DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES

SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

Vu et approuvé.

J.-HIPPOLYTE, ARCHEVÊQUE DE TOURS.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES

SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

HISTOIRE DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE.

DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE. — LITURGIE. — THÉOLOGIE DOGMATIQUE ET MORALE.

EXÉGÈSE BIBLIQUE. — DROIT CANON. — HAGIOGRAPHIE.

PAPES. — CONCILES. — SIÉGES ÉPISCOPAUX ANCIENS ET NOUVEAUX, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

ABBAYES. — ORDRES RELIGIEUX ET MILITAIRES.

SCHISMES. — HÉRÉSIES.

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE RELIGIEUSES.

PAR M. L'ABBÉ J.-B. GLAIRE

ANCIEN CONSEILLER DE L'UNIVERSITÉ, ANCIEN DOYEN ET PROFESSEUR D'HÉBREU ET D'ÉCRITURE SAINTE
A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS.

TOME PREMIER

A — J

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 27

—

1868

PRÉFACE

Il y a douze ans qu'un illustre avocat du Conseil d'État et de la Cour de Cassation, aujourd'hui avocat général à la Cour de Cassation, M. Paul Fabre, nous pressa vivement de donner un *Bouillet ecclésiastique*, en nous montrant l'utilité d'un pareil livre. Frappé des motifs qu'il fit valoir, nous nous rendîmes le lendemain même chez Son Excellence Mgr Sacconi, alors Nonce apostolique, et depuis cardinal, pour lui demander son avis au sujet de l'idée qui nous avait été donnée la veille. Sa réponse fut : *C'est une idée d'or; si vous voulez l'exécuter, je mets mon Moroni à votre disposition.* On sait que le chevalier Gaetano Moroni, camérier de Grégoire XVI et de Pie IX, a publié en italien un *Dictionnaire d'érudition historico-ecclésiastique depuis saint Pierre jusqu'à nos jours,* en 103 vol. in-8o. Malgré ces encouragements, nous l'avouerons en toute sincérité, nous hésitâmes encore, effrayé que nous étions à la pensée d'un ouvrage aussi considérable par son étendue, aussi complexe par la quantité innombrable des sujets divers qu'il embrasse, et aussi scabreux par les questions difficiles et délicates qu'il faut nécessairement trancher. Cependant, enhardi par quelques autres personnes très-compétentes, nous nous mîmes à l'œuvre; et depuis ce moment nous avons travaillé les jours et les nuits sans relâche. Si nous n'avons eu aucun collaborateur proprement dit, nous n'avons pas été privé de secours pour la partie matérielle, qui, comme on le sait, prend ordinairement un temps considérable dans les ouvrages de lexicographie. D'un autre côté, nous l'avouons avec autant de plaisir que de reconnaissance, pour les parties de la science ecclésiastique qui nous sont moins familières, les lumières et les conseils des hommes les plus capables ne nous ont jamais manqué; en sorte que nous publions notre *Dictionnaire* avec l'espoir qu'il sera exempt de ces erreurs graves, de ces fautes capitales qui donnent droit de reprocher à un auteur d'avoir manqué de conscience dans ses recherches et de droiture d'intention dans ses jugements. Qu'on nous permette de reproduire ici les réflexions judicieuses que fait à cet égard J.-B. Pérennès, en parlant des biographies, et d'étendre ces mêmes réflexions aux divers sujets que nous traitons dans notre *Dictionnaire :* « En mentionnant les secours que nous avons reçus, nous n'avons pas prétendu mettre notre volume à l'abri de la critique. Les erreurs sont à peu près inévitables dans ces sortes d'ouvrages; si l'on rencontre souvent tant de difficultés pour obtenir des renseignements exacts sur la vie des hommes avec lesquels on a été lié, quel ne doit pas être l'embarras de celui qui, devant suivre pas à pas, depuis leur naissance jusqu'à leur mort, des personnages qu'il ne peut connaître que par des témoignages ordinairement contradictoires, et d'une autorité à peu près égale, se voit réduit à s'appliquer sans cesse le vers du poëte :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

« Il n'y a, ce nous semble, dans ce cas, que les erreurs graves et les fautes capitales qui doivent être imputées à l'écrivain. Quand un article reproduit avec fidélité la vie d'un personnage, son caractère, sa physionomie propre, ne serait-ce pas se montrer trop sévère que de faire un crime à l'auteur de quelque légère inexactitude qui ne porte que sur une circonstance à peu près indifférente? On

n'a jamais reproché à un peintre qui est parvenu à faire un portrait dont la ressemblance est frappante, de n'avoir pas représenté telle mèche de cheveux, telle ride ou telle tache imperceptible du visage qu'un observateur minutieux aura remarquées dans l'original (1). »

Quoique le titre même de notre livre donne une idée de son contenu, nous croyons devoir ajouter quelques explications tant sur son plan général que sur certaines de ses parties : ainsi nous dirons que nous avons eu en vue, en le composant, d'abord l'utilité pratique des ecclésiastiques, qui sont très-souvent pressés d'avoir des renseignements, qu'ils trouveraient ailleurs, il est vrai, mais en perdant un temps qu'ils pourraient employer autrement avec plus de fruit; ensuite celle des avocats et des magistrats, qui, ayant mille occasions de traiter des matières où les questions de droit canon se trouvent mêlées à la jurisprudence civile, sont nécessairement embarrassés, et, par là même, exposés à commettre des erreurs que leur profond savoir d'ailleurs ne saurait leur faire éviter; enfin celle des personnes du monde, dont les unes, quoique au fond chrétiennes, vivent cependant dans une illusion étrange sur bien des points, et les autres sont mises chaque jour à de terribles épreuves par des incrédules d'une certaine bonne foi, et d'un demi-savoir, qui en imposent. Nous avons donc voulu fournir à ces deux classes de chrétiens du monde un traité complet de la Religion, où toutes les vérités sont exposées, quoique brièvement et dans des articles séparés, et où l'on trouve de plus, comme dans un arsenal bien muni, les différentes espèces d'armes propres à repousser les traits les plus acérés des ennemis de notre sainte foi.

Après l'exactitude, pour laquelle nous croyons n'avoir négligé aucun des moyens humains qui étaient en notre pouvoir, une chose surtout nous a fortement préoccupé, c'était de découvrir une méthode qui permît au lecteur de trouver promptement les mots dont il aurait besoin. On comprendra aisément une pareille préoccupation, quand on verra que notre *Dictionnaire* contient, par exemple, *23 Zacharie, 24 Albert, Anastase, Philippe, 26 Aaron, 29 Joseph, 33 Martin, 35 Antoine, 36 Jacques, 37 Guillaume, 38 Bernard, 39 Simon, 41 Henri, 42 Léon, 50 Alexandre, 56 Saint, 77 Pierre, 133 Jean.* Afin donc d'épargner au lecteur de longues recherches, nous avons mis en tête des homonymes, et dans un article précédé d'un astérisque, quelques mots qui indiquent le rang que chacun des homonymes occupe dans le classement. Or voici comment nous avons procédé : les mots simples précèdent toujours les composés; les bibliques sont placés les premiers et suivent l'ordre observé dans nos Bibles catholiques pour les divers livres dont elle se compose. Après les homonymes bibliques viennent ceux qui se trouvent dans l'historien Joseph, puis les noms des Papes, ensuite ceux auxquels est joint le mot *saint* indiquant, soit un ordre religieux ou militaire, soit un lieu, comme un diocèse, une abbaye, etc.; enfin se trouve le reste des homonymes, qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes, tels que les hérétiques, les écrivains, etc. Lorsqu'il n'y a pas eu lieu d'observer l'ordre alphabétique, nous avons suivi l'ordre chronologique.

Notre *Dictionnaire* est le résultat du dépouillement de treize ou plutôt de quatorze cents volumes; mais nous avons pris pour base de notre travail la *Bibliothèque sacrée,* ou *Dictionnaire historique, dogmatique, canonique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques, par Richard et Giraud, dominicains, réimprimée avec additions et corrections par une société d'ecclésiastiques;* Paris, 1822-1827, 29 vol. in-8°, parce que c'est, à notre connaissance, l'ouvrage le plus complet en ce genre pour la nomenclature; nous

(1) J.-B. Pérennès, *Biogr. univers...* par F.-X. de Feller, *Supplém., Préf.,* p. IV-V.

y avons ajouté cependant une quantité de nouveaux articles et une foule d'explications importantes. Mais il ne faut pas oublier que, ne donnant qu'un simple abrégé, nous avons dû nécessairement, dans une foule de cas, nous restreindre aux idées mères, aux notions fondamentales; cependant nous croyons avoir paré, autant que possible, à cet inconvénient inévitable, en indiquant fidèlement à la fin de nos articles les auteurs qui ont traité les matières avec les développements convenables à chaque sujet. Ajoutons que nous avons multiplié ce genre d'indication le plus souvent que nous avons pu, dans l'intime persuasion que tout lecteur aurait à sa disposition au moins un des auteurs indiqués. D'ailleurs il arrive rarement que plusieurs écrivains traitent un sujet absolument de la même manière; l'un a des aperçus qui ont échappé à l'autre; celui-ci rapporte des circonstances importantes omises par celui-là, ou bien il fait des appréciations tout à fait différentes. Ce n'est donc qu'en en comparant plusieurs qu'on parvient à se faire une idée vraie et complète de certaines choses (1).

Il y a dans les monuments ecclésiastiques une multitude de noms propres latins, de personnes et de lieux qui ne se trouvent pas dans les lexiques ordinaires ou classiques. Or nous les avons rapportés avec une fidélité qui, nous osons le dire, n'a point d'exemple dans les dictionnaires analogues au nôtre. Nous croyons avoir mis la même exactitude à constater les variétés que subissent les noms propres dans leur orthographe, afin que le lecteur ne soit jamais embarrassé, sous ce rapport, dans ses recherches.

Voulant nous conformer strictement aux Règles de l'*Index,* nous avons constamment évité d'indiquer comme sources à consulter les ouvrages qu'il a condamnés, comme sont ceux des auteurs hétérodoxes qui traitent de religion, ou même ceux de certains catholiques qu'il a réprouvés. Cependant nous avons mis à profit tout ce que nous avons trouvé de bon et d'utile dans une foule d'auteurs de toute nation et de toute croyance, tels que les rabbins, les protestants surnaturalistes, les rationalistes allemands les plus avancés, et même les musulmans. C'est aussi pour nous conformer à cet auguste tribunal, qui fait loi pour les catholiques, que, dans le compte rendu des livres, nous avons signalé tous ceux qui figurent dans le catalogue des écrits qu'il a prohibés. Mais il nous est arrivé souvent de renvoyer le lecteur à des ouvrages dont les auteurs catholiques, quoique non condamnés, ont sur certains points des opinions que nous sommes loin de partager; tel est, par exemple, le *Dictionnaire ecclésiastique et canonique portatif, par une société de religieux et de jurisconsultes* (le P Brézillac, de la congrégation de Saint-Maur, et les avocats Maquer et Lacombe); Paris, 1766, 2 vol. in-12. Telle est encore la *Nouvelle Biographie générale,* publiée par MM. Firmin Didot frères, et très-recommandable d'ailleurs à plus d'un titre. La *Bibliothèque Sacrée* elle-même se trouve un peu dans ce cas. Mais quelques idées erronées sur certains points qui sont bien connus et bien déterminés, ne nous ont point paru un motif suffisant de priver les lecteurs d'une foule de renseignements utiles que ces écrits renferment. D'ailleurs notre *Dictionnaire* lui-même peut assurément, d'un bout à l'autre, servir de correctif à toutes les idées erronées qui peuvent s'y rencontrer.

Dans un but semblable, toutes les fois que nous avions à donner la biographie des auteurs non catholiques, nous avons eu soin de le faire remarquer au commencement des articles qui les concernent.

Quelques mots encore sur les auteurs indiqués comme sources à consulter. D'abord, pour l'historien Joseph, nos citations ont été prises dans les anciennes éditions, parce que la plupart des écrivains qui figurent dans notre *Dictionnaire*

(1) Pour ce qui est de la *Bibliothèque sacrée,* en particulier, nous y avons renvoyé seulement dans les cas où elle contient quelque détail ou quelque développement qui ne pouvait entrer dans le cadre limité de notre *Dictionnaire.*

n'en indiquent eux-mêmes aucune autre. D'ailleurs notre propre expérience nous a suffisamment montré que les éditions les plus récentes ne diffèrent pas des anciennes au point de rendre les vérifications difficiles et longues. Quant au *Dictionnaire de théologie de Bergier*, au *Dictionnaire historique de Feller* et au *Dictionnaire canonique de l'abbé André*, dont nous avons fait un usage si fréquent, nous avons choisi de préférence les éditions dont voici les titres complets : *Dictionnaire de théologie par l'abbé* BERGIER, *chanoine de l'église de Paris, et confesseur de Monsieur, frère du roi. Nouvelle édition, précédée de l'éloge historique de l'auteur, par le baron de Sainte-Croix, du plan de théologie; et augmentée d'un grand nombre d'additions au texte de Bergier, d'articles nouveaux sur les erreurs récentes, intercalés à leur ordre alphabétique, d'une nomenclature biographique des principaux théologiens et de leurs ouvrages théologiques, depuis le* VIIIe *siècle jusqu'à nos jours;* Lille, 1844, 4 vol. in-8°. — *Biographie universelle,* ou *Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, par* F.-X. DE FELLER. *Nouvelle édition, augmentée de plus de trois mille articles, rédigés par* M. PÉRENNÈS, *professeur de littérature française à l'Académie de Besançon;* Paris, 1841, 12 vol. in-8°; *Supplément* avec un *Tableau chronologique des principaux événements survenus depuis l'année* 1833, *et la nomenclature des divinités et autres personnages de la fable, dans l'ordre alphabétique, et sous le titre d'Articles mythologiques,* par le même M. PÉRENNÈS, un vol. in-8°. — *Cours alphabétique et méthodique de droit canon dans ses rapports avec le droit civil ecclésiastique, etc., par l'abbé* ANDRÉ; 3e *édition, entièrement refondue et considérablement augmentée*; Paris, 1860, 6 vol. in-8°. Nous terminerons ce paragraphe en faisant observer que nous avons suppléé un certain nombre d'articles dont les uns manquent dans Feller, les autres dans Michaud, et les autres dans la *Nouvelle Biographie générale,* et que c'est uniquement par inadvertance que, dans les premières pages de notre livre, nous avons donné le titre d'*Encyclopédique* au *Dictionnaire de la théologie catholique,* traduit de l'allemand par l'abbé I. Goschler. Les savants auteurs allemands ne l'ont pas donné à leur ouvrage. Or ce ne sont pas les articles ajoutés par le pauvre traducteur qui peuvent le justifier; la chose est évidente pour tous ceux qui ont la première idée d'une Encyclopédie.

Quant à nos doctrines, ce sont les doctrines romaines les plus strictes; nous les soutenons dans toutes les parties de notre *Dictionnaire* où il y a lieu d'en parler. Nous respectons dans les autres des opinions que nous ne pourrions soutenir nous-même consciencieusement, à cause de nos convictions personnelles; convictions qui ne sont point l'effet des préjugés, mais le résultat d'une étude longue et réfléchie.

Tel est notre livre; nous le mettons au jour avec quelque confiance, puisque le souverain Pontife, après en avoir pris connaissance, a daigné nous dire : *Voilà qui sera utile.* Toutefois nous ne nous faisons nullement illusion; ce témoignage, quelque auguste et quelque flatteur qu'il soit, ne s'adressant, à la rigueur, qu'à la partie de notre ouvrage qui a passé sous les yeux de Sa Sainteté, n'empêche pas qu'il ne puisse contenir bien des fautes. Aussi, loin de redouter les observations ou même les critiques, nous les appelons de tous nos désirs, très-décidé à mettre à profit celles qui auront un fondement de vérité. Les deux tableaux qui se trouvent à la fin du *Dictionnaire* sont, ce nous semble, un sûr garant de nos dispositions à cet égard; car ce qu'ils contiennent n'est, en partie, que le résultat des observations qui nous ont été faites.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES



A

I. **AA** (Christian-Charles-Henri Van der), ministre luthérien, né à Zwolle l'an 1718, et mort l'an 1793, après avoir rempli pendant 51 ans les fonctions de pasteur dans l'église de Harlem. On a de lui des *Sermons*, outre quelques *Mémoires* sur les sciences naturelles.

II. **AA** (Pierre Van der), jurisconsulte né à Louvain, vers l'an 1535, d'une famille qui avait embrassé le protestantisme, mourut en 1594. Il avait été professeur de droit à Louvain, assesseur au conseil souverain de Brabant, et président du conseil à Luxembourg. Il a laissé avec quelques harangues : 1° *Commentarium de privilegiis creditorum ;* Antverp., 1560, in-8°; — 2° *Prochiron, sive Enchiridion judiciarium, libri IV, cum ampla et utilissima præfatione de Ordine judiciario apud veteres usitato;* Lovanii, 1558, in-8°.

III. **AAA**, expression de douleur et de crainte, par laquelle la Vulgate a rendu le mot hébreu *ahâh*, hélas!

I. **AACS** ou **ACS** (Michel), philosophe et théologien hongrois, né à Saint-Martin en 1631, et mort à Rosenau, 1708, remplit successivement les fonctions de pasteur à Hémégyes-Ala, à Raab et à Rosenau. On a de lui en latin et en hongrois : *Fontes calvinismi obstructi;* Tubingæ, 1669, in-8°; — 2° *Boldog halalnak szechere;* Strasbourg, 1700, in-8°.

II. **AACS** ou **ACS** (Michel), fils du précédent, né à Raab, 1672, et mort à Bartfeld, 1711, fut aumônier d'un régiment hongrois. Il a laissé : 1° *Dissertatio historico-theologica de catechumenis;* Argentorati, 1760, in-8°; — 2° *Currus mortis ex pestilentia, in quo hominibus salutarem mortem cupientibus gratiam ipsemet Dominus Jesus præparat;* Argentorati, 1702, in-12.

AAGARD (Niels ou Nicolas), né à Wiborg en 1612, et mort en 1657, fut d'abord pasteur à Faxol, puis professeur d'éloquence et bibliothécaire à Soroë. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Disput. in Ciceronem de optimo genere Oratorum;* Soræ, 1647, in-4°; — 2° *De Nido phœnicis ex Lactantio*, qui se trouve avec *Disput. de usu syllogismi in theologia;* Hafniæ, 1647, in-4°; — 3° *De Stylo Novi Testamenti ;* Soræ, 1655, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. II, p. 590.

AALSTIUS (Jean), ministre de l'Evangile à Hoorn en Hollande, vivait dans le XVIIe siècle. Balthasar Becker ayant prétendu dans son *Monde enchanté*, qu'il n'y a jamais eu de possédés ni de sorciers qui eussent fait pacte avec le diable, et que le diable ne peut jamais inspirer de mauvaises pensées aux hommes, ni les tenter, Aalstius composa en flamand avec Paul Steenwinckel, pasteur à Scelluynen, un ouvrage qui fut imprimé à Dordrecht en 1693, sous le titre de : *Remarques modestes dans lesquelles on examine, sur la règle de la parole de Dieu, les fondements des raisonnements et les raisonnements appuyés sur ces fondements, du célèbre V.-D. Balthasar Becker, touchant la nature et les opérations des esprits.* Cet ouvrage serait sans réplique, si B. Becker n'avait pas cru avoir, comme protestant, le droit d'interpréter les textes bibliques d'après ses lumières personnelles.

AARHUSIUS (Jacq.-Matth.), protestant, florissait dans le XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Exilium pietatis,* Lugd. Batav. 1627, in-4°; — 2° *Grammatica, reth., dialect. SS. de tropis Sacræ Scripturæ, vel introductio ad Sacr. Script.,* Hafniæ, in-4°; — 3° *Tractatus de usu philologiæ,* ibid. 1635, in-4°.

AARON. Ce nom étant commun à un certain nombre d'écrivains juifs, nous avons placé ceux-ci à la suite l'un de l'autre, sans interruption, en les faisant précéder des divers autres personnages homonymes.

I. **AARON**, premier pontife des Hébreux, frère aîné de Moïse, fils d'Amram et de Jochabed, de la tribu de Lévi, naquit en Egypte, vers l'an 1574 avant Jésus-Christ, et mourut dans le désert sur la montagne de Hor, après avoir passé 40 années dans l'exercice du sacerdoce. Il fut associé à Moïse dans la délivrance des Hébreux; mais il eut la faiblesse de céder aux instances du peuple qui voulait qu'on élevât un veau d'or pour l'adorer. Les larmes du repentir et les prières de Moïse obtinrent le

pardon de sa faute. Dieu le choisit même pour exercer la souveraine sacrificature; et comme ce choix excita la jalousie, il le confirma par plusieurs miracles, de manière à la perpétuer dans sa famille. Malgré cette faveur divine, Aaron n'entra pas dans la terre promise, à cause du peu de confiance qu'il témoigna dans le désert de Cadès, lorsque Dieu dit à Moïse de frapper le rocher pour en faire jaillir une source d'eau. Aaron est une figure de J.-C., qui, selon S. Paul, *a été appelé de Dieu* au sacerdoce comme pontife. Or ce témoignage de l'Apôtre répondrait suffisamment à ceux qui ont accusé Moïse d'avoir donné le sacerdoce à sa tribu et à sa famille par un motif d'ambition, si l'histoire même d'Aaron ne montrait jusqu'à l'évidence, que c'est Dieu même qui l'a choisi pour grand prêtre, et qui lui a assuré cette dignité en opérant plusieurs prodiges. *Voy.*, pour la vie et le sacerdoce d'Aaron, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et l'Epître de S. Paul aux Hébreux, ch. V-X. Les Grecs honorent Aaron avec Moïse et les autres prophètes le 1er dimanche de Carême, et les Latins le 1er juillet.

II. **AARON** (saint), Breton d'origine, souffrit le martyre à Caer-Léon, dans le pays de Galles, sous Dioclétien. On célèbre sa fête le 1er juillet.

III. **AARON** (saint), né en Bretagne, au commencement du VIe siècle, fonda le premier monastère qui ait été fondé dans cette province. Il reçut S. Malo, quand il passa en France, s'associa à ses travaux apostoliques, et mourut en 580. On l'honore le 22 juin dans le diocèse de Saint-Malo et dans celui de Saint-Brieuc, où on a donné son nom à une église paroissiale. Le rocher sur lequel il fonda son monastère, et qui faisait partie de la ville d'Aleth, fut appelé dans la suite l'*Ile d'Aaron* (plus tard Saint-Malo), quand la mer eut séparé, en formant le port de Saint-Malo, la ville d'Aleth en deux parties : Saint-Malo et Saint-Servant.

IV. **AARON**, évêque d'Auxerre, mort en 807, et inhumé au prieuré de Saint-Gervais, est qualifié de *saint* dans quelques manuscrits, et sa fête inscrite au 13 février.

V. **AARON-ABEN-CHAÏM** ou **CHAJIM**. *Voy.* AARON, no X.

VI. **AARON-ABIOB**, rabb. vers la fin du XVIe siècle, a composé, sous le titre de *l'Huile de myrrhe*, un comment. littéral sur le livre d'Esther; Thessalonique, 1601. Ce n'est qu'un simple recueil des commentaires des rabbins. *Voy.*, pour les rabbins en général, Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica;* Wolf, *Biblioth. hebræa;* de Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei.*

VII. **AARON-ABOU-ALDAHARI**, rabbin, fils de Gerson, est auteur d'un comment. sur le Pentateuque, publié à Constantinople avec les comment. de trois autres rabbins.

VIII. **AARON-ABRAHAM**, juif, a composé *Lettre des sens* (de l'Ecriture); opuscule dans lequel il explique différents passages de l'Ecriture d'après la méthode cabalistique, et surtout d'après la gématrie; Constantinople, 1585, in-8o.

IX. **AARON-BAR-MOSCHÉ-MISCHSCHÉBET-ASCHER** (*Aaron, fils de Moïse, de la tribu d'Aser*), ou simplement BEN-ASCHER ou ASER, rabbin célèbre, recueillit les variantes du texte hébreu de la Bible, qu'il trouva dans les manuscrits de l'Occident, tandis qu'un autre rabbin non moins célèbre, *Mosché-Ben-David-Mischschébet-Naphthali*, ou simplement BEN-NAPHTHALI, travaillait à réunir les variantes des manuscrits de l'Orient. Ces différences de textes, qui ne sont que purement grammaticales, ont divisé les Juifs en deux classes : celle des Occidentaux, qui suit Ben-Ascher, et celle des Orientaux, qui s'est attachée à Ben-Naphthali. Il ne faut pas confondre ces variantes avec celles qu'on appelle *Variantes entre les Occidentaux et les Orientaux*, et qui forment une classe à part, comme on peut le voir dans les grandes Bibles de Venise et de Bâle. Ces deux rabbins florissaient probablement au IIe siècle; et probablement encore, ils n'ont ni inventé, ni perfectionné le système des points-voyelles et des accents hébreux. Cependant on attribue à Ben-Aser le *Traité des Accents*, qui se trouve à la fin des Bibles rabbiniques, et une *Grammaire;* mais *voy.* Wolf, *Biblioth. hebr.*, tom. I, p. 125.

X. **AARON-BEN** (ou, selon l'orthographe arabe, **ABEN**) **CAÏM** ou **CAJIM**, né à la fin du XVIe siècle, et mort au commencement du XVIIe à Venise, après avoir été chef des synagogues de Fez, sa patrie, et de Maroc, a composé : 1o *Le Cœur d'Aaron*, comment. sur Josué et les Juges; Venise 1609, in-fol.; — 2o *l'Offrande d'Aaron;* ibid., 1609, in-fol. : commentaire diffus et savant du *Siphra*, qui est lui-même un ancien commentaire sur le Lévitique; — 3o *les Manières d'Aaron*, ouvrage dans lequel l'auteur disserte fort au long sur les treize manières dont le rabb. Ismaël interprète l'Ecriture; Venise, 1609, in-fol.

XI. **AARON-BEN-ELIHOU-HACHARON** (fils d'Elie, le dernier), rabb. caraïte, né à Nicodémie, vivait vers le milieu du XIVe siècle. On l'appelait *le dernier* pour le distinguer de l'Aaron suivant. Ses ouvrages, que l'on a toujours fort estimés, et qui font autorité chez les juifs, sont : 1o *Le Jardin d'Eden*, ouvrage appelé aussi *Livre de préceptes*, parce qu'il contient en 25 traités tous les rites et tous les préceptes des Caraïtes; — 2o *Couronne de la loi*, commentaire littéral, subtil et très-diffus sur le Pentateuque; — 3o *Arbre de vie*, livre philosophique et théologique en faveur de la religion juive; — 4o *Gardien de la foi*, qui en onze chapitres traite des fondements de la loi, comme le premier; ce qui a fait dire à de Rossi, que c'est peut-être le même ouvrage avec un titre différent. On lui a attribué plusieurs autres écrits qui sont d'Aaron fils de Joseph.

XII. **AARON-BEN-JOSEPH-HARISCHON** (fils de Joseph, le premier. Voy. le précéd.), rabb. caraïte et médecin à Constantinople dans le XIIIe siècle, était savant interprète, grand théologien et un des écrivains les plus remarquables de sa secte. Il a laissé des comment. sur une grande partie de la Bible; de plus, un petit, mais excellent traité de grammaire hébraïque et de critique sacrée, sous le titre de *Parfait en beauté*, imprimé à Constantinople, en 5341 de la création, 1581 de J.-C., in-8o. Enfin nous citerons encore d'Aaron un ouvrage écrit en hébreu, comme les précédents, et dont le titre latin est : *Ordo precum juxta ritum synagogæ Karaïtarum;* Venetiis, 1828-1829, 2 vol. petit in-4o. Plusieurs des ouvrages de notre rabbin sont restés manuscrits dans les bibliothèques de Leyde et de Paris. Voy. Chauffepié, *Nouveau Diction. histor. et crit.*, tom. I, p. 3 et suiv.; Wolf, *Biblioth. hebr.*, tom. I, p. 120, et tome IV, p. 1096; le *Journ. des Savants*, 1702, p. 313 et suiv.; mais surtout de Rossi, *Dizionario storico*, etc., tom. I, p. 1-3.

XIII. **AARON - BEN - JOSEPH - SASON** ou **SCHASCHON**, rabb., chef de la synagogue à

Thessalonique, vivait vers la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Il a composé : 1o *Loi de vérité*, qui contient 232 décisions relatives à la vente, à l'achat, au prêt, etc.; Venise, 1626, 2e édit.; — 2o *la Lèvre de vérité*, qui a pour but d'expliquer les *Tosephoth* (*additions*) de la *Gémare*; Amsterdam, 1706, in-8o.

XIV. **AARON-BEN-MOSCHÉ**, qui vivait encore en 1680, est auteur : 1o du *Pectoral d'Aaron*; dans lequel il donne un abrégé des rites exposés dans l'*Arba Turim*; — 2o des *Vêtements d'Aaron*, discours allégoriques et subtils sur le Pentateuque; — 3o de la *Verge d'Aaron*; commentaire sur l'*Hagga*, ou rituel de Pâques. Ce dernier ouvrage a été publié à Francfort-sur-Mein, 1678 et 1710, in-4o.

XV. **AARON-BEN-SCHEMOUEL**, de Wilna, surnommé *Koïdenever*, mort en 1679, a composé : 1o la *Foi de Samuel*, Francfort-sur-Mein, 1699, in-4o. Ce sont des questions sur divers sujets de morale; — 2o la *Bénédiction du Sacrifice*; remarques sur la *Gémare* et sur le comment. de Raschi sur la même *Gémare*; Amsterdam, 1669, in-4o; — 3o la *Bénédiction de Samuel*; discours sur la loi; Francfort-sur-Mein, in-fol. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur en promet un nouveau sur la *Gémare*, *Raschi* et les *Tosephoth*; c'est l'*Ornement de Samuel*, qui a paru en effet depuis à Francfort, in-4o; mais moins complet qu'Aaron ne l'avait annoncé.

XVI. **AARON-BERACHIA**, fils de Moïse, et petit-fils de Moïse, était natif de Modène, et rabb. distingué. On a de lui *Gué de Jabboc*, livre de morale, composé de cinq parties, dans lesquelles l'auteur traite en particulier du devoir et de la manière de visiter les malades, etc.; de l'âme, de ses facultés, etc.; des œuvres de miséricorde, etc.; Mantoue, 1626, in-4o.

XVII. **AARON-COHEN** (*prêtre*), rabb., né à Raguse, a publié à Venise, 1657, in-fol., son commentaire littéral et allégorique sous le titre de *Barbe d'Aaron*; et il y a joint celui d'Ohef, son oncle maternel, intitulé : *Huile du bien*. On trouve aussi dans ce recueil, expliqués en partie, les prophètes, les hagiographes et plusieurs traités du Talmud.

XVIII. **AARON-COHEN** né à Zante en 1670, et mort en 1729, publia à Venise des *Discours de morale* qui le firent connaître fort avantageusement; mais il acquit une plus grande gloire par son élégante Paraphrase des Psaumes en vers de différents mètres, laquelle parut dans la même ville, en 1719, in-8o, sous le titre de *Sacerdoce d'Aaron*.

XIX. **AARON-DE-BISTRICZ** (Pierre-Paul), religieux de l'ordre de Saint-Basile, et évêque de Fogaras, en Transylvanie; mort en odeur de sainteté vers 1760, à Nagybania, dans le collége des Jésuites, a composé en valaque plusieurs ouvrages, entre autres : *Definitio et exordium sanctæ œcumenicæ synodi Florentinæ, ex antiqua græco-latina editione desumpta*, Balas-Salva, 1762, in-12; livre qui a beaucoup contribué à resserrer l'union des Grecs avec l'Église romaine.

XX. **AARON-FRANCO-PINHERO**, juif espagnol, est auteur du *Lunario perpetuo calculado*, Amsterdam, 1657, in-4o.

XXI. **AARON-HALLEVI**, Portugais, connu sous le nom de *Antonius Montezinus*, voyageur dans les Indes vers le milieu du XVIIe siècle. Il prétend y avoir trouvé les dix tribus existantes, et il en a raconté beaucoup de particularités qui ont intéressé ses coreligionnaires, et qui ont fourni à Manassé-Ben-Israël le sujet et la matière de son livre *l'Espoir d'Israël*, livre qui a été cependant réfuté par plusieurs auteurs juifs, et entre autres par le rabb. Simon Luzzato, qui, dans sa dissertation sur l'état des juifs, avoue franchement qu'on ne peut rien savoir de certain sur les dix tribus.

XXII. **AARON-HASSAN**. *Voy.* ABRAHAM-AARON, no X.

XXIII. **AARON-MIBBETH-LÉVI** (*de la maison de Lévi*), rabbin, vers la fin du XIIIe siècle, a composé sous le nom d'*Initiation* une sorte de catéchisme, ou de livre d'instruction, où sont exposés les 613 préceptes de la loi et les rites qui s'y rattachent; Venise, 1523, in-fol., et 1600, in-4o. Wolf a remarqué que, trompé par les quatre lettres qu'on lit à la suite du mot *Aaron* dans le manuscrit du Vatican, Bartoloccia fait de ces lettres *Zalaha*, qu'il a regardé comme une partie du nom d'Aaron, tandis que ce sont simplement les initiales des quatre mots qui composent la formule solennelle de bénédiction consacrée chez les Juifs, et dont le sens est : *Que sa mémoire parvienne jusqu'à la vie éternelle*.

XXIV. **AARON-MIPPISARO** (*de Pesaro*), rabb. du XVIe siècle. On a de lui : *Générations d'Aaron*; c'est une table des passages de l'Ecriture rapportés et expliqués dans le Talmud de Babylone; Bâle, 1581, in-fol.; Venise, 1591, in-4o; mais dans cette dernière édition on n'indique que les passages du *Pentateuque* et des cinq *Meghilloth*.

XXV. **AARON-SAGGHI-NAHOR** (*abondant en lumière*), ainsi nommé par antiphrase, était en effet *aveugle*. *Voy.* Aben-Ezra sur les *Nombres*, XII, 1, et Buxtorf, *Lexicon Talmud*, p. 1432. Il est auteur de la *Tiare*, livre de vers et pièces rhythmiques; Mantoue, 1566, in-8o.

XXVI. **AARON-ZÉLIG-BEN-MOSCHÉ**, de Solkow, rabb., a composé les *Sept colonnes*, ouvrage qui contient des remarques sur le *Zohar* ancien et moderne, des traités qui manquent dans l'ancien, une table des traités composés pour expliquer l'un et l'autre, enfin les variantes qu'on a pu recueillir; Cracovie, in-fol.

AARONÉVITZ (Isaac), juif polonais, plus connu sous le nom d'*Isaac-Ben-Aaron-Paostytz*, mort en 1629. On a de lui divers ouvrages hébreux, le *Talmud de Babylone*, 13 vol in-fol., et le *Talmud de Jérusalem*, 1609. Voy. la *Nouv. Biogr. génér.*

AARONITE, qui appartient à une des branches de la famille d'Aaron. *Voy.* I Paralip., XXVII, 17.

AASBAÏ, était un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 34.

AATAFRA, siége épiscopal de Syrie.

AAURIFIC. *Voy.* AURIFEX.

I. **AB**, onzième mois de l'année civile des Juifs et le cinquième de leur année ecclésiastique. Ce mois, qui est de trente jours, répond à une partie de juillet et au commencement d'août. Les juifs jeûnent le premier jour en mémoire de la mort d'Aaron; ils jeûnent le neuvième pour célébrer l'anniversaire, soit de la destruction du premier temple par Nabuchodonosor, et du deuxième par Titus, soit de la révolte du peuple lors de l'exploration du pays de Chanaan, soit de la défense que leur fit l'empereur Adrien de demeurer dans la Judée, et de regarder, même de loin, Jérusalem, pour gémir sur sa ruine; enfin ils jeûnent le dix-huitième jour, parce que, au temps d'Achaz, la lampe qui était dans le sanctuaire se trouva éteinte cette nuit-là même. *Voy.* Léon de Modène, *Cérémonies et coutumes des Juifs*, ch. VIII; D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **AB**, en hébr., en samar et en arabe; *aba*, *abba*, en chald. et en syriaque; *abbas*, en gr. et en latin; et *abbé*, en français. L'hébr. *ab*, qui peut être regardé comme la source de tous ces autres mots, signifie proprement *père*, *celui qui a engendré;* mais on s'en est servi aussi pour exprimer les idées de *maître*, *seigneur*, *fondateur*, *inventeur*, *auteur*, etc. Saint Marc et saint Paul ont employé *abba* pour signifier *père*, parce que de leur temps il était commun dans la synagogue et dans les premières assemblées des chrétiens. Quand ils disent *abba pater*, ce dernier mot n'est qu'une pure version du premier; c'est comme s'ils disaient : *abba*, c'est-à-dire *pater* (père). Les inflexions grammaticales que subit en hébreu le mot *ab*, autorisent à le faire dériver du verbe *âbâ*, c.-à-d. *être porté d'amour*, *d'inclination*, *de bienveillance*, etc.

III. **AB**, dernier mois de l'été chez les Syriens. Le premier jour de ce mois est consacré par un jeûne dit de *Marie* ou de *Notre-Dame*, lequel durait jusqu'au 15. Les Arabes, les Persans et les Turcs, qui font usage du calendrier syriaque, nomment *ab* le mois qui correspond à notre août. (Herbelot, *Biblioth. orient.*)

I. **ABA** (Rabbi-Caleb), est un docteur caraïte qui a écrit sur le mariage. *Voy.* Schupart, *Secta Karræorum*, etc.

II. **ABA**, lieu en Angleterre où se tint, en 1012, un concile appelé pour cela *Concilium Abanense*, ou *apud Hambam*. Le roi Ethelrède y assista, et l'on y fit sept statuts sur la discipline de l'Eglise. *Voy.* Labbe, tom. IX.

ABACH (saint), ou **ABACHUM**, ou **ABBACUC**, un des fils de saint Maris, fut martyrisé avec son père en 270.

ABACUC. *Voy.* HABACUC.

ABADDON, en hébreu *perdition*, *lieu de perdition*, *enfer*. Saint Jean (*Apoc.*, IX, 11) l'applique à l'ange-roi de l'abîme, et l'explique par le gr. ἀπολλύων, traduit dans la Vulgate par *exterminans*, d'où est venu le nom de l'*Ange exterminateur*.

ABADIR (saint), frère de sainte Iraïde, souffrit le martyre avec elle à Antinoé, en Egypte.

ABADIRA ou **ABARADIRA**, s. ép. de la Bisacène, dans l'Afrique occidentale.

ABAGARE. *Voy.* ABGARE.

ABAGDOR. *Voy.* AVIGADOR, n° I.

ABAÏDE (saint), confesseur de la foi en Ethiopie, est honoré le 21 octobre.

ABAILARD, ABEILARD ou **ABÉLARD** (Pierre), plus célèbre encore par ses amours et ses malheurs que par ses disputes littéraires, naquit à Pallet ou Palais (*Palatium*), près de Nantes, en 1079, et mourut au monastère de Saint-Marcel, sur les bords de la Saône, en 1142. Tous les biographes ont raconté l'histoire détaillée de tout ce qui se rattache à la vie de ce personnage. Nous ne rapporterons donc ici que les traits les plus saillants qui regardent l'écrivain. Des auteurs protestants ont prétendu qu'Abailard fut condamné et persécuté, non point pour ses erreurs, mais pour avoir soutenu aux moines de Saint-Denis que leur saint n'était pas le même que saint Denis l'Aréopagite; ce qui est d'autant moins fondé, que ce point ne fut mis en question ni à Soissons, ni à Sens, ni à Rome. Abailard a été réellement condamné pour de nombreuses et graves erreurs qu'il avait enseignées sur la Trinité, l'Incarnation, la Grâce, et plusieurs autres chefs. On peut en voir la censure dans le recueil de ses ouvrages publié à Paris en 1616 (le frontispice porte quelquefois 1626), in-4°, sur les manuscrits de François d'Amboise, et qui consistent en 1° plusieurs *Lettres*, dont la 1re est un récit des différentes infortunes de l'auteur jusque vers le temps du concile de Sens, la 3e, la 5e et la 8e sont adressées à Héloïse; — 2° des *Sermons*; — 3° des *Traités dogmatiques*. L'*Hexaemeron in Genesim* est imprimé dans le tom. III du *Trésor des Anecdotes* de D. Martène. Quant au *Sic et Non* (*Oui et Non*), livre où Abailard traite des contradictions apparentes de l'Ecriture sainte, qu'il s'applique à concilier, mais d'une manière peu favorable à la foi, le savant bénédictin, d'après plusieurs autres savants, l'avait jugé indigne de voir le jour; mais M. Victor Cousin l'a publié avec une traduction et une longue préface. Enfin le P. Lelong fait mention dans sa *Bibliothèque sacrée* d'une explication des Psaumes et de commentaires sur les Epîtres de saint Paul, comme étant de notre auteur. On trouve dans ces différents ouvrages de l'imagination, du savoir et de l'esprit, mais surtout des idées singulières, de vaines subtilités, et une foule d'expressions barbares. Dom Gervaise a donné la *Vie d'Abailard et d'Héloïse*, 1720, 2 vol. in-12; puis les *Véritables Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, 1723; 2 vol. in-12; c'est une traduction française avec le latin en regard. On a donné plusieurs éditions de ces deux ouvrages; on estime surtout les Lettres publiées en latin à Londres, 1718, in-8°, et à Oxford, 1728, et leur histoire qui parut sous le titre de *The history of the lives of Abailard and Heloïsa, with their original letters:* Birmingham, 1787, et Bâle, 1793. Mais, il faut le reconnaître, toutes ces éditions ont pour but de réhabiliter la mémoire de ces deux amants, de faire l'apologie de leurs amours, et de donner de la célébrité au déréglement de leur jeunesse. *Voy.* Pluquet, *Diction. des hérésies*, au mot ABAELARD; Bergier, *Diction. de théologie*, art. ABAILARD.

ABAISSEMENT. Les livres du Nouveau Testament nous parlent sans cesse des *abaissements* ou humiliations du Verbe incarné. Pour bien comprendre le sens de ce mot, il faut se rappeler que le but général du mystère de l'Incarnation a été de réparer le mal causé par le péché originel. Or, comme c'est pour avoir voulu s'élever jusqu'à Dieu : *Eritis sicut dii* (*Gen.*, III, 5), que nos premiers parents sont tombés dans la disgrâce du Créateur; c'est en s'abaissant jusqu'à l'homme, c'est en prenant la forme d'un esclave (*Philip.*, II, 7), que le divin réparateur a dû les relever de leur chute. Mais par cet abaissement le Verbe incarné n'a rien perdu de sa grandeur; au contraire, Dieu l'a exalté, soit en lui donnant le nom de JÉSUS, nom supérieur à tout autre nom, et devant lequel tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, soit en le couronnant de gloire et d'honneur, soit enfin en le faisant asseoir à sa droite au plus haut des cieux. (*Philip.*, II, 7, 8; *Hebr.*, I, 3; II, 9.) D'ailleurs les deux natures, quoique hypostatiquement unies en Jésus-Christ, n'ayant cependant jamais été confondues, son humanité a pu souffrir les humiliations, les tourments, la mort même, sans que sa divinité en ait éprouvé la plus légère atteinte.

ABANA, fl. de Syrie, appelé dans l'Écriture *fleuve de Damas*, parce qu'il passe sous les murs de cette ville. IV Rois, V, 12.

ABANDON. Lorsque nous trouvons dans l'Écriture sainte des passages qui semblent prouver que Dieu abandonne les pécheurs, et même des nations entières, il faut les entendre en ce sens qu'il ne prive pas absolument de toutes les grâces les pécheurs ou les nations

infidèles, mais qu'il ne leur en accorde pas autant qu'à d'autres peuples, ou qu'il ne leur fait pas autant de bien qu'il leur en a fait autrefois. Ce qui montre la légitimité de cette interprétation, c'est cette multitude innombrable d'autres passages de l'Écriture qui nous assurent que Dieu est bon à l'égard de tous, qu'il a pitié de tous, qu'il n'a d'aversion pour aucune de ses créatures, que ses miséricordes se répandent sur tous ses ouvrages, etc. D'ailleurs c'est un usage consacré dans toutes les langues, d'exprimer souvent en termes absolus ce qui n'est vrai que par comparaison. Ainsi lorsqu'un père ne veille plus avec autant de soin qu'il le faisait précédemment sur la conduite de son fils, on dit qu'il l'abandonne; s'il témoigne au cadet plus d'affection qu'à l'aîné, on dit que celui-ci est délaissé, négligé, pris en aversion, etc. C'est par ce même principe que, malgré les promesses formelles que Dieu leur avait faites de ne jamais les abandonner, les Juifs ne manquaient pas de s'écrier dans toutes leurs infortunes : *Le Seigneur nous a délaissés, nous a oubliés ;* ce qui signifiait simplement que Dieu ne les protégeait plus d'une manière aussi éclatante, et ne leur accordait plus autant de bienfaits que dans les temps antérieurs. Quant à l'*abandon* par rapport aux grâces de salut et aux secours surnaturels, *voy.* le mot GRACE, Bergier, *Diction. de théol.*

I. **ABANDONNEMENT** *au bras séculier.* C'est l'acte par lequel une personne déjà condamnée par le juge ecclésiastique est livrée entre les mains des juges laïques. D'après le chapitre, *Cum non ab homine, de Judiciis*, un clerc qui est tombé dans une faute grave, telle qu'un vol, un homicide, doit être déposé par le juge d'église, et, s'il ne se corrige pas, on doit l'anathématiser; si après l'anathème il ne se corrige pas encore, on le dégrade, on le dépouille de tous les habits ecclésiastiques, et on l'abandonne ensuite au bras séculier, c'est-à-dire entre les mains des juges laïques, pour être puni corporellement. Les canons ont restreint à trois les cas où l'on devait livrer le criminel au bras séculier, savoir : l'hérésie, quand il y a impénitence de la part du coupable; le faux commis sur des lettres du Pape; la calomnie portée contre son propre évêque. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon.*

II. **ABANDONNEMENT** *de bénéfice.* On abandonne un bénéfice 1° *expressément*, c'est-à-dire quand on en fait un acte de cession, quand on se marie, ou qu'on embrasse l'état religieux, et qu'on accepte un bénéfice incompatible; 2° *tacitement*, ou, comme parlent quelques canonistes, *d'une manière équivoque*, par le changement d'habit, par la non-résidence, ou en ne desservant pas le bénéfice. *Voy. ibid.*

ABARBANEL ou **ABARBÉNEL, ABARBINEL, ABRABANEL, ABRABANIEL, ABRABÉNEL, ABRABINAEL, ABRAVANIEL, ARABANEL** (Isaac), né à Lisbonne l'an 1437, et mort à Venise en 1508, fut accusé d'entretenir des intelligences secrètes avec l'Espagne. Il se sauva en Castille; mais, ayant été obligé de quitter l'Espagne avec tous les autres juifs, il se retira d'abord à Naples, puis à Corfou, et enfin à Venise. Les Juifs le regardent comme un de leurs écrivains les plus remarquables. Il a commenté tous les livres hébreux de l'Ancien Testament et a composé plusieurs autres ouvrages, tels que 1° *les Œuvres de Dieu;* il y traite de la création du monde, et y combat l'éternité de la matière; *Venise,* 1592, in-4°; — 2° *le Principe de la Foi*, ou Traité des principaux articles de la religion des Juifs; *Constantinople*, 1506, in-4°; *Venise*, 1545, in-4°; — 3° *l'Héritage des Pères;* Commentaire sur le Traité thalmudique : *Divisions (chapitres) des Pères.* La liste de ses œuvres complètes se trouve dans les *Mémoires de Nicéron.*, tom. XLI, et dans Plantavit, Bartolocci, Wolf, etc.

ABARCA (Pierre), jésuite, né à Jacca en Aragon, et mort à Palencia en 1693, fut un grand théologien. Outre son *Histoire des rois d'Aragon*, écrite en espagnol, il a donné en latin des traités *sur la Science et la volonté de Dieu, la Prédestination, la Trinité, l'Incarnation et les Perfections de Jésus-Christ. Voy.* Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana Nova*, tom. II. Moreri, *édit. de* 1759. *Journal des Savants*, 1744.

ABARIM, longue chaîne de montagnes qui s'étendaient des deux côtés de l'Arnon. On les appelle en hébreu hâbârim, c'est-à-dire *passages*, ou *passagers*, nom qui leur vient peut-être de ce qu'elles étaient vis-à-vis de l'endroit où les Israélites traversèrent le Jourdain. *Voy.* Schaw, *Voyages de la Barbarie et du Levant.*

ABARITH, bourg de Galilée dont les habitants se distinguèrent contre Agrippa. *Voy.* Flav. Joseph.

ABARON, surnom d'Éléazar. *Voy.* ÉLÉAZAR, n° IV.

ABASGIA, province du diocèse de Thrace dépendante du patriarcat de Constantinople. Les peuples de cette province, nommés aujourd'hui ABKAS, ABASSES, etc. (*Abasci, Abasgi*), embrassèrent le christianisme au VIe siècle, du temps de l'empereur Justinien. *Voy.* Baudrand, *Geographia christiana, sive Notitia Archiepiscopatuum et Episcopatuum totius orbis*, etc. Gaet. Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica.*

ABASHADE (saint), abbé et martyr en Éthiopie, est nommé dans le Martyrologe le 23 décembre.

ABAUD ou **ABBAUD** (*Abbaudus*), mort en 1142, composa un petit ouvrage intitulé : *Tractatus de fractione corporis Christi in Eucharistia ;* traité inséré dans le tom. III des *Analecta* de Mabillon, et dans lequel l'auteur combat ceux qui prétendaient que la fraction du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ne se faisait que dans les espèces du pain, et non point dans le corps même du Sauveur. *Voy.* D. Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques.*

ABAUNZA (Pierre), docteur en droit, né à Séville en 1599, et mort en 1649, a laissé : *Prælectiones ad titul.* 15, *lib.* V *Decretalium.* Cet ouvrage, imprimé à Séville en 1627, a été inséré dans le *Novus Thesaurus juris civilis et canonici* de Gérard Meerman; la Haye, 1751-1753, 7 vol. in-fol.

ABAUZIT (Firmin), savant calviniste, né à Uzès en 1679, et mort à Genève en 1767, a composé quelques ouvrages où les erreurs de l'arianisme sont défendues avec la plus vive ardeur; il a aussi travaillé à la version française du Nouveau Testament, publiée à Genève, 1726. Ses diverses œuvres, contenant ses écrits d'histoire, de critique et de théologie, ont paru à Genève, 1770, 1 vol. in-8°; elles ont été reproduites par Bérenger en 2 vol., à Amsterdam, 1773; mais cette dernière édition diffère assez de la précédente.

I. **ABBA.** *Voy.* AB.

II. **ABBA**, connu seulement sous le nom de ABBAS *antiquus*, et célèbre canoniste, florissait en 1250. Il a commenté les cinq livres des *Décrétales.* Son Commentaire a paru à Venise en 1588, in-folio.

III. **ABBA**, ou *Abbas Siculus*, *Abas junior*. *Voy.* TUDESCHI.

IV. **ABBA** ou **ANBA** est le titre que les églises syriennes, coptes et éthiopiennes donnent à leurs évêques; et, parce que les évêques mêmes donnaient ce titre à leur patriarche, les peuples commencèrent à donner celui de *baba*, ou *papa*, c'est-à-dire *grand-père*, au patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les patriarches. *Voy.* d'Herbelot, *Biblioth. orient.*

ABBACUC. *Voy.* ABACH.

ABBADIE (Jacques), ministre calviniste, aussi renommé par la supériorité de son esprit que par la pureté de ses mœurs, naquit à Nay, dans le Béarn, en 1657. Après de brillantes études, faites à Sedan, il voyagea en Hollande et en Allemagne; il exerça son ministère d'abord en France, puis à Berlin, et ensuite à Londres; de là il passa en Irlande, où il obtint le doyenné de Killalow. Revenu à Londres en 1690, il y exerça les fonctions de pasteur, et il mourut près de cette ville, à Sainte-Mary-le-Bone, le 25 septembre 1727. Ses ouvrages théologiques sont : 1° le *Traité de la religion chrétienne;* Rotterdam, 1684 et 1688, 2 vol. in-8°; réimprimé plusieurs fois depuis en 3 vol. in-12; mais suivi du *Traité de la divinité de Jésus-Christ*, auquel on ajoute ordinairement l'*Art de se connaître soi-même*, qui forme un quatrième in-12, et qui a été publié à part, in-8°, Rotterdam, 1698; — 2° la *Vérité de la religion chrétienne réformée;* Rotterdam, 1718, 2 vol. in-8°; — 3° les *Caractères du chrétien et du christianisme;* la Haye, 1685, in-12; — 4° le *Triomphe de la Providence et de la religion*, ou l'*Ouverture des sept sceaux par le Fils de Dieu;* Amsterdam, 1723, 4 vol. in-12; — 5° *Réflexions sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* la Haye, 1685, in-12; — 6° *Sermons, Discours et Panégyriques*, 1688, in-8°. — Le plus vanté des ouvrages d'Abbadie est son *Traité de la religion chrétienne;* l'auteur s'y montre, en effet, aussi habile philosophe que profond théologien. Ce traité, qui a été traduit en plusieurs langues, et qui se divise en trois parties, consacrées à combattre successivement les athées, les déistes et les sociniens, n'est pourtant pas exempt des défauts reprochés à la *Vérité de la religion chrétienne réformée;* aussi a-t-il été condamné par la S. Congrégation de l'*Index*. (Decr. 22 Decembr. 1700 et 12 Mart. 1703.)

ABBANI, canoniste, est l'auteur de l'ouvrage intitulé : *de Immunitate ecclesiastica*, Rome, 1553, in-fol., 6 vol. *Voy.* l'abbé André, *Cours de droit canon*, tom. VI, p. 387, 3e édit.

ABBANTE (le vénérable), quatrième abbé du mont Coryphe, près de Télédan, au diocèse d'Antioche, est loué par Théodoret pour l'austérité de sa vie; c'est un des saints *aémères;* *voy.* ce mot.

ABBATE ou **ABBÉ** (Étienne), né à Palerme en 1661, et docteur en l'un et l'autre droit, fut successivement bénéficier de la cathédrale de Palerme, chanoine de la cathédrale de Catane, examinateur et juge syndical, assesseur, vicaire, visiteur général et supérieur du séminaire. Ses ouvrages sont : 1° *Theologus principis, seu Politica moralis principum, ducum, comitum, marchionum;* Catanæ, 1700, in-fol.; — 2° *Pax attritionistarum et contritionistarum, seu ad eosdem Epistola pro concordia;* ibid, 1703, in-8°; — 3° *Gladius utraque parte acutus;* ouvrage dont l'auteur fut obligé d'interrompre l'édition qu'il en donnait à Palerme, in-4°, et qui comprenait la défense de ces deux propositions : les devoirs des sujets envers les princes sont si graves et si importants, qu'ils ne souffrent aucune légèreté de matière; le Pape ne peut être déposé, même par un concile œcuménique, pour quelque cause ou quelque événement que ce puisse être; — 4° *l'Année chrétienne, divisée en douze exercices spirituels pour chaque premier mercredi du mois, en l'honneur de la très-glorieuse vierge et martyre sainte Agathe*, en italien; Catane, 1609.

ABBATI, espèce de Vaudois qui s'étaient répandus en Italie sur la fin du XIVe siècle, et qui se livraient à toutes sortes de brutalités. Ils ne subsistèrent pas longtemps.

ABBATIA (Paul de), auteur du XVIIe siècle, a publié : *Theorema gestorum Thamar ad laudem beatæ Mariæ Virginis*, Flor., 1617. *Voy.* Lipenius, *Biblioth. juridica.*

ABBATISSA (Vincent), chanoine secondaire de l'église de Messine, a publié en 1654, in-4°, la *Vie de saint Placide*, en italien. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.*, tom. II.

ABBATIUS ou **ABBOT** (Baldus), Anglais, est l'auteur d'un traité intitulé : *Discussarum concertationum opus*, qui a été imprimé à Pise, 1594, in-4°. *Voy.* Lipenius, *Biblioth. juridica.* Kœnig, *Biblioth. vetus et nova.*

ABBAUD. *Voy.* ABAUD.

ABBAYE (*abbatia*), signifiait ou la réunion des religieux et de l'abbé, ou le bénéfice avec les revenus qui y étaient attachés, ou enfin un monastère de religieux ou de religieuses régi par un abbé ou une abbesse. Le nombre des abbayes était autrefois très-considérable non-seulement en France, mais dans plusieurs autres pays. « Cela, dit Bergier, n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent quel était le malheureux état de la société en Europe pendant le Xe siècle et les suivants; les monastères étaient non-seulement les seuls asiles où la piété pût se réfugier, mais encore la seule ressource des peuples opprimés, dépouillés, réduits à l'esclavage par les seigneurs, toujours armés et acharnés à se faire une guerre continuelle. Ce fait est attesté par la multitude des bourgs et des villes bâtis autour de l'enceinte des abbayes. Les peuples y ont trouvé les secours spirituels et temporels, le repos et la sécurité dont ils ne pouvaient jouir ailleurs. » (*Dict. théol.*) Parmi les abbayes, celles qu'on appelait *royales*, parce qu'elles avaient été fondées ou dotées par les rois, devaient rendre compte de l'administration de leur temporel aux officiers du roi, tandis que les autres, nommées *épiscopales* à cause de leur fondation, n'étaient comptables qu'aux évêques. On distingue les abbayes en *règle* ou *régulières*, en *séculières*, en *commende* ou *commendataires*, selon que leurs abbés étaient eux-mêmes réguliers, séculiers, ou commendataires. (*Voy.* ABBÉ.) Les abbayes furent supprimées en France en 1790, et leurs bâtiments aussi bien que leurs revenus furent réunis au domaine de l'État. *Voy.* Bergier, *Diction. de Théologie.* Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 14.

I. **ABBÉ**, *abbas*, ou *père*. (*Voy.* AB, n° 1.) 1° Les supérieurs des monastères ont été ainsi appelés afin qu'ils eussent dans leur nom même un avertissement continuel de leurs devoirs, et surtout de la tendresse paternelle avec laquelle ils doivent gouverner leurs inférieurs, qui sont aussi en quelque sorte leurs enfants. Saint Antoine, qui fut le premier auteur de la vie commune des moines, fut aussi le premier à qui l'on donna le nom d'*abbé* dans le sens de supérieur de monastère. Cependant on appelait aussi *abbés* tous les anachorètes et les cénobites qui, quoique solitaires et simples laïques, méritaient par leurs vertus de conduire les âmes. Les supérieurs des chanoines vivant anciennement en communauté furent aussi appe-

lés *abbés*, sans qu'ils fussent pour cela moines comme les cénobites. D'un autre côté, on donnait quelquefois aux chefs des monastères les noms de *majeurs*, *prélats*, *présidents*, *prieurs*, *archimandrites*. Depuis le IXe siècle, certains ordres nouveaux ou réformés appelèrent par humilité leurs supérieurs *recteurs*, *prieurs*, *maîtres*, *ministres*, *gardiens*, le nom d'*abbé* étant devenu un titre d'honneur, de dignité, de prééminence dans l'Église et dans l'État. Parmi ceux qui ont conservé le titre d'*abbés*, le droit canon distingue les abbés *séculiers* et les abbés *réguliers*. Les *séculiers* sont ceux qui possèdent des bénéfices ecclésiastiques sous le titre d'abbayes anciennement régulières et depuis sécularisées. De ces abbés séculiers non commendataires, les uns jouissent de certains droits épiscopaux, les autres sont seulement honorés du titre d'*abbés*, ou n'ont avec ce titre que le droit de présider aux assemblées d'un chapitre de cathédrale. On met au rang des abbés séculiers les abbés *commendataires*, c'est-à-dire des ecclésiastiques séculiers qui jouissaient d'une partie des revenus d'une abbaye avec quelques honneurs, mais sans juridiction sur les religieux, à moins qu'ils n'eussent reçu du Pape un indult à cet effet. Les moines qui exerçaient le pouvoir spirituel pour les abbés commendataires étaient désignés sous le nom de *prieurs claustraux*. En donnant ce titre d'abbé à de grands seigneurs, les couvents se mettaient par là même sous leur protection; c'est ainsi que plusieurs rois de France, les ducs d'Anjou, etc., portèrent le titre d'abbé. C'est de là qu'ont pris naissance les *abbés de cour* du dernier siècle, ou cadets de famille, qui prenaient le titre d'abbé en expectative d'une abbaye qu'ils ne possédaient pas encore. Les *réguliers* sont ceux qui portent l'habit de leur ordre, qui ont actuellement des religieux sous leur gouvernement, et à qui conviennent proprement le nom et les droits d'*abbés*. On les distingue en *chefs d'ordre* ou *de congrégation* et en *particuliers*. Ceux-là, qu'on nomme aussi *universels* ou *généraux*, ou *pères-abbés*, sont ceux qui, gouvernant comme supérieurs généraux leur ordre ou leur congrégation, ont d'autres abbayes sous leur dépendance. Ceux-ci, au contraire, n'ont aucune abbaye inférieure et subordonnée à la leur; ce qui les fait appeler *abbés locaux* et *portatifs* ou *in partibus*, quand le monastère de leur abbaye est détruit ou occupé par des ennemis. On appelle encore *abbés de régime*, dans quelques nouvelles congrégations, certains prieurs claustraux pour les distinguer des véritables abbés en titre. Dans plusieurs pays, tels que le Portugal et l'Espagne, on donne par honneur le titre d'*abbé* à certains curés, comme on le donne en France à tous ceux qui portent l'habit ecclésiastique, qu'ils soient ou non dans les ordres sacrés. Enfin on distingue les *abbés perpétuels*, dont la charge dure autant que leur vie, et les *abbés triennaux*, dont la charge ne dure que trois ans.

2° Du temps de saint Antoine, de saint Pacôme et d'autres anciens fondateurs de monastères, les solitaires qui se réduisaient en conventualité choisissaient eux-mêmes leurs supérieurs, et ces supérieurs, ainsi choisis, désignaient leurs successeurs sans que les évêques prissent connaissance de leur choix. Les canons ne sauraient être plus exprès sur le droit d'élection appartenant aux moines. Quant à la forme de cette élection, outre les règles établies pour les élections en général, il y en a encore de particulières que les canons prescrivent pour l'élection des abbés : elles regardent la personne des électeurs et celle des éligibles; mais dans tous les cas l'élection doit être faite selon les statuts, règlements et usages de chaque ordre et même de chaque monastère. En France, l'élection des abbés a souffert bien des variations; on peut voir à ce sujet les *Capitulaires de Charlemagne*, le *Concordat* passé entre Léon X et François Ier, et le *décret de la congrégation des Réguliers* relatif au couvent de la Trappe, en France, décret rendu le 1er octobre 1834, approuvé et confirmé par Sa Sainteté Grégoire XVI le 3 d'octobre de la même année.

3° Les abbés élus doivent faire confirmer leur élection dans les trois mois. Selon le droit commun, cette confirmation appartient à l'évêque quand les élus non exempts lui sont immédiatement soumis, et au Pape, lorsque les élus exempts lui sont immédiatement soumis. Pie IV ordonna que toutes les élections fussent confirmées par le Saint-Siége, c'est-à-dire par des bulles *ad hoc*; mais postérieurement différents ordres ont obtenu des papes des priviléges qui, en les exemptant de la juridiction des ordinaires, leur donnent le pouvoir de faire parmi eux des généraux, des provinciaux qui aient sur eux une autorité absolue et indépendante. Les abbés élus et confirmés doivent recevoir la bénédiction de leur propre évêque; mais cette bénédiction, qui n'imprime aucun caractère, n'est pas regardée comme absolument nécessaire. Les abbés réguliers doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins, nés d'un mariage légitime, religieux de l'ordre où ils ont été élus ou nommés, instruits et capables d'instruire les autres, observateurs de la règle et zélés pour la faire observer; ils doivent, en un mot, être ornés de toutes les vertus qui conviennent à un supérieur d'ordre.

4° L'autorité des abbés était, dans l'origine, toute fondée sur la charité. Les règles écrites de saint Pacôme, de saint Basile, et surtout de saint Benoît, donnèrent dans la suite aux abbés un caractère de juridiction coërcitive qui s'étendait sur tout le gouvernement monastique. Ainsi, selon la règle de Saint-Benoît, qui a servi de fondement à celles de tous les monastères, l'abbé jouit, quant au spirituel et au temporel, de toutes sortes de pouvoirs; il est obligé de prendre conseil, mais il est maître de ne pas le suivre; ce qui rend son gouvernement proprement monarchique, modéré seulement par la règle même. Les abbés sont placés par les canonistes immédiatement après les évêques; c'est le rang qu'ils leur donnent dans les conciles; et, comme les évêques, ils sont compris sous le nom de prélats. Plusieurs, par privilége du Saint-Siége, ont le droit de porter la mitre et le bâton pastoral, de bénir solennellement, de porter les habits distinctifs de l'évêque et plusieurs autres; mais tous ces droits ne leur sont accordés qu'avec certaines restrictions. Les abbés sujets immédiats du Saint-Siége ne peuvent être déposés que par le Pape; les abbés non-exempts peuvent l'être par l'évêque, et les abbés réguliers, par leurs supérieurs majeurs ou leurs chapitres généraux. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Bibliotheca, canonica*, etc., ad verb. ABBAS. Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 4.

II. **ABBÉ** (Étienne). *Voy.* ABBATE.

ABBENA ou **ABBESSA**, s. ép. de l'Afrique occid., mais dont la province est inconnue.

ABBESSE (*abbatissa*), qui veut dire *mère*, comme *abbé* signifie *père*, est la supérieure d'une communauté de religieuses sur lesquelles

elle exerce une autorité à peu près semblable à celle d'un abbé sur ses religieux. De là non-seulement son élection et la bénédiction qu'elle doit recevoir, mais encore ses droits, ses priviléges et ses obligations sont aussi à peu près les mêmes que ceux de l'abbé, si l'on en excepte les fonctions vraiment ecclésiastiques et spirituelles dont elle est incapable par son sexe. *Voy.* concil. Trid., sess. 25, *de Regul., c.* 7. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad verb. ABBATISSA. Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 1.

ABBIR ou **ABBIRITA, ABDÉRA**, siége épisc. de la province de Carthage ou proconsulaire dans l'Afrique occid. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabet.*, p. 1.

I. **ABBON**, dit *de Paris*, parce qu'il était religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, était aussi surnommé *le Courbe* (*Abbo Cernuus*). Outre son poëme en latin barbare *de Bello Parisiacæ urbis*, ou Histoire du siége de Paris par les Normands en 886 et 887, on a de lui : *Sermones V selecti*, publiés dans le *Spicilegium* d'Achéry, tom. VI, et *Epistola ad Desiderium*, dans la *Biblioth. Patrum*, tom. V; Colon., 1618.

II. **ABBON** dit *de Fleury* (*Abbo Floriacense*), né dans les environs d'Orléans, vers l'an 945, s'appliqua avec ardeur à tous les arts et à toutes les sciences. Après avoir brillé dans les écoles de Paris et de Reims, et à l'abbaye de Ramsay en Angleterre, il fut élu abbé du monastère de Fleury, dont il était moine. Les moines de l'abbaye de la Réole en Gascogne, soumise à celle de Fleury, s'étant relâchés de leur observance, Abbon y fit deux voyages. Dans le second (l'an 1004), son arrivée excita un tumulte pendant lequel un Gascon le tua d'un coup de lance. Sa sainteté ayant été attestée par des miracles, on l'honora comme martyr. Sa fête est marquée au 13 novembre dans les Martyrologes de France et dans celui des Bénédictins. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages dont la plupart sont perdus. Aimoin, son disciple, en a inséré une partie dans la vie d'Abbon qu'il a écrite; mais on en trouve un recueil beaucoup plus considérable dans le t. VIII des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*.

I. **ABBOT** (Baldus). *Voy.* ABBATIUS.

II. **ABBOT** (Georges), mort en 1633, après avoir été principal du collége d'Oxford, puis archevêque de Cantorbéry, a laissé : six *Questions théologiques* en latin; Oxford, 1598, in-4°; des *Sermons sur le prophète Jonas*, in-4°; l'*Histoire du massacre de la Valteline*, à la fin des actes de l'Église anglicane de Jean Fox; Londres, 1631, in-fol.; une *Géographie* assez bonne pour son temps; un *Traité de la visibilité perpétuelle de la vraie Eglise*, in-4°. Ces quatre derniers ouvrages sont en anglais. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*.

III. **ABBOT** (Georges), qui étudia la théologie au collége de Morton, et qui mourut en 1648, a laissé une paraphrase sur Job, de courtes notes sur les Psaumes, et *Vindiciæ Sabbati*. *Voy.* Chauffepié, *Nouv. Diction. hist. et crit.;* Wood, *Athenæ Oxonienses*.

IV. **ABBOT** (Robert), frère de Georges Abbot (n° II), né à Guilfort en 1562, fut d'abord principal au collége de Baliol à Oxford, puis membre du collége royal de Chelsea, ensuite professeur de théologie de l'université d'Oxford, enfin évêque de Salisbury, en récompense de son livre *de Suprema Potestate regia*, dirigé contre Bellarmin et Suarez. On a encore de lui quelques ouvrages de controverse, tant en latin qu'en français, où il y a plus de fanatisme que de raison. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. Nicéron, *Mémoires*, tom. XV.

ABBT (Thomas), né à Ulm en 1738, et mort à Bückebourg en 1766, fut professeur à Francfort-sur-l'Oder, et ensuite à Rinteln en Westphalie. Nous ne citerons de lui que la thèse qu'il soutint en 1751, lorsqu'il n'avait encore que treize ans, sur la *Rétrocession miraculeuse de l'ombre sur le cadran d'Achaz*, et la satyre ingénieuse qu'il publia en 1766 contre l'esprit de persécution qui animait les protestants. Ses écrits ont été publiés à Berlin sous le titre de *Vermischte Schriften* (*Mélanges*), par Fréd. Nicolaï, qui y a ajouté une vie d'Abbt, qu'il a écrite en allemand sous le titre de *Monument à la mémoire de M. Thomas Abbt*.

ABDA, père d'Adoniram, était surintendant des tributs sous Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 6.

ABDALLA - ABULPHARAGIUS - BENNATIBUS, prêtre arabe, moine nestorien, mort en 1044. On a de lui : le *Paradis du chrétien*, ou *Graves questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament;* des Commentaires sur une partie de l'Ancien Testament; deux traités *de l'Héritage;* un traité *de l'Excellence du jeûne, de l'Aumône et de la prière;* des Réponses aux Questions du patriarche des Nestoriens. *Voy.* le Long, *Biblioth. sacra*, t. II, p. 591. Assemani, *Biblioth. Orientale*, t. I, p. 511, et tom. II, p. 309. La *Nouv. Biogr. génér.*

ABDAS ou **AUDAS** (saint), évêque de Suse en Perse, fut martyrisé au commencement du Ve siècle pour avoir refusé de rebâtir un temple consacré au feu, et que dans son saint zèle il avait fait abattre.

ABDÉEL était père de Sélémias, qui reçut du roi Joakim l'ordre d'arrêter Jérémie et Baruch. *Voy.* Jérém., XXXVI, 26.

ABDELMELIAS-ELMÉCHINI, moine copte, prêtre du monastère de Saint-Macaire, dans le désert d'Égypte, publia une députation de Gabriel, patriarche d'Alexandrie, au pape Clément VIII, et une profession de foi qui fut donnée à Rome le 14 janvier 1595, et qui se trouve à la fin des *Annales* de Baronius.

ABDELMÉLECH, Éthiopien de naissance et eunuque du roi Sédécias, tira Jérémie de la prison infecte où les principaux de Jérusalem l'avaient fait jeter. *Voy.* Jérém., XXXVIII, 6 et suiv.

ABDÉNAGO, surnom chaldéen donné à Azarias, un des trois compagnons de Daniel que Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente sur leur refus d'adorer sa statue. *Voy.* Dan., I, 7; III, 1 et suiv.

I. **ABDERA**. *Voy.* ABBIR.

II. **ABDÉRA**. Outre le siége épisc. appelé aussi Abbir, on connait encore deux villes de ce nom : 1° l'une, de la Bétique et de l'exarchat des Espagnes, qu'on dit être un bourg nommé Adra, dans le voisinage d'Alméria, où l'on a transféré son évêché, et que d'autres prétendent être Almeria elle-même; 2° l'autre, qui a été détruite, et qui appartenait anciennement à la province de Rodope, dans l'exarchat de Thrace. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 1. Gaet. Moroni, vol. I, p. 18.

I. **ABDI**, père de Chusi, était un lévite de la famille de Mérari. *Voy.* I Paralip., VI, 44.

II. **ABDI**, père de Cis, aida à purifier le temple des profanations des Assyriens. *Voy.* II Paralip., XXIX, 12.

III. **ABDI**, Israélite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, abandonna sa femme parce qu'elle était étrangère. *Voy.* I Esdr., X, 26.

I. **ABDIAS**, intendant de la maison d'Achab, roi d'Israël, du temps du prophète Élie. Il cacha cent prophètes du Seigneur dans des cavernes pour les dérober à la fureur de Jésabel. *Voy.* III Rois, XVIII, 3, 4.

II. **ABDIAS**, père de Jesmaïas, était chef de la tribu de Zabulon, dans le temps que David conçut le dessein de faire le dénombrement de tout son peuple. *Voy.* I Paralip. XXVII, 19.

III. **ABDIAS**, le quatrième des petits prophètes dans l'hébreu et la Vulgate, se trouve le cinquième dans les Septante; ses oracles prophétiques, renfermés en un seul chapitre, regardent plus particulièrement les Iduméens, ennemis mortels du peuple juif. Saint Jérôme paraît porté à croire, avec la plupart des commentateurs juifs, que ce prophète est le même qu'Abdias du n° I. *Voy.* sur le sujet, l'authenticité, la divinité, le caractère poétique et les commentateurs d'Abdias, J.-B. Glaire, *Introduction histor et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Testament*, tom. IV, p. 49-54, 3e édit.

IV. **ABDIAS**, lévite, de la famille de Mérari, travailla, sous Josias, à la réparation du temple de Jérusalem. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 52.

V. **ABDIAS** de Babylone, auteur supposé de *Historia certaminis apostolici*, dit, dans la préface de ce livre, qu'il a vu Jésus-Christ, qu'il était du nombre des soixante-douze disciples; qu'il suivit en Perse saint Simon et saint Jude, qui le firent évêque de Babylone. Mais en même temps il cite Hégésippe, qui n'a vécu que trente ans après l'Ascension de Jésus-Christ. Il dit encore qu'ayant écrit lui-même en hébreu, son ouvrage a été traduit en grec par Eutrope, son disciple, et du grec en latin par Jules Africain. Or ce dernier vivait vers le milieu du IIe siècle. *Voy.* Baronius, *Annales*, ad an. 44. Fabricius, *Codex apocr. Nov. Testamenti.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sancta*, l. II. Possevin, *Apparat. Sac.* D. Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés*, tom. I, p. 488.

VI. **ABDIAS-BEN-SCHALOM**, célèbre rabbin, fut du nombre des docteurs qui se rendirent, dit-on, en Arabie pour discuter avec Mahomet sur les lois de Moïse. Le résultat de cette discussion a été ajouté à la fin du Coran, imprimé à Zurich, 1543, in-fol. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica.*

ABDICATION est, en droit canon, l'acte par lequel on se dépouille du bien que l'on possède, on se démet purement et simplement d'un emploi, d'une charge. *Voy.* DÉMISSION, RÉSIGNATION.

ABDIEL, fils de Guni, de la tribu de Gad, chef de sa famille. *Voy.* I Paralip., V, 15.

I. **ABDIESU**, diacre qui fut martyrisé dans le IVe siècle, sous Sapor II, roi de Perse. Il est nommé dans le Martyrologe le 22 avril. *Voy.* Socrate, *Hist. eccl.*

II. **ABDIESU** ou **ABDISSI, ABDISU, ÉBÉDIÉSU, HÉBÉDIÉSU**, patriarche de Mosul dans l'Assyrie orientale, vint à Rome sous Jules III, et y abjura le nestorianisme entre 1550 et 1555. Il fit un second voyage à Rome sous le pontificat de Pie IV, qui lui donna le pallium en 1562. De retour dans son pays, il convertit beaucoup de nestoriens. Ce savant prélat, qui possédait parfaitement le chaldéen, le syriaque et l'arabe, avait fait avant son abjuration plusieurs ouvrages en syriaque pour appuyer la doctrine nestorienne; mais depuis il composa deux poëmes dans lesquels il rendait raison de sa réunion à l'Église romaine. *Voy.* Sponde, ad ann. 1562. Pallavicin, *Histoire du Concile de Trente.* Moréri, *édit. de* 1759.

I. **ABDON**, fils d'Illel, de la tribu d'Éphraïm, dixième juge d'Israël, jugea le peuple pendant huit ans, et fut enterré à Pharaton, dans le lot d'Éphraïm. *Voy.* Juges, XII, 13 et suiv.

II. **ABDON**, fils de Jehiel, était de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., IX, 36.

III. **ABDON**, un des chefs des familles qui s'établirent à Jérusalem après le retour de la captivité. *Voy.* I Paralip., VIII, 23.

IV. **ABDON**, fils de Micha, fut envoyé par Josias vers la prophétesse Holda, pour la consulter sur le livre de la loi que l'on venait de trouver dans le temple. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 20.

V. **ABDON**, ville de la tribu d'Aser, qui fut cédée aux lévites de la famille de Gerson. *Voy.* I Paralip., VI, 74.

VI. **ABDON** (saint), Persan, fut martyrisé à Rome avec Sennen, son frère, durant la persécution de Dèce. Leur fête se célèbre le 30 juillet. *Voy.* Socrate, *Hist. eccl.* Tillemont, t. III, p. 329.

ABÉCÉDARIENS ou **ABÉCÉDAIRES**, secte d'anabaptistes, ainsi nommés parce qu'ils prétendaient que, pour être sauvé, il fallait ne savoir ni lire ni écrire, et ne pas même connaître les lettres de l'alphabet. Cette secte a eu beaucoup de partisans en Allemagne. *Voy.* Osiander, *Centur* 6. Stockman, *Lexic. ad verb.* ABECEDARII.

ABECOUR et mieux **AUBECOUR** (*Alba Curia, Alborum Curia*), abbaye de l'ordre des Prémontrés au diocèse de Chartres. Elle fut fondée en 1180, par Guasion, seigneur de Poissy. L'église en fut consacrée en 1191, par Regnault ou Raynal de Bar, évêque de Chartres, selon les uns, et par Thomas, archevêque de Cantorbéry, selon les autres. Les premiers religieux qui s'y établirent étaient de l'abbaye de Marcheroux, au diocèse de Rouen. *Voy.* la Martinière, *Diction. Géogr* Moreri, édit. de 1759. *Gallia Christiana*, tom. VII, col. 1328.

ABED, fils de Jonathan, de la famille d'Adam, revint de la captivité avec cinquante hommes. *Voy.* I Esdras, VIII, 6.

ABÉDÉCHALAS, mort martyr vers le milieu du IVe siècle, pendant la persécution des chrétiens en Perse, sous Sapor II. Sa fête se célèbre le 21 avril. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.*

ABEILARD. *Voy.* ABAILARD.

ABEILLES. Ce genre d'insectes, ayant quatre pattes, était immonde selon la loi mosaïque. Dans l'Orient, où elles sont très-communes, elles font souvent de grands ravages. De là, quand l'Écriture veut peindre des ennemis nombreux et redoutables, elle emprunte quelquefois ses images à des essaims d'abeilles. *Voy.* Lévit., XI, 20. J.-B. Glaire, *Intr. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 137, 3e édit.

I. **ABEL**, second fils d'Adam, offrait à Dieu les premiers-nés de ses troupeaux: Caïn, son frère, jaloux de ce que ses offrandes n'étaient pas aussi agréables au Ciel, le tua. L'Église cite souvent le sacrifice d'Abel comme le modèle d'un sacrifice saint, pur, désintéressé et d'agréable odeur, particulièrement dans le canon de la messe. *Voy.* Genèse, IV. Saint Paul, Hébr., XI, 4.

II. **ABEL**, ville de la demi-tribu de Manassé, fameuse par ses vignes. *Voy.* Juges, XI, 33.

III. **ABEL** (saint), évêque de Reims, puis moine à Lobe, où il mourut vers 780, est honoré le 5 août.

IV. **ABEL** (Gaspard), prédicateur allemand, né à Hindenbourg en 1676, et mort à Westdorf en 1763. Élevé à l'université de Helmstadt, il devint recteur à Osterburg et à Halberstadt.

Outre quelques dissertations théologiques et plusieurs autres ouvrages de littérature et d'histoire, il a composé *Historia Monarchiarum orbis antiqui*; Leipsig, 1718, in-8°, et *Hebræische Alterthümer* (*Antiquités Hébraïques*); Brunswick, 1730.

V. **ABEL** (Léonard), de Malte, historien, mort à Rome vers l'an 1605. On conservait de lui à la bibliothèque du cardinal Colonna un manuscrit intitulé : *De Christianorum Orientalium statu*.

VI. **ABEL** (Thomas). *Voy.* ABLE.

I. **ABÉLA**, v. surnommée *Bethmaacha*, c'est-à-dire maison d'oppression, appartenait à la tribu de Nephthali. *Voy.* II Rois, XX, 14 et suiv.

II. **ABÉLA** ou **ABYLA**, v. épisc. du diocèse de Jérusalem sous la métropole de Scytopolis. Elle paraît être la même qu'Abyla de Batanée, dont parle saint Jérôme dans son *Exposition des lieux hébreux*, et qui est éloignée de Gadares, vers l'orient, d'environ douze milles.

III. **ABÉLA DE PÉRÉE**, v. proche le mont Liban, au nord de Damas de Syrie.

ABEL-LA-GRANDE, nom qui fut donné à une pierre sur laquelle on déposa l'arche, après que Dieu eut frappé des Bethsamites qui l'avaient regardée avec une curiosité défendue par la loi sous peine de mort. *Voy.* I Rois, VI, 18, 19. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, tom. II, p. 75-78.

ABÉLARD. *Voy.* ABAILARD.

ABÉLIENS ou **ABÉLOÏTES, ABÉLONITES**, hérétiques ainsi nommés d'Abel, qu'ils prétendaient avoir été marié, mais avoir vécu dans la continence. Ils regardaient même comme diabolique l'usage du mariage; mais, pour maintenir leur secte, ils adoptaient des enfants qu'ils élevaient dans leurs erreurs. Ces hérétiques parurent dans le diocèse d'Hippone, en Afrique, vers l'an 370, mais ils rentrèrent après un petit nombre d'années dans le sein de l'Église. *Voy.* saint Augustin, *de Hæres.*, n° 87.

I. **ABELLI** (Antoine), docteur en théologie de la faculté de Paris, dominicain, puis chanoine régulier de Saint-Augustin, et abbé de Notre-Dame-de-Livry, mourut, d'après le P. le Long, en 1589; mais le P. Échard dit qu'il survécut à la reine Catherine de Médicis, morte en 1589, et qu'il n'a pu rien découvrir sur la mort de ce docteur. On a d'Abelli : 1° un ouvrage sur la prière; Paris, 1564, in-8°; — 2° des sermons sur les Lamentations de Jérémie; Paris, 1582, in-8°; — 3° une Lettre à la reine Catherine de Médicis, 1564. *Voy.* le Long, *Biblioth. sacr.* Echard, *Script. Ord. Prædic. Remarques crit. sur le Diction. de Bayle.*

II. **ABELLI** (Louis), né dans le Vexin français, 1604, fut docteur de Sorbonne, curé de Saint-Josse, à Paris, grand-vicaire de Bayonne, puis évêque de Rodez; enfin il se retira à Paris dans la maison de Saint-Lazare, où il mourut en 1691. Ses principaux ouvrages sont : *Medulla theologica*, 1650, in-12, mais souvent réimprimé depuis; — *Tradition de l'Église touchant la dévotion des chrétiens envers la sainte Vierge*, 1652, in-8°; — *la Vie de saint Vincent de Paul*, 1664, in-4°; — *la Couronne de l'année chrétienne*, ou *Méditations*, etc., 4 vol. in-12; — *Considérations sur l'éternité*, in-12; — *Défense de la hiérarchie de l'Église et de l'autorité du Pape*, 1659, in-4°; — *Traité des Hérésies*, 1661, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XLI.

ABELLINUM. *Voy.* AVELLINO.

ABELMAÏM, c'est-à-dire *Abel des eaux*, est la même ville qu'ABÉLA, n° I. *Voy.* II Paralip., XVI, 4.

ABEL-MAISON-DE-MAACHA. *Voy.* ABÉLA, n° I.

ABELMÉHULA, ville de la demi-tribu de Manassé, à l'occid. du Jourdain, patrie du prophète Élisée. *Voy.* Juges, VII, 23. III Rois, IV, 12, etc. La leçon de la Vulgate ABELMÉULA, III Rois, XIX, 16, est fautive, comme l'a justement remarqué le P. C. Vercellone, dans l'avertissement qu'il a mis en tête de la Vulgate imprimée à Rome en 1861.

ABELSATIM ou simplement **SÉTIM, SETTIM**, lieu situé dans les plaines de Moab. *Voy.* Nombr., XXV, 1; XXXIII, 49, etc.

ABENBOHEN, lieu situé entre les tribus de Juda et de Benjamin, du côté de l'orient. Ce mot est expliqué dans Josué, XVIII, 18, par *la pierre de Boen, fils de Ruben.*

ABENDANA (Jacob), savant juif espagnol, mort en 1685, préfet de la synagogue de Londres. On a de lui un spicilége des choses omises dans le *Commentaire* du rabbin Salomon, sur les endroits choisis de l'Écriture sainte; Amsterdam, 1660 et 1685, in-fol. On lui attribue aussi *Perfection de beauté*, commentaire sur les mots et les choses les plus difficiles de la Bible; Francfort, 1661, in-fol. *Voy.* le Long, *Biblioth. sacr.*, t. II, p. 788. Wolf, *Biblioth. hebr.*, t. I, p. 578, 579. De Rossi, *Dizion. storico degli autori Ebrei*, vol. I, p. 6-7.

ABENDONIA. *Voy.* ABINGTON.

ABEN-EZRA (Abraham), célèbre rabbin espagnol, né à Tolède et mort à Rhodes dans le XIIe siècle, fut surnommé *le sage par excellence, le grand et l'admirable docteur*. Il savait plusieurs langues, et surtout l'arabe. Il était aussi très-versé dans l'interprétation de l'Écriture, la grammaire, la poésie, la philosophie, l'astronomie et la médecine. On a de lui beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires* sur tous les livres de l'Ancien Testament. Ces commentaires, qui ne sont pas toujours exempts d'erreurs, ont été imprimés dans les *Bibles hébraïques* de Bomberg et de Buxtorf, et plusieurs traduits en latin et imprimés séparément en plusieurs endroits. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna Rabbin.* Wolf, *Bibioth. hébr.*, t. III. De Rossi, *Dizionario storico degli autori Ebrei*; vol. I, p. 7 e seg., où l'on trouve beaucoup de détails sur les divers écrits d'Aben-Ezra, et surtout des observations critiques d'une justesse remarquable. Le P. Morin, *Exercit. biblic.*, etc.

ABERCE ou **ABIRCE** (saint), évêque d'Hiéraple en Phrygie, est honoré par les Grecs le 22 octobre; mais son nom ne figure dans le Martyrologe romain que depuis le XVIe siècle. *Voy.* Halloix, *Vit. PP. Orient.* Baronius, *Annal. ad an.* 163, n. 15, et *Not. ad Martyrol. rom.*

ABERDON, en écossais *Aberdeen*, v. d'Écosse, avec un évêché qui y fut transféré de Murthlac en 1100, et qui était suffragant de l'archevêché de Saint-André.

ABERNETH, v. de l'Écosse méridion., autrefois épiscopale; mais elle est aujourd'hui à demi ruinée. S. Pallade y établit au Ve siècle le premier évêché d'Écosse, qui fut transféré au IXe à Saint-André.

ABÈS, v. de la tribu d'Issachar. *Voy.* Josué, XIX, 20.

ABÉSALOM, messager de Judas Machabée auprès de Lysias, chef de l'armée d'Antiochus Eupator. *Voy.* II Machab., XI, 17.

ABÉSAN de Bethléhem, 8e juge d'Israël, succéda à Jephthé, et mourut à Bethléhem après sept ans de gouvernement. *Voy.* Juges, XII, 8-10.

ABESSALOM, père de Maacha, fille d'Abia, roi de Juda. *Voy.* III Rois, XV, 1, 2.

ABEYANCE (*abeyantia*), ancien terme de droit qui signifie une chose que l'on ne possède pas encore et qui n'est pas adjugée par la loi, mais que l'on attend en vertu de cette loi.

ABGARE ou **ABAGARE**, roi d'Edesse, qui, suivant la tradition des Orientaux, écrivit une lettre à Jésus-Christ, et à qui le Sauveur en écrivit une en réponse. Ces deux lettres se trouvent dans Eusèbe; saint Ephrem et plusieurs anciens avec lui en ont admis l'authenticité; il en est de même de quelques modernes, tels que Tillemont et autres savants; mais le plus grand nombre la rejette. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, tom. I, ch. XIII. Le Père Alexandre, *Hist. ecclés.*, tom. I, dissert. 3. Ellies-Dupin, *Biblioth. ecclés.*, 3 premiers siècles. Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. I, note sur saint Thomas, apôtre. Honoré-de-Sainte-Marie, *Réflexions sur la critique*, tom. II, p. 364.

ABGATHA, un des sept eunuques du roi Assuérus. *Voy.* Esther, I, 10.

ABI, mère d'Ezéchias, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XVIII, 1, 2.

I. **ABIA**, second fils de Samuel. *Voy.* I Rois, VIII, 2.

II. **ABIA**, fils de Jéroboam, premier roi des dix tribus, fut, selon la prédiction du prophète Abias, le seul de sa famille qui reçut les honneurs de la sépulture. *Voy.* III Rois, XIV, 1 et suiv.

III. **ABIA**, un des descendants d'Éléazar, fils d'Aaron, fut chef de la 8e des 24 classes des prêtres, suivant la division qu'en fit le roi David. Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, était de la classe d'Abia. *Voy.* I Paralip., XIV, 10. Luc, I, 5.

IV. **ABIA**, fils de Béchor. *Voy.* I Paralip., VII, 8.

V. **ABIA**, roi des Parthes, fit la guerre à Izates, roi des Adibéniens, parce qu'il s'était fait juif ou chrétien, suivant quelques auteurs. Son armée ayant été défaite, il se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. 2.

VI. **ABIA**, v. épisc. sous le patriarcat de Constantinople.

VII. **ABIA**, v. épisc. du patriarcat d'Antioche.

ABIALBON l'Arbathite était un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 31.

ABIAM, roi de Juda, successeur de Roboam, dont il imita la mauvaise conduite. Il régna trois ans à Jérusalem. *Voy.* III Rois, XV, 1, 2.

ABIAR ou **EIBAR**, siége épisc. copte dans la province de Menaf en Égypte, en deçà du Caire.

ABIASAPH, de la tribu de Lévi, était fils d'Eliana et père d'Asir. *Voy.* I Paralip., VI, 23.

ABIATHAR, est appelé *fils d'Achimélech* dans I Rois, XXIII, 6; XXX, 7; et, au contraire, c'est Achimélech qui est dit *fils d'Abiathar* dans I Rois, XXII, 20; II Rois, VIII, 17. I Paralip., XVIII, 16; XXIV, 6. Mais le célèbre Whiston théologien anglican, dans sa dissertation insérée à la fin de son *An Essay on the Revelation of S. John*, etc., semble avoir assez bien prouvé qu'il y a eu deux *Abiathar*. Dans cette hypothèse, la difficulté disparait entièrement. *Voy.* D. Calmet, qui, dans son *Comment. sur I Paralip.* XVIII, 16, expose les autres hypothèses.

ABIB, ou mois des épis nouveaux (Exode, XIII, 4), appelé plus tard Nisan, commençait à la nouvelle lune de mars, selon les rabbins; mais c'est plus probablement à la nouvelle lune d'avril. *Voy.* J.-D. Michaelis, *Suppl. ad lexica hebraica*, et *Commentat. de mensibus hebr.*

ABIBAS ou **ABIBBA, ABIBON, ABIDAS**, était le puîné des fils de Gamaliel, dont il est parlé dans les Actes des apôtres. Les anciens martyrologes, hors celui de Bède, le mettent au rang des saints avec Gamaliel, son père, et placent sa fête au 3 août. *Voy.* GAMALIEL.

ABIBE ou **ABIBO**, martyr d'Edesse en Mésopotamie, fut brûlé sous l'empereur Licinius et le gouverneur Lysanias l'an 322. Les Grecs l'honorent d'un culte particulier le 15 de novembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. V, à l'article LICINIUS.

ABIBUS. *Voy.* ABRE, n° II.

ABICHT (Jean-George), savant orientaliste et théologien luthérien, né en 1672 à Kœnigsée, dans la principauté de Schwarzbourg, mourut en 1740 à Wittemberg, où il était professeur et pasteur. Il a beaucoup écrit sur la langue et les antiquités hébraïques. La liste de ses ouvrages a été donnée par Michel Ranft dans ses *Vies des théologiens saxons*, t. I, p. 1, en allemand. *Voy.* encore le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. II, p. 592. Richard et Giraud, qui donnent le titre des principaux.

I. **ABIDA**, un des enfants de Madian, fils d'Abraham par Cétura. *Voy.* I Paralip., I, 32, 33.

II. **ABIDA**, ville épisc. d'Antioche, dans la seconde Phénicie. Ptolémée la place près de Damas, au midi.

ABIDAN, fils de Gédéon, fut prince dans la tribu des enfants de Benjamin. *Voy.* Nombr., II, 22.

ABIDDUS, siége épisc. de la Bisacène, dans l'Afrique occid.

ABIDÉNUS ou **ABYDÉNUS**, histor. grec auquel on attribue deux ouvrages intitulés, l'un *Assyriaca*, l'autre *Chaldaica*. Les fragments que citent Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, saint Cyrille de Jérusalem dans son écrit contre Julien, et Georges le Sincelle dans sa *Chronographie*, ont été recueillis et commentés par Scaliger dans son *Thesaurus* et dans son *Emendatio temporum*.

ABIEL l'Arbatrite, père de Cis et aïeul de Saül, premier roi des Juifs. *Voy.* I Rois, IX, 1. I Paralip., VIII, 33; IX, 36; XI, 32.

ABIÉZER d'Hanathoth, de la tribu de Benjamin, était un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 28.

ABIGABAON, un des aïeux de Saül et des principaux habitants de Gabaon. *Voy.* I Paralip., VIII, 29, 30.

ABIGAIL, femme de Nabal du Carmel, et que David épousa après la mort de Nabal. *Voy.* I Rois, XXV, 23; II Rois, III, 3.

ABIGEAT, du latin *abigere*, chasser, pousser devant soi, est un vol de bestiaux classé par le droit canon parmi les différentes espèces de larcins. C'est quelquefois la qualité plutôt que la quantité qui constitue l'*abigeat*. Ainsi enlever moins de quatre porcs ou de dix brebis, est un simple vol; mais emmener un seul cheval ou un seul bœuf suffit pour commettre un abigeat.

ABIHAÏEL, père de Suriel, de la famille de Mérari, et chef des six mille deux cents Israélites qui devaient camper au nord du tabernacle. *Voy.* Nombr., III, 33-37.

I. **ABIHAÏL**, femme d'Abisur, laquelle mit au monde Ahobban et Molid. *Voy.* I Paralip., II, 29.

II. **ABIHAÏL**, fils de Huri. *Voy.* I Paralip., V, 13.

III. **ABIHAÏL**, fille d'Eliab, laquelle donna à son mari Roboam trois fils, Jéhu, Sémoria et Zoom. *Voy.* II Paralip., XI, 18, 19.

IV **ABIHAÏL**, père de la reine Esther et frère de Mardochée. Voy. Esther, II, 15; IX, 29.

ABILÈNE ou **ABYLÈNE**, province dans la Cœlésyrie, entre le Liban et l'Anti-Liban, dont Lysinias fut le tétrarque. *Voy.* Luc, III, 1.

ABILLON (André d'), docteur en théologie, a publié à Paris : 1° *Nouveau Cours de philosophie*, 1633, in-8°; — 2° *la Métaphysique des bons esprits*, 1642, in-8°; — 3° *la Morale des bons esprits*, 1643, in-8°; — 4° *le Triomphe de la grâce sur la nature humaine*, ou *le Concile de la grâce*, ou *Méditations théologiques sur le second concile d'Orange et l'accord admirable de ses décisions avec celles du concile de Trente. Voy. Magna biblioth. eccles.*, p. 17, col. 1.

ABIMAEL, fils de Jectan. *Voy.* I Paralip., I, 22.

ABÎME, dont le terme hébreu signifie proprement *onde mugissante*, se prend ordinairement pour les profondeurs de la mer, et pour l'enfer même. *Voy.* Genèse, I, 2. Luc, VIII, 31. Apocal., IX, 1, etc.

I. **ABIMÉLECH**, fils de Gédéon, né d'une femme du second ordre, s'empara du gouvernement après la mort de son père. Il tua les soixante-dix fils que Gédéon avait laissés, excepté Joathan, le plus jeune de tous, que l'on cacha. Une femme lui ayant brisé le crâne avec un morceau de meule, il ordonna à son écuyer de lui ôter la vie, honteux de mourir par la main d'une femme. *Voy.* Juges, VIII, 31; IX, 1-56.

II. **ABIMÉLECH**, roi de Gérara, ayant été frappé de la beauté de Sara, femme d'Abraham, l'enleva pour en faire sa femme; mais Dieu ne permit pas qu'il la touchât. *Voy.* cette histoire dans la Genèse, XVII.

III. **ABIMÉLECH**, roi de Gérara, fils du précédent, voyant jouer Abraham avec Rebecca sa femme, reprocha à ce patriarche de lui avoir dit que c'était sa sœur. Remarquons que le terme hébreu rendu dans la Vulgate par *sœur* signifie aussi *cousine*, *nièce*, et, en général, *proche parente*. D'ailleurs Sara, issue du même père qu'Abraham, était véritablement sa sœur. *Voy.* dans la Genèse, XXVI et suiv., les relations d'Abraham avec ce prince.

IV. **ABIMÉLECH**, prêtre du Seigneur qui donna l'épée de Goliath à David, lorsque David fuyait Saül. *Voy.* I Rois, XXI, 8. C'est ainsi que lisent les Septante et plusieurs exemplaires latins; mais la vraie leçon est *Achimélech*, que porte l'hébreu lui-même.

I. **ABINADAB**, lévite habitant à Cariathiarim, chez lequel on déposa l'arche après qu'elle eut été ramenée du pays des Philistins. *Voy.* I Rois, VII, 1.

II. **ABINADAB**, frère de David et second fils d'Isaï. *Voy.* I Paralip., II, 13.

III. **ABINADAB**, fils du roi Saül, lequel fut tué avec lui à la bataille de Gelboé. *Voy.* I Rois, XXXI, 2-4.

ABINGTON (*Abindonia*), bourg d'Angleterre dans le comté de Berks, près d'Oxford. *Voy.* la Géogr. des légendes.

ABINOEM, père de Barac, chef de l'armée des Israélites. *Voy.* Juges, IV, 6, etc.

AB INTESTAT, en jurisprudence, signifie celui qui hérite des droits d'un homme qui n'a point fait de testament, quoiqu'il pût en faire. Un fils est héritier de son père *ab intestat*. On a autrefois privé de la sépulture ceux qui étaient décédés *ab intestat*.

ABINUS. *Voy.* ABRE, n° II.

ABIRAM, fils aîné d'Hiel, périt, suivant une prédiction de Josué, quand son père jeta les fondements d'une nouvelle Jéricho, qu'il avait entrepris de construire sur les ruines de l'ancienne. *Voy.* Josué, VI, 26. III Rois, XVI, 34.

ABIRON, fils d'Elial, l'un des conjurés contre Moïse et Aaron, fut englouti tout vivant dans la terre avec ses complices. *Voy.* Nombr., XVI.

ABISAG, jeune fille de Sunam, dans la tribu d'Issachar. David l'épousa sur la fin de sa vie. III Rois, I, 3.

ABISAI, fils de Zuri et de Sarvia, sœur de David, était un des plus vaillants hommes de son temps et un des premiers chefs des armées de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 18; et X, 10.

ABISSINIE, ABYSSINIE ou **ÉTHIOPIE**, qui a eu pour apôtre Frumence (*Frumentius*), envoyé par saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 349. *Voy.* ÉTHIOPIENS. Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 24 et suiv.

ABISSINS. *Voy.* ÉTHIOPIENS.

ABISUÉ, fils de Phinéès et père de Bocci, ne figure que dans la généalogie de Lévi. *Voy.* I Paralip., VI, 5.

ABITAL, sixième femme de David. *Voy.* I Paralip., III, 3.

ABIU, fils du grand prêtre Aaron, fut dévoré avec son frère Nadab par un feu sorti de devant le Seigneur, pour avoir offert de l'encens avec un feu étranger. *Voy.* Lévit., X, 1, 2.

ABIUD, fils de Zorobabel, un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair. *Voy.* I Paralip., VIII, 3. Matth., I, 13.

ABJURATION, serment par lequel un hérétique converti renonce à ses erreurs et fait profession de la foi catholique; cette cérémonie est nécessaire pour être absous des censures qu'il a encourues et être réconcilié à l'Église. Les théologiens et les canonistes distinguent quatre sortes d'abjurations : 1° *de formali*, celle qui se fait par un apostat ou un hérétique reconnu notoirement pour tel; 2° *de vehementi*, celle qui est faite par le fidèle fortement soupçonné d'hérésie; 3° *de violenta suspicione*, celle qui est exigée de celui qui, par des paroles ou par des faits, a porté le juge à penser qu'il est réellement hérétique; 4° *de levi*, celle qui se fait par celui qui n'est soupçonné que légèrement d'hérésie. Suivant le concile de Trente (*Sess.*, XXIV, cap. 6, *de Reform.*), l'évêque est le seul qui puisse absoudre du crime d'hérésie. Cependant il peut se faire remplacer, s'il y est dûment autorisé par le Saint-Siége. Le rituel indique toutes les cérémonies qu'on doit faire pour recevoir l'abjuration d'un hérétique.

ABLABIUS, orateur célèbre et disciple du sophiste Troïle, au ve siècle, tomba dans l'erreur des Novatiens, dont il devint le chef à Nicée. *Voy.* Nicéphore, *Hist. ecclés.*, l. XIV, c. 13.

ABLE ou **ABEL** (Thomas), chapelain de Catherine, femme d'Henri VIII, roi d'Angleterre, écrivit en 1530 un traité intitulé *De non dissolvendo Henrici et Catharinæ matrimonio.* Il ne voulut point non plus reconnaître la suprématie de ce roi, qui le fit écarteler.

ABLÉGAT, *ab legatus*, est un envoyé du Pape chargé en son nom de remettre la *barretta* cardinalice aux cardinaux nouvellement nommés. Cette remise se fait d'une manière solennelle, en présence du souverain, de sa famille et des grands dignitaires de l'État. Les ablégats appartiennent d'ordinaire aux familles les plus illustres de Rome et des États romains; ce sont le plus souvent des jeunes gens qui n'ont pas reçu les ordres. Cependant en quittant Rome ils prennent l'habit ecclésiastique, les bas violets, la *mantaletta* de prélat, et reçoivent alors le titre de *monsignor*.

ABLUSIIS ou **ABLUVIIS** (Geoffroy de), natif d'Abluis ou Abluies, aujourd'hui Ablis, dans le

diocèse de Chartres, où il se fit dominicain, se distingua surtout par ses vertus, son courage intrépide et sa grandeur d'âme dans les fonctions d'inquisiteur, qu'il exerça. On croit qu'il mourut à Lyon entre 1316 et 1319. Il a laissé : 1° des commentaires courts, mais très-clairs et très-méthodiques, sur les quatre livres du maître des *Sentences*; — 2° les actes qu'il fit en qualité d'inquisiteur, et qui peuvent beaucoup servir à faire connaître tant l'histoire ecclésiastique que profane de France de son époque. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. Ier, p. 532.

I. **ABLUTION**. Tous les peuples, dans tous les temps, ont envisagé la propreté du corps comme le symbole de la pureté de l'âme; et le péché comme une tache de l'âme. Il paraît que les ablutions ont été en usage chez les patriarches, puisqu'il en est parlé dans le livre de Job (IX, 30). Moïse en prescrivit aux Hébreux un très-grand nombre; Jésus-Christ les a consacrées en donnant au baptême, conféré en son nom, la vertu d'effacer le péché. Animée par le même esprit, l'Église a conservé l'usage de l'eau bénite. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

II. **ABLUTION**, terme liturgique qui signifie l'usage du vin et de l'eau que prend le prêtre après la communion pour purifier le calice et ses doigts. Il y a deux ablutions à la messe : la première consiste à verser du vin immédiatement dans le calice pour le purifier, c'est-à-dire pour en détacher les particules eucharistiques de l'une et de l'autre espèce qui auraient pu y être restées; la seconde, à verser du vin et de l'eau sur les doigts du prêtre pour les purifier, de manière que ce vin et cette eau tombent dans le calice. *Voy.* Gavantus, *Thesaur. sacr. rituum*, tom. Ier, part. 2, tit. x. Lucius Ferraris, *Prompta Biblioth. canonica, juridica*, etc., ad voc. ABLUTIO. Collet, *Traité des saints Mystères.*

III. **ABLUTION** signifie aussi l'usage du vin et de l'eau que les communiants prenaient autrefois pour aider à consommer la sainte hostie.

ABNÉGATION. Terme de dévotion qui veut dire renoncement à soi-même, à ses passions, à ses plaisirs, à ses intérêts, à tout ce qui n'est pas Dieu. *Voy.* Matth., XVI, 24. Luc, IX, 23.

I. **ABNER**, fils de Ner, chef des armées de Saül. Son histoire est racontée II Rois, III, 5 et suiv.

II. **ABNER**, rabbin converti, né à Burgos vers 1270. Il embrassa le christianisme en 1295, à Valladolid, où il professait la médecine. Il prit depuis ce moment le nom d'Alfonse de Burgos. Avant sa conversion il avait composé un ouvrage sur la concordance des lois, et avait ajouté des gloses au commentaire d'Aben-Ezra sur le Décalogue; depuis il écrivit en hébreu, et traduisit ensuite en espagnol un ouvrage pour réfuter les *Guerres du Seigneur*, publiées par Joseph Kimchi contre les chrétiens. Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusque vers l'an 1346, Abner se signala par son zèle pour la religion chrétienne.

ABO (*Abova*), v. capitale de la Finlande, avec un évêché, suffragant d'Upsal, et qui y fut établi en 1158 par Adrien IV.

I. **ABOAB** (Immanuel), rabbin espagnol, mort avant l'an 1629, puisque c'est en cette même année que ses héritiers firent imprimer à Amsterdam : *Nomologia sive Dissertationes legales.* La seconde partie de cet ouvrage contient la suite de l'histoire des docteurs hébreux jusqu'à son temps, en commençant à *Schérita Gaon;* une lettre en italien qu'Horace del Monte, noble italien, avait écrite à l'auteur sur cette question : *Quomodo dici possit angelicum esse emendare se;* et la réponse d'Aboab en latin.

II. **ABOAB** (Isaac) *Voy.* ABOUAB.

ABOBI, père de Ptolémée, qui dans un festin égorgea Simon Machabée, son beau-père, avec ses deux fils, Mathathias et Judas. *Voy.* I Machab., XVI, 11 et suiv.

I. **ABOLITION**, abrogation ou suppression d'une loi, d'une coutume. *Voy.* ABROGATION.

II. **ABOLITION**, en terme de chancellerie, signifie l'acte de pardon ou les lettres par lesquelles un prince abolit entièrement un crime qui n'est pas rémissible par les ordonnances.

I. **ABOMINABLE**, **ABOMINATION**, chose odieuse et détestable; c'est en ce sens qu'il est dit dans l'Écriture que le railleur est en abomination devant Dieu.

II. **ABOMINABLE, ABOMINATION**, signifie encore l'idolâtrie et les idoles, dont le culte est abominable en lui-même, et par rapport aux dissolutions qui l'accompagnent.

ABONNEMENT (pour *abornement*), convention ou marché qu'on fait pour un temps donné ou illimité, et au moyen duquel on obtient une diminution sur le prix ordinaire. Or un abonnement perpétuel étant une aliénation équipollente à une renonciation de droit, est défendue aux bénéficiers et aux autres administrateurs, hors certains cas et sans certaines formalités. *Voy.* ALIÉNATION.

ABOU (Abilfargi), fils d'Etlayb, nestorien arabe du XIIIe siècle. On a de lui : 1° des notes arabes sur les Psaumes. *Biblioth. reg.*, *cod.* 407; — 2° un commentaire arabe sur saint Matthieu. *Biblioth. Leyd.*, *cod.* 454; — 3° l'explication des Évangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, traduite du syriaque en arabe en 1247. *Cod.* in-fol. *Bibl. Seguerianæ, cod. arabico,* A II. *Voy.* le Long, *Biblioth. sacr*

ABOUAB ou **ABOAB** (Isaac), natif de Bresse, juif, président de la synagogue espagnole d'Amsterdam, a publié dans cette dernière ville, en 1681, une paraphrase espagnole de la Bible, in-fol., mêlée d'un commentaire succinct. *Voy.* le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. II, p. 802.

ABOUCARA. *Voy.* ABUCARA.

ABOUL-FARADJE. *Voy.* ABUL-FARAGE.

ABOUSAÏD, Samaritain, a traduit en arabe le Pentateuque samaritain, c'est-à-dire le texte hébreu écrit en caractères samaritains, et y a ajouté des notes avec une préface. Le P. le Long fait vivre Abousaïd en 1070, d'autres le font mourir en 1257; d'autres enfin, se fondant sur ce qu'on lit à la fin du livre de la Genèse, qu'il a achevé l'an de l'hégire 836, n'admettent aucune de ces deux dates. Quoi qu'il en soit de cette question, l'ouvrage, qui est resté manuscrit, et qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, a fourni le sujet d'un savant traité de Silvestre de Sacy, publié à Paris en 1809, sous le titre de *Mémoire sur la Version arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains.*

ABRAAMÈS, **ABRAMÈS**. *Voy.* ABRAHAM, n° IV.

ABRAAMIUS (saint), évêque d'Arbelles, y fut martyrisé sous le roi Sapor, en 348. L'Église l'honore le 5 février.

ABRABANEL, ABRABANIEL, ABRABENEL, ABRABINAEL. *Voy.* ABARBANEL.

ABRACE (saint), dont on ignore entièrement la vie, est honoré par les Éthiopiens le 9 décembre.

ABRAHAM. Ce nom étant commun à un grand nombre d'écrivains juifs, nous les avons placés à la suite l'un de l'autre, sans interrup-

tion, en les faisant précéder des autres divers personnages homonymes.

I. **ABRAHAM**, appelé d'abord ABRAM, c'est-à-dire *père d'élévation*, ou *père élevé*, reçut de Dieu le nom d'ABRAHAM, qui signifie *père d'une multitude*. Ce premier patriarche du peuple de Dieu, et le plus célèbre tant par les promesses divines qui lui furent faites que par les merveilles opérées en sa faveur et par les grands mystères qui se rattachent à son histoire, et qui ont été accomplis par Jésus-Christ, naquit à Ur, en Chaldée, d'un père idolâtre nommé Tharé, environ deux mille ans avant le Sauveur. Son histoire, d'ailleurs très-connue, est racontée dans la Genèse, XI-XXV. Sa grande foi et son attachement sincère au culte du vrai Dieu l'ont fait surnommer *le père des croyants*. Les Grecs et les Latins l'honorent depuis le IXe siècle, le 9 d'octobre, bien que longtemps auparavant on eût commencé à l'invoquer. Les Musulmans, qui ont pour lui une grande vénération, ont mêlé à son histoire une foule de circonstances fausses.

II. **ABRAHAM** (saint), martyr en Éthiopie avec saint Jacques et saint Jean, est honoré par l'Église le 10 août.

III. **ABRAHAM** (saint), fut martyrisé sous Sapor II, en 339. Sa fête se célèbre le 30 novembre. *Voy.* Étienne-Évode Assémani, *Act. mart. orient.*, et Joseph Assémani, *Biblioth. orient.*

IV. **ABRAHAM** ou **ABRAAMÈS**, **ABRAMÈS** (saint), honoré le 4 février, solitaire du mont Liban, puis évêque de Charres en Mésopotamie, et mort à Constantinople, où l'avait appelé l'empereur Théodose le Jeune.

V. **ABRAHAM** (saint), honoré le 15 juin, naquit dans la haute Syrie, et fonda près de Clermont en Auvergne un monastère, où il mourut en 472.

VI. **ABRAHAM** (saint), solitaire et prêtre du IVe ou VIe siècle, qui naquit en Syrie ou en Mésopotamie, contracta d'abord par contrainte un mariage que ses parents conclurent malgré lui, et qu'il rompit pour s'enfoncer dans une cellule, d'où il fut retiré par son évêque, qui l'ordonna prêtre et l'envoya en mission chez des infidèles qui pendant trois années lui firent souffrir des maux incroyables, mais qui, touchés de sa patience étonnante et de son courage invincible, finirent tous par se convertir. Abraham mourut âgé de soixante-dix ans, sans avoir rien relâché de sa vie la plus austère. L'Église grecque fait sa fête le 29 octobre, avec celle de sainte Marie, sa nièce, et l'Église romaine, le 16 mars.

VII. **ABRAHAM** ou **IBRAHIM**, d'Antioche, fonda, au commencement du IXe siècle, la secte des *abrahamites*, qui n'était qu'une branche de celle des *paulicianistes*.

VIII. **ABRAHAM**, archevêque de Bassora, a écrit des épîtres en syriaque, et fait des annotations sur Théodore de Mopsueste. *Voy.* Ébed-Jésu , *Catalogue des auteurs chaldéens*.

IX. **ABRAHAM-BETHRABAM**, év. métropol. d'Adorbigane, a composé en syriaque des commentaires sur Josué, les Juges, les Rois, Isaïe, les Douze petits Prophètes, Daniel, le Cant. des cant. *Voy.* Hébed-Jésu, p. 7, édit. rom.

X. **ABRAHAM DE CRÈTE** (Barthélemy), auteur du XVIe siècle, a donné une édition des *Actes du concile de Florence*. *Voy.* Journal des Savants, 1721, p. 629.

XI. **ABRAHAM DE SAINTE-CLAIRE**, dont le vrai nom est *Ulric Mégerle*, né en 1642, à Kræhen-Heimstetten, en Souabe, mort en 1709, était augustin déchaussé, et prédicateur célèbre par son style original et burlesque. Un choix de ses œuvres a été publié à Blaubeuren en 1840-42, 4 vol. in-8°. Les Sermons et les Opuscules qu'on lui a attribués plus tard sont de quelques prédicateurs plus récents.

XII. **ABRAHAM-ECHELLENSIS**, savant maronite, prof. de syriaque et d'arabe à Rome et à Paris, mourut à Rome en 1664, après avoir été associé aux savants que la Propagande employait à traduire la Bible en arabe. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans le P. Morin, *Exercitationes biblicæ*, dans le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. II, p. 593. Richard et Giraud en citent un certain nombre.

XIII. **ABRAHAM**, auteur d'un excellent commentaire sur le Pentateuque, manuscrit in-folio, dans le catalogue de la *Biblioth. Trigland. Cod. orient.*, p. 23. Il est presque tout entier cabalistique, avec des notes *ad Meghilloth*. *Voy.* Wolf, *Biblioth. hebr.*, tom. 1er, n° 44. Richard et Giraud.

XIV. **ABRAHAM-AARON-BAR-MENACHEM**, qu'on appelle aussi AARON-BEN-JUDA-HASSAN, a composé, sous le titre de *Urim et Thummim* (*voy.* ces mots), un livre ascétique et moral, auquel il a joint quelques prières; Amsterdam, 1653, in-4°.

XV. **ABRAHAM-ABBALI**, fils de Cajim Lévita, né à Kalisch dans le XVIIe siècle, a laissé : l'*Olivier verdoyant*, commentaire sur *Jalkhut-Schimoni*; Dessau, 1704, et *le Bouclier d'Abraham*.

XVI. **ABRAHAM-ABEN-DAGUAR**, lévite espagnol, écrivit dans le XVe siècle : *la Foi élevée*, qui traite de la transmigration des âmes. Ce manuscrit est à la biblioth. du Vatic., n° 240. Il a été écrit en 1470 par le rab. Isaac-ben-Salomon.

XVII. **ABRAHAM-ABEN-DAVID-LÈVI**, surnommé *le Jeune*, né à Pescara, dans le royaume de Naples, et mort en 1199, a laissé entre autres ouvrages : 1° *les Créatures animées*, espèce de rituel; Venise, 1605, in-8°; — 2° *Commentaires sur le livre de la Création*, faussement attribué au patriarche Abraham, et qui parut avec les commentaires; Mantoue, 1562, in-4°; — 3° Nouvelles observations sur divers traités du Talmud; Venise, 1530, in-fol.

XVIII. **ABRAHAM-ABEN-MÉGAS** ou, selon le P. Morin, **BEN-BIGAS**, rabb. espagnol, est auteur de : *le Livre de la Gloire de Dieu*, et de *la Vallée de Siddim*.

XIX. **ABRAHAM-ABOULAFIA** ou **ABULAFIA**, rabb. espagnol, est auteur de plusieurs ouvrages cabalistiques, parmi lesquels on distingue : *Mystères de la Loi*, commentaire sur le Pentateuque, et *le Docteur du docteur*, commentaire sur le *Moré Nébochim* de Maimonide.

XX. **ABRAHAM-AKRA**, fils de Salomon, dans le XIVe siècle, a écrit : 1° *Regulæ expositionis magnæ*, c'est-à-dire Règles pour expliquer le grand commentaire hébreu du Pentateuque, appelé *Médrasch Rabba*; Venise, 1601; Cracovie, 1648. Or ces Règles sont, suivant Bartolocci, d'une indispensable nécessité pour l'intelligence de ce commentaire; — 2° *de Montibus Pardorum*, avec de nouvelles explications de quelques traités talmudiques; Venise, 1599. *Voy.* Bartolocci, tom. Ier, p. 49, n° 104.

XXI. **ABRAHAM-ALIAGARI** a publié *Cœur joyeux*, commentaire sur l'ouvrage de Maimonide, qui traite du nombre des préceptes; Constantinople, 1651, in-4°.

XXII. **ABRAHAM-BADRESCHI** (*Bedrensis*) a laissé un ouvrage intitulé : *Qui perfectionne la mesure*. Cet ouvrage, qui est manuscrit dans la

bibliothèque de Leyde, contient l'exposition des synonymes de la langue sainte, selon la suite des lettres.

XXIII. **ABRAHAM-BAR-CHASARIEL** a écrit, selon Bartolocci, tom. Ier, n° 67, *le Fils du roi et le Nazaréen;* mais Wolf l'attribue au rabbin suivant.

XXIV. **ABRAHAM-BAR-CHARDAÏ**, fils de Samuel, lévite de Barcelone, florissait sur la fin du XIIe siècle. Parmi les traductions qu'il a faites de divers ouvrages en hébreu, Wolf prétend que c'est lui qui a traduit en cette langue *le Fils du roi et le Nazaréen*, imprimé d'abord à Ferrare, puis à Mantoue, en 1557, in-8°, et que Bartolocci s'est trompé 1° en attribuant cet ouvrage à Abraham-Bar-Chasariel, qu'on ne doit pas distinguer d'Abraham-Bar-Chardaï; 2° en le lui attribuant comme s'il en était auteur, tandis qu'il n'en est que le simple traducteur; 3° en ce qu'il assure que cet ouvrage fut d'abord traduit du grec en hébreu, et ensuite en arabe. D'un autre côté on attribue à Abraham-Bar-Chardaï *la Méditation de l'âme*, dont Bartolocci et d'autres font auteur Abraham-Ben-Chija.

XXV. **ABRAHAM-BAR-JUDA**, de Barcelone, a composé : *les Quatre Ordres*, livre théologique qui traite de l'existence de Dieu, de la Providence, de la cause finale de la loi de Moïse, et de la fin des préceptes de cette même loi. C'est un manuscrit in-4° de la bibliothèque du Vatican.

XXVI. **ABRAHAM-BAR-MOÏSE**, de Fano, est auteur d'un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, manuscrit in-4° de la bibl. du Vatican. *Voy.* Bartolocci, tom. I, n° 99.

XXVII. **ABRAHAM-BEN-ARIÉ-LEV-KALMANKAS**, a composé : *la Fontaine de la sagesse;* Amsterdam, 1752, in-4°. C'est la clé ou l'introduction à la doctrine des cabalistes, recueillie des écrits du rabbin Isaac Luria.

XXVIII. **ABRAHAM-BEN-ASCHER** a écrit un commentaire sur le *Médrasch Rabba*, mais qui ne comprend que *Genèse*, XLIX, 20. Il est intitulé : *Délices d'un roi*, et *la Lumière de l'entendement;* Venise, 1561, in-fol.

XXIX. **ABRAHAM-BEN-AVIGADOR**, président du sanhédrin à Prague, a donné : 1° une explication de Raschi; — 2° des notes sur *Arba Turim* qui se trouvent avec cet ouvrage dans l'édition de Prague, 1540, in-fol.; — 3° une *Cosmographie* hébraïque, manuscrit de la bibliothèque Bodléienne.

XXX. **ABRAHAM-BEN-AZUR**, que Wolf croit être le même rabbin que BEN-DIOZ, est auteur du *Sacrifice d'Abraham*. C'est un commentaire sur le livre *Siphri*.

XXXI. **ABRAHAM-BEN** ou **ABEN-BONNET** a écrit sur le *Médrasch Tanchuma* et sur le *Rabbeth*, ou grand glossaire sur le Pentateuque, manuscrit de la biblioth. du Vatican.

XXXII. **ABRAHAM-BEN-CHAJA** ou **CHIJA**, rabbin espagnol, mourut vers l'an 1303. Outre plusieurs ouvrages astronomiques, il a laissé : 1° *le Volume des volumes*, dans lequel il fixe la naissance du Messie imaginaire attendu par les Juifs à l'an 1358; — 2° *la Figure de la terre;* — 3° *la Méditation de l'âme affligée dans le battement des portes de la pénitence.* Cet ouvrage manuscrit est dans la biblioth. du Vatican.

XXXIII. **ABRAHAM-BEN-CHAJIM** a composé sur le *Cantique des cantiques*, et sur le livre de *Ruth*, un commentaire intitulé *la Lame d'or;* manuscrit de la biblioth. Bodléienne.

XXXIV. **ABRAHAM-BEN-CHAJIM-HIRSCHSCHOR**, dans le Xe siècle, a écrit la *Loi de vie.* Ce sont de nouvelles explications de plusieurs traités de la Gémare; Lublin, 1624, in-fol.; Prague, 1692.

XXXV. **ABRAHAM-BEN-CHANANIA-JAGHEL**, rabb. italien qui embrassa le christianisme au commencement du XVIIe siècle, sous le pontificat de Paul V. Il avait composé dans le judaïsme : 1° *la Bonne Doctrine*, sorte de catéchisme, où les articles de la loi mosaïque et les autres choses qui appartiennent aux mœurs sont traitées avec autant de brièveté que de clarté et d'élégance. Cet ouvrage, qui a été publié en divers endroits, et traduit plusieurs fois en latin avec des notes, a pour but principal d'inspirer aux juifs un tendre amour pour les chrétiens; — 2° *la Femme forte;* Venise, 1611, in-8°; — 3° *Sauvant ceux qui ont confiance;* Venise, 1587, in-4°. L'auteur y donne la manière de guérir la peste par la crainte de Dieu et par les prières.

XXXVI. **ABRAHAM-BEN-CHIJA.** *Voy.* ABRAHAM, n° XXIX.

XXXVII. **ABRAHAM-BEN-DAVID** a composé un ouvrage intitulé *Porte de justice*. Il se trouve dans le catalogue des manuscrits de la biblioth. Boldéienne.

XXXVIII. **ABRAHAM-BEN-DAVID** vivait dans la Volhinie au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *une Fournaise pour l'or;* texte des *Proverbes*, XVII, 3, où il est dit que Dieu éprouve les cœurs comme le feu d'une fournaise éprouve l'or. C'est un commentaire sur les paraphrases chaldaïques du Pentateuque, in-fol.; Hanovre, 1614, et Francfort-sur-l'Oder, 1681; — 2° *des Treize Manières d'interpréter la loi reçue chez les Juifs;* Cambridge, 1597.

XXXIX. **ABRAHAM-BEN-DAVID-ARIÉ**, appelé aussi simplement ABRAHAM ROPHÉ, c'est-à-dire Abraham médecin, a donné *le Bouclier des forts;* Mantoue, 1612, in-fol. Il y traite des chambres du Temple, et de plusieurs autres points d'archéologie biblique.

XL. **ABRAHAM-BEN-DAVID-HALLÉVI**, rabb. espagnol du XIIe siècle, outre quelques ouvrages d'astronomie et quelques autres perdus, a laissé : 1° *le Livre de la Tradition*, ou de la doctrine de Moïse, traduit en latin par Génébrard, et imprimé en plusieurs endroits; — 2° *des Fondements et des articles de foi des Juifs.*

XLI. **ABRAHAM-BEN-ELI-MÉLECH** est auteur de *Collectiones manipuli oblivione relicti;* commentaire cabalistique sur quelques leçons du Talmud, auquel on a joint le commentaire sur dix *Sephiroth*, du rabb. Joseph-Ben-Chajim; Ferrare, 1556, in-4°.

XLII. **ABRAHAM-BEN-ISAAC-CAÏJUTH** a écrit un livre intitulé : *Qui marche dans l'intégrité;* Cracovie, 1634, in-4°. C'est un commentaire littéral, allégorique, cabalistique, etc.

XLIII. **ABRAHAM-BEN-ISAAC-LANIADO**, Italien, florissait au commencement du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *le Bouclier d'Abraham;* Venise, 1603, in-4°; ouvrage fort estimé des Juifs, qui traite des différents mystères de la loi de Moïse, de la circoncision, des noces, de la confession des péchés, etc.; — 2° *les Points d'argent*, imprimé à Venise. C'est une explication du *Cantique des cantiques.*

XLIV. **ABRAHAM-BEN-ISAAC-TSAHALON**, rabb. espagnol du XVIe siècle, est auteur de trois ouvrages imprimés à Venise en 1595, in 4°; ce sont : *le Salut de Dieu*, comment. littéral, allégorique et moral, tiré de la doctrine des anciens rabbins; le livre de *la Médecine de l'âme*, explication, avec addition, des canons pénitentiaux des Hébreux, du rabb. Isaac Luria;

la Main des diligents, ou la manière de faire un calendrier juif, chrétien et ismaélite.

XLV. **ABRAHAM-BEN-JÉCHIEL** a donné *les Bourgs de Jaïr*; Venise, 1628, in-4°. Cet ouvrage contient des explications cabalistiques de différents mots.

XLVI. **ABRAHAM-BEN-JUDA-CHASSAN** a composé de courtes notes sur les Prophètes et les Hagiographes compilées des ouvrages de Raschi, d'Aben-Ezra, etc.; Lublin, 1612, in-fol.

XLVII. **ABRAHAM-BEN-NATHAN-JARCHI** vivait sur la fin du XIIe siècle. On le fait auteur du *Livre des conducteurs*, ou *Rites du siècle*, touchant la manière de prier parmi les Juifs, Espagnols, Français et Allemands; Constantinople, 1519. Cependant Buxtorf attribue cet ouvrage au rabb. Eliakim, gendre d'Abraham.

XLVIII. **ABRAHAM BEN-RABBI-ISAAC, BAR-RABBI-JUD, BEN-RABBI-SCHEMOUEL-SCHALOM**, Catalan de nation, mort en 1493, a laissé : *Demeure* ou *Habitation de la paix*; Venise, 1575, in-4°; ouvrage qui contient, en treize traités, toutes les sciences naturelles et divines.

XLIX. **ABRAHAM-BEN-RABBI-MOSCHÉ** a donné à Lublin, en 1639, l'*Amour de Sion*, comment. sur le Pentateuque et les cinq *Meghilloth*, et sur le comment. de Raschi sur le Pentateuque.

L. **ABRAHAM-BEN-SCHELOMO**, de Troyes, a publié à Venise, en 1552, in-4°, *le Livre de la Bénédiction d'Abraham*, livre dans lequel il traite au long de la cérémonie du lavement des mains, et mentionne plus de trois cents sortes de rites.

LI. **ABRAHAM-BEN-SCHEMOUEL-GEDALIA** était de Jérusalem et vivait en 1650. On a de lui : *l'Alliance d'Abraham*, comment. sur le *Jalkout*, 2 vol. in-fol., dont l'un embrasse le Pentateuque, et l'autre, tout le reste de l'Ancien Testament.

LII. **ABRAHAM-BEN-USAS** a donné quelques nouvelles explications de plusieurs traités du Talmud, sous le titre de *Pain des forts*; Venise, 1606-1615, in-fol., et Londres, 1633.

LIII. **ABRAHAM BIBAGO** ou **BILBAG, BIVASC, BIVATS, VIVAN**, philosophe juif aragonais, qui florissait vers l'an 1492. Il publia le *Chemin de la Foi* sans indiquer le lieu de l'impression; mais on conjecture, par la qualité du papier et la nature des caractères, que ce fut Constantinople ou Thessalonique.

LIV. **ABRAHAM DE BALMÈS**, natif de Lecce, dans le royaume de Naples, rabb. et docteur en médecine dans l'université de Padoue, florissait au commencement du XVe siècle. On a de lui, sous le titre de *Pécule d'Abraham*, une grammaire hébraïque qui a paru à Venise en 1523, in-4°, en hébreu et en latin, avec la préface de Daniel Bomberg. On l'a imprimée aussi à Anvers en 1564, et à Hanau en 1594. Bartolocci attribue encore à notre auteur un livre intitulé *la Substance du monde*, et un autre, savoir *la Démonstration*. *Voy.* de Rossi, *Dizionario storico degli autori Ebrei*, vol. I, p. 60. Wolf, *Biblioth. hébr.*, tom. I, p. 69-71.

LV. **ABRAHAM DE BOTEN** ou **DE BOTON**, rabb. qui vivait au XVIe siècle, a composé : 1° des questions et des réponses touchant les façons de parler du Talmud; Smirne, 1660, in-4° et in-fol., suivant Bartolocci; — 2° *Pain Double*, commentaire sur le *Michné Thora*, etc., de Maimonide; Venise, 1606, et Amsterdam, 1703, in-fol.; — 3° de nouvelles explications sur quelques traités talmudiques; Venise, 1599, in-4°.

LVI. **ABRAHAM DE PRAGUE**, président de l'école de la synagogue dans cette ville, mort en 1545, a publié, entre autres ouvrages, une explication du commentaire du rabb. Salomon Isacida, et des notes sur *Orack Chaïm*, qui forme la première partie de l'*Arba Turim*.

LVII. **ABRAHAM-ÉLIE** est auteur d'un commentaire sur les treize *Middoth* ou manières d'interpréter l'Écriture, du rabbin Ismaël. Ce comment. in-fol. fait, selon Bartolocci, partie des manuscrits du Vatican.

LVIII. **ABRAHAM-GALANTE**, rabb. italien, vivait au commencement du XVIe siècle. Il a laissé un comment. cabalistique sur les *Lamentations de Jérémie*; Venise, 1589, in-4°; Prague, 1621, et un autre comment. sur le *Zohar*; mais ce dernier est resté inédit. *Voy.* de Rossi, *Dizionario storico*, tom. I, p. 122.

LIX. **ABRAHAM-LÉVITE**, surnommé l'*Ancien*, vivait à Jérusalem dans le XVIe siècle. On a de lui : 1° *Qui délie les nœuds?* comment. sur les Soixante-dix Semaines de Daniel; Constantinople, 1505, in-4°; — 2° *les Ordonnances du Sabbat*, ou *de la Manière de célébrer le Sabbat*; ouvrage qui se trouve à la fin du *Reschith-Kochma*, imprimé à Bâle en 1603, et à Cracovie en 1667, in-8°; — 3° plusieurs autres ouvrages qui, comme les précédents, sont pleins de futilités.

LX. **ABRAHAM-LÉVITE**, fils de Joseph, fils d'Abraham-Pérez, forcé de quitter Cracovie, sa patrie, en 1656, se retira à Hambourg, puis à Amsterdam, où il composa *le Livre de l'Affliction ou du jeûne*, en 1659, in-4°, avec deux comment. Le même ouvrage a été réimprimé à Amsterdam en 1724, in-4°, avec le traité de Jean Meyer, *de Temporibus sacris et festis diebus Hebræorum*.

LXI. **ABRAHAM-ROPHÉ**, c'est-à-dire médecin, a fait un traité sur les objets qui étaient dans le sanctuaire.

LXII. **ABRAHAM-SAMARIE** a commenté le livre *Zohar* sur la Genèse, qui a été imprimé en hébreu à Thessalonique en 1604, in-4°.

LXIII. **ABRAHAM-USQUE**, rabb. portugais, passe généralement pour avoir traduit la fameuse *Bible* espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, et en Hollande en 1630; mais Wolf remarque que ce sont d'autres juifs qui l'ont traduite, et qu'Abraham en a seulement procuré l'édition; mais il lui attribue : l'*Ordre ou Rit de la fête du nouvel an et de l'expiation*; Ferrare, 1553, in-4°.

LXIV. **ABRAHAM-ZACHUT**, rabb. polonais, auteur du *Juchasin* ou *Sépher Juchasin*, c'est-à-dire *Livre des Familles*; Cracovie, 1581, in-4°, édition moins incorrecte qu'une précédente donnée à Constantinople.

LXV. **ABRAHAM-ZÉEB**, né en Lithuanie dans le XVIIe siècle, est auteur d'un comment. littéral sur le Pentateuque intitulé *Race d'Abraham*; Sultzbach, 1685. *Voy.* de Rossi, *Dizionario storico*, etc., tom. II, p. 168.

I. **ABRAHAMIENS** ou **ABRAHAMITES**, sectaires du IXe siècle, dont les erreurs sont, à peu de chose près, celles des paulianistes.

II. **ABRAHAMIENS** ou **ABRAHAMITES**, paysans ignorants de Pardubitz en Bohême, qui firent profession publique, en 1782, de la foi que professait Abraham avant la circoncision. C'était une espèce de déistes. Comme ils n'appartenaient ni aux juifs ni aux sectes chrétiennes reconnues, Joseph II les chassa de leurs possessions; quelques-uns se convertirent, les autres persévérèrent dans leur déisme.

ABRAHAMITES, moines catholiques qui souffrirent le martyre pour le culte des images sous Théophile, au IXe siècle.

ABRAHAMSEN (Isaac), né à Flessingue en

1663, et mort en 1714, a composé en flamand quelques ouvrages de piété peu importants, et une *Table chronologique des principaux événements de l'Histoire ecclésiastique et civile, depuis la création*, etc.; Middelbourg, 4e édition, in-12.

I. **ABRAM.** *Voy.* ABRAHAM, n° I.

II. **ABRAM** (Nicolas), jésuite, né en Lorraine en 1589, et mort en 1655, a laissé entre autres ouvrages : 1° *Nonni Panopolitani Paraphrasis in Evangelium secundum Joannem cum notis;* Paris, 1623, in-8°. Il ajouta en soixante et onze vers grecs l'*Histoire de la Femme adultère,* que Nonnus avait omise; 2° *Theophrastus, sive de quatuor fluviis et loco paradisi*, etc.; Pont-à-Mousson, 1635, in-8°; — 3° *Epitome rudimentorum linguæ hebraicæ, versibus latinis breviter et dilucidè comprehensa.* — 4° Des questions théologiques sous le titre de *Pharus Veteris Testamenti, sive sacr. quæst. libri XIV;* — 5° un traité latin *de la Vérité et du Mensonge;* — 6° un *Abrégé des rudiments de la langue hébraïque* en vers latins. *Voy.* dans le P. Sotwel (*Biblioth. soc. Jesu*) la liste complète des ouvrages de cet écrivain, aussi modeste que savant. D. Calmet, *Bibliothèque lorraine.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759.

ABRAMÈS. *Voy.* ABRAHAM, n° IV.

ABRAN, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* JOSUÉ, XIX, 28.

ABRATÉE (Saint), dont on ignore la vie, est honoré par les Éthiopiens le 16 avril.

ABRAVANIEL *Voy.* ABARBANEL.

I. **ABRE** (Saint), en latin *Aper,* prêtre de Grenoble, est honoré le 11 décembre.

II. **ABRE** (Saint), en latin *Abibus*, et par corruption *Abinus* et *Sabinus*, martyr égyptien qui fut noyé en 287. Il est honoré le 13 mars sous le nom de *Sabinus.*

ABRECH, mot probablement égyptien; c'est le nom que Pharaon donna à Joseph, lorsque l'événement eut justifié l'explication qu'il avait donnée aux songes de ce prince. Les uns le traduisent par le *père du roi*, les autres par *le salut du monde;* d'autres par : *Que chacun s'incline,* ou *incline sa tête*, en lui assignant une étymologie hébraïque. Il peut être d'origine égyptienne, et avoir pris une forme appartenant à la langue hébraïque. *Voy.* saint Jérôme, dans ses *Quæst. hebr.* sur ce passage. Jablonski, *Explicat. voc. ægypt.*, dans ses *Opusc.*, pars I, page 212. De Rossi, *Etymolog. ægyptiacæ*, pag. 1.

I. **ABREU** (Philippe), religieux de la congrégation des Augustins réformés, né en 1614, a laissé dans la maison de son ordre, à Lisbonne, un traité sur le mystère de *l'Échelle de Jacob*, dont il fait une application à la morale. *Voy.* Mémoires de Portugal.

II. **ABREU** ou **ABRÈGE** (Pierre d'), moine espagnol de l'étroite Observance de Saint-François, dans la province d'Andalousie, a publié en sa langue naturelle : 1° l'explication des paroles que les Évangélistes rapportent de la très-pure Vierge; Cadix, 1617, in-fol.; — 2° l'explication du *Magnificat;* ibid; — 3° l'explication du Cantique des trois Enfants dans la fournaise, 1610, in-fol. *Voy.* Nicolas Antonio, *Biblioth. hisp.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, tom. II, p. 426.

III. **ABREU** (Sébast.), jésuite, né en 1573 en Portugal, et mort en 1674. Nous avons de lui : 1° *Parocho perfecto;* Évora, 1651, in-4°; — 2° une Théologie en 7 vol. qui n'a pas encore été imprimée.

ABRÉVIATEURS, officiers de la chancellerie romaine chargés de rédiger et de transcrire les brefs, les bulles et les autres actes qui émanent de la cour pontificale. On distingue les *abréviateurs*, ou *prélats du grand et du petit parquet.* Les premiers sont des espèces de notaires qui dressent la minute des bulles sur les requêtes signées du pape, les collationnent lorsqu'elles sont transcrites sur parchemin, et les envoient aux abréviateurs du *petit parquet*, qui n'ont presque pour fonction que de porter les bulles aux autres abréviateurs et de les taxer. C'est Jean XXII qui établit les abréviateurs en titre d'office; Pie II donna, en 1464, à cet office la forme qu'il a conservée jusqu'à nos jours; Paul II l'abolit en 1474, mais quatre ans après Sixte IV les rétablit. Les abréviateurs jouissent de certains priviléges et de certains avantages qui sont exposés dans Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 16 et suiv.

ABRÉVIATIONS. Elles sont devenues de style dans les expéditions de la chancellerie romaine; elles sont écrites sans æ ni œ, sans point et sans virgule; et si une bulle ou une signature était différemment écrite, cela suffirait pour la faire rejeter comme entachée de fausseté. Les brefs sont écrits plus au long. (*Voy.* BREF, BULLE.) Par une règle de chancellerie, il est défendu de mettre les dates et les chiffres des rescrits en abrégé. Comme on peut être souvent dans le cas de lire de ces expéditions, nous en donnerons ici la formule d'après celle que l'on trouve dans la *Pratique de la cour de Rome*, par Pérard Castel; formule la plus ordinaire, quoiqu'elle ne soit pas invariable.

A

AA. *anno.*
Aa. *anima.*
Ab. *abbas.*
Abs ou Ab. *absolutio.*
Abne. *absolutione.*
Abns. Abs. *absens.*
Absolven. *absolventes.*
Accu. *accusatio.*
A Cen. *a censuris.*
Adheren. *adhærentium.*
Admitt. Admitten. *admittentes.*
Ad no. præs. *ad nostram præsentiam.*
Adrior. *adversariorum.*
Adrios. *adversarios.*
Æst. *æstimatio.*
Affect. *affectus.*
Affin. *affinitas.*
Aiar. *animarum.*
Aium. *animum.*
Al. *alias.*
Aliã. *aliam.*
Alienat^{ne}. *alienatione.*
Aliquod^{o}. *aliquomodo.*
Al^{mus}. *altissimus.*
Alr. *alter*
Als. pns. grã. *aliàs præsens gratia.*
Alter. Altũs. *alterius.*
Ann. *annuatim.*
Ann. *annuum.*
Annex. *annexorum.*
Appel. rem. *appellatione remota.*
Ap. obst. rem. *appellationis obstaculo remoto.*
Aplicãm. Apcãm. Apostol. *apostolicam.*
Ap. sĕd. leg. *apostolicæ sedis legatus.*
Appatis. Aptis. *approbatis.*
Approbat. Approb^{on}. *approbationem.*
Approbõ. *approbatio.*
Arbõ. *arbitrio.*
Arch. *Archidiaconus.*
Ap. Arcpo. Archopo. *Archiepiscopo.*
Archiepũs. *Archiepiscopus.*
Arg. *argumentum.*
Assĕq. *assequuta.*
Assequem. Assequutiõ. *assequutionem.*
Attata. *attentata.*
Attator. *attentatorum.*
Attent. Atto. Att. *attento.*
Au. *auri.*
Aucte. Authorit. *authoritate.*
Au. de Ca. *auri de camera.*
Audien. *audientium.*
Augen. *augendum.*
Aug^{ni} *Augustini.*
Authen. *authentica.*
Aux. *auxiliares.*
Aux^{o}. *auxilio.*

B

BB. *benedictus.*
Beatiss. *beatissime.*
Beat^{me}. Pr. *beatissime Pater.*

Bebti. Benedti. *benedicti*.
Ben. *benedictionem*.
Bene-alibus. *beneficialibus*.
Bene-ũm. *beneficium*.
Benẽlos. *benevolos*.
Benevol. *benevolentia*.
Benigte. *benignitate*.
Bo. mem. *bonæ memoriæ*.

C

Cã. Cam. *camera*.
Caã. Cã. *causa*.
Cais. aĩum. *causis animarum*.
Canîce. *canonice*.
Canòcor. *canonicorum*.
Canon. reg. *canonicus regularis*.
Canon. sec. *canonicus secularis*.
Canotus. *canonicatus*.
Canria. *cancellaria*.
Capel. *capella*.
Capels. *capellanus*.
Capaa. *capellania*.
Car. *causarum*.
Card. Cardilis. *Cardinalis*.
Cas. *causas*.
Caus. *causa*.
Cen. eccles. *censura ecclesiastica*.
Cens. *censuris*.
Cerdo Certo m. *certo modo*.
Ceso. *cessio*.
Ch. *Christi*.
Ci. *civis*.
Circompeõni. *circumspectioni*.
Cister. *Cisterciensis*.
Cle. *claræ*.
Cla. *clausula*.
Claus. *clausa*.
Clico. *clerico*.
Clis. *clausulis*.
Clunia. Clã. *Cluniacensis*.
Co. com. *communem*.
Cog. leg. *cognatio legalis*.
Cog. spir. *cognatio spiritualis*.
Coga. Cogn. Cognoia. *cognomina*.
Cogen. *cognomen*.
Cohão. *cohabitatio*.
Cogtus. *cognominatus*.
Congis. Cogtis. Cons. *consanguinitatis*.
Cocône. *communione*.
Coïttatur. *committatur*.
Collat. *collatio*.
Colleãta. Colleg. *collegiata*.
Collitigan. *collitigantibus*.
Collm. *Collitigantium*.
Com. *communis*.
Comdam. *commendam*.
Comdtus. *commendatus*.
Commr. Epò. *committatur Episcopo*.
Competem. *competentem*.
Con. *contra*.
Conc. *concilium*.
Confeòne. *confessione*.
Confeòri. *confessori*.
Concone. *communicatione*.
Conlis. *conventualis*.
Conriis. *contrariis*.
Cons. *consecratio*.
Cons. t. r. *consultationi taliter respondere*.
Consciæ. *conscientiæ*.
Consequẽn. *consequendum*.
Conservan. *conservando*.
Consne. *concessione*.
Consit. *concessit*.
Constbus. *constitutionibus*.
Constitutiõn. *constitutionem*.
Consu. *consensu*.
Cont. *contra*.
Coèndarent. *commendarent*.
Còeretur. *commendaretur*.
Cujuscumq. *cujuscumque*.
Cujuslt. *cujuslibet*.
Cur. *curia*.

D

D. N. PP. *Domini nostri Papæ*.
D. N. *Domini nostri*.
Dât. *datum*.
Dẽat. *debeat*.
Decrò. *decreto*.
Decrũm. *decretum*.
Defcti. *defuncti*.
Defiũo. *definitivo*.
Denomin. *denominatio*.
Denominãt. Denom. *denominationem*.
Derogat. *derogatione*.
Desup. *desuper*.
Devolut. Devol. *devolutum*.
Dic. *Diœcesis*.
Dic. *dictam*.
Dignĩ. Dign. *dignemini*.
Dil. fil. *dilectus filius*.
Dipn. *dispositione*.
Dis. ves. *discretioni vestræ*.
Discreòni. *discretioni*.
Dispaò. *dissipatio*.
Dispen. *dispendium*.
Dispens. Dispensaò. *dispensatio*.
Disposit. *dispositivè*.
Diversor. *diversorum*.
Divor. *divortium*.
Dni. *Domini*.
Dnicæ. *Dominicæ*.
Dno. *Domino*.
D. Dnus. Doms. *Dominus*.
Dom. *Domini*.
Dotat. *dotatio*.
Dotate. Dot. *dotatione*.
Dr. *dicitur*.
Dte. *dictæ*.
Dti. *dicti*.
Duc. au. de ca. *ducatorum auri de camera*.
Ducat. *ducatorum*.
Ducent. *ducentorum*.
Dum ret. Dum viv. *dum viveret*.

E

Eã. *eam*.
Eccl. Rom. *Ecclesia Romana*.
Ecclẽsium. *ecclesiarum*.
Ecclesiast. *ecclesiasticis*.
Eccleã. Eccl. *Ecclesia*.
Ecclis. Ecclicis. *ecclesiasticis*.
Eẽ. *esse*.
Effum. Effect. *effectum*.
Ejusd. *ejusdem*.
Elect. *electio*.
Em. *enim*.
Emoltum. *emolumentum*.
Eod. *eodem*.
Epõ. *episcopo*.
Epũs. *episcopus*.
Et. *etiam*.
Ex. *extra*.
Ex. Rom. Cur. *extra Romanam Curiam*.
Ex. val. *existimationem valoris*.
Exat. Exist. *existat*.
Excoẽ. *excommunicatione*.
Excòis. *excommunicationis*.
Excom. *excommunicatio*.
Execrab. *execrabilis*.
Exẽns. *existens*.
Exist. *existenti*.
Exit. *existit*.
Exp. Expmi. *exprimi*.
Expda. *exprimenda*.
Exped. *expediri*.
Expis. *expressis*.
Expmi. *exprimi*.
Exprimend. *exprimenda*.
Exped. *expeditioni*.
Expeda. *expedienda*.
Expedni. *expeditioni*.
Expo. Express. *expressio*.
Extẽn. *extendendus*.
Extend. *extendenda*.
Extraordin. *extraordinario*.

F

Faciẽn. Facin. *facientes*.
Fact. *factam*.
Famàri. *famulari*.
Fel. *felicis*.
Fel. rec. pred. n. *felicis recordationis prædecessoris nostri*.
Festiũbus. *festivitatibus*.
Fn. For. Fors. *forsan*.
Fõa. *forma*.
Fol. *folio*.
Fr. *frater*.
Fraẽm. *fratrem*.
Franũs. *Franciscus*.
Frat. *fraternitas*.
Fruct. *fructus*.
Fructib. Fruct. *fructibus*.
Frũm. *fratrum*.
Fundat. *fundatio* et *fundatum*.
Funde. Fundne. Fundaone. *fundatione*.

G

Gẽn. *generalis*.
General. *generalem* et *generaliter*.
Gnalis. *generalis*.
Gnatio. *generatio*.
Gnli. *generali*.
Gnlr. *generaliter*.
Gnra. *genera*.
Gra. *gratia*.
Grad. affin. *gradus affinitatis*.
Grar. *gratiarum*.
Grat. *gratia* et *gratiosæ*.
Gratific. *gratificatio*.
Gratne. *gratificatione*.
Grẽ. *gratiæ*.
Grase. *gratiosæ*.

H

Hab. *habere* et *haberi*.
Habeant. *habeantur*.
Haben. *habentia*.
Hactũs. *hactenus*.
Heantur. *habeantur*.
Hẽt. *habet*.
Hère. *habere*.
Hita. *habita*.
Hõe. *homine*.
Homîci. *homicidium*.
Hujusm. *hujusmodi*.
Humil. Humilit. humlr. *humiliter*.
Huõi. Humõi. *hujus modi*.

I

I. *infra*.
Id. *idus*.
Igr. *igitur*.
Illoṙ. *illorum*.
Immunit. *immunitas*.
Impetran. *impetrantium*.
Imponen. *imponendis*.
Import. *importante*.
Incipi. *incipiente*.
Infraptum. *infrascriptum*.
Infrascript. Infrape. *infrascriptæ*.

Intropta. *introscripta.*
Invocaône. *invocatione.*
Invocat. Invocanum. *invocationum.*
Irregulte. *irregularitate.*
Is. *idibus.*

J

Januar. *januarius.*
Joes. *Joannes.*
Jud. *judicium.*
Jud. Jud^um^. *judicum.*
Jur. *juravit.*
Juris patr. *juris patronatus.*
Jurt°. Jurtõ. *juramento.*
Jux. *juxta.*

K

Kal. Kl. *kalendas.*

L

Laïc. *laicus.*
Laïcor. *laicorum.*
Latiss. Latme. *latissime.*
Legit. *legitime* et *legitimus.*
Legma. *legitima.*
Liã. *licentia.*
Lib. *liber* ou *libro.*
Lit. *litis.*
Litig. *litigiosus.*
Litigios. *litigiosa.*
Litma. *legitima.*
Litt. *littera.*
Litterar. *litterarum.*
Lõ. *libro.*
Lre. *litteræ.*
Lris. *litteris.*
Lte. *licite.*
Ltimo. *legitimo.*
Lud^cus^. *Ludovicus.*

M

M. *monetæ.*
Mãa. *materia.*
Magist. *magister.*
Magrõ. *magistro.*
Mand. *mandamus* ou *mandatum.*
Mand. q. *mandamus quatenus.*
Manib. *manibus.*
Mediet. *medietate.*
Med^te^. *mediate.*
Mens. *mensis.*
Mir. *misericorditer.*
Miraône. *miseratione.*
Mniri, *ministrari.*
Mõ. *modo.*
Mon. can. præm. *monitione canonica præmissa.*
Monrium. *monasterium.*
Moven. *moventibus.*
Mrimonium. Mtmon. *matrimonium.*

N

Nñ. *nostri.*
Nãa. *natura.*
Nativit^em^. *nativitatem.*
Necess. *necessariis.*
Necessar. *necessariorum.*
Nĕria. *necessaria.*
Nĕrior. *necessariorum.*
Nõ. *non.*
Nob. *nobilium.*
Nõen. *nomen.*
Noïã. Nõa. Nõm. *nomina.*
Non obst. *non obstantibus.*
Nost. *nostri.*
Nòt. *notandum.*
Not. Not^a^. *notitia.*
Notar. *notaria.*
Noto. publ^co^. *notario publico.*
Nra. *nostra.*
Nũltũs. *nullatenus.*
Nuncup. *nuncupatum.*
Nuncupat. *nuncupationum.*
Nuncupe. *nuncupatæ.*
Nup. *nuper* et *nuptiæ.*

O

O. *non.*
Obb^at^. *obtinebat.*
Obbĩt. *obitum.*
Obit. *obitus.*
Obneri. *obtineri.*
Obnĕt. *obtinet.*
Obst. *obstaculum.*
Obt. *obtinet.*
Obtin. *obtinebat.*
Octob. *octobris.*
Occup. *occupatum.*
Oẽs. *omnes.*
Offali. *officiali.*
Offiũm. *officium.*
Oi. *omni.*
Oĩb. *omnibus.*
Oĩno. Oĩo. *omnino.*
Oium. Om. *omnium.*
Omn. *omnibus* et *omnino.*
Opp^is^. *opportunis.*
Oppna. Opport. *opportuna.*
Or. Orat. *orator.*
Orat. *oratoria.*
Orce. Orarce. *oratrice.*
Ord^bus^. *ordinationibus.*
Ordin. Ordĩo. *ordinario.*
Ord^is^. *ordinis.*
Ordris. *ordinariis.*
Ori. *oratori.*
Oris. *oratoris.*
Orx. *Oratrix.*

P

PP. *Papæ.*
Pa. *Papa.*
Pact. *pactum.*
Pũdlis. *præjudicialis.*
Pam. *primam.*
Parochial. Parolis. *parochialis.*
Pbr. Presbyt. *presbyter.*
Pbrecida. *presbytericida.*
Pbri. *presbyteri.*
Pcepit. *percepit.*
Pĕnia. *pœnitentia.*
Peniaria. *pœnitentiaria.*
Peniten. *pœnitentibus.*
Pens. *pensione.*
Penult. *penultimus.*
Perinde. val. *perinde valere.*
Perpuam. *perpetuam.*
Perq°. *perquisitio.*
Persolven. *persolvenda.*
Pĕt. *petitur.*
Pfessus. *professus.*
Pinde. *perinde.*
Pmissor. *præmissorum.*
Pn. Pns. *præsens.*
Pndit. *prætendit.*
Pnt. *possunt.*
Pntia. *præsentia.*
Pntium. *præsentium.*
Pntodum. *prætento standum.*
Po. ou 1°. *primo.*
Pod^tus^. *primodictus.*
Poẽn. Pœnit. *pœnitentia.*
Point. *possint.*
Pont^us^. *pontificatus.*
Poss. *possit* ou *possint* ou *possessionem.*
Possess. *possessione* ou *possessor.*
Possor. *possessor.*
Poten. *potentia.*
Ppuum. *perpetuum.*
Pr. *pater.*
Præal. *præallegatus.*
Præb. *præbenda.*
Præbend. *præbendas.*
Præd. *prædicta.*
Præfer. *præfertur.*
Præm. *præmissum.*
Præs. *præsentia.*
Præt. *prætendit.*
Pred^tus^. *prædictus.*
Prim. *primam.*
Primod. *primodicta.*
Priotuus. *prioratus.*
Procurat. Pror. *procurator*
Prori. *procuratori.*
Prov. *provisionis.*
Provĩone. *provisione.*
Proxos. *proximos.*
Præd^r^. *prædicitur.*
Pt. *potest* et *prout.*
Ptam. *prædictam.*
Ptr. Ptur. *præfertur.*
Pttur. *petitur.*
Pub. *publico.*
Purg. can. *purgatio canonica.*
Pvidere. *providere.*

Q

Q. *que.*
Q^d^. *quod.*
Qm. qon. *quondam.*
Qmlt. Quomolt. *quomodolibet.*
Qtnus. Qtus. *quatenus.*
Qũ. *quod.*
Qualit. *qualitatem.*
Quat. Quaten. *quatenus.*
Quoad vix. *quoad vixerit.*
Quod°. *quovis modo.*
Quon. *quondam.*
Quor. *quorum.*

R

R. Rta. *registrata.*
Rec. *recordationis.*
Reg. *regulæ.*
Regul. *regularum.*
Relione. *religione.*
Rescrip. *rescriptum.*
Resd^am^. *residentiam.*
Reservat. *reservata* et *reservatio.*
Resig. Resig°. *resignatio.*
Resignation. *resignationem.*
Resig^ne^. *resignatione.*
Resig^re^. *resignare.*
Res°. *reservatio.*
Restois. *restitutionis.*
Retroscript. *retro-scriptus.*
Rgnet. *resignet.*
Rlaris. *regularis.*
Rlẽ. *regulæ.*
Rlium. *regularium.*
Rntus. *renatus.*
Robor. *roboratis.*
Rom. *romanus.*
Roma. *romana.*
Rtus. *retro-scriptus.*
Rũlari. *regulari.*

S

S. *sanctus* et *Sanctitas.*
S. P *sanctum Petrum.*
S. R. E. *sanctæ Romanæ Ecclesiæ.*
S. V. *Sanctitati Vestræ.*
S. V. O. *Sanctitati Vestræ Orator.*
S^a^. *supra.*
Sacr. unc. *sacra unctio.*
Sãcror. *sacrorum.*
Sæcul. *sæcularis.*
Saluri. Salri. *salutari.*
Sanctit. *sanctitatis.*
Sanct^me^ Pr. *sanctissime Pater.*
Sartum. *Sacramentum.*
Se. co. ex. val. an. *secundum communem existimationem valorem annuum.*
Sec. *secundum.*
Sed. Ap. *Sedis Apostolicæ.*
Sen. *sententiis.*
Sen. exco. *sententiæ excommunicationis.*
Sentent. *sententiis.*
Separat. *separatim.*

Sigra. *signatura.*
Silem. *similem.*
Silibus. *similibus.*
Simpl. *simplicis.*
Singul. *singulorum.*
Sit. *sitam.*
Slaris. *sæcularis.*
Slm. *salutem.*
Slorum. *singulorum.*
S. M. M. *sanctam Mariam Majorem.*
Snia. *sententia.*
Snta. Sta. *sancta.*
Snti. *sanctitati.*
Solit. *solitam.*
Sollic. *sollicitatorem.*
Solut. Solut[is]. Solũonis. *solutionis.*
Sortile. *sortilegium.*
Spēalem. *specialem.*
Spēali. *speciali.*
Spēaliter. *specialiter.*
Spec. *specialis.*
Specif. Spõ. Sp[o]. *specificatio.*
Spũ. Spûs. *spiritu, spiritus.*
Spualibus. *spiritualibus.*
Stat. *status.*
Substãnlis. *substantialis.*
Subvent. Subv[nis]. *subventionis.*
Succ. Succores. *successores.*
Sumpt. *sumptum.*
Sup. *supra.*
Suppat. Supplic. *supplicat.*
Supp[tis]. *supplicantis.*
Supplicaonis. *supplicationis.*
Supp[ne]. *supplicatione.*
Sup[tum]. *supradictum.*
Surrog. *surrogandus.*
Surrogan. *surrogandis.*
Surrogaonis. Surrogat. *surrogationis.*
Suspen. *suspensionis.*

T

Tangen. *tangendum.*
Tant. Tm. *tantum.*
Temp. *tempus.*
Tẽn. *tenore.*
Tenẽn. ẽm. *tenendum.*
Terno. *termino.*
Test. *testimonium.*
Testib. *testibus.*
Theolia. Thĩa. *theologia.*
Tit. Tli. *tituli.*
Tñ. *tamen.*
Tpore. *tempore.*
Tpus. *tempus.*
Trecen. *trecentorum.*

U

Ult. *ultima.*
Ult. poss. *ultimus possessor.*
Ult[i]. *ultimi.*
Ultus. *ultimus.*
Ursis. *universis.*
Usq. *usque.*

V

V. *vestra.*
V[r]. *vester.*
V. V[re]. *vestræ.*
Vacan. *vacantem* et *vacantibus.*
Vacaõnis. *vacationis.*
Vacaõnum. *vacationum.*
Vacat[nis]. *vacationis.*
Val. *valorem.*
Venebli. *venerabili.*
Verisile. *verisimile.*
Verusq. *verusque.*
Vest. *vester.*
Videb. Videb[r]. *videbitur.*
Videl. *videlicet.*
Viginti quat. *viginti quatuor.*

X

Xpti. *Christi.*
Xptiãnorum. *Christianorum.*
Xptñi. *Christiani.*
XX. *viginti.*

Les noms des diocèses s'abrégent de cette manière: *Lugdunen. Parisien. Rothomag. Senon.* pour *Lugdunensis, Parisiensis, Rothomagensis, Senonensis.*

En France, les abréviations ont toujours été défendues aux notaires; s'il leur en échappe à la rapidité de la main, elles ne doivent tomber ni sur les noms propres, ni sur les sommes, ni sur les dates, ni enfin sur aucune partie essentielle de l'acte; par où, comme il parait, la législation française a adopté la règle de chancellerie dont nous avons parlé, p. 17. *Voy.* Durand de Maillane, *Dict. canon.*, au mot ABRÉVIATIONS. *Loi* du 25 ventôse an XI, art. 13. *Code civil*, art. 42.

ABRINCATUM, ABRINCIÆ, ABRINIÆ. *Voy.* AVRANCHES.

ABRITUM, ville épisc. du diocèse de Thrace, dans la Mœsie inférieure, sous la métropole de Trajanople.

ABROCTA. *Voy.* ABROSTOLA.

ABROGATION, ABROGER, se dit d'une loi, d'un canon que l'on annule, que l'on change ou que l'on supprime entièrement. Or, suivant le droit canon, il y a six causes d'abrogation qu'on peut réduire à ces trois : 1° à l'usage contraire établi par la loi ou par la coutume; 2° à la différence des temps, des causes et des lieux; 3° aux inconvénients qui en résultent.

ABROSTOLA ou **ABROCTA**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Phrygie-la-Salutaire. C'est la même que Hiéroclès nomme *Demauraclia.*

I. **ABSALOM**, fils de David et de Maacha, surpassait tous les hommes de son temps par sa beauté; sa chevelure pesait 200 sicles, probablement babyloniens, c'est-à-dire environ 31 onces. Mais ses desseins ambitieux et ses déréglements ne connurent point de bornes. Après avoir soulevé le peuple contre son père, il jouit publiquement de toutes ses femmes. Cet inceste et ses autres crimes furent bientôt punis; entièrement défait dans une bataille livrée contre David, il prit la fuite; et comme il fuyait, ses cheveux s'embarrassèrent dans les branches d'un chêne auquel il resta suspendu. Ce fut alors que Joab, commandant des armées de David, le perça de sa lance, contre la défense de ce prince. *Voy.* pour les détails de son histoire, II Rois, XIII-XVIII.

II. **ABSALOM**, de Jérusalem, porta Manahem, fils de Juda le Galiléen, à se faire roi des Juifs, la 12e année de Néron. *Voy.* Fl. Joseph, *de Bello Jud.*, tom. II, c. XXIII.

III. **ABSALOM**, oncle et beau-frère d'Aristobule, roi des Juifs, fut fait prisonnier par Pompée au siége de Jérusalem.

IV. **ABSALOM**, chan. rég. de l'ordre de Saint-Augustin dans l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, florissait vers l'an 1210. Il fut depuis abbé de Springkirsbach, dans le diocèse de Trèves. Il a écrit 51 sermons, qui furent imprimés, sous le nom de l'abbé de Springkirsbach, en 1534, à Cologne, in-fol., et sous le nom d'Absalom à Milan, 1605, in-8°. *Voy.* le Mire, *Biblioth. eccles.*

V. **ABSALOM** ou **AXEL**, suivant son véritable nom, archevêque de Lunden, primat des îles Scandinaves, né en 1128, et mort en 1201, s'est signalé non-seulement dans l'Église, mais dans les affaires d'État, et même à la guerre. Il rédigea le *Code ecclésiastique de Zélande*, convoqua, en 1187, un concile national pour régler les cérémonies de l'Église et le chant des offices; travailla à la conversion des peuples qu'il soumit, fonda plusieurs monastères, et y fit refleurir la régularité et la ferveur.

ABSCONSE, du latin *abscondere*, c'est-à-dire *cacher*, lanterne sourde dans laquelle on enferme une bougie pour lire ou chanter au chœur les absolutions et bénédictions à Matines, ainsi que le capitule et l'oraison des Laudes.

ABSEL (Guillaume Van) ou **ABSÉLIUS**, prieur de la chartreuse de Bruges, mourut en 1471. Il composa plusieurs ouvrages qui n'ont pas été publiés, entre autres : 1° *Opus super Genesim, Psalterium et Canticum canticorum*; — 2° *Opusculum de vera pace*; — 3° *Tractatus super oratione Dominica*; — 4° *Vita S. Ægidii*; — 5° *Epistolarum libri complures. Voy.* Rostius, *de Illustr carth.* Muratius, *Theatr. Ordin. cartus.* Valère André, *Biblioth. belg.*

ABSENCE, ABSENT. En termes de droit canon, l'*absence* est en général l'état d'une personne qui a disparu du lieu de sa résidence, de laquelle on n'a point de nouvelles, et dont par conséquent l'existence ou la mort est incer-

taine. Celui donc qui est seulement éloigné de son domicile, et dont on a des nouvelles, n'est pas appelé en langage de droit *absent*, mais *non présent*. Or il est différentes sortes d'absence, dont l'application se fait selon les différents cas qui intéressent les absents, et c'est à ceux qui ont l'autorité compétente à déterminer le caractère de ces différentes sortes d'absence, et à en appliquer les conséquences : et par autorité compétente nous entendons les supérieurs ecclésiastiques; car le pouvoir civil est incompétent en cette matière, attendu que le traitement que l'État donne au clergé n'est qu'une indemnité pour la spoliation révolutionnaire de ses biens. Ainsi, en principe, le traitement est dû par l'État, et c'est à l'autorité ecclésiastique à procurer, par les moyens qui sont à sa disposition, l'exécution des canons. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad verb. ABSENS. L'abbé André, *Diction. de Droit canon.*

I. **ABSIDES** ou **APSIDES**, appelées aussi DOXOLOGIA, DOXALIA (du mot grec δόξα, *louange*), parce qu'on y chantait les louanges de Dieu. C'étaient des oratoires secrets, ou des chœurs au delà de l'autel, et dans lesquels les religieux chantaient l'office hors de la vue du peuple. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad verb. ABSIDA.

II. **ABSIDES** ou **APSIDES.** On donnait aussi autrefois ce nom à des chapelles voûtées.

III. **ABSIDES** ou **ABSIS, APSIDES.** C'étaient encore des bières élevées et disposées en voûte, où l'on mettait les reliques des saints : nous les appelons aujourd'hui *châsses*. *Voy.* Act. SS. April., tom. Ier, p. 694. Du Cange, *Glossar. mediæ et infimæ lat.*, tom. Ier.

ABSIE, ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de la Rochelle, fondée en 1220, par les libéralités de quelques seigneurs poitevins. *Voy.* Daviti, *Description de la France*.

ABSINTHE. Ce mot, dans l'Écriture, est quelquefois le symbole de la punition. Ainsi, quand elle dit que Dieu *nourrira un peuple d'absinthe*, elle veut nous faire comprendre qu'elle punira son impiété par les châtiments les plus terribles. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 119, 3e édit.

I. **ABSIS** ou **APSIS** signifie, dans les auteurs ecclésiastiques, la partie intérieure des anciennes églises où le clergé était assis, et où l'autel était placé.

II. **ABSIS.** *Voy.* ABSIDES, n° III.

ABSOLOMI, père du capitaine Mathathias, qui fut le seul, avec Judas, fils de Calphi, qui resta fidèle à Jonathas dans sa guerre contre les troupes de Démétrius. *Voy.* I Machab., XI, 70.

I. **ABSOLU** signifie ce qui est sans condition. Une promesse *absolue* est opposée à une promesse conditionnelle.

II. **ABSOLU, ABSOLUMENT**, est opposé à déclaratoire ou à déclaratif. C'est dans ce sens que les catholiques soutiennent que l'absolution du prêtre est absolue, qu'il remet les péchés *absolument*, c'est-à-dire réellement, tandis que les protestants prétendent que l'absolution n'est que déclaratoire, que le prêtre déclare seulement que Dieu a remis les péchés.

III. **ABSOLU** se dit encore du *jeudi saint*, parce qu'autrefois on absolvait les pénitents publics ce jour-là, avant de les admettre à la communion.

I. **ABSOLUTION CIVILE**, jugement juridique par lequel un accusé est absous et déclaré innocent de la part des juges séculiers auxquels il appartient de prononcer un tel jugement.

II. **ABSOLUTION ECCLÉSIASTIQUE.** Elle se divise 1° en *sacramentelle*, qui est la rémission des péchés faite par le prêtre au nom de Jésus-Christ dans le sacrement de pénitence; 2° en *absolution des censures*, c'est-à-dire des peines dont l'Église punit certains péchés; 3° en *absolution de l'irrégularité*, ou de certains empêchements que l'Église a établis par rapport aux ordres, et qui font qu'on ne peut recevoir licitement lesdits ordres ni en exercer les fonctions; 4° en *absolution a sævis*, grâce particulière que le Pape accorde à quelqu'un qui a assisté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque faute qui le rend irrégulier; 5° en *absolution ad cautelam*, qui est celle qu'on accorde par provision pendant l'appel de celui qui est excommunié, jusqu'à ce qu'il soit connu du fond de sa cause; 6° en *absolution ad reincidentiam*, qui se donne sous certaines conditions, lesquelles manquant, celui qui avait obtenu cette absolution retombe dans le même état de censure où il était auparavant. Quant aux diverses questions qui se rattachent à *l'absolution sacramentelle*, on peut les voir dans les *Traités de la Pénitence* des théologiens.

III. **ABSOLUTION**, courte prière qui se dit à la fin de chaque nocturne des Matines et à la fin des heures canoniales.

IV. **ABSOLUTION** ou **ABSOUTE**, se dit encore des encensements et aspersions d'eau bénite qu'on fait sur les corps qu'on enterre, ou sur la représentation d'un mort, pendant le service qui se célèbre pour le repos de son âme.

I. **ABSOUTE**, cérémonie qui se pratique dans l'Église romaine le jeudi saint pour représenter l'absolution qu'on donnait vers le même temps aux pénitents de la primitive Église. L'usage de l'Église de Rome et de la plupart des Églises d'Occident était de donner l'absolution aux pénitents le jeudi saint, nommé pour cette raison le *jeudi absolu* (*Voy.* ABSOLU, n° III), le *jour de l'absolution*.

II. **ABSOUTE.** *Voy.* ABSOLUTION, n° IV.

ABSTÈME, du latin *abstemius*. On nomme ainsi les personnes qui ont une répugnance pour le vin et ne peuvent en boire. Dans la primitive Église, les abstèmes faisaient la communion sous la seule espèce du pain; ce qui prouve, contre les protestants, que la communion sous les deux espèces n'est pas de précepte divin, et qu'elle n'était pas regardée comme absolument nécessaire et généralement commandée, dans le temps même où elle était en usage. Le vin étant nécessaire à la célébration de la sainte Messe, les abstèmes ne peuvent être admis aux ordres sacrés (*Conc. Elvir canon.*, 13); pas même aux ordres mineurs, selon plusieurs canonistes. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*.

ABSTENTION. La simple ordonnance de s'abstenir de célébrer le service divin dans une église n'est pas une censure, quoiqu'elle approche beaucoup de l'interdit local. Ainsi, par exemple, celui qui célèbre dans une église polluée pèche grièvement, mais n'encourt pas d'irrégularité. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphab. de Droit can.*, tom. Ier, p. 54, 3e édit.

I. **ABSTINENCE.** Vertu morale par laquelle on modère le plaisir qui se trouve à prendre les aliments du corps, et on en règle l'usage sur la nécessité. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*.

II. **ABSTINENCE.** Privation de chair par principe de pénitence, à certains jours commandés par l'Église. L'abstinence du vendredi et du

samedi fut instituée dans les premiers siècles pour honorer la mort et la sépulture de Jésus-Christ.

ABSTINENTS, hérét. qui parurent dans les Gaules et en Espagne sur la fin du IIIe siècle. Comme les gnostiques et les manichéens, ils décriaient le mariage, condamnaient l'usage des viandes, et mettaient le Saint-Esprit au rang des créatures.

ABUCARA (Théodore), évêque de Haran, disciple de saint Jean Damascène, écrivit vers l'an 770 contre les juifs, les mahométans et les sectes dissidentes du christianisme. Le P. Gretser a publié en grec et en latin, Ingolstadt, 1606, in-4°, ses nombreux ouvrages, qui ont été réimprimés en latin dans la *Bibliotheca Patrum*.

ABUDACNUS (Joseph), savant jésuite orientaliste, né au Caire, enseigna l'arabe, vers le commencement du XVIIe siècle, à Oxford, à Louvain et à Vienne. On a de lui, outre un abrégé de grammaire arabe : 1° *Historia Jacobitarum seu Captorum in Ægypto, Lybia*, etc.; Oxford, 1675, in-4°; Lubeck, 1733, et Leyde par Havercamp, avec des notes de Nicolaï; — 2° *Speculum Hebraïcum*; Louvain, 1615.

ABUDRAHAM. *Voy*. AVUDRAHAM.

ABU-ISAAC-BEN-ASSALUS, Égyptien de nation, de la ville d'Alexandrie et de la secte des monophysites, florissait dans le XIIIe siècle, suivant Fauste Naironi, qui lui attribue, ainsi qu'Abraham Echellensis, plusieurs ouvrages, entre autres une collection de canons, et les constitutions de l'Église d'Alexandrie. Cette collection se trouve dans un manuscrit très-ancien de la biblioth. du collége des Maronites à Rome. On lui attribue encore des Questions ecclésiastiques. Enfin Echellensis rapporte de lui une longue explication en arabe et en latin de ces paroles de Jésus-Christ : *Quodcumque ligaveris super terram*, etc. *Voy*. Naironi, *Euoplia fidei catholicæ romanæ*, etc.

ABULA, AVILA, ville épisc. d'Espagne.

ABULBARACAT, moine jacobite du XIVe siècle, a écrit en arabe l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie*, depuis saint Marc jusqu'à l'an 1363; et c'est en partie de cet historien que le P. Vahsleb, dominicain, a tiré son *Histoire des Patriarches d'Alexandrie*. *Voy*. Journal des Savants, 1678 et 1709.

ABULENSE CŒNOBIUM, monastère d'Avila.

ABULENSIS est le surnom donné au savant Tostat, qui fut évêque d'Avila.

ABULBARCAT-BEN-CABARI, prêtre égyptien. On a de lui, parmi les manuscr. arab. du Vatican, apportés de l'Orient par Assémani : 1° *Traité des Fondements de la foi*; — 2° *la Lampe des ténèbres et la Déclaration des Offices*. On peut dire que ces deux ouvrages forment un cours complet de théologie.

ABUL-FARAGE ou **ABOUL-FARADJE** (Grégoire), appelé aussi *Bar-Hebræus* ou fils *d'un Hébreu*, parce que son père, chrétien jacobite, était d'extraction juive, naquit en 1226 à Malatia, et mourut primat des jacobites en 1286. On trouve dans Assémani (*Biblioth. orient.*, tom. II) le catalogue de 34 ouvrages d'Abul-Farage; le plus savant et le plus utile est la *Chronique des primats, patriarches et maphrians d'Orient*. La seconde et la troisième partie fournissent d'excellents éclaircissements sur l'histoire ecclésiastique des Syriens, nestoriens et jacobites, entièrement inconnue aux Grecs et aux Latins.

ABULFÉDA (Ismaël), prince d'Hamah, en Syrie, histor. et géogr., naquit à Damas, 1273, et mourut en 1331. Outre sa Géographie, intitulée *Vraie Situation des pays*. Abulféda a composé l'*Histoire abrégée du Genre humain*, qui traite de l'histoire des Hébreux, des quatre dynasties des anciens rois de Perse, des rois de la Grèce, des empereurs romains, des rois d'Arabie, de l'histoire de Mahomet et de son empire jusqu'en 1328.

ABUMA ou **ARUMA**, ville de Juda, patrie de la mère du roi Joakim. *Voy*. Joseph, *Antiq.*, l. X, ch. 6.

ABUNDIUS, évêque de Côme, en Italie, mort en 469, fut envoyé comme légat au concile de Constantinople par saint Léon, et fit adopter par les Pères de cette assemble la *Lettre à Flavien*.

I. **ABUS**, terme de droit qu'on applique à tous les cas où il y a vexation de la part de l'autorité, soit temporelle, soit spirituelle, mais plus particulièrement à toute contravention commise par les supérieurs ecclésiastiques en matière de droit canon. Ainsi l'on entend par *abus* tout usage illicite de la juridiction. En France, les magistrats prétendent qu'il y a *abus* quand une bulle ou toute autre constitution papale est publiée sans l'agrément du gouvernement. Mais ne pourrait-il pas arriver qu'il fût nécessaire, selon les lois canoniques et le droit divin lui-même, de promulguer une bulle que le gouvernement rejetterait injustement et sans cause, surtout s'il s'agissait d'une bulle qui eût une connexion nécessaire avec le dogme et qui condamnât quelque erreur? Le droit canon fournit des remèdes contre les abus. *Voy*. APPEL.

II. **ABUS** *des paroles de l'Écriture sainte*. Le concile de Trente, dans sa IVe Session, recommande aux évêques de punir sévèrement, comme profanateurs et corrupteurs de la parole de Dieu, toutes les personnes qui par un abus insolent et téméraire emploient et tournent à toutes sortes d'usages profanes les paroles et les passages de l'Écriture sainte; les faisant servir à des railleries, à des applications vaines et fabuleuses, à des flatteries, des médisances et jusqu'à des superstitions, des charmes impies et diaboliques, des divinations, des sortiléges et des libelles diffamatoires.

ABUSCIACHÉRUS ou **ABUSCIOCRUS** (Pierre), cophte, diacre de l'église de Sainte-Marie-de-Moalka, dans le vieux Caire. On a de lui et écrit de sa propre main, l'an 1382 de Jésus-Christ, un livre intitulé *Démonstration*, divisé en 50 chapitres. C'est en effet une démonstration des vérités fondamentales de la religion. Ce manuscrit a été déposé dans la biblioth. du Vatican parmi ceux d'Assémani.

ABYDE, ABYDOS. *Voy*. AVENET.

ABYLA. *Voy*. ABÉLA, n° II.

ABYLÈNE. *Voy*. ABILÈNE.

ABYSSINIE. *Voy*. ABISSINIE.

ABYSSINS. *Voy*. ÉTHIOPIENS et FALASHAS.

A. C., abréviation de *Auditor cameræ*, c'est-à-dire auditeur de la chambre apostolique.

ACABARES ou **CABARES, CHABARES**, ville ou château que Joseph fortifia pendant la guerre des Juifs contre les Romains. *Voy*. Fl. Joseph, *de Bello*, l. II, c. XXV.

I. **ACACE** ou **ACHATE** (saint), évêque d'Antioche, en Asie, surnommé *Agathange*, c'est-à-dire bon ange, confessa si généreusement la foi dans le IIIe siècle et se fit tellement admirer par sa fermeté et sa sagesse, que l'empereur Dèce lui rendit la liberté et lui permit l'exercice de son culte. Les Grecs, les Égyptiens et tous les Orientaux l'honorent le 31 mars. Ses actes ont tous les caractères d'authenticité. *Voy*. Bollandus, Ruinart, Tillemont.

II. **ACACE** (saint), évêque de Constance ou

Amide, aujourd'hui Amed, sur le Tigre, en Mésopotamie, du temps de Théodose le Jeune, fit fondre les vases d'or et d'argent de son église pour nourrir 7,000 Perses faits prisonniers par les Romains, et pour payer leur rançon. Le Martyrologe moderne fait l'éloge d'Acace au 9 avril. *Voy.* Socrate, *Hist. ecclés.*, l. VII, c. XXI.

III. **ACACE**, archev. de Constantinople, succéda à saint Genade en 471, et mourut en 489. Voulant avoir la supériorité sur les autres patriarches orientaux, il persuada à l'empereur Zénon qu'il pouvait se mêler des questions de la foi. Félix III le condamna dans un concile de Rome, en 483. Acace, outré de dépit, persécuta les catholiques. Son nom fut ôté des dyptiques de Constantinople 30 ans après sa mort. *Voy.* Evagre, *Hist. ecclés.*, liv. III.

IV. **ACACE DE BÉRÉE**, Syrien, naquit vers l'an 322, et mourut en 432. Il fut ami de saint Épiphane et de saint Flavien. On lui reproche d'avoir été le persécuteur de saint Chrysostome. Outre plusieurs lettres, dont une qu'il écrivit à saint Épiphane pour l'exhorter à écrire contre les hérétiques, et qu'on trouve dans les œuvres de ce Père, nous avons de lui trois lettres dans le *Recueil du concile d'Éphèse et de Chalcédoine,* par le P Lupus, ermite de Saint-Augustin. Acace remplit plusieurs missions à Rome, où il défendit la doctrine des *deux natures en Jésus-Christ.* En 381 il assista au concile de Constantinople, et ses négociations avec le pape Sirice mirent un terme au schisme de l'Église d'Antioche. *Voy.* Sozomène, *Hist. ecclés.* Théodoret, liv. IV et V. Lupus, *Epist.* 17. D. Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés et eccl.*, tom. XIII.

V. **ACACE DE MÉLITÈNE** ou **MÉLITINE**, évêque déjà en 431, gouverna si bien son église, qu'après sa mort on ne l'appelait que le *grand Acace, notre père et notre docteur* Ami de Nestorius, il fit tous ses efforts pour le retirer de ses erreurs, mais ne l'ayant pu, il rompit entièrement avec lui. Nous avons encore l'homélie qu'il prononça dans le concile d'Éphèse, et dans laquelle il donne plusieurs fois à la sainte Vierge la qualité de Mère de Dieu. Il s'opposa aux écrits de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse, que les sectateurs de Nestorius répandaient partout, traduits en arménien, en persan et en syriaque. Il regardait comme une erreur de dire qu'il y avait deux natures en Jésus-Christ; mais c'est uniquement parce qu'il était persuadé que ceux qui le soutenaient entendaient par deux natures deux fils. *Voy.* Bollandus, *ad diem* 30 *jan.*, p. 393. D. Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclés.*, tom. XIII, p. 445 et suiv.

VI. **ACACE-LE-BORGNE**, chef de la secte des acaciens, branche des ariens, succéda en 338 à son maître, Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine. Il fit déposer Basile d'Ancyre, eut part au bannissement du pape Libère, et causa d'autres troubles dans l'Église. Il a composé plusieurs ouvrages, entre autres un livre contre Marcel d'Ancyre, dont saint Épiphane rapporte un fragment (*Hæres.*, 72). Quelque temps après qu'il fut fait évêque il écrivit la vie d'Eusèbe, comme l'atteste Socrate (*Hist. eccl.*, liv. II, c. 4), D'un autre côté, saint Jérôme dit qu'il avait fait 17 vol. de commentaires sur l'Écriture, 7 vol. sur différentes questions, et plusieurs traités sur diverses matières. *Voy.* Hieronym., *de Scriptorib. eccles.*, c. 98. Sozomen, *Hist.*, l. III, IV. Tillemont, *Mémoires*, t. VI.

ACACIENS, disciples d'Acace (*voy.* ACACE, nº VI), soutenaient avec les purs ariens non-seulement que le Fils de Dieu n'était pas consubstantiel au Père, mais même qu'il ne lui était pas semblable. *Voy.* Tillemont, *Mém.*, tom. VI, p. 304 et suiv.

ACADÉMIES DES JUIFS. *Voy.* ÉCOLES DES JUIFS.

ACAFOXE (saint), Japonais, dont on fait la fête le 10 septembre, fut martyrisé avec saint Coga et vingt-huit autres.

I. **ACAIRE** ou **AICHARD** (saint), en latin *Acharius, Aicharius,* élevé au commencement du VIIe siècle dans le monastère de Luxeu, dans la Franche-Comté. Il fut choisi pour succéder à Évroul, évêque de Noyon et de Tournay; car ces deux évêchés avaient été réunis en 532. Il mourut en 639 à Noyon, où on établit sa fête le 27 novembre, que l'on regarde comme le jour de sa mort. Les Martyrologes du IXe siècle ni le Romain moderne n'en font mention.

II. **ACAIRE** ou **ACHART**, ou **AICADRE** (*Aicadrus*), second abbé de Jumiéges, fut mis, vers l'an 624, en pension dans l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers, embrassa la vie monastique étant âgé d'environ 18 ans. Saint Filbert, abbé de Jumièges, frappé de son grand mérite, l'établit premier abbé du monastère de Quinçay, qu'il venait de fonder, et bientôt après il le transféra à Jumiéges. Acaire mourut vers l'an 687. Quoique les Martyrologes du IXe siècle ne parlent point de lui, son culte est fort ancien. Le Martyrologe romain moderne en fait mention au 15 de septembre, qui passe pour le jour de sa mort. Ses reliques furent transportées à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

ACAMANTE ou **ACAMAS**, ancienne ville épisc., dont quelques évêques ont souscrit dans divers conciles, s'appelle aujourd'hui *Crusocco* et *Capo di S. Epiphanio*, du nom d'un de ses villages. C'est un cap ou promontoire de l'ile de Chypre à l'Occident. Il ne reste plus de l'ancienne Acamante que quelques maisons. *Voy.* Strabon, Ptolémée, Étienne de Byzance, Baudrand.

ACAMI (le comte Jacques), Italien, est auteur de plusieurs ouvrages qui ont été publiés à Rome de 1748 à 1755, et dans lesquels il combat avec succès les erreurs des anabaptistes, des sociniens et des protestants. *Voy.* Journal des Savants, 1752, p. 241; 1753, p. 276; 1757, p. 632.

ACAN, fils d'Eser, et petit-fils de Séir l'Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 20, 21, 27.

A CAPITE FONTIUM. *Voy.* CHEFFONTAINES.

ACARASUS ou **ACRAGAS**, **ACRASSUS**, **NACRASA**, ancienne ville épisc. de la province de Lydie, dans l'Asie Mineure. On ne connaît que trois de ses évêques, dont un assista au concile de Chalcédoine.

ACAREMENT, **ACARIATION**, et mieux **ACCAREMENT**, **ACCARIATION** (tirés du grec). Ces mots de notre ancien droit criminel, et qui n'étaient usités que dans les provinces méridionales, signifiaient la *confrontation* qui avait lieu entre divers coaccusés.

I. **ACARIE** (Barbe), fille de M. Avrillot, seigneur de Champlatreux, née à Paris en 1565, épousa, pour se conformer au vœu de ses parents, Pierre Acarie, zélé ligueur, qui l'abandonna lors de l'entrée de Henri IV à Paris. Ce fut dans ces circonstances qu'elle conçut le dessein d'introduire en France l'ordre des Carmélites; et comme ce projet fut approuvé par le P. de Bérulle, son directeur, et par saint François de Sales, on appela d'Espagne quelques religieuses formées par sainte Thérèse elle-même. Devenue veuve en 1613, elle entra en

qualité de sœur converse dans le couvent d'Amiens, y prit le nom de *sœur Marie de l'Incarnation*, refusa constamment d'en devenir la supérieure, et se retira plus tard dans celui de Pontoise, où elle mourut en odeur de sainteté le 18 avril 1618. Béatifiée par Pie VI en 1791, elle est honorée à Paris le 18 avril. Sa vie a été écrite par André Duval, supérieur général des Carmélites en France; par le P. Morin, barnabite, et enfin par l'abbé de Montis; Paris, 1778.

II. **ACARIE** (Marguerite), fille de la précédente, entra dans l'ordre des Carmélites déchaussées, où elle reçut le nom de *sœur Marguerite du Saint-Sacrement*. Après avoir été prieure à Tours, à Bordeaux, à Saintes, elle le fut à Paris, où elle mourut en 1660, à l'âge de 70 ans, après avoir constamment pratiqué les vertus les plus sublimes. Sa vie a été écrite par Tronçon de Chénevière; Paris, 1690, in-8°

ACATHE (saint), centurion, qui fut martyrisé à Byzance en 303, sous Dioclétien et Maximien. On fait sa fête le 8 mai.

ACATHISTE, mot grec signifiant *qui ne s'assied pas*, est une fête que l'on célébrait à Constantinople en l'honneur de la sainte Vierge le samedi de la quatrième semaine de carême, et dont l'office de la nuit se récitait tout entier debout. L'hymne principale s'appelait aussi *acathiste*. *Voy.* Macri, *Hierolexic. Encycl. cath*

ACAUHE (saint), abbé en Éthiopie, est honoré le 23 janvier.

ACAUNE. *Voy.* AGAUNE.

ACCA. *Voy.* ACCAS.

ACCAIN, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 57.

ACCAPAREMENT. *Voy.* MONOPOLE.

ACCAREMENT, ACCARIATION. *Voy.* ACAREMENT.

ACCARISI ou **ACCARISIO** (Jacques), né à Bologne, et mort en 1654, après avoir professé la rhétorique à Mantoue, a laissé, entre autres ouvrages : 1° un volume de *Discours* sur des sujets de piété; — 2° l'*Histoire de la Propagation de la foi*; — 3° Une Dissertation contre Galilée, dont le but est de prouver le repos de la terre et le mouvement du soleil par des raisons théologiques et philosophiques. *Voy.* Bumaldi, *Biblioth. bonon.* Le Mire, *de Script. sæculi decimi septimi.* Mazzuchelli, *Gli scrittori d'Italia*, etc. Ughelli, *Italia sacra*, tom. VII, p. 870.

ACCARON ou **ACRON, EKRON**, ville et satrapie des Philistins. Dans le premier partage que fit Josué elle échut à la tribu de Juda; mais ensuite elle fut cédée à la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XV, 45; XIX, 43.

ACCARONITES, habitants d'Accaron. *Voy.* I Rois, V, 10.

ACCAS ou **ACCA** (saint), moine de l'ordre de Saint-Benoît, puis évêque de Hagulstadt ou Hexham, dans le comté de Northumberland, succéda dans ce siége à Wilfriden, l'an 709, et mourut l'an 740. Il a composé des Offices pour son église, un Traité sur les souffrances des saints et des Lettres à ses amis. Il y en a une adressée à Bède, dans laquelle il le prie d'expliquer les saintes Écritures, et en particulier l'Évangile de saint Luc. *Voy.* Bède, *Hist. ecclés.*, l. V, c. XX.

ACCENDITE, c'est-à-dire *allumez*. Premier mot d'une antienne qu'on chantait dans quelques églises, aux fêtes solennelles, pour faire allumer les cierges, et qui était ainsi conçue : *Accendite faces lampadarum : eia : psallite, fratres, hora est; cantate Deo; eia, eia, eia.* Ce mot s'appliquait aussi à la cérémonie elle-même. *Voy.* de Moléon, *Voyag. liturg.*, p. 26, 67, 87, 129.

I. **ACCENT ECCLÉSIASTIQUE** signifiait anciennement, dans l'Église, une formule mélodique qu'on devait exactement observer selon la ponctuation, et qui consistait à faire certaines inflexions de voix quand on chantait l'Évangile et les Épîtres.

II. **ACCENTS HÉBRAÏQUES** ou **BIBLIQUES.** Ces accents, inventés par les savants rabbins de Tibériade, sont généralement destinés à régler la prononciation dans la lecture de la Bible. *Voy.* les *Grammaires hébraïques.*

ACCEPTATION, acte par lequel quelqu'un accepte ou agrée quelque chose. L'acceptation est absolument nécessaire pour que la collation d'un bénéfice, une élection et une donation soient valides. Elle peut se faire de plusieurs manières, suivant le genre de la vacance et la nature des provisions.

ACCEPTION DE PERSONNES. C'est une injuste préférence que l'on donne à une personne au préjudice d'une autre. Cette acception est de sa nature un péché mortel, tant parce qu'il est très-souvent et très-fortement défendu par l'Écriture (Deutér., XVI, 5. Prov., XVIII, 5. Jacq., II, 1, 9, etc.), que parce qu'il viole la proportion qui doit se trouver dans la justice distributive, et qu'il entraîne des maux innombrables dans l'Église et dans l'État, lorsque les sujets dignes sont privés des offices qu'ils méritent et qu'ils rempliraient convenablement, tandis que les sujets indignes, qui s'en acquittent mal, en sont pourvus.

I. **ACCÈS**, de Thécua, et père de Hira, était un des braves officiers de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 26.

II. **ACCÈS** (*accessus*), est le droit qu'un clerc peut avoir pour l'avenir sur un bénéfice; c'est une espèce de coadjutorerie. Le pape donne ce droit quelquefois à un impétrant atteint de quelque incapacité personnelle, mais momentanée, comme le défaut d'âge; dans ce cas, il commet le bénéfice à un tiers appelé *custodi nos*, pour le retenir jusqu'à ce que le pourvu *cum jure accessus* soit parvenu à l'âge qui fait cesser son incapacité. Le concile de Trente (Sess. 25 *de Reform.*, cap. VII) et saint Pie V (Constit. 136 : *Romani pontificis providentia*) ont défendu l'*accès*, ainsi que l'*ingrès* et le *regrès*. Mais le Pape peut toujours les accorder pour de justes causes, c'est-à-dire quand la nécessité ou l'utilité des églises le demande, et cela en vertu de son plein pouvoir en matière bénéficiale. *Voy.* dans L. Ferraris le mot ACCÈS, ajouté par les éditeurs du Mont-Cassin.

III. **ACCÈS** (*accessus*). Lorsqu'à l'élection d'un pape les voix se trouvant partagées sans que la majorité ait désigné l'élu, quelques cardinaux portent leur second suffrage sur un candidat en faveur duquel il peut faire pencher la balance, on dit qu'il y a *accès* de leurs voix en faveur de tel cardinal; parce qu'ils écrivent, en effet, sur leur bulletin : *Accedo domino*, en ajoutant le nom du prélat auquel ils donnent leur voix; tandis que ceux qui s'en tiennent à leur premier vote mettent sur le leur : *Accedo nemini.*

ACCESSION (*accessus*). Dans l'élection d'une abbesse ou d'un pape, les religieuses et les cardinaux peuvent retenir leur suffrage en faveur d'un élu après la publication du scrutin : c'est ce qui s'appelle *élire par accession.* Dans l'élection d'un pape faite par *accession*, les oppositions sont exclues. De plus l'*accession* doit se faire secrètement. Or, dans l'élection d'une ab-

besse ces deux conditions ne sont pas absolument requises.

ACCETI (Jérôme), dominicain du couvent de Bresse, en Italie, avait été nommé à l'évêché de Fondi; mais il mourut l'an 1670 sans avoir été sacré. Le seul de ses ouvrages qui ait été imprimé est *Tractatus de Theologia symbolica, scholastica et mystica. Voy.* Échard, *Script. ord. Prædic.*, tom. II, p. 174.

ACCETTO (Reginal d'), dominicain, natif de Sicile, prédicateur et théologien distingué, mourut en 1590, après avoir composé plusieurs ouvrages presque tous en italien; nous citerons seulement : 1° *Trattato dell' Anno santo;* — 2° *Trattato del Celibato, ed un altro delle richezze spirituali della Chieza;* — 3° *Salutationes ad sanctissimum Nomen Dei dicendæ à confratribus societatis ejus;* Naples, 1581, in-16. *Voy.* Échard, *Script. ord. Prædic.*, tom. II, p. 290.

ACCHO, ville de la tribu d'Aser. On convient généralement que c'est la même que les anciens géographes nomment *Acé*, et qui depuis fut appelée *Ptolémaïde. Voy.* Juges, I, 35. Elle est devenue une ville épisc. du diocèse jacobitique d'Antioche. *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 327, 432, 534.

ACCI, ville épisc. de Corse. Ayant été renversée par les Goths, elle perdit son siége; mais Innocent II l'y rétablit en 1133, en lui assignant pour cathédrale l'église de Saint-Pierre-de-Acho, et pour diocèse quelques bourgs ou villages de peu d'importance, à condition que l'évêque relèverait de la métropole de Gênes. Enfin le pape Pie IV a transféré le siége à Mariana, petite ville du même diocèse, où l'évêque est plus décemment et plus commodément.

I. **ACCIAJUOLI** (Angelo), cardinal, légat et archevêque de Florence, mort en 1407, a composé en faveur d'Urbain VI un ouvrage dont le but était d'éteindre le schisme qui désolait alors l'Église. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra.*

II. **ACCIAJUOLI**, dominicain, né à Florence, et mort à Rome en 1518, fut nommé par Léon X bibliothécaire du Vatican en 1519. Outre des sermons, des harangues en l'honneur de Léon et plusieurs autres ouvrages qu'il a composés, on a de lui des traductions latines de quelques écrits des Pères grecs, tels que l'Ecclésiaste d'Olympiodore, le *Traité* d'Eusèbe *contre Hiéroclès*, les 12 livres de Théodoret, *de Græcarum affectionum Curatione*, *Justin, martyr. Voy.* Altamura, *Biblioth. ordinis Fratr. Prædicat.*

ACCIDENTS EUCHARISTIQUES. Par la vertu des paroles de la consécration la substance du pain et du vin est détruite; elle est changée au corps et au sang de Jésus-Christ; mais les qualités sensibles du pain et du vin, la grandeur, la couleur, le goût, etc., demeurent. Or ce sont ces qualités sensibles que l'on nomme *accidents, espèces, apparences eucharistiques*. Le commun des théologiens enseigne, d'après saint Thomas, que ces *accidents* existent réellement sans substance par l'effet d'un miracle; c'est pour cela qu'on les appelle *accidents absolus.*

ACCLAMATIONS. Lorsqu'autrefois le peuple avait part aux élections ecclésiastiques, c'était le plus ordinairement par des *acclamations* qu'il donnait son suffrage. On les employait encore dans les conciles. Aussi voit-on à la fin du saint synode de Trente celles des Pères. Enfin les conciles provinciaux se terminent ordinairement par des acclamations semblables. *Voy.* Gaet. Moroni, *Dizionar.*, vol. I, p. 581.

I. **ACCOLTI** (Benoît), jurisconsulte et historiographe, né à Arezzo en 1415, fut secrétaire de la république de Florence depuis 1459 jusqu'en 1466, qu'il mourut. Outre son ouvrage sur l'excellence des hommes de son siècle, il a laissé *de Bello à Christianis contra barbaros gesto, pro Christi sepulchro et Judæa recuperanda, libri tres*, qui a été souvent réimprimé en plusieurs endroits. Yves Duchar de Troyes traduisit cet ouvrage en grec et en latin, et publia cette double traduction à Paris en 1620, in-8°. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, t. XXVIII, etc. Moreri, édit. de 1759.

II. **ACCOLTI** (Benoît), connu sous le nom de *cardinal de Ravenne*, neveu de Pierre Accolti, naquit en 1497, et mourut en 1549 à Florence, où il s'était retiré, après avoir été évêque de Cadix sous Léon X, secrétaire de Clément VII, cardinal créé par ce pape, et légat dans la marche d'Ancône. Parmi ses divers écrits nous citerons seulement son *Traité des Droits du Pape sur le royaume de Naples. Voy.* Moreri, édit. de 1759.

III. **ACCOLTI** (François), appelé le *prince des jurisconsultes* de son temps, né à Arezzo en 1418, et mort à Sienne en 1483, a composé un certain nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° Quelques livres de droit, tels que *Consilia seu Responsa*; Pise, 1481; — 2° *Commentaria super lib. II Decretal.*; Bologne, 1481; — 3° *Traduction de quelques homélies de saint Chrysostome*; Rome, 1470. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Pancirol, *de Claris legum Interpret.*

IV. **ACCOLTI** (Pierre), connu sous le titre de *cardinal d'Ancône*, né à Florence en 1455, et mort à Rome en 1532, fut auditeur de Rote sous Alexandre VI, nommé évêque d'Ancône et créé cardinal par Jules II. C'est lui qui rédigea, en 1519, la bulle par laquelle 41 propositions de Luther furent condamnées.

ACCOMMODATICE, ACCOMMODATION. En termes d'herméneutique sacrée, on appelle *accommodatice* le sens qu'on donne à certaines paroles de l'Écriture qui en ont un différent. D'où il résulte que le sens accommodatice a lieu quand on applique à un objet ce que l'Écriture dit d'un autre. Ainsi les deux oliviers dont il est parlé dans Zacharie (IV), et qui désignent le prêtre Jésus, fils de Josédech, et Zorobabel, signifient, par *accommodation*, dans l'Apocalypse (XI, 4), les deux témoins. Ce que Moïse dit dans le Deutéronome (XXX) de la justice légale, saint Paul l'applique encore, par *accommodation* (Rom., X, 6 et suiv.), à la justice évangélique. Mais, pour user légitimement de ce sens, et pour éviter les graves erreurs dans lesquelles sont tombés les rationalistes d'Allemagne, il y a des règles à observer. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. I[er], p. 248-250, 3e édit.

ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES. *Voy.* PROPHÉTIES.

ACCORD DE LA RAISON ET DE LA FOI. *Voy.* RAISON, FOI.

ACCORSO. *Voy.* ACCURSE.

ACCOS, Israélite dont les descendants, revenus à Jérusalem avec Zorobabel, et n'ayant pu retrouver leurs tables généalogiques, furent exclus du sacerdoce. *Voy.* I Paralip., XXIV, 10. I Esdr., II, 61. II Esd., VII, 63.

ACCUMBITUM, Combes, aujourd'hui Saint-Émilion, dans le diocèse de Bordeaux.

ACCURA, ville épisc. du diocèse des Maronites, sous la métropole de Tyr.

I. **ACCURSE**, frère lai de l'ordre de Saint-François, martyr à Maroc l'an 1220. *Voy.* Baillet, liv. I, 16 janvier, *Vie des cinq Frères mineurs, martyrs.*

II. **ACCURSE**, en latin Accursius, en italien Accorso (François), né à Florence en 1151 ou 1182, mort en 1260, ou 1265, ou 1279, etc. Il fut surnommé l'*Idole des jurisconsultes*. Ses commentaires sur le *Corpus juris*, écrits en un latin assez barbare, mais plus méthodiques que tous les ouvrages analogues de son temps, ont été imprimés, avec le *Corpus juris* lui-même, à Lyon en 1589, 6 vol., et depuis à Genève en 1625. *Voy.* Pancirol, *de Claris legum Interpret.*, liv. II, c. XXIX.

ACCUSATEUR, celui qui impute un crime à un autre et qui en poursuit la répression en justice. C'est le rôle que joue le promoteur dans les tribunaux ecclésiastiques. Régulièrement on ne doit condamner personne sans accusateur. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc., ad verb. Accusator. L'abbé J. Stremler, *Traité des Peines ecclés.*, p. 83.

ACCUSATION. Déclaration d'un crime en justice pour qu'il soit puni. Le droit canon indique trois moyens pour découvrir les criminels et les faire punir : l'accusation, la dénonciation et l'inquisition. L'*accusation* doit être précédée d'une inscription de la part de l'accusateur. Dans les tribunaux ecclésiastiques, l'accusation se fait par le promoteur du diocèse pour les crimes qui méritent une peine inflictive, et le plus ordinairement sur une dénonciation ou par la rumeur publique. Celui qui a été accusé et absous d'un crime ne peut de nouveau en être accusé, *non bis in idem*, à moins qu'il n'y eût eu collusion dans le premier jugement ou irrégularité dans la procédure, ou que l'accusé continuât de commettre le même crime, ou enfin que le jugement n'ait été rendu par un juge incompétent. *Voy.* L. Ferraris, *ibid*, au mot Accusari. L'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon*, liv. I, p. 65, 66. L'abbé J. Stremler, *ibid.*

ACCUSÉ, celui qui est prévenu de quelque crime. Selon les anciens canons, les Décrétales et les commentateurs des Décrétales, un clerc accusé de crime grave ne peut ni être promu aux ordres, ni faire les fonctions de ceux dont il est déjà revêtu, ni obtenir de nouveaux bénéfices, mais, suivant une foule de canonistes, il peut résigner ceux qu'il a, si le crime dont il est coupable n'est pas du nombre de ceux qui le font vaquer de plein droit. *Voy.* L. Ferraris, *ibid.*, au mot Accusatus. L'abbé André, *ibid.*, p. 66, 67. L'abbé J. Stremler, *ibid*,, p. 160.

ACCUSIUM. *Voy.* Grenoble.

ACEDUNUM. *Voy.* Ahun.

ACÉMÈTES, mieux **ACŒMÈTES**, mot grec qui signifie *qui ne se couche pas, qui ne dort pas*. C'était le nom de certains religieux célèbres. On les appelait ainsi non point parce qu'ils ne dormaient jamais, mais parce que, divisés en trois bandes qui se succédaient, ils psalmodiaient sans interruption ni jour ni nuit. Le premier monastère des *Acémètes* fut fondé sur les bords de l'Euphrate par saint Alexandre, qui vivait sur la fin du IVe siècle et au commencement du Ve Ils s'établirent ensuite en différents lieux, mais particulièrement à Constantinople. Dans le VIe siècle ils donnèrent dans les erreurs de Nestorius, ce qui les fit condamner d'abord à Constantinople, et ensuite à Rome par le pape Jean II. Il y eut aussi des religieuses *acémètes* qui avaient encore un monastère à Constantinople lorsqu'elle fut prise par les Turcs. On a aussi appelé *Acémètes* les stylites et quelques autres moines de la Palestine, quoique d'un institut fort différent.

ACENI. *Voy.* Achénois.

ACÉPHALE (Acephalus) ou *Acéphalite* (*Acephalita*), signifie en grec *sans tête, sans chef.* On donne ce nom, dans le droit canonique, aux moines, aux prêtres, aux évêques et aux monastères qui se prétendent indépendants de la juridiction de leurs supérieurs respectifs. On l'a donné aussi autrefois aux hérétiques qui soutenaient les erreurs d'Eutychès. Enfin quelques canonistes appellent *acéphales*, après le cardinal Cajétan, les sessions du concile de Bâle qui n'étaient pas présidées par les légats du pape.

ACEPSIME, évêque, martyr en Perse sous Sapor.

ACERENZA ou **CIRENZA** (*Acherontia, Acheruntium*), ville archiépisc. du royaume de Naples, capitale de la Basilicate. Selon la tradition du pays, la religion chrétienne y a été établie du temps des apôtres, ou au moins avant l'an 300. Les dyptiques de cette église font mention de 16 évêques qui y ont siégé avant saint Juste pendant 200 ans. Elle fut soumise pendant quelques années à Otrante, qui avait embrassé le rit grec sous Polyeucte, patriarche de Constantinople. Urbain II, par un décret de 1099, la mit sous la métropole de Salerne; enfin Nicolas II en fit un archevêché, et Alexandre II lui donna pour suffragants les évêchés d'Anglone, de Gravina, de Potenza, de Tricarico, de Vénosa, avec un diocèse fort étendu. Mais Acerenza ayant encore été ruinée par les guerres, et les habitants s'étant établis ailleurs, Innocent III lui unit à perpétuité l'évêché de Matéra, à condition que l'archevêque se qualifierait de ces deux villes dans les actes publics.

ACERNO (*Acernum*), ville du royaume de Naples avec évêché suffragant de Salerne. Le premier évêque que l'on connaisse de cette ville ne remonte pas au delà de 1136.

ACERNUS, nom latinisé du polonais *Klonowicz* (Sébastien Fabian), poëte latin et polonais, né en 1551, et mort en 1608, fut surnommé l'*Ovide Sarmate*. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés nous signalerons les suivants, imprimés à Cracovie, in-4° : 1° la *Bourse des Judas* et les *Mauvaises acquisitions des richesses*; — 2° la *Vie de saint Benoît*; — 3° *Honos paternus*; — 4° *Regula, id est Institutio seu cursus vitæ regis Christiani*. *Voy.* les différents biographes polonais et Moréri, *édit. de* 1759.

ACERRA, ville épisc. du royaume de Naples. On ignore qui a annoncé le premier l'Évangile à ses habitants. Elle est sous la métropole de Naples. Le premier évêque connu est Concordius, mentionné dans le premier concile de Rome, sous le pape Symmaque, en 499.

ACEY (*Aceyum*), ancienne abbaye de l'ordre de Citeaux dans le diocèse de Besançon. Elle fut fondée en 1136. *Voy.* le *Dictionnaire universel de la France.*

ACHA. *Voy.* Achaï.

I. **ACHAB**, fils et successeur d'Amri, se distingua parmi tous les rois d'Israël. Il épousa Jézabel, fille du roi des Sidoniens, laquelle lui persuada d'élever un autel à Baal, idole des Sidoniens. Après une vie remplie d'injustices et de déréglements, il mourut dans une bataille contre le roi de Syrie, et les chiens léchèrent son sang. On peut voir son histoire, III Rois, XVI-XXII.

II. **ACHAB**, fils de Cholias, un des faux prophètes qui séduisaient les Israélites à Babylone, et que le roi de Babylone fit frire dans une poêle ardente. *Voy.* Jérémie, XXIX, 21, 22.

I. **ACHAD**, ville bâtie par Nemrod dans la terre de Sennaar. *Voy.* Genèse, x, 10.

II. **ACHAD COMRAHI** ou **ACHADA COMRAHI**, **ACHONRI**, ville épisc. d'Irlande, dont la métropole est Toam ou Tuam. Le premier évêque fut saint Conrah, vers l'an 530.

ACHAÏ ou **ACHA**, rabb. du VIIIe siècle, qui mérita le titre de *Gaon* dans une académie dans la Babylonie, et qui mourut vers l'an 761. On a de lui, sous le titre de *Questions*, un ouvrage sur les rites et les lois cérémoniales du Pentateuque, lequel jouit de la plus grande autorité chez les Juifs; Venise, 1546, in-fol.

ACHAÏE, ancienne province de Grèce, où saint Paul prêcha et où saint André souffrit le martyre. Il y a eu deux conciles dans l'Achaïe : le premier, l'an 250, contre les valésiens ou eunuques; le second, l'an 359, contre les acaciens et les demi-ariens. *Voy.* Actes, XVIII, 12. Baluze, *in Nova Lectione*. Richard et Giraud. — On attribue aux prêtres et aux diacres d'Achaïe une Épître circulaire sur le martyre de saint André, apôtre; mais l'authenticité en est fort contestée. *Voy.* P. Alexandre, *Historia ecclesiastica sœcul.* I, c. X, n° 8. Wog, dans une Dissertation; Leipzig, 1749. Richard et Giraud.

ACHAÏQUE, disciple de saint Paul qui porta aux Corinthiens la 1re Épître que l'Apôtre leur adressa. *Voy.* I Corinth., XVI, 15-17.

ACHAN et **ACHAR**, I Paralip., II, 7, fils de Charmi, de la tribu de Juda, fut lapidé pour avoir pris plusieurs objets parmi les dépouilles de Jéricho qui avaient été mises sous l'anathème, c'est-à-dire vouées à la destruction ou consacrées au Seigneur. *Voy.* Josué, VII, 1-26.

I. **ACHARD** ou **AIGARD** florissait dans le XIIe siècle; on n'est d'accord ni sur le lieu de sa patrie ni sur la date de sa mort. Il fut chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin et second abbé de Saint-Victor-lès-Paris. En 1161, Henri II, roi d'Angleterre, le nomma évêque d'Avranches. On a de lui : 1° *de Tentatione Christi*, manuscrit de la bibliothèque de Saint-Victor; — 2° *de Divisione animœ et spiritus*, manuscrit de la même bibliothèque; — 3° *de Trinitate;* — 4° une *Vie de saint Géselin*. Mais ce dernier ouvrage semble être plutôt d'Achard, moine de Clairvaux. *Voy.* Vossius, *de Hist. lat.*, liv. II, c. XXV. Pitseus, *de Script. Angl.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, tom. IV, p. 925; *in Abbatibus Sancti Victoris Parisiensis*. Du Boulay, *Historia Universitatis*. Richard et Giraud.

II. **ACHARD** (Antoine), pasteur protestant, né à Genève en 1696, et mort pasteur de l'église française du Werder et membre de l'Académie de Berlin. Il a laissé des *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, publiés à Berlin après sa mort, en 2 vol. in-8°, et il a inséré dans les *Mémoires* de l'Académie de cette ville, pour l'année 1715, le canevas d'un ouvrage important sur la liberté de l'homme, en réponse aux objections de Spinosa, de Bayle et de Collins.

ACHARIS, mot grec que saint Jérôme a conservé dans la Vulgate, et qui signifie *rude, désagréable, peu aimable*. *Voy.* Ecclésiastique, XX, 21.

ACHARIUS. *Voy.* ACAIRE, n° I.

ACHART. *Voy.* ACAIRE, n° II.

ACHAT. L'achat suppose nécessairement la vente; ces deux faits sont corrélatifs, et ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul contrat, que les jurisconsultes romains nommaient *emptio venditio*, et que le droit français désigne par le seul mot *vente*.

ACHAZ, roi de Juda, fils et successeur de Joatham, surpassa en impiété tous ses prédécesseurs. Son armée fut défaite par Razin, roi de Syrie, qu'il avait d'abord vaincu, et par Phacée, roi d'Israël. Il mit le comble à ses impiétés en faisant fermer les portes du temple, et en défendant au peuple d'y aller offrir ses victimes et ses prières. *Voy.* IV Rois, XV, 38; XVI. II Paralip., XXVII, XXVIII. Isaïe, VII, VIII.

ACHAZIB ou **ACHZIB**, **ACHZIBA**, ville de la tribu d'Aser. Plusieurs pensent que c'est Ædipe sur la Méditerranée, entre Tyr et Ptolémaïde. *Voy.* Juges, I, 31. Josué, XV, 44; XIX, 29. Reland, *Palestina illustrata*, p. 543, 544.

ACHÉIROPOIÊTE, mot grec signifiant *qui n'est pas fait avec la main*. C'est le nom d'une image de Jésus-Christ exposée à Saint-Jean-de-Latran, et qui passe pour avoir été ébauchée par saint Luc et achevée par des anges.

ACHELNOTUS. *Voy.* AGELNOTH.

ACHELOO (*Achelous*), ville épisc. de l'ancienne Épire, dans le diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Lépante.

ACHÉNOIS (*Aceni*), peuples d'Achen, grand royaume dans l'île de Sumatra.

ACHCOLUS. *Voy.* ACHEUL.

ACHER. *Voy.* ASCHER.

ACHERONTIA, **ACHERUNTIUM**. *Voy.* ACERENZA.

ACHÉRY (don Luc d'), savant bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Quentin en 1609, et mort à Paris en 1685, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Son soin principal, après ses premières études, fut de chercher toutes les pièces d'antiquité qui pouvaient être de quelque utilité aux écrivains modernes. Tout ce qu'il a pu en découvrir se trouve dans son *Spicilegium*, qui parut à Paris en 1655-1677, 13 vol. in-4°, et qui fut réimprimé en 1723 par les soins de L.-Fr.-J. de la Barre, 3 vol. in-fol. Cette collection contient beaucoup d'histoires, de chroniques, de vies de saints, d'actes, de chartes et de lettres qui n'avaient pas encore vu le jour. Quant à ses autres ouvrages, qui sont fort nombreux, on en trouve un exposé succinct, mais très-exact, dans l'*Encyclopédie catholique*, tom. Ier, p. 242 et suiv. Le *Journal de Trévoux* (26 novembre 1685) contient un éloge d'Achéry; mais celui de Maugendre, Amiens, 1775, est plus détaillé et plus complet. *Voy.* D. le Cerf, *Biblioth. des Auteurs de la congr. de Saint-Maur*. Millin, *Biographie universelle*. D. Tassin, *Histoire littér. de la Congr. de Saint-Maur*. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXI.

ACHETER. Le chapitre XXV du Lévitique règle la manière dont les Israélites devaient acheter et vendre. La terre ne pouvait point être vendue à perpétuité; car elle appartenait à Dieu, et les Israélites étaient considérés comme des étrangers, et pouvaient seulement l'habiter pour un temps. Celui qui par pauvreté vendait son champ conservait le droit de le racheter en remettant le prix de la vente; et, s'il manquait de la somme nécessaire, ses plus proches parents pouvaient le racheter à la même condition. Dans le cas même où aucun d'eux n'avait les moyens de racheter, le vendeur rentrait de droit dans son champ à l'année du Jubilé, sans en restituer le prix. Cette loi s'étendait aux bâtiments des villages qui n'étaient pas clos de murs. Quant aux maisons des villes enceintes de murailles, on avait la liberté de les racheter pendant une année, après laquelle l'acheteur y avait un droit irrévocable, sans qu'on

pût lui opposer la loi jubilaire. Les lévites pouvaient toujours racheter les maisons situées dans leurs villes, c'est-à-dire dans les villes lévitiques, quelque éloignée que fût l'époque de la vente, et ils avaient le droit particulier d'y rentrer à l'année du Jubilé. Mais leurs champs et les bâtiments des faubourgs de leurs villes ne pouvaient être vendus.

I. **ACHEUL** (saint), souffrit le martyre avec saint Ache à Amiens, vers 229. Leur fête se célèbre dans cette ville le 4 mai, quoiqu'elle soit indiquée au 1er de ce mois dans les martyrologes.

II. **ACHEUL** (Saint-), en latin *sanctus Acheolus*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée par saint Firmin, premier évêque d'Amiens, au IVe siècle, sous le patronage de saint Acheul, fut l'église cathédrale jusqu'au VIIe siècle, époque à laquelle saint Sauve la transféra dans la ville. Elle fut remise, en 1637, aux chanoines réguliers de la congrégation de France, et plus tard aux jésuites, qui y établirent un collége pour l'enseignement de la jeunesse; mais, ce collége ayant été supprimé en 1828, ils y transportèrent leur noviciat. *Voy. Gallia christ.*, tom. X, col. 1325, nouv. édit.

ACHIAB ou **AQUIAB**, neveu du grand Hérode et gouverneur d'une forteresse de Jérusalem, empêcha qu'Alexandra, mère de Mariamne, ne s'emparât des forteresses de Jérusalem pendant qu'Hérode était malade à Samarie. Il empêcha aussi ce prince de se tuer, et résista à deux mille hommes armés contre lui. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XV, c. IX; liv. XVII, c. IX, 12.

I. **ACHIAS**, fils du grand prêtre Achitob et son successeur. *Voy.* I Rois, XIV, 3.

II. **ACHIAS**, garde des trésors du temple sous David. *Voy.* I Paralip., XXVI, 20.

III. **ACHIAS**, fils d'Hesrom, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 26.

IV **ACHIAS**, fils de Naaman, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 7.

ACHIBA. *Voy.* AKIBA.

ACHILLAS (saint), prêtre catéchiste, et enfin évêque d'Alexandrie, qu'il honora par sa piété et sa grande doctrine, mourut vers l'an 313. Les Martyrologes d'Adon, d'Usuard et le romain marquent sa fête au 7 novembre. Il ne faut pas le confondre avec un autre Achillas, prêtre d'Alexandrie, qui, excommunié en même temps qu'Arius, se retira avec lui en Palestine.

I. **ACHILLÉE**, martyr. *Voy.* NÉRÉE, n° II.

II. **ACHILLÉE**, diacre, disciple de saint Irénée, évêque de Lyon, fut envoyé par son maître avec Félix, prêtre, et Fortunat, diacre, pour prêcher la foi à Valence en Dauphiné, où ils souffrirent le martyre vers l'an 211. On fait leur fête le 23 avril, et l'on honore leurs reliques dans la cathédrale de Valence et dans celle d'Arles.

ACHIM, fils de Sadoc, père d'Éliud, de la tribu de Juda et de la famille de David, est nommé dans la généalogie de Jésus-Christ. *Voy.* Matthieu, I, 14.

ACHIMAAS succéda comme grand prêtre à Sadoc, son père. Il servit très-utilement David durant la guerre d'Absalom. *Voy.* II Rois, XV, 27 et suiv.; XVII, 17; XVIII, 19 et suiv.

ACHIMAM, géant de la race d'Enoch. *Voy.* Nombres, XIII, 23.

ACHIMÉLECH, dit **ABIATHAR** dans saint Marc, II, 26, grand prêtre et fils d'Achitob. Il succéda dans la grande sacrificature à son frère Achio, et fut mis à mort par les ordres de Saül, parce qu'il avait donné innocemment des pains et une épée à David fugitif lorsqu'il passa par Nobé. *Voy.* I Rois, XXI, 1 et suiv.

ACHIMOTH, fils d'Éliana, et un de ceux que David établit sur les chantres de la maison du Seigneur. *Voy.* I Paralip., VI, 25.

I. **ACHINOAM**, fille d'Achimaas et femme de Saül. *Voy.* I Rois, XIV, 50.

II. **ACHINOAM**, seconde femme de David et mère d'Amnon. *Voy.* I Rois, XXX, 5 et suiv.

I. **ACHIOR**, de la ville et de la tribu de Nephthali, parent de Tobie, avec lequel il fut conduit à Ninive par Salmanasar. *Voy.* Tobie, XI, 20.

II. **ACHIOR**, général des Ammonites, qui amena des troupes à Holoferne dans la guerre contre les Israélites, mais qui, ayant irrité ce général en vantant les mœurs, les lois, le caractère de ce peuple et la protection que Dieu lui accordait, fut conduit à Béthulie pour être enveloppé dans la ruine de cette ville; mais Holoferne ayant été tué lui-même par Judith, Achior lui survécut et embrassa la religion israélite. *Voy.* Judith, V, 5 et suiv.; XIV, 6.

ACHIRAM, chef d'une des grandes familles de la tribu de Benjamin à l'époque de la sortie d'Égypte. *Voy.* Nombres, XXVI, 38.

ACHIS, roi de Geth, chez qui David se retira, et des mains duquel il échappa en contrefaisant l'insensé. *Voy.* I Rois, XXI, 10.

ACHISAMECH, père d'Oliab, fameux ouvrier, qui fut employé par Moïse à la construction du tabernacle. *Voy.* Exode, XXXI, 6.

I. **ACHITOB**, grand prêtre, fils de Phinéès et petit-fils du grand prêtre Héli, succéda à son aïeul, Phinéès ayant péri le jour où l'arche fut prise par les Philistins. *Voy.* I Rois, IV, 2.

II. **ACHITOB**, second fils d'Amarias et père du grand prêtre Sadoc. *Voy.* I Rois, XIV, 3.

ACHITOPHEL, conseiller de David, se jeta dans le parti d'Absalom, qu'il engagea à poursuivre David sur-le-champ. Comme son avis ne fut pas suivi, il se pendit, et fut enseveli dans le sépulcre de son père. *Voy.* II Rois, XV, 12, 31; XVI, 15; XVII, 1-23.

ACHLAT, ou **CHALA**, **CHALATA**, ville de la Mésopotamie de la province d'Adordigane, dans le diocèse de Chaldée, avait un évêque nestorien dépendant du métropolitain d'Adorbigane. Noé, patriarche des Jacobites en 1496, remarquait que cette ville avait péri par un tremblement de terre l'an de l'hégire 251, de Jésus-Christ 865. Jacques, surnommé l'Arabe, y siégeait sous le catholique Phétion, en 731; on lui attribue : 1° un *Commentaire sur les Proverbes*; — 2° des *Hymnes*; — 3° un *Traité de la foi et de l'Église*.

I. **ACHOBOR**, père de Balanan, roi d'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 38.

II. **ACHOBOR**, officier du roi Josias, lequel fut envoyé par ce prince pour consulter la prophétesse Holda touchant le livre de la Loi trouvé par le grand prêtre Helcias. *Voy.* IV Rois, XXII, 14.

III. **ACHOBOR**, père d'Elnathan. *Voy.* Jérémie, XXVI, 22.

ACHONRI. *Voy.* ACHAD, n° II.

ACHOPPEMENT. *Voy.* OCCASION DE PÉCHÉ, SCANDALE.

ACHOR, vallée dans le territoire de Jéricho, dans la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, VII, 24.

ACHRIDA ou **OCHRIDA** (*Achris*, *Achridus*), nommée par les Turcs *Giustandil*, ville épisc. de Macédoine et métropole de la Bulgarie, a paru à plusieurs être la même que *Lychnide* et la *Première Justinienne* (*Voy.* Baudran, *Diction. géogr. et hist.*, tom. Ier). Un des évêques de

cette ville assista au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius. Plus tard l'archevêque des Bulgares y établit son siége, et on lui donna pour suffragantes quatorze églises, dont sept avec le titre de métropoles. Enfin on trouve au XI[e] siècle, comme archevêque d'Achrida, le savant Théophylacte. *Voy.* ce mot.

ACHZIB, ACHZIBA. *Voy.* ACHAZIB.

ACINDYNUS (Grégoire), moine grec qui florissait dans le XIV[e] siècle, fut accusé d'hérésie pour avoir soutenu que les moines du mont Athos ne voyaient pas dans leurs extases la lumière increée dont Dieu était environné sur le Thabor. On a de lui : 1° *De Essentia et operatione Dei;* Ingolstadt, 1616, in-4°, en grec et en latin; — 2° *Carmen iambicum de hæresibus Palamæ,* imprimé dans le tom. I[er] de la *Græcia orthodoxa* de Léon Allatius. *Voy.* Sponde, *Annal. epitom. A. C.,* 1337, n° 11, et 1350, n° 20. Pontanus, *in Cant.,* l. II, c. XL, etc. Dupin, *Bibl. des aut. ecclés. du* XIV[e] *siècle.*

ACISCLÈS, martyrisé à Cordoue en Espagne, dans la persécution de Dioclétien. On fait sa fête à Cordoue le 17 novembre.

ACKWORTH (Georges), jurisc. et théol. anglais, vivait sous la reine Marie. Voici ses écrits, dont l'esprit est peint sur les titres mêmes : 1° *Oratio encomiastica in Buceri restitutionem habita,* en 1560; imprimée dans les *Scripta anglicana* de Bucer, 1577, in-fol.; — 2° *Prolegomenæ libri duo, de visibili Prom. Anarchia, contra Nic. Sanderi Monarchiam;* Lond., 1573, in-4°.

ACMONIA, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne.

ACŒMÈTES. *Voy.* ACÉMÈTES.

ACOLUTH (André), orientaliste allemand, né à Bernstad en 1654, et mort à Breslau, l'an 1704, a laissé entre autres ouvrages : 1° *Abadias armenus et latinus cum annotationibus;* Leipz., 1680, in-4°; — 2° *de Aquis amoris zelotypiæ;* Leipz., 1682, in-4°; écrit rempli d'érudition rabbinique.

ACOLYTAT, le quatrième des ordres mineurs. *Voy.* ACOLYTE.

ACOLYTE, en grec *qui suit, qui accompagne;* clerc qui a reçu le premier des quatre ordres mineurs de l'Église. Son office est de suivre et de servir les diacres et sous-diacres à l'autel, de préparer le vin et l'eau dans les burettes pour le sacrifice, de porter l'encens, allumer et porter les cierges, surtout quand le diacre chante l'Évangile. Autrefois les *acolytes* suivaient les évêques partout, faisaient leurs messages, portaient leurs eulogies et même l'Eucharistie. Les plus anciens monuments de l'Église grecque n'en font point mention, mais l'Église latine en a eu dès le III[e] siècle; saint Cyprien et le pape Corneille en parlent dans leurs épîtres, et le IV[e] concile de Carthage prescrit la manière de les ordonner. *Voy.* Thomassin, *Discipline de l'Église.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. ACOLUTHUS. Grandcolas, *Ancien Sacram.,* I[re] part., p. 124.

I. **ACOMINAT** (Michel), surnommé *Choniata,* parce qu'il était natif de Chone en Phrygie. Il florissait en 1204, et il fut archevêque d'Athènes. Il a composé des Sermons, des Oraisons funèbres, un *Traité de la Croix,* et plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Labbe, *Specimen Biblioth. manuscriptor.,* p. 74. Fabricius, *Biblioth. græc.,* tom. VI, p. 402. Chauffepié, *Nouv. Diction. histor. et crit.,* tom. I, p. 122.

II. **ACOMINAT** (Nicétas), surnommé *Choniata.* (*Voy.* l'art. précéd.) Ayant été mené chez Michel Acominat, son frère, à Constantinople, il parvint à la dignité de grand chambellan de l'empereur. Mais les Latins s'étant emparés de Constantinople en 1204, il se réfugia à Nicée en Bythinie, où il mourut peu après (1206). Nous citerons parmi ses écrits : 1° une *Histoire* en 21 livres, depuis la mort d'Alexis Comnène, en 1118, où Zonaras finit la sienne, jusqu'à l'année 1203; histoire publiée en gr. et en lat. avec des notes, à Bâle, en 1557, in-fol., par Jérôme Wolf, et par d'autres en différents lieux, mais particulièrement à Genève en 1593, in-4°, par Simon Goulard; édition préférée aux autres à cause des additions qui y ont été faites; — 2° le *Trésor de la foi orthodoxe,* en 27 livres, dont les cinq premiers ont été traduits en latin et publiés avec des notes par Pierre Morel, à Paris, en 1580, à Genève, en 1592, in-8°, et dans la *Bibliothèque des Pères,* tom. XXV, p. 54. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græc.,* tom. I[er], p. 402, 403, 418-420, et *in notis.* Chauffepié, *Nouv. Diction.,* t. I, p. 122 et suiv. Th. Pope Blount, *Censura celebrium autorum,* p. 104. Richard et Giraud, qui, dans leur *Bibliothèque sacrée,* donnent des détails intéressants sur les ouvrages d'Acominat et sur les différentes éditions qui en ont été faites.

ACONCIO (*Acontius*), ou **ACONZIO** (Jacques), né à Trente en 1492, et mort à Londres l'an 1566, se rendit célèbre comme philosophe, jurisconsulte et théologien. Il quitta la religion catholique pour se faire protestant. Il a composé entre autres ouvrages : *De Stratagematibus Satanæ in religionis negotio, per superstitionem, errorem, hæresim, odium, calumniam, schisma,* etc., libri VIII; Basileæ, 1565 et 1610. Cet ouvrage, traduit en français, Bâle, 1565, in-4°, fut loué par quelques protestants, et blâmé par d'autres plus raisonnables; — 2° *de Methodo, sive recta investigandarum tradendarumque artium ac scientiarum ratione libellus;* opuscule de 138 pages in-8°, imprimé d'abord à Bâle, en 1558, puis à Genève, en 1582, avec cette addition au titre : *Per Eustathium Vignon, multo quam antea castigatius.* Le P. Nicéron, qui ne mentionne point ces deux dernières éditions, en indique une de Leyde, en 1617. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* etc., tom. XXXVI, p. 45. Tiraboschi, *della Litterat. italiana,* tom. VII.

ACONZ-KŒVER (Étienne), Arménien, archevêque de Sunia, né en 1740, et mort à Venise l'an 1824. Outre plusieurs autres écrits, il a composé la *Vie de Méchitar,* fondateur du couvent de Saint-Lazare; Venise, 1810, in-8°. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

I. **ACOSTA** (Emmanuel), jésuite portugais du XVI[e] siècle, est auteur d'un ouvrage portugais traduit en latin par le P. Maffei, sous le titre de : *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum, ad annum* 1568, *Commentar. libri IV;* Dilligen, 1571, in-8°. Cette édition renferme aussi des lettres de l'auteur sur les Missions du Japon. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ACOSTA** (Gabriel), né dans le bourg de Torrevedras en Portugal, et mort en 1616, fut professeur et chanoine à Conimbre. Il a laissé des *Commentaires sur la Genèse, sur Ruth, les Lamentations de Jérémie, Jonas et Malachie;* Lyon, 1641, in-fol. *Voy.* Nicolas Antonio, *Biblioth. hispan.* Richard et Giraud.

III. **ACOSTA** (Jérôme) est le nom sous lequel le savant, mais téméraire Simon Richard, a publié l'*Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques.* Cet ouvrage, imprimé en 1684, 1691 et 1709, 2 vol. in-12, fut mis à l'*Index* le 21 avril 1693. *Voy.* l'abbé André, *Cours de droit canon,* tom. VI, p. 495, 3[e] édit.

IV. **ACOSTA** (Joseph), jésuite espagnol, né à Médina-del-Campo vers 1540, et mort l'an 1599 ou 1600. Provincial des maisons de sa compagnie au Pérou, il travailla pendant dix-sept ans à la conversion des Indiens. Revenu en Espagne, il publia un certain nombre d'ouvrages théologiques, dont le principal est : *De Promulgatione Evangelii apud Barbaros, sive de Procuranda Indorum salute, libri sex;* Salamanque, 1596, in-8°. Quant à son *Histoire naturelle et morale des Indes*, elle a toujours été fort estimée; on l'a traduite en français, en italien, en allemand et en flamand. *Voy.* Nicolas Antonio, *Biblioth. hispan.*, tom. Ier, p. 614. Nicéron, *Mémoires*, etc. tom. XXX, p. 56.

ACQUAVIVA. *Voy.* AQUAVIVA, n° II.

ACQUÉRIR, ACQUISITION. On voit par un édit de Constantin que l'Église possédait déjà des biens immeubles, quoiqu'en petit nombre, puisqu'il en ordonne en sa faveur la restitution. Depuis cette époque l'Église eut toute liberté d'acquérir et de posséder. La constitution du pape Nicolas III, de l'an 1278, n'interdit l'acquisition des biens immeubles qu'aux ordres mendiants, et le concile de Trente restreint cette défense aux « maisons de religieux de « Saint-François, capucins et à ceux qu'on ap- « pelle mineurs de l'Observance. » (Sess. XXV, ch. III.) En France, l'Église a toujours eu la faculté d'acquérir des biens immeubles avec l'autorisation du roi. Bien des personnes contestent aujourd'hui à l'Église le droit d'acquérir des immeubles; mais c'est tout à fait à tort, parce que la capacité d'acquérir des propriétés, pour les individus comme pour les corps, est fondée sur le droit naturel, et que l'Église a une capacité de possession indépendante de la loi, et que, par conséquent, la loi ne saurait lui ravir. *Voy.* M. Affre, *Traité de la propriété des biens ecclésiastiques*, ch. I, § 3 et 4.

I. **ACQUI** (Jacob d'), religieux dominicain d'Acqui en Piémont.

II. **ACQUI.** *Voy.* AQUI.

ACQUISITION. *Voy.* ACQUÉRIR.

ACQUISIVITÉ, nom donné par les phrénologistes à la faculté par laquelle les animaux et l'homme sont portés instinctivement à désirer, à rechercher, à convoiter et à acquérir ce qui est nécessaire à leur bien-être et à leur conservation individuelle. En ne considérant cette faculté que par rapport à l'homme seulement, nous dirons que, lorsqu'il lui laisse prendre un développement excessif, elle le conduit le plus souvent au mal. On conçoit, en effet, que lorsque ce désir d'acquérir n'est point contre-balancé par un sentiment équivalent de la justice, on pourra devenir voleur; mais cet état constituera le désordre de la faculté et non point le but, ce qu'il faut toujours bien distinguer. Or c'est faute d'avoir établi cette distinction nécessaire que Gall, confondant les facultés fondamentales en elles-mêmes avec les dispositions à certains actes, a cru trouver dans l'acquisivité l'organe du vol; ce qui n'est ni exact, ni moral, et entache son système d'une triste fatalité. La faculté de l'acquisivité n'est donc point mauvaise en elle-même, elle ne le devient que lorsqu'elle est exercée contrairement à la loi naturelle ou à une loi positive. *Voy. Encyclop. cathol.*

ACQS. *Voy.* DAX.

ACRA, en grec *citadelle*. Antiochus-Épiphanes ayant fait bâtir une citadelle sur une montagne qui dominait le Temple, cette montagne s'appela *Acra*. On y bâtit dans la suite le temple d'Hélène, reine des Adiabéniens, le palais d'Agrippa, les archives publiques et le lieu des assemblées des magistrats de Jérusalem. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. VII, XIV; l. XIII, c. XI. *De Bello Jud.*, l. VII, c. XIII.

I. **ACRABATÈNE** ou **ACRABATHANE** (Vulgate, I Machab., V, 3), ou **ACRABATTINE** et **ACRABÉTINE**, était une contrée de la Judée sur la frontière de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la mer Morte. D'après l'étymologie, ce serait le même lieu que la *Montée du Scorpion*. (Nombre, XXXIV, 4, etc.) *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 192.

II. **ACRABATÈNE**, autre contrée de la Judée entre Naplouse ou Sichem et Jéricho, tirant vers l'orient. *Voy.* Eusèbe, *Onomasticon*, au mot AKRABEIN. Reland, *Palæstina illustrata*, p. 191, 192.

ACRAGAS et **ACARASSUS.** *Voy.* ACARASUS.

ACRE ou **SAINT-JEAN-D'ACRE.** *Voy.* PTOLÉMAÏDE, n° I.

ACRIDA. *Voy.* ACHRIDA.

ACRON. *Voy.* ACCARON.

I. **ACRONIUS** (Jean), mort pasteur à Harlem l'an 1627, a laissé un *Traité sur le droit de patronage*, publié en cette même année 1627. On lui attribue encore : 1° *Elenchus orthodoxus pseudo-religionis romano-catholicæ;* — 2° *Problema de studio sacræ theologiæ rectè instituendo, et de concionibus ecclesiasticis aptè formandis et habendis*. Mais plusieurs veulent que l'auteur de ces deux ouvrages soit Acronius (*Ruardus*).

II. **ACRONIUS** (*Ruardus*), Frison de naissance et pasteur à Schiendam, se fit remarquer par son zèle dans la querelle religieuse qui divisa les Hollandais au XVIIe siècle. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler dans l'article précédent, et que quelques-uns lui attribuent, il a donné, en 1601, une explication du catéchisme de Heidelberg, sous le titre de : *Enarrationes catecheticæ;* et de plus il a fait une réfutation de l'ouvrage d'Uitenbogaar sur le pouvoir des magistrats temporels dans les affaires ecclésiastiques. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*, etc., tom. Ier, col. 204.

ACROPOLIS. *Voy.* AGROPOLI.

I. **ACROPOLITE** (Constantin), auteur byzantin, fut grand logothète ou chancelier à Constantinople. Il florissait vers l'an 1270. On a de lui des discours contre les Latins, les Vies de quelques saints et plusieurs panégyriques. *Voy.* Leo Allatius, *in Consens. de purgat.*, p. 791. Fabricius, *Bibliotheca græca*, tom. VII, p. 776. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. Chauffepié, *Nouv. Diction. hist. et crit.*, tom. Ier, p. 130, 131.

II. **ACROPOLITE** (Georges), père de Constantin Acropolite, chroniqueur byzantin né à Constantinople en 1220, et mort en 1282, fut aussi logothète à la cour de Michel Paléologue. Son *Histoire*, découverte en Orient par Douza, fut publiée en 1614; mais l'édition donnée au Louvre, en 1651, in-fol., est bien supérieure. Cet ouvrage commence où finit Nicétas, et s'étend depuis 1205 jusqu'en 1261. L'auteur mérite d'autant plus de confiance qu'il a écrit ce qui se passait sous ses yeux. Léon Allatius et Douza l'ont commenté. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græc.*, t. VI, p. 449 et suiv. Chauffepié, *Nouv. Diction. hist. et crit.*, tom. Ier, p. 129 et suiv. Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ACROSIE (sainte). Elle est honorée par les Éthiopiens le 29 juin.

ACS. *Voy.* AAS.

ACSA. *Voy.* AXA.

ACSAPH ou **AXAPH**, ville sur la frontière de la tribu d'Aser, et dont le roi fut vaincu par Josué. *Voy.* Josué, XII, 20; XIX, 25.

ACTA SANCTORUM. On désigne en général

par ces mots les recueils dans lesquels sont contenus les *Actes* des saints et des martyrs de la foi. Cependant on l'applique plus spécialement à l'ouvrage commencé par Bollandus en 1643, continué successivement par plusieurs jésuites connus sous le nom de *Bollandistes*, et suspendu en 1794, au LIII[e] vol. in-fol.

I. **ACTE.** En droit, toute écriture qui sert à prouver et à justifier quelque chose. Tout acte passé par des ecclésiastiques ou par d'autres personnes sur des matières spirituelles ou ecclésiastiques est appelé *acte ecclésiastique*, par opposition à celui que passent des laïques ou des ecclésiastiques sur des matières profanes et séculières, et que l'on nomme en conséquence *acte civil*. En général, tout acte doit être fait suivant les formalités requises par la loi et par l'usage du lieu où il est passé.

II. **ACTE, ACTION**, en théologie s'applique à Dieu et à l'homme, mais dans un sens différent. Dieu est un *acte pur;* il ne peut lui survenir, comme à l'homme, une nouvelle modification, un nouvel attribut ou une nouvelle *action* qui change son état, qui le rende autre qu'il n'était. Cependant, comme on ne peut concevoir ni exprimer les attributs et les actions de Dieu que par analogie aux nôtres, on est forcé de faire par rapport à Dieu des distinctions comme on en fait par rapport à l'homme. Ces distinctions servent d'ailleurs à donner au langage théologique la précision nécessaire pour éviter les erreurs et prévenir les équivoques frauduleuses des hérétiques. On distingue donc en Dieu, 1° deux facultés ou deux puissances actives, l'entendement et la volonté, et de plus les actes qui sont propres à l'un et à l'autre; 2° des *actes intérieurs*, appelés par les théologiens *actus ad intra*, comme celui par lequel Dieu se connaît et s'aime lui-même; et des *actes extérieurs* nommés *actus ad extra*, tels que la création du monde; 3° des *actes nécessaires* et des *actes libres :* Dieu se connaît et s'aime nécessairement; mais il a voulu librement créer le monde; il aurait pu ne pas vouloir et ne pas créer; 4° des *actes essentiels*, c'est-à-dire les opérations communes aux trois Personnes divines, comme la création, et des *actes notionaux* ou *notions*. *Voy.* ce dernier mot. Quant à l'homme, ce que nous venons de dire lui étant applicable en partie, nous nous bornerons aux observations suivantes : 1° Quand un homme agit avec réflexion et de propos délibéré, son action s'appelle *acte humain* (*actus humanus*); dans le cas contraire on lui donne le nom d'*acte d'homme* (*actus hominis*). Le premier est le seul imputable; le seul moralement bon ou mauvais, digne de récompense ou de châtiment. Le second étant un simple sentiment, un premier mouvement plutôt qu'un acte proprement dit, on le nomme avec raison *motus primò primus*. 2° Les *actes humains* sont principalement considérés par les théologiens relativement à la loi de Dieu, qui les commande ou les défend, qui les approuve ou les condamne; et c'est sous cet aspect qu'ils sont bons ou mauvais, bonnes œuvres ou péchés. 3° Nous pensons avec saint Augustin (*Epist.* LXXXII, *aliàs* 19) et saint Thomas (I, 2, *quæst.* XXI, *art.* 4) qu'il n'y a pas d'acte *in individuo*, qui soit indifférent, c'est-à-dire qui ne soit ni bon ni mauvais moralement. 4° Parmi les *actions* bonnes et louables, les unes sont *naturelles*, les autres *surnaturelles*. Ces dernières sont les seules utiles, au moins directement, au salut éternel. 5° Entre les actions surnaturelles on distingue les actes des différentes vertus. Un *acte de foi* est une protestation qu'on fait à Dieu de croire à sa parole; un *acte d'espérance* est un témoignage de la confiance que l'on a en ses promesses; un *acte de charité* est un témoignage d'amour pour lui.

III. **ACTE DE FOI.** *Voy.* AUTO-DA-FÉ.

I. **ACTES**, mot qui signifie les délibérations et les résolutions qui sont inscrites sur des registres. On les appelle *actes capitulaires*, *actes de conciles*, etc., suivant qu'ils émanent des membres assemblés d'un chapitre, d'un concile, etc.

II. **ACTES**, thèses qu'on soutient publiquement pour prendre des grades dans une université ou toute autre corporation autorisée à les conférer.

III. **ACTES DE PILATE.** *Voy.* PILATE.

IV. **ACTES DES APÔTRES**, livre canonique du Nouveau Testament, ainsi nommé parce qu'il contient l'histoire de ce que firent les apôtres à Jérusalem, dans la Judée et dans les autres parties de l'univers après l'Ascension de Jésus-Christ. Sous ce rapport il se lie aux Évangiles, dont il forme comme le complément. Les rationalistes et les mythologues modernes ont attaqué sans fondement aucun l'authenticité et la véracité de ce livre divin. *Voy.* J.-B. Glaire, *Intr. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. IV, p. 394 et suiv. *Les Livres saints vengés*, etc., tom. II, p. 486 et suiv.

IV. **ACTES DES APÔTRES.** On cite encore sous ce titre divers écrits apocryphes que nous ferons connaître aux articles des apôtres dont ils portent le nom.

V **ACTES DES MARTYRS.** *Voy.* MARTYRS et MARTYROLOGE.

VI. **ACTES DES SAINTS** (*Acta Sanctorum*). C'est un recueil immense de vies de saints entrepris par plusieurs savants jésuites, et appelé l'*Œuvre des Bollandistes*, du nom de Jean Bolland, un des auteurs. Interrompu plusieurs fois, ce recueil fut repris par d'autres jésuites, qui publièrent en 1838 le 54[e] vol. in-fol., et il est devenu une source des plus importantes de l'histoire de l'Église par les nombreux et précieux documents qu'il renferme. *Voy. Diction. encyclopéd. de la théologie cathol.*, tom. I[er], p. 54.

ACTION. *Voy.* ACTE, n° II.

I. **ACTON**, évêque de Verceil. *Voy.* ATTON.

II. **ACTON**, Anglais, savant théologien de l'ordre de Saint-Dominique, lequel vivait vers l'an 1410, a écrit un traité *de Pace Ecclesiæ*, des *Sermons* et quelques autres ouvrages. *Voy.* J. Leland, *de Scriptor. illustrib. Britannicis*. Pitseus, *Relationes historicæ et de Rebus anglicis*.

III. **ACTON** (Radulphe), prêtre anglais qui florissait vers l'an 1320, a laissé des Commentaires sur les Épîtres de saint Paul, sur le maître des Sentences, des homélies et d'autres ouvrages théologiques. *Voy.* Leland, *ibid.* Pitseus, *ibid.*

ACTONE, était un siége épisc. sous l'archevêché de Lépante. *Voy.* Wading, *Annales Ordinis Minorum*, tom. V, p. 101. Richard et Giraud.

ACTOR, du latin *agere*, agir, en matière ecclésiastique désigne tantôt un avocat, un défenseur de l'Église dans un cas particulier et présent, tantôt un chargé du soin des biens et des affaires d'une église, c.-à-d. un administrateur, un économe. *Voy.* Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. Quant aux conditions et aux obligations attachées à sa charge, *voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot ACTOR.

ACTUEL, ACTUELLE. *Voy.* PÉCHÉ, GRACE.

I. **ADA**, femme de Lamech le Bigame, et

mère de Jabel et de Jubal. *Voy.* Genèse, IV, 19, 20.

II. **ADA**, fille d'Élon l'Héthéen, femme d'Esaü et mère d'Éliphaz. *Voy.* Genèse, XXXVI, 2 et suiv.

III. **ADA-BAR-AHADA**, rabbin, célèbre astronome, né, disent quelques écrivains juifs, l'an du monde 3943 (l'an 183 de Jésus-Christ). Selon ses calculs, l'année solaire a 365 jours 5 heures 0h,997 et 0m,048, divisant l'heure en 1000 parties ou minutes, et la minute en 1000 secondes. Les Juifs ont adopté dans leurs almanachs cette manière de calculer l'année, abandonnant celle du rabbin Samuel, qui la composait de 365 jours et 6 heures. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.* Wolf, *Biblioth. hebr.*

I. **ADAD**, fils de Badad, succéda à Husam dans le royaume d'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 35.

II. **ADAD**, fils du roi de l'Idumée orientale, fut porté en Égypte dans son enfance lorsque Joab, chef des troupes de David, exterminait tous les enfants mâles de l'Idumée. Après la mort de David et de Joab, il retourna dans son pays pour tâcher d'y soulever le peuple contre Salomon. *Voy.* III Rois, XI, 14 et suiv.

III. **ADAD**, fils de Balanan, roi de l'Idumée, qui régna dans la ville de Phaü. *Voy.* I Paralip., I, 50.

IV. **ADAD.** Joseph appelle de ce nom les rois de Syrie que l'Écriture nomme Bénadad.

V. **ADAD**, divinité des peuples de Syrie, le soleil selon Macrobe. Ce nom a été aussi pendant longtemps un nom commun aux rois de Syrie. *Voy.* Macrob., *Saturnal.*, l. I, c. XXIII. Nic. Damascenus, *apud* Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. VI.

I. **ADADA**, ville dans la partie méridionale de Juda, près des frontières de l'Idumée. *Voy.* Josué, XV, 22.

II. **ADADA**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Pisidie. Strabon l'appelle *Adadata.*

ADADREMMON, ville de la vallée de Jezraël, que les Septante ont traduit par *Roônos*, et qui s'appela depuis *Maximianopolis*, en l'honneur de l'empereur Maximien. *Voy.* Zacharie, XII, 11. Hieron., *ad Zachar.*, XII, et *ad Oseam*, I.

ADADÉZER. *Voy.* ADARÉZER.

I. **ADAÏA**, de la tribu de Lévi, fils d'Ethan et père de Zara. *Voy.* I Paralip., VI, 41.

II. **ADAÏA**, de la tribu de Benjamin, fils de Séméi. *Voy.* I Paralip., VIII, 21.

III. **ADAÏA**, père du centurion Maasias qui contribua à faire reconnaître Joas pour roi de Juda. *Voy.* II Paralip., XXIII, 1.

IV. **ADAÏA**, Israélite qui, contrairement à la loi, avait épousé une femme étrangère pendant la captivité. *Voy.* I Esdras, X, 29.

V. **ADAIA**, fils de Jéroham, et un de ceux qui étaient occupés aux fonctions du Temple. *Voy.* II Esdras, XI, 12.

I. **ADAÏAS**, fils de Jéroham, peut-être le même que le précédent. *Voy.* II Esdras, XI, 12.

II. **ADAÏAS** ou **ADIAS**, un des Israélites qui avaient épousé des femmes étrangères pendant la captivité. *Voy.* I Esdr., X, 39.

I. **ADALARD** (saint). *Voy.* ADELARD.

II. **ADALARD**, moine de Blandenberg, à Gand, florissait au commencement du XIe siècle. Il a composé un *Abrégé de la Vie de saint Dunstan*, archevêque de Cantorbéry, divisé en 12 leçons avec autant de répons relatifs aux leçons, et une Épître dédicatoire à Elfége, un des successeurs de saint Dunstan. Cet ouvrage est quelquefois intitulé : *Vie de saint Dunstan.* L'épître dédicatoire seule a été imprimée dans l'*Anglia sacra.* Quant à l'ouvrage lui-même, on le trouve en entier dans quelques manuscrits, et sans les répons dans les autres. *Voy.* dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 228.

ADALBAUD (saint), du Périgord, mort en 552, est honoré le 2 février, jour anniversaire de sa mort.

I. **ADALBERON**, évêque d'Augsbourg au Xe siècle. On en fait la fête le 12 juin, et on lui donne le titre de *vénérable.*

II. **ADALBERON**, archev. de Reims, chancelier de France, mort en 988, présida plusieurs conciles. Il y a plusieurs lettres de lui parmi celles de Gerbert, et deux de ses sermons dans la Chronique de Moissac. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

III. **ADALBERON**, sacré évêque de Laon en 977, et mort l'an 1030, a laissé entre autres ouvrages : 1° *De Sancta Trinitate*, poëme adressé au roi Robert ; — 2° *de Modo recte argumentandi, et prædicandi Dialogus*, adressé à Foulques, évêque d'Amiens ; manuscrit découvert par dom Bernard Pez, dans la bibliothèque de l'électeur de Bavière.

IV. **ADALBERON**, évêque de Metz, mort en 1072, est honoré le 13 novembre sous le titre de *vénérable.*

V. **ADALBERON** (saint), évêque de Wursbourg, est mort en 1090. On célèbre sa fête le 6 octobre.

I. **ADALBERT** (saint), fut élevé dans le monastère de Saint-Maximin de Trèves, sacré évêque des Rugiens (*Rugi*), puis nommé archevêque de Magdebourg dès que cette ville fut érigée en archevêché par le pape Jean XII. Il mourut dans le cours de ses visites pastorales, en 981.

II. **ADALBERT** (saint), apôtre du Nord et patron de la Pologne (son nom de famille était *Woyciech*, c.-à-d. *la joie des armées, consolator armorum*), naquit en 950, à Lubnik en Bohême. Pendant une cruelle maladie qu'il fit, ses parents le vouèrent à la sainte Vierge. De son côté, il promit de se vouer au service de l'Église s'il guérissait. Après donc qu'il fut entièrement rétabli, il se rendit à Magdebourg pour y achever ses études. L'archevêque Adalbert (*Voy.* l'article précédent) lui conféra les ordres jusqu'au sous-diaconat inclusivement, et lui donna son nom. Revenu à Prague, il succéda à l'évêque, qui mourut en 983. Mais les efforts inouïs de son zèle pour la conversion de son troupeau ne produisant aucun effet, il se retira dans le monastère de Saint-Boniface à Rome. Revenu de nouveau et trouvant le même endurcissement, il alla prêcher la foi dans la Prusse, où il souffrit le martyre, en 997. Dans un voyage qu'il fit en Pologne, il composa en langue slave un chant en l'honneur de la sainte Vierge ; ce chant, appelé *Boga-rodzica*, est devenu célèbre dans les fastes de la Pologne ; c'était l'hymne héroïque que les guerriers entonnaient sur les champs de bataille pour animer leur courage. Les martyrologes font mention de saint Adalbert au 23 d'avril. *Voy. Encyclopédie catholique*, tom. Ier, p. 332, 333.

III. **ADALBERT** ou **ADELBERT** et **ALDEBERT**, imposteur né en Gaule au commencement du VIIIe siècle. Il se vantait d'avoir reçu d'un ange, sous figure humaine, des reliques par lesquelles il obtenait de Dieu tout ce qu'il lui demandait. Il attira ainsi à sa suite une foule ignorante et crédule. Des évêques qu'il avait séduits ou gagnés lui conférèrent l'épiscopat ; ce qui lui inspira tant d'orgueil, qu'au lieu de

consacrer des églises aux apôtres et aux martyrs, il ne voulait plus les consacrer qu'à lui-même. Il avait composé son histoire, qui n'était qu'un tissu d'impostures. Un autre de ses écrits était une lettre qu'il attribuait à Jésus-Christ. Sur la notion que nous donne de cet écrit le concile de Rome, tenu contre Adalbert, sous le pape Zacharie, cette lettre paraît être la même que Baluze a insérée dans son appendice aux *Capitulaires* des rois de France. Il existe encore une pièce composée par Adalbert à l'usage de ses sectateurs. Saint Boniface fit condamner cet imposteur dans le concile de Soissons en 744. Le Pape le condamna aussi dans un concile tenu en 746 ou 748. Il fut enfermé par saint Boniface, d'après l'ordre des princes Pépin et Carloman.

IV. **ADALBERT**, moine de Fleury, mort en odeur de sainteté en 853. On a de lui une histoire de la translation du corps de saint Benoît du Mont-Cassin en France. Après avoir brièvement mentionné la destruction de l'abbaye du Mont-Cassin, il donne en abrégé l'histoire de la fondation du monastère de Fleury. Cette histoire se trouve à la tête de la *Biblioth. de Fleury*, imprimée à Lyon en 1604, in-8°, et dans le *Recueil des Bollandistes*, 21 mars, p. 300 et 305. Dom Mabillon en a donné une nouvelle édition, *Act. SS.*, tom. II, p. 337-359. Plusieurs écrivains ont confondu Adalbert de Fleury avec Adreval, autre moine du même monastère. *Voy.* dom Rivet, *Hist. littér. de la France.* Moréri, édit. de 1759.

ADALGISE, moine du monastère de Saint-Théodoric, dans le diocèse de Reims, vivait au commencement du XIe siècle. Il écrivit vers l'an 1050 un ouvrage sur les miracles de saint Théodoric ou Thierry, abbé. Le P. Mabillon nous l'a donné dans le premier siècle des Bénédictins.

ADALHARD. *Voy.* ADELARD.

ADALI, père d'Amasa, et un des principaux de la tribu d'Éphraïm, sur les exhortations du prophète Oded, demanda aux Israélites de relâcher leurs frères de Juda qu'ils avaient faits prisonniers dans une bataille. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 12.

ADALIA, cinquième fils d'Aman, qui fut tué avec tous ses frères par l'ordre d'Assuérus. *Voy.* Esther, IX, 8.

I. **ADAM**, nom propre du premier homme qui a été la tige de tout le genre humain, et que Dieu créa dans le paradis terrestre. La création d'Adam, la loi que Dieu lui imposa, sa désobéissance, la peine à laquelle il fut condamné, sont décrits dans les premiers chapitres de la Genèse. Cette narration, qui est fort courte, a fourni une ample matière aux conjectures des commentateurs, aux disputes des théologiens, aux fables des rabbins et des musulmans, etc., aux erreurs des hérétiques et aux objections insensées pour la plupart des incrédules, des rationalistes et des mythologues modernes. Les Grecs honorent Adam et Ève avec tous les justes de l'Ancien Testament, le dimanche qui précède immédiatement la fête de Noël, et quelques martyrologes latins en font commémoration le 24 avril. *Voy.* dom Calmet, *Diction. de la Bible*, tom. Ier, p. 46 et suiv. Bergier, *Diction. de théologie*, tom. Ier, p. 23 et suiv.; Lille, 1844. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, etc., tom. Ier, p. 89 et suiv. *Voy.* aussi les mots CRÉATION, ESPÈCE HUMAINE, HOMME. Les expressions *le premier*, *le vieil*, *l'ancien Adam*, signifient, dans un sens littéral, le premier homme considéré après sa chute, et, dans un sens figuré, les vices, les passions déréglées et tout ce que produit la nature dépravée par le péché d'Adam. Au contraire, les mots *le second*, *le nouvel Adam*, servent à désigner Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, le Saint par essence, par opposition à l'homme pécheur, au vieil Adam; et on les emploie aussi à exprimer la justice et les autres vertus d'une âme vraiment chrétienne.

II. **ADAM**, abbé de Perseigne, vivait dans le XIe siècle. Il a composé des homélies et quelques commentaires sur l'Écriture, dont Trithème fait mention. C'est peut-être le même qu'Adam n° XV.

III. **ADAM**, religieux du monastère d'Alderspac, en Bavière, de l'ordre de Cîteaux, vivait au XIIIe siècle. On a de lui un *Traité de théologie morale*, en vers. *Voy.* Carol. de Visch, *Biblioth. Cisterciens.*

IV. **ADAM**, Anglais, de l'ordre de Cîteaux et docteur de l'université d'Oxford, vivait vers 1368. Il a écrit plusieurs traités : *de Cavendo ab hæresi; — de Ordine Monastic. Voy.* Carol. de Visch, *ibid.*

V **ADAM**, archimandrite, supérieur d'un monastère de moines chaldéens, et archidiacre d'Élie, patriarche de Babylone, vivait au XVIIe siècle. On a de lui trois sermons sur la foi. Le premier est conforme à l'opinion des Nestoriens, et les deux autres sont catholiques. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. Ier, p. 549. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*, p. 239.

VI. **ADAM** ou **ADAMANTIO**, religieux augustin de Florence, mourut le 15 janvier 1581, en traduisant le Talmud. *Voy.* Cornelius Curtius, *in Elog. vir. illustr. Ordin. Erem. S. Ag.*

VII. **ADAM D'ARRAS**, archidiacre de Paris, fut évêque de Térouanne l'an 1213. Il a laissé l'*Histoire de Clairvaux*, où il est mort en odeur de sainteté. *Voy.* Gazet, *Hist. ecclés. des Pays-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

VIII. **ADAM DE BARKINGE**, Anglais, docteur d'Oxford et religieux de Cîteaux, vivait au XIIIe siècle. Il écrivit sur l'Ancien et le Nouveau Testament. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct.*, l. IV. Pitseus, *De illustr. Angliæ Scriptor.*

IX. **ADAM DE CORLANDON**, chanoine et doyen de Laon, vivait du XIIe au XIIIe siècle. Il a composé pour l'usage du chapitre de Laon : *Ordinarius ecclesiæ, sive Ordo divini officii in ecclesia Laudunensi*; Paris, 1662, 2 vol. in-fol. Adam a écrit en outre : *Solutions de diverses questions sur l'Écriture sainte;* manuscrit formant 3 vol. in-fol.

X. **ADAM DE DOMERSHAM**, Anglais, moine du monastère de Glaston vers 1272. Il a écrit l'histoire des disputes qui se sont élevées entre les évêques de Bath et les moines de Glaston. Son ouvrage a été réimprimé dans le tome Ier de l'*Anglia sacra*, publiée par H. Warton.

XI. **ADAM DE MARISCO**, Anglais, docteur d'Oxford et religieux de l'ordre de Saint-François, vivait au XIIIe siècle. Il a écrit sur le Cantique des cantiques, sur saint Denis l'Aréopagite, etc. *Voy.* Wading, *in Annal. Ord. Minor.* Sixte de Sienne.

XII. **ADAM D'EVESHAM**, de l'ordre de Saint-Benoît ou de Cîteaux, abbé du monastère d'Evesham, en Angleterre, vivait au milieu du XIIe siècle. Il a laissé un volume de sermons et un autre d'épîtres. *Voy.* Pitseus, *de Scriptorib. Angl.* Possevin, *in Apparat. Sacr.*

XIII. **ADAM DE MUREMUTH**, Anglais, chanoine de l'église de Saint-Paul de Londres, vivait au XIVe siècle. Il a composé une Histoire de son temps. *Voy.* l'auteur des *Antiquités de la Grande-Bretagne*, et Nicolas Harpsfeld.

XIV. **ADAM DE PARIS**, lieu de sa naissance,

florissait dans la dernière moitié du XIe siècle, entreprit le voyage d'Athènes. Il fut reçu avec honneur à Spalatro, en Dalmatie, par l'archevêque Laurent, qui l'engagea à mettre en meilleur style les actes des saints martyrs Domnié et Anastase. Adam s'y prêta volontiers, et composa ensuite des hymnes; il mit en vers particulièrement tout ce qui se chantait en musique dans l'office de saint Domnié. Les actes de ce dernier ont été publiés par le P. Henschenius au 11e jour d'avril, avec des observations préliminaires et quelques notes. *Voy.* dom Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. VII, p. 510-511.

XV **ADAM DE PERSEIGNE**, abbé du monastère de l'Ordre de Cîteaux dans le Maine, vivait au XIIe siècle. On a de lui : *Opus sermonum ad suos fratres in capitulo congregatos*, et plusieurs lettres remarquables. *Voy.* de Visch, *Biblioth. Cisterc.*, p. 4. Trithème, cap. CCCXLIII. Richard et Giraud.

XVI. **ADAM HEMLINGTON**, carme anglais et docteur d'Oxford, a vécu au XVe siècle. Il a laissé un ouvrage : *Quæstiones ordinariæ*, etc. *Voy.* Leland et Pitseus, *de Script. Angl.*

XVII. **ADAM** (*Jean*), jésuite limousin du XVIIe siècle. Il a traduit les psaumes, les hymnes et les prières de l'office de l'Église; il a composé en outre : *Calvin défait par lui-même et par saint Augustin;* — *le Triomphe de l'Eucharistie,* contre le ministre Claude, etc.

XVIII. **ADAM L'ANCIEN**, religieux de l'ordre de Cîteaux, vivait dans le monastère de Killossen, en Écosse. Il a laissé quelques traités de piété et un volume de sermons. *Voy.* Marcius, *in Biblioth. Marian.* Melchior.

XIX. **ADAM LE CHARTREUX**, Anglais, de l'ordre des Chartreux, vivait au XIVe siècle, et composa quelques traités : *de Sumptione Eucharistiæ, de Patientia tribulationum*, etc. *Voy.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* Vossius, *Hist. latin.*

XX. **ADAM L'ÉCOSSAIS**, de l'ordre de Prémontré, mourut en 1180. On a de lui : 1° un *Commentaire sur la règle de saint Augustin;* — 2° un *Traité du triple Tabernacle de Moïse*, etc.; Anvers, 1659, in-fol.

XXI. **ADAM LE MAÎTRE**, chanoine de Brême, vivait dans le XIe siècle. On a de lui l'*Histoire des églises du Nord*, et celle des évêques de Brême et de Hambourg en particulier. *Voy.* Vossius, *de Hist. lat.*, lib. II, p. 386. Dom Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, t. XXII, p. 1 et suiv. Richard et Giraud.

XXII. **ADAM MELCHIOR**, né à Grotkaw en Silésie, était calviniste, et mourut en 1622. On a de lui : *Virorum illustrium Vitæ;* — un ouvrage allemand intitulé : *Apprenez à mourir*, et plusieurs autres, mais purement littéraires. Les luthériens l'accusent d'avoir insulté par esprit de parti des chrétiens recommandables.

XXIII. **ADAM SAXLINGHAM**, carme de Norwich en Angleterre, vivait au XIVe siècle. Il a laissé des traités sur la chaire et sur la dispute des écoles. *Voy.* Alègre, *in Paradis.* Carmel.

I. **ADAMA**, une des cinq villes criminelles qui furent détruites par le feu du ciel et ensevelies sous la mer Morte. *Voy.* Genèse, X, 19; XIV, 2, 8; XIX, 25. Deutérom., XXIX, 33. Osée, XI, 8.

II. **ADAMA**, selon le texte hébreu, *Armaïth* ou *Adami*, suivant les Septante, *Édéma*, d'après la Vulgate, était une ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 36.

ADAMÆUS (Théodoric), écrivain allemand, né vers 1470 dans le comté de Lippe, et mort en 1540. On a de lui entre autres ouvrages : 1° *de Christiani orbis Concordia;* Paris, 1532, in-4°; c'est un discours adressé à Charles-Quint et à François Ier; — 2° *de Insula Rhodo et militarium ordinum institutione;* Paris, 1536, in-8°.

ADAMAN ou **ADAMNAN**, moine écossais qui vivait dans la dernière moitié du VIIe siècle. Il fut abbé du monastère de Hi en Écosse, où il succéda à l'abbé Failbée, en 679. Envoyé en ambassade par sa nation, en 701, vers Alfred, roi de Northumberland, il travailla à son retour, quoique sans succès, à introduire parmi les siens la manière de célébrer la pâque à la romaine. Il réussit mieux en Irlande, et mourut en octobre 704, un an après son retour dans son monastère, selon Waræus, *de Script. Hibern.*, lib. I, cap. III, p. 35. Le même Waræus lui attribue un traité *de Paschate legitimo*, et quelques règlements, *canones.* On a de lui : 1° la *Vie de saint Colomban*, premier abbé de Hi, publiée par Canisius, *Lect. antiq.*, tom. V, part. II, p. 502; — 2° une description des lieux saints, *de Locis Terræ Sanctæ*, lib. III, écrite d'après la relation d'Arculphe, évêque gaulois, qui avait fait le voyage de la Terre Sainte, et publiée par dom Mabillon, siècle III des *Saints de l'Ordre de Saint-Benoît*, tom. II, p. 502. Bède en a non-seulement inséré un précis dans son *Hist. ecclés.*, ch. XVII et XVIII, mais il en a aussi tiré le fond de son petit traité *de Locis sanctis.*

I. **ADAMI**, comme portent l'hébreu et la Vulgate, ou *Armé*, selon les Septante, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 33.

II. **ADAMI** (André), maître de la chapelle pontificale au commencement du XVIIIe siècle, a publié : *Osservazioni per ben regolare il coro dei cantori della capella pontificia, tanto nelle funzioni ordinarie che straordinarie;* 1777, in-4°

III. **ADAMI** (Annibal), jésuite italien né à Fermo en 1626, professa longtemps la rhétorique et les belles-lettres à Rome. Il a laissé parmi plusieurs autres ouvrages : 1° *Seminarii Romani Pallas purpurata, sive S. R. E. cardinales qui e seminario Romano prodiere;* Romæ, 1659, in-fol.; — 2° une traduction latine du livre italien de Sperelle, intitulé *Episcopus;* Romæ, 1670, in-fol.; — 3° une traduction italienne des sermons en portugais du P. Ant. Vieyra; Rome, 1683, in-4°.

IV **ADAMI** (Antoine-Philippe), littérateur italien, né vers 1720 à Florence, mort en 1761. Ses écrits religieux sont : 1° *I Cantici biblichi ed altri salmi della sacra Scrittura, con i treni di Geremia, esposti in versi Toscani;* Florence, 1748, in-4°; — 2° *Dimostrazione dell' essistenza di Dio, provata con quella della contingenza della materia;* Livourne, 1753, in-8°.

V. **ADAMI** (*Ernest-Daniel*), musicien et pasteur, né à Idung en 1716, et mort vers 1770, a laissé en allemand des *Dissertations sur les beautés sublimes du chant dans les cantiques du service divin;* Leipzig, 1755, in-8°

ADAMITES, hérétiques du IIe siècle, ainsi nommés parce qu'ils prétendaient avoir l'innocence d'Adam, dont ils imitaient la nudité dans leurs églises, appelées par eux Paradis. Ils condamnaient le mariage, faisaient semblant de garder la continence, et admettaient pourtant la communauté des femmes. Cette hérésie a eu pour auteur Prodias, disciple de Carpocrate. Elle a été renouvelée par le flamand Picard, qui la répandit en Bohême, en Pologne et en Angleterre. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* 52. Théodoret, *Hæretic. fabul.*, tom. Ier, c. VI. Augustin, *de Hæresib.* Natal. Alex., *in sæcul.* XV, XVI. Bergier, *Diction. de théologie.* Gaet. Mo-

roni, *Dizion. di erudizione storico ecclesiastico.* vol. Ier, p. 84, 85.

ADAMS (Guillaume), théologien anglican, né à Shrewsbury en 1707, mort en 1789, a composé un volume de *Sermons*, 1777, et une réponse à Hume sur son essai touchant les miracles, 1752, in-8°.

ADAMSON (Patrick), né en 1543 à Perth en Écosse. Après avoir fait ses études en France, il retourna en Écosse, se maria, devint archevêque de Saint-André, et mourut en 1591, selon les uns, et 1619 suivant les autres. Il a laissé, outre des *Poésies latines*, un traité *de Sacro pastoris Officio;* Londres, 1619, in-8°. Ses *Rétractations* avec sa *Vie* se trouvent à la suite d'*Amalvini Musæ*, 1620, in-4°.

ADAN, dont un des descendants, Abed, revint de la captivité de Babylone avec cinquante hommes. *Voy.* I Esdras, VIII, 6.

I. **ADANA**, ville épisc. du diocèse d'Antioche, dans la première Cilicie; elle avait Tarse pour métropole. *Voy.* Procope, *des Édifices de Justinien*, l. V. C'est aujourd'hui un titre d'*archevêque in partibus*, sans suffragants.

II. **ADANA**, ville épisc. en Arménie. Il s'y est tenu deux conciles : l'un en 1316 sur la réunion, l'autre pour confirmer le concile de Sis.

ADANSONIA. *Voy.* BAOBAB.

I. **ADAR**, fils et successeur d'Achobor, roi d'Idumée. *Voy.* Gen., XXXVI, 39.

II. **ADAR**, 12e mois de l'année sainte des Hébreux, et 6e de l'année civile, commence d'après les rabbins à la nouvelle lune de février, mais il paraît plus probable que c'est à la nouvelle lune de mars. *Voy.* J.-D. Michaelis, *Supplem. ad lexica hebraica*, et *Commentat. de mensibus hebr.* *Voy.* I Esdras, VI, 15. Esther, III, 7, etc. L'année lunaire que les Juifs suivent dans leur calcul étant plus courte de 11 jours que l'année solaire, et ces 11 jours faisant un mois au bout de 3 ans, ils intercalent un 13e mois qu'ils appellent *veadar*, à la lettre, *et adar*, c'est-à-dire second Adar. *Voy.* ANNÉE, et Léon de Modène, écrivain juif, *Cérémonies et coutumes des Juifs*, IIIe part., ch. XI.

III. **ADAR**, village sur la frontière méridionale de la tribu de Juda. *Voy.* Nombr., XXXIV, 4.

ADARÉZER, roi de la Syrie de Soba, lequel fut vaincu plusieurs fois par David. *Voy.* II Rois, VIII, 3; X, 16. I Paralip., XIX, 1 et suiv. Le texte hébreu porte (II Rois, VIII, 3) *Adadézer*, qui est peut-être la vraie leçon, d'autant qu'il y a des manuscrits latins qui lisent ainsi partout où les éditions portent *Adarézer*, et que d'un autre côté plusieurs rois de Syrie ont été appelés *Adad*. *Voy.* ADAD, nos IV et V.

ADARKONIM ou **DARKEMONIM** (plur. hébr. de *Adarkon*, *Darkemon*), sont très-probablement les *dariques* dont les Juifs firent grand usage pendant tout le temps qu'ils furent assujettis à l'empire des Perses. Il est vrai que l'auteur du Ier livre des Paralipomènes en parle comme existant déjà du temps de David; mais, ainsi que nous l'avons remarqué ailleurs (*Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 194, 195, 3e édit.), cet écrivain, qui vécut après la captivité de Babylone, a pu parfaitement exprimer en monnaie perse et évaluer en dariques le *darkemon*, qui n'était chez les Juifs qu'un poids ou qu'une pièce de métal non marquée. *Voy.* DARIQUES.

ADARSA ou **ADAZER**, selon la Vulgate, **ADASA**, suivant les Sept., et **ADASA** et **AKEDÔSA** d'après Joseph; ville de la tribu d'Éphraïm, près de Béthoron, et pas loin de Gophna. C'est à Adarsa qu'était campé Judas Machabée lorsqu'avec 3,000 hommes il défit Nicanor, qui en avait 35,000. *Voy.* I Machab., VII, 39, 40, 45. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. XVII; *de Bello*, l. I, c. I. Euseb., *Onomast.* ad voc. *Gophna.*

ADATHA. *Voy.* ADITHAÏM.

I. **ADAUCTE**, intendant des finances du domaine impérial dans une ville de Phrygie, périt, vers l'an 303, sous la persécution de Dioclétien. On célèbre sa mémoire et celle de ses compagnons le 7 février. *Voy.* Euseb., liv. VIII, c. XI.

II. **ADAUCTE** ou **AUDACTE**, compagnon de Félix, évêque d'Afrique, fut martyrisé avec lui au commencement du IVe siècle.

ADBÉEL, troisième fils d'Ismaël et chef d'une des tribus des Ismaélites. *Voy.* Genèse, XXV, 13.

I. **ADDAR**, fils de Balé et petit-fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 3.

II. **ADDAR**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 3.

ADDEBOURN, en Angleterre. Il y a eu un concile l'an 705. *Voy.* Labbe, tom. VI. Hard., tom. III.

ADDI, fils de Cosan et père de Melchi. Saint Luc (III, 28) le compte parmi les aïeux de Jésus-Christ.

ADDINGTON (Étienne), Anglais, prêtre non conformiste qui vivait dans le XVIIIe siècle, a publié, outre une *Grammaire grecque*, une *Vie de saint Paul*, in-8°.

I. **ADDISON** (*Joseph*), célèbre poëte anglais, né en 1672 à Milston, en Angleterre, et mort l'an 1719, a laissé parmi beaucoup d'autres écrits une *Défense de la religion chrétienne*, traduite par G. Seigneux de Correvon, et imprimée avec de nombreuses notes à Genève, en 1772, 3 part. in-8°.

II. **ADDISON** (*Lancelot*), ecclésiast. anglais, né en 1632 dans le Westmoreland, et mort en 1703, après avoir passé par plusieurs dignités, a composé quelques ouvrages de controverse et de théologie, et deux traités curieux, l'un sur les révolutions des royaumes de Fez et de Maroc, avec le détail des coutumes de ces pays; Oxford, 1671, in-8°; et l'autre sur l'état présent des Juifs, principalement en Barbarie, contenant aussi un détail exact de leurs coutumes sacrées et profanes; Londres, 1675, in-8°

I. **ADDO**, fils de Zara, et descendant de Lévi et d'Aaron. *Voy.* I Paralip., VI, 21.

II. **ADDO**, père d'Abinadab, à qui Salomon donna l'intendance de Manaïm. *Voy.* III Rois, IV, 14.

III. **ADDO**, prophète du royaume de Juda qui écrivit les actions des règnes de Roboam et d'Abia. *Voy.* II Paralip., XII, 15; XIII, 22.

IV **ADDO**, père de Barachie et aïeul du prophète Zacharie. *Voy.* Zachar., I, 1. Dans I Edr., V, I; VI, 14, Zacharie est nommé fils d'Addo; mais personne n'ignore que, dans l'Écriture, le mot *fils* se prend très-souvent pour petit-fils, et même *descendant* en général.

ADDUS, ville de Juda où Simon Machabée disputa l'entrée du pays à Tryphon, qui avait arrêté traîtreusement à Ptolémaïde Jonathas Machabée, son frère. *Voy.* I Machab., XIII, 13. On croit que c'est la même qu'*Adiada* (I Machab., XII, 38).

I. **ADÉLAÏDE** (sainte), fille de Mengendose, comte de Gueldre, morte en 1015 à Cologne, au monastère de Notre-Dame, dont elle fut abbesse. *Voy.* *Acta Sanctorum.*

II. **ADÉLAÏDE**, fille de Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, au delà le Mont-Joui, née l'an 931, mariée en premières noces à Lothaire, roi d'Italie, mort l'an 950. Elle épousa

ensuite Othon Ier, empereur d'Allemagne, et mourut le 16 décembre 999 à Seltz, sur le Rhin, dans le monastère qu'elle y avait bâti douze ans auparavant. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée dans les formes ordinaires, plusieurs martyrologes modernes ont placé sa fête au 16 décembre. *Voy.* dans Surius, *Vie de sainte Adélaïde*.

ADELARD ou **ADALARD** (saint), petit-fils de Charles-Martel, né vers 753. Il gouverna l'abbaye de Corbie en qualité d'abbé, et y mourut saintement vers l'an 827. Son nom n'a jamais été mis dans le martyrologe romain, bien qu'il soit le patron principal d'un grand nombre d'églises, et qu'on l'honore en France, dans les Pays-Bas et dans beaucoup de villes sur les bords du Rhin. Butler porte sa fête au 2 janvier. On trouve ses statuts dans le IVe tome du *Spicilége* de dom Luc d'Achéry. Paschase Ratbert, son disciple, et abbé de Corbie, a écrit sa vie. *Voy.* Bollandus, Mabillon; dom Ceillier, *Hist. des Aut. eccl.*, tom. XVIII. Gaet. Moroni, au mot ADELARDO.

I. **ADELBERT**. *Voy.* ADALBERT, no III.

II. **ADELBERT** (saint), descendant des rois de Northumberland, renonça au monde pour se consacrer entièrement à Dieu. Il prêcha l'Évangile dans la Frise et la Hollande, et il y fit un grand nombre de conversions. Il mourut à Egmond vers 740; le martyrologe romain en fait mémoire au 25 juin.

III. **ADELBERT**, moine et écolâtre de Saint-Vincent de Metz, florissait dans le xe siècle. Il est auteur d'une *Chronique* dédiée à l'évêque Adelbéron, et où il donnait une liste suivie de tous les évêques de Metz jusqu'à ce dernier. Les auteurs de l'*Histoire de la France littéraire*, t. VI, p. 496, attribuent à Adelbert un abrégé des morales de saint Grégoire sur Job, auquel il a donné le titre de *Miroir*. D. Martenne et D. Durand en ont donné la préface dans leur *Thesaurus anecdotorum*, tom. II, p. 84, 85. *Voy.* Moréri, édit. de 1750.

ADELBOLD ou **ADELBODE, ADELBORON**, moine de Lobes, dans le diocèse de Liége, et évêque d'Utrecht. Trithème lui attribue une hymne à la louange de la Croix, une autre en l'honneur de la sainte Vierge, et quelques autres ouvrages en prose et en vers. Il a écrit la vie de l'empereur saint Henri, rapportée par Surius au 14 juillet, et au VIe tom. des *Antiquités* de Canisius, p. 383, et *Vie des saints* de Bamberg, par Gretser; Ingolstad, in-4o, 1611. Il mourut vers 1027. *Voy.* Sigebert, *de Script. eccl.*, c. CXXXVIII.

ADELBORON. *Voy.* ADELBOLD.

ADELELMUS (saint). *Voy.* ALEAUME, no II.

ADELIN ou **ADELHELME, ADHELMEL**, Français, selon les uns, Allemand, selon d'autres, gouverna l'évêché de Séez vers 910. Il écrivit, en deux livres, la vie et les miracles de sainte Opportune, abbesse, sœur de Goderand, premier évêque de Séez; on la trouve dans Surius, au 22 avril. Mabillon en a donné une édition d'après un manuscrit de l'église de Sainte-Opportune de Paris, *Bened.*, p. 220. *Voy.* Dupin, au IXe siècle.

ADELMAN, disciple de Fulbert, évêque de Chartres et condisciple de Béranger, fut nommé évêque de Bresse vers 1048. Ayant appris que Béranger niait la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il lui adressa une lettre que nous trouvons parmi les ouvrages sur l'Eucharistie, imprimés à Louvain en 1551 et 1561, et dans les bibliothèques des Pères, t. XVIII, p. 438. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct.*, lib. IV. Bellarmin, *de Scriptor. eccles.*

ADELME ou **ALD-HELME** (saint), mort en 709, était parent du roi Ina, en Angleterre, et fut nommé abbé du monastère de Malmesbury. Après la mort de saint Hedde, évêque de Dorchester, le pays des Saxons occidentaux fut divisé en deux diocèses, et l'on plaça saint Adelme sur celui de Shirburn ou Sherborn. Il nous reste de lui: *de Laude Virginum*, *de Virginitate;* une *Lettre de la célébration de la Pâque contre les erreurs des Bretons;* un *Traité des Péchés capitaux ou vices principaux*, etc. Le P. Martin Delrio, jésuite, fit imprimer une partie de ses ouvrages en 1601, à Mayence. Quatre cent douze ans après sa mort Guillaume de Malmesbury a écrit sa vie. Mabillon nous l'a donnée, 1re part. du IVe siècle, suppl., p. 728. Dom Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XVII, p. 753.

ADELWOLD. *Voy.* ETHELWOLD.

ADÉMAR ou **AIMAR, ÉMAR**, de Chabanois, moine, né en 988, mort en 1030, fut un historien distingué du XIe siècle. Outre une Chronique qui s'étend du commencement de la monarchie française jusqu'en 1030, il a laissé: 1o un *Catalogue des abbés de Limoges;* — 2o une *Lettre pour établir l'apostolat de saint Martial.* Mabillon lui attribue des vers acrostiches qu'il rapporte dans ses *Analecta*, tom. Ier. *Voy.* Gaet. Moroni. vol. Ier, p. 88. *Encyclop. cathol.*

ADENULPHE ou **ATENULPHE**, archevêque de Capoue, a fait en vers léonins l'office de saint Marc, évêque d'Atino, qui souffrit le martyre sous Domitien. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis*, lib. Ier, p. 37.

I. **ADEODAT** ou **ADEODATUS**, fils de Saltus, de Bethléem, tua le frère de Goliath. *Voy.* II Rois, XXI, 19. I Paralip. XX, 5. *Compar.* ELOHANAN.

II. **ADEODAT Ier**. *Voy.* DEUS-DEDIT.

III. **ADEODAT IIe** (*Adeodatus*), fils de Jovinien, succéda à Vitalien sur le siége de saint Pierre, l'an 672, et mourut l'an 676. Nous n'avons de ce pape que des lettres de confirmation du privilége du monastère de Saint-Martin de Tours. Ces lettres se trouvent dans le tom. VI des Conciles. Gaet. Moroni, tom. Ier, p. 89, 90.

ADEPTION, du latin *adipisci*, obtenir, acquérir, se dit quelquefois, en matière bénéficiale, de la prise de possession d'un bénéfice, et même de la simple acceptation.

ADER (*la tour d'*). Nom donné au lieu où l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ. *Voy.* Hieronym., *Epist.* 27.

ADESSENAIRES, hérét. qui ne sont autres que les Impanateurs. Leur nom est formé du verbe *adesse*, être présent. *Voy.* IMPANATEURS.

ADHELARD. *Voy.* ALARD.

ADHELM ou **ANDHELM**, évêque anglais du VIIe siècle, se fit remarquer dans la controverse, au sujet de la Pâque, qui divisa si longtemps les églises saxonne et anglaise. Il a composé plusieurs *poëmes sur la vie chrétienne. Voy. Nouvelle Biographie générale*, tom. Ier, col. 282.

ADHELME. *Voy.* ADELIN.

ADHÉMAR, ou **AYMAR DE MONTEIL**, né à Valence en Dauphiné, et mort à Antioche l'an 1098, porta les armes dans sa jeunesse, et entra ensuite dans l'état ecclésiastique. Il était déjà évêque du Puy en Velay lorsque le pape Urbain II tint à Clermont en Auvergne un concile, décida la première croisade pour délivrer la Terre-Sainte, et le déclara chef de cette expédition avec le titre de son légat. Il sut

maintenir l'union entre les chefs, détourner du vice par ses exhortations, et encourager à supporter les fatigues par son exemple. On croit avec assez de fondement, dit Feller, qu'il est auteur du *Salve Regina*. *Voy.* Guillaume de Tyr, *Belli sacri historia*.

ADHÉSION. On appelle *demande en adhésion* celle que forme un mari ou une femme qui s'oppose à la séparation que l'un des deux voudrait faire. Autrefois, en France, cette sorte de demande était de la compétence de l'official en certaines circonstances (*voy.* Brunet, *Parfait Procureur des officialités*); mais aujourd'hui, dans l'état actuel de notre législation civile, l'official ne pourrait s'occuper de cette question. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabétique et méthod. de droit canon*, tom. Ier, p. 80. N'oublions pas cependant que, quelle que soit la législation humaine, l'Église ne perd jamais rien de ses droits, et qu'en cette matière en particulier elle conserve la plénitude de son pouvoir, qu'elle a reçu de Jésus-Christ.

ADIABÈNE, contrée de l'Assyrie dont l'Écriture ne dit rien; mais Joseph parle beaucoup d'Hélène, reine des Adiabéniens, et d'Izate, son fils, qui se convertirent au judaïsme du temps de l'empereur Claude. Mais Orosius (*Hist.*, liv. VII, c. VI), prétend que c'est au christianisme, et non au judaïsme, qu'appartient cette conversion.

ADIADA dans la Vulgate, et **ADIDA** dans les Septante. *Voy.* ADDUS, et Reland, *Palæstina illustrata*, p. 546.

ADIAPHORITE ou **ADIAPHORISTE** (*Adiaphorita*), mot dérivé du grec, et qui signifie *indifférent*. Ce nom fut donné, dans le XVIe siècle, aux luthériens mitigés qui avaient les sentiments de Mélanchthon et à ceux qui souscrivirent à l'*intérim* de Charles V. *Voy. Dict. encyclop. de la théol. cathol.*

ADIAS. *Voy.* ADAÏAS, n° II.

ADIAZZO. *Voy.* AJACCIO.

ADIEL, chef d'une des familles de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 36.

ADILBERT. *Voy.* AGILBERT.

ADIMANTUS, de la secte des manichéens, et qui vivait dans le IIIe siècle, composa un ouvrage pour démontrer que les deux Testaments se contredisent, et que par conséquent le Nouveau n'est point révélé et n'a point d'autorité. Saint Augustin a réfuté ce livre.

ADIMARI (*Louis*), poète célèbre d'une famille patricienne de Florence, où il mourut en 1708. Il est auteur de plusieurs poëmes sacrés et moraux et d'une paraphrase des sept Psaumes de la pénitence; Florence, 1706, in-4°, et 1711, in-8°. *Voy.* le *Journal d'Italie*, tom. V, p. 397.

ADITHAÏM ou **ADATHA**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 36.

ADIZZO (*Adjacium*). *Voy.* AJACCIO.

ADJURATION, du latin *adjurare*, conjurer, solliciter avec instance, est un acte par lequel on interpose le nom de Dieu, ou d'une chose vénérée, pour engager quelqu'un à faire ce qu'on lui demande; ce qui la distingue du jurement, dans lequel on prend Dieu, etc., à témoin. L'*adjuration* est encore un commandement que l'on fait au démon, de la part de Dieu, de sortir du corps d'un possédé ou de déclarer quelque chose. Sous ce rapport elle se confond avec l'exorcisme, dont les formules sont presque toutes conçues en ces termes : *Adjuro te, spiritus immunde, per Deum vivum, ut*, etc. *Voy.* EXORCISME, et saint Thomas, II, 2, q. 90. art. 1er, *in Corpus*, etc., art. 2 et 3.

ADJUTE (mart.), l'un des cinq frères convers envoyés par saint François d'Assise pour porter l'Évangile aux Maures. Il souffrit le martyre avec ses quatre compagnons.

I. **ADJUTEUR**, dans l'ancienne jurisprudence, était un magistrat *adjoint* à un autre pour l'aider dans ses fonctions. En matière ecclésiastique, nous voyons qu'il y avait un *adjuteur du sacré consistoire* et un *adjuteur des secrets* au concile de Chalcédoine en 451. Quant aux *adjuteurs* des évêques, ce sont les coadjuteurs.

II. **ADJUTEUR**, vulgairement *saint Ajoutre* ou *Ustre*, vivait dans le XIIe siècle, et appartenait à la famille des seigneurs de Vernon-sur-Seine. Ayant pris part à la croisade, il fut fait prisonnier, et revint en France, où il distribua ses biens aux pauvres et à l'abbaye de Tiron, où il prit l'habit de Saint-Benoît, et mourut en odeur de sainteté le 30 avril 1131 ou 1132.

III. **ADJUTEUR.** Trois autres saints de ce nom sont encore inscrits au Martyrologe : 1° le 18 décembre, un martyr africain avec ses 34 compagnons; 2° le 26 juin, un confesseur de la foi, de Clermont en Auvergne, nommé aussi *Adjudou;* 3° le 19 novembre, un saint personnage de Bénévent qui vivait au VIe siècle, et qui a donné son nom à un bourg près de Cava.

I. **ADLER** (Gaspard). *Voy.* AQUILA, n° VII.

II. **ADLER** (*George-Christian*), théol. allemand, né en 1674, et mort en 1741, fonda le gymnase de Kœnigsberg. Outre un grand nombre d'écrits théologiques et de sermons, on a de lui : 1° *de liberalium artium in Ecclesia Utilitate, si recte tractentur;* Stuttgard, 1702, in-8°; — 2° *de Morte eruditorum philosophica;* Berlin, 1707, in-8°.

III. **ADLER** (*George-Christian*), fils du précédent, archéologue et théologien, a composé plusieurs ouvrages; nous citerons seulement sa *Description complète de la ville de Rome;* Altona, 1781, in-4°, avec des planches; on y trouve tout ce que les auteurs anciens nous ont laissé sur la topographie de Rome. *Voy.* ibid.

IV. **ADLER** (*Jacques-George-Chrétien*), savant orientaliste, né en 1755 à Arnis, ville du duché de Sleswig, et mort en 1805. Il passa sa jeunesse à Rome, où il étudia les langues orientales. Revenu dans sa patrie, il professa le syriaque, puis la théologie à l'université de Copenhague, et fut nommé prédicateur du château de Gottorp. Parmi ses savants ouvrages, et outre ses sermons en allemand, il a laissé : 1° un *Recueil de formules et contrats en hébreu rabbinique et en allemand;* Hambourg, 1773; — 2° *Codicis sacri recte scribendi leges, ad recte æstimandos codices manuscriptos antiquos*, etc.; ibid., 1179, in-4°, et 3° *Novi Testamenti versiones syriacæ... illustratæ;* Hafniæ, 1789. *Voy.* ibid., col. 245.

ADLI, fils de Saphat, qui était intendant des troupeaux de bœufs de David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 29.

ADMATHA, un des sept principaux officiers de la cour d'Assuérus. *Voy.* Esther, I, 14.

ADMINISTRATEUR. Suivant le droit canonique, on ne peut entendre par ce mot que les personnes chargées de gérer des biens d'église, et, dans le sens spirituel, celles qui ont des bénéfices ou des dignités à charge d'âme. Mais on a donné aux administrateurs divers noms, suivant la différence de leurs fonctions, tels que *procureurs*, *gardiens*, *majordomes*, *économes*, etc. Les clercs ne doivent pas être *administrateurs* des biens des laïques. Quant aux rapports qui existent entre l'administrateur et l'ordinaire, *voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. ADMINISTRATIO.

ADMINISTRATION. Elle est spirituelle ou temporelle, suivant la nature de la chose administrée; ainsi le pouvoir d'excommunier, de suspendre, d'interdire, d'instituer, de conférer les bénéfices, de visiter, de corriger, etc.; ce qui comprend la charge des âmes, l'administration des sacrements, les dispenses et commutations des vœux, appartient à l'administration spirituelle; au contraire, l'exercice des droits et prérogatives attachés à un bénéfice et le soin de gérer les biens qui en dépendent, font partie de l'administration temporelle. Pendant plusieurs siècles les évêques ont administré les biens ecclésiastiques de leurs diocèses, ou les ont fait administrer par des économes qu'ils avaient choisis; mais depuis le partage des biens de l'Église entre ses ministres, chaque communauté, chaque bénéficier eut l'administration de tous les biens attachés au bénéfice ou à la communauté, de manière cependant que l'évêque conservât l'administration libre des revenus qui composaient la manse épiscopale, et une inspection générale sur les autres biens ecclésiastiques. *Voy. ibid.*

I. **ADMISSION**, acte par lequel un collateur approuve la démission, la permutation ou la résignation qui est faite entre ses mains; cet acte est nécessaire pour que le bénéfice soit vacant.

II. **ADMISSION**, se dit spécialement de la réception aux ordres ou à quelque degré dans une faculté; et le billet des examinateurs donné au candidat s'appelle *admittatur*, parce que l'*admission* est exprimée par ce mot.

ADMONITION ou **AVERTISSEMENT.** On appelle ainsi la publication des censures qui se fait au prône. *Voy.* aussi MONITION.

ADNA, était la mère d'Abraham selon les Orientaux. *Voy.* d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. ABRAHAM.

AD NUTUM. *Voy.* NUTU.

ADOLE (saint), solitaire du mont des Oliviers très-austère. *Voy.* Pallade, liv. VIII, ch. CIV.

I. **ADOLPHE**, martyrisé à Cordoue avec son frère Jean vers 840, est honoré avec lui le 27 septembre.

II. **ADOLPHE** (saint), évêque d'Osnabruck en Saxe, mort en 1222, est honoré le 11 février.

ADOM, ville sur le rivage du Jourdain vers Scythopolis et Sarthan. *Voy.* Josué, III, 16.

ADOMMIM, ville et montagne dans la tribu de Benjamin, au couchant de Jéricho. *Voy.* Josué, XV, 7.

I. **ADON**, un des Juifs qui revinrent à Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* Esdras, II, 59.

II. **ADON** (saint), évêque de Vienne, né vers l'an 800 dans le Gâtinais, mort le 16 décembre 875. Il assista au concile de Tousy en Lorraine, tenu l'an 860, et il en tint concile dans son église métropolitaine l'an 870. Ses ouvrages sont : une *Chronique universelle* depuis le commencement du monde jusqu'à la fin de sa vie; 1° un *Martyrologe*; — 2° l'*Histoire du martyre de saint Didier*, évêque de Vienne; — 3° la *Vie de saint Teudète. Voy.* Vossius, *de Histor. lat.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Dom Cellier, *Histoire des Aut. ecclés.*, tom. XIX, p. 247.

ADÔNAÏ, l'un des noms de Dieu. Il signifie *maître par excellence, maître suprême*, en supposant que ce soit un plur. d'excellence, comme disent les grammairiens, avec la terminaison antique *ai* au lieu de *im*, finale ordinaire des noms plur.; ou bien il veut dire *mon seigneur*, à la lettre *mes seigneurs*. Dans l'un et l'autre cas, il y a une difficulté grammaticale qui jusqu'ici n'a pas été expliquée. Quoi qu'il en soit, les Juifs ont toujours lu *Adonaï* au lieu de *Jehova*, qu'ils ne prononcent pas par respect comme étant le nom propre de Dieu. *Voy.* G. Gesenius, *Thesaurus*, tom. I, p. 328, 329. J.-B. Glaire, *Lexic. hebr. et chald.*, p. 10.

ADONIAS, quatrième fils de David et d'Haggith, né à Hébron, se fit proclamer roi; mais, bientôt après, David fit reconnaître Salomon, qui pardonna d'abord à son frère, et qui ensuite le mit à mort lorsque celui-ci demanda à épouser Abisag la Sunamite, veuve de son père. *Voy.* III Rois, I, 5 et suiv.; II, 13 et suiv.

ADONIBÉZEC, roi de Bézec dans la terre de Chanaan, fut battu par les tribus de Juda et de Siméon, qui, après la mort de Josué, marchèrent contre lui. On lui coupa les extrémités des pieds et des mains, comme il l'avait pratiqué lui-même sur soixante-dix rois qui mangeaient sous sa table les restes des aliments, et on l'amena à Jérusalem, où il mourut. *Voy.* Juges, I, 1-7.

ADONICAM, dont les descendants revinrent de Babylone avec Zorobabel au nombre de 666. *Voy.* I Esdr., II, 13.

ADONIRAM, était préposé aux 30,000 hommes que Salomon envoyait au Liban pour couper les bois et extraire des carrières les pierres qui devaient servir à ses bâtiments. *Voy.* III Rois, V, 14.

ADONIS. Ezéchiel (VIII, 14) dit que Dieu lui montra en vision *les femmes qui étaient assises, pleurant Adonis.* Au lieu d'Adonis, l'hébreu porte *le Thammouz*, mot que les uns traduisent par *caché*, les autres par *frayeur* ou effrayé, et d'autres par *dissolution*, *disparition* d'Adonis. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, t. p. art. ADONIS, et les réflexions de J. Glaire dans l'*Encyclop. cathol.*

ADONISÉDEC, roi de Jérusalem, fut tué par Josué avec quatre autres rois qu'il avait appelés à son secours pour reprendre Gabaon, qui avait passé aux Israélites. *Voy.* Josué, X, 1 et suiv.

ADOPTIENS ou **ADOPTIFS** (*Adoptiani*, *Adoptivi*), sectaires qui avaient pour chefs Elipand de Tolède et Félix d'Urgel. Ils étaient ainsi nommés parce qu'ils disaient que Jésus-Christ était le fils adoptif de Dieu. Ils furent condamnés en 788, en 794 et en 796. *Voy. Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, tom. Ier, pag. 76, 77.

ADOPTION, acte légitime par lequel un individu acquiert la puissance paternelle sur un autre individu, quoiqu'il ne l'ait pas engendré. Les Hébreux ne connaissaient pas l'adoption proprement dite, Moïse n'en dit rien dans ses lois. Cependant il existait parmi eux une pratique analogue. Cette pratique consistait en ce que le frère était obligé d'épouser la veuve de son frère mort sans postérité; en sorte que les enfants qui naissaient de ce mariage étaient censés appartenir au frère défunt, et portaient son nom. L'Église reconnaît la parenté d'adoption, qu'on appelle parenté légale, à l'effet d'empêcher le mariage en certain cas. (Cap. Unic., *de Cognatione legali.*) On peut affirmer que, par voie de déduction, les canons interdisent l'adoption aux prêtres, comme étant essentiellement contraire à l'esprit du sacerdoce. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, tom. Ier, p. 84-86, 3e édit. — L'expression dont se sert quelquefois saint Paul, l'*adoption des enfants de Dieu*, signifie la qualité d'enfants adoptifs de Dieu que les chrétiens reçoivent au baptême par la communication des mérites du Sauveur, et qui leur donne part à l'héritage céleste.

ADOR, ou **ADORA**, **ADORAÏM**, **DORA**, ville

de la tribu de Juda, dans la partie méridionale, sur les confins de l'Idumée. *Voy.* I Machab., XIII, 20. II Paralip., XI, 9, hebr. Joseph, *Antiq.*, VIII, 3; XIII, 2, 11, 17, 23. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 547.

ADORAM, fils de Thou, roi d'Hémath, vint féliciter David de la part de son père pour la victoire qu'il avait remportée sur Adarézer, roi de Soba. *Voy.* I Paralip., XVIII, 10.

I. **ADORATION**, est proprement le culte que l'on rend à Dieu pour reconnaître son domaine souverain sur toutes les créatures. Ce mot paraît venir du latin *manum ad os mittere*, porter la main à la bouche, baiser sa main, et, par extension, baiser quelque chose en général; ce qui équivaut à saluer, faire la révérence. Son étymologie grecque se tire de *proskunéin*, se prosterner devant quelqu'un en signe de respect et de soumission. C'est aussi en se baisant la main, en fléchissant le genou et en se prosternant, que les Hébreux exprimaient l'idée d'adoration, celle d'honneur et de respect, comme le prouvent une foule de passages de la Bible. On voit par là que l'adoration proprement dite ne peut s'adresser qu'à Dieu seul, et que quand on l'applique à la sainte croix, par exemple, il faut l'entendre d'un simple honneur et d'un respect particulier qui est naturellement dû à ce précieux instrument de salut.

II. **ADORATION DE LA CROIX**, une des cérémonies les plus augustes de notre sainte religion, laquelle a lieu solennellement le Vendredi saint, lorsque le célébrant a terminé les prières qui se font après le chant de la Passion.

III. **ADORATION DU PAPE**. On appelle ainsi l'hommage de respect et de soumission que les cardinaux offrent au Pape après son élection, et la manière extraordinaire dont il est élu lorsque les deux tiers des cardinaux vont subitement et comme entraînés par un mouvement spontané, se prosterner aux pieds de l'un d'entre eux et le proclamer Souverain Pontife. Sixte V a été élu par *adoration*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 94.

IV **ADORATION PERPÉTUELLE**. Il y a plusieurs sortes de religieuses qui pratiquent l'adoration perpétuelle du saint Sacrement; elles se relèvent jour et nuit, de manière qu'il y en a toujours quelques-unes qui prient devant le saint Sacrement. Celles qui ont été fondées à Marseille par le P. Lequien, dominicain, étaient célèbres entre toutes les autres. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 92, 93.

I. **ADORBIGANE**, siége épisc. du diocèse du Maphrien d'Orient-Jacobite, et ville de Perse. Maruthas établit cet évêché en 630.

II. **ADORBIGANE**, ville épisc. et métropolitaine du diocèse de Chaldée, qu'on croit être l'ancienne Médie. Tauris en a été autrefois la métropole.

ADORNE ou **ADORNO** (*François*), jésuite, né en 1531, et mort l'an 1586, composa, à la prière de saint Charles dont il était confesseur, un savant traité : *de la Discipline ecclésiastique*.

ADORNE (Jean-Augustin), fondateur de la congrégation des Clercs Réguliers Mineurs, approuvée par Sixte V en 1588. Adorne voulut qu'il y eût toujours quelqu'un d'entre eux en adoration devant le saint Sacrement. Il mourut à Naples, en odeur de sainteté, l'an 1591. *Voy.* Aubert le Mire, *de Congreg. cleric. in communi vivent.* Justiniani, *de gli Script. della Liguria*, p. 6.

ADRA (*Abdara*, *Abdera*), ville d'Espagne dans le royaume de Grenade. Elle avait autrefois un évêché qui a été transféré à Alméria. *Voy.* la Martinière, *Diction. géographique*. Richard et Giraud.

ADRAA, paraît être la même ville qu'*Edraï*, dans la Batanée, à 25 milles de Bostres, selon Eusèbe, *Onomasticon*, ad voc. ASTAROTH. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 547.

I. **ADRAMÉLECH**, faux dieu adoré par le peuple de Sépharvaïm, établi dans le pays de Samarie à la place des Israélites transportés au delà de l'Euphrate. *Voy.* IV Rois, XVII, 31.

II. **ADRAMÉLECH**, fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, tua son père pendant qu'il priait dans le temple de Nesroch. *Voy.* IV Rois, XIX, 37.

ADRAMITTE ou **ADRAMYTTE**, ville épisc. de la Mœsie asiatique, dans l'exarchat de ce nom. On la nommait aussi *Lyrnesse*. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Endrome*, et d'autres *Sandemitri*. C'est maintenant un évêché *in partibus* suffragant d'Éphèse.

ADRANE. *Voy.* ADRIMITANE.

ADRAON ou **ADRATON**, nommée depuis *Castrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie qui a eu autrefois un évêché. *Voy.* Guillaume de Tyr, liv. XVI, c. x. Jacques de Vitry. Le Mire.

ADRAS, nom latin d'Arroux, rivière de Bourgogne. Il en est question dans les légendes. *Voy. la Géographie des Légendes*; Paris, 1740.

ADRASUS, ville épisc. *in partibus* du diocèse d'Antioche, dans la province d'Isaurie, sous la métropole de Séleucie.

ADRATON. *Voy.* ADRAON.

ADRESSE. Régulièrement, les rescrits de justice ou mixtes de Rome sont adressés aux ordinaires sur les lieux; les rescrits de grâce ou de privilége, qui ne sont sujets à aucun examen, sont adressés aux impétrants eux-mêmes.

ADREVALD, écrivain ecclésiastique, né vers l'an 818 dans un village près du monastère de Fleury, mort en 878. On a de lui : 1° un *Traité de l'Eucharistie*, dans le tom. XII du *Spicilegium* d'Achéry; — 2° une *Vie de saint Aigulfe*, dans le tom. Ier des *Acta ordinis S. Benedicti*; — 3° un *Recueil des miracles de saint Benoît*, dans le tom. II des *Acta ord. Bened.*

I. **ADRIA**. *Voy.* ADRUMÈTE.

II. **ADRIA** ou **ATRIA**, **HADRIA**, ville épisc. d'Italie, dans la Marche Tarvisienne, et qui a donné son nom à la mer Adriatique. L'archevêque de Ravenne en était le métropolitain. Gallioniste passe pour le premier évêque d'Adria; il assista au concile de Latran, tenu l'an 649. *Voy.* Ugheli, *Italia. sacr.*, tom. II, pag. 397, et tom. X, p. 198. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 96, 97.

III. **ADRIA** (Pierre d'), ainsi nommé du lieu de sa naissance, religieux de l'ordre de Saint-Dominique et disciple de saint Thomas. En 1306, Clément V lui donna l'évêché de Vico. On lui attribue un *Traité de la vie spirituelle* qui n'a pas été imprimé. *Voy.* Echard, *Script. ord. præd.*

ADRIAN ou **ANDRIANSEN** (Corneille), fameux prédicateur flamand, né à Dordrecht, entra dans l'ordre de Saint-François et fut lecteur en théologie; il mourut à Bruges en 1681. Il comcomposa un *Traité des sept Sacrements* et des *Sermons* qui n'ont pas été imprimés. *Voy.* Valère-André, Sandérus, Swertius, Schokius, Voétius. Les sermons publiés sous son nom sont remplis de turlupinades, et même d'expressions obscènes que les hérétiques y ont ajoutées après sa mort, dans le dessein de rendre sa mémoire méprisable et odieuse.

I. **ADRIANA**, évêché de la province dite Europe, dans l'exarchat de Thrace.

II. **ADRIANA**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la seconde Pamphilie.

III. **ADRIANA**. *Voy.* HADRIAN.

I. **ADRIANI** (Adrien), jésuite d'Anvers, composa en flamand, dans le XVIe siècle, divers ouvrages de piété qui ont été presque tous traduits en latin par Gérard Brunel, chanoine de Deventer. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. belg.*

II. **ADRIANI** (François), de Paris, qui florissait en 1384, a écrit sur le Symbole de saint Athanase. *Voy.* Kœnig., *Biblioth. vetus et nova.*

III. **ADRIANI** (Adrien), en latin *Adrianus ab Adriano*, jésuite flamand, mort à Anvers en 1580. On a de lui divers traités écrits en flamand : 1° *l'Inspiration ou le langage intérieur de Dieu*, 1570, in-8° et in-4°; — 2° *l'Oraison dominicale;* — 3° *de l'Origine et du progrès de la vie cénobitique*, 1570, in-8° et in-4°, et plusieurs autres. Le *Traité de l'Inspiration divine* a été traduit en latin par G. Brunesius; Cologne, 1601. *Voy.* Sotwel. *de Script. soc. Jes.*

IV. **ADRIANI**, ville épisc. *Voy.* HADRIANI.

ADRIANISTES, hérétiques que Théodoret met au nombre des sectateurs de Simon le Magicien. Ce nom fut donné aussi aux disciples d'Adrien Hamstedius, novateur du XIVe siècle, aux erreurs duquel ils ajoutèrent plus tard celles des anabaptistes. *Voy.* Procole, Sponde, Lindan; Théodoret, liv. Ier, *Hæret. Fab.*

ADRIANOPOLIS. *Voy.* HADRIANOPOLIS.

ADRIANOTERA. *Voy.* HADRIANOTHEROE.

ADRIANSEN. *Voy.* ANDRIAN.

ADRICHOMIUS (Christian), qui prenait souvent le nom de *Christianus Crucius*, naquit à Delft, en Hollande, l'an 1533, et mourut à Cologne l'an 1585. Il dirigea à Delft les religieux de Sainte-Barbe, et à Cologne, le monastère des chanoinesses de Nazareth. On a de lui : 1° *Vita Jesu Christi ex quatuor evangelistis breviter contexta;* — 2° *de Christiana Beatitudine;* — 3° *Theatrum Terræ sanctæ*, qu'on imprima après sa mort trois fois, entre 1590 et 1682. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Foppens, *Bibliotheca Belgica*, tom. I, p. 167, 168. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 107, 108.

ADRIE (saint), beau-frère de saint Hippolyte, ayant abjuré le paganisme, converti par le pape saint Étienne, se retira dans la solitude, d'où il fut arraché, en 258, pour être martyrisé. Sa fête se célèbre le 2 décembre.

ADRIEN étant un nom commun à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord les papes, puis les saints, et enfin tous les autres homonymes, en suivant le plus possible l'ordre alphabétique dans ces trois catégories. Pour les papes, on consultera avec fruit le dictionnaire de Gaet. Moroni.

I. **ADRIEN**, pape, premier de ce nom, mort le 26 décembre 795. Il fut élu après Étienne III, le 9 février 772. Il envoya ses légats, Étienne et Théophilacte, au second concile de Nicée, tenu en 787; il envoya aussi ses légats au concile tenu à Francfort l'an 794. On a de lui des lettres à Charlemagne, à qui il donna le Code de Denys le Petit, et on lui attribue une collection de 72 ou 80 *Capitules*. *Voy.* le P. Sirmond, tom. X, *Concil. Gall.*

II. **ADRIEN II**, élu le 14 décembre 867; il mourut le 25 novembre 872. Il tint à Rome un concile contre Photius l'an 868, et envoya ses légats au concile œcuménique tenu à Constantinople l'année suivante. On a de lui 36 ou 37 Épîtres sur différentes affaires de l'Église. *Voy.* Duchesne, *Vie des Papes.*

III. **ADRIEN III** fut élu le 1er mars 884 et mourut le 8 juillet 885. *Voy.* Platina, *Opus de vitis summorum Pontificum a S. Petro ad Sixtum IV.* Baronius, du Chêne.

IV **ADRIEN IV**, Anglais, pape; le pape Eugène III le nomma cardinal et évêque d'Albano, et en 1154 il fut placé sur le siége apostolique; il mourut à Anagni le 1er septembre 1159. On a de lui diverses Épîtres. *Voy.* Guillaume de Tyr, lib. XVIII, cap. XXVI; Pitseus, du Chêne.

V. **ADRIEN V** succéda à Innocent V le 4 juillet 1276, et mourut le 22 juillet de la même année. *Voy.* du Chêne.

VI. **ADRIEN VI**, Hollandais, né à Utrecht le 2 mars 1459, mort le 24 septembre 1523; vice-chancelier de l'université de Louvain, évêque de Tortose et vice-roi du royaume d'Espagne pour Charles V, dont il avait été précepteur. Le pape Léon X le nomma cardinal l'an 1517, et lui succéda le 9 janvier 1522. On a de lui : *Epistolæ*, *Quæstiones quodlibeticæ;* Louvain, 1515, et Paris, 1516 et 1531; *Disputationes in lib. IV Magistri Sentent.* *Voy.* Onuphre et Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bellarmin, *de Scriptorib. eccl.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Du Chêne, *Vie des Papes.*

VII. **ADRIEN.** Plusieurs saints de ce nom sont inscrits au Catalogue des saints; nous n'en citerons que quelques-uns, les autres se trouvent dans les *Vies des Saints :* 1° ADRIEN, martyrisé à Rome au IIIe siècle, sous l'empereur Valérien, avec saint Eusèbe, prêtre, saint Martial, diacre, et plusieurs autres. — 2° ADRIEN, persécuteur des chrétiens, et qui, touché de leur constance, déclara partager leur foi, et fut mis à mort comme eux en 306, selon les uns, et 309 selon les autres. Le Martyrologe romain et celui de saint Jérôme marquent sa fête au 4 mars; mais on la célèbre plus généralement le 8 septembre, jour anniversaire de la translation de ses reliques. — 3° ADRIEN, martyr de Césarée en Palestine, mourut avec saint Eusèbe l'an 309. — 4° ADRIEN de Nicomédie, au IVe siècle, était, à ce qu'on pense, mari de sainte Nathalie. Il est honoré chez les Grecs le 26 août, avec vingt-trois autres martyrs qui moururent avec lui. — 5° ADRIEN MESSAGET, disciple de saint Landoald, et missionnaire des Pays-Bas en 667, fut assassiné en allant chercher les aumônes que Childéric II envoyait à son maître. L'Église lui rend les honneurs du martyre et célèbre sa mémoire le 19 mars. — 6° ADRIEN, abbé de Néridan, près Naples, puis de Saint-Pierre et Saint-Paul, près Cantorbéry, qui était Africain, et qui ne vint en Europe que pour accompagner saint Théodore, nommé sur ses instances archevêque de Cantorbéry. Il mourut dans le monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul, en 710, le 9 janvier, jour auquel tous les calendriers d'Angleterre portent son nom. — 7° ADRIEN, évêque de Saint-André en Écosse, lequel, en 874, fut poursuivi par les Danois dans une de leurs incursions, et mis à mort avec un grand nombre d'Écossais qu'il avait convertis au christianisme, et dont la fête se célèbre le 4 mars avec la sienne.

VIII. **ADRIEN**, écrivain grec qu'Ussérius place en 433, d'autres au VIe siècle, et d'autres au commencement du VIIIe, a composé une *Introduction à l'Écriture sainte* (*Isagoge in Scripturam sacram*) dont Photius parle au IId *codex* de sa *Bibliothèque*. L'original grec a été imprimé par Dan. Hoeschel, 1602, in-4°; réimprimé par Jean Pearson dans le tom. IX des *Critici sacri;* Lond., 1660; et traduit en latin dans les *Opuscula* de Louis Lollino; Bellune, 1650. On croit que cet auteur est le même qu'Adrien, moine grec, auquel saint Nil adresse une des lettres pu-

bliées par Allatius, liv. II, p. 60. *Voy.* Cassiodore, *de Instit. divinar. litter.*, c. x. *Encycloféd. cathol.*

IX. **ADRIEN DE SAINT-FRANÇOIS**, d'Anvers, prêtre et religieux de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, a traduit en latin *le Véritable ecclésiastique qui désire de connaître et de remplir les obligations de son état*, composé en italien par le P. Joseph Nansi, prêtre de l'Oratoire; Cologne, 1707. Il y a ajouté une explication historique et morale des cérémonies de la Messe. *Voy. Journal des Savants*, 1709, p. 24 de la 1re éd., et 21 de la 2e.

X. **ADRIEN LE CHARTREUX** était Flamand et du commencement du xve siècle. Il a composé, à l'imitation de Pétrarque, un traité intitulé *Liber utriusque fortunæ*, et dont la 1re édit., Cologne, 1471, in-4o, est fort recherchée. *Voy. Encycloféd. cathol.*

ADRIMITANE ou **ADRANE**, ville presque inconnue, si ce n'est celle d'Adrianotheras ou *Hadrianoteras*, ville de Mœsie bâtie par l'empereur Adrien. On l'a appelée *Adrane* par corruption, ou *Achyrac* dans l'Hellespont, et on la nomme aujourd'hui *Endrenos*. *Voy.* Baudrand, *Diction. géogr. et hist.* De Commanville, *Table géograph. et chron. de tous les archevêchés et évêchés de l'univers*, Ire Table alphab., p. 117. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 108.

ADRUMÈTE ou **ADRUMETTE** (*Adrumetum* ou *Hadramitum*), dont il est parlé dans les Actes des apôtres (xxvii, 2), était la capitale de la province Bysacène, dans l'Afrique; mais on lit dans le grec *Adramytte*, ville maritime de Mysie, dans l'Asie Mineure; et cette leçon paraît mieux convenir au récit. Quant à l'Adrumète d'Afrique, il y a eu deux conciles sur la discipline, l'un en 347, et l'autre en 397. *Voy.* Hardouin seul, tom. Ier.

ADSINUADA, évêché de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. *Voy.* de Commanville, Ire Table alphabét., p. 5.

I. **ADSON**, ou **AZON**, ou **ASSON**, abbé de Montier-en-Der, diocèse de Châlons-sur-Marne, né dans la Franche-Comté, et mort l'an 992. On a de lui : 1o *Traité sur l'Antechrist;* — 2o la *Vie de saint Frodobert;* — 3o la *Vie de saint Mansui,* divisée en deux parties; dom Calmet a réimprimé cet ouvrage en entier dans son *Histoire de Lorraine,* tom. IV, p. 86, 104; — 4o *Vie de saint Walbert ou Valdebert,* imprimée dans les continuateurs de Bollandus; — 5o *Vie de saint Bercaire,* que dom Mabillon a réimprimée au IIe volume de ses *Acta Sanctorum,* p. 831 et 843. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **ADSON**, abbé de Douvres, au diocèse de Bourges, mort en 991 ou 992. Quelques-uns l'ont fait auteur du *Traité sur l'Antechrist,* qui est dans les œuvres de saint Augustin, tom. VI; Paris, 1685; et des Vies de saint Bercaire, de saint Bartole, de saint Frédéberg, ou Fredtbergt, ou Frodobert, et de saint Tranquille; mais d'autres attribuent au moins deux de ces vies à Herméric Adson, comme on peut le voir à l'article précédent.

I. **ADULA**, ville épisc., capitale du pays appelé aujourd'hui *Zeila,* fut apparemment convertie lorsque saint Athanase envoya Frumence pour porter la foi en Éthiopie.

II. **ADULA.** *Voy.* Saint-Godard.

ADULLAM ou **ODOLLAM, ODULLAM**, ville de la tribu de Juda vers l'orient. Joseph et Eusèbe la placent à 10 milles d'Eleuthéropolis. C'est dans une caverne du territoire de cette ville que David se retira en sortant de Geth. *Voy.* Josué, xii, 15; xv, 35. I Rois, xxii, 1. II Machab., xii, 38. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 549, 912.

ADULTE, qui est parvenu à l'âge de discrétion. On baptisait autrefois les adultes la veille de Pâques ou de la Pentecôte.

I. **ADULTÈRE**, conjonction illicite d'une femme mariée avec un autre homme que son mari, ou d'un homme marié avec une autre femme que la sienne. L'adultère était puni de mort non-seulement chez les Hébreux, mais encore chez un grand nombre de peuples païens. Suivant le droit civil, un homme marié qui connaît une fille non mariée ne commet point d'adultère, parce que ce commerce n'a pas des suites aussi fâcheuses pour la procréation des enfants; mais il le commet par la raison contraire, si, n'étant pas marié, il connaît une femme mariée. Mais les canonistes et les théologiens n'admettent aucune distinction à cet égard; l'homme commet également un adultère dans les deux cas. Saint Paul dit, en effet, que l'homme n'est pas plus libre de son corps que la femme du sien. (*I Corinth.*, ch. vii). Le sixième concile d'Orléans veut que le clerc qui se sera rendu coupable d'adultère soit déposé de son office, mais non cependant excommunié, et qu'il soit renfermé dans un monastère pour le reste de ses jours (Can. x, dist. 81); mais si c'est un prêtre ou un diacre qui s'en soit rendu coupable depuis son ordination, le concile d'Ancyre de l'an 314 dit qu'il ne recevra pas la communion, même à la mort, tant pour le crime que pour le scandale (Can. xix). — Les Grecs prétendent que l'adultère rompt le lien du mariage; en sorte que le mari d'une femme adultère peut en épouser une autre; ils se fondent sur ces paroles de Jésus-Christ : *Quiconque répudie sa femme hors le cas d'adultère, et en épouse une autre, devient adultère* (Matth. xix, 9). Mais il y a évidemment deux parties dans cette proposition : 1o répudier sa femme; 2o en épouser une autre. Or, comme c'est après la première partie, et avant d'avoir rien dit de la seconde, que Jésus-Christ ajoute la restriction *hors le cas d'adultère*, cette restriction ne tombe que sur cette première, et nullement sur la seconde, dont Jésus-Christ n'a point encore parlé. Au contraire, ces mots : *il devient adultère*, tombent également sur les deux parties de la proposition. En un mot, les paroles de Jésus-Christ forment une proposition complexe, équivalente à ces deux : 1o *Celui qui répudie sa femme, hors le cas d'adultère, devient adultère;* 2o *celui qui, même dans le cas d'adultère, épouse une autre femme, devient adultère.* Jamais les grammairiens n'analysent autrement une phrase d'une construction semblable. Aussi est-ce la doctrine de saint Augustin (*de Adulterin. conjug.*, l. XI, c. xiii), d'Innocent Ier (*Epit. ad Exup.*), des autres Pères, du concile d'Elvire (Can. vii), etc. Quant au concile de Trente, comme il ne frappe d'anathème que ceux qui disent que l'Église s'est trompée lorsqu'elle a enseigné et qu'elle enseigne, selon la doctrine de l'Évangile et des apôtres, que le mariage n'est point résolu par l'adultère de l'une des parties, et que la partie innocente ne peut épouser une autre personne, il n'a point condamné expressément la pratique de l'Église grecque. L'adultère devient en certains cas un empêchement de mariage. *Voy.* Empêchement.

II. **ADULTÈRE** (histoire de la femme). Comme cette histoire, rapportée dans l'Évangile de saint Jean (viii, 1-11), manque dans quelques manuscrits et dans nos versions anciennes, et que

plusieurs Pères ne l'ont pas citée, beaucoup de critiques en ont nié l'authenticité; mais c'est tout à fait à tort. D'abord elle se trouve dans six anciens manuscrits, dont un est celui de Cambridge. Saint Jérôme assure que de son temps on la lisait dans plusieurs exemplaires grecs et latins. Troisièmement, la plupart des manuscrits actuels, ainsi que plusieurs anciennes versions, la contiennent. Quatrièmement, on la trouve citée dans les constitutions apostoliques, dans saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon, etc. Cinquièmement, enfin, tous les caractères intrinsèques prouvent qu'elle est réellement l'œuvre de saint Jean. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. IV, p. 312 et suiv., 3e édit.

I. **ADULTÉRIN** (fils ou fille), en latin *nothus, notha*. Les adultérins sont irréguliers et incapables de bénéfice.

II. **ADULTÉRIN**, enfant né d'un père et d'une mère à qui la loi défendait de se marier ensemble lorsqu'ils ont mis cet enfant au monde. *Voy.* LÉGITIMATION.

ADURA. *Voy.* AIRE, nº II.

I. **ADURAM**, fils de Jectan. *Voy.* Genèse, X, 27.

II. **ADURAM**, intendant des tributs sous le règne de David. *Voy.* II Rois, XX, 24.

III. **ADURAM**, intendant des tributs sous Roboam, fut lapidé par le peuple des dix tribus schismatiques vers lesquelles ce prince l'avait envoyé. *Voy.* III Rois, XII, 18 et suiv.

IV. **ADURAM**, ville de la tribu de Juda que Roboam fortifia. *Voy.* II Paralip., XI, 9.

ADVENCE (*Adventius*), succéda à Drogon dans l'évêché de Metz, l'an 855. Il ne nous reste de ses poésies que l'épitaphe qu'il composa pour lui-même, rapportée par Meurisse, *Hist. des évêques de l'église de Metz*, et dans l'*Hist. litt.* On a encore de lui l'écrit qu'il compesa en faveur du divorce du roi Lothaire avec la reine Thietberge, et imprimé dans les *Annales* de Baronius. *Voy.* D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. V, p. 249 sqq.

ADVENT ou **AVENT**, dérivé du mot latin *adventus*, ou *avénement*, est un temps consacré par l'Église pour se préparer à célébrer dignement la fête de la naissance du Sauveur. On donnait autrefois ce nom à la fête même de la naissance de Jésus-Christ; mais, depuis plusieurs siècles, il est devenu propre aux trois ou quatre semaines qui précèdent cette fête. L'avent est le commencement de l'année ecclésiastique, et il commence au dimanche qui est le plus proche de la fête de saint André. La célébration des mariages est défendue pendant le temps de l'Avent. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad verb. ADVENTUS. Gaet. Moroni, vol. III, p. 300 et suiv. L'abbé Boissonnet, *Diction. des Cérémonies et des Rites sacrés*. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Mast, dans le *Diction. encyclop. de la théolog. catholique*, tom. II, p. 208 et suiv.

ADVENTICE ou **ADVENTOR**, un des compagnons de saint Maurice, martyrisé à Turin. *Voy.* Baillet, tom. III, au 22 septembre.

ADVENTIFS (*bona adventitia*), terme de jurisprudence, les biens qui arrivent à quelqu'un, soit comme un présent de la fortune, soit par héritage ou par sa propre industrie.

ADVENTIUS. *Voy.* ADVENCE.

ADVENTOR. *Voy.* ADVENTICE.

ADVERSITÉS. *Voy.* AFFLICTIONS.

ADVEU, en droit, signifie la reconnaissance ou l'acte qu'on était obligé de donner au seigneur de fief, quarante jours après qu'on avait fait la foi et hommage, contenant un dénombrement de toutes les terres qu'on avouait tenir de lui.

ADVOUÉ. *Voy.* AVOUÉ.

ÆCA, ÆCÆ ou **ÆCANA**, ville autrefois épisc. dans la Pouille Daunienne, au pied du mont Apennin, entre Lucéra et Vénosa. On prétend qu'elle fut bâtie par Malence, roi des Salentins, et ainsi appelée du nom de sa femme Ecananie. Il y avait encore des évêques au VIe siècle.

ÆCULANUM ou **ECLANUM**, ville autrefois épisc. et très-ancienne des Hirpens dans le Samnium. Cluvier dit que c'est aujourd'hui la ville du royaume de Naples appelée *Fricensi*. On l'appelait autrefois *Quintodecimum*; Constantin la détruisit en 669; mais elle fut rétablie et garda son siége épiscopal jusqu'au XIe siècle. *Voy.* Ugheli, *Ital. sacr.*, tom. X, p. 6.

ÆDEUS. *Voy.* EDE.

ÆDUI. *Voy.* AUTUN.

ÆELNOTH, moine de Saint-Augustin à Cantorbéry, vivait au XIIe siècle. Il a écrit vers 1120 la vie et la mort de Canut, roi de Danemark, *Voy.* Richard et Giraud.

ÆGA ou **ÆGIA**, ville épisc. du diocèse d'Antioche, dans la seconde Cicile, sous la métropole d'Anazarbe. Justinien Ier y fit bâtir une église en l'honneur de saint Cosme et de saint Damien, qu'on disait y avoir souffert le martyre sous l'empereur Dioclétien. *Voy.* Théodoret, *Collect. ex Tragœd. Irenæi*, cap. CXXXIII.

I. **ÆGIDIUS**, mot latin qui signifie *Gilles*. *Voy.* donc à GILLES les ÆGIDIUS qui ne se trouvent pas ici.

II. **ÆGIDIUS**, espèce d'anabaptiste qui parut à Aix-la-Chapelle vers la fin du XVIe siècle; il fut condamné à mort à Anvers. Il n'a pas eu de sectateurs.

III. **ÆGIDIUS**, abbé dans la Gaule Narbonnaise l'an 514, a laissé : *Libellus pro privilegiis Ecclesiæ Arelatensis, Symmacho papæ oblatus*. On trouve ce petit traité dans Labbe, tom. VI.

IV. **ÆGIDIUS D'ASSISE**, de l'ordre des Frères Mineurs, mort en 1262; outre plusieurs ouvrages inédits, a composé *Aurea verba;* Anvers, 1534, in-8º. *Voy. Acta Sanctorum*, tom. III (23 avril). Wadding, *Bibliotheca Ord. Minorum*.

V. **ÆGIDIUS LEODIENSIS**, de Liége, moine de la vallée d'Orval, monastère de Citeaux, dans le duché de Luxembourg, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. Il a écrit la vie des évêques de Liége (*Gesta Episcoporum Leodiensium*) depuis Theodwin, successeur de Vason, jusqu'à Henri III, en 1246. Cette histoire a été continuée jusqu'en 1348 par un chanoine de Liége, et publiée avec d'autres chroniques; Liége, 1613, in-4º.

ÆGIL. *Voy.* EGIL.

I. **ÆLAM** ou **ELAM**, fils de Sem, habita à l'orient du Tigre et de l'Assyrie, au nord et à l'orient des Mèdes. *Voy.* Genèse, X, 22.

II. **ÆLAM** ou **ELAM**, province de la Perse dont la capitale est Suse (Daniel, VIII, 2), embrassait anciennement toute la Perse, et se prenait quelquefois pour les habitants eux-mêmes. *Voy.* Isaïe, XXI, 2. Jérémie, XX, 25.

ÆLAMITES ou **ÉLAMITES**, descendants d'Ælam ou habitants du pays d'Elam. *Voy.* Genèse, XXIV, 1. Actes, II, 9.

ÆLFID et **ÆLFRED.** *Voy.* ALFRED, nº I.

ÆLFRIC. *Voy.* ALFRIC.

ÆLATH. *Voy.* AILA.

ÆLIA. *Voy.* ELIA.

ÆLRED. *Voy.* AILRED.

AÉMÈRE, mot grec qui signifie *sans jour déterminé*, et sert à désigner les saints dont on n'a pu découvrir la date précise de la mort, et qui par conséquent ne sont pas inscrits dans le martyrologe à un jour spécial de l'année.

AËN ou **AÏN**, ville donnée d'abord à la tribu de Juda, et ensuite à celle de Siméon. *Voy.* Josué, xv, 32; xix, 7.

ÆNEAS. *Voy.* pour ce mot et pour plusieurs autres commençant par *Æ*, à la lettre *E*.

ÆNEAS SILVIUS. *Voy.* Pie II.

ÆQUA ou **ÆQUANA**, ville ancienne des Picentins en Italie, entre Sorrento et Stabia, qu'Abraham Ortélius a confondue avec Æcana. Les Goths l'ayant renversée, le roi Charles II y fit construire une nouvelle ville, vers l'an 1300, qu'il appela *Vico di Sorrento*.

AÉRIUS, **AÉRIENS**. Aérius, hérésiarque du IVe siècle, né dans le Pont, fut sectateur d'Arius et chef des Aériens. Il ajoutait aux erreurs de son maître que l'évêque n'était point supérieur au prêtre; que la célébration de la Pâque, les fêtes, les jeûnes, etc., étaient des superstitions. Il condamnait aussi les prières pour les morts. *Voy.* saint Épiphane, *Hæres.* 75.

AÉROMANCIE, sorte de divination qui se faisait par le moyen de l'air et par l'observation des météores.

AESCHINES, empirique d'Athènes qui suivit les erreurs de Montan. Il enseignait que le Paraclet promis avait dit, par la bouche de Montan, plus de choses, et des choses plus importantes que l'Évangile.

AÉSINUS (*Francius*), de la ville de Jési (*Asium*), mort en 1549. Nommé à l'évêché de sa ville natale, il y renonça pour entrer dans l'ordre des Mineurs. La biblioth. Vatic. possède quelques opuscules de sa composition qui furent très-estimés du pape Marcel.

AETHAM ou **AETHAN**. *Voy.* Ethan.

AETHICUS. *Voy.* Eaicus.

AÉTIENS. *Voy.* Anoméens.

AÉTIUS, surnommé l'Impie, chef des aétiens, naquit à Antioche de Syrie; il dogmatisait vers le milieu du IVe siècle. Il laissa plusieurs disciples qu'on appela tour à tour *Eunoméens*, *Anoméens*, *Étourésiens*, *Troglodites* ou *Troglittes*, *Exomentiens* et *Exaconites*. Ils furent condamnés avec leur maître dans le concile de Séleucie, tenu l'an 359. *Voy.* Basil., lib. I et II, *Contra Eunom.* Théodoret, lib. II, c. XXVII. Socrate, lib. V. Tripart., *Hist.*, cap. 42.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES. Elles doivent être jugées en première instance par ceux à qui la connaissance en appartient de droit, et en cas d'appel au Saint-Siége, après avoir passé par tous les degrés de juridiction. Or la connaissance des affaires purement spirituelles, comme celles qui concernent la foi, les sacrements, les vœux de religion, le service divin et la discipline ecclésiastique, appartient exclusivement aux juges ecclésiastiques; cette juridiction leur appartient de droit divin. C'est ce que reconnaît en termes exprès l'édit du mois d'avril 1695, art. 14. Il doit, à plus forte raison, en être de même aujourd'hui, sous l'empire de notre législation entièrement sécularisée.

AFFAIRES PROFANES. La loi même de Dieu défend aux ecclésiastiques de s'en mêler : *Nemo militans Deo implicat se sæcularibus* (II Timoth., II, 4). *Voy.* Avocats, Négoce, Office.

AFFAITATI (*Antoine-Marie*), capucin, né en 1660, et mort l'an 1721, vivait à Milan, chargé d'assister les condamnés à mort. On a de lui : 1° *Fiori Istorici, overo compendio d'eruzioni virtuose, et fatti illustri d'uomini grandi, antichi et moderni, sagri et profani; e loro detti memorabili;* Milano, 1711, in-fol., et 1732, 3 vol. in-4°, édit. plus complète; — 2° *Memoriale catechisto, esposto alle religiose claustrali di qualuncunque ordine;* ibid., 1716, in-4°; — 3° *Patriarca Davidico, spiegato nella vita et santita eminente di S. Giuseppe, sposo di Maria sempre virgine;* Milano, 1716, in-8°; — 4° *Il Caritativo assistente in pratica; metodo per confortare ed adjutare i condannati à morte ad un felice passaggio,* etc.; Milano, 1719, in-8°. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

AFFAROSI (*Camille*), bénédictin, né en 1680 à Reggio en Lombardie, mort en 1763, outre une histoire de sa ville natale, a composé : *Memorie istoriche del monastero di S. Prospero di Reggio;* Modène, 1733 et 1737, 2 vol., in-8°. *Voy.* ibid.

AFFECTATION, **AFFECTÉ** (*affectio, affectûs, a, um*). *L'affectation*, en droit canon, est la réserve de la collation d'un bénéfice ecclésiastique qui doit vaquer. Au pape seul appartient l'*affectation* de tous les bénéfices du monde; et, s'il a accordé aux évêques la faculté de conférer ceux de leurs diocèses, il n'a nullement abandonné son pouvoir suprême en cette matière. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth. can.*, etc., ad voc. Beneficium, art. 8.

AFFELMAN (*Jean*), théologien, né à Soest en Westphalie, l'an 1588, et mort à Rostock en 1624. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Syntagma de articulis fidei inter pontificios et calvinianos controversis;* — 2° *de Omnipotentia Christi secundum naturam humanam;* — 3° *De ferendis Hæreticis, non auferendis.*

AFFICHES. D'après le chap. *Dudum, de Judic. in Clement.*, les *affiches* publiques tiennent lieu de dénonciation, et on les emploie dans les cas de censure aux portes des églises. Apposées aux portes du palais de Rome en forme de citation, elles tiennent lieu d'avertissement pour tout le monde (*Extrav. Rem non novam, de Dolo et Contum.*). On s'en sert aussi pour la convocation d'un concile général, comme nous l'apprend la bulle de Paul III touchant la convocation du concile de Trente. Enfin elles sont nécessaires pour la vente des biens d'église. (Cap. *Ea enim*, c. x, q. 2.)

I. **AFFILIATION**, qu'on appelle aussi *conventualité*. C'est l'incorporation d'un religieux à un couvent autre que celui où il a fait profession, couvent auquel il s'engage, et dont il devient enfant. Pour que l'*affiliation* soit valide, il faut, selon la règle ordinaire, la permission du supérieur, le consentement des religieux du couvent qu'il quitte, et celle des religieux du couvent auquel il s'incorpore. En certains cas cependant la S. Cong. des évêq. et des régul. dispense de ce consentement. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. Affiliatio religiosorum.

II. **AFFILIATION**. C'est encore la communication qu'un Ordre religieux fait à quelque personne ou à quelque maison particulière de ce qu'il y a de plus saint, comme les prières, les messes, les bonnes œuvres, etc. Le titre qui constate cette affiliation se nomme *Lettres d'affiliation.*

I. **AFFINITÉ**. C'est, suivant le droit canon, la parenté que contractent deux personnes dont l'une a eu avec l'autre un commerce charnel, soit licite, soit illicite. Mais, pour qu'il y ait réellement affinité, il faut que l'acte ait été entièrement consommé. Or, si l'affinité provient d'un commerce illicite, elle s'étend, comme la parenté naturelle, jusqu'au 2e degré. Dans le

cas contraire, elle s'étend jusqu'au 4e degré. L'affinité ne se contracte par le mari qu'avec les parents de sa femme, et par la femme, qu'avec les parents du mari, sans que les parents de l'un et de l'autre se trouvent liés par aucune affinité. De là deux frères peuvent épouser deux sœurs; le père et le fils, se marier avec la mère et la fille. Il y avait aussi parmi les Hébreux plusieurs degrés d'affinité qui empêchaient de se marier; et si les mariages de plusieurs patriarches ont été contractés malgré l'affinité, ils sont excusables, tant parce que la loi n'existait pas encore, que parce que l'usage, la nécessité, enfin la permission de Dieu les autorisait. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc., au mot AFFINITÉ. Richard et Giraud.

II. **AFFINITÉ** ou **ALLIANCE SPIRITUELLE.** Elle se contracte au baptême et à la confirmation. Au baptême, entre la personne qui baptise et celle qui est baptisée; entre celui qui baptise et le père et la mère de l'enfant baptisé; entre le parrain et la marraine et l'enfant et ses père et mère. La nécessité de baptiser n'empêche point l'affinité; le mari seul qui baptise son enfant dans le cas de nécessité n'en contracte point avec sa femme. Il en serait tout autrement d'un père naturel, il contracterait une alliance spirituelle avec la mère de l'enfant; de sorte qu'il ne pourrait l'épouser sans dispense. De même, dans la confirmation, le ministre de ce sacrement contracte une affinité avec celui qui le reçoit aussi bien qu'avec ses père et mère.

AFFIRMATIFS (*Affirmativi*). Nom donné, dans le tribunal de l'inquisition romaine, aux hérétiques qui avouent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'esprit l'erreur dont on les accuse, et qui, étant interrogés dans les formes à l'inquisition, soutiennent avec opiniâtreté leur erreur. *Voy.* Emericus, *Director Inquisitorum*, part. 2, quæst. 34.

AFFLICTIONS, ADVERSITÉS. Les afflictions et les adversités sont pour les incrédules un sujet de blasphème contre la Providence et la bonté divine. Déjà du temps de Job ses amis lui soutenaient que Dieu ne l'aurait pas affligé s'il n'avait pas été coupable; mais ce saint homme leur répond justement : 1° Que la conduite et les desseins de Dieu sont impénétrables, et qu'il n'en doit compte à personne; 2° que l'homme n'étant jamais exempt de tout péché aux yeux du Seigneur, les adversités qu'il éprouve peuvent être un châtiment de ses fautes; 3° que Dieu dédommage ordinairement en ce monde le juste affligé; 4° qu'il y a une vie à venir où il recevra la récompense de ses peines, comme le mercenaire reçoit le salaire de son travail. *Voy.* Job, IX, 2, 38; XIII, 15; XIV, 6; XVII, 16; XXI, XXIV, XXVII. Mais ces vérités capitales, qui faisaient déjà la consolation des patriarches, Jésus-Christ les a mises dans un plus grand jour; car par ses leçons et par son exemple il a fait entièrement comprendre aux hommes qu'il faut acheter le bonheur éternel par les souffrances, et il a su apprendre aux justes à remercier Dieu des afflictions. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, au mot AFFLICTION.

AFFLIGHEM ou **AFLIGHEM, AFLINGEM,** célèbre abbaye de bénédictins dans le Brabant, fondée en 1083, et qui perdit son titre abbatial lorsque Philippe II fit ériger Malines en archevêché. Elle était la mère de douze autres abbayes, qui, dans la même province, formaient depuis le concile de Trente la congrégation de Saint-Placide.

I. **AFFLITTO** (Gaëtan-André d'), en latin *Afflictus*, avocat général à Naples, a publié des *Controverses* et des *Décisions de droit*; Naples, 1655.

II. **AFFLITTO** (Jean-Marie), dominicain, célèbre mathématicien de Naples, mort en 1673, a composé, outre son *Traité des Fortifications*, un ouvrage intitulé : *Miscellanea philosophica ac theologica*.

III. **AFFLITTO** (Matteo d'), jurisconsulte de Naples, mort en 1510. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *de Usurpatione legum Principis*; Bâle, 1550; — 2° *Singularis Lectura de omnibus sacris constitutionibus regnorum utriusque Siciliæ*; Milan, 1523; — 3° *Commentaria super tribus libris feudorum*; Venise, 1534, in-fol., réimprimé deux fois à Lyon et deux fois à Francfort.

IV. **AFFLITTO** (Thomas), jurisconsulte napolitain, né en 1570, et mort l'an 1645, après s'être fait théatin à Florence et avoir professé la philosophie à Rome. On a de lui : *de Justitia et jure commentarium*, imprimé après sa mort à Naples, 1659, in-8°.

AFFRANCHI (*libertinus*). Les anciens Hébreux avaient des affranchis, c'est-à-dire des esclaves mis en liberté. On peut voir dans l'Exode, ch. XXI, le mode et les conditions de l'affranchissement. *Voy.* aussi ESCLAVE. Les *Actes des apôtres* racontent (VI, 9) que quelques hommes de la synagogue appelée *synagogue des affranchis* et de celle des Cyrénéens, etc., s'élevèrent contre le diacre saint Étienne, et disputèrent contre lui dans le dessein de prouver qu'il méritait la mort. L'opinion la plus généralement reçue est que ces affranchis étaient simplement des Juifs emmenés captifs de la Palestine en Italie, et qui, ayant obtenu la liberté, s'établirent à Rome et y demeurèrent jusqu'à ce que, chassés par Tibère, ils se retirèrent dans la Judée et formèrent une synagogue à Jérusalem, où ils se trouvaient lorsque saint Étienne fut lapidé. *Voy.* Vetsténius, *Nov. Test.*, tom. II, p. 492. *Miscellanea Groningana*, tom. Ier, fasc. 3, p. 329. Deylingius, *Observ. sacr.*, part. II, observat. 35. Joh. Floderus, *in Dissert. de Synagoga libertinorum. Act.* VI, 6; Upsal, 1767.

AFFRE (Denis-Auguste), archevêque de Paris, né à Saint-Rome, diocèse de Rodez, et mort à Paris victime de son dévouement, le 27 juin 1848. Outre une foule d'articles intéressants insérés dans l'*Ami de la Religion*, et des mandements et des lettres pastorales, qui sont pour la plupart une source abondante d'instructions précieuses, il a laissé : 1° *Traité des Écoles primaires, ou Manuel des instituteurs et des institutrices*: Paris, 1826, in-8°; — 2° *Traité de l'Administration temporelle des paroisses*; Paris, 1827, 3e édit., 1835; — 3° *Essai critique et historique sur l'origine, le progrès et la décadence de la suprématie temporelle des Papes*; Amiens, 1829; — 4° *Traité de la Propriété et des biens ecclésiastiques*: Paris, 1837; — 5° *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*; in-12; — 6° *Traité des Appels comme d'abus*; Paris, 1845, in-8°. Mgr Affre était gallican; mais c'était par préjugé; il n'avait jamais étudié la question du gallicanisme; nous le savons pertinemment; aussi n'avons-nous pas été surpris quand nous l'avons entendu, en plusieurs circonstances, soutenir les doctrines opposées.

AFHAKER (Gilles), théol. hollandais, né à Vreswick à la fin du XVIe siècle, a composé une histoire curieuse publiée sous le pseudonyme de Salomon Théodote, et intitulée : *Enotikon dissecti Belgii, in quo historica relatio originis et*

progressus eorum dissidiorum continetur, quæ in fœderatis Belgii Provinciis remonstrantes et contra-remonstrantes per annos aliquot exagitarunt; Ursellis, 1618, in-8°. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*, tom. Ier, col. 354.

AFLIGHEM, AFLINGEM. *Voy.* Affligem.

AFNÉ, ville épisc. de la première Augustamnique. Le seul évêque qu'on en connaisse est Jérace, qui souscrivit au concile d'Éphèse. Vingt ans après il présenta à celui de Chalcédoine une formule de foi ambiguë, et il ne voulut souscrire à aucune autre. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 109.

AFRE (sainte), de la ville d'Augsbourg, vivait sous Dioclétien et Maximien Hercule. Elle était d'abord femme de mauvaise vie; mais elle se convertit, et même, la persécution s'étant élevée à Augsbourg, elle confessa la religion chrétienne, et elle fut brûlée vive. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **AFRICAIN** (Jules), en latin *Africanus*, né en Palestine, écrivit, sous l'empire d'Héliogabale, une *Chronographie*, pour convaincre les païens de l'antiquité de la vraie religion et de la nouveauté des fables du paganisme. Cette chronique renfermait l'histoire universelle depuis Adam jusqu'à l'empereur Macrin; il n'en est resté que des fragments, conservés par Eusèbe, Georges le Syncelle, le *Chronicon paschale*, et quelques Pères de l'Église. Il écrivit encore deux *lettres :* l'une à Origène sur l'histoire de Susanne, dont il n'admettait pas l'authenticité; et l'autre à un certain Aristide, pour lui prouver qu'il n'y avait point de contradiction réelle entre les récits de saint Matthieu et de saint Luc relativement à la généalogie de Jésus-Christ. La première de ces lettres a été imprimée, avec la réponse d'Origène, à Bâle, 1674, in-4°, et la seconde, seule, dans la *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, tom. VII.

II. **AFRICAIN** (saint), et vulgairement *saint Afrique* ou *Efrique*, et par corruption *saint Frique* et *San-Frie*, évêque de Comminges, en Gascogne, vivait au VIe siècle. Il fut enterré dans le Rouergue, près de Vabres, où l'on fonda, en 1444, un chapitre collégial de chanoines.

AFRICANUS (saint), un des 38 martyrs de la persécution de Dèce en Afrique au IIe siècle, est honoré avec ses compagnons le 10 avril.

I. **AFRIQUE.** *Voy.* Africain, n° II.

II. **AFRIQUE**, une des cinq parties du monde. On prétend qu'elle a commencé à être habitée par les descendants de Mesraïm, fils de Cham. Cette contrée a reçu la foi par les soins et les missions des papes, et il n'y a pas d'Église qui ait donné autant de martyrs à Jésus-Christ. Dans le IVe siècle elle fut divisée en six provinces; l'invasion des Sarrazins, ou Arabes occidentaux, qui y fondirent dans les VIIe et VIIIe siècles, porta un coup funeste à la religion. *Voy. Encyclop. cathol.*, tom. Ier, p. 465-466. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 110 et suiv. *Dict. encycloped. de la théol. cath.*, tom. Ier, p. 93 et suiv.

III. **AFRIQUE**, province particulière qui était autrefois l'Afrique proprement dite. C'est dans l'Afrique prise en ce dernier sens qu'ont été tenus les conciles qu'on appelle conciles d'Afrique. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 114. *Dict. encycloped.*, p. 92, 93.

AGABA, forteresse près de Jérusalem, que Galeste, qui en était gouverneur, remit à Aristobule, fils d'Alexandre Jannée. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XIII, c. XXIV.

AGABUS, prophète, et l'un des septante disciples du Sauveur, selon les Grecs, prédit une famine qui arriva sous l'empereur Claude, et les liens de saint Paul. *Voy.* Actes, XI, 27, 28. XXI, 10, 11. Les Grecs disent qu'il fut martyrisé à Antioche; ils en font la fête le 8 mars, et les Latins, le 9 février.

AGAG, roi des Amalécites, que Saül prit à la guerre, et qu'il conserva d'abord vivant, contre l'ordre du Seigneur, mais qu'il fit tuer ensuite, lorsque Samuel lui reprocha sa désobéissance. *Voy.* I Rois, XV, 1 et suiv.

AGAGITE, descendant d'Agag, nommé dans l'article précédent. *Voy.* Esther, VIII, 3. IX, 6.

AGAMON (saint), martyrisé à Crowland, en Angleterre, l'an 870, par les Danois, avec Théodore, son abbé, est honoré avec lui le 25 septembre.

AGANDURU (Roderic-Maurice), missionnaire espagnol, augustin déchaussé qui vivait sous Philippe III et Philippe IV, fut chargé de porter au pape Urbain VIII l'hommage des Japonnais et des Tagules, nouvellement convertis à la foi. On a de lui, outre l'*Histoire générale des îles Moluques et Philippines*, 1° l'*Histoire des conversions faites au Japon et aux Philippines;* — 2° la *Relation détaillée de son ambassade religieuse;* Rome, 1645, 2 vol. in-8°. *Voy.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispania nova.*

AGANON ou **HAGANON**, chanoine de Châtillon-sur-Seine, qui vivait au XIe siècle. On a de lui : *Homilia et libellus de miraculis B. Veroli* ab Aganone, *viro scholastissimo. Voy. la coll. des Bolland.* au 17 juin. D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. VII, p. 259 et suiv.

I. **AGAPE** (d'un mot grec qui signifie *amour, amitié, charité*), au plur. Agapes, repas de charité que faisaient les premiers chétiens dans leurs assemblées, en mémoire de la dernière cène de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa mort, lorsqu'il institua la sainte Eucharistie. Mais cette institution, si belle et si louable dans son origine, ne tarda pas à dégénérer en abus. Saint Paul dit, en effet, que déjà de son temps la charité ne s'y observait plus; que les riches, méprisant les pauvres, ne daignaient pas manger avec eux. (*I Corinth.*, XXI, 1.) D'autres abus s'y étant encore introduits, elle fut insensiblement supprimée. (*Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. XIII, p. 206.) Dès l'origine, les païens accusaient les chrétiens de manger la chair de jeunes enfants après les avoir égorgés, et de se livrer dans les ténèbres à d'horribles impudicités. Mais cette calomnie tomba sans peine lorsque Pline, après de soigneuses informations, assura à l'empereur Trajan que dans les agapes tout respirait l'innocence et la frugalité. Quant à l'assertion de quelques écrivains qui, après Fauste le manichéen, ont prétendu que les agapes étaient une coutume empruntée des païens, nous croyons l'avoir entièrement détruite dans l'*Encyclopédie cathol.*, tom. Ier, p. 472. *Voy.* Grégor., *Epist.* 71, l. IX. Baronius, *Annal. ad ann.* 57, 377, 384. Moléon, *Voyage liturgique*, p. 421. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 115 et suiv., qui cite un certain nombre d'auteurs qu'on peut consulter sur les agapes.

II. **AGAPE** (saint). L'Église honore plusieurs saints de ce nom : 1° le 20 septembre, un fils de saint Eustache, soldat, mis à mort à Rome avec ses parents au IIe siècle; 2° le 29 avril, un évêque, martyrisé, en 260, sous Valérien, à Cirthe, en Numidie, où il était exilé; 3° le 24 mars, un martyr de Césarée, en Palestine, en 303, sous Dioclétien; 4° le 28 avril, un lecteur, immolé pour la foi à Tarse, en 304; 5° le 19 août 306, un martyr de Césarée, en Palestine, rejeté dans la mer après avoir passé deux ans en prison et

avoir survécu à l'attaque d'un ours, sous Valère-Maxime; 6° le 21 août, un martyr d'Édesse, mis à mort en 362, et suivi peu à près de sa mère, nommée Basse, qui souffrit le martyre en Macédoine.

III. **AGAPE** (sainte). Plusieurs femmes de ce nom sont vénérées par l'Église : 1° le 15 février, une vierge martyrisée à Terni au commencement de l'ère chrétienne; 2° le 8 août, une vierge, morte à Trèves au IIIe siècle; 3° le 28 décembre, une vierge martyrisée à Nicomédie, en 304, sous Dioclétien; 4° le 3 avril, Agape, qui, en 303, fut brûlée vive avec sa sœur Chionie pour avoir, malgré la défense de Dioclétien, conservé soigneusement le livre des Écritures saintes. Ses Actes, traduits du grec en latin par le cardinal Sirlet, ont été insérés par Baronius dans ses *Annales*, et par Ruinart dans ses *Martyrum Acta sincera;* 5° une vierge appelée Charité, sœur des saintes Foi, vierges, martyres et filles de sainte Sophie, qui ont été célèbres en Occident sous les noms latins de *Fides, Spes, Charitas*, et sous les noms grecs de *Pistis, Elpis, Agapé*.

I. **AGAPET** ou **AGAPIT** (saint), compagnon de martyre du pape saint Xiste, était diacre. Le pape Félix III fit bâtir, vers 480, une église de Saint-Agapet auprès de celle de Saint-Laurent à Rome.

II. **AGAPET** ou **AGAPIT** (saint), martyr de Preneste, aujourd'hui Palestrine, près de Rome. On veut, dit Moroni, qu'il ait souffert le martyre sous Aurélien, vers 273. Dans les Sacramentaires de Gélase et de saint Grégoire le Grand, comme aussi dans le Martyrologe de Bède et dans celui qui est attribué à saint Jérôme, il est fait mémoire d'Agapet au 8 août. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 118.

III. **AGAPET** ou **AGAPIT** (saint), pape, Ier de ce nom, fut élu l'an 535, mort le 17 avril 536. Il travailla à réparer les maux que l'erreur et la barbarie avaient faits à l'Église sous les Goths et les Vandales. On a de lui une Épître à Justinien, deux à Césaire, évêque d'Arles, et deux à Reparat, évêque de Carthage.

IV. **AGAPET** ou **AGAPIT II** succéda à Martin II l'an 946, et mourut l'an 956. Il régla, par une lettre que nous avons, le différend qui s'était élevé entre les églises de Lorche et de Saltzbourg au sujet du droit de métropole. *Voy.* Baronius, *Annal. ad ann.* 946 et 955.

V. **AGAPET** ou **AGAPIT**, diacre de l'Église de Constantinople, vivait au VIe siècle. Il écrivit à l'empereur Justinien une lettre, appelée *la royale*, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, *Suppl.*, tom. II, p. 362.

VI. **AGAPET** ou **AGAPIT**, archevêque de l'île de Rhodes, vivait en 457. Il écrivit à l'empereur Léon une lettre dans laquelle il défendait avec vigueur la cause du concile de Chalcédoine. Cette lettre se trouve dans les Actes du concile de Chalcédoine, part. III, ch. XLV, p. 940.

I. **AGAPÈTES**, *agapetæ*, signifie en grec *bien-aimées*, *chères;* c'étaient des vierges qui vivaient en communauté, ou qui s'associaient avec des ecclésiastiques par un motif de piété ou de charité, d'où vient qu'on les appelait *sœurs adoptives;* on leur donnait aussi le nom de *sous-introduites*. Ces sociétés, qui n'avaient d'abord rien que de saint, dégénérèrent par la suite en libertinage et furent proscrites par les conciles. Il ne faut pas confondre les *agapètes* avec les *diaconesses*. On appelait aussi *agapètes* les clercs qui fréquentaient ces filles ou femmes dévotes.

II. **AGAPÈTES**, branche de gnostiques qui subsistait vers la fin du IVe siècle. Saint Jérôme représente cette espèce de secte comme composée principalement de femmes qui s'attachaient les jeunes gens, et qui leur enseignaient qu'il n'y avait rien d'impur pour les consciences pures. Une des maximes des agapètes était de jurer et de se parjurer plutôt que de révéler le secret de la secte. *Voy.* August., *Hæres.*, LXX. Stockman, *Lexic.*

AGAPIT. *Voy.* AGAPET.

I. **AGAPIUS** (saint), évêque et martyr, compagnon de saint Jacques et de saint Marien, mourut pour la foi, en Numidie, le 6 mai 259 ou 260.

II. **AGAPIUS**, moine grec du mont Athos, ou *Monte Sancto*, vivait au XVIIe siècle. On a de lui un ouvrage écrit en grec vulgaire, intitulé *le Salut des pécheurs*.

AGAR, Égyptienne, servante de Sara et seconde femme d'Abraham, ayant conçu, méprisa sa maîtresse parce qu'elle était stérile; ce qui la fit renvoyer. Mais un ange du Seigneur l'obligea de retourner vers Sara et de s'humilier sous sa main. Là elle enfanta Ismaël, avec lequel elle fut renvoyée une seconde fois. On ignore le temps de sa mort. *Voy.* Genèse, XVI et XXI. *Voy.* encore tout ce que les rabbins et les musulmans ont ajouté au récit de Moïse dans D. Calmet, *Dict. de la Bible*, au mot AGAR, et l'*Encyclop. cathol.*, tom. Ier, p. 473 et 474.

AGARAI, l'un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 38.

AGARÉENS, que l'hébreu nomme HAGRIENS, et que la Vulgate et les Septante désignent quelquefois par *Agaréniens*, était un peuple contre lequel la tribu de Ruben fit la guerre du temps de Saül, et du pays duquel elle s'empara à l'orient des montagnes de Galaad. (I. Paralip., V, 10.) L'auteur du psaume LXXXII, 8, en les distinguant des Ismaélites, les joint aux Moabites. *Voy.*, sur ce peuple, Christoph. Cellarius, *Notitia orbis antiq.*, tom. II, liv. III, ch. XIV, p. 679; Leipzig, 1706. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, tom. II, p. 198-200; Paris, 1779. Abulféda, *Arab. edit.* Gagnier, p. 49, 50, 54. J.-D. Michaelis, *Supplem. ad Lexic. hebr.*, p. 498.

AGARÉNIENS, chrétiens apostats, ainsi nommés parce qu'au VIIe siècle ils embrassèrent la religion de Mahomet et des Arabes, descendants d'Ismaël, fils d'Agar. *Voy.* Aug., *Hæres.*, LXX. Stockman, *Lexic.*

AGATHA. *Voy.* AGDE.

I. **AGATHANGE** (saint), diacre de saint Clément, évêque d'Ancyre, en Galatie, souffrit avec lui le martyre au IVe siècle.

II. **AGATHANGE** (*Agathangelus*), Romain d'origine, historien d'Arménie, secrétaire de Tiridate, premier roi chrétien de ce pays, florissait vers l'an 320. Nous avons de lui une *Histoire de l'introduction du christianisme en Arménie*, histoire qui est une sorte de biographie du roi Tiridate, à laquelle il a joint celle de saint Grégoire l'Illuminateur, premier patriarche de la nation arménienne. On doute qu'Agathange ait écrit son histoire en arménien. Il existe un texte grec fort ancien dont le texte arménien ne semble être qu'une version, avec des variantes et des additions. Les Bollandistes ont publié la version grecque dans le tome VIIIe de leur collection, sous la date du 30 septembre, jour de la fête de saint Grégoire. Le texte grec a été imprimé pour la première fois à Constantinople en 1709, puis en 1824, mais cette édition est moins correcte et moins complète que celle donnée par les religieux méchitaristes de Venise en 1835, et à laquelle ils ont ajouté les sermons et les méditations attribués à saint Grégoire.

AGATHE (sainte), vierge et martyre, était d'une famille considérable de Sicile; elle mourut le 5 février 251. *Voy.* Tillemont, tom. III.

AGATHÉMÈRE (saint), martyr en Mysie au IIe siècle, est honoré le 3 avril.

AGATHIMBRE (saint), évêque de Metz au VIe siècle, est honoré le 12 mai.

AGATHIN (saint), martyrisé à Synnade, est honoré le 20 septembre.

AGATHOBULE, juif d'Alexandrie. Scipion Sgambatus prétend qu'il a fait des Commentaires en grec sur le Pentateuque, et le soupçonne d'avoir travaillé avec Aristobule à la traduction grecque dite des Septante. *Voy.* Scipio Sgambatus, *Archivorum Veteris Testamenti*, etc., p. 501, 502. Wolf, *Biblioth. hebr.*, tome Ier, p. 109.

AGATHOCLIE (sainte), vierge, martysée en Orient l'an 708, est honorée le 17 septembre.

I. **AGATHODORE** (saint), serviteur de saint Carpe, évêque de Thyatire, en Asie, et de saint Papyle, son diacre, souffrit avec eux le martyre le 13 avril 251.

II. **AGATHODORE** (saint), évêque, martyrisé en Chersonèse, avec huit autres pontifes, au IVe siècle, est honoré avec eux le 4 mars.

I. **AGATHON** (saint), pape, fut surnommé le *Thaumaturge* à cause de ses miracles. Il monta sur le trône pontifical le 26 juin 679, et mourut le 10 janvier 682. Il envoya ses légats au concile œcuménique tenu à Constantinople contre les monothélites. *Voy.* Platina, Duchesne.

II. **AGATHON**. L'Église honore encore plusieurs saints de ce nom : 1o le 14 février, un exorciste brûlé pour la foi à Alexandrie, au Ier siècle; 2o le 4 septembre, un martyr éthiopien au IIe siècle; 3o le 7 septembre, un soldat qui, en 250, eut la tête tranchée pour avoir voulu repousser ceux qui insultaient aux restes des martyrs; 4o le 5 juillet, un martyr sicilien qui mourut en 452 avec sainte Triphène; 5o le 8 juillet, un moine de Fontenelle, en Normandie, disciple et proche parent de saint Vendrille, en 660; 6o un évêque d'Hoste; 7o un pieux solitaire qui, pour s'accoutumer au silence, ayant gardé pendant trois ans une pierre dans sa bouche, ne put plus proférer une seule parole.

III. **AGATHON**, lecteur de la grande église de Constantinople, fut nommé secrétaire du sixième concile général. En 712, il composa un ouvrage au sujet du tyran Bardanes, surnommé *le Philippique*. Il se trouve dans le tom. VIe des Conciles, p. 1401.

I. **AGATHONICE** ou **AGATHONIQUE** (sainte), sœur de saint Papyle, martyr, se jeta dans le feu qui consumait son frère et mourut avec lui.

II. **AGATHONICE** ou **AGATHONIQUE**, vierge, martyrisée à Carthage vers 258, est honorée le 10 août.

AGATHOPE (saint), un des dix martyrs de Crète, sous Dèce, en 250, est nommé dans les *Annales* de Baronius, et honoré avec ses compagnons le 13 décembre.

AGATHOPOCLES, qui assista à la mort de saint Ignace, martyr, a décrit le martyre de ce saint, et son récit a été publié par Ussérius dans son Appendice aux Lettres de saint Ignace; Londres, 1647, in-4o.

I. **AGATHOPODE** (saint), diacre d'Antioche au IIe siècle, est honoré avec saint Philon le 25 avril.

II. **AGATHOPODE** (saint), diacre, jeté dans la mer avec saint Théodule, au IVe siècle, sous l'empereur Maximien et le président Faustin. On l'honore le 4 avril.

AGATIO DI SOMMA, savant italien du XVIIe siècle, a fait en italien une *Vie de Pie V* qui a été traduite en français par Félibien, et mise à l'*Index*, ainsi que la traduction. (Decret. 31 martii 1681.)

I. **AGATHOPOLIS**, ville épisc. de Thrace, sous l'archevêché d'Hadrianople, dans l'Hémimont, appelée aujourd'hui *Gotopoli*. C'est maintenant le titre d'un évêché *in partibus*. *Voy.* Codin, *de Offic.*, p. 395. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 7. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 121.

II. **AGATHOPOLIS** ou **SAINTE-AGATHE-DES-GOTHS**, ville épisc. d'Italie, sous la métropole de Bénévent, et située sur la frontière de la terre de Labour. *Voy.* de Commanville, *ibid.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 120.

AGAUNE ou **ACAUNE**, en Valais, lieu qui a pris le nom de Saint-Maurice depuis que la légion Thébaine y fut décimée. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit en 515 un monastère qui est devenu fort célèbre. Il s'y est tenu depuis deux conciles : l'un le 14 mai 523, l'autre en 888.

AGDE (*Agatha*), ville épisc. qui était sous la métropole de Narbonne. Son premier évêque connu est saint Venance, vers l'an 405. En 506, on y célébra un concile de 24 évêques et de 10 députés de diverses provinces des Gaules, sous la présidence de saint Césaire, évêque d'Arles. Ce siége a été supprimé par le concordat de 1801.

AGÉ, père de Semma, un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 11.

I. **ÂGE**. L'âge d'une personne se prend du jour de sa naissance, et se prouve, parmi les chrétiens, par le registre tenu par le curé de chaque paroisse de tous les nouveau-nés. Les lois de l'Église fixent un âge requis non-seulement pour les Ordres mineurs et majeurs, pour l'épiscopat, le cardinalat, la papauté, mais encore pour les autres fonctions, charges ou dignités, comme celles d'abbé, de prieur, de curé, de chanoine, etc.; de sorte que le défaut d'âge rend irrégulier tant pour les Ordres que pour les bénéfices. Le Pape seul est en possession du droit de donner des dispenses d'âge. C'est du jour de la naissance que doit se compter l'âge requis pour les Ordres et pour les bénéfices. *Voy.* Sacr. Congreg. Concil. *in Crotonen.*, 4 décemb. 1627. Rota Rom., part. XVIII, tom. Ier, decis. 263, no 13.

II. **ÂGE D'OR**. En terme d'herméneutique sacrée, l'*âge d'or* signifie les temps heureux décrits par les prophètes. Les rationalistes, fondés sur le principe que l'idée du Messie chez les Juifs a une origine purement humaine, prétendent faussement que toutes les fois que les prophètes décrivent l'âge d'or, ce sont les temps du Messie qu'ils nous représentent. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. III, p. 325, 326.

III. **ÂGE DU MONDE**. Le moment précis où le monde est sorti des mains du Créateur nous est inconnu; et le récit mosaïque du déluge, qui sert à en fixer l'époque, présente lui-même des dates différentes dans ses divers textes. En effet, selon l'hébreu, l'univers comptait 1656 années d'existence quand ce grand cataclysme a eu lieu; selon le samaritain, 1307 seulement; mais selon les Septante, 2242. Cette différence des trois textes a produit une infinité d'opinions opposées sur l'âge véritable du monde. Parmi tous les sentiments qui partagent sur ce point les chronologistes, on distingue comme le plus généralement suivi jusqu'ici celui d'Ussérius, qui, adoptant le texte hébreu, donne à l'univers une existence de 4000 ans avant Jésus-Christ, et de

4004 avant l'ère vulgaire. Mais ceux qui ont admis cette opinion tiennent bien souvent compte de l'ère vulgaire sans pour cela en faire mention. Ainsi ils disent simplement 4004 ans avant Jésus-Christ, et de même pour les autres dates de chronologie. Depuis quelque temps, il faut bien le reconnaître, on abandonne le texte hébreu pour suivre celui des Septante.

AGELLI ou **AGELLIUS** (Antoine), né à Sorrento, évêque d'Acerno, et mort en 1608, après s'être démis quatre ans auparavant de son évêché, s'est distingué par son érudition et ses connaissances dans les langues anciennes. Avant d'être évêque, il dirigea l'imprimerie du Vatican, et fut employé à l'édition grecque des Septante. Il a laissé des Commentaires sur les Psaumes, le Cantique des cantiques, les Proverbes de Salomon, les Lamentations de Jérémie, Habacuc; mais son Commentaire sur les Psaumes est le meilleur de tous. Agelli a fait plusieurs autres ouvrages qui sont restés manuscrits à Rome. *Voy.* Ughéli, *Italia sacra*, tom. VII. Le Long, *Biblioth. sacr.* Moréri, édit. de 1759.

AGELNOTH. *Voy.* EGELNOTH.

AGEN (*Agennum, Aginnum*), ville dont le siége épiscopal, érigé en 350, est suffragant de Bordeaux. *Voy.* de Commanville, *Tables géogr. et chron. Ire Table alphabét.*, p. 7.

AGENARDUS. *Voy.* EGINARD.

AGENDICUM. *Voy.* SENS.

AGENTS DU CLERGÉ. Il y avait autrefois en France deux prêtres résidant à Paris, et choisis tour à tour par deux provinces du royaume, pour y gérer les affaires du clergé; ce qui les fit appeler *agents généraux du clergé*. Leur charge ne durait que cinq ans, c'est-à-dire l'intervalle qu'il y avait entre les assemblées du clergé. Suivant l'édit du mois d'avril 1695, ils étaient autorisés à poursuivre dans les parlements, comme parties principales ou intervenantes, les affaires qui regardent la religion, le service divin, l'honneur et la dignité des personnes ecclésiastiques des diocèses qui les avaient nommés, et à y demander ce qu'ils croyaient être de la dignité et de l'intérêt général du clergé du royaume lorsqu'il ne serait pas assemblé.

AGENTS IN REBUS. *Voy.* APOCRISIAIRE.

AGERI (Agericus), évêq. *Voy.* AIRI.

AGERICUS, abbaye. *Voy.* AIRY.

ÂGES DU MONDE. Ce sont des époques qui embrassent un certain nombre de siècles, et dont les deux termes sont fixés par des événements qu'on regarde comme les plus remarquables dans l'histoire du monde. Nous les diviserons en sept, avec une partie des chronologistes. Ainsi le 1er âge s'étend depuis le commencement du monde jusqu'au déluge; il comprend 1656 ans. Le 2e âge, depuis le déluge jusqu'à l'entrée d'Abraham dans la terre promise, en 2083; il comprend 427 ans. Le 3e âge, depuis l'entrée d'Abraham dans la terre promise jusqu'à la sortie des Hébreux de l'Égypte, en 2513; il comprend 430 ans. Le 4e âge, depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du temple de Salomon, en 2992; il comprend 479 ans. Le 5e âge, depuis la fondation du temple de Salomon jusqu'à la captivité de Babylone, en 3416; il comprend 424 ans. Le 6e âge, depuis la captivité de Babylone jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, en 3416, comprend 584 ans. Le 7e âge enfin a commencé à la naissance de Jésus-Christ, et doit s'étendre jusqu'à la fin du monde.

I. **AGGÉE**, le 10e des 12 petits prophètes, revint de Babylone avec Zorobabel. Il fut suscité de Dieu pour exhorter les Juifs à reprendre la construction du temple, interrompue sous Cyrus et Cambyse, son fils et son successeur. Le ch. IIe d'Aggée renferme une vraie prophétie messianique; c'est le sentiment des Pères de l'Église, des anciens talmudistes, des rabbins les plus célèbres et de tous les interprètes catholiques, à l'exception de quelques catholiques, tels que le P. Houbigant et Jahn. Ajoutons que l'herméneutique et l'exégèse viennent à l'appui de ce sentiment universel. Les Grecs honorent la mémoire de notre prophète le 16 décembre, et les Latins, le 4 juillet. *Voy. Encyclopéd. cathol.*, tom. Ier, p. 496, 497.

II. **AGGÉE**, martyr de Bodon, en Mysie, mis à mort en 304, sous Maximien, est cité dans le Martyrologe au 4 janvier.

AGGI, de la tribu de Gad, chef de la famille des Aggites. *Voy.* Nombres, XXVI, 15.

AGGITH ou **AGGITH**, une des femmes de David. *Voy.* II Rois, III, 4, etc. II Paralip., III, 2.

AGGRAVE ou **AGGRAVATION** est la sentence d'excommunication que le juge ecclésiastique porte, en suite du monitoire, contre ceux qui n'ont pas obéi aux monitions précédentes. L'aggrave, outre la privation des biens spirituels, interdit le commerce de la vie civile. Elle se publie ordinairement au son des cloches, et avec des cierges allumés qu'on tient d'abord en main, et que l'on jette ensuite par terre en les foulant aux pieds. On expose même quelquefois des cercueils dans l'église, et on y célèbre des cérémonies lugubres : appareil effrayant qui a pour but, soit de jeter plus de terreur dans l'âme des coupables et de leur inspirer des sentiments de pénitence, soit de frapper d'une crainte salutaire tous les assistants. *Voy.* L. Ferraris, au mot *Excommunicatio*, art. 1er, no 8, 9, et compar. EXCOMMUNICATION, ANATHÈME, RÉAGGRAVE.

AGGRÉGATION, AGGRÉGÉ. Il y avait autrefois dans plusieurs diocèses de France des communautés de prêtres qu'on appelait dans certains pays *filleuls, communalistes*, et dans d'autres, *aggrégés;* ces prêtres faisaient corps sans lettres patentes; ils étaient ordinairement natifs des paroisses où ils s'établissaient, et quand ils étaient étrangers ils payaient un droit d'*aggrégation*. Ils se sont souvent attribué la plus grande partie des fonctions curiales; mais un arrêt du parlement de Paris de 1726 réduisit à de justes bornes leurs prétentions.

AGHTAMAR, île au milieu d'un grand lac, nommé Varaspuracan. On sait qu'en 1341 le pape Benoît XII distinguait, parmi les Arméniens, trois catholiques : celui de Colombe ou d'Eschméazin; le catholique de la petite Arménie, c'est-à-dire de Sis, et celui d'Aghtamar.

AGIER (Pierre-Jean), magistrat français, né à Paris en 1748, et mort l'an 1823, embrassa avec chaleur la cause de l'Église constitutionnelle, et la soutint avec la même ardeur jusqu'à la fin de sa vie. Nous citerons, parmi ses nombreux ouvrages : 1o *Traité du mariage dans ses rapports avec la religion et les lois nouvelles de la France;* Paris, 1800, 2 vol. in-8o; — 2o *Justification de Fra-Paolo Sarpi*, 1811, in-8o; — 3o *Vues sur le second avénement de Jésus-Christ, ou analyse de l'ouvrage de Lacunza*, etc.; 1818, in-8o; — 4o *Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu et mis dans leur ordre naturel, avec des explications et des notes critiques*, etc.; 1809, 3 vol. in-8o; et le même ouvrage abrégé en latin; 1818, in-16; — 5o *Prophéties concernant Jésus-Christ et l'Église éparses dans les livres saints, avec des explications, des notes*, etc.; 1819, in-8o; — 6o *les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques;*

1820-1822, 9 vol. in-8°; — 7° *Commentaire sur l'Apocalypse*: 1823, 2 vol. in-8°. Dans tous ces ouvrages Agier se montre le défenseur du jansénisme. *Voy.* une juste appréciation de cet auteur et de ses ouvrages dans l'*Encyclopédie catholique*.

AGILBERT ou **ADILBERT**, évêque de Paris, mourut vers 681. Il prêcha d'abord la foi en Irlande et en Angleterre, puis il gouverna l'Église des Saxons occidentaux pendant 14 ans, et revint à Paris, dont il fut nommé évêque. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 123.

AGILE ou **AILE, AYLE** (saint), dit *Agilus Resbacensis*, issu d'une des plus illustres familles de la Bourgogne, mourut vers 650. Il prêcha la foi dans la Bavière et fut le premier abbé de Rébais, monastère bâti par saint Ouen, dans le diocèse de Meaux. *Voy.* Mabillon, *Act. des SS. Bénéd.*, tom. II.

AGILES (Raymond), dit *de Podio*, alla en Terre-Sainte, l'an 1096, comme chapelain d'Aimar de Monteil. Il se trouva à la prise de Jérusalem et en écrivit l'histoire, qui se trouve dans le recueil de Bongars, et intitulé : *Gesta Dei per Francos*. *Voy.* Moréri.

AGILGON (Salomon), rabbin, mort en 1728, après avoir été chef de la Synagogue de Londres, puis de celle d'Amsterdam. Il a ajouté au Talmud des notes critiques imprimées à Amsterdam en 1714. *Voy.* Wolf, *Biblioth. hebr.*, tom. III, p. 1026.

AGIOGRAPHE. *Voy.* HAGIOGRAPHE.

AGIONITES. *Voy.* AGYNNIENS.

AGIUS, prêtre et moine de la nouvelle Corbie, en Saxe, dans le IXe siècle. Il a écrit la Vie de sainte Hathumude, première abbesse de Gandersheim, et un dialogue en vers élégiaques sur sa mort. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V, p. 448.

AGLAÉ. *Voy.* BONIFACE, martyr.

I. **AGLIBERT** (saint), évêque d'Angers, 700, est honoré avec saint Godebert le 6 mars, jour de

II. **AGLIBERT** (saint). *Voy.* AGOARD.

AGLIONBY (Jean), ecclésiastique anglais, né à Cumberland en 1567, mort à Islip en 1610, fut un des traducteurs du Nouveau Testament anglais. *Voy. Bibliographia Britannica.*

AGMER (saint), évêque de Senlis au VIIe siècle, est honoré le 7 novembre.

I. **AGNAN** ou **AIGNAN** (*Anianus*), saint, évêque d'Orléans, naquit au IVe siècle, et mourut le 17 novembre 453. Il fut le disciple de saint Euverte, son prédécesseur sur ce siége épiscopal.

II. **AGNAN** ou par corruption **CHIGNAN** (saint), en latin *Anianus*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, dans le bas Languedoc, au diocèse de Saint-Pons. L'abbé Durand la fonda, vers 826, dans un lieu appelé *Holotian*, que lui avait donné Louis le Débonnaire. Il fit dédier l'église sous l'invocation de saint Agnan, évêque d'Orléans. *Voy. Gall. christ.*, tom. VI; *Hist. génér. du Languedoc*, tom. Ier, p. 451 et suiv., p. 494.

III. **AGNAN** (Saint-), ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, autrefois située dans un faubourg de la ville d'Orléans; elle devint ensuite une église collégiale.

AGNANI. *Voy.* ANAGNI.

AGNANY. *Voy.* ANANIE, n° IV.

I. **AGNAT** (saint), martyr, qui est honoré le 17 août.

II. **AGNAT.** On appelle *agnats* les collatéraux masculins qui descendent par mâle d'un même ancêtre.

AGNATION est, selon Justinien (*Instit.*, § Ier *de Legit. agnat. Tutel.*), le lien de parenté qui vient du côté des mâles, et la *cognation* du côté des femmes; mais le droit canonique n'admet pas cette distinction, il ne connaît qu'une cognation spirituelle, inconnue au droit civil.

AGNAZZO ou **PEUCETIA**, ancienne ville épiscopale de la Pouille, nommée aussi *la torre d'Agnazzo*, d'une tour qui y est restée. Elle fut ruinée en 1059, et son évêché transféré à Monopoli.

I. **AGNEAU** signifie, dans la Bible, tantôt le petit d'une brebis, et tantôt un chevreau, comme le mot hébreu dont il est la traduction. Mais, outre sa signification propre, il en prend plusieurs autres métaphoriques, soit parce qu'on l'offre en sacrifice, soit à cause de certaines qualités qui le distinguent plus particulièrement des autres animaux. *Voy. Encyclop. cathol.*

II. **AGNEAU DE DIEU.** Nom que saint Jean-Baptiste donna à Jésus-Christ lorsqu'il le vit venir à lui (*Jean*, I, XXIX, 36), pour marquer soit l'innocence du Sauveur, soit sa qualité de victime qui devait être immolée pour les péchés du monde. Compar. *Exode*, XII, 5. *Isaïe*, XLIII, 7.

III. **AGNEAU DE DIEU.** Ordre militaire institué, en 1564, par *Jean le Grand*, roi de Suède. Il est ainsi nommé, parce que le collier des chevaliers avait au bas une médaille du Sauveur d'où pendait un Agneau pascal. *Voy.* Schoonebeck, *Histoire des Ordres militaires*.

IV. **AGNEAU PASCAL.** *Voy.* PAQUE.

AGNEAUX (Jean-Baptiste d'), de Vienne, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1728, mort l'an 1792, a laissé, entre plusieurs autres ouvrages : 1° *Lettres en forme de dissertation sur l'incrédulité*: 1756, in-12; — 2° *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*; 1757 et 1771, in-12; — 3° *Plan d'éducation*, etc.; 1769; — 4° *Dissertation sur la religion de Montaigne*: 1755.

I. **AGNEL** (saint), abbé, mort à Naples en 596, est honoré le 14 décembre.

II. **AGNEL**, diacre, gardien de l'église de Sainte-Agathe, nommé archevêque de Ravenne l'an 558, et mort en 566, est auteur d'une lettre intitulée *De ratione fidei ad Armenium*, lettre qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères de l'Église*, et qui est mentionnée par Théodulfe, évêque d'Orléans, dans son *Traité du Saint-Esprit*, et par Énée, évêque de Paris, dans son *Traité contre les Grecs*. *Voy.*, sur la méprise de Moréri et de Vossius à son sujet, *Nouv. Biogr. générale*.

AGNELLI (Joseph), jésuite, né à Naples en 1621, et mort à Rome l'an 1706, a composé en italien un certain nombre d'ouvrages de piété, dont deux, la *Settimana consacrata a san Giuseppe*, vol. in-16, et le *Catechismo annuale*, vol. in-4°, ont été imprimés à Macerata, et les autres à Rome, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

AGNELLO (André), de Ravenne, au IXe siècle, écrivit l'histoire des évêques de sa ville natale sous l'influence de la haine personnelle qu'il nourrissait contre les papes, et qu'excitait encore le schisme qui divisait alors les Églises de Ravenne et de Rome. Cet ouvrage fut publié, en 1708, par le P. Bacchini, bénédictin, qui l'enrichit de notes savantes, sous le titre de : *Agnelli, qui et Andreas, abbatis S. Mariæ ad Blakernas, sive Vitæ pontificum Ravennat.*, etc.; 2 vol. in-4°. Il a été réimprimé par Muratori dans son recueil, *Scriptores rerum italicarum*, tom. II, part. 1re.

I. **AGNÈS** (sainte), vierge et martyre, n'avait que treize ans lorsqu'elle mourut à Rome pour

le nom de Jésus-Christ, l'an 304, triomphant par une mort glorieuse de la faiblesse de son âge comme de la cruauté du tyran qui la tourmentait. Son nom a été inséré dans le Canon de la Messe, et sa fête se célèbre le 21 janvier. *Voy.* Prudence, dans l'hymne 14 *des Couronnes;* J. Maxime, de Turin; Ruinart, *Actes des Martyrs*, et les Bollandistes, au 21 janvier.

II. **AGNÈS** (sainte), de Monte-Pulciano, en Toscane, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, naquit vers 1274, et mourut le 20 avril 1317. Ses vertus et les miracles dont Dieu l'illustra pendant sa vie la firent canoniser par Benoît XIII en 1726. *Voy.* Bollandus, *Vie de sainte Agnès.*

III. **AGNÈS.** Il y a plusieurs autres saintes de ce nom honorées par l'Église : 1° le 13 mai, la 1re abbesse de Sainte-Croix, au VIe siècle ; 2° le 28 août, une abbesse de Mincelle, à Florence, et sœur de sainte Claire, morte et inhumée à Saint-Damien-d'Assise, vers 1255; 3° le 19 octobre, AGNÈS DE JÉSUS, dominicaine, morte en 1634; 4° le 6 mars, une fille d'Ottocar, roi de Bohême, née à Prague en 1205, prit l'habit de Sainte-Claire en 1236, et mourut en 1281.

IV. **AGNÈS** ou **AGNESIO, ANYÈS** (Jean-Baptiste), prêtre, né à Valence (Espagne), mourut en 1553. Il a laissé beaucoup d'ouvrages de piété et de littérature. *Voy.* André Scot et Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire, *de Script.* XVI *sæc.; Escrittores del reyno de Valencia, por Vincente Ximeno*, tom. Ier

AGNESI (Marguerite-Gaétane-Angélique-Marie), naquit à Milan en 1718, et mourut en 1799. Elle était encore assez jeune, qu'elle savait le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'allemand et l'espagnol. Elle abandonna les langues pour se livrer aux mathématiques et à la philosophie, qu'elle cultiva avec beaucoup de succès. Outre ses ouvrages scientifiques, elle a laissé : 1° *Traité sur les vertus et les mystères de Jésus-Christ;* — 2° deux *Paraphrases*, l'une du traité de saint Laurent Justinien, *de Sacro Connubio;* l'autre du traité de saint Bernard, *de Passione Christi.* Agnési mourut en odeur de sainteté à Milan, dans un établissement fondé pour des femmes pauvres.

AGNINI (*Fratres*), FRÈRES AGNEAUX. On a nommé ainsi une branche des *Frères Moraves* dans le XVe siècle.

AGNOALDUS. *Voy.* CAGNOALD.

AGNOËTES ou **AGNOÏTES** (*Agnoetæ* ou *Agnoitæ*); on a donné ce nom à plusieurs sectes d'hérétiques. Les premiers étaient disciples de Théophrone de Cappadoce, et s'élevèrent vers l'an 370. *Voy.* Nicéphore, lib. XII, cap. XXX. Les seconds parurent en 535, et eurent pour chef Thémistius, diacre de l'Église d'Alexandrie. On les nomma aussi *Thémistiens, Théodosiens, Jacobites. Voy.* Baronius, *Annal. ad ann.* 535.

I. **AGNUS DEI**, prière de la Messe, entre le *Pater* et la Communion, que le prêtre récite trois fois, en se frappant chaque fois la poitrine. Aux messes de *Requiem*, le prêtre ne se frappe pas la poitrine, et, au lieu de terminer par les mots *dona nobis pacem*, il finit deux fois par *dona eis requiem*, en ajoutant *sempiternam* à la troisième. Le Vendredi saint, à la Messe des *Présanctifiés*, on omet entièrement l'*Agnus Dei. Voy.* Jo. Veimanni, *Dissertatio de Agno Dei peccata mundi tollente.* Jo. Philip. Heinii, *Dissertatio de Agno Christi imagine.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 132, 133.

II. **AGNUS DEI.** Petits pains de cire que le Pape bénit solennellement le dimanche *in albis*, après sa consécration, et ensuite de sept en sept ans. Ces pains sont empreints de la figure d'un agneau portant l'étendard de la croix, origine de leur nom. Le Pape les distribue aux cardinaux, aux évêques et aux prélats; ceux que l'on donne aux laïques sont couverts d'une petite pièce d'étoffe afin qu'ils n'y touchent pas, parce qu'ayant été consacrés par le saint chrême, ils sont comparés aux vases sacrés. Cette coutume vient de l'usage où l'on était autrefois de distribuer par morceaux au peuple une certaine partie du cierge pascal, béni le Samedi saint. On recevait ces petits morceaux de cire comme un préservatif contre les prestiges du démon et contre les tempêtes et les orages. *Voy.* Sirmond, *Notes sur Ennodius.* Amalarius, *Offic. eccles.* A. Ciccarelli, *Traité de l'Origine de la bénédiction et des vertus de l'Agnus Dei.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 127-132. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon,* tom. Ier, p. 115-120.

III. **AGNUS DEI**, petits reliquaires en forme de losanges qui sont ornés de petites figures de saints, de fils d'or et de franges de soie. Anciennement on mettait dans ces *agnus Dei* des reliques des saints; on se borne depuis longtemps à y déposer un morceau du cierge pascal avec une devise ou une sentence pieuse.

AGOARD et **AGLIBERT** (saints), étrangers venus d'au delà le Rhin vers le Ve siècle, et qui souffrirent le martyre sous les Vandales. Ils furent enterrés à Créteil, près de Paris.

AGOBART, AGOBERT, AGOBALD ou **AGUEBAUD**, mort le 5 juin 840. En 813, Leidrade, archevêque de Lyon, le nomma son coadjuteur; il lui succéda peu de temps après. On a de lui un traité contre Félix d'Urgel, qui avait été condamné dans le concile d'Aix-la-Chapelle, et plusieurs autres lettres, épîtres ou traités.

AGONIE DE JÉSUS-CHRIST. Celse dans Origène (liv. II, n° 23), les Juifs dans le *Munimen fidei* (IIe part., ch. XXIV), et les incrédules modernes prétendent que Jésus-Christ, en approchant de la mort, a montré une faiblesse dont un homme courageux rougirait en pareil cas. Quand on considère l'ensemble du récit évangélique, on voit précisément le contraire. Le divin Sauveur, en effet, qui avait prédit plus d'une fois à ses disciples sa passion et sa mort, venait à l'instant même de leur en parler de manière à montrer qu'il ne craignait ni l'une ni l'autre. Il nommait ses souffrances le moment de sa gloire, il ne tenait qu'à lui de les éviter. Au moment qu'il sait que ses ennemis viennent pour le prendre et le faire mourir, il se lève, éveille ses disciples, va au-devant des soldats, se présente à eux d'un air intrépide, les renverse par terre d'un seul mot, et leur fait sentir ainsi qu'il est le maître de les exterminer ou de se livrer entre leurs mains. Par son *agonie*, Jésus-Christ prouvait son humanité réelle, et fermait par avance la bouche aux hérétiques, qui plus tard ont prétendu qu'il ne s'était incarné et n'avait souffert qu'en apparence. Il nous apprenait encore que la répugnance naturelle de souffrir et de mourir n'est pas un crime quand elle est jointe à une parfaite soumission à Dieu. Enfin n'y a-t-il pas un extrême courage à marcher à la mort en la redoutant? *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **AGONISANTS** (confraternité des), société de pénitents qui portent, dans les cérémonies, un sac blanc et une mosette violette sur laquelle il y a un écusson représentant la Nativité de Jésus-Christ. Il n'y en a qu'à Rome. Leur principale obligation est de prier ou de faire prier pour ceux qui sont condamnés à mort par la justice.

II. **AGONISANTS** (prière des). Ce sont des prières qui se récitent auprès des mourants. *Voy.* les Rituels, où elles se trouvent. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 133.

AGONISTIQUES, dérivé d'un mot grec qui signifie *combat*. C'est le nom que Donat imposait à sa secte, destinée, selon lui, à combattre les erreurs. *Voy.* Optat de Milèves, liv. V, c. IV.

AGONYCLITES, en grec, *qui ne plient pas le genou*. Hérétiques du VIIIe siècle qui priaient toujours debout, prétendant que prier à genoux était une vraie superstition.

AGOP (Jean), prêtre arménien, qui vivait à Rome dans la seconde moitié du XVIIe siècle, a laissé, outre une grammaire arménienne et une grammaire latine (en arménien), une traduction italienne de la correspondance de Constantin le Grand, du pape Silvestre avec Tiridate, roi d'Arménie; Venise, 1683, in-8°.

AGOULT (Charles-Constance-César-Loup-Jos.-Matth. d'), évêque de Pamiers, naquit à Grenoble en 1749, et mourut à Paris l'an 1824. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on remarque: 1° *Ordonnance épiscopale sur l'élection de Bernard Fond, curé de Serres, comme évêque constitutionnel de l'Ariége;* — 2° *Avertissement pastoral au clergé et aux fidèles de Pamiers, pour les prémunir contre le schisme.*

AGRAM. *Voy.* ZAGRAB.

AGRÉDA (Marie d'), ainsi nommée de la ville d'Agréda, où elle naquit le 2 avril 1602, et où elle fut abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception de l'ordre de Saint-François. La sainteté prodigieuse de sa vie lui mérita les grâces et les faveurs divines les plus extraordinaires; grâces et faveurs dont elle jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1665. Elle nous apprend elle-même que Dieu lui ordonna d'écrire la Vie de la sainte Vierge; ce qu'elle fit, mais après beaucoup de résistances; qu'un jour elle brûla son travail pour obéir à l'aumônier qui dirigeait sa conscience en l'absence de son confesseur ordinaire; mais qu'à son retour celui-ci lui ordonna de reprendre son travail; ce qu'elle fit encore par obéissance. Marie a souvent assuré que, depuis cette époque, elle avait été favorisée de nouvelles communications du Ciel, et qu'elle avait obtenu de nouvelles lumières. Son ouvrage a pour titre : *la Mystique Cité de Dieu, miracle de la toute-puissance, abîme de la grâce, Histoire divine de la vie de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, notre reine et maîtresse, manifestée dans ces derniers siècles par la sainte Vierge à la sœur Marie de Jésus, abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception de la ville d'Agréda, et écrite par cette même sœur, par ordre de ses supérieurs et confesseurs.* On l'imprima à Madrid, en 1680, sur une autorisation de l'Ordinaire, puis à Lisbonne, à Anvers et à Perpignan. Le P. Thomas Crozet, récollet à Marseille, traduisit la Ire part. en français sur l'édition de Perpignan; Marseille, 1696; puis l'ouvrage entier; Bruxelles, 1715, 8 vol. in-12, et 3 vol. in-4°, et 1717, 8 vol. in-8° Une nouvelle édition, revue, corrigée et précédée de la Vie de l'auteur, vient de paraître à Paris, chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, 6 vol. in-12. Comme une partie de cet ouvrage était attribuée par quelques-uns au confesseur de Marie, Benoît XIV fit apporter son autographe et apographe, ainsi que d'autres écrits dont on doutait, et il les commit à une congrégation extraordinaire de cardinaux qui, après un mûr examen, déclarèrent, le 7 mai 1757, que ces ouvrages étaient les propres écrits de Marie d'Agréda. Le 8 du même mois, rapport de ce décret fut fait à Sa Sainteté, qui le confirma et le fit imprimer à Rome, *typis reverend. Camer. apost.* Avant cela, le même pape Benoît XIV avait déclaré que les écrits de Marie d'Agréda ne contenaient aucune erreur contre la foi. On a argué, il est vrai, d'un décret de l'Index qui les condamna en 1710; mais ce décret a-t-il été jamais promulgué? Dans tous les cas, il a été annulé, d'abord par celui du pape Innocent XI (9 novembre 1681), en second lieu par celui de la congrégation du Saint-Office (19 septembre 1713), troisièmement par celui de Benoît XIII (21 mars 1729), qui déclare que les livres de la *Cité mystique de Dieu peuvent être gardés et lus*. Enfin, ce qui est incontestable, c'est que la *Mystique Cité de Dieu* ne figure nullement dans le catalogue actuel des livres défendus par l'*Index*.

AGRESTA (D. Apollinaire), général de l'ordre de Saint-Basile à la fin du XVIIe siècle, a fait imprimer un *Psautier grec* et une *Liturgie grecque*, à l'instar du Missel latin, pour l'usage des moines italo-grecs de son Ordre. Il a fait aussi la *Vie de saint Jean Théreste*, abbé archimandrite du même Ordre; Rome, 1677, in-4°, 2e édit.

AGRI. *Voy.* AIRI.

I. **AGRIA** ou **EGER**, ville épic. de Hongrie, dont l'évêché fut fondé vers 1010, et érigé en archevêché en 1803, ayant pour suffragants les évêchés de Szatmar, Rosnaviem, Caschau et Zips. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 155, 156.

II. **AGRIA**, ville épisc., dont Grégoire II fait mention dans sa lettre à Pierre, archevêque de Crète. Depuis elle a été réunie au siége de Cidonia, dans la même île, siége qui est suffragant de l'archevêché *in partibus* de Candie. *Voy.* Richard et Giraud. *Compar.* CANDIE.

AGRICIUS (Matthieu) vivait vers 1670. On a de lui: *les Antiquités du monastère d'Emmenrode. Voy.* Ch. Visch, p. 241. Kœnig, *Biblioth. vet. et nov.*

I. **AGRICOLA** (Barthélemy) a écrit, en 1617, un *Traité des devoirs d'un bon avocat.*

II. **AGRICOLA** (Chrétien Ger-Kenvot) a composé des Assertions théologiques sur le mariage; Mayence, 1582.

III. **AGRICOLA** (*Conrad*) est l'auteur des *Concordances bibliques* qui ont paru en 1610.

IV **AGRICOLA** (Daniel), de l'ordre des Frères Mineurs, a écrit un livre sur la passion de Notre-Seigneur, imprimé à Bâle en 1514, et que le P. le Long intitule *Monotessaron passionis Christi. Voy.* le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 449.

V **AGRICOLA** (François), né à Léonen, village du duché de Juliers, où il mourut en 1621. Il fut chanoine et curé de Rodinge, dans le même duché. On a de lui un grand nombre d'ouvrages tant en latin qu'en allemand; nous citerons seulement : 1° *Libri 4 Evangelicarum demonstrationum;* — 2° *Commentarium de verbo Dei scripto et non scripto;* — 3° *Attestatio Patrum, Petrum Romæ fuisse;* — 4° *de Primatu Petri Apostoli et successorum ejus Pontificum Romanorum, ex Græcis latinisque Patribus:* Coloniæ, 1581, 1590 et 1604, in-8°. Ce dernier traité se trouve dans le P de Rocaberti, *Biblioth. pontif.*, tom. XII, p. 1. Richard et Giraud. Sweerts, *Athen. Belg.*, p. 257. Valère-André, *Biblioth. belg.*

VI. **AGRICOLA** (François-Thomas) a mis au jour en allemand un ouvrage intitulé : *Réfutation de neuf prédications injurieuses à l'honneur de Dieu et des saints*, publiées en 1579, par Conrad Wolfplatsen.

VII. **AGRICOLA** (Gédéon) a publié en allemand, en 1618, un ouvrage dont le but est de prouver que ceux qui parlent contre les erreurs

des calvinistes sont les prédicateurs du Seigneur.

VIII. **AGRICOLA** (Henri) a publié : *Collatio veteris et novi Testamenti de salute per Christum promissa*; Nuremberg, 1574.

IX. **AGRICOLA** (Jean), dont le vrai nom est *Schnitter*, s'appelait aussi *Islebius*, parce qu'il était d'Eisleben, où il naquit en 1492. Il fut pendant longtemps l'ami intime de Luther et de Mélanchthon. Il est mort à Berlin en 1566. Il devint le chef des *Antinomiens*; mais il abandonna bientôt cette erreur, et s'efforça d'apaiser les disputes qui s'élevèrent, en Saxe, au sujet des *Adiaphorites*, ou luthériens mitigés. On a de lui plusieurs ouvrages en latin et en allemand; parmi les premiers, des *Commentaires sur l'Évangile de saint Luc*, *sur l'Épître aux Colossiens*, *sur l'Épître à Tite* : et parmi les derniers, la *Vie des Saints*. Les ouvrages d'Agricola se trouvent dans l'*Index* de Clément VIII.

X. **AGRICOLA** (Michel), ministre luthérien, puis évêque, mort en 1557 à Albo, en Finlande, est le premier qui ait traduit le Nouveau Testament en la langue de son pays. On lui attribue encore : *Rituale Ecclesiæ ab erroribus pontificiorum repurgatum*; ouvrage assurément digne d'un luthérien.

XI. **AGRICOLA** (Wolfgang) a donné en allemand *la Fiancée catholique*; Cologne, 1609, et l'*Inconstance des choses humaines*; Ingolstad, 1518.

I. **AGRICOLE** (saint) ou **AGRÉCULE**, ou **ARÈGLE**, en latin (*Agræculus*), évêque de Châlon-sur-Saône, mourut l'an 580. Il assista au 4e et au 5e conciles d'Orléans, à celui de Paris de l'an 555, et au 2e de Lyon en l'an 567. *Voy.* Greg. Turon., *Hist.*, liv. V, c. XLVI. Fortunat, liv. III, *carm.* XXII. Sainte-Marthe, *Gall. christ.*

II. **AGRICOLE** (saint), martyr de Bologne, en Italie, fut mis en croix et percé avec de grands clous vers 304.

III. **AGRICOLE** (saint). Plusieurs autres saints de ce nom sont honorés par l'Église : 1° le 3 décembre, un martyr de Pannonie, au IIIe siècle; 2° le 16 décembre, un martyr de Ravenne, au IVe siècle, sous Maximien ; 3° le 26 février, un évêque de Nevers, mort en 594; 4° le 2 septembre, un évêque d'Avignon, auparavant moine de Lerins, mort en 700; la ville d'Avignon a une église sous son invocation.

AGRICULTURE. Nous voyons dans la Genèse que, dès les premiers jours du monde, Caïn fut occupé de la culture des terres, qu'il les féconda par ses travaux, et qu'il fut le père du labourage. Plus tard, Moïse donna à la cité des Hébreux l'agriculture pour fondement, et la soumit aux lois les plus sages. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 102 et suiv., 3e édit.

I. **AGRIPPA**, fils d'Hérode Agrippa, mourut l'an 90 de Jésus-Christ. Il était venu à Césarée pour voir Festus, nouveau gouverneur de Judée, et ce fut dans cette occasion que saint Paul, alors prisonnier, plaida sa cause devant lui. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XIX, c. VII; et liv. XX, c. I et suiv.; et liv. II *de Bello*, c. XXI et suiv. Actes, XXV, 13 et suiv., et XXVI, 1 et suiv. Tillemont, *Ruine des Juifs*, art. 83, p. 589 et note 41.

II. **AGRIPPA CASTOR**, écrivain ecclésiastique, vivait au IIe siècle. Il a écrit, contre Basilides et son fils Isidore, deux ouvrages qui se sont perdus. *Voy.* saint Jérôme, *de Scriptor. eccl.* Eusèbe, liv. IV, c. VII.

III. **AGRIPPA** (Henri-Corneille), de l'illustre famille des Nettes-Heim, naquit en 1486, et mourut à Grenoble l'an 1535. Il embrassa d'abord la profession des armes, puis enseigna à Dôle les lettres saintes, et à Cologne il donna des leçons de théologie nommées *Quodlibetales*. Il a composé sur la philosophie occulte et sur la théologie une multitude d'ouvrages qui ont été mis à l'*Index*.

IV. **AGRIPPA HÉRODE.** *Voy.* HÉRODE AGRIPPA.

V. **AGRIPPA MARC**, favori de l'empereur Auguste, qui lui donna sa fille Julie en mariage avec le gouvernement de toute l'Asie. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XVI, c. II.

AGRIPPIADE, nom qu'Hérode le Grand donna à la ville d'Anthédon, située entre Rephia et Gaza, pour honorer son ami Agrippa, favori d'Auguste. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XIII, c. XXI.

AGRIPPIN, évêque de Carthage, vivait vers l'an 215. C'est de son temps que s'éleva la fameuse dispute du baptême des hérétiques, au sujet de laquelle Agrippin tint un concile où il réunit presque tous les évêques d'Afrique et de Numidie. Saint Augustin le met au nombre de ceux qui regardaient comme nul le baptême donné par des hérétiques. *Voy.* Saint Cyprien, *ad Quintum de hæret. baptis. Epist.*, LXXI, p. 120. *August. de Bapt. contra Donat*, liv. II, c. VIII, tom. VII, col. 397. Vinc. Lirin., *Advers. hæret.*, c. IX.

AGRIPPINIENS, disciples d'Agrippin. *Voy.* l'article précédent.

AGROMENTO. *Voy.* GRUMENTUM.

AGROPOLI (*Acropolis*), ville autrefois épisc. du royaume de Naples, située entre Pesti et Velia. Elle a été bâtie depuis l'établissement de la religion chrétienne.

AGRY, *Voy.* AIRY.

AGUADO (François), jésuite espagnol, natif de Torrejon, prit en 1588 l'habit de religieux, et mourut à Madrid en 1654. On a de lui, parmi beaucoup d'autres ouvrages, les traités du *Parfait religieux*, du *Sage chrétien*, du *Sacrement de l'Eucharistie*, etc. *Voy.* Nicol. Antonio, *Biblioth. hisp.* Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Sotwel, *Biblioth. script. Societ. Jesu.*

AGUANI (Juvénal), capucin allemand très-érudit, vivait dans le XVIIe siècle. Il a composé quelques écrits théologiques, parmi lesquels nous citerons : 1° *Manuductio neophyti, seu clara et simplex instructio novelli religiosi*; Vienne, 1680, in-4° ; — 2° *Brevissimus nucleus theologiæ moralis practicus*, in-4° ; — 3° *Necessaria defensio contra injustum aggressorem*, in-4° : c'est une réfutation de l'ouvrage du prédicant hessois Scheibler contre les miracles.

AGUDI (Louis-Marie), natif de Milan, et l'un des plus fameux prédicateurs de toute l'Italie dans le XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Fontes Salvatoris, sive de sacramentis in genere et specie, tractatus scholastico-moralis*; — 2° *Carmelus sapiens, sive de scriptoribus utriusque Carmeli excalceati et mitigati*; — 3° *de Justitia et jure : de Restitutione de Contractibus*; — 4° *de Censuris in communi et particulari*; — 5° *Anima bibliothecæ, sive indicum liber, quo quid ex innumeris prope autoribus de unaquaque re ex proposito, et professo scripserint, facili methodo comparantur.* *Voy.* le P. Échard, *Script. ord. Prædic.*, tom. II, p. 687.

AGUEBAUD. *Voy.* AGOBARD.

AGUILANNEUF, vieux mot qu'on criait autrefois le 1er janvier en signe de réjouissance, en souvenir du gui de chêne que les druides distribuaient au peuple à cette époque de l'année, en criant *au gui l'an neuf*. *Voy.* Mosant de Brieux, *Remarques*.

I. **AGUILAR** (Pierre-Sanchez de), natif d'Yucatan, chanoine de Los-Charcas, dans le Pé-

rou. On a de lui : *Informe contra idolorum cultores del obispado de Iucatan. Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 191.

II. **AGUILAR TERRONE DEL CAGNO** (François), évêque de Léon, en Espagne, et prédicateur de Philippe II; il mourut en 1613. Il a composé une instruction pour les prédicateurs. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

III. **AGUILAR Y ZUNICA** (Étienne de), natif d'Escalona, dans la Castille nouvelle, et docteur en théologie, publia, à l'âge de 22 ans : 1° *Corona de Predicatores;* Madrid, 1636, in-4°; — 2° *Combates de Job con el demonio : ibid.*, 1661, in-fol. *Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 233.

AGUILBERTE (sainte), abbesse du monastère de Jouarre, en Brie, au VIIe siècle, est honorée le 11 août.

AGUILONIA. *Voy.* AGLONA.

I. **AGUIRRE** (Christophe de), chanoine de Compostelle, publia, en 1661, un petit Traité espagnol de théologie morale. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I, p. 183.

II. **AGUIRRE** (Gaspar Salzedo de), docteur et professeur de théologie à l'université de Baeça, en Espagne, a donné : *Allusionum Novi Testamenti ad Vetus*, tom. I. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I, p. 407.

III. **AGUIRRE** (Joseph Saënz d') naquit à Logrono, dans la Vieille-Castille, en 1630, et mourut à Rome en 1699. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut élevé ensuite au cardinalat. Ses principaux ouvrages sont : 1° Une *Collection des conciles d'Espagne*, 4 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de Rome, 1693 et 1694; — 2° la *Théologie de saint Anselme :* Rome, 1690, 3 vol. in-fol.; — 3° *Défense de la chaire de saint Pierre contre la déclaration du clergé de France;* Salamanque, 1683, in-fol. Tous ces ouvrages sont en latin. Il en a composé d'autres moins connus, comme son *Histoire des conciles d'Espagne* et ses *Ludi Salmanticenses*, dissertations théologiques qu'il avait faites, selon l'usage, avant de recevoir le bonnet de docteur. Bossuet, son adversaire, a dit : « Le cardinal d'Aguirre est la lumière de l'Église, le modèle des mœurs, l'exemple de la piété. » *Voy.* Eggs, *Purpur. doct.*, liv. VI, p. 538. Nicéron, *Mémoires*, tom. III, p. 225.

AGUR. Ce mot hébreu, qu'on lit au livre des Proverbes (XXX, 1), signifie très-probablement *qui assemble,* comme l'a traduit la Vulgate (*congregans*), et désigne Salomon, suivant la plupart des Pères et des interprètes catholiques. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. IV, p. 168, 3e édit.

AGYLÉE (Henri), en latin *Agilæus*, né à Bois-le-Duc en 1533, mort en 1595, a, parmi plusieurs autres ouvrages, publié une traduction latine du *Nomocanon* de Photius, 1560. Elle a été rééditée par Christophe Justel, à Paris, en 1615, in-4°, avec le texte grec, des commentaires et d'autres pièces, et insérée également avec le texte, etc., dans la *Bibliothèque du droit canon ancien*, donnée en 1661, in-fol., par Henri Justel, fils de Christophe.

AGYNNIENS ou **AGYONITES, AGYONOIS,** dérivé d'un mot grec qui signifie *qui n'a point de femme :* nom donné à des hérétiques qui parurent en 664, parce qu'ils ne se mariaient pas, prétendant que Dieu n'était pas l'auteur du mariage. *Voy.* Stockman, *Lexic.*

AHALAB, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Juges, I, 31.

AHARA, troisième fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 1.

AHARÉHEL, fils d'Arum. *Voy.* I Paralip., IV, 8.

AHASTARI, fils d'Assur et de Naara. *Voy.* I Paralip., IV, 5.

AHAVA, fleuve d'Assyrie où Esdras rassembla les captifs qu'il ramenait en Judée. *Voy.* I Esdr., VIII, 15, etc.

AHAZ, fils de Micha et père de Joada. *Voy.* I Paralip., VIII, 35, 36.

AHER, de la tribu de Benjamin, père de Hasim. *Voy.* I Paralip., VII, 12.

AHI, fils de Somer, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 34.

AHIA, fils de Sisa, était un des scribes sous Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 3.

AHIALON, de la tribu de Zabulon, fut juge d'Israël pendant dix ans. *Voy.* Juges, XII, 11.

AHIAM, fils de Sarar, un des vaillants guerriers de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 33.

I. **AHIAS,** fut père de Baasa, roi d'Israël. *Voy.* III Rois, XV, 27.

II. **AHIAS** le Phélonite, fut des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 36.

III. **AHIAS** le Silonite, prophète, fit au roi Jéroboam plusieurs prédictions qui s'accomplirent. Ce prophète écrivit au moins une partie de l'histoire de Salomon. *Voy.* III Rois, XI, 29 et suiv.; XII, 15; XIV, 2 et suiv. II Paralip., IX, 29; X, 15.

AHICAM, fils de Saphan, fut envoyé par Josias, roi de Juda, vers la prophétesse Holda, pour la consulter au sujet du Livre de la loi, trouvé dans le temple. *Voy.* IV Rois, XXII, 12 et suiv.

AHIÉZER, fils d'Ammisaddaï, prince de la tribu de Dan, un des chefs de l'armée d'Israël. *Voy.* Nombr., I, 38; II, 25; VII, 66.

AHILUD, père de Josaphat, tenait les registres sous le roi David. *Voy.* II Rois, VIII, 16, etc.

AHIMAN, géant de la race d'Enac qui fut chassé d'Hébron lorsque Caleb prit cette ville. *Voy.* Josué, XV, 14.

AHIMÉLECH, fils d'Abiathar, était un des prêtres du temps de David. *Voy.* I Paralip., XVIII, 16, etc.

AHIN, fils de Sémida, était de la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., VII, 19.

AHINADAB, fils d'Addo, était intendant du canton de Mahanaïm sous Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 14.

I. **AHIO,** conduisit avec Oza l'arche sainte de la maison d'Abinadab dans le tabernacle que David avait dressé à Jérusalem. *Voy.* II Rois, VI, 3 et suiv.

II. **AHIO,** chef d'une des principales familles qui s'établirent à Jérusalem, probablement après le retour de la captivité. *Voy.* I Paral., VIII, 14.

AHION ou **AÏON,** ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* III Rois, XV, 20.

AHIRA, fils d'Enan, prince de la tribu de Nephthali, un des chefs de l'armée d'Israël. *Voy.* Nombr., I, 15; II, 29, etc.

AHISAHAR, fils de Balan, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 10.

AHISAR, intendant de la maison de Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 6; IV Rois, XV, 29; II Paralip., XV, 4.

I. **AHIUD,** fils de Salomi, de la tribu d'Aser, fut désigné par Moïse pour travailler au partage de la terre de Chanaan. *Voy.* Nombr., XXXIV, 27.

II. **AHIUD,** fils de Naaman, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 7.

AHOBBAN, fils d'Abisur et d'Abihaïl. *Voy.* I Paralip., II, 29.

AHOD, troisième fils de Siméon. *Voy.* Genèse, XLVI, 10. I Paralip., VIII, 6.

AHOÉ, troisième fils de Balé et petit-fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 4.

AHOHITE, épithète donnée à Éléazar, l'un des plus vaillants guerriers de David. Ce mot désigne le nom de sa famille ou le nom du lieu de sa naissance. *Voy.* II Rois, XXIII, 9.

AHUMAÏ, fils de Jahath, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 2.

AHUN (*Agedunum* ou *Acedunum*), abbaye de France de l'Ordre de Saint-Benoît, dans le Limousin. Elle fut fondée, à la fin du xe siècle, par Boson, comte de la Marche. *Voy.* Davity, *Descript. de la France.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II, col. 608.

AHWAZ, ou **HORMOZ**, **HUZ**, ancienne ville épisc. qui n'existe plus aujourd'hui; elle appartenait à la province de Gondisapore, dans le diocèse de Chaldée. On connaît plusieurs de ses évêques. *Voy.* J.-S. Assemani, *Biblioth. orient.*, tom. I, p. 401; tom. II, p. 409, 411, 436.

AHYTON ou **HEYTON**, évêque de Bâle vers l'an 801. On a de ce prélat des *Capitulaires* imprimés dans le tom. VI du *Spicilége* de d'Achéry et dans le tom. VII de la *Collection des Conciles* du P. Labbe.

AÏ. *Voy.* HAÏ.

I. **AÏA**, fils de Sébéon, de la race d'Esaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 2.

II. **AÏA**, mère de Rupha. *Voy.* II Rois, XXI et suiv.

I. **AÏALON**, vallée devenue célèbre par le miracle de Josué. *Voy.* Josué, X, 12.

II. **AÏALON**, ville de la tribu de Dan, laquelle fut donnée aux Lévites. *Voy.* Josué, XIX, 42; XXI, 24. La Vulgate (I Paralip., VI, 69) l'appelle *Hélon*. *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 553.

AÏASSUS, village de Cilicie, évêché arménien sous le patriarche de Sis. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. I, p. 163.

AÏATH, en hébreu *Aïiach*, ville dont parle Isaïe (X, 28), est très-probablement la même que Haï. *Voy.* D. Calmet et Rosenmüller sur ce passage d'Isaïe.

AIBERT (saint), né en 1060 à Esdain, diocèse de Tournai, renonça au monde pour se livrer aux plus sévères mortifications. La confiance que le peuple avait en lui porta Burchard, évêque de Cambrai, à l'ordonner prêtre et à lui accorder les pouvoirs nécessaires pour administrer les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. Il mourut vers 1140, le 7 avril, où l'Église honore sa mémoire.

AICADRE (*Aicadrus*). *Voy.* ACAIRE, n° II.

AICARDUS. *Voy.* ECCARD.

AICHARD (*Aicharius*). *Voy.* ACAIRE, n° I.

AICHSTADT (*Aichstadium* ou *Aureatum*, *Alta marisca*, *Dryopolis*, *Quercetum*). On croit que c'est l'*Aureatum* des anciens. Ville principale de l'évêché de ce nom, en Allemagne, située vers les confins de la Bavière. L'évêché de Aichstadt fut fondé, en 746, par saint Boniface, archevêque de Mayence.

AICHER (dom P. Otton), savant religieux bénédictin du monastère de Saint-Vit, de la congrégation de Bavière, naquit vers 1629, et mourut à Salzbourg le 15 février 1705, après cinquante-huit ans de profession. Il fut par ses talents et son érudition l'un des savants les plus universels de l'Allemagne au XVIIe siècle. *Voy.* Armynot du Chatelet, qui, dans un excellent article inséré dans l'*Encyclop. cathol.*, donne la liste complète des nombreux ouvrages du savant bénédictin.

AIDAINE ou **AIDAS** (saint), pénitent à Coldingham, près de Barvic en Écosse, vers 689, est honoré le 27 décembre.

AIDAN (saint), Irlandais, fut le premier évêque de Lindisfarne, en Angleterre. Il reçut de saint Oswald, roi de Northumberland, la terre de Lindisfarne, située au nord de son royaume, du côté de l'Écosse, où le siége épiscopal d'York fut transféré. Aidan y établit la règle de saint Colomban et les usages des Irlandais. Il mourut en 651. *Voy.* Bède, *Hist. ecclés.*

AIDE, en matière ecclésiastique, se dit d'une église, d'une chapelle bâtie pour être la succursale d'une église paroissiale dont les habitants sont trop éloignés.

AIDES, taxe de l'évêque sur son clergé; on l'appelait aussi *coutume épiscopale* ou *synodale*, quelquefois *deniers de Pâques*. Les archidiacres exigeaient aussi des aides sur les prêtres de leurs archidiaconés.

AÏEUL. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AIGARD. *Voy.* ACHARD, n° I.

AIGARD. *Voy.* ECKARD.

AIGIL. *Voy.* EGIL.

I. **AIGLE**, oiseau impur dans ses différentes espèces. L'Écriture se sert souvent de ce mot pour diverses comparaisons. *Voy.* Lévit., XI, 13. Deutér., XIV, 12; XXXII, 13. Job, XXXIX, 30. Psaume CII, 5. Matth., XXIX, 28.

II. **AIGLE**, pupitre qui est dans le chœur des églises, ainsi nommé parce qu'il représente un aigle. On dit dans les Chapitres qu'un chanoine est à l'*aigle* quand il est semainier. *Voy.* Bocquillot, *Traité hist. de la Liturgie sacr.*, p. 78.

AIGLE-BLANC, ordre de chevalerie de Pologne institué en 1325 par Wladislas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du grand-duc de Lithuanie.

AIGLE-NOIR, ordre de chevalerie institué par l'électeur de Brandebourg le 18 janvier 1701, lorsqu'il fut couronné et sacré roi de Prusse.

AIGLER. *Voy.* AYGLER.

AIGNAN. *Voy.* AGNAN, n° I.

AIGREFEUILLE (Charles d'), docteur en théologie et chanoine de Montpellier. On a de lui une *Histoire de la ville de Montpellier*, 1737, et une *Histoire ecclésiastique* de la même ville, 1729. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1744, p. 387.

AIGUANI. *Voy.* ANGRIANI.

AIGUE-BELLE (*Aqua-Bella*), abbaye de l'ordre de Cîteaux dans le Dauphiné, située près de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle fut bâtie dans le XIIe siècle par Othon, abbé de Morimont. *Voy. Gallia christ.*, tom. I, col. 737, nov. ed.

AIGUEVIVE (*Aquaviva*), abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, située dans la paroisse de Faverolles, au diocèse de Tours; elle fut fondée du temps de Hugues, archevêque de Tours, mort en 1023. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.*, tom. III, p. 70, vet. ed.

I **AIGULFE** (saint), en latin *Aigulfus*, vulgairement *Ayoû*, abbé de Lérins, naquit à Blois vers 630, et mourut vers 675. Il prit l'habit de Saint-Benoît au monastère de Fleury. Il périt, avec trente-trois religieux de Lérins, victime d'un complot formé contre lui par Arcade et Colomb, moines rebelles. Leur fête est marquée au 3 septembre dans le Martyrologe romain. *Voy.* Mabillon, *Actes des saints Bénéd.*, tom. II.

II. **AIGULFE** ou **AYGULFE** (saint), en latin *Aigulfus*, *Aygulphus*, *Aiulfus*, vulgairement *Aou*, *Au*, *Hou*, *Aoul*, *Aïeul*, *Ayeul*, *Aoust*, fut élu évêque de Bourges vers l'an 811, et mourut en 835. Il assista, en 829, au concile de Toulouse. Sa fête se célèbre le 22 mai dans le Berry, et on fait mémoire de sa translation le 14 avril. *Voy.* Théodulphe d'Orléans, *Carm.* 4, l. IV.

Labbe, *Biblioth. des manuscrits*. Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

AILA ou **AILATH**, **ÆLATH**, ville d'Idumée sur le golfe Élanitique de la mer Rouge. *Voy.* III Rois, IX, 26; IV Rois, XVI, 6. II Paralip., VIII, 17. Les anciens écrivains la nomment encore *Ælas*, *Ælia*, *Elas*, *Ælan*, *Elon*. On trouve dans la collection des conciles généraux quelques évêques parmi ceux de la troisième Palestine, ou première Arabique, dans le patriarchat de Jérusalem. *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 554 et suiv. De Commanville, *Tables géogr. et chronol. de tous les archev. et évêch. de l'univers*, p. 279, 282, et *Ire Table alphabét.*, p. 6.

I. **AILE** (saint). *Voy.* AGILE.

II. **AILE DE SAINT-MICHEL**, ordre militaire de Portugal institué par Alphonse-Henri Ier, roi de Portugal; les chevaliers de l'Aile de Saint-Michel furent ainsi nommés parce que, dans leur enseigne, ils portaient une aile en forme de celle de cet archange; elle était de couleur pourpre, environnée de rayons d'or. *Voy.* le P. André Mendo, jésuite, *de Ordin. milit.* Joseph di Michieli, *Tesoro militar de cavalleria antiqua y moderna.*

AILERAN ou **AIRERAN**, **ARERAN**, recteur de la fameuse école de Clonard en Irlande, était surnommé *le Sage*. Il mourut l'an 665. Son principal ouvrage est une exposition allégorique de la généalogie de Jésus-Christ, que Sédulius le Jeune a inséré dans ses Recueils sur saint Matthieu, et que le Sirin, franciscain irlandais, a publié en 1667. *Voy.* Fleming, *Collectanea sacra.* Moréri, édition de 1759.

AILLI ou **AILLY** (Pierre d'), cardinal, évêque de Cambrai, né à Compiègne en 1350, mort en 1419, ou 1420, ou 1425, à Cambrai, selon les uns, en Allemagne, selon les autres. Le zèle qu'il a montré pour l'extinction du schisme qui désolait l'Église à son époque, l'a rendu très-célèbre. Le olus connu de ses ouvrages est: *Libellus de emendatione Ecclesiæ;* Paris, 1631, in-8°. La plupart de ses autres écrits ont été publiés à Strasbourg en 1490, in-fol.; quelques-uns ont été imprimés séparément à Paris, in-4°, dans le XVe siècle; on remarque parmi ces derniers : *Concordia astronomiæ cum theologia*, ouvrage qui prouve que ce cardinal, si éclairé et si pieux d'ailleurs, faisait trop de cas de l'astrologie judiciaire. *Voy.* Vossius, *de Hist. lat.*, p. 548. De Launoy, *Historia regii Navarræ gymnasii.*

AILMER ou **EMER**, Anglais, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, vivait au XIIe siècle. On a de lui : *la Recherche de Dieu* et *de son Absence. Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*

AILRED, ou **EALRED**, ou **ETHELRED**, Anglais, abbé de Reverby, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse d'York, mourut l'an 1166. On a de lui, outre plusieurs autres ouvrages : 1° Trente sermons sur le XIIIe chapitre d'Isaïe; — 2° *Miroir de la charité;* — 3° *Histoire de la vie et des miracles d'Édouard le Confesseur.* Tous ses écrits ont été réunis par le P. Gibbon, jésuite, et publiés à Douai en 1631. On les trouve aussi dans *Biblioth. Cistercien.*, tom. V, et dans *Biblioth. Patrum*, tom. XXIII. *Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*

AIMAR. *Voy.* ADÉMAR.

AIMERIC DE MALEFAYE ou **MALEFAYDA**, patriarche d'Antioche en 1142, né dans le bourg de Saint-Viancé, diocèse de Limoges, et mort en 1187, a laissé : *de Institutione primorum monachorum, in lege veteri exortorum, et in nova perseverantium;* ouvrage inséré dans *Biblioth. Patrum.*

I. **AIMOIN**, moine de Fleury, vivait au XIe siècle. On a de lui, outre une *Histoire de France*, la *Vie d'Abbon, abbé de Fleury,* deux livres des miracles de saint Benoît, un sermon sur ce saint, et l'histoire de la translation de ses reliques en France. *Voy.* les *Siècles Bénédictins*, IIe et IVe siècle. Duchesne, *Recueil des historiens français*, tom. III.

II. **AIMOIN DE PARIS**, ainsi surnommé parce qu'il était moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, vivait au IXe siècle. On a de lui une relation de la translation du corps de saint Vincent, deux livres des miracles de saint Germain, évêque de Paris, et d'autres écrits sur différentes reliques qui avaient été apportées en cette abbaye. *Voy.* le P Mabillon, *Siècles Bénédict.*

I. **AIMON**. *Voy.* HAIMON.

II. **AIMON**, moine de l'abbaye de Savigni, de l'ordre de Cîteaux, était Breton, natif de Landacob. Il est mort en odeur de sainteté, vers l'an 1171, après avoir écrit divers ouvrages de piété. *Voy.* Séguin, *de Vir. illustr. Ord. Cister.*, l. III, c. LXVII. Carol. de Visch, *Biblioth. script. Cister.*

AÏN. *Voy.* AEN.

AINDRE (*Antrum*), ancien monastère d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Nantes, fondé en 696, sous l'invocation de saint Martin.

AÎNÉ, AÎNESSE. *Voy.* PREMIER-NÉ.

AINOS, peuples de quelques îles au nord du Japon, lesquels adorent le soleil, la lune, la mer, un dieu du ciel; ils croient à l'existence du diable; et jamais les Japonais ne sont parvenus à introduire chez eux la religion des bouddhistes. *Voy.* Bergier, *Dictionnaire de théologie.*

AINSWORTH (Henri), théologien anglais, mort vers 1629 ou 1639, était de la secte des non-conformistes qui ne voulaient reconnaître aucune espèce d'autorité ecclésiastique. On a de lui, outre quelques écrits de controverse, 1° une traduction littérale du *Pentateuque;* — 2° *Vie de David;* — 3° *Dissertation sur l'authenticité du texte hébreu;* — 4° traduction du *Cantique des cantiques;* — 5° Notes sur le livre des Psaumes.

AÏN-TANUR, c'est-à-dire *Fontaine de Tanur*, près d'*Amédu*, ville épisc. du diocèse de Chaldée. *Voy.* J.-S. Assémani, *Biblioth. orient.*, tom. III, part. II, p. 715.

AÏON. *Voy.* AHION.

AIOSSA (Antoine), clerc régulier de Naples, auteur de quelques traités, dont l'un est intitulé : *Disput. de SS. Trinitatis mysterio;* Rome, 1631.

AÏOUL. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AIR (*Aer*), est souvent désigné dans l'Écriture par le mot *ciel*. *Voy.* Genèse, I, 26, 28, etc. L'expression *les puissances de l'air* signifie *les démons*. *Voy.* Éphés. II, 2.

I. **AIRE**, endroit où l'on bat le froment, sert aussi dans la Bible à former des noms propres de lieux.

II. **AIRE** (*Adura, Atura, Aturum*), ville épisc. sous la métropole d'Auch, érigée en évêché dans le Ve siècle. On l'appelait anciennement *Vicus-Julii*, car les évêques en souscrivant aux conciles se disaient *Vico-Julienses*.

III. **AIRE D'ARÉUNA** ou **D'ORNAN** le Jébuséen, près de Jérusalem, sur le mont où Salomon bâtit le temple. *Voy.* II Rois, XXIV, 16 et suiv. I Paralip., XXI, 18 et suiv. II Paralip., III, 1.

AIRE D'ATAD, lieu qui fut appelé le *Deuil de l'Égypte*, depuis que les enfants de Jacob firent le deuil de leur père avec les Égyptiens

qui les accompagnaient (Genèse, L, 11). Saint Jérôme (*de Locis hebr.*, ad voc. *Areâ Athad*), et Procop. Gaz. *ad Genes.*, 50, le placent entre le Jourdain et Jéricho, dans l'endroit où l'on bâtit Beth-Hagla. *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 481, 501, 522, 523, 601.

V. **AIRE DE CHIDON** ou **DE NACHON**, était située entre Cariath-Iarim et Jérusalem. *Voy.* II Rois, VI, 6. I Paralip., XIII, 9.

VI. **AIRE D'ORNAN**. *Voy.* AIRE D'ARÉUNA.

AIRERAN. *Voy.* AILERAN.

AIRI ou **AGERI**, ou **AGRI** (*Agericus*), saint, évêque de Verdun, naquit vers 517, et mourut le 1er décembre 588. Il fut enterré dans la chapelle de saint Martin, qu'il avait bâtie, et qui devint plus tard un monastère qui portait le nom de Saint-Agri et suivait la règle de Saint-Benoît. *Voy.* Grég. de Tours, Fortunat de Poitiers.

AIRIAC ou **AIRY**, **ARIS**, château du diocèse d'Auxerre, en Bourgogne. Il y eut un concile (*concilium Ariacense* ou *Airiacum*) l'an 1020 ou 1023. *Voy.* Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Mansi, tom. 1er, p. 1246.

AIRI-VANK'H ou *Monastère de la Caverne*, couvent fondé par saint Grégoire l'Illuminateur dans le pays d'Ararat, province de la grande Arménie. Ce fut jadis le siége d'un évêché dépendant d'Edchmiadzin. *Voy. Encyclop. cathol.*

AIROLI ou **AYROLI** (*Jacq.-Marie*), jésuite, professeur d'hébreu à Rome, où ont été publiés ses ouvrages, savoir, entre autres : 1° *Dissertatio biblica, in qua Scripturæ textus aliquot insigniores, adhibitis linguis hebraica, syriaca, chaldaica, arabica, græca et latina, dilucidantur*; — 2° *Synopsis dissertationis biblicæ in 70 Danielis hebdomades*; ouvrage dédié au pape Clément XI; — 3° *Liber 70 hebdomadarum resignatus*, etc.; — 4° *Explicatio primi versiculi c.* XII *lib. I Reg.*; — 5° *De anno, mense et die morte Christi*; — 6° *Theses contra Judæos*; — 7° *De annis ab exitu Israel de Ægypto ad quartum Salomonis*, etc. *Voy.* Alegambe, *Script. soc. Jesu.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 620.

AIRVEAU (*Aurea Vallis*), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de la Rochelle. Elle fut fondée par Hildegarde, veuve d'Herbert, vicomte de Thouars, mort en 973. *Voy. Gallia christ.*, tom. II, col. 1386, nouv. édit.

AIRY. *Voy.* AIRIAC.

AISNAI (*Athanacum*), ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située près de Lyon. Elle était bâtie au lieu où les célèbres martyrs de Lyon, nommés *martyres Athanacences*, périrent sous le règne de Marc-Aurèle. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. hist.* Lamartinière, *Diction. géogr.* Expilly, *Diction. géogr., hist., polit. des Gaules et de la France.*

AITHALA fut martyrisé en Perse sous Sapor, en 346, avec beaucoup d'autres. Il est honoré le 22 avril.

AITHALAS, prêtre des idoles converti, souffrit le martyre avec Apsée, diacre des chrétiens en Perse. On célèbre sa fête le 11 décembre.

I. **AIX** (*Aquæ Sextiæ*), ville capitale de la Provence, archevêché érigé dans le IVe siècle, et dont les évêchés suffragants sont : Marseille, Fréjus, Digne, Gap, Ajaccio, Alger, Nice; tandis qu'autrefois c'était Apt, Riez, Fréjus, Gap et Sisteron.

II. **AIX-LA-CHAPELLE** (*Aquis-Granum* et *Aquæ-Grani*), ville autrefois libre d'Allemagne, sur les frontières du duché de Juliers, et dépendante de l'évêché de Liége; elle appartient aujourd'hui à la Prusse. Plusieurs conciles et assemblées d'évêques l'ont rendue célèbre.

AJACCIO ou **ADIAZZO**, **ADIZZO**, **AJAZZO** (*Adjacium*, *Urcinium*), ville de Corse et du Vicariat romain, bâtie sur les ruines de l'ancienne Urcinium, dont on lui a uni l'évêché vers l'an 600. Elle était autrefois dépendante de la métropole de Pise; mais aujourd'hui, qu'elle appartient avec toute l'île de Corse à la France, elle est sous la métropole d'Aix. *Voy.* de Commanville, *Tables géogr. et chron.*, *Ire Table alphabét.*, p. 4, 5.

AJALA. *Voy.* AYALA.

AJOUTRE (saint). *Voy.* ADJUTEUR.

I. **AKIBA** ou **ACHIBA**, un des plus illustres rabbins, naquit, selon les chronologies juives, dans la 1re année de l'ère chrétienne. Les Juifs racontent de lui les choses les plus extraordinaires. Mais, quel que soit d'ailleurs son mérite, il ne s'est pas moins couvert d'ignominie en soutenant la cause de Barcochébas, imposteur qui prétendait être le Messie, et en s'attachant à lui. On prétend que l'empereur Adrien, contre lequel Barcochébas s'était révolté, fit écorcher Akiba tout vif. Les ouvrages qu'on attribue à notre rabbin sont : 1° *les Lettres de l'alphabet*, c'est-à-dire l'explication cabalistique de chacune de ces lettres. Ce livre a été imprimé plusieurs fois et en différentes villes, et on y a joint une traduction latine; — 2° *la Création*, autre livre cabalistique; — 3° *Commentaires sur les lois rituelles du Pentateuque*; — 4° *Droit et coutume des Juifs*; — 5° *Séparation*, manuscrit qui traite des cérémonies qui se pratiquent en allumant le chandelier le samedi soir. On lui attribue encore plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Athan. Kircher, *Œdip. Ægypt.*, tom. II, p. 225. Bartholocci, *Biblioth. rabbin.*, tom. IV, p. 275. Wolf, *Biblioth. hebr.*, tom. II, p. 1134. Morinus, *Exercit. bibl.*, p. 348. De Rossi, *Dizionario stor. degli autori Ebrei*, etc., tom. Ier, p. 41.

II. **AKIBA**, rabb. prédicateur à Francfort, sa patrie, mort vers l'an 1597, a laissé des *hymnes* et des *cantiques* pour le sabbat, et une *Dispute entre l'eau et le vin*, accompagnée de prières pour chaque jour; Bâle, 1599, in-8°.

AKULA, siége jacobite du diocèse de Maphrian, sur le bord de l'Euphrate, dont Bacéhus, au commencement du VIIIe siècle, était évêque. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

ALA, siége épisc. *Voy.* NÉÉLA.

ALABA ou **ALAVA**, ou **ALBA ESQUIVEL** (Diégo), évêque de Cordone, mourut l'an 1562; il était né à Vittoria et fit ses études à Salamanque. On a de lui : *de Conciliis universalibus, ac de his quæ ad religionis ac reipublicæ christianæ reformationem instituenda videntur*: Grenade, 1582, in-fol.; Ruiz de Vergera y Alaba en a publié une nouvelle édition avec des notes. *Voy.* Martin Aspilcueta, *de Rescript.*, n° 104. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ALABANDA, ville épisc. du diocèse d'Asie, sous la métropole d'Aphrodisie. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 8.

ALABARQUE, mot dont l'étymologie est incertaine, et que Joseph emploie pour désigner le chef des juifs d'Alexandrie; il l'appelle quelquefois aussi *Ethnarque*, et Philon, *Génarque*: ces deux derniers mots signifient *chef d'une nation*. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XVIII, ch. VIII, 20. IX, 4. XXX, 3. Philo, *in Flaccum*, p. 975. *Encyclop. cathol.*

ALABASTER (Guillaume), théologien anglican, né à Hadley (Suffolk) vers 1567, mort en 1640. Pendant un voyage en Espagne il embrassa la foi catholique; à son retour en Angleterre il redevint protestant. L'étude de la

cabale et des rabbins le jeta dans les opinions les plus absurdes. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Apparatus in revelationem Christi, modo cabalistico explicatam;* Antverpiæ, 1602, in-4°; — 2° *Tractatus de Bestia apocalyptica;* Delphis, 1621, in-12.

ALACH (*Allada*) ou **KILLALA**, petite ville d'Irlande, qu'on nomme aussi *Cellaïd* et *Tir Amagdact*, à cause du territoire adjacent. Elle reçut la foi, dit-on, par les prédications de saint Patrice ou de ses disciples. *Voy.* de Commanville, Ire *Table alphabét. des arch. et évéch.*, p. 11.

ALACOQUE (la bienheureuse Marguerite), connue sous le surnom de *Marie*, qu'elle prit par reconnaissance à l'âge de 12 ans, après la guérison miraculeuse d'une maladie dont elle attribua la délivrance à l'intercession de la sainte Vierge, naquit à Lauthecourt, dans le diocèse d'Autun, en 1647, entra à la Visitation de Paray-le-Monial, où elle fit profession le 6 septembre 1672, et fut aussitôt chargée de la direction des novices. Sa vie entière, qui n'est qu'une suite d'extases, de révélations, de miracles et de prophéties, fut couronnée par une sainte mort le 17 octobre 1690, ainsi qu'elle l'avait prédit. Jean-Joseph Languet a publié sa vie; Paris, 1729, in-8°. Marguerite a été béatifiée le 18 septembre 1864. Elle a laissé *La Dévotion au Cœur de Jésus*, publiée par le P. Croiset en 1698.

ALAGON (don Artal d'), religieux du tiers-ordre de Saint-François vers la fin du XVIe siècle, a composé en espagnol : 1° un *Catéchisme de ce que le chrétien doit savoir, croire et faire, avec une exposition générale de la doctrine chrétienne*; Saragosse, 1584, in-8°; — 2° l'*Accord des lois divines et humaines*, etc.; Madrid, 1593, in-4°.

I. **ALAIN**, Anglais d'origine, moine bénédictin, puis abbé du monastère de Tewksbury, de la congrégation de Cluny, vivait en 1177. Il a composé un livre sur la vie et l'exil de saint Thomas de Cantorbéry, son ami intime. *Voy.* Pitseus, *de Script. angl.*, p. 271. *Encycl. cathol.*

II. **ALAIN** (Guillaume), cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, appelé depuis *cardinal d'Angleterre*, était de Lancastre, en Angleterre, et mourut le 16 octobre 1594. Sixte V le nomma à l'archevêché de Malines. On a de lui un *Traité des Sacrements de l'Église*, etc.

III. **ALAIN** ou **ALANIS, HALAIN** (*Alanus*), abbé de Farfe au VIIIe siècle, était d'Aquitaine. Il passa en Italie, et s'y fit religieux à l'abbaye de Farfe. On a de lui un *Homiliaire*, ou choix de morceaux tirés de l'Écriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques. *Voy.* dom Bernard Pez, *Thesaurus anecdot.*, t. VI, partie Ire, p. 83. Dom Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. V, p. 10 de l'avert. Moréri, édit. de 1759.

IV. **ALAIN DE LA ROCHE** (*de Rupe*), religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, vivait dans le XVe siècle. Il se distingua surtout par son culte pour la sainte Vierge, en l'honneur de laquelle il composa plusieurs Opuscules. Il a laissé : 1° un *Traité du Psautier ou du Rosaire de Jésus-Christ et de Marie*, divisé en 5 parties; Fribourg, 1619, in-4°; Cologne, 1624, in-8°; — 2° *la Confrérie du Psautier de Notre-Dame*, in-16; — 3° *le Miroir de l'âme pécheresse*, etc. Il a laissé encore une *Exposition de la règle de saint Augustin*, manuscrit de la bibliothèque des Jacobins de la rue Saint-Honoré. *Voy.* P. Echard, *Script. Ord. Prædic.*

V. **ALAIN DE L'ISLE** (*de Insulis*, ou *Insulensis*) fut élu au siége épiscopal d'Auxerre l'an 1151, et mourut à Cîteaux en 1203. On a de lui, parmi un grand nombre d'écrits rapportés dans la *Biblioth. sacrée* des PP. Richard et Giraud : *Anticlaudianus, sive de officio viri in omnibus virtutibus perfecti, libri IX*. Cet ouvrage, qui a été imprimé en plusieurs endroits, est nommé *Encyclopédie*, parce qu'il renferme toutes les choses divines et humaines qu'il importe à chacun de savoir. *Voy.* Arnynot Duchatelet dans l'*Encyclop. cathol.* De Wisch, *Biblioth. Cisterc.* Sweert, *Athen. belg.*, p. 3.

VI. **ALAIN DE LYNN**, carme anglais du XIVe siècle, natif de Lynn, dans le comté de Norfolk, enseigna dans les plus célèbres universités d'Angleterre. On a de lui : *Elucidarium sacræ Scripturæ; Moralia bibliorum de vario Scripturæ sensu; Prælectiones theologicæ*, etc. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sacr.* Lucius, *in Biblioth. carm.* Pitseus, *de Script. angl.*

ALAIS (*Alesia* et *Alestum*), ville de l'ancienne province de Narbonne. Elle faisait autrefois partie du diocèse de Nîmes; le pape Innocent XII l'érigea en évêché, l'an 1694, à cause du grand nombre des nouveaux convertis, à l'instruction desquels l'évêque de Nîmes ne pouvait pas suffire. Alais est un des évêchés qui ont été supprimés par le concordat de 1801. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 25 et suiv. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 173.

ALALA, ville épisc. du diocèse d'Antioche, dans la 2e Phénicie, sous la métropole de Damas.

ALAM, un des Juifs dont les enfants retournèrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, VIII, 7.

ALAMATH, fils de Joada, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 36.

1. **ALAMANNI** ou **ALEMANNI** (Côme), jésuite, né à Milan vers 1559, et mort l'an 1634. Il était si attaché à la doctrine de saint Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une philosophie intitulée : *Summa totius Philosophiæ et D. Thomæ Aquinatis doctoris Angelici doctrina;* Pavie, 1608, 5 vol. in-4°. *Voy.* Alegambe, *Bibliot. script. soc. Jes.* Argelati, *Biblioth. script. mediolan.*

II. **ALAMANNI** ou **ALEMANNI** (Joseph), frère du précédent, mort à Ast, en Piémont, l'an 1630, a laissé divers écrits, entre autres : 1° *de christiana Sapientia;* — 2° *Historia miraculosæ imaginis B. Virginis*, etc. *Voy.* Alegambe, *ibid.* Saccin., *Hist. soc. Jesu.* Sotwel, *Script. soc. Jesu.*

ALAN ou **ALLEN, ALLYN** (Guillaume), cardinal anglais, archevêque de Malines, naquit à Rossall, dans le Lancashire. Obligé de s'expatrier deux fois à cause de son zèle pour le catholicisme, il finit par s'établir à Rome, où il mourut, en 1574, avec la réputation d'un habile controversiste. Ses ouvrages sont : 1° *Défense de la doctrine catholique au sujet du purgatoire et de la prière des morts*; Anvers, 1565; — 2° *Courtes raisons pour la foi catholique;* — 3° *Défense du pouvoir légitime et de l'autorité du sacerdoce pour la rémission des péchés, avec un supplément sur la confession et les indulgences;* Louvain, 1567; — 4° un *Écrit sur les sacrements;* Anvers, 1567; — 5° un *Traité sur le culte des saints et de leurs reliques; modeste et sincère apologie pour la foi*, 1583. *Voy.* Pitseus, *de Illustr. Angl. script.*, p. 792. Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. I, col. 615. Suard, dans la *Biogr. univers.*

ALANDUS (Jean), jésuite, Polonais, né à Léopoli en 1561, et mort à Nieswicz, en Lithuanie, l'an 1641. On a de lui : 1° *les Miracles des anges;* Nieswicz, 1619; — 2° *Soliloquia S. Augustini*, publié sous le nom de Tryzna; Nieswicz,

1612; outre une Histoire du prince Nicolas Radziwill, fondateur du collége des Jésuites à Nieswicz.

ALANGONA (Pierre) est auteur d'un ouvrage intitulé : *Totius juris canonici compendium*; Rome, 1622, 2 vol. in-4°

ALANIE (*Alania* ou *Albania*), province du diocèse de Thrace, dépendante du patriarcat de Constantinople, voisine du pays des Lazes, vers le septentrion, fut attribuée, selon Zonare, au diocèse de Pont. *Voy.* Richard et Giraud

ALANIS. *Voy.* ALAIN, n° III.

ALAR (F.-Antoine), dominicain, prieur du couvent de Saint-Paul, à Valenciennes, vers le commencement du XVIIe siècle, a laissé : *les Allumettes d'amour du jardin délicieux de la confrérie du saint Rosaire de la Vierge Marie*; Valenciennes, 1617, in-8°

I. **ALARCON** (Barthélemy de los Rios), né à Madrid, où il mourut en 1652, entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin l'an 1598. Il s'est toujours distingué par sa tendre dévotion envers la sainte Vierge; aussi remarque-t-on parmi ses autres ouvrages : 1° *Hierarchia Mariana*; Anvers, 1641, in-fol.; — 2° *Horison Marianus, sive de excellentia et virtutibus beatæ Mariæ Virginis*, en neuf traités sur autant de fêtes de la Vierge. On y a ajouté un dixième traité sur le nom de Marie, 1647, in-fol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I, p. 157.

II. **ALARCON** (Benoît), de Beaumont, abbé de Moreola, de l'ordre de Cîteaux, a publié *Theatrum virtutum*; Valladolid, 1622.

III. **ALARCON** (Diégo d'), jésuite espagnol, mort à Madrid l'an 1624. Il a laissé une Théologie scholastique et la Vie du P Diégo Daza. *Voy.* Alegambe.

I. **ALARD**, dit **D'AMSTERDAM**, parce qu'il naquit en cette ville. Il mourut à Louvain l'an 1544. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans André-Valère, *Biblioth. Belgica*. Les plus considérables sont trois volumes de conférences tirées de l'Écriture et des Pères. *Voy.* Moreri, édit. de 1759.

II. **ALARD** (Guillaume), pasteur dans le duché de Holstein, né en 1572, et mort l'an 1645, a laissé : 1° *Exeubiarum piarum centuria*; Lipsiæ, 1623, 2 vol. in-12; — 2° *Christianus, hoc est, de nomine, ortu... et gloria Christianorum*; Lipsiæ, 1637, in-8°.

ALASCO ou **A LASCKO** (Jean), évêque polonais, mort l'an 1560, après avoir embrassé le protestantisme. A l'avénement de la reine Marie, il fut forcé de quitter l'Angleterre, où il s'était réfugié et où il remplissait les fonctions de pasteur, en même temps qu'il avait la direction de toutes les autres églises et des écoles étrangères qui se trouvaient à Londres à cette époque. Il passa les dernières années de sa vie en Pologne. Il a laissé un grand nombre d'écrits de controverse théologique qui ont été mis à l'*Index*.

ALATRI (*Alatrium*), ville épisc. d'Italie, dans la campagne de Rome. L'évêché qu'on y voit dès l'an 550, dépend immédiatement du Saint-Siége. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 8. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 177, 178.

ALATURIUM, ville épisc. dans le diocèse de Moscovie; c'est l'archevêque de Nijnei-Novogorod qui la gouverne.

ALAVA, ALBA. *Voy.* ALABA.

I. **ALBA** (Jean de), chartreux de la maison du Val-Christ, à Valence en Espagne, mourut en 1591. Il s'appliqua surtout à l'étude de l'hébreu et de l'Écriture sainte; on a de lui : *Sacrarum semioseon animadversionum*, etc. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Bibl. Hisp.*, tom. I, p. 477.

II. **ALBA** (Jacques), rabb. natif du Montferrat, vivait à Florence vers la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Ses commentaires sur le Pentateuque, sous le titre de *Postérité de Jacob*, ont été imprimés à Venise l'an du monde 5369 (de J.-C. 1609), in-4°. *Voy.* Bartoloni, *Biblioth. Magna rabbin.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*.

III. **ALBA-CORONA** (*Blanche-Couronne*), monastère d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Nantes. On ignore l'époque de la fondation de ce monastère; on sait seulement qu'il y avait un abbé en 1161.

IV. **ALBA-CURIA.** *Voy.* ABECOUR.

V. **ALBA-DOMINARUM** (*Frauen-Alb*), monastère de femmes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Spire, fondé en 1148.

VI. **ALBA-DOMINORUM** (*Herren-Alb*), monastère d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Spire, fondé en 1148.

VII. **ALBÆ-DOMIÆ** (*les Blanches*), monastère d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse d'Avranches, fondé en 1105 sous l'invocation de la Trinité.

VIII. **ALBA-HELVIORUM.** *Voy.* VIVIERS.

IX. **ALBA-JULIA.** *Voy.* ALBE-JULE.

X. **ALBAMALA.** *Voy.* AUMALE.

XI. **ALBA-PETRA.** *Voy.* AUBEPIERRE.

I. **ALBAN** (saint), premier martyr de la Grande-Bretagne, mourut vers 287. *Voy.* Bède, *Hist. d'Anglet.*, liv. Ier, ch. VII. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. IV.

II. **ALBAN** (Saint-), lieu en Angleterre où il s'est tenu trois conciles, en 1206, en 1213, et en 1231. *Voy.* Mansi, tom. II, p. 847.

III. **ALBAN LANDAL**, archidiacre de Chichester, vivait au XVIe siècle; il a écrit plusieurs traités contre les hérétiques. *Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*

I. **ALBANI** (Annibal), cardinal, évêque de Sabine. On lui doit la collection des ouvrages du pape Clément XI, son oncle, et une édition du *Pontifical Romain*, faite à Bruxelles en 1739, 3 vol. in-8°. *Voy.* Moreri, éd. de 1759.

II. **ALBANI** (Jean-François). *Voy.* Clément XI.

III. **ALBANI** (Jean-Jérôme), cardinal, né à Bergame l'an 1504, mort en 1591. On a de lui, entre autres ouvrages : *de Donatione Constantini Ecclesiæ facta*; — 2° *de Ecclesiarum et ad eas confugientium immunitate*, lib. I; — 3° *de Summi Pontificis et Concilii potestate*; — 4° *de Cardinalatu*, etc. *Voy.* Fontana, *Biblioth. legal.*, p. 533. Le Mire, *de Script. sæculi* XVI, c. 65.

ALBANIE D'ASIE, région qui confine à l'Ibérie vers l'occident, à la mer Caspienne au levant, à la Tropatène au midi, et à la Scythie au nord. On croit qu'elle a été évangélisée par saint Barthélemy. Quoi qu'il en soit, la religion de Jésus-Christ y a fleuri à l'époque du grand Constantin.

ALBANO, petite ville de la campagne de Rome, sous la puissance immédiate du Pape. On l'appelait autrefois *Villa Pompeii*. C'est aujourd'hui une ville épisc. affectée à l'un des six plus anciens cardinaux. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 183 et suiv.

ALBANOIS (*Albanenses*), hérétiques qui s'élevèrent au VIIIe siècle. Ils partageaient la plupart des erreurs des Manichéens. *Voy.* Pratéole. Gautier, dans sa *Chron.*

ALBARA. *Voy.* ALBARIA.

ALBARAZIN (*Albaracenum* et *Lobetum*), ville épisc. d'Espagne érigée en 1171, sous Tarragone; mais aujourd'hui elle est sous la métro-

pole de Saragosse. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 9. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 193.

ALBA REJORUM. *Voy.* Riez.

ALBARIA ou **ALBARA**, ville épisc. de la deuxième Syrie, sous la métropole d'Apamée. Bernard Ier, patriarche d'Antioche, l'éleva à la dignité d'archevêché. *Voy.* G. de Tyr, *Hist.*, l. VII, c. VIII.

ALBA-RIPA. *Voy.* Auberive.

ALBASPINA, ALBASPINÆUS. *Voy.* Aubespine.

ALBA-TERRA. *Voy.* Aubepierre.

ALBE (*Alba-Pompeia*), ville d'Italie, une des plus anciennes de la Ligurie. Ses Actes prouvent qu'elle reçut la foi vers l'an 250, par les prédications de saint Dalmace. D'un autre côté, l'ancienne tradition de cette église est que longtemps auparavant saint Barnabé, apôtre, y avait prêché l'Evangile. Mais il a pu fort bien arriver que, la persécution y ayant éteint la foi, saint Dalmace l'ait rétablie de nouveau.

ALBE-JULE (*Alba-Julia*), capitale du comté de ce nom, et siége de l'évêché latin de Transylvanie, qui y fut érigé en 1696. Elle tire son nom de Julie, mère de Marc-Aurèle.

I. **ALBELDA** (Jean-Gonzalès). *Voy.* Alvelda.

II. **ALBELDA** (Moïse), rabbin chef de la synagogue de Salonique dans le XVIe siècle, a laissé : 1° *Explication de Moïse*, ou discours sur le Pentateuque et d'autres sujets, tels que les mariages, les funérailles, etc.; Venise, 1601, in-fol.; — 2° *Holocauste perpétuel*, savante explication littérale et mystique du Pentateuque, tirée des anciens auteurs juifs; Venise, 1603; — 3° *Commencement de la science*, discours sur les principaux articles de la religion, tirés encore des écrits des rabbins; *ibid.*, 1583; — 4° *Portes des larmes*, livre qui traite des vicissitudes et des calamités de cette vie; *ibid.*, 1586 et 1591, in-4°; 1601, in-fol., et 1604, in-4° *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. Magna rabb.*, tom. IV, p. 59. De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebr.*, etc., tom. I, p. 43.

ALBENGA ou **ABINGA, ALBINGUE** (*Albingaunum* ou *Albium-Ingaunum*), ville de la Ligurie occidentale qui dans les premiers siècles avait un évêché dépendant de Milan, évêché qui fut soumis par Alexandre III, en 1180, à la métropole de Gênes. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 9. Gaet. Moroni, p. 193 et suiv.

ALBER (Jean-Népomucène), théologien et philosophe hongrois, né à Ovar en 1753, et mort vers 1840, après avoir professé à Pesth la théologie et l'histoire ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Institutiones historiæ eccles.*; Vienne, 1793; — 2° *Institutiones hermeneuticæ*, 1817; — 3° *Institutiones linguæ hebreæ*, 1826.

ALBÈRE (Erasme). *Voy.* Albert.

I. **ALBERGATI** (Antoine), évêque de Veglia (Naples), né en 1566 à Bologne, et mort à Rome l'an 1634, a composé : *I tre libri della Guida spirituale*; Bologne, 1628. On lui attribue : *Instructio et decreta pro pastoribus civitatis et diœcesis Leodiensis*, 1614. *Voy.* Lipenius, tom. II, p. 174. Bumaldus, *Biblioth. Bononiensis*. Orlandi, *Notizie degli scritteri Bolognesi*.

II. **ALBERGATI** (Jules), a écrit : *Quo pacto Papa se gerere debeat in totius Imperii ecclesiasticis negotiis curandis*; Francfort, 1610, in-4°. *Voy.* Lipenius, tom. II, p. 394.

III. **ALBERGATI** (Luce), vivait en 976. Orlandi lui attribue trois livres de la Virginité, quelques livres sur les Anges, des commentaires sur le Pentateuque et plusieurs autres ouvrages.

ALBERGHIN (Jean), religieux du tiers-ordre de Saint-François, né à Palerme en 1574, mort en 1644. Ses ouvrages sont : 1° *Manuale qualificatorum sanctæ Inquisitionis*, etc.; Palerme, 1642, in-8°, et Saragosse, 1671, in-4°; — 2° *Lucubrationes scholasticæ et moralis theologiæ*; — 3° *Breve chronicon tertii Ordinis S. Francisci*. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicil.*, tom. Ier, p. 314. Bordonius de Vérone et Coronelli, *Biblioth. univ.*, num. 2986. Le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francis.*, tom. II, p. 118.

ALBERGONI (le P. Eleuthère), prédicateur italien, né vers 1560 dans le Milanais, et mort en 1636, après avoir été consulteur du saint-office et évêque de Monmarani. On a de lui : 1° trois volumes de *Sermons*; — 2° *Traité des vertus chrétiennes*; *Concordance des Evangiles*; *Explication de la doctrine de Scot*; Padoue, 1593, in-4°.

ALBERGOTTI (Augustin), évêque d'Arezzo, né dans cette ville l'an 1775, et mort en 1825, a composé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : 1° *la Vie et le culte de saint Donat*; — 2° *la Dévotion au sacré Cœur*, approuvée et encouragée par le célèbre cardinal Gerdil; — 3° *la Vie et le culte de la sainte Vierge*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ALBÉRIC**, moine et diacre du Mont-Cassin, puis cardinal, se trouva à un concile que Grégoire VII tint à Rome, en 1079, contre Bérenger, et en une semaine il composa contre ce sacramentaire un *Traité du Corps du Seigneur*. On a encore de lui, outre des dissertations sur le jugement dernier, les peines de l'enfer, etc., la Vie de saint Dominique, abbé, et celle de sainte Scholastique. *Voy.* Vossius, *de Historicis latinis*. Bollandus, tom. II, 22 janvier, bien qu'il le confonde comme Possevin, Arnolde Wion et Ciaconius, avec un autre moine du Mont-Cassin qui vivait en 1123.

II. **ALBÉRIC**, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Châlons, vivait vers 1241. Il a composé une chronique depuis la création du monde jusqu'en 1126. *Voy.* Trithème. Vossius, *ibid.*, livre II, ch. XXVI, p. 381.

III. **ALBÉRIC** (Philippe), savant religieux, né à Mantoue vers 1470, et mort à Naples en 1551, fut envoyé par le pape Jules II en France, en Angleterre et en Allemagne, pour combattre la doctrine de Luther. Nous avons de lui : 1° *Histoire de l'origine des serviteurs de la bienheureuse Vierge*; — 2° *Vie de saint Philippe de Béniti*; — 3° *de Sacratissimo Christi corpore per Judæam pœnis afflicto*; Paris, 1507, in-4°, dont le sujet est le miracle éclatant qui eut lieu à Paris l'an 1290, et connu sous le nom de *Billettes*.

IV **ALBÉRIC** ou **ALBERT**, chanoine d'Aix-la-Chapelle, ou, selon d'autres, d'Aix en Provence, n'ayant pu suivre les croisés, voulut en écrire l'histoire sur les relations des témoins oculaires. Cette histoire, intitulée *Chronicon Hierosolymitanon*, a paru à Helmstadt, en 1584, 2 vol. in-4°, et a été reproduite dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, tom. I, p. 184. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

V. **ALBÉRIC DE ROSATE (ROXIATI)**, était de Bergame et vivait en 1350. On a de lui un excellent commentaire sur le VIe livre des *Décrétales*, un *Dictionnaire du droit civil et canonique*; Venise, 1573 et 1601, et plusieurs autres écrits.

VI. **ALBERIC VEER (VERUS)**, illustre parmi les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, vivait vers 1250. Il a composé un

traité de l'Eucharistie, la Vie de saint Osithe, et les antiquités de son monastère, qui portait le nom de ce saint. *Voy.* Surius, au 7 octobre.

I. **ALBERT** ou **ALBER, ALBÈRE** (Érasme), dont le lieu de naissance n'est pas bien connu, mourut à Neubrandebourg en 1551 ou 1553. Il étudia à Wittemberg sous Luther, dont il devint un des plus ardents partisans. Il est l'auteur de l'*Alcoran des Cordeliers*, livre formé de tout ce qu'une piété exagérée a pu inspirer à Albizzi, quand il a composé ses *Conformités de saint François avec Jésus-Christ*. Albert fit imprimer ce recueil en allemand, en 1531, sans nom de ville ni d'imprimeur; puis en latin à Wittemberg, en 1542, in-4°, et il l'intitula *Alcoran*, prétendant calomnieusement que les Franciscains estimaient autant les *Conformités* que les Musulmans leur *Alcoran*. Luther honora d'une préface la compilation de son disciple, et Conrad Badius l'augmenta d'un second livre, la traduisit en français, et l'imprima en 1556 et en 1560. On a encore d'Albert plusieurs autres écrits en latin et en allemand; tous sont à l'*Index*, comme le précédent. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **ALBERT**, baron de Bonsteton, doyen des ermites de Saint-Augustin en Suisse, vivait en 1491. Il a donné la Vie de saint Nicolas de Tolentin, du même Ordre.

III. **ALBERT**, chan. d'Aix. *Voy.* ALBÉRIC, n° IV.

IV **ALBERT** (Louis), de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, professait à l'université de Padoue, sa patrie, en 1623. Il a écrit la *Vie de saint Nicolas de Tolentin: de reali Præsentia Christi in Eucharistiæ sacramento*, etc.

V **ALBERT**, marquis de Brandebourg, cardinal, mort le 24 septembre 1545. Il fut élu archevêque de Mayence en 1514. Il combattit Luther. On a de lui : *Decreta adversus novatores*, etc.; *Responsio ad epistolam Lutheri*, etc. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. christ.*, tom. I, p. 386, 407, 411.

VI. **ALBERT** (Nicolas), né à Palerme en 1652, mourut en 1707. Il entra dans l'état ecclésiastique, et se fit recevoir docteur en théologie à Palerme. Il a écrit sur l'Immaculée Conception et sur les miracles et la vie de Jésus-Christ. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sic.*, tom. II, *in Appendice*, p. 45. *Journal d'Italie*, tom. XXVIII, p. 467.

VII. **ALBERT** ou **OLBERT**, vivait au xe siècle; il fut d'abord moine de Lobbes, ordre de Saint-Benoît, puis abbé de Gemblours. Il a écrit la Vie des Pères et des hymnes en l'honneur des saints. *Voy.* Sigebert, *de Script. eccles.*, c. 142. André-Valère, *Bibl. Belg.* Trithème, *de Scriptor.* Possevin, *Apparat.*

VIII. **ALBERT**, patriarche latin de Jérusalem, naquit vers 1149. Il donna aux ermites qui vivaient épars sur le Mont-Carmel une règle renfermée en seize petits articles. Trithème lui attribue *Status Terræ Sanctæ*, resté manuscrit. Quant à *Regula Carmelitarum*, elle se trouve avec la vie d'Albert dans *Acta Sanctorum*, t. I. Les religieux Carmes font l'office d'Albert le 8 avril. *Voy.* Possevin, *Sponde.*

IX. **ALBERT**, prieur du monastère du Mont-des-Vignes à Paris, a écrit, vers 1230, les Vies des saintes Béatrix, Algedonde, et de saint Amand. *Voy.* Possevin, *Apparat.*

X. **ALBERT** (saint), carme, naquit à Trapano l'an 1212, et mourut l'an 1292. Il fut canonisé vers le milieu du xve siècle.

XI. **ALBERT** (saint), évêque de Liége, cardinal et martyr, succéda à Raoul, évêque de Liége en 1191. Sa Vie, écrite par un de ses domestiques, a été insérée dans l'Histoire que Gilles, moine d'Orval, a faite des évêques de Liége. Le Martyrologe romain, depuis la révision faite sous Grégoire XIII et Sixte V, met la fête de saint Albert au 21 novembre.

XII. **ALBERT CRANTZ**, né à Hambourg, mourut en 1517. On a de lui une *Histoire ecclésiastique des églises d'Allemagne*, et diverses chroniques.

XIII. **ALBERT CRUMMEDICKIUS**, allemand, mourut en 1489. Il fut chanoine et évêque de Lubec. Il a laissé une chronique des évêques de Lubec depuis la fondation de cette église jusqu'à la mort de son prédécesseur. Mébonius le Jeune nous l'a donnée parmi les écrivains allemands, t. II, 1688, édit. d'Helmstadt, in-fol.

XIV. **ALBERT DE BERGAME**, du tiers-ordre de Saint-Dominique, mourut l'an 1279. Benoît XIV permit que sa fête fût célébrée dans tout l'ordre des Frères Prêcheurs, ainsi que par le clergé de Crémone et de Bergame.

XV. **ALBERT** ou **ALBERTI DE BOHÊME** (Jean), a fleuri dans le xviiie siècle. On a de lui : 1° *Specimen annotationum philologicarum in Nov. Test., ex Philonis Judæi libro de Opificio mundi collectarum*, ouvrage qui se trouve dans le *Museum hist. philolog. théol.* de Brême, 1728, in-8°, vol. I, p. 104; — 2° *Observ. philol. in sacros Nov. Fæd. libros*; Leyde, 1725, in-8°; — 3° *Periculum crit. in quo loca quædam tum Vet. ac Nov. Fœd., tum Hesychii et aliorum illustrantur, vindicantur, emendantur*; Leyde, 1727, in-8°; — 4° *Glossarium græcum in sacros Novi Fœderis libros*; Leyde, 1735, in-8°.

XVI. **ALBERT DE BRESSE**, de l'ordre des Frères Prêcheurs, vivait au xive siècle. Il a laissé une *Somme* de cas de conscience, plusieurs lettres et des sermons.

XVII. **ALBERT DE HARLEM** (Jean), en Hollande, vivait au xve siècle. Il prit l'habit religieux chez les Carmes, et composa entre autres ouvrages des *Commentaires* sur la Ire Épître de saint Jean. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

XVIII. **ALBERT DE NUSSIA** (Philippe), carme allemand, a vécu dans le xve siècle. Il a écrit sur le Cantique des cantiques, sur le Maître des Sentences et des Sermons. *Voy.* Trithème, *de Script.* Possevin, *Apparat.* Lucius, *Biblioth. Carmel. script.*

XIX. **ALBERT DE PADOUE**, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, vivait au xive siècle. On a de lui une *Explication des Évangiles de tous les dimanches de l'année*; des *Commentaires sur le Pentateuque*, sur les *quatre Évangélistes*, etc. *Voy.* Trith., *de Script.* Possev., *in Appar. sacr.* Pamphile, *Biblioth. Aug.* Le Mire.

XX. **ALBERT DE PARIS**, capucin. On a de lui des *Conférences* sur le Symbole des apôtres. *Voy. le Journal des Savants*, 1689, p. 167, 1re éd., et p. 142 de la 2e.

XXI. **ALBERT DE SAINT-REMI.** *Voy.* ROBERT, n° XVII.

XXII. **ALBERT DE SARCIANO** vivait au xve siècle; il était vicaire général de l'ordre des Frères Mineurs. Ses principaux ouvrages sont un *Traité* de la pénitence et un *Discours* sur l'Eucharistie.

XXIII. **ALBERT DE TRÈVES** (*Albertus Treverensis*), abbé du monastère de Saint-Mathias, à Trèves, et mort en 980, écrivit en prose et en vers des instructions pour de jeunes prêtres, et ajouta l'histoire de son temps à la chronique de Trèves. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.*

XXIV. **ALBERT LE GRAND** était de Lawengen, en Souabe; il mourut le 25 novembre 1280.

Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et gouverna tout l'Ordre, en qualité de vicaire général, pendant deux ans. Le pape Alexandre IV le nomma à l'évêché de Ratisbonne. Il fut béatifié en 1622. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque des commentaires sur l'Écriture sainte, sur les prophètes et les évangélistes. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. Ier, p. 171. Possevin, *Apparat.* Bellarmin.

I. **ALBERTI** (Georges-Guillaume), prédicateur luthérien, né en 1723 dans le Hanovre, et mort en 1758, demeura assez longtemps en Angleterre, où il publia en anglais, sous le pseudonyme d'*Alétophilus Guttingensis*, *Pensées sur l'Essai de Hume sur la religion naturelle.* De retour en Allemagne, il fit paraître : 1° *Lettres sur l'état de la religion et des sciences dans la Grande-Bretagne;* Hanovre, 1752-1754 ; — 2° *Essai sur la religion, le culte, les mœurs et les usages des Quakers*, ibid., 1750.

II. **ALBERTI** (Jacques), de Bologne, jurisconsulte qui vivait vers l'an 1420, a écrit un *Traité sur les différences entre le droit canonique et le droit civil;* on en trouve un long extrait dans les œuvres de Barthole. *Voy.* Alidosi, *de Doct. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

III. **ALBERTI** (Jean), plus connu sous le nom de *Widmanstadius*, de Widmanstad, lieu de sa naissance, jurisconsulte et savant orientaliste du XVIe siècle, a publié, outre un *Abrégé de l'Alcoran* avec des notes critiques, un *Nouv. Testam. syriaque* à l'usage des Jacobites ; 1556, in-4°. Ce Nouv. Test. est tronqué ; car on n'y trouve ni la 2e Épître de saint Pierre, ni les 2e et 3e de saint Jean, ni celle de saint Jude, ni l'Apocalypse. Alberti a composé encore une *Grammaire syriaque* dont la préface est curieuse. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **ALBERTI** (Jean-André), jésuite, célèbre prédicateur de Nice, mort de la peste à Gênes en 1657, a laissé un certain nombre de Panégyriques, les uns en latin, les autres en italien, et de plus : 1° *l'Impieta flagellata dal sancto zelo d'Elia ;* Genova, 1655, in-12; — 2° *Vitæ ac Elogia XII Patrum fundatorum Ordinum;* Taurini, 1638, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

V. **ALBERTI** (Jean-Baptiste), né à Savone, mourut vers 1660. Il entra chez les clercs réguliers appelés *Somasques*, et y devint célèbre comme théologien. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Rime sacre et morali ;* Gênes, 1640, in-8°; — 2° *de Vita et rebus gestis S. Majoli, abbatis Cluniacensis, historice et dogmatice descriptis;* ibid., 1638, in-8°; — 3° *de Apparitione Virginis misericordiæ Savonensis et de imaginibus ejusdem, portentis, miraculisque, illustribus in Italia;* ibid., 1642. *Voy.* Oldoin, *Athen. ligust.*, p. 309. Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, p. 227, n° 4932.

VI. **ALBERTI** (Léandre), dominicain, né à Bologne en 1479, où il mourut l'an 1552. On a de lui : 1° *de Viris illustribus ordinis Prædicatorum;* — 2° *Vita della B. Colomba de Rieto;* — 3° *Chronichetta della gloriosa Madonna di san Luca*, etc., et plusieurs autres ouvrages. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 825; Possevin, *Apparat. sacr.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVI, p. 303. Richard et Giraud.

VII. **ALBERTI** (Louis), ermite de Saint-Augustin, né en 1560 à Padoue, où il professa la théologie, et mort à Paris en 1628. Il a publié plusieurs traités en latin sur la *Prédestination* et la *Réprobation*, sur l'*Ouvrage des six jours* et sur la *Présence réelle.*

VIII. **ALBERTI** (Michel), médecin, un des plus célèbres disciples du fameux Stahl, naquit à Nuremberg en 1682, et mourut en 1757. Il étudia d'abord la théologie, qu'il regretta plus tard d'avoir abandonnée. De ses nombreux ouvrages nous ne citerons que le suivant, qui fut son dernier, et qu'il composa en allemand l'an 1757 : *Méditations physico-médicales sur la passion, concernant la plaie miraculeuse de Jésus-Christ, dont il est sorti du sang et de l'eau.* Cette intéressante dissertation se trouve dans les *Annonces hebdomadaires* de Tulle. *Voy. Encyclopéd. cathol.*

IX. **ALBERTI** (Valentin), théologien, né à Lahn, en Silésie, en 1635, et mort à Leipsig l'an 1697, a publié un grand nombre d'ouvrages de controverse qui ont été mis à l'index. (Dec. 12 mars 1703. Decr. 10 maii 1757.)

X. **ALBERTI DE BOHÊME.** *Voy.* ALBERT, n° XV.

I. **ALBERTINI** (François), jésuite calabrais, mourut en 1619. Il a laissé : 1° *Corollaria theologica ex principiis philosophicis deducta;* Naples, 1606 et 1610; Lyon, 1616, 2 vol. in-fol.; — 2° *de Angelo custode*, traité où il enseigne que les animaux ont des anges gardiens. *Voy.* Alegambe, *de Script. societ. Jesu.* Le Mire, *de Scriptor.* XVII *sæc.* Sotwel, *de Script. societ. Jesu.*

II. **ALBERTINI** (Georges-François), théologien italien, né en 1732 à Parenzo, dans l'Istrie vénitienne, et mort en 1810, après avoir professé le dogme au collége de la Propagande, à Rome, a laissé, parmi d'autres ouvrages : *Dissertazione dell' indissolubilità del matrimonio;* Venise, 1792.

III. **ALBERTINI** (Paologli), religieux servite, né à Venise en 1430, et mort l'an 1475, se distingua comme professeur de philosophie et comme prédicateur. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin, entre autres : 1° *de Notitia Dei;* — 2° *de Ortu et progressu ordinis Servitarum.* *Voy.* Fr. X. de Feller.

ALBERTINO (Arnaud), évêque de Patti ou Pactes (*Pactæ*), en Sicile, mort à Palerme en 1545, composa, entre autres ouvrages : 1° *de Agnoscendis assertionibus catholicis et hæreticis;* — 2° *Tractatus sive quæstio de secreto, quando debeat aut non debeat revelari.* *Voy.* Possevin, *in Apparat. sacr.* Le Mire, *de Script. sæc.* XVI. Nicol.-Antonio, *de Script. Hisp.*

ALBERTINUS. *Voy.* AUBERTIN.

ALBERTIS (Albert de), de Trente, a composé : 1° *Vindiciæ adversus Gasp. Scioppium;* 1649; — 2° *Thesaurus eloquentiæ sacræ et profanæ;* 1669; — 3° *Paradoxa moralia de ornatu mulierum*, 1650. *Voy.* Alegambe, p. 9. Kœnig, *Biblioth. vet. et nova.*

ALBERTUCCI DE BORSELLI (Girolamo), de Bologne, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, vivait au XVe siècle. Il a composé une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1491 ; les Annales de son Ordre et quelques autres ouvrages. *Voy.* Léand. Alberti, *de Script. Ital.*, et lib. IV *de Viris illust. dominic.* Séraphin. Razzi, *Hist. de gli hom. illust. dominic.* Vossius, *de Hist. lat.*

ALBERY ou **AULBERY** (Georges), né à Charmes, en Lorraine, fut secrétaire de Charles III, duc de Lorraine. On a de lui : 1° *Vie de saint Sigisbert, roi d'Austrasie;* Nancy, 1616, in-8°; — 2° *Hymnes sur l'Ascension de Notre-Seigneur ;* — 3° *Cantique sur le Miserere;* Nancy, 1613. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.*

I. **ALBI**, ville. *Voy.* ALBY.

II. **ALBI** (Henri), jésuite, né à Bolène, dans le comtat Venaissin, mourut à Arles en 1659. Il a composé un certain nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans Nicéron, tom. XXXIII;

nous citerons ici seulement : 1° l'*Art d'aimer Dieu;* Lyon, 1634, in-24; Paris, 1636, in-12; — 2° *du Renouvellement d'esprit;* Lyon, 1651, in-4°; — 3° *de la Conception immaculée de la Vierge;* Grenoble, 1654, in-4°; — 4° une traduction de l'Histoire du royaume de Tunquin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits depuis l'année 1627 jusqu'à l'année 1646, composée en latin par le P. Alexandre de Rhodes; Lyon, 1651, in-4°. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. societatis Jesu continuata*, p. 322. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, tom. Ier, p. 533. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

III. **ALBI** ou **DE ALBA** (Jean), chartreux espagnol, mourut dans le royaume de Valence en 1591. On a de lui : 1° *Sacrarum simioseon animadversionum et electorum ex utriusque Testamenti lectione commentarius et centuria. Voy.* le Mire, *de Script. sæcul.* XVI. Nicol.-Antonio, I. P. *Biblioth. script. Hisp.*

ALBICI. *Voy.* ALBIZZI.

Albiensium Vivarium. Voy. VIVIERS.

ALBIGEOIS (*Albigenses*), hérétiques des XIe, XIIe et XIIIe siècles, ainsi nommés probablement parce qu'ils étaient très-nombreux dans l'Albigeois, contrée du haut Languedoc. Ils renouvelèrent les erreurs et les débordements des manichéens : ils admettaient deux principes, celui du bien et celui du mal; rejetaient les saintes Écritures, le baptême des enfants, le mariage; ne voulaient ni temples, ni évêques, ni prêtres, et niaient la vérité du sacrifice de la Messe. Leurs mœurs étaient corrompues et leur ignorance extrême. Bien que le manichéisme fût le fond de leur doctrine, il a été modifié par les idées particulières des différents chefs qui l'avaient prêché en France, tels que Pierre de Bruis, Henri, son disciple, Arnaud de Bresse, etc.; c'est ce qui fit nommer ces sectaires *pétrobrusiens, henriciens, arnaldistes,* ou *arnaudistes.* Mais ils portèrent encore plusieurs autres noms, comme *bonshommes*, parce qu'ils affectaient un extérieur simple, *pifres, patarins,* c'est-à-dire rustres et grossiers, etc. *Voy.* Pierre de Vaucernay, *Histoire des Albigeois.* Castel, *Hist. des comtes de Toulouse.* Le P. Langlois, jésuite, *Hist. des Croisades contre les Albigeois.* Le P. Benoît, dominic., *Hist. des Vaudois et des Albigeois.* Bossuet, *Hist. des Variat.* Bergier, *Diction. de théologie.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 203.

I. **ALBIN** (Flaccus). *Voy.* ALCUIN.

II. **ALBIN DE VALSERGUES** (Jean d'), dit *de Serres*, archidiacre de Saint-Étienne de Toulouse et célèbre prédicateur, mourut en 1566. On a de lui un ouvrage de controverse : *Sacrement de l'autel pour la confirmation du peuple français*, avec quatre Lettres, dont trois écrites à une dame qui voulait se faire protestante, et la quatrième à Robert Prévôt, ministre de Genève, qui se disait ministre de Paris. *Voy.* de la Faille, *Annal. de Toulouse*, part. II, p. 209.

ALBINGA, ALBINGAUNUM. *Voy.* ALBENGA.

ALBINIACUM. *Voy.* ALBIGNAC.

ALBINTIMELUM ou **ALBINTIMILIUM.** *Voy.* VINTIMILLE.

I. **ALBINUS**, est un terme latin auquel correspond le mot français *Aubin.* Ainsi *Sanctus Albinus* se trouve à *Saint-Aubin.*

II. **ALBINUS**, abbé du couvent des Augustins à Cantorbéry, mort en 732, aida Bède dans la composition de son *Histoire ecclésiastique. Voy.* Bède, *Hist. eccles. gentis Anglorum.*

ALBIUM INGAUNUM. *Voy.* ALBENGA.

I. **ALBIZZI** (Antoine), né à Florence en 1547, et mort à Kempten, en Bavière, l'an 1626, embrassa le protestantisme. On a de lui : 1° *Sermones in Matthæum;* Augsbourg, 1609, in-8°; — 2° *Principum christianorum stemmata;* 1612, in-fol.; — 3° *de Principiis religionis christianæ;* 1612; — 4° *Exercitationes theologicæ;* Kempten, 1616, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

II. **ALBIZZI** ou **ALBICI** (Barthélemy), religieux de l'ordre de Saint-François très-connu sous le nom latin de *Bartholomæus Albicius Pisanus*, naquit à Rivano en Toscane, et mourut à Pise en 1401. Il s'est acquis une grande célébrité par son *Liber conformitatum sancti Francisci cum Christo*, ouvrage dont la première édition fut faite à Venise, in-fol., sans date et sans nom d'imprimeur, et qui a été réimprimé plusieurs fois depuis en divers lieux avec des changements et sous différents titres. Les protestants ont fait beaucoup de scandale au sujet de ce livre, qui renferme en effet des choses blâmables, qu'un zèle moins ardent et plus éclairé pour la mémoire de saint François aurait fait éviter au pieux auteur. (*Voy.* ALBERT, n° I.) On attribue encore à Albizzi les ouvrages suivants, qui sont tous en latin : 1° six livres de *la Vie et des louanges de la Vierge*, ou *les Conformités de la Vierge avec Jésus-Christ;* Venise, 1596, in-4°; — 2° des *Sermons* pour le carême, sur le mépris du monde; Milan, 1498, in-8°. *Voy.* Possevin, *Apparat. sacer.* Wading, *Scriptor. Ord. Minorum.* Moreri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.*

III. **ALBIZZI** ou **ALBICI** (François), né à Cézène en 1591, mourut l'an 1684. Ce fut lui qui dressa la bulle contre l'*Augustinus* de Jansénius, sous Urbain VIII. Il devint assesseur du saint-office, et Innocent X le promut au cardinalat. Il était très-habile jurisconsulte. On a de lui : 1° *de Juridictione cardinalium in propriis titulis;* Romæ, 1666, 1668, in-4°; — 2° *de Inconstantia in judiciis cum decisionibus Rotæ;* Romæ, 1698, in-fol. *Voy.* Moréri. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 205.

ALBO (Joseph), savant, juif espagnol, né à Saria en Castille, et mort en 1430, fut un des rabbins qui se trouvèrent en 1412 à la fameuse conférence provoquée par Jérôme de Sainte-Foi, et tenue à Tortose en présence de l'antipape Benoît XVIII. Comme dans cette conférence Jérôme de Sainte-Foi avait prouvé par les arguments les plus forts que le Messie était venu, il crut devoir publier son *Livre des fondements*, ouvrage dans lequel il ne se borne pas à établir les fondements du judaïsme, mais il s'efforce de détruire tous les articles de la foi chrétienne qui y sont opposés. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. Magna rabbinica.* Wolf, *Biblioth. Hebr.* De Rossi, *Dizionar. storic. degli Aut. Ebr. Encyclopéd. cathol.*

ALBORG ou **ALBOURG** (*Alburgum*), ville épisc. du Danemark sous la métropole de Londen. L'évêché, d'abord établi à Burglau (*Burglavium*), au XIe siècle, y fut transféré en 1540. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 9.

I. **ALBORNOZ** (Diego-Felipe), historien espagnol, vivait vers le milieu du XVIIe siècle. Outre *les Guerres civiles de l'Angleterre*, qu'il a traduites de l'italien, il a composé *Castilla politica y christiana*, ouvrage divisé par ordre de vices et de vertus; Madrid, 1666, in-4°.

II. **ALBORNOZ** (Gilles-Alvarez-Carillo), cardinal espagnol, né à Cuença, et mort à Viterbe en 1367, a laissé sur la *Constitution de l'Église romaine* un ouvrage qui a été imprimé pour la première fois à Jési, en 1473. Sa vie a été écrite par Sepulveda sous le titre d'*Historia de bello administrato in Italia per annos* XV, *et confecto*

ab Æg. Albornotio; Bologne, 1623, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, et *Encycloped. cathol.*

ALBUCIO ou **ALBUZIO** (Aurèle), jurisconsulte et poëte milanais du XVIe siècle, a laissé, outre quelques autres écrits, *Christianarum institutionum libri III, et moralium institutionum liber I;* Milan, 1540, et Venise, 1554, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ALBUIN, écrivain du Xe siècle, prenait les titres de prêtre et d'ermite. On a de lui un recueil de passages choisis de l'Écriture et des Pères sur les principales vertus chrétiennes, et plusieurs autres ouvrages qui, comme le premier, sont restés manuscrits. *Voy.* dom Martenne, *Ampl. Collect.*, tom. I, p. 360. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VI, p. 553.

ALBUINUS. *Voy.* WITTE.

ALBY ou **ALBI** (*Albiga*), ancienne capitale de l'Albigeois, érigée en évêché au IIIe siècle, et en métropole l'an 1676, par le pape Innocent XI. Ses suffragants sont Rodez, Cahors, Mende, Perpignan. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 25 et suiv. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 208 et suiv.

I. **ALCAÇAR** ou **ALCAZAR** (Barthélemy), jésuite espagnol, a écrit l'histoire de sa compagnie dans la province de Tolède sous le titre de *Chrono-historia de la compañia de Jesus en la provincia de Toledo, y Elogia de sus Varones illustres, fundadores, bienhechores, fautores, e hijos espirituales;* Madrid, 1710, 2 vol. in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan. nova.*

II. **ALCAÇAR** (Louis), né à Séville, entra en 1569 chez les Jésuites. On a de lui : *Vestigatio arcani sensus in Apocalypsi. Voy.* Alegambe, *Biblioth. script. Soc. Jesu.*

ALCALA DE HÉNAREZ (*Complutum*), ville d'Espagne de la Nouvelle-Castille. Elle était évêché dépendant de Tolède dès l'an 530. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Voy.* Aguirre, t. III. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 76.

I. **ALCANTARA** (François d'), Espagnol, a écrit un livre *de la Prière et de la Méditation;* Cologne, 1607. *Voy.* Kœnig., *Biblioth. vetus et nova.*

II. **ALCANTARA** (Pierre d'). *Voy.* PIERRE D'ALCANTARA.

III. **ALCANTARA**, ordre militaire d'Espagne, ainsi appelé d'une ville de même nom dans l'Estramadure. Alfonse IX ayant repris, en 1212, Alcantara sur les Maures, en confia la défense d'abord aux chevaliers de Calatrava, et deux ans après à ceux du Poirier, institué en 1170 et approuvé par le pape Alexandre III l'an 1177, sous la règle de Saint-Benoît. Ce fut à cette occasion qu'ils quittèrent leur ancien nom pour prendre celui d'*Alcantara*. En 1540 ils obtinrent la permission de se marier. A leurs vœux ordinaires ils ajoutent celui de soutenir l'Immaculée Conception. *Voy.* Andréas Mondo, *de Ordin. milit.* Mariana, *Hist. des Ordres monast. et milit.*, tom. VI, p. 53.

ALCÉDO ou **ALZÉDO** (Maurice de), Espagnol, docteur en droit canon. On a de lui : *de Excellentia episcopalis dignitatis, deque Ecclesia regenda, visitanda, administranda : necnon de generalis Vicarii auctoritate, ac muneribus;* Lyon, 1630, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 95.

ALCENSIA (Nicolas de), Allemand, religieux de l'ordre des Carmes, florissait au XVe siècle Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° des *Commentaires sur l'Exode et sur l'Apocalypse de saint Jean;* — 2° *Sermones de tempore, de Officio Missæ*, etc. *Voy.* Trithème, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Apparat. sacr.*

ALCHER, moine de Cîteaux au XIIe siècle, a laissé quelques ouvrages de piété publiés dans les œuvres de saint Augustin, de Hugues de Saint-Victor, et dans Tissier, *Biblioth. Cisterciensium.*

ALCHIMIE, ALCHIMISTE. Lorsque l'alchimie a pour but de contrefaire de l'or, de l'argent, elle est illicite et expressément défendue. C'est dans ce sens que le Droit canon déclare les alchimistes infâmes, et veut que si ces alchimistes sont des clercs on les prive de leurs bénéfices et on les traite comme incapables d'en posséder le reste de leur vie. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth. canonica, juridica*, etc., et l'abbé André, *Cours alphab. de droit canon*, où il est dit quelques mots de la question.

ALCIACUM. *Voy.* AUCHI-LES-MOINES.

I. **ALCIAT** ou **ALCIATI** (André), habile jurisconsulte milanais, né à Alzano en 1492, est mort en 1550, après avoir professé avec un grand succès à Avignon et à Bourges. Parmi ses nombreux ouvrages on remarque : 1° *Paradoxorum juris civilis, libri VI;* 1517; c'est l'explication et la correction des termes grecs qui se trouvent dans le *Digeste;* — 2° *Emblemata*, ou sentences morales en vers; écrit qui a été réimprimé bien des fois et traduit en différentes langues; — 3° *Epistola contra vitam monasticam.* Cette lettre a été condamnée par la sainte congrégation de l'*Index*. (Decr. 22 déc. 1700.) *Voy.* Pancirol, *de Claris legum interpretibus.*

II. **ALCIAT** ou **ALCIATI** (Térence), jésuite, né à Rome en 1570, et mort l'an 1651, fut chargé par Urbain VIII d'opposer une histoire du concile de Trente à celle de Fra-Paolo; mais la mort l'ayant surpris, les matériaux qu'il avait recueillis servirent au cardinal Pallavicino, qui composa en effet une nouvelle histoire du saint concile. Alciat cependant écrivit la Vie du P. Fabri, jésuite. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ALCIATI (Melchior), jurisconsulte, natif de Milan, mort en 1613 ou 1618. Il professa le droit civil à Pise, et publia, entre autres écrits : *de Præcedentia inter feudatarium, Cæsarei, Pontificisque juris doctorem*, etc.; Ticini, 1600, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ALCIBIADE, l'un des quarante-huit martyrs de Lyon. *Voy.* POTHIN.

ALCIME ou **JACIME, JOACHIM**, grand prêtre des Juifs, qui usurpa cette dignité, soutenu des forces du roi Antiochus Eupator. Ayant entrepris d'abattre le mur du parvis intérieur du temple bâti par les prophètes, il en fut puni; Dieu le frappa d'une paralysie dont il mourut après quatre ans de pontificat. *Voy.* l'histoire de cet usurpateur sacrilége dans I Machab., VII, IX, et II Machab., XIV. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. XVII.

I. **ALCOCK** (Jean), savant et pieux évêque anglais, né à Beverley, dans le Yorkshire, au milieu du XVe siècle, devint évêque d'Ély, et fut fait grand chancelier d'Angleterre par Henri VII. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Mons perfectionis ad Carthusianos;* Londres, 1501, in-4°; — 2° *Abbatia Sancti Spiritus, in pura conscientia fundata;* Londres, 1531, in-4°; — 3° *les Psaumes de la Pénitence*, en vers anglais; — 4° *Homeliæ vulgares;* — 5° *Meditationes piæ;* — 6° *le Mariage d'une vierge avec Jésus-Christ*, en anglais.

II. **ALCOCK** (Simon), Anglais, docteur en théologie, vivait en 1380. On a de lui : *Expositiones in Magistrum sententiarum. De Modo dividendi thema pro materia sermonis. Voy.* Leland et Pitseus, *de Script. Angl.*

ALCORAN ou **LE CORAN, LE KORÂN** (*Alcoranus, Coranus*), signifie en arabe *la lecture*

par excellence. C'est le code sacré, civil, politique, militaire, des diverses nations musulmanes, lequel, développé à l'aide des traditions de Mahomet, sert de règle jusque dans les plus petits détails de la vie. A la vérité l'Alcoran présente çà et là de beaux passages, des maximes d'une bonne morale, et même des endroits sublimes et touchants; mais c'est lorsque l'auteur répète ou imite le langage des juifs et des chrétiens sur la Divinité, ses ouvrages et ses lois. Et encore son mérite, sur ce point, serait bien plus grand, s'il ne mêlait à la narration de nos livres saints les rêveries les plus bizarres, les fables les plus absurdes. En somme l'Alcoran est un recueil des dogmes et des préceptes du mahométisme, mais sans ordre et sans liaison aucune. Cependant il est partagé en cent quatorze *sourâ*, mot qui signifie proprement *rang, ordre, chose arrangée*, et que nous rendons par *chapitre;* et chaque *sourâ* est divisé en *aiat*, ou *signe, marque*, c'est-à-dire verset. De nos jours M. Garcin de Tassy a traduit et publié un *Chapitre inconnu*, et dont il explique l'origine. (*Journ. Asiat.*, n° 7 de l'année 1842.) De son côté, Mirza Alexandre Kazem-Bey, prof. de langues orient. à l'université de Cazan, a publié (*Ibid.*, n° 24 de l'an. 1843) des observations sur ce même chapitre, lesquelles confirment la plus grande partie des réflexions de M. Garcin. Nous devons ajouter que le texte arabe reproduit par Mirza est accompagné non-seulement des points-voyelles, mais encore de tous les autres signes orthographiques particuliers au Coran, et que les traductions des deux savants orientalistes diffèrent très-peu l'une de l'autre. Nous ne disons rien des traductions de l'Alcoran, il en est suffisamment parlé dans les ouvrages suivants. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*, art. MAHOMET, de M. Reinaud. G. Pauthier, *les Livres sacrés de l'Orient*, p. 485 et suiv. *Encyclop. cathol.*, art. MAHOMET. Nous ne saurions passer sous silence l'article suivant de l'*Index libror. prohibit.:* « Machumetes, seu Mahometes. Alcoranus. *Editionis Basileæ* 1543, 1550, *et aliarum editionum, in quibus impia Scholia, et Annotationes habentur. In vulgari autem lingua non habeatur, nisi ex concessione Inquisitorum.* » (App. Ind. Trid.) *Index libr. prohib.*, etc. Mechliniæ, 1860.

ALCUIN ou **ALBIN**, **ALCHWIN**, **ALCWIN** (*Albinus*), surnommé *Flaccus*, écrivain très-célèbre du VIIIe siècle, naquit dans le Yorkshire, près de Londres, et mourut dans l'abbaye de Saint-Martin, à Tours, une de celles que Charlemagne lui avait données; car ce prince l'avait appelé en France et l'avait pris pour son maître de rhétorique, de dialectique et d'astronomie. Les œuvres d'Alcuin, qui contiennent de la théologie, de la philosophie, de l'histoire, des lettres, des poésies, ont été publiées à Paris par André Duchêne, in-fol., en 1617; mais cette édition est inférieure à celle que Froben a publiée à Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-fol., et qui n'est pourtant pas complète, puisque Pertz a récemment découvert de nouvelles lettres. *Voy.* dom Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 248 et suiv. *Hist. littér. de la France*, tom. IV, p. 295 et suiv. Richard et Giraud.

ALDABI (Méir), rabb. espagnol, a composé en 1360, sous le titre de *Sentier de la foi*, un ouvrage d'une grande autorité chez les juifs, et qui traite en dix sections de l'existence du Créateur, de la création du monde et des étoiles, de la création d'Adam et d'Ève, de l'âme, de ses facultés, etc. Cet ouvrage a été réimprimé à Amsterdam en 1627 et 1707. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. Magna rabbin.*, tom. IV, p. 15. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 475. De Rossi, *Dizionar. stor. degli Aut. Ebr.*, tom. I, p. 45.

ALDEBERT. *Voy.* ADALBERT, n° III.

ALDEGONDE (sainte), née dans le Hainaut vers 630, d'une famille très-illustre, et morte l'an 684, se retira dans un lieu couvert de bois appelé *Malbode*, aujourd'hui Maubeuge, sur la Sambre; elle y bâtit un monastère où elle se renferma avec un grand nombre de vierges chrétiennes qui se mirent sous sa conduite, et dont l'institut fut connu depuis sous le nom de *Chanoinesses*.

I. **ALDERÈTE** ou **ALDERÈDE**, **ALDRÈTE** (Bernard), jésuite, né à Zamora en 1594, et mort en 1657, docteur de l'université de Salamanque. Outre quelques autres ouvrages, il a écrit, 1° quatre traités; savoir : *de Incarnatione;* Lyon, 1622, 2 vol., 1652; *de Visione et scientia Dei; de Voluntate Dei; de Prædestinatione et reprobatione:* Lyon, 1662; — 2° *des Lettres sur l'Eucharistie;* — 3° une *Lettre au pape Urbain VIII* sur les reliques de quelques martyrs. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. Dans la *Biogr. univers.* de Feller on le fait naître à Malaga, sans indiquer l'année de sa naissance ou celle de sa mort, et on le dit frère de Joseph Alderète.

II. **ALDERÈTE** ou **ALDERÈDE**, **ALDRÈTE** (Joseph), né à Malaga, docteur en droit civil et en droit canonique, chanoine et official de Cordoue, se fit jésuite, devint recteur du collége de Grenade, et mourut en 1616. Il a laissé un ouvrage sur l'exemption des Réguliers; Séville, 1605, in-4°, et un autre : *de Religiosa disciplina tuenda;* Séville, 1615. *Voy.* l'article précédent; *voy.* encore Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Moréri, édit. de 1759.

ALDHELME. *Voy.* ADELME.

ALDOBRANDINI. *Voy.* CLÉMENT VIII.

ALDRÈTE. *Voy.* ALDERÈTE.

ALDREWALD, religieux de l'abbaye de Fleury, né vers l'an 818, et mort en 890, a laissé : 1° *Hist. des miracles opérés par saint Benoît depuis qu'il avait été transféré du mont Cassin à l'abbaye de Fleury.* Cette histoire, imprimée dans la *Bibliothèque de Fleury*, se trouve dans les Bollandistes; — 2° un Traité où il établit la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie par l'autorité des Pères; d'Achéry a publié ce traité dans son *Spicilegium*, tom. II; — 3° *Vie de saint Aygulphe*, abbé de Lerins et martyr; Mabillon l'a rééditée dans ses *Acta sanct. ord. sancti Benedicti*, tom. II. *Voy. Hist. littér. de la France.*

I. **ALDRIC** ou **AUDRI**, **AUDRY** (saint), archevêque de Sens, né dans le Gâtinois vers l'an 780, et mort le 10 octobre 840, fut d'abord prieur de l'abbaye de Ferrières. Nommé en 828 à l'archevêché de Sens, il résista pendant deux ans entiers aux instances qui lui étaient faites, de sorte qu'il ne fut sacré qu'en 830. L'église de Sens l'honore le 10 octobre. On a de lui : *Lettre à Frothaire, évêque de Toul :* elle se trouve dans Duchêne, Mabillon et Labbe. *Voy.* Mabillon, *Act. Sanct. ord. Bened.*, tom. IV, part. 1. Bollandus, *Act. Sanctor.*, au 6 juin. D. Ceillier, *Hist. génér. des aut. sacrés et ecclés.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 213, 214.

II. **ALDRIC** (saint), évêque du Mans, mort le 7 janvier 856, avait composé un recueil de canons tiré des conciles et des décrétales des Papes, et connu sous le nom de *Capitulaires d'Aldric;* mais ce précieux ouvrage est perdu. Il reste d'Aldric trois *Testaments* et un *Règlement pour le service divin* dans les *Analecta* de Mabillon, et dans les *Miscellanea* de Baluze. *Voy.*

Feller, *Biogr. univ.*, *Encyclop. cathol.* Gaet. Moroni, vol. 1er, p. 218.

III. **ALDRIC** (Henri), théologien, littérateur, musicien, architecte, né à Westminster en 1647, mort l'an 1710 à Oxford, où il avait été professeur. Outre plusieurs autres ouvrages, on a de lui deux Traités sur l'adoration de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. *Voy. Encyclopéd. cathol.*

ALEA (Léonard), né à Paris, et mort vers 1812, a publié : 1° *Antidote de l'Athéisme*, ou *Examen critique du Dictionnaire des Athées;* Paris, 1801, in-8°, sans nom d'auteur; — 2° *la Religion triomphant des attentats de l'impiété*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec le nom de l'auteur. C'est une nouvelle édition de l'*Antidote* refondue et augmentée ; — 3° *Réflexions contre le divorce;* Paris, 1802, in-8°.

I. **ALÉANDRE** (Jérôme), en italien ALEANDRO (Girolamo), dit *senior*, cardinal, né en 1480, sur les confins du Frioul et de l'Istrie, mourut à Rome en 1542. Louis XII l'appela en France et le fit recteur de l'université de Paris ; Léon X l'envoya nonce en Allemagne; Clément VII le fit archevêque de Brindes, nonce en France, et Paul III, cardinal. Parmi ses divers écrits, nous citerons : 1° des *Lettres sur les affaires de l'Église;* — 2° un grand ouvrage intitulé *Adversus singulos disciplinarum professores;* — 3° quatre livres *de Concilio habendo*, qu'Oldoin assure avoir beaucoup servi au concile de Trente. *Voy.* Victorelli, *in addit. Ciacon.* Eggs, *Purpur. doct.*, lib. IV, p. 524. Oldoïnus, *in Athæneo Romano.*

II. **ALÉANDRE** (Jérôme), surnommé *junior*, petit-neveu du cardinal Aléandre, mourut en 1631. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Refutatio conjecturæ anonymi scriptoris* (Saumaise) *de suburbicariis regionibus, ac diœcesi Episcopi Romani;* Paris, 1617 et 1620, in-4° ; — 2° *de SS. Apostolorum Petri et Pauli imaginibus;* — 3° *Assertionum catholicarum, lib. III;* ibid., 1628 ; — 4° Plusieurs lettres adressées au P. Jean Morin relativement aux caractères et au Pentateuque samaritains. *Voy.* Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif.*, p. 336.

I. **ALEAUME**, avocat, a écrit une *Dissertation* sur les curés et en leur faveur, imprimée en 1724.

II. **ALEAUME** (saint), en latin *Adelelmus*, en espagnol *Elesme, Olesme,* ou *Lesmes*, moine de la Chaize-Dieu, en Auvergne, et abbé de Saint-Jean de Burgos, en Espagne, vivait au xe siècle. *Voy.* Yepès, *Hist. des Bénéd.* Mariette, *Hist. ecclés.* Alph. Vénéro, *Vie du Saint* en 1563.

ALECTA, ALECTUM. *Voy.* ALETH, n° I.

ALECTOROMANTIE ou **ALECTRYOMANTIE** (*Alectoromantia, Alectryomantia*), dérivé de deux mots grecs qui signifient *coq* et *divination;* c'était un moyen de divination en usage chez les Grecs.

ALEGAMBE (Philippe), de Bruxelles, entra chez les jésuites en 1613, et mourut en 1652. Il travaillait encore à augmenter la bibliothèque des écrivains de la Société, qu'il avait déjà donnée au public en 1643, et dont le P. Sotwel a publié une édition à Rome en 1675, avec les additions qu'Alegambe lui-même avait préparées. On a encore d'Alegambe, outre quelques petits traités pieux et savants sur la vanité des honneurs et des plaisirs du monde : 1° *Mortes illustres et gesta eorum qui in odium fidei ab hæreticis vel aliis occisi sunt;* Romæ, 1657, in-fol.; c'est la biographie générale des jésuites morts martyrs de leur foi ; — 2° *Heroes et victimæ charitatis societatis Jesu;* Rome, 1658, in-4°; ou biographie des jésuites morts en soignant les malades jusqu'en 1647. *Voy.* l'abbé le Clerc sur Bayle, *Lettre critique*, p. 45 et suiv. Moréri, édit. de 1750. Alegambe, *Biblioth. Script. soc. Jesu,* au mot *Philippe.*

I. **ALÈGRE** (Angélique d'), capucin français, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, a laissé *le Chrétien parfait*, ou le *Portrait des perfections divines tirées en l'homme sur l'original;* Paris, 1665, in-4°.

II. **ALÈGRE DE CASANATE** (Marc-Antoine), carme espagnol, né à Tarazona, dans l'Aragon, en 1590, et mort en 1658. Son principal ouvrage est : *Paradisus carmelitici decoris*, etc.; Lyon, 1630, in-fol. Il a été mis à l'index. (Decr. 26 oct. 1649.)

ALÉGRESSES. On appelle les sept *Alégresses*, certaines prières qu'on adresse à la sainte Vierge. Ce mot est dérivé d'*alacer*, et signifie une joie éclatante.

ALÉGRIN (Jean), cardinal archevêque de Besançon, était d'Abbeville en Picardie; il mourut en 1237 ou 1240. On a de lui : 1° un *Commentaire sur les Psaumes de David;* — 2° des *Sermons et Panégyriques* ; — 3° des *Expositions sur les épîtres et les évangiles des dimanches;* Paris, 1521. *Voy.* Ciaconius. Onuphrius. Frison, *Gallia purpurata.* Ignace de Jesus-Maria, carme déchaussé, *Hist. ecclés. d'Abbeville.* Louandre, *Biogr. d'Abbeville;* Abbeville, 1829.

ALEKSIEEV (Michel), écrivain russe du XVIIIe siècle, a traduit en cette langue *la Guerre des Juifs* de Flavius Joseph; Saint-Pétersbourg, 1804, 3 vol. in-4°.

ALEMAND (Louis-Augustin), né à Grenoble en 1653, embrassa le catholicisme en 1676. Il se distingua dans le barreau, composa plusieurs ouvrages sur la langue française, et de plus l'*Histoire monastique d'Irlande;* Paris, 1690, in-12, qui fut traduite en anglais ; London, 1722, in-8°. *Voy.* Goujet, *Biblioth. française*, tom. Ier, p. 174.

ALEMANN (Conrad), en latin *Conradus de Monte-Puellarum*, né à Magdebourg en 1309, et mort à Ratisbonne en 1398, a écrit : 1° *Vita Ezhardi, episc. Ratisbon.* ; — 2° *Vita Dominici;* — 3° *Politica œconomica et monastica;* — 4° *Fragmentum contra Begehardos et Beginas*, dans la *Biblioth. Patrum.*

I. **ALEMANNI** (Côme). *Voy.* ALAMMANNI, n° I.

II. **ALEMANNI** (Gilbert), écrivain du XIVe siècle; parmi ses ouvrages on remarque une *Histoire de la Terre-Sainte. Voy.* Moréri.

III. **ALEMANNI** (Joseph). *Voy.* ALAMMANNI, n° II.

ALEMBERT (Jean le Rond d'), géomètre, littérateur, philosophe, né à Paris le 16 novembre 1717, et mort le 29 octobre 1783, a beaucoup écrit. Ses œuvres littéraires, historiques et philosophiques, ont été réunies et publiées à Paris en 1805, 18 vol. in-8°; mais il n'en a pas été ainsi de ses écrits scientifiques, ils ont été imprimés séparément. Quoi qu'on ait pensé et publié de son caractère et des passions de son cœur, Feller dit avec raison : « D'Alembert sera toujours regardé comme un des propagateurs les plus zélés de la nouvelle philosophie, et un des ennemis les plus adroits du christianisme, qu'il attaqua avec autant de ménagement que d'adresse; et la postérité apprendra de sa plume elle-même qu'il seconda ou plutôt qu'il dirigea cette conspiration, qui plus tard renversa le trône et l'autel (*Biogr. univers.*). »

ALENIO (Jules), jésuite, missionnaire, né à Brescia en 1582, et mort en 1649, a travaillé pendant 30 ans à propager la religion catholique dans la Chine. Il a composé plusieurs ou-

vrages en chinois; les principaux sont : 1° une *Vie de Jésus-Christ;* — 2° une traduction du *Dialogue de saint Bernard entre l'âme et le corps;* — 3° la Vie de plusieurs missionnaires; — 4° une *Cosmographie,* 2 vol. in-fol. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. soc. Jesu.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ALEP (*Alepum, Berrœa*), ville épiscopale de la première Syrie, dans le patriarcat d'Antioche. *Voy.* de Commanville, *I*re *Table alphabét.*, p. 40.

ALER (Paul), jésuite, né en 1654 à Saint-Gui, dans le Luxembourg, et mort à Düren, dans le duché de Juliers, après avoir été régent du gymnase de Trèves. Il a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont pour objet la théologie, la philosophie, la morale, la piété, les belles-lettres, et dont on trouve la liste dans la *Biblioth. Coloniensis* du Père Hartzheim, 263-265.

ALÈRE (Jean), de Alério ou de Alerlo, général des carmes, vivait au XIVe siècle. Il a écrit sur l'Ecclésiastique, sur le Maître des Sentences, etc. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta.* Possevin, *Apparat. sacer.* Boersius, *in Catal. gener. Carmel.* Lucius, *Biblioth. Carmel.*

ALÉRIA, ancienne ville de Corse et colonie des Romains. La religion chrétienne y fut établie du temps de Paschal, qui y créa des évêques, sous la dépendance des archevêques de Pise et de Gênes. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **ALÈS**, ville épisc. de Sardaigne sous la métropole d'Arbora. *Voy.* Usel.

II. **ALÈS** (*Alestum*), ancienne ville épisc. dans les Cévennes.

III. **ALÈS** (Alexandre), en latin *Alesius*, théologien de la confession d'Augsbourg, né à Édimbourg en 1500, et mort l'an 1565, fut d'abord catholique; mais il embrassa le luthéranisme. Outre un grand nombre d'ouvrages de controverse, on a de lui des *Commentaires sur saint Jean*, in-8°; *sur les Épîtres à Timothée*, 2 vol. in-8°; *sur l'Épître à Tite*, in-8°, et *sur l'Épître aux Romains*, in-8°. Il soutint la nécessité et le mérite des bonnes œuvres dans un écrit publié à Leipsig en 1560, in-8°.

IV. **ALÈS** ou **HALÈS**. *Voy.* ALEXANDRE DE HALÈS.

V. **ALÈS** (Jean), théologien, né à Oxford en 1584, et mort en 1656, était calviniste, mais il abjura, et il fut nommé chanoine à Windsor. Il a composé, parmi d'autres ouvrages, un *Traité du Schisme.*

VI. **ALÈS DE CORBET** (Pierre-Alexandre d'), lieutenant des maréchaux de France, né dans la Touraine en 1715, a publié plusieurs sortes d'ouvrages, dont le principal est : *de l'Origine du mal*, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière; Paris, 1758, 2 vol. in-12.

ALESSANDRE ALESSANDRO. *Voy.* ALEXANDRE D'ALEXANDRE.

ALESSANDRO DE CARPINETO (*Alexander Carpinetus*), religieux de l'ordre de Cîteaux, écrivit, vers 1300, une *Chronique du monastère de Santa-Maria di Casanuova*, dans les Abruzzes, publié par Ughelli dans son *Italia sacra*, tom. X, p. 350, édit. de Venise. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis.*

ALESSANO ou **ALEXANO** (*Alexanum*), petite ville du territoire d'Otrante, au royaume de Naples. Son évêché, qui est suffragant d'Otrante, y a été transféré de Leuca et de Santa-Maria-di-Leuca, ce qui fait que ses évêques portent le nom d'Alessano et de Leuca. Aucun écrivain ne parle de son origine; seulement l'auteur d'*Italia sacra* (tom. IX, p. 86, et tom. X, p. 203), qui a recueilli les noms de 45 évêques, met en tête Geoffroi, évêque de Leuca, qui fut postulé pour l'église d'Ugento sous Martin IV, en 1282.

I. **ALETH** (*Alecta* ou *Alectum, Aletium*), sur l'Aude, petite ville du Languedoc qui avait autrefois un évêché dépendant de Narbonne. Le pape Jean XXII le fonda vers l'an 1317. *Voy.* de Commanville, *I*re *Table alphabét.*, p. 9.

II. **ALETH** (*Alethum ou Aletum, Alethivicus*), ancienne ville épisc. en basse Bretagne. On a appelé du nom latin *Alhetum* Guich-Aleth, depuis Saint-Malo, autre ancien évêché dans la basse Bretagne. *Voy.* ibid., p. 10, et *la Géographie des Légendes*, p. 5.

ALEU. *Voy.* ALLEU.

ALEUROMANCIE, divination qui se faisait avec de la farine d'orge ou d'autres grains. *Voy.* Delrio, *Disquisit. Magic.*, lib. IV, c. II, quæst. 7, sect. 2, p. 553. Théod. Balsamon, *Notes sur le 6*e *concile général.*

ALEXANDER CARPINETUS. *Voy.* ALESSANDRO DE CARPINETO.

I. **ALEXANDRA**, épousa d'abord Aristobule, surnommé *Phillellen*, de qui elle n'eut pas d'enfants, puis Alexandre Jannée, frère d'Aristobule, dont elle eut deux fils : Hyrcan et Aristobule. Après la mort de son second mari, elle régna et mourut après neuf ans de régence. *Voy. Antiq.*, l. XIII, c. XXIII. Richard et Giraud.

II. **ALEXANDRA**, fille d'Aristobule et femme de Philippion, fils de Ptolémée Mennæus, prince de Chalcide, province située entre le Liban et l'Anti-Liban.

III. **ALEXANDRA**, fille d'Hircan, grand sacrificateur, et femme d'Alexandre, fils d'Aristobule. Elle fut mère de Mariamne, femme du grand Hérode, et d'Aristobule, qu'Hérode fit noyer. Après la mort de Mariamne, Alexandra demanda qu'on lui remît les deux forteresses de Jérusalem, ce qui fut cause qu'Hérode la fit périr. *Voy.* Joseph. *Antiq.*, l. XV, c. III. Richard et Giraud.

IV **ALEXANDRA**, fille de Phazaël, frère d'Hérode le Grand. Elle épousa Thimias, homme puissant de l'île de Chypre, et mourut sans enfants. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VII.

ALEXANDRE étant un nom commun à un grand nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord les anciens qui sont mentionnés, soit dans la Bible, soit dans l'historien Joseph, puis les papes, saints et autres, ensuite les saints non papes, et enfin tous les modernes, en suivant le plus possible l'ordre alphabétique dans ces quatre catégories.

I. **ALEXANDRE.** On lit dans les Actes des Apôtres (XIX, 24-33) qu'au milieu d'une sédition excitée à Éphèse contre saint Paul, *Alexandre fut dégagé de la foule, à l'aide des Juifs qui le poussaient devant eux, et demanda qu'on fit silence, voulant se défendre devant le peuple.* D'un autre côté, saint Paul dit dans sa Ire Épître à Timothée (I, 20) qu'*il a livré à Satan Hyménée et Alexandre, pour qu'ils apprennent à ne point blasphémer;* et, dans sa IIe, il se plaint qu'*Alexandre, l'ouvrier en airain, lui ait fait beaucoup de mal* (IV, 14). Comme on a prétendu que dans ces divers passages il ne s'agissait que d'un seul et même Alexandre, on peut voir les commentaires sur ces textes.

II. **ALEXANDRE**, fils d'Alexandre, fils d'Hérode et de Glaphira, fille du roi de Cappadoce. *Voy.* Joseph, *ibid.*, l. XVII, c. VII.

III. **ALEXANDRE**, fils d'Aristobule et d'Alexandra, et petit-fils d'Alexandre Jannée, périt

à Antioche par l'ordre de Pompée, 69 ans avant l'ère vulgaire. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. X, c. XIII, et *de Bello Judaic.*, l. I, c. VII.

IV. **ALEXANDRE**, fils de Jason, fut envoyé à Rome pour renouveler l'alliance entre les Romains et les Juifs. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. XVI.

V. **ALEXANDRE**, fils d'Hérode le Grand et de Marianne, fut envoyé à Rome avec son frère Aristobule par leur père. Ils moururent à Sébaste ou Samarie, victimes des calomnies de Salomé, sœur d'Hérode. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. XVI, et l. XVII, c. XV.

VI. **ALEXANDRE**, fils de Phazaël et de Salampso, sœur d'Hérode. *Voy.* Joseph, *ibid.*, l. XVII, c. XVII.

VII. **ALEXANDRE**, fils de Simon le Cyrénéen, qui aida Notre-Seigneur à porter sa croix en allant au Calvaire. *Voy.* Marc, XV, 21.

VIII. **ALEXANDRE**, fils de Théodore, fut envoyé à Rome par Hircan pour renouveler l'alliançe avec le sénat. *Voy.* Joseph, *ibid.*, c. XVII.

IX. **ALEXANDRE**, fils de Tigrane et petit-fils d'Alexandre, mis à mort par Hérode. *Voy.* Joseph, *ibid.*, l. XVII, c. VII.

X. **ALEXANDRE**, juif de Cyrène, fut accusé devant Catulle, gouverneur de cette province, qui le fit mourir vers 73 de J.-C. *Voy.* Joseph, *de Bello*, l. VII, c. XXXVIII.

XI. **ALEXANDRE**, juif imposteur de la ville de Sidon, prétendait qu'il était Alexandre fils d'Hérode et de Mariamne. Dans l'île de Crète et à Pouzoles, les Juifs le reconnurent pour le fils d'Hérode; mais Auguste l'envoya aux galères. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. XIV.

XII. **ALEXANDRE BALAS** ou **BALÈS**, ainsi nommé à cause de Bala, sa mère, était fils naturel d'Antiochus Épiphane. *Voy.* Athen., l. V, c. X. Le sénat romain reconnut Alexandre pour fils héritier d'Antiochus. Alexandre fit alliance avec Jonathas Machabée, et épousa la fille de Ptolémée Philométor, roi d'Égypte. Zabdiel, prince des Arabes, le fit périr 145 ans avant l'ère vulgaire. *Voy.* I Mach., VII, 17.

XIII. **ALEXANDRE JANNÉE**, troisième fils de Jean Hircan. *Voy.* IV Machab., c. VII. Il monta sur le trône de Judée l'an 3899, et eut à lutter contre Ptolémée Lathure, que sa mère Cléopâtre avait chassé du royaume d'Égypte. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. 20 et 21.

XIV. **ALEXANDRE LE GRAND**, né à Pella l'an 356 avant J.-C., et mort à Babylone l'an 323 avant J.-C. Selon tous les interprètes, c'est lui que le prophète Daniel désigne sous l'idée d'un léopard qui a quatre ailes, à cause de sa force et de la rapidité de ses conquêtes, et sous la figure d'un bouc qui parcourt le monde entier avec tant de promptitude qu'il ne touche pas la terre, et qui attaque un bélier ayant des cornes, le renverse et le foule aux pieds, sans que personne puisse le délivrer (Daniel, VII, 6; VIII, 4 et suiv.); car ce bélier n'est autre que Darius Condomanus, dernier empereur des Perses. De même dans la statue représentée en songe à Nabuchodonosor, c'est Alexandre qui est figuré par le ventre d'airain, et ses successeurs par les cuisses de fer (Daniel, XI, 39). Il était destiné de Dieu pour ruiner la monarchie des Perses en Orient; il le fit en effet avec une promptitude étonnante. Après avoir vaincu Darius, soumis la Syrie et la Palestine, Alexandre s'avança contre Jérusalem pour punir le grand prêtre Jadus, qui avait refusé de le reconnaître pour souverain; mais il changea de sentiments quand il vit venir au-devant de lui ce même pontife accompagné des prêtres avec leurs ornements, et du peuple en habits blancs; il le salua le premier, et, comme ses officiers s'en étonnaient, il leur dit que ce n'était pas au pontife qu'il rendait ce respect, mais au Dieu des Juifs, qui lui avait apparu sous la forme et l'habit du grand prêtre qu'ils voyaient, et qui l'avait exhorté à passer en Asie en lui promettant l'empire des Perses. Ensuite il embrassa Jadus, qui lui montra les prophéties de Daniel annonçant qu'un prince grec détruirait l'empire des Perses; il monta au temple, offrit des sacrifices au Seigneur, accorda aux Juifs la liberté de vivre selon leurs lois, et l'exemption de tribut toutes les septièmes années. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XI, c. ult.

XV. **ALEXANDRE LYSIMAQUE**, alabarque d'Alexandrie, frère de Philon le juif, et père de Tibère Alexandre, qui se fit païen. *Voy.* Joseph, *ibid.*, l. XX, c. III.

XVI. **ALEXANDRE Ier** (saint), succéda à saint Évariste, mort l'an de J.-C. 109. On lui attribue des *Épîtres*, dont l'authenticité n'est pas bien établie. Il gouverna l'Église pendant huit ans. *Voy.* saint Irénée, l. IV, c. III. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. II.

XVII. **ALEXANDRE II**, natif de Milan, nommé auparavant Anselme de Badageoude Badagio, succéda à Nicolas II en 1061. Il eut pour compétiteur Cadalous, évêque de Parme, qui causa un schisme fâcheux. Il tint à Rome trois conciles, et mourut en odeur de sainteté le 22 avril 1073. On a de lui quarante-cinq *Épîtres*. *Voy.* Nauclère, Onuphre, Platina, Gaet. Moroni, sur ce pape et les suivants.

XVIII. **ALEXANDRE III**, natif de Sienne, et nommé auparavant Roland-Rainuce, succéda à Adrien IV en 1159. Son règne fut troublé par les intrigues d'Octavien, de Guy de Crême, et de Jean, abbé de Sturm, ses compétiteurs au trône pontifical; il parvint à en triompher, et mourut le 27 août 1181. *Voy.* saint Antonin, Nauclère, Volaterran, Onuphre, Platina, Génébrard, *in Chron.*

XIX. **ALEXANDRE IV**, cardinal-évêque d'Ostie, appelé avant son élection Rinaldo d'Anagni, était de la famille des comtes de Segni et neveu de Grégoire IX. Il fut élu pape en 1254, et mourut le 25 mai 1261. Il défendit les Ordres mendiants contre Guillaume de Saint-Amour. Il a laissé un grand nombre de Lettres, dont plusieurs ont été imprimées dans les *Concilia* de Labbe, plusieurs autres dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, dans le *Spicilegium* d'Achéry, etc. *Voy.* Onuphre et Génébrard, *in Chron.* Du Chêne, *Hist. des Papes.* Du Boulay, *Hist. univ. par.*, tom. III.

XX. **ALEXANDRE V** (Pierre Philargie ou Philaret), né dans l'île de Candie de parents pauvres, qui l'abandonnèrent. Cependant devenu successivement évêque, archevêque et cardinal, il fut élu pape en 1409, dans le concile de Pise, qu'il présidait. Il mourut l'année suivante. *Voy.* Baronius, Volaterran, Sponde, etc.

XXI. **ALEXANDRE VI**, né à Valence en Espagne en 1431, et mort en 1503, était fils de Godefroi Lenzolio ou Lenzuolo, et de Jeanne Borgia, sœur de Calixte III, qui le nomma cardinal en 1455. Ce fut après la mort d'Innocent VIII, arrivée en 1492, qu'il fut élu pape. On sait tout ce qui a été dit sur Alexandre VI; mais il ne faut pas oublier que l'exagération a été mêlée à la vérité par plus d'un historien. « J'ose dire à Guichardin, dit Voltaire : l'Europe est trompée par vous, et vous l'avez été par votre passion; vous étiez l'ennemi du Pape, vous en avez trop cru votre haine et les actions de sa

vie (*Dissertation sur la mort de Henri IV*). » Les protestants ont souvent opposé aux catholiques les vices d'Alexandre VI, comme si la dépravation d'un pontife pouvait retomber sur une religion sainte, et que le christianisme, pour être l'ouvrage de Dieu, dût anéantir dans ses ministres le germe des passions humaines. Au reste, quelque criminelle qu'on suppose la conduite d'Alexandre VI, elle n'a jamais entraîné l'Église, ni dans le trouble, ni dans le schisme, ni dans l'hérésie. Nous avons de ce Pape une Bulle pour la canonisation de saint Anselme, vingt et une Lettres dans Bzovius, plusieurs autres dans le Bullaire, un livre imprimé à Strasbourg, en 1497, sous le titre de *Clipeus defensionis fidei sanctæ romanæ Ecclesiæ*, enfin quelques ordonnances pour l'administration de la justice et pour le soulagement des peuples. *Voy.* du Chêne, *Hist. des Papes*. Muratori, *Annali d'Italia*. *Voy.* aussi les sages réflexions de Feller dans sa *Biogr. univers.*

XXII. **ALEXANDRE VII** (Fabio Chigi), né à Sienne en 1599, succéda à Innocent X l'an 1655, et mourut l'an 1667. Il confirma la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius, et fut l'auteur du *Formulaire* de 1665, lequel était devenu indispensable pour distinguer les sectaires des catholiques, l'erreur employant tous les jours de nouveaux artifices pour tromper la vigilance des pasteurs et séduire leurs ouailles. On a de lui des poésies (imprimées au Louvre en 1656, in-fol.) qu'il avait composées dans sa jeunesse, lorsqu'il était de l'académie des *Philomathi* de Sienne. *Voy.* Feller.

XXIII. **ALEXANDRE VIII** (Pierre Ottoboni), né le 10 avril 1610, fut élu pape le 6 octobre 1689, et mourut le 1er février 1691. Il avait été successivement évêque de Bresse et de Frascati, puis cardinal. Il publia une bulle contre la déclaration du clergé de France de 1682, qui était en effet une véritable révolte contre le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et constituait une espèce de schisme dans l'Église universelle.

XXIV. **ALEXANDRE** (saint), évêque d'Alexandrie, succéda à saint Achillas. Il combattit Arius, et assista au concile de Nicée, où il occupa une des premières places. On trouve dans Théodoret une lettre de ce saint à Alexandre de Byzance contre les évêques qui avaient admis Arius à leur communion après la sentence du concile d'Alexandrie; dans Socrate, la circulaire qu'il écrivit au pape saint Silvestre et à tous les évêques pour leur notifier le jugement prononcé contre cet hérésiarque; et dans Cottelier (*Notes sur les constitutions apostoliques*) une troisième lettre de ce saint évêque. *Voy.* saint Épiphane, *Hær.* 69. Théodoret, l. Ier. Socr., l. Ier. Sozom., l. Ier et II. Tillem., *Hist. eccl.*

XXV **ALEXANDRE** (saint), évêque de Cappadoce, se distingua sous l'empereur Sévère, et souffrit le martyre vers l'an 253. Il écrivit une lettre aux Antinottes, une aux chrétiens d'Antioche, et une à Origène. *Voy.* Eusèbe, l. VI, c. XIX, et *in Chron.*

XXVI. **ALEXANDRE** (saint), premier évêque de Constantinople depuis que cette ville, autrefois *Byzance*, fut ainsi nommée, assista l'an 325 au concile général de Nicée, où il combattit les Ariens. Il mourut l'an 327 ou 331. Les Grecs font sa fête le 30 août, et les Latins le 28. *Voy.* Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret.

XXVII. **ALEXANDRE** (saint), médecin et martyr, natif de Phrygie, mort en 177. Pendant la persécution des églises de Vienne et de Lyon, il fut exposé, avec un autre chrétien, à être dévoré par des bêtes féroces dans un amphithéâtre. Sa mémoire est honorée le 2 juin, en même temps que celle des autres martyrs de Vienne et de Lyon. *Voy.* Euseb., *Hist. eccles.*, l. V, c. I. Bzovius, *Nomenclator sanct. professione medicor. Acta Sanctor.*, au 2 juin.

XXVIII. **ALEXANDRE**. Plusieurs autres saints de ce nom sont encore honorés par l'Église : 1° le 22 avril, Alexandre, Grec d'origine, crucifié à Lyon au IIe siècle, deux jours après saint Épipode, son frère; — 2° le 10 mars, Alexandre, Phrygien, martyrisé avec saint Caïus, sous Marc-Aurèle ou sous Sévère; — 3° le 12 décembre, un autre Alexandre, brûlé à Alexandrie, sous Dèce, avec saint Eximaque; — 4° le 28 mars, saint Alexandre, martyrisé avec saint Prisque et saint Malch, à Césarée en Palestine, l'an 260; — 5° le 29 mai, Alexandre, mis à mort à Trente en 397, avec saint Martyrin, son frère, et saint Sisinnus; — 6° le 23 avril, le bienheureux Alexandre Sauli, supérieur général des Barnabites, puis évêque d'Aléria et de Pavie, mort en 1592, et béatifié en 1742.

XXIX. **ALEXANDRE LE CHARBONNIER** (saint), de Comanes, dans le Pont, au IIIe siècle, était un homme qui avait de la fortune et de la naissance, mais qui, par humilité, se fit charbonnier. Dieu ayant permis que son mérite fût découvert par saint Grégoire le Thaumaturge, on le nomma évêque de Comanes; il gouverna dignement son église, jusqu'à ce qu'il souffrit le martyre du feu sous Dèce, comme on le croit. Le Martyrologe romain moderne marque sa fête au 11 d'août. *Voy.* saint Grégoire de Nysse, *Vie de saint Grégoire le Thaumaturge*.

XXX. **ALEXANDRE** de Cantorbéry, bénédictin, vivait au XIIIe siècle. On a de lui plusieurs ouvrages manuscrits : 1° *de Ecclesiæ potestate;* — 2° *de Potestate Vicaria;* — 3° *de Cessatione papatus.*

XXXI. **ALEXANDRE**, évêque d'Hiéraple, primat de la province Euphratésine, vivait en 431. Il fut envoyé par Jean d'Antioche au concile d'Éphèse pour y soutenir la cause de Nestorius; ce qu'il tenta sans succès. Il ne cessa d'attaquer saint Cyrille, dont il était l'ennemi mortel, et fut relégué dans les mines de Famotie, ville d'Égypte. On a de lui vingt-deux lettres et un discours en neuf chapitres. *Voy.* le P. Lupus, n° 132, *Hist. du concile d'Éphèse*.

XXXII. **ALEXANDRE**, fondateur des Accœmètes, né du temps de l'empereur Constance, mourut vers 440. Il prêcha la foi dans la Syrie et la Mésopotamie, fonda un monastère sur les bords de l'Euphrate, et un autre à l'embouchure du Pont-Euxin, sur le bord de la Bythinie.

XXXIII. **ALEXANDRE**, moine, Grec de nation, a composé un *Traité de l'Invention de la Croix;* on lui attribue une *Oraison sur saint Barnabé*. *Voy.* Surius, *Vie des Saints*, au 11 juin, où elle est rapportée.

XXXIV. **ALEXANDRE**, natif d'Alexandrie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, vivait au XIVe siècle. Il a écrit des *Commentaires sur les Sentences et sur les livres d'Aristote*.

XXXV. **ALEXANDRE**, natif de Saint-Elpide, docteur en théologie, fut élu général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin à Viterbe, en 1312. Il écrivit, d'après l'ordre du pape Jean XXII, un *Traité de la Juridiction de l'empire et de l'autorité du souverain Pontife*. *Voy.* Joseph. Pamphile, *Chron. Ord. Erem.*, p. 46.

XXXVI. **ALEXANDRE** (Noël), en latin *Natalis Alexander,* dominicain et docteur en théologie de Paris, né à Rouen en 1639, et mort à

Paris en 1724, fut un des plus savants et des plus laborieux auteurs de son temps. En 1704, il souscrivit le fameux cas de conscience, mais il se rétracta. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia eccles. veteris novique Testamenti;* Paris, 1699, 8 vol. in-fol. et 25 vol. in-8°. Cette histoire, condamnée par les brefs d'Innocent XI du 10 juillet 1684, du 6 avril 1685 et du 26 février 1687, fut réimprimée à Lucques en 1754, avec des notes de Constantin Roncaglia qui rectifient ou éclaircissent plusieurs passages. Aussi un décret de la Congr. de l'*Index*, en date du 8 juillet 1754, permet-il la lecture de cette édition, et lève même l'excommunication portée par les susdits brefs contre toute édition quelconque ; — 2° *Theologia dogmatica et moralis;* Paris, 1703, 2 vol. in-fol. et 11 vol. in-8° ; — 3° *Commentaria in Evangelia et Epistolas S. Pauli;* Paris, 1703 et 1710, 2 vol. in-fol. On a donné un catalogue complet et raisonné de ses œuvres; à Paris, 1716, 1 vol. in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXIII. Le P. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. V, p. 805.

XXXVII. **ALEXANDRE BEN MOÏSE ETHUSAN**, rabbin allemand, né à Fulda, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il a laissé, sous le nom de *Maison d'Israël*, l'histoire du peuple juif; Offenbach, 1719, in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. III, p. 118, et tom. IV, p. 785.

XXXVIII. **ALEXANDRE COHEN**, nommé aussi *Süsslin*, rabbin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, vivait dans la première moitié du XIIIe siècle, a donné sous le nom d'*Aguda*, ou collection, un abrégé de toutes les cérémonies et institutions contenues dans le Talmud; Cracovie, 5331 de la création du monde, 1571 après Jésus-Christ. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabb.*, tom. Ier, p. 57. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, t. Ier, p. 185; tom. II, p. 1249; tom. III, p. 1119.

XXXIX. **ALEXANDRE D'ALEXANDRE** (*Ab Alexandro*) ou **ALESSANDRE ALESSANDRO**, jurisconsulte napolitain, né en 1461, et mort l'an 1523 à Rome, où il a publié : 1° *Miraculum Tritonum et Nereidum quæ variis in locis compertæ sunt;* in-4° ; — 2° *Alexandri J. C. Napolitani Dissertationes quatuor de rebus admirandis quæ in Italia nuper contigerant, id est, de somniis, de umbrarum figuris, de illusionibus dæmonum.* Cet ouvrage, qui a paru sans date et sans nom d'imprimeur, a été fondu dans un troisième, fort connu, *Genialium dierum libri sex;* Rome, 1522, in-fol., sur lesquels André Tiraqueau a fait d'excellentes remarques, intitulées *Semestria;* et qui ont été réimprimés avec de nouveaux commentaires à Leyde en 1673, 2 vol. in-8°. *Voy.* Fischard, *in vitis Jurisconsult.* Possevin, *in Apparat. sacr* Pancirol, *de Claris legum interpret.*, etc.

XL. **ALEXANDRE D'ARLES**, capucin, a écrit l'*Histoire de la fondation du monastère de la Miséricorde de la ville d'Arles;* Aix; 1705, in-8°, et 1707, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

XLI. **ALEXANDRE DE HALÈS** ou **DE ALÈS** (*Alexander Halensis*), célèbre théologien, surnommé *le Docteur irréfragable*, *la Fontaine de vie*, naquit dans le Gloscestershire, et vint à Paris, où il mourut en 1245, après y avoir donné des leçons de philosophie et de théologie, et être entré dans l'ordre de Saint-François. On a de lui : 1° *Somme de Théologie;* Bâle, 1502, Nuremberg, 1682, etc., in-fol. ; — 2° *Commentaires sur l'Apocalypse;* Paris, 1647, in-fol. ; — 3° *Commentaires sur les prophètes, les Évangiles et les Épîtres de saint Paul* restés manuscrits, et qu'on ne trouve que dans la bibliothèque Ambroisienne et celle d'Oxford. Enfin on lui attribue plusieurs autres ouvrages que la critique semble lui contester avec droit.

XLII. **ALEXANDRE DE SAINTE-THÉRÈSE**, savant religieux de l'ordre des Carmes, né à Bruxelles en 1639. On a de lui : *Clypeus religionis* et plusieurs autres ouvrages de théologie. *Voy. Bibliotheca Carmelitana*, col. 32.

XLIII. **ALEXANDRE DE SOMERSET**, prieur du monastère des chanoines réguliers d'Esby, en Angleterre, vivait au XIIIe siècle. Il a écrit plusieurs *Vies de saints* et un *Calendrier* en vers. Ces ouvrages sont manuscrits dans la bibliothèque d'Angleterre.

XLIV. **ALEXANDRE D'IMOLA**, né en 1433, et mort l'an 1487, enseigna avec éclat le droit à Pavie, à Ferrare et à Bologne. Il a laissé des *Commentaires sur le VIe livre des Décrétales* et sur les *Clémentines;* Venise, 1591 et 1597.

XLV. **ALEXANDRE LE CHARPENTIER** a fleuri vers 1430, et composa un traité intitulé le *Destructoire des Vices.*

XLVI. **ALEXANDRE LE FRANCISCAIN** (*de Franciscis*), natif de Rome, rabbin converti, dont le nom juif était *Rabbi Elischa*, est mort vers 1600, après avoir été chapelain de Clément VIII et évêque de Forli. Il a composé en hébreu des *Commentaires sur la Genèse et l'Exode;* manuscrits du Vatican. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica*, tom. Ier, p. 218. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 184, et tom. III, p. 118. Ugheli, *Italia sacra*, tom. II, p. 629. Quétif et Échard, *Biblioth. Scriptor. Ord. Prædicator.*, tom. II, p. 326.

XLVII. **ALEXANDRE LYCOPOLITE** ou de **LYCOPOLIS**, dans la haute Égypte, vivait probablement au IVe siècle. Il fut d'abord païen, puis manichéen, et embrassa enfin le catholicisme. Il réfuta les opinions des manichéens par des principes tirés de la philosophie. Son ouvrage se trouve dans le P. Combefis; il se trouve aussi en latin dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XXII. *Voy.* Combefis, *Bibliothecæ græcorum Patrum Auctuarium novissimum;* Paris, 1672.

XLVIII. **ALEXANDRE NEKAN**, Anglais, né à Hertford, fut élu abbé des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Il a écrit un *Commentaire sur les 4 Évangélistes*, lequel se trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Lincoln et d'Oxford; il a composé plusieurs autres ouvrages; nous croyons qu'ils n'ont jamais été imprimés.

XLIX. **ALEXANDRE POLYHISTOR** (Cornélius), affranchi de Cornélius Lentulus, disciple de Cratès, né à Coup, en Phrygie, ou à Milet, vivait vers l'an 80 avant Jésus-Christ. Il a composé 42 ouvrages sur la grammaire, la philosophie et l'histoire, dont nous n'avons plus que quelques fragments dans Athénée, Plutarque, Eusèbe et Pline. Nous mentionnons cet écrivain, parce qu'on y trouve une concordance remarquable avec l'Histoire sainte, surtout dans ce qu'il dit du déluge, de la tour de Babel, etc. *Voy.* Étienne de Byzance, Eusèbe, Clément d'Alexandrie.

L. **ALEXANDRE SUESKIND**, rabb. allemand, fils de Samuel de Metz (*Metensis*), vivait en 1708 à Leyde, où il composa un ouvrage en hébreu intitulé *Commencement de la Sagesse;* Cæthen, 1718, in-4°. C'est l'exposition des doctrines des principaux cabalistes. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. III, p. 119.

I. **ALEXANDRIE** (Chronique d'). On appelle ainsi un ouvrage manuscrit trouvé en Sicile par Jérôme Surita, et déposé à Rome par ses soins et par ceux d'Antoine Augustin, auditeur de

Rote. Charles Sigonius et Onuphre Panvinius l'ont mis à profit pour leurs Fastes consulaires. On l'appelle aussi *Chronique pascale*, parce qu'il traite surtout du temps où l'on doit célébrer la Pâque. Les meilleures éditions de cette Chronique sont celle de Matthieu Raderus, jésuite; Munich, 1615, et celle de Ducange; Paris, 1688, in-fol.

II. **ALEXANDRIE** (École d'). Les rationalistes prétendent que c'est à cette école que Jésus-Christ a puisé la doctrine que les évangélistes lui attribuent; mais cette prétention est aussi ridicule que fausse; car, sur les quatre académies différentes dont se compose ce qu'on appelle l'École d'Alexandrie, il y en a trois seulement qui ont précédé le temps auquel vivait le Sauveur. Or leurs enseignements n'ont rien de commun avec ceux que nous lisons dans l'Évangile. Aussi, pour se donner quelque apparence de raison, les rationalistes sont-ils obligés de reculer gratuitement de plusieurs siècles la composition de cet écrit divin.

III. **ALEXANDRIE** (sainte), vierge et martyre, compagne de saint Théodore d'Ancyre. *Voy.* THÉODORE.

IV. **ALEXANDRIE** (Schisme d'). *Voy.* SCHISME.

V **ALEXANDRIE** (Version d'). *Voy.* SEPTANTE.

VI. **ALEXANDRIE D'ÉGYPTE**, ville bâtie par Alexandre le Grand. Alexandrie est nommée dans la version latine de Jérémie (XLVI, 25), d'Ézéchiel (XXX, 14-16) et de Nahum (III, 8), qui vivaient avant Alexandre; mais non point dans le texte hébreu, où on lit *Nô*, ou *Nô-Amon*, qui est probablement *Diospolis*. Quoi qu'il en soit, c'est à Alexandrie que saint Marc l'évangéliste fonda son Église, qui fut métropole de l'Égypte, de la Lybie, de la Thébaïde, de la Pentapole, et la seconde du monde chrétien. Les patriarches d'Alexandrie, outre le privilége dont ils jouissaient de faire le Cycle pascal, c'est-à-dire d'annoncer à quel jour on devait célébrer la fête de Pâques, étaient vicaires-nés du siége de Rome pour les affaires d'Orient, et leur pouvoir s'étendait même sur plusieurs causes temporelles. S'étant dans la suite relâchés de leurs droits, le second rang fut assigné à l'Église de Constantinople. Mélèce, par son schisme, et Arius, par ses erreurs, firent des plaies mortelles à cette Église, qui persévéra constamment dans la foi orthodoxe jusqu'à Dioscore. Dans les seize conciles qui ont été tenus dans Alexandrie, on a traité les sujets les plus importants. Les protestants ont prétendu à tort que les évêques d'Alexandrie n'ont jamais reconnu la juridiction du pontife romain, et ne lui ont jamais été soumis. Mais, quand l'indépendance de ces évêques serait encore mieux prouvée, il en résulterait que les tristes effets qu'elle a produits suffiraient pour démontrer la nécessité d'un centre d'unité dans la foi et d'un chef dans l'épiscopat; puisque, faute d'en reconnaître un, les patriarches d'Alexandrie ont vu leur Église sans cesse agitée par des schismes et des hérésies, jusqu'à ce qu'enfin le christianisme y ait été presque entièrement aboli; car il n'y en a plus qu'un faible reste parmi les cophtes, et encore y est-il très-défiguré par l'ignorance et par l'erreur. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, art. ALEXANDRIE. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. *Encyclop. cathol.*, art. ALEXANDRIE (*Concile d'*). Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 220 et suiv.

VII. **ALEXANDRIE DE LA PAILLE** (*Alexandria a Palea* ou *Stratetiorum*), aujourd'hui *Alexandria della Paglia*. Alexandre III, qui avait été secouru par les habitants du pays contre Barberousse, l'érigea en évêché l'an 1175, sous la métropole de Milan. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 10.

ALEXANDRIN (*Codex Alexandrinus*), manuscrit grec contenant la Bible entière, avec les Lettres de saint Clément, évêque de Rome. Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, en fit hommage à Charles Ier en 1628, et il fut déposé en 1753 dans le Museum britannique. Il est écrit en lettres onciales, sans esprits, sans accents, sans intervalles entre les mots.

ALEXANDRION, château bâti par Alexandre Jannée, roi des Juifs, sur le sommet d'une montagne, près de *Coréa*, sur le chemin de Jéricho. C'était la sépulture ordinaire des princes de la maison d'Alexandre Jannée. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XIII, c. XXIV; liv. XIV, c. VI, X, XXVII; liv. XVI, c. II. *De Bello jud.*, liv. V, c. IV.

ALEXANO, ALEXANUM. *Voy*, ALESSANO.

ALEXAS, troisième mari de Salomé, sœur du grand Hérode, s'attira l'amitié de toute la nation juive en mettant en liberté les principaux des Juifs qu'Hérode avait enfermés dans l'hippodrome de Jéricho. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, liv. XVII, c. X.

ALEXEJEW (Pierre-Alexejewitsch), liturgiste et historien russe, protopope à l'église de l'Archange à Moscou, sa ville natale, mort en 1801, devint custode de l'église cathédrale. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° un *Diction. ecclésiastique*, dont la meilleure édition est celle de Saint-Pétersbourg, 1794, 3 vol. Après sa mort on fit de nouvelles éditions avec des changements; — 2° des *Sermons* russes; — 3° une *Traduction* du traité *de Veritate religion. christ.* de Grotius.

I. **ALEXIS**, évêque de Melphi, en Italie, se distingua en 1512. Jules II le chargea de prêcher en présence des Pères du concile de Latran. Son discours se trouve dans le XIVe tome des Conciles, p. 122.

II. **ALEXIS** (saint), naquit à Rome vers 350. Le Martyrologe et le Bréviaire romain mettent sa mort au 17 juillet, et les Grecs en font la fête le 17 mars, jour de sa sépulture, selon Métaphraste. Il paraît être le même que Jean Calybite, que les Grecs honorent; la maison de son père, où il mourut, fut changée en une église sous le nom de Saint-Alexis. *Voy.* Baronius. Papebr., tom. Ier, *Maii*. *Encycloped. cathol.*

III. **ALEXIS** ou **ALEXIUS ARISTÈNE**, économe de l'Église de Constantinople, assista en 1166 au concile de Constantinople. Il a fait des notes sur un recueil de canons. *Voy.* Schoell, *Hist. de la littér. grecque*, VII, p. 241. *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

IV. **ALEXIS DE LA CONCEPTION** (le P.) publia, en 1710, la Vie du vénérable P. Joseph de la Mère-de-Dieu, fondateur et premier général de l'Ordre des clercs réguliers de la Mère-de-Dieu. *Voy. Journal des Savants*, 1710, p. 414 de la 1re édit., et p. 375 de la 2e.

I. **ALEXIUS** (Nicolas), né à Pérouse, et mort en 1585, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut un des plus célèbres prédicateurs de l'Italie. On a de lui l'*Histoire des rois de Juda et d'Israël* et des *Eloges des saints de son Ordre*. On lui attribue des *Traités de la sainte Trinité*, *du Souverain bien* et *de l'Eucharistie*, et 2 vol. de Sermons. *Voy.* Échard, *Script. Ord. FF Prædicat.*, tom. II. Moréri, édit. de 1759.

II. **ALEXIUS** (Vincent), mort en 1611, fut archiprêtre de la cathédrale de Pérouse, auditeur de Rote et évêque de Pérouse. Il a laissé des *Lectures*, des *Décisions* et des *Réponses*. *Voy.* Denis-

Simon, *Biblioth. hist. des aut. de droit*, édit. de Paris, 1702, in-12.

ALFANDARI (Kajim-ben-Jacob), rabbin de Constantinople, vivait au commencement du XVIII[e] siècle. On lui doit *Questions et Réponses*, comment. bibl.; Constant., l'an du monde 5710, de Jésus-Christ 1710, in-fol. Le frère d'Alfantari, *Élie ben Yacob*, a publié aussi quelques Comment.; Constant., 1719, in-fol. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. III, p. 352.

ALFÈRE (saint), mort en 1050, embrassa la règle de Saint-Benoît en 991, puis il se retira sur un coteau de la montagne qu'on appelle *Saint-Élie;* enfin il se cacha au bas d'un affreux rocher, où il fut suivi d'un grand nombre qui voulaient vivre sous sa conduite, et parmi lesquels il en choisit douze seulement. Il mourut en 1050. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. VII, p. 515. Bolland., 17 jan., 17 feb. et 14 mart. Mabillon, *Ann. Ord. Bened.*, tom. IV. Moréri.

ALFEZ (Isaac-ben-Jacob), né dans un village près de Fez, en 1013, et mort à Lucena, en Espagne, l'an 1103. C'est dans cette dernière ville qu'il composa un abrégé du Talmud que les Juifs estiment beaucoup, et qu'ils appellent *le petit Talmud*, ou *le Talmud d'Alfez.* La 1[re] édit., qui est aussi la plus rare, est celle de Constantinople, 1509. Une des plus rares, des plus complètes et des plus estimées est celle de Sabionéta, 1554. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.*, tom. III, p. 905. Wolf, tom. I[er], p. 660. De Rossi, *Dizion. stor. degli Auctori Ebrei*, tom. I, p. 45.

I. **ALFONSE** (Pierre), médecin et théologien espagnol, né en 1062, et mort vers 1140, embrassa la religion chrétienne en 1106, et eut pour parrain Alfonse I[er], roi d'Aragon, dont il devint médecin. On a de lui : 1° *Dialogi lectu dignissimi, in quibus impiæ Judæorum opiniones confutantur*, etc.; Cologne, 1536, in-8°; reproduits dans la *Biblioth. Patrum*, édit. de Lyon, tom. XXI; — 2° *de Disciplina clericali;* Berlin, 1827, in-4°; ouvrage imprimé avec de savantes notes par Fr. Wilh. Val. Schmid, traduit en français par l'abbé Labouderie et reproduit dans les *Mélanges, publiés par la Société des Bibliophiles français*, 1825; — 3° *Dialogue entre Moïse et Pierre;* Cologne, 1536. *Moïse* est le nom qu'il avait eu parmi les Juifs, et *Pierre*, celui qu'il prit au baptême; — 4° *de Scientia et Philosophia;* traité qui n'a pas été publié, que nous sachions. *Voy.* Genebrard, *Chronographie*, etc.

II. **ALFONSE BONHOMME**, Espagnol, de l'ordre de Saint-Dominique, vivait au XIV[e] siècle. On a de lui : *de Adventu Jesu veri Messiæ, quem Judæi frustra expectant.* C'est le traité du Juif Samuel qu'il a traduit de l'arabe en latin. *Voy.* Le Mire, *in Auctariis de script. eccl.*

III. **ALFONSE DE BURGOS**, rabbin. *Voy.* ABNER, n° II.

IV. **ALFONSE DE BURGOS** (Pierre), qui vivait au VI[e] siècle, entra dans le monastère de Montserrat, ordre de Saint-Benoît. Il a laissé les ouvrages suivants, qui ont tous été imprimés à Barcelone, in-8° : 1° *de Immensis Dei beneficiis et de tribus Virtutibus theologalibus*, 1562; — 2° *de Eucharistia*, lib. I; — 3° *de Vita solitaria*, lib. I; — 4° *de Religione tribusque votis Religiosorum;* — 5° *de Immortalitate animæ;* — 6° *de Vita et laudibus B. M. V.;* — 7° *de Præparatione ad mortem*, 1568; — 8° *Dialogos entre Christo y el Alma*, 1569. *Voy.* Gabriel Buccellini, *Annal. Ben.*, ad ann. 1552. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 133.

V. **ALFONSE DE CARTHAGÈNE**, appelé aussi *Alphonse de Sainte-Marie*, célèbre historien espagnol, né à Carthagène en 1396, et mort à Villasandino l'an 1456, fut nommé évêque de Burgos l'an 1435. Outre ses autres ouvrages, il a écrit : *Anacephalæosis, nempe regum Hispanorum, Romanorum, Imperatorum, Summorum Pontificum, nec non regum Francorum;* Grenade, 1545, in-fol. Il a laissé encore quelques ouvrages de religion; Murcie, 1487, in-fol. *Voy.* Vasseus, *Chron. Hisp.*, lib. XIX, cap. VIII. Vossius, *Hist. lat.*, lib. III, cap. VII, etc.

VI. **ALFONSE DE CASTRO**. *Voy.* CASTRO.

VII. **ALFONSE DE CHARTRES**. *Voy.* CHARTRES.

VIII. **ALFONSE DE PALENCIA** (*Alphonsus Palentinus*), né à Palencia en 1423, mort vers 1495, outre plusieurs autres ouvrages d'histoire et de lexicographie, a composé : 1° *Miroir de la croix*, traduit de l'italien en espagnol; Séville, 1485, in-fol.; — 2° *les Livres de Flav. Joseph, des guerres des Juifs avec les Romains, et les Livres contre Apion le Grammairien;* Séville, 1591, in-fol.

IX. **ALFONSE DE SAINTE-MARIE**. *Voy.* ALFONSE DE CARTHAGÈNE.

X. **ALFONSE DE SAINT-VICTOR**, évêque de Zamora, natif de Burgos, mourut en 1660. Il a composé deux volumes in-fol. sur la règle de Saint-Benoît, imprimés l'un à Madrid, en 1645, et l'autre à Tolède, en 1651. *Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

XI. **ALFONSE DE ZAMORA**, savant rabb. espagnol, né à Zamora, et mort vers 1531, après avoir reçu le baptême en 1506. Il travailla à la Bible Polyglotte de Ximenès. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Vocabularium nominum primitivorum hebraicorum et chaldaicorum;* — 2° *Interpretatio hebraic., chaldaic. et græcor. nominum Veteris et Novi Testamenti;* — 3° *Introductiones artis grammaticæ hebraicæ.* Ces ouvrages forment le VI[e] vol. de la Polyglotte de Complute; Alcala de Hénarès, 1514-1517, 6 vol. in-fol. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. I[er], p. 9. Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica*, tom. II, p. 31; tom. III, p. 811. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 193; tom. III, p. 125.

XII. **ALFONSE III**, surnommé *le Grand*, roi des Asturies et de Léon, né en 848, mort en 912, a laissé sous son nom une *Chronique d'Espagne* depuis l'an 672 jusqu'en 866. Quelques-uns l'attribuent à Sébastien, évêque de Salamanque; mais Nicol.-Antonio soutient qu'elle est d'Alfonse. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. vetus.* Mariana, *Hist. gen. de España.*

XIII. **ALFONSE X, LE SAGE ET L'ASTRONOME**, roi de Castille et de Léon au XIII[e] siècle. Il a donné son nom aux tables astronomiques appelées *Alfonsiennes*, et a composé, entre autres ouvrages, un récit des *Miracles de la sainte Vierge.* *Voy.* *Journal des Savants*, 1697 et 1744.

XIV. **ALFONSE-MARIE DE LIGUORI**. *Voy.* LIGUORI.

XV. **ALFONSE SPINA**, Espagnol, religieux de l'ordre de Saint-François et recteur de l'université de Salamanque, a composé : *La Forteresse de la foi contre les Juifs, les Sarrasins et les autres ennemis de la foi;* Nuremberg, 1494, sans nom d'auteur, et Lyon, 1511. Cet ouvrage, où il y a une certaine érudition, renferme cependant des choses étranges et même fausses.

XVI. **ALFONSE TOSTAT**, Espagnol, né à Madrigal vers l'an 1412, et mort à 40 ans, fut un homme extrêmement savant et d'une piété qui égalait sa science. Il devint évêque d'Avila; c'est pour cela qu'on trouve souvent son nom cité sous le seul mot latin d'*Abulensis.* Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages; beau-

coup ont été perdus. Il nous est resté des Commentaires sur une partie de la Bible, des Traités sur divers sujets, une Défense ou Apologie de quelques propositions qui avaient été critiquées dans ses ouvrages. Ses œuvres furent imprimées à Venise en 1530 par ordre du cardinal Ximenès; mais cette édition fut mise à l'*Index* des livres défendus. On en donna une autre dans la même ville en 1596, et une troisième à Cologne, 1612, en 27 vol. in-fol. *Voy.* Possevin, *Apparat. sac.*

XVII. **ALFONSE VARGAS**, Espagnol, au XIVe siècle, entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, et devint archevêque de Séville. Il a laissé des *Commentaires sur le premier livre du Maître des Sentences;* Venise, 1490, et des *Questions sur les trois livres de l'âme d'Aristote;* Vicence, 1608; Venise, 1566.

ALFORD (Michel), jésuite anglais, né à Londres en 1587, mourut en 1652. Outre une *Vie de Winefrid,* traduite du latin, il a laissé : 1° *Britannia illustrata, sive Lucii, Helenæ, Constantini Patria et Fides;* Anvers, 1641; — 2° *Annales ecclesiastici et civiles Britannorum, Saxonum et Anglorum. Voy.* Sotwel, *Biblioth. script. Soc. Jesu.*

I. **ALFRED** ou **ÆLFRED, ÆLFID, ELFRED, ALURED**, surnommé le Grand, roi des Anglais-Saxons, né en 849, mort en 901, reçut à Rome sa première éducation sous les auspices de Léon IV, et il y revint plus tard pour perfectionner ses connaissances; de manière que quand il se fixa en Angleterre il avait toutes les qualités d'un grand monarque. Après avoir conquis son royaume sur les Danois, qui l'en avaient dépouillé, il y ressuscita les sciences, les arts et les lettres, bâtit des églises, fonda des monastères, et créa l'université d'Oxford. Sa vie a été écrite par Asser, son confident. Son nom se trouve parmi les saints dans plusieurs calendriers; mais il ne paraît pas que l'Église lui ait jamais décerné un culte public. Ses ouvrages sont, entre autres : 1° un *Corps de lois* en anglo-saxon; Londres, 1568, in-4°; — 2° l'*Histoire ecclés. de Bède*, traduite en anglo-saxon; Cambridge, 1644, in-fol., et 1722, in-fol.; — 3° une trad. du *Pastoral* de saint Grégoire, qui a été insérée dans plusieurs recueils imprimés à Cambridge, à Francfort, à Leyde; — 4° une trad. de Boëce, *de Consolatione philosophiæ;* Oxford, 1698, in-8°; Londres, 1829, in-8°; — 5° une traduction d'un certain nombre de Psaumes de David. *Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.* Génébrard, *in Chron.* Stolberg, *Vie d'Alfred le Grand*, soit dans l'édition originale allemande, soit dans la trad. franç.; Paris, 1831.

II. **ALFRED** ou **ALFRIC**, évêque anglais, a fleuri sur la fin du Xe siècle. Il fut religieux de l'ordre de Saint-Benoît, dans le monastère de Malmesbury, puis abbé, et enfin évêque d'Exester. Il a composé : 1° un traité *de Naturis rerum;* — 2° l'histoire de la vie de saint Adelme et celle de son abbaye de Malmesbury. *Voy.* Guillaume de Malmesbury, *de gest. Pont.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. lat.*, l. II.

ALFRIC ou **ÆLFRIC, ELFRIC**, surnommé le Grammairien, écrivain anglo-saxon, vivait dans la seconde moitié du XIe siècle selon les uns, et au commencement du XIe selon les autres. On ne s'accorde point sur son pays natal. Richard et Giraud le font mourir en 1006 archevêque de Cantorbéry, successeur immédiat de saint Dunstan. La *Nouv. Biogr. génér.* dit qu'il a été confondu avec plusieurs autres écrivains de la même époque, le nom d'*Alfric*, *Elfric* ou *Alfred* étant très-commun chez les Anglo-Saxons. Quoi qu'il en soit, on lui attribue un grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont encore inédits. Nous citerons seulement : 1° ses *Sermons*, dont le principal *Pascal Sermon for Easter Sunday,* ont été imprimés avec deux Lettres sur le même sujet, à Londres, 1566, in-8°; 1623 et 1638; — 2° un recueil de Canons trad. du latin, publié par Wilkins sous le titre de *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ;* Lond., 1737, in-fol.; — 3° une trad. anglo-saxonne du *Pentateuque;* Oxford, 1699, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

ALGARBE ou **ALGARVE** (*Algarbia*), province ayant au septentrion le Portugal. L'évêché établi en 1188 dans la ville de Silves fut, en 1590, transféré à Faro, la première des trois autres villes de la province. C'est pour cela que cet évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Evora, se nomme indifféremment *Algavarensis* ou *Faronensis.*

I. **ALGAZI-SCHELOMO-BEN-ABRAHAM**, rabb., mort en 1683, s'est rendu célèbre par un grand nombre d'ouvrages de diverses matières. On distingue, entre autres : 1° des *Discours sur le Pentateuque;* — 2° un *Recueil des passages bibliques du Medrasch-Rabbath;* — 3° une *Exposition des règles du Talmud. Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.* Wolf, *Biblioth. Hebr.* Le Long, *Biblioth. sacra.* De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebrei.*

II. **ALGAZI-SCHEMOUEL-BEN-ISAAC**, natif de Candie dans le XVIe siècle, a composé : 1° *Consolations de Dieu,* commentaire sur les Psaumes; — 2° *Postérité d'Adam,* abrégé de chronologie; — 3° des *Consultations légales*, dont Wolf ne parle pas; — 4° enfin, plusieurs autres écrits qu'il nomme lui-même dans la préface de sa *Postérité d'Adam. Voy.* Le Long. Bartolocci. Wolf et de Rossi.

I. **ALGER** (*Algerianum* ou *Julia Cæsarea*), royaume d'Afrique, l'ancienne Mauritanie-Césarienne, était depuis des siècles sous la puissance des musulmans; mais l'armée française en ayant fait la conquête en 1830, sous le règne de Charles X, l'Algérie devint une province de France. En 1838, Grégoire XVI érigea à Alger un évêché, suffragant de la métropole d'Aix. Les provinces et départements d'Alger, de Constantine et d'Oran, forment ce nouveau diocèse. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 259 et suiv.

II. **ALGER** (*Algerus*), savant prêtre de Liége mort en 1131. On a de lui : 1° *de Misericordia et justitia*, dans le *Thesaurus anecd.* de D. Martène, tom. V; — 2° *de Sacramento corporis et sanguinis Domini,* contre l'hérésie de Bérenger; imprimé à Anvers par les soins d'Erasme, réimprimé depuis à Louvain en 1561, et inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. VI; — 3° *de Libero arbitrio*, dans le *Thesaurus anecd. novissimus* de D. Pez; — 4° *de Sacrificio Missæ*, dans la *Collectio script. veter.* d'Angelo Maï, tom. IX. *Voy.* Erasme. *in Epist. et præfat. ad Aleger.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* D. Ceillier, *Hist. génér. des aut. sacrés et ecclés.*

ALGHERI (*Algaria*), ville épisc. de l'île de Sardaigne, sous la métrop. de Sassari. Alexandre VI avait transféré les évêchés de Castro et de Bisarchio à Othana; mais cette ville ayant été ruinée, Jules II mit l'évêché à Algheri, en 1505. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 11. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 262.

ALGRIN ou **MALGRIN** (Jean), mort en 1237, fut prieur à Abbeville, devint archevêque de Besançon, et fut créé cardinal par Grégoire IX.

On conserve à la bibliothèque Royale, à Paris, beaucoup de Sermons manuscrits, ainsi qu'un Commentaire sur les Psaumes; il n'y a eu de publié de lui qu'un *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* Paris, 1521, in-fol. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. med. et inf. ætatis. Nouv. Biogr. génér.*

ALIA (*Halien*), ville épisc. *in partibus* dans la petite Arménie. L'évêché est suffragant de Néocésarée. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 263.

ALIAN, premier fils de Sobal, fils de Séir. *Voy.* I Paralip., I, 40. C'est le même qu'*Alvan* (Genèse, XXXVI, 23). Une faute de copiste a pu se glisser d'autant plus facilement, que les lettres *i* (ou mieux *y, j*) et *v* diffèrent très-peu, surtout dans les manuscrits.

ALICARNASSE, que tous les écrivains grecs et latins écrivent *Halicarnasse*, ville très-célèbre de Carie. *Voy.* I Machab., XV, 23, dans la Vulgate.

ALIÉNATION DES BIENS D'ÉGLISE. Dans les premiers siècles de l'Église, les évêques qui avaient l'administration de ses biens pouvaient vendre même les fonds pour entretenir les ministres des autels, nourrir les pauvres, et pour les autres besoins de leurs églises. Les abus qui se glissèrent dans ces aliénations obligèrent les Papes et les conciles à défendre d'aliéner non-seulement les fonds, mais encore tout ce qui appartient aux églises. Les canonistes citent cependant quatre cas où ces aliénations sont permises : 1° la *nécessité,* lorsque l'Église se trouve obligée de payer ses dettes ou de satisfaire à quelque acte de justice; — 2° l'*utilité*, quand l'aliénation doit procurer un bien plus considérable et plus avantageux; — 3° la *piété*, s'il s'agit de nourrir les pauvres, de racheter des captifs; — 4° l'*incommodité,* c'est-à-dire si le bien est plutôt nuisible qu'avantageux à l'Église. Quant aux formalités pour les aliénations, il faut le consentement de l'évêque pour les biens du chapitre, et celui du chapitre pour les biens de l'évêché. Le consentement de l'évêque est encore nécessaire pour aliéner les biens d'une paroisse, soit qu'ils appartiennent à la cure ou à la fabrique; seulement, dans le premier cas, il faut en outre le consentement du curé, et, dans le second, celui du curé et des fabriciens; et, si l'église est sujette à patronnage, il faut de plus le consentement du patron. Tous les monastères, soit de religieux, soit de religieuses, soumis à l'Ordinaire, ont besoin de son consentement. Ceux qui sont exempts, et qui ont un titulaire, doivent avoir le consentement de ce titulaire et celui des supérieurs Réguliers. Le titulaire, soit abbé, soit prieur, ne peut également aliéner le bien de la manse sans le consentement de la communauté de son monastère. Grégoire X, dans le concile de Lyon tenu l'an 1274, ordonna que pour les aliénations quelconques des biens d'église il faudrait, outre le consentement du supérieur ordinaire, une permission particulière du Pape. Paul II renouvela cette loi, et la cour de Rome l'a soigneusement conservée. Fagnan dit que depuis la constitution d'Urbain VIII du 5 juin 1641, le consentement ou l'approbation du Pape ne se présume point par le temps, quelque long qu'il soit : on n'excepte que la prescription de cent ans. (*In cap. Consuetudines de consuetud.*, n. 59 et seq.) *Voy.* F. Lucius Ferraris, *Prompta Biblioth. canonica*, etc., et l'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon*, 3e édit.

ALIFA (*Allipha, Allifæ, arum*), ville du Samnium dans la terre de Labour. L'évêque est suffragant de Bénévent et fait sa résidence dans le bourg de Pede-Monte, qui en est à quatre milles. Aujourd'hui Alifa et Télèse sont réunies, et ne forment qu'un seul diocèse. *Voy.* TÉLÈSE. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 11. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 263, 264. Richard et Giraud.

ALIGNAN (Benoît d'), savant bénédictin, évêque de Marseille, mort en 1268. Parmi ses ouvrages imprimés on cite surtout : 1° *Præfationes Benedicti, episcopi Massiliensis, in commentarium suum de Sancta Trinitate, et fide catholica*, publié dans Baluze; — 2° *Sententia lata in Synodo, de decimis*, à la suite du précédent; — 3° *Epistola ad Innocentium papam IV*, dans le *Spicilegium* de d'Achéry. *Voy. Gallia christ.*, tom. VI. D'Achéry. Baluze.

ALIL, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée.

ALIMENTS. La loi de la conscience oblige les père et mère à fournir les aliments nécessaires à leurs enfants, même naturels et incestueux, jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. Ils sont dus aux religieux par l'abbé. Dans les cas même de contestations, l'abbé doit, *pendente lite*, leur donner non-seulement de quoi s'entretenir, mais aussi de quoi plaider contre lui. L'évêque est également tenu de nourrir les clercs pauvres qu'il a ordonnés. *Voy.* L. Ferraris, *Biblioth. Prompta*, etc. L'abbé André, *Cours alphabét. de Droit canon.*

ALIMIS (*in*), dans la Vulgate, et *en Alemoïs* ou *en Alaïmoïs*, dans les Septante (I Machab., I, 26); expression que les uns rendent par *dans Alimis*, les autres par *dans Alimas*, et d'autres par *dans Alimes*. On croit assez généralement que c'est la même ville qu'*Elim*, dans le pays de Moab, et dont parle Isaïe, XV, 8.

ALIMOND. *Voy.* ELIMAND.

ALINDA, ville épisc. d'Asie, province de Carie sous la métropole d'Aphrodisie.

ALIPE (*Alipius*). *Voy.* ALYPE.

ALIRE. *Voy.* ALLYRE.

ALIX (Pierre), chanoine à Besançon, né en 1632, et mort l'an 1676, essaya de défendre contre le pape Alexandre VII les prétentions du chapitre de Besançon sur l'élection des archevêques. Il composa à ce sujet : 1° *Pro capitulo imperiali Bisuntino, super jure eligendi suos archiepiscopos ac decanos Commentarius;* Besançon, 1672, in-4°; — 2° *Refutatio scripti Româ nuper transmissi contra jura capituli Bisuntini*, in-4°. Cet ouvrage est à la suite du précédent. *Voy.* Le Long, *Biblioth. de la France.*

ALKABETS-SCHELOMO-BEN-MOSCHÉ ou **SALOMON**, fils de Moïse, rabb. de Sapheth, dans la haute Galilée, au commencement du XVIe siècle, a laissé, outre quelques manuscrits : 1° *Biche aimable*, commentaire sur le *Cantique des cantiques;* Venise, 1552, in-4°; — 2° *Racine d'Isaï* ou de *Jessé*, commentaire sur le livre de *Ruth;* Constantinople, 1561, in-4°; — 3° *Dons de Lévi*, commentaire sur le livre d'*Esther;* Venise, 1585, in-4°. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabb.* Wolf, *Biblioth. Hebr* De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebrei.*

ALLACCI (Leone), beaucoup plus connu sous le nom latinisé d'*Allatius*, gardien de la bibliothèque Vaticane, né en 1586 dans l'île de Chio, d'une famille de Grecs schismatiques, mort en 1669, fut transporté très-jeune en Calabre, puis envoyé à Rome, où il étudia les humanités, la philosophie et la théologie, et plus tard la médecine. Alexandre VII lui confia la garde de la bibliothèque du Vatican, dans laquelle il continua ses travaux avec plus de facilité. Il a laissé

un grand nombre d'ouvrages, la plupart théologiques et liturgiques, et dont plusieurs ont pour objet la conversion des Grecs schismatiques. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans Nicéron, *Mémoires*, tom. VIII et X. Nous citerons seulement ici : 1° *de Ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetua consensione;* Cologne, 1648, in-4°; — 2° *de Utriusque Ecclesiæ in dogmate de purgatorio consensione;* Rome, 1655, in-8°; — 3° *Concordia nationum christianarum Asiæ, Africæ et Europæ, in fide catholica :* Rome, 1662. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 264, 265.

ALLAIN, chanoine de Saint-Brieuc, a composé : *Devoirs et fonctions des aumôniers, des évêques*, divisés en deux parties, où l'on trouve toutes les cérémonies épiscopales, ordinaires et extraordinaires, ainsi que les Psaumes et les prières en usage non-seulement pour ces cérémonies, mais encore pour tous les saluts de l'année; Paris, 1701, in-12.

ALLA MARISCA. *Voy.* AICHSTADT.

ALLARD (Claude), religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois, mort en 1658, a composé : 1° *le Crayon des grandeurs de saint Étienne de Viennois;* Paris, 1653; — 2° *Miroir des âmes religieuses;* c'est la vie de Ch. Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers; Poitiers, 1653. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.* Guì Allard, *Biblioth. du Dauphiné.*

ALLATIUS. *Voy.* ALLACCI.

ALLÉ (Jérôme), né à Bologne dans la première moitié du XVIIe siècle, de la congrégation de Saint-Jérôme de Fiesole, professa la théologie dans sa ville natale. Il a laissé, outre quatre *Représentations*, sortes de drames pieux tirés de l'Histoire sainte, des *Sermons* et un ouvrage de morale; Bologne, de 1641 à 1653.

ALLÉGORIE. On distingue trois sortes d'allégories, savoir : l'*allégorie simple*, qui n'est qu'une métaphore continuée; la *parabole,* qui est le récit d'une chose feinte pour mieux inculquer quelque vérité; l'*allégorie mystique*, celle qui peint à la fois deux objets, l'un prochain, l'autre éloigné, et dont le premier est la figure du second. Les *allégories* sont fort du goût des Orientaux; c'est pour cela que la Bible en est remplie. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.,* tom. II, p. 155, 156, 3e édit.

ALLÉGORIQUE. Ce mot s'applique, en matière d'Écriture sainte, à COMMENTAIRE, SENS. *Voy.* ces mots.

ALLEGRANZA (Joseph), archéologue italien, né en 1713, mort en 1785. Il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, et composa un ouvrage d'archéologie chrétienne intitulé : *de Sepulcris christianis in ædibus sacris*, etc.; Mediolani, 1773, in-8°.

ALLEIN (Joseph), théolog. angl. non conformiste, né à Devises en 1633, et mort en 1668, fut mis en prison à cause de ses prédications véhémentes et ses doctrines hétérodoxes. Ses sermons ont été imprimés après sa mort.

I. **ALLELUIA**, en hébreu *hallelou-iah,* signifie littéralement *louez l'Éternel;* mais ce terme renferme de plus l'idée d'une acclamation, d'un cri de joie, qu'une simple traduction grammaticale ne saurait assez bien exprimer. Voilà pourquoi sans doute il a été conservé par les interprètes de l'Ancien Testament, les auteurs du Nouveau et l'Église chrétienne. *Voy. Encycloped. cathol.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **ALLELUIA.** Dans la liturgie Ambrosienne, ce mot signifie ce que nous appelons le *Graduel.* On ne le chante ni pour les Messes des morts ni pour celles des temps de pénitence, comme le Carême, etc. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 265 et suiv.

ALLEMAGNE ou **GERMANIE.** La foi chrétienne y fut prêchée dans les IIIe et IVe siècles; mais les ravages d'Attila et des autres barbares y ayant tout ruiné dans les Ve et VIe siècles, ce ne fut que dans le VIIIe que saint Boniface, qui a mérité le nom d'*Apôtre d'Allemagne*, établit parfaitement dans cette contrée les vérités du christianisme. Il y a été pratiqué dans toute sa pureté jusqu'au temps où Jean Hus, Luther et Calvin et quelques autres en ont infecté une grande partie par leurs hérésies. Après Luther sont venus les rationalistes et les mythologues, qui ont achevé son œuvre en retranchant de leur symbole tout élément de surnaturalisme. Il y a eu plusieurs conciles en Allemagne, qu'on met sous ce nom sans désigner les villes où ils ont été tenus. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, art. ALLEMAGNE, et *Encycloped. cathol.,* ALLEMAGNE (Église d'), et RATIONALISME. *Voy.* encore une statistique ecclésiastique assez étendue dans le *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. Ier, p. 166 et suiv.

ALLEMAN (Louis), cardinal, archevêque d'Arles, né vers 1390, mort en 1350; le pape Clément VII le béatifia en 1527. *Voy.* Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey,* part. III. Pierre Saxi ou de Saix, *Hist. des archev. d'Arles.* Æneas Sylvius, *Hist. du conc. de Bâle.* Bzovius. Sponde. Reynaldus, *Continuatio Annalium Baronii*, ad ann. 1426, n° 26; 1439, n° 19, seq.; 1440, n° 1, seq.; 449, n° 7. Richard et Giraud.

ALLEMAND (Jean), né en 1799, et mort en 1835, prêtre romain, consulteur de la congr. de l'*Index,* censeur de l'*Académie de la religion catholique,* professeur d'Écriture sainte au séminaire romain, a laissé : 1° une *Dissertation sur le purgatoire* contre Dudley; — 2° une *Lettre à un de ses disciples*, pour l'avertir de ne pas trop se fier aux découvertes hiéroglyphiques de Champollion, et de ne pas les croire utiles pour l'éclaircissement de la Bible. Cette lettre a été publiée à Rome en 1834, sans nom d'auteur. *Voy.* de Feller, *Biogr. univers. Supplém.,* par M. Pérennès.

ALLEMANT. *Voy.* LALLEMANT.

I. **ALLEN** (Guillaume). *Voy.* ALAN.

II. **ALLEN** (Jean), savant canoniste, archevêque de Dublin, né en 1476, mort en 1534. On a de lui : 1° *Epistola de Pallii significatione activa et passiva;* — 2° *de Consuetudinibus ac statutis intuitionis causis observandis. Voy.* Wood, *Athen. Oxoniens.* Tanner, *Biblioth. Britan. Hibern.,* 1748, p. 15.

III. **ALLEN** (Richard), théologien anglican, mort à Londres en 1717. Son principal ouvrage est *Biographia ecclesiastica. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **ALLEN** (Thomas), théologien anglican, né à Oxford en 1682, mort en 1755. On a de lui : 1° *the Pratice of a holy life;* — 2° *the Christian's sure Guide to eternal glory*, 1733, in-8°. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

ALLESTRÉE ou **ALLESTRY** (Richard), théologien anglais, né à Uppington en 1619, mort en 1684, prévôt du collége d'Éton. Il a laissé des *Sermons;* Oxford, 1684, un vol. in-fol. *Voy. Ibid.*

I. **ALLETZ** (Pierre-Édouard), né à Paris en 1798, mort à Barcelone en 1850, littérateur français, a laissé, outre quelques ouvrages purement littéraires : 1° *Essai sur l'homme,* ou *Accord de la philosophie et de la religion;* Paris,

1837, 2 vol. in-8°; — 2° *Esquisses de la souffrance morale;* — 3° *Harmonie de l'intelligence humaine;* 1845, in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littér.*

II. **ALLETZ** (Pons-Augustin), avocat, né à Montpellier en 1703, mort à Paris en 1785, a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Diction. theol.*, in-8°; — 2° *Diction. des conciles*, in-8°; — 3° *Synopsis doctrinæ sacræ*, in-8°; — 4° *Recueil des passages de l'Écriture sainte sur les vérités de la foi;* — 5° *Histoire des Papes*, 2 vol. in-12; — 6° *Catéchisme de l'âge mur*, in-12 : abrégé des preuves de la religion par demandes et par réponses. *Voy. Nouv. Dict. hist.* Quérard, *la France littér.*, tom. Ier, p. 38.

ALLEU ou **ALEU**, **ALEUD**, **ALODES** (*Allodium, prædium immune, liberum, nihil pensitans*), terme de jurisprudence féodale. Les *alleux*, après les conquêtes des Gaules, étaient les terres qu'on laissait en propriété aux anciens possesseurs. Maintenant ce mot n'est usité que dans la locution *franc alleu*, qui signifie un fonds de terre, soit noble, soit roturier, exempt de tous droits seigneuriaux.

I. **ALLIANCE**, en terme d'Écriture sainte, se confond souvent avec Testament (*Testamentum*), d'où sont venus les noms d'Ancien et de Nouveau Testament. En théologie, on distingue deux principales alliances que Dieu a faites : l'une avec les anciens Hébreux, et l'autre avec son peuple nouveau, par la médiation divine de Jésus-Christ son Fils. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. ALLIANCE. Bergier, *Diction. de théol. Encyclop. cathol.*, art. ALLIANCE (*Théol.*).

II. **ALLIANCE** ou **AFFINITÉ SPIRITUELLE**. *Voy.* AFFINITÉ, n° II.

ALLIRE. *Voy.* ALLYRE.

ALLIX (Pierre), théologien protestant, né en 1631, et mort en 1717 à Londres, où il se réfugia avec sa famille lors de la révocation de l'édit de Nantes, et où il fonda une église française conformiste ou du rit anglican. Il essaya en vain pendant longtemps d'opérer la réunion des diverses sectes protestantes, et surtout du luthéranisme et du calvinisme. Il a fait beaucoup d'ouvrages, dont on trouve la liste dans Nicéron; nous citerons comme les principaux : 1° *Réflexions crit. et théol. sur la controverse de l'Église*, 1686; — 2° *Réflexions sur tous les livres de l'Anc. et du Nouv. Testam.;* Amsterd., 1589, 2 vol. in-8°; — 3° *Jugement de l'ancienne Église judaïque contre les unitaires;* Londres, 1699, in-8°; — *Remarques sur l'Hist. ecclés. des Églises du Piémont et des Albigeois*, en anglais, 1690 et 1692, in-4°; il essaie d'y prouver que ces Églises, depuis les apôtres jusqu'au XIIIe siècle, se sont conservées dans l'indépendance de celle de Rome, dans la profession constante de la pure doctrine de l'Évangile. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIV, p. 23.

ALLOBROGUM VIENNA. *Voy.* VIENNE, n° II.

ALLON, de la tribu de Siméon, fils d'Idaïa et père de Séphaï. *Voy.* I Paralip., IV, 37.

ALLOPHYLES, mot grec qui signifie proprement *ceux d'une autre tribu*, étrangers, désigne ordinairement, dans la version grecque de l'Anc. Test., les Philistins.

ALLUSION. En terme d'Écriture sainte, l'*allusion* est une figure par laquelle les prophètes, en rappelant, au moyen de certaines expressions, l'idée d'événements passés, annoncent sous ces mêmes images d'autres événements semblables. Ainsi, quand Isaïe dit: *Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, qui te levais le matin* (XIV, 12)? il cite aux Hébreux l'ancienne chute de Satan, qui leur était connue; il fait *allusion* a cet ancien événement, et sous cette image il annonce au roi de Babylone une ruine semblable. *Voy.* Bible de Vence, *Dissertation sur les Prophètes*, et *Encycloped. cathol.*

ALLUT (Jean), dit l'*Éclaireur*, pseudonyme adopté par un fanatique français, né à Barre, village voisin de Montpellier, et dont le vrai nom était Élie Marion. Il essayait à Londres, en 1714, de fonder une religion nouvelle. Les titres seuls de son ouvrage révèlent son fanatisme. *Voy.* Barbier, *Diction. des anonymes*, n° 4609, 2e édit.

ALLYRE ou **ALLIRE**, **ALIRE** (saint), en latin *Illidius*, vivait sous Constantin le Grand; il fut nommé évêque de Clermont, en Auvergne. Le tyran Maxime, ayant entendu parler de sa grande sainteté, le fit mander par Constantin pour guérir sa fille, qui était énergumène. En 916, on construisit hors de la ville, au lieu où il avait été enterré, un monastère devenu célèbre, et où on a conservé ses reliques. On fait la fête de saint Allyre le 5 juin. *Voy.* Grég. de Tours, *Vie de saint Alire.*

ALMAIN (Jacques), né à Sens, docteur de Sorbonne, fut un des grands théologiens de son temps; et c'est aussi un de ceux qui ont le plus écrit. Il mourut en 1515. Toutes ses œuvres ont été réunies dans une même édition, à Paris, 1517. Il écrivit en faveur de Louis XII contre le pape Jules II, et contre Cajetan, qui soutenait la supériorité du Pape sur le concile général. « Les principes qu'il établit, dit Feller, sont aussi contraires à l'autorité royale qu'à celle des pontifes. Richer, de Dominis et d'autres novateurs les ont adoptés et y ont ajouté de nouvelles erreurs, qui en découlent comme des conséquences naturelles... Le calviniste Goldats a inséré son Commentaire sur Occam dans sa *Monarchia imperii romani.* » *Voy.* Bellarmin, *de Scriptor. ecclesiasticis. Histoire de l'université de Paris.*

ALMAQUE ou **TÉLÉMAQUE** (saint), solitaire d'Orient, souffrit le martyre à Rome l'an 404. S'étant trouvé au spectacle des gladiateurs, il descendit dans l'arène pour les empêcher de s'entretuer; mais il fut massacré sur-le-champ par la multitude. Le fruit de sa mort fut l'extinction de cet horrible combat, qu'Honorius supprima entièrement. On fait la fête de saint Almaque le 1er janvier. *Voy.* Théodoret, Bède.

ALMARIC. *Voy.* AMAURI.

I. **ALMATH**, neuvième fils de Béchor, fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 8.

II. **ALMATH**, ville de la tribu de Benjamin qui fut donnée aux prêtres. *Voy.* I Paralip., VI, 60. Elle est appelée *Almon* dans Josué, XXI, 18.

I. **ALMEIDA** (Christophe d'), Portugais, entra dans l'Ordre des Augustins réformés, au couvent d'Évora, fut sacré, en 1672, évêque *in partibus* de Martyria, et mourut l'an 1679. Il a laissé 4 volumes de Sermons, imprimés à Lisbonne en 1673, 1680 et 1686. *Voy.* Fonseca, *Evora gloriosa.*

II. **ALMEIDA** (Emmanuel), né à Viseu, en Portugal, en 1580, entra chez les jésuites en 1592, et mourut à Goa le 10 mai 1646. Il a laissé : 1° une *Histoire de la haute Éthiopie*, publiée à Coïmbre en 1760, in-fol., par Balthazar Tellez, son confrère, qui l'augmenta de plusieurs faits et documents curieux; — 2° des *Lettres histor.*, écrites de l'Abyssinie, et publiées en italien à Rome, 1629, in-8°; — 3° un *Traité sur les erreurs des Abyssins*, resté en manuscrit. *Voy.* un *Traité* sur les erreurs des Abyssins. *Mém. de Portugal.* Alegambe, *Biblioth. script. soc. Jesu.* Ni-

col.-Antonio, *Biblioth. script. Hisp., in Append.*

ALMANDARIS. (Henriquez-Alfonse de), né à Séville, mort en 1623, religieux de l'ordre de la Merci, puis évêque de Cuba, en Amérique, d'où on le transféra à l'évêché de Méchoacan. Il a publié une *Relation du diocèse de Cuba. Voy.* Gilles Gonzalèz d'Avila, *in Theatr. eccles. indic.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ALMÉRIA (*Alméria, Abdera*), ville épisc. d'Espagne, sous la métropole de Grenade. Alfonse, roi de Castille, y établit, en 1147, l'évêché qui était anciennement à Abdera (*Voy.* ABDERA, n° II); mais les Maures ayant pris cette ville quelques années après, l'évêché ne subsista plus. Cependant il fut rétabli en 1490 ou 1493, lorsque Ferdinand le Catholique eut repris Alméria sur les Maures. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. II. Richard et Giraud.

ALMEYDA (D. Francisco de), né à Lisbonne en 1701, théologien, s'appliqua surtout à l'étude du droit canon. On remarque parmi ses ouvrages, écrits en portugais : 1° *Discipline de l'Église, tirée du Nouveau Testament et de quelques anciens conciles;* Lisbonne, 1731, grand in-8°; — 2° *Dissertation sur l'évêché de Guarda;* — 3° *Apparat sur la discipline et les rites ecclésiastiques du Portugal;* Lisbonne, 1735, grand in-8°. *Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.*

ALMICI (Pierre-Camille), prêtre de l'Oratoire, né à Brescia en 1714, mort en 1779, était très-versé dans la théologie, les langues anciennes, l'histoire, la chronologie, les antiquités, la critique, la diplomatie, la liturgie. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Réflexions critiques sur le livre de Febronio;* — 2° *Méditations sur la vie et sur les écrits de Fra-Paolo-Sarpi*, qui sont restées inédites.

ALMIRA, ville épisc. *in partibus*, dans la Phénicie, près du Liban, et dont l'évêché est suffragant du patriarcat d'Antioche.

ALMIRUS CENOMANENSIS (SANCTUS), ancienne abbaye d'hommes au Mans; elle avait été fondée avant 796.

ALMOLI (Salomon), rabbin du Levant au commencement du XVIe siècle. Il a publié, entre autres ouvrages : *Interprétation des Songes;* Constantinople et Amsterdam, 1637 et 1642. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 1042; tom. III, p. 1027. Le Long, *Biblioth. sacra*, tom. III, p. 1179. De Rossi, *Dizionar. stor. degli aut. Ebrei*, p. 48.

ALMON. *Voy.* ALMATH.

ALMONACIR (Jérôme), de l'Ordre de Saint-Dominique, mourut en 1604, après avoir professé la théologie à Burgos et à Alcala pendant plus de 40 ans, et avoir été consulteur de l'inquisition. Il a publié un *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* Alcala, 1588, 2 vol. in-4°. Possevin en fait le plus grand éloge. *Voy.* Echard, *Script. Ordin. Prædicatorum.*

ALMOSMINO-MOSCHÉ-BEN-BARUCH, c'est-à-dire ALMOSINO-MOÏSE, fils de Baruch. rabb. de Salonique qui vivait vers le milieu du XVIe siècle, se distingua par son grand savoir et son habileté dans la prédication. Il a beaucoup écrit, et sur des matières diverses; nous citerons seulement parmi ses ouvrages : *les Mains de Moïse*, commentaire sur les cinq *Meghillôth* (*voy.* ce mot); Salonique, 1572, et Venise, 1597; — 2° *Chapitres de Moïse*, comment. sur le *Pirkê Avôth* (*voy.* ces mots); Salon., 1563, in-4°; — 3° *Corroborant les forces;* Venise, 1588, in-4°, recueil de discours composés en différentes circonstances; on y remarque trois Oraisons funèbres; — 4° *Rempart de la force*, commentaire manuscrit de l'ouvrage du philosophe arabe Abou-Ahmed-al-Gazali sur *les opinions des philosophes. Voy.* Bartolocci. Wolf. De Rossi, et *Encyclopéd. cathol.*, qui résume ces différents auteurs.

ALMUGHIM ou **ALGUMIN**, espèce de bois précieux que Salomon fit venir d'Ophir, et qui fut employé à la construction du temple et a faire des instruments de musique. La Vulgate a rendu ce mot par *ligna thyina*, du bois de thya, qui est un bois odoriférant. Les interprètes et les philologues de nos jours l'entendent généralement du *bakkam* des Arabes, c'est-à-dire du bois du Brésil. *Voy.* III Rois, X, 11, 12. II Paralip., XI, 7, 9, 10, 11.

ALNA. *Voy.* AULNE.

ALNE, ou plutôt *Alnevick, Anuvick*, ville d'Angleterre sur la rivière d'Alne, dans le Northumberland; on y célébra un concile (*Concilium Alnense*) l'an 709. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 270.

ALNETUM. *Voy.* AULNAY.

ALODIE (sainte). *Voy.* NUNILLON.

ALOÈS, arbre des Indes dont le bois est odoriférant. Ce mot signifie aussi l'espèce de résine qui en découle, et qui chez les anciens servait à divers usages, entre autres à l'embaumement des corps morts. *Voy.* Proverbes, VII, 17. Cant. des cant., IV, 14. Jean, XIX, 39. On trouve sur l'aloès des remarques intéressantes et utiles pour l'exégèse biblique dans Celsius, *Hierobot. sacr.*, part. I, p. 135 et seqq. Rumphius, *Herbar. Amboinens*, tom. I, l. II, c. XI-XIII, p. 29 et seqq. J.-D. Michaelis, *Supplem. ad Lexica hebraica*, part. I, p. 32 et seqq.

ALOGES ou **ALOGIENS** (*Alogi* ou *Alogiani*), mot dérivé du grec, et qui signifie *sans parole*, *sans verbe*. Nom donné à des hérétiques qui niaient que Jésus-Christ fût le Verbe éternel. *Voy.* Tertul., *de Præscript.*, cap. ultimo. August., *de Hæres.*, cap. XXXIII. Eusèbe, *Hist.*, l. V. c. XXVIII. Baronius, *ad ann.* 196. Tillemont. Bergier, *Diction. de théol.*

ALOHÉ, père de Sellum, qui avait l'intendance de la moitié d'un bourg de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 12.

ALOÏS (Pierre), jésuite, poëte et théologien, né à Caserte, mort en 1667, a laissé, outre *Centuriæ Epigrammatum*, un autre ouvrage : *Commentarii in Evangelia quadragesimæ;* Paris, 1658, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ALOISIUS LEGIONENSIS. *Voy.* LÉON ALOÏSIUS.

ALOMANCIE, divination par le sel, que la superstition a fait regarder comme sacré et divin. Bien des personnes croient encore aujourd'hui que le renversement d'une salière sur la table est l'annonce d'un malheur.

ALOPH ou **ELOPH, ELIPHE** (saint), en latin *Eliphius*, de la ville de Toul en Lorraine, souffrit le martyre l'an 362. Son père *Euchaire*, et ses trois sœurs *Maine, Libaire* ou *Libière*, et *Susanne*, furent martyrs comme lui. Alof eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ. Le Martyrologe romain marque sa fête au 16 octobre, et celui de France cinq jours auparavant. *Voy.* Surius.

ALPHA, nom de la première lettre de l'alphabet grec, se trouve dans l'Apocalypse joint à *Oméga*, qui en est la dernière. Ainsi réunis ces deux mots signifient le commencement et la fin. C'est Dieu qui s'applique ces paroles à lui-même, nous montrant par là qu'il est à la fois et le principe d'où émane toute créature et la fin dernière en laquelle seule on peut trouver

la souveraine félicité. *Voy.* Apocal., I, 8, etc., et compar. Isaïe, XLI, 4; XLIV, 6; XLVIII, 12.

ALPHABET GREC ET LATIN, lettres des Grecs et des Latins que l'évêque, lorsqu'il sacre une église, écrit de son doigt sur la cendre dont on a couvert le pavé. Cet alphabet s'écrit en forme de croix, pendant qu'on chante le cantique *Benedictus*.

ALPHAN, Italien, mort en 1087, fut d'abord moine du Mont-Cassin, puis archevêque de Salerne. Il a composé quelques ouvrages en vers sur divers saints et des hymnes. *Voy.* Ughelli, qui les donne presque tous dans *Ital. sacr.*, t. II.

I. **ALPHÉE**, père de saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem. On croit que c'est le même que Cléophas dont parle saint Luc. Dans cette hypothèse, Alphée serait son nom grec, et Cléophas son nom hébreu ou syriaque. *Voy.* Matth., X, 3. Luc, VI, 15; XXIV, 18.

II. **ALPHÉE**, père de Lévi, c'est-à-dire de saint Matthieu l'Évangéliste. *Voy.* Marc, II, 14.

I. **ALPHEN** (Jérôme van), poëte hollandais, protestant, né à Gouda en 1746, et mort à la Haye l'an 1803. Outre des *Poésies édifiantes,* ses poëmes et méditations, il a composé : 1° *le Spectateur chrétien;* — 2° *Moïse considéré sous le rapport de sa législation comme supérieur à Solon et à Lycurgue*, ouvrage inséré dans les Mémoires de la société Teylérienne de Harlem.

II. **ALPHEN** (Jérôme van), théologien hollandais, protestant, né en 1700, mort en 1758, a laissé : 1° *de Terra Chaldrach et Damaso opûs;* Utrecht, 1723, in-12, réimprimé dans Ugolini, *Thes. antiquitatum sacrarum;* — 2° un *Commentaire* sur les chapitres XXIV et XXV de saint Matthieu; Leeuwarden, 1734, in-8°.

ALPHITOMANCIE, terme grec qui signifie *divination par la farine*. On ne sait pas précisément en quoi consistait cette divination. On croit cependant que lorsqu'une personne était soupçonnée de quelque crime on lui faisait manger un morceau de pain ou de gâteau de farine d'orge; si elle avalait sans peine, elle était déclarée innocente; sinon, on la tenait pour coupable. *Voy.* Delrio, *Disquisit. magic.*, l. IV, c. XI, quæst. 7, sect. 2.

ALPHONSE. *Voy.* ALFONSE.

ALPINIEN (saint), disciple de saint Martial, premier évêque de Limoges. *Voy.* MARTIAL.

ALRÈDE (le bienheureux), abbé de Riedval, mort en 1166, a écrit : 1° la vie de quelques saints, entre autres celle de *saint Édouard, roi et confesseur;* — 2° trente et un sermons, dans lesquels il explique ce que dit Isaïe (XIII-XVI) touchant les malheurs de Babylone, des Philistins et des Moabites; — 3° *le Miroir de la charité,* divisé en trois chapitres, dans lesquels il traite à fond de la charité et des autres vertus chrétiennes. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXIII, p. 135 et suiv. Bollandus. Richard et Giraud.

ALSCHECH (Moïse), natif de Saphet, ville de la haute Galilée, fut un des prédicateurs les plus célèbres et un des interprètes de l'Écriture les plus habiles de sa nation à la fin du XVIe siècle. Il a composé : 1° des commentaires sur presque toute la Bible hébraïque; — 2° plusieurs ouvrages sur d'autres sujets; parmi ces derniers on distingue : *Questions et Réponses*, qui roulent sur des matières légales. Dans tous ces commentaires Alschech, outre le sens littéral, donne le sens allégorique, mystique et cabalistique. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.* Wolf, *Biblioth. Hebr.* Rossi, *Dizion. stor. Encyclop. cathol.*

ALSTED (Jean-Henri), en latin *Alstedius,* né en 1588, et mort en 1638, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dans lesquels on remarque beaucoup d'érudition, mais peu de génie; Richard et Giraud en donnent une longue liste; pour nous, nous ferons seulement deux observations : la première c'est que dans un livre intitulé *Diatribe de mille annis Apocalypticis,* il soutient l'erreur des millénaires dans cet écrit, et il y annonce que le règne de mille ans des saints avec Jésus-Christ sur la terre doit commencer en 1694. Il n'a pas vu ce commencement, et nous ne l'avons pas encore vu nous-mêmes, bien que nous soyons en plein XIXe siècle. La seconde observation, c'est que son *Systema Monemonicum duplex* a été mis à l'*Index* le 10 mai 1613, son *Encyclopædia omnium scientiarum* le 18 juin 1651, et tous ses autres ouvrages qui traitent de la religion le 10 mai 1757.

ALTAMURA (Ambroise d'), dominicain, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était de la famille *del Giudice*. Il a publié quelques écrits, entre autres : *Il Melchisedech*, traité à la louange du saint Sacrement, 1653. Il travailla aussi à une nouvelle bibliothèque dominicaine, en 1667. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 660.

ALTENSTEIG ou **ALTENSTAÏG** (Jean), théologien allemand catholique, professeur à Tubingue, a publié, outre plusieurs autres ouvrages, *Vocabularium theologicum;* Hagenau, 1517, in-fol.

ALTER (François-Charles), savant philologue allemand, jésuite, né à Engelsberg en Silésie, l'an 1749, et mort l'an 1804 à Vienne en Autriche, où il était professeur, a publié deux cent cinquante *écrits, mémoires* ou *dissertations*, dont J.-G. Meuzel donne la liste dans son *Allemagne savante*, et de plus un Nouveau Testament, 1786, 1787, 2 vol. in-8°, enrichi des variantes des manuscrits conservés à Vienne, ce qui a fait donner à son édition le titre de *Novum Testamentum Vindobonense*. Mais, outre les variantes de ces manuscrits, Alter a ajouté les leçons de la version copte imprimée, de la version slavonne, et des anciennes latines. *Voy.* les reproches qu'on a adressés à ce Nouveau Testament dans J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 297, 3e édit.

ALTERI, est auteur d'un ouvrage fort estimé : *de Censuris ecclesiast... cum explicatione bullæ Cœnæ Domini;* Romæ, 1618; 2 vol. in-fol.

ALTERNATIVE. C'est une permission de conférer les bénéfices alternativement avec le Saint-Siége, accordée par les Papes dans les pays d'obédience aux évêques, en faveur de leur résidence dans leurs diocèses; en sorte que le Pape confère les bénéfices vacants au mois de janvier, l'évêque ceux qui viennent à vaquer au mois de février, et ainsi de suite. (*Voy.* MOIS DU PAPE ET DE L'ORDINAIRE.) La résidence de l'évêque dans son diocèse pendant le mois de la vacance est absolument nécessaire pour qu'il puisse user de l'alternative. Cette condition a fait naître bien des contestations parmi les canonistes, et a donné lieu à différentes explications. Pour jouir de l'alternative, il faut encore la faire renouveler à chaque changement de Pape, parce que les règles de la chancellerie sur lesquelles elle est fondée s'éteignent à la mort du Pape; mais le parlement de Bretagne en a autrement jugé par arrêt du 20 juillet 1633. Enfin il ne faut point s'opposer à la collation du Pape pendant ses mois, autrement on perd la faveur de l'alternative *ipso facto*. (*Voy.* *Règle huitième de la chancellerie.*) *Voy.*, pour plus de détails sur cette matière, L. Ferraris,

Prompta Biblioth., et l'abbé André, *Cours alphabét. de Droit canon.*

ALTE-SERRA. *Voy.* Haute-Serre.

ALTHAIM ou **ALTHEIMUM**, ancienne ville de la Rhétie ou pays des Grisons. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 916, l'autre en 931.

ALTHAMER ou **ALTHAMMER** (André), pasteur luthérien, connu aussi sous le nom de *Paldo Sphyra* ou de *Andreas Brentius*, né à Brentz en Souabe, l'an 1498, mort vers 1540, a publié, entre autres écrits : 1° *Diallage, sive conciliatio locorum Scripturæ qui prima facie pugnare videntur, centuriis* 2 ; Nuremberg, 1828, en latin et en allemand; ouvrage souvent réimprimé; — 2° *Annotationes in B. Jacobi Epistolam.* Il y parle du saint apôtre *avec la dernière brutalité*, selon l'expression de Bayle; — 3° *Sylva biblicorum nominum*, etc.; c'est un dictionnaire des noms propres qui se trouvent dans la Bible. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ALTHANO (Frédéric), a publié : *de Calendariis in genere et speciatim de Calendario ecclesiastico*, etc.; Venise, 1754, in-8°. L'auteur joint au texte des différents calendriers et à d'autres monuments anciens qu'il publie des remarques utiles et même souvent nécessaires pour comprendre une foule de passages difficiles. *Voy. Journal des Savants*, 1755, pag. 755.

ALTICOZZI (Laurent), jésuite italien, né à Cortone en 1689, mort en 1777. On a de lui : 1° une *Somme de saint Augustin;* Rome, 1761, 6 vol. in-4°; — 2° plusieurs *Dissertations sur les anciens et les nouveaux Manichéens ; sur les mensonges et les erreurs d'Isaac Beausobre dans son Hist. crit. des Manichéens et du manichéisme*, etc. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia. Nouvelle Biogr. génér.*

I. **ALTING** (Henri), né à Embden, en Frise, l'an 1583, mort en 1644, théologien protestant, a laissé beaucoup d'ouvrages de théologie dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, et qui ont été condamnés par la congr. de l'*Index* (Decr. 10 maii 1757). La simple lecture de ces ouvrages prouve combien les différentes branches du protestantisme sont éloignées de la vérité.

II. **ALTING** (Jacques), fils du précédent, né à Heidelberg en 1618, et mort l'an 1679, après avoir fait ses études à Groningue, se fit recevoir en Angleterre ministre de l'Église anglicane, revint en Hollande, où il professa successivement l'hébreu et la théologie. Il était fort attaché au texte de l'Écriture, au coccéianisme et au rabbinisme, ce qui le fit traiter de semi-juif par ses adversaires. Comme son père, il a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés à Amsterdam, 1687, 5 vol. in-fol., et dont on trouve une liste dans la *Biblioth. sacr.* de Richard et Giraud. Comme ceux de son père, les ouvrages de Jacques Alting ont été mis à l'*Index* le 10 mai 1757.

ALTINO (*Altinum*), ville autrefois épisc. d'Italie, entre Padoue et Concordia; l'évêché y fut établi dès les premiers siècles de l'Église. En 802, il s'y tint un concile sous Paulin, patriarche d'Aquilée, qui en était le métropolitain; mais l'évêché fut transféré à Torcello, suivant le Mire. *Voy.* Miræus, *Notitia episcopatuum orbis.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 11, 12. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 288 et suiv.

ALTISSIODORUM. *Voy.* Auxerre.

ALTMAN, moine d'Haultvilliers, dans le diocèse de Reims, vivait vers l'an 850. Il a écrit *la Vie de saint Sidulphe*, confesseur, que D. Mabillon a insérée dans les *Siècles bénédictins*, tom. Ier, p. 368. Sigebert lui attribue encore les Vies de plusieurs autres personnages.

ALTOBRACUM. *Voy.* Aubrac.

ALTON (Guillaume d'), ainsi nommé du bourg Alton, dans le comté de Kent, en Angleterre, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé des *Commentaires sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, Ruth, Isaïe, Jérémie,* et *les Lamentations*, qui sont restées manuscrites. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Prædicat.*

ALULPHE, moine de Saint-Martin de Tournai, vivait à la fin du XIe siècle. Il a composé un recueil de Sentences et de Pensées intitulé *Grégorial*, parce qu'elles sont tirées des ouvrages de saint Grégoire. Il se trouve manuscrit dans plusieurs biblioth., et D. Mabillon en a inséré la préface dans ses *Analecta*, tom. I. On lui attribue aussi un autre recueil de diverses sentences, intitulé *Opus exceptionum*, et qui, ajoute-t-on, aurait été imprimé à Paris et à Strasbourg en 1516. *Voy.* Valère-André, dans sa *Bibliot. Belg.*

ALUCED. *Voy.* Alfred, n° I.

ALUS, dixième station des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombres, XXXIII, 13, 14.

I. **ALVA**, de la race d'Esaü, fut le 2e chef de l'Idumée. Il succéda à Thamna. *Voy.* Genèse, XXXVI, 40. I Paralip., I, 52.

II. **ALVA Y ASTORGA** (Pierre de), né en Espagne, et mort dans les Pays-Bas en 1667, prit l'habit de Saint-François au Pérou. Revenu en Espagne, il parcourut plusieurs pays de l'Europe. Il a publié : 1° *Naturæ prodigium et gratiæ portentum, hoc est, Seraph. P. Francisci vitæ acta ad Christi vitam et mortem regulata et coaptata;* Madrid, 1651, in-fol.; — 2° *Funiculi nodi indissolubilis de conceptu mentis et conceptu ventris*, etc.; Bruxelles, 1663, in-4°; — 3° *Sol veritatis cum ventilabro Seraphico pro candida aurora.* Ces trois ouvrages ont été mis à l'*Index :* le premier par un décret du 24 novembre 1655, et les deux derniers, par un décret du 22 juillet 1665.

ALVAN, fils aîné de Sobal, descendant d'Ésaü. *Voy.* Gen., XXXVI, 23.

I. **ALVARE**, né à Cordoue dans le IXe siècle, a écrit la Vie de saint Euloge, son évêque, et, selon Vossius, un livre intitulé *les Étincelles des Pères*, dans lequel Alvare a recueilli en effet quelques sentences des Pères. *Voy.* Vossius, *de Hist. lat.*, tom. III, c. 4.

II. **ALVARE PÉLAGE**, de Galice, en Espagne, entra, l'an 1304, dans l'Ordre des Frères-Mineurs. Il a laissé 2 livres sur les *Gémissements de l'Église ;* ils ont été imprimés à Ulm, 1474, à Lyon, 1517, à Venise, 1560; — 2° une *Somme de théologie;* Ulm, 1494; — 3° des manuscrits sur divers sujets.

I. **ALVAREZ** (Balthasar), jésuite espagnol, né à Cervera, dans le diocèse de Calahora, en 1533, mort en 1580, a écrit quelques Traités de piété et un ouvrage contre les illuminés, intitulé *Tractatus de modo et ratione loquendi de rebus spiritualibus. Voy.* Louis Dupont, *in ejus Vita.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. script. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

II. **ALVAREZ** (Balthasar), jésuite, né à Chaves, en Portugal, chancelier de l'université d'Évora, mort à Coïmbre en 1630, a publié : *Index expurgatorius librorum ab exorto Luthero;* Lisbonne, 1624, in-8°. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. Mém. de Portugal.*

III. **ALVAREZ** (Diégo), jésuite, né à Grenade, en Espagne, mort à Séville, où il était recteur, en 1617, a publié, sous le nom de Melchior Zan-

breno : *Decisio casuum occurrentium in articulo mortis;* Hispali, 1604. *Voy.* Alegambe, *Hist. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

IV. **ALVAREZ** (Diégo ou Didace), de l'Ordre de Saint-Dominique, archevêque de Trani, dans le royaume de Naples, né dans la vieille Castille, mourut l'an 1635. Il a professé la théologie pendant 30 ans en Espagne et à Rome. On a de lui : 1° *de Auxiliis divinæ gratiæ;* Lyon, 1611, in-fol., qui a eu plusieurs éditions; — 2° *Concordia liberi arbitrii cum prædestinatione;* Lyon, 1622, in-8°; — 3° *de Incarnatione divini Verbi disputat.* 80; Lyon, 1614, in-4°; — 4° *de Origine Pelagianæ hæresis*, etc.; Trani, 1629, in-4°; — 5° un *Commentaire sur Isaïe;* Rome, 1599 et 1602; — 6° *Commentaire sur une partie de la Somme de saint Thomas;* Trani, 1617. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. V, p. 123. Échard, tom. II. p. 481.

V. **ALVAREZ** (Dom Gabriel), de Tolède, bibliothécaire du roi, a écrit en espagnol : *Histoire de l'Église et du monde, contenant les événements qui se sont succédé depuis la création jusqu'au déluge.* On trouve à la fin de cet ouvrage 5 dissertations. *Voy. Journal des Savants,* 1714, p. 171, et p. 181 et suiv.

VI. **ALVAREZ** (Gabriel), jésuite espagnol, né à Oropeza en 1665, et mort en 1745, a écrit sur Isaïe. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. script. Societ. Jesu.*

VII. **ALVAREZ** (Jean), évêque de Solsonne, en Catalogne, natif de Toralba, village dans l'Aragon, mourut vers 1621. Il a traduit en espagnol divers ouvrages de saint Bernard, et composé dans la même langue la Vie de ce saint et l'hist. de la fondation de quelques monastères de son Ordre. *Voy.* Charles de Visch, *Bibl. Cister.*, p. 174. Vicezo Blasco de Lauza, *Hist. Arag.*, tom. II, liv. V, c. XLIII. Nicol.-Antonio, *Bibl. Hisp.*, tom. I, p. 479.

VIII. **ALVAREZ** (Louis), jésuite portugais, né en 1618 à San-Romão, village du diocèse de Coïmbre, et mort à Lisbonne en 1709, fut un prédicateur célèbre. Il a donné un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels se trouvent des écrits ascétiques, imprimés les uns à Evora, les autres à Coïmbre, et 3 volumes de sermons, publiés à Lisbonne en 1688, 1693 et 1699. *Voy. Mémoires de Portugal.*

IX. **ALVAREZ** (Thomas), né à Léria ou à Villaviciosa dans le XVIe siècle, et mort dans le XVIIe, fut trésorier de la chapelle royale. On a de lui, parmi d'autres ouvrages: 1° *Scholium in rubricas* 17 *Missalis Romani Clementis VIII authoritate recogniti de ordine genuflectendi in missa privata et solemni;* Ulyssipone, 1613, in-8°; — 2° *Notationes in rubricas Breviarii Romani ex decreto sacro sancti concilii Tridentini, restituti Pii V pontificis maximi jussu editi, et Clementis VIII authoritate recogniti*; Ulyssipone, 1629, in-8°. *Voy.* Diogo Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.*

X. **ALVAREZ DE CORDOUE** (B.), de l'Ordre de Saint-Dominique, prit l'habit religieux en 1368, et mourut en 1420. Son culte a été autorisé par le pape Benoît XIV. Sa fête est fixée au 19 février. *Voy.* le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. III.

XI. **ALVAREZ DE PAZ.** *Voy.* PAZ.

XII. **ALVAREZ PÉGASE.** *Voy.* PÉGASE.

ALVAROTTO (Jacques), né à Padoue en 1385, et mort en 1453, fut professeur de droit féodal à Padoue, et juge à Florence et à Sienne. Son ouvrage le plus connu, et que les jurisconsultes italiens citent très-souvent, est *Lectura in usus feudorum*; Venise, 1476; il a été souvent réimprimé. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ALVARUS (Paul), né à Cordoue, d'où son nom latin *Alvarus Cordubensis*, mort en 861. On a de lui : 1° une Vie de saint Euloge, dans Schott, *Hispania illustrata*, tom. IV, p. 223, édit. Francfort, 1608, et dans *Acta Sanctorum*, au 11 mars ; — 2° Quelques lettres insérées dans *Biblioth. Patrum;* Paris, 1589, tom. IX, p. 332.

ALVELDA ou **ALBELDA** (Jean Gonzalez de), dominicain espagnol, né à Navarette, dans la vieille Castille, mort en 1622, après avoir professé avec distinction dans l'université d'Alcala, a laissé : *Commentariorum et Disputationum in primam partem Summæ S. Thomæ de Aquino;* Alcala, 1621 ; Naples, 1637. *Voy.* le P Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 427, et le P. Serry, *Hist. des Congreg. de Auxiliis,* col. 608 et 767.

ALVIN (Étienne) a publié : *Tractatus de potestate episcoporum, abbatum, aliorumque prælatorum;* Paris, 1614, in-8°. Cet ouvrage a été mis à l'*Index* le 16 mars 1621.

ALVINTZI (Pierre), pasteur en Hongrie, né en Transylvanie dans le XVIIe siècle, fut très-zélé pour sa secte. Il a publié en hongrois plusieurs ouvrages de controverse, parmi lesquels l'*Itinéraire catholique*, 1616; il y examine laquelle des deux religions, la catholique ou la protestante, est la plus ancienne, et durera jusqu'à la fin du monde. *Voy.* Lampe, *Hist. eccles. reformatæ in Hungariæ*, p. 419-424. Cattau, dans la *Biogr. univers.*

ALVISET (dom Benoît), savant bénédictin, né à Besançon au commencement du XVIIe siècle, mort l'an 1673, au monastère de Saint-Honorat, dans les îles de Lerins, entra dans la congrégation du Mont-Cassin sous le nom de *Virginius.* On a de lui : *Murenulæ sacræ vestis sponsæ regis æterni vermiculatæ; opus de privilegiis Ordinum regularium;* Venise, 1661, in-4°; ouvrage qui fut mis à l'*Index*, et qui cependant fut réimprimé en 1673, sans correction, à Kempten (Campidona), abbaye de la Saxe. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ALYPE** ou **ALIPE** (*Alipius*), prêtre de l'Église de Constantinople, vivait en 430, a écrit à saint Cyrille une lettre dans laquelle il l'exhortait à combattre l'hérésie de Nestorius. *Voy.* les *Conciles*, tom. III, p. 785.

II. **ALYPE** (saint) était de Tagaste, ville de Numidie, disciple de saint Augustin, qui avait été manichéen comme son maître, et qui reçut avec lui le baptême dans l'église de Milan par les mains de saint Ambroise. Il fut nommé évêque de Tagaste en 394. Le Martyrologe romain fait mention de lui au 15 août. *Voy.* saint Augustin, *Confes.*, l. VI, VII, VIII, *epist.* 22, 23, 24, 25. Saint Jérôme, *epist.* 82.

III. **ALYPE LE STYLITE** (saint), ainsi surnommé parce qu'il demeura 53 ans sur une colonne. Il était d'Andrinople, petite ville de la Paphlagonie, et vivait au commencement du VIIe siècle. Les Grecs font sa fête le 26 novembre. Il est appelé *Olympe* dans les calendriers moscovites, et *Stylien* dans le Martyrologe romain.

ALYTARQUE, mot grec qui signifie à la lettre *chef des licteurs*, désigne, en terme de liturgie, le prêtre qui, dans l'Église d'Antioche, était spécialement chargé d'ordonner les cérémonies publiques, et de veiller à ce qu'elles ne fussent pas interrompues. L'alytarque était changé tous les quatre ans. *Voy. Epoch. Syror.*, p. 220.

ALZEDO (Maurice), est auteur de l'ouvrage

intitulé : *de Præcellentia episc. dignitatis deque episcopi functionibus ac potestate incredita sibi ecclesia regenda, visitanda, administranda, nec non de generalis vicarii auctoritate;* Lugduni, 1630, in-8° Ce livre a été mis à l'*Index* le 18 déc. 1648, avec la clause *donec corrigatur*

AMAAD, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 26.

I. **AMABLE** (saint), en latin *Amabilis Ricomagensis,* prêtre, curé et patron de Riom, en Auvergne, mourut en 474 à Clermont. Son corps fut transporté vers la fin du xe siècle à Riom, dans l'église Saint-Benigne, qui a pris son nom. On fait la fête principale de saint Amable le 11 juin, qui est peut-être le jour de sa translation; car il est mort le 1er novembre. *Voy.* Grég. de Tours, *de Gloria confessorum.* Savaron, *Orig. des égl. de Clermont.*

II. **AMABLE DE RIOM** (saint), *Ricomagus sancti Amabilis,* ancienne abbaye, située dans la ville de Clermont, en Auvergne. Elle fut fondée en 1077 par Durand, évêque de Clermont, et sécularisée par le pape Paul III, dont la bulle du 24 août 1548 ne fut mise à exécution que le 23 mars 1570. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, tom. II, col. 388, 392, nov. édit.

AMADASSA ou *Demu Amadassa*, ville épisc. d'Asie, dans la 1re province de la Phrygie salutaire, sous la métropole de Synnade. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 12.

AMADATHI, père d'Aman, de la race des Amalécites. *Voy.* Esther, III, 1.

AMADESI (Joseph-Louis), canoniste italien, né à Livourne en 1701, mort à Rome en 1775, a publié : 1° *de Jurisdictione Ravennatum archiepiscoporum,* etc.; Ravenne, 1747; — 2° *de Jure Ravennatum archiepiscoporum deputandi notarios*, etc.; Rome, 1752; — 3° *de Comitatu Argentano,* etc.; ibid., 1763. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

AMADEUS GUIMENIUS. *Voy.* MOYA.

AMAITRE ou **AMATRE, AMATEUR** (saint), né à Auxerre, fut évêque de cette ville vers 388, et mourut en 418. Il avait été fiancé par ses parents sans être consulté. Aussi le jour de son mariage il persuada son épouse de se consacrer à Dieu ; ce qu'il fit de son côté. Les anciens bréviaires d'Auxerre marquent sa fête au 1er mai, jour de sa mort. Sa Vie, écrite par le prêtre Étienne, Africain, se trouve dans Bollandus.

AMAL, quatrième fils d'Hélem, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 35.

I. **AMALAIRE FORTUNAT** (*Amalarius Fortunatus*), archevêque de Trèves en 810, fondateur de l'Église d'Hambourg, mourut en 814. Il a composé un *Traité du baptême* faussement attribué à Alcuin, qui est mort en 804.

II. **AMALAIRE-SYMPHORIUS**, diacre de l'Église de Metz, puis prêtre, ensuite abbé d'Hornbal, enfin archevêque de Lyon, avait étudié sous Alcuin. On a de lui : 1° *Traité des Offices ecclésiastiques*, qu'il publia d'abord en 820, mais qu'il donna de nouveau avec beaucoup d'améliorations après un voyage fait à Rome. La meilleure édition est celle de la *Bibliothèque des Pères de Lyon;* — 2° l'*Ordre de l'Antiphonier;* — 3° l'*Office de la Messe;* — 4° des *Lettres;* — 5° une *Règle des Chanoines. Voy.* Dom Ceillier, *Hist. génér. des aut. sacr. et ecclés.*

I. **AMALBERGE** (sainte), veuve, née au commencement du VIIe siècle, et morte vers 670. Après s'être mariée deux fois, et avoir eu plusieurs enfants qui sont au nombre des saints, elle prit le voile de religion dans le monastère de Maubeuge, où elle finit ses jours, tandis que, de son côté, son second mari se consacra à Dieu. On célèbre sa fête le 10 juin, jour de sa mort. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 293, 294.

II. **AMALBERGE** (sainte), vierge, née dans le pays des Ardennes vers 741, se fit religieuse à Munster-Bilsen, après avoir servi Dieu dans le monde dès sa plus tendre enfance. Elle mourut en 772. Sa fête principale se fait le 10 juillet. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 293.

I. **AMALEC,** fils d'Éliphaz et petit-fils d'Esaü, succéda à Gatham dans le gouvernement de l'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 12, 16, etc.

II. **AMALEC,** montagne dans le pays d'Éphraïm. *Voy.* Juges, XII, 15.

AMALÉCITES, descendants d'Ésaü par Amalec, selon l'opinion commune, fut un peuple puissant qui demeura dans l'Arabie Déserte, entre la mer Morte et la mer Rouge. Les Hébreux les défirent plus d'une fois; et depuis leur dernière défaite, qui arriva sous Saül, ils ne paraissent presque plus dans l'histoire. D'habiles interprètes ont prétendu que c'était un peuple qui descendait de Chanaan, et différent des descendants d'Amalec. Nous avons rapporté dans l'*Encyclop. cathol.* les raisons sur lesquelles ils fondent leur sentiment. *Voy.* Exode, XVII, 8. Juges, VIII, 3, etc. *Voy.* aussi Relandi *Palæstina illustrata*, p. 170-177. J.-D. Michaelis, *Supplementa ad Lexica hebraïca*, p. 1927, 1928. Pocockii, *Specimen hist. Arab.*, p. 39 de l'ancienne édit. et p. 50, 179 de l'édit. d'Oxford, 1806.

AMALFI (*Amalphis*), ville épisc. d'Italie, dans la province citérieure du royaume de Naples. Il y eut un évêché avant l'an 600; Jean XV l'érigea en métropole en 987. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 12. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 294 et suiv.

I. **AMALRIC** (*Augier d'*), en latin *Almaricus Augeri*, né à Béziers, fut nommé abbé du monastère de Sainte-Marie-des-Aspirants, en Allemagne, en 1362. Il a laissé un recueil intitulé *Chronicon pontificale*, qu'il se vantait d'avoir rédigé sur plus de 200 autres chroniques. Cette chronique va jusqu'à Jean XXII. On la trouve dans Eckhart, *Corpus historicum medii ævi*, tom. II, in-fol.; Leipzig, 1723, et dans Muratori, *Rerum Italic. scriptores*, tom. III, Milan, 1734. *Voy.* Vossius, *de Hist. lat.*, lib. III, c. I.

II. **AMALRIC** (François de Sales), vicaire général de Tulle, se fit un nom comme prédicateur; il fut désigné pour prêcher le carême de 1793 à la cour; mais les événements l'en empêchèrent. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Cours de morale pour les jeunes demoiselles, à l'usage des maisons d'éducation d'Écouen et de Saint-Denis*, 1803, 2 vol. in-12; 2e édit., 1808; — 2° le *Missionnaire selon l'Évangile;* Paris, 1820, in-12.

AMALTÉO (Corneille), poëte italien, mort en 1606, est principalement connu pour avoir rédigé dans le latin le plus pur le *Catéchisme romain.*

AMAM, ville échue en partage à la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 26.

AMAMA (Sixtinus), théologien protestant, né dans la Frise occidentale, et mort en 1629, fit ses études à Francker, sous le savant Drusius, et devint professeur d'hébreu à l'Université. On a de lui : 1° *Censura Vulgatæ latinæ editionis Pentateuchi;* — 2° *Bybelsche Conferencie;* Amsterdam, 1623; — 3° *Antibarbarus Biblicus;* Amsterdam, 1628, in-4°; ouvrage condamné par la congrég. de l'*Index* le 4 mai 1709; — 4° une dissertation intitulée *de Nomine Tetragrammato;* Francker, 1620, in-8°. Amama ne dissimule pas sa haine contre tout ce que les catholiques vénèrent le plus; il critique avec

une sorte de fureur qui le conduit souvent à la grossièreté.

AMAN, fils d'Amadath, de la race d'Agag, et par conséquent Amalécite, comme le pensent la plupart des interprètes. Il est vrai qu'au ch. XVI, vers. X du livre d'Esther, il est dit qu'Aman était *Macédonien d'origine;* mais le mot macédonien est un terme générique employé, comme on le voit en plusieurs endroits des Machabées, pour signifier un étranger. Or Aman était favori d'Assuérus, roi des Perses, dont il obtint les décrets les plus cruels contre les Juifs, parce que Mardochée, oncle d'Esther, avait refusé de se prosterner devant lui, comme tous les Perses l'avaient fait, lorsque le roi ordonna à tous ses sujets de lui rendre cette marque d'honneur. *Voy.* Esther, III et suiv., où l'histoire de ce favori et sa triste fin sont racontées.

I. **AMANA**, montagne nommée dans le *Cantique des cantiques* (IV, 8). Selon quelques-uns, c'est le mont *Amanus,* qui sépare la Syrie de la Cilicie, et s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. *Voy.* Hieron., *Epist. ad Dardan.* Reland, *Palæstina illustrata*, p. 125, 320.

II. **AMANA**, montagne au delà du Jourdain, dans la tribu de Manassé. Quelques-uns la confondent avec la précédente. *Voy.* Eugène Roger, *Terre-Sainte*, liv. Ier, p. 227. *Encyclop. cathol.*

I. **AMANCE** (saint), martyr, compagnon de saint Gétule. *Voy.* GÉTULE.

II. **AMANCE** (saint), prêtre de Tiferne, ou *Citta-di-Castello,* en Ombrie, vivait au VIe siècle. Son histoire est au chapitre XXXV du IIIe livre des Dialogues de saint Grégoire le Grand. Le Martyrologe romain place sa fête au 26 septembre.

I. **AMAND** (saint), succéda vers l'an 404, sur le siége épiscopal de Bordeaux, à saint Delphin, qui l'avait ordonné prêtre. Saint Amand fut le parent et le catéchiste de saint Paulin. Les Martyrologes romain et français le mentionnent le 18 juin. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 296.

II. **AMAND** ou **AMANT** (saint), vulgairement *saint Chamant,* né à Rhodez, fut élu évêque de cette ville, convertit un grand nombre de païens, et mourut à la fin du Ve siècle. Il est honoré le 4 novembre.

III. **AMAND**, saint solitaire, né à Bordeaux, vint à Angoulême, près de la Rochefoucault, au temps de saint Cybar, et, d'après l'avis de ce prélat, il se retira dans la solitude de Boisse, où il mourut en 600, et où on bâtit plus tard un monastère sous son nom.

IV. **AMAND** (saint), évêque de Mastricht et missionnaire apostolique, né dans les environs de Nantes en 589, et mort en 675 ou 679, le 6 février, jour auquel le Martyrologe romain fait mention de lui. Après avoir successivement parcouru la Flandre, la Carinthie, les provinces voisines du Danube, la Gascogne, la Navarre, évangélisant et convertissant partout, il baptisa Sigebert, fils de Dagobert. Il fonda plusieurs églises et érigea des monastères. Ce fut en 649 qu'on le nomma évêque de Mastricht, et en 652 qu'il se démit de son évêché pour travailler à la conversion des païens. *Voy.* Baronius. Mabillon, au 2e *siècle Béned.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 296.

V. **AMAND FAYE** ou **FAYETA** (Jean, saint), abbé de Saint-Bavon de Gand au XIVe siècle, et docteur de l'université de Paris, contribua à l'extinction des *Flagellants.* Il a laissé divers traités, entre autres : 1° *de Esu carnium*, dont Trithème parle avec éloge; — 2° *Manipulus exemplorum*. — 3° *Quæstiones super sententias*, etc. *Voy.* Sanderus, *Gandavium, sive rerum Gandavientium,* lib. IV, c. IV. Valère-André, *Biblioth. Belg.*

VI. **AMAND** (Herman), professeur de théologie de l'Ordre de Saint-François, et provincial de la province de Saint-Wenceslas, en Bohême, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Philosophia ad mentem Augustini, Bernardi et Scoti,* 1676, 4 vol. in-fol.; — 2° *Tractatus theologicus in lib. I Sententiarum de Deo uno et trino ad mentem subtilis Doctoris ;* Cologne, 1690, in-fol., — 3° *Commentaria in lib. IV Sententiarum de sacramentis ac censuris, et pœnis ecclesiasticis, ac de fine, seu beatitudine hominis ;* ibid., 1690, in-fol.; — 4° *Ethica sacra speculativo-pratica, seu disputationes morales de virtutibus theologicis et moralibus;* Wurtzbourg, 1698, 2 vol. in-fol.; — 5° *Capistranus triumphans, seu historia fundamentalis de S. Joanne Capistrano ;* Cologne, 1700, in-fol. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, tom. Ier.

VII. **AMAND DE ZIRICZEC**, franciscain, ainsi nommé parce qu'il était né dans cette ville, capitale de l'île de Schouwen, dans la Zélande; il mourut en 1534. Après être entré dans l'Ordre de Saint-François, il fut nommé provincial de son Ordre dans les Pays-Bas. Devenu docteur de l'univerité de Louvain, il y professa la théologie. On a de lui : 1° *Chronicon a mundi exordio ad annum Domini* 1534*;* Anvers, 1534, in-8°; — 2° *Comment. in Genesim et Jobum;* — 3° *Comment. in psalmum centesimum decimum octavum;* — 4° *Comment. in Ecclesiastem ;* — 5° *de 70 hebdomadibus Danielis lib. I.* — 6° *Spiritualis militia 12 horarum lib. I.* — 7° *Historia Dominicæ passionis ;* — 8° *de Christi resurrectione et ascensione;* — 9° *de S. Annæ conjugio;* — 10° *Conciones variæ;* — 11° *de 40 mansionibus.* Les neuf derniers ouvrages sont restés manuscrits dans le couvent des Franciscains de Louvain. *Voy.* Wading. Possevin, p. 50. Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, tom. Ier, p. 57.

VIII. **AMAND DU CHASTEL** (*de Castello*), vivait au XIIe siècle. Il entra dans le monastère de Saint-Martin à Tournay, et devint abbé du monastère de Marchiennes, dans le diocèse d'Arras. Il a écrit la *Vie de saint Odon*, évêque de Cambrai. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Vossius, *de Hist. lat.*, l. II, c. XLVIII.

IX. **AMAND (SAINT-)**, en latin *sanctus Amandus.* Il y a plusieurs monastères d'hommes de ce nom : 1° SAINT-AMAND DE COLI, de l'Ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Sarlat, aujourd'hui de Périgueux. Il fut fondé par saint Amand, compagnon de saint Sore et de saint Cyprien. Il est surnommé *Coli* probablement à cause de la rivière de ce nom qui l'arrose; — 2° SAINT-AMAND en Bourbonnais (IN AGRO BORBONICO), dans le diocèse de Clermont, fondé vers l'an 630; — 3° SAINT-AMAND en Pevezle (IN PABULA), de l'Ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Tournay, fondé par saint Amand, évêque de Tongres, en 637, sous le nom de *Monasterium Elnonense*, parce qu'il avait été bâti près de la ville d'Elnone; c'est plus tard qu'il a reçu le nom de son fondateur; — 4° SAINT-AMAND de Rouen (ROTOMAGENSIS), de l'Ordre de Saint-Benoit, fondé en 1030. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia christ.*, tom. II et III, col. 254, nov. ed. *La Géogr. des Légendes*, p. 47.

AMANIUM, monastère d'hommes dans le diocèse de Liége, fondé avant 934 sous l'invocation de la sainte Vierge et de saint Georges.

AMANS, officiers publics ou gardes-notes

institués en 1197 par Bertram, évêque de Metz, pour rédiger tous les actes qui devaient être conservés dans chaque paroisse. L'ordonnance de cet évêque appelle *arche* l'endroit où les amans déposaient les minutes des actes. *Voy. Encyclop. cathol.*

AMANT. *Voy.* AMAND, n° II.

AMANTÉA (*Adamantia*), ville autrefois épisc. sur le rivage de la mer, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Les Sarrasins l'ayant ruinée au Xe siècle, son évêché fut transféré à Tropéa.

AMANTIA, ville épisc. de l'Illyrie orientale, dans la province de l'Épire nouveau, et sous la métropole de Dyrrachium. On ne connait qu'un seul évêque de cette église, Eulalius, qui se sépara du concile de Sardique. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 12. Richard et Giraud.

AMANTIUS (SANCTUS). Sous ce nom latin sont compris plusieurs monastères d'hommes : 1° SAINT-AMAND de Cahors (CADURCENSIS), fondé vers 630; — 2° SAINT-AMAND DE BOISSE ou DE BAIX (BUXENSIS ou A BUXIA), de l'Ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse d'Angoulême, fondé par Arnaud, comte d'Angoulême, et par son fils Guillaume, qui, en 988, y mit la dernière main. Il tire son nom d'Amand de Bordeaux (*Voy.* AMAND, n° III); — 3° SAINT-AMAND de Rodez (RUTHENENSIS), de l'Ordre de Saint-Benoît, fut soumis par Pons, évêque de Rodez, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dont il devint un prieuré. *Voy. Gallia christ.*, tom. II. *Encyclop. cathol.*

I. **AMARAL** (Pierre d'), jésuite portugais, mort à Lisbonne en 1711, se rendit célèbre dans l'université de Conimbre. On n'a de lui qu'un discours fort étendu en l'honneur de la sainte Vierge, et intitulé *Canticum Marianum;* Evora, 1709. *Voy. Mém. de Portugal.*

II. **AMARAL** (Prudence d'), Portugais, né au Brésil en 1675, entra chez les jésuites en 1690, et mourut à Rio-de-Janeiro l'an 1715. On a de lui : 1° l'histoire des évêques et des archevêques qui ont gouverné le diocèse de San-Salvador; cet ouvrage est en portugais; Lisbonne, 1710; — 2° *Elegiarum liber de pietate erga beatam Mariam Virginem*, resté manuscrit. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

AMARAND ou **AMARANTHE** (saint), souffrit le martyre à Albi, dans le IIIe siècle. Sa fête se célèbre le 7 novembre, et son tombeau est honoré au village de Vians, dans le territoire d'Alby. *Voy.* Grég. de Tours, ch. LVII et LVIII, *de la Gloire des Martyrs.*

I. **AMARIA**, un des juifs qui après la captivité renvoyèrent les femmes qu'ils avaient prises malgré la défense de la loi. *Voy.* I Esdr., X, 42.

II. **AMARIA**, un des principaux d'entre les prêtres du temps de Josué. *Voy.* II Esdr., XII, 2, 7.

I. **AMARIAS**, premier fils de Méraïoth et père du grand prêtre Achitob. *Voy.* I Paralip., VI, 7.

II. **AMARIAS**, fils d'Hébron, lévite. *Voy.* I Paralip., XXIII, 19.

III. **AMARIAS**, aïeul du prophète Sophonie. *Voy.* Sophon., I, 1.

I. **AMASA**, fils de Jéther et d'Abigaïl, sœur de David, fut mis par Absalom à la tête de ses troupes pendant sa révolte contre David son père. Après la mort d'Absalom, David pardonna à ce rebelle, qui fut tué en trahison par Joab. *Voy.* II Rois, XVII, XIX, XX.

II. **AMASA**, fils d'Adali, est un de ceux qui s'opposèrent à ce qu'on fit entrer dans Samarie les captifs pris dans le royaume de Juda sous le règne d'Achaz. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 12.

III. **AMASA**, évêché de la troisième Arménie dans l'exarchat de Pont.

I. **AMASAÏ**, fils d'Elcana, que David préposa sur les chantres du Temple depuis que l'Arche eut été placée à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., VI, 25, 31.

II. **AMASAÏ**, un des braves qui vinrent offrir leurs services à David lorsque ce prince fuyait Saül, irrité contre lui. Quelques-uns pensent que cet Amasaï est le même que le précédent. *Voy.* I Paralip., XII, 18.

AMASÉE (*Amasia*), ville épisc. d'Asie appelée *Amasich* par les Turcs, est qualifiée de première métropole du Pont dans les anciennes médailles. On voit dans les Actes grecs de saint André que saint Pierre, allant à Rome, avait visité le Pont et en avait converti les habitants. Parmi ses évêques on remarque Gérasime, qui souscrivit la réponse du patriarche Denis au sujet des erreurs du calvinisme. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 297.

I. **AMASIAS**, fils de Joas, fut le huitième roi de Juda, et régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Après avoir battu plusieurs fois les Iduméens, il s'empara de leurs dieux, qu'il adora. Plus tard il fut vaincu par Joas, roi d'Israël, et enfin assassiné dans une conjuration qui s'éleva contre lui. *Voy.* II Paralip., XXIV, XXV.

II. **AMASIAS**, prêtre des Veaux d'or qui étaient à Béthel, dénonça le prophète Amos auprès de Jéroboam, comme se révoltant contre lui, et il le maltraita en lui faisant des menaces. Cyrille d'Alexandrie ajoute qu'il lui fit rompre les dents pour l'obliger à se taire. *Voy.* Amos, VII, 10 et suiv. Cyrill., *Præf. exposit. in Amos.*

AMASIE (*Amasia*), ville épisc. du diocèse de la grande Arménie l'Hénenopont, à laquelle a été réunie l'église de Docheum. En 1743, Benoît XIV décida que les évêques de Pavie seraient aussi à perpétuité archevêques d'Amasie. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 297.

AMASSAÏ, fils d'Azréel, est nommé parmi les juifs de distinction qui restèrent à Jérusalem après le retour de la captivité. *Voy.* II Esdr., XI, 13.

AMASTRIS ou **AMASTRUM**, ancienne ville de la Paphlagonie, appelée depuis Samastro. Un évêché y fut établi bien anciennement, puisqu'au IIe siècle nous voyons un évêque, nommé Palmas, tenir un concile au sujet de la célébration de la Pâque. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant village. *Voy.* Eusèbe, l. V, c. XXIII. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

I. **AMAT** (saint). *Voy.* AMÉ.

II. **AMAT** (Félix), historien ecclésiastique, né à Sabadelle, dans le diocèse de Barcelone, en 1750, mort en 1824 dans un couvent de Franciscains, près de Sallent, fonda avec l'archevêque de Tarragone la *Société des Amis de la patrie*. L'an 1803 Charles IV le nomma abbé de Saint-Ildefonse et archevêque de Palmyre. On a de lui : 1° *Tratado de la Iglesia de Jesu Christo;* Madrid, 1793-1803, 12 vol. in-4°; il y a eu une édition postérieure de cet écrit, car on lit dans les Décrets de l'*Index :* « Amat Felix. Diseño de la Iglesia militante, ó suma de la Iglesia instituida por el hijo de Dios heco hombre ecc. Obra postuma del Illustrissimo señor don Felix Amat, arzobispo de Palmyra, ec. (Decr., 27 nov. 1840); » — 2° *Observationes sobre la Potestad ecclesiastica;* Barcelone, 1817-1823,

3 vol. in-4°, publiés sous l'anonyme de don Macario Padua Melato. Or on lit encore dans les Décrets de l'*Index* : « Padua D. Melato Macario. Observationes pacificas sobre la Potestad ecclesiastica dadas aluz *cum appendicibus prima, secunda et tertia* (Decr., 6 sept. 1824, et 26 martii 1825); » — 3° *Seis cartas à Irenico;* Barcelone, 1817, in-8°; — 4° *Deberes del Cristiano en tiempo de revolucion;* Madrid, 1813. *Voy.* Torres Amat, *Diccion. crit. de los escritores catalanes*, p. 16-34.

III. **AMAT** (Felix Torres), évêque d'Astorga en Espagne, est auteur d'une traduction espagnole de la Bible faite d'après la Vulgate, expliquée elle-même partout où il en est besoin par les textes originaux. Cette traduction, accompagnée de notes tirées des Pères de l'Église et des auteurs catholiques, a paru à Madrid en 1824, puis en 1832, 6 vol. in-8°.

AMATH. *Voy.* EMATH.

AMATHA, bourg proche de Gadara, abondant en eaux thermales. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 559.

AMATHÉENS ou **HAMATHÉENS**, descendants de Chanaan et habitants d'Hamath ou Emath. *Voy.* Genèse, X, 18. I Paralip., I, 16.

AMATHI, père du prophète Jonas. *Voy.* IV Rois, XIV, 25. Jonas, I, 1.

AMATHITE, c'est-à-dire *qui est d'Amath, qui appartient à Amath. Voy.* I Machab., XII, 25 et compar. AMATHÉENS.

I. **AMATEUR** ou **AMATOR** (SAINT-), monastère d'hommes près de Langres, fondé vers l'an 1115.

II. **AMATEUR** ou **AMATOR** (SAINT-), monastère situé à Auxerre, et dont on fait remonter la fondation à l'an 418.

AMATHONTE ou **AMATHUNTE** (*Amathus, untis*). Il y a eu deux villes épisc. de ce nom : l'une de la seconde Palestine, dans le patriarcat de Jérusalem et sous la métropole de Scythopolis, l'autre dans l'île de Chypre, du patriarcat d'Antioche, sous la métropole de Salamine; elle a été appelée depuis *Lemisse*, et elle a subsisté sous ce nom jusqu'en 1190, que Richard, roi d'Angleterre, la prit sur Isaac Comnène, et la détruisit jusqu'aux fondements. Devenue dès lors un pauvre village, elle a cependant servi de titre à un évêque grec, suffragant de Nicosie. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 12. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, au mot AMATHA, AMATUNTA.

AMATO (Michel d'), docteur en théologie et en l'un et l'autre droit, polyglotte distingué, versé dans les sciences, est né à Naples en 1682, mort dans cette ville en 1729. On a de lui : 1° *de Opobalsami specie ad sacrum chrisma conficiendum requisita;* Naples, 1722, in-8°, réimprimé la même année avec des additions; — 2° *de Piscium atque avium esus consuetudine apud quosdam Christi fideles, in antepaschali jejunio;* ibid., 1723, in-12; ouvrage condamné par un décret de la Congrég. de l'*Index* en date du 2 sept. 1727; — 3° *Dissertationes quatuor : de causis quibus ex antiquis fidei symbolis Nicæno et Constantinopolit. articulus ille :* DESCENDIT AD INFEROS, *fuerit prætermissus; — de Inferni situ; — Quomodo Christus in ultima cœna Eucharistiam benedixerit, et utrum uno aut pluribus calicibus usus fuerit; — de Ritu quo in primitiva Ecclesia fideles sanctam Eucharistiam percepturi manibus excipiebant;* 1728, in-4°; — enfin plusieurs autres ouvrages, tant en italien qu'en latin. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVII, p. 78. *Biblioth. Ital. nouv. littér. de Venise;* 1729, p. 334; la même, tom. VII, p. 265 et suiv. *Le Journ. de Trévoux*, mai 1723, p. 907; juin, 1724, p. 1107. Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.*, tom. Ier, p. 275 et suiv.

AMATOR. *Voy.* AMATEUR.

AMAURI ou **AMAURY, ALMARIC** (*Almaricus*), de Chartres, enseigna la logique et l'Écriture sainte à Paris au XIIIe siècle; il niait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Lui et ses sectateurs furent condamnés dans un concile tenu à Paris en 1209, puis dans le quatrième concile de Latran. *Voy.* Pratéole, *des Hérés.* Sandérus, *Hérés.*, 153.

AMAUSE EN BOURGOGNE, monastère d'hommes fondé vers l'an 868 sous l'invocation de saint Venant. Ce monastère n'est connu que par ce qu'en a dit la *Collection des historiens de France*, commencée par dom Bouquet.

AMAYA (François), jurisconsulte espagnol, natif d'Antequera, province de Grenade, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Outre quelques écrits inédits, on a de lui : 1° *Observationum Juris libri III;* Salamanque, 1625, in-4°; le tom. Ier de ses Comment. sur les trois derniers livres du Code de Justinien a été mis à l'*Index, donec corrigatur* (Decr. 18 déc. 1846); 2° *Desengaños de los Bienes Humanos;* Madrid, 1681, in-4°. *Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova*. édit. 1783, p. 400.

AMBACIACUM. *Voy.* AMBEZAC.

AMBASSADE, AMBASSADEUR. Les princes catholiques sont dans l'usage d'envoyer à chaque Pape une ambassade qu'on appelle d'obédience, parce qu'elle se fait en signe d'approbation du choix qu'on en a fait et de l'obéissance qu'ils sont prêts à lui rendre, dans le cas où ils doivent lui obéir. Le concile de Bâle (sess. XXIII), dont la décision sur ce point a été confirmée par Léon X, défend aux cardinaux de prendre le titre d'*ambassadeurs*, même de leur souverain; ils prennent ordinairement le titre de ministres plénipotentiaires. *Voy.* Artaud, *Hist. du pape Pie VII*, tom. II. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 299 et suiv.

AMBERTA ou **AMBIERLE**, monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Cluny, du diocèse de Lyon, avant 902, d'après quelques-uns en 912, sous l'invocation de saint Martin.

AMBEZAC (*Ambaciacum, Ambiacinum*), monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, du diocèse de Limoges, fondé en 593.

AMBIANUM. *Voy.* AMIENS.

AMBIERLE. *Voy.* AMBERTA.

AMBILIACUM, monastère d'hommes du diocèse de Bourges fondé avant 631. *Voy.* Lecointe, *Annales eccles. Francorum.*

AMBIVIUS (*Marcus*), gouverna la Judée après Copenius; il eut pour successeur Annius Rufus, l'an 13 de Jésus-Christ. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. III.

AMBITION. L'Église a toujours condamné l'ambition des clercs qui recherchent les dignités et les honneurs; c'est pourquoi elle a mis au nombre des canons la fameuse loi *Sancimus*, des empereurs Théodose et Valentinien, au code *Ad legem Juliam*, établie contre ceux qui emploient des voies illicites pour parvenir aux charges et aux dignités. Dans ce but aussi ont été faites les deux règles de chancellerie : *de Impetrantibus beneficium per obitum viventis*, et *de Verisimili notitia obitus*, règles dont tout l'objet consiste à mettre des bornes à l'ambition de ceux qui impètrent des bénéfices.

AMBLADA, ville épisc. dans le diocèse d'Asie, dans la province de Lycaonie, sous la métropole d'Icone. Strabon la met dans la Pisidie.

AMBON (*Ambo, Analogium*), en grec signifie

hauteur, éminence; c'est une tribune qui était autrefois dans les églises et sur laquelle on montait des deux côtés; c'est là qu'on lisait ou qu'on chantait certaines parties de l'office divin et pour prêcher au peuple; c'est là aussi que les empereurs montaient lorsqu'on les sacrait. *Voy.* Richard et Giraud.

AMBOURNAI ou **AMBRONAI** (*Ambroniacum*), abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, située dans le diocèse de Lyon. Elle fut fondée vers 797 par Bernard ou Barnard, archevêque de Vienne. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.*, tom. IV, col. 270.

AMBRESBURY (*Ambresburia*), lieu du comté de Vilton, de l'évêché de Salisbury, province ecclésiastique de Cantorbéry. Il s'y est tenu un concile en 978.

AMBROGI (Antoine-Marie), jésuite, né à Florence en 1713, et mort l'an 1788 à Rome, où il professa pendant trente années l'éloquence et la poésie avec un grand succès, a laissé, outre plusieurs ouvrages purement littéraires, une *Traduction de la Vie de Pélage*, publiée en français par le P. Louis Patouillet, son confrère.

AMBROIS. *Voy.* AMBROISE, nº III.

I. **AMBROISE** (saint), diacre d'Alexandrie, vivait au IIIᵉ siècle. Il embrassa d'abord les erreurs des Valentiniens et des Marcionites; mais il les abandonna à la voix d'Origène. Il mourut vers l'an 250 de Jésus-Christ, après la persécution de Maximin, sous lequel il confessa la foi. Beaucoup de Martyrologes mettent sa fête au 17 mars. Saint Jérôme le compte parmi les auteurs ecclésiastiques pour quelques belles et solides lettres écrites à Origène. *Voy.* Origène. Eusèbe, *Hist.*, l. VI. Hieron., *in Catal.* Tillemont.

II. **AMBROISE** (saint), docteur de l'Église et archevêque de Milan, naquit à Trèves vers 340, suivant l'opinion la plus probable, et mourut l'an 397, après vingt-deux ans d'épiscopat. Une application infatigable, un zèle ardent pour les intérêts de l'Église, la charité la plus ingénieuse pour les pauvres, la compassion la plus tendre pour les pécheurs, et surtout un courage vraiment épiscopal pour le maintien de l'ordre et de la discipline, c'est là ce qui caractérise notre saint Docteur. La meilleure édition de ses œuvres est celle des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; Paris, 1686-1690, 2 vol. in-fol. Elles ont été divisées en deux parties, dont la première comprend les traités sur l'Écriture sainte, et la seconde les écrits sur différentes matières. La douceur et l'agrément de son style lui ont fait donner le surnom de *Doctor Mellifluus*. *Voy.* S. Augustin, Epist. CXLVII, nº 14, et *de Officiis eccles.*, l. XII, c. II. Beda, *de Temperatione, ad an.* 381. Marcellin. Comes, *in Chron. ad consulatum Arcad. IV et Honor. III.* Dom Ceillier, tom. VII, p. 329 et suiv. *Encyclop. cathol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Iᵉʳ, p. 310 et suiv.

III. **AMBROISE** ou **AMBROIS** (saint), évêque de Cahors vers 752, mourut vers 770. On célèbre sa fête le 16 octobre, jour de sa mort. *Voy.* G. de la Croix, *Hist. de l'Égl. de Cahors.*

IV. **AMBROISE** (**SAINT-**), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Bourges, était sous le titre de saint Ambroise, évêque de Cahors, qui vivait au VIIIᵉ siècle. *Voy. Gall. christ.*, tom. II, p. 180.

V. **AMBROISE-AUX-BOIS** (**SAINT-**), Ordre religieux sous la protection de saint Ambroise, archevêque de Milan. Il y avait déjà longtemps que des religieux desservaient l'église de Saint-Ambroise hors des murs de Milan, soumis à un prieur, mais sans avoir de règle approuvée, lorsqu'en 1375 Grégoire XI leur imposa la règle de saint Augustin et leur permit de porter le nom de *Saint-Ambroise-aux-Bois.* L'an 1441 Eugène IV les unit en congrégation, et en 1589 Sixte V unit la congrégation à celle de Saint-Barnabé; mais elles furent supprimées l'une et l'autre en 1650 par Innocent X. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

VI. **AMBROISE-AUX-BOIS** (**SAINT-**), Ordre de religieuses sur le mont Varaise, dans le diocèse de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée sur cette montagne, obtint de Sixte IV, en 1474, de changer son ermitage en monastère de cet Ordre. *Voy.* Moréri, *ibid.*

VII. **AMBROISE** d'Alexandrie, disciple de Didyme, selon que nous l'apprend saint Jérôme, a écrit : 1º un *Traité dogmatique contre Apollinaire :* — 2º des *Commentaires* sur Job. Il vivait au IVᵉ siècle. *Voy.* Hieron., *Catalog. script. eccles.* Trithème. Possevin.

VIII. **AMBROISE** de Chaumont, capucin français, professeur de théologie distingué et prédicateur très-habile, a laissé des sermons imprimés sous le titre de : *la Consommation de l'amour de Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel*, et publiés à Rouen, in-8º, en 1676 et depuis. *Voy. Biblioth. script. capuc.*, p. 12.

IX. **AMBROISE** de Lisieux, religieux du tiers-ordre de Saint-François, professa la théologie, et mourut en 1630. On a de lui : *Lampas accensa, in IV Evangelia, Acta Apostolorum, Epistolas omnes Pauli, et VII canonicas.* *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 607. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, tom. Iᵉʳ, p. 58.

X. **AMBROISE** de Milan, dit de *Soncino,* parce qu'il abandonna le marquisat de *Soncino* pour entrer à quarante-sept ans dans l'Ordre des Capucins. Il mourut en 1601 à Alger, où il s'était dévoué au service des chrétiens captifs. Il a laissé manuscrit un *Traité du sacrement de Pénitence*, et un autre de la manière de bien vivre et de bien mourir. *Voy.* Carolus Bruxelles, *Flor. Seraph.*, tom. II.

XI. **AMBROISE** de Naples, religieux de l'Ordre des Augustins, et depuis évêque, vivait en 1524. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1º *Conciones super Salutationem angelicam, et Canticum B. M.;* — 2º *De Tribus Magdalenis et unica Magdalena;* — 3º *De vera et catholica fide Conflictationes contra Lutherum*, etc. *Voy.* Toppi, *Biblioth. Napolitana et apparato*, etc., p. 11.

XII. **AMBROISE** de Sienne (saint), naquit en 1220, et mourut l'an 1286. Il prit l'habit de Saint-Dominique en 1237, exerça les fonctions de lecteur en théologie, et par ses prédications réprima les hérésies et pacifia les troubles publics. Il refusa constamment les prélatures qui lui étaient offertes, et termina sa vie dans les missions apostoliques. Le Martyrologe romain marque sa commémoration le 20 mars, jour de sa mort; mais les Dominicains l'honorent le 22 mars. *Voy.* sa Vie dans Bollandus.

XIII. **AMBROISE AUTPERT.** *Voy.* AUTPERT.

XIV. **AMBROISE CORIOLAN**, vivait au XVᵉ siècle; il fut vicaire général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, et a laissé : 1º un *Commentaire sur la règle de saint Augustin;* — 2º la *Vie de ce saint Docteur*, etc. *Voy.* Possevin. *in Apparat. sacr.*

XV. **AMBROISE DE LA PEYRIE**, dit DE LOMBEZ, parce qu'il était de cette ville. Il naquit en 1708, entra dans l'Ordre des Capucins dès l'âge de seize ans, devint professeur, gardien, etc., et mourut à Saint-Sauveur, près de Barèges, en 1778. Il se distingua autant par son érudition

que par son talent pour la conversion des incrédules et des chrétiens relâchés. On lui doit : 1° *Traité de la Paix intérieure*, in-12, plusieurs fois imprimé ; — *Traité de la Joie de l'âme*, in-12 ; — 3° *Lettres spirituelles sur la paix intérieure et autres sujets de piété*, in-12. Ces ouvrages sont pleins de maximes solides, de principes lumineux, et d'une onction qui touche le cœur et le porte à la plus tendre dévotion.

XVI. **AMBROISE LE CAMALDULE,** né à Portico, dans la Romagne, en 1378, et mort à Florence en 1431, devint général de son Ordre en 1431. Eugène IV l'envoya aux conciles de Bâle, de Ferrare et de Florence. Il fut chargé de dresser le *Décret d'union* entre l'Église grecque et l'Église latine. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages ; ce sont des *Traductions latines* des Pères grecs, des *Harangues*, des *Lettres*, une *Chronique du Mont-Cassin*, des *Vies de Saints*. Il a laissé aussi sous le titre grec *Hodœporicon* une description du voyage qu'il fit en Italie par ordre du pape Eugène, pour y visiter les monastères de son Ordre. Cet ouvrage a paru à Florence en 1451 et 1452, in-4°, et en 1768, in-8°. Quant à ses lettres, qui contiennent pour la plupart beaucoup d'avis importants, de conseils utiles et de réflexions judicieuses, et de précieux renseignements sur divers sujets, elles ont été recueillies par dom Mabillon, et publiées par D. Martène et D. Durand dans leur grande collection. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XIX. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 316, 317.

AMBRONAI. *Voy.* AMBOURNAI.

I. **AMBROSIEN**, rit *Ambrosien*, office *Ambrosien*, messe *Ambrosienne*. Nom donné à l'office ecclésiastique qui est en usage dans l'Église de Milan, qui s'appelle aussi l'Église *Ambrosienne*, à cause de saint Ambroise, qui en a été évêque. La liturgie ambrosienne a été publiée par Pamélius, en 1560. *Voy.* Le Brun, *Expl. de la Messe.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 317.

II. **AMBROSIEN** (chant). Il en est parlé dans les rubricaires comme étant différent du chant romain, et comme usité aussi dans l'Église de Milan. Saint Augustin attribue à saint Ambroise d'avoir introduit en Occident le chant des psaumes, à l'imitation des églises orientales. *Voy.* August, *Conf.* IX, cap. VII. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 318.

AMBROSIENS. Nom d'une secte d'anabaptistes du XVIe siècle, qu'on appelait aussi *Pneumatiques.* Ils étaient disciples d'un certain Ambroise, fanatique qui se vantait de recevoir de Dieu des révélations qu'il mettait au-dessus des Livres saints. *Voy.* Gautier, *de Hær.*, au XVIe siècle.

I. **ÂME.** Ce mot se prend ou pour le principe de la vie de tous les animaux, ou pour le principe qui anime et gouverne le corps de l'homme. Prise en ce dernier sens, l'âme est une substance immatérielle ou simple, spirituelle, immortelle de sa nature, et libre. Quelque claire, quelque constante que soit cette vérité, il s'est trouvé dans tous les temps des hommes qui l'ont combattue ; mais dans tous les temps aussi elle a eu des défenseurs qui l'ont démontrée jusqu'à l'évidence ; au point qu'il est permis de s'étonner qu'il se trouve encore aujourd'hui des hommes qui soutiennent n'avoir d'autre différence essentielle avec la brute que l'organisation. Parmi les nombreux écrits qui ont été publiés en faveur de l'âme, de sa spiritualité, etc., nous nous bornerons à citer les suivants. Mamertus Claudien, mort vers 473, *de Statu animæ*, lib. III. Hubert Hayert, récollet, *la Spiritualité et l'immortalité de l'âme, avec le sentiment de l'antiquité, tant sacrée que profane, par rapport à l'une et à l'autre.* Laromiguière, *Leçons de Philosophie.* Bonald, *Législation primitive.* Frayssinous, *Défense du Christianisme.* Outre les traités de théologie, on lira avec fruit l'article ÂME, dans Bergier, *Diction. de théologie*, dernières éditions, dans l'*Encycloped. catholique*, et dans le *Diction. encyclop. de la théologie cathol.*, tom. Ier, p. 212 et suiv.

II. **ÂME DE JÉSUS-CHRIST.** L'âme de Jésus-Christ est une âme semblable à la nôtre quant à sa nature ; mais qui n'a jamais été souillée par le péché, soit originel, soit actuel. Il s'y est uni en prenant un corps dans le sein de la très-sainte Vierge Marie. C'est un dogme de notre foi que le Verbe éternel s'est incarné, et qu'en s'incarnant il s'est véritablement uni à une âme aussi bien qu'à un corps. En effet, le Verbe s'est fait homme pour racheter les hommes ; or, qui dit un homme, dit un composé d'une âme et d'un corps. *Voy.* Rom., I, 3 ; VIII, 3 ; IX, 5. Philip., II, 7. I Timoth., I, 15. Hebr., II, 17, 18, et le mot INCARNATION.

AMÉ (saint) ou **AMAT**, en latin *Amatus*, évêque de Sens, patron de Douai, mourut en 690. Dès qu'il fut ordonné prêtre il se retira dans le monastère de Saint-Maurice d'Agaune, dont il devint supérieur. Il fut exilé à Péronne par Thierri, fils de Clovis II, auquel des courtisans que le zèle du saint avait blessés le représentèrent comme un ennemi dangereux. Il paraît que le siége épiscopal sur lequel monta Amé était Sion en Valais, et non Sens, comme le porte la *Chronique d'Auxerre*, et comme l'ont répété Baillet et les Bollandistes, et les auteurs de l'Ancienne Gaule chrétienne. Le Martyrologe romain fait mention de lui au 13 septembre. *Voy.* Surius. Le P. Le Cointe, à l'an 686 et à l'an 690. L. Bulteau, *Abrégé de l'hist. de l'Ordre de Saint-Benoît et des Moines d'Occident*, l. III, c. XXXVI, n° 21. *Encycloped. cathol.*, supplém., l. Ier, p. 264.

AMÈDE ou **AMED**, ci-devant métropole de la Syrie euphratéenne, était autrefois un évêché du diocèse de Chaldée ; le siége de Marde et celui de Maïa-Pherokin lui étaient unis ; plus tard elle est devenue une métropole, depuis que les orthodoxes s'en sont mis en possession. Amède a eu des évêques nestoriens et des évêques jacobites. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 320.

I. **AMÉDÉE**, évêque de Lausanne, né à la Côte-Saint-André, petite ville du Dauphiné, mort vers l'an 1158, fut d'abord religieux de Cîteaux dans l'abbaye de Bonnevaux, près de Vienne. Il a laissé huit *Homélies* en l'honneur de la sainte Vierge ; Anvers, 1613, et Lyon, 1633. Amédée se trouve dans le catalogue des saints de l'Ordre de Cîteaux. *Voy.* l'auteur de la Vie de saint Bernard, l. II, c. VIII. André du Saussai, *in supp. Martyr. Gall.* Henriquez, *in Menol. cister.* Charles de Wisch, *Biblioth. cister*

II. **AMÉDÉE**, dont le vrai nom fut *Jean Menez*, était Portugais ; il entra dans un monastère de l'Ordre de Saint-François, fonda la congrégation des *Amadéistes*, et mourut en 1482. *Voy.* Wading, *Annal. Ordin. Min.* Radulph., *Tussiniacensis*. *Hist. Seraph.*, l. II. Dominicus de Gubernatis, *Orbis Seraphicus*, tom. I, l. V. Marc de Lisboa, *Chronica de los Menores*, tom. III, l. VI, c. III.

AMÉE (sainte), vierge et sœur de sainte Lutrude. *Voy.* LUTRUDE.

AMÉLECH, père de Joas. Au lieu d'*Amélech*, le texte hébreu porte partout *hamméléch*, c'est-

à-dire *le roi*. *Voy.* III Rois, XXII, 26, etc.

AMÉLIA (*Ameria*), ville d'Ombrie et du vicariat romain, dans le duché de Spolète. C'est un évêché qui existait avant l'an 500. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. I, col. 297; tom. X, col. 206. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 13. Gaet. Moroni, vol. II, p. 1.

AMELINCOURT (d'), prêtre, auteur d'un traité dogmatique sur le petit nombre des élus, qui a pour titre *la Science du salut renfermée dans ces paroles : Pauci electi;* Rouen, 1702, 1 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1702, p. 514.

AMÉLINE (Claude), oratorien, né à Paris en 1635, et mort vers 1707, composa : 1° un *Traité de la Volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements;* Paris, 1684, in-12; — 2° un *Traité de l'Amour du souverain bien;* Paris, in-12. *Voy. Mémoires du temps.* Bayle, *Rép. des Lettres*, janv. 1685, p. 151. Moréri, édit. de 1759.

AMELIUS (Pierre), natif d'Aleth (*Alecta*), en Languedoc, vivait au XIVe siècle. Il entra chez les religieux de l'Ordre de Saint-Augustin. Quelques-uns le font naître à Lecce (*Alecium*), sans doute parce qu'il devint évêque de Sinigaglia, dans le duché d'Urbino. Il était à Avignon, en 1376, lorsque Grégoire XI transporta le Saint-Siége à Rome. Il accompagna ce pontife, et écrivit en vers une *relation de ce voyage*. Amélius est encore auteur d'un *Traité des Cérémonies de l'Église romaine*, donné par le P. Mabillon dans *Musæum italicum*, tom. II. *Voy.* Moréri, éd. de 1759. *Journ. des Savants*, 1689, 1re éd., p. 98, et 2e éd., p. 84.

AMELOT DE LA HOUSSAYE (Abraham-Nicolas), né à Orléans en 1634, mort à Paris l'an 1706, se consacra à l'étude de l'histoire, de la morale et de la philosophie. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Traduction française de l'Histoire du concile de Trente de Fra Paolo Sarpi,* 1686, in-4°, sous le nom de *Sieur de la Mothe-Josseval*. Cette traduction fut vivement attaquée en France par tous les vrais catholiques; l'original avait été déjà condamné par la congr. de l'*Index* (Decr. 22 nov. 1619); — 2° *Histoire du gouvernement de Venise*, etc.; Amsterdam, 1676, 1705, 3 vol. in-12. Cet ouvrage fut aussi condamné, ainsi que le *Supplément* (Décr. 2 déc. 1667), et les *Annales de Tacite, traduites en français avec des notes politiques et historiques* (Décr. 21 janv. 1721 et 1732); mais pour ce dernier ouvrage on lit la clause *donec corrigatur;* — 3° une nouvelle édition des *Lettres du cardinal d'Ossat*, 1707, 5 vol. in-12; — 4° la *traduction des Homélies théologiques et morales de Palafox sur la passion de Jesus-Christ;* Paris, 1691, in-12. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXV. Le Long, *Biblioth. histor.*

AMELOTTE (Denis), docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire, né à Saintes en 1606, mort à Paris en 1678, a laissé : 1° une *Traduction française du Nouveau Testament* qui a été souvent imprimée; — 2° une *Harmonie ou Concorde des quatre Évangélistes*, en français; Paris, 1669, in-12, et en latin; Paris, 1670; — 3° un *Abrégé de théologie* en français; Paris, 1675, in-4°; — 4° *Défense des constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII*; 1660, in-4°; — 5° *le Petit Office de l'enfant Jésus;* — 6° *la Vie de sœur Marguerite du Saint-Sacrement;* — 7° *la Vie du P. de Condren*. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*. Le Long, *Biblioth. de la France*, tom. IV, pag. 370.

AMEN, mot hébreu dérivé d'un verbe qui signifie *être ferme, solide, bien appuyé*. On le rend le plus ordinairement par *Ainsi soit-il*. Dans l'Ancien Testament, il se prend quelquefois pour une affirmation équivalente au serment, quelquefois pour une simple confirmation de la vérité, quelquefois enfin une approbation, un consentement formel donné à ce qui suit; et dans le Nouveau, il a le sens de *en vérité, véritablement*, au commencement des phrases. Lorsqu'il est répété deux fois il a la force d'un superlatif, conformément au génie de la langue hébraïque. Par imitation d'un usage consacré chez l'ancien peuple de Dieu, dans les Églises grecque et latine le peuple répond à haute voix, à la fin des prières publiques : *Amen*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 5, 6.

I. AMENDE, peine pécuniaire imposée pour punir les infractions qui se font aux lois. Ce mot, qui vient du latin *emendare*, signifie *corriger*, et quelquefois *châtier*. Il est employé dans ce sens au titre de *Offic. judic.* des décrétales. Le chap. *Licet, de Pœnis*, défend au juge ecclésiastique de décerner des amendes contre des clercs; et le chap. *Dilectus* du même titre le lui permet pour tenir lieu de châtiment à leurs crimes. Mais il n'y a pas cependant de contradiction, parce que le premier, tout en défendant que les amendes tournent au profit particulier de l'évêque ou de l'archidiacre, et que d'ailleurs l'Église n'a pas de fisc, permet au juge d'église d'ordonner de payer une certaine somme par forme d'aumône, dont il doit marquer dans sa sentence l'application à un hôpital, aux réparations d'une église ou à quelque autre œuvre de piété.

II. AMENDE HONORABLE. On entend ordinairement par ces mots une peine publique infligée par le droit civil ou canonique, pour des crimes graves, à des condamnés à mort ou aux galères. Le coupable la fait en chemise, pieds et tête nus, la torche au poing; et en cet état il demande pardon à Dieu, au roi et à la justice, et même à la partie offensée s'il y en a. L'amende honorable ne rend point irrégulier celui qui y condamne, et ne prive point des effets civils celui qui la fait; c'est pourquoi l'official peut l'ordonner dans le lieu où s'exerce sa juridiction.

AMERBACH ou **AMERPACH** (*Vitus*), né à Wendengen, en Bavière, l'an 1487, mort à Ingolstadt en 1557, fit à Wittemberg ses études de philosophie, de droit et de théologie. Il fut un des sectateurs de Luther; mais, de retour dans sa patrie, il se fit catholique. Outre plusieurs ouvrages littéraires, il a publié : 1° *de Anima;* Wittemberg, 1542, in-4°; — 2° *de Philosophia naturali*, etc., 1549; — 3° une traduction en latin du *Traité de saint Chrysostome sur la Providence;* — 4° Une traduction latine du *Traité de saint Épiphane sur la foi catholique.*

AMÉRICAIN, AMÉRIQUE. On a prétendu que les Américains ne sauraient être les descendants des fils de Noé, attendu que ceux-ci étaient dans l'impossibilité d'aborder ce continent, séparé du nôtre par une mer immense que l'état trop imparfait de la navigation ne permettait pas de franchir. Mais d'abord c'est fort gratuitement que l'on suppose que les fils ou petits-fils de Noé n'ont pu avoir des moyens suffisants de transport; la seule construction de l'arche avait nécessairement appris l'art de faire des vaisseaux d'une certaine dimension; dans des temps postérieurs, cet art n'avait pu que se perfectionner. Secondement, il est dûment constaté aujourd'hui qu'il y a très-peu d'étendue, dans une certaine partie, entre les deux continents; qu'il y a eu autrefois des communications entre leurs habitants, enfin que les

deux continents ont pu anciennement n'en former qu'un seul. *Voy.* les preuves détaillées de nos assertions dans Bergier, *Diction. de théologie*, dernières éditions. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, etc., tom. Ier, p. 320 et suiv. — Lorsque Christophe Colomb eut fait la découverte de l'Amérique, en 1492, il en amena six habitants à Barcelone, qui y reçurent le baptême, et furent ainsi les premiers chrétiens de cette partie du monde. Différentes puissances catholiques et protestantes y ont formé des établissements. Les peuples suivent la religion de ceux qui les ont soumis. Léon X créa le premier évêché à Saint-Domingue, capitale des Antilles, et les papes ses successeurs en ont érigé un certain nombre d'autres dont se composent les diverses provinces ecclésiastiques d'aujourd'hui. Plusieurs îles ont été soumises par le gouvernement spirituel à différents corps religieux, soumis eux-mêmes à un préfet apostolique. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 6 et suiv. *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. Ier, p. 232 et suiv.

AMERLAN. *Voy.* AMERVAL.

AMERSFOORDT (Jacques), protestant philologue, né à Amsterdam en 1786, mort en 1824, fut l'un des fondateurs de la *société* pour l'étude de la littérature orientale, et professa la théologie à l'Athénée de Franeker. On a de lui, outre *Oratio litterarum arabicarum*, etc. : 1° *Dissertatio philologica de variis lectionibus Holmesianis locorum quorumdam Pentateuchi Mosaici;* Leyde, 1815, in-4°; — 2° *Oratio de religionis christianæ popularitate;* Leuwarden, 1818, in-4°; cet ouvrage a été réimprimé dans les *Annales Academiæ Groninganæ*, 1817-1818.

AMÉRUTHE ou **AMÉRYTHE**, bourg de la haute Galilée, que Joseph fortifia contre les Romains, comme il nous l'apprend lui-même dans le livre de sa Vie. Énumérant ailleurs les lieux qu'il avait fortifiés, il nomme, entre autres, *Méro;* ce qui a fait penser à plusieurs qu'Améruthe était le même que *Méro* ou *Méroth*, qui termine la haute Galilée du côté de l'occident. *Voy.* Joseph, *de Vita sua*, p. 1013. *De Bello Jud.*, lib. CI, c. XLVII. *Antiq.*, lib. III, c. II. Reland, *Palæstina illustrata*, p. 560. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

AMERVAL ou **AMERLAN** (Éloi d'), né vers la fin du XIVe siècle, a laissé un Dialogue dans lequel Lucifer et Satan rapportent, *tout au long et sans rien requerir, les abuz, faultes et pechiez* que les hommes commettent journellement; Paris, 1508, in-fol., 3e éd. *Voy.* Brunet, *Manuel du libraire.*

AMÈS (Guillaume), théologien anglais, né à Norfolk en 1576, mort à Rotterdam en 1633, fut forcé, comme calviniste très-zélé, de se retirer en Hollande, où il professa la théologie à l'université de Franeker. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Puritanismus anglicanus;* 1610, in-8°; et en anglais, à Londres, 1641; — 2° *Medulla theologica;* Franeker, 1623, in-12, réimprimé plusieurs fois à Amsterdam; mais en anglais à Londres; — 3° *de Conscientia, et ejus jure*, etc.; Amsterdam, 1630, 1631, 1643, in-12, et en anglais à Londres, 1643, in-4°. Amès a composé encore plusieurs livres de controverse contre Bellarmin; mais tous ces ouvrages (*Opera omnia*) ont été condamnés par un décret de la S. Congrégation de l'*Index* en date du 10 mai 1757.

AMET (saint), premier abbé d'un monastère appelé d'abord Habent ou Habont, et ensuite Romberg et Remiremont, dans le diocèse de Toul, naquit dans le territoire de Grenoble. Son père, homme très-pieux, le consacra à la vie religieuse dès sa jeunesse. Il faisait des instructions très-ferventes aux religieux le dimanche, et il se renfermait le reste de la semaine dans un creux de la grandeur de son corps sous une roche voisine, sans communiquer avec personne. Il mourut vers l'an 627, le 13 septembre, jour auquel on célèbre sa fête. Sa Vie, écrite par un moine compagnon de ses disciples, est dans Surius, qui en a changé le style, et dans Mabillon, mais en toute sa pureté originale. *Voy.* D. Mabillon, *au* IIe *siècle des Actes des Saints* de l'Ordre de Saint-Benoît.

AMÉTHYSTE, une des pierres précieuses qui ornaient le rational du grand prêtre. *Voy.* Exode, XXVIII, 19.

AMEYDEN (Théodore d'), en latin *Amydenus*, né à Bois-le-Duc, avocat de la cour romaine, était très-habile dans le style de cette cour, et particulièrement de la Daterie. On a de lui : 1° *de Pietate Romana;* Rome, 1625, in-8°; — 2° *Tractatus de Officio et jurisdictione datarii necnon de stylo datariæ*, etc.; Rome, 1645, in-fol.; Venise, 1654; Cologne, 1701. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. II, éd. de 1739, in-4°, p. 119. Moréri.

AMI, chef d'une grande famille qui revint de Babylone du temps d'Esdras. *Voy.* I Esdr., II, 57.

AMICI (François d') **DI VENATRO**, docteur des fiefs à Naples, a écrit : 1° *in lib. I de Usibus feudorum ubi responsio*, *cap.* IV *de his qui feudum dare possunt;* Naples, 1595; in-fol.; — 2° *Consilia*, imprimés avec ceux de Grammaticus, 1551, in-fol. *Voy.* Denys Simon, *Nouv. Biblioth. hist. des Aut. de droit*, etc.

AMICIS (Ovidius d'), Piémontais, protonotaire apostolique, passait pour l'un des meilleurs jurisconsultes de son temps. Il a écrit, entre autres ouvrages : *De Primatu Ecclesiæ tam in spiritualibus quam in temporalibus. Voy.* Denys Simon, *ibid.*

I. **AMICO** ou **AMICUS** (Antonin), chanoine de l'Église de Palerme et historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, mort en 1641, a laissé sur l'Histoire sacrée et profane de la Sicile un grand nombre d'ouvrages dont quelques-uns seulement sont imprimés, et dont on trouve le catalogue à la fin d'un de ses ouvrages imprimés. Nous citerons parmi ces derniers : 1° *Dissertatio historica et chronologica de antiquo urbis Syracusarum archiepiscopatu*, etc.; — 2° *Historia Ecclesiæ Messanensis et Archiepiscoporum vitæ;* — 3° *de Germano, magni monasterii S. Salvatoris, Ordinis S. Basilii, olim in promontorio urbis Messanæ constructi, autore, chronologica et historica dissertatio;* — 4° *Historia magni et regii monasterii S. Salvatoris*, etc. *Voy.* Moréri, éd. de 1759.

II. **AMICO** (Barthélemy), jésuite, né à Anzo, en Lucanie, en 1562, et mort à Naples en 1649, après y avoir professé la philosophie et la théologie, et y avoir été préfet des études, a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus important est : *In universam Aristotelis philosophiam notæ et disputationes quibus illustrium scholarum, Averrois, D. Thomæ, Scoti et nominalium Sententiæ expenduntur earumque tuendarum probabiles modi afferuntur ;* Naples, 1623-1648, 7 vol in-fol. Les titres de ses autres ouvrages se trouvent dans la *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu*, du P. Alegambe. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

III. **AMICO** (Bernardin), de Gallipoli, dans le royaume de Naples, et prieur des Franciscains à Jérusalem en 1596, a publié en italien : *Traité des Plans et images des édifices sacrés de la*

Terre-Sainte dessinés à Jérusalem; Rome et Florence, 1620, petit in-fol. *Voy.* ibid.

IV. **AMICO** (François), né à Cosence, en Italie, entra chez les jésuites en 1596, et mourut à Gratz en 1651. Il enseigna la théologie à Naples, à Aquilée et à Gratz, occupa pendant cinq ans la charge de chancelier de l'université de cette dernière ville, et pendant neuf ans fut inspecteur général des études à Vienne. Il a laissé un *Cours de théologie* en 9 volumes in-folio, dont le 5e, *de Jure et Justitia*, avait été d'abord condamné, mais dont la lecture a été permise depuis qu'il a subi les corrections indiquées par le décret de l'*Index* daté du 6 juillet 1655.

V. **AMICO** (Laurent), gentilhomme de Milazzo, prit en 1648 l'habit des religieux de l'Ordre de Saint-François, et pendant sept ans il enseigna dans son Ordre la philosophie et la théologie. Il fut provincial de son Ordre dans la Sicile et vicaire général dans la province de Palo. Il a publié sous le nom d'Antonin, qu'il portait avant d'entrer en religion : 1° *Dissertationes epistolares ad Amicum et Formularium electionis canonicæ;* — 2° *Liber ceremoniarum ecclesiasticarum;* — 3° *Vita di Papino Martire;* — 4° *Panegyrici*, etc. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

VI. **AMICO** (Vito-Marie), né à Catane en 1693, entra dans la congrégation du Mont-Cassin, professa avec un grand succès la philosophie et la théologie, et fut élu prieur de son Ordre en 1745. On a de lui : 1° *Sicilia sacra, disquisitionibus et notitiis illustrata*, etc., dont la dernière partie seulement est de lui, et qui fut imprimée à Venise sous la fausse date de Palerme, 1733, 2 vol. in-fol. Amico, mécontent de cette édition, fit réimprimer à Catane la partie qui lui appartenait sous le titre de : 1° *Siciliæ sacræ libri IV, integra pars secunda*, etc.; 1733, in-folio. ; — 2° *Catana illustrata, sive sacra civilis urbis Catanæ historia:* Catane, 1741-1746, 4 vol. in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

AMICT ou **AMIT** (*Amiliculum sacrum, Amictus*), linge béni, de forme carrée, dont les ecclésiastiques se servent quand ils doivent se revêtir d'une aube. Autrefois on le mettait par-dessus l'aube et non par-dessous, comme on le fait aujourd'hui. L'Église de Lyon et les maronites gardent encore cet ancien usage. L'amict peut être considéré comme le symbole de la retenue que doivent garder dans leurs paroles et dans leurs yeux ceux qui le portent. *Voy.* S. Thom., *in IV Sententiar. distinct.* XIII, *q.* 2, *a.* 4. Titelman., *de Expositione mysterior. Missæ*, *cap.* 2. Soto, *in IV Sententiar., distinct.* XIII, *q.* 2, *a.* 4. Tournely, *de Sacram. Eucharistiæ*, part. II. Bocquillot, *Traité histor. de la Liturgie sacrée*, p. 142. Macri, *Hierolexicon.*

AMICUS. *Voy.* AMICO.

AMID ou **CARAMID** (*Amida*), ville épisc., autrefois capitale de la Mésopotamie, dans le patriarcat d'Antioche, assez proche du Tigre. On l'appelle aujourd'hui *Diarbeik* et *Diarbékir-Amed*. Elle est maintenant métropole *in partibus*, avec deux évêchés également *in partibus*. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 13. Gaet. Moroni, vol. II, p. 20.

AMIENS (*Ambianum*), ville épisc. sous la métropole de Reims; l'évêché y fut fondé à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe.

I. **AMINADAB**, de la tribu de Juda, fils d'Aram, et père de Nahasson et d'Élisabeth, femme du grand prêtre Aaron. *Voy.* Exode, VI, 23. Nombres, I, 7, etc. Matth. I, 4.

II. **AMINADAB**, nommé dans le Cantique des cantiques (VI, 11), était apparemment un cocher célèbre dont les chevaux couraient extrêmement vite. Au lieu d'*Aminadab*, qui se lit dans les Septante et dans la Vulgate, l'hébreu porte *Ammi* (ou plutôt Hammi) *nadib*, c'est-à-dire *mon peuple noble.*

III. **AMINADAB**, fils de Caath et frère de Coré. *Voy.* I Paralip., VI, 22.

IV. **AMINADAB**, chef des descendants d'Oziel. *Voy.* I Paralip., XV, 10.

AMIRAUT. *Voy.* AMYRAUT.

AMISADDAÏ, père d'Ahiéser, de la tribu de Dan. *Voy.* Nombres, I, 12.

AMISE ou **AMISSE** (*Amissus, Amisus*), ville épisc. autrefois capitale du Pont; les Grecs l'appellent *Simiso*, et les Turcs, *Amid* ou *Hémid*. On y voit, sous Antonin, des martyrs de la foi dont on fait la fête le 20 mars. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 21.

AMITAL, fille de Jérémie, de Lobna, femme du roi Josias, et mère de Joachas et de Sédécias. *Voy.* IV Rois, XXIII, 31. Jérémie, LII, 1.

AMITERNO, ancienne ville épisc. dans le pays des Sabins, dont le siége fut transféré à Aquila lorsqu'elle fut tombée en ruines. Aquila devint ville épisc. en 1257 ; mais Amiterno avait eu auparavant six évêques, dont le premier, saint Victorin, fut martyrisé sous l'empereur Nerva. *Voy.* Martyrologe romain, au 5 septembre.

AMITIÉ. Plusieurs de nos moralistes incrédules ont enseigné qu'il n'y a point d'amitié désintéressée; qu'il est impossible d'aimer quelqu'un, à moins d'en espérer quelque avantage. Mais Jésus-Christ, qui connaissait mieux qu'eux l'humanité, n'a pas voulu sans doute prêcher une chose impossible, quand il a dit : « Aimez vos ennemis... Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains ne le font-ils pas aussi? » (*Matth.*, V, 44, 46.) Si donc il est possible d'aimer ses ennemis, l'amitié désintéressée, c'est-à-dire l'union parfaite, n'est pas impossible entre deux cœurs que l'inclination fait naître, que la ressemblance des mœurs forme et que la vertu soutient. L'amitié n'est-elle point louée par l'Écriture, qui nous en présente un si beau modèle dans David et Jonathas? Et l'histoire de l'Église ne nous présente-t-elle pas encore un autre exemple d'une amitié parfaite dans saint Basile et saint Grégoire de Nazianze? *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, et le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

AMIZADAB, fils de Banaïas, qui était un des braves capitaines de David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 6.

AMMA, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 30.

AMMANITE. La Vulgate met quelquefois ce mot au lieu d'Ammonite. *Voy.* III Rois, XIV, 21. II Esdr., II, 10.

I. **AMMAÜS** ou **AMMAÜM**, **EMMAÜS**, ville près de laquelle Judas Machabée battit Nicanor, et que Bacchide fortifia. Reland a bien prouvé, ce semble, que ce n'est pas l'Emmaüs du Nouveau Testament, mais bien celle qui fut nommée depuis *Nicopolis*. *Voy.* I Machab., IV, 3; IX, 50. Luc, XXIV, 13. Joseph., *Antiq.*, lib. XII, c. XI. *De Bello Jud.*, lib. VII, c. XXVII. Hieronym. in Daniel XII, et in Abdiæ I. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 426, 427.

II. **AMMAÜS**, village. *Voy.* EMMAÜS.

III. **AMMAÜS**, lieu voisin de Tibériade, sur le lac de Génésareth, et où il y avait des eaux thermales. *Voy.* Joseph., *Antiq.*, lib. XXIII, c. III.

I. **AMMIEL**, fils de Gémalli, de la tribu de

Dan, et l'un des douze Israélites envoyés par Moïse pour examiner le pays de Chanaan. *Voy.* Nombr., XIII, 13.

II. **AMMIEL**, père de Machir et de Bethsabée, qui fut femme d'Urie, puis de David, et mère de Salomon. *Voy.* I Paralip., III, 5.

III. **AMMIEL**, fils d'Obédédon, lévite, qui fut établi portier du Temple sous le règne de David. *Voy.* I Paralip., XXVI, 5.

AMMIEN-MARCELLIN, historien latin issu d'une famille grecque, et né vers l'an 320, a composé un ouvrage intitulé *Rerum gestarum libri XXXI*: les treize premiers livres sont perdus, mais ceux qui nous sont restés forment la partie la plus intéressante ; car l'auteur n'y dissimule pas les événements les plus favorables au christianisme. Il rapporte les vains efforts que fit l'empereur Julien pour rétablir le temple de Jérusalem, et la manière miraculeuse dont ce projet fut anéanti. Il y a eu plusieurs éditions et plusieurs traductions d'Ammien-Marcellin. *Voy.* Libanius, *Epistolæ.* Claude Chifflet, *de Ammiani Marcellini Vita et libris Rerum gestarum.* Henri de Valois, *Præfationes in poster. et prior. Ammiani editionem.*

AMMISADAÏ. *Voy.* AHIÉZER.

I. **AMMIUD**, fils d'Éphraïm, père d'Élisama. *Voy.* Nombr., I, 10.

II. **AMMIUD**, de la tribu de Siméon et père de Samuel. *Voy.* Nombr., XXXIV, 20.

III. **AMMIUD**, de la tribu de Nephthali, père de Phedaël. *Voy.* Nombr., XXXIV, 28.

I. **AMMON**, fils de Loth et de la plus jeune de ses filles, fut père des Moabites. Gen. XIX, 38.

II. **AMMON**, et en hébreu NO-AMMON (Jérém., XLVI, 25. Ézéch., XXX, 14-16. Nahum, III, 8), ville d'Égypte, probablement la même que la *Diospolis magna* des Grecs, c'est-à-dire Thèbes. Le Chaldéen et la Vulgate l'ont toujours nommée *Alexandrie*, bien que cette dernière n'existât pas du temps de Jérémie, d'Ézéchiel et de Nahum ; mais c'est sans doute parce que ces deux villes avaient plus d'un trait de ressemblance entre elles.

III. **AMMON**, dieu des Égyptiens, était le même que Jupiter des Grecs. L'Écriture ne dit rien de cette divinité en particulier ; mais elle parle de Cham et de la ville d'Ammon, ou de No-Ammon, qui lui était principalement consacrée.

IV. **AMMON** (saint), solitaire, fondateur de l'ermitage de Nitrie, en Égypte, et dont le vrai nom était *Amoun* ou *Amous*, naquit dans la basse Égypte vers 285, et mourut vers 348. Le Martyrologe romain ne fait pas mention de notre saint ; mais le Ménologe des Grecs marque sa fête au 4 octobre. *Voy.* Pallade, *Hist. Laus.* dans Rosweide, l. II, c. XXX *des Pères du désert.* Cotelier, *Monum. de l'Égl. grecq.*, tom. I[er]. Bulteau, *Hist. monas. de l'Orient.* Tillemont, *Mémoires.*

V. **AMMON**, autre Égyptien du même siècle, que saint Athanase fit évêque. On pense qu'il est l'auteur du *Traité spirituel* qui se trouve parmi les œuvres de saint Éphrem.

AMMONAIRE, vierge et martyre d'Alexandrie, compagne de saint Épimaque. *Voy.* ÉPIMAQUE.

AMMONI. L'Écriture, parlant d'un des braves de l'armée de David, dit, selon la Vulgate, qu'il était d'Ammoni : *Selec de Ammoni*, c'est-à-dire probablement du pays habité par les Ammonites; car l'hébreu porte *Tsélec l'Ammonite. Voy.* II Rois, XXIII, 37.

AMMONITES, peuple fameux descendu d'Ammon, l'un des fils de Loth (Genèse, XIX, 38), et dont il est parlé dans presque tous les livres de l'Ancien Testament. Il habita à l'orient de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Ils furent presque toujours en guerre avec les Israélites, et très-souvent vaincus, jusqu'à ce qu'ils fussent amenés en captivité par Nabuchodonosor, et enfin entièrement détruits ou confondus avec les Arabes; ce qui arriva au II[e] siècle de l'Église, selon Origène. *Voy.* Origène, *in Job.*, l. I.

I. **AMMONIUS**, selon Joseph, était général des troupes d'Alexandre Balès. Accusé par Ptolémée Philométor d'avoir voulu l'empoisonner, il essaya d'échapper aux poursuites de ce prince en prenant des vêtements de femme ; mais ayant été reconnu, malgré ce déguisement, il fut pris et mis à mort. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. VII.

II. **AMMONIUS**, philosophe chrétien du III[e] siècle, qu'on a confondu quelquefois avec Ammonius Saccas. On a de lui : 1° *de l'Accord de Moïse et de Jésus-Christ*, dont parle Eusèbe ; — 2° *une Concorde des Évangélistes*, qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères. C'est lui qui, selon saint Jérôme, est l'inventeur des *Canons évangéliques*, qui ont été imités depuis par Eusèbe. *Voy.* Hieron., *in Catal.*, c. LV. Tillemont, *Mémoires.* D. Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacr. et ecclés.*, tom. II, p. 544. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom IV, p. 347, 348, 3[e] édit.

III. **AMMONIUS**, surnommé **SACCAS**, parce que dans sa jeunesse il fut porteur de blé dans des sacs; philos. grec, fondateur du néoplatonisme, mort en 241 après Jésus-Christ, confondu quelquefois avec le précédent, ayant eu pour maîtres Athénagoras et Clément d'Alexandrie, fut initié à la fois aux mystères du paganisme et du christianisme. Ammonius n'a rien écrit; il laissa le soin de recueillir et de propager ses doctrines à ses disciples, dont les plus célèbres sont Hérennius, Plotin et Origène, que quelques-uns pensent ne pas être l'Origène chrétien. Il essaya inutilement de concilier la philosophie des mages, des brahmines, des anciens Égyptiens, et la secte nouvelle des gnostiques.

AMNIOMANTIE, sorte de divination ou présage que l'on tire de la coiffe ou membrane qui enveloppe quelquefois la tête d'un enfant lorsqu'il vient au monde. Selon une erreur populaire, les enfants qui naissent ainsi doivent être plus heureux que les autres.

I. **AMNON**, fils aîné de David et d'Achinoam, viola sa sœur Thamar. Absalom, frère de Thamar, pour venger cet inceste, fit tuer Amnon dans un festin auquel il l'avait invité. *Voy.* II Rois, XIII, 1 et suiv.

II. **AMNON**, fils de Simon, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 20.

AMOC, était d'une des familles sacerdotales qui revinrent de la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdr., XII, 20.

AMOLON (*Amolo*), ou **AMULON**, mort en 852, succéda à Agobard sur le siége de Lyon en 840. Il a laissé : 1° quelques *Opuscules sur la grâce et la prédestination*, lesquels sont dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. XIII et XIV, et dans l'Appendice aux œuvres d'Agobard ; — 2° une *Lettre* à Theutbalde, évêque de Langres, pour l'engager à ôter de l'église et à enterrer décemment certaines reliques dont l'authenticité n'était pas constatée ; — 3° une *Lettre* à Gotescalc, qu'il tâcha d'excuser dans les commencements, ne le connaissant pas bien ; mais dont il rejeta toujours les erreurs que l'on condamnait en lui. On attribue à Amolon un petit *Traité contre les Juifs*,

rempli d'érudition, que le P. Chifflet publia à Dijon, en 1656, sous le nom de *Raban-Maur*. *Voy.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. Trithème, *de Scriptor. eccles.* D. Ceillier, tom. XVIII. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 365, 366.

I. **AMON**, gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le prophète Michée, par l'ordre du roi Achab. *Voy.* III Rois, XXII, 26.

II. **AMON**, roi de Juda, fils et successeur de Manassé, dont il imita les impiétés. Il ne régna que deux ans, et il fut tué dans sa propre maison par ses serviteurs. *Voy.* IV Rois, XXI, 19 et suiv.

AMONA, dans l'hébreu HAMONA, c'est-à-dire de *multitude*. C'est la ville qui, selon la prédiction d'Ezéchiel (XLIX, 16), devait être la sépulture de Gog et de ses soldats. Il est dit, au verset II, que le carnage aura lieu *à l'orient de la mer*. Or Jarchi et plusieurs autres rabbins pensent que c'est la mer de Tibériade.

AMORIUM, ville épisc. d'Asie *in partibus*, dans la grande Phrygie, siége épisc. établi dans le VI[e] siècle, et devenu plus tard suffragant de Synnade. Elle est située entre cette dernière ville et Apamée, sur les frontières de la Galatie, dans l'Asie Mineure. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 23.

AMORRHÉENS, peuple qui descendait d'un des fils de Chanaan, et qui demeurait dans les montagnes au couchant de la mer Morte et entre les torrents de Jaboc et d'Arnon. Moïse en fit la conquête sous leurs rois Séhon et Og. Souvent dans l'Écriture le nom d'Amorrhéen se prend pour tous les Chananéens en général. *Voy.* Gen., XIV, 7, 13. Nombr., XIII, 30. Josué, V, 1, etc.

AMORT (Eusèbe), théologien allemand, né en 1692 à la Bibermühle, en Bavière, mort en 1775, enseigna la théologie et le droit canon au couvent de Pellingen, et fut nommé en 1735 membre de l'Académie des Sciences à Munich. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Scutum Kempense seu Vindiciæ IV librorum de Imitatione Christi, quibus Thomas A-Kempis in sua possessione stabilitur;* Coloniæ, 1728, in-4°; — 2° *de Origine, progressu, valore, fructu indulgentiarum*, etc.; Aug. Vindel., 1735, in-fol.; — 3° *de Revelationibus, Visionibus et Apparitionibus privatis regulæ tutæ ex Scriptura, conciliis collectæ;* ibid., 1744, 2 vol. in-8°; — 4° *Demonstratio critica religionis catholicæ*, etc.; ibid., 1745, in-fol.; — 5° *Prolegomena Scripturæ sacræ, facili methodo explicata*, in-4°; — 6° *Theologia dogmatica, moralis et scholastica;* ibid., 4 vol. in-fol.; — 7° *Deductio critica*, etc.; ibid., 1761, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Sav.*, 1745, p. 55 et suiv.; ibid., p. 438. Richard et Giraud.

AMORTISSEMENT (*Amortizatio*), terme de jurisprudence qui se dit des biens immeubles qui passaient aux gens de mainmorte, comme églises, communautés, moyennant une somme à payer au roi, qui seul pouvait permettre ce transfert. Or ce prétendu droit est une véritable injustice, attendu que les biens de mainmorte appartenaient incontestablement à Dieu quant à la propriété, au clergé quant à la dispensation et à l'administration, enfin à l'Église ou aux pauvres quant à l'usufruit. L'Église possédant et acquérant de droit divin des biens temporels, le droit humain ne saurait légitimement s'opposer à la possession et à l'acquisition des biens qui lui arrivent. Ainsi aucune puissance laïque ne peut empêcher ni la propriété, ni l'acquisition de ces biens, et il ne peut y avoir de loi légitime d'amortissement qui empêche ou qui contienne le zèle des fidèles disposés à faire des donations à l'Église, qui introduise des laïques dans l'administration des biens ecclésiastiques, ou qui, contre la volonté de l'autorité pontificale, emploie ces mêmes biens à tout autre usage. *Voy.* Mamachi, *del Diritto libero della chiesa di acquistare et possedere beni temporali.* L. Ferraris, art. AMORTIZATIO. J. Card. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici*, p. 379 et seqq., 5[e] édit. 1[a] Parisina. *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. I[er], p. 263 et suiv.

AMORY (Thomas), théologien anglais non conformiste, né en 1700 à Taunton, dans le comté de Somerset, mort en 1774, se déclara contre le socinianisme. On a de lui : 1° des *Sermons*: 2 vol. in-8°; — 2° *Dialogue sur la dévotion*, 1733 et 1746, in-8°; — 3° *Notice sur la vie et les écrits de M. Grove*, en tête de ses œuvres posthumes; 1740; — 4° *Système de philosophie morale de Grove*, 1749; — 5° *Mémoire du docteur Benson*, en tête de son *Histoire du christianisme;* — 6° *Mémoire de Samuel Chandler. Voy. Biographical Dictionary.*

I. **AMOS**, en hébreu *Hamos*, le 3[e] des 12 petits prophètes dans les Bibles hébraïques et dans la Vulgate, est le 2[e] dans les Septante. Il était berger de Thécué, petite ville de la tribu de Juda. Il a exercé son ministère prophétique sous Ozias, roi de Juda, et sous Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, c'est-à-dire assez probablement de l'an 798 à l'an 784 avant J.-C. C'est surtout le royaume d'Israël qui est le sujet de ses prédictions. Quand Amos dit qu'il n'est *ni prophète, ni fils de prophète* (VII, 14), il veut dire, selon le langage biblique, qu'il n'était ni chef ni disciple de ces écoles de prophètes hébreux établies sous Samuel, et auxquelles appartenaient Élie et Élisée. Hobbes est le seul qui ait osé avancer que ce n'est pas Amos qui a composé le livre qui contient ses prophéties; mais tous les genres de preuves conspirent contre cette assertion, aussi fausse que téméraire. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. I[er], p. 36 et suiv.

II. **AMOS**, en hébreu *Amots*, père du prophète Isaïe, était, selon une tradition des Juifs rapportée par saint Jérôme, fils de Joas, roi de Juda. *Voy.* Isaïe, I, 1. Hieron., *Præf. in Jes. et lib. V Comment. in cap. XX Jes.*

III. **AMOS**, fils de Nahum et père de Mathathias, mentionné dans la généalogie de Jésus-Christ. *Voy.* Luc, III, 25.

AMOSA, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* Jos., XVIII, 26.

AMOTO (Michel), docteur en droit et en théologie, protonotaire apostolique, et l'un des confrères de la congrégation érigée à Naples sous le titre de *Missions apostoliques*, vivait au XVIII[e] siècle. Il a écrit en latin plusieurs ouvrages remplis d'érudition ecclésiastique : 1° *Dissertation historique, dogmatique et morale sur l'espèce de baume que l'on doit employer pour faire le saint Chrême;* Naples, 1722, in-8°; ouvrage réimprimé la même année avec des augmentations; — 2° *Dissertation historique, philosophique et morale;* Naples, 1723, in-8°; — 3° quatre autres *Dissertations historiques et dogmatiques;* Naples, 1728, in-4°. *Voy. Biblioth. Ital.*, t. VII, p. 265, 266.

AMOTO QUOLIBET ILLICITO DETENTORE, c'est-à-dire tout détenteur illégitime étant écarté. Espèce de clause qu'on voit fréquemment dans les rescrits apostoliques, et dont le premier effet est de rendre l'exécuteur mixte. Un second effet de cette clause est de sauver l'impétrant de la subreption du fait de possession, surtout si elle est dans la partie disposi-

tive du rescrit. En matière de bénéfice, cette même clause s'exprime ainsi : *Exclusis et amotis detentoribus, non tamen à nobis provisis*, ce qui met à couvert non-seulement les pourvus du Pape, mais aussi ceux des légats et des nonces apostoliques ayant pouvoir de conférer. *Voy.* les art. EXÉCUTEUR, PROVISION, RESCRIT. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, et l'abbé André, *Cours alphabét. de Droit canon*, à ces mêmes mots.

AMOUN, AMOUS. *Voy.* AMMON, nº IV.

I. **AMOUR** (Frères de l'), fanatiques qui parurent en Hollande vers l'an 1590, et qui passèrent en Angleterre, où ils publièrent les blasphèmes de leur secte dans plusieurs ouvrages, entre autres l'*Évangile du royaume*, les *Sentences dominicales*, la *Prophétie de l'esprit d'amour*, la *Publication de la paix sur la terre*.

II. **AMOUR** (Guillaume de Saint-), célèbre philosophe et théologien français, docteur de l'université de Paris, né à Saint-Amour en Franche-Comté, mort en 1272, eut en 1253 de grands démêlés avec les jacobins et les cordeliers. Accusé par les dominicains d'avoir avancé des choses contraires à l'honneur du Saint-Siége, et d'avoir calomnié leur Ordre, Guillaume fit contre eux son livre intitulé : *des Périls des derniers temps*, que les dominicains déférèrent comme injurieux pour l'Église au pape Adrien IV. Le souverain Pontife lui défendit d'enseigner. Ses œuvres, qui sont : 1º *de Pharisæo et publicano*; — 2º *de Periculis novissimorum temporum*; — 3º *Collationes Scripturæ*, se trouvent réunies en un volume intitulé : *Opera G., doctoris olim integerrimi*; Constance, 1632, 1 vol. in-4º. *Voy.* Crevier, *Hist. de l'université de Paris*, tom. Ier, p. 411-499. Sponde, A. C. 1253.

III. **AMOUR** (Louis-Gorin de Saint-), de la maison et société de Sorbonne, né en 1619, mort en 1687. Les évêques partisans de Jansénius l'envoyèrent à Rome, sous Innocent X, pour défendre leur cause; mais, n'ayant pu la gagner, il revint à Paris plaider celle d'Arnauld. Il fut exclu de la Sorbonne pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de ce dernier. Outre plusieurs autres ouvrages sur les affaires de l'Église de son temps, on a de lui un *Journal de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions*, depuis 1646 jusqu'en 1653. Il fut imprimé en 1662, in-fol.; il porte d'un bout à l'autre les marques d'un esprit exalté; aussi un arrêté du conseil d'État de l'an 1664, donné sur les mémoires de plusieurs prélats, le condamna-t-il à être brûlé par la main du bourreau. De son côté le cardinal Bona, dans une censure détaillée, a montré jusqu'à l'évidence la mauvaise foi et l'esprit hétérodoxe du journaliste. Enfin il fut condamné, par un décret de l'*Index*, le 28 mai 1664. *Voy. Mémoires du temps*. Moréri, édit. de 1759.

IV. **AMOUR DE DIEU** (L'), fondé sur un précepte naturel et divin, est celui par lequel nous préférons Dieu à toutes choses. C'est le premier et le plus grand des commandements exprimés dans l'ancienne loi (Exode, cap. XXXIV, 14). Il est renouvelé et confirmé par Jésus-Christ. Ce précepte nous oblige de rapporter à Dieu toutes nos actions, du moins virtuellement. Les bonnes œuvres sont, suivant saint Grégoire, la meilleure preuve d'amour que l'on puisse lui donner. *Voy.* CHARITÉ. Bergier, *Diction. de théologie*. L'abbé O. Vidal, dans l'*Encyclop. cathol.*

V. **AMOUR DES ENNEMIS** (L') est l'objet d'un précepte de la loi nouvelle, qui ne nous commande pas seulement de pardonner à ceux qui nous ont fait du mal, ou qui veulent nous en faire, mais encore de leur souhaiter et de leur procurer tout le bien dont nous pouvons disposer en leur faveur. *Voy.* Matth., V, 44-46, et le mot AMITIÉ.

VI. **AMOUR-DIEU-LEZ-TROISSY,** monastère de femmes de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, dans le diocèse de Soissons, fondé en 1232 par les seigneurs de Châtillon-sur-Marne, et qui était composé de quinze religieuses. *Voy.* dom Beaunier, *Recueil histor. chron. et topogr. des archevêchés*, etc., tom. II, p. 586. *Encyclop. cathol.*

VII. **AMOUR DU PROCHAIN** (L') est l'objet du précepte divin appelé par Jésus-Christ le second commandement. Il nous oblige à aimer le prochain comme nous-mêmes, avec un amour dont Dieu doit être la fin dernière. *Voy. Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théologie*.

VIII. **AMOUR-PROPRE,** amour de nous-mêmes, que Jésus-Christ a condamné en nous ordonnant de renoncer à nous-mêmes, de nous haïr nous-mêmes, ce qui n'est ni absurde ni impossible à pratiquer, comme le disent les incrédules. *Voy.* le tableau que saint Paul a tracé de l'amour-propre dans II Timoth., III, 2. Bergier, *Diction. de théologie*.

AMOVIBILITÉ, AMOVIBLE. L'amovibilité, en terme de droit canon, exprime la qualité d'un office ou bénéfice amovible, c'est-à-dire d'un bénéfice qui n'est pas perpétuel ou dont le titulaire est révocable *ad nutum*. Au lieu d'*amovible*, les canonistes disent pour l'ordinaire *manuel*. Quant aux curés, aux desservants et aux vicaires amovibles, nous en parlerons à ces divers mots; qu'il nous suffise de remarquer ici que l'amovibilité des curés est, en principe, contraire aux saints canons qui veulent que le curé soit stable dans sa paroisse.

AMPHIEN, ou **APPHIEN**, ou **APPIEN** (saint), martyr à Césarée, en Palestine, appartenait à une famille distinguée de la Lycie. Ayant fini ses études en 304, il revint chez son père, où il convertit son frère Édèse, puis il se retira à Césarée. Il souffrit le martyre sous Galère-Maximien le 2 avril 306, jour auquel les Grecs célèbrent sa mémoire et celle de son frère saint Édèse. L'histoire de saint Amphien se trouve dans Eusèbe, témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte, et en chaldaïque dans Assémani. *Voy.* Eusèbe, *de Martyr. Palæstinæ*, c. IV. Assémani, *Act. Mart.*, tom. II, p. 188.

AMPHILOQUE (saint), archevêque d'Icône et ami de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, mourut vers 394. Il se retira d'abord dans une solitude de Cappadoce appelée *Ozizales*, et, l'an 374, il fut ordonné archevêque d'Icône, métropole de la Lycaonie, dans le diocèse d'Asie. Vers l'an 383 il tint un concile à Side contre les Messaliens, et obtint de l'empereur Théodose qu'il défendit aux hérétiques de continuer leurs assemblées. Il nous reste de lui des fragments de divers ouvrages, qu'on trouve dans la *Biblioth. des Pères*, et une lettre sur les synodes, publiée par Cotelier. Le P. Combefis donna une bonne édition des ouvrages attribués à notre saint, mais dont plusieurs au moins ne sont pas de lui; Paris, 1644, in-fol. Saint Jérôme, dans son livre des écrivains ecclésiastiques, parle d'un Traité du Saint-Esprit que saint Amphiloque lui avait lu. Enfin les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine citent comme étant du même saint de longs passages contre Nestorius et Eutichès. *Voy.* saint Jérôme. Théo-

doret. Sozomène. Possevin. Bellarmin. Tillemont. Dom Ceillier, *Hist. génér. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. VII, p. 307 et suiv. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

AMPHION (saint), évêque d'Épiphanie en Cilicie, confessa la foi de Jésus-Christ sous Maximin Daïa. Il assista à plusieurs conciles, entre autres à celui de Nicée, sous Constantin, l'an 325, et succéda à Eusèbe, partisan des ariens, sur le siége de Nicomédie; puis il reprit son église d'Épiphanie, où il mourut saintement. Le Martyrologe romain place sa fête au 12 juin.

AMPHIPLE ou **AMPHIPOLE**, ville épisc. de l'Illyrie orientale dans la province de Macédoine, sous la métropole de Thessalonique, puis sous celle de Philippes, devint ensuite un archevêché.

I. **AMPHIPOLIS**, ou **CHRYSOPOLIS**, ou **CHRISTOPOLIS**, ville située entre la Macédoine et la Thrace, par laquelle saint Paul et Silas passèrent en allant à Thessalonique, et peut-être la même que la précédente. *Voy.* Actes, XVII, 1.

II. **AMPHIPOLIS**, ville épisc. de la première Arménie; elle est adjacente à la Syrie et à l'Osroëne. *Voy.* Lequien, *Oriens christ.*, tom. I, p. 433 et 434.

AMPHORE, se prend quelquefois pour un vase à mettre des liqueurs, et d'autres fois pour une certaine mesure des liquides chez les Grecs et les Romains. Dans la Vulgate elle correspond à l'*épha* des Hébreux. Or l'amphore romaine contenait 2 urnes, ou 48 setiers romains, ou 80 livres à 12 onces l'urne. Mais l'amphore attique était de 3 urnes, ou 72 setiers, ou 120 livres romaines à 12 onces l'urne. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., t. II, p. 200, 3e édit.

AMPLIAS ou **AMPLIAT**, dont parle saint Paul dans son Épître aux Romains, et qu'il aimait beaucoup. Les Grecs en font l'un des 72 disciples, et le regardent comme un martyr; ils célèbrent sa fête le 31 octobre. *Voy.* Rom., XVI, 8.

I. **AMPOULE** (*Ampulla*). C'était, chez les premiers chrétiens, le vase où l'on gardait le vin du saint sacrifice. C'était aussi celui où l'on gardait l'huile et le saint chrême pour les catéchumènes et les malades. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 23, 24.

II. **AMPOULE** (sainte-), *Sacra-Ampulla*. Petite bouteille où il y a de l'huile qui sert à sacrer les rois de France, et que l'on gardait autrefois à l'abbaye de Saint-Remi à Reims. Quelques auteurs, entre autres Hincmar, Flodoard, Aimoin, disent que cette bouteille fut apportée du ciel pleine de baume pour le sacre de Clovis. *Voy.* Al. le Tenneur, *Traité apologétique de la Sainte-Ampoule*; 1652. Ducange, au mot AMPOULE. Lesueur, *Hist. de l'Empire et de l'Église*, à l'an de J.-C. 496.

AMPURIAS, ancienne ville épisc. de Sardaigne sous la métropole de Torre, à huit milles de Castel-Aragonèse, sur la côte septentrionale. Au XVIe siècle l'évêché fut transféré dans cette dernière ville, et celui de Civitate lui fut uni vers le même temps. A partir de ce moment l'évêque réunit donc dans son titre Civitate et Ampurias. Dans la suite le siége fut porté à Terra-Nuova. Enfin Grégoire XVI, par sa bulle du 26 août 1839, supprima la cathédrale de Civitate-Ampurias à Terra-Nuova, et y substitua l'église collégiale de Saint-Pierre apôtre, dans la ville de Tempio, en l'unissant pour toujours au siége épisc. d'Ampurias, de manière à ce qu'un seul évêque administrât les deux diocèses, sous la dénomination d'*évêque d'Ampurias et de Tempio*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 24.

I. **AMRAM**, fils de Caath, de la tribu de Lévi, fut le père d'Aaron, de Marie et de Moïse. Il mourut en Égypte, à l'âge de 137 ans. *Voy.* Exode, VI, 20.

II. **AMRAM**, fils de Bani, fut un de ceux qui après la captivité de Babylone se séparèrent de leurs femmes, qu'ils avaient prises contre la loi. *Voy.* I Esdr., X, 34.

AMRAPHEL, roi de Sennaar, se ligua avec trois autres rois pour faire la guerre à ceux de la Pentapole, qu'ils battirent; mais ils furent battus à leur tour par Abraham. *Voy.* Genèse, XIV, 1, etc.

I. **AMRI**, général des armées d'Éla, roi d'Israël, élu roi lui-même par son armée après la mort d'Éla, assassiné par Zamri. Il régna douze ans; six ans à Thersa, et six à Samarie, où il mourut. Il surpassa ses prédécesseurs en impiété. *Voy.* III Rois, XVI, 16 et suiv.

II. **AMRI**, fils de Béchor, de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 8.

III. **AMRI**, fils de Michaël, de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip., XXVII, 18.

IV. **AMRI**, fils d'Omraï, père d'Ammiud. *Voy.* I Paralip., IX, 4.

V. **AMRI**, père de Zachur, un de ceux qui travaillèrent à la reconstruction du temple. *Voy.* II Esdr., III, 2.

AMSDORF (Nicolas d'), théologien allemand, né à Ischoppau, près de Wurzen, en 1483, mort à Eisenach, en 1565, fut l'un des plus fougueux disciples de Luther. Celui-ci le fit évêque de Naumbourg, lui conférant ainsi une dignité qu'il ne possédait pas lui-même. Il concourut à la fondation de l'université d'Iéna. Quant à sa doctrine, elle est exposée dans l'article suivant. Amsdorf a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels on remarque une *édition des œuvres de Luther*, et un *livre sur les démêlés des Papes et des Empereurs*. Tous ses ouvrages sont à l'*Index*.

AMSDORFIENS, hérétiques, disciples d'Amsdorf, confessionnistes rigides qui soutenaient, d'après leur maître, que non-seulement les bonnes œuvres étaient inutiles, mais même pernicieuses au salut: doctrine aussi contraire au bon sens qu'à l'Écriture, et qui fut improuvée par les autres sectateurs de Luther.

AMSI, fils de Zacharie, père de Phélélia. *Voy.* II Esdr., XI, 12.

AMTHAR, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 13.

AMULETTE, préservatif. On appelle ainsi certains remèdes superstitieux qu'on porte sur soi, ou qu'on s'attache au cou pour se préserver de quelque maladie ou de quelque danger. Dès les premiers siècles de l'Église les Pères et les conciles défendirent aux fidèles ces pratiques du paganisme, sous peine d'anathème. C'est à tort que les protestants confondent avec les amulettes les reliques des saints, les croix, les images que les catholiques portent sur eux avec respect. Sans doute quelques personnes ignorantes peuvent mêler à ce respect une certaine superstition; cette superstition n'a rien de commun avec celle des amulettes, dont le prétendu pouvoir ne peut en aucune manière se rapporter à Dieu. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* Thiers, *Traité des Superstitions. Encyclopédie catholique.*

AMULON. *Voy.* AMOLON.

AMURAULT. *Voy.* AMYRAUT.

AMYCLES ou **TAYGÈTE**, et aujourd'hui **VORDANIA**, ville de Grèce dans le Péloponèse, de la province Laconienne, sous la métropole de

Patras, puis de Lacédémone, est devenue un évêché *in partibus*.

AMYRAUT ou **AMIRAUT, AMURAULT**, en latin *Amyraldus* (Moïse), théologien protestant, né à Bourgueil en Anjou l'an 1596, mort en 1664, fut député en 1631 au synode national de Charenton, et contribua beaucoup à la publication des *Theses Salmurienses*, qui eurent une grande vogue chez les calvinistes, mais que la S. Congrégation de l'*Index* condamna le 27 mai 1687. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, tant en français qu'en latin; on en trouve la liste dans la *Biblioth. sacrée* de Richard et Giraud. Nous citerons seulement : 1° *de Secessione ab Ecclesia romana, deque pace inter evangelicos in negotio religionis instituenda;* Saumur, 1647; il publia cet ouvrage pour réunir tous les partis contre l'Église romaine; — 2° *Traité des religions, contre ceux qui les estiment indifférentes;* Paris, 1631, in-8°; — 3° *de l'Élévation de la foi et de l'abaissement de la raison;* 1641, in-8°; — 4° *Morale chrétienne*, 6 vol. in-8°; — 5° *du Gouvernement de l'Église. Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 608.

AMYS (Pierre), jésuite, vivait au XVIIIe siècle. Il a continué les dogmes théologiques du P. Petau, et il est regardé comme l'un des premiers fondateurs des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts;* Trévoux, janvier 1701. *Voy.* Moréri.

AMYZON, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Carie. Pline, Ptolémée et toutes les notices font mention de cette ville. Son premier évêque connu est Philète, qui assista au concile d'Éphèse. *Voy. Oriens Christ.*, tom I, p. 911.

AN. *Voy.* ANNÉE.

I. **ANA**, ville probablement la même que celle qu'on voit aujourd'hui à quatre journées de Bagdad, et dont le nom arabe est à peu près le même qu'en hébreu. *Voy.* IV Rois, XVIII, 34. Isaïe, XXXVII, 13. Tavernier, *Voyages.* Pietro della Valle, *Voyages.* J.-D. Michaelis, *Supplem. ad Lex. Hebr.*

II. **ANA**, fils de Sébéon l'Hévéen, père d'Oholima, femme d'Esaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 24.

ANAB, ville dans les montagnes de Juda. *Voy.* Josué, XI, 21.

ANABAGATHA, ville épisc. d'Asie sous le patriarcat d'Antioche.

ANABAPTISTES. Nom que l'on donne à tous ceux qui ont prétendu que l'on doit réitérer le baptême. Il y a eu dans la primitive Église des hérétiques qui soutenaient que le baptême conféré hors de leur société n'était pas valide, et qu'il devait être réitéré. Cette erreur fut aussi adoptée par des catholiques, et devint le sujet d'une dispute fameuse entre saint Cyprien et le pape Étienne Ier. Au XIIe siècle, les Pétrobusiens, les Vaudois et les Albigeois erraient aussi sur ce point. Mais ceux qu'on appelle proprement anabaptistes sont les fanatiques du XVIe siècle, qui eurent pour chef Storch ou Stork, Muncer et Carlostad. Une foule de sectes s'élevèrent parmi les anabaptistes; mais elles n'avaient de commun avec eux que la nécessité de rebaptiser ceux qui avaient été déjà baptisés. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud.

ANACHORÈTE, mot dérivé du grec, et qui signifie : *Je me retire à l'écart.* Un anachorète est un ermite ou un personnage pieux qui vit loin du commerce des hommes pour être à l'abri des tentations du siècle et ne s'occuper que de Dieu. Le premier fut saint Paul l'Ermite. Il y en a eu beaucoup en Orient; l'Occident a eu aussi les siens; et il est permis, par les constitutions de l'Ordre de saint Benoît, de quitter la communauté pour vivre anachorète, ce qui s'appelle : *de Claustrensi fieri Anachoretam. Voy.* l'*Hist. des Ordr. monast.*, tom. Ier, *Dissert. prélim.* Bergier, *Diction. de théologie. Encyclop. cathol.*

ANACHRONISME, composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *en remontant*, et l'autre *temps;* il est synonyme de *Prochronisme.* C'est donc proprement la faute qui consiste à placer un fait, un événement avant sa date; mais il se dit assez ordinairement, par extension, de toute erreur qui consiste à attribuer des usages, des idées, etc., aux hommes d'une époque où ces idées, ces usages, n'étaient pas encore connus. L'erreur opposée à l'*Anachronisme* s'appelle *Parachronisme. Voy.* ce mot.

I. **ANACLET** (saint), pape, natif d'Athènes, monta sur le trône pontifical le 7 septembre 83, et mourut en 96 selon les uns, et vers l'an 109 selon les autres. Plusieurs le confondent avec saint Clet; mais il paraît plus probable que ce n'est pas le même personnage. L'Église l'honore comme un martyr, et célèbre sa fête le 13 juillet, jour de sa mort. *Voy.* saint Irénée, saint Épiphane, saint Jérôme. Eusèbe. Bollandus, III, tom. d'avril. Cotelier. Tillemont, *Remarq. sur la Vie de saint Clément.* Les PP. Halloix, Alexandre. Baronius, *Annales*, et *Martyrologe*, au 13 juillet. Gaet. Moroni, vol. II, p. 26.

II. **ANACLET**, anti-pape, nommé auparavant Pierre de Léon, se fit élire en 1130, après la mort d'Honoré II, et contre les droits d'Innocent II, pape légitime. Il mourut l'an 1138. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 193, 194.

ANÆA, ville épisc. du diocèse d'Asie. Les Actes du concile d'Éphèse la mettent dans la Lydie.

I. **ANAGNI** ou **AGNANI** (*Anagnia, Agnanium*), ville épisc. d'Italie à quatorze lieues de Rome. Elle est sous la juridiction immédiate du Pape. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Voy.* Ugheli, *Italia sacra*, tom. I. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, tom. II, p. 27 et suiv.

II. **ANAGNI** (Joannes). *Voy.* ARCHIDIACONUS.

ANAGNOSTES, lecteurs dans l'Église d'Orient. C'est aussi le nom que quelques communautés religieuses ont donné à ceux qui sont chargés de lire pendant le repas.

ANAGOGIE, ravissement ou élévation de l'âme vers les choses célestes et éternelles.

ANAGOGIQUE (sens). Le sens est anagogique lorsque les paroles de l'Écriture, outre le sens littéral qu'elles représentent, en renferment un autre relatif aux choses du ciel, comme lorsque saint Paul nous découvre la vie éternelle, où se trouve le vrai repos, dans ces paroles du psaume : *Je leur jurai dans ma colère qu'ils n'entreraient pas dans mon repos*, paroles qui, dans le sens littéral, signifient la terre de promission dans la Palestine. *Voy.* Hébr., IV, 3. Ps. XCIV, 11.

ANAHARATH, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* Josué, XIX, 19.

ANALOGIUM. *Voy.* AMBON.

ANALYSE DE LA FOI. *Voy.* FOI.

ANAMÉLECH, divinité adorée par le peuple de Sépharvaïm. *Voy.* IV Rois, XVII, 31, et ADRAMÉLECH.

ANAMIM, second fils de Mesraïm; mais ce mot est pris généralement pour un nom de peuple d'origine égyptienne. *Voy.* Genèse, X, 13. I Paralip., I, 11. Bochart, *Phaleg*, l. IV, c. XXX. Michaelis, *Spicileg. geogr. Hebr. extr.*, tom. I, p. 160. D. Calmet, *Comment. littéral sur la Genèse*, X, 13.

ANANEL ou **HANANEL**, grand sacrificateur des Juifs, qui, selon Joseph, était bien de la race sacerdotale, mais non point des familles qui avaient accoutumé d'exercer la souveraine sacrificature. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. II.

ANANI, septième fils d'Eliœnaï. *Voy.* I Paralip., III, 24.

I. **ANANIA**, ville mentionnée dans le second livre d'Esdras (XI, 32), mais inconnue d'ailleurs. On voit seulement qu'elle fut habitée par les descendants de Benjamin (vers. 31). C'est pour cela sans doute que N. Sanson la place dans la tribu de Benjamin, près de Jéricho.

II. **ANANIA** (Joannes d'). *Voy.* ARCHIDIACONUS.

I. **ANANIAS**, mot grec latinisé que l'on conserve dans son orthographe pour certains personnages, et que l'on traduit par **ANANIE** pour plusieurs autres.

II. **ANANIAS**, père d'Azarias, nom que prit l'ange Raphaël, conducteur du jeune Tobie. *Voy.* Tobie, v, 18.

III. **ANANIAS**, dont le nom chaldaïque est *Sidrac*, l'un des trois jeunes Hébreux qui furent jetés dans une fournaise pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor, mais que Dieu, par un miracle, préserva des atteintes du feu. Les Grecs font la fête de ces trois jeunes Hébreux le 17 décembre, et les Latins le 16. *Voy.* Daniel, I, 7; II, 49; III, 12 et suiv.

IV. **ANANIAS**, marchand juif qui convertit au judaïsme Izate, fils de Monobaze, roi des Adiabéniens; mais, selon Orose, Ananias était chrétien, et c'est au christianisme qu'il convertit Izate, vers l'an 41 de J.-C. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. I. Orose, *Histor.*, l. VII, c. VI.

V. **ANANIAS**, surnommé le *Sadducéen*, fut un des plus ardents défenseurs de la révolte des Juifs contre les Romains. *Voy.* Joseph, *De Bello*, l. II, c. XVIII et XXXII.

VI. **ANANIAS**, fils de Masbal, de la race des prêtres, fut tué pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains. *Voy. ibid.*, l. VI, XV.

VII. **ANANIAS**. C'est ainsi que quelques anciens appellent saint *Anian*, successeur de saint Marc dans l'évêché d'Alexandrie. *Voy.* Sophronius. Nicéphore.

I. **ANANIE**, fils de Nébédée, succéda dans la souveraine sacrificature à Joseph, fils de Camith. C'est ce même Ananie qui fit paraître saint Paul devant lui et ordonna qu'on le frappât au visage. Succombant à une faction dont Eléazar, son propre fils, était chef, après la révolte des Juifs contre les Romains, il périt un des premiers. *Voy.* Actes, III, 1 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. III; *De Bello*, l. II, c. XXXII.

II. **ANANIE**, un des premiers convertis à Jérusalem, ayant vendu son héritage au temps où les chrétiens mettaient tout leur bien en commun, cacha une partie du prix qu'il en avait retiré, puis vint apporter le reste à saint Pierre, en disant que c'était tout ce qu'il l'avait vendu. Mais l'apôtre lui ayant adressé des reproches, il tomba mort à ses pieds. Environ trois heures après Saphire, sa femme, s'étant présentée devant saint Pierre, et ayant renouvelé le mensonge de son mari, subit le même sort. *Voy.* Actes, v, 1 et suiv.

III. **ANANIE**, disciple de Jésus-Christ demeurant à Damas, alla par l'ordre du Seigneur au-devant de Paul, qui avait été tout récemment converti par un miracle pendant qu'il venait à Damas même pour persécuter les chrétiens. Ananie lui imposa les mains et lui rendit la vue, que Paul avait perdue en chemin. Les nouveaux Grecs prétendent qu'Ananie fut un des 70 disciples du Sauveur, puis évêque et martyr. Ils en font la fête le 1er octobre, et les Latins le 25 janvier. On voit à Damas une belle église où il a été enterré, et où les Turcs, qui en ont fait une mosquée, ne laissent pas de respecter son tombeau. *Voy.* Actes, IX, 10 et suiv. *Constit. apost.*, l. VIII. Œucumen., *in Act.* IX. August. *Quæst.*, l. II, c. XL.

IV. **ANANIE** (Jean d') ou **D'AGNANY**, en latin *Joannes de Anania*, jurisconsulte aussi pieux qu'érudit, mort en 1458, dans un âge avancé, professa le droit civil et le droit canonique à Bologne, où il fut fait archidiacre. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° des *Commentaires* sur le Ve livre des Décrétales; — 2° un volume de *Consultations*; — 3° *de Magia et Maleficiis*. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. Orlandi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*.

I. **ANANUS**, fils de Seth, grand prêtre des Juifs, est nommé *Anne* dans l'Évangile. Il était beau-père de Caïphe, et c'est chez lui que Jésus-Christ fut mené après qu'il eut été pris au jardin des Oliviers. *Voy.* Luc, III, 2. Jean, XVIII, 13.

II. **ANANUS**, fils du précédent, de la secte des Sadducéens, fut grand prêtre pendant trois mois. Il fit mourir saint Jacques, parent de Jésus-Christ et évêque de Jérusalem. Les Iduméens le massacrèrent et laissèrent son corps sans sépulture. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. VIII; *De Bello*, l. II, c. XLII, et l. IV, c. XVII.

III. **ANANUS**, natif de Lydda, accusé de mettre la division entre les Juifs et les Samaritains, vint à Rome pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. V.

IV. **ANANUS**, fils de Jonathas, fit tous ses efforts pour empêcher que les Juifs ne se révoltassent contre les Romains. *Voy.* Joseph, *De Bello*, l. II, c. XXIV.

V. **ANANUS**, natif d'Ammaüs, fut un des gardes de Simon, chef des rebelles. Il se rendit à Tite, qui lui accorda la vie. *Voy. ibid.*, l. VII.

ANAPHORA, terme liturgique qui signifie : 1° la seconde partie de la liturgie d'Alexandrie ou des Cophtes, qui répond à notre canon; 2° plusieurs liturgies syriennes, et surtout celle de saint Basile. *Voy.* Le Brun, *Explication de la Messe*, tom. II, p. 489 et 615.

ANASARTHE ou **ONOSARTHE**, ville épisc. du diocèse d'Antioche, de la première Syrie, sous la métropole de Séleucie-Piérie (*Seleucia Pieria*). Cette ville paraît être inconnue aux géographes anciens et modernes; cependant on en trouve deux évêques, Maras, qui assista et souscrivit au concile de Chalcédoine, et Cyrus, qui signa la lettre des évêques de sa province à l'empereur Léon. *Voy.* De Commanville, *Tables géogr. et chron. de tous les archevêchés et évêchés de l'univers*, p. 265. Richard et Giraud.

ANASTASE. Ce mot s'appliquant à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord les papes, saints et autres, puis les autres saints non papes, et enfin le reste des homonymes.

I. **ANASTASE Ier** (saint), pape, Romain de naissance, succéda à Sirice le 9 octobre 399, et mourut le 3 novembre 401. Pendant les deux ans qu'il occupa le siége pontifical il ne cessa d'instruire et de combattre pour le saint dépôt de la foi; il réconcilia les Orientaux avec l'Église romaine, qu'il préserva des hérésies, surtout de l'origénisme. L'Église l'honore le 27 avril, jour de sa sépulture ou de sa translation. *Voy.* saint Augustin, *Epist. CLXV.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 36. On lui attribue faussement deux *Épîtres*. *Voy.* saint Jérôme, *Epist. XVI.* Socrate, l. VII, c. IX. Sozomène, l. VII, c. XXIV. Théodoret,

l. V, c. XXIII. Dom Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. VIII.

II. **ANASTASE II**, Romain, succéda à Gélase Ier l'an 496, et mourut en 498. Il écrivit à l'empereur Anastase, qui persécutait les orthodoxes et favorisait les ariens. Nous avons encore de lui : 1° une Lettre à Clovis pour le féliciter de sa conversion; — 2° une à Ursicin touchant l'Incarnation. *Voy.* Baluze, tom. conc., p. 1467. D. Ceillier, tom. XV. Evagre, *Hist. ecclés.*, l. II. Nicéphore, l. XV et XVII. Gaet. Moroni, *ibid.*

III. **ANASTASE III**, succéda à Sergius III l'an 913, et gouverna l'Église pendant huit mois, selon les uns, et pendant plus de deux ans, suivant les autres. Landon lui succéda. *Voy.* Onuphre dans sa continuation des *Vies des Papes* par Platina. Génébrard, *in Chron.*, etc. Gaet. Moroni, vol. II, p. 37.

IV. **ANASTASE IV**, Romain, nommé *Corrado di Saburra*, succéda en 1153 à Eugène III, et régna pendant un an et environ cinq mois. Il signala sa charité dans une grande famine qui arriva sous son pontificat. On trouve des lettres de ce pape dans le t. IX des Conciles de Labbe. *Voy.* Onuphre, *ibid.* Génébrard, *ibid.* Ughelli, *Italia sacra.* Gaet. Moroni, *ibid.*

V. **ANASTASE**, anti-pape, s'éleva contre Benoît III, qui fut élu l'an 855. *Voy.* Baronius, A. C. 855, n° 63. Onuphre, *ibid.* Génébrard et Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontif. romanor. et Cardin.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 186.

VI. **ANASTASE** (saint), fut élevé sur le siége patriarcal d'Antioche en 561, et mourut en 598 ou 599. L'empereur Justinien étant tombé dans l'erreur des *Aphtartodocès,* c'est-à-dire de ceux qui croyaient qu'avant sa résurrection Jésus-Christ était incapable de souffrir dans sa chair, et voyant qu'il ne pouvait y entraîner le saint patriarche, résolut de l'exiler, ce qu'il ne put exécuter à cause de sa mort prématurée. Cependant Justin, son successeur, chassa Anastase d'Antioche, où il fut rappelé vingt-trois ans après, et où il mourut au milieu des tribulations qu'il eut à souffrir de la part des hérétiques. Il a composé d'excellents ouvrages, dont on peut voir la liste raisonnée dans la *Biblioth. sacr.* de Richard et Giraud. Ajoutons que tous ses ouvrages ont été écrits en grec, mais qu'on en trouve une traduction latine dans *Biblioth. Patrum*, tom. IX. *Voy.* Bollandus, *ad diem* 21 *aprilis*, p. 853. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*

VII. **ANASTASE** (saint), successeur du précédent, fut martyrisé par les Juifs, à la conversion desquels il travaillait avec zèle. Le Martyrologe romain en fait mention au 21 décembre. *Voy.* Baronius.

VIII. **ANASTASE** (saint), Persan, fut instruit de la religion à Jérusalem. Le désir du martyre le fit passer à Césarée, où il eut à souffrir; mais on l'amena en Perse, et c'est là que Cosroës lui fit couper la tête après qu'il eut été étranglé, le 22 janvier 628, jour auquel les Grecs et les Latins ont placé sa fête. *Voy.* Bollandus.

IX. **ANASTASE** (saint), confesseur, disciple de saint Maxime, souffrit avec ce saint pour la défense de la foi contre les Monothélites, et mourut à Lazique en 664. On a de lui une *Lettre* aux moines de Cagliari.

X. **ANASTASE** (saint), martyr espagnol, fut exécuté par les Sarrasins l'an 853, pour avoir réfuté les erreurs de l'Alcoran.

XI. **ANASTASE** (saint), dont le véritable nom était *Astric*, apôtre de la Hongrie, né en 954, et mort l'an 1044. Il portait encore le nom d'Astric lorsqu'il embrassa la règle de Saint-Benoît dans le monastère de Saint-Boniface, à Rouen. Il vint ensuite en Bohême avec saint Adalbert, évêque de Prague. Plus tard il devint évêque de Colocza. Ce fut alors qu'il prit le nom d'Anastase. Ayant rempli pendant trois ans les fonctions de métropolitain de la Hongrie, parce que l'archevêque de Strigonie était devenu aveugle, il revint dans son diocèse, où il continua jusqu'à sa mort de se livrer à ses travaux apostoliques.

XII. **ANASTASE** (saint), moine et ermite du XIe siècle, né à Venise, mort le 16 octobre, vers l'an 1086, se retira d'abord au mont Saint-Michel, puis sur les côtes de la mer, où il vécut en ermite. Saint Hugues, abbé de Clugny, lui persuada de le suivre dans son monastère, et il fut chargé d'aller en Espagne pour annoncer l'Évangile aux Musulmans. Il a laissé un petit écrit en forme de lettres où il fait sa profession de foi sur l'Eucharistie. *Voy.* D. Rivet, *Hist. litt de la France*, tom. VIII, p. 162 et suiv. Moréri.

XIII. **ANASTASE** ou **ANASTASIE** (sainte), en latin *Anastasia.* L'Église honore plusieurs saintes de ce nom : 1° une dame romaine martyrisée sous Dioclétien. Son nom est dans le canon de la messe et dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire. Elle eut pour précepteur et pour tuteur saint Chrysogone, qu'elle assista et qu'elle consola plus tard, lorsqu'il était dans les chaînes à Aquilée. Elle fut brûlée vive en 304 par le préfet d'Illyrie. On porta son corps à Rome, et on le déposa dans l'église qui a conservé son nom. On fait sa fête le 22 decembre dans l'Église grecque, et le 25 dans l'Église latine. — 2° Une autre surnommée l'*Ancienne*, qui fut martyrisée à Sirmich, sous Néron ou Valérien, et dont les reliques, transportées à Constantinople du temps de l'empereur Léon et du patriarche Gennade, furent placées dans l'église de la Résurrection (*Anastasis*), et transférées depuis dans celle de Sainte-Sophie, d'où on les enleva quand les Turcs prirent la ville en 1453. Cette sainte est honorée le 15 avril. — 3° L'Église honore encore le 15 avril une sainte romaine qui fut instruite par saint Pierre et par saint Paul, ainsi que Basilisse, son amie, qui souffrit le martyre avec elle sous Néron, et qui est honorée aussi le 15 avril. Quelques critiques croient que ces deux dernières saintes ne sont pas différentes de la première, et qu'on les en a faussement distinguées. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. V, *Notes sur sainte Anastasie. Acta sanctorum.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

XIV. **ANASTASE**, abbé du monastère de Saint-Euthime, en Palestine, vivait au VIIIe siècle. Saint Jean Damascène écrivit contre lui au sujet du *Trisagion*, qu'il appliquait fort mal. On lui attribue un *Traité contre les Juifs*, que Canisius a donné en latin, *Antiq.*, tom. III; il se trouve dans la Bibliothèque des Pères, tom. XIII. *Voy.* Possevin. D. Ceillier, tom. XVIII.

XV. **ANASTASE**, apocrysiaire de Rome, vivait au VIIe siècle, et souffrit pour la foi de la part des Monothélites. Il a écrit une lettre à Théodose, prêtre de Cangre, sur la mort de saint Maxime. Elle est dans les Recueils d'Anastase et parmi les Œuvres de saint Maxime.

XVI. **ANASTASE** de Paris, zélé prédicateur capucin, a laissé : *Collatio patris Anastasii cum ministro Pasquerio. Voy. Biblioth. Capuc., litt.* A.

XVII. **ANASTASE** de Prague, prédicateur capucin, a écrit : *Radius paupertatis, qui clarè et subtiliter humanas, divinas operationes veluti per transennam scrutatur;* Prague, 1669, in-4°. *Voy. Biblioth. Capuc.*

XVIII. **ANASTASE** (Martin), savant bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, prit l'habit de son Ordre à Palerme, sa patrie, en 1595, et mourut dans cette ville en 1644. On a de lui : 1° *de Monogamiâ B. Annæ parentis Deiparæ, seu veritas vindicata;* Æniponti, 1659, in-4° ; — 2° *Vita di S. Rosalia V. Palermitana;* — 3° *Concordia IV Evangelistarum ;* — 4° *de Septem Ecclesiæ sacramentis tractatus ;* — 5° *de Censuris Ecclesiasticis tractatus;* — 6° *Historie dell' antichita del monastero di S. Martino de scalis di Palermo;* tous ces ouvrages sont manuscrits. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sic.*, tom. II.

XIX. **ANASTASE** (N...), religieux de Saint-François de l'étroite Observance en France, a laissé un ouvrage intitulé : *Dieu mourant par amour pour les hommes;* Paris et Lyon, in-4°. *Voy.* Wading, *Biblioth. Scriptor. Ordinis Minorum.*

XX. **ANASTASE** (Olivier de **SAINT-**), religieux de l'Ordre des Carmes, dont le nom de famille était *de Crock*, mourut à Bruxelles en 1674. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *le Jardin spirituel des Carmes*, etc. ; Anvers, 1659-1661, 2 vol. in-12 ; — 2° *le Combat spirituel d'amour entre la Mère de Dieu et les serviteurs du mont Carmel*, etc. ; Anvers, 1661, in-12 ; — 3° *Apologues moraux traduits de saint Cyprien;* Anvers, 1669, in-12. *Voy.* Gouget, *Biblioth. française.*

XXI. **ANASTASE CASSINENSIS**, religieux du mont Cassin, vivait dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Il fut bibliothécaire d'Eugène III, ce qui l'a fait confondre quelquefois avec *Anastase le Bibliothécaire*, qui vivait au IXe siècle. On lui attribue *Historia translationis reliquiarum sancti Benedicti et sororis ejus, Scholasticæ;* manuscrit de la bibliothèque du mont Cassin. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis.*

XXII. **ANASTASE DE PALESTINE** vivait dans la seconde moitié du XIe siècle. On a de lui : 1° *Tractatus de Jejunio gloriosissimæ Deiparæ quodque servandum sit ut legitimum;* ouvrage originairement écrit en grec, et qui se trouve traduit en latin dans Cotelerius, *Vetera monum. Ecclesiæ græcæ*, tom. III, p. 432 ; — 2° *des Sept semaines du Carême*, en grec, manuscrit de la biblioth. impér. de Vienne.

XXIII. **ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE**, ainsi surnommé sans doute parce qu'il était bibliothécaire du Vatican. Ce fut l'un des plus savants écrivains du IXe siècle. Il assista, en 869, au huitième concile général de Constantinople, où Photius fut condamné. Il traduisit du grec en latin les actes de ce concile, ainsi que ceux du septième, tenu dans le siècle précédent. Il a laissé, en outre : 1° *Historia ecclesiastica, sive chronographia tripartita;* Paris, 1649, in-fol. ; — 2° *Liber pontificalis*, dont on a fait trois éditions : Mayence, 1602, in-4° ; 1718, 1735, 4 vol. in-fol., et 1724, 3 vol. in-4°. *Voy.* Sirmond. Possevin. D. Ceillier, tom. XIX. Fabricius, *Biblioth. latina med. et inf. ætatis.* Ginguené, dans la *Biogr. univers.*

XXIV. **ANASTASE LE SINAÏTE**, ou prêtre et moine du mont Sinaï, vivait au VIIe siècle. Il défendit la foi contre les Acéphales, les Sévériens et les Théodosiens. On a de lui : 1° *Odegos*, ou *Guide* du vrai chemin, le plus célèbre de ses ouvrages; il fut publié par Gretser en grec et en latin; Ingolstadt, 1606, in-4° ; — 2° *Anagogicæ contemplationes in Hexameron :* longue dissertation sur la création du monde, en douze livres, dont les onze premiers se trouvent traduits en latin dans *Biblioth. Patrum ;* Paris, 1579 ; Cologne, Lyon, etc., 1677 ; et dont le douzième a paru à Londres en grec et en latin, 1682 : édition condamnée par la S. Congrégat. de l'*Index* le 25 janvier 1684 ; — 3° *cinq Sermons* sur divers points du dogme et de la morale ; — 4° *cent cinquante-quatre Questions et Réponses;* compilation des Pères de l'Eglise, également sur des matières dogmatiques et morales. Tous ces écrits se trouvent, soit dans *Biblioth. Patrum* de Lyon, soit dans la *Biblioth. Prædicator. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

ANASTASIA, évêché d'Osroëne, dans le patriarcat d'Antioche. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 14.

I. **ANASTASIE** (*Anastasis*) ou RÉSURRECTION, est le nom d'une chapelle de Constantinople où saint Grégoire de Nazianze assembla les catholiques et ressuscita, comme il le dit lui-même, la *parole de la charité. Voy.* saint Grég. de Nazianze, *Orat.* 28, 32, etc. Sozomène, liv. VII, c. v. Théodoret, liv. II. Baronius. Hermant, *Vies de saint Basile et de saint Grég. de Nazianze.*

II. **ANASTASIE** (sainte). *Voy.* ANASTASE, n° XIII.

III. **ANASTASIE (SAINTE-)**, en latin *sancta Anastasia*, monastère d'hommes, le même que Saint-Gervais de Paris.

I. **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. de l'Asie Mineure dans la Galatie, et dont l'évêché est suffragant de l'archevêché d'Ancyre. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 39.

II. **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. du diocèse de Thrace, dans la province de Rhodope, sous la métropole de Trajanople, érigée en évêché au IXe siècle. *Voy.* Richard et Giraud, au mot ANASTASIOPLE. Gaet. Moroni, *ibid.*

III. **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la Phrygie Pacatienne, ne se trouve que dans les actes des conciles ; ce qui a fait penser qu'on lui avait donné ce nom à cause de l'empereur Anastase. *Voy.* Richard et Giraud.

IV **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Carie, sous la métropole d'Aphrodisiade. Hiérocle en fait mention. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 913. Richard et Giraud.

V **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. de la première Galatie, bâtie par l'empereur Anastase Ier, qui lui donna son nom. *Voy. Oriens Christ.*, tom. I, p. 485. Richard et Giraud.

VI. **ANASTASIOPOLIS**, évêché d'Hémimont, dans l'exarcat de Thrace. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 14.

VII. **ANASTASIOPOLIS**, ville épisc. *in partibus*, sous la métropole d'Édesse, en Mésopotamie, entre Nisibe et Amida. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. Ier, p. 39.

ANATETARTA, ville épisc. de Carie dans l'Asie Mineure, dont l'évêché, érigé dans le IIe siècle, était suffragant de Stauropolis, aujourd'hui archev. *in partibus. Voy.* Gaet. Moroni, *ibid.*

ANATH, père de Samgar, juge d'Israël. *Voy.* Juges, III, 31.

I. **ANATHÈME**, écrit en grec avec un *é* long, signifie un don, une offrande faite à Dieu ; et écrit avec un *e* bref, désigne une chose exécrée ou exécrable, c'est-à-dire vouée à la haine publique ou à la destruction. De là, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, le mot anathème exprime tantôt une chose consacrée, vouée et offerte à Dieu, de manière qu'on ne puisse plus l'employer à des usages communs et profanes ; tantôt l'état d'un homme qu'on re-

tranchait du nombre des vivants, ou simplement de la société des fidèles, en le privant de tous les priviléges attachés à cette société ; tantôt enfin l'acte même par lequel on vouait une personne, une ville, un animal ou tout autre objet à la haine publique, à l'extermination, aux flammes, etc. Quant à la loi de l'anathème, qui s'étendit chez les Hébreux aux personnes mêmes (Lévit., XXVI, 28, 29), elle n'ordonnait pas pour cela des sacrifices humains. *Voy.*, pour les exemples des différentes sortes d'anathèmes, *Encyclopéd. cathol.* D. Macri *Hierolexicon,* art. ANATHEMA et ANATHEMATA.

II. **ANATHÈME**, en terme ecclésiastique, est l'excommunication majeure lancée par le Pape, par un concile général ou par un évêque, avec exécration et malédiction. L'anathème sépare du corps de la société et du commerce des fidèles, ce que ne fait pas la simple excommunication. On appelle encore anathème l'*abjuration* d'une hérésie, parce qu'en l'abjurant on dit *anathème* à l'erreur que l'on abjure. *Voy.* les Traités et les Dictionnaires de droit canon.

I. **ANATHOTH**, ville de la tribu de Benjamin ; ville de refuge, la patrie de Jérémie, et que quelques-uns croient être la même que Nobé, dont il est fait mention sous le règne de Saül. (I Rois, XXI et suiv.) *Voy.* Josué, XXI, 18. I Paralip., VI, 60. Jérém., I, 1. Joseph, *Antiq,* lib. X, c. X. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 450, 561, 911.

II. **ANATHOTH**, huitième fils de Béchor. *Voy.* I Paralip., VII, 8.

ANATOCISME (*Anatocismus*, *usurarum renovatio, usurarum usura*, *fœnoris fœnus*), mot grec désignant un contrat usuraire qui consiste à tirer intérêt des intérêts mêmes; ce qui a lieu lorsque l'on joint les intérêts au principal, et que dans un billet ou tout autre acte on comprend les intérêts avec le principal. *Voy.* PRÊT, USURE.

ANATOILE (sainte). *Voy.* ANATOLIE.

I. **ANATOLE** ou **ANATOLIUS** (saint), évêque de Laodicée, en Syrie, né au IIIe siècle à Alexandrie, en Égypte, d'une famille distinguée. Il excellait principalement, selon saint Jérôme, dans l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la physique, la dialectique et la rhétorique. Il fut retenu pour être évêque de Laodicée au moment où il passait dans cette ville, allant au concile d'Antioche, l'an 269. Il s'appliqua à détruire l'hérésie, l'idolâtrie, et à faire fleurir la vertu. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 3 juillet. Il a laissé, outre un traité *de l'Arithmétique :* 1° une espèce de *Catéchisme de mathématiques* dont Fabricius a donné un extrait ; — 2° le *Canon pascal*, dont il existe une version latine attribuée à Ruffin; Anvers, 1634, in-fol. *Voy.* Eusèbe, l. VII, c. XXXII. Tillemont, *Mém. eccl.*, tom. IV. Trithème, *de Script. eccl.* D. Ceillier. Fabricius, *Biblioth. græca*, tom. III, p. 461.

II. **ANATOLE** (*Anatolius*), patriarche de Constantinople, mort en 458, succéda à Flavien en 449; assista au concile de Chalcédoine, où il fit insérer trois canons sur la prééminence de son siége ; mais les légats de saint Léon s'y opposèrent.

ANATOLIE ou **ANATOILE** (sainte), vierge romaine, était fiancée à Aurélien lorsqu'Eugène s'adressa à elle pour obtenir sa sœur Victoire. Cette dernière décida Anatolie à refuser, et toutes deux résolurent de demeurer vierges. Ces jeunes gens, n'ayant pu les faire changer d'avis, les livrèrent aux bourreaux. Le Martyrologe romain place la fête de sainte Anatolie au 9 juillet, et celle de sainte Victoire au 23 décembre. *Voy.* Surius. Tillemont, tom. III. Gaet. Moroni, vol. II, p. 39.

ANATOLIEN. *Voy.* ANTOLIEN.

ANATS. *Voy.* ANNAT, n° I.

ANAZARBE (*Anazarbus*), ville métropolitaine du diocèse d'Antioche, dans la seconde Cilicie, ainsi appelée du mont Anazarbe, qui en est voisin. Outre ses évêques catholiques, elle en a eu plusieurs jacobites (*Voy.* Richard et Giraud); mais, selon De Commanville (*Ire Table alphab.*, p. 14), ville de la première Cilicie dans le patriarcat d'Antioche, sous Tarse, qui fut érigée en métropole avec neuf suffragants, vers l'an 533. C'est actuellement une métrople *in partibus* avec cinq évêchés suffragants également *in partibus : Castabala*, *Cambysopolis*, *Égéa*, *Flaviopolis* et *Rosea*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christianus*, tom. II, p. 886. Gaet. Moroni, vol. II, p. 40.

ANBA. *Voy.* ABBA, n° IV.

ANBAR ou **ENBAR**, ville épisc. de Chaldée, de la province patriarcale, dans le territoire de Bagdad. *Voy. Biblioth. Orient.*, tom. II. Lequien, *Oriens Christianus*, tom. II, p. 1172. Richard et Giraud.

I. **ANCARANO** ou **ANCHARANO** (Pierre), célèbre jurisconsulte du XIVe siècle, natif de Bologne, enseigna à Padoue, puis à Bologne, où il mourut en 1400. Il assista au concile de Pise en 1409, et il y harangua dans la huitième session en faveur de cette assemblée. On a de lui : 1° *Commentaria in libros sex Decretalium;* Lyon, 1535, et Bologne, 1581, in-fol. ; — 2° *Lecturæ super Clementinas;* Lyon, 1549 et 1553, in-fol., et Bologne, 1580, in-fol. ; — 3° *Selectæ quæstiones omnium præstantissimorum Jurisconsultorum in tres tomos digestæ*; Francfort-sur-le-Mein, 1581, in-fol. ; — 4° *Consilia sive responsa juris;* Venise, 1568, 1585, 1589, 1599, in-fol.; — *Repetitiones in c. canonum statuta de constit.;* Venise, 1587. *Voy.* Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 41.

II. **ANCARANO** ou **ANCHARANO** (Pierre-Jean), jurisconsulte et poëte italien, né à Reggio, vivait au milieu du XVIe siècle. Il a publié un livre de droit en deux parties, intitulé : *Familiarium juris Quæstionum*, etc.; Venise, 1569, in-8°, et 1580, in-fol., 3e édit., à laquelle on a ajouté un 3e livre.

ANCHIALE (*Anchialum*), mot qui a beaucoup exercé, mais sans fruit, tous les critiques qui se sont occupés de ce qui concerne les Juifs. C'est Martial qui l'a rendu célèbre quand il a dit : *Ecce negas, jurasque mihi per templa Tonantis; Non credo; jura, Verpe, per* ANCHIALUM. (*Epigr.*, l. II, c. XCV.) Or qu'est-ce qu'Anchiale? le nom du vrai Dieu, ou celui d'une idole? Ensuite, pourquoi exiger des Juifs qu'ils jurent par Anchiale? Questions qui sont restées jusqu'à ce jour sans réponse satisfaisante. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, ou bien l'*Encyclopéd. cathol.*

ANCHIALO (*Anchialus*), ville épisc. du diocèse de Thrace dans la province d'Hémimont, sous la métropole d'Hadrianople. On l'appelle aussi *Anchiolo ;* et ce n'est plus qu'un archevêché *in partibus. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 14. Richard et Giraud. Gaet., vol. II, p. 41.

ANCHIASMUS, ville épisc. du diocèse de l'Illyrie orientale, dans la province de l'ancienne Épire, sous Nicopolis, est appelée aussi *Onchesme* ou *Onchisme*, et *Anchyse*.

ANCHIETA ou **ANCHIETTA** (le P. Jozé d'), l'un des premiers et des plus infatigables apôtres du Brésil, né à Ténériffe en 1533, mort en 1597, partit en 1553 pour le Brésil, et pendant six années fut recteur du collége de San-Vicente. Il a laissé, outre une Grammaire et un Dictionnaire brésilien, un poëme latin sur la Vie de la sainte Vierge, et plusieurs autres écrits de divers genres : 1° *Doctrina christiana, pleniorque catechismus eadem lingua explicatus;* — 2° *Dialogus de Religionis scitu dignis;* — 3° *Institutio ad interrogandos intra confessionem pœnitentes;* — 4° *Syntagma monitorum ad præparandos moribundos. Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

ANCHIN (*Aquiscinctum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le Hainaut français, sur la rivière de Scarpe, diocèse d'Arras; elle fut fondée vers 1079. La Martinière, *Dict. géogr.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. III. Richard et Giraud.

I. **ANCIENS** (*Senes, Seniores, Primores*). Chez les Hébreux, les anciens étaient les chefs des grandes familles, qui, dans les commencements et avant que leur république fût établie, formaient une espèce de gouvernement, et avaient une certaine autorité sur leur famille et même sur tout le peuple. (Exode, XII, 16.) Mais cette autorité, qui se bornait aux conseils et à la persuasion, était uniquement fondée sur les égards et sur l'obéissance respectueuse naturellement due aux chefs de la famille. Ce ne fut que plus tard, à l'arrivée de Jéthro dans le camp d'Israël, que Moïse constitua de véritables juges du peuple. (Exode, XVIII, 25, 26.) A l'occasion du murmure des Israélites, qui eut lieu au campement surnommé *Sépulcre de la concupiscence* (Nombr., XI, 34), Moïse établit de nouveau, par l'ordre de Dieu, soixante-dix anciens d'Israël, auxquels Dieu communiqua une partie de l'esprit de son fidèle serviteur, et qui commencèrent à prophétiser (vers. 16 et suiv.). C'est là, selon la plupart des interprètes, le commencement du sanhédrin. Le gouvernement de ces anciens, constitué par Moïse, paraît s'être perpétué jusqu'au temps de Josué et même des Juges (Josué, XXIII, 2; XXIV, I, 31); mais on ne voit pas bien clairement quelle fut leur autorité sous les Rois. *Voy.* Bertram, *de Republ. jud.*, c. IX. D. Calmet, *Diction. de la Bible. Encyclop. cathol.*

II. **ANCIENS**, titre très-respecté chez les premiers chrétiens; il désigne dans le Nouveau Testament les prêtres et les évêques (*presbyteri*). Les anciens présidaient les assemblées des fidèles, et formaient un conseil nommé *presbytère* (*presbyterium*). L'évêque présidait ce conseil, et prenait l'avis des simples prêtres qui siégeaient à ses côtés, et qui pour cette raison étaient appelés *assesseurs des évêques* par les Pères de l'Église. C'est donc à tort que quelques historiens hétérodoxes ont prétendu que dans les premiers temps du christianisme il n'y avait aucune différence entre les évêques et les prêtres, parce qu'ils se trouvent désignés par la dénomination commune d'*anciens. Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

III. **ANCIENS**, nom que les calvinistes donnent à un certain nombre de personnes qu'ils choisissent d'entre le peuple, lesquelles, conjointement avec les pasteurs, composent le consistoire, pour veiller aux intérêts de leur secte et au maintien de la discipline. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **ANCILLON** (David), né à Metz en 1617, et mort à Berlin en 1692, ayant quitté la France après la révocation de l'édit de Nantes, fut successivement ministre de l'église protestante de Charenton et de celle de Meaux. Parmi ses ouvrages on remarque : 1° *Relation fidèle de ce qui s'est passé dans la conférence publique avec M. Bédacier, évêque d'Aost;* Sedan, 1657, in-4°; — 2° *Apologie de Luther, de Zwingle, de Calvin et de Bèze;* Hanau, 1666. *Voy. Encycloped. cathol.*

II. **ANCILLON** (Jean-Pierre-Frédéric), né en 1766 à Berlin, où il devint pasteur, et où il mourut en 1837, a laissé, parmi quelques autres écrits : 1° *Discours sur la question : Quels sont, outre l'inspiration, les caractères qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes;* 1782, in-8°; — 2° *de la Foi et de la science dans la philosophie;* Berlin, 1824; in-8° en allemand; — 3° *de l'Esprit des Constitutions, et de son influence sur la législation;* Berlin, 1825, in-8°, également en allemand. *Voy. ibid.*

III. **ANCILLON** (Louis-Frédéric), père du précédent, naquit en 1744 à Berlin, où il fut pasteur, et où il mourut en 1814, a composé, outre quelques dissertations : 1° *Judicium de judiciis circa argumentum Cartesianum pro existentia Dei ad nostra usque tempora latis;* Berlin, 1792, in-8°; — 2° *Tentamen in Psalmo sexagesimo octavo denuo vertendo, cum dissertatione historica, quam claudit Carmen sæculare Horatii cum eodem Psalmo collatum;* Berlin, 1797, in-8°. *Voy.* Barbier, *Diction. des Anonymes.*

I. **ANCÔNE**, ville ancienne du *Picenum*, a reçu l'une des premières la religion de Jésus-Christ; elle est capitale d'une Marche qui porte son nom, et résidence d'un légat qui en a le commandement pour Sa Sainteté. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 14.

II. **ANCÔNE** (cardinal d'). *Voy.* ACCOLTI.

ANCONIATUS. *Voy.* TRIUMPHUS.

I. **ANCYRE** (*Ancyra*), appelée aujourd'hui *Angora* ou *Angoury*, ville épisc. de la Galatie ou Gallogrécie. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Voy.* Sozomène, l. IV, c. XIII. Labbe, tom. II. Hardouin, tom. Ier. Baluze, *in nova Collect.* Richard et Giraud.

II. **ANCYRE**, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée, puis sous celle d'Hiéraple. Dans quelques Notices grecques elle est appelée *Ancyra Sindou. Voy. Oriens Christ.*, tom. I, p. 800. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 15.

ANDAGINUM et **ANDAINUM**. *Voy.* HUBERT (saint), n° II.

ANDALA ou **AUDALA** (Ruard), pasteur hollandais, né en Frise l'an 1665, mort en 1727, professa d'abord la philosophie et la théologie à l'université de Franeker. Il se montra partisan très-zélé des doctrines de Descartes. On a de lui plusieurs écrits de controverse philosophique contre Leibnitz, Spinosa, etc., en latin, et un Commentaire sur l'Apocalypse en allemand, publié à Leewarden, 1726, in-4°, fort estimé des théologiens de son pays.

ANDANA. *Voy.* ANDENNE.

ANDECIES (*Andeciæ, Andeceium*), monastère de femmes de l'Ordre de Saint-Benoît dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, fondé en 1132 sous le patronage de la sainte Vierge. Ce n'était qu'un prieuré dépendant de Molesme.

ANDEGAVUM. *Voy.* ANGERS.

ANDELACUM. *Voy.* ANDLAW.

ANDELYS ou **ANDELIS** (**NOTRE-DAME D'**), en latin *Andelagum, Andeleius*, monastère de femmes dans le diocèse de Rouen, fondé vers l'an 526 par la reine sainte Clotilde sous l'invocation de la sainte Vierge.

ANDENNE (*Andana*), monastère d'hommes

de l'Ordre de Saint-Benoît dans le diocèse de Namur, fondé en 694.

I. **ANDÉOL** ou **ANDIOL** (saint), vulgairement saint *Andeux* et *Anduel*, prêcha l'Évangile à Carpentras et dans d'autres lieux de la Gaule Viennoise, et eut la tête tranchée l'an 208, par l'ordre de l'empereur Sévère.

II. **ANDÉOL DE LODÈVE**, capucin français de la province de Lyon, mort en 1653, âgé de 71 ans, missionnaire apostolique et prédicateur distingué. Il signala son zèle contre les hérétiques, qu'il combattit de vive voix et par écrit. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sommaire de la doctrine chrétienne qu'enseigne l'Église catholique et romaine, avec l'Abrégé des erreurs et des hérésies qu'enseigne l'Église prétendue réformée des calvinistes;* Lyon, 1633, in-4°; — 2° *Conférence amiable entre deux Français*, etc.; ibid., 1637, in-8°; — 3° *Exercices spirituels pour les nouveaux convertis à la foi catholique;* ibid., 1638, 1643, in-8°; — 4° l'*Adoration du vrai Dieu*, etc.; Tournon, 1639, in-8°; — 5° *la Communion des biens spirituels faite par les bons catholiques*, etc.; — 6° *le Déplorable État de l'Église calviniste;* Lyon, 1639, in-4° *Voy.* Wading, *Scriptor. Ord. Minorum.* Denys de Gênes, *Biblioth. Scriptor. Ord. Minor.*, p. 14. Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 60 et 61.

ANDERNAC (*Andernacum*), monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Augustin dans le diocèse de Trèves, fondé avant le xe siècle sous l'invocation de saint Thomas et de la très-sainte Vierge.

I. **ANDERTON** (Jacques), controversiste anglais, né dans la province de Lancastre au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Apologie des protestants pour la religion romaine;* 1604, in-4°; ouvrage dans lequel l'auteur prouve la vérité de la religion catholique par le témoignage même des protestants. Le docteur Morton ayant essayé de lui répondre, il donna une 2e édition (1608) de ce livre avec des notes dans lesquelles il foudroya les sophismes de son adversaire; — 2° *une Explication de la liturgie de la Messe* en latin; Cologne, 1620, in-4°; — 3° *la Religion de saint Augustin*; 1620, in-8° C'est une exposition de la méthode employée par saint Augustin dans les controverses, avec une heureuse application de cette méthode à tous les points qui divisent les catholiques et leurs adversaires. *Voy. Encyclop. cathol.*

II. **ANDERTON** (Laurent), de la même province que le précédent, et peut-être de la même famille, se fit catholique et entra chez les jésuites. On a de lui : 1° *la Progéniture des catholiques et des protestants;* Rouen, 1632, in-4°; — 2° *la Triple Corde;* Saint-Omer, 1634, in-4°.

ANDEUX. *Voy.* ANDÉOL, n° I.

ANDHELM. *Voy.* ADHELM.

ANDIOL. *Voy.* ANDÉOL, n° I.

ANDIRA, ville épisc. du diocèse d'Asie sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît qu'un évêque, Paul, dont le nom se trouve dans l'Index des Pères du concile de Nicée.

ANDLAW (*Andelacum*, *Andlaria*), monastère de femmes de l'Ordre de Saint-Benoît dans le diocèse de Strasbourg, fondé en 880 par sainte Richarde, fille d'un roi d'Écosse et femme de l'empereur Charles le Gros, sous l'invocation de saint Fabien et de sainte Félicité. *Voy. Encyclopéd. cathol.*

I. **ANDOCHE** (saint), prêtre, disciple de saint Polycarpe, qui l'envoya prêcher l'Évangile dans les Gaules. Il souffrit le martyre sous Marc-Aurèle. On célèbre sa fête le 24 septembre.

II. **ANDOCHE (SAINT-)**, en latin *Andochius Sanctus*, était dans son origine un monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, situé dans la ville d'Autun. Dans la suite, des religieuses remplacèrent les hommes; mais la congrégation de ces religieuses finit par devenir séculière.

ANDOQUE (Pierre), mort en 1664, était conseiller au présidial de Béziers. Il a laissé, outre une Histoire du Languedoc avec l'état des provinces voisines, un *Catalogue des évêques de Béziers;* 1650, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **ANDRADA** (Alfonse), jésuite espagnol, né à Tolède en 1590, mort à Madrid en 1658. Il fut envoyé en mission dans les Indes, et écrivit plus de trente volumes de piété en espagnol, dont Nicol.-Antonio et le P. Sotwel ont donné la liste, et parmi lesquels on remarque : 1° *le bon Soldat catholique et ses obligations;* Madrid, 1642, in-8°; — 2° *l'Étudiant parfait et ses obligations;* Madrid, 1643, in-8°; — 3° *Itinéraire historique que doit suivre l'homme pour aller au Ciel;* Madrid, 1648 et 1657, 2 vol.; — 4° *Idée du prélat parfait et Vie du cardinal archevêque de Tolède, don Balthasar di Moscoso y Sandoval;* Madrid, 1658, in-4°; — *Hommes illustres de la Compagnie de Jésus;* Madrid, 1672, 2 vol. in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispana nova.* Sotwel, *Script. societ. Jesu.*

II. **ANDRADA** (Diego Lopez), archevêque portugais, religieux de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, s'acquit une grande réputation par son éloquence, fut nommé à l'archevêché d'Otrante en 1623, et mourut en 1635. Il a laissé des *Sermons* en langue espagnole; Madrid, 1656, 3 vol. in-fol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. script. Hisp.*

III. **ANDRADA** (Diego Payva d'), célèbre théologien portugais, né à Coïmbre en 1528, mort en 1575, parut avec éclat au concile de Trente. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Orthodoxarum Quæstionum libri X*, etc., *contra Kemnitii petulantem audaciam;* Venise, 1564, in-4°; — 2° *Defensio Trid. fidei libri sex, adversus hæreticorum detestabiles calumnias;* Lisbonne, 1578, in-4°; Cologne, 1580, in-8°; — 3° *de Conciliorum auctoritate;* — 4° sept volumes de *Sermons. Voy.* Sponde, *in Annal.* Nicol.-Antonio et Andr. Schot., *Biblioth. Script. Hispan.* Alegambe, *Biblioth. Script. societ. Jesu.*

IV. **ANDRADA** (Francisco-Radès de), historien espagnol, né à Tolède dans le XVIe siècle, fut prieur du couvent des Bénédictins à Jaën, et aumônier de Philippe II. On a de lui : 1° *Coronica de los tres ordenes y caballerias de Santago, Calatrava y Alcantara;* Tolède, 1572, in-fol.; — 2° *Catalogo de las obligaciones que los caballeros, Compendadores, Priores, y otros religiosos de lo Orden de la Caballeria de Calatrava tienen in razon de su habito y profession;* Tolède, 1571, in-8°. *Voy.* Ambroise Moralès, l. IX. *Hispan.*, c. VII. Nicol.-Antonio, *Bibl. Hisp.* Mariana, *Hist. general de España.* Caro y Torres, *Histor. de los Ordenes militares.*

V. **ANDRADA** (Thomas d'), dit *Thomas de Jésus*, mourut en odeur de sainteté le 17 avril 1582. Il avait pris l'habit des Augustins au monastère de Coïmbre, et commença, en 1578, la réforme de ceux que nous appelons *déchaussés.* Ayant suivi le roi D. Sébastien en Afrique, il fut fait prisonnier à la bataille d'Alcacer, et mourut dans les fers des infidèles, soulageant les prisonniers chrétiens. On a de lui, en portugais : 1° *les Travaux de Jésus*, ouvrage qui a été traduit en espagnol, en italien et en français par le P. Alléaume, jésuite, sous le titre

de *les Souffrances de Jésus*; — 2° *Oratorio sacro*, *Instrucion de confessores*; — 3° la *Vie du P. de Montoya*. *Voy*. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp*.

ANDRAPA, ville épisc. de l'ancienne Paphlagonie, qu'on appelle *Nouvelle Claudiopolis*. *Voy*. Lequien, *Oriens Christ*., tom. I, p. 540.

ANDRAVILLA. *Voy*. ANDREVILLE.

ANDRE, île qui est séparée par un détroit de l'Eubée méridionale, et par un autre plus étroit de l'île de Ténos. Il ne paraît pas y avoir eu d'évêque latin avant 1272. Baudran la met sous l'archevêché de Naxia, et dit qu'elle a deux évêques, l'un latin, et l'autre grec. Innocent III l'a soumise à la métropole d'Athènes. *Voy*. Richard et Giraud.

* **ANDRÉ** (*Andreas*). Ce mot s'appliquant à un certain nombre d'homonymes de nature différente, nous avons placé d'abord les saints, puis les abbayes, enfin le reste des homonymes, en suivant autant que possible l'ordre alphabétique.

I. **ANDRÉ** (saint), apôtre de Jésus-Christ, frère de saint Pierre. Il prêcha l'Évangile dans l'Achaïe (*voy*. ce mot) et fut martyrisé à Patras. *Voy*. *Jean*, I, 39 et suiv. Tous les Martyrologes s'accordent à placer sa fête au 30 novembre.

II. **ANDRÉ** (saint), tribun ou colonel, souffrit le martyre vers l'an 297 ou 298, sous Galère Maximien, avec un grand nombre de soldats qu'il avait convertis. Les Grecs et les Latins ont coutume de l'honorer avec ses compagnons le 19 août.

III. **ANDRÉ** (saint), martyr de Lampsaque et compagnon de saint Pierre, de saint Paul et de saint Denyse, martyrs de la même ville, fut lapidé sous l'empire de Dèce. Les Grecs et les Latins l'honorent le 15 mai.

IV. **ANDRÉ CORSINI** (saint), évêque de Fiésoli en Toscane, né à Florence en 1302, mort le 6 janvier 1373, entra dans l'Ordre des Carmes, où il fut docteur et prieur à Florence même; il fut nommé en 1360 évêque de Fiésoli, et veillait nuit et jour au salut de son peuple, soit par la prière, soit par l'action. Urbain V l'envoya en qualité de légat à Bologne, et il apaisa les séditions qui désolaient cette ville. Urbain VIII le canonisa. On célèbre sa fête le 4 février, et l'on honore ses reliques à Florence dans le couvent de son Ordre.

V. **ANDRÉ D'AVELLIN** (saint), *Avellino*, clerc régulier théatin, né à Castro-Nuovo, dans le royaume de Naples, en 1521, mort en 1608, introduisit la réforme dans quelques communautés religieuses, et fut canonisé par Clément XI l'an 1712. Il a laissé des ouvrages de piété imprimés à Naples, 1733-1734, 5 vol.; ses lettres forment 2 vol. in-4°; Naples, 1732. *Voy*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 54.

VI. **ANDRÉ DE CHRYSE** (saint), de l'île de Crète, ayant appris que Constantin Copronyme avait publié un décret contre l'honneur des images, alla, par un mouvement de l'Esprit-Saint, droit à Constantinople pour les défendre. Il reprocha à l'empereur l'injustice de ses ordres. Le prince le condamna à être pendu; mais dans l'intervalle un homme lui ayant coupé le pied, il mourut de cette blessure, jointe à tous les autres tourments qu'il avait endurés, l'an 761 de Jésus-Christ. Son corps fut jeté à la voirie; mais on l'enterra dans un lieu nommé *Chryse*, d'où lui est venu son surnom. Les Grecs et les Latins l'honorent le 17 octobre. *Voy*. Théophane Cédrène. Anastase le Bibliothécaire.

VII. **ANDRÉ DE CRÈTE** (saint), archevêque de Crète, né à Damas, mourut à la fin du VIIe siècle; il a laissé dix-sept Sermons sur la Nativité de la sainte Vierge, sur l'Annonciation, la Circoncision, etc. Les Grecs l'honorent le 4 juillet.

VIII. **ANDRÉ (SAINT-)**, en latin *Sanctus Andreas*. Il y a eu en France plusieurs monastères ou abbayes de ce nom : 1° S.-A. d'Agde (*S. A. Agathensis*), monastère d'hommes dans le Languedoc, fondé vers l'an 499; 2° S.-A. le Bas (*Inferior*), monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît au bas de la ville de Vienne, fondé en 1164; 3° S.-A. au Bois (*in Nemore*), monastère d'hommes de l'Ordre des Prémontrés en Picardie, dans le diocèse d'Amiens, érigé en abbaye en 1163. Ce n'était dans l'origine qu'une dépendance de l'abbaye de Domp-Martin, ou Dammartin. Plusieurs auteurs en font remonter l'origine jusqu'en 1156; 4° S.-A. de la Camargue (*de Camaricis*), monastère d'hommes dans le diocèse d'Arles, dont l'origine n'est pas connue; 5° S.-A. de Cateau-Cambrésis (*de Novo Castello*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît près de Cambrai, bâtie vers l'an 1021, et achevée en 1052; 6° S.-A. de Chartres (*Carnotensis*), monastère d'hommes fondé avant 1092; 7° S.-A. de Clermont (*Claromontanus*) en Auvergne, abbaye de l'Ordre des Prémontrés. On l'appelle encore S.-A. de Chamalières, du nom du faubourg voisin de Clermont où elle fut fondée en 1149; 8° S.-A. de Comps (*de Cumis*), monastère d'hommes dans le diocèse de Saint-Flour; 9° S.-A. de Goftert (*de Gofter*), ou en Goufern (*in Goferno*), monastère de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de l'abbaye de Savigny en Normandie, près de Falaise, fondé en 1130; 10° S.-A. le Haut, monastère de religieuses (*S. Andreas Monialium*) de l'Ordre de Saint-Benoît, situé dans le haut de la ville de Vienne et fondé en 992; 11° S.-A. en Ratiasto (*in Ratiasto*), monastère d'hommes dans le diocèse de Limoges, fondé vers 250; 12° S.-A. de Villeneuve-lez-Avignon, monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, fondé lors de la retraite de sainte Césaire en ce lieu, et rebâti en 580 par Vernère, évêque d'Avignon. *Voy*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ*., tom. I, II, III, X. *Hist. génér. du Languedoc*, tom. II. L. de Malastrie dans l'*Encyclop. cathol*.

IX. **ANDRÉ**, capitaine des gardes de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, qui conseilla à à ce prince de mettre en liberté les Juifs qui demeuraient dans ses États. *Voy*. Joseph, *Antiq*., l. XII, c. II.

X. **ANDRÉ**, évêque de Samosate, a fait deux écrits pour réfuter les anathématismes de saint Cyrille, et neuf lettres données par le P. Lupus.

XI. **ANDRÉ**, archevêque de Césarée, en Cappadoce, vivait vers l'an 500. Il a laissé un *Commentaire sur l'Apocalypse* qu'il a écrit en grec; Peltanus l'a traduit en latin et l'a publié sous ce titre : *Andreæ, Cesareæ Cappadociæ episcopi, Commentarii in Joannis Apostoli Apocalypsim, latine ex interpretatione T. Peltani*; Ingolstadt, 1584, in-8°. Il a été réimprimé dans la *Bibliotheca Patrum*. *Voy*. Bellarmin, *de Script. eccl*. Aubert le Mire, *Biblioth. eccles*. Fabricius, *Biblioth. Græca*.

XII. **ANDRÉ**, Italien, religieux de Vallombreuse, vivait au XIe siècle; il écrivit la *Vie de saint Jean Gualbert*, fondateur de cet Ordre. *Voy*. Vossius, *de Hist. lat*.

XIII. **ANDRÉ**, religieux de Fontevrault, écrivit vers 1120 une *Relation de la mort du B. Robert d'Arbrissel*, fondateur de cet Ordre. *Voy*. Vossius, *ibid*.

XIV. **ANDRÉ**, archevêque de Rhodes vers 1413; il assista à plusieurs conciles, où il fit paraître l'éloquence et l'érudition dont il était rem-

pli. Il a laissé une *Apologie* touchant l'essence et l'opération de Dieu. *Voy.* Possevin. Dupin. Cave. Le P Échard, tom. Ier. Le P. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. III, p. 264 et suiv.

XV. **ANDRÉ**, prêtre de Ratisbonne, vivait au xve siècle. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Historia fundationum nonnullorum monasteriorum per partes Bavariæ;* Hanau, 1607, in-4°; — 2° *Chronicon generale à Christo nato usque ad annum* 1432, publié par dom Pez, *Anecd.*, t. IV, part. III, col. 275-635.

XVI. **ANDRÉ**, abbé de Saint-Michel-lès-Bamberg, de l'Ordre de Saint-Benoît, vivait du xve au xvie siècle. Il a laissé : 1° un ouvrage *sur la Conception de la sainte Vierge;* — 2° un autre sur *les papes, archevêques, évêques, abbés et abbesses de l'Ordre de Saint-Benoît qui ont été canonisés;* — 3° *la Vie de saint Odon ou Othon, apôtre de la Poméranie. Voy.* Vossius, *de Hist. latin.*

XVII. **ANDRÉ** (Antoine), Aragonais, de l'Ordre des Frères-Mineurs et disciple de Scot, vivait au XIVe siècle; il a laissé : 1° un *Commentaire sur les livres des Sentences;* Venise, 1578 et 1584; — 2° un *Traité sur les principes de Gilbert de la Porrée;* ibid., 1512 et 1517.

XVIII. **ANDRÉ** (Dominique), Espagnol, né dans le royaume d'Aragon au XVIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages de piété : 1° *de Hominis Redemptione*, lib. VII; — 2° *de Mutuo Dei et Virginis amore*, lib. III; — 3° *de Judicio*, etc. *Voy.* Vincent. Blasco-Lanuza, *in Chron. Arag.*

XIX. **ANDRÉ** (Émeric), abbé de Saint-Michel d'Anvers, de l'Ordre de Prémontré, mort en 1540, a laissé, entre autres ouvrages, un *Commentaire sur les Épîtres et Évangiles de l'année. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XX. **ANDRÉ** ou **ENDRIS** (Jacques), théologien calviniste, né à Waiblingen, dans le Wurtemberg, en 1528, mort à Tubingue en 1590, prit le degré de docteur en théologie en 1553. Il est l'un des principaux auteurs de la *Formula concordiæ*, rédigée en 1576. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Cœna Domini*; 1557; — 2° *de la Cause universelle, de la personne du Christ et de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le monde entier.*

XXI. **ANDRÉ** (Jean), célèbre jurisconsulte, né à Mugello, près de Florence, vers 1275, mort en 1347, professa pendant 45 ans le droit canon à Padoue, à Pise et à Bologne. On a de lui : 1° *Glossarium in VI decretalium librum;* Venise et Lyon, 1742; — 2° *Glossarium in Clementinas;* ibid.; — 3° *Novella, sive Commentarius in Decretales Epistolas Gregorii IX;* Venise, 1581; — 4° *Mercuriales sive commentarius in regulas sexti;* — 5° *Liber de Laudibus S. Hieronymi;* — 6° *Additamenta ad Speculum Durandi.* Paris, 1522; Bâle, 1574. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

XXII. **ANDRÉ** (Jean) ou *Jean d'André*, écrivain de la fin du xve siècle, sujet du duc de Milan, s'est fait une grande réputation par le soin qu'il prit, par ordre de Paul II, de diriger et de corriger les premières éditions qui se firent à Rome de plusieurs auteurs latins. Il fut évêque d'Accia, dans l'île de Corse, et puis d'Aléria, dans la même île. Une des principales éditions qu'il dirigea, et auxquelles il joignit des préfaces et des épîtres dédicatoires, est celle des *Épîtres de saint Jérôme*, en 2 volumes. *Voy.* Anton. Sandéri, *Biblioth. Belg. manuscr.*, t. II, p. 188. Prosper Marchand, *Dict. hist.*, tom. Ier, p. 20 et suiv. Richard et Giraud.

XXIII. **ANDRÉ** (Jean), écrivain espagnol, né à Xativa, dans le royaume de Valence, converti au christianisme l'an 1487, a laissé un ouvrage célèbre intitulé *Confusion de la secta Mahometana;* Séville, 1537, in-8°; Grenade, 1560, in-8°; il a été traduit en latin, en allemand, en anglais. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Moréri, *le grand Diction. histor.*

XXIV. **ANDRÉ** (l'abbé), écrivain ecclésiastique, né à Marseille au XVIIIe siècle, passa quelques années dans la congrégation de l'Oratoire. On a de lui : 1° *Lettres à l'abbé Prévost concernant les missions du Paraguay;* 1758, in-12; — 2° *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau;* Paris, 1768, in-12; — 3° *l'Esprit de M. Duguet*, ou *Précis de la morale chrétienne tirée de ses ouvrages;* Paris, 1764, in-12; — 4° *la Morale de l'Évangile en forme d'élévation à Dieu;* Paris, 1786, 3 vol. in-12; — 5° *Lettres à l'auteur des Lettres pacifiques*, in-12. L'abbé André a publié les *Œuvres du chancelier d'Aguesseau;* Paris, 1759-1790, 13 vol. in-4°, et il a donné une nouvelle édition des *Pensées de Pascal;* Paris, 1783, in-12. *Voy.* Feller, *Biographie univers.* Quérard, *la France littéraire.*

XXV **ANDRÉ** (le P. de **SAINT-**), religieux minime, a écrit un *Abrégé historique de la Bible;* Rouen, 1726. *Voy. Journal des Savants*, 1727, p. 264.

XXVI. **ANDRÉ BARBATIUS** ou **BARBATIA**, célèbre jurisconsulte, né à Messine, mort en 1476, prit le degré de docteur en l'un et l'autre droit, qu'il enseigna à Ferrare et à Bologne. Il devint si habile dans la connaissance du droit, qu'il fut surnommé le *Monarque des lois.* On a de lui : 1° *Comment. in III priores libros Decret.;* Venise, 1508 et 1515, in-fol.; — 2° *Lectura in Clementinas;* ibid., 1516, et Paris, 1517, in-fol.; — 3° *de Præstantia Cardinalium;* 1454; ce traité se trouve dans le *Tractatus tractatuum*, t. XIII, part. II, imprimé à Venise en 1584; — 4° *de Cardinalibus et legatis à latere;* Lyon, 1518, in-fol. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. sic.*, tom. I.

XXVII. **ANDRÉ DE FRANCHIS** (Bienheureux), évêque de Pistoie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, naquit vers 1335, et mourut en odeur de sainteté le 26 mai 1400. Le pape Benoît XIII lui a fait dresser une statue qu'il a placée, avec le titre de *Bienheureux*, dans la chapelle de saint Dominique à la Minerve. Il a laissé un volume de *Panégyriques* et de *Sermons. Voy. Monument. convent. pistoriensis.* Ughelli, *Ital. sacr.*, t. III, cap. CCCVI. Échard, tom. Ier, p. 717. Fontana, *Diar domin.* Le P Touron, *Hommes illust.*, t. II, l. XVI, p. 678. Gaet. Moroni, vol. II, p. 55. Richard et Giraud.

XXVIII. **ANDRÉ DE LA MÈRE DE DIEU**, religieux de l'Ordre des Carmes déchaussés, né à Palenzia, dans la vieille Castille, mort en 1674, fut l'un des plus habiles professeurs de théologie du collége de Salamanque; il a donné la continuation du *Cursus theologiæ moralis Salmanticensis*, commencé par le P. François de Jésus-Marie, professeur dans le même collége. On a du P. André : 1° *de Sacramento Ordinis, Sacramento Matrimonii, ac de Censuris;* Salamanque, 1668, 3 tomes in-fol.; — 2° *de Legibus, de Justitia, de Restitutione et Contractibus;* Lyon, 1670, 3 vol. in-fol.; — 3° *de Statu religioso, de Horis canonicis, de Voto et Sacramento, de Privilegiis et Simonia;* Lyon, 4 vol. in-fol., et Madrid, 1709. *Voy. Biblioth. Carmélit.*

XXIX. **ANDRÉ DE NEUFCHATEAU**, ou **NEUFCHATEL**, docteur en théologie, vivait au XIVe siècle. Il était né en Lorraine, dans une petite ville appelée Neufchâtel. Il entra chez les

religieux de l'Ordre de Saint-François, et a écrit un *Commentaire sur le premier livre des Sentences*: Paris, 1514, in-fol. *Voy*. P. Échard, *Script. Ord. FF. Prædic*, tom. I.

XXX. **ANDRÉ DE PESCHIERA** (Bienheureux), dont le nom de famille était *Grégo*, né à Peschiera, diocèse de Vérone, en Italie, donna dès son jeune âge des preuves d'une sainteté peu commune. Il eut à souffrir toute sorte d'outrages de la part de ses frères. Après qu'il eut pris l'habit de dominicain dans le couvent de Brescia, il fut envoyé à celui de Saint-Marc à Florence pour y faire ses études. Plus tard la Valteline et les pays voisins éprouvèrent les effets de son zèle apostolique. Ses vertus éminentes et le don des miracles, dont il était favorisé, portèrent les religieux à le presser d'accepter la supériorité; mais le seul emploi qu'il consentit à exercer fut celui de frère quêteur, fonction qu'il remplit, en effet, jusqu'à une extrême vieillesse. Après 45 ans d'un apostolat aussi laborieux que consolant, André mourut le 18 janvier 1485. Pie VII, par un bref du 28 septembre 1820, approuva le culte public que les fidèles lui rendaient. *Voy*. l'abbé Cailleau, dans le *Supplém. de l'Encyclopéd. catholique*.

XXXI. **ANDRÉ DE STAFFELSTEIN**, bénédictin allemand du monastère de Saint-Michel à Bamberg, mort en 1502. On a de lui : 1° *Chronicon Monasterii S. Michaelis, prope Bambergam*; — 2° *Opus ingens de sanctis et viris illustribus Ordinis S. Benedicti*; Pez a inséré un extrait de cet ouvrage dans son *Thesaurus*, t. I, 63; — 3° *Vita B. Ottonis episcopi Bambergensis*: Ingolstadt, 1611, in-4°. *Voy*. Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*.

XXXII. **ANDRÉ DU CHARDON (SAINT-)**, Ordre militaire d'Écosse. Les chevaliers portaient une médaille d'or sur laquelle était représentée l'image de saint André. *Voy*. Le Mire, *Orig. Ord. equest.* Ashmole, *de l'Ordre de la Jarretière*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 56.

XXXIII. **ANDRÉ SILVIUS**, moine et abbé de Marchiennes, a écrit, vers 1200, deux livres des miracles de sainte Rictrude, donnés par les continuateurs de Bollandus, au 12 mai.

XXXIV. **ANDRÉ-VALÈRE** (*Andreas Valerius*), surnommé *Desselius*, probablement de Deschel, lieu de sa naissance, et *Tarander*, de *Tarandria*, ancien nom du Brabant, bibliographe belge, né en 1588, mort l'an 1656 à Louvain, après avoir été professeur et bibliothécaire à l'université de cette ville, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Bibliotheca Belgica*: Louvain, 1623, in-8°, et 1643, in-4°, édit. augmentée; — 2° *Fasti academici studii Lovaniensis*; ibid., 1636, in-4°; l'édition de 1650, qui était beaucoup augmentée, fut mise à l'*Index*; — 3° *Synopsis juris canonici*. *Voy*. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLI, p. 190. Foppens, *Biblioth. Belg*.

I. **ANDRÉAPOLIS**, St-André, anc. ville archiépisc. de l'Écosse méridionale dans la province de Fife, dont elle est la capitale. Sixte IV l'érigea en archevêché en 1471. *Voy*. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 15.

II. **ANDRÉAPOLIS**, ville épisc. d'Espagne dans le diocèse de Burgos. Ayant été détruite, elle fut reconstruite par Alfonse IX, roi de Castille, en l'an 1174. *Voy*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 57.

ANDRES, abbaye de bénédictins entre Ardres et Guines, en Picardie, fondée par le comte de Guines en 1084, fut détruite par les Anglais vers le milieu du XIVe siècle, lorsqu'ils occupèrent Calais et une notable partie du comté de Guines. *Voy*. *Supplém. de l'Encyclop. cathol.*

I. **ANDRÈS** (l'abbé dom Juan), savant jésuite espagnol, né à Planès en 1740, dans le royaume de Valence, et mort à Rome l'an 1817. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets; et on peut légitimement affirmer qu'ils méritent tous la réputation qu'ils ont acquise. Nous citerons seulement : 1° *Prospectus Philosophiæ universæ, publice disputationi propositæ in templo Ferrariensi*; Ferrare, 1773, in-8°; — 2° *Dissertation sur l'autorité des Pontifes*, en italien. *Voy*. Feller, *Biographie universelle*.

II. **ANDRÈS DE SAN-NICOLAS**, moine augustin de Tunja au Pérou, au XVIIe siècle; il était recteur du collége d'Alcala en Espagne, provincial général de la Nouvelle-Grenade dans l'Amérique du Sud, et historiographe de son Ordre. On a de lui : 1° *Passerculi solitarii Planctus, sive Peccatoris ad Dominum conversio*; Rome, 1654, in-8°; — 2° *Proventus Messis Dominicæ Patrum Excalceatorum B. Augustini, congregationis Hispaniæ*; Rome, 1656, in-4°; — 3° plusieurs ouvrages en espagnol, tels qu'une Histoire générale des religieux déchaussés, des ermites de Saint-Augustin; la Vie de sainte Rosalie, etc. *Voy*. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova*.

ANDREUCCI (André-Jérôme), jésuite, né à Viterbe en 1684, entra dans la Compagnie de Jésus en 1701, et professa la philosophie et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie tant en latin qu'en italien; nous citerons seulement : 1° *Assertiones morales ex tractatu de Pœnitentiæ sacramento*; Rome, 1723, in-12; — 4° *de Sacrosanctæ usu Eucharistiæ crebrius aut rarius laicis concedendo*; Rome, 1720, in-12; — 3° *Assertiones morales ex tractatu de Pœnitentiæ ministro*; Rome, 1724, in-12; — 2° *Confessarius Monialium rite edoctus*. *Voy*. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits d'Andreucci.

ANDREVILLE (*Andravilla*), siége épisc. dont parle Innocent III dans sa 25e lettre, adressée au trésorier de Thèbes, à R. d'Athènes, et à T. de Thèbes, chanoines, le 24 mars 1210. Quelques évêques latins y ont siégé sous le métropolitain de Patras. *Voy*. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 53.

ANDREWS ou **ANDREWES** (Lancelot), théologien anglais, né à Londres en 1565, mort en 1626, se distingua comme prédicateur, et fut nommé chapelain de la reine Élisabeth. On a de lui : 1° un *Manuel de dévotions privées*; — 2° un *Manuel de direction pour la visitation des malades*; — 3° un volume de petits traités, la plupart en latin, *sur les Droits des princes, les Dîmes, l'Usure*, etc., 1629, in-4°; — 4° un recueil posthume de *Sermons*, 1 vol. in-fol.; — 5° *la Loi morale expliquée*, 1642, in-fol.; — 6° un *Recueil d'œuvres posthumes*, 1657, 1 vol. in-fol. Andrews avait en outre, d'après l'ordre de Jacques Ier, composé un ouvrage latin intitulé : *Tortura Torti, sive ad Matthæi Torti librum responsio*, etc., 1609, in-4°; ce livre est une réponse à Bellarmin, qui, sous le nom de Matthieu Tortus, avait réfuté le livre de Jacques Ier sur *la Prérogative royale*. Il faut bien remarquer que l'ouvrage *Tortura Torti* a été mis à l'*Index* (Decr. 9 novembris 1609 et 30 jan. 1670).

ANDRI (*Andria*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Bari, sous la métropole de Trani. L'évêché de cette ville est ancien; il remonte jusqu'au pape Gélase, qui y nomma saint Richard vers l'an 492. *Voy*. *Italia sacra*, tom. VII, p. 920, nouv. édit. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 15.

ANDRINOPOLIS. *Voy.* HADRIANOPOLIS.

I. **ANDRONIC** ou **ANDRONIQUE** (*Andronicus*), un des grands de la cour d'Antiochus-Epiphanes, fut laissé par ce prince pour gouverner en son absence la ville d'Antioche. Il fit mourir le grand prêtre Onias, et il périt lui-même à son tour par ordre d'Antiochus. *Voy.* II Machab., IV, 34 et suiv.; V, 23.

II. **ANDRONIC**, disciple de Jésus-Christ, parent de saint Paul et son compagnon de captivité. Il fut martyrisé à Jérusalem avec sa femme Junie le 11 octobre. *Voy.* l'Épître de saint Paul aux Romains, XVI, 7.

III. **ANDRONIC** (saint), martyr de Cilicie, compagnon de saint Probe et de saint Taraque. *Voy.* TARAQUE.

IV. **ANDRONIC** de Constantinople, dit *le Vieux*, régnait en 1283, et mourut en 1382. Il a composé : 1° un *Dialogue* entre un juif et un chrétien; — 2° un autre *sur le Saint-Esprit*, etc.

V. **ANDRONIC**, évêché de la première Égypte dans le patriarcat d'Alexandrie, mais qui, selon les Notices grecques, en forme deux distincts : l'un *Androna*, appelé *Andropolis* et *Andromena* dans saint Athanase, et l'autre *Nicium*, ville épisc. de cette province nommée dans le concile de Chalcédoine. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 15.

VI. **ANDRONIC-CAMATÈRE**, gouverneur de la ville de Constantinople, écrivit vers 1150 : 1° un livre contre les Latins *touchant la Procession du Saint-Esprit;* — 2° un *Traité des deux natures en Jésus-Christ.*

ANDRONICIENS, disciples d'un certain Andronic qui avait adopté les erreurs des Sévériens vers la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe. Ils croyaient que la moitié supérieure de la femme était l'ouvrage de Dieu, et la moitié inférieure l'œuvre du démon. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* 45.

ANDRONIQUE, synonyme d'ANDRONIC.

ANDROS (*Andros*), ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province des îles Cyclades, sous la métropole de Rhodes. Le quatrième de ses évêques, Jacques, souscrivit en 1671 à la foi des Orientaux contre les calvinistes. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 57, 58.

ANDROTI ou **ANDROZI** (Fulvio), jésuite italien, né à Monticello, petit bourg de la Marche d'Ancône, prit le degré de docteur, et mourut en odeur de sainteté le 27 août 1575; il a laissé divers traités de piété en italien : 1° *Considérations pieuses sur la fréquente communion;* — 2° un *Traité de l'état de veuvage;* — 3° des *Méditations.* Ces ouvrages ont été traduits en latin et imprimés à Cologne en 1612. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.*

ANDRUSE, ville épisc. de l'Illyrie orientale, dans la province Hellade, sous la métropole de Monembasie. *Voy.* Georges Phrantza (*I Hist.*, cap. VII), qui la regarde comme une des villes appartenant au Péloponèse.

ANDRUZZI (Louis), comte de Saint-André, théologien italien, né en 1689, mort au milieu du XVIIIe siècle, professa le grec à l'université de Bologne. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Vetus Græcia de sancta Romana Sede præclare sentiens, sive responsio ad Dositheum patriarcham Hierosolymitarum;* Venise, 1713; — 2° *Consensus tum græcorum tum latinorum Patrum de processione Spiritus Sancti e Filio, contra Dositheum*, etc.; Rome, 1716; — 3° *Perpetua Ecclesiæ doctrina de infallibilitate Papæ*, etc.; Bologne, 1720; — 4° *Clementina constitutio Unigenitus, Ecclesiæ traditionum vindex;* Bologne, 1723; — 5° *Peremptorium Iconomachiæ per Jacobum Piceninum reviviscentis;* Venise, 1730; — 6° *Vindiciæ Sermonis S. Ildefonsi, archiepiscopi Toletani, de perpetua virginitate ac parturitione Dei Genitricis Mariæ;* Rome, 1742; — 7° *Specimen Philosophiæ moralis expressum in præstantioribus legibus ac virtutibus Gentilium, Græcorum ac Latinorum;* Rome, 1744, in-4°. Il a aussi traduit en grec plusieurs *Homélies* de Clément XI et une *Oraison* de Benoît XIV. *Voy.* le *Journ. des Sav.*, 1745, p. 177 et suiv., p. 629 et suiv.

I. **ANDRY** (Claude), ecclésiastique de Lyon, mort le 15 juillet 1718. On a de lui, imprimés à Lyon : 1° *l'Hérésie des protestants et la vérité de l'Église catholique découverte;* 1714, 2 vol. in-12; — 2° *Réplique à M. Pictet;* 1716, in-12; — 3° une lettre à M. Pictet et une autre aux protestants; 1717, in-12; — 4° *Lettre instructive d'un catholique à un protestant de la ville de Lyon, écrite le 10 de mars 1717, sur le nom d'Église romaine donné à l'Église catholique;* 1717, in-12; — 5° *une Dispute littéraire et dogmatique avec M. Pictet. Voy.* le *Journal de Trévoux*, septembre 1717 et juillet 1718.

II. **ANDRY** (Nicolas), surnommé *Bois-Regard*, médecin, né à Lyon en 1658, mort l'an 1742, se destina d'abord à l'état ecclésiastique. Il fut d'abord professeur au collége de France, puis doyen de la Faculté de médecine. Sous son Décanat, la Faculté écrivit au cardinal de Noailles pour lui représenter *l'abus des dispenses du carême données par d'autres que les médecins reçus, abus capable d'énerver la discipline ecclésiastique.* Le cardinal fit droit aux représentations de la Faculté dans un mandement qui fut lu aux prônes des paroisses. Nous citerons seulement parmi ses ouvrages : 1° *le Régime du carême considéré par rapport à la nature du corps et des aliments;* Paris, 1710, in-12; — 2° *Traité des aliments du carême;* Paris, 1713, 2 vol. in-12, puis 3 vol. in-12, parce qu'on y a joint le précédent.

ÂNE, ÂNESSE, animal domestique dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Il était impur, selon la loi, parce qu'il ne ruminait pas. Il était du reste très-estimé en Orient; c'était la monture ordinaire même des gens de condition. Les Hébreux en particulier, qui les employaient à la charrue et à tourner la meule, en ont fait de tout temps un très-grand cas. *Voy.* Genèse, XLIX, 14. Lévit., XI, 26. Juges, V, 10. Matthieu, XVIII, 16. Chardin, *Voyages*, etc., tom. III, p. 368.

ANÉANTISSEMENT. En terme de spiritualité se dit d'une mort mystique et morale, lorsque l'âme est dégagée de tout ce qui l'attache à la terre et que rien n'empêche son union avec Dieu. C'est dans ce sens qu'on trouve ce mot dans saint Grégoire de Nazianze, saint Bernard, dans sainte Thérèse et saint François de Sales.

ANECDOTES, mot grec qui signifie choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenues secrètes, qui n'ont pas été données au public. Ainsi Muratori a intitulé *Anecdotes grecques* (*Anecdota græca*) les ouvrages des Pères grecs qu'il a tirés des bibliothèques pour les faire imprimer la première fois. Il en est de même du *Thesaurus Anecdotorum novus* du P. Martène.

ANEM, ville lévitique de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VI, 73.

ANEMURIA ou **ANEMURIUM**, ville épisc. du diocèse d'Antioche dans la province d'Isaurie, sous la métropole de Séleucie. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 75.

I. **ANER**, ville de la tribu de Manassé qui fut donnée en partage aux Lévites de la famille de Caath. *Voy.* I Paralip., VI, 70.

II. **ANER**, Chananéen, qui avec Escol, Cha-

nanéen aussi, joignit ses forces à celles d'Abraham contre Chodorlahomor et ses alliés. *Voy.* Gen., XIV, 13, 24.

ANFOSIUS (Dominique), natif de Taggia, dans le territoire de Gênes, embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit célèbre au XVIIe siècle par sa science et sa piété. Il enseigna l'Écriture et les décrets dans l'université de Pavie. On a de lui : 1° *de Sacrarum Reliquiarum Cultu, veneratione, translatione, atque identitate:* Bresse, 1610, in-4°; — 2° *de Ecclesiastica Libertate;* — 3° *Consilium et responsum decisivum de immunitate ecclesiastica:* Bologne, 1636, in-4°; — 4° *de Redditibus ecclesiasticis:* — 5° *de Clericorum. De Peculio. De Verbi Dei prædicatorum missione;* — 6° l'édition des Actes du synode d'Albenga tenu par Vincent Landinelle, évêque de cette ville. *Voy.* Oldoini, *Athenæum Ligusticum*, p. 154.

ANGADRÈME (sainte), en latin *Angadrisma*, vierge, patronne de Beauvais, reçut le voile des mains de saint Ouen, évêque de Rouen, se retira près de Beauvais, où elle assembla une communauté de vierges et de veuves qu'elle conduisit à Dieu jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin du VIIe siècle, le 14 octobre, jour auquel on célèbre solennellement sa fête.

ANGAMALE (*Angamala*), bourg du Malabar, à dix lieues au levant de Cranganor. Le pape Paul V y érigea en 1609 un archevêché latin, qui a été transféré à Cranganor. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 16.

I. **ANGE**, mot grec qui signifie *envoyé, messager*. Les anges sont de purs esprits, créés, et dont Dieu se sert pour exécuter ses ordres. Les théologiens sont partagés sur le temps de leur création; mais leur existence est de foi. Il y a de bons et de mauvais anges; ceux-ci, par un funeste usage de leur liberté, voulant s'égaler au Très-Haut, sont déchus de leur perfection et condamnés à une éternité de peines; ils tournent sans cesse autour de nous pour nous entrainer dans leur révolte et leur malheur : ils sont appelés démons, esprits de ténèbres. Quant aux bons anges, en récompense de leur fidélité, ils ont été confirmés dans le bien, et ils jouissent de la félicité éternelle. Ils sont nos gardiens et nos protecteurs. On distingue ces anges en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois ordres ou chœurs. La première hiérarchie comprend les séraphins, les chérubins et les trônes; la deuxième, les dominations, les principautés et les puissances; la troisième, les vertus des cieux, les archanges et les anges. *Voy.* les traités de théologie. D. Calmet, *Dissertation sur les bons et sur les mauvais anges*. Cette dissertation se trouve en tête du commentaire sur saint Luc et dans la *Bible de Vence*, tom. XIII, p. 355 et suiv. Bossuet, *Préface de l'Apocalypse*. Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud. L'abbé O. Vidal dans l'*Encyclop. cathol.*

II. **ANGE** (saint), carme, martyr, né à Jérusalem l'an 1185, et mort en 1220, le 5 mai, était de race juive, mais de parents convertis à la religion chrétienne. Après avoir passé un grand nombre d'années tant dans un ermitage proche du Jourdain que dans le désert du mont Carmel, il s'embarqua pour la Sicile dans le dessein d'y prêcher la foi. Il y fut reçu comme un apôtre; mais un seigneur du pays irrité de son zèle le fit assassiner. On célèbre sa fête le 5 mai.

III. **ANGE** (saint), l'un des sept Frères-Mineurs martyrs, compagnon de saint Daniel, Samuel, etc. *Voy.* DANIEL.

IV. **ANGE** de Clavasio, de l'Ordre des Frères-Mineurs, fameux casuiste, mort à Coni en 1495, a laissé : 1° la *Somme angélique:* Venise, 1490 et 1569; Strasbourg, 1513; Nuremberg, 1498 et 1588; — 2° un *Traité des Restitutions:* — 3° *Arca fidei:* Alcala, 1562.

V. **ANGE** ou **ANGELO ROCCA**, savant religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, né en 1545, et mort en 1620, fut employé par le pape Sixte V pour conduire l'impression des Bibles, des Conciles et des Saints-Pères. C'est lui qui a recueilli et formé la Bibliothèque Angélique des Augustins à Rome, et qui l'a enrichie de ses propres ouvrages, qui sont : 1° *Bibliothèque Vaticane:* — 2° *Bibliothèque théologique et de l'Écriture sainte;* — 3° *Commentaire sur la coutume de porter le corps de Jésus-Christ quand les Papes voyagent.* *Voy.* Richard et Giraud.

VI. **ANGE** (Michel), capucin de Rouen dans le XVIIe siècle, se distingua par son zèle apostolique, car il convertit un grand nombre de protestants. Il a laissé : 1° l'*Agathe mystique;* Rouen, 1659, in-8°; — 2° *la Vérité de l'Église ou de la Foi catholique;* ibid., 1659. *Voy.* le P Denys de Gênes, *Bibl. capuc.*, p. 254. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.,* tom. II, pag. 366 et 367.

VII. **ANGE CORARIO.** *Voy.* GRÉGOIRE XII.

VIII. **ANGE LE SAXON**, de Brunswick, docteur d'Erfurt, vivait au XVe siècle; il composa : 1° un *Traité sur le Canon de la Messe;* — 2° des *Questions;* — 3° des *Sermons.*

ANGÉ, hautes montagnes à la gauche, c'est-à-dire au septentrion de la Cilicie. *Voy.* Judith, II, 12.

I. **ANGÈLE** (bienheureuse), était de Foligno en Ombrie, morte en 1309, fut mariée; mais étant devenue veuve, elle entra dans le Tiers-Ordre de Saint-François, où elle montra surtout une patience héroïque au milieu des maladies cruelles dont elle fut affligée. Le pape Innocent XII la déclara bienheureuse l'an 1693. *Voy.* sa Vie dans Bollandus.

II. **ANGÈLE MÉRICI**, plus connue sous le nom d'*Angèle de Bresse*, née à Decenzano dans le Bressan, en Lombardie, l'an 1474, d'une famille obscure, morte en 1540, jeta les premiers fondements de l'Ordre des Ursulines, qui fut approuvé en 1544 par Paul III. Plusieurs papes, entre autres Urbain VIII, autorisèrent le culte qu'on lui rendait dans la ville de Bresse, et Pie VII, par son décret du 24 mai 1807, la mit au nombre des saintes. *Voy.* le P. Ottavio Florentino et les *Chron. des Ursulines.* Moréri, édit. de 1759. Gaet. Moroni, vol. II, p. 76.

ANGELEL (Pierre), Bolonais, dominicain, mort en 1274 au concile de Lyon, fut maître du sacré palais sous Clément IV, et évêque de Lucques sous Grégoire X. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentaria sup. IV lib. Sentent.;* — 2° *Summa casuum conscientiæ.* *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. I. Fontana, *Sacrum theatrum dominicanum.* Saint Antonin, *Hist. lit.*, XXIII, p. 3.

ANGÉLÉRIUS ou **ANGELLÉRIUS** (Grégoire), savant et zélé prédicateur capucin, né dans la basse Calabre, mort à Naples le 15 janvier 1662. On a de lui : 1° *Il pretioso Tesoro del sangue di Christo raccolto della sacra Scrittura, e da SS. Padri, in IV prediche;* Naples, 1651, in-fol.; — 2° *de Præparatione evangelica narrationes Atheistarum, Gentilium, Hebræorum, Turcarum, Hæreticorum et Schismaticorum, et ostendit apertè, quod Ecclesia romana est vera Ecclesia, et sola schola Dei in terris;* ibid., 1653, in-4°; — 3° Plusieurs ouvrages latins et italiens restés manuscrits. *Voy.* Nicolas Toppi. Denys de Gênes, *Biblioth. capuc.*, p. 145. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 24.

ANGELETTI (André), professeur de théologie de l'Ordre des Carmes, vivait au XVII[e] siècle, et fut provincial de la province romaine et de celle de l'Abruzze. Il a écrit la *Vie de saint Canut, martyr, roi de Danemark*, en italien et en latin; Rome, 1667, in-4°. *Voy. Specim. Carmel.*, tom. II, p. 1070.

I. **ANGELI** (Bonaventure), écrivain natif de Ferrare, mort à Parme en 1576, a laissé, outre ses écrits sur Parme et plusieurs autres : 1° *De non sepeliendis Mortibus*; — 2° *Discorso intorno l'origine de' cardinali*, 1565. Mazzuchelli, *gli Scrittori d'Italia*, tom. I. Brunet, *Manuel du Libraire*.

II. **ANGELI** (François-Marie), frère mineur d'Assise dans les États du Pape, vivait au XVII[e] siècle. On a de lui : *Istoria del sacro convento d'Assisi, sua fondazione, privilegi, sepoltura del padre serafico san Francesco*, etc.; Montefiascone, 1704, in-fol.

III. **ANGELI** (Philippe), prêtre, né dans le territoire de Pérouse, mort en 1677. On a de lui : *Missæ privatæ praxis*; Padoue, 1677, in-12. A cet ouvrage, qui est très-intéressant par les nombreuses et utiles questions qu'il renferme, on a joint des prières très-pieuses pour être récitées avant et après la messe. *Voy.* Oldoini, *Athen. Perus.*, p. 284.

IV. **ANGELI** (Sébastien), né à Pérouse vers 1447, mort en 1525, entra fort jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique, se fit recevoir docteur en théologie, et se rendit célèbre par ses connaissances dans l'astronomie. Il fut provincial de la province de Rome en 1511. Il a écrit en italien la *Vie de la bienheureuse Colombe de Rieti*, dont il avait été le confesseur; elle se trouve dans le Recueil des Bollandistes au 20 mai. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. I.

ANGÉLIQUE (*Angelica vestis*), habit de certains moines grecs de l'Ordre de Saint-Basile, et même de certains moines latins. Autrefois les laïques anglais le mettaient avant de mourir pour avoir part aux prières des moines, qu'on regardait comme des anges secourables. De là vient que celui qui s'en revêtait à la mort est nommé dans leurs anciens livres *Monachus ad succurrendum*. Cet usage s'est conservé dans d'autres royaumes, comme en Espagne et en Italie. *Voy.* Leo Allatius, *de Consensu Eccl. Occid. et Orient.*, l. III, c. VIII. Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, tom. I, p. 254, 255; Parisiis, 1840.

I. **ANGÉLIQUES**, hérétiques du III[e] siècle, ainsi nommés, ou parce qu'ils croyaient que le monde avait été créé par les anges, ou parce qu'ils rendaient aux anges un culte superstitieux et tendant à l'idolâtrie. Quelques-uns pensent que c'est d'eux que parle saint Paul dans son Épître aux Colossiens (XI, 18). Ces hérétiques n'existaient déjà plus du temps de saint Épiphane. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* 60. August., *Hæres.* 40.

II. **ANGÉLIQUES**, sorte de religieuses appelées aussi *Guastallines*. *Voy.* ce mot.

III. **ANGÉLIQUES**, ordre de chevalerie institué en 1191 par Isaac Comnène, empereur de Constantinople. Cet ordre se composait de chevaliers laïques et ecclésiastiques, de prêtres d'obédience et de frères servants. Il s'appelle aussi *Ordre de Constantin*, de *Saint-Georges* et de *Chevaliers dorés*. *Voy.* Héliot, *Hist. des Ordres relig.*, lib. I, ch. XXXI.

I. **ANGELIS** ou **DE GLI ANGELI** (Alexandre), né à Spolète en 1562, et mort à Ferrare ou à Florence en 1620, entra dans la société de Jésus en 1581. On a de lui : *In Astrologos conjectores libri quinque*; Lyon, 1604, 1615, in-4°; Rome, avec des corrections et des additions, 1615, in-4°; Cologne, 1620, in-4° Il commença, mais sans pouvoir les achever, des *Commentaires sur la philosophie et la théologie universelle*. *Voy.* Alegambe. Sotwel, *Biblioth. scriptor. Societ. Jesu*, 1676, p. 19. Feller, *Biogr. univers.*

II. **ANGELIS** (Antoine de), de Portugal, religieux de l'Ordre de la Sainte-Trinité, mort à Madrid en 1614; le plus important de ses traités est : *de Transmigratione filiorum Israel*. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

III. **ANGELIS** (Augustin de), né dans le royaume de Naples au XVII[e] siècle, entra dans la congrégation des Somasques, où il devint habile philosophe et savant théologien; il professa avec succès au collége de la Sapience à Rome. On a de lui : 1° *Lectiones theologicæ de Deo clare viso, omnia sciente, nos prædestinante, ac omnia creante, in summam contractæ*; Rome, 1664, in-8°; — 2° *de Deo ut trino, et ut incarnato*; ibid., 1666; — 3° *Homologhia seu consensus historiæ Ecclesiasticæ cum sacris Canonibus, Conciliis, Epistolis, Bullis, seu Constitutionibus summorum Pontificum*; ibid., 1666, in-8°; — 4° *de Recto usu Opinionis probabilis quæstio unica*, ibid., 1667, in-8° *Voy.* Toppi, *Biblioth. Napolit.*, p. 3.

IV. **ANGELIS** (Balthasar de), jurisc. napolitain du XVII[e] siècle. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Aureæ decisiones concilii Napolitani*; Naples, 1629, 1656, in-fol.; — 2° *Tractatus de Ordine judiciali et praxi tribunalis religiosi*; Naples, 1636, 1656, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli. Lipenius, *Biblioth. juridica*.

V. **ANGELIS** (Dominique de), littérateur italien, né en 1675 à Lecce, dans le royaume de Naples, et mort dans sa ville natale l'an 1718. Plusieurs académies d'Italie le mirent au nombre de leurs membres. Il devint chanoine et grand pénitencier de l'Église de Lecce, et eut plusieurs autres dignités ecclésiastiques. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages en italien, dont on trouve la liste dans la *Biblioth. sacr.* de Richard et Giraud. Nous citerons seulement : 1° la *Vie de Monseigneur Robert Caracciolo, évêque d'Aquin et de Lecce*; Naples, 1703, in-4°; — 2° *Traité historique et juridique sur les raisons de la suspension de l'interdit général de l'Église et du diocèse de Lecce*; Rome, 1716. Angelis a ajouté trois lettres pour défendre les droits de l'Église de Lecce. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVI, p. 282. *Journal de Venise*, tom. XXXIII, part. II, p. 254. Richard et Giraud.

VI. **ANGELIS** (de) ou **DEGLI ANGELI** (François-Antoine), jésuite, né à Sorrente vers 1567, mort en 1623. Il a prêché l'Évangile dans les Indes et en Abyssinie. Il a traduit dans un des dialectes de l'Éthiopien les *Commentaires de Maldonat sur les Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc*. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu*.

VII. **ANGELIS** (Louis de), Portugais, né à Porto, religieux de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, mourut en 1625; il a écrit en Portugais l'*Histoire de quelques saintes et des femmes illustres de Portugal*. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, p. 11 et 15. *Mém. de Port.*

VIII. **ANGELIS** (Mutius de), jésuite, né à Spolète, mort en 1597, a laissé : 1° des *Commentaires* sur presque tous les livres d'Aristote et sur la *Somme de saint Thomas*; — 2° des *Notes sur les Épîtres de saint Paul, sur saint Matthieu et sur les Conciles*. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu*.

IX. **ANGELIS (DE)** ou **DEGLI ANGELI** (Paul),

chanoine de Sainte-Marie-Majeure à Rome, et antiquaire italien, né à Syracuse, mort en 1647, a laissé en italien : 1° un livre sur *les Aumônes*, ou *Œuvres qui sont une garantie au jour du jugement dernier*; 2e édition, Rome, 1615, in-4°; — 2° *Description de la basilique de Sainte-Marie-Majeure*; Rome, 1621, in-fol.; — 3° *Abrégé de l'histoire des titres de l'éminentissime collége apostolique*; ibid., 1640, in-4°; — 4° *Description et iconographie de l'ancienne et de la nouvelle église du Vatican*; ibid., 1646, in-fol. *Voy.* Mazzuchelli. Mongitori, *Biblioth. Sicula*. Tirasboschi, *Storia della litteratura Italiana*.

ANGÉLITES (*Angelitæ*), sectateurs de Sabellius, hérétique du IIIe siècle. Suivant Nicéphore et Pratéole, ce nom leur serait venu de ce qu'ils s'assemblaient à Alexandrie dans un lieu nommé *Agelius* ou *Angelius*. L'un et l'autre, comme le remarque Bergier, auraient besoin de garant. Nous pensons donc avec lui qu'il est plus probable que les *angélites* étaient des sectaires qui rendaient aux anges un culte superstitieux comme les gnostiques. *Voy.* Bergier dans son *Diction. de théologie*, Nicéphore, l. XVIII, c. XLIX, Pratéole, au mot ANGELITES; et, dans ce Dictionnaire-ci, l'art. ANGÉOLATRIE.

ANGELLÈRIUS. *Voy.* ANGÉLÉRIUS.

ANGELOÉ, évêché oriental situé au delà ou plutôt à la gauche du Jourdain, sous la métropole de Pétra.

ANGÉOLATRIE, ou culte superstitieux rendu aux anges. Plusieurs pensent que c'est cette hérésie que saint Paul avait en vue quand il disait : « Que personne ne vous séduise, affectant l'humilité et le culte des anges, s'ingérant dans ce qu'il n'a point vu; vainement enflé des pensées de sa chair (Coloss., II, 18). Compar. ANGÉLITES.

ANGELOMÉ, moine de Luxeuil du IXe siècle, a laissé des *Commentaires allégoriques et mystiques sur les livres des Rois et sur le Cantique des cantiques*. Ils sont intitulés *Stromates*, ou *Tapisseries*, parce qu'ils sont tissus de divers passages des Pères. Ils se trouvent dans les Bibliothèques des Pères, et ils ont été imprimés séparément à Cologne en 1530, et à Rome en 1665. On attribue encore à Angelomé un *Commentaire sur les quatre Évangiles*, et un traité intitulé *des Offices divins*. *Voy.* Trithême. Sigebert. Bellarmin. Possevin.

I. **ANGÉLOPOLIS**, en italien, *Santo Angelo di Lombardi*, petite ville du principato d'Oltra, sous la métropole de Conza. Grégoire VII ou Urbain II l'érigea en évêché, c'est-à-dire avant 1100. *Voy.* *Italia sacra*, tom. VI. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 16. Richard et Giraud.

II. **ANGÉLOPOLIS**, en espagnol, *la Puebla de los Angelos*, ville de la province de Tlascala dans l'Amérique septentrionale, où l'on transféra, l'an 1550, l'évêché de Tlascala, érigé dès l'an 1527. *Voy.* De Commanville, ibid.

I. **ANGELUS**, prière à la sainte Vierge, et qui commence par ce mot. On l'appelle encore *Ave Maria*, parce qu'elle contient trois *Ave Maria*. On la récite trois fois par jour : le matin, à midi et le soir. Jean XXII institua cette dévotion en 1316. Enfin on la nomme le *Pardon*, parce que plusieurs souverains Pontifes y ont attaché des indulgences. L'*Angelus* est une belle prière, et d'autant plus d'un chrétien qu'elle a pour but de remercier Dieu du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption du genre humain, d'adorer le Verbe divin dans le sein de Marie, et d'implorer les secours de cette sainte Mère de Dieu. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 81.

II. **ANGELUS** (Christophe), savant grec, né dans la Morée vers le milieu du XVIe siècle, mort en 1638. Persécuté par les Turcs, il se retira en Angleterre, où il professa le grec à Oxford. On a de lui : 1° une *Relation des souffrances qu'il éprouva à cause de sa foi en Jésus-Christ*, en grec et en anglais; Oxford, 1619; — 2° *Enchiridion de Institutis Græcorum*, en grec et en latin; Cambridge, 1619; ouvrage dont George Fhélavius fit une version latine avec de savantes notes, qu'il publia à Francfort, 1655, in-8°, sous le titre de *Status et ritus Ecclesiæ Græcæ*; — 3° l'*Éloge du royaume de la Grande-Bretagne et des deux universités de Cambridge et d'Oxford*, en anglais; ibid., 1619, in-4°; — 4° *de Apostasia Ecclesiæ et de homine peccati, scilicet Antechristi, et de numeris Danielis et Apocalypseos quos nemo recte interpretatus est ex quo prædicti sunt a Prophetis*; Londres, 1624, in-4°.

I. **ANGENNES** (Charles d'), très-connu sous le nom de *cardinal de Rambouillet*, naquit en 1530, fut nommé évêque du Mans par Charles IX, parut avec distinction au concile de Trente; fut fait cardinal par Pie V, vers lequel il avait été envoyé en ambassade. S'étant trouvé à l'élection de Sixte V, ce pape lui donna le gouvernement de Corneto, où il mourut en 1587. Ce fut sous son épiscopat que les calvinistes prirent la ville du Mans et pillèrent l'église cathédrale de Saint-Julien.

II. **ANGENNES** (Claude d'), frère du précédent, né à Rambouillet en 1534, et mort en 1601 au Mans, où il était évêque depuis l'an 1588. On a de lui : 1° *Remontrance du clergé de France*; 1585, in-8°; — 2° *Lettre* contre l'action de Jacques Clément, 1589, in-8°; elle est jointe à une *Réponse* d'un docteur en théologie qu'on croit être Jean Boucher; — 3° *Avis de Rome*, tirés des Lettres de l'évêque du Mans à Henri de Valois, 1589, in-8°; — 4° *Lettre à Henri III*, dans laquelle il lui rend compte de sa mission à Rome, relative à la mort du cardinal de Guise. *Voy.* Feller, *Biographie universelle*.

ANGERS (*Andegavum*), ville épisc. sous la métropole de Tours. L'évêché était érigé avant 380. C'était une ville de la troisième Lyonnaise dans l'exarchat des Gaules. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*, tom. XXVIII, nouv. édit.; Paris, 1827. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 15. Gaet. Moroni, vol. II, p. 81 et suiv.

ANGES (des). *Voy.* ANGELIS (de).

ANGIA (Jacques de), né à Enghien en Hainault en 1470, et mort à Malines en 1553, reçut l'habit de Saint-Dominique dans le couvent de Bruxelles. On a de lui : *Annotationes in Summam theologicam D. Thomæ Aquinatis, in primam partem, in primam secundæ et in secundam secundæ*. Ces Annotations ont été corrigées et augmentées par le P. Antoine de Sienne, son confrère, et imprimées à Paris pour la seconde fois en 1518. *Voy.* Richard et Giraud.

ANGILBERT ou **ENGELBERT** (saint), vulgairement *Inglevert*, mort en 814. Après avoir étudié avec Charlemagne sous Alcuin, il devint ministre de Charlemagne, qui lui donna sa fille Berthe en mariage. Mais il quitta, en 790, le ministère et sa femme pour se faire moine dans le monastère de Centule, ou Saint-Riquier, dont il devint abbé. Il fut obligé de sortir très-souvent de son monastère pour des intérêts d'État ou pour des affaires ecclésiastiques. C'est ainsi qu'il fit quatre fois le voyage de Rome. On a de lui, entre autres écrits : 1° un poëme de soixante-huit vers élégiaques adressé à Pepin, roi d'Italie, et qui se trouve dans le *Recueil des anc. histor. de France*; — 2° une pièce de trente vers élégiaques dans les poésies d'Alcuin; —

3° une Histoire de l'administration de l'abbaye de Centule, recueillie, mais incomplétement, dans les Bollandistes. *Voy.* D. Ceillier, tom. XVIII. Mabillon, tom. V, p. 3; et l. XXVI, *Annal.*, n° 68, p. 332. Duchêne, *Recueil des anc. histor. de France.* Richard et Giraud.

ANGIOLINI (François), jésuite italien, né en 1738, mort en 1788, professa la littérature au collége des jésuites à Modène. A la supression de son Ordre il se retira à Vérone, où il traduisit en italien l'Histoire des Juifs de Joseph. Sa traduction fut imprimée en 4 vol. in-4° à Vérone; réimprimée à Rome, 1792, et à Milan, 1821.

ANGLARIENSIS, ANGLERIUS. *Voy.* MARTYR D'ANGHIERA.

ANGLE ou **SAINTE-CROIX D'ANGLE,** abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans un bourg du même nom dans le diocèse de Poitiers, et fondée au XIIe siècle. *Voy. Gall. Christ.*, tom. II, col. 1347, nouv. édit.

ANGLEBERME (Jean Pyrrhus d'), jurisconsulte, né à Orléans vers 1470, mort en 1521. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Institutio boni magistratus;* Orléans, 1500, in-4°; Paris, 1519; — 2° *Vie de saint Euverte* et *Éloge de saint Aignan*, évêques d'Orléans; — 3° *Militia regum Francorum pro re christiana, sive opusculum de rebus fortiter à Francis gestis pro fide christiana;* Paris, 1518; — 4° *Tres posteriores libri codicis Justiniani et de Romanis magistratibus libri tres;* 1518, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. de la France.* L'abbé Pataud, dans la *Biogr. universelle.*

I. **ANGLES** ou **NOTRE-DAME DES ANGLES,** ou **DES ANGES**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin dans le diocèse de Luçon. Elle florissait en 1409. *Voy. Gall. Christ.*, tom. II, col. 1437. Richard et Giraud.

II. **ANGLES** (Joseph), religieux franciscain de la province de Compostelle, né à Valence, s'illustra au XVIe siècle par sa science et ses vertus, et professa la philosophie et la théologie. Le pape Sixte V le donna pour précepteur à son petit-neveu le cardinal Alexandre de Montalte, et l'éleva au siége épiscopal de Bos, ou Bosa, en Sardaigne. On a de lui : 1° *Flores theologicarum quæstionum in librum primum Sententiarum;* Lyon, 1584 et 1585; — 2° *in secundum librum Sententiarum;* Lyon, 1587, 1596 et 1597; Venise, 1588, et Madrid, 1596; — 3° *in Tertium Sententiarum. Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*, tom. I, p. 615. Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Franciscaine,* tom. II, p. 238 et 239.

ANGLETERRE. Tertullien atteste que la religion chrétienne fut annoncée dans cette contrée dès le IIIe siècle. Les Anglo-Saxons s'en étant rendus maîtres dans le VIe, *la religion tomba dans le plus déplorable état*, selon l'expression de Pie IX (LETTRE *apost. de N. T.-S. P. le pape Pie IX rétablissant la hiér. épisc. en Angl.*). Dans le VIe siècle, saint Grégoire le Grand y envoya le moine Augustin pour y prêcher l'Évangile. Ce nouvel apôtre baptisa le roi de Kent et une grande partie de son peuple; il établit les deux métropoles de Cantorbéry et d'York avec plusieurs évêchés. Le christianisme s'accrut et se fortifia jusqu'au schisme d'Henri VIII. Dès lors la hiérarchie catholique fut remplacée par ce qu'on appelle l'*Église établie.* Toutefois l'Église véritable, l'Église romaine, donna aux catholiques qui étaient encore en Angleterre des évêques avec le titre de *vicaires* apostoliques, et en 1850, Pie IX a rétabli en leur faveur la forme du gouvernement ecclésiastique telle qu'elle existe dans tous les pays catholiques. *Voy.* LETTRE *apostolique de N. S.-P. le pape Pie IX rétablissant la hiér. épisc. en Angl.*, dans l'abbé André, *Cours alphab. de droit canon*, tom. Ier p. 153. La Lettre apostolique est datée du 24 septembre 1850 Richard et Giraud.

ANGLICAN, ANGLICANE, ne se dit que de ce qui a rapport à la religion dominante en Angleterre, c'est-à-dire à la prétendue réforme commencée par le schisme de Henri VIII, et qu'on appelle *anglicanisme.* Dans la révolution qu'a subie l'anglicanisme, il faut distinguer quatre époques principales. La première, sous Henri VIII, lorsque ce prince se déclara chef souverain de l'Église anglicane, et défendit de reconnaître aucune autorité spirituelle ou temporelle que la sienne. Il ne toucha néanmoins ni aux autres points de doctrine ni au culte extérieur établi dans l'Église catholique. La deuxième, sous Édouard VI, son fils et son successeur. Lorsque les luthériens et les calvinistes eurent semé leurs erreurs parmi les Anglais, le parlement décida, en 1547, qu'on réformerait la discipline ecclésiastique et la forme du culte, ce qui fut exécuté en 1548; mais on ne convint pas encore d'un formulaire de doctrine ou d'une profession de foi. La troisième, sous la reine Marie, sœur d'Édouard, et qui lui succéda. Cette princesse, zélée catholique, fit casser en 1553 l'acte précédent, et rétablit la religion catholique. La quatrième, sous la reine Élisabeth, autre fille de Henri VIII. Comme elle avait été élevée dans les opinions des protestants, elle fit renouveler par le parlement, en 1559, tout ce qui avait été fait sous Édouard VI, et proscrire de nouveau la religion catholique. Mais la confession de foi anglicane ne fut dressée que trois ans après, dans un synode tenu à Londres en 1562. Cette confession de foi contient 39 articles, dont les principaux sont : 1° de ne point reconnaître le Pape pour chef de l'Église, mais bien le souverain quel qu'il soit, homme, femme ou enfant; 2° de maintenir la hiérarchie et les différents Ordres de ministres; 3° de conserver la liturgie et le culte extérieur de religion, mais autrement que les catholiques; 4° de rejeter le purgatoire, le culte des saints, la présence réelle; 5° de n'admettre que deux sacrements, savoir : le baptême et la cène. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

ANGLONA, ancienne ville épisc. du royaume de Naples dans la Basilicate. On l'appelait aussi *Aquilonia.* L'évêché de cette ville dépendait autrefois d'Acérenza; l'an 1546, Paul III transféra le siége d'Anglona à Tursi. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra,* p. 70, tom. VII, nouv. éd. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 85.

ANGORA *Voy.* ANCYRE, n° I.

ANGOULÊME, ville épisc. sous la métropole de Bordeaux, dont le premier évêque fut saint Ausone, martyr vers l'an 262. On l'appelle en latin *Engolisma, Civitas Ecolismensium, Aquelima, Aquelisma, Aqualesima, Equolesima.* Enfin Ausone le poëte, qui en fait mention le premier, la nomme *Iculisma. Voy. Gallia christiana*, tom. II. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*, tom. XXVIII, nouv. édit.

ANGOURY. *Voy.* ANCYRE, n° I.

ANGRA, ville épisc., capitale de l'île de Tercère et des autres Açores, sous la métropole de Lisbonne; l'évêché y fut établi par Clément VII en 1534.

ANGRADE, moine de l'abbaye de Fontenelles, de l'Ordre de Saint-Benoît, vivait au VIIIe siècle. Il composa la *Vie de saint Ansbert* ou *Ausbert*, abbé de Fontenelles et archevêque de Rouen, mort vers 695; elle est rapportée par Surius et Bollandus. *Voy.* Le Mire, *Auct. de Scriptor. eccles.*

Vossius, *Hist. lat.* Surius et Bollandus, *ad diem* 9 febr.

ANGRIANI ou **AYGRIANI, AIGUANI, AYGUANI, DE AYGONNIS**, appelé vulgairement *Michel de Bologne*, carme, né dans cette ville, mort en 1400, fut reçu docteur à l'université de Paris, et pendant cinq ans exerça les fonctions de général de son Ordre. On a de lui : 1° *Incognitus in Psalmos;* Milan, 1510, in-fol., et Lyon, 1682, 2 vol. in-fol.; — 2° *Quæstiones disputatæ in librum quartum Sententiarum;* Milan, 1510, et Venise, 1623, in-fol. Angriani a fait encore un certain nombre d'ouvrages, la plupart sur l'Écriture sainte, mais ils n'ont pas été imprimés. *Voy.* Trithème, *de Script. eccles.* Possevin, *in Appar. sacr.*, tom. II. Alègre, *Parad. Carmel.*, p. 316. Bostius, *de Vir illustr. Ord. B. M. V de Monte Carmel.* Nicéron, *Mém.*, t. V. Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* Richard et Giraud.

ANGRISAN (Jean-Antoine), Napolitain, archevêque de Sorrente, mort en 1641, a laissé : 1° des Tables dans lesquelles il explique tout ce qui regarde les indulgences; Naples; — 2° des Exercices spirituels sur les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ; Naples et Rome, in-24. *Voy.* Toppi, *Bibliotheca Napolitana*, p. 126.

ANI, lévite, un des musiciens qui accompagnèrent l'arche d'alliance lorsque David la fit transporter à Jérusalem. *Voy.* I Pararalip., xv, 18.

ANIAM, fils de Sémida, de la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., VII, 19.

ANIANE, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans une petite ville du même nom, au diocèse de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier, fondée au VIIIe siècle par saint Benoît.

I. **ANIANUS.** *Voy.* AGNAN.

II. **ANIANUS** ou **ANIEN**, prêtre italien, natif de Campanie et diacre de Célède, vivait du IVe au Ve siècle. Il composa : 1° une Défense de Pélage; — 2° une traduction en latin des Homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu. Dans tout ce qu'il a écrit, son but a été d'opposer saint Chrysostome à saint Augustin sur les matières de la grâce.

ANICET (saint), Pape, succéda à saint Pie Ier, et mourut l'an 168 selon les uns, et l'an 171 selon les autres. Il travailla avec zèle à conserver l'intégrité de la foi contre les hérétiques de son temps, et particulièrement de Valentin et de Marcion, qui étaient venus à Rome pour la corrompre dans sa source. On célèbre sa fête le 17 avril. *Voy.* Eusèbe, Henschenius, Tillemont.

ANICIUM. *Voy.* PUY (Le).

I. **ANIEN.** *Voy.* ANIANUS, n° II.

II. **ANIEN** ou **ANNIEN** (saint), premier évêque d'Alexandrie après saint Marc, mourut le 26 novembre l'an 86. Ce fut saint Marc qui le convertit et qui l'établit sur le siége d'Alexandrie. On célèbre sa fête avec celle de son maître le 25 avril. *Voy.* Eusèbe. Tillemont, *Vie de saint Marc.* Henschenius.

III. **ANIEN**, moine d'Égypte, vivait en 401; il composa une *Chronologie* dans laquelle il suit quelquefois Eusèbe, et d'autres fois il le corrige, suivant la remarque de Georges Syncelle.

IV. **ANIEN**, abbé du monastère de Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Audembourg, dans le diocèse de Bruges, de l'Ordre de Saint-Benoît, vivait vers 1450. Il a composé une *Chronique universelle* depuis le commencement du monde jusqu'à son temps. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire. Vossius, etc.

ANIGNON. *Voy.* ANYNYON.

ANILÉE et **ASINÉE**, deux frères Juifs, de Néerda, près de Babylone. Tous deux étaient tisserands. Pour se soustraire aux mauvais traitements de leurs maîtres ils prirent les armes, et, ayant rassemblé un grand nombre de jeunes gens déterminés, ils se rendirent redoutables au gouvernement de Babylone. Le roi Artabane ayant envoyé des troupes contre eux, ils les défirent. Asinée fut empoisonné par sa femme, qui était Parthe d'origine, et Anilée fut tué en embuscade par les Babyloniens sous le règne de Caligula, vers l'an 40 de Jésus-Christ. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. XII.

ANIM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, xv, 50.

ANIMAL. *Voy.* PSYCHIQUE.

ANIMATION. C'est le moment de la réunion de l'âme au corps du fœtus, et l'opération mystérieuse par laquelle cette opération a lieu. Persuadés qu'on ignore à quelle époque se fait cette réunion, plusieurs théologiens pensent qu'il faut baptiser les avortons à quelque terme qu'ils viennent. *Voy.* le traité intitulé *Homo dubius, sive de baptismo avortivorum.*

ANIMAUX. Les Hébreux distinguaient les animaux purs et les animaux impurs. Les animaux purs pouvaient se manger et être offerts en sacrifice; et les animaux impurs ne pouvaient ni se manger ni être offerts au Seigneur. *Voy.* Lévitique, XI. S. Bochart, *Hierozaicon.* Spencer, de Legib. *Hebræor. Ritual.*, lib. I, c. V, sect. 1. J.-D. Michaëlis, *Jus Mosaicum*, p. IV, § 202-204. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Testament*, tom. II, p. 56, 3e édit.

ANINETA, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province du même nom, et dont le siége fut érigé dans le Ve siècle, sous la métropole d'Éphèse.

ANYNION ou **ANIGNON** (Michel d'), né à Saragosse, en Espagne, mort en 1654, s'attacha à l'étude de l'histoire ecclésiastique, à celle de la jurisprudence et de la philosophie morale. Il prit le degré de docteur en droit, et remplit pendant quinze ans la charge de consulteur du Saint-Office. On a de lui : *Tractatus de Unitate Ovilis et Pastoris;* Saragosse, 1578 ou 1588, in-4°. On le trouve dans le *Tractatus Doctorum*, tom. XIII, et dans le P. Rocaberti, *Biblioth. pontif.*, tom. XVI, p. 333. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, p. 103.

ANITCHKOK (Dimitri Sergievitch), philosophe et mathématicien russe, né vers l'an 1740, et mort en 1788, a publié, outre ses ouvrages de mathématiques et de philosophie, des *Discours sur la Providence manifestée dans l'univers*, et *sur l'immortalité de l'âme prouvée par son immatérialité.* Son opuscule, *Dissertatio philosophica de ortu et progressu religionis apud diversas maximeque rudes gentes*, fut condamné et brûlé publiquement à Moscou. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

ANNALES, relation simple de ce qui se passe chaque année. *Voy. les Tablettes historiques, chronologiques*, ou *Chronique abrégée de l'Histoire sainte et ecclésiastique en forme d'Annales;* Pérouse, 1757, in-4°.

I. **ANNAT** (François), jésuite, né à Rodez en 1590, mort en 1670, professa la philosophie et la théologie à Toulouse, fut ensuite censeur à Rome, provincial de sa Compagnie et confesseur de Louis XIV. Il composa un grand nombre d'écrits polémiques, les uns en latin, les autres en français, contre les disciples de Jansénius. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societatis Jesu.*

II. **ANNAT** (Pierre), neveu de François Annat,

né en 1638, mort en 1715, professa la philosophie à Toulouse, et devint général de la congrégation de la Doctrine chrétienne. On a de lui : *Methodicus ad positivam theologiam apparatus, in gratiam candidatorum positivæ et scholasticæ theologiæ*, etc.; Paris, 1700, 2 vol. in-4°, réimprimé en 1705; Venise, 1701, in-8°. Cet ouvrage a eu quatre autres éditions : la 7e, augmentée et corrigée, est de Venise, 1744, in-4°. Il est divisé en 7 livres, dont le 1er comprend les Prolégomènes de la théologie, le 2e l'Écriture sainte, le 3e la Tradition, le 4e les Pères distingués par l'éminence de leur doctrine, le 5e les Conciles, le 6e les Constitutions des Papes et les décisions de l'Église, le 7e les Hérésies. Il se termine par une longue dissertation sur le Collége des Cardinaux. Il faut remarquer que cet ouvrage fut mis à l'*Index* le 12 septembre 1714, avec la clause *Donec corrigatur*. *Voy. Journ. des Sav.*, 1700, p. 423 et suiv. *Journ. de Trévoux*, avril 1706, art. 50.

ANNATES (*Annata, Annum vectigal vacantis beneficii*), signifie proprement le revenu d'une année. Cependant ce n'est pas réellement le revenu effectif d'une année, mais une certaine portion du revenu annuel d'un bénéfice vacant, portion qui est réglée par la chancellerie romaine. L'origine des annates remonte au moins au XIIe siècle, et Thomassin remarque qu'elles avaient été exigées par les évêques et les abbés longtemps avant de l'être par les papes. Elles furent l'objet de vives discussions dans le concile de Constance, surtout de la part des Français; mais elles ne furent pas absolument supprimées quant au fond. On peut dire de même du concile de Bâle, qui abolit plutôt le nom que la chose elle-même, puisqu'il ordonne qu'on fournirait d'ailleurs un subside au Pape et aux cardinaux. De là les annates ont continué; et comment en aurait-il été autrement? Ne sont-elles pas nécessaires au Souverain Pontife pour soutenir les charges innombrables qui sont attachées à sa dignité, et qui regardent le bien de l'Église universelle? Si les prêtres de l'ancienne loi payaient la dîme de la dîme au grand prêtre, pourquoi les prêtres de la nouvelle loi ne la paieraient-ils pas au souverain Pontife? Le concile de Trente (Sess. XXIII, *de la Réforme*, chap. XVIII) permet aux évêques de lever un subside de charité sur les bénéfices de leurs diocèses pour subvenir à leurs besoins. On ne voit pas pourquoi les papes n'auraient pas le même droit et par la même raison. Le décret du 4 août 1789 a supprimé les annates en France. *Voy.* Thomassin, *de Vet. et nov. Eccles. disciplin.*, part. III, lib. II, cap. LVI, n. 5. Natalis Alexander, *Hist. eccles.*, sæc. XV et XVI, diss. 9, *de Annatis*, art. 3. Fagnan, *in cap. præterea I, ne Prælati vices suas*. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* J. Cardin. Soglia, *Institutiones Juris publici ecclesiastici*, édit. 5a, Parisien. 1a.

I. **ANNE.** *Voy.* ANANUS, n° I.

II. **ANNE**, femme d'Elcana, de la tribu de Lévi. Dieu, touché des prières qu'elle lui adressait parce qu'elle était stérile, lui promit qu'elle aurait un fils; et, en effet, l'année suivante elle eut Samuel. Pour témoigner sa reconnaissance au Seigneur, elle composa un cantique plein d'idées sublimes et magnifiques de la Divinité, de sa providence, et de sa terrible et admirable justice. *Voy.* I Rois, I et II.

III. **ANNE**, femme de Tobie l'Ancien, qui exerça la patience de ce saint homme après qu'il fut devenu aveugle et pauvre, en lui reprochant les grandes aumônes qu'il avait faites. *Voy.* Tobie, I, 9 et suiv.

IV. **ANNE**, fille de Raguel, cousine de Tobie l'Ancien, de la même tribu et de la même captivité que lui. Elle était mère de Sara, qui devint femme de Tobie le Jeune. *Voy.* Tobie, VII, 2, 3 et suiv.

V. **ANNE**, fille de Phanuel, prophétesse de la tribu d'Aser qui, devenue libre après sept ans de mariage, se consacra tout entière au service du Seigneur. Elle eut le bonheur de voir Jésus-Christ et de l'annoncer à tous les vrais Israélites, lorsqu'il fut présenté au temple après sa naissance. Le Martyrologe romain met sa fête le 1er septembre, et les Grecs la joignent à celle du vieillard Siméon le 3 février. *Voy.* Luc, II, 36 et suiv.

VI. **ANNE** (sainte), mère de la très-sainte Vierge et femme de saint Joachim. Les noms de sainte Anne et de saint Joachim ne se trouvent pas dans l'Écriture; mais on les lit dans les Pères, où ils ont été conservés par la tradition. On fait la fête de sainte Anne le 26 juillet.

I. **ANNEAU.** L'usage des anneaux, que l'on retrouve à toutes les époques de l'histoire des Hébreux, remonte à la plus haute antiquité. Juda donna son anneau à Thamar (Gen., XXXVIII, 18). Pharaon ayant chargé Joseph du commandement de l'Égypte, tira l'anneau de sa main et le mit à la main de Joseph (XLI, 42). Saint Luc, racontant la parabole de l'enfant prodigue, dit qu'à son retour chez son père on lui mit un anneau au doigt (Luc, XV, 22). L'apôtre saint Jacques parle d'un riche qui porte un anneau (Jac., II, 2). L'anneau servait principalement de sceau, de même qu'il était une des marques de la souveraine autorité (III Rois, XXI, 8. Esther, III, 10 et suiv. Daniel, VI, 17. I Machab., VI, 15). *Voy.* Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Annulus*. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* L. M. Cottard, dans l'*Encycloped. cathol.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 58 et suiv.

II. **ANNEAU ABBATIAL.** L'anneau abbatial est celui qu'ont le droit de porter les abbés qui jouissent des autres honneurs pontificaux.

III. **ANNEAU CARDINALICE.** L'obligation de porter un anneau est passé des évêques aux cardinaux, qui, en le recevant, sont tenus de payer une certaine somme, *pro jure annuli cardinalitii*.

IV. **ANNEAU DU PÊCHEUR**, sceau dont on se sert à Rome pour sceller les brefs apostoliques. On l'appelle ainsi parce qu'il porte l'empreinte de saint Pierre pêcheur. Il n'y a guère que 400 ans que ce terme est en usage. *Voy.* ibid.

V. **ANNEAU ÉPISCOPAL.** L'anneau d'un évêque fait partie de ses ornements pontificaux, et est le symbole de son mariage spirituel avec son Église. L'usage de l'anneau pour les évêques paraît être très-ancien. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 168. D. Macri, *Hierolexicon*.

VI. **ANNEAU NUPTIAL.** Dans la célébration du mariage, l'époux donne à l'épouse un anneau qui vient d'être béni par le célébrant, et qui est le signe de l'union qu'ils contractent et de la fidélité conjugale qu'ils se doivent mutuellement. *Voy.* Du Cange. L. Ferraris. L. M. Cottard, *ibid.*

ANNECY. (*Annecium, Annesium, Annesia, Annesiacum, Anneciensis*), évêché suffragant de Chambéry, a succédé à l'ancien diocèse de Genève, qui remontait à l'an 198 de l'ère chrétienne. L'évêque et le chapitre, forcés de quitter Genève en 1535, fixèrent leur résidence à Annecy; le diocèse conserva toujours, néanmoins, le titre de diocèse de Genève. Supprimé le 19 novembre 1801 par la bulle *Qui Christi Domini*, il a fait partie du nouveau diocèse de Chambéry

et de Genève jusqu'au 15 février 1822, où il a été rétabli sous le nom de diocèse d'Annecy par la bulle *Sollicita catholici gregis*.

I. **ANNÉE, AN.** Il est très-probable que les premiers hommes prirent pour fixer l'année le retour de l'été et la maturité des fruits de la terre. Observant, en effet, que l'été et la maturité des fruits revenaient dans les commencements après douze mois lunaires environ, ils composèrent leur année de 12 mois. L'année ne fut donc dans l'origine que de 354 jours. Mais, comme après un certain nombre de ces années, le même mois avait fini par ramener des saisons opposées, l'année lunaire fut bientôt remplacée par l'année solaire. Déjà avant le déluge, l'année solaire, composée de 12 mois de 30 jours, était en effet en usage (Genèse, VII et VIII). Mais ces 12 mois de 30 jours ne donnant que 360 jours pour l'année, il fallut ajouter 5 jours au 12e mois pour compléter les 365 jours de l'année solaire. Toutefois, Moïse prescrivit aux Hébreux l'usage de l'année lunaire, mais en la ramenant à l'année solaire. Depuis la clôture du Talmud les Juifs ont adopté l'année purement lunaire, ayant alternativement un mois de 30 jours, puis un mois de 29 jours; et pour accommoder cette année lunaire au cours du soleil, ils intercalent au bout de 3 ans un mois entier après *Adar* (*Voy.* ce mot), et ils nomment ce mois *Veadar*, c'est-à-dire *et Adar* ou *second Adar*. Les Hébreux avaient quatre sortes d'années : 1° *L'année civile*, composée de 12 mois, d'abord solaires, puis lunaires, et qui commençait au mois de *Tischri*; — 2° *l'année sainte*, que l'on suivait pour les fêtes et les cérémonies de religion, et qui commençait au mois de *Nisan* (Exode, XII, 2); — 3° *l'année sabbatique*, qui se célébrait de 7 en 7 ans, et dans laquelle on laissait la terre sans la labourer et sans la moissonner; mais de manière que ce que la terre et les arbres produisaient sans culture appartenait à tout le monde. Pendant l'année sabbatique les esclaves pouvaient recouvrer leur liberté; les dettes n'étaient pas exigibles, et les débiteurs étaient libérés (Exode, XXI, 2, 3; XXIII, 10, 11; Deutéron., XV, 1-3). L'Écriture ne s'explique pas sur le temps où devait commencer l'année sabbatique; mais en disant qu'on ne labourera point, et qu'on ne fera point la moisson tant qu'elle durera, elle semble insinuer qu'il fallait de toute nécessité la commencer en automne, après toutes les récoltes, puisque c'était le seul moyen d'observer le repos de cette année, sans que la terre demeurât plus d'une année sans culture; — 4° *l'année jubilaire*, qui se célébrait au bout de 7 semaines d'années, ou la 49e année. Outre les priviléges de l'année sabbatique, elle affranchissait ceux même qui avaient renoncé à leur liberté à l'année sabbatique, et elle remettait en possession de leurs biens et de leurs héritages les anciens possesseurs qui avaient été obligés de les vendre ou de les engager. Le but de l'institution de ces diverses années était évidemment de rappeler la mémoire de la création du monde par les divers sabbats de septième jour, de septième année, de sept semaines d'années; de conserver autant que possible parmi les Hébreux l'égalité des biens et des conditions; enfin de rappeler le souverain domaine de Dieu sur tout ce qui existe, en rendant les productions de la terre communes à tous, et en accordant à la terre le repos, aux esclaves la liberté.

II. **ANNÉE DE PROBATION.** *Voy.* NOVICE, PROBATION.

III. **ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.** L'année ecclésiastique n'est que l'année julienne introduite par Jules César dans la république romaine, et qui a été conservée sans altération jusqu'à l'an 1582, que le pape Grégoire XIII lui fit subir quelques corrections essentielles. Elle commence au 1er dimanche de l'Avent; mais elle ne finit pas toujours au 24e dimanche après la Pentecôte; et dans ce cas on reprend les dimanches qui cette année ont été omis après l'Épiphanie pour remplir le vide qui se rencontre entre le 24e dimanche après la Pentecôte et le 1er de l'Avent.

IV. **ANNÉE GRASSE,** en terme de daterie c'est l'année où, à cause de la vacance du Saint-Siége, on donne quelques mois au delà de l'année ordinaire pour pousser les dates au registre. *Voy.* DATE.

V **ANNÉE SÉCULAIRE.** On appelle année séculaire celle où le Pape accorde l'indulgence du grand Jubilé. *Voy.* JUBILÉ.

ANNELEY. *Voy.* ANNESLEY.

ANNEMOND ou **ENNEMOND** (saint), en latin *Aunemondus, Annemondus, Chanemundus, Enemundus*, vulgairement saint Chaumond, évêque de Lyon et martyr, appelé encore Dalfin ou Daufin, monta sur le siége épiscopal au milieu du VIIe siècle. On l'honore comme martyr le 28 septembre.

ANNESIA, ANESIACUM, ANESIUM. *Voy.* ANNECY.

ANNESLEY ou **ANNELEY** (Samuel), théologien anglican, né à Kenilworth en 1620, mort l'an 1696. Outre de nombreux sermons, on a de lui : *Morning exercises at Cripplegate, or Several Cases of Conscience practically resolved by sundry Ministers*; London, 1661, 4 vol.

I. **ANNEXE**, église qui se rattache ou est annexée à une plus grande, telle qu'une église paroissiale, et dont elle dépend. Les annexes sont établies pour la commodité de quelques habitants trop éloignés de l'église paroissiale. Le prêtre chargé du service d'une annexe dépend du curé comme un vicaire ordinaire.

II. **ANNEXE**, en matière de bénéfices, se disait autrefois en France des fonds annexés aux prébendes, ou qui dépendaient d'un bénéfice. *Voy.* *Mémoires du Clergé*, tom. VIII, p. 1199.

III. **ANNEXE** (droit d'), ou droit que le parlement de Provence prétendait faussement avoir d'enregistrer les bulles, brefs et autres rescrits semblables venant de Rome ou de la légation d'Avignon, avant qu'ils pussent être exécutés dans l'étendue de son ressort. Dans quelques autres parlements on l'appelait *droit d'attache* ou *lettres d'attache*.

ANNEXION, terme qui s'emploie quelquefois pour *Affectation*. *Voy.* ce dernier mot.

I. **ANNIBAL**, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, camérier de la sainte Église romaine, fut envoyé l'an 1710 en Autriche en qualité de nonce extraordinaire. On a de lui : *Menologium Græcorum jussu Basilii imperatoris græcè olim editum, munificentia et liberalitate S. P. Benedicti XIII, in tres partes divisum. Nunc primum græce et latine prodit studio et opera Annibalis*, etc.

II. **ANNIBAL D'ANNIBALDI**, Romain, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, mort en 1272, professa la théologie à Paris, et fut maître du sacré palais sous Alexandre IV et Urbain IV, qui le fit cardinal. Il a écrit un *Commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences*, imprimé sous le nom de saint Thomas d'Aquin dans le Recueil de ses œuvres. *Voy.* *Chron. Ord. FF. Prædic.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*

ANNIEN. *Voy.* ANIEN, n° II.

I. **ANNIUS** ou **JEAN NANNI**, dominicain, né à Viterbe l'an 1432, mort en 1502, célèbre par ses connaissances dans les langues et dans les lettres latine, grecque, hébraïque, arabe et chaldaïque, dans la chronologie et l'histoire sacrées. Honoré de la confiance de Sixte IV et d'Alexandre VI, il fut regardé comme l'un des plus habiles et des plus recommandables personnages de son époque. On a de lui : 1° *Tractatus de imperio Turcarum*, recueil de sermons qu'il prêcha à Gênes en 1471; — 2° *de Futuris Christianorum triumphis in Turcos et Saracenos;* Gênes, 1480, in-4°, et Nuremberg, in-4°; — 3° *Ad R. D. P. Barotium, episcopum Patavinum, quæstiones duæ super mutuo judaico et civili et divino;* Viterbe, 1492, in-4°; — 4° *Antiquitatum variarum volumina XVIII;* Rome, 1498, in-fol. *Voy.* le P. Touron, *Hist. des homm. illustr. de l'Ord. de S.-Dominiq.*, tom. III, p. 655 et suiv. Tiraboschi, tom. VII, part. II, p. 16, 17. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II. Nicéron, *Mémoires*, tom. II et XX. Fabricius, *Biblioth. med. et infim. ætatis*. Richard et Giraud.

II. **ANNIUS RUFUS**, gouverna la Judée après Ambivius, et il eut pour successeur Valerius Gratus. Il avait été envoyé par Auguste, et il fut rappelé par Tibère. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. III.

ANNIVERSAIRE, ou *révolution d'année.* On appelle ainsi les fêtes, les cérémonies, les prières, les offices qui se font tous les ans à certains jours. Quelques auteurs font remonter l'origine des anniversaires pour les morts au pape Anaclet, vers l'an 83. Ce qui est certain c'est qu'on trouve dans Tertullien : *Oblationes pro defunctis, pro natalitiis annua die facimus* (Tert., *de Corona militis*). D'après le concile de Trente (Sess. XXV, *de Reform.*, c. IV) l'évêque peut réduire le nombre des offices et des anniversaires fondés; mais la Congrégation de ce concile a décidé, l'an 1625 (*in decret. de Celebrat. Miss.*), que l'évêque n'a pas ce pouvoir, et qu'il faut que le Pape intervienne à ce changement. *Voy.* Barbosa, *Collect. bull. contra Fagnan, in c. Ex parte, de Constit.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 91 et suiv. *Voy.* aussi FONDATION, OBIT.

ANNON ou **HENNON** (saint), archevêque de Cologne, mort en 1075, s'occupa d'abord de la réforme des monastères; il en fonda plusieurs à Cologne. Après la mort de Henri III il fut chargé de la régence de l'empire, et il s'acquitta glorieusement de cette tâche. Grégoire VII trouva en lui un des plus zélés propagateurs de ses réformes ecclésiastiques. Vers 1193 on composa une espèce de panégyrique de saint Annon; il est intitulé : *Lobgesang auf den heiligen Anno*, 1639, in-8°, et Leipzig, 1816, in-8°. On l'honore le 4 décembre, anniversaire de sa mort. *Voy.* les *Chroniques* de Marianus Scotus, d'Herman Contract, celle de l'abbaye d'Hildesheim.

ANNONCE, se dit des fêtes et des autres choses qui se lisent dans le Martyrologe. A Paris et à Orléans le diacre fait l'annonce de Pâques, après la lecture de l'Évangile, le jour de l'Épiphanie. Dans d'autres églises l'évêque ou le supérieur annonce également le jour de Pâques, en disant : *Resurrexit Dominus*, et en donnant le baiser de paix aux chantres, qui répondent : *Et apparuit Petro.* Chez les Grecs, depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, on ne se salue qu'en disant : *Jésus-Christ est ressuscité. Voy.* Moléon, *Voyage liturgique*, p. 27 et 482.

I. **ANNONCIADE**, nom commun à plusieurs ordres religieux ou militaires institués en vue de l'Annonciation, ou ayant rapport à l'Annonciation.

II. **ANNONCIADE.** Le premier Ordre religieux de l'Annonciation fut établi en 1232 par sept marchands florentins. C'est l'Ordre des Servites ou Serviteurs de la très-sainte Vierge.

III. **ANNONCIADE**, Ordre de religieuses fondé à Bourges en 1448 par la bienheureuse Jeanne, reine de France et fille de Louis XI. Ces religieuses s'appellent aussi *Des dix Vertus*, à cause des dix vertus qui éclatent principalement dans les dix Mystères de la sainte Vierge que l'Église célèbre dans ses dix fêtes. Leur règle a été approuvée par Jules II et Léon X. *Voy.* Thaumassière, *Hist. du Berry*, l. II, c. XXXIX. *Vie de la B. Jeanne.* Mirocus, *Lib. de Ord. Annunciat.*

IV. **ANNONCIADE**, ordre religieux de filles appelées aussi les *Célestes* (*Cœlestes*, *Cœlestinæ*), parce que leur habit est en partie bleu-céleste. Il fut fondé vers 1604 par une dame génoise, veuve, nommée Marie-Victoire Fornaro. Leur règle a été approuvée par Clément VIII. *Voy.* le P. Ambr. Spinola, *Vie de la mère Victoire Fornaro. Ord. monast.*, tom. IV, p. 297.

V **ANNONCIADE**, ordre de chevalerie institué selon les uns en 1350, selon les autres en 1355, ou, suivant d'autres, en 1360, ou enfin l'an 1449, par Amédée VIII, duc de Savoie, qui fut élu anti-pape par le concile de Bâle sous le nom de Félix V. *Voy.* Richard et Giraud.

VI. **ANNONCIADE**, confrérie fondée à Rome en 1460, dans l'église de la Minerve, par le cardinal de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle donne tous les ans, le jour de l'Annonciation, 60 écus romains à plus de 400 filles, avec un habit de serge blanche et un florin pour des pantoufles. *Voy.* Piazza, *Rittrato di Roma moderna.*

ANNONCIATEUR (*Anunciator*), officier de l'Église de Constantinople qui avertissait le peuple des fêtes qu'il fallait observer. *Voy.* l'*Eucologe.*

I. **ANNONCIATION**, nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à la sainte Vierge qu'elle concevrait le Fils de Dieu par l'opération du Saint-Esprit. Les Grecs l'appellent *Bonne nouvelle* et *Salutation. Voy.* Luc, I, 26 et suiv.

II. **ANNONCIATION**, est le nom d'une fête qui se célèbre le 25 mars dans l'Église romaine, en mémoire de l'incarnation du Verbe divin. Cette fête est très-ancienne dans l'Église latine, puisque saint Augustin en a fait le sujet de deux de ses sermons, le 17e et le 18e. Le Sacramentaire du pape Gélase Ier prouve qu'elle était établie à Rome avant l'an 469. Et dans l'Église grecque, Proculus, qui mourut en 446, et saint Jean Chrysostome en 407, ont dans leurs ouvrages des discours sur le même mystère. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

III. **ANNONCIATION** (Archange-Gabriel de l'), Provençal, entra l'un des premiers dans la congrégation du Saint-Sacrement, de l'Ordre de Saint-Dominique, et fut souvent employé dans les missions. On a de lui : 1° la *Vie du P. Antoine le Quien*, instituteur de sa congrégation; Avignon, 1682; — 2° la *Vie de ses deux premiers compagnons*; — 3° la *Vie de deux religieuses. Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

ANNOTATION, saisie qui se faisait autrefois des biens d'un accusé absent, après que perquisition avait été faite de sa personne, et que l'huissier porteur du décret de prise de corps ne l'avait pas trouvé. Les juges d'église pouvaient faire exécuter leurs décrets; mais ils ne pouvaient ordonner, sans abus, que les biens de la personne décrétée fussent saisis et annotés; ils ne pouvaient pas même, en condamnant un

clerc défendeur, ordonner la saisie et annotation. *Voy. Journal des Audiences.*

ANNOTINE. La Pâque annotine était l'anniversaire du baptême ou le jour auquel on célébrait tous les ans la mémoire de son baptême. *Voy.* Durand, *Ration. divin. officior.* Bergier, *Diction. de théologie.* D. Macri, *Hierolexicon.*

ANNUEL, fondation de messes pour tous les jours de l'année, ou un jour par semaine pendant l'année. *Voy.* Grandcolas, *Ancien Sacramentaire.*

ANNUELLES, offrandes faites par les parents des personnes décédées, le jour anniversaire de leur mort.

ANNUNCIACAO JUSTINIANO (Diégo da), chanoine séculier de Saint-Jean en Portugal, né à Lisbonne, mort en 1720, prit les degrés dans l'université de Coïmbre, et prêcha à Rome avec beaucoup de succès. De retour en Portugal, il fut nommé archevêque de Cranganor; mais ses infirmités ne lui permettant pas d'aller dans son diocèse, on le nomma proviseur de l'archevêché d'Evora. On a de lui 4 volumes de *Sermons;* 1685-1713. *Voy. Mém. de Portugal.*

ANOB, fils de Cos, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 8.

ANOMÉENS, en grec *différents, dissemblables;* nom donné aux disciples d'Aétius qui, après avoir embrassé l'hérésie d'Arius, fit ensuite une secte à part; car il enseignait non-seulement que le Verbe n'était pas consubstantiel au Père, mais même qu'il n'était pas d'une nature semblable. On les nomme aussi EUNOMIENS. *Voy.* Sozomène, l. IV, c. XIII. Socrate, l. II, c. XXXV. Théodoret, l. IV.

ANOMIENS. *Voy.* ANTINOMIENS.

ANOT (Pierre-Nicolas), chanoine et grand pénitencier de Reims, né en 1762 à Saint-Germain-Mont, et mort en 1823. Expatrié pendant la révolution pour refus de serment à la constitution civile du clergé, et revenu à Reims, il se livra surtout au soulagement des prisonniers. Outre plusieurs ouvrages d'histoire, il a laissé : 1° des *Sermons* pleins de goût et solides; Reims, 1821-1823; — 2° *Discours prononcés dans les assemblées de l'Association de la Providence établie à Reims;* 1823, 2 part. in-12. *Voy.* Feller, *Biographie universelle.* Quérard, *la France littéraire.*

ANOUA. *Voy.* ANUA.

I. **ANSALDI** (Charles-Augustin), né en 1711, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, et professa la philosophie à Milan et la théologie à Venise, et prêcha la parole de Dieu avec un grand succès. On a de lui : 1° *Orazione per l'esaltamento di S. Em. Card. Prosp. Lambertini ora Benedetto XIV;* Bologne, 1740, in-8°; — 2° *Panegirico in Lode del beato Giuseppe Calasanzio fondatore delle Scuole pie;* Venise, 1749, in-8°; — 3° *Imille versi latini di S. Prospero d'Aquitania contro Semipelagiani, tradotti in versi italiani;* 1753, in-8°; — 4° *I due libri di Prudenzio contro Simmaco, tradotti in verso italiano;* Venise, 1754, in-8°. Ansaldi a en outre laissé des poésies qui pourraient former un vol. in-fol., et il a encore composé *vingt-quatre Panégyriques* de plusieurs saints. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, tom. Ier, part. II, p. 818. *Novelle letterarie di Firenze*; 1753, col. 520; an. 1754, col. 571; 1755, col. 583. *Novelle della repubbl. letteraria;* Venise, an. 1754, p. 305.

II. **ANSALDI** (le Père Chaste-Innocent), dominicain, né à Plaisance en 1710, et mort à Turin l'an 1779, se rendit habile non-seulement dans les langues grecque, hébraïque, etc.; mais encore dans la philosophie et la théologie, qu'il professa avec beaucoup de succès à Naples, à Brescia, à Ferrare, à Milan et à Turin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages importants dans lesquels il réfute victorieusement plusieurs erreurs de quelques protestants fameux, tels que Basnage, Dodwel, Camerarius, Jean Leclerc, etc. *Voy.* la liste raisonnée de ses écrits dans Richard et Giraud. Mazuchelli, *Scrittori d'Italia,* tom. I, part. II, p. 812. *Novelle della republica letterarie di Venezia,* 1740. *Novelle letterar. di Firenze*, an. 1740 et suiv. *Giornale dei letterati di Roma;* 1746, p. 383 et 393; an. 1749, p. 160 et III. Le P. Zaccheria, *Storia letteraria d'Italia,* V, I, p. 38, etc.; tom. II, p. 328 et suiv., 344 et 411. *Annali letter. d'Italia*, 1756, p. 185.

III. **ANSALDI** (Pierre-Thomas), prévôt de l'église cathédrale de Saint-Miniat, a donné une dissertation *de Divinitate D. N. Jesu Christi;* Florence, 1755, in-8° Il observe que, comme les théologiens ont suffisamment prouvé la divinité de Jésus-Christ par l'Écriture, les Pères des trois premiers siècles et les conciles, il a recours à un autre genre de preuves, aux monuments anciens, aux inscriptions, aux épitaphes et à un grand nombre d'expressions familières et usitées également, soit entre les chrétiens, soit entre les païens. *Voy. Journal des Savants,* 1756, pag. 569. Richard et Giraud.

ANSALONI (Jourdain), né en Sicile, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, et fut envoyé comme missionnaire dans les Philippines en 1625. Il souffrit le martyre, et mourut le 18 novembre de l'an 1634. Il a laissé une traduction latine des *Vies des saints* de son Ordre, écrites en espagnol par Ferdinand Castillo. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.,* tom. II.

ANSART (André-Joseph), de l'Ordre des bénédictins, né dans l'Artois en 1723, mort en 1790, fut d'abord bénédictin, puis chevalier de Malte, avocat au parlement, enfin prieur-curé de Villeconin. Il a laissé : 1° *Dialogues sur l'utilité des moines rentés;* 1769, in-12; — 2° *Exposition sur le Cantique des cantiques;* 1771, in-12; — 3° *Histoire de saint Maur, abbé de Glanfeuil;* 1780, in-12; — 4° *Éloge de Charles V, empereur,* traduit du latin de J. Masénius, 1777, in-12; — 5° *Esprit de saint Vincent de Paul,* ou *Modèle de conduite proposé à tous les ecclésiastiques;* 1752, in-12; — 6° *Hist. de sainte Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny;* 1782, in-12; — 7° *Histoire de saint Fiacre,* 1784, in-12; — 8° *Bibliothèque littéraire du Maine;* Châlons-sur-Marne, 1784, in-8°; — 9° *la Vie de Grégoire Cortez, bénédictin, évêque d'Urbin et cardinal;* 1786, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* D'autres attribuent ces deux derniers ouvrages à Louis-Joseph-Auguste, prieur-curé à Grand-Pré (Ardennes), né en 1748 à Aubigny, dans le diocèse d'Arras, et mort vers 1790. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

I. **ANSBERT** (saint), évêque de Rouen, né à Chaussy, dans le Vexin, au VIIe siècle, mort le 9 février 698. Son père voulait qu'il épousât Angadrême, fille de Robert, chancelier de Clotaire III; mais le jeune homme et la jeune fille convinrent de ne pas se marier, et Angadrême obtint du Ciel une lèpre qui la délivra de tout engagement. L'an 660 Ansbert se retira à l'abbaye de Fontenelle, près de Rouen, et fut élu en 678 supérieur de cette abbaye. En 683 il fut nommé évêque, et l'an 692 il se retira au monastère d'Haumont en Hainaut, où il mourut. Sa vie, écrite par le moine Aigrad, se trouve dans Bollandus, avec la dissertation de Henschénius, et dans Mabillon, au IIe siècle bénédictin.

Sa fête est portée dans les Martyrologes au 9 février.

II. **ANSBERT**, chroniqueur allemand du XIIe siècle, accompagna en Palestine l'empereur Frédéric Barberousse, et écrivit la relation de cette croisade. Cet ouvrage, resté longtemps dans l'oubli, a paru à Prague en 1827. *Voy.* Michaud, *Biblioth. des Croisades*, tom. VI.

III. **ANSBERT** (Ambroise). *Voy.* AUTPERT.

ANSCHAIRE (saint), en latin *Anscarius* ou *Ansgerius*, surnommé l'Apôtre du Nord et premier archevêque de Hambourg, né en Picardie en 801, enseigna les lettres dans le couvent de Corvey, en Westphalie, et de là se rendit dans le Danemark, puis en Franconie, pour prêcher l'Evangile. L'an 832, Grégoire IV le nomma légat du Saint-Siége et archevêque de Hambourg; ce siége, réuni plus tard à celui de Brême, resta sous la conduite d'Anschaire, qui retourna en Danemark et en Suède, où à force de travaux il fit refleurir la religion chrétienne. Anschaire mourut à Brême en 865, le 13 février, jour auquel on célèbre sa fête. Il ne nous reste de lui qu'un petit nombre de lettres et la *Vie de saint Willehard*, premier évêque de Brême, publiée par Philippe César dans son *Triapostolatus septentrionis*; Cologne, 1642, in-8°. *Voy.* Bollandus, D. Mabillon.

ANSCHÈRE, abbé de Saint-Riquier, a composé, vers l'an 1110, *la Vie et les Miracles de saint Angilbert*, abbé de ce monastère, donnés par le P. Mabillon, *Siècles Bénédictins*, tom. Ier.

ANSE, petite ville du diocèse de Lyon, sur la Saône; il s'y est tenu plusieurs conciles (*Concilia Ansana, Ansensia*). *Voy. Gallia christ.*, tom. IV, p. 267. Martène, *Thesaur.*, tom. IV. Mansi, tom. Ier, p. 1198. Labbe, tom. IX, X. Richard et Giraud.

ANSÉGISE ou **ANSIGISE** (saint), élevé par les soins de Gervold, son parent, abbé de Fontenelle, ou Saint-Vandrille, fut nommé abbé de Saint-Sixte de Reims et de Saint-Mennius de Châlons en 807, et mourut en 833 le 20 juillet. En 827 il fit un *Recueil des Capitulaires de Charlemagne* et *de Louis le Débonnaire* qui s'arrêtait à la 13e année du règne de ce prince. Ce travail a été continué par Benoît, diacre de Mayence. *Voy.* Trithême. Le Mire. Balluze. Cave. Mabillon, *Acta sanctorum Ordinis Sancti Benedicti.* Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ ætatis.* V. Ronsenwald remarque (*Nouv. Biogr. génér.*) que Trithême a confondu l'abbé de Saint-Vandrille avec l'archevêque de Sens du même nom, et qu'il lui attribue à tort d'autres écrits.

ANSELINUS. *Voy.* ANTHELME.

I. **ANSELME** (saint), archevêque de Cantorbéry, né à Aoste, en Piémont, l'an 1033, mort le 21 avril 1109, entra à l'abbaye du Bec, en Normandie, l'an 1060; trois ans après il devint prieur, puis abbé de ce monastère, et le 25 septembre 1093 il prit possession du siége de Cantorbéry. Anselme a été regardé comme le personnage le plus remarquable de son époque. Brucker l'a mis au premier rang des écrivains *pour sa pénétration*; Bayle l'appelle *un grand prélat, et l'un des plus illustres de son temps;* Mosheim le regarde comme ayant été bien supérieur à son siècle, qui ne sut pas le comprendre; il le vante comme étant à la fois *théologien, philosophe, moraliste* et *écrivain.* Leibnitz a parlé avec éloge de la *profondeur de sa philosophie*, que Descartes a mise en œuvre plusieurs siècles après. De nos jours encore, les hommes qui se donnent pour les plus habiles en philosophie le mettent au plus haut degré dans leurs éloges. Il est vrai que, ne le comprenant pas parce qu'ils ne sont point théologiens, ils ont la simplicité de le regarder comme un champion du rationalisme. On a de lui une multitude d'ouvrages, parmi lesquels on remarque : 1° un traité sur l'existence de Dieu, intitulé *Monologium*; — 2° le *Prosologium seu alloquium*, sur les attributs de Dieu. La dernière édition de ses œuvres a été faite par le P. Gerberon, bénédictin; Paris, 1675. On trouve des Lettres de saint Anselme dans le *Spicilége*, tom. IV et IX. *Voy.* Baluze, *Miscellanea.* Eadmer (secrétaire du saint), *Vie de saint Anselme.* Malmesbury, *de Gestis pontificum Anglorum.* Lingard, *Hist. d'Angleterre.* Feller, *Biogr. univers.* Ide Marlès, dans l'*Encycl. cath.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 157 et suiv.

II. **ANSELME** ou **ANSELMO** (saint), né à Mantoue, succéda, en 1061, dans l'évêché de Lucques à son oncle, devenu pape sous le nom d'Alexandre II. Grégoire VII l'envoya comme légat à Milan avec Géral, évêque d'Ostie, pour réconcilier les Milanais avec l'Église romaine. Il mourut saintement, le 18 mars, à Mantoue, qui l'honore comme son patron. On a de lui : 1° une *Apologie de Grégoire VII;* — 2° une *Réfutation des prétentions de l'anti-pape Guibert.* On trouve ces deux ouvrages dans Canisius, *Antiquæ Lectiones*, et dans la *Bibliotheca Patrum*; — 3° des *Recueils* en forme de Sentences. *Voy.* Possevin, *in Apparatu sacr.* Bellarmin, *de Script. eccl.*

III. **ANSELME**, évêque de Havelberg, dans le marquisat de Brandebourg, mort en 1159, fut envoyé à Constantinople par Lothaire II pour conférer avec Jean Comnène. Il discuta avec les membres de l'Église grecque à l'occasion de ses dissentiments avec l'Église latine, et il en rendit compte au Pape dans un ouvrage intitulé *Antikeïmena*, ou *Choses opposées, le Pour et le Contre;* cet écrit se trouve dans d'Achéry, *Spicilegium*, tom. I, 2e édit.

IV. **ANSELME**, moine de l'abbaye de Saint-Remy de Reims dans le XIe siècle, ayant assisté à la dédicace de l'église de Saint-Remy, faite en 1049 par le pape Léon IX, fut chargé par son abbé d'en rédiger la relation. Son ouvrage est intitulé : *Histoire de l'église de Saint-Remy de Reims;* Sigebert l'a donné sous le titre d'*Itinéraire du Pape Léon IX de Rome dans les Gaules,* parce que le voyage de Léon IX forme une des parties de l'écrit d'Anselme. *Voy.* Sigebert, *de Script. ecclesiasticis*, c. CLII. Mabillon, *Annales Ord. benedictini*, tom. LXIII. Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VII, p. 477.

V. **ANSELME** (Antoine), prédicateur distingué, né en 1652 dans le comté d'Armagnac, mort en 1737, fut nommé en 1710 membre de l'Académie des inscriptions. On a de lui : 1° des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres;* Paris, 1718, 3 vol. in-8°; — 2° *Sermons pour l'Avent, le Carême et sur divers sujets;* Paris, 1731, 4 vol. in-8° et 6 vol. in-12; — 3° diverses *Dissertations* insérées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; 1724-1729. *Voy. Hist. de l'Académie des inscript. et belles-lettres*, tom. III, ann. 1740. Moréri, édit. de 1759.

VI. **ANSELME DE GEMBLOUX**, en latin *Gemblacum*, fameuse abbaye du Brabant, vivait au XIIe siècle. Il a continué la *Chronique de Sigebert*, de 1112 à 1137. Cet ouvrage, continué encore jusqu'en 1225, a été donné par Aubert Le Mire; Anvers, 1602.

VII. **ANSELME DE LAON** (*Anselmus Laudinensis*), surnommé *Doctor scholasticus*, mort en 1117, est désigné par le pape Eugène III comme

le restaurateur des études théologiques en France. L'école de Laon attirait des jeunes gens de tous les pays de l'Europe. Abailard, son disciple, n'en parle pas fort avantageusement (*Hist. calamit. suar.*); mais c'est parce qu'il n'approuvait pas ses sentiments. On a d'Anselme : une *Glose interlinéaire de l'Ancien et du Nouveau Testament:* Bâle, 1502, 1508, in-fol.

VIII. **ANSELME DE LIÉGE**, chanoine et théologal de cette ville, puis doyen de Namur, mort vers l'an 1056, a écrit l'*Histoire des évêques de Liége* depuis l'an 1066 jusqu'en 1048, publiée par Chapeauville; Liége, 1612, in-4°. *Voy.* Cave. Martène, *Amplissima collectio,* tom. II, p. 1729. Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ ætatis.* Dom Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII, p. 472.

ANSELMUS. *Voy.* Anthelme.

ANSGERIUS. *Voy.* Anschaire.

ANSILLON (Jean), curé de Sainte-Gertrude à Liége, a donné : 1° *de Simonia ac munerum et retributionum gratificatione in re beneficiaria : ubi etiam obiter agitur de vita et honestate Clericorum, de tonsura, habitu, residentia, de pluralitate beneficiorum, pensionibus, aliisque rebus statum Clericalem spectantibus;* Liége, 1677, in-8°; — 2° *Responsum ad secundum P. Jacobi Recollecti discursum de obligatione Religiosorum ac Religiosarum horis canonialibus recitandis, cum dissertatione de probabilitate;* ibid., 1686.

ANSLO (*Ansloa*), siége épisc. du gouvernement d'Aggerrhus en Norwége, sous la métropole de Drontheim, érigé dans le XIe siècle. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 17.

ANTANDRE (*Antandros*), ville épisc. dans le diocèse d'Asie et la province du même nom, sous la métropole d'Éphèse, érigée en évêché dans le VIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

ANTARADE (*Antaradus*), ville épisc. de Phénicie, sur la côte de la mer de Syrie; depuis elle a été appelée *Orthose*, ou *Tortose*, et *Constancie*, du nom de Constantin le Grand. Elle est sous le patriarcat d'Antioche, et elle était autrefois suffragante de Tyr. Enfin vers le milieu du XIVe siècle elle fut unie à Famagouste, dans l'île de Chypre. *Voy.* De Commanville, *ibid.* Richard et Giraud.

ANTÉCÉDENT se dit, en théologie, d'un décret ou de la volonté de Dieu. Or un *décret antécédent* est celui qui précède ou un autre décret, ou quelque action de la créature, ou la prévision même de cette action. *Voy.* Prédestination. La *volonté antécédente*, dans un sens général, est celle qui précède quelque autre volonté, désir ou prévision. On dit qu'il y a en Dieu une *volonté antécédente* de sauver tous les hommes; mais, conséquemment à la prévision des péchés de plusieurs, il ne veut plus les sauver tous. *Voy.* Grace, Salut. Au reste le terme antécédent n'est appliqué à Dieu que relativement à notre manière de concevoir. En effet, Dieu voit et prévoit en même temps, et sans diversité dans la manière, tant l'objet de sa prévision que les circonstances inséparables de cet objet; de même il veut en même temps tout ce qu'il veut, sans succession et sans inconstance; ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse vouloir une chose à l'occasion d'une autre, ou qu'il ne puisse avoir un désir à cause de telle prévision. C'est ce que les théologiens appellent ordre, ou priorité de nature, *prioritas naturæ*, par opposition à l'ordre ou à la priorité du temps, *prioritas temporis*. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* Les *Traités de Dieu et de la Grâce* dans les théologiens. *Encyclop. cathol.*, tom. X, p. 340.

ANTECHRIST (L') est un impie qui paraîtra sur la terre peu de temps avant la fin du monde : il suscitera contre l'Église une violente persécution à laquelle succomberont beaucoup de chrétiens. Il voudra se faire passer pour Dieu et se faire adorer comme tel, mais Jésus-Christ le détruira par son souffle. On étend le nom d'Antechrist à tous ceux qui sont opposés à Jésus-Christ et à sa doctrine. D'après son étymologie, en effet, ce mot signifie *opposé au Christ*. *Voy.* I Jean, II, 18, 22; IV, 3. II Jean, I, 7. Malvenda, *de Antechristo*. et la *Dissertation* de D. Calmet sur le même sujet; elle est en tête de l'Épitre aux Galates. *Voy.* aussi les justes réflexions de Bergier (*Dict. de théol.*) contre les protestants, qui ont prétendu que l'Antechrist était l'évêque de Rome.

ANTÉFERRI, clause de provision de bénéfice par laquelle le Pape déclare qu'il veut que l'impétrant soit préféré à tout autre. Cette clause ne profite à l'impétrant, au préjudice d'un tiers, que quand celui-ci n'a sur le bénéfice qu'un *jus ad rem,* et non un *jus in re.* D'un autre côté, elle ne lui profite pas non plus quand elle concourt avec quelque grâce plus favorable. Par exemple, si le Pape a déjà permis ou ordonné l'union d'un bénéfice lorsqu'il en pourvoit quelqu'un avec la clause *anteferri,* la préférence n'a pas lieu, parce que la grâce de l'union est plus favorable que la grâce de provision; l'une est pour toujours, l'autre pour un temps; l'union a pour objet l'intérêt de l'Église, et la provision, l'intérêt de la personne. *Voy. C. Sedes de rescript.*, etc. *Quid agendum, de procur. in sexto. C. Quamvis, de præbend. in sexto.*

I. **ANTELMI** ou **ANTHELMI** (Joseph), né à Fréjus en 1648, mort en 1697, fut nommé chanoine de Fréjus, et son habileté dans les affaires ecclésiastiques le fit appeler à Pamiers, où la régale avait occasionné beaucoup de désordres. A force de douceur, de prudence et d'adresse, Antelmi sut pacifier les esprits, et la tranquillité fut bientôt rétablie dans le diocèse. On a de lui : 1° *de Periculis canonicorum;* — 2° une *Dissertation latine sur la fondation de l'église de Fréjus;* Aix, 1680, in-4°; — 3° plusieurs *Dissertations sur les ouvrages de saint Léon le Grand et de saint Prosper;* Paris, 1689, in-4°; — 4° *Nova de Symbolo Athanasiano disquisitio;* Paris, 1693, in-8°; — 5° *de Ætate S. Martini, Turonensis episcopi, et quorundam ejus gestorum ordine, anno emortuali, nec non S. Briccio successore, Epistola ad R. P. Anton. Pagium;* Paris, 1693, in-8°; — 6° *de Sanctæ Maximæ virginis, Callidiani in Forojuliensi diœcesi cultu et patria,* etc., dans la coll. de Bollandus, 16 mai, p. 580; — 7° *de Translatione corporis S. Auxilii,* etc.; — 8° *Assertio pro unico S. Eucherio, Lugdunensi episcopo, opus posthumum*, etc. Paris, 1726, in-4°. *Voy.* Nicéron, tom. V, p. 145 et suiv. Richard et Giraud.

II. **ANTELMI** ou **ANTHELMI** (Nicolas), grand oncle du précédent, premier chanoine et vicaire général de Fréjus, syndic général du clergé, mort l'an 1646, assista aux assemblées du clergé en 1605 et 1606. Ce fut lui qui fournit aux frères Gaucher et Louis de Sainte-Marthe le catalogue des évêques de Fréjus pour leur *Gallia christiana.* On a aussi de lui des *Adversaria,* cités à la page 170 du traité *de Initiis ecclesiæ Forojuliensis;* traité attribué par les uns à Joseph, et par les autres à Pierre Antelmi. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **ANTELMI** ou **ANTHELMI** (Pierre), neveu du précédent, mort en 1663, aussi chanoine de Fréjus, fit à Paris ses études en théologie et

en droit. Il se livra d'abord à l'étude de l'antiquité, qu'il abandonna ensuite pour ne s'occuper que de théologie. On a de lui : 1° *de Initiis ecclesiæ Forojuliensis;* Aix, 1680, in-4°; mais *voy.* l'article précédent; — 2° *Leontius episcopus et martyr suis Forojuliensibus restitutus. Voy.* ibid.

ANTÉNOR, évêque, vivait vers l'an 720. Il a laissé la *Vie de saint Sylvain*, évêque dans le Bolonais, qu'il avait particulièrement connu. Elle se trouve dans Bollandus, au 17 février, et dans le IIIe siècle *Bénédictin*, part. I, p. 295.

ANTEQUERA DE GUAXACA (*Antiquera*), ville épisc. du Mexique sous la métropole du même nom, et située à 85 lieues au sud-est du Mexique, sur une petite rivière qui coule dans la vallée de Guaxaca. Le siége épisc. y fut érigé en 1534 ou 1547.

ANTÈRE ou **ANTEROS, ANTHÈRE** (saint), Pape et martyr sous l'empereur Maximin, était grec de naissance. Il succéda à saint Pontien l'an 235, et ne siégea que 40 jours. Sa mémoire est marquée dans les Martyrologes au 3 janvier.

ANTHÉDON ou **MAJUMA**, ville épisc. *in partibus* du diocèse de Jérusalem, de la première Palestine, érigée en évêché au Ve siècle dans le patriarcat de Jérusalem; et dans le XIIe, elle fut déclarée archevêché titulaire. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 17. Gaet. Moroni, vol. II, p. 161. Anthédon a aussi été appelée *Agrippiade. Voy.* ce mot.

ANTHELME (saint), en latin *Anthelmus, Nanthelmus, Anselmus, Anselinus*, né vers 1105, mort le 26 juin 1178, occupa d'abord les premières dignités des chapitres de Genève et de Bellay, puis fut nommé prieur de la Grande-Chartreuse en 1141. Durant le schisme occasionné par Octavien, qui, sous le nom de Victor IV, disputait le siége pontifical au pape Alexandre III, Anthelme fit déclarer tout son Ordre en faveur du souverain Pontife, qui peu de temps après lui donna l'évêché de Bellay. *Voy.* Surius.

ANTHELMI. *Voy.* ANTELMI.

ANTHÉON, évêque d'Arsinoé, vivait en 484, a écrit une lettre à Pierre le Foulon au sujet de l'addition qu'il avait faite au Trisagion. Elle est dans le tom. IV *des Conciles*, p. 1112.

ANTHÈRE. *Voy.* ANTÈRE.

ANTHIASISTES, hérétiques qui regardaient le travail comme un crime. Saint Philastre, qui mentionne cette secte dans son livre des Hérésies, ne dit point à quelle époque elle parut.

ANTHIME ou **ANTHYME** (saint), évêque de Nicomédie, en Bithynie, souffrit le martyre d'après l'ordre de Dioclétien, qui avec ce saint évêque fit périr beaucoup d'autres chrétiens. Les latins honorent leur mémoire le 27 avril. *Voy.* Lactance, *Traité de la Mort des Persécuteurs.* Eusèbe, *Hist.*, l. VIII, c. IV et VI. Pagi, à l'an 302. Tillemont.

ANTHOLOGE, mot dérivé du grec et qui signifie *florilége*, ou *fleurs des saints*. C'est le nom d'un livre ecclésiastique dont se servent les Grecs, et qui contient les principaux offices des saints qui sont en usage dans l'Église grecque. *Voy.* Allatius, *de Lib. Eccl. gr*

ANTHROPHIENS. *Voy.* ANTHROPOMORPHITES.

ANTHROPOLOGIE, composé des mots grecs *anthrôpos*, homme, et *logos*, discours; manière de s'exprimer qui se rencontre fréquemment dans les saintes Écritures, et par laquelle les écrivains sacrés attribuent à Dieu des yeux, des mains, des actions ou affections qui ne conviennent qu'aux hommes, afin de s'accommoder et de se proportionner à la faiblesse de notre intelligence. On confond souvent *anthropologie* avec *anthropopathie;* mais dans la rigueur des termes, le premier de ces mots doit être considéré comme le genre, et le second, comme l'espèce. Ainsi, par l'*anthropologie*, on attribue à Dieu une chose quelconque qui ne convient qu'à l'homme, et par *anthropopathie*, on ne lui prête que des passions, des sensations humaines. *Voy.* Tertullien, *contre Marcion*, l. II, c. XXVII. Origène, *contre Celse*, l. IV, n° 71 et suiv. Saint Cyrille *contre Julien*, l. V, p. 151, 154. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et critique aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. Ier, p. 152, 3e édit.

ANTHROPOMANTIE, mot dérivé aussi du grec, et qui signifie homme et divination. C'est, en effet, une espèce de divination qui se fait par l'inspection des entrailles d'un enfant ou d'un homme mort.

ANTHROPOMORPHITES ou **ANTHROPHIENS**, hérétiques ainsi nommés parce qu'ils attribuaient à Dieu un corps ou une figure humaine. C'était, pour la plupart, des moines ignorants qui, interprétant mal ces paroles de la Genèse (III, 26) : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, prétendaient que Dieu avait réellement des mains, des pieds, etc. Saint Épiphane réfute au long ces sectaires, qu'il appelle *Audiens;* parce qu'ils suivaient un certain Audie ou Audée. Il y en eut dès le IVe siècle et au commencement du Xe (Epiph., *Hæres.*, LXX). *Voy.* August., *Hæres.*, L. Nicéphore, *Hist. ecclés.*, l. II, c. XIV; l. XIII, c. X. Bergier, *Diction. de théologie.*

ANTHROPOPATHIE. *Voy.* ANTHROPOLOGIE.

ANTHYME. *Voy.* ANTHIME.

ANTI (Hyacinthe-Marie), religieux de l'Ordre de Saint-Dominique et célèbre prédicateur, né à Vicence au XVIIe siècle, a écrit la *Vie de la sainte Vierge. Voy.* Échard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II.

ANTIADIAPHORISTES. *Voy.* ANTIDIAPHORISTES.

ANTIBARIUM. *Voy.* ANTIVARI.

ANTIBES (*Antipolis*), ville de Provence, était autrefois le siége d'un évêché sous la métropole d'Aix, ensuite sous Embrun (en 529); mais Innocent IV transféra le siége d'Antibes à Grasse l'an 1244, et non 1234, comme le dit De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 18. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*, tom. XXVIII, p. 60, nouv. édit.

ANTICARDINAL ou **PSEUDO-CARDINAL** est celui qui a été créé par un antipape, ou qui suit le parti d'un antipape. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 163.

ANTICHRÈSE, en grec *contre-jouissance* (*contrarius usus*), est une convention par laquelle un débiteur remet en nantissement à son créancier un immeuble dont les revenus doivent servir à l'acquittement de la dette. Comme dans l'antichrèse, la compensation se fait d'une manière absolue et sans estimation; ce qui peut donner lieu a beaucoup d'abus; le droit canon s'oppose à cette espèce de contrat. (*C. I, 2, extr de Usur.*) Devoti remarque avec raison qu'on donne un gage au créancier pour lui servir de caution, mais non pour qu'il en recueille les fruits, qui appartiennent au maître. C'est pour cela que le droit canon n'approuve pas l'antichrèse. (*Cap.* VI *de Pignoribus.*) *Voy.* Richard et Giraud.

ANTICIPATION, en matière d'appel, est une assignation donnée en vertu de lettres de chancellerie pour relever un appel sur lequel l'appelant n'a pas fait donner d'assignation, ou en a fait donner une à trop long délai.

ANTICONCORDATAIRES. Un concordat ayant

été conclu entre le Saint-Siége et le gouvernement français, le pape Pie VII adressa, le 15 août 1801, aux évêques de France, le bref *Tam multa*, dans lequel il leur déclarait que la conservation de l'unité et le rétablissement de la religion catholique dans leur patrie demandaient qu'ils donnassent la démission de leurs siéges. Un certain nombre de ces évêques adressèrent au Pape une réponse dilatoire plutôt que négative; plusieurs refusèrent de se démettre. Ce sont surtout ces derniers que l'on a appelés *Anticoncordataires*. M. de Thémines, qui était le drapeau du parti, fit enfin sa soumission au Pape au mois d'octobre 1829, et rentra ainsi dans l'unité. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

ANTICONSTITUTIONNAIRES, nom donné en France à ceux qui rejetaient la bulle *Unigenitus*.

ANTICONVULSIONNISTES, jansénistes qui refusaient d'admettre les prétendus miracles des *Convulsionnaires*. *Voy.* ce mot.

ANTIDATE, date falsifiée et antérieure à la vraie date. L'antidate est illicite lorsqu'elle est préjudiciable à un tiers, comme, par exemple, dans les contrats où elle emporte la priorité d'hypothèque, dans les billets, etc.

ANTIDÉMONIAQUE (*Antidæmoniacus*), hérétique ou impie qui nie l'existence des démons.

ANTIDIAPHORISTES ou **ANTIADIAPHORISTES**, mot dérivé du grec, et qui signifie : contraire ou opposé aux Adiaphoristes ou Indifférents. Nom donné aux Luthériens rigides qui désapprouvaient la juridiction épiscopale, les cérémonies de l'Église, et qui étaient contraires aux Luthériens mitigés nommés *Adiaphoristes*.

ANTIDICOMARIANITES ou **ANTIDICOMARITES, ANTIMARIANITES, ANTIMARIENS**, hérétiques disciples d'Helvidius et de Jovinien, et qui parurent à Rome vers la fin du IVe siècle. Ils niaient la virginité de Marie. Saint Jérôme les a victorieusement réfutés. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

ANTIDORE (*Antidorum*), en grec *à la place, au lieu de don* : c'est un pain béni que, chez les Grecs, on distribue au lieu de l'Eucharistie à ceux qui n'ont pas pu communier. C'est aussi le pain dont on coupe un morceau pour le consacrer. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad verb. ANTIDORUM.

ANTIENNE (*Antiphona*), en grec *chant alternatif*. Autrefois on appelait *Antienne* tout ce qui se chantait dans les églises à deux chœurs qui se répondaient alternativement. Saint Ignace, disciple des Apôtres, a été, selon Socrate, le premier auteur de cette manière de chanter chez les Grecs, et saint Ambroise chez les Latins; mais Théodoret l'attribue à Diodore et à Flavien; Aujourd'hui l'antienne est un trait souvent tiré de l'Écriture qui convient au mystère, à la vie ou à la dignité du saint dont on célèbre la fête. Antienne se dit de ce qu'on chante à l'introït, aux invitatoires et aux processions, aussi bien que d'une petite prière adressée à Dieu ou aux saints et suivie d'une oraison; il se dit enfin du *Salve Regina*, du *Regina cœli*, etc., qui terminent les Complies. *Voy.* Richard et Giraud, *Diction. ecclés. et canonique portatif, par une société d'ecclésiastiques et de jurisconsultes*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 164 et suiv. D. Macri, *Hierolexicon*, ad verb. ANTIPHONA.

ANTIGONA, ville épisc. *in partibus* dans l'Hellespont, suffragante de la métropole de Cizique dans l'Asie Mineure. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 167.

I. **ANTIGONE**, fils d'Aristobule, qui était frère d'Hyrcan et d'Alexandra. Les Parthes l'établirent roi de Judée, et Marc-Antoine le fit décapiter à Antioche l'an 35 avant J.-C. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV; *De Bello jud.*, l. I. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **ANTIGONE**, fils de Jean Hircan et petit-fils de Simon Machabée; il fut associé à la royauté par son frère Aristobule. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XVIII, XIX.

III. **ANTIGONE SOCCHÆUS**, juif ainsi surnommé parce qu'il était né à Socho, et paraît avoir été le fondateur de la secte des Sadducéens. Il soutenait que l'on devait servir Dieu par une piété désintéressée. Ses disciples, Sadok et Baithos, étendirent cette doctrine jusqu'aux récompenses de l'autre vie, et prétendirent qu'on ne serait ni puni ni récompensé après la mort, et que par conséquent il n'y aurait point de résurrection des morts. C'est là l'origine des *Baithosiens* et des Sadducéens. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ANTILIBAN, chaîne de montagnes située à l'orient du Liban, et qui ne formait avec le Liban même qu'une longue suite de monts. Le texte hébreu ne parle jamais de l'Antiliban; il n'emploie que le mot générique Liban; les Septante, au contraire, mettent souvent Antiliban au lieu de Liban. *Voy.* Deutéron., I, 7; III, 25; IX, 24. Josué, I, 4; IX, 1.

ANTILOGIE, ou contradiction, opposition. Il arrive assez souvent qu'en lisant l'Écriture sainte on rencontre des passages qui semblent se contredire. Mais comme l'Écriture, qui est divinement inspirée, ne saurait être réellement opposée à elle-même, ces contradictions ne sont qu'apparentes; elles viennent de la faiblesse de notre esprit, de notre manière imparfaite de concevoir, de l'ignorance où nous sommes de la langue, de l'histoire et des usages des juifs; elles viennent encore quelquefois de la perte de beaucoup de monuments nécessaires pour l'intelligence des textes. La critique et l'herméneutique fournissent des moyens de faire disparaître ces contradictions. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. Ier, p. 322 et suiv.; tom. IV, p. 364 et suiv., 3e édit.

ANTILUTHÉRIENS ou **SACRAMENTAIRES**, hérétiques du XVIe siècle qui, ayant rompu de communion avec l'Église, à l'imitation de Luther, n'ont cependant pas suivi ses opinions et ont formé d'autres sectes, telles que les Calvinistes, les Zwingliens, etc.

ANTIMENSE (*Antimensia* ou *Antimensium*), espèce de nappe consacrée sur laquelle les Grecs célèbrent les saints mystères en des lieux où il n'y a pas d'autel convenable. *Voy.* Goar, *Eucolog.*, p. 649. Habert, *du Pontificat de l'Église grecque*, p. 657 et suiv. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. ALTARE, sub fin.

ANTINE (Dom Maur-François d') ou **DANTINE**, religieux de la Congrégation de Saint-Maur, né au diocèse de Liége en 1688, mort en 1746, se distingua par sa piété et son application à l'étude; il professa la philosophie à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, et travailla à une nouvelle édition du Dictionnaire de Du Cange, dont les 4 premiers volumes parurent en 1733. Il a donné une *traduction des Psaumes sur l'hébreu*, 1738; cet ouvrage a eu 3 éditions. Il avait commencé l'*Art de vérifier les dates avec une histoire abrégée des Conciles, des Papes*, etc.; ouvrage qui fut achevé par D. Ursin Durand et D. Charles Clémencet, et publié en 1750, in-4°. *Voy.* Extr. de l'Éloge de d'Antine, *Art de vérif. les dates*, préface.

ANTINOÉ, ville épisc. de la première Thé-

baïde, sous le patriarcat d'Alexandrie, située en Thébaïde sur la partie orientale du Nil, à l'endroit nommé *Insine* ou *Insène*. Cette ville a fourni un grand nombre de martyrs au temps de Dioclétien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 17.

ANTINOMIENS ou **ANOMIENS**, mot dérivé du grec, et qui signifie *contraires à la loi*. Nom donné à des hérétiques du XVIe siècle dont le chef se nommait Jean Agricola. Ils soutenaient que les bonnes œuvres de la loi divine ne sont pas nécessaires au salut, et qu'il n'y a pas de précepte qui nous oblige à les pratiquer. Ils se fondaient sur les passages de saint Paul où l'apôtre dit que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi, que, si on peut être justifié par la loi, Jésus-Christ est mort en vain, etc. Mais il faut s'aveugler bien volontairement pour ne point voir que dans ces divers passages saint Paul parle de la loi cérémonielle et non de la loi morale contenue dans le Décalogue, puisqu'en parlant de celle-ci il dit : « Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu; mais ce sont les observateurs (*poïètaï, factores*), qui seront justifiés (Rom., II, 13). » *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*.

ANTINOPOLIS, ville épisc. *in partibus* en Égypte, suffragante de la métropole de Thèbes. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 168.

I. **ANTIOCHE**, ville capitale de la Syrie, une des plus belles et des plus grandes cités de l'Orient, fut, dit-on, fondée par Antigone, qui l'appela *Antigonie*. Plus tard Séleucus Nicator l'agrandit, lui donna le nom de son père Antiochus, et en fit la capitale des Séleucides. Il est parlé de cette ville dans les livres des Machabées et dans le Nouveau Testament; les rois de Syrie, successeurs d'Alexandre le Grand, y faisaient leur séjour ordinaire. C'est à Antioche que les disciples de Jésus-Christ prirent le nom de chrétiens (Actes, XI, 26), et c'est Antioche qui fut le lieu du premier siége que saint Pierre ait occupé. Son évêque porte le titre de patriarche, et il a eu dans tous les temps beaucoup de part aux affaires de l'Église d'Orient. Antioche fut féconde en grands hommes, et son Église a été longtemps gouvernée par d'illustres pontifes; mais elle a eu beaucoup à souffrir en diverses occasions : tantôt exposée à la violence des hérétiques, tantôt déchirée par des schismes déplorables; jusqu'à ce qu'enfin ayant été ruinée et détruite, son patriarche se vit obligé de fixer son siége à Damas. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud, qui, dans leur *Biblioth. sacrée*, donnent de précieux détails sur les patriarches et les conciles d'Antioche. L'*Encyclopéd. cathol.*, où Antioche est envisagée sous les divers points de vue de la géographie, de l'histoire, de la numismatique, de l'histoire ecclésiastique et des conciles. Gaet. Moroni, vol. II, p. 168 et suiv.

II. **ANTIOCHE**, ville épisc. du diocèse d'Antioche dans la province d'Isaurie, sous la métropole de Séleucie. On l'appelle la petite Antioche (*Antiochetta*). *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 18.

III. **ANTIOCHE DE PISIDIE**, ville métropolitaine du diocèse d'Asie, dans la province de Pisidie. Les actes du concile de Chalcédoine l'appellent Antioche *la Salutaire*. Saint Paul et saint Barnabé y portèrent les premiers la lumière de l'Évangile. *Voy.* Actes, XIII, 14 et suiv.

IV. **ANTIOCHE SUR LE MÆANDRE** (*Antiochia Meandri*), ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Carie, sous la métropole d'Aphrodisiade, et qu'on croit être aujourd'hui le bourg nommé Tachiali. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 18.

ANTIOCHIDE ou **ANTIOCHIS**, concubine d'Antiochus Epiphane, avait reçu de lui les villes de Tarse et de Mallote pour son entretien; mais ces villes, voyant dans ce don une marque de mépris, se soulevèrent contre ce prince. Cependant il n'était pas rare de voir des rois de Perse donner à leurs femmes des villes dont les revenus étaient employés par elles suivant leurs caprices, et le plus souvent à leur toilette. Cicéron signale et flétrit cet usage. *Voy.* II Machab., IV, 30. Cicéron, *in Verrem*, 5.

* **ANTIOCHUS**. Ce nom est commun à 13 rois de Syrie et à plusieurs autres personnages; nous ne citerons, parmi les premiers, que ceux qui ont eu quelque rapport avec les Juifs.

I. **ANTIOCHUS**, premier roi de Syrie, surnommé *Soter*, c'est-à-dire *le Sauveur*, parce qu'il empêcha l'irruption des Galates ou Gaulois, qui voulaient envahir l'Asie. C'est apparemment dans cette occasion qu'arriva ce qui est rapporté dans le IIe livre des Machabées (VIII, 20), que les Galates étant venus dans la Babylonie attaquer les Juifs, qui, comme on sait, étaient au service des rois de Syrie depuis Alexandre le Grand, furent complétement battus, quoiqu'ils fussent cent vingt mille hommes contre six mille seulement. C'est peut-être aussi en considération de cette victoire éclatante qu'Antiochus Soter accorda aux Juifs d'Asie le droit de bourgeoisie dans les villes des Gentils, et qu'il leur permit de vivre selon leurs lois. Antiochus mourut l'an 261 avant Jésus-Christ. *Voy.* Appianus, *Syriac*, p. 130. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. III.

II. **ANTIOCHUS**, surnommé *le Dieu*, fils et successeur du précédent, épousa Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, après avoir répudié Laodice sa première femme, qu'il reprit de nouveau en renvoyant Bérénice. Mais Laodice, craignant qu'il ne rappelât Bérénice, empoisonna Antiochus l'an 246 avant J.-C., et fit mourir le fils de Bérénice. Après cela Laodice fit reconnaitre pour roi de Syrie Séleucus-Callinice, son fils aîné. Le prophète Daniel a prédit ces événements au chap. XI, vers. 6 de sa prophétie. *Voy.* Hieronym., *in Dan.* XI.

III. **ANTIOCHUS**, surnommé *le Grand*, était fils de Séleucus-Callinice et de Laodice. Après qu'il eut vaincu Scopas, général de l'armée égyptienne, et qu'il se fut rendu maître des places de la Cœlésyrie et de la Samarie, les Juifs se donnèrent librement à lui, le reçurent dans leur ville, et fournirent abondamment des vivres à son armée. De son côté, Antiochus permit aux Juifs de vivre selon leurs lois, leur accorda vingt mille pièces d'argent pour tout ce qui était nécessaire à leur sacrifice, et un grand nombre de priviléges et de faveurs, parmi lesquels on remarque un édit qui défendait aux étrangers d'entrer dans leur temple. Il mourut l'an 183 avant J.-C., laissant deux fils, Séleucus-Philopator et Antiochus-Epiphanes, qui lui succédèrent l'un après l'autre. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. III. Polyb., l. III et XVI. Tit-Liv., l. XXXIII. Strab., l. XVI. Justin, l. XXXII, etc.

IV. **ANTIOCHUS EPIPHANES**, fils d'Antiochus le Grand et frère de Séleucus-Philopator, roi de Syrie. Ayant été à Rome en otage pendant quatorze ans, Séleucus son frère le fit revenir en envoyant en otage à sa place son propre fils Démétrius; mais Séleucus mourut pendant le voyage, en sorte que quand Antiochus arriva les peuples le regardèrent comme une divinité

favorable venant s'opposer à Ptolémée, roi d'Égypte, qui menaçait de s'emparer de la Syrie. C'est ce qui fit donner à Antiochus le surnom d'*Epiphanes,* auquel on ajouta même sur les médailles celui de *le Dieu.* Il assujettit toute l'Égypte dans trois expéditions, fit tuer dans une seule occasion 80,000 Juifs, en vendit 40,000, en retint captifs 40,000 autres, leur défendit l'exercice de leur religion, et fit même placer la statue de Jupiter Olympien dans le temple de Jérusalem. Enfin, comme il courait transporté de colère pour exterminer les Juifs, il tomba de son char et mourut, touché d'un apparent, mais faux repentir, l'an 160 avant J.-C. *Voy.* I Machab., III, 27; IV, 43 et suiv. II Machab., IV, V, VII, IX. Joseph, *Antiq.*, l. XII. Polyb., *Legat.* Diodor. Sicul., *in Excerptis Valesii.*

V **ANTIOCHUS EUPATOR,** fils d'Antiochus Epiphanes, avait neuf ans lorsque son père mourut. Lysias, qui gouvernait au nom du jeune prince, assiégea Jérusalem, et il était sur le point de la prendre, lorsqu'il apprit que Philippe était venu à Antioche pour en prendre le gouvernement, suivant les dernières dispositions du feu roi. Il s'accommoda aussitôt avec les Juifs pour aller promptement à Antioche, où il fut mis à mort avec Antiochus par les ordres de Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, l'an 158 avant J.-C. *Voy.* I Machab., VI, VII. II Machab., XIII, XIV.

VI. **ANTIOCHUS,** surnommé *Epiphanes* comme Antiochus IV, son aïeul, et de plus *Dionysos* (*Bacchus*), était fils d'Alexandre Balas. Après la mort de son père, tué l'an 146 avant J.-C., il se réfugia en Arabie, auprès d'un prince nommé Elmachuël; mais Tryphon ou Diodotos le ramena pour le mettre à la place de Démétrius Nicanor, détesté de ses sujets; mais lorsqu'il l'eut placé sur le trône, et qu'il l'eut vu bien affermi, il le fit tuer par des médecins qu'il avait gagnés, et il s'empara du royaume l'an 139 avant J.-C. *Voy.* I Machab., XI, 39 et suiv.; XII, 24, 34; XIII. II Machab., XIV.

VII. **ANTIOCHUS,** qui a eu pour surnoms *Sidêtês, Sôtêr, Eusébês* (pieux), et *Euergétês* (bienfaiteur), était fils de Démétrius Soter et frère de Démétrius Nicanor. Il épousa sa belle-sœur Cléopâtre, et fut reconnu roi l'an 136 avant J.-C. Il attaqua avant tout l'usurpateur Tryphon, qu'il fit prisonnier, puis il fit la guerre aux Juifs, qui avaient depuis longtemps secoué le joug de la Syrie: il assiégea Jérusalem avec tant de vigueur, que les Juifs rendirent les armes, abattirent les murs de la ville, et qu'ils payèrent un tribut pour les villes qu'ils tenaient hors la Judée. Trois ans après Antiochus marcha contre les Parthes; après quelques succès, il fut tué dans une bataille, l'an 126 avant J.-C. *Voy.* I Machab., XV, XVI. Joseph, l. XIII, c. XII, XVI. Strab., l. XIV. Appian., *Syriac.* Justin., l. XXXVI, I; l. XXXVIII, c. IX et X. Orosius, l. V, c. X. Euseb., *in Chronic.* Ælian., *de Animalib.*, l. X, c. XXXIV.

VIII. **ANTIOCHUS GRYPUS** ou **PHILOMÉTOR,** était fils de Démétrius Nicanor et de Cléopâtre. Après avoir vengé la mort de son père sur Alexandre Zébina, usurpateur du royaume de Syrie, et avoir joui ensuite paisiblement du royaume pendant huit ans, il se disposa à faire la guerre aux Juifs; mais dans le même temps il apprit qu'Antiochus de Cyzique, son frère, allait marcher contre lui; il le prévint, l'attaqua et le vainquit dans une première bataille; mais il fut vaincu dans une seconde. Or, pendant que les deux frères se faisaient la guerre et s'affaiblissaient réciproquement, Jean Hircan, prince et grand prêtre des Juifs, se fortifiait dans la Judée et faisait toujours de nouveaux progrès. Enfin Antiochus Grypus, après avoir vécu quarante-cinq ans, régné onze années seul et quinze avec son frère Antiochus de Cyzique, mourut l'an 93 avant J.-C., victime de la perfidie d'Hiracléon, qu'il avait élevé lui-même aux plus grands honneurs. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XVII. Justin., l. XXXIX, c. II, III. Appian., *Syriac.* Porphyr., *in Græcis.*

IX. **ANTIOCHUS DE CYZIQUE,** fils de Cléopâtre et d'Antiochus Sidetès, et frère de mère d'Antiochus Grypus, mort l'an 90 avant J.-C., fut élevé à Cyzique par sa mère Cléopâtre, qui craignait que Démétrius Nicanor, son premier mari, ne le fît mourir. Après avoir lutté contre son frère, il alla au secours des Samaritains, et il fut vaincu par Antigone et Aristobule, fils de Jean Hircan, qui assiégeaient Samarie. Il fut mis à mort par Séleucus, fils d'Antiochus Grypus; ses troupes, qui ravageaient les terres des Juifs, furent mises en déroute, et Samarie prise de force et rasée par Hircan. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. III, c. XVIII. Justin., l. XXXIX, c. III. Diodor. Sicul., *in Excerpt. Valesii.* Porphyr., *apud Euseb.* Justin., l. XL, *Prolog.*

X. **ANTIOCHUS,** juif d'Antioche, accusa en plein théâtre son père et les autres Juifs d'avoir voulu, pendant la nuit, mettre le feu à la ville. Comme cette accusation avait pour but d'obliger les Juifs à changer de religion, il persuada au peuple irrité de leur proposer de sacrifier à la manière des Gentils, et de regarder comme coupables ceux qui refuseraient. Plusieurs préférèrent la mort, mais beaucoup sacrifièrent. *Voy.* Joseph, *de Bello*, l. VII, c. XXI.

XI. **ANTIOCHUS,** évêque de Ptolémaïs à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, se fit un nom par son talent oratoire; ce qui fit qu'il se rendit à Constantinople, où ses premiers sermons lui valurent le surnom de second Chrysostome. A un orgueil démesuré il joignit l'amour passionné des richesses. De retour à Ptolémaïs, il s'unit avec Sévérien et l'évêque de Béroé contre saint Chrysostome, qu'on voulait dépouiller de sa dignité épiscopale. Aussi au concile de Constantinople se montra-t-il l'un des ennemis du saint prélat les plus acharnés. Il mourut en 407. Il laissa quelques écrits qui se sont perdus, et dont l'un était un *Traité sur l'avarice.*

XII. **ANTIOCHUS,** moine du monastère de Saint-Sabas, en Palestine, vivait du VIe au VIIe siècle. Il fut témoin de la prise de Jérusalem par les Perses, l'an 614 de J.-C. On a de lui : 1° *Pandectes de l'Écriture sainte*, en 130 chapitres, écrit en grec. Cet ouvrage a d'abord été publié en latin par Tilman; Paris, 1543, in-8°, et réimprimé dans la *Bibliotheca Patrum;* Paris, 1579, 2 vol.; Cologne, 1618, 7 vol., et Lyon, 1677, 12 vol. Le texte grec et la traduction latine de Tilman ont été donnés par Fronton du Duc (*Fronto Ducæus*), dans l'*Auctuarium Biblioth. Patrum*, Ier vol.; Paris, 1624; — 2° un poëme sur l'enlèvement de la vraie Croix par les Perses, lequel se trouve aussi dans le même *Auctuarium.*

ANTIOPLE, ville épisc. de la première Thébaïde, sous le patriarcat d'Alexandrie; on l'appelle aussi *Antow* ou *Antowa*, et elle est au milieu du Nil. On en connaît deux évêques : Macaire, qui souscrivit au concile d'Éphèse, et George Jacobite, un des douze qui ordonnèrent Cyrille II d'Alexandrie. *Voy. Histor. Patr. Alexandr.*

ANTIPAPE, concurrent du Pape légitime, chef de parti qui fait schisme dans l'Église ca-

tholique pour détrôner le Pape légitimement élu et se mettre à sa place. Depuis Novatien, qui vivait au IIIe siècle, jusqu'à Amédée de Savoie, qui vivait au XVe, Richard et Giraud en comptent 28, l'*Encycloméd. cathol.* (Supplément) 36, et Gaet. Moroni 39.

ANTIPAROS. *Voy.* ANTIVARI.

I. **ANTIPAS-HÉRODE.** *Voy.* HÉRODE-ANTIPAS.

II. **ANTIPAS** (saint), martyr de Pergame en Phrygie, que Jésus-Christ appelle *son fidèle témoin*, souffrit la mort sous le règne de Domitien au plus tard. Selon la tradition du pays, il fut brûlé dans un bœuf d'airain. On célèbre sa fête le 11 avril. *Voy.* Apocalypse, II, 13. Tillemont.

I. **ANTIPATER**, fils de Jason, jouissait d'une grande considération parmi les Juifs de son temps. Ce fut lui que Simon Machabée députa avec Numénius, fils d'Antiochus, vers les Lacédémoniens, lorsqu'il fut question de renouveler l'alliance avec eux. *Voy.* I Machab., XIV, 17-22.

II. **ANTIPATER**, Iduméen, père d'Hérode le Grand, et fils d'un autre Antipater ou Antipas, embrassa le parti d'Hircan, roi et grand prêtre des Juifs, contre Aristobule son compétiteur. Il rendit aussi de grands services à Jules César pendant la guerre qu'il fit en Égypte; aussi César lui donna-t-il le droit de bourgeoisie romaine et le gouvernement de la Judée. Antipater mourut l'an 39 avant J.-C., empoisonné par Malicus, un de ses amis, qui conçut une grande jalousie contre lui à cause du crédit dont il jouissait. Il était juif de religion, parce que les Iduméens avaient reçu la religion juive sous Hircan, lorsqu'il fit la conquête de leur pays. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. III, c. XVII; l. XIV, c. II, 18, 19.

III. **ANTIPATER**, fils d'Hérode le Grand par sa première femme Doris, fut un monstre de cruauté. Il épousa la fille d'Antigone, et il parvint à faire périr ses frères Alexandre et Aristobule, nés du mariage d'Hérode et de Marianne. Il conspira même contre son père, ce qui le fit jeter en prison, où un garde le tua, l'an 1er de J.-C. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. VI; l. XVII, c. III, 6, 9.

ANTIPATRIDE ou **ANTIPATRIS** (*Antipatrida*), ville épisc. du diocèse de Jérusalem, de la première Palestine, sous la métropole de Césarée. Elle s'appelait d'abord *Capharsaba;* ce fut Hérode le Grand qui lui donna le nom de son père Antipater. C'est à Antipatride que saint Paul fut conduit pour paraître devant le gouverneur Félix. *Voy.* Actes, XXIII, 31. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XIII; l. XVI, c. IX; *de Bello*, l. I. c. XVI. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 568, et alibi passim. vid. *Indicem.*

ANTIPHELLUS, ancienne ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Lycie, sous la métropole de Myre. Elle s'appelait autrefois *Habessus.* Toutes les notices en font mention.

ANTIPHONE (*Antiphonum*). L'antiphone, chez les Grecs, consiste en plusieurs versets d'un psaume à chacun desquels on répond par une antienne. *Voy.* Goar., *Eucologe.*

ANTIPHONIER ou **ANTIPHONAIRE** (*Antiphonarium*), livre qui contient les antiennes de l'année, et dont saint Grégoire le Grand fut l'auteur. Charlemagne introduisit en France l'antiphonaire romain. Agobard, archevêque de Lyon, le corrigea, et Amalarius le refondit entièrement. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 223. D. Macri, *Hierolexicon*, ad verb. ANTIPHONARIUM.

ANTIPHRA, ancien siége épisc. de la seconde Libye ou Marmorique, dans le patriarcat d'Alexandrie; on n'en connaît que trois évêques. *Voy.* Le Quien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 633. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 18. Richard et Giraud.

ANTIPODES, en géographie signifie les peuples qui occupent les contrées diamétralement opposées les unes aux autres; mais on entendait autrefois par ce terme des hommes d'une autre espèce que nous, qui avaient une origine, un soleil, un monde différent du nôtre. C'était une erreur, et ce n'est que dans ce sens que le pape Zacharie condamna l'évêque Virgilius, pour l'avoir soutenue. *Voy.* les lettres de ce Pape à Boniface, archevêque de Mayence, son légat. Saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu* (l. XVI, c. IX), combattit également ceux qui soutenaient les *antipodes* dans ce sens. *Voy.* aussi Bergier, *Diction. de théologie.*

ANTIPOLIS. *Voy.* ANTIBES.

ANTIPURITAINS. On appelle ainsi en Angleterre tous ceux qui sont opposés à la secte des puritains.

ANTIPYRGE, ancien siége épisc. de la seconde Lybie ou Marmorique, dans le patriarcat d'Alexandrie. Scylax l'appelle *Antipygo.* On n'en connaît qu'un évêque, Émilien, qui assista au 5e concile général.

ANTISCRIPTURAIRES, ou contraires, opposés à l'Écriture; nom que l'on donne encore en Angleterre à une certaine secte.

ANTISSIODORUM. *Voy.* AUXERRE.

ANTIST (Vincent-Justinien), né à Valence en Aragon, mort en 1599, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, dont il devint prieur, et s'acquit une grande réputation par ses écrits. On a de lui : 1° un *Traité de logique*, qui a eu trois éditions; — 2° des *Notes sur les Opuscules de saint Vincent Ferrier;* Valence, 1591; — 3° une *Défense des images de sainte Catherine de Sienne;* — 4° une *Relation de l'invention du corps de sainte Angéline et d'une partie des reliques de sainte Ursule.* Tous ces ouvrages sont en latin. Il a écrit en espagnol : 1° la *Vie de saint Vincent Ferrier;* Valence, 1575; Jacques de la Madelène en fit imprimer une traduction italienne; Palerme, 1600; — 2° la *Vie de saint Louis Bertrand;* Valence, 1582, traduite en italien l'année suivante; — 3° la *Vie de saint Pierre Gonzalez;* 1587 et 1593; — 4° un *Traité de la Conception de la Vierge;* Madrid, 1615; Majorque, 1616; cet ouvrage a été encore imprimé à Huesca et à Valence. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

ANTITACTES (*Antitactici* ou *Antitactæ*), en grec *opposés, contraires;* hérétiques de la fin du IIe siècle qui prétendaient que le Dieu créateur essentiellement bon avait fait un monde où tout était bon, et où l'homme jouissait sans remords et en paix de tous les biens que l'auteur de la nature y avait répandus; mais qu'une de ses créatures, malfaisante, pour troubler le bonheur de l'homme avait introduit sur la terre l'idée du mal, du juste et de l'injuste, de ce qui est honnête et de ce qui ne l'est pas; idée qui avait produit les remords, les perplexités, les murmures de l'homme contre le Créateur. Ainsi, pour s'affranchir de cette servitude à la loi qu'ils soutenaient être une source de malheurs, les Antitactes ne voulurent reconnaître d'autre loi que celle de faire le contraire de ce qui était ordonné ou défendu. Ils prétendaient rentrer ainsi dans l'état d'innocence d'où, disaient-ils, l'auteur de la loi les avait tirés. *Voy.* Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, l. III. S. Augustin, *Hæres.* 18. Tillemont. Pluquet, *Diction. de hæres.*, etc.

ANTITHÉTAIRE, ancien terme de droit dont

on se servait pour signifier un homme qui tâche de se purger d'un délit en récriminant.

ANTITRINITAIRES. C'est ainsi qu'on nomme en général tous ceux qui nient la sainte Trinité ou qui enseignent qu'il n'y a pas trois personnes en Dieu, mais seulement trois dénominations données à une seule et même substance. Cependant on donne particulièrement ce nom aux Sociniens, disciples de Fauste Socin, qui s'appellent aussi *Unitaires*. *Voy.* Pluquet, *Diction. des hérésies.*

ANTITYPE, formé de deux mots grecs, signifie ce qui est mis *à la place d'un type*, *d'une figure*, c'est-à-dire *la réalité*; mais il se met quelquefois pour *type*, *figure*. Le mot *antitype* se trouve souvent dans les écrits des Pères grecs et dans la liturgie de leur église pour désigner l'Eucharistie même après la consécration; de là les protestants ont conclu que, selon la croyance des Grecs, ce sacrement n'est que la figure du corps de Jésus-Christ. Mais cette conclusion est peu logique; car, quoique les espèces eucharistiques renferment le corps du Sauveur, elles en sont cependant la figure, le *type*, le symbole, ce qui paraît aux yeux, puisque ce corps n'y paraît pas sous ses qualités sensibles, mais sous les apparences du pain. D'ailleurs pourquoi ne pourrait-on pas employer les mots *type*, *figure*, après comme avant la consécration? Ce qui était figure avant le changement du pain au corps de Jésus-Christ ne l'est-il pas encore après? et la consécration change-t-elle quelque chose dans la figure ou dans ce qui paraît à nos yeux? Nous faisons nous-mêmes usage des termes *espèces*, *apparences*, même après la consécration; pourquoi les anciens Pères grecs n'auraient-ils pas pu se servir des mots *figure*, *type*, qui expriment la même idée, sans cesser pour cela de croire à la transubstantiation et à la présence réelle? Enfin nous avons maintenant des monuments si authentiques de la croyance des Grecs à la présence réelle, que les protestants ne sauraient la contester sans se rendre ridicules. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad verb. ANTITYPON.

ANTIUM, ville épisc. d'Italie autrefois très-considérable, et dont il ne reste plus que des ruines, à mille pas d'une ville qu'on a bâtie à la place, et qui s'appelle *Nettuno*. La religion chrétienne y a fleuri dès les premiers siècles. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 19. Richard et Giraud.

ANTIVARI (*Antibarium* et *Antiparos*), ville épisc. dans la Dalmatie, de la province Prévalitaine sous Scodra ou Scutari, puis sous Durazzo. En 1062, Alexandre V confia l'administration du spirituel de cette ville à l'évêque de Dioclée; mais, lorsque celle-ci fut détruite, les droits de métropolitain furent transférés à Antivari. Il s'y est tenu un concile en 1199. *Voy.* Mansi, tom. II, p. 779. Gaet. Moroni, vol. II, p. 216.

ANTOINE (*Antonius*). Ce mot s'appliquant à un certain nombre d'homonymes divers, nous avons placé d'abord les saints, puis l'abbaye et l'Ordre de ce nom, enfin le reste des homonymes, en suivant autant que possible l'ordre alphabétique.

I. **ANTOINE** (saint), l'ermite et le patriarche des cénobites, surnommé *le Grand*, naquit à Côme, près de la ville d'Héraclée, l'an 251, mort le 17 janvier 356. Il perdit ses parents de bonne heure, distribua ses biens aux pauvres, et se retira d'abord dans une solitude peu éloignée du bourg de Côme, puis dans un sépulcre fort éloigné de ce bourg, enfin dans les masures d'un vieux château au-dessus d'Héraclée, où il vécut pendant vingt ans. Il n'est pas possible de raconter tout ce qu'il eut à souffrir dans ces trois retraites, tant par les rigueurs qu'il exerça sur lui-même que par la malice du démon, qui mit tout en œuvre pour le tromper par ses artifices, ou pour l'abattre par ses menaces et ses mauvais traitements, qui allèrent quelquefois jusqu'à le laisser pour mort des coups qu'il lui donna. Antoine triompha de tout; et ce fut pour le récompenser de tant de combats et de tant de victoires que Dieu le rendit puissant en œuvres et en paroles pour guérir toutes sortes de maladies spirituelles et corporelles, chasser les démons aussi bien des corps que des âmes, se faire obéir par les bêtes les plus cruelles, par les éléments et les autres créatures les moins soumises à la volonté de l'homme. Il enleva au monde une multitude de partisans à qui il fit embrasser la vie cénobitique. Il sortit plusieurs fois de sa retraite pour confondre les hérétiques et pour encourager les confesseurs de Jésus-Christ. On l'honore le 17 janvier, jour de sa mort. Il nous reste de lui : 1° *Sept Lettres*, traduites de l'égyptien en latin; Paris, 1516, in-4°, et Cologne, 1536; elles se trouvent aussi dans la *Biblioth. Patrum*; — 2° on lui attribue un discours sur la *Vanité du monde et la Résurrection*, discours publié encore dans la *Biblioth. Patrum*, édit. de Cologne. *Voy.* saint Athanase, *Vie de saint Antoine*, édit. de Bernard de Montfaucon. Bollandus. Baronius. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*

II. **ANTOINE** (saint), martyrisé à Wilna en 1328, sous Olgar, grand-duc de Lithuanie, avec son frère Jean, parce que malgré tous les efforts du duc ils refusèrent de revenir au paganisme, auquel ils avaient renoncé pour embrasser la religion chrétienne. Ils furent pendus tous les deux après avoir souffert les tourments les plus cruels. Leur fête se célèbre le 14 avril. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum*, 14 aprilis.

III. **ANTOINE CAULÉE** (saint), patriarche de Constantinople, né vers 828, mort en 895, se retira dans un monastère dont il fut abbé, et où il fit le plus grand bien par la sagesse de son gouvernement et l'exemple de ses rares vertus. L'an 888, le peuple de Constantinople le demanda pour succéder au patriarche saint Étienne, frère de l'empereur Léon VI. Ses vertus brillèrent encore d'un plus vif éclat sur le siége patriarcal, et il fut le père des pauvres, le médecin des malades, l'appui des faibles et des orphelins. Il présida le concile que l'empereur Léon convoqua à Constantinople contre Photius, et mourut peu de temps après, le 12 février, jour auquel l'Église l'honore. *Voy.* Bollandus.

IV. **ANTOINE DE LÉRINS** (saint), appelé aussi en latin *Antonius Cyrus*, natif de la Pannonie, mort dans le couvent de Lérins vers l'an 521 ou 526. L'invasion des barbares le força à se réfugier dans la Valteline, où il mena une vie d'ermite sur une montagne près du lac de Côme (*lacus Larius*). Son nom se trouve au 28 décembre dans le Martyrologe moderne. Sa vie, écrite par saint Ennode, évêque de Pavie, auteur contemporain, est dans la Chronique de Lérins et dans Surius.

V. **ANTOINE DE PADOUE** (saint), né à Lisbonne, en Portugal, l'an 1195, entra dans l'Ordre de Saint-François, où il s'acquit une telle réputation de vertu et de doctrine, que le premier il fut chargé du soin d'enseigner la théologie. Il prêcha avec un zèle vraiment apostolique, et fut surnommé par Grégoire IX *l'Arche du Testament*, tant il était versé dans l'Écriture sainte.

Il mourut à Padoue le 13 juin, en 1231, et fut canonisé l'année même de sa mort. L'Église l'honore le 13 juin. On a de lui en latin : 1° *des Sermons pour les dimanches, l'Avent et le Carême;* Paris, 1521, et Venise, 1575; — 2° une *Exposition mystique de l'Écriture sainte;* — 3° *cinq livres des Concordances morales sur la Bible*, ouvrages publiés par le P Jean de la Haye; Paris, 1641, 1 vol. in-fol. *Voy. Supplément au Recueil* du P. de la Haye; Avignon, 1684, in-8°. Papebroch. Wading. La Haye. Le P. Ant.-Marie Azzoguido, *S. Antonii Ulyssiponensis, cognomento Patavini, Sermones in Psalmos*, etc.; Bologne, 1757, 2 vol. in-4°.

VI. **ANTOINE** (le bienheureux), de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, souffrit le martyre au XVe siècle. Comme il se rendait de la Sicile dans le royaume de Naples, des pirates le firent prisonnier et le conduisirent à Tunis, où il embrassa le mahométisme l'an 1459. Au bout de quatre mois il se repentit de son crime, reprit l'habit de son Ordre, et déclara qu'il était chrétien. On mit tout en œuvre pour l'engager à rentrer dans le mahométisme, mais ce fut inutilement, et on le condamna à être lapidé. Les chrétiens l'inhumèrent dans une église de Carthage. Sa Vie a été écrite par François de Castiglione, prêtre-chanoine de Saint-Laurent de Florence. *Voy. Journ. des Sav.*, 1731, p. 550.

VII. **ANTOINE (SAINT-)**, abbaye régulière et chef d'Ordre d'une congrégation de chanoines réguliers, autrefois hospitaliers, sous la règle de Saint-Augustin, au diocèse de Vienne en Dauphiné. L'Ordre de Saint-Antoine, dont cette abbaye est le chef, a pris naissance au XIe siècle. Josselin, issu des comtes de Poitiers, ayant obtenu des reliques de saint Antoine, les déposa dans la ville de La Mothe-Saint-Didier, dont il était seigneur, et jeta les fondements de l'église de Saint-Antoine; une maladie terrible affligeait alors l'Europe; saint Thomas l'appelait *Ignis infernalis*, et on la nomma depuis *feu de saint Antoine*, parce qu'on en était guéri par l'intercession de ce saint. L'affluence des malades fut telle, qu'on bâtit à La Mothe un hôpital où on recevait ceux qui étaient atteints de cette maladie, en 1095. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. *Biblioth. Sacrée.*

VIII. **ANTOINE (SAINT-)**, Ordre militaire fondé en 1382 par Albert de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, lorsqu'il forma le dessein de faire la guerre aux Turcs. *Voy.* Aubert Le Mire, *de Orig. Ordin. equest.*, l. II, c. XII.

IX. **ANTOINE**, disciple de saint Siméon Stylite, a écrit la Vie de ce saint, que nous avons en latin. *Voy.* Évagre, *Hist. births.*, l. I, c. XXV. Vossius, *de Hist. lat.*, l. II, c. XVII.

X. **ANTOINE** (André), Aragonais, de l'Ordre des Frères-Mineurs et disciple de Scot, mort en 1320, a laissé : 1° un *Commentaire sur les livres des Sentences;* Venise, 1578 et 1584; — 2° un *Traité sur les principes de Gilbert de la Porrée;* ibid.; 1512 et 1517; — 3° divers *Commentaires sur les livres d'Aristote et de Boèce;* ibid., 1480, 1509 et 1517.

XI. **ANTOINE** (Augustin), né à Saragosse, en Aragon, fils du vice-chancelier de ce royaume, mort en 1586, fut choisi par le pape Paul III pour être auditeur de Rote, et Jules, successeur de ce souverain pontife, l'envoya comme légat en Angleterre en 1544. Il fut nommé à l'évêché d'Alife, puis à celui de Lérida; en 1562, il parut avec éclat au concile de Trente et devint archevêque de Tarragone. Baluze a donné le catalogue de ses ouvrages à la fin de son Traité de la Correction de Gratien, imprimé à Paris, avec de savantes notes, en 1672.

XII. **ANTOINE** (Jean de **SAINT-**), religieux de l'Ordre de Saint-François, né à Salamanque, en Espagne, fut un des hommes les plus éminents du XVIIIe siècle. Habile théologien, exdéfiniteur et ex-gardien de la province des Frères Mineurs déchaussés de Saint-Paul, censeur du suprême tribunal de l'inquisition, excommissaire et visiteur de deux provinces, il fut encore provincial de la province de Saint-Paul et historien général de l'Ordre des Frères-Mineurs. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Bibliotheca Minorum discalceatorum;* Salamanque, 1728, in-4°; — 2° *Chronicas de Franciscanos della provincia de S. Pablo en Castilla la Vieja;* Salamanque, 1727, un vol. in-fol.; Madrid, 1729, 2 vol. in-fol.; — 3° divers Sermons; — 4° *Bibliotheca universa Franciscana... Willoti Athenæo, et syllabo Wadingiano locupletior, in tres distributa tomos, adjectis necessariis indicibus, ac materiarum bibliotheca;* Madrid, 1732.

XIII. **ANTOINE** (Paul-Gabriel), jésuite, né à Lunéville, en Lorraine, en 1679, mort en 1743, professa la philosophie et la théologie, fut préfet de plusieurs collèges, et devint chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. On a de lui : 1° *Theologia moralis universa complectens omnia morum præcepta et principia decisionis omnium conscientiæ casuum, suis quæque momentis stabilita, ad usum Parochorum et confessariorum;* Nancy, 1726, 3 vol. in-12; Ingolstadt, 1734, 3 vol. in-8°; Nancy, 1731, in-4°; Rouen, 1735, 4 vol. in-12; Paris, 1736, 4 vol. in-12; — 2° *Theologia universa speculativa et dogmatica complectens omnia dogmata et singulas quæstiones theologicas*, etc.; Nancy, 1735; Paris, 1736, 7 vol. in-12; — 3° *Lectures chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi;* Nancy, 1731, 2 vol. in-8°; — 4° *Méditations pour tous les jours de l'année;* Nancy, 1737, in-12; — 5° *les Moyens d'acquérir la perfection;* Nancy, 1738, in-16; — 6° *Démonstration de la vérité de la religion chrétienne et catholique;* Nancy, 1739, in-12.

XIV. **ANTOINE BALOCHE**, du diocèse de Verceil, vivait vers l'an 1480. Il entra dans l'Ordre des Frères-Mineurs. Il a laissé : 1° un *Carême des douze excellences de la foi de Jésus-Christ;* Venise, 1592, et Lyon, 1594; — 2° un *Traité des vertus;* Haguenau, 1513; — 3° un *Carême des fruits éternels du Saint-Esprit*, manuscrit. *Voy.* Wading, *De Scriptoribus Ordinis Minorum.*

XV. **ANTOINE D'ANCÔNE**, Italien, de l'Ordre des Augustins, a laissé : *Quæstiones super epistolam canonicam D. Jacobi*, in-4° *Voy.* Thomassin, *Biblioth. Patav.*, p. 27.

XVI. **ANTOINE D'AUBETERRE**, capucin de la province de Tours, vivait au XVIIe siècle. Il se distingua par sa piété et son zèle pour prêcher la parole de Dieu aux calvinistes, et il fit paraître une grande prudence dans l'administration de plusieurs couvents et de sa province. Il a laissé *l'Aveu du Purgatoire, signé par un ministre;* Poitiers, 1658. *Voy.* Denys de Gênes, *Biblioth. Capuc.*

XVII. **ANTOINE DE BITONTO**, né dans cette ville du royaume de Naples, mort en 1459, fut vicaire de la province de Saint-Nicolas, de l'Ordre de Saint-François, se distingua par sa science et par sa piété. On a de lui : 1° *Sermones quadragesimales per totum annum;* Lyon, 1496; Venise, 1499, in-8°; — 2° *Expositio mystica Evangeliorum dominicalium;* Bergame, 1496, in-8°; — 3° *de Causis, quare Deus fecit*

peccabile genus humanum, manusc.; — 4° *Speculum animæ*, manuscr.; — 5° *Quæstiones in epistolas et evangelia Quadragesimalia;* Venise, 1538; Lyon, 1541 et 1569, in-4°; — 6° *Quadragesimale de peccatis*, manuscr.; — 7° *Summa casuum conscientiæ;* — 8° *Commentaria in libros Sententiarum;* — 9° *Postilla ex Nicolao Lyrano collecta, in omnes lectiones V. et N. Testamenti quæ per totum annum recitantur;* — 10° *Summa egregiæ Theologiæ*, manuscrit à la biblioth. Royale. *Voy.* Toppi, *Biblioth. Napol.*, p. 24. Bonaventura *à Fassano*, part. II. *Memorabilium provinciæ S. Nicolai de Barri*, cap. III, § 10. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 95, 96.

XVIII. **ANTOINE DE CORDOUE**, Espagnol, mort en 1578, fut provincial de la province de Castille, des Observantins de l'Ordre de Saint-François. On le regardait comme l'oracle de la théologie, et on venait le consulter de toutes parts. Son humilité et son amour de l'étude lui firent refuser l'évêché de Placenzia. On a de lui : 1° *de Potestate Papæ;* Venise, 1579, in-fol.; — 2° *Comment. in regulam S. Francisci, quæstionibus dispertiti;* Paris, 1621, in-8°, dern. édit.; — 3° *Quæstiones quatuor de detractione, ac restitutione famæ;* Alcala, 1553; — 4° *Annotationes ad compendium privilegiorum FF. Minorum, et aliorum Ordinum mendicantium;* Naples, 1595, in-4°; Venise, 1603, in-4°, et 1609, in-8°; — *Quæstionarium theologicum libris quinque distinctum;* Tolède, 1578; Ingolstadt, 1593; Venise, 1604, in-fol.; — 6° *Commentaria in IV libros Magistri Sententiarum;* Venise, 1569; — 7° *Arma fidei;* Ingolstadt, 1562; — 8° *de Indulgentiis;* Alcala, 1554; — 9° une *Somme de cas de conscience*, écrite en espagnol; Tolède, 1583; Alcala, 1592; — 10° *de Conceptione B. Virginis.* Il a en outre laissé deux manuscrits espagnols sur l'explication des cas réservés aux évêques, et le texte du Droit canon avec sa division. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. Ier, p. 88. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 100 et 101.

XIX. **ANTOINE DE FANTIS**, né à Tréviso, dans les États de Venise, vivait au XVIe siècle. Il entra dans l'Ordre des Frères-Mineurs, et fut l'un des plus célèbres défenseurs de la doctrine de Scot. On a de lui : 1° *Speculum spirituale rationale;* Venise, 1546, in-fol.; — 2° *Commentaria in primum et secundum Sententiarum;* Lyon, 1530, in-4°; — 3° *Sermones varii de Sanctis;* Lyon, 1530; — 4° *Tabula generalis Scoticæ subtilitatis sectionibus octo. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 103.

XX. **ANTOINE DE GÊNUA** (*Antonius Genuensis*), ainsi surnommé parce qu'il était natif de Gênua, aujourd'hui Gênes. Il est mort vers 1770. On a de lui : 1° *Manuale Pastorum;* Rome, 1607, in-4°; — 2° *Praxis archiepiscopalis Curiæ Napolitanæ;* Venise, 1667, in-4°. — On lui attribue encore : *Institutiones theologicæ; Elementa artis logicocriticæ*, et *Elementa metaphysica. Voy.* Pontas, *Table des Auteurs*, tom. II de son Diction. Feller, *Biogr. univers.*

XXI. **ANTOINE** ou **ANTONIO DE LEBRIXA** (*Antonius Nebrissensis*), né à Lebrixa, en Andalousie, en 1444, mort en 1532, est regardé comme le restaurateur des belles-lettres et des sciences dans le royaume d'Espagne, où les Sarrasins avaient introduit l'ignorance et le dégoût de l'étude. Il était également versé dans la théologie, le droit canonique et civil, la médecine et les langues hébraïque, grecque et latine. L'an 1473, il ouvrit dans sa patrie la première école d'humanités et de rhétorique, puis il professa à Salamanque la poésie et la grammaire. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° une *Paraphrase sur le poème de Sédulius, des Miracles de Jésus-Christ; des Notes sur les hymnes d'Aurèle Prudence;* Anvers, 1540, et Hanovre, 1613, in-8°; — 2° *Réponse critique sur cinquante passages de l'Écriture sainte;* Bâle, 1543, in-8°; Paris, 1520, in-4°; Anvers, 1600, in-8°, et dans *les Critiques sacrés;* Londres, 1660, tom. XIII, p. 1165; — 3° des *Scholies* sur quelques passages des Épîtres de saint Paul, de saint Jacques, etc.; Grenade, 1545; — 4° *Exposition sur les Hymnes de l'Église;* Grenade, 1541, in-4°; — 5° *Homélies de différents auteurs sur les Évangiles;* ibid., 1549; — 6° Quelques *Vies de saints avec des notes marginales;* Logrono, 1527; et quelques ouvrages de lexicographie, de grammaire et de littérature. *Voy.* Érasme, *in Cicer.* Paul Jove, *in Elog.*

XXII. **ANTOINE DE PALERME**, Italien, de l'Ordre des Frères-Mineurs, fut lecteur jubilé d'Aracœli, commissaire général de tous les Observantins déchaussés d'au delà les monts, consulteur de la congrégation de l'Index et de celle des Rites, et qualificateur de la sainte et générale Inquisition de Rome. On a de lui : *Scrutinium doctrinarum, qualificandis assertionibus, thesibus, atque libris conducentium;* Rome, 1709. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 121, 122.

XXIII. **ANTOINE DE PARIS**, prédicateur distingué, capucin de la province de Paris, a écrit *le Génie de l'homme parfait*, ou *le Chrétien instruit de la morale;* Paris, 1662, 3 vol. in-4°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *ibid.*

XXIV. **ANTOINE DE PARIS CALUZE**, capucin de la province de Paris et éloquent prédicateur, a donné une traduction française des *Annales* des Frères-Mineurs capucins, du P. Zacharie Bovérius, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *ibid.*

XXV. **ANTOINE DE PARME** (*Antonius de Parma*, ou *Parmensis*), vivait vers la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. Il paraît avoir été général des Camaldules et évêque de Ferrare vers 1419. On lui attribue un volume de sermons, *Super Evangelia Dominicalia quæ leguntur per circulum anni;* Cologne, 1482, in-fol.; Paris, 1515, in-8°. *Voy.* Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

XXVI. **ANTOINE DE ROSELLIS**, d'Arezzo, docteur en droit, vivait au XVe siècle. Eugène IV l'envoya au concile de Bâle, et vers l'an 1450 il devint secrétaire de l'empereur Frédéric III. On a de lui : 1° *de la Monarchie;* Venise, 1483 et 1587; ouvrage qui se trouve dans le livre *de la Monarchie* de Golstad, tom. Ier, p. 252-556, et qui a été condamné à Rome; — 2° plusieurs traités *du Droit civil et canonique* dans le *Traité des traités.*

XXVII. **ANTOINE DE SAINTE-MARIE**, religieux franciscain, né en 1521 à Placenzia, dans l'Estramadure, en Espagne, mort en 1602, excellait, dès sa plus tendre enfance, à écrire en vers et en prose, en latin et en espagnol. Il prit à Salamanque le degré de docteur en l'un et l'autre droit, et devint provincial de deux provinces de son Ordre. Il a laissé en espagnol : 1° une *Courte explication de la Règle des Frères-Mineurs;* — 2° *l'Alphabet spirituel de Jean Taulère;* — 3° l'*Instruction du fidèle chrétien;* ces ouvrages parurent à Madrid, 1591 et 1598, in-32; à Valence, 1603, in-16, et à Cordoue, 1593; — 4° *le Miroir spirituel;* Alcala, 1584 et 1589, et Madrid, 1596, in-8°, — 5° *la Vie et les miracles*

de saint Antoine de Padoue, en vers; Salamanque, 1588, in-8°; — 6° une *Pièce de vers latins à la louange du même saint;* ibid.; — 7° un *Dialogue contre l'oisiveté;* ibid.; — 8° un *Livre pour l'instruction des Novices;* Valladolid, in-4°, 2e éd.; — 9° *Cæremoniale;* Madrid, 1595, in-4°; — 10° *Vita S. Francisci*, en vers; — 11° *Statuta generalia Barchinonensia;* Tolède, 1583. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 112.

XXVIII. **ANTOINE DE SAINTE-MARIE**, religieux franciscain, né à Valtanas, dans le diocèse de Placenzia, mort en 1670, âgé de plus de 60 ans, prit l'habit dans le célèbre couvent du Calvaire à Salamanque, d'où il passa chez les Frères-Mineurs déchaussés des Philippines; il y enseigna pendant quelque temps la théologie. De là il entra dans la Chine en 1633, où pendant trente-sept ans il eut à souffrir toutes sortes de persécutions de la part des idolâtres. Il prêcha dans plusieurs provinces, et fonda dans celle de Xantung une église sous l'invocation de *Sainte-Marie-des-Anges*. Le pape Innocent X l'établit préfet apostolique, et il continua avec le même zèle à ouvrir des missions, à bâtir des oratoires et à convertir les infidèles. Il mourut dans la capitale de cette dernière province. On a de lui une multitude d'ouvrages utiles aux missionnaires, et des traités sur le culte et les traditions des Chinois. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 113 et suiv. *Biblioth. Minor. discalceat.*, part. I, fol. 28, et part. II, fol. 9. *Chronique de la Province de Saint-Paul*, l. Ier, fol. 133, depuis le nombre 292. *Voy.* aussi Richard et Giraud, qui donnent la liste des divers écrits du savant missionnaire.

XXIX. **ANTOINE DE SAINT-MICHEL**, né à Arles, en Provence, mort en 1650, entra chez les Récollets de la province de Saint-Denis, où il se distingua par son zèle, sa piété, sa science et son talent pour expliquer les allégories de l'Écriture sainte. Il fonda la confrérie de l'Ange-Gardien, et lui donna une grande extension par ses discours et ses écrits. On a de lui : 1° *les Règles* ou *Statuts de la confrérie de l'Ange-Gardien;* — 2° *les Extases de la vie extatique* avec quelques autres Opuscules; — 3° deux livres *de la Milice des Anges;* — 4° l'*Histoire de la Passion de Notre-Seigneur*, en latin et en français; — 5° des *Conférences spirituelles*, tirées de la règle séraphique; 3 vol. manuscrits; — 6° des *Cantiques spirituels*. On lui attribue aussi *Catechesis theologica in Apocalypsim Joannis, mysticis et tropologicis exculta conceptibus;* Paris, 1625, in-8°. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, tom. II. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 118.

XXX. **ANTOINE DE SIENNE** ou **DE LA CONCEPTION**, dominicain portugais, mort en 1586, est l'auteur des *Annales* et de *la Bibliothèque des Frères-Prêcheurs*. Il a fait aussi des notes sur la Somme de saint Thomas avec quelques autres ouvrages. *Voy.* Alphonse Fernandez, *Biblioth. Domin.*

XXXI. **ANTOINE DU SAINT-ESPRIT**, Portugais, mort en 1667 dans son évêché d'Agola, situé dans la haute Éthiopie, entra d'abord chez les Carmes déchaussés, et fut célèbre théologien et prédicateur distingué. On a de lui : 1° *Directorium morale sive tractatus de sacramentis in communi et in particulari, et de censuris;* — 2° *de Decem Decalogi præceptis;* — 3° *de Privilegiis, obligationibus religiosorum, ac de regimine Prælatorum regularium;* — 4° *Consulta varia;* — 5° *Directorium theologicæ mysticæ;* Lyon, 1661, 5 vol. in-fol. *Voy. Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 188, 189.

XXXII. **ANTOINE LE QUIEN**, fondateur de la congrégation du Saint-Sacrement, de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Paris en 1601, mort le 7 octobre 1676, fut un homme apostolique qui par ses discours et ses exemples convertit une multitude de personnes. On a de lui : 1° *de la Dévotion à la vie cachée de Jésus-Christ;* — 2° *la Véritable voie pour arriver à la plus haute perfection chrétienne et religieuse;* ces deux ouvrages ont été imprimés à Avignon; — 3° *l'Amour de Jésus envers l'âme;* — 4° *Transports de l'âme bienheureuse;* — 5° *la Préparation du Paradis;* ces trois derniers sont restés manuscrits. *Voy.* le P. Archange, *Vie du P. Antoine;* Avignon, 1682. Échard, tom. II, p. 664, col. 1. Touron, *Hist. des hommes illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. V.

XXXIII. **ANTOINE MÉLISSA**, moine grec, paraît avoir vécu au IXe ou au Xe siècle. Le surnom de *Mélissa* lui fut donné pour rappeler qu'il avait recueilli les beaux passages de divers auteurs, comme les abeilles composent leur miel de diverses fleurs. On a de lui : *Libri duo locorum communium seu Sententiarum de virtutibus et vitiis:* Paris, 1575 et 1589; on le trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères, tom. V, éd. de Paris, p. 878. On le croit aussi auteur de quelques sermons que Trithême et d'autres ont attribués à saint Antoine le Grand. Conrad Gesner ayant trouvé l'ouvrage de ce religieux grec avec celui d'un moine, nommé Maxime, en donna une traduction intitulée : *Sententiarum sive capitum theologicorum, præcipue ex sacris et profanis libris, tomi tres, per Antonium et Maximum monachos olim collecti;* Zurich, 1546. Gesner avait aussi traduit les lieux communs d'Antoine; Francfort, 1581. *Voy.* Bellarmin, *de Script. eccl.* Jacq. de Billi, *in Observ. ad Epist. Isidori Pelus.* Le Mire, *in Auctar. de Script. eccl.* Jean Maria, *in Ind. expurg.*

XXXIV. **ANTOINE RAMPELOGE**, docteur en théologie, de l'Ordre des ermites de Saint-Augustin, vivait au XVe siècle. Il se distingua particulièrement, en 1418, au concile de Constance, où il discuta contre les hussites. On a de lui : 1° *les Figures de la Bible*, imprimé plusieurs fois à Paris; — 2° *le Dictionnaire des Pauvres;* — 3° *le Miroir de la Rédemption;* Paris, 1497; — 4° un *Répertoire renfermant tous les lieux communs théologiques de l'Écriture sainte par ordre alphabétique. Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.*

XXXV. **ANTOINE RUFUS DE TUFARIA**, Italien, de l'Ordre des Frères-Mineurs-Observantins, a laissé : *Manuale locupletissimum fere omnium, tum definitionum, tum et descriptionum eorum, quæ in quibuscumque conscientiæ casuum materiis, atque solutionibus occurrere solent..., ordine alphabetico digestum;* Venise, 1623, in-12. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. Ier, p. 126.

ANTOLIEN ou **ANATOLIEN** (saint), martyr d'Auvergne, souffrit vers l'an 266, sous Chrocus, l'un des rois allemands de Poméranie, qui, sous le règne de l'empereur Gallien, vinrent ravager les Gaules. *Voy.* Grég. de Tours, *Hist.*, ch. XXX, XXXI, XXXII, l. Ier, et *Traité de la gloire des Mart.*

I. **ANTON** (Conrad-Gottlob), philologue allemand, né à Lauban, dans la haute Lusace, en 1745, et mort à Wittemberg, où il professa les langues orientales, l'an 1814, a publié un certain nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *Dissertatio de metro Hebræorum antiquo;* Leipsig, 1770, in-4°; — 2° *Vindiciæ Dis-*

sertationis de metro Hebræorum antiquo a dubitationibus virorum doctorum; ibid., 1771-1772, in-8°; — 3° *de Verisimillima librum Jonæ interpretandi ratione;* ibid., 1794, in-4°; — 4° *Salomonis carmen melicum, quod Canticum canticorum dicitur, ad metrum priscum et modos musicos revocatum, recensuit, in vernaculum transtulit, notis criticis aliisque illustravit*, etc.; Wittemberg et Leipsig, 1800, in-8°; — 5° *Carmen alphabeticum integrum operationis in hymnis decantandis apud Hebræos usitatæ*, etc.; ibid., 1805, in-4°.

II. **ANTON** (Nicolas-Jean), théologien luthérien, né à Schmiedeberg (Saxe) en 1737, et mort en 1814, a laissé, outre des Sermons : 1° *Commentatio de Pædagogis veterum Romanorum, ad illustrandum insignem Epistolæ Pauli ad Galatas locum;* Wittemberg, 1773, in-4°; — 2° *Relation du premier jubilé célébré pour le Formulaire d'alliance de l'Eglise luthérienne évangélique;* ibid., 1775, in-4°; — 3° *Histoire du Formulaire d'alliance de l'Eglise luthérienne évangélique;* Leipsig, 1779, in-8°; — 4° *Passetemps de D. Martin Luther;* ibid., 1804, in-8°; ces trois derniers ouvrages sont en allemand.

I. **ANTONELLI** (Jean-Charles), évêque de Ferentino, docteur très-distingué en théologie et en droit canon, a laissé : 1° *de Regimine ecclesiæ episcopalis;* Venise, 1692, in-4°; — 2° *de Juribus et oneribus clericorum;* — Rome, 1699, in-fol. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Bibliotheca in Ind. Biogr. et Bibliogr.*

II. **ANTONELLI** (Nicolas-Marie), comte de la Pergola, né en 1697, mort en 1767, fut élevé à la dignité de cardinal, et se fit remarquer par une rare modestie unie à un grand savoir. On a de lui : 1° *Dissertatio de Titulis quos S. Evaristus romanis presbyteris distribuit;* Rome, 1725, in-8°. L'auteur prouve dans cette dissertation que les titres établis par le pape Évariste étaient seulement des églises dans lesquelles les prêtres titulaires administraient les sacrements, et non pas des lieux où les fidèles s'assemblaient pour la prière. — 2° *Ragioni della sede apostolica sopra il ducato di Parma e Piacenza*, etc.; 1742, 4 vol. in-4°; — 3° *Athanasii, archiepiscopi Alexandriæ, interpretatio Psalmorum*, etc.; Rome, 1746, in-fol; — 4° *Vetus Missale romanum, præfationibus et notis illustratum;* Rome, 1756; — 5° quelques stances dans le Xe volume des poésies *de gli Arcadi di Roma;* 1747, in-8°. Plusieurs ouvrages d'Antonelli ont été réunis et publiés à Rome, 1756, 1 vol. in-fol. *Voy. Giorn., de Letter.*, tom. XXXVII, p. 504. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ANTONI (Jean), prieur de l'abbaye des bénédictins à Mayence, né à Wittlich, dans le diocèse de Trèves, publia en 1628 une *Chronique* de son monastère. Elle se trouve aussi dans *Script. rer. Moguntiacarum, de Joannis*, tom. II. *Voy.* Ræss, dans l'*Encyclop. cathol.*

I. **ANTONIA**, tour ou forteresse de Jérusalem située vers l'angle occidental et septentrional du Temple, et bâtie par Hérode le Grand. Les Romains y tenaient garnison, et c'est de là que le tribun accourut pour arracher saint Paul des mains des Juifs, qui voulaient le faire périr. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. IV, et *de Bello Jud.*, l. VI, c. XII. Actes des Apôtres, XXI, 31 et suiv.

II. **ANTONIA**, vierge et martyre, qui souffrit, l'an 259, avec saint Jacques, saint Marien et leurs compagnons en Numidie, sous l'empire de Valérien.

ANTONIANO (Sylvio), cardinal, né à Rome en 1540, mort en 1603, fut un des hommes les plus savants de son époque. Dès l'âge de dix ans, il faisait des vers sur quelque sujet qu'on lui proposât, et à seize ans il professait l'éloquence à Ferrare, et plus tard il fut nommé professeur de belles-lettres au collége de la Sapience à Rome, où il obtint les plus grands succès. Plus tard il se livra à l'étude de la philosophie et de la théologie. En 1567 il fut ordonné prêtre, et occupa la place de secrétaire du sacré collége. Grégoire XIII et Sixte-Quint lui confièrent plusieurs missions dont il s'acquitta avec succès. On a de lui : 1° *dell' Educazione cristiana de' Figliuoli, libri trè;* Vérone, 1584, in-4°, réimprimé à Crémone et à Naples; — 2° *de Obscuritate solis in morte Christi;* — 3° *de Primatu S. Petri;* — 4° *de Successione Apostolorum;* — 5° *Orationes tredecim;* Rome, 1610, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ANTONIANUS (Jean), dominicain de Nimègue, mort en 1588, était très-habile dans les langues grecque et latine et dans les sciences divines et humaines. On a de lui des éditions des ouvrages les moins connus des Pères de l'Église, entre autres : 1° *Liber Gregorii, episc. Nysseni, de Creatione hominis; Supplementum Hexaemeri Basili Magni, interprete Dionysio Romano Exiguo, nunc primum typis excusum;* Cologne, 1537, in-fol.; — 2° *Paulini Nolani quot extant Opera omnia, H. Grævii studio restituta et illustrata;* Cologne, 1560, in-8°; — 3° *Epistolarum D. Hieronymi Decas I, ab Henrico Grævio priore quondam suo recensita et illustrata;* Anvers, 1568, in-8°. *Voy.* Hartzheim, *Biblioth. Coloniens.*, p. 159.

I. **ANTONIDES** (Jean-Antoine), surnommé *Alckmarius*, c'est-à-dire natif d'Alkmaer, en Hollande, orientaliste, vivait au commencement du XVIIe siècle. On a de lui : *Epistola Pauli ad Titum, arabicè, cum Jo. Anton. interlineari versione latina ad verbum;* Antverpiæ, 1612, in-4°.

II. **ANTONIDES** (Théodore), théol. holland., vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On lui doit des Commentaires en hollandais sur les Épitres de saint Jacques, saint Pierre et saint Jude, et sur le livre de Job.

III. **ANTONIDES HERDENUS** (Henri) ou **HENRICUS ANTONIUS VAN DER LINDEN.** *Voy.* LINDEN.

I. **ANTONIN** (saint), martyr de Pamiers, en Languedoc, ou d'Apamée, en Syrie, était regardé dès le VIIIe siècle comme le patron de Pamiers. On célèbre sa fête le 2 septembre.

II. **ANTONIN** (saint), martyr, l'un des compagnons de saint Maurice, est honoré à Plaisance, en Italie, le 22 septembre.

III. **ANTONIN** (saint), martyr, s'étant trouvé à Césarée avec Zélin et Germain, tous deux de Palestine aussi, alla trouver avec eux le gouverneur Firmilien; et, comme ils lui reprochèrent de sacrifier aux idoles, ils furent mis à mort. Ceci arriva sous Maximien et Maximin Daïa. On les honore le 13 novembre, jour de leur martyre. *Voy.* Eusèbe, liv. des *Martyrs de la Palestine*, ch. IX. Tillemont, *de la Persécution de Dioclétien*, ch. XXXVI. Ruinart, *Act. sincer.*

IV. **ANTONIN** (saint), est l'un des patrons de la ville de Sorrento, au royaume de Naples. Il fut d'abord religieux dans un monastère de ce pays suivant la règle du Mont-Cassin, puis abbé de Saint-Agrippin, qu'il gouverna avec la plus grande vigilance. Il est mort le 13 février vers l'an 830. On l'honore le 14 février, jour de sa sépulture. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 220.

V. **ANTONIN** (saint), archevêque de Florence, né dans cette ville en 1389, mort le 2 mai 1459.

Il appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique, lorsqu'il assista en qualité de théologien au concile général qui se tint dans sa ville natale sous Eugène IV. C'est par ce Pape qu'il fut nommé à l'archevêché de Florence. Clément VII le canonisa l'an 1523; et l'on honore sa mémoire le 10 mai. On a de lui un certain nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Specchio di coscienza;* Bologne, 1472; — 2° *Medicina dell' anima;* ibid. et même année. Les suivants sont en latin; — 3° une *Somme de théologie morale;* Strasbourg et Venise, 1591 et 1596, etc. Dans cet écrit, doctrinal aussi bien que moral, l'auteur développe toute la science du salut, et y explique la loi du Seigneur et les devoirs du chrétien; — 4° *Chronique tripartite,* contenant en abrégé les événements les plus remarquables arrivés depuis le commencement du monde jusqu'en 1458; — 5° une *petite Somme pour l'instruction des Confesseurs;* — 6° divers *Traités des vertus, des préceptes, des péchés et des censures;* — 7° plusieurs *Discours en l'honneur de la sainte Vierge;* — 8° quelques *Dialogues sur les disciples d'Emmaüs. Voy.* Possevin. Bellarmin. Échard. Touron, *Hommes illustr. de l'Ord. de Saint-Dominique*, tom. III. Gaet. Moroni, vol. II, p. 218, etc. Richard et Giraud.

VI. **ANTONIN HONORAT** (*Antoninus Honoratus*), évêque de Constantine ou de Cirte, en Afrique, vivait au ve siècle. Il est auteur d'une lettre adressée à Arcade, évêque espagnol, exilé par Genséric avec trois autres évêques de la même nation pour avoir refusé d'embrasser l'arianisme. Cette lettre, aussi admirable par la vigueur et l'élévation du style que par les sentiments sublimes dont elle est remplie, avait pour but de les encourager au martyre. Elle produisit son effet; les quatre évêques furent martyrisés l'an 437. Elle se trouve dans la *Biblioth. Patrum* et dans l'Histoire de la persécution des Vandales par D. Ruinart. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina med. et inf. ætatis.*

ANTONINS ou **ANTONISTES**, chanoines réguliers qui ont succédé aux Hospitaliers de Saint-Antoine. Sous Honoré III, les Antonins obtinrent la permission de faire les trois vœux; Boniface VIII leur donna de nouvelles constitutions sous la règle de Saint-Augustin, les érigea en chanoines réguliers et leur nomma un abbé général. Compar. ANTOINE (SAINT-), n° VII.

I. **ANTONIO DE JEPES**, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, mort vers l'an 1620, a composé une *Histoire de son Ordre* en sept décades, qui sont autant de volumes. Gabriel Bucelin a traduit cet ouvrage en latin. *Voy.* Francisco de Pisa, *Hist. Tolet.*, l. V, c. XXXI. Martin Garillo, *in Annal.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

II. **ANTONIO** ou **ANTONIUS** (Nicolas), chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, chanoine de Séville, né en 1617, mort à Madrid en 1684, fut envoyé à Rome par le roi d'Espagne en qualité d'agent, et fut chargé de procurations particulières par l'inquisition, les vice-rois de Naples et de Sicile, et par le gouverneur de Milan. Il ne publia que cette partie de la *Bibliotheca Hispana* qu'on appela plus tard *Bibliotheca Nova*, et qui contient les noms des auteurs espagnols, avec la liste de leurs ouvrages, depuis 1500 jusqu'en 1672, époque où cet ouvrage parut à Rome; après la mort d'Antonio parut la *Bibliotheca Vetus*, renfermant les auteurs espagnols et portugais depuis le Ier siècle jusqu'en 1500. On a encore de lui : 1° *de Exilio sive de exilii pœna exulumque conditione et juribus;* Anvers, 1659, in-fol.; — 2° *Censura de Historias fabulosas;* c'est une censure de certaines chroniques espagnoles; Valence, 1742, in-fol. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.*, et les observations critiques qui sont faites dans la *Nouv. Biogr. génér.*

ANTONISTES. *Voy.* ANTONINS.

I. **ANTONIUS**. *Voy.* ANTON, n° III, et ANTONIO, n° II.

II. **ANTONIUS MONTEZINIUS**. *Voy.* AARON, n° XXI.

ANTOW, ANTOWA. *Voy.* ANTIOPLE.

ANTRUM. *Voy.* AINDRE.

ANUA, village qu'Eusèbe appelle *Anoua* en grec, et qu'il place à 15 milles de Néapolis, sur le chemin qui conduit à Jérusalem. Saint Jérôme a lu 10 au lieu de 15; car il porte *in decimo milliario. Voy.* Eusèbe, *Onomast.* Reland, *Palæst. illust.*, p. 481 et 571.

ANUM ou **ANUS**, ancienne ville épisc. du diocèse de la grande Arménie, et le siége des catholiques jusqu'au temps de l'incursion des Tartares. Vartan, qui souscrivit au concile de Sis, est le seul évêque qu'on connaisse.

ANUS. Pendant que l'arche sainte était au pouvoir des Philistins, la main du Seigneur s'appesantit sur les habitants d'Azot et sur ceux des autres satrapies; il les frappa à la partie la plus secrète du corps, et il fit sortir en même temps des villages et des champs une multitude innombrable de rats qui faisaient de grands ravages. Les prêtres et les devins consultés dirent qu'il fallait renvoyer l'arche, mais avec cinq anus et cinq rats d'or, selon le nombre des satrapies, pour apaiser la colère du Dieu d'Israël. Les païens eux-mêmes ont souvent offert aux dieux des figures représentant les parties de leur corps frappées de maladie. Les chrétiens aussi consacrent souvent en l'honneur des saints des figures de cire ou de métal des parties du corps qu'ils croient avoir été guéries par leur intercession et leur pouvoir auprès de Dieu. *Voy.* I Rois, V et VI. Joseph, *Antiq.*, l. VI, c. I. Théodoret, *l. VIII de Græc. affection. curand.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ANUVICK. *Voy.* ALNE.

ANVERS (*Antverpia, Andoverpum*), autrefois métropole du marquisat du saint empire romain, située sur la gauche de l'Escaut, devint une ville épisc. en 1559. Elle dépendait d'abord de Cambrai, mais plus tard elle fut mise sous l'archevêché de Malines. On croit que saint Amand y a prêché le premier l'Évangile au VIIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 228 et suiv.

ANVERSA. *Voy.* AVERSA, n° I.

ANXUR. *Voy.* TERRACINE.

ANYÈS. *Voy.* AGNÈS, n° III.

ANYSE (saint), évêque de Thessalonique, en Macédoine, succéda en 383 à saint Ascole, dont il imita les vertus. Il gouverna son église avec zèle et vigilance, et demeura toujours attaché à saint Jean Chrysostome, en prenant beaucoup de part à ses souffrances et à ses tribulations. On l'honore le 30 décembre.

AOD, fils de Géra et juge d'Israël, choisi par les Israélites pour porter leur tribut à Églon, roi des Moabites, tua ce prince dans un entretien secret qu'il lui avait demandé; puis, ayant amassé une forte armée, il défit les Moabites, et délivra ainsi Israël de leur oppression en lui procurant une paix qui dura quatre-vingts ans. Si l'on était obligé de justifier cette conduite d'Aod, on pourrait dire qu'il croyait, d'après les préjugés du temps et les droits de la guerre à cette époque reculée, qu'il lui était permis de recourir à un pareil stratagème. Il est très-possible d'ailleurs que Dieu l'ait suscité pour

sauver son peuple sans lui inspirer ce meurtre. *Voy.* Juges, III, 15 et suiv. Bergier, *Diction. de théologie.*

AOSTE ou **AOUSTE** (*Augusta Prætoria* ou *Sallassiorum*), ville épisc. du Piémont sur la Doire. Comme cet évêché est très-ancien, on croit qu'Aoste reçut la foi de Jésus-Christ par les disciples de saint Barnabé, lorsque cet apôtre prêchait l'évangile en Italie. Il dépendait autrefois de Milan, mais il est aujourd'hui sous la métropole de Chambéry. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 30. Gaet. Moroni, vol. II, p. 233, 234.

AOU, AOUST. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AOUSTE. *Voy.* AOSTE.

I. **AOUT** (*Augustus*), le huitième mois de l'année d'après notre manière de compter, mais le sixième selon les Romains, qui pour cette raison l'appelaient *sextilis*. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **AOUT** ou **AUGUSTE** (*Augustus*), saint, prêtre en Berry, mort vers l'an 560, était de la maison de saint Désiré, évêque de Bourges. Comme il était impotent, on lui donnait beaucoup d'aumônes, qu'il employa à faire bâtir une chapelle en l'honneur de saint Martin dans le village de Brives, en Berry. Dieu le guérit miraculeusement, et, en reconnaissance de ce bienfait, Aout se consacra au service de Dieu, et s'entoura de quelques religieux avec lesquels il vécut dans toute l'exactitude de la vie monastique; puis il fut abbé de Saint-Symphorien, près de Bourges. Sa fête se célèbre le 7 octobre.

APACZAÏ ou **APATZAÏ TSÈRE** (Jean), savant croate, né à Apatza, village de Transylvanie, et mort en 1659, étudia à Utrecht les langues orientales, la philosophie et la théologie; il devint professeur au collége de Weissenbourg. Partisan outré de la philosophie de Descartes et du presbytérianisme, il fut condamné à être précipité du haut d'une tour; mais la peine fut commuée en un bannissement perpétuel. Il se rendit donc à Clausenbourg, et il obtint une place au collége de cette ville. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Dissertatio continens introductionem ad philosophiam sacram;* Utrecht, 1650; — 2° *Oratio de studio sapientiæ;* Utrecht, 1655; — 3° *Dissertatio de politia ecclesiastica*; Clausenbourg, 1658. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Cattau, dans *la Biogr. univers.* de Michaud.

APADNO. Daniel, parlant de l'antechrist, ou d'Antiochus Épiphanes, selon le sens littéral, dit, d'après la Vulgate : *Il plantera son tabernacle* (ou *sa tente*) *à Apadno, entre des mers, sur une montagne célèbre et sainte* (XI, 45). L'hébreu porte à la lettre : *Il plantera les tentes de son palais entre des mers, à une montagne de beauté, de sainteté.* Le mot hébreu, que saint Jérôme a rendu par un nom propre, signifie en hébreu comme en chaldéen, en syriaque et même en arabe, *citadelle, palais.* Quant à cette montagne *célèbre*, ou *belle et sainte*, c'est sans aucun doute la montagne de Moria, sur laquelle fut bâti le temple de Jérusalem par Salomon. C'est ainsi que les lexiques hébreux, au mot *Appéden*, et les commentateurs modernes expliquent généralement *Apadno;* mais Théodoret dit, dans son Commentaire sur ce passage, qu'*Apadanon est le nom d'un certain lieu situé non loin de Jérusalem*, et saint Jérôme, qu'*Apedno est près de Nicopolis, qui s'appelait auparavant Emmaüs, où commencent à s'élever les montagnes de la Judée.* Enfin Procope, citant les lieux que Justinien fit fortifier autour d'Amida, mentionne *Apadna*. *Voy.* Procope, *de Ædificiis Justiniani*, l. II, c. IV; l. V, c. IX. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 571. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **APAMÉE** (*Apamea*), ville métropolitaine *in partibus* dans la seconde Syrie, sous le patriarcat d'Antioche, appelée aujourd'hui *Hama.* La religion n'y a été guère établie que du temps de Théodose, quand il ordonna qu'on démolît tous les temples des faux dieux. *Voy.* la liste de ses évêques, grecs et latins, dans Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 235.

II. **APAMÉE** (*Apamia*), ville autrefois archiépisc. et métropolitaine de Bithynie, dans l'Asie Mineure, sur la Propontide, ou mer de Marmara, entre Bourse et Cyzique. Elle s'appelait d'abord *Myrléa;* c'est Nicodème Épiphanes, fils de Prussias, qui la nomma *Apamée*, du nom d'*Apama*, que portait sa mère. Cependant les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Myrléa. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 19. Gaet. Moroni, *ibid.*

III. **APAMÉE CIBOTIS**, ou **CIBOTOS**, a été jusqu'au IVe siècle une ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Pisidie, sous la métropole d'Antioche. Richard et Giraud en citent quelques évêques.

APAMIÆ. *Voy.* PAMIERS.

APATHIE (*affectuum vacuitas, exstinctio*), dans le sens moral est une insensibilité et une privation entière de tout sentiment passionné, une extinction totale de la concupiscence. Les stoïciens se piquaient d'une entière apathie, jusqu'à n'être point sensibles à la douleur. La doctrine de l'apathie est contraire à l'Écriture, aux Pères, aux conciles, à l'expérience et à la nature de l'homme; et s'ils en ont quelquefois employé le terme, c'était uniquement pour exprimer le mépris et le détachement de toutes les choses de la terre, tels qu'ils conviennent à des chrétiens qui aspirent au ciel, et surtout à ceux d'entre eux qui font une profession particulière de vertu et de piété. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud.

APATHOS ou **PATHOS** (*Apathus, Regeon Apathus*), ville épisc. du diocèse de Jérusalem, de la première Palestine, sous la métropole de Césarée, laquelle a été érigée en évêché au XIIe siècle. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 315 et 571. De Commanville, part. II, ch. XII, p. 281, et *Ire Table alphabét.*, pag. 19.

APATZAÏ TSÈRE. *Voy.* APACZAÏ.

APCHON DE CORJENON (Claude-Marc-Antoine d'), prélat français, né à Montbrison en 1721, et mort à Paris en 1783, fut nommé évêque de Dijon l'an 1755, et à l'archevêché d'Auch en 1776. Il déploya dans toute sa vie épiscopale toutes les vertus qui illustrèrent la primitive Église. Il a laissé des *Instructions pastorales* pleines d'onction. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*, tom. XXVIII, pag. 111. Feller, *Biogr. univers.*

APEL (Jean), en latin *Apellus*, jurisc. contemporain de Luther, né à Nuremberg en 1486, mort vers 1540, était professeur de l'université de Wittemberg, contribua beaucoup à la réformation; quoique chanoine de Wurzbourg, il se maria avec une religieuse. On a de lui : 1° *Defensio Jo. Apelli pro suo conjugio, cum præfat. Lutheri ad Jo. Crojum;* Wittemberg, 1523, in-4°; — 2° *Methodica dialectes ratio, ad jurisprudentiam accommodata;* Nozimb., 1535, in-4°; — 3° *Brachilogus juris civilis, sive corpus legum*, ouvrage fort estimé qui a été attribué à l'empereur Justinien. *Voy.* Will, *Diction. des Savants de Nuremberg.* Frehrmann, *Suppl. au Diction. de Grohmann*, tom. VIII. Feller, *ibid.*

I. **APELLE**, un des fidèles serviteurs de Jé-

sus-Christ que saint Paul salue dans son Épître aux Romains (XVI, 10). Les Grecs croient qu'il fut un des soixante-douze disciples et évêque d'Héraclée. Ils font sa fête le 31 octobre; mais le Martyrologe romain porte son nom au 21 avril et au 10 septembre, avec Luc ou Lucius.

II. **APELLE** ou **APELLES**, hérétique du IIe siècle, était disciple de Marcion; mais il ne suivit pas en toutes choses les sentiments de son maître : ainsi il n'admettait qu'un seul principe nécessaire et éternel; mais pour expliquer l'origine et l'existence du mal, il prétendait que ce principe, Etre souverain, essentiellement bon, ne prenait aucun soin des choses de la terre; qu'il avait créé des anges, dont un d'entre eux avait à son tour créé notre monde sur le modèle d'un monde supérieur et plus parfait. Ce monde s'étant trouvé mauvais, parce que son créateur était mauvais lui-même, Jésus-Christ, qu'il disait être Fils du Dieu souverain, était venu dans les derniers temps avec le Saint-Esprit pour sauver ceux qui croyaient en lui, pour leur donner la connaissance des choses célestes et pour leur faire mépriser le créateur avec toutes ses œuvres. Il ne donnait point non plus à Jésus-Christ un corps fantastique, comme Marcion, mais il formait ce corps de toutes les parties des cieux par lesquelles Jésus-Christ était passé en descendant sur la terre, et il disait que Jésus-Christ, en remontant, avait rendu à chaque ciel ce qu'il en avait pris. Selon lui, les âmes spirituelles, quant à leur substance, avaient été d'abord unies à un petit corps aérien très-subtil, sur le modèle duquel elles s'étaient formé chacune un corps terrestre. Quant à la différence des sexes dans ces corps terrestres, il la faisait venir de la différence sexuelle qu'il supposait dans les corps aériens. On peut dire, en un mot, qu'Apelle joignait une partie des erreurs des gnostiques aux idées générales de Marcion. *Voy.* Tertull., *de Præscript.*, c. XXX. Epiphan., *Hæres.* 44. August., *Hæres.* 23. Euseb., *Hist. eccles.*, l. V, c. XIII. Baron., ad an. 146. Pluquet, *Diction. des Hérésies.*

APELLÉIENS ou **APELLITES**, disciples d'Apelle. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

APENISTA. *Voy.* VESTI.

APER. *Voy.* ABRE, n° I.

APHACA, ville de Syrie dans le Mont-Liban, entre Héliopolis et Biblos. *Voy.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 315. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

APHAÏRÉMA, qu'on lit dans la version grecque (I Machab., XI, 34), et qu'on rend quelquefois par *Aphéréma*, est une des trois toparchies ajoutées à la Judée par les rois de Syrie. C'est probablement la même qu'Ephrem ou Ephraïm, qu'on trouve dans saint Jean (XI, 54). *Voy.* Reland, *ibid.*, p. 572.

APHARA. *Voy.* APHRA.

APHARSACHÉENS ou **APHARSATHACHÉENS**, un des peuples qu'Asénaphar transféra comme colons à Samarie. *Voy.* I Esdr., IV, 9, 10; V, 6; VI, 6.

APHARSÉENS, peuple transféré à Samarie comme le précédent. *Voy.* I Esdr., IV, 9, 10.

I. **APHEC**, ville de la tribu d'Aser (Josué, XIX, 30. Juges, I, 31). *Voy.* sur cette ville et les semblables suivantes, Reland, p. 572.

II. **APHEC**, ville royale des Chananéens (Josué, XII, 18), que quelques-uns supposent être la même qu'*Aphec*, dans la tribu d'Issachar (I Rois, XXIX, 1).

III. **APHEC**, ville de la Cœlésyrie (III Rois, XX, 26; IV Rois, XIII, 17) que d'autres pensent être la précédente, située dans la tribu d'Issachar.

IV. **APHEC**, ville dans la tribu de Juda, près de la pierre du Secours. *Voy.* I Rois, IV, 1. Quelques-uns croient que c'est celle-là qui est l'*Aphec* du n° II.

I. **APHÉCA**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 21, 53.

II. **APHÉCA**, ville de la Cœlésyrie, selon les uns, et la même qu'Aphec, de la tribu d'Issachar, selon les autres. *Voy.* Josué, XIII, 4.

APHÉRA. *Voy.* APHRA.

APHÉRÉMA. *Voy.* APHAÏRÉMA.

APHIA, était fils d'un homme de Jémini, c'est-à-dire qu'il était de la race de Benjamin. *Voy.* I Rois, IX, 1.

APHNÆUM, siége épisc. de la première Augustamnique, qu'on trouve dans la notice d'Hiérocle, est peut-être *Daphis* proche de Péluse, dont l'Itinéraire d'Antonin fait mention. *Voy.* Richard et Giraud.

APHRA ou **APHARA**, **APHÉRA**, **EPHRON**, bourg de la tribu de Benjamin à cinq milles de Béthel, vers l'orient. *Voy.* Josué, XVIII, 23.

APHRAATE (saint), Persan solitaire en Syrie, né de parents idolâtres, mort à la fin du IVe siècle. Dès qu'il fut chrétien il vint à Édesse, puis à Antioche, où il alliait les exercices de la solitude à ceux de la charité, instruisant, exhortant et fortifiant les fidèles contre l'arianisme. Dieu l'honora du don des miracles; les Grecs et les autres Orientaux l'honorent le 29 janvier, et les Latins le 7 avril. *Voy.* Théodoret, *Hist. eccl.*, l. IV.

APHRAÏM, bourg qu'Eusèbe met à six milles de Légion, vers le nord. *Voy.* Eusèbe, *Onomastic.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 481, 573.

APHRODISE (SAINT-), ancienne abbaye fondée dans un faubourg de Béziers, et dont on rapporte la fondation à saint Aphrodise, premier évêque de cette ville. *Voy. Gall. christ.*, tom. VI, col. 384. Richard et Giraud.

APHRODISIADE (*Aphrodisia*), ville métropolitaine du diocèse d'Asie, dans la province de Carie, appelée autrefois *Ninoï Mégalopolis*. Le nom d'*Aphrodisiode* lui vient du culte impur qu'on y rendait à Vénus. C'est pour cela que les empereurs chrétiens l'ont appelée *Stauropolis*, en l'honneur de la croix de Jésus-Christ. Selon De Commanville, *Aphrodisia* fut ruinée dès le VIe siècle par les barbares, ce qui fit dès lors transférer sa dignité à Stauropoli. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 19, 222.

APHRODISIAS, ville épisc. dans l'exarchat de Thrace, dans la province d'Europe, sous la métropole d'Héraclée, laquelle fut érigée en évêché au Ve siècle. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 19.

APHRODITON ou **APHRODITOPOLIS**, ancien siége épisc. de la province d'Arcadie, sous le patriarcat d'Alexandrie, érigé au IVe siècle; on l'a appelée dans la suite *Atsia*. On en connaît quatre évêques, dont le quatrième, Gabriel, jacobite, siégeait en 492. *Voy. Hist. patriarch. d'Alex.*, p. 458, 492, 568, 569. De Commanville, *ibid.* Richard et Giraud.

APHSÈS, chef de la dix-huitième famille sacerdotale, d'entre les vingt-quatre que David choisit pour servir dans le temple. *Voy.* I Paralip., XXIV, 15.

APHTHARTODOCÈTES ou **APHTHARTODOCITES**, hérétiques, disciples de Julien d'Halicarnasse qui parurent vers l'an 363. Ils pensaient que le corps de Jésus-Christ était impassible, parce qu'il était incorruptible. Leur nom vient de deux mots grecs, dont l'un signifie *je crois, je juge*, et l'autre *incorruptible. Voy.*

Nicéphore, l. XVII, c. XXIX. Bergier, au mot INCORRUPTIBLES.

APHUTÉENS (*Aphutæi*), Israélites descendants de Caleb qui revinrent de la captivité et s'établirent dans leur ancien pays. *Voy.* I Paralip., II, 53.

APIA. *Voy.* APPIA, n° II.

APION, grammairien grec, appelé *Alexandrin* parce qu'il habita longtemps Alexandrie, naquit à Oasis en Égypte au commencement du Ier siècle. Alexandrie le nomma chef de l'ambassade qu'elle envoya à Caligula pour se plaindre des Juifs, l'an 40 de J.-C. Le député insista fortement sur le refus que faisaient les Juifs de ne pas consacrer des images en l'honneur de cet empereur, et de ne pas jurer en son nom. Apion composa, entre autres ouvrages, un *Traité contre les Juifs*, qui a été réfuté par un autre traité de l'historien Joseph, en deux livres, intitulé : *de l'Antiquité des Juifs contre Apion*.

APIRA. *Voy.* APPIA, n° II.

I. **APOCALYPSE**, mot grec qui signifie *révélation*, en général, mais qui désigne ici le livre où est contenue la révélation qu'eut S. Jean l'Évangéliste dans l'île de Patmos. Ce livre se rattache aux écrits prophétiques, et fait partie des Deutero-canoniques. Il a été composé en grec par saint Jean lui-même, vers l'an 96, comme l'enseigne saint Irénée et presque tous les anciens, et saint Jean l'a adressé aux Églises d'Asie. L'Apocalypse contient, en 22 chapitres, une prophétie touchant l'Église depuis l'Ascension du Sauveur jusqu'au dernier jugement. Saint Jérôme, écrivant à Paulin, dit qu'elle renferme autant de mystères que de paroles. De là vient la difficulté extrême d'en connaître le véritable objet et d'en découvrir le vrai sens; et par conséquent de là vient aussi le grand nombre de systèmes inventés pour en donner l'interprétation. Il y a eu plusieurs Apocalypses supposées dont on ne connaît plus que les titres, et qui, selon toute apparence, n'étaient que des recueils de fables. Les principales questions qui se rattachent à celle de saint Jean sont traitées et discutées dans notre *Introd. histor. et crit. aux livr. de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. V, p. 254 et suiv., 3e édit.

II. **APOCALYPSE** (chevaliers de l'), société de fanatiques qui fut découverte à Rome en 1694. Elle avait pour chef Augustin Gabrino, natif de Brescia, qui se fit appeler *le prince du nombre septenaire, et le monarque de la sainte Trinité*. Ces fanatiques prétendaient défendre l'Église catholique contre l'Antechrist, dont, selon eux, le règne approchait. Ils portaient un sabre et un bâton de commandement en sautoir, une étoile rayonnante, et les trois noms des anges Gabriel, Michel et Raphaël. Leur morale, par rapport au mariage, n'était guère pure. En 1694, le jour des Rameaux, pendant qu'on chantait l'antienne *Qui est ce Roi de gloire*, Gabrino se précipita au milieu des ecclésiastiques en criant que c'était lui. Il fut alors enfermé comme fou, et bientôt après un certain nombre de ses prosélytes furent arrêtés sur les révélations de l'un d'eux; le reste se dissipa. *Voy. Mercure historiq.*, cité par Moréri. Richard et Giraud.

APOCALYPTIQUE (nombre). C'est le nombre mystérieux 666, dont il est question dans l'Apocalypse (XIII, 18). *Voy.*, pour la signification de ce nombre, J.-B. Glaire, *Introduction*, etc. t. V, p. 272, 3e édit.

APOCALYPTIQUES, nom donné en Allemagne aux théologiens qui voient dans l'Apocalypse le dévoilement prophétique de l'accomplissement futur du royaume de Dieu.

APOCHARITES, en grec *suréminent en bonté*: nom donné à une secte qui semble avoir été une branche du manichéisme, et qui parut vers 279. Elle enseignait que l'âme humaine était une portion de la Divinité. *Voy.* Stockman, *Lexic.*

APOCRÉOS, en grec *privation de chair*; nom que les Grecs donnent à la semaine qui précède le Carême, et après laquelle ils s'abstiennent de viande. Elle répond à la Septuagésime dans l'Église latine.

APOCRISAIRE ou **APOCRISIAIRE**, en latin *Responsalis, Apocrisiarius* ou *Agens in rebus*; mot dérivé du grec, et qui signifie : *réponse*. C'était le nom que l'on donnait à un envoyé, agent, chancelier ou secrétaire du prince, qualité qui a été spécialement attribuée au député du Pape, qui résidait de sa part à Constantinople pour y recevoir ses ordres et la réponse de l'Empereur. Les apocrisiaires faisaient la fonction des nonces ordinaires auprès des princes catholiques, et étaient ordinairement diacres. On appelait aussi *apocrisiaire* le grand aumônier de France ou le chapelain qui prenait connaissance de toutes les affaires ecclésiastiques; on le consultait sur tous les cas importants, et l'on se réglait d'après sa réponse. Dans les monastères, l'apocrisiaire était une espèce de sacristain. *Voy.* Justin., *Novell. VI*, c. II. Hincmar, *L. de Ordine palatii*, c. XV, 14. Ducange, *Glossar* Boullenger, *Diction. univers.* Thomassin, *Traité de la discipline*, part. II, l. Ier, c. L, LI. D. Macri *Hierolexicon*, ad verb. APOCRISARIUS.

APOCRYPHES, en grec *secrets, cachés*, se dit ordinairement des livres reconnus pour n'être pas compris dans le Canon des Livres sacrés. Or il faut distinguer, soit pour l'Ancien, soit pour le Nouveau Testament, entre les livres *proprement* et *improprement* dits apocryphes. Les premiers sont ceux qui, anonymes, faux et supposés, contiennent des histoires fabuleuses et des sentiments erronés, tels par exemple que le *Testament des douze patriarches*, les *Lettres de la sainte Vierge à saint Ignace*, et un grand nombre d'actes et de révélations rejetés et condamnés par l'Église. Les seconds sont ceux qui n'ont point été autorisés par l'Église, ou parce qu'ils sont d'auteurs inconnus et sans autorité, ou parce qu'elle ne les croit pas dictés par l'Esprit-Saint, quoiqu'ils ne contiennent rien en eux-mêmes que de très-édifiant et de conforme à sa doctrine, tels sont les *Livres d'Esdras*, IIIe et IVe, l'*Oraison de Manassé*, l'*Épître de saint Paul aux Laodiciens*, l'*Épître de saint Barnabé*, les trois *Livres du Pasteur de saint Hermas*, les sept *Épîtres* de saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr, etc.; car tous ces écrits sont propres à nourrir la foi, la charité et la piété des fidèles. C'est sans aucun fondement solide que les protestants rangent dans cette dernière classe d'apocryphes plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, les Deutero-canoniques, qu'elle a reconnus et déclarés aussi divinement inspirés que les Proto-canoniques. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. Ier, p. 59 et suiv.

APODÈME (saint), l'un des dix-huit martyrs de Saragosse et compagnon de saint Luperque. *Voy.* LUPERQUE.

APODIPNE (*Apodipnum*), terme de liturgie qui signifie : *après souper*; c'est l'office qui répond à ce qu'on appelle *Complies* dans l'Église latine. Les Grecs l'appellent *Apodipne* parce qu'il se dit après le repas du soir; il y en a deux : le grand, qu'on dit pendant le Carême, et un petit, pour le reste de l'année. *Voy.* Goar.

Eulogion, sive rituale Græcorum, etc. D. Macri, ad verb. COMPLETORIUM.

APOLDA WEILANI (Thieri), ainsi nommé du lieu de sa naissance entre Weimar et Iéna, dans la Saxe, dominicain, fut chargé vers 1288 de composer une Vie de saint Dominique, ce qu'il fit avec toute l'exactitude possible. Surius, qui l'a publiée au 5 août, n'a donné que quelques fragments des 7e et 8e livres. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 453.

I. **APOLLINAIRE** (saint Claude), en latin *Apollinarius*, évêque d'Hiérapolis en Phrygie, vivait au milieu du IIe siècle. Il se rendit célèbre par sa science et ses vertus, et fut regardé comme l'un des plus fermes appuis de l'Église. Parmi ses ouvrages on cite : 1° une *Apologie en faveur de la foi*, que saint Jérôme appelle un *ouvrage insigne;* — 2° cinq livres *contre les païens;* — 3° deux *sur la Vérité;* — 4° deux *contre les Juifs;* — 5° un *sur la Piété;* — 6° un *Discours sur la Pâque*, dont il nous reste deux passages. *Voy.* Théodoret, lib. I, *Hæret. fabul.*, cap. XXI, et lib. III, cap. II. Eusèbe, *Hist.*, lib. III, c. XXIII; lib. IV, cap. XXVI et XXVII; lib. V, cap. XVI. Hieron., *in Catal.*, cap. XXVI et XXVII. Photius, *cod.* 14. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.* Fabricius, *Biblioth. græc.*, tom. VII, p. 160. Tillemont, *Mémoires*, tom. II, part. III, p. 89-92, 139-141, 268-270.

II. **APOLLINAIRE** (saint), premier évêque de Ravenne, vivait au Ier ou au IIe siècle. Il combattit pour la vérité, et eut beaucoup à souffrir pour faire fructifier la foi. L'Église l'honore comme un martyr le 23 juillet.

III. **APOLLINAIRE** (saint), martyr de Reims et compagnon de saint Timothée, souffrit la mort dans cette ville au IIIe ou au IVe siècle, le 23 août, jour auquel on l'honore.

IV. **APOLLINAIRE** ou **APOLLINARIS**, en latin *Apollinarius* (saint), évêque de Valence sur le Rhône, était fils de saint Isique, sénateur, puis évêque de Vienne, et de la bienheureuse Audence, et frère aîné de saint Avit, qui fut aussi évêque de Vienne. On pense qu'il mourut vers l'an 525. Il fut nommé évêque de Valence vers 480, et combattit l'hérésie et le vice; il assista au concile de Lyon, où fut excommunié le trésorier de Sigismond, roi de Bourgogne, ce qui fut cause que ce prince l'exila. Apollinaire revint cependant dans son diocèse, et assista au concile d'Epaone. Dans le diocèse de Valence il est honoré le 5 octobre.

V. **APOLLINAIRE** ou **APOLLINARIS**, dit l'*Ancien*, rhéteur et grammairien, né à Alexandrie, étudia la grammaire à Béryte et à Laodicée, vers l'an 335 après J.-C. Il fut d'abord marié, mais ensuite ordonné prêtre à Laodicée. Il composa avec son fils plusieurs ouvrages en prose pour remplacer les auteurs profanes. Les principaux de ces ouvrages sont : 1° une Grammaire ou rhétorique, dont les exemples, imités des plus beaux endroits des orateurs et des poëtes païens, étaient présentés dans un sens conforme aux préceptes et aux faits de l'Évangile; — 2° les Livres historiques de l'Ancien Testament jusqu'au règne de Saül, mis en vers hexamètres, et composés en grande partie avec les ouvrages d'Homère et des autres poëtes grecs; — 3° les quatre Évangiles en forme de dialogues, dans le genre de ceux de Platon; — 4° une tragédie sur la Passion de Jésus-Christ, laquelle se trouve parmi les œuvres de saint Grégoire de Nazianze; — 5° trente livres contre Julien; — 6° une paraphrase en grands vers contre Julien, dont il y a eu plusieurs éditions, et qu'on trouve notamment dans la *Biblioth. Patrum*. On conteste à Apollinaire plusieurs des écrits précédents, et il est difficile de distinguer les ouvrages du père de ceux du fils. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græc.*, tom. VIII, p. 587. Tillemont, *Mémoires*, tom. VII, part. III, p. 1067.

VI. **APOLLINAIRE** ou **APOLLINARIS**, le *Jeune*, fils du précédent, fut d'abord lecteur, puis évêque de Laodicée en Syrie, l'an 362, et mourut vers 382. Il avait acquis une profonde érudition et composé avec son père, sur diverses matières, un certain nombre d'ouvrages, comme on le voit dans l'article précédent. Il finit par tomber dans l'hérésie, et soutint qu'en Jésus-Christ il y avait deux fils, l'un fils de Dieu, l'autre fils de la sainte Vierge; que l'âme de Jésus-Christ n'avait pas d'autre entendement que le Verbe, etc. Ses disciples, nommés *Apollinaires* ou *Apollinaristes*, ajoutèrent aux erreurs de leur maître quelques autres erreurs qu'ils empruntèrent aux Sabelliens et aux Manichéens. Ils furent condamnés dans le concile d'Alexandrie, tenu l'an 362, dans celui de Rome, en 373, et dans celui d'Antioche, en 378. *Voy.* saint Grégoire de Nazianze, *Harangue* 48e adressée à Nectaire. Sozomène, Socrate, Rufin, Baronius, Bergier.

VII. **APOLLINAIRE DE SIGMARINGEN**, capucin, a écrit en vers latins la Vie de saint François. *Voy.* FIDEL (saint).

APOLLINAIRES ou **APOLLINARISTES**. *Voy.* APOLLINAIRE, n° VI.

APOLLINARIUM. *Voy.* RIEZ.

APOLLINE ou **APOLLONIE** (sainte), vierge et martyre d'Alexandrie, se jeta, par un mouvement particulier de l'Esprit-Saint, dans le feu que les bourreaux lui avaient préparé, l'an 249. On l'honore le 9 février. Elle eut pour compagnons de son martyre saint Mètre, sainte Quinte et saint Sérapion.

I. **APOLLO** ou **APOLLON**, fausse divinité à laquelle les païens attribuaient les oracles et l'art de la divination. *Voy.* PITHON.

II. **APOLLO** ou **APOLLON**, juif de la ville d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les Écritures qui devint un disciple zélé de Jésus-Christ. Saint Jérôme le fait évêque de Corinthe; les Grecs, de Duras, dans leur Ménologe, et second évêque de Colophon en Asie dans leurs Ménées, et ils l'honorent le 8 décembre. *Voy.* Actes des Apôtres, XVIII, 24; XIX, 1. I Corinth., I, 12; III, 4-6, 22; IV, 6; XVI, 12. Tite, III, 13. Hieronym., ad tit. III.

I. **APOLLON** (*Apollonos*), ville épisc. de la première Thébaïde, dans le patriarcat d'Alexandrie, qu'on dit être le village nommé aujourd'hui *Cossie*, dans le Saïd, près du Nil, et dont le premier évêque connu est Pabisque, qui assista au concile d'Éphèse. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 20. Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

II. **APOLLON** (*Apollonos*), évêché de la seconde Thébaïde, dans le patriarcat d'Alexandrie, qui est un village nommé *Koskam*, que les Coptes mettent parmi leurs évêchés. *Voy.* De Commanville, *ibid.*

I. **APOLLONIA**, ville de Macédoine par où saint Paul passa pour se rendre à Thessalonique. *Voy.* Actes, XVII, 1.

II. **APOLLONIA**, ville de Palestine que les Tables de Peutinger mettent à égale distance entre Joppé et Césarée. Quelques-uns la confondent avec Antipatride; mais Joseph en parle comme de deux villes différentes. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXIII. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 439, 460, 570, 573.

III. **APOLLONIA**, ville épisc. du diocèse de

l'Illyrie orientale, dans la province de l'île de Crète, sous la métropole de Gortina. Eusèbe, qui assista au concile de Chalcédoine, est le seul évêque que l'on en connaisse.

IV. **APOLLONIA**, ville épisc. de l'Asie Mineure dans la Mysie, située sur le fleuve Rhindace.

V. **APOLLONIA**, ville épisc. *in partibus* du diocèse de l'Illyrie orientale, dans la province de l'ancienne Épire, érigée au v[e] siècle, suffragante alors de la métropole de Durazzo, et maintenant de Thessalonique.

APOLLONIAS, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Lydie, sous la métropole de Sardes.

APOLLONIE. *Voy.* APOLLINE.

I. **APOLLONIUS**, officier d'Antiochus Epiphanes envoyé par ce prince à Jérusalem avec vingt-deux mille hommes pour en tirer de l'argent, pilla la ville, la brûla, tua un grand nombre d'habitants, en fit dix mille captifs pour les vendre au profit du roi. Deux ans après il fut tué par Judas Machabée, qui prit son épée afin de s'en servir dans les combats. *Voy.* I Machab., III, 11, 12.

II. **APOLLONIUS**, gouverneur de la Cœlésyrie et général des armées de Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, fut battu près d'Azot par Jonathas Machabée, qu'il avait défié au combat. *Voy.* Machab., x, 69 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. VIII.

III. **APOLLONIUS**, célèbre philosophe, surnommé *de Tyane* parce qu'il est né à Tyane, bourg de la Cappadoce, 4 ans avant J.-C., mort à Éphèse vers l'an 97, faisait profession de la philosophie de Pythagore, dont il pratiquait scrupuleusement les maximes. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit éminent, il parlait bien et savait beaucoup. Il acquit une grande influence sur l'esprit des peuples, et trouva tout à la fois des admirateurs passionnés et d'acharnés détracteurs. On prétend qu'il annonça divers événements qui se réalisèrent, et l'on dit même qu'il opéra des miracles; mais Eusèbe de Césarée et Lactance ont prouvé depuis longtemps que ces prétendues prophéties et ces prétendus miracles étaient entièrement supposés. Il avait composé plusieurs ouvrages qui ne subsistent plus; le seul qui soit parvenu jusqu'à nous est l'*Apologie*, conservé par Philostrate, qui a écrit sa vie; on la trouve dans les œuvres de cet auteur sous ce titre : *Philostrati quæ supersunt omnia; Apollonii Tyanensis epistolæ, græc.-lat.;* Lipsiæ, 1709, in-fol. Elle a été traduite en français; Berlin, 1774, 4 vol. in-12. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*. J. de Marlès, dans l'*Encyclop. cathol.* Ellies Dupin, dont la plupart des autres ouvrages ont été mis à l'*Index*, a publié sous l'anonyme de M. de Clairée *Histoire d'Apollonius de Tyane convaincue de faussetés et d'impostures;* Paris, 1705, in-12. L'auteur prouve dans cet écrit : 1° que l'histoire d'Apollonius est destituée de témoins dignes de foi; 2° que Philostrate n'a pas écrit une vraie histoire, mais un roman; 3° que les miracles attribués à Apollonius ont des caractères de fausseté, et qu'il n'y en a pas un qu'on ne puisse attribuer au hasard, à l'adresse ou à la supercherie; 4° que la doctrine de ce philosophe est contraire en beaucoup de choses à la droite raison et à la sagesse que l'on peut acquérir par les seules forces de la raison (Richard et Giraud).

IV. **APOLLONIUS** (saint), sénateur romain, souffrit le martyre sous l'empereur Commode. L'un de ses esclaves l'ayant accusé d'être chrétien, il prononça devant le sénat une belle harangue pour la défense de la foi; on le condamna à avoir la tête tranchée, l'an 186. L'Église célèbre sa mémoire le 18 avril. Nicéron l'a confondu à tort avec Apollonius, dont nous parlons au n° VI. *Voy.* saint Jérôme, *de Script. eccles.* Eusèbe, *in Chronic.* et *in Hist. eccles.* Valois, sur Eusèbe. Ruinart. Tillemont, *Mém. eccl.*, tom. III. Le card. Noris, *Dissertatio hypatica, seu de consulibus Cæsareis*, in-4°, p. 117.

V. **APOLLONIUS** (saint), solitaire, diacre en Thébaïde, fut mené prisonnier, l'an 311, à Antinoé en Égypte. Le juge le condamna à être brûlé avec Philémon, qu'il avait converti; mais, le feu s'étant éteint miraculeusement, Apollonius fut, d'après l'ordre du préfet d'Égypte, jeté dans la mer avec Philémon et le juge d'Antinoé, que le miracle du feu éteint avait converti. Les Grecs honorent leur mémoire le 14 décembre, et les Latins le 8 mars.

VI. **APOLLONIUS**, qui vivait vers l'an 190, appelé par saint Jérôme un personnage très-savant, écrivit vers l'an 213 contre l'hérésiarque Montanus, Priscille et Maximille ses prophétesses, et contre leurs disciples. Il leur reprochait leurs vices, et tournait en ridicule leurs prophéties. Il ne nous est resté de son ouvrage, appelé par saint Jérôme *insigne et longum volumen*, qu'un fragment rapporté par Eusèbe. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. V, c. XVIII. S. Hieron., *de Script. eccles.*, c. XL.

APOLLONOS HIÉRON, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Lydie, sous la métropole de Sardes, et dont l'évêque Lucius assista et souscrivit au concile de Chalcédoine, comme il souscrivit en 438 à la lettre des évêques de sa province adressée à l'empereur Léon.

APOLLOPHANES, fut tué avec ses frères Chéréas et Timothée dans la forteresse de Gazara, par des soldats de Judas Machabée. *Voy.* II Machab., x, 37.

APOLLOS (saint), abbé et confesseur de la foi, se retira à l'âge de quinze ans dans la Thébaïde. Après quarante ans de solitude, il s'appliqua à la conversion des infidèles et des pécheurs, dont il convertit un grand nombre. Il fit plusieurs miracles, fut fait prisonnier pour la foi de Jésus-Christ, et mourut vers l'an 395. Rufin et Sozomène en font de grands éloges; les Grecs honorent sa mémoire le 25 janvier. *Voy.* Pallade, *Histoire Lausiaque*.

APOLOGÉTIQUE. Nous entendons ici par ce mot l'Apologie de Tertullien pour les chrétiens, ouvrage plein de force et d'élévation, digne du caractère véhément de son auteur. Tertullien s'adresse aux magistrats de Carthage, aux grands de l'empire, aux gouverneurs des provinces, pour montrer l'injustice de la persécution contre une religion que l'on condamnait sans la connaître, et pour réfuter l'idolâtrie et les reproches odieux que les idolâtres faisaient aux chrétiens d'égorger des enfants dans leurs mystères, d'y manger de la chair humaine, de commettre des incestes, de manquer d'amour et de fidélité à la patrie, etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*.

APOLOGIE, APOLOGISTES. Plusieurs apologies de la religion, faites dans le II[e] siècle de l'Église, ont été perdues; telles sont celles de Quadratus, évêque d'Athènes, de Méliton, évêque de Sardes, d'Apollinaire, évêque d'Hiéraples; mais il en est un grand nombre qui subsistent encore, et que Bergier cite dans son *Diction. de théologie* en réfutant les objections que les protestants ont faites contre les anciens apologistes.

APOLYTIQUE (*Apolyticum*), tiré d'un mot grec

qui signifie *délier*. C'est, dans l'Église grecque, ce qui termine l'office divin ou les parties considérables de l'office divin. L'apolytique consiste en certains versets qui changent selon les temps. *Voy.* Goar, *Eucologion, sive Rituale Græcorum*, etc.

APONIUS, auteur ecclésiastique, vivait vers 680, et a laissé des *Commentaires sur le Cantique des cantiques;* Fribourg, 1538; on les trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères, tom. XIV, p. 98; c'est une allégorie soutenue de l'alliance de Jésus-Christ avec son Église. *Voy.* Bède, *Com. in Cant. cant.*, l. IV. Bellarmin, *de Script. eccl.* Le Mire, *in Auctuar.*

APOPHANITES, sectateurs d'Apophanes, l'un des disciples de Manès.

APOSA. *Voy.* BOLOGNE.

APOSTASIE, APOSTASIER, APOSTAT. Bien que l'idée fondamentale de ces mots se conserve toujours, leur acception varie cependant, selon qu'ils s'emploient dans l'Écriture ou dans les auteurs ecclésiastiques. Ainsi : 1° dans Job, XXXIV, 18, et dans les Proverbes, VI, 12, un *apostat* est un homme de rien, de néant, d'iniquité, un méchant. Dans l'Ecclésiastique, X, 14; XIX, 2, *apostasier* signifie s'éloigner de Dieu, se révolter contre lui, le renoncer; et c'est ce même sens qu'a dans Ézéchiel, II, 3, le mot *apostatrices;* 2° dans les auteurs ecclésiastiques, un *apostat* désigne un homme qui a quitté la vraie religion, en tout ou partie, pour en embrasser une fausse, ou qui a abandonné une profession sainte à laquelle il était lié par des vœux solennels. *Voy.*, dans les canonistes, les différentes espèces d'*apostasies*. Dom. Macri *Hierolexicon*, ad verb. APOSTATA. Gaet. Moroni, vol. II, p. 240 et suiv.

APOSTOLAT, dignité ou ministère d'apôtre. Autrefois, on appelait apostolat l'épiscopat en général. Chez les Juifs, on nommait apostolat la commission des apôtres de la synagogue, c'est-à-dire des hommes commis par le patriarche pour faire dans les provinces une levée d'argent nommée *apostole*, et pour y régler la discipline. *Voy.* Richard et Giraud. D. Macrini, *Hierolexicon*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 242.

APOSTOLICITÉ (L'), est un des quatre caractères distinctifs de l'Église catholique, qui lui convient à l'exclusion de toute autre, parce qu'elle seule tire son origine des apôtres, qui l'ont fondée. Elle seule, en effet, remonte sans interruption depuis les pasteurs qui la gouvernent actuellement jusqu'aux apôtres. Elle seule conserve dans toute sa pureté la doctrine que les apôtres ont enseignée. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, au mot APOSTOLIQUE.

APOSTOLIENS. *Voy.* APOSTOOL.

APOSTOLINS (*Apostolini, Apostoli*), religieux dont on place l'origine à Milan, en Italie, dans le XIVe siècle; mais il paraît plus probable qu'ils prirent naissance au XVe siècle, à Gênes, où ils avaient un couvent appelé *Saint-Roch*, qui était chef d'Ordre. Ils avaient pris saint Barnabé pour patron et protecteur, et ils furent appelés *Pères de Saint-Barnabé*, ou *Apostolins;* c'étaient d'abord de simples laïques qui ne faisaient pas de vœux; mais, par une bulle datée du 13 janvier 1496, Alexandre VI leur ordonna de faire des vœux solennels sous la règle de Saint-Augustin. Ils s'unirent ensuite aux religieux de Saint-Ambroise *ad nemus*, et les deux Ordres furent supprimés par Innocent X en 1650. *Voy.* Schoonebeerck, *Hist. des Ord. religieux.* Bolland., tom. Ier, 5 juin. Héliot, *Hist. des Ord. monast.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 242. Richard et Giraud.

APOSTOLIQUE, titre d'honneur accordé par le pape Silvestre II au roi de Hongrie, saint Étienne, pour le récompenser d'avoir conquis ce royaume à la foi chrétienne. Cette dignité a passé à ses successeurs, qui ont pris la dénomination de *Majesté catholique. Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 243.

I. **APOSTOLIQUES**, nom donné au commencement du christianisme aux églises fondées par les apôtres, savoir : Rome, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, et aux évêques de ces Églises. Plus tard, les autres Églises prirent le nom d'*apostoliques*, à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des Églises qui étaient apostoliques par leur fondation. Jusqu'au VIIe siècle, on donna le nom d'*apostoliques* à tous les évêques; mais depuis cette époque ce titre est exclusivement réservé au siége de Rome, suivant la décision du concile de Reims, tenu en l'an 1049; ainsi on dit le Siége apostolique, le Nonce apostolique, un Bref apostolique, etc. *Voy.* Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. 2, l. II, c. I. L'abbé Rupert, *de Divin. Offic.*, l. I, c. XXVII.

II. **APOSTOLIQUES** (Pères). *Voy.* PÈRES DE L'ÉGLISE.

III. **APOSTOLIQUES**, nom pris par deux sectes qui prétendaient imiter parfaitement les apôtres. Les premiers qui le portèrent étaient des hérétiques sortis des Encratites et des Cathares, et qui parurent vers l'an 260. Ils faisaient profession de ne point se marier, de s'abstenir de vin et de viande; de renoncer aux richesses, et d'imiter en cela les apôtres. Les autres s'élevèrent au XIIe siècle; ils avaient emprunté aux manichéens quelques-uns de leurs dogmes. *Voy.* Épiphan., l. LXI. Augustin, *Hæres.*, 60. Bernard., *Serm. in Cant.*, LXV, LXVI. Baron., *in Annalib.* Bergier, *Diction. de théologie.*

APOSTOLIUS (Michel), théologien grec, né à Constantinople, mort vers 1480, se réfugia en Italie lorsque les Turcs s'emparèrent de la capitale de l'empire grec; il y fut accueilli par le cardinal Bessarion. Il a laissé divers ouvrages manuscrits de théologie et de philosophie qui se trouvent dans les principales bibliothèques de l'Europe. Parmi ceux qui ont été imprimés, nous ne citerons que *Orationes funebres duæ, in quibus de Immort. animæ exponitur;* Leipzig, 1793. *Voy.* Possev., *in Appar. sacr.*, tom. II. Lambecius, *Comment. biblioth. Cæsareæ Vindobon.*, l. VII, p. 113-116. Fréd. Spanheim, *Catal. de la Biblioth. de Leyde.* Richard et Giraud.

APOSTOLOS. *Voy.* APÔTRE, n° II.

APOSTOOL (Samuel), théologien anabaptiste, né en 1638, et mort vers le commencement du XVIIIe siècle, qui, tout en rejetant le baptême des enfants, qu'il regardait comme absurde, et en prétendant que les magistrats dans le royaume de Dieu étaient inutiles, maintenait l'orthodoxie sur tous les autres points de la doctrine des prétendus réformés. Ses disciples prirent le nom d'*apostoliens*. Apostool eut pour adversaire un certain Galénus qui, de son côté, forma la secte des *galénistes*, et qui admettait dans sa société tous ceux qui à la croyance aux livres saints joignaient des mœurs pures et une intacte probité. On a d'Apostool : *Veritatis exercitatio*, petit catéchisme qu'il composa conjointement avec Samuel Deyl. On trouve sur Apostool et Galénus des détails très-exacts dans Herm. Schyn, *Deduct. plenior historiæ Mennonitarum*, c. XV, XVIII.

APOTACTIQUES, APOTACTITES, c'est-à-dire *renonçants*, hérétiques, disciples de Tatien, qui renonçaient aux richesses; ils se faisaient

appeler aussi *Cathares*, ou *purs apostoliques*. *Voy.* APOSTOLIQUES.

APOTHÉOSE. En plaçant leurs empereurs au rang des dieux, les païens outrageaient la majesté divine, mais ils prouvaient par là qu'ils croyaient à l'immortalité de l'âme. Quelques incrédules ont voulu comparer cette apothéose à la canonisation des saints : c'est une comparaison absurde; car jamais l'Église n'a prétendu accorder à de simples mortels les mêmes honneurs qu'à Dieu, et n'a mis au nombre des saints des personnages odieux par leurs vices. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **APÔTRE** se dit communément de celui qui le premier a porté la foi dans un pays. C'est ainsi que saint Denis est appelé apôtre de la France; le moine saint Augustin, de l'Angleterre; saint Boniface, de l'Allemagne.

II. **APÔTRE**, en grec *Apostolos*, est, en terme de liturgie, un livre qui contient les Actes des apôtres, les Épîtres de saint Paul, les Épîtres canoniques et l'Apocalypse, comme l'*Evangelion* est un volume qui renferme les Évangiles.

I. **APÔTRES.** Les Hébreux donnaient ce nom : 1° aux officiers des grands prêtres et des chefs du peuple qu'ils envoyaient porter leurs ordres en matière de religion; 2° à ceux qui allaient recueillir un tribut appelé *aurum coronarium*, que l'on payait tous les ans au grand prêtre; 3° à ceux qui recueillaient le demi-sicle que chaque Israélite devait payer par tête au temple du Seigneur.

II. **APÔTRES** (les) sont douze pêcheurs que Jésus-Christ s'est choisis lui-même parmi le peuple juif, et qu'il a appelés pour être ses coopérateurs et pour gouverner son Église : ce sont Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemi, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Cananéen, Jude et Judas Iscariote, qui trahit son divin maître, et qui a été remplacé par Mathias. L'Église honore encore comme apôtre le grand docteur des nations, saint Paul, appelé à l'apostolat par Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il persécutait son Église naissante. *Voy.* Matth., X, 1 et suiv. Actes I, 23 et suiv.; IX, 1 suiv.

III. **APÔTRES** (faux), qui, entre autres erreurs, voulaient restreindre la miséricorde de Dieu et anéantir le salut que Jésus était venu annoncer à toutes les nations, en soutenant qu'il n'était mort que pour les Juifs. Pour parvenir à leur fin, ils employaient tous les moyens et prenaient toutes les formes les plus séduisantes. Saint Paul les caractérise dans plusieurs endroits de ses Épitres, notamment dans Rom., XVI, 16-28. II Corinth., XI, 12 et suiv.

IV. **APÔTRES**, en matière d'appel, sont des lettres dimissoires que demande l'appelant au juge *à quo* pour certifier le juge *ad quem* de l'appel interjeté. Il est parlé de ces lettres dans le canon *Post appellationem*, II, q. 6, et au titre du § *de libellis dimissor.* On distingue : 1° les *Apôtres révérentiaux*, quand le juge déclare que par respect pour son supérieur il défère à l'appel; 2° les *Apôtres réfutatoires*, lorsqu'il dit que nonobstant l'appel il passera outre; 3° les *Apôtres répositoires*, quand le juge *à quo* répare le grief de l'appelant et le remet en l'état qu'il était avant le jugement. On distingue encore : 1° les *Apôtres testimoniaux*, ou ceux qu'une personne publique donne en l'absence du juge; 2° les *Apôtres conventionnaux*, c'est-à-dire ceux qui sont donnés lorsque, du consentement des parties, la cause est dévolue par appel au supérieur. En France, l'usage d'obtenir des *apôtres* après l'appel a été suivi dans les pays de droit écrit jusqu'à l'ordonnance de 1539, qui l'abrogea.

APPARENCES EUCHARISTIQUES. *Voy.* ACCIDENTS EUCHARISTIQUES.

APPARENTS SCHÉMATIQUES. *Voy.* EUTYCHIENS, n° I.

APPARITEUR, nom que les Romains donnaient à ceux qui étaient chargés d'exécuter les ordres des magistrats, et qu'on nommait *scribæ*, *accensi*, *præcones*, *lectores*, *viatores*. Dans les universités, on appelle ainsi les bedeaux qui portent des masses devant le recteur et les facultés. Ce nom s'est conservé dans la juridiction ecclésiastique, où les appariteurs sont une sorte d'huissiers dont on se sert ordinairement pour les citations et les autres exploits.

APPARITION, action par laquelle Dieu, un ange, un démon, l'âme d'un mort et même une personne vivante, mais fort éloignée, se rend sensible, agit et converse avec les hommes. C'est en vain que l'incrédulité et le rationalisme moderne veulent rejeter *à priori*, et sous prétexte d'impossibilité absolue, ces manifestations surnaturelles. La psychologie, qu'on invoque, ne saurait fournir aucun argument solide contre la possibilité; car, en pareille matière, la raison ne peut se prononcer que sur la valeur des témoignages, et c'est à la critique historique qu'il appartient d'établir la réalité des faits. Or c'est précisément la critique historique qui nous montre dans les livres saints un grand nombre d'apparitions qu'on ne peut nier sans la nier elle-même; nous citerons seulement celles qui sont rapportées dans Genèse, III, XVI, 7, 13; XVIII, 13. Exode, III, 2. I Rois, XXVIII, 15. II Machab., XV, 14. Matth., I, 20; IV, 3; XVII, 3; XVII, 53; XXIV, 4, 36. Marc, I, 10. Actes, IX, 3, 4, 12; X, 3. Quant au mode dont se font les apparitions, comme les esprits ne sont pas visibles aux yeux de la chair, ils se revêtent d'un corps, ou d'une apparence matérielle sous laquelle ils parlent et agissent. Parmi les apparitions, les unes sont bonnes, et les autres mauvaises. Les premières viennent de Dieu, et manifestent ses attributs en procurant le bien des hommes. Elles servent à confirmer l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps et les autres vérités de la religion. Les mauvaises apparitions ne tendent, du côté des démons, qui en sont les auteurs, qu'à tromper et à perdre les hommes; mais du côté de Dieu, qui les permet, elles ont pour but d'éprouver ceux à qui elles arrivent, de les rendre plus vigilants, plus circonspects, et de leur apprendre à ne point compter sur des choses extraordinaires, de se défier du tentateur, et de se mettre continuellement en garde contre les surprises. *Voy.* Petrus Tyræus, *Disputat. de Appar. spir., thes.* 72 *et seq.* Le card. Bona, *Traité du discernement des esprits.* Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud.

I. **APPEL** ou **APPELLATION** (*Appellatio, provocatio ad superiorem judicem*). L'appel est un acte par lequel une partie, qui croit avoir raison de se plaindre d'un jugement rendu par un juge inférieur, demande que l'affaire soit examinée et jugée de nouveau par le juge supérieur de celui qui a d'abord jugé, afin de faire réparer le grief de la sentence qu'on prétend mal rendue par ce juge inférieur. L'appel est de droit naturel, et est appelé par les jurisconsultes l'antidote de leurs injustices : *Contra venenum judicum data est theriaca appellationis.* (*L. 1, ff. de Appel.* Balde, *in l. I, c. Si de Moment. possess.*) C'est pourquoi il est toujours permis par le droit canon d'appeler *ab omni*

gravamine, sive magno, sive minimo illato. (*C. Liceat*, 2, *quæst.* 6, *c. de Appellationibus; c. Super eo, de Appel.*) Pour les diverses questions qui se rattachent à l'appel, *voy.* Ferraris, *Prompta Biblioth. canon.*, etc. Joan. card. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici*, p. 275, édit. 5, Paris. 1. L'abbé André, *Cours alphabét. et méthod. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques, de l'appel et des Congrégations romaines*, p. 269 et suiv.

II. **APPEL AU FUTUR CONCILE.** Cette sorte d'appel fut inventée par quelques rois dans des circonstances où ils voyaient que leurs droits temporels avaient été lésés par le Saint-Siége; mais elle fut défendue par les constitutions de Martin V, de Pie II et de Grégoire XIII. Jean Gerson fit le traité devenu fameux : *Quomodo et an liceat in causa fidei a Summo Pontifice appellare.* Pie II renouvela à cette occasion la constitution de Martin V, et Jules II en fit autant par une bulle de 1509. L'appel du Pape au futur concile n'est pas seulement illégitime, il est encore ridicule; car il est fondé sur le principe que le Pape est inférieur au concile général, ce qui est un vrai *non sens. Voy.* J. Devoti, *Juris canon. univ. publ. et privat. l. II in Append. ad tit. Decretalium de Appellationibus.* Card. Soglia, *ibid.*, p. 276.

III. **APPEL COMME D'ABUS.** C'est un recours à la puissance séculière dans les affaires ecclésiastiques et spirituelles; et comme cette puissance est, d'après l'Évangile, toute la tradition des Pères et la législation canonique, radicalement et absolument incompétente en matière ecclésiastique, il suit nécessairement qu'un tel appel est de soi nul et sans valeur, et que la sentence rendue par le pouvoir civil à la suite de ce recours est de nul effet, et laisse subsister dans toute sa force l'acte qu'il avait prétendu mettre à néant sous prétexte d'abus. *Voy.* Ferraris, *ibid.* Joan. card. Soglia, *ibid.*, p. 373. L'abbé J. Stremler, *ibid.*, p. 456. L'abbé André, *ibid.*, p. 197.

APPELANTS, nom qu'on a donné aux évêques et aux autres ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus* de Clément XI, bulle qui portait condamnation des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le P. Quesnel.

APPELER ou **NOMMER** au passif, signifie assez souvent dans l'Écriture sainte *être.* Quelques rationalistes modernes rejettent cette signification; mais quelques autres, tels que Gesenius, la regardent comme fondée. Ainsi dans Isaïe, IX, 6, *son nom sera appelé admirable conseiller*, est pour *il sera admirable*, etc. Dans saint Luc, I, 32, *il sera nommé le Fils du Très-Haut*, équivaut à *il sera le Fils*, etc.; et au vers. 76, *tu seras appelé prophète du Très-Haut*, est mis pour *tu seras prophète*, etc.

APPELLATIONE REMOTA, clause qui se trouve dans les rescrits du Pape, qui, étant au-dessus du droit commun positif, peut y déroger par ses constitutions. Ainsi quand on voit dans ses constitutions les mots *appellatione remota*, cela signifie qu'on n'a pas la faculté d'appeler de ce qu'elles ordonnent, ou des jugements des juges qu'elles commettent, avec ces mêmes termes.

APPHAÏM, fils de Nadab, fut père de Jési. *Voy.* I Paralip., II, 30, 31.

APPHIEN. *Voy.* AMPHIEN.

APPHUS, surnom que l'on donna à Jonathas Machabée. *Voy.* I Machab., II, 5.

I. **APPIA** (sainte), femme de saint Philémon, disciple de saint Paul, fut martyrisée avec son mari à Colosses, le 22 novembre, sous Néron. *Voy.* Philém., I, 2.

II. **APPIA** ou **APIA**, **APIRA**, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée. Elle fut érigée au Ve siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, t. I, p. 803. Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 19.

APPIANO (Paolo-Antonio), jésuite, né à Ascoli en 1639, et mort à Rome l'an 1709, assesseur de l'inquisition. Il se fit surtout remarquer comme prédicateur et comme historien. Nous citerons parmi ses ouvrages: 1° *Vita di san Emidio, primo vescovo d'Ascoli, con una descrizione della Juddetta città;* Rome, 1702 et 1704; le journal de Trévoux en fait mention.

APPIARIA, ville épisc. du diocèse de Thrace, dans la Mœsie inférieure, sous la métropole de Martianople, fut fondée au Ve siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

APPIEN. *Voy.* AMPHIEN.

APPION, l'an 196, a composé un livre sur l'ouvrage des *six jours.* Eusèbe en fait mention dans son *Hist. Eccles.*, liv. V, c. XXVII.

APPIUS (forum d'), lieu à 52 milles de Rome, où était la statue d'Appius Claudius, qui avait fait paver le chemin nommé d'Appius depuis Rome jusqu'à Capoue. Ce fut jusque-là qu'une partie des chrétiens vint au-devant de saint Paul lorsqu'il était conduit prisonnier à Rome. *Voy.* Actes, XXVIII, 15. Isidor. Pelus., *Ep.* 337.

APPLICATION, se dit particulièrement, en théologie, de l'action par laquelle Jésus-Christ nous transfère ses mérites. Or c'est par cette application que nous pouvons prétendre à la grâce et à la gloire éternelle; et les moyens par lesquels elle se fait sont les sacrements reçus avec les dispositions nécessaires, le saint sacrifice de la messe, les prières de l'Église, les indulgences, les bonnes œuvres; car l'Église a condamné les protestants, qui soutiennent que c'est la foi seule qui nous applique les mérites du Sauveur.

APPROBATION ÉPISC., permission donnée par l'évêque à un ecclésiastique séculier ou régulier pour prêcher et confesser dans l'étendue de son diocèse. Suivant l'usage établi dans plusieurs diocèses, les curés peuvent confesser dans les paroisses voisines de leur cure, quoiqu'ils n'aient pas reçu à cet effet un pouvoir particulier de l'évêque; mais ils ne peuvent confesser dans un autre diocèse dont l'évêque ne les a point approuvés. *Voy. Concil. Trident.*, Sess. XIV, c. VII; Sess. XXIII, c. XV *de Reform.* Richard et Giraud.

APPROPRIATION, terme théologique par lequel on attribue certaines opérations à une personne divine plutôt qu'à une autre, quoiqu'elles soient réellement communes à chacune des trois. La création est attribuée au Verbe *par appropriation.*

APRIÈS. *Voy.* EPHRÉE.

APRIGIUS, évêque de Beïa, en Portugal, vivait vers l'an 540. Il était aussi habile qu'éloquent, et il a donné, dans un style noble et dans un sens fort spirituel, une explication de l'*Apocalypse. Voy.* Isidore de Séville.

APROS, ville épisc. du diocèse de Thrace, dans la province d'Europe, sous la métropole d'Héraclée. On l'appelle aussi *Theodosiopolis*, du nom de l'empereur Théodose, qui la réédifia. Les anciennes notices en font un archevêché, et les modernes, une métropole. De Commanville dit qu'elle fut érigée en évêché au IVe siècle, et en archevêché au IXe. *Voy. Oriens Christ.*,

tom. I, p. 1121. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 234, et part. II, c. IV, p. 196.

APROSIO (Angélico) ou le *Père Vintimille*, moine augustin, né à Vintimille, dans l'Etat de Gênes, en 1607, mort en 1681, professa les belles-lettres au couvent de Saint-Étienne de Venise, et devint vicaire général de la congrégation de Sainte-Marie-de-la-Consolation. On a de lui : 1° *Bibliotheca Aprosiana;* Bologne, 1675, in-12 ; c'est le catalogue de la bibliothèque des Augustins de Vintimille, qu'il avait formée lui-même ; — 2° *Bibliotheca apocryphorum*; — 3° *Prælectiones in prophetam Jonam;* Gênes, 1649 et 1650 ; — 4° *les Sermons* d'Augustin Osorio, traduits de l'espagnol en italien; Venise, 1647. *Voy.* le *Glorie degli incogniti* de l'académie de Venise. Elssius, *Encomiasticon Augustinianum*, p. 58. Oldoini, *Athenæum Ligusticum*, p. 27.

APRUTIUM. *Voy.* Terano.

APSIDES. *Voy.* Absides.

APSOROS ou **APSORUS**, ville épisc. du diocèse de l'Illyrie orientale, dans la province de Dardanie, et une des îles de l'Illyrie, appelée aussi *Apsyrthe*, vers la côte d'Istrie.

APSORUM. Il y a eu deux villes épisc. de ce nom : une sous la métropole de Salone, et l'autre dans la Colchide. *Voy.* Richard et Giraud, au mot Asporos.

APT, appelée auparavant *Apta Julia Vulgensium*, ancienne ville épisc. de Provence, sous la métropole d'Aix. On y a tenu un concile en 1365 sur la discipline. L'évêché d'Apt était non-seulement le premier de la seconde Narbonnaise après la métropole d'Aix, mais encore le plus recommandable par son antiquité et la sainteté de ses évêques. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 61 et suiv.

AGS. *Voy.* Dax.

I. **AQUÆ**, ville épisc. de l'Illyrie orientale, dans la province de la Dace-Méditerranée, sous la métropole de Sardique.

II. **AQUÆ**, évêché de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 20.

III. **AQUÆ**, évêché de la Bisacène, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* ibid.

IV. **AQUÆ ALBÆ**, évêché de la Mauritanie de Sitifi, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* ibid.

V. **AQUÆ ALBENSES**, évêché de la Bisacène, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* ibid.

VI. **AQUÆ AUGUSTÆ.** *Voy.* Dax.

VII. **AQUÆ GRANI.** *Voy.* Aix-la-Chapelle.

VIII. **AQUÆ NOVÆ**, évêché de Numidie, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* De Commanville, *ibid.*, p. 21.

IX. **AQUÆ REGIÆ**, évêché de la Bisacène, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* ibid.

X. **AQUÆ SEXTIÆ.** *Voy.* Aix.

XI. **AQUÆ STATELLIÆ.** *Voy.* Aqui.

XII. **AQUÆ TARBELLICÆ.** *Voy.* Dax.

XIII. **AQUÆ TIBILITANÆ**, évêché de Numidie, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* De Commanville, *ibid.*

AQUALESIMA. *Voy.* Angoulême.

AQUAPENDENTE, petite ville dans le domaine du Pape, où l'on transféra l'évêché de Castro en 1650.

AQUARIENS (*Aquarii*), hérétiques du IIIe siècle, disciples de Tatien, ainsi nommés parce qu'ils n'offraient que de l'eau dans le sacrifice de la messe. Saint Cyprien les réfuta dans sa 63e lettre. *Voy.* Baron., *Annales ad ann.* 257.

AQUARO ou **AQUARIUS** (Mathias), dominicain et professeur de théologie, mort en 1591, enseigna la métaphysique à Turin, Venise, Milan, Naples et Rome, et a laissé plusieurs ouvrages sur la philosophie d'Aristote et la scholastique. On a de lui, entre autres : 1° *Oratio de excellentia sacræ theologiæ;* Turin, 1559, in-4°, et Naples, 1572, in-4° ; — 2° *Lectionum in primam Philosophiam, ut dici solet, Principium;* Naples, 1571, et Rome, 1575, in-4° ; — 3° *Dilucidationes in XII libros primæ philosophiæ Aristotelis;* Rome, 1584, in-4° ; — 4° *Formalitates juxta Doctrinam D. Thomæ;* Naples, 1605 et 1623, in-fol. Cet ouvrage avait été commencé par Alph. de Marcho d'Aversa. Possevin lui attribue des *Commentaires sur les douze petits prophètes et sur les endroits les plus difficiles de l'Écriture sainte;* mais il ne dit pas s'ils ont été imprimés. *Voy.* Échard, *Script. Ordin. Prædic.*, tom. II. Richard et Giraud.

AQUASPARTA (Matthieu d'), né dans la ville de ce nom, mort à Rome en 1302, prit à Todi l'habit religieux de l'Ordre de Saint-François, et acquit la réputation de l'un des plus habiles théologiens de son siècle. En 1287 il fut élu général de son Ordre, et devint cardinal sous Nicolas IV. Il a écrit sur le *Maître des Sentences, sur l'Épître de saint Paul aux Romains*, etc. *Voy.* Wading, *in Annal. Ord. Minor.* Sweert, *Athen. Franc.* Ciaconus, *Biblioth.*

AQUATIQUES, hérétiques qui croyaient que l'eau était un principe coéternel à Dieu. *Voy.* Stockman, *Lexicon.* Pluquet, *Diction. des Hérésies.*

AQUAVETERI (Jean d'), religieux de l'Ordre des Carmes à Malines, né à Oudewater, dans le territoire d'Utrecht, mort en 1507, possédait à un très-haut degré la science des saintes Écritures. On a de lui : 1° *Fasciculus temporum sui Ordinis*, lib. III; — 2° *Manuale;* — 3° *Dialogus inter Carmelitam et Cartusianum ;* — 4° *Epistolæ familiares;* — 5° *de Puritate conceptionis B. V. Mariæ;* — 6° *Sermonum de tempore et Sanctis*, lib. II; — 7° *Quadragesimale;* — 8° *Propugnaculum Carmelitarum;* Venise, in-4° ; — 9° *Contra Wigandum pro Trithemio*, lib. I. *Voy.* Sweert, *Athen. Belg.*, p. 388.

I. **AQUAVIVA**, nom qu'ont porté trois villes d'Italie : 1° l'une, située dans la province de Bari, où l'on voit une collégiale dont l'archiprêtre connaît de toutes les affaires litigieuses ; 2° l'autre, en Toscane, dans l'ancienne Flaminie, sous le mont Soracte ; 3° la troisième, dans le *Samnium* ou la Campanie ; c'est maintenant un bourg sur le Vulturne, de la province de Capoue. Chacune de ces villes prétend avoir été épisc., et s'attribue les évêques dont on voit les noms dans les actes ecclésiastiques. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **AQUAVIVA** ou **ACQUAVIVA** (Claude), Napolitain, mort en 1615, entra chez les jésuites, et fut élu général de son Ordre en 1581. Il gouverna la société avec beaucoup de sagesse et de modération. On a de lui : 1° *Directorium exercitiorum S. Ignatii;* Venise, 1611, in-12; Anvers, 1635, in-8° ; une traduction française a paru sous le titre de *Manuel des Supérieurs;* Paris, 1776, in-12 ; — 2° *Méditationes in psalm.* XLIV et CXIII ; — 3° *seize Épîtres*, qui sont de véritables traités ; — 4° *Oratio de Passione Domini;* 1641, in-12. *Voy.* Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Sponde, *in Annal.* Le Mire, *de Script. sæculi* XVI.

AQUELIMA, AQUELISMA. *Voy.* Angoulême.

AQUELIN. *Voy.* Aquilin.

AQUI ou **ACQUI** (*Aquæ Statiellæ*), appelée aussi *Zajorin* ou *Zajerin*, ville épisc. des Alpes Coliennes et du vicariat Italique, peu éloignée d'Albe. On croit que la foi y fut prêchée par les disciples de saint Barnabé, et que le pre-

mier évêque de cette ville fut un des soixante-cinq missionnaires que le pape Silvestre établit aux environs.

AQUIAB. *Voy.* ACHIAB.

I. **AQUILA**, ville épisc. d'Italie, capitale de l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples. Alexandre IV y a transféré en 1257 le siége de Furconium. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 252 et suiv.

II. **AQUILA**, surnommé *le Pontique*, parce qu'il était originaire du Pont, contrée d'Asie, reçut chez lui saint Paul lorsqu'il vint d'Athènes à Corinthe, et fut converti, ainsi que sa femme Priscille, par le grand apôtre. Les deux époux lui rendirent de très-grands services à Éphèse, jusqu'à exposer leur tête pour sauver la sienne. Les Grecs donnent à Aquila le titre d'apôtre, et font en son honneur leur grand office le 14 juillet; les Martyrologes d'Usuard et d'Adon mettent la fête d'Aquila et de Priscille au 8 du même mois. *Voy.* Actes, XVIII, 2 et suiv. Rom., XVI, 3. I Corinth., XVI, 19. II Timoth., IV, 19.

III. **AQUILA DE SYNOPE**, dit aussi *le Pontique* par la même raison que le précédent, juif de naissance, embrassa le christianisme; mais il fut chassé de l'Église parce qu'il ne voulut pas renoncer à l'astrologie judiciaire. Il a composé deux traductions grecques de l'Écriture : l'une assez libre, et l'autre plus littérale, que les Juifs préféraient à toutes les autres versions. *Voy.* Iren., l. II, c. XXIV. Hieron., *Præf. in Jobum. Comment. in Isai.*, c. I, VIII, XLIX; *in Ose.*, c. II; *in Habac.*, c. III; *Epist. CXXXVIII ad Marcellam, et CXXV ad Damas.* Monfaucon, *Hexapl. prœlim.*, p. 51. J. Morin, *Exercitat. bibl.*, p. 34. J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. Ier, p. 3, 79, 275, 282, 286, 344, 346; tom. III, p. 341.

IV. **AQUILA** (Antoine d') a laissé : *Novæ institutiones linguæ hebraicæ;* Rome, 1650, in-8°. *Voy.* Imbonat., *Biblioth. lat. hebr.*, p. 313.

V. **AQUILA** (Bernardin d'), religieux de l'Ordre des Frères Mineurs de la ville de Fossa ou d'Aquila, mort en 1563, était très-savant dans l'Écriture sainte et dans l'un et l'autre droit. On le représente comme doué du don des miracles. Il fut appelé à Rome pour remplir les fonctions de procureur de son Ordre, et mourut dans le couvent de Saint-Julien, près de la ville d'Aquila, d'où ses reliques furent transférées, en 1515, dans le couvent de Saint-Ange, entre Fossa et Ocra; le peuple les honore avec beaucoup de dévotion. On a de lui : 1° *Historia brevis de cœnobiis et illustribus viris provinciæ S. Bernardini;* — 2° *Quodlibetum scholasticum;* — 3° *Quadragesimale;* — 4° *Peregrinus;* — 5° *Funerale;* Venise, 1572; — 6° *Centuria in memoriam passionis Christi;* — 7° *Sermonum aliquot libri inchoati*, dont on a extrait *Tractatus de nubere volentium doctrina*, qui se trouve dans les *Tractatus juris;* Venise, 1584, tom. IX; — 8° *Vita S. Bernardini Senensis;* — 9° *Vita B. Philippi Aquilani;* — 10° *les Avis pour la vie spirituelle*, en italien; Venise, 1572. *Voy.* Pierre Rodolphe, *Historiæ religionis Seraphicæ*, l. III. Wading, *de Script. Ord. Minor.*, p. 54. Possevin, in *Appar. sacr.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 204 et 205.

VI. **AQUILA** (Henri), Allemand, religieux de l'Ordre des Carmes, vivait vers 1330, et l'on croit qu'il fut docteur de Paris. On a de lui : 1° *in Cantica canticorum*, lib. I; — 2° *Quodlibetorum*, lib. II; — 3° *Quæstiones ordinariæ*, etc. *Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

VII. **AQUILA** (Pierre d'), surnommé *le petit Scot* et *le docteur suffisant*, religieux de l'Ordre des Frères Mineurs de la province de Saint-Bernardin, mort vers 1352, fut chapelain de Jeanne, reine de Sicile, inquisiteur de la foi à Florence et évêque de S. Angelo. On a de lui : un savant *Commentaire* sur les *quatre livres du Maître des Sentences;* Spire, 1480; Venise, 1584, in-4°; Paris, 1585, in-8°; Venise, 1600, in-4°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 432.

AQUILÉE (*Aquileia* ou *Aquilegia*), ville du Frioul autrichien, autrefois archiépisc. et patriarcale; elle était si considérable, qu'on l'appelait *la seconde Rome*. Son patriarcat a été supprimé en 1751, lorsqu'on érigea les deux archevêchés d'Udine et de Goritz. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 21, 22. Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée.*

AQUILIN ou **AQUELIN** (saint), né à Bayeux vers 620, mort en 695, fut d'abord marié, et servit dans les armées de Clovis II. Après la mort de saint Etern, arrivée vers l'an 653, il fut élevé sur le siége épiscopal d'Évreux. Il se consacra tout entier au salut de son peuple et pratiqua les plus grandes austérités. Il assista, l'an 688, au concile de Rouen, et mourut après quarante-deux ans d'épiscopat. Il fut enterré dans une église qu'il avait fait bâtir dans les faubourgs de la ville, et il opéra divers miracles. Le Martyrologe romain place sa fête au 19 octobre, mais elle est célébrée à Évreux le 15 février. *Voy.* sa vie dans Surius, dans l'*Histoire d'Évreux*, p. 40, et dans Trigan, *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, tom. Ier, p. 309.

AQUILIUS (Henri), polygraphe belge vers le milieu du XVIe siècle, a composé, parmi d'autres écrits : 1° *Moralium Libri Tres;* — 2° *Paraphrasis in Orationem Dominicam;* — 3° *Progymnasmatum de Passione hominis Libri Tres;* ces trois ouvrages furent imprimés à Cologne en 1566. *Voy.* Pierre Scriver, *Batavia illustrata.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* André-Valère, *Biblioth. Belgica.*

I. **AQUIN** (Antoine d'), publia une collection des Lettres des Papes depuis saint Clément Ier jusqu'à Grégoire VII, faite par le cardinal Antoine Caraffa. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1721.

II. **AQUIN** (Louis), né à Avignon en 1600, fils de Philippe d'Aquin (*Voy.* l'art. suiv.), fit comme son père sa principale étude de la science rabbinique, et se rendit très-habile dans les langues orientales; il traduisit en latin le *Commentaire sur Job*, de Lévi-Ben-Gersan; Paris, 1622, in-4°; et le *Commentaire sur Esther*, qu'il enrichit de notes.

III. **AQUIN** ou **AQUINO** (Philippe d'), savant rabbin, né à Carpentras, et mort à Paris en 1650, était père de Louis d'Aquin. Son véritable nom était *Mardochée*, en hébreu *Mordechaï.* Chassé de la synagogue d'Avignon en 1610, à cause de son penchant pour le christianisme, il se retira dans le royaume de Naples, et reçut le baptême à Aquino, dont il prit le nom. Il vint ensuite se fixer à Paris, où Louis XIII le nomma professeur d'hébreu au Collége de France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disposant des dispositions*, diction. hebreo-chaldæo-talmudico-rabbinique, en hébreu; Paris, 1620, in-fol.; — 2° *Radices Linguæ Sanctæ;* Paris, 1620, in-16; — 3° une traduction italienne des *Chapitres des Pères;* — 4° *Explication des treize modes employés par les anciens rabbins dans l'interprétation du Pentateuque;* Paris, 1620, in-4°; — 5° *Dissertation sur le Tabernacle et le Camp des Israélites d'après les anciens Juifs*, en italien; ibid., 1623, in-4°; — 6° *Explications littérales, allégoriques et morales du Tabernacle mosaïque*, etc.; ibid., 1624, in-4°; — 7° *Interprétation de l'Arbre cabalistique,*

avec sa figure, d'après les anciens écrivains; ibid., 1625, in-8°; — 8° une traduction italienne de l'*Examen du monde*, avec les sentences morales des anciens hébreux et des treize modes d'interpréter la loi. *Voy.* Paul. Colomesius, *in Gallia orientali*, p. 255. Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.*, tom. IV, p. 347. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 977. Le Long, *Dissert. hist. sur les Bibles polyglottes*. Bougerel, *Mémoires pour servir à l'hist. des juifs de Provence*, dans les *Mémoires de littér. et d'hist.*, tom. II, part. II. Moréri, édit. de 1759.

AQUINO (*Aquinum*), ville épisc. d'Italie dans le royaume de Naples, sous la métropole de Capoue, patrie de saint Thomas le docteur Angélique. Elle a reçu la foi dès les premiers siècles. Son évêque résidait à Pontecorvo. Depuis elle a été réunie à Pontecorvo et à Sora, et la résidence épisc. est à Rocca Secca. Vers l'an 500 elle fut érigée en un évêché, qui s'est déclaré dépendant immédiatement du Saint-Siége, comme il y est toujours, aussi bien que Pontecorvo et Sora. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacra*. tom. I, p. 394, et tom. X, p. 208. Gaet. Moroni, vol. II, p. 263, 264.

AQUISCINETUM. *Voy.* Anchin.

AQUIS-GRANUM. *Voy.* Aix-la-Chapelle.

AQUITAINE, une des trois grandes provinces de la Gaule reconnues par Jules César après la conquête. Après avoir subi différentes divisions et circonscriptions, elle forme aujourd'hui les départements de la Gironde, de la Dordogne et de Lot-et-Garonne. Il s'y est tenu plusieurs conciles. *Voy.* le P Antoine Pagi.

AR, ville, la même qu'*Aréopolis*, *Ariel de Moab* ou *Rabbath-Moab*, capitale des Moabites, sur le fleuve d'Arnon. *Voy.* Nombres, XXI, 15, 28. Deutéron., II, 9, 18, 27. Euseb., *Onomast.* Hieron., *in locis*. Theodor., *ad Jesai XV*. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 577.

I. **ARA** ou **HARA**, ville ou canton d'Assyrie où les Israélites des dix tribus furent transportés par Teglathphalazar. *Voy.* I Paralip., v, 26.

II. **ARA**, fils de Jéther, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 38.

III. **ARA**, hérétique qui prétendait que Jésus-Christ n'avait pas été exempt du péché originel. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. VI, c. XXVI. Stockman, *Lexicon*.

ARAAS, maître de la garde-robe à Jérusalem. *Voy.* IV Rois, XXII, 14.

ARAB, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 52.

ARABANEL. *Voy.* Abarbanel.

ARABE (version). *Voy.* Versions de l'Écriture.

ARABES ou **ARABIENS**, **ARABIQUES**, sectaires qui, dans le IIIe siècle, attaquaient l'immortalité de l'âme, sans nier cependant la vie à venir; mais ils pensaient que l'âme mourait avec le corps et ressuscitait avec lui. La modération d'Origène, jointe à la solidité de ses raisonnements, détrompa les Arabiens et anéantit leur secte. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. VI, c. XXXVII. August., *Hæres*. 38. Nicéphor, *Hist.*, l. V, c. XXIII. Labbe, tom. Ier. Pluquet, *Diction. des hérésies*.

ARABIE, de l'hébreu *Ereb*, désigne le pays à l'occident du Tigre et de l'Euphrate, c'est-à-dire une des principales parties de l'Asie, à l'orient et au midi de la Palestine, et qui s'étend vers le sud entre la mer Rouge et le golfe Persique. Les dénominations *Arabie Déserte*, *Arabie Heureuse*, *Arabie Pétrée*, inconnues d'ailleurs aux Arabes, ne se trouvent point dans l'Écriture. Seulement les habitants de la Palestine appelaient l'Arabie le pays de l'Orient, et ceux de la Babylonie le pays de l'Occident. De là les Arabes sont désignés dans les Livres saints tantôt sous le nom d'Orientaux, tantôt sous celui d'Occidentaux. *Voy.* Juges, VI, 3. IV Rois, IV, 30. Isaïe, XI, 14, etc. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Reland, *Palæst. illustrata*. J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. II, p. 8, 9. — Sans parler des prédications de saint Paul en Arabie, nous dirons que les Arabes se trouvèrent à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, avec beaucoup d'autres peuples, que ceux de l'Arabie Déserte furent convertis à la religion chrétienne par des moines, leurs voisins, en 373, et que ceux de l'Arabie Heureuse le furent par un évêque arménien, sous le règne de l'empereur Constance. Le christianisme fut flo rissant dans cette contrée jusqu'aux temps de Mahomet. Il n'y a eu en Arabie qu'un seul concile; il a été tenu en 246 ou 249, contre des hérétiques qui niaient l'immortalité de l'âme. *Voy.* Labbe, *Concil.*, tom. I. Assemani, *Biblioth. Orient. De Monoph. Dissert.*, n° 9, tom. II, p. 386. Richard et Giraud.

ARABIEN, à la fin du IIe siècle a fait quelques opuscules sur les dogmes de la religion chrétienne. *Voy.* Eusèbe, l. V, c. XVII. Saint Jérôme, *de Scriptorib. eccles.*, c. XLVI.

ARABIQUES. *Voy.* Arabes.

ARABISSE, ville épisc. de la seconde Arménie, selon l'Itinéraire d'Antonin, et de la troisième selon Justinien. On n'en connaît que cinq évêques. De Commanville met son érection au IVe siècle (IIe part., c. X, pag. 251). Richard et Giraud.

ARABOTH. *Voy.* Aruboth.

ARACÉENS, habitants d'une ville de Phénicie nommée dans Joseph *Arké* et *Arkai*. On voit encore aujourd'hui au nord de Tripoli les ruines d'*Arca Cæsarea*, qu'on appelle *Tel Arka*. *Voy.* Genèse, X, 17. I Paralip., I, 15. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 122, 216, 316, 576.

ARACH, ville bâtie par Nemrod dans la terre de Sennaar. *Voy.* Genèse, X, 10.

ARACHIELE (*Cacciaturo*), théologien arménien né à Erzeroum, mort à Venise en 1740, se rendit célèbre à Rome et à Venise par ses prédications. On a de lui, outre un poëme en arménien : 1° *Summa universæ theologiæ*; — 2° *Universæ theologiæ speculativæ, positivæ et moralis opus*; — 3° une *Introduction à la vie chrétienne*, en arménien. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

ARACHITE, habitant d'Archi. *Voy.* II Rois, XV, 32, etc., et Archi.

ARAD, ville des Chananéens au midi de la tribu de Juda, probablement la même qu'*Héred* (Josué, XII, 14). *Voy.* Nombr., XXI, 1; XXXIII, 40. Juges, I, 16. Détruite par les Israélites après qu'ils eurent subjugué le pays de Chanaan, Arad fut rétablie, et devint ville épisc. du diocèse de Jérusalem sous la métropole de Petra. *Voy.* Labbe, *Concil.*, tom. V, col. 192, 283.

ARADA, vingt et unième station des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombres, XXXIII, 24.

ARADE (*Aradon* ou *Aradus*), île de la mer de Syrie. Elle devint évêché de la Phénicie maritime dans le patriarcat d'Antioche. *Voy.* Ézéchiel, XXVII, 8. I Machab., XV, 23. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 22. Bochart, *Geogr. Sacr.*, part. II, l. IV, c. XXXVI, p. 346. Michaelis, *Spicileg.*, part. II, p. 42. Rosenmüller, *Handbuch der bibl. Alterthumskunde*, tom. II, part. I, p. 6.

ARAGON, province d'Espagne, autrefois royaume indépendant. Il y a eu deux conciles : l'un tenu en 1062, sous le pape Alexandre II, dans le monastère de Saint-Jean de Rocca ou de la Pegna. On y décida que les évêques d'A-

ragon seraient tirés de ce monastère, comme il avait été établi par le roi Sanchez Ier. Le deuxième concile fut tenu l'an 1408 ou 1409, en faveur de Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, antipape, et contre le légitime pontife Grégoire XII. *Voy.* Labbe, *Concil.*, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Gaet. Moroni, vol. II, p. 268.

I. **ARAM**, cinquième fils de Sem, fut père des peuples de Syrie nommés Araméens de son nom. *Voy.* Genèse, x, 22.

II. **ARAM** ou **ARAMÉE**, désigne plus communément la Syrie qui est à l'occident de l'Euphrate, en comprenant même quelquefois la Mésopotamie; mais, dans ce dernier cas, elle prend ordinairement le nom d'*Aram Naharaïm* (*Aram*, de deux fleuves, qui est entre deux fleuves). De plus, la Syrie comprenant divers cantons, on distingue dans l'Écriture *Aram de Damas, Aram de Soba, Aram de Beth-Rohob, Aram de Maacha. Voy.* Gen., xxiv, 10. Juges, iii, 10. III Rois, xx, 1, etc. Reland, *Palæst. illustr.* J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. II, p. 2, 3.

III. **ARAM**, fils d'Esron et père d'Aminadab. *Voy.* Ruth, iv, 19. Matth., i, 3.

I. **ARAMA**, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, xix, 36.

II. **ARAMA** (Isaac), natif de Zamora en Espagne, et exilé avec les autres juifs en 1492; il se réfugia à Naples, où il mourut. Il passait pour très-habile dans l'Écriture sainte et dans toutes les sciences. Il a laissé : 1° un long *Commentaire philosophique sur le Pentateuque et les cinq Meghilloth;* Salonique, 1522; Venise, 1547 et 1573; — 2° un *Commentaire sur les Proverbes;* Constantinople; — 3° *Vision pénible*, livre philosophique dirigé contre les Turcs et les chrétiens; Sabionetta, 1552, in-4°. *Voy.* De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebrei*, tom. I, p. 54.

III. **ARAMA** (Méir), fils du précédent, né à Saragosse, et mort à Salonique avant 1556, est auteur : 1° d'un *Commentaire sur Isaïe et Jérémie;* Venise, 1608, in-4°; on le trouve aussi dans la *Grande Bible* d'Amsterdam de 1724; — 2° d'un autre *Commentaire sur Job*, dont la première édition, qui est in-fol., ne porte pas le nom du lieu de l'impression; mais la deuxième a été faite avec le texte sacré à Salonique en 1516, et une troisième a été donnée à Venise en 1567, in-4°; — 3° d'un *Commentaire sur les Psaumes;* Venise, 1590, in-4°, avec le texte; — 4° d'un *Comm. sur le Cant. des cant.*, imprimé dans la *Bible rabbin.* d'Amsterdam; — 5° d'un *Comm. sur Esther*, et d'un autre *sur le Pentateuque;* mais qui sont restés inédits. *Voy.* De Rossi, *ibid.*

ARAMÉE, ARAMÉENS. *Voy.* Aram, nos I et II.

I. **ARAN**, fils aîné de Tharé et frère d'Abraham et de Nachor, fut père de Lot, de Melcha et de Jescha. *Voy.* Genèse, xi, 26 et suiv.

II. **ARAN**, fils de Disan et frère de Hus, de la race d'Esaü. *Voy.* Gen., xxxvi, 18.

I. **ARANDA** ou **ARENDA**, ville d'Espagne située à quatorze lieues de Valladolid. On y tint un concile l'an 1473, *Concilium Arendense.* C'est le même que celui de Tolède, de la même année. *Voy. Concile de Tolède* de l'an 1473.

II. **ARANDA DE DUERO** (Antoine), Espagnol, de l'Ordre des Franciscains, mort en 1555, fit le voyage de la Terre-Sainte. Il a laissé : 1° une description de l'état de la Terre-Sainte en 1530, sous le titre de *Vraie recherche de la Terre-Sainte, d'après son état en l'an* 1530, etc.; Tolède, 1545, in-4°; — 2° *Louanges du Lieu très-digne du mont Calvaire;* Alcala, 1551, in-4°; — 3° *Traité des sept paroles qui, comme on le lit dans l'Évangile, ont été dites par Notre-Dame;* Alcala, 1557, in-8°. *Voy.* Wading, *Annal. Ordin. Minor.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

ARANÉO (Clément), de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Raguse en Dalmatie, vivait vers l'an 1540. On a de lui : 1° des *Sermons;* Venise, 1547; — 2° des *Commentaires sur l'Épître de saint Paul aux Romains*, dans lesquels il combat la doctrine de Luther. *Voy.* Antonius Senensis, *de Script. Domin.* Séraphin Razzi, *Ist. de gli huom. illustr. Dom.* Le Mire, *de Script. sæc. decimi sexti.*

ARAPHA, nom d'un géant. *Voy.* II Rois, xxi, 16 et suiv.

ARARAT, ce nom, qu'on lit dans la Vulgate (Isaïe, xxxvii, 38. Jérémie, li, 27), est exprimé dans la même version (Genèse, viii, 4, et IV Rois, xix, 37) par l'*Arménie.*

ARARI ou **HARODI, ORORI**, nom de lieu, probablement dans les montagnes d'Éphraïm ou de Juda, et dont les habitants s'appelaient *Ararites, Arorites*, ou, selon l'hébreu, *Harodites, Harohérites. Voy.* II Rois, xxiii, 11, 25, 33. I Paralip., xi, 27, 33, 34, 44.

I. **ARAT** ou **ARATH**, ville épisc. *in partibus* dans l'Arabie, suffragante de Petra. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. II, p. 270.

II. **ARAT** ou **ARATH**, ville épisc. *in partibus* de l'Asie Mineure, en Cappadoce, siége établi dans le ixe siècle, suffragant de Césarée. *Voy.* ibid.

ARAUSIO. *Voy.* Orange.

ARAUXO (François d'), dominicain et évêque de Ségovie, né dans la Galice, mort en 1664, professa la théologie à Burgos, puis à l'université de Salamanque, où il succéda au fameux Pierre de Herréra, et où il acquit une immense réputation. Il a laissé : 1° des *Opuscules Tripartites* ou divisés de trois manières : la scholastique, la morale et la positive; Douai, 1633, in-8°; — 2° des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas;* Madrid, 1647, tom. Ier, in-fol.; tom. II, *ibid.*, sur la 1re 2e; Salamanque, 1638, in-fol.; Madrid, 1646, in-fol., 2 vol. sur la 2e 2e; Salamanque, 1635, in-fol.; sur la 3e part., *ibid.*, tom. II, 1636; — 3° *Décisions choisies sur l'état ecclésiastique et civil;* Lyon, 1664. *Voy.* P. Echard, *de Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 609.

ARAXA ou **ARAXUS**, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Lycie, sous la métropole de Myre. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 973.

ARBATES, ville de Galilée qui fut prise et ruinée par Simon Machabée. *Voy.* I Machab., v, 23.

ARBATHITE, probablement habitant d'*Araba*, peut-être la même ville que Betharaba. *Voy.* II Rois, xxiii, 31. I Paralip., xi, 32.

ARBE ou **ARBO** (*Arba*), ville épiscopale de la Dalmatie vénitienne, sous la métropole de Zara.

ARBÉE ou **HÉBRON**, ville qui passa des géants de la race d'Enach à la tribu de Juda, et fut cédée en propre à Caleb. *Voy.* Genèse, xxiii, 2; xxxv, 27. Josué, xiv, 13, 14; xv, 13, etc.

ARBELA, ville épisc. et métropol. de la province d'Adiabène, du diocèse de Chaldée, appelée aujourd'hui *Irbil.* On croit communément que saint Thaddée y a prêché l'Évangile. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. iii. Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. II et III, *passim.*

I. **ARBÈLE**, lieu de Galilée assez près de Séphoris environné de cavernes habitées par les voleurs. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. xviii.

II. **ARBÈLE**, ville située dans le Grand-Champ, à neuf milles de Légion. *Voy.* Euseb., *Onomast.* Hieron., *de Loc. Hebr.*

III. **ARBÈLE**, ville au delà du Jourdain, dans la dépendance de Pella. *Voy.* Euseb., *ibid.*

ARBELLES, ville située dans la tribu de Nephthali, selon les uns, et la même qu'*Arbates*, selon les autres. *Voy.* I Machab., IX, 2.

ARBI, est mis dans la Vulgate (II Rois, XXIII, 35) comme un nom de ville; c'est probablement la même qu'*Arab*; l'hébreu en fait un adjectif relatif signifiant *habitant d'Arab*. Compar. Josué, XV, 52.

ARBIOL Y DIEZ (Antoine), né dans le bourg de Torrellas, archevêché de Tarragone en Espagne, l'an 1548, prit l'habit de Saint-François, et mourut en odeur de sainteté en 1726. Il professa dans son Ordre la théologie et la philosophie avec le plus grand éclat, et il refusa l'évêché de Ciudad-Rodrigo, que Philippe V voulait lui donner. On a de lui plusieurs ouvrages, les uns en latin, les autres en espagnol; ce sont : 1° *Disputationes selectæ scholasticæ et dogmaticæ*, in-folio; — 2° *la Religieuse instruite*, in-4°; — 3° *Vocation ecclésiastique*, in-4°; — 4° *la Mystique fondamentale*, in-4°; — 5° *le Tiers-Ordre Séraphique*, in-4°; — 6° *la Maison et Famille réglées*, in-4°; — 7° *Lumen concionatorum*, in-4°; — 8° *Détromperies mystiques*, in-4°; — 9° *Defensio Civitatis mysticæ Mariæ à Jesu de Agreda, contra censuram Parisiensium*, in-4°; — 10° *la Félicité d'Espagne avec Notre-Dame de Saragosse*, in-4°; — 11° *Sermones mystici, humiles et morales*, in-4°; — 12° *Explication de la doctrine chrétienne*, in-8°; — 13° *les Ravages de la luxure et les remèdes*, in-8°; — 14° *la Vie du vénérable P. Jérôme Garcia*, cordelier, in-4°. Tous ces ouvrages ont été imprimés plusieurs fois à Madrid, à Saragosse, à Murcie et à Barcelone. *Voy.* Richard et Giraud.

ARBITRAGE, ARBITRE. Dans les affaires purement spirituelles, on ne doit point nommer pour arbitre un séculier; le bon sens suffit seul pour le faire comprendre. Aussi le concile de Chalcédoine ordonne-t-il (*Canon.* 9) aux ecclésiastiques de recourir à leur évêque pour traiter en sa présence le sujet de leurs différends, à moins que l'évêque lui-même ne les engage à choisir des arbitres. *Voy.* Labbe, t. IV, p. 760. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc.

ARBO. *Voy.* ARBE.

ARBOGA ou **ARBOGEN**, petite ville de Suède dans la Westmanie. L'an 1396 on y tint un concile sur la discipline, auquel présida Henri, archevêque d'Upsal. Un des statuts défend aux prêtres, sous peine de déposition, de bénir des mariages dans les temps défendus. *Voy.* Mansi, tom. III, p. 707. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 271.

ARBOGASTE (saint), évêque de Strasbourg, mort en 678. Par humilité, il demanda en mourant d'être enterré au lieu où l'on exécutait les criminels. On célèbre sa fête le 21 juillet, jour de sa mort. Sa vie a été écrite vers le milieu du XIIe siècle par Othon, évêque de Strasbourg. C'est la même que celle qui a été publiée par le P. Bosch (*Act. SS.*, tom. V, jul.). *Voy. Histoire littéraire de la France*, tom. III, p. 622.

ARBOGEN. *Voy.* ARBOGA.

ARBORA ou **ARBOREA**, ville archiépisc. de Sardaigne aujourd'hui ruinée; l'archevêque fait sa résidence à Oristagni ou Aristano, en gardant toujours le titre d'archevêque d'Arbora. Il n'a pour suffragant que l'évêque d'Usellis Alez. *Voy.* Richard et Giraud.

ARBOREUS (Jean), savant docteur de Sorbonne, né à Laon au XVIe siècle, a laissé : 1° *Theosophiæ*, lib. XIX; Paris, 1540, in-fol. : excellente explication des passages les plus difficiles de l'Ancien et du Nouveau Testament; — 2° *Commentaria in Ecclesiasten et Canticum canticorum*; Paris, 1531 et 1537, in-fol.; — 3° *In Proverbia*; ibid., 1549, in-fol.; — 4° *In Epistolas D. Pauli*; ibid., 1553, in-fol.; — 5° *Adhortatio in pœnitentiam, methodus confessionis*; — 6° *Commentaria in IV Evangelistas, in quibus doctorum sententiæ discutiuntur, et perniciosæ quorumdam interpretum assertiones revincuntur*; ibid., 1529 et 1551, in-fol. On lui attribue encore plusieurs ouvrages de philosophie. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct.*, l. IV, p. 257.

ARBOUSE DE SAINTE-GERTRUDE (Marguerite de Veny d'), née au château de Villemont en Auvergne, en 1580, morte à Seri en odeur de sainteté, l'an 1626, fut religieuse de Saint-Pierre de Lyon, puis abbesse du Val-de-Grâce à Paris, où elle établit la réforme. Sa vie a été écrite par Jean Ferrage, son confesseur, et par l'abbé Fleury; Paris, 1685, in-8°. *Voy.* le *Martyrologe des Saints de France* et le P. Hilarion de Coste. Richard et Giraud.

I. **ARBRE.** Il était défendu aux Hébreux de manger les fruits des arbres qu'ils avaient plantés avant la cinquième année. Pendant les trois premières années ils étaient comme une chose impure à laquelle on ne peut toucher, et à la quatrième ils étaient tous consacrés au Seigneur. *Voy.* Lévitique, XIX, 23-25.

II. **ARBRE DE VIE.** C'était un arbre planté au milieu du paradis terrestre, et dont le fruit aurait préservé de la mort nos premiers parents s'ils se fussent conservés dans l'innocence de leur création. *Voy.* Genèse, III.

III. **ARBRE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL.** C'est un arbre qui était au milieu du paradis terrestre, et auquel Dieu avait défendu à Adam de toucher, sous peine de mort. Moïse semble distinguer cet arbre du précédent; cependant plusieurs interprètes n'en font qu'un. *Voy.* Genèse, II, 17. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théologie*.

ARBRISSEL ou **ARBRISELLES** (Robert d'), fondateur de l'Ordre de Fontevrault, né en 1047 à Arbrissel ou Arbresec, village du diocèse de Rennes, mort à Orsan dans le Berry en 1117. En 1089 il vint à Angers, où il enseigna la théologie, puis il se retira dans la forêt de Craon pour vivre dans la solitude et la pénitence; ses prédications attirèrent auprès de lui une multitude de pénitents, et c'est ainsi qu'il jeta les fondements de son Ordre. En 1104 il assista au concile de Beaugency, puis à celui de Paris. Robert bâtit deux monastères : l'un pour les femmes, et l'autre pour les hommes. L'institut de Fontevrault fut approuvé par une bulle du pape Paschal II le 26 mars 1106, à la demande de l'évêque de Poitiers, et confirmé par une bulle du pape Calixte II, donnée le 15 septembre 1119. En 1664 l'évêque de Poitiers fit l'examen de plusieurs miracles opérés par son intercession. Il est honoré depuis sa mort comme *bienheureux*, et l'on trouve son nom dans les litanies de son Ordre. *Voy.* Mabillon, *Annales Ord. S. Bened.*, tom. V, p. 314, 424. Feller, *Biogr. univers.*

I. **ARC**, dans l'Écriture sainte est souvent employé comme symbole de la force et de la puissance. Un arc trompeur, *arcus dolosus* (Osée, VII, 16), signifie un arc qui n'est pas bien monté, qui ne donne pas droit au but, ou dont la corde était trop élastique; en sorte qu'il pouvait blesser celui qui s'en servait. Pour exprimer la tension de l'arc on emploie, en hébreu, le mot *calcare*, parce que l'arc, lorsqu'il était bien grand et bien fort, se tendait en appuyant sur la terre

une de ses extrémités et en conduisant avec un pied la corde au point d'arrêt. Cet usage existait chez plusieurs peuples. *Voy.* Diodor. Sic., l. III, c. VIII. Arrian., c. XVI.

II. **ARC** (Jeanne d'). *Voy.* JEANNE D'ARC.

I. **ARCA**, siége épisc. du diocèse jacobite d'Antioche, près de Mélitène, fut détruit en 1286. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.,* t. II, p. 260.

II. **ARCA**, ville de la seconde Arménie érigée en évêché dans le Ve siècle, et instituée ensuite suffragante de la métropole de Mélitène. *Voy.* Wading, *Annal. Ord. Minor.,* tom. V, p. 567, no 32.

III. **ARCA**, monastère dans les montagnes de Perse. On y tint un concile en 430. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, part. II, p. 175. Mansi, *Supplem. Concil.*, tom. I, p. 311.

I. **ARCADE** (saint), martyr en Mauritanie, mourut le 12 janvier pendant la persécution de Valérien ou de Dioclétien.

II. **ARCADE** (saint) et ses compagnons souffrirent le martyre en 437. On les honore le 13 novembre. *Voy.* Prosper, *in Chron.* Baronius, *ad an.* 427. Ruinart, *Hist. de la persécution des Vandales*, ann. 440.

I. **ARCADIE**, province d'Égypte au milieu de l'Égypte supérieure et inférieure; on l'appelle *Heptanome,* des sept préfectures qu'elle renferme. Ses villes épisc. sont : Oxyrine ou Béhénèse, Clisme, Nicopolis, Arsinoé, Aphroditon, Memphis, Thamiate, Théodiosopolis, Héraclée la Grande.

II. **ARCADIE**, ville épisc. de l'Illyrie orientale dans l'île de Crète, sous la métropole de Gortyne. Elle fut fondée dans le IXe siècle. *Voy.* Wading, tom. III, p. 566. *Bullar. Ord. Præd.*, tom. II, p. 648. Richard et Giraud.

I. **ARCADIOPOLIS**, ville épisc. du diocèse et de la province d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Orbis Christian.,* tom. I, p. 712.

II. **ARCADIOPOLIS**, ville archiépisc. *in partibus* du diocèse de Thrace, dans la province d'Europe, sous la métropole d'Héraclée, fut ainsi appelée par Théodose du nom d'Arcadius, son fils aîné; on la nommait auparavant *Bergula* ou *Bergulium.* Du temps du premier concile d'Éphèse cette église était gouvernée par l'évêque de Byse; mais elle eut ensuite son propre évêque, qui devint archevêque, puis métropolitain. *Voy.* ibid., p. 1135.

ARCAS (*Arcabriga*), autrefois ville épisc. suffragante de Tolède. Vers l'an 1182 Lucius III transféra ce siége à Cuença. *Voy.* Garcias Giron de Loaysa, *in Not. ad Concil. Luc.* Le Mire, *Notitia episcopatuum orbis.*

ARCAVOLTI. *Voy.* ARKEVOLTI.

I. **ARCÉ**, ville épisc. du diocèse d'Antioche de la première Phénicie, dont le siége, érigé dans le IXe siècle, fut déclaré suffragant de la métropole de Tyr; on l'appelait aussi *Césarée. Voy.* Socrate, *Hist.*, l. VII, c. XXXVI. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 824.

II. **ARCÉ**, siége épisc. maronite, ville de Phénicie que Ptolémée place entre les villes de cette contrée sur la Méditerranée.

ARC-EN-CIEL. On lit dans la Genèse (IX, 13): « Je placerai mon arc dans les nues, et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre. » Ce passage ne prouve nullement, comme quelques-uns l'ont prétendu, que l'arc-en-ciel n'existait pas avant le déluge; il prouve seulement que par l'institution de Dieu il doit être désormais un signe de l'alliance qu'il fait avec ses créatures. La pluie rappelait naturellement aux hommes l'idée du déluge; or rien n'était plus propre à leur ôter la crainte d'une pareille inondation, que de faire qu'un phénomène qui accompagne la pluie fût pour eux une assurance qu'ils ne seraient plus exposés à périr par les eaux. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.*

ARCHAMBAUD (Benoît), né à Lyon le 11 juillet 1643, mort en 1688, entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1660, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs villes. On a de lui : *Abrégé historique du Droit canon;* 1689. *Voy.* Moréri.

I. **ARCHANGE**, veut dire en grec *qui est au-dessus d'un ange.* Dans la hiérarchie céleste, les archanges sont en effet au-dessus des anges du dernier ordre. Saint Michel étant considéré comme le prince des anges, on l'appelle ordinairement l'*archange* saint Michel.

II. **ARCHANGE DE LA PRÉSENTATION** (le P.), de l'Ordre des Carmes déchaussés, lecteur de théologie et d'Écriture sainte en Italie, a laissé : 1o *S. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, confessionum libri tredecim, vario commentariorum genere illustrati ab æmulorum obtrectatorum, vel datis vel dandis, seu conviciis, vel censuris, seu etiam cavillationibus vindicati et expediti;* Florence, 1757, in-fol.; — 2o *Storia della vita di sancta Monica, madre di S. Agostino, vescovo d'Ippona, et dottore della Chiesa,* etc.; Sienne, 1757, in-4o. Ces deux ouvrages sont à juste titre très-estimés. *Voy.* le *Journ. des Sav.*, an. 1758, p. 508 et 755.

III. **ARCHANGE DE ROUEN**, franciscain au XVIIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1o *Abrégé de la Vie de S. Vincent;* Paris, 1687; — 2o *Paroles du Nouveau Testament pour éclairer les gens du monde sur l'importance du salut;* Paris, 1691; — 3o *la Vie de sainte Élisabeth, fille du roi de Hongrie, duchesse de Thuringe;* Paris, 1692; — 4o *la Règle du tiers-ordre de Saint-François;* Paris, 1706. *Voy. Journal des Savants, an.* 1695.

IV. **ARCHANGE DE VALOGNE**, capucin de la province de Normandie, professeur de théologie et prédicateur distingué au XVIIe siècle, exerça les fonctions de missionnaire apostolique dans l'île de Jersey. Il a laissé un ouvrage français utile aux missionnaires et intitulé : *le Directeur fidèle*, ou *Instruction sur les exercices concernant la foi;* Rouen, 1645, 6 vol. in-8o. *Voy.* Wading., *Script. Ord. Minor.* Denys de Gênes, *Biblioth. Script. Capuc.*

ARCHANGEL (*Archangelopolis*), ville de la Moscovie septentrionale, où il y a un archevêque sous le patriarcat moscovite. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 23.

ARCHANGELE DE BOURGNEUF (*Archangelus Burgonovo*), théologien italien de l'Ordre des Cordeliers, vivait au XVIe siècle, il était très-versé dans la philosophie scholastique et la connaissance de l'hébreu et du Talmud. On a de lui : 1o *Trattato, ossia dichiarazione della virtù e dignità del nome di Gesù;* Ferrare, 1557; — 2o *Apologia pro defensione doctrinæ Cabalæ contra Petr. Garziam;* Bologne, 1564; — 3o *Cabalistarum Selectiora;* Venise, 1569. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

ARCHARD, moine de Cîteaux, et maître des novices dans l'abbaye de Clairvaux du temps de saint Bernard, a écrit *la Vie de saint Gezelin, ermite;* Douai, 1626.

ARCHDEKIN ou **ARSDEKIN** (Richard), jésuite irlandais, né à Kilkenny vers 1619, mort en 1693, professa avec distinction la théologie à Louvain et à Anvers. On a de lui : 1o un *Traité des Miracles* écrit en anglais et en irlandais;

Louvain, 1667, in-8°; — 2° *Controversia fidei ad facilem methodum redacta;* Louvain, 1671. Cet ouvrage eut jusqu'à onze éditions; l'auteur y fit de nombreuses additions, et en donna une nouvelle édition sous ce titre : *Theologia tripartita universa, complectens Bibliothecam perfectam viri ecclesiastici. Voy.* Richard et Giraud, qui, soit ici, soit au mot ARSDEKIN, donnent sur les ouvrages de notre savant jésuite des détails très-intéressants.

ARCHE D'ALLIANCE, espèce de coffre construit par ordre de Dieu pour y enfermer les deux tables de la loi. Il était de bois de sétim, couvert de lames d'or. Une bordure d'or régnait autour. Son couvercle s'appelait le *propitiatoire*, ou l'*oracle*, sur lequel étaient placés deux chérubins. Il avait quatre anneaux d'or dans lesquels on mettait deux gros leviers pour le porter selon le besoin; c'était la fonction des prêtres et des lévites. L'arche jouissait de la plus grande vénération chez les Hébreux. Elle était placée dans la partie la plus sainte du tabernacle, et on la portait dans les expéditions militaires comme un gage sensible de la protection divine. Avant la captivité de Babylone, Jérémie la fit cacher dans une caverne de la montagne de Nebo, célèbre par la mort et la sépulture de Moïse. On doute qu'elle ait été rétablie dans le temple depuis cette captivité. Les Juifs modernes ont dans leurs synagogues une espèce d'arche qu'ils regardent comme une représentation de celle de Moïse : c'est un coffre ou une armoire dans laquelle ils renferment leurs livres sacrés. *Voy.*, pour la construction de l'arche, Exode, XXV, 10 et suiv.; quant à son histoire, elle se trouve éparse dans presque tous les livres historiques de la Bible, depuis les Nombres jusqu'au II[e] des Machabées.

ARCHE DE NOÉ. C'est le vaisseau que Dieu ordonna à Noé de construire pour y retirer les hommes qu'il voulait sauver du déluge, et les animaux dont il voulait conserver les espèces. *Voy.*, pour tout ce qui concerne la con-construction et la disposition de l'arche, Genèse, VI, et pour les difficultés qu'ont opposées les rationalistes et les mythologues au récit qu'en a fait Moïse, J.-B. Glaire, *les Livres Saints vengés*, etc. tom. I[er], p. 287 et suiv.

ARCHÉLAÏS ou **ARCHÉLAÏDE**, ville au bourg de Judée, bâtie par Archélaüs, ethnarque du pays et fils du grand Hérode; elle est située entre Jéricho et Scythopolis. *Voy.* Joseph., *Antiq.*, l. XVII, c. XV. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 462, 576.

I. **ARCHÉLAÜS**, roi de Cappadoce, père de Glaphyra, épouse d'Alexandre, fils d'Hérode le Grand, vint à Jérusalem, et par sa prudence rétablit la paix dans la famille royale. *Voy.* Joseph., *Antiq.*, l. XVI, c. XVIII.

II. **ARCHÉLAÜS**, fils du grand Hérode et de Maltacé, sa cinquième femme, mort en exil à Vienne, dans les Gaules. Hérode, dans son testament, le déclara roi sous le bon plaisir d'Auguste; mais cet empereur ne lui reconnut que le titre d'ethnarque, avec la moitié des États de son père. Au bout de sept ans de règne, les principaux des Juifs et des Samaritains l'accusèrent auprès d'Auguste; ce prince le fit venir, et fut si peu satisfait de ses réponses, qu'il l'envoya en exil. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. X.

III. **ARCHÉLAÜS** (saint), évêque de Cashara ou Carrha, en Mésopotamie, vivait dans la seconde moitié du III[e] siècle; il unissait à un grand savoir une grande éloquence et un zèle ardent pour la foi. Il confondit l'hérésiarque Manès en le convainquant d'erreur et d'imposture. Le récit de cette controverse a été traduit du grec en latin. On en a donné une édition, avec des fragments de la traduction grecque, dans la collection de Zaccagni; Rome, 1698. Le Martyrologe romain marque la fête de ce saint évêque au 26 décembre. *Voy.* Cyrill., *Catechesis.*, VI. Socrat., *Hist.*, l. I, c. XXII. Epiphan., *Hæres.*, LXVI. Photius, *Codex*, LXXXV. Jos. Assemani, *Append. ad tom. I Biblioth. Orient.*, p. 45.

ARCHÉTYPE (*Archétypus*), original d'après lequel on dresse un ouvrage ou une copie. Le monde archétype est le monde considéré tel qu'il était dans l'idée de Dieu avant sa création.

ARCHEVÊCHÉ. Ce nom se donne : 1° au diocèse d'un archevêque, c'est-à-dire à l'étendue de pays soumis à sa juridiction, mais qui ne compose qu'un seul diocèse; 2° à une province ecclésiastique composée d'un siége métropolitain et ordinairement de plusieurs évêchés suffragants; 3° au palais archiépiscopal, ou à la cour ecclésiastique d'un archevêque; 4° aux revenus temporels de l'archevêché. Il y a aujourd'hui 17 archevêchés en France : Aix, Alby, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse, Tours.

I. **ARCHEVÊQUE**. Chef, ou premier des évêques d'une province ecclésiastique, ou prélat métropolitain qui a sous lui plusieurs évêques suffragants. Plusieurs auteurs pensent que le nom d'*archevêque*, inconnu jusque-là dans l'Église, fut donné pour la première fois par saint Athanase au patriarche d'Alexandrie dans le milieu du IV[e] siècle. Sous le rapport de l'ordre et du caractère, l'archevêque et l'évêque ont la même puissance spirituelle, la même dignité pontificale; mais les priviléges de l'archevêque sont plus étendus. Ainsi il a le droit de confirmer les élections des évêques, de les consacrer, ou de commettre leur consécration à un autre prélat; de leur faire observer les canons et les constitutions de la province, de conférer les bénéfices qui sont à leur disposition quand ils ont négligé d'y pourvoir dans le temps prescrit par les canons; de nommer des grands vicaires pour les diocèses vacants dans sa province, si huit jours après la vacance les chapitres des cathédrales n'y ont pas pourvu; de convoquer les conciles provinciaux, dont il est le président et le principal juge; de veiller à ce que les évêques, ses suffragants, résident dans leurs diocèses, enfin de corriger et de réformer leurs jugements par la voie de l'appel. L'archevêque diffère encore des évêques par la forme de la consécration, par l'usage du *Pallium*, et par le droit de faire porter la croix haute devant eux, d'officier pontificalement dans l'étendue du ressort ecclésiastique de leur métropole et d'y donner la bénédiction. Mais plusieurs de ces priviléges n'existent plus en France. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot ARCHIEPISCOPUS. Thomassin, *Discipl. de l'Eglise*, part. I, l. I, c. III, et part. II, l. I, c. V. Gaet. Moroni, v. III, p. 5 et s.

II. **ARCHEVÊQUE IN PARTIBUS**. *Voy.* PARTIBUS (IN).

ARCHI, ville de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain selon les uns, ou, selon d'autres, ce mot par sa terminaison, qui est la même dans le texte hébreu, indique un adjectif, et signifie *habitant d'Erech*, ville ou contrée dans les confins de la tribu d'Éphraïm. Plusieurs enfin, d'après les Septante, ne font qu'un seul et même mot d'*Archi* et d'*Atharoth*, qui vient immédiatement après. *Voy.* Josué, XVI, 2.

ARCHIACOLYTE (*Archiacolytus*), ancienne

dignité dans les cathédrales qui étaient divisées en quatre ordres de chanoines, savoir : les prêtres, les diacres, les sous-diacres et les acolytes. Chacun avait son chef, et celui de ces derniers s'appelait *archiacolyte*.

ARCHICHANTRE, chantre principal ou le premier chantre d'une église; dignité qui subsiste encore dans quelques chapitres. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, p. 79.

ARCHICHAPELAIN, titre que, sous la seconde race des rois de France, prenait celui qui avait la conduite de la chapelle du palais; mais sous la seconde race il n'est fait mention que de chapelain, de confesseur, d'aumônier et de grand-aumônier.

I. **ARCHICONFRÉRIE** ou **ARCHICONFRATERNITÉ**, la première, la principale confrérie (*voy.* ce mot) parmi toutes celles qui portent le même nom. Il en existe un grand nombre à Rome. Gaet. Moroni fait connaître les plus importantes (vol. II, p. 292-314).

II. **ARCHICONFRÉRIE DU TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE**, association pieuse établie comme association à Paris en 1836, dans la paroisse Notre-Dame des Victoires, afin d'obtenir par la protection du très-saint et immaculé Cœur de Marie la conversion des pécheurs. Grégoire XVI, par un bref en date de 1838, érigea cette association en archiconfrérie, et accorda aux curés de cette paroisse, à perpétuité, la faculté d'y agréger toutes les associations et confréries établies ou qui s'établiraient dans la suite sous le même nom et dans le même but, et de leur communiquer toutes les grâces, faveurs et indulgences dont l'archiconfrérie a été enrichie.

ARCHIDIACONAT, dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ, portion de diocèse sujette à la visite d'un archidiacre.

ARCHIDIACONUS, nom sous lequel on désigne communément deux célèbres canonistes, parce qu'ils ont été tous deux archidiacres de Bologne. Le premier est Guido Basius ou de Baysio, né à Reggio en Calabre au XIII[e] siècle, et qui a laissé : 1° *Rosarium*, commentaire sur le décret de Gratien; — 2° un *Commentaire sur les Décrétales*. Le second, Joannes d'Anania ou d'Anagni, fut célèbre en 1430; il a laissé : 1° un *Commentaire sur les Décrétales*; — 2° un livre de *Conseils*. *Voy.* Pontas, *Dict.*, tom. II. *Table des Auteurs*.

ARCHIDIACRE, nom qu'on donnait autrefois au premier des diacres ou à leur chef. Plus tard ce titre fut conféré à des prêtres d'une haute capacité. Les Décrétales leur donnent la qualité de vicaires généraux des évêques, et elles leur attribuent toute la juridiction que cette qualité comprend. En France, les droits des archidiacres n'ont pas d'uniformité, car ils n'ont de pouvoir que ceux que les évêques leur ont donnés. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, pag. 79 et suiv. L. Ferraris, *Biblioth. Prompta*. Richard et Giraud. L'abbé André. *Cours alphab. de Droit canon*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 314 et suiv.

ARCHIÉPISCOPAL, se dit de ce qui a rapport à la dignité ou à la personne d'un archevêque.

ARCHIÉPISCOPAT, dignité d'archevêque. Il se prend aussi pour la durée du temps qu'un archevêque a occupé son siége.

ARCHIÉRARQUE (*Archierarcus*), chef de la hiérarchie. On a quelquefois donné ce nom au Pape comme au chef de l'Église.

ARCHIMANDRITE (*Archimandrita*), mot grec qui signifie proprement chef d'étable, de troupeaux. Chez les Latins on a donné ce nom aux archevêques; chez les Grecs, où il est fort usité, il signifie le supérieur ou l'abbé d'un monastère. Mais Fagnan met cette différence entre l'abbé et l'archimandrite que le premier gouverne seulement un monastère, et que le dernier en gouverne plusieurs. *Voy. Acta Sanct.*, fevr., tom. I, p. 84. D. Macri *Hierolexicon*, p. 83. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Fagnan, *in cap. Ut abbates*. Gaet. Moroni, vol. II, p. 275, 276. L'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon*.

ARCHIMBAULT, curé du diocèse de Lausanne, a donné : *les Soliloques du pécheur pénitent avec Jésus-Christ souffrant;* Lyon, 1749, in-12. *Voy. Journal des Savants*, 1749, p. 440.

I. **ARCHINTO** (Alexandre), théologien, mort à Milan en 1567, remplit pour Charles-Quint diverses missions dans le Milanais, et reçut de ce prince le titre de comte. On a de lui : 1° *de Prædestinatione;* — 2° *de B. Mariæ Magdalenæ pudicitia ac virginitate;* — 3° *Dialogus in quo Philippo Patruo ac Pompilio disserentibus quis sit villicus iniquitatis ex* XVI *capite Lucæ quam diligentissime explicatur;* — 4° *Dialogus alter, in quo eosdem in eos qui pro Salvatore Servatorem scribunt, colloquentes facit.* Tous ces ouvrages manuscrits sont à la bibliothèque Ambrosienne de Milan; les deux premiers se trouvent dans la *casa Archinta*. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

II. **ARCHINTO** (Philippe), archevêque de Milan, théologien distingué, né en 1500, mort en 1558, fut membre du collége des juges à Milan, conseiller de l'empereur Charles V, gouverneur de Rome, vice-chambellan apostolique, vicaire du Pape, évêque du Saint-Sépulcre et de Saluces, puis archevêque de Milan. Il fut envoyé à Venise par Paul IV, en qualité de légat *a latere*. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Oratio de Nova Christiani orbis pace habita;* Rome, 1544, in-4°; — 2° *de Fide et Sacramentis Libri II;* Rome, 1545, in-4°. *Voy.* ibid.

ARCHIPÉRACITE ou **ARCHIPHÉRACITE** (*Archiperacita, Archipheracita, Scripturæ explanator*), du grec *arkhê*, commandement, et de l'hébreu *pérék*, fragment, chapitre; officier dans les académies des Juifs qui était le premier ou le chef de ceux qui avaient la charge de lire, d'expliquer dans les synagogues les *Perakim*, ou chapitres de la Loi et les Prophètes. Cet officier était différent du chef de la synagogue, appelé *Archisynagogus*.

ARCHIPHÉRACITE. *Voy.* ARCHIPÉRACITE.

ARCHIPPE, dont parle saint Paul, était, selon les uns, évêque de Colosses, ou simplement prêtre, ou seulement diacre de cette église, selon les autres. Les Grecs l'honorent comme martyr le 22 novembre, et les Latins le 20 mars. *Voy.* Coloss. IV, 17.

ARCHIPRÊTRE. Les fonctions de l'archiprêtre sont intérieures et regardent la célébration de l'office divin, ainsi que l'administration des sacrements. Il y a deux sortes d'archiprêtres : ceux de la ville et ceux de la campagne. Les premiers remplacent l'évêque absent, les seconds sont commis par l'évêque pour veiller sur plusieurs paroisses de la campagne. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, p. 83. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. II, p. 317 et suiv.

ARCHIPRÊTRÉ, dignité ou étendue de la juridiction d'un archiprêtre.

ARCHIPRIEUR, nom donné quelquefois au maître de l'Ordre des Templiers.

ARCHISYNAGOGES, nom qu'on donnait autrefois à certains ecclésiastiques employés auprès du patriarche de Jérusalem. C'étaient comme ses assesseurs et ses conseillers. Dans

le code Théodosien il est souvent fait mention de ceux qu'on appelait anciennement *Hieri, Archisynagogi, Patres synagogarum, Presbyteri, Apostoli, Primates*, encore qu'il y eût, dit Bouchel, quelque différence entre eux. *Voy.* Cod. Theodos., *tit. de Jud. cœlic. samar.*, lib. XVI. Bouchel, *Biblioth. canon.*, tom. I, p. 112.

ARCHISYNAGOGUS, ou chef de la synagogue, était un titre d'office chez les Juifs. On l'appelait aussi Ange de la synagogue, ou Prince de la synagogue. Ses principales fonctions consistaient à présider aux assemblées de la religion, à juger des affaires pécuniaires, des larcins et autres choses de cette nature. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor et crit.*, etc., tom. II, p. 386.

ARCHIVES. Le concile de Rouen de 1581 ordonne aux évêques d'assigner un lieu à leurs secrétaires pour y conserver les registres des ordinations, des provisions, des collations et autres actes émanés des évêques ou de leurs vicaires, de peur qu'ils ne périssent, et afin de pouvoir en tirer les copies et les extraits dont on aura besoin. La même chose est ordonnée non-seulement par une bulle de Sixte V, de l'an 1587, mais encore dans le concile de Milévum, ville de Numidie, au commencement du ve siècle. Enfin on trouve l'usage des archives dans les églises et les monastères dès les temps les plus reculés. *Voy.*, dans *Prompta Biblioth.* de Ferraris, ARCHIVIUM, *Articulus Novus Casinensis*, et dans Gaet. Moroni (vol. II, p. 277 et suiv.) l'histoire des *Archives du Saint-Siége* en particulier.

ARCHON (Louis), né à Riom en 1645, mort en 1717, fut nommé chapelain de Louis XIV et abbé de Saint-Gibert-Neuf-Fontaine, au diocèse de Clermont. Il a laissé une *Histoire ecclésiastique de la Chapelle des rois de France sous les trois races de nos rois jusqu'au règne de Louis XIV;* Paris, 1704 et 1711, 2 vol. in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. *Journ. des Savants*, 1704, p. 236; 1712, p. 97. Richard et Giraud.

I. **ARCHONTE DE L'ÉVANGILE.** C'est celui qui garde le livre de l'Évangile pour s'en servir aux saints mystères. *Voy.* Codinus, *de Officialibus palatii Constantinopolitani et de officiis magnæ Ecclesiæ.*

II. **ARCHONTE DES CONTACES**, gardien des contaces ou livres d'église que l'on prenait parmi les lecteurs. *Voy.* Arcudius, *Libri VII de Concordia Ecclesiæ orientalis et occidentalis in septem sacramentorum administratione.*

III. **ARCHONTE DES ÉGLISES ET DES MONASTÈRES.** C'est celui qui, chez les Grecs, a l'intendance sur les églises et les monastères. *Voy.* Codinus, *ibid.*

IV. **ARCHONTE DES LUMIÈRES OU DES HOMMES**, officier ecclésiastique chargé du soin de ceux qui devaient bientôt recevoir le baptême. *Voy.* Codinus, *ibid.*

ARCHONTIQUES, secte des Valentiniens qui parut sous Antonin le Pieux. Ils sont ainsi nommés d'un mot grec qui veut dire *principautés*, parce qu'ils attribuaient la création du monde à des intelligences subordonnées à Dieu, et qu'ils appelaient *archontes*. Ils n'admettaient aucun sacrement, niaient la résurrection, se livraient à toutes sortes d'impuretés, et avaient des livres particuliers qu'ils prétendaient être les révélations des prophètes. *Voy.* August., *Hæres.*, c. xx. Epiphan., *Hæres.* 40. Baronius, *Annal.*, an. 175. Tillemont, tom. II, p. 295.

ARCIMBOLDI (Antonello), mort en 1578, remplit, entre autres fonctions, celles de protonotaire apostolique. En 1567 Philippe II le nomma sénateur de Milan, et il devint membre de l'Académie des *Affidati.* Il était profondément versé dans la langue grecque. Il a traduit et publié à Milan plusieurs fragments de saint Basile, tels que plusieurs homélies, le livre *de Vera et incorrupta virginitate*, et le livre *de Gratiarum Actione.*

ARCIS (*Arsisuanch, Argens*), bourg sur le lac de Van, où est un évêque arménien suffragant de Van, dans le patriarcat d'Ecsmiasin. *Voy.* De Commanville, part. III, c. VII, p. 343, et *Ire Table alphabét.*, p. 23.

ARCO ou **ARCHIUS** (Nicolas, comte d'), mort en 1546, appartenait à la famille des comtes d'Arco en Bavière. On a de lui, outre plusieurs ouvrages de poésie : 1° *de Judicio libri tres;* — 2° *de Unitate Ecclesiæ liber;* — 3° *Paradoxa de contemnenda fama* ou *Dialogus de inani nomine famæ;* — 4° des *Discours* et des *Lettres. Voy.* le Mis Sc. Maffei, *Verona illustrata*, l. VI; *de gli Scrittori Veronesi*, p. 209, éd. in-fol.

ARCOLTI. *Voy.* ARKEVOLTI.

ARCONS (César d'), né à Viviers dans le bas Languedoc, mort en 1681, a laissé, outre plusieurs écrits sur des matières de physique : 1° trois *Dissertations*, l'une sur la dispute entre saint Pierre et saint Paul, l'autre sur l'endroit du IIe chap. de saint Jean où Jésus-Christ établit saint Pierre son vicaire sur la terre, la troisième sur la généalogie de Jésus-Christ; Bruxelles, 1680, in-4°; — 2° l'*Échantillon*, contenant ce qu'il avait à dire sur l'ancienne loi, la Trinité et l'Histoire de Jésus-Christ. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 163, éd. in-fol.

ARCUDI (Alexandre-Thomas), religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Galatina, dans le royaume de Naples, en 1655, mort en 1718, s'est rendu célèbre par son esprit et son érudition. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Anatomia degli Ipocriti;* Venise, 1699, in-12; — 2° *Il Atanasio Magno;* Lecce, 1714, in-4°. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.* Richard et Giraud.

I. **ARCUDIUS** (Antoine), prêtre, Grec de nation, a laissé, entre autres ouvrages : *les Nouvelles fleurs* ou *Parterre de prières;* Rome, 1598, in-4°. *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*

II. **ARCUDIUS** (Pierre), docteur en théologie, né à Corfou vers 1570, mort à Rome en 1629, se rendit célèbre par la force de son génie et l'étendue de ses connaissances. Il fut envoyé en Russie pour y régler les contestations qui s'étaient élevées au sujet de la doctrine entre les peuples de ce pays. On a de lui 1° *Libri VII de concordia Ecclesiæ occidentalis et orientalis in septem sacramentorum ordine;* Rome; Paris, 1619, 1626 et 1672, in-fol.; ouvrage excellent contre les hérétiques; — 2° *Utrum detur purgatorium et an illud per ignem?* Rome, 1622, in-4°; et en grec : Rome, 1637, in-4° *Voy.* Leo Allatius, *Apes urbanæ.* Nicéron, *Mémoires*, t. II. Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud.

ARCULFE ou **ARCULPHE**, évêque français, entreprit vers l'an 640 un voyage dans la Terre-Sainte. A son retour il séjourna dans un monastère de l'île de Hi, où l'abbé Adaman rédigea le récit de son voyage, et particulièrement une description des Lieux saints. L'ouvrage a été publié par Séranius sous le titre de *Libri de situ Terræ Sanctæ;* Ingolstadt, 1619, 3 vol. *Voy.* ADAMAN.

ARDA ou **ARDAMIRI** (*Ardamerium*) ou **HERCULIE**, ville épisc. de l'Illyrie orientale dans la province de Macédoine, sous la métropole de Thessalonique, fut érigée en évêché au IXe siècle.

ARDACHA ou **ARDACHADA**, ville épisc. de la province de Leinster en Irlande, suffragante de l'archevêché d'Armach. Son évêché est uni à celui de Kilmore. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 11.

ARDALÉON, l'un des comédiens d'Alexandrie qui jouaient sur le théâtre les Mystères des Chrétiens. Il fut tout à coup converti, et souffrit le martyre sous Maximien Galère. *Voy. Martyrol. romain*, au 14 avril.

ARDAMERIUM, ARDAMIRI. *Voy.* ARDA.

ARDART ou **ARDFERT** (*Ardatum, Ardferta*), ville épisc. d'Irlande dans la Momonie; elle appartient au comté de Kerry, suffrag. de Cashel. Son premier évêque fut saint Ert, dans le VI[e] siècle. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 24. Richard et Giraud.

ARDÉE (*Ardea*), petite ville de la campagne de Rome où l'on tint un concile en 1135. *Voy.* Mansi, tom. II, p. 425. Gaet. Moroni, vol. III, p. 11, 12.

ARDEMORE (*Ardmora*), évêché d'Irlande dans le comté de Kerry, érigé au V[e] siècle sous la métropole de Cashel, uni à Lismore au XI[e] siècle.

ARDENNES (*Ardena*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, près de Caen. Elle fut fondée en 1122 par Ayulphe Dufour et Asseline, sa femme. *Voy.* Moréri, éd. de 1759. La Martinière, *Dict. geogr.* D. de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. XI, p. 459.

ARDENTS, nom donné à certaines personnes atteintes d'une fièvre ardente qui se répandit en France sous Louis VII, et qu'on appela *feu sacré*. Cette maladie ayant été guérie par l'intercession de sainte Geneviève, on lui éleva une paroisse connue sous le nom de *Sainte-Geneviève-des-Ardents*, en mémoire de ce miracle arrivé vers 1130.

ARDFERT. *Voy.* ARDART.

I. **ARDON**, fils de Caleb et d'Azuba. *Voy.* I Paralip., XI, 18.

II. **ARDON**, l'un des premiers disciples de saint Benoît, fondateur de l'abbaye d'Aniane, embrassa la vie monastique avant l'année 782, et devint, après saint Benoît, l'une des gloires de son monastère. Il fut nommé modérateur des écoles de la maison, et devint le compagnon de voyage de son abbé. L'an 814 saint Benoît lui confia le gouvernement de son monastère d'Aniane, et il l'administra jusqu'à l'élection d'un nouvel abbé. Ardon mourut le 7 mars 843. Il est honoré comme saint dans son monastère. Il a écrit la *Vie de saint Benoît d'Aniane*, publiée par D. Hugues Ménard en 1638, à la tête de la *Concorde des Règles*. Bollandus l'a donnée au 12 février, et le P. Mabillon, *Acta Sanctor.*, t. V. *Voy.* Dom Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. V, p. 31, 35.

ARDOREL (*Ardorellum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans le haut Languedoc, au diocèse de Castres; elle fut fondée en 1124 par Cécile, vicomtesse de Béziers. Les moines de cette abbaye suivirent d'abord la règle de Saint-Benoît, mais quelques années après ils embrassèrent celle de Cîteaux. *Voy.* Moréri, édit. de 1729. Denys de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 79, nouv. éd.

ARÉA, Israélites dont les descendants revinrent de l'exil de Babylone au nombre de 775. *Voy.* I Esdr., II, 5.

AREBBA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 60.

ARECOMICI. *Voy.* NIMES.

ARÉCON, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 46.

ARED, fils de Géra, fils de Benjamin. *Voy.* Genèse, XLVI, 21.

AREDIUS. *Voy.* ARIGE, n[os] I et II.

I. **ARÉE**, fils d'Olla et petit-fils d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 39.

II. **ARÉE** ou **ARÉES**, ville épisc. de la seconde Arménie, sur le chemin de Sébaste à Cucuse, selon l'itinéraire d'Antonin.

ARÉGIUS. *Voy.* ARIGE, n° II.

ARÉHA, ville épisc. de la deuxième Augustamique, que l'on croit être celle des Aréhéens, dont l'évêque Cyrus assista au concile d'Éphèse.

AREILZA (Grégoire), né à Naples, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, et mourut en 1691. Après avoir gouverné la province de Sicile comme provincial, il fut appelé à Rome et reçut le titre de provincial de la Terre-Sainte. Il a laissé deux traités ascétiques : 1° *Gli stimoli della sacra solitudine;* Naples, 1625; — 2° *il Tesoro nascoto;* Naples, 1651. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

ARELAS, ARELATÉ. *Voy.* ARLES.

ARELI, dernier fils de Gad. *Voy.* Genèse, XLVI, 16.

I. **ARELLANO** (Michel-Gomez de), chevalier de Saint-Jacques et membre du conseil des affaires de l'Inde, a composé : 1° *Opera juridica tripartita;* Anvers, 1651, in-4°; — 2° *Juris canonici antilegomena;* — 3° *Theoremata pro Immaculata Conceptione sanctæ Mariæ; Supplicatio ad Innocentium. Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hispana nova.*

II. **ARELLANO** (Salvador-Bapt.), moine espagnol du XVII[e] siècle, a laissé, outre ses *Antiquitates urbis Carmonæ ejusque historiæ Compendium :* 1° *de Origine imaginis sanctæ Mariæ;* — 2° *de Reliquiis Justæ et Rufinæ. Voy. ibid.*

AREM, Israélite, dont les descendants revinrent de la captivité de Babylone au nombre de 1017. *Voy.* II Esdras, VII, 42.

AREMBERG (Charles d'), capucin, né à Bruxelles en 1593, et mort à Anvers en 1669, était fils du prince d'Aremberg et duc d'Aerscot. Il devint prédicateur distingué et habile professeur d'Écriture et de théologie. Il remplit plusieurs fois la charge de provincial de la province de Flandre. Il a laissé : 1° *Clypeus seraphicus, sive scutum veritatis in defensionem annalium fratrum minorum Capucinorum;* Cologne, 1643; — 2° *Flores seraphici, sive Icones, in quibus continentur vitæ et gesta virorum illustrium Capucinorum, qui ab anno* 1525, *usque ad annum* 1612, *in eodem Ordine miraculis, ac vitæ sanctimonia floruerunt;* Cologne et Anvers, 1640, Milan, 1648, 2 vol. in-fol. *Voy.* Wading et Denys de Gênes. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, tom. I[er], p. 250.

ARÉNA (saint), Florentin, de l'Ordre de Saint-Dominique, mort à Porto-Hercole en 1574 ou vers 1576, fut bon théologien et prédicateur distingué. Il a laissé deux ouvrages italiens contre l'hérésie intitulés, l'un *Premier*, l'autre, *Second chemin du jardin spirituel contre l'opiniâtreté hérétique. Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

ARENDA. *Voy.* ARANDA, n° I.

AREOPAGE, lieu où les juges d'Athènes s'assemblaient autrefois. Saint Paul, ayant prêché à Athènes la vérité d'un seul Dieu, fut mené à l'Aréopage, où il convertit Denys, l'un des aéropagistes. *Voy.* Actes, XVII, 19 et suiv.

I. **ARÉOPOLIS**. *Voy.* AR.

II. **ARÉOPOLIS**, ville épisc. du diocèse de Jérusalem, dans la troisième Palestine, sous la métropole de Pétra. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, pag. 733. Richard et Giraud.

AREPOL ou **ARIPOL** (Samuel), rabbin de la ville de Saphet, en Palestine, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Prince de paix*, comment. sur le Cantique des cantiques; Saphet, 1579, in-4°; — 2° *Cœur du Sage*. comment. sur l'Ecclésiaste; Constantinople, 1580, in-8°; — 3° *Psaume eucharistique* et les 15 *Psaumes graduels*, comment. sur le Ps. CXIX et sur ces 15 derniers; Venise, 1576, Prague, 1610, in-4°. On lui en attribue plusieurs autres; mais l'authenticité en est au moins douteuse. *Voy*. Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica*. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 1090; tom. III, p. 1077. De Rossi, *Dizion. stor. degli Autor. Ebr.*, tom. I, p. 55. Le Long, *Biblioth. sacr.*

AREQUIPA (*Arequipa*), ville épisc. de l'Amérique méridionale, sous la métropole de Lima, située dans la vallée de Quilca. En 1606, elle fut séparée du diocèse de Cusco et érigée en évêché. *Voy*. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 14.

ARERAN. *Voy*. AILERAN.

ARÉSI (Paul), de l'ordre des théatins et évêque de Tortone, né à Crémone en 1574, mort en 1645, fut prédicateur distingué, habile théologien et prélat zélé. Il monta sur le trône épiscopal l'an 1620, et en 1644 il se démit de son évêché entre les mains du pape Urbain VIII. Il aimait et protégeait les savants. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin et en italien; ce sont : 1° *in Libros Aristotelis de Generatione et Corruptione;* Milan, 1617, in-4°; — 2° *Disputatio de transmutatione aquæ vino mixtæ in S. missæ sacrificio;* Tortone, 1622, Anvers, 1623, in-8°; — 3° *de Vero sacri Cantici Salomonis tum historico tum spirituali sensu novæ quædam velitationes;* Milan, 1640, in-4°; — 4° *Velitationes in Apocalypsim;* ibid.. 1677, in-fol.; — 5° *Arte di predicare bene;* Venise, 1611, in-4°; — 6° *Impresse sacre con Triplicati discorti illustrate ed arrichite;* Vérone, 1613, Francfort, 1702; ouvrage traduit en latin par Jean Cajetan Nemmich, théatin, et publié à Francfort en 1701, in-fol.; — 7° *Lezzioni, Sermoni et Orazioni diverse;* Milan, 1644; livre traduit aussi en latin par Pierre Vemner, et imprimé à Anvers en 1647, et à Cologne en 1665, in-4°; — 8° *Guida dell' anima Orante, osia pratica dell' Orazione mentale;* Tortone, 1623; — 9° *della Tribolazione et suoi rimedj;* Tortone, 1624; ouvrage qui a été également traduit en latin et imprimé à Anvers en 1655, et à Cologne en 1663, in-4°. *Voy*. Lorenzo Crasso, *Elog. degli uomini letterati*, part. II. Ciaconius, *Vit. Cardinal.*, tom. III, p. 1049. Egs, *Purpur. doct.*, l. V, c. XXXI. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. Ughelli, *Italia Sacra*. Richard et Giraud.

ARET ou **ARETH**, forêt dans la tribu de Juda. *Voy*. I Rois, XXII, 5.

I. **ARÉTAS**, roi d'Arabie, ami d'Antipater, marcha contre Aristobule, qu'il obligea de se réfugier à Jérusalem. *Voy*. Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. II et suiv.

II. **ARÉTAS**, nommé auparavant *Énée*, fils ou petit-fils du précédent; sa fille épousa Hérode-Antipas, qui la répudia pour épouser Hérodiade. Les juifs de la ville de Damas obéissaient à Arétas lorsque saint Paul prêchait dans cette ville. *Voy*. Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. XVI.

III. **ARÉTAS** (saint), martyr en Arabie, eut la tête tranchée vers 522 par l'ordre de Dunaan, roi des Homérites, peuples de l'Arabie Heureuse. Les ménologes des Grecs placent sa fête au 24 octobre.

IV. **ARÉTAS** ou **ARÉTHAS**, archevêque de Césarée, en Cappadoce, vivait dans la première moitié du IIe siècle selon les uns, ou au milieu ou à la fin du VIe selon d'autres, ou enfin dans le Xe, suivant quelques-uns. Il a fait un Commentaire sur l'*Apocalypse*, imprimé en grec à Vérone en 1532 et 1568, in-fol.. et à Paris, 1631, en grec et en latin, à la suite des œuvres d'Œcuménius. L'édition la plus récente est celle de J.-A. Cramer, Oxford, 1840. *Voy*. *Diction. encyclop. de la théol. catholique*, tom. Ier, p. 516, 517. Fabricius, *Biblioth. Græc.*, tom. VIII, p. 696.

ARÉTHAS. *Voy*. ARÉTAS, n° IV.

I. **ARÉTHUSE**, ville de Judée aux environs de Marissa et d'Azoth. *Voy*. Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. VIII, et *de Bello Jud.*, l. I, c. V. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 579.

II. **ARETHUSE**, ville épisc. du diocèse d'Antioche, de la seconde Syrie, sous la métropole d'Apamée, et qu'on croit être le village nommé aujourd'hui *Fornacusa*. Elle a reçu la foi vers la fin du IVe siècle, et l'évêché, qui est aujourd'hui un simple titre *in partibus*, fut érigé au Ve. *Voy*. Evagr., *Hist. eccles.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 98. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 24. Richard et Giraud.

I. **ARETIN** (*Angelus Gambollienus*, ou *de Gambellionibus*), célèbre professeur de droit à Ferrare, mort dans cette ville en 1464, était originaire d'Arezzo. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages de droit, *Tractatus de Maleficiis*, 1472, traité qui a eu de nombreuses éditions, dont la dernière est de Cologne, 1599. *Voy*. Pontas, *Diction. des cas de conscience*, tom. II. *Table des Auteurs*. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. Panziroli, *de Claris legum interpretibus*.

II. **ARÉTIN** (François), religieux de l'étroite observance des Frères Mineurs, théologien, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Expositio in regulam FF. Minorum;* Florence, 1594; — 2° *Interpretatio commentariorum Chrysostomi in evangelium S. Joannis;* Paris, 1545, in-8°; — 3° *Comment. in lib. mag. Antonii Sireeti, de formalitatibus Scoti;* Venise, 1606, in-4°. *Voy*. Wading, *Script. Ord. Min.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 361.

III. **ARÉTIN** (Gui) ou **ARÉTIN D'AREZZO**, bénédictin, né vers l'an 990 à Arezzo, substitua aux six lettres de l'alphabet romain, dont on se servait dans le plain-chant grégorien, les syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la,* qu'il tira des trois premiers vers de l'hymne *Ut queant laxis*, etc. On a de lui : 1° un *Microloge*, traité de musique qu'on trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques; — 2° un autre traité intitulé *de la Mesure du Monochorde*. *Voy*. D. Mabillon, *Annal.*, l. LV. D. Pez, *Thesaurus anecdotorum*, etc., tom. III, p. 618, et tom. V, p. 255.

IV **ARÉTIN** (Pierre l'), *Pietro Aretino*, célèbre littérateur italien, né à Arezzo en 1492, mort en 1556, fut surnommé *le Fléau des princes*, à cause de sa hardiesse à critiquer les plus grands hommes et même les souverains. L'Arétin a écrit plusieurs ouvrages que l'Église a condamnés comme impies et déshonnêtes; mais, dans ses derniers jours, il a composé des paraphrases sur les Psaumes de la Pénitence, la Vie de la sainte Vierge, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Catherine de Sienne, trois livres sur l'humanité de Jésus-Christ. Les paraphrases et ce dernier écrit ont été traduits en français par Jean de Vauzelles; Lyon, 1540, in-8°, et 1542.

ARÉTIUS (Benoit ou Benedict), botaniste et théologien suisse, né à Berne vers 1505, mort en 1574, professa la philosophie et la théologie d'après les doctrines de Calvin. On a de lui, outre des ouvrages sur l'histoire naturelle et la physique, un certain nombre d'écrits théolo-

giques en latin. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 613. Richard et Giraud, qui donnent une liste plus complète des écrits d'Arétius.

ARÉUNA ou **ORNAN**, Jébuséen qui offrit à David son aire pour élever un autel sur le mont Moria. *Voy.* II Rois, XXIV, 16 et suiv. I Paralip., XXI, 15 et suiv. II Paralip., III, 1.

AREY. *Voy.* ARIGE, n° I.

AREZZO, ville épisc. de la Toscane. La foi y fut prêchée par saint Romule, disciple de saint Pierre, que cet apôtre avait ordonné évêque de Fiésoli; c'est au moins la tradition du pays. Le pape Clément XII a permis aux évêques d'Arezzo de porter le *pallium. Voy.* Henschenius et Papebrock, *Collection des Actes des Saints.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 15 et suiv.

ARGAIZ (Grégoire de), bénédictin espagnol du XVIIe siècle, a laissé plusieurs ouvrages, tous écrits en espagnol. Nous citerons seulement : 1° *Poblacion ecclesiastica de España, y Noticia de sus primeras honras hallada en los escritos de S. Gregorio, obispo de Granada, y en chronicon de Hauberto, monge de S. Benito;* Madrid, 1667, 1668 et 1669, in-fol. Comme il fut accusé d'avoir forgé les documents dont il avait tiré son ouvrage, il publia une défense de son livre intitulée : *Instruccion historica apologetica para religiosos, ecclesiasticos, y seglares;* Madrid, 1675, in-folio. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

I. **ARGENS.** *Voy.* ARCIS.

II. **ARGENS** (Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'), littérateur français, né à Aix en Provence l'an 1704, et mort en 1771, prit le parti des armes, suivit quelque temps le barreau pour obéir à son père; mais il rentra dans le service militaire, qu'il abandonna une seconde fois par suite d'une blessure. Il passa en Hollande; de là en Prusse, appelé par Frédéric II, qui en fit son chambellan. Enfin il revint à Aix, où il vécut en philosophe. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettres juives;* — 2° *Lettres chinoises;* — 3° *Lettres cabalistiques;* — 4° *Philosophie du bon sens;* condamnée par la S. Congrég. de l'*Index* (Décr. 15 février et 16 mai 1753). Ces ouvrages ont paru d'abord séparément, puis on les a réunis sous le titre d'*Œuvres du marquis d'Argens;* 1768, 24 vol. in-12. Malgré certaines recherches et quelques bonnes réflexions qu'on trouve dans ses écrits, on est forcé de reconnaître que son peu de connaissance de la religion et ses préjugés philosophiques le font constamment tomber dans de graves erreurs. On remarque même presque à chaque page qu'il n'a aucun principe fixe, et qu'il flotte souvent entre les opinions les plus opposées. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ARGENTAN ou **ARGENTON** (Louis-François), capucin de la province de Normandie, vivait au XVIIe siècle. Il fut prédicateur distingué et habile maître dans la théologie scholastique et mystique. Il a laissé : 1° *le Chrétien intérieur;* Paris, 1659 et 1661, et Rouen, 1677, 2 vol.; — 2° *les Exercices du chrétien intérieur;* Paris, 1662, in-8°; — 3° *les Conférences théologiques et spirituelles du chrétien intérieur sur les perfections de N.-S. Jésus-Christ;* Paris, 1671, et Rouen, 1675, 2 vol.; — 4° *les Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Dieu;* ibid., 1675; — 5° *les Conférences théologiques et les perfections de la sainte Vierge, Mère de Dieu;* Paris, 1678, 2 vol. in-4° Ces trois ouvrages parurent ensemble à Paris, 1693, in-4°; on en a donné depuis une autre édition. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. francisc.*, tom. II, p. 297.

ARGENTEUS, se met souvent dans la Bible pour *siclus argenteus. Voy.* SICLE.

ARGENTINA (Thomas d') ou THOMAS DE STRASBOURG, théologien scolastique né en cette ville, nommé en 1345 général des Augustins, et mort à Vienne en Autriche l'an 1357. On a de lui, entre autres ouvrages, des *Commentaires sur le Maître des Sentences;* Strasbourg, 1490, in-fol.

ARGENTON. *Voy.* ARGENTAN.

ARGENTORATUM. *Voy.* STRASBOURG.

ARGENTRÉ (Charles du Plessis d'), né au château du Plessis, près Vitré, en 1673, mort l'an 1740 à Tulle, où il avait été nommé évêque en 1723, était docteur de Sorbonne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud. Nous citerons ici seulement comme étant le plus connu et le plus considérable : *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio duodecimi sæculi ad annum* 1713 *in Ecclesia proscripti sunt et notati*, etc.; Paris, 1724-1736, 3 vol. in-fol., réimpr. en 1755. Cette compilation renferme un grand nombre de monuments importants et curieux. *Voy.* Du Mabaret, *Éloge de M. d'Argentré*, dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1743, art. 9.

ARGIS. *Voy.* BOUCHER D'ARGIS.

ARGISA, ville épisc. d'Asie sous la métropole d'Éphèse. On l'appelle *Algiza* dans les Actes du concile de Chalcédoine et du 7e concile général. Elle a été érigée en évêché dans le Ve siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 21.

I. **ARGOB**, contrée fertile dans le Basan, et qui échut en partage à la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Plusieurs géographes prétendent qu'il y avait une ville ou un bourg de ce nom dans cette contrée. *Voy.* Deutér., III, 4, 13, 14. III Rois, IV, 13. Reland, *Palæst. illustr.*, pag. 201, 808, 959. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **ARGOB**, lieu de Samarie près duquel Phacée, fils de Romélie, assassina Phaceïa, fils de Manahem. D'autres l'entendent d'un homme appelé *Argob*, en traduisant par *avec* la particule du texte original rendue dans la Vulgate par *juxta*. Il est certain que cette particule hébraïque a les deux significations. *Voy.* IV Rois, XV, 25.

ARGONAUTES *de Saint-Nicolas et des Coquilles*, ordre militaire fondé au XIVe siècle sous Urbain VI, par Charles III, roi de Naples. Saint Nicolas était le patron de l'Ordre, et les chevaliers portaient un collier formé de coquilles dans des croissants d'argent, auquel pendait un navire avec cette devise : *Non credo tempori.* Ils suivaient la règle de Saint-Basile. *Voy.* le P. André Mendo, *de Ord. milit.* Bernard. Giustin., *Hist. dell' origin. dei Cavallieri*, c. L.

ARGONNE (Dom Noël, dit Bonaventure d'), littérateur distingué de l'Ordre des Chartreux, né à Paris en 1634, mort à Gaillon, près de Rouen, en 1704, a laissé, entre autres ouvrages : *Traité de la Lecture des Pères de l'Église*, ouvrage fort remarquable dont Mabillon parle avec éloge. La meilleure édition est celle de Rouen et Paris, 1697, in-12, donnée par M. Pellestre, qui l'a beaucoup augmentée. *Voy. Mémoires du temps*, au XVIIe siècle. Richard et Giraud.

I. **ARGOS**, siége épisc. érigé au Ve siècle sous Corinthe. Elle fut faite métropole en 1089 par Isaac II, surnommé l'*Ange;* cependant Innocent III dans sa lettre à Gauthier, archevêque de Corinthe, parle d'Argos comme étant suffragante de cette métropole, et De Commanville

dit qu'elle fut unie à Corinthe au IIe siècle. Aujourd'hui elle est simplement évêché *in partibus* dépendant de l'archevêché de Corinthe, également *in partibus*. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 25. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 21.

II. **ARGOS** ou **ARGUS**, ville épisc. très-ancienne du Péloponèse dans le diocèse de l'Illyrie orientale et de la province d'Hellade, sous la métropole de Corinthe. Dans la suite elle ne fit qu'un évêché avec *Napoli di Romania*, et elle devint métropole sans avoir aucun suffragant. Ce fut Alexis Comnène qui l'éleva à cette dignité en 1089. En 1395, le sultan Bajazet l'ayant prise et renversée de fond en comble, Napoli devint métropole. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 22.

III. **ARGOS, ARGURIPA, ARGYRIPA**, ville épisc. d'Italie. *Voy.* ARPI.

ARHUSEN (*Arhusia*), petite ville du Nord-Jutland en Danemark, érigée en évêché vers 950. Elle est suffragante de Lunden.

I. **ARIA** ou **ARTA**, ville épisc. du diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. Au XIVe siècle elle fut réunie pour le spirituel à Lépante. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **ARIA**, ville épisc. de l'île de Crète. Le 1er juin 1520 Léon X y unit l'église de Cisame, Clément VII celle de Chéronèse en 1526, et Jules III celle de Calamone, le 5 octobre 1551. *Voy.* ibid.

ARIANISME, ARIENS. Arius, prêtre d'Alexandrie, né vers l'an 280, et mort en 336, premier auteur de l'hérésie à laquelle il a donné son nom, commença de la publier l'an 319. Cette hérésie ravagea l'Église pendant le IVe siècle et au delà. Or Arius niait que le Verbe fût Dieu et consubstantiel au Père. Il avouait qu'il était la parole de Dieu, parole créée avant toutes les autres, mais nullement éternelle. Quoique condamnée dans le concile de Nicée de l'an 325, cette hérésie ne se répandit pas moins en Orient et en Occident, en Afrique sous les Vandales, et en Asie sous les Goths; elle dura près de 300 ans. Les Ariens furent d'abord divisés en Ariens purs, qui suivaient la doctrine d'Arius dans tous ses points, et en Semi-Ariens, lesquels ajoutaient quelque chose aux sentiments de leur maître comme pour en adoucir la malignité; ainsi, par exemple, ils reconnaissaient que le Fils était semblable au Père, au moins par grâce. Dans la suite les Ariens furent connus sous les noms différents d'*Eunomiens*, de *Photiniens*, d'*Acaciens*, etc., noms des chefs de ces différentes branches de l'arianisme. Dans le XVIe siècle la prétendue réforme fit renaître l'arianisme, qui se répandit bientôt en Allemagne, en Pologne et en Angleterre, formant une infinité de sectes opposées à la consubstantialité du Verbe avec Dieu le Père. On peut cependant diviser les Ariens modernes en deux classes. Les uns croient que la consubstantialité du Verbe n'est qu'une simple opinion, et qu'on peut nier sans être exclu du salut, et sans qu'on doive l'être de l'Église. Les autres, au contraire, prétendent que c'est une erreur dangereuse, opposée à la raison, à l'Écriture et à la tradition. *Voy.* Athanas., *Ap.* 2 *et Orat.* 1 et 2 *contr. Arian.* Epiphan., *Hæres.* 69. Socrat., *Hist.*, l. I. Baronius, *ad ann.* 315. Tillemont, *Hist. de l'Arian.* Hermant, *Vie de S. Athan.* Stockman, *Lexicon.* Bergier, *Diction. de théologie.* Pluquet, *Diction. des Hérésies.* Richard et Giraud, au mot ARIENS. Gaet. Moroni, vol. III, p. 22 et suiv. Jean-Adam Mœhler, *Athanase le Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme*, en allemand. *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 1 et suiv.

ARIANO (*Arianum*), ville épisc. de la principauté ultérieure de Naples, dépendant de Bénévent, ainsi nommée, selon quelques-uns, parce qu'il y avait anciennement un autel consacré à Janus *Ara Jani.* Elle s'appelait autrefois *Equus Tuticus* ou *Equus Magnus*, parce que, disent encore quelques-uns, elle fut bâtie par Diomède, roi d'Étolie, qui avait été au siége de Troie. On conjecture qu'elle reçut la foi en même temps que tout le pays des environs, c'est-à-dire du temps des apôtres ou de leurs premiers disciples. Ce qui est certain c'est qu'on ne connaît aucun de ses évêques antérieurs au IIe siècle. *Voy.* Fr. Ant. Vitale, *Memorie degli nomini illustri della città d'Ariano;* Rome, 1788. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 24.

ARIARATHES ou **ARIATHES**, selon les Septante, édit. d'Alexandrie, roi de Cappadoce, auquel Lucius, consul des Romains, écrivit une lettre en faveur des Juifs. *Voy.* I Machab., XV, 16-22. Appian., *Syriac.*, p. 118. Polyb., *Legat.*, 126. Justin., l. XXXV.

ARIARATHIA, ville épisc. de la seconde Arménie, de l'exarcat de Pont, laquelle tient son nom, selon Strabon, d'Ariarathès, roi de Macédoine, son fondateur. C'était autrefois un siége épiscopal, érigé dans le Ve siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 25. Richard et Giraud.

I. **ARIAS** (Alvarez), jésuite, né à Séville dans le XVIIe siècle, mort à Rome l'an 1643, s'éleva par son mérite aux premières charges de sa compagnie, et fut assistant d'Espagne auprès du général. On a de lui : *Encomia sanctissimæ Eucharistiæ et beatæ Virginis Mariæ, ex sacra Scriptura deprompta. Voy.* Alegambe, *Biblioth. de Scriptor. Societ. Jesu.*

II. **ARIAS** (François), jésuite, né à Séville en 1533, mort en odeur de sainteté le 23 mai 1605, étudia la philosophie et la théologie à Alcala, se distingua constamment par une profonde humilité et un zèle ardent pour la conversion des âmes. C'est ce que l'on remarque surtout dans ses ouvrages de piété, dont saint François de Sales recommande la lecture. Il a composé, en espagnol, des *Œuvres spirituelles*, qui ont été traduites en latin et en italien, puis en français, par le P. Belon; Lyon, 1740, 2 vol. in-12. *Voy.* Ribadeneira. Alegambe, *Biblioth. de Scriptor. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

III. **ARIAS DE MEZA** (Fernand), Portugais, né à Estremos au XVIe siècle, eut la réputation d'un habile jurisconsulte. Il professa d'abord le droit canonique à Salamanque, et il y obtint tant de succès, qu'il fut envoyé à Naples pour occuper la charge de sénateur en cour civile et y professer le droit romain. On a de lui : *Variæ Resolutiones et interpretationes juris;* Naples, 1641, et Genève, 1658. *Voy. Mém. de Portugal.*

IV. **ARIAS MONTANUS** (Benoît), savant espagnol, né à Frexenal en 1527, mort à Séville en 1598, se livra avec succès à l'étude des langues orientales et à celle des langues vivantes, se fit ordonner prêtre dans l'Ordre de Saint-Jacques, où il avait été reçu en qualité de clerc, et accompagna l'évêque de Ségovie au concile de Trente. Philippe II le chargea d'une nouvelle édition de la Bible polyglotte, travail qui parut à Anvers, 1572, en 8 vol. in-fol., et qu'Arias Montanus avait augmenté de *Paraphrases chaldaïques.* Parmi ses autres ouvrages, qui roulent généralement tous sur l'Écriture sainte, on remarque : 1° *les Antiquités judaïques*, en neuf livres; Leyde, 1593, in-4°; — 2° *le Psautier en*

vers latins; 1574, in-4°; — 3° *Humanæ salutis monumenta;* Antverpiæ, 1571, in-4°; — 4° *Traduction latine de l'Itinéraire de Benjamin de Tolède;* — 5° une *Rhétorique*, en quatre livres: Anvers, 1569, in-8°; — 6° *Historia naturæ;* 1601, in-4°. Richard Simon, dont les propres écrits ont été condamnés par le Saint-Siége, fait remarquer dans sa *Critiq. de Dupin* (tom. II) qu'une grande partie des commentaires de Montanus a été mise à l'*Index librorum purgandorum:* Rome, 1607, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

ARIASSUS, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la seconde Pamphylie, érigée au vᵉ siècle, sous la métropole de Perga. *Voy.* Lequien, *Oriens Christianus.*

I. **ARIBON**, archevêque de Mayence, né en Allemagne, mort le 13 avril 1031, fut grand aumônier ou archichapelain de l'empereur Henri II, et succéda à Etkembalde sur le siége archiépisc. de Mayence. Il a laissé, outre quelques ouvrages de piété, des *Commentaires sur les quinze Psaumes graduels. Voy.* Sigebert, *de Scriptor. eccles.*, cap. CXL.

II. **ARIBON**, évêque de Frisingue, mort en 783, fut le premier abbé du monastère de Schlecdorf en Bavière, dont on place la fondation à l'année 753. Sept ans après il monta sur le siége épisc. de Frisingue. On a de lui : 1° *la Vie de saint Emmeran*, publiée par Surius au 22 septembre, et par Canisius, tom. III, p. 103-160; — 2° *la Vie de saint Corbinien*, premier évêque de Frisingue, publiée par Surius au 8 septembre, et par D. Mabillon au 3ᵉ volume de ses *Actes*, et dans l'*Histoire de Frisingue*, 1724, in-fol. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. IV, p. 165, 167.

ARIDAÏ, neuvième fils d'Aman, qui fut étranglé avec ses frères. *Voy.* Esther, IX, 8.

ARIDATHA, sixième fils d'Aman. *Voy.* ibid.

ARIDE, ARIDIUS. *Voy.* ARIGE, n° II.

I. **ARIÉ** (Abraham). *Voy.* PORTALEON.

II. **ARIÉ** (Jacob). *Voy.* LÉON (Jacob).

III. **ARIÉ** (Juda). *Voy.* LÉON DE MODÈNE.

I. **ARIEL**, dernier fils de Gad. *Voy.* Nombr., XXVI, 17.

II. **ARIEL**, dans les prophètes, désigne quelquefois Jérusalem et l'autel des holocaustes, ce mot signifiant en hébreu *lion de Dieu;* métaph. *grand, héros très-vaillant*, et *feu, foyer de Dieu. Voy.* Isaïe, XXIX, 1 et suiv. Ézéch., XLIII, 15 et suiv.

III. **ARIEL**, idole des Moabites. *Voy.* Eusèbe, *Onomast.*, au mot ARIEL. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 577.

IV. **ARIEL DE MOAB**, qui se lit dans la Vulgate (I Paralip., XI, 22), et rendu dans la même version (II Rois, XXIII, 20) par *lion*, mot que les uns prennent dans son acception propre, et les autres dans son sens figuré de *grand guerrier. Voy.* ARIEL, n° II.

ARIENS. *Voy.* ARIANISME.

I. **ARIGE** ou **AREY** (saint), en latin *Arigius, Aredius*, évêque de Gap en Dauphiné, né vers 535, mort le 1ᵉʳ mai 604, monta sur le siége épiscopal de Gap en 579, et était lié d'amitié et de communion avec le pape saint Grégoire le Grand et avec les plus saints évêques de France. Non content de faire le bien dans son église, il s'appliqua à l'affermir et à le perpétuer en élevant de jeunes clercs dans sa maison épisc. L'an 584 il assista au concile de Valence, et l'année suivante à celui de Mâcon. Dieu l'honora du don des miracles, et plusieurs martyrologes portent son nom au 1ᵉʳ jour de mai, anniversaire de sa mort. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

II. **ARIGE** ou **ARIDE** (saint), en latin *Aridius, Aredius* et *Aregius*, évêque de Lyon, succéda à Secondin vers l'an 603, et mourut après l'an 613. Quelques historiens l'ont accusé d'avoir coopéré à la déposition et à la mort de saint Didier, évêque de Vienne. Cependant l'Église de Lyon l'invoque dans ses Litanies et l'honore comme un saint le 12 d'août. *Voy.* Raynaud, *Catalogue des saints de Lyon.* Le P. Lecointe, *Annales ecclés.*, à l'an 607. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 27.

ARIGIMIR (saint), martyr en Espagne, né d'une famille de Cabra en Andalousie, et mort le 28 juin 856, accusé par les Sarrasins d'avoir mal parlé contre Mahomet.

ARIGONI ou **BALARDI** (Jacques), dominicain très-distingué, né à Lodi, mort en 1435, fut reçu docteur et nommé lecteur de l'Écriture sainte à Bologne. Grégoire XII l'éleva, en 1407, au siége épisc. de Lodi. Martin V le transféra à Trieste en 1417, et à Urbino en 1424. Il assista au concile de Pise, et parut avec éclat à celui de Constance, tenu en 1414, c'est-à-dire cinq ans après, et dans les Actes duquel on trouve cinq discours qui donnent une haute idée de sa sagesse et de son éloquence. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I. Richard et Giraud.

ARIMANON, ville de refuge au delà du Jourdain qu'on croit être la même que Ramoth, dont parle Josué (XXI, 37). *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. IV, c. VII. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 579.

ARIMATHIE, ville d'où était Joseph qui ensevelit le corps de Jésus-Christ. Cette ville, selon les uns, était au couchant de Jérusalem, selon les autres c'est la même que *Ramatha* ou *Ramathaïm Sophim*, patrie de Samuel. *Voy.* Matth., XXVII, 57, etc. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, p. 579. Le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, à l'art. ARIMATHÉE.

ARIMINO. *Voy.* GRÉGOIRE DE RIMINI.

ARINDELA, ville épisc. du diocèse de Jérusalem dans la troisième Palestine, fut fondée dans le VIᵉ siècle; mais depuis elle devint suffragante de la métropole de Pétra. *Voy.* Richard et Giraud.

ARINGHI (Paul), oratorien et théologien romain, mort en 1676, a laissé : 1° *Roma subterranea novissima;* Rome, 1651, 2 vol. in-fol.; — 2° *Monumenta infelicitatis, sive mortes peccatorum pessimæ;* Rome, 1664, 2 vol. in-folio; — 3° *Triumphus Pœnitentiæ, sive selectæ pœnitentium mortes;* Rome, 1670, in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

I. **ARIOCH**, roi de Pont, ou, selon l'hébreu, d'Ellasar, roi qui, avec Chodorlahomor, fit la guerre aux rois de Sodome et de Gomorrhe. *Voy.* Genèse, XIV, 1 et suiv.

II. **ARIOCH**, général des troupes de Nabuchodonosor. *Voy.* Daniel, II, 24.

ARIOSTE ou **ARIOSTO** (Alexandre), franciscain, né à Bologne au XVᵉ siècle, fut envoyé chez les Maronites du mont Liban comme missionnaire apostolique. On a de lui : 1° un ouvrage des cas de conscience, imprimé d'abord sous le titre de *Un Manuel des Confesseurs*, intitulé *Interrogatorium pro animabus regendis;* Paris, 1514; et, plus tard, sous celui de : *Enchiridion seu interrogatorium confessorum pro animarum curanda salute;* Paris, 1520; Lyon, 1528; Brescia, 1529; — 2° *Topographia terræ promissionis;* — 3° *de Sacra peregrinatione ad S. Catharinam montis Sinai, deque Maurorum moribus, institutis, opibus presbyteri Joannis, regis Indorum. Voy.* Mazzuchelli, *Scritt. d'Italia.*

ARIPOL. *Voy.* AREPOL.

ARIS. *Voy.* AIRIAC.

ARISAI, septième fils d'Aman, fut étranglé avec ses frères. *Voy.* Esther, IX, 9.

ARISISA, épouse de Japheth, selon la tradition des Orientaux. *Voy.* Eutichius, *Annal.*, t. I.

ARSISUANCH. *Voy.* ARCIS.

I. **ARISTARQUE**, Macédonien natif de Thessalonique, accompagna saint Paul dans ses voyages. Les Grecs prétendent qu'il fut évêque d'Apamée en Syrie, et décapité à Rome avec saint Paul sous Néron, et ils l'honorent comme évêque et martyr le 14 avril. Les Latins font sa fête le 4 août. *Voy.* Actes, XIX, 29; XX, 4. Coloss., IV, 10.

II. **ARISTARQUE**, chronographe chrétien qui n'est peut-être autre que le précédent. *Voy.* Richard et Giraud.

ARISTEA. *Voy.* ARISTIUM.

ARISTÉE, qu'on prétend être un juif prosélyte, et qui se qualifie lui-même d'officier des gardes de Ptolémée Philadelphe, a fait une histoire de la version des Septante, qui est à peu de chose près conforme à ce qu'en ont dit Aristobule, Philon et Joseph. Depuis saint Jérôme, qui n'ajoute aucune foi au récit d'Aristée ni à la tradition des Juifs sur ce point, on a vu une foule de savants tels que Louis Vivès, Espagnol, Léon de Castro, Salmeron, Scaliger, s'élever contre cette histoire; mais celui qui l'a attaquée avec plus d'érudition et plus de force de raisonnement, c'est Hody, qui a entraîné à son sentiment tous les protestants et plusieurs catholiques. Cependant ces derniers, tout en n'admettant pas les circonstances qu'ils regardent comme fabuleuses, sont loin de rejeter la substance du fait historique, qui se trouve en effet trop confirmé par la tradition constante et unanime des Juifs, des Samaritains et des chrétiens, pour qu'on puisse douter que, sous Ptolémée Philadelphe, ou Ptolémée Lagus, son prédécesseur, comme quelques-uns le prétendent, cette version ait été réellement faite. *Voy.* Aristée, *de S. Script. interpret.* Eusèbe, *Præpar. evang.*, l. VII, c. XIII; l. VIII, c. VIII, IX. *Hist. eccles.*, l. VII, c. XXXII. Clement. Alex., *Stromat.*, l. I, p. 342; l. V, p. 595. Philon, *de Vita Mosis*, l. II. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. II. Bergier, *Diction.*, art. SEPTANTE. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, tom. I, p. 128, 3e édit. Humphrey Hody a fait contre l'histoire d'Aristée une *Dissertation* qui a été condamnée par la S. Congr. de l'*Index* le 21 avril 1693.

ARISTIDE (saint), philosophe athénien, vivait vers l'an 123; il se convertit, et présenta à l'empereur Adrien un volume en forme d'*Apologie*, dans lequel il apportait les preuves de la religion chrétienne. *Voy.* Eusèbe, *in Chron.*, et *Hist.*, l. IV, cap. III. S. Jérôme, *de Script. eccl.*, l. V, c. XX, et *Epist. XXIV ad Mag. orat.* Baronius, *Annal.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. I.

ARISTIUM ou **ARISTEA**, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne, érigée au Ve siècle, devint dans la suite suffragante de la métropole de Laodicée. On n'en connaît que deux évêques : Paul, qui assista au concile de Chalcédoine, et Tarase, qui se trouva à celui de Photius.

I. **ARISTOBULE**, était un juif de la race des prêtres, philosophe et précepteur de Ptolémée Evergète, fils aîné de Philométor, roi d'Égypte. *Voy.* II Machab., I, 10 et suiv. Richard et Giraud.

II. **ARISTOBULE**, surnommé *Philhellène*, à cause de sa grande bienveillance pour les Grecs, fils d'Hyrcan et petit-fils de Simon Machabée, grand prêtre et prince des Juifs, succéda à son père vers l'an 103 avant J.-C. Il prit le titre de roi, lequel n'était plus en usage chez les Juifs depuis la captivité. Il ne régna qu'un an, et pendant ce court règne il mit en prison trois de ses frères et sa mère, qu'il y laissa mourir de faim. Il fit mourir aussi son frère Antigone. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XVIII et XIX.

III. **ARISTOBULE**, second fils d'Alexandre Jannée et frère puîné du grand sacrificateur Hyrcan, vers l'an 70 avant J.-C. Il disputa la couronne à son frère Hyrcan, qu'Alexandra leur mère avait déclaré roi, et mourut empoisonné. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. *ult.*, et l. XIII, c. I.

IV. **ARISTOBULE**, fils d'Alexandre et petit-fils d'Aristobule, dont nous venons de parler, eut pour sœur Mariamne, épouse du grand Hérode; celui-ci le fit noyer par jalousie. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. II.

V. **ARISTOBULE**, fils du grand Hérode et de Mariamne, épousa Bérénice, fille de Salomé. Son père le fit périr avec son frère Alexandre. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. ult.

VI. **ARISTOBULE**, dont parle saint Paul, était, selon les Grecs, l'un des soixante-dix disciples de Jésus-Christ et frère de saint Barnabé; ils font sa fête le 15 et le 16 mars, et le 31 octobre. *Voy.* Rom., XVI, 11.

I. **ARISTON**, né à Pella, en Palestine, juif converti, vivait vers 136. Il a écrit l'*Histoire du siége de Béthara* et *la Défaite des Juifs*, et on lui attribue plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Rigalt., *not. in Cels. præf. Origen. contr. Cels.*, l. IV. Eusèbe, *Hist.*, l. IV, c. VI. Niceph. Calliste, *Hist.*, l. III, c. XXIV. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr.*, tom. Ier. Gallandi, *Biblioth. græco-lat. Patrum*, etc., tom. I, p. 331, et *Prolegom.*, t. I, p. 14. Richard et Giraud.

II. **ARISTON** (saint) et ses compagnons, convertis par saint Sébastien, souffrirent le martyre dans la Campanie vers l'an 286, sous Dioclétien et Maximien Hercules. L'Église honore leur mémoire le 2 juillet.

ARISTOTÉLIENS. On donne ce nom à ceux qui avaient puisé dans les principes et les enseignements d'Aristote des erreurs dont Étienne Tempier, évêque de Paris, fit la censure le 7 mars 1277.

ARITHMANCIE ou **ARITHOMANCIE**, divination, ou manière de connaître et de prédire l'avenir par le moyen des nombres.

I. **ARIUS**, roi de Sparte, écrivit une lettre au grand prêtre Onias pour renouveler l'alliance des Juifs avec les Lacédémoniens. *Voy.* I Machab., XII, 7 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. V.

II. **ARIUS.** *Voy.* ARIANISME.

ARKEVOLTI ou **ARCAVOLTI**, **ARCOLTI** (Samuel-Ben-Elcanan-Jacob), rabbin, né à Padoue, vivait au milieu du XVIe siècle. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Étendard d'amour;* ouvrage de morale, imprimé avec son commentaire à Venise, 1551, in-12; — 2° *Fontaine de jardins;* Venise, 1553, in-8°; — 3° l'*Aire aromatique*, grammaire hébraïque, que Buxtorf cite fort souvent; Venise, 1602, in-4°; — 4° *Arouch*, lexique talmudique du rabbin Nathan, avec une table des passages de la Mischna et de la Gemare cités dans ce lexique; Venise, 1531, in-4°; — 5° une pièce en vers pour la Circoncision, laquelle se trouve dans le recueil des prières à l'usage des juifs italiens; édition de Venise, 1613. Bartolocci lui attribue encore *le Chandelier de la lumière;* mais Wolf ne doute pas que ce ne soit l'œuvre du rabbin Isaac Avuhab, qui a paru à Venise sous le même titre.

Voy. Bartolocci, *Biblioth. magna rabbin.*, t. IV, p. 388-394. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 1087, tom. III, p. 1075. De Rossi, *Dizion. stor. degli autor. ebr.*, tom. I, p. 56.

I. **ARLES**, ville archiépisc. de la basse Provence, une des plus anciennes de la Gaule Narbonnaise. Son premier évêque fut saint Trophime, ordonné par saint Paul, et que le pape Zozime appelle la source qui répandit les eaux de la foi dans toutes les Gaules. (*Epist. V, ad Episc. Galliæ.*) Le 103e et dernier archevêque d'Arles fut Jean-Marie Du Lau, massacré aux Carmes, à Paris, le 2 septembre 1792. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. Sacr.*, tom. XXVIII, p. 65 et suiv. Gaet. Moroni, vol. III, p. 29 et suiv.

II. **ARLES** (*Arulæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, nommée autrefois *Valespir*, et aujourd'hui *Notre-Dame-d'Arles;* elle est située dans la petite ville de ce nom, à six lieues de Perpignan. Elle existait du temps de Charlemagne. *Voy.* Piganiol de la Force, *Descript. de la France,* tom. VI, p. 447. La Martinière, *Dict. géogr.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. VI. Richard et Giraud.

ARLET ou **HARLET** (Jean-Casp.), protestant allemand, a laissé : 1° *de Pauli in urbem Romam ingressu*, Act., XVIII, 16; — 2° *Exercitatio historico theologica varii generis observationibus illustrata;* Iéna, 1732, in-4°.

ARLOT (*Arlotus*), de Prato, en Toscane, écrivain ecclésiastique, ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, mort à Paris en 1287, fut, selon Barthélemy Albizzi de Pise (*Liber conformitatum S. Francisci cum Christo*), le premier qui coordonna les *Concordantiæ Bibliorum utriusque Testamenti*, que l'on attribue généralement à Hugues de Saint-Cher. Il est certain que dans le courant du XVe siècle les Concordances de la Bible ayant été publiées fréquemment, on a pu se tromper sur leur véritable auteur.

I. **ARMACH** ou **ARMAGH** (*Armacha*), ville archiépiscopale, autrefois capitale de toute l'Irlande. Elle prétend être le premier siége de saint Patrice, apôtre du pays. *Voy.* Labbe, t. X. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 26. Richard et Giraud.

II. **ARMACH** (Richard d'), **ARMACHUS**. *Voy.* RICHARD.

ARMAGEDDON ou **ARMAGÉDON**, signifie en hébreu *montagne du rassemblement*, ou *montagne de Mageddo.* Or Mageddo était une vallée au pied du mont Carmel, célèbre par deux sanglants combats. (Juges, I, 27; V, 19; IV Rois, IX, 27; XXIII, 29.) Mais ce mot a tant de variantes, qu'il est impossible d'en connaître la vraie leçon, et par conséquent la véritable signification. *Voy.* Apocalypse, XVI, 16, et les commentateurs de ce passage. Reland, *Palest. illustr.*, p. 170, 370, 893.

ARMAND DE BELLEVUE, mort vers 1334, entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et gagna l'affection du pape Jean XXII, qui lui donna lui-même le grade de docteur en théologie, et le nomma en 1327 maître du sacré palais. On a de lui, parmi beaucoup d'autres ouvrages inédits : 1° *Explications des termes les plus difficiles de la théologie et de la philosophie;* Bâle, 1491, in-8°; Venise, 1584 et 1586, in-8°; — 2° *Sermons sur les Psaumes;* Paris, 1519, in-4°; Bresse, 1610, in-4°; — 3° *Prières et Méditations;* Mayence, 1503, in-12. *Voy.* Echard, *Script. Ord. FF. Prædic.*

ARMANO (Joseph-Dominique), dominicain de Venise au XVIIIe siècle; il a laissé : *Monumenta selecta conventus Sancti Dominici Venetiarum;* Venise, 1729, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

I. **ARMÉE**. Il est impossible de saisir le vrai sens d'une partie considérable de l'Écriture, si on ignore ce qu'étaient les armées des Hébreux. Or, pour en avoir une idée suffisante, il faut connaître tout ce qui regarde 1° l'enrôlement, la levée des soldats et les divisions de l'armée; 2° les armes et les étendards; 3° les exercices, les camps et les marches; 4° les expéditions militaires, c'est-à-dire les préliminaires de la guerre, l'ordre de bataille et le combat même; 5° les fortifications et les siéges; 6° les suites de la victoire; qui sont le traitement des vaincus, le butin et les récompenses militaires. *Voy.* D. Calmet, *Dissert. sur la Milice des Hébreux*, t. Ier, p. 221 et suiv. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 338-347, 3e édit.

II. **ARMÉE DU CIEL** ou **MILICE DU CIEL**, **LES VERTUS DU CIEL**, signifie dans l'Écriture, tantôt les anges qui environnent le trône de Dieu dans le ciel, tantôt les astres. *Voy.* I Rois, XXII, 19. Daniel, IV, 32. Matth. XXIV, 29. Luc, II, 13, etc.

III. **ARMÉE DU SEIGNEUR** se dit très-souvent dans la Bible de la nation des Hébreux, parce que Dieu en était considéré comme le chef suprême, le généralissime. C'était Dieu qui nommait les chefs de ses armées, qui ordonnait la guerre et la paix; ses prêtres y sonnaient de la trompette et donnaient le signal du combat. Aussi les guerres étaient-elles ordinairement accompagnées de prodiges.

ARMELLINI (Mariano), bénédictin, né à Ancône en 1960, et mort l'an 1737 à Foligno, où il était abbé d'un monastère, fut un homme très-distingué par ses talents; il a composé beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Bibliotheca Benedictino-Cassinensis, sive scriptorum Cassinensis Congregationis*, etc.; Assise, 1731-1752, 2 vol. in-fol.; — 2° *Catalogi tres monachorum, episcoporum reformatorum, et virorum sanctitate illustrium e congregatione Cassinensi;* Assise, 1733, in-fol.; — 3° *Continuatio Catalogi virorum*, etc.; Rome, 1734, in-fol.; — 4° *Additiones et correctiones bibliothecæ Benedicto-Cassinensis*, etc.; Foligno, 1735, in-fol.; — 5° *Bibliotheca synoptica Ordinis sancti Benedicti*, restée en manuscrit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ARMÉNIE, en hébreu *Ararat*, vaste région d'Asie située vers la source de l'Euphrate, ayant la mer Caspienne à l'orient, et le Pont-Euxin à l'occident. Moïse nous apprend dans la Genèse (VIII, 4) que c'est sur les montagnes de l'Arménie que l'arche de Noé s'arrêta. On croit que la foi y fut portée par l'apôtre saint Barthélemy; et la tradition commune des Arméniens est que la plus grande partie de leur pays fut convertie par saint Grégoire surnommé l'*Illuminateur*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au commencement du IVe siècle l'Église d'Arménie était très-florissante. Il y a eu un concile en 435, sous le pape Sixte III, contre les nestoriens; mais en 535 une partie de cette Église tomba dans l'erreur, comme on peut le voir dans l'article suivant. *Voy.* Joseph, *Antiquit.*, l. I, c. III. Hieronym., *Comment. in Jesaiam*, XXXVII, 38. Kaempfer., *Amœnitat. exoticæ; fasc.*, II, p. 248, 249. Chardin, *Voyages*, tom. II, p. 118; Paris, 1811. Michaelis, *Supplem. ad Lexic. hebr.*, p. 130. Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, part., p. 28. Saint-Martin, *Mémoires histor. et géogr sur l'Arménie*, tom. II. Hardouin, *Concil.*, tom. III. Richard et Giraud. Le *Diction. e*...

cyclop. de la théol. cath., tom. II, p. 12 et suiv.

ARMÉNIENS, secte des chrétiens d'Orient, ainsi nommés parce qu'ils habitaient autrefois l'Arménie. Les Arméniens dépendaient du patriarche de Constantinople; ils s'en séparèrent avant le temps de Photius, aussi bien que les Grecs de ce même pays, et composèrent ainsi une Eglise nationale dont une partie unie à l'Eglise, et l'autre séparée d'elle. De là est venue la distinction des *Arméniens francs*, ou catholiques soumis à l'Église romaine, et des *Arméniens schismatiques*, qui sont une branche d'eutychiens et de monophysites qui rejetèrent le concile de Chalcédoine, et s'unirent aux jacobites vers le milieu du VI[e] siècle. *Voy.* Galanus, *Conciliation de l'Église arménienne avec l'Eglise romaine.* Michel Le Fèvre, *Théâtre de la Turquie.* Lebrun, *Explicat. des cérém. de la messe*, tom. V, dissert. X[e]. Simon, *Hist. des religions du Levant.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 1355. Combefis, *Narratio de rebus Armenorum, in auctuar. Biblioth. Patrum*, tom. II. Assémani, *Biblioth. Orient.*, part. II, p. 37. Bergier, *Diction. de théologie.*

ARMENTA (Jean d'), jésuite, natif de Cordoue, mort en 1651, exerça pendant quarante ans le ministère de la prédication avec un talent remarquable. Il fut qualificateur du Saint-Office, puis recteur au collége de Cadix. On a de lui : 1° un *Discours sur les stigmates de saint François;* — 2° des *Sermons;* — 3° l'*Histoire des hérétiques convertis par les jésuites. Voy.* Sotwel, *Scriptor. Societ. Jesu.*

I. ARMES. Les Hébreux se servaient des mêmes armes qui étaient en usage parmi les autres peuples de leur temps; ils avaient en effet, pour armes défensives, les boucliers, les casques, les cuirasses et les cuissards; et, pour armes offensives, la massue et la hache d'armes, les épées ou glaives, la lance, les javelots, l'arc et les flèches. Saint Paul, dans presque toutes ses Épîtres, fait allusion aux armes, à la guerre, aux exercices militaires et à ceux des athlètes dans les jeux publics. *Voy.* I Corinth., IX, 25. Éphés., VI, 11, etc. Thessalon., V, 8. II Timoth., II, 15. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Dissert. sur la milice des Hébreux.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 333 et suiv.

II. ARMES (droit canon). S'il n'est pas défendu aux simples laïques de porter des armes, comme l'ont prétendu quelques censeurs du christianisme, cela est absolument interdit aux ecclésiastiques, à moins qu'ils n'en aient obtenu une permission expresse de leur évêque. Les conciles et le droit canon sont formels sur ce point, et c'est d'après leur autorité que la plupart des ordonnances diocésaines défendent aux ecclésiastiques de porter des armes et d'aller à la chasse. Mais le port d'armes étant défendu aux ecclésiastiques, produit-il l'irrégularité? Il y a sur cette question trois maximes qui paraissent indubitables : 1° l'engagement dans la profession des armes ne fait pas vaquer le bénéfice de plein droit; 2° cette profession ne rend pas irrégulier ni le laïque ni le clerc qui l'embrasse : ce qui doit s'entendre quand on ne sait pas positivement avoir tué ou mutilé; 3° on peut assister à un combat, y commander en qualité d'officier, exhorter les soldats à faire leur devoir, sans encourir l'irrégularité, pourvu qu'on ne tue ou qu'on ne mutile soi-même personne. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* L'abbé André, *Cours alphab. et méthod. de droit canon.* Richard et Giraud.

III. ARMES SPIRITUELLES DE L'ÉGLISE, qu'on appelle aussi glaive ecclésiastique. Ce sont les censures, l'excommunication, l'interdit et la suspense. *Voy. Cap. Dilecto filio, de Sentent. excomm. in Sexto.*

ARMINIENS, sectaires en Hollande qui se sont séparés de Calvin, et qui sont ainsi nommés d'Arminius leur chef. (*Voy.* ARMINIUS). On les appelle aussi *Remontrants*, à cause d'une remontrance qu'ils présentèrent aux états généraux en 1611. Croyant comme tous les prétendus réformés que l'Écriture était la seule règle de la foi, ils ne reconnurent pas la prédestination, et ils embrassèrent insensiblement les erreurs des Pélagiens et des Semi-Pélagiens. Une partie d'entre eux s'est fort approchée des Sociniens. Les Calvinistes ont beaucoup écrit contre les Arminiens, qui, de leur côté, après avoir été condamnés dans le synode de Dordrecht, publièrent un livre sous le titre d'*Acta et scripta synodalia Ministrorum remonstrantium in fœderato Belgio.* Ils publièrent aussi une confession de foi sur toute la religion chrétienne, et pour laquelle Simon Episcopius fit une apologie contre les théologiens de Leyde. *Voy. Histoire de la Réforme des Pays-Bas*, tom. I[er], l. XVIII. Hofman, *Lexicon*, au mot ARMINIUS. Bossuet, *Hist. des Variations*, l. XIV, n° 17 et suiv. Bergier, *Diction. de théologie*, au mot ARMINIANISME. Pluquet, *Diction. des hérésies*, au mot ARMINIUS.

ARMINIUS (Jacques ou Harmensen), chef de la secte des Arminiens ou Remontrants, né à Oudewater en 1560, mort en 1609, professa la théologie à l'université de Leyde en Hollande, et publia pour soutenir sa doctrine : 1° *Examen libelli Guillelmi Perkinsi de prædestinationis modo et ordine;* — 2° *Analysis*, cap. IX, *ad Romanos;* — 3° *Dissertatio de vero sensu*, cap. VII, *Epist. ad Rom.* On a imprimé sa correspondance dans *Præstantium ac eruditorum virorum Epistolæ ecclesiasticæ et theologicæ*, etc.; Amsterdam, 1660, in-8°; 1684, in-fol. *Voy.* Sponde, *in Annal.* Tuldénus, *Hist. nostri temp.*, lib. I. *Mém. de Du Maurier.* Richard et Giraud.

ARMOGASTE (saint), souffrit pour la foi sous Genséric, roi des Vandales, en Afrique, vers l'an 457 ou 458. Quoiqu'il ne soit pas mort dans les supplices, l'Église l'honore comme martyr le 29 mars, aussi bien que Satur et Archinin, ses compagnons, qui lui sont joints dans l'histoire que saint Victor de Vite a faite des persécutions de l'Église d'Afrique sous les Vandales. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 37.

ARMOIRE, nommée *sacraire* (*sacrarium*). Autrefois, dans beaucoup d'églises, une armoire était pratiquée dans la muraille du côté de l'Évangile, afin d'y conserver le corps de Jésus-Christ. *Voy.* de Moléon, *Voyag. liturg.*, p. 103, 105 et 412.

ARMOIRIES (*arma, insignia*), marques de noblesse et de dignité. Le tombeau du pape Clément IV, mort en 1268, est le premier sur lequel on trouve des armoiries. Les armoiries n'ont commencé à être pendues dans les églises qu'en 1341 ou 1350, par un évêque d'Utrecht, qui célébrait les obsèques de son frère. *Voy.* Pontas, au mot ORNEMENT, *cas.* I[er] *suppl.* De la Paluelle, *Résol. de cas de consc.*, part. II, lett. VI, p. 241, éd. de 1714. M. Collet, *Traité des saints mystères.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, à l'art. ARMA *seu* INSIGNIA.

ARMON, dont il est parlé dans Amos (IV, 3), pourrait être l'Arménie ou un lieu de l'Arménie, selon beaucoup d'interprètes; mais d'autres en font un nom commun, qui, en hébreu, signifie *palais*.

ARMONI, fils de Saül et de Respha, fut crucifié avec ses frères par les Gabaonites. *Voy.* II Rois, XXI, 8, 9.

ARN. *Voy.* ARNO, n° I.

ARNAIA (Nicolas), né à Ségovie, mort à Mexico en 1622, entra chez les jésuites l'an 1577, à l'âge de vingt ans, et passa sa vie dans l'Amérique septentrionale. On a de lui : 1° *Abrégé des Méditations de Dupont;* Madrid, 1618; — 2° *Conférences spirituelles;* Séville, 1617, 1618, 3 vol. in-4°; — 3° *la Pratique des Exercices spirituels de saint Ignace;* Cologne. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

ARNALDISTES. *Voy.* ARNAULD, n° I.

* **ARNAUD** et **ARNAULD**. Comme parmi les biographes les uns emploient l'un de ces deux mots, et les autres l'autre, pour désigner le même personnage, lorsqu'on ne trouvera pas le premier il faudra recourir au second, et réciproquement.

I. **ARNAUD** ou **ERNAUD**, abbé de Bonneval, de l'Ordre de Saint-Benoît, du diocèse de Chartres, nommé aussi *Arnauld de Chartres*, était ami de saint Bernard. Il est auteur : 1° du 2e livre de la Vie de ce saint; — 2° des douze traités *de Operibus Christi carnalibus*, attribués par quelques-uns, sans fondement, à saint Cyprien; — 3° du *Tractatus de septem verbis Domini in cruce;* — 4° *Sermo de laudibus B. Mariæ,* qu'on trouve dans la *Biblioth. Patrum;* — 5° du *Tractatus de operibus sex dierum,* publié par Denys Pertonnet, de Melun, théologal d'Auxerre. *Voy.* les *Œuvres de saint Cyrille;* Paris, 1574, et l'édition d'Oxford, 1682. Mabillon, *Annal. Bened.*, l. LXXVIII, n° 34; l. LXXX, n° 52. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.* Richard et Giraud.

II. **ARNAUD DE MONTANIER**, né à Puycerda en Catalogne, enseignait que Jésus-Christ et les apôtres n'avaient rien en propre et en commun, que saint François descendait tous les ans dans le purgatoire et en retirait tous ceux de son Ordre pour les faire entrer au paradis, et que l'Ordre de Saint-François durerait éternellement. Cité devant l'inquisition, il rétracta ses erreurs; mais il les publia de nouveau, et Eymeric, évêque d'Urgel, le condamna à une prison perpétuelle. *Voy.* Pluquet, *Diction. des hérés.*, à l'art. ARNAUD DE MONTANIER.

ARNAUDISTES. *Voy.* ARNAULD, n° I.

I. **ARNAULD** (*Arnaldus, Arnolphus, Arnulphus Brixiensis*), né à Brescia en Italie, dans la ville de ce nom, mort en 1155, vint en France, où il fut disciple d'Abailard. De retour en Italie, il se mit à déclamer contre la possession des biens ecclésiastiques, qu'il traitait d'usurpation. Il rejetait le baptême des enfants, la prière pour les morts, le culte de la croix, etc. Le concile de Latran le chassa de l'Italie en 1139; il y revint, cependant; mais, ayant excité des troubles et des factions à Brescia et à Rome, il fut pendu et brûlé dans cette dernière ville. Ses disciples furent appelés *Arnaldistes, Arnaudistes,* et même *Poplicains* ou *Publicains,* parce qu'Arnaud s'était attaché particulièrement les gens du peuple. Quelques-uns passèrent en Angleterre, où ils furent dissipés. Cette secte devint ensuite une branche de l'hérésie des Albigeois. *Voy.* D'Achéry, *Spicilegium,* tom. XIII. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores,* tom. III. Baronius, *Annal.*, ad annum 1139. Otto de Freisingen, dans Muratori. Hermant, *Hist. des Hérés.*, tom. Ier.

II. **ARNAULD** (Antoine), né à Paris en 1560, mort l'an 1619, se distingua comme avocat au parlement par son éloquence. On a de lui, entre autres écrits : 1° un *Plaidoyer en faveur de l'Université*, contre les jésuites, 1594, réimprimé en 1717, in-12; — 2° *Le franc et véritable Discours du roi sur le rétablissement qui lui est demandé pour les jésuites;* in-8°. Henri IV, auquel ce discours fut adressé, n'en fit justement aucun cas, et il rétablit les jésuites. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, tom. V. Feller, *Biograph. univers.*

III. **ARNAULD** (Antoine), surnommé le *Grand Arnauld* par un certain parti, frère d'Arnauld d'Andilly, et le dernier des enfants d'Antoine Arnaud, avocat au parlement, né à Paris en 1612, mort l'an 1694, fut ordonné prêtre et reçut le bonnet de docteur en 1641. Profond métaphysicien, Arnauld prit part à toutes les discussions philosophiques et religieuses qui s'élevèrent de son temps. Il a laissé une multitude d'ouvrages qu'on peut diviser en cinq classes : la 1re composée des livres de belles-lettres et de philosophie; la 2e comprend les écrits sur les matières de la grâce, dont on trouve une liste fort longue dans le *Diction.* de Moréri; la 3e renferme les livres de controverses contre les calvinistes; la 4e se compose des écrits contre les jésuites; la 5e des écrits sur l'Écriture sainte. Il est à regretter qu'une si belle intelligence se soit mise au service d'un parti qui l'a entraînée dans de fâcheux écarts. *Voy.* Feller, qui indique les principaux ouvrages d'Arnauld. Gaet. Moroni, vol. III, p. 38 et 39.

IV **ARNAULD** (Angélique de Saint-Jean), fille d'Arnauld d'Andilly, religieuse de Port-Royal, née en 1624, morte l'an 1684, a composé : 1° des *Relations*, des *Réflexions* et des *Conférences* que dom Clémencet a publiées en 1760, 3 vol. in-12; — 2° *Mémoires pour servir à la Vie de la mère Marie-Angélique Arnauld de Sainte-Madeleine, réformatrice de Port-Royal,* publiés en 1737, in-12. Elle se montra, ainsi que ses quatre sœurs, religieuses dans le même monastère, très-opposée au formulaire, et fortement occupée des disputes sur la grâce.

V. **ARNAULD** (Jeanne-Catherine-Agnès de Saint-Paul), morte l'an 1671, a publié : 1° l'*Image d'une religieuse parfaite et imparfaite;* Paris, 1660, in-12; — 2° *le Chapelet secret du Saint-Sacrement;* 1662, in-12, taxé d'erreurs et supprimé à Rome. Elle a aussi travaillé aux *Constitutions de Port-Royal*, publiées en 1721, in-12.

VI. **ARNAULD D'ANDILLY** (Robert), fils aîné d'Antoine Arnauld, avocat, né à Paris en 1588, mort le 27 septembre 1674, jouissait d'un grand crédit à la cour, et n'en faisait usage que pour rendre service. A l'âge de cinquante-cinq ans il se retira dans la solitude de Port-Royal-des-Champs. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° la traduction des *Confessions de saint Augustin;* 1651, in-8° et in-12; — 2° *Histoire des Juifs,* de Josèphe; 1701, 3 vol. in-8°, et 1706, in-12; Amsterdam, 1756, 3 vol. in-4°; — 3° les *Vies des saints Pères du désert et de quelques saintes,* traduites des Pères de l'Église; 1668 et 1680, 3 vol. in-8°; — 4° l'*Echelle sainte de saint Jean Climaque;* — 5° *des Œuvres de sainte Thérèse;* 1670, in-4°; — 6° la traduction des *Œuvres du B. Jean d'Avila,* in-fol.; — 7° *Mémoires;* 1734, in-12; — 8° *Poëme sur la Vie de Jésus-Christ,* petit in-12; — 9° *Œuvres chrétiennes,* en vers. Après sa mort, ses Œuvres ont été recueillies et imprimées en 7 vol. in-fol., 1675. *Voy.* Feller, *ibid.* Richard et Giraud.

VII. **ARNAULD DE VILLENEUVE**, né vers 1240, mort en 1313, professa la médecine à Barcelone. Il avait la réputation d'un homme éminent, connaissait parfaitement les langues; et, croyant tout savoir, il annonça la fin du monde pour l'an 1345 ou 1376, professa que la

nature humaine de Jésus-Christ était égale en tout à la nature divine, rejeta l'autorité des Papes et les prières pour les morts, condamna l'état monastique, et prétendit que les œuvres de miséricorde étaient préférables au sacrifice de la messe. Il fut condamné par l'université de Paris et par les inquisiteurs de la foi, assemblés à Tarascon par l'ordre de Clément V. Il périt dans un naufrage sur la côte de Gênes. On a de lui des ouvrages sur la médecine et la chimie. *Voy.* Sponde, *in Annalib.* Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris*, tom. IV. Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. œtat.*, tom. I. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. vetus.*

ARNAULT ou **ARNAUT** (François), de Laborie, né dans le Périgord, chancelier de l'université de Bordeaux, mort en 1607; outre ses *Antiquités du Périgord* et son *Anti-Drussac*, ou apologie des femmes nobles et honnêtes, a laissé un *Traité des anges et des démons*, traduit du latin de Jean Maldonat; Rouen, 1619, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ARND** ou **ARNDT** (Jean), en latin *Arndtius*, théologien protestant, né à Ballenstadt, dans le duché d'Anhalt, en 1555, mort à Zell l'an 1621, étudia d'abord la médecine, puis la théologie. Parmi ses ouvrages, il en est un qui fit grande sensation quand il parut: c'est *le Vrai christianisme*. Composé en allemand, il fut traduit en latin; Londres, 1708, 2 vol. in-8°, en français et dans plusieurs autres langues. L'auteur veut y prouver que le déréglement qui régnait alors parmi les protestants venait uniquement de ce qu'ils rejetaient les bonnes œuvres, se contentant d'une foi stérile. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **ARND** ou **ARNDIUS** (Josué), théologien protestant, né à Gustrow, dans le Mecklembourg, en 1626, mort l'an 1686, a laissé, parmi d'autres écrits : 1° *Miscellanea sacra*; 1648, in-8°; — 2° *Clavis antiquitatum judaicarum*; Leipzig, 1707, in-4°; — 3° *l'Anti-Wallembourg*; Gustrow, 1664, in-4°. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLIII, où l'on trouve la liste complète de ses ouvrages. Feller, *Biogr. univers.*

I. **ARNO** ou mieux **ARN**, dixième évêque et premier archevêque de Salzbourg, mort en 821, ordonné prêtre à Freisingen en 776, se retira deux ans après dans le couvent d'Elnon, en Flandre, d'où il fut élu abbé en 782; mais il revint en Bavière en 785; il avait été nommé évêque par le duc Tassillon, et en 798 Charlemagne obtint pour lui du pape Léon III la dignité archiépiscopale. On a de lui : *Congestum* ou *Indiculus*, ouvrage qui renferme les plus exactes recherches sur les acquisitions de biens fonds faites par l'Église de Salzbourg depuis sa fondation, par saint Rupert, jusqu'en 788, et qui sous ce rapport est d'autant plus important, qu'il contient des documents ecclésiastiques très-anciens. On le trouve inséré dans le *Thesaur. monument. eccles.* de Casinius, sous le titre de *de Donis ducum Bavariæ, Salisburgensi ecclesiæ datis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Dict. Encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 23 et suiv.

II. **ARNO** ou **ARNON**, chanoine régulier, doyen de la communauté de Reichersberg, mort en 1175. On a de lui : 1° *Scutum Canonicorum Regularium*, publié dans les *Miscellanea* de Raymond Duellius; Augsbourg, 1723, in-4°; — 2° *de Eucharistia*; ouvrage dirigé contre le livre *de Carne et anima Verbi* de Folmar, prévôt de Triefestein, livre dans lequel l'auteur enseigne des erreurs formelles sur l'Eucharistie. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. med. et inf. œtatis*, l. I, p. 359, et l. VI, p. 256, art. FOLMAR. *Bibliot. des Pères*, édit. de Cologne, tom. XIII, p. 344. Aubert Le Mire, *Auctuarium*, n° 406. Richard et Giraud, au mot ARNON.

I. **ARNOBE L'ANCIEN** (*Arnobius*), né à Sicca, aujourd'hui Keff, à vingt lieues de Carthage, vivait au IIIe siècle; il professa la rhétorique et fut maître de Lactance. Né de parents païens, il prit la résolution d'embrasser le christianisme, et, afin d'obtenir plus facilement la grâce du baptême, il composa *Sept livres contre les nations*, ouvrage éloquent, dans lequel il défend les points principaux de notre religion, et qui a été publié pour la première fois par Faustus Sabeus; Rome, 1542, in-fol. La dernière édition est celle de Claude Saumaise; Leyde, 1651, in-4°. *Voy.* saint Jérôme, *in Catal. Chronic. et Epist.*, XXXVI, XLVI, etc. D. Ceillier, *Hist. des Aut. eccl.*, tom. III.

II. **ARNOBE LE JEUNE**, moine de Lérins, qui vivait vers l'an 460, a laissé un *Commentaire sur les Psaumes* plein d'explications mystiques et allégoriques, et où on trouve des idées assez conformes à celles des Semi-Pélagiens; Bâle, 1537 et 1560, in-8°; Paris, 1639, in-8°. Il se trouve aussi dans la *Biblioth. maxima Patrum* de Lyon, tom. VIII, et dans l'édition de Paris, 1639. On lui attribue encore : 1° *un Dialogue sur la Trinité et sur l'Incarnation*; — 2° des *Notes sur l'Évangile*; mais ces deux ouvrages ne paraissent pas être de lui. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth.*, l. IV. Le *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 29.

I. **ARNOLD** (Christophe), philologue allemand, protestant, né en 1627, mort à Nuremberg vers 1680. Nous remarquerons seulement parmi ses ouvrages : *Testimonium Flavinium de Christo*, lib. XVIII. *Antiq.*, c. IV; Nuremberg, 1661, in-12. Ce travail se trouve inséré dans le deuxième volume de l'édition de Joseph, par Havercamp.

II. **ARNOLD** (Daniel-Henri), théologien protestant, né à Kœnigsberg en 1706; mort en 1775, professa à l'université de sa ville natale, et y publia, de 1732 à 1769, plusieurs ouvrages écrits en allemand, entre autres : 1° *Histoire ecclésiastique du royaume de Prusse*; — 2° *Principes élémentaires de la science divine*; — 3° *quinze Sermons sur saint Luc*; — 4° *Histoire de l'université de Kœnigsberg.*

III. **ARNOLD** (François), théologien du XVIe siècle, natif de Cologne, l'un des plus ardents adversaires de Luther, publia contre lui à Dresde, en 1531, plusieurs pamphlets injurieux, auxquels Luther répondit par d'autres pamphlets où les injures n'étaient pas plus épargnées. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **ARNOLD** (Godefroi), théologien luthérien, historiographe du roi de Prusse Frédéric Ier, né à Anaberg, dans l'Ertzgebirg, en 1665, mort l'an 1714, a laissé en allemand : 1° *Sophia*, ou *Mystères de la sagesse divine*; Leipzig, 1700, et Amsterdam, 1702, in-8°; — 2° *Histoire impartiale de l'Église et des hérétiques*; Francfort-sur-le-Mein, 1699-1700, 2 vol. in-fol.; Schaffouse, 1740-1742, 3 vol. in-fol. Dans ce dernier ouvrage, qui est sans contredit le plus important, Arnold se plaint beaucoup de l'état de l'Église protestante; il s'éloigne beaucoup de ses opinions dogmatiques sur plusieurs points, et il blâme surtout l'amour des disputes, la décadence de la vie chrétienne parmi les théologiens, leurs tendances et leur direction uniquement rationalistes, le défaut de sens religieux, etc.; ce qui lui attira beaucoup d'adversaires du côté des ecclésiastiques luthériens. *Voy.* la *Nouv. Biogr.*

génér. Le *Dict. encyclop. de la théol. cath.*, t. II, p. 29, 30.

V. **ARNOLD** (*Haldrenius Vesaliensis*), célèbre théologien allemand, né à Wesel, mort en 1534, fut chanoine du chapitre métropolitain de Cologne, et professa dans cette ville la langue et la littérature grecque. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Exegesis Decalogi pia maximeque disertissima cum nonnullis aliis;* Cologne, 1536, in-8°; 1550, in-4°; — 2° *Consultatio quadruplex super confessione Augustana quorumdam protestantium una cum Iv. Cochlœo;* 1554; — 3° *Epitome Magistri Sententiarum, cum distichis ad singulas sectiones;* Anvers, 1551, in-4°; — 4° *Partitio locorum communium christianæ religionis;* Cologne et Louvain, 1557; — 5° *de Vera Ecclesia Christi, contra Phil. Melanchthonis responsionem pro Bucero;* Ingolstadt, 1554, in-4°.

VI. **ARNOLD** (Michel), fils de Nicolas Arnold, mort en 1738 à Harlem, où il était ministre du saint Évangile, a publié : 1° *Codex talmudicus Tamid.*, etc., avec une traduction et un commentaire; Franeker, 1680; ouvrage inséré dans la *Misehna*, de Surenhusius, tom. V; — 2° en hollandais, *Méditations chrétiennes;* Harling, 1687, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

VII. **ARNOLD** (Nicolas), théologien protestant, né à Lesna en 1618, mort en 1680, professa la théologie à Franeker, où ses sermons lui acquirent une grande célébrité. Il a laissé : 1° *Réfutation du Catéchisme des Sociniens*, écrite en latin; Amsterdam, 1659, in-4°; — 2° *Commentaire sur l'Épître aux Hébreux;* — 3° *Lux in tenebris*, ou explication des passages de l'Écriture sur lesquels les sociniens appuyaient leurs doctrines; Franeker, 1662; Leipzig, 1698, in-8°. Feller, *Biogr. univers.*

VIII. **ARNOLD** (*Olorinus* ou *Cycnæus*), théologien, mort en 1622, ayant eu beaucoup à souffrir durant les guerres de religion des Pays-Bas, se retira à Bois-le-Duc, où il publia en flamand, mais sous des titres latins : 1° *Thesaurus salutaris Sapientiæ;* 1610, in-8°; — 2° *Explicatio Missæ et canonis;* 1611; — 3° *de Arte Concionandi;* 1611; — 4° *Summa virtutum et vitiorum;* 1615; — 5° *Doctrina consolatoria contra Scrupulos et Pusillanimitatem;* 1612, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belgica.* Foppens, *Biblioth. Belgica.*

IX. **ARNOLD BOSTIUS** ou **BOSCHIUS**, religieux allemand de l'Ordre des Carmes, mort en 1499, a laissé : 1° *de Præcipuis aliquot Carthusianæ familiæ patribus;* Cologne, 1609, in-8°; — 2° *de Illustribus viris Ordinis Carmelitici;* — 3° *pro Conceptione Mariæ immaculata*, etc. *Voy.* Trithème. Aubert Le Mire.

X. **ARNOLD DE LEYDE** ou **LYDE**, ou **ARNOLD DE TONGRES**, chanoine de Cologne, mort en 1466, a laissé : 1° *Tractatus Propositionum alphabeticarum contra Judæos et blasphemum eorum Talmud;* Cologne, 1512, in-4°; — 2° *Articulorum seu Propositionum XLIII male sonantium ex libello Johannis Capnionis sive Reuchlini cui titulus : Oculare speculum;* — 3° *Responsiones ad Articulos Quinquaginta desumptos ex Speculo oculari. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Foppens, *Biblioth. Belg.*

XI. **ARNOLD DE LUBECK**, mort en 1212, entra d'abord au monastère bénédictin de Saint-Gilles à Brunswick, et vint ensuite à Lubeck. On a de lui : *Chronica Slavorum Helmodi et Arnoldi;* Francfort, 1556, 1573, 1581, in-4°; ouvrage d'une grande impartialité, et où on trouve beaucoup de particularités très-intéressantes sur l'introduction du christianisme en Livonie. *Voy. Nouv. Biog. génér. Diction. de la théol. cath.*

XII. **ARNOLD DE USSINGEN** ou **ARNOLDI** (Barthélemy), Allemand, de l'Ordre des Augustins, mort à Wurtzbourg le 9 septembre 1532, professa la théologie avec distinction, fut un prédicateur éminent. Il possédait aussi l'Écriture sainte et les ouvrages des Pères, il combattit Luther de vive voix et par écrit, bien que celui-ci ait fait tous ses efforts pour l'attirer à son parti. On a de lui : 1° *de Prædicatione Evangelii, quibus scilicet debeat conformiter Evangelium prædicari;* Erford, 1525, in-4°; — 2° *de Cœlibatu sacerdotum novæ legis;* ibid., 1524, in-4°; — 3° *de Merito bonorum Operum;* ibid., 1525, in-4°; — 4° *de Tribus necessariis ad vitam christianam, scilicet de gratia, fide et operibus;* Wurtzbourg, 1526, in-8°; — 5° *Purgatorium contra Lutheranos;* ibid., 1527, in-8°; — 6° *Libellus de duabus disputationibus contra eosdem;* ibid., 1527 et 1537, in-8°; — 7° *Contra rebaptizantes*, etc.; Cologne, 1529, in-8°; — 8° *de Falsis Prophetis*, etc.; Erford, 1525, in-4°; — 9° *Confutatio sermonis Lutheri super Salve Regina;* — 10° *Confutatio sermonis Lutheri de Nativitate B. M. Virginis*, et quelques autres ouvrages de logique, de philosophie et de grammaire mentionnés dans Richard et Giraud. *Voy.* Elssius, *Encomiasticon Augustinianum*, p. 115. Possevin, *in Appar. sacr.*, à l'article Bartholom. Arnold.

XIII. **ARNOLD DE VUION**, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, né à Douai, a composé : *Lignum vitæ, ornamentum et decus Ecclesiæ, in quinque libros divisum, in quibus totius sanctissimæ religionis divi Benedicti initia, viri dignitate, doctrina, sanctitate ac principatu clari describuntur, et fructus qui per eos S. R. E. accesserunt, fusissimè explicantur;* Venise, 1595. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1689, pag. 446 et 1695, p. 440.

I. **ARNOLDE**, évêque d'Halberstadt en 1011, a composé une histoire de l'établissement de l'évêché de Bamberg, laquelle se trouve dans Baluze, *Œuvres mélangées*, tom. IV, p. 435.

II. **ARNOLDE**, chanoine de Hirfeld, mort l'an 1036, a écrit la Vie de saint Godehard, abbé de Hirfeld, qui succéda l'an 993 à saint Bernard, dans l'évêché de Hildesheim. Cette vie a été donnée par Brouverus avec celle de saint Bernard.

ARNOLDI. *Voy.* Arnold, n° XII.

I. **ARNON**, torrent ou fleuve (appelé aujourd'hui par les Arabes *Vadi-Moudjeb*) dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Il prend sa source dans les montagnes de Galaad ou des Moabites, et se décharge dans la mer Morte. *Voy.* Nombr., xxi, 13. Deutér., ii, 24, etc. Isaïe, xvi, 2, etc. *Voy.* Joseph, *Antiquit.*, l. IV, c. iv. Epiphan., *adv. hæres.*, l. II. Reland, *Palæstina illustrata*, p. 101, 281, 118, 281. Burckhardt, *Travels in Syria*, pag. 371 et 633, dans l'édit. allemande.

II. **ARNON**, chanoine. *Voy.* Arno, n° II.

ARNONA ou **ARNONAS**, contrée qui s'étend le long de l'Arnon, et décrite par saint Jérôme. Ni l'hébreu, ni les Septante, ni Joseph n'en parlent, au moins sous ce nom. Il est très-probable que le mot *Arnon* désignait et le torrent et la contrée. *Voy.* Reland, p. 495, 496.

ARNOU, prêtre de l'Oratoire, est auteur d'une méthode pour apprendre facilement l'hébreu et le chaldéen avec le Dictionnaire hébraïque et chaldaïque. On trouve au commencement du livre une Grammaire divisée en deux parties, dont la première contient des règles de déclinaison et de conjugaison, la deuxième les exceptions à ces mêmes règles. Vient ensuite la Gram-

maire chaldaïque selon la méthode ordinaire. Quant aux Dictionnaires, il y en a trois : le premier contient les racines hébraïques avec leurs dérivés, le deuxième les racines chaldaïques, et le troisième les racines carrées ou de quatre lettres. Les mots y sont rangés par ordre alphabétique, et leurs significations rendues par un ou plusieurs vers français. Cet ouvrage, édité par le P. Le Long, Paris, 1708, in-8°, ne porte pas le nom de l'auteur, mais seulement la dédicace à Mgr le duc de Bourgogne. *Voy. Journal des Savants*, 1709, *Suppl.*, p. 183.

I. **ARNOUL** (saint), dont la vie nous est presque entièrement inconnue; on sait seulement qu'après avoir été baptisé par saint Rémi, comme le fut Clovis, il prêcha la foi parmi les Francs, que ses travaux apostoliques éprouvèrent de grandes contradictions, et qu'il trouva la mort dans la forêt d'Yveline, entre Chartres et Paris. Son culte est célèbre en France, et surtout à Reims, où sa fête est marquée dans le bréviaire au 19 juillet.

II. **ARNOUL** (saint), évêque de Metz, né de parents illustres près de Nancy, vers l'an 580, et mort en 640 dans les Vosges, servit d'abord dans les armées de Théodebert II; puis, pressé par ses parents, il épousa Dode, fille d'une grande vertu, dont il eut deux fils : saint Cloud, qui devint évêque de Metz, et Anchise ou Anségise. Dode se retira vers 612 dans un monastère de Trèves, et, deux ans plus tard, l'évêché de Metz étant venu à vaquer par la mort de Papoul, le peuple désigna Arnoul pour lui succéder. Clotaire le nomma premier ministre de son fils Dagobert, qu'il avait associé à la royauté. A la mort de Clotaire, Arnoul se retira dans une solitude des Vosges. Ses reliques se trouvent dans l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, et on l'honore le 16 août. *Voy.* plusieurs biogr. du saint dans les Bollandistes, tom. X, *julii*. D. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. Bened.*, tom. II. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. Ier.

III. **ARNOUL** (saint), évêque de Soissons, mort le 15 août 1087, se renferma après la mort de son père dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Plus tard on le força d'accepter la place d'abbé de Saint-Médard; et, l'an 1080, le légat du pape Grégoire VII l'obligea de monter sur le siége épiscopal de Soissons. Il fonda à Oudenbourg un monastère où il termina ses jours. Les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau le rendirent tellement célèbre, que de tous côtés on y accourait en pèlerinage. Le concile de Beauvais, tenu en 1121, reconnut la vérité de ces miracles. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **ARNOUL**, évêque de Lisieux, né vers le commencement du XIIe siècle, mort l'an 1183 à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il s'était retiré. En 1147 il accompagna Louis VII en Palestine. Il prit une grande part aux démêlés qui s'élevèrent entre Henri II et saint Thomas de Cantorbéry. On a de lui, entre autres écrits : 1° un volume d'*Épîtres*, de *Discours* et d'*Épigrammes*, en latin. On y trouve surtout des particularités sur l'histoire et la discipline de son temps; — 2° des *Traités de théologie*; — 3° un *Traité sur le schisme* qui éclata après la mort d'Honorius II, et qui a été imprimé dans la *Bibliotheca Patrum* et dans le *Spicilegium* d'Achéry. Turnèbe a donné une édition de ses œuvres; Paris, 1585, in-8°. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXIII. Richard et Giraud.

V. **ARNOUL** ou **ARNOUX**, écrivain ascétique, né à Besançon au XVIIe siècle, était avocat au parlement d'Aix. On a de lui : 1° *le Sacré Flambeau des merveilles de Dieu;* Lyon, 1621, in-12; — 2° *le Secret pour ouvrir la porte du paradis en mourant;* Lyon, 1652; — 3° *l'Hercule chrétien contre la tyrannie que le péché exerce sur les humains;* Aix, 1626, in-12; — 4° *les États généraux convoqués au ciel;* Lyon, 1628, in-8°; — 5° *la Poste royale du paradis;* 1635, in-12; — 6° *Recueil et inventaire des corps saints et autres reliques qui sont au pays de la Provence, la plupart visités par Louis XIII;* 1636, in-8°. Le rédacteur de la *Nouv. Biogr. génér.* regarde comme probable que ces deux derniers ouvrages sont d'un auteur plus récent qu'Arnoul.

VI. **ARNOUL** (Henri), de Saxe, mort en 1487, fut secrétaire du concile de Bâle et entra chez les Chartreux. On a de lui : *Traité de la Conception immaculée de la sainte Vierge;* Anvers, 1527. *Voy.* Trithême, *Hommes illustres d'Allemagne*. Vossius, *Hist. lat.*, lib. III.

VII. **ARNOUL DE METZ (SAINT-)**, en latin *Sanctus Arnulphus Metensis*, ancienne abbaye qui était située près de la ville de Metz, en Lorraine. Elle fut détruite sous le règne de Clovis, et les évêques transférèrent leur siége dans la ville même. On la rétablit plus tard, et on l'appela : *Église des saints Apôtres;* enfin elle prit le nom de *Saint-Arnoul*, en l'honneur du saint évêque de Metz qui y fut inhumé. Elle subsista jusqu'en 1552, époque où elle fut rasée par l'ordre du duc de Guise. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.*, art. METZ.

VIII. **ARNOUL GHEILOVEN**, de Rotterdam, docteur en droit et chanoine régulier de Saint-Augustin, près de Bruxelles, mort en 1442, fit ses études à Bologne et à Padoue. On a de lui : *Nosce teipsum, sive Speculum conscientiæ;* Bruxelles, 1476, in-fol., et plusieurs manuscrits. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. Ier, p. 101 et 103. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

IX. **ARNOUL HALDREM**, né à Wesel, petite ville de l'état de Clèves, mort en 1534, fut l'un des plus savants théologiens du XVIe siècle. En 1530 on le nomma chanoine et docteur de l'Église de Cologne. Il a composé : 1° quatre *Consultations sur la confession d'Augsbourg;* — 2° une *Explication du Décalogue;* — 3° un *Traité du culte des Saints*, et plusieurs autres qui ont été imprimés à Bonn. *Voy.* Aubert Le Mire, *Auctuarium*, au XVIe siècle.

ARNOULT (le P. Jean-Baptiste), né à Besançon en 1689, mort en 1753. On a de lui : 1° un *Traité de la Grâce;* 1738; — 2° *les Éléments de la religion chrétienne;* — 3° *l'Art de se sanctifier;* Besançon, 1747, in-4°; et quelques autres ouvrages de grammaire et de géographie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ARNOUX. *Voy.* ARNOULD, n° VI.

ARNU (Nicolas), dominicain, né à Mérancourt, près de Verdun, en 1629, mort à Padoue l'an 1692. Durant sept années consécutives il professa la théologie, d'abord à Tarragone, puis à Perpignan, où ses sermons lui firent le plus grand honneur. Il fut régent du collége de Saint-Thomas à Rome, et professeur de métaphysique à l'université de Padoue. On l'a mis au nombre des premiers théologiens du XVIIe siècle. On a de lui, parmi beaucoup d'autres ouvrages non publiés : 1° *Clypeus philosophiæ thomisticæ;* Béziers, 1672, 6 vol. in-12; Padoue, 1686, 8 vol. in-8°, sous ce titre : *Dilucidum philosophiæ syntagma;* — 2° *Doctor angelicus, divus Thomas divinæ voluntatis et sui ipsius*, etc., *interpres;* commentaire sur la première partie de la Somme de saint Thomas; Padoue, 1691, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, t. II, p. 703.

ARNULPH ou **ARNULPHE, ERNULPHE**, moine de Saint-Lucien de Beauvais, né à Beauvais vers l'an 1050, mort en 1124; il quitta son monastère, et se retira dans celui de Cantorbéry, dont saint Anselme le nomma prieur; plus tard il devint évêque de Rochester. On a de lui : *Textus Roffensis;* c'est l'histoire de son diocèse; — 2° *de Incertis Nuptiis* ou *Conjugiis;* — 3° *Epistolæ solutiones quasdam continentes, ad varias Lamberti abbatis Bertiniani quæstiones, præcipue de corpore et sanguine Christi. Voy.* D. Luc d'Achéry. Richard et Giraud.

AROASIA. *Voy.* AROUAISE.

AROD, cinquième fils de Gad. *Voy.* Nombr., XXVI, 17.

I. **AROËR**, ville de la tribu de Gad au delà du Jourdain, sur le bord septentrional de l'Arnon. *Voy.* Deut., II, 36, etc. Josué, XII, 2, etc.

II. **AROËR**, ville plus au nord que la précédente, vis-à-vis de Rabbath-Ammon. *Voy.* Josué, XIII, 25. II Rois, XXIV, 5.

III. **AROËR**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* I Rois, XXX, 28.

AROUAISE (*Aroasia*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située près de Bapaume, au diocèse d'Arras, et fondée vers l'an 1090 par trois ermites. Lambert, évêque d'Arras, approuva ce nouvel établissement par ses lettres du 21 octobre 1097, ce qui fut confirmé par les papes Pascal II et Calixte II. Cette congrégation parait s'être désunie au XVe siècle, puisqu'elle tint son dernier chapitre en 1470. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, col. 433. Hélyot, *Hist. des Ordres monast.*, tom. IX, c. XV.

AROUBASCH ou **ARUBASCH** (Isaac-Ben-Chanania), rabbin, né à Tétuan, dans le royaume de Fez, vint en Italie vers le milieu du XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Victimes de justice;* traité sur la manière de sacrifier les animaux et de les manger selon les rites; Venise, 1667, in-12; — 2° *Vérité et Foi;* recueil de 1613 préceptes de la loi, avec des objections et des réfutations. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magn. rabbin.*, t. III, p. 901. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 650; tom. III, p. 556.

AROUET. *Voy.* VOLTAIRE.

ARPASA, ville épisc. de la province de Carie, dans le diocèse d'Asie, suffrag. de la métrop. d'Aphrodisiade. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 42.

I. **ARPE** (Augustin), s'est rendu célèbre au Xe siècle par sa *Summa Egidiniana*, aussi bien que par un livre de morale intitulé *Pantheon Augustinum. Voy.* ibid.

II. **ARPE** (Pierre-Frédéric), savant jurisconsulte danois, protestant, né à Kiel en 1682, mort à Hambourg en 1748, fut professeur de droit à Kiel. Il a laissé beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Pyrrhonismi historici, sive observationum de Historia et Historicis antiquis argumentum;* 1711, in-8°; — 2° *Bibliotheca fatidica, sive Musæum scriptorum de divinatione;* 1711, in-8°; 3° — *Theatrum fati, sive Notitia scriptorum de providentia, fortuna et fato;* Rotterdam, 1712, in-8°; — 4° *Diatribe de prodigiosis naturæ et artis operibus, talismanes et amuleta dictis, cum recensione scriptorum hujus argumenti;* Hambourg, 1717, in-8°; — 5° *Laicus veritatis vindex, sive de jure laicorum, præcipue Germanorum in promovendo religionis negotio;* Kiel, 1717, in-4°, et 1720, in-4°. Dans cet ouvrage, Arpe prétend que la distinction des chrétiens en ecclésiastiques et laïques n'est autorisée ni par la loi naturelle, ni par la loi de Moïse, ni par l'Évangile, ni par l'usage de la primitive Église, ni par les jurisconsultes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. générale.* Richard et Giraud.

ARPHAD, ville de Syrie, que l'Écriture joint toujours à Émeth. *Voy.* IV Rois, XVIII, 34, etc.

ARPHASACHÉENS, peuples envoyés par les rois d'Assyrie pour habiter le pays de Samarie en place des Israélites, transportés au delà de l'Euphrate. *Voy.* I Esdras, IV, 9.

I. **ARPHAXAD**, fils de Sem et père de Salé. *Voy.* Genèse, X, 24 et suiv.

II. **ARPHAXAD**, roi des Mèdes. *Voy.* Judith, I, 15.

ARPI, ville épisc. d'Italie, nommée aussi *Lampe, Argos, Hippium, Arguripa, Argyripa*, dont on voit encore les ruines, non loin de Manfrédonia, dans le royaume de Naples. Plusieurs anciens auteurs en font mention. On trouve un de ses premiers évêques au premier concile d'Arles, en 314, nommé Pardus. *Voy.* Richard et Giraud.

ARRAES ou **ARRAIS** (Amador), évêque de Portalègre, en Portugal, né en 1539 à Béja, dans l'Alentejo, mort en 1600 dans le couvent de son Ordre, à Coïmbre, se fit carme déchaussé, et acquit une grande réputation par ses leçons de théologie et ses sermons. On a de lui : 1° *Dialogos Morais;* Coïmbre, 1589, in-4°, et 1598, in-fol.; — 2° *Dialogi decem de Divina Providentia*, 1604; ouvrages devenus classiques. *Voy.* Antonio, *Biblioth. Hisp. Nova.* Cosme de Saint-Étienne-de-Villiers, *Biblioth. Carmelitana, notis crit.*, etc.

ARRAS, dont l'ancien nom latin est *Nemetacum,* et le moderne *Atrebates,* qui signifie proprement les Atrébates, peuple de l'Artois, ville épisc., dont le premier évêque fut saint Waast, vers l'an 500. Elle fut d'abord unie à l'évêché de Cambrai, puis suffragante de Reims, dont elle fut soustraite en 1559, par Paul IV, qui la mit pour le spirituel sous l'Église de Cambrai, devenue archevêché. Védulphe, troisième évêque d'Arras, ayant fixé son siége à Cambrai, Arras, en qualité de ville épiscopale, conserva toujours un archidiacre qui connaissait en l'absence de l'évêque des causes ecclésiastiques. Mais Urbain II, en 1093, lui rendit son droit d'élire un évêque. La métropole de Cambrai ayant été changée en évêché par le concordat de 1801, l'évêché d'Arras a été mis sous la métropole de Paris, pour devenir de nouveau sous Cambrai, redevenu lui-même archevêché. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*, tom. XXVIII, aux art. ARRAS et CAMBRAI.

ARRHABONNAIRES, du latin *arrha, arrhabo,* arrhe, gage, nantissement, sacramentaires du XVIe siècle qui prétendaient que l'Eucharistie n'est pas réellement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais seulement le gage du corps de Jésus-Christ, et comme l'investiture de l'hérédité promise. *Voy.* Pratéole, *Elenchus Hæreticor. omnium*, à l'art. *Arrabonarii.*

ARRHÉNIUS (Clas ou Claude), savant suédois, né à Linkoping en 1627, mort à Stockholm en 1695, fut professeur d'histoire à Upsal, historiographe du roi et assesseur du collége des Antiquités. Il a laissé, parmi d'autres ouvrages : 1° *Vita S. Ansgarii sive Anscharii gemina;* Stockholm, 1677, in-4°; — 2° *Historiæ Suecorum Gothorumque Ecclesiasticæ libri IV, priores,* etc.; Stockholm, 1689; in-4°; — 3° *Bullarium Romano-Saxo-Gothorum;* 11 vol. in-4°; c'est le recueil de tous les actes émanés de la cour de Rome dans ses rapports avec la Suède; — 4° *Hagiologicon suevogothicum, seu veteres vitæ Sanctorum Sueciæ*, avec les *prolegom. Hist. eccles. suevo-goth.;* — 5° *Historia monasteriorum Sue-*

ciæ. Voy. Scheffer, *Suecia litterata*, p. 225. Mollerius, *Joannis Schefferi Suecia litterata, hypomnematis historico-criticis*, p. 433 *et seq.*

I. **ARRIAGA** (Gonzalès d'), théologien espagnol, mort en 1657, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique et s'acquit une grande réputation comme prédicateur. Il fut qualificateur du Saint-Office et directeur du collége de Saint-Thomas à Madrid. On a de lui : *Santo Thomas de Aquino, doctor Angelico de la Iglesia en vida y doctrina predicado;* Madrid, 1648-1651. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

II. **ARRIAGA** (Paul-Joseph d'), jésuite espagnol, né à Vergara en 1562, entra dans la compagnie en 1579, périt dans un naufrage. Il avait fondé dans le Pérou un grand nombre de maisons d'éducation. On a de lui : 1° *Directoria espiritual;* Lima, 1608, in-16; Séville, 1617, in-8°; — 2° *Extirpacion de la idolatria de los Indios del Peru, y de los medios para la conversion dellos;* Lima, 1621, in-4°; — 3° *Rhetoris Christiani partes septem;* Lyon, 1619, in-12. *Voy.* Ribadeneira, Alegambe et Sotwel, *Biblioth. script. Societ. Jesu.*

III. **ARRIAGA** (Roderic d'), jésuite espagnol, né à Logrono, en Espagne, l'an 1592, mort à Prague en 1667, professa la théologie à Salamanque et à Prague, et remplit plusieurs missions auprès des papes Urbain VIII et Innocent X. On a de lui : 1° une *Théologie*, 8 vol. in-fol.; — 2° un *Cours de philosophie;* Anvers, 1632, in-fol. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

I. **ARRIGHI** (Antoine-Marie), jurisconsulte italien, né vers la fin du XVIIe siècle, et mort en 1753, fut professeur de droit à l'université de Padoue. Outre quelques discours, on a de lui : 1° *Acroases IV de jure pontificum universo;* Padoue, 1728, in-4°; — 2° *Historia juris pontificii;* ibid., 1731, grand in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Lombardi, *Storia della litteratura italiana.*

II. **ARRIGHI** (Jean-Baptiste ou Henri), théologien florentin, mort le 22 octobre 1607, fut prieur de l'Ordre de Saint-Augustin et professeur de théologie à Bologne. On a de lui : 1° *Elementorum S. Theologiæ libri IV;* Florence, 1569, in-8°; — 2° *Simplex scientiarum omnium, et liberalium artium enumeratio;* ibid.; — 3° *de Beatitudine hominis libri III;* Florence, 1575, in-8°; — 4° *diverses Oraisons. Voy.* Negri, *Istor. degli Scritt. Florent.*, p. 240. Possev., *in Apparat. sacro*, au mot. JOANN.-BAPT. ARRIG. Elssius, *Encomiasticon augustinianum*, p. 326.

ARROUX. *Voy.* ADRAS.

ARROY (Bésian), docteur en théologie et théologal de l'Église de Lyon, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Apologie pour l'Église de Lyon, contre les notes et prétendues corrections sur le nouveau Bréviaire de Lyon;* Lyon, 1644, in-8°; — 2° *Briève et dévote histoire de l'abbaye de l'île Barbe;* ibid., 1664, in-12; — 3° *Questions décidées sur la justice des armes des rois de France et l'alliance avec les hérétiques et les infidèles;* ibid., 1634, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.*

ARRUBAL (Pierre d'), jésuite espagnol, de Cénicéros, dans le diocèse de Calahorra, mort à Salamanque en 1608. Il entra chez les jésuites l'an 1579, et professa la théologie à Salamanque et à Rome. L'an 1602 il succéda à Grégoire de Valentia, qui défendait la cause de Molina dans les congrégations *de auxiliis*. Ses ouvrages sur *la Grâce* n'ont pas été imprimés, mais on a imprimé deux volumes de sa Théologie : 1° *de Deo uno et trino;* — 2° *de Angelis. Voy.* Sotwel, *de Script. Soc. Jesu.*

ARSA, gouverneur de Thersa, autrefois capitale du royaume des dix tribus d'Israël. *Voy.* III Rois, XVI, 9.

ARSACE ou **ARSACIUS**, **URSACE** (saint), né en Perse, était un solitaire de Bithynie; sous Licinius, vers l'an 320, il confessa le nom de Jésus-Christ et s'enferma dans une tour de la ville de Nicomédie, en Bythinie, où il fut favorisé du don des miracles et de celui de prophétie, et où il mourut. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 16 août.

ARSACÈS, roi des Perses et des Mèdes. *Voy.* I Machab., XIV, 2 et suiv. Joseph., *Antiq.*, l. XIII, c. IX. Justin, l. XXXVI et XLI.

ARSAMOSATE, ville épisc. du diocèse d'Antioche dans la Mésopotamie, sous la métropole d'Amide. Polybe et Pline la placent dans la grande Arménie proche de l'Euphrate, et Ptolémée au pied des monts Taurus; Tacite n'en fait qu'un simple château. On n'en connaît qu'un évêque, Aaron, qui était Monophysite, et qui tint ce siége depuis 503 jusqu'en 518. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient. Dissert. de Monophys.*, tom. II.

ARSDEKIN. *Voy.* ARCHDEKIN.

ARSENAL. Ce fut sous les règnes de David et de Salomon que les Israélites commencèrent à avoir des arsenaux, qui devinrent par la suite plus considérables. *Voy.* III Rois, X, 25. II Paralip., X, 16; XI, 12; XXII, 27; XXIII, 9; XXVI, 14. Isaïe, XXII, 8. I Machab., X, 21; XV, 7. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **ARSÈNE.** *Voy.* ATER.

II. **ARSÈNE** (saint), patrice romain, mort en 445, et aussi distingué par sa connaissance des belles-lettres que par sa naissance, fut précepteur d'Arcadius et d'Honorius, fils de l'empereur Théodose. A l'âge de quarante ans il se retira en Arabie, dans le désert de Scété, pour y mener la vie monastique; au bout de quarante ans il se rendit à Strome ou Troé, près de Memphis, puis à Boschir d'Alexandrie, et revint ensuite à Troé, où il mourut. Saint Jérôme l'appelle une des principales colonnes de la vie solitaire. Les Grecs l'honorent le 8 mai, et les Latins le 19 juillet. On a de lui : une *Exhortation aux moines*, ouvrage rempli de l'esprit de Dieu. Le P. Combefis l'a publié dans sa dernière édition; Paris, 1672. Cotelier a donné 44 de ses *Sentences* ou *Maximes*, que ceux qui vivaient avec lui avaient recueillies. *Voy.* Surius. Cotelier, *Monument. eccles. græc.*, tom. I, p. 353. Gaet. Moroni, vol. III, p. 46, 47.

III. **ARSÈNE**, surnommé AUTORIANUS, patriarche de Constantinople, né dans cette ville au commencement du XIIIe siècle, mort l'an 1264, fut d'abord abbé du monastère de Nicée en Bithynie. Michel Paléologue le déposa de son siége et l'exila dans l'île de Proconèse. On a de lui : 1° *Ecclesiæ Græcæ Monumenta;* Paris, 1681, in-4°; — 2° *Synopsis divinorum canonum*, publié en grec et en latin par H. Justellus, *Bibliotheca juris canonici veteris;* Paris, 1661, vol. II, p. 749. *Voy.* Cotelier, *Monument. Eccles. græc.* Doujat, *Hist. du Droit canon.*

IV **ARSÈNE**, évêque d'Elasso, vivait à la fin du XVIIe siècle. Il a laissé une *Histoire des variations de l'Église grecque*, imprimée dans la première partie du catalogue des manuscrits de Turin en 1749. On a de cet ouvrage une traduction latine de Wischmann, dans *Sammlung kleiner Schriften*, 1820. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ARSENIUS. *Voy.* ASCENSIONE.

I. **ARSINOÉ**, ville épisc. de la province d'Ar-

cadie nommée *Heptanome*. Cette église existait au IVe siècle. *Voy.* Eusèbe, l. VII, c. XXIV. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 26. Gaet. Moroni, vol. III, p. 47.

II. **ARSINOÉ**, ville épisc. de l'Afrique dans la Cyrénaïque, dont le siége remonte au IXe siècle. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus*. *Voy.* Gaet. Moroni, *ibid.*

III. **ARSINOÉ**, ville épisc. de l'île de Chypre, nommée aujourd'hui *Famagouste*. *Voy.* ce mot.

I. **ART ANGÉLIQUE**, ou **ART DES ESPRITS** (*Ars angelica*), moyen superstitieux d'apprendre tout ce que l'on veut savoir par un ange ou plutôt par un démon. *Voy.* Thiers, *Traité des superstitions*. Bergier, *Diction. de théologie*.

II. **ART DE SAINT ANSELME**, superstition qui tire son nom d'Anselme de Parme, fameux magicien, et par laquelle on prétend guérir les plaies en touchant seulement aux linges qui ont été appliqués sur ces plaies. *Voy.* Delrio, *Disquis. Mag.* Bergier, *ibid.*

III. **ART DE SAINT PAUL**, espèce d'art notoire enseigné, disent faussement quelques superstitieux, par saint Paul après son ravissement au troisième ciel. *Voy.* Thiers. Bergier, *ibid.*

IV. **ART NOTOIRE** (*Ars notoria*). Manière superstitieuse d'acquérir les sciences par infusion en pratiquant certains jeûnes et certaines cérémonies. Cet art fut condamné comme superstitieux par la Sorbonne, en 1320. *Voy.* Delrio, *Disquisit. Magic.*, p. 2. Bergier, *ibid.*

ARTA. *Voy.* ARIA, n° I.

ARTABA ou **ARTABE**, mesure pour les liquides en usage chez les Babyloniens; elle contenait 72 setiers, selon saint Épiphane (*de Ponderib. et mensur.*), et saint Isidore de Séville (*Origin.*, l. XVI); mais d'autres lui attribuent une capacité différente. *Voy.* Daniel, XIV, 2.

I. **ARTAUD** (Joseph-Pierre), prélat français, né à Bonieux, dans le comtat Venaissin, en 1706, mort l'an 1760, vint à Paris, où il acquit la réputation d'un prédicateur distingué. Il fut nommé curé de Saint-Merry, et monta sur le siége épisc. de Cavaillon en 1756. Il a laissé : 1° *Panégyrique de saint Louis*; 1754, in-4°; — 2° *Discours sur les Mariages*; 1757, in-4°; — 3° des *Mandements* et des *Instructions pastorales*. Il y a dans tous ses écrits une éloquence solide et chrétienne. Ses prônes passent pour des modèles dans le genre familier. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

II. **ARTAUD DE MONTOR** (Alexis-François, le chevalier), né à Paris en 1772, mort en 1849, commença sa carrière dans la diplomatie, et fut attaché à plusieurs ambassades en Italie, et particulièrement à Rome. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite : 1° l'*Histoire des souverains Pontifes*; 8 vol. in-8°; — 2° l'*Histoire du pape Pie VII*, qui a eu onze éditions, a été traduite en sept langues étrangères et couronnée en 1838 par l'Académie française. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.* L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

I. **ARTAXERXÈS**, mage, nommé *Smerdis* par Hérodote, lequel après la mort de Cambyse, roi de Perse, usurpa le titre d'Artaxerxès avec l'empire, en feignant d'être Smerdis, fils de Cambyse. Sous son règne les travaux de la réparation des murs de Jérusalem furent interrompus. *Voy.* I Esdras, IV, 7, 8, 23, 24.

II. **ARTAXERXÈS**, roi de Perse, qui à la septième année de son règne permit à Esdras d'aller en Judée avec sa colonie, et lui donna l'autorité la plus étendue. Les uns prétendent que cet Artaxerxès est Xerxès le Grand, les autres veulent que ce soit Artaxerxès Longuemain, qui permit aussi, dans la vingtième année de son règne, que Néhémie, son échanson, retournât à Jérusalem et en rebâtit les murailles. *Voy.* I Esdras, VII, 1, 7, 11, 12, 21; VIII, 1. II Esdras, II, 1; V, 14; XIII, 6. Joseph, *Antiq.*, l. XI.

III. **ARTAXERXÈS**. *Voy.* ASSUÉRUS.

I. **ARTÉMAS**, disciple de saint Paul qui fut envoyé par l'apôtre dans l'île de Crète. *Voy.* l'Épître à Tite, III, 12.

II. **ARTÉMAS**, hérét. *Voy.* ARTÉMON.

ARTÈME (saint), duc ou commandant des troupes en Égypte, souffrit le martyre sous Julien l'Apostat. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 20 octobre. *Voy.* saint Athanase, *Lettre aux Solitaires*. Théodor., *Hist. ecclés.*, liv. III, c. XVIII.

ARTÉMON ou **ARTÉMAS**, hérésiarque du IIIe siècle qui niait la divinité de Jésus-Christ, et dont les principes étaient les mêmes que ceux de Théodore de Byzance. Il fut condamné par les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine. Ses disciples se nommaient *Artémonites*. *Voy.* Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXVI. Théodor., *Hæret. Fab.*, l. II, c. IV. Baron., *Annal.*, ann. 296. Tillemont.

ARTÉSIA ou **ARÉTHUSA**, ville épisc. de la seconde Syrie sous Apamée. Les Latins la prirent en 1097, avant de mettre le siége devant Antioche. Gaet. Moroni mentionne cette ville comme Richard et Giraud. De Commanville n'en dit rien. Elle pourrait bien n'être qu'ARÉTHUSE, n° II.

ARTHUR (Archibald), prédicant anglican, né en 1744 dans l'État de Renfrewshire, mort en 1797, professeur de philosophie et de morale à l'université de Glasgow. On a de lui : 1° *Catalogus impressorum librorum in bibliotheca universitatis Glasgovensis, labore et studio A. Arthur*; Glasgow, 1791, 2 vol. in-fol.; — 2° *Discourses on theological and literary subjects*; ibid., 1803, in-8°. Ces discours ont pour objet l'existence de Dieu et l'origine du diable.

I. **ARTICLES DE FOI**, vérités qu'on est obligé de croire parce qu'elles sont révélées de Dieu et reconnues telles par l'Église. Il y a deux conditions nécessaires pour qu'un dogme soit article de foi : la première c'est la révélation divine; la seconde le jugement de l'Église, qui déclare qu'un tel dogme est révélé de Dieu et qui le propose aux fidèles comme un point de foi, dans la croyance duquel ils sont tous obligés de vivre et de mourir. *Voy.* DOGME et FOI.

II. **ARTICLES ORGANIQUES**. Nom sous lequel on désigne communément la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802), loi qui désorganise toute l'économie du concordat du 23 fructidor an IX (10 septembre 1801), et qui n'a aucune valeur; car elle a été faite sans la participation du Pape, quoiqu'elle soit essentiellement religieuse. Dans l'allocution prononcée en consistoire le 24 mai 1803, Pie VII annonça qu'il demandait la suppression ou la modification de ces articles. La réclamation du Saint-Siége eut lieu sous la forme d'une lettre adressée par le cardinal-légat Caprara à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures. L'épiscopat français réclama aussi de son côté; et on peut dire que les protestations n'ont jamais cessé. D'où il résulte « que personne, ni simple fidèle, ni prêtre, ni évêque, ne peut s'en prévaloir pour fonder ses actes; ce seraient des actes schismatiques (Jager, *Université catholique*, tom. XV, p. 266). » Enfin, nous demanderons aux partisans des articles organiques : Si Pie VII se fût permis, en matière purement civile, un pareil empiétement sur l'autorité civile, cette autorité aurait-elle reconnu au Pape ce droit, et s'y serait-elle soumise? *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, où est

rapportée la lettre du cardinal Caprara, et l'abbé André, qui, dans son *Cours alphabétique de Droit canon*, donne non-seulement le texte des articles et les réclamations de l'autorité ecclésiastique, mais encore les autres documents qui s'y rattachent.

ARTIS (Jean d') ou **ARTISIUS**, né à Cahors en 1572, et mort l'an 1651, fut professeur de droit canon à l'université de Paris et lecteur au collége de France. Ses écrits ont été réunis après sa mort et publiés à Paris l'an 1656, en 1 vol. in-fol. L'auteur traite une quantité de questions théologiques sur le dogme, la morale, le droit canon, etc. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, t. X. L'abbé Goujet, *Mémoires sur le collége de France*, tom. III. Richard et Giraud, à l'article DARTIGUE.

I. **ARTONE** ou **ARTOUS** (*Artona*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, au diocèse de Dax en Gascogne. Elle était fille de la Case-Dieu, et existait dès l'an 1178. *Voy. Gall.Christ.*, tom. I, col. 1067.

II. **ARTONE** (*Arthona*), abbaye séculière au diocèse de Clermont en Auvergne, située dans la ville du même nom, sur la Morge, à huit kilomètres de Riom. Il y avait, outre l'abbé, douze chanoines qui vivaient en communauté au XIIIe siècle. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 397.

I. **ARTOPÆUS** (Jean-Christophe), né à Strasbourg en 1626, mort en 1702, chanoine du chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg, se voua à l'enseignement. Il a laissé un grand nombre de *Thèses* et de *Dissertations* théologiques ou historiques; on lui attribue encore : *Seria disquisitio de statu, loco et vita animarum, postquam discesserunt a corporibus præsertim fidelium*, publié dans le *Fasciculus rariorum ac curiosorum Scriptorum theologicorum de Anima;* Francfort, 1692, in-8°. Artopæus a participé à la publication du *Compendium histor. ecclesiasticæ*, etc., *in usum gymnasii Gothani;* 1666, in-8°. *Voy.* Audiffredi, *Biblioth. Casinatensis.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ARTOPÆUS** (Pierre), né à Coslin en Poméranie, mort en 1563, ministre protestant. On a de lui, outre un Abrégé de Grammaire grecque : 1° *Evangelicæ conciones dominicarum totius anni;* Wittemberg, 1537, in-8°, ouvrage mis à l'*Index* de Pie IV; — 2° *Biblia Veteris et Novi Testamenti, et Historiæ artificiosis picturis effigiatæ, cum explicatione latine et germanice;* Francfort, 1557, in-8°; — 3° *Christiana trium linguarum elementa;* Bâle, 1545, in-8°. *Voy. Nouv. Biogr. génér.*

ARTOTYRITES, dérivé de deux mots grecs qui signifient : *pain* et *fromage;* nom donné à des hérétiques du IIe siècle sortis des Montanistes, parce qu'ils se servaient pour l'Eucharistie de pain et de fromage. Ils avaient adopté une partie des erreurs de Montan. *Voy.* Epiph., *Hæres.* 49. August., *de Hæres.*, c. XXVIII. Baronius, *Annal.*, ann. 173. Pluquet, *Diction. des hérésies.*

ARUBASCH. *Voy.* AROUBASCH.

ARUBOTH, en hébreu *Arubboth*, et dans le grec *Araboth*, nom de lieu probablement situé dans la tribu de Juda. *Voy.* III Rois, IV, 10.

ARUIZ, bourg à vingt milles de Jérusalem, vers le nord. *Voy.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 585.

ARULÆ. *Voy.* ARLES, n° II.

ARUM, père d'Aharéhel et fils de Cos. *Voy.* I Paralip., IV, 8.

ARUMA. *Voy.* RUMA.

ARUS, bourg près de Samarie où Varus campa. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. XII; *de Bello*, l. I, c. II. Reland, p. 585.

ARUSPICE (*Aruspex*), sacrificateur romain qui prédisait l'avenir en examinant les entrailles des animaux sacrifiés. *Voy.* le P. Pezron, *Antiq. des Celtes.* Richard et Giraud.

ARUSPICINE (*Aruspicina*), art ou science des Aruspices.

ARVERNUM. *Voy.* CLERMONT, n° I.

ARVISENET (Claude), chanoine et vicaire général de Troyes, né à Langres en 1755, et mort à Gray l'an 1831, ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, se retira à Lucerne en Suisse, et rentra plus tard en France. Ce fut alors qu'il devint vicaire général de Troyes. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Memoriale vitæ sacerdotalis*, loué par Pie VII; — 2° *Sapientia christiana*, 2 vol., traduit en français par l'auteur en 1803, et par Ogier en 1817; — 3° *Manuductio juvenum ad sapientiam*, 1 vol. in-24, traduit également par l'auteur sous le titre de *Guide de la jeunesse dans les voies du salut;* — 4° *Mémorial des disciples de Jésus-Christ*, 1 vol. in-12; — 5° *Maximes et devoirs des pères et des mères. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ARYSDAGHÈS (saint), né à Césarée en Cappadoce vers 279, mort en 339. Il assista, en 325, au concile œcuménique de Nicée, en qualité d'évêque de Diospont, bâtit une église à Khozan, dans la province de Sophène, et un monastère près du bourg de Timolvan, et surmonta tous les obstacles qui s'opposaient à la propagation du christianisme. Surpris par Arkhéloüs, gouverneur de Sophène, il fut martyrisé immédiatement. *Voy.* Bolland., *Acta Sanctor.*, septembr., t. VIII. Lequien, *Oriens Christ.* Feller, *Biogr. univers.*

ARZANGANA, évêché du diocèse de la grande Arménie aux environs de Mélitine, près de la Syrie. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, p. 378.

ARZERUM. *Voy.* ERZEROUM.

ARZUM, siége épisc. jacobite soumis au Maphrien d'Orient, et ville d'Arménie. Le patriarche Denis, dans sa *Chronique*, la met dans la Syrie. C'est le quatrième siége soumis au Maphrien. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, *in Diss. de Monoph.*, t. II, p. 419. Richard et Giraud.

ARZUN, ville d'Arménie, troisième siége épiscopal de la province de Nisibe. *Voy.* Richard et Giraud.

ASA, fils et successeur d'Abia, roi de Juda, abattit les autels consacrés aux idoles et rétablit le culte du vrai Dieu; mais il ne détruisit pas cependant les hauts lieux; il fit même mourir le prophète Hanani, qui lui fit des reproches de la part du Seigneur. *Voy.* III Rois, XV, 8 et suiv. II Paralip., XVI. Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. XVI.

ASAA, fut envoyé par le roi Josias pour consulter la prophétesse Holda sur le livre de la loi du Seigneur, lequel fut trouvé dans le temple. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 20.

ASAEL ou **ASAHEL**, fils de Sarvia, fut tué par Abner, qu'il poursuivait dans le combat de Gabaon. *Voy.* II Rois, II, 18 et suiv. I Paralip., II, 16, etc. II Paralip., XVII, 8; XXXI, 13. I Esdras, X, 15.

I. **ASAÏA** ou **ASAÏAS**, un des serviteurs du roi Josias qui fut chargé par ce prince d'aller consulter la prophétesse Holda au sujet du livre de la loi trouvé dans le temple. *Voy.* IV Rois, XXII, 12 et suiv. II Paralip., XXXIV, 20.

II. **ASAÏA**, un des chefs de famille et des maisons de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paral., IV, 36.

III. **ASAÏA**, chef des descendants de Mérari, un de ceux que David chargea du transport de l'arche. *Voy.* I Paralip., XV, 6, 11 et suiv.

IV. **ASAÏA**, fils aîné de Siloni, un des Juifs qui s'établirent à Jérusalem après la captivité. *Voy.* I Paralip., IX, 5.

ASALELPHUNI, sœur de Jezrahel, de Jéséma et de Jédébos. *Voy.* I Paralip., IV, 3.

ASAMON, montagne de Galilée près de Séphoris. *Voy.* Joseph, *de Bello*, l. II, c. XXIII. Reland, p. 343.

ASAN, que saint Jérôme appelle Beth-Asan, ville de la tribu de Juda qui fut cédée à la tribu de Siméon, et fut donnée aux prêtres. *Voy.* Josué, XV, 42; XIX, 7. I Paralip., VI, 57, 59. Euseb., *in Onomast.* Hieron., *in Locis Hebr.* Cellarius, *Notitiæ orbis antiqui*, l. III, c. XIII, p. 587. Reland, p. 482.

ASANA, un des Juifs qui habitèrent Jérusalem au retour de la captivité. *Voy.* I Paralip., IX, 7.

I. **ASAPH**, père de Joahé, qui fut secrétaire du roi Ezéchias. *Voy.* IV Rois, XVIII, 18.

II. **ASAPH**, fils de Barachias, de la tribu de Lévi, chantre de David, et très-habile musicien. Il y a douze psaumes qui portent le nom d'Asaph; saint Jérôme, Bossuet, De Muis, Génébrard, Hammon, etc., pensent qu'ils sont tous de lui; mais beaucoup d'autres interprètes croient qu'il n'a fait que les mettre en musique et les chanter dans le temple. *Voy.* I Paralip., VI, 39.

III. **ASAPH (SAINT-)** ou **ASAPHOPOLIS, ELVIA**, en latin *Fanum S. Asaphi*, ville d'Angleterre de la principauté de Galles, dans le comté de Flint; siége épiscop. suffragant de Cantorbéry depuis 560. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 27.

IV. **ASAPH** (saint), deuxième évêque de Saint-Asaph dans le Flintshire, au nord du pays de Galles, vivait dans le VIIe siècle, succéda à saint Kentigern. On croit qu'il est auteur : 1° de *Ordinationes Ecclesiæ S. Asaphi*; — 2° *Vita S. Kentigerni*. *Voy.* Bolland., *Acta Sanctorum*, tom. I, 13 janvier. Richard et Giraud, au mot ASAPHOPOLE.

ASARADDON ou **ASARHADDON**, roi d'Assyrie, succéda à son père Sennachérib. *Voy.* ASENAPHAR.

ASARAMEL, qu'on lit I Machab., XIV, 28, est, selon quelques-uns, le même nom de lieu qui se trouve dans les Juges, les Rois et les Paralipomènes. Plusieurs l'entendent de Jérusalem, d'autres d'un lieu où se tenait le grand conseil de la nation. La version syriaque lit ISRAEL.

ASARÉLA, quatrième fils d'Asaph. *Voy.* I Paralip., XXV, 2.

ASARHADDON. *Voy.* ASARADDON.

ASARMOTH, troisième fils de Jectan. *Voy.* Genèse, X, 26. I Paralip., I, 20.

ASASONTHAMAR. *Voy.* ENGADDI.

ASBAÏ, père de Nazaï, un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 37.

ASBEL, second fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 1.

ASBÉLITES, descendants d'Asbel. *Voy.* Nombres, XXVI, 38.

ASCALON, ville des Philistins qui fut prise par la tribu de Juda. Elle est devenue plus tard une ville épiscopale du diocèse de Jérusalem, à cent cinquante stades de cette ville, sous la métropole de Césarée. Lorsque les croisés eurent pris la Palestine, l'évêché fut transféré à Bethléhem. Ascalon n'est plus qu'un village appelé communément *Scalona*. *Voy.* Josué, XIII, 3. Juges, I, 18. I Rois, VI, 17, etc. Joseph, *Antiq.*, l. V, c. I, II; l. VI, c. I; l. XIII, c. VIII; *de Bello*, l. III, c. I; l. V, c. XIV. Reland, pag. 586 et suiv.

ASCALONITE, qui est d'Ascalon, qui habite Ascalon. *Voy.* Josué, XIII, 3.

ASCANDALIS. *Voy.* AUCANDA.

ASCELIN, né en Poitou, fut moine de l'abbaye du Bec, et non de Saint-Evroult, comme quelques auteurs l'ont dit. Il combattit, à l'exemple de Lanfranc, son maître, les erreurs de Bérenger. On a de lui deux *Lettres* à cet hérétique sur la présence réelle; la première se trouve dans la *Collection des Conciles* du P. Labbe, et les deux ont été données par d'Achéry dans ses *Notes sur la Vie de Lanfranc*. *Voy.* Feller, *Bibliogr. univers.* Richard et Giraud, qui analysent d'après Dupin ces deux écrits si importants pour faire connaître la foi de l'Église à cette époque et l'égarement de Bérenger.

ASCENÈS, premier fils de Gomer. *Voy.* Genèse, X, 3.

ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST AU CIEL (L'), est le sixième article du Symbole de notre foi par lequel nous professons que Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, est monté au ciel en corps et en âme. Tertullien fait une énumération succincte des différentes erreurs sur l'Ascension. Selon saint Augustin, l'Ascension a été instituée par les apôtres même, et, suivant Thomassin, la célébration en est commandée par les constitutions apostoliques (liv. VIII, c. III). *Voy.* August., *Epist. CXVIII*, n. 1. Thomassin, *Traité des fêtes*, p. 370, et Bergier, *Diction. de théologie*, lequel répond à l'objection de quelques incrédules modernes contre la réalité du fait de l'Ascension.

ASCENSIONE ou **ASCENSAM** (*Arsenius*), théologien portugais, mort en 1648, entra dans l'Ordre des Augustins, et devint provincial de cet Ordre à Rome. On a de lui : 1° *la Vita dell' ammirabile servo di Dio Fra Giov. di Guglielmo*; Fermo, 1629, in-8°; et 1630, in-8°; — 2° *le Affectuosi sospiri di S. Agostino Vescovo, nuovamente ritrovati nella libreria Vaticana*, dans les *Estasi dell' anima contemplante*; Venise, 1639, in-12. *Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana*. La *Nouv. Biogr. génér.*

ASCENSUS SCORPIONIS, *Montée-du-Scorpion*, nom de lieu. *Voy.* JOSUÉ, XV, 3.

ASCÈTE, mot dérivé du grec; il signifie *qui s'exerce*. Autrefois on donnait ce nom à ceux qui, par une vie plus austère, s'exerçaient à la pratique de la vertu; depuis, le nom *d'Ascètes* a été donné aux moines, particulièrement à ceux qui se retiraient dans la solitude, et même à des religieuses. *Voy.* le *Diction. eccl. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théolog. cath.*, tom. II, p. 39 et suiv.

ASCÉTÈRE (*Asceterium*). Ce mot grec, qui dans son origine veut dire un lieu d'exercices, se prend pour un monastère, parce que c'est le lieu où l'on s'exerce à la pratique de la vertu. *Voy.* D. Macri, *Hierolexic.*, ad verb. ASCETERIUM.

ASCÉTIQUE (*Asceticus*), terme de dévotion dérivé du même mot grec que *Ascète*. Il désigne : 1° l'état de l'âme qui est occupée à méditer les grandeurs de Dieu; ainsi la vie ascétique est celle qui se passe dans l'oraison et la mortification; 2° les personnes qui, comme les solitaires, s'exercent à la vie ascétique; 3° les livres de piété qui renferment des exercices spirituels, comme les Traités spirituels de saint Basile. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*. Le *Dict. encyclop. de la théol. cath.*, tom. II, p. 41 et suiv.

ASCHAFFENBOURG ou **ASCHEBURG** (*Aschaffenburgum*, *Aschiburgum*), ville de la Franconie, dans l'État de l'électeur de Mayence. Gé-

rard d'Éperstein, archevêque de Mayence, y assembla l'an 1292 les évêques de la province, et dans un concile ils firent des ordonnances après la mort du pape Nicolas IV, pendant la vacance du Saint-Siége.

ASCHÉ (*Rab* ou *Rav*), célèbre rabbin babylonien, né en 353 et mort en 426, fut président de l'académie de Sora, en Babylonie, et un des auteurs du *Talmud de Babylone*, imprimé à Venise par David Bomberg en 1520, 12 vol. in-fol. On en a donné d'autres éditions dans plusieurs pays. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica*, tom. I, p. 484-490. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 224; tom. III, p. 138. De Rossi, *Dizion.*, tom. Ier, p. 56.

ASCHENBOURG (Siméon d'), de Francfort, a fait, sous le titre de *Bonne jointure*, une exposition du Commentaire de Raschi sur le Pentateuque, avec des figures pour en faciliter l'intelligence. La première édition est, selon De Rossi, celle de Venise, 1548; il y en a eu plusieurs autres en différents pays. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabb.*, tom. IV, p. 412. Hottinger, *Biblioth. Orientalis*, c. I, p. 6. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 1131; tom. III, p. 1131. De Rossi, *Dizion.*, tom. Ier, p. 57.

ASCHER (Jacob-Bar ou Ben). *Voy.* JACOB-BEN-ASCHER.

ASCHER-BAR ou **BEN-JÉCHIEL**, rabbin allemand, né à Rotembourg, y fut d'abord président de la synagogue; mais, obligé de fuir son pays, il se retira en Espagne, où il mourut chef de l'école des juifs de Tolède en 1321, selon les uns, en 1327 ou 1328 selon les autres. On a de lui, parmi d'autres écrits: 1° *Faisceau*, ou Spicilége de sentences; Cracovie, 1571, in-fol.; — 2° *Abrégé des Décisions d'Harosch* (c'est-à-dire du rabbin Ascher); conclusions générales extraites de ses autres ouvrages; on les trouve à la fin de presque tous les exemplaires du Talmud de Babylone; — 3° *les Additions d'Harosch*; notes très-étendues sur la plupart des traités du Talmud, qui se trouvent dans le Talmud de Babylone, en tête des *Piské Harosch*; — 4° *Demandes et Réponses*, ou décisions de droit; Constantinople et Venise, in-fol.; — 5° *les Coutumes*; ce sont 132 préceptes pour réformer les mœurs, imprimés à la suite de *Tepouché Zahab*; Mantoue, 1623, in-12; — 6° une dissertation sur ce proverbe juif: *En Mazzal le Israël*, il n'y a pas de planète pour Israël, Israël n'est sous aucune planète. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. *Voy.* Bartolocci. Wolf, tom. Ier, p. 225. De Rossi, tom. Ier, p. 57.

ASCITES ou **ASCODRUGITES**, ou **ASCODROGITES** (*Ascitæ*, *Ascodrogitæ*), secte de Montanistes qui parut dans la Galatie vers 173. Ils furent ainsi nommés d'un mot grec qui signifie *outre* ou *peau de bouc*, parce qu'ils dansaient autour d'une outre qu'ils plaçaient près de leur autel, disant qu'ils étaient ces outres neuves pleines de vin nouveau dont parle Jésus-Christ dans saint Matthieu, IX, 17. *Voy.* August., *Hær.*, 62. Philastrius, *de Hæres.* Baronius, *Annal. ann.* 173, n° 40.

I. **ASCLÉPIADE**, neuvième évêque d'Antioche, confesseur, fut éprouvé pendant la persécution de l'empereur Sévère. Il mourut saintement sous l'empereur Macrin ou sous Héliogabale. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. VI, c. II. Zonaras, *Annal.*, l. XII, c. II.

II. **ASCLÉPIADE**, évêque de Tralles, vivait en 484; il a écrit à Pierre le Foulon une *Lettre* contre la clause qu'il ajoutait au Trisagion, clause qu'il appelle impie et hérétique, et prononce contre elle dix anathèmes, insérés avec la lettre dans le tom. IV des Conciles, p. 1220 de Labbe.

ASCLÉPIUS BARBATUS (Nicolas), théologien hessois, né à Cassel, mort en 1571, professa à Marbourg peu de temps après la fondation de cette université. Il a laissé, entre autres ouvrages: 1° *de Antiquo et profundo concilio Dei exegesis tam pia quam erudita in prosam de divisione Apostolorum cantari solitam et ad puerorum usum ostenso artificio, et ad eorum gloriam conscripta, qui in ministerio verbi fideliter laborant*, Francfort, 1553, in-8°; — 2° *Periochæ dodechastichæ, summam singularium capitum, Actorum Apostolicorum a Luca evangelista conscriptorum mira brevitate, verum multæ eruditionis recessu continentes*; Marbourg, 1558, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ASCODROBES, hérétiques qui habitaient la ville d'Ancyre, en Galatie. *Voy.* Hieronym., *in Galat.*

ASCODROGITES. *Voy.* ASCITES.

ASCODROUPITES ou **ASCODROUTES**, hérétiques du IIe siècle, sortis des Marcossiens. Ils rejetaient les sacrements, et mettaient la rédemption parfaite dans la connaissance de l'univers. *Voy.* Théodoret, *Hæret. fab.*, l. I, c. X, v. 11.

ASCODRUGITES. *Voy.* ASCITES.

ASCOLE (saint), né en Cappadoce, mort en 383, fut placé sur le siége épisc. de la ville de Thessalonique, en Macédoine, et baptisa l'empereur Théodose. Il était uni par les liens de l'amitié à saint Basile et à saint Ambroise. *Voy.* saint Basile et saint Ambroise, *Lettres touchant saint Ascole.* Socrate. Sozomène. Bulteau, *Essai de l'histoire monastique de l'Orient.*

I. **ASCOLI** (*Asculum Picenum*), ville d'Italie, dans la marche d'Ancône, avec évêché dépendant immédiatement du Pape. On croit que l'Évangile y fut prêché vers 309 par saint Emigde, envoyé par le pape saint Marcel, et, selon Baronius, martyrisé dans la persécution de Dioclétien. *Voy.* Baronius, *Annal.* ann. 309, 359, 453, 538. Ughelli, *Italia Sacra*, t. I, p. 436. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 52 et suiv.

II. **ASCOLI** (*Asculum Satrianum* ou *Apulum*), ville épisc. du royaume de Naples, suffragante de Bénévent. On croit que l'Évangile y fut prêché dès les premiers temps du christianisme. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VIII, p. 226, nouv. édit. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 55.

ASCOPHITES, hérétiques qui parurent vers l'an 173, brisaient les vases sacrés en haine des oblations faites dans l'église; rejetaient l'Ancien Testament, niaient la nécessité des bonnes œuvres et les méprisaient, la connaissance de Dieu, selon eux, suffisant pour être saint. Ils prétendaient aussi que chaque sphère du monde était gouvernée par un ange. *Voy.* Théodoret, *Hæret. fab.*, l. I, c. X. Ittigius, *de Hær.*, sect. II, c. XIV, § 2.

ASEBAÏM, qui se lit dans la Vulgate, I Esdras, II, 57, est nommé *Sebaïm*, II Esdr., VII, 59, et présenté comme père de Phochéreth et fils d'Amon.

ASÉDOTH, ville dans la tribu de Ruben. *Voy.* Josué, X, 40; XII, 3, 8, etc.

ASÉITÉ, terme dérivé du latin *ens*, *ase*, ou être qui existe de lui-même, par la nécessité de sa nature; attribut qui ne convient qu'à Dieu, qui se l'est donné lui-même lorsqu'il a dit: JE SUIS CELUI QUI SUIS... *Celui qui est m'a envoyé vers vous.* (Exode, III, 14.) De cet attribut de Dieu s'ensuivent tous les autres. C'est à tort que Spinosa a confondu l'être qui existe par

soi-même, *per se*, sans avoir besoin d'un sujet ou d'un suppôt dans lequel il subsiste, avec l'être qui existe de soi-même, *a se*, sans avoir aucune cause de son existence; le premier de ces caractères est le propre de toute substance, le second ne convient qu'à l'être nécessaire, qui est Dieu. C'est sur cette confusion que Spinosa fonde son paradoxe qu'il n'y a dans l'univers qu'une seule substance, qui est tout. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

ASEL, fils d'Élasa, de la race de Cis. *Voy.* I Paralip., VIII, 37.

ASELLE (sainte), vierge romaine, morte vers l'an 405 à Rome, dans le monastère qu'elle dirigeait. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 8 décembre. *Voy.* saint Jérome, *Lettre 15e à sainte Marcelle, 99e à sainte Aselle*, et *140e à sainte Principie.*

ASEM, ville de la tribu de Siméon. *Voy.* Josué, XIX, 3.

ASEMONA dans la Vulgate, et dans l'hébreu *Hatsmon*, ville frontière de la tribu de Juda dans la partie méridionale. *Voy.* Nombr., XXXIV, 4, 5. Josué, XV, 4.

I. **ASENA**, ville de la tribu de Juda, dans la plaine. Josué, XV, 33. Au vers. 43 il est fait mention d'une autre ville de la même tribu qui se lit également *Asena* dans le texte hébreu, mais que la Vulgate appelle *Esna.*

II. **ASENA**, un des Juifs qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 50.

ASENAPHAR, nom d'un roi assyrien qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix tribus. Quelques anciens exemplaires lisaient Salmanasar, qui envoya en effet en Samarie les Cuthéens et d'autres peuples; cependant la plupart des interprètes pensent qu'Asephanar est le même qu'Asaraddon. *Voy.* I Esdras, IV, 10.

ASENETH, fille de Putiphar, femme du patriarche Joseph et mère d'Éphraïm et de Manassé. *Voy.* Genèse, XLI, 45, 50; XLVI, 20.

I. **ASER**, fils de Jacob et de Zelpha, servante de sa femme Lia. *Voy.* Genèse, XXX, 13.

II. **ASER**, tribu qui eut en son partage un pays fertile, au nord occidental de la terre promise. *Voy.* Josué, XIX, 24-31, et compar. Genèse, XLIX, 20.

III. **ASER**, ville de la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. *Voy.* Josué, XVII, 7. Euseb., *in Onomast.* Hieronym., *in Locis hebr.*

IV. **ASER**, bourg considérable entre Azoth et Ascalon. *Voy.* Euseb., *ibid.*

ASERGADDA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 27.

ASFELD (Jacques-Vincent Bidal d'), abbé de Vieuville, docteur de Sorbonne, né en 1664, mort à Paris en 1745, se démit, en 1740, de son abbaye à cause de ses opinions jansénistes. On a de lui : 1° *Avant-propos aux Règles pour l'intelligence des saintes Écritures;* ouvrage de Duguet; Paris, 1706, in-12; — 2° *Explication littéraire de l'ouvrage des six jours, mêlée de réflexions morales;* Bruxelles, 1731, in-12, et Paris, 1736, in-12; — 3° *la Genèse, en latin et en français, avec une explication du sens littéral et du sens spirituel;* Paris, 1732, 2 vol. in-12; — 4° *Explication du livre de la Genèse selon la méthode des saints Pères;* Paris, 1732, 6 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ASHUR, fils d'Hesron et d'Abia, fut père de Thécua. *Voy.* I Paralip., II, 24.

ASIARQUES (*Asiæ Principes*), souverains pontifes païens qui étaient choisis par distinction pour faire célébrer à leurs dépens les jeux solennels et publics. Ceux d'Éphèse empêchèrent saint Paul, par amitié pour lui, de se présenter au théâtre dans la sédition de Démétrius l'orfévre. *Voy.* Actes, XIX, 31. Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. IV, c. XV. Tertullien, *de Spect.*, n° 2. Wesseling, *Dissert. de Asiarchis.*

I. **ASIE**, l'une des plus grandes parties du monde, située à l'orient de l'Europe, et peuplée principalement par les descendants de Sem; aussi est-ce en ce sens qu'elle se prend dans l'Ancien Testament, et principalement dans les livres des Machabées. L'Asie reçut la foi des apôtres immédiatement après la passion de Jésus-Christ. Saint Paul en parcourut les villes les plus considérables et y établit des évêques. Celui d'Éphèse fut dès le commencement l'exarque de tout le diocèse d'Asie; mais plus tard le patriarche de Constantinople envahit les diocèses d'Asie, de Thrace et de Pont. Le christianisme fructifia dans l'Asie jusqu'à l'invasion des Sarrazins. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 56 et suiv. *Dict. encyclop. de la théol. cath.*, tom. II, p. 49 et suiv.

II. **ASIE** était aussi le titre particulier d'un évêque jacobite; car les hérétiques ne nommaient quelquefois qu'un évêque pour tout un royaume ou une province. *Voy.* Assémani, *Bibl. Orient.*, tom. II, p. 84.

III. **ASIE MINEURE**. Elle comprend huit principales provinces qui autrefois étaient des royaumes, savoir : le Pont, la Bithynie, la Lycie, la Galatie, la Pamphilie, la Cappadoce, la Cilicie, aujourd'hui Caramanie, et la basse Arménie. Richard et Giraud.

IV. **ASIE PROCONSULAIRE**, qui comprenait l'Ionie, l'Éolie et la Lydie. Le nom d'Asie se prend souvent en ce sens dans le Nouveau Testament, et spécialement dans les Actes des Apôtres, II, 9; VI, 9; XVI, 6. *Voy.* ibid.

ASIEL, père de Saraïa, de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 35.

ASILE. *Voy.* ASYLE.

ASIMA, fausse divinité que les habitants d'Emath transportés à Samarie inventèrent et adorèrent. On n'a rien de certain sur cette divinité; il y a des Talmudistes qui la représentent comme un bouc sans poils; Gesénius ne repousse pas trop cette opinion dans son *Thesaurus philolog. crit. Voy.* IV Rois, XVII, 30. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ASINÉE. *Voy.* ANILÉE.

ASIONGABER, lieu où campèrent les Israélites en venant d'Hébrona, pendant leur voyage en Arabie. C'était un port situé au bord de la mer Rouge, près d'Elath, à l'extrémité septentrionale du golfe Elanitique. Salomon et plus tard Josaphat y construisirent une flotte. Joseph dit qu'Asiongaber est la même que Bérénice, ville fameuse sur la mer Rouge. Mais D. Calmet remarque que cet historien a, selon toutes les apparences, confondu Bérénice, qui est sur le bord occidental de la mer Rouge, tirant vers l'Ethiopie, avec la ville d'Asiongaber, située sur le golfe Elanitique et sur le bord opposé. *Voy.* Nombr., XXXIII, 35. Deutéron., II, 8. III Rois, IX, 26; XXII, 49. II Paralip., VIII, 17; XX, 36. Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. II. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **ASIR**, ou, selon l'hébreu, **ASSIR**, fils de Jéchonias, roi de Juda, et frère de Salathiel qui se trouve dans la généalogie de Jésus-Christ, rapportée dans saint Matthieu (I, 12). *Voy.* I Paralip., III, 17.

II. **ASIR** ou **ASSIR**, fils de Coré. Il est cité dans Exod. (VI, 24) et I Paral. (VI, 7), du texte hébreu; la Vulgate le nomme *Aser* dans l'Exode, et l'omet entièrement dans ce passage des Paralipomènes; mais elle le porte au verset 22 du même chap. VI.

III. **ASIR** ou **ASSIR**, fils d'Abiasaph et arrière-petit-fils du précédent. *Voy.* I Paralip., VI, 8, 23 (22 dans l'hébreu).

ASLAC (Conrad), théologien danois, protestant, né à Bergen en 1564, mort en 1624, professa à Copenhague les langues latine, grecque, hébraïque, et la théologie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Physica et Ethica Mosaica*; Hanau, 1613, in-8°; — 2° *de Christo, vero Deo et homine in una indivisa persona*. etc.; Francfort, 1620, in-8°, et Copenhague, 1622, in-4°; — 3° *de Statu Christi, ante incarnationem et in incarnatione*, etc.; Copenhague, 1622, in-4°; — 4° des *Commentaires* sur l'Écriture, des *Thèses théologiques* et travaux sur la langue hébraïque; — 5° *de Dicendi et discendi ratione libri tres*, ouvrage qui a été mis à l'*Index* le 2 décembre 1622. *Voy.* Mollerus, *in Spicil. ad Barth.*, p. 13. Richard et Giraud, qui donnent la liste des ouvrages d'Aslac.

ASLIA, père de Saphan et fils de Messulam. *Voy.* IV Rois, XXII, 3.

ASMODÉE, démon qui obsédait Sara, fille de Raguel, et qui fit mourir les sept premiers maris qu'elle eut avant le jeune Tobie; d'où lui vient son nom, qui signifie en hébreu *destructeur, exterminateur*. *Voy.* Tobie, III, 8; VI, 14 et suiv.; VIII, 3. D. Calmet, *Dissert. sur le démon Asmodée*, en tête de son *Comment. sur le livre de Tobie*.

ASMONÉENS ou **ASSAMONÉENS, HASMONÉENS**. Les Juifs désignent les livres des Machabées sous le titre de *Sepher Haschemounim* ou *Haschemannim*, probablement parce que c'était le nom patronymique de Matathias, arrière-petit-fils d'Assamonée; cependant plusieurs donnent à ce mot une autre origine. Quoi qu'il en soit de cette question, les Asmonéens illustrèrent la république des Hébreux dans ses derniers temps. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, XII, 8. J.-B. Glaire, *Introduction*, tom. III, p. 286, 287, 3e édit.

ASNAA, dont les fils, après le retour de Babylone, firent la porte de Jérusalem appelée *des Poissons*. *Voy.* II Esdr., III, 3.

ASNIÈRES BELLAY (*Asineriæ Bellay*), abbaye régulière de l'Ordre de Saint-Benoît située entre Montreuil-Bellay et Doué, dans la paroisse de Lizé, au diocèse d'Angers. Elle fut fondée en 1133 par Bernard d'Abbeville. *Voy. Dict. univ. de la France.*

ASOCHIS ou **AZOCHIS**, ville de Galilée voisine de Séphoris que Ptolémée Lathure prit un jour de sabbat. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XX; *De Bello*, l. I, c. III. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 605.

ASOLO (*Acelum*), ancienne ville épisc. suffrag. d'Aquilée, et située dans la marche Trévisane. Cet évêché paraît avoir été détruit sur la fin du Xe siècle. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. X, p. 2. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 63.

I. **ASOM**, sixième fils d'Isaï de Bethléhem et frère de David. *Voy.* I Paralip., II, 15.

II. **ASOM**, fils de Jéréméel. *Voy.* Paral., II, 25.

ASOPHON, lieu près du Jourdain où Alexandre Jannée fut battu par Ptolémée Lathure. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, XIII, 21.

I. **ASOR** ou **AZOR**, ville royale des Chananéens qui échut à la tribu de Nephthali, près du lac Séméchon, fut fortifiée par Salomon, et prise par Téglathphalasar, roi d'Assyrie. *Voy.* Jos., XI, 1 et suiv.; XIX, 36. III Rois, XI, 15, où elle est nommée *Héser* dans la Vulgate. IV Rois, XV, 29. Joseph, *Antiq.*, tom. V, c. VI.

II. **ASOR**, ville de la tribu de Juda, au midi. *Voy.* Jos., XV, 23.

III. **ASOR**, autre ville de la tribu de Juda également au midi, appelée aussi *Hesron*. *Voy.* Jos., XV, 25.

IV. **ASOR**, ville qui fut habitée par les Juifs de la tribu de Benjamin au retour de la captivité. *Voy.* II Esdr., XI, 33.

V. **ASOR**, ville, ou plutôt contrée de l'Arabie; car l'Écriture dit *les royaumes d'Asor*. *Voy.* Jérémie, XLIX, 28.

VI. **ASOR-LA-NOUVELLE**, ville de la tribu de Juda. au midi. *Voy.* Jos., XV, 25.

ASOTH, troisième fils de Jephlat et petit-fils d'Héber. *Voy.* I Paralip., VII, 33.

ASPENDUS, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la première Pamphilie, sous la métropole de Side, sur le fleuve Eurymédon. Elle fut érigée en évêché dans le Ve siècle.

ASPERGÈS ou **ASPERSOIR** (*Aspergillum, Aspersorium*), goupillon avec lequel on jette de l'eau bénite sur le peuple et sur tout ce qu'on veut bénir. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. ASPERGILLUM.

ASPERSION, acte par lequel on jette de l'eau bénite sur le peuple et sur tout ce qu'on veut bénir. On donnait autrefois le baptême par aspersion. On attribue l'usage public de l'aspersion au pape Alexandre Ier. *Voy.* De Moléon, *Voyage liturg.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Boissonnet, *Diction. des cérémon. et des rites sacrés.*

ASPHAR, lac dans la tribu de Juda près du désert de Thécua. *Voy.* I Machab., IX, 33.

ASPHENEZ, intendant ou gouverneur des eunuques du roi Nabuchodonosor. *Voy.* Daniel, I, 3 et suiv.

ASPIC (*Aspis*), mot par lequel la Vulgate a rendu tantôt l'hébreu *péten*, tantôt *tsifhoni*, reptile dont le poison est extrêmement subtil et attaque en un instant le fluide vital. Lorsque le Psalmiste parle d'un aspic qui est sourd et se bouche les oreilles, il veut dire que les enchantements ne font pas plus d'effet sur lui que s'il était réellement sans oreilles, ou qu'il les bouchât. *Voy.* Psaume LVII, 5. Job, XX, 14. Isaïe, LIX, 5, etc. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., t. II, p. 84, 3e édit.

ASPILCUETA ou **AZPILCUETA** (Martin), surnommé *Navarre* ou *Docteur Navarre* (*Doctor Navarrus*), né dans une ville de ce royaume en 1491, mort à Rome en 1586, comptait saint François Xavier au nombre de ses parents. Il professa avec succès le droit canonique à Toulouse et à Cahors, et, de retour en Espagne, on le nomma premier professeur de droit canonique à Salamanque, puis à Coïmbre en Portugal. Ses écrits lui acquirent une réputation extraordinaire. Aussi jouissait-il à Rome et dans tout le monde chrétien d'une grande estime. Ses vertus égalaient son savoir. Exempt d'ambition, il refusa constamment les dignités qu'on lui offrit, et se contenta de l'humble titre de religieux. Ses ouvrages, qui ont tous pour objet la *Morale* et le *Droit canonique*, ont été souvent imprimés : à Rome, 1590, 3 vol. in-fol.; à Lyon, 1595-1597, 3 vol. in-fol.; à Venise, 1602, 6 vol. in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 74 et suiv. Janus Nicius Erythæus, *Pinacothecæ* I, p. 1, édit. de 1643. Thomassin, *Elog.*, tom. I. Nicéron, *Mém.*, tom. V, p. 1 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une liste détaillée de ses ouvrages.

ASPONE ou **ASPUNA**, ville épisc. de la Galatie située à mi-chemin entre Nicée et Ancyre, selon l'Itinéraire d'Antonin. Un de ses évêques.

Pallade, fut ordonné par saint Jean Chrysostome vers l'an 400. *Voy.* Richard et Giraud.

ASRIEL, fils de Galaad, chef de la famille des Asriélites. *Voy.* Nombr., XXVI, 31.

ASSAMONÉENS. *Voy.* ASMONÉENS.

ASSARADDON. *Voy.* ASARADDON.

ASSASSIN. L'assassin ou celui qui a donné des ordres pour faire assassiner, celui qui recèle ou qui défend un assassin, encourt de plein droit la peine de l'excommunication, de la déposition et de la privation des bénéfices dont il jouit; et cela lors même que la mort ne suivrait pas l'assassinat. Il suffit seulement qu'il y ait eu quelque entreprise extérieure sur la vie d'une personne, comme si on lui a tiré un coup de fusil, donné un coup d'épée, etc. *Voy.* Innocent IV, *in concil Lugdun. cap. Pro humani*, § *Sacri*, *de Homicidio, in* 6°.

ASSÉDIM, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Jos., XIX, 35.

ASSELINE (Jean-René), savant prélat français, né à Paris en 1742, mort en 1813, fut professeur d'hébreu à la Sorbonne, évêque de Boulogne et confesseur de Louis XVIII. Son éloquence convertit au catholicisme le célèbre comte de Stolberg. On a de lui : 1° *Instruction pastorale sur l'autorité spirituelle de l'Église*, à laquelle adhérèrent quarante prélats français; 1798; — 2° *Considérations sur les principaux mystères de la foi, tirées des divines Écritures et des saints Pères;* Lyon, 1806, in-12; — 3° *Exposition abrégée du Symbole des Apôtres;* Paris, 1806, in-12; — 4° *Pratiques et prières tirées des Lettres de saint François Xavier*, etc. L'abbé de Prémort publia ses *Œuvres choisies;* Paris, 1823, 6 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ASSEM LE GÉZONITE, un des braves de l'armée de David. Quant à l'épithète de *Gézonite*, on ne sait ce qu'elle signifie; car on ne connaît aucun lieu de ce nom. *Voy.* I Paralip., XI, 33.

I. **ASSÉMANI** (Étienne-Evode), archevêque *in partibus* d'Apamée en Syrie, né en 1707, mort en 1782, a laissé : 1° *Bibliothecæ Medicæ, Laurentianæ et Palatinæ codicum Mss. Orientalium Catalogus;* Florence, 1742, in-fol.; — 2° *Acta S. Martyrum Orient. et Occident*, etc.; Rome, 1748, 2 vol. in-8°. Il termina la publication des Œuvres de saint Ephrem, commencée par Joseph Assémani. *Voy. Journ. des Savants*, 1743, p. 314; 1744, p. 588; 1750, p. 67, 131. Richard et Giraud.

II. **ASSÉMANI** (Joseph-Aloysius ou Joseph-Moïse), savant orientaliste, né vers 1710, mort en 1782, était neveu de Joseph-Simon Assémani. Il professa la liturgie et le syriaque au collége de la Sapience à Rome. Il a laissé : 1° *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ, in quindecim libros distributus;* Rome, 1749-1763, 12 vol. in-4°; — 2° *de Sacris ritibus Dissertatio;* ibid., 1757, in-4°; — 3° *Commentarius theologico-canonico-criticus de Ecclesiis, earum reverentia et asylo, atque concordantia sacerdotii et imperii;* ibid., 1766, in-fol.; — 4° *de Unione et communione ecclesiastica et de canonibus pœnitentialibus dissertationes;* ibid., 1770, in-4°; — 5° *de Catholicis et patriarchis Chaldæorum et Nestorianorum commentarius historico-theologicus;* ibid., 1775, in-4°; — 6° *de Synodo diœcesana dissertatio;* ibid., 1776, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1751, p. 707. Richard et Giraud.

III. **ASSÉMANI** (Joseph-Simon), né à Tripoli en 1687, mort à Rome en 1768, appartenait à une famille chrétienne de Syrie qui s'est rendue célèbre par ses ouvrages sur la littérature orientale. Il fit ses études à Rome, et enrichit la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre d'ouvrages précieux. Ses principaux écrits sont : 1° *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana recensens manuscriptos codices syriacos, arabicos, persicos, turcicos, hebraicos, samaritanos, armenicos, æthiopicos, græcos, ægyptios, ibericos et malabaricos;* Rome, 1719-1728, in-fol.; — 2° *Italiæ historiæ scriptores*, etc.; Rome, 1751-1753, 4 vol. in-4°; — 3° *Kalendaria Ecclesiæ universæ*, etc.; Rome, 1755, 6 vol. in-4°; — 4° *Bibliotheca juris orientalis canonici et civilis;* Rome, 1762-1764, 4 vol. in-4°; — 5° *Bibliothecæ apostolicæ Vaticanæ codicum manuscriptorum Catalogus;* Rome, 1756-1759, 3 vol. in-fol.; — 6° *Sancti Ephrem Syri opera omnia quæ exstant græce, syriace et latine, in sex tomos distributa ad manuscriptos codices Vaticanos aliosque castigata, multis aucta, nova interpretatione, præfationibus, notis, variantibus lectionibus illustrata;* Rome, 1732-1734, 6 vol. in-fol. Cet ouvrage, comme on l'a dit à l'article précédent, a été commencé par Joseph-Simon et terminé par Étienne-Evode; nous ajouterons qu'un savant jésuite maronite, le P. Pierre Benoît, y a aussi travaillé. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1736, p. 122; 1744, p. 594; 1745, p. 50.

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ. Les décimes et les subventions extraordinaires ne pouvant se lever que du consentement du clergé, ces assemblées étaient nécessaires. Ainsi elles se tenaient principalement pour les affaires temporelles de l'Église, et ce n'est que quelquefois et par occasion qu'on y traitait des matières de foi et de discipline ecclésiastique. Aucune assemblée ne pouvait être convoquée que par l'agrément du roi. C'est dans une de ces assemblées que fut faite la fameuse déclaration du clergé de France de 1682, laquelle a justement été condamnée par le Saint-Siége; car quel que soit le sens que l'on donne aux propositions formulées dans cette déclaration, il sera toujours vrai de dire qu'elle constitue une véritable révolte contre l'autorité suprême du chef de l'Église, en limitant le pouvoir qu'il a reçu de Jésus-Christ, et en imposant des doctrines opposées à celles de tous les catholiques du monde. *Voy.* Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon.*

ASSEMBLÉES ILLICITES. En termes de droit canon ce sont celles qui n'ont pas été convoquées par un supérieur légitime, et que par conséquent les canons condamnent. *Voy. Cap. Multis*, 17 *dist.*

ASSERMET (le P. François-Marie), cordelier, docteur en théologie, a laissé : *Theologia scholastico-positiva ad S. R. E. mentem elucubrata;* Paris, 1713, 2 vol. in-8° Dans cet ouvrage l'auteur s'est proposé d'enseigner la pure doctrine de l'Église romaine. Il y a ajouté une histoire abrégée des chefs des principales écoles de théologie. *Voy. Journ. des Savants*, 1714, p. 332 et suiv. Richard et Giraud.

ASSESSEUR, officier qui discute et instruit les causes pendantes devant les officialités. L'assesseur peut être prêtre ou laïque; il a voix consultative, et non délibérative; c'est au moins le sentiment de Reiffenstuel et de plusieurs autres canonistes. Boniface VIII veut que le juge d'Église prenne des assesseurs dans le cas où il en a besoin, et où il ne peut pas lui-même asseoir un jugement à cause de la difficulté de la matière. Les assesseurs qui ont donné leur voix en première instance ne peuvent être appelés dans la même cause en cas d'appel au métropolitain ou au Pape. Ils ne peuvent pas non plus assister un second official commis pour instruire de

nouveau une affaire renvoyée à l'officialité dont le jugement a été déclaré abusif. *Voy. Cap.* XI, § *Assessor, de Rescriptis, in* 6°. Reiffenstuel, *Jus. canon. univers.*, tit. I, n. 72. *Voy.* aussi *Traité de la juridiction ecclés. contentieuse*, tom. I, p. 83.

ASSHÉTON (Guillaume), théologien anglican, né dans la province de Lancastre en Angleterre en 1641, mort en 1711. Il embrassa tour à tour le parti de Jacques II et du roi Guillaume. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *la Tolérance désapprouvée et condamnée*, etc.; Oxford, 1670; — 2° *du Scandale et de la persécution*; Londres, 1674; — 3° *Exhortation à un déiste*, 1685, in-4°. Les autres écrits d'Asshéton se composent de traités de piété et de beaucoup d'ouvrages de controverse contre les papistes et les dissidents. *Voy.* Richard et Giraud.

ASSIDÉENS. Ce sont, suivant les uns, les Esséniens, suivant les autres les Cinéens et les Réchabites, qui prirent le nom d'Assidéens et d'Esséniens, réunissant ainsi ces trois sectes en une seule. Scaliger a prétendu que c'était une confrérie de Juifs dont la principale dévotion consistait à entretenir les édifices du temple. Ce qui est certain, c'est que l'Écriture nous représente les Assidéens comme une société d'hommes distingués par leur valeur et leur zèle pour la loi du Seigneur, et que le mot hébreu qui correspond à celui *d'Assidéens* est communément employé pour désigner les justes et les saints. *Voy.* I Machab., II, 41; VII, 13. II Machab., XIV, 6. Serrarius, *in Machab.*, VII, 13. Tirin. Mariana, etc. Bergier, *Diction. de théol.*

ASSIGNATION. Selon le droit commun les ecclésiastiques ne peuvent être témoins devant un juge laïque en matière civile ni en matière criminelle. S'ils sont témoins dans une cause criminelle où l'accusé est condamné et exécuté à mort, ils deviennent irréguliers. Cette disposition n'est pas suivie en France. *Voy. Can. Testimon.*, 9, 2, q. 1. *Concil. Rhemense in can. nullus*, 22, q. 5.

ASSIGNIES (Jean d'), moine de Cîteaux et théologien, né dans le Hainaut en 1562, mort en 1642, fut sous-prieur du monastère de Cambron, et, en 1618, abbé du monastère de Nizelle en Brabant. On a de lui : 1° *Vies des personnes illustres en sainteté de l'Ordre de Cîteaux*; Douay et Mons, 1598 et 1606, 2 vol. in-4°; — 2° *Antidotum salutare contra morbos pestiferos malæ linguæ*; Anvers, 1633, in-8°; — 3° *Fasciculus Myrrhæ*; Douay, 1630, in-4°; — 4° *Allumettes vives pour embraser l'âme à la haine du péché et à l'amour de la vertu, par la considération de la passion de Jésus-Christ*; Douay, 1629, in-12; — 5° *Vie et miracles de saint Martin de Tours*; Douay, 1625, in-8°; — 6° *Coffret spirituel*, etc.; Douay, 1619; — 7° *Bourdon des âmes dévotes*, etc., *dressé sur les advis de Louis de Bloys*; Saint-Omer, 1617, in-12. Assignies a laissé encore plusieurs autres traités qui sont restés manuscrits. *Voy.* De Visch, *Biblioth. Cisterc.*, p. 175, édit. de 1656. Richard et Giraud.

ASSIGNY (d'). *Voy.* TROYAT.

ASSIOPOLIS, ville épisc. du diocèse de Thrace dans la Mœsie inférieure, sous la métropole d'Adrianopolis. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 71.

ASSISE, ville épisc. de l'Ombrie. La religion y fut prêchée par saints Crispold et Brice dès les premiers temps des apôtres. Selon la tradition du pays, c'est à Assise que le pape saint Fabien envoya prêcher saint Rufin, qui y souffrit le martyre le 11 août ou le 7 juillet. Baronius croit que saint Rufin fut évêque des Marses et non point d'Assise. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 72 et suiv.

I. **ASSISTANCE**, en terme biblique, est le secours par lequel l'Esprit-Saint dirige l'entendement d'un écrivain sacré dans l'usage de ses facultés, de telle sorte qu'il ne commette aucune erreur. C'est ce secours que Jésus-Christ a promis à son Église, et qui la rend infaillible dans ses décisions. Mais, il faut bien le remarquer, la simple assistance du Saint-Esprit, sans l'inspiration, n'a pas suffi aux auteurs sacrés pour la composition de leurs ouvrages. *Voy.* J. B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. Ier, p. 14, 35 et suiv.

II. **ASSISTANCE** se dit : 1° de la présence d'un ecclésiastique dans quelqu'une des fonctions de son ministère; 2° dans certains Ordres religieux, du corps des assistants qui composent le conseil de l'Ordre; 3° il se dit aussi dans quelques Ordres religieux, par rapport aux différents États où les maisons de leur Ordre sont situées, et par rapport à la première et principale division qu'ils en ont faite. C'est ainsi qu'on dit *l'assistance de France*, *d'Italie*, *d'Allemagne*, etc.

I. **ASSISTANT** désigne en général l'ecclésiastique qui seconde l'officiant dans quelque grande cérémonie religieuse; mais particulièrement du prêtre qui, revêtu d'une chape, se tient à la droite du célébrant à une messe solennelle. *Voy.* l'abbé Boissonnet, *Diction. des cérémonies et des rites sacrés.*

II. **ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL.** C'est le titre de certains prélats que le souverain Pontife veut honorer d'une manière spéciale en leur donnant le droit de siéger auprès de lui dans les cérémonies papales.

I. **ASSOCIATION** en matière bénéficiale. Il y avait en France une association formée seulement par l'usage entre les religieux des différentes congrégations d'un même Ordre pour le possession des bénéfices qui en dépendaient, à moins que les bénéfices ne fussent particulièrement affectés aux religieux de telle maison. Ainsi les bénéfices de l'Ordre des Antonins étant particulièrement affectés à ses membres, les chanoines réguliers des autres congrégations ne pouvaient les impétrer. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot ASSOCIATION.

II. **ASSOCIATION RELIGIEUSE**, ou réunion de personnes de même ou de différente profession et sexe, qui ont pour but de porter le chrétien à l'accomplissement de ses différents devoirs, et de l'aider à les remplir parfaitement. On ne saurait nier la grande importance, l'utilité extrême des associations religieuses. Aussi a-t-on vu Grégoire XVI reconnaître solennellement celles que les jésuites avaient fondées en Suisse, et accorder les indulgences les plus abondantes soit à tous leurs membres, soit aux curés, aux prêtres, aux confesseurs et aux prédicateurs qui les établissent, les favorisent ou les soutiennent (Bref du 30 mai 1843), et Pie IX étendre ces indulgences à toutes les associations provoquées par les missions des jésuites en France, en Italie et en Allemagne. (Bref du 1er mai 1850.) *Voy.* l'*Encyclop. cath.*, au *Supplém.*, et *Diction. encycloped. de la théolog. cathol.*, t. II, p. 64 et suiv.

I. **ASSOMPTION.** Ce mot, pris du latin, signifie l'enlèvement miraculeux au ciel de la très-sainte Vierge en corps et en âme. L'Église honora la mort de la sainte Vierge sous les divers noms de *déposition*, *sommeil*, *repos*, *passage*, dès le commencement du Ve siècle et dès

le VIe on commença à distinguer l'Assomption de ses autres solennités. Sous la première race de nos rois, l'Assomption se célébrait en France le 18 janvier; ce fut sous Charlemagne qu'on l'a mit au 15 août. C'est aussi le 15 août qu'en France a lieu, après vêpres, une procession solennelle pour le vœu que Louis XIII fit en ce jour, mettant sa personne et son royaume sous la protection de la sainte Vierge. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théologie,* les *Vies des Saints*, et l'abbé Boissonnet, *Diction. des Cérémonies et des Rites sacrés.*

II. **ASSOMPTION** (Charles de l'), en latin *Carolus ab Assumptione,* théologien flamand, carme, né en 1625, mort en 1686, professa la théologie et devint supérieur d'un monastère de son Ordre à Douay. Il a laissé : 1° *Thomistarum triumphus,* etc.; Douay, 1670-1673; — 2° *Funiculus triplex quo necessitas angelici hominis Di. Thomæ, ad veram S. Augustini intelligentiam insolubiliter stringitur*, etc.; Cambrai, 1675, in-4°; — 3° *Pentalogus Diaphoricus,* etc., in-8°; — 4° *Lettres d'un théologien de Flandre à Mgr l'évêque de Tournay*, in-8°; — 5° *la Vérité opprimée,* etc.; in-8°; — 6° *Vindiciarum postulatio a Jesu Christo,* etc.; Liége et Cambrai, 1684. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **ASSOMPTION** (Juste de l') ou Alexandre Roger, théologien français, né en Touraine en 1612, mort en 1679. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Manus Communicantium, piissimas meditationes continens, per modum colloquii melliflui Christum inter et animam, nomine discipuli ad sacras epulas se præparantis;* Douay, 1660, 2 vol. in-4°; — 2° *Tractatus de frequenti confessione et communione adversus Neotericos;* — 3° *Spiritualia decem Dierum Exercitia;* in-12. Cet ouvrage a été traduit en français par le Père Pierre de la Mère de Dieu. *Voy.* ibid.

IV. **ASSOMPTION DE LA VIERGE**, livre apocryphe imputé à saint Jean l'Évangéliste. *Voy.* Sixt. Senens, *Biblioth.,* l. II. Baronius, *Annal. ad ann.* 44, § 48.

V. **ASSOMTPION DE MOÏSE**, livre apocryphe qui contient l'histoire de la mort de Moïse et du transport de son âme dans le paradis. *Voy.* Origen., *Periarchon,* l. III. Athanas, *in Synopsi.*

VI. **ASSOMPTION DU PARAGUAI** (*Paraguaïa*), ville épisc. sous la métropole de la Plata. Elle fut fondée en 1536 par les Espagnols, et érigée en évêché vers 1620.

ASSON ou **ASSOS** (*Assus*), ville maritime de la Mœsie ou Mysie. Saint Paul et ses compagnons de voyage s'y réunirent pour se rendre à Mytilène. (Actes, XX, 13, 14; XXVII, 13.) Au Ve siècle elle fut érigée en évêché du diocèse et de la province d'Asie, suffragant d'Éphèse. Elle s'appelle aujourd'hui Saint-Quaranta. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **ASSONLEVILLE** (Guillaume), natif d'Arras, né en 1475, mort en 1507, a laissé : 1° *Declamatio quodlibetica;* Anvers, 1589, in-8°; — 2° *Oratio panegyrica de Annuntiatione B. V. Mariæ;* Louvain, 1589, in-8°; — 3° *Atheomastix,* discours contre les ennemis de la religion; Louvain, 1599, in-8°. *Voy.* Sweert, *Athen. Belg.,* p. 298.

II. **ASSONLEVILLE** (Hubert ou Aubert), du pays de Hainaut, né en 1582, mort en 1632, a laissé : 1° *Alphabetum curiositatum, seu promptuarium exemplorum ac sententiarum cujusvis disciplinæ, sed præsertim concionatoriæ;* Douay, 1625; — 2° *Exhortation aux errants dans la foi;* ibid., 1632.

ASSUÉRUS est un nom de qualité donné à quelques rois illustres des Perses et des Mèdes. La version grecque du livre d'Esther y substitue toujours le mot *Artaxerxès.* Il est mentionné dans I Esdras, IV, 6, fort souvent dans le livre d'Esther et dans Daniel, IX, 1. Les critiques et les interprètes sont très-partagés d'opinion quand il s'agit de déterminer en particulier les personnages auxquels ce nom s'applique. Pour nous, nous regardons comme plus probable, par exemple, que l'Assuérus du livre d'Esther est Xerxès le Grand, parce que tout ce que rapporte l'auteur de ce livre nous semble mieux convenir à ce roi qu'à aucun de ceux qui ont régné en Perse.

ASSUMPTIONE (*Carolus ab*). *Voy.* ASSOMPTION, n° II.

ASSUNTO (Onorio dell'), théologien italien, carme, né en 1639, mort à Rome en 1716, professa la théologie et la philosophie dans plusieurs villes de l'Italie et devint prévôt général de son Ordre. On a de lui : 1° *l'Anima divota in spirito et virtù verso il Bambino Iddio;* Milan, 1677, in-12, et 1680; — 2° *la Vita Ragionevole dell' Uomo fatto per Dio;* Milan, 1678; — 3° *Breve Instruzione per ispendere bene il tempo della presente vita;* Venise, 1683; — 4° *la Prudenza dello spirito che conduce alla Vita eterna;* Rome, 1707, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ASSUR**, fils de Sem, originaire du pays de Sennaar, alla dans l'Assyrie, où il bâtit Ninive, Chalé, et Rezen, entre Ninive et Chalé. *Voy.* Genèse, X, 11, 12, 22.

II. **ASSUR** est le seul mot employé dans le texte sacré pour exprimer l'Assyrie. *Voy.* ce mot.

III. **ASSUR** est souvent synonyme d'Assyrien.

ASSURIENS ou **ASSURTAINS**, branche de Donatistes. *Voy.* DONATISTES.

ASSURIM, petit-fils d'Abraham et de Cétura. *Voy.* Genèse, XXV, 3; I Paral., et compar. Hieronym., *in Quæst. Hebr.*

ASSUS. *Voy.* ASSON.

ASSYRIE ou **ASSUR**, vaste région d'Asie à l'orient du Tigre, et dont la capitale était Ninive; c'est aujourd'hui le Kurdistan dans le Diarbekir, au nord de Bagdad. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, et le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.,* où le savant Movers envisage si justement, d'après l'Ancien Testament, ce pays célèbre sous le point de vue de la géographie et de la politique.

ASSYRIEN, natif ou habitant d'Assyrie.

AST ou **ASTE, ASTI**, ville épisc. des Alpes Cottiennes, dans le Piémont, entre Alexandrie et Turin. Selon les anciens monuments, saint Cyr, disciple de saint Pierre, évêque de Pavie, annonça le premier l'Évangile aux habitants d'Ast. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra,* t. IV, p. 475. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 85, 86.

I. **ASTAROTH ASTAROTHCARNAÏM**, et simplement **CARNAÏM**, ville dans le royaume de Basan, qui fut attribuée dans la suite à la tribu de Manassé. Plusieurs géographes distinguent ces deux dernières villes, et supposent qu'Astaroth est la même que Bosra, qui fut donnée aux Lévites, parce que, en effet, la ville lévitique appelée *Bosra* par la Vulgate, dans Josué, XXI, 27, est nommée *Astaroth* par la même Vulgate et par l'Hébreu, dans I Paralip., VI, 71. *Voy.* Genèse, XV, 5. Deutér., I, 4. Josué, XII, 4. I Machab., V, 26, 43. Reland, p. 79, 141, 598, 727.

II. **ASTAROTH**, idole des Phéniciens, et surtout des Sidoniens. Ce mot est un plur. hébreu féminin qui signifie proprement des images, des statues de la déesse Astarthé. *Voy.* Juges, II, 13; III, 7. IV Rois, XXIII, 13.

ASTAROTHITE, d'Astaroth, qui est d'Astaroth. *Voy.* I Paralip., XI, 44.

ASTARTHÉ en grec, **ASCHTORETH** en hébreu, déesse des Sidoniens et des peuples voisins. *Voy.* I Rois, XI, 5, 33. L'*Encyclopédie catholique.* Movers, dans ses *Recherches sur la religion et les divinités des Phéniciens dans leurs rapports avec les cultes analogues des Carthagin., des Syr., des Babylon., des Assyr., des Hébr. et des Égypt.*; Bonn, 1841, p. 599 et suiv.

ASTATES ou **ASTATIENS**, en grec *sans consistance, variables, inconstants*, hérétiques qui parurent au IXe siècle. Ils étaient sectateurs d'un certain Sergius, qui avait renouvelé les erreurs des manichéens. L'empereur Michel Curopalate les réprima par des lois sévères. *Voy.* Baronius, *Annal. ad ann.* 812. Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **ASTE**. *Voy.* AST.

II. **ASTE** (François-Marie d'), archevêque d'Otrante, né à Naples le 23 août 1654, mort à Otrante en 1719, entra d'abord dans l'Ordre des théatins, et fut nommé visiteur apostolique du diocèse de Frascati. On a de lui : 1° *Prima diœcesana synodus S. Tusculanæ ecclesiæ, a card. Vincentio Maria Thesino celebrata, an.* 1703; Rome, 1704, in-4°; — 2° *Metodo della Santa Visita Apostolica;* Otrante, 1706, in-4°; — 3° *In Martyrologium Romanum disceptationes litterales, topographicæ*, etc.; *adjectis Martyrologiis Ordinum S. Benedicti, Dominici, Francisci, Augustini. Carmeli*, etc.; Bénévent, 1716, in-fol. *Voy. Giorn. di Letter.*, 1712, t. XII et t. XXVIII, p. 407. Richard et Giraud.

ASTELL (Marie), savante anglaise, née à Newcastle en 1668, morte à Chelsea l'an 1731, a publié en anglais, entre autres ouvrages : 1° *Lettres concernant l'amour divin;* Londres, 1695, in-8°; — 2° *Essai de défense du sexe féminin;* 1696; — 3° *Proposition sérieuse adressée aux femmes, contenant une méthode pour le perfectionnement de leur esprit;* 1697, in-12; — 4° *Réflexions sur le mariage;* 1705, in-8°; — 5° *la Religion chrétienne professée par une fille de l'Église d'Angleterre;* 1705, in-8°.

I. **ASTÈRE** ou **ASTÉRIUS** (saint), martyrisé en Cilicie sous Dioclétien, était frère de saint Claude et de saint Néon. Ses actes authentiques ont été publiés par Baronius et Dom Ruinard.

II. **ASTÈRE** ou **ASTÈRE, ASTYRE, ASTURE** (saint), sénateur romain, ensevelit saint Marin, officier et martyr à Césarée, en Palestine, sous le tyran Macrin, en 261 ou 262. Les Latins honorent saint Astère comme un martyr. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

III. **ASTÈRE** ou **ASTÉRIUS** (saint), archevêque d'Amasée, dans le Pont, vivait du IVe au Ve siècle. On sait peu de chose de sa vie; le septième concile œcuménique et Photius l'appellent *le bienheureux évêque d'Amasée;* Théodore de Catane le nomme *bienheureux et divin docteur*, et le pape Adrien II assure que tout l'Orient le regardait comme *saint.* Il a laissé *douze Homélies* pleines de feu et d'élégance; on y remarque la pureté de sa morale, des réflexions justes et solides, et la beauté de ses descriptions; elles ont été publiées par Combefis et Richard. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græc.*, l. V, c. XXVIII. Tillemont, *Mém. eccles.*, tom. X. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacrés et eccl.*, t. VIII. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

IV. **ASTÈRE** ou **ASTÉRIUS** (saint), évêque de Pétra, en Arabie, vivait au IVe siècle. Il abandonna les ariens, avec lesquels il était venu au concile de Sardique l'an 347, et eut beaucoup à souffrir de leur part, parce qu'il avait dévoilé leurs fourberies. Saint Athanase fait l'éloge de sa foi dans sa lettre aux solitaires. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 10 juin.

V. **ASTÉRIUS**, sophiste grec, vivait au IVe siècle; il embrassa le christianisme, et devint le disciple de saint Lucien d'Antioche. Pendant la persécution de Maximien Hercule il sacrifia de nouveau aux idoles, et saint Lucien le rappela à la pénitence; mais il adopta les doctrines de l'arianisme et mérita d'être appelé par saint Athanase l'*Avocat des ariens.* C'est alors qu'il composa un ouvrage dans lequel il soutenait que Jésus-Christ est la vertu du Père de la même manière que Moïse dit que les chenilles sont une grande vertu de Dieu; ce livre fut réfuté par Marcel, évêque d'Ancyre. Il a laissé, en outre, des *Commentaires sur l'Épître aux Romains, sur les Evangiles et sur les Psaumes. Voy.* saint Jérôme, *de Viris illustr.* Baronius, *Annal.*, ad an. 370. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés.*, etc., tom. VI. D. Ceillier. Moréri, *Diction. histor.*

VI. **ASTÉRIUS** (Tyrsius Rufus), consul en 449, a revu et publié le *Paschale carmen* de Sédulius. On lui attribue encore une *Conférence en vers de l'Ancien et du Nouveau Testament;* chaque strophe renferme dans le premier vers un fait de l'Anc. Test., et dans le second une application de ce fait à quelque point du Nouveau. *Voy.* Sirmond, *in notis ad Ennod.* Le Mire, *Biblioth. eccles.*

VII. **ASTÉRIUS URBANUS**, qui paraît avoir été prêtre, vivait vers l'an 188. A cette époque les Cataphryges troublaient l'Église d'Ancyre; Astérius les appela à discuter avec lui, et durant plusieurs jours il soutint contre eux les vérités de notre religion; sa parole éloquente les réduisit au silence, et ils furent contraints de prendre la fuite. A la prière des prêtres d'Ancyre, Astérius réunit ses dissertations et en composa trois livres, qu'il dédia à Aberce Marcelle. *Voy.* Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. III, c. XVIII. Saint Jérôme, *de Script. eccl.*, c. XXXVII.

ASTESAN ou **ASTESANO**, franciscain et casuiste célèbre, né à Asti dans le Piémont, mort en 1330, a laissé : *Summa de casibus conscientiæ* ou *Summa Astesana;* Venise, 1478; Nuremberg, 1482, et Venise, 1519.

ASTI. *Voy.* AST.

ASTIER (SAINT-), en latin *Sanctus Asterius*, abbaye séculière située dans le diocèse de Périgueux. C'était autrefois une abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît; mais elle a été sécularisée et changée en collégiale.

ASTOLFI (Jean-Félix), théologien italien, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Avvenimenti miracolosi stupendi et rari;* Cosme, 1604, in-8°; — 2° *Miracoli della Croce santissima, operati da quell'ora che Gesu Christo pati in essa fine a questo tempo;* Venise, 1609, in-8°, et 1660, in-4°; — 3° *Istoria universale delle Imagini miracolose della grand madre di Dio;* 1624, in-4°; — 4° *la Vita di S. Giuseppe;* 1640, in-12; — 5° *Tesoro della dottrina di Christo;* Bassano, 1722, in-8°; Venise, 1748, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ASTORGA (*Asturica*), ville épisc. d'Espagne dans le royaume de Léon, sous la métropole de Compostelle. Son premier évêque, Basilide, renonça la foi de Jésus Christ dans la persécution de Dèce, en 251; mais, ayant reconnu sa faute, il se démit de sa charge épiscopale. *Voy.* Richard et Giraud.

ASTORIN ou **ASTORINI** (Élie), religieux de l'Ordre des Carmes, né à Cosenza en 1651, mort

en 1702, s'appliqua d'abord avec succès à la philosophie, à la médecine et aux mathématiques, puis à la théologie et à la polémique. Docteur et professeur de théologie dans son Ordre, il enseigna ensuite la philosophie à l'université de Sienne. Ses ouvrages de théologie sont : 1° *Prodromus apologeticus de potestate S. Sedis apostolicæ;* Sienne, 1693; — 2° *de Vera Ecclesia Christi;* Naples, 1700, in-4°; — 3° *Apologia integra pro fide catholica adversus Lutheranos et Calvinistos. Voy.* Hyacinth. Gimma, *Idea dell' Istor d'Ital. Letter.,* 1723, p. 741. *Elogi Academ.,* tom. I, elog. 31.

ASTRACAN, ville épisc. du diocèse de Moscovie sur la mer Caspienne. C'est au XVI[e] siècle qu'elle fut mise au nombre des grands siéges de Moscovie, et qu'on y joignit l'église de Terscos.

ASTRAGALOMANCIE, divination qui se pratiquait à l'aide d'osselets ou de dés marqués de l'alphabet qu'on jetait au hasard, et des lettres qui résultaient du coup on formait la réponse qu'on cherchait.

ASTRIC. *Voy.* ANASTASE, n° XI.

ASTROLOGIE, art de prédire les événements futurs par les aspects, les positions et les influences des corps célestes. On distingue l'astrologie en *naturelle* et *judiciaire*. La première, qui prédit les effets naturels, tels que les changements de temps, les vents, les orages, etc., est permise; la seconde, qui prétend annoncer avant qu'ils arrivent les événements moraux, c'est-à-dire les événements qui dépendent de la volonté et des actions libres de l'homme, est vaine, fausse, illicite, condamnée non-seulement par les lois de Moïse et de l'Église, mais encore par les princes chrétiens et même par les empereurs païens. *Voy.* Levit., XIX, 31. Deutér., XVIII, 10. Sixte V, dans sa bulle *Cœli et Terræ*. Le 1[er] concile de Tolède, *Can.* 16. Saint Thomas, 1 p., q. 115, art. 4, et 2, *sec. quæst.* 95, art. 5, *in Corp.* D. Jacq. Martin, *Traité de l'Astrologie judiciaire,* à la suite de : *Explication de divers monuments singuliers qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples avec l'examen de la dernière édition des ouvrages de saint Jérôme.* Bergier, *Diction. de théol.,* et le *Diction. encyclop. de la théologie cathol.*

ASTRONOMIE. Si on entend par ce mot les observations faites sur le mouvement des astres, l'astronomie remonte chez les Hébreux jusqu'aux temps les plus reculés. En effet, la manière dont la durée de la vie des premiers patriarches est calculée et celle dont les circonstances du déluge se trouvent expliquées dans la Genèse, prouvent que dès le premier âge du monde ils ont dû avoir quelques méthodes pour mesurer le temps. D'ailleurs, comment auraient-ils pu rester entièrement étrangers à une science qui, indépendamment de l'extrême utilité qu'elle présentait par elle-même, était cultivée avec tant de soin par les Égyptiens, les Babyloniens et les Phéniciens? Enfin, les noms d'étoiles et de constellations qui se rencontrent dans plusieurs livres de l'Écriture sont encore une preuve que les Hébreux avaient une certaine connaissance de l'astronomie. Cependant cette connaissance devait être d'autant plus bornée, que la législation mosaïque défendait le culte des astres, confondu par les nations idolâtres avec la science astronomique. *Voy.* Deutéron., XVII, 3. IV Rois, XXIII, 5. Job, IX, 10; XXXVII, 9; XXXVIII, 31, 32. Isaïe, XIII, 10; XXIV, 12. Amos, V, 8, 26.

ASTROS (Paul-Thérèse-David d'), cardinal, archevêque de Toulouse, né à Tourves, département du Var, en 1772, et mort à Toulouse l'an 1851, manifesta des sentiments de piété qu'il conserva pendant toute sa longue et pénible carrière. Secrétaire de M. Portalis, son oncle, il fut nommé un peu plus tard vicaire général de Paris, et il administra le diocèse à la mort du cardinal de Belloy. A la suite d'un bref du Pape portant déclaration de la nullité des actes du cardinal Maury, archevêque de Paris, et de la réception de la bulle d'excommunication lancée contre Napoléon, il fut incarcéré à Vincennes jusqu'en 1814. Au retour de Gand, où il avait accompagné les Bourbons, il occupa le siége épiscopal de Bayonne jusqu'en 1850, qu'il remplaça le cardinal de Clermont-Tonnerre en qualité d'archevêque de Toulouse. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Discours sur le rétablissement de la religion en France;* 1807, in-8°; — 2° *des Évêques nommés et de leur envoi dans les églises vacantes pour en prendre possession;* Paris, 1811, in-8°; — 3° *du Pouvoir prétendu des sujets nommés dans l'administration du diocèse;* Toulouse, 1839, in-8°; — 4° *la Vérité catholique démontrée, ou Lettres de Mgr l'évêque de Bayonne, actuellement archevêque de Toulouse, aux protestants d'Orthez;* Toulouse, 1833, 2 vol.; — 5° *Censure de* 56 *propositions extraites des divers écrits de M. De Lamennais et de ses disciples,* etc.; Toulouse, 1835, in-8°. On lui attribue encore généralement : *des Appels comme d'abus en matière de religion;* Paris, 1814, in-8°; mais Picot, ordinairement bien informé, est d'un avis opposé. *Voy.* l'*Encyclopédie catholique,* au *Supplém.*

ASTROY (Barthélemy d'), professeur de théologie et missionnaire, a laissé : 1° *Armamentarium augustinianum adversus hæreses,* etc.; Liége, 1664, in-4°; — 2° un *Catéchisme;* — 3° un *Sommaire de toute la théologie,* écrit en flamand; Liége, 1663, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

ASTRUC (Jean), médecin français, né à Sauve, dans le diocèse d'Alais, en 1684, mort en 1766, a beaucoup écrit sur les matières médicales, et il a composé deux ouvrages qui n'y ont aucun rapport : 1° *Conjectures sur les mémoires originaux qui ont servi à Moïse pour écrire la Genèse;* Bruxelles (Paris), 1753, in-12; — 2° *Dissertations sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme;* 1755, in-12. Dans le premier de ces ouvrages, Astruc prétend que la Genèse n'est qu'une simple compilation de divers mémoires, écrits par des auteurs inconnus et même étrangers au peuple de Dieu, et que Moïse n'a fait que les ranger en un cours d'histoire; mais les raisons sur lesquelles il appuie cette opinion, aussi arbitraire que fausse, n'ont aucune solidité. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.,* etc., tom. III, p. 34 et suiv.

ASTURE. *Voy.* ASTÈRE, n° II.

ASTURICA. *Voy.* ASTORGA.

ASTYAGES, qui figure dans la partie grecque de Daniel (XIII, 65), est le même que Darius le Mède mentionné au ch. V, 31. *Voy.* D. Calmet, *Commentaire littéraire sur Daniel,* V, 31.

ASTYRE. *Voy.* ASTÈRE, n° II.

ASYLE ou **ASILE**, mot grec composé de *a* privatif, négatif, et de *sylaô,* prendre, arracher, dépouiller. L'asyle est un sanctuaire, un lieu de refuge qui met celui qui s'y retire à l'abri des poursuites de la justice. On ne pouvait autrefois en arracher un homme sans commettre un sacrilége. Les Hébreux avaient des villes de refuge que Dieu lui-même avait désignées, mais seulement pour ceux qui avaient commis un crime par inadvertance, par un cas fortuit et involontaire. Les asyles, il est vrai, ont mis à

couvert de châtiment plusieurs coupables qui l'avaient justement mérité; mais n'ont-ils pas aussi sauvé la vie à un grand nombre d'innocents injustement accusés et poursuivis par les fureurs de la vengeance? Dans les temps malheureux où les vengeances particulières étaient censées permises, où on ne connaissait d'autre loi que celle du plus fort, ne fallait-il pas nécessairement avoir des lieux de refuge contre la violence toujours armée? Cependant on obligeait les coupables à réparer le tort qu'ils avaient fait, et on les mettait en pénitence; mais on ne les livrait à ceux qui les poursuivaient qu'après les avoir obligés de promettre qu'ils leur sauveraient la vie et les membres. On avait étendu le droit d'asyle aux cimetières, aux maisons des évêques, aux cloîtres des moines et des chanoines et à trente pas à l'entour, enfin aux croix plantées sur le grand chemin. Ce droit a été aboli en France. *Voy.* Exode, XXI, 14. III Rois, II, 28 et suiv. II Machab., IV, 34, et le mot REFUGE.

ASYNCRITE, que saint Paul salue dans son Épître aux Romains (XVI, 14), est regardé comme évêque d'Hyrcanie par les Grecs, qui font sa fête le 8 avril, jour auquel elle est aussi marquée dans le Martyrologe romain.

ATABYRIUM et **ATABYRIUS MONS**. *Voy.* THABOR.

ATACINI. *Voy.* NARBONNE.

ATAD. *Voy.* AIRE D'ATAD.

ATAR (Chaïm-Ben), rabbin célèbre qui vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle, a laissé: 1° un *Commentaire sur diverses parties du Talmud;* Amsterdam, 1732, in-fol.; — 2° *la Lumière de vie,* comment. sur le Pentateuque, imprimé autour du texte sacré, et publié plusieurs fois à Venise, mais sans date. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. IV, p. 822. De Rossi, *Dizion. stor. degli aut. ebr.*, tom. I, p. 58.

ATARA, femme de Jéraméel et mère d'Onam. *Voy.* I Paralip., II, 26.

I. **ATAROTH**, ville de la tribu de Gad. *Voy.* Nombr., XXXII, 3, 34.

II. **ATAROTH**, ville de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* Josué, XVI, 7, et XVI, 5; XVIII, 13, où elle est nommée *Ataroth-Addar*.

ATELLA, ancienne ville épisc. dans la Campanie, entre Naples et Capoue. On voit ses ruines dans le village *Santo-Arpino*, à un mille d'Aversa, où Léon IX transféra son évêché vers l'an 1050. Le plus ancien évêque que l'on connaisse est Elpide, en 400. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 28. Richard et Giraud.

I. **ATER** ou **ATHER**, Israélite dont les descendants revinrent de la captivité de Babylone au nombre de 98. *Voy.* I Esdr., II, 16. II Esdr., VII, 21.

II. **ATER**, Israélite dont les descendants furent portiers du temple après la captivité. *Voy.* I Esdr., II, 42. II Esdr., VII, 46.

III. **ATER**, autrement **ARSÈNE** (saint), martyr d'Alexandrie, fut consumé par le feu avec Héron et Isidore durant la persécution de Dèce, l'an 250. On en fait mémoire le 12 décembre. *Voy.* saint Denis d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VI, c. XLI. Tillemont, *Vie de saint Denis d'Alexandrie.*

ATHACH, ville de la tribu de Juda. *Voy.* I Rois, XXX, 30.

ATHALAÏ, fils de Bébaï, répudia sa femme après la captivité parce qu'elle n'était pas Israélite. *Voy.* I Esdr., X, 28.

ATHALIE, fille d'Achab, roi de Samarie, et femme de Joram, roi de Juda, résolut de faire mourir tous les princes de la race royale afin de monter sur le trône. Mais le jeune Joas échappa au massacre; il fut nourri pendant six ans dans le temple, et la septième année le grand prêtre Joïada le fit déclarer roi. Le jour même de son sacre, Athalie, qui était entrée dans le temple parmi la foule, fut prise, conduite hors du temple, et mise à mort. *Voy.* IV Rois, VIII, 18, 26 et suiv.; XI.

ATHANACUM. *Voy.* AISNAI.

ATHANAÏ, lévite, musicien du temps de David. *Voy.* I Paralip., VI, 41.

I. **ATHANASE** (saint), docteur de l'Église, patriarche d'Alexandrie, s'illustra en défendant la foi contre les Ariens. Il naquit en Égypte, et mourut en 373, après quarante-huit ans d'épiscopat. Il était diacre lorsqu'en 325 il discuta contre Arius au concile de Nicée; aussi les Ariens le poursuivirent-ils de leur haine et parvinrent-ils à le faire déposer. Rendu enfin à son Église, il acquit par ses immenses travaux, sa foi, son savoir, la supériorité de son génie et son zèle infatigable, le surnom de *Grand*. Il s'est appliqué surtout à la défense des *Mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Divinité du Verbe et du Saint-Esprit.* Son style est éloquent, noble, clair, plein de force et de vivacité. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont divisé ses ouvrages en trois classes: les véritables, les douteux, et ceux qui ne sont pas de lui. C'est ce qu'ont fait aussi Richard et Giraud. Quant aux éditions des œuvres de saint Athanase, il y en a eu trois principales: la 1re à Heidelberg, 1601, 2 vol. in-fol., gr.-lat.; la 2e à Paris, 1627, et à Leipsig, 1686, gr.-lat.; la 3e, qui est la meilleure, à Paris, 1698, 3 vol. in-fol., qui ne font cependant que 2 tomes. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.*, I, 8, 9, 23. Sozomène, *Hist. eccles.*, II, 17, 25, 30; III, 2, 6. Théodoret, *Hist. eccles.*, I, 25. Photius, *Biblioth.* Ceillier, *Hist. des Aut. eccles.*, tom. V, p. 150 et suiv. J.-A. Mœhler, *Athanase le Grand et l'Église de son temps*, en allemand; Mayence, 1827.

II. **ATHANASE** (saint), diacre de Jérusalem, souffrit le martyre par l'ordre de Théodose, moine impie, défenseur d'Eutychès, et qui s'était rendu maître de l'Église de Jérusalem, où il exerçait des cruautés inouïes contre les catholiques. Le Martyrologe romain moderne fait mention d'Athanase le 5 juillet. *Voy.* Nicéphore, *Hist.*

III. **ATHANASE**, évêque d'Ancyre, mort vers l'an 372, ordonné par les Anoméens ou Eunomiens du vivant de Marcel, évêque de cette ville. Il chercha à réparer le défaut de son ordination par le zèle qu'il fit éclater pour la foi de Nicée et pour défendre la divinité du Verbe et du Saint-Esprit. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze lui donnent de grands éloges. *Voy.* Basil., *Epist. LIII, LIV, LXVII.* Greg. Nazianz., *Orat. in Eunomianos.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 373.

IV. **ATHANASE**, prêtre d'Alexandrie, fils d'Isidora, sœur de saint Cyrille d'Alexandrie, vivait vers le milieu du Ve siècle. Longtemps et indignement persécuté par Dioscore, évêque, il adressa en 451 une plainte au concile de Chalcédoine, laquelle se trouve dans Labbe, t. IV, p. 405.

V. **ATHANASE** le Jeune, surnommé *Herniosus*, monta sur le siége d'Alexandrie vers 490, et mourut vers 497. On pense qu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages, et en particulier d'un *Abrégé de l'Écriture sainte*, attribué à saint Athanase. *Voy. Concile de Nicée.* Baronius, Bellarmin, Lambécius.

VI. **ATHANASE** (Pierre), surnommé *le Rhéteur*, né dans l'île de Chypre à la fin du XVIe

siècle, et mort à Paris en 1663, vint en France vers 1638, et travailla avec zèle à l'extinction du schisme d'Orient. On a de lui, entre autres ouvrages, dont plusieurs sont restés inédits. 1° *Opuscula philosophica quatuor;* gr.-lat.; Paris, 1639, in-4°; — 2° *Aristoteles propriam de animæ immortalitate mentem explicans; opus ex multis ac variis philosophis collectum Aristotelis ipsius auditoribus,* etc.; ibid., 1741, in-4°; — 3° *Anti-Patellaros;* gr.-lat.; — 4° *Epistola de unione Ecclesiarum, ad Alexandrinum et Hierosolymitanum patriarchas;* gr.-lat.; — 5° *Anti-Campanella, in compendium redactus;* Paris, 1655, in-4° *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græca,* v, 771. Freytag, *Analecta litteraria,* au mot RHETOR. Baluze, dans *Lupi Opera,* pag. 443. Lequien, *Oriens Christianus,* tom. I, p. 339.

VII. **ATHANASE**, religieux de Picpus, a laissé une *Histoire du Socinianisme;* Paris, 1723, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1723. Richard et Giraud.

I. **ATHANASIE** (sainte), compagne de saint Cyr et de saint Jean, souffrit le martyre en Égypte. *Voy.* SAINT CYR.

II. **ATHANASIE** (sainte), veuve, abbesse de Tymie en Grèce, vivait au IXe siècle. Elle changea sa maison en une communauté régulière, dont elle fut abbesse; puis elle se retira dans une solitude qu'on nomma *Tymie,* c'est-à-dire lieu honoré et respecté. Les Grecs l'honorent le 14 août. *Voy.* Surius.

ATHANASSUS ou **ATHANASSUM**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée, érigée en évêché dans le Ve siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

ATHAR, ville de la tribu de Siméon. (Josué, XIX, 7.) Elle paraît être la même qu'*Éther,* qui avait auparavant appartenu à la tribu de Juda (Josué, XV, 42). Le texte hébreu porte le même mot dans deux endroits de Josué.

ATHÉE, celui qui nie l'existence de Dieu. On peut réduire les athées à trois classes. Les uns nient l'existence de la Divinité; les autres doutent des preuves qui l'établissent; d'autres enfin lui refusent les attributs sans lesquels on ne peut la concevoir. Les premiers sont athées par ignorance, et pour n'avoir jamais bien approfondi les vérités les plus simples et les plus naturelles, qui nous démontrent un Dieu que toute la nature visible proclame et manifeste d'une manière éclatante. Les seconds, entièrement livrés au déréglement de leurs mœurs et de leur esprit, s'efforcent d'éteindre en eux les lumières naturelles et la voix de leur conscience, qui leur rappelle une vérité fâcheuse que leurs sophismes ne sauraient entièrement offusquer. Les troisièmes sont les athées de spéculation et de raisonnement, qui, trompés par de faux principes, parviennent à croire les objections hasardées contre l'existence de Dieu plus fortes et plus convaincantes que les preuves qui l'établissent de la manière la plus solide. Tels furent, parmi les anciens, Protagoras, Démocrite, Épicure, Lucrèce, etc., et parmi les modernes, Averroès, Cardan, Hobbes, Spinosa et ses disciples, les philosophes panthéistes. Tous les théologiens et les apologistes de la religion ont réfuté les athées. *Voy.* Clarke et Fénelon, sur l'existence de Dieu. Diderot, *Encyclop.,* au mot ATHÉE; Bayle y est victorieusement réfuté. *Exposition du système de Spinosa,* par Boulainvilliers, et celle du P. Lami. Jani, *de Variis atheorum sectis.* J.-F. Buddæi *Theses theolog. de atheismo et superst.* J.-Fr. Theimmani *Hist. univers. atheismi.* Ch. Le Batteux, *Histoire des causes premières.* Condillac, *Traité des Systèmes.* Sylvain Maréchal, *Dictionnaire des Athées,* etc.

ATHÉISME, opinion de ceux qui nient l'existence de Dieu. La plupart des anciens systèmes, comme l'éternité de la matière, le concours fortuit des atomes, de même que le panthéisme, ne sont qu'un pur athéisme; car nier l'existence de Dieu ou en défigurer l'idée de manière à ne la plus laisser reconnaître est la même chose. L'athéisme se réfute aisément par l'insuffisance de ses raisonnements, par l'absurdité de ses hypothèses et le danger de ses conséquences, qui renversent tous les fondements de la vertu et dégradent tous les sentiments de la nature. *Voy.* ibid.

ATHÉNAGORE, philosophe d'Athènes, converti au christianisme, aussi versé dans la théologie chrétienne que dans la science des païens, vivait dans le IIe siècle. Il enseigna à Alexandrie la religion chrétienne. Il a laissé une apologie intitulée : *Légation pour les Chrétiens;* ouvrage dans lequel il réfute les calomnies articulées contre les chrétiens. On a encore de lui un *Traité de la Résurrection des morts.* Ces deux ouvrages ont été insérés dans la *Biblioth. des Pères* et à la fin des *Œuvres de saint Justin;* ils ont été imprimés plusieurs fois en grec et en latin, et en divers lieux. La meilleure édition est celle des Bénédictins, 1742, in-fol. *Voy.* Tillemont, *Mém. eccl.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.,* tom. II, p. 112 et suiv. Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud.

ATHÉNAÏS. *Voy.* EUDOXIE.

ATHÈNES, ville considérable dès la plus haute antiquité. Saint Paul y prêcha la foi devant l'Aréopage, où il convertit plusieurs personnes, entre autres saint Denis l'Aréopagite; mais la religion ne s'y établit solidement que vers le milieu du IIe siècle. Elle était la métropole de toute l'Attique pour le temporel, et pour le spirituel elle relevait de Corinthe. Elle reçut le titre d'évêché dans le Ier siècle, de métropole dans le IXe, et d'exarchat de la Grèce, avec 26 siéges suffragants, dans le XIIIe. Aujourd'hui la Grèce n'appartenant plus à l'empire Ottoman, mais formant un royaume indépendant, Athènes n'est pas un évêché *in partibus,* mais un archevêché *titulaire. Voy.* Actes, IX, 25. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 93.

ATHÉNOBIUS, fils de Démétrius, fut envoyé par Antiochus Sidétès, roi de Syrie, vers Simon Machabée, pour lui demander des tributs et plusieurs villes qu'il tenait. *Voy.* I Machab., XVI, 1 et suiv.

I. **ATHÉNODORE** (saint), évêque de Néocésarée, frère de saint Grégoire le Thaumaturge, assista au concile d'Antioche contre Paul de Samosate, et fut martyrisé pendant la persécution d'Aurélien, vers l'an 233.

II. **ATHÉNODORE** (saint), évêque de Mésopotamie, martyrisé du temps de Dioclétien.

ATHÉNOGÈNE (saint), martyr très-célèbre, contemporain de Clément d'Alexandrie, fut jeté dans un abîme. Saint Basile, au chap. III du livre du Saint-Esprit, fait mention d'une hymne sur la Trinité qu'il composa avant d'être précipité. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca,* l. V, c. I. *Voy.* Richard et Giraud.

ATHENULPHE. *Voy.* ADENULPHE.

ATHERSATHA a toujours été considéré comme un mot chaldéen signifiant *échanson;* mais les partisans de la nouvelle exégèse le regardent comme un terme persan que les uns rendent par *sévère, dur,* et les autres, par *craignant* Dieu, ou comme un mot zend dont le sens est *commandant, gouverneur. Athersatha* se trou-

vant plusieurs fois ajouté au nom de Néhémie, on croit généralement que c'est Néhémie qu'il désigne dans I Esdr., II, 63; II Esdr., VII, 65, 70; cependant quelques modernes veulent que ce soit Zorobabel. *Voy.* II Esdr., VIII, 9; X, 1. Eugène Burnouf, *Comment. sur le Yaçna*, p. 46, note.

I. **ATHIAS** (Isaac), rabbin espagnol, vivait à Amsterdam au commencement du XVIIIe siècle, a laissé, entre autres écrits : 1° *Thesoro de preceptos adonde se encierran las joyas de los* 613 *preceptos*, *que encommando el Senor a su pueblo Israel;* Venise, 1627, Amsterdam, 1649; — 2° *la Force de la Foi;* cet ouvrage, composé en hébreu et traduit en espagnol par son auteur, est resté manuscrit. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabb.* De Rossi, *Dizion. storico degli Autor. ebr.*, vol. I, p. 58. Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Moréri, *Diction. histor.*

II. **ATHIAS** (Joseph), célèbre rabbin et imprimeur d'Amsterdam, mort en 1700, donna en 1661 et 1667, à Amsterdam, deux éditions de la *Bible hébraïque*, 2 vol. in-8°. Everard Van der Hooght a donné en 1705 une nouvelle édition de celle de 1667, qui avait été déjà revue par Jean Leusden, en y ajoutant une préface critique et des notes marginales. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.* Le *Journ. des Savants*, 1707, suppl. de la 1re édit., p. 232.

III. **ATHIAS** (Salomon), rabb. de Jérusalem, qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle, a donné en hébreu un *Commentaire sur le livre des Psaumes* avec le texte en regard; Venise, 1549, in-fol. *Voy.* Bartolocci, tom. IV, p. 375, 387. Wolf, tom. Ier, p. 1680, et tom. III, p. 1064. De Rossi, tom. Ier, p. 58.

ATHLÈTE. Les athlètes qui couraient dans la lice pour remporter le prix menaient une vie fort dure; ils s'abstenaient de toute délicatesse; et c'est à quoi fait allusion saint Paul lorsqu'il dit : *Omnis autem qui in agone contendit. Voy.* I Corinth., IX, 25.

ATHLONE, ville épisc. d'Irlande, sous la métropole de Tuam, située dans le comté de Roscommon.

ATHMATHA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 54.

ATHOCIENS ou **ATOCIENS**, hérétiques du IIIe siècle qui croyaient que l'âme mourait avec le corps, et que tous les péchés étaient égaux.

ATHON, ville frontière d'Arabie, prise par Alexandre Jannée sur Arétas, roi d'Arabie. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. II.

ATHRIBE (*Athribis*), ville épisc. d'Égypte, capitale de la préfecture de ce nom, au milieu du Delta, sur le Nil. Le premier évêque de cette ville est Théodore, qui assista et souscrivit au concile de Sardique. *Voy. Hist. Patriarch. Alex.* Lequien, *Or. Christ.*, t. II.

ATHYRA ou **ATYRA**, ville épisc. du diocèse de Thrace, dans la province d'Europe, sous la métropole d'Héraclée. Elle fut érigée en évêché dans le IXe siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

ATHYTE, mot grec qui signifie *non immolé*. C'était le sacrifice sans victime ou sans fumée qu'offraient les pauvres qui n'avaient pas les moyens d'acheter des animaux pour les immoler.

ATINO (*Atinum*), ancienne ville épisc. du royaume de Naples, dont l'évêché a été supprimé depuis Innocent III, vers l'an 1200. Son premier évêque fut Marc de Galilée, ordonné par saint Pierre, et martyrisé cinquante ans après sous Domitien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.* Richard et Giraud.

ATKINSON (Benjamin André), théologien presbytérien, s'est fait connaître vers 1725 par ses disputes contre les ariens et l'Église romaine. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, et qui sont tous en anglais, nous citerons seulement : *The Holy Scriptures a perfect rule, and Popish objections answered;* London, 1735, in-8°, pour faire remarquer que l'honorable auteur se fait l'illusion la plus étrange quand il croit avoir répondu avec avantage aux *objections papistes* contre la doctrine qui enseigne que l'Écriture sainte n'est pas l'unique (ou *la parfaite*) règle de la foi chrétienne. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ATOCIENS. *Voy.* ATHOCIENS.

ATOSSA, fille de Cyrus, vers l'an 530 avant Jésus-Christ, est, selon Ussérius, D. Calmet et d'autres critiques, la même que l'Écriture appelle *Vasthi*.

ATSIA. *Voy.* APHRODITOPOLIS.

ATREBATES. *Voy.* ARRAS.

ATRIA. *Voy.* ADRIA, n° II.

ATTACANTI. *Voy.* ATTAVANTI.

ATTACHE. *Voy.* LETTRES D'ATTACHE.

I. **ATTALE** ou **ATTALUS PHILADELPHE**, roi de Pergame, gouverna le royaume pendant 21 ans, et il le remit à son neveu Philométor. C'est à Attale que les Romains écrivirent en faveur des Juifs. *Voy.* I Machab., XV, 15-22.

II. **ATTALE** (saint), l'un des martyrs de Lyon. *Voy.* S. POTHIN.

III. **ATTALE** ou **ATTALA**, **ATTALAS** (saint), né en Bourgogne, mort le 10 mars 627, fut élu second abbé de Bobbio. Il se retira d'abord dans le monastère de Lérins, puis dans celui de Luxeuil, sous la discipline de saint Colomban. Il suivit ce saint au monastère de Bobbio, qu'il fonda dans le Milanais en 612, et il lui succéda dans le gouvernement de ce monastère. Attale opéra plusieurs miracles de son vivant, et mourut comblé de mérites. *Voy.* Bollandus. Mabillon, au IIe *siècle bénéd.*

I. **ATTALIE**, aujourd'hui *Satalia*, ville épisc. de la seconde Pamphylie, sous la métropole de Sides, érigée dans le Ve siècle, devint métropole elle-même vers l'an 1084, sous Eustache, patriarche de Constantinople. On peut inférer de ce que dit saint Luc dans les Actes des Apôtres (XIV, 24), que saint Paul et saint Barnabé y établirent une église. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 29. Richard et Giraud.

II. **ATTALIE**, appelée autrefois *Agroira* ou *Alloira*, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Lydie, sous la métropole de Sardes, érigée en évêché dans le Ve siècle, devint archevêché dans le IXe siècle. *Voy.* ibid.

ATTARD (Pierre), savant prêtre de l'Oratoire, né à Gergenti, en Sicile, l'an 1645, joignait la mémoire la plus heureuse à un vaste et profond savoir. François Rini, évêque de Gergenti, l'employa dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses de l'épiscopat. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut préfet des études du séminaire; il devint aussi examinateur synodal, commissaire de la cruciade et général de sa congrégation. On a de lui : 1° *Constitutiones diœcesanæ synodi illustr. et rever. D. F. Ramirey, episcopi Agrigentini;* Gergenti; 1704, in-4°; — 2° *Lectiones et Antiphonæ S. Gregorii et S. Gerlandi, episcoporum Agrigentinorum*, etc.; Rome; — 3° *Argomenti delle lettere spirituali della ven. Serva di Dio suora Maria crocifissa della concezione, dell' ordine di S. Beneditto nel monasterio di Palma;* Gergenti, 1704, in-4°. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.*, tom. II. Richard et Giraud.

ATTARDI (Bonaventure), augustin, né à Saint-Philippe d'Argyro, dans la Sicile, pro-

fesseur d'histoire sacrée à l'université de Catane, nommé en 1738 provincial de son Ordre en Sicile et à Malte. On a de lui : 1° *Bilancia della Verità;* Palerme, 1738, in-4°; écrit dans lequel il soutient, selon l'opinion la plus commune, mais contre le P. Ignace Giorgi, bénédictin, que c'est à Malte, et non dans l'île de la Dalmatie, appelée aujourd'hui *Méléda,* où aborda saint Paul après son naufrage (Actes, XXVIII); — 2° *Lettera scritta ad un suo amico, in prova que San Filippo d'Argira fu mandato dal principe degli apostoli San Pietro;* Palerme, 1738, in-4°; — 3° *la Riposta senza maschera, al sign. Lodovico-Antonio Muratori;* Palerme, 1742. Muratori avait soutenu, sous le nom d'Antonio Lampridio, que l'on n'était pas obligé de défendre par l'effusion de son sang l'immaculée conception de Marie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ATTAVANTI** ou **ATTACANTI** (Jacques), né d'une famille noble de Florence, et mort à Pise en 1607, entra dans l'Ordre des servites, professa la théologie à l'université de Pise. Il a laissé, soit en italien, soit en latin, un grand nombre d'ouvrages qui tous sont restés manuscrits, et dont on trouve la liste des principaux dans Richard et Giraud, au mot ATTACANTI. *Voy.* Possevin, *in Appar sacr.,* au mot JACOBUS ATTAVANTUS. Jul. Negri, *Hist. Script. Florent.,* p. 321.

II. **ATTAVANTI** ou **ATTACANTI** (Paul), né à Florence, mort en 1499, entra dans l'Ordre des servites en 1427, et devint en peu de temps grammairien, orateur, cosmographe, chronographe, théologien et jurisconsulte distingué. Docteur en l'un et l'autre droit, il professa la théologie à Florence et à Sienne, devint provincial de la province de Toscane, et chargé par le pape Pie II de la direction de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Dialogus ad Petrum Medicem de origine et progressu Ordinis servorum;* Florence, 1741; — 2° *Vitæ B. Joachimi et Francisci Senensium Ord. Servorum;* — 3° *Breviarium decreti, decretalium, sexti, et clementinarum;* Milan, 1749, in-fol.; — 4° *Thesaurus concionatorius;* — 5° *Comment. in duodecim Prophetas minores, in Apocalypsim S. Joannis;* 1583 et 1588; — 6° *Sermones de Sanctis;* — 7° *l'Explication des sept Psaumes de la pénitence,* en italien; Milan, 1479, in-4°; — 8° *le Récit de l'histoire et des miracles de l'image SS. Nunciatæ de Florence,* manuscrit dans la bibliothèque de Médicis. *Voy.* Jul. Negri, *Hist. Script. Florent.,* p. 445. *Journ. des Savants,* 1741, p. 431. Richard et Giraud, au mot ATTACANTI.

ATTENTION. On distingue en théologie quatre sortes d'attention : l'actuelle, la virtuelle, l'habituelle et l'interprétative. L'actuelle est celle avec laquelle on fait actuellement une chose; la virtuelle, celle qui subsiste en vertu de celle qu'on a eue au commencement de l'action, et qu'on n'a ni révoquée ni interrompue volontairement; l'habituelle, est la disposition qu'on a à être attentif et qu'on a contractée par de fréquents actes d'action précédents, en sorte que si on y eût pensé on aurait eu l'attention nécessaire; l'interprétative, enfin, est celle qui a pour objet une chose considérée non en elle-même, mais dans une autre qui la renferme : en pensant au ciel, par exemple, on est censé penser au soleil qui s'y trouve renfermé. Par rapport à l'office divin, on distingue encore trois sortes d'attentions : la première consiste à bien prononcer les paroles, elle ne suffit pas; la seconde, à faire réflexion au sens et à la signification des paroles, elle est nécessaire; la troisième, à ne s'occuper que de Dieu, c'est la plus parfaite. L'attention virtuelle suffit pour réciter dûment l'office divin pourvu que les distractions ne soient volontaires ni en elles-mêmes ni dans leur cause. Or les distractions sont volontaires en elles-mêmes quand on s'y arrête volontairement; et dans leur cause, lorsque, par exemple, on s'entretient de choses vaines et frivoles avant de commencer à dire son bréviaire. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 83, art. 13, *in corp.;* et ad 3, et in 4, dist. 15, q. 4, art. 2, *Quæstion.* 4, *in corp.* Richard et Giraud.

I. **ATTERBURY** (François), évêque de Rochester, né à Mitleton en 1662, mort exilé à Paris l'an 1732, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels : 1° *Some Considerations on the spirit of Martin Luther, and the original of the Reformation;* Oxford, 1687; Londres, 1723. C'est une apologie pour Martin Luther contre les catholiques, ouvrage peu digne des lumières de l'auteur; — 2° *Sermons on various occasions;* ibid., 1734. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ATTERBURY** (Louis), théologien protestant, né en 1631, fut le père de François Atterbury, évêque de Rochester, et de Louis Atterbury, dont il est question ci-dessous. Il a laissé : 1° *A good subject, or the right test of religion and loyalty;* 1648; — 2° *The Grand Charter of christian feasts;* — 3° *Babylon's Downfall, or England's happy deliverance from popery and slavery. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **ATTERBURY** (Louis), théologien et jurisconsulte anglican, né en 1656, mort en 1731. Il a laissé : 1° *Ten Sermons;* Londres, 1699, in-8°; — 2° *A second volume of XII Sermons;* Londres, 1703, in-8°; — 3° *Some Letters relating to the History of the council of Trent. Voy.* ibid.

ATTERSOL (Guillaume), anglican, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres écrits : 1° un *Commentaire sur l'Épître à Philémon;* Londr., 1612 et 1633, in-fol.; — 2° un *Comment. sur l'Histoire de Balac et de Balaam;* ibid., in-4°; — 3° un *Comment. sur le livre des Nombres;* Londres, 1618, et Amsterdam, 1667; — 4° *la Trompette de Dieu.* Ces ouvrages sont en anglais, excepté l'édition d'Amsterdam de ce dernier, laquelle est en flamand; — 5° *de Sacramentis;* in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.,* p. 618.

ATTESTATION, en matière de bénéfices. Dans le conclave de 1700, où Clément XI fut élu pape, on arrêta qu'à l'avenir on n'admettrait plus à Rome des résignations de cures et autres bénéfices à charge d'âmes ou sujets à résidence, si à la procuration *ad resignandum* n'était joint un certificat donné par l'évêque de la vie, mœurs et doctrine du résignataire. C'est le Pape seul qui a le droit de faire par lui ou par ses délégués l'examen d'après lequel est délivré ce certificat. Ainsi, pour ce motif, on a constamment regardé comme absolument nul l'article anticanonique 17 de la loi du 18 germinal an X, qui exige que le prêtre nommé à un évêché soit examiné sur sa doctrine par un évêque et deux prêtres nommés *ad hoc* par le gouvernement; car ce sont les nonces du Saint-Siége qui font toujours seuls ces informations.

ATTICHI (D'). *Voy.* DONI.

ATTICUS, patriarche de Constantinople, né à Sébaste en Arménie, mort l'an 425 ou 427. Élevé dans un monastère, il fut instruit par des partisans de Macédonius; mais plus tard il rentra dans l'Église catholique, et fut fait prêtre de Constantinople. En 406 il monta sur le siége patriarcal de cette ville, du vivant de saint

Chrysostome, et cette nomination fut désapprouvée par le pape Innocent Ier, qui cependant la valida après la mort de saint Chrysostome, parce qu'Atticus fit sa soumission et répara ses anciens torts par une conduite très-édifiante. On a de lui plusieurs *Lettres* sur l'*Incarnation* et l'*Aumône*, et un ouvrage intitulé : *de Fide et Virginitate*, pour les filles de l'empereur Arcadius. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.*, l. VI, c. XX; l. VII, c. II, XXV; l. VIII, c. XXVII. Nicéphore, *Hist. eccles.*, l. XIV, c. XXVI. Hardouin, *Collect. Concil.*, tom. I, p. 1407 et seqq. Tillemont, *Mém. ecclés.*, vol. XII. Baronius, *Annal.*, ad ann. 425, n. 20. Pagi, *Critica in Annales Baronii*, ad ann. 417, n. 13, 14; ad ann. 425, n. 12, 13.

ATTIGNY (*Attiniacum*), ville de Champagne au diocèse de Reims. Il s'y est tenu trois conciles. *Voy.* Labbe, t. VII. Hardouin, t. III, IV. Mansi, t. I.

ATTILY, village situé sur le territoire de la ville de Narbonne. Il s'y est tenu un concile l'an 902. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. VI, p. 192.

ATTINGANTS, hérétiques du VIIIe siècle qui, pour la forme du baptême, se servaient de ces paroles : *Ego sum aqua viva;* et pour l'Eucharistie de celles-ci : *Accipite et bibite.* Ils avaient aussi adopté les erreurs des Valentiniens et des Manichéens. *Voy.* Pratéole, *Elenchus hæret. omnium.* Sanderus, *de Orig. ac progressu schism. anglic.*

ATTO (le bienheureux), né à Badajoz en Espagne ou à Florence, mort en 1153, fut d'abord général de l'Ordre de Vallombreuse, et monta en 1133 sur le siége épiscopal de Pistoie. On a de lui : 1° *la Vie de saint Jean Gualbert*, fondateur de l'Ordre de Vallombreuse, 1612; — 2° *la Vie de saint Bernard*, abbé du monastère de Sainte-Salve et général de Vallombreuse; — 3° *Quæ S. Bernardus, etiam cardinalis existens, pro sua religione gesserit;* — 4° un *Livre de Lettres;* — 5° un *Livre de la Translation des reliques et des miracles de l'apôtre saint Jacques. Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. II, p. 16. Jul. Negri, *de Scriptor. Florent.*, p. 72.

ATTON ou **ACTON** (*Atto Vercelliensis*), évêque de Verceil, mort vers 960, succéda à Ragembert en 924. On a recueilli ses ouvrages, et on les a publiés sous ce titre : *Attonis sanctæ Vercellarum ecclesiæ episcopi opera, ad autographi Vercellensis fidem nunc primum eruta, præfatione et commentariis illustrata;* Verceil, 1768, 2 vol. in-fol. *Le Polypticon*, écrit mystique d'Atton, a été publié par le cardinal Maï d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. *Voy.* D'Achéry, *Spicilegium*, t. VIII. Baluze, *Anecdota*, tom. II, p. 561. Angelo Maï, *Scriptor. vet. nova Collectio*, tom. VI. Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ATTOUCHEMENT, pris en général, peut dans bien des cas se faire sans péché, comme aussi il peut rendre coupable même de péché mortel. On peut voir ce que disent sur cette matière les théologiens dans le traité du Décalogue, au sixième précepte.

ATTRIBUT, terme de théologie qui signifie une perfection en Dieu. Les théologiens distinguent plusieurs sortes d'attributs : les *positifs*, qui s'expriment par des noms affirmatifs, comme la bonté, la justice; les *négatifs*, qui s'expriment par des noms négatifs, tels que l'incorporéité, l'infinité; les *absolus*, qui ne renferment aucun rapport des personnes divines entre elles, ni à l'égard des créatures, comme l'unité, la simplicité; les *relatifs*, qui, au contraire, renferment un rapport des personnes divines entre elles, comme la paternité, la filiation, ou, à l'égard des créatures, comme la toute-puissance, la providence, etc.

ATTRITION (L'), ou contrition imparfaite, est une détestation des péchés et une douleur de l'âme conçue par la laideur du péché, ou par la crainte de l'enfer, ou par l'un et l'autre de ces motifs réunis. Le concile de Trente (Sess. XIV, c. IV) déclare que cette espèce de contrition, si elle exclut la volonté de pécher et renferme l'espérance d'obtenir le pardon des fautes passées, est un don de Dieu, un mouvement du Saint-Esprit, et qu'elle dispose le pécheur à recevoir la grâce dans le sacrement de pénitence. Le sentiment le plus généralement reçu sur l'attrition, est que dans le sacrement de pénitence elle ne suffit pas pour justifier le pécheur, à moins qu'elle ne renferme un commencement d'amour de Dieu par lequel le pécheur aime Dieu comme source de toute justice. C'est la doctrine du concile de Trente (Sess. VI, c. VI); mais les théologiens disputent entre eux sur la nature de cet amour : les uns veulent que ce soit un amour de charité proprement dit, les autres soutiennent avec plus de probabilité qu'il suffit d'avoir un amour d'espérance, et qu'il est impossible d'espérer de Dieu grâce et miséricorde sans ressentir un mouvement d'amour. Le nom d'*attrition* ne se trouve ni dans l'Écriture ni dans les Pères; il doit son origine aux théologiens scholastiques, qui, suivant le P. Morin (*de Pœnitent.*, l. VIII, c. II, n. 14), l'ont introduit vers l'an 1220.

ATTRITIONNAIRES, nom qu'on donne aux théologiens qui soutiennent que l'attrition servile, ou conçue par une crainte servile, est suffisante pour justifier le pécheur dans le sacrement de pénitence.

ATTYDA, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I. Richard et Giraud.

ATURA. *Voy.* AIRE, n°

ATYRA. *Voy.* ATHYRA.

AU. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AUBAIN, AUBAINE. On appelle *aubain* un étranger qui habite dans un pays où il ne s'est pas fait naturaliser, et *aubaine* la succession d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. Autrefois, en France, l'aubaine appartenait au roi; mais ce droit a été aboli par la loi du 14 juillet 1819, de même que la défense faite aux étrangers de posséder des bénéfices. Ainsi un prêtre qui n'est pas français peut être employé dans le ministère ecclésiastique, quoique l'article 32 de la loi du 18 germinal an X dise le contraire.

I. **AUBE** (*Alba*), tunique blanche qui descend jusqu'aux pieds, et que l'évêque, le prêtre et les ministres de l'autel portent dans la célébration des saints mystères. Les Grecs l'appelaient *Poderis*, et les Latins *Talaris.* On pense que c'était dans la primitive Eglise le vêtement ordinaire des ecclésiastiques. Dans les statuts donnés en 889 par Riculphe, évêque de Soissons, à ses ecclésiastiques, il est dit que l'évêque doit s'enquérir si les prêtres célèbrent la messe sans *aube* ou avec l'*aube* qu'ils portent tous les jours sur leur tunique. Un décret de la Congrégation des Rites du 15 mai 1819, approuvé par Pie VII, proscrit l'usage des toiles de coton pour les aubes, qui doivent être de fil de lin ou de chanvre. *Voy.* Bocquillot, *Liturgie sacr.*, p. 142 et suiv. L'abbé Boissonnet, *Diction. des cérémonies et des rites sacrés.*

II. **AUBE**, habit blanc que l'on donnait aux

nouveaux baptisés la veille de Pâques; ils devaient le porter huit jours, d'où vient que l'on appelait la semaine de Pâques *Alba*.

III. **AUBE** (M.), maître des requêtes, a laissé : *Essai sur les principes du droit et de la morale;* Paris, 1743, in-4°. L'auteur s'est proposé de faire connaître les principes du droit par une méthode claire et facile. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1743, p. 423.

AUBECOCOUR. *Voy.* ABECOUR.

AUBEPIERRE (*Alba-Petra*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans la Marche, au diocèse de Limoges. Elle est fille de Clairvaux, et elle fut fondée vers l'an 1147.

AUBERIVE (*Alba-Ripa*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à vingt kilomètres de Langres, sur la rivière d'Aube. Elle fut fondée en 1135 ou 1136 par Villençon, évêque de Langres. *Voy. Gall. Christ.*, tom. IV, col. 833.

AUBERMONT (Jean-Antoine), dominicain des Pays-Bas, mort en 1686, prit l'habit religieux en 1632, à l'âge de vingt ans, dans le couvent des dominicains de Gand, et en 1643 professa la théologie à Louvain; à Calcar en Westphalie, à Gand, dans son couvent, et à Louvain, où il prit le grade de docteur, et où il devint plus tard premier régent des études. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Oratio panegyrica in S. Thomam de Aquino;* 1650, in-4°; — 2° *Doctrina quam de primatu, autoritate ac infallibitate Romani pontificis tradiderunt Lovanienses; ubi doctorum Lovaniensium sententiam propriis ipsorum verbis exprimit, per doct. A. S. theolog. professorum;* Liége, 1682, in-4°; — 3° *Responsio historico-theologica ad cleri gallicani de potestate ecclesiastica declarationem, Parisiis, 19 martii 1682 factam, ex summorum pontificum decretis ac gestis excepta per quemdam sacr. theologiæ professorem;* Cologne, 1683, in-8°; — 4° *Mantissa celebrium in Belgio et Gallia scriptorum ad doctrinam Lovaniensem de primatu,* etc., *declarationi cleri gallicani opposita.* On y ajoute : *Dissertatio de immediatâ episcopalis et synodalis jurisdictionis origine;* Liége, 1683, in-4°; — 5° *Expunctio appendicis R. P. Dan. Papebrochii officium corporis Christi a S. Thoma de Aquino compositum denegantis;* Gand. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 709. Richard et Giraud.

I. **AUBERT** (saint), en latin *Audebertus, Autpertus,* évêque de Cambrai et d'Arras, mort en 668, fut l'une des principales lumières du VIIe siècle, et monta sur le siége épiscopal de Cambrai l'an 633. Il avait un grand amour pour les pauvres et pour les malheureux, en faveur de qui il fit plusieurs miracles. Il convertit un grand nombre de personnes de qualité, fit fleurir la religion dans tout le Hainaut, et fonda plusieurs abbayes, entre autres celle de Saint-Ghilain de Cambrai. Sa fête est marquée dans le Martyrologe au 13 décembre. *Voy.* Surius, *Vie des Saints.* Mabillon, *Act. Bened.*, tom. II, p. 873. Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

II. **AUBERT (SAINT-)**, en latin *Sanctus Aubertus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans la ville de Cambrai. Elle porta d'abord le titre de Saint-Pierre, et fut desservie par les chanoines séculiers que saint Vaast y établit, dit-on, en 530. Saint Aubert en était devenu le patron; il avait choisi ce lieu pour sa sépulture. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr*

III. **AUBERT**, docteur en théologie de la faculté de Paris, vivait au XVIIe siècle. Il a donné une édition des *Œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie.*

AUBERTIN (Edme), en latin *Albertinus*, ministre de Charenton, né à Châlons-sur-Marne en 1595, mort à Paris en 1652, a publié : *Conformité de la créance de l'Église avec celle de saint Augustin sur le sacrement de l'Eucharistie;* Paris, 1629, ouvrage qui a été réimprimé avec des additions sous le titre de *l'Eucharistie de l'ancienne Eglise;* 1633, traduit en latin par Blondel; Deventer, 1654, et victorieusement réfuté par Arnauld dans la *Perpétuité de la Foi* et dans ses *Œuvres. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AUBERY ou **AUBRI** (Antoine), célèbre avocat au parlement, né à Paris en 1616, mort en 1695. On a de lui, outre des histoires particulières des cardinaux de Richelieu, Mazarin et de Joyeuse : 1° *Histoire générale des Cardinaux* depuis le pontificat de Léon IX; 1642, 5 vol. in-4°; — 2° *de la Dignité du Cardinalat;* 1673, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1695, p. 123 et suiv. Moréri, édit. de 1759. Nicéron, *Mémoires*, tom. XIII, p. 305.

AUBESPINE (Gabriel de l'), en latin *Albaspina, Albaspinæus*, évêque d'Orléans en 1604, né à Paris en 1547, mort à Grenoble en 1630, occupa d'abord les premières charges de l'État et s'acquitta avec succès des diverses missions qui lui furent confiées. On a de lui : 1° *de Veteribus Ecclesiæ ritibus;* 1623, in-4°; — 2° *de l'Ancienne police de l'Eglise sur l'administration de l'Eucharistie;* — 3° des *Notes sur les canons de plusieurs conciles* (dans la collect. de Labbe); — 4° des *Notes sur Tertullien et sur Optat de Milève. Voy.* Du Saussaye, *Hist. d'Orléans.* Denis de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AUBETERRE (*Alba-Terra*), petite ville de l'Angoumois où il y avait une abbaye séculière sous le titre de Saint-Sauveur. C'était autrefois un monastère fondé par saint Maur. *Voy.* Denis de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1488.

AUBIERGE (sainte) ou **EDILBURGE** (*Edelberga, Edilburgis*), Anglaise, morte en odeur de sainteté vers l'an 695, fut envoyée en France, où sa vertu la fit choisir pour succéder à la bienheureuse Séthrid dans le gouvernement de l'abbaye de Farmoutiers, dont elle fut par conséquent la troisième abbesse. Sept ans après sa mort son corps fut retrouvé intact, et on le transporta dans l'église de Saint-Étienne, où sa fête fut dès lors célébrée le 7 juillet. *Voy.* Bède, *Hist. d'Angl.*

AUBIGNAC (*Albiniacum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Bourges, dans l'archiprêtré d'Argenton. Elle fut fondée l'an 1138; le pape Eugène III en fait mention en 1145, et Adrien IV en 1158. *Voy.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II, col. 217.

I. **AUBIN** (saint), évêque d'Angers, né l'an 469, mort l'an 550. Il se retira d'abord dans le monastère de Tintillant, appelée alors Cincillac, et le gouverna pendant vingt-cinq ans. L'an 529, les Angevins le forcèrent de monter sur le siége épiscopal d'Angers. On a d'abord célébré sa fête le 1er mars, jour de sa mort; on en célèbre une autre le 30 juin, jour de sa première translation, et le 25 octobre, anniversaire de sa seconde translation. *Voy.* Fortunat, dans Surius et Bollandus.

II. **AUBIN D'ANGERS (SAINT-)**, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur dans la ville d'Angers, fondée par le roi Childebert au VIe siècle, fut occupée d'abord par des chanoines, et ce ne fut que vers 960 qu'on y mit des bénédictins. *Voy.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

III. **AUBIN DES BOIS (SAINT-)**, *Sanctus Albinus de Bosco*, abbaye réformée de l'Ordre de

Citeaux au diocèse de Saint-Brieuc en Bretagne. Elle fut fondée en 1137. *Voy. Hist. de Bretagne.*

AUBRAC (*Altobracum*), célèbre hôpital avec titre de domerie au diocèse de Rhodez. Il fut fondé vers l'an 1120 par Adalard, vicomte de Flandre. Il s'y forma une congrégation de personnes pieuses qui n'eurent de règle certaine qu'en 1162, par les soins de Pierre, évêque de Rhodez. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.* Hélyot, *Hist. des Ordres religieux.* Gaet. Moroni, vol. I, p. 206 et suiv.

AUBRI (Antoine). *Voy.* AUBERY.

AUBRUSSEL (Ignace l'), savant jésuite, né à Verdun en 1663, et mort en Espagne l'an 1730, enseigna la philosophie et la théologie, devint provincial, puis gouverneur du prince Louis des Asturies. Outre l'*Oraison funèbre de Louis XIV* et la *Vie du prince Charles de Lorraine*, on a de lui : 1° *Éclaircissement historique et dogmatique sur le fait et le droit d'une thèse soutenue chez les Jésuites;* à Reims, 1698, in-12; — 2° *Traité des abus de la critique en matière de religion;* Paris, 1712, 2 vol. in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine*, p. 563.

AUBRY (Jean-Baptiste), savant bénédictin, né en 1736 à Damvillers, près Épinal, mort à Commercy en 1809. Ses principaux ouvrages sont : 1° l'*Ami philosophe et politique;* Paris, 1776, in-8°; — 2° *Théorie de l'âme des bêtes;* 1780 et 1790; — 3° *Questions philosophiques sur la religion naturelle;* 1782, in-12; — 4° *l'Anti-Condillac;* 1801; — 5° *Nouvelle théorie des êtres;* 1804. Après la mort de D. Ceillier, il avait été chargé de continuer avec l'un de ses confrères l'*Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques;* mais le volume qu'ils rédigèrent est resté inédit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AUCANDA, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la province de Lycie, est appelée par Pline *Ascandalis*. On n'en connaît qu'un seul évêque, Panætius, qui souscrivit à la lettre synodale de la métropole de Myre à l'empereur Léon sur la mort de saint Protère d'Alexandrie.

AUCEL (Victorin), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né à Messine, mort à Palerme l'an 1642, où il laissa une grande réputation de sainteté. Savant théologien, bon poëte et orateur distingué, il a laissé, outre des hymnes, des tragédies et des sonnets sacrés : 1° *de Educatione tyronum;* — 2° *de Partu B. Virginis seu de Nativitate Domini, dialogi;* — — 3° *de SS. Eucharistiæ sacramento, lib. II;* — 4° quatre volumes de *Sermons*. *Voy.* Rocchus Pirrus, *Sicil. sacr.*, l. IV, p. 199. Ant. Tornamira, *in Script. Marianis Ord. S. Bened.*, p. 144, et *in orig. et progr. Congreg. Casinens.*, tom. I, l. II, c. I, p. 137. Mongitore, *Biblioth. sicul.*

AUCH ou **AUSCH** (*Avscii, Augusta, Ausciorum* ou *Auxiorum*, ou *Auxorum Climberis*), sur le Gers, ville archiépisc., était autrefois capitale du comté d'Armagnac. L'archevêque d'Auch avait autrefois pour suffragants les évêchés d'Acqs, de Lectoure, de Cominges, de Conserans, d'Aire, de Bazas, de Tarbes, d'Oléron, de Lescar et de Bayonne. Ce siége fut supprimé en 1801 et réuni à Agen; mais il fut rétabli en 1817. Ses suffragants aujourd'hui sont les évêques d'Aire, de Tarbes et de Bayonne. Le premier évêque d'Auch qu'on connaisse est Citérius, au IIIe siècle. *Voy.* la *Gallia Christ.* Richard et Giraud, tom. XXVIII. Gaet. Moroni, vol. III, p. 99.

AUCHI ou **AUXI-LES-MOINES** (*Alciacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au diocèse de Térouanne en Artois, fut bâtie vers l'an 700. On y établit d'abord une communauté de religieuses, qui fut remplacée plus tard par des religieux, d'où est venu à cette abbaye le nom d'*Auxi-les-Moines*. La réforme de Cluny s'y introduisit l'an 1101. *Voy. Gallia Christ.*, tom. X, col. 1598. La Martinière, *Diction. géogr.*

AUDA (Ange), théologien italien du XVIIe siècle, fut secrétaire pour la province de Romagne. Il a laissé : 1° *Octavarium Exercitiorum spirit.;* Rome, 1660; — 2° *Commentarius in Regulam S. Francisci;* ibid., 1664, in-16; — 3° *la Regola di S. Francisco tradotta;* Milan, 1665, in-12; — 4° *Theatrum regularium;* Rome, 1669, in-12; — 5° *Bullarium romanum novissimum ab Urbano VIII usque ad Clementem X;* Rome, 1672, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1673, in-fol.; Luxembourg, 1727, in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

AUDACTE. *Voy.* ADAUCTE.

AUDÆUS. *Voy.* AUDÉE.

AUDALA. *Voy.* ANDALA.

AUDARD (saint) ou **THÉODARD** (*Theodardus*), patron de Montauban, élevé au siége épisc. de Narbonne l'an 885, mort le 1er mai 893, fut enterré à Montauban dans l'abbaye de Saint-Martin, appelée depuis abbaye de Saint-Théodard, et qui devint une église cathédrale lorsque Montauban fut érigé en évêché. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

AUDAS. *Voy.* ABDAS.

AUDAX (saint), était magicien. Il fut converti par sainte Anatolie, vierge romaine, et souffrit le martyre par l'ordre de Faustinien, gouverneur du pays des Sabins.

AUDEBERT (Étienne), né à Bélac dans la Marche, entra chez les jésuites en 1613, chez lesquels il professa la philosophie, l'hébreu, la théologie morale et scholastique. Il combattit les Calvinistes, notamment à La Rochelle et dans l'île de Ré. On a de lui : 1° *Explications des endroits de saint Augustin qui regardent l'Eucharistie;* La Rochelle, 1630, in-12; — 2° *Théodoret expliqué* avec le livre de Gélase, *de duabus naturis;* in-8°; — 3° *le Triomphe de la vérité sur la transsubstantiation et le purgatoire*, etc. *Voy.* Sotwel, *Scriptor. Soc. Jesu.*

AUDEBOIS. *Voy.* BABIN.

AUDÉE ou **AUDIE** (*Audæus, Audius*), hérésiarque, né en Mésopotamie, vivait vers l'an 345. Il célébrait la Pâque à la manière des Juifs, attribuait à Dieu une figure humaine sur laquelle l'homme fut créé à son image et à sa ressemblance, prétendait que les ténèbres, le feu et l'eau n'avaient point de commencement, et donnait l'absolution sans imposer de pénitence canonique. La secte fut éteinte dès le Ve siècle. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* 70. August., *Hæres.* 50. Théodoret, *Hæret. Fabul.*, l. IV, c. IX, X. Tillemont, *Mémoires*, tom. VI. Petau, *Dogmat. theol.*, tom. I, l. II, c. I, § 8, 9. Pierre De Sicile, *Hist. du Manichéisme renaissant.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 810. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Bergier, *Diction. de théologie.*

AUDÉENS ou **AUDIENS**, **VADIENS**, hérétiques de la secte d'Audée. *Voy.* AUDÉE.

AUDIE. *Voy.* AUDÉE.

AUDIENCE ÉPISCOPALE. On appelait ainsi en droit romain l'autorité judiciaire des évêques dans les procès des fidèles. Constantin ordonna que toute sentence de l'évêque fût irrévocable. Cette autorité épiscopale a été maintenue hors de France jusque dans les temps modernes. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 94, 95.

AUDIFAX (saint), martyr, était fils de saint Marius ou Maris et de sainte Marthe, qui souffrirent aussi le martyre. *Voy.* MARIUS.

AUDIFFRET (Hercule), oncle et maître de

Fléchier, né à Carpentras en 1603, mort en 1659, fut général de la Congrégation de la Doctrine chrétienne. Il a laissé : 1° *Questions spirituelles et curieuses sur les Psaumes*; 1668, in-12; — 2° des *Oraisons funèbres*. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, nov. 1711. *Mém. du temps.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **AUDITEUR.** *Voy.* CATÉCHUMÈNE.

II. **AUDITEUR DE LA CHAMBRE APOSTOLIQUE A ROME** (*Auditor Cameræ Apostolicæ*), juge de la cour romaine. Les auditeurs de la chambre apostolique ont la direction de tous les domaines du Pape, dont les finances consistent en ce qu'on nomme les revenus de la chambre apostolique. *Voy.* Zékius, *République ecclésiastique*, c. VII, et aussi l'ouvrage intitulé *Chambre apostolique*.

III. **AUDITEUR DE ROTE** (*Auditor Rotæ*), juge du tribunal de la Rote à Rome. *Voy.* ROTE.

I. **AUDITOIRE**, lieu où l'on plaide dans les tribunaux.

II. **AUDITOIRE**, tribunal épiscopal, *auditorium episcopale* (*Cap. Romana, de Appellat.*), qu'on nomme plus communément *officialité*.

AUDIUS. *Voy.* AUDÉE.

AUDVENUS. *Voy.* OUEN.

AUDOMARI (Sancti Fani) et **AUDOMAROPOLIS.** *Voy.* SAINT-OMER.

AUDOUIN. *Voy.* CHADOUIN.

AUDOUL (Gaspard), Provençal, avocat au parlement de Paris, mort l'an 1691, est auteur de l'*Origine de la régale et des causes de son établissement*; Paris, 1708, in-4°; ouvrage qui fut condamné par un bref du pape Clément XI daté du 18 janvier 1701.

AUDREIN (Yves-Marie), pédagogue et théologien, mort en 1800, professeur du collége de Quimper, préfet des études à Louis-le-Grand, puis coadjuteur et vice-gérant au collége des Grassins, enfin grand vicaire *ad honores*, publia dans les premières années de la révolution un plan d'éducation dont la base était de retirer l'enseignement aux corporations et de soumettre tous les élèves à un même mode d'instruction nationale. Après la session de la Convention, dont il était membre, il fut nommé évêque de Quimper par une assemblée de prêtres assermentés; mais, comme il se rendait dans ce diocèse, il fut assassiné. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Recueil de discours à la jeunesse*; 1790, in-12; — 2° *Mémoire à l'Assemblée nationale sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique*; 1792, in-8°; — 3° *Apologie de la religion contre les prétendus philosophes*; 1797, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AUDRI, AUDRY. *Voy.* ALDRIC, n° I.

AUDRY (sainte), reine de Northumberland en Angleterre, abbesse d'Ély, morte le 23 juin 679. Elle se retira d'abord dans l'abbaye de Coldingham, puis elle fit bâtir un monastère dans une petite île. Saint Wilfrid, évêque d'York, la fit abbesse de ce monastère; elle mourut d'une maladie contagieuse qu'elle avait gagnée en soignant une de ses sœurs qui en était attaquée. *Voy.* Bède, *Hist. d'Anglet.* Mabillon, *Acta Sanct. Ordinis*, etc., au IIe siècle. Richard et Giraud.

AUFRÉRI (Étienne), en latin *Aufrerius Tolosanus*, célèbre jurisconsulte du XVIe siècle. Il fut tour à tour docteur-régent et official, conseiller et président au parlement de Toulouse. Il a laissé, parmi d'autres écrits : 1° *Repetitio Clementinæ primæ* UT CLERICORUM, *de officio et potestate judicis ordinarii. Accessit tractatus de potestate secularium super ecclesiis ac personis et rebus ecclesiasticis. Item de potestate ecclesiæ super laicis*, etc., Paris, 1514; — 2° *Decisiones curiæ archiepiscopalis Tolosanæ, dictæ decisiones Capellæ Tolosanæ, editio auctior*; Lyon, 1616, in-4°. *Voy.* Catel, *Mém. du Languedoc.* Pontas, *Table des aut. cités* dans son *Diction. des cas de conscience.* Moréri, édit. de 1759. *Biogr. Toulousaine*, tom. I, p. 23.

AUGE (Daniel d'), en latin *Augentius*, mort en 1595, occupa en 1578 la chaire de grec au collége de France. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *l'Institution d'un prince chrétien*, traduite du grec de Synésius; Paris, 1554; — 2° la *traduction de quatre Homélies de saint Macaire*; Paris, 1689; — 3° une édition du poëme de Sannazar, *de Morte Christi*, avec des notes; Paris, 1557, in-4°; — 4° *D. Gregorii Nyssæ, pontificis, magni Basilii fratris, de immortalitate animæ cum sua sorore Macrina dialogus*, etc.; Paris, 1557, in-8°. *Voy.* Lacroix du Maine et du Verdier, *Biblioth. franç.* Moréri, édit. de 1759.

AUGEARD (Matthieu), jurisconsulte, mort en 1751. On a de lui : *Arrêts notables de différents tribunaux du royaume sur plusieurs questions importantes de droit civil, de coutume, de discipline ecclésiastique et de droit public*; Paris, 1710, 1713 et 1718, 3 vol. in-4°. *Voy.* Boucher d'Argis, *Mém. manuscr.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

AUGENTIUS. *Voy.* AUGE.

AUGER (Edmond), né à Alleman, près de Troyes, en 1530, mort en 1591. Il entra à Rome chez les jésuites, professa les humanités dans plusieurs villes d'Italie, et revint en France pour travailler à la conversion des protestants. Il devint confesseur et prédicateur de Henri III. On a de lui, outre son *Breviarium romanum, cum rubricis gallicis* : 1° *le Pédagogue d'armes à un prince chrétien*, etc.; 1568, in-8°; — 2° *Metanœologie sur le sujet de la Congrégation des Pénitents*; Paris, 1584, in-4°. *Voy.* le P. Dorigni, 1716. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui donnent sur l'histoire d'Auger des détails très-intéressants.

AUGÉRI (Gaspard), né à Aix, vivait au XVIIe siècle; il prenait le titre de protonotaire apostolique et de prédicateur du roi. On a de lui : 1° *le Portrait du vrai prélat*; Aix, 1643, in-4°; — 2° *le Trésor de Lérins*; Aix, 1644, in-8°; — 3° *la Charité persécutée, ou saint Mètre martyr à Aix*, avec un *Abrégé de l'histoire de cette ville*; Aix, 1646, in-8°; — 4° *Vie de M. Ignace Cotolendi, de la ville d'Aix, évêque de Métellopolis*; Aix, 1673, in-8°. Ce dernier ouvrage a été traduit en italien. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France*. Bougerel, *Mém. manuscr.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **AUGIER** (Amauri), de Béziers, au XIVe siècle, entra dans l'Ordre de Saint-Augustin et fut chapelain du pape Urbain V. On a de lui un *Abrégé de la vie des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Jean XXII*. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1739, p. 51.

II. **AUGIER** (Pierre), a écrit la Vie de Jean Vialan, chanoine de Reims, sous ce titre : *Idée d'un parfait chanoine et véritable ecclésiastique*, etc.; Reims, 1649, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, n° 4752.

AUGIERA, ville épisc. de la Libye inférieure sous le patriarcat d'Alexandrie. L'empereur Justinien y envoya des prédicateurs qui convertirent ces peuples à la foi chrétienne. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **AUGSBOURG** (*Augusta Vindelicorum*), ville épisc. d'Allemagne, anc. capitale de la Souabe, dépendante de l'archevêché de Mayence. On croit que l'évêque saint Narcisse et son diacre Félix y ont été les premiers prédicateurs de la foi

chretienne vers la fin du IIIᵉ siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 95 et suiv.

II. **AUGSBOURG** (Confession d'), formule ou profession de foi présentée par les Luthériens à l'empereur Charles V dans la diète tenue à Augsbourg en 1530. Cette confession, composée par Mélanchthon, était divisée en deux parties : la première contenait 21 articles sur les principaux points de la religion, et la deuxième en renfermait 7, qui traitaient des cérémonies et des usages de l'Eglise, que les protestants appelaient des abus, et qui les avaient obligés, disaient-ils, à s'en séparer. La confession d'Augsbourg se trouve dans le Recueil imprimé à Genève en 1654; mais elle n'y est pas telle qu'elle fut présentée en 1530, puisqu'elle a été changée plusieurs fois. Bergier (*Diction. de théol.*) a fait sur cette confession des réflexions dont on ne saurait légitimement contester la justesse. *Voy.* le *Diction. encyclop.*, p. 102 et suiv.

AUGUESTA (Nicolas), dominicain de Venise, mort en 1438, se rendit célèbre au XVᵉ siècle par sa piété, son expérience dans les affaires et son érudition. L'an 1438 le pape Eugène IV le nomma à l'évêché de Tricarico. Il a laissé : 1° *Postillæ super sacra Biblia ferè omnia;* — 2° *Plura de theologia scholastica;* — 3° *Commentaria in libros logicos Aristotelis et concordantia antilogiarum hujus Philosophi. Voy.* Altamura, *ad an.* 1446. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 806.

I. **AUGURE** (*Augur*), celui qui cherche à prédire l'avenir par le vol et la manière de manger des oiseaux. On voit par les Livres saints que les augures étaient très-connus chez les Égyptiens et les autres Orientaux du temps de Moïse et même avant lui. Ce sage législateur défend de les consulter. *Voy.* Lévit., XIX, 26.

II. **AUGURE** (*Augurium, Auspicium*). Divination que l'on fait en observant le vol, le chant, la manière de manger des oiseaux, et en faisant certaines cérémonies.

AUGURIUM, siége épisc. dont il est question dans un diplôme d'Eugène IV donné le 22 décembre 1434, et rapporté dans le Bullaire des Frères Prêcheurs, tom. III, p. 218. Fontana, dans son *Théâtre des Dominicains*, titre LXIV, et plusieurs autres, croient que cette église est en Angleterre; mais le R. P. Brémond, général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, pense que ce siége est celui d'Ancyre, appelé communément *Anguri*, et plus correctement *Angyre*, en Phrygie, sous l'archevêché d'Hiéraple. *Voy.* Richard et Giraud.

AUGUSTA AUSCIORUM, AUGUSTA AUXIORUM. *Voy.* AUCH.

AUGUSTAMNIQUE, province d'Égypte appelée aujourd'hui Errif ou Basse-Égypte. Elle était divisée en deux parties, dont l'une renfermait 15 évêchés, et l'autre 10. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **AUGUSTE**, duc de Brunswick, de la maison de Lunebourg, né en 1579, mort en 1666, cultiva et protégea les lettres. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Harmonie ecclésiastique-évangélique*, en allemand; Wolfenbuttel, 1646, in-4°. *Voy.* Herm. Conrigius, *in Epist. ad Boineburgium de Biblioth. August.*, p. 155 et suiv.

II. **AUGUSTE** (César), second des empereurs romains et successeur de Jules-César. Ce fut lui qui ordonna le dénombrement rapporté dans saint Luc, et qui obligea Marie et Joseph d'aller à Bethléhem, où Jésus-Christ vint au monde. *Voy.* Luc, II, 1 et suiv.

III. **AUGUSTE** (*Augusta, Augustopolis*), ville épisc. du diocèse d'Antioche de la première Cilicie, sous la métropole de Tarse. Son premier évêque fut Pison, qui assista au concile d'Antioche en 363.

I. **AUGUSTI** (Frédéric-Albert), théologien protestant, né à Francfort-sur-l'Oder en 1696, mort en 1782, fut pasteur à Eschenberg, dans le duché de Gotha. Il a laissé : 1° *Dissert. de adventus Christi necessitate, tempore templi secundi;* Leipzig, 1794, in-4°; — 2° *Aphorismi de studiis Judæorum hodiernis;* Gotha, 1731, in-4°; — 3° *Mystères des Juifs concernant le fleuve miraculeux Sambathion* et *les juifs rouges pour l'explication du vers.* 12 *du ch.* XVII *du IIᵉ liv. des Rois,* en allemand; Erfurt, 1748, in-8°; — 4° *Notices sur les Karaïtes;* ibid., 1752, in-8°, en allemand; — 5° *Dissertationes historicophilos. in quibus Judæorum hodiernorum consuetudines, mores et ritus, tam in rebus sacris quam civilibus exponuntur;* ibid., 1753, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **AUGUSTI** (Jean-Chrétien-Guillaume), théologien protestant, né à Eschenberg, en Allemagne, l'an 1772, mort en 1841. Il professa à Iéna la philosophie et les langues orientales. On a de lui, en allemand : 1° *Faits mémorables de l'archéologie chrétienne;* Leipzig, 1817-1830; — 2° *Manuel d'archéologie chrétienne;* ibid.; 1836-1837; — 3° *Manuel de l'Histoire des dogmes chrétiens;* ibid., 1805 et 1835; — 4° *Principes pour servir à une traduction historique et critique de l'Ancien Testament;* Leutenberg, 1809.

I. **AUGUSTIN** (*Augustinus*), nom sous lequel Jansénius composa son fameux livre sur la grâce. *Voy.* JANSÉNIUS, n° II.

II. **AUGUSTIN** (saint), évêque d'Hippone, né le 13 novembre 354 à Tagaste, petite ville de la province de Numidie, en Afrique, mort le 28 août 430, eut pour père Patrice, et pour mère sainte Monique. Il fit ses premières études à Madaure, ville voisine de Tagaste, et il les continua à Carthage, où ses mœurs se corrompirent. Tombé dans le manichéisme, il en devint bientôt l'apôtre; mais les discours de saint Ambroise, archevêque de Milan, où Augustin professait la rhétorique, et surtout les larmes de Monique, sa mère, obtinrent sa conversion. Il fut baptisé par saint Ambroise la veille de Pâques, le 23 avril 387. Étant retourné à Tagaste, il se consacra aux jeûnes, à la prière, donna ses biens aux pauvres, et forma une communauté avec quelques-uns de ses amis. Quelque temps après s'étant rendu à Hippone, il y fut ordonné prêtre par Valère, évêque de cette ville, dont il devint bientôt le coadjuteur. Après trente-cinq ans d'un épiscopat qu'il rendit aussi glorieux par ses travaux apostoliques en tout genre que par le grand nombre de ses excellents ouvrages, il rendit sa belle âme à Dieu. La meilleure édition des *Œuvres complètes de saint Augustin* a été donnée par les bénédictins, à Paris, 1679-1700, 11 vol. in-fol., dont le dernier renferme les tables avec la Vie du saint docteur, et à Anvers, 1700-1703, 11 vol. in-fol. Une 3ᵉ édition est celle de Venise, 1720-1735; une 4ᵉ, de Gaume frères, Paris, 1836-1839. Un vol. in-fol. de sermons inédits, trouvés au mont Cassin et à Florence, a été publié à Paris en 1842 par les soins de l'abbé Caillau. Dans sa *Nouv. Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, Dupin a donné une analyse des ouvrages de saint Augustin d'après l'édition des bénédictins; cette analyse a été reproduite, mais d'une manière succincte, dans Richard et Giraud, ainsi que dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Possidius, *in Vita Augustini.* Prosper, *in Chronic.* Tillemont, *Vie de saint Augustin*, 1702. D. Ceillier, t. XI

et XII. *Encyclop. cathol.*, et Bergier, qui, dans son *Diction. de théolog.*, défend saint Augustin contre les calomnies des hérétiques et des incrédules.

III. **AUGUSTIN** ou **AUSTIN** (saint), premier évêque de Cantorbéry, mort le 26 mai 604 ou 607, fut envoyé l'an 596 par saint Grégoire le Grand en Angleterre, afin d'y prêcher l'Évangile. Il convertit un nombre prodigieux de personnes. Le souverain Pontife créa immédiatement en Angleterre plusieurs évêchés dont le saint missionnaire fut métropolitain. Augustin fonda aux environs de Cantorbéry le monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul. L'Angleterre le regardait comme son apôtre, son docteur, et l'un de ses principaux patrons; on y célébrait sa fête le 26 mai avec une pompe extraordinaire. On n'a de saint Augustin que quelques lettres qu'il écrivit à saint Grégoire, pape, pour le consulter au sujet de quelques difficultés; elles sont à la suite des lettres de ce pape avec les réponses qu'il y fit. *Voy.* Bède, *Hist. eccles.*, l. I, c. XXVII. Grégoire de Tours, l. IV, c. XXVI. D. Mabillon, *Acta SS. Benedict.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.*, tom. XVII, p. 143 et suiv. Feller. Richard et Giraud. J. Lingard, *S. J. antiquities of the anglo-saxon Church;* Newcastle, 1806, et la traduct. franç., Paris, 1828.

IV. **AUGUSTIN**, capucin de Narbonne, théologien et prédicateur distingué, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° des *Sermons sur l'Eucharistie pour le Carême et l'Avent;* 3 vol. in-4°; — 2° *Jesus Christus in Eucharistia prædicatus, per octavam festi Corporis Christi*; 1688, in-4°; — 3° *Jésus-Christ*, ou *Mystère de la Vie;* 1689; — 4° des *Sermons pour les dimanches après la Pentecôte;* 1690. *Voy.* Dionysius Genuensis, *Biblioth. Capuc.*, p. 43.

V. **AUGUSTIN**, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Sauveur, vivait au XVIe siècle. On a de lui *une Apologie contre les calomniateurs de sa congrégation;* Venise, 1566, in-4°. *Voy.* Ciaconius, *Biblioth.*, p. 307.

VI. **AUGUSTIN** (Antoine), archevêque de Tarragone, un des plus savants jurisconsultes et des plus illustres prélats d'Espagne, né à Saragosse en 1516, mort en 1586, fut successivement auditeur de Rote, évêque d'Alife, puis de Lérida, et enfin archevêque de Tarragone. Il parut avec éclat au concile de Trente. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Antiquæ collectiones Decretalium cum Antonii Augustini, episcopi Ilerdensis, notis;* Lérida, 1571; — 2° *Constitutionum Provincialium Tarragonensium libri V;* Tarragone, 1580; — 3° *Constitutionum synodalium Partes V;* Tarragone, 1581; — 4° *Canones Pœnitentiales, cum notis quibusdam;* Tarragone, 1582; — 5° *Juris pontificii veteris Epitome, pars prima;* Tarragone, 1587; — 6° *de Emendatione Gratiani Dialogorum libri II;* Tarragone, 1587. *Voy.* André Schot et Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ciaconius, *Biblioth.* De Thou, *Éloge des hommes sav.* Nicéron, *Mémoires*, tom. IX.

VII. **AUGUSTIN** (Dominique d'), prêtre et docteur en théologie, né à Palerme, où il mourut octogénaire en 1692. Il était très-versé dans l'Écriture sainte et les Pères de l'Église. On a de lui : 1° *Discorsi della SS. Eucharistia;* Palerme, 1688, 1689 et 1690, in-12; — 2° *Sermones*, part. II; ibid., 1691, in-12. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

VIII. **AUGUSTIN** (Grégoire d'), dominicain de Palerme, vivait au XVIIe siècle, et jouissait comme érudit d'une grande réputation. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits à la biblioth. des dominicains de Palerme, entre autres : 1° *Discorso intorno alla divisione del regno di Sicilia, nel quale si tratta con autorita d'el vecchio e nuovo Testamento con testimonii di Santi Padri, con esempi e similitudini, quanta utilità apporta l'unità, e quanto danno caggiona la divisione nelli regni*, in-4°. *Voy.* Mongitore, ibid., tom. Ier. Le P. Échard, *Script. Ord. Præd.*, t. II, p. 471.

IX. **AUGUSTIN** (Hilaire de **SAINT-**), carme déchaussé, prieur du couvent de Bruxelles et vicaire provincial des Pays-Bas et de Bourgogne, a laissé : *Vox tubæ angeli lucis ad revocandum à tenebris calvinismi Emanuelem Portugaliæ;* Bruxelles, 1635. *Voy. Speculum Carmeli*, t. II, p. 1129.

X. **AUGUSTIN** (Joseph), jésuite, né à Palerme en 1573, et mort dans cette ville l'an 1643, professa la philosophie à Rome pendant six ans, et la théologie à Lyon et à Avignon. Ses leçons attiraient un auditoire si nombreux, qu'il était obligé de se faire entendre dans les églises. Il fut nommé plus tard censeur et examinateur synodal du saint-office à Palerme. On a de lui : 1° *Nucleus Casuum conscientiæ, sive brevis notitia eorum quæ scitu vel necessaria vel valdè utilia sunt Confessariis in primo ingressu ad audiendas confessiones;* Palerme, 1638, in-16, et réimprimé plusieurs fois; — 2° deux volumes de *Commentaires sur la Somme de saint Thomas*, Palerme, 1639 et 1643, in-fol.; — 3° plusieurs *Traités de théologie* manuscrits. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu*, p. 521.

XI. **AUGUSTIN** (Marie-Madeleine de **SAINT-**), carmélite déchaussée, issue d'une noble famille de Palerme, morte en odeur de sainteté le 20 novembre 1694, était appelée dans le monde *Cécile Fardella*. Elle fut nommée jusqu'à six fois supérieure du monastère de Sainte-Anne et de Sainte-Thérèse à Palerme, où elle avait fait sa profession. On a d'elle : 1° *Fundatione, e translatione del monastero di S. Teresa delle Carmelitane scalze nella felice città di Palermo;* Venise, 1672, in-4°; — 2° *Rifflessioni sopra la regola e constituzioni delle Carmelitane scalze*, manuscrit; — 3° *Esortazioni domestiche*, manuscrit. *Voy.* sa Vie, écrite par le P. Blaise de la Purification; Rome, 1703. Mongitore, *Biblioth. Sicul.*

XII. **AUGUSTIN** (Michel de **SAINT-**), né à Bruxelles en 1621, entra dans l'Ordre des Carmes. Il y enseigna la philosophie, et fut successivement maître des novices, prieur, définiteur, assistant du provincial, et exerça trois fois la charge de provincial. On a de lui : 1° *Introductio in terram Carmeli, seu ad vitam vere carmelitanam;* Bruxelles, 1659, in-12, et en flamand, in-8°; — 2° *Pia Vita in Christo, pro incipientibus, proficientibus et perfectis;* Bruxelles, 1661, in-8°, et 1663, in-12; — 3° une *Instruction*, en flamand, *pour l'entière abnégation de soi-même et de toutes les créatures, et pour la vie déiforme;* Malines, 1669, in-8°; — 4° *Institutionum mysticarum libri IV;* Anvers, 1671, in-4°; — 5° la *Vie du vénérable Frère Arnould de Saint-Charles Borromée* et l'*Abrégé* de cette vie, imprimé plusieurs fois. *Voy. Specul. Carmel.*, t. II, p. 1031 et 1112.

XIII. **AUGUSTIN** (Octave d'), prêtre de Palerme, né en 1615, mort en 1682, était docteur en théologie et en l'un et l'autre droit, abbé et protonotaire apostolique; il fut honoré d'autres dignités et d'autres charges par les papes Innocent X et Clément X; mais il refusa plusieurs évêchés qui lui furent offerts. On a de lui, entre autres écrits : 1° un *Panégyrique de saint Octave, martyr*, en italien; Rome, 1644;

— 2° *Compendio della Vita di S. Octavio, martyre*, dans le livre intitulé *la Fede coronata nel martyris de S. Octavio e compagni, del Sig. D. Giuseppe Riccio;* Venise, 1659, in-8°; — 3° *Tractatus de legatis piis. Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.*

XIV. **AUGUSTIN** (Prosper d'), originaire d'Espagne, prêtre séculier napolitain, docteur en l'un et l'autre droit, a publié l'ouvrage d'Étienne Quaranta, archevêque d'Amalfi, intitulé : *Summa bullarii, earumve summorum pontificum constitutionum*, auquel il a ajouté des additions et des notes; Venise, 1607, in-4°, et Lyon, 1622. *Voy.* Nicolas Toppi, *Biblioth. Napolit.*

XV. **AUGUSTIN BASSANENSIS** (Jean), religieux de l'Ordre des Augustins, né dans la ville de Bassano, en Italie, mort à Bergame l'an 1557, a laissé : 1° un *Catéchisme pour la ville de Naples;* 1577; — 2° un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul à Timothée*, selon Possevin, et sur toutes les Épîtres de l'Apôtre, selon le P. Le Long. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 628. Possevin, *in Apparat. sacr.*

XVI. **AUGUSTIN D'ALFELD**, ville de la basse Saxe, religieux de l'Ordre de Saint-François, vivait au XVI[e] siècle. On a de lui : 1° *Liber quo contrà Mart. Lutherum contendit, divino jure institutum hoc esse, ut totius Ecclesiæ christianæ caput, romanus sit Pontifex;* 1520, in-4°; — 2° *Epistola ad Carolum Miltitium, sive de Miltitis, canonicum Moguntinum, nuncium apostolicum;* — 3° *Theses ann.* 1522, *Vinariæ disputatæ;* — 4° *Malagma adversus Joann. Lonicerum, Prof. Marpurgensem, et Mart. Luther;* Lipsiæ, 1527; — 5° *Pia collatio cum Luthero super Biblia nova Alveldensi;* Alveldæ, 1528, in-4°; — 6° *Oratio de ecclesia bipartita, et Lutheri ac Lutheranorum ruinoso fundamento;* 1528, in-8°; — 7° *Epistola ad Lutherum;* — 8° *Pro Missa, contra Lutherum;* — 9° *de Communione sub utraque specie, adversus eumdem;* — 10° *Expositio cantici Salve Regina, cujus autor est Hermannus, à membris contracti dictus contractus, Monachus Ord. S. Bened., sæc.* XI.; — 11° *Sermo de confessione sacramentali;* — 12° *de Matrimonio. Voy.* Possevin, *in Appar.* Le Mire, *Script. sæculi XVI*, cap. XXXIV. Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 619. Goh. Christ. Becmani, *Catal. Biblioth. Francof.*, p. 14.

XVII. **AUGUSTIN D'ANCÔNE.** *Voy.* TRIUMPHUS.

XVIII. **AUGUSTIN D'ARCOLI**, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, religieux de l'Ordre des Augustins, vivait vers l'an 1385. Il était docteur en théologie et prédicateur célèbre. On a de lui : 1° *Comment. in IV libros Sententiarum;* — 2° *Super Evangelia dominicalia;* — 3° *Super Genesim quædam moralia;* — 4° *Lectiones in universam Scripturam;* — 5° *Super libros Ethicarum Aristotelis.* Ces ouvrages sont restés manuscrits dans les bibliothèques de Bologne, de Padoue et de Florence. *Voy.* Elssius, *in Encomiasticon Augustinianum*, p. 91.

XIX. **AUGUSTIN DE GAZOTHES** (saint), de l'Ordre de Saint-Dominique, né d'une famille illustre à Trau, ville de Dalmatie, vers l'an 1259, mort en odeur de sainteté le 3 août 1323, montra, tout jeune encore, une sagesse extraordinaire. Il entra, vers l'an 1277, dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, fut envoyé à Paris en 1286 pour y faire ses études. Il fonda plusieurs monastères de son Ordre dans la Dalmatie, passa en Italie, parcourut la Bosnie et la Hongrie, puis il se rendit à Rome, où Benoît XI le sacra évêque de Zagrab en Esclavonie. Il se distingua en tous lieux par ses vertus et son zèle apostolique. L'an 1308 il alla en Hongrie avec le cardinal Gentili de Montefiori, où ils apaisèrent les troubles qui s'étaient élevés parmi les princes et les nobles. En 1317 Jean XXII le transféra à l'évêché de Lucera en Italie, où il déracina les restes du mahométisme. Enfin il mourut après vingt ans d'épiscopat. Jean XXII l'a canonisé et a permis qu'on célébrât sa fête le 3 août avec office propre. Les habitants de Lucera l'ont mis au nombre des principaux patrons du diocèse. *Voy.* le P. Touron, *Hommes illustres*, tom. II. Richard et Giraud.

XX. **AUGUSTIN DE LA TRINITÉ**, religieux portugais de l'Ordre des Augustins, mort l'an 1589, professa la théologie en Portugal et à Toulouse. On a de lui : 1° quelques écrits sur le Maître des Sentences; — 2° sur *saint Thomas d'Aquin;* — 3° un *Traité de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge*, etc. *Voy.* Antoine de la Purification, *in Chron. August. Portug.*, l. VII. Nicol.-Antonio, *in Biblioth. Hispan.*

XXI. **AUGUSTIN DE LA VICTOIRE**, religieux, prêtre de l'Ordre de la Charité, a laissé : *la Vie de saint Jean-de-Dieu, instituteur des religieux de la Charité à Paris;* 1691, in-4°. Quoique cette vie ait été écrite plusieurs fois, l'auteur a inséré dans son ouvrage des particularités qu'ignoraient ceux qui l'avaient précédé. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1691, p. 286, 1[re] édit., et p. 217, 2[e] édit.

XXII. **AUGUSTIN DE LA VIERGE MARIE**, de l'Ordre des Carmes, né à Léon en Bretagne, prononça ses vœux à Rennes en 1640. Il était connu dans le monde sous le nom de Guillaume de Goazmoal. Il professa d'abord la théologie et la philosophie, puis il gouverna en qualité de prieur quelques maisons de son Ordre. On a de lui : 1° *Theologiæ thomisticæ cursus;* Paris, 1660, 6 vol. in-12; — 2° *Privilegia omnium religiosorum;* Lyon, 1661, in-8°; — 3° *Philosophiæ aristo-thomisticæ cursus;* Lyon, 1664, 6 vol. in-12; — 4° *Breviarium juris canonici*, manuscrit. *Voy. Biblioth. Carmel.*, tom. I, col. 208.

XXIII. **AUGUSTIN DE LIMOGES (SAINT-)**, *Sanctus Augustinus Lemovicensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un faubourg de Limoges. Elle servait de sépulture commune pour l'église de Limoges à l'époque où le christianisme commençait à fleurir dans cette ville. Saint Martial, apôtre de l'Aquitaine et premier évêque de Limoges, en fit la bénédiction. Atricus, quatrième évêque de cette ville, l'augmenta, et Ruricius, qui occupait ce siége du V[e] au VI[e] siècle, y fonda un temple sous l'invocation de saint Augustin. Plus tard les Normands la détruisirent; mais elle fut rétablie en 734 par Turpion, évêque de Limoges, lequel y rassembla des moines qui suivaient la règle de Saint-Benoît, et leur donna des biens considérables. Cette abbaye est la première qui ait embrassé la réforme de la congrégation de Saint-Maur. *Voy. Gallia Christ.*, tom. II, col. 575.

XXIV. **AUGUSTIN DE PAVIE**, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, chanoine régulier de la congrégation de Latran, mort en 1520, a laissé : 1° la *Vie de sainte Monique, mère de saint Augustin;* — 2° une *Exposition de tous les Ordres religieux;* Bresse, 1511; — 3° la *Règle de saint Augustin jointe à la Vie de saint Guérin, évêque de Préneste et cardinal*, dans Surius, au 6 février; — 4° *Abrégé du Miroir de la Croix;* Milan, 1603; — 5° un *Commentaire sur le psaume Deus in nomine tuo salvum me fac;* ibid.; — 6° un *Traité de la docte ignorance;* ibid.; — 7° un *Traité de la langue hébraïque;* Leipzig, 1620, in-8°; — 8° une *grande Chronique. Voy.* Trithème. Possevin. Vossius, *Histor. lat.*, l. III, c. XI, p. 667.

XXV. **AUGUSTIN DE ROME.** *Voy.* FAVARONI.

XXVI. **AUGUSTIN DE TÉROUANE (SAINT-)**, *Sanctus Augustinus Tarvanensis*, abbaye élective et régulière de l'Ordre de Prémontré située près de Térouane, dans le diocèse de Saint-Omer. Elle fut fondée l'an 1131 par Milon, évêque de Térouane, qui appartenait au même Ordre de Prémontré, et elle était fille de l'abbaye de Sélincourt, au diocèse d'Amiens. *Voy. Gallia Christ.*, tom. III.

XXVII. **AUGUSTIN PATRICE** ou **PATRICIUS, PATRIZZI**. *Voy.* PATRICE.

AUGUSTINES, religieuses qui reconnaissent saint Augustin pour leur père, et qui suivent la règle que ce saint docteur composa pour le monastère d'Hippone, dont sa sœur était supérieure. Elles forment diverses congrégations. *Voy.* le P. Augustin Lubin. Hermant, *Hist. des Ordres religieux*.

I. **AUGUSTINIENS** (*Augustiniani, Augustinienses*), nom qu'on donne dans les écoles aux théologiens qui font profession de suivre la doctrine de saint Augustin, principalement sur les matières de la grâce et de la prédestination. Voici les points principaux de leur système : 1° On doit distinguer entre les œuvres naturelles et surnaturelles, entre l'état d'innocence et l'état de nature tombée. 2° Toutes les créatures libres dans l'un et dans l'autre de ces deux états ont besoin pour chaque action naturelle du concours actuel de Dieu. 3° Ce concours n'est pas antécédent ni physiquement prédéterminant, mais simultané et flexible, au choix de la volonté. 4° Dans l'état de nature tombée ou corrompue par le péché, la grâce efficace par elle-même est nécessaire pour toutes les actions qui sont dans l'ordre surnaturel. 5° Outre la grâce efficace, il y en a encore une autre suffisante, grâce réelle et proprement dite qui donne à la volonté assez de force pour pouvoir, soit médiatement, soit immédiatement, produire des œuvres surnaturelles et méritoires, mais qui pourtant n'a jamais son effet sans le secours d'une grâce efficace. 6° Toute prédestination, soit à la grâce, soit à la gloire, est entièrement gratuite. *Voy.* le P. Berti, *Theologic. disciplin.*, tom. III, et son *Augustinianum systema de gratia ab iniqua Baiani et Janseniani erroris insimulatione vindicatum*. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot AUGUSTINIANISME.

II. **AUGUSTINIENS**, hérétiques du XVIe siècle, disciples d'un sacramentaire nommé Augustin, qui prétendait que le ciel ne serait ouvert à personne avant le jour du jugement dernier. C'est l'erreur des Grecs qui fut condamnée dans les conciles de Lyon et de Florence, et à laquelle ils renoncèrent pour se réunir à l'Église romaine.

III. **AUGUSTINIENS**, disciples d'Augustin Marlorat, moine apostat de l'Ordre des Augustins. *Voy.* MARLORAT.

AUGUSTINS, ordres religieux qui reconnaissent saint Augustin pour fondateur. Ce saint docteur vivait en communauté avec les clercs d'Hippone, et cette société a été la source d'un grand nombre de chanoines réguliers qui suivent la règle de saint Augustin. On ne sait si c'est saint Augustin qui a institué les ermites qui portent son nom; mais il est certain qu'en 1256 Alexandre IV assembla diverses congrégations d'ermites retirés dans la campagne, et en forma un seul corps et un seul Ordre sous la règle de saint Augustin. Cet Ordre s'est divisé en plusieurs branches et a eu ses réformes, entre autres celle qu'on appelle la *Communauté de Bourges* ou la *Province de Saint-Guillaume*, et celle des *Augustins-Déchaussés* dits *Petits-Pères*. Ils furent ainsi nommés parce que François Amet et Matthieu de Saint-François, qui ont le plus travaillé à la réforme, étaient de petite taille. *Voy.* Possidius, *in Vita S. August.* Baronius. Sponde. Bzovius. Jacques de Bergame, *in Chron.* Le Mire. Le P. Augustin Lubin. Les P. Bénédictins, *Vie de saint Augustin*. Le P. Bonaventure de Sainte-Anne, *Augustini monachatus propugnatus*, et le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 122 et suiv.

AUGUSTINUS. *Voy.* AUGUSTINS, n° I.

AUGUSTOBONA. *Voy.* TROYES.

AUGUSTODUNUM. *Voy.* AUTUN.

AUGUSTONOMETUM VINDICASSIUM. *Voy.* NEVERS.

I. **AUGUSTOPOLIS**, ville épisc. du diocèse de Jérusalem dans la troisième Palestine, sous la métropole de Pétra. On n'en connait que deux évêques, dont le premier, nommé Jean, assista au concile d'Éphèse en 431.

II. **AUGUSTOPOLIS**, ville épisc. du diocèse d'Asie dans la Phrygie salutaire. Son premier évêque, Philicade, souscrivit dans le concile de Séleucie à la formule de foi des Ariens. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 114.

AUGUSTORITUM. *Voy.* POITIERS.

AULIQUE, nom que l'on donnait anciennement au dernier acte d'un licencié en théologie pour prendre le bonnet de docteur. On l'appelait *Aulique*, du mot latin *Aula*, parce qu'on le soutenait dans une salle de l'archevêché. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*.

AULISIO ou **AULISIUS** (Dominique d'), savant italien, né à Naples vers 1639, mort en 1717. Il s'était appliqué à l'étude des langues et de presque toutes les sciences. Il enseigna le droit civil à l'université de Naples. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières, dont la plupart sont restés inédits. Nous citerons seulement : 1° *in IV Institutionum Canonicarum libros Commentaria;* Naples, 1721, in-4°, et 1752; — 2° *delle Scuole Sacre;* Naples, 1723, in-4°; — 3° *Ragionamenti intorno a principi della filosofia e teologia degli Assiry ed all' arte d'indovinare degli stessi popoli*, dans les *Miscellanea di varie operette;* Venise, tom. VI, p. 245.

AULNAI ou **AUNAI** (*Alnetum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Savigny, dans le diocèse de Bayeux, fut fondée et dotée vers 1131 par Jourdain de Saye et Luce, sa femme. Huet, évêque d'Avranches, qui a été abbé d'Aulnai, a rendu cette abbaye célèbre par les ouvrages qu'il y a composés durant les séjours qu'il y fit. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. *Gallia Christ.*, t. XI, col. 443, nouv. édit. Richard et Giraud.

AULNE (*Alneæ*), abbaye d'hommes située sur la Sambre, dans le diocèse de Liége. Elle avait pour patron saint Pierre, et appartenait à l'Ordre de Cîteaux. On croit qu'elle fut fondée vers l'an 650. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au mot ALNEA.

AULON, nom donné : 1° à cette vaste vallée qui s'étend le long du Jourdain depuis le Liban jusqu'au désert de Pharan; 2° au grand champ et à la vallée située entre le Liban et l'Antiliban. *Voy.* Eusèbe, *Onomastic.*, au mot OLÔN. Saint Jérôme, *de Loc. Hebr.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 364, 365.

AUMALE ou **SAINT-MARTIN D'AUMALE** (*Alba-Marla*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, était située en Normandie, dans le diocèse de Rouen. L'église de Saint-Martin fut bâtie par un seigneur nommé Guerinfroi, au temps de Richard III, duc de Normandie, et six chanoines y furent établis dans un lieu appelé Acy, *de Al-*

ceio, d'où est venu probablement à l'église le titre de Saint-Martin d'Acy. En 1130, Hugues, archevêque de Rouen, l'érigea en abbaye; elle était presque ruinée, mais les bénédictins de Saint-Maur la réparèrent et s'y établirent depuis 1704. *Voy. Gall. Christ.*, tom. II, col. 275, nouv. édit.

I. **AUMÔNE**, don fait aux pauvres par un motif de charité pour les soulager. L'aumône est de précepte pour tous ceux qui peuvent la faire, et ce précepte est fondé sur l'Écriture, les Pères et l'amour naturel que nous devons au prochain. Il était spécialement recommandé aux Juifs d'assister les pauvres, les veuves, les orphelins, les étrangers; Jésus-Christ proteste dans l'Évangile qu'il condamnera au feu éternel ceux qui n'auront pas fait l'aumône; et saint Jean déclare que celui qui voit son frère dans le besoin, et lui ferme ses entrailles quand il pourrait l'assister, n'a pas en lui l'amour de Dieu. Quant aux Pères, ils n'ont qu'une voix sur ce point. *Voy.* Matth., XXV, 41. I Jean, III, 17. August., *in Psalm.* CXLVII, nº 12. Hieron., *in Reg. Monach. c. de Paupert.* Ambros., *I de Offic.*, *in Can. pasce*, 21 *dist.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de théol. cathol.* Richard et Giraud.

II. **AUMÔNE (L')**, en latin *Eleemosyna*, ou petit Cîteaux, abbaye de l'ordre de Cîteaux du diocèse de Blois, située dans la forêt de *Marche-Noir*, entre Chartres et Blois, et fondée en 1121 par Thibaud IV, comte palatin de Champagne, de Blois. Par une bulle de l'an 1445, le pape Calixte III permit à l'abbé de l'Aumône d'officier pontificalement. *Voy. Gallia Christ.*, t. VII, col. 1397.

AUMÔNERIE, office claustral dans les anciennes abbayes et les anciens prieurés conventuels dont le titulaire doit avoir soin de faire les aumônes du revenu affecté à cet effet. Les aumôneries sont des titres de bénéfice que les congrégations réformées ont supprimées, et dont elles ont réuni le revenu à la mense conventuelle.

I. **AUMÔNIER**, officier ecclésiastique qui sert le roi, les princes et les prélats dans les fonctions du service divin. On donne aussi ce nom aux prêtres qui sont à la suite d'un régiment, sur un vaisseau, dans des places fortes, pour s'acquitter des fonctions de leur état selon les besoins spirituels de ceux auprès desquels ils sont placés. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **AUMÔNIER** (Le grand) **DE FRANCE.** C'est le premier officier ecclésiastique de la maison du souverain; ce prélat est ordinairement revêtu de la pourpre romaine. Cette dignité de grand aumônier avait disparu en France par suite de nos troubles politiques. Pie IX l'a rétablie par une bulle du 31 mars 1857, qui porte institution canonique de la grande aumônerie, en même temps qu'elle règle et spécifie les priviléges et la juridiction dont jouit actuellement le grand aumônier de France. *Voy.* cette bulle dans l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Archon, *Histoire de la Chapelle des rois de France.* Sébastien Rouillard, *le Grand Aumônier.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, p. 705 et suiv. Richard et Giraud.

AUMUCE ou **AUMUSSE** (*pelliceum ac villosum amiculum*), fourrure que les chanoines portent sur le bras. Autrefois les chanoines et les laïques ne se couvraient la tête que d'aumuces et de chaperons; c'est seulement sous Charles V qu'on abattit l'aumuce sur les épaules, puis sur le bras. Quant à ce qui est prescrit par les décrets de la Congr. des Rites, *voy.* l'abbé Boissonnet, *Diction. des Cérém. et des Rites sacrés*; et, pour l'usage de l'aumuce, l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

AUNACHARIUS. *Voy.* AUNAIRE.

AUNAI. *Voy.* AULNAI.

AUNAIRE (saint), *Aunarius* ou *Aunacharius*, évêque d'Auxerre, mort le 25 septembre 605, jour auquel les martyrologes placent sa fête. Il appartenait à une famille riche et noble de la ville d'Orléans; et, après avoir vécu quelque temps à la cour de Gontran, roi de Bourgogne, il se mit sous la discipline de Syagre, évêque d'Autun. L'an 572 il succéda à saint Éthère, évêque d'Auxerre. Il assista à plusieurs conciles, et réunit dans sa ville épisc. un synode dans lequel il dressa 45 statuts très-importants. Il prit également part à la pacification des troubles excités à Poitiers l'an 589, dans le monastère de Sainte-Radégonde, par la révolte de quelques religieuses.

AUNEMONDUS. *Voy.* ANNEMOND.

AURAN, contrée au delà du Jourdain. Aujourd'hui même il y a une contrée de ce nom au midi de Damas. Plusieurs pensent que c'est la même que l'Iturée. *Voy.* Ézéch., XLVII, 16, 18, et compar. Luc, III, 1. Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. XIII. Burckhardt, *Voy. de Syr. et de Palest.*, p. 111 et suiv., 393 et suiv., 446, édit. allem. Reland, *Palæst.*, p. 106. Ern.-Fried.-Car. Rosenmüller, *Handbuch der bibl. Alterthumsk.*, tom. II, part. II, p. 5. Michaelis, *Supplem. ad Lexic. Hebr.*, p. 693 et suiv.

AURAT (François), prêtre, prieur de Saint-Allyre et habitué de l'Église de Lyon, vivait au XVIIᵉ siècle. On a de lui : *le Cantique des cantiques expliqué dans son sens littéral;* Lyon, 1693, in-8º. Aurat avait travaillé à des explications semblables sur les autres livres de l'Écriture; on ne sait si elles ont été imprimées.

I. **AURE** ou **AURÉE** (sainte), *Aurea*, morte de la peste l'an 666. Saint Éloi la nomma abbesse du monastère de filles qu'il avait fondé à Paris, l'an 633, en l'honneur de saint Martial de Limoges. On célébrait sa fête le 4 octobre, que l'on croit être le jour de sa mort; mais plus tard on l'a transportée au 5 du même mois. *Voy.* saint Ouen, *Vie de saint Éloi*, liv. Iᵉʳ, c. XVII et XVIII, et l. II, c. LI. Le P. Dubois, *Hist. de l'Église de Paris.*

II. **AURE** ou **AURÉE** (sainte), vierge et martyre en Espagne, morte le 19 juillet 856, issue des Arabes d'Espagne, s'étant convertie au christianisme, se retira dans un monastère près de Cordoue. Ses parents la dénoncèrent au juge comme chrétienne. Ce juge, qui était lui-même son parent, lui arracha la promesse de faire tout ce qu'il voudrait; mais elle se repentit bientôt de sa faute, et confessa courageusement la foi de Jésus-Christ. Le juge lui fit alors trancher la tête. *Voy.* saint Euloge de Cordoue, *Mémorial*, l. III.

III. **AURE** (sainte), autre vierge et martyre à Ostie, où elle fut précipitée dans la mer une pierre au cou; mais le flot rejeta son corps sur le rivage, où il fut recueilli par des personnes pieuses qui l'ensevelirent honorablement. Le Martyrologe romain en fait mention le 24 août.

AUREATUM. *Voy.* AICHSTADT.

I. **AURÈLE** (saint), compagnon de saint Georges, diacre, souffrit le martyre en Espagne, sous les Sarrazins, pendant le IXᵉ siècle. *Voy.* SAINT GEORGES.

II. **AURÈLE** (saint), évêque de Carthage, mort l'an 423 ou 425, fut lié d'une étroite amitié avec saint Augustin, de qui il reçut d'utiles conseils sur la conduite qu'il devait tenir envers les donatistes, qu'il combattit, en effet, avec

autant de zèle que de prudence. Il s'opposa avec la même ardeur aux pélagiens, condamna Célestius, disciple de Pélage, et plus tard Pélage lui-même. L'ancien calendrier de l'Église de Carthage a placé sa fête au 20 juillet. *Voy.* saint Augustin, *Lettres et autres ouvrages contre les Donatistes et les Pélagiens.* Baronius. Richard et Giraud.

AURÉLIE (sainte), vierge, parente de saint Adrie, qui souffrit le martyre à Rome l'an 257. Elle vint de Grèce à Rome, et elle passa treize ans à prier nuit et jour près du tombeau de saint Adrie; elle mourut saintement, et fut enterrée auprès de lui. Le Martyrologe romain place sa fête au 2 décembre. *Voy.* Baronius. Surius.

AURÉLIEN (saint), *Aurelianus*, évêque d'Arles en 546, mort le 16 juin de l'an 555, comme le prouve une inscription découverte en 1308 sur son tombeau, dans l'église de Saint-Nizier de Lyon, fut l'un des plus grands et des plus saints prélats de France au VIe siècle. Il reçut le *pallium* du pape Vigile, qui le nomma en outre son vicaire et son légat dans toute l'étendue du royaume de Childebert. Aurélien bâtit à Arles deux monastères, l'un pour les hommes, et l'autre pour les filles. Les Martyrologes le mentionnent au 16 juin. *Voy.* le P. Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum.* Mabillon, *au* IIIe *siècle bénédictin.*

AURELIO (Louis), **AURÉLIUS**, savant italien, né à Pérouse, mort à Rome en 1637, entra chez les jésuites. Outre plusieurs ouvrages en italien, on a de lui : 1° *Annales cardinalis Baronii in Epitomen redacti;* Pérouse, 1634, 2 vol. in-12; Paris, 1665 et 1673, avec la traduction française; — 2° *Bzovii continuatio in Epitomen redacta;* Rome, 1641, in-8°.

I. **AURÉLIOPOLIS**, ville épisc. de l'Asie Mineure, sous l'archevêque d'Éphèse, et située à 60 milles au nord de cette métropole. Elle fut érigée au Ve siècle; c'est maintenant un évêché *in partibus* dépendant d'Éphèse. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 117.

II. **AURÉLIOPOLIS** ou **PÉRICOMÉE**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la province de Lydie, sous la métropole de Sardes.

I. **AURÉOLE** (Aureola), mot dérivé de *laurus, laurier.* C'est une récompense donnée spécialement aux vierges, aux martyrs, aux docteurs et aux autres saints à cause de quelques œuvres de surérogation qui renfermaient une excellence particulière et qui demandaient beaucoup de courage. Cette récompense consiste dans une certaine joie accidentelle et ajoutée encore à la gloire et au bonheur essentiel qui vient de la vision béatifique. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 117.

II. **AURÉOLE**. *Voy.* Auriol (Pierre).

AURIA. *Voy.* Orense.

AURIFEX ou **AURIFICUS**, **ORIFEX**, **ORIFICUS** (Bonfilius Nicolas), théologien italien, né à Sienne en 1529, mort en 1601. Il entra dans l'Ordre des carmes, et se rendit célèbre comme érudit et comme prédicateur. Il professa la théologie à Florence en 1565, et en 1578 il devint doyen de la faculté et provincial pour toute la Toscane. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Dignitate vitæ et moribus clericorum;* Venise, 1568, et Cologne, 1610, in-12; — 2° *Meditazioni di diversi dottori di S. Chiesa, tradotte e corrette:* Venise, 1583 et 1596; — 3° *Summa Aurifica;* Venise, 1603, in-4°; — 4° *Speculum Missæ;* Venise, 1578, in-8°; — 5° *Tabula præparatoria ad missam, cum utilitatibus ex SS. Patribus collectis;* Florence, 1595; — 6° *Summarium indulgentiarum et gratiarum confratrum et sororum Ordinis Carmelitarum;* Florence, 1592; — 7° *Institutio mercatorum de cambiis et contractibus;* — 8° *Index S. Scripturæ, cum expositione SS. Patrum. Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* Le Mire, *de Script. sæc.*, XVI, c. xc. Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Richard et Giraud.

I. **AURILLAC**, ville de la haute Auvergne; il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1278, et l'autre en 1294. *Voy.* Martène, *Thesaur.*, t. IV, p. 214. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 119.

II. **AURILLAC** (*Aureliacum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans la ville du même nom, au diocèse de Saint-Flour. Elle fut fondée l'an 894, sous l'invocation de saint Pierre, par Géraud, seigneur d'Aurillac. Pendant longtemps l'abbaye d'Aurillac a été célèbre par la sainteté et par la science de ses moines, qui y avaient une académie et une école fameuse pour les bonnes lettres. Elle fut sécularisée par une bulle du pape Pie IV, en date du 13 mai 1561. *Voy.* l'abbé Expilly, *Diction. géogr., hist.*, etc. *Gall. Christ.*, tom. II, col. 439. Richard et Giraud.

I. **AURIOL** (Blaise d'), *Auriolus*, *Aureolus*, jurisconsulte, né à Castelnaudary, mort à Toulouse en 1540, fut doyen de l'Église de Pamiers et professeur du droit canon à Toulouse. Outre quelques écrits de poésie, on a d'Auriol : 1° *Additiones et apostillæ ad lecturam Guillelmi de Montelauduno in sextum decretalium;* Toulouse, 1524; — 2° *Interpretatio de capite, de rescriptione in antiquis;* 1532, in-8°; — 3° *Oraison à Notre-Dame;* — 4° *Oraison à sainte Anne;* — 5° *Confessionnal pour savoir les péchés et leurs circonstances;* — 6° *Épître de la beauté de Jésus;* — 7° *Épître de la beauté et état de la sacrée Vierge Marie. Voy.* Moréri, *Dict. hist.* Richard et Giraud.

II. **AURIOL** ou **ORIOL** (Pierre d'), célèbre théologien du XIVe siècle, natif de Toulouse, surnommé à cause de son éloquence *Doctor facundus*, professa dans l'université de Paris, entra dans l'Ordre des Cordeliers l'an 1321, et fut nommé à l'archevêché d'Aix. On a de lui : 1° *Tractatus de immaculata Conceptione Beatæ Virginis*, livre très-rare; Toulouse, 1514; — 2° *Breviarium Bibliorum, sive notationes in universam S. Scripturam;* Venise, 1507, 1571; Paris, 1565, 1585, 1610, et sous le titre de : *Commentaria compendiosa in universam Scripturam ex recens. Steph. Noveltetii;* Rouen, 1639, in-8°; — 3° *Commentarius in quatuor libros Sententiarum;* Rome, 1596-1605, 2 vol. in-fol.; — 4° *Petri Aureoli Comment. in tertium librum Sententiarum*, manuscrit à la bibliothèque de Toulouse. *Voy.* Wading, *in Annalib. Ord. Minor.* Possevin, *in Apparat. sacr.*

AUROGALLUS (Matthieu), né à Commettau, en Bohême, l'an 1480, mort à Wittemberg l'an 1543, fit ses études à l'université de Wittemberg, dont il devint recteur en 1542. Il aida Luther, son ami, dans sa traduction allemande de la Bible. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium et aliorum locorum nominibus;* Wittemberg, 1526, in-8°; — 2° *Grammatica Hebrææ Chaldææque linguæ;* Bâle, 1539, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

AURORE, lueur brillante qui précède le lever du soleil d'un temps plus ou moins long, selon la diversité des climats et des saisons. De la Suarez, Aversa et plusieurs autres très-autorisés pensent que ce ne serait pas manquer à la rubrique que de commencer la messe de ma-

nière qu'elle finisse à la naissance de l'aurore. C'est le sens du décret de la sainte congrégation des Rites du 18 septembre 1643. La même congrégation a décidé, par un décret du 18 septembre 1781, qu'il n'est pas permis à un prêtre de célébrer une messe particulière dans la nuit de Noël, avant l'aurore, sans un indult du souverain Pontife; elle regarde même la coutume contraire comme un abus que l'évêque doit avoir soin de réprimer. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta biblioth.*, au mot AURORA. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* L'abbé Boissonnet, *Diction. des cérém. et des rites sacrés.*

AUROUX DES POMMIERS (Matthieu), docteur en théologie et conseiller-clerc au présidial de Moulins, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. Nous citerons seulement de lui : *Traité sur la nécessité de s'instruire de la vérité de la religion et sur les moyens de s'en assurer;* Paris, 1742, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1733, p. 453; 1741, p. 251; 1742, p. 384.

AUSBERT. *Voy.* AUTPERT.

AUSCII. *Voy.* AUCH.

AUSONNE (saint), premier évêque d'Angoulême et disciple de saint Martial, évêque de Limoges, vivait vers la fin du IIIe siècle. Il prêcha la foi dans les environs d'Angoulême, et souffrit le martyre par l'ordre de Chrocus, roi des Allemands, qui à cette époque vint fondre sur les Gaules. On trouve son nom au 8 juillet dans le Martyrologe de Baronius et dans celui de du Saussai. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 22 mai. *Gallia Christ.*, tom. II, p. 975-977. Moréri, *Diction.*

AUSPICE (saint), **AUSPICIUS**, évêque de Toul, mort vers l'an 474, fut l'un des plus savants prélats de son siècle. Il était intimement lié avec Sidoine Apollinaire. On a de saint Auspice une *Épître en vers* adressée au comte Arbogaste, alors gouverneur de Trèves, et insérée dans la collection de Duchêne, tom. Ier. *Voy.* Bolland., *Acta Sanctorum julii*, tom. VI, p. 561. Feller, *Biogr. univ.*

I. **AUSTIN** (saint). *Voy.* AUGUSTIN, n° III.

II. **AUSTIN** (Jean), théologien anglais, né en 1613, mort en 1669; il se convertit à la religion catholique en 1640. On a de lui : *the Christian Moderator, or persecution for Religion condemned by the light of nature, law of God, evidence of our own principles. With an explanation of the Roman catholic belief concerning these four points : Their church, Worship, Justification and civil government;* Londres, 1651, 1652. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

AUSTREBERTE (sainte), vierge, née l'an 633 dans l'Artois, morte le 10 février 704. Elle était fille de Badefroy ou Béfroy, parent du roi Dagobert et de sainte Frametilde ou Frameuse, issue du sang royal. En 649, pour éviter un mariage, elle alla se réfugier auprès de saint Omer, évêque de Térouane. Elle gouverna plusieurs monastères, puissamment secondée par saint Ouen, évêque de Rouen. Enfin elle donna pendant trente ans les exemples des plus rares vertus, et elle mourut comblée de mérites. *Voy.* Mabillon, *Acta Sanctor Ord. S. Benedicti*, etc., au IIe siècle bénéd.

AUSTRÉGISILE ou **AUSTRILLE, OUTRILLE** (saint), évêque de Bourges, né dans cette ville le 29 novembre 551, mort le 20 mai 624, jour où l'Église célèbre sa fête. Il entra dans la maison du roi Gontran, qui le prit en affection; mais un nommé Béthelin, qui avait détourné les finances du roi, en accusa Austrégisile, qui s'en défendit; et le roi, pour terminer le différend, remit la décision à ce qu'on appelait dans ce temps-là *le jugement de Dieu*, c'est-à-dire à un duel. Austrégisile, plein de confiance en Dieu, attendait le moment du combat lorsque son adversaire mourut d'une chute de cheval. Dès ce moment Austrégisile quitta la cour; il fut ensuite ordonné prêtre, puis nommé évêque de Bourges. *Voy.* Bollandus, au mois de mai. Mabillon, ibid., *au IIe siècle bénédictin.*

AUSTREMOINE, en latin *Stremonius* ou *Strymonius* (saint), apôtre et premier évêque d'Auvergne vers l'an 250 de J.-C., fut l'un des sept illustres missionnaires apostoliques envoyés dans les Gaules par le souverain Pontife. Il s'arrêta principalement dans l'Auvergne, dont il est regardé comme le premier évêque et honoré comme un martyr le 1er novembre. Saint Grégoire de Tours atteste que l'Auvergne a reçu pour la première fois la parole du salut par le ministère d'Austremoine. *Voy.* Grég. de Tours, *Hist., et de glor. conf.*, l. I.

AUSTRILLE. *Voy.* AUSTREGISILE.

AUSTRUDE ou **OSTRUDE**, en latin *Austrudis* (sainte), vierge, abbesse à Laon, née dans le diocèse de Toul vers 634, morte l'an 688 ou 707. Elle était fille du bienheureux Blandin-Bason et de sainte Salaberge. A l'âge de douze ans elle entra dans un monastère de la ville de Laon dont sa mère était abbesse; et à la mort de sa mère, l'an 654, elle fut choisie pour la remplacer. Elle s'acquitta de sa charge sans omettre aucun de ses pieux exercices; cependant elle fut accusée d'un crime d'État qui lui attira toutes sortes de persécutions. Les miracles qui eurent lieu après sa mort attestèrent sa sainteté. *Voy.* Mabillon, *Acta Sanct. Ord. S. Bened.*, au IIe siècle bénéd. Bulteau, *Abrégé de l'hist. de l'Ordre de Saint-Benoît*, etc., tom. Ier.

I. **AUTEL** CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX. Un autel nu, sans figures, sans statues et sans aucun autre ornement, était le lieu où dans les temps primitifs l'ancien peuple de Dieu rendait son culte au souverain Seigneur. Celui que Jacob érigea lorsqu'il allait en Mésopotamie ne consistait qu'en quelques pierres brutes. Plus tard Dieu déclara à Moïse que, s'il lui érigeait un autel de pierre, cet autel ne devait pas être construit de pierres taillées (Exod., XX, 25). Il y a toute apparence que ceux qui furent bâtis ensuite par Samuel, Saül et David, étaient de même matière. L'autel du temple de Salomon était d'airain; mais celui que Zorobabel et ensuite les Machabées rebâtirent à Jérusalem n'était que de pierres brutes (II Paralip., IV, 1. I Machab., IV, 47. Joseph, *de Bello jud.*, l. VI, c. XIV). Dans le temple de Jérusalem il y avait deux autels principaux : celui des parfums et celui des holocaustes; ils étaient tous deux de bois de sétim. *Voy.* la description de ces deux autels dans l'Exod., XXX, 1 et suiv.; XXXVII, 25 et suiv.; XXXVIII et suiv.

II. **AUTEL** CHEZ LES CHRÉTIENS. C'est une table sur laquelle le prêtre offre le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ. On distingue quatre sortes d'autels : l'*autel fixe* ou stable, l'*autel portatif* ou mobile, l'*autel isolé*, et l'*autel privilégié*. 1° L'*autel* est *fixe* quand il est construit d'une manière immuable dans un certain lieu, et qu'il y reste toujours, comme ceux qui se trouvent dans nos églises. Les autels ne doivent être aujourd'hui que de pierre, bien que dans l'Église primitive ils ne fussent que de bois; et si en vertu d'une coutume tout l'autel n'est pas de pierre, il faut qu'il y ait au moins une pierre consacrée sur laquelle le prêtre puisse poser le calice et l'hostie. Vers la fin du Ve siècle l'Église ordonna que les autels re-

eussent une consécration particulière; et cette consécration, de droit commun, ne peut se faire que par l'évêque, ou par un simple prêtre, qui en a reçu le pouvoir par le Pape lui-même. Selon l'usage actuel de l'Église, il est nécessaire qu'il y ait des reliques à l'autel. Or un autel perd sa consécration quand les reliques en ont été enlevées, quand la châsse est brisée, et quand dans un autel fixe, consacré comme tel avec des onctions entre la table et le corps de l'autel, la table en a été enlevée. *Voy.* L. Ferraris, qui a traité longuement la matière dans sa *Prompta Biblioth.*, au mot ALTARE. — 2° L'*autel portatif* ou mobile est celui qui se transporte d'un lieu dans un autre; c'est pourquoi on l'appelle aussi *altare viaticum* ou *altare itinerarium*, à cause de l'utilité de ceux qui voyagent. C'est l'autel portatif qu'on appelle ordinairement *pierre sacrée*. Les Grecs remplacent les autels portatifs par des linges bénis qu'ils nomment *antimense* (*voy.* ce mot). — 3° L'*autel isolé* (*ara insularia*) est un autel qui n'est adossé ni contre un mur ni contre un pilier, et qui a une contre-table. — 4° L'*autel privilégié* (*ara prærogativa*) est celui auquel sont attachées quelques indulgences particulières, mais surtout celui auquel le souverain Pontife a attaché une indulgence plénière, applicable à l'âme du purgatoire pour laquelle on y célèbre le saint sacrifice de la messe. Une condition requise pour que cette indulgence profite à un défunt, c'est que l'on dise pour lui une messe de *Requiem* les jours où les rubriques ne le défendent pas. *Voy.* L. Ferraris, à l'article ALTARE PRIVILEGIATUM. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 272 et suiv. L'abbé Boissonnet, *Diction. des Cérém. et des Rites sacrés*. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

III. **AUTEL**, se trouve employé dans l'histoire ecclésiastique pour signifier les oblations ou les revenus casuels de l'Église. Ainsi : *racheter les autels*, c'était racheter ces revenus usurpés par les séculiers. On appelait l'*église*, les dîmes et les autres revenus fixes, comme on nommait *autels* les revenus casuels. Quand on dit que le prêtre vit de l'autel, cela signifie qu'il a droit de vivre des revenus de l'Église.

IV. **AUTEL DE PROTHÈSE**, espèce de crédence sur laquelle les Grecs bénissent le pain destiné au saint sacrifice avant de le porter au grand autel, où se fait le reste de la célébration. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad verb. PROTHESIS.

AUTESSIODURUM. *Voy.* AUXERRE.

I. **AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES**, nom général que l'on donne aux écrivains qui ont fleuri dans le christianisme depuis les apôtres, en y comprenant les Pères apostoliques et ceux des siècles suivants; souvent aussi on désigne par ces mots ceux qui ont écrit depuis saint Bernard, qui est regardé comme le dernier des Pères de l'Église. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.*

II. **AUTEURS SACRÉS**, ou écrivains inspirés de Dieu, de la plume desquels sont sortis les divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; tels sont Moïse, les historiens venus après lui, les prophètes, les apôtres, les évangélistes, dont les ouvrages sont d'une autorité divine. *Voy.* ibid.

AUTHENTICITÉ, qualité d'un livre qui est *authentique*.

AUTHENTIQUE, se dit : 1° d'un livre qui a été écrit par l'auteur dont il porte le nom, et composé dans le temps auquel la tradition le rapporte. On confond souvent à tort *authentique* avec *véridique*, ou conforme à la vérité; car un livre peut ne dire que des choses vraies, sans qu'il ait été composé par l'auteur auquel on l'attribue; il suffit pour cela qu'il ait été fait par un écrivain quelconque, mais suffisamment instruit et sincère; — 2° d'un livre qui fait autorité; c'est dans ce sens que le concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique; — 3° des Novelles de l'empereur Justinien. *Voy.* dans l'*Encycloped. cathol.* à quelle occasion ce nom leur fut donné.

AUTHIER DE SISGAU (Christophe d'), évêque et bénédictin, né à Marseille en 1609, mort en 1667, fit ses études à Avignon, et entra dans les ordres en 1627. En 1632 il fonda la congrégation des *Prêtres du Saint-Sacrement* pour les missions et la direction des séminaires, et l'an 1651 il fut nommé évêque de Bethléhem. Il s'appliqua dès lors à diriger sa congrégation, confirmée par le pape Innocent X. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AUTOCÉPHALES, qui signifie proprement en grec ceux qui n'ont pas de chef, désigne les évêques qui n'étaient soumis à aucun métropolitain et les métropolitains qui n'étaient pas soumis à la juridiction du patriarche. On en distinguait de quatre sortes : 1° Tous les anciens métrop. auxquels on donnait ce titre avant l'institution des patriarches; 2° depuis cette institution, les métrop. indépendants; 3° les évêques soumis immédiatement à l'autorité d'un patriarche; ceux qui, n'ayant point de suffragants, ne reconnaissaient pas non plus de métrop. ni de patriarche. *Voy.* Ducange, *Glossar latin*. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

AUTO-DA-FÉ, terme emprunté de l'espagnol qui signifie acte de foi, et qui est employé dans les jugements de l'inquisition.

AUTORITÉ. Les philosophes modernes et quelques jurisconsultes nient l'autorité, en soutenant qu'aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. Sans doute que par la nature ces partisans de l'indépendance de toute autorité humaine entendent Dieu, qui en est l'auteur. Or c'est par la nature, c'est-à-dire par la volonté et l'intention du Créateur, que l'homme est destiné à la société; vérité démontrée par sa constitution, ses besoins, ses inclinations. D'ailleurs Dieu lui-même n'a-t-il pas dit, après l'avoir créé : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* (Gen., II, 18)? Mais, comme il est de toute évidence qu'aucune société ne saurait subsister sans subordination, il suit nécessairement que Dieu fondateur de la société est aussi l'auteur de l'autorité. Maintenant si nous examinons les différentes espèces de sociétés que l'homme peut former, nous verrons sortir de la même source l'autorité conjugale, paternelle et domestique, l'autorité civile et politique, l'autorité ecclésiastique ou religieuse. *Voy.* dans Bergier, *Diction. de théol.*, les preuves de ces assertions et les réponses aux objections des adversaires de l'autorité. L'*Encycloped. cathol.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot AUTONOMIA.

AUTOSIDORUM. *Voy.* AUXERRE.

AUTPERT, AUSBERT ou **ANSBERT** (Ambroise), abbé de Saint-Vincent sur le Voltorno en Italie, né en Provence vers l'an 716, mort en 778. On a de lui des *Commentaires sur les Psaumes*, le *Cantique des cantiques* et l'*Apocalypse*, pour lesquels il demanda au pape son approbation. *Voy.* Paul Diacre, *De gest. Longob*, l. VI, c. XL. Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. III, p. 672. Mabillon, *Act. Sanct. Ord. S. Bened.*, au IIIe siècle, part. II, p. 262.

AUTPERTUS. *Voy.* AUBERT, n° I.

I. **AUTREY**, abbaye de l'Ordre de Saint-Au-

Augustin située en Lorraine, au diocèse de Toul. Elle fut fondée en 1144 par Étienne de Bar, évêque de Metz; cette fondation fut confirmée en 1176 par Thierry, évêque de Metz, et l'an 1656 cette abbaye a été réunie à la congrégation de Saint-Sauveur. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. III.

II. **AUTREY** (Henri-Jean-Baptiste Fabry de Moncault, comte d'), né à Paris en 1723, mort en 1777, entra d'abord dans l'armée; il employait ses loisirs à réfuter les opinions des encyclopédistes et des philosophes du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° l'*Antiquité pestifiée*, réfutation du livre de Boulanger intitulé : l'*Antiquité dévoilée par ses usages;* Paris, 1776, in-12; — 2° le *Pyrrhonien raisonnable* ou *Méthode nouvelle proposée aux incrédules;* La Haye (Paris), 1765; — 3° *les Quakers à leur frère* (Voltaire); Londres et Paris, 1768, in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littéraire*. La *Nouv. Biogr. génér*

AUTRICHE. On sait que depuis de longues années de très-graves atteintes avaient été portées en Autriche contre la discipline ecclésiastique; et il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on considère que l'axiome fondamental qui avait prévalu dans le gouvernement était que l'Église est l'ennemie-née de l'État, et que le devoir de tout Autrichien fidèle est de la combattre comme telle. Cette triste et déplorable situation a cessé par l'effet du concordat du 18 août 1855 entre notre saint Père le pape Pie IX et François-Joseph Ier, empereur d'Autriche. Ce concordat, composé de 35 articles, et qui rappelle des principes de droit trop souvent méconnus, se trouve *in extenso* en français et en latin, avec les Lettres Apostoliques par lesquelles il est confirmé par Pie IX, dans l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, au mot AUTRICHE; il se trouve aussi, mais en latin seulement, dans le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, à la fin d'un long et très-intéressant article sur la propagation de la réforme et la restauration de la foi catholique en Autriche, tom. II, p. 147 et suiv.

AUTRICUM CARNUTUM. *Voy.* CHARTRES.

AUTROCHE (Claude DE LOYNES), littérateur, né à Orléans en 1744, mort l'an 1823, a laissé de nombreux écrits; nous citerons seulement : *Traduction nouvelle des Psaumes de David, en vers français, avec le texte latin en regard;* Orléans, 1820, in-8°. Cette traduction est précédée d'un discours préliminaire où l'auteur examine le caractère des poésies de David, la grandeur des idées, la richesse des images, l'attachement à la loi de Dieu, la variété des tableaux, la vivacité des sentiments, et cette inépuisable fécondité avec laquelle le Psalmiste célèbre les bienfaits du Très-Haut et les merveilles de la nature. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AUTRUCHE. C'est un des animaux que la loi mosaïque range parmi les impurs, et dont on ne pouvait manger la chair. *Voy.* Lévit., XI, 16, etc.

AUTUN, ville des Éduens (*Civitas Æduorum*), peuple de la Gaule celtique, appelée anciennement *Bibracte*, et aujourd'hui *Augustodunum*, du nom d'Auguste, son bienfaiteur. L'Église d'Autun est la plus ancienne après Lyon, sa métropole; car les martyrologes et la tradition constante du pays font foi que le christianisme y fut apporté dans le IIe siècle. Entre autres priviléges dont elle a joui, ses évêques ont eu constamment le droit de porter le *pallium*. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 112 et suiv.

AUVRAY (Jean), prieur de Saint-Odon de Bossets, né à Montfort-l'Amaury, mort en 1661, a laissé : 1° *la Vie de Jeanne Absolu, dite de Saint-Sauveur, religieuse de Fontevrault;* Paris, 1640, in-4°; — 2° *l'Enfance de Jésus et sa famille honorée en la vie de sainte Marguerite du Saint-Sacrement;* Paris, 1654, in-8°; — 3° *Pratique de piété;* Paris, 1651, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*.

AUXBŒUFF (Pierre), religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, prédicateur et théologien de l'université de Paris, vivait du XIVe au XVe siècle; il acquit une grande réputation de savoir et d'éloquence. Les sermons qu'il prononça dans différentes églises de Paris eurent un succès prodigieux; ils ont été traduits en latin et publiés en 1521 à Paris, et à Anvers l'an 1643, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **AUXENCE** ou **AUXENT** (saint), abbé en Bithynie, d'origine persane, né en Syrie, mort l'an 470, vint à la cour de Constantinople l'an 432, et eut un emploi dans la quatrième compagnie des gardes. Ses vertus lui méritèrent de Dieu le don des miracles. Il souscrivit aux décrets du concile de Chalcédoine, où les Eutychiens furent condamnés; puis il se retira sur la montagne de Siope, peu éloignée de Chalcédoine. Un grand nombre de personnes des deux sexes qu'il convertit embrassèrent son genre de vie. Les Grecs et les Latins honorent sa mémoire le 14 février. *Voy.* Sozomène, *Hist. eccles.*

II. **AUXENCE** (saint), évêque de Mopsueste en Cilicie. Il servit d'abord comme soldat sous Licinius; mais comme on lui ordonna un jour de sacrifier à Bacchus, il abandonna sa profession. Il fut fait évêque vers 321. Ses vertus le rendirent recommandable, et il mourut saintement. *Voy.* Suidas, *Lexicon histor.* Baronius.

III. **AUXENCE** (saint), compagnon de saint Eustrate, souffrit le martyre comme lui au IVe siècle dans la petite Arménie. *Voy.* EUSTRATE.

AUXENT. *Voy.* AUXENCE, n° I.

AUXERRE (*Altissiodorum* ou *Autosidorum*, *Autessiodurum*, *Antissiodorum*), ancienne ville épisc. sous la métropole de Sens. Cet évêché, érigé dans les premiers siècles de l'Église, a été supprimé en 1801. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 120 et suiv.

AUXI-LES-MOINES. *Voy.* AUCHI-LES-MOINES.

AUXILIUS, théologien, vivait du IXe au Xe siècle; on ne sait pas au juste de quel pays il était, mais on le suppose d'origine française. Il fut ordonné prêtre par le pape Formose; et, comme on désapprouvait cette ordination, Auxilius composa l'an 907 *trois Traités contre le pape Sergius III pour soutenir la validité des ordinations faites par Formose*. Le P Morin a fait imprimer deux livres d'Auxilius dans son *Traité des Ordinations;* Paris, 1655; Anvers, 1695. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. XVII, et dans Mabillon, *Analecta;* Paris, 1722, in-fol. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 474 et suiv. Richard et Giraud.

AUXORUM CLIMBERIS. *Voy.* AUCH.

AVA ou **AVAH**, ville des Assyriens dont les habitants furent transportés à Samarie. *Voy.* IV Rois, XVII, 24; XVIII, 34; XIX, 13. Isaïe, XXXVII, 13.

AVALON (Irénée d'), capucin, né en Bourgogne, travailla avec beaucoup de zèle et de succès à la conversion des protestants. Outre un livre apologétique en faveur des seigneurs de Passade, de Mazel et autres gentilshommes qui abjurèrent leurs erreurs entre ses mains, il a publié : *Libri tres controversiarum contra calvinistas, huguenotos et anabaptistas;* Lyon, 1628, 3 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AVANCIN ou **AVANCINI** (Nicolas), savant

jésuite, originaire du Tyrol, né en 1612, mort l'an 1685. Il enseigna la théologie et la philosophie à Vienne et à Gratz. On a de lui, outre plusieurs ouvrages de littérature : *Vita et doctrina Jesu Christi ex quatuor Evangelistis collecta et in piarum commentationum materiam ad singulos totius anni dies distributa ;* Vienne, 1667, 1674, in-12 ; Paris, 1695 ; traduit en français par le P. Desruelles ; Paris, 1672 et 1713, et par l'abbé de Saint-Pard ; Paris, 1775, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1695, pag. 132.

AVARICE, idolâtrie et racine de tous les maux, selon saint Paul ; engendre, suivant saint Grégoire le Grand, les trahisons, les fraudes, les mensonges, les parjures, les inquiétudes, les violences, l'endurcissement du cœur sur les misères des pauvres. L'avarice est un péché mortel lorsqu'on est disposé à perdre la grâce et l'amour de Dieu par le violement de quelque précepte plutôt que de perdre ses biens ; et un péché véniel quand, bien qu'on aime trop ses biens, on ne les préfère cependant pas à l'amour de Dieu, et lorsqu'on ne voudrait pas les conserver aux dépens de la grâce. C'est un des vices qui dégradent et déconsidèrent le plus les ecclésiastiques, et contre lequel les saints canons s'élèvent avec la plus grande force. *Voy.* Ephés., v, 5. Coloss., III, 5. I Timoth., VI, 10. Greg., *Moral. in Job*, l. XXXI, c. XVII. Can., *His igitur*, 3, *distinct.* 23. Can., *Quæro ergo, caus.* 6, *quæst.* 1, c. XXI. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*

AVAULD. *Voy.* AVOLD.

AVE. *Voy.* AVE MARIA, n° II.

AVEILLON (Jean-Joseph), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1620, mort le 29 mai 1713. Bossuet l'honorait de son estime et de son amitié. On a de lui : 1° des *Conférences ;* — 2° *Méditations pour les séminaires et pour les gens du monde ;* — 3° *Exercices spirituels pour une retraite de dix jours ;* Paris, 1699, in-12. *Voy.* le P. Colonia, *Histoire littér. de Lyon,* tom. II, p. 816.

AVEIRO ou **AVEYRO** (F. Pantaleão d'), franciscain, voyageur, né dans la ville dont il porte le nom, vivait au milieu du XVIe siècle. Il a laissé en portugais un *Itinéraire de la Terre-Sainte ;* Lisbonne, 1593, in-4°, et 1596. Cet Itinéraire est encore fort recherché. *Voy.* Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* César de Figanières, *Bibliografia Portugueza.*

AVELLANEDA (Didacus de), jésuite très-distingué, natif de Grenade, mort à Tolède en 1598. On a de lui : 1° *Tractatus utrum in confessione sacramentali criminis consors nominari debeat ;* Rome, 1593 ; — 2° *de Secreto ;* traité sur le secret de la confession. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

AVELLINO (*Abellinum*), ville épiscopale du royaume de Naples dans la principauté ultérieure, évêché suffragant de Bénévent. Quelques-uns prétendent que l'Évangile y a été prêché du temps des apôtres, considérant Sabin, son premier évêque, comme ayant été envoyé par saint Pierre. En 1467 Paul II y unit à perpétuité le siége de Fricenti. Aussi l'évêque prend-il le nom de ces deux villes. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 153, 154.

I. **AVE MARIA** ou *Salutation Angélique*, prière à la sainte Vierge composée des paroles que l'ange Gabriel adressa à Marie lorsqu'il lui annonça le mystère de l'Incarnation, de celles de sainte Élisabeth, lorsqu'elle reçut la visite de la sainte Vierge, et de celles de l'Église pour implorer son intercession. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 154, 155.

II. **AVE MARIA** ou **AVE**. On appelle ainsi les plus petits grains des chapelets ou rosaires, comme on nomme *Pater* les plus gros.

III. **AVE MARIA**. *Voy.* ANGELUS, n° I.

I. **AVENARIUS** (Jean), vulgairement *Habermann*, théologien luthérien, né à Eger en 1520, mort à Zeitz l'an 1590. Il enseigna l'hébreu et la théologie, et, après avoir été pasteur et prédicateur, il devint surintendant de Zeitz. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Dictionibus hebraicis, quæ in Bibliis, aliter scribuntur, aliter leguntur ;* Wittemberg, 1562, in-8° ; — 2° un *Livre de prières* qui a eu plusieurs éditions, et que Jacques Zader a traduit en latin sous ce titre : *Precationes in singulos septimanæ dies conscriptæ ;* — 3° *Enarrationes in Evangelia dominicalia*, in-fol. ; — 4° *Enarrationes in epistolas dominicales et festivales*, in-8° ; — 5° *Liber radicum, seu Lexicon ebraicum*, in-fol. ; — 6° *Grammatica Ebraica ;* in-8° *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 618, *vitæ Professor.* Ienens, classe I, p. 90. Richard et Giraud.

II. **AVENARIUS** (Jean), théologien protestant, né dans la seconde moitié du XVIIe siècle, à Zipsendorf, où son père était ministre protestant. Il a laissé, parmi plusieurs autres écrits : 1° *Theses de catechismo ;* Plauen, 1698 ; — 2° *Præcepta homiletica ;* Leipzig, 1686, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

I. **AVENDANNA** (Alfonse), dominicain et prédicateur distingué, né dans l'Estramadure espagnole, mort en 1596, a laissé des *Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu et sur le Psaume* CXVIII. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Moréri, le *Grand Diction. histor.*

II. **AVENDANNA** (Christophe), carme espagnol, mort à Madrid vers 1628. Ses sermons et ses écrits lui acquirent une très-grande réputation ; quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés après sa mort, comme : 1° *Aurea corona sanctuarii ;* — 2° *Litaniæ æterni Patris luminum*, etc. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

AVENDANO (Diégo d'), jésuite espagnol, né à Ségovie, était déjà à Lima, dans le Pérou, lorsqu'il entra chez les jésuites. Il professa la théologie et la philosophie, gouverna le collége de Chuquito, deux fois celui de Lima et deux fois la province. On a de lui : 1° quelques *Traités de théologie ;* — 2° *Thesaurus Indicus pro regimine conscientiæ in iis quæ in Indias spectant ;* Anvers, 1668, 2 vol. in-fol. ; c'est sans contredit le plus considérable et le plus utile de ses ouvrages ; — 3° *l'Explication des Psaumes* XLIV *et* LXXXVIII. *Voy.* Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

AVÉNEMENT se dit de la venue du Messie. On distingue deux avénements du Messie : l'un accompli, lorsque le Verbe s'est incarné et qu'il a paru parmi les hommes, revêtu d'une chair mortelle ; l'autre futur, lorsqu'il descendra visiblement du ciel dans sa gloire et sa majesté pour juger tous les hommes.

AVÉNET ou **ABYDE**, ville épisc. de la Phrygie Mineure ou de la Mysie, sur la côte du Bosphore de Thrace, vis-à-vis Seston de Thrace. Érigée au Ve siècle sous Cyzique, elle devint métropole au IXe ; elle est aujourd'hui évêché *in partibus*. *Voy.* Richard et Giraud. L'*Annuario pontificio.*

AVENIO. *Voy.* AVIGNON.

AVENT. *Voy.* ADVENT.

I. **AVENTIN** (saint), de Châteaudun, mort l'an 528, fut nommé évêque de Chartres lorsque saint Solennis, qu'on avait promu malgré lui à l'épiscopat, eut pris la fuite pour se dérober à cet honneur. Saint Solennis cependant fut ra-

mené dans son église, et Aventin nommé coévêque ou inspecteur de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'épiscopat dans toute l'étendue de son territoire. Les souscriptions des conciles de son temps le mentionnent, en lui donnant tour à tour la qualité d'évêque de Chartres et de Châteaudun. *Voy.* Richard et Giraud, au mot Aventin, et compar. ce qui est dit par les nouveaux éditeurs au tom. XXVIII, p. 237.

II. **AVENTIN** (saint), né à Bourges dans le ve siècle, mort le 4 février 537 ou 540, se rendit à Troyes, où saint Loup, évêque de ce diocèse, le reçut dans son séminaire, et le successeur de saint Loup le nomma économe de son église. Cependant l'amour de la solitude le décida à se retirer dans une petite île déserte à huit kilomètres de Troyes. Il y rassembla des disciples, qu'il édifia jusqu'à sa mort. L'église collégiale de Saint-Étienne de Troyes conserva ses reliques jusqu'à sa destruction.

AVENTPORT. *Voy.* Davenport.

AVERANI (Joseph), jurisconsulte italien, né à Florence en 1662, mort l'an 1738, se livra à l'étude du droit et à celle des sciences. A l'âge de 22 ans il fut nommé professeur de droit à l'université de Pise. On a de lui, outre divers écrits sur diverses matières : *Lezioni Toscane del Avocato Giuseppe Averani*, etc.; Firenze, 1744, 1746, 1761, in-4°. Ce sont 21 dissertations, dont la 4e a pour objet de montrer que les sages du paganisme reconnaissaient un seul Dieu; la 10e et la 11e traitent de la flagellation, et la 12e et la 13e, du couronnement d'épines dans la Passion de Jésus-Christ. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1740, p. 122; 1744, p. 632.

AVERONI (Valentin), moine de la congrégation de Vallombreuse, naquit à Florence dans la seconde moitié du xvie siècle. Outre une *traduction de la Cité de Dieu de saint Augustin*, qui n'a pas été imprimée, il a publié en italien, à Florence : 1° *Traité du gouvernement des princes, par saint Thomas;* 1577, in-8°; — 2° *de la Doctrine chrétienne, ouvrage de Denis le Chartreux;* 1577, in-8°; — 3° *Discours* sur les qualités nécessaires que doit avoir la vierge qui se consacre comme épouse à Jésus-Christ; 1591, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*.

AVEROULT (Antoine d') ou **DAUROULT**, jésuite, né à Aire-sur-la-Lys, dans l'Artois, en 1554, mort à Tournay l'an 1614; après avoir étudié avec succès à Louvain, il y devint régent au collége du Faucon. Il ramena à l'unité catholique plusieurs familles protestantes. Revenu plus tard en Artois, il y fit beaucoup de bien, ainsi que dans plusieurs villes, où il convertit un grand nombre de calvinistes. Il a publié : 1° *les Fleurs des Exemples*, ou *Catéchisme historial;* Douai, 1603, et Paris, 1608; ouvrage excellent, que l'auteur traduisit depuis en latin sous le titre de *Catechismus historicus;* Paris, 1624, édit. la plus complète; — 2° *Pii gemitus catholicorum;* — 3° *Remedia spiritualia contra pestem.* Le lieu de l'impression de ces deux derniers ouvrages n'est pas indiqué. *Voy. Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

I. **AVERSA** ou **ANVERSA**, ville épisc. du royaume de Naples, entre Naples et Capoue. Cette ville n'était primitivement qu'un fort élevé sur les ruines d'Atella; plus tard ce fort devint la ville d'Aversa. Elle a titre d'évêché, qui y fut transféré d'Atella sous le pape Léon IX. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. III, p. 156 et suiv.

II. **AVERSA** (Raphaël), de l'Ordre des clercs réguliers mineurs, né à San-Severo en 1589, près de Salerne, dans le royaume de Naples, mort à Rome en 1657, était aussi savant théologien qu'habile philosophe. On le choisit jusqu'à cinq fois pour être général de son Ordre. Innocent X lui offrit l'évêché de Nocera, et Alexandre VII celui de Nardo; mais il refusa constamment, et rien ne put vaincre sa modestie. On a de lui : 1° *Sacra theologia cum doctore angelico, in tres partes distributa, quæstionibus contexta. Prima secundæ, in qua de Deo, ultimo fine, et mediis ad eum assequendum accurate disseritur;* Rome, 1631 et 1635, in-4°; — 2° *Sacræ Theologiæ pars tertia, in qua de Deo incarnato, ejusdemque Christi Domini mysteriis, et sacramentis ab eo institutis;* Gênes, 1640, in-4°; — 3° *de Ordinis et Matrimonii sacramentis tractatus theologici ac morales;* Bologne, 1624, in-4°; — 4° *de Eucharistiæ sacramento et sacrificio, de Pœnitentiæ sacramento, et Extrema Unctione tractatus theologici ac morales, speculativam simul et practicam doctrinam accuratè ac dilucidè complectentes;* Bologne, 1642, in-4°; — 5° *de Fide, Spe et Charitate Tractatus theologici, speculativam simul ac practicam doctrinam complectentes;* Venise, 1660, in-4°; — 6° *Logica, institutionibus prævìis quæstionibus contexta;* Rome, 1623, in-8°; — 7° *Philosophia, metaphysicam physicamque complectens, quæstionibus contexta;* ibid., 1625 et 1627, in-4°, et Bologne, 1650. *Voy.* Nicol. Tappi, *Biblioth. Neapolit.*, p. 266. Allatius, *Apes urbanæ,* p. 232. Le Mire, *de Scriptor., sæcul.* xvii.

AVEUGLEMENT SPIRITUEL. Il consiste à ne pas sentir l'importance du salut, le prix des grâces de Dieu, l'énormité de nos péchés, la nécessité de faire pénitence, etc. Lorsque cet aveuglement est volontaire, il est criminel; s'il ne l'était pas, il ne serait pas imputable. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

AVEYRO. *Voy.* Aveiro.

AVEZAN. *Voy.* Davezan.

AVEZZAN (Sébastien), carme, né à Césène, dans la Romagne, mort à Rimini l'an 1580, en réputation de sainteté. Il professa la théologie, et fut deux fois provincial de sa province. On a de lui : 1° *Discorsi predicabili, con tre prediche, della incarnatione, della nativita e della resurrezione di N. Signore;* Venise, 1587, in-8°; — 2° *de Sacramentis;* — 3° *Digressiones prædicabiles, varii argumenti;* — 4° *Brevis institutio ad logicam Aristotelis;* — 5° *Opusculum de ratione studiorum theolog. Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* Le *Speculum Carmeli*, tom. II, p. 1070.

AVI. *Voy.* Avit, n° II.

AVIANO (Marc d'), capucin italien du xviie siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance. La sainteté de sa vie vraiment apostolique et uniquement consacrée au salut des âmes l'a rendu justement célèbre. Il a laissé un ouvrage en italien et en français sur *l'énormité du péché mortel;* Paris, 1680. *Voy.* Dyonisius Genuensis, *Biblioth. Capuc.*, p. 231.

AVIAU DU BOIS DE SANZAY (Charles-François d'), archevêque de Bordeaux, né en 1736 au château du Bois de Sanzay, dans le diocèse de Poitiers, mort à Bordeaux l'an 1826. Il fut d'abord chanoine et grand vicaire du diocèse d'Angers, puis archevêque de Vienne. Ayant refusé de signer la constitution civile du clergé, il quitta la France et se retira à Annecy et à Rome. Il rentra dans son diocèse en 1797, et, déguisé en paysan, il prêchait dans les montagnes du Vivarais et du Forez. Nommé archevêque de Bordeaux le 9 avril 1802, il ne cessa d'édifier son diocèse par la sainteté de sa vie, et en particulier par son amour pour les malheureux et les pauvres. On a de lui : 1° des

Lettres posthumes sur l'ultramontanisme et le gallicanisme, publiées dans le *Mémorial Catholique*, mai et juin 1827; — 2° *Écrit sur le prêt à intérêt du commerce;* Lyon, 1799; — 3° *Mélanie et Lucette*, ou *les Avantages d'une éducation religieuse;* Poitiers, 1811, in-12; Tours et Paris, 1823, in-18.

I. **AVIGADOR-BEN-MOSCHÉ**, rabb., appelé autrement *Izmunsch*, a traduit en allemand le *Machzor* (livre des prières) des Polonais, et l'a publié à Cracovie en 1571, in-fol. Selon Wolf, ce rabbin est le même qu'*Avigador Sopher* (scribe), qui a fait imprimer, enrichies d'un commentaire et traduites en allemand, les prières des Juifs, d'après le rit polonais et allemand; Cracovie, 1549, et dans plusieurs autres villes à différentes époques. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 12.

II. **AVIGADOR-ISAÏA-MENACHEM**, dit aussi *Mendel*, a laissé un *Commentaire sur le Pentateuque*, dans lequel il explique en partie celui de Jarchi; Cracovie, 1624, in-4°. *Voy.* De Rossi, *Dizion. Stor. degli Aut. Ebr.*, tom. I, p. 176.

AVIGNON (*Avenio*), métropole, appartenait autrefois au pape. Elle passa en 1348 à Clément VI et à ses successeurs. Elle fut le siége des souverains Pontifes depuis Clément V jusqu'à Grégoire XI, c'est-à-dire pendant 60 ans. En 1791 elle fut réunie à la France, et elle forme actuellement le chef-lieu du département de Vaucluse. Son église principale est dédiée à la sainte Vierge. Urbain II y mit pour la desservir des chanoines réguliers que Sixte IV sécularisa en 1485. Le même Pape l'érigea en métropole l'an 1475, en lui assignant pour suffragants les évêques de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison; mais aujourd'hui ses suffragants sont Nîmes, Valence, Viviers et Montpellier. D'après le concordat de 1801, Avignon cessait d'être métropole; mais cette disposition fut changée par la convention de 1821 entre le roi de France et le Saint-Siége. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 86 et suiv. Gaet. Moroni, vol. III, p. 158 et suiv., où l'histoire civile d'Avignon est traitée très-longuement. Hoffer, qui, dans le *Dict. Encyclop.*, tom. II, p. 214, 215, fait de très-justes réflexions sur la résidence des Papes à Avignon.

I. **AVILA** (*Abula, Arbacula, Arbicella*), ville épisc. d'Espagne, sous la métropole de Compostelle. On ne sait pas au juste à quelle époque cet évêché fut fondé; mais plusieurs auteurs, qui sont suivis par Jean de Ferreras, soutiennent qu'on doit rapporter sa fondation à saint Second, espagnol et disciple de saint Jacques le Majeur en l'année 57 de Jésus-Christ. *Voy.* Jean de Ferreras, *Histoire générale d'Espagne*. Richard et Giraud.

II. **AVILA** (Augustin Bernal d'), jésuite espagnol, né à Magallon, dans le diocèse de Saragosse, mort en 1642. Il était docteur en théologie, professeur de l'université, et possédait à fond les langues grecque et latine. On a de lui: 1° *Disputationes de divini Verbi incarnatione;* Saragosse, 1639, in-fol.; — 2° *Lucubrationes de Philosophia universa;* — 3° *Disputationes de Sacramentis in genere, et de Eucharistia, et de Ordine in particulari;* Lyon, 1651, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

III. **AVILA** (Etienne), jésuite espagnol, mort en 1601 à Lima, où il professa la théologie. On a de lui: 1° *Compendium Summæ, seu Manualis Doctoris Navarri, in ordinem alphabeti redactum;* Lyon, 1609, in-16, et Paris, 1620; — 2° un *Traité des censures;* Lyon, 1608, in-4°, et Cologne, 1622. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societatis Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

IV. **AVILA** (François d'), docteur en théologie, né en Catalogne, a laissé quelques Sermons et quelques autres ouvrages, dont l'un est intitulé: *Figuræ Bibliorum Veteris Testamenti, quibus Novi veritas prædicatur et adumbratur;* Grenade, 1574, in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I, p. 410.

V. **AVILA** (François d'), dominicain, d'une noble famille d'Avila, en Espagne, mort en 1604 à Rome, où le cardinal François d'Avila, son cousin, l'appela pour être consulteur de la congrégation de l'Index. On a de lui: 1° *de Gratia et libero arbitrio;* Rome, 1599, in-4°; — 2° *Dissertatio de confessione per litteras sive per internuncium, capitibus* XXIII *complexa;* Rome, 1599, et Douai, 1623, in-8°. *Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 353.

VI. **AVILA** (Gilles-Gonzalès d'), Espagnol, né à Avila vers 1577, où il mourut l'an 1658, passa ses premières années à Rome. Revenu en Espagne, il fut fait diacre de l'Église de Salamanque, puis appelé à Madrid comme historiographe des deux Castilles et de l'Inde. Il a composé, parmi plusieurs autres ouvrages, tous écrits en espagnol: 1° *Antiquités de la ville de Salamanque, Vies de ses évêques et événements contemporains;* Salamanque, 1606, in-4°; — 2° *Théâtre ecclésiastique des églises métropolitaines et cathédrales des royaumes des deux Castilles. Vies de leurs archevêques et évêques, et choses mémorables de leurs siéges;* Madrid, 1645-1700, 4 vol. in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

VII. **AVILA** (Jean d'), surnommé l'*Apôtre de l'Andalousie*, né à Almodovar-del-Campo, dans la Nouvelle-Castille, en 1500, mort l'an 1569. Il fit sa théologie à Alcala, sous le célèbre Dominique Soto, embrassa l'état ecclésiastique, distribua ses biens aux pauvres, et parcourut l'Andalousie prêchant avec le zèle d'un autre saint Paul. Ses ouvrages, écrits en espagnol, sont: 1° un *Commentaire* sur ces paroles du psaume XLIVe: *Audi, filia*, etc.; Alcala, 1379; — 2° *Lettres spirituelles;* ibid., 1579, in-4°; — 3° vingt-sept *Traités sur l'Eucharistie, le Saint-Esprit, l'Incarnation*, etc.; Séville, 1603, in-4°. Sa vie et ses œuvres ont été imprimées par Martin Ruiz, sous ce titre: *Vida y obras de Juan de Avila, predicador apostolico de l'Andaluzia;* Madrid, 1618, 2 vol. in-4°, et 1757; traduction française par Arnauld d'Andilly; Paris, 1673, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, p. 484.

VIII. **AVILA** (Louis d'), Espagnol, de l'Ordre de Saint-Augustin, professa la théologie et devint un prédicateur distingué. On a de lui: *Discursos morales del sanctissimo Sacramento del Altar;* Tolède, 1603. *Voy.* Nicol.-Antonio, *ibid.*

IX. **AVILA** (Sanche d'), évêque de Murcie, puis de Jaën, ensuite de Siquença, et enfin de Placencia (*Placentia*), né à Avila en 1546, mort l'an 1625, docteur de Salamanque et confesseur de sainte Thérèse. Il a laissé quelques ouvrages écrits en espagnol, savoir: 1° *de la Vénération que l'on doit aux corps des saints et à leurs reliques;* Madrid, 1611, in-fol.; — 2° des *Sermons;* Baeza, 1615, in-4°; — 3° des ouvrages de piété; in-4°; — 4° *les Soupirs de saint Augustin*, traduits en espagnol; Madrid, 1601, 1626, in-16.

AVIM, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, XVIII, 23.

I. **AVIS**. En matière de collation, de nomination et autres actes semblables, il est important de distinguer l'avis du consentement. Le collateur qui n'est tenu que de prendre l'avis

d'un autre ne laisse pas d'avoir la collation pleine et entière, parce qu'il peut conférer contre cet avis, ce que ne peut faire le collateur, obligé de conférer avec le consentement d'un tiers.

II. **AVIS**. Ordre militaire de Portugal institué par Alfonse Ier, roi de Portugal, en 1147 ou 1162, en mémoire de la prise d'Evora sur les Maures. Les chevaliers de cet Ordre s'appelèrent d'abord chevaliers de Sainte-Marie-d'Evora, parce que le roi attribuait ses succès à la protection de la sainte Vierge; plus tard ils prirent le nom de chevaliers d'Avis, d'un lieu ainsi nommé où ils élevèrent une forteresse. Ils suivaient la règle de Cîteaux, et avaient des constitutions particulières. Ils s'engageaient à défendre la religion catholique, et faisaient vœu de chasteté. La grande maîtrise de cet Ordre a été réunie à la couronne de Portugal l'an 1550, sous le roi Jean III et le pape Paul III, ce qui a été confirmé par une bulle de Jules III en date du 30 décembre 1551. *Voy.* Ange Manriquez, *Annal. Ord. Cister.*, tom. II. L'*Hist. des Ord. monast.*, p. 65. Gaet. Moroni, vol. III, p. 296. L'*Encyclop. cathol.*

AVISON (Jean d'), écrivain français du XVIe siècle, licencié en l'un et l'autre droit. On a de lui : *Miroir de l'Église, auquel on pourra voir les professeurs de la vraie foi et les discerner d'avec les prédicans de la fausse doctrine*, etc.; Louvain, 1571, in-8°. *Voy.* Du Verdier, *Biblioth. franç.*, p. 612.

I. **AVIT** ou **AVITUS** (*Sextus Alcimus Edicus* ou *Ecditius*), saint évêque de Vienne en Dauphiné, né dans cette ville vers le milieu du Ve siècle, mort le 5 février 525. Il appartenait à la famille de l'empereur Avitus. Son éminente vertu le fit respecter par Clovis, roi de France, et par Gondebaud, quoique le premier fût idolâtre, et le second arien. Il combattit et confondit les évêques ariens dans une conférence à Lyon. Il présida le concile d'Epaone, dont il fit les règlements. En 499 il soutint Symmaque contre l'antipape Laurent, et il travailla l'an 517 à réconcilier l'Église de Constantinople avec Rome. Il est nommé le 5 février dans le Martyrologe romain; mais on l'honore le 20 août dans l'église collégiale de Notre-Dame de Vienne, où il fut enterré. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Poésies*, publiés par le P. Sirmond; Paris, 1643, in-8°; on les trouve aussi dans les Œuvres diverses du même auteur; Paris, 1696, 5 vol. in-fol.; dans *Biblia Max. Lugd.*, t. X, et mieux encore dans Gallandi, *Biblioth. græco-lat.*, t. X. *Voy.* Ennodius, *in Vit. Epiphan.* Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, l. II, c. XXXIV. Adon de Vienne, *in Chronic.* Trithème. Sixte de Sienne. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacrés et ecclés.*, tom. XV, p. 389. Richard et Giraud.

II. **AVIT** ou **AVI** (saint), troisième abbé de Micy ou de Saint-Mesmin, près d'Orléans, vivait au VIe siècle. Il était fils d'un laboureur de la Beauce et d'une étrangère venue d'Austrasie en mendiant. Il fut reçu dans l'abbaye de Micy, où il montra une docilité, une humilité et une simplicité extraordinaires. Il se retira avec saint Lié dans un désert de la Sologne; mais, rappelé par saint Maximin dans le monastère de Micy, dont ce saint était l'abbé, il lui succéda vers l'an 520. Il prédit à Clodomir, l'aîné des fils que Clovis avait laissés de sainte Clotilde, que s'il faisait périr Sigismond, roi de Bourgogne, il ne vivrait pas longtemps; ce qui arriva effectivement. Sa mémoire est honorée le 10 juin. *Voy.* Surius.

III. **AVIT** (saint), abbé de Châteaudun, mort vers 530, était un artisan de la première Aquitaine. Il entra d'abord dans l'abbaye de Menat, puis dans celle de Micy, près d'Orléans, au temps de saint Maximin; il la quitta avec saint Calais, et il se retira près de Châteaudun, où il fonda un monastère qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Il fut enterré à Orléans, et sur son tombeau les fidèles bâtirent une église où il s'opéra un grand nombre de miracles. Le P. Le Cointe prétend qu'il n'y eut qu'un seul saint Avit. *Voy.* Surius, et l'ouvrage intitulé : *Aménités de la critique*, tom. II, p. 8. Le Cointe, *Annales ecclesiastici Francorum.*

I. **AVITABLE** (Blaise-Majoli d'), avocat napolitain, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : *Lettere apologetiche theologico-morali scritte da un Dottor Neapolitano à un Letterato Veneziano*, etc.; Avignon, 1709, in-8°. Cet ouvrage contient deux lettres; la première est un extrait de l'ouvrage de Visconti, intitulé : *Synthesis apologetica theologica-moralis, secundum Ethicæ christianæ doctrinam, generales morum regulas continens;* la seconde est une défense de l'Apologie des Pères, du P. Ciaffoni. *Voy.* le *Giornale de Letterati di Venetia*, tom. I, p. 261. *Diar. eruditor.*; Paris, *febr.* 1711, p. 225 et 226.

II. **AVITABLE** (Corneille d'), dominicain du couvent *della Sanita* de Naples, né dans cette ville, et mort en 1636, fut vicaire général de la congrégation *della Sanita* et provincial de Sicile. Le chapitre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, tenu l'an 1644 à Rome, le met au nombre de ceux qui sont morts en odeur de sainteté. On a de lui : *della vera Vita religiosa*, auquel sont joints plusieurs sermons; Naples, 1605, in-8°. *Voy.* Toppius, *Biblioth. Neapol.* Le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 485.

III. **AVITABLE** (Pierre), missionnaire napolitain, mort à Goa en 1650. Il se fit théatin à Bitonto en 1607, et fut nommé par la congrégation de la Propagande préfet des missions en Géorgie et dans les Indes. Il a laissé : *de Ecclesiastico Georgiæ Statu, ad pontificem Urbanum VIII, historica relatio;* Rome.

AVITH, ville capitale d'Adad, roi d'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXV, 35. I Paralip., XLI, 46.

I. **AVITUS**. *Voy.* AVIT, n° I.

II. **AVITUS** *l'Ermite* (saint), né dans le Périgord vers l'an 490, mort en 570. On raconte qu'il servit dans l'armée d'Alaric II, roi des Visigoths, contre Clovis; d'autres prétendent qu'il combattit à côté de Clovis. Quoi qu'il en soit, il fut fait prisonnier; mais sa conduite édifiante lui valut la bienveillance de ses maîtres, qui le mirent en liberté. Il eut une vision qui le détermina à prendre l'habit monastique à Bonneval, dans le diocèse de Poitiers, et il prêcha l'Évangile; bientôt il se retira près de son pays natal, dans un lieu désert, où il vécut pendant quarante ans en ermite. L'Église honore sa mémoire le 17 juin. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanct.* Denis de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AVITY (Pierre d'), littérateur, né en 1573 à Tournon dans le Vivarais, mort à Paris l'an 1635, a laissé plusieurs ouvrages; nous citerons seulement : *Origines de tous les ordres militaires et de chevalerie de toute la chrétienté;* Paris, 1635, in-fol.

AVO (Sébastien), camaldule, natif de Fabriano, qui vivait à Venise dans la deuxième moitié du XVIe siècle, a laissé : 1° *Vita S. Placidi, abbatis et martyris;* Venise, 1583, in-12; — 2° *Rosario della gloriosa Virgine Maria;* Venise, 1584, in-8°; — 3° *Missæ quinis et senis vocibus;* Venise, 1593, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **AVOCAT**. Chaque église avait anciennement en France son avocat, appelé quelquefois *avoué, défenseur, vidame, prévôt séculier*, dont

l'office était de protéger et de défendre les églises de toutes les violences et de toutes les pressions dont elles pouvaient être menacées, soit par les magistrats séculiers, soit par les seigneurs et les officiers de guerre. Ainsi la défense faite par le titre *Ne clerici vel monachi sæcularibus negotiis sese immisceant*, regarde les juridictions séculières et non les juridictions ecclésiastiques. Dans certains cas même les canons permettent aux ecclésiastiques de plaider en cour séculière. — Un avocat ne peut entreprendre la défense d'une cause injuste; s'il le fait, il est tenu à restituer, tant envers son client qu'envers la partie adverse. Si, en se chargeant d'une mauvaise cause, il la croyait juste, il doit l'abandonner dès qu'il s'aperçoit de son erreur. *Voy.* Thomassin, *Discipline de l'Eglise*, part. III, liv. I, ch. II. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot ADVOCATUS.

II. **AVOCAT CONSISTORIAL.** On appelle à Rome *avocats consistoriaux* ceux qui sont chargés de demander au souverain Pontife, en plein consistoire, l'introduction d'une cause quelconque pour la béatification ou la canonisation d'une personne morte en odeur de sainteté. C'est aussi par l'entremise de ces avocats que le *pallium* est demandé pour les archevêques et les évêques qui ont le privilége de le porter. *Voy.* L. Ferraris, *ibid.* Gaet. Moroni, vol. III, p. 303 et suiv.

AVOGADRO ou **AVVOCATI** (Vincent-Marie), théologien, né à Palerme en 1702. Il entra chez les dominicains et professa la théologie au séminaire de Girgenti. On a de lui un traité divisé en deux parties, et intitulé : *de Sanctitute librorum qui in Ecclesia catholica consecrantur*; Palerme, 1741 et 1742, in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. La *Nouv. Biogr. génér.*

AVOIE. *Voy.* HEDWIGE.

AVOND (Jacques), protestant converti, né à Die en Dauphiné vers le milieu du XVII[e] siècle, a publié une apologie du célibat ecclésiastique intitulé : *Poëme à l'honneur du sacré vœu de virginité et de continence*; Grenoble, 1651, in-4°. *Voy.* Goujet, *Biblioth. française.*

AVORTEMENT. Il n'est pas permis à une femme de faire périr le fruit qu'elle porte dans son sein. L'avortement volontaire est un péché mortel qui n'admet pas de légèreté de matière, un crime que rien ne peut excuser, pas même la crainte du déshonneur ou de la mort; car Innocent XI, par un décret du 2 mars, a condamné cette proposition : *Licet procurare abortum ante animationem fœtus, ne puella, deprehensa gravida, occidatur aut infametur.* Tous ceux qui coopèrent à l'avortement pèchent mortellement. Mais une femme peut prendre un remède dans le but de se guérir, même au risque d'un avortement, si sa maladie est mortelle et le remède jugé nécessaire à sa guérison : *Certum est apud omnes*, dit saint Alphonse de Liguori, *licitum esse remedium præbere prægnanti directe ad eam curandam, etiam cum periculo abortus, si morbus est mortalis; secus, si non esset talis.* *Voy.* Alphonse de Liguori, *Theologia moralis*, l. III, n. 394. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot ABORTUS. Le cardin. Gousset, *Théologie morale*, tom. I[er], p. 278; Paris, 1853.

AVORTON, enfant qui vient au monde avant terme. Un avorton peut et doit être baptisé en quelque temps et à quelque terme qu'il vienne au monde, par la raison qu'on ne connaît pas d'une manière certaine le temps où le fœtus commence à être animé. *Voy. Homo dubius, sive de baptismo abortivorum*; 1674, in-4°.

AVOTH-JAÏR ou **HAVOTH-JAÏR**, c'est-à-dire bourgs de Jaïr. Ces bourgs sont ainsi nommés parce que Jaïr, fils de Manassé, en fit la conquête. Ils étaient dans la Batanée, au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad, et appartenaient à la demi-tribu de Manassé. *Voy.* Nombr., XXXII, 41. Deutér., III, 14. Josué, XIII, 30. Juges, X, 4. III Rois, IV, 13.

AVOUÉ. *Voy.* AVOCAT, n° I.

AVOUERIE, qualité d'avoué. (*Voy.* AVOUÉ, n° I). Ce mot s'entend aussi des droits ou redevances abandonnées aux seigneurs pour leur protection, mais principalement du droit de présenter à un bénéfice vacant. Dans ce sens *avouerie* est synonyme de *patronage*.

AVRIGNI ou **AVRIGNY** (Hyacinthe-Robillard d'), jésuite, né à Caen en 1675, mort à Alençon l'an 1719. On a de lui, entre autres ouvrages : *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis* 1600 *jusqu'à l'an* 1716, *avec des réflexions et des remarques critiques*; Paris, 1720, 4 vol. in-12; Amsterdam, 1725 et 1757. Cet ouvrage a été condamné à Rome le 2 septembre 1727. *Voy.* D'Artigny, *Nouveaux Mém. d'hist. de crit. et de littérat.*, t. I[er]. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor.*, tom. I[er]. Feller, *Biogr. univers.*

AVRILLON (Jean-Baptiste-Élie), minime, né à Paris en 1652, mort l'an 1729, s'appliqua à la prédication avec le plus grand succès pendant cinquante-trois ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Réflexions, sentiments et pratiques sur la divine enfance de Jésus-Christ*; 1709, in-12, traduits en italien; Florence, 1753, in-8°; — 2° *Méditations et sentiments sur la sainte communion*; 1713, in-12; — 3° *Retraite de dix jours pour tous les états*; 1714, in-12; — 4° *Conduite pour passer saintement le temps de l'Avent et pour passer saintement le temps de Carême*; 2 vol. in-12; — 5° *Méditations d'un solitaire en retraite dans l'octave du Saint-Sacrement et de l'Assomption*; — 6° *Réflexions théologiques, morales et affectives sur les attributs de Dieu*; in-12; — 7° *Commentaire affectif sur le psaume Miserere, pour servir de préparation à la mort*; — 8° *Traité de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, et de l'amour du prochain*; 1740, in-12; — 9° *Pensées sur divers sujets de morale*; 1741, in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

AVUDRAHAM ou **ABUDRAHAM** (David-Ben), savant juif espagnol, florissait au milieu du XIV[e] siècle. Outre des *Tables astronomiques* et un *Traité des solstices et équinoxes* qu'on lui attribue, il a composé un ouvrage qu'on appelle communément de son nom, et qui contient une explication des prières de toute l'année, et dans lequel il disserte sur l'année judaïque, les nouvelles lunes, les embolismes, etc. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage; la 1[re] est de Lisbonne, 1489, la 2[e] de Constantinople, 1514. *Voy.* Plantavitius, *Florileg. Rabbin.*, p. 547, 584. Bartolocci, *Biblioth. magna Rabbinica*, t. II, p. 19, 20. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 289; tom. III, p. 177; tom. IV, p. 803. De Rossi, *Dizion. storic.*, tom. I, p. 59.

AXA ou **ACSA**, fille de Caleb, qui devint femme d'Othoniel. *Voy.* Josué, XV, 16, 17. I Paralip., II, 49.

AXAPH. *Voy.* ACSAPH.

I. **AXEL.** *Voy.* ABSALON, n° V.

II. **AXEL** (Jean-Honorius ou Honoré d'), jurisc. hollandais, né à Utrecht au commencement du XVII[e] siècle, mort à Rome, où il exerça d'abord la profession d'avocat, puis il dirigea dans son pays l'hôpital dit d'Utrecht, et enfin il retourna à Rome jusqu'à la fin de ses jours. On a de lui :

Totius juris canonici compendium, seu brevis summa in quinque libros Decretalium, sacri concilii Tridentini decretis accommodata; Cologne, 1630 et 1656, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

AXINOMANTIE (*Axinomantia*), mot dérivé du grec, et qui signifie : *hache* et *divination*. L'axinomantie est en effet une espèce de divination qui se fait au moyen d'une hache.

AXIOPOLIS, ville épisc. du diocèse de Thrace dans la Mœsie inférieure, sous la métropole d'Hadrianopolis, et située à droite du Danube.

AXONIUS (Joachim), Brabançon, théologien, jurisc., poëte, docteur en l'un et l'autre droit, mort très-âgé, en 1605, voyagea en Italie, en Espagne, en Grèce, en Palestine. Parmi ses ouvrages, qui sont en grand nombre, on remarque : 1° *de Libero hominis arbitrio, contra Martin. Lutherum et Joannem Calvinum*; — 2° une *Traduction latine de l'Oraison grecque de Maxime Planudes sur le tombeau de Jésus-Christ*; Dillingen, 1559, in-4°; — 3° *Procès entre l'âme et le corps et le jugement de Dieu qui le termine*, traduction du dialogue de Grégoire Palamas; — 4° la traduction des *Avis* ou *Préceptes des mœurs* adressés par Agapet à l'empereur Justinien. *Voy.* Sweert, *Athenæ Belgicæ*, p. 384.

AXUM (*Axumum*), ville autrefois épisc. et capitale de l'Abyssinie, dans le royaume de Tigré, et résidence du patriarche de cette nation. Ce n'est plus qu'un village. Elle fut érigée en évêché au IVe siècle, et en église patriarcale dans le VIIe, mais sans suffragants. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 32.

I. **AYALA** ou **AJALA** (Luc-Fernandez d'), dominicain espagnol, né à Murcie, vivait au XVIIe siècle. Il fut prédicateur, professeur de théologie, consulteur et commissaire du saint-office. En 1644 il était prieur à Oran, en Afrique, lorsqu'on le nomma prédicateur général dans le chapitre tenu à Rome. On a de lui : 1° *Historia de la perversa vida y horrenda muerte del Antechristo*; Murcie, 1635, et Madrid, 1649; — 2° *Hortus augustissimi nominis Mariæ; variis areolis et aromatibus consitus, sive elucidatio ad verba Lucæ*, I, 27, *ad nomen Virginis Mariæ*; Madrid, 1648. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Bibl. Hisp.* Le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 560.

II. **AYALA** ou **AJALA** (Martin-Perez d'), archevêque de Valence, en Espagne, né dans le diocèse de Carthagène l'an 1504, mort en 1566. Il professa la philosophie à Tolède et la théologie à Grenade. Il suivit D. François de Mendoza, évêque de Jaën, en Italie, puis dans les Pays-Bas. Plus tard il passa en Allemagne pour combattre les protestants; à son retour dans les Pays-Bas, il expliqua les Épîtres de saint Paul dans un monastère d'Anvers. L'empereur Charles V l'envoya au concile de Trente et le nomma successivement évêque de Guadix, de Ségovie, et archevêque de Valence. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en espagnol; mais le principal de ses écrits est : *de Divinis, apostolicis atque ecclesiasticis traditionibus, deque auctoritate ac vi earum sacrosanctæ assertiones, seu libri decem*; Cologne et Paris, 1549; Venise, 1551; Paris, 1562. C'est une instruction chrétienne adressée à un docteur juif nouvellement converti, avec une dissertation pleine de savoir et d'onction sur l'invocation des saints, leurs prières pour nous, le jeûne, etc. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Possevin, *in Appar. sacr.*, à l'art. MARTINUS PERESIUS. Richard et Giraud.

III. **AYALA** ou **AJALA** (Pierre), dominicain espagnol, né le 10 mars 1676 dans le diocèse d'Avila, mort en odeur de sainteté le 20 mai 1742. Dès l'âge le plus tendre il n'avait de goût que pour la prière et pour les devoirs. Il professa la philosophie à Avila et la théologie à Alcala. Ses supérieurs lui firent accepter l'évêché d'Avila, que son humilité lui avait d'abord fait refuser. Sage et prudent politique, il termina avec succès une affaire sérieuse qui divisait le Saint-Siége et la cour d'Espagne. Le pape Clément XII le nomma nonce à la cour d'Espagne avec les pouvoirs de légat *à latere*. Après avoir fait le plus grand bien dans son diocèse, il abdiqua son évêché pour se retirer dans le couvent le plus pauvre de son Ordre. Il a laissé plusieurs *Instructions* et plusieurs *Traités de Théologie morale* remplis d'érudition. *Voy.* Richard et Giraud.

AYBERT (saint), prêtre reclus, bénédictin en Hainault, né vers l'an 1060 au village d'Espain, en Flandre, mort l'an 1140. Il se mit sous la discipline d'un religieux du monastère de Crespin en Hainault, qui vivait dans une cellule écartée. Ils vivaient ensemble dans les plus grandes mortifications, et après avoir fait le voyage de Rome, pieds nus et couvert d'un cilice, il se retira dans l'abbaye de Crespin, où il resta vingt-cinq ans, au bout desquels il se bâtit une cellule dans un désert et y passa les dernières années de sa vie. Les Martyrologes marquent sa fête au 7 avril, jour de sa mort. *Voy.* Bollandus.

AYEUL. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AYGLER ou **AIGLER** (Bernard), cardinal, né à Lyon vers le commencement du XIIIe siècle, mort en 1282 au Mont-Cassin, dont il était devenu abbé sous Urbain IV. Clément IV le nomma cardinal, et l'envoya en France en qualité de légat. On a de lui : 1° *Speculum monachorum*; Cologne, 1520; — 2° *Commentarium in regulam S. Benedicti*, traduit en français en 1340. *Voy.* Mabillon, *Annal. Ord. S. Benedicti.* Le *Journal des Savants*, 1731, p. 323.

AYGONNIS (de), **AYGRIANI**, **AYGUANI**. *Voy.* ANGRIANI.

AYGRIANI. *Voy.* ANGRIANI.

AYGULFE. *Voy.* AIGULFE, n° II.

AYLE. *Voy.* AGILE.

AYLIFFE (Jean), jurisc. anglais, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On a de lui : *Parergon juris canonici Anglicani, or a supplement to the canons and constitutions of the church of England*, 1726, outre deux autres ouvrages, l'un sur l'état ancien et actuel de l'université d'Oxford, l'autre sur les lois romaines civiles. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

AYMA (Jean d'), jurisc. célèbre, né à Bayonne, mort en 1535. Il enseigna longtemps le droit canon à Poitiers, à Bourges et à Toulouse. On a de lui un *Commentaire latin sur le Concordat*; Lyon, 1535, in-8°.

I. **AYMAR** (le P.), cordelier italien, a laissé : *Exercitationes theologico-morales de actibus humanis et peccatis, juxta veriora doctoris subtilis principia, scholastica methodo ad usum studiosæ juventutis accommodatæ*, etc.; Venise, 1762.

II. **AYMAR DE MONTEIL.** *Voy.* ADHEMAR.

AYMOND (Jean), natif du Dauphiné, vivait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, fut curé pendant plusieurs années, embrassa le calvinisme à Genève, puis se maria à La Haye, et quelque temps après il feignit de vouloir rentrer dans le sein de l'Église romaine. Revenu en France, il vola plusieurs livres à la bibliothèque du roi, entre autres l'original des Actes du synode de Jérusalem, qu'il fit imprimer en Hollande, avec les *Lettres* de Cyrille Lucar et quelques autres pièces, sous le titre

de *Monuments authentiques de la religion grecque, et de la fausseté de plusieurs confessions de foi;* 1718, in-4°; ouvrage solidement réfuté par l'abbé Renaudot, qui prouve l'ignorance crasse et la mauvaise foi de l'auteur. On a encore plusieurs écrits d'Aymon, parmi lesquels *Tableau de la cour de Rome;* 1707, in-12, où il déploie tout le fanatisme des nouvelles sectes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

AYNÈS (François-David), né à Lyon en 1766, mort en 1827, fut principal du collége de Villefranche. On a de lui, outre beaucoup d'ouvrages de géographie et de grammaire : 1° *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion de l'État romain jusqu'à l'enlèvement du souverain Pontife, le premier jour d'août, fête de Saint-Pierre-dans-les-Liens;* 1808, in-8°, sans nom de lieu ni d'imprimeur, 2e édit., Besançon, 1809; — 2° *Pièces officielles touchant l'invasion de Rome par les Français*, Rome, 1808; Lyon, 1809, in-8°. Il a donné de plus une édition du *Bréviaire romain*, 4 vol.; du *Graduel* et de l'*Antiphonaire romain*, in-fol. et in-12. Il y a dans ces éditions, ainsi que dans le *Graduel* et le *Vespéral de Lyon*, de nombreuses corrections et additions qui ont été trouvées utiles par l'autorité ecclésiastique. C'est encore Aynès qui a fait les meilleures traductions des hymnes et des proses. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* Feller, *ibid.*

AYRER (Georges-Henri), en latin *Ayrerus*, jurisconsulte allemand et professeur, né en 1702 à Meinigen, mort en 1774, a écrit sur le droit un certain nombre de dissertations réunies en deux volumes. Le premier a pour titre : *Opuscula varii argumenti*, et le deuxième : *Sylloge nova opusculorum minorum varii argumenti.* Ces deux volumes ont été publiés, après la mort de l'auteur, à Gœttingue en 1786, in-8°, avec une préface par Jean-Henri Jungius. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **AZA**, ville d'Éphraïm. *Voy.* I Paralip., VII, 28.

II. **AZA**, Israélite, dont les enfants retournèrent de Babylone avez Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 49.

III. **AZA**. Joseph parle d'une montagne nommée *Aza*, auprès de laquelle Judas Machabée combattit contre Bacchide. Or, dans le Ier livre des Machabées (IX, 15), ce même lieu est appelé la montagne d'Azot. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. XIX.

AZANA ou **AZANI**, ville épisc. du diocèse d'Asie, dans la Phrygie Pacatienne, sous la métropole de Laodicée. Elle fut érigée en évêché dans le VIe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabétique*, p. 33.

AZANIAS, père de Josué le Lévite, qui signa l'alliance renouvelée avec le Seigneur après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdr., X, 9.

AZANOTTHABOR, ville de la tribu de Nephthali, dans la plaine de Diocésarée. *Voy.* Josué, XIX, 34. Eusèbe, *Onomast.*

I. **AZARIAS**, grand pontife des Juifs, succéda à Achimaas, et eut pour successeur Johanan. *Voy.* I Paralip., VI, 9.

II. **AZARIAS**, fils de Johanan, grand prêtre. *Voy.* I Paralip., VI, 10.

III. **AZARIAS**, grand prêtre sous le règne d'Osias, roi de Juda. Il s'opposa courageusement à ce prince qui voulait offrir l'encens au Seigneur. *Voy.* I Paralip., XXVI, 17.

IV. **AZARIAS**, grand prêtre sous le règne d'Ézéchias, était père d'Elcias. *Voy.* II Paralip., XXXI, 10.

V. **AZARIAS**, père de Saraïas, dernier grand prêtre avant la captivité sous les derniers rois de Juda. *Voy.* I Paralip., VI, 14.

VI. **AZARIAS**, fils du grand prêtre Sadoc. *Voy.* III Rois, IV, 2.

VII. **AZARIAS**, fils de Nathan, capitaine des gardes de Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 5.

VIII. **AZARIAS** ou **OZIAS**, roi de Juda, fils d'Amazias, était un prince pieux; mais il ne détruisit pas les hauts lieux. Il fut frappé de la lèpre pour avoir voulu offrir l'encens au Seigneur. Il remporta de grandes victoires sur les Philistins, les Ammonites et les Arabes. Il régna cinquante-deux ans. *Voy.* IV Rois, XV, 1 et suiv. II Paralip., XXVI, 1 et suiv.

IX. **AZARIAS**, fils de Jéhu et père de Hellès. *Voy.* I Paralip., II, 39.

X. **AZARIAS**, fils d'Uriel, lévite. *Voy.* I Paralip., VI, 36.

XI. **AZARIAS**, prophète, fils d'Obed, envoyé par le Seigneur au-devant d'Asa, roi de Juda, après sa victoire sur Zara, roi de Chus, pour l'encourager à persévérer dans le bien et lui promettre les secours et les récompenses du Seigneur. *Voy.* II Paralip., XV, 1 et suiv.

XII. **AZARIAS**, fils d'Obed, un de ceux qui contribuèrent beaucoup à placer sur son trône le jeune prince Joas. *Voy.* II Paralip., XXIII, 1 et suiv.

XIII. **AZARIAS**, fils de Jéroboam, un de ceux dont il est parlé à l'article précédent. *Voy.* ibid.

XIV. **AZARIAS**. C'est le nom de deux fils de Josaphat, roi de Juda. *Voy.* II Paralip., XXI, 2.

XV. **AZARIAS**, nom que prit l'ange Raphaël lorsqu'il conduisit le jeune Tobie à Ragès. *Voy.* Tobie, V, 18.

XVI. **AZARIAS**, fils d'Ozaïa, accusa Jérémie de tromper le peuple en le dissuadant d'aller en Égypte, tandis que lui-même y entraina le prophète avec Baruch. *Voy.* Jérém., XLIII, 2.

XVII. **AZARIAS**, un des lévites chargés de garder les offrandes faites au temple sous Ézéchias. *Voy.* II Paralip., XXXI, 13.

XVIII. **AZARIAS**, chef de l'armée, et Joseph, fils de Zacharie, ayant été chargés par Judas Machabée de la garde de la Judée pendant que lui-même combattait les ennemis, en sortirent pour attaquer Gorgias, général d'Antiochus Epiphanes, qui les battit près de Jamnia. *Voy.* I Machab., V, 18, 19, 56 et suiv.

XIX. **AZARIAS**, surnommé *Abdenago*, un des trois jeunes Hébreux jetés dans une fournaise ardente par Nabuchodonosor, pour n'avoir pas voulu adorer la statue érigée par ce prince. *Voy.* Daniel, I, 7; III, 49.

XX. **AZARIAS-BEN-EPHRAÏM-PIGO**, rabb. italien, vivait à Venise au milieu du XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Livre de l'intelligence des temps;* Venise, 1648, in-fol. Ce sont 72 sermons sur les fêtes, la pénitence, la circoncision, etc.; — 2° *Magnificences de l'oblation*, c'est-à-dire *Oblation magnifique;* Venise, 1643, in-fol., selon Wolf, qui regarde comme une erreur la date 1653 donnée par Bartolocci. Ce livre est un commentaire diffus d'un autre commentaire de rabbin, lequel porte le titre de *Terouma* ou *Oblation.* *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 945, 946.

XXI. **AZARIAS DE RUBÉIS**, rabbin, né à Mantoue, mais habitant de Ferrare, est auteur de : *Lumière des yeux;* Mantoue, 1574, in-4°, ouvrage divisé en trois parties : la première, qui a pour titre : *la Voix de Dieu,* est une sorte de dissertation sur un tremblement de terre qui eut lieu à Ferrare en 1571; la deuxième, intitulée : *Gloire des vieillards*, présente l'histoire d'Aristée de la version des Septante, traduite en hébreu; la troisième, dont le titre est : *Paroles*

de l'intelligence, et qui comprend 60 chapitres, traite de la langue hébraïque et des autres langues de l'Orient, des vêtements des prêtres, etc. Azarias cite fréquemment les auteurs païens, Cicéron, Plutarque, Pline, etc., et les écrivains chrétiens, tels qu'Origène, Eusèbe, saint Augustin, saint Jérôme, Tostat, etc. *Voy.* Wolf, ibid., p. 944, 945.

AZARICAM, fils d'Hasabia, fut un des lévites qui demeurèrent à Jérusalem au retour de la captivité. *Voy.* II Esdras, XI, 15.

AZAU, fils de Nachor et de Melcha. *Voy.* Genèse, XXII, 22.

AZAZ, fils de Samma, de la tribu de Ruben. *Voy.* I Paralip., V, 8.

AZBAÏ, père de Naari, un des trente braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 37.

AZBOC, père de Néhémias, habitant de Jérusalem après la captivité. *Voy.* II Esdras, III, 16.

AZÉCA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* I Rois, XVII, 1.

AZER, fils de Josué, prince de Maspha. *Voy.* II Esdras, III, 10.

I. **AZÉVÉDO** (Emmanuel de), jésuite portugais, a édité les ouvrages du pape Benoît XIV. Il a rassemblé tous les ouvrages qui n'avaient jamais été imprimés ou qui l'avaient été séparément, et il a donné une traduction latine de ceux qui avaient été écrits en italien.

II. **AZÉVÉDO** (Ignace d'), jésuite, né à Porto en 1527, mort en 1570, fut envoyé au collége de Saint-Antoine, dont saint Ignace le nomma recteur. En 1560 il fut nommé supérieur d'un collége de Brague. Plus tard il demanda et obtint d'aller au Brésil comme missionnaire; et, pendant les trois années qu'il y passa, il déploya un zèle qui ne se démentit jamais. Il revint en Portugal, où il recruta de nouveaux missionnaires, et se rendit à Rome pour rendre compte de sa mission à François de Borgia, nouveau général de l'Ordre. Le 5 juin 1570 il s'embarqua avec ses compagnons; comme il faisait voile pour l'île de Palma, son vaisseau fut capturé par des corsaires, et il fut mis à mort ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Le P. Ignace est honoré comme martyr, d'après un décret de Benoît XIV du 21 septembre 1742. *Voy.* le P. Gilles. François de Beauvais, *Vie du P. Ignace Azévédo;* 1744. Moréri, édit. de 1759.

III. **AZÉVÉDO** (Jean), théologien portugais, né à Santarem en 1665, mort en 1746. Il entra dans l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, et se livra exclusivement à l'étude de la théologie. On a de lui : 1° *Tribunal theologicum et juridicum contra subdolos confessarios in sacramento Pœnitentiæ ad venerem sollicitantes;* Lisbonne, 1726, in-4°; — 2° *Tribunal de desenganos divido in 24 desenganos, deliberacoes theologicas, escriturarias, doutrinaes, politicos e christanas;* Lisbonne, 1733, in-fol. *Voy.* Diogo Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

IV. **AZÉVÉDO** (Louis d'), jésuite, né à Chaves, petite ville du Portugal, en 1573, mort en 1634. Il fut envoyé en Éthiopie en 1604, où il opéra de nombreuses conversions. On a de lui : 1° une traduction, en langue éthiopienne, du *Nouveau Testament,* du *Catéchisme* et de la *Grammaire;* — 2° une édition de quelques *Commentaires* de Tolet et de François de Ribera, jésuites, sur les *Épîtres aux Romains et aux Hébreux. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

V. **AZÉVÉDO** (Sylvestre d'), dominicain portugais, mort en 1587, fut envoyé à Malacca dans les Indes orientales, et passa vers l'an 1580 dans le royaume de Cambodje, où il obtint du roi la permission de prêcher l'Evangile. Ce prince l'engagea même à composer, en dialecte indigène, un *Traité sur les Mystères de la religion chrétienne,* ouvrage qui parut en 1585. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II.

AZGAD, dont les descendants revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 12.

AZIAM, fils de Zacharie, de la tribu de Juda, fut un de ceux qui habitèrent à Jérusalem après le retour de la captivité. *Voy.* II Esdras, XI, 4.

AZITORÈS ou **AZORITÈS** (André d'), théologien espagnol, né à Palenzuéla, mort dans la Galice, vivait au XVI[e] siècle, fut religieux de Cîteaux dans le monastère du Val-des-Églises, au diocèse de Tolède. On a de lui : 1° *Theologia symbolica, sive hieroglyphica pro totius Scripturæ sacræ juxta primarium et genuinum sensum commentariis, aliisque sensibus facilè hauriendis;* Salamanque, 1597 ou 1598, in-4°; — 2° *la Vie de saint Bernard,* en vers. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ch. de Wisch, *Biblioth. Cisterc.*, p. 20.

AZIZA, Israélite qui se sépara de sa femme qu'il avait épousée contre la loi, pendant la captivité. *Voy.* I Esdr., X, 27.

I. **AZMAVETH** ou **AZMOTH** ou **BETHAZMOTH**, bourg de la tribu de Juda ou de Benjamin. *Voy.* I Esdr., II, 24. II Esdr., VII, 28; XII, 29.

II. **AZMAVETH**, fils de Béromi, un des trente braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 31.

I. **AZMOTH**, fils de Joïada, de la tribu de Benjamin, et de la famille de Saül. *Voy.* I Paralip., VIII, 36.

II. **AZMOTH**, fils d'Adiel. *Voy.* I Paralip., XI, 32.

AZOCHIS. *Voy.* ASOCHIS.

AZOLINI. *Voy.* AZZOLINI.

I. **AZOR**, ville. *Voy.* ASOR, n° I.

II. **AZOR**, fils d'Eliacim. Son nom se trouve dans la généalogie de Jésus-Christ. *Voy.* Matth., I, 13.

III. **AZOR** ou **AZORIUS** (Jean), savant jésuite, né dans le diocèse de Carthagène en Espagne en 1533, mort à Rome l'an 1603, a laissé, parmi plusieurs autres ouvrages, des *Institutions morales,* que Bossuet recommandait aux prêtres, et surtout aux curés et aux confesseurs. Clément VIII en a autorisé l'impression par un bref, rapporté en tête du 1[er] vol. On en a fait différentes éditions à Rome, à Venise, à Cologne, à Lyon, etc. *Voy.* Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

AZORITÈS. *Voy.* AZITORÈS.

I. **AZOT**, une des cinq principales villes des Philistins, laquelle échut en partage à la tribu de Juda. C'est à Azot que le diacre saint Philippe, collègue de saint Étienne, prêcha l'Évangile, conduit par l'Esprit-Saint, après qu'il eut baptisé l'eunuque d'Éthiopie. Elle devint une ville épiscopale du diocèse de Jérusalem, dans la première Palestine, sous la métropole de Césarée. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village que les Arabes appellent *Esdud* ou *Astud. Voy.* Josué, XIII, 3; XVI, 47. I Rois, V, 1 et suiv. Actes, VIII, 38-40. Reland, *Palæstina illustrata,* p. 287, 606 et suiv. Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

II. **AZOT**, montagne, appelée *Aza* par Joseph. *Voy.* I Machab., IX, 15. Joseph, *Antiq.*, XII, 19. Reland, *ibid.*, p. 346.

AZURINS (*Azurini*), les chanoines de la congrégation de Saint-Georges *in alga.* On les a nommés ainsi à cause de l'habit bleu qu'ils portent.

AZYME, dérivé du grec *sans levain*, signifie du pain non fermenté. Les Hébreux ne pouvaient manger que des pains azymes pendant l'octave de Pâques; d'où cette fête était appelée la *solennité des azymes*. Il y avait peine de mort contre quiconque aurait mangé du pain levé pendant ce temps-là. La loi de Moïse est formelle sur ce point, et les Juifs se sont toujours conformés à cet usage. Fondée sur l'exemple de Jésus-Christ, qui institua la sainte Eucharistie dans un temps où il ne devait pas y avoir de pain fermenté chez les Juifs, l'Église latine n'emploie pour la consécration que du pain sans levain; les Grecs, au contraire, se servent de pain levé. Le concile de Florence a décidé que chacune de ces deux Eglises devait à cet égard conserver sa coutume. *Voy.* Exod., XII, 15, 18, 19; XXIII, 15. II Paralip., VIII, 13. *Catéchisme du Conc. de Trente*, part. II, c. IV, § 14. Bona, *de Rebus liturg.*, l. I, c. XXIII. Bergier, *Diction. de théologie*. J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. II, p. 276, 3e édit. Gaet. Moroni, vol. III, p. 313, 314. *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 221.

AZYMITES, nom que les schismatiques grecs donnent aux catholiques romains, parce qu'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sacrifice de la messe. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad verb. AZYMITÆ. Le *Diction. encyclop.*, tom. II, p. 222, 223.

AZZI, fils de Banni, chef des lévites de Jérusalem après la captivité. *Voy.* II Esdras, XI, 22.

I. **AZZOGUIDI** (Antoine-Marie), franciscain, fils du suivant, né à Bologne en 1697, mort l'an 1700, publia les sermons de saint Antoine de Padoue avec des notes et une préface; Padoue, 1757.

II. **AZZOGUIDI** (Valère-Félix), né à Bologne en 1651, mort en 1728, exerça la profession de notaire. Il a laissé, outre ses recherches chronologiques sur la ville de Bologne, *Chronologica et apologetica dissertatio super quæstiones in sacræ Genesis historiam excitatas*; Bologne, 1720, in-4°. *Voy.* le *Journal de Venise*, tom. XXIX, p. 355.

AZZOLINI ou **AZOLINI** (*Decius*), cardinal, né à Fermo, dans la marche d'Ancône, en 1625, mort à Rome l'an 1689, publia en italien des *Règlements* pour la tenue du conclave, qui furent ensuite traduits en latin sous ce titre : *Aphorismi politici, quæ in conclavi observanda habeat cardinalis pontificum axioma ambiens, hujusque desideriis favens, Opus incomparabile ex italico in latinum translatum a Joachimo Henningio*; Osnabruck, 1691, in-4°.

AZZONI-AVOGARI (*Rambaldo degli*), archéologue italien, chanoine, né à Trévise en 1719, mort en 1790. Deux de ses parents avaient exercé au XIIIe siècle la profession d'avocat (*avogaro*), d'où lui vient son nom. On a de lui, outre plusieurs autres écrits : *Memorie del beato Enrico, morto in Trivigi l'anno 1315, corredate di documenti*; Venise, 1760, in-4° L'auteur a ajouté une Dissertation sur saint Liberale et sur les autres saints dont les corps reposent dans l'église de Trévise. *Voy.* la *Nouv. Biogr. univers.*

B

BAADER (Fr.-Xav. de), philosophe et théologien, né en 1765 à Munich, où il mourut l'an 1841, suivit d'abord la carrière médicale, qui fut aussi celle de son père. Mais, comme elle avait peu d'attraits pour lui, il ne tarda pas à l'abandonner. Il fut élevé très-chrétiennement dans sa famille; mais la littérature mystique, qui avait un certain succès à son époque, et à laquelle il se livra tout entier, égara plus tard ses pas. Car, tout en combattant les doctrines monstrueuses du rationalisme, il tomba luimême dans un abîme d'erreurs auquel cependant la grâce divine l'arracha avant sa mort, puisqu'il eut le bonheur, au terme de sa carrière, de reconnaître ses égarements et de se réconcilier ainsi avec l'Église, qui l'avait frappé justement de ses anathèmes. Tous ses ouvrages sont généralement en allemand; voici les principaux : 1° *Leçon sur la philosophie religieuse*; 1827; — 2° *Écrits et Mémoires philosophiques*; Munich, 1831, 1832, 2 vol.; — 3° *Leçons sur la dogmatique spéculative*, Stuttgard, 1828, Munster, 1838, 5 cahiers in-8°; — 4° *Cours sur la compréhension chrétienne de l'immortalité*; Würtzbourg, 1835; — 5° *Leçons sur la théorie future du sacrifice ou du culte*; Münster, 1836; — 6° *de la Vie de Jésus par Strauss*; ibid., 1836; — 7° *Révision des préceptes de l'école de Hégel concernant le christianisme*; Stuttgard, 1836, in-8°; — 8° *le Catholicisme occidental et le Catholicisme oriental*; Leipzig, 1841, in-8°; ouvrage posthume. *Voy.* J. Alzog, *Hist. univ. de l'Église*, tom. III, p. 440-441, traduct. de MM. Goschler et Audley, 2e édit. Haffner, qui, dans le *Diction. Encyclop.*, a donné un excellent article sur Baader et sur ses ouvrages.

BAAHDIN-MÉHÉMET-GEBET-AMEH, docteur persan, auteur de l'Abrégé du droit civil et du droit canon, qu'on appelle *la Somme d'Abbas*, parce que ce fut par l'ordre d'Abbas le Grand qu'il le composa. Baahdin est l'auteur des cinq premiers livres, du plan, de la division, des arguments, et son disciple des quinze derniers. *Voy.* Moréri, le *Grand Diction. histor.* Chardin, *Voyage en Perse*.

I. **BAAL**, de l'hébreu *Bahal*, la Vulgate ne tenant généralement, dans la transcription des mots hébreux, aucun compte de la lettre *hayin* ou *aïn*, qui correspond à notre *h* très-fortement aspiré.

II. **BAAL**, nom générique signifiant *maître, seigneur*, se donnait à toutes les divinités des peuples qui parlaient l'hébreu et le phénicien, le chaldéen ou le syriaque. Pour distinguer les divers *Baal*, on ajoutait ordinairement un autre nom, comme *Baal-Berith*, *Baal-Zeboub*, etc. Dans Israël, on nommait Baal, par distinction, la première et la plus grande des divinités païennes qu'on adorait dans le pays. On ne connaît que sous ce nom les faux dieux auxquels les Hébreux s'abandonnèrent sous les Juges et sous les Rois. Baal avait été adoré autrefois par les Chananéens; on lui offrait des victimes humaines, et on plaçait ses autels sur les hauteurs et sur les toits ou terrasses des maisons. On joint d'ordinaire Baal avec Astaroth. *Voy.* Nom-

bres, XXII, 41; Juges, II, 11; IV Rois, XVII, 16, 17; Jérém., XIV, 5. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 407, 408.

III. **BAAL**, ville frontière de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 33; V, 23.

IV **BAAL**, un des fils d'Abigabam, ou Jéhiel. *Voy.* I Paralip., VIII, 30; IX, 36.

I. **BAALA**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 9, 10.

II. **BAALA**, à l'extrémité de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 29.

III. **BAALA**, montagne qu'on suppose être voisine de Baala, nº II.

BAALAM, ville de la demi-tribu de Manassé, à l'occident du Jourdain, cédée aux Lévites. *Voy.* I Paralip., VI, 70.

I. **BAALATH**, ville de la tribu de Dan, réparée ou fortifiée par Salomon. *Voy.* Josué, XIX, 44. III Rois, IX, 18. II Paralip., VIII, 6. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 610.

II. **BAALATH-BÉER-RAMATH**, probablement la même ville que BAAL, nº III. *Voy.* Josué, XIX, 8.

BAALBEK ou **BALBEK**, appelée aussi **HÉLIOPOLIS DE SYRIE**, **BETH-SÉMÈS**, **MÉDINAT-SENSA**, c'est-à-dire *Ville du Soleil*, située dans la Phénicie du Liban, était autrefois une ville épisc. des Jacobites dépendant d'Antioche. Tous ceux qui demeuraient aux environs, jusqu'à Damas, y étaient attachés, et plus tard ils se réunirent en un seul diocèse, c'est-à-dire à Damas. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 56.

BAALBERITH ou simplement **BERITH**, divinité des Sichimites. *Voy.* Juges, IX, 4, 46.

BAALGAD, ville située au pied du mont Hermon, au nord du mont Liban, en deçà du Jourdain; mais Gesenius, d'après Leclerc, Bonfrère, etc., l'a placée aux sources mêmes de ce fleuve. *Voy.* Josué, XI, 17; XII, 7; XIII, 5. Scheiner, dans le *Diction. Encyclop. de la théol. cathol.*, p. 241, 242.

BAALHASOR, ville ou bourg situé près de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* II Rois, XIII, 23.

BAALHERMON, montagne et ville qu'on place ordinairement au nord de la tribu d'Issachar. *Voy.* Juges, XIII, 3.

BAALI. Dieu dit, en parlant de la nation israélite : « Elle m'appellera *mon époux*, et elle ne m'appellera plus *Baali* », c'est-à-dire mon seigneur, mon maître, parce que le mot *Baal* a été profané par l'application qu'on en a faite aux fausses divinités. *Voy.* Jérémie, II, 16.

BAALIA, un des trente braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, V.

BAALIADA, fils de David. *Voy.* I. Paralip., XIV, 7.

BAALIM, pluriel hébreu de *Baal*, désigne les idoles de ce faux dieu. *Voy.* Juges, II, 11. I Rois, VII, 3, etc.

BAALIS, roi des Ammonites, qui envoya Ismaël pour tuer Godolias. *Voy.* Jérémie, XL, 14.

BAALITES, adorateurs de Baal. Pour excuser le culte rendu au soleil et toutes les autres espèces d'idolâtrie, quelques incrédules ont prétendu que ce culte se rapportait au vrai Dieu, et que les polythéistes adoraient dans les différentes parties de la nature la puissance et la bonté du Créateur; mais cette prétention est aussi ridicule que fausse; elle suppose une ignorance complète du caractère des polythéistes et de l'histoire de ces peuples, qui en général avaient trop de stupidité pour s'élever à de pareilles considérations. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

BAALMAON ou **BAALMÉON**, **BÉELMÉON**, ville de la tribu de Ruben. *Voy.* Nombr., XXXII, 38. Josué, XIII, 17. Ezéch., XXV, 9. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 611.

BAALPHARASIM, lieu situé dans la vallée de Raphaïm, près de Jérusalem. *Voy.* II Rois, V, 20.

BAALSALISA, ville de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* IV Rois, IV, 42.

BAALTHAMAR, lieu où les Israélites combattirent contre les Benjamites, et qui devait être près de Gabaa, dans la tribu de Benjamin. *Voy.* Juges, XX, 33. Eusèbe, *in Onomast.*, au mot BETHAMAR.

BAANA, de la tribu de Benjamin, chef de voleurs, se joignit à Réchab, son parent, pour entrer secrètement dans la chambre d'Isboseth, fils de Saül, et lui couper la tête, croyant faire plaisir à David. Mais, lorsqu'ils la portèrent à ce prince, il témoigna toute son indignation et ordonna qu'on leur coupât les pieds et les mains, et qu'on suspendît leurs cadavres à la piscine d'Hébron. *Voy.* II Rois, IV, 2 et suiv.

BAANÈS, chef d'une secte de manichéens nommés *Baanites*. Il se disait disciple d'Epaphrodite, et enseignait le manichéisme vers l'an 810. *Voy.* Pierre de Sicile, *Hist. du Manichéisme renaissant.* Baronius, *Annal. ad ann.* 810.

BAARAS ou **BAARIS**, ou **BARU**, lieu situé près de Kariatheim ou Cariathaim, et dont parlent Eusèbe et saint Jérôme, qui placent Cariatheim à dix milles de Medaba, vers l'occident, et qui disent ailleurs que Béelmaüs ou Béelmon est à deux milles d'Esbus, près de Baru. Joseph cite une vallée nommée *Baaras*, située au septentrion de Machéronte; il raconte des choses merveilleuses au sujet de cette vallée, et le P. Eugène Roger est convaincu de la véracité de cet historien. *Voy.* Eusèbe, *in Onomast.*, au mot KARIATHEIM. Hieronym., *in Locis Hebr.*, aux mots CARIATHAIM et BÉELMÉON. Joseph., *de Bello*, l. VII, c. XXV. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 303, 487, 611, 881.

BAARLAND. *Voy.* BARLAND.

BAASA, fils d'Ahias, usurpa le royaume d'Israël après avoir fait mourir Nadab, fils de Jéroboam, son roi, et toute la race de ce prince. Ayant imité toutes les impiétés de Jéroboam, il s'attira la colère de Dieu, qui lui envoya le prophète Jéhu pour le retirer de son idolâtrie; mais Baasa fit également tuer ce prophète. Cependant il ne lui survécut pas longtemps; il fut enseveli à Tersa, alors capitale des dix tribus, et Zambri détruisit toute sa postérité. *Voy.* III Rois, XV, 27 et suiv.; XVI, 1 et suiv. II Paral., XVI et suiv.

BABA (Gabriel), abbé et théologien, natif de Venise, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, a laissé en italien, parmi plusieurs autres écrits : 1º *Principes et Documents de la vie chrétienne*, traduits du latin du *cardinal Bona*; Rome, 1676, 1677, in-12 : — 2º *Discours sur l'exaltation* du pape Alexandre VIII; Rome, 1698.

BABAS, de la race des Asmonéens. Hérode détruisit ses fils, qui s'étaient opposés à son entrée dans Jérusalem du temps d'Antigone. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. XI.

I. **BABEL** signifie, en hébreu comme en syriaque, *confusion*. Nous lisons dans la Genèse qu'après le déluge, les descendants de Noé se mirent à construire dans la terre de Sennaar une ville et une tour dont le faîte devait toucher au ciel; mais qu'ils cessèrent leur travail, parce que Dieu confondit leur langage au point qu'ils ne s'entendaient plus l'un l'autre, et qu'ils se virent forcés de se séparer et de se répandre

dans tous les pays de la terre. C'est de là qu'est venue l'expression de *tour de Babel* et la confusion des langues. *Voy.* Genèse, XI, 9. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. V. Eusèb., *Præpar.*, l. IX, c. XIV, 17, etc. Origen., *Contra Cels.*, l. IV. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot BABEL. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 313 et suiv.

II. **BABEL** (saint). *Voy.* BABYLAS.

BABENO-SAINT-HUBER (Louis), bénédictin, né à Leinigen, en Bavière, l'an 1660, mort l'an 1726, fut successivement régent à Salzbourg, professeur de théologie scolastique et d'Écriture sainte, et aussi chancelier et vice-recteur de l'université. On a de lui, outre plusieurs ouvrages de philosophie : 1° *Regula morum, seu dictamen conscientiæ;* Salzbourg, 1697; — 2° *Tractatus de jure et justitia;* 1699; — 3° *Deus absconditus in sacramento altaris;* ibid., 1700; — 4° *de Statu parvulorum sine baptismo morientium;* ibid., 1700; — 5° *Principia bonitatis et malitiæ actuum humanorum;* ibid.; — 6° *Dissertationes theologicæ contra Quesnelii propositiones. Voy.* Adelung, Supplém. à Jocher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BABIA ou **BABRA**, ville épisc. d'Afrique, dans la province de Numidie, sous la métropole de Cirte *Voy. Notitiæ Africanæ.*

BABIN (François), né à Angers en 1651, mort l'an 1734, fut professeur de théologie, chancelier, grand vicaire et doyen de la faculté de théologie d'Angers. On a de lui : 1° *Relation de ce qui s'est passé à l'université d'Angers au sujet du jansénisme et du cartésianisme;* 1679, in-4°; — 2° *Conférences d'Angers.* Babin rédigea les 18 premiers volumes de l'édition en gros caractères; la suite n'est pas de lui. La dernière édition, celle de 1785, en 24 vol. in-12, est la plus estimée; Angers, 1755, dernière édition. *Voy.* Collet, *Biblioth. d'un jeune ecclésiastique*, 3e édit., 1771, p. 20. *Journal de Trévoux*, 1743, p. 2575. Richard et Giraud.

BABINGTON (Gervais), évêque anglais, mort en 1610, a laissé : 1° *Remarques sur le Pentateuque;* — 2° *Exposition du Symbole, des Commandements de Dieu et de l'Oraison dominicale;* — 3° *Conférence entre la faiblesse humaine et la religion;* — 4° trois *Sermons.* Tous ces ouvrages ont été réunis et publiés ensemble en 1615 et en 1637, in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

BABOLEIN (saint), en latin *Babolenus*, premier abbé de Saint-Maur-les-Fossés, mort l'an 660. Lors de la fondation du monastère de Saint-Maur-les-Fossés, en 638, il fut désigné comme le sujet le plus capable de former la nouvelle maison d'après la règle et les exemples de saint Colomban et des anciens Pères. Audobert, évêque de Paris, le consacra, et durant un espace de vingt-deux ou de trente-deux ans il gouverna saintement son monastère. On célèbre sa mémoire le 26 juin. *Voy.* Chifflet, *Vie du Saint*, p. 357. Mabillon, sæc. II, p. 590. Dubois, *Hist. de Paris*, p. 170. Richard et Giraud.

BABRA. *Voy.* BABIA.

BABYLAS, évêque d'Antioche et martyr, appelé quelquefois par corruption saint BABEL ou saint BAIBLE, mort l'an 251, fut le douzième pasteur de l'Église d'Antioche. Saint Babylas est un des plus grands modèles de la fermeté sacerdotale, et ce qui le rendit justement célèbre est la pénitence publique qu'il imposa à l'empereur Philippe, qui était monté sur le trône par le meurtre de Gordien, son bienfaiteur et son pupille. Cet illustre prélat mourut sous la persécution excitée par l'empereur Dèce contre les chrétiens; les Latins honorent sa mémoire le 24 janvier, et les Grecs le 4 septembre. *Voy.* Eusèb., l. VI, c. XXXIV, 39. Chrys., tom. I, *Orat. de S. Babyl.;* item, *Orat. contra Gentil.*, p. 656 et seq. sive t. V, édit. Sav. *Chron. Pascal.*, p. 270. Tillemont, *Hist. des Empereurs* tom. III, p. 303. *Mém. ecclés.*, tom. III, p. 401. Chrys., *sup.* item, *Hom. de S. Babyl.;* item, *Orat. de eodem contra Gentiles.* Evagr., *Hist.*, l. Ier, l. XVI. Sozomen., *Hist.*, l. V, c. XIX, 20. Théodoret, *Hist.*, l. III, c. XXX, c. X; l. V, c. XIX. Ammien. Marcell., l. XXII, c. XIII, p. 329. Van Dale, *de Oraculis veterum ethnicorum.* Richard et Giraud.

I. **BABYLONE**, dont il est si souvent parlé dans l'Écriture, et que les écrivains profanes eux-mêmes nous représentent comme une des villes les plus grandes et les plus puissantes du monde. Babylone, fondée selon l'opinion la plus commune par Nemrod, fut d'abord la capitale de l'empire babylonien. Les Perses s'en rendirent maîtres sous la conduite de Cyrus. Alexandre la prit; et enfin elle a été détruite entièrement, suivant les oracles des prophètes. Elle représente quelquefois Rome païenne, qui est désignée sous ce nom par saint Pierre et dans l'Apocalypse. *Voy.* Genèse, X, 9, 10. IV Rois, XXIV, 1, etc. Isaïe, XIII, 17-22. I Pierre, V, 13. Apocal., XVII, 5, etc. Usser., *Annal.*, ad ann. 3323. Beros., *apud Joseph*, l. I, *contr. Appion.* Herodot., l. III, c. *ultim.* Strab., l. XVI. Plinius, l. VI, c. XXVII. Diodor., l. II, c. IX. A. Balbi, *Abrégé de géographie*, p. 687, 688. Heeren, *Idées sur la politique, le commerce et les rapports des peuples les plus remarquables de l'ancien monde*, tom. I, part. II, p. 158 et suiv. Müller, *Manuel d'archéologie*, p. 248. Ritter, *Géographie de l'Asie*, tom. VII, part. I, p. 885 et suiv.

II. **BABYLONE D'ÉGYPTE**, ville épisc. de la seconde Augustamnique, dans le patriarcat d'Alexandrie, bâtie du temps de Sésostris par des captifs que ce prince avait amenés de Babylone et de Chaldée. Elle était, dès le Ve siècle, le siége d'un évêque; le Caire s'est formé de ses ruines sous les princes romains. Les gens du pays l'appellent *Mesrara* ou *Misram*, du nom de Mesraïm, fils de Cham. Depuis, cette ville a été le siége d'un évêque jacobite auquel on a donné les droits de métropolitain. *Voy.* Diodor. Sicul., *Hist.*, l. I. *Oriens Christ.*, tom. II, p. 556.

III. **BABYLONE** ou **BAGDAD** (*Bagdatum*), sur la rive orientale du Tigre, ville avec résidence d'un évêque du rit latin suffragant du patriarcat. Elle est capitale de l'*Irak-Arabi*, c'est-à-dire de l'ancienne Babylonie ou Chaldée, qui est aujourd'hui une province de la Turquie d'Asie. Cette Babylone est à peu de distance de l'ancienne. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. I, p. 5-7.

BABYLONIE, aujourd'hui *Irak*, province de la Chaldée ou de l'Assyrie dont Babylone était la capitale. *Voy.* Ptolémée, l. V, c. XX. Cellarius, *Notitia orbis antiqui*, tom. II, l. III, c. XVI, pag. 738 et seq. Gaet. Moroni, à l'art. BABYLONIA, *Bagdad, Bagdatum*, vol. I, p. 5 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, pag. 247 et suiv.

BABYLONIENS, peuple dont l'empire fut fondé par Nemrod, comme on l'a dit un peu plus haut (*voy.* BABYLONE, n° I), et dont l'histoire se trouve dans la *Bible de Vence*, tom. IX, p. 93 et suiv., 2e édit.

BACA, bourg qui sépare les terres des Tyriens de la Galilée. *Voy.* Joseph, *de Bello*, l. III, c. II.

BACANARIA, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occidentale.

BACANCELD ou **BACENCELD** ou **BECCAN-**

CELD, lieu d'Angleterre situé dans le comté de Kent. Il s'y est tenu trois conciles; le premier en 692, le second en 697, et le troisième en 796 ou 798 ou 799. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 8.

I. **BACATHA**, ville ou bourg que saint Épiphane place dans l'Arabie, au delà du Jourdain et aux environs de Philadelphie. On trouve dans les souscriptions de quelques conciles un évêque de Bacatha. Ch. de Saint-Paul et le P. Labbe croient que cette ville est la même que *Bascath* dans la tribu de Juda. *Voy.* Epiph., *advers. Hæres.*, l. II, p. 397 et 489. Reland. *Palæst. illustr.*, l. III, p. 612.

II. **BACATHA** ou **METROCOMES** (*Metrocomia*), ville épisc. de la troisième Palestine au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Pétra. Son premier évêque, Alype, assista au 2ᵉ concile d'Éphèse en 449, et fut favorable à Eutychès. *Voy.* Labbe, *Conc.*, tom. VI, col. 20, 24. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 761. Richard et Giraud.

BACBACAS, nom d'un lévite qui fut employé à la construction du temple de Jérusalem. *Voy.* I Paralip., IX, 15.

BACBUCH, chef de famille dont les enfants revinrent à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 51.

BACCALAURÉAT, BACHELIER. On appelle *baccalauréat* un des degrés ou grades qui s'obtiennent dans les universités pour la théologie, le droit canon, etc., et *bachelier* celui qui a obtenu le grade du *baccalauréat*. Or ce grade fut institué en 1145 par le pape Eugène III, et au XIIIᵉ siècle on commença à distinguer les *bacheliers simples*, ou ceux qui avaient simplement reçu le baccalauréat après six années d'études; les *bacheliers courants* (*baccalaurei cursores*), c'est-à-dire les bacheliers simples qui, après six années d'études, étaient admis à faire des cours; et comme il y avait deux cours, dont l'un consistait à expliquer la Bible pendant trois ans, et l'autre à expliquer pendant un an le Maître des Sentences, ceux qui faisaient le cours de la Bible étaient appelés *baccalaurei biblici*, et ceux qui faisaient le cours des Sentences *baccalaurei sententiarii*; enfin ceux qui avaient achevé les deux cours *baccalaurei formati* ou *bacheliers formés*. D'où l'on voit que ces derniers avaient étudié pendant dix ans. Remarquons que cette distinction est nécessaire pour entendre les endroits de la Pragmatique sanction et le Concordat, où il est question des bacheliers formés. Remarquons encore qu'il n'y a point dans l'Église de privilége spécial attaché au baccalauréat; il donne seulement le droit de concourir pour la licence, comme celle-ci le donne pour le doctorat. Les lois canoniques font du baccalauréat et de la licence la condition *sine qua non* pour prétendre au grade de *maître* ou de *docteur*, soit en théologie, soit en décrétales. Ces règles, rigoureusement observées à Rome pour les indigènes, sont moins inflexibles pour les étrangers, auxquels on confère quelquefois tous les grades à la fois *per modum unius*. Mais dans ce cas il faut nécessairement une dispense du souverain Pontife. *Voy.*, pour toute la question des grades en théologie et en droit canon, L. Ferraris, au mot MAGISTER; et, pour les conditions requises, la bulle *Quod a divina Sapientia*.

BACCALLAR-Y-SANNA (don Vincent), marquis de Saint-Philippe, né en Sardaigne d'une famille espagnole, mort à Madrid en 1726, s'est fait un nom dans la littérature par son érudition, et dans le monde par les emplois importants dont il fut chargé par Charles II et Philippe V. Outre ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Philippe V*, il a laissé une *Histoire de la monarchie des Hébreux*, justement estimée, et qui a été traduite de l'espagnol en français, en 2 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BACCETI ou **BACCETTI** (Nicolas), né à Florence, mort en 1647, abbé de Sainte-Luce, de l'Ordre de Cîteaux, a laissé : 1° *Septimanæ historiæ lib. VII, cum notis Malachiæ d'Inguimbert;* Rome, 1742, in-fol.; — 2° *Dissertatio de jure historico;* — 3° *Adamus soporatus. Voy.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

BACCHERIUS (André-Éloi), jurisconsulte flamand, mort à Bourges en 1562. Il fut avocat à la cour souveraine de Flandre et professa le droit à Bourges. On a de lui deux cent neuf thèses intitulées : *Rationes de jure, personis et rebus extra contractum acquirendis;* 1560. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BACCHIARIUS. *Voy.* BACHIARIUS.

I. **BACCHIDES**, général de Démétrius Soter, roi de Syrie, fut d'abord envoyé pour établir Alcime dans la grande sacrificature, et revint une seconde fois en Judée avec 20,000 hommes de pied et 2,000 chevaux. Judas Machabée l'ayant attaqué avec 800 hommes seulement, fut blessé à mort. Jonathas, son frère, élu général à sa place, s'opposa généreusement à Bacchides, qui voulut le faire tuer en trahison; mais ce dessein n'ayant pas réussi, Bacchides retourna à Antioche et laissa la Judée paisible. *Voy.* I Machab., VII, 8; IX, 1 et suiv.

II. **BACCHIDES**, général des troupes de Démétrius Soter, roi de Syrie, dont il avait toute la confiance, était en même temps gouverneur de la Mésopotamie. *Voy.* I Machab., VII, 8 et suiv.; IX, 1 et suiv.; X, 12. II Machab., VIII, 30.

BACCHILE, évêque de Corinthe, vivait à la fin du IIᵉ siècle. On a de lui un *Traité sur la célébration de la fête de Pâques.* Comme sa lettre est écrite au nom des évêques d'Achaïe, on a pensé qu'il avait assemblé un synode à ce sujet. *Voy.* Hieron., *in Catal.*, c. XLIV. Eusèbe, l. V, c. XXI. Baron., *Annal.*, ad ann. 198, n° 1.

BACCHINI ou **BACCI** (Benoît), bénédictin du Mont-Cassin, né dans le duché de Parme le 31 août 1651, mort en 1721, se distingua par ses connaissances dans la théologie, l'histoire ecclésiastique, les langues et la littérature. Il fut théologien du duc de Parme, consulteur du saint-office et abbé de Saint-Pierre de Modène, où il fonda une académie de littérature ecclésiastique. Parmi ses nombreux écrits on remarque : 1° *l'édition des ouvrages de la célèbre Cornelia Piscopia Comara*, de l'Ordre de Saint-Benoît; Parme, 1688, in-8°; — 2° *Anonymi dialogi tres : de constantia, de dignitate tuenda, de amore erga rempublicam;* Modène, 1691, in-12; — 3° *de Ecclesiasticæ hierarchiæ originibus dissertatio;* Modène, 1703; ouvrage excellent, quoi qu'en ait dit Dupin dans sa *Biblioth. des Auteurs ecclés. du* XVIIIᵉ *siècle;* — 4° *dell' Istoria del Monastero di S. Benedetto di Polirone, nello stato di Mantova;* Modène, 1696, in-4°. *Voy.* le *Journ. de Venise*, p. 296. La *Biblioth. Ital.*, tom. VIII, p. 158. Nicéron, tom. XII, p. 258.

I. **BACCI** ou **BACCIUS** (André), né dans la marche d'Ancône, professeur de médecine à Rome, a laissé, parmi divers ouvrages, *de Gemmis ac lapidibus pretiosis in Sac. Script. relatis;* Rome, 1587, in-8°.

II. **BACCI** (Jacques-Antoine), recteur du séminaire de Lucques, a laissé : *Ethicorum libri quinque, in tres tomos distributi;* Lucques, 1760, 3 vol. in-4°. L'auteur a fait entrer dans cet ouvrage

tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur la morale.

BACCIO (Pierre-Jacques) d'Arezzo, prêtre de l'Oratoire, a laissé, entre autres ouvrages, la *Vie de saint Philippe de Néri,* en latin et en italien. *Voy.* Le Mire, *de Script. sæc.* XVII.

BACENCELD. *Voy.* BACANCELD.

BACENOR, père de Dosithée, dont il est parlé dans II Machab., XII, 35.

BACHELIER. *Voy.* BACCALAURÉAT.

BACHERIUS ou **BAKER** (Pierre), dominicain, né à Gand en 1517, mort le 12 février 1601, fit ses études à Dilinge sous le célèbre Pierre Soto, fut reçu docteur à l'université de Louvain, et se distingua comme professeur et prédicateur. Outre un grand nombre d'homélies, on a de lui : 1° *Mysoliturgia* ou *In Missæ osores;* Gand, 1556, in-8°; — 2° *de Christianæ militiæ Disciplina;* Louvain, 1562, in-8°; réimprimé à Cologne en 1572 sous le titre de *Speculum militiæ Christianæ;* — 3° *Jurgium conjugale contra reformatorum gentem.* Il a fait encore d'autres ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits dans les bibliothèques. *Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II. Valère-André.

BACHIARIUS ou **BACCHIARIUS**, philosophe chrétien du Ve siècle, était Hibernais ou Anglais, et avait une érudition profonde. Afin de ne s'occuper exclusivement que de Dieu, il changeait souvent de demeure, et il avait adopté la vie d'un voyageur. On a de lui une *Lettre sur la foi,* intitulée quelquefois : *Livre de la Pénitence;* Milan, 1698. Cette lettre se trouve encore dans *Bibliotheca Patrum. Voy.* Gennade, *de Scriptor. eccles.*, c. XXIV. Aubert le Mire. D. Ceillier, *Hist. génér. des Aut. ecclés.*

BACHIÈNE (Guillaume-Albert), géographe hollandais, né à Leerdam en 1718, et mort en 1783 à Maëstricht, où il avait été ministre et professeur d'astronomie et de géographie, a publié en hollandais plusieurs ouvrages, entre autres : 1° une *Description géographique du pays des Israélites;* 1765, en 9 cahiers avec 12 cartes; — 2° une *Géographie ecclésiastique;* 1778, en 5 cahiers avec des cartes.

BACHILLE. *Voy.* BACHYLLE.

BACHOR, BACHORA. *Voy.* BAHURIM.

BACHOV ou **BACHOVIUS** (Reinier ou Reinhart), savant jurisconsulte, né à Leipsig en 1575, professait le droit à Heidelberg en 1613 avec beaucoup d'éclat. Il écrivait en 1629 à l'électeur de Bavière Maximilien qu'après avoir été *sectaire*, non par choix, mais par un effet de l'éducation, Dieu lui avait fait la grâce d'embrasser la religion catholique, et qu'il y était très-sincèrement dévoué. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Comment. in I partem Pandect.;* Spire, 1630, in-4°. C'est dans l'Épître dédicatoire à l'empereur Maximilien qu'il parle de sa conversion; — 2° *Exercitationes de erroribus interpretum et de interpretibus;* Francfort, 1624, in-fol.; — 3° *Comment. Theor. pract. in lib. IV Instit.;* ibid., 1628, 1643, 1661, 1665, in-4°; — 4° *Tractatus de Actionibus;* 1623, 1667, in-4°; — 5° *Tractatus de Pignoribus et Hypothecis;* Francfort, 1656. Bayle a parlé fort peu exactement de Bachov dans son *Dictionnaire historique et critique;* on peut le voir aisément dans la *Bibliothèque française,* ou *Histoire littéraire de la France,* tom. XXIX, part. II, art. 1. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XLI.

BACHUR. *Voy.* BAHURIM.

BACHYLLE ou **BACHILLE**; évêque de Corinthe, présida à un concile tenu l'an 197 dans cette ville. On a de lui une *Lettre synodale sur la Pâque*, que saint Jérôme appelle un fort beau livre. *Voy.* saint Jérôme, *de Viris illustr.,* cap. XLIV, p. 119.

BACK. *Voy.* BAEK.

BACKIUS (Renard), luthérien allemand, mort en 1657; il était docteur à Iéna et surintendant à Grips-Wald. On a de lui : 1° *Expositio evangeliorum dominicalium,* in-4°; — 2° un *Commentaire sur les Psaumes;* Francfort, 1664, in-fol.; — 3° *Amphithéâtre de la mort. Voy.* le P Le Long, *Biblioth. sacrée.* Kœnig., *Biblioth. vetus et nova.*

I. **BACKOU**, ville. *Voy.* BACOU.

II. **BACKOU** (Léon). *Voy.* BACOUE.

I. **BACMEISTER** ou **BACKMEISTER** (Luc), ministre luthérien, né à Lunebourg en 1530, mort en 1608, fut choisi pour être le précepteur des fils du roi de Danemark Christian III, devint plus tard prédicateur de la reine, veuve de ce prince, et professa à Rostock. On a de lui : 1° *Oratio de Luca Lossio;* Rostock, 1562; — 2° des *Commentaires sur la Bible. Voy.* Melchior Adam, *in Vita theologor. German.*

II. **BACMEISTER** ou **BACKMEISTER** (Luc), fils du précédent, né à Rostock en 1580, mort en 1638, s'appliqua à l'étude de la philosophie, de la théologie et de la jurisprudence. En 1600 il fut nommé troisième professeur en théologie à Rostock, docteur en 1605, et en 1612, surintendant des églises de Gustrow. On a de lui : 1° des *Sermons;* — 2° des *Écrits de controverse théologique;* — 3° *Commentarius in prophetas majores et minores, excepto Daniele. Voy.* le *Diction. hist.;* Amsterdam, 1740.

I. **BACON** (François), Catalan, de l'Ordre du Mont-Carmel, s'appliqua exclusivement à l'étude des Livres saints. Il acquit la réputation de l'un des plus grands philosophes de son temps, et il professa avec tant d'éclat à l'université de Paris, qu'on l'appelait *le Docteur sublime.* On a de lui : 1° quatre livres sur les *Sentences;* — 2° *Recueil des plus beaux passages des saints Pères. Voy.* Trithème. Dupin, au XVe siècle.

II. **BACON** (François), baron de Verulam, fils de Nicolas Bacon, chancelier d'Angleterre, né à Londres l'an 1560, et mort en 1626, passa pour un des plus grands génies de son siècle; mais il a été cependant très-diversement jugé. Il était philosophe, théologien, historien, jurisconsulte et poëte. Accusé et convaincu de vénalité et de corruption, il fut mis en prison dans la Tour; mais il y resta peu de temps, parce qu'il obtint bientôt sa liberté. Il se retira dans une de ses terres, et se livra entièrement à l'étude. Ses ouvrages, écrits les uns en anglais, les autres en latin, traitent de toutes sortes de sujets, de philosophie, d'histoire naturelle, de médecine, de chimie, de physique, d'histoire, de politique, de morale et de religion. Mais Bacon n'était pas un de ces érudits qui se tiennent pour satisfaits quand ils ont entassé connaissance sur connaissance; c'était un penseur original, un vrai savant, dont tous les efforts eurent principalement pour but de découvrir dans chaque science le véritable point de départ et la bonne méthode. Cependant il faut convenir que Bacon lui-même n'a pas fondé son système philosophique sur la base qu'il avait proposée; il n'a pas étudié une seule des sciences qu'il énumère d'après toutes les règles de sa méthode. Les œuvres de Bacon ont été réunies un siècle après sa mort. Les éditions les plus complètes sont celle de Londres, 1765, 5 vol. in-4°, et celle de 1825-1836, publiée également à Londres en 12 vol. in-8°. Antoine Lasalle en a donné une traduction française, tronquée, avec des notes; Dijon, 1799-1802, 15 vol. in-8°.

Quant au traité *de Dignitate et augmentis scientiarum*, il a été condamné par un décret de la sacrée Congrégation de l'*Index* en date du 3 avril 1669, *Donec corrigatur. Voy.* Bertin, *Hist. de la vie et des ouvrages de Fr. Bacon.* L'abbé Émery, *Christianisme de Bacon.* J. de Maistre, *Examen de la philosophie de Bacon*, ouvrage posthume. Morin, dans la *Nouvelle Biogr. génér.* Hitzfelder, dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique.* J. de Marlès, dans l'*Encyclop. cathol.*

III. **BACON** ou **BACONDORP, BACONTHROP** (Jean), philosophe et théologien anglais, docteur de Sorbonne, provincial des Carmes, naquit à Baconthrop dans la province de Norfolk, en Angleterre, et mourut à Londres vers 1346. La facilité et la solidité avec lesquelles il décidait les questions qui lui étaient proposées, lui firent donner le surnom de *Docteur résolu.* Il a composé, soit en anglais, soit en latin, une multitude prodigieuse d'ouvrages, dont les uns ont été imprimés, les autres sont restés manuscrits et subsistent encore aujourd'hui; d'autres enfin sont perdus. Les imprimés sont : 1° *In libros IV Magistri Sententiarum, commentaria;* Paris, 1484, in-fol.; Lyon, 1484; Milan, 1510 et 1511; Venise, 1527; Crémone, 1618, avec des corrections; — 2° *Questiones quodlibetalis:* Crémone, 1518; — 3° *Compendium legis Christi;* Crémone, 1527; — 4° *Expositio analogica regulæ Carmelitanæ;* ibid., 1507, in-fol.; Paris, 1625, in-4°; Anvers, 1662; — 5° *Compendium historiarum et jurium pro defensione institutionis, confirmationis et intitulationis Ordinis Beatæ Virginis Mariæ de Monte Carmeli*, l. I; Venise, 1507, in-fol.; *in Speculo Ordinis Carmelitarum*, p. 57 et seqq.; Anvers, 1680, in-fol., tom. II, *Spec. Carmelit.*, p. 160, num. 715 et seqq.; — 6° *Tractatus de Institutione Ord. Carmelitani*, etc.; Venise, 1507, in-fol., *in Specul. Ord. Carmelit.*, p. 42 et seqq.; Anvers, 1662, in-4°; *in vinea Carmeli*, p. 42 et seqq.; et Anvers, 1680, in-fol., tom. I, *Spec. Carmelit.*, p. 164, num. 727 et seqq. *Voy.* Evrard Rolewinck, *in Fasciculo temporum.* Possevin, *in Apparatu sacr.* Bellarmin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, ad ann. 1040. Philip. Labbe, *Dissertatio historica de Scriptoribus ecclesiasticis*, p. 515. Aubert le Mire, *Auctuar. de Scriptor. eccles.*, p. 406. Kœnig, *Biblioth. vetus et nova*, p. 77. Leland, Pitseus, *de Illustribus Scriptoribus Angliæ.* Nicol. Harpsfeldius, *Hist. eccles. anglic.*, sect. XIV, p. 547. Petrus Lucius, *Carmelitan. Biblioth.*, p. 38. Philippus a Santa Trinitate, *Decor Carmeli*, part. I, p. 174. Rose, *New Biographical Dictionary.* Richard et Giraud, qui donnent la liste des ouvrages de Bacon qui ont été perdus et de ceux qui sont restés manuscrits.

IV. **BACON** (Robert), prêtre anglais qui vivait dans le XIIIe siècle, et qu'on a confondu quelquefois avec Roger Bacon, était professeur à l'université d'Oxford. Il a écrit : 1° des *Gloses sur toute l'Écriture;* — 2° des *Commentaires sur les Psaumes;* — 3° des *Sermons;* — 4° la *Vie de saint Edmond de Cantorbéry. Voy.* Matthieu Paris, *Historia major*, ou bien la traduction française de cette histoire par Huillard-Bréholles, traduction accompagnée de notes et précédée d'une *Introduction* de M. le duc de Luynes; Paris, 1840, 1841, 9 vol. in-8°. Nicol. Trivet, *Chronic.* Pitseus, *de Illustr. Scriptor. Angliæ.*

V. **BACON** (Roger), franciscain anglais, surnommé *le Docteur admirable*, né en 1214 à Ilchester, dans le comté de Sommerset, mort à Oxford en 1248, selon les uns, en 1284, selon les autres, et selon d'autres en 1294, fut un des écrivains les plus étonnants et les plus originaux du moyen âge. Après avoir fait les progrès les plus rapides dans toutes les sciences qu'on enseignait à Oxford, il voulut compléter ses études à l'université de Paris, qui était alors la plus célèbre de l'Europe, et surtout très-fréquentée par les Anglais. Son goût prononcé pour les sciences physiques le porta à s'appliquer avec ardeur à l'étude des phénomènes de la nature. Mais ce qui est bien remarquable pour son époque, c'est qu'il voulut allier les sciences aux lettres; il étudia donc avec le plus grand soin et la philosophie et l'histoire, et les langues latine, grecque, hébraïque et arabe, afin de pouvoir lire les anciens écrivains dans les textes originaux. C'est tout à fait à tort que ses confrères l'ont accusé de magie. Quant à ses livres, il paraît certain qu'on en a grossi la liste en donnant au même ouvrage jusqu'à trois titres différents. Parmi ceux qui nous sont parvenus, on place au premier rang son *Opus majus*, présenté au pape Clément IV, et publié à Londres l'an 1733, in-folio. Ce livre, qui traite de presque toutes les sciences, est divisé en un certain nombre de parties, qui ont été publiées comme autant de traités particuliers. *Voy.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ scriptor.* Wading, *Annales Minorum.* Du Boulay, *Historia universitatis*, tom. II. Leland, *Commentarii de Scriptor. Britannicis.* J. de Marlès, dans l'*Encyclopédie catholique.*

BACOU ou **BACKOU, BACOW** (*Baccovia*), ville épisc. de la Moldavie sur le fleuve Arari, à 30 milles de Targoviste, au nord, sur les confins de la Valachie. Clément VIII, élu en 1592, l'érigea en évêché en faveur des catholiques; elle était sous la métropole de Colocza. *Voy.* Richard et Giraud.

BACOUE ou **BACKOW, BACOV** (Léon), théologien, né dans la basse Guienne, mort le 13 janvier 1694. Il abjura le luthéranisme, entra chez les Récollets, fut nommé évêque de Glandèves en 1672, et transféré sur le siége épisc. de Pamiers l'an 1685. On a de lui, outre deux poëmes, dont l'un en l'honneur de Clément IX : *Traduction de la Somme de théologie morale et canonique* composée en espagnol par le P. Henri de Villalobo; Paris, 1635, in-fol. *Voy.* Moréri, *Dictionnaire historique.* Le *Journal des Savants*, janv. 1686.

BACQUES (saint), vivait dans le IIIe ou le IVe siècle. Il servait dans les armées de Galère Maximien ou de Maximin Daïa. Ce prince voulut le forcer de manger des viandes immolées à Jupiter; mais, comme il s'y refusa, il fut exposé aux regards du peuple et de l'armée couvert d'un manteau de femme et la chaîne au cou; puis on le livra à Antioque, gouverneur de Syrie, qui le fit battre jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Les fidèles l'enterrèrent d'abord dans une caverne, puis ils le transportèrent à Rasaphe, ville du diocèse d'Hiéraple, dans la Syrie Euphratésienne. Son corps fut réuni à celui de saint Serge, son ami intime, et il s'opéra sur leur tombeau un grand nombre de miracles. On les honore le 7 octobre et le 27 mai. *Voy.* SERGE. Procop., *Ædif.*, l. II, c. IX. Evagr., l. IV, c. XVII et XXI; l. VI, c. XXVIII, et l. IX, c. XXI. Tillem., *Mém. eccl.*, tom. V, p. 493. Le *Ménologe.*

BACREVANTATZI (David), théologien arménien, né à Bairan, ville de la grande Arménie, et mort à Constantinople, où il était interprète au service des Grecs, fut chargé en 647 par l'empereur Constant de rétablir l'union et la bonne harmonie entre les Grecs et les Armé-

niens. Il fit, l'année suivante, un discours en ce sens. On a de lui : 1° *la Porte de la Sagesse*; — — 2° un *Sermon sur la conformité de la profession de l'Église grecque avec celle des Arméniens*. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Nouv. Diction. histor.*

BACULAIRES ou **STÉBLÉRIENS**, secte d'anabaptistes, ainsi nommée des mots *baculus* et *steb*, qui signifient bâton, et parce qu'ils prétendaient que c'était un crime de porter une autre arme qu'un bâton. Cette secte s'éleva en 1528. *Voy.* Stockman, *Lex.* Petrejus, *Catalog. hær.*

BACUNÉ (*Bacuneus*), nom donné par l'abbé Sérénus à un démon qui excite les hommes à la vanité.

BADACER, un des chefs de l'armée de Jéhu, roi d'Israël; il reçut l'ordre de ce prince de jeter le corps de Joram, fils d'Achab, dans le champ de Naboth. *Voy.* IV Rois, IX, 25, 26.

BADAD, père d'Adad, Iduméen; les Septante lisent *Barad*. En hébreu les lettres *d* et *r* n'ont qu'une très-légère différence dans la forme. *Voy.* Genèse, XXXVI, 35. I Paralip., I, 46.

BADAÏAS, un des enfants de Bani qui, après le retour de la captivité de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avait prise contre la loi. *Voy.* I Esdr., X, 35.

BADAJOZ (*Badajocium*), ville épiscop. d'Espagne, sous la métropole de Compostelle, située près des frontières de Portugal. Le christianisme paraît y avoir fleuri dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. On croit que c'est l'ancienne *Colonia Pacensis* ou *Pax-Augusta*, dont les Maures ont fait *Baxoqus*, et les Espagnols *Badajoz*. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, pag. 24, 25.

I. **BADAN**, est mis dans le Ier livre des Rois (XII, 11) entre Jérobaal, c'est-à-dire Gédéon, et Jephté, juges qui délivrèrent le peuple d'Israël de ses ennemis. Les Septante et les versions syriaque et arabe ont lu *Barac* (compar. Juges, IV, 9), les Chaldéens ont traduit par *Samson*, comme si l'hébreu *Bedan* était l'abrégé de *Ben Dan*, c'est-à-dire fils de Dan, de la tribu de Dan, à laquelle appartenait en effet Samson. D'autres, expliquant l'hébreu *Bedan* d'après le sens que ce mot a en arabe, le traduisent par *gros et gras, corpulent, très-robuste*, et en font un surnom de Samson. D'autres enfin veulent que Badan soit le même que Jaïr de Galaad, qui fut juge en Israël pendant vingt-deux ans (Juges, X, 3). *Voy.* Junius. Piscator. Nicol. de Lyre. Estius. Menochius. Tirin. Corneille de Lapierre. Joh. Simonis, *Onomasticon Veteris Testamenti, nom. propr.*, p. 105, 106.

II. **BADAN**, fils d'Ulam, était de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 17. Quelques-uns le confondent avec Jaïr. *Voy.* l'article précédent.

BADARACA ou **BADRAÏA**, ville épisc. du diocèse de Chaldée proche de Séleucie; ce siége a été supprimé et réuni à la métropole de Cascare. On l'appelait *Daïr-Cuni* en syriaque, et *Dai-Kena* en arabe. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 394. Richard et Giraud.

BADE ou **BADEN**, grand duché et un des États de la Confédération germanique, se divisait autrefois en deux margraviats, dont l'un, *Baden-Baden*, se trouvait dans le cercle de Souabe et était catholique, et l'autre, *Baden-Dourlach*, dans le même cercle, près du Rhin, était luthérien. Il s'y est tenu en 1526 une conférence religieuse qui a une trop grande importance dans l'histoire de la réforme de la Suisse allemande pour que nous n'en disions pas un mot ici. Lorsque le canton de Zurich, entraîné par son curé Hulderich Zwingle, se fut séparé définitivement de l'ancienne Église, les autres cantons cherchèrent à l'y ramener en proposant, d'un côté, des réformes dans l'Église catholique, et de l'autre la réfutation des réformes zwingliennes et la défense de la doctrine catholique dans une discussion publique qui aurait lieu devant toute la Suisse. Après bien des démêlés, la conférence fut enfin fixée au 16 mai 1526, à Bade, et les théologiens des deux partis y furent invités. Dès l'ouverture Jean Eck, célèbre théologien catholique, afficha les sept thèses suivantes : 1° Le corps et le sang de Jésus-Christ sont véritablement présents dans l'Eucharistie; — 2° ils sont offerts comme sacrifice dans la messe pour les vivants et les morts; — 3° on doit invoquer Marie et les saints comme des intercesseurs auprès de Dieu; — 4° il faut conserver les images; — 5° il y a un purgatoire; — 6° il y a un péché originel; — 7° ce péché n'est effacé que par le baptême. A ces thèses, le franciscain Murner en ajouta deux autres, savoir : 8° ce n'est pas une idolâtrie que d'adorer le Saint-Sacrement de l'autel, et ce n'est pas un sacrilége de refuser le calice dans la dispensation de la sainte Cène; — 9° c'est un sacrilége que de piller et de voler les biens de l'Église. Les cinq premières thèses d'Eck seulement furent attaquées, mais savamment défendues par leur auteur, qui défendit aussi avec le même talent la huitième et la neuvième. Après Eck, Murner et Jean Faber, vicaire général de Constance, prirent la parole sans que personne répliquât. Après dix-huit jours de vives discussions tous les catholiques proclamèrent leur assentiment aux neuf thèses; mais les zwingliens ne purent s'entendre ni avec les catholiques ni entre eux. Ainsi la réforme zwinglienne, vaincue dans la discussion, fut abolie en principe; mais les choses n'en demeurèrent pas moins où elles en étaient avant la conférence, et il en fut de même après bien d'autres diètes tenues parmi les Suisses; la division ne fit même que s'étendre de plus en plus. *Voy.*, dans le *Diction. encyclop.*, l'art. du Dr Héfélé, qui cite pour les détails à connaître sur le colloque de Bade : Ruchat, professeur à Lausanne, *Hist. de la réformation de la Suisse*, 1727, tom. Ier; H. Bullinger, Antistès à Zurich, *Hist. de la Réforme*, tom. Ier; Hottinger, *Continuation de l'Histoire de la Suisse de J. de Müller*, tom. VII; Hottinger, *Hist. de l'Église helvétique*, tom. III, et surtout la Dissertation sur le docteur Eck de Meuser, dans la Gazette de Dieringer, 3e année, tom. IV, part. I, p. 55-73. *Voy.* aussi Gaet. Moroni, qui (tom. IV, p. 26 et suiv.) donne sur Bade des détails très-intéressants au point de vue de l'histoire ecclésiastique.

BADÈME (saint), né dans le IVe siècle dans la petite ville de Bethlafat, vers les frontières de la Mésopotamie, mort le 9 avril 376. Il embrassa la vie religieuse, distribua ses biens aux pauvres, et bâtit un monastère près du lieu de sa naissance. Durant la persécution excitée par Sapor II, Badème fut emprisonné avec Nersan ou Narsès, prince d'Asie. Ce dernier, succombant à la force des tourments, renia Jésus-Christ; il obtint sa liberté, mais à la condition qu'il tuerait Badème, ce qu'il exécuta en effet. Le saint religieux fut inhumé secrètement par les chrétiens. Les Latins célèbrent sa mémoire le 8 avril, et les Grecs le 9. *Voy.* Bollandus, pag. 825. Ruinart, p. 680. Richard et Giraud.

BADET (Arnould), théologien français, vivait

dans la province d'Aquitaine, vers l'an 1510. Il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, fut docteur en théologie, prieur à Bordeaux, et, l'an 1531, inquisiteur général à Toulouse. On a de lui : 1° *Breviarium de mirabilibus mundi*; Avignon, 1499; — 2° *Margarita virorum illustrium*; Lyon, 1529; — 3° *Margarita sacræ Scripturæ*; ibid., 1529; — 4° *Destructorium hæresum à R. P. inquisitore Tolosano, F. Arnaldo de Badeto*; Paris, 1532. *Voy.* Le Mire. Possevin. Fernandez. Percinus, *in Monum. Tolos.*, pag. 110. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 96.

I. **BADIA**, siége épisc. situé probablement dans la Mauritanie Césaréenne, en Afrique.

II. **BADIA**, siége épisc. de la province de Mossul, dans le diocèse de Chaldée, sous la métropole de Mossul.

III. **BADIA** (Charles-François), prédicateur, né à Ancône en 1675, mort à Turin l'an 1751, fut nommé président de l'université de Turin vers 1730. On a de lui : 1° *Prediche Quaresimali*; Turin et Venise, 1749, gr. in-4°; — 2° *Panegirici, Ragionamenti ed orazioni diverse*; Venise, 1750, in-4°, et de plus un assez grand nombre d'autres sermons et discours restés manuscrits. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **BADIA** (Thomas), dominicain, né à Modène vers 1483, mort à Rome l'an 1547. Sa piété et la pureté de sa doctrine le rendirent recommandable à tous égards, et il professa avec éclat la théologie à Ferrare, à Venise et à Bologne. Appelé à Rome en 1520, il fut honoré de la confiance des papes Léon X, Adrien VI, Clément VII et Paul III, qui le fit cardinal. Il prit une large part à tout ce que le Saint-Siége fit pendant vingt-six ans contre le luthéranisme. On a de lui : 1° un *Traité de la Providence*; — 2° un *Traité sur l'immortalité de l'âme*; — 3° quelques ouvrages contre l'hérésie de Luther. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 132. Le P. Touron, *Hist. des hommes illust. de Saint-Dominique*, tom. IV, p. 116. Gaet. Moroni, v. IV, p. 31, 32.

BADIAL. *Voy.* BETHDIAL.

BADIER (Dom Jean-Étienne), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dol en 1650, mort à Corbie en 1719. Il professa la théologie et la philosophie à l'abbaye de Saint-Denis, et fut successivement prieur de Saint-Julien de Tours et de Corbie. On a de lui : *de la Sainteté de l'état monastique, où l'on fait voir l'histoire de l'abbaye de Marmoutiers et celle de l'église royale de Saint-Martin de Tours, pour servir de réponse à la Vie de saint Martin donnée par M. Gervaise*; Tours, 1700. *Voy.* Dom Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur.*

BADIUS (Josse), *Jodocus Badius Ascensius*, né à Assche, bourg situé sur le territoire de Bruxelles, en 1462, mort en 1535. Il imprima un grand nombre de classiques, et professa la langue grecque à Lyon et à Paris. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Vita Thomæ A-Kempis*; — 2° *Psalterium B. Mariæ*; — 3° *Sylva moralis contra vitia*; — 4° *Navicula stultarum mulierum*, traduit en français par Droyn; Paris, 1501, in-4°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* De La Caille, *Histoire de l'Imprimerie*, pag. 72, 73.

BADOU (Jean-Baptiste), théologien, prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, né à Toulouse, mort en 1727. Il fut l'un des plus zélés et des plus saints missionnaires de son temps. On a de lui : *Exercices spirituels, avec un Catéchisme et des Cantiques pour aider les peuples à profiter des missions*; Toulouse, 1716, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers. Supplém.*

BADRAÏA. *Voy.* BADARACA.

BAEÇA. *Voy.* BAEZA.

BAECK ou **BACK** (Joachim), théologien, né à Utrecht en 1562, mort l'an 1619. On a de lui : 1° un écrit sur la *Conscience*, en français; Bruxelles, 1610, in-12; — 2° l'*Interprète ou l'Avocat des vrais catholiques*; ibid., 1610; — 3° l'*Adversaire des mauvais catholiques*; Bois-le-Duc, 1614; — 4° le *Ban de tous les hérétiques, des politiques et des catholiques corrompus*; Anvers, 1616. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Moréri, *Diction. historique.*

BAENG ou **BAENGIUS** (Pierre), né à Helsinborg, en Suède, en 1633, mort en 1696 évêque de Wiborg, enseigna la théologie à Abo. On a de cet évêque luthérien : 1° un *Commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux*; Abo, 1671, in-4°; — 2° une *Vie de saint Anschaire*; — 3° *Hist. ecclés. de Suède*; — 4° une *Chronologie sacrée*; — 5° plusieurs écrits de controverse. Tous ces ouvrages sont en latin; mais remplis de préjugés de secte; c'est une véritable parodie de tout ce qui a été dit sur ces matières par les catholiques. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BAER (Frédéric-Charles), professeur de théologie à l'université de Strasbourg, né en 1719, et mort dans la même ville en 1797, a laissé un grand nombre d'ouvrages en allemand et en français; nous citerons seulement : 1° *Essai historique et critique sur les Atlantides*; Paris, 1622; il cherche à prouver que les Atlantides et les Juifs sont le même peuple; — 2° *Dissertation philosophique et critique sur le vœu de Jephté*; Strasbourg et Paris, 1765, in-8°; Rondet l'a combattue dans le journal de Trévoux et dans la Bible de Vence; — 3° une traduction française de la *Dissertation* allemande de *Mayer sur les spectres*, dans Langlet-Dufresnoy, *Recueil de Dissertations*, tom. II, p. 277; — 4° *Sermon sur les devoirs des sujets envers leurs souverains*, traduit de l'allemand en français; Genève et Paris, 1775, in-4°. *Voy.* Quérard, la *France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BAERA. *Voy.* BARA.

BAERENSPRUNG (Sigismond), théologien allemand de la religion réformée, mort en 1738, et dont les sentiments, ne s'accordant pas avec ceux de ses coréligionnaires, lui occasionnèrent de violentes controverses. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° en allemand, *Idée qu'on doit avoir des festins et des danses mondaines*; Leipzig, 1770, in-4°; — 2° *Collatio cum Th. Iltigio de confessione privata*; Halle, 1704, in-4°; — 3° *Différence de la doctrine évangélique et socinienne*, en allemand; Francfort, 1717, in-8°; Leipzig, 1721, in-8°; — 4° *Grand pouvoir du diable, prouvé par deux exemples remarquables*, en allemand; Berlin, 1719, in-4°; — 5° *le Rétablissement de toutes choses dans leur premier et parfait état de la création*; Francfort, 1739, in-8°; œuvre posthume. *Voy.* Adelung, *Supplém. à Jœcher, Allgem. Gelehrt. Lexic.*

BAERT. *Voy.* BAR, n° I.

BAEZA ou **BAEÇA** (Diégo), théologien espagnol, né à Ponferrada, dans la Galice, en 1582, mort à Valladolid en 1647, devint l'un des plus grands prédicateurs de son temps. On a de lui : 1° *Commentarii morales in Historiam evangelicam*; Paris et Lyon, 11 vol. in-fol.; — 2° un *Recueil de Sermons*, in-4°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BAF. *Voy.* BAVON, n° I.

BAGA ou **BAGAÏA**, **BAGAYE**, **BAGY**, **VAGA**,

VAGAÏ, ville de Numidie, en Afrique, dans laquelle Primien, évêque donatiste de Carthage, fit tenir un concile, l'an 394, contre le diacre Maximin, son compétiteur. Ce dernier fut condamné par 310 évêques. *Voy.* saint Augustin, *contra Crescon.*, l. III et IV. Baron., *Annal. ad ann.* 394, n°s 43 et 44. Labbe, tom. II.

BAGARATO ou **BAGAROTTO**, célèbre jurisconsulte de Bologne, mort vers 1242. Il était consul de Bologne, et se rendit recommandable par sa bonne administration et par ses écrits. Il professa le droit civil et canonique, et a laissé : 1° *Traité sur le reproche des témoins ;* — 2° *Traité sur les délais et les déclinatoires.* Ils ont été réunis à son *Tractatus universalis juris ;* 1584. *Voy.* Alidosi, *de Jurisc. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

BAGATHA, nom d'un eunuque d'Assuérus. *Voy.* Esther, I, 10.

BAGATHAN, un des eunuques d'Assuérus qui conspirèrent contre ce prince, et qui furent découverts par Mardochée. *Voy.* Esther, II, 21 et suiv.

BAGAYE. *Voy.* BAGA.

BAGDAD, ville épisc. de l'ancienne Chaldée, sur le Tigre, bâtie l'an 763 de Jésus-Christ. Les Syriens l'appellent *Médinat-Salama,* ville de paix. Elle a été le siége du patriarche des nestoriens de Chaldée après la ruine de Séleucie et de Ctésiphon. Les Grecs y eurent aussi leur catholique. Elle appartient aujourd'hui aux Turcs. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Oriental.*, tom. II, p. 251, 346, 453. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1569. Richard et Giraud.

BAGE, ville épisc. de Lydie, dans le diocèse d'Asie. Elle se trouve dans les Notices grecques. On connaît deux de ses évêques : Léonides, qui souscrivit à la lettre des évêques de Lydie à l'empereur Léon ; et Basile, qui figura au concile de Photius, sous le pape Jean VIII. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 889.

BAGHEDSÉCA, siége épisc. des jacobites, au diocèse d'Antioche ; c'était une petite ville ou bourg du pays de Mardes, près de Caphartute. *Voy.* la *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 222 et 228.

BAGNAREA et mieux **BAGNOREA** (*Balneum Regis* ou *Balneoregium*), ville épisc. de l'État ecclésiastique, dans le pays d'Orviète, entre la ville de ce nom et Monte-Fiascone. Son évêque dépend immédiatement du Saint-Siége. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 42 et suiv.

BAGNATI (Simon), jésuite napolitain, né en 1651, mort l'an 1727 en odeur de sainteté, fut un célèbre prédicateur. On a de lui en italien, outre l'*Art de bien penser,* l'*Ame dans la solitude*, etc. : 1° *Panégyriques sacrés et Sermons ;* Venise, 1701, 1702, 5e part., in-8°, 2e édit. ; — 2° *Attraits de Jésus dans le sein de Marie, Sermons et Panégyriques ;* Venise, 1709, in-8° ; — 3° *le Vendredi sanctifié, c'est-à-dire la Passion de Jésus-Christ ;* Naples, 1709, in-8°, 2e édit. ; — 4° *Préparatif Eucharistique, c'est-à-dire Méditations préparatoires à la Communion ;* Naples, 1710, in-8°, 2e édit. ; — 5° *Sermons pour le Carême ;* Naples, 1717, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér*

BAGNI, général de la congrégation de San-Salvador, près de Terracine, a laissé : 1° *Cæremoniæ observandæ a recitantibus Officium divinum et a celebrantibus Missas majores ;* Rome, 1610 ; — 2° *Officia propria canon. regul. Congregationis S. Salvat. ;* Rome, 1613 ; — 3° *de Orationum spiritualium exercitio ;* ibid., 1613 ; — 4° *de Præcipuis S. R. Ecclesiæ dignitatibus ;* Bologne, 1625, 1649, in-4°.

BAGNOLOIS ou **BAGNOLIENS** (*Bagnoli* ou *Bajoli*), hérétiques du VIIIe siècle, ainsi nommés de la ville de Bagnols, en Languedoc, au diocèse d'Uzès, où il y en avait un assez grand nombre. Ces Bagnolois, on les appelait aussi *Concordois* ou *Cazocois.* Dans le XIIIe siècle, on donna ce nom à une secte de Cathares. Les Bagnolois rejetaient l'Ancien Testament et une partie du Nouveau ; ils soutenaient, entre autres choses, que Dieu ne peut rien de lui-même, qu'il ne crée pas les âmes quand il les met dans les corps, et que le monde est éternel. *Voy.* saint Antonin, *Summa hist.*, p. 4, tit. II, c. VII. Pratéole, au mot BAGNOLOIS.

BAGNOREA. *Voy.* BAGNAREA.

BAGOT (Jean), jésuite, né à Rennes en 1590, mort à Paris en 1664, professa la philosophie et la théologie, fut censeur des livres à Rome, théologien du général de son Ordre et supérieur de la maison professe à Paris. On a de lui : 1° *Apologeticus fidei ;* Paris, 1645, 2 vol. in-fol. ; — 2° *Defensio juris episcopalis ;* Paris, 1655, in-8° ; Rome, 1659, in-8°, traduit en français ; Paris, 1655. Ce livre fut déféré à l'assemblée du clergé de France comme contenant quelques propositions opposées aux principes admis en France sur la hiérarchie et l'administration du sacrement de pénitence. *Voy.* Feller, la *Biogr. univers.*

BAGUETTES. Plusieurs églises, telles que Lyon et Rouen, et certains monastères, ont conservé la coutume de porter à certaines processions des baguettes blanches. On pense que cet usage vient de ce qu'autrefois on se servait de bâtons pour se soutenir dans certaines processions, qui souvent étaient longues et fatigantes. *Voy.* Moléon, *Voyage liturgique*, p. 131, 342, etc. Richard et Giraud.

BAGY. *Voy.* BAGA.

BAHANNA. *Voy.* BOANA.

BAHEM est très-probablement une *palme.* On lit dans la Vulgate, I Machab., XIII, 36, 37, que le roi Démétrius écrivit au grand prêtre Siméon et au peuple juif : « Nous avons reçu la couronne d'or et le *bahem* que vous nous avez envoyés ; » or le texte grec porte *baïnên*, qui signifie une *branche de palmier.* D'un autre côté on lit, II Machab., XIV, 4 : « Alcimius vint vers le roi Démétrius... en lui offrant une couronne d'or et une palme. » La version syriaque a entendu le mot grec *baïnên* d'un habit ; les Romains donnaient un habit orné de palmes en broderie d'or non-seulement à ceux qui triomphaient, mais encore aux rois leurs amis et leurs alliés, comme ils firent à Masinissa, roi de Numidie. D'autres veulent que *bahem* soit un collier de perles. *Voy.* Liv. *Decad.* III, lib. X. Suéton., *in Claud.*, c. XVII. Servius, *in Æneid.*, l. XI, et *Eglog.*, X. Isidor., *Origin. in Baïen.* Serrarius, Menochius, Tirinus, etc.

BAHR (Joseph-Frédéric), évêque protestant, né en 1713, mort en 1775, a laissé : 1° *Traité de la pure doctrine de notre Église évangélique au sujet de la destructibilité et de la mort corporelle de l'espèce humaine, pour répondre au Démocrite ressuscité et autres sociniens,* en allemand ; — 2° *de Sapientissimo legis et Evangelii nexu ;* Leipsig, 1749 ; — 3° *Præcepta oratoriæ sacræ ;* — 4° *la Vie de Jésus-Christ ;* 1772 ; ouvrage qui est également en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAHRDT (Charles-Frédéric), théologien protestant, né à Bischoffs-Werda, en Misnie, l'an 1741, mort en 1792, s'est rendu célèbre autant par sa conduite scandaleuse que par son rationalisme le plus déhonté. Nous citerons, parmi ses ouvrages : 1° *Recueil de Sermons sur les ré-*

rités fondamentales de la religion; Leipsig, 1764, in-8°; — 2° *Essai d'un système de dogmatique biblique;* Gotha et Erfurth, 1769-1770, 2 vol. in-8°; — 3° *Considérations libres sur la religion de Jésus;* Leipsig, 1785, in-8°; — 4° *Nouvelles révélations de Dieu;* Riga, 1774, 4 vol. in-8°; — 5° *Catéchisme de la religion naturelle*, etc.; Goerlitz, 1795, in-8°; — 6° *Diction. de théol. universelle;* Mittau, 1774-1775, 4 vol. in-8°. Le but de tous les écrits de Bahrdt est de saper tous les fondements de la révélation et d'établir un déisme pur, où les miracles sont rejetés, et qui n'a pour appui que la seule raison. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Haas, dans le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

BAHURIM, village près de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, et où Séméi, fils de Gerra, vint au-devant de David et le chargea d'injures et d'imprécations. *Voy.* II Rois, III, 16; XVI, 5. Ce village se nomme aussi *Bachor, Bachora, Bachur, Choraba, Choramon. Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. VIII et IX.

BAIANA, ville épisc. de la province de Numidie, en Afrique. Un de ses évêques, Félix, assista au concile de Carthage sous Gratus; un autre, Béïen, fut condamné dans le concile de Bégaïe, en 349.

BAÏANISME ou **BAYANISME**, système théologique renfermé dans 76 propositions, condamnées par Pie V en 1567, par Grégoire XIII en 1579, Urbain VIII en 1642, et tirées en grande partie des écrits de Michel Bay, plus communément appelé Baïus, quoique ce théologien ne soit pas nommé dans la bulle. Ces propositions contiennent en effet diverses erreurs sur la grâce, le libre arbitre, le péché originel, la charité, la mort de Jésus-Christ et autres points dogmatiques. On peut rapporter toutes ces propositions à trois chefs principaux : les unes regardent l'état d'innocence; les autres, l'état de nature tombée ou corrompue par le péché; les autres enfin, l'état de nature réparée par le Fils de Dieu fait homme et mort en croix. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.* Richard et Giraud, au mot BAÏUS. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 46 et suiv. Pluquet, qui, dans son *Diction. des hérésies*, expose : 1° l'*Origine et les principes du Baïanisme;* 2° les *effets de la doctrine de Baïus;* 3° les *jugements du Saint-Siége sur les propositions attribuées à Baïus;* 4° les *contestations élevées sur la doctrine de Baïus.* Pour les discussions qui ont eu lieu touchant l'autorité des bulles citées plus haut, on peut voir : *Traité histor. et dogmat. sur la doctrine de Baïus et sur l'autorité des Papes qui l'ont condamnée*, par l'abbé de la Chambre; 1739, 2 vol. in-12. *Cinquième instruct. pastor.* de M. Languet, arch. de Sens, p. 877 et suiv. *Instr. pastor.* de M. de Cambrai, 1735. *Dissert. sur les bulles contre Baïus et sur l'état de nature pure*, par le P. de Gennes; 1722, 2 vol. in-12. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, au mot BAY.

BAÏANISTES, nom qu'on donne aux sectateurs des opinions de Baïus.

BAIBLE. *Voy.* BABYLAS.

BAIER (Jean-Guillaume), ecclésiastique luthérien, né à Nuremberg le 11 novembre 1647, mort en 1695. Il s'appliqua à l'étude du droit et de la théologie, et professa l'histoire ecclésiastique. Il fut chargé, en 1682, de conférer avec l'évêque de Tina sur les moyens de réconcilier les catholiques et les protestants. On a de lui : 1° *Compendium theologiæ positivæ homileticæ, historiæ moralis et exegeticæ:* 1686, in-8°; — 2° *Collatio doctrinæ pontificiorum et protestantium;* 1692, in-4°; — 3° *Collatio doctrinæ Quakerorum et Protestantium;* 1694, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud. *Biblioth. Sacr.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BAIGNE (*Beania*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Cluny, située près de Barbezieux, dans l'ancien diocèse de Saintes. On prétend qu'elle a été fondée par Charlemagne. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II.

I. **BAIL**. L'Église a établi des règles pour les *baux* des biens ecclésiatiques. La première est celle qui est prescrite par l'extravagante *Ambitiosæ, de Rebus Ecclesiæ non alienandis*, de Paul II, et en vertu de laquelle il n'est permis de passer des baux de biens d'église que pour trois ans. De plus le concile de Trente déclare nuls les baux faits à longs termes (*in longum tempus.* Sess. XXV *de Reform.*). La seconde règle est que, pour éviter les abus et le préjudice des successeurs, ni le bail, ni le paiement de la vente du bail ne soient anticipés. « C'est d'ordinaire une grande ruine pour les églises, dit le même concile, quand, au préjudice des successeurs, on en donne les biens à ferme pour un prix en argent. C'est pourquoi toutes ces sortes de baux à ferme sous conditions de payer par avance ne seront nullement tenus pour valables au préjudice des successeurs, nonobstant quelque indult ou privilége que ce soit, et ils ne pourront être confirmés en cour de Rome ni ailleurs (*ibid.*). » Ces règles, qui ont été parfaitement exposées par la plupart des grands canonistes, se trouvent résumées d'une manière claire et précise par Devoti (vol. *de Judiciis*). Relativement à la France, le peu d'établissements publics qui par privilége possèdent aujourd'hui quelque chose ont leur contrat, et en particulier celui du bail, soumis aux prescriptions particulières du Code civil, art. 72. Une loi du 25 mai 1835 permet d'affermer les biens ruraux des fabriques et des hospices pour dix-huit ans et au-dessous. *Voy.* l'abbé André, *Cours de droit civil ecclésiastique*, au mot BAIL.

II. **BAIL** (Charles-Joseph), publiciste français, né à Béthune en 1777, mort à Montmorency en 1824 ou 1827, a laissé un certain nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *des Juifs au XIXe siècle*, ou *Considérations sur leur état civil et politique en Europe*, suivies de la biographie des Juifs les plus célèbres; Paris, 1816, 2e édit., 1817, in-8°; ouvrage qui donna lieu à plusieurs discussions, et dont le complément parut en 1823, in-8°, sous le titre de l'*État des Juifs en France et en Europe;* — 2° *Qu'est-ce que le clergé dans une monarchie constitutionnelle?* ou de *l'Église selon la charte;* Paris, 1818, in-8°. *Voy.* Mahul, *Annuaire encyclopédique.* Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **BAIL** (Louis), docteur de Sorbonne et sous-pénitencier de Paris, né à Abbeville, mort à Paris en 1669, a laissé : 1° *de Triplici examine ordinandorum, confessorum et pœnitentium;* 1651, in-8°; — 2° *Summa conciliorum;* Paris, 1645-1650 et 1659, 2 vol. in-fol.; — 3° *Sapientia foris prædicans;* 1666, in-4°; — 4° *Theologia affectiva;* 1672, 2 vol. in-fol.; — 5° *de Beneficio crucis;* 1653, in-8°. *Voy.* les *Mém. du temps.* Salmon, *Traité de l'étude des conciles*, p. 268 et 617. Gibert, *Jug. des Savants*, tom. III, p. 70 et suiv. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BAILE. *Voy.* BAYLY, n° I.

I. **BAILEY** (Anselme). *Voy.* BAYLEY.

II. **BAILEY** (Louis). *Voy.* BAYLY, n° I.

BAILLET (Adrien), érudit français, né dans

le village de la Neuville, près de Beauvais, en 1649, mort l'an 1706. Il entra dans les ordres en 1676, et devint bibliothécaire de M. de Lamoignon. On ne saurait refuser à cet écrivain une certaine érudition; mais sa critique était d'une grande témérité. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *de la Dévotion à la sainte Vierge et du culte qui lui est dû;* 1694, in-12; ouvrage qui a justement excité la rumeur, et dans lequel Baillet censure légèrement bien des pratiques autorisées par l'Église; — 2° *de la Conduite des âmes;* 1695, in-12, sous le nom de Daret de Villeneuve; — 3° *Vie des Saints;* 1701, 4 vol. in-fol.; 1704, 10 vol. in-4°; 1708, 17 vol. in-8°; l'auteur y fait une guerre outrée aux légendes, comme plusieurs le lui ont justement reproché. Le tome Ier a été condamné par un décret de la S. Congrégation de l'*Index* du 4 mars 1709, et le tome IIe, contenant les mois de mai, juin, juillet et août, par un décret du 14 janvier 1794.

BAILLI ou **BAILLY, BALLY** (Philippe-Albert), évêque d'Aoste, mort en 1691, quitta la cour, où il était secrétaire du cabinet sous Christine, régente de Savoie après la mort d'Amédée Ier, et entra chez les Barnabites, et vingt-huit ans après devint évêque d'Aoste. Il se distingua par ses talents pour la chaire et pour la controverse. On a de lui, outre plusieurs autres écrits : 1° *Histoire des Conférences de controverse tenues dans le pays de Périgord entre les missionnaires catholiques et les ministres de la religion prétendue réformée;* Chambéry, 1688, 4 vol. in-4°; — 2° *Catéchisme pour le diocèse d'Aoste;* 1684, in-12; — 3° des *Sermons pour l'Avent et pour le Carême;* 1687, in-12; — 4° des *Oraisons funèbres.*

BAILLY (Louis), bachelier de Sorbonne, né en 1730, mort l'an 1808, professa la théologie à Dijon, et a laissé : 1° *Principes de la foi catholique,* publiés en Suisse, où il s'était retiré lors de la révolution française; — 2° *Tractatus de Vera Religione;* 2 vol. in-12; — 3° *Tractatus de Ecclesia;* 2 vol. in-12; — 4° *Theologia dogmatica et moralis;* 8 vol. in-12. Ces ouvrages sont devenus classiques dans plusieurs séminaires, et par conséquent ont eu un grand nombre d'éditions; cependant ce dernier a été mis à l'*Index* par un décret du 7 décembre 1852, avec la clause *Donec corrigatur.*

I **BAIN**. L'usage du bain a passé de l'Orient, où il est très-commun, en Occident; on l'a même permis aux moines, qui le prenaient en silence depuis prime jusqu'à complies seulement. Les nouveaux baptisés s'abstenaient du bain ordinaire durant toute l'octave de Pâques, parce que pendant tout ce temps ils ne pouvaient quitter leur robe blanche. Plusieurs saints s'en abstenaient aussi par esprit de pénitence. Dans la primitive Église on se baignait le jeudi saint, afin que ceux qui devaient être baptisés le samedi suivant se présentassent aux fonts sacrés le corps net. *Voy.* saint Grégoire, *lib. II, epist.* III. *Act. sanct. Bened.*, sæc. I, p. 612, et sæc. IV. De Vert, *Cérémon. de l'Egl.*, tom. Ier, préf., p. 15, et tom. II, p. 429.

II. **BAIN**, ordre militaire d'Angleterre institué par Richard II, et augmenté par Henri IV vers 1399. Les chevaliers portaient l'écu de soie bleu-céleste brodé, chargé de trois couronnes d'or avec ces mots : *Tres in uno,* pour marquer les trois vertus théologales. Parmi les cérémonies qui avaient lieu à la réception des chevaliers étaient la messe, la confession et la communion. *Voy.* Jean Froissard, *Chronique.* L'abbé Bernard Justiniani ou Giustiniani, *Hist. des Ord. milit.*, tom. Ier, édit. in-fol. Chamberlaine, *État présent d'Angleterre.*

BAINES ou **BAYNE** (Rodolphe), philosophe anglais, mort en 1560, professa l'hébreu à Paris. Revenu en Angleterre, il fut nommé évêque de Coventry et de Lichfield sous la reine Marie, et dépossédé sous Élisabeth. Il a laissé : 1° une *Grammaire hébraïque* estimée; Paris, 1550, in-4°; — 2° un *Commentaire sur les Proverbes;* Paris, 1555, in-fol. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sanct.*, l. IV, p. 759. Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 630. Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*, p. 750.

I. **BAISEMAIN** se prend, dans l'Écriture, pour une marque d'adoration. Job, voulant assurer qu'il n'a point adoré le soleil et la lune, dit qu'il n'a pas baisé sa main en les voyant. Cette coutume était très-répandue dans l'antiquité. Aujourd'hui même les Syriens, quand le corps de Jésus-Christ est sur l'autel pendant le saint sacrifice, étendent les mains ouvertes du côté des sacrés mystères, puis les baisent, et les appliquent sur leur visage et sur leurs yeux. *Voy.* Job, XXXI, 26, 27. Pline, *Hist. nat.*, l. XXVIII, c. II. Tacite, *Annal.*, l. XIX. Lucien, dans son livre *Peri archéseos.* Turnèbe, *Adversar.*, l. XVIII, c. VIII, et l. XXV, c. I. Minucius Félix, *in Octavio,* c. II. On peut conclure de ces exemples, avec D. Calmet, que toute l'antiquité atteste l'existence de cet usage. *Voy.* D. Calmet, *Commentaire littéral sur Job*, XXXI, 27.

II. **BAISEMAIN** (*donarium*), offrande qu'on fait à un curé en allant baiser la paix.

BAISEMENT DES PIEDS (*adoratio*), témoignage par lequel on marque son respect et sa soumission. Le baisement des pieds n'a lieu aujourd'hui que pour l'installation d'un nouveau Pape et dans les audiences solennelles qu'il donne. *Voy.*, pour le cérémonial qui s'observe en cette circonstance, *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 261, 262.

I. **BAISER**, signe naturel d'amour et de respect qui a de tout temps été donné même à des choses inanimées. Ainsi Tertullien parle du baiser qu'on donnait aux chaînes des martyrs, et saint Chrysostome, de celui qu'on donnait aux portes des églises. Les premiers chrétiens se le donnaient pendant le saint sacrifice, après l'offrande et après la consécration. Aujourd'hui les seuls ministres se le donnent, et on le porte au peuple avec une relique ou un instrument appelé en latin *osculatorium*, et en français *paix,* parce que ce baiser est un baiser de paix. Saint Paul recommande fréquemment le baiser dans ses Épîtres. *Voy.* Tertul., I, 2; *ad Uxor.*, c. IV. Chrys., Hom. XXX, *in ep.* II *ad Cor.* Just., *Apologet. I.* Cyril. Hieros., *Catech. Mystag.*, XV. August., *Serm.* CCXXVII. De Vert, *Cérémonies de l'Église*, tom. Ier, p. 130, et tom. II, p. 76. Moléon, *Voyage liturgique.*

II. **BAISER**, en morale. *Voy.*, dans les théogiens, les différentes sortes de baisers envisagés au point de vue de la morale, et les décisions applicables à chaque espèce.

BAITHOS, BAITHOSIENS. *Voy.* ANTIGONE, n° III.

I. **BAÏUS** ou **BAY** (Michel), théologien belge, né dans la province de Hainaut en 1513, mort en 1589. Il fut nommé en 1551 professeur d'Écriture sainte à l'université de Louvain, et peu après, chancelier de cette université, inquisiteur général, et désigné pour représenter l'université de Louvain au concile de Trente. Ses doctrines sur le libre arbitre et la grâce furent condamnées par les papes Pie V et Grégoire XIII. Baïus fit une rétractation publique de ses er-

reurs et s'abstint dès lors de les produire. Ses œuvres ont été imprimées à Cologne en 1696, in-4°, et mises à l'*Index* par un décret de la S. Congrégation, en date du 8 mai 1697. *Voy.* la *Collectio judiciorum de novis erroribus*, tom. II, an. 1568. André-Valère, *Biblioth. Belgica.* Swertius, *Athenæ Belgicæ.* Aub. Le Mire, *Elogia illustrium Belg. Scriptor.* Le *Diction. encyclop. de la théol.*, au mot BAY.

II. **BAÏUS** ou **BAY** (Jacques), neveu du précédent, docteur et doyen de Saint-Pierre de Louvain, mort en 1614. On a de lui : 1° *de Eucharistiæ sacramento et de sacrificio Missæ;* Louvain, 1605, in-8°; — 2° *Institutionum Christianæ religionis libri III;* Cologne, 1620, in-fol. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BAIZÉ (Noël-Philippe), prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, né à Paris en 1672, mort en 1746. Il fut directeur de la maison de Saint-Charles, rue des Fossés-Saint-Victor, et a laissé : 1° l'*Éloge historique du P. Jean-Laurent le Sémélier*, son confrère, imprimé dans le *Mercure de France*, juillet 1725; — 2° le *Corps des statuts de la Congrégation;* 1734; — 3° l'*Histoire abrégée de la congrégation de la Doctrine chrétienne et de ses généraux*, imprimée dans la *Gallia Christiana*, au titre de l'Archevêché de Paris; — 4° les *Factums dans l'affaire de la province de Paris contre le général, au sujet de l'élection du P Grenan;* 1711 et 1712; — 5° les *Factums dans l'affaire du définitoire contre la Congrégation, au sujet des bénéfices, terminée en* 1726; — 6° quelques articles sur les hommes illustres de la Congrégation, dans le supplément de Moréri de 1735. *Voy.* le P. Devisme, *Éloge histor.* dans le *Mercure de France*, juin 1748.

BAIZINE, siége épiscopal et métropolitain du diocèse de Servie.

BAJOCÆ. *Voy.* BAYEUX.

BAJOLE (Jean), jésuite, natif de Condom, mort à Béziers en 1650, a laissé une *Histoire sacrée d'Aquitaine;* Cahors, 1644, in-4°. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Nouv. Diction. histor.*

BAJOLI. *Voy.* BAGNOLOIS.

I. **BAJULE** (*Bajulus obituum novorum*), officier conventuel qui recevait et distribuait les legs et l'argent que l'on donnait pour le service divin et les obits.

II. **BAJULES CAPITULAIRES**, dans l'Ordre de Malte, que nous appelons *Baillis capitulaires*, sont ceux qui possèdent les baillages de l'Ordre, et les *Bajules conventuels* sont les chefs des huit langues qui résident dans le couvent de la religion à Malte.

III. **BAJULES** d'évêques et d'abbés, officiers domestiques des uns et des autres.

IV. **BAJULES** (*Bajuli cereostatarii, stauroferi*, etc.). Officiers qui portent la croix, les chandeliers, etc., dans les processions.

I. **BAKER** (David ou Augustin), jurisconsulte et bénédictin anglais, né protestant à Abergavenny, près de Monmouth, en 1575, et mort à Londres en 1641. Ayant embrassé la religion catholique, il alla en Italie, où il se fit bénédictin, en changeant son prénom de *David* en celui d'*Augustin*. Revenu en Angleterre, il publia une *Explication de l'Échelle de perfection* de Walter Hilton. Il fit en outre d'immenses recherches, restées inédites, sur l'histoire de son Ordre et sur l'histoire ecclésiastique d'Angleterre. Ces documents ont servi à Reyner et à Cressy, qui n'ont fait que les classer dans l'*Apostolat des Bénédictins* et dans l'*Histoire de l'Église d'Angleterre. Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Feller, *Biogr. universelle.* La *Nouvelle Biographie générale.*

II. **BAKER** (Pierre). *Voy.* BACHERIUS.

III. **BAKER** (Richard), né à Sissingherst, dans la province de Kent, mort à Londres en 1645, était versé dans plusieurs sciences, et particulièrement dans la théologie et l'histoire. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Méditations et recherches sur l'Oraison Dominicale;* Londres, 1637, in-4°; 1640, 4e édition; — 2° *Méditations et recherches sur les trois derniers Psaumes de David;* Londres, 1639; — 3° *Méditations et recherches sur le Psaume* Ier; Londres, 1639; — 4° *Méditations et recherches sur les sept Psaumes pénitentiaux;* Londres, 1639, in-4°; — 5° *Méditations et recherches sur les sept Psaumes de consolation de David;* ibid., 1649; — 6° *Méditations et Prières sur chaque jour de la semaine;* ibid., 1640; — 7° *Apologie des laïques qui écrivent sur des matières de théologie;* ibid., 1641, in-12. *Voy.* Wood, *Athen. Oxon.*, tom. II, col. 72 et suiv. Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.*, tom. Ier, p. 42 et suiv. Richard et Giraud.

BAKERDA, siége épisc. de la province et sous la métropole de Nisibe, au diocèse de Chaldée, dans une île du Tigre, à douze milles de Mossul. Depuis il a été érigé en archevêché. *Voy.* Lequien, *Oriens Christianus*, tom. II, p. 1205.

I. **BALA**, servante de Rachel que Jacob prit pour femme, et dont il eut deux fils, Dan et Nephthali. *Voy.* Genèse, XXX, 3 et suiv.

II. **BALA**, appelée aussi Ségor, une des cinq villes de la Pentapole. *Voy.* Genèse, XIV, 2, 8.

III. **BALA**, ville de la tribu de Siméon. *Voy.* Josué, XIX, 3.

I. **BALAAM**, prophète, mais prévaricateur et infidèle; selon d'autres, faux prophète, devin, originaire, suivant l'opinion la plus commune, de Pethor ou Pathura, sur l'Euphrate, fut appelé par Balac, roi des Moabites, pour maudire les Israélites. Un ange l'arrêta en chemin. L'ânesse sur laquelle il était monté ne voulut plus avancer; Dieu lui donna même la parole miraculeusement pour reprocher à son maître la dureté avec laquelle il la maltraitait. Cependant, inspiré de Dieu, Balaam, au lieu de maudire les Israélites, les bénit par trois fois; il prédit même le Messie en cette occasion. *Voy.* Nombr., XXII-XXIV. Feller, *Biogr. univers.* Bergier, *Diction. de théologie.* J.-B. Glaire, qui, dans *les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 472-503, réfute les divers genres d'attaques des incrédules, des rationalistes et des mythologues contre ce récit de Moïse.

II. **BALAAM**, ville de la tribu de Manassé au delà du Jourdain, fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. *Voy.* I Paralip., VI, 70.

BALAAN, fils d'Eser, un des descendants d'Esaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 27.

I. **BALAATH**, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 44.

II. **BALAATH**, ville qui fut fortifiée par Salomon. *Voy.* II Paralip., VIII, 6.

BALAC, fils de Séphor et roi des Moabites, qui voulait que Balaam maudît les Israélites. *Voy.* Nombr., XXII-XXIV.

BALADA, ville épisc. de la province et sous la métropole de Nisibe, au diocèse de Chaldée. Elle est située dans le Diar-Rabia, en Mésopotamie, sur la rive occidentale du Tigre, dans la campagne de Bekiao qui conduit à Nisibe, et est éloignée de Mossul vers le septentrion de six ou sept parasanges, c'est-à-dire de trente ou trente-cinq kilomètres. *Voy.* Richard et Giraud.

BALADAN, roi de Babylone, était père de Berodach-Baladan (IV Rois, XX, 12), ou Merodach-Baladan (Isaïe, XXXIX, 1). Ayant appris qu'Ézéchias avait été malade, et qu'il avait re-

couvré la santé, lui envoya une ambassade avec des présents pour le féliciter. *Voy.* Berodach, Merodach-Baladan.

BALÆUS, auteur syrien du ve siècle, a laissé plusieurs *Hymnes* en vers pentamètres et quelques autres en vers de quatre et de sept syllabes; l'une de ces compositions était sur la *Mort du grand prêtre Acron.* Sozomène dit qu'il n'y a aucun genre de poésie dans lequel Balæus n'ait composé quelque chose. Il est cité avec saint Éphrem dans un livre syriaque intitulé *Beth-Gaza,* et mentionné par Hottinger, *Bibliothèque orientale*, p. 287. *Voy.* Sozomène, l. III, c. xvi. Gennade, *de Script. eccles.*, c. iii. *Concil. Chalced.*, act. 10. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. X, p. 464.

BALAÏA, fils de Melchia, lévite, issu du second fils de Gerson. *Voy.* I Paralip., vi, 40.

BALAN, fils de Jadiel et père de Jéhu. *Voy.* I Paralip., vii, 10.

BALANAN, fils d'Achobor. Il succéda à Saül dans le royaume d'Edom ou d'Idumée, et en fut le septième roi. *Voy.* Genèse, xxxvi, 38. I Paralip., i, 49.

BALANDE, ville épisc. de la province de Lydie dans le diocèse d'Asie, et dont il n'est parlé que dans les conciles. *Voy.* Richard et Giraud.

BALANEA, ville épisc. de la seconde Syrie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Apamée. Ce n'est aujourd'hui qu'un méchant village sur la mer de Syrie. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 56.

BALARDI. *Voy.* Arigoni.

BALAS. *Voy.* Alexandre Balas.

BALBASTRO ou **BARBASTRO** ou **BARBASTRE**, appelée autrefois Bergidum et Belgida, ville épisc. d'Espagne sous la métropole de Saragosse, située dans l'Aragon, sur la rivière de Véro. Ce siége épiscopal fut d'abord établi à Gistau, puis à Roda; de là son évêque prit le nom d'évêque de Ribagorza. Il éprouva encore d'autres changements qu'on peut voir dans Richard et Giraud.

BALBECK, c'est l'ancienne ville d'Héliopolis dans la Célé-Syrie, au pied de la chaîne de l'Anti-Liban, entre Damas et Tripoli, à égale distance de ces deux villes. C'était une ville épiscopale des Jacobites sous la dépendance d'Antioche. On voyait encore au xvie siècle un évêque jacobite dans le monastère de Deriloomor, près d'Héliopolis. Sous Constantin il s'y forma une église chrétienne qui se soutint jusqu'à l'irruption des barbares. Balbeck fut prise par Abou, général du Calife Omar, en 701 et détruite par un tremblement de terre l'an 1759. *Voy.* Gaet. Moroni, tom. IV, p. 56. *Compar.* Baalbek.

BALBI ou **DE BALBIS** (Jean), dit aussi *De Janua* ou *Januensis*, parce qu'il était Génois, vivait au xiiie siècle, et appartenait à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ses vertus et sa science le rendirent également recommandable; il était particulièrement versé dans la connaissance de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Liber quæstionum theologicarum animæ ad spiritum;* — 2° *Catholicon;* Mayence, 1450; cet ouvrage traite de théologie, d'histoire naturelle, de grammaire, etc.; — 3° *Traité pour trouver les fêtes mobiles.* *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 462. Possevin, *in Apparatu sacr.* Altamura, *Biblioth. Ord. Prædicator.* Du Cange, *Glossar. med. et infim. latin.*, in Præf., n° 47. Richard et Giraud.

BALBIN (Aloysius Boleslaüs), jésuite, né à Kœnigsgratz en 1611, mort vers 1694. On a de lui : 1° *Histoire de quelques églises de son pays dédiées à la sainte Vierge, et célèbres par les miracles qui s'y sont opérés;* — 2° *la Vie du vénérable Ernest, premier archevêque de Prague;* — 3° *la Vie du B. Hiznate, martyr, de l'Ordre de Prémontré;* — 4° *Epitome historica rerum Bohemicarum;* Prague, 1677, in-fol.

BALBISSA ou **BARBALISSI**, ville épisc. du diocèse de Pont et de la seconde Cappadoce. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 406 et 407. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 56.

BALBO ou **BALBUS** (Pierre), théologien, natif de Venise, évêque de Tropéa, mort à Rome en 1479, a laissé, entre autres ouvrages, des traductions latines de quelques fragments des Pères grecs, tels que : 1° *Gregorii Nysseni Dialogus de Immortalitate animæ;* — 2° *Gregorii Nazianzeni Sermo de Amore paupertatis;* — 3° *Joannis Chrysostomi Sermo de Eleemosyna;* — 4° *Basilii magni Sermo de Oratione.* *Voy.* Ughelli, *Italia sacra.* Moréri, *Diction. histor.*

BALBURA, ville épisc. de la province de Lycie dans le diocèse d'Asie, sous la métropole de Rhodes. Toutes les notices en font mention. Son premier évêque, Hermée, assista au premier concile de Constantinople. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 987.

BALBUS. *Voy.* Balbo.

BALCEA, que Pline nomme *Balecia,* ville épisc. de la province d'Asie sous la métropole d'Éphèse. On n'en connait qu'un évêque, Chrysaphius, qui assista au premier concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. Ier, p. 733.

BALCHIS. *Voy.* Baltis.

BALDACHIN ou **BALDAQUIN** (*Baldachinum, Baldekinum, Baidequinum, Baldicum, Umbella*), espèce de dais sous lequel on porte le saint Sacrement dans les processions. Les évêques ont droit d'user du baldaquin; c'est même pour eux un devoir, lorsqu'ils officient pontificalement, d'en avoir un au-dessus de leur trône. Ainsi l'a décrété, le 6 août 1763, la S. Congrégation des Rites. Aucun autre personnage, constitué en dignité ou non, fût-il abbé mitré, ne peut user de ce privilége sans une autorisation spéciale; on ne peut même pas s'en servir pour transférer les reliques des saints ou pour les porter dans les processions (Décr. de la S. Congr. des Rites du 23 mars 1686). Il n'y a d'exception que pour le bois de la vraie Croix et les instruments de la Passion qui ont été en contact immédiat avec le corps sacré du Sauveur ou qui ont été arrosés de son sang (Décr. du 27 mai 1826). Ajoutons que la même Congrégation condamne la coutume de placer sous un dais ou baldaquin des personnes de distinction qui doivent se marier (Décr. du 25 février 1606). *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, au mot Baldachinum. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 57 et suiv.

BALDAD de Sueh, était un des amis de Job, de la race de Sué, fils d'Abraham et de Céthura. *Voy.* Job, ii, 11; viii, 1, etc., et compar. Genèse, xxv, 2.

BALDAMUS (Jacques Conrad), théologien protestant, né à Metzendorf, dans la province de Magdebourg, en 1694, mort l'an 1755, fit ses études à Halle. On a de lui : 1° *Dissertatio de veritate religionis christianæ, Judæorum obtrectationibus confirmata;* Halle, 1718, in-4°; — 2° *Meditatio theologica de Arbore scientiæ boni et mali*, etc. *Accedit series positionum et observationum ex probatis theologis de præscientia Dei et causa peccati, doctis et piis meditationibus oblata:* Magdebourg, 1732, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BALDAQUIN**. *Voy.* Baldachin.

II. **BALDAQUIN**, ouvrage d'architecture qu'on

élève en forme de dais ou de couronne sur plusieurs colonnes pour servir de couverture à un autel. *Voy.* Richard et Giraud.

BALDECHILDE. *Voy.* BATILDE.

BALDE DE UBALDIS (Pierre), célèbre jurisconsulte, disciple et rival de Barthole, né à Pérouse en 1324, mort l'an 1400 ou 1423. Il professa le droit dans sa ville natale, puis à Padoue et à Pavie. On a de lui des ouvrages sur diverses matières de *droit* et de *jurisprudence civile et ecclésiastique*, 3 vol. in-fol. *Voy.* Paul Jove, *in Elog.*, c. VIII. Trithème. Bellarm., *de Script. Eccles.*

BALDELLI (Nicolas), jésuite italien de Cortone, mort à Rome le 16 décembre 1655, a laissé un ouvrage sur les *Cas de conscience;* Lyon, 2 vol. in-fol.

BALDENSEL ou **BALDINSEL** (Guillaume), commandeur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, a écrit en 1336 une relation d'un voyage de la Terre-Sainte sous le titre de *Hodœporiun ad Terram Sanctam.* Cette relation a été insérée dans Canisius, *Antiquæ Lectiones*, tom. V. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

* **BALDERIC.** Ce nom est le même que BALDERICUS, BALDRIC, BAUDRI et BAUDRY; c'est pourquoi on le trouve écrit, tantôt sous une de ces formes, tantôt sous une autre.

I. **BALDERIC** (saint), frère de sainte Beuve, mort vers l'an 673. Il fonda le monastère de Montfaucon, dans le diocèse de Reims, et, à Reims même, en 627, un monastère de filles, dont il donna la direction à sa sœur. Il résidait ordinairement dans son monastère de Montfaucon, qu'il administrait; il mourut à Reims, où il était venu visiter sainte Beuve et sainte Dode, sa nièce. *Voy. Anonyme, apud Bolland. Henschen.* Flodoard, l. II, c. X, et l. IV, c. XXXVIII.

II. **BALDERIC**, né dans le XIe siècle à Cambrai, où il posséda un bénéfice. S'étant retiré plus tard dans le diocèse de Térouane, il y fut nommé chantre de la cathédrale, emploi qu'il occupait encore en 1094. On a de lui : 1° la *Vie de saint Gaucher ou Géry, évêque de Cambrai et d'Arras au VIIe siècle;* elle a été donnée par les Bollandistes au 11 août; — 2° la *Vie de saint Lietbert*, dont il avait été le secrétaire; vie publiée par d'Achéry, *Spicilegium*, tom. IX; — 3° *Chronique de l'Église de Cambrai* depuis Clovis jusqu'en 1070; la meilleure édition est celle de Douai, 1615, in-8°; — 4° *Chronique des églises de Térouane et d'Amiens. Voy.* Baluze, *Miscellan.*, tom. V, p. 309. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XXI, p. 73 et suiv.

III. **BALDERIC** ou **BAUDRI, BAUDRY**, évêque de Noyon et de Tournai, né à Noyon, mourut en 1113. Il a laissé : 1° quatre *Lettres*, que l'on trouve dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. V; — 2° des *Chartes* en faveur des monastères et des églises dont il fut le bienfaiteur, dans le *Spicilegium* de d'Achéry, tom. VIII, p. 169, 171; dans D. Martenne, *Collect.*, tom. I, p. 599, et dans Jacques Le Vasseur, *Annales de Noyon. Voy.* D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. VIII, p. 400, et tom. IX, p. 579, 583.

IV. **BALDERIC** ou **BALDRIC, BAUDRI**, né près d'Orléans vers le milieu du XIe siècle, mort l'an 1130, embrassa la vie monastique à l'abbaye de Bourgueil en Anjou, et devint abbé de ce monastère en 1079. En 1107 il fut nommé évêque de Dol, et reçut le pallium de Pascal II. Il assista au concile de Clermont. On a de lui un certain nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Historiæ Hierosolymitanæ libri quatuor:* c'est une histoire de la première croisade depuis 1095 jusqu'à 1099; on la trouve dans *Gesta Dei*, tom. I, p. 81; — 2° *Acta S. Valeriani*, et *Vita S. Hugonis Rotomagensis archiepisc.;* le premier est dans D. Bouquet, *Hist. ecclés. de France*, et le second dans Arthur du Moustier, *Neustria Pia*, p. 282; — 3° *Vita Roberti de Arbrissello.* Robert d'Arbrisselles était fondateur de l'Ordre de Fontevrault; sa vie a été publiée à La Flèche en 1641, et elle se trouve dans Surius et Bollandus, au 26 février. *Voy.* Le Mire. Vossius, *Hist. lat.*, l. III, part. II, c. VI. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BALDEWIN ou **BAUDOUIN**, moine de Saint-Remi de Reims qui vivait vers le milieu du XIIe siècle, a laissé *de Miraculis sancti Gibriani presbyteri libri III.* L'auteur assure (lib. II, n° 8) qu'il fut présent à l'accomplissement de la plupart de ces miracles, qui eurent lieu en 1145, après la translation du corps du saint dans une nouvelle châsse. Quant à la relation des faits, Daniel Papebrock l'a publiée en 1688, dans un appendice au 8 mai, tom. VII, p. 619 et suiv., en y ajoutant une préface et des notes. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BALDINI (Victor), imprimeur et historien qui a publié : *Cronologia ecclesiastica, laquale contiene le vite de' Sommi Pontifici;* Ferrare, 1600, 1604, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BALDINSEL. *Voy.* BALDENSEL.

BALDOMER (saint). *Voy.* GARMIER.

BALDRIC. *Voy.* BALDERIC, n° IV.

* **BALDUIN, BALDUINUS, BALDEWIN, BALDWIN, BAUDOIN** et **BAUDOUIN** sont le même nom, qu'on trouve écrit tantôt d'une de ces manières, tantôt d'une autre.

I. **BALDUIN** ou **BALDWIN** (*Devonius*), né à Exeter, dans la province de Devon, en Angleterre, vers le milieu du XIIe siècle, mort en 1191 au siége de Ptolémaïde. Il fut d'abord archidiacre d'Exeter, puis religieux de Cîteaux, enfin archevêque de Cantorbéry. Il suivit Richard Ier dans la Terre-Sainte, et y mourut. On a de lui : 1° *de Corpore et sanguine Domini;* — 2° *de Sacramento altaris;* — 3° *de Sacramentis Ecclesiæ;*— 4° *de Commendatione fidei.* On trouve ces ouvrages dans la *Biblioth. de Cîteaux. Voy.* Harpsfeld, *Hist. eccles. Angl.*, cent. XII, cap. XVIII. Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

II. **BALDUIN** ou **BAUDOUIN** (Martin), premier évêque d'Ypres, né à Rithove dans le Brabant, ce qui l'a fait surnommer *Rithovius*, mort à Saint-Omer l'an 1583. Il assista au concile de Trente en 1562; en 1570 il présida le concile de Malines, et en 1577 il célébra à Ypres un synode dont il publia les ordonnances. On a de lui : 1° des *Commentaires sur les quatre livres du Maître des Sentences;* — 2° *Manuale Pastorum. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Raissius, *Belgia Christiana.* Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas.*

BALÉ ou **BÉLA**, fils de Béor. *Voy.* Genèse, XXXVI, 32. I Paralip., I, 43.

I. **BALE**, en latin *Basolus* (saint), né dans le Limousin vers l'an 620. Issu de parents nobles et riches, il méprisa les avantages et les biens du monde; et, voulant se consacrer uniquement à Dieu, il se rendit auprès de Gilles, évêque de Reims, qui lui offrit ses services. Bale se retira l'an 575 dans le monastère de Verzy, à trois lieues de Reims, où il ne tarda pas à être regardé comme un modèle de perfection. L'an 580 il alla dans la montagne voisine; il s'y bâtit une cellule et une chapelle, et y vécut pendant quarante années. Il fut enterré dans la chapelle de son ermitage; et, vers le milieu du VIIe siècle, le monastère de Verzy fut transféré à son ermi-

tage. Le Martyrologe romain mentionne saint Bale le 26 novembre, tandis qu'Usuard, qui vivait au IXe siècle, place sa fête au 15 octobre, jour de la translation de son corps. *Voy.* Mabillon, *sæc.* IV, part. II, p. 37. Richard et Giraud.

II. **BALE (SAINT-),** *Sanctus Basolus,* autrefois *Verzi Viriziacum,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à trois lieues de Reims. Elle fut fondée par Luavegotte, femme de Thierry, roi d'Austrasie, et par Teudechilde, sa fille. Saint Bâle, noble Limousin qui d'abord avait vécu dans ce monastère, et qui l'avait quitté pour vivre dans la solitude, laissa son ermitage à Balsème, son neveu; la sainteté de ces deux personnages rendit ce lieu si célèbre, que le B. Nivard, archevêque de Reims, y fit bâtir un nouveau monastère, où l'on transféra celui de Verzy, qui désormais fut nommé Saint-Bâle. La réforme de la congrégation de Saint-Maur y fut établie l'an 1642. *Voy. Gallia Christ.,* tom. IX, col. 105, nouv. édit.

III. **BALE** ou **BALÉE** (Jean), en latin *Balæus* ou *Baleus,* évêque et écrivain anglais, né en 1495 à Covie, village du comté de Suffolk, mort l'an 1563, quitta l'Ordre des Carmes et la religion catholique pour embrasser le calvinisme et afin de pouvoir se marier. Édouard VI le nomma évêque d'Ossori ou Kilkenni en Irlande. Obligé de fuir pendant le règne de Marie, il revint en Angleterre sous Élisabeth. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages avant et après son changement de religion. Richard et Giraud en ont donné la liste. Il faut remarquer que Bale se trouve dans l'*Index* de Clément VIII.

IV. **BÂLE** ou **BASLE** (*Basilea*), ville épisc. de Suisse autrefois suffragante de Besançon. Le christianisme parait y avoir été prêché dès les temps les plus reculés, car l'évêché y fut établi au IVe siècle. Lorsque les Suisses se déclarèrent pour Calvin, l'évêque de Bâle fut chassé de son siége, et il fixa sa résidence à Portentrui. Le pape Pie II fonda l'université de Bâle en 1459, et lui donna de grands priviléges. — Bâle est devenue célèbre surtout par le fameux concile qui s'y tint en 1431, et dont l'autorité a suscité de si grandes disputes. Pour nous, nous partageons le sentiment de ceux qui ne le reconnaissent point pour œcuménique : 1° parce que, transféré à Ferrare, le Pape n'y présida ni en personne ni par ses légats; 2° parce que plusieurs simples prêtres y eurent voix délibérative; 3° parce que Félix V, qui fut fait pape par ce concile, le condamna lui-même en renonçant à sa prétendue papauté; 4° parce que les décrets de ce concile, loin d'avoir été confirmés par les Papes, en ont, au contraire, été rejetés et condamnés, savoir : par Eugène IV dans le concile de Florence, et par Léon X dans celui de Latran. *Voy.* Cajetan, Dominique Giacobazio (en latin *Jacobatius*), Bellarmin, Holsténius, Scharpff, dans l'*Encyclopéd. de la théolog. cathol.* Gaet. Moroni, vol. IV, p. 150 et suiv.

I. **BALÉE.** *Voy.* BALL.

II. **BALÉE** ou **BALEUS** (Robert) *l'Ancien,* jurisconsulte anglais du XVe siècle, a laissé : 1° un *Alphabet des saints d'Angleterre;* — 2° L'*Histoire d'Édouard III;* — 3° *Chronique de Londres;* — 4° un *Traité de ses libertés et de ses consuls. Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*

III. **BALÉE** (Robert) *le Jeune,* carme anglais, mort en 1505, a laissé : 1° *Annales Ordinis Carmelitarum;* — 2° *Historia Eliæ prophetæ;* — 3° la *Vie du B. Simon Stock. Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*

BALEINE. C'est par ce mot que les incrédules ont traduit le mot hébreu *grand poisson,* dont il est fait mention dans le prophète Jonas (II, 1), afin de soutenir contre l'assertion de l'écrivain sacré que Jonas n'a pu être englouti par ce poisson, attendu que la baleine a le gosier si étroit qu'elle ne saurait avaler un homme tout entier, et que d'ailleurs elle n'a pu s'approcher assez près du rivage pour y déposer Jonas. Mais on verra au mot JONAS combien cette objection est peu fondée.

BALENTIA. *Voy.* VALENTIA, n° II.

BALERNE (*Balerna*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans la Franche-Comté, à seize kilomètres de Salins, dans le diocèse de Besançon. Elle fut fondée par des bénédictins l'an 1114; mais, en 1136, saint Bernard y établit des religieux de Clairvaux. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.*

BALESDENS ou **BALLESDENS** (Jean), né à Paris, mort en 1675, protonotaire apostolique et aumônier ordinaire du roi, puis prieur de Saint-Germain d'Alluie, entra à l'Académie française vers 1647. On a de lui, parmi d'autres écrits : 1° le *Miroir des pécheurs pénitents,* traduit de l'italien; 1641, in-12; — 2° *Exercice spirituel;* 1645, in-12; — 3° les *Vies des saintes dames, vierges et martyres de l'Église;* Paris, 1635, in-8°; — 4° une *édition des Scholies de Jean Gagney sur les quatre Évangélistes;* — 5° une édition de *Rudimenta cognitionis Dei et sui,* par Pierre Séguier; 1636, in-12; — 6° *Épîtres de sainte Catherine de Sienne,* avec sa vie; 1644; — 7° plusieurs *Opuscules de Jérôme Savonarole. Voy.* Pelisson, *Hist. de l'Acad. franç.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXI.

BALEUS. *Voy.* BALÉE, n° I.

BALGENCIACUM. *Voy.* BAUGENCI.

BALGUY (Jean), théologien anglican, vicaire de Northallerton, dans le comté d'York, né en 1686 à Sheffield, dans ce même comté, et mort l'an 1748, a composé un certain nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables sont : 1° *Lettre à un déiste sur la bonté et l'excellence des vertus morales;* 1726, in-8°; — 2° *Fondement de la bonté morale;* 1728, in-8°; — 3° *Recherches sur les perfections morales de Dieu, particulièrement relativement à la Création et à la Providence;* 1730, in-4°; — 4° *Essai sur la Rédemption;* 1741, in-4°; — 5° *Sermons sur différents sujets;* 2 vol. in-8°.

BALIANA, siége épisc. de la Mauritanie.

BALINGHEM (Antoine de), jésuite, né en 1572 à Saint-Omer, mort à Lille en 1630, outre un grand nombre de traductions italiennes et espagnoles, a laissé : 1° les *Plaisirs spirituels contre-quarréz aux sensuels de quaresme-prenant;* Douai, 1627, in-12; — 2° les *Après-dîners et Propos de table contre l'excès au boire et au manger, pour vivre longuement;* Lille, 1615, in-8°; — 3° *Zôopaïdeïa, seu morum à brutis petita Institutio, ordine alphabetico tum virtutum, tum vitiorum;* Saint-Omer, 1621, in-8°; — 4° *Scriptura sacra in locos communes morum exemplorum digesta;* Douai, 1663, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BALISTE, siége épisc. du diocèse de Servie.

BALISTER ou **BALLESTER** (Louis), jésuite espagnol, né à Valence, mort en 1624, entra dans la compagnie de Jésus l'an 1562, et y professa la théologie et l'hébreu. On a de lui : 1° *Onomatographia, seu descriptio nominum varii et peregrini idiomatis quæ in vulgata editione bibliorum occurrunt;* Lyon, 1617; — 2° *Hierologia, seu de sacro sermone;* ibid., 1617. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

BALKIS. *Voy.* BALTIS.

BALL ou **BALLÈE** (Jean), théologien puritain, né en 1585 à Cassington (Oxfordshire), mort en 1640, a laissé : 1° *A short treatise containing all the principal grounds of the Christian religion;* 1630, livre qui a eu un grand nombre d'éditions et a été traduit même en langue turque ; — 2° *Treatise on faith;* 1631 et 1637, in-4° ; — 3° une foule d'autres traités *sur le pouvoir de la piété, la méditation théologique,* etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BALLAINI (Jean), franciscain napolitain, directeur des études à Venise, a publié, entre autres écrits : 1° *Sententiæ S. Bonaventuræ, libri IV, emendati;* Venise, 1573, 4 vol. in-4° ; — 2° *Index generalis in IV libros Sententiarum S. Bonaventuræ;* ibid., 1573, 1580, in-fol. ; — 3° *Expositio S. Bonaventuræ in libris Sapientiæ et Lament. Hieremiæ, cum additione;* ibid., 1576, 4 vol. in-folio. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BALLER. Vieux mot français qui signifie *danser*, et qui se dit, en parlant de cérémonies ecclésiastiques des anciennes cathédrales, de certaines salutations que le grand chantre faisait dans le chœur, et qui ressemblaient à une danse grave et antique. C'est dans ce sens qu'on disait : Le grand chantre ballera au premier psaume.

I. **BALLERINI** (Jérôme), savant italien, né à Vérone le 29 janvier 1702, mort vers 1770. On a de lui : 1° une édition des *Œuvres du cardinal Noris;* Vérone, 1132, 4 vol. in-fol. ; — 2° *Opera Joh. Giberti, episcopi Veronensis, nunc primum collecta;* Vérone, 1732, in-4°. Dans la composition de ces travaux, l'auteur a été aidé par son frère, Pierre Ballérini, comme celui-ci a travaillé avec le concours de Jérôme. Mazzuchelli, leur contemporain, dit, en effet, qu'ils ont composé leurs œuvres en commun. *Voy.* Ballérini, n° III. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia,* tom. II, p. 179. Richard et Giraud.

II. **BALLERINI** (Paul), né à Rome en 1712, se distingua dans le séminaire de Saint-Pierre-du-Vatican par ses progrès dans les belles-lettres et par sa rare piété, qui le rendit un exemple de vertu à tous les autres séminaristes. Il mourut en odeur de sainteté le 6 août 1728, à l'âge de seize ans. Le 2 août de la même année, Benoît XIII alla le visiter en sa maison paternelle, et lui prédit qu'il mourrait le jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur ; ce qui arriva. Le Pontife accorda la faculté au curé de la paroisse de donner au jeune malade la bénédiction papale *in articulo mortis. Voy.* Richard et Giraud.

III. **BALLERINI** (Pierre), théologien italien, frère du précédent, entra dans les ordres en 1722, professa à Vérone les belles-lettres et la théologie, et se distingua, ainsi que son frère, par un rare savoir. On a de lui : 1° *S. Antoni, archiepiscopi Florentini Summa theologica, correcta,* avec des notes, des observations et une Vie de l'auteur; Vérone, 1740 et 1741 ; — 2° *S. Raymundi de Pennafort Summa, ad manuscriptorum fidem;* Vérone, 1744, in-fol. ; — 3° *la Doctrina della chiesa cattolica, circa l'usura dichiarata e dimostrata ;* Vérone, 1734, in-4°, et Bologne, 1747, in-4° ; — 4° *de Jure divino et naturali circa usuram,* libri VI ; Bologne, 1748, in-4° ; — 5° *S. Leonis magni opera, post Paschasii Quesnelli recensionem ad complures manuscriptos codices exarata, emendata et ineditis aucta;* Venise, 1755-1757 ; — 6° *Moralium actionum regula in Opinabilibus;* Venise, 1756, in-4° ; — 7° *Liber de Vi ac ratione primatus pontificum ;* 1756 ; — 8° *S. Zenonis episcopi Veronensis Sermones, nunc primum editi ;* Vérone, 1739, in-4° ; — 9° *il Metodo di S. Agostino negli studj ;* Vérone, 1724, in-12, et Rome, 1757, in-12, traduit en français par Nicolle de la Croix ; Paris, 1760, in-12. *Voy.* le *Journ. des Sav.,* 1756, p. 633. *Voy.* BALLERINI, n° I.

BALLESDENS. *Voy.* BALESDENS.

BALLESTER. *Voy.* BALISTER.

BALLET (N.), théologien, né à Paris dans la première moitié du XVIIIe siècle ; il fut curé de Gif et prédicateur de la reine. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Panégyrique de saint Remy;* Paris, 1755 ; — 2° *Panégyriques de saint Jean Népomucène, de sainte Anne et de saint Gaëtan;* Paris, 1755, in-12 ; — 3° *Panégyriques des Saints;* Paris, 1758, 5 vol. in-12 ; — 4° *Vie de la Sœur Françoise Bony, fille de charité;* Paris, 1761, in-12 ; — 5° *Histoire des temples des païens, des juifs et des chrétiens;* Paris, 1760 ; — 6° *Traité de la dévotion à la sainte Vierge ;* Paris, 1750, in-12 ; — 7° *Prônes sur les Commandements de Dieu ;* 1758, 5 vol. in-12 ; — 8° *Exposition de la doctrine de l'Église catholique,* contenue dans les articles de la profession de foi dressée par le Pape Pie IV sur les décrets et les canons du saint concile de Trente, avec un discours sur l'amour de la vérité ; 1756, in-12.

BALLEUR (le Père **LE**), cordelier, vivait au XVIIIe siècle. Il professa la théologie et fut provincial de la province de Touraine. On a de lui : *La Religion révélée;* Paris, 1757, 4 vol. in-12 ; cet ouvrage est une réponse aux ennemis de la religion et aux difficultés élevées par les incrédules.

BALLI ou **BALLO** (Joseph), né à Palerme en 1567, et mort à Padoue l'an 1640, entra dans la compagnie de Jésus en 1635. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Fecunditate Dei circa productiones ad extra ;* Padoue, 1635, in-4° ; — 2° *Demonstratio de motu corporum naturali;* ibid., 1635, in-4° ; — 3° *Resolutio de modo evidenter possibili transubstantiationis panis et vini in sacrosanctum Domini Jesu corpus et sanguinem,* etc. ; Padoue, 1640, in-4° ; — 4° *Assertiones apologeticæ cum suis dilucidationibus pro Scholasticorum reverentia exaratæ ;* ibid., 1641, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BALLON (Louise-Blanche-Thérèse Perrucard de), fondatrice de Bernardines réformées, née en 1591 au château de Vanclie, en Savoie, morte l'an 1668 au monastère de Seyssel, entra fort jeune au couvent de Sainte-Catherine-sur-Annecy, et entreprit, sous la direction de saint François de Sales, une nouvelle réforme qu'elle introduisit dans plusieurs autres couvents. Ses constitutions furent approuvées à Rome en 1631. Ses *Œuvres de piété* ont été imprimées par le P. Grossi, de l'Oratoire ; Paris, 1700, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Bibliogr. génér.*

BALLY. *Voy.* BAILLI.

BALME (Henri de). *Voy.* HENRI DE BALME.

BALMÈS (Jacques-Lucien), savant prêtre espagnol, publiciste et philosophe, né en 1810 à Vich, en Catalogne, mort dans cette ville le 9 juillet 1848, est auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui ont eu une grande influence en Espagne surtout. Il fut exilé sous la régence d'Espartero, et fonda à Madrid, en 1844, un journal hebdomadaire qui, sous le titre de *el Pensamientos de la Nacion,* avait pour but de défendre les intérêts de la religion et de la monarchie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Filosopia fundamental ;* Barcelona, 1846, 4 vol. in-8°, qui ont été traduits en français, 1852, en 3 vol. ; — 2° *el Protestantismo comparado con el Catolicismo en sus relaciones con la civilization euro-*

pea; Madrid, 1848, 3 vol. in-8°. *Voy.* la liste de ses autres écrits, et les auteurs espagnols qui ont parlé de notre savant écrivain et de ses œuvres. *Voy.* aussi la *Nouv. Biogr. générale.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, qui donne quelques détails sur plusieurs des écrits de Balmès.

BALNEOREGIUM et **BALNEUM REGIS.** *Voy.* BAGNAREA.

BALOTH, en hébreu *Behâlôth*, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, xv, 24.

BALSAMO ou **BALSAMONE** (Ignace), jésuite italien, né dans la Pouille en 1543, mort l'an 1618, a laissé en italien : *Instruction sur la perfection religieuse et sur la vraie méthode de prier et de méditer;* Cologne, 1611, in-12. Cet opuscule a été traduit en italien. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BALSAMON ou **BALZAMON** (Théodore), patriarche d'Antioche, né à Constantinople vers le milieu du XIIe siècle, mort en 1204. Il possédait à un haut degré la science des lois ecclésiastiques et civiles, et il passait pour le plus habile jurisconsulte des Grecs. On le nomma chancelier et bibliothécaire de Sainte-Sophie, et vers l'an 1186 il devint patriarche d'Antioche. On a de lui : 1° *Commentaire sur les canons des apôtres et des sept conciles œcuméniques*, *sur le Code de l'Église d'Afrique ;* réponses à 64 questions canoniques de Marc, patriarche d'Alexandrie ; Oxford, 1692, in-fol. ; — 2° *Commentaire sur le Nomocanon de Photius ;* Oxford, 1615, in-4°; — 3° Recueil de constitutions ecclésiastiques, intitulé *Paralitla. Voy.* Nicolas Choniate, *Hist. Isaaci Angel.*, l. II. Baronius, *in Annal.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.*, tom. XXIII, p. 332 et suiv. Richard et Giraud.

BALSÈME ou **BAUSSENCE** (saint), martyr, mort en 407. Il est le patron de Rameru, en Champagne, et sa fête est marquée au 16 août.

BALSÈME (saint), ermite du VIIe siècle. Il était neveu de saint Bâle, qui le fit venir du Limousin et lui laissa en héritage sa cellule. Balsème suivit les traces de son oncle, et mourut le 15 août; sa sainteté augmenta encore la célébrité dont jouissait la retraite de saint Bâle.

I. **BALTHASAR** selon la prononciation commune, BALTASSAR suivant la Vulgate, et BÉLTESCHATSAR d'après l'hébreu, dernier roi des Babyloniens, était, selon l'opinion la plus commune et la plus vraisemblable, fils d'Évilmérodach et petit-fils de Nabuchodonosor. A la vérité, Daniel le nomme fils de Nabuchodonosor; mais qui ne sait que chez les Orientaux, et surtout chez les Hébreux, le mot *fils* se mettait très-souvent pour *petit-fils*. S'étant servi dans un festin des vases d'or et d'argent que son aïeul avait enlevés du temple de Jérusalem, il expia d'une manière terrible cette profanation; il fut tué la nuit même du festin. Le prophète Daniel raconte, au chap. v de ses Prophéties, les détails épouvantables de sa mort. Quant aux difficultés qui ont été soulevées contre ce récit de Daniel, on peut en voir la solution, soit dans le court mais très-savant *Mémoire* de feu Étienne Quatremère *sur Darius le Mède et Balthasar, roi de Babylone*, Mémoire inséré dans les *Annales de philosophie chrétienne*, n° 95, tom. XVI, p. 317, et qui fait partie des *Mélanges d'histoire et de philologie orientales*, ouvrage posthume du même savant; soit dans J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. III, 3e édit., et *les Livres saints vengés*, tom. II.

II. **BALTHASAR**, nom qu'on donne à Daniel à la cour de Nabuchodonosor. *Voy.* Daniel, I, 7.

III. **BALTHASAR**. C'est ainsi qu'on appelle, mais sans fondement, un des trois mages qui vinrent à Béthléhem adorer Jésus-Christ naissant.

IV. **BALTHASAR** (Joseph-Antoine-Félix de), jurisconsulte suisse, né à Lucerne en 1737, mort en 1810. Parmi plusieurs autres ouvrages, il a laissé : 1° *de Helvetiorum Juribus circa sacra*, traduit en français par Viend, professeur à Lausanne, sous le titre de *Libertés de l'Église helvétique;* Lausanne, 1770, in-12, et mis à l'*Index* par un décret du 1er février 1769; — 2° *Défense de la légion Thébéenne, ou de saint Maurice et de ses compagnons, contre M. Spreng ;* Lucerne, 1760, in-8°. M. Spreng, professeur à Bâle, avait attaqué cette histoire dans sa *Bâle chrétienne*, publiée en 1756. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1761, p. 383. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BALTHAZAR CORDERIUS. *Voy.* CORDER.

BALTIMORE, ville avec résidence archiépisc., dans les provinces unies de l'Amérique septentrionale. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. IV, p. 65 et suiv. *Encyclop. cath.*, au *Suppl.*, tom. Ier, p. 677, col. 2.

BALTIS ou **BALCHIS**, **BALKIS**. C'est le nom que les Orientaux donnent à la reine de Saba, qui, ayant appris la grande sagesse de Salomon, vint le voir. *Voy.* III Rois, x, 1 et suiv.

BALTUS (Jean-François), jésuite, né à Metz en 1667, mort à Reims l'an 1743. Il était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque, et il fut professeur d'Écriture sainte à Strasbourg. On a de lui : 1° *Réponse à l'Histoire des Oracles de Fontenelle;* Strasbourg, 1707 et 1709, in-8° ; — 2° la *Défense des saints Pères accusés de platonisme;* Paris, 1711, in-4° ; — 3° la *Religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties ;* Paris, 1728, in-4° ; — 4° *Défense des prophéties de la religion chrétienne;* 1737, 3 vol. in-12 ; — 5° les *Actes de saint Barlaam*, tirés d'un manuscrit grec, avec un discours de saint Basile et un de saint Jean Chrysostome ; Dijon, 1720, in-12; — 6° *Cinq Jugements des saints Pères sur la morale de la philosophie païenne ;* Strasbourg, 1719, in-4° ; — 7° *Réflexions spirituelles et sentiments de piété du R. P. Charles de Lorraine, de la compagnie de Jésus*, traduites de l'italien; Dijon, 1720, in-12 ; — 8° la *Vie de sainte Fébronie*, vierge et martyre, traduite du grec; Dijon, 1721, in-12. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, éloge du P. Baltus, janvier 1744. Richard et Giraud.

BALUS (Hyacinthe), de l'Ordre de Saint-Dominique, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *Pensées morales et chrétiennes, par forme d'homélies, sur les évangiles des dimanches de l'année;* Bordeaux, 1703, 2 vol. in-8°.

BALUSTRADE, BALUSTRE (*Balustrum, balustrium, cancelli, clathri. Clathratum septum. columellarum septum*), rang de petits piliers façonnés de pierre, de fer ou de bois, pour fermer le cancel du chœur d'une église ou d'une chapelle. *Voy.* CANCEL.

BALUZE (Étienne), né à Tulle le 24 novembre 1630, mort à Paris en 1718. Il étudia d'abord le droit civil, puis le droit canon et l'histoire ecclésiastique, et acquit de bonne heure une grande réputation de savoir. Il fut secrétaire de Mgr de Marca, archevêque de Toulouse, et professa le droit canon au collége royal, dont il devint directeur. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Miscellanea ;* 1678-1710, 7 vol. in-8° ; — 2° *Epistolæ Innocentii papæ III ;* 1682, 2 vol. in-fol. ; — 3° *Conciliorum nova collectio ;* 1683, in-fol. ; — 4° les *Vies des Papes d'Avignon;* 1693,

2 vol. in-4°, qui ont été mis à l'*Index* par un décret du 22 décembre 1700; — 5° *S. Cypriani opera*; — 6° *Antonii Augustini Dialogorum libri duo de emendatione Gratiani, cum notis et novis emendationibus ad Gratianum*; mis à l'*Index* le 19 juin 1674; — 7° une édition du livre de Pierre de Marca : *Concordia imperii et sacerdotii*, in-fol.; mis aussi à l'*Index* le 17 novembre 1671. *Voy.* les *Mém. de Trévoux*, mars 1713 et septembre 1714. *Journal des Savants*, 1719. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

BAMACURES, siége épisc. de la province de Numidie, en Afrique. Pline l'appelle *Vamacurre* (l. V, c. IV); on trouve, en effet, au concile de Carthage, sous saint Cyprien, un évêque de *Vamacurre* nommé Félix; mais Ellies Dupin (*Note afr.*) veut qu'on lise *Ramacurre*.

BAMBAM (Hartwig), théologien luthérien allemand, mort en 1742, fut diacre de Saint-Pierre à Hambourg. Il a laissé : 1° *Pietistischer Catechismus*; — 2° *Merkwürdige Historien in den Religions-Streitigkeitein mit den Reformirten*; — 3° *Apparatus enthymematico-exegeticus*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAMBER (Gaspard), théologien luthérien allemand, exerça les fonctions de pasteur à Zwickau et à Schneeberg. On a de lui, en allemand : 1° *Prédications sur le* IIIe *psaume*; Leipzig, 1599, in-4°; — 2° huit *Prédications sur le prophète Jonas*; Leipzig, 1600, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAMBERG (*Bamberga*, *Paniberga*, *Papeberga*, *Bradenberga*) ville d'Allemagne, érigée en évêché l'an 1007 par Henri II, avec l'approbation du pape Jean XVIII, qui voulut que la nouvelle église de Saint-Pierre, à Bamberg, fût sous la protection particulière de l'Église romaine, tout en restant soumise à l'archevêque de Mayence. Bamberg est aujourd'hui un archevêché du royaume de Bavière. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 71 et suiv. Reischl, dans le *Diction. de la théol. cathol.*

BAMOTH, nom d'une vallée dans le pays qui avait été occupé autrefois par les Moabites. *Voy.* Nombr., XXI, 19, 20.

BAMOTHBAAL, ville située au delà du Jourdain, et qui fut donnée à la tribu de Ruben. Eusèbe dit qu'elle est située dans la plaine où coule l'Arnon. *Voy.* Josué, XIII, 17. Reland, *Palæst. illustrata*, 308, 615.

BAMPTON (Jean), Anglais, de l'Ordre des Carmes, vivait vers l'an 1341; il est regardé comme un subtil scholastique. On a de lui : 1° *Lecturæ scholasticæ in theologia*; — 2° *Quæstiones octo de veritate propositionum*. *Voy.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Pitseus, *de Script. Angl.*

BAN. *Voy.* BANS.

BANA, fils d'Ahilud, gouverneur de Thanac, Mageddo et Bethsan. *Voy.* III Reg., IV, 12.

BANAA, fils de Mosa et père de Rapha. *Voy.* I Par., VIII, 37, etc.

I. **BANAÏA** le Pharathonite, était un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 30. I Paral., XI, 31.

II. **BANAÏA**, fils de Nébo, après son retour de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avait prise contre la loi. *Voy.* I Esdras, X, 43.

BANAÏAS, fils de Joïada et capitaine des gardes de David. Il tua les deux lions de Moab, et encore un lion qui était tombé dans une citerne, ainsi qu'un géant haut de cinq coudées, avec sa propre lance, qu'il lui avait arrachée. Il prit le parti de Salomon contre Adonias, fut chargé par Salomon de tuer Joab, qu'il remplaça comme généralissime. *Voy.* II Rois, XXIII, 20-22. III Rois, I, 36; II, 29 et suiv.

BANC. *Voy.* BANCS.

BANCAL DES ISSARTS (Jean-Henri), magistrat français, né à Saint-Martin de Londres, dans le diocèse de Montpellier, en 1750, mort à Clermont-Ferrand l'an 1826, dans de grands sentiments de piété, fut un des membres de la Convention qui cherchèrent à empêcher qu'on ne jugeât Louis XVI. Le 10 janvier 1797, il sollicita l'abolition de la loi qui autorisait le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur, et deux ans après il demanda une loi contre les théâtres et les maisons de jeu et de débauche. Il ne montait pas une seule fois à la tribune sans plaider avec enthousiasme la cause de la religion. Sorti du corps législatif, il se retira à Clermont, où il se livra à l'étude du grec et de l'hébreu, afin de pouvoir lire la Bible dans les textes originaux. Il a publié un ouvrage intitulé : *Du Nouvel Ordre social fondé sur la religion*; Paris, l'an V (1797), in-8°.

BANCEL (Louis), religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Valence en Dauphiné, mort l'an 1685. Il occupa le premier la chaire de théologie de saint Thomas, fondée à l'université d'Avignon, en 1654, par D. de Marinis, archevêque et vice-légat de cette ville. On a de lui : 1° *Moralis D. Thomæ doctoris angelici, ordinis Prædicatorum, ex omnibus ipsius operibus, exacte deprompta, ut censeri possit opus novum, omnibus cujusque conditionis personis, sed maxime confessariis et concionatoribus utilissimum, in eo enim nedum casus conscientiæ resolvuntur, sed omnia etiam quæ ad mores spectant, mirum in modum explicantur. Adjecta sunt variis in locis decreta summorum Pontificum, quibus juxta doctrinam sancti doctoris plures opiniones morales damnatæ fuerunt. Accedit quoque opusculum de castitate, in quo novum ac singulare traditur remedium, tam facile quam efficax, ad hanc virtutem conferens et etiam ad sanitatem*; Avignon, 2 vol. in-4°, et Milan; — 2° *Brevis universæ theologiæ tam moralis quam scholasticæ cursus in gratiam studentium editus, juxta inconcussa tutissimaque doctoris angelici D. Thomæ dogmata*; 7 vol. in-12; — 3° *Traité de la Chasteté*, divisé en trois parties; — 4° *Traité de la vérité de la seule religion catholique et romaine*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits dans le couvent des dominicains d'Avignon. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 705 et 706. Richard et Giraud.

BANCHI ou **BANQUY** (Séraphin), dominicain, né à Florence vers le milieu du XVIe siècle, mort à Paris en 1622, où il fit ses études. En 1593 il dénonça Barrière, qui avait conçu le projet d'assassiner Henri IV. On a de lui : 1° *le Rosaire spirituel de la sacrée Vierge Marie*; Paris, 1610, in-12; — 2° *Apologie contre les jugements téméraires de ceux qui ont pensé servir la religion en faisant assassiner le roi de France*; Paris, 1596, in-8°; — 3° *Histoire prodigieuse d'un détestable parricide entrepris sur la personne du roi, et comme il en fut miraculeusement garanti*; Paris, 1598, in-8°. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 429 et 430. Richard et Giraud.

BANCHIN, théologien anglais du XIVe siècle. Il entra dans l'Ordre des Augustins et assista, l'an 1332, au concile tenu à Londres à l'occasion des doctrines de Wiclef. On a de lui : 1° *Contra positiones Wicleffi*; — 2° *Determinationes variæ*. *Voy.* Joseph Pamphile, *Bibliotheca Augustina*. Pitseus, *Relationes historicæ et de rebus anglicis*.

BANCK (Nicolas de), théologien allemand de l'Ordre de Saint-Dominique, a publié : *Solen-*

niores assertiones theologicæ ex universa Summa D. Thomæ depromptæ; Salzbourg, 1687, in-4°. *Voy.* Echard., *Script. Ord. Prædic.*

BANCOR. *Voy.* BANGOR.

BANCROFT (Richard), archevêque de Cantorbéry, né à Farnwarth, dans le comté de Lancastre, en 1544, mort en 1610, défendit l'Église anglicane contre les puritains. On a de lui : *Survey of the pretended Holy discipline, and dangerous Positions and Proceedings, published and practised within this Island of Britain, under pretence of reformation and of the Presbyterian discipline. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BANCS *dans les églises.* Aucun canon ne permet ni ne défend expressément aux laïques d'avoir des bancs dans les églises. Aussi est-ce la coutume ou des dispositions particulières qui servent de règle en cette matière. Or la concession des bancs dans les églises n'en transfère point la propriété, et l'usage n'en est pas transmissible aux héritiers. Il n'y a que les fondateurs et patrons qui aient ordinairement droit de banc à perpétuité dans les églises. L'évêque peut, dans le cours de sa visite, ordonner la réduction ou la suppression des bancs des particuliers. *Voy.*, dans Richard et Giraud, ce qui se pratiquait autrefois en France, et dans l'abbé André, *Cours alphabét.*, etc., le décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques, décret qui renferme les dispositions relatives aux bancs.

BANDE, ordre militaire d'Espagne appelé aussi ordre de l'Écharpe. Il fut institué vers l'an 1330 par Alphonse XI, roi de Castille, sous le pape Jean XXII. Les chevaliers s'engageaient à défendre la foi catholique contre les infidèles, et l'on punissait sévèrement les mensonges, les railleries, la familiarité avec les bourgeois et la négligence à se trouver aux exercices. Cet ordre, aboli pendant quelques années, fut renouvelé par Philippe V. *Voy.* Justiniani, tom. II, c. LII, p. 634. Mariana, *Hist. d'Espagne*, l. XVI, c. XI. Antoine de Guevara, *Lettres dorées.*

I. **BANDEAU DE LA CONFIRMATION.** *Voy.* CONFIRMATION.

II. **BANDEAU DE RELIGIEUSE,** bande de toile que les religieuses portent sur le front pour marquer qu'elles ferment les yeux à toutes les vanités du monde.

BANDEL (Joseph-Antoine de), théologien allemand, mort en 1771. Il exerça les fonctions de chambellan auprès des princes Louis et Frédéric de Wurtemberg. On a de lui : 1° *le Droit catholique au sujet du déserteur de la foi;* 1752, in-4°, en allemand; — 2° *Consilium utriusque medici ad Justinum Febronium, de statu Ecclesiæ et potestate Papæ, ægerrime febricitantem;* 1764, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BANDELLI** (Matthieu), dominicain italien, né à Brescia dans le XIIIe siècle, fut envoyé par Boniface VIII pour gouverner l'Église de Constantinople. On a de lui : *Luoghi communi di tutta la sancta Scrittura;* 4 vol. *Voy.* ibid.

II. **BANDELLI** ou **BANDELLIO** (Vincent), appelé aussi *Vincent de Châteauneuf*, vingt-septième général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, né à Châteauneuf, dans le duché de Milan, en 1435, mort l'an 1506. Le pape Innocent VIII fut tellement charmé de son érudition, qu'il lui mit de ses propres mains le bonnet de docteur sur la tête. Bandelli a publié, entre autres ouvrages : 1° *de Conceptione Jesu Christi;* Bologne, 1481, in-4°, réimprimé in-12; — 2° *de Veritate Conceptionis beatæ Mariæ;* Milan, 1475, in-4°. Dans ces deux écrits Bandelli attaque la conception immaculée de Marie. *Voy.* Alph. Fernandez et Sixte de Sienne, *de Viris illustr. Dominic.* Echard, *de Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 11. Le P. Touron, *Hist. des hommes illustr. de l'Ordre de S.-Dom.*, tom. III, p. 675.

BANDIERA (Dominique), théologien italien, né à Modène dans la première moitié du XVIIe siècle, professa la morale à la Sapience. On a de lui : 1° *de Hominis activa vita, seu moralis disciplinæ compendium;* Rome, 1630, in-4°; — 2° *Super adagio veteri : Veritas odium parit, problema ethicum ad libr. IV Moral. Aristotelis;* Rome, 1631, in-4°; — 3° *Utrum nobis optandum sit, ut amici nostri ad supremum opum et dignitatum gradum evehantur;* Rome, 1631, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BANDINI (Ange-Marie), chanoine italien, né à Florence en 1726, mort l'an 1800, était conservateur de la bibliothèque Laurentine. Il a laissé : *Græcæ Ecclesiæ vetera monumenta, ex bibliotheca Medicea, nunc primum in lucem prodeunt, cura et studio Angeli Mariæ Bandini;* Florence, 1762, in-8°. *Voy.* les *Annales typograph.*, septembre 1763, num. 125, p. 197 et suiv.

BANDINUS, que Casimir Oudin croit être le même que Banchinus ou Bankinus, Anglais, religieux augustin du XIVe siècle, a laissé : *Sententiæ theologicæ;* Vienne, 1519, in-fol. Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; c'est un abrégé du Maître des Sentences.

BANDONINIE, religieuse du VIe siècle. On a d'elle : *La suite de la Vie de sainte Radégonde;* c'est une addition à Fortunat. On la trouve dans Surius.

BANE (Claudius de), théologien français, mort en 1658. Né protestant, il se convertit au catholicisme et devint conseiller au présidial de Nîmes. Il est l'auteur de *l'Écriture abandonnée par les ministres de la religion prétendue réformée;* 1658. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BANÉ,** ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 45.

II. **BANÉ,** nom d'un solitaire essénien sous la discipline duquel l'historien Joseph demeura trois ans. *Voy.* Joseph, *de Vita sua*, p. 999.

BANÉA, fils de Pharos et

BANÉAS, fils de Bani, quittèrent leurs femmes au retour de la captivité parce qu'ils les avaient épousées contre la loi. *Voy.* I Esdras, X, 25, 35.

BANÈS. *Voy.* BANNÈS.

I. **BANG** (Jean-Otton), en latin *Bangius*, théologien protestant danois, né à Hillerod en 1712, mort vers 1780, professa à l'université de Copenhague. Il a laissé : 1° *Disputatio Logicam esse limam Judicii;* Copenhague, 1730, in-4°; — 2° *de Tutissima explicatione Matth.;* ibid., 1738, in-4°; — 3° *Introductio in Ep. Judæ;* ibid., 1752, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BANG** (Niel), théologien et historien danois, né en 1614, mort en 1676; il fut nommé évêque en 1663, et a laissé : *Oratio de historia Græciæ;* 1638, in-4°. *Voy.* ibid.

III. **BANG** (Pierre), le même que **BAENG** (*Baengius*), dont nous avons parlé plus haut. Nous croyons devoir donner ici le vrai titre de son Histoire ecclésiastique de Suède; c'est : *Priscorum Suevo-Gothorum Ecclesia, seu Historia ecclesiastica de priscis Suevo-Gothicæ terræ colonis;* Abo, 1675, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BANGOR** ou **BANCHOR** (*Bangoria, Bangorium*), ville épisc. d'Angleterre dans le comté de Caernarvon, et située sur le détroit d'Anglesey. Elle est suffragante de Cantorbéry; on croit que c'est l'évêché de Vict qui y fut transféré vers l'an 530. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **BANGOR,** ancien couvent près de Chester

en Angleterre, lequel, au temps de saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, réunissait un nombre prodigieux de moines qui vivaient du travail de leurs mains. On fait remonter la fondation de ce couvent à une époque antérieure à l'arrivée de saint Germain d'Auxerre en Bretagne, vers 429. A la fin du XIe siècle ce couvent fut érigé en archevêché. *Voy.* Bède, *Hist. eccl.*, l. II, c. II. Le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*, tom. II, p. 288.

III. **BANGOR**, ancien couvent de la province d'Ulster en Irlande, fut fondé vers 550 par saint Comogell, dont les disciples Colomban et Luan portèrent l'excellent esprit du couvent dans les nombreuses maisons qu'ils fondèrent. *Voy. Vita S. Comagelli*, dans Bolland., 10 maii. *Vita S. Columbani*, dans Mabillon, *Act. SS., sæcul.* XI, *ad ann.* 615. Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*, ibid.

BANI. Ses enfants revinrent de Babylone au nombre de 642, et plusieurs d'entre eux renvoyèrent leurs femmes, qu'ils avaient prises contre la défense de la loi. *Voy.* I Esdras, II, 10; X, 2.

BANIER (Antoine), clerc du diocèse de Clermont, né à Dalet en Auvergne le 2 novembre 1673, mort à Paris en 1741. Il fut licencié en droit et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui : 1° une édition des *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde;* Paris, 1741, 7 vol. in-fol.; ouvrage qu'il publia en collaboration avec l'abbé Le Mascrier; l'édition donnée en Hollande par J.-F. Bernard est remplie de choses fausses et injurieuses à la religion catholique, comme l'ont justement fait remarquer Richard et Giraud; — 2° *Explication historique des fables;* 1711, 2 vol. in-12. Banier a publié, en outre, beaucoup d'ouvrages d'histoire et de géographie. *Voy.* Éloge de l'abbé Banier, *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, tom. XVI.

BANNÈS ou **BANNEZ** ou **BANÈS** (Dominique), né à Valladolid en 1527, mort l'an 1604, entra en 1544 chez les dominicains de Salamanque, et fit de rapides progrès dans la science et dans la piété. Il professa à Valladolid, à Alcala et à Avila, où il soutint la réforme naissante de sainte Thérèse, qui le prit pour son confesseur. L'an 1580 il obtint la première chaire de Salamanque, qui était vacante. Il se montra toujours disciple fidèle et défenseur zélé de la doctrine de saint Thomas. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Commentaires sur la Somme théologique de saint Thomas;* — 2° des *Traités de la Foi, de l'Espérance et de la Charité;* — 3° *du Mérite et de l'accroissement de la Charité;* — 4° *du Droit et de la justice.* Ces ouvrages ont été souvent imprimés en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. *Voy.* Nicolas-Anton., *Biblioth. nov. Hisp.*, tom. I, p. 252, col. 2. Le Mire. Le P. Echard. Le P. Touron, *Hist. des homm. illust. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. IV, p. 750.

BANNIÈRE (*sacrum vexillum*), grand étendard carré que l'on porte à une procession, et qui indique de quelle paroisse ou confrérie elle est, parce qu'elle porte ordinairement l'image de son patron. On peut dire que la bannière précédant les processions représente la victoire de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ, qui s'éleva dans les cieux accompagné d'un grand nombre de captifs délivrés. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. BANDUM, BANERIUM, LABARUM, TUFA.

BANNISSEMENT (*exilium*); il en est parlé en plusieurs endroits du droit canon (c. *Hi qui*, 3, q. 4; c. *Cum beatus*, dist. 45; can. *Accusatoribus*, 3, q. 5; can. *Qui contrà*, 24, q. 1). Le ch. 1er *de Calumniatoribus* porte la peine de la privation de l'Ordre, du fouet et du bannissement contre le sous-diacre qui a calomnié un diacre. Le ch. II *de Cleric. excommunic.* réserve au prince le droit de prononcer contre un clerc la peine du bannissement, après que ce clerc a méprisé l'excommunication et l'autorité de son évêque. D'anciennes règles monastiques permettaient et même ordonnaient de chasser du monastère les religieux rebelles et incorrigibles; mais les nouveaux canons enjoignent, au contraire, aux abbés et aux supérieurs ecclésiastiques d'empêcher qu'aucun moine ne vague hors d'un monastère de son Ordre (Can. *Abbates*, 18, q. 2, cap. ult. *de Regul. et transeunt. ad relig.*). C'est ainsi que les conciles d'Orléans, de Meaux et de Bourges ordonnent aux supérieurs de punir sévèrement dans le monastère les religieux d'une conduite scandaleuse; mais ils défendent de les en chasser. En France, le juge d'Église ne peut plus condamner au bannissement, comme il le faisait autrefois. L'official ne peut pas même bannir un ecclésiastique du diocèse de son évêque; il peut cependant ordonner à un prêtre étranger soupçonné de quelque crime scandaleux de se retirer dans son diocèse, sous peine des censures canoniques. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de Droit canon.*

BANQUEROUTE (*Argentariæ dissolutio; Creditorum per inopiæ speciem simulatam fraudatio, fraudulenta renunciatio*), mot dérivé de l'italien *banquarota*, qui signifie *banque rompue*. La banqueroute est, à proprement parler, l'abandon de biens que font les banquiers ou négociants publics à leurs créanciers, avec fraude et malice. La banqueroute diffère de la faillite en ce qu'elle est volontaire et malicieuse, tandis que la faillite est forcée par quelque accident. La loi prononçait la peine de mort contre les banqueroutiers frauduleux; cependant on ne les condamnait ordinairement qu'au pilori et aux galères. *Voy.* Néron, *Recueil d'Édits et d'Ordonnances royaux*, tom. I et II. Brillon, *Dictionn.*, au mot BANQUEROUTE. Bornier, *Notes sur le titre II de l'Ordonn. de Louis XIV*, ann. 1673. *Voy.* aussi FAILLITE.

I. **BANQUIER** (*argentarius, mensarius, numularius, trapezita*), négociant en argent qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place, et qui exige quelque profit pour récompense de ses soins. Ce commerce est légitime quand il est modéré et réglé sur la loi. Le pape Pie V l'a ainsi déclaré dans sa bulle 118, du 28 janvier 1571. *Voy.* CHANGEUR. USURE. RESTITUTION. Richard et Giraud.

II. **BANQUIER EXPÉDITIONNAIRE** en cour de Rome, est un officier qui se charge de faire venir toutes les bulles, dispenses et autres expéditions qui se font en cour de Rome, soit de la chancellerie, soit de la pénitencerie. Ces banquiers, qui n'existent plus aujourd'hui, ne l'étaient qu'à certaines conditions. *Voy.* Brillon, *Dictionn.*, au mot BANQUIER. Néron, *ibid.*, tom. I et II. Richard et Giraud.

BANS DE MARIAGE. Ban est un mot allemand qui signifie une *proclamation publique.* — L'usage des bans de mariage en France remonte jusqu'au IXe siècle, selon d'Argentré, évêque de Tulle (*Remarques sur les Conférences de Paris et d'Angers*, p. 132). Il est au moins certain qu'il y était établi dans le XIIe et le XIIIe siècle. Le quatrième concile de Latran, tenu sous le pape Innocent III l'an 1215, le prescrivit à toute l'Église, et le concile de Trente l'a renouvelé (Sess.

XXIV, c. I, *de Reform.*). — La publication de ces bans est nécessaire de nécessité de précepte ecclésiastique, mais non de nécessité de sacrement, c'est-à-dire que ceux qui l'omettent sans de justes raisons pèchent mortellement contre les lois de l'Église, quoique cette omission ne rende pas le mariage nul. — Cette publication doit se faire avant le mariage, au prône de la messe de paroisse, à trois divers *jours de fêtes*, c'est-à-dire les dimanches ou les jours de fêtes d'obligation. Lorsque les contractants sont de deux paroisses, on publie dans les deux; et s'ils n'ont pas un domicile suffisant dans la paroisse où ils sont actuellement établis, la publication se fait dans l'ancienne et la nouvelle paroisse. Les bans des mineurs se publient, et dans leurs propres paroisses où ils ont leur domicile de *fait*, et dans celles de leurs père et mère, tuteur ou curateur, où la loi leur assigne un domicile de *droit*. Ceux qui ont deux domiciles doivent faire publier dans l'un et dans l'autre, à moins qu'ils n'aient six mois de séjour dans celui où ils prétendent se marier, et que ce domicile soit du même diocèse que l'autre. C'est le curé ou un prêtre commis par lui qui doit faire les publications. — De l'institution même de la publication des bans suit naturellement l'obligation, sous peine de péché mortel (attendu la gravité de la matière) pour tous ceux qui connaissent un empêchement dirimant ou simplement prohibitif, de le déclarer, à moins que cette déclaration ne les expose à de graves inconvénients. — Le concile de Latran, qui a établi la publication des bans, ne parle pas de dispense; mais le concile de Trente porte que, s'il y avait quelque sujet de craindre que le mariage ne fût malicieusement empêché par suite des publications de bans, on pourrait n'en faire qu'une, ou même aucune, célébrer le mariage par le curé en présence de témoins, faire ces proclamations ensuite ou les omettre, selon que l'Ordinaire le jugerait à propos (Sess. XXIV, c. I, *de Reform.*). Pour plus de détails, *voy.* Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphab. de Droit canon.*

BANZARA, siége épisc. d'Afrique dont la province est inconnue, mais dont il est parlé dans la *Conférence de Carthage*, ch. CCII, not. 402.

BAOBAB, appelé aussi *Adansonia* depuis l'étude qu'en a faite le célèbre naturaliste Adanson dans son voyage au Sénégal. Les incrédules ont prétendu convaincre de faux le récit de Moïse touchant la date de l'origine du monde, sous prétexte qu'Adanson donne à plusieurs de ces arbres une existence de près de 6,000 ans. Mais d'abord les calculs du savant naturaliste ne sont nullement certains; car, loin d'être affirmatif en les établissant, il cherche au contraire à accumuler tous les mots qui expriment le doute, l'incertitude et l'hésitation. De là vient que les naturalistes qui ont écrit depuis ne les ont admis que comme fort contestables. D'ailleurs, quand on les supposerait démontrés, la véracité chronologique de Moïse n'en serait pas moins à l'abri de l'attaque des incrédules. En effet, le déluge a dû épargner une grande quantité de végétaux; c'est une supposition fort naturelle et qu'aucun argument plausible ne saurait détruire. Or, cela posé, les baobabs peuvent remonter au delà du déluge sans toucher à l'époque de la création du globe. En second lieu, il est incontestable par le récit même de la Bible, que les végétaux, comme le premier homme et les premiers animaux de chaque espèce, ont été créés à l'état adulte; pourquoi n'en serait-il pas de même des baobabs? pourquoi n'auraient-ils pas été créés à l'âge de 3,000 ans? Jamais les incrédules n'opposeront rien de raisonnable à ces réflexions. Il en est cependant plusieurs autres encore qui combattent l'objection directement, et dans ce qu'elle présente de plus spécieux; on peut les voir dans J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, etc., tom. I[er], p. 226 et suiv.

BAPARE, appelée *Vabar* par Ptolémée, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique. *Voy.* la *Notice africaine.*

BAPHOMET, nom que Joseph de Hammer explique par les mots grecs *bapta et mêtis*, baptême de l'esprit; ce qui s'accorde avec les idées des gnostiques. Selon le savant allemand c'était une espèce d'idole adorée par les Templiers. Raynouard nie l'existence de cette idole, et prétend que *Baphomet* n'est que le nom de *Mahomet* défiguré : supposition fort peu probable. *Voy.* J. de Hammer, *Mysterium Baphometis revelatum;* Vienne, 1818, et *Mines de l'Orient*, tom. VI. Raynouard chercha à réfuter le sentiment de Hammer dans le *Journal des Savants*, 1819; mais celui-ci y persista et l'appuya de nouveaux arguments contenus dans un mémoire inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne*, 1855. Bergier, *Diction. de théol.*, aux art. BAPHOMET et TEMPLIERS. L'*Encyclop. cathol.*. aux mêmes art. La *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XXIII, p. 263, col. 1.

I. **BAPTÊME**, en grec *baptismos* ou *immersion*, ainsi appelé parce qu'autrefois le baptême se donnait par immersion; usage que l'Église orientale a conservé. — Le baptême est un sacrement institué par Jésus-Christ pour effacer le péché originel et les péchés actuels dans les adultes qui le reçoivent, pour nous faire membres vivants de l'Église chrétienne, enfants adoptifs de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ. — Il y a deux sortes de *matières* du baptême, la *matière éloignée* et la *matière prochaine*. La première est l'eau naturelle, la deuxième est l'application de l'eau naturelle, qui peut se faire ou par *aspersion*, qu'on croit avoir été pratiquée par saint Pierre lorsqu'il baptisa trois mille personnes en un jour, ou par *immersion*, laquelle ne se pratique plus dans l'Église latine, ou enfin par *infusion*, qui consiste à verser de l'eau sur la tête du baptisé, comme c'est maintenant la coutume en Occident. — La *forme* du baptême consiste dans ces paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* L'invocation des trois personnes de la sainte Trinité est essentiellement nécessaire pour la validité du sacrement; et quand il est dit dans les Actes des Apôtres (VIII, 12; XIX, 5) qu'ils baptisaient au nom de Jésus-Christ, cela signifie non point qu'ils n'invoquaient que le nom seul de Jésus-Christ, mais qu'ils baptisaient par l'autorité de Jésus-Christ, qu'ils conféraient le baptême institué par Jésus-Christ et opérant par sa vertu; distinguant ainsi ce baptême de celui de saint Jean-Baptiste, lequel ne conférait pas la grâce sanctifiante, mais était une simple préparation de pénitence (*Voy.* BAPTÊME, n° VII). Aussi saint Paul obligea-t-il les Éphésiens qui avaient reçu le baptême de saint Jean à recevoir celui de Jésus-Christ (Act., XIX, 3-5). — Quant au ministre du baptême, c'est-à-dire celui qui le confère, on distingue le ministre *ordinaire* et le ministre *extraordinaire*. Le ministre ordinaire, c'est l'évêque ou le prêtre, et le ministre extraordinaire, c'est le diacre. Dans les cas de nécessité, c'est-à-dire quand une personne est en danger de mourir sans baptême, tout homme, même hérétique, excommunié, païen, juif,

femme, peut donner validement le baptême. C'est un dogme de foi (Concil. Trid., sess. VII, *de Baptismo*, can. 4). — Tout homme non baptisé, enfant ou adulte, est un sujet propre à recevoir le baptême (*Ibid.*, can. 1). S'il est adulte, l'Église exige pour la validité du sacrement son consentement ou l'intention de le recevoir; et, pour la réception licite de ce sacrement, la foi aux principaux mystères de la religion et une vraie douleur des péchés qu'on a commis, avec un ferme propos de garder la loi de Dieu. — Aux effets du baptême que nous avons énumérés dans la définition de ce sacrement, il faut ajouter qu'il imprime dans l'âme un caractère spirituel et ineffaçable, d'où l'on ne peut le réitérer. Aussi, selon l'Apôtre, il n'y a qu'un seul baptême, comme il n'y a qu'une seule foi, qu'un seul Seigneur (Éphés., IV, 5). — Les obligations que les chrétiens contractent dans le baptême sont renfermées dans les promesses qu'ils font lorsqu'on les baptise : ils promettent de s'attacher à Jésus-Christ, à son Évangile, à son Église, et de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres. — Quant aux cérémonies du baptême, elles sont très-anciennes, et les saints Pères les mettent au nombre des choses saintes que nous avons reçues des Apôtres par tradition. Aussi devons-nous repousser avec horreur l'assertion de certains protestants qui prétendent qu'elles viennent en partie des païens. *Voy.* Tertul., *de Baptismo*. Basil., *de Baptismo*. Gregor. Nazianz., *Orat.* 40. Gregor. Nyssen., *In eos qui differunt Bapt.* Ambr., *de Sacram.* Le *Traité du Baptême* dans les théologies. Gaet. Moroni, vol. IV, pag. 202 et suiv. Le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théologie.* L'abbé André, *Cours méthod. de Droit canon.*

II. **BAPTÊME** (Extrait de), acte tiré des registres de la paroisse qui constate la naissance légitime ou illégitime d'une personne, et qui contient le nom, prénom du baptisé, du père, de la mère, du parrain et de la marraine; leur état et condition; les noms de l'ecclésiastique qui a conféré le baptême; l'indication de l'église ou de la maison où le baptême a été conféré; enfin l'année, le mois, le jour et l'heure de la naissance et du baptême.

III. **BAPTÊME DE DÉSIR** ou **DE FEU** (*Baptismus flaminis*). C'est le désir, le vœu sincère de recevoir le baptême d'eau, accompagné de la charité parfaite et du regret sincère des péchés commis. On l'appelle baptême de feu, parce que le feu est le symbole du Saint-Esprit, de la charité, de l'amour de Dieu.

IV. **BAPTÊME DES CLOCHES.** *Voy.* CLOCHES.

V **BAPTÊME DES NAVIRES.** On donne ce nom à la simple bénédiction d'un nouveau navire pour lequel l'Église sollicite la protection divine qui couvrit l'arche de Noé, qui sauva la barque de Pierre, et, après une heureuse navigation sur la mer si orageuse de cette vie, l'entrée dans le port de l'éternel repos. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, tom. II, pag. 324.

VI. **BAPTÊME DE SANG.** C'est le martyre souffert pour l'amour de Jésus-Christ; martyre qu'en effet on a toujours regardé dans l'Église comme tenant lieu du baptême d'eau pour ceux qui mouraient victimes de leur foi. C'est en vertu de ce principe que les saints Innocents ont été honorés d'un culte depuis que leur sang a été versé. Ce n'est, après tout, que l'application des paroles du Sauveur : « Quiconque donc « me confessera devant les hommes, moi aussi « je le confesserai devant mon Père qui est dans « les cieux » (Matth., X, 32)... « Qui perdra son « âme à cause de moi et de l'Évangile, la sau- « vera » (Marc, VIII, 35). *Voy.* Tertull., *Apoc.*, c. L; *de Baptism.*, c. XVI. Euseb., *Hist. eccles.*, l. VI, c. IV. Basil., *de Spir. S.*, c. XV. Cyrill. Hierosol., *Catech.*, IV. Chrysost., *Hom. III in var. Matth. loc.* August., *de Liber. Arbitr.*, III, 23. Leo, *Serm. de Epiph.*, I, 3.

VII. **BAPTÊME DE SAINT JEAN.** Lorsque saint Jean-Baptiste commença à prêcher la pénitence, il institua une sorte de baptême qu'il donnait en plongeant dans les eaux du Jourdain ceux qui se présentaient à lui. Mais ce baptême différait de celui de Jésus-Christ, puisqu'il n'imprimait pas un caractère ineffaçable comme celui du Sauveur, et qu'il ne donnait pas la grâce *ex opere operato*, et que s'il avait quelque vertu pour remettre les péchés, c'était seulement *ex opere operantis*, par celle de la pénitence qui devait l'accompagner, comme saint Jean le reconnut lui-même en disant : « Moi je vous ai « baptisés dans l'eau, mais lui (Jésus) vous « baptisera dans l'Esprit-Saint » (Marc, I, 8). Ainsi le baptême de saint Jean n'était pas un vrai sacrement.

VIII. **BAPTÊME PAR LE FEU.** Saint Jean-Baptiste, parlant de Jésus-Christ, dit : « Lui- « même vous baptisera dans l'Esprit-Saint et « dans le feu » (Matth., III, 11). Ces paroles de saint Jean-Baptiste ont donné lieu à faire distinguer un baptême par le feu. Cependant on n'a jamais su ce qu'on devait entendre par cette sorte de baptême; on n'a, pour se convaincre de notre ignorance sur ce point, qu'à parcourir les commentateurs. Pour nous, nous sommes très-portés à croire que les paroles : *dans l'Esprit-Saint et dans le feu*, signifient *dans l'Esprit-Saint, qui est le feu*, c'est-à-dire qui purifie et qui embrase, qui enflamme comme le feu. On sait que la particule *et*, dans l'Écriture, est assez souvent explicative.

IX. **BAPTÊME POUR LES MORTS.** Du temps de saint Paul il y avait des hérétiques, et peut-être même des fidèles peu instruits, qui se faisaient baptiser pour les morts qui ne l'avaient pas été pendant leur vie, dans la croyance que ce baptême leur servirait dans l'autre monde pour la rémission de leurs péchés. Sans approuver cette pratique, l'Apôtre, le grand apôtre, s'en sert comme d'un argument *ad hominem* pour prouver à ces hérétiques ou à ces fidèles combien ils étaient inconséquents, puisqu'en même temps qu'ils niaient la résurrection des corps ils se faisaient baptiser pour les morts. *Voy.* I Corinth., XV, 29. Richard et Giraud.

I. **BAPTISTA** (Alfonse ou Jean-Ildefonse), dominicain espagnol du XVII[e] siècle, professa la théologie à Saragosse. On a de lui : 1° *Commentaria in primam secundæ D. Thomæ*, 3 vol.; — 2° *Apologia por la Autoridad de los Doctores de la Iglesia y Santos Padres, contra un memorial intitulado A los juezes de la verdad y doctrina;* Saragosse, 1628, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BAPTISTA** (Jean), juif converti et médecin au XV[e] siècle. On a de lui : *de Confutatione hebraicæ sectæ;* Strasbourg, 1500, in-4°. Cet ouvrage, écrit d'abord en hébreu, fut traduit ensuite en latin. *Voy.* ibid.

I. **BAPTISTAIRE**, registre où l'on écrit les noms de ceux qu'on baptise.

II. **BAPTISTAIRE**, extrait qu'on tire du registre de ce nom. On dit mieux *Extrait baptistaire* ou *Extrait de baptême*. *Voy.* BAPTÊME, n° II.

I. **BAPTISTE** (*Baptista*), c'est-à-dire qui baptise. C'est un surnom que l'Église donne à saint Jean, fils de Zacharie et d'Élisabeth, et précurseur de Jésus-Christ, parce qu'il prêchait le baptême de la pénitence et baptisait ceux qui venaient à lui.

II. **BAPTISTE** ou **BATTISTE** (Jean), théologien américain de la fin du XVIe siècle, a laissé : 1° *Advertencias para los confesores de los Indios;* Mexico, 1599, in-8°; — 2° *Confesonario o suma das casas;* S.-Yago de Flaticulco, 1599, 2 vol. in-8°; — 3° *Platicas morales de los Indios para la doctrina de sus Hijos;* 1601, in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

III. **BAPTISTE DE SAULIS**, théologien français du XVe siècle. Il appartenait à l'Ordre des Cordeliers; il a laissé une *Somme de cas de conscience;* Paris, 1449, in-fol.

IV. **BAPTISTE PLATINA.** *Voy.* PLATINA.

BAPTISTÈRE (*Baptisterium*), lieu où l'on baptise. Il se prend aussi pour les fonts baptismaux, qui étaient autrefois une espèce de piscine de forme ronde où l'on plongeait le catéchumène. Le baptistère était anciennement une petite église auprès d'une plus grande où l'on administrait le baptême. C'était aussi une chapelle qui, dans une grande église, servait au même usage. *Voy.* Hauteserre, *Notes sur saint Grég. de Tours et sur saint Athanase.* D. Macrini, *Hierolexicon,* ad voc. BAPTISTERIUM. Bergier, *Diction. de théologie.* Du Cange, au mot BAPTISTERIUM. De Bussière, *les Sept Basiliques de Rome*, tom. Ier. Richard et Giraud.

BAPTISTES. *Voy.* ANABAPTISTES.

BAPTSANSKI (Didaius), franciscain hongrois, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On a de lui une dissertation approfondie sur la Passion, intitulée : *Fasciculus Myrrhæ;* Vienne, 1701. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAQUENOIS (Nicolas), imprimeur et écrivain français au XVIe siècle, a publié, entre autres ouvrages : 1° *Précations et forme de prier Dieu,* traduit du latin de Jean Fère, docteur en théologie; Reims, 1551, in-16; — 2° *Traité de l'ordre du divin office des religieuses;* ibid., 1558. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAR ou **BAERT** (François), jésuite, né à Ypres en 1651, mort l'an 1719, envoyé à Anvers en 1681 pour aider le P. Papebroch dans la traduction des *Acta Sanctorum*, a laissé : 1° des *Notes très-exactes sur les Actes grecs des saints Zénon et Zénas*, martyrs de Philadelphie en Arabie; — 2° un *Commentaire sur la Vie de saint Basile le Grand* plein d'érudition. Il a débrouillé en outre l'histoire d'Hibernie, dont il avait une connaissance parfaite. Il visita les bibliothèques d'Allemagne, et il en rapporta un grand nombre de documents utiles. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

BAR (Louis de), théologien français, né à Sens, mort à Rome en 1617, fut secrétaire du cardinal de Ferrare, légat auprès de Charles IX; il suivit en Espagne le cardinal Buon-Compagno, depuis Grégoire XIII. Il a composé plusieurs ouvrages qu'on dit être perdus, à l'exception du suivant, qu'il fit imprimer peu de temps avant sa mort : *Ex quatuor Evangelistarum textu confecta narratio.* *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **BARA**, roi de Sodome, contemporain d'Abraham et tributaire de Chodorlahomor, roi d'Élam. Il est du nombre des cinq rois qui secouèrent le joug des Élamites et qui furent vaincus. Abraham chassa ces peuples, et rendit à Bara ce qui lui avait été pris. *Voy.* CHODORLAHOMOR. Genèse, XIV.

II. **BARA**, seconde femme de Saharaïm; elle fut répudiée. *Voy.* I Paralip., VIII, 8.

III. **BARA** ou **BAERA**, **BUERA**, **BURA**, ville épisc. de la première Augustamnique, dans le patriarcat d'Alexandrie, et située près de Damiette. Les Actes du synode de Photius, sous le pape Jean VIII, nous apprennent que, dès le IXe siècle, elle était le siége d'un évêque melchite. *Voy.* Richard et Giraud.

BARABBAS, nom d'un insigne voleur que les Juifs préférèrent à Jésus-Christ lorsqu'à la fête de Pâques Pilate leur demanda s'ils voulaient qu'on délivrât Jésus ou Barabbas. *Voy.* Matth., XXVII, 17. Marc, XV, 7. Luc, XXIII, 25. Jean, XVIII, 40. Actes, III, 14. Origen., *in Matth. Tract.*, XXXV, p. 125. Richard et Giraud.

I. **BARAC**, fils d'Abinoen, quatrième juge des Israélites, marcha avec Débora contre Sisara, chef de l'armée de Jabin, roi de Chanaan; et, l'ayant rencontré vers le torrent de Cison, il remporta sur lui une victoire complète, et délivra ainsi le peuple de Dieu de la servitude, qui avait duré vingt ans. Après cette victoire, Barac chanta avec Débora un cantique d'action de grâces. *Voy.* Juges, IV, 5.

II. **BARAC** ou **BARACH**, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 45.

BARACHA, était un de ceux qui suivirent David lorsqu'il fuyait Saül. *Voy.* I Paralip., XII, 3.

BARACHEL, père d'Éliu Busite. *Voy.* Job, XXXII, 2.

BARACHIA, fils d'Asa, lévite qui revint à Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 16.

I. **BARACHIAS**, fils de Mosollamoth, et un des principaux parmi les enfants d'Éphraïm. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 12.

II. **BARACHIAS**, fils de Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III, 20.

III. **BARACHIAS**, père d'Asaph, lévite. *Voy.* I Paralip., VI, 39.

IV. **BARACHIAS**, père de Mosollam et fils de Mésézabel, fut un de ceux qui revinrent de Babylone et qui contribuèrent à rebâtir Jérusalem. *Voy.* II Esdr., III, 4, 30.

V. **BARACHIAS**, père de Zacharie. On ne s'accorde pas au sujet de ce Zacharie, fils de Barachie; selon les uns, c'est Zacharie, fils de Joïada, appelé aussi Barachie; suivant d'autres, c'est le dernier des douze petits prophètes; selon plusieurs, le père de Zacharie, qui donna le jour à saint Jean-Baptiste; suivant quelques-uns, enfin, c'est le même que Baruch. *Voy.* Matth., XXIII, 35. Hieronym. Beda. Maldon., *in Matth.*, XXIII. Origen. Chrysost. et Théophylact., *ibid.* Isaïe, VIII, 2. Le P Martianay, *sur S. Matth.*, XXIII. Joseph, *de Bello judaic.,* l. V, c. I, in lat.

BARACHISE et **JONAS**, deux frères de la ville de Beth-Asa qui, ayant appris dans la 18e année du règne de Sapor, roi des Perses, qu'on allait livrer au supplice, à Hubaham, neuf victimes du fanatisme païen, y accoururent pour les exhorter et soutenir leur courage. Ils reçurent bientôt la récompense de leur dévouement. A peine le dernier des neuf martyrs avait-il expiré, qu'ils sont arrêtés eux-mêmes et conduits devant le juge, qui, ne pouvant ni par les promesses ni par les menaces les faire renoncer à leur foi, employa contre eux tous les tourments les plus horribles. Jonas, jeté tout sanglant dans un étang gelé, y rendit le dernier soupir, et Barachise fut étouffé par la poix bouillante et le soufre qu'on versa dans sa bouche. Ils moururent ainsi le 24 décembre 327. Ils sont

nommés le 29 mars dans le Martyrologe romain. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

BARAD, ville de la tribu de Juda située aux environs de Cadès. *Voy.* Genèse, XVI, 14.

BARADAT ou **VARADAT** (saint), solitaire du Ve siècle. Il passa une grande partie de sa vie dans une cellule étroite, exposée à toutes les intempéries des saisons, et où il ne pouvait se tenir que courbé. L'empereur Léon lui écrivit pour le consulter sur les affaires les plus importantes de l'Église. Baradat répondit à ce prince une lettre pleine d'humanité et de respect, mais où respirait toute la liberté d'un homme apostolique. Elle est datée du 27 août 468, et se trouve dans les collections avec les autres pièces du concile de Chalcédoine. *Voy.* Philothée, *Panégyriq.*, ch. XXVII. Evagr., *Hist. eccles.*, l. II, c. IX.

BARADBESCHIABAS (saint), diacre d'Arbella, qui souffrit le martyre pendant la persécution suscitée par Sapor II contre l'Église de Perse. Il fut condamné à avoir la tête tranchée; mais l'impie apostat qui devait l'exécuter, l'ayant frappé en vain par sept fois, lui perça le cœur d'un coup d'épée le 20 juillet 354. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. IV, p. 94.

BARAHONA (Pierre), surnommé *Valdivieso*, théologien espagnol du XVIe siècle. Il entra dans l'Ordre de Saint-François et a laissé : 1° *Interprétation littérale, morale et mystique sur le psaume* LXXXVI ; — 2° *Interprétation de l'Épître de saint Paul aux Galates;* — 3° *Interprétation de l'Épître aux Hébreux De arcano verbo*, etc. *Voy.* Nicol.-Anton., *Biblioth. Hisp.* Wading., *Biblioth. Minor.*

BARAIA, fils de Séméï, et un des chefs de familles qui s'établirent à Jérusalem après la captivité. *Voy.* I Paral., VIII, 21.

BARALDI (Joseph), né à Modène en 1778, mort l'an 1832 à Florence, où la révolution l'avait obligé à se retirer, pendant qu'il exerçait dans sa ville natale les fonctions d'archiprêtre de la cathédrale. Il a laissé, entre plusieurs autres écrits : 1° une traduction italienne du *Comte de Valmont, de l'abbé Gérard;* de la *Législation primitive, de M. de Bonald;* des *Méditations d'Hervey;* — 2° *Essai de réfutation de Dupuis;* — 3° *Mémoires de religion, de morale et de littérature*, qu'il commença à publier en 1822, et qui est le plus important de ses ouvrages. Il a laissé en manuscrits plusieurs *Dissertations*, entre autres, *sur le style de l'Écriture sainte, sur les objections de la chimie et de la philosophie contre l'immatérialité de l'âme, sur le rapport de la loi de Moïse avec la religion chrétienne.* *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BARALE ou **BARULAS**, martyr. Suivant les Martyrologes du nom de saint Jérôme et les autres latins, c'est le nom d'un enfant nouvellement sevré, au jugement duquel saint Romain, diacre de Césarée, en Palestine, et martyr à Antioche, proposa à Asclépiade, préfet du prétoire d'Orient, de s'en rapporter au sujet des vérités de la religion chrétienne; Asclépiade accepta, et l'enfant répondit en faveur de la divinité de Jésus-Christ; le juge eut, dit-on, la barbarie de faire mourir l'enfant. Les Grecs honorent sa mémoire avec celle de saint Romain. *Voy.* Prudent, *Perist.*, c. X. Eusèbe Emiss., *Homil.* LI. Pseudo-Chrysost., tom. I, *Orat.* XLVIII.

BARALOTS, hérétiques de Bologne, en Italie, chez qui tout était commun, même les femmes et les enfants. On les nommait aussi *obéissants* (*obedientes*), à cause de leur extrême facilité à se livrer à toutes sortes de débauches. *Voy.* Ferdin. de Cordoue, *Tract. de exig. annonis, c. de obedientia.*

BARANIUS (François), jurisconsulte, né à Palerme dans le XVIIe siècle, était docteur en droit civil et en droit canon. On a de lui : *de Corpore ejusque partibus et membris tractatus, in qua agitur de corpore tam vivo quam mortuo, et quot modis sumatur, de irregularitate, de immunitate ecclesiastica, de homicidio, de licita sui ipsius defensione;* Palerme, 1664 et 1668, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARANOWSKI ou **BARANOVIUS** (Albert), théologien polonais, mort en 1615, fut tour à tour évêque de Przemisl, de Plotzk, de Wladislaw et archevêque de Gnesen. Il a laissé : 1° *Constitutiones synodi diœcesanæ Uladislaviensis, anno* 1607 *celebratæ;* Cracovie, 1607, in-4°; — 2° *Concilium provinciale regni Poloniæ a.* 1607 *celebratum;* Cracovie, 1611, in-4°; — 3° *Synodus diœcesana Gnesnensis habita* 1612; Cracovie, 1612, in-4°. *Voy.* ibid.

BARANZANO (Redemptus), religieux barnabite, né à Sarraval, au diocèse de Verceil, dans le Piémont, l'an 1559, mort à Montargis en 1622. Il professa la philosophie à Annecy, et se fit connaître à Paris comme prédicateur. Ce fut lui qui obtint l'autorisation d'établir en France des maisons de son Ordre. On a de lui : 1° des *Traités sur la manière de se confesser et de méditer la passion de Jésus-Christ;* — 2° *Uranoscopia, seu de cœlo, in qua universa cœlorum doctrina clare, dilucide et breviter tractatur;* Genève, 1617, in-4°; — 3° *Summæ philosophicæ Anneciacensis pars prima, logica;* Lyon, 1618, in-8°; — 4° *Campus philosophicus, in quo omnes dialecticæ quæstiones breviter et subtiliter agitantur;* Lyon, 1620. *Voy.* La-Mothe-le-Vayer, *Discours de l'immort. de l'âme*, tom. IV, p. 172, édit. in-12. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. III. Ungarelli, *Biblioth. Barnabitica.*

BARASA, ville de Palestine dans la tribu de Gad, que Judas Machabée prit et brûla. *Voy.* I Machab., V, 26.

BARASIUM, ville épisc. du diocèse de Servie, sous la métropole de Pétra.

BARATIER (Jean-Philippe), né à Schwabach, près de Nuremberg, le 19 janvier 1721, mort le 5 octobre 1740. Son père était pasteur de l'église française de Schwabach; à l'âge de cinq ans il savait le latin, le grec, l'allemand et le français; à huit ans il apprenait l'hébreu, et à dix ans il composait un dictionnaire hébreu, enrichi d'observations philologiques et de réflexions critiques assez curieuses. Enfin il s'appliqua à l'étude de l'histoire ecclésiastique, des Pères et des théologiens, et fit de rapides progrès dans l'astronomie. On a de lui : 1° une *Traduction du voyage du rabbin Benjamin de Tudèle;* Amsterdam, 1734, 2 vol. in-8°; — 2° *Anti-Artemonius, seu initium S. Joannis ex antiquitate ecclesiastica adversus Artemonium, vindicatum atque illustratum;* Nuremberg, 1735, in-8°; — 3° *Disquisitio historico-chronologica de successione antiquissima Episcoporum romanorum, cum quatuor dissertationibus, etc.;* 1740, in-8°. Ce dernier ouvrage a été condamné par la sacrée congrégation de l'*Index*. (Decr. 13 aug. 1748.) *Voy.* Richard et Giraud.

BARBA (Thomas), dominicain du XVIe siècle, qui séjourna à Paris au collége Saint-Jacques, et publia : *Apparitores VII tam diaboli quam Dei cum suis armis atque insignibus, quæ sunt septem capitalia vitia et totitem eisdem oppositæ virtutes, cum suis definitionibus, comparationibus et cæteris proprietatibus*, in-8°. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BARBALISSE ou **BARBARISSE** (*Barbalis*), ville épisc. de la province Euphratéenne et dans le patriarcat d'Antioche, sous la métropole d'Hiérapolis. Des trois évêques qu'on lui connaît, le premier, Antoine, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, tom. II, p. 949.

BARBALIUS. *Voy.* Barbugli.

BARBARANO (François), théologien capucin, né à Vicence, mort en 1656, est auteur de : 1° *Orologio spirituale; cioè Predischè per tutte le Feste della S. V.*; Vicence, 1641; — 2° *Direttorio alla vita spirituale e cristiana;* Venise, 1647, in-8°; — 3° *Historia ecclesiastica della città, territorio e diocesi di Vicenza;* Vicence, 1649-1653; — 4° *Giojello spirituale del Cristiano;* Vicence, 1651, 1657, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Wading, *de Scriptor. Ordin. Minorum.*

BARBARES. Les Hébreux donnaient ce nom à tout étranger qui ne connaissait ni la langue sainte ni la loi du Seigneur. Saint Paul comprend tous les hommes sous les noms de Grecs et de Barbares. *Voy.* Rom., I, 14. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BARBARIGO (Grégoire le Bienheureux), né à Venise le 25 septembre 1625, d'une famille très-distinguée, mourut le 18 juin à Padoue, dont il gouvernait l'Église depuis 33 ans, après avoir gouverné pendant 7 ans celle de Bergame. A peine fut-il sorti de l'enfance qu'on le vit mépriser tous les amusements de ses égaux pour se recueillir profondément en lui-même, rechercher la solitude, prier souvent et pendant longtemps, même la nuit; fréquenter les églises avec une piété exemplaire. Lorsqu'il eut reçu la prêtrise et le doctorat en l'un et l'autre droit, le pape Alexandre VII l'appela à Rome et le fit prélat domestique. Peu de temps après Rome ayant été affligée de la peste, Barbarigo se dévoua au service des pestiférés avec un zèle et une charité vraiment prodigieuse; au point que le Pape, craignant pour ses jours, l'obligea de retourner chez lui, et le nomma peu de temps après évêque de Bergame. Il fut sacré le 29 juillet 1657. Sa conduite pastorale fut telle, qu'on l'appelait vulgairement un autre Charles Borromée. En 1666 Alexandre VII le créa cardinal, et, jugeant qu'il serait plus utile à l'Église s'il avait à cultiver une plus grande portion du champ du Seigneur, le transféra du siége de Bergame à celui de Padoue en 1663. Outre les améliorations de plus d'un genre qu'il introduisit dans son séminaire, il fonda des écoles pour toutes sortes de sciences et de langues, et il institua plusieurs congrégations de clercs et de prêtres qui lui étaient plus particulièrement dévoués, afin d'être toujours en état de fournir soit des directeurs et des professeurs aux colléges, soit des prédicateurs et des confesseurs au peuple, soit enfin des vicaires aux curés pendant leur vie ou des successeurs après leur mort. Il porta le même soin et le même zèle aux couvents des religieuses, cette illustre portion du troupeau de Jésus-Christ; il ne négligea rien pour y augmenter la piété et la ferveur, et pour rétablir la discipline là où elle avait pu se relâcher. Les miracles qui se firent à son tombeau et la dévotion des peuples qui s'y rendaient de toutes parts pour implorer son secours ayant été dûment constatés, et toutes les procédures accoutumées ayant été faites, le pape Clément XIII, qui régnait alors, publia le décret solennel de sa béatification le 16 juillet 1761. Sa vie a été écrite par le R. P. Richini, maître du sacré palais, et publiée sous le titre de : *de Vita ac rebus gestis beati Gregorii Barbadici S. R. E. cardinalis, episcopi Patavini, libri tres, editio altera;* Romæ, 1761. *Ex typographia pontificia Vaticana, apud fratres Salvianos;* in-8°. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent sur notre bienheureux et sur sa vie les détails les plus intéressants et les plus utiles à connaître.

I. **BARBARO** (Daniel), théologien italien, né à Venise, mort en 1569. Il fut nommé coadjuteur du patriarche d'Aquilée et se fit remarquer par son savoir au concile de Trente. On a de lui : *Græcorum Patrum catena in psalmos quinquaginta Davidis;* Rome et Venise, 1588. *Voy.* Le Mire, *de Script. sæculi sexdecimi.*

II. **BARBARO** (François), savant italien, né à Venise en 1398, mort en 1454. Il devint très-habile dans les langues grecque et latine, et il fut successivement podestat de Trévise, de Vicence et de Vérone. L'an 1438 il mourut procurateur de Saint-Marc. On a de lui : 1° *Francisci Barbari, Patricii Veneti, oratorisque clarissimi de re uxoria libelli duo;* 1513, in-4°. Cet ouvrage fut traduit en français par Claude Joly, et a paru sous le titre de : *de l'État du mariage;* Paris, 1667, in-12; en italien, par Alberto-Lollio; Venise, 1548, in-8°; en latin, Amsterdam, 1639, in-12; — 2° *Francisci Barbari et aliorum ad ipsum Epistolæ, ab anno* 1425 *ad annum* 1453; Brescia, 1743. *Voy.* Richard et Giraud.

BARBAT ou **BARBATO** (saint), en latin *Barbatus*, né en Italie aux environs de Bénévent, dont il devint évêque en 663, et mort le 19 février, âgé d'environ 70 ans, fit pressentir dès ses premières années les vertus qui devaient plus tard lui mériter le titre de saint. Étant curé de Saint-Basile à Marcone, petite ville voisine de Bénévent, il eut beaucoup à souffrir de la part d'un peuple qui avait presque entièrement perdu l'esprit de l'Évangile; et il fut même obligé de quitter sa paroisse. Il se retira à Bénévent, où plusieurs prédictions le firent regarder comme un envoyé du Ciel. L'évêque étant mort sur ses entrefaites, on s'empressa de l'élire à sa place. En 680 il assista à un concile de Rome; et, l'année suivante, il siégea au concile général de Constantinople tenu pour la condamnation du monothélisme. Ce fut là un des derniers actes de sa vie; il mourut dans une glorieuse vieillesse. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

BARBAVARA (Marc-Marie), théologien et jurisconsulte italien, mort en 1715. Il fut chanoine et protonotaire apostolique. Il est auteur de : 1° *Raccolta di divote orazioni ed avvisi salutari, e di varie istruzioni per bene confessarsi e communicarsi;* Milan, 1706; — 2° *Il consigliere fedele, che ensegna fuggire le occasioni periculose di perdere l'anima;* Milan, 1709. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARBE.** Moïse défend aux Hébreux de couper entièrement l'angle ou l'extrémité de leur barbe, comme les Égyptiens, qui ne laissaient qu'un toupet de barbe à l'extrémité de leur menton, tandis que les Juifs laissent un filet de barbe depuis le bas de l'oreille jusqu'au menton, où ils ont un bouquet de barbe assez long, ainsi que sur la lèvre supérieure. Dans leur deuil, ils coupaient ou arrachaient leur barbe et leurs cheveux. *Voy.* Lévit., XIX, 27. I Esdr., IX, 3.

II. **BARBE.** De tout temps la barbe a été un objet de vénération pour les Orientaux, parce que de tout temps elle a été regardée comme un ornement naturel destiné à distinguer les hommes des femmes, et comme la marque d'un

homme libre, par opposition aux esclaves. Aussi voyons-nous qu'elle était en grand honneur chez les Juifs, qui la peignaient soigneusement et la parfumaient. Dans le deuil, au contraire, ils la coupaient ou l'arrachaient. On la baisait aussi en la prenant d'une main. C'était un grand outrage pour un Israélite que de la lui couper par violence ou de la lui déranger. Moïse défend aux Hébreux de se découper la barbe à la manière des Égyptiens. Au reste, si on compare les divers textes de l'Écriture qui font mention de la barbe, on verra facilement que les mœurs et les usages des Orientaux, sur ce point comme sur une infinité d'autres, n'ont presque pas varié. *Voy.* II Rois, x, 4, 5; xix, 25; xx, 9. Isaïe, vii, 20; xv, 2. Ps. cxxxii, 2. *Mémoires d'Arvieux,* t. III, p. 204-219.

III. **BARBE** des ecclésiastiques. Comme, d'après les idées de l'Orient, qui se sont communiquées aux peuples germaniques, la barbe relève la dignité de l'homme, et que l'arracher le dégrade, l'autorité ecclésiastique ne s'est jamais opposée absolument à ce qu'on la portât; et si elle l'a fait quelquefois, c'est uniquement dans le cas où elle était une occasion de vanité. Quant au décret du quatrième concile de Carthage, qui interdit le soin de la barbe, il paraît que le texte que nous en avons a été altéré, et qu'il serait conçu dans sa teneur primitive comme on le lit dans le concile de Barcelone de 540, c. iii : *Ut nullus clericorum comam nutriat aut barbam radat.* Le concile d'Aix-la-Chapelle de 1585 (c. xvii) ordonne seulement que les ecclésiastiques coupent la moustache de la lèvre supérieure, de manière qu'elle ne les gêne pas pour prendre à la messe le précieux sang. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.,* tom. VI, p. 117, 118.

IV. **BARBE** (sainte), vierge et martyre qui vivait, selon les uns au iiie siècle, et selon les autres au ive. On ne s'accorde pas non plus sur le lieu de sa naissance; mais ce dont on convient généralement, c'est que son père, Dioscore, qui était païen, ne pouvant la faire renoncer au christianisme, lui trancha la tête. La fête de sainte Barbe, qui a lieu le 4 décembre, est très-célèbre chez les Grecs depuis le viiie siècle, et, chez les Latins, depuis le ixe. *Voy.* Joseph Assémani, *Calend. univ.*, tom. V, p. 408. Surius, 4 décembre. Tillemont, *Mém. ecclés.,* tom. III, p. 690.

V. **BARBE,** prêtre de la congrégation de Saint-Lazare et supérieur du séminaire des Bons-Enfants. Il a laissé : 1° *Prières touchantes et affectives;* Paris, 1712, 2 vol. in-12; ouvrage dans lequel l'auteur instruit solidement des vérités du christianisme et fournit des termes capables de rendre les prières plus efficaces et plus ferventes; — 2° *Prières durant la sainte Messe;* ibid., 1712, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1715, p. 138, 1re édit., et p. 116, 2e édit. Richard et Giraud.

BARBEAUX (*Barbellum*), abbaye réformée de l'Ordre de Cîteaux située dans la Brie, à huit kilomètres de Melun, dans le diocèse de Sens. Elle était de la filiation de Prully, et elle fut fondée en 1147 par Louis VII, dit *le Jeune*, roi de France, qui y a été enterré.

BARBELIOTS ou **BARBELIOTES, BARBORIENS** (*Barbeliotæ*), espèce de gnostiques qui joignaient à l'impiété de leurs dogmes les cérémonies les plus infâmes. *Voy.* saint Epiphan. Théodoret. Pluquet, *Diction. des hérésies*. Bergier, *Diction. de théol.*

BARBERI (Philippe de), théologien dominicain, né à Syracuse dans la seconde moitié du xve siècle, fut nommé en 1481 inquisiteur de la foi en Sicile et dans les îles de Malte et de Goze. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Tractatus de discordia inter Eusebium Hieronymum et Aurelium Augustinum, approbatus Sibyllarum et Prophetarum dictis omniumque Gentilium philosophorum et veterum poetarum, qui de Christo vaticinati sunt atque aliqua prædixerunt;* — 2° *Commentarii super Symbolum Athanasii, Orationem Dominicam et Salutationem angelicam;* — 3° *Explanatio super Te Deum laudamus et Gloria in excelsis Deo;* — 4° *Donatus theologus quo theologicæ quæstiones grammatica arte solvuntur;* ouvrages imprimés à Rome en 1481; — 5° *Duo luminaria magna quæ Deus fecit, id est, duos sacro sanctæ Ecclesiæ doctores Eusebium videlicet Hieronymum et Aurelium Augustinum*, etc.; — 6° *Libellus de animarum immortalitate;* — 7° *Libellus de divina Providentia, mundi gubernatione, hominum prædestinatione atque reprobatione;* — 8° *Sermonum quadragesimalium volumen pergrande. Voy.* Fontana, *in Theatro et Monumentis.* Le P. Echard, *Script. Ord. Præd.,* tom. I, p. 873.

I. **BARBERINI** ou **BARBERINO,** *il Vecchio* (Antoine), capucin, frère d'Urbain VIII, né à Florence en 1569, mort en 1646, fut promu au cardinalat l'an 1624. On a de lui : 1° *Constitutiones synodales et decreta pro diœcesi Senegallensi;* Rome, 1627, in-4°; — 2° *Constitutiones et decreta pro monialibus suæ diœcesis;* Rome, 1628, in-12; — 3° *Tractatus de antiquo modo eligendi in religione Capuccinorum;* Rome, 1640; — 4° *Ordinationes pro bono regimine religionis Capuccinorum;* Rome, 1640. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BARBERINI** (Bonaventure), théologien, né à Ferrare en 1674, mort en 1743, entra de bonne heure chez les Capucins; mais sa mauvaise santé le força d'en sortir pour entrer chez les Franciscains. Le pape Benoît XIV lui donna l'archevêché de Ferrare. On a de lui : 1° *Orazione italiane;* Forli, 1718; — 2° *Epistola ad Em. Francisc. Barberinum de Canone Nicæno; Apellationes ad summum Rom. Pontific. ac de numero viginti canonum Nicænæ synodi*, dans les *Opusc. scientif. e filol.*, tom. XXXIV; — 3° *Prediche dette nel sacro Palazzo Apostolico per il corso di diecinove;* Venise, 1752. *Voy.* ibid.

BARBERY (*Barberium*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Savigny, et située dans le diocèse de Bayeux. Elle fut fondée en 1140 par Robert Marmion; son fils l'acheva en 1176. Une bulle d'Alexandre III en date du 28 janvier 1177 confirme cette fondation ainsi que toutes les donations faites à cette abbaye. *Voy. Gall. Christ.*, t. X, col. 452, nov. edit.

BARBETS, nom donné aux Vaudois des montagnes du Piémont parce qu'ils appellent leurs ministres *Barbes*, c'est-à-dire *Anciens.*

BARBEYRAC (Jean), né à Béziers en 1674, fils d'un ministre calviniste de cette ville, fut nommé en 1710 professeur de droit et d'histoire à Lausanne, et en 1717 professeur de droit public et privé à Groningue. Il a traduit et commenté : 1° le traité du *Droit de la nature et des gens;* — 2° celui des *Devoirs de l'homme et du citoyen* par Puffendorf; — 3° l'ouvrage de Grotius sur les *Droits de la guerre et de la paix;* — 4° le *Traité* latin *de Cumberland sur les lois naturelles;* — 5° il a aussi traduit plusieurs *Sermons* de Tillotson. Parmi les ouvrages de son propre fonds nous citerons seulement le *Traité de la morale des Pères de l'Église*, où en défendant un article de la Préface sur Puffendorf contre l'Apologie de la Morale des Pères, du

P. Ceillier, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, il fait diverses réflexions sur plusieurs matières importantes; traité mis à l'*Index* le 18 mars 1767. *Voy.* Feller, qui dans sa *Biographie univers.* fait remarquer la partialité évidente de Barbeyrac contre Abraham et autres hommes illustres célébrés dans l'Écriture sainte aussi bien que contre les Pères de l'Église. Feller fait encore remarquer que cet injuste critique a été pleinement réfuté non-seulement par D. Ceillier, mais de plus par le protestant anglais Willam Reeves.

I. **BARBIER.** Les barbiers ne peuvent, régulièrement parlant, faire la barbe et les cheveux les dimanches et les jours de fêtes, parce que ce travail est servile. Cependant, s'ils ne peuvent s'abstenir de travailler sans encourir un dommage considérable, il leur est permis de le faire hors les temps de l'office divin et les fêtes les plus solennelles de l'année, parce que la nécessité les excuse. *Voy.* saint Thomas, 2, quæst. 122, art. 4, ad. 3. Matth., c. XII. *Journal de Verdun*, novemb. 1743, p. 342 et 345. Richard et Giraud. *Voy.* aussi DIMANCHES ET FÊTES.

II. **BARBIER**, vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, a laissé : *Pratique pour bien employer le temps pour l'éternité. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1682, p. 108.

BARBO (Paul), dominicain, appelé aussi *Soncini*, du lieu de sa naissance, qui est un petit bourg de l'État vénitien, mort en 1494, professa la théologie à Milan, à Ferrare et à Bologne. Outre des Commentaires sur Aristote, on a de lui : *Epitome quæstionum in quatuor libros Sententiarum à principe Thomistarum Joanne Capreolo Tolosano disputatarum;* Pavie, 1522; Lyon, 1528, in-8°; Salamanque, 1580, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 879.

BARBORIENS. *Voy.* BARBELIOTS.

I. **BARBOSA** (Augustin), né en 1590, mort en 1649, fut d'abord protonotaire apostolique, puis évêque d'Ugento dans la terre d'Otrante, au royaume de Naples. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui ont été souvent imprimés en France, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas, et recueillis à Lyon, sous le titre de : *Opera omnia canonica*, 1716 et années suiv., 16 vol. in-fol. Une autre édition a paru également à Lyon en 1645, sous le titre de : *Augustini Barbosæ collectanea doctorum in jus pontificium, et tractatus varii;* 20 vol. in-fol. Il faut remarquer que l'ouvrage intitulé *Remissiones doctorum super varia loca concilii Tridentini*, etc., a été mis à l'*Index* (Decr. 6 junii 1642), parce que la bulle de Pie IV défend de publier aucun commentaire sur le concile de Trente. La S. Congrégation de l'*Index* a également condamné, par un décret en date du 22 janvier 1642, *Collectanea Bullarii, aliorumve Summorum Pontificum Constitutionum, necnon præcipuarum Decisionum, quæ ab Apostolica Sede et Sacris Congreg. usque ad annum* 1633 *emanarunt. Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. IX. Nic.-Anton., *Biblioth. Hispan.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi septemdec.*

II. **BARBOSA** (Emmanuel), jurisconsulte portugais, né à Guimaraens, dans le diocèse de Brague, mort en 1639. Il fut avocat royal dans l'Alentejo. On a de lui : 1° *Remissiones doctorum ad contractus, ultimas voluntates, et delicta spectantes, in lib. I, II et III constitutionum Lusitanarum, cum concordantiis utriusque juris, legum partitarum ordinamenti, ac novæ recompilationis Hispanorum;* Lisbonne, 1618, in-fol.; — 2° *de Potestate episcopi;* 1638. *Voy.* Nic.-Anton., *Biblioth. Hispan.*

III. **BARBOSA** (Pierre), célèbre jurisconsulte portugais, né dans le diocèse de Brague, et mort vers 1596, selon les uns, et en 1606, selon les autres, professa le droit à l'université de Coïmbre, où il acquit une grande réputation, et devint chancelier et conseiller de la cour de Portugal. On a de lui : 1° *Commentaria ad interpretationem tituli digestorum, soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur;* Madrid, 1595, 2 vol. in-fol.; — 2° *de Judiciis;* Lisbonne, 1613, et Francfort, 1715; — 3° *Commentaria ad titulos de legatis et de vulgari substitutione, et de probatione per juramentum;* Lyon, 1662. *Voy.* ibid.

IV. **BARBOSA** (Simon), jurisconsulte et théologien portugais, né dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il professa la théologie à Coïmbre. Il est l'auteur de : 1° *Tractatus de dignitate, origine et significatione mysteriosis Ecclesiasticorum graduum, officii divini, vestium sacerdotalium;* Lyon, 1635, in-8°; — 2° *Repertor. juris civilis et canonici;* Lyon, 1668, in-fol.; — 3° *Principia et loci communes utriusque juris;* Rome, 1621. *Voy.* ibid.

BARBU (*Barbatus*), nom donné aux frères convers de plusieurs Ordres, et particulièrement à ceux de l'Ordre de Grammont, qui avaient le maniement du temporel, et qui voulurent aussi se rendre les maîtres des prêtres. Il y avait aussi un Ordre entier appelé l'Ordre des *Frères-Barbus.*

BARBUGLI ou **BARBALIUS** (Démétrius), jésuite italien du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Lezioni spirituali ad uso delle Monache formate sopra alcuni documenti di S. Bernardo;* Venise, 1727, 1752, in-12; — 2° *Enchiridion propositionum damnatarum;* Rimini, 1729; — 3° *Salviani Massiliensis episc. Concordantiæ, operibus ejus adnexæ alphabetice dispositæ;* Pesaro, 1729, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARCÉ ou **BARCA**, ville épisc. de la Libye Pentapole et du patriarcat d'Alexandrie. Elle était autrefois capitale d'un royaume sur la Méditerranée, dans l'Afrique, entre Alexandrie et Tripoli, et évêché copte vers l'an 850. Les auteurs arabes disent, selon De Commanville, que la contrée de Barcé est située dans l'Oasis des anciens. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, t. II, pag. 625. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, pag. 35.

BARCELLONA (Antonio dell' Oratorio), né à Palerme en 1726, mort en 1805. Il entra chez les Oratoriens, où il fut chargé de la garde de la bibliothèque de l'Ordre, qu'il ouvrit aux lecteurs du dehors. On a de lui : *la Felicità de' Sancti;* Palerme, 1810, 3 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARCELONE (*Barcino*), ville épisc. d'Espagne sous l'archevêché de Tarragone, et capitale de la Catalogne. Le christianisme y a été établi dès les premières années de l'ère chrétienne; car son premier évêque, saint Théodose, est mort l'an 46. Elle en a eu un grand nombre d'autres remarquables par leur savoir, et plusieurs d'entre eux sont comptés parmi les saints que l'Église honore. *Voy.* Labbe, tom. IX, et Hardouin, tom. VI. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 118 et suiv. Richard et Giraud.

BARCELONETA (Ugone di), théologien piémontais, né vers l'an 1230. Il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, acquit une grande réputation comme prédicateur, et fut promu au cardinalat. On a de lui : 1° *Manipulus curatorum;* Lyon, 1599; — 2° *Compendium theolog. veritatis;* — 3° *Dialogus de Creatione mundi*, en manuscrits à la bibliothèque de Vienne. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAR-CEPHA (Moïse), auteur syrien, mort en 913. Il entra de bonne heure dans le monastère de Sergius, sur le Tigre. Il fut nommé évêque, prit le nom de Sévère, et remplit ses fonctions épiscopales en diverses églises; c'est pourquoi il est appelé tantôt évêque de Bethraman, tantôt de Beth-Ceno. On a de lui : *Commentaire sur le Paradis*, traduit en latin par Masius; Anvers, 1569, in-8°. Il se trouve dans la Bibliothèque des Pères. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XX, p. 77 et suiv.

BARCHAUSEN (Germain), théologien luthérien, né à Herford en 1629, et mort l'an 1694, professa la morale à Rinteln. Il a laissé : 1° *de Potestate ecclesiastica; —* 2° *le Petit Catéchisme d'Osnabruck*.

BARCHOCHEBA ou **BARCHOCHEBAS, BARCOKHEBA, BARCOKEBAS**, fameux imposteur qui, l'an 178 de J.-C., fit révolter les Juifs contre l'empereur Adrien. Il était secondé par le rabbin Akiba, qui voulait le faire passer pour le Messie. Il fit périr une multitude de chrétiens, et mourut dans Bitter, qu'assiégeait Julius Sévérus. *Voy.* Spartian., *in Adriano*, c. XIV. Hieron., *Apolog. II, advers. Rufin.* Justin., martyr, *Apologet. ad Anton. Pium.* Richard et Giraud.

BARCINO (Paul-Jérôme), écrivain italien du XVIe siècle. Il était vice-correcteur des lettres apostoliques. On a de lui : *Pratica Cancellariæ apostolicæ, cum stylo et formis in curia romana usitatis;* Lyon, 1549, in-8°, et Paris, 1664. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARCLAY** (Guillaume), jurisconsulte du XVIe siècle, né à Aberdeen, en Écosse, et mort à Angers en 1605, vint en France, professa le droit à Pont-à-Mousson, en Lorraine, puis à Angers. Nous citerons de lui : 1° *de Potestate Papæ, an, et quatenus in Reges, et Principes sæculares, jus et imperium habent;* Londres, 1607, in-8°; Pont-à-Mousson, 1610, in-8°; traduit en français sous le titre de *Traité de la puissance du Pape, savoir s'il a quelques droits sur les princes séculiers;* Pont-à-Mousson, 1611, in-8°; en anglais, Londres, 1611, in-4°; ouvrage qui a été mis à l'*Index* le 9 novembre 1609; — 2° *in Titulos pandectarum de rebus creditis, et de jurejurando. Voy.* Thomasini, *in Vit. illustr. viror.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVII.

II. **BARCLAY** (Jean), fils du précédent, né à Pont-à-Mousson en 1582, mort à Rome l'an 1621. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Icon animorum;* Londres, 1612, in-8°; — 2° *Pietas, sive publicæ pro Regibus, ac Principibus, et privatæ pro Guil. Barclajo parente Vindiciæ adversus Card. Bellarmini Tractatum de potestate Summi Pontificis in rebus temporalibus.* Cet ouvrage eut le même sort que celui de Guillaume : il fut mis à l'*Index* par un décret daté du 10 mai 1613. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.*

III. **BARCLAY** (Robert), célèbre quaker, né en 1648 à Édimbourg, selon les uns, et à Gordonstown, dans le comté de Murray, selon les autres, mort l'an 1690 dans sa terre d'Ury, fut élevé à Paris sous les yeux d'un de ses oncles, principal du collége des Écossais. Il retourna en Écosse avec son père, qu'il perdit peu de temps après, en 1664. Les quakers avaient répandu leurs erreurs dans ce royaume. Barclay se laissa séduire par ces fanatiques, et non-seulement il les servit par ses écrits, mais il passa en Hollande et en Allemagne pour y faire des prosélytes. Après bien des fatigues, il revint dans son pays natal, où il fut mis pendant quelque temps en prison avec son père à cause de ses opinions. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Catéchisme*, ou *Confession de foi dressée et approuvée dans l'assemblée générale des patriarches et des apôtres, sous la puissance de Jésus-Christ lui-même;* Rotterdam, 1675; — 2° *Apologie de la véritable Théologie chrétienne, ainsi qu'elle est soutenue et prêchée par le peuple, appelé par mépris les Trembleurs, traduite en français;* Amsterdam, 1676, in-4°. Cette *Apologie* a été mise à l'*Index* le 22 juin 1712. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BARCOKHEBA, BARCOKEBAS. *Voy.* BARCHOCHEBA.

BARCOS (Martin de), théologien, né à Bayonne en 1600, et mort le 22 août l'an 1678, fut l'élève de jansénius, qui professait alors la théologie à Louvain; plus tard il se chargea de l'éducation du fils d'Arnaud d'Andilly, et en 1664 il succéda à Jean Duvergier de Hauranne, son oncle, dans l'abbaye de Saint-Cyran, où il établit une exacte réforme. Le roi, informé que le nouvel abbé dogmatisait, lui envoya un ordre qui l'exilait à Boulogne; mais Barcos se cacha pendant un certain temps, puis il revint à son abbaye, où il mourut. Ses liaisons avec saint Cyran et avec le docteur Antoine Arnaud lui firent jouer un grand rôle dans les disputes du jansénisme. Il a composé un certain nombre d'ouvrages oubliés aujourd'hui. Son *Exposition de la Foi de l'Église romaine touchant la grâce et la prédestination;* Cologne, 1700, in-8°, ou 1697, in-12, fut condamnée à son apparition par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et plus tard par la S. congr. de l'*Index*. (Décr. du 11 mars 1704.) *Voy.* Nicéron, *Mémoires*. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

BARDAA, ville métropolitaine du diocèse de Chaldée, l'une des plus importantes de l'Arménie Majeure et Persique, dans l'ancienne Médie, vers le Corasan. Elle fut bâtie l'an 705 de Jésus-Christ. Son premier évêque, Sébarjésus, siégeait en 900. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, tom. II, p. 1287. Richard et Giraud.

BARDESANES, né à Édesse, en Mésopotamie, vivait dans le IIe siècle de l'ère chrétienne. Habile philosophe et très-éloquent dans sa langue maternelle, qui était le syriaque, doué d'un esprit vif et d'un génie extraordinaire, il montra d'abord un grand zèle pour la foi catholique, et composa un grand nombre d'ouvrages contre Marcion et contre tous les hérétiques de son temps. Plus tard il tomba dans l'hérésie de Valentin, à laquelle il ajouta quelques nouvelles erreurs. Son fils Harmonius et ses disciples en ajoutèrent d'autres encore. *Voy.* Origen., *Dial. contr. Marcion.*, sect. III, p. 70, 71. Saint Jérôme, *in Catal.*, c. XXXIII. Eusèbe, *Præpar. Evang.*, l. VI, c. X; *Hist.*, l. IV, c. XXX. Epiphan., *Hæres.*, LVI. Augustin., *de Hæres.*, c. XXXV. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, t. II, p. 86. Frédéric Struntzius, *Hist. de Bardésanes, et des Bardésianistes;* Wittemberg, 1710, in-4°. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Le *Diction. Encyclop. de la théol. cathol.* Bergier, *Diction. de théol.*, au mot BARDESANISTES.

BARDESANISTES ou **BARDESANITES, BARDESIONITES** (*Bardesanistæ, Bardesianistæ*), hérétiques qui avaient embrassé les erreurs de Bardesanes. *Voy.* BARDESANES.

BARDI (Jérôme), prêtre et médecin italien, né à Rapallo, entra en 1619 dans la compagnie de Jésus, d'où sa mauvaise santé le força de sortir cinq ans après. Il devint docteur en théologie et en médecine. Il se rendit à Rome en 1651, et il y resta jusqu'en 1667; et, quoique prêtre, il obtint du pape Alexandre VII la permission d'exercer la médecine. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Prolusio philosophica habita*

in Pisarum celeberrimo Athæneo, XI mensis, novemb. 1633, etc.; Pise, 1634, in-4°; — 2° *Medicus politico-catholicus,* etc.; Gênes, 1643, in-8°; — 3° *Theatrum naturæ iatrochymicæ rationalis*, etc.; Rome, 1654, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. universelle.*

I. **BARDIN** (Pierre), jurisconsulte, né à Toulouse dans la première moitié du XVe siècle. Il devint membre du parlement en 1424. On a de lui : 1° *de Immunitate monachorum;* — 2° *de Juridictione ecclesiastica;* — 3° *Media pro reprimenda nimia Episcoporum auctoritate;* — 4° *Commentaire sur le titre des Décrétales : de Episcopali audientia. Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

II. **BARDIN** (Pierre), de l'Académie française, né à Rouen en 1590, mort en 1637. Il étudia principalement la philosophie, les mathématiques et la poésie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Pensées morales sur l'Ecclésiaste;* 1629, in-8°; — 2° *Essai sur l'Ecclésiaste de Salomon;* Paris, 1626, in-8°; — 3° *Lettre sur la possession des religieuses de Loudun. Voy.* Paul Pélisson, *Hist. de l'Académ. franç.*

BARDISIANISTÆ. *Voy.* BARDESANISTES.

I. **BARDOU** ou **BERTOU**, **BARDOLS**, **BERTULFE** (saint), troisième abbé de Bobbio, en Italie, mort le 19 août 640 ou 641. Parent de saint Arnoud de Metz, il quitta le monde et se retira d'abord auprès de lui, puis à Luxeuil. Il fut bientôt regardé comme un modèle de perfection, et l'an 624 il suivit en Italie saint Attale, abbé de Bobbio, à qui il succéda. Le pape Honorius, ayant appris avec quel soin il faisait observer la discipline dans sa communauté, exempta l'abbaye de Bobbio de la juridiction épiscopale, et la soumit immédiatement au Saint-Siége. Sa fête est marquée au jour de sa mort dans le Martyrologe des Bénédictins, qui mentionne aussi au 31 août la translation des reliques de saint Bardou et de ses disciples. *Voy.* Jonas, *apud Mabil., sæc. II,* p. 160. Item, *Præf. sæc.* II, n° 22. Bult., l. III, c. XLV, nos 8, 9 et p. 672. Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IV, p. 1298, 1324.

II. **BARDOU** (Jean), prêtre et littérateur, né en 1729, et mort l'an 1803, fut curé de Billy-aux-Oies en Champagne. On a de lui : 1° *Histoire de Laurent Marcel* ou *l'Observateur sans préjugés;* Lille, 1770, 1781; — 2° l'*Esprit des Apologistes de la religion chrétienne;* Bouillon, 1776, 3 vol. in-12; — 3° *Amusement d'un philosophe solitaire;* Bouillon, 1783, 3 vol. in-8°.

III. **BARDOU DU HAMEL**, jésuite, et depuis la suppression de la Compagnie avocat à Metz, a publié un *Traité de la manière de lire les auteurs avec utilité;* Paris, 1747 et 1751, 3 vol. in-12.

BARDOUX ou **BERDOUES** (*Bardum* ou *Berdona*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse d'Auch; elle était fille de Morimond, et elle fut fondée l'an 1134 par le comte d'Astarac. *Voy. Gall. Christ.*, tom. I, col. 1020, nov. édit. Richard et Giraud.

BARDULIMEOS ou **SAINT-BARTHÉLEMY**, ville archiépisc. du diocèse de l'Arménie Majeure, dans la province Hacbach ou Acbat, dont les suffragants ont été détruits. Elle n'est maintenant qu'un évêché dépendant de la métropole du Grand Vanch, immédiatement sous Ecsmiazin. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alpabét.*, pag. 36.

BARDUM. *Voy.* BARDOUX.

BARED, fils de Suthala, de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* I Paralip., VII, 20.

I. **BARELLI** (François), barnabite, né à Nice en 1655, mort en 1725, a laissé en italien : 1° *Mémoires historiques de la congrégation des Barnabites;* Bologne, 1703-1707, 2 vol. in-fol.; — 2° *Vies du B. Alexandre Sauli et des vénérables Antoine Zaccaria, Victoire Angelini, Marguerite Balland, Marie Tomaselli;* Bologne, 1706-1711; — 3° *Résolutions pratiques pour les confesseurs des religieuses;* Bologne, 1715, 2 vol.; — 4° *Sentiments spirituels sur la Passion de Jésus-Christ pour les religieuses;* Bologne, 1719.

II. **BARELLI** (Henri), barnabite, né à Crémone en 1724, mort en 1817, est auteur de : 1° *de Christiana Religione libri VII;* Bergami, 1790, in-8°; poëme didactique mis par Zamboni au rang des poëmes sacrés les plus célèbres, et appelé par le *Diarium Romanum* un *savant abrégé de la théologie et de toute l'histoire ecclésiastique,* un *ouvrage rempli d'érudition.*

BARENGER (André-Thomas), théologien français du XVIIe siècle. Il appartenait à l'Ordre des Augustins. Il a laissé : *la Guide fidèle de la vraie gloire;* 1687, in-8°.

BARENTIN-MONTCHAL (Madame de), vivait dans la première moitié du XIXe siècle. On a d'elle : *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament, semée de courtes réflexions pour les enfants et les adolescents;* Paris, 1804, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARÈS ou **BARIS**, ville épisc. de la province de Pisidie, dans le diocèse d'Asie, sous la métropole d'Antioche, érigée en évêché au IVe siècle. Son premier évêque, Héraclius, assista au premier concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, tom. I, p. 1049. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 126. Richard et Giraud.

BARET, a laissé : *Mélange de morale et de littérature;* 1754, in-12, attribué à M. de la Beaumelle. *Voy.* Richard et Giraud.

BARETIUS. *Voy.* BAREZZI.

BARETTA ou **BARGASA**, ville épisc. de la province d'Asie, dans le diocèse d'Asie, et sous la métropole d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, tom. I, p. 731.

I. **BARETTE** (*biretum, birretum*), espèce de bonnet en usage dans le chœur. La forme en avait dégénéré en France, de manière qu'il formait une sorte de pyramide surmontée d'une grosse houpe, ce qui le rendait très-difficile à tenir sur la tête, surtout quand il fallait saluer sans se découvrir. En Espagne, la barette a quatre cornes; en Italie, elle n'en a que trois pour ceux qui ne sont pas docteurs. Le concile de Bâle veut qu'on se couvre la tête d'une barette. Le concile de Malines, tenu l'an 1607, fait la même prescription aux ecclésiastiques. Cette coiffure se portait autrefois même hors de l'église et des cérémonies; les laïques aussi en faisaient usage. La couleur de la barette doit être noire, celle des chanoines a un liseré rouge, celle des évêques est violette, et celle des cardinaux rouge, permission que leur donna le pape Paul II. Sarnelli rapporte que les chanoines d'Anvers la portaient rouge, non par prérogative, mais pour se conformer à une ancienne tradition. *Voy.* Catalani, *Comment. in Cærem. Eccles. Rom.*, tom. I, pag. 257 et 308. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CAMELAUCDUM, COFIA, CUPHIA, VIRIOLA.

II. **BARETTE** (Joseph), a laissé : *la Bibliothèque italienne*, renfermant la vie et les ouvrages des auteurs italiens les plus estimés; Londres, 1757, in-8°.

BARETUM. *Voy.* BARI.

BAREZZI ou **BARETIUS** (François), théologien italien, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Additiones ad Manuale confessorium Mart. Navarri;* Venise, 1616, in-4°; — 2° *Greg. Sayri Thesaurus casuum conscientiæ,*

cum addit. Franc. Baretii: Venise, 1518, in-fol. Barezzi a, de plus, mis en ordre *Monumenta legalia Jul. Clari*; traduit de l'espagnol en italien les *Discours de Carême du P. Diego Lopes d'Endrada*, et il collabora au *Dictionnaire en sept langues* édité par son père en 1644. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARGALA, ville épisc. de la seconde Macédoine au diocèse de l'Illyrie orientale, sous Thessalonique. Dardanius, le seul évêque qu'on lui connaisse, souscrivit au concile de Chalcédoine.

BARGASA. *Voy.* Baretta.

BARGELÈSE (Nicolas), théologien italien du XVIe siècle, né à Bologne, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Perfectione Filiorum Dei, primum editi opera Nic. Bargilesi*; Bologne, 1538, in-8°; — 2° *Trattato sopra la vera e sincera Istoria della Casa santa di Loreto*; ibid., 1538, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARGYLA, ville épisc. de la province de Carie, dans le diocèse d'Asie, sous la métropole d'Aphrodisiade, et située sur le golfe Jassien, selon Pomponius Mela et Pline. Cicéron l'appelle Bergylisa. Toutes les notices en font mention. *Voy.* Lequien, *Oriens Christian.*, tom. I, p. 913.

BAR-HABDSCIABA, auteur syrien. On a de lui : 1° *Disputes touchant les fausses religions*; — 2° *Histoire ecclésiastique*; — 3° *Commentaires sur les Psaumes et sur l'Évangile de saint Marc*. *Voy.* Ebed-Jesu, *Catalogue*.

BARHEBRÆUS. *Voy.* Abul-Farage.

BARI (*Barium, Barum, Bario, Baretum*), ville épisc. de la Pouille dans le royaume de Naples. Elle fut érigée en métropole, du temps du pape Félix IV, par Épiphane, patriarche de Constantinople. L'an 931, Jean XI accorda le *pallium* aux prélats de Bari, qui, depuis ce temps-là, ont pris le titre d'archevêques. Ils ont pour suffragants les évêques de Bitetto, de Bitonto, de Cataro, de Juvenazzo, de Minervino, de Ruvo, de Conversano, de Lavello et de Polignano. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, p. 593. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 127 et suiv.

I. **BARIA**, l'un des princes qui demeuraient dans Aialon. *Voy.* I Paralip., VIII, 13.

II. **BARIA**, petit-fils de Sechenia. *Voy.* I Paralip., III, 22.

III. **BARIA** ou **BERIA**, fils d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 30.

IV. **BARIA** (Jérôme), théologien italien du XVIIe siècle, né à Nice. On a de lui : *Pontificum decreta et constitutiones pro regularibus*; Turin. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

BARIANA, ville épisc. de la province de Thessalie, dans le diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Larisse. Elle fut érigée en évêché au IXe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 36.

BARILE (Jean-Dominique), théatin italien du XVIIIe siècle, acquit une grande réputation comme prédicateur. On a de lui : 1° *Scuola di teologiche verità aperta al mondo cristiano d'oggidì, osia l'amor platonico smascherato*; Modène, 1716, in-4°; — 2° *le Moderne conversazioni giudicate nel tribunale coscienza*; Ferrare et Rome, 1716, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BARILLON ou **BARRILLON** (Henri de), évêque de Luçon, né en Auvergne l'an 1639, et mort à Paris en 1699, établit des conférences ecclésiastiques sur l'Écriture sainte et sur les matières de doctrine qui sont le plus en usage pour la conduite des fidèles et l'administration des sacrements. Il fonda en outre un grand nombre d'établissements de charité. On a de lui : 1° *Statuts synodaux de Luçon*; 1681; — 2° *Ordonnances synodales du diocèse de Luçon*; Paris, 1685, in-8°; — 3° *Prônes et Ordonnances du diocèse de Luçon*; Fontenay, 1693, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **BARIOS** (Daniel-Lévi de), juif espagnol, théologien et poëte que la *Nouv. Biogr. génér.* a confondu avec le suivant, résida à Amsterdam. Il a laissé, entre autres écrits, en espagnol : 1° *Triomphe du gouvernement populaire et de l'antiquité de la Hollande*; Amsterdam, 1683, in-8°; ouvrage dans lequel a été inséré un specimen de l'*Hist. univers. des Juifs* de Michel de Barios; — 2° *Maison de Jacob*, où Barios expose l'état actuel des Juifs. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 334 et 759.

II. **BARIOS** (Michel de), rabbin espagnol, a composé en espagnol une *Histoire universelle des Juifs* qui n'a jamais été publiée. *Voy.* l'article précédent.

BARISPE ou **BARIS**, ville épisc. de la province de l'Hellespont, dans le diocèse d'Asie, sous la métropole de Cyzique, érigée en évêché dans le Ve siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 769. Richard et Giraud.

BAR-JÉSU, juif magicien et faux prophète, appelé par saint Luc *Elymas*, c'est-à-dire magicien. Il était avec le proconsul Sergius Paulus, qui, désirant entendre la parole de Dieu, envoya chercher Paul et Barnabé. Il s'efforça, mais en vain, d'empêcher le proconsul d'embrasser la foi, et il fut frappé de cécité. Origène et saint Chrysostome ont pensé que Bar-Jésu aussi s'était converti, et que saint Paul lui rendit la vue. *Voy.* Orig., *in Exod.*, édit. Huet, p. 22 et 23. Chrysost., *in Acta, homil.* 28.

BAR-JONA, surnom que Jésus-Christ donne à saint Pierre (Matth., XVI, 17), et qui, pris à la lettre, signifie *fils de Jonas*. Cependant la Vulgate l'explique ailleurs (Jean, XXI, 16, 17) par *fils de Jean*.

BARKELEY. *Voy.* Berkeley.

BARKOWICH (François-Wenceslas), savant italien du XVIIIe siècle, né à Venise. Il appartenait à l'Ordre des Somasques, et il y professa la théologie, la philosophie et les mathématiques. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Dell' esistenza, providenza e degli altri attributi di Dio; della natura de' miracoli; della immaterialità, libertà ed immortalità della mente umana; della distinzione del bene e del mal morale*; Venise, 1730, in-8°; — 2° *Saggio dell' origine e natura delle passioni*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARLAAM** (saint), martyr de Syrie ou de Cappadoce, vivait au IIIe ou au IVe siècle. On ignore le lieu de sa naissance; issu de parents pauvres, il fut cependant élevé dans la pureté de la foi chrétienne. Emprisonné comme chrétien, il subit avec la plus grande constance l'épreuve du fouet et du chevalet, et se laissa brûler la main, qu'on lui avait fait placer sur des charbons allumés. Dès le Ve siècle sa fête était très-célèbre en Orient, et on la solennisait au commencement de juin; les Grecs l'ont placée, en quelques endroits, au 16 novembre, et en d'autres au 19. Le Martyrologe romain moderne a suivi ces derniers. *Voy.* Basil., *Hom.* 18, *Christ.*, tom. I, art. 73. Tillemont, tom. V, p. 166 et 646. Ruinart., *Acta mart. sinc.*, p. 564. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. IV, p. 53. Richard et Giraud.

II. **BARLAAM**. Le Martyrologe romain moderne place au 27 novembre la fête de Barlaam et de Josaphat, dont il assigne le culte chez les

Indiens voisins de la Perse. Huet et plusieurs autres pensent que l'histoire de ce Barlaam n'est qu'un roman spirituel. Cependant l'abbé de Billy, Baronius et autres savants, l'ont regardée comme très-authentique. D'ailleurs, il faut bien le remarquer, Huet lui-même ne prétend pas que tout soit supposé dans cette histoire; voici ses propres paroles : « Ce n'est pas que je veuille soutenir que tout soit supposé : il y aurait de la témérité à désavouer qu'il y ait jamais eu de Barlaam ni de Josaphat. Le témoignage du Martyrologe romain, qui les met au nombre des saints, ne permet pas d'en douter (*de l'Origine des romans*, p. 87). »

III. **BARLAAM**, hérétique du XIVe siècle qui, confondant l'essence de Dieu avec les effets extérieurs de sa puissance, prétendait qu'il n'y avait point de différence entre lui et ses ouvrages. Barlaam dogmatisait du temps du concile de Vienne, assemblé l'an 1311 par Clément V. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 130.

IV. **BARLAAM**, moine grec de l'Ordre de Saint-Basile, né à Séminara dans la Calabre, mort vers 1348 évêque de Géraci. Déjà célèbre par ses connaissances en théologie, en philosophie, en mathématiques et en astronomie, il passa en Orient pour apprendre le grec. L'empereur Andronic le Jeune l'envoya l'an 1339 en Occident pour proposer la réunion des Églises grecque et latine, et pour implorer le secours des princes chrétiens contre les mahométans. De retour en Orient, il eut de vives controverses avec Palamas, moine célèbre du mont Athos, chef de la secte des *Hésychastes*. Étant à Constantinople, il écrivit contre l'Église romaine dans plusieurs ouvrages de controverse, notamment dans son livre *Contra primatum Papæ*. Mais plus tard il la défendit dans une série d'écrits avec tant d'ardeur, que plusieurs savants ont cru qu'il y avait eu deux Barlaam. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* et la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste des ouvrages de Barlaam.

BARLAND ou **BAARLAND** (Adrien Van), né en Zélande vers 1488, mort en 1542. Il professa l'éloquence à Louvain. Outre des ouvrages historiques et géographiques imprimés à Cologne en 1603, in-fol., il a laissé : *Institutio christiani hominis, aphorismis digesta*; Lyon, 1545, in-8°, et Lyon, 1539. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. I, édit. de 1739, in-4°. Nicéron, *Mémoires*, tom. XL. Richard et Giraud.

BARLESIO, BARLETIUS. *Voy.* BARLEZIO.

I. **BARLETTE** ou **BARLETTA** (Gabriel), religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Barletta, dans le royaume de Naples, dans la seconde moitié du XVe siècle. Il acquit une immense réputation comme prédicateur. On a de lui : 1° *Sermones a Septuagesima ad Feriam tertiam post Pascha*; — 2° *de Sanctis*; — 3° *de Paucitate salvandorum*; — 4° *de Ira Dei et de choreis*; — 5° *Et quatuor pro dominicis Adventus*; Brescia, 1497-1498, 2 vol. in-4°. Parmi les vingt éditions de ces sermons, les plus estimées sont celles de Venise, 1571, 2 vol. in-8°, et Rouen, 1515, in-8°. *Voy.* Léandre Alberti, *de Vir. illustr. Dominic.*, et *Descript. Ital.*, p. 370. Altamura, *Biblioth. Ord. Præd.*, p. 510. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 844. *Remarq. crit. sur le Dict. de Bayle*, p. 16 et 174. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud. Haas, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BARLETTE** ou **BARLETTA** (*Barolium, Barolum, Barulum*), ville du royaume de Naples dont on a fait la résidence de l'archevêque latin de Nazareth lorsqu'il se réfugia en Italie, après la ruine du royaume de Jérusalem dans le XIIIe siècle. La cathédrale, qui a été longtemps dans les faubourgs, fut transférée l'an 1565 dans la ville, à l'église de Saint-Barthélemi. Clément IV accorda à l'archevêque le privilége de faire porter la croix devant lui en tout lieu. L'archevêché n'a pas d'évêchés suffragants; mais les évêchés de Canne et de Monte-Verde lui ont été unis, le premier en 1455, par Calixte III, et le second en 1531, par Clément VII. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 36. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 130, 131.

BARLEZIO, BARLESIO ou **BARLETIUS** (Marino), historien italien du XVe siècle qu'il ne faut pas confondre avec Marino Becichemo. On a de lui, entre autres ouvrages : *Compendium vitarum summorum Pontificum et imperatorum Romanorum usque ad Marcellum II*; Rome, 1555. *Voy.* Sax, *Onomasticon litterar.*, II, 505. Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ ætatis*, I, 467, 468. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARLOW** ou **BARLOWE** (Édouard), prêtre cathol. anglais, mort vers 1716, et dont le véritable nom était *Booth*, exerçait dans sa patrie les fonctions de missionnaire au péril de sa vie. C'est ce qui l'avait engagé à changer son nom. Il fut assez heureux pour échapper à la persécution. Il est connu par un *Traité de l'Eucharistie*, 3 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BARLOW** ou **BARLOWE** (Guillaume), religieux Augustin, mort en 1568, évêque anglican de Chichester, après s'être marié et avoir passé successivement plusieurs fois du catholicisme au protestantisme, et du protestantisme au catholicisme, selon les divers changements de souverains. Ses ouvrages, qui ont été mis à l'*Index*, sont : 1° *Enterrement de la messe*; — 2° *Homélies chrétiennes*; — 3° *Réponses à certaines questions concernant les abus de la messe*; elles se trouvent dans Burnet, *History of the Reformation*; — 4° *Ascension des moines et religieux, représentée avec des figures*. De plus, Barlow a pris part à la *Divine et pieuse institution d'un chrétien*, plus connue en Angleterre sous le nom de *Livre de l'Évêque*; Londres, 1537. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **BARLOW** ou **BARLOWE** (Thomas), théologien anglais, né à Langhill en 1607, mort à Bugden en 1691. Il fut nommé évêque de Lincoln en 1675. Il a publié, de 1660 à 1679, plusieurs traités contre les catholiques romains. Son écrit des *Cas de conscience* a été imprimé après sa mort à Londres, 1692, in-8°. Dans son livre qui a été traduit en français sous le titre de *Traité historique sur le sujet de l'excommunication et de la déposition des rois*; Paris, 1679, in-8°, il cherche à prouver que le Pape ne peut déposer les souverains ni donner leurs États à d'autres. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BARNABÉ (saint), disciple de Jésus-Christ, né dans l'île de Chypre d'une famille qui appartenait à la tribu de Lévi. On croit qu'il étudia sous Gamaliel avec saint Paul, qu'il présenta, l'an 37, aux autres apôtres. L'an 42 il fut envoyé à Antioche pour affermir dans la foi les nouveaux convertis; plus tard il alla avec saint Paul en Syrie et en Grèce, puis en Chypre avec son cousin saint Marc. L'Église de Milan le regarde comme son apôtre. On ignore l'époque précise de sa mort, que quelques-uns placent en l'an 63, et l'on croit qu'il fut lapidé par les Juifs à Salamine; son corps fut, en effet, découvert dans cette île l'an 488. On trouva sur sa poitrine l'Évangile de saint Matthieu. Il y a un faux Évangile de saint Barnabé condamné par le pape

Gélase. Quant à l'Épître qui porte son nom, les anciens comme les modernes en ont discuté l'authenticité, qui ne paraît pas fondée. (*Voy.* Héfélé, dans le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*). Les Grecs et les Latins honorent saint Barnabé le 11 juin. *Voy.* les Actes des Apôtres, IV, IX, XI, XII, XIII, XIV. La Ire Épître de saint Paul aux Corinthiens, IX. L'Épître aux Galates, II. Chrysost., *in Act.*, *hom.* 11, 15, 21, 25. Alex. Monach., *apud Surius*, 11 juin, et *apud Bolland.* Papebroch., 2 juin, p. 421. Clem. Alex., tom. II, p. 410. Euseb., *Hist.*, l. I, c. XII, et l. II, c. I. Epiph., *Hæres.*, XX, c. IV. Tillemont, t. I, p. 431. Calmet, *Diction. de la Bible.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr.*, tom. Ier. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

BARNABITES (*Barnabitæ*), religieux ainsi appelés vulgairement du nom de leur première église, située à Milan et placée sous l'invocation de saint Barnabé; leur vrai nom est *Clercs réguliers de saint Paul*, parce qu'ils choisirent cet apôtre pour patron. Cet Ordre fut fondé à Milan au commencement du XVIe siècle par le vénérable Antoine Marie Zaccaria, prêtre de Crémone, et par les vénérables Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine Morigia, tous deux Milanais; le pape Clément VII l'approuva en 1533, et Paul III le plaça sous la dépendance immédiate du Saint-Siége par les bulles de 1535 et 1543; il fut enfin confirmé en 1550 par Jules III. Le but des barnabites est de travailler au salut des âmes par la prédication et l'administration des sacrements. C'est dans ce but qu'ils se chargent souvent de gouverner des paroisses, qu'ils établissent et dirigent des oratoires et des congrégations pieuses, qu'ils font des missions dans les villes et dans les campagnes, chez les hérétiques et les infidèles. Les barnabites enseignent de plus les lettres et les sciences; ils tiennent des écoles publiques et des maisons d'éducation; enfin ils s'occupent activement de toutes les œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu et la sanctification du prochain. Nous devons dire aussi que les barnabites furent souvent employés par les papes et par les évêques à des réformes partielles du clergé séculier et régulier. Nous voudrions pouvoir citer d'un côté les évêques illustres qui ont appartenu à cette congrégation, et de l'autre le grand nombre d'écrivains qu'elle a produits et qui se sont fait un nom par leurs ouvrages religieux, philosophiques et scientifiques. Il y a eu dans le Milanais des religieuses nommées *Angéliques* qui avaient embrassé la règle des barnabites, et qui suivaient leur direction. *Voy.* Sponde, A. C., 1533, num. 14. Le Mire, *de Congreg. cleric.* Val. Madio, *Synopsis de Cleric. regul. congreg. S. Pauli.* Hermant, *Établiss. des Ord. relig.*

I. **BARNÈS** ou **BARNS** (Jean), bénédictin anglais du XVIIe siècle, fut confesseur de l'abbaye de Chelles et professa la théologie en Lorraine; mais, ayant osé attaquer l'Église, il fut envoyé à Rome sur la demande du pape Urbain VIII. On a de lui : 1o *Dissertatio contra æquivocationes;* Paris, 1625, in-8o; — 2o *de la Suprématie des Conciles;* en anglais; — 3o *Catholico-Romanus pacificus;* Oxford, 1680, in-8o; mis à l'*Index* (Decr. 6 aug. 1682); — 4o *Sententia de Ecclesiæ Britannicæ privilegiis ex Cathol. Rom. Pacif.;* également mis à l'*Index* (Decr. 4 martii 1709); — 5o *Examen trophæorum congregationis prætensæ anglicanæ Ordinis S. Benedicti;* Reims, 1622, in-8o; ouvrage qui fut réfuté par Clément Reynier dans l'*Apostolatus Benedictorum in Anglia;* Douai, 1626, parce que Barnès refusait de se réunir à ses confrères sous un chef national reconnu par le Pape. *Voy.* Moréri, *Diction. historique.*

II. **BARNÈS** ou **BARNS** (Robert), chapelain du roi d'Angleterre Henri VIII, fut envoyé en Allemagne par ce prince pour conférer avec les théologiens protestants de Wittemberg relativement à son divorce. Il parvint à entraîner en partie les opinions de ces théologiens, et prit sur lui de supprimer les conclusions qui n'étaient pas favorables aux vues du roi. Cette conduite lui concilia la faveur de son maître; mais il ne la conserva pas longtemps. Ayant soutenu la doctrine de Luther en 1540, il fut conduit à la Tour de Londres par ordre du roi, et bientôt après condamné à périr dans les flammes. Il subit son supplice le 30 juillet de la même année, persistant jusqu'au dernier soupir dans ses opinions. On a de lui : *Vitæ Romanorum Pontificum;* ouvrage publié à Wittemberg en 1536, avec une préface de Luther, réimprimé plusieurs fois et condamné par Pie IV. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Rose, *New Biographical Dictionary.*

I. **BARON** (Bonaventure), franciscain irlandais, né à Clonmel, dans le comté de Tipperary, mort l'an 1696 à Rome, où son oncle, le P. Luc Wadding, l'avait envoyé pour se perfectionner dans ses études. Il a publié un certain nombre d'ouvrages dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud, et parmi lesquels se trouvent : *Opuscula prosa et metro; argumenta etiam varia,* condamnés par la S. Congrégation de l'*Index.* (Decr. 20 junii 1690.)

II. **BARON** (Jacques), dominicain du couvent de Saint-Ildefonse de Saragosse, né en 1665, mort en 1734. Il fut examinateur synodal de l'archevêché de Saragosse, qualificateur et juge ordinaire de l'inquisition. On a de lui : 1o *le Cordon de chasteté de saint Thomas d'Aquin;* 1 vol. in-8o; — 2o *la Religieuse instruite de ses devoirs;* 1 vol. in-4o; — 3o *le Tiers-Ordre de saint Dominique;* 1 vol. in-4o; — 4o *le Rosaire de la Vierge;* 2 vol. in-fol.; — 5o *la Lumière de la foi et de la loi;* 1 vol. in-fol.

III. **BARON** ou **BARONIUS** (Martin), théologien polonais du XVIIe siècle. On a de lui : 1o *Icones et miracula sanctorum Poloniæ;* Cologne, 1605; — 2o *Vita, gesta et miracula B. Stanislai;* Cracovie, 1609, in-4o; — 3o *Vitæ, gesta et miracula sanctorum quinque fratrum Polonorum eremitarum Casimiriensium S. Romualdi;* Cracovie, 1710, in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BARON** ou **BARO**, **BARRON** (Pierre), théologien protestant surnommé *Stempanus*, probablement parce qu'il était d'Étampes. Il mourut à Londres vers 1599. Il professa la théologie à l'université de Cambridge, où il excita quelques troubles en émettant certains dogmes qui approchaient de ceux des pélagiens. Il fut condamné, et il revint en France. On a de lui : 1o *Prælectiones* XXXIX *in Jonam;* Londres, 1759; — 2o *Summa trium sententiarum de prædestinatione;* — 3o *de Præstantia et dignitate divinæ legis. Voy.* Moréri, édit. de 1759.

V. **BARON** (Vincent), théologien dominicain, né à Martres, au diocèse de Rieux, en 1604, mort à Paris en 1674, fit ses études à Toulouse. L'an 1657, il fut nommé prieur de la maison du noviciat à Paris. On a de lui : 1o *Theologia moralis;* Paris, 1655, et 2e édit., 1667, 2 vol. in-8o; — 2o *SS. Augustini et Thomæ vera et una mens de humana libertate,* etc.; ibid., 1666, 2 vol. in-8o; — 3o *Ethica christiana;* ibid., 1673, in-8o. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 656. Le P. Touron, *Hist. des hom. illust. de Saint-Dominique*, tom. V, p. 489 et suiv. On lit dans l'*Index librorum prohibitorum :*

« Baronius Vincentius. Theologiæ moralis Summa bipartita. Tom. I et II. (Decr. 27 sept. 1672.) — Theologiæ moralis Tom. III. *Donec corrig.* (Decr. 27. sept. 1672.) — Libri quinque Apologetici pro Religione, utraque Theologia, moribus, ac juribus Ordinum Prædicatorum. (Decr. 27 sept. 1672.) » Tout, dans ce passage, semble s'appliquer à Vincent Baron.

BARONE (Marcellus), dominicain italien, mort en 1699, fut prieur, puis vicaire général de la congrégation de Saint-Marc à Naples. Il a laissé, outre *Rime Spirituale;* Naples, 1678 et 1679 : *de Exacto annorum numero ac mundi creatione opusculum chronologicum;* Naples, 1694, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARONIUS** ou **BARONIO** (César), historien et cardinal, né à Sora, dans le royaume de Naples, en 1538, mort l'an 1607. Il étudia la théologie et le droit à Naples; l'an 1557 il se rendit à Rome, où il se mit sous la conduite de saint Philippe de Néri, qui venait de fonder la congrégation de l'Oratoire; et il lui succéda l'an 1593. Le pape Clément VIII le choisit pour son confesseur, et le nomma cardinal l'an 1596; à la mort de ce souverain Pontife, il eut trente et une voix; mais le roi d'Espagne le fit exclure à cause de son *Traité de la monarchie de Sicile.* Baronius a laissé : 1° *Annales ecclesiastici a Christo nato ad annum* 1198; Rome, 1588-1593, 12 vol. in-fol.; cet ouvrage a été souvent réimprimé; — 2° *de Monarchia Sicilia;* 1589-1603, 12 vol. in-fol., et Mayence, 1601-1605, 12 vol. in-fol.; — 3° des *Notes sur le Martyrologe romain* pleines d'érudition et d'une critique fort au-dessus de son temps. Raymond Albérici, prêtre de l'Oratoire, a donné une Vie de Baronius, avec ses lettres et ses opuscules, sous ce titre : *Venerabilis Cæsaris Baronii, S. R. E. cardinalis-bibliothecarii epistolæ et opuscula, pleraque nunc primum ex archetypis in lucem eruta. Novam ejusdem Baronii vitam operi præposuit, recensuit et adnotationibus illustravit Raymundus Albericius, congregationis Oratorii romani Presbyter sæcularis;* Rome, 1759, 2 vol. in-4°. *Voy.* Aubert Le Mire. Bellarmin. Possevin. Sponde. Raynaldi, *Jugem. des Savants,* t. II. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér* Richard et Giraud.

II. **BARONIUS** (Juste), théologien, né à Xanten, dans le duché de Clèves, au XVIe siècle, abjura le calvinisme entre les mains du pape Clément VIII. Il est auteur de : 1° *Motifs de la conversion,* etc.; — 2° *Traité de préjugés et de prescription contre les hérétiques;* — 3° *Epistolarum sacrarum ad pontif. libri sex;* Mayence, 1605, in-8°. *Voy.* Le Mire, *de Script. eccles.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BARONIUS** (Martin), *Voy.* BARON, n° III.

IV. **BARONIUS** ou **BARZIO** (Pierre), né à Venise, mort l'an 1507, fut nommé à l'évêché de Bellune en 1470, et en 1488 à celui de Padoue. Il a laissé : 1° *de Ratione bene moriendi;* — 2° *Opusculum consolatorium;* — 3° *Versuum et hymnorum libri tres;* — 4° *Officium ad deprecandum contra pestilentiam, ad impetrandam pluviam et ad aeris serenitatem poscendam.* *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

BARONNAT (l'abbé), a publié : *le Prétendu mystère de l'usure dévoilé,* ou *le placement d'argent connu sous le nom de prêt à intérêt, démontré légitime par l'autorité écrite et par l'autorité ecclésiastique;* Paris, 1822, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

BARONT (saint), ermite, vivait au VIIe siècle. C'était un gentilhomme du Berry qui, afin de penser uniquement à son salut, se retira dans l'abbaye de Lonrey, appelée communément de Saint-Cyran, dans le Berry. Un jour il tomba dans un évanouissement si complet, qu'on le crut mort, et l'on récita les prières des agonisants; mais le lendemain matin il revint à lui, et raconta tout ce qu'il avait vu dans son extase; l'on en dressa sur-le-champ une relation historique qui subsiste encore. Il alla à Rome, et visita le tombeau de saint Pierre, puis il se retira sur le territoire de Pistoie, en Toscane, où il vécut comme s'il n'avait pas été de ce monde. Un pieux solitaire nommé Dizier vint se joindre à lui, et bientôt quatre jeunes gens se mirent aussi sous sa conduite. Ils bâtirent une église, dans laquelle ils furent enterrés. En 1018, on construisit un monastère dans le même lieu en l'honneur de saint Baront. Sa fête est marquée communément au 25 mars, jour de sa vision. L'Église de Pistoie fait la fête de saint Baront et de ses compagnons le 27 mars, en mémoire de la translation de leurs reliques, qui a eu lieu le 28.

BAR-PANTHER, ou fils de Panther. Saint Jean Damascène dit que Lévi eut pour fils Melchi et Panther; que ce dernier donna le jour à Bar-Panther, qui fut père de Joachim, père de la sainte Vierge; mais ce système est contraire à l'Évangile, qui ne met entre Lévi et la sainte Vierge que le seul Héli, qui paraît être le même que Joachim. *Voy.* Damasc., *de Fide,* l. IV, c. XV. Origen., *Contr. Cels.,* l. I, p. 25. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés,* etc., tom. II, p. 299.

BARRADAS ou **BARRADIUS** (Sébastien), jésuite de Lisbonne, né en 1542, mort l'an 1615 en odeur de sainteté, devint un prédicateur si distingué et prêcha avec tant de fruit, qu'on le nomma le *saint Paul* du Portugal. Ses ouvrages, imprimés à Anvers, 1617, et à Cologne, 1628, forment 4 vol. in-fol., parmi lesquels on distingue : 1° *Commentaria in historiam et concordiam evangelicam :* ouvrage justement estimé par sa méthode, sa clarté, sa solidité et les réflexions morales qui accompagnent l'explication du sens littéral; — 2° *Itinerarium filiorum Israel ex Ægypto in terram promissionis;* imprimé séparément à Paris, 1620, in-fol. *Voy.* Alegambe. Nic.-Anton. Le Mire, *de Scriptor. sæculi* XVII. Feller, *Biogr. univers.*

BARRAL (Louis-Matthias, comte de), archevêque de Tours, né à Grenoble en 1746, et mort en 1816, fit ses études de théologie au séminaire de Saint-Sulpice et suivit les cours de la Sorbonne; il fut successivement grand vicaire, puis évêque de Troyes. En 1791, ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé, il se retira en Suisse, d'où il se rendit en Angleterre, et revint en France en 1801. Il se démit de son évêché de Troyes; mais il devint bientôt évêque de Meaux et archevêque de Tours. On a de lui 1° *Lettre à M. C. Butler;* il y déclare qu'on peut prêter le serment de liberté et d'égalité; — 2° *Réponse aux éclaircissements* demandés à l'archevêque d'Aix relatifs aux démissions exigées par le Pape avant la signature du concordat. Mgr de Barral, encore évêque de Troyes, y soutenait que ces démissions devaient être données; — 3° *Fragments relatifs à l'histoire ecclés. du* XIXe *siècle;* Paris, 1814, in-8°; — 4° *Défense des libertés de l'Église gallicane et de l'assemblée du clergé de France en* 1682, ou *Réfutation de plusieurs ouvrages publiés récemment en Angleterre sur l'infaillibilité du Pape,* ouvrage posthume; Paris, 1817, in-4°. *Voy.* Feller, *Bibliogr. univers.* L'*Encycloped. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BARRALIER (Honoré-François-Noël-Domi-

nique), jeune littérateur, né à Marseille en 1805, mort l'an 1821, fils d'un avocat distingué. A 15 ans il connaissait le grec, le latin, plusieurs langues modernes, et il avait fait son cours de philosophie. Il a laissé : 1° un *Discours sur l'immortalité de l'âme*, publié par son père en 1822, in-8°; — 2° *Traité sur les mœurs des anciens, comparées à celles des modernes sous le point de vue de la morale*; mais ce traité est resté manuscrit, comme plusieurs autres poésies qu'il avait composées. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littéraire.*

BARRALLES (Pierre), de Grenoble, a laissé : *Abrégé du Dictionnaire historique, théologique, géographique, critique et moral de la Bible;* 1756, in-8°.

I. **BARRE** (Joseph), chanoine régulier de Ste-Geneviève et chancelier de l'université de Paris, mort en 1764, entra fort jeune encore dans sa congrégation, et y fit de rapides progrès dans les sciences ecclésiastiques et profanes. Parmi ses divers ouvrages, nous signalerons seulement : 1° *Vindiciæ librorum Deutero-Canonicorum Veteris Testamenti;* 1730, in-12; — 2° *Examen des défauts théologiques, et moyens de les réformer;* Amsterdam, 1744, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud. Quérard, la *France littéraire.*

II. **BARRE** (Louis-François-Joseph de la), né à Tournay en 1688, mort l'an 1738, fut d'abord correcteur d'imprimerie, et surveilla en cette qualité l'impression de deux écrits d'Anselme Banduri : *Imperium orientale* et *Numismata imperatorum Romanorum.* Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il lut un certain nombre de mémoires, tels que : *Nouvelles remarques sur les années de Jésus-Christ*, etc. Outre le *Spicilége* de dom Luc d'Achéry; 1723, 3 vol. in-fol., il a édité : 1° *Vetera Analecta* de Mabillon; Paris, 1723, in-fol.; — 2° le *Dictionnaire de Moréri*, avec des additions considérables; ibid., 1725; — 3° quelques autres ouvrages, mais purement littéraires. *Voy. Hist. de l'Acad. des Inscript. et Bell.-Lettres*, tom. III, 1740, in-12, *Éloge de de la Barre,* par M. de Boze.

BARRÉ (Nicolas), religieux minime, né à Amiens en 1621, fonda l'Ordre des Frères et des Sœurs des écoles charitables et chrétiennes, comme il fonda aussi les écoles du saint Enfant-Jésus. Enfin c'est de lui que la congrégation des dames de Saint-Maur tire son origine. Barré a composé des *Lettres spirituelles* qui ont paru à Rouen, 1697, in-12, à la tête desquelles on trouve un abrégé de sa vie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BARRERIA. *Voy.* BARRIÈRE, n° III.

BARRETTE. *Voy.* BONNET CARRÉ.

I. **BARRIENTOS** (Genès de), de l'Ordre de Saint-Dominique, mort en 1594, fit ses études à Salamanque, où il acquit la réputation d'un habile et pieux théologien. Il se consacra aux travaux des missions étrangères. En 1685 il était aux îles Philippines; il devint évêque titulaire de Troie, et fut nommé, en 1690, par Alexandre VIII coadjuteur de l'archevêque de Manille. On a de lui 1° *Expugnacion de el probabilismo;* — 2° *Reflexiones theologicas;* Manille, 1684, in-4°. *Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 740.

II. **BARRIENTOS** (Lopez de), dominicain, né à Medina-del-Campo, dans le royaume de Léon, en 1382, mort l'an 1469. Il devint successivement professeur de théologie à Salamanque, gouverneur de l'infant don Henri, fils de Jean II, roi de Castille; évêque de Ségovie et grand chancelier de Castille, évêque d'Avila, puis de Cuença, et enfin inquisiteur général pour toute la Castille. On a de lui : 1° *Clavis sapientiæ;* — 2° *Index latinus ad S. Antonini, archiepiscopi Florentini, Summam Theologicam. Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 813. Le P. Touron, *Homm. illustr. de l'Ord. de Saint-Dominique*, tom. III, p. 441 et suiv.

I. **BARRIÈRE** (don Jean de la), fondateur des Feuillans, né en 1544 à Saint-Céré, petite ville du Quercy, fut pourvu en commande, dès l'âge de 18 ans, de l'abbaye des Feuillans, dans le diocèse de Rieux, dont il prit possession en 1565. Il entreprit de faire revivre dans son abbaye l'esprit de l'Ordre de Cîteaux. Il éprouva beaucoup d'obstacles; mais il finit par en triompher; plusieurs maisons même embrassèrent sa réforme. Sixte V confirma son institut en 1585: Henri III l'appela à Paris, et lui donna près du palais des Tuileries un monastère qui a subsisté jusque dans ces derniers temps. Cependant plusieurs de ses religieux s'étant déclarés pour la ligue, et soulevés contre leur abbé, le firent suspendre par Sixte V de son administration; ce Pape lui interdit même la messe, et lui donna la ville de Rome pour prison. Mais son innocence ayant été bientôt reconnue, Clément VIII s'empressa de l'absoudre, et voulut même le retenir à Rome, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1600, entre les bras de son ami le cardinal d'Ossat. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BARRIÈRE** (François), jésuite et théologien français, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On a de lui : *les Grandes vérités de la Religion pour purifier le chrétien, le conformer à Jésus-Christ et l'unir à Dieu;* Toulouse, 1704, in-12. *Voy. Journ. des Savants,* 1re édit., 1705, p. 143, et 2e édit., p. 118.

III. **BARRIÈRE** ou **BARRERIA** (Pierre de), cardinal et évêque d'Autun, né à Rodez, vivait dans la fin du XIVe siècle. Il refusa d'abord le cardinalat, que lui offrit Urbain VI, parce qu'il pensait qu'il n'avait été élu pape ni librement, ni canoniquement; mais il l'accepta de Clément VII, dont l'élection lui avait paru plus régulière. Il est auteur d'un traité du *Schisme*, composé contre Jean Lignano, défenseur d'Urbain VI, et publié dans Duboulay, *Histoire de l'Université de Paris,* tom. IV, p. 429. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.,* tom. IV, col. 576.

BARRUEL (Augustin, l'abbé), né en 1741 à Ville-Neuve de Berg, près de Viviers, mort dans le Vivarais l'an 1820, fit ses études chez les Jésuites et entra dans leur compagnie. Quand cette illustre société fut supprimée en France, il crut devoir s'expatrier. Après avoir parcouru plusieurs pays, il rentra en 1777 dans sa patrie, qu'il quitta de nouveau, l'an 1792, pour se réfugier en Angleterre. Il rentra en France en 1802, et reçut le titre de chanoine honoraire de Paris. En 1811 il fut arrêté par ordre du gouvernement impérial, à l'occasion du bref adressé par le Pape au cardinal Maury; mais au bout de trois semaines il fut relâché, parce qu'on découvrit qu'il était entièrement étranger à cette affaire. Enfin en 1815 il se retira dans le Vivarais, où il passa le reste de ses jours. Outre les nombreux articles qu'il a fournis au *Journal Ecclésiastique,* aux *Annales littéraires et morales* et à *l'Ami de la Religion et du Roi,* et quelques autres écrits, il a laissé : 1° *Helviennes,* ou *Lettres provinciales;* 1784-1788, 5 vol. in-12, réimprimés depuis; il y montre la bizarrerie des systèmes des philosophes modernes sur l'origine et la formation de l'univers, l'incohérence de leurs idées et les contradictions de leurs doctrines; — 2° *Histoire du clergé pendant la révolution;* Londres,

1794, 2 vol. in-12; on y trouve des anecdotes hasardées, des méprises de noms et de dates; — 3° *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme;* Londres, 1796, 4 vol. in-8°; ouvrage diffus que l'auteur abrégea et publia sous le titre d'*Abrégé des mémoires sur le Jacobinisme,* 2 vol. in-12; — 4° *du Pape et de ses droits religieux à l'occasion du Concordat;* Paris, 1803, 2 vol. in-8°. On sait que quelques prélats et quelques prêtres français, se fondant sur les principes de l'Église gallicane, prétendaient que le pape Pie VII n'avait pas le droit d'exiger que des évêques donnassent la démission de leurs siéges, et qu'ils constituèrent ainsi un vrai schisme. Ce dernier ouvrage a pour but de prouver le contraire; l'auteur y remonte aux premiers temps pour établir le pouvoir du Saint-Siége, et répond parfaitement aux objections des opposants. Les *Annales littéraires et morales* (tom. Ier, p. 346) rendent justice à l'érudition et à la logique de Barruel, en même temps qu'elles y reprennent avec justice quelques défauts de forme et quelques excès de zèle. *Voy.* Feller, *Biogr. univers. L'Ami de la Religion et du Roi*, tom. XXV, p. 401 et suiv.

BARRY (Paul de), jésuite, né à Leucate, au diocèse de Narbonne, en 1585, mort à Avignon en 1661, fut recteur dans plusieurs colléges et provincial de la province de Lyon. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de dévotion, dont plusieurs ont été traduits en latin, en italien et en allemand, et dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. Quelques-uns, et surtout le *Pensez-y bien*, ont été réimprimés avec des corrections introduites dans le style suranné. Peut-être aurait-on aussi bien fait d'y changer quelques expressions outrées dont le lecteur peut facilement abuser. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BARSABAS-JOSEPH.** *Voy.* JOSEPH BARSABAS.

II. **BARSABAS-JUDE.** *Voy.* JUDE, surnommé BARSABAS.

BARSAITH, fils de Melchiel. *Voy.* I Paralip., VII, 31.

BARSANIENS (*Barsaniani*) ou **SÉMIDULITES**, hérétiques du VIe siècle qui avaient adopté les erreurs des Gaïanites et des Théodosiens. Ils mettaient sur le bout de leurs doigts une certaine pâte dont ils mangeaient une partie, et ils en ajoutaient autant qu'ils en avaient consommé. *Voy.* Jean Damascen., *de Hæres.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 535.

BARSANUPHIEN (*Barsanuphianus*), nom que Fleury donne aux Barsaniens; il n'en faut pas conclure que Barsanuphius, moine d'Égypte du IVe siècle, homme d'une grande sainteté, ait été le chef de quelque secte; car ce serait une erreur. *Voy.* Richard et Giraud.

BARSAUNAS. *Voy.* BARSIMÉON.

BARSIMÉON, appelé par les Syriens BARSAUNAS (saint), martyr, troisième évêque d'Éphèse après saint Thaddée. Son zèle persévérant à prêcher l'Évangile, qu'il aurait voulu faire connaître dans toutes les parties du monde, excita la fureur de ses ennemis, qui le firent mourir en l'an 114, sous le règne de Trajan. Le Martyrologe romain et le Ménologe grec font mention de ce saint martyr au 30 janvier. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. IV, p. 144, 145.

BARSONY DE LOVAS BERENY (George), évêque de Gross-Vardein en Hongrie, mort en 1678, se fit remarquer par son zèle contre le protestantisme. On a de lui : *Veritas toti mundo declarata : argumento triplici ostendens J. C. Regiamve Majestatem non obligari tolerare in Hungaria sectas lutheranam et calvinianam;* Kaschau, 1671, in-12; Vienne, 1672, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. univers.*

BARSOTTI (Nicolas), capucin italien, vivait au XVIIe siècle. On a de lui, imprimés à Vienne : 1° *Spirituale humanæ semper peregrinæ mortalis vitæ remigium, habens portum suum immortalem, æternam vitam;* 1647; — 2° *Cynosura, seu Maria stella polaris duodecim diffusa radiis, septenisque sphærica planitie circumplexa orbibus, Mariæ nomen rutilans, versibus* 361, 184, 624, 640, etc., in-fol., 1655; — 3° *Sermones Evangelici pro Quadragesima et Adventu;* Vienne, 1667, in-4°; — 4° *Sermones de Sanctis per annum occurrentibus,* 1668, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BARSUMAS**, archimandrite, mort en Syrie l'an 458, était ami d'Eutychès et partisan de sa doctrine, bien qu'elle eût été condamnée dans un synode de Constantinople tenu en 448. Barsumas eut pour appui Dioscure, indigne successeur de Cyrille dans le patriarcat d'Alexandrie, et qui parvint à faire convoquer en 448, par l'empereur Théodose II, un synode à Éphèse. C'est ce synode qu'on a justement appelé *le brigandage d'Éphèse.* Barsumas eut, de par l'empereur, droit de voix délibérative. Il s'en servit pour adhérer à la doctrine d'Eutychès et souscrire à la déposition de Flavien, archevêque de Constantinople. Mais c'était peu pour lui que la déposition de Flavien, il voulait sa mort. Par son ordre, en effet, mille moines armés, marchant à sa suite, se précipitèrent sur lui dans l'église synodale et le maltraitèrent de telle sorte, qu'il mourut trois jours après. A l'issue de cette session, Barsumas parcourut toute la Syrie avec ses moines. Il refusa de reconnaître le concile de Chalcédoine; il attira à son parti les Arméniens, travaillés par son disciple Samuel. Les jacobites le vénèrent comme un thaumaturge et un saint. *Voy.* Mansi, *Sacror. Concilior. nova et amplissima collectio*, tom. VI et VII. Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BARSUMAS** (Thomas), évêque de Nisibe de l'an 435 à l'an 489, fut un propagateur ardent de l'hérésie de Nestorius en Perse. Au temps du troisième concile œcuménique, il était maître de la fameuse école d'Édesse en Mésopotamie, destinée à l'instruction du clergé persan. Secondé par plusieurs évêques, et se fondant surtout sur cette parole de saint Paul : *Melius est nubere quam uri*, il fit passer au synode d'Adri, qu'ils avaient convoqué, un canon qui ordonnait aux évêques de laisser leurs prêtres et leurs diacres se marier, et même de leur permettre les secondes noces. Il épousa lui-même une religieuse. Bien plus, accompagné de soldats persans, il parcourut les provinces, forçant les ecclésiastiques à se marier, leur imposant, ainsi qu'aux simples fidèles, la doctrine de Nestorius, faisant mourir ceux qui s'y refusaient. C'est de la sorte, dit-on, que 7,700 chrétiens périrent, et que, dans le seul couvent de Bizuith, Barsumas fit périr 90 prêtres. On prétend que, pour lui, il mourut assommé à coups de clés par les religieuses du Mont-Aldin. *Voy.* Ebed-Jesu, *in Catalogo libr. Syror.* Siméon. évêq. de Bétharsama, *Epistola de Barsuma*, etc. Assémani, *Biblioth. Orient.*, Rome, 1726, tom. I, p. 436, seq.; tom. II, p. 403; tom. III, p. 1, 66, 390, 429. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BARTANA, siége épiscop. d'Afrique dont on ignore la province. Un de ses évêques se trouva à la conférence de Carthage.

BARTHEL (Jean-Gaspard), jurisc., né à Kissingen en 1697, et mort à Wurtzbourg l'an 1771, fit ses études sous les Jésuites dans cette dernière ville, puis il se rendit à Rome, où il continua de s'instruire auprès du cardinal Lamber-

tini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV. De retour dans sa patrie, il professa le droit canonique et introduisit dans les universités catholiques une meilleure méthode de l'enseigner. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia generalis pacificationum Imperii circa religionem sistens;* 1736, in-4°; — 2° *de Jure conformandi antiquo et novo;* 1744, in-4°; — 3° *de Restituta canonicorum in Germania electionum politia;* ibid., 1740; — 4° *Tractatus de eo quod circa libertatem exercitii religionis ex lege divina, et ex lege Imperii justum est,* etc.; 1764, in-4°. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

BARTHÉLÉMITES. *Voy.* BARTHOLOMITES.

I. **BARTHÉLEMY** (Thomas-Louis), docteur de Sorbonne et chanoine de Toul, où il était né, a laissé : *Instructions morales sur les Évangiles des dimanches,* par demandes et par réponses, avec les difficultés du texte résolues; 1752, in-12.

II. **BARTHÉLEMY** ou **BARTHÉLEMI** (saint), en latin *Bartholomæus,* c'est-à-dire fils de Tholomæus, né en Galilée, était un des apôtres de Jésus-Christ. Les trois premiers évangélistes le nomment expressément *Barthélemy,* et saint Jean l'appelle *Nathanaël.* Selon d'anciennes traditions, il a prêché dans les Indes; il y a porté l'Évangile de saint Matthieu écrit en hébreu, et cent ans après saint Pantène l'y trouva. Suivant les mêmes traditions, il a prêché aussi dans l'Arabie Heureuse, dans la Perse et dans l'Abyssinie, où il est fort vénéré. On s'accorde à dire qu'il mourut dans la ville d'Albane ou Albanopolis, probablement Albane ou Albanie sur la mer Caspienne, et frontière de l'Arménie. On assure qu'il fut écorché vif par Astiage, frère de Polémon, roi d'Arménie, parce qu'il avait fait embrasser la religion chrétienne à Polémon. Pendant longtemps l'Église a célébré la fête de saint Barthélemy le 1er mai ou le 29 juin; mais dans les anciens Martyrologes du nom de saint Jérôme, elle est marquée au 13 juin et au 24 août. *Voy.* Matth., x, 3. Marc, III, 18. Luc, VI, 14. Act., I, 13. Eusèb., *Hist. ecclés.,* l. V, c. X. Socrat., *Hist. eccles.,* l. I, c. XIX. D. Calmet, *Diction. de la Bible* et *Dissertations sur saint Matthieu.* Tillemont, *Mém. ecclés.,* tom. Ier. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

III. **BARTHÉLEMY DE BOLOGNE** (B.), dominicain, mort en odeur de sainteté le 15 août 1333. Le pape Jean XXII le fit venir à Avignon vers l'an 1318, et le sacra évêque de Maraga ou de Maratha, ville située sur les confins du pays des Arméniens et des Parthes. Il convertit beaucoup d'idolâtres et de Sarrazins, et ramena à l'obéissance du Saint-Siége les moines de Saint-Basile. Transféré à l'archevêché de Naxivan, ville d'Arménie, il n'y fit pas moins de bien. Il bâtit des églises et des maisons religieuses. Cette nouvelle chrétienté subsiste encore; et, depuis Barthélemy, le siége de Naxivan n'a pas cessé d'être occupé par un prélat appartenant à l'Ordre des Dominicains. Il unit les religieux de Saint-Basile à ceux de Saint-Dominique, et ce nouvel institut, appelé congrégation des Frères-Unis, reçut l'habit de Saint-Dominique et fit profession selon la règle de saint Augustin et les constitutions des Frères-Prêcheurs. Il a donné en arménien : 1° une *Somme des cas de conscience;* — 2° quelques *Petits traités des Sacrements;* — 3° une traduction du *Psautier;* — 4° une traduction des *quatre livres de saint Thomas contre les Gentils;* — 5° la 3e partie de sa *Somme de théologie,* avec le *Bréviaire* et le *Missel* de son Ordre. *Voy.* Clément Galanus, *Accord de l'Église d'Arménie avec la Romaine,* c. XXX. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Dominiq.,* tom. II, p. 108 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IV, p. 148.

IV. **BARTHÉLEMY DE BRAGANCE,** issu de l'ancienne maison des comtes de Bragance, mort en 1270, fit ses études à Padoue, reçut des mains de saint Dominique l'habit de son Ordre. Vers l'an 1235 il fut maître du sacré palais; Innocent IV le nomma évêque de Nimésie, dans l'île de Chypre; et plus tard, sur l'ordre du Pape, il se rendit auprès de saint Louis en Palestine. Alexandre IV le nomma évêque de Vicence, et il l'envoya comme légat en Angleterre et en France. On a de Barthélemy : 1° *Commentaires sur l'Écriture sainte;* — 2° *sur le livre de la Hiérarchie,* attribué à saint Denis l'Aréopagite; — 3° deux volumes de *Sermons;* — 4° quelques *Opuscules. Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Præd.,* tom. I, p. 254 et suiv. Le P. Touron, *Vie de saint Dominique,* l. V, p. 508 et suiv.

V. **BARTHÉLEMY DE BRESCIA** ou **BRESSE** (*Brixia*), mort l'an 1258 pour la liberté de sa patrie, opprimée par le tyran Ezzelin, était lecteur en droit canon à l'université de Bologne et glossateur du décret de Gratien. Il a laissé, outre une Chronique des villes d'Italie : 1° *Repertorium decreti Gratiani;* — 2° *Disputationes Decretalium,* etc. *Voy.* Trithème, *de Script. eccles.* Vossius, *Histor. latin.,* l. II.

VI. **BARTHÉLEMY D'ÉDESSE,** moine de Syrie du VIIIe siècle. On a de lui : 1° *Réfutation du Coran,* publiée dans *Variorum sacrorum;* Lyon, 1685, tom. I, p. 302-428; — 2° *Contra Muhammetum,* publié dans le même recueil, pag. 429-441.

VII. **BARTHÉLEMY DE FOIGNI,** évêque de Laon, vivait au XIIe siècle. L'an 1142 Yves, cardinal et légat du pape Innocent II, le déclara suspendu pour avoir autorisé le divorce illégitime du comte de Vermandois et de sa femme. Il quitta son évêché pour entrer dans l'Ordre de Cîteaux. On a de lui une *Lettre* adressée à l'archevêque de Reims, dans laquelle il se justifie de l'accusation d'avoir dissipé les biens de l'évêché de Laon. On la trouve dans la dernière *Collection des Conciles,* tom. X, p. 1184.

VIII. **BARTHÉLEMY DE GLAUNVILLE,** Anglais, vivait en 1360, et appartenait à l'Ordre des Frères-Mineurs. Il s'appliqua à rechercher et à découvrir des moralités sous l'extérieur des choses naturelles. C'est ainsi qu'il a composé un ouvrage divisé en 19 livres, dans lesquels il traite de Dieu, des anges et des démons, de l'âme, du corps et des autres créatures. On ajoute un 20e livre, qui comprend des accidents, comme des nombres, des mesures, des poids, des sons, etc. Cet ouvrage a paru sous le titre de : *Allégories et tropologies sur l'Ancien et sur le Nouveau Testament;* Nuremberg, 1492; Strasbourg, 1505, Paris, 1574. On a encore quelques *Sermons* sous le nom de cet auteur; Strasbourg, 1495.

IX. **BARTHÉLEMY DE NOYON (SAINT-),** abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin fondée hors de la ville de Noyon par l'évêque Baudouin Ier, en 1064. Ruinée en 1557, elle fut rebâtie peu de temps après. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.,* tom. IX, col. 1115.

X. **BARTHÉLEMY DE SAINT-CONCORDE,** de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Pise, mort en 1347, a laissé une *Somme de cas de conscience;* 1559. On lui attribue aussi des *Sermons. Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccl.* Bellarm.

XI. **BARTHÉLEMY DES MARTYRS,** ainsi appelé du nom de l'église où il reçut le baptême, archevêque de Braga, né à Lisbonne en 1514,

mort en 1590, reçut l'habit de Saint-Dominique l'an 1528, et professa pendant près de vingt ans la philosophie et la théologie avec un grand succès. Le P. Louis de Grenade, son supérieur, l'obligea, sous peine d'excommunication, d'accepter l'archevêché de Braga. Il fonda un hôpital général, et, près de son palais, un hospice pour recevoir les religieux et les pauvres ecclésiastiques étrangers. Il parut avec éclat au concile de Trente. A Rome, il se lia d'amitié avec S. Charles Borromée. Il obtint de Grégoire XIII la permission de se démettre de son archevêché et se retira dans le couvent de Sainte-Croix de Viane, qu'il avait fondé. Il y vécut huit ans encore, s'occupant de la contemplation des choses divines et de l'instruction des villages voisins. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Stimulus Pastorum*, souvent réimprimé, traduit en français par G. de Mello, sous ce titre : *le Devoir des Pasteurs*; Paris, 1672, in-12; — 2° *Compendium spiritualis Doctrinæ*, traduit en français par Michel Godeau; Paris, 1699, 2 vol. in-12. Les œuvres complètes de Barthélemy des Martyrs ont été publiées par le P. d'Inguimbert; Rome, 1734, 1735, 2 vol. in-fol. *Voy.* Alf. Fernandez. Nicol.-Antonio. Sponde. R. de Cunhac, *Hist. ecclés. de Braga*. Isaac le Maistre de Sacy, *Vie de D. Barthélemy*; Paris, 1663, in-4°. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. IV, p. 593 et suiv.

XII. **BARTHÉLEMY D'URBIN**, évêque de la ville de ce nom, mort l'an 1350, fut disciple d'Augustin Triumphus. Il appartenait à l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. On a de lui : 1° *Milleloquium Augustini*, commencé par Triumphus; Lyon, 1444, in-fol.; Paris, 1645, in-fol.; — 2° *Milleloquium Ambrosii*; Lyon, 1446, in-fol. Il avait composé aussi quelques traités spirituels, comme *les Quatre Dons*; *la Guerre spirituelle*; une *Explication des Évangiles du Carême*. *Voy.* Trithème, *de Scriptor eccl.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. II.

XIII. **BARTHÉLEMY (LA SAINT-)**, ou **LA JOURNÉE**, ou **LE MASSACRE DE LA SAINT-**). C'est un des événements les plus tristes et les plus fâcheux de notre histoire, que le massacre des calvinistes fait à Paris le 24 août 1572; et rien ne saurait justifier les cruautés commises par les catholiques en cette occasion. Mais d'un autre côté, il ne faut pas l'oublier, c'est à tort qu'on voudrait engager la religion dans ce drame sanglant; car, comme le remarque judicieusement Bossuet, chacun allait à ses intérêts sous prétexte de religion, et les *partialités* s'entretenaient à la cour sous les noms de catholique et de huguenot. Il ne faut pas oublier non plus que, quand on étudie à fond ce déplorable événement, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il se lie étroitement à des faits antérieurs qui l'ont rendu non-seulement possible, mais presque inévitable. Qu'on songe, en effet, à l'entreprise formée par les protestants d'enlever deux rois, aux villes soustraites à l'obéissance, aux siéges soutenus, aux troupes étrangères introduites dans le royaume, enfin aux quatre batailles rangées livrées au souverain. N'étaient-ce pas là des raisons assez puissantes pour irriter Charles IX, et pour lui faire envisager les calvinistes comme des sujets rebelles et dignes de mort? Il est prouvé par des monuments incontestables qu'aucun ecclésiastique n'entra au conseil dans lequel le massacre fut résolu. Quant à Grégoire XIII, qu'on blâme d'avoir rendu solennellement grâces à Dieu de l'événement, il est incontestable qu'il l'a fait pour se réjouir non point du meurtre des calvinistes, mais de la santé du roi, qui écrivit dans toutes les cours que les rebelles avaient mis sa vie et sa couronne en danger. Le Pape pouvait certainement croire la chose de bonne foi, et par conséquent remercier Dieu de ce que le roi et la religion catholique étaient sauvés. Nous terminerons cet article en assurant que le nombre de ceux qui périrent, malheureusement trop grand (car une seule victime serait déjà de trop), est cependant beaucoup moindre qu'on ne l'a supposé. Si quelques écrivains l'ont porté jusqu'à 100,000, d'autres ont soutenu qu'il n'a pas passé 10,000. Le Martyrologe des protestants, qui en comptait 1,000 à Paris, n'a pu en assigner dans le détail que 468, et pour tout le royaume, 786 au lieu de 15,000 qu'il comptait en bloc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de théol. cathol.*, et surtout l'article de M. Leudière, dans l'*Encyclop. cathol.*

XIV. **BARTHÉLEMY PLATINA**. *Voy.* PLATINA.

BARTHES ou **BARTHEZ** (Paul-Joseph), célèbre médecin, né à Montpellier en 1734, mort l'an 1806. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous citerons : 1° *En quel temps et par quels moyens le paganisme a-t-il été entièrement détruit dans les Gaules*, mémoire qui remporta le prix, en 1756, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — 2° *Nouveaux éléments de la science de l'homme*; Montpellier, 1778, in-8°; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. On lui reproche, entre autres choses, d'avoir contribué à accréditer les désolantes doctrines du matérialisme. *Voy.* M. Lordat, *Exposit. de la doctr. médic. de P.-J. Barthez* et *Mém. sur la vie de ce médecin*; Paris, 1818, 1 vol. in-8°. Feller, *Biogr. univers.*

I. **BARTHOLIN** (Gaspard), médecin danois, né en 1585 à Malmoë, mort à Sora en 1630, a laissé, entre autres divers ouvrages : *Manuductio ad veram psychologiam, ex sacris litteris*; Hafniæ, 1619, in-8°.

II. **BARTHOLIN** (Ivarc), né à Mindelfahrt, en Danemark, dans l'île de Fionie, mort à Ringstett le 28 septembre 1682. Il professa la langue latine à Copenhague et fut pasteur à Stegh. On a de lui : *Hypomnesis, de extremo universali Dei judicio et præpar. christiana in instantem mundi finem*. *Voy.* Albert Bartholin, *de Scriptis. Danor.*

III. **BARTHOLIN** (Thomas), médecin danois, fils de Gaspard, né à Copenhague en 1619, et mort l'an 1680, a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont tous généralement rapport à la science médicale; nous citerons seulement les suivants : 1° *De morbis biblicis*; Francfort, 1672, in-8°; — 2° *Paralytici Novi Testamenti*; Hafniæ, 1653, in-8°; — 3° *Dissertatio de Passione Christi*; Amstelod., 1670.

BARTHOLOMÆUS. *Voy.* BARTHÉLEMY.

I. **BARTHOLOMITES** ou **BARTHÉLÉMITES**, moines basiléens du couvent de Monténégro, qui, à cause des persécutions dont ils étaient l'objet dans leur pays, vinrent à Gênes en 1307 pour y chercher secours et protection. Ils y obtinrent une maison; et l'année suivante ils posèrent la première pierre de leur église, dédiée à la sainte Vierge et à saint Barthélemy, d'où vint leur nom. Bientôt d'autres moines de leur Ordre vinrent également d'Arménie à Gênes, et le pape Clément V leur accorda l'autorisation de célébrer le culte suivant le rit arménien. Ils obtinrent successivement de fonder des maisons dans plusieurs villes d'Italie; mais s'étant insensiblement relâchés de leur règle, et beaucoup de membres étant passés dans d'autres congrégations, ils furent supprimés par

Innocent X en 1650. Les bartholomites eurent quelques prédicateurs célèbres et quelques écrivains estimés. *Voy.* Hélyot, tom. Ier, p. 300. Fehr, dans le *Diction. encyclop. de théol. cathol.*

II. **BARTHOLOMITES** ou **BARTHÉLÉMITES**, congrégation de clercs séculiers qui vivent en commun et qui sont établis en Allemagne, en Pologne et en Catalogne. Ils prennent leur nom de Barthélemy Holzhautser, qui les fonda à Salzbourg le 1er août 1640. Leurs constitutions furent approuvées par le pape Innocent XI en 1680 et en 1684. Ils sont destinés à former de bons ecclésiastiques. *Voy.* Hélyot, tom. VIII, p. 138. Jacques Valaury, *Abrégé de la constitution du clergé vivant en commun.* Bergier, *Diction. de théologie.* Fehr, *ibid.*

BARTHUS (saint), martyr, vivait dans le IVe siècle. Il fut brûlé, selon une tradition, dans une église, où il se trouvait avec un prêtre nommé Verca et un solitaire appelé Arpila, et vingt-cinq autres personnes. *Voy.* NICÉTAS.

BARTIMÉE, c'est-à-dire *fils de Timée,* aveugle qui se trouvait sur le chemin de Jéricho à Jérusalem lorsque Jésus passait. Il cria à Jésus d'avoir pitié de lui; Jésus le fit venir, lui demanda ce qu'il voulait, et, sur sa réponse, il lui rendit la vue, en lui disant que sa foi l'avait sauvé. L'aveugle le suivit avec les autres. Saint Matthieu dit qu'il y avait deux aveugles. *Voy.* Marc, X, 46-52. Luc, XVIII, 35-43.

BARTIMISE, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, en Afrique, est appelée *Vardimissensis* dans la Notice, no 45. Un de ses évêques, Victor, assista à la Conférence de Carthage.

BARTOLE, célèbre jurisconsulte, né à Sassoferrato, dans l'Ombrie, en 1313, mort à Pérouse en 1356. Il savait la théologie, l'hébreu, la géométrie, etc. Il a écrit sur toutes les parties du droit, et ses *Œuvres* ont été imprimées à Lyon, 1544; à Turin, 1577, 10 vol. in-fol., et à Venise, 1590, 11 vol. in-fol. *Voy.* Jean-Paul Lancellot, *Vie de Bartole;* Pérouse, 1573; in-4o. Jean-Gérard Meuschenius, *Vitæ Summorum dignitate et eruditione virorum;* Cobourg, 1735, tom. Ier.

I. **BARTOLI** (Daniel), savant jésuite italien, né à Ferrare en 1608, mort à Rome l'an 1685, professa la rhétorique pendant quatre ans, exerça durant douze années le ministère de la prédication, et se rendit pendant toute sa carrière aussi recommandable par ses vertus que par ses talents. Il a publié en italien un grand nombre d'ouvrages, tant historiques que de divers genres. Ils sont tous estimés, tant pour le fond que pour la pureté et la précision du style; on en trouve la liste dans Richard et Giraud. Le plus connu et le plus considérable est une Histoire de sa compagnie imprimée à Rome, 1650-1673, 6 vol. in-fol., traduite en latin par le P Giannini, et imprimée à Lyon en 1666 et années suiv., et à Rome. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1669, 1678 et 1709.

II. **BARTOLI** (Jean-Baptiste), canoniste italien, né à Venise en 1695, mort vers 1765, fut successivement chanoine de l'église cathédrale de Ceneda, professeur de droit canon à Padoue et évêque de Feltre. On a de lui : 1o *de Æquitate;* Venise, 1728; — 2o *Institutiones juris canonici;* Ausugii, 1749, in-4o; — 3o *Apologia pro Honorio, pontif. rom.;* Ausugii, 1750, in-4o; — 4o *de Pontifice maximo post obitum Benedicti XIV deligendo oratio;* Rome, 1758, in-4o. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1751, p. 823.

BARTOLOCCI (Jules), savant italien, né à Céléno, dans l'Abruzze, au royaume de Naples, en 1613, mort l'an 1687, entra dans l'Ordre de Cîteaux en 1632, et prit le nom de Jules de Sainte-Anastasie. De 1651 à 1687, il professa à Rome les langues hébraïque et rabbinique; il était en outre *scriptor hebraicus* de la bibliothèque du Vatican. On a de lui : 1o *Annotationes in librum Tobiæ;* — 2o *Bibliotheca magna rabbinica de scriptoribus et scriptis hebraicis,* en hébreu et en latin; Rome, 1675-1693, 4 vol. in-fol. Bartolocci manque quelquefois de critique; mais Richard Simon l'a jugé trop sévèrement. Le 4e volume a été publié par le P. Imbonati, de l'Ordre des Feuillans, qui en a ajouté un 5e intitulé : *Bibliotheca latino-hebraïca;* 1694, in-fol. *Voy.* Imbonati, *Biblioth. lat. hebr.* Le Long, *Biblioth. Sacr.,* in-fol., p. 827. Volfii, *Biblioth. Hebr.*

BARTSCIUS (Frédéric), jésuite prussien, mort en Moscovie l'an 1609, professa à Vienne, en Autriche, la langue grecque, la théologie morale et la controverse. Il devint le confesseur de Sigismond III, et mourut d'une maladie contagieuse qu'il gagna en servant les soldats malades de l'armée de ce prince. On a de lui : 1o des *Sermons;* — 2o des Livres de piété et de controverse. *Voy.* Sotwell, *Scriptor. Societ. Jesu.*

BARU. *Voy.* BAARAS.

I. **BARUCH**, fils de Zachaï, fut un des juifs qui aidèrent à réparer la ville de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, III, 20.

II. **BARUCH**, de la tribu de Juda, était fils de Nérie ou Nérias, petit-fils de Maasias et frère du prophète Saraïas, qui avait un emploi élevé à la cour du roi Sédécias. Baruch ne fut pas seulement le secrétaire de Jérémie, il fut aussi son disciple fidèle et le compagnon de tous ses travaux et de tous ses périls. Jérusalem ayant été ruinée, Baruch se retira en Égypte avec Jérémie; mais après la mort de ce prophète il se rendit à Babylone, où l'on pense qu'il finit ses jours. L'inscription du livre nous apprend que Baruch écrivit ses prophéties lorsqu'il était à Babylone. Plusieurs anciens Pères de l'Église les ont citées sous le nom de Jérémie. Le livre de Baruch a été originairement écrit en hébreu; mais le texte primitif est perdu depuis longtemps; c'est la version grecque qui nous tient lieu maintenant de l'original. Quant à la version latine, qui fait partie de notre Vulgate, elle a été faite sur le grec. Comme l'Église latine a toujours reconnu la canonicité du livre de Baruch, cette version doit être au moins du IIe siècle de l'ère chrétienne. Parmi les protestants qui ont attaqué l'authenticité du livre qui porte le nom de Baruch, on distingue surtout Grotius, Louis Cappel, Eichhorn, Berthold et de Wette. Ces critiques prétendent que ce livre est l'ouvrage de quelque juif hellèniste qui, pour lui donner plus d'autorité et plus de vogue, l'a attribué à Baruch, secrétaire de Jérémie; mais c'est là une opinion erronée qui n'a aucun fondement; car elle est rejetée par toute l'antiquité juive et chrétienne, et tous les caractères intrinsèques du livre justifient pleinement la tradition constante et universelle qui l'attribue à Baruch, secrétaire de Jérémie. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 1-3; XLIII, 1, 2, 4, etc.; XLIV, 1, 2, 4, etc.; XLV, 2, 6, etc. Joseph, *Antiq.,* l. X, c. XI. Baruch, I, 1. Hieronym., *Præfat. in Exposit. Jerem., et in versionem Jerem.* Driedo, *Descript. et dogm. eccl.,* l. I, c. ult. Bergier, *Diction. de théolog.* Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.,* etc., tom. III, p. 429 et suiv., 3e édit. Welte, dans le *Diction. Encyclop. de la théol. cathol.*

BARULES, hérétiques qui semblent avoir tiré leur nom de celui de *Barule*, leur maître. Ils parurent au XIIe siècle, et renouvelèrent l'erreur des origénistes, qui prétendaient que les âmes avaient été créées toutes en même temps que le monde, et qu'elles avaient péché d'abord après la création. *Voy.* Sanderus, *Hœres.*, CXLIX. Le P. Pinchinat, *Diction. des hérés.*, au mot BARULES. Bergier, *Diction. de théologie.*

BARUTEL (Thomas-Bernard, le P.), dominicain, né à Toulouse en 1720, mort à la Chartreuse de Saix en 1792. Il acquit de la réputation comme prédicateur, et il a laissé : *Sermons, Panégyriques et Discours*; Toulouse, 1788, 3 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

BARUTH. *Voy.* BÉRYTE, no I.

BARZAPHERNES, général des armées de Pachore, roi des Parthes. Il fut envoyé en Palestine au secours d'Antigone, roi des Juifs, contre Hircan et Hérode; il prit Hircan, força Hérode à s'enfuir et rétablit Antigone à Jérusalem. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. XXV. ANTIGONE et HIRCAN.

BARZELLE (*Barzella* ou *Bardella*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Landais, située près de Valançay, au diocèse de Bourges. Elle fut fondée par Rainaud ou Reginald Bigri en 1137; cette fondation fut confirmée, l'an 1158, par un autre Rainaud ou Reginald, seigneur de Grançay. Détruite par les Anglais vers 1315, cette abbaye fut rétablie peu de temps après par un seigneur de Beauregard. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, t. II, col. 204.

BARZIO. *Voy.* BARONIUS, no III.

BASADA. *Voy.* VASADA.

BASAÏAS, fils de Melchias, lévite. *Voy.* I Paralip., VI, 40.

BASAN ou **BATHANÉE**, pays situé dans la Pérée, au delà du Jourdain, au nord des tribus de Gad et de Ruben. Il était borné à l'orient par les monts Galaad, le pays d'Ammon et l'Idumée orientale; au nord, par le mont Hermon; au midi, par le torrent de Jaboch. Og, roi des Amorrhéens, possédait ce pays quand Moïse en fit la conquête. Basan passait pour le pays le plus fertile du monde; il renfermait le canton d'Argob. Il est très-souvent parlé de Basan dans l'Écriture. *Voy.* en particulier Deut., III, IV, 14. III Reg., IV, 13. Reland, *Palæst.*, p. 200.

BASARA, ville de Galilée, située à 20 stades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde. *Voy.* Joseph, lib. *de Vita sua.* Reland, p. 616.

BASCAMAN, ville près de laquelle Tryphon tua Jonathas et ses fils. *Voy.* I Machab., XIII, 23.

I. **BASCAPÉ** ou **BASCLICA PETRI** (Charles), savant prélat italien, né à Milan en 1550, mort à Novarre l'an 1615. Il étudia le droit et prit l'habit des clercs réguliers de Saint-Paul. Le Pape le chargea d'une mission à Madrid, et lui donna à son retour l'évêché de Novarre. On a de lui : 1o *de Metropoli Mediolanensi*; Milan, 1575, 1596, 1598, in-8o, et 1628, in-fol.; — 2o *de Regulari disciplina monumenta Patrum*; Milan, 1588; — 3o *de Vita et rebus gestis Caroli, card. archiep. Mediol.*; Ingolstadt, 1592, in-4o; Brescia, 1602, in-4o; — 4o *Novarria, seu de Ecclesia Novarriensi libri duo*; Novarre, 1612, in-4o. *Voy.* Ungarelli, qui dans sa *Biblioth. Barnabitica* a donné la liste complète des ouvrages de Bascapé.

II. **BASCAPÉ** (Jérôme), jurisconsulte italien, mort en 1641. Il fut patrice de Milan, sénateur et podestat de Crémone. On a de lui : 1o *Consilium in controversia jurisdictionali cum ecclesiasticis*; Milan, 1599, in-fol.; — 2o *Discursus jurisdictionalis pro detentione Presbyteri ejecti a religione*; ibid., 1610. *Voy.* ibid.

BASCATH, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 39.

BASCETTI (Clément), théologien du XVIIe siècle, né à Marostica, et appartenant à l'Ordre des Frères Mineurs Observantins, a laissé : 1o *Viridarium theologicum*, etc.; Vicence, 1688, 4 vol. in-12; — 2o *Giardinetto di verità*, etc.; 1693, in-4o. *Voy.* Mazzuchelli.

BASCHI (Matthieu), fondateur de l'Ordre des Capucins. *Voy.* CAPUCINS.

BASEDOW (Jean Bernard), luthérien, né à Hambourg en 1723, mort à Magdebourg l'an 1790, professa la morale et les belles-lettres à Soroë en Danemark; il publia : 1o *Philosophie pratique pour toutes les conditions*; Soroë, 1758 et 1777 : ouvrage qui renferme de bonnes choses sur l'éducation en général, et particulièrement sur celle des filles; il contient en même temps des propositions peu conformes à l'orthodoxie luthérienne, ce qui lui fit perdre sa place; — 2o *Philaléthée* ou *Nouvelles considérations sur les vérités de la religion et de la raison*; 1764. Cet écrit lui attira de nouvelles persécutions, qui le firent renoncer à la théologie et l'engagèrent à se livrer exclusivement à l'éducation pour la réformer; mais son inconduite l'empêcha de réaliser avantageusement son projet. Il publia beaucoup d'autres ouvrages, qui annoncent un talent réel, mais en même temps un esprit inquiet et turbulent qui le priva de l'estime due à son savoir et à ses travaux. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

I. **BASEMATH**, fille d'Élon le Héthéen, qu'Ésaü épousa contre le gré d'Isaac et de Rébecca; elle fut mère de Rahuel. *Voy.* Genèse, XXVI, 34, et XXXVI, 10.

II. **BASEMATH**, fille de Salomon; elle épousa Achiamaas, de la tribu de Nephthali. *Voy.* III Rois, IV, 15.

BASHKIN (Mattei-Sconcnof), hérésiarque qui vivait à Moscou dans le milieu du XVIe siècle, se déclara l'adversaire des Églises grecque et romaine, et nia la divinité de Jésus-Christ. Ses erreurs, qui offraient un mélange d'arianisme et de socinianisme, étaient répandues en Pologne, en Lithuanie; et, comme elles pénétrèrent en Russie, le czar Ivan le Terrible le fit emprisonner. Mais Bashkin se rétracta, et dévoila même les noms de ceux qui adhéraient à ses doctrines. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BASHUYSEN (Henri-Jacques Van), orientaliste protestant, né à Hanau en 1679, mort l'an 1758, remplit une foule d'emplois avec beaucoup de distinction. Il établit à ses frais et dans sa maison une imprimerie destinée à éditer les meilleurs commentaires hébreux. Parmi ces nombreux ouvrages, nous citerons : 1o *Abarbanelis commentarii in Pentateuchum Mosis, cum additione locorum Bibliœ et Talmud*; Hanau, 1710, in-fol.; cette édition, en caractères plus soignés que dans les éditions de Venise, contient les endroits supprimés par les inquisiteurs; — 2o *Specimen clavis talmudicœ, cum annexis*; 1714; — 3o *Clavis talmudica maxima*; Hanau, 1714, in-4o; — 4o *Clavis talmudica maxima, constans ex R. Josuœ libro et R. Jamaelis, cum versione et notis l'Empereur*; ibid., 1740, in-4o; — 5o *Commentaria scripturaria*, contenant les 21 premiers chap. de la Genèse, avec des notes tirées des rabbins et en caractères rabbiniques; 1707. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BASILE** (saint), évêque d'Amasée, dans le Pont, mort vers l'an 319. Licinius le poursuivit cruellement pendant la persécution qu'il sus-

cita dans la Cappadoce, dans l'Arménie et dans le Pont. On pense que ce fut pour avoir caché et sauvé une vierge chrétienne nommée Glaphyre, et qui était une des suivantes de sa femme Constance, sœur de Constantin. On ne sait ni si Basile est mort dans les supplices, ni s'il a survécu à la persécution. Saint Athanase en a parlé comme d'un défenseur zélé de la foi contre Arius. On l'honore le 26 avril. *Voy.* Socr., l. I, c. III. Euseb., *Chron.*, an. 321. Pagi, an. 316, n°s 6, 7, 8 et 9. Vales., not. ad lib. I. Euseb., *de Vit. Const.*, c. I. Athanas., *Orat. I, contr. Arian.* Le *Menolog. Martyrolog.*

II. **BASILE** (saint), père de dix enfants, parmi lesquels on compte saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nysse, saint Pierre de Sébaste et sainte Macrine la Jeune, etc., appartenait à une famille très-distinguée de la Cappadoce; mais famille chrétienne où la vertu était héréditaire. De fortes et solides études lui avaient acquis une grande érudition, et sa rare éloquence le fit paraître avec éclat au barreau. Il épousa sainte Emmélie, que l'on regardait comme la personne la plus accomplie de son sexe. Il voulut être lui-même le précepteur de ses enfants, et il réussit parfaitement à l'égard de saint Basile, son aîné; mais Dieu ne lui permit pas d'élever les autres; il mourut peu de temps après la naissance de son dernier fils Pierre. On ignore la date précise de sa mort. L'Église honore la mémoire de saint Basile et de sainte Emmélie le 30 mai. *Voy.* Basil., *Epist. LXXV.* Greg. Naz., *Orat. XX.* Greg. Nyssen., *Vita Macr.*, jun. Hermant, *Vita Basil.*, l. I, cap. II, III, IV. Basil., *Epist. CCXLVIII.* Hermant, lib. VI, cap. VI, p. 564. Pagi, an. 370, n°s 8, 10, 13. Papebr., p. 246, n° 18. Richard et Giraud.

III. **BASILE** (saint), surnommé *le Grand*, évêque de Césarée en Cappadoce, né à Césarée en 329, mort le 1er janvier 379, ayant reçu de son père les premiers éléments de la grammaire (*voy.* l'art. précédent), alla continuer ses études à Constantinople et à Athènes. Dans cette dernière ville il se lia d'amitié avec saint Grégoire de Nazianze. Il revint ensuite à Césarée, et y plaida quelques causes avec succès. Mais bientôt dégoûté du barreau et du monde, il alla s'ensevelir dans un désert de la province du Pont, où sa sœur Macrine et sa mère Emmélie s'étaient déjà retirées, et où saint Grégoire de Nazianze et plusieurs autres vinrent se former à la vertu. En 369, l'évêque de Césarée étant mort, Basile fut choisi, contre sa volonté, pour lui succéder. L'empereur Valens, partisan fanatique des ariens, voulut l'engager dans cette secte. En vain lui fit-il faire des promesses et des menaces par le préfet Modeste; celui-ci lui ayant dit que personne n'avait jamais osé lui parler si hardiment: *Peut-être aussi*, lui répondit Basile, *n'avez-vous jamais rencontré d'évêque.* Cependant les ariens obtinrent de l'empereur qu'il exilât le saint évêque; mais son fils étant tombé subitement malade, il fit appeler Basile, dont la présence guérit le jeune prince, et qui put dès lors rester paisiblement dans Césarée et continuer à combattre l'arianisme, et à maintenir toute l'Église d'Orient dans la foi et l'union du Saint-Siége. Mais Basile n'était pas seulement un apôtre de la foi, c'était encore un héros de la charité, qu'il étendit sur les juifs aussi bien que sur les chrétiens. On sait qu'il était aussi un profond théologien et un éloquent prédicateur, et ses lettres suffiraient seules pour prouver qu'il était un auteur ascétique très-fécond. Les Grecs honorent sa mémoire le 1er janvier, et les Latins le 14 juin. Parmi les ouvrages de saint Basile, l'*Hexameron*, ou Recueil de discours sur l'œuvre des six jours de la création, regardé comme son chef-d'œuvre, est plein d'érudition et de variété. L'édition la plus belle, la plus complète et la plus exacte de ses écrits, est celle de Paris, 1721, 1722 et 1730, 3 vol. in-fol., publiée par les bénédictins Julien Garnier, François Faverolle et Prudent Marant. De leur côté, Richard et Giraud ont fait le catalogue de ces ouvrages et une analyse des matières contenues dans chaque volume; enfin ils ont cité le jugement qui a été porté sur les écrits du saint docteur. *Voy.* D. Ceillier, tom. V, p. 60 et suiv.

IV. **BASILE**, archevêque de Séleucie, ville d'Isaurie, mort vers 458. Il monta sur le siége archiépiscopal vers l'an 440, et assista l'an 448 au concile de Constantinople, où il défendit la foi de l'Église et souscrivit à la condamnation d'Eutychès; mais l'année suivante, soit légèreté, soit faiblesse, il condamna Flavien et anathématisa ceux qui reconnaissaient deux natures en Jésus-Christ. Il fut déposé dans le concile de Chalcédoine, en 451, et ne fut rétabli qu'après avoir prouvé son orthodoxie et la sincérité de son repentir. On a de lui quarante-trois *Homélies*, imprimées en grec; Heidelberg, 1596, in-8°: elles ont été traduites par le P. Dausqueius, jésuite; ibid., 1604, in-8°. On lui attribue: 1° *Traité de la venue du Messie*, traduit en latin par Turrien; Ingolstadt, 1616, in-4°: il est en grec dans l'édition d'Heidelberg; 1596; — 2° *de la Vie et des Miracles de sainte Thècle, vierge et martyre.* Tous ces ouvrages sont à la suite de ceux de saint Grégoire Thaumaturge; Paris, 1622, in-fol. *Voy.* le P. Combefis, *Biblioth. des Préd.*, Paris, 1622, in-fol. Photius, *Cod.* 168. D. Ceillier, tom. XIV, p. 303. Richard et Giraud.

V. **BASILE**, médecin, chef des Bogomiles ou Bogarmites, brûlé à Constantinople l'an 1118. Il niait la Trinité, attribuait à Dieu une forme humaine, disait que Jésus-Christ n'avait pris qu'un corps fantastique, que le démon était le fils aîné de Dieu le Père, etc. *Voy.* Eutymius Zigabène, *in Panoplia*, part. II, tit. XXIII. Baron., ad an. 1118. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, et l'art. BOGOMILES.

VI. **BASILE D'ACRIDE**, archevêque de Thessalonique, vivait au XIIe siècle. Sollicité par le pape Adrien IV de se réunir à l'Église de Rome, il écrivit au souverain Pontife une lettre dans laquelle il entreprit de prouver que l'Église grecque n'est pas schismatique, et qu'elle n'est point inférieure à l'Église romaine. *Voy.* Baronius, ad an. 1155. *Collect. du droit grec-romain*, l. V, p. 307 et 408.

VII. **BASILE D'ANCYRE** (saint), prêtre, souffrit le martyre l'an 362. Sous le règne de Julien l'Apostat, Basile parcourait les villages du diocèse d'Ancyre pour exhorter les chrétiens à la constance; il soutint devant l'empereur le nom et la foi de Jésus-Christ, reprocha à Julien son apostasie, et lui prédit une mort honteuse. Ce prince, transporté de colère, ordonna qu'on lui déchirât le corps jusqu'à ce qu'il fût entièrement dépouillé de la peau. Basile endura ce supplice avec courage, et ses bourreaux allèrent jusqu'à lui mettre les entrailles à découvert. Il mourut dans ces affreux tourments le 28 ou le 29 juin, et l'Église honore sa mémoire le 22 mars, qui paraît être le jour que Julien passa par Ancyre. *Voy.* Sozom., l. V, c. XI. Les Actes publiés par Henschenius et D. Ruinart. Richard et Giraud.

VIII. **BASILE D'ANCYRE**, vivait au IVe siècle. Il fut ordonné évêque de cette ville l'an 336, après la déposition de Marcel, par les évêques

du parti d'Eusèbe. L'an 347 il fut déposé lui-même, avec plusieurs autres, dans le concile de Sardique; mais la faveur de l'empereur Constance, qui était fort attaché aux semi-ariens, lui permit de se soutenir dans son siége. Basile devint leur chef, et, dans le concile de Sirmich, tenu l'an 351, il eut une vive dispute avec Photin, et le confondit en présence de l'empereur. En 358 Basile assembla un concile à Ancyre, et y fit condamner la seconde formule de Sirmich et les Anoméens. L'année suivante il fit déposer Acace et ses partisans dans un concile tenu à Séleucie; mais, en 360, ces derniers firent déposer Basile, et ils obtinrent de l'empereur qu'il serait relégué en Illyrie. On ignore l'époque de sa mort. Il avait composé plusieurs ouvrages; mais nous n'avons plus que son *Exposition de foi*, que saint Épiphane a mise après la lettre du concile d'Ancyre. *Voy.* saint Jérôme, *in Catal.*, c. LXXXIX. Théodoret, l. II, c. XXI et XXIII. Sozomène, l. II, c. XXXIII, et l. IV, c. XXIII et XXIV. Tillemont, *Mém.*, tom. VII et VIII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VI, p. 18 et suiv. Richard et Giraud.

IX. **BASILE DE CILICIE**, vivait du ve au vie siècle. Il était prêtre de l'Église d'Antioche, et est regardé par Photius comme un partisan de l'hérésie de Nestorius. Il avait écrit : 1° une *Histoire ecclésiastique*, qui commence au règne de Marcien, et qui finit à l'avénement de Justin de Thrace; — 2° seize livres contre Jean Scytopolite. *Voy.* Photius, *Cod.* 107 et 95. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XVI, p. 198. Richard et Giraud.

X. **BASILE DE SOISSONS**, capucin français qui vivait encore en 1691, fut prédicateur et missionnaire en Angleterre. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont de controverse et dirigés contre les protestants; ils ont été publiés à Paris, 1676-1686. Richard et Giraud en donnent la liste. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, p. 196 et suiv.

XI. **BASILE DE TERUEL**, capucin espagnol de la province de Valence et provincial de son Ordre dans la même province, a donné dans sa langue maternelle : 1° *Exercice* ou *Manière d'aider les mourants;* — 2° *Explication abrégée de la règle séraphique;* — 3° *Narration historique pour prouver que saint François n'a point fait profession de la règle de saint Augustin;* Naples, 1660; — 4° *Recueils sacrés;* Madrid, 1658; — 5° *Sommaire des indulgences accordées par les souverains Pontifes à tout l'Ordre de Saint-François;* ibid., 1658; — 6° *Notes sur le Martyrologe romain;* — 7° la *Vie du R. P. Archange Scot, capucin;* — 8° la *Vie du second Alexis, capucin;* Valence, 1637. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *ibid.*

XII. **BASILE** (Ordre de **SAINT-**). *Voy.* BASILIENS.

BASILIC (*basiliscus, regulus*), mot par lequel la Vulgate a rendu tantôt l'hébreu *péten*, tantôt *tséfah, tsifhoni*. C'est un reptile dont le mâle porte sur la tête une sorte de capuchon ou de couronne; ce qui lui a fait donner le nom de basilic, c'est-à-dire royal. *Voy.* Ps. XC, 13. Prov., XXIII, 32, etc. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 84, 3e édit.

BASILICAIRE, nom qu'on donnait dans le moyen âge à l'officier qui assistait le Pape ou l'évêque disant la messe. *Voy.* l'*Encyclopédie catholique.*

BASILICA PETRI. *Voy.* BASCAPÉ, n° I.

I. **BASILIDE** (saint), officier des gardes d'Aquila, préfet d'Égypte, vivait au IIIe siècle, fut chargé de conduire au supplice sainte Potamienne. Les égards qu'il eut pour cette sainte lui méritèrent à lui-même la couronne des martyrs. Pendant qu'il était en prison, des chrétiens d'Alexandrie le visitèrent et le baptisèrent. Il eut la tête tranchée. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 30 juin, et ceux qui portent le nom de saint Jérôme la marquent au 28 du même mois avec sainte Potamienne et quelques autres martyrs. *Voy.* Eusèbe, l. VI, c. III et V. Adon. Usuard. Richard et Giraud.

II. **BASILIDE** (saint), vivait au IVe siècle. Il est l'un des quatre soldats ou officiers de l'armée de Maxence qui rendirent témoignage à la foi de Jésus-Christ en présence du magistrat de la ville, nommé Aurèle. L'empereur les fit paraître devant lui, et tâcha de vaincre leur résistance; mais tout fut inutile, et ils eurent la tête tranchée. Leur fête est placée au 12 juin, et leur culte était déjà public au VIe et au VIIe siècle. *Voy. Act., ex lect. off. div.* Adon. Usuard. Richard et Giraud.

III. **BASILIDE**, hérésiarque, né à Alexandrie, mort vers l'an 130. Curieux de savoir l'origine du mal, soit physique, soit moral, qu'on voit dans le monde, il se forma un système composé des principes de Pythagore, de Platon, de Simon le Magicien, des dogmes des chrétiens et de la croyance des juifs. Selon ce système, le monde était l'ouvrage des intelligences que l'Être suprême avait produites. Le mal naissait de l'imperfection de ces intelligences subalternes. La première de ces intelligences était *Jésus* ou le *Christ*, que l'Être suprême avait envoyé pour délivrer les hommes de la tyrannie où ils gémissaient sous l'empire des anges créateurs et causes du mal. Ce Sauveur n'avait que l'apparence d'un homme, et Simon le Cyrénéen avait été crucifié à sa place. Basilide concluait de là qu'on ne devait point souffrir le martyre, parce que Simon, et non Jésus-Christ, étant mort pour les hommes, c'était pour ce Simon et non pour Jésus-Christ qu'on s'exposait à la mort. Pour expliquer les combats de la raison et des passions, Basilide prétendait que chaque homme avait deux âmes, et il admettait la métempsycose, comme Pythagore. Comme Pythagore aussi il chercha à connaître les nombres qui étaient supposés les plus agréables à l'intelligence suprême. Or le nombre 365 lui parut tel, parce que c'est celui des révolutions du soleil autour de la terre; et comme on exprimait les nombres par les lettres de l'alphabet, il choisit une suite de lettres qui produisît le nom *Abraxas* et qui donnât ce nombre 365, c.-à-d. $\frac{a}{1}\frac{b}{2}\frac{r}{100}\frac{a}{1}\frac{x}{60}\frac{a}{1}\frac{s}{200}$. Ce mot eut aux yeux de Basilide et de ses sectateurs une vertu singulière, celle surtout d'attirer puissamment les influences de l'intelligence productive du monde. C'est pourquoi on fit graver ce nom sur des pierres qu'on nomma *Abraxas*. Dans la suite on joignit à ce mot différentes images, symboles des propriétés qu'on attribuait à ces talismans, et des faveurs qu'on en attendait. C'est cette opinion de Basilide sur le mot *Abraxas* qui l'a particulièrement rendu célèbre. Cet imposteur composa un Évangile qu'il publia sous son nom, et il écrivit vingt-quatre livres sur les Évangiles. *Voy.* Origène, *Hom. I in Luc.* Tertull., *de Præscript.*, c. XLVI. Clem. d'Alex., *Strom.*, l. II-IV. Iren., *de Hæres.*, l. II, c. XXIII. Epiphan., *Hæres.*, XXIII, XXIV. Baron. Tillem. Hermant. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. II, p. 144. Pluquet, *Hist. des Hérésies.* Bergier, *Diction. de théologie.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Mo-

rom, vol. IV, p. 191, 192. Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*

BASILIDIENS, hérét. disciples de Basilide. Ils célébraient comme une grande fête le baptême de Jésus-Christ, et ils avaient adopté une partie des principes des Cabalistes. *Voy.* BASILIDE, nº III.

BASILIENS (*Basiliani*). C'est ainsi que l'on appelle les religieux de l'Ordre de Saint-Basile. Cet Ordre, le plus ancien de tous, a tiré son nom de saint Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, qui, vers l'an 357, se retira dans la province de Pont et donna des règles aux cénobites d'Orient. Ces règles furent traduites en latin par Rufin, et, dans le XVe siècle, le cardinal Bessarion les réduisit à 23 articles. L'Ordre de Saint-Basile a toujours fleuri en Orient, et a passé en Occident dans le XIe siècle. Grégoire XIII le réforma en 1579, et mit les religieux d'Italie, d'Espagne et de Sicile sous une même congrégation. *Voy.* Alph. Clavel, *Antiq. de la relig. de saint Basile.* D. Petr. Menniti, *Kalendar. SS. Ord. S. Basil.* Tillem., *Hist. eccles.*, tom. IX. Hermant, *Vie de saint Basile.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast. relig. et milit.*, tom. Ier, p. 175. Gaet. Moroni, qui, vol. IV, p. 175 et suiv., donne un aperçu des Basiliens de différents pays.

BASILINOPOLIS, ville épisc. de la première Bithynie, dans le diocèse de Pont. L'évêque de Nicée prétendait qu'elle relevait de sa juridiction; mais elle fut adjugée à Nicomédie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. 1, p. 623. Richard et Giraud.

I. **BASILIQUES** (*Basilicæ*), mot qui signifiait autrefois des maisons royales ou de grandes salles, des bâtiments publics où l'on rendait la justice à couvert. Ces basiliques servirent d'églises aux chrétiens, et l'on bâtit beaucoup d'églises sur le modèle des basiliques; elles différaient des temples païens en ce que les colonnes de ceux-ci étaient en dehors, et celles des basiliques en dedans. Chez les chrétiens, les basiliques étaient destinées à honorer particulièrement les martyrs, et les temples à célébrer les divins mystères. Le mot *basilique* sert à marquer la magnificence de certaines églises plus belles que les autres : telles sont à Rome, par exemple, la *basilique de Saint-Pierre,* la *basilique de Saint-Jean-de-Latran*, etc. *Voy.* saint Basile. Saint Grégoire de Nazianze. Saint Ambroise. Saint Jérôme. Baronius. Perrault. Ch.-K.-J. Bunsen, *Basiliques de Rome chrétienne dans leur rapport avec les idées et l'histoire de l'architecture ecclésiastique;* Munich. Le baron Théodore de Bussière, *les Sept Basiliques de Rome;* Paris, 1845, 2 tom. in-8º. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BASILIQUES** (*Basilicæ leges*), chez les jurisconsultes, est le nom donné à une collection des lois romaines traduites en grec : les Institutes, le Digeste, le Code, les Novelles de Justinien, et quelques édits de Justinien, de Justin le Jeune, de Tibère de Thrace, de Zénon, de Basile le Macédonien, etc. Il ne nous en reste que 41 livres, donnés en grec et en latin par M. Fabrot; 1644, 7 vol. in-fol. Cet auteur a rétabli les 19 livres perdus en les ramassant *ex synopsi Basilicon.* *Voy.* le P. Nicéron, *Mém.*, tom. XVII, p. 192. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **BASILISQUE** (saint), évêque de Comanès, souffrit le martyre à Nicomédie en Bithynie le 7 janvier 312. Il fut enterré à huit kilomètres de Comanès; cette translation paraît avoir eu lieu le 22 mai, jour auquel on a fixé sa fête. L'on bâtit en son honneur une église sur son tombeau. L'an 407 saint Jean Chrysostome traversa Comanès et passa la nuit dans le presbytère de l'église de Saint-Basilisque. Pallade dit que ce saint évêque lui apparut et lui annonça qu'ils seraient ensemble le lendemain; il ajoute que saint Chrysostome mourut en effet le lendemain, et qu'on l'enterra auprès de saint Basilisque. *Voy.* Pallad., *Vita Chrysost.,* c. III, édit. Bigot. Euseb., *Hist.*, l. IX, c. VIII et IX. Sozomène, l. VIII, c. XXVIII. Théodoret, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXXIV.

II. **BASILISQUE** (saint), soldat, souffrit le martyre à Comanès, dans la province du Pont, au IVe siècle. Enrôlé avec deux autres chrétiens de son pays, Eutrope et Cléonique, il fut arrêté avec eux dans Amasée, ville principale de la province du Pont. On pendit les compagnons de Basilisque, et on remit ce dernier en prison. En attendant le moment de paraître devant le gouverneur, il demanda la permission d'aller à Cumialès pour dire adieu à ses parents. On la lui accorda à grand peine; puis on le conduisit à Comanès, où il confessa Jésus-Christ en présence de ses juges, et il fut exécuté hors de la ville, dans un lieu appelé Dioscore, près de la rivière d'Iris. Les Grecs célèbrent sa fête le 22 mai, et l'honorent avec ses compagnons le 3 mars. *Voy. Act. Apost.* Bolland., tom. III, *Mart.* Tillem., tom. IV, p. 337 et 735.

BASILISSE (sainte), vierge et martyre, femme de saint Julien l'Hospitalier. *Voy.* JULIEN.

I. **BASIN** (saint), évêque de Trèves, né en Lorraine, mort en 700, appartenait à une des plus illustres familles de cette province. Il se retira dans le monastère de Saint-Maximin de Trèves, où ses progrès dans la perfection le rendirent le modèle des autres religieux, qui, à la mort de leur abbé, le forcèrent de prendre la conduite de leur maison. Sa vertu lui acquit une si grande réputation, qu'on le nomma à l'évêché de Trèves lorsque ce siége vint à vaquer par la retraite de son pasteur. Il fit de sa maison épiscopale une communauté aussi sainte que son monastère. Sa fête est marquée au 4 mars.

II. **BASIN** (Bernard), théologien espagnol, chanoine de Saragosse à la fin du XVe siècle, a laissé : *Tractatus de Artibus magicis et magorum maleficiis;* Paris, 1485, in-4º gothique, et 1506, in-8º. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II. Du Boulai, *Histor. Universitat. Parisiens.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan. nov.*, tom. I, p. 173.

III. **BASIN** (Simon), dominicain, né à Paris en 1608, et mort dans cette ville l'an 1671, devint chapelain d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII; puis il se retira chez les dominicains, où il prit le nom de *Thomas*, et s'adonna à la prédication. Il a composé en français des *Sermons* et des *Odes* sur des sujets pieux. Moréri, qui rapporte les titres de plusieurs de ses ouvrages, dit que la plupart n'ont pas été imprimés. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ord. Prædicator.*, tom. II, p. 642.

IV. **BASIN** (Thomas), évêque de Lisieux sous Charles VII, docteur en l'un et l'autre droit, né à Rouen, mort à Utrecht en 1491, fut accusé, sous le règne de Louis XI, de favoriser les Anglais et les Bourguignons, et, par suite de cette accusation, exilé, puis dépouillé de ses biens et de son évêché; mais le pape Sixte IV lui assigna une pension sur ce même évêché, et lui donna le titre d'archevêque de Césarée. Il se retira alors à Louvain, où il professa le droit; et il alla depuis à Utrecht, où il

resta jusqu'à sa mort. Il a publié, entre autres écrits : 1° *Traité contre Paul de Midelbourg*, imprimé dans le Spicilége de d'Achéry; — 2° une Histoire de son temps que Matthieu a publiée dans les *Analecta*, tom. II, sous ce titre : *Ex Thomæ Basini archiepiscopi Cæsariensis Historia gallica excerptum continens res gestas in Rollandia et diœcesi Ultrajectina annis* 1481 *et duobus sequentibus;* — 3° *Thomas Basin, Episcopus Lexoviensis, de Puella Aurelianensi;* mais cet ouvrage est resté en manuscrit dans quelques bibliothèques. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BASINGE ou **BASINGSTOKE** (Jean), archidiacre à Londres et à Leicester, mort en 1252, a laissé : 1° *la Concordance des Évangiles;* — 2° *Particulæ sententiarum per distinctiones*, commentaire sur une partie des Sentences de Lombard; — 3° des *Sermons. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BASIOTHIA, ville de la tribu de Juda. Dans la version des Septante, on lit, à la place de ce terme, leurs bourgs et leurs métairies. *Voy.* Josué, XV, 28.

BASIRE (Isaac), théologien anglican, né dans l'île de Jersey en 1607, mort en 1676, fut chapelain de Charles Ier; pendant le règne de Cromwell il voyagea en Morée, en Palestine et en Mésopotamie, puis il professa la théologie en Transylvanie et devint chapelain de Charles II. On a de lui : 1° *Deo et Ecclesiæ sacrum*, ou *le Sacrilége jugé et condamné par saint Paul dans l'Épître aux Romains*, II, 22; — 2° *Diatriba de antiqua Ecclesiæ britannicæ libertate;* Bruges, 1656, in-8°; — 3° *Histoire du presbytérianisme anglais et écossais;* Londres, 1659 et 1660, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

BASITA, évêché uni à Marcelliona, dans la province carthaginoise proconsulaire de l'Afrique occidentale, sous la métropole de Carthage. Il en est fait mention dans la conférence de Carthage.

BASKIRS, peuples qui prétendent posséder des livres noirs dont le texte a été composé dans l'enfer. Selon eux, les interprètes de ces livres connaissent le passé, le présent et l'avenir, et entretiennent des liaisons intimes avec les démons, auxquels ils peuvent ordonner d'opérer les plus grands miracles; aussi est-ce aux démons qu'ils ont recours dans les calamités publiques et ordinaires. La morale de ces peuples est en raison de leur ignorance profonde et de leur grossière superstition. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

BASLE. *Voy.* BALE.

BASMOTHÉENS (*Basmothei*), nom donné à certains hérétiques qui observaient le sabbat. *Voy.* Clément d'Alexandrie et les *Constitutions des Apôtres.*

I. **BASNAGE** (Benjamin), théologien protestant, né à Carentan en 1580, mort en 1652, fut ministre de Norwich, en Angleterre, puis de Carentan; il a laissé plusieurs ouvrages de controverse, entre autres un *Traité de l'Église.*

II. **BASNAGE DE BEAUVAL** (Jacques), né à Rouen en 1653, mort en 1722, fut pasteur à Rouen, puis à La Haye. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° la *Communion sainte,* ou *Traité sur la nécessité et les moyens de communier dignement;* Rotterdam, 1688, in-18; — 2° *Traité de la conscience;* Amsterdam, 1696, 2 vol. in-8°; — 3° *Histoire de l'Église, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent;* Rotterdam, 1699, 2 vol. in-fol.; — 4° *Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, pour servir de supplément à l'Histoire de Joseph;* Rotterdam, 1606, 5 vol. in-12, et Paris, 1710; — 5° les *Antiquités Judaïques,* ou *Remarques critiques sur la république des Hébreux;* Amsterdam, 1713, 2 vol. in-8°; — 6° *Dissertation sur les duels et les Ordres de chevalerie;* Amsterdam, 1720, in-8°. Il faut bien le remarquer, tous les ouvrages dans lesquels Basnage traite de la religion ont été mis à l'*Index* le 10 mai 1757; plusieurs l'avaient déjà été par des décrets particuliers de dates différentes.

III. **BASNAGE DE FLOTTEMANVILLE** (Samuel), né à Bayeux en 1638, mort à Zutphen en 1721, fut ministre dans ces deux villes. On a de lui : 1° *Annales politico-ecclesiastici annorum* 1645 *à Cæsare-Augusto usque ad Phocam;* Rotterdam, 1706, 3 vol. in-fol.; — 2° *de Rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes historico-criticæ, in quibus cardinalis Baronii Annales ab A. C.* 35, *in quo Casaubonus desiit, expanduntur;* 1662, in-4°. Ces deux ouvrages ont été mis à l'*Index :* le premier par un décr. du 2 septembre 1737, et le second par un décr. du 4 mars 1709. L'auteur a publié encore : *Morale théologique et politique sur les vertus et les vices de l'homme,* également condamné par un décr. du 7 févr. 1718.

BASOLUS. *Voy.* BALE, n° I.

BASRA. *Voy.* BASSORA.

BASSAC (*Bassacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Saintes, fondée au commencement du XIe siècle et détruite par les hérétiques; mais les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur la rétablirent entièrement. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

BASSANI (Jacques-Antoine), jésuite, prédicateur, né à Venise en 1686, mort l'an 1747 à Padoue, a laissé : 1° trente *Sermons;* Bologne, 1752, in-4°; Venise, 1753, in-4°; — 2° plusieurs autres *Sermons* qui n'ont pas été imprimés; — 3° des *Poésies* latines et italiennes; Padoue, 1749, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BASSANINO (François) est auteur de *Vita et morte di santa Rosalia;* Venise, 1733, in-12. *Voy.* ibid.

BASSE ou **BASSUS** (Charles-André), curé, a laissé: *Parochus sive Curator animarum, in quo primum de cura ipsa animarum agitur, tam de his quæ Deo, postea quæ sibi ipsi, ac demum quæ animabus sibi commissis curator debet, è sacrarum litterarum doctrina, sanctorumque Patrum authoritate concinnatus. Auctore Carolo Andrea Basso, theologo, oblato et præposito Burgi Tritii. Opus divo Carolo dicatum. Accesserunt antiqua statuta Ecclesiæ Lugdunensis à Francisco Cardinali à Turnone, anno* 1560, *promulgata, editio nova mendis expurgata;* Lyon, 1694, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants;* 1694, p. 325, 1re édit., et p. 289, 2e édit. Richard et Giraud,

I. **BASSÉE** (Bonaventure de la). *Voy.* PIPRE.

II. **BASSÉE** (Éloi de la), théologien français, né vers 1585, mort en 1670, professa la théologie aux capucins de Lille. On a de lui : 1° *Flores theologicæ practicæ;* Douai, 1639; — 2° *Supplementum;* 1658. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BASSE-FONTAINE (*Bassus-Fons*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, au diocèse de Troyes, en Champagne. Elle fut fondée l'an 1143 par Gauthier, comte de Brienne, et approuvée en 1158 par le pape Eugène, et, l'an 1602, le pape Clément VIII donna à l'abbé le droit de porter la mître et les ornements pontificaux. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.* Richard et Giraud.

BASSET (César-Auguste), bénédictin, né à Soissons en 1760, mort à Paris l'an 1828, fut nommé censeur des études au collége Charlemagne à l'organisation de l'université, puis sous-directeur de l'École normale. Outre un cer-

tain nombre d'ouvrages pédagogiques très-estimés, il a publié : *Explication de Playfair sur la théorie de la terre, par Hutton, et examen comparatif des systèmes géologiques fondés sur le feu et l'eau, par M. Murray;* 1815, in-8°, avec des notes et des planches. *Voy.* la *Nouv Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univ.*

BASSIEN (saint), évêque de Lodi, dans le Milanais, né en Sicile sous Constantin, mort le 19 janvier 413. Son père, Serge, gouverneur de Syracuse, l'envoya à Rome pour faire ses études. Bassien y embrassa le christianisme. Pendant longtemps ses domestiques ignorèrent son changement de religion; mais sitôt qu'ils l'eurent découvert ils en instruisirent Serge, qui résolut de faire revenir son fils à Syracuse. Bassien, en apprenant le danger qu'il courait, quitta Rome avec le seul domestique qui lui fût resté fidèle. Il s'arrêta dans un village peu éloigné de Ravenne, où sa sainteté et ses miracles le firent bientôt découvrir. L'évêque de cette ville lui conféra la prêtrise, et il resta attaché à cette église jusqu'à l'âge de 55 ans, époque à laquelle il fut choisi pour évêque de Lodi. Il se lia avec saint Ambroise, son métropolitain, combattit avec lui les ariens, et se trouva à la plupart des conciles qui se tinrent dans la Gaule cisalpine. Il assista saint Ambroise à la mort. Bassien fut enterré dans l'église des Douze-Apôtres, qui depuis fut appelée de son nom, et, lorsqu'après la ruine de Lodi Frédéric Barberousse eut fait rebâtir une autre ville, qu'il appela Lodi, *Lodi-Vecchio,* et par abrégé *Lodève,* il voulut que les reliques de saint Bassien y fussent transportées. Cette translation eut lieu le 4 novembre 1163. *Voy.* Richard et Giraud.

BASSIENS, hérétiques et disciples de Bassus. *Voy.* Bassus, n° I.

BASSILLE (sainte), souffrit le martyre l'an 304, et fut enterrée sur l'ancien chemin du Sel, qui a depuis porté son nom. On dit que, vers l'an 620, le pape Pascal Ier fit transporter son corps dans l'église de Sainte-Praxède. On ne sait si sainte Bassille est la même que la sainte Bassille, Basilisse ou Basile mentionnée par les Martyrologes le 20 mai, et dont le corps se garde à Rome dans l'église de Saint-Paul; car la mort de la sainte dont nous parlons est marquée au 22 septembre et au 11 du même mois. *Voy.* Ruinart, *Act.,* p. 693. *Rom. subterr.,* l. IV, c. XXXIV. Tillemont, *Mémoires*, tom. III. Richard et Giraud.

I. **BASSIN** ou *grand lavoir du tabernacle,* fait de l'airain des miroirs des femmes pieuses qui veillaient à la porte du tabernacle. Aujourd'hui encore, dans l'Orient, presque tous les miroirs sont de métal. *Voy.* Exod., XXXVIII, 8.

II. **BASSIN,** vase d'argent, de terre, de cuivre ou d'étain dans lequel les ministres de l'autel se lavaient les mains quand le peuple avait offert le pain et le vin pour le sacrifice. Lorsque le peuple n'a plus offert le pain et le vin, le bassin n'a plus été nécessaire; mais, afin de conserver toute la suite des cérémonies, les prêtres et les autres ministres de l'autel se sont contentés de se laver le bout des doigts, et dès lors il n'a plus fallu que la burette d'eau, un petit plat et un mouchoir. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.,* p. 197.

BASSINET (Alexandre-Joseph de), grand vicaire de Verdun, né à Avignon en 1734, mort dans la maison de Sainte-Perrine, près Paris, l'an 1813, était un prédicateur assez distingué. Outre qu'il a fourni des articles dans des ouvrages périodiques et qu'il a publié plusieurs écrits qui n'étaient pas de lui, il a composé : 1° *Histoire sacrée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée par figures accompagnées d'un texte historique;* Paris, 1804-1806, 8 vol. in-8°. Le 8e vol., contenant les *Actes des Apôtres* et l'*Apocalypse*, est de l'abbé Lécuy; — 2° *Panégyrique de saint Louis;* Paris, 1767, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BASSOL ou **BASSOLES** (Jean), surnommé *Doctor ordinatissimus*, religieux de l'Ordre de Saint-François, mort en 1347, était disciple de Scott. On a de lui : 1° *Commentaria seu lectura in quatuor libros Sententiarum, cura Orontii Finei Delphinatis edita;* Paris, 1517, in-fol.; — 2° *Miscellanea philosophica et medica. Voy.* Bellarm., *de Scriptor. eccles.* Wading, *Scriptor. Ord. Minor.*

I. **BASSORA** ou **BASRA**, ville épisc. et métropolitaine du diocèse de Chaldée, située à la jonction de l'Euphrate et du Tigre. On y voit des chrétiens qui se disent de saint Jean, et qui sont de véritables Manichéens. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1210. Richard et Giraud.

II. **BASSORA** ou **BOSRA**, **BOSTRA**, **BASRA,** ville épisc. située sur le Tigre, au couchant. En 928 elle était le siége d'un évêque jacobite nommé Jean, qui a composé une *Liturgie syriaque,* traduite par l'abbé Renaudot; mais, vers l'an 1360, elle a eu un évêque latin de l'Ordre des Frères-Mineurs. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1476.

I. **BASSUS**, hérétique du IIe siècle, disciple de Cérinthe, d'Ebion et de Valentin. Il faisait consister la vie des hommes et la perfection de toutes choses en sept planètes et en vingt-quatre lettres, parce que Jésus-Christ avait dit qu'il était l'*Alpha* et l'*Oméga*. Il ajoutait qu'il ne fallait pas attendre son salut de Jésus-Christ seul. *Voy.* Philastrius, *de Hæres.* Pratéole, au mot Bassus.

II. **BASSUS** (Charles-André). *Voy.* Basse, n° I.

III. **BASSUS** (Lucilius) succéda dans le gouvernement de la Judée à Céréalis Vitalianus. Comme les Juifs continuaient à se révolter après la prise de Jérusalem, Bassus les poursuivit partout où ils s'étaient retirés, et il éteignit ainsi la révolte. Après sa mort, il eut pour successeur Flavius Sylva. *Voy.* Joseph, *de Bello Judaico,* l. VII, c. XXX.

BASTAGAIRE (*Bastagarius*), nom d'un officier de l'Église grecque qui est chargé de porter aux processions des fêtes solennelles l'image du saint patron de l'église. *Voy.* Goar, *Eucologion.*

I. **BASTIDE** (Dom Philippe), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Benoît-du-Sault, au diocèse de Bourges, vers 1620, et mort à l'abbaye de Saint-Denis l'an 1690, fut prieur de Saint-Nicaise de Reims, de Corbie et d'autres monastères importants. On a de lui : 1° *de Antiqua Ordinis S. Benedicti intra Gallias propagatione;* — 2° *de Decimis et earum origine apud Judæos, gentiles et christianos;* Auxerre, 1683. Dom Bastide a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. *Voy.* Mabillon, 3e *siècle bénédictin.* D. Le Cerf, , *Biblioth. de la congrég. de Saint-Maur;* La Haye, 1726.

II. **BASTIDE** (Louis), jurisconsulte et théologien qui vivait du XVIIe au XVIIIe siècle, était prédicateur ordinaire du roi et professeur de droit. Il a publié : 1° l'*Incrédulité des déistes confondue par Jésus-Christ;* — 2° de *l'Accomplissement des prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies, et l'Apologie de l'Église romaine contre les écrits de cet hérétique.* Ces deux

ouvrages ont été imprimés à Paris en 1706, 2 vol.; — 3° *Caractère des officiers de l'évêque*, avec deux traités en latin, l'un de la *Juridiction*, l'autre de l'*Usure;* Paris, 1692, in-12; — 4° des *Panégyriques*. *Voy.* Fléchier, *Recueil des Lettres*, lett. 3e, tom. Ier, et lett. 211 et 312, tom. II.

BASTIOU (Yves), né à Pontrieux en 1731, mort à Paris en 1814, fut successivement grand vicaire du diocèse de Tréguier, chanoine et sous-prieur de Sainte-Geneviève, prieur de Dammartin, puis aumônier du collége Louis le Grand. Il a laissé beaucoup d'ouvrages d'éducation, parmi lesquels : 1° *Manuel chrétien des jeunes demoiselles;* Paris, 1824, in-18; — 2° *Manuel chrétien des étudiants;* Paris, 1825, 5e édition, augmentée et publiée par M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

BASTON (Guillaume-André-René), théologien, né à Rouen en 1741, mort près de Pont-Audemer l'an 1825, professait la théologie à Rouen lorsque la révolution le força d'émigrer. Après le concordat, il devint vicaire général de Rouen, fut même nommé évêque de Séez, mais le pape ne lui accorda point de bulles. L'abbé Baston a beaucoup écrit, nous citerons seulement les ouvrages suivants : 1° *Lectiones theologicæ;* Rouen, 1779-1784. Ce cours de théologie, publié de concert avec l'abbé Tuvache, fut approuvé par le cardinal de La Rochefoucault pour le diocèse, et réimprimé en 1818; — 2° *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité;* Paris, 1821-1824; 2 vol. in-8°; elle est dirigée contre l'ouvrage de M. de Maistre, intitulé : *du Pape;* mais elle fut solidement réfutée par : *Quelques réflexions sur les réclamations de l'abbé Baston contre l'ouvrage de M. de Maistre;* Paris, 1822, in-8°; — 3° *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion; 1823, in-8°; Besançon, 1825, 2e édit.; — 4° *Précis sur l'usure attribuée au prêt de commerce;* 1825, in-8°. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi*, nos 1276, 1281, 1283. Feller, *Biogr. univers.*

BASUEL (François), né à Durnes, curé de Granvillers, dans la Franche-Comté, au XVIe siècle, a laissé : *Sermons familiers et très-chrétiens sur les Évangiles des dimanches et fêtes, nouvellement imprimés en l'an* 1561; vol. in-8° divisé en deux parties, et dont l'impression fut retardée parce que l'auteur fut obligé de retrancher plusieurs passages suspects. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BATAILLARD (Charles), homme de lettres, vivait à Paris dans le commencement du XIXe siècle. On a de lui : 1° *Accord du christianisme avec la philosophie;* 1802, in-8°; — 2° le *Double concordat;* 1802; — 3° l'*Ami des gouvernements*, ou *les Principes et les lumières de la saine philosophie opposés aux paradoxes et aux maximes pernicieuses du philosophisme;* 1802, in-8°; — 4° *du Duel, considéré sous le rapport de la morale, de l'histoire, de la législation et de l'opportunité d'une loi répressive*, suivi du *Combat et duel des seigneurs de la Chastaigneraye et de Jarnac, racontés par Scipion Dupleix, conseiller du roi Louis XIII;* Paris, 1829, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BATAKS, peuplade de l'île de Sumatra. Ils croient à l'existence d'un Être suprême qui, après avoir créé le monde, en a confié la direction à ses trois fils, c'est-à-dire au dieu de la clémence, au dieu de la justice et à l'auteur du mal, le tentateur éternel, lesquels gouvernent le monde par l'entremise de leurs lieutenants. Ceux-ci sont divisés en trois classes de grades différents, et chacune de ces classes a ses fonctions particulières. Les Bataks ont encore une quantité d'autres divinités, d'anges tutélaires, de démons malfaisants. Chaque village a son prêtre, que l'on consulte dans toutes les affaires importantes pour savoir de lui quel démon on doit apaiser ou quelle victime il faut immoler. Les livres traitent principalement de la guerre, de la religion, des sacrifices, des cérémonies, enfin des maladies et des moyens de les guérir; mais ils ne contiennent aucun précepte de morale. Les Bataks croient à une vie future où l'âme sera exempte de douleur, sans cependant avoir une idée des récompenses et des punitions de cette vie. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.*

BATALHA, couvent de dominicains dans le bourg de ce nom, situé à une vingtaine de lieues de Lisbonne, fondé par Jean Ier, roi de Portugal, pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée à Aljubarotta, en 1385, sur D. Juan, roi de Castille. Ce couvent, un des plus beaux de l'Europe, et qui a servi de sépulture aux princes de la race de Jean, conserve des reliques données au commencement du XVe siècle par Manuel Paléologue, et dont l'authenticité est constatée par une lettre originale de cet empereur, laquelle se trouvait entre les mains des religieux du monastère. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XXVI, col. 727-732.

BÂTARD, enfant qui n'est pas né d'un mariage légitime. Le bâtard est irrégulier, inhabile aux ordres et aux bénéfices; mais l'irrégularité et l'inhabileté cessent par une dispense, par la légitimation et par la vie religieuse. L'enfant illégitime ne peut posséder le bénéfice de son père, même avec dispense (*Concil. Trid.*, sess. XIV, cap. XV, *de Reform.*). Pour les ordres sacrés et les bénéfices à charge d'âmes, le bâtard doit obtenir la dispense du Pape; mais pour les ordres mineurs et les bénéfices simples, une dispense de l'évêque suffit (cap. I, *de Filiis presb.*, *in*-6°; c. *Nimis, extr. de Filiis presb.*). Les bénéfices qu'il obtient sans ces dispenses restent toujours vacants et impétrables.— Quant aux *enfants exposés* ou *trouvés*, beaucoup d'auteurs pensent qu'ils ne doivent pas être regardés comme des bâtards; cependant, comme le remarque Corradus (*Praxis dispensat. apost.*, lib. III, cap. II), l'usage constant de la Daterie est contraire à ce sentiment, puisqu'elle observe à leur égard tout ce qui s'observe pour les dispenses ordinaires, *ex defectu natalium.* Corradus ajoute que le nombre des enfants légitimes exposés étant infiniment plus petit que celui des bâtards, il n'y a pas lieu de présumer pour ce qui est le plus favorable; mais qu'il faut prendre le parti le plus sûr, qui est ici de considérer comme bâtard tout enfant exposé.

BATELEUR (*histrio, mimus, ludio, ludius*). Saint Thomas enseigne que la profession de bateleur n'est pas criminelle en soi; c'est une espèce de divertissement permis, pourvu qu'il ne contienne rien de mauvais et de contraire à l'honnêteté, et qu'il se fasse en temps et lieu convenable. Mais un clerc ne peut, dans les mêmes circonstances et avec les mêmes conditions, exercer cette profession sans péché mortel, parce qu'elle est contraire à la sainteté de son état, que l'Église la lui défend, et qu'en l'exerçant il causerait un très-grand scandale. Il perdrait même, en ce cas, tous ses priviléges cléricaux, selon la constitution de Boniface VIII. *Voy.* saint Thomas, 2, 2, p. 168, art. 3, ad. 3.

Bonif. VIII, in cap. *de Vita et honest. Cleric.*, *in* 6, l. III, tit. I.

BATES (Guillaume), docteur en théologie et prédicateur presbytérien, né en 1625, mort à Hackney, près de Londres, en 1699, a laissé : 1° *Réflexions sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, avec un discours sur la divinité de Jésus-Christ;* — 2° *l'Harmonie des attributs divins dans la rédemption des hommes par Jésus-Christ;* — 3° *le Souverain Bonheur*, etc.; — 4° *Vitæ selectæ virorum qui doctrina, dignitate et pietate inclaruere;* Londres, 1681, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

I. **BATH** ou **BATHUS**, mesure pour les liquides. Les rabbins, qui comparent toutes leurs mesures à la place que peut occuper un œuf de poule, disent que le *bath* peut contenir 432 œufs. On estime que le *bath* égale environ 29 pintes 1/2 de Paris ou 28 litr. 459. *Voy.* III Reg., VII, 26. II Paralip., IV, 5. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, tom. II, p. 199, 202, 3e édit.

II. **BATH** (*Bathonia*), ville épisc. d'Angleterre dans le comté de Somerset. Au XIIe siècle Jean de la Villette, évêque de Wells, y transporta le siége épisc.; et depuis ce temps-là ses successeurs ont uni le titre d'évêque de Bath à celui d'évêque de Wells. Bath est sous la métropole de Cantorbéry. *Voy. Anglia Sacra.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 372. Richard et Giraud.

BATHAN. *Voy.* BATNE.

BATHANÉE. *Voy.* BASAN.

BATHELIER (Guillaume), protestant, né à Dublin, mort à Madrid l'an 1614, et, selon le P. Alegambe, en Irlande, l'an 1626, abandonna l'hérésie pour entrer dans la compagnie de Jésus. Il devint supérieur du séminaire des Irlandais à Salamanque. On a de lui, outre *Janua linguarum*, ou Méthode pour apprendre facilement toutes les langues : 1° une *Instruction méthodique sur les principaux mystères de la foi catholique, avec une méthode pour la vraie pratique de la confession générale*, en latin et en anglais; — 2° une *Préparation pour le sacrement de Pénitence;* Milan, 1614. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Richard et Giraud.

BATHILDE. *Voy.* BATILDE.

BATH-KOL, expression hébraïque qui signifie *fille de la voix.* Les juifs modernes admettent deux sortes d'inspirations divines : l'une est le don de prophétie ou inspiration divine, qui ne dura que jusqu'à la 40e année du second temple; l'autre (*bath-kol*) est une espèce d'oracle dont le Talmud fait très-souvent mention. Les rabbins, dit Buxtorf, croient qu'après la mort d'Aggée, de Zacharie et de Malachie, le Saint-Esprit se retira d'Israël, mais que la *fille de la voix* leur resta; et là-dessus ils font mille contes. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BATH-SAMA, ville qui paraît être la même que Bethsamès. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. VI, c. II.

BATHORI (Ladislas), comte, savant théologien hongrois, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il entra dans l'Ordre de Saint-Paul l'Ermite, et passa la plus grande partie de sa vie dans le cloître de Saint-Laurent, à Ofen. On a de lui : 1° une *Traduction de la Bible;* — 2° les *Vies des Saints*, en hongrois. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BATHUEL**, ville. *Voy.* BETHUL.

II. **BATHUEL**, fils de Nachor et de Melcha, était neveu d'Abraham et père de Laban et de Rébecca, femme d'Isaac. Joseph assure que Bathuel était mort lorsque Éliézer vint demander Rébecca en mariage pour Isaac. *Voy.* Genèse, XXIV. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. XXIV.

BATHYANI (Ignace, comte de), évêque de Weissembourg, né en 1741, mort à Carlsbourg l'an 1798, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Mathæi Beuvelet normam cleri, pro institutione clericorum Sancti Nicolai Chardonensis, olim gallice edidit, nunc in usum seminarii Albensis, et totius cleri Transylvaniæ latinam reddidit, et quorumvis ecclesiasticorum necessitatibus accommodavit;* Vienne, 1784, in-8°, 2e édit.; — 2° *Leges eccl. regni Hungariæ et provinciarum adjacentium collectæ et illustratæ;* Weissembourg, 1785, in-fol.; — 3° *Sancti Gerardi episcopi Chanadensis scripta hactenus inedita cum serie episcoporum Chanadensium* (ab anno 1035 ad 1687); Albæ-Carolinæ, 1790, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BATHYRA, ville bâtie par Hérode dans la Bathanée pour mettre les Juifs qui venaient de Babylone à l'abri des attaques des Trachonites. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. II.

BATILDE ou **BATHILDE** (*Baldechilde*), et quelquefois par corruption *Bauteur* et *Baudour* (sainte), reine de France, religieuse de Chelles, morte en 680. Elle était originaire de l'ancienne maison de Saxe en Allemagne; mais elle naquit en Angleterre, d'une branche de ces Saxons appelés d'*Outre-Mer* depuis qu'ils s'étaient rendus maîtres de cette île. Elle fut vendue comme esclave à Archinoald Erchenvald, ou Archambaud, qui devint maire du palais sous Clovis II. L'esprit, la beauté et les vertus de Bathilde lui gagnèrent tous les cœurs, et Archambaud la fit épouser à Clovis. Après la mort de ce prince, elle devint régente du royaume pendant la minorité de son fils Clotaire, et elle s'appliqua à supprimer l'esclavage et les exactions, à réprimer les brigues pour l'épiscopat et la simonie. Elle fonda des monastères, en dota plusieurs autres, et acheva le monastère de Chelles commencé par sainte Clotilde, où elle se retira. Elle fut canonisée par le pape Nicolas Ier; sa principale fête est placée au 30 janvier, jour de sa mort. *Voy.* Anonym. *apud Bolland.*, p. 739. Mabillon, *Act. SS.*, II *sæc.* Grég. Mag., *Vit.*, l. I, c. XXI. Chifflet, *de Dagobert*, p. 421. Bolland., tom. II, p. 737. Le Cointe, ann. 664, n° 7; 654, n° 13, et 678, nos 7, 9. Mabillon, *de Diplom.*, l. VI, p. 625, sæc. IV, p. 448-450. Henschen., *de trib. Dagobert.* Dubois, *Hist. Paris. eccl.*, p. 198 et 200. Bulteau, l. III, c. XIX. Richard et Giraud.

BÂTIMENTS DES ÉGLISES. *Voy.* RÉPARATIONS.

BÂTIR, outre son sens ordinaire, en a deux autres qu'il importe de remarquer : 1° celui de reconstruire, rebâtir, faire de nouvelles constructions, des réparations, des agrandissements, des embellissements, etc. (Nombr., XXXII, 34, 37. Josué, VI, 26. III Rois, IX, 17. Isaïe, XLIV, 26, etc.); 2° celui de donner des enfants ou d'accorder une nombreuse postérité (Genèse, XVI, 2; XXX, 3. Exode, I, 21, etc.).

BATMANSON (Jean), Anglais, prieur d'un couvent de Chartreux à Londres, mort en 1531, écrivit contre Érasme et contre Luther. On a de lui : 1° *Animadversiones in Annotationes Erasmi in Novum Testamentum;* — 2° *Commentaria in Proverbia Salomonis, in Cantica Canticorum;* — 3° *de Unica Magdalena;* — 4° *Institutiones noviciorum;* — 5° *de Contemptu mundi. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BATNE ou **BATHAN**, siége épisc. sous la métropole d'Édesse. C'était, au temps de Julien l'Apostat, une ville municipale de la province Osroëne, au diocèse d'Antioche. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. I. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 971. Richard et Giraud.

I. **BÂTON** ou *baguette divinatoire.* L'usage superstitieux de deviner par les flèches, les baguettes ou les branches, est très-ancien en Orient. *Voy.* Ézéchiel, XXI et XXII.

II. **BÂTON, BASTONNADE,** supplice usité en Orient, et que l'on voit aussi chez les Hébreux. Il s'appelait *tympanum,* parce que le patient était frappé à coups de verges comme un tambour. *Voy.* Macch., VI, 30. Hébr., XI, 36.

III. **BÂTON DE CHANTRE,** petite baguette ou houssine que les chantres ou choristes tenaient à la main, et qui leur servaient à contenir le chœur, à régler et à maintenir la psalmodie, à avertir le peuple de se comporter modestement à l'église, et à corriger ceux qui y manquaient; c'est pour cela que, dans plusieurs églises, les chantres se promènent dans la nef pendant l'office. *Voy.* Missel d'Amiens. De Vert, *Cérémon. de l'Égl.*, tom. II, p. 15 et 16.

IV. **BÂTON DE CONFRÉRIE,** bâton qui sert à porter aux processions l'image de quelque saint ou la représentation de quelque mystère.

V. **BÂTON DE LA CROIX,** bâton qui sert à porter la croix dans les processions.

VI. **BÂTON PASTORAL** (*pedum pastorale*). *Voy.* CROSSE.

BATT ou **BATTUS** (Barthélemy), né à Alost en Flandre l'an 1515, mort à Rostock en 1559, après avoir embrassé le luthéranisme, est auteur de : *de Œconomia christiana libri duo;* Anvers, 1558, in-12. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, et la *Nouv. Biogr. génér.*

BATTAGLIA (François-Marie), Milanais, de l'Ordre des Ermites, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Galleria spirituale;* Milan, 1668, in-12, 3e édit.; ouvrage condamné par la Congrégation de l'*Index* (Décr. 21 nov. 1690); — 2° *Guida sicura della confessione e communione;* ibid., 1668, in-12; — 3° *lo Specchio, che non inganna, del sig. della Serre, tradotto dalla lingua francese nell' italiana;* ibid., 1671, in-12; — 4° *li Fervori dello spirito;* ibid., 1676 et 1686, in-12; — 5° *la Divozione facile di Pierro Lemoine, trasportata dal francese;* ibid., 1675; — 6° *Il Tesoro della divozione del sagrificio della Messa, sacramento della Penitenza e sanctissima Communione;* ibid., 1696, in-12; — 7° *Pratica sicurissima e breve per purgar l'anima dalli scrupoli;* — 8° *Compendioso indizio all' amor di Dio;* — 9° *Manuale de i divoti della B. Vergine, S. Giuseppe, ed Angelo custode. Voy. Biblioth. Scriptor. Mediolan.*, t. II, *in Append.*

BATTAGLINI (Marc), né à Rimini en 1645, mort à San-Mauro l'an 1717, reçu docteur à l'âge de 16 ans, devint évêque de Nocera et de Césène. On a de lui : 1° *Istoria universale di tutti i consilj generali e particulari della Santa-Chiesa;* Venise, 1686, in-fol.; les éditions de 1696, 1704 et 1714 furent augmentées d'un grand nombre de conciles; — 2° *Annali del Sacerdozio e dell' Imperio in torno all' intero secolo decimo settimo di nostra salute;* Venise, 1701-1721, 4 vol. in-fol. On a encore de Battaglini le *Légiste philosophe,* des *Exercices spirituels pour une Neuvaine,* et des *Instructions aux curés pour expliquer la parole de Dieu.* Une édition de ses œuvres complètes a paru à Ancône en 1742, 3 vol. in-fol. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra.* Salmon, *Étude des Conciles,* p. 272 et suiv. *Journal de Venise,* tom. XXIX. Nicéron, *Mémoires,* t. XIX.

BATTERA (Doroteo), capucin et prédicateur célèbre, est auteur de : *Sette ricordi principali necessarii à ciascheduno christiano;* Brescia, 1590. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

BATTISTE. *Voy.* BAPTISTE, n° II.

BATTUS. *Voy.* BATT.

BAUCHET. *Voy.* BOSCHET.

BAUCIO (Charles de), théologien, né à Capoue au XVIIe siècle. On a de lui, imprimés à Naples : 1° *Tractatus de judicio universali ;* 1640, in-8°; — 2° *Varia opuscula de miscellaneis practicis casuum conscientiæ;* 1651, in-fol.; — 3° *Selecta casuum conscientiæ reconditorum,* etc.; 1652, in-fol. Nous ferons remarquer que *Praxis Confessariorum, tractatus magnopere necessarius ad munus Confessarii* a été condamné par la S. congrégation de l'*Index.* (Decr. 23 aug. 1634.) *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BAUDART (Guillaume), pasteur protestant, né à Deinse, en Flandre, l'an 1564, mort à Zutphen en 1640, fut chargé par le synode de Dordrech de faire, en collaboration avec Bucer et Bogerman, une nouvelle traduction flamande de l'Ancien Testament, laquelle a paru à Arnheim en 1624, 2 vol. in-fol. On a encore de Baudart : *Aphothegmata christiana;* Amsterdam, 1657, in-4°. C'est un Recueil de sentences.

BAUDÈLE. *Voy.* BAUDILE.

BAUDEMOND, abbé du monastère de Blandin ou Blandigny, ou Blandinberg, à Gand, au VIIe siècle, a composé en latin une Vie de saint Amand, évêque de Maëstricht, et dont il fut le disciple. On la trouve imprimée dans Bollandus, *Acta Sanctorum,* tom. I. *Voy.* Vossius, *de Historicis Latinis,* p. 270. André-Valère, *Biblioth. Belg.* D. Rivet.

BAUDILE ou **BAUDILLE, BAUDÈLE** (saint), martyr de Nîmes dont parle saint Grégoire de Tours, en vantant beaucoup ses miracles, est fort célèbre en Espagne aussi bien qu'en France, quoique presque tout ce que nous savons sur ce saint est incertain. On croit généralement que c'est au IIIe ou au IVe siècle qu'il a souffert le martyre. Son nom se trouve dans les plus anciens Martyrologes, qui rendent témoignage à sa foi et à sa constance dans les tourments; il est marqué au 20 mai. Son corps, qui était autrefois à Nîmes, n'y est plus depuis longtemps, et plusieurs églises prétendent le posséder. Quoi qu'il en soit, il y a en France et en Espagne un grand nombre d'églises dédiées sous l'invocation de ce saint martyr. *Voy.* Greg. Turon., *Gest. mart.*, l. I, c. LXXVIII. *Acta Sanctorum.* Tillemont, *Mémoires.* Richard et Giraud.

BAUDONIVIE, pieuse et savante religieuse du monastère de Sainte-Croix à Poitiers, vivait à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe. Élevée dès son enfance auprès de sainte Radegonde, fondatrice de ce monastère, elle écrivit sa Vie en suppléant seulement à ce qui manquait dans celle composée par Fortunat, et sans répéter ce qu'il avait dit. Il faut donc nécessairement lire ces deux Vies pour connaître complétement l'histoire de sainte Radégonde. Or la meilleure édition est celle qui se trouve dans *Acta Sanctor. Ord. S. Benedicti,* tom. I.

I. **BAUDOUIN** (Benoît), théologien, né à Amiens, mort à Troyes en 1632, a publié : *Calceus antiquus et mysticus;* Paris, 1615, in-8°, et Amsterdam, 1667, in-12, avec le traité de Nigronus, *de Caliga veterum. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* et la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BAUDOUIN** (François), jurisconsulte, né à Arras en 1520, mort vers 1572 entre les bras du P. Maldonat, jésuite, était très-versé nonseulement dans la jurisprudence, mais encore dans la théologie et l'antiquité ecclésiastique. Il professa le droit avec succès à Bourges, à Heidelberg, à Angers, à Paris, etc.; il assista au concile de Trente. Il s'était d'abord lié d'amitié avec Calvin; mais la lecture d'un ouvrage

de Georges Cassander le dégoûta de la nouvelle secte; s'étant même brouillé avec lui, ils écrivirent l'un contre l'autre. « Les auteurs protestants, disent Richard et Giraud, l'accusent d'avoir embrassé quatre fois leur religion, et d'être retourné autant de fois à celle de ses pères; mais on ne doit pas ajouter foi à ces déclamations. » Cependant, selon le docteur catholique Haals, en 1544 il embrassa le calvinisme à Genève, l'abjura à Paris en 1545, l'embrassa de nouveau à Genève en 1547, y renonça une seconde fois en revenant à Paris; puis il se fit encore calviniste auprès de Calvin en 1555, et luthérien à Heidelberg en 1557; enfin à son retour en France, l'an 1561, il rentra dans le sein de l'Église catholique, où il persévéra jusqu'à la mort. Baudouin a laissé de nombreux écrits de jurisprudence, d'histoire et de théologie, et il a édité : *S. Optati libri de schismate Donatistarum*, etc., et *Victoris Uticensis de persecutione vandalica;* Paris, 1569, avec des notes et des préfaces. Quant à ses notes sur saint Optat, elles ont passé dans l'édition des œuvres de ce Père, publiée par Charles-Paulin, jésuite; Paris, 1631, in-fol. Son *Constantinus Magnus, sive de Constantini Imperatoris legibus ecclesiasticis atque civilibus Commentariorum libri duo*, a été condamné par le pape Pie IV. *Voy.* Sponde, *in Annal.* A. C. 1564, nos 25, 26, et 1573, no 17. La Croix du Maine et Du Verdier de Vauprivas, *Biblioth. Franç.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVIII. Feller, *Biogr. univers.* Haas, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cath.* Richard et Giraud.

III. **BAUDOUIN** (Gabriel), prêtre de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, né à Avesnes, en Flandre, en 1689, mort à Varsovie l'an 1768, vint en Pologne l'an 1717, où il se distingua pendant plus d'un demi-siècle par ses vertus évangéliques. C'est lui qui fonda à Varsovie le grand hospice de l'Enfant-Jésus, la première maison d'enfants trouvés; et il l'érigea aux frais de la bienfaisance particulière; mais elle fut consolidée plus tard par des dotations considérables; en sorte qu'elle est encore aujourd'hui à la tête des établissements de charité. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BAUDOUIN** (Louis-Marie), prêtre, né en 1765 à Montaigu, diocèse de Luçon, mort à Chavagnes l'an 1835, fut incarcéré en 1792 à Fontenay-le-Comte, et ensuite obligé, comme les autres prêtres, de subir la déportation. Rentré en France, il établit une société de jeunes filles consacrées à honorer le Verbe incarné par la pratique des vœux de religion, et par leur zèle à donner une éducation chrétienne aux jeunes personnes, surtout dans les campagnes. Cette congrégation, qui a reçu une forme régulière, est connue maintenant sous le nom de Dames Ursulines de Jésus, et elle a pris en peu d'années un rapide accroissement. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

V. **BAUDOUIN** (Martin). *Voy.* BALDUIN, no II.

BAUDRAN (Barthélemy), jésuite, né vers 1730 à Vienne, en Dauphiné, mort à Lyon vers la fin du XVIIIe siècle, a publié beaucoup d'ouvrages réunis sous le titre de : *Œuvres spirituelles de Baudran;* Lyon, 1777, in-8o; et séparément, sous le voile de l'anonyme : *l'Ame contemplant les grandeurs de Dieu* avec *l'Ame se préparant à l'éternité; l'Ame élevée à Dieu; l'Ame éclairée par les oracles de la sagesse dans les paraboles des béatitudes évangéliques; l'Ame affermie dans la foi : l'Ame intérieure,* ou *Conduite spirituelle dans les voies de Dieu;* Lyon, 1616-1618, in-12.

BAUDRAND (Henri), né à Paris en 1637, mort à Beaune en 1699, fut reçu docteur en théologie à Paris en 1666, et devint curé de Saint-Sulpice. En 1696, il quitta sa cure pour le prieuré de Saint-Côme-lès-Tours. Il a laissé : *Recueil manuscrit des actes de la faculté de théologie de Paris;* 4 vol. in-fol., que l'on conserve à la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

BAUDRI, BAUDRY. *Voy.* BALDERIC.

BAUDRIER. *Voy.* CEINTURE, no II.

BAUDRY-D'ASSON (Antoine), théologien janséniste, né dans le Poitou, mort en 1668 à Paris, où il s'était retiré après la suppression de Port-Royal. On lui attribue plusieurs ouvrages, entre autres : 1o *Placet pour les abbesses, prieures et religieuses de Port-Royal contre M. l'archevêque de Paris;* Paris, 1664; — 2o *Lettre du P. Annat, jésuite, touchant un écrit qui a pour titre: la Bonne fortune des jansénistes*, 1657. Il publia, avec la collaboration de plusieurs autres jansénistes : *Morale pratique des jésuites*, nouvelle édition à Bologne, 1669 et années suivantes, 8 vol. in-8o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

BAUDUER (Armand-Gilles), né à Peyrusse-Massas, diocèse d'Auch, en 1744, mort l'an 1787, fut professeur de théologie au séminaire d'Auch, puis curé dans sa ville natale. On a de lui, outre quelques manuscrits inachevés, une *Nouvelle version des Psaumes de David*, en français, faite sur le texte hébreu, et accompagnée de la Vulgate et de la traduction de Sacy; Paris, 1783, 2 vol. in-12. *Voy.* Chaudon, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

BAUDUIN (Dominique), oratorien, né à Liège en 1742, mort en 1809, fut longtemps professeur d'histoire à Maëstricht. Ses principaux ouvrages sont : 1o *Essai sur l'immortalité de l'âme;* Dijon, 1791, in-12, réimprimé sous ce titre : de l'*Immortalité de l'homme*, ou *Essai sur l'excellence de sa nature;* Liège, 1805, in-12; — 2o *la Religion chrétienne justifiée au tribunal de la raison et de la philosophie;* Liége, 1788 et 1797, in-12; — 3o *Discours sur l'importance du ministère pastoral*, in-8o. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BAUER** (Adolphe-Gaspard), théologien protestant, né à Heltstedt en Allemagne l'an 1662, mort en 1719, a composé un certain nombre d'ouvrages, dont les principaux, imprimés à Wittemberg de 1685 à 1687, in-4o, sont : 1o *Disput. de Religione christiana;* — 2o *Disput. de Jehova Elohim provisore et vitæ socialis consultatore ex Gen.*, II, 18; — 3o *Lexicologia sacra.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BAUER** (Charles-Louis), philologue protestant, né à Leipzig en 1730, mort à Hirschberg l'an 1799, a publié, outre plusieurs autres ouvrages de philologie, *Glossarium Theodoreteum*, dans le Théodoret de Schulze; Halle, 1769-1774, in-8o, tom. V. *Voy.* ibid.

III. **BAUER** (Chrétien-Frédéric), théologien protestant, né en 1696 à Hofgarten en Thuringe, mort l'an 1782 à Wittemberg, où il avait professé la théologie, est auteur de plusieurs ouvrages imprimés à Leipzig, et dont les principaux sont : 1o *Disput. de Melchisedecho ex Hebr.*, VII, 20, 1720, in-4o; — 2o *Vernünftige Gewissheit der hebræischen Accentuation*, 1730; — 3o *Erläuterter Grund-text des Predigers Salomo*, 1732, in-4o; — 4o *Einleitung zur hebræischen Accentuation*, 1742, in-8o; — 5o *Interpretatio prophetiæ*, 1747, in-4o. *Voy.* ibid.

IV. **BAUER** (Georges-Laurent), théologien et antiquaire, protestant, né en Allemagne l'an 1756, mort en 1806, se livra particulièrement à l'étude des antiquités bibliques. Il professa la

morale et la littérature orientale à Altdorf, et la philosophie à Heidelberg. C'est un des premiers qui ait prétendu que la Bible renfermait des mythes; il a été victorieusement réfuté par Jean-Henri Pareau, dans son *Institutio interpretis Veteris Testamenti*, mais surtout dans sa *Disputatio de mythica sacri codicis interpretatione. Voy.* le bibliographe Jean-Georges Meusel, qui a donné la liste de ses ouvrages. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. Ier, combat les diverses erreurs herméneutiques et exégétiques de notre auteur, mais fait ressortir en même temps tout ce qu'il y a de bon dans son *Hermeneutica sacra.*

BAUFET (Guillaume de), évêque de Paris, mort en 1320, a laissé : *De septem Ecclesiæ Sacramentis*; Leipzig, 1512; Lyon, 1567.

BAUGÉ (Étienne de), évêque d'Autun, vivait au XIIe siècle. Il renonça à son évêché pour entrer dans le monastère de Cluny, où il mourut saintement. On a de lui : *Tractatus de sacramento altaris, et iis quæ ad illud, variosque ecclesiæ ministros pertinent*, qu'on trouve dans *Bibliotheca Patrum*, et que Jean Montéléon, chantre d'Autun, fit imprimer en 1517. *Voy.* Moréri, *Dict. histor.*

BAUGENCI (*Balgenciacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin dans le diocèse d'Orléans. Elle fut fondée vers l'an 1033 par les seigneurs de Baugenci; les hérétiques la détruisirent au XVIe siècle, et les chanoines réguliers de la congrégation de France, qui y furent reçus en 1642, l'ont fait rebâtir et y ont rétabli l'observance régulière. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. VIII, col. 1579.

BAUGERAIS (*Baugeriacum, Baugerum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux du diocèse de Tours. Henri II, roi d'Angleterre, la fonda en cédant la terre de Baugerais et ses dépendances aux moines de Loroux en Anjou, qui s'y établirent l'an 1173.

BAULDRI ou **BAULDRY** (Paul), protestant, professeur d'histoire sacrée à Utrecht, né à Rouen en 1639, mort l'an 1706, épousa la fille d'Henri Basnage. On a de lui, parmi plusieurs ouvrages, une édition du traité de Lactance, *de Morte persecutorum*, avec des notes savantes; Utrecht, 1692, in-8°. Il y justifie plus d'une fois Lactance contre les vaines critiques de Jacques Tollius; il admet l'arrivée de saint Pierre à Rome, attestée aussi par Lactance, et contestée si peu judicieusement par la plupart des protestants. Tout ce que renferme l'édition de Bauldri se trouve dans le 2e volume de celle que Langlet-Dufresnoy a donnée à Paris en 1748, 2 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BAUMANN** (Jean-Christophe), ministre luthérien, né à Cuntzelsau en 1641, mort en 1713, a laissé : 1° *Dissertation sur la Cabale;* — 2° *Sylloge locorum controversorum adversus IX sectarios. Voy.* le *Supplément français de Bâle.* Moréri, édit. de 1759.

II. **BAUMANN** (Michel), de Creilsheim en Franconie, surintendant à Hohenloe dans le XVIIe siècle, a laissé : 1° *Theologia curiosa;* — 2° *Vale et salve;* — 3° *Catechesis;* — 4° *Postilla;* — 5° *de Quinque novissimis;* — 6° *Idea veri et vivi Christianismi;* — 7° *Funebria singularia;* — 8° *Lexicon allegorico-evangelicum;* — 9° *Analecta allegorica sacra*, et quelques ouvrages allemands. *Voy.* le *Supplément français de Bâle.* Moréri, édit. de 1759.

I. **BAUME** (*balsamum*). L'auteur de la Vulgate n'a employé ce mot que dans Ézéchiel (XXVII, 17), où l'hébreu porte *pannag*, que l'on entend généralement d'une espèce de gâteau, et dans l'Ecclésiastique (XXIV, 20, 21), dont le grec porte, au premier endroit, l'*aspalathe des aromates*, pour *balsamum aromatizans*, et au dernier ne contient aucun mot correspondant à *balsamum non mistum.* Or personne n'ignore que la plante qui produit le baume était très-commune en Judée, et que le baume de ce pays était le plus renommé du monde. Pline dit même qu'on n'en voyait que dans la Judée, et cela seulement dans deux jardins. Mais depuis lors on multiplia beaucoup ce végétal dans la plaine de Jéricho. Les voyageurs nous apprennent qu'il y en avait autrefois en Égypte, et qu'il s'en trouve encore aujourd'hui à Tabarie, l'ancienne Tibériade. *Voy.* Plin., l. XII, c. V. Justin., l. XXXVI. Petr. Mart. Legat. Babylon., l. III, fol. 88, verso, et 90, recto.

II. **BAUME**, matière du sacrement de la Confirmation. *Voy.* CONFIRMATION.

III. **BAUME (SAINTE-)** ou *Balma*, grotte immense située sur le flanc d'une montagne entre Aix, Toulon et Marseille. Suivant une tradition du pays, cette grotte a été habitée par sainte Madeleine. M. de Valois dit que *balma*, en Italie, signifie un *antre, caverne*, et qu'en gaulois *baume* a le même sens. Mabillon prétend que *balma* est un ancien nom gaulois qui signifie *rocher, rupes. Voy. Annal. Bened.*, l. I, p. 24. Valois, *Notit. gall.*, pag. 74. L'*Encyclopédie catholique.*

IV. **BAUME-LES-DAMES** ou **LES NONAINS**, abbaye de chanoinesses dans la Franche-Comté, et qu'on croit avoir été fondée au Ve siècle par saint Romain. Cependant Dunod (*Hist. de la Franche-Comté*) prétend qu'elle ne l'a été qu'au VIIe siècle, par les seigneurs de Neufchatel. Il en est fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. On ne recevait dans cette abbaye que les filles nobles de naissance. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

V. **BAUME-LES-MESSIEURS** ou **LES MOINES**, abbaye de bénédictins non réformée située en Franche-Comté, au diocèse de Besançon. C'était d'abord un prieuré dépendant de Gigni. Au commencement du IXe siècle saint Benoît d'Aniane introduisit sa réforme dans ce monastère, qui devint une abbaye dépendante de celle de Cluny. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. hist. ecclés.*, tom. VIII, p. 130. L'*Encyclopéd. cathol.*

BAUMGARTEN (Sigismond-Jacques), théologien luthérien, né près de Magdebourg en 1706, mort l'an 1755 ou 1757 à Halle, où il avait professé la théologie. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Instruction sur la conduite du chrétien* ou *Théologie morale;* Halle, 1738, in-8°; — 2° *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ;* ibid., 1742, 1745, 3 vol.; — 3° *Primæ lineæ breviarii antiquitatum christianarum;* ibid., 1747, 1766, in-8°; — 4° *la Doctrine évangélique;* ibid., 1759, 1760, 3 vol. in-4°, etc.

BAUNE (Jacques de la), jésuite, né à Paris en 1649, mort en 1725. On a de lui quelques panégyriques imprimés à Paris; mais de plus les opuscules du P Sirmond, son confrère, qu'il a recueillis et publiés sous ce titre : *Jacobi Sirmundi opera varia, nunc primum collecta*, etc., *accedunt S. Theodori Studitæ epistolæ, aliaque scripta dogmatica, numquam anteà græce vulgata;* Paris, 1696, et Venise, 1729.

BAUNIER (Dom), bénédictin, a laissé : *Recueil historique, chronologique et topographique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France, tant d'hommes que de filles, de nomination et collation royale; les noms des titulaires, la taxe en cour de Rome, telle qu'elle est sur le*

livre de la chambre apostolique; les revenus, les unions et pensions sur ces bénéfices; Paris, 1726.

BAURAMITE, habitant de Bahurim. *Voy.* I Paralip., XI, 32.

BAUSSENGE. *Voy.* BALSÈME.

BAUSSET (Louis-François de), ancien évêque d'Alais, cardinal, né à Pondichéri en 1748, mort en 1824, vint en France à l'âge de douze ans, où il fit ses cours de philosophie et de théologie. Il a occupé plusieurs postes dans l'Église et dans l'État. Outre ses Notices sur l'abbé Legris-Duval, le card. Talleyrand Périgord, archevêque de Paris, le duc de Richelieu et le card. Boisgelin, archev. de Tours, il a laissé : 1° *Réflexions sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an* IV; Paris, 1796, in-8°; — 2° *Exposé du principe sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée*, etc.; Paris, 1797, in-8°; — 3° *Histoire de Fénelon, composée sur les manuscrits originaux*; Versailles, 1808, 3 vol. in-8°; ouvrage qui a eu plusieurs éditions, et qui mérita en 1810 le second prix décennal de l'Académie française; — 4° *Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, composée sur les manuscrits originaux*; Paris, 1814, 4 vol. in-8°; ouvrage qui a eu aussi plusieurs éditions. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi*, tom. XL, p. 273, 369. De Villeneuve, *Notice historique sur le cardinal de Bausset*; Marseille, 1824. Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.*

BAVA (André), théologien italien, né à Cavagnolo, dans le Montferrat, vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Trattato della Sede*; Gênes, 1557, in-8°; — 2° *Istruzione della vita cristiana*; Turin, 1564, in-8°, et 1567, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAVAI, fils de Hénadad. Il fut l'un de ceux qui, au retour de la captivité, contribuèrent à bâtir Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 18.

BAVIA (Louis), chapelain royal dans l'église de Grenade, né à Madrid, mort en 1628, a continué *Historia pontifical y catholica* de Gonsalve et d'Illescat. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BAVIÈRE (*Bavaria*). Ce fut dans le VIIe siècle que le christianisme s'introduisit dans ce pays. Saint Émerand l'avait prêché à Ratisbonne, et saint Rupert à Salzbourg. Il y a en Bavière des essaims de chevaliers; sept Ordres au moins y sont reconnus, sans compter celui de Sainte-Élisabeth, créé pour les femmes, mais seulement pour les princesses et les dames d'honneur. La fondation de ce dernier Ordre est due à l'électrice Marie-Élisabeth. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, et l'*Encyclop. cathol.*

I. **BAVON** ou **BAF** (saint), patron de Gand en Flandre, et de Harlem en Hollande, né vers l'an 589, mort l'an 649 ou 650, reçut au baptême le nom d'*Allowin*. Après avoir passé sa jeunesse dans toutes sortes d'égarements, il fut touché par les prédications de saint Amand; il lui confessa ses péchés, distribua ses biens aux pauvres, et se renferma dans le monastère de Saint-Pierre, que saint Amand venait de bâtir à Gand. Saint Amand l'éleva à la cléricature et lui permit de visiter les monastères les mieux réglés de France. A son retour Bavon, voulant vivre comme les anachorètes, se fit une cellule dans un vieux hêtre; mais comme on venait de tous les côtés pour le visiter, il rentra dans son monastère, où il mourut au milieu des mortifications. Les miracles les plus éclatants eurent lieu à son tombeau. L'Église honore sa mémoire le 1er octobre, et on célèbre la fête de sa translation, à Gand, le 1er août. *Voy.* Anon., apud Mabillon, p. 397, sæc. II, et p. 395, 409. Le Cointe, ad ann. 650, n. 10. Bolland., tom. I, april., p. 874; tom. II, maii, p. 494, col. 2. Pagi, ad ann. 631, n. 13. Richard et Giraud.

II. **BAVON (SAINT-).** C'est le nom qui fut donné à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand lorsque saint Bavon fut devenu si célèbre par les miracles qui se firent à son tombeau.

BAVOSI (Alfonse), théologien, né à Bologne en 1628, fut chanoine régulier et plusieurs fois général de l'Ordre de Saint-Augustin. On a de lui : 1° *Controversiæ Miscellaneæ*; Venise, 1580, 1589, in-4°; Bologne, 1607, in-4°; — 2° *Disputationes catholicæ in quibus præcipue Græcorum quorumdam opiniones orthodoxæ fidei recipiuntur*, etc.; ibid., 1607, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAXTER (Richard), théologien anglais non conformiste, né à Rowton en 1615, mort en 1691, chapelain de Charles II, refusa l'évêché d'Hereford. On le cita peu de temps après au banc du roi à cause de quelques passages d'une paraphrase qu'il avait faite du Nouveau-Testament, et il fut condamné à deux ans de prison. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Catechisatione domestica*; — 2° *Aphorismi de justificatione et fœderibus*; — 3° *Apologia*; — 4° *Libellus rationum pro religione christiana contra Gassendum et Hobbesium*; — 5° *Epistola de generali omnium Protestantium unione adversus Papatum*; — 6° *Dissertatio de baptismo infantium à Scriptura demonstrato*; — 7° *Directiones ad reformationem Ecclesiæ*; — 8° *de Religione Grotiana adversus Piercium*; — 9° *de Jure sacramentorum*; — 10° *Gildas Salvianus vel Pastor reformatus*; — 11° *Catechismus quackerianus*; — 12° *Clavis catholicorum*; — 13° *de Regimine Ecclesiæ*; — 14° *de Rep. sancta*; — 15° *de Universali redemptione contra Calvinum et Bezam*; — 16° *Historia conciliorum*; — 17° *Liber familiis pauperum inscriptus*, etc. *Voy.* le *Dict. hist.*, édit. de Holl., 1740.

BAY, BAYANISME. *Voy.* BAÏUS, BAÏANISME.

BAYARD (Claude-Martin), vivait en Lorraine au XVIe siècle. Il étudia à Paris. On a de lui : *de Perpetuis et generalibus vicariis dialogus*; — 2° *Allusio in cardinalatus originem et officium*; — 3° *Tractatus compendiarius de legato cardinali a latere misso*; ouvrages imprimés à Paris en 1542, in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

BAYER (Théophile-Sigefroi), savant orientaliste, protestant, né à Kœnigsberg en 1694, mort à Saint-Pétersbourg en 1738. Outre un nombre infini d'ouvrages sur les langues orientales, on a de lui : 1° *Vindiciæ verborum Christi, Eli, Eli, lamah sabactani*; 1716, in-4°; — 2° *de Diis vialibus Græcorum*; 1715; — 3° *de Eclipsi sinica liber, sinorum de eclipsi solis quæ Christo in crucem acto facta esse creditur, indicium examinans*; 1718, in-4°; — 4° *Historia congregationis cardinalium de propaganda fide*; 1721, in-4°; c'est une longue et violente diatribe contre l'Église catholique; la haine frénétique s'y montre avec si peu de ménagement, que les protestants eux-mêmes en furent scandalisés; — 5° *Lucubrationes de inscriptionibus Judæorum græcis et latinis*; 1721, in-4°; — 6° *Programma ad declamationes in cathedrali schola*; 1722, in-4°. *Voy.* la *Biblioth. germ.*; Amsterdam, 1741, tom. Ier. Moréri, édit. de 1759.

BAYEUX (*Bajocæ*), ville épisc. de Normandie dont l'évêque est le premier suffragant de Rouen. La lumière de l'Évangile y fut portée au IVe siècle par saint Exupère ou Spire, qui en fut le premier évêque. Les guerres civiles du XVIe

siècle y firent de grands ravages; les calvinistes s'en emparèrent en 1562, pillèrent les églises, renversèrent les autels et les tombeaux, y abolirent les exercices de la religion catholique, et y commirent des impiétés dont le souvenir fait encore horreur. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 127 et suiv.

BAYLE (Pierre), critique, né au Garlat, dans le comté de Foix, en 1647, mort l'an 1706, se rendit célèbre surtout par le déplorable scepticisme qui le conduisit à l'incrédulité. Son père, qui était protestant, l'éleva dans le protestantisme; il l'envoya au collége de Puy-Laurens pour continuer ses études, puis à Toulouse pour y faire sa philosophie. La lecture de quelques livres de controverse et ses entretiens avec un ecclésiastique le convertirent au catholicisme, qu'il abjura dix-huit mois après pour rentrer dans sa première religion. Il se rendit alors à Genève, revint ensuite en France, où il professa la philosophie à Sedan; mais l'Académie de Sedan ayant été supprimée en 1681, Bayle se rendit à Rotterdam. Il professa l'histoire et la philosophie jusqu'à ce que le ministre Jurieu le fit destituer. Parmi ses ouvrages, on distingue surtout son *Dictionnaire historique et critique*, qui, souvent réimprimé, parut pour la première fois en 1697, 2 vol. in-fol., en quatre parties, et qui n'est qu'un cours de scepticisme, d'indifférence en matière de religion, et d'incrédulité. L'édition de 1820, donnée par Beuchot en 16 vol. in-8°, contient des notes extraites de tous les auteurs qui ont critiqué Bayle; ces notes sont rapportées aux passages mêmes du *Dictionnaire* auxquels elles s'appliquent. Quant à ses œuvres diverses, elles ont été recueillies et publiées à La Haye, en 4 vol. in-fol. *Voy.* l'abbé Le Clerc, *Lettres crit. sur le Diction. de Bayle*. L'abbé de Joly, *Remarques crit. sur le Diction. de Bayle*. Le *Journal des Savants*, 1748, p. 579.

I. **BAYLEY** ou **BAILEY** (Anselme), théologien protestant, né en 1720, et mort l'an 1794, a publié un certain nombre d'ouvrages, la plupart oubliés aujourd'hui, et dont les principaux sont : 1° *Grammaire hébraïque*, sans points et avec des points; — 2° l'*Ancien Testament*, en anglais et en hébreu, avec des remarques; Londres, 4 vol. in-8°.

II. **BAYLEY** (Louis). *Voy.* BAYLY, n° I.

BAYLON (Pascal), saint, mort le 17 mai 1592 à Torre-Hermosa en Aragon, d'abord berger, entra ensuite dans un pauvre couvent de Minimes, où il se fit remarquer par son amour pour le saint Sacrement. Il fut béatifié par Paul V en 1618, et canonisé en 1690 par Alexandre VII. Sa vie a été écrite par Jean Ximenès, son confrère, qui a été témoin de tout ce qu'il raconte; elle se trouve dans les Bolland., *Acta Sanctor.*, maii, tom. IV, p. 18 et 89.

I. **BAYLY** ou **BAYLEY**, **BAILE** (Louis), prédicateur anglais, né à Caermarthen, dans le pays de Galles, mort en 1632, fut successivement ministre d'Evesham, chapelain de Jacques Ier, et évêque de Bangor; il a publié : *Pratique de piété*; 1734, in-8°, 50e édit. Cet ouvrage a été traduit en français, 1633, et en beaucoup d'autres langues, notamment en italien. Or un Décr. de l'*Index* du 29 juillet 1722 porte : « Bayli Luigi. La Pratica di pietà, che insegna al Christiano il vero modo di piacere a Dio, dall' Inglese tradotta nell' Italiano da G. F. »

II. **BAYLY** (Thomas), fils du précédent, ayant examiné à fond la religion catholique, s'y convertit. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Certamen religiosum* ou *Conférence entre le roi Charles Ier et le marquis de Worcester*; Londres, 1649, in-8°; — 2° *de la Charte royale accordée sous les rois par Dieu lui-même*; 1649; — 3° *la Fin des controverses entre les religions catholique et protestante*; Douay, 1654, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAYNE. *Voy.* BAINES.

BAYON (Nicolas), théologien, né à Pont-à-Mousson vers l'an 1570, chanoine de la cathédrale de Verdun, a laissé : 1° *de Sacramentis et sacrificiis Missæ*; Verdun, in-12; — 2° *de Decem præceptis Decalogi et quinque præceptis Ecclesiæ*; ibid., 1622, in-8°; — 3° *Solutions des cas de conscience*, etc.; ibid., 1620, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAYONNE (*Baiona* ou *Bajona*), autrefois **LAPURDUM**, ville épisc. de France dont l'évêché est suffragant de la métropole d'Auch. On fait remonter l'érection de ce siége jusqu'au IVe siècle; mais Richard et Giraud pensent que le premier prélat qui l'occupa fut Arse (*Arsius* ou *Arsivus*), sous le pontificat du pape Benoît VII, vers l'an 980. *Voy.* Richard et Giraud, t. XXVIII, p. 133.

BAZARIDDIDA, ville épisc. d'Afrique dont la province n'est pas connue. Un de ses évêques assista à la conférence de Carthage. *Voy. Confér.*, ch. CXXVIII, not. 136.

BAZARITA (*Vazarita*), ville épisc. de la province de Numidie en Afrique; Adéodatus, un de ses évêques, était à la Conférence. *Voy. Confér.*, not. 154.

BAZAS, ancienne ville épisc. de France sous la métropole d'Auch, appelée par les anciens *Cossio* ou *Cossium Vasatum*, et *Vasatæ Arenosæ*, parce qu'elle est située dans un pays sablonneux, et que les Vasates y demeuraient. Cet évêché, érigé dans le IVe siècle, a été supprimé en 1801. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 137 et suiv.

BAZIN (Jean-Baptiste), né à Auxonne en 1637, mort l'an 1708, était en 1673 procureur général de l'Ordre des Cordeliers de Dijon. On a de lui : 1° *Praxis recollectionis animæ, ad usum Fratrum Minorum de Observantia provinciarum Galliæ*; Paris, 1686, in-12; — 2° *la Grand'Messe, et la manière de l'entendre et d'y assister saintement, selon l'esprit de Jésus-Christ et de l'Église*; Lyon, 1687, in-12; — 3° *Éclaircissements sur la sainte Messe, justifiée par l'Écriture, les conciles et les Pères*; Lyon, 1688, in-12; — 4° *les Magnificences de Rome à la canonisation des bienheureux Jean Capistran et Pascal Baylon, religieux de l'Ordre de Saint-François, avec les Vies des saints Laurent-Justinien, Jean Faconde et Jean de Dieu, canonisés avec eux*; Lyon, 1693, in-8°; — 5° *Quelques remarques sur le grand couvent de Saint-Bonaventure de Lyon*; Lyon, 1697, in-12; — 6° *Abrégé de la Vie de saint Jean Capistran*, etc.; Lyon, 1698, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BAZIOTHIA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Joseph, XV, 28.

BAZITA, ville épisc. de la province de Numidie, en Afrique. *Voy. Conférence* de Carthage, ch. CXXXIII, not. 174.

BDELLIUM, gomme-résine transparente, odorante, qui coule d'un arbre de l'Arabie et de l'Inde. C'est ainsi que la Vulgate et Joseph (*Antiq.*) ont entendu le mot hébreu *bedolach* dans la Genèse, XII, 2, et dans les Nombres, XI, 7, où il se trouve; et c'est aussi le sens que lui ont donné Aquila, Symmache et Théodition; mais dans les Nombres seulement. Les Septante l'ont rendu dans le premier endroit par *anthrax*, ou *escarboucle*, et dans le dernier, par *crystal*. Celsius (*Hierobotan.*), tom. I, p. 324, 327) s'est

entièrement déclaré pour le *bdellium*. David Michaëlis (*Supplem. ad Lexic. hebr.*, part. I, p. 152) pense qu'il s'agit de *bdellium* dans les Nombres, et de *pierres précieuses* dans la Genèse; mais Bochart (*Hieroz.*, II part., l. V, c. XXV) veut que, dans les deux passages, *bedolach* signifie *perle*. Les interprètes qui excluent le *bdellium* de la Genèse se fondent sur ce qu'il n'est pas une chose assez importante pour figurer à côté de l'or et des pierres précieuses, et être présenté comme faisant la gloire du sol qui le produit. Mais le *bdellium* de Hévilath pouvait être d'une espèce particulière et supérieur à celui de tous les autres pays; et par conséquent Moïse était dûment autorisé à le mentionner parmi les productions de la contrée qu'il décrivait.

BEACON ou **BECON** (Thomas), théologien, né dans le comté de Norfolk ou de Suffolk en 1510, mort à Cantorbéry en 1570, embrassa avec ardeur la cause de la réforme. En 1547 il fut nommé curé de Saint-Étienne, à Walbrook, et fut exilé à l'avénement de la reine Marie: il rentra dans sa patrie sous Élisabeth, et devint chanoine de Cantorbéry. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de piété qui ont été imprimés en un seul vol. in-fol. l'an 1563, et qui ont tous été condamnés par Clément VIII.

BÉAN ou **BÉON**, ville de la tribu de Ruben qui tomba au pouvoir des Moabites, et très-probablement la même que *Baalméon* et *Béelméhon*, que Judas Machabée brûla avec tous ses habitants pour les punir des maux qu'ils avaient faits aux Juifs. *Voy.* Nombr., XXXII, 3, 38. I Paralip., V, 8. Ezéch., XXV, 9. I Machab., V, 4. Eusèbe, aux mots *Baïan*, *Beelmeôn*. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 487, 611.

BEANIA. *Voy.* BAIGNE.

BEARNENSES, BENEHARNES, BENARUS. *Voy.* LESCAR.

BEATES, nom qu'on donnait en Espagne aux femmes du Tiers-Ordre qui allaient au delà des obligations prescrites par l'Ordre, et observaient les trois vœux monastiques. *Voy. Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

BEATE DE CUENÇA (La), surnom d'Isabelle-Marie Herraiz, espagnole, qui en 1803, à Villardel-Aguila, prétendit que Jésus-Christ habitait dans son cœur, et que la majesté divine avait consacré son corps. La sainte Vierge aussi résidait dans son cœur, et lui permetait certaines libertés avec des personnes d'un autre sexe. Comme elle était impeccable, elle ne pouvait recevoir l'absolution; et, quand on lui présentait la sainte hostie, elle voyait un bel enfant qui se fondait dans sa bouche. Dieu l'avait dispensée des préceptes ecclésiastiques. Elle faisait des prédictions. C'est ainsi qu'elle annonça qu'elle mourrait à Rome, et que trois jours après sa mort elle monterait au ciel devant une multitude de personnes. Isabelle-Marie soutint son rôle et ses prétendues révélations devant le tribunal de l'inquisition de Quença, qui condamna les erreurs de cette femme, dont les rêves avaient fait une grande sensation dans tout le pays. *Voy.* Bergier, *Dictionnaire de théologie*.

BEATHIE. *Voy.* BEATTIE.

BEATIFICATION (*Alicujus in beatos relatio, in beatorum numerum adscriptio*), acte par lequel le Pape déclare préalablement qu'une personne dont la vie a été sainte et accompagnée de miracles jouit après sa mort du bonheur éternel, peut être publiquement invoquée, et devenir ainsi l'objet d'un culte particulier, tandis que la canonisation est une déclaration définitive qu'un personnage va être mis au rang des saints et honoré comme tel dans toute l'Église. Les saints qui ne sont que béatifiés sont honorés d'un culte moins solennel que ceux qui sont canonisés. La béatification a été introduite principalement à cause de la longueur des procédures qu'on observe dans la canonisation. C'est Alexandre VII qui le premier a ordonné que la béatification aurait lieu solennellement dans la basilique du Vatican. Selon Gonzalès, la béatification, dans les premiers siècles de l'Église, était faite par les évêques. De là plusieurs théologiens ont prétendu que les évêques avaient conservé ce pouvoir, mais Urbain VIII a déclaré qu'il était entièrement réservé au Saint-Siége *Voy.* Castellinus. Galésinus. Cantélarius. Lézana. Silveïra. Scacchi. Durant, sur les Rits. Garzia. Matta. Mattheuccius. Memmius. Benoît XIV, *de Servorum Dei beatificatione, et beatorum canonisatione*, l. I, c. XXIV et XXXIX. Richard et Giraud. Gonzalès, *in cap.* AUDIVIMUS *de rel. et venerat. Sanctor.* Joan. card. Soglia, *Instit. Juris publ. eccles.*, p. 216, 217. *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

BÉATIFIQUE, terme de théologie qui se dit de la vision de Dieu dans le ciel, laquelle fait les bienheureux.

BEATILLO (Antoine), jésuite, né à Bari, près de Naples, en 1570, et mort à Naples l'an 1642, a laissé, outre une histoire de la ville de Bari, *Storia di san Sabino vescovo canusino, protettore della cità Bari;* Naples, 1637, in-8°, avec une liste des évêques de Bari, utile pour l'histoire ecclésiastique de ce pays. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

BÉATITUDE (*Beatitudo*, *Beatitas*). La béatitude en général est la possession du souverain bien : *Felicitas est omnium rerum expetendarum plenitudo. Beatitudo est status omnium bonorum aggregatione perfectus.* (De Civit. Dei, l. V. Boetius.) La béatitude est naturelle ou surnaturelle; parfaite ou imparfaite. La *béatitude naturelle* est l'assemblage de tous les biens de la nature saine, et que la nature peut acquérir par les forces naturelles, comme l'exemption du mal, la connaissance de la vérité, l'amour du bien, la subordination des appétits sensitifs aux appétits raisonnables, la droiture des puissances et des facultés de l'âme, enfin de ce qui rendait l'homme heureux avant son péché. La *béatitude surnaturelle* est la réunion des biens que la nature même saine et entière ne saurait acquérir par ses propres forces, comme les grâces nécessaires pour faire le bien, les vertus surnaturelles, l'amour et la connaissance de Dieu comme auteur de la grâce. La *béatitude parfaite* est la possession éternelle de tous les biens sans mélange d'aucun mal; l'*imparfaite* est la possession de quelques biens seulement, ou la possession passagère de tous les biens. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. cathol.* Richard et Giraud.

BÉATITUDES ÉVANGÉLIQUES ou **LES HUIT BÉATITUDES**. On nomme ainsi les huit maximes que Jésus-Christ a placées à la tête du discours rapporté par saint Matthieu (v, 3 et suiv.), discours qui renferme l'abrégé de la morale du Sauveur, et qui renverse les faux jugements des hommes et les lumières trompeuses de leur raison, en appelant heureux ceux que naturellement nous croyons malheurex. *Voy.* l'explication des Béatitudes dans les commentateurs, et dans l'exorde du sermon de Massillon sur le *bonheur des saints*. Richard et Giraud.

BÉATRIX (sainte), sœur des saints martyrs Simplice et Faustin, compagnons de saint Fé-

lix, qui fut martyrisé sous l'empereur Dioclétien. *Voy.* FÉLIX.

BEATTIE ou **BEATHIE** (James), philosophe et poëte protestant, né à Lawrencekirk, en Écosse, en 1535, mort à Aberdeen l'an 1803, a composé, outre des écrits de poésie : 1° *Essay on the nature and immutability of truth*, 1770, in-8°; c'est une éloquente thèse contre le scepticisme ; — 2° *Dissertations moral and critical on memory and imagination ; on dreaming, the theory of language ; illustrations of sublimity* ; 1790; in-8° ; — 3° *Elements of moral science* ; 1793, 2 vol. in-8° ; la plus grande partie de cet ouvrage a été traduit en français par M.-C. Mallet; Paris, 1840, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*

BEATUS, bénédictin espagnol, mort vers 789, était abbé du monastère du Val-Gabado, dans les Asturies. Il composa avec Ethérius, son disciple, un ouvrage contre Elipand, archevêque de Tolède, intitulé : *Libri de adoptione Christi filii Dei*, lequel a été imprimé dans la collection *Veter. Scriptor.* de Pierre Stevart. On lui attribue un *Commentaire sur l'Apocalypse de saint Jean. Voy.* Mabillon, *Acta Sanctor. Ord. Sancti Bened.*, tom. V, p. 691. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XVIII, p. 360 et suiv.

BEAU, en latin *Bellus* (Jean-Baptiste **LE**), jésuite, né dans le Comtat-Venaissin en 1602, mort l'an 1670. Il professa la rhétorique pendant sept ans à Toulouse, fut recteur au collége de Rodez, puis à celui de Montpellier. On a de lui : 1° *la Vie et les actions de François d'Estaing, évêque de Rodez* ; Clermont, 1653, in-4°, abrégée et traduite en latin sous ce titre : *Breviculum vitæ Francisci de Stanno, Rutenensis episcopi* ; Clermont, in-12 ; — 2° *Historia de vita et rebus gestis Bartholomæi de Martyribus, Archiepiscopi Bracharensis* ; Paris, in-4° ; — 3° *Speculum veri Antistitis in Vita Alphonsi Torribii, Archiepiscopi Limensis in Peruvia* ; Paris, in-4°. *Voy.* le P. Oudin, jésuite, *Mem. lat. ms.*

BEAUBEC (*Bellus-Beccus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans le pays de Bray, en Normandie, au diocèse de Rouen. Elle est la première fille de Savigny, et elle fut fondée, en 1128, sous l'invocation de saint Laurent, par Hugues de Gournai. *Voy. Gallia Christ.*, t. II, col. 301, *nov. edit.*

BEAUCAIRE DE PÉGUILLON, *Belcarius Peguillio* (François), né dans le Bourbonnais en 1514, mort en 1591. Il fut précepteur du cardinal Charles de Lorraine, qui lui céda l'évêché de Metz ; il accompagna le cardinal au concile de Trente et y parla avec éloquence. On a de lui : 1° *Rerum gallicarum commentaria, ab anno* 1541 *ad annum* 1562 ; Lyon, 1625, in-fol. ; — 2° *de Infantium in matrum uteris sanctificatione* ; Paris, 1565 et 1567, in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.*

BEAUDEAU (N...), chanoine régulier de l'abbaye de Chancellade, en Périgord, et membre de l'académie de Bordeaux. On a de lui : *Analyse de l'ouvrage du pape Benoît XIV sur les béatifications et les canonisations, approuvée par lui-même et dédiée au roi* ; Paris, 1 vol. in-12. Cette Analyse est précédée d'une lettre de l'auteur à Benoît XIV et de la réponse de ce pontife.

BEAUFILS (Guillaume), jésuite, né à Saint-Flour en 1674, mort à Toulouse en 1757, a laissé, outre quelques Oraisons funèbres : 1° *Lettres sur le gouvernement des maisons religieuses* ; 1714, in-12 ; — 2° *Vie de Mme de Chantal* ; 1745 ; — 3° *Vie de Mme de Lestonac, fondatrice des religieuses de Notre-Dame*, 1742, in-12.

BEAUFORT (Marguerite), née en 1441 à Bletshoe, dans le comté de Bedford, morte l'an 1509, fondatrice des colléges du Christ et de Saint-Jean. On lui attribue quelques ouvrages, entre autres : 1° *The Mirror of gold to the sinful soul*, traduit en anglais d'après une traduction française du *Speculum aureum peccatorum* ; 1322 ; — 2° la traduction du 4e livre de l'*Imitation de J.-C. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BEAUGENCI (*Baugentiacum*), ville située sur la Loire, à 20 kilomètres d'Orléans. On y a tenu plusieurs conciles. *Voy.* Richard et Giraud.

BEAUGENDRE (D. Antoine), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris en 1628, mort l'an 1708, était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il a donné : 1° une nouvelle édition, avec des notes, des ouvrages d'Hildebert, évêque du Mans, mort archevêque de Tours, et de Marbodus, évêque de Rennes ; Paris, 1708, 1 vol. in-fol. ; — 2° la *Vie de M. Joly, chanoine et instituteur des religieuses hospitalières de Dijon* ; Paris, 1700, 1 vol. in-8°. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des auteurs de la congr. de Saint-Maur.*

I. **BEAUGRAND** (Félix), religieux franciscain, vivait vers la fin du XVIIe siècle. Il a laissé une Relation de son pèlerinage en Terre Sainte ; Paris, 1700, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BEAUGRAND** (Martin), théologien, né à Troyes en 1620, mort en 1698. Il fut pendant vingt-cinq ans directeur du couvent des Ursulines de Troyes. On a de lui : *Sancti Augustini doctrinæ christianæ praxis catechistica* ; Troyes, 1678, in-8°. *Voy.* ibid.

* **BEAULIEU**, en latin *Bellus Locus*, mot qui est devenu un nom propre de personne et de lieu.

I. **BEAULIEU** (Eustorg ou Hector de), théologien, né à Beaulieu, dans le bas Limousin, au XVIe siècle, fut successivement organiste de la cathédrale de Lectoure en Gascogne, comédien, prêtre catholique et calviniste. Il se retira à Genève, où il devint ministre. Outre des poésies et des chansons mises en musique sous le titre de *Chrétienne réjouissance*, on a de lui : *Doctrine et instruction des filles chrétiennes désirant vivre selon la parole de Dieu avec la repentance de l'homme pécheur* ; 1565, in-8°.

II. **BEAULIEU** (Geofroi de), religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. *Voy.* GEOFROI DE BEAULIEU.

III. **BEAULIEU** (Louis Le Blanc, seigneur de), ministre et professeur de théologie à Sedan, né à Beaulieu, dans le bas Limousin, en 1614, mort en 1675, fut choisi par le maréchal Fabert et par Turenne pour dresser un plan de réunion entre les catholiques et les protestants. On a de lui : 1° des *Sermons* ; — 2° *Traité de l'origine de la sainte Écriture* ; Londres, 1660 ; — 3° *Theses Sedanenses* ; Sedan, 1675, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

IV. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît dont l'ancien nom était Vasloy ; elle était située dans le pays d'Argonne, entre la Champagne et la Lorraine, au diocèse de Verdun. Elle fut fondée au VIIe siècle par saint Rouin, son premier abbé. La réforme de la congrégation de Saint-Vanne y fut introduite l'an 1621.

V. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville du même nom, à près de 10 lieues de Tulle, au diocèse de Limoges ; elle fut fondée vers l'an 840 par Rodulphe ou Raoul, archevêque de Bourges. L'an 1663 les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur

s'y établirent. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 601.

VI. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située sur la rivière d'Indre, au diocèse de Tours. Elle fut fondée l'an 1010 par Foulques Nerra, comte d'Anjou et seigneur de Loches. On y avait établi la réforme de la congrégation de Saint-Maur.

VII. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux de la filiation de Clairvaux, située dans le diocèse de Rodez; fondée en 1141 ou en 1144, elle était déjà réunie à l'évêché de Blois avant la révolution de 89. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 267.

VIII. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à douze kilomètres de Langres, dans le doyenné de Pierrefitte en Bassigny. Elle fut fondée en 1166 par le doyen et le chapitre de Langres, du consentement de l'évêque Gautier; elle était de la filiation de Charlieu. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 845.

IX. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Prémontré située sur la rivière d'Aube, au diocèse de Troyes en Champagne; elle fut fondée en 1107 par trois prêtres, Osbert, Alard et Odon, qui vivaient sous la règle de Saint-Augustin. Cet établissement fut approuvé par Philippe IV, évêque de Troyes, qui prit sous sa protection le monastère qui portait le nom de *Saint-Sauveur* et de *Saint-Marc*, ce qu'il confirma par une charte donnée à Troyes l'an 1112.

X. **BEAULIEU**, autre abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin et de la congrégation de France située dans le faubourg de la ville du Mans, et fondée vers 1115 ou 1120 par Bernard, baron de Silly-le-Guillaume.

XI. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin du diocèse de Boulogne fondée au commencement du XIIe siècle par Eustache de Fiennes. Elle fut ruinée par les Anglais en 1390, et n'a pas été rebâtie. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. X, col. 1614.

XII. **BEAULIEU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin de la congrégation de France dite Sainte-Geneviève. Elle était située en Bretagne, à douze kilomètres de Dinan, au diocèse de Saint-Malo, et elle fut fondée l'an 1170 par Rolland, seigneur de Dinan.

BEAULXAMIS. *Voy.* BEAUXALMIS.

I. **BEAUMONT** (l'abbé de), a laissé : 1° *Réflexions sur la nouvelle interprétation que le R. P. Lamy, prêtre de l'Oratoire, donne au mot de pécheresse contre la tradition universelle de l'Église, pour servir d'éclaircissement à la Dissertation de M. Anquetin, curé de Lyon, sur sainte Marie-Madeleine*; in-12; — 2° *Dissertation pour démontrer l'impossibilité d'immoler les agneaux de Pâques dans le temple de Jérusalem. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1700, p. 144, 1re édit., et 1701, p. 161 de la même édit.

II. **BEAUMONT** (Christophe de), archevêque de Paris, né au château de la Roque, dans le diocèse de Sarlat, en 1703, mort en 1781. Il contracta dès l'enfance l'amour de l'ordre, une grande sévérité de mœurs et un profond respect pour tout ce qui tient à la religion. Il fut d'abord chanoine et comte de Lyon, évêque de Bayonne en 1741, et promu à l'archevêché de Vienne en 1745. L'année suivante Louis XV le nomma au siége de Paris, et le prélat n'obéit qu'à des ordres précis qu'il regarda comme la volonté de Dieu. Dans ce poste délicat il fit briller une immense charité; mais, d'un autre côté, il s'opposa aux progrès alarmants de l'impiété et du jansénisme avec un zèle et un courage vraiment apostoliques, supporta ses divers exils avec une constance toute chrétienne; aussi conquit-il l'estime et la vénération des ennemis les plus acharnés de la religion. On a de lui des *Mandements* et des *Lettres pastorales* d'un grand intérêt et d'une haute importance; 1 vol. in-4°. *Voy.* Ferlet, *Éloge funèbre de Mgr de Beaumont*; Paris, 1784. Chaudon, *Diction. histor.*

III. **BEAUMONT** (Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Géhan de), curé de Saint-Nicolas de Rouen, mort en 1761. On a de lui : 1° *l'Imitation de la sainte Vierge*; 1758; — 2° *Dévotion au divin Cœur de Jésus*; Rouen, 1751; — 3° *Vies des Saints*; 1757, 2 vol. in-12; — 4° *Exercices du parfait chrétien*; 1757, in-24; — 5° *Conduite à l'usage des Écoles chrétiennes*; Rouen, 1758; — 6° *Moyens de se sanctifier dans les différents états de cette vie*; 1755.

IV. **BEAUMONT** (Mlle de), a publié : *Réponse aux motifs qui ont engagé les protestants à se séparer de l'Église catholique, et à ceux qui les empêchent de s'y réunir*; 1719.

V. **BEAUMONT** (Mme Le Prince de), née à Rouen le 26 avril 1711, morte à Paris en 1780. Elle a composé un grand nombre d'ouvrages d'éducation, entre autres : 1° *les Américaines, ou la preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles*; — 2° *le Magasin des enfants*, ou *Dialogues entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction*; La Haye et Leyde; 1757, 2 vol. in-12; — 3° *le Magasin des adolescentes*; — 4° *le Magasin des jeunes dames*; — 5° *le Magasin des pauvres.*

VI. **BEAUMONT DE NAVARRE** (Vincent), de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Sativa, mort l'an 1728. Il fut docteur de l'université de Valence en Espagne et examinateur synodal de l'évêché de Téruel. On a de lui : 1° *Abrégé historique du couvent des religieuses dominicaines de la Madelaine*, etc.; — 2° *Description de la chambre de saint Louis Bertrand*; ouvrages imprimés à Valence, 1722 et 1725.

VII. **BEAUMONT DE PÉRÉFIXE.** *Voy.* PÉRÉFIXE.

I. **BEAUNE** (Jean de), dominicain, né à Beaune dans le XIVe siècle. Doué d'une science et d'une piété remarquables, il fut nommé inquisiteur de la foi à Carcassonne en 1316, et exerça ces fonctions jusqu'en 1333. On a de lui : 1° *Sententiæ plures ab Inquisitore latæ*, à la suite de l'Histoire latine de l'Inquisition par Philippe de Limborck; Amsterdam, in-fol.; — 2° *Sententia solemnis die 11 martii 1319 stylo veteri, 1320 stylo novo*, etc., dans les archives de Carcassonne; — 3° *Acta plura contra Albigenses hæreticos, anno* 1318; — 4° une autre Sentence du 14 octobre 1319, imprimée dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. I, avec l'écrit intitulé : *Opusculum seu censura quam à Joanne papa XXII rogatus tulit de doctrina fratr. Petri-Joannis Olivi, Ordin. Minor. Voy.* Échard, *Scriptor. Ord.*

II. **BEAUNE** (Renaud de), né à Tours en 1527, mort en 1606, fut évêque de Mende, puis archevêque de Bourges, ensuite archevêque de Sens, grand aumônier de France et commandeur des ordres du roi. Clément VIII, irrité de ce que ce prélat avait absous Henri IV sans la participation du chef de l'Église, et de ce qu'il avait proposé de faire un patriarche en France, resta six ans sans expédier ses bulles. Il se distingua aux assemblées du clergé aux États de Blois, où il présida en 1588, et surtout à la conférence de Surennes. On a de lui : 1° *Decreta concilii provincialis Bituricensis*; — 2° *Discours dans l'assemblée du clergé*; 1605; — 3° plusieurs *Oraisons funèbres*; 1573, 1584; — 4° le *Psautier traduit en français*; Paris, 1586, in-4°; — 5° *Harangue dans*

les Etats de Blois; — 6° *Réformation de l'université de Paris;* ibid., 1601-1607, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Feller, *Biogr. univers.*

BEAUPIED (Jean-François), docteur en théologie et abbé de Saint-Spire de Corbeil, mort en 1759. On a de lui : *les Vies et miracles de saint Spire et de saint Jean, premier et troisième évêques de Bayeux;* Paris, 1736, in-12.

BEAUPORT (*Bellus-Portus*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieux, et fondée par Allain, comte de Penthièvre. Elle porta d'abord le nom de Saint-Rion, et fut habitée par les religieux de Saint-Victor, que le pape Innocent III prit sous sa protection par une bulle donnée à Rome le 28 avril 1198. On ne sait s'ils embrassèrent l'institut de Prémontré; ce qu'il y a de certain, c'est que le comte Alain ratifia et augmenta sa fondation l'an 1202, en faveur des chanoines de Prémontré. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne,* tom. Ier, p. 138, et tom. II, p. 135.

I. **BEAUPRÉ** (*Bellum-Pratum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Beauvais. Elle fut fondée l'an 1135 par Manasses, seigneur de Milli, et elle était fille de l'abbaye d'Orcamp. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 834.

II. **BEAUPRÉ**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Toul en Lorraine, située au-dessus de Lunéville. Elle fut fondée l'an 1135 par Folmar, comte de Lunéville; les premiers religieux qui s'y établirent étaient venus de l'abbaye de Morimont; mais le relâchement s'introduisit dans ce monastère, et, vers l'an 1714, Léopold Ier, duc de Lorraine, y appela les religieux d'Orval, de l'étroite observance de Cîteaux. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine,* tom. III, col. 71.

BEAUPUIS (Charles Walon de), né à Beauvais en 1621, mort en 1709, fut supérieur du grand séminaire de Beauvais. On a de lui : 1° *Maximes chrétiennes tirées des Lettres de l'abbé de Saint-Cyran;* Paris, 1678, in-12; — 2° *Nouveaux Essais de morale contenant plusieurs traités sur différents sujets;* 1699, in-12. *Voy.* Litolphi Maroni, *Mém. du temps.* Mézanguy, *Vie de Buzenval,* p. 67 et suiv. *Mémoires sur la vie de M. Ch. Walon,* 1751.

BEAUREGARD (Jean-Nicolas), jésuite, prédicateur, né à Pont-à-Mousson en 1731, mort en Souabe l'an 1804, acquit une grande réputation à Paris et dans les provinces par son éloquence impétueuse, son ton apostolique et des traits de génie qui l'auraient fait placer au rang des premiers orateurs s'ils n'eussent été trop souvent déparés par une diction peu soignée, quelquefois déclamatoire, et souvent mêlée de trivialités choquantes. Cependant, malgré ces défauts, Beauregard a fait un grand nombre de conversions. Ses sermons n'ont pas été imprimés. On en a publié un *Abrégé;* Paris, 1820, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BEAUSOBRE** (Charles-Louis de), théologien protestant, fils d'Isaac de Beausobre, né à Dessau en 1690, mort en 1753. Il fut pasteur à Berlin, conseiller privé du roi de Prusse et membre de l'Académie des sciences de Berlin. On a de lui, outre plusieurs autres écrits : 1° *Discours sur la Bible de Saurin,* en collaboration avec son père; — 2° *le Triomphe de l'innocence;* — 3° *Apologie des protestants;* in-4°.

II. **BEAUSOBRE** (Isaac de), théologien protestant, né à Niort en 1659, mort à Berlin en 1738, fut nommé pasteur à Châtillon-sur-Indre, devint plus tard chapelain de la princesse d'Anhalt-Dessau. En 1694 il se rendit à Berlin, où il fut pasteur de l'une des églises françaises de cette ville. On a de lui : 1° *Défense de la doctrine des réformés;* Magdebourg, 1693; — 2° *Traduction du Nouveau Testament,* en collaboration avec Lenfant; Amsterdam, 1718, 2 vol. in-4°; — 3° *Réponse au ministre Dartis;* 1719; — 4° *Dissertation sur les Adamites de Bohême;* dans la *Biblioth. germ.*, tom. IV, et à la suite de l'ouvrage de Lenfant intitulé : *Histoire de la guerre des Hussites et du concile de Bâle;* — 5° *Histoire critique de Manichée et du manichéisme;* Amsterdam, 1734-1739; ouvrage condamné par la sacrée Congrégation de l'*Index* le 28 juillet 1742; — 6° *Sermons;* Lausanne, 1755, 4 vol. in-8°.

BEAUXALMIS ou **BEAULXAMIS, BEAUXAMIS** (Thomas), théologien de l'Ordre des Carmes, né à Melun en 1524, mort à Paris en 1589. Il fut profès du couvent de Melun, prit le bonnet de docteur à Paris en 1567, gouverna sa congrégation d'Alby en qualité de vicaire général de l'an 1570 à l'an 1573, prêcha avec succès devant la cour, fut souvent chargé par Henri III de traiter les affaires les plus importantes de l'Église et de l'État. On dit aussi qu'il fut curé de Saint-Paul et prieur de Ville-Preux; mais Feller fait à ce sujet la remarque suivante : « On ne sait où Amelot de la Houssaye a pris que ce carme avait eu la cure de Saint-Paul, et qu'il l'avait perdue pour n'avoir pas voulu que les mignons de Henri III fussent inhumés dans l'église. » Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud; nous citerons seulement : 1° *de Cultu, veneratione, intercessione, invocatione, meritis, festivitatibus, reliquiis et miraculis Sanctorum, catholica assertio;* Paris, 1566, in-8°; — 2° *Promissio carnis et sanguinis Christi in Eucharistia;* Paris, 1582; — 3° *Commentaria in Evangelicam historiam sive concordiam, ex antiquis Ecclesiæ patribus congesta, in quibus quæ ad interpretis et Ecclesiastæ munus faciunt continentur;* Paris, 1583, 1590, 1610, 1650; Lyon, 1594, 3 vol.; — 4° *Histoire des sectes qui ont oppugné le saint sacrement de l'Eucharistie;* Paris, 1570 et 1576, in-8°. *Voy.* la *Biblioth. Carmel.*, tom. II, col. 803. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Moréri, *Diction. histor.*

BEAUZÉE (Nicolas), membre de l'Académie française, né à Verdun en 1717, mort à Paris en 1789, se livra entièrement à l'étude des langues anciennes et modernes, et s'appliqua surtout à l'étude de la grammaire. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion pour lui servir d'apologie contre les sophismes de l'irréligion;* Paris, 1747, in-12, et 1825, in-12. Ces preuves sont présentées avec beaucoup de méthode et de clarté; elles sont mises à la portée des jeunes gens à qui l'auteur destine spécialement son livre; — 2° une édition très-belle et très-correcte du livre *de Imitatione Christi;* Paris, 1787, in-12, chez Barbou, souvent réimprimée depuis. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BÉBAÏ, Israélite dont les fils revinrent de la captivité de Babylone au nombre de 623. *Voy.* I Esdras, II, 11.

BEBEL ou **BEBELIUS** (Balthasar), protestant, né à Strasbourg en 1632, mort en 1686. Il professa la théologie à Wittemberg et à Strasbourg, où il exerça aussi les fonctions de pasteur et de surintendant général. On a de lui : 1° *Historia Ecclesiæ antediluvianæ;* — 2° *Historia Ecclesiæ noachicæ;* — 3° *Antiquitates Ecclesiæ trium priorum sæcul.;* — 4° *Antiquitates evangelicæ, judaicæ,* etc.; — 5° *Antiquitates Germaniæ;*

— 6° *Plusieurs Traités de controverse*. Les *Antiquitates Ecclesiæ* avaient été condamnés par un décret de la S. Congrégation de l'*Index* le 10 septembre 1688; tous ses autres ouvrages l'ont été par un décret de la même Congr. le 10 mai 1757.

BEBETEN, que saint Jérôme écrit *Bethébem*, ville située à huit milles de Ptolémaïde, vers l'orient. *Voy*. Eusèbe, *Onomast*., au mot BATNAÏ. Hieron., *de Situ et Nominib. Locor. Hebraicor.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 482, 617.

BEC (*Beccum*), célèbre abbaye de Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur située au confluent du Bec et de la Rille, à trente-six kilomètres de Rouen. Elle fut fondée l'an 1034 par le B. Herluin, qui en jeta les premiers fondements à Bonneville, d'où elle fut transférée plus tard au lieu qu'elle occupa ensuite. Il s'y forma une école célèbre sous la direction du docte Lanfranc, alors prieur du monastère, et depuis archevêque de Cantorbéry. Cette communauté et cette école produisirent les hommes les plus éminents qui illustrèrent la France, l'Italie et l'Angleterre. L'abbaye obtint des archevêques et des évêques de nombreuses immunités, qui furent confirmées par quinze papes et seize rois, tant de France que d'Angleterre. Elle a porté longtemps le titre de chef d'Ordre, à cause des monastères qui en dépendaient, et qu'elle avait établis en France et en Angleterre. *Voy*. Moréri, édit. de 1759. La Martinière, *Dict. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, nouv. édit. Richard et Giraud.

BÉCAN (Martin), jésuite, né dans le Brabant l'an 1550, mort à Vienne en 1624, professa la philosophie pendant quatre ans, et la théologie pendant vingt-deux ans à Mayence, à Wirtzbourg et à Vienne en Autriche; il contribua puissamment à la gloire de l'université de cette ville, et devint confesseur de l'empereur Ferdinand II. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques, presque tous de controverse, et qui ont paru d'abord séparément, mais qu'on a réunis en 2 vol. in-fol.; Mayence, 1630, 1631. Nous citerons, comme étant le plus généralement utile, *Analogia Veteris et Novi Testamenti*, in-8°, où l'auteur montre les rapports de l'Évangile avec l'ancienne loi, et cet enchaînement admirable qui réunit toutes les vérités révélées en un seul corps de doctrine, parfaitement d'accord et conséquent dans toutes ses parties. *Voy*. Alegambe et Ribadeneira, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BECBECIA, nom d'un des 284 lévites qui demeurèrent dans Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy*. II Esdras, XI, 17, 18.

BÉCHAÏ-BEN-ASCHER, natif de Saragosse, florissait en 1291. Il a écrit : 1° un *Commentaire sur le Pentateuque;* commentaire littéral et allégorique. Conrad Pélican l'a traduit en latin ; — 2° la *Mesure de farine*, c'est-à-dire 60 sermons qui traitent des articles de foi et des préceptes de morale; — 3° *Table carrée*, livre ainsi nommé parce qu'il rappelle les quatre choses qu'il faut observer à table. Ces trois ouvrages ont eu plusieurs éditions en différents endroits. On attribue plusieurs autres ouvrages à notre rabbin. *Voy*. Wolff, *Biblioth. Hébr.*, t. Ier, p. 231 et suiv. De Rossi, *Dizion. Stor. degli autori Ebrei*, tom. I, p. 63.

BÉCHAÏ-BEN-JOSEPH, surnommé *l'ancien* pour le distinguer de Ben-Ascher, qu'il a précédé, en effet, de près de 200 ans; car il vivait en Espagne vers 1100, un peu avant Maimonide, avec le titre de *dayyan*, ou juge dans l'académie des Juifs. On a de lui : 1° *Obligation* ou *Devoir des cœurs*, en arabe, traduit en hébreu par Juda Ben Tibbon ; c'est une espèce de traité des attributs de Dieu, des devoirs et des vertus de l'âme; — 2° *Bénis, ô mon âme, le Sauveur;* formule de prières qui a paru à Venise en 1628, in-8°, et qu'on trouve encore dans des recueils de prières. *Voy*. Wolff, *ibid.*, p. 235 et suiv. De Rossi, *ibid.*, p. 63.

BECHER, fils d'Éphraïm, chef de la famille des Béchérites. *Voy*. Nombr., XXVI, 35.

BECHOR, fils de Benjamin et père de Zémira. *Voy*. Genèse, XLVI, 21. I Paral., VII, 6, 8.

BECHORATH ou **BECORATH**, fils d'Aphia et bisaïeul de Cis, père de Saül. *Voy*. I Rois, IX, 1.

BECIUS (Jean), théologien protestant, né en Hollande en 1622, mort vers la fin du XVIIe siècle, exerça les fonctions de ministre à Middelbourg et défendit le socinianisme. On a de lui : 1° *Apologia modesta et christiana;* 1668, in-4°; — 2° *Probatio spiritus autoris Arii redivivi;* 1699, in-4°; — 3° *Institutio christiana;* Amsterdam, 1678, in-8° *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BECK** (François), théologien anglais au XVIIIe siècle, a laissé : *A complete catalogue of all the discourses written both for and against popery in the time of the king James II, and an alphabetical list of the writers on each side;* Londres, 1735, in-4°. *Voy*. ibid.

II. **BECK** (Jacob-Christophe), théologien, né à Bâle en 1711, mort vers 1770. Il professa à l'université de Bâle, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Diluvio Noachico universali;* Bâle, 1738 in-4°; — 2° *de Partibus orbis quas ante diluvium Noachicum homines incoluisse videntur ;* ibid., 1739, in-4°. *Voy*. ibid.

III. **BECK** (Michel), théologien protestant, né à Ulm en 1653, mort en 1712, professa la philosophie et la langue hébraïque, et fut pasteur à Munster et à Erslung. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Disputatio de Judæorum phylacteriis;* Iéna, 1675, 1684, in-4° ; — 2° *Disputatio de duplici accentuatione Decalogi*. *Voy*. ibid.

I. **BECKER** ou **BEKKER** (Balthasar), ministre protestant, né dans la Frise en 1634, mort à Amsterdam l'an 1698, a laissé, entre autres ouvrages : 1° le *Monde enchanté;* ouvrage écrit en flamand, et dont le but est de prouver qu'il n'y a jamais eu de possédés ni de sorciers qui aient fait pacte avec le démon, et que le démon ne peut jamais tenter les hommes ni leur inspirer de mauvaises pensées. Il a été traduit en français, Amsterdam, 1694, 4 vol. in-12, et réfuté par une foule d'écrits en flamand et par le suivant, publié en français : *Idée générale de la théologie païenne*, Amsterdam, 1699, dont l'auteur est M. Benjamin Binet; — 2° la *Saine théologie;* — 3° *Explicatio prophetiæ Danielis;* Amsterdam, 1688, in-4°; — 4° la *Doctrine des églises réformées des Pays-Bas*. *Voy*. Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr univers.* et *Nouv. Biogr. générale*, au mot BEKKER. Richard et Giraud.

II. **BECKER** (Jean-Hermann), physicien et théologien protestant, né en Allemagne en 1700, mort l'an 1759, remplit les fonctions de pasteur et professa la théologie. Nous avons de lui, outre plusieurs écrits exclusivement physiques ou astronomiques : 1° *Fundamentum prælectionum physico-dogmaticorum;* 1727-1736; — 2° *Anthropologia physico-theologica*. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

BECKET. *Voy*. THOMAS DE CANTORBÉRY (saint).

BECKMANN (Bernhard), théologien protestant allemand au XVIIe siècle, a laissé : *Methodus*

conciliandi ac in veritatem religionis christianæ, concordiæ et tolerantiæ fraternæ instituendi ecclesias protestantium, omniumque verorum christianorum opinionibus licet discrepantium, in fundamento fidei tamen convenientium; Francfort-sur-l'Oder, 1663, in-8°. *Voy.* ibid.

BÉCON. *Voy.* BEACON.

I. **BECQUET** (Antoine), savant religieux célestin, né à Paris en 1654, mort en 1730. On a de lui : 1° *Gallicæ Celestinorum congregationis, Ordinis S. Benedicti, monasteriorum fundationes, virorumque vita aut scriptis illustrium Elogia historica, servato ordine chronologico; opus bipartitum;* Paris, 1719, in-4°; — 2° *Supplément et remarques critiques sur le* XXIIIe *chapitre du VI*e *tome de l'Histoire des Ordres monastiques* (par le continuateur du P Hélyot), *où il est question des Célestins;* Paris. 1726, in-4°, et dans les Mém. de Trévoux, mai, 1721. *Voy.* les Mém. du temps. Richard et Giraud.

II. **BECQUET** (Thomas). *Voy.* THOMAS DE CANTORBÉRY (saint).

BEDA ou **BEDDA** (Noël), docteur de la faculté de théologie de Paris, né dans le diocèse d'Avranches, mort en 1536. Il fut principal du collége de Montaigu, et s'opposa au projet qu'avait François Ier de faire approuver par la Sorbonne le divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il mourut à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où il était prisonnier. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Unica Magdalena;* Paris, 1519, in-4°; — 2° *Contra commentarios Fabri in Evangelia, lib. II;* Paris et Cologne, 1526; — 3° *in Erasmi paraphrases, lib. I;* ibid.; — 4° *Apologia pro filiabus et nepotibus Annæ contra Fabrum;* 1520, in-4°. Quant à la *Confession de foi* en français qu'on lui attribue, et qui a été mise à l'*Index*, elle n'est pas de lui; c'est ce qu'on lit dans le décret même qui l'a condamnée : *Quæ tamen falso ei adscribitur. Voy.* Le Mire, *Script. sæcul.* XVI. Moréri, *Diction. histor.*

BÈDE (le Vénérable), prêtre et moine de Jarow, né à Wearmouth, près de l'embouchure de la Tyne, en 671 ou 673, ou 675, ou 676, mort en 735. Sa renommée comme savant et homme pieux parvint jusqu'à Rome, et le pape Sergius essaya de l'attirer auprès de lui; mais rien ne put arracher le religieux austère à son couvent et à ses paisibles études. Parmi les cent-quarante-cinq ouvrages de Bède, et qui tous ont rapport à l'Écriture sainte, nous citerons le plus remarquable de tous : *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, publiée pour la première fois en 1474. Le premier recueil des ouvrages de Bède a paru à Paris, 1544, 3 vol. in-fol., et a été souvent réimprimé. L'édition la plus complète est celle de Cologne, 1668; mais elle contient bien des choses qui ne sont pas de Bède. *Voy.* saint Boniface, *Epist. ad Cubertum* et *Epist. ad Egbertum.* D. Mabillon, *Annal.*, l. XVIII. *Act. Ord. S. Bened.*, tom. III, p. 517 et 518. Surius, au 10 mai. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 1 et suiv. *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

I. **BEDEAU D'ÉGLISE.** C'est un officier laïque qui, tenant une baguette à la main, précède le clergé et sert à maintenir le bon ordre dans les cérémonies. Comme cette charge n'a rien de spirituel, on ne peut la comprendre dans la défense que font les canons de vendre les offices qui ont quelque administration ecclésiastique, ou qui dépendent de la juridiction et du pouvoir des ecclésiastiques. C'est pour cela que la nomination et la destitution des bedeaux dans les églises ne regardent pas l'official. En France, la nomination et la révocation des bedeaux appartiennent aux marguilliers, sur la présentation du curé ou desservant (décr. du 30 décembre 1809); mais dans les paroisses rurales, c'est aux curés, desservants ou vicaires (Ordon. roy. du 12 janv. 1825).

II. **BEDEAU D'UNIVERSITÉ.** Sa fonction est de marcher devant le recteur et les facultés dans les cérémonies publiques, portant une masse à la main.

BÉDÉ DE LA COMMANDIÈRE (Jean), jurisc. d'Angers au commencement du XVIIe siècle, a composé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° de la *Liberté de l'Église gallicane;* Saumur, 1646, in-8°; — 2° les *Droits de l'Église catholique et de ses prêtres;* Genève, 1683, in-8°; — 3° les *Droits du roi contre le cardinal Bellarmin;* Frankenthal, 1611; — 4° la *Messe en français;* 1610, in-8°; — 5° la *Pâque de Charenton*, Charenton, 1639, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BEDEL ou **BEDLE** (Jean), chanoine régulier de la congrégation de Saint-Sauveur en Lorraine, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Discours aux Juifs de Metz sur la conversion de saint Paul de Vallier, appelé le docteur Paulus;* Metz, 1651, in-8°; — 2° la *Vie du B. Pierre Fourier de Matincourt;* Paris, 1645, in-8°, et Toul, 1673, in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.*

BEDELL (Guillaume), évêque et théologien anglican, né en 1570 à Blacknottey, dans le comté d'Essex, mort l'an 1642, obtint en 1629 les évêchés réunis de Kilmore et d'Ardagh. La plupart de ses manuscrits ayant été perdus dans les troubles d'Irlande, il ne nous reste de lui que : 1° *Lettres contre James Wadesworth;* Londres, 1624, in-4°; — 2° *Historia interdicti Veneti;* Cambridge, 1626; — 3° une *Traduction de la Bible*, qu'il fit faire en irlandais. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BÉDÉRIC (Henri), moine anglais de l'Ordre de Saint-Augustin, surnommé *de Bury*, parce qu'il était né à Saint-Edmunds-Bury, dans le comté de Suffolk, vivait vers l'an 1380. Il fut reçu docteur de Sorbonne. A son retour en Angleterre, il se livra à la prédication et y obtint un grand succès. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quæstiones theologicæ;* — 2° *Lectura scilicet Commentarium in Magistrum Sententiarum;* — 3° *Sermones per annum et de B. Virgine. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BEDRENSIS (*Civitas*). *Voy.* BÉZIERS.

BÉEL et mieux **BÉÉL**, mot chaldéen, synonyme de l'hébreu *Bahal. Voy.* BAAL, n° I et II.

BÉELMÉON. *Voy.* BAALMAON.

BÉELPHÉGOR, divinité des Moabites. Les Israélites, campés au désert de Sin, se laissèrent aller à l'adoration de Béelphégor, et tombèrent dans l'impudicité avec les filles de Moab. Dieu, irrité de ce crime, ordonna à Moïse de pendre les principaux du peuple. Moïse commanda aux juges de mettre à mort tous ceux qui étaient coupables d'idolâtrie. *Voy.* les commentateurs sur le XXVe chapitre des Nombres. D. Calmet, *Dissert. sur Béelphégor, Chamos et autres dieux moabites,* en tête du livre des Nombres, et Bergier, qui dans son *Diction. de théologie* a montré combien est peu fondée l'accusation de cruauté et d'ingratitude envers les Madianites, accusation portée par les incrédules contre Moïse.

BÉELSÉPHON, montagne située près de la mer Rouge, vers l'endroit où les Israélites la passèrent à pied sec. *Voy.* Exode, XIV, 2.

BÉELTÉEM ou *Réum-Béeltéem*, était à la tête

des officiers du roi de Perse qui commandaient à Samarie et dans la Palestine. Réum était son nom, et Béeltéem celui de sa dignité. On a pensé qu'il était conseiller, secrétaire ou intendant des finances. Il écrivit à Artaxerxès, nommé aussi Smerdis ou Oropaste, successeur de Cambyse, pour s'opposer au rétablissement du temple de Jérusalem; sa lettre eut l'effet qu'il désirait. *Voy.* I Esdras, IV, 9, etc.

BÉELZÉBUB, divinité adorée à Accaron. Ochozias, roi d'Israël, l'envoya consulter pour savoir s'il guérirait de sa blessure. Dans le Nouveau Testament elle est appelée *le Prince des démons. Voy.* IV Rois, I, 2 et suiv. Matth., XII, 24. Marc, III, 22. Luc, XI, 15. Bochart, *de Animal. sacr.*, l. IV, c. IX, p. 2. Selden, *de Diis Syris, syntag. I*, c. VI. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*

I. **BÉER**, mot hébreu qui signifie *puits*, et ses dérivés, qui servent à exprimer des noms propres, s'écrivent souvent dans la Vulgate *Ber.*

II. **BÉER**, lieu où les Israélites passèrent, près le torrent d'Arnon, et où Dieu leur découvrit un puits, qui fit donner à ce lieu le nom de *Béer*, c'est-à-dire *Puits. Voy.* Nombr., XXI, 16. *Compar.* Isaïe, XV, 8.

III. **BÉER** ou **BÉRA**, ville située à seize kilomètres de Jérusalem, tirant vers Sichem ou Naplouse. C'est probablement l'endroit où se retira Joathan, fils de Gédéon, afin de ne pas tomber entre les mains de son frère Abimélech. *Voy.* Juges, IX, 21. Maundrel, *Voyage d'Alep à Jérusalem.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 617.

IV. **BÉER ELIM**, dans la Vulgate **PUTEUS ELIM**, c'est-à-dire *Puits des Princes*, comme on lit dans Isaïe, XV, 8, est très-probablement le même que celui dont il est dit, dans le livre des Nombres (XXI, 16, 17), qu'il fut creusé par des princes. *Voy.* BÉER, nº I.

BÉÉRA, chef de la tribu de Ruben, fut mené en captivité par Telgathphalnasar. *Voy.* I Paralip., V, 6.

I. **BÉÉRI**, Héthéen, père de Judith, femme d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXVI, 34.

II. **BÉÉRI**, père du prophète Osée. *Voy.* Osée, I, 1.

I. **BÉÉROTH** en hébreu, ou **BÉROTH** selon la Vulgate, ville des Gabaonites qui fut cédée à la tribu de Benjamin. Eusèbe dit qu'elle est située à sept milles de Jérusalem, tirant vers Nicopolis; et saint Jérôme dit, au lieu de Nicopolis, Néapolis ou Naplouse. *Voy.* Jos., IX, 17. II Rois, IV, 2. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 618 et 619.

II. **BÉÉROTH DES FILS DE JACAN**, station des Israélites. Eusèbe dit qu'on la montre à dix milles de la ville de Pétra. *Voy.* Deutér., X, 6. Euseb., *Onomast.*, ad vocem BÊRÔTH. *Compar.* Nombr., XXXIII, 31, 32.

BÉER-RAMATH. *Voy.* BAALATH-BÉER-RAMATH.

BÉGABAR, probablement la même que *Béthabara*, ville située au delà du Jourdain, et, s'il faut en croire le faux Épiphane, la patrie du prophète Nahum. *Voy.* Epiphan., *de Vita et morte prophetar.*, p. 247. Reland, *ibid.*, p. 621.

BÉGAR, abbaye de l'Ordre de Cîteaux en Bretagne, au diocèse de Tréguier. Elle fut fondée en 1130 par quatre religieux de l'abbaye de l'Aumône, au diocèse de Chartres, qui s'établirent avec la permission de l'évêque de Tréguier dans le lieu nommé Pluscoat ou Pureforest, lieu habité par un ermite célèbre nommé Raoul Bégar, de qui l'abbaye a pris son nom. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne*, tom. II.

BEGAT (Jean), jurisconsulte, né à Dijon en 1523, mort l'an 1572, conseiller, puis président au parlement de Dijon, était versé non-seulement dans le droit, mais encore dans les langues et la littérature. Outre ses *Mémoires sur l'Histoire de Bourgogne*, fort inexacts, selon Feller, il a laissé : *Remontrance à Charles IX sur l'édit de* 1563; Anvers, 1563, in-4º; Toulouse, 1565, in-4º. Cet édit accordait aux protestants le libre exercice de leur religion. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. VI.

BÉGAULT (Gilles), chanoine et archidiacre de Nîmes, né en 1660, mort vers 1715, fut disciple de Fléchier; il a laissé : *Panégyriques et Sermons sur les Mystères*, etc.; Paris, 1711, 1717 et 1727, in-12. *Voy.* Goujet, *Biblioth. franç.*, tom. II, p. 298.

I. **BEGGUARDS** ou **BEGGHARS, BEGHARDS**, appelés aussi **BÉGUINS**, hérétiques du XIIIe siècle qui parurent en Allemagne et dans les Pays-Bas, et qui avaient pour chef Lambert Le Bègue. Ils enseignaient, entre autres choses, que l'homme était capable dès cette vie de parvenir au dernier degré de perfection, et que lorsqu'il serait devenu impeccable il pourrait accorder à son corps tout ce qu'il voudrait. Ils furent condamnés l'an 1311, sous Clément V, au concile de Vienne. *Voy.* Pratéole. Sandérus, *Hæres.*, 160 et 161. S. Antonin, *Chron.*, l. III, tom. XXI, c. III, § 2. Sponde. Bzovius et Raynaldi, à l'an 1310 et 1311. Pierre Coëns, *de Orig. Beguardorum.* Hermant, *Hist. des Hérés.*, tom. II. Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, ad voc. BEGHARDI. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, à l'art. BEGHINES et BEGARDS.

II. **BEGGUARS** ou **BEGGHARS, BEGHARDS**, nom donné dans les Pays-Bas aux religieux du Tiers-Ordre de Saint-François. Au XIVe siècle, le peuple croyait que les hérétiques appelés Begguards appartenaient à cet Ordre, et ce fut pour le détromper que Jean XXII condamna de nouveau ces hérétiques, en déclarant qu'ils n'étaient pas de l'Ordre de Saint-François. *Voy.* Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, sub voc. BEGHARDI. Richard et Giraud.

BEGH ou **LE BÈGUE** (Lambert), prêtre du diocèse de Liége, mort en 1177, est, selon quelques-uns, le fondateur des *Béguines*; mais *voy.* ce mot à l'article BÉGUINAGE.

BEGNUDELLI-BASSO (François-Antoine), jurisconsulte et canoniste, né à Trente, mort à Freisingen en 1713, a laissé : *Bibliotheca juris canonico-civilis practica, sive repertorium quæstionum magis practicarum in utroque jure*; Cologne, 1707, in-fol.; Modène et Venise, 1758, 4 vol. in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BÉGOAI, un des Israélites qui revinrent de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, VII, 7.

BÉGUAI et ses fils furent du nombre des Israélites qui revinrent de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 2, 14.

BÈGUE (Lambert Le). *Voy.* BEGGUARDS, nº I.

BÉGUÏ, Israélite dont les fils, Uthaï et Zachar, revinrent de Babylone avec Esdras. *Voy.* I Esdr., VIII, 14.

BÉGUIN (Daniel), jésuite, né à Château-Thierry en 1608, mort à Reims en 1696. Il avait professé dans cette dernière ville la théologie scholastique. On a de lui : 1º *de Veritate divinitatis Christi, per duodecim evidentia credibilitatis argumenta demonstratæ*; Paris, 1680, in-8º; — 2º *les Vérités fondamentales du salut*; Paris, 1686, in-12; — 3º *Retraite ou exercice qu'il faut faire tous les mois pour se disposer à bien mourir*; Reims, 1700, in-12. *Voy.* Moréri, édit.

de 1759. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

BÉGUINAGE, BÉGUINES. Le Béguinage(*Beguinarum domus*) est un couvent ou une communauté de filles nommées Béguines. Les béguinages subsistent surtout en Flandre. Quant aux *Béguines*, ce sont des filles dévotes établies particulièrement en Flandre. Elles ne font pas de vœu, et vivent ensemble du travail de leurs mains. Les Flamands croyaient communément que leur nom venait de celui de *Bega* ou *Bège*, sœur de sainte Gertrude, et leur fondatrice, selon eux. Quelques Béguines ayant donné dans l'erreur, le concile de Vienne abolit leur institut; mais, plus tard, Jean XXII prit sous sa protection les Béguines qui s'étaient préservées de l'hérésie, et condamna les autres comme hérétiques. *Voy.* Du Cange, *Glossar. med. et inf. lat.*, sub BEGHARDI, ad BEGHINÆ. Bergier, *Diction. de théol.* Héfélé, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BÉGUINS, hérét. *Voy.* BEGGUARDS, nº I.

BÉHÉMOTH, qu'on lit dans Job (XL, 10), est, selon le commun des interprètes, l'*éléphant*. Pour nous, nous pensons avec Bochart, Winer, Gesenius, et presque tous les hébraïsants modernes, que ce mot hébreu est un pluriel d'excellence signifiant un quadrupède énorme, c'est-à-dire l'*hippopotame*.

BÉHÉRIN, siége épisc. du diocèse dépendant du Maphrien, près de Charmes. Il y avait, en 846, un évêque jacobite nommé Georges qui fut déposé.

I. **BEHR-ISSACHAR-BEN-ELCHANANB** de Francfort, a fait imprimer dans cette ville, l'an 1680, un ouvrage intitulé *Quatre ouvriers*. Ce sont les gestes expliqués des royaumes de Juda et d'Israël, des prophètes et des prêtres; mais il n'y a eu d'imprimé que les deux premières parties; les deux autres, qui regardent les prophètes et les prêtres, sont restées inédites. *Voy.* De Rossi, *Dizionario stor. degli autori Ebrei*, vol. I, p. 63, 64.

II. **BEHR-ISSACHAR-BEN-MOSCHÉ-PETACHIA**, a laissé : 1º *Paroles d'intelligence;* Prague, 1611, in-4º; livre dans lequel il explique les mots exotiques et les plus difficiles du *Zohar*. Son travail peut être considéré comme une introduction très-utile à l'intelligence de ce livre, aussi obscur que célèbre; — 2º plusieurs ouvrages cabalistiques. *Voy.* Wolff, *Biblioth. hebr.*, tom. I, p. 714, 715. De Rossi, *ibid.*, p. 64.

III. **BEHR-ISSACHAR-BEN-NAPHTHALI**, rabbin de Russie au XVIᵉ siècle, est auteur de : 1º *Dons sacerdotaux;* Prague, 1624; Cracovie, 1588; Amsterdam, 1641, etc. : explication du Pentateuque et des cinq *Meguilloth* d'après le *Zohar;* — 2º *Vision de prêtre;* Cracovie, 1589; Amsterdam, 1676, in-4º : livre de morale tiré du *Zohar*. *Voy.* Wolff, *ibid.*, p. 715, 716.

BEIERLYNCK ou **BEYERLINCK** (Laurent), chanoine et archidiacre d'Anvers, né dans cette ville en 1578, mort en 1627. Il fut docteur de Louvain et directeur du séminaire d'Anvers, et a laissé, entre autres ouvrages : 1º *Apophthegmata christianorum;* Anvers, 1608, in-8º; — 2º *Biblia sacra variarum translationum;* Anvers, 1616, 3 vol. in-fol.; — 3º *Promptuarium morale super evangelia communia;* in-8º. *Voy.* Swertius, *Athen. Belg.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, part. I, p. 27, in-fol.

BEJA *Perestrello* (François-Louis), religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, vivait au XVIIᵉ siècle. Il professa la théologie dans le couvent de son Ordre, et fut appelé à Rome, à Florence et à Bologne, où il enseigna l'Écriture sainte. On a de lui : 1º *Responsa casuum conscientiæ;* Bologne, 1587, et Venise, 1591; — 2º *de Contractibus libellariis;* — 3º *Collegium sacrum Bononiense*. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BEKKER. *Voy.* BECKER, nº I.

I. **BEL**, mot chaldéen contracté de *Behêl*, qui répond à l'hébreu *Bahal*, que la Vulgate rend par *Baal*. *Voy.* BAAL, nºˢ I et II.

II. **BEL** ou **BÉLUS**, premier roi de Babylone qui reçut, après sa mort, les honneurs divins. Isaïe menace Bel de le rompre et de le briser. *Voy.* Isaïe, XLVI, 1, et BAAL, nº I.

III. **BEL**, idole des Babyloniens, dont il est parlé dans le prophète Daniel (XIV). Le dieu représenté par cette idole est le même que *Bel* de l'article précédent. Le récit qu'en fait Daniel forme une des parties deutero-canoniques de son livre. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. IV, p. 528 et suiv.

I. **BÉLA**, fils de Béor, roi de Dénaba dans l'Idumée orientale. *Voy.* Genèse, XXXVI, 32.

II. **BÉLA**, fils de Benjamin, chef de la famille des Bélaïtes. *Voy.* Genèse, XLVI, 21. Nombres, XXVI, 38.

BÉLAÏTES (*Belaitæ*), peuples descendants de Béla. *Voy.* Nombres, XXVI, 38.

BÉLALITE ou **BÉLÉSASE**, siége épisc. de la province de Numidie en Afrique. Son évêque, Adéodat, de cette ville, assista à la conférence de Carthage (c. 126). *Voy.* Richard et Giraud.

BÉLAMIE (*Belamia*), espèce de vêtement ou tunique dont il est parlé au ch. XII de la Règle de Fontevrault, donnée par Robert d'Arbrissel. « Vestis species », dit Du Cange, « sic dicta ex Gallico *Belleamie*, quasi Bella amica. » *Voy.* Du Cange, *Glossarium med. et infim. latin.*, ad voc. BELAMIA.

BELBEIS. *Voy.* BILBEIS.

BELCARIUS. *Voy.* BEAUCAIRE.

BELCASTRO ou **BÉLICASTRO** (*Bellicastrum*), ville épisc. d'Italie dans la Calabre ultérieure, province du royaume de Naples. Elle est située à seize kilomètres de Santa-Sévérina, dont son évêché est suffragant. Elle était déjà érigée en évêché en 1122, puisqu'on y trouve un évêque à cette époque. De Commanville dit dans un endroit (Iʳᵉ *Table alphabét.*, p. 38) qu'*elle a eu sa dignité apparemment des Grecs dans le* VIIIᵉ *siècle*, et dans un autre (p. 41 du corps de l'ouvrage) qu'elle fut érigée en évêché dans le Xᵉ. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. IX, p. 494.

BELCHAMP (*Belli-campus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin au diocèse de Toul en Lorraine. Elle fut fondée vers l'an 1130 par Alberon de Montreuil, qui devint archevêque de Trèves; elle porta jusqu'au XIVᵉ siècle le nom de *Montagne de la Sainte-Trinité*, et plus tard celui de Belchamp. Elle appartenait aux chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine*, tom. III, col. 74.

BELELLI ou **BELLELLI** (Fulgence), de l'Ordre des Augustins, né à Buccino dans le royaume de Naples vers 1682, mort à Rome en 1742, fut général de son Ordre. Il a laissé : *Mens Augustini de statu creaturæ rationalis ante peccatum;* Lucerne, 1711, et depuis à Anvers; Rome, 1713, in-4º. Il publia aussi : *Mens Augustini de modo reparationis creaturæ post lapsum adversus Baianam et Janseniam hæresim*, etc.; ouvrage dont le but est de concilier la bulle *Unigenitus* avec la doctrine de saint Augustin. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BÉLÉSASE. *Voy.* BÉLALITE.

BELESBUGD, ville épisc. de la province de la Mœsie inférieure, au diocèse de Thrace, sous

la métropole de Marcianopolis, Innocent III l'érigea en métropole à la demande du roi des Bulgares et des Blaches. *Voy.* la *Vie d'Innocent III*, n. 79.

BÉLETH (Jean), théologien du XIIe siècle, a laissé un *Rationale divinorum Officiorum*, qui a été imprimé à Venise, 1572, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELGA, chef de la 15e des 24 familles sacerdotales établies par David. *Voy.* I Paralip., XXIV, 14.

BELGAÏ, appartenait à la race des prêtres; il fut un de ceux qui signèrent l'alliance avec le Seigneur au retour de Babylone. *Voy.* II Esdras, X, 8.

BELGIQUE (*Belgica*), terme usité dans l'histoire de l'Église pour marquer deux provinces ecclésiastiques des Gaules. La première Belgique est la province dont Trèves était la métropole; elle comprenait l'archevêché de Trèves et les évêchés qui en sont suffragants. La seconde Belgique comprenait le diocèse de Reims et ses suffragants. *Voy.*, pour la situation actuelle de l'Église catholique en Belgique, le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, p. 454 et suiv.

BELHOMME (Dom Humbert), savant bénédictin, né à Bar-le-Duc en 1653, mort l'an 1727, fut six fois supérieur général de sa congrégation, et pendant vingt-deux ans abbé de Moyen-Moutier, dont il enrichit la bibliothèque. Il se distingua surtout dans l'éloquence sacrée. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia Mediani Monasterii in Vosayo;* Strasbourg, 1724; — 2° *Chroniques diverses*, qui font connaître les successeurs de saint Hidulphe jusqu'au commencement du XIe siècle. *Voy.* D. Ceillier, *Mém. manuscr.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* Richard et Giraud.

BELIAL, mot hébreu que la Vulgate a expliqué par *sans joug* (Juges, XIX, 22), c'est-à-dire ne pouvant supporter aucun joug, indisciplinés, indomptables; mais, d'après la manière dont il est ponctué dans les Bibles hébraïques actuelles, il signifie *sans utilité*, *vaurien.* Saint Paul, en le mettant en opposition avec Jésus-Christ (II Corinth., VI, 15), dit clairement qu'il désigne le démon, qui est devenu en effet le prince de tous les méchants, que l'Écriture appelle souvent pour cette raison *fils de Bélial*, parce qu'ils sont regardés comme ayant le démon pour père (Jean, VIII, 44). *Voy.* Deut., XIII, 13. 1 Rois, I, 16; II, 12, etc.

BÉLICASTRO. *Voy.* BELCASTRO.

I. **BÉLIER.** On en offrait, chez les Hébreux, dans la plupart des sacrifices prescrits par la loi mosaïque; on en immolait aussi avant la loi dans les sacrifices particuliers. *Voy.* Genèse, XV, 9; XXII, 13.

II. **BÉLIER**, dans la Vulgate *aries*, machine de guerre dont il est parlé dans Ézéchiel. Nabuchodonosor s'en servit au siége de Jérusalem. *Voy.* Ézéch., IV, 2; XXVI, 9. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 336.

BELIN (Dom Albert), bénédictin, évêque de Bellay, né à Besançon vers 1610, mort en 1677. Il a publié à Paris : 1° les *Emblèmes Eucharistiques;* Paris, 1647, in-8°; — 2° les *Solides pensées de l'âme;* 1648, in-12; — 3° les *Aventures du philosophe inconnu en la recherche et invention de la pierre philosophale;* 1664 et 1674, in-12; ouvrage curieux contre les alchimistes; — 4° *Preuves convaincantes des vérités du christianisme;* 1666, in-4°; elles ont pour but de montrer que les principes de la foi s'accordent parfaitement avec les lumières de la raison; — 5° *Traité des talismans ou figures astrales;* 1671, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BELINGAN. *Voy.* BELLINGAN.

BÉLINIA, ville épisc. d'Afrique dont on ignore la province. L'un de ses évêques assistait à la conférence de Carthage, et un autre souscrivit au concile de Cabarsusse.

BÉLITES, secte d'hérétiques que saint Philastre compte parmi celles qui ont existé avant Jésus-Christ. Elle consistait en ce que ses partisans, comme le nom l'indique, adoraient le roi Bélus, célèbre dans la mythologie de l'Asie. *Voy.* saint Philastre dans son *Catalogue des hérésies.*

BELL (William), théol. anglican, prébendier de Westminster, né en 1731, mort en 1816, se rendit recommandable par sa grande charité. Outre sa dissertation sur les causes principales qui contribuent à rendre une nation populeuse, il a laissé : 1° *Attempt to ascertain and illustrate the Authority, Nature and Design of the Institution of Christ, commonly called the Lord's Supper;* London, 1780, in-8°; — 2° des *Sermons.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELLARINI ou **BELLAVINI, BELLARINO, BELLAVINO** (Jean), théolog. italien, né à Castelnuovo, mort à Milan en 1630. Il entra chez les barnabites, et fut en relation avec saint Charles Borromée; il professa la théologie à Pavie et à Rome, et fonda à Novarre et à Spolète des maisons de son Ordre dont il fut supérieur. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Praxis ad omnes veritates evangelicas cum certitudine comprobandas;* Milan, 1626, in-8°; — 2° *Doctrina concilii Tridentini et Catechismi romani de symbolo apostolorum;* Rome, 1630, in-8°; — 3° *Speculum humanæ atque divinæ sapientiæ, seu praxis scientiarum et methodus scientifica, lumine naturali et supernaturali illustrata;* Milan, 1630, in-8° *Voy.* Ungarelli, qui donne la liste complète de ses ouvrages dans sa *Biblioth. Barnabitica.* Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, etc.

BELLARMIN, (Robert), cardinal et archevêque de Capoue, né à Monte-Pulciano en 1542, mort à Rome en 1621. A l'âge de dix-huit ans il entra chez les jésuites, et se fit remarquer par une merveilleuse supériorité d'esprit. Il professa la théologie à Louvain et y prêcha avec un immense succès. En 1576, Grégoire XIII le chargea d'enseigner la controverse dans le nouveau collége qu'il venait de fonder. Sixte V l'adjoignit comme théologien au cardinal Cajétan, son légat en France. En 1598 Clément VIII le nomma cardinal, et en 1601, archevêque de Capoue; en 1605, Paul V le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Disputationes de controversiis fidei, adversus hujus temporis hæreticos;* Ingolstadt, 1587, 1588 et 1590; cet ouvrage a eu plusieurs éditions, mais la meilleure est celle de Paris, 1688, 4 vol. in-fol.; — 2° *Explanatio in Psalmos;* Rome, 1611, in-4°; — 3° *de Potestate Summi Pontificis in rebus temporalibus contra Guill. Barclaium;* Romæ, 1610; — 4° *de Scriptoribus ecclesiasticis*, etc.; Lyon, 1675 in-8°; — 5° *de editione latina Vulgata, quo sensu a conc. Trid. definitum sit, ut ea pro authentica habeatur;* 1709; — 6° *Traité du devoir des évêques;* Wurzbourg, 1749, in-4°; — 7° *Catéchisme* ou *Doctrine chrétienne;* cet ouvrage a été traduit dans un grand nombre de langues. *Voy.* Alegambe. Possevin. Sponde. Godeau, *Éloge des évêques.* Giacomo Fuligatti, *Vita del cardin. Rob. Bellarmino*,

Rom., 1624. *Mém. de Trévoux*, octobre 1709. Dan. Bartoli, *de Vita Bellarmini;* Romæ, 1677. *Imago virtutum Rob. card. Bellarmini, a Marcello Cervino, ejus nepote;* Ingolstadt, 1622, et Solisbaci, 1843. *Biographie universelle;* Paris, 1811, tom. IV, où on lit une pièce du procès de Galilée écrite par Bellarmin, pièce qui se lit aussi dans la *Nouv. Biog. génér.* Richard et Giraud donnent la liste complète des ouvrages de Bellarmin.

BELLATI (Antoine-François), jésuite, prédicateur célèbre, et dans son genre un des meilleurs écrivains italiens du XVIIIe siècle, né à Ferrare en 1665, mort à Plaisance en 1742. Plusieurs de ses ouvrages parurent d'abord séparément, de 1705 à 1731, mais la collection complète fut imprimée à Ferrare, 1747-1748, 4 vol. in-4° : le 1er contient *Prediche;* le 2e, *Orazioni et Discorsi;* le 3e, *Trattati sacri et morali;* le 4e, *Altri Trattati, esortazioni domestiche, altre prediche, lettere, et la vita dell' autore.*

BELLAVALLIS. *Voy.* BELLEVAL et BELLEVAUX.

BELLAVINI, BELLAVINO. *Voy.* BELLARINI.

BELLEAIGUE (*Bella-Aqua*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Clermont, dans la basse Auvergne, fondée en 1137. Elle était de la filiation de celle de Montpeiroux. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 406.

BELLE-BRANCHE (*Bella-Branca*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans le Maine, à 8 kilomètres du bourg de Sablé, au diocèse du Mans. Elle fut fondée, en 1152, par Robert de Sablé, deuxième du nom, et cette fondation fut confirmée, l'an 1165, par Alexandre III. *Voy.* Moréri, d'après La Martinière, *Dict. géogr.*

BELLECIZE (Hugues-François-Régis de), évêque de Saint-Brieuc, né en 1732, mort l'an 1796 à Paris, ayant refusé de prêter le serment à la *Constitution civile* du clergé, fut emprisonné. Enfermé dans la même prison que Laharpe, il fut assez heureux pour ramener ce philosophe à la religion. La révolution du 9 thermidor rendit Bellecize à la liberté. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

BELLE-ÉTOILE (*Bella-Stella*), abbaye réformée de l'Ordre de Prémontré, située dans la paroisse de Cérisy, au diocèse de Bayeux. Elle fut fondée, en 1216, par Henri de Fella-Fago, et cette fondation fut confirmée, en 1217, par l'évêque de Bayeux, ainsi que par l'archevêque de Rouen. *Voy.* la *Gall. Christ.*, t. II, col. 462.

BELLE-FONTAINE (*Bellus-Fons*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de la Rochelle, et située à 16 kilomètres d'Angers. Elle devait sa fondation aux seigneurs de la Roche-sur-Yon, et appartenait aux Feuillans depuis l'an 1642. *Voy.* ibid.

I. **BELLEGARDE** (Jean-Baptiste Morvan de), né à Pihyriac, au diocèse de Nantes, en 1648, mort à Paris en 1734, entra d'abord chez les jésuites, puis il les quitta et se livra à la prédication. Il a fait un très-grand nombre de traductions des Pères grecs et latins qui ont été longtemps attribuées à Le Maistre de Sacy et à d'autres; et, outre cela, divers ouvrages théologiques dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* l'*Éloge de Bellegarde par le P de Tournemine*, inséré dans le *Mercure* du mois de novembre 1735.

II. **BELLEGARDE** (Octave de Saint-Lary de), archevêque de Sens, né en 1587, mort en 1646, fut pourvu tout jeune encore de plusieurs riches abbayes, nommé successivement évêque de Couserans et archevêque de Sens. Son premier diocèse lui dut la fondation d'un couvent de capucins, et le second, un collége de jésuites, ainsi que plusieurs communautés religieuses. Il était très-versé dans la théologie et les antiquités. Il assista à plusieurs assemblées, et présida celle de Mantes en 1641, où il soutint les immunités du clergé et les droits de l'épiscopat. Mais son zèle déplut, et il fut exilé. Il approuva les sentiments d'Arnaud et son livre *de la Fréquente communion.* Il fit imprimer : *S. Augustinus per se ipsum docens catholicos et vincens Pelagianos*, dont on a cru qu'il était l'auteur, mais qui appartient au P. du Juannet, oratorien. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

BELLELLI. *Voy.* BELELLI.

BELLENCHI ou **BELLENGHI** (Philippe-Marie-Albertin), archevêque de Nicosie et savant camaldule, né à Forlimpopoli en 1758, mort en 1839. Il fut reçu docteur en théologie et en droit canon à Rome, et on le nomma curé des paroisses de Faënza et de Pérouse; il devint procureur général de son Ordre et archevêque de Nicosie, avec la mission de visiteur apostolique des Ordres réguliers en Sardaigne. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages en italien relatifs aux sciences naturelles : 1° *de Veritate ac divinitate sacræ Magorum historiæ, dissertatio historico-theologico-critica;* Pisauri, 1786; — 2° *Animadversiones in sacrarum Reliquiarum cultus vetustatem ac probitatem, adversus iconoclastas Protestantes, aliosque Religionis catholicæ rituum nuperos criticos;* Faventiæ, 1791; — 3° *de Jesu Christi Reliquiis, dissertatio theologico-critica;* ibid., 1791; — 4° *In civile imperium disquisitiones ex Jure canonico Emo. principi Leonardo Antonellio S. R. E. cardinali nuncupatæ;* Rome, 1794; — 5° *Sugl' antichi Battisteri;* Roma, 1825; — 6° *la Basilica Cleyssense ed il suo monastero in Ravenna;* Roma, 1827. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELLENGER (François), docteur de Sorbonne, né dans le diocèse de Lisieux, mort à Paris en 1749. Il était très-versé dans les langues, et a laissé, outre quelques ouvrages littéraires : 1° *Liber Psalmorum Vulgatæ editionis, cum notis in quibus explicatur titulus, occasio et argumentum cujusque psalmi, dilucidatur sensus litteralis, paucis attingitur sensus mysticus... Accessit appendix ad notas, in qua discutiuntur præcipuæ differentiæ quæ occurrunt inter textum hebraicam, et versiones septuaginta Interpretum, Aquilæ, Symmachi, Theodotionis*, etc.; in-4°; — 2° *Théologie astronomique*, traduite de l'anglais de Derham, 1729, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1729, 1740 et 1744.

BELLENGHI. *Voy.* BELLENCHI.

BELLEO (Charles), théol. et poëte, né à Raguse, mort à Padoue, a laissé : 1° *de Secundarum intentionum natura Tractatus;* Venise, 1589, in-8°; — 2° *de Multiplici sensu Scripturæ Tractatus;* on ne sait si ce traité a été imprimé. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELLE-PERCHE (*Bella-Pertica*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située sur la rive gauche de la Garonne, dans le diocèse de Montauban, et auparavant dans celui de Toulouse, et fondée en 1143, était de la filiation de Clairvaux. *Voy.* D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. II, p. 448; tom. V, p. 315. Moréri, édit. de 1759.

BELLER, BELLERE ou **BELLERUS** (Jean), littérateur hollandais, mort en 1595. Il était imprimeur à Anvers. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Institution d'une fille de bonne maison*, traduite de l'italien; Anvers, 1555, in-8°; Paris, 1558; — 2° *Institution du pécheur;* Anvers, 1582, in-16, traduit du latin. On lui attri-

bue une version française de l'Imitation, intitulée : *Art et manière de parfaitement ensuivre Jésus-Christ, autrement dite l'internelle consolation :* Anvers, 1565, in-16 ; ibid., 1572 ; Douai, 1595. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELLERE DU TRONCHAY, appelée communément sœur Louise. On a la Vie et les lettres de cette sainte fille sous le titre de : *le Triomphe de la pauvreté et des humiliations*, ou *la Vie de Mlle de Bellère du Tronchay, appelée communément sœur Louise, avec ses lettres ;* 1732.

BELLERMANN (Jean-Joachin), théol. et antiquaire, protestant, né à Erfurt en 1754, mort l'an 1842, professa la théologie dans sa ville natale ; mais, après la suppression de l'université d'Erfurt, il fut appelé à Berlin, où il joignit à la chaire de théologie la direction du gymnase. Parmi beaucoup d'autres ouvrages, nous remarquerons : 1° *Handbuch der biblischen Literatur ;* Erfurt, 1787 et années suivantes, in-4° ; — 2° *de Inscriptionibus hebraicis Erfurt repertis ;* ibid., 1793, in-4° ; — 3° le *Théologien*, recueil périodique ; 1803 et années suivantes, in-8° ; — 4° *de Usu paleographiæ hebraicæ ad explicanda sacra Biblia ;* Halle, 1804, in-4° ; — 5° *Notices historiques sur les Esséniens ;* Berlin, 1821, in-8° ; — 6° *les Urim et Thummim des Hébreux ;* ibid., 1824, avec des figures ; — 7° *Remarques sur les médailles phéniciennes et puniques ;* 4 dissert. ; ibid., 1812-1816, in-4°. Ces trois derniers ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BELLET (Charles), prébendier de la cathédrale de Montauban et de l'académie de cette ville, né dans le Quercy en 1702, mort à Paris en 1771, se livra avec succès à la prédication et remporta plusieurs prix dans diverses académies. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° une *Lettre aux Protestants*, où il fait voir combien leurs assemblées sont illicites, 1746, in-4° ; — 2° l'*Adoration chrétienne dans la dévotion du Rosaire ;* Montauban, 1754, in-12 ; — 3° des *Droits de la religion catholique sur le cœur de l'homme ;* ibid., 1764, 2 vol. in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.* Richard et Giraud.

BELLEVAL ou **BELVAL** (*Bellavallis*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans le pays d'Argone, en Champagne, à 8 kilomètres de Mouzon, au diocèse de Reims. Elle fut fondée en 1133, par Albéron, évêque de Verdun. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 322.

I. **BELLEVAUX** (*Bellavallis*), autre abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans le diocèse de Nevers.

II. **BELLEVAUX**, abbaye de l'Ordre de Cîtaux, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon. Elle fut fondée l'an 1119, et était fille de Morimond. *Voy.* la *Gall. Christ.*, vet. edit.

BELLEVILLE (*Bellavilla*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans la ville du même nom, au diocèse de Lyon. Elle fut fondée d'abord sous le titre de prieuré, en 1159, par Humbert, seigneur de Beaujeu, et érigée en abbaye en 1164. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 293.

I. **BELLEVUE** (Armand de), dominicain, né en Provence, mort en 1334. Il était docteur en théologie et maître du sacré palais. On a de lui : 1° *Postilla in Psalmos cum meditationibus et precibus :* Mayence, 1503 ; — 2° *Explicatio terminorum difficilium tam philosophiæ quam theologiæ ;* Venise, 1586 ; Wittemberg, 1623, in-4°. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 583 et suiv.

II. **BELLEVUE** (Jacques de), jurisc., né à Aix en Provence, fut professeur à Pérouse en 1314. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *In Novellas Justiniani aliasque legum partes Commentaria ;* — 2° *de Excommunicatione ;* — 3° *Practica juris in sexto ;* — 4° *de Foro competenti curiæ rom. ;* — 5° *Praxis judiciaria in criminalibus ;* Cologne, 1580. *Voy.* Pancirole, *de Claris legum interpretibus.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et inf. ætatis.* La *Nouv. Biog. génér.*

I **BELLI** (François), franciscain, né à Siacca, en Sicile, vivait vers 1600. On a de lui : *Libro della verità christiana, nel quale s'apportano molte figure dell' Antico Testamento intorno a' misterj di nostra fide ;* Padoue, 1601, in-12. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BELLI** (Paul), jésuite, né à Messine en 1588, mort en 1658, parent d'Innocent X, remplit divers emplois dans sa compagnie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia dominica Passionis ex IV Evangeliis contexta ;* Venise, 1643, in-12 ; — 2° *Gloria Messanensium, seu de Epistola Deiparæ virginis ad Messanenses ;* Messine, 1647, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

BELLIER (Pierre), conseiller au Châtelet, vivait à la fin du XVIe siècle. On a de lui : *Œuvres de Philon, juif, auteur très-éloquent et philosophe très-grave ;* Paris, 1575, in-fol., et 1612, in-8°. Cette traduction n'embrasse que 24 traités de Philon sur 40. L'édition de 1612, donnée par Frédéric Morel, contient 3 livres de plus que celle de Bellier. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. française.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BELLIN (le P.) de Padoue, religieux augustin, a publié le premier le Martyrologe romain. *Voy.* le *Journ. des Sav.*, 1708, *supplém.*, p. 208, 1re édit., et 173, 2e édit.

BELLINCIONI (Barthélemy), jurisc., né à Modène en 1428, mort à Rome l'an 1476. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Apostillæ scilicet additiones ad Nic. de Tudeschis et Ant. de Burrio commentaria super Decretalibus ;* Venise, 1477 ; — 2° *Tractatus de Subsidio charitativo ;* Rome, 1544, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BELLING (Richard), né en Irlande, mort en 1677, était un officier distingué parmi les catholiques confédérés ; il fut nommé secrétaire du conseil suprême établi à Kilkenny, et fut envoyé à Rome pour solliciter le secours du Saint-Siége. On a de lui : 1° *Vindiciarum catholicarum Hiberniæ libri duo ;* — 2° *Annotationes in Joannis Poncii librum, cui titulus, Vindiciæ eversæ ; accesserunt Bellingii Vindiciæ ;* Paris, 1654, in-8° ; — 3° *Innocentiæ suæ impetitæ per R. Farnensem Vindiciæ ;* ibid., 1652, in-12. *Voy.* Richard et Giraud, tom. IV.

BELLINGAN ou **BÉLINGAN** (Jean-Baptiste), jésuite, né à Amiens en 1666, mort en 1743, fut recteur du noviciat de Paris, provincial et recteur de la maison professe. On a de lui : 1° *Retraite spirituelle sur les vertus de Jésus-Christ ;* Paris, 1731, in-12, 2e édit. ; — 2° *de la Connaissance et de l'amour de N.-S. Jésus-Christ ;* Paris, 1734, in-12 ; — 3° *Retraite spirituelle pour tous les états ;* Paris, 1746, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* Richard et Giraud.

BELLON (Antoine), notaire d'Udine et chancelier de l'Église d'Aquilée, a laissé : *les Vies des patriarches d'Aquilée*, dans Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, tom. XV.

BELLOY (Jean-Baptiste de), cardinal, archevêque de Paris, né en 1709 à Morangles, dans le diocèse de Beauvais, mort à Paris l'an 1808, fut sacré évêque de Glandève en 1751. Il assista à la fameuse assemblée du clergé de 1755, convoquée pour rétablir la paix dans l'Église gallicane. Il s'y rangea du côté des plus modérés.

A la mort de Mgr de Belsunce, évêque de Marseille, il fut désigné pour le remplacer, parce qu'on le croyait très-propre à calmer les troubles qui s'étaient élevés dans ce diocèse à l'occasion de la bulle *Unigenitus*. Cet espoir ne fut pas trompé; le nouvel évêque sut gagner la confiance des deux partis et étouffer tout germe de discorde. A l'époque du Concordat, il se démit le premier de son siége pour en faciliter la conclusion, se mettant ainsi au-dessus des prétentions gallicanes. En 1802 il fut nommé archevêque de Paris, et l'année suivante il reçut le chapeau de cardinal. Malgré son extrême vieillesse, il gouverna son nouveau diocèse avec toute la sagesse qu'il avait montrée dans celui de Marseille. Napoléon ordonna qu'il lui fût élevé un monument.

BELLOZANE (*Belosanna*), abbaye réformée de l'Ordre de Prémontré. Elle était située en Normandie, au diocèse de Rouen, à quatre kilomètres de Gournay, et était fille de Lisledieu. Sa fondation remonte à l'an 1198. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 334, nouv. édit.

BELLUGA. *Voy.* MONCADA.

BELLUM PATRUM. *Voy.* BEAUPRÉ.

BELLUNO (*Bellunum*), ville épisc. d'Italie dans l'État de Venise, et sur la rivière d'Anasse, capitale du Bellunois. Elle était chrétienne dès les premiers siècles, et elle a été le siége d'un évêque jusqu'en 1200, époque à laquelle Innocent III l'unit à Feltri, dont elle fut séparée en 1459. Son évêque était suffragant de la métropole d'Aquilée. *Voy.* De Commanville, *I*re *Table alphabét.*, p. 39. Richard et Giraud.

I. **BELLUS.** *Voy.* BEAU.

II. **BELLUS BECCUS.** *Voy.* BEAUBEC.

III. **BELLUS PORTUS.** *Voy.* BEAUPORT.

BELLUTI ou **BELLUTUS** (Bonaventure), franciscain, né à Catane en 1599, mort en 1676. Il fut provincial de son Ordre, conseiller de l'inquisition et assesseur des cardinaux Astalli et Bonadies, évêques de Catane. Il a laissé, outre *de Incarnatione Dei Verbi*, plusieurs écrits de philosophie, qui ont été d'abord imprimés séparément, et ensuite réunis en 2 vol. in-fol., et publiés sous ce titre : *Philosophiæ ad mentem Scoti cursus integer;* Venise, 1678 et 1727. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

BELMA, nom d'un lieu qui était dans le voisinage de la vallée d'Esdrelon. *Voy.* Judith, VII, 3.

BELOMANCE ou **BELOMANTIE** (*Belomantia*), mot dérivé du grec, et qui signifie divination par les flèches. Elle est fort en usage chez les Orientaux, et il semble qu'Ézéchiel en ait parlé. Saint Jérôme l'entend ainsi, et il en parle encore au sujet d'Osée, ch. IV; seulement il la confond avec la *rabdomantie*. *Voy.* Ézéchiel, XXI, 21. Herbelot, *Biblioth. Orient.*, au mot AIDAD. Thévenot, *Voyage du Levant*, ch. XXVI.

BELSAM ou **BELSAN**, est un des Israélites qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 2. II Esdr., VII, 7.

BELSUNCE DE CASTELMORON (Henri-François-Xavier de), d'abord jésuite, puis grand vicaire d'Agen, enfin évêque de Marseille, né dans le Périgord en 1671, mort saintement l'an 1755, signala son zèle et sa charité pendant la peste qui désola son diocèse en 1720 et en 1721, et il fonda à Marseille le collége qui porte son nom. Le Pape voulut récompenser son mérite en l'honorant du *pallium*. Le roi l'ayant nommé en 1723 à l'évêché de Laon (duché-pairie), il le refusa, ainsi que l'archev. de Bordeaux, en 1729. On a de lui, entre beaucoup d'autres ouvrages : 1° la traduction du *Combat du chrétien* de saint Augustin; 1738, in-8°; — 2° une traduction du livre de saint Augustin *de la Grâce et du libre arbitre*; 1740, in-4°; — 3° une traduction du livre *de l'Unité de l'Église* de saint Cyprien; 1744, in-4°; — 4° *l'Antiquité de l'Église de Marseille et la succession de ses évêques;* 1745 et suiv., 3 vol. in-4°; — 5° *Instruction pastorale sur l'incrédulité;* 1754, in-12; — 6° *Lettre à l'archev. de Toulouse*, écrite le 22 octobre 1720, au plus fort de la peste. Cette lettre contient des détails curieux sur la morale, les rigoristes, les appelants, l'esprit de la foi et de la charité; elle est propre surtout à démasquer le jansénisme, qui a fait tant de mal à l'Église. *Voy.* cette lettre dans le *Journal historique et littéraire*, 1er août 1789, p. 501, et la liste des écrits de Belsunce dans Richard et Giraud.

BELUOMO (Gothard), théologien italien, jésuite, né à Castiglione au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Initium sapientiæ; considerazioni per la salute dell' anima;* Bologne, 1660, in-12; — 2° *le Fiamme del Santuario, osia affetti particolari nelle meditazioni della passione di G.-C.;* Venise, 1672, in-24. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BÉLUS. *Voy.* BEL, n° II.

BELVAL. *Voy.* BELLEVAL.

BÊME, mot dérivé du grec, et qui signifie tribunal, degré chez les Grecs; c'est ce que nous appelons le sanctuaire; il signifie aussi particulièrement l'autel que les manichéens dressaient dans un lieu éloigné de celui où les catholiques disaient la messe. Ces hérétiques appelaient aussi *bême* le jour où Manès fut tué, parce qu'ils le célébraient comme un jour de grande fête. *Voy.* Anselme d'Havelberg, *Dialogues*. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. BEMA.

BÉMÉSÉLIS ou **BÉTHOMÉ**, ville assujettie par Démétrius, roi de Syrie. *Voy. et comp.* Joseph, *de Bello*, l. I, c. III, et *Antiq.*, lib. XIII, c. XXII.

BEN, un des musiciens qui accompagnèrent l'arche lorsque David la fit transporter à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XV, 18.

BENABINADAB, gouverneur de la contrée de Népath-Dor. Il avait épousé Tapheth, fille de Salomon. *Voy.* III Rois, IV, 11.

I. **BENADAD**, fils de Tabremon, roi de Syrie. Il vint au secours d'Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israël. Il entra sur les terres d'Israël, et obligea Baasa d'accourir dans son propre pays et d'abandonner Rama, qu'il voulait fortifier. *Voy.* III Rois, XV, 18, et XI, 25.

II. **BENADAD**, roi de Syrie, fils du précédent, fut en guerre avec Achab, roi d'Israël, 37 ans après la guerre de Benadad Ier contre Basa, roi d'Israël. Benadad fut vaincu et perdit tout son bagage. *Voy.* III Rois, XX. IV Rois, VIII, 7, 8, etc.

III. **BENADAD**, fils de Hazaël, fut battu trois fois par Joas, qui le contraignit de lui rendre tout le pays qui s'étendait au delà du Jourdain, qu'Hazaël avait pris sous les règnes précédents, l'an du monde 3168. *Voy.* IV Rois, XIII, 3, 24, 25. Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. VIII, et l. IX, c. II.

BENARD (Dom Laurent), théologien, né à Nevers en 1573, mort en 1620. Il devint prieur du collége de Cluny, et conçut l'idée d'une congrégation nouvelle dont Louis XIII lui confia la direction. Telle est l'origine de la célèbre congrégation de Saint-Maur. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Reigles des abbayes et monastères des filles religieuses de l'Ordre de Sainct-Benoist, traduites de latin en françois;* Paris, 1608, in-16; — 2° *de l'Esprit des Ordres religieux, en quoy il consiste, et des moyens pour l'acquérir;* Paris, 1616, in-8°; — 3° *Parænèses*

chrestiennes, ou *Sermons très-utiles à toutes personnes, tant laïques, ecclésiastiques que régulières;* Paris, 1616, in-8°. *Voy.* D. Le Cerf, *Bibl. des aut. de la Congrég. de Saint-Maur.* Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.* J. Ravenel, dans la *Nouv. Biogr. génér.* L'*Encyclopéd. cathol.*, au Supplém.

BENARNENSES, BENARNUS. *Voy.* LESCAR.

BEN-ASCHER, BEN-ASER. *Voy.* AARON, n° IX.

BENAVIDES (Alphonse), franciscain espagnol dans la première moitié du XVII° siècle, a laissé une *Relation des trésors découverts au Mexique*, en espagnol; Madrid, 1630, in-4°, traduite en latin par Gravindone, sous le titre de : *Relatio de magnis thesauris spiritualibus et temporalibus, Deo adjuvante, in novo Mexico detectis;* Salzbourg, 1634. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

BENAVIDIO ou **BENAVIDIUS, BONAVIDIUS, BONAVITUS,** ou *Marcus Mantua Benavidius* (Marc), célèbre jurisc., né à Padoue en 1489, mort en 1582, professa pendant soixante ans la jurisprudence civile et canonique. Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages sur le droit; nous citerons seulement : 1° *Dialogus de concilio;* Venise, 1541, in-4°; — 2° *de Claris legum interpretibus;* Leipzig, 1721, in-4°; — 3° *Encomium sacerdotii. Voy.* Thomasini, *in Illustr. viror. Elog.*, part. I. Jérôme Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* Labbe, *Adparatus ad concilia.* Richard et Giraud, qui, à l'article MANTUA BENAVIDI (tom. XVI, p. 74), citent un certain nombre de ses écrits.

BENAZIE (Bernard de la), en latin *Benasius*, chanoine, né à Agen en 1634, mort l'an 1723, a publié un assez grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Dissertatio de tempore quo primo Evangelium est prædicatum in Galliis;* Toulouse, 1691, in-12; — 2° *Défense de l'antiquité des églises de France contre Jean de Launoi;* Agen, 1696, in-12; — 3° *Præconium divi Caprasii ejusque episcopalis dignitas;* Agen, 1714, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BENBENASTE** (Chaïm), rabbin de Smyrne, mort en 1673, s'est fait un nom dans sa nation par un *Commentaire* très-étendu *sur l'Arbah Turim*, qu'il a publié sous le titre de *Grande collection*, et par un autre *Commentaire* sur le *Grand livre des Prières* de Moïse de Kotzi. *Voy.* De Rossi, *Dizion.*, vol. I, p. 64.

II. **BENBENASTE** (Joseph), frère du précédent, s'est aussi distingué par diverses publications, notamment ses *Discours sur le Pentateuque*, et par son *Commentaire* sur le Talmud de Jérusalem. *Voy.* ibid.

III. **BENBENASTE** ou **BONBENASTE** (Méir), florissait à Salonique, où il fit imprimer son livre intitulé : *Signe de la vérité*, qui fut réimprimé à Prague en 1624. *Voy.* ibid.

IV. **BENBENASTE** (Samuel), vivait vers 1300, a laissé : 1° une traduction en hébreu du *Livre de la Consolation* de Boëce, traduction qui a été conservée en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican; — 2° plusieurs excellents ouvrages de Grammaire. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 229, 339, 1092. De Rossi, *ibid.*, p. 65.

V. **BENBENASTE** (Vidal), rabbin espagnol, né dans la province d'Aragon, vivait dans la première moitié du XV° siècle. Il fut un des seize juifs qui furent admis à disputer devant le pape Benoît XIII contre Jérôme de Sainte-Foi, juif converti. *Voy.* Wolf, *ibid.*, tom. Ier, p. 353, 354.

BENCE (Jean), théologien, né à Rouen en 1568, mort à Lyon en 1642. Il fut l'un des premiers prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, et avec le cardinal de Bérulle il contribua puissamment à l'établissement de cette congrégation en France. On a de lui : 1° *Manuale in sanctum Jesu Christi Evangelium;* Lyon, 1626 et 1682, in-12; — 2° *Manuale in omnes D. Pauli apostoli epistolas : itidem in septem canonicas epistolas;* Lyon, 1628-1638, 1679-1682, 2 vol. in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. historique.*

I. **BENCI** ou **BENCIO** (François), jésuite, né à Aquapendente en 1542, mort à Rome en 1594, étudia sous le célèbre Muret, et cultiva spécialement la poésie et l'éloquence. Il a laissé divers ouvrages en prose et en vers, entre autres : 1° *Annuarum litterarum de rebus Societatis tomi quatuor;* Rome, 1589, in-8°; — 2° *Quinque martyres e Societate Jesu in India, poema heroicum;* Venise, 1591, et Anvers, 1612, in-12; — 3° *Carminum libri quatuor, ejusdem Ergastus et Orationes viginti duæ;* Rome, 1590, in-8°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

II. **BENCI** ou **BENCIO** (Georges), théologien, né à Rimini, mort à Lisbonne en 1708. Il entra l'an 1665 chez les Jésuites, et fut chargé des affaires des missions du Brésil, où il avait été envoyé en 1681. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Concio de doloribus B. V M. in triduo mortis Christi ad Bahienses;* Lisbonne, 1699, in-4°; — 2° *Æconomia Christiana, sive de ratione agendi cum servis;* Rome, 1705, in-12; — 3° *de Vera et falsa probabilitate opinionum moralium;* Rome, 1713, in-4°. *Voy.* le P. Oudin, *Mém. lat.*

BENDÉCAR, intendant des revenus de Salomon et gouverneur des villes de Maccès, de Salébim, de Bethsamès, d'Élon et de Béthanan. *Voy.* III Rois, IV, 9.

BÉNÉDET. *Voy.* BENEZET.

BENEDICAMUS DOMINO, formule par laquelle on termine les offices divins, et quelquefois la messe. Elle fut d'abord substituée à l'*Ite missa est* les jours de jeûne, parce qu'on ne renvoyait pas le peuple à cause des offices qui, ces jours-là, étaient inhérents à la messe. *In fine missæ dicitur Benedicamus Domino, quia nondum datur licentia exeundi de ecclesia. Voy.* De Vert, *Cérémon. de l'Église*, tom. Ier, p. 4 et 5.

BENEDICITE (*Mensæ consecratio*), prière qui se fait avant le repas pour bénir les viandes qui sont sur la table. Cette bénédiction est très-ancienne; elle a passé de la synagogue aux premières assemblées des chrétiens. Chez les juifs, c'est la personne la plus qualifiée qui donne la bénédiction; puis, quand on est assis, on récite le psaume XXIII; le maître de la maison prend ensuite un pain, le bénit et en donne un morceau à chacun. Chez les chrétiens, c'est également la personne la plus distinguée qui donne la bénédiction; les clercs préférablement aux laïques. *Voy.* Deutéron., VIII, 10. Rambam, *Trait. des bénédictions.* Saint Grégoire, *Dialog.*, l. II. Richard et Giraud.

BENEDICTBEUERN (*Bura, Pura, Benedictoburanum*), abbaye de bénédictins en Bavière, dans le diocèse d'Augsbourg, fondée dans le VIII° siècle par Landfried, Waldram et Éliland, trois frères alliés des Agilolfinges régnants, et par Geilawind, leur sœur. Le 22 octobre 740 saint Boniface fit la dédicace de l'église de Benedictbeuern, et donna l'habit religieux aux quatre fondateurs. Landfried devint abbé du couvent. Après sa mort, ses deux frères lui succédèrent. L'histoire de Benedictbeuern a été composée sous le titre de *Chronicon Benedictoburanum*, par le savant moine Charles Meichel-

beck. Il est sorti de cette abbaye un grand nombre d'hommes aussi remarquables par leur piété que par leur science. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **BENEDICTI** (Jean), chanoine de Breslau et de Cracovie, a composé : *de Visionibus et revelationibus tam naturalibus quam divinis;* Mayence, 1550.

II. **BENEDICTI** (Jean), religieux de l'Ordre de Saint-François, professeur en théologie, publia, l'an 1584, la *Somme des péchés* et plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. franç.* Le Mire. Possevin, etc.

BÉNÉDICTINES. *Voy.* l'article suivant.

BÉNÉDICTINS, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Dans le droit canon, on les nomme *moines noirs*, par opposition aux Ordres monastiques qui sont habillés de blanc. Ils reconnaissent saint Benoît pour leur fondateur, et ils se sont distingués depuis la fin du VI[e] siècle par leur science et leur piété, bien que dans le VIII[e] siècle surtout il se soit glissé parmi eux des abus contre lesquels plusieurs conciles se sont fortement élevés, et que plus tard le jansénisme y ait trouvé un accès malheureusement trop facile. Cet Ordre a été la tige de plusieurs autres; les réformes qui s'y sont introduites l'ont partagé en diverses branches ou congrégations, et de là est venue la distinction des *bénédictins anciens* ou *non réformés*, et des *réformés.* La réforme de saint Vanne et de saint Hidulphe a été établie l'an 1600 en Lorraine; et l'an 1621 a vu naître celle de saint Maur. Tous les Ordres religieux ayant été supprimés en 1789, la France se trouvait par là même privée des Bénédictins. Cependant un jeune prêtre aussi distingué par sa piété que par ses talents, l'abbé Guéranger, conçut l'heureuse idée de lui rendre cette congrégation, dont elle avait tiré pendant des siècles de si grands avantages; mais, pour la réaliser, des frais considérables étaient absolument nécessaires. Un des derniers représentants de l'ancienne congrégation de Saint-Maur, D. Groult d'Arcy, alors professeur à la faculté de théologie de Paris, cédant aux instances de l'auteur de ce Dictionnaire, son ami, se chargea d'y pourvoir. Dès lors (1833) l'abbé Guéranger réunit un certain nombre de prêtres à Solesmes, près de Sablé, ancien prieuré de Bénédictins, et y forma une communauté que Grégoire XVI érigea en abbaye régulière par lettres apostoliques en date du 1[er] septembre 1837, en conférant la dignité abbatiale au fondateur. Ces lettres apostoliques établissent une *congrégation française de l'Ordre de Saint-Benoît, tenant lieu des anciennes congrégations de Cluny, Saint-Vannes, Saint-Hidulphe et Saint-Maur.* Ainsi l'abbaye de Solesmes est le chef de l'Ordre en France, et son abbé, le supérieur de la congrégation. Il y a aussi des religieuses bénédictines qui ont adopté la règle de Saint-Benoît, et qui reconnaissent sainte Scholastique, sa sœur, pour leur fondatrice; quelques-uns de leurs monastères suivent la règle de Saint-Benoît dans toute la rigueur, les autres sont mitigés. *Voy.* SAINT BENOÎT, *Acta SS. Bened.*, préface du I[er] siècle, § III, p. 20, et du II[e] siècle, § III, p. 23. Le *Diction. Encyclopéd. de la théologie catholique.* Bergier, *Diction. de théol. Voy.* aussi SAINTE SCHOLASTIQUE.

I. **BÉNÉDICTION** se prend dans plusieurs sens : 1° pour le bien que l'on fait à quelqu'un; c'est dans ce sens que l'Écriture appelle les bienfaits de Dieu *bénédictions;* — 2° pour le remercîment des bienfaits que l'on a reçus; ainsi les Juifs récitent cent bénédictions par jour, parce qu'ils ne se servent de rien sans en rendre grâces à Dieu; — 3° pour les souhaits que l'on fait à quelqu'un des grâces de Dieu. C'est dans ce sens qu'il est dit dans l'Écriture que Melchisédech bénit Abraham, et que les évêques et les prêtres bénissent le peuple; — 4° pour les prières et les cérémonies par lesquelles l'Église applique des personnes à certains états ou emplois : c'est ainsi qu'elle bénit les abbés, les abbesses, etc. On peut rapporter aussi à ce genre de bénédiction le sacre des rois et des reines; — 5° pour les prières et les cérémonies par lesquelles l'Église tire les créatures de l'usage profane pour les faire servir à des usages de religion : c'est dans ce but qu'on bénit l'eau, le sel, l'huile, etc. Ces sortes de bénédictions s'appellent aussi consécrations; — 6° pour les prières et les cérémonies par lesquelles l'Église bénit tout ce qui sert à l'usage des hommes, pour demander que les hommes n'abusent pas de ces choses, mais qu'ils s'en servent pour la gloire de Dieu et pour leur salut. Il y a des bénédictions réservées aux évêques seuls, comme la bénédiction des saintes huiles, la consécration des églises et des autels, etc. D'autres sont réservées aux évêques ou aux prêtres, comme la bénédiction des linges et des ornements sacerdotaux, des chapelles, des cimetières, des croix, des images publiques, et en général toutes celles qui n'exigent pas qu'on emploie le saint chrême ou les saintes huiles; car la Congrég. des Rites a souvent décidé que l'évêque ne peut commettre à un prêtre *benedictiones in quibus adhibenda est sacra unctio, vel oleum sanctum.* Il en est de même de la bénédiction solennelle, ou chantée à la fin des messes hautes : il n'y a que les évêques et les abbés mitrés qui puissent la donner; le droit canon et les conciles sont d'accord sur ce point. (*Caus.* XXVI, *qu.* 6, *c.* III. *Conc. de Séville de l'an* 619, *can.* VII; *de Narbonne de l'an* 1609, *can.* XIX, etc.) Ce même concile de Séville et le capitulaire d'Aix-la-Chapelle de l'an 803 disent que les chorévêques, qui ont cependant le caractère épiscopal, n'ont pas le droit de donner cette sorte de bénédiction. Les bénédictions ont toujours été en usage dans toutes les églises du monde; on le voit par le témoignage qu'en rendent les Pères, les conciles, les eucologes et les rituels grecs et latins les plus anciens. Aussi les protestants n'ont-ils jamais réussi à prouver qu'elles étaient d'institution moderne; et quand, malgré l'autorité de saint Paul, ils les traitent de vaines superstitions, ils devraient montrer au moins en quoi elles sont opposées à la vraie piété, à la confiance en Dieu, à la reconnaissance, à l'obéissance, etc. *Voy.* le card. Bona. Martène, sur les *Rits*, etc. Gavantus, *passim.* Thomassin. D'Achéry. De Vert, *des Cérémonies de l'Église.* Du Cange, *Glossarium.* Lüft, *Liturg.*, tom. II, p. 478-524. Fr.-X. Schmid, *Liturg.*, t. I, p. 559-578. Durandus, *Rationale divinorum officiorum.* Bergier, *Diction. de théologie.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth. Diction. Encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Widmer, de l'*Essence, du but, de l'usage des choses sacramentelles.* Dinkel, du *Sens des bénédictions sacerdotales et ordinaires dans l'Église catholique.* Menne, *Instruction nécessaire à tous les chrétiens sur les effets du nom de Jésus, de l'eau bénite et des autres objets consacrés ou bénits.* J. Goschler, *Dialogues familiers sur les cérémonies et les pratiques extérieures de l'Église catholique*, trad. de l'allemand; Paris, 1857. Gaet. Moroni, vol. V, p. 60 et suiv. Richard et Giraud. La plupart des auteurs que nous citons

ici peuvent être consultés pour les articles suivants.

II. **BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,** salut que donne le pape au commencement de ses bulles, et qui est conçu en ces termes : *Salutem et apostolicam benedictionem.*

III. **BÉNÉDICTION DE L'EAU.** *Voy.* EAU BÉNITE.

IV. **BÉNÉDICTION DES ABBÉS ET DES ABBESSES.** Le mot *bénédiction* se prend ici dans son double sens actif et passif, c'est-à-dire dans le sens et de recevoir et de donner la bénédiction, d'être béni et de bénir. Or, dans le premier sens, la bénédiction des abbés et des abbesses s'appelait autrefois *ordination ;* mais cette ordination différait de plusieurs manières de l'ordination des diacres et des prêtres, et principalement en ce que cette dernière se fait à la demande de l'Église : *Postulat sancta mater Ecclesia*, et que l'imposition des mains y est accompagnée de l'invocation du Saint-Esprit, tandis que la première se fait à la demande des monastères, et que l'imposition des mains a lieu sans l'invocation du Saint-Esprit. La bénédiction des abbesses diffère aussi de la consécration des vierges; car, d'après le pontifical, si l'abbesse qui demande d'être bénie a reçu la consécration des vierges, on peut la bénir tel jour que l'on veut; autrement il faut la bénir le dimanche, ou le jour de l'Épiphanie, ou aux fêtes des apôtres, ou dans l'octave de Pâques, jours destinés à la consécration des vierges, qui se fait, de même que celle des diacres, à la demande de l'Église, comme étant un mariage spirituel de ces vierges avec Jésus-Christ. Si l'on prend l'expression *bénédiction des abbés* dans le sens actif, c'est-à-dire en tant qu'ils peuvent eux-mêmes bénir, il faut distinguer les bénédictions qui se font avec les saintes huiles, et qui sont par là même de véritables consécrations, d'avec celles où il n'y a pas d'onction. Or aucun abbé, dans quelque Ordre que ce soit, ne saurait faire les premières, c'est-à-dire consacrer les bâtiments, les autels, les cloches, les calices et les patènes, sans un privilége dûment constaté, et s'il n'est crossé et mitré.

V. **BÉNÉDICTION DES ACCOUCHÉES.** Depuis les temps les plus anciens, les femmes chrétiennes, quelques semaines après qu'elles ont mis un enfant au monde, se présentent à l'église de leur paroisse, et reçoivent une bénédiction par laquelle le prêtre invoque la grâce divine sur elles et leur enfant. Cette bénédiction ne doit se recevoir dans les maisons que pour de graves motifs. En Orient, on porte le nouveau-né à l'église quand la mère s'y rend elle-même. Quoique cette bénédiction ne soit pas strictement un droit du curé, cependant, dans la règle, c'est lui ou son délégué qui doit la faire; elle ne s'accorde ordinairement qu'aux mères légitimes; toutefois il y a des rituels qui autorisent certaines exceptions.

VI. **BÉNÉDICTION DU PAIN.** *Voy.* PAIN BÉNIT.

VII. **BÉNÉDICTION DU SAINT-SACREMENT.** Selon le rituel romain, le prêtre doit toujours la donner en silence. *Sacerdos cum sacramento semel benedicat populum in modum crucis, nihil dicens;* l'évêque même ne doit prononcer aucune parole; le cérémonial des évêques le prescrit formellement : *Episcopus surgens... vertens se ad populum, cum illo* (*sacramento*) *signum crucis super populum ter faciet, nihil dicens.* La raison en est, dit Catalani, que ce n'est pas proprement l'évêque qui bénit le peuple, mais Jésus-Christ. Le prêtre ou l'évêque n'est là qu'un simple ministre, qu'un pur instrument; c'est pourquoi avant la bénédiction il récite une prière déprécatoire; mais il se tait entièrement lorsqu'il bénit, remarque Gardellini, en ajoutant que les ecclésiastiques aussi bien que les chantres et les assistants doivent garder également un silence profond, afin que l'attention du peuple ne soit point distraite, mais qu'elle se porte uniquement à l'objet qui est de la plus haute importance, à ce qui est dû au sacrement de Jésus-Christ, qui, avec une bonté ineffable, nous bénit par la main de son ministre; d'autant que ce silence universel est très-propre à recueillir et à diriger les pieuses affections du cœur. Ajoutons que la S. congrég. des Rites a eu à se prononcer sur la valeur de la coutume contraire aux prescriptions du cérémonial et du rituel, et que, par un décret du 9 février 1762, elle a déclaré qu'une pareille coutume devait être abrogée, et qu'il fallait se conformer au rituel et au cérémonial. Lorsque l'évêque donne la bénédiction du saint Sacrement, il fait trois fois un signe de croix avec l'ostensoir, tandis que le simple prêtre ne le fait qu'une seule fois. *Voy. Cæremoniale episcoporum, cap.* XXXIII, § 27. Gardellini, *Decreta authentica C. S. R. ex actis ejusdem S. C. collecta*, tom. VI, p. 210. L'Abbé André, qui fait de très-justes réflexions sur la coutume de donner la bénédiction du saint Sacrement en chantant.

VIII. **BÉNÉDICTION IN VIA** ou **ITINERANDO**, c'est la bénédiction que l'évêque donne en chemin aux personnes qu'il rencontre; elle emporte avec elle un caractère de juridiction; aussi est-elle exclusivement réservée aux évêques. Ainsi un évêque peut bénir le peuple dans toute l'étendue de son diocèse, même dans les lieux exempts. De même un archevêque, un primat, un patriarche le peuvent dans toute la province qui leur est soumise; ainsi qu'un légat et un nonce, dans les lieux où s'exercent la légation et la nonciature. Au contraire, un évêque ne peut bénir hors de son diocèse, ni un archevêque hors de sa province.

IX. **BÉNÉDICTION NUPTIALE.** C'est celle que donne un curé, ou tout autre prêtre qui en a le pouvoir, à deux personnes qui se marient en face de l'Église. Quoique cette bénédiction ne soit pas absolument nécessaire pour la validité du mariage, des époux chrétiens ne sauraient la négliger sans se rendre coupables aux yeux de Dieu. En France, d'après la législation, un prêtre ne peut donner la bénédiction nuptiale qu'à ceux qui prouvent, par un certificat en bonne et due forme, qu'ils ont contracté mariage devant l'officier civil (*article organique* 54), et s'il manque à cette prescription, il est puni pour la première fois d'une amende de 16 à 20 francs; pour la première récidive, d'un emprisonnement de 2 à 5 ans, et pour la seconde, de la détention (*Code pénal, art.* 199 et 200). — La S. congrég. des Rites, consultée sur la question de savoir si le voile blanc qu'on met sur la tête des époux pendant la prière que le célébrant fait sur eux à la suite du *Pater*, d'après la prescription de certains rituels et missels, devait être classé parmi les coutumes louables approuvées par le concile de Trente, a répondu négativement le 7 septembre 1850.

X. **BÉNÉDICTION PAPALE.** On appelle ainsi la bénédiction que les évêques peuvent donner en vertu d'une délégation expresse du Pape. Par son bref du 3 septembre 1762, Clément XIII informa tous les évêques, archevêques, etc.,

du monde entier, du pouvoir qui peut leur être accordé de donner deux fois l'an la bénédiction papale accompagnée d'une indulgence plénière. Mais il faut qu'ils le demandent, et, quand ils l'ont obtenu, ils peuvent donner cette bénédiction à Pâques et à une autre fête de leur choix. Pour que la bénédiction ait son effet, les évêques doivent la donner après une messe où ils ont officié pontificalement, selon le rite marqué au cérémonial, et l'indulgence plénière n'est applicable qu'aux fidèles qui sont présents, attendu que le bref porte expressément *præsentibus*. Les évêques perdent ce pouvoir quand ils quittent le siége épiscopal qu'ils occupaient au moment où ils l'ont reçu.

XI. **BÉNÉDICTION** ou **VALLÉE DE BÉNÉDICTION**, lieu situé dans la tribu de Juda, aux environs de la mer Morte et d'Engaddi. On lui donna ce nom après la victoire miraculeuse que Josaphat remporta sur l'armée liguée des Ammonites, des Moabites et des Iduméens. *Voy.* II Paralip., XX, 26, etc.

BÉNÉDICTIONNAIRE, livre liturgique qui contient les bénédictions et les exorcismes autorisés par l'Église. En tête de ces livres se trouvent ordinairement des instructions sur la nature, le mode, la vertu, la forme liturgique de la bénédiction et la manière dont on doit en parler au peuple. Un bénédictionnaire ne peut être publié qu'avec l'approbation de l'évêque. *Voy.* le *Diction. Encyclopéd. de la théol. cathol.*

I. **BENEDICTIS** (Ben. Tetius de), surnommé *Capra*, jurisc. et théolog., a publié, entre autres écrits : 1° *Volumen conclusionum legalium super Decretalibus, libri V*; — 2° *Commentaria in jus canonicum*; — 3° *Repetitiones in canonico*; — 4° *Volumen conclusionum regularium et communium opinionum, et de permutatione beneficiorum*; ouvrages publiés à Venise à partir de 1568. *Voy.* Oldoin, *Athenæum Ligusticum*. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BENEDICTIS** (Jean-Baptiste de), jésuite italien, né à Ostuni, dans la terre d'Otrante, en 1620 ou 1622, mort l'an 1706, se fit remarquer par son attachement aux principes de la philosophie péripatéticienne et à la théologie scolastique, et par l'opiniâtreté avec laquelle il les soutint contre les partisans de Descartes et de Jansénius. Ses principaux écrits sont : 1° *Philosophia peripatetica tomis quinque comprehensa*; Naples, 1687-1692, 4 vol. in-8°; Venise; 1727, in-12; — 2° *Lettere apologetiche in difesa della theologia scolastica et della filosophia peripatetica di Benedetto Aletino*; Naples, 1694, in-12. Ces lettres engagèrent une violente polémique avec quelques auteurs napolitains. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. La *Nouv. Biogr. génér.*

BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE. On peut considérer les bénéfices ecclésiastiques par rapport à leur nom et à leur nature, à leurs différentes espèces, à leurs collateurs, à leur vacance, à la manière de les acquérir quand ils sont vacants, aux qualités et aux conditions nécessaires pour les posséder, à leur pluralité, enfin à leur suppression en France.

1° Le terme de bénéfice nous est venu des Romains, qui donnaient aux gens de guerre, leur vie durant, une partie des terres qu'ils avaient conquises; les officiers et les soldats qui jouissaient de cet avantage s'appelaient *Bénéficiers* (*Beneficiarii*), et la terre qu'on leur donnait *Bénéfice* ou *Bienfait* (*Beneficium*). Bien que les canonistes ne s'accordent pas tous dans les termes quand ils définissent le bénéfice ecclésiastique, ils l'envisagent cependant généralement comme un droit que l'Église accorde à un clerc de percevoir, sa vie durant, une certaine portion des biens de l'Église, à condition qu'il rendra à l'Église les services prescrits par les canons, par l'usage ou par la fondation. Dans les premiers temps, les revenus de l'Église se composaient des oblations de pain, de vin, d'encens et d'huile, de subventions pécuniaires et des prémices des moissons qu'on offrait à Dieu, selon l'usage des Juifs. La dispensation s'en faisait sous la surveillance de l'évêque. Dès le IIIe siècle l'Église possédait quelques immeubles; mais ce fut sous le règne de Constantin qu'elle commença à être en possession de grandes richesses, sous la direction des évêques, qui en disposèrent selon leur volonté jusqu'au Ve siècle, qu'elles furent partagées en quatre parts, une pour l'évêque, une pour le clergé, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour les réparations de l'église et l'entretien de la fabrique. Quoique les revenus de l'Église fussent ainsi divisés, les fonds étaient toujours possédés en commun, et l'évêque seul les administrait, ou par lui-même ou par des économes. Dans la suite les évêques assignèrent l'usufruit de plusieurs fonds de l'Église à des clercs particuliers qui desservaient des titres éloignés; et ce fut cette assignation des revenus de l'Église qui donna le nom et qui fit l'origine des bénéfices tels qu'ils sont aujourd'hui, comme on le voit dans la lettre du pape Symmaque à saint Césaire d'Arles, datée du 6 novembre 513. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, au mot BENEFICIUM, art. I. Gaet. Moroni, vol. V, p. 79, 80.

2° Les bénéfices sont séculiers ou réguliers; c'est sous cette division que sont comprises toutes les différentes espèces. Les *bénéfices séculiers* sont ceux qui ne peuvent être possédés que par des clercs non engagés dans quelque Ordre religieux : tels sont la papauté, l'évêché, les dignités des chapitres, le cardinalat, le patriarcat, les canonicats, les cures, les vicairies perpétuelles, les fonctions de chapelains. Les *réguliers*, au contraire, sont ceux qui ne peuvent être possédés que par des religieux, tels que l'abbaye en titre, les offices claustraux qui ont un revenu affecté, comme le prieuré conventuel en titre, les offices de chambrier, aumônier, hospitalier, sacristain, cellerier, et autres semblables. De là est venue la règle : *Sæcularia sæcularibus, regularia regularibus*. Il y a encore des *bénéfices sacerdotaux*, c'est-à-dire des bénéfices qui ne peuvent être affectés qu'à des prêtres ou à des personnes en âge de l'être au moins dans l'année; des *bénéfices à charge d'âmes*, comme les évêchés et les cures. Un ecclésiastique ne peut, sans dispense, posséder deux bénéfices à chargé d'âmes. C'est pourquoi il faut encore distinguer les bénéfices compatibles et les bénéfices incompatibles. Les *bénéfices compatibles* sont ceux qu'une seule et même personne peut posséder à la fois; et les *incompatibles*, ceux au contraire qui ne peuvent se rencontrer dans la même personne. Il y a aussi des *bénéfices simples*, dont les titulaires n'ont ni charge d'âmes, ni obligation d'aller au chœur, et qui par conséquent ne sont pas tenus à la résidence : tels sont les prieurés ou les abbayes en commende et les chapelles chargées seulement de quelques messes que l'on peut faire acquitter par d'autres; des *bénéfices doubles*, dont les titulaires sont chargés de quelque administration; des *bénéfices électifs*, qui sont donnés par la voie des suffrages et du choix; des *bénéfices collatifs*, qui sont simplement à la nomination d'un collateur : si le collateur ne confère que sur la présentation d'une autre per-

sonne, le bénéfice est alors en patronage. *Voy.* PATRONAGE, COLLATION. Si, pour la validité de la collation, le choix doit être confirmé par un supérieur, le bénéfice s'appelle alors *bénéfice électif confirmatif;* si l'élection n'a pas besoin d'être confirmée, il se nomme *électif collatif.* Il y a encore des *bénéfices manuels* et *temporels,* qui ne sont donnés que pour un temps à un titulaire qu'on peut révoquer; et des *bénéfices irrévocables* ou *perpétuels,* qui sont les opposés des précédents. Enfin il y a des *bénéfices consistoriaux*, qui sont ainsi appelés parce que le Pape n'en accorde les provisions qu'après une délibération faite dans le consistoire des cardinaux: de ce nombre sont tous les grands bénéfices, comme les évêchés, les abbayes, etc.; et des *bénéfices non consistoriaux,* appelés aussi par plusieurs auteurs *bénéfices ordinaires,* parce qu'ils ne sont mis au rang ni des prélatures ni des dignités. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* au mot BENEFICIUM, art. I. Gaet. Moroni, vol. V, p. 80 et suiv.

3° Le Pape, comme chef de l'Église, a le plein pouvoir de donner tous les bénéfices ecclésiastiques du monde, le Droit canon et les décisions de la Rote ne laissent aucun doute à ce sujet. Primitivement, c'était lui seul qui les conférait; et lorsque, les églises se multipliant, il a appelé les évêques à partager l'exercice de sa puissance, et leur a donné le pouvoir de conférer les bénéfices de leurs diocèses, il ne s'en est pas dépouillé pour cela : il s'est même réservé le droit de le restreindre et de le retirer, lorsqu'il le jugerait nécessaire au bien de l'Église. C'est ce qu'a fait Pie VII, en cédant par le Concordat de 1801 (art. 13) tous les biens ecclésiastiques de France qui avaient été aliénés; d'autres papes, dans d'autres États, en ont usé de même. Ainsi, en vertu d'une concession du Saint-Siége, l'évêque peut conférer les bénéfices dans son diocèse. Le légat *a latere* peut conférer dans sa province ceux qui viennent à vaquer pendant sa légation; et le nonce lui-même peut, en vertu de ses pouvoirs, donner tous les bénéfices quelconques, même les réservés, pourvu qu'ils ne dépassent pas une certaine valeur. Enfin le chapitre d'une cathédrale, aussi bien qu'un vicaire général, peut en certains cas avoir cette faculté. *Voy.,* sur tous ces points, L. Ferraris, *ibid.,* art. IV. Gaet. Moroni, vol. V, p. 83, 84.

4° Les bénéfices sont vacants lorsqu'ils ne peuvent plus être possédés par ceux qui les possédaient auparavant; ce qui a lieu en trois manières : ou de droit, ou de droit et de fait, ou par sentence du juge. Or un bénéfice vaque *de droit*, lorsque le droit en prive celui qui le possède pour des crimes exprimés dans le Droit, comme l'hérésie, la simonie réelle, la falsification des lettres apostoliques, le meurtre d'un clerc, etc. Un bénéfice vaque *de droit et de fait* par la mort naturelle du titulaire, et par le renoncement exprès ou tacite. Or il y renonce expressément quand il l'abandonne et qu'il le remet entre les mains du collateur qui admet la démission; tacitement, lorsqu'il s'engage dans un état ou dans un bénéfice incompatible avec celui dont il est pourvu, sans se dépouiller de l'un de ces bénéfices dans le temps prescrit. Un bénéfice vaque *par sentence du juge* lorsque le juge déclare un bénéficier déchu de son bénéfice pour certains crimes que le Droit punit de cette peine, comme le concubinage, la non résidence dans un bénéfice qui demande un service personnel après les monitions canoniques, le parjure, la coutume de porter l'habit laïque, etc. *Voy.* L. Ferraris, *ibid.,* art. VII.

5° Les bénéfices vacants peuvent s'acquérir licitement en six manières : par la présentation du patron et l'institution qui la suit, par l'élection et la confirmation du sujet élu, par la postulation et la confirmation du sujet postulé, par la collation libre et volontaire, par la permutation, par la résignation *in favorem. Voy.* PATRON, PATRONAGE, ÉLECTION, POSTULATION, COLLATION, PERMUTATION, RÉSIGNATION. L. Ferraris, *ibid.,* art. III. Gaet. Moroni, vol. V, p. 82.

6° Pour posséder légitimement un bénéfice il faut y être appelé de Dieu, et l'on n'y est pas appelé de Dieu lorsqu'on s'y ingère de soi-même ou qu'on se le procure par la recommandation de ses parents, amis, etc., ou lorsqu'on manque des talents nécessaires pour en remplir dignement les fonctions. Il faut la probité, la science compétente, l'âge et l'Ordre convenable, l'exemption de censures et d'irrégularités, le célibat et la volonté de persévérer dans l'état ecclésiastique, puisque les bénéfices ne sont que pour ceux qui veulent résolument se consacrer au service de Dieu, et non pas pour ceux qui veulent jouir pour un temps des biens ecclésiastiques, jusqu'à ce qu'ils aient achevé leurs études ou trouvé quelque parti avantageux. Ceux qui possèdent ainsi des bénéfices pèchent mortellement, et sont obligés à la restitution des fruits qu'ils ont perçus. Il faut encore que celui qui est promu à un bénéfice n'en ait point d'autre incompatible. Enfin, autrefois en France, un étranger ne pouvait posséder aucun bénéfice en France, à moins d'avoir obtenu du roi des lettres de naturalité vérifiées au parlement. *Voy.* L. Ferraris, *ibid.,* art. V. Gaet. Moroni, vol. V, p. 84.

7° Il n'est pas permis d'avoir plusieurs bénéfices lorsqu'un seul est suffisant pour vivre honnêtement. C'est ce qui a été décidé dans les troisième et quatrième conciles de Latran, et dans celui de Trente, qui ajoute que « si cependant un bénéfice n'est pas suffisant pour l'entretien honnête de celui à qui il est conféré, qu'il soit permis de lui donner encore un autre bénéfice simple suffisant, pourvu qu'ils ne demandent pas tous deux résidence personnelle (Sess. XXIV, c. XVII). » *Voy.,* contre la pluralité des bénéfices, Thom., *Quodlibet.* 9 et 15. La Place, recteur de l'université de Paris, *de Singularitate beneficiorum.* P. G., *Traité des bénéfices ecclésiastiques*, ann. 1734. Piales, avocat, *Traité des collations et provisions des bénéfices*, ann. 1754 et suiv. *Voy.* aussi *Recueil des principales décisions sur les bénéfices et les matières bénéficiales*, par demandes et par réponses. L. Ferraris, *ibid.,* art. VI.

8° En vertu de la loi du 2 novembre 1789, tous les biens ecclésiastiques furent mis à la disposition de la nation. L'Église, en conséquence de cette loi et de plusieurs autres semblables, se vit entièrement dépouillée de tous ses biens, et par là même il n'y eut plus en France de bénéfices proprement dits. A la vérité, les cures, les canonicats et même les évêchés, sont encore aujourd'hui des offices, mais non de véritables bénéfices, puisque les curés, les chanoines et les évêques tirent maintenant leur subsistance, non de biens appartenant à l'Église et consacrés à Dieu, puisqu'il n'existe plus de tels biens, mais d'une pension qui est assignée par l'État sur le trésor public, et qui est considérée comme une indemnité des biens que la nation a pris à l'ancien clergé. Outre les auteurs et les ouvrages déjà cités dans cet article, *voy.* Guy de La Combe, *Recueil de juris-*

prudence canonique bénéficiale. Roch Drappier, *Recueil de décisions sur les matières bénéficiales*. Bergier, *Diction. de théolog*. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. Beneficium. J. Card. Seglia, *Institutiones Juris publici ecclesiastici*, p. 227 et seq., 261 et seq.; edit. V, I Parisiens. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 79 et suiv.

BÉNÉFICIATURE, sorte de bénéfice amovible qui ne se résigne point, et qui peut vaquer par l'absence du titulaire. On peut destituer les prêtres qui occupent ces sortes de places sans aucune monition canonique, tandis qu'on ne peut destituer un véritable bénéficier sans l'avoir averti par des monitions canoniques.

BÉNÉFICIER ou **BÉNÉFICIÉ**, titulaire d'un bénéfice. Les obligations des bénéficiers se réduisent à cinq, savoir : 1° à porter la tonsure et l'habit ecclésiastique ; 2° à réciter le bréviaire ; 3° à résider dans leurs bénéfices quand ils demandent résidence ; 4° à s'acquitter des charges qui y sont attachées ; 5° à employer au soulagement des pauvres et à l'entretien de l'Église tout ce qui leur reste, après avoir prélevé pour eux un entretien honnête et conforme à la modestie de leur état ; cette dernière obligation est un devoir de justice dont l'omission oblige le bénéficier à restituer aux pauvres et à l'Église. *Voy.* Bernard., *Epist. ad Falcon. canonic. Lugdun.* August., *Epist. L ad Bonifac. com.* Hieronym., *Epist. ad Damas.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. Beneficiatus. L'abbé André, *Cours alphabét. de Droit canon.* Heures canoniales.

BENEHARNES. *Voy.* Lescar.

BÉNÉJAACAN, une des stations des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombr., xxx, 31.

BÉNENNOM, vallée située près de Jérusalem où Manassès, roi de Juda, fit bâtir en l'honneur de Baal un temple, et où il faisait passer les enfants par le feu. *Voy.* II Paralip., xxxiii, 6.

BENENSIS et **BENESIUS**. *Voy.* Boterus.

BENEPLACITUM APOSTOLICUM, nom qu'on donne à l'approbation ou au consentement du Pape pour une aliénation de biens de l'Église, ainsi qu'à l'acte ou bref qui contient cette approbation. Ce mot est également employé dans d'autres occasions où il s'agit de quelque approbation ou agrément du Pape. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, art. Ex aliena manu. Gaet. Moroni, vol. V, p. 93 et suiv.

BÉNÉPOLA, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique. De Commanville (*Ire Table alphabét.*, p. 39, et 157 dans le corps de l'ouvrage) lit *Benepota* au lieu de *Bénépola*. La *Notice d'Afrique* en fait mention au n° 44.

BENET, BENETI ou **BENEDICTUS** (Cyprien), dominicain, était Aragonais, et vivait du xve au xvie siècle, et, selon quelques-uns, il était docteur de l'université de Paris. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Sacrosancto Eucharistiæ sacramento, et de ejusdem ministro, ad Julium II;* — 2° *de Non mutando Paschate;* Rome, 1515, in-4° ; — 3° *de Prima orbis Sede, de concilio, de ecclesiastica potestate, de Pontificis maximi auctoritate;* Rome, 1512, in-4° ; — 4° *Aculeus contra Judæos;* — 5° *Dialogus de excellentia et utilitate theologiæ*. *Voy.* Bellarm., *de Script. eccles.* Vincent Blascus, *in Chron. Arag.* Sixte de Sienne. Le P. Alexandre, *sæc.* xvi, in-fol., pag. 191. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 49.

BENETELLI (Louis-Marie), franciscain italien, né en 1641, mort l'an 1725, après avoir fait sa théologie à Padoue, professa la philosophie et la théologie à Venise. On a de lui : 1° *le Saette di Gionatta, scagliate a favor degli Ebrei;* Venise, 1703-1704 ; — 2° *I Dardi Rabbinici infranti, risposta alle oppozioni degli Ebrei contra le Saette di Gionatta;* ouvrage qui contient *Tratto della Cabala ;* Venise, 1705, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. La *Nouv. Biogr. génér.*

BENETTI (Jean-Dominique), médecin, né à Ferrare en 1658, professa la médecine pratique à l'université de Ferrare ; plus tard il devint médecin en titre de la ville de Fano. On a de lui : *Corpus medico-morale, divisum in duas partes*, etc., *secunda continet appendicem de missa et de horis canonicis, additionem ad parochos monialium confessores et medicos, ubi de confessione viatica et extrema unctione, quantum ad medicos attinet. Corollaria, additiones et complementum de pœnitentiis ac de ratione;* Mantoue, 1718. *Voy.* Manget, qui donne la liste des écrits non imprimés de Benetti dans sa *Biblioth. des Aut. de médec.*, tom. Ier, p. 281, 282, édit. in-folio.

BENETTOT (D. Jacques-Maur), religieux de l'abbaye du Bec en Normandie et savant hébraïsant, né à Rouen en 1613, mort à Saint-Allyre de Clermont, en Auvergne, l'an 1664. Il est auteur de la *Petite histoire de saint Jean de Laon*, qu'on voit à la fin de Guibert de Nogent, dont le P. d'Achéry a donné une édition. Ce dernier doit à Benettot la découverte de beaucoup d'ouvrages ascétiques, dont le catalogue, imprimé en 1648, fut réimprimé en 1671 sur les Mémoires de D. Benettot. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la Congrég. de Saint-Maur*.

I. **BÉNÉVENT**, siége épisc. de la Carthaginoise proconsulaire dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Carthage. Il en est fait mention dans les Notices d'Afrique.

II. **BÉNÉVENT** (*Beneventum*), l'une des deux villes archiépisc. de la province que les Italiens appellent *Principato d'Oltra ;* elle est située sur le confluent du *Sabato* et du *Calore*. On prétend que la foi y fut prêchée du temps de l'apôtre saint Pierre, qui y envoya saint Pothin en qualité d'évêque. La religion s'y éteignit presque par la violence de la persécution ; mais la mort de l'évêque saint Janvier et de ses compagnons la fit revivre, et elle s'étendit beaucoup par la paix que Constantin procura à l'Église. Cette ville ne fut d'abord qu'un simple évêché ; mais Jean XIII l'érigea en métropole. On y a tenu un grand nombre de conciles. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 39. Gaet. Moroni, qui, dans son V^e^ vol., p. 95 et suiv., a consacré un long article à Bénévent et a cité un certain nombre d'auteurs qui l'ont fait connaître.

III. **BÉNÉVENT** (*Beneventum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin sous l'invocation de saint Barthélemy, située à Secondelas, près de Limoges. Elle fut fondée en 1028, et considérablement augmentée vers l'an 1073 par le chapitre de Limoges. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 198 et 616, nouv. édit. L'abbé d'Expilly, *Diction. géogr. histor.*

BÉNÉVOL, acte par lequel un supérieur accorde une place dans sa maison à un religieux d'un autre Ordre qui désire se faire transférer dans le sien. Le religieux doit avoir ce *bénévol* pour obtenir le bref de translation, de peur qu'il ne se trouve sans cloître et sans demeure fixe.

BÉNÉZET ou **BÉNÉDET** (saint), berger, vivait au xiie siècle. Élevé dans la simplicité et l'innocence, Bénézet apprit de Dieu, au mois de septembre 1176, qu'il devait aller trouver l'évêque d'Avignon et lui signifier de bâtir un pont sur le Rhône. On n'ajouta d'abord aucune foi à ses paroles, mais il donna tant de preuves

surnaturelles de sa mission, que le pont fut commencé en 1177, et achevé l'an 1188. Bénézet fut enterré sur le pont quatre ans avant qu'il fût achevé. Le Comtat-Venaissin, la Provence et le Languedoc le reconnaissent publiquement pour saint. Pendant leur séjour à Avignon, les Papes ont autorisé le culte religieux qu'on lui rendait, et l'ont qualifié saint dans leurs brefs et dans leurs bulles. *Voy.* ap. Bolland., p. 257, 259, 260, 958 et 959. Papebroch., not., p. 255. *Chron. S. Mariani Altissiod.* De Cambis des Fargues, *Vie de saint Bénézet.*

BÉNÉZUELA. *Voy.* VÉNÉZUÉLA.

BENGABER, un des officiers de Salomon, que ce prince préposa sur toute la contrée d'Argob en Basan. *Voy.* III Rois, IV, 13.

BENGALE, royaume d'Asie dans les Indes. L'an 1677, on y comptait 22,000 chrétiens, divisés en 11 paroisses, qui étaient desservies par les Augustins de Goa, et placées sous la juridiction de l'évêque de San-Thomé. *Voy.* les *Mémoires de l'Église.*

BENGEL (Jean Albert), théologien luthérien, né à Winnenden, dans le Wurtemberg, en 1687, mort en 1752, très-habile dans la langue grecque, fut pasteur et professeur à Denkendorf. Son enseignement porta principalement sur la langue grecque, les Pères de l'Église et le Nouveau Testament. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Novum Testamentum græcum;* Tubingen, 1734, in-4°. Dans cette édition, qui porte des variantes choisies à la marge, Bengel donne à la critique l'impulsion qui l'a conduite à de nouvelles découvertes. Son *Apparatus criticus* est la partie la plus importante de ce travail; — 2° *Novum Testamentum græcum;* Stuttgard, 1734 et 1778; — 3° *Harmonie exacte des quatre Évangélistes*, en allemand; Tubingen, 1736, 1768; — 4° *Explication des révélations de saint Jean ou plutôt de Jésus-Christ*, en allemand; Stuttgard, 1740-1746, in-8°; — 5° *Ordo temporum a principio per Periodos Œconomiæ divinæ, historicus atque propheticus ad finem deductus;* ibid., 1741, 1753; — 6° *Cyclus, sive de anno magno solis, lunæ, stellarum consideratio;* Ulm; 1745, in-8°. Le millénarisme fut pour Bengel le point de départ de tous ses travaux. Il prétendait avoir découvert que le monde, âgé de 7,777 ans et sept neuvièmes, finirait dans l'été de 1836, et qu'alors commencerait le règne de 1,000 ans. *Voy.* Sax, *Onomasticon litterarium*, tom. VI. La *Nouv. Biogr. génér.* Mayer, *Hist. de l'interprétation de l'Écriture.* Schrœkh, *Hist. ecclés. après la Réforme.* Haas, dans le *Diction. Encyclopéd. de la théol. cathol.*

BEN-GORION ou **GORIONIDES**, auteur de la fin du VIe siècle, qui se donne pour le vrai Joseph, parce qu'il a fait en hébreu un abrégé de l'Histoire de Joseph; il y a quatre éditions de ce livre : Constantinople, 1490; Bâle, 1541; Venise, 1544, et Zurich, 1546. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III.

BENHAIL, un des principaux de la cour de Josaphat. Ce prince l'envoya dans toutes les villes de ses États pour instruire le peuple et l'arracher à l'idolâtrie. *Voy.* II Paral., XVII, 7.

BEN-HENNOM ou **BEN-HINNOM**, en hébreu signifie *fils d'Ennom*, comme porte la Vulgate. Cette expression est toujours précédée du mot *Gué*, c'est-à-dire *Vallée de.* On ne sait ni quel était cet Ennom, ni quel rapport il pouvait avoir avec cette vallée, qui était située à l'orient et au midi de Jérusalem, dans laquelle on brûlait des victimes humaines, et qui est devenue depuis la voirie de Jérusalem. *Voy.* Josué, XV, 8. XVIII, 16. IV Rois, XXIII, 10.

BENHÉSED, un des principaux officiers de Salomon, lequel était préposé sur Araboth, Socho et toute la terre d'Épher. *Voy.* III Rois, IV, 10.

BEN-HINNOM. *Voy.* BEN-HENNOM.

BENHUR, un des principaux officiers de Salomon, était préposé sur la montagne d'Éphraïm. *Voy.* III Rois, IV, 8.

BÉNI (Paul), savant italien, né dans l'île de Candie vers l'an 1552, mort à Padoue en 1625, fit ses études à Gubio, et fut un des hommes les plus distingués de son siècle. Il professa la théologie à Pérouse, la philosophie à Rome et les belles-lettres à Padoue. Il a laissé, outre un assez grand nombre d'écrits littéraires : 1° *de Ecclesiasticis Baronii Annalibus disputatio;* Rome, 1596, in-4° et in-12; — 2° *Qua tandem ratione dirimi possit controversia de efficaci Dei auxilio, et libero arbitrio;* ouvrage condamné par un décret de la S. congrégation de l'*Index* en date du 16 décembre 1605. *Voy.* Thomasini, *in Elog. viror. illustr.*, part. I.

I. **BÉNIGNE** (saint), apôtre de Bourgogne, fut martyrisé l'an 179. On croit qu'il fut disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui l'envoya dans les Gaules avec saint Andoche et saint Thyrse. Ils allèrent à Marseille, à Lyon, puis à Autun, où un magistrat les accueillit; saint Bénigne prêcha la foi dans la partie méridionale de la vallée de Langres, et mourut à Dijon. Quelques Martyrologes placent sa mort au 2 ou 3 avril, mais on croit qu'il est mort le 1er novembre; les lieux dont il est le patron l'honorent le 17 février, le 26 avril, le 6 juin et le 19 octobre, qui sont les diverses époques de la translation de son corps. *Voy. Act.* ap., Sur., p. 1. Gregor. Turon., *de Gloria Martyrum*, c. LI. *Bult.*, tom. I, p. 222, n° 3. *Chron. S. Bened.*, tom. I. *Spicil.*, p. 358. Le Cointe, an. 354, n° 29. Bolland. Tillemont, *Mém.*, t. III, p. 38, 42. Bouillaud, *Mém. de litt. et d'hist.*, recueillis par le P. Desmolets, de l'Orat., t. IV, part. I, *Dissert. sur saint Bénigne.*

II. **BÉNIGNE DE DIJON (SAINT-)**, en latin *Sanctus Benignus Divionensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville de Dijon. Elle fut fondée au VIe siècle par Grégoire, évêde Langres, qui, ayant trouvé les reliques de saint Bénigne, les transporta dans un lieu décent, et bâtit autour de son tombeau une église, ainsi qu'un monastère, qu'il dota de son propre bien. Cette abbaye eut souvent besoin de réforme, mais on y vit revivre le véritable esprit de saint Benoît dès l'an 1651, époque à laquelle les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur s'y établirent. *Voy.* le P. Héliot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. V, p. 96. *Gall. Christ.*, t. IV, col. 668.

BÉNI-HUDRA. *Voy.* NUHADRA.

BÉNILDE (sainte) souffrit le martyre le 15 juin 853, le lendemain du jour où saint Anastase, prêtre espagnol, eut la tête tranchée. Elle montra une grande constance pour une femme du monde et d'un âge déjà avancé. *Voy.* Eulog., *Memor.*, l. III, col. 8, 9. Ambr., *Moral., not. ad Eulog.*

I. **BÉNIR** a les mêmes significations que BÉNÉDICTION, n° I. *Voy.* ce mot.

II. **BÉNIR** se prend quelquefois, dans l'Écriture, par ironie ou par antiphrase, pour *maudire, injurier, calomnier, parler mal* de quelqu'un. *Voy.* III Rois, XXI, 10. Job, I, 5; II, 9 et *passim.*

I. **BÉNISSONS-DIEU** (la) ou **NISORS** (*Benedictio Dei* ou *Nisortrum*), abbaye de l'Ordre de Citeaux située dans la Gascogne, au diocèse de Cominges. Elle fut fondée vers la fin du

XIIe siècle, et elle était fille de Bonnefont.

II. **BÉNISSONS-DIEU** (la), abbaye de l'Ordre de Citeaux, située dans le bas Forez, au diocèse de Lyon. Elle fut fondée du vivant de saint Bernard, qui y envoya un abbé, et dotée, en 1138, par Louis le Jeune. L'an 1612, les religieux de Citeaux l'échangèrent avec les religieuses de leur Ordre contre l'abbaye de Mégémont, située dans le diocèse de Clermont. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. Hist.*, tom. VII, p. 475.

BENITI (Philippe), saint, né à Florence, mort le 22 août 1285, étudia la médecine à Paris, prit le bonnet de docteur à Padoue et entra chez les frères de l'Annonciade, dont il devint le cinquième supérieur général; cependant ses services et sa sainteté l'ont fait regarder comme le fondateur de l'Ordre des Servites. Les cardinaux voulurent le donner pour successeur à Clément IV, mais il s'enfuit, et ne reparut qu'après l'élection de Grégoire X. Il voyagea ensuite en France et en Allemagne, où ses prédications portèrent le plus grand fruit, et il établit en divers endroits de nouvelles maisons de son Ordre; il employa spécialement les dix dernières années de sa vie à diverses œuvres de charité. Il fut canonisé l'an 1671, sous Clément X; sa fête est marquée au 23 août. *Voy.* Ferrar., *ex mss. ad d.* 22 *august., in catal. Archan.* Gian, *in Vit. Phil.* Bzovius et Raynaldi, an 1285. *Ann. Serv. B. M., centur.* 1, l. IV, c. XVI. Richard et Giraud.

BÉNITIER, vase où l'on met de l'eau bénite, et qui est à l'entrée de l'église. Les prêtres de l'ancienne loi ne pouvaient approcher de l'autel sans s'être lavés; il y avait pour cela un bassin de fonte, appelé *mer*, à la porte du temple. Dans les premiers temps du christianisme, il y avait des réservoirs à l'entrée des églises, afin que les fidèles, qui recevaient alors la sainte Eucharistie sur la main, pussent se laver les mains et la bouche par respect. L'église bénissait cette eau; de là vient l'usage des bénitiers. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. X, c. IV. Saint Paulin, lett. 32 et 33. Synésius, lett. 121.

I. **BENJAMIN**, douzième et dernier fils de Jacob, né près de Bethléem. Rachel, qui mourut en lui donnant le jour, l'appela Bénoni, c'est-à-dire fils de ma douleur; mais Jacob changea ce nom en celui de *Benjamin*, c'est-à-dire fils de la droite. On sait que les fils de Jacob, qui étaient allés chercher du blé en Égypte, où Joseph était ministre de Pharaon, furent obligés de revenir dans ce pays avec leur jeune frère, et comment Joseph invita sa famille à venir s'établir auprès de lui. *Voy.* Genèse, XXXV, 18; XLII, XLIII, XLIV, *passim.* Deut., XXXIII, 12.

II. **BENJAMIN**, fils de Balan et petit-fils de Benjamin, fils de Jacob. *Voy.* I Paralip., VII, 10.

III. **BENJAMIN**, un des Israélites qui pendant la captivité de Babylone avaient épousé des femmes étrangères, qu'ils furent obligés de renvoyer. *Voy.* I Esdr., X, 32.

IV. **BENJAMIN** (saint), diacre, souffrit le martyre en Perse vers l'an 424, sous Varane V. Il fut d'abord mis en prison pendant deux ans pour avoir parlé de Jésus-Christ devant le roi. A la prière de l'ambassadeur de Théodose le Jeune on lui rendit la liberté, à condition qu'il ne prêcherait plus devant les personnes de la cour; mais Benjamin, loin d'y consentir, n'en prêcha qu'avec plus de zèle. Le roi, l'ayant appris, le fit périr dans les plus cruels supplices. Quelques Martyrologes placent sa fête au 4 avril, mais le Martyrologe romain la met au 31 mars. *Voy.* Théodoret, l. V, c. XXXVI. Henschenius, p. 907. Ruinart, p. 679. Richard et Giraud.

V. **BENJAMIN DE TUDÈLE**, rabbin, né à Tudéla, dans la Navarre, mort en 1175, a parcouru les synagogues d'Europe, de l'Égypte et de l'Éthiopie. Son Itinéraire, écrit en hébreu sous le titre de *Mazaloth*, pérégrinations, voyages, fourmille de fautes géographiques, de contes visiblement fabuleux, de bévues absurdes sur les objets les mieux connus. Il a été imprimé pour la première fois à Constantinople, 1543, in-8°, réimprimé à Anvers en 1575, avec une version latine, par Arias Montanus. Nous avons encore la version latine de Constantin l'Empereur, de 1633, in-24, et une traduction française de Jean-Philippe Baratier; Amsterdam, 1734, 2 vol. in-8°, et une autre en anglais, par Gerrams; Londres, 1784. Il faut bien remarquer que l'ouvrage de Benjamin est à l'*Index*, et que toutes les traductions s'y trouvent implicitement.

VI. **BENJAMIN CONSTANT.** *Voy.* CONSTANT DE REBECQUE.

BEN-NAPHTHALI. *Voy.* à l'art. AARON, n° IX.

BENNÈFE ou **BENNÉFEUSE**, siége épisc. de la province Bizacène, en Afrique: un de ses évêques, Émilien, se trouva à la conférence de Carthage (chap. CXXXIII). *Voy.* Richard et Giraud.

BENNET (Thomas), théologien anglican, né à Salisbury en 1673, mort à Londres en 1728, avait de la réputation comme prédicateur. Il a laissé beaucoup d'écrits de controverse contre les non-conformistes, les quakers et les catholiques; les principaux sont : 1° *Réfutation du papisme;* Cambridge, 1701, in-8°; — 2° *Traité du schisme;* Cambridge, 1702, in-8°; — 3° *Réfutation du quakérisme;* ibid., 1705, in-8°; — 4° *les Droits du clergé de l'Église chrétienne;* Londres, 1711, in-8°; — 5° *Essai sur les* 39 *articles arrêtés en* 1563 *et revus en* 1571; Londres, 1715. *Voy.* Richard et Giraud.

BENNINGDON ou **BENNINGTON**, ville d'Angleterre, dans l'ancienne province des Merciens, près d'Hertford. On voit encore près de l'église un château dans lequel il se tint, en 850, un concile contre les Danois. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 122. Richard et Giraud.

BENNO, lévite, fils d'Oziaü. *Voy.* I Paralip., XXIV, 26.

BENNOI, lévite, père de Noadaïa. Il revint de Babylone avec Esdras. *Voy.* I Esdr., VIII, 33.

I. **BENNON** (saint), évêque de Meissen ou *Misne* en Saxe, né en 1011, mort le 16 juin 1106 ou 1107. Élevé avec le plus grand soin, il devint l'un des hommes les plus savants et les plus vertueux de son temps; il entra en religion à l'âge de dix-huit ans, étudia solidement la théologie, et fut reçu docteur. Son humilité lui fit refuser la place de supérieur que ses frères lui offraient avec instance. Cependant Léon IX et l'empereur Henri III l'arrachèrent de son cloître; il fut nommé chanoine de la chapelle impériale de Goslar, avec le titre de chapelain de l'empereur, et bientôt après évêque de Meissen. Il se trouva enveloppé dans les troubles qui s'élevèrent au sein de l'Empire et de l'Église, et son innocence ne le mit pas à l'abri des persécutions. Toutefois, il ne se départit jamais de l'obéissance due au prince légitime; mais il demeura toujours fortement attaché au Saint-Siége. Sa canonisation, en 1523, fournit à Luther l'occasion d'un ouvrage intitulé : *la Nouvelle idole de Meissen*, réfuté par J. Emser. On l'honore le 16 juin. *Voy.* Jérôme Emser, *Epitome ad papam Julium II super vita, miraculis et sanctimonia divi patris Bennonis;* Misn., 1505, in-4°; travail qu'on trouve avec plusieurs autres

pièces relatives à l'histoire et aux miracles du saint, et avec des annotations très-savantes dans les *Bolland.*, tom. III, *junii*, p. 150 et seq. Seyffart, *Ossilegium Bennonis, seu vita et acta ipsius, veterum monumentis ac diplomatum reliquiis illustrata;* Monachii, 1765, in-4°. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 122. Richard et Giraud.

II. **BENNON**, originaire de Souabe, et parent de Raoul, roi de Bourgogne, était chanoine de Strasbourg. Voulant s'éloigner entièrement du monde, il quitta son canonicat et se retira dans la solitude d'Ensiedlen en Suisse. Il y vivait dans le plus profond recueillement, lorsque Henri, roi de Germanie, l'en fit sortir et le plaça sur le siége épiscopal de Metz, où il ne resta pas longtemps; car deux ans après son installation des scélérats s'étant saisis de lui, lui crevèrent les yeux et le mutilèrent d'une manière horrible. Bennon se retira de nouveau à Ensiedlen, où il mourut le 5 août 940. Il fut enterré près de l'Oratoire de la sainte Vierge construit par Meinrad. Bennon est honoré dans quelques églises avec le titre de *bienheureux;* quelques auteurs lui donnent la qualité de *saint;* mais tous s'accordent à lui déférer le titre de *vénérable. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BENNUI, Israélite qui renvoya sa femme, qu'il avait épousée contre la loi. *Voy.* I Esdr., x, 30.

I. **BENOIST** (saint). *Voy.* BENOÎT, n° XV.

II. **BENOIST** ou **BENOÎT**, bénédictin anglais, mort en 1193 ou 1200, devint prieur du monastère de Cantorbéry, puis abbé de Peterborough. On a de lui, outre l'*Histoire de Henri II et de Richard Ier*, que les Anglais considèrent comme la meilleure relation historique de l'époque, la *Vie de l'archevêque Thomas Becket. Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

III. **BENOIST**, chanoine de l'église de Saint-Pierre de Rome, vivait vers le milieu du XIIe siècle, sous le pape Innocent II. Il a laissé un traité *de Ecclesiastico Ordine totius anni, et præcipue apostolicæ dignitatis et totius curiæ,* publié à Paris, en 1689, dans le *Musæum italicum,* t. II, p. 118. *Voy.* ibid.

IV. **BENOIST**, évêque de Marseille, qui vivait dans le XIIIe siècle, fut, à ce que l'on croit, un des premiers compagnons ou disciples de saint François d'Assise. Il a composé un traité sous le titre de : *de Summa Trinitate et fide catholica in Decretalibus;* ce traité a été publié en 1713 par Baluze, dans le tom. VI de ses *Miscellanea,* in-8°. *Voy.* ibid.

V. **BENOIST EN VOISVRE (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Metz. Elle fut d'abord habitée par des religieux de Saint-Benoît, puis par des religieux de Cîteaux. On ignore l'époque de sa fondation; le premier titre que l'on en connaisse est une confirmation accordée l'an 1134 par Étienne, évêque de Metz, pour toutes les acquisitions que ces religieux avaient faites depuis l'an 1129. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine,* tom. III, col. 75.

VI. **BENOIST-SUR-LOIRE (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît. *Voy.* FLEURY.

* **BENOÎT** étant un nom commun à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord les papes saints et autres, puis les saints non papes, et enfin le reste des homonymes, en suivant le plus possible l'ordre alphabétique dans ces trois catégories.

I. **BENOÎT Ier**, pape, surnommé *Bonose*, mort en 578, était Romain; il succéda à Jean III le 27 mai 574. Il fit briller sa charité pendant les incursions des Lombards et la famine qui, sous son pontificat, désola la ville de Rome. Il y a sous son nom une *Épître* écrite à David, évêque d'Espagne, sur la sainte Trinité; mais l'authenticité n'en est pas bien prouvée. Il gouverna quatre ans un mois et vingt-huit jours. Pélage II lui succéda. *Voy.*, sur ce pape et les suivants, Anastase le Biblioth. Platina. Baronius, *in Annal.* Du Chêne. Ciaconius. Onuphre. Sigebert. Genebrard, *in Chron.* Feller. Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.* Gaet. Moroni, au mot BENEDETTO, vol. IV et V. L'*Encyclop. cathol.* Richard et Giraud. Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes romains.*

II. **BENOÎT II** (saint), pape, né à Rome, mort en 685, succéda à Léon II le 26 juin 684; il était très-versé dans l'étude de l'Écriture sainte, et il se fit remarquer par sa douceur, sa patience et ses libéralités, et acquit l'amitié de Constantin IV, qui déclara que dorénavant l'élection du souverain Pontife n'aurait plus besoin de la sanction de l'empereur ni de l'exarque de Ravenne. C'est Benoît II qui ordonna la convocation du quatorzième concile de Tolède pour y faire adopter les décisions du sixième concile général. On a de lui les *Lettres* qu'il écrivit au notaire apostolique Pierre, qui résidait en Espagne. Il gouverna dix mois et douze jours, et eut pour successeur Jean V.

III. **BENOÎT III**, pape, né à Rome, mort en 858, succéda à Léon IV le 1er septembre 855. Il était d'abord chanoine régulier, puis cardinal de Saint-Calixte; il fut élevé au trône pontifical malgré lui. Il supporta avec la plus grande constance les mauvais traitements de l'antipape Anastase, qui lui disputa longtemps la papauté; mais celui-ci ayant été chassé, Benoît III fut ramené en triomphe dans son palais. Ethelulphe, roi d'Essex en Angleterre, vint à Rome en 856, lui offrit des cadeaux, et, de retour dans ses États, établit l'impôt connu sous le nom de *Denier de Saint-Pierre.* Michel, empereur d'Orient, lui témoigna également le plus affectueux respect. On a de lui quatre *Lettres;* la première, adressée à Hincmar, archevêque de Reims; la seconde, aux évêques du royaume de Charles le Chauve; la troisième et la quatrième ont pour but de confirmer les priviléges des abbayes de Corbie et de Saint-Denis. Il gouverna deux ans six mois et dix jours, et eut pour successeur Nicolas Ier C'est entre Léon IV et Benoît III qu'est placée la prétendue papesse Jeanne, fable qui depuis longtemps a été abandonnée par les critiques protestants eux-mêmes. *Voy.* Mansi, tom. XV, p. 110-120.

IV. **BENOÎT IV**, pape, né à Rome, mort en 904. Il succéda à Jean IX le 6 avril 900, et tenta de corriger les mœurs dépravées de son temps. On a de lui deux *Lettres,* l'une adressée aux évêques des Gaules, et dans laquelle il confirme à Agrim, évêque de Langres, le *pallium* que Formose lui avait donné, et l'autre au clergé ainsi qu'au peuple de Langres. Il gouverna trois ans six mois et quinze jours, et eut Léon V pour successeur. *Voy.* Mansi, tom. XVIII, p. 233-236. Felodoard, *de Pontif. Rom.,* tom. IV. Les *Act. Ord. S.-Bened.,* p. 549.

V. **BENOÎT V**, pape, mort à Hambourg en 965. Il succéda à Jean XII le 19 mai 964; mais, peu de jours après son élection, l'empereur Othon vint assiéger Rome, qu'il prit, et mit Léon VIII à la place de Benoît, qui fut exilé en Allemagne. À la mort de Léon les Romains demandèrent Benoît; l'empereur allait le renvoyer, lorsqu'il mourut. Il eut pour successeur Jean XIII.

VI. **BENOÎT VI**, pape, mort en 974. Il monta sur le trône pontifical le 22 septembre 972; son

règne fut troublé par des émeutes; Cencius, l'un des conjurés, s'empara de la personne du Pape, et le fit étrangler dans sa prison. On a de Benoît VI une *Lettre* à Frédéric, évêque de Saltzbourg. Il gouverna un an et six mois. *Voy.* Mansi, tom. XIX, p. 55, 71.

VII. **BENOÎT VII**, pape, né à Rome, mort en 984, était évêque de Sutri en Toscane lorsqu'il fut élu pape le 19 décembre 975. Il tint à Rome deux conciles : dans l'un il excommunia l'antipape Boniface, et dans l'autre les simoniaques. On a de lui une *Lettre* par laquelle il envoie le *pallium* à Pilgrin, archevêque de Lorch, et confirme le règlement que le pape Agapet II avait fait en 948 sur la juridiction de l'archevêque de Saltzbourg et de celui de Lorch. Il gouverna avec sagesse pendant huit ans six mois et vingt-trois jours, et il eut pour successeur Jean XIV. *Voy.* Mansi, tom. XIX, p. 55, 71.

VIII. **BENOÎT VIII**, pape, fils de Grégoire, comte de Tusculum, mort en 1024. Il était évêque de Porto quand il fut élu pape, le 20 juillet 1012; il défit les Sarrazins qui s'étaient emparés d'une partie de l'Italie, et fut en guerre avec les Grecs qui ravageaient la Pouille. Il tint un concile à Pavie, et alla en Allemagne pour implorer le secours du roi Henri II, qui le rétablit sur son siége malgré l'antipape Grégoire. Il couronna Henri empereur le 14 février 1014, et lui donna un globe d'or surmonté d'une croix, qui dès lors devint un des emblèmes de l'empire. On a de lui une *Lettre* en faveur du Mont-Cassin, et quatre autres pour le monastère de Saint-Bénigne de Dijon. On cite encore de lui une *Bulle*, datée du mois de juillet 1013, en faveur de l'Église de Bamberg; une autre, datée de 1014, et une *Lettre* à l'empereur Henri. *Voy.* Mansi, tom. XIX, p. 55, 57, 71, 77.

IX. **BENOÎT IX**, pape, mort l'an 1054, était fils d'Albéric, comte de Tusculum. Il monta sur le trône pontifical le 9 décembre 1033. Au bout de dix ans il fut dépossédé. Sylvestre et Jean, antipapes, occupèrent le Saint-Siége pendant quatre-vingt-dix-neuf jours, et Grégoire VI fut élu le 28 avril 1045. L'année suivante Clément II lui succéda, et le 8 novembre 1047 Benoît IX fut élu de nouveau; il abdiqua au bout de huit mois, et eut pour successeur Damase II.

X. **BENOÎT X**, antipape, appartenait à la famille des comtes de Tusculum. Il s'éleva contre Nicolas II, élu le 9 décembre 1058, et sacré le 31 janvier 1059. Touché de repentir, il demanda pardon au souverain Pontife, qui lui permit de demeurer à l'église de Sainte-Marie-Majeure, sans exercer aucune fonction du sacerdoce.

XI. **BENOÎT XI** (bienheureux), pape, né à Trévise en 1240, mort à Pérouse le 7 juillet 1304. Connu avant son exaltation au pontificat sous le nom de Nicolas Bocasini, il prit l'habit de Saint-Dominique l'an 1254, professa la théologie et la philosophie, passa par toutes les charges de son Ordre, fut créé cardinal par Boniface VIII, et élu pape le 22 octobre 1303. Il pacifia Rome, leva l'excommunication portée contre le roi de Danemark, annula les bulles lancées contre Philippe le Bel, réconcilia les Vénitiens et les Padouans, et rétablit la famille des Colonne. Clément XII l'a mis au nombre des bienheureux, et sa fête est fixée au 7 juillet. On a de lui des *Commentaires sur Job*, *sur une partie des Psaumes*, *sur l'Apocalypse et sur saint Matthieu;* un petit *Traité sur les usages ecclésiastiques*, et plusieurs *Sermons*. *Voy.* Sixte de Sienne. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. Ier, p. 655.

XII. **BENOÎT XII** (bienheureux), pape, né à Saverdun dans le comté de Foix, mort à Avignon, en odeur de sainteté, le 25 avril 1342. Il s'appelait auparavant *Jacques de Nouveau*, et il reçut le surnom de *Fournier* ou *Dufour*. Il fut d'abord religieux de l'Ordre de Cîteaux, puis docteur de Paris, abbé de Font-Froide, évêque de Pamiers, cardinal, surnommé *Blanc*, à cause de l'habit de son Ordre, et élu pape dans le conclave assemblé à Avignon le 20 décembre 1334. Il s'appliqua à faire observer les règlements de l'Église au sujet de la résidence et de la promotion aux bénéfices, abolit les abus, poursuivit les simoniaques, réforma les Ordres religieux, condamna les hérétiques, et décida la question de la vision béatifique par la bulle *Benedictus Deus* du 22 février 1336. Il gouverna sept ans quatre mois et six jours, et eut pour successeur Clément VI. On a de lui : 1° des *Commentaires sur les Psaumes;* — 2° un écrit *contre les Fraticelles;* — 3° *de Statu animarum ante generale judicium*, et douze *Questions* sur le même sujet; 4° *de Statu Canonicorum;* — 5° *Decretale religiosorum;* — 6° *Constitutio de reformatione Benedictorum*, etc. *Voy.* Chrysostome Henriquez, *Ménologe de Cîteaux.* Arnoul. Vion, *Martyr. Bened.* Frizon, *Gall. purpurata.* Possev. Raynaldi.

XIII. **BENOÎT XIII**, pape, né à Gravina en 1649, mort en odeur de sainteté le 21 février 1730. Il était fils de Ferdinand Orsini, duc de Gravina, et, avant son élévation au trône pontifical, il était connu sous le nom de frère Vincent-Marie des Ursins. Il prit à Venise l'habit de Saint-Dominique, fut nommé cardinal l'an 1672, et élu pape le 29 mai 1724. Ce pontife donna des preuves continuelles de zèle, de charité, de mortification et de vigilance; il abolit plusieurs impôts, obligea les religieux de porter l'habit de leurs Ordres, rétablit la discipline, et veilla au maintien des bonnes mœurs. Il donna plusieurs brefs et bulles, entre autres : *Pretiosus*, en faveur de l'école de Saint-Thomas, et *Redemptor noster*, pour la convocation du concile romain, qu'il tint au mois d'avril 1725. Il gouverna cinq ans huit mois et vingt-trois jours, et eut pour successeur Clément XII. On a de lui : 1° des *Sermons;* Bénévent et Florence, 1728; — 2° *Synodicon*, recueil exact de tous les conciles de Bénévent depuis le xe ou le xie siècle; 1695, et Rome, 1724. *Voy.* le P Touron, *Homm. illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. VI.

XIV. **BENOÎT XIV**, pape, né à Bologne en 1675, mort en 1758, connu avant son exaltation sous le nom de *Prosper Lambertini*, fut chanoine de Saint-Pierre, consulteur du saint-office, promoteur de la foi, avocat consistorial, secrétaire de la congrégation du concile, canoniste de la sacrée Pénitencerie, archevêque titulaire de Théodosie en 1724, évêque d'Ancône en 1727, cardinal en 1728, archevêque de Bologne en 1731, et élu pape le 17 août 1740. Ses ouvrages témoignent une vaste érudition et une profonde connaissance du droit civil et canonique, de l'histoire sacrée et profane; il fit surtout briller son zèle pour la propagation de la foi, et il montra toujours un goût éclairé pour les sciences et les beaux-arts. On lui doit la fondation de l'académie de Saint-Luc. Ses ouvrages ont été souvent imprimés, mais l'édition la plus complète est celle de Bassano; Venise, 1760, 4 vol. in-fol. *Voy.* le P. Touron, *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle;* Paris, 1758.

XV. **BENOÎT** ou **BENOIST** (saint), patriarche des moines d'Occident, né sur le territoire de Norsie, dans le duché de Spolète, vers l'an 480, mort vers 543. Il se retira à Subiaco (*Sublacum*),

entre Tivoli et Sora, à quarante milles de Rome, et vécut pendant trois ans dans une caverne affreuse, inconnu de tous, excepté de saint Romain, qui lui apportait du pain. Plusieurs personnes vinrent enfin le trouver pour apprendre de lui la vie religieuse. Il bâtit douze monastères, dans chacun desquels il mit un nombre égal de religieux, et en éleva sur le Mont-Cassin un autre, dont la gloire fut le principal ornement de l'Église. Le seul ouvrage que nous ayons véritablement de saint Benoît est sa *Règle*, que saint Grégoire le Grand appelle *sermone luculentam, discretione præcipuam*. Cette règle a été imprimée plusieurs fois, et notamment en 1734, 2 vol. in-4°, avec les commentaires de D. Calmet. En 653 les reliques de saint Benoît furent portées dans le couvent de Fleury, qui prit le nom de Saint-Benoît-sur-Loire. *Voy. Vita S. Benedicti, abbatis, auctore Gregorio Magno, papa, commentario illustrata a Philippo Jacobo, abbate Benedicto Monasterii S. Petri in Silva Nigra;* Augustæ Vindel. et Friburgi Brisg., 1782. *Historica relatio de corpore S. Benedicti Casini, auctore Petro, Diacono Casinensi.* Trithème, *Acta Sanctor.*, 21 mart. Mabillon, *Act. Bened.*, t. XVI, p. 284 et seq.

XVI. **BENOÎT** (saint), solitaire en Italie, vivait probablement du temps du patriarche des Bénédictins; sa vie est peu connue. Les Goths, sous le règne de leur roi Totila, voulurent brûler le solitaire et le petit monastère où il demeurait; mais les flammes brûlèrent tout, excepté l'asile du saint; ils le jetèrent alors dans un four, d'où il sortit sain et sauf. On place sa mort au 31 mars; mais le Martyrologe romain la met au 23. *Voy.* Grég., *Dial.*, l. III, c. XVIII. Richard et Giraud.

XVII. **BENOÎT BISCOP** (saint), né dans le Northumberland vers l'an 628, mort vers 690, fut d'abord officier du roi Oswy; il se retira ensuite au monastère de Lérins, devint abbé de celui de Saint-Augustin de Cantorbéry, fonda le monastère de Wirmouth dans le diocèse de Durham, et, à huit kilomètres de Wirmouth, celui de Girwic ou Jarow. Il visita Rome cinq fois, et observa les usages ainsi que les cérémonies des églises et des monastères pour les communiquer à son pays, où il introduisit le chant grégorien et les cérémonies romaines. A l'époque des incursions des Danois, ses reliques furent transportées dans le monastère de Glaston ou Glastonbury, au comté de Somerset. Ses ouvrages et ses exhortations ne sont pas arrivés jusqu'à nous. *Voy.* Bède, *Hist. abbat. Wirmouth.* Pitseus, *de Script. angl.*, p. 113. D. Maynard, *in Martyr. Bened.* D. Mabillon, *Act. SS. Ord. S. Bened.* Bulteau, dans son *Hist. des moines d'Occident.*

XVIII. **BENOÎT D'ANIANE** ou **AGNANE** (saint), restaurateur de la discipline monastique en Occident, né dans le Languedoc l'an 750, mort le 11 février 821. Fils du comte de Maguelonne, il servit d'abord dans les armées de Pépin; mais il résolut bientôt de quitter le monde, et se retira à l'abbaye de Saint-Seine, à vingt kilomètres de Dijon; il donna de si beaux exemples de vertus, qu'on voulut le nommer abbé du monastère; mais il retourna dans son pays l'an 780; il y bâtit un petit ermitage près d'un ruisseau nommé *Anian*. Il reçut des disciples, dont le nombre augmenta tellement, qu'il fut obligé de construire un grand monastère et une église magnifique. Les monastères de Provence, de Languedoc et de Gascogne ressentirent les effets de sa charité, et Louis le Débonnaire lui soumit tous les monastères de son royaume; ce prince lui donna l'abbaye de Marmaunster en Alsace, et lui fit bâtir le monastère d'Inde, à huit kilomètres d'Aix-la-Chapelle. Il assista au concile d'Urgel en 799, et eut une grande part dans les règlements du concile d'Aix-la-Chapelle tenu en 817. On célèbre sa fête le 11 février à Aniane; mais elle est ordinairement marquée au 12. On a de lui : 1° *Codex regularum;* Rome, 1661; Paris, 1663; — 2° *Concordantia regularum;* Paris, 1638; — 3° *Opuscules* sur divers sujets concernant la foi, dans les *Miscellanea* de Baluze, t. V; — 4° un *Pénitentiel*, dans les *Capitulaires*, t. II, de Baluze. *Voy.* la vie de notre saint dans *Act. Ord. S. Bened.*, tom. V, p. 183. D. Ceillier, tom. XVIII, p. 430 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent la liste détaillée de ses ouvrages.

XIX. **BENOÎT DE SAINT-PHILADELPHE** (saint), né en 1526 dans le village de Saint-Philadelphe, dans le diocèse de Messine, fut surnommé *le Maure*, soit parce qu'il avait la peau noire, soit parce que ses parents étaient réellement Maures. Dès sa plus tendre enfance il donna toutes les marques d'une grande piété. Esclave comme son père et sa mère, il reçut bientôt sa liberté; mais il n'en profita que pour se livrer davantage à la pratique des vertus. Sur le conseil qui lui en fut donné, il se fit ermite. C'est alors que se développèrent toute sa ferveur et toute son ardeur pour la perfection. En 1550 le pape Jules III ayant obligé les ermites de se réunir en communauté, Benoît fonda un monastère dont il resta supérieur jusqu'en 1559, époque à laquelle Pie IV voulut que les frères entrassent dans un des Ordres approuvés par l'Église. Benoît se présenta à la maison des Franciscains réformés près de Palerme. Il fut admis d'abord comme cuisinier, puis il fut nommé supérieur, et trois ans après vicaire et maître des novices, pour reprendre l'emploi de cuisinier jusqu'à sa mort, arrivée en 1589, et dont il avait prédit l'heure. Plusieurs miracles attestèrent sa sainteté. C'est pourquoi Benoît XIV le béatifia en 1743, et Pie VII le canonisa le 24 mai 1807. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 53. L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

XX. **BENOÎT** (Antoine-Vernier), publiciste, né à Dôle en 1769, mort à Paris l'an 1832, fut en 1817 un des collaborateurs de la *Bibliothèque historique*. Il y inséra contre le clergé catholique un article qui lui fit intenter un procès. On a de lui : 1° *de la Liberté des cultes et des concordats;* Paris, 1818, in-8°; — 2° *de la Liberté religieuse;* ibid., 1819, 1825, in-8°. Benoît se prononce pour la liberté absolue et pour l'abolition des concordats. *Voy.* la *Biogr. des Contemporains.*

XXI. **BENOÎT** (Élie), ministre protestant, né à Paris l'an 1640, mort en 1728 à Delft, où il se réfugia après la révocation de l'édit de Nantes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire et apologie de la retraite des pasteurs, à cause de la persécution;* Francfort, 1687, in-12; — 2° *Histoire de l'Édit de Nantes;* Delft, 1693-1695, 5 vol. in-4°; long amas de déclamations, d'exagérations et de calomnies contre les catholiques; — 3° *Mélange de remarques crit., histor., philosoph. et théolog. contre deux écrits de Toland;* Delft, 1712, in-8°; — 4° des *Sermons* et des *Lettres;* ibid., 1698, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

XXII. **BENOÎT** (Jean), né à Verneuil au Perche vers l'an 1483, mort en 1573, était curé des Saints-Innocents et docteur en théologie de la maison de Navarre. On a de lui : 1° des Notes marginales en latin sur toute l'Écriture sainte; Paris, 1541, in-fol.; il y a eu beaucoup d'éditions; — 2° un Recueil de scholies, tirées des inter-

prêtes grecs et latins, sur les 4 Évangiles et sur les Actes des Apôtres; ouvrage commencé par Jean de Gaigny; — 3° une Nouvelle concordance des deux Testaments par phrases. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 191.

XXIII. **BENOÎT** (le P.), dominicain, né à Carcassonne en 1632, mort en 1705, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Histoire des Albigeois et des Vaudois;* Paris, 1691, 2 vol. in-12; — 2° *Suite de l'Histoire des Albigeois;* Toulouse, 1693, in-12. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 767. Le *Journal des Savants*, 1691, p. 229, 1re édit., et 173, 2e édit. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

XXIV. **BENOÎT** (le P.), savant Maronite dont le nom de famille était *Ambarach*, né à Gusta en Phénicie l'an 1663, mort en 1742. Il fit ses études à Rome, et s'appliqua surtout à la connaissance des langues orientales et de la théologie; il retourna ensuite en Orient, où il se livra à la prédication, et revint à Rome en qualité de député de l'église des Maronites d'Antioche. Côme III, grand duc de Toscane, le chargea d'arranger les caractères que Ferdinand de Médicis avait fait fondre pour l'impression des ouvrages écrits en langues orientales, ainsi que de la correction de plusieurs livres orientaux; enfin il le nomma professeur d'hébreu à l'université de Pise. Il entra chez les Jésuites, et fut choisi par Clément XI pour corriger les livres sacrés écrits en grec. On a de lui : 1° une traduction latine de quelques ouvrages d'Etienne Aldoensis, patriarche des Maronites d'Alexandrie, sur la Liturgie et l'origine de la nation des Maronites; — 2° une traduction d'une partie du *Ménologe des Grecs;* — 3° une édition de saint Ephrem; il n'a donné que les deux premiers volumes, le troisième a paru en 1743 par les soins d'Étienne Evode Assémani. *Voy.* le *Journ. des Savants*, octobre 1744. Richard et Giraud.

XXV. **BENOÎT** (Picard). *Voy.* Picard (Benoit).

XXVI. **BENOÎT** (René), docteur de Paris, né à Savenières, près d'Angers, en 1521, mort en 1608. Il était doyen de la Faculté, curé de Saint-Eustache, et professeur de théologie au collége de Navarre; il devint confesseur de Henri IV; ce prince le nomma évêque de Troyes; mais le Pape lui refusa ses bulles. Outre sa traduction française de la Bible, qui fut censurée par la Faculté de théologie de Paris, et condamnée par Grégoire XIII en 1575, il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Stromata in universa Biblia;* Cologne, 1508, in-8°; — 2° *Examen pacifique de la doctrine des Huguenots;* Caen, 1590; — 3° *la Manière de connaître Jésus-Christ*, etc.; Paris, 1584. *Voy.* La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. franç.* Sainte-Marthe, *de Episcop. Trecen.* D'Ossat, *Lettres*.

XXVII. **BENOÎT DE ACCOLTIS**, né à Florence, a écrit en 1415 : *Relation de la guerre entre les chrétiens et les barbares pour le recouvrement du Saint-Sépulcre et de la Judée;* Bâle, 1544, in-8°, et 1623, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

XXVIII. **BENOÎT DE SAINT-MAUR.** *Voy.* Stella (Camille).

XXIX. **BENOÎT LEVITA**, diacre de Mayence, a publié de 840 à 847, un Recueil qui se rattache aux quatre livres des *Capitulaires* de l'abbé Anségise, et dont il forme la continuation. *Voy.* Serrarius, *Hist. Mogunt.* Baluze, *in Præfat.* Sirmand. Hartnagel, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BENOITE D'ORIGNY (sainte), vierge et martyre. Sa vie n'est guère connue; on prétend qu'elle était, ainsi que sainte Romaine, de la ville de Rome, et qu'elles vinrent dans les Gaules pour y cueillir la palme du martyre. Romaine fut martyrisée à Beauvais, et Benoite à Origny, bourgade de la Thiérache dans le diocèse de Laon. Le corps de cette sainte fut découvert et transporté dans l'église d'Origny le 26 mai 1248. On célèbre sa fête le 8 octobre, et l'on met sa translation au 26 mai; cependant cette dernière fête paraît mobile et attachée au mardi de la Pentecôte. *Voy. Vit. Roman.*, t. II. *Spicileg.*, p. 678. Tillemont, tom. IV, p. 540. Richard et Giraud.

BENONI. *Voy.* Benjamin, n° I.

BENSI (Bernard), jésuite, né en 1688 à Venise, où il professa longtemps la théologie morale, mort à Padoue l'an 1760, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Praxis tribunalis conscientiæ;* Bologne, 1742; — 2° *Dissertatio de casibus reservatis;* Venise, 1743. Ce dernier ouvrage fut tellement attaqué, que l'auteur se vit forcé d'en publier une réfutation. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor Soc. Jesu.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

BENSON (George), docteur presbytérien, né à Great-Salkeld, dans la province de Cumberland, en 1699, mort en 1762 ou 1763, après avoir beaucoup écrit contre le philosophisme. On trouve la liste de ses ouvrages, tous écrits en anglais, dans les biographes anglais; la *Nouv. Biogr. génér.* franç. cite les principaux; nous nous bornons à faire remarquer les suivants : 1° *Paraphrase avec des notes sur l'Épître de saint Paul à Philémon, avec un appendice où l'on montre que saint Paul ne pouvait être ni un enthousiaste ni un imposteur, et que par conséquent la religion chrétienne est céleste et divine;* Londres, 1774, in-8°; — 2° *Hist. du premier établissement de la relig. chrét., tirée des Actes et des Épîtres des Apôtres; avec les événements remarquables que fournissent relativement aux chrétiens l'Hist. des Juifs et l'Hist. romaine de cette époque;* Londres, 1735, 1756, in-4°; — 3° *Traité de l'excellence de la religion chrét., telle qu'elle est exposée dans les saintes Écritures;* Londres, 1743, in-8°; 1746, 1759, 2 vol. in-8°.

I. **BENTHAM** (Jacques), antiquaire anglais, né à Ely en 1708, mort en 1794. On a de lui : l'*Histoire et les antiquités de l'église cathédrale d'Ely, depuis la fondation du monastère, en* 675, *jusqu'à l'an* 1771, *avec figures;* Cambridge, 1771, in-4°. *Voy.* Rose, *New Biographical Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BENTHAM** (Jérémie), jurisc. et moraliste, né à Londres vers 1735 ou 1747, mort dans la même ville l'an 1832, s'est posé par ses travaux en vrai législateur. Ses ouvrages, soit publiés, soit communiqués par lui à des chefs de gouvernement, sont très-nombreux; les uns sont en anglais, les autres ont été traduits en français, plusieurs même l'ont été en espagnol. A. Blondeau a publié une *Notice sur les ouvrages et sur la personne de Bentham;* la *Nouv. Biogr. génér.* donne une liste assez étendue de ses écrits. Quoi qu'on en ait dit, le système philosophique de Bentham n'est guère qu'un réchauffé de celui de Hobbes et d'Helvétius. Il n'est donc pas étonnant de voir figurer dans le catalogue de l'*Index* un de ses livres où il a essayé de le développer. *Voy.* le mot Utilitaire. Feller, *Biogr. univers.* J. de Marlès, dans l'*Encyclop. cathol.*

BENTLEY (Richard), théologien anglican, né en 1662 à Oulton, près de Wakefield, mort en 1742, fut bibliothécaire du roi et directeur du collége de la Trinité à Cambridge. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Sermons* contre

les incrédules, traduits en plusieurs langues; — 2° une excellente Réfutation, sous le pseudonyme de *Philéleuthère de Leipsig*, du fameux discours de Collins sur la liberté de penser. Cette réfutation a été traduite bien peu convenablement sous le titre de *Friponerie laïque*, 1738, in-8°; — 3° plusieurs savantes éditions d'auteurs grecs et latins qu'il a enrichies de notes. Le célèbre Wolff a écrit la Vie de Bentley; Berlin, 1816; mais il y en a une qui a été publiée à Londres, 1830, in-4°, par James-Henry Monk, évêque de Glocester, sous le titre de : *The Life of Rich. Bentley*, et pour laquelle le biographe anglais avait à sa disposition des matériaux plus riches et plus authentiques. Dans cette dernière biographie, on rend justice au savoir de Bentley; mais on présente sa vie et son caractère sous des couleurs peu avantageuses. *Voy.* Feller et la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BENZÉLIUS** (Eric), archevêque luthérien d'Upsal, né à Benzaby, en Suède, l'an 1642, mort en 1709, fut chargé de diriger l'impression de la Bible en suédois que Charles XII fit publier en 1703. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Viris prophetarum*; — 2° *Breviarium historiæ ecclesiæ Veteris et Novi Testamenti. Voy.* le *Journ. des Savants*, février 1710.

II. **BENZÉLIUS** (Eric), fils du précédent, né à Upsal en 1675, mort l'an 1743, fut successivement professeur de théologie, évêque de Gothenbourg, de Linkœping, et archevêque d'Upsal. On a de lui : 1° *Monumenta sueco-gothica;* — 2° *Ulphilas illustratus;* — 3° une traduction latine du *Cyclus judaicus* de Moïse Maimonide, outre plusieurs autres ouvrages historiques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BENZÉLIUS** (Henri), frère du précédent, né à Stringues en 1689, mort l'an 1758, fut un des savants que Charles XII envoya en Orient. A son retour il fut professeur de théologie, puis évêque de Lund et archevêque d'Upsal. Il a laissé : 1° un *Journal de ses voyages*, conservé en manuscrit à Upsal; — 2° un recueil de dissertations latines intitulé : *Syntagma dissertationum in Acad. Lundensi habitarum;* Leipzig, 1745, in-4°, et qui contient une grande partie des observations du voyageur. Cet ouvrage a été mis à l'*Index* par un décret en date du 11 mars 1754. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.*

BENZOHETH, second fils de Jési. *Voy.* I Paralip., IV, 20.

BENZONI (Rutilio), évêque de Lorette et de Recanati, né à Rome, mort en 1613, a laissé, écrits en latin : 1° des *Dissertations et des Commentaires sur le Magnificat, la Salutation angélique et le psaume* XXXVI, *Noli æmulari in malignantibus;* Venise, 1606, et Douai, 1626; — 2° le *Miroir des évêques de Venise;* 1596; — 3° *six livres sur le Jubilé;* 1599. *Voy.* Prosper Mendozi, *Biblioth. Rom.*

BÉON. *Voy.* BÉAN.

I. **BÉOR**, père de Balaam. *Voy.* Nombr., XXII, 5. Deutéron., XXIII, 4.

II. **BÉOR**, père de Béla ou Balé, roi des Iduméens. *Voy.* Genèse, XXXVI, 32. I Paralip. I, 43.

BER. *Voy.* BÈRE.

I. **BÉRA**, ville. *Voy.* BEER, n° II.

II. **BÉRA**, un des chefs de famille et des braves dans l'armée, sous David. *Voy.* I Paralip., VII, 37.

BERANDUTIUS ou **BERARDUCCIO** (Maure-Antoine), natif de Biseglia, dans le royaume de Naples, vivait dans la première moitié du XVIe siècle. On a de lui : *Somma corona de' confessori, dove si tratta d'ogni sorte di restitutioni, usure et cambii;* 1591. *Voy.* Toppi, *Bibliotheca Napoletana*. La *Nouv. Biogr. génér.*

BÉRARD DE CARBIO (saint), né à Carbio, dans l'Ombrie, souffrit le martyre le 15 janvier 1220. Il fut l'un des six religieux que saint François d'Assise envoya d'Italie en Espagne pour convertir les Maures. Arrivés à Séville, ils entrèrent dans la mosquée et se mirent à prêcher la foi de Jésus-Christ; puis ils allèrent trouver le roi et le sollicitèrent de se convertir. Ce prince les fit mettre en prison; mais, sachant que leur dessein était de passer en Afrique, et charmé de se délivrer d'eux, il les fit conduire sur un vaisseau qui allait à Maroc. Ils s'embarquèrent avec D. Pierre, infant de Portugal, et voulurent prêcher devant le roi, qui les fit chasser de la ville. Ils revinrent, et annoncèrent la parole de Dieu dans la place publique; le roi les fit mettre en prison, et comme au bout de trois semaines ils vivaient encore, quoiqu'ils eussent été privés de nourriture, il ordonna qu'on les renvoyât en Espagne. Ils s'échappèrent de nouveau et recommencèrent à prêcher; le roi, irrité enfin de leur audace, les condamna aux plus cruels supplices et leur fendit la tête avec son cimeterre. Le prince de Portugal fit recueillir leurs dépouilles, qui opérèrent de nombreux miracles, entre autres la conversion de saint Antoine de Lisbonne, surnommé de Padoue. Le pape Sixte IV les mit au nombre des saints le 7 août 1481. *Voy.* Jean Tisserand, dans Bolland., p. 67. Richard et Giraud.

I. **BERARDI** (Charles-Sébastien), canoniste italien, né à Onéglia en 1719, mort en 1766, fut professeur à Turin. Il a laissé : *Gratiani canones, genuini ab apocryphis discreti, corrupti ad emendatiorum codicum fidem exacti, difficiliores commoda interpretatione illustrati;* Turin, 1752-1754, 2 vol. in-4°. *Voy.* Mazzuchelli et la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BERARDI** (Jean), bénédictin de Saint-Clément de Pescara dans la dernière moitié du XIIe siècle, fut élevé dans l'abbaye de Saint-Clément de Casorio ou de Pescara, dont il donna l'histoire sous le titre de : *Chronicon S. Clementis Casauriensis sive Piscariensis abbatiæ*, divisé en trois livres, commençant à l'empereur Louis II, fondateur du monastère de Pescara en l'an 854, et finissant à l'année 1182. Luc d'Achéry a publié cette chronique dans son *Spicilegium*, tom. V, Paris, 1661. Du Chêne et Ughelli l'avaient aussi publiée, mais en la mettant sous le compte d'un anonyme. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERARDIER (Denis), prêtre, docteur et syndic de la faculté de théologie de Paris, né à Quimper en 1718, mort en 1792 (selon d'autres né en 1729, mort en 1794), était en même temps grand-maître du collége de Louis le Grand. Il siégea l'an 1789 en qualité de député suppléant du clergé à l'assemblée constituante, où il s'opposa à la constitution civile du clergé. Camille Desmoulins, son élève, l'enleva aux massacreurs des Carmes. On a de Berardier : 1° l'*Église constitutionnelle confondue par elle-même;* Paris, 1792; — 2° *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église, en opposition avec la constitution civile du clergé*, ou *Réfutation d'un développement de l'opinion de M. Camus par un docteur de Sorbonne:* Paris, 1791, in-8°; ouvrage qui eut quatorze éditions, et dont quelques-unes sont intitulées : les *Vrais principes de la constitution du clergé*.

BÉRARDUCCIO. *Voy.* BÉRANDUTIUS.

BERAUD. *Voy.* BERAULD.

BERAUDIÈRE (François de la), évêque de Périgueux, né à Poitiers, et mort saintement en 1646, était d'abord conseiller au parlement de Paris; devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique. Outre une *Oraison funèbre de Henri IV,* il a composé en français, sous le titre latin *Otium episcopale ;* Périgueux, 1695, in-4°, des pièces de vers, des discours et des ouvrages de controverse. Il fut bon magistrat, excellent évêque, et médiocre écrivain. *Voy.* Feller. Richard et Giraud, tom. XXIX, p. 57.

BERAULD ou **BÉRAUD** (Armand-Bernard), théologien français, dans la première moitié du XVIIIe siècle, a publié : 1° *Theses theologicæ ;* Paris, 1717, in-12; — 2° *Traité des Annates,* où l'on examine aussi si les secrétaires des évêques et des autres collateurs de bénéfices peuvent sans simonie exiger pour leurs expéditions au delà de ce que les lois canoniques leur permettent de recevoir pour leur travail; Amsterdam, 1718, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France,* édit. Fontette.

I. **BÉRAULT** (Michel), pasteur et professeur de théologie à Montauban, vivait du XVIe au XVIIe siècle. En 1593, il entra en conférence à Mantes avec le cardinal du Perron, et publia contre lui : *Briève et claire défense de la vocation des ministres de l'Évangile ;* 1598, in-8°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

II. **BERAULT-BERCASTEL** (Antoine-Henri), poëte et historien, né à Bricy, près de Metz, en 1722, et mort vers 1794, fut successivement jésuite, curé d'Omerville et chanoine de Noyon. On a de lui, outre plusieurs autres écrits en vers et en prose, une *Hist. de l'Église ;* Paris, 1778 et suiv., 24 vol. in-12, qui n'est guère qu'un abrégé de Fleury. Le ton de déclamation qui y domine en rend la lecture fatigante. Les inexactitudes n'y sont pas rares. Il y a eu des continuations par l'abbé de Robiano et par Henrion. *Voy.* Feller. L'*Encyclop. cathol.*

I. **BERCAIRE** (saint), en latin *Bererus, Bercharius,* né dans l'Aquitaine, mort le 27 mars 696. Ses parents le nommèrent *Bérer,* et confièrent son éducation à saint Nivard, évêque de Reims. Il se retira de bonne heure au monastère de Luxeuil, en Bourgogne. Au bout de quelques années il revint à Reims, où, à sa prière, saint Nivard bâtit le monastère de Hautvilliers. Il en fut le premier abbé, et il y suivit la règle de saint Colomban, à laquelle il joignit celle de saint Benoît. Il fonda deux autres monastères dans la forêt de Der, au diocèse de Châlons-sur-Marne; l'un, pour les hommes, appelé *Moutier-en-Der* ou *Moutirendé,* et l'autre, *Peulle-Moutier,* pour les filles. Il gouverna ses religieux avec un zèle et une charité exemplaires, et mourut d'un coup de couteau que lui donna un de ses disciples qu'il avait repris d'une faute. On célèbre sa fête le 16 octobre, jour de sa translation. *Voy.* Adson, *Vie de saint Bercaire,* dans Mabillon. *Act.,* tom. II, p. 830. Mabillon, *sæc. ter.,* part. II, p. 629. Item, *Spicil.,* tom. X, p. 628 et 631. Richard et Giraud.

II. **BERCAIRE**. *Voy.* BERTHAIRE, n° II.

BERCHEURE. *Voy.* BERCHOIRE.

BERCHMANN ou **BERCHMANS** (Jean), jésuite, mort en odeur de sainteté dans la première moitié du XVIIe siècle. On a de lui : *Hyperdulia Mariana ;* Munich, 1631. Sa Vie a été écrite en italien par Virg. Cepari; Rome, 1627, en français, par Cachet; Paris, 1630, et par d'autres auteurs en espagnol, en hollandais, etc. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* au Supplém.

BERCHOIRE ou **BERCHEURE, BERTHEURE,** en latin *Berchorius, Berthorius* (Pierre), dominicain, né à Saint-Pierre-du-Chemin, à douze kilomètres de Poitiers, mort en 1362, fut supérieur du monastère de Saint-Éloi de Paris. On a de lui, outre une traduction française de Tite Live, *Reductorium, Repertorium et Diction. morale utriusque Testamenti ;* Strasbourg, 1474; Cologne, 1631, 1692, ouvrage où l'auteur traite de théologie, de physique, de médecine, d'anatomie. *Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.* Possevinus, *Apparatus sacer.*

BERCOS, Israélite dont les descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 53. II Esdr., VII, 55.

BERDINI (Vincent), de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Sarteano, près de Sienne, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Antidoto spirituale sopra la Peste ;* Sienne, 1630; — 2° *Storia dell' antica e moderna Palestina, ossia il viaggio di Gerusalemme ;* Sienne, 1633, in-4°; Venise, 1642, in-4°; — 3° *Centuria terza de' precetti politici et morali ;* ibid., 1634; — 4° *la Politica militare ;* ibid., 1637; — 5° *Centuria seconda de' precetti christiani ;* ibid., 1642. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BERDONA, BERDONES. *Voy.* BARDOUX.

BER (Louis), docteur en théologie, né à Bâle, mort à Fribourg, en 1554. Il fut doyen des chanoines de Saint-Pierre de Bâle et vicaire du chancelier de l'université. Il se retira à Fribourg lorsque les protestants eurent la prépondérance à Bâle. On a de lui : 1° *de Christiana præparatione ad mortem ;* Bâle, 1551, in-8°; — 2° *Quorumdam psalmorum expositio ;* ibid., 1551; — 3° *Numquid christiano homini ingruente pestilentia fugere licet ;* ibid., 1551. *Voy.* Moréri, *Diction histor*

BÉRÉA ou **BÉRIA**, siége épisc. du diocèse de Chaldée; nous n'en connaissons qu'un évêque, qui assista à l'élection et à la promotion d'Élie Ier le Catholique. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.,* tom. II, p. 221. Gaet. Moroni, vol. V, p. 130.

I. **BÉRÉE** (*Béréa*), peut-être la même que Béroth, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Machab., IX, 4.

II. **BÉRÉE**. *Voy.* BŒRÉA.

BÉRENGARIENS (*Berengariani*), hérétiques, disciples de Bérenger, qui, comme leur maître, attaquaient le dogme eucharistique, les uns en prétendant qu'après la consécration il n'y a absolument rien du corps et du sang de Jésus-Christ sur l'autel, et que ce n'est qu'une ombre et une figure; et les autres en reconnaissant que le corps et le sang du Sauveur sont réellement contenus dans l'Eucharistie, mais qu'ils y sont cachés dans le pain et le vin, qui existent toujours, afin que nous les puissions prendre; et ils disaient que c'était l'opinion de Bérenger lui-même. C'est ainsi que les bérengariens ont été les précurseurs des luthériens et des calvinistes dans leur erreur sur l'Eucharistie. *Voy.* l'art. suivant.

I. **BÉRENGER** (*Berengarius*), archidiacre d'Angers, né à Tours au commencement du XIe siècle, mort en 1088, étudia à Chartres sous Fulbert, qui devint évêque de cette ville; enseigna à Tours dans l'école publique de Saint-Martin, et fut successivement chambrier et trésorier. De là il vint à Angers, où il fut nommé archidiacre; c'est à cette époque qu'il dogmatisa sur le sacrement de l'Eucharistie, tantôt en soutenant que Jésus-Christ n'y est pas réellement présent, mais seulement en figure; tantôt en reconnaissant qu'il y est réellement

présent, mais comme caché dans le pain et le vin, qui subsistent encore après la consécration. Il fut condamné deux fois en 1050, puis en 1055, en 1059, en 1063, en 1075, en 1078, en 1079 et en 1080. Bérenger se rétracta plusieurs fois, et retomba plusieurs fois dans l'erreur. Outre des *Lettres*, on a de lui : 1° trois *Professions de foi*; — 2° un *Serment sur l'Eucharistie*. *Voy.* Guitmont, *de Corp. et Sang. Christi verit. in Eucharistia.* Berthold. (Bernaldus). Constant. *de Berengarii multiplici condemnatione*, 1088. Adelmann, *de Veritate Corp. et Sang. Dom. ad Berengar. Epistola.* Lanfranc, *de Corp. et Sang. Domini*, c. II, p. 233. Roye, *Vita, hæreses et pœnitentia Berengarii*; Andegavi, 1656. *Biblioth. Patrum*, tom. XVIII. Prateole, au mot BÉRENGER. Baronius, *Annal. ad ann.* 1004, 1028, 1035, 1059, 1079 et 1088. Mabillon, *Siècle bénéd.* et *Analecta.* D. Ceillier, tom. XX, p. 280 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.* Staudenmaier, dans le *Diction. Encyclop. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 130, 131. Richard et Giraud.

II. **BÉRENGER** (Pierre), né à Poitiers au XIIe siècle, fut disciple d'Abailard, dont il devint plus tard l'adversaire. Il a laissé : 1° *Apologie d'Abailard contre saint Bernard*; — 2° des *Lettres*. Ces écrits ont été imprimés dans le Recueil des œuvres d'Abailard et dans Du Boulay, *Historia universitatis Parisiensis*. *Voy.* Fabricius, *Bibliotheca mediæ ætatis.*

BERENGOSUS ou **BERENGOSIUS**, abbé de Saint-Maximin de Trèves, vivait au XVe siècle. On a de lui : 1° *de Laudibus et Inventione S. Crucis*; — 2° *de Mysterio ligni Dominici*; — 3° des *Sermons*; tous ces ouvrages ont paru à Cologne, 1555, et dans la *Biblioth. Patrum*, t. XII, p. 349. *Voy.* Bellarmin, *de Script. eccl.* Possevin, *in Appar.* Le Mire, *in Auct.*

BÉRENGUER (Pierre-Jean-Morales), théologien espagnol, vivait à Valence dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a publié : *Universal explicacion de los mysterios de nuestra santa fe*; Valence, 1608, 3 vol. in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispana nova.*

I. **BÉRÉNICE.** *Voy.* VÉRONIQUE.

II. **BÉRÉNICE**, fille de sainte Domnine et sœur de sainte Prosdoce, martyre à Antioche. *Voy.* DOMNINE.

III. **BÉRÉNICE**, ville épisc. de la Lybie Pentapole, dans le patriarcat d'Alexandrie; ce n'est plus qu'un village nommé Barneca ou Bernich. Nous n'en connaissons que trois évêques ; le troisième assista, en 395, au concile de Constantinople. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 623.

BERENT (Jean), jurisc. protestant, né à Imterbourg, en Prusse, mort en 1712, fut professeur à Kœnigsberg. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Jure simulationis et dissimulationis in causis ecclesiasticis*; — 2° *de Insignioribus juris matrimonialis capitibus*; — 3° *De spadonum eunuchorumque conjugio, deque eorundem juribus circa munera ecclesiastica*; — 4° *Regius Evangelicorum Philadelphianismus*; Kœnigsberg, 1711, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERÊSCHÎTH, nom que les Hébreux donnent à la Genèse, parce que ce livre commence par cette expression, qui signifie *au commencement de*, et qui a pour complément ou régime le verbe *créa* (*bârâ*) suivant. Il faut ignorer les premiers éléments de la langue hébraïque pour la traduire par *au commencement* d'une manière absolue. On pourrait à la rigueur, et sans violer les règles de la grammaire, la rendre par *dans un commencement*, c'est-à-dire *dans des temps anciens*, *anciennement*, comme l'ont fait le paraphraste chaldéen Onkélos et les Septante. Mais puisque *Berêschîth* ne se trouve jamais ailleurs sans être suivi d'un complément, est-il permis de le rendre ici (Gen., I, 1) d'une manière absolue? *Voy.* les observations que nous avons faites à cet égard en 1835 dans le *Pentateuque, avec une traduction française*, etc. GENÈSE, p. 6, 321, 322.

BERETTA (François), né à Udine en 1678, a laissé, parmi d'autres ouvrages : 1° *Lettera d'istruzione a una monaca novizza*; Padoue, 1724, in-8°; — 2° *Principj di filosofia christiana sopra lo stato nuziale, ad uso delle donzelle nobili destinate al matrimonio*; ibid., 1730, in-4°.

BERG (Jean-Pierre), protestant, théolog., philologue et orientaliste, né à Brème en 1737, mort à Duisbourg l'an 1800, avait une grande érudition, possédait les langues orient. et surtout l'arabe. Il a fait plusieurs ouvrages; nous citerons seulement : *Specimen animadversionum philologicarum ad selecta Veteris Testamenti loca*; Leyde, 1671, in-8°.

BERGAMASCHI (Pierre-François), historien italien, vivait à Cambiano vers la fin du XVIIe siècle. Il a laissé : *Breve notizia istorica del pontificio et imperial ordine de' Cavalieri, ossia dello Sprone d'oro*; Turin, 1695, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

I. **BERGAME.** *Voy.* FORESTI.

II. **BERGAME** (*Bergamum*), ville épisc. anciennement de la Ligurie, située entre les villes de Bresse, de Crême, de Lodi et de Como. On prétend que la foi y fut prêchée par saint Barnabé, apôtre, ainsi que par Agathon et Caïus, ses disciples, et que Narno, qui était de la ville, en fut le premier évêque. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. III, 4, 10. Gaet. Moroni, vol. V, p. 132 et suiv. Richard et Giraud.

I. **BERGER** (Jean-Godefroi-Emmanuel), théol. luthérien, né en Lusace l'an 1773, mort en 1803. On a de lui, en allemand : 1° *Histoire de la philosophie des religions*, ou *Tableau historique des opinions et de la doctrine des philosophes les plus célèbres sur Dieu et la religion*; Berlin, 1800, in-8°; — 2° *Introduction pratique au Nouveau Testament*; Leipzig, 1798, 2 vol. in-8°; — 3° *Essai d'une introduction morale au Nouveau Testament.* Berger était libre et hardi dans ses opinions. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BERGER** (Paul), théologien protestant, Allemand, né à Rosenbourg, vivait au XVIIIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disp. de montibus Charizim et Hebal*; Wittemberg, in-4°; — 2° *Disp. de primæva antiquitate litteraturæ hebrææ*; ibid., 1700, in-4°; — 3° *de Ubertate et perspicuitate linguæ hebrææ*; ibid.; — 4° *de Montibus Sinai et Horeb*; ibid.; — 5° *de Montibus Hor et Hebo*; ibid.; — 6° *de Cabalismo judaïco-christiano detecto*; ibid., 1706, in-4°; — 7° *de Animarum statu earumdemque cum vivis commercio.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BERGER** (Pierre), théologien français du XVIIe siècle. On a de lui : 1° *la Piété de l'Église catholique envers Dieu*; Paris, 1630, in-12; — 2° *la Suffisance de la communion sous une espèce, avec la réfutation de George Cassandre*; ibid., 1630, in-12. *Voy.* ibid.

I. **BERGIER** (Nicolas), professeur à l'université de Reims, né en 1557, mort en 1623, a laissé, entre autres ouvrages : *la Vie de saint Albert, avec l'histoire de sa translation de Reims à Bruxelles*, qui eut lieu en 1612. *Voy.* le P. Nicéron, *Mém.*, tom. VI, p. 396 et suiv.

II. **BERGIER** (Nicolas-Sylvestre), docteur en théologie, né à Darnay en Lorraine en 1718,

mort à Paris l'an 1790. Il fut curé de Flange-Bouche, dans le diocèse de Besançon, membre de l'Académie de Besançon et associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Certitude des preuves du christianisme;* Paris, 1768, 1771, et Avignon, 1821, 2 vol. in-12; il a été traduit en italien et en espagnol; — 2° *Apologie de la religion chrétienne;* Paris, 1769, et Avignon, 1823, 2 vol. in-12; — 3° *le Déisme réfuté par lui-même,* ou *Examen, en forme de lettres, des principes d'incrédulité répandus dans les ouvrages de J.-J. Rousseau;* Paris, 1765 et 1821; Besançon, 1825, 2 vol. in-12; — 4° *Traité historique et dogmatique de la vraie religion;* Paris, 1780, 12 vol. in-12; Besançon et Paris, 1820, 10 vol. in-8°; — 5° *Dictionnaire théologique;* Paris, 1789, 3 vol. in-4°. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent la liste raisonnée de ses ouvrages, aussi bien que Feller.

BERGULA, BERGULIUM. *Voy.* ARCADIOPOLIS, n° II.

I. **BÉRI**, fils de Supha, un des chefs de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., VII, 36, 40.

II. **BÉRI**, siége épisc. du diocèse de l'Arménie Majeure soumis au siége catholique de Sis. On n'en connaît qu'un évêque, Jean, qui assista et souscrivit au concile d'Adéna.

I. **BÉRIA**, fils d'Aser, père d'Héber et de Melchiel. *Voy.* Genèse, XLVI, 17.

II. **BÉRIA**, fils d'Ephraïm. *Voy.* I Paralip., VII, 22, 23.

I. **BÉRILLE**, suivant Richard et Giraud, et **BERYL**, suivant les Septante et la Vulgate, était une des pierres qui ornaient le pectoral du grand prêtre des Hébreux. Or le béryl est d'un vert bleuâtre et transparent. L'hébreu porte *Yaschphé*, ou jaspe, pierre dure et opaque, de la nature de l'agate. *Voy.* Exod., XXVIII, 20.

II. **BÉRILLE**, évêque. *Voy.* BÉRYLLE.

BERINGER (Joachim), théol. protestant, Allemand, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, prenait le nom de *Joachim Ursinus,* et s'appelait aussi *Salmuth,* du nom de son père. Le titre de plusieurs de ses ouvrages suffit seul pour montrer l'esprit qui l'animait. Voici les principaux : 1° *Speculum jesuiticum, pontificum romanorum erga imperatores Germanicos perfidiam, insolentiam ac tyrannidem repræsentans;* Amberg, 1608, in-8°; — 2° *de Idololatrica invocatione et Salutatione angelica;* 1620, in-8°; — 3° *Hispanicæ inquisitionis et carnificæ secretiora;* Amberg, 1611, in-8°; — 4° *Concilii Tridentini historica relatio et nullitas edita;* ibid., 1615, in-8°; — 5° *Apologia pro christianis Gallis religionis reformatæ;* Genève, 1598, in-8°.

BERINGTON ou **BERRINGTON** (Joseph), prêtre catholique, Anglais, né vers 1760 dans le Shropshire, mort l'an 1827, fit ses études à Saint-Omer et à Douai. Après avoir rempli pendant vingt ans les fonctions sacerdotales en France, il retourna dans sa patrie, où il fut nommé curé de Buckland, près d'Oxford. On a de lui, entre autres écrits : 1° *de l'État et de la conduite des catholiques anglais depuis la réforme;* 1792; ouvrage où l'auteur démontre que les catholiques anglais se sont toujours distingués par leur soumission aux lois et leur amour de la paix; — 2° *Vie d'Abailard et d'Héloïse;* 1784, in-4°; apologie de la doctrine d'Abailard contre S. Bernard, condamnation de la croyance aux miracles; — 3° *Réflexions adressées au révérend P. Jean Hawkins;* 1785; blâme jeté sur le culte des images, le célibat ecclésiastique; — 4° *Hist. du règne de Henri II et de Richard et Jean ses fils;* Birmingham, 1790, in-4°; Berington y déclame contre le culte des images, les églises et les monastères, qui ne sont à ses yeux que le fruit de la superstition; — 5° *Examen des événements miraculeux, tels qu'ils sont rapportés dans les lettres d'Italie;* 1796; il y conteste les miracles, et reproche à Pie VI d'en être l'inventeur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BÉRINOPOLIS ou **VÉRINOPOLIS** ou **STAURUS** (*Sanctæ Crucis*), ville épisc. de la province de Lycaonie, dans le diocèse d'Asie, sous la métropole d'Icone. De Commanville dit qu'elle fut fondée dans le VIe siècle, et il assure qu'elle était soumise à Ancyre. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 108. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 40.

BÉRISSA ou **VÉRISSA**, ville épisc. de la première Arménie dans le diocèse du Pont. *Voy. Oriens Christ.*, tom. I, p. 433. Richard et Giraud.

BÉRISSE, *Cerisse* ou *Merisse*, siége épisc. de la première Arménie, sous la métropole de Sébaste. *Voy.* Richard et Giraud.

BERITH. *Voy.* BAABERITH.

BERKELEY ou **BARKELEY, BARKLEY, BERKLEY** (George), philosophe et théol. anglican, né à Kiberin en Irlande l'an 1684, mort à Oxford en 1753, fut successivement doyen de Derry et évêque de Cloyne en Irlande. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Alciphron* ou *le Petit philosophe*, en 7 dialogues, contenant une apologie de la religion chrétienne contre les incrédules, et rempli d'opinions singulières; il a paru en français, Paris, 1734, 2 vol. in-12; — 2° *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, également traduits en français; Paris, 1751, in-12; Berkeley y soutient qu'il n'y a dans la nature que des esprits, et que les corps n'existent point. *Voy.* Bergier, *Suite de l'Apologie de la religion,* art. CORPS. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

BERLENDIS (François de), théatin italien, né vers 1678, mort à Venise en 1746. On a de lui : *de Obligationibus ad altare communibus et peculiaribus, hoc est, missa stipendii integra secundum ætates expositio; dissertatio historico-theologica, editio prima latina post duas italicas emendatior, et auctior novis inquisitionibus, animadversionibus atque figuris;* Venise, 1743, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1744, p. 58.

BERLIN (Pierre), théol. protestant, Allemand, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, a laissé : *Tractatus de modo disputandi veterum et de ratione controversias theologicas dijudicandi;* Bâle, 1616, in-8°.

BERMANN (Mlle de), née à Nancy, composa à dix-huit ans : *Est-il plus utile à notre siècle de faire des ouvrages de pure littérature que d'écrire sur la morale?* Nancy, 1761, in-8°; ce discours, dans lequel l'auteur décida la question en faveur de la morale, remporta le prix d'éloquence à l'Académie de Nancy; — 2° *Combien les mœurs donnent de lustre aux talents;* discours qui remporta le second prix à l'Académie de Besançon. *Voy.* Laporte, *Hist. littér. des femmes françaises*, tom. V. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BERNAICUM. *Voy.* BERNAY.

BERNALDUS ou **BERNOLDUS, BERTHOLDUS, BERNOUE, BERTOUE**, appelé aussi **CONSTANTIENSIS** et **SANBLASIANUS**, prêtre de Constance qui vivait au XI et au XIIe siècle, se fit moine à Saint-Blaise, et assista au concile de Rome de 1079. Lorsqu'en 1085 Otton, nommé évêque de Constance par l'empereur Henri IV, chassa Gebhard III, qui avait été établi sur ce siége par Grégoire VII, Bernaldus, sincèrement dévoué au Pape, fut obligé de s'enfuir de Saint-

Blaise; mais il revint plus tard à Constance, quand Gebhard fut rétabli sur son siége; puis il se rendit à Schaffhouse, dans le couvent *Domini Salvatoris*, où il mourut en 1100. Il a laissé : 1° une *Chronique* depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à l'an 1100, et dont la meilleure édition est celle d'*Ussermann*; — 2° *de Vitanda excommunicatorum communione, de reconciliatione lapsorum, et de conciliorum, decretorum, decretalium, ipsorumque Pontificum romanorum auctoritate;* Ingolstadt, 1612, in-4°; — 3° *Bernaldi apologeticus pro Gregorio VII, seu Tractatus de sacramentis excommunicatorum juxta assertionem SS. Patrum;* publié dans la *Grande Biblioth. pontificale* de Jo. Thomas Rocaberti; Rome, 1698, in-fol., tom. V. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis*. D. Ceillier, *Hist. des Auteurs ecclés.*, tom. XX, p. 687 et suiv. F. Molter, dans l'*Encyclop. cathol.*, art. BERNOLDUS.

* **BERNARD.** Ce nom étant commun à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé les saints en première ligne, ensuite les bienheureux, enfin tous les autres homonymes, en suivant pour les trois catégories l'ordre alphabétique des prénoms et des surnoms, et l'ordre chronologique quand il n'y avait ni prénoms ni surnoms.

I. **BERNARD** ou **BERNHART** (saint), évêque de Vienne en Dauphiné, né en 778, mort le 22 janvier 842. Issu d'une famille noble du Lyonnais, il fut envoyé à la cour de Charlemagne, et on le maria contre son gré. Il vivait à la cour comme dans un désert, et à l'âge de vingt-cinq ans il se retira dans le couvent d'Ambournay, qu'il avait fondé. Il le gouverna pendant trois ans, et fut nommé évêque de Vienne. Il fallut un ordre de Léon III pour l'obliger à accepter ce siége, où il fit asseoir avec lui la charité la plus évangélique. S'étant uni à ceux qui dégradèrent Louis le Débonnaire, il se vit contraint, après le rétablissement de ce prince, de se réfugier en Italie. Plus tard il rentra dans son église, où il expia sa faute. Il fonda dans son diocèse le monastère de Romans, où il se retirait de temps en temps pour se préparer à la mort. On célèbre sa fête le 23 janvier, jour où il fut enterré. *Voy.* Bolland. Mabill., IVe *siècle bénéd.*, tom. II, p. 561.

II. **BERNARD** (saint), premier abbé de Tiron, né à Abbeville vers l'an 1046, mort le 14 avril 1116. L'an 1066 il se retira, avec trois compagnons, près de Poitiers, au monastère de Saint-Cyprien ou Cyvran. A trente ans il fut nommé prieur de l'abbaye de Saint-Savin, à quarante kilomètres de Poitiers. Il assista, l'an 1100, au concile de Poitiers; et les religieux de Cluny ayant obtenu de Pascal II une bulle qui leur soumettait le monastère de Saint-Cyvran, dont Bernard était alors abbé, il quitta cette abbaye, et fit avec le B. Robert d'Arbrisselles des missions évangéliques en Normandie. Il alla deux fois à Rome pour défendre l'abbaye de Saint-Cyvran. Dans son second voyage on lui offrit la dignité de cardinal. Bernard la refusa, et demanda une solitude, qu'on lui accorda avec la commission de prédicateur apostolique. Après avoir prêché dans plusieurs villes, il se rendit à Tiron, où Rotrou, comte de Perche et de Mortagne, lui donna le moyen de bâtir un monastère. C'est là que, l'an 1109, s'éleva une congrégation nouvelle et réformée de l'Ordre de Saint-Benoît, qui porta le nom de Tiron. L'Église n'a point canonisé Bernard, mais les Martyrologes des Bénédictins et de France font son éloge au 14 avril. Sa Vie, écrite treize ou quatorze ans après sa mort par Geoffroy le Gros, est exacte. On la trouve dans les Bollandistes, avec les notes de Henschenius. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. V, p. 142.

III. **BERNARD** ou **BERNOUARD, BERNWARD** (saint), évêque de Hildesheim dans la basse Saxe, mort le 20 novembre 1021. Il fut ordonné prêtre par l'archevêque de Mayence l'an 986; il devint aumônier et précepteur du roi Othon III, qui eut souvent recours à ses conseils, et, l'an 993, il fut sacré évêque de Hildesheim; les études, les arts, les lois, tout par ses soins prospérait dans son diocèse; et, en sa qualité de prince temporel, il mit un terme aux ravages que les peuples voisins opéraient dans son diocèse. Il eut de grands démêlés avec l'archevêque de Mayence au sujet du territoire de l'abbaye de Gandesheim, dont la possession et l'investiture avaient été accordées à son diocèse par Sylvestre II et les conciles de Todi, de Rome et d'Allemagne, assemblés en 1001 et en 1002. Célestin III le canonisa en 1194. Sa Vie, écrite de son vivant par le prêtre Tangmar, son précepteur et le compagnon de ses voyages, se trouve dans Surius, an 1618. *Voy.* la *Chron. de Hildesheim.* Albert Krantz, dans sa *Métropole*, l. III.

IV. **BERNARD** (saint), né dans le village de Fontaine, près de Dijon, l'an 1091, de parents nobles et pieux, mort le 10 août 1153, est regardé comme le dernier des Pères de l'Église par rapport au temps où il a vécu. A l'âge de vingt-trois ans il prit l'habit de religieux à Cîteaux, d'où il fut envoyé à l'abbaye de Clairvaux, qui venait d'être fondée (1115), pour en être le premier abbé. Il n'avait alors que vingt-quatre ans; cependant on vit en très-peu de temps plus de 700 novices se ranger sous son obéissance. Le Pape, les évêques, les rois et les princes le choisirent pour arbitre de leurs différends et le consultèrent comme un oracle. Il fonda plus de 60 monastères; il fit condamner Abailard au concile de Sens, réfuta les erreurs de Pierre de Bruis et de Henri son disciple, s'opposa à Raoul, moine fanatique qui voulait qu'on brûlât tous les juifs, donna une règle aux Templiers et prêcha la croisade de Louis le Jeune. Il fut canonisé en 1174 par Alexandre III. Sa Vie a été écrite par Néander, dont le livre est intitulé : *Saint Bernard et son siècle;* Berlin, 1813; et par le P. Ratisbonne, qui l'a publiée à Paris sous le titre de : *Histoire de saint Bernard:* 1843, 2e édit. Les protestants eux-mêmes, Luther, Bucer, Œcolampade et Calvin, n'ont pu s'empêcher d'admirer ses écrits. Mabillon a donné une édition des œuvres de saint Bernard en 1667; cette édition a été réimprimée en 1719, 2 vol. in-fol., et à Venise en 1726; enfin, en 1839 et 1840, MM. Gaume frères ont donné une très-belle réimpression de l'édition de Mabillon. *Voy.* Wach, *Biblioth. patrist.*, ed. Danz., p. 97-100. Gaet. Moroni, vol. V, p. 142 et suiv. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Tous ces livres contiennent plus ou moins des détails très-intéressants sur l'histoire et les ouvrages de saint Bernard.

V. **BERNARD DE MENTHON** (saint), archidiacre d'Aoste en Piémont, né en 922, mort le 28 mai 1008. Il quitta son père et s'enfuit à Aoste, où l'archidiacre Pierre lui fit faire de grands progrès dans les lettres et dans la piété; lui-même devint archidiacre l'an 966. Il remplit cette charge pendant quarante-deux ans, et opéra de nombreuses conversions en Piémont, dans le Valais, à Genève, en Savoie et en Lom-

bardie. Il renversa dans le Valais une fameuse idole appelée *l'Œil de Jupiter*, et bâtit non loin de là un monastère et un hôpital. On célébrait autrefois sa fête le 28 mai, jour de sa mort; mais, depuis le XVIe siècle, on la fait le 15 juin. *Voy.* Papebroch, dans les *Acta Sanctor*

VI. **BERNARD (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le diocèse de Valence en Dauphiné, et près de la ville de ce nom.

VII. **BERNARD** (le bienheureux), margrave de Bade, fils de Jacques de Bade, et qu'Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de *Pie II*, assure avoir été un des plus sages princes de son temps, naquit vers 1438, et donna dès son enfance l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Il partit au commencement de juillet 1458 pour aller à Rome trouver le pape Calixte III; mais étant tombé malade en route, près de Turin, on le transporta dans le couvent des Franciscains, où il mourut en odeur de sainteté le 25 juillet. Le pape Sixte IV publia en 1481 le décret de la béatification du serviteur de Dieu. Clément XIV confirma la bulle de béatification de Sixte IV, et déclara le bienheureux Bernard patron du margraviat. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

VIII. **BERNARD**, abbé de Saint-Anastase. *Voy.* EUGÈNE III.

IX. **BERNARD**, moine français, entreprit de l'an 858 à 867 un voyage en Terre-Sainte, dont il a laissé une *Relation* curieuse et succincte; on la trouve dans le P Mabillon, *Acta Sanctorum*, tom. IV. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **BERNARD**, maître-école d'Angers, mort vers 1054. Il fut le premier des disciples de saint Fulbert de Chartres, et a laissé : 1° *Miracles de sainte Foi, vierge et martyre;* — 2° *Relation de son voyage à N.-D. du Puy-en-Velay. Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII, p. 308 et 310.

XI. **BERNARD**, moine de Cluny, vivait du XIe au XIIe siècle. On a de lui : *Consuetudines monasterii Cluniacensis;* cet ouvrage a été publié par D. Marquart Ergotte dans l'*Ancienne discipline monastique;* Paris, 1726. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.,* tom. XX, p. 466. La *Biblioth. de Cluny.*

XII. **BERNARD**, abbé de Foncaud, de l'Ordre de Prémontré, vivait au XIIe siècle. On a de lui un ouvrage contre les Vaudois, qui a été publié par Gretser en 1614. *Voy.* Le Page, *Biblioth. de Prémontré.* Possevin, *in Apparat. sacr.*

XIII. **BERNARD**, abbé du Mont-Cassin, vivait vers l'an 1347. Il a laissé, entre autres ouvrages : *le Miroir des moines de l'Ordre de Saint-Benoît;* Paris, 1507. *Voy.* Trithème.

XIV. **BERNARD** (Claude), appelé communément *le Pauvre Prêtre* ou *le Père Bernard*, né à Dijon, d'une famille noble, en 1588, et mort à Paris, en odeur de sainteté, le 23 mars 1641, vécut quelque temps en ecclésiastique mondain; mais, Dieu l'ayant touché, il renonça au monde, résigna le bénéfice qu'il avait, se consacra à la pauvreté et au service des pauvres, pour lesquels il se dépouilla d'un riche héritage qui lui échut sans qu'il s'y attendît. Le cardinal de Richelieu l'ayant nommé à une abbaye de Soissons, il ne voulut pas l'accepter. Il prêchait plusieurs fois la semaine, et ses discours produisaient des fruits admirables, quoiqu'il parlât sans préparation. C'est le P. Bernard qui a établi le fameux séminaire des *Trente-Trois* à Paris. Il a été enterré dans l'église de l'hôpital de la Charité. Sa Vie a été écrite par plusieurs auteurs, entre autres par Th. Le Gauffre, par le P. Giry, minime, et par le P. Lempereur, jésuite. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

XV. **BERNARD** (Édouard), né à Towcester en Northamptonshire l'an 1638, mort en 1696, professeur d'astronomie à Oxford, était très-versé dans les mathématiques, la chronologie et la littérature ancienne. Outre des livres d'astronomie justement estimés, il a publié : 1° *de Mensuris et Ponderibus;* Oxford, 1688, in-8°; — 2° *Orbis eruditi litteratura à charactere Samaritano deducta;* Londres, 1689; — 3° *Chronologiæ Samaritanæ Synopsis*, dans les *Acta Eruditor. Lipsiensia;* 1691; — 4° des *Notes sur l'historien Joseph*, insérées dans l'édition qu'il en a donnée en latin et en grec; Oxford, 1687 et 1700, in-fol. Th. Smith, qui a donné sa Vie en latin, y a ajouté à la fin le catalogue de ses ouvrages.

XVI. **BERNARD** (Jacques), savant critique protestant, né à Nions en Dauphiné l'an 1658, mort en 1718, devint pasteur de l'église de Venterol, fut ministre à Leyde, où il enseigna la théologie et la philosophie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de l'Excellence de la religion;* Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12; — 2° *Traité de la repentance tardive;* ibid., 1712, in-12. Il a collaboré, en outre, à un grand nombre d'ouvrages. *Voy.* Richard et Giraud. *L'Europe savante*, tom. IV. Le *Journ. littér.*, tom. X. Nicéron, *Mémoires*, I, et tom. X, part. II.

XVII. **BERNARD** (Jean), dominicain, né à Lagnicourt, près de Bapaume, en 1553, mort en 1620, prit à Douai l'habit religieux, et se consacra au ministère de la chaire pendant quarante ans. Ses prédications avaient pour objet d'arrêter les progrès du protestantisme. Cet homme vraiment apostolique a publié : 1° *de la Confrérie du Rosaire et des indulgences qui y sont attachées;* Saint-Omer, 1606, in-12; — 2° *de l'Association du nom de Jésus contre les parjures et les blasphémateurs;* Douai, 1608; — 3° *le Fouet divin des jureurs, parjures et blasphémateurs;* ibid., 1608, petit in-12. Il a, en outre, laissé 8 volumes manuscrits sur diverses matières. *Voy.* Echard, *Biblioth. Scriptor. Ord. Prædic.* L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

XVIII. **BERNARD** (Jean-Baptiste), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Paris en 1710, mort en 1772. Outre quelques oraisons funèbres et des poésies, il a laissé un *Discours sur l'obligation de prier pour les rois;* Paris, 1769, in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

XIX. **BERNARD** (Richard), théologien protestant, Anglais, mort en 1641 à Batcambe, dans le comté de Somerset. On a de lui un certain nombre d'ouvrages en anglais, dont on peut voir la liste des principaux dans la *Nouv. Biogr génér.;* nous ferons seulement remarquer que dans un de ces ouvrages Bernard prétend montrer que jamais saint Pierre n'est allé à Rome : *Fabulous foundation of the Popedom, shewing that Peter was never at Rome.* Cette prétention était sans fondement en 1619, lorsque Bernard écrivait; aujourd'hui elle serait parfaitement ridicule.

XX. **BERNARD D'ANGLETERRE**, surnommé *le Sage*, bénédictin anglais, fit en 970, dans la Terre-Sainte, un voyage dont la relation se trouve dans Mabillon, *Acta Sanct. Ord. S.-Bened.*, tom. I. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.*

XXI. **BERNARD DAPIFER**, moine de Melk en Autriche, vivait au XIVe siècle. On a de lui : *Histoire de saint Gothalme*, publiée par Lambécius dans sa *Biblioth. de Vienne,* tom. II, p. 618.

XXII. **BERNARD D'AQUILA**, procureur général de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Fossa

dans l'Abruzze, mort en 1503, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Avertissements touchant la vie spirituelle,* en italien; Venise, 1572; — 2° *le Funéral;* ibid., 1571. Ses autres ouvrages, restés manuscrits, sont conservés en Italie. *Voy.* Richard et Giraud.

XXIII. **BERNARD D'ARRAS**, capucin, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Ses ouvrages sont : 1° le *Grand commandement de la loi*, ou le *Devoir principal de l'homme envers Dieu et envers le prochain, exposé selon les principes de saint Thomas;* Paris, 1734, in-12; — 2° l'*Ordre de l'Église*, ou *la Primauté et la subordination ecclésiastique, selon saint Thomas;* ibid., 1735, in-12; — 3° le *Ministère de l'absolution*, ou le *Pouvoir de confesser, selon saint Thomas;* ibid., 1740, in-4°; — 4° le *Code des Paroisses;* 1742, 2 vol. 12; — 5° les *Écarts des théologiens d'Auxerre sur la Pénitence et l'Eucharistie;* 1748, in-4°; — 6° le *Ministère primitif de la pénitence enseigné dans toute l'Église gallicane;* 1752, in-12.

XXIV. **BERNARD D'AUVERGNE** ou **DE CLERMONT** et **DE GANNAT**, petite ville située sur les confins de l'Auvergne et qui le vit naître, vivait du XIIIe au XIVe siècle. Il était bachelier de la faculté de Paris, et un des meilleurs prédicateurs de son temps. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Lectura super libros sententiarum;* — 2° *Contra dicta Henrici de Gandavo, quibus impugnat S. Thomam;* — 3° *Sermones.* Ces ouvrages et tous les autres, composés par Bernard, sont restés manuscrits dans différentes bibliothèques. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 385 et 492; tom. II, p. 819. Richard et Giraud.

XXV. **BERNARD DE BOLOGNE**, théologien italien, vivait au milieu du XVIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Manuale confessariorum ordinis Capuccinornm;* Venise, 1737, 1740 et 1745; — 2° *Institutio theologica, juxta omnia fidei dogmata et Joannis Duns Scoti scholastico nervo instructa;* Venise, 1746, in-4°; — 3° *Dissertatio de arca communi pro anno nativitatis Jesu Christi;* — 4° *Bibliotheca scriptorum ordinis Minorum Francisci Capuccinorum, retexta et extensa,* etc. Venise, 1747, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXVI. **BERNARD DE BOTONO**, canoniste, issu de la famille de Botono, fort considérée à Parme, mort en 1266, est auteur d'un *Apparatus,* appelé la Glose ordinaire (*Glossa ordinaria*), et composé de tous les commentaires et de toutes les gloses ajoutés au recueil des Décrétales de Grégoire IX. Cet *Apparatus* se trouve habituellement joint aux manuscrits et aux éditions dudit recueil. *Voy.* Hildenbrand, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

XXVII. **BERNARD DE COMPOSTELLE**, savant en droit, vivait au XIIIe siècle. Il a reçu le surnom *de Compostelle,* parce qu'il était prêtre ou trésorier de cette église. Il écrivit divers ouvrages : 1° *Diplomata summorum pontificum, et antiquorum Hispaniæ regum,* mis dans le 4e vol. de *Hispania illustrata;* — 2° la *Troisième compilation des Décrétales;* — 3° un *Commentaire sur les premiers livres des Décrétales;* — 4° un *Recueil de questions sur tous les cinq livres.* Voilà ce que disent Richard et Giraud, en s'appuyant sur Trithème, Possevin, Gesner, Moralès, Le Mire, Dupin; et voici ce que le docteur Hildenbrand remarque (*Dict. encyclop. de la théol. cath.*, tom. III, p. 22) : « Il y a deux canonistes distingués de ce nom. Celui qu'on appelle ordinairement *Bernardus Compostellanus antiquus* était archidiacre à Compostelle du temps d'Innocent III. Il recueillit dans les archives romaines une collection des décrétales de ce Pape qu'on nomma *Compilatio Romana.* Comme elle contenait quelques pièces douteuses, Innocent III fit faire une nouvelle collection de ses décrétales par Pierre de Bénévent, et l'on ne se servit pas de celle de Bernard. Il écrivit aussi des gloses pour les recueils des décrétales antérieures et une *Summa de Electionibus.*— L'autre canoniste de ce nom, qu'on appelle d'ordinaire *Bernardus de Montemirato,* était prêtre à Compostelle, et composa des Commentaires sur les décrétales d'Innocent VI et sur le premier livre du Recueil des décrétales de Grégoire IX. »

XXVIII. **BERNARD DE CORLEONE** (le bienheureux), ainsi nommé parce qu'il naquit à Corleone, ville de Sicile, eut une jeunesse fort orageuse. L'orgueil, la vengeance, la débauche, étaient surtout les passions qui le dominaient. Ayant frappé un jour un officier de la justice, il fut condamné à la prison. Cette condamnation fut le moyen dont Dieu se servit pour le ramener; les sentiments de piété dans lesquels ses parents l'avaient élevé se réveillèrent bientôt en lui; il pleura amèrement ses fautes et se retira dans un couvent de capucins, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus, au point de devenir un objet d'admiration la plus vive pour tous les religieux. En récompense de ses mérites, Dieu lui accorda le don de la contemplation et le don de prophétie. Bernard mourut en 1667, et un siècle après Clément XIII le déclara bienheureux. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 148, 149. L'*Encyclopéd. cathol.*, au Supplém.

XXIX. **BERNARD DE LUXEMBOURG**, dominicain, mort à Cologne en 1535. Il professa longtemps à Louvain et exerça les fonctions de prieur. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Opusculum de Jubilæo, sive peregrinatorium ad urbem Romam in triginta dietas redactum; in quo miræ antiquitates et sacrorum interpretum Sententiæ referuntur;* Cologne, 1525, in-4°; — 2° *Compilatio ad recommendationem B. Josephi sponsi Christiferæ Virginis et nutritii Jesu Christi;* — 3° *Catalogus hæreticorum omnium pene, qui ad hæc usque tempora passim litterarum monumentis proditi sunt, illorum nomina, errores et tempora quibus vixerunt ostendens; cui postea adjectus est tractatus de Purgatorio;* Cologne, 1522, in-4°, et Paris, 1524; — 4° *de Ordinibus militaribus et armorum militarium mysteriis;* 1527, in-8°. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 93.

XXX. **BERNARD DE PAVIE**, canoniste, prévôt, puis évêque de Pavie, a composé, en 1190, un recueil de canons intitulé : *Breviarium Extravagantium, id est decretorum et canonum extra decretorum corpus vagantium;* Ilerdæ, 1576, in-fol.; Parisiis, 1609, in-fol.; recueil qui réunit en effet les nouvelles lois de l'Église promulguées après Gratien, et les anciennes qui n'avaient pas été insérées dans le décret de Gratien. On trouve quelquefois le recueil de Bernard désigné sous le nom de *Compilatio prima*, parce qu'il avait été adopté avant plusieurs autres collections d'Extravagantes qui ne le furent qu'après lui. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, tom. III, p. 22.

XXXI. **BERNARD DE PROVENCE**, dont le vrai nom est Bernard de Trilia, docteur de Paris et professeur de théologie, né à Nîmes vers 1240, mort à Avignon en 1292. Il appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique et était disciple de saint Thomas; on a de lui : 1° un *Traité de l'âme;* — 2° des *Commentaires sur quelques livres de l'Écriture.* *Voy.* Serafino Razzi. Alph.

Fernandez. Echard, *Script. Ord. Prædic.*, t. I, p. 432.

XXXII. **BERNARD DES PORTES**, fondateur de la Chartreuse de ce nom, mort en 1152. Il quitta le monastère d'Ambournai pour fonder la Chartreuse-des-Portes, que l'on compte comme la troisième de l'Ordre de Saint-Bruno, l'an 1115, et il la gouverna en qualité de prieur jusqu'en 1147. On a de lui : trois *Lettres;* Dijon, 1657, in-8°. Elles ont été publiées par le P. Chifflet, *Præfat. in Epist. Bern.*, tom. XXIV, et dans *Biblioth. Patr.*, p. 1501. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.*, tom. XXII, p. 291.

XXXIII. **BERNARD D'OFFIDA** (le bienheureux), naquit en Italie, non loin du lieu dont il porte le nom, le 7 novembre 1604. Ses parents, qui étaient de simples villageois, le destinèrent à garder les troupeaux ; mais ils mirent tous leurs soins, et ils réussirent à inculquer dans le cœur de leur enfant les sentiments d'une tendre piété. Aussi, étant tout jeune encore, il se livrait à la prière avec une admirable ferveur. Le prêtre sage et éclairé qu'il prit pour guide de sa conscience lui fit faire de grands progrès dans la perfection. Bernard avait surtout à cœur de ne faire en chaque chose que la volonté de Dieu; il le priait sans cesse de lui indiquer la voie qu'il devait suivre. Il se sentait porté à embrasser l'Ordre des Capucins; mais il craignait que ses parents ne s'y opposassent. Il se trompait : son père, qui l'aimait tendrement, ayant connu que Dieu voulait que son fils fût religieux, l'engagea à entrer dans ce saint état. Bernard donc vola joyeusement au couvent des capucins de Corinaldo, qui l'accueillirent avec empressement. Après avoir rempli plusieurs missions qui lui avaient été données, il revint à Offida, appelé par ses compatriotes et par ses supérieurs. Là son zèle et sa charité opérèrent de vrais prodiges. Après quelque temps il tomba dangereusement malade ; sa première pensée fut de se préparer à mourir, et son premier désir, celui de recevoir les derniers sacrements. Ce fut le 22 août 1694 qu'il rendit son âme à Dieu. Il y eut un si grand concours à sa mort, qu'il fallut le laisser exposé pendant trois jours. Dès ce moment il s'opéra un grand nombre de miracles par son intercession; c'est pourquoi Pie VI le déclara bienheureux le 19 mai 1795. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 149, 150.

XXXIV. **BERNARD D'OSIMO**, capucin, natif d'Osimo, dans la marche d'Ancône, a publié : *Tractatus de Passione Domini, in varias meditationes per heddomadem distributus;* Venise, 1589. *Voy.* Bernard de Bologne, *Biblioth. Capucinorum.*

XXXV. **BERNARD GUIDONIS.** *Voy.* Guidonis.

XXXVI. **BERNARD JUSTINIEN**, né à Venise, mort en 1495. Il entra vers 1471 dans l'Ordre des Chartreux, et fut député par les Vénitiens au pape Sixte IV. Outre des discours et des ouvrages sur l'histoire, on a de lui : 1° la *Vie de Laurent Justinien*, imprimée en tête de ses ouvrages; Bâle, 1560; Lyon, 1568; — 2° la *Vie de saint Marc l'évangéliste;* Venise, 1534, in-fol. *Voy.* Surius, au 8 janvier.

XXXVII. **BERNARD PARENTINUS** ou **DE PARENZO**, originaire du Béarn, vivait vers 1342. Il appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique, reçut le grade de docteur des mains de Clément VI, et professa la théologie à Toulouse. Il a laissé un *Traité sur l'office de la Messe,* qui a paru sous ce titre : *Lilium Missæ;* Paris, 1517 et 1531, in-8°.

XXXVIII. **BERNARD PTOLOMEI** (saint), fondateur des Olivétains, né à Sienne en 1272, mort le 20 août 1348. Il remplit d'abord les premières charges dans sa patrie, et fit vœu de quitter le monde s'il guérissait d'un mal d'yeux dont il était affligé. Ayant été en effet guéri, il se retira dans un désert à dix milles de Sienne, et adopta la règle de Saint-Benoît. Son Ordre, approuvé par plusieurs Papes, est connu sous le nom de *Congrégation de la Vierge Marie du mont Olivet.*

I. **BERNARDI** (Arnald), dominicain, né à Cahors, mort en 1334, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Postilla super Apocalypsin;* — 2° *Lecturæ et Sermones super VII Psalmos pœnitentiales. Voy.* Echard, *Biblioth. Scriptor. Ord. Prædicator.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.*

II. **BERNARDI** (Guillaume), Flamand, de l'Ordre des Franciscains, très-versé dans les sciences ecclésiastiques, vivait au XVI[e] siècle. On a de lui : 1° *de Sacrarum litterarum communicatione et sensu;* — 2° *de Ritibus catholicæ Ecclesiæ et de Sepulturis;* Paris, 1547, in-8°. *Voy.* François Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

I. **BERNARDIN DE SIENNE** (saint), théologien et prédicateur célèbre, né à Massa-Carrara en 1380, mort à Aquila le 20 mai 1444. Son surnom lui vint de ce que son père descendait de la famille des Albizeschi, une des plus considérées de Sienne. Il entra d'abord dans une confrérie de l'hôpital de la Scala, où il se distingua par son courage et sa charité pendant la peste qui ravagea la ville de Sienne, l'an 1400. En 1404 il prit l'habit de Saint-François; ses supérieurs l'envoyèrent dans la Terre-Sainte avec le titre de commissaire de la mission. A son retour, il parcourut l'Italie tout entière, et par ses prédications réussit à pacifier toutes les classes de la société. Accusé d'hérésie, il alla à Rome pour se justifier, et Eugène IV lui offrit divers évêchés, qu'il refusa; il se contenta de la charge de vicaire général de son Ordre dans l'Italie, et il bâtit ou rétablit plus de trois cents couvents. Nicolas V le canonisa l'an 1450. Ses œuvres ont été publiées par Pierre Rodolphe, évêque de Sinigaglia: Venise, 1591, 4 vol. in-4°; — par le P. de Lahaya; Paris, 1636, 5 vol. in-fol.; — la dernière édition est de Venise, 1745, 5 vol. in-fol. On trouve la liste de ces œuvres dans Gaet. Moroni, vol. V, p. 144, et surtout dans Richard et Giraud, qui entrent dans des détails intéressants. *Voy.* encore Wading, *in Annal.* Trithème. Bellarmin, *de Scriptor. eccl.* Possevin. Le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, art. Bernard de Sienne.

II. **BERNARDIN** (Théophile), jésuite, né à Sedan en 1529, mort en 1625, professa la théologie dogmatique et morale dans sa compagnie, et dirigea la maison de Tournay, puis le collége d'Arras. Il a laissé : 1° *le Chemin de la vertu tracé aux divers états;* Tournay, 1615, in-12; — 2° *Étoile des chrétiens pour tirer vers le port d'heureuse éternité;* Rouen, 1616, in-12; livre souvent réimprimé et traduit, tantôt sous ce titre, tantôt sous des titres différents; — 3° *la Pratique des bonnes œuvres;* 1616, in-12; — 4° *de Religiosæ perseverantiæ præsidiis, libri XI;* Anvers, 1622, in-4°; ouvrage qui a été réimprimé sous le titre de : *Speculum perfectionis religiosæ;* 1683. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BERNARDIN DE BUTIS**, de l'Ordre des Frères Mineurs, né dans le Milanais, vivait au XV[e] siècle. Il fut l'un des bons prédicateurs de son temps. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° un *Office de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge;* — 2° *Recueil de Sermons sur la*

sainte Vierge; Milan et Strasbourg; cet ouvrage a paru sous le nom de *Marial*; — 3° un *Recueil de Sermons pour toute l'année*; Haguenau, 1500. Il a laissé en outre l'*Office du Nom de Jésus*, dont se servent les Cordeliers. *Voy.* Wading, *Annales Minorum*. Richard et Giraud.

IV. **BERNARDIN DE CARPENTRAS** (Henri-André, dit le Père), né à Carpentras en 1649, mort à Orange en 1714, entra dans l'Ordre des Carmes, ou, selon d'autres, dans celui des Capucins. Il professa tour à tour la philosophie et la théologie. On a de lui : *Antiqua priscorum hominum philosophia evidentibus demonstrationibus, cum vera scientiæ methodo restituta*; Lyon, 1698, 3 vol. in-8°.

V. **BERNARDIN ou BERNHARDIN DE PARIS**, capucin français, vivait au XVIIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Communion de Jésus-Christ*; Paris, 1658, in-8°; — 2° *de l'Amour céleste de la sainte Vierge*; ibid., 1659, in-8°; — 3° *l'Esprit de la mendicité évangélique*: ibid., 1662, in-8°; — 4° *la Sainteté de Dieu exprimée en Jésus-Christ*; ibid., 1674, in-12; — 5° *de la Sainteté des prêtres*; ibid., 1675, in-8°; — 6° *Instruction pour les missionnaires*; ibid., 1677, in-8°; — 7° *le Religieux* ou *le Chrétien en solitude*; ibid., 1682, in-12. *Voy.* Bernard de Bologne, *Biblioth. Scriptor. Capuc.*

VI. **BERNARDIN DE PÉQUIGNY**, capucin, né à Péquigny en Picardie vers 1633, mort à Paris en 1709, professa la théologie avec succès. Il a laissé : 1° *Pratique efficace pour bien vivre et pour bien mourir*; Lyon, 1701, in-12; — 2° *Triplex expositio in Evangelia*; Paris, 1704, 1706, in-fol.; — 3° *Triplex expositio in Epistolas D. Pauli*; ibid., 1704, 1726, in-fol.; cet ouvrage mérita les éloges de Clément XI; l'auteur en a donné lui-même une traduction française abrégée, 4 vol. in-12, dont la 5e édit. a paru en 1820. *Voy.* Richard et Giraud.

VII. **BERNARDIN DE ROME**, surnommé *le Petit* à cause de sa petite taille, de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Feltri vers 1420, mort à Pavie en 1494, était un homme d'une grande vertu et d'une éloquence extraordinaire. Les papes Sixte IV et Innocent VIII avaient pour lui beaucoup d'estime; car ils l'employèrent dans plusieurs affaires importantes. Il montra surtout sa charité en établissant dans plusieurs villes d'Italie des monts-de-piété pour soulager les pauvres, que les juifs ruinaient par leurs prêts usuraires. On a de lui : 1° un *Traité sur la manière de se confesser*; Bresse, 1542, in-12; — 2° des *Sermons sur la perfection de la vie chrétienne*, en italien; Venise, 1532, in-8°. *Voy.* Wading, *Biblioth. Scriptor Ord. Minor.* Possevin. Trithème.

VIII. **BERNARDIN DE SAHAGUN**, franciscain, vivait au XVIe siècle. Il alla dans les Indes occidentales et s'arrêta dans le Mexique, où il composa dans la langue du pays une grammaire, un dictionnaire, et d'autres ouvrages pour les missionnaires et les chrétiens de ce pays. On a encore de lui, en espagnol, l'*Histoire de la religion, du gouvernement et des coutumes des anciens idolâtres des Indes*. *Voy.* Antoine de Léon, *Biblioth. Ind. occident.* Wading, *Biblioth. Scriptor Ord. Minor.* Nicolas-Anton., *Biblioth. Hispan.*

BERNARDINES, religieuses qui suivent la règle de Saint-Benoît comme les Bernardins.

BERNARDINS, religieux fondés par saint Robert, abbé de Molesme, puis de Cîteaux, d'où leur est venu le nom de religieux de Cîteaux. Ils suivent la règle de Saint-Benoît avec les usages de Cîteaux, et on les nomme *Bernardins* parce que saint Bernard a beaucoup illustré et étendu leur Ordre. Il y avait cinq abbayes chefs d'Ordre de Saint-Bernard en France : Cîteaux, Clairvaux, Pontigny, La Ferté et Morimont. *Voy.* BERNARD (SAINT-). CÎTEAUX.

BERNARDON (Guillaume), écrivain ecclésiastique, né à Châlons-sur-Saône, mort l'an 1628, était avocat avant d'entrer dans les ordres. On a de lui : 1° *de l'Indifférence sur le devoir des ecclésiastiques, et de la résidence qu'ils doivent aux charges où ils sont appelés*; Lyon, 1622, in-12; — 2° *du Concours et de la résidence des curés, et de la pluralité des bénéfices*; Paris, 1625, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERNAY (*Bernaicum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville de ce nom, à quarante-huit kilomètres de Rouen. Commencée vers 1024 par Judith, duchesse de Normandie, elle fut achevée et dotée en 1025. Les religieux de la congrégation de Saint-Maur s'y établirent en 1628. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II, col. 830, nouv. édit. Richard et Giraud.

BERNER (Jean-Benjamin), théologien protestant, né à Greitz en 1727, mort en 1772, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité abrégé de la mort de Notre Sauveur*, traduit en allemand du latin de D. G. S. Richter; Schleitz, 1760, in-8°; — 2° *Saint Paul dans les tribulations et les angoisses*, en allemand; *ibid.*, 1762, in-8°; — 3° *Nouvelles preuves de la bonté divine envers les enfants pauvres et les orphelins*, aussi en allemand; Greitz, 1770-1772, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERNÈRE, BERNERUS ou BERNIER, premier abbé d'Humblières, dans le Vermandois, vivait au Xe siècle. Il fut d'abord moine de Saint-Remy de Reims, puis abbé d'Humblières, monastère qui avait été primitivement occupé par des religieuses, et que Bernère gouverna avec tant de piété, qu'on le qualifiait encore au siècle suivant d'*abbé de sainte mémoire*. On a de lui *la Vie de sainte Hunegonde, première abbesse d'Humblières*; on la trouve dans Surius et dans Mabillon, *Acta Sanct. Ord. S.-Bened.*, tom. VII. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VI, p. 493.

BERNHARDI (Jean-Henri), théologien protestant, né à Wolfhagen, dans la Hesse, en 1685, mort en 1729. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disput. de usu et utilitate philosophiæ et historiæ in jurisprudentia*; Hanovre, 1719, in-4°; — 2° *de Genuina ac solida doctoris theologici sapientia*; Duisbourg, 1725, in-4°; — 3° *de Rationabilitate mysterii salutis*; Hanovre, 1726, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERNIER. *Voy.* BERNÈRE.

BERNIÈRES-LOUVIGNY (Jean de), trésorier de France à Caen, né dans cette ville en 1602, mort l'an 1659, avait établi et dirigeait une espèce de communauté composée d'ecclésiastiques et de laïques pieux qui vivaient ensemble, unis par les liens de la ferveur et de l'oraison; c'est ce qu'on appelait l'*Ermitage*. Il contribua aussi à l'établissement d'hôpitaux, de couvents, et à la fondation de l'Église du Canada. On lui doit : 1° *l'Intérieur chrétien*; in-12, qui a eu un grand nombre d'éditions; — 2° *Œuvres spirituelles*; 1670, in-8°, en deux parties; réimprimées aussi plusieurs fois. Ces deux ouvrages ont été mis à l'*Index* comme entachés de quiétisme, l'un le 30 novembre 1689, l'autre le 19 mars 1692. Bernières a composé plusieurs autres ouvrages; mais ils n'ont jamais été publiés, selon la *Nouv. Biogr. génér.* Feller, au contraire, cite comme ayant paru en 1676 : *Pensées de M. Bernières-Louvigny*, ou *Sentiments d'un chrétien intérieur*

sur les principaux mystères de la foi pour les plus grandes fêtes de l'année. Voy. Feller, *Biogr. univers.*

BERNINI (Dominique), chanoine de Sainte-Marie-Majeure, vivait à la fin du XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe. Il a laissé une *Histoire de toutes les hérésies* depuis le commencement du christianisme jusqu'à Innocent XI; Rome, 1705, 4 vol. in-fol. Joseph Lanci en a donné un abrégé; Rome, 4 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

BERNITIUM. *Voy.* BERRATIUM.

BERNOLDUS. *Voy.* BERNALDUS.

I. **BERNON** ou **BERNO**, premier abbé de Cluny, mort l'an 927, fit profession religieuse dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, d'où il passa dans celle de Baume ou de Saint-Benoît d'Aniane. D'autres prétendent qu'il quitta son premier monastère pour fonder celui de Gigny, dans le Lyonnais. On le chargea de l'abbaye de Baume, puis de celle de Cluny, vers 910; il gouverna ensuite le monastère de Déols ou Bourg-Dieu, puis celui de Massay en Berry; enfin on lui confia l'administration de sept abbayes à la fois pour y rétablir la régularité. Quelques Martyrologes lui donnent le titre de bienheureux, d'autres celui de saint. *Voy.* Jean, *Vie de saint Odon.* Sigebert, *de Scriptor. eccles.* Bolland., Ier tome de janv. Mabillon, au Ve *siècle bénédictin.*

II. **BERNON** ou **BERNARD** et *Quod vult Deus*, moine de Fleury-sur-Loire, mort l'an 1048, fut député en 999 au concile d'Orléans, passa de l'abbaye de Fleury à celle de Prum, et devint abbé du monastère de Richenau en 1008. Il accompagna, l'an 1013, le roi saint Henri à Rome, et assista à la cérémonie de son couronnement. Outre des *Traités sur la musique*, des *Lettres* et des *Sermons*, il a laissé : 1° un *Traité sur l'office de la Messe;* Paris, 1518, in-4°; Venise, 1572, in-8°; Cologne, 1568, et Paris, 1610; il se trouve aussi dans la *Biblioth. des Pères;* — 2° un *Traité du jeûne des Quatre-Temps*, dans D. Bernard Pez, *Anecdotes*, part. II, p. 59; — 3° un *Traité sur l'Avent;* ibid., p. 69. Ces traités, qui ne jouissent pas d'une grande réputation, sont très-utiles pour faire connaître la discipline de ces temps-là. *Voy.* Sigebert, *de Scriptor. eccles.* Trithème. Bellarmin. Baronius, ann. 1014. Possevin. Le Mire. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XX, p. 206 et suiv. Gaet. Moroni, vol. V, p. 154. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BERNOUARD. *Voy.* BERNARD n° III, et HILDESHEIM.

BERNOUL. *Voy.* BERNALDUS.

BERNWARD. *Voy.* BERNARD n° III.

BÉRO ou **BÉROIUS** (Augustin), jurisc. italien, né à Bologne, mort en 1554, a laissé, entre autres ouvrages : *Lecturæ super* 1, 2, 3 et 5 *Decretal. Concil.*, tom. IV, *Quæstion.*, tom. I. *Voy.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

BEROALDE ou **BEROULD** (Matthieu), théologien, né à Saint-Denis, mort à Genève en 1576. Nommé à l'évêché d'Agen, il embrassa le calvinisme; il était, en 1558, gouverneur de Th. Agrippa d'Aubigné, avec lequel il quitta Paris pour se retirer à Montargis. Il professa enfin à Sedan l'histoire et la philosophie. On a de lui : *Chronicon Scripturæ sacræ autoritate constitutum et quinque libris absolutum ;* Genève, 1575, in-fol. : ouvrage qui a été mis à l'*Index*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERODACH-BALADAN, appelé par Isaïe *Mérodach-Baladan*, était roi de Babylone et fils de Baladan, à qui il succéda; il envoya vers Ézéchias, roi de Juda, des ambassadeurs avec des lettres et des présents. *Voy.* IV Rois, XX, 12. Isaïe, XXXIX, 1.

BERŒA, BÉRÉE, aujourd'hui *Béria* ou *Véria*. ville épisc. du diocèse de l'Illyrie orientale dans la province de Macédoine, sous la métropole de Thessalonique. On prétend qu'elle fut soustraite de Thessalonique et érigée en métropole. Il est certain qu'elle fut établie évêché dans le Ier siècle, et qu'elle devint archevêché dans le VIe. L'apôtre saint Paul y prêcha l'Évangile. *Voy.* Actes des Apôtr., XVII, 10. Les *Constitut. apostol.*, l. VII, c. XLVI. Lequien, *Oriens Christ.* Richard et Giraud.

BÉROÉ, ville épisc. ou archiépisc. de la province et du diocèse de Thrace, sous la métropole de Philippopolis. D'autres la placent entre Nicopolis et Philippopolis. Selon Cédrénus elle prit le nom d'Irénopolis, parce que l'impératrice Irène la fit rebâtir. Le christianisme paraît y avoir fleuri dès les premiers temps, puisque saint Paul, dans sa seconde Épître à Timothée (IV, 13), parle de Carpus, dont les Menées des Grecs font mention au 26 mai comme d'un disciple de saint Paul que cet apôtre ordonna évêque de cette ville. *Voy.* Richard et Giraud.

BÉROIUS. *Voy.* BÉRO.

BÉROLD, bibliothécaire de l'église métropolitaine de Milan, a écrit vers l'an 1123 le plus ancien *Recueil des Rits* de la liturgie ambrosienne.

BÉROMI, qu'on lit II Rois, XXIII, est probablement le même lieu que *Bahurim*, dont les habitants se nomment *Bauramites*. *Voy.* BAHURIM, et compar. I Paralip., XI, 32.

BÉRON, hérétique sorti des Valentiniens, admettait la confusion des deux natures en Jésus-Christ, et ne reconnaissait en lui qu'une seule opération. C'est pourquoi il soutenait que la divinité était passible, et que l'humanité était capable des mêmes opérations que le Verbe. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. II, p. 347. Richard et Giraud.

BÉROSE, historien de Babylone, vivait, à ce que l'on croit, du temps d'Alexandre le Grand. Il était Chaldéen et prêtre de Bélus, divinité babylonienne. Joseph et Eusèbe nous ont conservé quelques fragments de son *Histoire*, qui répandent une grande lumière sur plusieurs passages de l'Ancien Testament, et sans lesquels on ne pourrait donner une liste exacte des rois de Babylone. *Voy.* Tatian., *Contra gentes*. Vitruve, l. IX, c. VII. Pline, l. VII, c. XXXVII. Vossius, de *Histor. græcor.*, XIII, p. 70. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BÉROTH. *Voy.* BEEROTH.

BEROTHA, est très-probablement la même que *Béroth;* car dans le texte hébreu la terminaison *a* est une postposition qui signifie *vers* (*ad, versus*). *Voy.* Ézéch., XLVII, 16.

BEROTHITE (*Berothites*, plur. *Berothitæ*), qui est de Béroth. *Voy.* II Rois, IV, 2. I Paralip., XI, 39, etc. Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*

BEROULDE. *Voy.* BEROALDE.

BERQUIN (Louis), gentilhomme artésien, fut brûlé en place de Grève, à Paris, le 22 avril 1529, pour sa persistance dans plusieurs erreurs luthériennes qu'il avait embrassées et qu'il publiait dans ses écrits. Il a laissé, traduits du latin d'Érasme : 1° *le Vrai moyen de bien se confesser;* — 2° *le Chevalier chrétien;* imprimés à Lyon en 1542, in-16, et mis à l'*Index*.

BERRATIUM ou **BERNITIUM**, siége épisc. dans l'île de Lesbos, sous la métropole de Mytilène. *Voy.* Wading, *Annal.*, tom. VI, n. 26, p. 217.

BERRÉE, ville de la province de Syrie au diocèse d'Antioche, et située entre Antioche et Hiéraple. C'est un archevêché *in partibus*, sans suffragants. Cette ville s'appelait autrefois *Chalybon*; les Arabes la nomment *Chalyba*; c'est aujourd'hui *Alep* ou *Halep*. De Commanville, qui l'appelle *Berrœa* ou *Alep*, dit qu'elle est devenue évêché au ve siècle et archevêché au XIIe. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 40. Gaet. Moroni, vol. V, p. 155.

BERRIMAN (Guillaume), anglican, né à Londres en 1688, mort en 1750. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *An historical account of the Trinitarian controversy, in eight sermons*; 1725; — 2° *Brief remarks on M. Chandler's introduction to the History of Inquisition*; Londres, 1733. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERRINGTON. *Voy.* BERINGTON.

BERRUYER (Joseph-Isaac), jésuite, né à Rouen en 1681, mort à Paris l'an 1735, après avoir professé longtemps et avec distinction les humanités. Il publia en 1728 une *Histoire du peuple de Dieu*, tirée des seuls Livres saints, réimprimée avec des corrections en 1733, 8 vol. in-4°, et 10 vol. in-12. Cette histoire fit beaucoup de bruit dès son apparition, et eut un grand succès. Il est vrai que si la prolixité du style et les ornements dont il est chargé fatiguent souvent le lecteur, l'histoire abonde en traits singuliers et brillants qui l'attachent; elle est écrite avec chaleur et avec élégance, tissue avec art, semée de réflexions très-judicieuses. Au point de vue de l'orthodoxie, elle laisse beaucoup à désirer; aussi fut-elle condamnée à Rome par un décret du 17 mai 1734. La seconde partie ne parut qu'en 1753, 4 vol. in-4°, et 8 vol. in-12. Benoît XIV la condamna par un bref du 17 février 1758. Enfin la *Troisième partie de l'Histoire du peuple de Dieu*, ou *Paraphrase littérale* des Épîtres des Apôtres d'après le Commentaire du P. Hardouin, 2 vol. in-4° et 5 vol. in-12, fut supprimée par un bref de Clément XIII du 2 décembre 1758. — Une nouvelle édition de l'*Histoire du peuple de Dieu* a paru à Besançon en 1828, 10 vol. in-8°, avec un très-grand nombre de corrections. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 175. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BERSA, roi de Gomorrhe qui fut en guerre avec Chodorlahomor et ses alliés. *Voy.* Genèse, XIV, 2.

BERSABÉ, bourg de Galilée situé au midi de la haute Galilée et au nord de la basse Galilée. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. III, c. II; l. II, c. XXV; *de Vita sua*, p. 1013.

I. **BERSABÉE**, est le nom donné par anticipation au désert dans lequel errait Agar lorsqu'Abraham l'eût renvoyée de chez lui. *Voy.* Genèse, XXI, 14, et compar. vers. 31.

II. **BERSABÉE**, en hébreu *Beêr Schébah*, c'est-à-dire *Puits de Jurement*, nom qui fut donné à un puits creusé par les serviteurs d'Abraham, et auprès duquel ce patriarche et Abimélech firent une alliance accompagnée d'un serment. *Voy.* Genèse, XXI, 31.

III. **BERSABÉE**, nom qui fut donné à la ville voisine du puits appelé Bersabée. *Voy.* Genèse, XXVI, 33.

IV. **BERSABÉE**, ville située à vingt milles d'Hébron, vers le midi. Dans l'Écriture, les limites de la Terre-Sainte sont souvent marquées par ces mots : *Depuis Dan jusqu'à Bersabée.* Dan était à l'extrémité septentrionale, et Bersabée à l'extrémité méridionale du pays. Cette ville fut d'abord donnée par Josué à la tribu de Juda, puis cédée à la tribu de Siméon. *Voy.* Genèse, XXI, 14, 31, etc. Josué, XV, 28. II Rois, XVII, II, et *passim*. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 187.

BERTAIRE. *Voy.* BERTHAIRE.

BERTAL (Étienne), jésuite, a laissé : *Discours choisis sur plusieurs matières importantes de la foi et des mœurs*; Lyon, 1687, in-4°.

BERTEL ou **BERTELS** (Jean), dominicain, théologien et historien flamand, né à Louvain en 1559, mort en 1607. Il fut abbé du monastère de Luxembourg pendant dix-neuf ans; on le transféra l'an 1594 à l'abbaye d'Echternach, où il mourut. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *In regulam D. Benedicti dialogi viginti sex*; — 2° *Catalogus et series abbatum Exteracensium* (d'Echternach); Cologne, 1581, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BERTHAC (Louis), dominicain, né à Bruges en 1620, mort en 1697, a laissé : 1° *Origo plagarum christianum orbem devastantium*, sans nom d'auteur; Bruges, 1658, in-8°; — 2° *Medicus christianus, detegens lachrymis deplorandam ferrei hujus sæculi cæcitatem, præsentium et imminentium plagarum originem*; Anvers, 1665, in-4°; — 3° plusieurs autres écrits en flamand, parmi lesquels *la Vie de saint Louis Bertrand*; Anvers, 1671, in-12.

I. **BERTHAIRE** ou **BERTAIRE** (saint), religieux du Mont-Cassin, mort le 22 octobre 884. Il fut choisi l'an 856 pour succéder à Bassarius ou Bassace, abbé de son monastère; il fortifia le Mont-Cassin pour le mettre à l'abri des attaques des Sarrasins; il accompagna Louis le Débonnaire dans son voyage en Pouille, et, l'an 879, il alla à Rome pour engager Jean VIII à rétablir Landulphe, évêque de Capoue, sur son siége. Les Sarrasins le tuèrent pendant qu'il célébrait la messe. L'Église l'honore comme un martyr le 22 octobre. On a de lui : 1° *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament*; — 2° *Deux livres de contradictions apparentes de l'un et de l'autre Testament*; Bâle, 1530; Cologne, 1532; — 2° des *Sermons* et des *Vers sur la vie et la mort de saint Benoît*. *Voy.* D. Ceillier, tom. XIX, pag. 384. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

II. **BERTHAIRE** ou **BERTAIRE, BERCHAIRE, BERCAIRE**, prêtre de l'Église de Verdun, vivait au Xe siècle. On a de lui : *Commentariolus de Virdunensibus episcopis, Dadoni ejusdem urbis episcopo nutritori suo oblatura*, publié par le D. Luc d'Achéry, *Spicilége*, tom. XII, p. 251. Feller, *Biogr. univers.*, à l'art. BERTAIRE ou BERCAIRE.

BERTHAUD, BERTHIAUD ou **BELTHOL**, né à Langres, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il professa à Paris les belles-lettres, devint, l'an 1537, recteur de l'Université, et, en 1541, principal du collége de Navarre. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Sur le Purgatoire*, traduit du latin de Jean Cochlée, un des plus ardents adversaires du protestantisme; Paris, 1552; — 2° *le Directeur des confesseurs*; Paris, 1648. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERTHAULD (François), jurisconsulte, né à Rouvray en Bourgogne l'an 1590, mort à Semur en 1724. On a de lui : *Clavis utriusque juris, id est titulorum omnium juris civilis indices ordine alphabetico ad omnes editiones accommodati, cum œconomia et explicatione notarum et abbreviatarum juris civilis et juris canonici*; Dijon, in-8°, *ibid.*

I. **BERTHE** (sainte), abbesse de Blangy en Artois, morte le 4 juillet, vers l'an 725. Fille du comte Rigobert, seigneur de la cour de Clovis II, elle épousa un grand seigneur nommé Sigefroy, et eut cinq filles, parmi lesquelles on

cite sainte Gertrude et sainte Déotile. Elle devint veuve, et entra dans le monastère de Blangy, qu'elle avait fondé, et dont elle fut abbesse l'an 686. Accusée d'infidélité envers l'État par un seigneur qui n'avait pu obtenir la main de sa fille Gertrude, elle fit reconnaître son innocence par Thierry III. Elle retourna à Blangy, bâtit trois églises dans son monastère, et sept autres dans ses terres, puis se démit de sa charge d'abbesse en faveur de Déotile, et passa le reste de ses jours dans une cellule. On l'honore le 4 juillet et le 11 octobre, jour de sa translation. *Voy.* Mabillon, IIIe *siècle bénéd.*, p. 1. Richard et Giraud, au mot BERTHE.

II. **BERTHE** (sainte), fondatrice et première abbesse du monastère des Bénédictines d'Avenay en Champagne, vivait vers la fin du VIIe siècle. Elle avait épousé saint Gombert, beau-frère de Chilpéric II. Les deux époux se séparèrent pour servir Dieu avec plus d'ardeur. Saint Gombert alla recevoir en Irlande la couronne du martyre; sainte Berthe périt assassinée par les enfants d'un premier lit de son mari. Les assassins devinrent fous, et c'est depuis cet assassinat qu'on attribua à la fontaine de Sainte-Berthe le don de guérir les fous. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

III. **BERTHE**, fille de Caribert ou Charibert, roi des Franks, et arrière-petite-fille de Clovis, fut mariée à Ethelbert, roi anglo-saxon de Kent. Catholique fervente, elle favorisa l'évêque saint Augustin, que Grégoire le Grand avait envoyé en 596 avec quarante prêtres pour convertir les Anglo-Saxons encore païens. Elle décida même son époux à permettre à ces missionnaires de prêcher l'Évangile et à recevoir lui-même le baptême avec dix mille nobles saxons.

IV. **BERTHE** ou **BERTRADE**, sœur de saint Wolphème et religieuse de Willok, près de Bonn, vivait au XIe siècle. Elle a composé *la Vie de sainte Adélaïde*, première abbesse de son monastère. *Voy.* Richard et Giraud.

BERTHELET ou **BERTHELOT** (D. Grégoire), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, né à Berain, dans le Barrois, en 1680, mort en 1745. Il a laissé : *Traité historique et moral de l'abstinence des viandes, et des révolutions qu'elle a eues depuis le commencement du monde jusqu'à présent, tant parmi les Hébreux que parmi les païens;* Rouen, 1731, in-4°. Le but de l'auteur est de montrer que l'abstinence de la viande est essentielle à l'état monastique. D. Calmet, dans sa *Biblioth. Lorraine,* nous a conservé les titres d'un grand nombre d'ouvrages composés par D. Bertelet; mais les manuscrits en sont perdus. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1732, p. 74, 1re édit., et p. 144, 2e édit. Richard et Giraud.

BERTHET (Jean), né à Tarascon en 1622, mort à Oulx en 1692, appartenait d'abord à la Compagnie de Jésus; mais en ayant été renvoyé par ordre de Louis XIV, il entra chez les Bénédictins. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité sur la présence réelle,* accompagné d'une concordance de tous les anciens Pères avec les controversistes modernes; — 2° *Traité historique de la charge de grand aumônier de France. Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BERTHIAUD. *Voy.* BERTHAUD.

BERTHIER (Guillaume-François), jésuite, né à Issoudun en 1704, mort en 1782. Il se distingua par sa science et par ses vertus; il professa les belles-lettres à Blois, la philosophie à Rennes et à Rouen, et la théologie à Paris. L'an 1742 il continua l'*Histoire de l'Église gallicane,* dont il composa les six derniers volumes; puis il rédigea le *Journal de Trévoux,* où il attaqua Voltaire et les encyclopédistes. Enfin il fut attaché par le Dauphin à l'éducation de ses fils. On a de lui : 1° *Commentaires sur les Psaumes et Isaïe;* Paris, 15 vol. in-12; — 2° *Œuvres spirituelles;* 1811, 4 vol. in-12; — 3° *Réfutation du Contrat social;* Paris, 1789, 1 vol. in-12. *Voy.* Montjoie, *Éloge du Père Berthier;* 1817, in-8°. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

BERTHILDE ou **BERTILLE** (sainte), première abbesse de Chelles, née vers l'an 628, morte le 5 novembre 702. Elle était issue de l'une des premières familles du Soissonnais, et prit le voile au monastère de Jouarre, dont elle fut prieure. Sainte Bathilde, veuve de Clovis II, l'en fit sortir en 656, et la nomma abbesse du monastère de Chelles, qu'elle venait de fonder. L'Église honore sa mémoire le 5 novembre et célèbre la fête de sa translation le 26 mai. *Voy.* Mabillon, IIIe *siècle bénéd.* Bulteau, *Hist. des Bénéd.*, l. III, c. XXIX. Gaet. Moroni, vol. V, p. 178, 179. Richard et Giraud, au mot BERTILLE.

BERTHOD (Anselme), bénédictin, grand prieur de Luxeuil, membre des Académies de Besançon et de Bruxelles, né à Rupt en Franche-Comté en 1733, mort à Bruxelles l'an 1788. Outre plusieurs opuscules historiques restés manuscrits à l'Académie de Besançon, il a composé plusieurs articles insérés dans le VIe volume (octobre) des *Acta Sanctorum* des Bollandistes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BERTHOLD**, apôtre du christianisme en Livonie, et second évêque de Livonie, succéda en cette qualité à Vexhüll vers 1196. Après une première tentative faite sans succès, Berthold partit une seconde fois de la basse Saxe pour se rendre en Livonie, où il fut tué le 24 juillet 1198. Sa mort n'empêcha pas le triomphe du christianisme en Livonie; cinquante Livoniens se firent baptiser le même jour à Kirchholm, et cent le lendemain à Ykerkola. Les chrétiens envoyèrent à Brême demander un évêque, et sous le successeur de Berthold, Albert d'Apeldern, la conversion de la Livonie fut achevée à l'aide de l'Ordre livonien des chevaliers Porte-Glaives. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BERTHOLD**, prédicateur, né à Ratisbonne, entra dans l'Ordre de Saint-François. Il parcourut en prêchant l'Autriche, la Moravie et la Thuringe, et partout il opéra des conversions sans nombre. Le peuple avait pour lui la plus grande vénération; il lui attribuait une quantité de miracles. Le Pape lui donna le pouvoir d'accorder une indulgence de quelques jours après ses sermons. Berthold mourut en 1272, fut enterré dans l'église des franciscains à Ratisbonne, et bientôt honoré comme un saint. Outre des *Sermones de Tempore et de Sanctis*, ainsi que des *Sermones rusticani* qui ont été conservés dans des bibliothèques d'Allemagne, Jean Gourmont a imprimé à Paris, sans date : *Fratris Bertholdis Teutonis horologium divisionis circa vitam Christi.* On a publié encore à Berlin : *Berthold des Franziskaners deutsche Predigten, aus der zweiten Hælfte des 13ten Jahrhunderts;* 1824. *Voy.* Wading, *Annales Minorum.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **BERTHOLD**, né à Rohrbach, mort en 1359, prétendait avoir reçu de Dieu une doctrine nouvelle et l'ordre de la communiquer à ses frères : il disait, entre autres choses, que

Jésus-Christ a maudit sa mère, et la terre qui a bu son sang. Dès que le bruit de ses erreurs se fut répandu, l'inquisition le fit comparaitre pour répondre de sa doctrine. Par la crainte de la mort Berthold se rétracta, mais en apparence seulement; car dès qu'il crut pouvoir le faire librement, il reprit ses prédications. L'inquisition s'empara de nouveau de lui; et, comme il refusa d'abjurer ses erreurs, elle le livra au bras séculier. Il fut publiquement brûlé en 1359. *Voy.* Sandérus, *Hæres.*, CLXVII. Nauclerus, *Chronicon*, tom. II, p. 401. Le Grant, *Hist. Hæresiarch.*, p. 259. Le *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*

BERTHOLDUS. *Voy.* BERNALDUS.

BERTHOLET (Jean), jésuite, né à Salm, en Ardennes, mort à Liége en 1755. Il se fit d'abord connaître comme prédicateur, et s'appliqua surtout à l'étude de l'histoire. On a de lui: 1° *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny;* Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4°: excellent ouvrage qui n'a pas toujours été estimé selon son mérite; — 2° *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, 1746, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1742, p. 705, 1re édit. Feller, *Biogr. univers.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* J. Lamoureux, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BERTHON (Gabriel), seigneur de Fromental, vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il était avocat et conseiller royal en la prévôté du Puy. Il a laissé: *Décisions de droit civil, canonique français, par ordre alphabétique, et avec des observations sur l'ancienne et nouvelle jurisprudence des pays qui se régissent par le droit écrit;* Lyon, 1740, 1 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1740, p. 592, 1re édit. Richard et Giraud.

BERTHORIUS. *Voy.* BERGHOIRE.

I. **BERTI** (Alexandre-Pompée), polygraphe, né à Lucques en 1680, mort à Rome l'an 1752, entra à seize ans dans la congrég. de la Mère-de-Dieu à Naples, fut prédicateur distingué, professa avec succès la rhétorique et la philosophie, devint vice-recteur, assistant général et historien de son Ordre, membre de l'Arcadie romaine et consulteur de la S. congrég. de l'*Index*. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, cités par Mazzuchelli; nous ne signalerons ici que le suivant: *Della Unità della Chiesa, ovvero confutazione del nuovo sistema del sign. Jurieu, tradotta dal francese del sign. Chanterene;* Venise, 1742. *Voy.* Zaccaria, *Histoire littéraire d'Italie.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BERTI** (Jean-Laurent), augustin, né à Sarravezza, en Toscane, l'an 1696, mort à Pise l'an 1766, devint assistant du général de son Ordre à Rome, puis bibliothécaire à Florence et professeur d'histoire ecclésiastique à Pise. Il a laissé, entre autres ouvrages: 1° *Predica agli Ebrei fatta in Livorno nel* 1725; — 2° *Joannis Laurentii Berti, Florentini, fratris eremitæ Augustiniani, librorum de theologicis disciplinis tomus I.* Cet ouvrage, qui parut d'abord à Rome, fut imprimé de nouveau à Munich, 1750, 5 vol. in-fol., et en dernier lieu à Naples, 1792, 10 vol. in-4°, avec des additions, valut à son auteur de longs démêlés avec les archevêques de Sens et de Vienne; mais Benoît XIV permit au P. Berti d'en publier l'apologie, qui parut sous ce titre: *Augustinianum systema de gratia, ab iniqua Baiani et Janseniani erroris insimulatione vindicatum: sive refutatio librorum, quorum titulus: Baianismus et Jansenismus redivivi in scriptis PP. FF. Belelli et Berti*, etc.; Rome, 1747, 2 vol. in-4°; — 3° *Historia ecclesiastica;* 7 vol. in-4°; — 4° un *Abrégé* du même ouvrage. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

III. **BERTI** ou **BARZI** (Paulin), dominicain, né à Lucques dans le XVIIe siècle, a laissé: *Thesaurus scientiarum omnium:* Venise, 1613. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BERTI-CHRAMNUS.** *Voy.* BERTRAN, n° I.

BERTIER (Philippe de), seigneur de Montrabe, mort en 1618. Il était président à mortier au parlement de Toulouse, et a laissé: 1° *Pithanon, diatribæ duæ, quibus civilis imperii Romani notitia et Ecclesiæ politia illustrantur;* Toulouse, 1608; — 2° *Tolosæ seu Iconum libri II carmine;* Toulouse, 1610 et 1613. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

BERTILLE. *Voy.* BERTHILDE.

I. **BERTIN** (saint), abbé de Sithieu, à Saint-Omer, natif de Constance, en Suisse, mort le 5 septembre 709. L'an 633, il alla avec deux de ses amis trouver saint Omer à l'abbaye de Luxeuil, où il fut ordonné prêtre. L'an 639 il se rendit à Térouane, auprès de saint Omer, devenu évêque de cette ville. Là il mit tout en œuvre pour instruire les peuples et les affermir dans la foi, et dirigea le monastère de Sithieu, que saint Omer venait de bâtir, et qui plus tard prit le nom de Saint-Bertin. On l'honore le 5 septembre, jour de sa mort. *Voy.* D. Mabillon, au IIIe *siècle bénédict.* Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 179. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

II. **BERTIN (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le diocèse de Saint-Omer. *Voy.* SAINT-OMER.

III. **BERTIN** (Antoine), curé de Saint-Remi à Reims, né à Droup-Saint-Basle, en Champagne, mort en 1823, fit le serment à la constitution civile du clergé, et fut grand vicaire de l'évêque constitutionnel et curé de la cathédrale de Reims. Il se montra d'ailleurs pasteur aussi zélé qu'édifiant. Écrivant en 1817 au Saint-Siége pour obtenir l'érection d'un Chemin de Croix dans son église, il profita de cette occasion pour déclarer qu'il était pleinement soumis aux rescrits du Saint-Siége sur la constitution civile du clergé. Le 8 octobre 1822, il fit la rétractation la plus ample, la plus précise et la plus forte; rétractation qui fut insérée à cette époque dans l'*Ami de la Religion et du Roi*. Son vicaire et un autre prêtre de sa paroisse l'imitèrent dans cette démarche. Outre plusieurs ouvrages en faveur de la jeunesse, on a de lui: 1° *Discours prononcé le* 5 *juin* 1814 *au service solennel de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette*, etc.; Reims, 1814, in-8°; — 2° *Instruction sur les devoirs des sujets envers leurs souverains:* ibid., 1815, in-8°; — 3° *Instruction sur la nécessité de craindre Dieu et d'honorer le roi, prêchée le* 6 *août* 1816; ibid., 1816, in-8°; — 4° *Reims est la ville du sacre;* ibid., 1819; — 5° *Relation de la neuvaine solennelle qui s'est faite dans l'église de Saint-Remi de Reims, depuis le* 22 *septembre jusqu'au* 1er *octobre* 1820; ibid., in-8°. *Voy.* Feller. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

IV. **BERTIN** (Jean), évêque de Vannes, né à Périgueux en 1712, mort en 1774, essuya plusieurs persécutions parlementaires à cause des mesures qu'il crut devoir prendre pour faire respecter les décisions de l'Église par ceux qui étaient en opposition à la bulle *Unigenitus*. Le refus des sacrements était une de ces mesures que la conscience prescrivait aux évêques. Bertin était un prélat aussi zélé et aussi ferme que pieux et édifiant.

BERTINI (Vincent), théologien italien, mort à Montalcino en 1643. Il était visiteur apostolique, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Sacræ Palestinæ descriptio;* Sienne, 1633, et en italien; Venise, 1642, in-4°; — 2° *de Præceptis christianis centuria II;* Sienne, 1642. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERTINORO (*Bertinorium*, *Bretinorium*), ville épiscopale d'Italie, située à deux milles de Forlimpopoli, dans la Romagne, sur un coteau à gauche de la voie Émilienne, fut d'abord soumise à Forlimpopoli; mais, cette ville ayant été détruite l'an 1370, l'évêché fut transféré à Bertinoro. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 179, 180. Richard et Giraud. De Commanville, 1re *Table alphabét.*, p. 46.

BERTIUS (Pierre), littérateur, né à Biew ou Beveren, en Flandre, l'an 1565, mort en 1629, fut régent du collége des États à Leyde, et professa la philosophie dans cette ville. Il vint en France, où il abjura le protestantisme en 1620. Il professa l'éloquence au collége de Boncourt, devint historiographe du roi et professeur royal surnuméraire de mathématiques. Outre un grand nombre d'autres ouvrages sur la géographie, il a laissé : 1° *Notitia chorographica episcopatuum Galliæ;* Paris, 1625, in-fol.; — 2° un livre sur la persévérance des saints, intitulé : *Hymenæus desertor, sive de Sanctorum perseverantia et apostasia;* Lugd. Batav., 1615, in-4°. *Voy.* Swertius, *Athen. Belg.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXI.

BERTOLDE, moine de Mici ou Saint-Mesmin, près d'Orléans, vivait au IXe siècle. On a de lui : *Vie de saint Maximin, abbé de Mici*, publiée par Mabillon dans le recueil de ses *Acta*, tom. I. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littéraire de la France*, tom. V, p. 7 et 8.

BERTOLO, jurisconsulte, natif de Venise, mort à Vicence en 1737, professa la législation à Vicence en 1718. On a de lui : *Concilium Tridentinum;* 3 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BERTOMŒUF (l'abbé de) a donné : *Instruction pour se disposer à la Pâque chrétienne*, ou *explication de toutes les cérémonies de l'Église, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à l'Ascension;* Paris, 1696, in-12; c'est un supplément à l'*Année chrétienne* de Letourneux. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1696.

BERTOU (saint). *Voy.* BARDOU.

BERTOUL. *Voy.* BERNALDUS.

BERTRADE. *Voy.* BERTHE, n° IV.

I. **BERTRAM** ou **BERNARD**, ou **BERTRAND**, dominicain allemand, mort à Coblentz en 1387, devint évêque titulaire de Tiflis, dans la Géorgie, et suffragant de Tierri de Poppart, évêque de Metz. Il se rendit célèbre par son savoir, sa piété et son habileté dans les affaires. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Tractatus de schismate Urbani VI et Clementis VII, pseudo-pontificis;* — 2° *de Illusionibus dæmonum;* — 3° des *Sermons. Voy.* Possevin. Sixte de Sienne. Trithème. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 689.

II. **BERTRAM** (Corneille-Bonaventure), ministre protestant et professeur de langue hébraïque à Genève et à Lausanne, né à Thouars, en Poitou, l'an 1531, mort à Lausanne en 1594. Ses principaux écrits sont : 1° *de Politica judaica, tam civili quam ecclesiastica;* Genève, 1580, in-8°; réimprimé sous ce titre : *de Republica Hebræorum;* Leyde, 1641, in-18; ibid., 1651; — 2° *Une traduction de la Bible en français;* Genève, 1588; — 3° *Comparatio grammaticæ et hebraicæ et aramicæ;* Genève, 1574, in-4°. *Voy.* Colomiès, *Gall. Orient.*, p. 73. Lempereur, *de Republ. judaic. præf.* Richard et Giraud.

III. **BERTRAM** (Jean-Frédéric), théologien allemand, né en 1699, mort en 1741. Luthérien et ennemi de la philosophie, il soutint de longues controverses avec Reinbeck, et a laissé, entre autres ouvrages : *Parerga Ostfrisica, quibus continentur dissertationes de rerum in Ecclesia et republica Frisiæ orientalis scriptoribus gestarum;* Brunswick, 1735, in-8° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BERTRAM** (Jean-George), théologien allemand, né à Lunebourg en 1670, mort en 1728. Il suivit en qualité d'aumônier les troupes qui se rendaient dans le Brabant, et exerça le saint ministère à Giffhorn et à Brunswick. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Dissertatio de Avenione, qua ratione ad pontificatum Rom. pervenerit;* Iéna, 1693; — 2° *Lunebourg évangélique*, ou *Histoire de la réforme et de l'Église de Lunebourg;* Brunswick, 1719. *Voy.* ibid.

V. **BERTRAM DE NEUBOURG** (Jean), professa à Erfurt et à Mayence au XVe siècle. On a de lui : 1° un *Prologue de la Bible;* — 2° des *Conférences*, — 3° un *Traité du prix de la Messe.*

I. **BERTRAN**, en latin *Berti-Chramnus* ou *Bertrannus* (saint), né vers le milieu du VIe siècle, mort le 30 juin 628. Issu d'une famille noble du Poitou, il exerça pendant dix ans la fonction d'archidiacre de l'Église de Paris, et fut choisi, l'an 586, pour succéder à Baldegisile, évêque du Mans. Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, l'appela à sa cour pour régler les affaires publiques de l'Église. De retour dans son diocèse, il se livra entièrement au soin de son troupeau et fit réparer ou bâtir un grand nombre d'églises, de monastères et d'hôpitaux. Trois fois on le chassa de son diocèse, mais il parvint toujours à y rentrer. Son corps fut brûlé par les huguenots l'an 1568. *Voy.* Grég. de Tours, *Hist.* D. Mabillon, *Analecta*, tom. III. Bolland., 6 juin. Gaet. Moroni, vol. V, p. 183. Richard et Giraud.

II. **BERTRAND** (saint), évêque de Cominges, en Gascogne, mort le 15 octobre vers l'an 1126. Il descendait par son père des comtes de l'Isle-Jourdain, et par sa mère, des comtes de Toulouse. Il fut d'abord archidiacre de l'Église de Toulouse, et peu après évêque de Cominges. Il se montra le médecin, le guide, le père et le pasteur de son troupeau, rétablit l'église et la ville de Cominges, qui le regarde non-seulement comme son patron, mais comme son restaurateur et son second fondateur. Le pape Clément V le canonisa; sa vie a été écrite par Vital, protonotaire d'Alexandre III, sur le rapport de témoins oculaires et dignes de foi. Sa fête principale se célèbre le 15 octobre. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 182, 183. Richard et Giraud.

III. **BERTRAND** (saint Louis). *Voy.* LOUIS BERTRAND.

IV. **BERTRAND**, abbé de la Chaise-Dieu, vivait dans le XIIe siècle. On a de lui : *Histoire de la vie et des miracles de Robert, premier fondateur de cette abbaye*, publiée par le P. Labbe, *Biblioth. nouv. des missions*, tom. II.

V. **BERTRAND** (Jean-Élie), prédicateur suisse, né à Neufchâtel en 1737, mort en 1779, fut premier pasteur de l'Église française à Berne, et devint membre de l'Académie des sciences de Munich. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Sermons sur les différents textes de l'Ecriture sainte;* Neufchâtel, 1773 et 1779, in-8°; — 2° *Morale de l'Évangile*, ou *Discours sur le sermon de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne;*

ibid., 1775, 4 vol. in-8°; — 3° *Sermons pour les fêtes de l'Église chrétienne;* Yverdun, 1776, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **BERTRAND** (Pierre), cardinal et théologien français, mort à Avignon en 1349. Il professa le droit civil et canonique à Avignon, à Montpellier, à Orléans, à Paris; il fut chanoine et doyen de Puy-en-Velay, conseiller-clerc au parlement de Paris, chancelier de la reine Jeanne de Bourgogne, évêque de Nevers, puis évêque d'Autun. Il joua un grand rôle dans la conférence de Vincennes, présidée, l'an 1339, par Philippe de Valois, et dont le but était de circonscrire les juridictions civiles et ecclésiastiques en matière litigieuse. En 1331, le pape Jean XXII lui donna le chapeau de cardinal. Il a fondé à Paris le collége d'Autun, appelé aussi *collége du cardinal Bertrand*. Il a laissé : 1° *Libellus adversus Petrum de Cugneriis;* Paris, 1503, in-16, et 1513, in-8°; mais la meilleure édition est celle de Brunet, 1731. Pierre de Cugnières était avocat du roi; — 2° *Tractus de origine jurisdictionum, sive de duabus potestatibus*, etc.; Paris, 1551, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 182. La *Nouv. Biog génér.*

VII. **BERTRAND DE LA TOUR**, de l'Ordre des Frères-Mineurs, né dans le diocèse de Cahors, mort en 1334. Il fut ministre général de la province d'Aquitaine, devint, l'an 1319, archevêque de Salerne, puis cardinal et évêque de Frascati. L'an 1328, il fut nommé vicaire ou administrateur général de l'Ordre des Frères-Mineurs. On a de lui : des *Sermons sur les Épîtres qu'on lit à la Messe;* Strasbourg, 1501.

BERTULFE. *Voy.* BARDOU, n° I.

BÉRULLE (Pierre de), fondateur et premier supérieur général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en France, né en Champagne, ou, selon quelques-uns, à Paris, l'an 1575, mort en 1629. Sa science et sa piété lui acquirent la plus grande réputation dans l'Europe entière; saint François de Sales, son ami, et le cardinal du Perron admiraient le talent avec lequel il persuadait les hérétiques. Le 4 novembre 1611 il fonda la congrégation de l'Oratoire, qui fut confirmée par Paul V le 10 mai 1613, et qui s'est répandue dans presque toutes les villes considérables de France. C'est le pape Urbain VIII qui nomma Bérulle cardinal en 1627. On a de lui des ouvrages de controverse, de spiritualité et de la théologie la plus élevée, qui ont eu pendant sa vie de nombreuses éditions. Ils ont été publiés en 1644, 2 vol. in-fol., et en 1657, 1 vol. in-fol. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Habert de Cérisi, *Vie du cardinal de Bérulle;* Paris, 1646, in-4°. Tabaraud, *Histoire de Pierre de Bérulle;* Paris, 1818, 2 vol. in-8°. On trouve dans cette histoire un grand nombre de faits intéressants et des détails peu connus; mais elle se ressent de l'esprit de parti qui dominait l'auteur. Elle renferme en outre beaucoup trop de minuties et de détails, de querelles peu convenables à la dignité de l'histoire, et d'ailleurs déplacées dans une vie aussi édifiante. Ces réflexions de Feller nous ont paru trop justes pour ne pas les reproduire ici. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BERYL, une des pierres qui ornaient le rational du grand prêtre chez les Hébreux. *Voy.* Exode, XXVIII, 20. *Compar.* BÉRILLE, n° I.

BERYLLE, évêque de Bostres, en Arabie, vers 240, après avoir gouverné quelque temps son église avec beaucoup de réputation, tomba dans l'erreur. Il prétendit que Jésus-Christ n'avait pas existé avant l'incarnation, et qu'il n'avait été Dieu que parce que le Père demeurait en lui comme dans les prophètes. Convaincu de ses erreurs par Origène, il revint à la foi pure qu'il avait abandonnée, et il la professa avec un éclat nouveau. *Voy.* Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. V, c. XX, XXIII. Hieronym., *de Viris illustr.* Socr., *Hist. eccles.*, l. III, c. VII. Le *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*, à l'art. ANTITRINITAIRES.

I. **BÉRYTE**, aujourd'hui *Baruth* ou *Beyrouth*, ville archiépisc. *in partibus*, sans suffragants, dans la première Phénicie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Tyr. Théodose le Jeune l'érigea en métropole et lui soumit six villes, dont Eustache, évêque de Béryte, prétendit être le métropolitain; il porta même ses prétentions très-haut; mais le concile de Chalcédoine s'y opposa, et l'évêque de Béryte ne conserva que le titre de métropolitain honoraire. Le premier nom qui figure sur la liste de ses évêques est *Quartus*. Si c'est le même que *Quartus* dont parle saint Paul dans son Épître aux Romains (XVI, 23), la foi a été établie dans cette ville dès les premiers temps du christianisme. *Voy.* De Commanville, 1re *Table alphabét.*, p. 40. Gaet. Moroni, vol. V, p. 136 et suiv. Richard et Giraud.

II. **BÉRYTE**, ville épisc. de la Phénicie, du diocèse des Maronites. Les catholiques y ont un évêque maronite, et les schismatiques un évêque grec. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, part. II, n° 5. *Voy.* Gaet. Moroni, ibid., p. 137. Richard et Giraud.

I. **BERZELLAÏ**, natif de Roguelim, dans le pays de Galaad. C'était un vieillard ami de David; il le secourut lorsqu'il fut chassé de Jérusalem par Absalom. Il alla le voir à Mahanaïm; David l'invita à venir à la cour, mais Berzellaï refusa, et lui présenta son fils, que David garda auprès de lui. Après avoir accompagné ce prince jusqu'à ce qu'il eût passé le Jourdain avec tout le peuple, il le quitta, et retourna dans sa patrie. *Voy.* II Rois, XVII, 27 et suiv.; XIX, 31 et suiv.

II. **BERZELLAÏ**, né dans la ville de Molath, dans la tribu de Siméon; il était père d'Hadriel, qui avait épousé Michol, autrefois femme de David. *Voy.* II Rois, XXI, 8.

III. **BERZELLAÏ** appartenait à la race des sacrificateurs, et il épousa une fille de la race de Berzellaï de Galaad. *Voy.* I Esdr., II, 61.

BESACIERS, franciscains qui, trouvant que leur Ordre n'était pas assez austère, s'en détachèrent une vingtaine d'années environ après sa fondation. Ils ne voulaient posséder absolument rien que leur besace; de là leur nom de *Besaciers*. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BESAI, Israélite dont les descendants revinrent de Babylone au nombre de 323. *Voy.* I Esdr., II, 17. II Esdr., VII, 23.

BESANÇON (*Besuntium*, *Bisuntium*, *Vesontio*, *Visontio*), ville autrefois épisc. et aujourd'hui archiépisc. de France, dans la Franche-Comté. Il paraît que le premier évêque de Besançon fut saint Ferréol, disciple de saint Irénée, et qui souffrit le martyre l'an 211 ou 212. Cependant quelques auteurs ecclésiastiques mettent avant lui saint Lin, qu'ils prétendent avoir été disciple de l'apôtre saint Pierre et son successeur sur le siége de Rome : d'autant plus que tous les anciens catalogues de l'Église de Besançon nomment saint Lin le premier. Mais on répond à cela que c'est par une erreur commune à plusieurs églises qui, ayant eu des évêques du nom des disciples de Jésus-Christ ou des apôtres, ont supposé qu'ils avaient été leurs premiers évêques. Quoi qu'il en soit de cette

question, l'évêché de Besançon est très-ancien. Ses évêchés suffragants étaient Belley, Bâle en Suisse et Lausanne, dont le siége est à Fribourg; maintenant ce sont Strasbourg, Metz, Saint-Dié, Verdun, Nancy et Belley. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 185 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud, t. XXVIII, p. 150 et suiv.

BESCAPE (Charles), noble milanais, né en 1550, mort en 1615, prit, l'an 1574, le degré de docteur à Pavie; fut peu après chanoine de Milan sous saint Charles. En 1578 Bescarpe entra chez les barnabites, dont il devint supérieur général. Enfin il fut nommé, l'an 1593, au siége épiscopal de Novarre. Outre beaucoup de manuscrits qu'il a laissés, on a de lui un certain nombre d'ouvrages imprimés à Novarre ou à Milan, les uns en latin, les autres en italien. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.* et Richard et Giraud, qui ont donné la liste de tous les ouvrages imprimés.

BÉSÉCATH, ville de la tribu de Juda (IV Rois, XXII, 1), la même que la Vulgate appelle ailleurs (Josué, XV, 39) *Bascath.* Le texte hébreu porte *Bascath* dans les deux endroits.

BESÉE, Israélite dont les descendants revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 49.

BÉSÉLAM-MITHRIDATE était un des officiers du roi de Perse en deçà de l'Euphrate; il écrivit avec Reum-Béeltéem au roi Artaxercès pour le prier de défendre aux Juifs de bâtir le Temple. Il y a des exemplaires qui font de *Bésélam-Mithridate* deux noms propres différents; mais les Bibles les plus correctes, comme celle d'Hyacinthe Marietti, de Turin, et celle de Rome, 1861, n'en font qu'un seul. *Voy.* I Esdr., IV, 7.

BÉSÉLÉEL, fils d'Uri ou de Hur et de Marie, sœur de Moïse. Il était très-habile dans l'art de travailler les métaux et dans les ouvrages mécaniques. Moïse l'employa aux travaux du tabernacle de l'Alliance. Les Juifs de Sidon croient que les tombeaux de Béséléel et du prophète Sophonie sont auprès de leur ville, et ils les visitent avec dévotion. *Voy.* Exode, XXXI, 2.

BÉSÉTHA, l'une des montagnes sur lesquelles la ville de Jérusalem était bâtie; elle était du côté du septentrion, par rapport au Temple. *Voy.* Joseph, *de Bello*, l. VI, c. X, p. 919.

BÉSIRA, la même que la *citerne de Sira* (II Rois, III, 26). Joseph met Sira à 20 stades ou 28 kilomètres d'Hébron. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. I.

BESLI ou **BESLY** (Jean), jurisconsulte célèbre, né dans le Poitou en 1572, mort en 1644. Outre des travaux sur l'histoire et des poésies, on a de lui : 1° *Évêques de Poitiers avec les preuves;* Paris, 1647, in-4°; — 2° *Præfatio ad Petri Tutebodi sacerdotis Sivracensis historiam de Hierosolymitano itinere,* dans Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

BESLOTH ou **BESLUTH**, Israélites dont les descendants revinrent de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 52. II Esdr., VII, 54.

BESLY. *Voy.* BESLI.

BESNIER (Pierre), jésuite, né à Tours en 1648, mort à Constantinople l'an 1705, outre qu'il a composé plusieurs ouvrages philologiques, a travaillé conjointement avec les PP. Bouhours et Letellier à la *traduction du Nouveau Testament en français. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BÉSODIA, père de Mosollam. *Voy.* II Esdr., III, 6.

BESODNER (Pierre), théologien protestant de la Transylvanie, mort à Hermanstadt en 1616. Il a laissé : *Bibliotheca theologica, hoc est, Index bibliorum præcipuorum eorundemque Hebræorum, Græcorum et Latinorum, in certas classes ita digestorum ut primo intuitu adparere possit, qui in numero Rabbinorum, Patrum, lutheranorum, pontificorum aut zuinglico-calvinianorum contineantur;* Francfort-sur-l'Oder, 1608, in-4°, et 1610, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BESOGNE ou **BESOIGNE** (Jérôme), docteur de Sorbonne, né à Paris en 1686, mort en 1763, professa la philosophie et fut coadjuteur du principal au collége du Plessis. Il s'attira des désagréments par son opposition à la bulle *Unigenitus.* On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Concorde du livre de Sagesse,* ou *Morale du Saint-Esprit;* Paris, 1737, 1746, in-12; — 2° *Concorde des Épîtres de saint Paul et des Épîtres canoniques;* ou *Morale des Apôtres;* Paris, 1747, in-12; — 3° *Principes de la perfection chrétienne et religieuse;* Paris, 1748, in-12; — 4° *Réflexions théologiques sur les écrits de M. l'abbé de V*** (Villefroy) et de ses élèves;* Paris, 1752; — 5° *Réponses aux dissertations des PP. capucins auteurs des principes discutés;* Paris, 1759; — 6° *Principes de la pénitence et de la conversion;* Paris, 1762, 1 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud, tom. IV. Feller, qui fait de très-justes réflexions sur plusieurs ouvrages de Besogne.

I. **BESOLD** ou **BESOLDE** (Christophe), jurisconsulte allemand, né à Tubinge en 1577, mort à Ingolstadt en 1638. Il professa la jurisprudence à l'université de Tubinge. En 1635, il embrassa la religion catholique et se retira à Ingolstadt, où il professa le droit. Sa femme abjura aussi le protestantisme après sa mort. Besold a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire et sur le droit : 1° *Prodromus vindiciarum ecclesiast. Wirtembergicarum;* 1636, in-4°; — 2° *Documenta rediviva monasteriorum Wirtemb.;* Tubinge, 1636, in-4°; — 3° *Virginum sacrarum monumenta*, etc.; Tubinge, in-4°; — 4° *Documenta concernantia ecclesiam collegiatam Stuttgardiensem;* ibid., in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Stemmer, dans le *Diction. encyclopéd. de la théol. cath.*, et les ouvrages que ce savant indique à la fin de son article.

II. **BESOLD** (Jérôme), théologien allemand, mort en 1562, fut le commensal de Luther et l'ami de Mélanchthon. On a de lui : *Enarrationes Lutheri in Genesin collectæ per Hir. Besoldum, cum præf. Phil. Melanchthonis;* Nuremberg, 1552, 3 vol. in-fol., et 1554. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BESOMBES** (Jacques), docteur en théologie, vivait dans le XVIIIe siècle. Il fut nommé provincial de la congrégation de la doctrine chrétienne de la province de Toulouse. Il a laissé : *Moralis christiana ex Scriptura sacra, traditione, conciliis, Patribus et insignioribus theologis excerpta; in qua positis et statutis principiis generalibus deducuntur consectaria*, etc.; Toulouse, 1711, 8 vol. in-12; 1745, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Biogr. Toulousaine.*

II. **BESOMBES DE SAINT-GENIÈS** (Pierre-Louis), conseiller à la cour des aides de Montauban, né à Cahors en 1719, mort en 1783. Outre des travaux sur l'Iliade et l'Odyssée, on a de lui : *Transitus animæ revertentis ad jugum sanctum Christi Jesu;* Montauban, 1782, 1787, 1788, in-12; traduit en français par Cassagnes de Peyronnec, sous ce titre : *Sentiments d'une âme pénitente revenue des erreurs de la philosophie moderne au saint joug de la religion;* Mon-

tauban, 1787, et Paris, 1789, 2 vol. in-12. Le P Brunet, lazariste, l'a traduit aussi sous ce titre : *le Triomphe de l'Homme-Dieu, ou le Passage d'une âme qui va reprendre le saint joug de Jésus-Christ;* Poitiers, 1792, 1 vol. in-8°. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

BESOR, torrent qui tombe dans la Méditerranée entre Gaza et Rhinocorure, ou plutôt entre Rhinocorure et l'Égypte. C'est le torrent du désert que plusieurs ont pris à tort pour le torrent ou fleuve d'Égypte, dont il est parlé dans quelques endroits de l'Écriture (Josué, xv, 4, 47. II Paral., vii, 8), et qui n'est autre que le Nil ou le bras le plus oriental de ce fleuve. Il faut s'aveugler volontairement pour voir dans *Besor* une vallée au lieu d'un torrent. *Voy.* I Rois, xxx, 9, 10, 21.

BESPLAS (Joseph-Marie-Anne Gros de), grand vicaire de Besançon, né à Castelnaudary en 1734, mort à Paris en 1783, professa la théologie, fut admis dans la maison et société de Sorbonne, devint aumônier du roi, et fut célèbre comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Rituel des esprits forts;* — 2° *Discours sur l'utilité des voyages;* Paris, 1763, in-12; — 3° *Essai sur l'éloquence de la chaire;* 1767, in-12, et avec des améliorations, 1778, in-12; — 4° *Traité des causes du bonheur public;* Paris, 1768, in-8°, et 1774, 2 vol. in-12. *Voy.*, sur ces divers ouvrages, les justes observations de Feller et de Richard et Giraud.

BESSARION (Jean), cardinal, né à Trébizonde en 1389 ou 1395, mort à Ravennes en 1472, entra d'abord dans l'Ordre de Saint-Basile, et devint archevêque de Nicée et patriarche de Constantinople. Il assista au concile de Florence, où il fut le principal promoteur de l'union des Églises latine et grecque. C'est en 1439 qu'il fut fait cardinal par Eugène IV. Ajoutons qu'il fut revêtu de la dignité de légat. Protecteur des sciences, il avait lui-même une grande érudition, ainsi que beaucoup de piété et de sagesse. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° un *Traité du sacrement de l'Eucharistie*, que l'on trouve dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XVI, et parmi les liturgies des saints Pères; Paris, 1560; — 2° un *Discours dogmatique sur les causes du schisme;* dans la collection des *Conciles*, t. XIII, p. 391. Sa Vie a été écrite en latin par Louis Bandini, et publiée à Rome en 1777. *Voy.* Trithème. Bellarm. Paul Jove. Feller. Gaet. Moroni, vol. V, p. 188-190. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

BESSE (Pierre de), docteur de Sorbonne, né au bourg de Rosier en Limousin, mort à Paris en 1639, principal du collége de Pompadour à Paris, chanoine-chantre de Saint-Eustache, et prédicateur de Louis XIII, a laissé : 1° *des Qualités et des bonnes mœurs des prêtres;* — 2° *Triomphe des saintes dévotes confréries;* — 3° *la Royale prêtrise;* — 4° *le Démocrite chrétien;* — 5° *le Bon Pasteur;* — 6° *l'Héraclite chrétien;* — 7° *Concordantia Bibliorum;* Paris, 1611, in-fol.; — 8° des *Sermons*, imprimés sous le titre de *Conceptions théologiques de Carême, d'Avent*. *Voy.* Feller.

BESSEL (Godefroi de), abbé du couvent des Bénédictins de Gottwich en Autriche, né à Buchheinn, dans l'électorat de Mayence, en 1672, mort en 1749. Il fut employé dans diverses ambassades, à Rome, à Vienne, à Wolfenbuttel, et il devint recteur de l'université de Vienne. On a de lui : 1° une savante *Préface* mise à la tête de deux Lettres de saint Augustin à Optat de Milève, lettres qu'il avait découvertes, et qu'il publia; elles sont intitulées : *de Pœnis parvulorum qui sine baptismate decedunt;* — 2° un *Traité adressé au prince Ulric de Brunswick*, qu'il engagea à rentrer dans la religion romaine; Mayence, in-8°; — 3° *Chronicon Gotwicense, seu annales liberi et exempti monasterii Gotwicensis, ordinis S. Benedicti inferioris Austriæ;* 1732, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1734, p. 201, 1re édit. Feller. Richard et Giraud.

BESSIN (Dom Guillaume), bénédictin, né au diocèse d'Évreux en 1654, mort en 1726. Il professa la philosophie et la théologie dans les abbayes du Bec, de Séez, de Fécamp, où il fut nommé official; plus tard il devint syndic des monastères de Normandie. Il a laissé : 1° *Réflexions contre le système du P. Lami, de l'Oratoire, sur la Pâque;* 1697, in-12; — 2° *Concilia Rothomagensis provinciæ;* 1717, in-fol. Il a, en outre, travaillé à la nouvelle édition des Œuvres de saint Grégoire le Grand, donnée par le P de Sainte-Marthe. *Voy.* Dom Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des Aut. de la Congrég. de Saint-Maur.*

I. **BESSON** (Gaspard), docteur en théologie et archidiacre du diocèse de Glandèves, a laissé : *Instructions chrétiennes* ou *Conférences tirées de l'Écriture, des Conciles et des Pères;* in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1692.

II. **BESSON** (Joseph), jésuite, né à Carpentras en 1607, mort à Alep en 1691. Il professa la philosophie, se fit connaître comme prédicateur, fut recteur du collége de Nîmes, et se rendit en Syrie comme missionnaire. On a de lui : *la Syrie sainte* ou *Missions des Pères de la Compagnie de Jésus en Syrie;* Paris, 1660, in-8°

BESSUR. *Voy.* Bethsur, n° II.

BESTIAIRES (*Bestiarii*), nom que l'on donnait à ceux qui combattaient contre les bêtes, soit qu'ils y fussent condamnés comme prisonniers de guerre, ou pour avoir commis quelque crime, ou comme chrétiens, soit qu'ils combattissent seulement pour s'exercer.

BESZE. *Voy.* Bèze, n° II.

BÉTAGBARITA, évêché d'Afrique dont on ne connaît pas la province, mais dont l'évêque assista à la conférence de Carthage. *Voy. Confér.*, ch. ccvi, not. 415.

BETAUT. *Voy.* Boutauld; car c'est par erreur que plusieurs biographes récents ont attribué à un prétendu Betaut, de l'Ordre des jésuites, les ouvrages qui sont incontestablement du P. Boutauld, jésuite très-connu, ouvrages qu'ils mettent eux-mêmes sous son nom à l'article Boutauld.

BÉTÉ, ville de Syrie que David prit sur Adadézer (II Rois, viii, 8), appelée *Thébath* dans l'endroit parallèle (I Paralip., xviii, 8).

BÉTEN, ville de la tribu d'Aser sur la frontière. *Voy.* Josué, xix, 25. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 626.

BETHABARA, qu'on lit dans le grec de l'Évangile de saint Jean (i, 18), était un lieu situé au delà du Jourdain, et où saint Jean baptisait. Quelques manuscrits grecs portent *Bethania*, comme la Vulgate; d'un autre côté, plusieurs manuscrits de cette version ont la leçon *Bethabara*. *Voy.* sur ce point les interprètes, et Reland, *ibid.*, p. 509, 626, 627, 629-631, et compar. Béthanie.

BETHACHARAM ou **BETHACHAREM**, ville située sur une hauteur entre Jérusalem et Thécué, et dont Melchias, fils de Réchab, était prince. *Voy.* II Esdr., iii, 14. Jérémie, vi, 1.

BETHAGABRA ou **BÉTHOGABRI** ou **BÉTHOGABRIA**, paraît devoir être placée entre Éleuthéropolis et Hébron. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. V, c. iv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BETHANAN, ville de la tribu de Dan ou de Juda. *Voy.* III Rois, iv, 9.

BETHANATH, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 38.

BETHANIA, abbaye. *Voy.* BITAINE.

BÉTHANIE, petite ville située à quinze stades ou à environ deux mille pas de Jérusalem, à l'orient de cette ville, au pied du mont des Oliviers, et sur le chemin de Jéricho à Jérusalem; c'est là qu'habitaient Marthe et Marie, et leur frère Lazare, que Jésus-Christ ressuscita; c'est là que Marie répandit des parfums sur la tête du Sauveur. *Voy.* Matth., XXVI, 6, 7. Jean, XI, 1, 18, etc., et compar. BETHABARA.

BÉTHANITES, habitants de Bethanath. *Voy.* Juges, I, 33.

BETHANOTH, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 59.

BETHARA, étang appelé l'*Étang des Serpents*. Il était situé près de Jérusalem, et Tite le fit combler pendant le siége de cette ville. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. V, c. XII.

BETH-ARABA, ville de la tribu de Juda qui fut ensuite donnée à Benjamin. *Voy.* Josué, XV, 6, et XVIII, 22.

BETHARAN, ville de la tribu de Juda; elle fut rebâtie par Hérode le Grand, qui la nomma *Liviade*, en l'honneur de Livie, femme d'Auguste. Joseph l'appelle Juliade, parce que les Grecs donnaient communément à Livie le nom de Julie. *Voy.* Nombr., XXXII, 36. Josué, XIII, 27. Joseph, *Antiq.*, XVIII, c. III.

BETH-ARSAM, petite ville peu éloignée de Séleucie et siége des Jacobites soumis au Maphrien; les Grecs l'appellent *Arsanopolis*, et les Syriens *Beth-Arsam*. Un de ses évêques, nommé Syméon, y a siégé de l'an 510 à l'an 525. *Voy.* Denis, *Chroniq.*

BETHAVEN, ville à l'orient de Béthel (Josué, VII, 2; XVIII, 12. I Rois, XIII) qui a donné son nom au désert qui en était proche. Saint Jérôme et les Talmudistes la confondent avec *Bethel* (*maison de Dieu*), que les prophètes appellent quelquefois par mépris *Bethaven*, c'est-à-dire maison de vanité, d'iniquité, depuis que Jéroboam y eut établi un culte idolâtrique.

BETHAZMOTH, ville de Palestine dans la tribu de Juda. *Voy.* II Esdr., VII, 28.

BETHBAALMÉON, la même que *Baalméon*.

BETH-BAGAS, ville épisc. de la province de Mossul, au diocèse de Chaldée et sur les montagnes d'Arbéla. Elle a eu six évêques sous la métropole de Mossul. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 121. Richard et Giraud.

BETH-BAZICH. *Voy.* BETH-RAMAN.

BETHBÉRA, peut-être la même que *Bethabara*; lieu situé au delà du Jourdain. *Voy.* Juges, VII, 24.

BETHBÉRAÏ, ville qui a appartenu à la famille de Semeï jusqu'à David, dans la tribu de Juda (I Paralip., IV, 31). C'est probablement la même que *Bethlébaoth* (Josué, XIX, 6).

BETHBESSE ou **BETHBESSEN**, ville de la tribu de Juda qui fut fortifiée par Simon et Jonathas Macchabées; Bacchides les y assiégea inutilement. *Voy.* I Macch., IX, 62, 64.

BETHCHAR, ville de la tribu de Dan. *Voy.* I Rois, VII, 11.

BETH-CHINON ou **BETH-CHIONIA**, ville épisc. du diocèse des Jacobites soumise au Maphrien. Moïse, un de ses évêques, mourut en 903.

BETH-CUDIDA, château ou bourg du pays de Ninive peu éloigné du monastère de Saint-Matthieu et de Bartèle; c'était un siége épisc. soumis au Maphrien des Jacobites. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient. Dissert. de Monoph.*, tom. II, p. 9.

I. **BETHDAGON**, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 27.

II. **BETHDAGON**, ville de la tribu de Juda; on pense qu'elle fut ainsi nommée parce qu'avant que les Israélites la possédassent il y avait un temple de Dagon. *Voy.* Josué, XV, 41.

III. **BETHDAGON**, dans Azoth, signifie le temple de Dagon qui était dans la ville d'Azoth. *Voy.* I Macchab., X, 83.

BETH-D'ARON-DARUM ou **BETH-DARON**, appelée *Badroum* par les Arabes; ville épisc. du diocèse de Chaldée en Mésopotamie. On dit que l'Évangile y fut prêché par saint Achir ou Achée, disciple de l'apôtre saint Thomas. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 455, 456. Richard et Giraud.

BETH-DIAL ou **BADIAL**, ville épisc. de la province de Mossul, au diocèse de Chaldée, dont on ne connait que l'évêque Maranames, qui vivait en 1266. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 456.

BETH-EKED-HAROHIM en hébreu, *Baïthakath tôn poïmenôn* en grec, et *la Cabane des pasteurs* dans la Vulgate, est le nom d'un lieu voisin de Samarie. *Voy.* IV Rois, X, 12; le mot *pasteurs* est retranché au vers. 14 de ce même ch. X dans les trois textes.

I. **BÉTHEL**, ville appelée anciennement *Louz* ou *Louza*, était située au couchant de Haï et sur les confins des tribus d'Éphraïm et de Benjamin (Genèse, XII, 8; XXVIII, 19). Ce fut là que Jacob eut la vision de l'échelle mystérieuse, ce qui lui fit nommer ce lieu *Béthel*, c'est-à-dire *Maison de Dieu* (ibid.). Dans la suite Béthel devint une des villes royales des Chananéens, et fut assujettie par Josué (Jos., XII, 16). Elle fut donnée en partage à la tribu de Benjamin (Jos., XVIII, 22). Jéroboam y introduisit un culte idolâtrique (III Rois, XII, 29), et depuis lors les prophètes l'ont quelquefois appelée *Bethaven* (Osée, IV, 15; V, 8; X, 5). *Voy.* ce mot.

II. **BÉTHEL** (*Bethelia, Betylli*), appelée aussi *Estomason, Estilion*, ville épisc. de la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. Sozomène la place non loin de Gaza. Il y avait des chrétiens en assez grand nombre sous Julien l'Apostat. On ne sait si cette ville n'est pas la même que Béthel dont parle l'Écriture, ou Béthulie mentionnée par saint Jérôme, ou Bétholie de Sozomène. Le premier évêque de Béthel fut Ajax, vers l'an 352. *Voy.* Sozomène, *Hist.*, l. VII, c. XXVIII. Labbe, *Concil.*, tom. V, col. 286. Lequien, *Oriens Christ.*, t. III, p. 671.

BETHÉMEC, ville frontière de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 27.

BETHENCOURT (Jean de), gentilhomme de Normandie, mort en 1425, conquit les îles Canaries, fit baptiser le roi de ces îles, et convertit la plus grande partie de ces îles au christianisme. En 1405 il obtint du Pape un évêque pour ces îles, et il passa depuis 1406 le reste de ses jours en Normandie. Pierre de Bethencourt, un de ses descendants, mort en 1667, fonda dans ces mêmes îles une congrégation de religieux hospitaliers sous le nom de *Bethléhémites*. *Voy.* BETHLÉHÉMITES, n° II. Feller, et la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BÉTHER**. On lit dans le Cantique des cantiques (II, 17), selon l'hébreu et la Vulgate : *Montagnes de Béther;* tandis que le grec lit : *Montagnes de cavités*. Les interprètes se sont beaucoup exercés sur ce passage; mais, il faut bien le reconnaître, parmi les innombrables explications qu'ils en ont données, il n'en est pas une seule qui puisse trouver grâce aux yeux

d'une saine critique. Il est probable que *Béther* est un nom de lieu, mais d'un lieu à nous inconnu.

II. **BÉTHER**, ville dont il est souvent parlé dans les écrits des juifs modernes. Elle fut prise par l'empereur Adrien dans la révolte de Barchochébas; et Eusèbe, qui parle de ce fait, dit qu'elle était voisine de Jérusalem. D. Calmet pense qu'elle est la même que *Betharon la Haute* ou *Bethora*, entre Diospolis et Césarée. De son côté Reland dit qu'il ne trouve pas d'autre ville dont le nom et la position conviennent mieux à *Béther* que le nom et la situation de celle dont il est parlé dans l'ancien Itinéraire de Jérusalem, entre Césarée et Diospolis. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 639, 640.

BETHESDA selon le texte grec, et **BETSAÏDA** selon la Vulgate. Au rapport d'Eusèbe et de saint Jérôme, on montrait de leur temps deux piscines ou une espèce de réservoir double à Jérusalem; l'une se remplissait tous les ans par l'eau de la pluie, et l'autre était pleine d'une eau rouge. Nous savons par l'Évangile qu'autour de cette piscine il y avait cinq galeries, probablement parce que la piscine était de forme pentagone, et qu'il y avait toujours là une foule de malades qui attendaient que l'eau fût remuée pour y descendre. Cette piscine était, au dire des voyageurs, à l'orient de Jérusalem. *Voy.* Jean, v, 2 et suiv. Eusèbe, *Onomast.* Hieron., *in loc. Hebr.* Maundrell. Pococke. Olearius, etc. Richard et Giraud.

BETHEZOBA, patrie de cette femme qui mangea son enfant pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. VII, c. VIII.

BETHGADER, fils de Hariph, de la race de Caleb. *Voy.* I Paralip., II, 51.

BETHGAMUL, ville des Moabites dans la tribu de Ruben. *Voy.* Jérém., XLVIII, 23.

BETHGARME, ville métropolit. et province au diocèse de Chaldée, placée entre l'Arpachite voisine de l'Arménie et Sattacène, qui appartient à la Susiane. *Voy.* Richard et Giraud.

BETH-HAGLA, ville. *Voy.* Josué, XV, 6.

BETHHANAN, ville de la tribu de Dan. *Voy.* III Rois, IV, 9.

BETH HORON. *Voy.* BETHORON,

BETHIA, fille de Pharaon, femme de Méred. *Voy.* I Paralip., IV, 18.

BETHIESIMOTH ou **BELHSIMOTH**, ville de la tribu de Ruben occupée plus tard par les Moabites. Ézéchiel prédit sa ruine, ainsi que celle des autres villes de Moab. *Voy.* Nombr., XXXIII, 49. Josué, XIII, 20. Ézéch., XXV, 9, etc.

BETHLAND. *Voy.* BÉTHOLAND.

BETHLEBAOTH, ou simplement *Lebaoth*, ville de la tribu de Siméon. *Voy.* Josué, XV, 32; XIX, 6.

I. **BETHLÉHEM** ou *Bethléhem de Juda*, ville de la tribu de Juda qu'il faut distinguer d'une autre ville du même nom appartenant à la tribu de Zabulon. On l'appelle aussi Ephrata, et ses habitants sont nommés Ephratéens. Cette ville, peu importante par elle-même, l'est infiniment parce qu'elle a donné naissance au Messie. Elle est située vers le midi, à huit kilomètres de Jérusalem. La caverne où naquit notre Sauveur est en dehors de la ville; les voyageurs disent qu'elle a 13 mètr. 35 centim. de profondeur, et 3 mètr. de largeur, allant toujours en rétrécissant jusqu'au fond. Bethléhem n'est devenu un siége épisc. que depuis les croisades; après la mort de Godefroy de Bouillon, Beaudouin, son frère, y érigea un évêché sous le patriarcat de Jérusalem. *Voy.* Genèse, XXXV, 19. Josué, XIX, 15. Ruth, I, 1, etc. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, qui contient quelques détails intéressants, et surtout Gaet. Moroni, qui indique (vol. V, p. 192 et suiv.) un grand nombre d'ouvrages où sont traitées toutes les questions importantes relatives à Bethléhem. Richard et Giraud, qui donnent des notices des évêques grecs et latins qui ont gouverné cette Église.

II. **BETHLÉHEM**, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 15.

III. **BETHLÉHEM**, Ordre de chevalerie créé en 1450 par Pie II, sous le titre de *Sainte-Marie de Bethléhem*, et dont le soin devait être de défendre contre l'empire Ottoman l'île de Lemnos avec les autres îles de la mer Égée; mais les Turcs ayant pris Lemnos, cet Ordre fut aboli, et ses biens passèrent à l'Ordre de Jérusalem sous le pontificat d'Innocent VIII, en l'an 1484. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 195.

I. **BETHLÉHÉMITES**, peuples. *Voy.* I Rois, XVI, 1.

II. **BETHLÉHÉMITES** (les Frères), Ordre fondé dans les îles Canaries par Pierre de Béthencourt, gentilhomme français, pour servir les malades dans les hôpitaux. Cet Ordre fut approuvé en 1687 par Innocent XI; Clément XI les confirma de nouveau en ajoutant aux priviléges qu'ils avaient déjà reçus d'Innocent XI; ils suivent la règle de saint Augustin, et portent au cou une médaille représentant la naissance de Jésus-Christ à Bethléhem. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 196.

BETHLÉMITES (*Bethlemitæ*), moines qui s'établirent à Cambridge, ville d'Angleterre, en 1257. Ils étaient vêtus comme les Dominicains, et portaient sur la poitrine une étoile rouge, en mémoire de l'étoile qui parut à la naissance de Jésus-Christ. *Voy.* Gaet. Moroni, *ibid.*

BETH-LEPHTHEPHA, peut-être la même que *Beth-Lebaoth*, ville et toparchie de la Judée située au midi de Jérusalem. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. V, c. IV, p. 890. Plin., l. V, c. XIV. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 176, 637, 638, 648.

BETHMAACA. *Voy.* ABÉLA, n° I.

BETHMANAEM, village du pays de Tur-Abdin, ou Fur-Abdia, selon Gaet. Moroni, appelé aussi *Haitama*, érigé en évêché jacobite l'an 1364. Siméon en fut fait évêque en 1387.

BETHMAON, ville des Moabites dans la tribu de Ruben. *Voy.* Jérém., XLVIII, 23.

BETHMARCHABOTH, ville dans la tribu de Siméon. *Voy.* Josué, XIX, 5.

BETHMAUS, ville de Galilée située entre Séphoris et Tibériade, à cinq stades de cette dernière ville. *Voy.* Joseph, *de Vita sua*, p. 10. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 649.

BETH-MILLO, selon l'hébreu, lieu voisin de Sichem. La Vulgate a rendu ces mots par *la Maison de Millo*. Le mot *béth* signifie, en effet, *maison*. *Voy.* IV Rois, XII, 20.

BETHNABRIS, ville située au delà du lac de Génésareth, à cinq milles de Livias, vers le nord. *Voy.* Euséb., *Onomast.*, au mot BETHNABRAN.

BETHNEMRA, ville de la tribu de Gad. *Voy.* Josué, XIII, 27. Elle est appelée simplement *Nembra*. Nombr., XXXII, 3.

BETH-NICATOR, ville épisc. du diocèse de Chaldée sous la puissance des Perses. Le fleuve Capros coule auprès. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, p. 17, 189, 193.

BÉTHOANNABA ou **BETH-HANNABA**, bourg situé à quatre mille pas de Diospolis, vers l'orient, suivant Eusèbe; mais saint Jérôme dit

que la plupart le mettent à huit milles. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 661.

BÉTHOGABRI, BÉTHAGABRIA. *Voy.* BETHAGABRA.

BÉTHOM ou **BÉTHORA, BÉTHARAN**, *Julias*, patrie du prophète Joël; elle fut prise, et les Juifs qui l'habitaient furent envoyés en captivité à Jérusalem; ils s'étaient révoltés contre Alexandre Jannée. *Voy.* Reland, *in Bethom.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXII. Epiphan., *de Vit. Prophetarum*, p. 245. Reland, p. 650, 651.

BÉTHOMÉ, ville des Juifs que plusieurs croient être la même que la précédente. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXII. Reland, p. 651.

BÉTHORA, probablement la même que Béthoron. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. V, c. I, et l. XII, c. X.

BÉTHORON ou **BETH HORON**. Il y avait deux villes de ce nom : Béthoron la Haute, bâtie par Salomon, et Béthoron la Basse, qui fut cédée par la tribu d'Éphraïm aux Lévites pour leur servir de demeure. Eusèbe la place à quatre milles de Jérusalem, vers Sichem ou Naplouse, c'est-à-dire au nord de Jérusalem, et Joseph à cent stades. *Voy.* Josué, XXI, 22. I Rois, XIII, 18 *et passim.*

BETHPHAGÉ, petit village placé au pied du mont des Oliviers, entre Béthanie et Jérusalem; on ne met que quinze stades de Bethphagé à cette dernière ville. *Voy.* Matth., XXI, 1.

BETHPHALETH ou **BETHPHELETH**, l'une des villes qui furent cédées à la tribu de Siméon; elle était située dans la partie la plus méridionale de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XII, 27, 2. II Esdr., XI, 26.

BETHPHÉSÈS, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* Josué, XIX, 21.

BETHPHOGOR, ville de Moab attribuée à la tribu de Ruben. *Voy.* Josué, XIII, 20.

BETH-RAMAN ou *Beth-Bazich* ou *Beth-Vazich*, ville épisc. du pays de Ninive, et la sixième de celles qui sont soumises au Maphrien. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 12, 186, 188.

BÉTHRAPHA, fils d'Esthon, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 12.

BETHSABÉE, fille d'Ammiel et femme d'Urie l'Héthéen. Elle épousa David après la mort d'Urie, et fut la mère de Salomon, qui monta sur le trône après David. *Voy.* II Rois, XI, 12, etc. I Paral., III, 5.

I. **BETHSAÏDA.** *Voy.* BETHESDA.

II. **BETHSAÏDA**, ville située au delà du Jourdain, sur la mer de Tibériade, et non loin de Capharnaüm; elle fut la patrie des apôtres saint Pierre, saint André et saint Philippe; Notre-Seigneur y alla souvent, et y opéra un grand nombre de miracles. *Voy.* Marc, VI, 45; VIII, 22. Luc, X, 13. Jean, I, 44; XII, 21. Epiphan., *Advers.*, II, 437. Reland, p. 654 et suiv. Scheiner, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **BETHSAÏDA**, ville située près de l'extrémité nord-est de la mer de Tibériade, dans la Gaulonotide, tétrarchie de Philippe. *Voy.* Matth., XIV, 13, 22, 34. Luc, IX, 10. Reland, qui la décrit, p. 869. Scheiner, *ibid.*

IV. **BETH-SAÏDA**, siége jacobite soumis au Maphrien et dans le pays de Ninive. En 1278 Basile fut ordonné par Grégoire Maphrien, et l'an 1838 le pape Grégoire XVI nomma au même siége Antoine Borghi, capucin, coadjuteur du vicaire apostolique du Thibet. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 197.

BETHSALISA, probablement la même que *Baalsalisa.* Eusèbe la place à quinze milles de Diospolis, vers le septentrion, dans le canton de Thamma. *Voy.* Eusèbe, *Onomast.* Reland, pag. 487, 655.

BETHSAMÈS ou **BETHSÉMÈS.** Il y a quatre villes de ce nom : 1° une qui était d'abord aux Philistins et fut donnée aux Lévites; elle se trouvait sur les limites des tribus de Juda et de Dan (Josué, XV, 10. I Rois, VI, 12, 19. III Rois, IV, 9, etc.); — 2° une seconde dans la tribu de Nephthali (Josué, XIX, 38. Juges, I, 33); — 3° la troisième dans la tribu d'Issachar (Josué, XIX, 22); — 4° et la quatrième, qui est proprement l'*On* de l'Égypte ou l'*Héliopolis* des Grecs, mais que Jérémie (XLIII, 13) appelle aussi *Bethsamès*, c'est-à-dire maison, demeure du soleil. Quelques auteurs ont prétendu que Bethsamès, de la tribu de Nephthali, était la même ville qu'*Hirsémès*, mentionnée dans Josué (XIX, 41), et dont le nom signifie ville du soleil; mais voyez les justes réflexions de Reland (p. 656, 657) sur cette prétention.

BETHSAMITE, signifie natif ou habitant de Bethsamès. *Voy.* I Rois, VI, 14, 19, etc.

BETHSAN, plus connue sous le nom de *Scythopolis*, située à quatre-vingt-huit kilomètres de Jérusalem, ou, d'après Joseph, à cent vingt stades de Tibériade, au deçà et au couchant du Jourdain, à l'extrémité du Grand Champ. Le nom de *Scythopolis* lui vient de l'invasion des Scythes qui eut lieu dans la Palestine sous Josias, fils d'Amos, roi de Juda; ou bien de *Succothpolis*, parce que Succoth était en face, sur le bord oriental du Jourdain. *Voy.* Josué, XVII, 11. Juges, I, 27. I Macchab., V, 52, etc. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BETH-SÉLEUCIE, appelée aussi *Carchas*, celle même que Strabon nomme *Solocé*, ville épisc. dans l'Assyrie, au diocèse de Chaldée. Il y avait là un évêque dès le VI[e] siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1331. Richard et Giraud.

BETHSÉMÈS. *Voy.* BETHSAMÈS.

BETHSETTA, ville située près du Jourdain, entre Bethsan et Abelméhula. *Voy.* Juges, VII, 23.

BETHSIMOTH. *Voy.* BETHIÉSIMOTH.

BETH-SORI, siége épisc. du diocèse de Chaldée dans le pays des Garméens. Il eut pour évêque un nommé Jean, de l'école nestorienne d'Édesse, après qu'il eut été chassé de cette ville par l'empereur Zénon.

I. **BETHSUR**, était fils de Maon. *Voy.* I Paralip., II, 45.

II. **BETHSUR** ou **BESSUR, BETHSURA**, ville de la tribu de Juda. Elle défendait l'entrée de la Judée du côté de l'Idumée. Eusèbe la place à vingt-huit kilomètres de Jérusalem, en allant vers Hébron. Roboam, roi de Juda, fortifia Bethsur, et Judas Macchabée la défendit contre Lysias, régent du royaume de Syrie sous le jeune Antiochus. L'année suivante Lysias la prit, et dix-neuf ans après elle fut reprise par Jonathas Macchabée. *Voy.* Josué, XV, 58. I Macch., XI, 65; II, XI, 5. Eusèbe, *in Onomast.*, et Hieron., *in locis Hebr.*, au mot BETHSUR.

BETHTHAPHUA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 53. Eusèbe, *Onomast. in Beththaphua.*

BÉTHUL ou **BATHUEL**, ville de la tribu de Siméon. Saint Jérôme dit que de Béthélie à Péluse il y a cinq petites journées. Enfin, parmi les évêques de la Palestine, on trouve un évêque de Béthélie. *Voy.* Josué, XIX, 4. I Paralip., IV, 30.

BÉTHULIE, ville célèbre par le siége qu'en fit Holopherne, et pendant lequel il fut tué par Judith. Quelques-uns pensent qu'elle est la même ville que la précédente. *Voy.* Juges, VI

et suiv. Judith, VII, 1, 2, 3. Richard et Giraud.

I. **BÉTHUNE** (Hippolyte de), prélat français, né en 1647, mort l'an 1720, fut nommé évêque de Verdun à l'âge de trente-quatre ans, et il y établit un séminaire. On a de lui : 1° un *Catéchisme;* — 2° un *Rituel;* — 3° une *Méthode pour administrer le sacrement de Pénitence;* 1691 ; — 4° un *Nouveau Bréviaire;* 1693, in-8°; — 5° un *Missel;* 1699, in-fol. Béthune fonda de plus un hôpital pour son diocèse; il fut un de ceux qui interjetèrent appel de la bulle *Unigenitus*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BÉTHUNE D'ORVAL** (Anne-Léonore de), abbesse de Notre-Dame du Val-de-Gis, née en 1657, morte en 1733, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Réflexions sur l'Évangile;* — 2° *Idée de la perfection chrétienne et religieuse pour une retraite de dix jours;* Paris, 1719, in-12. *Voy.* ibid.

BETH-VASICH. *Voy.* BETH-RAMAN.

BETHZACHARA, lieu situé dans le voisinage de Bethsure, où eut lieu le combat entre Judas Macchabée et Antiochus Eupator. *Voy.* I Macchab., VI, 32, 33, et XL, 46.

BETHZÉCHA, probablement la même ville que *Bethzetta*. *Voy.* ce mot. *Voy.* aussi I Macchab., VII, 19.

BETIENTUM. *Voy.* BITONTO.

BÉTOLAND ou **BETHLAND** (Roland), jurisc. français du XVIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : *Règles du droit civil et canon.;* Paris, 1558, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BETONIM, ville de la tribu de Gad. *Voy.* Josué, XIII, 26.

BETTAZZI DE PRATO (Jacques), curé de Saint-Hippolyte, au diocèse de Pistoie, né à Prato en 1722, mort en 1755. Il a laissé un ouvrage plein d'érudition intitulé : *Jacobi Bettazzi Plebani S. Hippolyti in Piazzanese, diœcesis Pistoriensis, de recta Paschæ indictione solutiones quæstionum ab anonymo et aliis editarum, praeferentes necessitatem, utilitatem et honestatem simulque methodum facilem emendandi sine calendarii et martyrologii variatione, correctionem vulgò gregorianam, ac etiam detegentes veram veterum temporum rationem, historiæ et chronologiæ utilitatem;* Lucques, 1757, in-fol. Ce n'est là que la première partie d'un grand ouvrage dont il avait publié un extrait sous le titre de : *Epitome operis Pascalis Jac. Bettazzi;* Florence, 1733, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Le *Journ. des Savants,* 1759, p. 120. Richard et Giraud.

BETTONA, ou *Bittona,* la *Vettona* des anciens; siége épisc. d'Italie en Ombrie, au bord méridional du Topino. On ne connaît que trois de ses anciens évêques, dont l'un, saint Chryspoldus ou Chryspolitus, souffrit le martyre sous Maximien et Dioclétien. Elle est maintenant délégation de Pérouse, dans les États pontificaux. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. V, p. 198.

BETYLLI. *Voy.* BÉTHEL, n° II.

BEUCER. *Voy.* BUCER.

BEUF (Jean **LE**), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, né dans cette ville en 1687, mort en 1711. Il a laissé, outre des travaux historiques et des mémoires couronnés dans diverses Académies : 1° *la Vie de saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre;* 1716, in-12; — 2° *Histoire de la vie de saint Vigile, évêque d'Auxerre;* 1722, in-8°; — *Relation authentique de la conversion de saint Mamert;* 1722, in-8°; — 4° *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris;* 1739, 1741 et 1743, 3 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud. L'abbé Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, p. 388.

BEUIL ou **BEUF** (**LE**), *Bulium*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à douze kilomètres de Limoges. Elle est fille de Dalon, et elle a été unie, l'an 1123, à l'Ordre de Cîteaux. On pense que ce monastère a été fondé en 1122 par Ramnulfe de Nieuil, abbé de Dorate. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 631, nov. edit. Richard et Giraud.

BEURRE. C'est par ce mot que les Septante et la Vulgate ont constamment rendu le terme hébreu *hém'â*, qui signifie du *lait* proprement dit; et c'est aussi le sens que lui ont donné généralement tous les anciens interprètes et quelques nouveaux. Mais il faut bien le reconnaître, cette interprétation est opposée à l'étymologie, et elle ne saurait convenir à un certain nombre de passages où ce terme se trouve employé. D'un autre côté, quoique les Grecs et les Latins se servissent seulement de beurre comme médicament, pourrait-on prouver qu'il en fût de même chez les Hébreux? On peut donc dire avec Gesenius : *Quidquid est, butyrum in nullo V. T. loco necessarium, plerisque ineptum esse, concedent omnes* (Thesaur., tom. I, p. 486). *Voy.* Genèse, XVIII, 8. Juges, V, 25. Job, XX, 17; XXIX, 6, etc.

I. **BEURRIER** (Louis), Célestin, né à Chartres, mort à Vichy en 1645. Il était aussi recommandable par sa science que par sa piété. Il a laissé : 1° *Histoire du monastère des Célestins de Paris;* Paris, 1634, in-4°; — 2° *Sommaire des vies des fondateurs et réformateurs des Ordres religieux;* ibid., 1634, in-4°; — 3° *Analogies et antithèses de l'Incarnation du Fils de Dieu et des actions les plus notables de sa vie avec le péché d'Adam;* Paris, 1632, in-8°; — 4° *Isagoge, seu introductio ad scientiam de Sacramentis;* Paris, in-16. *Voy.* Becquet, *Histor. Celest. Gall. congreg.*, p. 207, 208.

II. **BEURRIER** (Paul), chanoine régulier et abbé de Sainte-Geneviève, né en 1610, mort en 1696. On a de lui : 1° *la Vie de sainte Geneviève;* Paris, 1642, in-8°; — 2° *Homélies, Prônes* ou *Méditations sur les Evangiles des dimanches et principales fêtes;* ibid., 1670, in-4°; — 3° *Perpetuitas fidei, ab origine mundi ad hæc usque tempora, in lege naturali, mosaica et evangelica;* ibid., 1672, in-8°, et en français, 1680, in-8°; — 4° *Speculum christianæ religionis;* ibid., 1666 et 1672, in-8°. *Voy. Dict. des Prédic.*

III. **BEURRIER** (Vincent-Toussaint), prédicateur, né à Vannes en 1715, mort à Blois en 1782. Il fut l'un des missionnaires les plus distingués du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Remarques théologiques sur l'administration des sacrements;* — 2° *Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce, les fêtes et les mystères;* Paris, 1779, in-8°. Le succès de ces conférences engagea l'auteur à en publier dix-sept autres, dirigées contre les ennemis de la religion; — 3° *Sermons* ou *Discours pour les dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême, les mystères de Notre-Seigneur, de la Vierge;* Paris, 1784, 2 vol. in-8°. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.* L'*Encyclop. cathol.*

BEUVE ou **BOVE**, et par corruption *Bonne* (sainte), abbesse à Reims, née vers 1616, morte vers l'an 1674. Elle entra dans le monastère que Balderic ou Baudry, son frère, avait bâti dans un faubourg de Reims; le monastère ayant été achevé et dédié sous le nom de Saint-Pierre, vers l'an 1639, elle en fut nommée première abbesse. On célèbre sa fête le 24 avril, avec

celle de sainte Dode, sa nièce et seconde abbesse du monastère. *Voy.* Bollandus. Flodoard, *Hist. de Reims.*

BEUVELET (Matthieu), de la congrégation des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, né à Marles, près de Soissons, au XVIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques;* Paris, 1652, in-4°, et avec d'utiles corrections; Besançon, 1819, in-12; — 2° *la Vraie et solide dévotion;* Paris, 1658, in-8°, 2e édit.; — 3° *Conduite pour les principaux exercices qui se font dans les séminaires;* — 4° *le Symbole des Apôtres expliqué et divisé en prônes;* Paris, 1675, in-8°; ouvrage posthume. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BEUVON ou **BOBON**, en italien *Bovo* (saint), né au château de Noguiers, mort à Voghera en Lombardie le 22 mai 985. Il unissait une rare piété à toutes les vertus militaires; il chassa les Sarrasins qui infestaient les côtes de la Provence. Il quitta la carrière des armes pour vivre dans la retraite et la pénitence. Tous les ans il faisait à pied le voyage de Rome. C'est pendant un de ces pèlerinages qu'il mourut. On honore sa mémoire le 22 mai. *Voy.* Mombritius, *Sanctuarium, sive Vitæ Sanctor.*, tom. I. Bollandus. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 82. Richard et Giraud.

BEVAGNA (*Bevania*), la *Mevania* des anciens, ville épisc. d'Italie dans l'État de l'Église, en Ombrie, située à six milles de Foligny et à treize milles de Spolète. Cet évêché fut établi dès le IIIe siècle, selon Ughelli, qui lui donne pour premier évêque saint Vincent, martyrisé sous Dioclétien; et, au commencement du VIIe siècle, elle fut réunie à celui de Spolète. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. X, col. 137. Gaet. Moroni, vol. V, p. 198. Richard et Giraud.

BÉVÉRIDGE (Guillaume), théologien anglican, né en 1638 à Barrow, comté de Leicester, mort à l'abbaye de Westminster l'an 1708, était très-versé dans les langues orientales. Il fut nommé, en 1705, évêque de Saint-Asaph. Bossuet, avec qui il était en correspondance, lui donna beaucoup de conseils pour ses ouvrages. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Institutionum chronologicarum libri duo*, etc. Londres, 1669, in-4°; ouvrage qui a eu beaucoup de renommée et plusieurs éditions; — 2° *Synodicon, sive Pandectæ canonum Apostolorum et conciliorum ab Ecclesia græca receptorum,* grec et latin; Oxford, 1672, 2 vol. in-fol.; ouvrage mis à l'*Index* par un décret du 22 juin 1676; — 3° *Codex canonum Ecclesiæ primitivæ vindicatus et illustratus;* Londres, 1678, in-4°; — 4° *Pensées sur la religion;* Londres, 1709; — 5° *Thesaurus theologicus;* Londres, 1711, 4 vol. in-8°. Les ouvrages de Bévéridge ne laisseraient rien à désirer s'ils ne contenaient point des préventions injustes contre les catholiques. *Voy.* Moréri, éd. de 1759. L'abbé Ladvocat, *Diction. histor.* Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*

BEVERLAC ou **BEVERLAY** (*Beverlacum*), ville du comté d'York en Angleterre. On y a tenu, l'an 1261, un concile dont le but était de chercher les moyens de s'opposer aux incursions des Tartares.

BEYERLINCK. *Voy.* BEIERLYNCK.

BÉZABDES, appelée *Gozarta* ou *Gezira* par les Syriens, ville épisc. de la Mésopotamie au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Amide. Elle avait ses évêques, même avant d'être prise par Sapor, roi de Perse, et les Nestoriens en avaient fait une métropole. Depuis lors elle est tout simplement une île qui s'élève au milieu du Tigre, et que les Syriens appellent *Gozarta* ou *Gezira*. *Voy.* Renaudot, *Perpétuité de la foi*, p. 743. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1003.

BEZARD (P.), curé dans le diocèse de Dijon, a laissé : *Entretien d'un père avec ses enfants sur la doctrine du bonheur*, ou *la Religion de la raison;* Dijon, 1823, in-12; c'est la traduction d'un ouvrage allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BÈZE** (*Besua*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à seize kilomètres de Dijon. Elle fut fondée au commencement du VIIe siècle; et, comme elle avait été détruite, elle fut rétablie par Albéric vers l'an 830. On y suivit d'abord la règle de Saint-Colomban, puis celle de Saint-Benoît, et on y établit ensuite la réforme de la congrégation de Saint Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 703, nov. edit.

II. **BÈZE** ou **BESZE** (Théodore de), ministre de Genève, né à Vézelai en Bourgogne en 1519, mort à Genève en 1605, fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine, et fut reçu docteur à l'âge de vingt ans. Son maître, imbu des erreurs de Calvin, lui en inspira le goût, et de Bèze renonça entièrement à la religion catholique. Il se retira à Genève, puis à Lausanne, où il professa le grec. Rappelé par Calvin dans la première de ces villes, il devint ministre; l'an 1501 il harangua au colloque de Poissy, et scandalisa l'assemblée par les opinions qu'il osa hasarder. Il se trouva avec le prince de Condé à la bataille de Dreux. Après Calvin, il fut l'âme des synodes et des assemblées calvinistes. Outre des ouvrages purement littéraires, il en a laissé un certain nombre de théologiques, dont les principaux sont : 1° *une traduction latine du Nouveau Testament,* avec des notes; — 2° *de Hæreticis a civili magistratu puniendis;* Paris, 1554, in-8°; traduit en français par Nicolas Colladon, sous ce titre : *Traité de l'autorité des magistrats de la punition des hérétiques;* Genève, 1560, in-8°; — 3° *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, etc.; Genève, 1580, 3 vol. in-8°. Bèze a été mis à l'*Index* de Clément VIII; ses *Icones virorum illustrium* ont été condamnées par un décret du 12 décemb. 1624. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

BÈZEC ou **BÈZECH**, ville royale de la terre de Chanaan, voisine de Bethsan et du passage du Jourdain, et dont le roi était Adonibézec. Eusèbe assure qu'il y avait deux villages peu éloignés l'un de l'autre qui portaient ce nom, et qui étaient situés entre Sichem et Scythopolis. *Voy.* Juges, I, 4, 5. I Rois, XI, 8. *Voy.* aussi la remarque de Reland (p. 663), faite aussi par Scheiner dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BÉZÉDEL, village situé près d'Ascalon, où les Juifs résistèrent pendant longtemps aux Romains, mais dont ceux-ci se rendirent maîtres en mettant le feu à la tour. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. III, c. II. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 663.

BÉZÈNE, siége épisc. de la province de Thessalie, du diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Larisse.

BEZETHA ou **BETZETA**, quartier de Jérusalem placé au nord de cette ville et du Temple. Il était sur une montagne, et environné de fortes murailles. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. III, c. I.

BÈZIERS (*Bitteræ*, *Bedrensis civitas*), ancienne ville épisc. de France, dans le bas Languedoc, et suffragante de Narbonne. L'évêché, supprimé par le concordat de 1801, est réuni aujourd'hui au diocèse de Montpellier. D'après

une ancienne tradition, saint Paul passa à Béziers lorsqu'il vint de Rome dans les Gaules; il y convertit, dit-on, et y baptisa un certain nombre d'infidèles, bâtit une église, et plaça saint Aphrodise sur le siége épiscopal de Béziers. On a tenu trente conciles dans cette ville. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée,* tom. XXVIII, p. 160 et suiv.

BHUIS. *Voy.* Buy.

BIANCHETTI ou **BLANCHETTI** (César), né à Bologne en 1585, mort en 1665, fonda la congrégation de Saint-Gabriel, exclusivement composée de laïques ayant de quoi pourvoir à leur entretien; fondée en 1644, elle fut approuvée peu de temps après par le cardinal Barberini. *Voy.* Ch.-Ant. de Frate, *Vie de Bianchetti;* Bologne, 1704. Moréri, éd. de 1759.

I. **BIANCHI** (Vénérable François), barnabite, né à Arpino en 1743, mort à Naples l'an 1815, en odeur de sainteté. Il se distingua par son zèle, qui le fit surnommer l'apôtre de Naples, et par les dons surnaturels dont Dieu l'enrichit. Notre saint Père Pie IX a proclamé ses vertus héroïques le 23 février 1857. *Voy.* sa *Vie,* par le P. Baravelli, barnabite; Rome, 1863.

II. **BIANCHI** (Bonaventure), prédicateur italien, de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Cotignoli, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Quaresimale,* Bologne, 1534; — 2° *de Viris illustribus Novi et Veteris Testamenti;* ibid., 1534. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BIANCHI** (Horace), jurisconsulte et traducteur italien, né à Rome, mort à Milan en 1756. On a de lui, entre autres ouvrages : *Caroli Sigonii historiæ ecclesiasticæ libri XIV, nunc primum e Ms. codice in lucem emissi a Phil. Argellati. cum prolegom. Hor. Bianchi;* Milan, 1736, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BIANCHI** (Jean-Antoine), de l'Ordre des Frères-Mineurs observantins, né à Lucques, mort en 1758, professa la philosophie et la théologie, fut provincial de son Ordre à Rome, visiteur à Bologne, consulteur de l'Inquisition, et a laissé, outre un grand nombre de tragédies sacrées : *Della potestà e polizia della Chiesa, trattati due contro le nuove opinioni di Pietro Giannone;* Rome, 1745-1751, 5 vol. in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1752, p. 118 et 831.

I. **BIANCHINI** (François), né à Vérone en 1662, mort en 1729, savant astronome, antiquaire, littérateur, fondateur de l'Académie des *Aletofili* (*amis de la vérité*) à Vérone, fut camérier d'honneur du pape Clément XI et chanoine de Sainte-Marie-Majeure. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° une *édition des Vies des Papes,* par Anastase le Bibliothécaire, avec des notes, des dissertations, des préfaces et des variantes en latin; Rome, 1718-1728, 3 vol. in-fol.; — 2° une *Dissertation sur le canon pascal de saint Hippolyte, martyr,* également en latin; ibid., 1703 et 1704, in-fol.; — 3° *Opuscula Varia,* qui parurent pour la première fois à Rome l'an 1754, 2 vol. in-4°. *Voy. Mém. pour servir à l'Hist. des sciences et des beaux-arts,* juillet 1730, art. 70, et novembre, p. 2078. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.,* où l'on trouve la liste des divers écrits de Bianchini. Gaet. Moroni, vol. V, p. 208 et suiv.

II. **BIANCHINI** ou **BLANCHINI** (Joseph), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome et neveu du précédent, né à Vérone en 1704. Il a donné une nouvelle édition des ouvrages du cardinal Thomasi; Rome, 1741, in-fol.; il a continué l'*Histoire ecclésiastique quadripartite* commencée par son oncle; Rome, 1752, in-fol. On a en outre de Joseph Bianchini : 1° *Vindiciæ canonicarum Scripturarum Vulgatæ latinæ editionis;* Rome, 1740, in-fol.; — 2° *Evangeliarum quadruplex latinæ versionis antiquæ, seu veteris italicæ, nunc primum in lucem editum ex codd. manuscript. aureis, argenteis, purpureis, aliisque plusquam millenariæ antiquitatis;* Rome, 1749, gr. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1741, p. 735; 1743, p. 117; 1750, p. 308; 1758, p. 506. Fabricy, des *Titres primitifs de la Révélation,* tom. Ier, p. 235, note. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

BIANCONI (Jean-Baptiste), prêtre philologue, né en 1748 à Bologne, où il mourut l'an 1781, après y avoir professé le grec et l'hébreu. On a de de lui : 1° *Anonymi Scriptoris historiæ sacræ, ab orbe condito ad Valentinianum et Valentem imp.;* Bologne, 1779, in-fol.; l'auteur de cet ouvrage est Julius Pollux; — 2° *de Antiquis Litteris Hebræorum et Græcorum;* ibid., 1748 et 1763. *Voy.* Tipaldo, *Biogr. degli Ital.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BIARD (Paul), jésuite, né à Grenoble en 1565, mort à Avignon en 1622, un des premiers missionnaires qui allèrent en Amérique, eut à souffrir une foule de persécutions; aussi revint-il en France dans le plus complet dénûment. Il avait été professeur de théologie à Lyon pendant neuf ans. On a de lui : 1° *Epistola ad R. P. præpositum generalem e Portu-Regali in Nova Francia, data ultimo die junii* an. 1611; l'auteur l'a publiée en français sous le titre de Relation de la Nouvelle-France, et du voyage des PP. jésuites dans cette contrée; Lyon, 1616, in-12; — 2° *Relatio expeditionis Anglorum in Canadum, suæque ab illis comprehensionis;* — 3° *Liber pro auctoritate Pontificis contra Martinellum ministrum;* Lyon, 1616, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BIBAUC ou **BIBAUT** (Guillaume), trente-cinquième général des Chartreux, né à Tiel dans les Pays-Bas, mort en 1535, professa la théologie à Gand, et s'éleva par son propre mérite aux premières charges de son Ordre. Il a laissé : 1° *Orationes et Conciones capitulares,* qui furent recueillis et publiés par Josse Hess, supérieur de la Chartreuse d'Erfurt en 1539, et réimprimés à Anvers, 1610, 1634; — 2° *deux Poëmes latins en l'honneur de saint Joachim,* à la fin de la Vie de Jésus-Christ par Ludolphe; Paris, 1534, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

BIBIANE ou **BIBIENNE** ou **VIBIANE**, vierge, souffrit le martyre sous Julien l'Apostat, vers l'an 363. Elle était fille de Flavien, officier de préfecture de Rome, et de Dafrose, qui moururent tous deux pour la religion. D'après l'ordre du gouverneur, on lui enleva, ainsi qu'à sa sœur Démétrie, tout ce qu'elle possédait; et, comme on ne pouvait les faire renoncer à Jésus-Christ, on les envoya à la torture. Démétrie mourut avant le supplice; mais Bibiane souffrit le martyre. On les honore le 2 décembre. *Voy.* Bollandus.

BIBLE, mot grec qui signifie *livre.* Nous avons donné le nom de Bible ou de livre par excellence au recueil des livres sacrés dictés par l'Esprit-Saint, et connus sous le nom de Livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Or on les appelle canoniques, tant parce qu'ils sont la règle de notre foi que parce qu'ils forment le catalogue ou recueil sacré, le mot grec *canôn* ou mieux *kanôn,* signifiant à la fois et *règle, loi,* et *catalogue, recueil.*

1° L'Église reconnaît pour canoniques 45 livres de l'Ancien Testament, et 27 du Nouveau. —

Les livres canoniques de l'Ancien Testament sont: la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, les quatre livres des Rois, les deux des Paralipomènes, les deux d'Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job, les cent cinquante Psaumes, les Paraboles ou Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les quatre grands Prophètes, savoir : Isaïe, Jérémie, auquel on joint Baruch, son secrétaire, Ézéchiel et Daniel; les douze petits Prophètes, qui sont: Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie; les Macchabées. — Les livres canoniques du Nouveau Testament sont : les quatre Évangiles, selon S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean; les Actes des Apôtres, les quatorze Épîtres de saint Paul, savoir : une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, une aux Hébreux; sept autres appelées Épîtres catholiques, savoir : une de saint Jacques, deux de saint Pierre, trois de saint Jean, et une de saint Jude; le dernier livre est l'Apocalypse de saint Jean.

2° Les livres de l'Ancien Testament furent généralement écrits en hébreu. Il faut cependant excepter la Sagesse et le second des Macchabées, qui furent composés en grec. Quant au livre de Tobie, on ne sait pas d'une manière bien certaine s'il fut composé en hébreu, en grec ou en chaldéen, et l'on n'est guère mieux fixé sur le texte primitif du livre de Judith, que les uns prétendent être le chaldéen, les autres le grec. Le 1er livre d'Esdras, Jérémie et Daniel, contiennent des passages en langue chaldaïque. Les sept derniers chapitres d'Esther, les livres entiers de Baruch et le 1er des Macchabées, ont bien été composés en hébreu, mais le texte original en est perdu depuis longtemps. — Les livres du Nouveau Testament ont été écrits en grec; l'Évangile de saint Matthieu seulement a été composé en hébreu; mais on en a perdu le texte original.

3° Il n'y a presque point de langue dans laquelle on n'ait traduit la Bible; de là cette foule de versions, samaritaine, chaldaïque, syriaque, arabe, éthiopienne, persane, égyptienne ou copte, arménienne, gothique, allemande, polonaise, etc. La Bible a surtout été traduite en grec, et plusieurs fois. La plus ancienne et la plus authentique de toutes les versions grecques, est celle dite des *Septante;* car c'est elle que les apôtres ont donnée aux Églises qu'ils ont fondées; c'est sur elle qu'a été faite l'ancienne Italique, dont l'Église romaine s'est servie jusqu'au VIe siècle; c'est elle dont l'Église grecque a fait un constant usage jusqu'à ce jour; c'est encore sur elle qu'ont été faites les différentes versions consacrées chez la plupart des chrétiens orientaux; c'est elle que les docteurs des deux Églises latine et grecque ont expliquée dans leurs commentaires, qu'ils ont employée dans leurs écrits à réfuter les hérétiques, et qu'ils ont produite dans les conciles; c'est elle enfin qui a servi à convertir les nations barbares à la lumière de l'Évangile. — La plus ancienne version latine adoptée par l'Église d'Occident est celle qui fut d'abord appelée l'*Italique,* et ensuite l'*Ancienne Vulgate.* Lorsque saint Jérôme eut traduit la plus grande partie des livres de la Bible d'après le texte hébreu, et corrigé les autres sur les meilleurs exemplaires grecs, sa version devint la seule dont toute l'Église latine se servit, sous le nom de *Nouvelle Vulgate,* ou simplement *Vulgate.* Dans cette version, les additions aux livres d'Esther et de Daniel, les livres de Baruch, de la Sagesse, de l'Ecclésiastique et des Macchabées, quelques endroits des Rois et des Proverbes, et les cent cinquante Psaumes revus et néanmoins réformés par saint Jérôme, sur la version grecque des Septante adoptée par Origène, sont de l'Ancienne Vulgate. Les quatre Évangélistes sont de la version de saint Jérôme, qu'il corrigea sur les plus anciens manuscrits grecs, dont il ne changea que ce qui lui parut altérer le sens. Le concile de Trente a déclaré cette version authentique, et a ordonné qu'elle seule aurait cours dans toute l'Église. *Voy.*, sur les différentes Bibles, Kortholt, *de Variis Biblior. edit.* Morin, *Exercitationes Biblicæ.* Le Long, *Biblioth. sacrée.* D. Calmet, *Biblioth. sacrée,* jointe au *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. Ier.

4° Les protestants et les jansénistes ont prétendu que la Bible devait toujours être lue au peuple en langue vulgaire, même dans la célébration de la liturgie; que la lecture en était non-seulement utile, mais absolument nécessaire à tout le monde, même aux femmes; qu'elle devait être permise indifféremment à tous; enfin que les pasteurs de l'Église n'avaient absolument aucun droit de défendre cette lecture aux fidèles. Ces prétentions sont autant d'erreurs qui se trouvent pleinement réfutées dans plusieurs ouvrages, notamment dans *Collectio quorumdam gravium authorum, qui ex professo, vel ex occasione, sacræ Scripturæ, aut divinorum officiorum in vulgarem linguam translationes damnârunt. Unà cum decretis summi Pontificis et cleri Gallicani, ejusque Epistolis, Sorbonæ censuris, ac supremi Parisiensis senatûs placitis, jussu ac mandato ejusdem cleri Gallicani edita, Lutetiæ Parisiorum,* 1661; — dans Charles Mallet, docteur de Sorbonne, *Traité de la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire;* Rouen, 1679, in-12; — dans J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. Ier, 5 vol. in-8°, 3e édit.; — mais surtout dans J.-B. Malou, *la Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire, jugée d'après l'Écriture, la tradition et la saine raison;* Louvain, 1846, 2 vol. in-8°; ouvrage où la matière est traitée avec beaucoup de développements; — enfin dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. BIBLE (Lecture de la).

5° Les simples prêtres ne peuvent jamais permettre aux fidèles la lecture des Bibles publiées par des auteurs qui ne sont pas catholiques. Cette permission est du domaine exclusif de l'autorité supérieure. Ils sont en droit d'interdire l'usage de celles même qui sont faites par des catholiques, quand elles ne sont pas approuvées par l'autorité ecclésiastique. Mais pour qu'une Bible soit munie de cette sanction, la seule légitime, il ne suffit pas que les éditeurs fassent imprimer, sur sa couverture et dans leurs prospectus, cette épigraphe devenue de mode aujourd'hui : *Avec l'approbation de tel évêque,* ou *de plusieurs évêques;* il faut de plus que l'approbation elle-même soit publiée dans les propres termes du prélat qui l'a donnée, après avoir examiné ou fait examiner par des théologiens de son choix la Bible soumise à son examen. Une autre condition essentielle pour qu'on puisse permettre la lecture de la Bible en langue vulgaire, c'est que la traduction soit accompagnée d'annotations tirées des SS. Pères ou de savants écrivains catholiques. Ces condi-

tions, que le simple bon sens indique à quiconque croit à la vérité et à la divinité de nos saintes Écritures, est d'autant plus obligatoire, surtout en France, que l'on voit même dans la librairie catholique des éditeurs ne se faire aucun scrupule de publier, soit l'Ancien, soit le Nouveau Testament, dépourvu de toute explication, et d'annoncer faussement une approbation épiscopale que jamais aucun évêque n'a réellement donnée.

6° Quant à la lecture de la Bible, les protestants adressent à l'Église des reproches peu fondés. D'abord elle n'a jamais défendu aux laïques de lire les textes originaux et les anciennes versions. En second lieu l'Église ne défend pas d'une manière absolue la lecture des versions en langue vulgaire; c'est ce que prouvent les Règles III et IV de l'*Index*, le décret de la congrégation de l'*Index* du 13 juin 1711, les brefs de Pie VII adressés, l'un à Ignace, évêque de Gnesne, le 29 juin 1816, l'autre à Stanislas, évêque de Mohilaw, le 3 septembre 1816; la lettre encyclique de Pie VIII, donnée le 24 mai 1829; l'autorisation donnée par Grégoire XVI à la publication de la version allemande d'Allioli; celle de Pie IX, accordée à la traduction française du Nouveau Testament par l'abbé Glaire, après un long examen fait à Rome même par la S. congrégation de l'*Index*. Troisièmement, quelques Églises particulières qui les ont défendues ne l'ont pas fait absolument et pour tous les fidèles, mais seulement pour ceux à qui cette lecture pouvait être préjudiciable, et à raison des circonstances; de manière que si les circonstances n'avaient pas lieu ces Églises cesseraient de les défendre. Ainsi, en 1229, le concile de Toulouse ne défendit aux laïques de garder chez eux des traductions en langue vulgaire, que parce que les Albigeois en répandaient de mauvaises pour mieux accréditer leurs erreurs. D'un autre côté, dans les pays protestants, tels que l'Angleterre et les États-Unis, on a permis aux fidèles la lecture de la Bible en langue vulgaire, soit pour obvier aux objections de ces hérétiques, qui accusent les pasteurs catholiques de tenir les peuples dans l'ignorance, soit pour empêcher les catholiques de lire les Bibles hétérodoxes. Ce n'est donc pas une défense que l'Église fait aux fidèles de lire la Bible, c'est une simple, mais très-sage restriction qu'elle leur impose dans l'intérêt bien compris de leur salut; car, comme l'a dit justement Pie VII, d'après la IVe règle de l'*Index*, l'expérience a prouvé que la lecture de la sainte Bible en langue vulgaire, par un effet de la témérité des hommes, entraîne souvent plus de dommages qu'elle n'apporte d'utilité.

7° Les inscriptions antiques et les plus anciens manuscrits prouvent que dans l'origine le texte des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament a dû former une suite continue sans aucun intervalle entre les phrases, ni même entre les mots. Ainsi les anciens ne connaissaient pas la division des livres saints en chapitres et en versets. L'an 396, un auteur dont on ignore le nom partagea en chapitres les Épîtres de saint Paul, et y mit des titres pour indiquer sommairement le sujet. Vers 462, Euthalius, diacre d'Alexandrie, fit la même chose sur les Actes des apôtres et sur les Épîtres catholiques; il distingua même ces ouvrages en versets. Quant à la division des livres de l'Ancien Testament, elle n'a été faite qu'au XIIIe siècle par le cardinal Hugues de Saint-Cher Il subdivisa les chapitres en ajoutant à la marge les lettres A, B, C, D, pour faciliter les citations et les renvois. La division des chapitres en versets, comme elle existe maintenant, est due à Robert Étienne, célèbre imprimeur de Paris, qui l'introduisit dans son édition du Nouveau Testament de 1541. *Voy.* Montfaucon, *Palæographia græca*, l. I, c. IV. Zacagni, *Collect. veter. Monum. Ecclesiæ græcæ et latinæ;* Romæ, 1698, in-4°.

BIBLIANDER (Théodore), nom de *Buchmann* grécisé, théologien protestant et orientaliste distingué, né à Bischoffzell, mort à Zurich de la peste en 1564, a publié un certain nombre d'ouvrages qui ont été mis à l'*Index*, et il a laissé un plus grand nombre de manuscrits conservés dans la bibliothèque de Zurich. Son ouvrage le plus connu est *Machumetis Saracenorum principis ejusque successorum vitæ, doctrina ac ipse Alcoran*, etc. Bâle, 1543, in-fol. Bibliander a terminé la Bible dite de Zurich, commencée par Léon Juda. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacrée*. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BIBLIOGRAPHIE (*Bibliographia*), mot tiré du grec, et qui, outre son sens ordinaire de science du bibliothécaire, signifie encore l'art de connaître et de déchiffrer les anciens manuscrits sur l'écorce des arbres, sur le papier et sur le parchemin.

I. **BIBLIOTHÉCAIRE**, celui qui est préposé au soin d'une bibliothèque. Autrefois, l'un des offices de l'Église romaine était celui de bibliothécaire; cet emploi, dans les monastères, était aussi un office claustral, et celui qui l'exerçait était regardé comme administrant une partie du temporel du monastère. *Voy.* Thomassin.

II. **BIBLIOTHÉCAIRE**, nom que l'on donne aux auteurs qui ont écrit les catalogues des livres.

I. **BIBLIOTHÈQUE** (*Bibliotheca*), mot qui désigne les livres renfermés dans un appartement et l'appartement lui-même qui les renferme. L'origine des bibliothèques vient des Hébreux : il est dit, dans le deuxième livre des Macchabées, que Néhémie amassa à Jérusalem une bibliothèque composée des livres des Rois, des Prophètes, de David ou des Psaumes, et des Mémoires des offrandes faites au temple.

II. **BIBLIOTHÈQUE** (*collectanea, excerptiones, excerpta*), recueil ou compilation de plusieurs ouvrages de même nature, ou d'auteurs qui ont compilé tout ce qui peut se dire sur le même sujet : telle est la *Biblioth. sacrée* du P. Le Long, de l'Oratoire, dans laquelle ce savant donne la notice de tous les auteurs qui ont travaillé sur l'Écriture sainte en général ou sur quelqu'une de ses parties; telle est encore l'*Hist. des Auteurs ecclés.* de D. Ceillier; celle de Guillaume Cave, savant anglais, 2 vol. in-fol.; aussi bien que la *Bibliothèque des Auteurs ecclés.* d'Ellies Dupin; mais ces deux derniers ouvrages sont à l'*Index*. La *Biblioth. de Photius*, composée au IXe siècle, est précieuse parce qu'il y a donné un extrait d'un grand nombre d'ouvrages d'anciens auteurs, soit ecclésiastiques, soit profanes, qui sont perdus.

III. **BIBLIOTHÈQUE**, livre qui parle des auteurs et de leurs écrits sur différentes matières et qui en porte un jugement. On appelle encore *Bibliothèque* les livres qui renferment les catalogues des ouvrages qui composent les bibliothèques.

IV. **BIBLIOTHÈQUE SACRÉE** se dit du corps des saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

BIBLIQUE (*Biblicus*), terme que les théologiens emploient pour désigner un genre de mé-

thode et de style conforme à celui de l'Écriture sainte. Au XIIe siècle, à la naissance de la théologie scholastique, les docteurs chrétiens qui continuèrent à prouver les dogmes de la foi par l'Écriture sainte furent nommés *doctores biblici, positivi, veteres;* les autres, *doctores sententiarii, novi,* parce qu'ils s'attachaient principalement à expliquer les *Sentences* de Pierre Lombard, et à établir leurs opinions sur des raisonnements philosophiques. Cette division donna lieu à une vive dispute, surtout dans les universités de Paris et d'Oxford, et cette dispute continua pendant le XIIIe siècle. Pour arrêter ce désordre, le pape Grégoire XI écrivit aux docteurs de Paris pour leur enjoindre d'enseigner la pure théologie sans aucun mélange de science mondaine, et de ne point altérer la parole de Dieu par les vaines imaginations des philosophes, et de se tenir dans les bornes posées par les Pères. *Voy.* du Boulay, *Hist. univ. de Paris.* Bergier, *Diction. de théologie.*

BIBLIQUES (sociétés), associations qui ont pour but de répandre la Bible parmi les hommes dans toutes les contrées du monde, sous le prétexte d'opérer par ce moyen la conversion des infidèles; mais plusieurs membres distingués de l'Église anglicane se sont élevés avec force contre ces sociétés, les uns en prouvant que leurs succès sont réellement si peu de chose, que leur résultat n'est rien en comparaison des dépenses qu'elles occasionnent; et les autres en déclarant qu'elles sont non-seulement inutiles, mais encore préjudiciables. Dès leur origine les sociétés bibliques ont été condamnées par Pie VII, et depuis par Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX, parce que ces illustres pontifes en ont parfaitement senti le danger. *Voy.* Owen, *Annual reports, Summaries, history of the British and foreign Bible Society,* 3 vol. C. S. Dudley, *Analysis of the system of the Bible Society;* London, 1821. Samuel Wix, ministre anglican, *Réflexions sur les avantages d'un concile entre l'Église romaine et l'Église anglicane pour terminer leurs différends.* Malou, *la Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire,* t. II, p. 484 et suiv., où se trouvent cités une foule d'autres témoignages contre les sociétés bibliques. On trouvera aussi de justes observations dans le *Diction. encyclopéd. de la théologie catholique.*

BIBLIS, une des quarante-huit martyres de Lyon; elle avait renoncé d'abord la foi, mais, mise à la question, elle se reconnut bientôt, et confessa jusqu'à la mort le nom de Jésus-Christ. On fait sa fête le 2 juin.

BIBLISTE (*Biblista*), nom donné à des hérétiques qui rejettent l'autorité de l'Église et de la tradition, et qui n'admettent que le texte de la Bible. Plusieurs protestants sensés n'ont pu s'empêcher de tourner en ridicule cet entêtement de leurs coréligionnaires, et l'ont justement nommé *bibliomanie.*

BIBLUS, ville de Phénicie. *Voy.* BYBLOS.

BICHI (Cœlius), jurisconsulte italien, né en 1600, auditeur de Rote, a laissé : *Decisiones rotæ romanæ;* Genève, 1671 et 1673, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BIDA ou **BIDUA**, siége épisc. *in partibus* de la Mauritanie césarienne, en Afrique; Ptolémée en fait mention.

BIDACHE (*Bidachium*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse d'Uzès.

BIDDLE (Jean), théologien anglais, de la secte des sociniens, né dans le comté de Glocester en 1615, mort en 1662, niait la divinité de Jésus-Christ, et soutenait que le Saint-Esprit n'était que le premier des anges. On tenta, mais en vain, de le faire revenir de ses erreurs. La publication de ses ouvrages le fit emprisonner, et Cromwell l'exila en 1655. On a de lui : 1° *Profession de foi concernant la sainte Trinité;* 1648; — 2° *Témoignages d'Irénée;* 1648; — 3° *Double Catéchisme;* 1657; tous ces écrits sont en anglais. *Voy.* Feller, au mot BIDELL. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BIDERMANN (Jacques), jésuite, né à Tubingue, mort à Rome en 1639, enseigna la philosophie à Dillingen et la théologie à Rome. Outre des travaux littéraires, on a de lui : 1° *Res a B. Ignatio, Societatis Jesu parente, gestæ;* Munich, 1612; — 2° *Prolusiones theologicæ tres;* Dillingen, 1624, in-12; — 3° *Deliciæ sacræ;* Lyon, 1636; Anvers, 1637, in-12; — 4° *Aloysius, sive Dei beneficia meritis B. Aloysii collata;* Munich, 1640, in-16. *Voy.* Alegambe. Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

BIDUA. *Voy.* BIDA.

BIEDA, ancienne ville épiscopale de Tuscie et du vicariat romain, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple village. Son évêché fut établi dès le Ve siècle; mais, en 1193, Célestin III ayant déclaré Viterbe ville, et l'ayant érigée en évêché, l'unit à celui de Toscanella; puis l'année suivante il unit de plus au nouvel évêché de Viterbe ceux de Bieda et de Civita-Vecchia; et, lorsqu'en 1826 Léon XII sépara Civita-Vecchia de Viterbe, il y laissa Bieda uni comme auparavant. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 243. Richard et Giraud.

BIEK ou **BIECK** (Jean-Erdmann), théologien allemand protestant, né en 1679, mort en 1740. Il a laissé : 1° *Dissertatio moralis circa quæstionem occupata, utrum impuberes perfecta sponsalia contrahere possint;* Wittemberg, 1703, in-4°; — 2° *Dissertatio de apostoli Pauli philosophia,* dans Neumann, *Acta philosophiæ. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BIEL** (Gabriel), théologien catholique très-célèbre, né à Spire ou en Suisse, mort l'an 1495, professa la philosophie et la théologie, et contribua à la fondation de l'Académie de Tubingue. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Epitome seu collectorium circa Lombardi Sententiarum libros;* Tubingue, 1501; — 2° *Lectura super canonem Missæ;* Reutlingue, 1488; écrit qui, selon Richard et Giraud, est entièrement copié d'Esseling, comme le reconnaît Biel lui-même à la fin de cet ouvrage, dans l'édition posthume de Lyon, 1542, et plusieurs autres; — 3° *Sacri canonis missæ litteralis et mystica expositio;* Tubingue, 1499, in-fol. *Voy.* Trithème. Possevin. Bellarmin. Le Mire.

II. **BIEL** (Jean-Christian), savant pasteur protestant, né à Brunswick en 1687, mort en 1745, a laissé : 1° de nombreuses *Dissertations théologiques* qui ont été insérées dans le *Thesaurus antiq. sacrar.* d'Ugolin; — 2° *Novus Thesaurus philologicus, sive Lexicon in LXX et alios interpretes et scriptores apocryphos Veteris Testamenti;* Hagæ Comitum, 1779-1780, 3 vol. in-8°. On sait que par *apocryphes de l'Anc. ou du Nouv. Test.,* les protestants entendent les livres *deutero-canoniques,* qui cependant sont aussi authentiques que les *proto-canoniques.*

BIELOGOROD ou **BIELGOROD**, ville épisc. du diocèse de Moscovie, dans la partie méridionale de cet empire, sur la rive occidentale du petit Tanaïs. Son évêque est compté comme le onzième parmi les métropolitains moscovites; c'est aujourd'hui un archevêché. L'église d'Oboianska lui est unie. *Voy.* Richard et Giraud.

BIÉLOZÉROVIA, siége archiépisc. du diocèse de Moscovie, uni à celui de Vologd, qui fut établi au XIVe siècle.

I. **BIEN** (*bonum*), terme de théologie; c'est ce qui convient à la nature de chaque chose. Il y a un souverain bien, qui est Dieu, auteur de tout le bien qui est dans la nature. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **BIEN MORAL** (*bonum, æquum, honestum*). C'est l'accomplissement du devoir, l'obéissance à l'ordre voulu de Dieu, par opposition au *mal moral*, qui est la transgression du devoir, la violation de la loi de Dieu, la désobéissance à ses commandements. *Voy.* dans l'*Encyclop. cathol.*, la réfutation des erreurs commises par les anciens sophistes et les philosophes modernes relativement à la nature du bien moral. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

III. **BIEN-MOURIR** (frères du), ou ministres des infirmes : Ordre religieux dont le but est de rendre au prochain toutes sortes d'offices de miséricorde, tant corporels que spirituels. Les frères s'obligent donc par vœu à donner toute sorte d'assistance spirituelle aux malades qui sont confiés à leurs soins, à les assister à la mort, même en temps de peste; ce qui leur a fait donner le nom qu'ils portent. Saint Camille de Lellis fonda en 1584 une congrégation de clercs réguliers spécialement destinés à servir les malades; cette congrégation fut approuvée par Sixte V le 8 mars 1586, et érigée en Ordre religieux par Grégoire XIV le 15 octobre 1591. *Voy.* Pierre Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, etc.

BIENFAISANCE, vertu morale qui consiste à faire au prochain un bien auquel on n'est pas légalement obligé. Mais, pour que la bienfaisance soit une vertu chrétienne, il faut que l'amour en soit le motif, l'amour de Dieu d'une part et l'amour du prochain de l'autre. C'est pourquoi la bienfaisance chrétienne n'exclut personne; elle embrasse quiconque est dans le besoin. Le christianisme la recommande fortement; aussi est-ce dans son sein qu'elle a toujours été le plus parfaitement et le plus universellement pratiquée. A son berceau même, l'Église nous en offre des exemples admirables. *Voy.* I Corinth., XVI, 1; II Corinth., VIII, 9, etc. L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de théol. cathol.*

BIENFAITS DE DIEU. L'Écriture dit que Dieu a béni tous ses ouvrages, qu'il ne néglige aucune de ses créatures, qu'il est bon et bienfaisant envers tous les hommes, que ses miséricordes se répandent sur tous indistinctement (Genèse, V, 2. Sagesse, XI, 25. Psaume, CXLIV, 9). On distingue les bienfaits de Dieu dans l'ordre physique et dans l'ordre moral; ces derniers sont naturels ou surnaturels. La bonté infinie de Dieu n'exige pas qu'il nous accorde ces divers bienfaits plus abondamment qu'il ne le fait; et sa justice ne consiste pas en ce qu'il les distribue également à tous, mais en ce qu'il ne demande compte à chacun que de ce qu'il lui a donné. Ces deux vérités, bien comprises, épargneraient au commun des hommes une infinité de murmures injustes, et aux philosophes un grand nombre de faux raisonnements. *Voy.* BONTÉ, JUSTICE, ÉGALITÉ. Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **BIENHEUREUX**, celui qui jouit de la béatitude éternelle.

II. **BIENHEUREUX**, titre que l'Église a seule le pouvoir de donner aux personnes mortes en odeur de sainteté et qu'elle destine à être canonisées; l'Église ne le donne qu'en faisant faire un procès qui prouve les vertus héroïques et les miracles de celui à qui elle le décerne. *Voy.* BÉATIFICATION.

BIENNIUM CANONICORUM. On appelait ainsi autrefois le temps que les jeunes chanoines, élevés dans une maison religieuse, passaient dans une université pour y étudier la théologie ou le droit canon, parce que cette étude durait en général deux années. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BIENS D'ÉGLISE ou **BIENS ECCLÉSIASTIQUES**. Dans tous les Traités et tous les Dictionnaires de droit canon la question des biens ecclésiastiques occupe une grande place. Nous nous bornons ici à quelques considérations. D'abord sous le nom de biens d'Église on comprend non-seulement les fonds qui appartiennent à l'Église, mais encore les bénéfices, les oblations, les prémices, les dîmes, les corps des églises même et tout le temporel qui en dépend. En second lieu, depuis les apôtres inclusivement l'Église chrétienne a toujours possédé des biens. Troisièmement, ces biens sont consacrés à Dieu de telle sorte, qu'aucune puissance de ce monde ne peut en disposer contrairement à ce qui a été établi par les canons et par les règles de l'Église sans commettre un énorme sacrilége. D'où il résulte que la transformation faite en France desdits biens en propriété nationale était nulle de soi, et qu'elle n'a été légitimée que par la cession qu'en fit Pie VII à l'époque du concordat. Quatrièmement, l'Église a constamment frappé de ses anathèmes les spoliateurs des biens ecclésiastiques. *Voy.* ALIÉNATION DES BIENS D'ÉGLISE, BÉNÉFICES, DÎMES, etc. Thomassin, *Traité sur la discipline de l'Église*, part. I, liv. III, chap. I et suiv. Affre, *Traité de la propriété ecclésiastique.* Helfert, des *Biens de l'Église*, tom. Ier, § 5-11. Philipps, *Droit ecclésiastique*, tom. II, p. 589-606; tom. III, p. 102, 136, 382. Riffel, *Exposition histor. des rapports de l'État et de l'Église*, t. Ier, p. 144-164. Plank, *Hist. de l'organis. de la société chrét. ecclés.*, t. II, part. IIe, p. 379; t. III, part. I, p. 445, 607; tom. IV, part. II, c. VIII-X. Ott, qui, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, fait l'histoire des biens ecclésiastiques. Bergier, qui, dans son *Dictionnaire de théologie*, art. BÉNÉFICE, répond aux objections faites contre la possession de ces biens.

BIGAME ou **DIGAME**, **BIGAMIE** ou **DIGAMIE**, celui qui a successivement épousé deux femmes, et qui par là même est devenu *irrégulier*, ou inhabile à recevoir les ordres sacrés; mais le Pape peut dispenser de cette irrégularité. On appelle aussi *bigame* celui qui se marie lorsque son conjoint n'est pas mort, et qui se trouve par conséquent marié à deux personnes vivantes; ce qui constitue un véritable adultère. Les canonistes distinguent plusieurs sortes de bigamie. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Bergier, *Diction. de théologie.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 244.

BIGEX (François-Marie), né en 1751 à Balme de Thuy, en Savoie, mort en 1827, après avoir été évêque de Pignerol et archevêque de Chambéry. Outre ses *Étrennes catholiques*, recueil qu'il publia pendant douze ans, il a laissé : 1° le *Missionnaire apostolique*, ou *Instructions familières sur la religion*; 1796, in-8°; 3e édit., 1800; traduit en italien à Venise, 1801; — 2° *Oraisons funèbres de M. Biard, évêque de Genève*; Annecy, 1785, in-8°; — 3° *Instructions à l'usage des fidèles du diocèse de Genève*; Lausanne, 1793, in-8°; — 4° de la *Sanctification des fêtes et dimanches*;

1799, in-8°. *Voy.* Feller, *Biographie universelle.*

BIGLIA (André), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, mort à Sienne en 1435. Il était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. Ses ouvrages sont restés manuscrits, à l'exception des suivants : 1° *de Ordinis Eremitarum S. Augustini propagatione;* Parme, 1601, in-4°; — 2° *Historia rerum Mediolanensium*, dans Burmann, *Thesaurus antiq. Italicar.*, tom. XIX, et dans Muratori, *Scriptor. rerum Italicar.*, tom. XIX.

BIGNE (Marguerin de la), théologien français, né vers 1546, mort vers 1590. Il fut reçu docteur en Sorbonne; il devint chanoine de Bayeux, théologal de ce diocèse et doyen de l'Église du Mans. On a de lui : 1° *Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum latine;* Paris, 1575, 8 vol. in-fol.; 1589, 9 vol. in-fol.; ouvrage qui fut mis à l'*Index* avec la clause *Donec expurgatur;* — 2° *Statuta synodalia Parisiensium episcoporum Galonis, Adonis et Willelmi; item, decreta Petri et Galteri Senonensium episcoporum;* Paris, 1578, in-8°; — 3° *S. Isidori Hispalensis opera;* Paris, 1580, in-fol.

BIGNON (Jérôme), magistrat français, né à Paris en 1589, mort en 1656. Il publia à l'âge de dix ans sa *Corographie*, ou *Description de la Terre Sainte*; Paris, 1600, in-12. Peu après il donna un *Traité sur l'élection des Papes;* Paris, 1605, in-8°. Bignon publia encore plusieurs ouvrages. *Voy.* sa *Vie*, écrite par l'abbé Perrau; 1757, 1 vol. in-12. Feller, *Biogr. univ.* Richard et Giraud.

BIGOT (Émeric), né à Rouen en 1626, mort en 1689, s'appliqua surtout à l'étude des belles-lettres. Il découvrit à Florence, dans la bibliothèque du grand-duc, le texte grec de la *Vie de saint Chrysostome*, écrite par Pallade; il en a donné une version, et y a joint quelques pièces grecques qui n'avaient pas encore été publiées; Paris, 1680. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 25 mars 1680.

BILBEIS ou **BELBEIS**, siége épisc. uni à Mansoura et à Damiette, sous le patriarche jacobite d'Alexandrie.

BILFINGER (George-Bernard), protestant, né dans le Wurtemberg en 1693, mort à Stuttgard en 1750. Il fut nommé curateur de l'université de Tubingue et membre de l'Académie royale de Berlin; il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Dilucidationes philosophicæ de Deo, Anima humana, Mundo et generalibus rerum Affectionibus;* Tubingue, 1725, in-4° : le plus recherché des ouvrages de Bilfinger; — 2° *Disputatio de natura et legibus studii in theologia ethica;* ibid., 1731, in-4°; — 3° *Novæ breves in Ben. Spinosæ methodum explicandi Scripturas;* ibid., 1732, in-4°; — 4° *de Mysteriis christianæ fidei generatim spectatis sermo recitatus;* ibid., 1732, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BILLARD (Pierre), né en 1653, mort en 1726; il entra dans la congrégation de l'Oratoire, mais il n'y resta point. Ayant reçu le sacerdoce, il accompagna M. Picquet, nommé évêque, dans les missions de Perse et de Syrie. Il a laissé, entre autres écrits : le *Chrétien philosophe;* Lyon, 1701, in-12. L'auteur montre dans cet ouvrage combien sont certains et conformes aux lumières communes du bon sens les premiers principes sur lesquels sont fondées les vérités de la religion et de la morale évangélique, que l'Esprit-Saint a écrites dans le cœur du véritable chrétien.

BILLECOQ (Jean-François), dominicain, né en Picardie l'an 1633, mort en 1711, fut provincial de la province de Saint-Louis, et se rendit recommandable par sa science et par sa piété. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° l'*Adoration perpétuelle du saint Sacrement;* Amiens, 1686, in-12; — 2° l'*usage du saint Sacrement, tiré de l'Écriture, des conciles et des Pères;* Amiens, 1690, in-12; — 3° les *Voies de Dieu;* Amiens, 1693, in-12. *Voy.* le P. Echard, t. II, p. 779.

I. **BILLI** ou **BILLY** (Geoffroy), évêque de Laon, mort en 1612, a laissé quelques traductions, entre autres : 1° le *Mémorial de la vie chrétienne*, traduit de l'espagnol de Louis de Grenade; 1575; — 2° *Manuel d'oraison*, traduit du même; 1579; — 3° *Propos de Jésus-Christ à l'âme fidèle*, traduit du latin de Lanspergius; 1584. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier-Vauprivas. Les Éloges de Scévole de Sainte-Marthe. Éloges de M. de Thou et de M. Teissier.

II. **BILLI** ou **BILLY** (Jacques), né à Guise, en Picardie, l'an 1535, mort en 1581, fut prieur de Tauxigny, en Touraine; abbé de Ferrières, en Anjou, de Saint-Michel-en l'Herm et de Notre-Dame-des-Châtelliers. Il était très-versé dans les langues latine et grecque, dans l'antiquité ecclésiastique et profane, les belles-lettres et la poésie. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Anthologiæ sacræ ex probatissimis utriusque linguæ Patribus collectæ*, etc.; Paris, 1575; — 2° *S. Gregorii Nazianzeni opera omnia*, etc.; 1569, in-fol., et 1583; — 3° *Interpretatio latina* XVIII *priorum libri I S. Irenæi adversus hæreses capitum*, in-fol.; — 4° *Isidori Pelusiotæ epistolæ græcè et latinè;* — 5° *S. Joannis Damasceni opera*, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **BILLI** ou **BILLY** (Jean), frère aîné des précédents, vivait au XVIe siècle, et fut chartreux à Bourg-Fontaine. Il a laissé : 1° *Exhortation au peuple français pour exercer les œuvres de miséricorde envers les pauvres;* Paris, 1572; — 2° *Traité des sectes et des hérésies de notre temps*, etc., traduit du latin de Stanislas Hosius, évêque polonais, ibid., 1561; — 3° *Dialogue de la perfection de la charité*, etc., traduit du latin de Denys le Chartreux ou Rickel; ibid., 1570; — 4° *Petite Bible spirituelle;* — et 5° *Miroir spirituel;* traduits du latin de Blosius; ibid. *Voy.* Richard et Giraud.

BILLICH (Éverard), religieux de l'Ordre des Carmes de Cologne, mort en 1562. Il assista au concile de Trente, et fut suffragant de l'archevêché de Cologne. Il a laissé : 1° *de Dissidiis ecclesiæ componendis;* — 2° *Judicium universitatis et cleri Coloniensis contra calumnias*, etc. : ouvrage dirigé contre les protestants. *Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Cornélius. Callidius, *de Illust. German. Scriptor.*

BILLON ou **BILLY**, abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, en Franche-Comté, dans le diocèse de Besançon. Elle fut fondée en 1147. *Voy.* l'abbé d'Expilly, *Diction. géogr., histor. et polit. des Gaules et de la France*, où on lit *Billoy* au lieu de *Billy;* mais c'est certainement une faute typographique.

BILLOT (Jean), prêtre du diocèse de Besançon, né à Dôle en 1709, mort en 1767. On a de lui : *Prônes réduits en pratique pour les dimanches et les fêtes principales de l'année;* Lyon, 1785, 5 vol. in-12; c'est l'édition la plus complète; ils ont été traduits en allemand; Augsbourg, 1774, 4 vol. in-8°.

BILLOY. *Voy.* BILLON.

BILLUART (Charles-René), célèbre dominicain, né à Revins en 1685, mort en 1757, et un des prédicateurs les plus distingués de son

temps, professa la philosophie et la théologie, et fut élu trois fois prieur du couvent de Revins. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Mente Ecclesiæ catholicæ circa accidentia Eucharistiæ, dissertatio unica, adversus Ant. Lengrand*; Liége, 1715, in-12; — 2° le *Thomisme vengé de sa prétendue condamnation par la constitution Unigenitus;* Bruxelles, 1720, in-12; — 3° *Examen critique des réflexions sur le bref de N. S. P. le pape Benoît XIII;* 1724, in-8°; — 4° *Summa S. Thomæ, hodiernis Academiarum moribus accommodata; sive cursus theologiæ juxta ordinem et litteram D. Thomæ in sua Summa; insertis pro re nata digressionibus in historiam ecclesiasticam*, etc.; Liége, 1746-1751, 19 vol. in-8°; réimprimé sous ce titre : *Cursus theologiæ universalis*, etc.; Wurzbourg, 1758; Venise, 1761, 3 vol. in-fol., et Paris, 1828, 20 vol. in-8°. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent beaucoup de détails sur Billuart et ses ouvrages.

I. **BILLY**, écrivains. *Voy.* Billi.

II. **BILLY**, abbaye. *Voy.* Billon.

BILON ou **PILON**, historien arménien, né à Dirag en 643, mort en 711. Très-versé dans la théologie et dans l'histoire, il obtint un rang distingué parmi les savants de son pays. Il a laissé : 1° une *Traduction* en arménien de l'*Histoire ecclésiastique de Socrate*, qu'il a continuée jusqu'au deuxième concile d'Éphèse avec des additions; — 2° *Histoire abrégée des patriarches d'Arménie.*

BILSIER. *Voy.* Bysia.

BILSON (Thomas), évêque de Worcester, puis de Winchester, mort en 1616, fut chargé conjointement avec le docteur Smith de réviser la Bible anglaise, communément appelée *Bible du roi Jacques*, parce qu'elle fut faite sous le règne de Jacques Ier. Elle parut en 1611, in-fol. Bilson a encore laissé : la *Descente de Jésus-Christ aux enfers,* ou *Tableau des souffrances de Jésus-Christ pour la rédemption du genre humain;* 1604.

BILSTEIN (Jean), savant jésuite, né à Verviers, en Belgique, l'an 1592, mort en 1663. Il a traduit du français en latin et en allemand divers ouvrages, et a laissé en outre : *Septem petitiones dominicæ et salutatio angelica; item, elogia SS. Virginum præcipua per annum, cum iconibus, latine et germ.;* Cologne, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

BIMET (Pierre), jésuite, né à Avignon en 1687, mort l'an 1760, enseigna la philosophie et les hautes sciences. Outre plusieurs dissertations restées inédites, on a de lui : 1° *Dissert. critique sur le matérialisme;* — 2° *Dissert. crit. sur les semaines de Daniel;* — 3° *Observations sur le Traité de la nature des dieux;* Lyon, 1710, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BIMHAL. *Voy.* Chamaal.

BINAGE. *Voy.* Biner, n° II.

BINDÉE, ville épisc. de la province de Pisidie, dans le diocèse d'Asie, sous la métropole d'Antioche.

I. **BINER** (Joseph), jésuite allemand, mort vers 1778, a laissé : *Apparatus eruditionis ad jurisprudentiam præsertim ecclesiasticam, partes XIII;* Augsbourg, 1766-1767, 7 vol. in-4°, 5e édit. *Voy.* l'abbé André, *Cours méthod. de droit canon*, t. VI, p. 400, 3e édit.

II. **BINER** ou **BINAGE**, probablement de *bis agere;* on dit encore *bis cantare,* chanter, célébrer deux fois. C'est la célébration de deux messes le même jour par le même prêtre. Le binage ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'Ordinaire, pour les dimanches et les fêtes seulement, et lorsqu'il se rencontre plusieurs petites églises ou paroisses à la campagne dont les revenus ne sont pas suffisants pour entretenir deux prêtres, ou bien lorsqu'une partie de la population est trop éloignée de la paroisse. *Voy. Cap. Consuluisti, III, de Celebratione missarum. Cap. Presbyter, I, de Celeb. miss.* Benoît XIV, dans son bref *Declarasti nobis,* du 16 mars 1746, et, pour quelques questions de détail, l'abbé André, *Cours méthod. de droit canon.* L'abbé Boissonnet, *Diction. alphabético-méthod. des cérémonies et des rites sacrés.*

I. **BINET** (Étienne), jésuite, né à Dijon en 1569, mort à Paris en 1639, exerça pendant près de quarante ans la place de recteur dans diverses maisons de sa compagnie et fut un grand prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Marques de prédestination, tirées de l'Écriture sainte et des saints Pères;* Lyon et Paris, 1620, in-12; — 2° *Essais des merveilles de la nature;* Rouen, 1621, in-4°; ouvrage qui a eu plus de vingt éditions, et qui a paru sous le nom de *René François;* — 3° l'*Ineffable miséricorde de Dieu*, etc.; 1626 et 1627, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.* Richard et Giraud.

II. **BINET** (François-Isidore), capucin, né à Niort en 1720, mort à la fin du XVIIIe siècle, fut provincial de la province de Touraine, puis gardien du couvent de Poitiers; il se distingua comme prédicateur. On a de lui : le *Missionnaire controversiste*, ou *Cours entier de controverses;* Poitiers, 1686. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

I. **BINGHAM** (George), théologien anglican, né à Melcomb-Bingham en 1715, mort en 1800, a laissé : 1° un *Traité sur le Millenium,* ou *Opinion des millénaires;* 1772; — 2° *Défense de la doctrine et de la liturgie de l'Église d'Angleterre;* 1774; — 3° *Dissertationes apocalypticæ.* Tous ses ouvrages ont été réunis en 2 vol. in-8° et publiés en 1804. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

II. **BINGHAM** (Joseph), théologien anglican, né à Wakefield en 1668, mort en 1723, était très-versé dans l'antiquité ecclésiatique. On a de lui, en anglais : 1° *Origines ecclésiastiques;* Londres, 1708-1722, 10 vol. in-8°, et 1726, 2 vol. in-fol. Cette dernière édition comprend une *Apologie de l'Église anglicane* et une *Histoire du baptême conféré par les laïques.* Les *Origines* ont été traduites en latin par J.-H. Grichow; Halle, 1724-1738, 11 vol. in-4°; mais elles ont été mises à l'*Index* le 17 mai 1734. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér* Richard et Giraud.

BINI ou **BINIUS** (Séverin), né à Brundelraidt, mort en 1641 à Cologne, où il professa longtemps la théologie, a laissé : une *édition des Conciles;* Cologne, 1606, 4 vol. in-fol.; 1618, 9 vol.; Paris, 1638, 10 vol., avec des notes. Elle a été entièrement effacée par celles qui ont paru depuis. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Salmon, *Traité de l'étude des conciles*, part. II, c. II, n° 6. Moréri, *Diction. histor.* Possevin, *Apparatus sacer.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BINOS (l'abbé de), natif et chanoine de Saint-Bertrand de Comminges, mort en 1803, âgé de 73 ans. On a de lui un *Voyage par l'Italie en Égypte, au mont Liban et en Palestine*, ou Terre Sainte; Paris, 1785, 2 vol. in-12; traduit en allemand; Breslau, 1787, in-8°.

BINSFIELD (Pierre), originaire du Luxembourg, mort de la peste en 1598, prit à Rome le grade de docteur en théologie et fut sacré évêque *in partibus.* Il a laissé : 1° *Enchiridion Theologiæ pastoralis;* Douai, 1630 et 1636, in-12,

avec les augmentations et les notes de François-Dubois; — 2° *Commentarium in lat. decret. de injuriis et damno;* — 3° *Comment. ad tit. de simonia;* — 4° *Commentaria in tit. cod. de maleficiis et mathematicis*, etc.; — 5° un traité *de Tentationibus,* plein d'avis sages, utiles et consolants. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BINTERIM (Antoine-Joseph), franciscain et curé de Bilk, né à Düsseldorf en 1779. Ses principaux écrits sont : 1° *Histoire pragmatique des synodes nationaux, provinciaux et diocésains en Allemagne;* Mayence, 1835-1845; — 2° *Recueil des écrits les plus importants sur le divorce;* Düsseldorf, 1807; — 3° *Fastes de l'Eglise catholique;* Mainz, 1825-1832. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér*

BION (Jean), théologien anglican, né à Dijon en 1668, était d'abord curé du village d'Ursy; plus tard il embrassa le protestantisme et se retira à Genève, puis en Angleterre, où on le nomma recteur d'une école. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Essais sur la Providence et sur la possibilité de la résurrection;* La Haye, 1719, in-12; — 2° *Traité des morts et des ressuscitants*, traduit du latin de Th. Burnet; Rotterdam, 1731, in-8°; — 3° *Histoire des quiétistes de Bourgogne;* 1709. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

BIONDO. *Voy.* Blondus.

BIR (*Birtha*), ville épisc. dans le Diarbeck, sur l'Euphrate, dans le patriarcat d'Antioche. L'évêché y fut établi au IXe siècle; il est aujourd'hui *in partibus* et suffragant d'Édesse. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 42. Gaet. Moroni, vol. V, p. 250.

BIRETUM. *Voy.* Bonnet carré.

BIRGITTE. *Voy.* Brigide, n° III.

BIRIN (saint), premier évêque de Dorchester ou Dorcester, en Angleterre, mort, à ce que l'on croit, le 3 décembre, vers le milieu du VIIe siècle. Honorius Ier l'envoya en Angleterre vers l'an 634; il aborda au pays des Saxons occidentaux, appelé Westsex, dont il convertit le roi et tout le peuple. Ce prince donna à saint Birin la ville de Dorcester, qui devint le siége épiscopal du pays. *Voy.* Bède, *Histoire d'Angleterre.* G. de Malmesbury, *Hist. des év. d'Anglet.*, l. II. Baronius. Bulteau, *Hist. Bénéd.*, l. III, c. III.

BIROAT ou **BIROET**, né à Bordeaux, mort vers l'an 1666, passa de la société de Jésus dans l'Ordre de Clugny, devint prieur de Beussan, conseiller et prédicateur du roi. Il a laissé un grand nombre de *Sermons* et de *Panégyriques*, imprimés à Paris l'an 1666 en plusieurs volumes in-8°.

BIROSABON, ville épisc. de la troisième Palestine, au diocèse de Jérusalem, érigé dans le IXe siècle en évêché suffragant de Pétra. *Voy.* Reland, *Palæstina illustrata.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 42.

I. **BIRTHA**. *Voy.* Bir.

II. **BIRTHA** ou **BIRTHE CHABRAES, CASTRUM CHABRAES**, ville épisc. dans la Mésopotamie, sous le patriarcat d'Antioche. De Commanville pense que c'est la même que la précédente; Gaet. Moroni, qui la place sur le Tigre, n'est pas de ce sentiment. *Voy.* De Commanville, *ibid.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 250.

BISACCIA (*Bisacium*), ancienne ville épisc. du royaume de Naples où il y avait un évêché suffragant de Conza; cet évêché, qui est fort ancien, a été uni par Léon X, en 1513, à Santo Angelo di Lombardi. *Voy.* Richard et Giraud.

BISANA. *Voy.* Abisena.

BIS CANTARE. *Voy.* Biner, n° II.

BISCHOP. *Voy.* Bishop et Episcopius.

I. **BISCIOLA** (Lælius), savant jésuite, né à Modène vers 1545, mort à Milan en 1629, professa la théologie, le grec, l'éloquence et la philosophie; il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Observationum sacrarum lib. XII;* — 2° *Digressionum in Evangelia Matthæi et Joannis;* — 3° *Item in Epistolas Pauli ad Romanos, Galatas et Hebræos, lib. IV. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu. Voy.* l'art. suiv.

II. **BISCIOLA** (Paul), frère du précédent, qui publia sous le nom de celui-ci : *Dissertations chrétiennes et morales;* 2 vol.; et plusieurs autres écrits.

BISEGLIA (*Vigiliæ*), ville épisc. de la Pouille et du Vicariat romain dans le territoire de Bari, et suffragante de Siponto. On prétend que le prince des apôtres y a prêché l'Évangile, et qu'il y a établi pour premier évêque saint Maur, qui fut martyrisé sous Trajan. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VII, p. 935. Gaet. Moroni, vol. V, p. 250, 251. Richard et Giraud.

BISHOP ou **BISCHOP** (Guillaume), vicaire apostolique en Angleterre et évêque *in partibus* de Chalcédoine, né dans le comté de Warwick en 1553, mort en 1624, fut reçu docteur en théologie à Paris, et s'occupa activement à organiser l'Église catholique anglicane; c'était un prélat vertueux et savant. Il a laissé : 1° *Protestation de loyauté par treize ecclésiastiques, la dernière année du règne d'Élisabeth;* — 2° une édition de : *de Illustr. Angliæ Scriptor.* de Pitseus; Paris, 1619, in-4°; — 3° divers écrits de controverse. *Voy.* Richard et Giraud.

BISIA. *Voy.* Byzia.

BISIGNANO (*Besidiæ, Bedisiæ, Besidianum* et *Bisinianum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la Calabre citérieure, à vingt kilomètres de Cosenza. Son évêché, qui date du VIIIe siècle, dépend immédiatement du Saint-Siége. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. I, p. 619. Gaet. Moroni, vol. V, p. 252. Richard et Giraud.

BISOCHES. *Voy.* Fraticelles.

BISRAÏ, siége épisc. du diocèse des Maronites sur le mont Liban, et que Saladin attaqua en 1183. Bisraï est aussi une province où il y avait, en 1283, un archevêque nommé Pierre.

BISSACREMENTAUX, nom donné par quelques théologiens aux hérétiques qui admettent seulement deux sacrements : le Baptême et la Cène ou l'Eucharistie.

BISSE (Thomas), prédicateur anglican, mort en 1731. Il devint chapelain ordinaire du roi. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *la Défense de l'épiscopat;* 1711; — 2° *Usage chrétien du monde;* 1717; — 3° *sur le Mérite et l'Utilité de la fondation des églises;* 1712. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BISSEL ou **BISSELIUS** (Jean), jésuite, littérateur et prédicateur, né à Babenhausen dans la Souabe en 1601, mort vers 1670, professa aussi la morale et la controverse. Il a laissé, outre des ouvrages d'histoire et de littérature : 1° *Palæstina, seu Terræ Sanctæ Topothesis, cum tabellis chronographicis;* Amerg, 1659, in-8°; — 2° *Antiquitatum evangelicarum Veteris Testamenti libri tres cum testimoniis et observationibus;* Amberg, 1668, in-12. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

BISSEXTE ou **BISSEXTILE**, année de 366 jours qui arrive tous les quatre ans, à cause de l'addition d'un jour qu'on insère au mois de février pour remplacer les 6 heures que le soleil emploie chaque année à opérer son cours, au delà des 365 jours. Or ce jour ainsi ajouté se nomme lui-même *bissextile.* Mais, comme, outre les 6 heures, l'année solaire a encore 44

minutes, puisqu'elle est de 365 jours 5 heures et 49 minutes, l'année *bissextile* ne s'accordait pas au bout de 4 ans avec l'année solaire. C'est pourquoi les astronomes chargés par Grégoire XIII de la réformation du calendrier trouvant que ces 44 minutes formaient un jour en 133 ans, décidèrent que dans le cours de 400 ans on retrancherait 3 bissextiles. Ainsi les années 1700, 1800, n'ont pas été bissextiles, 1900 ne le sera pas non plus, mais 2000 le sera *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 251, 252.

BISSI (D. Bernard), religieux bénédictin de Gênes, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Jerurgia, sive rei divinæ peractio. Opus absolutissimum sacrorum rituum et ecclesiasticarum ceremoniarum, ea omnia complectens ac exactissimè tradens quæ alibi sparsa reperiuntur,* etc.; Gênes, 2 vol. in-fol., et Paris, 1687. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1688.

BISSON (Louis-Charles), évêque constitutionnel de Bayeux, théologien français, né à Geffosses près de Coutances en 1742, mort à Bayeux en 1820, donna en 1801 la démission de son siége entre les mains du cardinal Caprara; mais il ne rétracta que plus tard son serment. Il passa le reste de sa vie à l'étude et dans les exercices de piété. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Méditations sur les vérités fondamentales de la religion chrétienne :* 1807, in-12; — 2° l'*Almanach de Coutances,* qui a duré plusieurs années, et qui est plein de recherches curieuses sur les antiquités ecclésiastiques et historiques de cet évêché; — 3° *Instructions sur le Jubilé :* Caen, 1802, in-18; — 4° plusieurs manuscrits importants. *Voy.* l'*Encyclopédie catholique.*

BITA, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique. *Voy.* la *Notic. afric.*

BITAINE (*Bethania*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le comté de Bourgogne, au diocèse de Besançon. Elle fut fondée l'an 1113, et elle était de la fondation de Morimond.

BITETTO (*Bitettum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Bari et sous la métropole de l'archevêché de la ville de ce nom. C'était déjà un évêché avant 1179; mais, de nos jours, Pie VII l'a réunie en 1818 à l'archevêché de Bari. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. VII, p. 679. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 42. Gaet. Moroni, vol. V, p. 252, 253. Richard et Giraud.

BITHNER. *Voy.* BYTHNER.

BITHYNIE, douzième province du patriarcat de Constantinople, et une partie du diocèse du Pont, est située sur le Pont-Euxin et la Propontide, à l'opposite de la Thrace. L'apôtre saint Pierre y a prêché l'Évangile. La Bithynie fut divisée en deux provinces sous Valens et Valentinien. Nicomédie fut la métropole de la première, et Nicée de la seconde. *Voy.* Actes, XVI, 7. I Pie, I, 1. La liste des évêchés de la première et de la deuxième Bithynie, dans Richard et Giraud, et dans Gaet. Moroni, *ibid.*, p. 253.

BITONTO (*Betientum, Bituntum, Bruduntum, Butuntum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Bari, entre Trani et Bitetto, suffragante de l'archevêché de Bari. L'évêché de Bitonto date au moins du XIe siècle ; en 1818 Pie VII le réunit à celui de Ruvo, également suffragant de Bari. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. VII, p. 686. Gaet. Moroni, tom. V, p. 253, 254. Richard et Giraud.

BITTERÆ. *Voy.* BÉZIERS.

BITTHER, ville qui, selon Eusèbe, n'était pas éloignée de Jérusalem. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. VI.

BITTONA. *Voy.* BETTONA.

BITUME, matière grasse, inflammable et onctueuse que l'on trouve aux environs de Babylone et dans la Judée. L'Écriture en a parlé plusieurs fois. *Voy.* Genèse, IV, 14; XI, 3. Exode, II, 3.

BITUNTUM. *Voy.* BITONTO.

BITURICÆ, BITURIGUM. *Voy.* BOURGES.

BIVAR (François), de l'Ordre de Cîteaux, né à Madrid en Espagne, mort en 1636, professa la philosophie et la théologie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité de l'Incarnation;* — 2° *Traité des hommes illustres de l'Ordre de Cîteaux. Voy.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BIVER ou **BIVERO** (Pierre de), jésuite, né à Madrid en 1572, mort en 1656, professa la philosophie et la théologie, et fut recteur du collége de Madrid. Il a laissé : 1° *Emblemata in psalmum* MISERERE, in-4°; — 2° *Sacrum sanctuarium Crucis, et patientia crucifixorum et crucigerorum, emblemat. imaginib. ornatum,* etc.; Anvers, 1634, in-4°; — 3° *Sacrum oratorium piarum imaginum immaculatæ Mariæ,* etc.; — 4° *Ars nova bene vivendi et moriendi, sacris piarum imaginum emblematibus figurata et illustrata;* ibid., 1634, in-4°. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

BIZACÈNE ou **BYZACÈNE** (*Bisacium, Bysacium*), ancienne ville épisc. d'Afrique sous la métropole de Carthage, et capitale de la province Bizacène, à qui elle donnait son nom ; c'est maintenant la partie méridionale de la régence de Tunis. On y a tenu quatre conciles. *Voy.* Labbe, *Concil.*, tom. V Richard et Giraud.

BIZACIUM ou **BYZACIUM,** siége épisc. de la Bizacène en Afrique, autrefois capitale de cette province, et qui lui a donné son nom. Ptolémée et Procope en font mention.

BIZANA, siége épisc. sous la métropole de Trébizonde, dans le Pont Ptolémoniaque.

BIZARDIÈRE (Michel-Daniel de **LA**), historien français du XVIIe siècle. Il est auteur de plusieurs écrits; nous citerons seulement : *Historia gestorum in ecclesia memorabilium ab anno* 1517 *ad annum* 1546 ; 1701, in-12. *Voy. Mém. de Trévoux,* tom. I, mars et avril 1701. Le P. Desmolets, *Nouvelles littér. du* 1er *décemb.* 1723 ; Paris, in-8°. Richard et Giraud.

BIZET (Martin-Jean-Baptiste, ou, selon d'autres, Charles-Jules), prêtre, né en 1746 ou 1747, mort en 1821, fut chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il quitta la France pendant la révolution; à son retour il fut nommé vicaire, puis curé de Saint-Étienne-du-Mont. On a de lui : *Discussion épistolaire sur la religion entre G. W., protestant de l'Église anglicane, et M.-J.-B. B., catholique romain ;* Paris, 1801, in-12.

BIZIA. *Voy.* BYZIA.

BIZINES, ville épiscop. d'Alanie au diocèse d'Ibérie, sous la métropole d'Alanie et le patriarcat de Constantinople. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **BIZOZERO** (Jean-Baptiste), théologien milanais, a laissé : 1° *Tractatus de septem Sacramentis ;* Milan, 1622, in-4°; — 2° *Summa casuum conscientiæ ;* 1628, in-4°; — 3° plusieurs manuscrits théologiques. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

II. **BIZOZERO** ou **BIZZOZERI** (Simplicien), pieux et savant barnabite milanais, né en 1642, mort en 1710, a laissé, entre autres écrits : 1° *Lezioni morali sopra le parabole di Salomone ;* Milan, 1684-1689, 2 vol. in-fol.; — 2° *Il giardino*

di delicie dello sposo celeste; 1693, 3 vol. in-4°; — 3° *Concentramento sacro;* ibid., 1675, in-12.

BLACHE (Antoine), curé de Ruel, né à Grenoble en 1635, mort à la Bastille en 1714, quitta la carrière militaire pour entrer dans l'état ecclésiastique. On a de lui, entre autres ouvrages: *Réfutation de l'hérésie de Calvin par la seule doctrine de MM. de la religion prétendue réformée;* Paris, 1687, in-12. Un écrit, dans lequel il prétend prouver que le card. de Retz et ses adhérents cherchaient à ôter la vie au roi et au dauphin, le fit renfermer à la Bastille. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

BLACHURE (Louis de **LA**), théologien protestant du XVIe siècle, fut pasteur de l'Église réformée de Niort. Il a laissé : 1° *Lettres*, etc., *pour rappeler ceux qui sont tombés et se sont révoltés en ces troubles suscités par la ligue contre l'Église réformée;* 1585; — 2° *Disputes*, etc., *pour maintenir que la messe n'est point de l'institution de Jésus-Christ, contre J.-C. Boulenger, prédicant selon la doctrine des jésuites, qui soustient la messe estre un service expiatoire pour la rémission des péchés;* Niort, 1595; — 3° *Seconde dispute*, etc., *contre Boulenger, qui soustient la messe estre un sacrifice, le désavouant à présent pour expiatoire;* Niort, 1596. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BLACKALL (Offspring), théologien protestant, évêque d'Exeter, né à Londres en 1654, mort dans son évêché en 1716, fut un des bons prédicateurs d'Angleterre. Ses *Sermons* ont été imprimés l'an 1723 en 2 vol. in-fol.

BLACKBURNE (François), théologien anglican, né à Richmond en 1705, mort en 1787, fut successivement recteur de Richmond, chanoine de Bitton et archidiacre de Cléveland. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° le *Confessionnal*, ou *libre et entier examen du droit, de l'utilité, de l'édification et de l'avantage de l'établissement des professions systématiques de foi et de doctrine dans les églises protestantes;* 1776, in-8°; — 2° *Considérations sur l'état actuel de la controverse entre les protestants et les catholiques de la Grande-Bretagne et d'Irlande, particulièrement sur la question de savoir jusqu'à quel point ces derniers ont droit à la tolérance, d'après les principes du protestantisme;* 1762. La haine de l'auteur pour le catholicisme lui a fait oublier dans cet ouvrage la tolérance, qu'il professait d'ailleurs très-ouvertement. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

BLACKLOCK, poëte anglican, né en 1721 dans le comté de Dumfries, en Écosse, mort à Édimbourg en 1791, devint aveugle à six mois, mais reçut cependant une éducation très-soignée. Il n'eut pas moins de goût pour la musique que pour la poésie. En 1759 il se voua au ministère évangélique avec un grand succès. Outre un recueil de poésies et une dissertation sur la musique, etc., on lui doit : 1° *Paraclesis*, ou *Consolations tirées de la religion naturelle et révélée;* 1767, in-8°; — 2° deux *Dissertations sur l'esprit et les preuves du christianisme*, traduit du français de Jacques Armand; 1768, in-8°; — 3° *Remarques sur la nature et l'étendue de la liberté*, etc.; 1776, in-8°; c'est une réponse au docteur Richard Price. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

BLACKLOË (Thomas), théologien anglais catholique qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, fut d'abord professeur au collége anglais de Douai, puis chanoine du chapitre de Londres, fondé par Bishop. Il se fit remarquer autant par son caractère inquiet et turbulent et par ses intrigues que par sa science. Il publia plusieurs ouvrages qui furent condamnés à Rome et par la faculté de théologie de Douai; tels que : 1° *Sonus Buccinæ;* — 2° *Appendiculum ad Sonum Buccinæ;* — 3° *Tabulæ suffragales;* — 4° *Monumethes excantatus;* — 5° *Institutiones ethicæ;* — 6° *de Medio animarum Statu.* Ces écrits renferment, en effet, bien des propositions dignes de censure. *Voy. Blackloanæ hæresis historia et confutatio, auctore Lomino:* ouvrage où l'on trouve des détails curieux sur la doctrine de Blackloë. Richard et Giraud.

BLACKWALL (Antoine), théologien anglais, né dans le comté de Derby vers 1674, mort à Market-Bosworth en 1731. Il se voua à l'instruction de la jeunesse. Il a laissé, entre autres ouvrages : les *Classiques sacrés défendus et éclaircis;* 1725 et 1731, 2 vol. Jacques Wallius en a publié une traduction latine à Leipzig en 1736. Blackwall s'attache à montrer dans cet ouvrage que la plupart des expressions et des phrases qui ont été critiquées comme des barbarismes dans les écrivains du Nouveau Testament, ont été employées par les meilleurs auteurs classiques.

BLACKWELL (George), théologien anglais catholique, né dans le comté de Middlesex en 1545, mort à Rome en 1613. On lui conféra, avec le titre d'archiprêtre, les pouvoirs les plus étendus pour administrer l'Église catholique d'Angleterre; pouvoirs qu'il perdit avec son titre d'archiprêtre, parce qu'il se refusa à rétracter le serment d'allégeance qu'il avait prêté à Jacques Ier, et que le pape Paul V avait condamné. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Epistolæ ad Anglos pontificios;* Londres, 1609, in-4°; — 2° *Epistolæ ad Cardinalem Bellarminum;* — 3° différentes pièces relatives à sa dispute avec le clergé séculier, concernant la juridiction d'archiprêtre. *Voy.* l'*Encyclopédie catholique.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BLACKWOOD (Adam), théologien et historien écossais, né à Dunfermline en 1539, mort à Poitiers l'an 1613, étudia à Paris, puis alla faire son cours de droit à Toulouse. Il revint ensuite dans son pays, mais il se vit obligé de repasser en France pour échapper à la haine de ses ennemis, qui ne lui pardonnaient pas son attachement à l'Église romaine. Il a composé de nombreux ouvrages dans lesquels il se montre également habile dans la théologie, la jurisprudence, la politique et même l'éloquence, eu égard à l'époque où il vivait. Nous citerons seulement : 1° *de Vinculo religionis et imperii*, etc., *libri duo*, 1575, sans nom d'auteur; un troisième livre parut à Poitiers vers 1615. Dans cet écrit, Blackwood attaque vivement le fameux traité d'Edmond Richer, *de Ecclesiastica et politica potestate;* — 2° *Sanctarum Precationum Præmia, seu mavis, Ejaculationes animæ ad orandum se præparantis;* 1598; — 3° *in Psalmum David quinquagesimum... Meditatio;* Poitiers, 1608, in-12. Au reste tous ses ouvrages ont été recueillis et publiés, avec un éloge de l'auteur, par Gabriel Naudé; Paris, 1644, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BLADIMONS. *Voy.* BLAMONT.

BLAIR (Jacques), théologien écossais, mort en 1743. Il fut envoyé dans la Virginie d'abord en qualité de missionnaire, puis de commissaire, et fonda à Williamsburgh, capitale de cette colonie, le collége de Guillaume et de Marie, où il exerça pendant cinquante ans les fonctions de principal. Il a laissé : *Explication du divin Sermon prononcé par notre Sauveur sur la montagne*, etc., en anglais; Londres, 1742,

4 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biograph. générale.*

I. **BLAISE** (saint), évêque de Sébaste, en Arménie, souffrit le martyre vers l'an 316, sous l'empereur Licinius, à Sébaste même. Il était le patron de la République de Raguse. L'Église latine célèbre sa fête le 3 février, et l'Église grecque, le 11 du même mois. *Voy.* l'*Encyclopéd. cathol.*

II. **BLAISE (SAINT-)**, Ordre de chevalerie que l'on suppose avoir été institué par les rois d'Arménie, de la maison de Lusignan, en l'honneur de saint Blaise, comme étant le patron de leur royaume. Les chevaliers, qui suivaient la règle de Saint-Benoît, avaient une robe bleue et portaient sur la poitrine une croix d'or qui servait de brisure au lion d'Arménie. Mais, d'après Giustiniani, il y avait déjà un Ordre de chevaliers en Palestine appelé *Ordre de Saint-Blaise et de Sainte-Marie*, et qui observaient la règle de saint Basile ou de saint Augustin, selon les *Ménées*. Ils devaient combattre les hérésies et défendre la foi catholique; l'époque de leur institution est à peu près la même que celle des Templiers et des Hospitaliers. La marque de cette chevalerie était une croix de gueules toute unie posée sur leur bannière, et au centre de laquelle se trouvait l'image de saint Blaise avec ses ornements pontificaux. *Voy.* Bernard Giustiniani, dans son *Hist. de l'origine des Ordres militaires*, tom. Ier, c. XXIV.

III. **BLAISE (SAINT-)**, abbaye princière de bénédictins, située dans une vallée du Brisgau, que traverse l'Alb et qu'entourent les montagnes de la forêt Noire. Ce fut au xe siècle que Saint-Blaise, qui jusqu'alors n'avait été qu'un prieuré de Rheinau, devint une abbaye indépendante. Un siècle après elle avait déjà plusieurs couvents, et ses richesses et sa splendeur allèrent toujours croissant, grâce aux dons et aux priviléges accordés par les empereurs et à la protection signalée des Papes. La paix de Presbourg, en 1805, donna Saint-Blaise à Bade. L'an 1806 le couvent fut provisoirement aboli, pour l'être définitivement en juin 1807. *Voy.* Frick, dans le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

BLAMONT ou **BLASIMONT** (*Bladimons*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation des Exempts, située au diocèse de Bazas et sous l'invocation de saint Maurice. Elle existait dès l'an 980. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1217.

BLAMPIN (Thomas), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Noyon en 1640, mort l'an 1710, par suite de ses grandes austérités, à Saint-Benoît-sur-Loire, professa la philosophie et la théologie, et fut successivement prieur de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Remi et de Saint-Ouen de Rouen. On a de lui : *Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, opera, emendata studio monachorum Ordinis S. Benedicti, cum vita ejusdem S. Augustini, indicibus*, etc.; Paris, 1679-1700, 8 vol. in-fol.

BLANC (Thomas **LE**), jésuite, né à Vitry, en Champagne, mort à Reims en 1669, professa l'hébreu et l'Écriture sainte, et fut recteur de plusieurs colléges. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Jesus pastor oves proprio sanguine pascens : Commentarius in psalmum XXII*; Dijon, 1659, in-16; — 2° *Analysis psalmorum Davidicorum, cum amplissimo commentario, in quo non tantum sensus litterales, sed omnes etiam mystici exponuntur*; Lyon, 1665 et 1676, 6 vol. in-fol.; Cologne, 1681. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Richard et Giraud, qui donnent la liste de la plupart des autres écrits de Le Blanc, ainsi que la *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XXX, col. 89.

BLANCALANDA. *Voy.* BLANCHELANDE.

BLANCHARD (Antoine), bachelier en théologie, a laissé, entre autres ouvrages : *Discours pathétiques sur les matières les plus importantes et les plus touchantes de la morale chrétienne*, etc.; Paris, 1730, 2 vol. in-12.

BLANCHARDISME, secte ainsi nommée de Blanchard, ancien professeur de théologie et curé de Lisieux, qui écrivit à Londres, pendant son exil, plusieurs écrits dans lesquels il prétendait démontrer l'illégalité, l'injustice et la nullité du concordat du 15 juillet 1801, et mettre Pie VII en opposition avec Pie VI, vu qu'il avait enfreint ses décrets en établissant une église hérétique et schismatique. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie*, et l'art. ANTICONCORDATAIRES.

BLANCHE (LA), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Luçon. *Voy.* NOIRMOUTIER.

BLANCHECOURONNE (*Albacorona*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît dans la Bretagne, au diocèse de Nantes. On ignore l'époque de sa fondation.

BLANCHELANDE (*Blancalanda*), abbaye régulière de l'Ordre de Prémontré dans la basse Normandie, et au diocèse de Coutances. Elle fut fondée en 1554 par Richard de La Haye et Mathilde de Vernon, sa femme. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. XI, col. 944.

BLANCHETTI. *Voy.* BIANCHETTI.

BLANCHINI. *Voy.* BIANCHINI, n° II.

BLANCHIS (Paul de), dominicain, né à Murano en Italie au XVIIe siècle, a laissé : *Disceptationes de difficilioribus materiis casuum et dubiorum occurrentium in conscientia, de Pœnitentia, de Negotiatione, de Bello publico et privato*; Venise, 1622 et 1650, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BLANCHON (Jacques), jurisc. du XVIe siècle, né à Uzès, a publié, entre autres ouvrages : 1° *Tractatus de jurisconsulti institutione*; Lyon, 1544, in-4°; — 2° *de Summo bono lib. II*; ibid., 1550. *Voy.* ibid.

BLANCHOT (Pierre), jurisc., né à Arnay-le-Duc en Bourgogne l'an 1591, mort en 1632, a composé, entre plusieurs autres écrits : 1° *la Justice, vraie image de Jésus-Christ*; Lyon, 1627, in-12; — 2° *Commentaire sur les règles du droit civil et canonique*, etc., *de la justice et de la loi*. *Voy.* ibid.

BLANCIOTTI (Bonaventure), carme, prédicateur, né à Pérosa en Italie l'an 1713, a laissé : *I Fratelli e Sorelle del terz' ordine delle Carmine, informati del proprio stato, e guidati all' amor di Dio*; Verceil, 1748; — 2° *Thomæ Waldensis, carmelitæ anglici, doctrinale antiquitatum fidei Ecclesiæ catholicæ, ad vetera exemplaria recognitum, notis illustratum*, etc.; Venise, 1757, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1760, p. 231.

BLANDA, ancienne ville épisc. de Lucanie dans le vicariat romain. Cet évêché était établi dès le VIe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 43. Gaet. Moroni, vol. V, p. 255. Richard et Giraud.

BLANDINE (sainte), l'une des 48 martyrs de Lyon, morte en 177 sous l'empereur Marc-Aurèle. Quoique d'une complexion délicate, elle souffrit avec le plus grand courage, et ne cessa de répéter ces paroles : *Je suis chrétienne, il ne se commet aucun crime parmi nous.* L'Église l'honore le 2 juin, et on la voit souvent à la tête de tous les autres martyrs de Lyon. L'Église de Vienne appelle encore la fête des martyrs de Lyon *la fête de Sainte-Blandine.*

BLANDINIÈRE (De **LA**), né à Laval en 1709, mort en 1795 à Soulaines (Anjou), curé de cette paroisse, continuateur de l'abbé Babin (*voy.* ce mot), est l'auteur des *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*, tenues en 1745 et 1748; 3 vol. in-12.

BLANDRATA (Georges), médecin et sectaire, né dans le marquisat de Saluces au XVIe siècle, fut un des premiers nouveaux Ariens. Il se retira à Genève, puis en Pologne et en Transylvanie, où il enseigna qu'il y avait trois personnes et trois essences dans la Trinité, et que seul le Père était l'unique vrai Dieu. *Voy.* Florim. de Raymond, *Naissance de l'hérésie*, l. II, c. XVI, n. 5. Sponde, *Annal.*, 1551, n. 10; 1561, n. 33; 1566, n. 30. Moréri, *Diction. histor.* Le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

BLANGY (*Blangiacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le comté d'Artois, au diocèse de Boulogne. Elle fut fondée par sainte Berthe, que l'on y enterra vers l'an 725; dévastée à l'époque des incursions des Normands, elle fut rétablie au XIe siècle et occupée par des religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. *Voy. Gall. Christ.*, tom. X, col. 1588. L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

BLANPAIN (Jean), chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré, né près de Commerci en 1704, mort à Estival en 1765, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à l'abbaye d'Estival, et fut un des plus laborieux collaborateurs de l'abbé Hugo pour les *Annales de l'Ordre de Prémontré.* Il a laissé de savantes notes *sur la Vie du B. Louis, comte d'Arnstein*, religieux prémontré; elles ont été publiées par le P. Le Paige, dans la *Bibliothèque de Prémontré,* et dans l'abbé Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, tom. II, p. 34. Il a laissé, en outre : *Jugement sur les écrits de M. Hugo*, évêque de Ptolémaïde, etc.; Nancy, 1736, in-8°.

BLANZAC (*Blanziacum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le diocèse d'Angoulême; elle était sécularisée, mais le chef conservait le titre d'abbé.

BLASCHE (Bernard-Henri), écrivain protestant, né à Iéna en 1766, mort l'an 1852; outre plusieurs ouvrages pédagogiques, a publié : 1° *le Mal en harmonie avec l'ordre universel;* Leipzig, 1827; — 2° *Philosophie de la révélation;* Gotha, 1829; — 3° *Critique de la foi aux esprits dans les temps modernes;* ibid., 1830; — 4° *les Attributs divins dans leur unité;* Leipzig, 1831. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BLASCO (Charles), théologien italien du XVIIIe siècle, a laissé un ouvrage très-estimé sur la morale et les cas de conscience, intitulé : *Opuscoli canonici storici;* Naples, 1758, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1760, p. 289. Richard et Giraud.

BLASIMONT. *Voy.* BLAMONT.

BLASPHÈME, BLASPHÉMATEUR, BLASPHÉMATOIRE, se dit en général de tout discours ou de tout écrit injurieux à la majesté divine; mais dans l'usage ordinaire on entend spécialement par ce terme les jurements et les impiétés contre le saint nom de Dieu. Les théologiens disent que le blasphème est un crime qui se commet contre Dieu par des paroles ou des sentiments qui lui font injure, soit qu'on lui attribue ce qui ne lui convient pas, soit qu'on lui ôte ce qui lui convient. Le blasphème est un péché mortel, et un cas réservé quand on le commet publiquement. — Le *blasphémateur* est celui qui prononce un blasphème. Chez les Juifs, les blasphémateurs étaient punis de mort. Une ordonnance de saint Louis, celles d'Orléans, art. 23; de Moulins, art. 86, et de Blois, art. 38, leur infligeaient la même peine. Il n'y a rien là qui doive étonner, puisque les souverains de la terre, qui ne sont eux-mêmes que de simples créatures comme leurs sujets, punissent très-sévèrement toute parole ou tout écrit outrageant leur majesté. — On appelle *blasphématoire* ce qui renferme ou exprime un blasphème. C'est avec ce mot qu'on qualifie en théologie une proposition qui attribue à Dieu une conduite contraire à ses divines perfections, et qui est capable de diminuer le respect que nous devons à sa majesté suprême. Les théologiens distinguent deux sortes de propositions blasphématoires : les unes qui joignent au blasphème une hérésie clairement énoncée, les autres dans lesquelles l'hérésie n'est pas formellement expliquée. *Voy.* Lévitique, XXIV. August., *de Moribus Manichæor.*, l. II, c. XI. Le Droit can., *Si quis*, 10, *caus.* 22, *quæst.* 1. *Conc. Later.*, sess. IX, c. II, *de Maledicis.* Jules III, constit. *in Multis.* Pie V, constit. *Cum primum apostolatus*, 1566. Bergier, *Diction. de théolog.* Richard et Giraud.

BLASTARES (Matthieu), théologien grec de l'Ordre de Saint-Basile, vivait au XIVe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Recueil, par ordre alphabétique, des canons, des conciles, des décisions des saints Pères et des lois des empereurs grecs, concernant les matières ecclésiastiques*, dans le recueil de Beveridge; — 2° *Questions sur le mariage*, dans Leunclavius, *Droit grec-romain. Voy.* Doujat, *Hist. du Droit canon.*

I. **BLASTE** (*Blastus*), chambellan du roi Hérode Agrippa. *Voy.* Actes, XII, 20.

II. **BLASTE** (*Blastus*), juif qui passa dans la secte des Valentiniens, et ajouta au symbole de Valentin quelques pratiques judaïques, telles que la célébration de la Pâque le 14 de la lune. *Voy. Auctor. Append. apud. Tertull. de Præscript.*, c. LIII. Pluquet, *Diction. des hérésies.*

BLAU (Félix-Antoine), théologien allemand, né en 1754, mort en 1798. Il professa la théologie à Mayence; mais, ayant propagé les doctrines révolutionnaires, il fut enfermé dans une forteresse. Il a laissé : 1° *Histoire critique de l'infaillibilité ecclésiastique;* Francfort, 1791, in-8°, en allemand; ouvrage plein d'attaques violentes contre l'Église catholique; — 2° *Essai sur le développement moral de l'homme;* ibid., 1795, in-8°; — 3° *Critique des ordonnances relatives à la religion rendues en France depuis la révolution, fondée sur les principes du droit politique et ecclésiastique;* Strasbourg, 1799, in-8°.

BLAUFUSS (Jacques-Guillaume), théologien protestant, Allemand, né à Iéna en 1723, mort en 1758. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disput. de jure et officiis hominis erga brutum;* Iéna, 1740; — 2° *de Transmigratione animarum secundum Judæorum explicationem;* ibid., 1744, 1745, in-4°; — 3° *Disput. de conditura seculi per primogenitum*, etc.; ibid., 1758, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BLAYNEY (Benjamin), théologien anglican, né à Oxford, mort en 1801 à Polshot, fut chanoine de l'église du Christ et professeur royal d'hébreu à l'université d'Oxford. On a de lui, parmi d'autres écrits : 1° une *Dissertation sur les 70 semaines de Daniel;* Oxford, 1775, in-4°; — 2° une *traduction nouvelle, avec des notes critiques, philologiques et explicatives des Prophéties de Jérémie et de ses Lamentations;* ibid., 1784, in-4°; Édimbourg, 1810, in-8°; de *Zacharie;* ibid., 1797, in-4°; — 3° des *Comment. crit. sur les Psaumes* et plusieurs autres ouvrages restés manuscrits. Blayney était sans contredit

un habile exégète, un savant philologue; mais il recourait trop facilement aux règles de critique suivies par Kennicott pour corriger le texte hébreu. *Voy.* ibid.

BLÉMUR (Marie-Jacqueline-Bouette de), religieuse bénédictine du Saint-Sacrement, née en 1618, morte l'an 1696, entra dès l'âge de cinq ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, prononça ses vœux dès que les lois ecclésiastiques le lui permirent, et devint bientôt prieure. Elle fut pendant toute sa vie un modèle de piété et de pénitence. On a d'elle : 1° *l'Année bénédictine*, 7 vol. in-4°; — 2° *les Grandeurs de Marie;* — 3° *les Exercices de la mort;* — 4° *l'Éloge des personnes distinguées en vertu qui ont vécu au dernier siècle dans l'Ordre de Saint-Benoît*, 2 vol. in-4°; — 5° la *Vie* de plusieurs personnages pieux. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BLENDECQUES, abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux sous l'invocation de sainte Colombe, était située près de Saint-Omer. Ce fut Ghison d'Aire qui dota ce monastère, comme on le remarque par la charte de sa fondation, datée de 1182, et émanée de Didié, évêque de Térouane. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

BLESÆ. *Voy.* BLOIS, n° II.

BLETON (Jean-François), prêtre français, né près de Valence en 1791, fut nommé en 1816 vicaire de Saint-Vallier, et se livra à l'étude de la théologie, de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique. Outre la Vie de plusieurs saints, on a de lui : 1° *Abrégé des preuves de la religion mises à la portée de tout le monde;* Lyon, 1829, in-18; — 2° *Traité des saints Anges;* ibid., 1829, in-18; — 3° *Motifs de consolation que la religion procure à l'homme dans toutes les positions de la vie;* ibid., 1841, in-18. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BLETTERIE (Philippe-René, abbé de **LA**), né à Rennes en 1696, mort en 1772, professeur d'éloquence au collège royal et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a laissé, entre autres écrits : 1° *Lettres au sujet de la relation du quiétisme de M. Phelippeaux;* 1733, in-12; brochure qui renferme une justification des mœurs de Mme Guyon; — 2° *Histoire de Julien l'Apostat;* Paris, 1735, in-12, et 1746; ouvrage curieux et d'une grande impartialité; — 3° *Histoire de l'empereur Jovien*, et *traduction de quelques ouvrages de l'empereur Julien;* Paris, 1748, in-12; livre remarquable par la sagesse et l'équité avec lesquelles l'auteur justifie Jovien, calomnié par les philosophes modernes à cause de son attachement au christianisme. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BLIOUL (Jean du), cordelier et docteur en théologie, né dans le Hainaut au XVIe siècle, fit un voyage à Jérusalem et se fixa à Besançon, où il fut grand pénitencier. Il a laissé : *Voyage de Hiérusalem et pèlerinage des saints lieux de la Palestine, contenant les indulgences et autres choses notables et remarquables vues par l'auteur en Palestine;* Cologne, 1600, in-8°; 1602, in-16. On lui attribue plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.*, p. 603. Richard et Giraud.

BLISSEMIUS (Henri), jésuite allemand, théologien, prédicateur, mort à Gratz en 1586, fut provincial de sa compagnie dans toute l'Autriche. On a de lui, imprimés à Ingolstadt : 1° *de Communione sub una specie;* — 2° *de Ecclesia militante, contra Herbrandum Tubingensem. Voy.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

BLISSON (M.), canoniste français du XVIIIe siècle, est auteur d'un *Traité des droits des évêques sur les réguliers exempts;* Paris, 1715, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1715. Richard et Giraud.

I. **BLITTERSWICK** (Guillaume de), jurisc. flamand, natif de Bruxelles, mort en 1680. Échevin de sa ville natale et de Gueldre, membre du grand conseil de Malines, a laissé : 1° *Symbola politica christiana*, traduit de l'espagnol de Didace de Saavedra; Bruxelles, 1649, in-fol., et Amsterdam, 1652; — 2° *Dissertatio de rebus publicis et Ruremunda vigens, ardens, renascens;* Bruxelles, 1666, in-fol.; ouvrage dédié au pape Alexandre VII. *Voy.* l'*Encycloped. cathol.*

II. **BLITTERSWICK** (Jean de), théologien flamand de l'Ordre des Chartreux, natif de Bruxelles, mort en 1661. Outre un grand nombre d'ouvrages de dévotion en flamand, traduits de différentes langues, il a laissé : 1° *Soupirs spirituels vers Dieu;* Bruges, 1629, in-12; — 2° *Oraison à l'usage des personnes qui visitent les saintes images de la Vierge exposées à Bruxelles à la vénération publique;* Bruxelles, 1623, in-16; — 3° dix-huit *Traités* et *Discours* divers, selon que l'indique l'*Hist. de la Chartreuse de Bruxelles*, par J. Baptiste de Vaddère, dont la bibliothèque de Bourgogne possède le manuscrit. *Voy.* Petreius, *Biblioth. Cartusiana.* L'*Encyclop. cathol.*

BLOCH (Georges-Castaneus), évêque protestant de Ripen en Danemark, né en 1717, mort en 1773, s'occupa de la botanique dans ses rapports avec l'Écriture sainte. On a de lui : *Tentamen Phenicologices sacræ, seu dissertatio emblematico-theologica de palma;* Copenhague, 1767, in-8°; cette dissertation, qui est remplie de curieuses recherches, a pour objet le palmier-dattier de la Palestine et de l'Idumée, dont il est souvent question dans la Bible, et que les botanistes modernes nomment *Phœnix dactylifera.*

I. **BLOIS** (de). *Voy.* BLOSIUS.

II. **BLOIS** (*Blesæ*), ancienne et jolie ville, autrefois capitale du Blaisois. L'évêché fut érigé en 1697 par Innocent XII, aux instances de Louis XIV, roi de France, et formé du démembrement de l'évêché de Chartres. Supprimé par Pie VII en 1801, il fut rétabli par le même pape, en vertu du concordat de 1817 fait avec Louis XVIII. Son premier évêque fut David-Nicolas Berthier, prélat aussi savant que pieux. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 258, 259. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 166, 167.

BLOMENVENNA (Pierre), nommé quelquefois *Leodiensis*, parce qu'il était natif de Liége, de l'Ordre des Chartreux, né en 1447, mort à Cologne en 1516. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *de Auctoritate Ecclesiæ;* — 2° *Contra Anabaptistas;* — 3° *de Natura Dei;* — 4° *de Vera religione, et quinam appellandi veri religiosi;* — 5° *Informatio de diversa ratione adorandi Deum, Sanctos et homines. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits de Blomenvenna.

BLONDEAU (Claude), jurisc. français du XVIIe siècle. De concert avec Guéret, il commença en 1672 la publication du *Journal du Palais*, 10 vol. in-4°, ouvrage qui contient les principaux arrêts de différentes cours souveraines du royaume, de 1672 à 1700. Blondeau a encore donné une nouvelle édition de la *Somme bénéficiale* de Laurent Bouchel, sous ce titre : *Bibliothèque canonique;* 1689. *Voy.* l'Avertissement du *Journ. du Palais*, édit. de 1701. Mercure de France, *Hist. abrég. des journ. de jurisprud.*, juin 1737, t. II, p. 1286.

I. **BLONDEL** (David), théologien protestant,

né à Châlons-sur-Marne en 1591, mort à Amsterdam en 1655, devint habile dans l'histoire ecclésiastique et civile, fut ministre à Houdan, et professa l'histoire à Amsterdam. On a de lui plusieurs ouvrages, qui ont été condamnés séparément à différentes époques; mais un décret du 10 mai 1757 proscrivit tous ses écrits en matière religieuse : *Et cetera ejusdem opera, in quibus de Religione tractat*. Cependant nous devons dire, à la louange de Blondel, qu'au milieu de ses erreurs il a reconnu que l'histoire de la papesse Jeanne n'était qu'une pure fable.

II. **BLONDEL** (François), sieur des Croisettes, architecte, mathématicien et littérateur, né à Ribemont en 1617, mort à Paris en 1686. Outre plusieurs ouvrages sur les mathématiques et l'architecture, il a laissé : *Histoire du Calendrier romain, qui contient son origine et les divers changements qui lui sont arrivés;* Paris, 1682, in-4°; La Haye, 1694, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1683.

III. **BLONDEL** (Pierre-Jacques), prieur de Saint-Jean-Saint-Doucelin d'Alonne, au diocèse d'Angers, né à Paris en 1674, mort en 1730, a fourni des articles intéressants aux Mémoires de Trévoux de 1702 à 1710, et a publié : *Vérités de la religion enseignées par principes;* Paris, 1705, in-12. Richard et Giraud.

IV. **BLONDEL** (Laurent), parent du précédent, né à Paris en 1671, mort en 1740, avait une parfaite connaissance des livres de toute espèce, et dirigea l'imprimerie de Desprez. On a de lui, entre autres ouvrages : *Vies des Saints pour chaque jour de l'année, tirées des auteurs originaux;* Paris, 1722, in-fol.; — 2° *Épîtres et Évangiles des dimanches, des fêtes,* etc., avec de courtes explications, des réflexions et pratiques; ibid., 1730, in-18; — 3° *Idées de la perfection chrétienne;* ibid., 1727, in-12. *Voy.* la liste de ses autres écrits dans Richard et Giraud.

I. **BLONDUS**. *Voy.* BLOUNT, n° II.

II. **BLONDUS** (Flavius), nom latinisé de BIONDO (Flavio), né à Forli en 1388, mort à Rome l'an 1463, et qui fut secrétaire d'Eugène IV et de plusieurs autres papes. On a de lui : 1° *Italia lustrata sive illustrata, per regiones sive provincias XVIII*, publiée pour la première fois à Rome, 1474, in-fol.; — 2° *Historiarum ab inclinato romano imperio, et Roma per Alaricum, Gothorum regem, anno Christi* 410 *capta, usque ad annum* 1440, *Decades tres, libri XXXI;* Venise, 1483, in-fol., et 1484; dans cette 2e édit. on trouve un abrégé des deux premières décades par le pape Pie II (*Æneas Sylvius*); — 3° plusieurs ouvrages en manuscrit, dont on peut voir les listes dans la *Nouv. Biogr. génér.*, t. XVII, col. 865, 866.

BLOOMFIELD (S. T.), savant anglais dont les ouvrages sont très-estimés et très-répandus parmi ses coreligionnaires, tant en Angleterre qu'en Amérique. On a de lui : 1° *Recensio Synoptica Annotationis Sacræ, being a Critical Digest and Synoptical Arrangement of the most important Annotations on the New Testament, exegetical, philological, and doctrinal : carefully collected... The whole interspersed with a copious body of original Annotations.* Bloomfield tire ses annotations exégétiques et doctrinales des scholiastes et des glossateurs, aussi bien que de Théophilacte, de Théodoret, d'Euthymius, et des anciens Pères de l'Église, particulièrement de saint Chrysostome. Quant aux interprètes et aux critiques modernes, il met largement à contribution Elsmer, Raphelius, Kypke, Wetstein, Koppe, Rosenmüller, Tittmann, Kuinœl, Whitby, Macknight, Doddridge, et une foule d'autres, soit anglais, soit étrangers. Enfin il s'est encore aidé des travaux des savants Cartwright, Buxtorf, Lightfoot, Pococke, Surenhusius, Schoettgenius, Meuschen, etc.; en sorte qu'il se trouve à peine un passage obscur et difficile du Nouveau Testament qu'il n'ait cherché à éclaircir et à expliquer d'une manière satisfaisante; — 2° *The Greek Testament with English Notes critical, philological and exegetical;* Londres et Cambridge, 1832. Cet ouvrage a eu plusieurs autres éditions à Londres; il y en a paru une aussi à Boston en 1836. Nous devons faire remarquer que Bloomfield a pris pour base de son texte la dernière édition de Robert Estienne.

BLOSIUS ou de **BLOIS** (François-Louis), bénédictin, né au pays de Liége en 1506, mort en odeur de sainteté vers 1563. Devenu abbé du monastère de Liesse, il le réforma, et fit de nouveaux statuts qui furent approuvés par Paul III. Le principal de ses ouvrages est intitulé : *Speculum religiosorum,* traduit en français par L. Mombroux de la Nauze, sous le titre de : *le Directeur des âmes religieuses;* Paris, 1726, in-18, précédé d'une Vie de Blosius; et plus tard, en 1820, par M. de Lancénais, sous le titre de : *Guide spirituel*, ou *Miroir des âmes religieuses;* 1 vol. in-32, avec fig. Tous les ouvrages de Blosius ont été réunis et publiés par son disciple Jacques Frojus; Cologne, 1571, in-fol.; Paris, 1606, in-4°; Anvers, 1633. *Voy.* André Duchêne, *Hist. de la mais. de Châtillon*. François Sweert, *in Athen. Belg.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Anonym., *apud. Bolland.*, au 7 janvier. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BLOUNT** (Charles), écrivain anglican, fameux déiste, né en 1654, mort en 1693 par un suicide que son motif rend encore plus honteux. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Anima mundi*, ou *Histoire des opinions des anciens sur l'état des âmes après la mort;* Londres, 1679, in-8°, en anglais; — 2° *la Grande Diane des Éphésiens*, ou *Origine de l'idolâtrie;* 1680, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXIII, et les justes réflexions de Feller, dans sa *Biogr. univers.*

II. **BLOUNT** ou **BLONDUS**, **BLUNDUS** (Jean), théologien anglais, catholique, mort en 1248, étudia dans les universités d'Oxford et de Paris, et se distingua par l'élévation de son esprit, ses vertus chrétiennes et une profonde érudition. Il professa la théologie à Oxford, et fut nommé prébendier et chancelier de l'Église d'York. On a de lui : 1° *Summarium sacræ facultatis;* — 2° *Dissertationes aliquot. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOAISTUAU. *Voy.* BOISTUAU.

BOANA ou **BAHANNA**, siége épisc. de la Bizacène en Afrique. Victor, l'un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. Un autre évêque de ce siége, nommé Janvier, souscrivit à la lettre des évêques de sa province à Constantin, dans le concile de Latran tenu en 649, sous le pape saint Martin Ier.

BOANERGES, fils du Tonnerre, surnom que Jésus-Christ donna aux enfants de Zébédée, Jacques et Jean. *Voy.* Marc, III, 17.

BOARETTI (François), ecclésiastique italien, né en 1748, mort à Venise en 1799, professa pendant dix ans l'éloquence sacrée au gymnase ecclésiastique de Venise, et a laissé, outre des traductions de divers poëtes grecs : 1° une *traduction des Psaumes de David;* Venise, 1788, 2 vol. in-8°; — 2° *Dottrina de' Padri greci relativa alle circostanze della Chiesa nel secolo* XVIII, *tratta de' testi originali;* ibid., 1791, 2 vol. in-8°;

— 3° *la traduction en prose de l'Ecclésiaste;* ibid., 1792, in-8°; — 4° *le Livre de la Sagesse*, avec une réfutation des principes émis par l'abbé Nicol. Spedalieri, dans son ouvrage : *de' Diritti dell' uomo;* ibid., 1792, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOBI, BOBIO ou **BOBBIO** (*Bobium, Boïum*), ville épisc. des Alpes Cottiennes et du vicariat italique dans le duché de Milan, sur la Trébia. Elle doit son origine à saint Colomban, qui obtint d'Agilulphe, roi des Lombards, la permission d'y bâtir un monastère, dont il fut abbé. Peu à peu ce lieu se peupla, et l'empereur saint Henri demanda qu'on l'érigeât en évêché. Benoît VIII y consentit. Ce siége était suffragant de Ravenne; mais Innocent II érigea Gênes en métropole, et, en 1133, lui soumit le siége de Bobi. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IV, pag. 926, 1287. Gaet. Moroni, vol. V, p. 259, 260. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

BOBIANUM. *Voy.* BOIANO.

BOBOLA (André), martyr de la Société de Jésus, d'une famille noble très-ancienne, naquit en 1590 dans le palatinat de Sandomir, et succomba le 16 mai 1657 aux tortures les plus affreuses. Son cadavre fut entouré d'une auréole éclatante. Dès lors Bobola devint l'objet du culte des fidèles, qui l'invoquèrent avec confiance. Le 9 février 1755 Benoît XIV constata le martyre; Grégoire XVI déclara, le 25 janvier 1835, la conservation de son corps miraculeuse; et Pie IX, ayant reconnu trois autres miracles opérés par l'intercession de Bobola, décréta le 3 juillet 1853 que les Jésuites pouvaient célébrer sa fête dans leurs églises le 23 mai, jour de l'octave de son martyre. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BOBOLÈNE ou **BOBOLEIN**, moine de Luxeuil ou de Granfel, vivait au VIIe siècle. On a de lui : *la Vie de saint Germain, premier abbé de Granfel;* elle se trouve dans les Bollandistes, au 21 février, et dans les *Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît,* tom. II. *Voy.* D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, tom. III, p. 631.

BOBON. *Voy.* BEUVON.

I. **BOCCI**, fils de Jogli, de la tribu de Dan. *Voy.* Nombres, XXXIV, 22.

II. **BOCCI**, grand prêtre des Juifs, fils d'Abisué et père d'Ozi. *Voy.* I Paral., VI, 5.

BOCCIAU, lévite, fils d'Herman; il jouait devant l'Arche. *Voy.* I Paral., XXV, 4.

BOCCONIA. *Voy.* BUCCONIA.

BOCHARD (Claude-Marie), vicaire général de Lyon, né en 1759 dans le Bugey, à Ménestruel, où il mourut l'an 1834, était de la maison et société de Sorbonne. On lui doit : 1° *Dialogues chrétiens;* 1796, ouvrage destiné à ramener à la religion un jeune homme qui s'en était écarté; en 1802 l'auteur y ajouta un second volume, dans lequel il traite des pratiques de la religion et surtout des sacrements; et en 1805, un troisième volume contenant un règlement de vie et un exposé des devoirs du chrétien parut sous le titre de : *Jules chrétien*, ou *Dialogues sur les principes et les plus essentielles pratiques du chrétien, à l'usage des gens du monde;* — 2° *Manuel à l'usage des séminaires;* Lyon, 1815, in-8°, avec un *Appendice* sur les études de Sorbonne; — 3° *Logique française;* — 4° *Extraits à l'usage des classes d'éloquence sacrée;* 1832, 2 vol. in-8°; ces deux derniers ouvrages ne portent pas de nom d'auteur; — 5° *Cinquième âge de l'Église, extrait d'une dissertation sur les sept âges selon l'Apocalypse*, 1826, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BOCHART (Samuel), ministre protestant, né à Rouen en 1599, mort à Caen en 1667, était très-versé dans la philosophie, la théologie, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe et l'éthiopien. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Phaleg* et *Chanaan*, qui sont les deux parties de la géographie sacrée; Francfort, 1674, in-4°; — 2° *Hierozoïcon*, ou Histoire des animaux dont il est parlé dans l'Écriture; Londres, 1663; Francfort, 1675, 2 vol. in-fol.; Leipzig, 1793-1799, 3 vol. grand in-4°; édition donnée par E.-J.-C. Rosenmüller avec des notes. Ses œuvres complètes ont paru à Leyde et à Utrecht, 1692, 1712. Au point de vue des sciences naturelles, les hommes les plus habiles du jour peuvent tirer une grande utilité de l'érudition de Bochart, qui fait constamment usage des naturalistes grecs, latins et arabes. Nous ne dirons pas de même de la partie philologique : ses connaissances en hébreu et en arabe n'étaient pas assez approfondies pour qu'il pût éviter une foule d'erreurs qu'il a commises dans ses explications. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*. Étienne Morin, *Dissert. de Vita et Scriptis Bochart.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

BOCHEL (*Bochellus*). *Voy.* BOUCHEL.

BOCHERVILLE (SAINT-GEORGES DE), en latin *S. Georgius de Balcheri-Villa*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le pays de Caux, en Normandie, au diocèse de Rouen. Ce fut d'abord une église collégiale; en 1114 on y établit des religieux de Saint-Évroul, et en 1660 on la donna aux bénédictins de Saint-Maur. *Voy. Gall. Christ.*, tom. II, col. 267, nov. edit.

BOCHRI, père de Séba, fameux par sa révolte contre David. *Voy.* II Rois, XX, 1, 2.

BOCK (Frédéric-Samuel), savant allemand, né à Kœnigsberg en 1716, mort en 1786, professa le grec et la théologie, et laissa, entre autres ouvrages : 1° *Specimen theologiæ naturalis;* Zullichau, 1743, in-4°; — 2° *Historia antitrinitariorum, maxime socinianismi et socinianorum;* Kœnigsberg et Leipzig, 1774. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOCKING (Radulphe), dominicain anglais, né à Chichester dans le XIIIe siècle, a laissé : la *Vie de saint Richard*, évêque de cette ville, dont il avait été le confesseur; cette Vie se trouve dans les Bollandistes, 3 avril, p. 282-318. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 240.

BOCQUILLOT (Lazare-André), chanoine d'Avallon, né dans cette ville en 1649, mort en 1728. D'abord avocat, il entra dans l'état ecclésiastique et devint curé de Chastellux. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite : 1° six volumes d'*Homélies;* Paris, 1688-1702; — 2° les *Règles de la liturgie;* 1690; — 3° *Traité historique de la liturgie sacrée ou de la Messe:* Paris, 1701, in-8°; — 4° un *Rituel pour le diocèse d'Autun. Voy.* Nicéron, *Mém.*, tom. VIII et X. Richard et Giraud.

BOCRU, fils d'Azel, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I. Paral., VIII, 38; IX, 44.

BODE (Christophe-Auguste), orientaliste allemand, protestant, né à Wernigerode en 1722, mort en 1796, fit à Halle, et ensuite à Helmstaedt, un cours sur les livres saints et sur la grammaire hébraïque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Evangelium secundum Matthæum, ex versione Ethiopici interpretis;* Halle, 1749; — 2° *Evangelium secundum Matthæum, ex versione Persici interpretis;* Helmstaedt, 1750; — 3° *Item secundum Marcum, Lucam et Johannem;* ibid., 1751; — 4° *Novum Testamentum ex versione Ethio-*

pici interpretis; ibid., 1752-1755; — 5° *Pseudo-critica-Millio-Bengeliana;* Halle, 1767, 2 vol. in-8°. Mill, n'étant pas suffisamment instruit dans les langues orientales, a eu recours, en composant son édition du Nouveau Testament grec, aux traductions latines des versions orientales de la Polyglotte de Walton; ce qui lui a fait commettre des erreurs. Pareille chose est arrivée à Bengel. Le dessein de Bode a donc été de corriger les fautes de ces deux critiques; — 6° *Pseudo-critica-Wetsteiniana*, qui a été insérée dans la *Biblioth. d'Eichhorn*, tom. IV, p. 364. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BODENSCHATZ (Jean-Christophe-George), orientaliste allemand, protestant, né à Hof en 1717, mort en 1797, était particulièrement versé dans l'étude des antiquités judaïques. Il a laissé, en allemand : 1° *Constitution ecclésiastique des juifs modernes et principalement des juifs allemands;* Erlangen et Cobourg, 1748, 1749 et 1756; — 2° *Explication des livres saints du Nouveau Testament, d'après les antiquités judaïques;* Hanovre, 1756, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

BODENSTEIN (André). *Voy.* CARLOSTAD.

BODIN (Jean), magistrat, né à Angers vers 1530, mort de la peste à Laon en 1596, a composé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° de la *République;* Paris, 1576, in-fol.; ouvrage traduit en latin par l'auteur lui-même, comme le porte l'édition de Cologne de 1586; — 2° *Methodus ad facilem historiarum cognitionem;* Paris, 1566, in-4°; — 3° *Heptaplomeron, sive Colloquium de abditis rerum sublimium arcanis;* nommé autrement *Naturalisme de Bodin;* — 4° la *Démonomanie*, ou *Traité des Sorciers;* Paris, 1580, in-4°; — 5° *Theatrum naturæ;* Lyon, 1556, in-8°. Le *Naturalisme* est resté longtemps manuscrit; c'est à Berlin, 1841, in-8°, qu'il fut imprimé pour la première fois. On a accusé Bodin d'être protestant, juif et même athée; quand on a lu ses livres, on est en effet tenté de le juger ainsi, et l'on n'est nullement étonné qu'ils aient été condamnés par la congrégation de l'*Index*.

I. **BOËCE** ou **BOETHIUS**, **BOETIUS** (Flavius Anicius Manlius Torquatus Severinus), né à Rome en 470, mort en 525. Issu d'une ancienne et illustre famille, il devint consul en 510; et, l'an 522, ses enfants furent élevés à la même dignité; mais, ayant été accusé d'avoir voulu rétablir l'autorité du sénat et de la république romaine, il fut dépouillé de ses biens, jeté en prison, où il fut tué par l'ordre de Théodoric. Boëce était très-versé dans les sciences, les arts et la philosophie, et possédait une éloquence peu commune. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Consolatione philosophiæ;* — 2° *de Sancta Trinitate ad Symmachum;* — 3° *de Duabus naturis et una persona Christi, adversus Eutychen et Nestorium.* Tous les ouvrages de Boëce ont paru à Nuremberg, 1476; Venise, 1491, et Bâle, 1570, in-fol.; Leyde, 1671, in-8°, enfin Paris, 1680, in-fol. Ils ont été traduits en français par le P. Regnier, chanoine de Sainte-Geneviève; Paris, 1676, in-12, et par de Francheville, conseiller du roi de Prusse; La Haye, 1744, 2 vol. in-8°. Le P. Papebroch donne à Boëce le titre de *saint*, et il joint sa *Vie* à celle du pape Jean. *Voy. Acta Sanctorum*, 6 *maii*, p. 707. D. Ceillier, *Aut. ecclés.*, tom. XV. L'abbé Gervaise, *Vie de Boëce;* Paris, 1715. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biog. génér.* Le *Dict. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BOËCE** (Vulfin), évêque de Poitiers, vivait vers l'an 830. On a de lui : la *Vie de saint Junien*, abbé de Mairé-l'Évescaut, qui vivait au VI[e] siècle. Elle se trouve dans Mabillon, *Acta Sanct. Ord. S. Ben.*, p. 307. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOECLER (Jean-Wolfgang), théologien allemand, originaire de Livonie, mort à Cologne en 1717. Il abjura dans cette ville le protestantisme et embrassa la religion catholique. On a de lui quelques ouvrages en faveur du catholicisme et un livre écrit en allemand, et intitulé : *Rites superstitieux des pauvres Esthoniens;* Cologne, 1691. *Voy.* ibid.

BOEGERT (Jean-Baptiste), chanoine honoraire, né à Kaisersberg en 1791, mort à Mulhouse en 1832. Il reçut les ordres et fut directeur des hautes études au séminaire de Molsheim. On a de lui : 1° *Méditations philosophiques*, ou *la Philosophie conduisant l'homme à la religion et au bonheur;* Strasbourg, 1823, in-12; — 2° *Réflexions amicales d'un chrétien sur une lettre adressée à M. l'abbé Maccarthy;* — 3° *Cri de la justice et de la vérité. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BŒHME (Jacques), cordonnier, fils d'un paysan luthérien, né en 1575 dans le village d'Alt-Seidenberg, près de Gœrlitz, mort l'an 1624, avait le goût des choses religieuses; il se crut même appelé à une mission extraordinaire. Pendant ses voyages comme compagnon il resta toujours pieux et recueilli. Les discussions des luthériens et des calvinistes, tout en jetant le trouble dans son esprit, le portèrent à étudier de plus en plus les problèmes mystérieux de la nature et de l'homme, et à chercher les formules qui pouvaient exprimer le mieux les idées étranges qu'il avait dans l'esprit. Il commença vers 1612 à rédiger ses vues sur Dieu et le monde dans un écrit qu'il nomma l'*Aurore naissante;* en 1618 il composa ses *Lettres théosophiques;* l'année suivante, son *Traité des trois principes*, et dès lors ses écrits se succédèrent rapidement; on en tira de nombreuses copies pendant longtemps; enfin on les livra peu à peu à l'impression; et ce ne fut qu'en 1682 que J.-G. Gichtel en donna à Amsterdam une édition complète qui a été reproduite dans la même ville, en 1730, sous le titre de *Theosophia revelata*, in-8°. Les œuvres de Bœhme ont été traduites en anglais, et une partie l'a été en français. *Voy.* de Rauscher, qui a consacré à cet écrivain extraordinaire un article très-intéressant dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **BOEHMER** (Georges-Louis), protestant, né à Halle en 1715, mort à Gœttingue l'an 1797, devint professeur ordinaire, conseiller aulique et doyen de la faculté de droit de Gœttingue. On a de lui, parmi plusieurs autres écrits : 1° *Principia juris canonici;* Gœttingue, 1762, in-8°, réimprimés quatre fois, la dernière en 1785; — 2° *Observationes juris canonici;* ibid., 1673, in-8°. *Voy.* Feller.

II. **BOEHMER** (Juste-Henning), père du précédent, né à Hanovre en 1674, mort à Halle l'an 1748, fut chancelier de l'université de Halle et doyen de la faculté de droit. On a de lui : 1° un Corps de droit avec des variantes, des notes, etc. Quoique protestant, Boehmer dédia son ouvrage à Benoît XIV, qui le reçut avec bonté; — 2° *Jus ecclesiasticum Protestantium;* 1736, 4 vol.; ouvrage dans lequel il donne plus d'essor aux préjugés de sa secte; — 3° *Jus parochiale*, in-4°. Le cardinal Gerdil a écrit contre lui et réfuté quelques-uns de ses principes. D'un autre côté, on lit dans l'*Index librorum prohibitorum :* « Boehmerus Justus Henning. Anim-

adversiones in Institutiones Juris Ecclesiastici Claudii Fleury. (Decr. 18 julii 1729.) — Institutiones juris Canonici tum Ecclesiastici, tum Pontificii ad methodum Decretalium, nec non ad Fora Catholicorum, et Protestantium compositæ. (Decr. 22 maii 1745.) — Schilterus illustratus. (Decr. 12 maii 1749.) » *Voy.* Feller, et surtout Hartnagel, dans le *Dict. encycl. de la théol. cath.*

BOEN, un des descendants de Ruben, fils de Jacob. Quant à l'expression *pierre de Bohen* (*Aben-Bohen*) dont il est parlé dans Josué (xv, 6), c'était apparemment une pierre à laquelle Boen donna son nom, et qui devint un nom propre de lieu.

BOERIUS. *Voy.* BOHIER.

BOERNER (Christian-Frédéric), protestant, né à Dresde en 1683, mort à Leipzig en 1753, professa la théologie dans cette dernière ville, et étudia spécialement les livres saints et l'histoire ecclésiastique. Ses ouvrages théologiques sont : 1° *de Lutheri Actis anno* 1520; Leipzig, 1720; — 2° *de Actis Lutheri Vorsmaciensibus anno* 1551; ibid., 1721, in-4°; — 3° *Dissertationes sacræ quibus illustria oracula divina, sanctiorisque doctrinæ capita explicantur, et à depravationibus vindicantur;* Leipzig, 1752, in-4°; — 4° *Institutiones theologiæ symbolicæ;* ibid., 1751, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, p. 248 et 874.

BŒSCHESTEIN (Jean), né en Autriche en 1471, fut un des restaurateurs de la langue hébraïque en Allemagne. Il l'enseigna successivement à Augsbourg et à Wittemberg. On a de lui : 1° *Grammaire hébraïque*, Augsbourg, 1514, in-4°; — 2° des corrections et des additions au *Rudimenta hebraica* du rabbin Mosché Kimchi; ibid., 1520; — 3° une version allemande et latine des Psaumes de la pénitence d'après le texte hébreu; ibid., 1526, in-4°. *Voy.* Feller, la *Nouv. Biogr. génér.*

BOETHUS, père de Simon, qui fut grand prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3981 jusqu'en 3999. *Voy.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BOETIUS. *Voy.* BOECE, n° I.

BOETIUS-EPO, célèbre jurisc., né à Roorda dans la Frise en 1529, mort à Louvain en 1599, embrassa d'abord les erreurs de Calvin, dont il finit par se désabuser, et il se livra à l'étude de la jurisprudence civile et canonique, qu'il enseigna à Douai pendant vingt-sept ans. On a de lui plus de soixante traités sur le droit, dont le principal est : *Antiquitates ecclesiasticæ. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *Elogia illustr. Belg. Scriptor* Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

BŒTTICHER (Jean-Henri), jurisc. protestant, né à Brunswick en 1638, mort à Helmestaedt en 1695, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Juribus clericorum;* — 2° *de Fide;* — 3° *de Rebus sanctis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BŒUF**, animal que, d'après la loi de Moïse, on offrait en sacrifice au Seigneur; il était défendu de lier la bouche du bœuf qui foulait le grain, afin de lui laisser la liberté d'en manger. Saint Paul se sert de cette loi pour prouver que les ministres de l'Évangile ont le droit de vivre de leur ministère. *Voy.* Deutéron., xxv, 4. I Corinth., IX, 9 et suiv.

II. **BŒUF (LE).** *Voy.* **BEUIL (LE).**

BŒYE (André de), jésuite, né à Furnes en 1571, mort à Anvers en 1650. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vitæ Sanctorum conjugatorum, qui in matrimonio virtutibus illustres vixerunt;* — 2° *Vitæ Sanctorum et aliorum illustrium hominum Veteris Testamenti, ab Adamo et Eva usque ad Joachimum et Annam;* — 3° *Gloria magnorum patriarcharum Joachimi et Annæ. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOGAN (Zacharie), célèbre philologue et théologien anglican, né dans le Devonshire en 1625, mort en 1659. On a de lui : 1° *Homerus ébraïzôn, sive comparatio Homeri cum Scriptoribus sacris, quoad normam loquendi : Subnectitur Hesiodus omérizôn;* Oxford, 1658, in-8° : ouvrage savant, mais systématique; — 2° *An Alphabetical view of Scripture threats and punishments;* in-12; — 3° *Meditations on the worth of a Christian's life;* in-8°; — 4° *Help to prayer;* in-12. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOGARMILES. *Voy.* BOGOMILES.

BOGATZKY (Charles-Henri de), écrivain protestant, né à Jankowa en Silésie en 1690, mort à Halle en 1774. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Manuel des enfants de Dieu;* Halle, 1748, in-8°; — 2° *Considérations sur l'incarnation et la naissance de Jésus;* ibid., 1753, in-8°; — 3° *Pensées sur la sainte Trinité;* ibid., 1754, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOGERMANN (Jean), théologien protestant, né à Oplewert dans la Frise orientale, mort en 1637, professa la théologie à Franeker. En 1608 il fut élu président du synode de Dordrecht. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Praxis pœnitentiæ, seu meditationes in lapsum Davidis;* — 2° *Annotationes contra H. Grotium in ejus pietatem ordinum Hollandiæ;* — 3° *Parasceve ad amicam collationem cum piscatore;* — 4° *de la Punition des hérétiques*, en allemand, traduit de Bèze; Franeker, 1601; — 5° *Miroir des Jésuites*, en allemand; Leewarde, 1608. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOGOMILES ou **BOGARMILES**, **BOGONMILES** (*Bogomili* ou *Bogonmili*), hérétiques, sectateurs de Basile (*voy.* BASILE, n° V), qui fut brûlé à Constantinople sous l'empereur Alexis Comnène. Leur nom vient de deux mots bulgares : *Bog* (Dieu), et *miloui* (ayez pitié); et ils étaient appelés ainsi parce qu'ils affectaient d'implorer sans cesse la miséricorde divine, à l'imitation des Massaliens, qui soutenaient que la prière seule était nécessaire, à l'exclusion même des sacrements. Ils ne confessaient la Trinité qu'en paroles seulement, attribuant au Père seul les trois noms, et disant que le Fils et le Saint-Esprit n'existaient que depuis 5500. Selon eux, le Père avait engendré le Fils; le Fils, le Saint-Esprit; et le Saint-Esprit, Judas le traître et les onze apôtres. Ils rejetaient la croix, les reliques et les images des saints, et ne reconnaissaient d'autre communion que de demander le pain quotidien en récitant l'Oraison Dominicale, qu'ils récitaient sept fois le jour et cinq fois la nuit, quelques-uns plus souvent et à genoux. Ils condamnaient le mariage, aussi bien que l'usage de la chair et des œufs. J. Christ. Wolff a publié l'*Hist. des Bogomiles* à Wittemberg, 1712, in-4°. Albert Fabricius a aussi publié un traité intitulé : *de Hæresi et moribus Bogomilarum;* 1702, in-4°. *Voy.* Euthymius Zigabène, qui dans sa *Panoplia*, part. II, fait un exposé complet de l'hérésie des Bogomiles. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXI, p. 534. Bergier, *Diction. de théologie.* Pluquet, *Diction. des hérésies.* Baronius et Sponde, *ad ann.* 1118. Hausle, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, à l'art. BASILE, chef des Bogomiles. Gaet. Moroni, vol. V, p. 272, 273.

BOGUE (David), ministre et théologien anglican, né à Halydown dans le comté de Berwick en 1750, mort à Brighton en 1825, fut un des éditeurs du *Magasin évangélique.* On lui doit encore : 1° *Considérations sur la distribution des*

traités religieux; — 2° *Inspiration of the New Testament*, traduit en français par Combes-Daunous; Paris, 1803, in-12; — 3° *Discours sur le Millenium prononcés dans le séminaire des Missions à Gosport*, traduit de l'anglais en français par Malleville de Condat; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — 4° *la Paix universelle durant le Millenium;* ouvrage posthume et en français; Paris, 1829, in-8°.

BOHÊME (*Boemia, Bohemia, Boiemum, Boiohemum*), contrée de l'Europe où Boniface, prêtre et religieux anglais, prêcha l'Évangile vers le milieu du VIIIe siècle. En 747 le pape Zacharie le nomma évêque de Mayence et érigea ce siége en métropole; et l'an 1068, Vratislas, duc de Bohême, rendit ce pays tributaire du Saint-Siége. Cependant les différentes sectes qui ont désolé la Bohême ont fait craindre souvent la ruine de ce pays; mais les traités de Westphalie y ont ramené le calme. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 263-272. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

I. **BOHÉMIENS** ou **FRÈRES DE BOHÊME** (*Fratres Bohemici*), **FRÈRES MORAVES**, hérétiques du XVe siècle qui, sous la direction du cordonnier Kélésiski, rejetaient la transsubstantiation, la prière pour les morts, l'autorité du Pape et tous les sacrements, excepté le Baptême et la Cène. Ils se confondirent avec les Luthériens, les Calvinistes et les Zwingliens. *Voy.* Lasicius, *de Gest. FF. Bohemic.* Bossuet, *Hist. des Variat.* Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*, à l'art. BOHÊMES (FRÈRES), et MORAVES.

II. **BOHÉMIENS**, vagabonds qui parcourent toute l'Europe, sous le nom de Bohémiens et d'Égyptiens en France, de Zigeuner en Allemagne, de Gipsy en Angleterre, de Gitanos en Espagne, et de Zingani en Italie. Ils font profession de dire la bonne aventure, et vivent de filouteries. Une ordonnance des États d'Orléans de l'an 1560 leur enjoignit de quitter le royaume, sous peine des galères. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

BOHÉRIES (*Boheriæ*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Laon en Picardie. Elle fut fondée en 1141 par Barthélemy, évêque de Laon. On l'établit d'abord à Macquigni, mais on la transféra en 1143 à Bohéries, près de Guise. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. X, col. 636, nov. edit.

BOHIC. *Voy.* BOYC.

BOHIER, *Boerius* (Nicolas de), jurisc., né à Montpellier en 1469, mort en 1539. Il professa le droit à Bourges, et fut président à mortier au parlement de Bordeaux. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Tractatus de officio et potestate legati a latere in regno Franciæ;* Lyon, 1509, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOHLE (Samuel), théologien protestant, né en Poméranie en 1611, mort en 1689, était très-versé dans la langue hébraïque. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Comment. biblico-rabbinic. in Esai.* VII; — 2° *Comment. in Malachiam;* — 3° *Vera Divisio Decalogi ex infallibili principio accentuationis data;* — 4° *Ethica sacra, sive Commentar. in Proverbia Salomonis;* — 5° *Grammatica hebræa. Voy.* ibid.

BOHMISTES, nom que l'on a donné en Saxe aux sectateurs d'un certain *Jacob Bohm*, mort en 1624, et qui a laissé plusieurs écrits mystiques, remplis d'une théologie obscure et inintelligible. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

BOHN (M. Jean-Sylvestre), professeur de théologie de la confession d'Augsbourg et pasteur de l'église des Prêcheurs à Erfurt, né dans cette ville en 1712, mort l'an 1762, a publié, outre des gazettes à la fois amusantes et instructives, et *la Religion*, feuille hebdomadaire (1755-1757) : 1° *Dissertatio epistolica de methodo;* Erfurt, 1743, in-4°; — 2° *Commentatio de vi argumenti quod ad confirmandam religionis christianæ veritatem a constantia martyrum ducitur;* ibid., 1758, in-4°; — 3° *Commentationis qua doctrinæ de miraculis historia adumbratur specimen I;* ibid., 1759, in-4°; — 4° *des Agapes des premiers chrétiens;* ibid., 1762, in-8°. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

BOIANO (*Boaianum* ou *Bobianum*), ville épisc. du royaume de Naples dans le comté de Molise, et située vers la source de la rivière de Tiferno. Son évêché est suffragant de Bénévent; il paraît avoir été établi à la fin du Ve siècle ou dès le commencement du VIe. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VIII, p. 241. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 45.

BOICH. *Voy.* BOUH.

BOIEMUM. *Voy.* BOHÊME.

BOILE. *Voy.* BOYLE.

I. **BOILEAU** (Charles), abbé de Beaulieu et prieur de Faye, membre de l'Académie française, né à Beauvais, mort en 1704. Il fut prédicateur du roi et acquit une grande réputation. On a de lui : 1° *Pensées choisies sur différents sujets de morale;* Paris, 1707; — 2° *Homélies et Sermons sur les Évangiles du Carême;* ibid., 2 vol. in-12; — 3° *Panégyriques des Saints;* 1718, 1 vol. in-8°. *Voy.* la *Biblioth. franç.*, tom. II, p. 298.

II. **BOILEAU** (Jacques), frère de Boileau Despréaux, né à Paris en 1635, mort en 1716, fut doyen et grand vicaire de Sens, chanoine de la Sainte-Chapelle et doyen de la faculté de théologie. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico;* Turin, 1676, in-12; 1678, in-8°; — 2° *Historia Flagellantium, sive de perverso flagellorum usu apud christianos;* Paris, 1700, in-12; histoire mise à l'*Index* par un décret du 4 mars 1709, et vivement attaquée par Thiers; — 3° *Disquisitio theologica de sanguine corporis Christi post resurrectionem, ad Epistolam CXLVI Augustini;* 1681, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, t. XII et XX. Thiers, *Critique de l'Histoire des Flagellans et justification de l'usage des disciplines volontaires;* Paris, 1703; ouvrage dont on trouve une bonne analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, tom. II, de 1703, p. 963 et suiv. Richard et Giraud.

III. **BOILEAU** (Jean-Jacques), théologien et biographe, né en 1649, mort en 1735, chanoine de la collégiale de Saint-Honoré à Paris. Il a laissé, outre diverses biographies : *Lettres sur différents sujets de morale et de piété;* Paris, 1737, 2 vol. in-12.

I. **BOILLOT** (Henri), jésuite et théologien, né en 1698, mort à Dôle en 1733, professa dans plusieurs maisons de sa compagnie la rhétorique, la philosophie et la théologie. Outre un assez grand nombre de travaux littéraires, on a de lui : 1° *Maximes chrétiennes et spirituelles, extraites des Œuvres du P. Nieremberg;* Lyon, 1714, 2 vol. in-12; — 2° *Sermons nouveaux sur divers sujets;* Lyon, 1714, 2 vol. in-12.

II. **BOILLOT** (Jean), minime, né à Saint-Mémin en Auxois l'an 1658, mort à Semur l'an 1728, a laissé : *Lettres sur le secret de la confession;* Cologne (Dijon), 1703, in-12; — 2° *la Vraie Pénitence;* Dijon, 1707, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BOIOHEMUM. *Voy.* BOHÊME.

BOIREAU (Jacques), jésuite, né au diocèse de Limoges au XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Vie de saint Clair,* moine, **prêtre**

et martyr; Paris, 1656, in-12; — 2° *le Vieillard noyé*, ou *Réponse à un prêche intitulé : l'Enfant flottant*, 1663, in-4°; écrit dirigé contre quelques discours d'un calviniste; — 3° *la Conformité de l'Église romaine d'aujourd'hui avec l'ancienne Église sur les reliques*, etc.; Paris, 1672, in-8°. *Voy.* le P. Oudin, jésuite, dans un mémoire latin.

I. **BOIS**, dans la Vulgate *lignum*, signifie souvent : 1° *arbre*; 2° d'autres fois, joint au mot *pierre*, il se prend pour idole (Deutéron., IV, 28); ou bien, 3° pour *potence*, ou encore, 4° pour *bois sacré*, où l'on avait coutume de prier et de construire des autels aux idoles. Le contexte indique suffisamment dans chaque passage de l'Écriture celle de ces différentes significations qui y convient.

II. **BOIS (DU)**. *Voy.* DUBOIS.

III. **BOIS** (Les) sont compris dans la défense générale d'aliéner les biens de l'Église. (*Voy.* ALIÉNATION DES BIENS D'ÉGLISE). Il n'est permis à personne d'enlever dans les forêts le bois mort, sec ou abattu, sans y être autorisé par une coutume légitime. Cependant il y a des théologiens, entre autres Sainte-Beuve et Pontas, qui pensent qu'un pauvre qui se trouverait dans la nécessité de passer l'hiver sans se chauffer et sans manger rien de cuit, pourrait licitement prendre du bois mort tombé à terre; parce que, dans ce cas, les propriétaires seraient censés donner leur consentement, ou que, s'ils ne le donnaient pas, ils le refuseraient injustement (*essent irrationabiliter inviti*); ce qui donnerait à ces pauvres le même droit que si les propriétaires étaient consentants. *Voy.* Sainte-Beuve, tom. I, cas 163. Pontas, au mot BOIS.

BOIS-AUBRI (*Boscus-Alberici*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans la Touraine, au diocèse de Tours. Elle fut d'abord fondée sous le titre de prieuré, et érigée en abbaye l'an 1138.

BOIS DE VIE. Les Juifs nomment ainsi deux petits bâtons ronds, à peu près semblables à ceux qui servent à rouler en cartouche les cartes de géographie. Ils s'en servent pour prendre le livre de la loi, sur lequel on ne peut porter la main sans irrévérence, et qui est enveloppé dans une espèce de bande en étoffe brodée à l'aiguille. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

BOISGELIN (Jean-de-Dieu-Raymond de Cucé de), prélat français, né à Rennes en 1732, mort à Angervilliers l'an 1804. Doué d'une éloquence remarquable et possédant un vrai mérite, il fut successivement évêque de Lavaur, archevêque d'Aix, archevêque de Tours et cardinal. Député aux États généraux, il y défendit constamment les principes et les intérêts de l'Église. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° des *Oraisons funèbres* : celles du Dauphin, fils de Louis XV, non imprimée; de Stanislas, roi de Pologne, 1769, in-8°; de Madame la Dauphine, 1769, in-4°; — 2° *Exposition des principes des évêques de l'Assemblée sur la constitution civile du clergé*; — 3° *le Psalmiste*, ou *Traduction des Psaumes en vers français, précédée d'un discours sur la poésie sacrée*; Londres, 1799; — 4° le *Discours du sacre*, prononcé au couronnement de Louis XVI; — 5° *Discours prononcé à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et des évêques*; Paris, 1802, in-4°. Mais tous les écrits de Boisgelin ont été recueillis et publiés à Paris, 1818, in-8°. *Voy.* de Bausset, *Notice historique sur S. E. le cardinal de Boisgelin*. L'*Encyclop. cathol.* Richard et Giraud.

BOISGROLAND (*Brolium-Grolandi*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Luçon, située à quarante-quatre kilomètres de La Rochelle. Elle fut fondée en 1109, et elle était de la filiation de Moureilles; elle suivit d'abord la règle de Saint-Benoît; mais, au commencement du XIII[e] siècle, elle adopta celle de Saint-Bernard. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, t. II, 1437, nov. edit. Richard et Giraud.

BOIS-LE-DUC. *Voy.* BOLDUC, n° II.

BOISMONT (Nicolas Thyrel de), abbé de Grestain, docteur en théologie et prédicateur ordinaire du roi, né près de Rouen vers 1715, mort à Paris en 1786, fut reçu en 1755 à l'Académie française. Il a laissé, outre un grand nombre d'*Oraisons funèbres*, de *Panégyriques* et de *Sermons* : *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*; 1781-1783. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 1805, précédées d'une Notice sur sa vie par Auger.

BOISOT (Charles), natif de Bruxelles, mort en 1636, fut chanoine régulier de Grœnendael et abbé de Sonnebeck. Il a laissé : *Ordinationes et statuta ad regulam S. Augustini*; Cologne, 1628, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BOISSARD** (George-David-Frédéric), théologien protestant, né à Montbelliard en 1783, mort à Paris en 1836, fut d'abord pasteur de l'église luthérienne de Lille, puis de l'église de Nancy, et il fut appelé à Paris en 1809. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Histoire de la Bible*, ou *Récits tirés des saintes Écritures*; Paris, 1813, in-12; — 2° *Précis de l'Histoire de l'Église*; ibid., 1817, in-12; — 3° *Prières à l'usage du culte domestique, suivies des exercices de préparation à la sainte Cène*; ibid., 1815, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BOISSARD** (Jean-Jacques), né à Besançon en 1528, mort à Metz en 1602, était très-versé dans les antiquités romaines. Il a laissé, outre des lettres, des élégies et des épigrammes : 1° *Theatrum vitæ humanæ*; 1597-1599, in-4°; — 2° *de Divinatione et magicis præstigiis*; Oppenheim, 1615, et Hanau, 1611, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVIII. La *Nouv. Biogr. génér.*, où se trouve la liste complète des œuvres de Boissard.

I. **BOISSIÈRE** (Joseph de la Fontaine de **LA**), prêtre de l'Oratoire, né à Dieppe, mort à Paris en 1732. On a de lui : des *Sermons* qui se font remarquer par un style coulant, quelquefois trop fleuri et presque entièrement emprunté à l'Écriture; Paris, 1730 et 1731, 6 vol. in-12. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.*, tom. II, p. 298.

II. **BOISSIÈRE (LA)**, en latin *Buxeria*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse d'Angers. Elle fut fondée l'an 1131, et elle était fille de Savigny.

BOISSIEU (Antoine), jésuite, a laissé : 1° le *Saint Évangile de Jésus-Christ expliqué en méditations pour chaque jour de l'année*, etc.; Lyon, 1684, 4 vol. in-12; excellent ouvrage qui a eu un grand nombre d'éditions; celle de Lyon, 1821, contient des améliorations de plus d'un genre; — 2° le *Chrétien prédestiné par la dévotion à Marie, Mère de Dieu*; Lyon, 1686, in-8°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1728.

BOISSONNADE (Jean-François), savant helléniste français, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur de littérature grecque au collége de France, né à Paris en 1774, mort l'an 1857, a publié une foule d'ouvrages qui témoignent tous d'une grande sagacité et d'une pure critique. Nous citerons seulement les suivants à cause de leur nature même : 1° *Marini Vita Procli*, *græc.-lat.*; Leipzig, 1814, in-8° : ouvrage qui a été inséré dans

la Bible grecque éditée par MM. Didot; — 2° *Novum Testamentum græc.;* Paris, 1824, 2 vol. in-32; — 3° *Æneas Gazæus et Zacharias Mitylenæus, de Immortalitate animæ, græc.-lat.;* Paris, 1836, in-8°. *Voy.* Quérard, la *France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.,* qui fait bien connaître Boissonade et ses ouvrages.

BOISSY (Jean-Baptiste Thiaudière de), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Paris en 1666, mort en 1729, s'appliqua à l'étude de la théologie et à la lecture de l'Écriture sainte. On a de lui deux dissertations : 1° *sur les sacrifices des victimes humaines dans l'antiquité;* — 2° *sur les expiations en usage chez les anciens,* dans l'*Histoire de l'Académie,* t. Ier. *Voy.* Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.,* t. II, p. 373 et suiv.

BOISTUAU ou **BOAISTUAU DE LAUNAY** (Pierre), natif de Nantes, mort à Paris en 1566, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Histoire des persécutions de l'Église chrétienne;* — Paris, 1572; — 2° *Theâtre du monde, discourant des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme;* ouvrage qui a eu plus de vingt éditions; la meilleure est celle de Paris, 1598, 6 vol. in-fol. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.*

BOITEUX. Chez les anciens Hébreux les boiteux étaient exclus du sacerdoce; le droit canon, par son expression *vitiati corpore,* semble aussi les exclure des saints ordres. Cependant les boiteux ordinaires ne se trouvent dans aucune des conditions voulues par la loi canonique pour que l'on soit *irrégulier;* car ces conditions sont : 1° que le défaut rende tellement inhabile aux fonctions, qu'on ne puisse point du tout les faire ou les faire sans danger (c. X, *de Renunt.;* c. VII, *de Corp. vitiat.;* c. VI, *de Cler. ægrot.*); 2° que le défaut rende tellement horrible ou difforme, qu'on ne puisse exercer les ordres sans scandale ou sans inspirer de l'horreur au peuple, *sine scandalo vel populi abominatione* (c. I, *de Corpore vitiatis;* c. II, III, IV, *de Cler. ægrot.;* c. V, *dist.* 33; c. II, VII, *quæst.* 2). *Voy.* IRRÉGULARITÉ.

BOIVIN (Jean-Gabriel), franciscain, né à Vire, en Normandie, mort en 1681, a laissé un Cours de philosophie et un de théologie scotistes, tous les deux en 4 vol. La théologie a pour titre : *Theologia Scoti, et subtilitas ejus ab obscuritate libera et vindicata;* il y en a eu cinq éditions de 1644 à 1682.

BOLBONNE (*Bolbona*), abbaye qui appartenait d'abord au diocèse de Toulouse et plus tard à celui de Mirepoix, était de la filiation de Morimond, et subsistait déjà l'an 1130. Elle s'agrégea en 1150 à l'Ordre de Cîteaux et à l'abbaye de Bonnefons, dans le diocèse de Cominge. Cette abbaye, détruite par les calvinistes, a été rebâtie dans un lieu appelé *Tremesaigues*, sur les frontières du comté de Foix et du Languedoc. Elle a donné un pape à l'Église : Benoît XII, qui y fut religieux profès. *Voy.* Moréri. D. Vaissette, *Hist. du Languedoc,* tom. Ier, p. 449. Richard et Giraud.

BOLDONI (Jean-Nicolas), barnabite, né à Milan en 1595, mort l'an 1670. On a de lui, outre des ouvrages de poésie sacrée : 1° *la Saetta, discorsi della Passione di G. C.;* Pérouse, 1644, in-4°; — 2° *Annuale, ossia Discorsi per il Purgatorio;* ibid., 1666, in-4°; — 3° *il Cielo in Terra; prediche quaresimali;* Naples, 1677, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* A.-M. Ungarelli, *Biblioth. Scriptor. e Congreg. clerr. Regg. S. Pauli,* tom. I.

I. **BOLDUC** (Jacques), capucin, né à Paris vers 1580, acquit de la réputation comme prédicateur, et composa des ouvrages de théologie remplis d'idées bizarres et paradoxales. On a de lui : 1° *Commentarium in epistolam S. Judæ:* Paris, 1620, in-4°; — 2° *Commentaria in librum Job;* Paris, 1619, in-4°; ibid., 1631, 1638, 2 vol. in-fol.; — 3° *de Ecclesia ante legem;* 1626, in-8°; — 4° *de Ecclesia post legem, liber unus anagogicus;* Paris, 1630, in-4°; — 5° *de Orgio christiano libri tres, in quibus declarantur antiquissima sacro-sanctæ Eucharistiæ typica mysteria;* Lyon, 1640, in-4°; ouvrage dans lequel il fait remonter l'institution de l'Eucharistie à Noé et à Adam. *Voy.* Feller, *Bibliogr. univers.*

II. **BOLDUC** ou **BOIS-LE-DUC**, ou **BOS-LE-DUC** (*Bolducum, Sylva-Ducis, Boscum-Ducis, Boscodunum*), ville épisc. du Pays-Bas, dans le Brabant, et située sur la rivière de Domète. Vers 1560, Pie IV, exécutant le projet de Paul IV, son prédécesseur, érigea cette ville en évêché, mais à partir de 1645 Bolduc n'eut plus que des vicaires apostoliques. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. christ.,* tom. V, p. 392. Gaet. Moroni, vol. V, p. 275. Richard et Giraud.

BOLENA ou **BOLINA**, évêché *in partibus* suffragant de Patras. Bolena ou Bolina, ville de la Turquie d'Europe dans la Morée, fut autrefois un siége épisc. dépendant de Patras pour la juridiction. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 276.

BOLGENI (Jean-Vincent), jésuite, né à Bergame en 1733, mort à Rome l'an 1811, enseigna plusieurs années la philosophie et la théologie à Macerata. Pie VI l'appela à Rome et le nomma théologien de la Pénitencerie. Cependant lors de la révolution de Rome, en 1798, il fut d'avis qu'on pouvait prêter le serment de haine à la royauté, et écrivit pour le justifier : *Sentiments sur le serment civique prescrit;* Rome, 1799, in-8°; ouvrage qui fut condamné, et il fut obligé lui-même de se rétracter. Bolgeni a publié en italien un grand nombre d'ouvrages théologiques dont les principaux se trouvent indiqués dans Feller, *Biogr. univers.,* et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BOLINGBROKE. *Voy.* BOLYNGBROKE.

BOLITA, siége épisc. dans la province Carthaginoise consulaire, dans l'Afrique occidendale.

BOLLANDISTES (*Bollandiani*), sont les Jésuites d'Anvers qui ont travaillé à la collection des Actes des Vies des saints. Ce fut un jésuite de la maison professe d'Anvers, le P. Héribert Rosweide d'Utrecht, qui le premier conçut ce projet; mais il mourut sans avoir commencé son ouvrage, et le P. Bollandus ou Bolland l'entreprit; d'où vient le nom de *Bollandistes* donné aux écrivains qui y ont collaboré. En 1837 le gouvernement belge confia la continuation de l'entreprise à la société des Jésuites, et les Pères Jean-Baptiste Boone, Jean Vandermooren, Prosper Coppens et Joseph de Heike furent choisis pour la diriger. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sæcul.* XVII. Foppens, *Biblioth. Belg.,* tom. I, p. 584. Dom Pitra, *Essai sur la collect. des Actes des Saints publiés par les Bollandistes;* Paris, 1850, in-8°. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.,* art. ACTES DES SAINTS.

I. **BOLLANDUS** (Jean), jésuite, né à Tillemont dans le duché de Limbourg en 1596, mort en 1665, fut préfet des études au collége de Malines, et composa plusieurs pièces de poésie et d'éloquence. Son principal ouvrage est celui qu'il commença l'an 1629, et qui est intitulé : *Recueil des Actes de la Vie des Saints.* On lui

associa les PP. Henschenius et Papebrock; le mois de janvier parut en 1643, le mois de février en 1658, et le mois de mars ne parut qu'après la mort du P. Bollandus. *Voy.* ibid.

II. **BOLLANDUS** ou **DE BOLLANDT** (Sébastien), récollet, né à Maestricht, mort à Anvers en 1645, professa la philosophie et la théologie. Il a donné une édition des deux ouvrages suivants : 1° *Historica, theologica et moralis Terræ Sanctæ elucidatio, auctore Francisco Quaresmio;* Anvers, 1639, 2 vol. in-fol.; — 2° *Sermones aurei fratris Petri ad Boves, in dominicas et festa per annum;* ibid., 1643, in-fol.

I. **BOLOGNE** (*Bononia*), ville épisc. d'Italie et la seconde de l'État ecclésiastique. D'après une ancienne tradition, saint Pierre y envoya saint Apollinaire pour y prêcher l'Évangile; celui-ci établit, il est vrai, son siége à Ravenne; mais il est permis de penser qu'il ne borna point là ses prédications, et que Bologne reçut de lui le flambeau de la foi. Saint Zama, envoyé dans cette ville et ordonné par le pape Denis, est regardé comme le premier évêque de Bologne; mais on ne peut affirmer qu'il n'y en ait pas eu avant lui, puisque cette cité avait longtemps auparavant donné de nombreux martyrs. Bologne fut érigé en métropole en 1582 par le pape Grégoire XIII, qui donna à l'évêque Gabriel Paleotti le titre d'archevêque. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. II, p. 3, et tom. X, p. 213. Giov. Batt. Agochi, *l'Antica fondazione, et dominio, della città di Bologna;* Bologne, 1636. Ghirardacci, *Istoria di Bologna.* Sarti, *de Claris Archigymn. Bon. profess.;* Bologne, 1769, in-fol. *Bibliografia storica delle città dello stato Pontificio;* Rome, 1792. Gaet. Moroni, vol. V, pag. 288, 310. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

II. **BOLOGNE** (Michel de), surnommé *Syrianus* ou *Aiguanus*, religieux du Mont-Carmel, mort à Bologne en 1400. Il a laissé : 1° *Commentaires sur les quatre livres des Sentences* de P. Lombard; Milan, 1410; Venise, 1623; — 2° *Commentaires sur les Psaumes*, plus souvent imprimé sous ce titre : *Incogniti in Psalmos;* Alcala, 1524; Lyon, 1524 et 1588, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOLOGNINI (Louis), jurisc. et diplomate, né à Bologne en 1447, mort à Florence en 1508, professa le droit dans sa patrie, et devint juge et podestat à Florence, sénateur de Rome, avocat consistorial et ambassadeur d'Alexandre VI auprès de Louis XII. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Interpretationes novæ in jus civile;* Bologne, 1494, in-4°; — 2° *Interpretationes ad omnes fere leges;* Bologne, 1495, in-fol.; — 3° *Epistolæ decretales Gregorii IX suæ integritati restitutæ, cum notis,* etc.; Francfort, 1590; — 4° *Collectio florum in jus canonicum;* Bologne, 1496, in-fol.; — 5° *Consilia* ou *Liber consiliorum;* ibid., 1499; Lyon, 1556. *Voy.* Moréri, édition de 1759.

BOLONIA. *Voy.* BOULOGNE-SUR-MER.

BOLSEC (Jérôme-Hermès), carme, natif de Paris, mort vers l'an 1585, embrassa les erreurs des protestants, se fit médecin et se maria; mais il rentra plus tard dans le sein de l'Église. Il a laissé : 1° *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin;* 1577, in-8°; — 2° *Histoire de la vie, mœurs, doctrine et déportements de Théodore de Bèze;* 1580. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. franç.* L'abbé Joly, *Remarq. sur le Dict. crit. de Bayle.*

BOLSENA, ville épisc. d'Italie dans la Toscane, située près du lac auquel elle donne son nom; elle fait aujourd'hui partie du diocèse de Viterbe. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 190.

BOLTON (Robert), théologien anglais, de la secte des puritains, né en 1571, mort l'an 1631, était professeur d'histoire naturelle à l'université d'Oxford. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Discours sur le bonheur;* Londres, 1611, souvent réimprimé; — 2° *Sermons sur les quatre dernières fins de l'homme;* ils ont eu aussi plusieurs éditions. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BOLYNGBROKE ou **BOLINGBROKE** (Henri-Saint-Jean, lord vicomte de), né en 1672 à Battersea, dans le comté de Surrey, mort l'an 1751, secrétaire d'État sous la reine Anne, a laissé un grand nombre d'*ouvrages de politique*, des *Mémoires*, des *Lettres*, etc. : ouvrages que le grand jury de Westminster rejeta comme dangereux pour la religion, les mœurs, l'État et la paix publique. Mais on a publié sous son nom un *Examen important de la religion chrétienne*, in-8°; écrit violent contre le christianisme, dont le véritable auteur est Voltaire. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* G.-C. Mayer, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BOLZANO (Bernard), théologien allemand, né à Prague en 1781, mort en 1848, étudia spécialement la philosophie et la théologie, et professa à l'université de Prague. On a de lui, outre beaucoup d'ouvrages de philosophie : 1° *Athanasie* ou *Preuves de l'immortalité de l'âme,* en allemand; 1838, 2ᵉ édit.; — 2° *Manuel succinct de la religion chrétienne, catholique, comme véritable révélation divine,* aussi en allemand; Bautzen, 1840. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOMARZO (*Polymartium*), ancienne ville épiscop. de l'État de l'Église dans la province du Patrimoine; son évêché était établi au VIIᵉ siècle. Elle est aujourd'hui soumise à l'évêque de Bagnarea. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. X, col. 159. Gaet. Moroni, vol. V, p. 312, 313. Richard et Giraud.

BOMBERG (Daniel), célèbre imprimeur en caractères hébreux, né à Anvers, mort en 1649 à Venise, où il vint s'établir, imprima plusieurs Bibles hébraïques, toutes estimées par la beauté des caractères et la pureté du texte. La première parut à Venise en 1518, avec la *Masore* et les *Targums*, 4 vol. in-fol.; les autres sont in-4°, in-8° et in-18. On lui doit encore la première impression des *Concordances hébraïques* du rabbin Isaac Nathan, 1621, in-fol., et la publication du *Talmud de Babylone,* qui forme avec les Commentaires 12 vol. in-fol. Il en donna jusqu'à trois éditions. Bomberg fit pour ses impressions des dépenses qui le ruinèrent entièrement. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biog. génér.*

BOMBINI ou **BOMBINO** (Pierre-Paul), orateur, théologien et historien, né à Cosenza vers 1575, mort à Mantoue en 1648, entra d'abord chez les Jésuites, puis dans la congrégation des Somasques. Il a laissé, outre plusieurs *Oraisons funèbres* prononcées et imprimées en latin, un grand nombre d'ouvrages d'histoire; nous citerons seulement : 1° *la Vie de saint Ignace de Loyola,* en italien; Naples, 1615, in-8°; Rome, 1622; — 2° *Vita et martyrium Edmundi Campiani, martyris Angli, e Societ. Jesu;* Mantoue, 1620, in-8°; — 3° *Vita Gregorii XIII et reliquorum pontificum ad Clementem VIII. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Nicol.-Anton., *Biblioth. Hisp.* Allatius, *Apes urbanæ.*

I. **BOMMEL** (Cornélius-Richard-Antoine), né d'une famille distinguée de Leyde en 1790, mort l'an 1852, supérieur du petit séminaire de Hægeveld, puis évêque de Liége, prit une grande

part aux discussions relatives à la liberté d'enseignement. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Trois chapitres sur les deux arrêtés du 20 juin 1829, relatifs au collége philosophique;* Bruxelles, 1829, in-8°; — 2° *Exposé des vrais principes sur l'instruction publique, primaire et secondaire, considérée dans ses rapports avec la religion;* Liége, 1840, in-8°; ouvrage qui devait produire et qui a produit en effet une grande sensation. *Voy.* Quérard, *Littérature française contemporaine.*

II. **BOMMEL** (Henri Van), en latin *Bommelus*, né dans la Gueldre, mort en 1542, était de l'Ordre de Saint-Jérôme et directeur du couvent des Sachettes ou Filles de Sainte-Madeleine à Utrecht. On a de lui : *Bellum Ultrajectinum inter Geldriæ ducem Carolum et Henricum Bavarum episcopum Ultrajectinum;* Marpurg, 1542, in-8°. On lui attribue encore : *Lamentations de Pierre*, ou *le Nouvel Esdras;* mais c'est probablement l'œuvre d'un autre Bommel. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **BOMMEL** (Jean), théologien, dominicain, docteur de Louvain et inquisiteur de la foi, né à Bommel dans le Brabant, mort en 1477. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaires sur les Proverbes, l'Ecclésiaste et l'Apocalypse;* — 2° *Traité du sacrement de l'Eucharistie;* — 3° *de Virtutibus theologicis contra monachos proprietarios;* — 4° *Planctus religionis. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

BOMPIANO (Ignace), jésuite, né à Frosinone en 1612, mort en 1675; sa famille, originaire d'Ancône, avait conservé droit de cité dans cette ville, de là vient le surnom d'*Anconitanus*, qui accompagne son nom dans plusieurs de ses ouvrages. Il a laissé, outre des ouvrages de littérature et des *Oraisons funèbres*. 1° *Elogia sacra et moralia;* Rome, 1651, in-12; — 2° *Historia pontificatus Gregorii XIII;* ibid., 1655, in-12; — 3° *Historia rerum christianarum ab ortu Christi;* ibid., 1665, in-12; — 4° *Seneca christianus;* Rome, 1658; — 5° la *Mine* (*Mina*) *du Paradis*, ou *Sentiments sacrés sur Dieu et ses attributs*, en italien et sans nom d'auteur; Rome, 1672, in-24. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Tiraboschi, *Storia de la letteratura italiana.*

I. **BON** convient essentiellement à Dieu, qui est bon éminemment et par lui-même, et qui est l'auteur de tout bien. De là vient que David répète si souvent dans les psaumes : *Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, et que sa miséricorde est éternelle. Voy.* Bien, Bonté. Bergier, *Diction. de théolog.*

II. **BON** ou **BONO** (André), général des Oblats de Saint-Ambroise de Milan et docteur en théologie, né dans le territoire de Bergame en 1575, mort en 1618. On a de lui : 1° *Breve trattato delle indulgenze;* Milan, 1610, in-4°; — 2° *Esortazione al giovine christiano, per fuggire la strada del mondo;* ibid., 1616, in-8°. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BONA (Jean), né à Mondovi, en Piémont, en 1609, mort à Rome en 1674, entra dans l'Ordre des Feuillants en 1625, et professa à Rome la philosophie et la théologie. En 1651 il devint général de sa congrégation, et Clément IX le créa cardinal. Il a laissé : 1° *Tractatus historicus, symbolicus, asceticus de divina Psalmodia;* Paris et Rome, 1663, in-4°; — 2° *de Rebus liturgicis;* Rome, 1671, in-fol.; Paris, 1672, in-4°. Cet excellent traité, revu et augmenté, a paru depuis sous le titre de : *Rerum liturgicarum libri II; cum disquisitione de azymo et fermentato;* — 3° *Manuductio ad cœlum;* — 4° *Via compendii ad Deum per motus anagogicos et preces jaculatorias;* — 5° *Tractatus asceticus de discretione spirituum;* — 6° *de Sacrificio Missæ;* — 7° *Horologium asceticum;* — 8° *de Principiis vitæ christianæ.* La plupart de ces ouvrages ont été traduits en beaucoup de langues, principalement en français, et publiés séparément; mais on les a aussi recueillis et imprimés ensemble; la meilleure édition est celle de Turin, 1747, 4 vol. in-fol. *Voy.* le P. Bertolotti, *Vita Joan. Bona;* Asti, 1677, in-8°. L'abbé Gouget, *Vie du cardinal Bona.* Nicéron, *Mémoires.* Moréri, *Diction. histor.* Feller. Richard et Giraud.

BONA-AQUA. *Voy* Bonneaigue.

BONACCHI (François), savant italien, né à Pistoie en 1685. Il a laissé : 1° *la Debolezza del lume naturale della mente umana a conoscere Iddio; critica metafisica, in cui si esamina l'opinione di Cartesio circa l'idea innata d'Iddio;* Pistoie, 1728, in-4°; — 2° *Lettera di Adoxo Asmeni à Giandom. Stellanti circa la relazione del libro intitolato « le Sensazioni e l'Immaginazione, vindicate all' anima umana »;* ibid., 1743, in-8°; — 3° *de Sermonibus et martyrio S. Zezonis, episcopi Veronensis; item de martyrii titulo a S. Gregorio M. S. Juvenali episc. Narniensi tributo;* 1740, in-4°; — 4° *S. Zezonis, episc. Veron., Epocha;* Venise, 1751, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONACINA (Martin), docteur en théologie et en droit civil et canon, né à Milan, mort en 1631, a laissé : 1° *Theologia moralis;* Lyon, 1645, in-fol.; — 2° *de Legitima electione summi pontificis;* — 3° *de Beneficiis;* — 4° *de Contractibus et Restitutione;* — 5° *de Incarnatione Christi;* — 6° *de Simonia;* — 7° *Tractatus tres de legibus, peccatis et præceptis Decalogi.* Tous ces ouvrages réunis ont été publiés à Lyon, 1678, et à Venise, 1754, 3 vol. in-fol. *Voy.* Janus-Nicius Erythræus, *Pinacotheca*, part. III, c. iii.

BONA-CUMBA. *Voy.* Bonnecombe.

BONACURCE, d'abord hérétique cathare du xiie siècle, se convertit et composa contre cette secte un *Traité* qui se trouve dans le P. d'Achéry, *Spicilegium*, tom. XIII.

BONADE (François), théologien français du xvie siècle, né à Saintes, a laissé : 1° *Comment. in Canticum canticorum, in Threnos Jeremiæ, in Epistolas Pauli;* — 2° *de Triumphali resurrectione Christi;* — 3° le *Psautier, en vers élégiaques. Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi sexti decimi.*

BONAGRATIA ABSENSIS, capucin allemand, mort à Fribourg en 1672, a laissé : 1° *Elucidatio quarumdam quæstionum et locorum theologicorum de sacramentis, in quibus S. Bonaventura doctor seraphicus a quibus doctoribus graviori censura perstringitur;* Cologne, 1669, in-8°; — 2° *Libri duo quæstionum, in quibus quæritur causa cur hodie multi religiosi a religione catholica deficiant;* ibid. 1670, in-8°; — 3° *Disceptatio de matrimoniis hæreticorum;* ibid., 1669. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONAGRAZIA, franciscain italien du xive siècle, vint à Avignon avec Michel de Césène, pour y défendre sa cause en présence de Jean XXII; puis ils quittèrent Avignon et se réfugièrent à Munich, auprès de Louis de Bavière, où ils furent excommuniés avec leurs adhérents. On a de lui : *Articuli probationum contra fratrem Ubertinum de Casali, a Bonagratia inductarum;* dans Ét. Baluze, *Miscellanea*, tom. I, p. 293. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BONAL** (François de), né en 1734 au château de Bonal, dans le diocèse d'Agen, mort en 1800 à Munich, ou, selon d'autres, en An-

gleterre, devint successivement chanoine et grand vicaire de Châlons-sur-Saône, directeur général des Carmélites, et fut nommé en 1776 évêque de Clermont. Il déploya un grand caractère à l'assemblée des états généraux, notamment le 13 avril, où il fut déclaré qu'on ne reconnaîtrait plus de religion dominante. Il souffrit beaucoup pour la cause de la religion. Contraint de s'expatrier, il passa en Flandre, et de là en Hollande. Arrêté au Texel par les Français, jugé à Breda et condamné à la déportation, il se rendit à Altona et habita diverses parties de l'Allemagne. Ce digne prélat a laissé, outre plusieurs mandements célèbres, un ouvrage intitulé : *Testament spirituel*, in-8°. On trouve d'intéressants détails sur sa vie dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française*, recueillis par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, d'après les ordres de Pie VI; dans l'*Oraison funèbre du cardinal de la Rochefoucauld*, par l'abbé Jarry; Munster, 1801, in-4°, et dans Feller, *Biogr. univers.*

II. **BONAL** (Raymond), docteur en théologie, a laissé : 1° *Cours de théologie morale;* — 2° *Pratique nécessaire aux pasteurs des âmes et à toutes sortes de personnes, tant laïques qu'ecclésiastiques.* Cette *théologie* a donné lieu à un ouvrage qui a paru sous ce titre : *Remarques sur la Théologie morale de M. Bonal;* Toulouse, 1708, 1 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **BONALD** (François), jésuite, né à Mende, mort à Moulins en 1614. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° l'*Étoile mystique ;* Lyon, 1606, in-12; traduit en latin; Cologne, 1611; — 2° la *Divine économie de l'Eglise*, etc.; ibid., 1612, in-12; traduit en latin; Cologne; — 3° *Pratique chrétienne;* Pont-à-Mousson, 1622, in-12; — 4° le *Miroir de la sagesse divine;* traduit en latin. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

II. **BONALD** (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de), philosophe, homme d'État et publiciste, né en 1754 au château de Monna, près de Milhaud, dans le Rouergue, où il est mort en 1840, émigra en 1791, et se retira avec sa famille à Heidelberg. Rentré en France, il devint en 1806 un des rédacteurs du *Mercure*, avec MM. de Châteaubriand et Fiévée; en 1808, conseiller titulaire de l'université; en 1814, membre du conseil de l'instruction publique nommé par Louis XVIII; en 1815, député du département de l'Aveyron; en 1822, ministre d'État, et à la fin de 1823, pair de France, titre qu'il perdit en 1830 par son refus de prêter serment à Louis-Philippe. Parmi les ouvrages de Bonald, nous citerons seulement : 1° *Théorie du pouvoir politique et religieux;* Constance, 1796, 3 vol. in-8°; — 2° la *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison;* Paris, 1821, 3 vol. in-8°, 2e édit.; — 3° *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales;* 1826 et 1828, 2 vol. in-8°; — 4° *Résumé sur la question du divorce;* — 5° *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, entièrement refondu dans la *Législation primitive;* — 6° le *Divorce considéré au* XIXe *siècle relativement à l'état domestique et politique de la société.* Ses œuvres complètes ont été publiées à Paris en 1817-1819, 12 vol. in-8°. *Voy.* l'*Encycloped. cathol.* et le *Supplém.* Haffner, dans le *Dict. encycl. de la théol. cath.*, a fort mal jugé le système philosophico-religieux de notre éminent écrivain. On dirait qu'il ne l'a pas compris, ou du moins les conséquences qu'il en déduit ne sont nullement logiques.

BONAMICI. *Voy.* BUONAMIC.

BONANNI. *Voy.* BUONANNI.

BONART ou **BOONAERTS**, en latin *Bonartius* (Olivier), jésuite, né à Ypres en 1570, mort dans la même ville en 1655. On a de lui : 1° deux *Traités sur les heures canoniques:* Douay, 1625 et 1634, in-8°; il s'y trouve une proposition condamnée par Alexandre VII; — 2° *Accord de la science et de la foi;* La Haye, 1645, in-4°; — 3° *Commentaire sur l'Ecclésiastique;* Anvers, 1634; — 4° *Comment. sur Esther;* Cologne, 1647, in-fol. Ces ouvrages, écrits en latin, sont fort estimés. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

I. **BONAVENTURE** (Jean de Fidenza, saint), né dans une petite ville de Toscane en 1221, mort à Lyon le 14 juillet 1274, fit ses études à Paris. Il entra dans l'Ordre de Saint-François, dont il devint général à l'âge de 34 ans. Il refusa l'archevêché d'York, que lui offrait Clément IV Après la mort de ce Pape, le conclave, ne pouvant s'accorder sur la nomination d'un nouveau pontife, en laissa le choix à saint Bonaventure, s'engageant solennellement à reconnaître celui qu'il nommerait, quand ce serait lui-même. Il nomma Thibaut, archidiacre de Liége, qui était alors dans la Terre Sainte, et qui prit le nom de Grégoire X. Ce pape fit Bonaventure cardinal et évêque d'Albano en 1272, et lui ordonna d'assister au deuxième concile général de Lyon, où il mourut. Sixte IV le canonisa en 1482, et Sixte V le mit au nombre des docteurs de l'Église en 1588. Nous avons de ce saint cardinal des Traités de philosophie et de théologie, des Commentaires sur l'Écriture et des Sermons. Ses Traités de piété lui ont mérité le surnom de *docteur séraphique*, et l'ont fait regarder comme le plus grand maître de la vie spirituelle. Tous ses écrits ont été recueillis et publiés à Rome, 1588, en 8 vol. in-fol.; Venise, 1751-1756, 14 vol. in-4°. Jean-Charles Boule a publié à Lyon en 1747, in-8° : *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure.* Nous avons un autre travail de ce genre, beaucoup plus récent, qui nous fait connaître non seulement la vie et les vertus du saint docteur, mais encore ses ouvrages, c'est l'*Histoire de saint Bonaventure, de l'Ordre de Saint-François, cardinal-évêque d'Albane, docteur de l'Église*, par M. l'abbé Berthaumier, curé de S.-Pallais, du tiers ordre de Saint-François; Paris, 1858, un vol. in-8°. *Voy.* Gerson, *de Examinatione doctrinarum. Opp.* edit. Antverp. 1706, tom. I, p. 21. Thritêm. et Bellarm., *Scriptor eccles.* Saint Antonin. Sixte de Sienne. La Boulaye. Vossius, *de Hist. lat., II.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. ætatis*, tom. I, p. 690. Wading., *Annal. et Biblioth. Minorum.* Feller. Richard et Giraud.

II. **BONAVENTURE D'AREZZO**, capucin italien, mort à Varsovie en 1708. Il a laissé : *Riforma del religioso, ossia Trattato per tutti gli statti de' religiosi che desiderano d'arrivare all' altezza della perfezione;* Lucques, 1704, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BONAVENTURE DE BRESSE** (le P.), franciscain du couvent de Padoue, a laissé l'ouvrage suivant : *de Trajectione maris Idumæi; de sacrificiorum origine et ritu; dissertationes duæ habitæ in gymnasio Patavino, typis seminarii;* 1757, in-4°.

IV. **BONAVENTURE DE LANGRES**, capucin français, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *Bonaventura Bonaventuræ, scilicet Bonaventura et Thomas, sive Summa theologica ex omnibus fere S. Bonav. et Thomæ placitis continuata;* Lyon, 1655, 3 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V **BONAVENTURE DE PADOUE**, de l'Ordre

des Ermites de Saint-Augustin, qui vivait au XIVe siècle, mort assassiné. Il fut docteur de Paris, devint l'an 1377 général de son Ordre, et fut nommé cardinal par Urbain VI. On lui attribue : 1° le *Miroir de la Vierge ;* Augsbourg, 1476 ; — 2° des *Commentaires sur les Épîtres canoniques de saint Jean et de saint Jacques, et sur les quatre livres des Sentences ;* — 3° *Méditations sur la vie de Jésus-Christ. Voy.* Scardeoni, *Antiq. Patav.*, l. II. Joseph. Pamph., *Biblioth. Augustin.* Onuphr. Ciacon. Le Mire. Feller. Richard et Giraud.

VI. **BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE**, carme déchaussé de la province d'Aquitaine, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Vie de saint Martial,* ou *Défense de l'apostolat de saint Martial et autres saints du Limousin contre les critiques de ce temps ;* Clermont, 1676, 1er vol., et Limoges, 1683 et 1685, 2e et 3e vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **BONAVENTURE DE SAINTE-ANNE**, religieux augustin déchaussé qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *Monachatus Augustini ab Augustino potissimum propugnatus, seu efficacissima credibilitatis motiva quibus ex Augustino suadetur Augustinum Monachum extitisse ;* 1694, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1694. Richard et Giraud.

BONAVIDIUS, BONAVITUS. *Voy.* BENAVIDIO.

BONBENASTE. *Voy.* BENBENASTE.

BONCANICA. *Voy.* OPPENHEIM.

BONCARA ou **BUCARA**, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique, sous la métropole de *Julia Cæsarea.* Félix, l'un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. Cette église est appelée *Voncara* dans la Notice, n° 62.

BONCERF (Claude-Joseph), archidiacre de Narbonne, né en 1724 à Chassaulx en Franche-Comté, mort à Étampes en 1811, a laissé, outre plusieurs autres écrits : *le Vrai philosophe,* ou *l'Usage de la philosophie relativement à la société civile, à la vérité et à la vertu ; avec l'histoire, l'exposition exacte et la réfutation du Pyrrhonisme ancien et moderne ;* Paris, 1762, in-12 ; réimprimé sous le titre de *Système philosophique ;* ibid., 1767, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

BONCOMPAGNO. *Voy.* BUONCOMPAGNO.

I. **BONDONNET** (François), écrivain ecclésiastique, mort en 1693. On a de lui : 1° *Lettre du solitaire Philalèthe à un de ses amis, touchant le livre de l'Invasion de la ville du Mans ;* 1667, in-8° ; — 2° *le Triomphe de sainte Scholastique sur les religionnaires de la ville du Mans ;* le Mans, 1668, in-4° ; — 3° *la Vie du vénérable Joseph-Ignace Leclerc de Coulenne, contenant la pratique des vertus chrétiennes ;* ibid., 1694, in-8°. *Voy.* Hauréau, *Histoire littér. du Maine.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BONDONNET** (Jean), de l'Ordre de Saint-Benoît, né au Mans en 1592, mort au prieuré de Sarcé en 1664. On a de lui : 1° *Vies des évêques du Mans restituées et corrigées, avec plusieurs belles remarques sur la chronologie ;* Paris, 1651, in-4° ; c'est une réponse à l'Histoire des Évêques du Mans d'Ant. le Courvaisier ; — 2° *Réfutation des trois Dissertations* de M. Jean de Launoy contre les missions apostoliques dans les Gaules au Ier siècle ; Paris, 1653, in-4°. *Voy.* Ansart, *Biblioth. littér. du Maine.* Hauréau, *Hist. littér. du Maine.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BONEFONDS. *Voy.* BONNEFONDS.

I. **BONELLI** (Benoît), franciscain, né à Cavalese, près de Trente, en 1704, mort à la fin du XVIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Vivo esemplare di vera penitenza esposto ;* Trente, 1729, in-12 ; — 2° *Epitome, qua theoria praxisque exhibetur sanioris morum doctrinæ ;* ibid., 1737, in-8° ; — 3° *Vindiciæ Romani martyrologii XIII Augusti S. Cassiani Foro-Corneliensis martyris ; IV februarii Sanctorum Brixionensium episcoporum Ingenuini et Albuini memoriam recolentis ;* Vérone, 1751, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1752, p. 56 ; 1757, p. 120. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres écrits de Bonelli.

II. **BONELLI** (Louis), théologien et philosophe italien, né à Rome en 1797, mort en 1840. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Examen histor. des principaux systèmes de philosophie ;* Rome, 1829 ; — 2° *Examen du déisme ;* ibid., 1830 ; — 3° *Institutions de logique et de métaphysique,* en latin ; ibid., 1833 ; — 4° *Histoire de la philosophie allemande, depuis Leibnitz jusqu'à Hégel ;* ibid., 1837. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONERBA (Raphaël), de l'Ordre des Augustins, né en Sicile vers 1600, mort en 1681. On a de lui : 1° *Totius philosophiæ naturalis Disputationes per quatuor tractatus distributæ ;* Palerme, 1671, in-4° ; — 2° *Viridarium in plures partes condivisum, in quibus per plura quodlibeta tota florescit theologia moralis ;* ibid., 1671, 1674, in-4° ; — 3° *Sacri problemi sopra gli Evangeli di quaresima resoluti ;* ibid., part. I, 1661, 1667, in-4° ; part. II, 1667, in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BONET** ou **BONT**, en latin *Bonus, Bonitus* (saint), né vers 624, mort à Lyon le 15 janvier 710, fut d'abord référendaire ou chancelier de Sigebert III, roi d'Austrasie, puis gouverneur de Provence. En 689 il succéda à son frère saint Avit, évêque de Clermont ; et, après qu'il eut gouverné ce diocèse pendant dix ans, se retira à l'abbaye de Marlieu, où il mourut après y avoir passé quatre années dans la pénitence la plus austère. *Voy.* Bollandus. Le P Le Cointe, année 699, n. 9.

II. **BONET** (Nicolas), franciscain, surnommé le *Docteur profitable* (*Doctor proficuus*), mort en 1360, se rendit illustre dans l'Italie tout entière. Benoît XII l'envoya en Tartarie avec le titre de légat, et, l'an 1342, il devint évêque de Malte. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Postilla in Genesim ;* Venise, 1505 ; — 2° *Commentarii super IV libros Sententiarum ;* — 3° *In Theologiam naturalem lib. VII ;* ibid., 1505 ; — 4° *un Traité de la Conception de la sainte Vierge. Voy.* Willot, *Athenæ Sodalitii Franciscani,* p. 274. Wading, *Scriptor. Ord. Minor.*, p. 263. Le P. Jean de S.-Ant. *Biblioth. univ. francisc.*, tom. II, p. 384. Feller. Richard et Giraud.

BONFADINO (Barthélemi), historien italien du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Narrazione dell' origine come fù instituto il S. Giubbileo dell' anno santo nella lege mosaica e da sommi Pontefici romani ;* Milan, 1600, in-8°, trad. en français : Lyon, 1600, in-8° ; — 2° *le Ceremonie che usano i sommi Pontefici ad aprir la porta santa ;* Rome, 1600, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONFINI (Sylvestre), jurisc. du XVIIe siècle, natif de Bertinoro dans la Romagne, a publié : *Notabilia ad bannimenta generalia dictionis ecclesiasticæ ;* Cesena, 1661, 1666, 1678, in-4° ; Lucques, 1714 ; Venise, 1741. *Voy.* ibid.

BONFIOLI (Antoine), né à Bologne, mort en 1624, fut nommé l'an 1622 évêque de Carinola. On a de lui : *de Vera sacerdotis perfectione ;* Bologne, 1609, in-4°. *Voy.* ibid.

BONFOS (Manahem), juif de Perpignan, est auteur de *Perfection de beauté ;* Salonique, 1567, in-4° ; espèce de lexique manuel hébreu qui est cité quelquefois sous le titre de *Livre de défini-*

tions, et dans lequel l'auteur explique les termes des sciences connues de son temps. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. française.*

BONFRÈRE, en latin *Bonfrerius* (Jacques), jésuite flamand, né à Dinand-sur-Meuse en 1573, mort à Tournay l'an 1643, professa la théologie, l'Écriture sainte et l'hébreu. Il est auteur de : 1° *Pentateuchus Mosis commentario illustratus et Proloquia in totam Scripturam sacram;* Anvers, 1625, in-fol.; — 2° *Commentaires sur Josué, les Juges et Ruth*, en latin; Paris, 1631, in-fol.; — 3° *Commentaires sur les livres des Rois et des Paralipomènes;* Tournay, 1643, 2 vol. in-fol.; — 4° *Commentaire sur l'Onomasticon*, ou *Description des lieux et des villes de l'Écriture,* composé par Eusèbe et traduit par saint Jérôme; Paris, 1631, in-fol. *Voy.* Le Mire, XVII[e] siècle. Alegambe, *Biblioth. Scriptor Societ. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BONGARS (Jacques), savant critique, calviniste, né à Orléans en 1546, mort à Paris l'an 1612, fut conseiller d'Henri IV. Sixte V ayant fulminé, en 1585, une bulle contre le roi de Navarre et le prince de Condé, Bongars, qui était alors à Rome, y fit une réponse qu'il afficha lui-même au champ de Flore. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani Scriptores varii coætanei, in unum editi;* Hanau, 1611, tom. II, 1 vol. in-fol.

BONGIORNO (Ferdinand), jurisc. et canoniste italien du XVI[e] siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Adnotationes ad bullam Nicolai V et regiam pragmaticam Alphonsi de censibus;* Palerme, 1609 et 1612; — 2° *Consilia octo decisiva*, dans Pierre de Lune, *Consilia selecta;* ibid., 1627. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONGOMILES. *Voy.* BOGOMILES.

I. **BONHEUR.** Ce mot se confond souvent dans le langage avec *bien* et *béatitude. Voy.* ces deux mots.

II. **BONHEUR ÉTERNEL.** Au commencement du V[e] siècle, au XII[e] les Grecs et les Arméniens schismatiques, au XVI[e] Luther et Calvin, ont soutenu que les saints ne doivent jouir du bonheur éternel qu'après la résurrection et le jugement dernier; que jusqu'alors leurs âmes sont, à la vérité, dans un état de repos, mais qu'elles ne peuvent encore être censées heureuses qu'en espérance. C'est une erreur qui a été condamnée par le second concile général de Lyon l'an 1275 (Sess. IV), et par celui de Florence en 1439, dans le décret touchant la réunion des Grecs à l'Église romaine. Quant au concile de Trente, il a confirmé cette décision (Session XXV), dans son décret concernant l'Invocation des Saints. A la vérité les protestants ont allégué en leur faveur plusieurs passages de l'Écriture et des Pères; mais d'abord on leur en a opposé de beaucoup plus clairs et de bien plus décisifs (Luc, XXIII, 43. II Corinth., V, 2. Ephes., IV, 8. Philipp., I, 23. Apocal., VII, 9, etc.). En second lieu, ceux d'entre les Pères de l'Église qui s'expriment autrement que les conciles et l'Écriture étaient dans l'opinion des millénaires, ou ils ont seulement entendu que la félicité des saints ne sera complète et parfaite qu'après le jugement dernier, et lorsque leur corps sera réuni à leur âme. Mais la plupart des saints docteurs ont suivi la lettre et le sens des passages de l'Écriture que nous venons de citer. C'est enfin sur cette croyance que se fonde l'Église lorsque, priant pour les morts, elle demande à Dieu de leur accorder dès à présent le *bonheur éternel. Voy.* le P Petau, t. I, l. VII, c. XIII. Bellarmin, *Controv.*, tom. II, tit. *de Ecclesia triumph.*, q. 1.

BONHOMME, théologien français, docteur de Sorbonne et bibliothécaire des Cordeliers de Paris, vivait dans la dernière moitié du XVIII[e] siècle. On a de lui : 1° *Consultation sur la société des Francs-Maçons;* Paris, 1748, in-8°; — 2° *Relation de l'apparition visible de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, arrivée à Marseille dans l'église des Cordeliers, à la Pentecôte;* 1754, in-12; — 3° *Réflexions d'un franciscain contre l'Encyclopédie* de l'édition de 1754; — 4° *l'Anti-Uranie*, ou *le Déisme comparé au Christianisme*, lettres en vers adressées à Voltaire; Paris, 1763, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

BONHOMO ou **BONOMO**, évêque de Verceil, né à Novare, mort à Liége en 1587, souscrivit au 4[e] et au 5[e] conciles de Milan, tenus en 1576 et en 1579. En 1575 il fut nonce apostolique en Suisse et dans la basse Allemagne; et, l'an 1581, il déposa Truchsès, archevêque de Cologne, qui était tombé dans l'hérésie de Luther. On lui doit : 1° *Reformationis ecclesiasticæ decreta generalia;* Cologne, 1585, in-8°; ouvrage que Benoit XIV cite souvent avec éloge dans son traité *de Synodo diœcesana;* — 2° *Vita et obitus Caroli Borromæi;* Cologne, 1587. *Voy.* Jean-Pierre Giussano, *Vie de saint Charles*, l. II, c. III et XVIII, et l. V, c. XII. *Act. eccles. Mediolan.*, part. VIII, p. 1217. Ughelli, *Italia Sacra,* tom. IV, col. 1125 et suiv. Richard et Giraud.

BONI, lévite de la famille de Mérari et fils de Sommer. *Voy.* I Paralip., VI, 46.

BONICHON (François), prêtre de l'Oratoire et curé à Angers, mort en 1662, a laissé : 1° *Pompa episcopalis:* Angers, 1650, in-4°; c'est un traité des cérémonies de l'entrée des évêques d'Angers dans leur ville épiscopale; — 2° *Autorité épiscopale défendue contre les nouvelles entreprises de quelques réguliers mendiants;* ibid., 1658, in-4°.

* **BONIFACE** étant un nom commun à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord les papes, puis les saints non papes, et en troisième lieu les autres homonymes, en suivant le plus possible l'ordre alphabétique dans ces trois catégories.

I. **BONIFACE I**[er] (saint), pape, né à Rome, mort le 4 septembre 422, succéda au pape Zozime le 30 décembre 418. Les premiers jours de son élévation au trône pontifical furent troublés par les intrigues d'Eulalius, qui tâcha d'usurper sa place. Au bout de sept mois et demi de schisme Eulalius fut expulsé définitivement, et Boniface travailla d'abord à réconcilier les esprits et à réparer les scandales que le schisme avait causés. On a de saint Boniface : 1° *des Épîtres;* — 2° *divers Décrets.* Il gouverna trois ans huit mois et cinq jours, et il eut pour successeur Célestin I[er]. *Voy.*, sur ce pape et les suivants, Anastase le Bibliothécaire. Platina. Baronius, *in Annal.* Du Chêne. Ciaconius. Onuphre. Genebrard, *in Chronic.* Feller. Le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.* Gaet. Moroni, vol. V, p. 12 et suiv. L'*Encyclop. cathol.* Richard et Giraud. Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes romains. Voy.* de plus sur Boniface I[er], en particulier, Mansi, tom. IV, pag. 390-397.

II. **BONIFACE II**, pape, né à Rome, mort en 532, succéda à Félix IV le 28 septembre 530; on tenta de lui opposer l'antipape Dioscore, qui mourut peu de temps après. Il assembla un concile à Rome l'an 531, et demanda que l'on dé-

signât pour son successeur le diacre Vigile; mais ce procédé fut condamné comme irrégulier. On a de Boniface II : *Epistola ad Cœsarium Arelatensem,* dans D. Constant, *Epist. Rom. Pontif.* Il gouverna deux ans un mois et onze jours, et eut pour successeur Jean II. *Voy.* Mansi, tom. VIII, p. 735, 739-784.

III. **BONIFACE III**, pape, né à Rome, mort en 607, succéda à Sabinien le 19 janvier 607. Il avait d'abord été envoyé par saint Grégoire le Grand auprès de l'empereur Phocas en qualité d'apocrisiaire ou de nonce de l'Église, et il obtint de ce prince que le titre d'évêque universel ne serait donné qu'à l'évêque de Rome. Son gouvernement fut signalé par un synode qu'il tint contre les prélats qui se nommaient des successeurs. Il régna pendant huit mois et vingt-deux jours, et eut pour successeur Boniface IV.

IV **BONIFACE IV**, pape, né à Valéria dans la province Marsicane, aujourd'hui de Marsi, mort en 615, fut élevé au souverain pontificat le 23 août 608; et, ayant obtenu de Phocas le Panthéon, il le changea en une église appelée maintenant *Notre-Dame-de-la-Rotonde.* Il gouverna six ans huit mois et quinze jours, et eut pour successeur Deus-Dedit. *Voy.* Possev., *in Appar. sacr.* Louis Jacob, *Biblioth. pontif.* Mansi, t. X, p. 505 et suiv.

V. **BONIFACE V**, pape, né à Naples, mort en 624. Il succéda à Deus-Dedit le 24 décembre 618; il protégea le droit d'asile des églises, et défendit de faire violence à ceux qui s'y réfugieraient. Il ne nous reste de lui que *trois Lettres.* Il gouverna cinq ans et dix mois, et eut pour successeur Honoré Ier. *Voy.* Mansi, tom. X, p. 549, 550 et suiv.

VI. **BONIFACE VI**, pape, né à Rome, mort en 896, succéda à Formose. Il fut expulsé quinze jours après son élection. Quelques écrivains, entre autres Baronius, font difficulté de le compter parmi les papes légitimes. Étienne VI lui succéda. *Voy.* Mansi, tom. XVIII, p. 224.

VII. **BONIFACE VII**, surnommé Francon, antipape, mort en 986, usurpa le Saint-Siége à deux reprises différentes; la première fois après Benoît VI, du 1er mars au 21 juillet 975, puis après Jean XIV *Voy.* Fr. Pagi, *Breviarium historico-chronologicum.*

VIII. **BONIFACE VIII** (Benoît Cajétan ou Gaëtan), pape, né à Anagni vers 1228, mort à Rome en 1303, succéda le 24 décembre 1294 à Célestin V, qui, cinq mois après son élection, renonça au siége pontifical dans un consistoire solennel. Très-habile dans la jurisprudence civile et canonique, il fut tour à tour avocat consistorial et protonotaire, chanoine de Lyon, cardinal et légat en France l'an 1290. Cependant des adversaires de Boniface ayant déclaré nulle l'abdication de Célestin, le nouveau Pape, craignant un schisme, fit enfermer son prédécesseur dans un château, où il mourut. Boniface canonisa saint Louis, roi de France, en 1297, et l'an 1300 établit le jubilé de siècle en siècle. Ce fut lui aussi qui publia, en 1298, le *Liber sextus Decretalium :* livre qui contient en grande partie ses propres constitutions et ses propres décrets. (*Voy. Corpus juris Canonici.*) Outre ses *lettres*, ses *bulles* et deux *Discours*, on lui attribue l'oraison *Ave virgo gloriosa* et quelques *Traités.* Il gouverna huit ans neuf mois et dix jours, et eut pour successeur Benoit XI. *Voy.* le *Bullarium magnum ;* Lyon, 1692, tom. I, p. 198 et suiv. Mansi, tom. XXIV, no 33, et l'*Encyclop. cathol.*, où l'on fait remarquer combien les principaux actes de Boniface VIII ont été dénaturés et mal interprétés par des passions rivales ou hostiles; ce qu'avait déjà fait M. Wiseman dans sa *Réponse aux attaques dirigées contre Boniface VIII, au sujet de quelques circonstances de sa vie;* dissertation que l'auteur avait lue à l'Académie de la religion cathol. à Rome le 4 juin 1840.

IX. **BONIFACE IX** (Pierre Thomacelli), Pape, né à Naples, mort en 1404, succéda à Urbain VI le 2 novembre 1389. A cette époque les cardinaux élurent à Avignon Clément VII, puis Benoît XIII. Boniface parut vouloir désirer la fin du schisme, mais il fit tous ses efforts pour se maintenir sur le Saint-Siége; c'est lui qui institua les *Annates.* Outre cinq constitutions qui se trouvent dans le *Bullarium magnum*, on lui attribue plusieurs *Epîtres* et des *Constitutions.* Il régna quatorze ans et onze mois, et eut pour successeur Innocent VII. *Voy.* Platine. Onuphre, etc., *in Vit. pontif.* Dupuy, *Hist. du schisme.* Louis Jacob, *Biblioth. pontif.* Sponde. Bzovius.

X. **BONIFACE**, martyr du IVe siècle. Il était intendant d'une femme riche, nommée Aglaé, qui demeurait à Rome. Touchée de la grâce, elle l'envoya chercher des reliques des martyrs, afin de se sauver en les honorant. Durant son voyage, Boniface gémissait continuellement sur ses péchés; arrivé à Tarse en Cilicie, il se rendit au lieu où l'on torturait les chrétiens; il les embrassa, les conjurant de prier pour lui, afin qu'il pût participer à leurs combats et à leur gloire. Ses désirs furent immédiatement accomplis : le juge l'interrogea et le fit mettre à la torture. On rapporta son corps à Aglaé, qui lui bâtit un oratoire, où elle fut enterrée elle-même plus tard auprès de lui, après treize ans de pénitence. On honore la mémoire de Boniface le 14 mai.

XI. **BONIFACE**, diacre et martyr d'Afrique, souffrit le martyre avec saint Libérat, son abbé, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Huneric, roi des Vandales.

XII. **BONIFACE**, martyr d'Afrique, souffrit le martyre avec sainte Denyse, en 484, sous Huneric, roi des Vandales. Usuard fait mention de ces saints dans son Martyrologe au 6 décembre.

XIII. **BONIFACE** (saint), archevêque de Mayence et martyr, né en Angleterre vers l'an 680, mort le 5 juin 755. Son véritable nom était Winfrid; il entra dans le monastère d'Escancastre, puis dans celui de Nutchelle. Il alla à Rome sous Grégoire II, qui l'envoya prêcher l'Évangile aux infidèles; Boniface parcourut la Thuringe, la Frise, la Hesse, la Saxe, où il baptisa un nombre infini de païens. En 743, Grégoire II l'ordonna évêque et le renvoya dans la Hesse et dans la Thuringe; plus tard il reçut le *pallium* et le titre d'archevêque, et se rendit en Bavière, qu'il divisa en quatre diocèses, et où il établit des siéges épiscopaux. En 773 il présida le concile de Leptines, fonda l'année suivante le monastère de Fulde, et devint l'an 745 archevêque de Mayence; en 752 il sacra Pépin, roi des Francs; s'étant rendu en Frise en 755, il périt sous les coups d'une multitude de païens. Il ne nous reste de lui que trente-neuf *Lettres;* elles se trouvent dans les *Conciles*, tom. VI, et dans la *Biblioth. des Pères,* tom. XIII, dans *Epistolæ S. Bonifacii martyris*, *nunc primum e Cœs. Mai, Viennensi bibliotheca luce notisque donatæ per Nic. Serrarium;* Mogunt. 1605, in-4o; ibid., 1629, in-4o; *Ordine chronologico dispos. not. et var. lectt. illustratæ, à Steph. Alex. Wurdtwein;* Mogunt., 1789, in-4o. *Voy.* Possevin, *in Appar.*,

tom. I, p. 636, et tom. III, p. 374. Mabillon, tom. III. *Actor.*, tom. IV. *Præfat. in vit. S. Bonif.*, p. 3. Bulteau, *Hist. monast. d'Occident.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XVIII, p. 74 et suiv. J.-Ch.-A. Seiters, curé catholique de Gœttingue, *Boniface, apôtre des Allemands, sa vie, ses œuvres;* Mayence, 1845. L'*Encycl. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

XIV. **BONIFACE** (bienheureux), de la Cambre, évêque de Lausanne, né à Bruxelles vers 1188, mort le 19 février 1266. Il professa d'abord la théologie à l'université de Paris, puis il devint évêque de Lausanne; durant son épiscopat il subit toutes sortes de persécutions, tant de la part des mauvais prêtres de son diocèse que de la part de l'empereur Frédéric II, qui envoya des soldats pour le tuer. Il obtint enfin du Pape la permission de se démettre de son évêché et se retira près de Bruxelles, dans un monastère de filles appelé la *Cambre-de-Sainte-Marie.* L'Église l'honore comme un bienheureux. *Voy.* Bollandus.

XV. **BONIFACE FERRIER.** *Voy.* Ferrier, n° II.

XVI. **BONIFACE SIMONETA.** *Voy.* Simoneta.

BONIPORTUS (en français *Bonsports*), mot latin qui désigne le nom d'un lieu situé sur les côtes méridionales de Crète, près de Thalasse, et où saint Paul aborda dans un de ses voyages. *Voy.* Act. des Apôtres, xxvii, 8.

BONIS (Joseph de), barnabite, né en Lombardie en 1723, professa la théologie et le droit canon à Bologne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Natura divinæ gratiæ;* Mediolani, 1755; — 2° *de Oratoriis publicis tractatus historico-canonicus;* ibid., 1761; — 3° *de Oratoriis privatis Commentarius;* ibid., 1780; — 4° *de Processionibus ecclesiasticis opus historico-theologico-canonicum;* ibid., 1773; — 5° *Ordinum regularium apologia historico-theologica;* Bononiæ, 1790, in-4°; — 6° *de Veterum principum erga catholicam Ecclesiam obsequio;* ibid., 1786; — 7° *Casus conscientiæ et sacrorum rituum;* ibid., 1795.

BONISON. *Voy.* Bonizon.

BONITUS. *Voy.* Bonet, n° I.

BONIZON ou **BONISON**, évêque de Sutri et de Plaisance, mort en 1089, lutta avec un courage qui ne se démentit jamais pour soutenir les droits du Saint-Siége; poursuivi d'abord par l'empereur Henri IV, il périt par les mains sacriléges de l'antipape Guibert, qui lui arracha les yeux et lui coupa les membres. Ses ouvrages sont restés manuscrits; le cardinal Angelo Maï a donné, dans son *Spicilegium romanum;* Romæ, 1839-1844, tom. VI, p. 273-281, quelques fragments de l'*Historia pontificia* de Bonison. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XXI, p. 203 et suiv. Richard et Giraud.

I. **BONJOUR** (Guillaume), religieux augustin, né à Toulouse en 1670, mort en Chine en 1714. Appelé à Rome en 1695 par le cardinal de Noris, il fut chargé par Clément XI de plusieurs missions importantes. Après avoir fourni de savants mémoires dans la réforme du calendrier grégorien, il se rendit en Chine pour travailler à la propagation du christianisme. Il était très-versé dans les langues orientales et surtout dans le copte. Il a laissé : 1° *Dissertatio de nomine patriarchæ Josephi a Pharaone imposito;* Rome, 1696, in-4°; — 2° *Selectæ in Sacr. Script. dissertationes, apud Montem-Faliscum;* 1705, in-4°; — 3° *de Computo ecclesiastico, apud Montem-Faliscum;* 1702, et plusieurs autres ouvrages tant imprimés que manuscrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BONJOUR** (les frères), chefs de la secte des *flagellants Fareinistes;* ils étaient de Fareim, village près de Trévoux, et vivaient dans la dernière moitié du xviiie siècle. L'aîné fut d'abord curé dans le Forez, où il répandit des erreurs à peu près semblables à celles des pauvres de Lyon. Mais, ayant mécontenté le seigneur et quelques habitants de l'endroit, il fut envoyé par son évêque dans une autre cure avec son frère, qui remplissait les fonctions de vicaire. Des mœurs pures, un caractère très-doux, des manières affables et un grand talent pour la chaire leur gagnèrent l'affection générale et leur firent beaucoup de partisans. Bonjour l'aîné s'étant démis de sa cure, son frère lui succéda; mais ils continuèrent à vivre ensemble, l'aîné exerçant les fonctions de maître d'école. Cependant un des plus chauds adversaires de cette secte mourut subitement, à la suite de la piqûre d'une aiguille trouvée dans son lit, ce qui éveilla des soupçons; plusieurs sectaires furent exilés, et Bonjour le jeune fut enfermé dans un couvent d'où il parvint à s'échapper. Pendant la révolution il chercha à prendre d'assaut son ancienne cure, mais l'autorité de Trévoux l'en empêcha. Il vint à Paris, où son frère le joignit; mais le consul Bonaparte les exila tous les deux à Lausanne, où ils moururent dans une extrême vieillesse. Avec eux s'éteignit la secte des Flagellants Fareinistes. *Voy.* l'*Encyclopéd. cathol.*

I. **BONLIEU** (*Bonus-Locus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Limoges. Elle fut fondée, l'an 1121, par Amélius, seigneur de Chambon en Combraille. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II. Richard et Giraud.

II. **BONLIEU** (*Bonus-Locus* ou *Risus-Agni*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Bordeaux, entre la Dordogne et la Garonne. Elle fut fondée l'an 1141 par les soins du B. Sicard, qui en fut le premier abbé. *Voy.* ibid., tom. II. Richard et Giraud.

BONMONTIER, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Toul, en Lorraine. Elle fut fondée au viie siècle dans les montagnes des Vosges, dans un vallon appelé encore maintenant *Val de Bonmontier* (*Bodonis monasterium*), par Bodon-Leudin, évêque de Toul. D'abord occupée par des religieuses, elle le fut plus tard par des religieux de Saint-Benoît, puis par des chanoines réguliers de Saint-Augustin. En 1569 elle fut transférée à Domèvre, près de Blamont, sur la petite rivière de Vezouze. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, col. 77 et 85.

BONN (*Bonna*), ville d'Allemagne, sur le Rhin; on y tint un concile sur la discipline l'an 942. *Voy.* Lab., tom. IX. Hard., tom. VI.

BONNAIRE (Louis de), oratorien, né à Ramerupt-sur-Aube vers 1680, mort à Paris en 1752, a publié : 1° *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des païens;* Troyes, 1726, in-8°; — 2° *la Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes;* 1745, 1763, 6 vol. in-12; — 3° *les Semaines Évangéliques, qui contiennent des réflexions morales pour chaque jour;* Paris, 1735; — 4° *une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, et plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BONNARDEL, curé de Semur en Brionnais, né près de cette ville vers 1759, mort l'an 1836, fut obligé de s'expatrier quand la révolution éclata; mais il s'empressa d'y rentrer dès que le calme se fut un peu rétabli. Il établit dans sa

paroisse la dévotion au Cœur de Jésus, et il fonda un petit séminaire. On a de lui : 1° un *Cours d'instructions familières sur les principaux événements de l'Ancien Testament, et Prônes sur l'abrégé des vérités de la foi et de la morale.* Cet ouvrage, dont la 8e édition a paru en 1824, fut d'abord publié en 6 vol. in-12, et ensuite en 8. En 1821 l'auteur y ajouta un vol. contenant 25 nouvelles instructions, dont 12 seulement sont de lui ; — 2° *Instructions familières pour la prière du soir pendant le Carême.* Les dernières éditions portent le nom de l'auteur, qui ne se trouve pas dans les premières.

BONNE (sainte). *Voy.* BEUVE.

BONNEAIGUE (*Bona-Aqua*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située sur la Dordogne, au diocèse de Limoges. Elle fut fondée au XIIe siècle, et elle était de la filiation d'Obazine. *Voy. Gall. Christ.*, tom. II, col. 624.

BONNEAU. *Voy.* MIMARION.

BONNECOMBE (*Bona-Cumba*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Rhodez. Elle fut fondée par Raymond, comte de Toulouse, en 1162, et elle était fille de Candeil, sous Clairvaux. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. I, col. 250.

BONNEESPÉRANCE (*Bona-Spes*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située près de Binche en Hainaut, au diocèse de Cambrai. Elle fut fondée vers l'an 1126 par Rainaud de la Croix et Béatrix, sa femme ; elle était élective et régulière. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, col. 199, nov. edit.

I. **BONNE FOI**, opinion consciencieuse. On a la bonne foi, on est de bonne foi, lorsqu'on parle ou qu'on agit selon sa conscience. *Bonne foi* se dit particulièrement en jurisprudence de la conviction où l'on est qu'on agit, qu'on contracte légalement, ou qu'on acquiert, qu'on possède légitimement.

II. **BONNEFOI** (Benoît), jésuite, natif d'Auvergne, vivait à la fin du XVIIe siècle ; il a laissé : 1° *Historia ortæ et oppugnatæ hæresis in Gallia* (1534-1664) ; Toulouse, 2 vol. in-4° ; — 2° *Series seu Historia episcoporum Magalonensium ;* ibid., 1652 et 1665, in-fol. ; — 3° *Epitome rerum gestarum in inferiore Occitania pro religione, ab anno* 1610 *ad* 1657 ; Montpellier, 1657, in-8°.

BONNEFONS (Amable), théologien, né à Riom en Auvergne en 1600, mort à Paris en 1653. Il entra de bonne heure chez les Jésuites, et se consacra à l'instruction religieuse des domestiques et des jeunes gens pauvres. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, dont on peut voir la liste dans Moréri, *Diction. histor.*

BONNEFONT (*Bonus-Fons*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Cominges. Elle fut fondée l'an 1136, était fille de Morimond et mère des abbayes de Bollone, de la Bénissons-Dieu, etc. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1113.

BONNEFONTAINE (*Bonus-Fons*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le Thiérache, au diocèse de Reims. Elle fut fondée en 1154, et elle était de la filiation de Signi. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. X, col. 312.

BONNEFOY (François-Lambert de), théologien, né dans le diocèse de Vaison en 1749, mort en 1830, obligé d'émigrer pendant la révolution, séjourna en Allemagne, où il s'occupa uniquement de ses travaux. On a de lui, entre autres ouvrages : *de l'État religieux, son esprit, son établissement et ses progrès, services qu'il a rendus à l'Église ;* Paris, 1784, in-12, fait en collaboration avec Bernard de Besançon, avocat au parlement. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONNEL (Charles), jurisc., né à Langres au XVIIe siècle, était très-versé dans la jurisprudence ecclésiastique. On lui doit : *Institution au droit ecclésiastique de France, divisée en trois parties ;* Paris, 1678, in-12, 2e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BONNER (Edmond), théologien anglican, né à Hanley dans le comté de Worcester, mort en 1569, était docteur en droit canon, bachelier en droit civil et docteur en théologie. Son habileté dans les affaires lui acquit la bienveillance du cardinal Wolsey, qui lui confia plusieurs missions importantes et lui donna de riches bénéfices. En 1539 il fut nommé évêque de Londres, et reconnut que les évêques tenaient du roi seul leur juridiction. Il avait déjà signé la déclaration de l'épiscopat anglais contre le Saint-Siége, et fait une préface pour le traité *de Vera obedientia*, composé par Gardiner contre l'autorité spirituelle du Pape. Plus tard il devint suspect aux yeux de la cour, et Cranmer le fit déposer et renfermer dans la prison de Marshalsea. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Responsum et exhortatio in laudem sacerdotii ;* 1553 ; — 2° *Exposition du Symbole et des sept Sacrements*, en 13 homélies ; 1554, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BONNET** (Antoine), jésuite, né à Limoges en 1634, mort à Lunel en 1700, exerça pendant la plus grande partie de sa vie les fonctions de supérieur. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *du Culte religieux que l'Église catholique rend aux choses saintes ;* Toulouse, 1688, in-8° ; — 2° *de Timore pœnitente dissertatio ;* ibid., 1694, in-8°, — 3° *Quæstio moralis, an ignorantia invincibilis licitum reddat usum opinionis minus probabilis in concursu probabilioris et tutioris ;* ibid., 1697, in-8°. *Voy. Mém. de Trévoux,* décembre 1703. Richard et Giraud.

II. **BONNET** (Charles), philosophe, naturaliste, protestant, né en 1720 à Genève, où sa famille, originaire de France, se retira en 1572, mort dans sa ville natale l'an 1793. Parmi plusieurs autres ouvrages nous distinguerons : 1° *Essai de Psychologie*, ou *Considérations sur les opérations de l'âme et sur l'éducation, auxquelles on a joint des principes physiques sur la cause première et sur son effet ;* Londres, 1754, in-12 ; — 2° *Essai analytique sur les facultés de l'âme ;* Copenhague, 1760, in-4°, et 1769, in-8°. Ces deux ouvrages contiennent des opinions qui touchent au matérialisme et au fatalisme, mais dont certainement l'auteur, qui se montra toujours religieux, ne voyait pas les conséquences ; — 3° *Palingénésie philosophique,* ou *Idée sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants ;* Genève, 1769 et 1770, in-8°, dont le but est de prouver que les maux de ce monde et l'irrégularité de leur distribution rendent nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une vie meilleure. De ses considérations profondes sur ce sujet, il tire cette double conséquence qu'une révélation est absolument nécessaire, et que c'est dans la révélation chrétienne que se trouve la vérité ; — 4° *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme ;* Genève, 1770 et 1771, in-8° : ouvrage qui est une suite nécessaire du précédent, et dont la conclusion est un beau morceau d'éloquence reproduit dans l'*Encyclop. cathol.* Les écrits de Bonnet ont été réunis et imprimés à Neufchâtel sous le titre d'*Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie ;* 1779, 8 vol. in-4°, et 18 vol. in-8°, avec figures ; la plupart ont été traduits en anglais, en hollandais et dans d'autres langues, et plusieurs savants les ont fait connaître : tels sont, entre autres, Horace-Bénédict de Saussure, de Pouilly, Jean Trem-

bley, Cuvier, Wahl. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* L'*Encyclopéd. cathol.* La *Nouv. Biogr génér.*

III. **BONNET** (Honoré). *Voy.* BONNOR.

IV **BONNET** (Simon), né au Puy-en-Velay vers 1653, mort à Rouen en 1705, entra dans la congrégation de Saint-Maur, professa pendant onze ans la philosophie et la théologie, et devint prieur de Saint-Germer de Flée. Il a composé un ouvrage où il a réuni ce que les Pères ont dit de mieux sur l'Écriture sainte, et il l'a intitulé : *Biblia maxima Patrum. Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la Congrég. de S.-Maur.*

V. **BONNET CARRÉ**, coiffure cléricale en usage dans les cérémonies religieuses. Le mot latin *birettum* ou *birrettum* l'a fait appeler *barrette;* la forme en avait dégénéré en France, tellement qu'il formait une espèce de pyramide, difficile à tenir sur la tête en marchant ou en faisant quelque mouvement, surtout quand il était surmonté d'une grosse houppe. On a donc dû renoncer à cette forme incommode, et prendre celle qui existe généralement dans les autres pays. En Espagne la barrette a quatre cornes; en Italie elle en a trois seulement pour les ecclésiastiques qui ne sont pas docteurs; en France l'usage n'est pas uniforme. C'est le pape Paul II qui a permis aux cardinaux la barrette rouge. *Voy.* Ducange, dans son *Glossar. med. et infim. latin.*, et les auteurs qu'il cite au mot BIRRETUM. Catalani, *Comment. in Cærem. Ecclesiæ Romanæ.* Le Gendre, *Mœurs et coutumes des Franç.*, p. 234. De Vert, *Cérémon. de l'Égl.*, t. II, p. 273 et suiv. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. BIRETUM. Richard et Giraud, à l'art. BONNET CARRÉ.

VI. **BONNET DES PRÊTRES HÉBREUX.** *Voy.* CIDARIS.

I. **BONNEVAL** (*Bona-Vallis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville du même nom, au diocèse de Chartres. Elle fut fondée vers 841 par un seigneur nommé Foulques; détruite et rebâtie plusieurs fois, elle fut enfin donnée aux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui s'y établirent l'an 1644. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VIII, col. 1234, nov. edit.

II. **BONNEVAL** ou **BONNEVAUX** (*Bona-Vallis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le diocèse de Vienne. Elle fut fondée en 1117 par Guy, archevêque de cette ville, qui plus tard devint pape sous le nom de Calixte II. *Voy.* la *Gall. Christ.*, vet. edit.

III. **BONNEVAL** (*Bona-Vallis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse de Rhodez. Elle fut fondée par Guillaume de Calmont, évêque de Cahors en 1161, et elle était fille de Mazan. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 256.

I. **BONNEVAUX** (*Bona-Vallis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située entre Lusignan et Poitiers. Elle fut fondée dans la première moitié du XIIe siècle, et elle était fille de l'abbaye de Cadouin. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, nov. edit.

II. **BONNEVAUX.** *Voy.* BONNEVAL, n° II.

I. **BONNI**, père d'Omraï, de la tribu de Juda, et un des Israélites qui revinrent de la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 4.

II. **BONNI DE GADI** était un des héros de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 36.

BONNIN (de). *Voy.* CHALUCET.

BONNŒUIL, village sur la Marne situé à douze kilomètres au-dessus de Paris. L'an 853 on y tint un concile, qui fut présidé par Amaury de Tours. *Voy.* Mansi, tom. Ier, p. 934.

BONNOR ou **BONNET** (Honoré), prieur de Salon au XIVe siècle, composa par l'ordre de Charles V, pour l'instruction du Dauphin, un livre intitulé : l'*Arbre des batailles;* Lyon, 1481; Paris, 1493, in-fol. Cet ouvrage traite des maux de l'Église, des duels, de la destruction des grandes monarchies, etc. *Voy.* les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. XVIII.

BONNOT. *Voy.* CONDILLAC.

BONNYÈRES (Marc de), né à Arras en 1595, mort en 1631, a laissé : *l'Avocat des âmes du Purgatoire. Voy.* Alegambe, p. 322.

I. **BONO** (Jean-Baptiste-Augustin), théologien et jurisconsulte italien, né à Verzuolo près de Saluces en 1738, mort en 1799. Il occupa successivement la chaire d'institutions canoniques et celle de droit canon à Turin. On a de lui : 1° *de Potestate Ecclesiæ tum principis, seu de jurisdictione;* vers 1767; — 2° *de Potestate principis circa matrimonia;* 1788; — 3° *de Criminibus ecclesiasticis*, avec sept thèses : *de Usuris. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BONO** (Joseph), dominicain d'Almeida en Espagne, fut examinateur synodal des évêchés de Valence et de Téruel. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Vita V. fratris Bartholomæi à martyribus, archipræsulis Bracarensis.*

BONOMO. *Voy.* BONHOMO.

BONONIA. *Voy.* BOLOGNE.

I. **BONOSE**, évêque de Sardique en Macédoine, vivait au IVe siècle. Il renouvela les erreurs de Jovinien et de Photin en enseignant que la sainte Vierge n'était pas demeurée toujours vierge; mais qu'elle avait eu des enfants après Jésus-Christ, dont il niait la divinité. Depuis cette époque les Photiniens furent nommés *bonosiaques.* Saint Ambroise combattit l'hérésie de Bonose, qui fut en outre condamnée dans le concile de Capoue tenu vers l'an 389. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* VIII. August., *Hæres.* LXXXIV. Pratéole, au mot BONOSE. Baronius, *Annal.*, ad ann. 389, n° 73. D. Ceillier, *Hist. des Aut. eccl.*, tom. VII, p. 468. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 26. L'*Encyclop. cathol.*

II. **BONOSE**, martyr d'Antioche, mort vers la fin de décembre 362. Il était, avec Maximilien, officier du corps nommé les vieux Herculéens, et, en dépit de l'ordre de Julien, ils conservèrent l'un et l'autre le *Labarum* sur les enseignes de l'empire, et Bonose ne consentit jamais à sacrifier aux dieux et à quitter le drapeau chrétien. On précipita alors ces deux chefs dans la poix bouillante, et on leur coupa la tête. L'Église les honore le 21 août; leurs actes ont été publiés par D. Ruinart.

III. **BONOSE.** *Voy.* BENOÎT Ier.

BONOSIAQUES ou **BONOSIENS**, hérétiques, sectateurs de Bonose. *Voy.* BONOSE, n° I.

BONPORT (*Bonus-Portus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située en Normandie, à douze kilomètres de Rouen. Elle fut fondée l'an 1190 par Richard Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ*, tom. II.

BONRECUEIL (de). *Voy.* DURANTI DE BONRECUEIL.

BONREPOS (*Bona requies*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux en Bretagne, au diocèse de Quimper. Elle fut fondée l'an 1184. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne.*

I. **BONS-HOMMES**, religieux établis en Angleterre par le prince Edmond l'an 1259. Ils suivaient la règle de Saint-Augustin, selon l'institut du B. Jean le Bon, qui vivait à cette époque. *Voy.* Sponde, A. C., 1259, n° 9.

II. **BONS-HOMMES**, nom donné en France aux Minimes parce que Louis XI appelait Bonhomme leur fondateur, saint François de Paule. Les Albigeois affectaient de se faire donner ce nom.

BONT. *Voy.* Bonet, n° I.

I. **BONTÉ** (*bonitas*), attribut de Dieu, qui est souverainement bon à cause de sa clémence, de sa miséricorde et de ses grâces. Ce mot se prend aussi quelquefois pour tous les attributs de Dieu ensemble. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, art. Bon.

II. **BONTÉ**, se dit en morale des actions vertueuses et conformes à la raison, ainsi qu'à la loi de Dieu. *Voy.* Bien, Béatitude, Bon, Actes humains, Dieu.

BONTEMPS (Léger), bénédictin, né à Dijon, mort en 1565, était très-versé dans le latin, le grec et l'hébreu. Il a laissé : 1° *de la Vérité de la foy chrétienne;* Rouen, in-16; — 2° *de l'Authorité et puissance du Pape;* Paris, 1562, in-8°; — 3° *Responce aux prétendus réformez, recueillie d'une Epistre d'Erasme;* ibid., 1562, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages, dont les titres sont rapportés dans Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, tom. Ier, p. 60 et 61, in-fol., et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BONUCCI (Antoine-Marie), jésuite, né à Arezzo en Italie, mort à Rome en 1729. Son principal ouvrage est intitulé : *Ephemerides eucharisticæ: veritatem atque cultum sacro-sancti fidei nostræ mysterii luculentis sanctorum Pontificum, cardinalium, antistitum, nec non imperatorum, regum, principum, ducum, ac ascetarum qui ad singulos anni dies in sacris tabulis, veluti sibi natalitios, accidunt, monumentis consignantes*, etc.; Rome, 1700, 1713, 1715, 1729, 4 vol. On trouve la liste de ses autres écrits, dont plusieurs sont en italien, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BONURTA, siége épisc. de la Carthaginoise Proconsulaire dans l'Afrique occidentale. *Voy. Conf. de Carth.*, 1er jour, c. cxxxiii, not. 164.

BONUS. *Voy.* Bonet, n° I.

BONUS FONS. *Voy.* Bonnefont et Bonnefontaine.

BONUS RADIUS. *Voy.* Bouras.

BONZE (*Bonzius*), ministre de la religion japonaise. Les bonzes vivent en communauté, et ont des universités où ils enseignent les mystères de leur secte. Ils affectent la continence et la sobriété, et croient à la transmigration des âmes; il y a des filles et des femmes bonzes qui vivent en commun dans des espèces de monastères. *Voy.* saint François Xavier, *Lettres*, l. III, 4e et 5e lett. Le P. Bouhours, *Vie de S. Fr. Xav.* Maffée, *Hist. des Indes*, l. XII et XIV. Vossius, *de Idololat.*, l. I, c. xxv. L'*Hist. de la comp. de Jésus*, tom. Ier, l. IX, n° 192 et suiv.

BOONAERTS. *Voy.* Bonart.

BOOTH. *Voy.* Barlow, n° I.

BOOTS (Abraham), théologien allemand, né à Brême en 1628, mort en 1673. Il professa à Marbourg la métaphysique, l'histoire et l'éloquence, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Immaterialitate et spiritualitate angelorum;* Marbourg, 1658; — 2° *de Veritate;* ibid., 1661. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BOOZ**, fils de Salmon et de Rahab, et l'un des aïeux de Notre-Seigneur selon la chair. *Voy.* Ruth, ii, 1.

II. **BOOZ**, nom de l'une des deux colonnes de bronze que Salomon fit mettre au vestibule du temple; Booz était à gauche, tandis que l'autre, *Jachin*, était à droite. Elles avaient ensemble 35 coudées de haut; elles étaient creuses, et avaient 12 coudées de circonférence ou 4 coudées de diamètre. *Voy.* III Rois, vii, 15, 121. II Paral., iii, 15. Jérémie, lii, 21. Richard et Giraud.

BOQUEN, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, en Bretagne, au diocèse de Saint-Brieuc. Elle fut fondée l'an 1137 par Olivier, prince de Dinan. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne.*

BORBETOMAGUS et **BORBITOMAGUS.** *Voy.* Worms.

BORBETZI (Nerses), théologien arménien, évêque de Bitlis, né près de Tiflis, mort en 1317. On a de lui : 1° une *Logique* divisée en trois livres, dans laquelle l'auteur suit avec discernement les systèmes de Platon, d'Aristote, de Porphyre, etc.; — 2° l'*Explication des cinq livres de Moïse en abrégé;* — 3° *Recueil de sermons et d'homélies. Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

BORBORIEN ou **BORBORITE** (*Borborianus, Borborita*), du grec *borboros*, boue, fange, ordure; nom donné à une secte de gnostiques du iie siècle, non parce qu'ils commettaient les crimes les plus sales et les plus horribles, mais parce qu'ils se barbouillaient le visage et le corps avec de la boue. Outre les erreurs des autres gnostiques, ils soutenaient qu'il n'y aurait point de jugement dernier. *Voy.* Epiphan., *Hæres.*, xxv et xxvi. August., *de Hæres.*, c. v. Philastrius, *Trait. des hérés.* Baronius, *Annal.*, ann. 120, n° 57. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cath.* et l'article Gnostiques.

BORCARD, BORCHARD. *Voy.* Brocard, n° I.

BORCULOO (Herman), voyageur, natif d'Utrecht, a publié une relation de son voyage dans la Terre Sainte sous le titre de : *Delineatio et descriptio civitatis Hierosolymitanæ ac locorum sacrorum universæ Palæstinæ;* 1538. *Voy.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BORDE (Vivien **LA**), oratorien, né à Toulouse en 1680, mort à Paris en 1748, fit des conférences de théologie à Tours, et devint directeur de la maison de Saint-Magloire, à Paris, visiteur et assistant du général. On a de lui : 1° *Principes sur l'essence, la distinction et les limites des deux puissances, spirituelle et temporelle;* 1753, in-12 : ouvrage condamné par un bref de Benoît XIV en date du 4 mars 1755, et par le clergé de France; — 2° *Retraite de dix jours, en forme de méditations sur l'état de l'homme sans Jésus-Christ et avec Jésus-Christ;* Paris, 1755 et 1756, 1 vol. in-12; — 3° *Témoignage de la vérité dans l'Église;* 1748; — 4° *Mémoires sur l'assemblée prochaine de la congrégation de l'Oratoire;* 1733, in-4°; — 5° *Conférences familières sur les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence;* Paris, 1757. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.* Richard et Giraud.

BORDEAUX ou **BOURDEAUX** (*Burdigala*), ville archiépisc. de France et autrefois capitale de la Guyenne. Pendant longtemps elle a disputé à l'Église de Bourges la primatie d'Aquitaine, et Clément V a décidé en faveur de Bordeaux. Cette Église se glorifie d'avoir reçu la foi de saint Martial. Il y avait autrefois à Bordeaux une université fondée en 1441 par le pape Eugène IV, et qui reçut de grands priviléges du roi Louis XI, et Louis XIV y établit en 1712 une Académie des sciences et des belles-lettres. L'archevêché, érigé dans le iiie siècle, avait autrefois pour suffragants les évêchés d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers, de Périgueux, auxquels on avait ajouté depuis Condom, la Rochelle, Luçon, Sarlat. Aujourd'hui il est la métropole d'Agen, d'Angoulême, de Luçon, de la Rochelle, de Périgueux et de Poitiers. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, nov. édit. Martène, *in Thesaur.*, tom. IV; *in Collect.*,

tom. VII. Baluz. *Miscell.* tom. I. Labbé, tom. II. Hardouin, tom. Ier. Hard. seul, tom. VI. Lab., X. Hard., VI. Lab., XI. Hard., VII. Lab., XV. Hard., X. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 172 et suiv. Gaet. Moroni, tom. VI, p. 32 et suiv.

BORDELON (Laurent), docteur de l'université de Bourges et chapelain de l'Église de Paris, mort en 1730. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Pieux sentiments sur les attributs de Dieu*, ou *Exercices de la piété la plus parfaite;* — 2° la *Véritable religion cherchée et trouvée;* Paris, 1708, in-12. *Voy.* le journal l'*Europe savante*, mars 1718.

BORDENAVE (Jean de), théologien et canoniste français du XVIIe siècle, est auteur de : 1° *État des églises cathédrales et collégiales;* Paris, 1643 et 1653; — 2° *État des cours ecclésiastiques*, ou *de l'Autorité et juridiction des grands vicaires et des officiaux et juges de l'Église;* ibid., 1655. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BORDES** (Charles), oratorien, natif d'Orléans, mort en 1706. On lui doit : 1° la publication d'un ouvrage du P. Thomassin, qu'il mit en ordre et qui est intitulé : *Traité historique et dogmatique des édits et autres moyens spirituels et temporels dont on s'est servi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'Église catholique;* Paris, 1703, 2 vol. in-4°; — 2° *Vie du P. Thomassin*, en latin; elle se trouve en tête du *Glossarium hebraicum* de ce dernier; — 3° *Recueil des Oraisons funèbres de Mascaron, évêque d'Agen*, Paris, 1706. *Voy.* Le Long, *Biblioth. historique de la France*, édit. Fontette. Feller, *Biogr. univers.*

II. **BORDES** (des), prêtre, a laissé un ouvrage intitulé : la *Science du salut*, ou *Traité dogmatique sur le nombre des élus;* Rouen, 1701.

BOREL, BORÉLISTES. *Voy.* BORREL, n° I.

BORELLI (le P. Thomas), dominicain et docteur en théologie, a laissé : *Manière de méditer et de réciter le Rosaire, fondée sur les Évangiles de toute l'année et sur l'explication que saint Thomas a faite du Pater et de l'Ave;* Gênes, 1708, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709. Richard et Giraud.

BORGETOMAGUS. *Voy.* WORMS.

BORGHÈS, en latin *Bourgesius* (Jean), né vers 1592, mort à Maubeuge l'an 1653, a laissé : 1° *Cato major christianus, sive de senectute christiana libellus;* Douai, 1633, in-12; — 2° *Laelius emendatus, sive de amicitia christiana;* ibid., 1637, in-12; — 3° quelques ouvrages de piété, dont on trouve la liste dans les *Mémoires* de Paquot. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BORGIA** (Alexandre VI), pape. *Voy.* ALEXANDRE, n° XXI.

II. **BORGIA** (Alexandre), archevêque et prince de Fermo, né à Velletri en 1682, mort en 1764. On a de lui : 1° *Vita di san Geraldo*, in-8°; — 2° *Istoria della chiesa et citta di Velletri;* in-8°; — 3° *Benedicti XIII romani pontificis ex ordine prædicatorum vita commentario excepta et Benedicto XIV dicata;* Rome, 1741, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1742, p. 121. Richard et Giraud.

III. **BORGIA** (Étienne), cardinal, né à Velletri en 1731, mort l'an 1804 à Lyon, annonça dès sa jeunesse de grands talents; à 19 ans il fut reçu à l'Académie de Cortone : plus tard il devint gouverneur de Bénévent, secrétaire de la Propagande, etc. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Monumento di papa Giovanni XVI;* Rome, 1750; — 2° *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*, 1776; — 3° *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle Due-Sicilie;* 1708. *Voy.* Paulin de Saint-Barthélemy, *Vitæ Synopsis Steph. Borgiæ;* Rome, 1805, in-4°. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **BORGIA** (saint François de). *Voy.* FRANÇOIS DE BORGIA (saint).

V. **BORGIA** ou **BORJA** (François), prince de Squillace dans le royaume de Naples, mort l'an 1658 dans un âge avancé et dans de grands sentiments de piété, a laissé, outre ses *Éloges*, ses *Élégies*, etc. : *Oraciones y meditaciones de la Vida de Jesu Christo;* Bruxelles, 1661, in-4°.

BORGNE. Le borgne est irrégulier; mais il peut exercer les ordres qu'il a reçus avant de perdre son œil. *Voy.* IRRÉGULARITÉ.

BORITH, herbe médicinale fort âcre et propre à enlever les taches. C'est le *kali* ou la soude, dont la cendre sert à faire du savon et une excellente lessive. *Voy.* Jérémie, II, 22. Malachie, III, 2. Hieronym., *in Jerem.*, II, 22. Bochart, *Hierozoïc.*, tom. II, p. 43 et seq. Celsius, *Hierobotan.*, part. I, p. 449 et seq. Chr. B. Michaelis, *Epist. ad Fr. Hoffmannum de herba Borith;* Halae, 1728. J. Beckmann, *Beytræge Zur Geschichte d. Erfind.*, IV, pag. 10 et seq. D. Calmet, *Comment. littér. sur Jérém.*, II, 22.

BORIUM, siége épisc. que Procope regarde comme la dernière ville de la Pentapole, à l'occident, et voisine des Maures de Barbarie. Les Juifs y avaient un temple, bâti, disaient-ils, par Salomon; et, après leur conversion, Justinien leur fit construire une église. On n'en connaît qu'un évêque, Sentien, qui, au rapport de Nicétas et de Philostorgue, fut le premier de sa province qui défendit la cause d'Arius. *Voy.* Richard et Giraud.

BORJA. *Voy.* BORGIA, n° V.

BORJON (Charles-Emmanuel), jurisconsulte, né à Pont-de-Vaux en Bresse en 1633, mort en 1691. Il a laissé beaucoup d'ouvrages, entre autres : 1° *Traité des offices de judicature;* Paris, 1682; — 2° *Compilation du droit romain, du droit français et du droit canon;* Paris, 1678, in-12. *Voy.* Moréri, éd. de 1759. Richard et Giraud.

BORMITOMAGUS. *Voy.* WORMS.

BORNAGIUS (Paul), savant canoniste hongrois, né à Folikan dans la haute Hongrie en 1674, mort l'an 1737. En 1704 il professa à Bosschütz, devint prédicateur aulique, et remplit d'autres fonctions élevées. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *Concordantia discordantium canonum, seu symphonia Art.* A. C. *cum canonibus Decreti Gratiani;* Breslau, 1735. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BORNE ou **LIMITE.** Moïse défend de toucher aux bornes des héritages du prochain; tout le peuple est appelé à donner sa malédiction à celui qui les transfère. Job met ce crime parmi ceux des voleurs, des ravisseurs, des oppresseurs des pauvres. Chez les païens même les bornes étaient considérées comme choses sacrées; elles faisaient partie du droit public chez les Romains : par exemple on punissait de mort l'esclave qui, de son chef et dans un mauvais dessein, avait changé une borne. *Voy.* Deutér., XIX, 14; XXVII, 17. Job, XXIV, 2. Joseph, *Antiq.*, l. IV, c. VIII. Siculus Flaccus, *de Conditionibus agrorum.* Digest., l. XLVII, tit. XXI, *de termino moto.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot LIMITES.

BORNITIUS, protestant allemand, né à Meissen en 1622, mort l'an 1645, a laissé des ouvrages qui témoignent de son érudition, et dont les principaux sont : 1° *de Characterum judaicorum antiquitate;* Wittemberg, 1643; — 2° *de Suppliciis capitalibus Ebræorum;* ibid., 1643; — 3° *de Synedrio magno Ebræorum;* ibid., 1644; — 4° *de Cruce, num Ebræorum supplicium fuerit*,

et qualisnam structura ejus cui Salvator mundi fuit affixus; ibid., 1644. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BORREL** ou **BOREL**, **BORRÉLISTES** ou **BORÉLISTES**. Borel (Adam), né en Seeland l'an 1603, mort en 1666, était un homme fort instruit, habile hébraïsant; il fut d'abord prédicateur réformé; puis, mécontent de l'organisation de son Église, il voulut entreprendre une réforme de la réforme. Comme plusieurs de ses principes étaient tirés des écrits de Fauste Socin, quelques auteurs le comptent parmi les Sociniens. Borrel n'admettait que la seule parole de Dieu, sans interprétation humaine, comme moyen suffisant pour établir la foi, et soutenait que depuis la mort des apôtres il n'existait pas de vraie Église. Les Borrélistes, ses disciples, ne furent jamais bien considérables; ils n'avaient ni sacrements, ni prières, ni culte public quelconque; cependant ils menaient une vie très-austère à l'extérieur et faisaient de grandes aumônes. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.* Fritz, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **BORREL** ou **BUTEO** (Jean), chanoine et savant géomètre, né à Charpey dans le Dauphiné en 1492, mort à Capar, également dans le Dauphiné, l'an 1572, a laissé un traité intitulé *de Arca Noe*, qui a été imprimé avec plusieurs autres sous le titre de : *Joannis Buteonis Delphinatici opera geometrica et juris civilis;* Lyon, 1554, in-fol.

I. **BORRI** ou **BORRUS** (Christophe), missionnaire jésuite, né à Milan, mort en 1632, fut un des premiers qui pénétrèrent dans la Cochinchine, où il séjourna cinq ans. Il était très-habile mathématicien. A son retour il professa les mathématiques à Coïmbre et à Lisbonne. Ses supérieurs ayant cru devoir l'exclure de la compagnie, il entra dans l'Ordre de Cîteaux. Il a écrit en italien la relation de ses voyages; Rome, 1632, in-8°; elle a été traduite en français par le P. Antoine de La Croix, jésuite; Rennes, in-8°; en latin, Vienne en Autriche, 1633; en anglais, par Robert Astley; Londres, 1633, in-4°; cette dernière traduction a été insérée par Churchill dans sa *Collection des Voyages*, tom. II. *Voy.* Allatius, *Apes urbanæ.* De Visch, *Biblioth. Scriptor. Ordinis Cisterciensis.* Argelati, *Biblioth. Mediolan.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **BORRI**, en latin **BURRUS** (Joseph-François), enthousiaste, chimiste, hérésiarque, faux prophète, né à Milan en 1627, mort à Rome l'an 1695, fit ses études chez les Jésuites de Rome, s'attacha à la cour pontificale, et s'appliqua avec ardeur à la médecine et à la chimie; mais ses déréglements l'exposèrent aux poursuites de la justice. Retiré à Milan, sa patrie, il contrefit l'inspiré. Il réussit à se faire des partisans. Il commençait par exiger d'eux le vœu de pauvreté; et, sous ce prétexte, il leur enlevait leur argent. Obligé de fuir, il se réfugia à Strasbourg, passa de là à Amsterdam, où il prit le titre de *Médecin universel.* Une banqueroute l'ayant chassé de la Hollande, il vint à Hambourg, puis en Danemark, d'où il se sauva en Hongrie. De là il fut conduit à Rome; il y fut condamné à faire une amende honorable et à une prison perpétuelle. Il mourut au château Saint-Ange à l'âge de soixante-huit ans. On a de lui de mauvais ouvrages sur l'alchimie; celui qui est intitulé : *la Chiave del Gabinetto;* Cologne, 1691, petit in-12, est devenu très-rare; il se compose de 10 lettres, dont la 1re et la 2me traitent des esprits élémentaires, les 7 suivantes sont relatives au grand œuvre, et la dernière est une dissertation sur l'âme des bêtes *Voy.* le *Journal des Savants*, an. 1683. Hœfer, *Histoire de la Chimie*, tom. II. Argelati, *Biblioth. Mediolan.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BORROMÉE** (saint Charles), cardinal et archevêque de Milan, né au château d'Arone dans le Milanais en 1538, mort le 3 novembre 1584, fit ses études de droit civil et canonique à Pavie. Dès l'âge de douze ans il fut nommé abbé de Saint-Gratien, prit à vingt-deux ans le bonnet de docteur, et peu de temps après Pie IV, son oncle maternel, le nomma cardinal. Il devint successivement archevêque de Milan, grand pénitencier de l'Église romaine, légat de Bologne, de la Romagne et de la Marche d'Ancône. Il fit conclure heureusement le concile de Trente, en assembla de provinciaux, et tint plusieurs synodes. Après la mort du Pape, il se retira dans son diocèse, où il fit refleurir les vertus qui animaient les premiers chrétiens. Paul V le canonisa en 1610, et l'Église honore sa mémoire le 4 novembre. Il a laissé un grand nombre de *Lettres*, des *Traités sur le Symbole, le Décalogue, les Sacrements, les Mystères*, etc. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Milan, 1747, 5 vol. in-fol. Beaucoup d'auteurs ont écrit la Vie de saint Charles; on peut les voir cités dans la *Biblioth. sacrée* de Richard et Giraud, la *Nouv. Biogr. génér.*, le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* La plus complète est celle de Jean-Baptiste Giussano, secrétaire intime et commensal de l'archevêque de Milan : *Vita di S. Carolo Borromeo;* 1751; et la plus récente est celle du docteur P. R. Dieringer, intitulée : *S. Charles Borromée et les réformes de l'Église de son temps;* Cologne, 1846.

II. **BORROMÉE** (Frédéric), cousin de saint Charles, cardinal et archevêque de Milan, mort en 1632, marcha sur les traces de son cousin. C'est lui qui a fondé la célèbre bibliothèque Ambrosienne. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Sacra colloquia;* — 2° *de Episcopo concionante;* — 3° *de Christianæ mentis jucunditate. Voy.* Giussano, *in Vita S. Caroli.* Spond., *in Annal.*

BORROMÉO (André), théatin missionnaire, originaire du Milanais, mort l'an 1683. En 1652 il visita la Mingrélie et la Géorgie; onze ans plus tard il revint à Rome, où il publia : *Relazione della Georgia, Mingrelia, e Missioni dei Teatini in quelle parti;* 1704. *Voy.* Barthélemy Ferro, *Storia delle Missioni*, etc. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BORRUS. *Voy.* Borri.

BOS (Lambert), professeur de langue grecque, né à Workum en Frise en 1670, mort en 1717. Il a laissé : 1° *Observationes miscellaneæ ad loca quædam, cum Novi Fœderis, tum exterorum scriptorum græcorum*, etc.; Franeker, 1707, in-8°; — 2° *Vetus Testamentum ex versione Septuaginta Interpretum secundum exemplar Vaticanum Romæ editum*, etc.; Franeker, 1709, in-4°; — 3° *Exercitationes philologicæ in quibus Novi Fœderis loca nonnulla ex auctoribus græcis illustrantur et exponuntur, aliorumque versiones et interpretationes examinantur*, etc.; Franeker, 1713, in-8°; — 4° plusieurs autres écrits sur la langue et les antiquités grecques. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1708, 1710, 1714, 1716, 1744. Richard et Giraud.

BOSA, ville épisc. de Sardaigne sous la métropole de Torres, située au couchant de l'île, entre Alghiers et Oristagni. Le premier de ses évêques y était établi sous le pontificat de saint Grégoire le Grand. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **BOSC** (Jacques **DU**), cordelier, né en Nor-

mandie au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *l'Honnête femme*, dont la préface est de D'Ablancourt; 1632, in-8°; — 2° *l'Eucharistie paisible*; 1647, in-4°; — 3° *l'Église outragée par les novateurs condamnés et opiniâtres*; 1657, in-4°; — 4° *Jésus-Christ mort pour tous*; 1651, in-8°; — 5° *Découverte d'une nouvelle hérésie*: 1662, in-4°; — 6° *le Pacificateur apostolique*; 1663, in-4°. *Voy.* le P. Gerberon, *Histoire du Jansénisme*. La *Nouvelle Biogr. génér.*

II. **BOSC** (Pierre-Thomines **DU**), protestant, né à Bayeux en 1623, mort l'an 1692 à Rotterdam, où il était ministre, après l'avoir été à Caen. On a de lui : 1° des *Sermons*; Rotterdam, 1692 et 1701, 4 vol. in-8°; — 2° des *Lettres*, avec sa Vie par Philippe Legendre, son gendre, 1698, in-8°, réimprimées avec des augmentations; 1716, in-8°.

BOSCA (Pierre-Paul), des Oblats de Saint-Ambroise, né à Milan, mort en 1690. Il était protonotaire apostolique et préfet de la bibliothèque Ambrosienne. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Martyrologium Mediolanensis Ecclesiæ cum adnotationibus*; 1695, in-4°. *Voy. Bibl. script. Mediolan.*

BOSCAUDON (*Boscaudun* ou *Boscodanum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à huit kilomètres d'Embrun. Elle fut fondée l'an 1130. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, col. 1102.

BOSCHART (Guillaume), de Berg-op-Zoom, a publié vers 1620 : 1° *Traité de la vie contemplative et active*; — 2° *Dissertation sur les premiers apôtres de la Frise*. *Voy.* Swertius, p. 707.

BOSCHAUD (*Boscum-Cavum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le diocèse et à vingt kilomètres de Périgueux. Elle fut fondée au XIIe siècle, et elle était de la filiation de la Peyrouse ou de Chastelliers-sous-Clairvaux. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1506.

BOSCHET ou **BAUCHET** (Antoine), jésuite, né à Saint-Quentin en 1642, mort à la Flèche en 1699, a laissé, entre autres ouvrages : *le Parfait missionnaire*, ou *la Vie du R. P. Julien Maunoir, de la compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*; Paris, 1697, in-12. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

BOSCHETUM. *Voy.* BOUCHET.

I. **BOSCHIUS**. *Voy.* ARNOLD BOSTIUS, n° IX.

II. **BOSCHIUS** (Jacques), jésuite, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Symbolographia, sive de arte symbolica, sermones septem, quibus accessit, studio et opera ejusdem, sylloge celebriorum symbolorum, in quatuor divisa classes : sacrorum, heroicorum, ethicorum et satyricorum, bis mille iconismis expressa*; Augsbourg, 1702, in-fol.

III. **BOSCHIUS** (Pierre Van den Bosche), jésuite, bollandiste, théologien flamand, né à Bruxelles en 1686, mort en 1736, a laissé : 1° *Tractatus historico-chronologicus de Patriarchis Antiochenis tam græcis quam latinis, imo et jacobitis, usque ad sedem a Sarracenis eversam*; Anvers, 1725, in-4°; Venise, 1748, in-fol., et dans les *Acta Sanctor.*; mois de juillet, tom. IV; — 2° *les Actes de saint Loup et de saint Germain*; mois de juillet, tom. VII; — 3° *les Actes de saint Étienne, pape et martyr*; mois d'août, tom. I.

BOSCO (Joannes a). *Voy.* DUBOIS (Jean).

BOSCODUNUM. *Voy.* BOLDUC, n° II.

BOSCUM CAVUM. *Voy.* BOSCHAUD.

BOSCUM DUCIS. *Voy.* BOLDUC, n° I.

BOSCUS ALBERICI. *Voy.* BOIS-AUBRI.

I. **BOSE** (Jean André), érudit et philologue, protestant, né à Leipzig en 1626, mort l'an 1674, professait l'histoire à Iéna. On a de lui : 1° *de Veterum Adoratione*; Leipzig, 1646, in-4°; — 2° *Dissertatio de Pontificatu maximo imperatorum, præcipuè christianorum*; Iéna, 1657, in-4°; insérée aussi par Grævius, dans son *Thesaur. antiq. roman.*, tom. V; — 3° *de Ara ignoti Dei, ad Act. Apost.*, c. XVII, 23; Iéna, 1659, in-4°; — 4° *Exercitatio historica de Clinicis Ecclesiæ veteris*; ibid., 1664, in-4°; — 5° *Schediasma de comparanda notitia scriptorum ecclesiasticorum*; ibid., 1673, in-4°; — 5° plusieurs autres écrits purement littéraires. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **BOSE** (Jean-Jacques), ministre protestant, né à Leipzig en 1713, mort l'an 1775; outre plusieurs ouvrages historiques et littéraires, a publié : 1° *Dissertatio de Potionibus mortiferis ad Marci* XVI, 18; Leipzig, 1736; — 2° *Epistola de Jurisconsultis sacerdotibus*; ibid., 1739.

BOSEIA, siége épisc. de la province de Numidie en Afrique, appelé aussi *Boseta*, et dont l'un des évêques, Hilaire, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Richard et Giraud.

BOSÈS, nom du rocher sur lequel monta Jonathas, fils de Saül, lorsqu'il alla attaquer les Philistins. *Voy.* I Rois, XIV, 4.

I. **BOSIO** ou **BOSIUS** (Antoine), antiquaire romain, neveu de Jacques Bosio, mort en 1629, est auteur d'un livre intitulé *Roma sotterranea*, auquel il travailla pendant trente-cinq ans sans pouvoir l'achever, et qui fut publié après sa mort par Albrandino, en 1632, grand in-fol., avec des additions du P. Saverani; traduit du latin et augmenté par le P. Paul Aringhi; Rome, 1651; Cologne, 1659, 2 vol. in-fol.; le même ouvrage revu et augmenté par monsignor Bottari; Rome, 1737, 1747, 1753, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage contient la description des tombeaux et des épitaphes des premiers chrétiens enterrés dans les Catacombes. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI.

II. **BOSIO** ou **BOSIUS** (Jacques), né à Milan au XVIe siècle, était chevalier servant de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. On a de lui, en italien : 1° *la Couronne du chevalier de Jérusalem*; Rome, 1588, in-4°; — 2° *les Priviléges de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*; ibid., 1580, in-4°; — 3° *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, dont la meilleure édition est celle de Rome, 1621-1630 et 1632, 3 vol. in-fol.; — 4° *Histoire de la sainte Croix*, depuis qu'elle fut découverte sous Constantin le Grand.

BOS-LE-DUC. *Voy.* BOLDUC, n° II.

BOSNIE, ville épisc. de la province de Dardanie, au diocèse de Servie et sous la métropole de Scupes. Elle faisait autrefois partie de la Hongrie; mais elle appartient aujourd'hui aux Turcs. Il y a un évêque du rit latin soumis à l'archevêque de Colocz. *Voy.* Lequien, *Oriens. Christian.*, tom. II, p. 324. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 44. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 65 et suiv.

BOSONIS-VILLA. *Voy.* BOUZONVILLE.

I. **BOSOR**, fils de Supha, un des descendants d'Aser et des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., VII, 37.

II. **BOSOR**, ville de la tribu de Ruben, choisie pour être ville de refuge. Elle fut donnée aux Lévites descendants de Mérari. *Voy.* Deutér., IV, 43. Josué, XX, 8; XXI, 36. I Paralip., VI, 78.

BOSPHORE (*Bosphorus*), nom d'un pays mentionné par le prophète Abdias, au sujet du retour de la captivité des Juifs. *Voy.* Abdias, I, 20.

BOSPORE, aujourd'hui *Vespora*, ville épisc. de la Chersonèse, située sur la côte orientale, où les eaux des marais Méotides se jettent dans le Pont-Euxin; elle est sous la métropole de

Zichie. Cet évêché était établi dès le IVe siècle, et les anciennes Notices lui donnent le titre d'archevêché. *Voy.* Sozomène, *Hist.*, l. IV, c. XVI. Lequien, *Oriens Christian.*, t. I, p. 1327. Reynald, *ad ann.* 1333, nos 17, 36, 37, etc. Richard et Giraud.

BOSQUET (François), évêque de Lodève, puis de Montpellier, né à Narbonne en 1605, mort en 1676, était bon théologien, habile canoniste, et très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Pontificum romanorum qui e Gallia oriundi in ea sederunt, historia ab anno* 1305 *ad annum* 1394, *cum notis:* Paris, 1632, in-8°; — 2° *Ecclesiæ gallicanæ historiarum liber primus;* Paris, 1633, in-8°; — 3° *Vie de saint Fulcran, évêque de Lodève;* ibid., 1651, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Grefeuille, *Hist. ecclés. de Montpellier*

BOSQUIER (Philippe), récollet, né à Mons dans le Hainaut en 1561, mort à Avesnes l'an 1636, étudia la théologie à Paris, et fut envoyé à Rome; il passait pour habile prédicateur. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Tragédie nouvelle,* dite *le Petit Rasoir des ornements mondains,* en laquelle toutes les misères de notre temps sont attribuées tant aux hérésies qu'aux ornements superflus du corps; Mons, 1588 ou 1589, in-12; — 2° *l'Académie des Pécheurs;* ibid., 1596, in-8°; — 3° *le Fouet de l'Académie des Pécheurs;* Arras, 1797, petit in-8°. Œuvres complètes données par l'auteur lui-même; Cologne, 1621, 3 vol. in-fol. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France,* tom. III, édit. Fontette. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Moréri, *Diction. histor.*

I. **BOSRA**, ville célèbre de l'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 33. Isaïe, XXXIV, 6, etc.

II. **BOSRA**, ville de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain donnée aux Lévites de la famille de Gerson; probablement la même que *Astharoth* (I Paralip., VI, 71), ville Lévitique de la même tribu. *Voy.* Josué, XXI, 27.

III. **BOSRA**, ville du pays de Moab. *Voy.* Jérémie, XLVIII, 24.

I. **BOSSI** ou **BOSSIO, BOSSO** (Donat), jurisconsulte, né à Milan en 1436. On a de lui : 1° *Gestorum dictorumque memorabilium et temporum ac conditionum et mutationum humanarum ab orbis initio usque ad nostra tempora;* Milan, 1492; — 2° *Historia episcoporum et archiepiscoporum Mediolanensium desinens in Guidone Antonio Arcimbalo* (1489), etc.; ibid., 1492. *Voy.* Trithème, *addit.* 2.

II. **BOSSI** (Paul), barnabite, né à Milan en 1656, mort l'an 1726, a publié en italien : 1° un *Avent* et un *Carême;* Bologne, 1719, in-4°; — 2° des *Panégyriques;* ibid., 1721.

I. **BOSSIO** ou **BOSSIUS, BOSSO** (Jean-Ange), barnabite, né à Milan en 1590, mort à Rome en 1665, fut supérieur général de son Ordre, et se distingua également par ses talents et par sa rare prudence. Ferdinand II, duc de Toscane, n'entreprenait rien sans le consulter. On a de lui : 1° *de Triplici Jubilæi privilegio;* Pise, 1635, in-4°; — 2° *Disceptationes morales de casibus reservatis;* Milan, 1638, in-4°; — 3° *de Matrimonio;* Venise, 1643, in-fol.; — 4° *de Effectibus contractus matrimonii;* Lyon, 1654-1658, 2 vol. in-fol.; — 5° *Moralia varia ad usum utriusque fori;* Lyon, 1649 et 1651, 3 vol. in-fol.; — 6° *de Scrupulis et eorum remediis;* Venise, 1647, in-8°; — 7° *de Dote filiabus danda;* Lyon, 1662, in-fol.; — 8° *de Suspensione indulgentiarum et facultatum à casibus et censuris,* etc.; — 9° *Methodus serviendi Deo;* Milan, 1656, in-12; — 10° *de Patria Potestate in filios;* Lyon, 1667 et 1671; — 11° *de Effectu matrimonii;* Lyon, 1667, in-fol.; ouvrage posthume. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.*

II. **BOSSIO** ou **BOSSO, BOSSUS** (Matthieu), chanoine régulier de Saint-Augustin, né à Vérone en 1428, mort à Padoue en 1502, devint plus tard abbé de son Ordre à Fiesole, et se lia avec les hommes les plus savants de son époque. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Vero sapientiæ cultu, libri VIII;* — 2° *de Tolerandis adversis, dialogi duo;* — 3° *de Gerendo magistratu, justitiaque colenda*, etc.; — 4° *Recuperationes Fesulanæ*, ouvrage qui traite des affaires ecclésiastiques et politiques; Bologne, 1483, et Venise, 1502. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI.

I. **BOSSIUS** (Gilles), savant jurisc., mort en 1546, était sénateur de Milan. On lui doit: 1° *Allegatio pro immunitate ecclesiastica*, dans J. Gatticus, tom. I, p. 44; — 2° *Tractatus de Maleficiis;* Bâle, 1578, in-fol.; — 3° plusieurs autres ouvrages de droit. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

II. **BOSSIUS** (Jean-Ange). *Voy.* Bossio, n° I.

III. **BOSSIUS** (Jean-Charles), des clercs réguliers des Écoles pies, a laissé : *Institutiones theologicæ in tomos IV distributæ;* Rome, 1759, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage est très-estimé, et pour le fond et pour la forme. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1760, p. 422.

IV. **BOSSIUS** (Louis), chanoine de Milan, mort en 1630, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Pratique de la mortification religieuse*, Milan, 1607, in-8°; — 2° *Pratique religieuse par rapport à l'usage du parloir;* 1623, in-8°; — 3° *Catéchisme pour les femmes qui désirent se faire religieuses;* in-8°; — 4° *Guide spirituel pour l'entrée du monastère et la réception de l'habit religieux;* 1625, in-8°; ces quatre ouvrages sont en italien; — 5° *Exercitationes spirituales ad usum sacerdotum;* 1626, in-12; — 6° *de Unione quam debet habere sacerdos confessarius cum Deo;* 1628, in-8°. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

I. **BOSSO** (Jean-Ange). *Voy.* Bossio, n° I.

II. **BOSSO** (Matthieu). *Voy.* Bossio, n° II.

BOSSU (Jacques **LE**), en latin *Bossulus,* bénédictin, docteur de Sorbonne, né à Paris en 1546, mort à Rome en 1626. Il fut un des plus ardents prédicateurs de la Ligue, et se retira à Rome, où il devint un des consulteurs de la congrégation *de Auxiliis.* On lui doit : 1° *les Devis d'un catholique et d'un politique;* Nantes, 1589; — 2° *Animadversiones in XXV propositiones P. Lud. Molinæ;* Rome, 1606, in-12. *Voy. Hist. congregationum de Auxiliis.* Les *Mém. de Trévoux,* 1707.

I. **BOSSUET** (Jacques-Bénigne), évêque de Meaux, né à Dijon dans la nuit du 27 au 28 septembre 1627, mort à Paris le 12 avril 1704. Bossuet, le grand Bossuet, est trop connu de tout le monde pour que nous en parlions longuement ici; nous nous bornerons donc à répéter quelques mots sortis de plumes plus autorisées que la nôtre : Bossuet était « d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, la terreur de toutes les sectes. Un homme qui a fait parler longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire; orateur, historien, théologien, philosophe; d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence. » En effet, plus on le lit, plus il paraît un vrai prodige. On doit regretter seulement que le zèle ardent qu'il a montré pour

la vérité dans la question du *quiétisme*, il ne l'ait pas trouvé dans l'Assemblée de 1682 pour combattre, au lieu de les défendre, les doctrines opposées aux croyances de tout l'univers catholique (*Voy.* ASSEMBLÉES DU CLERGÉ). Mais, hâtons-nous de le dire, l'erreur de Bossuet en cette circonstance, quoique incontestablement très-grave et fort regrettable, n'est pourtant qu'un fait isolé, en quelque sorte; ainsi on ne saurait justifier les écrivains qui en ont pris occasion pour chercher à lui enlever tous ses autres mérites. — Il y a eu beaucoup d'éditions partielles des ouvrages de Bossuet; on peut les voir citées dans l'*Encyclopédie catholique;* quant à ses œuvres complètes, elles ont été aussi réimprimées bien des fois; nous indiquerons les principales : 1° celle de l'abbé Pérau; Paris, 1743-1753, 20 vol. in-4°; — 2° celle qui fut préparée par l'abbé Hemey d'Auberive et continuée par l'abbé Caron, directeur au séminaire de Saint-Sulpice; Versailles, 1805-1819, 43 vol. in-8°; on y ajoute l'*Histoire de Bossuet* par le card. de Bausset; Versailles, 1819, 4 vol. in-8°; — 3° celle de Baucé-Rusand, classée par ordre de matières; 1825-1828, 60 vol. in-12; elle est peu estimée; — 4° une autre édition, peu correcte, a été publiée par les frères Gauthier; Besançon, 1828-1830, 52 vol. in-8° ou 65 vol. in-12, avec la 5e édition de l'*Histoire de Bossuet* par le card. de Bausset, imprimée par les mêmes frères Gauthier; — 5° deux éditions compactes ont été publiées depuis : l'une à Paris, chez Lefèvre (c'est la plus belle), l'autre à Besançon, chez Chalandre; toutes deux en 12 vol. grand in-8°, à deux colonnes; — 6° deux autres nouvelles éditions se publient en ce moment : la première par F. Lachat, à Paris, chez Louis Vivès, libraire, en 3 vol. in-8°, laquelle est annoncée comme conforme aux manuscrits originaux; ce qui peut être vrai pour une partie plus ou moins considérable de l'ouvrage de Bossuet, mais ce qui ne l'est certainement point pour toutes; nous en avons eu la preuve évidente sous les yeux. Il y a donc place encore pour une nouvelle reproduction plus universellement fidèle de tout ce qui est véritablement sorti de la plume du grand évêque de Meaux; nous voudrions espérer cet avantage de la deuxième, qui se publie aussi en ce moment par des prêtres de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier, à Paris, chez Vr Palmé, 12 vol. grand in-8°, à deux colonnes; qu'on dit collationnée *de nouveau* sur les manuscrits originaux, et qui est accompagnée de notes, d'une analyse des sermons, d'une table de tous les textes de la sainte Écriture, et d'une autre table de toutes les matières qui se trouvent dans l'ouvrage.

II. **BOSSUET** (Jacques-Bénigne), neveu du grand Bossuet et évêque de Troyes, né en 1664, mort en 1743. Il a édité les ouvrages de son oncle, et laissé : 1° un *Mandement au sujet de l'office de saint Grégoire VII;* 1729, in-4°; — 2° *Missale S. Ecclesiæ Trecensis;* 1736, in-4°; — 3° *Projet de Réponse à Mgr de Tencin, archevêque d'Embrun;* ouvrage condamné par la Sacrée Congrégation de l'*Index* (Decret. 7 octobre 1746).

BOSSULUS. *Voy.* BOSSU.

BOSSUS (Matthieu). *Voy.* BOSSIO, n° II.

BOST, protestant, a publié : 1° *Histoire générale de l'établissement du christianisme dans toutes les contrées où il a pénétré depuis le temps de J.-C.*, d'après l'allemand de Blumhardt; Valence, 1838; — 2° *Histoire ancienne et moderne de l'Eglise des frères de Bohême et de Moravie, depuis son origine jusqu'à nos jours;* Paris, 1844, 2e édit. *Voy.* Quérard, *la France littéraire*, au *supplém.*

BOSTIUS. *Voy.* ARNOLD, n° IX.

I. **BOSTON** (*Bostonium*), ville des États-Unis d'Amérique, capitale de l'État des Massachussets, fut fondée en 1600, et reçut son nom des émigrants de Boston en Angleterre. Elle donna le premier signal de la révolution qui enleva les États-Unis à l'Angleterre. Washington s'en empara en 1776. Au commencement de ce siècle Pie VII établit un évêché à Boston, et le fit suffragant de Baltimore. Il y a un séminaire et quelques établissements religieux, tels que les Ursulines, les sœurs de la Charité. Le diocèse compte plus de vingt églises et plus de seize mille catholiques. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 70.

II. **BOSTON** (Thomas), théologien presbytérien, né à Dunse en 1676, mort en 1732, était très-versé dans la langue hébraïque. Il a laissé : 1° *Tractatus etymologicus hebræo-biblicus;* Amsterdam', 1738, in-4°; — 2° *Body of divinity;* 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOSTRA, ville épisc. de la province d'Arabie que l'empereur Justinien sépara du diocèse d'Orient, et qu'il ajouta à la Palestine du consentement du pape Vigile. Les Notices d'Hiéroclès et de l'empereur Léon en font la métropole de l'Arabie; d'autres disent qu'elle n'était originairement qu'un château ou tout au plus qu'un village (*Come*). On lui donne pour premier évêque Timothée, qui fut un des sept premiers diacres (Act. des Apôtres, VI, 5). *Voy.* Eusèbe, *Hist. eccles.*, l. VI, c. XXXIII. Les *Principes de la foi*, t. III, p. 736, 743. Lequien, *Oriens Christian.*, t. II, p. 853. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, pag. 44. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 71. Richard et Giraud.

BOTEREIUS. *Voy.* BOUTHRAYS.

BOTERUS ou **BOTERO** (Jean), théologien, né l'an 1540 à Bène en Piémont, d'où lui vient le surnom latin de *Benesius* ou *Benensis*, mort à Turin en 1608 ou 1617, fut secrétaire de saint Charles Borromée. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Joannis Boteri Benensis epistolarum III, ac rev. D. Caroli cardinalis Borromei nomine scripturarum libri duo; Ejusdem epistolarum theologicarum liber;* Paris, 1586, in-8°; — 2° *de Prædicatore verbi Dei libri V, jussu D. Caroli card. Borromei conscripti;* Paris, 1585, in-8°; — 3° *le Vite de' principi cristiani;* Turin, 1601, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Moréri, *Dict. histor.* Tiraboschi, *Storia della litteratura italiana.*

BOTHOLF ou **BOTULPHE**, Anglais de naissance, mort en 655, ouvrit les yeux à la lumière de la foi avec son frère Adulphe, dans un temps où il y avait encore peu de chrétiens dans leur pays. Après un certain séjour fait en Belgique, où ils étaient allés chercher des écoles de vertu, rares alors en Angleterre, Adulphe fut élu évêque; quelques auteurs croient que ce fut de Maëstricht. Quoi qu'il en soit du nom de son évêché, il mérita, après une vie pleine de vertus héroïques, d'être mis au nombre des saints. On l'honore le 17 juin. Quant à Botholf, il retourna en Angleterre, où il fonda une abbaye dans le désert d'Ikanha. Lorsque les Danois détruisirent son monastère, on porta ses reliques partie à Ély, partie à Thorney. Quatre paroisses de Londres et beaucoup d'autres églises portent son nom. On célèbre également sa fête le 17 juin. *Voy.* Brown-Willis, *sur les Abbayes mitrées*, t. I, p. 187. Mabillon, *Act. Benedict.*, t. I, p. 1. Papebroch, t. III, *junii*, p. 398. Fr. Junius, *Narratio de sanctis qui in Anglia quiescunt;* narration tra-

duite de l'anglo-saxon, et publiée par Hickes, *Dis. Epistol.*, p. 118, 119; *Thesauri*, tom. I.

BOTHRAYS. *Voy.* BOUTHRAYS.

BOTRIA, siége épisc. d'Afrique; un de ses évêques assista à la conférence de Carthage. *Voy.* la *Confér. de Carth.*, ch. CXLIX, not. 280.

I. **BOTRYS**, évêché *in partibus;* ville de la première Phénicie dans le diocèse d'Antioche, sous la métropole de Tyr. Elle devint évêché au ve siècle, et l'on prétend qu'elle a eu trois évêques seulement : Porphyre, qui assista en 451 au concile de Chalcédoine; Élie, hérétique qui fut excommunié dans le concile de Tyr, et Étienne, qui assista au ve concile général. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 72.

II. **BOTRYS**, ville épisc. et maritime de Phénicie située près de Tripoli, au midi de Biblos. Il y a dans cette ville deux évêques : l'un grec, l'autre maronite. *Voy.* ibid.

BOTT (Thomas), théologien anglican, né à Derby en 1688, mort en 1754. Il fut recteur de différentes paroisses du comté de Norfolk, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *The Peace and Happiness of this world, the immediate design of christianity;* Londres, 1724, in-8°; — 2° *Morality, founded in the reason of things, and the ground of revelation;* ibid., 1730, in-8°; — 3° *An answer to the rev. M. Warburton's divine legation of Moses in three books;* ibid., 1743, in-8°; c'est l'ouvrage le plus savant et le plus important de l'auteur. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOTTA (Thomas), barnabite, né à Crémone en 1652, mort en 1728, a publié en italien : 1° *la Philosophie prêchée par Jésus-Christ dans ses paraboles;* Pavie, 1698, 1699; — 2° *Adam et Moïse;* ibid., 1709, 2 vol.; ouvrage d'une érudition remarquable; — 3° *les Triomphes de David;* Crémone, 1713; — 4° *l'École du sage;* Pavie, 1704; — 5° *Entretiens érudits et moraux;* Milan, 1701.

BOTTI (Jacques-Anellus), jurisconsulte, né à Naples au XVIe siècle, publia : 1° *Additiones ad libros Decretalium;* Venise, 1588; — 2° plusieurs autres ouvrages de droit, dont on trouve la liste dans Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUC ÉMISSAIRE, nom donné au bouc que l'on mettait en liberté le jour de l'expiation solennelle. Ce jour-là les anciens du peuple présentaient au grand prêtre deux boucs; le grand prêtre les présentait au Seigneur, et le sort décidait celui qui devait être mis en liberté; il lui posait les deux mains sur la tête, confessait toutes les iniquités d'Israël, le chargeait d'imprécations et de la peine des péchés de la multitude, puis il l'envoyait au désert. *Voy.* Lévit., XVI, 8, 10, 26, etc. Les commentateurs. Bergier, *Diction. de théol.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot AZAZEL.

BOUCAT (Antoine), minime de la province de Paris et lecteur en théologie, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *le Repos en Dieu;* 1696, in-12; — 2° *Theologia Patrum dogmatica, scholastica, positiva, in qua quidem præter capita quæ de more tractantur, quæstiones de scientia Dei, de prædestinatione Sanctorum, et de gratia Mediatoris, salvo fidei dogmate, explanantur et discutiuntur in utramque partem, ut qui aspirant ad gradus, habeant, prout libuerit, undè suam propugnent sententiam,* etc.; 5 vol. in-fol., et 20 vol. in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1697, 1718, 1723, 1724, 1726, 1728. Richard et Giraud.

I. **BOUCHARD**, évêque de Worms. *Voy.* BURCHARD, n° III.

II. **BOUCHARD** (Alexis-Daniel), théologien, né à Besançon vers 1680, mort en 1758. Il était docteur en théologie et en l'un et l'autre droit, et protonotaire apostolique. On a de lui : 1° *Summula conciliorum generalium sanctæ romanæ Ecclesiæ;* Paris, 1717; — 2° *Juris Cæsarei seu civilis institutiones novissimæ*, etc.; 1713, 2 vol. in-12; — 3° un grand nombre d'ouvrages manuscrits, dont on lit le catalogue à la fin de ses *Institutions du Droit. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1718, 1726. Quérard, *la France littéraire.* Richard et Giraud.

III. **BOUCHARD** (Hugues), oratorien, né à Dijon en 1605, mort à Paris en 1681, passa quarante ans dans l'exercice des missions. On lui doit : 1° *Catéchisme pour les Missions;* ouvrage qui a été souvent réimprimé; — 2° *le Nouvel Adam expliqué par dialogues;* Paris, 1627, in-12; — 3° *Méditations sur le sacrement de Baptême pour une retraite de dix jours*, etc.; ibid., 1669, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

BOUCHE (Honoré), docteur en théologie, né à Aix en Provence l'an 1598, mort en 1671, est auteur de : 1° *Vindiciæ fidei et pietatis Provinciæ, pro cœlitibus illius tutelaribus restituendis, adversus quosdam libellos de commentitio Lazari*, etc., *in Provinciam appulsu;* Aix, 1644, in-8°; — 2° *la Défense de la foi et de la piété de Provence pour ses SS. tutélaires Lazare, Maximin, Marthe et Madeleine*, contre Launoy; c'est la traduction augmentée du livre précédent; ibid., 1663, in-4°; — 3° *la Sainte Église de Lorette:* 1644; — 4° plusieurs autres écrits, tels qu'une *Oraison funèbre de Louis XIII*, la *Chorographie* ou *Description de la Provence*, et l'*Histoire chronologique de la Provence. Voy.* Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fevret de Fontette. L'*Hist. des hommes illustres de la Provence.*

BOUCHEL (Laurent), en latin *Bochelus*, jurisc., né à Crespy en Valois l'an 1559, mort en 1629, fut avocat au parlement de Paris. On lui doit, outre plusieurs autres écrits relatifs au droit : 1° *Decretorum Ecclesiæ gallicanæ Libri VIII;* ouvrage condamné par décret de la congr. de l'*Index* en date du 3 juillet 1623, *donec corrigantur;* — 2° *Somme bénéficiale;* ibid., 1628; il en a paru une nouvelle édition sous ce titre : *Bibliothèque canonique;* ibid., 1689, 2 vol. in-fol.; — 3° *Curiosités où sont contenues les résolutions de plusieurs belles questions touchant la création jusqu'au jugement;* ibid., in-12. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. française.* Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **BOUCHER** (Gilles). *Voy.* BUCHERIUS.

II. **BOUCHER** (Jean-Baptiste-Antoine), théologien, né à Paris en 1747, mort en 1827, fut curé des Missions-Étrangères et de Saint-Merry. On a de lui : 1° *Vie de la B. sœur Marie de l'Incarnation, dite dans le monde Mlle Acarie;* Paris, 1800; — 2° *Retraite d'après les exercices spirituels de saint Ignace;* Paris, 1807; — 3° *Vie de sainte Thérèse;* ibid., 1810. *Voy.* l'*Encyclopédie catholique.*

BOUCHET (*Boschetum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Clermont. Fondée par Robert, comte d'Auvergne, elle porta d'abord le nom de *Vauluisant* (*Vallis-Lucida*). Cette fondation fut confirmée par le pape Célestin III le 13 mai 1192. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 404.

BOUCHOUT (Alain), dominicain, né à Bruges, mort en 1676, a laissé : 1° *le Conducteur de l'âme*, etc., en flamand; Bruges, 1660, 1664 et 1670, in-12; — 2° *le Miroir des filles dévotes;* ibid., 1669; — 3° *SS. Rosarii in omnes totius anni dominicas, ac præcipua Reginæ SS. Rosarii festa;*

ibid., 1667, in-4°; — 4° *Lux SS. Rosarii, proponens varia motiva in ejusdem propagationem,* auquel l'auteur ajouta : *Tractatus de præclarissima SS. Nominis Jesu archiconfraternitate;* Louvain, 1669, in-4°.

BOUCLIER, arme défensive dont les anciens Hébreux faisaient usage à la guerre. Il y avait plusieurs sortes de boucliers; il est difficile d'assigner à chacun sa forme respective. On s'accorde cependant à dire que le *mâguên* était le petit, et le *tsinnâ* celui qui couvrait tout le corps. Le bouclier se prend figurément dans la Bible pour signifier protection (Genèse, XV. Psaume V, 13, etc.). Quant à sa forme et à la manière dont les Hébreux s'en servaient, *voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Testament*, tom. II, p. 334, 3e édit.

BOUDART (Jacques), chanoine théologal de Saint-Pierre à Lille et professeur de théologie, né en 1622 dans le Hainaut, près de Mons, mort à Lille en 1702. On a de lui : 1° un *Cours de théologie*, qui a été réimprimé plusieurs fois; in-4°, in-8° et in-12; — 2° *Catechismus theologicus, seu compendium manualis theologiæ;* Louvain, 1700. Il y a dans cette théologie quelques propositions qui semblent approcher des erreurs condamnées. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BOUDEWINS (Michel), natif d'Anvers, mort dans cette ville en 1681, était président du collége des médecins. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ventilabrum medico-theologicum;* Anvers, 1666, in-4°. Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première regarde des devoirs des médecins, la seconde concerne les malades. Les matières y sont traitées d'après les principes de la théologie et de la médecine; — 2° *Oblectamentum fugatorium temporis pro infirmis. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOUDON (Henri-Marie), grand archidiacre d'Evreux, né à la Fère en 1624, mort à Évreux en 1702. Il parcourut diverses provinces de France, où il fit des missions très-fructueuses. Il a laissé : 1° *la Vie cachée avec Jésus en Dieu;* Paris, 1676 et 1691, in-12; — 2° *la Conduite de la divine Providence*, etc.; ibid., 1678, in-12; — 3° *la Science et la pratique du chrétien;* 1680 et 1685, in-12; — 4° *Dieu seul* ou *le Saint Esclavage de l'admirable Mère de Dieu;* 1674; — 5° *Vie du P. Surin;* 1690, 2 vol. in-12; — 6° plusieurs autres ouvrages, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* l'abbé Collet, *Vie de Boudon.* Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. française.*

BOUDOT (Paul), théologien, né à Morteau en Franche-Comté vers 1571, mort à Arras en 1635, se fit connaître à Paris par ses prédications, et fut successivement évêque de Saint-Omer, puis d'Arras. Ses principaux écrits sont : 1° *Summa theologica divi Thomæ Aquinatis recensita;* Arras, in-fol.; — 2° *Traité du sacrement de Pénitence;* Paris, 1601, in-12; — 3° *Formulæ visitationis per totam suam diœcesim faciendæ;* Douay, 1627, in-8°; — 4° *Catechismus sive summa doctrinæ christianæ pro diœcesi Atrebatensi;* Arras, 1628; — 5° le même Catéchisme en français; ibid., 1635. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

BOUELLES ou **BOUILLES**, **BOUVELLES**, **BOVILLE**, en latin *Bovillus* (Charles de), chanoine de Saint-Quentin et de Noyon, né à Sancourt, village de Picardie, vers 1470, mort vers 1553, s'appliqua beaucoup à l'étude des mathématiques, et en particulier de la géométrie. Il a composé un certain nombre d'ouvrages qui ne sont pas toujours exempts d'idées bizarres, et dont on trouve la liste dans la *Biogr. univers.* de Feller : nous citerons seulement : 1° *Commentarius in primordiale Evangelium Joannis;* — 2° *Philosophicæ et historicæ aliquot epistolæ;* Paris, 1511; 2e édit., 1514, in-4°; — 3° *Dialogi tres de animæ immortalitate, de resurrectione, de mundi excidio et illius instauratione;* Lyon, 1552, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUENCO. *Voy.* BOYCH.

BOUETTE DE BLÉMUR (Jacqueline). *Voy.* BLÉMUR.

BOUGEANT (Guillaume-Hyacinthe), jésuite, né à Quimper en 1690, mort à Paris en 1743. On a de lui : 1° *Traité théologique sur la forme de la consécration de l'Eucharistie;* Lyon, 1729, 2 vol. in-12; — 2° *Exposition de la doctrine chrétienne, par demandes et par réponses, divisée en trois catéchismes : l'historique, le dogmatique et le pratique;* in-4°, et 4 vol. in-12; — 3° la *Réfutation du sentiment du P. Le Brun sur la forme de la consécration de l'Eucharistie;* Paris, 1727, in-12; — 4° *Traité de la forme de l'Eucharistie;* Lyon, 1729, 2 vol. in-12; — 5° plusieurs autres écrits philosophiques et littéraires. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biographie universelle.* La *Nouvelle Biographie générale.* Le *Journ. de Trévoux*, juin 1744.

BOUGEOIR (*Cerarium*), espèce de petit chandelier dont les évêques seuls ont le droit de se servir quand ils officient. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. III, p. 61. Gardellini, *Collect. decret.*, n. 3660, *ad* 5.

BOUGES (Thomas), religieux des Grands Augustins de la province de Toulouse, né en 1667, mort à Paris en 1741. Il professa la théologie, et laissa une grande réputation de vertu et de science. Ses ouvrages sont : 1° *Exercitationes in universos sacræ Scripturæ locos;* Toulouse, 1701, in-fol. de 25 pages; — 2° *Dissertation sur les LXX semaines de Daniel;* ibid., 1702; — 3° *Histoire du saint suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ gardé dans l'église des Augustins de Carcassonne;* ibid., 1714, 1723, in-12; — 4° *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne;* Paris, 1741, in-4° : ouvrage estimé pour son exactitude, mais qui s'arrête à l'année 1760; — 5° plusieurs autres écrits mentionnés dans Richard et Giraud. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Feller, et la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUGET (Jean), orientaliste français, né à Saumur en 1692, mort à Rome l'an 1775, devint professeur d'hébreu au collége de la Propagande et de littérature grecque au collége Romain. Plus tard Benoît XIV le nomma son camérier secret. On a de lui : 1° *Grammaticæ hebraicæ rudimenta;* Rome, 1717, in-8°; — 2° *Lexicon hebraicum et chaldaico-biblicum;* ibid., 1737, 3 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUGIE STÉARIQUE. Il n'est pas permis de s'en servir pour la messe, parce que ce n'est qu'un suif épuré. Ainsi l'a décidé la S. Congrégation des Rites, consultée en 1844. On ne doit y employer que des cierges faits avec la cire des abeilles.

BOUGIS (Dom Simon), bénédictin, né à Séez en 1630, mort l'an 1714, devint prieur de Saint-Denis, puis général de son Ordre. On lui doit : 1° *Méditations pour les novices;* 1714, in-4°; — 2° *Méditations pour tous les jours de l'année;* 2 vol. in-4°; — 3° *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse;* 2 vol. in-4°. *Voy.* Feller.

BOUHIC. *Voy.* BOYCH.

BOUHIER (Jean), jurisc., né à Dijon en 1673, mort en 1746. Il était président à mortier au

parlement de Dijon et membre de l'Académie française. Il fut également versé dans la jurisprudence, la philologie, les langues anciennes et modernes, l'histoire, l'éloquence, la littérature, etc. Il a laissé un nombre infini d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Lettres pour et contre* sur la fameuse question : *Si les solitaires appelés Thérapeutes, dont a parlé Philon le juif, étaient chrétiens;* Paris, 1712; — 2° *Dissertation sur le regret en matière bénéficiale;* 1726; — 3° *Question concernant les gradués*, dans Gibert, *Institut. canon.*, 1736, in-4°, tom. II, p. 536. *Voy.* le P. Oudin, *Commentarius de vita et scriptis Joannis Buheri*. Richard et Giraud. Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

BOUHOURS (Dominique), jésuite, né à Paris en 1628, mort en 1702. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Vérité de la religion chrétienne*, traduit de l'italien; Paris, 1672, in-12; — 2° *Vie de saint Ignace;* Paris, 1679, in-4° et in-12; — 3° *Pensées ingénieuses des Pères de l'Église;* Paris, 1700, in-12; — 4° *Maximes de saint Ignace avec les sentiments de saint François Xavier;* ibid., 1683, in-12; — 5° *le Nouveau Testament, traduit en français selon la Vulgate;* 1697 et 1703, 2 vol. in-12. *Voy. Mém. de Trévoux*, août 1702. Nicéron, *Mémoires*, tom. II, p. 278, et tom. X, p. 97. Feller. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

BOUILLART (Jacques), bénédictin, né à Meulan en 1669, mort en 1726. On a de lui : 1° une savante édition du *Martyrologe d'Usuard;* Paris, 1718, in-4°; — 2° *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés, justifiée par des titres authentiques;* ibid., 1724, in-fol. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit.*

BOUILLAS (*Portaglonium*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse d'Auch. Elle fut fondée vers l'an 1126, et elle était fille de l'Escale-Dieu. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I.

BOUILLAUD ou **BOUILLIAUD** ou **BOULLIAU** (Ismaël), en latin *Bullialdus*, né à Loudun en 1605, mort en 1694. Élevé dans le protestantisme, il abjura à l'âge de vingt-cinq ans, et reçut les ordres. Il étudia spécialement la théologie, l'histoire sacrée et profane, et les mathématiques. Il a laissé sur toutes ces sciences de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° une *Dissertation latine sur saint Bénigne de Dijon;* 1656; c'est une critique de la chronologie de saint Bénigne de Dijon insérée en 1655 dans le *Spicilegium* de d'Achéry, tom. I; — 2° *Traité en faveur des églises de Portugal*, en latin; Strasbourg, 1656; — 3° *Traité latin sur la Pâque. Voy.* le *Journ. des Savants*, février 1695. Richard et Giraud.

BOUILLÉ (Pierre), jésuite, né à Dinant-sur-Meuse vers 1575, mort à Valenciennes l'an 1641, a laissé : 1° *Histoire de la découverte et merveilles de l'image de Notre-Dame de Foy*, etc.; 1620 et 1666, in-12; traduit en latin; Douay, 1620, in-12; — 2° *Hist. de la naissance et progrès de la dévotion à l'endroit de Notre-Dame de Bonne-Espérance, près de Valenciennes;* 1630, in-12; — 3° *Histoire de Notre-Dame de Miséricorde, honorée chez les religieuses carmélites de Marchiennes-au-Pont;* 1645, in-12; — 4° une *Ode* en vers, mise à la tête du traité de Lessius *de Justitia et Jure;* Louvain, 1605, in-fol. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette.

BOUILLEROT (Louis-Joseph), littérateur français, né à Troyes en 1743, mort vers 1810, fut curé de Romilly-sur-Seine. Il a laissé : 1° *Discours contre le duel;* 1765; — 2° *Discours pour les premières communions;* 1783, in-8°, réimprimés sous le titre de *Recueil de discours pour la première communion, le mariage*, etc.; — 3° *Discours sur la liberté des cultes;* 1797, in-8°; — 4° plusieurs autres discours sur différents sujets. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

BOUILLES. *Voy.* Bouelles.

BOUJU DE BEAULIEU (Théophraste), théologien français du XVIe siècle. Il a écrit : 1° *Deux Avis*, l'un sur le livre de Richer : *de la Puissance ecclésiastique et politique;* l'autre sur un livre intitulé : *Commentaire de l'autorité de quelque concile général que ce soit;* Paris, 1613, in-4°; — 2° *Défense de la hiérarchie, de l'Église et du Pape, contre les faussetés de Simon Vigor;* ibid., 1615, 1620, in-8°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

BOUL ou **BUL**, mois des Hébreux appelé *Marheschvân* depuis la captivité; c'est le 2e de l'année civile et le 8e de l'année ecclésiastique ou sacrée; il est composé de 29 jours, et commence à la nouvelle lune de novembre, et non à celle d'octobre, comme le prétendent faussement les rabbins. *Voy.* Michaëlis, *Commentatio de mensibus Hebræorum.*

BOULAI ou **BOULAY**, en latin *Bulæus* (César-Égasse **DU**), recteur et historiographe de l'Université de Paris, né dans le bas Maine, mort en 1678. Outre son *Histoire de l'Université de Paris*, le plus important de ses ouvrages, et plusieurs autres écrits lesquels y ont rapport, on a de lui : 1° *de Decanatu nationis gallicanæ;* Paris, 1662, in-8°; — 2° *Mémoires historiques des bénéfices qui sont à la présentation et collation de l'Université de Paris;* in-4°.

BOULAINVILLIERS (Henri de), né à Saint-Saire en Normandie en 1658, mort l'an 1722, a beaucoup écrit sur les matières d'histoire et de politique. Ses systèmes l'égarèrent plus d'une fois; mais il mourut très-chrétiennement entre les bras du P. La Borde de l'Oratoire. Parmi ses divers écrits nous citerons seulement : 1° *la Vie de Mahomet;* Londres et Amsterdam, 1730, in-8°, et Amsterdam, 1731; Vie qui a été traduite en anglais, en italien, en allemand, et dans laquelle l'auteur présente Mahomet comme un grand homme suscité par la Providence pour punir les chrétiens et pour changer la face du monde; — 2° *Essai de métaphysique dans les principes de Spinosa;* — 3° *Analyse du Traité théologico-politique*, imprimée à la suite des *Doutes sur la religion;* Londres, 1767, in-12. On lui attribue également le *Traité des trois imposteurs;* 1775, in-8°, sans nom de lui; traité qui n'est qu'un extrait du livre intitulé : *la Vie et l'Esprit de Spinosa;* Amsterdam, 1719, in-8°. Enfin on lui a encore attribué beaucoup d'autres ouvrages, et surtout des satyres contre la religion; mais c'est tout à fait à tort. *Voy.* Barbier, *Examen critique des Diction. histor.* Moréri, *Diction. histor.* Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BOULANGER.** Anciennement les mères de famille faisaient elles-mêmes le pain, comme il est dit dans la Genèse (XVIII, 6 et suiv.) de Sara, femme d'Abraham. En France il y a eu des boulangers depuis le commencement de la monarchie. Quoique la boulangerie soit une œuvre servile, il est cependant permis de cuire le pain les dimanches et jours de fête, tant pour l'absolue nécessité d'autrui que pour les besoins des boulangers et de leurs familles. *Voy.* Sainte-Beuve, tom. III, *cas* 175 et 181. Pontas, au mot Dimanche, tom. I, *cas* 9. Richard et Giraud.

II. **BOULANGER** ou **BOULENGER** (Jules-César), en latin *Bulengerus*, jésuite, né à Loudun en 1558, mort à Cahors en 1628, a laissé, entre

autres ouvrages : 1° *Diatribæ in Casaubonii exercitationes de rebus sacris*; Lyon, 1617, in-fol.; — 2° *Historiarum sui temporis, lib. XIII, ab anno* 1560, *ad annum* 1610; ibid., 1619, in-fol.

III. **BOULANGER** ou **BOULLANGER** (Nicolas-Antoine), né à Paris en 1722, mort en cette ville l'an 1759, après s'être laissé corrompre par le mauvais esprit philosophique de son époque; revint de ses égarements quand il vit sa fin approcher, déclarant qu'ils étaient le fruit de la vanité bien plus que du raisonnement. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité du despotisme oriental;* in-12; production romanesque et pernicieuse; — 2° *l'Antiquité dévoilée par ses usages;* ouvrage posthume; Amsterdam, 1766, in-4°, et 3 vol. in-12, et plus mauvais encore que le précédent. Il a été condamné par un décret de la Congr. de l'*Index* en date du 20 janvier. On lui a attribué *le Christianisme dévoilé;* mais ce livre odieux est l'œuvre du baron d'Holbach. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littéraire.*

I. **BOULAY** (César-Égasse). *Voy.* Boulai.

II. **BOULAY** (N. DU), canoniste français du XVIII[e] siècle, a laissé : *Histoire du droit public ecclésiastique français;* Paris, 1749, 1751, in-4° *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BOULE (Jean-Charles), prédicateur français, né à Cannes vers 1720, mort à la fin du XVIII[e] siècle. Il professa la rhétorique à Villefranche, et a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure;* Lyon, 1747, in-8°. *Voy.* l'*Année littéraire* de 1760, tom. I[er], p. 201. Desessarts, *Nouv. Biblioth. d'un homme de goût;* Paris, 1798.

BOULENCOURT (*Bullencuria*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse et à quarante kilomètres de Troyes. D'abord occupée par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, elle fut cédée l'an 1152 à saint Bernard. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, *vet. edit.*

BOULENGER. *Voy.* Boulanger, n° II.

BOULIER (Philibert), chanoine de la cathédrale de Châlons et de la sainte chapelle de Dijon, sa patrie, mort en 1652. Il publia, entre autres ouvrages : 1° *Sauvegarde du ciel pour la ville de Dijon*, ou *Remarques historiques et chrétiennes sur la sainte et miraculeuse hostie, avec un examen de cette proposition : On était autrefois plus gens de bien que maintenant, et néanmoins l'on ne se confessait ni communiait si souvent que maintenant;* Dijon, 1643, in-8°; — 2° *Recueil de quelques pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique et sacrée de la ville de Dijon;* ibid., 1648, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* Le P. Jacob, *Écriv. illust. de Châlons.* Richard et Giraud. Feller.

BOULLANGER. *Voy.* Boulanger, n° III.

BOULLIAU. *Voy.* Bouillaud.

BOULLIER (David-Renaud), théologien protestant, né à Utrecht en 1699, mort à Londres en 1759. Il a laissé quelques ouvrages philosophiques et théologiques, entre autres : 1° *Essai philosophique sur l'âme des bêtes;* Amsterdam, 1727, in-12, 2[e] édit., augmentée d'un *Traité sur les vrais principes qui servent de fondement à la certitude morale;* ibid., 1737, 2 vol. in-12; — 2° *Observationes miscellaneæ in librum Jobi;* ibid., 1758, in-8°; — 3° *Lettres sur les vrais principes de la religion, où l'on examine le livre de la Religion essentielle à l'homme* (de M[lle] Hubert), *avec la défense des Pensées de Pascal* contre la critique de Voltaire, etc.; 1741, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1757, 1759.

BOULLIETTE, chanoine du chapitre d'Auxerre, né en Bourgogne vers 1720. Il a écrit, outre un ouvrage sur la grammaire : *Éclaircissement pacifique sur l'essence du sacrifice de Jésus-Christ;* Paris, 1779, in-12. *Voy.* Quérard, la *France littéraire.*

I. **BOULOGNE** (Étienne-Antoine de), prélat français, né à Avignon en 1747, mort à Paris en 1825. Il se fit connaître comme prédicateur, devint vicaire général du diocèse de Châlons, et fut promu successivement aux siéges de Troyes et de Vienne. Nommé pair de France en 1822, Léon XII l'autorisa à porter le titre d'archevêque et à se revêtir du *pallium*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies en 8 volumes et publiées à Paris; 1827 et années suiv. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, la *France littéraire, au Supplém.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **BOULOGNE-SUR-MER**, anciennement ville épisc. de France et suffragante de Reims; le siége de l'évêché était d'abord Térouanne; mais, lorsque cette ville eut été détruite en 1553, le pape Pie V, par une bulle de 1566, établit à Boulogne l'évêché, qui a été supprimé par le concordat de 1801.

BOUMA (Jean-Acronius de), théologien protestant hollandais, mort en 1627, professa la théologie à Franeker et publia : 1° *Syntagma theologiæ;* Groningue, 1605, in-4°; — 2° *Elenchus orthodoxus pseudo-religionis romano-catholicæ;* Deventer, 1615; — 3° *Problema theologicum de nomine Elohim;* Groningue, 1616, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUQUET (Martin), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Amiens en 1685, mort en 1754, était profondément versé dans les langues grecque et hébraïque. Il fut chargé de soin de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à Paris; il aida D. Bernard de Montfaucon dans l'impression de plusieurs de ses ouvrages, et, à la mort du P. Le Long, on le chargea de la collection des *Historiens de France*, dont il publia 8 vol. in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

BOUQUIN (Charles), dominicain, né à Tarascon, mort en 1698, était très-savant et très-laborieux. Il se distingua surtout par ses controverses contre les calvinistes, qui ne pouvaient s'empêcher de l'admirer et de l'applaudir. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Solis Aquinatis splendores circa sacrosanctum Eucharistiæ mysterium, aliaque christianæ religionis arcana. Hoc est, commentarius in prosam seu canticum D. Thomæ doctoris angelici : Lauda Sion salvatorem;* Lyon, 1677, in-fol.; — 2° *Sermones apologetici, quibus sanctæ, catholicæ, ac romanæ Ecclesiæ fides contra novatores defenditur, ac propugnatur, lutheranorumque et calvinistarum dogmata exploduntur, ac Scripturarum oraculis, Conciliorum definitionibus, antiquorum sanctorumque Patrum testimoniis ac theologicis ratiocinationibus refelluntur et confutantur;* ibid., 1689, in-fol.; — 3° de l'*Origine, antiquité, excellence et utilité de l'état religieux en l'Église;* ibid., 1689, in-8°. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 745 et 746. *Année dominic.*, tom. I, mois de septembre, p. 764. Richard et Giraud.

BOURAS (*Bonus-Radius*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans le Nivernais. Elle fut fondée l'an 1119, et elle était de la filiation de Pontigny; elle dépendait pour le spirituel du diocèse d'Auxerre.

BOURBON-CONTI (Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de), née à Saint-Cloud en 1750, morte l'an 1822, était fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du Régent, et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

Elle épousa le duc de Bourbon, dont elle eut un fils, l'infortuné duc d'Enghien. Elle alliait au mysticisme le plus exalté les principes révolutionnaires que favorisait alors la maison d'Orléans, et aux points essentiels de la religion les opinions les moins conformes aux croyances de l'Église. C'est ainsi qu'interprétant à sa manière les Écritures, elle se prêtait aux plus étranges illusions. Mais, il faut pourtant le reconnaître, ces égarements de son esprit ne diminuèrent en rien les sentiments de charité dont son cœur ne cessa jamais d'être animé; son amour pour les pauvres et les malheureux allait jusqu'à l'héroïsme. On sait que dans l'*hospice d'Enghien*, qu'elle avait fondé dans son propre palais, elle pansait elle-même les plaies des malades qu'elle y recueillait. Elle employa ainsi les sept dernières années de sa vie. Frappée d'apoplexie, le 10 janvier 1822, dans l'église de Sainte-Geneviève, elle fut transportée à l'École de droit, où elle expira bientôt, après avoir été administrée par un missionnaire. Elle a laissé : 1° *Opuscules*, ou *Pensées d'une âme de foi sur la religion chrétienne pratiquée en esprit et en vérité;* 1812, 2 vol. in-4°, sans nom d'auteur; — 2° *Correspondance entre Madame de B...* (Bourbon) *et M. R...* (Ruffin) *sur leurs opinions religieuses*, tom. Ier (Barcelone), 1812, in-8°; — 3° *Suite de la correspondance entre madame de B... et M. R..., et divers petits contes moraux de madame de B...*, tom. II, 1813, in-8°. Ces trois ouvrages ont été condamnés à Rome, et ce dernier prohibé par l'inquisition d'Espagne. *Voy.* Feller, *Biog. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOURCHERET (Laurent), recteur de l'université de Paris, né à Dijon au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Orationes quinque et viginti in publica licentiandorum theologorum laudationis celebritate per dies quatuor, quas paranymphum vocant*, etc.; Paris, 1584 et 1627, in-8°. Ce recueil est suivi de deux pièces latines relatives à la conduite qu'on doit tenir envers les hérétiques; — 2° *de Sedandarum et avellendarum Hæreseon ratione, declamationes; seu an satius sit Hæreticos vi et armis quam monitis in viam rectam revocare;* Paris, 1687, in-8° *Voy.* De Launoy, *Hist. du collége de Navarre*, tom. Ier, p. 801, in-4°. Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.*

BOURCHIER (Thomas), historien anglais du XVIe siècle, a laissé : *Historia ecclesiastica de martyrio fratrum Ordinis S. Francisci in Anglia, Belgio et Hybernia a* 1536 *ad* 1582; Paris, 1582, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOURDAILLE (Michel), docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, mort en 1694, fut successivement théologal, aumônier et grand vicaire de la Rochelle. Il a publié : 1° *Défense de la foi de l'Église touchant l'Eucharistie;* 1676, in-12; — 2° *Exposition du Cantique des cantiques*, tirée des Pères et des auteurs ecclésiastiques; 1689, in-12; — 3° *Théologie morale de l'Évangile;* 1691, in-12; — 4° *de la part que Dieu a dans la conduite des hommes;* ouvrage inséré dans Nicole, *Traité de la grâce générale*, tom. II; — 5° *Théologie morale de saint Augustin;* Paris, 1686, in-12.

BOURDALOUE (Louis), jésuite, né à Bourges en 1632, mort à Paris en 1704. Il prêcha d'abord en province, et vint à Paris en 1669, où il acquit bientôt la réputation d'un prédicateur consommé; doué d'un génie heureux, d'un esprit vif et pénétrant, il possédait toutes les qualités de l'orateur. Ses œuvres ont été souvent réimprimées; on les a publiées à Lyon, à Rouen, à Toulouse, à Amsterdam; mais la plus belle édition est celle de Paris; Méquignon fils aîné, 1822-1826, 17 vol. in-8°; le même libraire a publié en même temps une édition en 20 vol. in-12. Depuis il en a encore paru deux à Paris, l'une de Lefèvre, 1833, 1834, et l'autre de Firmin Didot, en 3 vol. grand in-8°; une troisième a été donnée à Versailles, in-8°, et une quatrième à Besançon, 1846, 6 vol. in-8°. *Voy.* Thomas, *Éloges*, tom. II. Maury, *Essai sur l'éloquence*, tom. Ier. Prigny, *Vie du P. Bourdaloue.* Labouderie, *Notice sur Bourdaloue.* Saint-Arnaud, *Notice sur le P Bourdaloue.*

BOURDEILLE (Hélie de), cardinal, archevêque de Tours, né au château de Bourdeille, en Périgord, vers l'an 1410, mort en 1484. La sainteté de sa vie donna lieu à une enquête ordonnée par le Pape; mais la canonisation n'eut pas lieu. Il a laissé plusieurs écrits, dont les principaux sont : 1° *Opus pro pragmaticæ sanctionis abrogatione;* Rome, 1486, in-4°; Toulouse, 1518; il y est question d'un concordat fait en 1472, entre Louis XI et Sixte IV, concordat peu connu et qui fut mal observé; — 2° *Defensorium concordatorum;* Paris, 1520, in-4°, plusieurs fois réimprimé avec les concordats de Léon X et de François Ier; — 3° un *Traité* sur *la Pucelle d'Orléans*, lequel est écrit en latin, et se trouve à la fin du *Procès de justification de Jeanne d'Arc. Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Moréri, *Dictionnaire historique.* Feller, et la *Nouv. Biographie génér.*

BOURDIER-DELPUITS (Jean-Baptiste), jésuite, né en Auvergne vers 1736, mort à Paris en 1811, a édité les Observations sur le Contrat Social de Jean-Jacques Rousseau, par le P. Ber; Paris, 1789, in-12, et a continué l'*Abrégé des Vies des Pères et des Martyrs*, trad. de l'anglais par Godescart; Paris, 1802, 4 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BOURDIN** (Charles), archidiacre et grand vicaire de Noyon au XVIIe siècle, a composé : l'*Histoire de Notre-Dame de Fieulaine;* Saint-Quentin, 1662, in-12. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

II. **BOURDIN** (Matthieu), minime, mort en 1692, a laissé : *Vie de Madeleine Vigneron, du Tiers-Ordre de Saint-François-de-Paule;* Rouen, 1679, in-8°; Paris, 1689, in-12; cette 2e édit. est beaucoup plus correcte que la première. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **BOURDIN** (Maurice), antipape sous le nom de *Grégoire VIII;* natif du Limousin, mort à Fumone en 1122, fut successivement évêque de Coïmbre, archevêque de Braga et légat du Pape auprès de l'empereur Henri V Ce prince sut le mettre dans ses intérêts, et se fit couronner par lui; mais Pascal II excommunia son légat au concile de Bénévent. A la mort de ce pontife, Maurice tenta d'usurper le saint-siége sur Gélase II. Ses efforts furent inutiles, et il termina ses jours en prison. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BOURDOISE (Adrien), prêtre, né dans le Perche en 1584, mort en odeur de sainteté l'an 1665, fut l'ami de saint Vincent de Paul et de l'abbé Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice. Il s'occupa avec le plus grand zèle de catéchismes, de missions, de conférences, et en 1678 il institua la communauté des Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de laquelle relevaient deux séminaires, l'un à Paris, l'autre à Laon, et il donna de sages règles aux filles de Sainte-Geneviève, dites *Miramiones.* On a de Bourdoise : *Idée d'un bon ecclésiastique;* ouvrage posthume. *Voy.* Descoureaux, *Vie de M. Bourdoise;* Paris, 1714, in-4°, et Bouchard, qui en a

donné un abrégé; Paris, 1784, in-12. Feller, et la *Nouv. Biogr. génér.*

BOURDOT DE RICHEBOURG (Claude-Étienne), littérateur français, né à Paris en 1699, mort vers le milieu du XVIII[e] siècle, publia : 1° *Recherche de la religion;* — 2° *Histoire de la sainte Église de Vienne*, sous le pseudonyme de Charvet; Lyon, 1761, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOURÉE ou **BOURRÉE** (Edme-Bernard), prêtre de l'Oratoire, né à Dijon en 1652, mort en 1722. Il professa la théologie à Langres et à Châlons-sur-Saône, a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : 1° *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres;* 1684, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol. in-12; — 2° *Explication des Épîtres et des Evangiles de tous les dimanches de l'année, et de tous les mystères, à l'usage du diocèse de Châlons;* 1697, 5 vol. in-8°; — 3° des *Homélies*, des *Panégyriques*, des *Sermons*, etc. *Voy.* Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, tom. I[er].

I. **BOURG-DIEU**, autrefois **DÉOLS** ou **BOURG-DÉOLS** (*Dolum*, *Burgidolum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au diocèse de Bourges. Elle fut fondée l'an 917, et a subsisté jusqu'en 1623. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II. D. Vaissette, *Géogr. histor., ecclés. et civil.*, tom. VI, p. 518.

II. **BOURG-EN-BRESSE** (*Forum Sebusianorum* ou *Burgum Tani*), ancienne ville épisc. de France dans la Bresse et du diocèse de Lyon. En 1515 Léon X l'érigea en cathédrale; mais François I[er] ayant conquis la Bresse, obtint de Paul III la suppression de cet évêché. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 76, 77.

III. **BOURG-MOYEN** (*Burgus-Medius*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, appelée ainsi parce qu'à l'époque où elle fut fondée Blois se composait de trois petits quartiers appelés *Bourgs*, et l'abbaye était située dans celui du milieu. On ne sait à quelle époque elle fut fondée, mais il est certain qu'au X[e] siècle des chanoines séculiers y étaient établis. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VIII, col. 1388. Richard et Giraud.

IV. **BOURG-SAINT-DOMNIN**, ville épisc. située entre Parme et Plaisance; elle doit son nom à Saint-Domnin, qui y souffrit le martyre sous Maximien. Elle fut érigée en évêché par Clément VIII l'an 1601; d'abord soumis au Saint-Siége, il le fut plus tard à l'archevêché de Bologne. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. II, p. 62.

V. **BOURG-SAINT-SÉPULCRE**, ville épisc. de Toscane située à six milles de Citta di Castello. Léon X l'érigea en évêché, et nomma à ce siége, l'an 1515, l'abbé d'un célèbre monastère de Camaldules qui y était établi. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. III, p. 195. Richard et Giraud.

VI. **BOURG-SUR-MER**, ville de France en Guyenne, où il y avait une abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin qui paraît avoir été fondée vers l'an 1124. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, nov. edit. Richard et Giraud.

I. **BOURGEOIS** (Jacques), trinitaire qui vivait au XVI[e] siècle, est l'auteur de l'ouvrage : *Amortissement de toutes perturbations, et Recueil des Mourants*, etc.; Douay, 1576. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. française.* Moréri, *Diction. histor.*

II. **BOURGEOIS DU CHASTENET**, juriscons. français du XVIII[e] siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire du concile de Constance, où l'on fait voir combien la France a contribué à l'extinction du schisme;* Paris, 1718, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOURGES (*Biturigæ*, *Biturigum*, *Bituricæ*), ville archiépisc. de France et ancienne capitale du Berry. Ce siége, qui est l'un des plus importants de la France, avait le titre de primatie et de patriarcat. On l'appelait anciennement *Avaricum*, nom dérivé de la petite rivière *Avara* ou *Avera*. Les évêchés suffragants de Bourges sont Clermont, Limoges, Le Puy, Tulle et Saint-Flour. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, t. II. Hardouin, *Concil. Collectio*, tom. IV-X. Labbe, *Conc. Collect. Max.*, tom. IV, VI, VII, IX, XI, XII, XIV, XV. Mansi, *Sacror. Concil. nova et amplissima Collectio*, tom. II, III. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 183 et suiv.

BOURGOGNE (*Burgundia*), province de France où il y eut sous le pape Agapet II un concile dans lequel on excommunia Isuard, parce qu'il retenait injustement des biens de l'abbaye de Saint-Symphorien. *Voy.* Hardouin, *ibid.*, t. VI. Labbe, *ibid.*, tom. IX.

I. **BOURGOING** (François), troisième général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en France, né à Paris en 1585, mort en 1662. Bossuet a prononcé son oraison funèbre. On a de lui beaucoup d'ouvrages de piété et de discipline ecclésiastique; on peut en voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et dont nous citerons les principaux : 1° *Directoire des missions;* Paris, 1646; — 2° *Veritates et sublimes excellentiæ Verbi incarnati;* Anvers, 1630, 2 vol. in-8°; traduit en français sous le titre de : *Vérités et excellences de Jésus-Christ, disposées par méditations;* cet ouvrage, publié d'abord à Paris en 1636, a eu jusqu'à 30 édit. du vivant de l'auteur; — 3° *Homélies chrétiennes sur les Évangiles des dimanches et fêtes principales;* Paris, 1642, in-8°. *Voy.* Bossuet, *Oraison funèbre du P. Bourgoing.* Quérard, *la France littéraire.*

II. **BOURGOING** (François), né à Bourges, vivait dans la première moitié du XVII[e] siècle. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, d'où il fut exclus. On a de lui 1° *Brevis psalmodiæ ratio*, etc.; Paris, 1634, in-8°; — 2° *le David français;* ibid., 1641, in-8°; — 3° *Traité sur l'état laïque et politique de l'Église;* 1643, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **BOURGUEIL** (*Burgolium* ou *Burgulium*), petite ville de France située dans l'Anjou; on y a tenu, vers l'an 1154, un concile qui fut présidé par l'archevêque de Tours. *Voy.* Mansi, *Sacror. Concil. nova et amplissima collectio*, tom. II, p. 495.

II. **BOURGUEIL** (*Burgolium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la petite ville du même nom, au diocèse d'Angers. Elle fut fondée l'an 990, et elle suivait la réforme de la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* le *Diction. univers. de la France* et l'art. précédent. Richard et Giraud.

BOURIGNON (Antoinette), née à Lille en 1616, morte à Franeker en 1680. On a porté sur elle des jugements bien différents; on ne saurait s'en former une plus juste idée qu'en lisant ses propres écrits. Or il résulte de cette lecture que tout ce qu'elle dit lui a été révélé immédiatement par Dieu; que toute science humaine est nuisible; qu'il n'y a pas de différences essentielles entre les trois personnes de la Divinité, le Père étant la toute-puissance, le Fils la sagesse infinie, et l'Esprit-Saint la bonté divine; qu'Adam était hermaphrodite, et qu'il aurait pu se perpétuer lui-même; qu'avant sa chute il avait un corps spirituel, transparent; que le Christ avait un double corps, l'un provenant

d'Adam dans son état d'innocence; l'autre, extérieur, qu'il avait reçu de la Vierge Marie. Bourignon a écrit encore d'autres choses aussi fausses, comme le dit Fritz, à qui nous avons emprunté ce court exposé. Poiret, disciple de cette illuminée, a réuni et publié ses divers ouvrages; Amsterdam, 1679-1686, 19 vol. in-8°. Il faut remarquer que tous les ouvrages d'Antoinette ont été condamnés par un décret de la Congr. de l'*Index* en date du 10 mai 1757.

BOURIGNONISTES, partisans d'Antoinette Bourignon. *Voy.* l'art. précédent.

BOURNET (*Bornetum*), abbaye qui suivit d'abord la règle de Saint-Benoît, puis celle de Citeaux. Elle était située au diocèse d'Angoulême, et elle fut fondée vers l'an 1113. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1050, nov. edit.

BOURRÉE. *Voy.* BOURÉE.

BOURRU (Louis-Bénigne), curé de Gray en Franche-Comté, a laissé : *Recueil de panégyriques et autres discours de piété;* Paris, 1726, in-12.

I. **BOURSE**, espèce de boîte plate et carrée faite de deux cartons joints par un bout et ouverts par l'autre, entre lesquels on met le corporal (*corporalis theca*). *Voy.* Gavantus. Gardellini, *Collect. decretor.*, n. 3558.

II. **BOURSE**, fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans leurs études; les bourses ne sont pas des bénéfices; mais, dans le droit, elles sont appelées *res religiosæ;* aussi ne peuvent-elles pas entrer dans le commerce, et n'est-il pas permis de les acheter ni de les vendre. *Voy. Mémoires du clergé*, tom. II.

I. **BOURSIER**, écolier pourvu d'une bourse dans un collége. Un boursier ne peut ni résigner sa bourse à un autre, ni la garder quand il est riche et qu'il n'est pas dans le cas de la fondation. *Voy. Mémoires du clergé*, tom. II.

II. **BOURSIER** (Laurent-François), docteur de Sorbonne, né à Écouen en 1679, mort en 1749. En 1729 il fut exclu de la Sorbonne avec beaucoup d'autres docteurs, pour son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Action de Dieu sur les créatures;* Paris, 1713, 2 vol. in-4°, et 6 vol. in-12. Richard et Giraud. Feller.

BOURZEIS (Amable), abbé de Saint-Martin-de-Cores et membre de l'Académie française, né à Volvic en Auvergne en 1606, mort à Paris en 1672, était très-versé dans les langues orientales. Il gagna l'estime du pape Urbain VIII, et contribua puissamment à la conversion du prince palatin Édouard. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Excellence de l'Église catholique, et raisons qui nous obligent à ne nous en séparer jamais;* Paris, 1648, in-4°; — 2° *Saint Augustin victorieux de Calvin et de Molina;* Paris, 1652, in-4° *Voy.* les *Mém. du temps*. D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit.* Richard et Giraud.

BOUSSAC (Simon), docteur en théologie du XVIIe siècle. On a de lui : *Noctes theologicæ seu Dissertationes ex quibus sublimes alias scientias, theologicæ ancillari colligere sit, ipsamque illis prælucere;* Paris, 1697. Ce sont trente discours sur divers sujets, dont plusieurs sur la théologie. L'auteur les appelle *Nuits théologiques*, parce que c'est dans le silence de la nuit qu'il les a composés. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1698, p. 162. Richard et Giraud.

BOUSSARD (Geoffroy), théologien, né au Mans en 1439, mort vers l'an 1520. En 1487 il fut recteur de l'Université et chancelier de l'Église de Paris. Il a laissé, outre une édition de l'*Histoire ecclésiastique* de Ruffin, revue d'après les manuscrits; Paris, 1497, in-4°, et une autre édition du *Commentaire* du diacre Florus sur saint Paul : 1° *de Continentia sacerdotum;* ibid., 1505; — 2° *Oratio habita Bononiæ coram Julio II;* 1505; — 3° *de Sacrificio Missæ;* Paris, 1511, 1529; Lyon, 1525, in-4°; — 4° *Interpretatio in septem Psalmos Pœnitentiales;* ibid., 1519, 1521, in-8°. *Voy.* Le Mire. Du Boulai, *Hist. univ. de Paris*. Launoi, *Hist. colleg. Navarr.*, tom. II, in-4°. La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. française*.

BOUTARIC (François de), jurisconsulte, né à Figeac en 1672, mort à Toulouse en 1733, professa le droit, fut nommé capitoul en 1707, et en 1710 chef de consistoire. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Explication de l'ordonnance de Blois, du Concordat et des institutions du droit canonique;* Toulouse, 1745, in-4°; — 2° *Explication du Concordat;* ibid., 1747, in-8°; — 3° *Traité sur les libertés de l'Église gallicane;* 1747. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui disent qu'on admire dans les écrits de Boutaric la clarté jointe à l'érudition, et une justesse de raisonnement qui ne laisse rien à désirer.

BOUTAULD (Michel), jésuite, prédicateur distingué, né à Paris en 1625, mort à Pontoise en 1688, a laissé, outre plusieurs autres ouvrages : 1° *les Conseils de la sagesse,* ou *Recueil des Maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme;* Paris, 1667 et 1749, in-12; — 2° *Méthode pour converser avec Dieu;* Paris, 1684, in-16; — 3° *le Théologien avec les sages et les grands du monde;* Paris, 1684, in-4°, et Lyon, 1696, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

BOUTHIER (Jean-François), jurisc., né dans le Dauphiné, mort en 1812, fut avocat au parlement de Grenoble. Nous citerons parmi ses écrits : *le Bonheur de la vie*, ou *Lettres sur le suicide et sur les considérations les plus propres à en détourner les hommes;* 1776, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUTHILLIER (Dom Armand Jean de Rancé), docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé régulier et réformateur du monastère de la Trappe, né à Paris en 1626, mort en 1700, fut chanoine de Notre-Dame de Paris, et pourvu ensuite de plusieurs abbayes, entre autres de celle de la Trappe. Après avoir passé quelques années dans le monde, puis vécu dans la retraite la plus rigoureuse, il résolut enfin de réformer l'abbaye de la Trappe, et y consacra dès lors sa vie tout entière. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique;* 1683, 2 vol. in-4°; — 2° *Traduction des œuvres de Dorothée, avec la vie de ce Père;* 1686; — 3° *Commentaire sur la règle de Saint-Benoît,* 1689. *Voy.* les *Mém. du temps*. Richard et Giraud.

BOUTHRAYS ou **BOTHRAYS** (Raoul), *Radulphus Botereius*, jurisconsulte et historien, né à Châteaudun vers 1550. Outre de nombreux écrits historiques, on a de lui : *Semestrium placitorum Magni consilii, quæ ad beneficiorum singulares controversias pertinent, lib. I;* Paris, 1605, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVII.

BOUTREUX (Jacques), sieur d'Étiau, né au Pont-de-Cé en Anjou, mort vers 1682. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de la Puissance royale sur la police de l'Église, contre les maximes de M. l'évêque d'Angers;* Paris, 1625, in-8°. *Voy. Mém. du temps*. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, p. 132 et 201.

BOUVELLES. *Voy.* BOUELLES.

BOUVERI (Gabriel), évêque d'Angers, mort en 1572, assista à la XXIVe et à la XXVe session du concile de Trente. On lui doit : 1° une tra-

duction française du *Pastoral de saint Grégoire;* — 2° *le Guide des curés:* — 3° *la Méthode pour recevoir les Sacrements*, par Jean Gerson, avec une longue Préface, un Catéchisme et des Statuts. *Voy.*

BOUVIER (Jean-Baptiste), évêque du Mans, né à Saint-Charles-la-Forêt, département de la Mayenne, en 1783, mort à Rome en 1854, fut d'abord vicaire général du Mans et supérieur du grand séminaire. Son zèle pour l'instruction du clergé surtout lui fit consacrer une grande partie de sa vie à composer les ouvrages qu'il croyait les plus propres à son noble but. Ainsi nous avons de lui, outre quelques autres écrits : 1° *Institutiones philosophicæ ;* — 2° *Institutiones theologicæ;* — 3° *Dissertatio in sextum Decalogi præceptum, et supplementum ad tractatum de Matrimonio:* le Mans, 1827, 1 vol. in-12, et Paris, 1850, 12e éd.; — 4° *Traité des Indulgences, des Confréries et du Jubilé;* le Mans, 1826; Paris, 1850, 9e éd.; — 5° *Statuta diœcesis Cenomanensis, promulgata in synodo habita* anno Domini 1851; Cenomani, 1852, in-8°; — 6° *Précis historique et canonique sur les jugements ecclésiastiques, ce qu'ils ont été autrefois et ce qu'ils peuvent être de nos jours;* le Mans, 1852, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOUX (Guillaume **LE**), né dans l'Anjou en 1621, mort en 1693, fut successivement capucin, oratorien, curé, professeur de rhétorique à Riom, évêque d'Apt en 1658 et évêque de Périgueux en 1667. On a de lui : 1° *Recueil des conférences établies dans le diocèse de Périgueux*, 3 vol. in-12; — 2° *Sermons;* Rouen, 1766, 2 vol. in-12; — 3° *Dissertations ecclésiastiques sur le pouvoir des évêques*, en collaboration avec l'évêque de la Rochelle; Paris, 1691, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOUZONIE (Jean), jésuite, né à Bordeaux vers 1646, mort à Poitiers en 1726. Il professa d'abord pendant plusieurs années et se livra ensuite à la prédication. On lui doit : 1° *Douze preuves pour la Conception Immaculée de la sainte Vierge;* Poitiers, sans date; — 2° *Science de la mort des saints:* ibid., 1692; — 3° *Histoire de l'Ordre des religieuses filles de Notre-Dame;* ibid., 1697, 2 vol. in-4°; — 4° *Entretien de Théotime et de Philothée sur la dévotion au sacré Cœur de Jésus:* ibid., 1697. *Voy.* le P. Oudin, jésuite. Moréri, *Diction. histor.*

BOUZONVILLE (*Bosonis-Villa*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le bourg du même nom, au diocèse de Metz. Elle fut fondée l'an 1033, mais elle fut brûlée et rétablie l'an 1612 par les bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Vannes. *Voy.* l'*Histoire de Lorraine*, tom. III, col. 82.

BOVA, ville épisc. de la Calabre ultérieure, située à vingt kilomètres de la mer de Sicile, près de la côte la plus méridionale; elle est suffragante de Reggio, et l'on prétend que ce siége a été établi au VIIe siècle. Ce qui parait certain, c'est que le rit grec y a été en usage jusqu'à Grégoire XIII. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 44, 45. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 81, 82.

BOVE. *Voy.* BEUVE.

BOVELLES. *Voy.* BOUELLES.

BOVERIUS (Zacharie), capucin, né à Saluces en 1568, mort à Gênes l'an 1638, professa d'abord la philosophie et la théologie, et devint définiteur général de son Ordre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Annales Minorum Capucinorum;* Lyon, 1632 et 1639, 2 vol. in-fol.; Annales traduites en italien par Fr. Benedetto Sanbenedetti, et condamnées avec la traduction par la S. congrégation de l'*Index* en 1651, laquelle permit l'année suivante (Decr. 19 nov. 1652), de les réimprimer moyennant corrections (*nisi fuerint correcti*); — 2° *Demonstrationes Symbolorum veræ et falsæ religionis adversus præcipuos et vigentes catholicæ religionis hostes, atheistas, judæos, hæreticos præsertim lutheranos et calvinistas;* Lyon, 1617, 2 vol. in-fol.; — 3° *Demonstrationes undecim de vera habitus forma, à Seraphino P. N. S. Francisco instituta;* ibid., 1632; — 4° *Orthodoxa consultatio de ratione fidei et religionis amplectendæ*, etc.; Madrid, 1623, in-4°; ouvrage composé dans le but de convertir au catholicisme le prince de Galles, plus tard Charles II, qui se trouvait en Espagne avec lui. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXV. Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. Feller, *Biogr. univers.*

BOVET (François de), né en 1745, mort à Paris l'an 1838, sacré évêque de Sisteron en 1789, fut nommé à l'archevêché de Toulouse en 1817, après son émigration. Il a publié : 1° des *Dynasties égyptiennes;* 1 vol. in-8°, dans lequel il examine le degré de confiance que mérite Manéthon dans sa Chronologie égyptienne; — 2° l'*Histoire des derniers Pharaons et des premiers rois de Perse, selon Hérodote, tirée des livres prophétiques et du livre d'Esther;* Avignon, 2 vol. in-8°; — 3° les *Consolations de la foi sur les malheurs de l'Église;* 1 vol. in-12; — 4° *Réflexions sur le nouveau serment prescrit en France*, 1793, brochure. *Voy.* Quérard, la *France littéraire*, au *Supplém.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOVIANUM. *Voy.* BOIANO.

BOVINO (*Bovinum* ou *Vibinum*), ville épisc. de la Capitanate, située au royaume de Naples. Cet évêché fut établi avant l'an 1000, sous la métropole de Bénévent. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VIII, p. 249. De Commanville, *Ire Table alphabét.* Richard et Giraud.

BOXADORS (le P. Jean-Thomas de), dominicain, né à Barcelone, fut élu général de son Ordre en 1756, lorsqu'il était provincial de la Terre-Sainte, a laissé : *de Illustrissimis viris PP. Petro Martyre, Sansio episcopo Mauriscastrensi, et Francisco Serrano electo episcopo Tipsitanorum, deque PP. Johanne Alcobero, Joachimo Royo, et F. Diazio Ord. Prædic. Fo-Chei in Fo-Kiena Sinarum provincia martyrio perfunctis, commentarius;* Rome, 1753.

BOYC ou **BOHIC**, **BOICH**, **BOYCH**, **BOUHIC**, **BOUENCO** (Henri ou Hervé), né l'an 1310 dans le diocèse de Saint-Paul-de-Léon, en Bretagne, mort vers 1390, professa le droit à Paris. Son principal ouvrage est *In quinque Decretalium libros Commentaria;* Lyon, 1520, in-4° goth.; et Venise, 1756, in-fol. La première de ces éditions est divisée en trois parties intitulées, la 1re : *Super Decretalibus, libri V;* la 2e : *Super sext. Decretal., lib. I;* la 3e : *Super Clément.*, et chacune de ces parties porte sur le titre : *Volumen aurei ac pene divini operis, luculentissimarum ac utilissimarum distinctionum jurium monarchæ consummatissimi D. Henrici Bouhic. Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.* La *Nouv. Biogr. génér.* au mot BOHIC.

I. **BOYER** (Pierre), oratorien, né à Arlanc en 1677, mort en 1755, se prononça fortement contre la bulle *Unigenitus*, et se distingua par son fanatisme pour les convulsionnaires de Saint-Médard, fanatisme qui le fit d'abord interdire en 1729, puis reléguer au mont Saint-Michel, et enfin renfermer à Vincennes pendant quatorze ans. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Vie d'un parfait ecclésiastique;* Paris, 1721, in-12; c'est la vie du diacre janséniste Pâris; —

2° *Maximes et avis pour conduire un pécheur à une véritable pénitence;* ibid., 1726, in-12; — 3° la *Solide dévotion du Rosaire;* Paris, 1727, in-12; — 4° *Parallèle de la doctrine des païens avec celle des jésuites et de leur constitution;* ibid., in-12 et in-8° : livre condamné par le parlement à être brûlé; — 5° plusieurs autres ouvrages dictés par l'esprit de parti.

II. **BOYER** (Pierre-Denis), théologien, né à Caissac, dans l'Aveyron, en 1766, mort en 1842, fut élevé au sacerdoce en 1790 et se fit connaître comme prédicateur. Plus tard il fut nommé à la chaire de théologie dogmatique occupée avant lui par l'abbé Frayssinous; lorsque la compagnie de Saint-Sulpice fut dispersée, Boyer alla prêcher des stations à Montpellier et à Lyon; et quand cette maison fut rouverte, il reprit sa chaire, qu'il conserva jusqu'en 1818, époque à laquelle il se consacra aux retraites pastorales; il en donna pendant vingt ans dans un grand nombre de diocèses de France. Parmi les divers ouvrages qu'il a laissés, nous citerons : 1° *Examen du pouvoir législatif de l'Église sur le mariage;* Paris, 1817, in-8°; ouvrage qui engagea l'auteur dans une longue polémique avec le janséniste Tabaraud; — 2° *Examen de la doctrine de M. de Lamennais, considérée sous le triple rapport de la philosophie, de la théologie et de la politique;* 1834; — 3° *Défense de l'ordre social contre le carbonarisme moderne;* — 4° *Discours pour les retraites ecclésiastiques,* 2 vol. in-8°; ouvrage posthume. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*, où l'on trouve la liste complète des écrits de l'abbé Boyer.

III. **BOYER DE SAINTE-MARTHE** (Louis-Anselme de), dominicain, qui vivait dans le XVIIIe siècle, est auteur de : 1° l'*Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux;* Avignon, 1710, in-4°; — 2° l'*Histoire de l'église cathédrale de Vaison;* ibid., 1741, in-4°; histoire suivie d'un recueil de pièces parmi lesquelles se trouve une traduction en vers français de la *Chorographie du diocèse de Vaison*, composée en vers latins par Joseph-Marie Suarez, évêque de Vaison. *Voy.* Quérard, la *France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BOYLE ou **BOILE** (Robert), protestant, né en Irlande en 1627, mort à Londres en 1691, se distingua par son zèle pour la religion, à laquelle il rapportait toutes ses études, et fut l'un des membres les plus utiles de la société royale de Londres. Il imprima à ses frais le Nouveau Testament en langue malaise, qu'il envoya dans les Indes, et en arabe, l'ouvrage de Grotius sur *la Vérité de la religion.* Parmi ses écrits, qui traitent de la théologie, de la physique et des mathématiques, nous citerons seulement : 1° le *Chimiste sceptique;* — 2° *Essai sur l'Écriture sainte;* — 3° le *Chrétien naturaliste;* — 4° *Considérations pour concilier la raison et la religion;* — 5° *Discours sur la profonde vénération que l'esprit humain doit à Dieu;* — 6° *Recueils d'écrits sur l'excellence de la théologie comparée à la philosophie.* Tous les ouvrages de Boyle, écrits en latin, ont été recueillis et publiés à Londres en 1744 par Birch, en 5 vol. in-fol.; c'est la meilleure édition. *Voy.* Feller. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BOYSE** (Jean), théologien anglican, né dans le comté de Kent, mort en 1628, a publié en anglais une *Exposition sur les Psaumes;* Londres, 1628. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BOYSE** ou **BOYS**, **BOIS** (Jean), théologien anglican, né à Nettlestead en 1560, mort en 1643. Il fut curé de Bosworth et coopéra à la traduction de la Bible ordonnée par Jacques Ier; on a de lui : *Veteris interpretis cum Beza aliisque recentioribus collatio in quatuor Evangeliis et Actis Apostolorum;* Londres, 1655, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BOYSEN (Pierre-Adolphe), luthérien, né à Aschersleben en 1690, mort l'an 1743. Ses principaux écrits sont : 1° *Historia Michaelis Serveti, dissertatione enarrata;* Wittemberg, 1712; — 2° *Eclogæ archeologicæ ad difficile Pauli iter;* Act., XVIII, 9; Halle, 1713; — 3° *Philosophumena Synesii Cyrenensis;* Magdebourg, 1714; — 4° *Dissertatio histor. et crit. ad Actorum XIX de Asiarchis;* 1716; — 5° *Commentatio de Legione fulminatrice M. Aurelii Antonini imperatoris;* Halberstadt, 1719. *Voy.* Sax, *Onomasticon litterarium.*

I. **BOZIUS** ou **BOZIO** (François), frère de Thomas Bozius, et comme lui prêtre de l'Oratoire, a laissé : 1° *de Temporali Ecclesiæ monarchia;* Cologne, 1602, in-4°; — 2° *Vita beati Petri,* etc. *Voy.* Le Mire, au XVIIe siècle. Louis-Jacob, *Biblioth. pontif.*

II. **BOZIUS** ou **BOZIO** (Thomas), prêtre de l'Oratoire à Rome, mort dans cette ville l'an 1610. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Signis Ecclesiæ;* Rome, 1591, 2 vol. in-fol.; ibid., 1596, et Cologne, 1598; — 2° *de Jure divino;* Rome, 1600, in-4°.

BRACCARA. *Voy.* BRAGUE.

BRACHITES, mot dérivé du grec, et qui signifie *déchiré.* Ce nom fut donné aux hérétiques disciples de Manès, qui fut écorché vif par ordre du roi de Perse. *Voy.* Pratéole, au mot BRACHITES. Pinchinat, *Diction. des hérésies.*

BRADFORD (Jean), protestant, né à Manchester au commencement du règne de Henri VIII, mort en 1555, entra l'an 1550 dans l'état ecclésiastique, se livra à la prédication, et devint chapelain d'Édouard VI. Sous le règne de la reine Marie, il fut condamné à mort pour avoir pris part à une sédition fomentée par un sermon qui attaquait le catholicisme. On a de lui : 1° deux *Sermons,* l'un *sur le Repentir,* l'autre *sur la Cène;* 1574, in-8°; — 2° un recueil de lettres et de discours adressés pendant sa détention à un grand nombre de personnes; 1553; — 3° des *Méditations,* des *Prières,* et quelques *Traités de théologie;* 1552, in-8°. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

BRADSHAW (Guillaume), théologien anglican du XVIIe siècle. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Treatise of Justification;* Londres, 1615, in-8°, traduit en latin sous le titre de *Dissertatio de justificationis doctrina;* Leyde, 1618, in-12; — 2° *Various tracts of the Culte and Ceremonies;* Cambridge, 1660, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRADWARDIN ou **BRANWARDIN** (Thomas), savant prélat anglais, surnommé *le Docteur profond*, né à Hartfield en 1290, mort à Lambeth en 1348, était également distingué par sa piété et par sa science. Il fut successivement professeur de théologie, chancelier de la cathédrale de Londres et archevêque de Cantorbéry. On a de lui : 1° *de Causa Dei contra Pelagium et de virtute causarum libri tres, ad suos Mertonenses* (à ses élèves du collége de Mertin); Londres, 1618, in-fol. *Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.*, p. 470. Echard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 744. *Voy.* Richard et Giraud.

BRADY (Nicolas), théologien anglican, né à Bandon en 1659, mort en 1726. Il a laissé : 1° *A new version of the Psalms of David*, conjointement avec le poëte Tate; Londres, 1698, in-12; — 2° *Three volumes of sermons;* ibid., 1704, 1706, 1713, in-8°; — 3° *Three other volumes of sermons;* 1730, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRAGUE (*Braga* et *Braccara*), ville épisc. de Portugal située sur la petite rivière de Cavado. C'est l'une des premières villes de ce pays qui reçurent la foi; aussi ses évêques étaient-ils métropolitains de la Galécienne, portion de la Tarragonaise, et ils prétendirent avoir la primatie sur toutes les églises d'Espagne, lorsque les Sarrazins furent expulsés. *Voy.* Labbe, tom. V, VI. Hardouin, tom. III. Mansi, tom. IX. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 45. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 88. Le *Diction. encycloped. de la théolog. cathol.*, au mot BRAGA.

BRAINE (*Brana*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans la ville du même nom, à seize kilomètres de Soissons; elle fut fondée en 1130. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 488.

BRAITHWAIT (Guillaume), théologien anglais, vivait à Cambridge au XVIe siècle. Il travailla sous Jacques Ier à la traduction de la Bible en anglais, et il a traduit conjointement avec six docteurs les livres *deutéro-canoniques* appelés apocryphes par les anglicans. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRALION (Nicolas de), oratorien, né à Chars dans le Vexin français, mort à Paris en 1672. Il a publié : 1° *la Vie de saint Nicolas, évêque de Myre;* Paris, 1646; — 2° *Pallium archiepiscopale... Accedunt et primum prodeunt ritus et forma benedictionis ipsius*, etc.; Paris, 1648; — 3° *Cæremoniale Canonicorum, seu institutiones practicæ sacrorum S. R. E. rituum*, etc.; Paris, 1657, in-12; — 4° *Histoire chrétienne;* Paris, 1656; — 5° plusieurs autres ouvrages religieux, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Moréri, *Diction. histor.*

BRAMHALL (Jean), arch. anglic. d'Armagh, primat d'Irlande, né en 1593 à Pontefract, dans le comté d'York, mort en 1677. Élève distingué de l'Université de Cambridge, il entra dans les ordres, se maria, et devint un prédicateur célèbre. Il eut de nombreux ennemis, qui le persécutèrent et le forcèrent ainsi à s'expatrier plusieurs fois. Ce fut après la restauration, en 1661, qu'il fut nommé archevêque d'Armagh et primat de l'Irlande. Il a composé plusieurs ouvrages qui sont fort estimés par les Anglais, et qui ont été publiés en 1677, in-fol. On distingue, entre tous les autres, celui qui a pour titre : *Pro rege et populo Anglicano apologia*, déjà publié à Anvers en 1651. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encycloped. cathol.*

BRANA. *Voy.* BRAINE.

BRANCATI. *Voy.* LAURIA.

BRANCATO (Francesco), missionnaire italien, mort à Canton en 1671. Il prêcha l'Évangile dans la Chine de 1637 à 1665, et fit construire plus de 90 églises. Il a publié plusieurs ouvrages en langue chinoise, dont les principaux sont : 1° *Traité sur l'Eucharistie;* — 2° *Explication des dix commandements;* — 3° *Réfutation des divinations;* — 4° *Entretien des anges;* catéchisme encore en usage parmi les chrétiens chinois. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRANDAM. *Voy.* BRANDAO.

BRANDAN ou **BRENDAN** (saint), dit *l'Ancien*, né en Irlande, mort le 16 mai 578. Après avoir passé plusieurs années dans l'abbaye de Llan-Carvan, il fonda le monastère d'Ailech en Angleterre, bâtit une église dans les îles Shetland, établit plusieurs couvents et plusieurs écoles, et contribua ainsi à la civilisation de l'Irlande. Il est auteur d'une règle monastique pour laquelle les Irlandais ont une grande estime. Le Martyrologe romain fait mémoire de ce saint le 16 mai, jour de sa mort. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 94. La *Nouv. Biogr. génér.*, à l'art. BRENDAN.

I. **BRANDAO** (D. Hilarion), natif de Coïmbre, mort à Lisbonne en 1785, a composé plusieurs ouvrages de dévotion, dont le principal est : *Vox de Amado;* Lisbonne, 1579, in-4°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr génér.*

II. **BRANDAO** ou **BRANDAM** (Louis), jésuite, né à Lisbonne, mort en 1663. Il a laissé, en portugais : *Méditations sur l'histoire évangélique pour tous les jours de l'année;* Lisbonne, 1679 et 1683, in-4°. *Voy.* Moréri, *Dict. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRANDEBOURG (*Brandeburgum* ou *Brennoburgum*), ville épisc. d'Allemagne. Il y avait autrefois une abbaye de bénédictins qui était l'une des plus riches de l'Allemagne. Ce siége fut établi vers l'an 946 par Othon Ier, qui l'assujettit d'abord à la métropole de Mayence; mais, en 962, il le fit suffragant de Magdebourg. Cet évêché fut supprimé lorsque Joachim II, qui s'était fait luthérien, s'en appropria les revenus. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 94 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BRANDEUM, mot de la basse latinité qui désigne un linceul de soie ou de lin dont on enveloppait les corps des saints et leurs reliques. On donnait le même nom aux linges que l'on faisait toucher aux reliques des saints. *Voy.* Grég. de Tours, *de Gloria confessor.*, c. XXXVII. Pierre Damien, *Epistol.*, lib. IV, *Epist. XIV*. Du Cange, *Glossar.* Bergier, *Diction. de théol.*, à l'art. RELIQUE. Richard et Giraud.

BRANDFORT ou **BRENFORT**, ville d'Angleterre dans la province de Cantorbéry. On y a tenu deux conciles; l'un en 959, où Éduin, roi d'Angleterre, fut excommunié; l'autre vers l'an 963, où les ordonnances du roi Eduin furent cassées et les biens usurpés rendus aux églises et aux monastères auxquels on les avait enlevés. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 96.

BRANDIZUBERIUM, ville épisc. de Bulgarie située au diocèse de Thrace, dans la Mœsie inférieure. Elle fut élevée à la dignité de métropole par le pape Innocent III. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 96.

I. **BRANDMÜLLER** (Jacques), calviniste, fils de Jean Brandmüller, né en 1565, mort en 1629, a publié un ouvrage intitulé : *Analysis Typica librorum Veteris et Novi Testamenti;* Bâle, 1621 et 1622, 3 vol. in-4°. Les deux premiers volumes sont de Moyse Phlacer; il n'y a dans cet ouvrage que les *Épitres* et l'*Apocalypse* qui soient de Brandmüller. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

II. **BRANDMÜLLER** (Jacques), calviniste, petit-fils de Jean Brandmüller, né à Bâle en 1617, mort en 1677, professa la jurisprudence dans sa ville natale. Il a publié plusieurs écrits, dont le principal est : *Manuductio ad jus canonicum et civile*, etc. *Voy.* ibid.

III. **BRANDMÜLLER** (Jean), ministre calviniste et professeur d'hébreu à Bâle, né à Biberach en 1533, mort l'an 1596. Il était grand partisan d'Œcolampade. Nous avons de lui : 1° quatre cents *Oraisons funèbres* tirées de l'Ancien Testament; — 2° quatre-vingts puisées dans le Nouveau; — 3° des *Sermons pour des mariages.* Tous ces ouvrages ont paru à Bâle en 1572. *Voy.* ibid.

BRANDOLINI (Aurelius ou Aurelio), augustin, surnommé *il Lippo*, chassieux, né à Florence vers 1440, mort à Rome en 1498, selon d'autres à Parme, l'an 1497. Il professa l'éloquence à Bude et à Gran, entra dans l'Ordre des Augustins, et se livra à la prédication. On a de

lui, entre autres ouvrages : 1° *Paradoxorum christianorum libri duo;* Rome, 1531, in-4°; Bâle, 1543; Cologne, 1573, in-8°; — 2° *Oratio de virtutibus D. N. Jesu Christi, nobis in ejus passione ostensis,* etc.; — 3° *de Lege. Voy.* Vossius, *de Hist. lat.* Le Mire, *in Auctuar. de Scriptor. eccles.* Pocciantius, *de Scriptor. Florent.*

BRANDON (Philibert), évêque de Périgueux, a publié : *Avertissement aux prédicateurs,* tiré des saints conciles et des Pères; Périgueux, 1650, in-8°. On trouve dans ce petit écrit, en abrégé et par forme de maximes, ce que les meilleurs auteurs qui ont traité de l'éloquence de la chaire ont dit avec plus d'étendue. *Voy.* le *Diction. des Prédicateurs.*

BRANTÔME (*Brantosmum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît en Périgord, et située dans un bourg du même nom au diocèse de Périgueux. On ne s'accorde pas sur sa fondation, que les uns attribuent à Charlemagne, en 769; d'autres à Pépin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire; d'autres enfin à Pépin, roi de France. Cette abbaye était sous l'invocation de saint Pierre, et les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur la possédaient depuis 1636.

BRANWARDIN. *Voy.* Bradwardin.

BRAS-ARMÉ, ordre militaire de Danemark qui florissait sous Christien IV; plus tard il fut uni à celui de l'*Éléphant.*

I. **BRASCHI.** *Voy.* Pie VI.

II. **BRASCHI** (Jean-Baptiste), évêque de Sarsina et archevêque titulaire de Nisibe, né à Césène en 1664, mort en 1727, est auteur de : 1° *Relatio status Ecclesiæ Sarsinatis;* Rome, 1704, in-8°; — 2° *Memoriæ Cæsenates sacræ et profanæ;* ibid., 1738, in-4°; — 3° de plusieurs autres ouvrages sur les antiquités de son pays. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Ital.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRAS SÉCULIER, autorité ou puissance temporelle, civile, laïque, qu'on emploie pour faire exécuter les ordonnances du juge d'Église ou faire subir à un ecclésiastique coupable d'un délit privilégié les peines que l'Église ne peut imposer par elle-même. L'abandonnement au *bras séculier*, pratiqué anciennement en France par les juges d'Église dans le cas de dégradation d'un ecclésiastique, n'existe plus aujourd'hui. Cependant les évêques peuvent, comme autrefois, recourir à l'autorité civile, par exemple, contre un prêtre interdit qui voudrait continuer d'exercer les fonctions ecclésiastiques, rester en possession de l'église ou du presbytère, porter l'habit ecclésiastique, etc.; et l'autorité civile ne saurait en ces cas refuser son appui sans manquer à la Constitution, qui a pris les cultes sous sa protection.

BRASSEUR (Philippe), historien flamand, né à Mons vers 1597, mort vers 1650, se livra à la prédication, et s'appliqua spécialement aux antiquités religieuses du Hainaut. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Historiale speculum ecclesiæ et monasterii S. Joannis Valencenensis;* Mons, 1642, in-12; — 2° *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum octo libris breviter digestæ;* ibid., 1650, in-12. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belgica.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BRASSONI. *Voy.* Bressani.

BRAULION ou **BRAULE** (saint), évêque de Saragosse et ami de saint Isidore de Séville, mort vers 646, assista aux quatrième, cinquième et sixième conciles de Tolède. Il joignait à toutes les vertus chrétiennes un goût éclairé pour les lettres; il a composé, avec saint Isidore de Séville, le traité des *Étymologies* ou *Origines.* Il a laissé, en outre : le *Triomphe des saints martyrs de Saragosse* et la vie de plusieurs saints. *Voy.* saint Ildephonse, *de Vir. illustrib.*, c. XII. Baronius, *in Annal.* Mariana, *Hist.*, lib. VI, c. VI.

I. **BRAUN** (Georges), en latin *Braunius, Bruinus, Brunus*, archidiacre de Dortmund, puis doyen de la collégiale de Cologne, vivait au XVIe siècle. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Catholicorum Tremoniensium adversus Lutheranicæ ibidem factionis prædicantes defensio*, etc.; Cologne, 1605, in-8°; — 2° une *Vie de Jésus-Christ;* — 3° une *Vie de la sainte Vierge. Voy.* Swertius, *Athen. Belg.*

II. **BRAUN** (Jean), ministre protestant, né à Kaiserslautern, dans le Palatinat, en 1628, mort à Groningue en 1709. Il se fit connaître comme prédicateur, et professa la théologie et les langues orientales à Groningue. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Selecta sacra, lib. V;* Amsterdam, 1700, in-4°; — 2° *Comment. in Epist. ad Hebræos;* ibid., 1705; — 3° *Vestitus Hebræorum sacerdotum;* Leyde, 1680, 2 vol. in-8°; Amsterdam, 1701, 2 vol. in-4° : ouvrage plein de recherches savantes : Braun n'y traite pas seulement des vêtements sacerdotaux, mais aussi des antiquités hébraïques; — 4° la *Véritable religion des Hollandais;* Amsterdam, 1775, in-12; écrit dirigé contre Stoup. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

III. **BRAUN** (Placide), savant bénédictin, né en Bavière l'an 1756, devint bibliothécaire et archiviste du chapitre de Saint-Ulric et de Sainte-Afra, à Augsbourg. On a de lui : 1° deux ouvrages précieux pour les bibliographes et les savants : c'est une Notice historico-critique en latin de tous les livres et de tous les manuscrits de la riche bibliothèque confiée à ses soins; — 2° les *Vies de saint Lambert et de saint Ulric, évêques d'Augsbourg;* — 3° la *Vie de sainte Afra, martyre. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BRAVO** (Marc-Antoine), docteur espagnol, a laissé un recueil de plusieurs questions de théologie morale intitulé : *Excitatoria beneficiariorum de opinionibus improbabilibus;* Rome, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1676, p. 8, 1re édit. Richard et Giraud, qui donnent une analyse assez détaillée de cet ouvrage.

II. **BRAVO** (Nicolas), né à Valladolid, mort en 1648, professa la théologie à Salamanque et à Madrid, et fut abbé d'Oliva, de l'Ordre de Cîteaux, dans la Navarre. Il a laissé : 1° *Tractatus monasticus de jure ac potestate regularis observantiæ S. Bernardi Hispaniæ,* etc.; — 2° *Vigilia magna de Christo*, etc. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BRAY (Thomas), missionnaire anglican, né à Marton en 1656, mort en 1730. Il fut chargé par l'évêque de Londres d'organiser l'Église du Maryland; il mit tout en œuvre pour faire réussir cette entreprise, et fonda en 1697 une société pour la propagation de l'Évangile dans les colonies et les pays étrangers. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Catechetical lectures;* — 2° *Bibliotheca parochialis;* Londres, 1697, 1707, in-8°; 3° *Martyrology;* ibid., 1712, in fol.; — 4° *Propositum de martyrologio generali, quod ad protestantium perpessiones spectat, conscribendo, cum sylloge epistolarum;* Londres, 1714, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRAYANTS ou **CRIANTS**, ou **LARMOYANTS**, hérétiques anabaptistes qui parurent en 1544. Ils croyaient que l'action la plus agréable à Dieu était de crier, de hurler et de pleurer en sa présence. *Voy.* Pratéole, au titre *Ejulantes ex Staphilo.* Sandère, *Hérés.*, CC.

BRAYER (Pierre), théologien, né à Paris

en 1654, mort à Metz en 1731. Il était chanoine, archidiacre et vicaire général du diocèse de Metz. Outre plusieurs ouvrages de piété, publiés sous le voile de l'anonyme, on a de lui : *Rituel du diocèse de Metz;* Metz, 1713, in-fol. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine*, au *Supplément*. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*.

BRÈCHE (Jean), jurisc., natif de Tours, vivait au XVI[e] siècle. Parmi ses divers ouvrages, nous citerons seulement la *Traduction française du livre de Lactance Firmian : de l'Ouvrage de Dieu ou de la formation de l'homme;* Tours, 1544, in-16.

BRÉCHIN (*Brechinium*), ancienne ville épisc. de la province d'Angus, au nord de l'Écosse, sur la rivière d'Esk. L'évêché, qui était suffragant de Saint-André, fut établi vers l'an 1130; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un simple presbytère. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 45. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 103.

I. **BRÉDENBACH** (Jean), né à Dusseldorf dans le XVI[e] siècle, outre son poëme : *Militia Christiana, qua docetur qui contra vitia et carnem pugnandum...;* Dusseldorf, 1560, a publié un livre sous le titre de : *de Armeniorum ritibus, moribus et erroribus;* Bâle, 1577, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BREDENBACH** ou **BERDENBACHI** (Matthias), controversiste allemand, né à Kersp vers 1489, mort à Emmerick en 1559, se distingua par son zèle contre le protestantisme. On distingue parmi ses ouvrages : 1° *de Dissidiis ecclesiæ componendis sententia ;* Cologne, 1557, 1558, in-8°; — 2° *Epistolæ duæ de negotio religionis;* ibid., 1567, in-8°; — 3° *Commentaria in 69 Psalmos;* — 4° *Comment. in evangelium Matthæi;* Cologne, 1560, 1 vol. in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **BREDENBACH** ou **BREDENBACHIUS** (Tilmann), théologien, fils du précédent, né à Emmerick vers 1544, mort à Cologne en 1587, fut chanoine de cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Conférences ascétiques;* Cologne, 1584, 1590 et 1599; — 2° *Insinuationum divinæ pietatis lib. V;* ibid., 1579, in-8°; — 3° *Modus extirpandarum hæreseon;* — 4° *Orationes de purgatorio;* — 5° *de Sacrilegorum vindictis et pœnis;* Ingolstadt, 1665, in-8°; traduction latine d'un ouvrage allemand. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *in Auctuar.* Richard et Giraud.

BRÉDENBOURG (Jean), philosophe, né à Rotterdam, vivait au XVII[e] siècle. Il a laissé une réfutation du système de Spinosa, intitulée : *Enervatio tractatus theologico-politici, una cum demonstratione geometrico ordine disposita, naturam non esse Deum; cujus effati contrario prædictus tractatus unice innititur;* Rotterdam, 1675, in-4°. Cet ouvrage, composé d'abord en hollandais, est ordinairement réuni aux œuvres de Spinosa. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BREEREWOOD. *Voy.* BREREWOOD.

I. **BREF** (*Brevis, breve*); le bref, quelle qu'en soit l'étymologie, est un rescrit émané du Pape ou du grand pénitencier sur des affaires brièves, légères et succinctes, expédiées en papier, sans préface ni préambule. Il y a cette différence entre le bref et la bulle, que la bulle est plus ample et s'expédie toujours sur parchemin. Il y a à Rome des officiers qui sont les secrétaires des brefs et qui les souscrivent; c'est Alexandre VI qui a institué ces officiers. On n'accordait autrefois des brefs que pour des affaires de justice; maintenant on en donne pour des grâces et des dispenses. *Voy.* Auboux, *Véritable pratique civile et criminelle pour les cours ecclésiastiques*. Mabillon, *de Re diplomatica*, l. II, c. XIV. *Acta Sanctorum*, april., tom. I, p. 413. La Combe, au mot BREVET. Rebuffe, *Breve apostolicum*, n[os] 15, 16. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, 115 et suiv. L'abbé André, *Cours alphab. et méthodique de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés., de l'appel et des Congr. rom.*, p. 624, 625, où se trouve une *observation* particulière, et 626.

II. **BREF** ou **ORDO, DIRECTOIRE** (*Ordo divini officii recitandi*), petit calendrier ecclésiastique qui contient les rubriques selon lesquelles on doit dire l'office divin chaque jour de l'année. L'ordre varie suivant le rit de chaque diocèse ou de chaque Ordre religieux.

BRÉGY (de Fécelles de), dite *la Sœur sainte Eustochie*, religieuse de Port-Royal, vivait au XVIII[e] siècle. Elle a laissé, outre la *Relation de sa captivité : Vie de la Mère Marie-des-Anges* (née Suireau), *abbesse de Maubuisson, puis de Port-Royal;* 2 part. in-12, 1[re] part., Paris, 1737; 2[e] part., Amsterdam. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BREIDENBACH. *Voy.* BREYDENBACH.

BREITINGER (Jean-Jacques), hébraïsant, né à Zurich en 1701, mort en 1776, fut chanoine de Grand-Moutier ou *Gross-Munster* et professa le grec et l'hébreu. Nous ne citerons de ses ouvrages que : 1° *Vetus Testamentum ex versione LXX interpretum;* Zurich, 1730, 4 vol. in-4°; — 2° *Examen de lettres sur la religion naturelle;* ibid., 1741, in-8°; — 3° *de Antiquissimo Turicensis bibliothecæ græco Psalmorum libro, Epistola ad cardinalem Quirinum;* ibid., 1748. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BREMEN (*Brema*), ancienne ville épisc. de la basse Saxe; elle était suffragante de l'archevêché de Cologne. Ce siége fut établi par Charlemagne l'an 787, mais il fut supprimé en 1648 en vertu du traité de Westphalie, et changé en fief de l'Empire en faveur de la couronne de Suède. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BREMOND (Antonin), général de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Cassis en 1692, mort en 1755, professa d'abord la philosophie avec distinction, et partit pour les missions de l'Amérique, où il fit éclater son zèle pour le salut des âmes. Plus tard il alla à Rome, où il fut théologien de Casanate et assistant du général Thomas Ripoll, dont il devint le successeur. Il a laissé 1° *Traité de la doctrine chrétienne*, en italien; — 2° *de Stirpe Guzmana S. Dominici demonstratio;* Rome; — 3° *Recueil de Bulles concernant l'Ordre des Frères Prêcheurs;* Rome, 1729. *Voy.* les *Annal. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. I[er]. *Oraison funèbre du P. Brémond;* Rome, 1755.

BREMONT (Étienne), docteur de Sorbonne, né à Châteaudun en 1714, mort en 1793, fut successivement curé, chanoine et grand pénitencier de Chartres, enfin chanoine de Paris. On a de lui : 1° *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux;* 1754; — 2° *de la Raison dans l'homme;* Paris, 1785-1787, 6 vol. in-12; ouvrage profond dirigé contre l'incrédulité, et qui mérita à l'auteur un bref de Pie VI, daté du 16 septembre 1788; — 3° *Représentations à M. Necker, à l'occasion de son ouvrage : de l'Importance des opinions religieuses;* Genève et Paris, 1788; — 4° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* Quérard, *la France littéraire*. Feller, *Biogr. univers.*

BRENDAN. *Voy.* BRANDAN.

BRENFORT. *Voy.* BRANDFORT.

BRENIUS (Daniel), théologien protestant, né à Harlem en 1594, mort en 1664. Il était socinien et arminien, et disciple d'Episcopius. Ses principaux ouvrages sont : 1° des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, en latin ; — 2° *Opera theologica;* Amsterdam, 1664, in-fol.; — 3° *le Miroir des vertus des chrétiens,* en flamand ; 1630, in-8°; — 4° *Compendium theologiæ Erasmicæ;* Rotterdam, 1677, in-24. Dans les *Opera theologica* se trouvent deux traités fort bien faits : *Dialogus de veritate religionis christianæ,* et *Amica Disputatio adversus Judæos.* Les œuvres de Brenius composent un volume de la Bibliothèque des frères Polonais.

BRENNE (*Brenensis ager*), contrée de la Touraine située vers les confins du Berry, et où on tint un concile vers l'an 583. Cependant il faut avouer que beaucoup d'écrivains prétendent que Brenne, où fut tenu ce concile, est une petite ville entre Fimes et Soissons. *Voy.* Grégoire de Tours, l. V, c. XLIX. *Concil. Gallic.,* tom. V. Richard et Giraud.

BRENNOBURGUM. *Voy.* BRANDEBOURG.

BRENT (Nathanaël), jurisc., né dans le comté de Warwick en 1573, mort à Londres en 1652. Il fut vicaire général et commissaire du diocèse de Cantorbéry. On a de lui une traduction en anglais et en latin de l'*Histoire du concile de Trente,* par Fra Paolo Sarpi ; Londres, 1619, 1640 et 1676; traduction qui tombe nécessairement sous le coup de condamnation de l'histoire elle-même, que la S. Congrégation de l'*Index* a proscrite par son décret du 22 novembre 1619.

I. **BRENTIUS** (*Andreas*). *Voy.* ALTHAMER.

II. **BRENTIUS** ou **BRENTZEEN, BRENTZ** (Jean), ministre protestant, né en Souabe en 1499, mort à Stuttgard en 1570, fut disciple de Luther, prit part à toutes les grandes affaires de religion de son temps, et assista à plusieurs colloques qui avaient pour but d'unir les luthériens aux sacramentaires. Ses ouvrages forment 8 vol. in-fol.; Tubingue, 1576-1590; Amsterdam, 1666. *Voy.* Florimond de Raymond, l. II, c. XIV, n. 4. Sandereus, *Hær.* 205. Pratéole, au mot UBIQU. Onuphre, *Chron.,* A. C., 1549. Sponde, *Annal.,* 1564, n. 23 et 24. Richard et Giraud.

III. **BRENTIUS** ou **BRENZIUS** (Samuel-Frédéric), juif allemand du XVII[e] siècle, se convertit en 1601, et publia un ouvrage intitulé : *Motifs de ma conversion;* cet ouvrage a été traduit en latin; Nuremberg, 1680, in-4°, et 1715, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BREREWOOD ou **BREEREWOOD** (Édouard), antiquaire, né à Chester vers 1565, mort en 1613, fut le premier professeur d'astronomie au collége de Gresham, et avait une profonde érudition. Ses écrits principaux sont : 1° *Tractatus quidam logici de prædicabilibus et prædicamentis;* Oxford, 1628, 1637, in-8°; — 2° *Traité du sabbat;* ibid., 1630, in-4°; — 3° *Gouvernement patriarcal de l'ancienne Église;* ibid., 1641, in-4°. *Voy.* Wood, *Athen. Oxon.,* tom. I, col. 390. Nicéron, *Mémoires,* tom. XXII, p. 260 et suiv. Moréri, *Dictionnaire historique.* Richard et Giraud, qui donnent la liste de tous les ouvrages de Brerewood.

I. **BRESCE, BRESCIA** ou **BRESSE** (*Bressia, Brixia*), ville épisc. de Ligurie et du Vicariat italique, capitale du Bressan et suffragante de Milan. On croit que l'apôtre saint Barnabé y prêcha l'Évangile après la résurrection de Notre-Seigneur, et qu'il ordonna le premier évêque de ce siége; mais il y en a qui pensent que ce fut saint Apollinaire, évêque de Ravenne et disciple de saint Pierre, qui remplit cette mission. *Voy.* De Commanville, I[re] *Table alphabét.,* p. 46. Richard et Giraud. Ughelli, *Italia Sacra,* tom. IV, p. 519. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 106 et suiv.

II. **BRESCE** ou **BRESSE** (*Brescia, Brixia*). Les pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, furent échangés en 1601, avec le duc de Savoie, pour le marquisat de Saluces, qui appartenait à la France. Dès ce moment ces provinces devinrent sujettes au Concordat, et il fut jugé que la régale devait avoir lieu dans ces églises comme dans celles du reste de la France. Le droit des gradués y était reconnu, et le concours pour les cures avait également lieu dans ces provinces. *Voy.* les *Mémoires du clergé,* tom. X et XI. Richard et Giraud.

BRÉSILLAC. *Voy.* BREZILLAC.

BRESLAW ou **BRESLAU** (*Vratislavia*), ville épisc. d'Allemagne dans le duché de ce nom, et située sur l'Oder. Ce siége a été établi l'an 960; il était autrefois suffragant de l'archevêché de Gnesne en Pologne, mais il est maintenant immédiatement soumis au Saint-Siége. L'évêque résidait d'abord à Smogra, et il fut transféré à Breslaw en 1062. On y a tenu deux conciles : l'un en 1248, l'autre en 1267 ou 1268. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VIII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 110, 111. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BRESSANI ou **BRASSONI** (François-Joseph), jésuite, né à Rome en 1612, mort à Florence l'an 1672, fut un des plus célèbres missionnaires du Canada, où il travailla avec zèle et succès à la conversion des Hurons; mais ayant été pris par les Iroquois, qui leur faisaient la guerre, il souffrit les traitements les plus cruels. Vendu à des Hollandais, il fut ramené à La Rochelle en 1644. Comme l'année suivante il se trouva guéri de ses blessures, il retourna chez les Hurons, où il travailla de nouveau jusqu'à ce que, ses forces s'étant épuisées, il revint en Italie. On a de lui : *Breve relazione degli Missionari della compagnia di Gesu nella Nuova-Francia;* Macerata, 1653, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRESTÈNES (*Brestenæ*), autrement *Chrysaphas,* siége épisc. du Péloponèse sous la métropole de Lacédémone. Ce siége fut fondé dans le XVII[e] siècle; c'était la résidence d'un évêque grec. On croit que Brestènes était le *Thalame* des anciens. *Voy.* De Commanville, I[re] *Table alphabét.,* p. 46. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 113.

I. **BRETAGNE.** Ce duché fut réuni à la France en 1532, sous François I[er]. Pendant plusieurs années il fut régi par le Concordat pour la disposition des bénéfices; mais Henri II, dans un parlement assemblé à Nantes, fit publier quatre ordonnances plus favorables au pape. *Voy.* les *Mémoires du clergé.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 113 et suiv.

II. **BRETAGNE** (Dom Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Semur en 1625, mort à Rouen en 1694, était visiteur de la province de Normandie. Il se distingua par sa science et par sa piété. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Méditations sur les principaux devoirs de la vie religieuse,* marqués dans les paroles de la profession des religieux ; Paris, 1680, in-4°, et 1703, in-8° ; — 2° *Constitution des filles de Saint-Joseph dites de la Providence;* Paris, 1791. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la congr. de Saint-Maur. Défense de cette Biblioth.,* p. 16.

BRETEUIL (*Britulium*), petite ville de France du diocèse de Beauvais située sur le chemin d'Amiens à Paris. Elle possédait une abbaye de

bénédictins appelée *Notre-Dame de Breteuil*. Ruiné par les Normands, ce monastère fut rétabli vers l'an 1050. Il a été uni à la Congrégation de Saint-Maur l'an 1646. *Voy*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 799.

BRETINORIUM. *Voy*. BERTINORO.

BRETON (François **LE**). *Voy*. LEBRETON (François).

I. **BRETONNEAU** (François), jésuite, né à Tours en 1660, mort à Paris en 1741, se fit connaître comme prédicateur. Il révisa et édita les *Sermons* des RR. PP. Girout, Cheminais, Bourdaloue, et quelques-uns du P. de la Rue. Il édita aussi les *Œuvres spirituelles* du P. Valois, avec une Préface sur la vie et les ouvrages de l'auteur; Paris, 1739, 3 vol. in-12. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde;* Paris, 1708, in-12; — 2° *Sermons, panégyriques et discours sur les Mystères;* ibid., 1743, 7 vol. in-12. *Voy*. les *Mém. de Trévoux*, mars 1743. Feller, *Biogr. univers.*

II. **BRETONNEAU** (Gui), historien ecclésiastique, né à Pontoise au XVIIe siècle, était chanoine de Saint-Laurent de Plancy. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Histoire de l'origine et fondation du vicariat de Pontoise;* Paris, 1636, in-4°; Hippolyte Ferret, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, y opposa : *Véritable histoire de l'antiquité et prééminence du vicariat de Pontoise ou du Vexin français, servant de réponse à l'histoire supposée de son origine et fondation;* Paris, 1637, in-8°; — 2° *Examen désintéressé du livre : de la Fréquente communion;* Rouen, 1645, in-8°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

BRETSCHNEIDER (Charles-Théophile), théologien rationaliste, né à Gersdorf en 1776, mort en 1848. Il remplit des fonctions pastorales à Schneeberg et à Anneberg, et devint en 1840 conseiller supérieur de consistoire. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Manuel dogmatique de l'Église luthérienne évangélique;* Leipzig, 1814-1818; — 2° *Exposé systématique de la dogmatique et de la morale des écrits apocryphes de l'Ancien Testament;* — 3° *la Croyance religieuse d'après la raison et la révélation;* Halle, 1842; tous ces ouvrages sont écrits en allemand; — 4° *Joa. Calvini, Theod. Bezæ, Henrici IV epistolæ quædam nondum editæ;* Leipzig, 1835; — 5° *Philippi Melanchthonis opera quæ supersunt omnia*, ou *Corpus reformatorum*, tom. I-XV; Halle, 1834-1848; — 6° *Lexicon manuale græco-latinum in libros Novi Testamenti;* Leipzig, 1824, 3e édit.; 1840, petit in-fol.; ce livre est en général fait avec autant de critique que d'érudition; mais il est fâcheux qu'en bien des endroits cette critique soit sacrifiée aux principes rationalistes; — 7° plusieurs autres écrits, dans lesquels il nie l'authenticité du livre de Daniel, de l'Évangile et des Épîtres de saint Jean. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. Ier, p. 348; IV, 207, 211, 253, 254, 260; III, 509; V, 231, 248.

BRETTEVILLE (Étienne-Dubois de), plus connu sous le nom d'*Abbé de Bretteville*, né à Bretteville, près de Caen, en 1650, mort en 1688. Il entra chez les Jésuites, puis il les quitta. On lui doit : 1° *Essais de sermons pour le Carême;* Paris, 1688, 1691 et 1703, 3 puis 4 vol. in-8°; — 2° *Essais de Panégyriques;* in-8°; — 3° *l'Éloquence de la chaire et du barreau selon les principes de la rhétorique sacrée et profane;* ouvrage posthume, 1689, in-12. *Voy*. Huet, *Origines de la ville de Caen*, p. 403. Gibert, *Jugem. des Savants sur les maîtres d'éloquence*, tom. III, p. 255 et suiv. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **BREUIL-BENOÎT** (*Brolium-Benedicti*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse d'Évreux, entre Dreux et Ivry. Elle fut fondée en 1137, et elle était fille de Vaux-de-Cernay. *Voy*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, t. II, col. 663.

II. **BREUIL-HERBAUD** (*Brolium-Herbaldi*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse et à quarante-huit kilomètres de Luçon; elle était fondée avant l'an 1130. *Voy*. la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1433.

BREUL (Jacques **DU**), bénédictin, né à Paris en 1528, mort en 1614, a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres : 1° une édition des *Œuvres de saint Isidore de Séville;* — 2° une *Chronique du Mont-Cassin;* — 3° *Chronicon Abbatum regalis monasterii S. Germani à Pratis*, in-fol. *Voy*. Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.*

BREVET (*Breve regis diploma*), nom qu'on donnait autrefois en France à l'acte expédié par un secrétaire d'État portant la nomination du roi à un évêché ou à un autre bénéfice sujet à sa nomination. Il y a deux sortes de brevets : les premiers étaient ceux que le roi accordait à un clerc en considération de son joyeux avénement à la couronne; les seconds étaient ceux que le roi donnait quand le nouvel évêque lui prêtait serment de fidélité. *Voy*. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. et méthod. de Droit canon.*

BRÉVETAIRE (*Regis diplomate munitus, instructus*), impétrant d'un brevet. Lorsqu'un brévetaire de serment de fidélité et un brévetaire de joyeux avénement concouraient ensemble, ce dernier était préféré, parce que son droit était plus éminent et plus ancien (*Voy*. BREVET); mais les brévetaires étaient préférés aux gradués. *Voy*. ibid.

BRÉVIAIRE (*Breviarium, Breve orarium*), livre d'Église qui contient l'office divin que les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les bénéficiers et les religieux sont obligés de lire tous les jours : l'obligation pour ces trois derniers est fondée sur les conciles de Bâle et de Latran. Cet office est composé de huit heures, savoir : Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Un ecclésiastique excommunié, dégradé ou déposé, n'est pas dispensé du bréviaire. Les causes légitimes de dispense sont une maladie sérieuse ou une occupation qu'on ne peut omettre sans porter un grand préjudice au prochain, comme d'assister un mourant. Un bénéficier qui s'en dispense sans raison est obligé à restitution des fruits en proportion de l'omission. *Voy*. D. Mège. Mabillon. Claude de Vert. Richard et Giraud. L'abbé André.

BRÉVIATEUR (*Breviator*), était dans l'empire de Constantinople le secrétaire ou l'écrivain des brefs. A Rome, on appelle bréviateurs ceux qui écrivent et dictent les rescrits et brefs du Pape.

BREVICOXA (Johannes de). *Voy*. COURTE-CUISSE.

BREWER (Henri), chapelain de la collégiale de Bonn et recteur de l'église des religieuses de Nazareth, né dans le duché de Juliers, mort à Aix-la-Chapelle vers 1680, a laissé, entre autres ouvrages : *Thomæ a Kempis biographia;* Cologne, 1681, in-8°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

BREYDENBACH ou **BREIDENBACH** (Bernard de), doyen de l'église de Mayence, entreprit en 1482 un pèlerinage au mont Sinaï. De retour à Mayence, il publia la relation de son voyage sous le titre de : *Opusculum sanctarum peregrinationum*, etc.; 1486, in-fol., avec des plans, des cartes et des figures. Elle parut de nouveau à Spire en 1490 et en 1520 sous le titre

de : *Peregrinatio hierosolymitana*, etc. Enfin un moine, Nicole Le Huen, la publia en français sous le titre de *Saintes pérégrinations;* Lyon, 1486, et en y ajoutant du sien. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BREYER (Remi), chanoine de Troyes, né dans cette ville en 1669, mort en 1749. On lui doit : 1° une *Traduction des Lettres de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Sidoine, évêque de Clermont;* Troyes, 1706, in-12; — 2° *Défense de l'Église de Troyes sur le culte qu'elle rend à sainte Prudence;* Paris, 1736, in-12; — 3° *Nouvelle dissertation sur les paroles de la sainte Eucharistie, où l'on montre que les liturgies orientales sont conformes à la romaine*, etc.; ibid., 1738, in-8°; — 4° quelques autres ouvrages qu'on peut voir indiqués dans Richard et Giraud.

BREZILLAC ou **BRESILLAC** (Jean-François), bénédictin de Saint-Maur, né à Farjaux, dans le haut Languedoc, en 1710, mort en 1780. Il a collaboré avec son oncle, dom Jacques-Martin, à l'*Histoire des Gaules* et au *Dictionnaire ecclésiastique et canonique portatif*, composé par une société de religieux et de jurisconsultes; Paris, 1765, 2 vol. in-12, et 1769, 1 vol. in-8°; ouvrage que nous avons cité quelquefois, qui contient de bons articles, mais qui respire assez souvent un gallicanisme fort avancé.

BREZOLLES (Ignace-Moli de), docteur de Sorbonne, mort en 1778, a publié : 1° *Traité sur la juridiction ecclésiastique contentieuse*, ou *Théorie et pratique des officialités;* Paris, 1779, 2 vol. in-4°, et 1781, sous le titre de : *Pratique des officialités;* — 2° une seconde édition du *Traité des bénéfices*, de Gohard; Paris, 1763, 3 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BRIANVILLE (Claude-Oronce Finé de), abbé de Saint-Benoît de Quinçay, près de Poitiers, mort en 1675. On a de lui 1° *Histoire sacrée en tableaux*, avec leur explication suivant le texte de l'Écriture et quelques remarques chronologiques; Paris, 1670, 1675 et 1693, 3 vol. in-12; — 2° plusieurs autres ouvrages. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1675. Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné*, p. 105. L'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'hist.*, tom. III, p. 35. Le P. Menestrier, jésuite, *Préf. de l'éloge hist. de Lyon.* Richard et Giraud, aux articles BRIANVILLE et FINÉ DE BRIANVILLE, lesquels se complètent l'un par l'autre.

BRIARD (Jean), docteur en théologie et vice-chancelier de l'université de Louvain, né dans le Hainaut, mort en 1520. On lui doit : 1° *Quæstiones quodlibeticæ;* Lyon, 1546, in-8°; — 2° *de Causa indulgentiarum;* — 2° *de Contractu sortis seu Loteriæ.* *Voy.* Le Mire. Valère-André, *Biblioth. Belg.*

BRICCIO (Paul), récollet et évêque d'Albe, mort en 1665. On a de lui : 1° *Seraphica, subalpinæ D. Thomæ provinciæ monumenta regio subalpinorum principi sacra;* Turin, 1647, in-fol.; — 2° *de' Progessi della Chiesa occidentale per sedici secoli;* Carmagnole, 1648, 1650; Turin, 1652, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BRICE** (saint), en latin *Brictio* ou *Brictius*, *Brixius*, évêque de Tours, mort le 13 novembre 444. Placé dans le monastère de Marmoutier, sous la discipline de saint Martin, il lui donna beaucoup de sujets de plaintes; mais, s'étant converti et ayant succédé à saint Martin, il fit oublier sa vie passée par la conduite la plus édifiante. Lazare, depuis évêque d'Aix, en Provence, l'accusa de manichéisme et attaqua ses mœurs; il parvint cependant à se justifier, mais il fut chassé de son siége et n'y fut réintégré qu'au bout de sept ans. L'Église l'honore le 13 novembre, jour de sa mort.

II. **BRICE** (François), en latin *Britius*, capucin et orientaliste, né à Rennes, vivait du XVe au XVIe siècle. Il alla comme missionnaire en Égypte et en Palestine, et acquit une grande connaissance de l'arabe; mais il fut rappelé à Rome par la congr. de la Propagande, qui l'employa à traduire plusieurs grands ouvrages en cette langue. Outre plusieurs autres ouvrages, il a laissé : 1° *Annalium ecclesiasticarum C. Baronii arabica epitome;* Rome, 1653-1671, 3 vol. in-4°; — 2° *Annalium sacr a creatione mundi ad Christi incarnationem epitome latino-arabica;* ibid., 1655, in-4°. *Voy.* Denys de Gênes, *Biblioth. des Capucins*, p. 55. Le Catalogue de la bibliothèque de Rennes, où, sous le n° II des manuscrits, on conserve de Brice, inédite, *Evangelii sancti Matthæi expositio arabica manuscripta*, etc., en caractères arabes. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BRICE**, en latin *Brixius* (Germain), aumônier du roi et chanoine de la cathédrale de Paris, né à Auxerre, mort dans le diocèse de Chartres en 1538. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Dialogus de episcopatu et sacerdotio, sive de dignitate et onere episcopi lib. sex;* 1526, in-8°; — 2° *Chrysostomi liber contra gentiles, Babilæ, Antiocheni episcopi et martyris, vitam continens;* 1528, in-4°; — 3° *Sexdecim homiliæ Chrysostomi;* 1533, in-4°; — 4° *Chrysostomi in epistolam ad Romanos homiliæ octo priores;* 1546. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRICIEN (*Bricianorum Ordo*), Ordre militaire fondé l'an 1366 par sainte Brigide, princesse de Suède. On l'appelle encore en latin : *Ordo Sanctæ Brigittæ, Ordo Sancti Salvatoris.* Urbain V l'approuva et lui donna la règle de Saint-Augustin. Leurs devoirs étaient d'ensevelir les morts, d'assister les veuves, les orphelins, les hôpitaux, et de combattre les hérétiques. *Voy.* Ant. Boisies. Marc.-Ant. Viano, Polonais, *Desc. de Pologne.* Justiniani, *Istor. di tutti gl' Ord. mil.*, tom. II, c. LIX, p. 685. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. BRIGITTE (Ordre de Sainte-).

BRICTIO, **BRICTIUS**. *Voy.* BRICE, n° I.

BRIDAINE ou **BRYDAINE** (Jacques), célèbre missionnaire, né à Chuslan, dans le diocèse d'Uzès, en 1701, mort à Roquemaure en 1767, commença ses études chez les jésuites, et les acheva au séminaire des missions royales de Sainte-Croix; il montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour l'art de la parole : son style agreste, inégal et heurté, était plein de ces images qui saisissent la foule et de hardiesses qui s'alliaient assez bien au sublime de la pensée. Son organe tonnant, dit le cardinal Maury, donnait encore une nouvelle énergie à son éloquence; en sorte que l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. On a de lui 1° *Cantiques spirituels;* Montpellier, 1748, in-12; — 2° *Sermons;* Avignon, 1825, 5 vol. in-12. *Voy.* l'abbé Caron, *Modèle des prêtres.* Maury, *Essai sur l'éloquence.* Feller. L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRIDEL (Jean-Louis), pasteur protestant de l'Église française à Bâle, né en 1759, mort à Lausanne en 1821, fut professeur d'interprétation des livres saints et des langues orientales à Lausanne depuis 1809 jusqu'à sa mort. On a de lui, outre des ouvrages politiques et littéraires : 1° *Traduction du livre de Job;* Paris, 1818, in-8°; — 2° *Discours sur l'efficacité morale*

de la lecture des livres sacrés et sur le style de leurs auteurs: Lausanne, 1809, in-8°; — 3° *Dissertation sur l'état et les fonctions des prophètes;* ibid., 1808, in-4°; — 4° *Traité de l'antiquité juive, antique et moderne;* Bâle, 1810, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

BRIDFERTH, bénédictin anglais qui vivait au Xe siècle, a composé des *Commentaires* sur quelques traités du Vénérable Bède. Il est aussi auteur de quelques ouvrages qui se trouvent parmi ceux de Bède, comme : 1° *de Principiis mathematicis;* — 2° *de Institutione monachorum. Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

BRIDGEWATER, en latin *Aquapontanus* (Jean), jésuite, né dans le Yorkshire, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Concertatio virulentæ disputationis theologicæ, in qua Gorg. John, professor Academiæ Heidelbergensis conatus est docere pontificem romanum esse antichristum;* Trèves, 1589, in-4°; — 2° *Concertatio Ecclesiæ catholicæ in Anglia contra calvino-papistas et puritanos, sub Elisabetha regina;* ibid., 1594, in-4°; — 3° *An account of the six articles usually proposed to the missionaries in England*, etc. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Feller, *Biogr univers.*

BRIDOUL (Toussaint), jésuite, né à Lille en 1595, mort dans cette ville l'an 1672, avait une tendre dévotion pour la sainte Vierge; aussi lui consacra-t-il plusieurs de ses écrits, dont les principaux sont : 1° *Gloria mirabilium Deiparæ, singulos anni dies recurrentium;* Lille, 1640, in-8°; — 2° *Boutique sacrée des saints et vertueux artisans, dressée en faveur des personnes de cette vocation;* ibid., 1650, in-12; — — 3° *le Paradis ouvert par la dévotion envers la sainte Vierge;* ibid., 1671, in-12; — 4° *l'Enfer fermé par la considération des peines des damnes*, etc.; ibid., 1671, in-12; — 5° *Schola eucharistica stabilita, super veneratione a brutis animantibus exhibita sanctissimo sacramento;* ibid., 1672, in-8°; traduite en anglais, Londres, 1688; — 6° *Itinéraire de la vie future;* traduit de l'italien du P. Vincent Carafa, jésuite. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.*

BRIÉ, fils d'Aser, père des Briéites. *Voy.* Nombres, XXVI, 44, 45.

BRIEC. *Voy.* BRIEUC, n° I.

BRIEN (Thaddée O'), docteur en théologie et supérieur du collége des Irlandais de Toulouse, mort en 1747. Après avoir gouverné ce collége pendant neuf ans, il retourna en Irlande et fut curé à Castelyons, dans le comté de Cork. Il a laissé : 1° *Réponse à un livre de M. Davis*, intitulé : *la Vraie et ancienne Religion catholique;* Anvers, 1716, in-8°; — 3° *Goliath décapité par son propre glaive:* ibid., 1717, in-4°; c'est une réplique à celle que M. Davis avait faite à la *Réponse;* — 5° *Explication du jubilé;* 1725. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

BRIENNE. *Voy.* LOMÉNIE (Henri de).

BRIET (Philippe), jésuite, né à Abbeville en 1601, mort en 1668, se fit connaître principalement par des travaux sur la géographie. Il a laissé, en outre : 1° *Annales mundi, sive chronicon, ab orbe condito ad annum Christi* 1663; Paris, 1663, 7 vol. in-12; Mayence, 1 vol. in-fol.; Venise, 1693, 7 vol. in-12; c'est l'édition la plus complète. L'ouvrage d'ailleurs est estimé; l'auteur marche sur les traces du P Pétau pour la chronologie; — 2° *Elogium patris Jacobi Sirmondi S. J.;* Paris, 1651, in-4°, avec un catalogue des ouvrages du P. Sirmond, par ordre chronologique; — 3° le 5e vol. de la *Concordia sacræ ac profanæ Chronologiæ* du P. Labe, lequel parut en 1670, après la mort des deux jésuites. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759.

I. **BRIEUC** ou **BRIOK**, **BRIOCK** (saint), en latin *Brioccius* ou *Briocus*, *Briomacles*, *Briomaclus*, *Vriomaclus*, en breton *Briec*, né dans la Grande-Bretagne ou en Irlande, de 410 à 415, mort au commencement du VIe siècle. Il fut sous la discipline d'un saint évêque nommé Germain; il vint sur les côtes de l'Armorique, et se fixa entre Lexobie et Aleth, où il bâtit un monastère, dans lequel il vécut avec quelques religieux dans les exercices de la pénitence. Le bruit des miracles qui s'opéraient dans ce lieu le rendit célèbre; on y bâtit une ville, qui fut plus tard érigée en évêché. Dans quelques endroits on fait sa fête le 1er ou le 2 mai, et dans d'autres, le 29 avril. *Voy.* les *Vies* des saints de Bretagne, par D. Lobineau, qui a retrouvé une grande partie des actes de ce saint.

II. **BRIEUC (SAINT-)**, ville épisc. de France. *Voy.* SAINT-BRIEUC.

BRIGANDAGE D'ÉPHÈSE. *Voy.* ÉPHÈSE.

I. **BRIGIDE** ou **BRIGITTE** (sainte), patronne d'Irlande, abbesse de Kildare, née dans la province d'Ulster, morte au commencement du VIe siècle. Elle prit le voile des mains de saint Mel, évêque et disciple de saint Patrice. Elle fonda en Irlande plusieurs couvents, mais le plus considérable fut Kildare. Le détachement de toutes les créatures et la charité envers les pauvres furent ses deux vertus principales. On l'honore le 1er février, que l'on croit être l'anniversaire de sa mort. *Voy.* Bolland., *Acta Sanctor.*, tom. I, p. 99. L'*Encyclop. cathol.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 132. Richard et Giraud.

II. **BRIGIDE**, vierge et compagne de sainte Maure. *Voy.* MAURE, n° II.

III. **BRIGIDE** ou **BRIGITTE**, **BIRGITTE** (sainte), fille de Birger, prince suédois, et de Sigride, née vers l'an 1302, morte le 23 juillet 1373. De bonne heure Dieu se communiqua à elle par des visions et des révélations; à treize ans on la maria à Ulfon, prince de Néricie, à qui elle communiqua sa piété, et qui se retira dans le monastère d'Alvastre, de l'Ordre de Cîteaux, où il mourut. Elle partagea son bien entre ses huit enfants, et mena la vie la plus pénitente et la plus austère. Elle se rendit à Rome, puis dans la Palestine; et, un an après sa mort, son corps fut transporté en Suède par sainte Catherine, sa fille. Boniface IX l'a canonisée l'an 1391, et l'Église célèbre sa fête principale le 8 octobre. Elle a laissé des *Constitutions* pour des religieuses et des religieux appelés, dans la suite, *de Saint-Sauveur* ou *Brigittins. Voy.* Bolland., *Acta Sanctor.*, octobr., tom. IV, p. 378, *de S. Brigitta Vidua*, § III, n. 37, seq. Surius. Bzovius. Sponde. Raynaldi, *in Annalib.*, A. C., 1370, 1373, 1391 et 1415. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 130, 131.

IV. **BRIGIDE** (Ordre de **SAINTE-**). *Voy.* BRICIEN.

I. **BRIGNON** ou **L'ABSIE EN BRIGNON** (*Sedes Brignonis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au diocèse de Poitiers, et située entre Thouars et Montreuil-Bellay. Elle fut fondée au XIIe siècle par Giraud, seigneur de Montreuil-Bellay. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, t. II, col. 1297.

II. **BRIGNON** (le P. Jean), jésuite français, mort en 1725. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Instructions spirituelles et pensées consolantes pour les âmes affligées ou scrupuleuses;* Paris,

1706, 1711, in-12; — 2° *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*; ibid., 1694, in-12; cet ouvrage a été souvent imprimé; — 3° *Traduction des sept paroles de Jésus-Christ sur la Croix*; trad. de Bellarmin; ibid., 1700, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1690, 1694, 1701, 1707.

BRIGUET (Sébastien), historien suisse, mort en 1780. Il était chanoine à Sion, dans le Valais. Il a laissé : 1° *Concilium Epaunense, assertione clara et veridica loco suo ac proprio fixum in Epaunensi, parochia Vallensium, vulgo Epenassex*; Sion, 1741, in-8°; — 2° *Vallesia christiana, seu diœcesis Sedunensis historia sacra, Vallensium episcoporum serie observata, addito in fine eorumdem Syllabo*; ibid., 1744, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor de la France.* Quérard, *la France littéraire.*

BRINDES ou **BRINDISI** (*Brundusium, Brundisium*), ville archiépisc. du royaume de Naples située dans la province appelée la terre d'Otrante. L'évêché y fut établi avant l'année 200; mais ayant été ruinée au xe siècle par les Sarrazins, ses évêques se retirèrent à Oria, et les deux diocèses furent unis. Au xie siècle l'évêque de Brindes eut le titre d'archevêque, et les habitants d'Oria voulurent, comme par le passé, avoir un évêque particulier; ce que Grégoire IV leur accorda. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IX, p. 3, et tom. X, p. 213. Richard et Giraud.

BRIOC. *Voy.* Brieuc, n° I.

BRIOCCIUS, BRIOCK, BRIOCUS. *Voy.* Brieuc, n° I.

BRIOCI FANUM. *Voy.* Saint-Brieuc.

BRIOMACLES, BRIOMACLUS. *Voy.* Brieuc, n° I.

BRION (l'abbé de), partageait les opinions de Mme Guyon sur le quiétisme. Il a publié, entre autres écrits : 1° *Vie de la très-sublime contemplative sœur Marie de Sainte-Thérèse, carmélite de Bordeaux, avec ses lettres*; Paris, 1720, 3 vol. in-12; ouvrage condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 2 sept. 1727); — 2° *Paraphrase sur les trente premiers Psaumes*; ibid., 1722, 2 vol. in-12; — 3° *Paraphrases sur divers Psoumes mystérieux*; 1718, 3 vol. in-12, avec une suite en 2 vol.; — 4° *Considérations sur les plus importantes vérités du christianisme*; ibid., 1724, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRIONE (*Brionium*), ville de Normandie où, l'an 1050, sous le pape Léon IX et Henri Ier, roi de France, se tint un concile dans lequel Bérenger fut condamné. *Voy.* Labbe, tom. IX. Hard., tom. VI.

BRIOUDE (*Brivas, Brivatum*), ville et ancienne abbaye qui avait été sécularisée au diocèse de Saint-Flour. Elle était célèbre par le tombeau de saint Julien, qui, au commencement du ive siècle, y souffrit le martyre. *Voy.* Dom Vaissette, *Géogr. histor., ecclés. et civ.*, tom. VI, p. 541. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 467, nov. edit.

BRIS (François de), savant capucin du xviie siècle, très-versé dans la langue arabe, qu'il avait apprise dans le cours de ses missions au Levant. Appelé à Rome par la Congrégation de la Propagande, il fut chargé de la traduction de plusieurs ouvrages en arabe. C'est le même que Brice (n° II), quoique plusieurs auteurs semblent le distinguer de ce dernier. Bris ou Brice est aussi auteur d'une *Version arabe de la Bible*; 3 vol. in-fol., avec la Vulgate en regard, publiée par Nazari; Rome, 1671. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BRISACIER (Jean de), jésuite, né à Blois en 1603, mort en 1668, enseigna la philosophie et se fit connaître comme prédicateur. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels il consigne de graves accusations contre les religieuses de Port-Royal; un de ces ouvrages, intitulé *le Jansénisme confondu*; 1651, in-4°, fut condamné par M. de Gondy, archevêque de Paris, et vivement combattu par le docteur Arnauld. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BRISSON (Barnabé), jurisconsulte, né à Fontenay-le-Comte en 1531, mort en 1591. Avocat général au parlement en 1575, président à mortier en 1583, et conseiller peu de temps après, il acquit une immense réputation. Sa conduite politique sembla équivoque; il devint suspect aux Seize, qui le condamnèrent à être pendu. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Observationum divini et humani juris liber unus, in quo explicantur L. Dominico de spectaculis in cod. Theod., et L. omnes dies C. de feriis. Indeque sumpta occasione, de priscis dierum appellationibus. Ejusdem de præcipuis Christianorum festivitatibus, necnon de vetustis Baptismatis ritibus, et spectaculorum abrogata licentia*; Paris, 1682, in-8°, et 1605, in-4°; Hanau, 1599, et 1600, in-8°; Leyde, 1712, in-12; — 2° *de Regio Persarum principatu, libri tres*; Paris, 1591, in-8°, avec les notes de Sylburge, 1595, in-8°, et avec trois *Index*, 1606, in-4°; enfin avec les corrections et les différentes additions faites par J.-H. Lederlin, Strasbourg, 1710, in-8°. Cette dernière édition peut beaucoup servir non-seulement à entendre les anciens histor. profanes, mais à jeter de la lumière sur les passages obscurs de plusieurs Livres sacrés. *Voy.* Nicéron, *Mém. des homm. illust.*, tom. IX, p. 297 et suiv. Le *Journ. du règne de Henri III*, tom. Ier, p. 35, édit. de 1720, in-8°. Mézeray, *Abrég. chronol. de l'Hist. de Fr.*, tom. V, p. 335, tom. VI, p. 65, édit. d'Amsterd., 1682. *Œuvres de Pasquier*, tom. II, l. XVII, lettre ii, col. 487. J.-B. Le Grain, *Décad. de Henri le Grand*, l. V, p. 492 et 493. M. de Thou, *Mém. de sa Vie*, l. V, p. 269, édit. d'Amsterd., 1713. La *Nouv. Biogr génér* Richard et Giraud.

BRISSOT DE WARVILLE (Jean-Pierre), célèbre révolutionnaire, chef du parti dit des *Brissotins*, naquit d'un pâtissier en 1754, près de Chartres, dans le village d'*Ouarville*, nom qu'il ajouta au sien en lui donnant la forme anglaise de *Warville*, et l'annoblissant de la particule *de*. Outre des écrits politiques, philosophiques et littéraires, il en a composé un qui touche à la théologie, c'est *l'Autorité législative de Rome anéantie*; Paris, 1785, in-8°; ouvrage qui fut réimprimé sous le titre de : *Rome jugée, l'autorité du Pape anéantie, pour servir de réponse aux bulles passées, nouvelles et futures du Pape*; ibid., 1791, in-8°. Rome n'est pas encore anéantie, l'autorité du Pape ne l'est pas non plus; Brissot a cessé d'exister; il fut guillotiné le 31 octobre 1793. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BRISTOL** (*Bristolium*) ou **BRISTOW**, ville épisc. d'Angleterre sur la frontière du comté de Glocester. Un monastère y fut bâti l'an 1148 par Robert Fitz Harding; Henri II confirma cette donation, et Henri VIII l'érigea en évêché. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 137.

II. **BRISTOL** (*Bristolius*) ou **BRISTOW** (Richard), né à Worcester en 1538, mort en 1582, vint s'établir à Douay, où il fut supérieur du séminaire fondé par Guillaume Alain, depuis cardinal, pour recevoir les jeunes gens chassés de Londres. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Réplique à W. Fulke pour défendre les théories du Dr Allen sur le Purgatoire*; Louvain, 1580; — 2° *Court traité des voies et moyens de*

découvrir la vérité en ces temps d'hérésie, contenant les motifs particuliers à l'appui de la foi catholique; Anvers, 1599; — 3° *Questions, au nombre de cinquante et une, proposées aux hérétiques par les catholiques;* in-8°; ces trois ouvrages sont écrits en anglais; — 4° *Veritates aureæ S. R. Ecclesiæ;* 1616; — 5° *Tabula in Summam theologicam Thomæ Aquinatis. Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Le Mire, *de Scriptor. Eccles. sæculi* XVI. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

BRITIUS. *Voy.* BRICE, n° II.

BRITO (Bernardo de), historien portugais, né à Villa de Alméida en 1569, mort en 1617, entra dans l'Ordre de Cîteaux, et fut nommé premier historiographe de Portugal. Outre de nombreux travaux historiques, il a laissé : *Chronique de l'Ordre de Citeaux;* 1602, in-fol. *Voy. Mémoires de Portugal,* 1597. Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.,* qui cependant ne fait aucune mention de cet ouvrage, pas plus que Feller; mais l'*Encyclop. cathol.* le cite, comme Richard et Giraud.

BRITTO (le B. Jean de), né à Lisbonne le 1er mars 1647, d'une famille de la plus haute noblesse, fut d'abord page de l'infant D. Pierre. Il sut conserver tant de pureté et tant de constance dans la pratique des vertus chrétiennes, qu'il conquit depuis le nom de *martyr.* Il entra dans la compagnie de Jésus en 1674, obtint les missions de l'Inde, et fut chargé de la chrétienté de Maduré. En 1686 il tomba au pouvoir des idolâtres, qui épuisèrent tous les tourments imaginables pour l'amener à adorer leurs idoles. Chassé du royaume, Britto revint en Europe; mais la soif du martyre le poussa de nouveau dans l'Inde, où il opéra un nombre prodigieux de conversions, qui lui valurent le plus douloureux, mais le plus glorieux martyre, le 4 février 1693. La place même qui avait été témoin de sa mort devint aussitôt le théâtre de nombreux miracles opérés par son intercession. La cause de sa béatification, introduite sous Benoît XIV et suspendue par les troubles qui agitèrent le Portugal, et même le reste de l'Europe, fut reprise plus tard. Le 27 septembre 1851 Pie IX décréta qu'il constait du martyre et de la cause du martyre du P. Britto, et des miracles qui les avaient confirmés, et le 17 février 1852 il déclara qu'on pouvait en toute sûreté procéder à la béatification. La solennité eut lieu le 21 août 1853. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.,* au *Supplém.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BRITULIUM. *Voy.* BRETEUIL.

BRITZ. *Voy.* BRIZ.

BRIULA ou **PRIULA**, ville épisc. de la province d'Asie sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît que quatre évêques, qui sont : Timothée Ier, qui se trouva au concile de Nicée en 325; Timothée II, qui assista à celui d'Éphèse; Rufin, qui était à celui de Chalcédoine; et Georges, qui se trouva au septième concile général. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 138.

BRIVAS, BRIVATUM. *Voy.* BRIOUDE.

BRIVE (*Briva*), ville du bas Limousin où Hugues, archevêque de Lyon, tint un concile l'an 1094, en faveur de l'abbaye de Marmoutier située près de Tours. *Voy.* Hardouin, tom. VI.

BRIXEN (*Brixina, Brixino*), ville épisc. d'Allemagne dans le Tyrol, et suffragante de Saltzbourg. Saint Cassien y prêcha l'Évangile vers l'an 360, après avoir été sacré évêque par Fortunat, patriarche d'Aquilée. L'évêché fut d'abord établi à Sabiona, et on ne le transféra à Brixen que vers l'an 1000. L'an 1080 il y eut à Brixen un concile que l'empereur Henri IV fit tenir par trente évêques, ses partisans. Ils y soutinrent les droits de cet empereur contre le pape Grégoire VII, qui l'avait excommunié. Ils osèrent même déposer ce pape, et mettre en sa place Guibert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. *Voy. Etat ecclésiast. d'Allem.,* tom. II. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 3, au mot BRESSANONE. Richard et Giraud.

BRIXIUS. *Voy.* BRICE, nos I et III.

BRIZ ou **BRITZ-MARTINEZ** (Juan), abbé du monastère de Saint-Jean de la Peña dans les Pyrénées, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia de la fundacion y antiquedades de S.-Juan de la Peña, y de los reies de Sobrarbe, Aragon y Navarra;* Saragosse, 1620, in-fol.; — 2° *Pro Cæsar-Augustana S. Salvatoris ecclesiæ antiquissima et perpetua cathedralitate,* dans la *Catedra episcopal de Çaragoza* de Juan Arruego; 1650, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BROCARD** ou **BORCHARD, BROCHARD, BURCHARD, BURCKHARD,** dominicain, né à Strasbourg selon quelques-uns, et suivant Reineccius en Westphalie, fut envoyé vers l'an 1232 dans la Terre-Sainte, où il passa dix ans au monastère de Sion, ce qui le fit surnommer *Brocardus de monte Sion.* La relation de son voyage parut pour la première fois à Lubeck, 1475, 2 vol. in-fol., dans le livre intitulé *Catena temporum, seu Rudimentum novitiorum,* espèce d'histoire universelle; c'est la meilleure édition, et elle a été imprimée séparément à Anvers en 1536, sous le titre de *Locorum Terræ Sanctæ exactissima descriptio,* etc.; à Paris, en 1544, et à Cologne, en 1624. *Voy.* Quetif, *Scriptores Ord. Prædicator.,* tom. I, p. 391. Feller, *Biogr. univers.,* note de M. Perennès. L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BROCARD** (Jacques), né à Venise au XVIe siècle, embrassa le calvinisme, et prétendit avoir eu une vision qui lui révélait le rapport de quelques passages de l'Écriture sainte avec les événements de son temps. Chassé de Middelbourg, dont le synode l'avait condamné, chassé également de la France, il se retira à Nuremberg, où il mourut. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Mystica et prophetica Geneseos interpretatio;* Leyde, 1580, in-8°; — 2° *Mystica et prophetica Levitici, Cantici Canticorum, Aggæi, Zachariæ et Malachiæ interpretatio;* ibid., 1580, in-8°; — 3° *Interpretatio et paraphrasis in Apocalypsin;* ibid., 1580 et 1610, in-8°, trad. en anglais par Jacques Stanfort; Londres, 1582, in-4°. Il faut remarquer que tous les ouvrages de Brocard sont dans l'*Index* des livres prohibés par Clément VIII. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

BROCARIO (Arnaud-Guillaume de), typographe espagnol, imprima dans l'université d'Alcala de Hénarès la *Bible polyglotte* dite d'*Alcala,* ou *de Ximénès,* ou *de Complute.* Cette polyglotte forme 6 gros volumes in-fol. Le pape Léon X, qui avait communiqué les manuscrits grecs du Vatican, autorisa par un bref daté du 18 mars 1520 l'impression de cette Bible. *Voy.* POLYGLOTTE.

BROCCHI (Joseph-Marie), docteur et protonotaire apostolique, né à Florence en 1687, mort en 1751. On lui doit : 1° *Principes de théologie morale,* en latin; — 2° *Traité sur l'occasion prochaine du péché sur les récidives,* en italien; — 3° *les Constitutions du séminaire de Florence;* — 4° des *Vies de Saints et de Bienheureux de Florence,* en italien. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

BROCHARD. *Voy.* BROCARD, n° I.

BRODA (André), docteur et professeur de théologie à Prague, fit paraître en 1415 un *Traité* en 14 chapitres, dans lequel il cherchait à démontrer que *les laïques ne devaient recevoir l'Eucharistie que sous l'espèce du pain.* Ce traité est dirigé particulièrement contre un prêtre de Prague, Jacques de Misa, surnommé *Jacobellus*, lequel soutenait la nécessité de la communion sous les deux espèces, se fondant principalement sur le texte de saint Jean (VI, 54) et sur des passages des saints Pères. Il avait déjà paru avant Jacobellus un long écrit d'un anonyme où on voyait les mêmes objections, les mêmes démonstrations et le même style que dans le *Traité* de Broda; ce qui le fit attribuer à ce docteur. *Voy.*, pour la manière dont Broda défend sa thèse, le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BRODEAU (Pierre-Julien), fils du savant jurisc. Julien Brodeau, et qui est mort en 1711, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Preuves des existences et nouveau système de l'univers*, ou *Idée d'une nouvelle philosophie;* Paris, 1702, in-8°; — 2° *Moralité curieuse sur les six premiers jours de la création;* Tours, 1703. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BROGLIE (Maurice-Jean-Madeleine de), évêq. de Gand, né en 1766 d'une famille originaire de Quiers en Piémont, mort à Paris en 1821, faisait ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, lorsque la révolution l'obligea de quitter la France avec son père, qui se rendit à Berlin. Rentré en France, il fut nommé en 1805 à l'évêché d'Acqui, et en 1807 à celui de Gand. En 1811, dans le concile national du 9 juillet, lequel avait été convoqué pour aviser au moyen d'instituer les évêques sans avoir recours au Saint-Siége, il s'opposa constamment aux mesures proposées; aussi le 12, c'est-à-dire le lendemain de la clôture de ce concile, fut-il arrêté et enfermé, ainsi que les évêques de Troyes et de Tournai, au donjon de Vincennes. Après quatre mois et demi de captivité, il donna sa démission qu'on lui demandait, et il fut exilé à Beaune, puis dans l'île de Sainte-Marguerite, sur les côtes de Provence. En 1813 on lui donna un successeur au siége de Gand. En 1814, à la chute de Napoléon, sa démission ayant été considérée comme nulle, il retourna dans son diocèse au milieu des témoignages de la joie la plus vive. Cependant la réunion de la Belgique à la Hollande lui suscita de nouvelles persécutions; sa fermeté inébranlable dans tout ce qui touche aux intérêts de la religion ne se démentit pas un seul instant. Bientôt placé sous le coup d'un mandat d'arrêt, il protesta vainement contre la procédure; le tribunal de Bruxelles, par arrêt du 8 novembre 1817, le condamna à la déportation, et l'arrêt fut attaché par la main du bourreau entre ceux de deux voleurs exposés pour leurs crimes. Enfin, à la suite d'une forte maladie, il rendit sa grande et belle âme à Dieu, vénéré de tous par son savoir et la grande austérité de ses mœurs. Alors, comme il arrive malheureusement trop souvent en pareilles circonstances, il y eut dans le clergé des hommes dits modérés, qui, esclaves de la puissance civile, accusaient le digne prélat d'exagération dans sa conduite vis-à-vis de l'État; mais cette prétendue exagération trouva sa justification complète dans une note officielle dans laquelle Pie VII disait au ministre des Pays-Bas résidant à Rome, que « la nouvelle loi fondamentale contenant des erreurs contraires à la religion catholique, la résistance des évêques ne pouvait être blâmée avec justice, et qu'on ne pouvait exiger des serments contraires à la conscience. » Les écrits de Mgr de Broglie offrent un vif intérêt, soit par leur mérite intrinsèque, soit par la nature des circonstances elles-mêmes; ils sont au nombre de cinq : 1° *Adresse au roi;* 1815, 28 juillet; cette adresse est signée par les évêques de Tournai, de Namur et de Gand, et par les grands vicaires de Malines et de Liége; — 2° une *Instruction pastorale*, en français et en flamand; 1815, 2 août; — 3° un *Jugement doctrinal* des évêques des Pays-Bas sur le serment prescrit; — 4° une *Représentation* sur l'introduction de certains ouvrages funestes dans l'enseignement, et sur ses craintes relativement au sort des séminaires épiscopaux; — 5° *Réclamation respectueuse adressée à LL. MM. les empereurs d'Autriche et de Russie, et le roi de Prusse, relativement à l'état des affaires religieuses en Belgique;* datée de Beaune, 1818, 4 octobre, imprimée en 1859. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi*, tom. XXXVIII. Feller, *Biogr univers.*

BROKESBY (François), anglican, né dans le comté de Leicester, mort vers 1718, fut pasteur à Rowley. Il a publié, entre autres ouvrages : 1° *Vie de Jésus-Christ;* — 2° *Histoire du gouvernement de la primitive Église pendant les trois premiers siècles et le commencement du* IVe, en anglais; Londres, 1712, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

BROKMANN (Jean-Henri), prévôt de la cathédrale de Munster, né en 1767 à Liesborn, dans le diocèse de Munster, mort l'an 1837, fut successivement professeur au gymnase de Saint-Paul à Munster, professeur de morale à la faculté de philosophie, et succéda au célèbre prédicateur et doyen Albers dans la chaire de théologie pastorale. Il devint lui-même prédicateur distingué. Durant une épidémie qui ravagea Munster, il montra un zèle et une charité vraiment apostoliques. Ses ouvrages les plus importants sont, outre son *Manuel de l'Histoire ancienne :* 1° *Homélies et Sermons pour les dimanches et fêtes de toute l'année, et sur la Passion de Notre-Seigneur;* Munster, 1826-1830, 1836, 5 vol.; — 2° *Avis sur l'administration des paroisses dans l'Église catholique, d'après les besoins de notre temps;* — 3° plusieurs *Discours synodaux*, en latin; — 4° une édition de la *Philosophie morale* de Veberwasser; Munster, 1814, 1815, 3 vol.; — 5° une traduction du *Combat spirituel* et de plusieurs autres ouvrages. *Voy.* Vedinck, dans le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*

I. **BROLIUM**. *Voy.* BREUIL.

II. **BROLIUM GROLANDY**. *Voy.* BOISYROLAND.

BROMPTON (Jean), bénédictin et abbé de Jorewall ou Jerewall dans le comté d'York, vivait au XVIe siècle. On lui doit la découverte d'une *Chronique*, comprenant ce qui s'est passé en Angleterre de l'an 588 à l'an 1198. Cet ouvrage et neuf autres du même genre ont paru à Londres, 1652, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BRONCHORST ou **NOVIOMAGUS** (Jean), philosophe et mathématicien, né à Nimègue en 1494, mort à Cologne en 1570, où il s'était retiré par suite des troubles excités en Flandre par le protestantisme. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Apologia pro identitate auctoris librorum de Cœlesti Hierarchia cum Dionysio Areopagita, de quo Paulus in Actis Apost.*, c. XVII; — 2° *S. Dionysii Areopagitæ martyrium latine versum :* ces deux opuscules sont imprimés avec les commentaires de Denis le Chartreux sur saint Denis l'Aréopagite; Cologne, 1536; — 3° *Bedæ presbyteri opuscula complura de temporum ratione castigata;* ibid., 1537, in-fol.; — 4° une édition de l'*Introductio ad Sapientiam Joannis*

Ludovici Vives; Deventer, 1558, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, et Feller, à l'art. NOVIOMAGUS.

BRONQUARD ou **BROQUARD** (Jacques), jésuite, né à Thionville vers 1588, mort en 1660, a traduit en latin : 1° le *Pédagogue chrétien*, du jésuite Philippe Oultreman de Valenciennes; — 2° le *Pensez-y bien* ou *Moyen assuré de se sauver;* Rouen, 1648, in-18; — 3° le *Testament de l'homme chrétien*, d'Antoine Sucquet; — 4° la *Vraie philosophie du chrétien,* de Charles Musart. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BROSSETTE (Claude), avocat au parlement de Paris et membre de l'Académie des belles-lettres de Lyon, né à Lyon en 1671, mort en 1746. Il a laissé : 1° *les Titres du droit civil et du droit canonique,* etc.; Lyon, 1705, in-4°, et dans Brillon, *Diction. des Arrêts;* — 2° plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Colonia, *Hist. littéraire de Lyon.* tom. Ier, p. 827.

BROUCOLACAS (terme formé du grec moderne *broukos*, boue puante, et de *lakkos,* fosse), c'est-à-dire fosse remplie de boue. Les Grecs modernes nomment ainsi les cadavres des excommuniés. Ils sont persuadés que ces cadavres ne peuvent pas se dissoudre; que le démon s'en empare, les anime, les fait paraître, s'en sert pour tourmenter les vivants; que le seul moyen de s'en délivrer est de déterrer le mort, de lui arracher le cœur et de le mettre en pièces, ou de brûler le tout, et que l'on trouve la fosse remplie de boue. Ils prétendent que souvent ces corps se trouvent enflés, remplis de vent, et font du bruit comme un tambour; alors ils les nomment *thoupi* ou *étoupi,* tambour. Ils croient enfin que l'absolution donnée par leurs évêques ou par le Pape aux excommuniés après leur mort, fait tomber en poussière les cadavres. Cette persuasion, autorisée chez eux par une infinité d'histoires, leur fait craindre à l'excès l'excommunication, et sert à les confirmer dans leur schisme. *Voy.* Tournefort, qui dans son *Voyage du Levant*. tom. Ier, p. 52 et suiv., rapporte un exemple de l'exhumation d'un excommunié dont il fut témoin dans l'île de Mycon, en 1701. Du Cange, au mot IMBLOCATUS. Dom Calmet, *Dissert. sur les revenants*, n° 38 et suiv. Lenglet, *Traité des visions et des apparitions*, tom. II, p. 171, etc. Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **BROUE** (Claude de **LA**), jésuite qui vivait au XVIIe siècle, est auteur d'une *Histoire de saint Jean-François Régis;* Le Puy, 1650.

II. **BROUE** (Pierre de **LA**), évêque de Mirepoix, né à Toulouse en 1643, mort à Bellestat, village de son diocèse, en 1720, fut un des évêques opposants à la bulle *Unigenitus*. Appliqué surtout à la conversion des protestants, il publia trois *Lettres pastorales* aux nouveaux réunis de son Église sur l'Eucharistie; 1702, 1703 et 1704. On a encore de lui : 1° *Statuts synodaux;* — 2° *Relation des conférences tenues en* 1716, *à l'archevêché de Paris et au Palais-Royal, sur les accommodements proposés dans l'affaire de la bulle Unigenitus;* — 3° *Défense de la grâce efficace par elle-même,* contre Fénelon et le P. Daniel. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

I. **BROUERIUS** ou **BROWER VAN NIEDEK** (Daniel), théologien et missionnaire hollandais du XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Traduction malaise de la Genèse;* Amsterdam, 1662, in-4°; — 2° *Traduction malaise du Nouveau Testament;* ibid., 1668, in-8°. Ces deux versions sont accompagnées du texte hollandais et de la prononciation du malais. *Voy.* la *Nouv. Biogr. univers.*

II. **BROUERIUS VAN NYEDEK** ou **NIEDEK** (Matthieu), jurisc. et archéologue, né à Amsterdam en 1667, mort en 1735, a laissé, entre autres écrits : *de Populorum veterum ac recentiorum Adorationibus;* Amsterdam, 1713, in-12; ouvrage que la S. Congrégation de l'*Index* a condamné par un décret du 13 avril 1739. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BROUGHTON** (Hugues), théologien anglais, né à Oldbury en 1549, mort l'an 1612, était très-versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu; comme prédicateur, il se fit remarquer par sa hardiesse et sa singularité. Dans ses écrits, il semble avoir eu particulièrement pour but la conversion des juifs. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, qui ont été condamnés par un décret de la S. Congrégation de l'*Index* en date du 7 septembre 1709; on les a réunis et publiés longtemps après sa mort sous ce titre assez curieux et assez singulier : *The Works of the Great Albionean divine, renowned in many Nations for rare skill in Salem and Athens tongues, and familiar acquaintance with all Rabbinical Learning;* Londres, 1662, 4 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BROUGHTON** (Richard), théologien anglais, mort en 1634. En 1593 il fut ordonné prêtre, et il devint vicaire général de l'évêque de Chalcédoine. On a de lui : 1° *Ecclesiastical history of Great Britain, from the Nativity to the conversion of the Saxons;* Douay, 1633, in-fol.; Londres, 1651; — 2° *A true memorial of the ancient, most holy and religious state of Great Britain in the time of the Britons and primitive Church of the Saxons;* 1650, in-8°; — 3° *Monasticon Britannicon;* 1655, in-8°; — 4° *Épître apologétique,* en réponse au livre dans lequel on prétend prouver que les catholiques ne sont pas des sujets fidèles; — 5° *Continuation de l'apologie des catholiques, tirée des auteurs protestants;* c'est la suite de l'ouvrage de Jacques Anderton sur le même sujet (*voy.* ANDERTON, n° I); — 6° *Jugements des temps apostoliques sur les* 39 *articles de la confession de foi anglicane;* 1632, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **BROUGHTON** (Thomas), théologien anglican, recteur de Stibington, né à Londres en 1704, mort à Bristol en 1774, a publié, entre autres ouvages : 1° *Christianity distinct from the religion of Nature;* — 2° *Bibliotheca historico-sacra, or Dictionary of all religions;* 1756, 2 vol. in-fol.; — 3° des *Sermons;* — 4° de nombreux articles dans la *Biographia Britannica*, dont il fut un des fondateurs. *Voy.* ibid.

BROUN, BROUNISTES. *Voy.* BROWN, BROWNISTES.

I. **BROUSSE** (Jacques), docteur de la maison de Navarre et prédicateur célèbre, né en Auvergne, mort en 1673. Il a laissé : 1° *Sermon sur la grâce;* — 2° *Requêtes et Mémoires au sujet de l'affaire des cinq propositions de Jansénius;* — 3° *Tableau de l'homme juste;* Paris, 1628, etc. *Voy.* les *Mémoires du temps.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.* De Launoi, *Regii Navarræ Gymnasii Parisiensis Historia,* tom. II, p. 834.

II. **BROUSSE** (Pascal-François de **LA**), juriscons. français du XVIIe siècle, a laissé : *Pro Clemente V pontif. max. Vindiciæ, seu de primatu Aquitaniæ dissertatio;* Paris, 1657, in-4°. On y trouve de savantes recherches sur les antiquités de la Guienne. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BROUSSON (Claude), avocat protestant, né à Nîmes en 1647, mort à Montpellier en 1698, se fit remarquer par son étrange fanatisme, et il ne cessa de parcourir toutes les provinces de

France, la Hollande et l'Allemagne, pour répandre les erreurs de sa secte, en tâchant d'armer contre sa patrie des princes protestants. Arrêté à Oléron en 1698, il fut transféré à Montpellier, où on le convainquit, par des pièces écrites de sa propre main, d'avoir sollicité les puissances étrangères à porter le fer et le feu dans sa patrie ; on lui montra en particulier un projet qu'il avait rédigé et adressé au duc de Schomberg pour introduire des troupes anglaises et savoyardes dans le Languedoc. Il fut donc jugé et condamné à mort. On a de Brousson un grand nombre d'écrits furieux en faveur de sa secte ; nous citerons seulement . 1° l'*État des réformés en France* ; 1684 ; La Haye, 1685 ; — 2° *Lettres au clergé de France* ; 1684 ; — 3° *Lettres des protestants de France à tous les autres protestants* ; 1686, imprimées aux dépens de l'électeur de Brandebourg ; — 4° *Remarques sur la traduction du Nouveau Testament*, d'Amelotte, 1697. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.*

I. **BROWER** (Christophe), jésuite, né à Arnheim, dans la Gueldre, vers 1560, mort à Trèves l'an 1617, fut recteur du collége de Foulde, et a laissé : 1° *Fuldensium antiquitatum libri IV* ; Anvers, 1612, in-4° ; ces antiquités, écrites fort méthodiquement, vont jusqu'en 1616 ; — 2° *Antiquitates annalium Trevirensium, et episcoporum Metensium, Tullensium et Verdunensium* ; Cologne, 1626, in-fol. ; revu avec des changements considérables introduits par les censeurs de l'électeur, Lothaire de Metternich, ce livre reparut en 1626 ; mais cette nouvelle édition, très-peu fidèle, fut bientôt supprimée et remplacée par celle du P. Masénius, qui conduit le récit depuis 1600 jusqu'en 1652, et ajouta III livres aux XXII du P. Brower ; mais celle-ci encore fut retouchée par les censeurs de l'électeur Jacques d'Eltz, et elle parut.

II. **BROWER** (Jacques de), dominicain, né à Hoochstraet, mort à Anvers en 1637, professa à Douai la philosophie et la théologie, et fut envoyé dans le Danemark pour y organiser les missions. Il inspecta celles de Hollande et devint prieur de son couvent, puis définiteur de sa province. Outre une édition corrigée des *Commentaires* de Dominique Soto sur la physique d'Aristote, il a publié : *Clavis apostolica* ; Douai, 1621 ; ouvrage tendant à prouver que Paul V était vrai pape. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BROWER VAN NIEDEK.** *Voy.* BROUERIUS, n° II.

* **BROWN**, **BROWNE** étant quelquefois employés indistinctement l'un pour l'autre, on devra recourir, selon le besoin, tantôt au premier, tantôt au second.

I. **BROWN** (Édouard), théologien anglais qui vivait vers la fin du XVIIe siècle, et qui était curé dans le comté de Kent, outre quelques autres ouvrages de très-peu d'importance, a laissé : *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum* ; Londres, 2 vol. in-fol. ; c'est un recueil de pièces concernant le concile de Bâle, déjà donné par Ortwinus Gratius ; mais Brown l'a enrichi de notes et d'un Appendice puisé dans d'anciens auteurs qui ont écrit sur la matière. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BROWN** (Guillaume-Laurent), théologien protestant, né à Utrecht en 1755, mort au commencement de ce siècle, professa l'histoire ecclésiastique, la philosophie morale et le droit naturel ; plus tard il professa la théologie à Aberdeen. Ses principaux écrits sont : 1° *Oratio de religionis et philosophiæ societate et concordia maxime salutari* ; Utrecht, 1798 ; — 2° *An Essay on the natural equality* : Londres et Harlem, 1794 ; Harlem, 1797 ; — 3° *Sermons pour les signes des temps* ; Utrecht, 1793. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BROWN** (Isaac-Hawkins), anglican, né à Burton en 1706, mort l'an 1760, s'est fait un nom dans sa patrie par ses *Poésies*, mais surtout par son traité *de Animæ immortalitate*, 1754, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **BROWN** (Pierre), docteur en théologie, né en Irlande, mort en 1735, fut d'abord principal du collége de la Trinité à Dublin, et fut ensuite promu aux diocèses de Cork et de Ross. Il a publié plusieurs ouvrages en anglais ; les principaux sont : 1° *Réfutation du Christianisme non mystérieux de Toland* ; Londres, 1696, in-8° ; Dublin, 1697, in-8° ; — 2° plusieurs écrits *contre la coutume de manger et de boire en mémoire des morts* ; Dublin, 1713, 1714, 1715, 3 vol. in-12 ; — 3° *la Doctrine des partis et des circonstances en fait de religion exposée* ; 1715, in-12 ; — 4° *Discours contre la coutume de boire aux santés* ; 1716, in-12 ; — 5° *la Foi distinguée de l'opinion et de la science* ; Dublin, 1716, in-12 ; — 6° *les Progrès, l'étendue et la limite de l'intelligence humaine* ; Londres et Dublin, 1728, in-8°, — 7° *les Choses surnaturelles et divines conçues par l'analogie des choses naturelles et humaines* ; Londres, 1733, in-8° ; — 8° plusieurs *Sermons*. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

V. **BROWN** ou **BROUN** (Robert), sectaire anglais, mort en 1630. Il ne tarda pas à manifester son penchant pour les innovations ; il se sépara des catholiques, des anglicans et des presbytériens, et prit le titre de patriarche de l'Église réformée. Il parla contre l'organisation et la liturgie de l'Église d'Angleterre. Traduit devant une commission ecclésiastique, il fut condamné, incarcéré, puis relâché. L'archevêque de Cantorbéry essaya, mais en vain, de lui remontrer ses erreurs, et il fut excommunié par l'évêque de Péterborough. Il se retira à Middelbourg avec ses partisans et y fonda une église ; mais il retourna en Angleterre l'an 1589, abjura ses erreurs et devint recteur dans le Northamptonshire. On a de lui : *A treatise of Reformation without tarrying for any man* ; Middelbourg, 1582. *Voy.* Richard et Giraud.

VI. **BROWN** (Thomas), anglican, né à Middlesex en 1604, mort l'an 1673. Ayant perdu ses bénéfices par suite de sa fidélité à Charles Ier, il se retira en Hollande, mais il les recouvra lors de la rentrée de Charles II, et mourut chanoine de Windsor. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Réponse à la critique de l'ouvrage de Grotius sur l'Eucharistie*, par Saumaise ; 1647 ; — 2° *Dissert. de Therapeutis Philonis adversus Henricum Valesium* ; Londres, 1687, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **BROWN** (Thomas), protestant, médecin et antiquaire de Londres, né en 1605, mort à Norwich l'an 1682, prit le degré de docteur en médecine à Leyde et à Oxford, et fut créé chevalier par Charles II. Ses œuvres ont été recueillies et publiées à Londres, 1686, 1 vol. in-fol., divisé en quatre parties. La 1re renferme un traité traduit en français par l'abbé Souchai, sous le titre de : *Essai sur les erreurs populaires, ou Examen de plusieurs opinions reçues comme certaines, qui sont fausses ou douteuses* ; Paris, 1733 et 1742, 2 vol. in-12. On trouve dans la 2e partie le fameux ouvrage, traduit en tant de langues, intitulé : *Religio Medici*, imprimé séparément à Leyde en 1644, in-12. Enfin la 3e partie contient des Traités sur les plantes dont

il est parlé dans l'Écriture; sur les poissons que Jésus-Christ mangea, après sa résurrection, avec les apôtres, sur les guirlandes des anciens, etc. Feller, *Biogr. univers.*

VIII. **BROWN** (Thomas), protestant, médecin, métaphysicien et poëte, né à Kirkmabreck en Écosse l'an 1778, mort à Brompton, près de Londres, en 1820, montra dès ses premières années une très-grande pénétration d'esprit et un vif désir de s'instruire. En 1810 il fut nommé à la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg. Voici ses ouvrages philosophiques : 1° *Review of Darwin's Zoonomia;* Édimbourg, 1798, in-8°; c'est une réfutation victorieuse de l'ouvrage de Darwin, dont les principes sont matérialistes, ou touchent au matérialisme. Brown n'avait que vingt ans lorsqu'il composa cette savante réfutation; — 2° *An inquiry into the relation of cause and effect;* — 3° *Lectures on the philosophy of the human mind;* — 3° *Physiology of the mind. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BROWNE** (Georges), prélat anglican, mort en 1556, était d'abord religieux augustin à Londres; s'étant montré favorable à la doctrine de Luther, il fut promu, en 1534, par Henri VIII à l'archevêché de Dublin, et nommé en 1551 primat d'Irlande; mais la reine Marie le dépouilla de tous ses titres en 1554. On a de lui : 1° un *Sermon* contre le culte des images et l'usage de prier en latin, imprimé à la suite de sa vie; Londres, 1681, in-4°; — 2° des *Lettres* relatives aux affaires d'Irlande. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BROWNE** (Guillaume-Georges) né à Londres en 1768, mort l'an 1813, est devenu célèbre par ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique et en Asie; ses relations ne sont pas sans intérêt, même au point de vue de la religion. Nous citerons donc parmi ses écrits : 1° *Travels in Africa, Egypt and Syria from the year* 1792 *to* 1798; Londres, 1799, in-4°; traduit en français par Castéra sous le titre de : Nouveau voyage dans la haute et basse Égypte, la Syrie, le Darfour, où aucun Européen n'avait pénétré, etc.; Paris, 1800, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **BROWNE** (Simon), anglican, né en 1680 à Shepton-Mallet, dans le comté de Somerset, mort en 1732, ecclésiastique dissident, fut successivement pasteur à Portsmouth et à Londres; mais, ayant perdu sa femme et son fils unique, il se retira dans son pays natal et publia plusieurs ouvrages où l'on trouve du savoir, de l'esprit et du talent. Les principaux de ces ouvrages sont : 1° *A sober and charitable disquisition concerning the Trinity*, etc.; 1732; — 2° *A fit rebuke to a ludicrous infidel*, etc.; — 3° *Defence of the religion of nature, and the revelation*, etc.; 1732; ces deux derniers ouvrages sont dirigés contre les incrédules Woolston et Tindal; — 4° quelques *Sermons;* — 5° des *Hymnes et des Cantiques. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BROWNISTES ou **BROUNISTES**, hérétiques, disciples de Robert Brown. Ils condamnaient, entre autres choses, la bénédiction des mariages, toute prière vocale, etc., et regardaient leur secte comme la seule Église qui fût pure. *Voy.* Stoup, *Lettre touchant la religion des Hollandais.* Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **BRUCKER** (Jean-Jacques), écrivain allemand, né à Augsbourg en 1696, mort en 1770. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons seulement : 1° *Historia critica philosophiæ à mundi incunabulis ad nostrum usque ætatem deducta;* Leipzig, 1741 et suiv., 5 vol.; histoire qui lui a acquis une grande célébrité, méritée sous bien des rapports, mais qui a été justement condamnée par la S. congrégation de l'*Index* (Decr. 28 julii 1755 et 21 nov. 1757); — 2° *la sainte Écriture de l'Anc. et du Nouv. Test., avec une explication tirée des auteurs anglais*, en allemand; ibid., 1758-1770, in-fol.; — 3° *Disputatio de comparatione philosophiæ gentilis cum Scriptura;* Iéna, 1720, in-4°. *Voy.* ibid.

II. **BRUCKER** (Philippe-Adam), théologien protestant, né à Kilchberg, en Suisse, l'an 1676, mort en 1751, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Quarto imperio a Daniele descripto;* Bâle, 1692, in-4°; — 2° *Pensées sur la réunion des Églises protestantes;* Heidelberg, 1723, in-4°.

BRUDENTUM. *Voy.* BITONTO.

BRÜEIS ou **BRUEYS** (David-Augustin), né à Aix en 1640, mort à Montpellier en 1723. Né de parents hérétiques, il écrivit contre l'exposition de la doctrine de l'Église de Bossuet, mais ce prélat le convertit, et il composa en faveur de la religion plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Défense du culte extérieur de l'Église catholique;* Paris, 1685, in-12; — 2° *Traité de l'Eucharistie;* Paris, 1686, in-12; — 3° *Traité de l'Église, où l'on montre que les principes des calvinistes se contredisent;* 1687. *Voy.* les *Mém. du temps.* Les *Mém. de Trévoux*, juillet 1727, p. 1356. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

BRUEL (Joachim), en latin *Brulius*, augustin, né à Vorst, dans le Brabant, mort en 1653, professa la philosophie et la théologie, et fut élu deux fois provincial de son Ordre en Flandre. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Breves resolutiones casuum apud regulares reservatorum;* Cologne, 1640; — 2° les *Confessions du bienheureux P. Alphonse d'Orasco*, traduites de l'espagnol en français; ibid., 1640, in-16; — 3° *de Sequestratione religiosorum;* 1653; — 4° *Rerum morumque in regno Chinensi maximè notabilium historia, ex ipsis Chinensium libris, et religiosorum, qui in illo primi fuerunt, litteris et relatione concinnata; item Patrum augustinianorum et franciscanorum in illud ingressus, per J.-G. de Mendoza;* ibid., 1655, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRUGÈLES (D. Louis-Clément), vivait dans le XVIIIe siècle. On a de lui : *les Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch;* Toulouse, 1746, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRUGES ou **BRUGGEN** (*Bruga, Brugæ*), ville épisc. des Pays-Bas, dans le comté de Flandre, et suffragante de Malines. C'est en 1559, et à la demande de Philippe II, roi d'Espagne, que Paul IV détacha Bruges de Tournay pour l'ériger en évêché; mais ce pape étant mort, ce fut Pie IV, son successeur, qui exécuta ce dessein. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. V, nov. édit. Richard et Giraud.

BRUGGEN. *Voy.* BRUGES.

BRUGIÈRES (Pierre), prêtre schismatique, né à Thiers, en Auvergne, l'an 1740, mort en 1803, prêcha à Clermont, à Riom, à Brioude et à Paris, et pendant douze ans resta dans la communauté de Saint-Roch. Il a laissé : 1° *Instruction catholique sur la dévotion au sacré Cœur;* 1777, in-8°; — 2° *Appel au peuple, concernant l'admission de la langue française dans l'administration des sacrements;* — 3° *Instructions choisies;* 1804, 2 vol. in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages dans lesquels, comme dans les précédents, Brugières défend le jansénisme avec chaleur. *Voy.* Feller, qui donne la liste de tous ses ouvrages et des détails intéressants sur sa vie.

BRUGMAN ou **BRUGMANS** (Jean), franciscain du diocèse de Cologne, mort en 1473, acquit une grande réputation comme prédicateur, et son éloquence un peu hardie impressionnait vivement la multitude. Il professa la théologie à Saint-Omer et devint provincial. Il a laissé : *Vita S. Lidvinæ, virginis;* Schiedam, 1498, in-4°. Elle se trouve dans les *Acta Sanctorum*, avril. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Sweert, *Athenæ Belg.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRUGNETO (*Brumadum, Brumum, Brumiadum, Brugnetum, Aprumiatum*), petite ville épisc. d'Italie, dans l'État de Gênes, au pied de l'Apennin. Elle doit sa célébrité à son abbaye, de l'Ordre de Saint-Benoît, bâtie par les rois lombards; l'évêché y fut établi, l'an 1132, par Innocent II; il était suffragant de Gênes. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p, 20, au mot APRUMIATUM. Richard et Giraud.

BRUGUIER (Jean), théologien protestant, né à Nîmes, mort à Genève en 1684. On a de lui : 1° *Discours sur le chant des Psaumes;* 1663, in-12; — 2° *Réponse sommaire au livre de M. Arnauld intitulé : Renversement de la morale de Jésus-Christ par les calvinistes;* Quevilly, 1673, in-12; — 3° *Idea totius philosophiæ, in qua*, etc., 1676, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRUHDER D'ABLAINCOURT (Jean-Jacques), médecin, né à Beauvais, mort a Paris l'an 1756, a composé, outre plusieurs autres ouvrages : *Dissertation sur le sabbat et les sorciers;* Paris, 1729.

BRUIÈRE. *Voy.* BRUYÈRE.

BRUINUS. *Voy.* BRAUN, n° **I.**

BRUIS. *Voy.* BRUYS.

BRULEFER ou **BRULIFER** (Étienne), de l'Ordre des Frères-Mineurs et docteur de Paris, né à Saint-Malo, mort en 1483, professa la théologie à Mayence et à Metz. Il a laissé des traités de théologie, savoir : 1° *Reportata in IV libros Sententiarum S. Bonaventuræ:* Bâle, 1501; Venise, 1504; Paris, 1507 et 1570; — 2° *Libellus de sanctissima Trinitate;* — 3° *Sermones varii de paupertate Christi et Apostolorum;* Paris, 1500; — 4° et plusieurs autres qu'on peut voir indiqués dans Richard et Giraud.

BRULIUS. *Voy.* BRUEL.

BRULLAUGHAM ou **BRULLAUHAN** (François-Dominique), missionnaire dominicain, a donné : *Opusculum de missione et missionariis tractans;* Metis, 1748, in-8°, 2e édit.; ouvrage qui a été condamné par la S. Congrég. de l'*Index* (Decr. 2 julii 1737).

BRUMADUM, BRUMIADUM. *Voy.* BRUGNETO.

BRUMOY (Pierre), jésuite, né à Rouen en 688, mort en 1742. Profondément versé dans ı langue et littérature grecques, il publia plusieurs ouvrages sur les tragiques grecs, travailla de 1722 à 1739 au *Journal de Trévoux*, et fut chargé de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*, commencée par les PP. Longueval et Fontenay. Il a donné, en outre : 1° *Morale chrétienne;* Paris, 1724, in-18; — 2° *Vie de l'impératrice Éléonore;* — 3° *Abrégé des vertus de sœur Jeanne Silénie de la Motte des Gouttes, religieuse de la Visitation de Moulins. Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1742, *Éloge du P. Brumoy.* Feller, *Biograph. universelle.* Quérard, *la France littéraire.*

BRUMUM. *Voy.* BRUGNETO.

I. **BRUN** (Pierre **LE**), prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en 1661. Pendant treize ans il fit des Conférences sur l'Écriture, les Conciles et l'Histoire ecclésiastique. On lui doit : 1° *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples;* 1750, 3 vol. in-12, 2e édit.; — 2° *Explication littérale, historique et dogmatique des cérémonies de la Messe;* 4 vol. in-8°; — 3° *Essai de la concordance des temps;* — 4° *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, en réponse à la réfutation*, etc.; Paris, 1727; c'est une réponse au P. Bougean, jésuite, qui avait attaqué le sentiment de son confrère sur la forme de la consécration de l'Eucharistie; — 5° *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux*, etc.; 1728; c'est une réponse qui a le même objet que la précédente; — 6° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. française*, tom. XIII, IIe part., art. 3.

II. **BRUN** *Desmarettes* (Jean-Baptiste **LE**), né à Rouen, mort en 1731, ne voulut jamais recevoir d'autres ordres que celui d'acolyte, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *la Concorde des livres des Rois et des Paralipomènes*, en collaboration avec M. Le Tourneux; — 2° *le Voyage liturgique de France*, sous le nom du sieur de Moléon; Paris, 1718, in-8°; — 3° *une édition des ouvrages de saint Paulin;* Paris, 1685, in-4°. *Voy.* les *Mém. du temps.* L'*Europe savante*, octob. 1718, art. 1er.

BRUNDISIUM, BRUNDUSIUM. *Voy.* BRINDES.

BRUNEAU (François), a publié la *Vie de saint Phalier, patron de Saint-Cabry en Berri;* Paris, 1643, in-8°.

BRUNELLI (Jérôme), jésuite, né à Sienne en 1550, mort en 1613, enseigna au Collége Romain les langues grecque et hébraïque. On lui doit : 1° la *traduction latine de trois Homélies de saint Jean Chrysostome;* on la trouve dans l'édition d'Anvers, 1614, tom. VI; — 2° une édition des Hymnes de *Synésius;* Rome, 1609. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor Soc. Jesu.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BRUNET** (François-Florentin), né en Lorraine, mort à Paris en 1806, entra de bonne heure dans la Congrégation de la Mission, professa la philosophie au séminaire de Toul, devint ensuite directeur de celui de Châlons-sur-Marne et assistant général de son Ordre. On a de lui : 1° *Parallèle des religions;* Paris, 1792, 5 vol. in-4°; — 2° *Elementa theologiæ ad omnium scholarum catholicarum usum ordine novo aptatæ;* Rome, 1804, 5 vol. in-4°; — 3° *Traité des devoirs des pénitents et confesseurs;* Metz et Paris, 1788, in-12; — 4° *du Zèle de la foi dans les femmes, et des heureux effets qu'il peut produire dans l'Église;* — 5° une *Lettre sur la manière d'étudier la théologie. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BRUNET** (Jean-Louis ou Jean-Baptiste), canoniste, né à Arles en 1688, mort en 1747. Il fut reçu avocat au parlement de Paris en 1717. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *le Parfait notaire apostolique et procureur des officialités;* Paris, 1728, 1734, 2 vol. in-4°; Lyon, 1775, 2 vol. in-4°; — 2° *Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'Église;* Paris, 1720, in-12; — 3° il a donné plusieurs éditions d'ouvrages de jurisprudence civile et ecclésiastique. *Voy.* Richard et Giraud. Feller. Quérard, *la France littéraire.*

III. **BRUNET** (Joseph-Honoré), carme, docteur de Paris, de l'Ordre des Carmes, né à Pertuis en Provence, vivait du XVIIe au XVIIIe siècle. On a de lui : *Manuductio ad sacram Scripturam, methodo dialogistica exhibens prolegomena biblica, cum appendice de Verbo Dei tradito;* Paris, 1701, 2 tomes in-12. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 661. Richard et Giraud.

BRUNI. *Voy.* Bruno, n° VIII.

I. **BRUNINGS** (Chrétien), protestant, né à Brême en 1702, mort à Heidelberg en 1763, professa la théologie dans cette dernière ville, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Compendium antiquitatum græcarum e profanis sacrarum;* Francfort-sur-le-Mein, 1734, 1745, 1759, in-8°; — 2° *Doctrina de Deo, seu systema brevius theologicum didactico-practicum;* ibid., 1755; — 3° *Ad Orat. Dominic. circa ejus auctorem, scopum, materiam, formam et usum;* Heidelberg, 1752; — 4° *Theses miscellan. de excommunic. judaica;* 1753; — 5° *Compendium antiquitatum hebraicarum;* 1763. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BRUNINGS** (Godefroy-Chrétien), fils du précédent, prédicateur protestant distingué, né à Creutznach en 1720, mort en 1793, a publié : 1° des *Sermons* très-estimés parmi ses coreligionnaires; Francfort, 1770, in-8°; — 2° des *Principes d'Homilétique*, Manheim, 1766, in-8°. *Voy.* Feller.

BRUNN. *Voy.* Brunus (Conrad).

BRUNNIUS ou **BRUYN** (Jean), prieur des Carmes à Bruxelles, vivait au XVe siècle. On a de lui des *Commentaires : 1° sur les Épîtres de saint Paul; — 2° sur l'Ecclésiaste; — 3° sur le Maître des Sentences. Voy.* Arnoul Bostius, *in Biblioth. Carmel.*

* **BRUNO** et **BRUNON** étant employés indistinctement l'un pour l'autre, on devra recourir, selon le besoin, tantôt au premier, tantôt au second.

I. **BRUNO** (saint), archevêque de Cologne, né en 925, mort à Reims le 11 octobre 965. Fils de l'empereur Henri Ier, surnommé l'Oiseleur, et de sainte Mathilde, il eut de bonne heure le goût des lettres. Il fut élu archevêque de Cologne en 953, et eut plus tard le gouvernement de la Lorraine. Il bâtit le monastère de Saint-Pantaléon à Cologne, et a laissé : 1° un *Commentaire sur les évangélistes et sur les livres de Moïse;* — 2° des *Vies de Saints. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XIX, p. 621 et suiv. Sixte de Sienne, *Biblioth.*, l. IV, p. 242.

II. **BRUNO** (saint), évêque, apôtre des Prussiens et des Russes, souffrit le martyre le 14 février 1008 ou 1009. Fils d'un seigneur allemand, il se sentit embrasé du désir de travailler à la conversion des infidèles; il fut sacré évêque et partit pour la Prusse, où il prêcha avec le plus grand succès; mais, s'étant avancé du côté de la Russie noire, il eut la tête tranchée, ainsi que dix-huit de ses compagnons. Le Martyrologe romain a marqué sa fête au 15 octobre. *Voy.* Surius. Richard et Giraud, qui signalent l'erreur de ceux qui ont fait Bruno évêque de Rodez en Rouergue, à cause du mot *Rutheni* employé dans le Martyrologe pour marquer la Russie. *Voy.* le *Diction. encylop. de la théol. cathol.*

III. **BRUNO** (saint), évêque de Wurtzbourg en Franconie, en latin *Bruno Herbipolensis*, mort en 1045. Il était parent de saint Bruno, apôtre de la Prusse, et fut sacré évêque en 1033. Il donna l'exemple de toutes les vertus, et bâtit de nouvelles églises; il était très-versé dans le latin, le grec et l'hébreu, et a laissé des *Commentaires : 1° sur le Psautier; — 2° sur les Cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament; — 3° sur l'Oraison Dominicale; — 4° sur le Symbole des Apôtres;* ils sont dans *la Biblioth. des Pères*, tom. XVIII; Lyon, 1677. *Voy.* D. Ceillier, tom. XX, p. 193.

IV. **BRUNO** (saint), fondateur de l'Ordre des Chartreux, né à Cologne vers l'an 1040, mort le 6 octobre 1101. Jeune encore, il avait la réputation de l'un des docteurs les plus célèbres de son temps. Il vint à Reims pour se perfectionner dans les sciences; et, comme sa vertu égalait son savoir, il devint chanoine, chancelier et recteur des grandes études. Là il compta parmi ses disciples Odon, qui depuis fut pape sous le nom d'Urbain II. Pénétré de douleur à la vue du siége de Reims, tombé par des voies simoniaques au pouvoir de Manassès, il prit avec quelques-uns de ses amis la résolution d'embrasser la vie monastique; et, conduits par saint Hugues, évêque de Grenoble, ils se retirèrent l'an 1084 dans un affreux désert nommé *Chartreuse*. C'est là qu'il vécut pendant six années; il se rendit ensuite dans la Calabre, et il y fonda un monastère dans un lieu nommé *la Corre*, près de Squillace, où il mourut. Le pape Léon X l'a canonisé en 1514. L'Église l'honore le 6 octobre. Il a laissé, outre des lettres : 1° un *Commentaire sur les Psaumes;* — 2° un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul;* — 3° la *Profession de foi* qu'il fit à l'article de la mort, et qui se trouve dans Mabillon, *Analecta*, tom. IV, p. 400 et 401. *Voy.* Chartreux. Les *Acta Sanctor.* Mabillon, *Acta SS. Benedict.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XXI, p. 216 et suiv. Dorlant, *Chronique des Chartreux.* Onuphre, Genebrard. Sigebert, *Chron.* Possevin, *Appar. Sacer.* Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Le P. de Tracy, *Vie de saint Bruno.* L'*Hist. littér. de la France*, tom. IX. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclopéd. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

V. **BRUNO D'ASTE** ou **D'ASTI** (saint), né à Soléria dans le diocèse d'Asti, d'où lui vient son surnom, mort le 31 août 1125, alla à Rome en 1079, et défendit avec force contre Béranger la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'autel; et, deux ans après, Grégoire VII le nomma évêque de Segni. Il se signala par son zèle contre l'antipape Guibert, assista au concile de Tours en 1096, et à ceux de Bénévent et de Latran. Il quitta son évêché pour se retirer au Mont-Cassin. Le pape Lucius III le canonisa; l'Église l'honore le 18 juillet. Il a laissé : 1° des *Commentaires sur le Pentateuque, sur Job, sur les Psaumes, sur le Cantique et sur l'Apocalypse;* — 2° *Cent quarante-cinq Sermons;* — 3° un *Traité sur les sacrements de l'Église, les Mystères et les Rits ecclésiastiques*, et plusieurs autres écrits, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud. Tous ces ouvrages ont été publiés à Venise, 1651, 2 tom. in-fol. *Voy.* Baronius. D. Ceillier, tom. XXI. La *Nouv. Biogr. génér.* Au reste les œuvres complètes de saint Bruno ont été publiées à Venise en 1652, 2 vol. in-fol., par D. Marchesi, moine du Mont-Cassin, et à Rome en 1789-1791, avec des notes du P. Bruni.

VI. **BRUNO**, évêque de Langres en 980, mort au commencement de l'an 1015 avec la réputation d'un prélat distingué, protecteur et défenseur des pauvres. On a de lui : 1° *le fragment d'une lettre adressée à Hildric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre;* il se trouve dans D. Martenne, *Anecdotes*, tom. Ier, p. 107; — 2° des *Chartes. Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, p. 551, nov. edit. La *Chron. Divion.*, tom. I. Labbe, *Biblioth. nov.*, p. 294. D'Achéry, *Spicileg.*, tom. I, p. 534 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XX. Richard et Giraud.

VII. **BRUNO** (Eusèbe), évêque d'Angers, succéda à Hubert de Vendôme. L'an 1062 il assista à une assemblée d'évêques où il condamna les erreurs de Bérenger, et dissipa par là les doutes que plusieurs avaient sur la pureté de sa foi à cause de ses liaisons avec cet hérésiarque. On

trouve cette condamnation dans une lettre de Bruno à Bérenger, et dans une profession de foi qui se trouve dans D. Mabillon, *Præf.*, tom. IX *Actor.*, p. 13. *Voy.* M. de Roye, *Vita et hæres. de Berengar.*; Angers, 1656, in-4°. D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XX.

VIII. **BRUNO** ou **BRUNI** (Giordano), en latin *Brunus Jordanus*, dominicain, né à Nole dans le royaume de Naples, mort à Rome l'an 1600. Non-seulement il abandonna le catholicisme, mais il combattit toutes les religions dans une foule d'ouvrages où il enseigne le panthéisme le plus net, le plus complet, le plus absolu que jamais philosophe ait imaginé. Après avoir parcouru la France, l'Angleterre, l'Allemagne, il se retira en Italie, et vint en quelque sorte se jeter à Venise entre les mains du Saint-Office. Les théologiens de l'Inquisition ayant cherché en vain à lui démontrer ses erreurs par ses propres écrits, on l'envoya à Rome. Il montra d'abord de l'hésitation; tantôt il promettait de se rétracter, tantôt il demandait un sursis. Enfin, après deux années laissées à ses réflexions, il fut jugé et condamné le 9 février 1600, puis dégradé publiquement et livré au bras séculier. On lui accorda encore huit jours de délai; mais il persévéra dans son système d'injures contre toute religion positive; il repoussa jusqu'au dernier moment le crucifix qu'on lui présentait. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVII, où on trouve la liste des ouvrages de Bruno. Seiter, qui la donne aussi dans le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*, et Feller, qui, à l'article BRUNUS (*Jordanus*), en donne une partie avec de justes réflexions.

BRUNQUELL (Jean-Salomon), jurisc. protestant, né à Quedlinbourg en 1693, mort en 1735. Il professa le droit à Leipzig, à Iéna et à Gœttingue. Nous citerons parmi ses ouvrages: *de Utilitate ex historia atque antiquitatibus sacris in jurisprudentiæ ecclesiasticæ studio capienda;* en tête d'une édition des *Observationes juris canonici* d'Innocent Ciron; 1726. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BRUNUS** ou **BRUNN** (Conrad), chanoine d'Augsbourg, né dans le bourg de Kirchen dans le Wurtemberg, mort en 1563, était très-versé dans le droit. Il a laissé, entre autres ouvrages: 1° *de Hæreticis in genere libri VI;* Mayence, 1549, in-fol.; — 2° *de Legationibus, de Cæremoniis, de Imaginibus;* — 3° *de Universali Concilio libri IX;* 1550, in-fol.; — 4° *Adversus novam Historiam eccles. quam Mathias Illyricus et ejus collegæ Magdeburgici per centurias nuper ediderunt;* — 5° *Versuch einer Abhandlung von dem Ansehen und der Gewalt der katholischen Kirche;* Dillingen, 1565, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*. Le Mire, *de Scriptor eccles.*, *sæc.* XVI. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BRUNUS** (Georges). *Voy.* BRAUN, n° I.

BRUSCH ou **BRUSCHIUS** ou **BRUSCHELIUS** (Gaspard), poëte et historien allemand, né à Schlackenwald en 1518, mort en 1559. Ses ouvrages laissent entrevoir un penchant assez prononcé pour les doctrines de Luther et de Mélanchthon; les principaux sont: 1° *de Germaniæ episcopatibus epitome;* Nuremberg, 1549, in-8°; malgré la généralité du titre, il n'est question dans l'ouvrage que de Mayence et de Bamberg; — 2° *Monasteriorum Germaniæ præcipuorum chronologia;* Ingolstadt, 1551, in-fol,, et Sulzbach, 1585, 1652. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BRUSSEL (Pierre Van), jésuite, né à Bois-le-Duc en 1612, mort à Hildesheim en 1664, fut professeur de philosophie et de rhétorique, et missionnaire dans le duché de Berg. On a de lui, en allemand: *la Résurrection spirituelle* ou *Défense d'un docteur en médecine nouvellement converti contre le consistoire de Duisbourg;* Cologne, 1664, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biog. génér.*

BRUTÉ (Jean), docteur de Sorbonne et curé de Saint-Benoît, né à Paris en 1699, a laissé, entre autres ouvrages: 1° *Chronologie historique des curés de Saint-Benoît;* 1752, in-12; — 2° *Paraphrase des Psaumes et des Cantiques qui se chantent à Saint-Benoît;* 1752, in-12.

BRUTUS (Pierre), évêque de Cattaro en Dalmatie, natif de Venise, qui vivait au XVe siècle, s'occupa beaucoup de la conversion des juifs. Il a laissé, entre autres ouvrages justement estimés: *Victoria contra Judæos;* 1489, in-fol. *Voy.* Trithème, *de Script. ecclesiast.* Moréri, *Diction. histor.*

BRUYÈRE ou **BRUIÈRE** (Jean de **LA**), né près de Dourdan, mort à Versailles en 1696. Outre ses *Caractères*, on a de lui: *Dialogues sur le quiétisme;* Paris, 1699, in-12.

BRUYN. *Voy.* BRUNNIUS.

I. **BRUYS** ou **BRUIS** (François), né à Serrières dans le Mâconnais en 1708, mort à Dijon en 1738, fit ses humanités sous les religieux de Cluny, et sa philosophie chez les Oratoriens. Il parcourut la Suisse, la Hollande; et, arrivé à la Haye, il se fit calviniste. Il revint à Paris, et abjura le calvinisme. Il a laissé, entre autres ouvrages: *Histoire des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement;* La Haye, 1732-1734, 5 vol. in-4°; ouvrage plein de satires si grossières, que les protestants eux-mêmes n'ont pu le souffrir. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*, edit. de 1759. Feller.

II. **BRUYS** (Pierre de), hérésiarque, natif du Dauphiné, mort vers 1146. S'étant mis à la tête d'une bande de Manichéens, qui, chassés de l'Asie, se répandirent en Lombardie, puis en France, il enseignait, entre autres erreurs, que le baptême était inutile avant l'âge de puberté; que Notre-Seigneur n'était pas présent dans l'Eucharistie; que le sacrifice de la Messe n'avait aucune efficacité; que les prières des vivants pour les morts n'en avaient pas davantage, etc. Il ne se bornait pas à répandre partout ces affreuses doctrines, il se livrait à d'autres excès; il rebaptisait les peuples, fouettait les prêtres, emprisonnait les religieux, profanait les églises, renversait les autels, brûlait les croix. Les catholiques de Saint-Gilles dans le Languedoc, outrés de ces excès, le brûlèrent dans leur ville. Ses disciples furent appelés de son nom *Petrobrussiens*. *Voy.* Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et saint Bernard, qui ont réfuté l'hérésiarque, et le deuxième concile de Latran, qui le condamna en 1139. Baronius, *Annal.*, à l'an 1126. Sander, *Hæres.* 142. Pratéole, *tit.* PETROBRUS. Le P. Langlois, *Hist. des Croisades contre les Albigeois*, l. I, p. 2. Fritz, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BRUZEN DE LA LAMARTINIÈRE, parent de Richard Simon, né à Dieppe selon quelques-uns, et selon d'autres à Piencour, village de Lisieux, vers 1683, mort à La Haye en 1749. Nous ne citerons, parmi ses ouvrages, que le *Recueil français de traités géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte*, par divers auteurs célèbres; Huet le Grand, Calmet, Hardouin; La Haye, 1730, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller.

BRYANT (Jacques), anglican, antiquaire et philologue, né à Plymouth vers 1724, mort en 1804, fut attaché à l'amirauté. Il a publié en anglais, entre autres ouvrages: 1° *Nouveau sy-*

stème ou *Analise de la mythologie ancienne*; Londres, 1773-1776, 3 vol. in-4°; ouvrage qui surtout a fait la réputation de son auteur : Bryant s'efforçant d'y prouver que les histoires des patriarches de l'Ancien Testament ont été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne; — 2° *Traité de l'authenticité de l'Écriture sainte et de la vérité de la religion chrétienne*; ibid., 1795, in-8°; il y a eu onze éditions de ce livre dans la même année. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BRYDAINE. *Voy.* BRIDAINE.

BRYSIS, ville épisc. de la province d'Hémimont au diocèse de Thrace, sous la dépendance d'Adrianople. Cette ville, divisée en grande et petite, avait deux évêques. Le premier d'entre eux, Jean, souscrivit au septième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1188. Richard et Giraud.

BRYZE, ville épisc. de la Phrygie salutaire dans le diocèse d'Asie, et sous la métropole de Synnade. *Voy.* Lequien, *ibid.*, tom. I, p. 848. Richard et Giraud.

BSAG (Pierre), évêque de Sébaste, né dans la Grande-Arménie, assista à un concile national tenu à Romgla en 1179. Il a laissé : 1° une traduction du syriaque en arménien des *Œuvres de saint Éphrem* d'Édesse; — 2° l'*Histoire de l'invention de la Croix de Jérusalem. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BSCIARRAI ou **GIOBBET**, siége épiscop. du pays du Liban; l'évêque maronite qui y réside étend sa juridiction sur les fidèles du pays et ceux des environs. *Voy.* Lequien, *ibid.*, t. III, p. 95. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 151.

BUACHE (Philippe), géographe, né à Paris en 1700, mort l'an 1773, précéda Delisle et succéda à d'Anville à l'Académie des sciences. Son système particulier de géographie physique et naturelle, système ingénieux, a été attaqué comme n'étant vrai qu'en partie, et ayant été beaucoup trop généralisé par son auteur. Parmi ses différents ouvrages géographiques, nous citerons seulement sa *Carte pour servir à l'intelligence de l'Histoire sainte*, publiée après sa mort, parce qu'elle est généralement estimée, sans doute à cause de la beauté de l'exécution et du soin qu'a pris Buache d'y recueillir ce qu'ont dit les meilleurs interprètes et les hommes les plus versés dans la géographie sacrée. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **BUAZICHA** ou **BUAZIGA**, ville épisc. de la province patriarcale au diocèse de Chaldée, sous la métropole de Cascare. On l'appelle Buaziga du Roi, c'est-à-dire de Sapor, pour la distinguer de l'autre Buazicha qui est proche de Babylone. Le premier de ses évêques vivait en 780. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 341. Lequien, *ibid.*, tom. II, p. 1180. Richard et Giraud.

II. **BUAZICHA** ou **BETH-VASICH**, ville épisc. de la province de Beth-Garme au diocèse de Chaldée, et située près de Babylone. *Voy.* Assémani, *ibid.*, p. 489. Lequien, *ibid.*, t. II, p. 1246.

BUBALE. *Voy.* BUFFLE.

BUBASIUS, ville épisc. de la seconde Augustamnique et du patriarcat d'Alexandrie. Les Grecs et les Jacobites y ont eu des évêques. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village nommé *Basta*, et situé dans le Delta d'Égypte. *Voy.* Renaudot, *Hist. Patriarchar. Alexandrinor. jacobitar.*, pag. 439, 579. Lequien, *ibid.*, tom. II, p. 560.

BUBASTE, selon les Septante, la Vulgate, les hexaples syriaques et probablement l'arabe; mais *Phi-Béseth* en hébreu, est une ville d'Égypte située au-dessous de Péluse, sous le bord oriental du bras du Nil le plus avancé vers l'Arabie. Ézéchiel la menace des derniers malheurs de la part de Nabuchodonosor, roi de Babylone. *Voy.* Ezech., XXX, 17. Jablonski, *Opusc.*, part. I, p. 53; *Panth. Ægypt.*, lib. III, cap. III, part. II, p. 56 et seqq. Quatremère, *Mémoires sur l'Egypte*, I, p. 98. Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, II, p. 63.

BUBON, ville épisc. de la province de Lycie dans le diocèse d'Asie et sous la métropole de Myre. On n'en connaît que deux évêques : l'un, Romain Ier, assista au premier concile de Constantinople, et l'autre, Romain II, souscrivit au concile de Chalcédoine et à la lettre synodale de sa province adressée en 458 à l'empereur Léon. *Voy.* Lequien, *ibid.*, tom. I, p. 992. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 151, 152.

BUCARA. *Voy.* BONCARA.

BUCCELLE, ville épisc. de la province d'Hémimont au diocèse de Thrace, sous Marcianopolis. On n'en connaît qu'un évêque, nommé Jean, qui assista au concile de Photius. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1190.

BUCCONIA ou **BOCCONIA**, siége épisc. de Numidie en Afrique dont l'évêque assista à la conférence de Carthage tenue l'an 411. *Voy.* les *Act. de la confér.*, c. CXCVIII, n. 354. *Notit. African.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 152.

I. **BUCELIN** (Gabriel), bénédictin, né à Diessenhoffen en Thurgovie, mort dans l'abbaye de Weingarten en 1691, fut prieur du couvent de Feldkirch. Il a laissé beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Aquila imperii benedictina, de Ordinis S. Benedicti per universum imperium romanum immortalibus meritis*; Venise, 1651, in-4°; — 2° *Menologium benedictinum*; ibid., 1655, in-fol.; — 3° *Annales benedictini*; Vienne, 1655, et Augsbourg, 1656, in-fol.; — 4° *Germania topo-chrono-stemmato-graphica, sacra et profana*, Ulm et Francfort, 1671, 4 vol. in-fol., — 5° *Benedictus redivivus*; Augsbourg, 1679. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BUCELIN** ou **BUZELIN** (Jean), jésuite, né à Cambrai en 1571, mort en 1629. On a de lui : *Gallo-Flandria sacra et profana*; Douay, 1625, 2 vol. in-fol. *Voy.* Alegambe, *Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUCER ou **BEUCER** (Martin), ministre protestant, né à Schelestadt en 1491, mort en Angleterre en 1551. Il entra d'abord chez les Dominicains, et se distingua par son esprit et son érudition; puis il embrassa les erreurs de Luther, avec qui il eut quelques conférences à Heidelberg; mais, plus tard, il préféra celles de Zwingle, et fit tous ses efforts pour concilier ces deux partis. Il professa pendant vingt ans la théologie à Strasbourg, et Cramner, archevêque de Cantorbéry, l'engagea à venir enseigner en Angleterre. Il a laissé, entre un grand nombre d'autres ouvrages : 1° *Commentaire sur les Évangiles*; Strasbourg, 1527, in-8°; — 2° *Commentaires sur les Psaumes*; ibid., 1529, in-4°, sous le nom d'*Aretius Felinus*. *Voy.* Pratéole, *in Bucerum.* Sanderus, *Hæres.* 215. Onuphre et Génébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annalib.* Bossuet, *Histoire des Variations.* Moréri, *Diction. histor.* Feller. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BUCHER (Samuel-Frédéric), protestant, né en 1722 à Rengersdorf, dans la Lusace, mort l'an 1765 à Zittau, où il était recteur du gymnase. Ses principaux écrits sont : 1° *Antiquitates de velatis Hebræorum et Græcorum fœminis*; Wittemberg, 1717, in-12; — 2° *Grammatica hebræa*;

ibid., 1722, in-8°; — 3° *Antiquitates selectæ in universam Scripturam;* ibid., 1723, in-8°; — 4° *Antiquitates biblicæ;* Wittemberg, 1729, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUCHERIUS ou **BOUCHER** (Gilles), jésuite, né à Arras en 1576, mort à Tournay l'an 1665, historien et théologien distingué, a composé les ouvrages suivants, qui sont remplis d'érudition : 1° *de Doctrina temporum, sive Commentarius in Victoris Aquitani et aliorum Canones paschales:* Anvers, 1634, in-fol.; — 2° *Disputatio historica de primis Tungrorum seu Leodiensium Episcopis; una cum Chronologia historiæ Leodiensis;* — 3° *Belgium Romanum, ecclesiasticum et civile;* Liége, 1655, in-fol. *Voy.* Feller.

BUCHOLTZER (Abraham), pasteur de Freistadt, en Silésie, né à Sckonaw, près de Wittemberg, en 1529, mort à Freistadt, a publié : 1° *Isagoge chronologica, id est opusculum ad annorum seriem in sacris Biblis contexendam; accessit index chronologicus a mundo condito ad annum Christi* 1580; — 2° *Admonitio ad Chronologiæ studiosos de emendatione duarum quæstionum chronologicarum annum nativitatis et tempus ministerii Christi concernentium;* — 3° plusieurs autres écrits relatifs à la chronologie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BUCILLI (*Buciliacum*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Prémontré, située dans la Thiérache, à quarante kilomètres de Laon, vers le nord. Elle fut fondée au XIe siècle, et occupée d'abord par des religieuses de l'Ordre de Saint-Benoît, puis par des bénédictins, et, l'an 1148, par des chanoines Prémontrés. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 687. Richard et Giraud.

BUCKLAND (Ralph), né à Westhatch, dans le comte de Somerset, l'an 1564, mort en 1611, ayant fait une étude approfondie des questions religieuses qui agitaient l'Angleterre, rentra dans le sein de l'Église catholique. Ordonné prêtre à Douai, il fit un voyage à Rome, et revint dans sa patrie, où pendant vingt ans il exerça les fonctions de missionnaire. On lui doit : 1° *Vies des Saints*, traduites de Surius; — 2° *Un argument persuasif contre la fréquentation des églises protestantes;* — 3° *de la Persécution des Vandales;* ouvrage traduit du latin de Victor de Vite; — 4° *Sept étincelles de la flamme allumée, avec quatre lamentations dans les temps fâcheux de la reine Élisabeth;* tous ces ouvrages sont en anglais. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUDDÆUS (Jean-François), théologien luthérien, né à Anclam, en Poméranie, en 1667, mort en 1729, professa la philosophie à Halle, et la théologie à Iéna. Il était très-versé dans les langues orientales. On lui doit, outre des articles fournis aux *Acta eruditorum* de Leipzig et au grand *Diction. histor.* imprimé à Leipzig, et outre plusieurs autres écrits : 1° *Institutiones theologiæ moralis;* Leipzig, 1711, in-4°; — 2° *Historia ecclesiastica Veteris Testamenti;* Halle, 1709, 4 vol. in-4°, et 1729, 2 vol. in-4°; — 3° *Institutiones theologiæ dogmaticæ;* Leipzig, 1723, 1724, 1726, in-4°. Ce dernier ouvrage a été condamné par la S. congr. de l'*Index* (Decret. 4 déc. 1725), et tous les autres de Buddæus l'ont été plus tard : *Et cetera ejusdem Opera omnia* (Decr. 5 maii 1750). *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXI. Seiters, qui, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, donne la liste des travaux du théologien luthérien.

BUDDAS, hérétique, nommé aussi Thérébinte, esclave d'un Sarrazin, dont il reçut les principes et les doctrines de Pythagore. Après la mort de son maître, Buddas épousa sa veuve et hérita de ses écrits, au moyen desquels il se donna pour philosophe et s'attira l'admiration. Il eut Manès pour disciple ; ils répandirent tous les deux les mêmes erreurs; seulement Buddas prétendait que, pour lui en particulier, il était né d'une vierge, et qu'il avait été nourri miraculeusement sur une montagne. *Voy.* Épiphan., *Hæres.*, LXVI ; ce Père donne au long son histoire. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 153.

BUDE (*Buda Aquincum*), capitale de la Hongrie, sur le Danube. On y tint deux conciles; l'un en 1279, l'autre en 1309. *Voy.* Labbe, t. II. Hardouin, tom. VII. Richard et Giraud, qui donnent des détails intéressants sur les points de discipline ecclésiastique traités dans le premier de ces conciles. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 152, 153.

BUDNÉE ou **BUDNY** (Simon), théologien protestant polonais, vivait au XVIe siècle. Disciple de Servet et chef d'une secte d'unitaires, il poussa la doctrine de Socin jusqu'à ses plus extrêmes limites, et se fit de nombreux partisans dans la Lithuanie et dans la Prusse; cependant l'excommunication lancée contre lui en 1582 par le synode de Luclam le rendit plus circonspect. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Libellus de duabus naturis in Christo;* — 2° une *Traduction polonaise de l'Ancien et du Nouveau Testament;* Zaslaw, 1572, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUDWEIS (*Budovecium, Budvicenum*), ville épisc. de Bohême, sur la Moldaw. C'était un ancien évêché soumis à l'archevêché de Prague, qui avait été détruit par suite des guerres religieuses; mais qui fut rétabli par le pape Pie VI, qui, dans le consistoire du 26 septembre, lui donna pour évêque Jean Procopius de Schaffgotsch, de Prague. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 154. Waldecky, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BUENOS-AYRES (*la Trinidad de Buenos-Ayres, Bonus aer, Trinitas, Fanum S. Trinitatis*), ville épisc. de l'Amérique méridionale, sous la métropole de la Plata, et située sur la rive droite de l'embouchure du fleuve de Rio-de-la-Plata. Le pape Paul V l'érigea en évêché l'an 1620, sous la métropole de la Plata. *Voy.* De Commanville, *I*re *Table alphabét.*, p. 43. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 154.

BUERA. *Voy.* BARA, n° III.

BUFFARD (Gabriel-Charles), canoniste et chanoine de Bayeux, né au Fresne en 1683, mort en 1763, professa la théologie à l'université de Caen, et fut contraint de quitter sa place à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus.* On a de lui : 1° *Défense de la fameuse déclaration faite par le clergé*, traduite en latin de Bossuet; — 2° *Essai d'une dissertation, où l'on fait voir l'utilité des nouveaux formulaires*, 1738, in-4°.

BUFFIER (Claude), jésuite, né en Pologne, de parents français, en 1661, mort en 1737. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on a réuni une partie dans celui qui a pour titre : *Cours des sciences sur des principes nouveaux et simples, pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie;* Paris, 1732, in-fol. Ce recueil contient, entre autres : 1° *Exposition des preuves de la religion, avec un appendice contre les Juifs;* — 2° *Dissertation qui montre qu'il est inutile de faire de grands raisonnements contre Spinosa;* — 3° *du Passage de Joseph touchant Jésus-Christ;* — 4° *ce qu'on doit penser touchant Apollonius de Thyane;* — 5° *Discours sur l'étude et sur la méthode des sciences;*

— 6° *Question de jurisprudence;* — 7° *de l'Origine et de la nature du droit et de l'équité.* Richard et Giraud donnent la liste de tous les écrits de Buffier. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, la *France littér.* Feller, la *Nouv. Biogr. génér.*

BUFFLE ou **BUBALE** (*Bubalus*), animal dont Moïse avait permis l'usage aux Hébreux; on en servait sur la table de Salomon. Le buffle étant farouche et sauvage, on ne l'employait pas au labour. *Voy.* Deut., XIV, 5. III Rois, IV, 23. Amos, VI, 12.

BUFFON (Georges-Louis-Leclerc, comte de), né à Montbard, en Bourgogne, en 1707, mort à Paris l'an 1788, après une confession touchante de toute sa vie faite en présence de nombreux spectateurs. Nous n'avons rien à dire ici du mérite scientifique du grand naturaliste, ni de ses écrits en général; nous ferons remarquer seulement que sa *Théorie de la terre*, si l'on en retranche quelques suppositions accidentelles, gratuites ou fausses, abandonnées depuis par l'auteur lui-même, s'accorde avec le récit de la création tel que nous le présente Moïse dans la Genèse, tandis que ses *Époques de la nature* y sont fondamentalement opposées. Toutefois l'ancien historien des Hébreux n'a rien à craindre de cette opposition; la science géologique elle-même a fait bonne justice de cette conception brillante et harmonieuse en lui donnant son vrai nom, celui de *pure fiction*. Parmi ceux qui ont redressé les erreurs de l'illustre naturaliste, on cite surtout : l'abbé de Lignac, *Lettres d'un Américain*. L'abbé Barruel, *Lettres helviennes*. L'abbé Viet, *Réflexions sur les époques de la nature*. Feller, *Examen impartial des époques*. Howard, *Lettres sur la structure actuelle de la terre*, dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 déc. 1787, p. 551. Assurément tout n'est pas dans ces critiques d'une rigoureuse exactitude scientifique, mais leurs preuves sont généralement suffisantes pour démontrer les vices du système de leur adversaire. *Voy.* encore, contre les *Époques*, H. de Blainville, *Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès comme base de la philosophie*, tom. II, rédigée par F.-L. Maupied, d'après les notes de l'auteur et ses leçons faites à la Sorbonne. L'abbé A. Sorignet, *la Cosmographie de la Bible devant les sciences perfectionnées*, etc.

BUGATTI (Gaëtano), savant ecclésiastique, né à Milan en 1745, mort en 1816, était directeur de la bibliothèque Ambroisienne. Il se consacra à l'exploration des manuscrits qu'elle contenait. On a de lui : 1° *Memorie storico-critiche intorno le reliquie e il culto di S. Cesso, martyre;* Milan, 1782, in-4°; — 2° des Notes savantes sur le texte des Psaumes; — 3° une Traduction latine d'un ancien manuscrit syriaque de la Bible dont il publia le tome Ier, contenant les *prophéties de Daniel. Voy.* Feller.

BUGÉE (*Bugœus*), nom que l'Écriture donne à Aman, ennemi des Juifs; peut-être *Bugœus* est-il mis pour *Bagoas*, qui signifie un eunuque, un officier de la cour du roi de Perse. *Voy.* Esther, XII, 6.

BUGENHAGEN (Jean), né en 1485 à Wollin, en Poméranie, d'où son surnom de *Pomeranus*, mourut à Wittemberg l'an 1558. Prêtre catholique, il fut d'abord adversaire très-prononcé de Luther, mais il devint son partisan et un de ses zélés missionnaires; il mourut ministre de Wittemberg après s'être marié. Outre qu'il aida Luther dans la traduction de la Bible, il composa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Pomerania, sive de antiquitate, conversione et principum Pomeranorum gestis;* 1728; — 2° *Historia Christi passi et glorificati;* — 3° *Explicatio Psalmorum;* Francfort, 1614. Tous les ouvrages de Bugenhagen ont été condamnés par Clément VIII. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XIV et XX. Feller, *Biogr. univers.*

BUGLIO (Louis), jésuite, né à Palerme en 1606, mort à Pékin en 1682, fut d'abord envoyé au collége Romain, où il professa jusqu'en 1634. Destiné aux missions, il passa en Chine, et se voua tout entier à la conversion des Chinois durant quarante-cinq ans. Il a traduit en chinois : 1° le *Missel* et le *Rituel romain;* — 2° *Recueil de décisions de cas de conscience;* — 3° *Abrégé de la Somme théologique de saint Thomas;* — 4° *Apologie de la religion chrétienne. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

BUGNOT (D. Louis-Gabriel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Dizier, mort en 1673, fut prieur du monastère de Bernay, au diocèse de Lisieux. Outre plusieurs manuscrits, on a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Vita et regula S. Benedicti carminibus expressæ;* Paris, 1662, in-12; 1665 et 1669; — 2° *Sacra elogia sanctorum Ordinis S. Benedicti, versibus reddita;* 1663, in-12; — 3° *J. Barclai Argenidis pars secunda et tertia*, sous le titre d'Archombratus et Theopompus; ibid., 1669, in-8°. *Voy.* Le Cerf, *Biblioth. des Bénéd. de la congr de Saint-Maur* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

BUHI (Félix), carme et docteur de Sorbonne, né à Lyon en 1634, mort en 1687, fut le premier **qui soutint publiquement** les quatre articles de doctrine publiés en 1682 par le clergé de France, touchant la nature et l'étendue de la puissance ecclésiastique. On lui attribue : *Abrégé des conciles généraux;* Paris, 1699, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUILLOUD. *Voy.* BULLIOUD.

BUISSERET ou **BUSSERET** (François), docteur en droit, né à Mons en 1549, mort en 1615, fut évêque de Namur, puis archevêque de Cambrai. Il a laissé : 1° *Histoire d'une religieuse de Mons possédée;* 1585; — 2° *Histoire du concile provincial de Mons;* 1586; — 3° *Vie de sainte Marie d'Oigine;* 1608. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belgica.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

BUISSON (Jean **DU**), en latin *Rubus*, né vers 1536, mort en 1595, professa à l'université de Louvain et fut chancelier de l'université de Douai. On a de lui : *Historia et Harmonia evangelica, seu vita Jesu Christi, quatuor evangelistis in unum caput congestis;* Rome, 1576, et Liége, 1693, in-12. Cette *Harmonia* a été retouchée et publiée par Antoine Arnaud; Paris, 1654, puis insérée en latin et en français dans la *Bible de Sacy;* Paris, 1715, in-fol., tom. III. *Voy.* Feller.

BUKENTOP (Henri de), savant récollet d'Anvers, né vers l'an 1654, mort à Louvain l'an 1716, s'appliqua à l'étude des langues savantes et de l'Écriture sainte. On a de lui beaucoup d'ouvrages en latin sur la Bible; les principaux sont : 1° *Dictionnaire où l'on explique les termes les plus difficiles de la Vulgate;* Louvain, 1706, in-8°; — 2° *Règles pour l'intelligence de l'Écriture, tirées des saints Pères;* 1706; — 3° *Traité sur le sens de l'Écriture;* 1704; — 4° *Lux de luce, libri III;* Bruxelles, 1710, in-4°; — 5° plusieurs écrits contre la traduction flamande des *Psaumes* et du *Nouveau Testament*, faite par Gilles de Witte et imprimée à Emmerick. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1710. Feller, qui, dans sa *Biogr.*

univers., explique les trois parties dont se compose l'ouvrage *Lux de luce*.

BUL. *Voy.* Boul.

BULÆUS. *Voy.* Boulai.

BULÉLIA, ville épisc. de la Byzacène en Afrique; c'est peut-être l'évêque de ce siége, nommé *Quod-vult-Deus*, qui l'an 425 souscrivit au concile de Carthage. *Voy.* les *Notit. Afr.*

BULENGERUS. *Voy.* Boulanger, n° II.

BULGARES, peuples de la Mœsie inférieure, sur le bord du Danube. Ils embrassèrent le christianisme vers l'an 845; plus tard ils adoptèrent les erreurs des manichéens, de sorte que leur nom devint celui d'une secte qui comprit en général les Pétrobrussiens, les Vaudois, les Albigeois, les Henriciens, etc., qui furent condamnés dans le concile de Lombez en 1176. *Voy.* Marca, *Hist. de Béarn.* La Faille, *Annales de la ville de Toulouse.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XVIII, p. 687. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 158. *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BULGARIE, province d'Europe, ainsi appelée des peuples qui habitaient au delà du Danube, près de la rivière de Bulga, au pays des Scythes, et qui furent transportés par l'empereur Basile, qui les avait domptés, dans la basse Mysie ou Mœsie. Télore, qui vivait au VIIIe siècle, fut le premier prince chrétien des Bulgares, mais ceux-ci ne se convertirent que le siècle suivant. Le pape Nicolas Ier envoya dans ce pays des évêques d'une éminente sainteté; il fonda le siége d'Acride, et donna à l'archevêque de cette ville le titre de patriarche; Innocent III transféra ce siége à Tornova, ville de la Valachie. *Voy.* ibid.

BULGARIS (Eugénios), savant prélat grec, né à Corfou en 1716. Il professa la philosophie en Grèce et à Constantinople, visita l'Italie et l'Allemagne, et fut nommé par l'impératrice Catherine à l'archevêché de Slavinie et de Cherson. Il a laissé, entre autres ouvrages: 1° *Traité historique de la dispute de l'émanation du Saint-Esprit*, insérée dans son édition des *Œuvres de Joseph de Brienne*; — 2° une *Traduction des questions théologiques* d'Adam Zœrnicevius contre les sentiments de l'Église latine, avec des notes; Moscow, 2 vol. in-fol.; — 3° *Amusements théologiques*, en grec moderne; — 4° une *Théologie* avec les notes curieuses d'Athanasius de Pezos, qui en a donné une édition. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

BULGAROPHYGE, ville épisc. de la province d'Hémimont, au diocèse de Thrace, sous Marcianopolis; elle est ainsi nommée parce que les Bulgares s'y étaient retirés. On en connaît deux évêques seulement: Théodore, qui assista et souscrivit au VIIe concile général, et Constantin, qui se trouva au concile de Photius. *Voy.* Richard et Giraud.

BULKLEY (Charles), anglican, né à Londres en 1719, mort l'an 1797, fut d'abord prédicateur dans le Northamptonshire; il vint ensuite à Londres, où il embrassa le parti des anabaptistes. Nous citerons parmi ses ouvrages: 1° ses *Sermons* et ses *Discours* sur divers sujets; — 2° *Observations sur la religion naturelle et sur le christianisme*; — 3° *Économie de l'Évangile*; — 4° *Exercices catéchistiques*; — 5° *Notes sur la Bible* avec une préface, 8 vol. in-8°. *Voy.* Feller.

BULL (Georges), théologien anglican, né à Wells en 1634, mort en 1710. Il fut nommé évêque de Saint-David en 1705 et étudia spécialement l'antiquité ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Harmonia apostolica*, etc.; Londres, 1669, in-4°; où l'auteur montre l'accord qu'il y a entre saint Jacques et saint Paul sur la foi et les bonnes œuvres; — 2° *Defensio fidei Nicænæ*; Oxford, 1685-1688, in-4°; — 3° *Judicium Ecclesiæ catholicæ trium priorum seculorum*; ibid., 1694, in-4°; — 4° *Primitiva et apostolica traditio dogmatis in Ecclesia catholica recepti de Jesu Christi divinitate*; 1705, in-fol. — Tous les ouvrages de Bull ont été rassemblés et publiés en 1703, à Londres, par Grabe, avec des passages des Pères qui avaient échappé aux recherches de l'auteur. Sa *Vie* a été aussi publiée par Robert Nelson en 1713, in-8°; et ses *Sermons*, en 3 vol. in-8°. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, juillet, 1714. Richard et Giraud. Feller.

BULLA ou **PHULLA**, archevêché honoraire que les Notices grecques mettent en Bulgarie, et disent être uni à celui de *Sugdæa*, qui est aussi en Bulgarie. *Voy.* Sugdæa. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 47 et 224.

BULLAIRE, recueil des bulles des Papes; il y en a plusieurs; les meilleurs sont les plus récents, parce qu'ils contiennent les bulles les plus nouvelles, et parmi lesquelles il y en a qui dérogent aux précédentes. *Voy.* Gaet. Moroni, tom. V, p. 287, 288. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, tom. III, p. 145 et suiv. J. Card. Soglia, *Institutiones jurispublici eccles.*, p. 127, 128, edit. V, *Parisiensis I.* R. P. Francisco Schmalzgrueber, soc. Jesu, *Jus eccles. universum*, tom. I, part. I, p. 157, seqq.

BULLA-REGIORUM, ville épisc. de la Carthaginoise proconsulaire, dans l'Afrique occidentale; on croit que c'est le bourg nommé *Beié*, et qui appartient au royaume de Tunis. Il en est question dans les conciles de saint Cyprien. *Voy.* la *Confér. de Carth.*, c. CXXXV, not. 233. De Commanville, *ibid.*, p. 47.

I. **BULLE**, probablement de l'italien *bollare*, apposer un sceau; lettre officielle que le Pape publie dans la forme la plus solennelle. Les bulles s'expédient en la chancellerie romaine, et elles répondent aux édits, lettres-patentes et provisions des princes séculiers. On les emploie pour les affaires de justice et pour les affaires de grâce; dans le premier cas, elles doivent avoir un sceau de plomb pendant à un cordon de chanvre, et dans le second, un sceau de plomb, mais pendant à un cordon de soie. *Voy.* le card. de Luca, *de Relatione curiæ, tom. III, discurs.* 7, *n.* 9. Rebuffe, *Praxis beneficiorum, Bullæ declaratio, n.* 11, p. 94. Reiffenstuel, *lib. I Decret., tit. II, n.* 16. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc., ad voc. Breve, Bulla. Gaet. Moroni, vol. V, p. 277 et suiv. Fr. Schmalzgrueber, *Jus. eccles. universum*, tom. I, part. I, p. 157 et seqq. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques*, etc., p. 623. L'*Encyclop. cathol.*, qui passe en revue, en suivant l'ordre chronologique, les principales bulles pontificales, tant celles qui sont particulièrement relatives à la France, que les bulles générales et celles qui intéressent plus directement d'autres pays.

II. **BULLE (DEMI-).** On appelle ainsi les lettres apostoliques expédiées dans l'intervalle de l'élection du Pape à son couronnement. On les appelle ainsi parce qu'on n'y applique que l'empreinte de saint Pierre et de saint Paul, sans mettre à côté le nom du Pape. *Voy.* Riganti, *in Regul. XVII*, n. 16.

III. **BULLE D'OR**, bulle dont le sceau était d'or au lieu d'être en plomb. Les Papes, à l'imitation des empereurs d'Orient, ont fait quelquefois usage de cette sorte de bulle. Ainsi, par

exemple, Léon X fit mettre le sceau d'or sur la bulle où il donna à Henri VIII, roi d'Angleterre, le titre de *défenseur de la foi*. C'est encore le sceau d'or que Clément XI voulut qu'on apposât sur la bulle qu'il donna lorsqu'il érigea en patriarcat la ville de Lisbonne. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. V, p. 285.

BULLENCURIA. *Voy.* BOULENCOURT.

BULLENSIS, siége épisc. d'Afrique dans la province Proconsulaire selon les Actes de la conférence de Carthage. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 163.

BULLET, théologien, né à Besançon en 1699, mort en 1775, professa la théologie, fut doyen de l'université de Besançon. Il a laissé de nombreux ouvrages d'érudition et de théologie, entre autres : 1° *Histoire de l'établissement du christianisme;* Lyon et Paris, 1764, in-4°; — 2° *de Apostolica Ecclesiæ gallicanæ origine;* Besançon, 1752, in-12; — 3° *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature;* Paris, 1768, 1773, 2 vol. in-12; — 4° *Réponses critiques aux difficultés proposées par les incrédules sur divers endroits des livres saints;* Besançon, 1773-1775, 3 vol. in-12; Paris, 1826, 4 vol. in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*. Quérard, *Supplém. à la France littéraire.*

BULLIALDUS. *Voy.* BOUILLAUD.

BULLIDUM. *Voy.* BULLIS.

BULLINGER (Henri), théologien protestant, né à Bremgarten en 1504, mort en 1575. Il forma d'abord le projet de se faire chartreux; mais la lecture de Mélanchthon et des autres prétendus réformateurs le fit changer de résolution. Il professa à Zurich, et a laissé environ 80 traités sur des matières théologiques, qui forment 10 vol. in-fol. Plusieurs de ces traités ont été traduits en français. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, t. XXVIII. Moréri, *Diction. histor.* De Thou, *Histoir.* Sanderus, *Hær.* 233. Onuphre, A. C., 1549. Sponde, 1531. Florim. de Raymond, l. III, c. v.

I. **BULLIOUD** ou **BUILLOUD** (Pierre), procureur général au parlement de Dombes, mort à Paris en 1596, possédait les langues orientales. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal est : *la Fleur des explications anciennes et nouvelles sur les quatre évangélistes;* Lyon, 1596 et 1628, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, part. II. Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon.* Richard et Giraud.

II. **BULLIOUD** ou **BUILLOUD** (Pierre), jésuite, fils du précédent, né à Lyon en 1588, mort dans la même ville l'an 1661, a publié : 1° des *Notes sur la Vie de saint Trivier;* — 2° une Vie de Symphorien Bullioud, sous le titre de : *Symphorianus de Bullioud e tenebris historiæ eductus in lucem;* Lyon, 1645, in-4°; — 3° *Lugdunum sacro-profanum;* ibid., 1647, in-4°; c'est le prospectus d'une histoire de Lyon qui est restée manuscrite. *Voy.* Feller.

III. **BULLIOUD** ou **BUILLOUD** (Symphorien), évêque de Soissons, né à Lyon en 1480, mort en 1533. Il occupa d'abord les siéges de Glandèves et de Bazas, fut nommé en 1509 gouverneur du Milanais, alla à Rome pour terminer les différends qui s'étaient élevés entre les cours de France et de Rome, et assista aux conciles de Pise et de Latran. Il se montra négociateur éclairé, et protégea les sciences et les savants. On a de lui : *Statuta synodalia* pour le diocèse de Soissons; Paris, 1532, in-4° et in-8°. *Voy.* ibid.

BULLIS ou **BULLIDUM**, siége épisc. de la Nouvelle-Épire dans l'exarchat de Macédoine, était suffragant de Durazzo (*Dyrrachium*), et soumis au même évêque qu'Apollonie. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 48.

BULNA, siége épisc. de la province Proconsulaire en Afrique, sous la métropole de Carthage; son évêque, Victor, souscrivit au concile de Latran qui se tint l'an 649, sous le pape saint Martin Ier.

BULONDE (Henri), jésuite, mort à Dinant, dans la principauté de Liége, vers l'an 1772. Il était prédicateur de la reine. Il a publié des *Sermons;* Liége, 1770, 4 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

I. **BULOW** (Auguste-Frédéric-Guillaume de), administrateur et jurisconsulte protestant, né à Werden en Westphalie l'an 1762, mort à Potsdam en 1817, a laissé, entre autres ouvrages allemands, un livre intitulé : *sur l'État actuel de l'Église chrétienne évangélique en Allemagne;* Magdebourg, 1819. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BULOW** (Henri-Guillaume, baron de), écrivain protestant, né à Falkenberg en 1760, mort l'an 1807. Outre d'autres ouvrages qui ont tous rapport à la science militaire, il a composé : *Nunc permissum est : Coup d'œil sur la doctrine de la nouvelle Église chrétienne;* Colberg, 1809. *Voy.* ibid.

BULTEAU (Louis), secrétaire du roi, né à Rouen en 1625, mort à Paris en 1693. Il quitta sa place pour se retirer à l'abbaye de Jumiéges, puis à Saint-Germain-des-Prés. On lui doit : 1° *Essai de l'histoire monastique de l'Orient;* Paris, 1678, in-8°; — 2° *Abrégé de l'histoire de l'Ordre de Saint-Benoît et des moines d'Occident;* 1684, 2 vol. in-4°; — 3° *Traduction des Dialogues de saint Grégoire le Grand,* avec des notes; 1689, in-12; — 4° *Défense des sentiments de Lactance sur le sujet de l'usure contre la censure d'un ministre* (Gallæus); Paris, 1671, in-12; — 5° plusieurs autres écrits, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud, Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Dom Le Cerf, *Biblioth. de la Congr. de Saint-Maur.*

BULTURIA, siége épiscop. de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occidentale. *Voy. Notit.*, n. 89.

BUNA, second fils de Jéraméel. *Voy.* I Paralip., II, 25.

BUNDER (*Bunderius*), en flamand *Van den Bunderen* (Jean), dominicain, né à Gand en 1481, mort en 1557, fut prédicateur et inquisiteur de la foi dans le diocèse de Tournay. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Compendium dissidii quorumdam hæreticorum atque theologorum;* Paris, 1540, 1543, 1545; réimprimé sous ce titre : *Compendium concertationis hujus sæculi sapientium;* Venise, 1552; Anvers, 1555, et sous ce titre : *Compendium rerum theologicarum;* Anvers, 1562; Paris, 1574 et 1577; — 2° *Scutum fidei;* Gand, 1556; Anvers, 1569, 1574. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 160.

BUNTING (Henri), théologien protestant, né à Hanovre en 1545, mort en 1606. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Harmonia evangelistarum;* — 2° *de Monetis et mensuris Scripturæ sacræ;* Helmstædt, 1583, in-4° et in-8°; — 3° *Itinerarium biblicum,* en latin et en allemand; Magdebourg, 1597, 1718, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

BUNYAN (John), sectaire anglais, né à Elstow, près de Bedford, en 1628, mort à Londres l'an 1688; après une jeunesse assez dissipée il mena une vie très-sévère. En 1650 il se fit anabaptiste, et devint prédicateur de cette secte. Il a fait plusieurs ouvrages pieux qui ont été publiés à Londres en 1736-1737, 2 vol. in-fol., réimprimés plusieurs fois depuis et sous divers formats. Le plus célèbre de tous est le *Voyage du*

Pèlerin (*Pilgrim's Progress*), qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe, notamment en français, sous le titre de *Pèlerinage chrétien;* Paris, 1772, in-18; Lyon et Paris, chez Périsse, 1820, 1824; Paris, Méquignon junior, 1825. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUONAMICI ou **BONAMICI** (Philippe), a laissé plusieurs écrits : 1° *de Claris pontificiarum epistolarum scriptoribus, ad Benedictum XIV, Pont. max.;* Rome, 1753, in-8°; — 2° *Vie d'Innocent XI;* ibid., 1776; — 3° quelques autres, tant en italien qu'en latin, qui ont été réunis à ceux de son frère Castruccio et publiés sous le titre de : *Philippi et Castrucci fratrum Bonamicorum Lucensium opera omnia;* Lucques, 1784, 4 vol. in-4°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* Fabroni, *Éloge des frères Buonamici.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUONANNI ou **BONANNI** (Philippe), jésuite, né à Rome en 1638, mort en 1725. Il était naturaliste et antiquaire, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia Ecclesiæ Vaticanæ;* Rome, 1686, in-fol.; — 2° *Catalogo degli Ordini religiosi della Chiesa militante;* ibid., 1706, 1707, 1710 et 1711, 4 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUONCOMPAGNO ou **BONCOMPAGNO** (Cataldini), jurisc., né à Foligno au XVe siècle. On lui attribue : 1° *de Syndicatu officialium;* — 2° *de Potestate Papæ;* — 3° *de Translatione concilii Basilæensis. Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUR. *Voy.* BURY, n° II.

BURA. *Voy.* BARA, n° III.

BURCA ou **BURUCH**, siége épisc. de la province de Numidie dans l'Afrique occidentale. Un de ses évêques, Lucien, assista à la conférence de Carthage (cap. CCI); un autre, nommé Quiétus, se trouva au concile qui se tint dans la même ville sous saint Cyprien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 48. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 168.

BURCARDUS. *Voy.* BURCHARD, n° III.

I. **BURCHARD** (saint), premier évêque de Würtzbourg en Franconie, mort vers 754. Anglais de naissance, il fut envoyé en Allemagne pour travailler avec saint Boniface à la conversion des infidèles, et fut sacré par ce saint apôtre évêque de Würtzbourg. Il assista au concile d'Allemagne; et, après dix ans d'un laborieux épiscopat, il se démit de son évêché, et il se retira dans la solitude de Hoymbourg, lieu qui dépendait de son église. Son corps fut transporté dans un monastère qu'il avait bâti sur le mont Saint-André, et l'église de ce monastère prit dès lors le nom de Saint-Burchard. On célèbre sa fête le 14 octobre. *Voy.*, dans Surius, sa *Vie*, écrite par Egilword, moine de Würtzbourg. Canisius, *Antiq. lectiones,* tom. IV, où on en trouve une autre plus ancienne. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.,* au mot BURKARD.

II. **BURCHARD**, dominicain. *Voy.* BROCARD, n° I.

III. **BURCHARD** ou **BOUCHARD** (*Burcardus, Brocardus*), évêque de Worms, né dans la Hesse, mort en 1026, était non moins recommandable par sa science que par ses vertus. Il assista, l'an 1022, au concile de Selingstadt. Son principal ouvrage est : *Magnum volumen canonum;* Cologne, 1548, in-fol. *Voy.* Sigebert, *in Chronic., ad an.* 1008. Trithème. Bellarmin, *de Script. eccles.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XX, p. 152 et suiv. Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* Possevin, *in Apparat. sacro.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, au mot BURKARD.

IV **BURCHARD**, mort abbé de l'abbaye de Bellevaux près de Besançon, après avoir été sous la direction de saint Bernard à Clairvaux. Il nous reste de lui : 1° une *Lettre à Nicolas*, moine de Clairvaux, dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, tom. XXI, p. 523; — 2° un *Appendice à la Vie de saint Bernard*, lequel se trouve dans les œuvres de ce saint, édit. de Mabillon, t. II. *Voy.* Daunou, dans l'*Hist. littér. de la France*, tom. XIII, p. 323. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **BURCHARD** (Jean), né à Strasbourg, mort en 1505, fut d'abord clerc des cérémonies pontificales, et, dans la suite, évêque de Città-di-Castello. On lui doit : 1° *Diarium* ou *Journal*, dont la première partie, concernant le pontificat d'Innocent VIII, et la seconde, qui embrasse les temps d'Alexandre VI, édit. d'Achille Gennarelli, ont été condamnées par la S. Congr. de l'*Index* (Décr. 22 janv. 1852); — 2° *Ordo pro informatione sacerdotum;* Rome, 1509, in-4°; Venise, 1572, in-8°; — 3° la *correction* conjointement avec Jacques de Litiis, du *Liber pontificalis;* Rome, 1497, in-fol. *Voy.* Mazzuchelli, *Italia Sacra.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* Feller, *Biog. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

BURCKARD, dominicain. *Voy.* BROCARD, n° I.

BURCKHARDT (Jean-Louis), célèbre voyageur protestant, né à Lausanne en 1784, mort au Caire l'an 1817. Ses recherches ont produit des résultats d'autant plus utiles, qu'elles ont été entreprises avec les connaissances préliminaires les plus approfondies. Nous regrettons seulement qu'il ait abjuré le christianisme pour se faire musulman; et si nous lui consacrons ici un article, c'est parce que la relation de ses voyages fournit assez souvent le moyen d'expliquer d'une manière satisfaisante des passages de la Bible obscurs, et par là même difficiles à comprendre. On a donc de ce savant voyageur : 1° *Description des voyages en Nubie*, en anglais; Londres, 1819; — 2° *Relation de ses courses en Syrie et sur le mont Sinaï;* 1822; — 3° *Relation de ses voyages en Arabie;* 1829, 4 vol.; — 4° *Notes on the Bedouins and Wahabis;* Londres, 1830, in-4°; — 5° *Arabic proverbs, or the manners and customs of the modern Egyptians illustrated;* Londres, 1831, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BURDIGALA. *Voy.* BORDEAUX.

BUREAU *ecclésiastique* ou *diocésain*, assemblée de personnes ecclésiastiques chargées de faire, dans chaque diocèse, la répartition sur chaque bénéfice du diocèse de ce que l'assemblée du clergé avait réglé qu'on lèverait pour les décimes et dons gratuits. *Voy.* l'abbé Dangeau. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

BURETTE (*Gemillio, Orzoli, Urceolus, Urceus*), vase dont on se sert particulièrement pour mettre le vin et l'eau nécessaires au sacrifice de la sainte Messe. Autrefois, lorsque l'on communiait le clergé et les fidèles sous les deux espèces, les burettes étaient beaucoup plus grandes qu'elles ne sont aujourd'hui. *Voy.* Moléon, *Voyage liturgique*, p. 116. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. GEMILLIO, ORZOLI, URCEUS.

I. **BURGH** (Jacques), né à Madderty, dans le comté de Perth en Écosse, l'an 1714, mourut en 1775. Outre plusieurs écrits ingénieux relatifs aux événements dont il fut témoin, il a publié : 1° *Hymne au Créateur du monde;* 1750, in-8°; — 2° *Dignité de la nature humaine;* 1754, in-4°, et 1767, 2 vol. in-8°; — 3° *le Christianisme démontré raisonnable;* 1760; — 4° quelques autres ouvrages, dont on peut voir les titres dans Feller, *Biogr. univers.*

II. **BURGH** (William), théologien, né en Irlande en 1741, mort à York en 1808. Membre du parlement anglais, il se prononça avec énergie contre la guerre d'Amérique et contre la révolution française. Il a laissé en anglais plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Réfutation d'après l'Écriture des arguments contre le mystère de la Trinité;* York, 1778, in-8°; — 2° *Recherches sur la foi des chrétiens dans les trois premiers siècles de l'Église:* ibid., 1778. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BURGIDOLUM. *Voy.* Bourg-Dieu.

BURGOLIUM. *Voy.* Bourgueil, nos I et II.

I. **BURGOS**, en latin *Burgi*, et anciennement *Bravum, Mathurgum*, ville épisc. d'Espagne et capitale de la Vieille-Castille. L'évêché fut d'abord établi à Oca; mais, lorsque cette ville eut été détruite par les Maures, le siége épiscopal fut transféré à Valpuesta, et Alphonse VI l'établit à Burgos. L'an 1574 Grégoire XIII érigea cette église en métropole, à la demande de Philippe II. Ce siége était fondé dès le IIIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 169, 170.

II. **BURGOS** (Antoine), jurisconsulte, né à Salamanque en 1455, mort à Rome en 1525, fut référendaire et secrétaire de Léon X, d'Adrien VI et de Clément VII, après avoir professé pendant vingt ans le droit canonique à Bologne. On a de lui : 1° *Super utili et quotidiano titulo de emptione et venditione in Decretalibus;* Pavie, 1511; Parme, 1574; Venise et Lyon, 1575; — 2° quelques traités *de Constitutionibus, de Rescriptis*, et autres titres des Décrétales. *Voy.* Pancirole, *de Claris legum interpretibus.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

III. **BURGOS** (Jean-Baptiste), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Valence en Espagne, mort vers 1574. Il assista au concile de Trente, où il prononça un discours remarquable *sur les quatre moyens d'extirper les hérésies;* discours qui a été imprimé. Il a laissé, en outre, des *Sermons;* Louvain, 1567. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire, *Scriptor. sæculi* XVI.

IV. **BURGOS** (Paul de), évêque, né à Burgos en 1353, mort en 1435. Né de parents juifs, il se convertit au catholicisme, et ses trois fils l'imitèrent. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, et fut successivement évêque de Carthagène et de Burgos. Il a laissé : 1° des additions importantes aux *Postilles* de Nicolas de Lyre sur l'Écriture; — 2° *Scrutinium Scripturarum;* 1591. *Voy.* Mariana, *Histoire d'Espagne.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sancta.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BURGULIUM. *Voy.* Bourgueil, nos I et II.

BURGUM TANI. *Voy.* Bourg-en-Bresse.

BURGUNDOFARA. *Voy.* Fare.

BURGUNDOFARO. *Voy.* Faron.

BURI. *Voy.* Bury, nos I et II.

BURIGNY (Jean Lévesque de), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Reims en 1692, mort à Paris en 1785. Il a laissé : 1° trente-quatre *Mémoires* ou *Dissertations* dans le Recueil de l'Académie; — 2° *Traité de l'autorité du Pape;* 1720, 4 vol. in-12; — 3° *Histoire de la philosophie païenne;* La Haye, 1724, 2 vol. in-12 ; cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Théologie païenne;* Paris, 1754; — 4° *Traité de Porphyre touchant l'abstinence de la chair*, avec la *Vie* de Plotin, traduit du grec; 1740, in-12; — 5° les *Vies* de quelques personnages, et plusieurs autres écrits, dont on voit les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

BURITA, siége épisc. de la province Proconsulaire d'Afrique, sous la métropole de Carthage, et dont il est fait mention dans la conférence même de Carthage (chap. CXXXIII). *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 171.

BURIUS. *Voy.* Bury, no II.

BURLAMAQUI (Fabrice), ministre protestant, né à Genève en 1626, mort en 1693, a publié, sous le voile de l'anonyme : 1° *Sermon* fait au jour du jeûne célébré par les églises réformées du Jubilé; Genève, 1664, in-8°; — 2° *Catechisme sur les controverses avec l'Église romaine;* 1668, in-8° ; — 3° *Synopsis theologiæ, et speciatim œconomiæ fœderum Dei;* ibid., 1678, in-4°; — 4° *Considérations servant de réponse au cardinal Spinola*, français-latin; ibid., 1680, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

BURLUGAY (Jean), docteur en théologie, né à Paris en 1624, mort en 1702, fut supérieur du séminaire de Sens; on lui doit le *Bréviaire de Sens*, donné en 1702, et il a collaboré avec Tillemont aux *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique. Voy.* les *Mémoires du temps.*

I. **BURMANN** (François), théologien protestant, né à Leyde en 1628, mort en 1679. Il fut pasteur à Hanovre, puis sous-régent du collége des Ordres de Leyde. Il a laissé : 1° des Commentaires sur plusieurs livres de l'Écriture, en flamand et en allemand, soit à Utrecht, soit à Amsterdam, entre 1660 et 1683; — 2° *Synopsis theologica;* Utrecht, 1671; Amsterdam, 1683, 2 vol. in-4°; — 3° *de Moralitate sabbati hebdomadalis dissertatio;* — 4° *Tractatus de passione Christi, cui accedit sermo inauguralis de doctrina christiana Ecclesiæ*, etc., 1695, in-8°; — 5° des *Discours* et des *Dissertations académiques;* Utrecht. *Voy.* Gasp. Burmann, *Trajectum eruditum.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. générale.*

II. **BURMANN** (François), fils du précédent, né à Utrecht en 1671, mort en 1719, professa la théologie à Utrecht. Il a laissé, outre des *Dissertations sur la poésie sacrée*, en latin, in-4°, et plusieurs autres ouvrages : 1° *l'Harmonie ou la concordance des saints évangélistes*, en hollandais; Amsterdam, 1713, in-4°; — 2° *Theologus, sive de iis quæ ad verum et consummatum theologum requiruntur, oratio;* Utrecht, 1715, in-4°; — 3° *de Persecutione Diocletiani*, etc.; ibid., 1719, in-4°. *Voy.* ibid.

BURN (Richard), jurisc. et historien anglican, né à Winton, dans le Westmoreland, vers 1720, mort en 1785, fut reçu docteur en droit, devint vicaire d'Orton et chancelier du diocèse de Carlisle. On a de lui deux ouvrages qui font autorité en Angleterre : 1° *Devoirs d'un juge de paix;* — 2° *le Droit ecclésiastique;* Londres, 1671, 4 vol. in-8°. Burn a laissé un troisième ouvrage qui est encore estimé; c'est l'*Histoire et Antiquités des comtés de Westmoreland et de Cumberland*, avec des notes de Nicholson; 1777, 2 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BURNET** (Gilbert), évêque de Salisbury, né à Edimbourg en 1643, mort en 1715, professa la théologie à Glasgow, et fut nommé en 1689 à l'évêché de Salisbury. Il se montra toujours très-opposé au catholicisme, sur lequel il a porté les jugements les plus faux, racontant les faits avec emportement, et en les altérant pour les rendre odieux. Il a publié : 1° *Examen d'un traité sur la vérité de la religion;* 1674; — 2° *Histoire de la réformation de l'Église d'Angleterre*, traduite de l'anglais par M. de Rosemond; Londres, 1679, 1681, 1715, 3 vol. in-fol.; ouvrage condamné par la S. Congr. de l'*Index* (Decr. 29 Maii 1690 et 21 Aprilis 1693); — 3° *His-*

toire des dernières révolutions d'Angleterre, avec un récit préliminaire des principaux événements sous Jacques Ier, Charles Ier et Cromwell; livre également condamné par l'*Index* (Decr. 21 jan. 1732); — 4° *Critique de l'histoire des variations;* 1699; — 5° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. VI et X. Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BURNET** (Thomas), jurisc. et théologien, né à Croft, dans le Yorkshire, en 1635, mort en 1715, fut chapelain et secrétaire du roi Guillaume. On lui doit : 1° *Telluris theoria sacra;* Londres, 1680, in-4°; Amsterdam, 1689; Francfort, 1699; Hambourg, 1726; c'est un vrai roman, un pur rêve où il n'entre aucune observation scientifique, *théorie* qui mérite d'autant moins le nom de sacrée, qu'elle prend partout le contre-pied du texte biblique; aussi a-t-il été condamné par la S. Congr. de l'*Index* (Decr. 13 aprilis 1739); — 2° *Archæologia Philosophica, seu Doctrina antiqua de rerum originibus;* 1692, in-4°; livre aussi paradoxal que le précédent; — 3° *de Statu mortuorum et resurgentium*, 1726, in-8°, traduit en français par le ministre Bion, 1731, in-12; — 4° *de Fide et Officiis Christianorum;* 1727, in-8°; — 5° *Appendix de futura Judæorum restauratione;* ouvrage qui a été supprimé avec les deux précédents par un même décret de l'*Index* (Decr. 17 maii 1734). *Voy.* Muratori, *de Paradiso, regnique cœlestis Gloria liber.* Richard et Giraud.

BURONZO DEL SIGNORE (Charles-Louis), prélat piémontais, né à Verceil en 1731, mort en 1806, fut successivement évêque d'Acqui, de Novarre et archevêque de Turin. Il sut dans des circonstances difficiles, par une conduite digne et droite, se concilier l'estime de son souverain et la confiance du souverain Pontife. En 1805 il se démit de son archevêché. On a de lui : *Attonis S. Vercellensis Ecclesiæ episcopi opera ad autographi Vercellensis fidem, nunc primum exacta; præfatione et commentariis illustrata a D. C. Burontio del Signore, ejusdem ecclesiæ canonico et cantore majore;* Verceil, 1768, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BURRIEL (André-Marc), jésuite, né à Buénache, au diocèse de Cuença, en Espagne, l'an 1719; mort en 1762, professa la philosophie à l'université d'Alcala. Il était très-versé dans le droit civil et canonique, l'histoire, la géographie, etc. Il fonda à Madrid la société des antiquaires. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Lettre sur la Collection d'Isidore de Séville*, adressée au P. Rabago, confesseur du roi, et d'après laquelle la publication publiée sous le nom d'Isidore Mercator n'est autre que celle d'Isidore de Séville, mais dénaturée par un éditeur allemand; — 2° *Noticia de la California, y de su conquista temporal y espiritual;* Madrid, 1758, 3 vol. in-4°, traduit en français; 1767, 3 vol. in-12; — 3° *Préface de la véritable collection des canons de l'Église d'Espagne, d'après saint Isidore*, publié en latin par Ch. de la Cerda-Santander; Bruxelles, an VIII, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BURROUGH (Édouard), prédicateur quaker, né à Kindal, dans le Westmoreland, en 1634, mort à Newgate en 1668, abandonna dès sa jeunesse l'église anglicane pour le presbytérianisme, devint un des plus zélés prosélytes de la secte des *Amis*, et mourut en prison. Ses écrits, parmi lesquels on remarque : *Trompette du Seigneur retentissant sur la montagne de Sion pour annoncer la querelle du Dieu des armées*, pamphlet dirigé contre Cromwell, ont été réunis et publiés l'an 1672 en 1 vol. in-fol.

BURRUS, BURRY. *Voy.* Bury, n° II.

I. **BURTON** (Henri), ministre anglican, né à Birdsall en 1579, mort à Londres en 1648, s'affilia à la secte des indépendants, et fut pasteur de Saint-Matthieu à Londres. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Jejunium Israeliticum, seu meditatio in caput VIII Isaiæ;* 1628, in-4°; — 2° *Septem phialæ, seu expositio capitum XV et XVI Apocalypseos;* 1628, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **BURTON** (Jean), médecin anglican, né en 1697, mort en 1771. Outre quelques ouvrages relatifs à son art, on a de lui : *Monasticon Eboracensi, and the ecclesiastical history of Yorkshire;* York, 1758. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BURUCH. *Voy.* Burca.

I. **BURY** ou **BURI** (Arthur), théologien anglican du XVIIe siècle, principal du collége d'Exeter, dans l'université d'Oxford, publia un livre intitulé : *The naked Gospel*, c'est-à-dire l'Évangile nu, dans l'espoir de seconder les vues de Guillaume III, désireux de réduire à une seule les différentes sectes qui désolaient depuis longtemps le royaume. Bury prétendait donc que le seul moyen d'éteindre toutes les hérésies était de rendre à l'Évangile sa simplicité et sa pureté primitive, que les Pères avaient altérées par leurs décisions. Il alla même jusqu'à faire l'éloge d'Arius. Dès que l'ouvrage parut, un cri général s'éleva contre lui, on le condamna à être brûlé, et son auteur perdit son emploi de principal du collége. Le ministre Jurieu attaqua Bury dans un écrit intitulé : *la Religion du latitudinaire;* mais Leclerc prit sa défense, et soutint qu'on ne pouvait l'attaquer de socinianisme, parce que, sans nier formellement la divinité de Jésus-Christ, il avançait que ce dogme n'était pas nécessaire au salut. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BURY** (Henri de). *Voy.* Bédérie.

III. **BURY** ou **BUR, BURI, BURIUS, BURRUS, BURRY** (Pierre), chanoine d'Amiens, né à Bruges en 1430, mort à Amiens l'an 1506, a laissé : 1° *Carminum moralium libri XI, cum argumentis et vocabulorum minus vulgarium exploratione;* Paris, 1503, in-4°; — 2° *Pæanes quinque festorum divæ Virginis Mariæ, Cantica de omnibus festis;* 1506, in-4°; — 3° *Hymni aliquot, cum familiari expositione Jodoci, Badii Ascensii, et auctoris vita;* Paris, 1508, in-4°; — 4° quelques ouvrages de théologie. *Voy.* Feller, au mot Burrus.

I. **BUS** (Balthasar de), jésuite, né en 1587, mort en 1657. Il a laissé : 1° *Préparation à la mort, sur le modèle de Jésus mourant;* Lyon, 1648; Grenoble, 1660, in-12; — 2° *Motifs de dévotion envers la sainte Vierge;* Lyon, 1649, in-12; — 3° *Occupation intérieure pour les deux semaines de la Passion de N. S. J.-C.;* 1650, in-18; — 4° *Motifs de contrition;* 1652, in-18; — 5° *Exercice de la présence de Dieu;* Chambéry, 1669, in-12. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

II. **BUS** (César de), oncle du précédent, né à Cavaillon en 1544, mort à Avignon l'an 1607, après une jeunesse fort dissipée, devint un modèle de vertu, entra dans l'état ecclésiastique et fut chanoine de Cavaillon. Il fonda la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, nommés *Doctrinaires;* cette congrégation fut approuvée par Clément VIII; il fonda aussi une congrég. de femmes. Il reste de César de Bus des *Instructions familières;* Paris, 1665, vol. in-12. *Voy.* Jacques de Beauvais, *Histoire de la*

Vie de César de Bus. Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers*. Richard et Giraud, à l'art. César de Bus.

I. **BUSCH** ou **BUSCHIUS** (Jean ou Arnold), chanoine régulier de Windesem, né à Zwoll en 1400, mort vers 1470. Le cardinal de Cuza le choisit pour travailler à la réforme de divers Ordres dans les Pays-Bas, et il devint prieur de Sultein, près d'Hildesheim. On a de lui : *de Origine cœnobii et capituli, seu congregationis Windesemensis;* Anvers, 1621, in-8°. *Voy.* Trithême. Sweert, *Athenæ Belg.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ latinitatis*. André-Valère, *Biblioth. Belg.*

II. **BUSCH** ou **BUSCHIUS** (Paul), premier évêque de Bristol, né vers 1491, mort en 1559. Il embrassa les principes de la réforme, perdit son évêché; mais il rentra plus tard dans le sein de l'Église catholique. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Notes on the psalms;* Londres, 1525; — 2° *Treatise in praise of the Cross. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUSCHE (Hermann de), en latin *Buschius*, né dans l'évêché de Minden en 1468, mort à Dulen l'an 1534, mena une vie errante et agitée; il embrassa les doctrines de Luther, qui le fit nommer professeur d'histoire à Marbourg. Les querelles des anabaptistes étant survenues, il fut appelé à Munster pour conférer avec eux. Les opinions extravagantes qu'il énonça lui attirèrent les railleries de ses adversaires, et il en mourut de chagrin. Outre quelques ouvrages de littérature, il a publié : *de Auctoritate verbi Dei;* Marbourg, 1529, in-8°. *Voy.* Sweert, *Athenæ Belg.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXV. L'*Encyclop. cathol.*

BUSCHING (Antoine-Frédéric), célèbre géographe allemand, né à Stadthagen en 1724, mort l'an 1773. Quoique protestant, il aimait les catholiques, et savait leur rendre justice, ce qui en plus d'une circonstance lui a attiré des désagréments de la part de ses coreligionnaires. Nous citerons seulement parmi ses écrits sa *Description de la terre*, en allemand; Hambourg, 1754-1792, 11 vol. in-8°, qui a eu un nombre considérable d'éditions; parce que la partie qui traite de l'Asie contient bien des choses qui servent à expliquer d'une manière satisfaisante plusieurs passages obscurs de la Bible. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, mais surtout l'*Encyclop. cathol.*, qui donne un article assez étendu sur Busching et sur ses ouvrages.

BUSCHIUS. *Voy.* Busch et Busche.

I. **BUSÉE** (Gérard), chanoine de Xanten, frère des deux suivants, né à Nimègue vers 1538, mort vers 1596, acquit de la réputation comme prédicateur. On a de lui : 1° *une Réponse à Flaccus Illyricus sur la communion sous les deux espèces;* — 2° un *Catéchisme en flamand;* Cologne, 1572; — 3° quelques ouvrages de controverse. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *Elogia illustr. Scriptor. Belg.* Feller, *Biogr. univ.*

II. **BUSÉE** (Jean), jésuite, né à Nimègue en 1547, mort à Mayence en 1611, professa la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé : 1° *Disputatio theologica de jejunio;* — 2° *de Persona Christi:* — 3° *de Descensu Christi ad Inferos;* — 4° *Panarion, sive arca medica adversus animi morbos;* — 5° *Viridarium christianarum virtutum;* — 6° *Modus rectè meditandi de rebus divinis;* — 7° *de Statibus hominum;* — 8° *Apologia pro Kalendario gregoriano*, etc.; — 9° plusieurs ouvrages de piété, qu'il composa en latin ou qu'il traduisit de l'italien et de l'espagnol; — 10° des éditions de Pierre de Blois, d'Anastase *le Bibliothécaire*, de Luitprand, etc. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. Script. societ. Jesu.*

III. **BUSÉE** (Pierre), jésuite, frère des précédents, né à Nimègue vers 1540, mort l'an 1587 à Vienne en Autriche, où il professait l'hébreu et l'Écriture sainte. On lui doit : *Opus catechisticum, sive summa doctrinæ christianæ Petri Canisii;* Cologne, 1577, in-fol; c'est un grand commentaire du *Catéchisme* de Canisius. *Voy.* ibid.

BUSENBAUM (Hermann), jésuite, né à Nottelen, en Westphalie, l'an 1600, mort en 1668. On a de lui : 1° *Lilium inter spinas, de virginibus Deo devotis eique in seculo inservientibus;* — 2° *Medulla theologiæ moralis, facili ac perspicua methodo resolvens casus conscientiæ, ex variis probatisque auctoribus concinnata;* Munster, 1645, in-12; il y a eu depuis plus de cinquante éditions; les PP. Lacroix et Collendal en firent deux volumes in-folio à l'aide de commentaires et d'autres additions. Cette édition reparut à Lyon en 1729, avec de nouvelles additions, par les soins du P. Montausan. La dernière édition est de Louvain, 1848, 2 vol. Plusieurs des propositions contenues dans la *Medulla* ont été condamnées par le Saint-Siége comme erronées et induisant facilement en erreur. Quant à la condamnation au feu prononcée par les parlements de Paris et de Toulouse contre le livre entier, elle n'a pas une grande autorité. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* et les justes réflexions de Feller dans sa *Biogr. univers.*

BUSENELLI (le P. Pierre), professeur de droit canon à l'université de Padoue, vivait au XVIII[e] siècle. Il a laissé un grand nombre de dissertations, dont les principales sont : 1° *de Methodo habita in studiorum instauratione;* Padoue, 1739, in-8°; — 2° *de Potestate conferendi jubilæum et pœnas superstites remittendi;* ibid., 1751, in-4°; — 3° *de Ecclesiastica jurisdictione habita in solemni studiorum instauratione;* ibid., 1757, in-8°. *Voy.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUSIRI (François), professeur à l'université romaine, né à Rome en 1817, mort le 7 janvier 1841, fut chanoine-lecteur de Saint-Jean-de-Latran et bibliothécaire de la Basilique. Outre quelques *Opuscules* fort remarquables qu'il composa, il concourut efficacement au *Thesaurus historiæ ecclesiasticæ. Voy.* le *Diario di Roma*, 16 gennaio 1841. La *Nouv. Biogr. génér.*

BUSIRIS, ville épisc. de la seconde Égypte et du patriarcat d'Alexandrie, érigée en évêché au IV[e] siècle, sous la métropole de Péluse. On l'appelle aujourd'hui *Busir. Voy.* Renaudot, *Histor. patriarchar. Alexandrinor.*, etc., p. 207, 227, 380, 458, 569. De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 48. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 172.

BUSLACÈNE, siége épisc. et ancienne ville de l'Afrique occidentale dont saint Augustin fait mention. Elle est encore connue par son évêque, Félix, qui assista à la conférence de Carthage et à un concile de cette ville sous saint Cyprien. *Voy.* August., *Contra Donatist.*, lib. VII.

BUSMANN (Jean-Eberard), protestant, né à Verden en 1644, mort en 1692 à Helmstadt, où il professait les langues orientales. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Antiquis Hebræorum litteris ab Esdra in Assyriacas mutatis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUSSERET. *Voy.* Buisseret.

BUSSERO (Joseph-Louis), carme déchaussé, né à Milan en 1659, mort à Crémone en 1724, a laissé : 1° *Discorsi sacri;* Modène, 1693, in-4°;

— 2° *Lector biblicus, sive Bibliæ sacræ antilogiæ ad concordiam redactæ juxta mentem doctoris Angelici;* Crémone, 1725, in-fol., 1er vol.; le 2e est resté manuscrit chez les Carmes de Crémone. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

BUSSIÈRE (LA), *Buxeria*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux au diocèse d'Autun, fut fondée vers 1130. L'église de la Bussière fut consacrée en 1172, et l'an 1290, le pape Nicolas IV en confirma tous les priviléges. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 495.

I. **BUSSY** (Philippine-Louise de), née à Paris en 1719, prétendait que nous n'avions pas la vie, parce que ce n'est que dans une union intime avec Dieu, source de toute existence, que nous pouvons trouver le vrai principe vital; c'est dans ces sentiments qu'elle a composé un livre intitulé : *la Méprise du mort qui se croit vivant*, ou *le Mort qui doit chercher la vie;* Paris, 1776, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Moréri, *Diction. histor.* Quérard, *la France littéraire.*

II. **BUSSY-RABUTIN** (Louise-Françoise de), née en 1642, morte en 1716, fut célèbre par son esprit, a publié, mais sans y mettre son nom : 1° *Abrégé de la Vie de saint François de Sales;* Paris, 1669, in-12; l'Épître dédicatoire est seule signée L. de R.; — 2° *la Vie en abrégé de Mme de Chantal;* Paris, 1697, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

I. **BUSTAMANTE DE LA CAMARA**, vivait au XVIIe siècle; il a laissé : 1° *Rubricas del Officio divino;* Madrid, 1649; — 2° *de las Ceremonias de la Missa;* ibid., 1655. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **BUSTAMANTE DE LA CAMARA** (Jean), médecin naturaliste, né à Alcala de Hénarès au XVIe siècle, est auteur d'un ouvrage dont le savant Bochart a fait l'éloge dans son *Hierozoïcon;* cet ouvrage est intitulé : *de Reptilibus vere animantibus sacræ Scripturæ libri sex*, etc.; Alcala de Hénarès, 1595, 2 vol. in-4°; Lyon, 1620, in-8°.

BUSTIS ou **BUSTO** (Bernardin), franciscain, mort vers 1480, fut un prédicateur distingué, et contribua à l'établissement de la fête du saint Nom de Jésus; il a composé : 1° *Rosarium sermonum per totum annum;* — 2° *Mariale seu Sermones in singulis festivitatibus B. Mariæ Virginis.* Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Brescia, 1588, 3 vol. in-4°; Cologne, 1607; Milan, 1494; — Strasbourg, 1498 et 1502. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Moréri, *Diction. histor.* Wadding, *Annales Ordinis Minorum.*

BUSTOS Y VIANA (Louis-François), né à Grenade en 1690, étudia spécialement la théologie et le droit canon, et fut surnommé *le Prince de l'Histoire ecclésiastique;* il occupa les positions les plus élevées, et fut établi par l'évêque de Carthagène coadjuteur de la congrégation de saint Philippe de Néri. Il a laissé : 1° une *Dissertation latine pour l'intelligence de la bulle du pape Innocent XI contre Papebroc et ses partisans;* — 2° une *Liturgie espagnole;* — 3° une *Critique sur presque tous les auteurs ecclésiastiques;* — 4° plusieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud.

BUTEO. *Voy.* BORREL, n° II.

BUTHROTUM. *Voy.* BUTRINTO.

BUTIN. L'usage de faire du butin et de le partager, et d'en offrir une partie à Dieu, remonte à la plus haute antiquité chez les Hébreux (Genèse, XIV, 20; XLIX, 27); on le voit établi chez les anciens Grecs (Hom., *Iliad.*, IV) et chez les Latins (Servius, *in Æneid.*, IV), et on le retrouve plus tard parmi les Musulmans (Coran, VIII, 42). Moïse ne l'abolit pas dans sa législation, mais il le régla par de sages prescriptions et le soumit à des conditions imposées par les temps et les circonstances. Presque tous les écrivains sacrés, depuis Moïse jusqu'aux auteurs des Macchabées, ont parlé du butin pris à la guerre; mais on peut voir plus particulièrement : Nombr., XXXI, 25-54. Deutéron., II, 34; III, 6. Josué, VI, 21, 24; VIII, 26 et suiv. I Rois, XIV, 30-34; XV, 12, 21. *Voy.* aussi D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

BUTINI (Pierre), ministre protestant, né à Genève en 1678, mort l'an 1706 d'une épidémie qu'il gagna en soignant les malades de sa paroisse. Il a laissé : 1° *Histoire de la Vie de Jésus-Christ;* Genève, 1710, 1 vol. in-4°, et 2 vol. in-8°; — 2° *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte;* 1708 et 1736, 2 vol. in-8°; — 3° un *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu*, resté inédit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

BUTKENS (François-Christophe), religieux cistercien et abbé de Saint-Sauveur, né à Anvers, mort en 1650. Il a laissé, outre des Annales généalogiques : *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant;* La Haye, 1724-1726, 4 vol. in-fol. *Voy.* Dom Clément, *Biblioh. curieuse.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Foppens, *Biblioth. Belgica.*

I. **BUTLER** (Alban), hagiographe anglais, né à Londres, selon d'autres à Applètre en 1710, mort à Saint-Omer en 1773, professa la philosophie et la théologie au collége anglais de Douai, qu'il fut chargé plus tard de diriger. Ses principaux ouvrages sont : 1° les *Vies des Pères, des martyrs et des autres principaux saints, avec des notes histor. et crit.;* 1745 et 1789, 5 vol. in-4°; Édimbourg, 1800; ouvrage traduit en français et refondu par Godescard et Marie (*Voy.* GODESCARD), notablement augmenté et traduit en allemand par Rœss et Weis, 1823-1827, 23 forts vol. in-8°; — 2° *Lettres sur l'Histoire des Papes publiée par M. Archibald Bower*, malheureux écrivain qui crut justifier son apostasie en calomniant la religion catholique qu'il avait abandonnée; — 3° *Traité des fêtes mobiles*, laissé manuscrit par l'auteur, abrégé après sa mort par les soins de l'abbé Chalonner, traduit depuis en français par l'abbé Nagot, sulpicien; et c'est cette traduction qui fait suite à toutes les éditions de Godescard. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, et surtout l'*Encyclop. cathol.*

II. **BUTLER** (Charles), neveu du précédent, né à Londres en 1750, mort en 1832, s'est acquis une grande réputation autant par sa fermeté inébranlable dans le catholicisme que par son talent de littérateur, de publiciste et de jurisconsulte. Parmi ses nombreux travaux nous citerons, outre la continuation des *Vies des saints* de son oncle : 1° *Horæ Biblicæ;* Oxford, 1799; — 2° *A Letter to a nobleman on the proposed repeal of the penal laws against the irish roman catholics;* ibid., 1801, in-8°; — 3° *The Book of Catholic church;* ibid., 1825, in-8°; — 4° *And Vindication of this Book;* 1825, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste des autres écrits de Butler.

III. **BUTLER** (Joseph), anglican, né à Wantage en 1692, mort à Bath en 1752, devint évêque de Bristol en 1737 et évêque de Durham en 1750. On a de lui : 1° *Demontration on the Being and attributes of God;* — 2° *Sermons;* 1728; — 3° *The analogy of religion natural and revealed, to the constitutions and course of nature;* 1736, in-4°. *Voy.* l'*Encyclopéd. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUTRINTO (*Buthrotum*), siége épisc. de la province de l'ancienne Épire dans l'exarchat de Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale. La Notice de l'empereur Léon en fait un évêché sous Lépante; il est aujourd'hui suffragant de Janina. Son premier évêque, Étienne, souscrivit à la lettre synodale adressée à l'empereur Léon. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 49. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 183.

BUTRIO (Antoine de), jurisc., né à Bologne en 1338, mort en 1408, professa le droit à Bologne et à Ferrare. Il a laissé : 1° *Repertorium juris canonici ac civilis;* — 2° *Commentaria in Decretales et Clementinas;* Venise, 1518; — 3° un grand nombre d'autres écrits, dont une partie fut publiée à Venise l'an 1575, en 7 gros vol. in-fol. *Voy.* Trithème et Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Bumaldi, *Biblioth. Bononiensis.* Pancirol, *de Claris legum interpretibus.* Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia.*

BUTTNER (David-Sigismond), diacre de Querfurt, mort au commencement du XVIIIe siècle, a publié, en allemand, deux ouvrages cités par les géologues, intitulé : 1° *Signes et témoignages du déluge, d'après la considération du déluge, d'après l'état présent de notre globe;* Leipzig, 1710, in-4°; — 2° un *Mémoire sur les fossiles*, dans la collection des *Epistolæ itinerariæ* d'Ernest Bruckmann. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUTTSTED (Jean-André), théologien protestant d'Allemagne, né en 1705, mort l'an 1765, étudia à Iéna, et remplit diverses fonctions dans l'enseignement. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont la *Nouv. Biogr. génér.* donne les principaux; nous citerons nous-même : 1° *la Nécessité des mystères de la vraie religion démontrée par la raison;* Leipzig, 1730; — 2° *Pensées raisonnables sur les mystères du Christianisme en général, et sur la Trinité en particulier;* ibid., et Wolfenbüttel, 1734; — 3° *Pensées raisonnables sur la providence de Dieu;* Wolfenbüttel, 1742; — 4° *sur l'Origine du mal;* ibid., 1747; — 5° *Specimen philologiæ sacræ, seu observationum in selectiora loca;* ibid., 1740.

BUTUNTUM. *Voy.* BITONTO.

BUXENTUM, ancienne ville épisc. de Lucanie sur le bord de la mer. Elle fut détruite, et sur ses ruines on a bâti Policastro. Son premier évêque, Rustique, assista au concile de Rome sous le pape Symmaque, en 501. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 180, au mot PALÆOCASTRUM. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 184.

BUXERIA. *Voy.* BOISSIÈRE (LA), n° II.

I. **BUXTORF** (Jean), dit *l'Ancien*, célèbre hébraïsant allemand, né à Camen en Westphalie l'an 1564, mort en 1629, était fils d'un ministre calviniste. Il professa l'hébreu à Bâle pendant trente-huit ans. Il a laissé sur cette langue un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Synagoga judaica*, en allemand; Bâle, 1603, et en latin, 1641 et 1682, in-8°; — 2° *Disputatio judæi cum christiano;* Hanau, 1604 et 1622, in-8°; — 3° *Concordantiæ Bibliorum hebraicæ*, avec les *Concordances chaldaïques;* Bâle, 1632 et 1636; en abrégé, sous le titre de *Fons Sion;* Francfort-sur-l'Oder, 1676; Berlin, 1677, in-8°; — 4° *Biblia hebræa rabbinica;* Bâle, 1618-1619, 4 vol. in-fol., avec les commentaires *rabbin.* et les paraphrases *chald.*; on y joint ordinairement *Tiberias*, commentaire sur la Massore; — 5° *Lexicon hebraicum et chaldaicum cum brevi lexico rabbinico;* Bâle, 1607 et 1676, in-12; l'Épître dédicatoire qui est en tête a été condamnée par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 4 julii 1661); — 6° *Thesaurus grammaticus linguæ hebreæ;* Bâle, 1609, 1615, 1653, in-12; l'Épître dédicatoire a été condamnée comme celle du *Lexicon* et par le même décret; — 7° *Lexicon chaldaicum, thalmudicum et rabbinicum;* Bâle, 1639, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **BUXTORF** (Jean), fils du précédent, né à Bâle en 1599, mort en 1664, remplit la chaire de son père, qu'il ne voulut jamais quitter, quelque offre qu'on lui fit. Outre les ouvrages importants revus, corrigés ou terminés qu'il a donnés de son père, il est auteur de : 1° *Lexicon chaldaicum et syriacum;* Bâle, 1622, in-4°; — 2° *Liber Cozri;* ibid., 1622 et 1660, hébreu et latin; — 3° *Tractatus de punctorum vocalium et accentuum in libris Veteris Testamenti hebraicis origine, antiquitate et auctoritate;* Bâle, 1648, in-8°; — 4° *Exercitationes ad historiam Veteris et Novi Testamenti;* ibid., 1707, in-4°; — 5° plusieurs autres ouvrages, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Sax, *Onomasticon literar.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759.

III. **BUXTORF** (Jean), neveu de Jean-Jacques, mort en 1732, fut aussi professeur et écrivain distingué. On a de lui : 1° *Catalecta philologico-theologica, cum mantissa epistolarum virorum clarorum ad Joh. Buxtorfium patrem et filium*, Bâle, 1707, in-8°; — 2° *Dissertationes varii argumenti;* ibid., 1725, in-8°; — 3° *Phraseologiæ hebraicæ specimen;* — 4° *Musæ errantes;* — 5° quelques *Poésies* et *Sermons.* *Voy.* Sax, *Onomasticon literar.*

IV. **BUXTORF** (Jean-Jacques), fils et petit-fils des deux premiers Buxtorf, né à Bâle en 1645, mort l'an 1704, parcourut l'Angleterre, la France et la Hollande pour perfectionner ses études, puis succéda à ses ancêtres comme professeur. Il est auteur : 1° d'une *nouvelle édition de Tiberias* de son grand-père, avec une savante préface; — 2° de quelques traductions hébraïques restées manuscrites; — 3° d'un ample *Supplément à la Biblioth. rabbinique* de son aïeul. *Voy.* Sax, *Onomasticon litterar.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BUY ou **BHUIS** (Félix), carme, né à Lyon vers 1657, soutint un des premiers, dans une thèse à Paris, les propositions de l'Église gallicane. Il a laissé : *Histoire en abrégé des quatre premiers conciles généraux;* Paris, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BUYNAND DES ÉCHELLES (Jean-François-Anne), imprimeur et écrivain français, né aux Échelles près d'Ambérieux, mort en 1811, a laissé, outre deux autres ouvrages littéraires : *le Triomphe de l'Évangile*, ou *Mémoires d'un homme du monde revenu de ses erreurs et des préjugés du philosophisme moderne*, traduit de l'espagnol d'Olavides, 1805, 4 vol. in-8°; 1821 et 1827, 3 vol. Ce livre, qui a eu huit éditions en espagnol et qui a été traduit en plusieurs langues, présente la religion dans son ensemble et dans tous ses détails, et prouve qu'elle seule peut donner le vrai bonheur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **BUZ**, fils de Nachor et de Melcha, et frère de Hus. *Voy.* Genèse, XXII, 21.

II. **BUZ**, fils d'Abdiel et père de Jeddo, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., V, 14.

III. **BUZ**, nom d'un peuple et d'une contrée de l'Arabie déserte. *Voy.* Jérémie, XXV, 23.

BUZAI (*Buzeyum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située en Bretagne, au diocèse de Nantes. Cette abbaye fut fondée en 1135, et occupée par

des religieux de Clairvaux que saint Bernard y envoya. *Voy. Hist. de la Bret.*, tom. Ier, p. 98; tom. II, p. 139. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

BUZELIN. *Voy.* Bucelin, nº II.

BUZETTI ou **BUZZETTI** (Vincent-Benoît), théologien italien, né à Plaisance en 1777, mort en 1824, professa la philosophie et la théologie au séminaire de Plaisance, et devint chanoine théologal de la cathédrale. Il adressa à M. de Lamennais quelques observations relativement à son *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, et celui-ci y déféra. On cite de lui quatorze écrits en latin ou en italien. Les cinq premiers sont des *Traités de la Religion*, *de la Grâce, de l'Infaillibilité du Pape, de la Règle de foi de Véron*, et des *Institutions de logique et de métaphysique;* et les ouvrages en italien : 1º *Réflexions sur la Gallia orthodoxa* de Bossuet; — 2º *Mémoires sur le concile de* 1811; espèce de journal du concile de Paris avec des pièces justificatives et des observations; — 3º *Réflexions sur la Cité de Dieu* de saint Augustin; — 4º *le Triomphe de Dieu sur l'ennemi de la société, de la nature et de l'Église;* Lugano, 1814; — 5º plusieurs autres écrits indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*

BUZEYUM. *Voy.* Buzai.

BUZI, prêtre et père du prophète Ézéchiel. *Voy.* Ézéchiel, I, 3.

BUZITE, qui est de *Buz*, contrée et peuple de l'Arabie Déserte, ou qui est de la race de *Buz*, fils de Nachor et de Melcha. *Voy.* Job, XXXII, 2, et Buz, nos I et III.

BUZZETTI. *Voy.* Buzetti.

BYBLOS ou **BYBLUS**, autrefois *Evéa*, et aujourd'hui *Giblet* chez les Arabes, ville épisc. de la première Phénicie au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Tyr. Elle a eu des évêques latins et maronites; c'est aujourd'hui un évêché *in partibus* toujours suffragant de la métropole de Tyr. *Voy.* Raynald, *Annal.*, 1243, tom. XIII, nº 50. Echard, *Scriptor. Ord. Prædicat.*, tom. I, p. 25. Le P. Brémont, *Bullar.* tom. II, p. 703. La *Perpétuité de la foi*, tom. III, p. 721. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 819; tom. III, p. 90 et 1178. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 49. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 184.

BYNÆUS (Antoine), protestant, né à Utrecht en 1654, mort à Deventer en 1698, était très-versé dans les langues orientales. Outre son *Somnium de laudibus critices*, on a de lui : 1º *de Calceis Hebræorum;* Dordrecht, 1682, in-12, revu, corrigé et accompagné du *Somnium de laudibus critices;* 1695, in-4º : ouvrage justement estimé; — 2º *Christus crucifixus; explicatio historiæ Evangelicæ de Nativitate Christi;* Dordrecht, 1688, in-4º; Amsterdam, 1792, 3 vol. in-12; — 3º *de Natali Jesu Christi; accedit Dissertatio de Jesu Christi Circumcisione;* Amsterdam, 1689-1729; La Haye, 1737, in-4º; — 4º *Sermons* en flamand; Amsterdam, 1789; La Haye, 1737, in-4º; — 5º *Explication de la prophétie de Jacob et du Psaume* CX, *appliqués à Jésus-Christ*, en hollandais; Deventer, 1194. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. encyclop. génér.*

BYTEMEISTER (Henri-Jean), né à Zelle en 1698, mort à Helmstædt en 1745, professa la théologie luthérienne dans cette dernière ville. Ses ouvrages théologiques sont : 1º *Dissertatio de promovendis commodis Ecclesiæ evangelico-lutheranæ;* — 2º *Oratio de præstantia et dignitate sacræ Scripturæ;* — 3º *Dissertatio de Ecclesia Christi ejusque ministerio;* sans date. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

BYTHNER ou **BYTNER** (Victorin), philologue anglican, mort en 1670, professa à Oxford la langue hébraïque. On a de lui, entre autres ouvrages : 1º *Tabula directoria, in qua totum to Technicon linguæ sanctæ ad amussim delineatur;* Oxford, 1637, in-8º; — 2º *Clavis linguæ sanctæ;* Cambridge, 1648, in-8º; — 3º *Lyra prophetica Davidis regis, sive Analysis critico-practica Psalmorum;* Londres, 1645, in-12; 1650, in-4º : c'est l'explication grammaticale la plus détaillée de tous les mots hébreux contenus dans les Psaumes. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

BYZACÈNE. *Voy.* Bizacène.

BYZACIUM. *Voy.* Bizacium.

BYZIA ou **BIZIA**, dont le nom français *Bilsier* est beaucoup moins compris, ville épisc. de la province d'Europe dans le diocèse de Thrace, sous la métropole d'Héraclée. Le premier de ses évêques, Euprèpe, assista au concile d'Éphèse et y souscrivit. Dès le ve siècle l'évêque de cette ville prit le titre d'archevêque. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1145; tom. III, p. 976. De Commanville, *Ire Table alphabétique*, p. 49. Richard et Giraud.

BZOVIUS, en polonais *Bzowski* (Abraham), dominicain, né vers 1567, mort en 1637, se forma à la prédication sous un célèbre missionnaire, Barthélemi de Prémislau, surnommé le Basile de sa nation et de son siècle. Il professa ensuite la philosophie à Milan et la théologie à Bologne; et, de retour en Pologne, il rendit de grands services par ses prédications, ses leçons et ses écrits. Il fit bâtir plusieurs couvents, entre autres celui de Saint-Hyacinthe à Cracovie. On lui doit un certain nombre d'ouvrages : 1º *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique;* — 2º *la continuation des Annales de Baronius*, de l'an 1198 à 1572; 9 vol. in-fol.; — 3º la Vie des Papes, sous le titre de *Romanus Pontifex seu de præstantia, officio, auctoritate, virtutibus, felicitate, rebusque præclarè gestis Summorum Pontificum a D. Petro ad Paulum V, commentarius in tres libros divisus;* Cologne, 1619, 3 vol. in-fol. *Voy.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Le Mire, *de Script. sæculi* XVII. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 488. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Dom.*, tom. V, p. 154 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

C

CAABLES, ès-ordonnances des eaux et forêts, sont les bois abattus par le vent. Les bénéficiers ne pouvaient en prendre que pour leur usage comme usufruitiers; le reste appartenait à l'Église. *Voy.* De Ferrière, *Dict. de Droit.*

CAATH, fils de Lévi, père d'Amram, d'Adar, d'Hébron et d'Oziel, et aïeul de Moïse, mourut à l'âge de cent trente-trois ans. Pendant les marches du désert la famille de Caath fut chargée de porter l'Arche et les vases sacrés. *Voy.* Genèse, XLVI, 11. Exode, VI, 18. Nombres, IV, 4, etc.

CAB (*Cabus*) ou **KAB**, **QAB**, mesure en usage chez les Hébreux pour les matières sèches. Les rabbins, qui comparent toutes leurs mesures à la place que peut occuper un œuf de poule, estiment que le cab peut contenir 24 œufs, c'est-à-dire environ une pinte et trois quarts, ou 1 litre 581. *Voy.* IV Rois, VI, 25. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 199, 202, 3e édit.

CABALE ou **CABBALE** ou **KABBALE**, mot hébreu qui signifie *tradition*. Ce mot se prend : 1° pour l'explication de la loi de Dieu, qui ne s'écrivait pas, et se transmettait oralement, de génération en génération; 2° pour l'art d'interpréter l'Écriture d'une manière mystérieuse, en donnant à chaque lettre une signification spéciale. Cette cabale, nommée *cabale artificielle*, se divise en trois espèces : *gématrie, notaricon, thémura* (*Voy.* ces mots); 3° pour l'abus que font les magiciens des passages de l'Écriture quant aux noms, aux nombres, aux lettres, etc.; 4° pour la secte des juifs qui pratique l'art de la cabale, et qu'on appelle en conséquence *cabalistes;* 5° pour la connaissance des choses qui sont au-dessus des corps célestes et de leurs influences. *Voy.* l'*Ars cabalistica*. Le P. Kircher, *in Œdip. Ægypt.* De La Nauze, *Remarques sur l'origine, l'antiquité, les illusions*, etc., *de la Cabale*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. IX, p. 37 et suiv. Bergier, *Diction. de théolog.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* L'*Encyclop. cathol.*, dont l'article est développé, et Pluquet, *Diction. des hérésies*, où il l'est encore davantage.

CABALISTES ou **CABBALISTES**, **KABBALISTES**, nom donné aux docteurs juifs rabanistes qui pratiquent l'art de la cabale. Cette science, disent-ils, renferme les mystères de l'ancienne loi, les secrets du nom ineffable de Dieu, etc., et elle a été révélée aux patriarches par leurs anges. Ils prétendent par ce moyen découvrir l'avenir et pénétrer le sens de plusieurs passages de l'Écriture. *Voy.* L'*Ars cabalistica*. Le P. Kircher. De La Nauze, *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, tom. IX, p. 37 et suiv.

CABALLERO (Raymond Diosada), jésuite, né à Palma dans l'île de Majorque en 1740, mort en 1820, a publié presque tous ses ouvrages sous le pseudonyme de *Filibero de Parripalma*, et a laissé, entre autres écrits : 1° *Commentariola critica : primum, de disciplina arcani : secundum, de lingua evangelica;* Rome, 1798, in-8°; — 2° *Bibliothecæ Scriptorum Societatis Jesu Supplementa duo;* ibid., 1814-1816, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CABALLIO. *Voy.* CAVAILLON.

CABARES. *Voy.* ACABARES.

CABARET (*caupona, popina, taberna*). Quoique n'étant pas mauvais de sa nature, le cabaret est cependant une occasion de pécher pour une infinité de personnes, auxquelles on doit l'interdire pour cette raison. Il est interdit aux ecclésiastiques par un grand nombre de conciles, tant généraux que particuliers, comme contraire à la sainteté de leur état. Un clerc ne peut entrer dans un cabaret que lorsqu'il est en voyage et que la nécessité l'y oblige. Les statuts de la plupart des diocèses font la même défense que les conciles, sous de graves peines, telles que la suspense *ipso facto*, etc. *Voy.* Richard et Giraud.

CABARETIER. Il commet un péché mortel : 1° lorsque, sans nécessité, il fait faire gras à des catholiques les jours d'abstinence ordonnés par l'Église; — 2° quand, les jours de jeûne, il donne à manger à ceux qui sont obligés de jeûner; — 3° quand il sait que l'on s'enivrera; — 4° lorsqu'il donne à boire pendant les offices. *Voy.* saint Thomas, 2. 2, q. 77, art. 19.

CABARSUSSE, ville d'Afrique dans la Bysacène. L'an 393 on y tint un concile où Primien, évêque de Carthage, fut condamné par cinquante-trois évêques maximianistes, branche schismatique de donatistes sectateurs de Maximien de Carthage. *Voy.* Baluze, *Collectio.* Hardouin, *Concil.*, tom. I. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 186.

CABASILAS (Nicolas), archevêque de Thessalonique en 1350, soutint le schisme des Grecs contre l'Église de Rome. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Exposition de la liturgie grecque*, imprimée en divers endroits en grec, et traduite en latin par Gentien Hervet; Venise, 1548; Paris, 1560; — 2° *la Vie de Jésus-Christ;* Ingolstadt, 1604, traduite en latin par Pontanus. *Voy.* Fabricius, qui dans sa *Biblioth. græca* donne la liste des ouvrages de Cabasilas.

CABASSUT, en latin *Cabassutius* (Jean), oratorien, né en 1604 à Aix, mourut l'an 1685. Il professa le droit canon à Avignon. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Notitia conciliorum;* 1685, in-fol.; — 2° *Juris canonici theoria et praxis;* Lyon, 1675, in-4°; Poitiers, 1738, in-fol.; Venise, 1757, in-fol.; on en a donné un abrégé à Louvain, 1776, in-8°, et une autre avec des additions, à Paris, en 1838, 3 vol. in-8°; — 3° *Horæ subcisivæ;* ce sont des décisions sur divers points de morale et de droit canon. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

CABASUS, ville épisc. de la quatrième province de la seconde Égypte sous le patriarcat d'Alexandrie. Le premier de ses évêques assista au concile d'Éphèse.

CABBALE, **CABBALISTE.** *Voy.* CABALE, CABALISTE.

CABBEDO ou **CABEDO DE VASCONCELLOS** (Georges), jurisc. portugais, né en 1559, mort en 1604, professa le droit civil à l'université de

Coïmbre, et devint sénateur. On a de lui : 1° *de Patronatibus ecclesiarum regiæ coronæ Lusitaniæ;* 1603, in-4°; — 2° *Decisiones supremi Lusitaniæ senatus;* 1602 et 1604, in-fol. *Voy. Mémoires de Portugal.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABELLICUM, CABELLIO. *Voy.* CAVAILLON.

CABIAC (Claude de Bane, seigneur de), théologien, né à Nîmes en 1578, mort vers 1658. Né de parents calvinistes, il fit ses études chez les Jésuites de Tournon et devint un dévoué catholique. Il a laissé : *l'Écriture abandonnée par les ministres de la religion réformée;* 1658; ouvrage qui fit du bruit et opéra des conversions. *Voy.* Nicolas, *Biogr. du départem. du Gard.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CABILLONUM, CABILUNNUM. *Voy.* CHALONS-SUR-SAÔNE.

CABISCOL. *Voy.* CAPISCOL.

CABOT (Vincent), jurisconsulte toulousain, vivait du XVI[e] au XVII[e] siècle. Il professa l'un et l'autre droit à Orléans pendant quatorze ans, et durant vingt-deux ans il occupa une chaire à Toulouse. On a de lui : 1° *Variarum juris publici et privati dissertationum libri duo;* Paris, 1598, in-8°; — 2° un *Traité des bénéfices;* 1656; — 3° *les Politiques;* Toulouse, 1630; mélange informe de maximes recueillies dans les auteurs sacrés et profanes. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CABRERA** (Alfonse de), dominicain, né à Cordoue, mort à Madrid en 1598. Rempli de zèle pour le salut des âmes, il alla prêcher l'Évangile aux peuples de l'Amérique; rappelé bientôt en Castille, il remplit la première chaire à l'université d'Ossone; mais il se distingua surtout comme prédicateur. On a de lui : 1° des *Sermons,* en 4 vol.; — 2° *Traités spirituels;* trad. en italien et en français, et qui ont été souvent imprimés. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ord. Præd.,* tom. II, p. 322. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.,* tom. IV, p. 735 et suiv. Richard et Giraud.

II. **CABRERA** (Pierre de), de Cordoue, frère du précédent, entra dans l'Ordre de Saint-Jérôme, et professa la philosophie et la théologie. Il a laissé un *Commentaire sur la troisième partie de la Somme de saint Thomas;* Cordoue, 1602, 2 vol. in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

III. **CABRERA MORALÈS** (Francisco de), théologien espagnol du XVII[e] siècle. Il professa les langues à Salamanque, et a continué l'*Histoire des Papes* de Ciaconius. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CABRISSEAU (Nicolas), théologien, né à Réthel en 1680, mort à Tours en 1750, fut en faveur sous l'archevêque de Reims Le Tellier, persécuté comme *appelant* par son successeur, Mailly; employé à Paris par le cardinal de Noailles, il fut emprisonné à Vincennes sous Vintimille; enfin on l'exila à Tours, où il mourut d'apoplexie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Instructions courtes et familières sur le Symbole;* Paris, 1728 et 1742, 2 vol. in-12; — 2° *Discours sur les Vies des Saints de l'Ancien Testament;* Paris, 1732, 6 vol. in-12; — 3° *Réflexions morales sur le livre de Tobie;* ibid., 1736, in-12; — 4° *les Huit Béatitudes;* — 5° quelques *Cantiques,* et plusieurs brochures sur les affaires de la bulle *Unigenitus;* — 6° une édition des *Motifs invincibles d'attachement à l'Église romaine et de réunion pour les prétendus réformés.* *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* L'*Encyclop. cathol.*

CABSÉEL, ville de la tribu de Juda vers les frontières de l'Idumée. Reland pense que c'est la même ville qui est nommée *Jecabtseel* dans le texte hébreu de Néhémie. Il est certain que la Vulgate lit *Cabséel* dans les deux endroits. *Voy.* Josué, XV, 21. II Esdras, XI, 25. Reland, *Palæst. illustr.,* p. 668.

CABUL, canton ou plutôt ville de la tribu d'Aser. Joseph, qui la nomme *Chabôlô,* dit que c'est un bourg limitrophe de Ptolémaïs. *Voy.* Josué, XIX, 27. Joseph, *de Vita sua,* p. 1015, 1016. Ern. Fr. Car. Rosenmüller, *Analect. Arabic.,* p. III, p. 20.

CABUS. *Voy.* CAB.

CACANAIRES, mot emprunté au syriaque et au malabar, et qui signifie prêtre noble ou *naïre.* C'est ainsi que dans le malabar on appelle les prêtres nestoriens. *Voy.* Le Brun, *Explic. de la Messe,* tom. III, p. 400.

CACANGÉLIQUES, hérétiques luthériens auxquels Hosius donne ce nom par dérision, et qu'ils avaient peut-être pris eux-mêmes, puisqu'ils se vantaient de converser de temps en temps avec les anges. *Voy.* Sponde, *Annal.,* ad ann. 1522, n. 8. Pinchinat, *Diction.,* au mot CACANGÉLIQUES.

CACAPISTI (Gérard), jurisc. italien du XII[e] siècle. Podestat de Milan, il fut l'un de ceux qui tâchaient de définir les droits des empereurs dans les villes lombardes, et il fut délégué par la ville de Milan pour négocier la paix entre l'empereur Frédéric et le pape Alexandre III. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Consilium pro controversiis quibusdam Ecclesiæ Veronensis,* dans Ughelli, *Ital. Sacr.,* tom. V. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CACCIAGUERRA (Buonsignore ou Jérôme), moine et prêtre, né à Sienne, vivait au XVI[e] siècle. Il était intimement lié avec saint Philippe de Néri, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Lettere spirituali;* Rome, 1575, in-8°; Venise, 1584, in-8°; — 2° *Lettera sopra la frequenzia della santissima Communione,* trad. en latin; Cologne, 1586 et 1591, in-12, et en français par Fr. de Belleforest; — 3° *Trattato sulle tribulazioni;* Padoue, 1769, in-8°; traduit en espagnol par Vasquez Belluza; — 4° *Catéchisme de la Vie spirituelle;* Lyon, 1599, in-12; ce n'est qu'une traduction d'un ouvrage publié en italien. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CACCIARI (Pierre-Thomas), carme, vivait au XVIII[e] siècle. Il fut examinateur apostolique et lecteur de controverse à la Propagande de Rome. On a de lui : *Exercitationes in universa S. Leonis magni opera, pertinentes ad historias hæres. Manichæorum, Priscillianistorum, Pelagianorum atque Eutychianorum, quas summo studio et labore S. Pontifex evertit atque damnavit, in sex libros distinctæ,* etc.; Rome, 1751, 2 vol. in-fol. *Voy. Biblioth. Carmelit.,* tom. II, col. 808.

CACHERANO (Joseph), barnabite, né à Turin en 1635, mort l'an 1685, a publié : 1° *Prælectiones theologicæ in tractatus theologicos;* Turin, 1673; — 2° *Theologia ascetica;* 4 vol. in-fol., dont les trois premiers ont été imprimés à Lyon, 1673, 1678, 1681, et le quatrième à Milan en 1683; — 3° *Summula Summæ Angelicæ, seu selectiores Divi Thomæ assertiones;* Milan. *Voy.* l'*Histoire du Clergé;* Amsterdam, 1716.

CACHET (Jean), jésuite, né à Neufchâteau, mort à Pont-à-Mousson en 1633. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Conférences spirituelles,* trad. de l'espagnol du P. Arnaza; Paris, 1630, in-4°; — 2° *l'Horreur du péché;* Pont-à-Mousson, 1633, in-4°; Rouen, 1681, in-12; — 3° plusieurs *Vies de saints,* les unes de sa composition, les autres traduites de l'italien et de l'espagnol. *Voy.* Richard et Giraud.

CADA ou **CADI**, siége épisc. de la Phrygie Pacatienne au diocèse d'Asie, sous la métropole de Laodicée, appelé aussi *Acada*, fut érigé au v[e] siècle. Le premier de ses évêques, Daniel, souscrivit au concile de Chalcédoine. *Voy.* De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.*, p. 3, au mot ACADA. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 195.

CADALO ou **CADALOUS, CADOLAUS**, évêque de Parme, vivait au XI[e] siècle. La faction de l'empereur Henri IV l'éleva au siége pontifical sous le nom d'Honoré II, et l'opposa à Alexandre II, qui avait été élu canoniquement. Deux fois chassé de Rome, il périt misérablement sans avoir voulu se désister de ses prétentions. *Voy.* Léon d'Ostie, l. III, c. XX. Platina, *Vie d'Alexandre II.* Baronius, *Annales*, ad ann. 1601, 1602, 1604.

I. **CADAVRE.** Selon la loi des Hébreux, quiconque avait touché un cadavre était souillé; il devait se purifier avant de se présenter au tabernacle du Seigneur. *Voy.* Nombres, XIX, 11 et suiv., et Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* réfute parfaitement les incrédules qui ont prétendu que cette ordonnance était superstitieuse. — Quant à la coutume de laver, d'oindre, de vêtir, etc., les corps des morts avant de les ensevelir, *voy.* Gaet. Moroni, qui traite fort au long la matière dans son VI[e] vol., p. 195 et suiv., et surtout L. Ferraris, qui dans sa *Prompta Biblioth.* expose et résout toutes les différentes questions qui se rattachent au mot *cadavre*.

II. **CADAVRE.** Autrefois, en France, on faisait le procès à un cadavre pour crimes de lèse-majesté divine ou humaine, tels que duel, suicide, etc. Quand un ecclésiastique s'était suicidé, la jurisprudence variait sur le juge qui devait lui faire son procès. A Paris et à Dijon c'était le juge royal seul, et ailleurs le juge d'église, ou bien le juge royal conjointement avec lui. Quant à l'ecclésiastique qui recelait le cadavre d'un bénéficier pour cacher sa mort, il était incapable de posséder le bénéfice du mort. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, qui, comme nous l'avons dit à l'art. précédent, traite toutes les différentes questions qui se rattachent au mot *cadavre*.

I. **CADEMANN** (Jean-George), luthérien, né à Oschatz, mort à Wurzen en 1687, fut pasteur à Dahlen, puis archidiachre à Wurzen. Il a laissé : 1° *Disputatio de causa instrumentali justificationis;* Iéna, 1650, in-4°; — 2° *Disput. de principiis humanarum actionum;* Wittemberg, 1654, in-4°; — 3° *Disput. de Justitia distributiva;* ibid., 1654, in-4°; — 4° *Disput. de Justitia commutativa;* ibid., 1654, in-4°; — 5° *Disput. de Majestate;* ibid., 1654, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CADEMANN** (Jean-Rodolphe), luthérien, fils du précédent, mort à Pegau, en Saxe, vers 1720, fut nommé diacre à Naumbourg, puis surintendant à Pegau. Il a laissé : 1° *Disput. de schola libertinorum, ex Act. Ap.* VI, 9; Leipzig, 1704, in-4°; — 2° des *Oraisons funèbres*. *Voy.* ibid.

CADEMNE, siége épisc. de la Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Synnade. Gaet. Moroni pense qu'elle pourrait bien être la même ville épisc. que *Cadena* de l'Asie Mineure dans la Bithynie, et dont il est fait mention dans les Actes du III[e] concile de Constantinople.

I. **CADEMOTH**, ville de la tribu de Ruben, qui fut donnée aux lévites de la famille de Mérari. *Voy.* I Paralip., VI, 79. La Vulgate la nomme *Cédimoth* dans Josué, XIII, 18, et *Jethson* dans Josué, XXI, 36, bien que l'hébreu porte partout *Cademoth*.

II. **CADEMOTH**, désert voisin de la ville de ce nom. *Voy.* Deutér., II, 26.

I. **CADÈS** ou **CADÈS-BARNÉ**, nom d'un lieu dans le désert qui est au midi de la Palestine, voisin du désert de Pharan et du désert de Sin, ou plutôt situé dans le désert même de Sin, vers les frontières de l'Idumée, entre le mont Hor et la montagne des Amalécites. Quelques passages de l'Écriture, comme ceux de la Genèse, XIV, 6, 7; XVI, 14; XXII, semblent au premier abord assigner à Cadès une autre position; mais, si on les étudie avec attention, on verra aisément qu'ils ne sont pas réellement opposés à celle que nous venons de lui donner, et que par conséquent il n'est pas nécessaire de supposer plusieurs Cadès; Gesenius en avait déjà fait l'observation. *Voy.* Nombr., XIII, 27; XX, 14; XXXII, 4, 8. Juges, XI, 16, 17, etc. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CADÈS**, que la Vulgate porte en trois endroits (Josué, XII, 22; I Machab., XI, 63, 73), n'est autre que *Cédès* de Nephthali. *Voy.* CÉDÈS, n° I.

CADI. *Voy.* CADA.

CADIS ou **CADIX** (Gades), ville épisc. de l'Andalousie. Cet évêché fut fondé à Médina-Sidonia par Rufin, qui assista en 619 au concile de Séville. Les Maures ayant appesanti leur joug sur Médina Sidonia, l'évêque s'enfuit; mais Alphonse le Sage reprit cette ville, et transféra le siége épiscopal à Cadix en 1277. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 208, 209.

CADMONÉENS. *Voy.* CEDMONÉENS.

CADNÈS, siége épisc. dont on ignore le lieu. On trouve un évêque de cette ville, lequel se nommait Jean Abris; il poursuivit, dit-on, si vivement Ananjésus II, catholique, qu'il obtint d'être mis à sa place. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 424.

CADOC (saint), fils de Gontrée, prince des Bretons du sud, mort à Bénévent l'an 550. Il fonda le monastère de Slancarvan, dans le Glamorganshire. Il avait gardé une partie du patrimoine de son père, dont il affectait les revenus à l'entretien de trois cents pauvres veuves, du clergé et des pèlerins. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 209, 210.

CADONICI (Jean), chanoine de Crémone, né à Venise en 1705, mort en 1786, avait une grande érudition, mais il se laissa quelquefois entraîner à des opinions peu orthodoxes, et ses ouvrages sont souvent dirigés contre la cour de Rome et les molinistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem, expertibus beati visionis Dei, libri duo ;* Rome, 1766, 2 vol. in-4°; ouvrage qui a été réfuté par le P. Mamachi, dominicain, dans un écrit imprimé; Rome, 1766, 2 vol. in-4°; — 2° *Explication du passage de saint Augustin : « l'Église de Jésus-Christ sera dans la servitude sous les princes séculiers » ;* Paris, 1784, in-4°, avec une préface très-intéressante de Zola, éditeur; — 3° trois *Dialogues* en italien pour justifier un ouvrage qu'il avait publié sous le titre de : *Défense de saint Augustin sur l'imputation de millénarisme*, et dans lequel il avance que les saints de l'Ancien Testament ont joui de la vision intuitive dans le ciel avant la venue de Jésus-Christ. *Voy.* Richard et Giraud.

CADOSIA, ville épisc. de Bithynie, dont il est question dans les actes du concile général de Constantinople, tenu l'an 680. Ce siége fut réuni à celui de *Galle* ou de *Lophi*, ou, selon

Gaet. Moroni, de *Palle* ou de *Losi*. *Voy.* la *Vita S. Theod. Sic. Act. SS.*, 22 april.

CADOUIN (*Caduinum*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Sarlat. Elle était fille de Pontigny, et fut fondée vers l'an 1114. On y conservait le saint suaire de Jésus-Christ, rapporté d'Orient par un prêtre de Périgueux; quelques miracles y furent opérés. Cette dévotion a été approuvée par plusieurs Papes, qui dans plusieurs brefs ont fait mention de cette relique. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1538. Le *Diction. univers. de la France.* Richard et Giraud.

CADOVIUS (Antoine-Gunther), théol., pasteur protestant à Oldenbourg en 1654, mort à Esens en 1681, a laissé : 1° *Disput. de itinere sabbati;* Wittemberg, 1673, in-4°; — 2° *Disput. de tempore;* ibid., 1674, in-4°; — 3° *Disput. de justitia universali;* ibid., 1674, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CADRY (Jean-Baptiste), dont le vrai nom était DARCY, ancien chanoine théologal de l'Église de Laon, né à Tretz, en Provence, l'an 1680, mort à Savigny, près de Paris, en 1756. On a de lui plusieurs écrits contre la bulle *Unigenitus;* les principaux sont : 1° les trois derniers volumes de l'*Histoire du livre des réflexions morales et de la Constitution Unigenitus;* Amsterdam, 1723-1738, 4 vol. in-4°; le premier volume est de Loucul; — 2° l'*Histoire de la condamnation de M. Soanen*, évêque de Sénez, 1728, in-4°; — 3° des Observations théologiques et morales sur les deux histoires du Père Berruyer, 1755 et 1756, 3 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CADUINUM. *Voy.* CADOUIN.

CADUMIM, torrent que l'on croit être le même que celui de Cison. *Voy.* Juges, v, 21, terme hébreu qui signifie *antiques*, *antiquités*, et par lequel la Vulgate et le grec du Vatican ont rendu le mot du texte original *Kischôn*, c'est-à-dire le *Cisson* ou *Cison*, torrent qui prend sa source dans la plaine d'Esdrelon, et, après l'avoir parcourue au midi du Thabor, se jette dans la Méditerranée au port de Ptolémaïs. *Voy.* Juges, v, 21. Hieronym., *Onomasticon*. R. Pococke, *Voyages en Orient*, traduit de l'anglais; Paris, 1772-1773. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 289.

CADUS, mesure romaine, mot par lequel la Vulgate a rendu le mot grec *batos*, qui vient lui-même de l'hébreu *bath*. Or le *bath*, mesure des liquides, contenait environ vingt-neuf pintes et demie de Paris, ou 28 litres 459. *Compar.* l'art. BATH, n° I, et *Voy.* Luc, XVI, 6. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 200, 202, 3e édit.

CADVINDUS. *Voy.* CHADOUIN.

CÆCIRITA, siége épisc. de la province proconsulaire d'Afrique. Un de ses évêques, Quobulus, assista au concile de Constance. *Voy.* les *Notit. Afric.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 50.

CÆLEN. *Voy.* CHERSONÈSE, n° I.

CÆLIA, siége épisc. de la province de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirta. *Voy.* les *Notit. afric.*, n° 49. De Commanville, *ibid.*

CAEN (*Cadomum*), ville de France avec officialité dépendante de l'évêché de Bayeux. Il y a eu trois conciles, dont le second fut tenu sur Henri II, roi d'Angleterre, le persécuteur de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry. *Voy.* Bessin, *Concil. Norman.*

CÆNOBIA. *Voy.* CANOVIA.

CÆPOLLINUS (Jacques-Philippe), historien italien du XVIIIe siècle. Il a laissé : *Chronicon sacrum, divi arbore genealogiæ patriarcharum veteris Testamenti, regum atque principum et ex iis progenitorum Jesu Christi Notitia;* Rome, 1739, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CÆRUS LOCUS. *Voy.* CHARLIEU.

CÆSAR (Aquilinus-Julius), né à Gratz, en Styrie, l'an 1720, mort en 1792, a laissé plusieurs ouvrages allemands, dont les principaux sont : 1° *Histoire politique et ecclésiastique de la Styrie;* 1785-1788, 7 vol.; — 2° *Droit canonique national de l'Autriche;* 1788-1790, 6 vol. in-8°. César a laissé beaucoup de manuscrits, parmi lesquels un ouvrage fort étendu sur l'Église d'Utrecht. *Voy.* Feller, qui remarque que les ouvrages de César sont utiles par l'immensité des matériaux qu'on y trouve, mais qu'ils sont dénués de critique et de discernement. L'*Encyclop. catholique.*

I. **CÆSARE** (Jacob **A**), théologien catholique français qui vivait dans le XVIIe siècle, a laissé : *Doctrina de sacrificio missæ;* Douay, 1669, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CÆSARE** (Raphael de), né à Naples, vivait vers la fin du XVIe siècle. On a de lui : *Consolatio Animarum, sive Summa casuum conscientiæ ex manuali Navarri excerpta;* Venise, 1589 et 1599, in-4°. *Voy.* ibid.

CÆSARIS BURGUS. *Voy.* CHERBOURG.

I. **CÆSARIUS**, religieux de l'Ordre de Cîteaux, né à Cologne, mort vers le milieu du XIIIe siècle, s'est rendu célèbre par un recueil intitulé : *Illustrium miraculorum et historiarum memorabilium libri XII;* Coloniæ Agripp., 1591, in-8°; recueil que le P. Bertrand Tissier a inséré dans sa *Biblioth. Cisterciensis*, 1662, in-fol., tom. II, après avoir corrigé plusieurs articles. *Voy.* Feller.

II. **CÆSARIUS**, surnommé *Heisterbacensis* parce qu'il fut prieur de Heisterbach, né à Cologne, mort vers l'an 1320, a composé beaucoup d'ouvrages, dont nous citerons seulement : 1° *Vita B. Elisabeth Landgravæ ; ad petitionem fratrum domus Teutonicæ de Marburg;* — 2° *Nomina et actus pontificum Coloniensium quæ Chronica nominatur a S. Metaro ad Henricum a Molenarck, arch. Coloniens., producta. Voy.* Hartzheim, qui, dans sa *Biblioth. Coloniensis*, mentionne la liste de tous les ouvrages de Césarius.

III. **CÆSARIUS** est encore le latin de *Césaire. Voy.* ce mot.

CÆSARO (Gilles **A**), franciscain italien, vivait au XVIIe siècle. On lui doit : *Controversiæ Marc. Ephesistarum (orientalium), hæreticorum cum Ecclesia orthodoxa, ac nonnullorum domesticorum cum apostolica missione;* Messine, 1664, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CÆSARODUNUM. *Voy.* TOURS.

CÆVALLOS ou **CEVALLOS, ZEVALLOS** (Jérôme de), écrivain espagnol, est auteur de deux ouvrages : 1° *Speculum aureum communium opinionum, seu practicæ quæstiones communes contra communes*, tom. IV; — 2° *Tractatus de cognitione per viam violentiæ in causis ecclesiasticis, et inter personas ecclesiasticas.* Ces deux ouvrages décèlent une grande érudition dans leur auteur, mais ils contiennent des propositions peu orthodoxes; aussi ont-ils été mis à l'*Index* (Décr. 12 déc. 1624).

CAFFA (*Capha*), ville épisc. de la petite Tartarie dans la Chersonèse Taurique. On croit que c'est la même que *Theodosia* ou *Theudosia*. Les Tartares lui donnèrent le nom de *Kefa*. Les Génois la prirent en 1266, et en 1268 commença la série des évêques latins; les Grecs y avaient déjà un archevêque ainsi que les Arméniens. Le premier des évêques latins, Jean de Rouen,

de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fut institué par le pape Clément IV. Caffa est devenue depuis évêché *in partibus*. *Voy.* Wadding, *Annal.*, ad ann. 1320, tom. III. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 55, au mot CAPHA. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 218, 219.

CAFFÉ ou **CAFÉ** (*caffæum, caffæa, caffæus liquor*). Quelques casuites prétendent que le café ne rompt point le jeûne; mais c'est une erreur, puisque c'est une liqueur nourrissante, et que tout ce qui nourrit rompt le jeûne, quand on le prend à cet effet dans une quantité suffisante. *Voy.* JEÛNE.

CAGIA. *Voy.* CHAGE.

CAGLI ou **CALIS**, **CALLE** (*Callium*), ville épisc. d'Italie dans le duché d'Urbin. Au XIIIe siècle les Gibelins y ayant porté le trouble et le désordre, elle fut mise en interdit pendant un an par Urbain IV. Lorsqu'elle fut rétablie, on l'appela *Cité des Anges*. Les habitants de cette ville prétendent que leur cité a reçu la foi dès la naissance de l'Église; mais il est plus probable que l'Évangile n'y a été prêché qu'au IVe siècle. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. II, p. 891. Richard et Giraud.

CAGLIARI (*Calaris, Caliaris*), ville archiépisc. de Sardaigne située sur la côte méridionale. L'archevêque, qui depuis le IVe siècle jouit de la dignité métropolitaine, se qualifie de primat de Sardaigne et de Corse, qualité que lui disputent les archevêques de Torre et de Pise. D'après la tradition des Sardes, saint Boniface, apôtre de la Sardaigne, fut ordonné premier évêque de Cagliari par saint Pierre. Machino prétend que le pape saint Clément a gouverné cette Eglise du vivant de saint Boniface; mais il n'a aucun auteur grave, soit ancien, soit moderne, en faveur de son sentiment. *Voy.* Vitalis, *Annal. Sard.*, tom. II. Papebroch, *in Append. ad Acta Luciferi Calarit.* Fara, *Hist. de rebus Sard.* Machino, *Defensio Primat. Archiep. Calarit.*, lib. II, cap. VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 222, 223.

CAGNATIUS. *Voy.* l'article suivant.

CAGNAZZO, en latin *Cagnatius* et *Cognatius* (Jean), connu sous le nom de *Tabiensis*, de l'Ordre de Saint-Dominique, né à Tabie, mort à Bologne en 1521, fut inquisiteur à Bologne, d'où on l'appela à Rome pour travailler à la conversion des hérétiques. Il a laissé : *Summa Tabiena* ou *Summa summarum*; Bologne, 1515, in-4°, et Venise, 1602. *Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 47.

CAGNOALD ou **CAGNOU**, **CHAINOALD**, en latin *Chagnoaldus, Hagnoaldus, Chainoaldus, Agnohaldus, Chagnulphus* (saint), mort vers l'an 632. Il était fils de Chaneric ou Agnery, seigneur de Brie et frère aîné de saint Faron, évêque de Meaux, et de sainte Fare, abbesse de Farmoutiers. Il entra dans le monastère de Luxeuil, du vivant même de saint Colomban, et il fit de tels progrès dans la vertu, que saint Eustase, successeur de saint Colomban, le désigna pour diriger le monastère d'Eboriac, appelé depuis Farmoutiers. Plus tard il fut nommé à l'évêché de Laon; il assista, en 625, au concile de Reims, et souscrivit aux titres de la fondation de l'abbaye de Solignac en Limousin, faite l'an 631 par saint Éloi, encore laïque. L'Eglise de Laon célèbre sa fête le 6 septembre. *Voy.* Jonas, moine de Bobbio, *Vies de saint Colomban et de saint Eustase, abbés de Luxeuil.* Hugues Ménard, *Observat. sur le Martyrol. bénédict.*

CAGNOTE (LA), *Cagnota*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au diocèse de Dax. Elle existait dès le IXe siècle, et l'on voyait dans son église les tombeaux des vicomtes d'Orthez, ses bienfaiteurs. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1065. Richard et Giraud.

CAGNOU. *Voy.* CAGNOALD.

CAHORLE ou **CAORLE** (*Caprulæ*), ville épisc. de la Vénitienne et du Vicariat italique, fut bâtie par les habitants de Concordia, qui s'y retirèrent pour se soustraire aux cruautés d'Attila. Selon les uns, le siége épiscopal de Concordia y fut transféré l'an 605, et, selon d'autres, Cahorle avait dès le VIe siècle son évêque particulier. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. V, col. 1335, et tom. X, col. 251. S. Grég., *Epistolæ*, l. VII, *Epistola* 10a. Card. Noris, *Dissert. de V synod.*, c. IX, s. 5.

CAHORS (*Cadurcum*), ville épisc. de France dont l'évêché, établi au IIIe siècle, fut suffragant de Bourges jusqu'en 1678, que le pape Innocent XI le mit sous la dépendance d'Alby, qu'il érigea en archevêché. Les anciens géographes l'appellent *Divona*, d'une fameuse fontaine qui sort avec impétuosité du bas d'une montagne. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 50. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 198 et suiv. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 223 et suiv.

CAÏANIENS. *Voy.* CAÏNITES.

CAIATA. *Voy.* l'art. suiv.

CAIAZZO ou **GAIAZZO** (*Caiata* et *Calatia*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Labour. On prétend que la religion chrétienne y fut établie dès le Ier siècle, quoiqu'on n'y voie des évêques qu'au VIIIe siècle. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VI, p. 438; tom. X, p. 222. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 228.

CAÏET ou **CAJET**, **CAYET** (Pierre-Victor-Palma), né à Montrichard en Touraine en 1525, mort en 1610, fut vers l'an 1582 ministre protestant; mais on l'accusa de magie, et on le déposa. Il embrassa alors le catholicisme en 1595, reçut la prêtrise, ainsi que le bonnet de docteur de Sorbonne, et professa l'hébreu au Collége royal. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° un *Traité de l'Eucharistie*; Paris; — 2° *la Vraie intelligence du sacrifice de la Messe*; ibid.; — 3° un *Traité de l'Église et de la succession directe et légitime des pasteurs*; ibid.; — 4° *la Fournaise et le Four de réverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloé, et pour corroborer le purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin*, ibid.; c'est une réponse à un factum de Dumoulin; — 5° *Histoire véritable, comment l'âme de l'empereur Trajan a été délivrée des tourments de l'enfer par les prières de saint Grégoire le Grand*; ibid., traduite du latin d'Alfonse Ciaconius. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot CAYET.

CAIÉTAN. *Voy.* CAJETAN, n° V.

CAIGNET (Antoine), prédicateur, chancelier, théologal et grand vicaire de Meaux, mort en 1669. On a de lui : 1° *les Véritez et les vertus chrestiennes*, ou *Méditations affectives sur les mystères de Notre-Seigneur et sur ses vertus*; Paris, 1624, in-12, et 1648, in-12; — 2° *l'Année pastorale*, etc.; ibid., 1662; — 3° *la Morale religieuse*, etc.; ibid., 1672, in-4°; — 4° plusieurs autres ouvrages, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CAILLE (André), théologien français du XVIe siècle. Il a laissé : *Apologie contre Pierre Lotton, de Sacrificio Christi semel peracto*; 1603, sans nom de lieu, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAILLEAU (Gilles-Jean), théologien français de l'Ordre des Frères Mineurs, vivait au XVIe

siècle. On a de lui : 1° *Recueil de toutes les veufves femmes, tant du Viel que du Nouveau Testament, lesquelles ont vécu sous la règle de Saint-Paul;* — 2° une *traduction française de quelques lettres de saint Basile et de saint Jérôme. Voy.* Possevin, *Appar. sac.*, tom. I. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. Franciscana,* tom. I.

CAILLÈRES. *Voy.* CALLIÈRES.

CAILLES, oiseaux que Dieu donna à manger aux Israélites en deux occasions : 1° dans le désert de Sin, peu de temps après le passage de la mer Rouge; 2° au campement qui fut appelé *Sépulcres de concupiscence.* Dieu fit souffler un vent qui jeta les cailles au dedans et au dehors du camp des Israélites. Il y en eut une telle quantité, qu'on en ramassa assez pour nourrir un million de personnes pendant plus d'un mois. *Voy.* Exode, XVI, 13. Nombres, XI, 32. Richard et Giraud.

CAILLET (Jean), jésuite, mort à Douai, sa patrie, en 1628. On a de lui : *Illustria sanctorum virorum exempla et facta lectissima per singulos anni dies;* 6 vol. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, tom. I, p. 599.

CAÏN, premier fils d'Adam et d'Ève. Il s'appliqua à l'agriculture, et tua par jalousie son frère Abel. Le Seigneur le maudit; mais comme, déchiré par les remords et tremblant pour sa propre vie, Caïn était près de se livrer au désespoir, Dieu daigna le rassurer en lui imprimant un signe pour qu'on ne le tuât point. Caïn se retira dans la terre de Nod, située à l'orient d'Éden; il engendra Hénoch, et il bâtit une ville à laquelle il donna le nom de son fils. *Voy.* Genèse, IV, 2 et suiv.

I. **CAÏNAN**, fils d'Enos, mort à l'âge de 910 ans, fut père de Malaléel. *Voy.* Genèse, V, 9. J.-B. Glaire, qui dans les *Livres saints vengés*, tom. I, p. 239 et suiv., prouve par l'histoire et la physiologie la possibilité de la longévité des patriarches antédiluviens, niée par les mythologues.

II. **CAÏNAN.** On lit dans la Genèse (X, 24), selon les Septante : *Arphaxad engendra Caïnan, et Caïnan engendra Sala;* mais l'hébreu et la Vulgate portent simplement : *Arphaxad engendra Salah* (Vulg., *Salé*), sans mentionner *Caïnan.* D'un autre côté, on lit dans saint Luc (III, 36), soit selon le grec, soit selon la version latine, que *Salé fut fils de Caïnan, et Caïnan fils d'Arphaxad. Voy.* les commentateurs.

CAÏNISTES ou **CAÏANIENS**, **CAÏNIENS**, hérétiques du IIe siècle, ainsi nommés à cause de leur vénération pour Caïn. Comme les manichéens, ils admettaient deux principes. Ils vénéraient tous les impies mentionnés dans l'Ancien Testament, et ils prétendaient que combattre le Créateur était un acte de vertu. Ils avaient, entre autres livres apocryphes, l'*Évangile de Juda* et l'*Ascension de saint Paul.* C'est pourquoi on les appelait *Judaïtes.* Une branche de ces hérétiques prit le nom d'*Antitactes. Voy.* ANTITACTES. Iren., *Advers. hœres.*, l. I, c. XXXV, alias XXXVIII. Théodoret, *Hœret. Fabul.*, l. I, c. XV. Tertul., *de Prœscript.*, 39. August., *de Hœr.*, c. XVIII. Pluquet, *Diction. des hérésies*, et Bergier, *Diction. de théolog.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CAÏPHE, grand prêtre des Juifs, prit part à la condamnation et à la mort de Jésus-Christ. C'est lui qui, en parlant du Sauveur, dit qu'il fallait qu'un homme mourût pour le salut de la nation; prononçant ainsi, sans le savoir, une prophétie qui, dans les desseins de Dieu, signifiait que la mort de Jésus-Christ serait le salut du monde. On ignore quelle fut la fin de Caïphe; on sait seulement que Vitellius, gouverneur de Syrie, vint à Jérusalem deux ans après la mort de Jésus-Christ, et le déposa de la souveraine sacrificature. *Voy.* Matth., XXVI, 57. Luc, III, 2. Jean, XI, 49-52; XVIII, 13 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VI.

CAIRE (LE) ou **MEMPHIS**, ville épisc. d'Égypte située sur le Nil, et vis-à-vis de Babylone. Elle fut détruite et reconstruite sur la rive opposée. Le premier de ses évêques y siégeait en 1645. Il y eut un concile tenu l'an 1582, par l'ordre de Grégoire XIII, pour ramener les Cophtes à l'Église romaine. Ce concile est aussi appelé concile de Memphis, *Memphitica synodus. Voy.* Possevin, *Appar. sac.*, tom. II. Sponde, *Annal.*, ad ann. 1582. Labbe, tom. XV. Hardouin, tom. X. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 226 et suiv.

CAIROTTE (Paul-Maurice), prélat italien, né à Turin en 1726, mort en 1786, fut promu malgré lui l'an 1761 au siége d'Asti. Il a laissé : *Instruction à la jeunesse ecclésiastique;* 1775. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CAÏUS** (saint), né en Macédoine, demeurait à Corinthe lorrsque saint Paul y arriva. Il reçut le baptême et logea l'apôtre dans sa maison. C'est là que les fidèles s'assemblèrent pour prier et pour écouter la parole de Dieu. Caïus suivit saint Paul en Asie, en Syrie et en Judée, et partagea tous ses dangers. Au temps d'Origène, la tradition le faisait évêque de Thessalonique; mais la plus grande obscurité règne sur sa vie. Les Martyrologes en font mention au 4 octobre. *Voy.* les Actes des Apôtres, XVIII, XIX, XX. L'Épître de saint Paul aux Romains et la Ire aux Corinthiens. Tillemont, *Vie de saint Paul. Mém. ecclés.*, tom. Ier, p. 252 et 584. Richard et Giraud.

II. **CAÏUS** (saint), martyr, était de la ville d'Euménie dans la Phrygie, ainsi que saint Alexandre, son compagnon. Ils souffrirent le martyre dans la ville d'Apamée, sur le Méandre, vers l'an 179, sous Marc-Aurèle ou vers le commencement du IIIe siècle, sous Sévère. La plupart des Martyrologes mettent leur fête au 10 mars, et d'autres au 11 du même mois. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **CAÏUS** (saint), pape, mort le 27 avril 295, né à Spalatro dans la Dalmatie Vénitienne, était neveu de l'empereur Dioclétien. Il succéda à saint Eutychien le 16 décembre 283; il prit une grande part aux combats de saint Sébastien, et lorsque la persécution l'obligea de quitter Rome il ne cessa, du fond de son asile, d'exhorter les confesseurs et les martyrs. La plupart des Martyrologes le mentionnent au 22 avril. *Voy.* le P. Pagi, *sur Baronius.* Papebroch, *Hist. des Papes.* Henschenius. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 228.

IV. **CAÏUS**, prêtre de l'Église de Rome, vivait à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe. Son origine est incertaine, mais il parait avoir puisé sa doctrine dans l'Église de Lyon. Il se fit remarquer par son zèle pour la foi et par son éloquence. Saint Jérôme remarque qu'il ne reconnaissait que 13 Épîtres de saint Paul, celle aux Hébreux étant selon lui l'œuvre d'un marcionite, et ses ouvrages ne sont connus que par ce qu'en ont dit Photius, Eusèbe, Théodoret et saint Jérôme. Il a laissé : 1° un *Traité contre Procle ou Procule,* fameux Montaniste; — 2° un *Traité contre Cérinthe;* — 3° *le Petit labyrinthe,* ouvrage dirigé contre Artémon et Théodote, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme. *Voy.* Eusèbe. Hieronym., *Catalog. ad voc.* CAIUS. Photius, col. 48. Tillemont, *Mé-*

moines. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. II, p. 239 et suiv. Fabricius, *Biblioth. græca.* Richard et Giraud.

CAJET. *Voy.* CAÏET.

I. **CAJETAN** (Constantin), bénédictin, né à Syracuse en 1560, mort en 1650, fut successivement abbé de Saint-Baronte, secrétaire de Paul V et bibliothécaire du Vatican. Ses principaux ouvrages sont : 1° *P Damiani opera;* Rome, 1606-1640, 4 vol. in-fol.; — 2° *Amalarii Fortunati vita;* Rome, 1612, in-4°; — 3° *de Singulari primatu S. Petri solius, item de Romano ejusdem domicilio et pontificatu*, dans Roccaberti, *Biblioth. pontif.*, tom. I; — 4° *de Religiosa S. Ignatii, sive Enconceonis Fundatoris Societatis Jesu per PP. Benedictinos institutione, deque libello Exercitiorum ejusdem ab Exercitatorio Garciæ Cisnerii desumpto libri duo;* Venise, 1641, in-8°; ouvrage qui a été condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 18 dec. 1646), laquelle a déclaré en même temps que l'abbé Constantin a désavoué ces livres, *tamquam adulteratos, suppositos, et suo nomine falso evulgatos. Voy.* Théophile Rainaud, *de Bonis et malis libris, num.* 239. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CAJETAN** (Henri), cardinal et légat du pape Sixte-Quint en France, né en 1550, mort l'an 1599. On lui doit, entre plusieurs autres écrits : 1° *Exhortatio ad Catholicos qui in regno Franciæ ab hæretici partibus stant;* Paris, 1593, in-8°; — 2° *Litteræ ad universos regni Franciæ Catholicos, super conventu quorumdam ecclesiasticorum ab Henrico Borbonico ad oppidum S. Dionysii indicto;* ibid., 1593, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CAJETAN** (Marie), capucin, né à Bergame, mort très-âgé, vers 1746, a publié en italien un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement : 1° *les Heures employées avec dévotion devant le très-saint Sacrement:* Rome, Bergame et Brescia, 1724, in-12; — 2° *le Miserere exposé en pensées et sentiments de pénitence;* Bergame, 1726, 1732, 1740, in-4°; — 3° *l'Homme apostolique instruit dans sa vocation au confessionnal;* imprimé plusieurs fois à Bergame, à Brescia et à Trente avec des additions; — 4° *Pensées et sentiments sur la Passion de Jésus-Christ, tirés des divines Écritures et des saints Pères;* Bergame, 1733, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres ouvrages de Cajetan.

IV. **CAJETAN** (Octave), jésuite, né à Syracuse en 1566, mort en 1620. Il a laissé : 1° *Vitæ sanctorum Siculorum:* Palerme, 1652, in-fol.; — 2° *Isagoge ad historiam sacram Siculam:* ibid., 1707, in-4°; — 3° *Remarques sur les lettres du moine Théodose au sujet du siége de Syracuse*, dans Muratori, I, 2ᵉ part.

V. **CAJETAN** ou **CAIÉTAN**, ou, d'après son nom en religion, THOMAS DE VIO, dominicain, né à Cajette ou Caïette en 1470, mort en 1534. A l'âge de 26 ans il fut reçu docteur dans l'assemblée générale de son Ordre et professa à Rome; l'an 1508 il fut élu général de son Ordre, et montra constamment son dévouement au Saint-Siége; Léon X l'éleva à la dignité de cardinal et l'envoya en Allemagne comme légat. Il se trouvait à Augsbourg lorsque, d'après l'ordre du Pape, il cita Luther à son tribunal; ce dernier s'y rendit, et sembla faire des concessions qu'il ne tarda pas à rétracter. Cajetan a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentaire sur la Somme de saint Thomas;* 1507, 1511 et 1517; Lyon, 1540, 1541; — 2° un *Commentaire sur la Bible;* Lyon, 1639, 5 vol. in-fol.; — 3° *Tractatus de comparatione Papæ et concilii:* Venise, 1531 et 1562. Cajetan a émis dans ses écrits, tant exégétiques que dogmatiques, des opinions singulières et peu conformes à une rigoureuse orthodoxie. *Voy.* Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. II, p. 14 et suiv. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de saint Domin.*, t. VI. Richard et Giraud, qui donnent une analyse assez étendue de ses écrits. Feller, à l'art. VIO. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, au mot CAIÉTAN.

I. **CAJOT** (Dom Charles), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Verdun en 1731, mort en 1807, professa la philosophie et la théologie. On a de lui : *Recherches historiques sur l'esprit primitif et les anciens colléges de l'Ordre de Saint-Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'il possède;* Paris, 1787, 2 vol. in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CAJOT** (Dom Jean-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, frère du précédent, né à Verdun en 1726, mort en 1779, joignait à des qualités estimables une vaste érudition, surtout dans l'histoire moderne. On a de lui : 1° *Examen philosophique de la règle de Saint-Benoît;* Avignon, 1762, in-12; — 2° *les Plagiats de J.-J. Rousseau sur l'éducation;* Paris, 1766, in-12 et in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

CALABRE (Edme), oratorien, né à Troyes, mort à Soissons en 1710. On lui doit : *Paraphrases sur les Psaumes* V, CII et CIII, dont la dernière édition est de 1748. On y a joint les *Règles de la Société de J.-C. expirant*, instituée par le P. Calabre pour honorer l'Homme-Dieu mourant, et approuvée par une bulle de Clément XI en date du 12 août 1706; Paris.

CALAGURRIS. *Voy.* l'art. suivant.

CALAHORRA (*Calagurris*), ville épisc. d'Espagne, sous la métropole de Burgos. Cet évêché fut établi au vᵉ siècle, mais il demeura sans évêque lorsque la ville tomba au pouvoir des Sarrasins. Le siége fut rétabli en 1079; celui de Saint-Dominique de Calzada y fut uni en 1498. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 230.

I. **CALAIS** ou **CALÈS**, en latin *Carileffus* ou *Carilephus* (saint), fondateur de l'abbaye d'Anille, au pays du Maine, mort le 1ᵉʳ juillet vers 540. Il prit l'habit religieux dans le monastère de Ménat, au diocèse de Clermont, et peu de temps après il prit, avec saint Avit, la résolution de se retirer dans la solitude. Ils se rendirent à Micy, monastère situé à huit kilomètres d'Orléans, et furent ordonnés prêtres par l'évêque de cette ville. Calais se fixa dans un lieu appelé la *Case-Cayan*, mais Childebert lui ayant donné un fonds voisin nommé Madval ou Bonneval, il y bâtit un monastère qui prit le nom d'Anisole ou Anille, de la petite rivière qui l'arrosait. *Voy.* la *Vie de saint Calais*, par le B. Seviart ou Sivart, dans le *Recueil* de Mabillon.

II. **CALAIS (SAINT-)**, en latin *Sanctus Carilefus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située au diocèse du Mans, dans la ville du même nom. Elle appartenait à la congrégation de Saint-Maur, et elle fut fondée au viᵉ siècle. *Voy.* l'art. précédent.

CALAMA, ville épisc. d'Afrique, dans la province de Numidie. Saint Augustin parle souvent de cette ville et de son primat, nommé Mégalius. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus. Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, tom. VI, p. 231.

CALAMÆ. *Voy.* CHAUMES, n° I.

CALAMONA, ville épisc. de l'île et de la province de Crète; le premier de ses évêques latins siégeait en 1286. *Voy.* Richard et Giraud.

CALAMUS, ce mot signifie dans la Vulgate : 1° un roseau ou canne odorante (*calamus aromaticus* ou *odoratus*), racine noueuse, rougeâtre au-dessus et blanche au dedans, laquelle pousse des feuilles longues et étroites. La canne vient dans l'Inde, l'Arabie et la Syrie; les prophètes en parlent comme d'une marchandise de prix. *Voy.* Exode, XXX, 23. Isaïe, XLIII, 24. Jérém., VI, 20. Ezéch., XXVII, 23. Pline, *Hist. Natur.*, l. XII, sect. 48. Dioscoride, l. I, c. XVII. Plutarque, *in Gryllo*, p. 990. Celsius, *Hierobot.*, pars II, p. 326 et seqq. — 2° CALAMUS signifie encore canne ou jonc à écrire; les Arabes, les Persans, les Turcs, les Grecs et les Arméniens s'en servent encore aujourd'hui. Le Psalmiste dit que sa langue est comme le jonc ou la canne à écrire d'un écrivain habile : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis* (*Ps.* XLIV, 2); mais le terme hébreu *heth* signifie plutôt un poinçon ou style. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 144, 145. — 3° CALAMUS, en hébreu *qâné*, veut dire aussi une canne à mesurer (*calamus mensuræ* ou *mensorius*), sorte de perche qui était de six coudées environ. *Voy.* Ezech., XL, 3, 5; XLII, 16. Apocalypse, XI, 1.

CALAMUS SACER. *Voy.* CHALUMEAU.

CALANCHA (Frey Antonio de **LA**), augustin, né à Chuquisaca, vivait du XVIe au XVIIe siècle. En 1619 il fut prieur d'un couvent de son Ordre à Truxillo, et, lorsque cette ville fut ruinée par un tremblement de terre, lui et ses religieux rendirent d'importants services. On a de lui : *Cronica moralizada del orden de San Augustin en el Peru;* Barcelone, 1639; chronique beaucoup trop abrégée dans la traduction française qui a paru sous le titre emphatique de l'*Histoire de l'Église du Pérou aux antipodes, et un grand progrès de l'Église en la conversion des Gentils par la prédication des religieux ermites de l'Ordre de Saint-Augustin, recueillie par un Père de la province de Tolose, de la chronique du R. P. A. de la Calanche;* Toulouse, 1653, in-4°. *Voy.* Ferdin. Denis dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CALANE ou **CLARIANE**, ancienne abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Perpignan. Elle existait dès l'an 1162, et elle était de la filiation d'Ardorel. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. VI.

CALANNA (Pierre), franciscain, né en Sicile en 1531, mort en 1606. On a de lui : 1° *Orazioni ambi funebri nella morte del re Filippo II;* Palerme, 1599, in-4°; — 2° *Philosophia seniorum sacerdotia et platonica, a junioribus et laicis neglecta; philosophia de mundo animarum et corporum;* ibid., 1599, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALANO, ville de Babylone, Isaïe, X, 9, nommée *Chalané* dans Amos, VI, 2, et Chalanné dans Genèse, X, 10. On croit que c'est cette ville qui fut nommée dans la suite Ctésiphon, capitale d'une province appelée Chalonite.

CALARIS. *Voy.* CAGLIARI.

CALASANZA (saint Joseph de) ou **JOSEPH CASALANZIO**, fondateur des *Piaristes*, né le 11 septembre 1556 à Péralta, dans l'Aragon, mort à Rome le 25 août 1648, étudia à Lérida la philosophie et le droit, entra dans les Ordres mineurs, et fit ses études théologiques à Valence et à Alcala. A la charité et à la piété qu'il avait pratiquées dès son enfance il joignit les mortifications les plus grandes; il jeûnait au pain et à l'eau, et portait constamment un cilice sur sa chair. Devenu prêtre, il voulait d'abord se retirer du monde dans la solitude; mais il fut détourné de ce projet par le vénérable de Xaca, il resta dans le clergé séculier. En 1592 il se démit des fonctions de vicaire général de l'évêché d'Urgel et se rendit à Rome, où il se signala par les secours spirituels et corporels qu'il portait aux pauvres, aux malades, aux orphelins, et par le zèle qu'il mit à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. S'étant adjoint quelques autres prêtres, il ouvrit des écoles où les écoliers pauvres recevaient jusqu'à l'habillement. En 1607 Paul V réunit toutes les écoles en une congrégation, que quatre ans après Grégoire XV érigea en Ordre sous le nom d'*Ordre des Clercs réguliers des pauvres, sous la protection de la Mère de Dieu pour les écoles pieuses.* C'est ainsi que fut fondé l'*Ordo Patrum scholarum Piarum*, ou des *Piaristes*, dont la mission fut d'élever la jeunesse dans la piété autant que dans la science. Calanza fut proclamé bienheureux par Benoît XIV le 18 août 1748, et inscrit au nombre des saints par Clément XIII en 1767. On célèbre sa fête le 27 août. *Voy.* Alexis de la Conception, *Vita del venerab. servo di Christo P. Giuseppe della Matre di Dio, nobile Aragonere*, etc.; 1710; et *Vie du P. Joseph de Calanza; Vie et miracles de Joseph Calanza*, traduits de l'italien; Vienne, 1748. L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CALASIO (Mario de), franciscain, professeur d'hébreu à Rome, né dans le royaume de Naples vers 1550, mort en 1620, a laissé plusieurs ouvrages : 1° une *Grammaire hébraïque;* — 2° *Canones generales linguæ sanctæ;* Rome, in-4°; — 3° *Dictionnaire hébreu;* ibid., 1617, in-4°; — 4° *Concordantiæ sacrorum bibliorum hebraicæ, cum convenientiis linguæ arabicæ et syriacæ;* ibid., 1621, 4 vol. in-fol., et Londres, 1747, 1749, 4 vol. in-fol., avec des augmentations par Guillaume Romain. *Voy.* Richard et Giraud.

CALATAYUD (le P. Vincent), de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, a donné : *Divus Thomas cum patribus, dissertationes theologicæ scholastico-dogmaticæ et mystico-doctrinales;* Valence, 1750, 3 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1751, p. 825.

CALATIA. *Voy.* CAIAZZO.

CALATRAVA, Ordre militaire institué en Espagne en 1158, qui a tiré son nom de la ville de Calatrava dans la Nouvelle-Castille. Cette ville, confiée d'abord aux Templiers, le fut ensuite à Raymond, abbé de Fitéro, de l'Ordre de Cîteaux. Ceux qui s'étaient joints à cet abbé pour défendre la place prirent l'habit de son Ordre, sans renoncer aux exercices militaires; de là naquit l'Ordre de Calatrava. Il fut confirmé par Alexandre III en 1164, et, en 1199, par Innocent III. Les chevaliers de cet Ordre promettent, entre autres choses, de soutenir l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. *Voy.* François de Radez, *Histoire de l'Ordre de Calatrava.* Mariana, *Hist. d'Espagne*, l. XI, ch. VI. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VI, ch. IV. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 232 et suiv.

CALCAGNI (Roger), dominicain, né à Florence, mort à Arezzo vers 1290. L'an 1240 Grégoire IX le nomma évêque de Castro et premier inquisiteur de la foi dans toute la Toscane. Après avoir saintement gouverné son évêché pendant trente-quatre ans, il se retira dans le couvent d'Arezzo. Il a traduit en italien le *Traité des vertus et des vices* du P. Laurent; 1279. *Voy.* le P. Touron, *Hist. des Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.*, tom. I, p. 413 et suiv.

CALCAGNINI (Célio), chanoine de Ferrare, né en cette ville en 1479, mort en 1540, se dis-

tingua comme philosophe, astronome et poëte, et il était également versé dans les belles-lettres et dans l'antiquité. Il a écrit sur l'*Eucharistie, la Trinité*, etc. Ses ouvrages ont paru sous ce titre : *Cœli Calcagnini Ferrariensis, protonotarii apostolici, opera aliquot*, etc.; Bâle, 1544. On trouve parmi ses écrits : *Quomodo cœlum stet, terra moveatur, vel de perenni motu commentatio.* Remarquons que Calcagnini est mort plus de vingt ans avant la naissance de Galilée. *Voy.* Paul Jove, *Elogia doctorum Virorum ab avorum memoria publicatis ingenii monumentis illustrium.* Nicéron, *Mémoires*, t. XXVII.

CALCAGNO, en latin **CALCANÆUS** (Laurent), théologien, jurisconsulte et historien, né à Brescia, mort en 1478. Il a laissé : 1° *de Commendatione studiorum;* — 2° *Concilia:* — 3° *de Conceptione S. Mariæ;* — 4° *de Septem peccatis mortalibus. Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. med. et infim. ætat.*

CALCÉDOINE. *Voy.* CHALCÉDOINE.

I. **CALCHUT**, lieu en Angleterre où il s'est tenu deux conciles. *Voy.* CELCHYTH.

II. **CALCHUT** (*Chalcutum*). Il y a eu de ce nom en Angleterre un autre lieu que le précédent, et qui est connu seulement par un concile tenu en 787 sous Adrien Ier, par Grégoire, évêque d'Ostie, et Théophile, évêque de Rhodes, légats du Saint-Siége. *Voy.* ibid., p. 239, 240.

CALCIDE. *Voy.* CHALCIDE.

CALCO (Jacques), carme, né à Pavie dans le XVIe siècle, a laissé : 1° *de Divortio Henrici VIII Anglorum regis;* — 2° *de Purgatorii loco;* — 3° *de Impunitione spiritus;* — 4° *de Genealogia Christi;* — 5° *de Filio hominis. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CALDERA (Édouard), jurisc. portugais du XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *de Erroribus pragmaticorum libri IV, totidem variarum lectionum;* Madrid, 1610, in-fol.; — 2° plusieurs autres écrits indiqués par Meerman; Anvers, 1612, in-fol. *Voy.* Meerman, *Conspectus novi Thesauri juris civilis et canonici.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

CALDERARI (César), moine, né à Vicence, vivait du XVIe au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Concetti scritturali intorno al Miserere;* Venise, 1589, in-12, et 1592; trad. en français sous ce titre : *Conception de l'Écriture sainte sur le psaume Miserere;* Rouen, 1607, in-12; — 2° *Il trofeo della croce di G. C., con varj concetti adornato;* Florence, 1598, in-8°; — 3° *Concetti scritturali sopra il Magnificat;* Venise, 1601, in-8°; trad. en espagnol; Madrid, 1604, in-8°, et en latin; Munich, 1627, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALDERIA ou **CALDIERA** (Jean), médecin et écrivain mystique, né à Venise, mort en 1474, professa à l'université de Padoue. On lui doit : *Concordantiæ poetarum, philosophorum et theologorum, J. Calderia physico authore;* Venise, 1547, in-8°. *Voy.* ibid.

I. **CALDERON** (Antoine), né à Baeça au diocèse de Tolède, mort en 1654, chanoine et professeur de théologie à Salamanque, fut chargé de l'éducation des infants d'Espagne et nommé à l'archevêché de Grenade; mais il mourut avant de prendre possession de son siége. Il a composé : 1° cinq ouvrages *sur l'Immaculée Conception;* — 2° l'*Histoire de saint Jacques*, patron d'Espagne; Madrid, 1657-1658, 3 vol. in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **CALDERON** (D. Gabriel Diaz Varea), évêque de Cuba au XVIIe siècle, est auteur de : *Grandezas y maravillas de la inclyta y santa ciudad de Roma;* Madrid, 1677, in-fol. *Voy.* Feller.

III. **CALDERON DE ROBLES** (Jean), a publié le Recueil des priviléges de l'Ordre d'Alcantara, intitulé : *Privilegia selectiora militiæ S. Juliani de Pereiro, hodie de Alcantara, à Summis Pontificibus concessa;* Madrid, 1627, 1662, in-fol. *Voy.* Feller.

CALDERWOOD ou **CALDWOOD** (David), théologien écossais, mort en 1651. Il devint, en 1604, ministre de la paroisse de Crealing, et se fit remarquer par une opposition constante à l'épiscopat. Traduit devant une commission royale, il ne voulut ni se soumettre ni se reconnaître coupable, et fut emprisonné, puis banni. Il se retira en Hollande, où il publia *Altare Damascenum;* 1623, in-12, qu'on a réimprimé en 1708; c'est un corps de controverse sur les points qui divisent en Angleterre les calvinistes en puritains et en anglicans. Il revint secrètement en Écosse, où il travailla à l'établissement du presbytérianisme, et il devint ministre de la paroisse de Pencaitland, près d'Édimbourg. On a publié, en outre : *Véritable histoire de l'Église d'Écosse;* 1678; c'est un abrégé d'un grand ouvrage en 6 vol., resté manuscrit dans la bibliothèque de l'université de Glasgow. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

CALDIÉRA. *Voy.* CALDÉRIA.

CALDWOOD. *Voy.* CALDERWOOD.

I. **CALEB**, canton de la tribu de Juda où étaient situées les villes de Cariat-Sepher et d'Hébron, qui appartenaient à la famille de Caleb. *Voy.* I Rois, XXX, 14.

II. **CALEB**, fils de Jéphoné de la tribu de Juda, fut envoyé avec Josué et dix autres députés des tribus d'Israël pour aller visiter la terre de Chanaan, que Dieu leur avait promise. Lorsque les Israélites entrèrent dans le pays de Chanaan, Caleb et ceux de sa tribu prirent la ville de Cariath-Arbé ou Hébron, puis il passa à Dabir, appelée aussi Cariath-Sepher. On ignore l'époque précise de sa mort. *Voy.* Nombres, XIII, 2 et suiv. Josué, XIV, 6, 15; XIII, 14.

III. **CALEB** ou **CALUBI**, fils d'Esrom, épousa d'abord Azuba, puis Ephrata. *Voy.* I Paralip., II, 9, 18, 24.

CALECA ou **CALECAS** (Emmanuel ou Manuel), théologien grec, vivait à Constantinople vers la fin du XIVe siècle. Il était profondément versé dans la science des Écritures, des canons ecclésiastiques et des Pères grecs et latins. Son attachement à l'Église latine lui attira toutes sortes de persécutions de la part des Grecs. Aussi se retira-t-il dans un couvent de dominicains. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Libri IV adversus errores Græcorum de processione Spiritus Sancti;* Ingolstadt, 1616; — 2° *de Essentia et operatione Dei;* Paris, 1672; — 3° *de Fide deque principiis catholicis fidei*, dans Combefis, *Auctarium*, tom. II, p. 174-285. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græc.*, XI, p. 453. La *Biblioth. Patrum.* Le P. Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 647. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.*, tom. II, p. 654 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 246, 247.

I. **CALENDES** (*Calendæ*), mot dérivé du grec *appeler*, parce que chez les anciens Romains le jour des calendes, qui était le premier jour du mois, le pontife publiait à haute voix quel jour seraient les nones, ou plutôt parce que le petit pontife observait quand le croissant de la lune commençait à paraître, et l'annonçait au peuple; ce qu'on appelait *calare*. Dans la chancellerie romaine on date toutes les provisions des bénéfices des calendes, quand on les accorde au

commencement du mois. Chez les Hébreux le premier jour du mois s'appelle aussi *calendes* ou *néomenie*. Les Grecs n'ont pas de calendes; c'est de là que vient le proverbe qui *renvoie aux calendes grecques*, pour dire à un temps qui ne viendra jamais. Les calendes se comptent dans un ordre rétrograde. Ainsi le 1er mai étant les calendes de mai, le 30 avril est nommé *pridie calendas* (pour *ante calendas*) *maii*; le 29 *tertio calendas maii*, et ainsi de suite. On renferme dans les vers suivants les règles du comput par calendes :

Prima dies mensis cujusque est dicta *calendæ;*
Sex maius *nonas*, october, julius et mars;
Quatuor et reliqui : dabit *idus* quilibet octo.
Indè dies reliquos omnes dic esse *calendas*,
Quos retro numerant dices à mense sequente.

Voy. Macrobe, liv. Ier, ch. XV et XVI. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. NEOMENIA. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 373, 374. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 253, 254. L'abbé André, *Diction. alphabét. de droit canon*, où l'on trouve expliqué tout ce qui a rapport aux calendes.

II. **CALENDES**, se dit dans l'histoire ecclésiastique des conférences que les curés et les prêtres faisaient sur leurs devoirs au commencement de chaque mois : *Collationes calendis fieri solitæ à clericis.* Elles paraissent n'avoir commencé qu'au IXe siècle, comme on le voit par les Statuts synodaux de Riculphe. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, pag. 234, 235.

III. **CALENDES** (les Frères des), nom que l'on donna à une société qui prit naissance au XIIe siècle. Elle s'assemblait tous les premiers jours du mois pour régler les fêtes, les aumônes, etc., de tout le mois. Elle fut abolie à cause des abus qui s'y étaient introduits. C'est là l'idée qu'on se forme généralement de cette société; mais Fritz assure qu'elle ne se réunissait pas régulièrement le premier jour de chaque mois, attendu qu'il est démontré historiquement que ces réunions n'avaient lieu que deux fois par an. Le même savant assure encore que le plus ancien document de cette société parle des calendes d'Ottberg de l'année 1226, et qu'on ne peut guère faire remonter plus haut leur origine. *Voy.* Feller, *Oratio de Fratribus Calendariis.* Fritz, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **CALENDRIER**, dérivé du mot *calendes*, parce que ce mot se voyait écrit en gros caractères à la tête de chaque mois. Le calendrier est la table ou almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois et des fêtes de l'année. Sous ce dernier rapport il y a autant de calendriers qu'il y a non-seulement de liturgies différentes, mais encore d'églises ou de lieux qui ont des fêtes particulières. *Voy.*, pour cet article et les suivants, D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. KALENDARIUM, CATALOGUS, MARTYROLOGIUM. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc., au mot KALENDARIUM. L'*Encyclop. cathol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Moroni. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* L'abbé Boissonnet, *Diction. alphabetico-méthod. des Cérémonies et des Rites sacrés.*

II. **CALENDRIER**, fastes ou catalogues dans lesquels les Églises décrivaient autrefois les noms des saints particuliers qu'elles honoraient. Les calendriers ne contenaient que peu de noms de saints, outre ceux des églises particulières, au lieu que les Martyrologes contenaient les noms de tous les saints honorés dans l'Église universelle. Le plus ancien calendrier de ce genre que nous ayons est celui de l'Église romaine, qui fut dressé vers le milieu du IVe siècle.

III. **CALENDRIER DES GRECS.** *Voy.* MÉNOLOGE.

IV. **CALENDRIER GRÉGORIEN.** C'est l'ancien calendrier réformé par Grégoire XIII, qui fit retrancher 10 jours qu'il y avait de trop dans la supputation ordinaire (*Voy.* l'art. suivant). Cette réforme a été reçue par tous les catholiques. Les protestants même l'ont adoptée dès le siècle dernier. La Russie seule et la Grèce n'en font pas usage. Quant à la France, *Voy.* CALENDRIER, no VII. Pour pouvoir comprendre ce calendrier et s'en servir, il faut savoir ce que c'est que *jour, mois, année, lettres dominicales, cycle solaire, cycle lunaire, indiction, période victorienne, période julienne, épacte, nombre d'or. Voy.* ces mots. *Voy.* aussi, dans Richard et Giraud, les ouvrages composés pour l'intelligence et l'usage des calendriers grégorien et julien. L'abbé André, qui donne la table du calendrier grégorien dans un ordre très-simple, mais suffisant pour apprendre le quantième du jour où se trouve Pâques, et de là toutes les fêtes de l'année. L'abbé Boissonnet, dans son *Diction. alphabetico-méthodique*, etc., traite la même matière, mais d'une manière plus développée.

V. **CALENDRIER JULIEN** ou **ROMAIN**, celui que Jules-César, étant dictateur et souverain Pontife, fit réformer, et dont l'usage fut introduit dans l'empire romain. Les chrétiens l'adoptèrent; mais à la place des lettres nundinales, qui indiquaient les jeux ou féries des Romains, ils en mirent d'autres pour marquer les dimanches et les fêtes de l'année. *Voy.* l'article précédent.

VI. **CALENDRIER PERPÉTUEL**, celui qui est relatif aux différents jours où la fête de Pâques peut tomber; cette fête n'arrive jamais avant le 22 mars, ni après le 25 avril. Ainsi le calendrier perpétuel est composé d'autant de calendriers particuliers qu'il y a de jours depuis le 22 mars inclusivement jusqu'au 25 avril inclusivement; ce qui fait 35 calendriers. *Voy.* la manière de les former dans l'*Art de vérifier les dates*, par des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

VII. **CALENDRIER RÉPUBLICAIN.** En 1793 un décret du 5 octobre abolit en France le *calendrier grégorien*, pour en établir un nouveau; en sorte qu'une nouvelle ère remplaça celle qu'avaient adoptée les chrétiens. Cette ère républicaine commençait au 22 septembre 1792. Les jours, les mois, les années changèrent de noms. La division du mois en trois *décades* de dix jours chacune, dont le dernier était consacré au repos, fit disparaître le dimanche. Comme tous les mois étaient de 30 jours seulement, on ajouta au douzième 5 jours pour les années ordinaires et 6 jours pour les années bissextiles. Mais un sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII ordonna qu'à compter du 1er janvier 1806 le *calendrier grégorien* serait remis en usage dans tout l'empire français.

VIII. **CALENDRIER ROMAIN.** *Voy.* CALENDRIER, no II.

CALENTYN (Pierre), théologien flamand, mort vers 1563. Il a laissé : 1o *Via crucis a domo Pilati usque ad montem Calvariæ;* Louvain, 1568; — 2o une *traduction* flamande de l'ouvrage de Paschasius intitulé : *Les Sept heures de la Sa-*

gesse éternelle; ibid., 1572, in-12; — 3° *Méthode pour faire un pèlerinage spirituel dans la terre sainte, avec une indication exacte de la situation des Lieux saints;* ibid., 1663, in-8°; — 4° *Petite crèche pour recevoir l'Enfant-Jésus*, imprimé à la suite du *Lit jonché de fleurs* de V. Hensberch, en flamand; ibid., 1649, in-16. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CALENUM.** *Voy.* CARINOLA.

II. **CALENUM** ou **CALES**, ancienne ville épisc. du royaume de Naples, située entre Theano et Capoue. Elle a eu autrefois deux évêques : l'un, Valère, souscrivit l'an 499 au concile de Rome; l'autre, Vitalien, souscrivit également au concile de Rome sous le même pape, en 503. Il ne reste plus de Cales que des ruines sur lesquelles, selon Ughelli, a été bâti *Calvi. Voy.* ce mot.

CALERS (*Calertium*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans le Languedoc, au diocèse de Rieux. Elle fut fondée l'an 1148, et elle était de la filiation de Grande-Selve.

CALERT (Michel), théologien luthérien, né à Zeitz en 1603, mort à Weissenfels en 1655, pasteur et surintendant ecclésiastique à Bischofswerda, fut reçu docteur en théologie à la faculté de Leipzig, et a laissé un certain nombre d'ouvrages philosophiques, et de plus : 1° *Disput. theol. de discrimine legis et Evangelii opposita Pontificiorum de hoc articulo sententiam quam Bellarminus, l. IV de Justif., c.* I *et* II, *contra nos tuetur pro licent.;* Leipzig, 1634, in-4°; — 2° *Gloire des justes d'après la Sapience*, v, 16, 17; sermon funèbre en allemand; — 3° *Dissertationum catecheticarum II de Decalogi præceptis prioribus duobus;* Leipzig, 1651, in-4°; — 4° *Dissertationum catecheticarum III s. Decalogi præceptum tertium per theses expositum;* ibid., 1652, in-4°; — 5° *Aphorismi theologici de conciliis oppositi assertionibus, quas Bellarmin. in II libr. de conciliis passim habet et tuetur præcipuis;* ibid., 1656, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALERTIUM. *Voy.* CALERS.

CALES. *Voy.* CALENUM, n° II.

I. **CALÈS.** *Voy.* CALAIS, n° I.

II. **CALÈS.** *Voy.* CALVI.

CALETRIC ou **CALTRY** (saint), en latin *Caletricus* et *Chalactericus*, évêque de Chartres, né l'an 529, mort en 567. Saint Lubin, évêque de Chartres, l'ordonna prêtre, et peu de temps après le guérit miraculeusement d'une maladie mortelle en l'oignant d'huile bénite. Saint Lubin étant mort, saint Caltry fut désigné pour lui succéder. Il assista en 557 au troisième concile de Paris, et l'an 556, au deuxième concile de Tours. L'Église de Chartres l'honore le 8 octobre; mais il n'est fait mention de lui ni dans les anciens Martyrologes, ni dans le romain. *Voy.* Fortunat, évêque de Poitiers, l. IV, carm. VII. Richard et Giraud.

CALIARIS. *Voy.* CAGLIARI.

I. **CALICE**, en terme de liturgie, est un vase sacré qui sert à la messe pour la consécration du vin. Dans la primitive Église, les calices étaient très-grands, parce que les fidèles communiaient sous les deux espèces. Ils avaient deux anses, par lesquelles le diacre les retenait, tandis qu'au moyen d'un tuyau ou chalumeau qui y était attaché, les fidèles buvaient le précieux sang. Autrefois on fabriquait des calices de toutes sortes de matières et même de verre. Ce fut le pape Zéphyrin, ou, selon quelques auteurs, Urbain Ier qui ordonna qu'ils fussent d'or ou d'argent; et Léon IV défendit d'en employer d'étain ou de verre. Actuellement, en France, la plupart des statuts diocésains défendent de se servir de calices dont la coupe au moins ne serait pas en argent. L'intérieur de la coupe doit être doré. L'évêque seul a le droit de consacrer les calices; ce droit cependant est quelquefois accordé à des généraux d'Ordres, à des abbés et autres prélats de second ordre. *Voy.* le *Rationale officiorum divin., de Pictis et ornament., cap.* III, *n.* 44. Alph. de Liguori, *Theologia, lib. VI, n.* 394. D. Macri, *Hierolexicon.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Jo. Voghtius, *de Historia fistulæ eucharisticæ.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 256 et suiv.

II. **CALICE**, pris métaphoriquement, a dans l'Écriture plusieurs sens différents : 1° Comme on mettait dans une coupe les petites boules, les fèves ou les billets dont on se servait pour tirer au sort, *calice* signifie souvent le sort, la portion d'héritage échue à quelqu'un par le sort. *Voy.* Ps. x, 7; xv, 5, etc. — 2° Dans un autre sens figuré, *calice* veut dire un breuvage bon ou mauvais; les bienfaits de Dieu sont comparés à un breuvage doux et agréable, et ses châtiments, à un breuvage amer qu'il faut avaler. *Voy.* Ps. LXIV, 9. Jérém., XXV, 15. Matth., XX, 22, etc. — 3° Par d'autres métaphores analogues, les écrivains sacrés emploient souvent les expressions *calice de bénédiction, d'actions de grâces, de satiété* (*calix inebrians*), *de santé* (*salutaris*), *d'alliance, de consolation. Voy.* Ps. CXV, 13; XXII, 5. Jérém., XVI, 7. Luc, XI, 39. I Corinth., X, 16; XI, 25, etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

CALICI (Jean-Baptiste), théologien italien, vivait à Florence au XVIIe siècle. Il a laissé : *Discorso apologetico; ovvero risposta ad un consulto d'un avvocato che ha preteso di provare che sia invalido il battesimo dato contra la volontà de' genitori infedeli ai bambini mancanti dell' uso di ragione*, etc.; Lucques, 1697, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALIGES (*Caligæ*). C'étaient anciennement des brodequins ou une espèce de bottines qui couvraient le pied et une partie de la jambe. Ainsi les portaient les rois de France à leur sacre. Dans quelques cathédrales, comme dans celle de Besançon, le chanoine de semaine prend cette chaussure pour officier. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. *Caligæ.* De Vert, *Cérémonies de l'Église*, tom. II, p. 366. Gaet. Moroni, qui, vol. VI, p. 282 et suiv., traite assez au long ce sujet.

CALIGNON (Pierre-Antoine d'Ambésieux de) naquit à Greenwich, près de Londres, en 1729, d'une famille protestante qui avait été obligée de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes. Rentré en France en 1735, il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu bachelier de Sorbonne, s'adonna pendant quelques années à la prédication avec beaucoup de succès, et devint vicaire général d'Embrun. A l'époque de la révolution il se retira à Ponthierry, près de Melun, où il mourut en 1795. On a de lui, outre plusieurs ouvrages de littérature : 1° *Tableau des grandeurs de Dieu dans l'économie de la religion, dans l'ordre de la société et dans les merveilles de la nature;* — 2° *l'Homme consolé par la religion*, ode couronnée à Rouen par l'Académie de l'Immaculée Conception. *Voy.* Richard et Giraud.

CALIMANI (Simon), rabbin de Venise, a laissé : 1° une *Grammaire hébraïque*, qu'il a mise en tête de la *Bible* imprimée l'an 1739, grand in-4°. Il a traduit ensuite cette grammaire en italien, et l'a fait imprimer à Venise en 1751, en y ajoutant à la fin un *petit traité de poésie;* — 2° un *Dictionnaire hébreu-italien* qu'il n'avait pas entièrement achevé lorsqu'il est mort. *Voy.*

De Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei*, tom. I, p. 76.

CALINDES, ville épisc. de la Carie, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au ve siècle, sous la métropole de Myre. Ptolémée la met dans la Lycie, et Pline l'appelle *Calydna*. On n'en connaît qu'un évêque, Léontius, qui souscrivit à la lettre adressée par la province de Myre à l'empereur Léon. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 261.

I. **CALINO** (César), jésuite, né à Brescia vers 1669, mort en 1749. On a de lui : 1° *Idea d'un governare paterno proposta a principe, nella esposizione della parabola del Figliuolo prodigo, discorso;* Bologne, 1711, in-12; — 2° *Discorsi scritturali e morali ad utile trattenimento delle monache e delle sacre vergine che si retiran del secolo;* 1717, 4 vol. in-12; — 3° *Trattenimento istorico e cronologico, con che si mostra essere la storia di Giosetto falsa e discordante dalla SS.;* 1726; — 4° *Compendio delle vita, morte e miracoli di B. Giov. Nepomuceno;* Venise, 1733, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CALINO** (Mutius), archevêque de Zara, né à Brescia, mort à Terni en 1570, assista au concile de Trente, aux travaux duquel il prit une part très-active. Il a laissé : 1° deux *Discours* qu'il prononça à ce concile, et insérés dans Dominico Tarri : *Oratt. responsa, litteræ ac mandata ex actis Conc. Trid. collecta;* Venise, 1567; — 2° *Constitutiones synodales S. Ecclesiæ Interamnottis editæ in synodo diœcesana habita;* 1567; — 3° une collection de 233 lettres adressées de Trente à Rome, du 3 octobre 1561 au 6 décembre 1563, et restées en manuscrit. *Voy.* ibid.

CALIS. *Voy.* CAGLI.

CALISCH, lieu situé dans le diocèse de Gnesne, en Pologne. Le 25 septembre 1420, sous le pontificat de Martin V, on y tint un concile, dans lequel on fit plusieurs canons sur la permutation des bénéfices, les jours de fêtes, les évêchés vacants, etc. *Voy.* Labbe, tom. XII. Hard., tom. VIII.

CALISIUM. *Voy.* CHAALIZ.

CALISTE ou **CALLISTE**, **CALIXTE** ou **CALLIXTE**. On écrit de ces différentes manières le nom de plusieurs Papes dont il est question à CALIXTE, n^os^ I-IV.

CALITA ou **CELAÏA**, lévite qui avait épousé une femme étrangère pendant la captivité de Babylone. *Voy.* I Esdras, x, 23.

I. **CALIXTE** ou **CALISTE**, **CALLISTE**, **CALLIXTE I**^er^, pape et martyr, mort du 12 au 14 octobre 222. On croit qu'il était romain et fils de Domice. Il succéda au pape Zéphyrin le 2 août 217 ou 218. Il bâtit au delà du Tibre, l'an 224, une église qui s'appelle aujourd'hui *Sainte-Marie-Transtévère* et *Fons Olei*, et agrandit le cimetière qui porte son nom. On voit par ses Actes qu'il fut jeté dans un puits. On honore sa mémoire le 14 octobre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. III. Anastas., *Biblioth. de vitis Rom. Pontif.*, edit. Vatican., tom. I, p. 18; tom. II, p. 174-176. Pierre Moretto, *de Sancto Callisto, ejusque basilica, S. Maria Transtiberim nuncupata, disquisitiones duæ critico-historicæ;* Rome, 1752, 2 vol. in-fol. J.-J.-I. Dœllinger, qui, dans son *Hippolyte et Calliste*, venge ce dernier des imputations peu justes que le premier, prêtre romain, ne lui a pas ménagées dans ses *Philosophumena*. Permaneder, qui résume les résultats les plus importants du livre de Dœllinger en ce qui concerne la vie de Calixte, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CALIXTE II**, pape, mort l'an 1124. Son nom était Guy de Bourgogne; il fut d'abord archevêque de Vienne dans le Dauphiné, l'an 1083, et succéda le 1er février 1119 à Gélase II. La même année, le 6 octobre, il tint à Reims un concile dans lequel il excommunia l'empereur Henri et l'anti-pape Burdin ou Bourdin, qui avait pris le nom de Grégoire VIII. Peu de temps après ce dernier fut fait prisonnier, et Calixte II fit avec l'empereur Henri, au sujet des investitures, un traité qui fut approuvé dans le premier concile général de Latran. Honoré II lui succéda. On a de Calixte II 40 *Lettres*. *Voy.* Trithême, *de Script. eccles.* Baronius. Ciaconius. Du Chêne, *de Vit. pontif.* Louis Jacob, *Biblioth. pontif.* Hardouin, tom. VI. d'Achéry, *Spicileg.*, tom. II, III. Mansi, tom. XXI. Les *Constitutions de Calixte III*, dans *Magnum Bullarium Rom. continuat.* Muratori, tom. III. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 262 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **CALIXTE III**, pape, né le 31 décembre 1378 à Xativa, dans le diocèse de Valence, en Espagne, mort en 1458, s'appelait Alphonse de Borgia. Il fut successivement chanoine de Lérida, évêque de Valence, cardinal, et il monta sur le trône pontifical le 8 avril 1455. Ce fut lui qui canonisa saint Vincent Ferrier. Pie II fut son successeur. On a de Calixte III quelques *Épîtres*, et on lui attribue l'*Office de la Transfiguration*. *Voy.* Ciaconius. Raynaldi. Platina. Bollandus, tom. I, maii. Gaet. Moroni, ibid., p. 265 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

IV. **CALIXTE III** ou **JEAN**, abbé de Strum, antipape, élu en 1159, concurremment avec Alexandre III. *Voy.* ALEXANDRE III.

V. **CALIXTE** (George), théologien luthérien, né dans le Holstein ou dans le Schlesvig en 1586, mort en 1656, professa la théologie à Helmstadt. Bossuet l'appelle *le fameux Georges Calixte, le plus habile des luthériens de notre temps qui a écrit le plus doctement contre nous.* Parmi ses différents écrits, nous citerons : 1° son *Apparat théologique*, en latin, espèce d'encyclopédie théologique; — 2° également en latin, son *Traité contre le célibat des clercs;* 1731, in-4°. On trouve la liste complète de ses ouvrages dans sa *Consultatio de tolerantia reformatorum;* Helmstadt, 1658, in-4°, et 1697. Il faut remarquer que tous les ouvrages de Calixte ont été condamnés par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 22 déc. 1700). *Voy.* Bossuet, *Hist. des Variat.*, l. II, et *Traité de la communion sous les deux espèces.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **CALIXTINS**, luthériens mitigés, regardés comme des semi-pélagiens, et qui suivent la doctrine de George Calixte sur la grâce et le libre arbitre. Ils soutenaient que les hommes possédant quelques forces de l'entendement et de la volonté, ainsi que des connaissances naturelles, Dieu leur donne tous les moyens nécessaires pour arriver à la perfection, où la révélation nous conduit. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. catholl.*, à l'art. CALIXTE (George).

II. **CALIXTINS** (*Calixtini*), dérivé du mot latin *calix;* nom donné à des hérétiques de Bohême qui parurent au xve siècle, et qui avaient pour chef Jacobel, curé de la paroisse de Saint-Michel à Prague. Ils prétendaient que le calice était nécessaire à tous les fidèles, même aux enfants nouveau-nés. *Voy.* Raynaldi, ad ann. 1524. Bossuet, *Hist. des Variat.* Bergier. Le *Diction. encyclop.*, à l'art. *Hussites.*

CALKOËN (Jean-Frédéric Van BEECK), le plus

savant astronome néerlandais, né à Groënin en 1772, mort en 1811, a laissé, parmi plusieurs autres ouvrages, une défense de la Genèse contre les assertions impies dont Dupuis a rempli son livre de l'*Origine de tous les cultes*. Cet ouvrage de Calkoën est intitulé : *Naarden Oorsprong van den Mozaïschen en Christelijken Godsdienst*. *Voy*. Feller, *Biogr. univers*. La *Nouv. Biogr. génér*.

CALLE. *Voy*. CAGLI.

I. **CALLENBERG** (Gaspard), jésuite, né en Westphalie en 1678, mort à Coësfeld en 1742, professa la théologie à Paderborn, Munster, Trèves et Aix-la-Chapelle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Demonstrationes chronologico-historico-juridico-canonicæ in C. de indemnit. de electione in VI quod Abbatissæ canonissarum sæcularium separatim habitantium debeant esse tricenariæ*; Cologne, 1734, in-4°; — 2° *Apologia pro suprema Rom. pontif. auctoritate, et pro immunitate ecclesiastica*, etc.; Paderborn, 1734, in-4°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*.

II. **CALLENBERG** (Jean-Henri), théologien luthérien, né dans le pays de Saxe-Gotha en 1694, mort à Halle en 1760, professa la théologie et donna une grande impulsion aux missions protestantes en Orient, et principalement à celles qui avaient pour objet la conversion des juifs et des musulmans. Il était profondément versé dans les langues orientales. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Comment. de modo præsidiisque conservandi doctrinæ evangelicæ puritatem*; Halle, 1731, in-8°; — 2° *Comm. de causis quibus impellamur ad conservandam doctrinæ evangelicæ puritatem*; ibid., 1731, in-8°; — 3° *de Veritate religionis christianæ*; ibid., 1735, in-12; — 4° *Ecclesiarum exoticarum monumenta historica*; ibid., 1736, in-8°; — 5° *Novum Testamentum arabice*; ibid., 1733-1734. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*., où l'on trouve la liste complète des écrits de Callenberg.

CALLIDIUS. *Voy*. Loos.

CALLIÈRES ou **CAILLÈRES** (François de), diplomate et littérateur, né à Thorigny, au diocèse de Bayeux, en 1645, mort à Paris l'an 1717, a fait plusieurs ouvrages; nous ne citerons que son *Dialogue de la science du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie*; Paris, 1717, in-12; Bruxelles, 1719 : ouvrage très-propre à former un honnête homme selon le monde, et un chrétien selon Dieu. *Voy*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers*. La *Nouv. Biogr. génér*.

CALLIETTE ou **COLLIETTE** (Le P.), curé de Grécourt, près de Ham en Picardie, qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé : 1° *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de saint Quentin*; Saint-Quentin, 1767, in-12; — 2° *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*; Cambrai, 1771-1772, 3 vol. in-4°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*.

I. **CALLINIQUE** (saint), martyr, mourut vers l'an 250, sous l'empereur Dèce. Il confessa Jésus-Christ dans la ville d'Apollonie en Phrygie avec saint Tyrsé et saint Leuce. Les Grecs les honorent le 15 décembre, et les Latins le 28 janvier.

II. **CALLINIQUE** (*Calinice*), ville épisc. de Mésopotamie en Osroëne, sur le bord de l'Euphrate, au diocèse jacobite d'Antioche. Son premier évêque, Thomas, siégeait vers l'an 701. *Voy*. Lequien, *Oriens Christ*., tom. II, p. 1480. Richard et Giraud.

III. **CALLINIQUE** (*Calinice*), ville épisc. *in partibus* de la province d'Osroëne, au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Édesse; elle fut bâtie par Séleucus Callinicus. Le premier de ses évêques vivait au temps de l'empereur Théodose. *Voy*. Lequien, *Oriens Christ*. Richard et Giraud.

I. **CALLIPOLIS**, ville épiscop. de la Thrace Chersonèse; elle est sous la métropole d'Héraclée. Son premier évêque siégeait sous le pontificat d'Innocent III. *Voy*. Wadding, *Annal. Ordinis Minorum*, tom. VI. Le *Bullar. Ordin. Prædic*., tom. III, p. 375; tom. IV, p. 403. Lequien, *Oriens Christ*., tom. III, p. 972. Richard et Giraud.

II. **CALLIPOLIS**, ville épisc. de la province d'Europe au diocèse de Thrace, sous la métropole d'Héraclée. Elle est située sur l'Hellespont dans la Chersonèse de Thrace, à cinq milles de l'Asie Mineure et à cent de Constantinople. Son premier évêque, Cyrille, assista au concile d'Éphèse. C'est un évêché *in partibus* qui a été érigé en archevêché dans le XVIe siècle. *Voy*. Léon Allatius, *Opusc. de Miss. præ sanctif*. Richard et Giraud.

CALLISTA. *Voy*. THÉRA.

CALLISTE, pape. *Voy*. CALIXTE.

CALLISTHÈNE, officier du roi de Syrie qui, au temps des Macchabées, mit le feu aux portes du temple; il fut lui-même brûlé dans une maison où il s'était caché. *Voy*. II Macchab., VIII, 33.

CALLISURA, ville épisc. du diocèse jacobite d'Antioche. Au rapport de Grégoire Barhabræus, c'est l'une des sept villes qui furent ravagées et détruites au XIIIe siècle. Le premier de ses évêques y siégeait en 1034. *Voy*. Assémani, *Biblioth. Orient*., tom. II, p. 260. Lequien, *Oriens Christ*., tom. II, p. 1480. Richard et Giraud.

CALLIUM. *Voy*. CAGLI.

CALLIXTE, pape. *Voy*. CALIXTE.

CALLOVIUM. *Voy*. CHALIVOI.

CALLY (Pierre), né au diocèse de Séez, mort en 1709, professeur d'éloquence et de philosophie, curé de la paroisse de Saint-Martin de Caen, contribua par ses sermons et ses conférences à la conversion de plusieurs protestants. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Universæ philosophiæ institutio*; Caen, 4 vol. in-4°; — 2° *Durand commenté, ou l'Accord de la philosophie avec la théologie, touchant la transsubstantiation de l'Eucharistie*; Caen, 1700, in-12; — 3° *Discours en forme d'homélies sur les mystères, sur les miracles et sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui sont dans l'Évangile*; ibid., 1703, 2 vol. in-8°. *Voy*. Hermant, *Hist. ecclés. de Bayeux*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. universelle*.

CALMARIA. *Voy*. CHAUME (LA).

CALMET (D. Augustin), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, né en Lorraine, au diocèse de Toul, en 1672, mort en 1757, professa en 1699 la philosophie et la théologie à l'abbaye de Moyenmoutier, puis il devint sous-prieur de l'abbaye de Munster, où il forma une académie de huit ou dix religieux uniquement occupés de l'étude des livres saints. En 1718 il fut nommé abbé de Saint-Léopold de Nancy, et en 1728 abbé de Senones. Le pape Benoît XIII lui offrit le titre d'évêque *in partibus*, avec pouvoir d'exercer les fonctions épiscopales dans les lieux de la province exempts de la juridiction de l'Ordinaire; mais il ne voulut pas accepter cette dignité. D. Calmet a été un des plus savants et des plus féconds écrivains du XVIIIe siècle. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1707-1716, 23 vol. in-4°; réimprimé plusieurs fois depuis, tantôt

in-4°, tantôt in-fol., quelquefois abrégé; traduit en latin par divers auteurs, et publié ainsi à Venise, à Francfort-sur-Mein, à Lucques, à Augsbourg et à Wurzbourg; — 2° les *Dissertations* et les *Préfaces* du Commentaire, réimprimées séparément avec 18 *nouvelles Dissertations;* Paris, 1720, 3 vol. in-4°, où l'auteur traite des points d'exégèse et des questions qui peuvent servir de Prolégomènes de l'Écriture sainte, ont eu de nombreuses éditions et ont été traduites en latin, en anglais, en allemand et en hollandais; preuve incontestable de leur mérite et de leur utilité; — 3° *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible;* Paris, 1772, 2 vol. in-fol. avec figures; *Supplém.;* ibid.; 1728, 2 vol. in-fol.; suppl. qui a été entièrement refondu dans le Diction. imprimé en 1730, 4 vol. in-fol. Ce Dictionnaire, qui en bien des endroits est un vrai complément de son Commentaire et de ses Dissertations, a eu aussi un grand nombre d'éditions à Genève, à Paris, à Toulouse, et il a été également traduit en latin, en anglais, en allemand et en hollandais; — 4° *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'archevêché de Trèves et dans les évêchés de Metz, de Toul et Verdun, depuis l'entrée de Jules César dans les Gaules jusqu'à la mort de Charles V, duc de Lorraine;* Nancy, 1728, 3 vol. in-fol.; *revue, corrigée et augmentée des règnes de Léopold Ier et de François III;* ibid., 1745-1757, 7 vol. in-fol.; mais restée inachevée. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve l'indication de tous les écrits de D. Calmet, avec une juste appréciation de ces écrits. Welte, qui dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, indique les ouvrages les plus importants seulement, mais caractérise parfaitement le savant bénédictin, ainsi que ses œuvres en général. — Pour nous, qui avons comparé scrupuleusement les écrits bibliques de D. Calmet avec tout ce que l'Allemagne a produit de plus savant, nous affirmons sans crainte de recevoir un démenti fondé, qu'il n'est pas un seul écrivain d'outre Rhin qui l'égale, et que la plupart d'entre eux lui doivent en grande partie leur érudition. Il est vrai qu'en philologie il leur est inférieur; mais les grands avantages qu'il a d'ailleurs sur eux ne sont-ils pas une suffisante compensation? Enfin (pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque nous en sommes sûr) le mérite philologique des Allemands dans les langues orientales est beaucoup exagéré par des admirateurs qui n'ont pas fait une étude assez approfondie de ces langues.

CALMIS (*S. Leonardus De*). *Voy.* CHAUMES, n° II.

CALMOSIA. *Voy.* CHAUMOUSEY.

CALNE (*Calna*), petit bourg d'Angleterre dans le comté de Kent, et où l'on tint un concile l'an 977 ou 978. Le sujet du concile fut les plaintes élevées par les clercs contre saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry. *Voy.* Matth. de Westminster, *Addit. à l'Hist. d'Anglet. de Bède*, l. II, ch. XI. Baronius, ad ann. 977. Spelman, *Conc. angl.*, p. 494. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 270.

CALO (Jean-Adam), théologien luthérien, né à Belgern en Saxe, mort à Schœnewalde en 1742. On a de lui : 1° *Disp. de pseudo-apostolis veteri et recentiori Ecclesiæ infensis;* Wittemberg, 1708, in-4°; — 2° *Disp. quod Christus formaliter et syllogistice disputaverit;* ibid.; — 3° *Renovatus theologorum Wittembergensium conspectus;* ibid., 1713, in-4°, et plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouvelle Biographie générale.*

CALOÉ, ville épisc. de la province d'Asie au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. La Notice de Hiéroclès la met après Colophon, sur le lac Caloüs, dans la plaine Sardinienne de la Lydie. Le premier de ses évêques, Alfonse, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 725. Richard et Giraud.

CALOGERA ou **CALOGIERA** (Ange), de l'Ordre des Camaldules, né à Padoue en 1699, mort en 1768, fut nommé en 1756 abbé de son Ordre. On a de lui : 1° *Dieci meditazioni sopra alcune delle principali azioni di S. Benedetto;* Venise, 1734, in-12; 1745 et 1750; — 2° *le Virtù de S. Romualdo, padre de' Monaci;* ibid., 1745, in-12, et 1750, in-12; — 3° *Compendio della vita di S. Teobaldo, monaco ed eremita Camald.;* 1762, in-12; — 4° outre deux Recueils d'opuscules scientifiques et philologiques, beaucoup d'autres écrits, dont on peut voir la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CALOGERS, CALOGÈRES. *Voy.* CALOYERS, CALOYÈRES.

CALOMNIATEUR, dérivé du latin *calvo, calutum*, tromper, frustrer; il désigne celui qui accuse quelqu'un d'un crime qu'il n'a pas commis. Les calomniateurs doivent se rétracter franchement et réparer le tort qu'ils ont causé. *Voy.* CALOMNIE.

CALOMNIE, imputation fausse et malicieuse faite à quelqu'un d'un crime qu'il n'a pas commis, est un péché mortel, soit qu'on s'impute à soi-même un faux crime, soit qu'on l'impute à un autre, parce qu'elle est contraire à la vérité et à la justice que l'on doit à soi et aux autres. La calomnie étant une offense préjudiciable à l'honneur, elle emporte, outre la rétractation, une réparation proportionnée au mal que l'on a fait. La calomnie est condamnée par l'Écriture de la manière la plus formelle. De son côté l'Église punit les calomniateurs de la peine la plus sévère, puisqu'elle les prive de la communion (*Concil. Duriacense*, cap. II); et le droit canon égale la calomnie à l'homicide : *Sicut enim homicidas interfectores fratrum, ita et detractores eorum* (cap. *Homicidiorum*, dist. I, caus. 33, q. 63). *Voy.* Lévit., XIX, 13. Proverb., XXIV, 9. *Concil. Duriacense*, cap. II.

CALONA (Thomas), capucin, né à Palerme en 1599, mort en 1644. Il a laissé : 1° *Sacra aristocratici principatus idæa, sive Samuel expositus in libris historialibus Judicum;* — 2° *Commentaria moralia super XII Prophetas minores;* Palerme, 1644, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALOTTE. Il n'est pas permis à un prêtre de dire la messe avec sa calotte sur la tête. Un concile tenu à Rome sous le pape Zacharie défend aux évêques, aux prêtres, et même aux diacres (*aut diaconus*) de monter à l'autel pour célébrer le saint sacrifice *velato capite;* défense qu'on a toujours regardée comme un ordre formel de ne célébrer que *capite penitus detecto.* La congrégation des Évêques et celle des Rits ont décidé plusieurs fois que le Pape seul peut permettre l'usage de la calotte. Benoît XIV n'est pas moins formel. Cependant plusieurs auteurs, comme Marchini, Zérola, Navarre, etc., disent que l'évêque peut permettre de la porter jusqu'au canon, ou au moins jusqu'à la secrète et après la communion, et le Pape depuis le canon jusqu'à la communion inclusivement. *Voy.* L'abb. André, *Cours de droit canon*, etc., art. PERRUQUE.

CALOV, en latin *Calovius* (Abraham), théologien luthérien, né dans le duché de Brunswick en 1610, mort en 1686. Il fut recteur à

Dantzig, et professa la théologie à Wittemberg. Il fut engagé jusqu'à sa mort dans une dispute avec Georges Calixte. Il combattit avec acharnement la réunion des différentes sectes de l'Allemagne. On appela les partisans de Calov *calovians*, comme on nomma *calixtins* ceux de Calixte. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Criticus sacer Biblicus;* — 2° *Socinianismus profligatus;* — 3° *Stereoma sacratissimæ testatoris Christi voluntatis de substantiali præsentia*, etc. *Voy.* Moréri, 1740, édit. de Hollande.

CALOYERS ou **CALOGERS**, dérivé de deux mots grecs qui signifient *bon* et *vieillard;* nom donné à des religieux grecs qui suivaient scrupuleusement la règle de Saint-Basile. Ils ne mangeaient jamais de viande et observaient quatre carêmes. Ceux d'entre eux qui étaient dans les Ordres se nommaient *Iéronomaches*, c'est-à-dire sacrificateurs. Le nom de *Calogers* était encore donné aux religieux de Saint-Élie ou de Saint-Marcel. Les Turcs nomment *Calogers* leurs dervis ou religieux. *Voy.* Jacques Spon, *Voyage de Grèce*, part. II, p. 354. D. Bernard de Montfaucon, *Paléographie*.

CALOYÈRES ou **CALOGÈRES**, religieuses grecques de l'Ordre de Saint-Basile. Il y en a de deux sortes : les unes sont renfermées dans des monastères, où elles font les troix vœux, et sont gouvernées par une supérieure ou abbesse. Les autres sont des veuves qui vivent dans leurs maisons; elles portent un voile noir, et font vœu de ne point se remarier. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CALPHI, père de Judas et chef d'une partie des troupes de Jonathas Macchabée, se distingua dans le combat livré par Jonathas aux Syriens dans la plaine d'Asor, près du lac de Génésareth. *Voy.* I Macchab., XI, 70.

CALTRADIA, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occidentale. *Voy. Notit. Afric.*, n. 67.

CALUBI. *Voy.* CALEB, n° III.

CALUMÈNES, ville épisc. du diocèse du Pont dans la province de la première Galatie, fut érigée en évêché sous la métropole d'Ancyre au IXe siècle. Il y eut au concile où Photius fut rétabli un évêque de Calumènes nommé Nicolas.

CALUSCO (Thaddée), augustinien, né à Milan, mort en 1720, professa avec succès la philosophie et la théologie, devint consulteur du Saint-Office, et fut un des prédicateurs les plus distingués de son temps. On a de lui : 1° *Varie notizie molto utili per facilitare l'intelligenza e lo studio della sacra Scrittura, con una dissertazione della ultima pasqua di Gesu-Christo;* Milan, 1708; — 2° *Esame della religione protestante, o sia pretesa riformata;* Venise, 1720, in-4°; — 3° *Lettera ad un amico, che contiene una riposta generale a tutte le ragioni que furono addotte in diffesa de riti della Cina. Voy. Biblioth. Script. Mediolan.*

I. **CALVAIRE** ou **GOLGOTHA**, petite montagne située au nord du mont de Sion, près de Jérusalem, et où l'on exécutait les criminels. Elle est devenue respectable pour les chrétiens par la mort que Jésus-Christ voulut y souffrir pour les péchés de tous les hommes. L'impératrice Hélène et l'empereur Constantin firent construire sur le tombeau de Notre-Seigneur une église magnifique, que l'on nomme le Saint-Sépulcre, et la montagne fut renfermée dans une enceinte de murailles. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Les différents *Voyages de la Terre-Sainte*. Quaresmius, *Historia Terræ Sanctæ, Iconographia templi Resurrectionis*. Scholz, *de Situ Golgothæ*, 1815.

II. **CALVAIRE**, chapelle qui offre les images de la Passion et élevée sur un tertre, près d'une ville, en mémoire du Calvaire qui était près de Jérusalem.

III. **CALVAIRE**, en terme de spiritualité signifie les *pénitences*, les *mortifications* et les *afflictions*.

IV. **CALVAIRE** (la congrégation de **NOTRE-DAME DU**), Ordre de religieuses bénédictines fondé à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la maison de Longueville. Paul V confirma cet Ordre en 1617. Le but de l'institut est d'honorer le mystère de la compassion de la sainte Vierge aux douleurs de Jésus-Christ, son fils. Il y a nuit et jour deux religieuses en adoration au pied de la croix. L'Ordre du Calvaire s'est répandu en France. Marie de Médicis l'établit en 1620 à Paris, où il s'est toujours conservé. *Compar.* BÉNÉDICTINES, et *Voy.* l'abbé Richard, *Vie du P. Joseph*. Hélyot, *Hist. des Ord. relig.*, tom. VI, c. XLVI, p. 355 et suiv. *Abrégé de la Vie de Marie-Catherine-Ant. de Gondy, supér. génér. du Calvaire*. L'*Encyclop. cathol.*

CALVARISTES ou **PRÊTRES DU CALVAIRE**, association fondée en 1633 par Hubert Charpentier sur le mont Betharam, et, dans le diocèse d'Auch, à N.-D. de Garaison, dont le pèlerinage était très-fréquenté. Hubert Charpentier se proposait surtout d'honorer la Passion de Jésus-Christ et de répandre la foi catholique dans le Béarn, où le protestantisme avait fait de grands ravages. Louis XIII lui ayant permis d'établir une résidence au Mont-Valérien, près de Paris, l'association de la Propagation de la Foi instituée pour la conversion des protestants s'unit à la congrégation du Calvaire, qui fut autorisée en 1650 par lettres patentes du roi. Plus tard les prêtres de Betharam et du Mont-Valérien s'étant réunis, et les curés de Paris ayant été admis dans leur association, on vit les paroisses de Paris se rendre en procession pendant la semaine des Rogations au Mont-Valérien. *Voy.* Henrion, *Histoire des Ordres monastiques*.

CALVENZANUS (Jean-Antoine), curé de Besaccio, mort en 1630, déploya le plus grand zèle pour ramener à l'Église catholique les communes schismatiques de la Suisse et des Grisons limitrophes du diocèse de Milan. Ses ouvrages sont écrits dans l'idiome roman. On a de lui : 1° *Curt mossament et introvidament de quellas causas, las qualas scadin fidevel Christian è culpant da saver, soventer che mossa la Santa-Baselga catholica romana;* Milan, 1611, in-8°; — 2° *Bref apologetica enten la qual l'auctur renda la raschun per chei havend bandunau la doctrina di Calvin, haigi ratscherd la credientscha catholica;* ibid., 1612, in-12; — 3° différents écrits ascétiques, etc. *Voy.* Argellati, *Biblioth. Mediolan.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CALVERT (Jacques), théologien anglican, mort en 1698, a publié : *Naphthali, seu colluctatio theologica de reditu decem tribuum;* Londres, 1672, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CALVI** (*Calvium*), anciennement *Calès*, ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Labour, suffragante de Capoue, et située entre cette ville et Sinuesse. L'évêque réside à Signattaria. S. Casti occupa le premier ce siége; il fut ordonné l'an 44 par saint Pierre, et martyrisé en 66. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X, col. 231. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 275. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 52. *Compar.* CALÈS, n° II.

II. **CALVI** (Jean-Baptiste), laïque, né à Milan

au XVIIIe siècle, a laissé : *Veritas romanæ Ecclesiæ quam brevissime demonstrata catholicis in conspectu religionis protestantium;* Milan, 1758, in-8°. *Voy.* ibid.

CALVIN, ou, selon son vrai nom, **CAUVIN** (Jean), hérésiarque, né à Noyon en 1509, mort à Genève en 1564. Dès l'âge de douze ans il fut pourvu d'un bénéfice dans la cathédrale de Noyon, et, en 1525, il fut nommé curé de Marteville. A Paris et à Bourges il fut imbu des doctrines hérétiques par Robert Olivétan et Melchior Wolmar, professeur allemand et luthérien qui lui enseigna le grec. A Angoulême il prêcha ces erreurs; et, craignant d'être arrêté, il se rendit à Bâle. Il se vit chassé de Genève, où il professait la théologie, à l'occasion d'une dispute sur la manière de célébrer la Cène; mais, rappelé trois ans après, il y fut reçu comme chef de la nouvelle Église, et Genève fut dès lors le théâtre du calvinisme. Il fonda des consistoires, des colloques, des synodes, etc., ainsi que la forme des prières et des prêches. S'il fut doué de beaucoup d'érudition et d'une grande pénétration d'esprit, il se montra aussi toujours plein de vanité, de grossièreté et d'ambition. Il exigeait de ses partisans une soumission aveugle. C'est ainsi qu'il fit brûler Michel Servet parce qu'il enseignait d'autres erreurs que les siennes. Ce fut à cette occasion qu'il publia un écrit dans lequel il prétendait prouver qu'on doit faire mourir les hérétiques. Sur la fin de sa vie, Calvin était valétudinaire; et, ses infirmités augmentant encore l'âcreté de sa bile, il devint insupportable à ses amis et à lui-même. Si l'on en croit un de ses disciples, témoin oculaire, il mourut dans le désespoir, et d'une maladie horrible : « *Calvinus,* dit Haren, in desperatione fi- « niens vitam, obiit turpissimo et fœdissimo « morbo, quem Deus rebellibus et maledictis « comminatus est, prius excruciatus et consum- « ptus. Quod ergo verissimè attestari audeo, qui « funestum illius exitum et exitium his meis « oculis præsens aspexi (Joan. Haren, apud « Petr. Cutsemium). » Ses œuvres ont paru à Genève, 12 vol. in-fol., réimprimées en 1617, et de nouveau à Amsterdam, 1667-1671, 9 vol. in-fol.; puis complétées par Paul Henry dans *Calvini Bezæ aliorumque litteræ quædam, ex autogr. in bibl. Goth.*, ed. Bretschneider; Lipsiæ, 1835. Il serait presque superflu de faire remarquer que tous les écrits de Calvin ont été mis à l'*Index*. Il y a eu plusieurs Biographies de Calvin; celles par exemple de Théod. de Bèze; Genève, 1575; de Charles Drelincourt; *ibid.*, 1667; de Paul Henry; Hambourg, 1835, 4 vol.; d'Audin; Paris, 1841, 2 vol. *Voy.*, outre les anciens auteurs, tels que Surius, Sponde, De Thou, Dupleix, Mézerai, etc. Richard et Giraud. Feller. Bergier, *Diction. de théol.* Audin. L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, et l'art. CALVINISME.

CALVINI (Chrysostome), bénédictin de la règle du Mont-Cassin, né dans la Calabre, mort en 1574, devint archevêque de Raguse. On a de lui de nombreuses traductions d'auteurs grecs en latin, entre autres : *Sermones XXI S. Dorothei;* Venise, 1574. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALVINISME, doctrine de Calvin. Cet hérésiarque, après avoir adopté les opinions des prétendus réformés, entreprit d'établir la réforme sur des principes théologiques et de former un corps de doctrine qui réunît tous les dogmes qu'il avait adoptés dans la réforme, et dans lequel ces dogmes devaient sortir du christianisme comme des conséquences de leurs principes. Il se propose ce but spécialement dans son *Institutio religionis christianæ*, ouvrage excellent pour la forme, mais qui n'est pour le fond qu'un tissu de vérités et d'erreurs. Sous le rapport dogmatique, le calvinisme se distingue surtout des autres sectes protestantes par la doctrine de la prédestination absolue. Selon Calvin, Dieu, auteur du bien et du mal, a de toute éternité réprouvé une partie des créatures raisonnables, et les a destinées à des peines éternelles pour manifester en elles sa justice, tandis qu'il a *prédestiné* au salut une autre partie de ses créatures, d'une manière également absolue, sans prévision de leur mérite, et simplement pour révéler en elles sa miséricorde; en sorte que les prédestinés sont absolument sûrs de leur salut, quoi qu'ils fassent, et que les réprouvés, au contraire, malgré tous leurs efforts, ne peuvent parvenir à se sauver, et ne reçoivent dans les sacrements ni foi ni grâce. On peut voir les autres erreurs qui constituent le calvinisme dans les auteurs que nous avons cités dans l'article CALVIN, dans les théologiens et dans les controversistes, et surtout dans les cardinaux Duperron, Bellarmin, de Bérulle et de Richelieu, et enfin dans le concile de Trente, qui les a condamnées et anathématisées.

CALVINISTES, disciples, sectateurs de Calvin; ils sont appelés aussi *Sacramentaires*, prétendus réformés, *protestants, huguenots. Voy.* CALVIN, CALVINISME.

CALVISIUS (Seth), chronologiste et musicien protestant, né à Gorschleben, en Thuringe, en 1556, mort à Leipzig en 1615. Outre des ouvrages sur la musique et la langue latine, on a de lui : 1° *Opus chronologicum ex auctoritate potissimum S. Scripturæ et historicorum fide dignissimorum, ad motum luminarium cœlestium tempora et annos distinguentium*, etc.; Leipzig, 1606, in-4°; — 2° *Enodatio duarum quæstionum circa annum nativitatis et tempus ministerii Christi;* Erfurt, 1610; — 3° *Elenchus calendarii Gregoriani et duplex calendarii melioris formula;* Francfort, 1615, in-4°; — 4° *Formula Calendarii novi, calendario Gregoriano expeditior, melior et certior;* Heidelberg, 1613, in-4°. Non-seulement ces livres ont été mis à l'*Index*, mais de plus ils ont été attaqués par plusieurs protestants contemporains de Calvisius. *Voy.* Rich. Montague, *Apparat. II*, sect. XLVIII. Spizelius, *Templum honoris reseratum*, p. 325. Vossius, *de Scientiis mathematicis*. Delambre, *Hist. de l'Astron.* L'*Encyclop. cathol.* et la *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

CALVOR (Gaspard), théologien et historien protestant, né à Hildesheim en 1650, mort à Clausthal en 1725, devint surintendant général ecclésiastique de la principauté de Gruberhagen. Disciple de Calixte, il prêcha toujours la tolérance, surtout à l'égard des piétistes. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Fissuræ Sionis, L. E. de schismatibus ac controversiis, quæ ecclesiam Domini ab ascensu ejus ad decursum sæculi XVII usque agitarunt, tractatus theolog. historicus;* Leipzig, 1700, in-4°; — 2° *Rituale ecclesiasticum, origines ac causas rituum, quos ecclesia evangelica frequentat, evolvens, subnexo usu et abusu;* Iéna, 1705, 2 vol. in-4°; c'est une édition augmentée de l'ouvrage précédent avec beaucoup de gravures; — 3° *de Pace ecclesiastica inter Protestantes ineunda consultatio*, etc.; Leipzig et Goslar, 1708, in-4°; — 4° *Saxonia inferior antiqua gentilis et christiana, in primo Millenario post Christum natum;* Goslar, 1714, in-fol., qui passe pour son meilleur ouvrage. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CALVUS MONS. *Voy.* CHAUMONT, n° III.

CALYBITES (*Calybitæ*), mot dérivé du grec et qui signifie *petite loge* ou *hutte;* surnom donné aux saints qui ont vécu dans des cabanes. *Voy.* Baronius. Du Cange. Chastelain, *Notes*, au 15 janvier. D. Macri *Lexicon*, ad voc. CALYBITA.

CALZADA (Santo Domingo de **LA**), ville épisc. dans la vieille Castille, dont l'évêché, uni à celui de Calahorra, est suffragant de la métropole de Burgos. *Compar.* CALAHORRA, et *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 282.

CALZOLAI ou **CALZOLARI** (Pierre), bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né à Buggiano, en Toscane, vers 1500, mort à Rome en 1581, fut prieur du couvent de Saint-Paul à Rome, hors des murs. On l'a nommé quelquefois *Buggiano*, du lieu de sa naissance; *Petrus Florentinus*, soit parce qu'avant d'être prieur de Saint-Paul il avait demeuré dans le couvent de Sainte-Marie à Florence, soit parce qu'il était né dans les environs de Florence; enfin on l'a surnommé dans son Ordre *P. Ricordatus* (réfléchi), sans doute parce qu'il avait mérité ce surnom par son caractère. Il a laissé : *Historia monastica, in V libri divisa, trattati per modo di dialogo;* Florence, 1561, in-4°, et Rome, 1575, in-4° *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CAMACHES**, aujourd'hui *Kemac* (*Camachus, Camacus, Chamacus*), ville épisc. du diocèse de Pont, dans la province de la première Arménie, sous la métropole de Sébaste. Selon De Commanville, elle fut érigée en évêché au VIIe siècle, et en métropole au IXe. George Ier, son évêque, assista au VIe concile général, et Sisinnius siégeait en 1029. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 53. Richard et Giraud.

II. **CAMACHES**, ville archiépisc. de Cilicie, sous le patriarcat de Constantinople. On l'appelle maintenant *Chernach;* elle est située dans la Tartarie, près des monts Caspiens, sous la puissance des Turcs. Le premier de ses évêques latins, Emeric, général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, siégait vers 1391. *Voy.* Richard et Giraud.

CAMAIL (*Epomis, humerale*), petit manteau qui s'étend depuis le cou jusqu'au coude, et que les évêques et les chanoines portent sur le rochet; celui des évêques est violet, et celui des chanoines noir. Quant à l'étymologie du mot, Théophile Raynaud prétend qu'il vient de *camelaucius*, couverture de tête faite de camelot; mais on croit communément qu'il dérive de *cap de mail*, qui était anciennement une couverture de tête faite de mailles. Les évêques assistent aux cérémonies en camail et en rochet. *Voy.* le P. Rosweid, *Onomasticon*, au mot *Camelauchium.*

CAMALDOLI (*Ordo camaldulanus*), Ordre religieux fondé au XIe siècle par saint Romuald, qui bâtit un monastère à Camaldoli, village de l'État de Florence, en Toscane, d'où cet Ordre a tiré son nom. *Voy.* CAMALDULES. SAINT ROMUALD. *Voy.* aussi, pour cet article et le suivant, Gaet. Moroni, vol. VI, p. 290 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CAMALDULES et **CAMALDOLITES** (*Camaldulani, Camaldolitæ, Camaldulenses*), religieux qui sont une branche de l'Ordre de Camaldoli, appelés d'abord *Romualdins*, du nom de leur fondateur. Ils suivent la règle de Saint-Benoît et portent un habit blanc. Il y avait en France un couvent de Camaldules près de Grosbois, à quelques lieues de Paris. *Voy.* le P Guid. de Grandis, *Dissert. camaldulenses;* Lucques, 1707. *Annales camaldulenses Ord. S. Bened.*, etc., *D. Joanne Benedicto Mitarelli, abbate, et D. Anselmo Costadoni, Presbyteris et monachis e congregatione camaldulensis, auctoribus;* Venise, 1758. Le P. Ziegelbaur, dans sa *Notice* des écrivains de cet Ordre; Venise, 1750, in-fol.

CAMARA Y MURGA (Christophe de **LA**), théologien, né à Arciniega, mort à Salamanque en 1641, professa l'Écriture sainte à Tolède, et fut successivement évêque des iles Canaries et de Salamanque. On a de lui : *Constitutions sinodales del obispado de Canaria, su primiera fundacion y translacion, aidas de sus Obyspos y breve relacion de las islas;* Madrid, 1634, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMARACUM. *Voy.* CAMBRAI.

CAMARGO (Ignace de), jésuite espagnol, vivait au XVIIIe siècle. Il professa la théologie à l'université de Salamanque, et a laissé : *Regula honestatis moralis, tractatus theologicus tripartitus de regula moraliter agendi;* Naples, 1720, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

CAMARINUM. *Voy.* CAMÉRINO.

CAMBACÉRÈS (l'abbé), archidiacre de Montpellier, né dans cette ville en 1621, mort en 1802, se distingua comme prédicateur. On lui doit : 1° *Panégyrique de saint Louis;* 1768, in-4°; — 2° des *Sermons;* 1781, 3 vol. in-12; 1788, 3 vol. in-12, avec un discours préliminaire, où les preuves de la religion sont présentées avec beaucoup de force, de méthode et de clarté.

CAMBALA, CAMBALI. *Voy.* CHAN-BALEC.

CAMBALUM, *Cambalu* et *Cambalech*, ville épisc. d'Asie et capitale du Catay, située dans la partie septentrionale de l'empire. Cet évêché fut fondé en 1307 par Clément V, qui y nomma pour premier évêque Jean de Monte-Corvino, franciscain, qui faisait déjà beaucoup de bien dans ce pays par ses travaux apostoliques, et il lui donna sept religieux de son Ordre pour suffragants. *Voy.* Wading, *Annal. Ordin. Minor.*, ad ann. 1307, 1403, 1448. Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 516. *Bullar.*, tom. II, p. 480. Richard et Giraud.

CAMBONIUM. *Voy.* CHAMBON, n° I.

CAMBOUNET DE LA MOTHE (Jeanne de), connue en religion sous le nom de *sainte Ursule*, appartenait à l'Ordre des Ursulines, et vivait à Bourg au XVIIe siècle. Elle a laissé : *Journal des illustres religieuses de l'Ordre de sainte Ursule, tiré des chroniques de l'Ordre et autres mémoires de leur vie;* Bourg, 1684, 4 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMBRAI (*Camaracum, Cameracum*), ancienne ville archiépisc. de France; ce siége fut d'abord uni à celui d'Arras, et était suffragant de Reims; en 1559 Paul IV l'érigea en archevêché; mais par le concordat de 1801 il redevint simple évêché, et fut suffragant de la métropole de Paris. Enfin, par une bulle datée des calendes d'octobre 1841, le pape Grégoire XVI éleva de nouveau le siége de Cambrai à la dignité de métropole, et lui donna pour suffragant l'évêché d'Arras. On dit que Diogène fut envoyé dans les Gaules par le pape Syrice pour y prêcher l'Évangile, et qu'il fut martyrisé par les Vandales; mais aucun Martyrologe ne fait mention de ce Diogène, et Bollandus remarque que le premier auteur qui en a parlé est du XVIe siècle. On a tenu plusieurs conciles à Cambrai. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II. Labbe, tom. XV. Hardouin, tom. X. Richard et Giraud, tom. XXVIII.

CAMBRIDGE (*Camboritum*), ville d'Angleterre située dans le comté de ce nom. Il y eut en 940 un concile dans lequel on fit plusieurs

règlements de discipline. *Voy.* Spelman, *Concil. Angl.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 315.

CAMBRIE, partie du pays de Galles, en Angleterre, sur la côte occidentale qui regarde l'Irlande. On y tint en 465 un concile dans lequel on élut roi Aurélius. *Voy.* Spelman, *Concil. Angl. Reg.* IX. Labbe, tom. IV.

CAMBRY (Jeanne de), religieuse belge, née à Tournai, morte à Lille en 1629. Elle était connue sous le nom de *Sœur Jeanne-Marie de la Présentation*, prit le voile chez les Augustines, et, après avoir pendant plusieurs années soigné les malades de l'hôpital du Maine, elle se retira dans un couvent de Lille. On a d'elle, entre autres ouvrages : *la Ruine de l'amour-propre et le bâtiment de l'amour divin. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CAMÉLÉON, c'est par ce mot que la Vulgate a justement traduit le terme hébreu *tinschémeth*, que l'on rend assez généralement par *taupe*. Or le *tinschémeth* est rangé par la législation mosaïque dans la classe des animaux impurs. *Voy.* Lévitique, IX, 30. J.-B. Glaire, qui, en dépeignant le *caméléon* dans son *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 71, 72, justifie la traduction de saint Jérôme.

CAMÉLÉOPARD ou **GIRAFE**, animal dont Moïse permet l'usage aux Hébreux. Le texte original porte *zémer*, mot dont la racine, en arabe, signifie *sauter*. La girafe forme un genre particulier entre le cerf et l'antilope. *Voy.* Deutéron., XIV, 5.

CAMENZ (Erdmann-Godefroy), protestant, prévôt et surintendant ecclésiastique à Schlieben, né à Grossenhagen en 1692, mort à Schlieben en 1743. Il a laissé : 1° *Disput. de navi Tyria, ducta Ezech.*, XXVII, 3, 5, 6; Wittemberg, 1714, in-4°; — 2° *Disput. de aquæductu Hiskiæ;* ibid., 1714, in-4°; — 3° *Disput. de Historia Scholiastorum;* ibid., 1715, in-4°; — 4° *Disp. de Historia Nationum;* ibid., 1716, in-4°; — 5° *Disp. de suspecta Maimonidis in antiquitatibus judaicis fide;* Wittemberg, 1716, in-4°; et dans Wolf, *Biblioth. Hebr.;* — 6° *Disp. theologica de prudentia circa controversias theologicas;* ibid., 1717, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMERACUM. *Voy.* CAMBRAI.

CAMERANO (François), littérateur, né à Ravenne au XVIIe siècle. On a de lui : *de Theologica poesi et recta in Deum scansione libri VI*, etc.; Venise, 1603, in-8°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

I. **CAMERARIUS** (Barthélemy), théologien, né à Bénévent, mort à Naples en 1564, professa le droit canonique à Naples. Plus tard il s'attacha à François Ier, qui le fit conseiller d'État. En 1557 le pape Paul IV le nomma commissaire général de son armée. On lui doit : 1° *de Matrimonio;* 1552; — 2° *de Prædestinatione, de gratia et libero arbitrio;* Paris, 1556; dans cet ouvrage il réfute Calvin; — 3° *de Prædicatione;* Pise, 1556, in-4°; — 4° *de Jejunio, de Oratione, et Eleemosyna;* Paris, 1556, in-4°; — 5° *de Purgatorio igne;* Rome, 1557; — 6° *Traité sur les matières féodales;* Venise, 1576. Toppi, *Biblioth. Napolit.*

II. **CAMERARIUS** (Guillaume). *Voy.* CHALMERS.

III. **CAMERARIUS** (Joachim) ou **CAMMERMEISTER, LIEBHARD**, célèbre érudit, né à Bamberg en 1500, mort à Leipzig en 1574. Il se lia d'amitié avec Mélanchthon, qui le chargea de professer la langue grecque au collége de Nuremberg. Le duc de Wurtemberg le chargea de rétablir l'université de Tubingue, et il rendit également son premier lustre à l'université de Leipzig. Il a laissé un grand nombre d'écrits; ils ne sont pas pleins de fiel contre les catholiques romains, comme le sont ceux de la plupart des luthériens de son temps. Nous citerons seulement : 1° *Vita Philippi Melanchthonis, in qua conspicere licet historiam primæ reformationis Ecclesiæ, multasque alias res memorabiles scituque dignissimas;* Leipzig, 1556, in-8°; réimprimées plusieurs fois depuis; — 2° *Historica narratio de fratrum orthodoxorum Ecclesiis in Bohemia, Moravia et Polonia;* Francfort, 1625, in-8°; — 3° *Disputatio de Piis et catholicis, atque orthodoxis precibus et invocationibus Numinis divini*, etc.; 1560, in-8°; — 4° *Catechesis, seu initia doctrinæ in Ecclesia Christi, græce et latine;* Leipzig, 1563, in-8°; — 5° *Historiæ Jesu Christi, Filii Dei, nati in terris matre sanctissima semper virgine Maria, summatim relata expositio*, etc.; Leipzig, 1566, in-8°. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græc.*, tom. XIII, p. 495. Huet, *de Claris interpretibus.* Le P. Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, tom. XIX, p. 76 et suiv. Richard et Giraud, qui font connaître la plupart des autres écrits de Camerarius. Il faut remarquer que tous les ouvrages du savant luthérien ont été condamnés spécialement par Clément VIII; mais qu'indépendamment de cette condamnation spéciale, il en est une autre qui frappe généralement tous les ouvrages des hérétiques qui traitent de religion; *libri qui de Religione quidem ex professo tractant, omnino damnantur* (Ind. Reg. II).

CAMÉRIER (*camerarius*), nom que l'on donne aux officiers de la chambre d'un pape, d'un cardinal ou d'un prélat italien, qu'on appelle autrement *maître de chambre*. Le pape en a deux : l'un est chargé des aumônes, et l'autre de la garde de l'argenterie, des joyaux et des reliquaires. Chez les chanoines et les moines, il y a des camériers qu'on nomme *chambriers;* c'est un office claustral dans les abbayes. *Voy.* Banier, *Histoire des Cérémonies religieuses*, tom. I, p. 326. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CAMERARIUS.

CAMÉRINO (*Camarinum, Camerinum, Camers*), ville épisc. d'Italie dans les monts Apennins. L'évêque relève immédiatement du Saint-Siége. Le premier évêque de cette ville fut Léonce, martyrisé dans la persécution de Dèce vers l'an 254. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, p. 546, et tom. X, p. 251.

CAMERLINGUE (*camerarius Ecclesiæ*), dérivé de l'allemand *kammerling*, maître de la chambre ou trésorier. Il y a deux camerlingues à Rome : celui du pape et celui des cardinaux. Le premier est un cardinal qui préside à la chambre apostolique, qui administre la justice, et qui a la direction des domaines du pape; cette dignité est à vie. Le second est un cardinal nommé tous les ans par le sacré collége pour recevoir les revenus qui appartiennent en commun au collége des cardinaux et en faire la distribution par portions égales. *Voy.* Aimon, *Tableau de la cour de Rome.* Banier, *Cérém. relig.*, tom. Ier, p. 329.

CAMÉRON (Jean), théologien protestant, né à Glasgow vers 1580, mort à Montauban vers 1626. Il exerça les fonctions de pasteur à Bordeaux, et professa la théologie à l'académie de Saumur; il retourna en Angleterre, où il fut nommé directeur du collége de Glasgow; mais ses compatriotes le voyaient avec défiance; aussi revint-il à Saumur, où il donna des leçons particulières de théologie. En 1624 il fut appelé à la chaire de théologie de Montauban; et comme sur certains points il se rapprochait beaucoup

de la doctrine catholique, il fut persécuté par ses coréligionnaires. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Theses de gratia et libero arbitrio*, etc.; Saumur, 1618, in-8°; — 2° *Theses XLII theologicæ de necessitate satisfactionis Christi pro peccatis;* ibid., 1620, in-fol.; — 3° *Prælectiones theologicæ in selectiora quædam loca N. T., una cum tractatu de Ecclesia et nonnullis miscellaneis opusculis;* ibid., 1626-1628, 3 vol. in-4°, et dans les *Critici sacri;* Londres, 1660, in-fol.; — 4° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste complète dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

CAMÉRONIENS. On a donné ce nom en Écosse, dans le XVIIe siècle, à une secte qui avait pour chef un certain Archibald Caméron, ministre presbytérien. Cette secte, qui excita plusieurs fois des troubles en Écosse, donnait dans des erreurs à peu près les mêmes que celles d'Arminius, chef des Remontrants, touchant la grâce, la liberté, etc. *Voy.* Bossuet, *Histoire des variations.* Herman, *Histoire des hérésies,* t. II, p. 83. Bergier, *Diction. de théol.*

CAMERS. *Voy.* CAMÉRINO.

CAMICÉTA, siége épisc. d'Afrique. Datianus, un de ses évêques, assista et souscrivit au concile de Cabarsuse.

CAMILLE DE LELLIS. *Voy.* LELLIS.

CAMIN ou **CAMMIN** (*Caminum*), ancienne ville épisc. d'Allemagne située dans la Poméranie ultérieure ou brandebourgeoise, sur une des bouches de l'Oder. Cette ville, bâtie sur les ruines de Jullin, détruite en 1173, hérita de l'évêché de cette dernière cité. Elle fut d'abord suffragante de Bamberg, puis de Magdebourg, ensuite de Gnesne; et, en 1356, Clément VI la soumit directement au Saint-Siége. Cet évêché fut éteint en 1648, et érigé en duché. *Voy. Hist. ecclés. d'Allem.,* tom. II, p. 307 et suiv. Richard et Giraud.

CAMINIECK, ville épisc. de Pologne dans la Russie rouge et capitale de la Podolie. Elle est suffragante de Léopol. *Voy.* Richard et Giraud.

CAMINUS, dans l'Écriture sainte ne signifie pas une *cheminée* comme les nôtres, mais bien une *fournaise* ou un *brasier,* suivant les passages où ce mot se trouve. *Caminus* se prend aussi quelquefois au figuré. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot CHEMINÉE.

CAMISARDS, calvinistes rebelles et fanatiques des Cévennes du XVIIIe siècle, ainsi appelés probablement à cause de la chemise qu'ils portaient sur leurs habits, et nommée *camise* en patois languedocien. Leur chef, vieux calviniste, appelé Du Serre, prit avec lui quinze jeunes garçons, et sa femme autant de jeunes filles pour en faire des prophètes et des prophétesses. Ils étaient ennemis jurés de tout ce qui portait le nom et le caractère de catholique romain; ils se persuadaient qu'il y avait du mérite devant Dieu à massacrer les prêtres et à brûler les églises. Ils furent convaincus d'imposture à Genève; mais la sédition qu'ils avaient causée ne fut apaisée qu'en 1709. *Voy.* M. de Brueys, *Hist. du fanat. de notre temps.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CAMMARATA (Philippe), jurisc., né à Palerme, mort en 1675, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Juridicum discrimen inter episcopos, abbates et regulares,* etc.; — 2° *Propugnaculum veritatis contra monasteriorum successionem in primogeniis,* etc.; — 3° *Responsa decisiva;* ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 1 dec. 1687). *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula. Supplém. franç. de Bâle.*

CAMMERHOF (Jean), luthérien, né à Brunswick, mort en Poméranie au milieu du XVIIe siècle, exerça d'abord les fonctions de pasteur, et dirigea ensuite l'école latine d'Eisleben. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Orthotomia theologica, sive idea systematis theol.;* Wittemberg, 1669, in-4°; — 2° *Catechismus practicus;* Eisleben, 1669, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMMERMEISTER. *Voy.* CAMÉRARIUS.

CAMMIN. *Voy.* CAMIN.

I. **CAMON**, ville au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad. Jaïr, juge d'Israël, y fut enterré. *Voy.* Juges, x, 5.

II. **CAMON**, ville au deçà du Jourdain, dans le Grand-Champ, à six milles de Légion, vers le septentrion. *Voy.* Eusèbe, *in Onomast.*

CAMPAGI, bas particuliers dont les évêques et les prêtres se servaient autrefois à l'autel. Le Pape permettait aux diacres de Rome et de quelques autres églises de s'en servir. *Voy.* S. Grégor., l. VII, epist. XXVIII. Bocquillot, *Liturgia sacra*, p. 165. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. COMPAGI.

CAMPAGNA (*Campania*), ville épisc. de Naples dans la Principauté Citérieure. Clément VII l'érigea en évêché le 19 juillet 1525, et le soumit à Salerne en l'unissant à Sutri. Mais en 1818 Pie VII, par ses lettres apostoliques en date des calendes de juillet, supprima le siége de Satri et l'unit à Campagna, qui passa sous l'administration de l'archevêque de Conza. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 54. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 97, 98.

CAMPAGNOLA (Barthélemy), jurisc. italien du XVIIIe siècle. Il était chancelier du chapitre diocésain de Vérone, et a laissé : *Liber civilis urbis Veronæ,* etc., *addito in fine opusculo de Vita et translatione S. Metronis et duabus epistolis Ratherii, episcopi Veronensis;* Vérone, 1728, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

CAMPANELLA (Thomas), dominicain, né à Stilo dans la basse Calabre en 1568, mort en 1639. Il était très-versé dans la physique, la médecine, l'astronomie, et son vaste savoir embrassait toutes les connaissances humaines. La liberté avec laquelle il parlait des malheurs publics lui créèrent de puissants ennemis, qui le firent jeter en prison comme un criminel d'État; rendu enfin à la liberté, il finit ses jours à Paris. Campanella avait beaucoup d'esprit, peu de jugement, et manquait de retenue et de modération. Quant à ses ouvrages, qui traitent de philosophie, de mathématiques, de médecine, d'astrologie, de politique, etc., le nombre en est prodigieux. Il y en a aussi quelques-uns sur la théologie et les matières ecclésiastiques, tels que : 1° *Theologiæ practicæ partes quatuor,* etc.; — 2° *Dialogus politicus contra hæreticos nostri temporis;* — 3° *Cento Thomisticus de prædestinatione et reprobatione, auxiliis, libero arbitrio, adversus pseudo Thomistas,* etc.; — 4° *Atheismus triumphatus;* Rome, 1631, in-fol.; Paris, 1636, in-4°; qui, a-t-on dit, aurait dû être intitulé *Atheus triumphans,* tant sont faibles les réponses aux arguments que l'auteur prête aux athées; — 5° *Monarchia Messiæ;* 1633, in-4°; ouvrage jugé et apprécié comme le précédent. Dans l'*Index librorum prohibitorum* on lit le nom du savant dominicain parmi les auteurs condamnés, accompagné de cette observation : *Opera, quæ Romæ impressa, aut approbata non sunt, cum Auctor pro suis ea non agnoscat* (Decr. 21 aprilis 1632). *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, t. II, p. 505 et suiv. Le P. Touron, *Homm. illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. V, p. 225 et suiv. Nicéron, *Mémoires*, t. VII. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr génér.*

I. **CAMPANI**, en latin *Campanus* (Jean), né dans le duché de Juliers au XVIe siècle, adopta les erreurs de Michel Servet sur le mystère de la sainte Trinité, et eut lui-même des disciples que l'on nomma *Campanites*. *Voy*. Sponde, ad ann. 1531.

II. **CAMPANI**, en latin *Campanus* (Jean-Antoine), évêque de Téramo dans l'Abruzze ultérieure, vivait au XVe siècle. Il a laissé : 1° *Pii II pontificis maximi vita;* — 2° *de Regendo magistratu;* — 3° *de Dignitate matrimonii;* Leipzig, 1734, in-8°; — 4° un grand nombre de *Lettres* adressées à Jacques Piccolomini, card. de Pavie, parmi les lettres de ce dernier; Francfort, 1614, in-fol. *Voy*. Paul Jove, *in Elog. doct*., c. XXII. Le Mire. Sponde.

I. **CAMPANIA**. *Voy*. CAMPAGNA.

II. **CAMPANIA** ou **CASTRIUM**, ville épisc. de la province de Macédoine au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique; elle fut érigée en évêché au IXe siècle. *Voy. Auctuarium Biblioth. PP. Græc*. De Commanville, *Ire Table alphabét*., p. 62, art. CASTRIUM. Richard et Giraud.

CAMPANILE (Jean-Jérôme), mort en 1626, évêque d'Isernia dans le royaume de Naples, docteur en l'un et l'autre droit, a publié : *Diversorium Juris canonici;* Naples, 1620, in-fol.

CAMPANITES. *Voy*. CAMPANI, n° I.

CAMPATOIS ou **CAMPOIS** (*Campites, Campitæ*), **MONTOIS**, nom donné à quelques hérétiques du IVe siècle, Ariens, Donatistes et autres, parce qu'ils couraient les campagnes pour faire des prosélytes. *Voy*. Pratéole, tit. *Campates* et *Campenses*.

I. **CAMPBELL** (*Archibald*), évêque d'Aberdeen, mort vers 1744, se trouva mêlé aux controverses de cette époque et prit part aux négociations qui eurent lieu entre les évêques non conformistes d'Angleterre et d'Écosse et la Russie, pour la réunion des dissidents de la Grande-Bretagne et les églises grecques. On a de lui : *Traité sur l'état des âmes après la mort*. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*.

II. **CAMPBELL** (Georges), théologien écossais, né dans le comté d'Argyle en 1696, mort en 1757, professa à l'université de Saint-André l'histoire ecclésiastique. On lui doit, outre un *Traité sur la vertu morale :* 1° *A discourse on the miracles*, traduit en français par J. de Castillan; Utrecht, 1765, in-12; — 2° *Vindicatio christianæ religionis;* 1736, in-8°. Cet ouvrage, renfermant des opinions contraires au calvinisme, indisposa le clergé écossais contre son auteur. *Voy*. Richard et Giraud.

III. **CAMPBELL** (Georges), théologien, né en 1719 à Aberdeen, où il mourut l'an 1796, professa la théologie au Mareschal-Collége avec une grande distinction. On a de lui, parmi plusieurs autres écrits : *The four Gospels translated from the Greek, with preliminary Dissertations and Notes;* Aberdeen, 2 vol. in-4°; Londres, 1790, 2 vol. in-8°; Édimbourg, 1807, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage jouit de la plus grande estime parmi les anglicans, qui le regardent comme un chef-d'œuvre de critique sacrée.

I. **CAMPÈGE** ou **CAMPEGGI**, **CAMPEGIO** (Alexandre), cardinal, né en 1504, mort l'an 1554, fut d'abord coadjuteur de l'archevêque de Bologne, puis vice-légat d'Avignon. On a de lui un traité intitulé : *de Auctoritate et potestate romani Pontificis;* Venise, 1550, in-8°. Cependant quelques auteurs l'attribuent à Thomas Campège.

II. **CAMPÈGE** ou **CAMPEGGI** (Camille), dominicain, mort en 1568, était non moins recommandable par sa science que par sa piété. Il assista au concile de Trente, où Pie IV l'avait envoyé comme son théologien. Il fut nommé évêque de Sutri par Pie V. On a de lui : 1° un *Discours* prononcé au concile de Trente; Venise, 1562, in-4°, et dans les Actes du concile; Louvain, 1667; — 2° un *Traité du souverain Pontife*, dans la gr. Biblioth. Pontif., tom. VII. *Voy*. Fontana, *in Theatr. Dominic*. Possevin. Le Mire. Echard, *Script. Ord. Præd*., tom. II, p. 201. Richard et Giraud.

III. **CAMPÈGE** ou **CAMPEGGI** (Jean-Baptiste), évêque de Majorque, ouvrit le concile de Trente le 13 décembre 1545 par une harangue intitulée : *de Tuenda religione;* Venise, 1561, in-4°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*.

IV. **CAMPÈGE** ou **CAMPEGGI** (Thomas), évêq. de Feltri, né en 1500, mort à Rome en 1564, était neveu du cardinal Laurent Campeggi, qu'il accompagna dans ses missions. Il fut envoyé par Paul III comme nonce à la conférence de Worms, et fut un des trois premiers évêques qui se trouvèrent à l'ouverture du Concile de Trente. Il a laissé : 1° *de Auctoritate sanctorum conciliorum;* Venise, 1561; — 2° *de Auctoritate Pontificis romani;* 1555; quelques auteurs lui attribuent en effet cet ouvrage; mais il est probable qu'il est d'Alexandre Campège (*Voy*. n° I); — 3° plusieurs autres écrits sur divers points de la discipline ecclésiastique; ils ont été imprimés à Venise de 1550 à 1555. On doit remarquer que les traités de Campège contiennent des maximes opposées à une saine théologie. *Voy*. les sages réflexions que fait à ce sujet l'abbé André dans son *Cours alphabét. de droit canon*, tom. VI, p. 407, 408, 3e édit.

CAMPEGIUS. *Voy*. CHAMPIER.

CAMPEMENTS. Les *campements*, ou *marches*, ou *stations* des Israélites dans le désert, qui sont au nombre de cinquante, se trouvent désignés dans le livre des Nombres, XXXIII; nous les indiquons nous-même dans ce Dictionnaire à leur place respective.

I. **CAMPEN** ou **KAMPEN** (Heimeric de), en latin *Heimericus de Campo*, né à Campen en Hollande, mort à Louvain en 1460, enseigna la théologie dans cette dernière ville, et assista l'an 1431 au concile de Bâle, où il gagna l'affection du cardinal de Cusa. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Super Sententias, libri IV;* — 2° *de Esse;* — 3° *Compendium divinorum;* — 4° *de Essentia*. *Voy*. André-Valère, *Biblioth. Belg*.

II. **CAMPEN** ou **KAMPEN** (Jacob de), un des chefs des anabaptistes, fut envoyé dans les Pays-Bas par Becold dit *Jean de Leyde*, roi de cette secte, afin de répandre ses erreurs monstrueuses. Il reçut pour cela le prétendu titre d'évêque d'Amsterdam en 1534; mais sa mission n'eut pas de succès; car son complot ayant été découvert il fut condamné par les magistrats d'Amsterdam à être décapité, après avoir eu la langue et la main droite coupées. Sa tête et sa main furent publiquement exposées sur le fer d'une lance. *Voy*. Feller, *Biogr. univers*.

III. **CAMPEN** ou **KAMPEN** (Jean de), vulgairement *Van den Campen*, né à Campen en Hollande l'an 1490, mort à Fribourg en Brisgau l'an 1538. Il était très-versé dans les langues grecque et hébraïque, et visita l'Allemagne et l'Italie pour conférer avec les savants. On a de lui : 1° *de Natura litterarum et punctorum hebraicorum, ex variis Eliæ Levitæ opusculis Libellus;* Paris, 1520, in-12; Louvain, 1528; — 2° *Psalmorum omnium juxta hebraicam veritatem paraphrastica interpretatio;* 1532, in-16; trad. en allemand, en anglais, en français et en flamand;

— 3° *Paraphrasis in Salomonis Ecclesiasten;* Lyon, 1546; — 4° *Commentarioli in epistolas Pauli ad Romanos et Galatas;* Venise, 1534. *Voy.* Trithème. André-Valère.

CAMPETTI (Pierre-Calixte), capucin français, mort à Bordeaux en 1670. On lui doit : 1° *Pastor catholicus, de theologia pastorali in tres partes distributa*, etc.; Lyon, 1668, in-fol.; — 2° *de Præceptis Decalogi et Ecclesiæ;* ibid., 1669, in-8°; — 3° *de Peccatis septem mortalibus et censuris ecclesiasticis;* ibid., 1669, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMPHARI (Jacques), dominicain, né à Gênes en 1440. On a de lui : *de Immortalitate animæ, opusculum in modum dialogi;* en italien, quoique le titre soit en latin; Rome, 1472, in-fol.; Milan, 1475; Vienne, 1477; Cosenza, 1478, in-4°. *Voy.* Echard, *Biblioth. Ord. Prædicator. L'Encyclop. cathol.*

CAMPHAUSEN (Mathias), jésuite, né à Dusseldorf en 1636, mort en 1703, se distingua comme prédicateur. Il a laissé : *Passio D. N. J.-C. adumbrata in figuris et prophetis antiquæ legis*, etc.; Cologne, 1704, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAMPHUYSEN ou **KAMPHUYZEN** (Théodore-Raphaël), théologien, peintre et poëte hollandais, né à Gorcum en 1580, mort à Dorkhum en 1626, abandonna la peinture pour la théologie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Œuvres théologiques;* Amsterdam, 1657, in-8°, et 1672, in-4°; — 2° *de Auctoritate S. Scripturæ;* 1666, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér*

CAMPI ou **CAMPO** (Pierre-Marie), prêtre du diocèse de Plaisance au XVIIe siècle, est regardé par les Italiens comme un bon historien. On a de lui : 1° une *Histoire ecclésiastique de Plaisance,* en italien; Plaisance, 1661-1662, 3 vol. in-fol.; — 2° *Vie du pape Grégoire X*, en latin; Rome, 1655, in-4°. *Voy.* Feller, *Biog. univers.*

CAMPIAN (Edmond), jésuite, né à Londres en 1540, mort en 1581, professa d'abord la religion anglicane, puis il abjura, entra chez les Jésuites. Après divers voyages Grégoire l'envoya en Angleterre, où il mourut pour la foi catholique le 28 novembre 1581, sous le règne d'Élisabeth. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Rabsaceo romanus, seu decem rationes oblati certaminis in causa fidei redditæ Academicis Angliæ*, traduit en français par le P. Brignon, sous ce titre : *Dix preuves de la vérité de la religion chrétienne proposées aux universités d'Angleterre;* Paris, 1701, in-12; — 2° *Conférences à la Tour*, en anglais; Londres, 1583, in-4°, — 3° des *Opuscules* imprimés à Pont-à-Mousson, 1662; Pise, 1618; Milan, 1625, et Anvers, 1631; cette dernière édition est la plus ample et la plus correcte. *Voy.* le P. Paul Bombino, dans *Vita et martyrium Edmundi Campiani, martyris Angli e societate Jesu.* Richard et Giraud.

CAMPIGNY (Charles-Benoît de), religieux, né à Orléans en 1569, mort à Paris en 1634, entra d'abord chez les Célestins, puis chez les Bénédictins. On a de lui : 1° une édition de la *Somme de la foi catholique du P. Crespet*, son confrère, avec des corrections, des additions et des épîtres préliminaires; Lyon, 1598, in-fol.; — 2° *le Guidon de la vie spirituelle;* 1615, in-12; — 3° *l'Anatypophile bénédictin;* Paris, 1645, in-12; ouvrage qui fut censuré comme injurieux à l'Ordre de Saint-Benoît par la Faculté de théologie de Paris. *Voy.* Becquet, *Histor. Cælest. Gallic. Congregat.*, p. 192.

CAMPINIACUM. *Voy.* COGNAC.

CAMPION (Hyacinthe), franciscain, né à Bude en 1725, mort en Esclavonie en 1767. Il professa la philosophie et la théologie, et a laissé : 1° *Animadversiones physico-historico-morales de Baptismo non natis, abortivis et projectis conferendo;* Bude, 1761, in-8°; — 2° *Vindiciæ pro suo Ordine*, etc.; Bude, 1766, in-8°; — 3° *Vindiciæ denuo vindicatæ*, etc.; ibid., 1766, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CAMPIONE (François-Marie), de l'Ordre des Trinitaires, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Instruzione per gli ordinandi;* Rome, 1702, in-8°; Venise, 1703, in-12; — 2° *Instruzione del clero per ogni esame da subire dell' ordinario;* Rome, 1710, in-8°; — 3° *Instructio pro se comparantibus ad audiendas confessiones;* Rome, 1711, 3e édition. *Voy.* la *Nouv. Biographie générale.*

CAMPITES (*Campitæ*). *Voy.* CAMPATOIS.

CAMPLI ou **CAMPOLI**, petite ville épisc. de l'Abruzze ultérieure; elle a été unie à Ortone. *Voy.* ORTONE.

I. **CAMPO**. *Voy.* CAMPI.

II. **CAMPO** (de). *Voy.* CAMPEN, n° I.

CAMPOIS. *Voy.* CAMPATOIS.

CAMPOLI. *Voy.* CAMPLI.

CAMPOMANÈS (Don Pedro-Rodriguez, comte de), diplomate, littérateur et économiste espagnol, né à Oviédo en 1722 ou 1723, mort en 1802, a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement : 1° *Traité sur l'amortissement ecclésiastique;* 1763, in-fol.; il s'efforce de montrer l'abus et le danger des aliénations illimitées en des mains mortes, avec une Notice des lois publiées à ce sujet en Espagne depuis les Goths, traduite et imprimée en italien à Venise, en 1777, 2 vol. in-4°; — 2° *Dissertation historique sur l'Ordre et la chevalerie des Templiers;* Madrid, 1747. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CAMPS (François de), abbé de Notre-Dame-de-Signy, de l'Ordre de Cîteaux, né à Amiens en 1643, mort à Paris en 1723. Il fut prieur de Florac, puis de l'abbaye de S.-Marcel. Louis XIV l'avait désigné pour l'évêché de Pamiers; mais comme il ne put obtenir ses bulles à cause de sa conduite peu régulière, on lui donna l'abbaye de Signy. Camps était très-versé dans l'Histoire de France. Il a laissé, entre autres écrits, une *Dissertation sur le titre de très-chrétien donné aux rois de France.* Ces articles sont répandus dans le Mercure de Paris, 1719-1723, et l'on en trouve la liste complète dans l'*Histoire littéraire d'Amiens* par le P. Daire. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Feller. Richard et Giraud.

CAMPUS BONUS. *Voy.* CHAMPBON, n° I.

I. **CAMUEL**, troisième fils de Nachor, et père des Syriens, comme portent les Septante et la Vulgate; l'hébreu lit père d'Aram, ce qui revient au même sens. *Voy.* ARAM, nos I et II, et Genèse, XXII, 21.

II. **CAMUEL**, fils de Sephthan, de la tribu d'Éphraïm. Il fut un de ceux que l'on désigna pour faire le partage de la terre promise aux autres tribus. *Voy.* Nombr., XXXIV, 24.

III. **CAMUEL**, père de Hasabias et un des chefs des Israélites chargés de la direction civile de leurs tribus sous le règne de David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 17.

CAMUL, siége épisc. dans la grande province de Tanguth, et sujette au grand khan des Tartares. Il y avait en 1266 un évêque nommé Jean; ce qui prouve qu'au milieu de ce peuple idolâtre il s'y trouvait des chrétiens. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 455. Richard et Giraud.

CAMULIANA, ville épisc. du diocèse du Pont dans la première province de Cappadoce, sous

la métropole de Césarée. Les Actes du 5e concile général en font mention. On n'en connait que trois évêques : Basie, qui assista à ce concile; Georges Ier, qui se trouva au 6e, et Georges II, qui fut présent au rétablissement de Photius. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CAMUS** (Bonaventure), cordelier, gardien du couvent de Toul, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Eucharistiæ sacramentum explicatum;* Toul, 1656. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **CAMUS** (Charles), jurisc., né à Dijon au XVIe siècle. On a de lui : *Caroli Camusii divini juris studiosi, de his quæ ad tutorum excusationes pertinent, ad Herennium Modestinum libellus ex suo centonum juris libro;* Paris, 1552, in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CAMUS** (Étienne **LE**), cardinal, né à Paris en 1632, mort en 1707, docteur de Sorbonne en 1650, évêque de Grenoble en 1671, fut créé cardinal par Innocent XI, qui de son propre mouvement le revêtit de la pourpre pour honorer ses vertus. Pendant tout son épiscopat il mena la vie la plus austère. On a de lui : 1o des *Ordonnances synodales* très-estimées; Paris, 1690; — 2o *Défense de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu;* Lyon, 1680, in-12; — 3o *Traité de l'Eucharistie,* pour l'instruction d'une personne protestante qui pensait à se faire catholique; — 4o des *Lettres* à ses curés très-instructives. C'est lui qui engagea vivement Genest à composer la *Théologie de Grenoble.* M. Lalouette a donné l'abrégé de sa vie; Paris, 1760, in-12, et M. Gras-Duvillard, chanoine de Grenoble, a publié : *Discours sur la vie et la mort de M. le cardinal le Camus,* accompagné d'une épître qui contient l'état des fondations et les legs du cardinal dans son diocèse, et un extrait de ses lettres, avec des notes critiques et historiques. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

IV. **CAMUS** (Jean-Pierre), évêque de Belley, né à Paris en 1582, mort en 1652. Il fut sacré évêque en 1609 par saint François de Sales, et déploya le plus grand zèle pour la conversion des hérétiques et la réforme des monastères. Il faut reconnaître pourtant que ce zèle fut quelquefois excessif et déplacé, comme l'a reconnu saint François de Sales lui-même. Ainsi, par exemple, la guerre qu'il déclara aux moines mendiants fut blâmée par tous les gens sensés. Il se démit de son évêché en 1629, et il se retira à l'hôpital des Incurables à Paris, où il mourut. On a de cet écrivain plus de deux cents volumes, qui consistent en Traités de controverse, de morale, de piété, des Sermons, des Lettres, des romans pieux. On trouve dans Richard et Giraud la liste d'un certain nombre de ces ouvrages, écrits avec une facilité singulière, mais d'un style moitié moral, moitié burlesque, semé de métaphores bizarres et d'images gigantesques. On ne lit guère aujourd'hui que l'Esprit de saint François de Sales, en 6 vol. in-8o, réduits en un seul par Collot, docteur de Sorbonne. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXVI, 92. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

I. **CAMUSAT** (Denis-François), né à Besançon en 1695, mort à Amsterdam en 1732. Outre quelques ouvrages de littérature et d'histoire, il a donné une édition de la Bibliothèque de Ciaconius sous ce titre : *Bibliotheca libros et scriptores fermè cunctos ab initio mundi ad annum* 1583, *ordine alphabetico complectens, auctore Francisco Ciaconio, Ordin. Prædic. doctore theologo,* etc.; Paris, 1732. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CAMUSAT** (Nicolas), chanoine de Troyes, historien, né dans cette ville en 1575, mort en 1655, a laissé, entre autres ouvrages : 1o *Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinæ diœcesis,* etc.; Troyes, 1610, in-8o; — 2o une édition, revue sur les meilleurs manuscrits, de l'*Historia Albigensium* de P. des Vaux de Cernay; 1615, in-8o. *Voy.* Moréri. Feller. Richard et Giraud.

CAMUSET ou **CAMUZET** (l'abbé), né à Châlons-sur-Marne en 1746, fut d'abord sous-maître au collége Mazarin et plus tard professeur. Ses ouvrages, estimés par ses adversaires même, sont : 1o *Pensées anti-philosophiques;* Paris, 1770, in-12; contre les *Pensées philosophiques de Diderot;* — 2o *Saint Augustin vengé des jansénistes;* ibid., 1771, in-12; — 3o *Principes contre l'incrédulité;* réfutation principalement du *Système de la nature;* ibid., 1771, in-12; — 4o l'*Architecture du corps humain,* ou *le Matérialisme réfuté par les sens;* ibid., 1782, in-12; — 5o *Pensées sur le théisme;* contre Anacharsis Clootz; ibid., 1785, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

I. **CANA**, petite ville de Galilée où Jésus-Christ opéra son premier miracle en changeant l'eau en vin : miracle contre lequel les incrédules et les rationalistes se sont vainement inscrits en faux. *Voy.* Jean II. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés,* t. II, p. 452 et suiv.

II. **CANA** ou **CHANA**, siége épisc. de la seconde province de la Phrygie Pacatienne, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Hiéraples. On croit qu'elle fut érigée en évêché au IXe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphab.,* p. 54.

III. **CANA**, siége épisc. qui n'est connu que parce qu'on fait mention de son nom dans les Actes du concile de Chalcédoine. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VII, p. 148.

CANAAN. *Voy.* CHANAAN.

CANACINO (Pie), barnabite, né à Sienne en 1593, mort en 1662, a laissé en italien : *Exposition des Évangiles du Carême, avec une triple méditation sur les trois vies spirituelles,* et la solution des cas de conscience qui se rapportent aux matières traitées dans ces mêmes Évangiles; Turin, 1647, 1650, in-4o; Bologne, 1650. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.*

CANADA ou **NOUVELLE-FRANCE**, partie fort considérable de l'Amérique septentrionale qui fut découverte et habitée par les Français. Elle est située sur le Saint-Laurent, et elle a *Québec* pour capitale. Le Canada fut entièrement soumis à la domination française en 1534, mais on ne compte l'établissement de la foi dans ce pays qu'en 1615, époque à laquelle les PP. Denis Jamay, Jean d'Osbeau et Joseph le Caron, récollets, partirent pour jeter dans la Nouvelle-France les fondements du christianisme. Le Canada se divise en deux grandes régions par rapport au culte; le protestantisme de toutes dénominations domine dans le haut Canada, qui est plus généralement peuplé d'Anglo-Saxons; le bas Canada est Français et catholique. Il y a un archevêque à Québec, des évêques à Montréal, à Kingstown, à Bytown, à Saint-Hyacinthe, à Toronto, aux Trois-Rivières, et une quantité d'établissements religieux qui font fleurir partout la foi catholique. *Voy.* QUÉBEC; MONTRÉAL. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 149 et suiv. L'*Encyclop. cathol.,* au Supplém.

CANALE. *Voy.* CANALIS.

CANALES (Jean), cordelier, né à Ferrare au XVe siècle. Il a composé plusieurs traités, dont les principaux sont : 1o *de la Vie céleste;* — 2o *de la Nature de l'âme et de son immortalité;* —

3° *du Paradis et de la félicité de l'âme;* — 4° *de l'Enfer et de ses tourments;* tous ces ouvrages ont été imprimés à Venise en 1494. *Voy.* Wading, *Annales Minorum.*

CANALIS ou **CANALE** (Barthélemy), barnabite, né à Monza en 1605, mort en 1681, a le titre de *vénérable*, et l'on a commencé les procès pour introduire la cause de sa béatification. Il a laissé : 1° *la Verità scoperta al Cristiano;* Milan, 1694, et Venise, 1745, 3 vol. in-8°; — 2° *Diario spirituale, ovvero meditazioni per tutti i giorni dell' anno;* Milan, 1669, 1670, 1693, 1714, 1748, 1749, 3 vol; Rome, 1715. *Voy.* Argellati, *Biblioth. Script. Mediolan.*

CANANÉENS. *Voy.* CHANANÉENS.

CANAPIUM, siége épisc. de la province proconsulaire d'Afrique. On trouve un évêque nommé Rédemptus, qui a souscrit à la lettre synodale de cette province, dont il est fait mention dans la conférence de Carthage, D. I, c. CXXXIII. *Notit.*, n. 203.

CANARIES (*Canariæ Insulæ*), îles d'Afrique, dans l'Océan Atlantique; elles étaient autrefois nommées *Fortunées* ou *Heureuses.* Il y en a sept grandes, dont la principale, la Canarie, leur a donné son nom. On varie sur l'époque précise à laquelle elles furent découvertes. De Commanville dit que c'est en 1346; il ajoute que Martin V les érigea en évêché, et que Ferdinand, roi de Castille, s'en étant emparé l'an 1480, il obtint du pape Innocent VIII que l'évêché serait transféré de Lancerotte, où il était, à Palma, capitale de Canarie, et deviendrait suffragant de Séville. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 54. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 153 et suiv.

I. **CANATH** ou **CHANATH**, ville de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. *Voy.* Nombr., XXXII, 42. I Paral., II, 23.

II. **CANATH**, ville épisc. de la province d'Arabie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres. Ce siége fut fondé au Ve siècle; c'est aujourd'hui un évêché *in partibus.* Ptolémée, Pline et Joseph mettent cette ville dans la décapole de l'ancienne Cœlésyrie. C'est l'ancienne *Canath* (*voy.* n° I), comme saint Jérôme le remarque après Eusèbe. Théodore, qui assista au brigandage d'Éphèse, et qui se rétracta dans le concile de Chalcédoine, était évêque de Canath. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 681, 682.

CANAVERI (Jean-Baptiste), évêque de Verceil, né à Borgomaro en 1753, mort à Verceil en 1811. A l'âge de dix-huit ans il fut reçu docteur en droit, et s'attacha à la congrégation du Saint-Oratoire de Turin. Il se distingua comme prédicateur, et fit plusieurs fondations pieuses, entre autres une maison de retraite pour les dames nobles. Promu à l'évêché de Bielle en 1799, il donna sa démission en 1804; mais lors de la nouvelle organisation des diocèses, il fut nommé le 1er février 1805 à celui de Verceil, auquel fut réuni celui de Bielle. *Voy.* Richard et Giraud. On a de lui : 1° des *Panégyriques;* — 2° des *Lettres pastorales* en latin et en italien; — 3° *Notizia compendiosa dei monasteri della Trappa fondati dopo la revoluzione di Francia;* Turin, 1794, in-8°.

CANAYE (Jean), jésuite, né à Paris en 1594, mort à Rouen en 1670, fut nommé missionnaire supérieur des hôpitaux de l'armée de Flandre. Il a laissé, outre un éloge de Louis XIII et des poésies : *Recueil de lettres des plus saints et meilleurs esprits de l'antiquité touchant la vanité du monde;* Paris, 1629, in-8°.

I. **CANCEL** ou **CHANCEL** (*Cancelli*), l'endroit du chœur d'une église qui est le plus proche du grand autel, et qui est ordinairement fermé par une balustrade (*voy.* ce mot) pour le séparer de la nef où se tiennent les fidèles. *Voy.* Eusèb., l. X, c. IV. Macri, ad voc. CANCELLI.

II. **CANCEL**, lieu dans lequel on tient le sceau, et qu'on appelle ainsi parce qu'il est entouré d'une balustrade.

CANDA (Charles **DU**), de l'Ordre des Prémontrés, né à Saint-Omer, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il fut d'abord chanoine, puis prieur de l'abbaye de Dammartin. Il a laissé : 1° *la Vie, la sainteté, les miracles et les actes de la canonisation de saint Charles Borromée, archevêque de Milan*, trad. de l'italien; Saint-Omer, 1614, in-8°; — 2° la *Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry*, etc.; ibid., 1615, in-4°; — 3° la *Vie de sainte Françoise, veuve romaine*, trad. de l'italien. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1738, in-4°, tom. I, p. 150.

CANDACE, nom qui, à ce que l'on croit, désigne l'autorité suprême, et qui fut commun à toutes les reines d'Éthiopie, c'est-à-dire de l'île ou péninsule de Méroé. L'eunuque de l'une de ces reines fut baptisé par le diacre saint Philippe, et peu après convertit Candace. *Voy.* Actes, VIII, 27. Strabon, l. XVII. Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. XXIX. Dion Cassius, l. LIV. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANDACES.

CANDAS (l'abbé **DU**), chanoine de Noyon, a laissé : *Recueil de décisions importantes sur les obligations des chanoines et sur l'usage que les bénéficiers doivent faire des revenus de leurs bénéfices;* Paris, 1746. *Voy.* Richard et Giraud.

CANDAVIA. *Voy.* CANOVIA.

CANDEIL (*Candelium*), abbaye de l'Ordre de Citeaux, située au diocèse d'Alby. Elle fut fondée en 1152, et elle était fille de Grand-Selve. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 55.

CANDELARIUS (Godefroy), carme, mort en 1499, prieur du couvent d'Aix-la-Chapelle, a laissé, entre autres écrits : 1° *Sermones de tempore et sanctis;* — 2° *Orationes ad clerum;* — 3° *de Conceptione Beatissimæ Virginis;* — 4° *Epistolæ variæ ad Trithemium et alios. Voy.* Trithème, *de Script. eccles.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

CANDELIUM. *Voy.* CANDEIL.

CANDIBA, ville épisc. de la Lycie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Myre. On n'en connaît que deux évêques, dont l'un, Constantin, assista au VIIe concile général, et l'autre, Basile, à celui de Photius. Gaet. Moroni pense que Candiba pourrait bien être *Calinda*, que De Commanville cite parmi les évêchés suffragants de Myre et comme ayant été érigé au Ve siècle, tandis qu'il ne mentionne nullement *Candiba. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 52. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 213.

* **CANDIDE** en français, **CANDIDO** en italien, **CANDIDUS** en latin. Comme ces trois mots, qui n'expriment qu'un seul et même nom, s'emploient indistinctement l'un pour l'autre, on devra recourir, selon le besoin, tantôt au premier, tantôt au second, et tantôt au troisième.

I. **CANDIDE** (saint), martyr de la légion Thébéenne. On l'honore à Wasor, abbaye de bénédictins située dans le pays de Liége. Son corps y fut transporté le 13 janvier avec celui de saint Victor. On l'honore le 16 du même mois.

II. **CANDIDE**, un des quarante martyrs de Sébaste, en Cappadoce. *Voy.* CYPRIEN, qu'on regarde comme le chef de ces généreux soldats.

III. **CANDIDE** (Chalippe). *Voy.* CHALIPPE.

CANDIDO (Vincent-Marius), dominicain, né

à Syracuse en 1573, mort à Rome en 1654. Non moins distingué par sa science que par sa piété, il fut reçu docteur en théologie à l'âge de dix-neuf ans, et devint provincial et vicaire général des dominicains. Il a laissé : 1° *Illustriores disquisitiones morales, quibus omnes conscientiæ casus maxime practicabiles explicantur;* Rome, au Vatican, 1637, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1638; Venise, 1639; — 2° *de Primatu Petri;* des *Sermons de Carême,* des *Panégyriques,* et le Ve et le VIe tomes de ses *Disquisitiones morales;* mais tous ces ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* Fontana, *Theatr. Dominic.*, p. 456. Échard, *Scriptor. Ord. Prædicator.*, tom. II, p. 580. Le P. Touron, *Hommes illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique,* tom. V, p. 562 et suiv. Richard et Giraud.

I. **CANDIDUS BLANCKART** (Alexandre), carme, né à Gand au XVIe siècle. Il était licencié en théologie, et a laissé : 1° *une Version flamande de la Bible;* Cologne, 1547; — 2° *Judicium J. Calvini de sanctorum reliquiis, collatum cum orthodoxorum ecclesiæ catholicæ Patrum sententia;* — 3° *Oratio de retributione justorum statim a morte;* 1551, in-8°. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, tom. I, p. 44, in-4°.

II. **CANDIDUS BRUUN**, moine de l'abbaye de Fulde, en Allemagne, vivait au IXe siècle. Après la mort de l'abbé saint Erigile, qui eut lieu en 822, il fut chargé de l'école de ce monastère. Il a composé la *Vie de ce saint,* qui a été imprimée dans Browerus, *Sidera illustrium et sanctorum virorum;* Mayence, 1616, puis dans les *Actes de l'Ordre de Saint-Benoît,* tom. V, à Paris et à Venise. *Voy.* D. Pez, *Anecdot. in Dissert.*, tom. I, p. 59, 241 et 309. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 628 et suiv.

CANDIE, autrefois île de Crète, appelée *Candie* du nom de sa capitale; siége épiscop. dont l'ancienne métropole était *Gortyne. Candace* ou *Candie,* bâtie à sa place, est un archevêché aujourd'hui métropole de l'île entière. Le catholicisme y fut assez florissant. Il y a encore aujourd'hui un titre d'*archevêque in partibus* de Candie ou Crète, comme il y en a un d'*évêques in partibus* pour ses suffragants. *Voy.* Le Mire, *Notitia Episcop. orbis Christiani,* p. 181. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 54. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 210 et suiv.

CANENSIO ou **CANENSIUS** (Michel), évêque de Castro, vivait au XVe siècle. On a de lui *la Vie du pape Paul II;* Rome, 1740, in-4°, 2e édit. Cette Vie se trouve encore dans Muratori, *Scriptor. Italiæ.* Quant aux *Vindiciæ,* qui dans l'édition romaine contiennent 70 pages, elles sont l'ouvrage du savant cardinal Quirini, qui l'a donnée.

CANEVESI (Timothée), de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Milan au XVIIe siècle. Il se fit remarquer comme prédicateur, passa plusieurs années à Constantinople en qualité de missionnaire, et a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Due sermoni del sagro Chiodo;* Milan, 1652, in-4°; — 2° *Expositio regulæ S. Francisci;* Milan, in-4°; — 3° *Compendium Turani de privilegiis regularium;* in-4°; — 4° *Lezioni scritturali spiegate nel duomo di Milano, sopra i Viaggi de' patriarchi Abrahamo, Isacca et Giacobbe;* Milan, 1654, in-4°. *Voy.* Argellati, *Bibliotheca Mediolan.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CANFELD (Benoît de), capucin, né dans le comté d'Essex en 1564, mort en 1610. Son véritable nom était *Guillaume de Filoh;* il quitta à vingt-quatre ans la secte des Puritains, embrassa le catholicisme, vendit tous ses biens, dont il donna l'argent aux pauvres, et entra chez les Capucins de Meudon. Il étudia avec succès la philosophie et la théologie, et retourna en Angleterre avec le P. Jean Chrysostome d'Écosse. Ils furent mis en prison, et n'en sortirent qu'à la prière de Henri IV. Canfeld a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Soliloque;* Paris, 1608, in-12; — 2° *le Chevalier chrétien;* ibid., 1609, in-12; — 3° *Exercices spirituels;* 1608; — 4° *Règle de perfection,* composée en anglais et traduite en flamand, puis en français, sous ce titre : *Abrégé de toute la vie spirituelle, réduite à ce seul point de la volonté de Dieu;* Paris, 1696, in-12. Elle a été aussi traduite en latin, et du latin en italien, sous le titre de : *Regola di perfezione laquale contiene un breve e chiaro compendio di tutta la vita spirituale, tradotta della lingua Latina nell' Italiana dal P F. Modesto Romano;* traduction qui a été mise à l'*Index* (Decr. 29 nov. 1689). *Voy.* le P J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, p. 199. Richard et Giraud.

CANGE (DU). *Voy.* DUCANGE.

CANGIAMILA (François-Emmanuel), théologien, né à Palerme en 1702, mort en 1763. Il fut chanoine de la métropole de Palerme et inquisiteur provincial du royaume de Sicile. On a de lui : *Embriologia sagra, ovvero trattato,* etc.; Milan, 1751, et Palerme, 1758; traduite plusieurs fois en latin sous le titre de : *Embryologia sacra, sive de officiis sacerdotum, medicorum et aliorum circa æternam parvulorum in utero existentium salutem;* Palerme, 1761, in-fol.; Vienne, 1765, in-8°; Venise, 1769, in-fol. Enfin l'abbé Dinouart et le médecin Roux en ont donné un abrégé en français; Paris, 1762 et 1766. *Voy.* Richard et Giraud, et Feller, qui donnent en quelques mots une idée de ce livre et en font sentir l'importance et l'utilité.

CANIANA, siége épisc. d'Afrique dont il est question dans la conférence de Carthage de l'an 411.

CANIGOU (LE), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au comté de Conflans, dans le Roussillon, et dans le diocèse de Perpignan. Elle était située sur l'une des plus hautes montagnes des Pyrénées, et elle fut fondée en 1001. Les religieux qui l'habitaient dépendaient de la congrégation de Tarragone. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. histor.* La Martinière, *Diction. géogr.* Richard et Giraud.

CANINI (Ange), grammairien, né à Anghiari en Toscane en 1521, mort à Paris l'an 1557, donna des leçons à Venise, à Padoue, à Bologne et à Rome. Il fut nommé professeur par François Ier au collége italien de Paris, et il s'attacha ensuite à Guillaume Duprat, évêque de Paris. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Institutiones linguarum syriacæ, assyriacæ et thalmudicæ, una cum æthiopicæ et arabicæ collatione, quibus addita est ad calceum N. T. multorum locorum historica enarratio;* Paris, 1554, in-4°; — 2° *de Locis S. Scripturæ hebraicis Commentaria,* imprimé avec les *Quinquagenæ* d'Antoine de Lebrija; Anvers, 1600, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CANISIUS** (Henri), théologien, né à Nimègue, mort à Ingolstadt en 1610, professa le droit canon dans cette dernière ville. Il joignait à un grand savoir beaucoup de modestie et une vraie piété. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Summa juris canonici;* Ingolstadt, 1600, 1615, in-4°; Paris, 1659, in-8°; Cologne, 1660, in-12, et 1662, in-4°; — 2° *Commentarium in regulas juris;* — 3° *Prælectiones academicæ, in duos titulos singulares juris canonici : I de Decimis, primitiis, oblationibus; II de Usuris;* Ingolstadt,

1609, in-12; — 4° *Antiquæ lectiones;* Ingolstadt, 1601-1608, 7 vol. in-4°; c'est un recueil de diverses pièces curieuses sur l'histoire du moyen âge et sur la chronologie. Toutes les œuvres de Canisius sur le droit canonique ont été recueillies et publiées sous le titre de *Opera juris canonici;* Louvain, 1649, in-4°; Cologne, 1662, in-4°. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. littér. des Pays-Bas,* et Moréri, édition de 1759; ils donnent l'un et l'autre la liste complète des écrits de Canisius. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Sweert, *Athenæ Belg.*

II. **CANISIUS** (Henri), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Bois-le-Duc en 1594, mort en 1689. Il fut successivement prieur des couvents de Tenremonde, de Tirlemont et de Maëstricht. Il a laissé, outre *Carminum fasciculus :* 1° *Manipulus sacrarum ordinationum;* Louvain, 1661, in-12; — 2° *Pax et una Charitas, per easque chara Unitas;* Anvers, 1685, in-fol. *Voy.* André-Valère, *Bibl. Belg.* Sweert, *Athenæ Belg.*

III. **CANISIUS** (Jacques), jésuite, né à Calcar dans le duché de Clèves, mort à Ingolstadt en 1647, professa la philosophie et les langues modernes. Il a donné, entre autres ouvrages : 1° *Fons salutis, seu primum omnium sacramentorum Baptismus;* Cologne, 1626, in-8°; — 2° *Meditationes sacræ de Christo et beatissima Virgine;* Munster, 1628, in-8°; — 3° *Ars artium, seu de bono mortis,* sous le pseudonyme de Christianus Tanasophistus; — 4° *Vitæ Sanctorum;* 1630, in-fol.; — 5° *Sermons du P. Mastrille,* traduits de l'italien en latin; 1630, in-fol.; — 6° *Hyperdulia Mariana, a Joanne Berchmanno exercita;* Munster, 1636, in-16. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

IV. **CANISIUS** (Pierre), premier provincial des Jésuites allemands, né à Nimègue en 1520, mort en 1597, parut avec éclat au concile de Trente, et mourut en odeur de sainteté. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Summa doctrinæ christianæ;* Paris, 1485, in-fol.; ce livre a été traduit en illyrien, 1483; en grec et en latin; Prague et Augsbourg, 1612, in-8°; — 2° *Institutiones Christianæ pietatis;* — 3° *de Beatissima Virgine Maria;* — 4° *Sermons et Homélies de saint Léon;* Louvain, 1566, in-12; — 5° *Commentaria de Verbi divini corruptelis;* Ingolstadt, 1583, 2 vol. in-fol. *Voy.* les PP. Matthieu Raderus et Fr. Sachini, *Vie de l'auteur.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Paquot, qui dans ses *Mémoires,* etc., donne une liste complète des ouvrages du P. Canisius.

CANN. *Voy.* CANNE.

CANNA ou **CANNUS,** et par corruption *Caunus* et *Cunnus,* ville épisc. de Lycaonie au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Ilcone. Elle a eu deux évêques, dont le premier, Eustathe, assista au 2ᵉ concile général de Constantinople, et l'autre, Eugène, souscrivit à celui de Chalcédoine. *Voy.* De Commanville, *Iʳᵉ Table alphabét.,* p. 55.

CANNÆ. *Voy.* CANNES.

I. **CANNE.** *Voy.* CALAMUS.

II. **CANNE** ou **CANN** (John), théologien anglais du XVIIᵉ siècle, devint le chef de la secte des Brownistes ou Indépendants d'Amsterdam, quand il se réfugia dans cette ville après la restauration de Charles II. On a de lui une édition de la *Bible,* avec des notes; Amsterdam, 1664, in-8°, et Édimbourg, 1727, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CANNES (*Cannæ Distruttæ*), ancienne ville épisc. de la Pouille dont on ne voit plus que des ruines. L'évêché, qui y était établi avant l'an 500, fut uni à Nazareth l'an 1455 par Calixte III. « C'est le sentiment de quelques auteurs », remarque Moroni; puis il ajoute : « mais Navaes dit que cette union eut lieu sous Paul III, le 19 mars 1534. » *Voy.* De Commanville, *Iʳᵉ Table alphabét.,* p. 55. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VII, p. 216, art. CANNE, CANNA.

CANNIZARIO (Pietro), né à Palerme, mort en 1640, était très-versé dans le droit civil et canonique, ainsi que dans la philosophie et la théologie. On a de lui : *Religionis christianæ Panormi, scilicet omnium ecclesiarum fundationes et eorum origines, sanctorum, beatorum ac virorum fama sanctitatis illustrium Panormitanorum, ac qui laudis nomine ab hac vita decesserunt, et urbis ejusdem archiepiscoporum vitæ. Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.*

CANNUS. *Voy.* CANNA.

CANO (Melchior). *Voy.* CANUS.

CANOBIA. *Voy.* KANOBIA.

CANOBIO (Évangéliste), capucin, né à Milan, mort à Pérouse en 1595, passa pour un des plus habiles canonistes de son temps. Il fut élu l'an 1564 général de son Ordre; Grégoire XIII l'honora de sa bienveillance, et il parut avec distinction au concile de Trente. On a de lui : 1° *Consulta varia in jure canonico;* — 2° *Annotationes in libros decretalium;* Milan, 1591. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Scriptor. Mediolanensium.*

* **CANON,** signifie *règle, loi,* et *catalogue, recueil.* Dans les articles suivants, ce mot a tantôt le premier sens, tantôt le second. Comme il s'emploie quelquefois au pluriel, on devra recourir en ces cas au pluriel *canons* pour les noms qu'on ne trouvera pas au sing. *canon.* Quant aux sources dans lesquelles on peut puiser, elles sont presque toutes indiquées dans les canonistes; nous n'en citerons donc qu'un petit nombre.

I. **CANON D'AUTEL,** carton qui se met sur l'autel, et que l'on nomme ainsi parce qu'il contient une partie des prières du canon de la Messe. *Voy.,* sur cet article et les suivants, le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CANON DE LA MESSE.** On nomme ainsi les paroles secrètes de la Messe depuis la Préface jusqu'au *Pater,* au milieu desquelles le prêtre fait la consécration. C'est la règle de la consécration de l'Eucharistie et l'histoire de son institution rapportée par les évangélistes. Il est aussi ancien que l'Église quant au fond et à la substance. On l'appelle encore *secrète,* parce qu'on doit le réciter à voix basse. *Voy.* saint Justin, *Apologet.,* 1. Saint Cyprien, *de Unit. Eccl.* Saint August., *Ep. CXVIII.* Concil. Carth., II, can. 9. Bergier, *Diction. de théol. Voy.* aussi SECRÈTES.

III. **CANON DE LA PAIX ET DE LA TRÊVE.** C'est, dans l'histoire ecclésiastique, un canon fait et renouvelé depuis le Xᵉ siècle dans plusieurs conciles pour abolir les désordres causés par les guerres et les querelles qui s'élevaient entre les seigneurs.

IV. **CANONS DES CONCILES** (*sacri conciliorum canones, conciliorum decreta*), se dit des lois, des décrets ou décisions prescrits par les conciles sur la foi, la discipline ou les mœurs. On les appelle *canons,* c'est-à-dire *règles,* parce que ce sont les *règles* auxquelles les fidèles doivent conformer leur croyance et leur conduite. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

V. **CANON DES ÉVANGILES,** espèce de concordances faites par Eusèbe de Césarée, dont parle saint Jérôme, et que l'on voit souvent à la tête des manuscrits du Nouveau Testament et dans quelques éditions.

VI. **CANON DES LIVRES SAINTS** (*sacrorum Librorum index*), se prend pour le catalogue des Livres sacrés et inspirés de Dieu. Le canon ou le catalogue des livres de l'Ancien Testament, attribué à Esdras, ne renferme que 22 livres, ou 24, si on sépare Ruth des Juges et les *Lamentations* de Jérémie de ses *Prophéties*. Le dernier canon des Livres saints est celui qu'a fait le concile de Trente, et qui est conforme à celui du concile d'Hippone tenu en 393, à celui du 3e concile de Carthage, et à celui d'Innocent Ier. On est obligé, sous peine d'anathème, de recevoir le canon du concile de Trente. Dans ces derniers temps plusieurs protestants, entre autres Bertholdt, de Wette, Cellérier, ont mis en avant des théories plus ou moins contraires à la vérité historique du canon. Ce dernier, qui semble faire profession de combattre le rationalisme, ne s'en garantit pas assez lui-même, quand, par exemple, il traite avec tant de légèreté l'autorité canonique des hagiographes. Hævernick, qui a écrit de si bonnes choses sur la canonicité des Livres saints, tant dans son *Commentaire sur Daniel* que dans son *Introduction* et son *Histoire du canon de l'Ancien Testament*, a commis quelques erreurs communes aux protestants, même les plus rigides, sur la question de la canonicité. Enfin, parmi les catholiques, R. Simon, le P. Lamy et J. Jahn ne se sont pas toujours exprimés sur certains points touchant le canon d'une manière assez exacte. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 41 et suiv., où sont traitées toutes les questions qui se rattachent à la canonicité des Livres saints, et où on trouve la réfutation de différentes objections des rationalistes. Aloysius Vincenzi, *Sessio quarta Concilii Tridentini vindicata, seu Introductio in Scripturas deutero-canonicas Veteris Testamenti in tres partes divisa;* Rome, 1842, 2 vol. in-8o. J.-B. Malou, *la Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire, jugée par l'Écriture, la tradition et la saine raison;* Louvain, 1846, 2 vol. in-8o. Bergier, *Dictionnaire de théologie*.

VII. **CANON DES RELIGIEUX**, le livre qui contient les règles et les constitutions de certains religieux.

VIII. **CANON DES SAINTS** (*Album Sanctorum*), catalogue des saints reconnus ou canonisés par l'Église. *Voy.* CANONISATION. Bergier, *Diction. de théol.*, art. CANONS DES SAINTS, et DIPTYQUES.

IX. **CANON PASCHAL** (*Canon Paschalis*), table des fêtes mobiles où l'on indiquait pour une ou pour plusieurs années le jour auquel tombait la fête de Pâques et celles qui en dépendent.

I. **CANONARQUE** (*Canonarcha*), bas officier de l'Église de Constantinople qui était au-dessous des lecteurs. *Voy.* Codin, *de Offic. Constant.*, l. I, c. VI, n. 2, et c. VII, n. 24 et 25. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANONARCHA.

II. **CANONARQUE**, officier qui dans les anciens monastères sonnait pour réunir les moines aux heures de la collecte ou de l'assemblée. *Voy.* Jean Mosch, *Vitæ Patrum*, l. X, c. XI et L. Rosweid, *Onomasticon*. D. Macri, *ibid.*

CANONIAL (*Canonicus*), se dit en terme de droit ecclésiastique de tout ce qui a rapport à un chanoine ou à un chapitre. Ainsi l'on dit *titre canonial*, *maison canoniale*, pour désigner soit le droit d'un ecclésiastique à un bénéfice, soit le logement occupé par un chanoine.

CANONIALES (HEURES), petites heures du Bréviaire, savoir : Prime, Tierce, Sexte et None. On les appelle canoniales, parce qu'autrefois on appelait *canon* l'office ecclésiastique. *Voy.* OFFICE DIVIN, BRÉVIAIRE.

CANONICAT, titre d'un bénéfice de chanoine ; il diffère de la *prébende* en ce que le canonicat proprement dit est un titre spirituel qui donne place au chœur et dans le chapitre d'une église cathédrale ou collégiale, tandis que la prébende n'est qu'une portion de bien ecclésiastique que l'Église accorde à une personne dans une cathédrale ou une collégiale. La collation des canonicats en France appartient à l'évêque seul, d'après la coutume et le Concordat ; mais, d'après le droit commun, elle appartient simultanément à l'évêque et au chapitre *Voy.* La Combe, *Dict. canon.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon. Voy.* aussi CHAPITRES, CHANOINES, DIGNITÉS, PRÉBENDES.

I. **CANONIQUE** (*Legitimus, canonicus*), livre sacré et authentique qui a autorité dans l'Église comme faisant partie de la Bible. On l'appelle ainsi parce qu'il se trouve dans le canon ou catalogue des livres sacrés. L'Église seule peut déclarer un livre ou un auteur canonique. *Voy.* BIBLE, ÉCRITURE SAINTE. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. Ier, p. 72 et suiv.

II. **CANONIQUE**, ce qui est conforme aux canons et aux règles de l'Église. C'est ainsi qu'on appelle *jurisprudence canonique* le corps et la science du droit canon, et *peines canoniques* les peines que l'Église peut imposer.

CANONIQUES (*Jus primitiarum Episcopo solvendum*), droit des prémices qui, dans l'Église grecque, se payait autrefois a l'évêque. Les canoniques des évêques furent réglés par une constitution de l'empereur Isaac Comnène, et son neveu Alexis Comnène les confirma l'an 1086.

CANONISATION (*Canonisatio. Alicujus in numerum sanctorum relatio, adscriptio*), terme qui n'est pas si ancien que la chose même, puisqu'il ne se trouve pas avant le XIIe siècle. Udalric ou Oudry, évêque de Constance, s'en est servi le premier dans sa lettre à Calixte II au sujet de la canonisation de l'évêque Conrad. *Voy.* Mabillon, *Acta SS. Bened.*, préface du Ve siècle, no 88. *Voy.* BÉATIFICATION. SAINT. MIRACLE. VERTU. CÉRÉMONIES, et Richard et Giraud, qui indiquent les principaux auteurs qui ont traité de la canonisation, et surtout le savant ouvrage de Benoît XIV, *de Servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione;* Bologne, 1734, 4 vol. in-fol., dont on a donné un abrégé en français qui est estimé. L'abbé Boissonnet, *Diction. des Cérémonies et des Rites sacrés.* On trouvera tous les détails des cérémonies qu'on observe et des procédés qu'on suit pour les canonisations dans les *Procès-verbaux* et les *Lettres des Assemblées du clergé*, qui font la relation de ce qui s'est passé en France pour la canonisation de saint Louis, de saint François de Sales et la béatification de Vincent de Paul. Or cette relation se lit dans les *Mémoires du clergé*, tom. V, p. 1537 et suiv.

CANONISTE (*Canonista, juris canonici, Pontificii peritus*), docteur en droit canon, ou auteur qui a écrit sur le droit canon.

I. **CANONS DES APÔTRES** ou **CANONS APOSTOLIQUES**, collection de 85 canons ou lois ecclésiastiques que l'on attribue aux apôtres, et au sujet desquels les sentiments sont partagés. Il paraît certain qu'ils ne sont pas des apôtres, quoiqu'ils remontent à une époque très-reculée, mais qu'ils sont tirés de plusieurs conciles tenus avant le premier concile de Nicée. *Voy.* Béveridge, *Défense du code des canons de l'Égl. primit.* D. Cellier, *Hist. des Aut. sacr.*

et ecclés., tom. III, p. 609 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. *Constitutions apostoliques.*

II. **CANONS PÉNITENTIAUX** (*Canones pœnitentiales*), canons qui prescrivent les pénitences pour les différentes sortes de péchés. Ils sont tirés tant des conciles généraux et particuliers que des rescrits des Papes et des saints Pères. *Voy.* saint Ch. Borromée, *Instructions.* Le P. Alexandre, *Théologie morale*, tom. II, ch. VI, art. 7; mais surtout le P. Morin, qui a traité en détail la question dans son livre intitulé : *de Administratione Sacramenti Pœnitentiæ.*

CANOPE (*Canopos, Canopus*), ville épisc. *in partibus* d'Égypte, sous le patriarcat d'Alexandrie. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VIII, p. 5.

CANOSA ou **CANOSE** (*Canusium*), ancienne ville épisc. du royaume de Naples, dans la terre de Bari. Son évêché, qui existait au IVe siècle, fut réuni à l'archevêché de Bari vers l'an 845. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 35. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 5.

CANOVIA ou **CANDAVIA** (*Canobia, Cœnobia*), ville épisc. ruinée de la nouvelle Épire, sous la métropole de Durazzo. La résidence épisc. était dans le bourg de *Babrichi* ou *Babuschi.* Il y a eu un évêque nommé Thomas, dont il est fait mention dans le *Speculum Carmeli*, p. 933. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 55. Richard et Giraud, à l'art. *Candavia.* Gaet. Moroni, vol. VII, p. 198.

CANSTEIN (Charles-Hildebrand, baron de), luthérien, né à Lindenberg en 1667, mort à Halle l'an 1719, ayant quitté le service militaire à cause de sa mauvaise santé, se retira à Halle pour se consacrer presque uniquement à des exercices de piété. Il a publié, outre une *Vie du docteur Spener*, son maître et son ami, *Harmonie des quatre Évangiles*; Halle, 1718, in-fol. De plus il fit imprimer en caractères stables le *Nouveau Testament*, puis la *Bible* entière et le *Psautier*, afin de pouvoir les donner à un très-bas prix. Il répandit ainsi des millions d'exemplaires. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CANSTRISE ou **CASTRENSE** (*Canstrisius* ou *Castrensius*), officier de l'Église de Constantinople qui avait soin des habits pontificaux du patriarche; il l'aidait à s'habiller, et pendant la messe il tenait la boîte à l'encens; il tenait aussi le voile du calice, et pendant qu'on chantait l'hymne de la sainte Trinité, il donnait l'eau bénite au peuple. *Voy.* Georges Codinus, édit. de Junius; Heidelberg, 1596, in-8°; de Gretser, Ingolstadt, 1628; du P. Goar; Paris, 1648, in-fol., dans la *Collection des auteurs byzantins* du Louvre; d'Immanuel Bekher; Bonn., in-8°, dans la *Collection des auteurs bysantins* de Bonn. D. Macrini, *Hierolexicon*, ad voc. CANSTRISIUS.

CANT, CANTIEN (saints), frères, et leur sœur *Cantienne* ou *Cantianille*, nés à Rome, morts vers l'an 304. Issus de l'illustre maison des Aniciens et parents de l'empereur Carin, ils furent instruits dès leur naissance des vérités chrétiennes. Ils vendirent leurs biens, en distribuèrent le prix aux pauvres et se retirèrent à Aquilée. Là ils allèrent dans les prisons pour exhorter les confesseurs à persister dans la religion. Dénoncés aux empereurs, ils furent emprisonnés et eurent la tête tranchée. On les honore le 31 mai, qui passe pour le jour de leur martyre. *Voy.* saint Ambroise, *Sermon* 49e, *Append.*, tom. II. Henschenius. D. Mabillon, *Traité de la liturg. gallic.*, p. 467.

I. **CANTACUZÈNE** (Jean V), empereur de Constantinople, né vers 1292, mort vers la fin du XIVe siècle, après un règne fort agité, renonça au sceptre à la fin de 1354, se fit religieux sous le nom de *Josuaphus Christodulus.* Irénée, sa femme, imita son exemple. On a de Cantacuzène, outre ses *Quatre livres d'histoires* ou *Mémoires* et quelques autres écrits : 1° *quatre Apologies contre les Sarrazins;* — 2° *quatre Discours contre Mahomet.* Ces deux ouvrages ont été traduits et publiés par Rudolphe Gualter; Bâle, 1543, in-fol.; et la traduction seule fut réimprimée dans la même ville en 1550, sous le titre de : *Assertio contra fidem mohammeticam. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CANTACUZÈNE** (Matthieu), fils du précédent, né vers 1325, mort à la fin du XIVe siècle, fut associé à l'empire l'an 1353. Ayant continué la guerre civile, même après l'abdication de son père, il fut fait prisonnier et placé dans l'alternative de renoncer au trône ou de garder la prison à perpétuité. Il renonça au trône et se retira dans un monastère, où il composa plusieurs commentaires sur l'Écriture sainte. Un seul a été publié avec une traduction par Vincent Richard, sous le titre de : *Commentarii in Cantica canticorum;* Rome, 1624, in-fol. *Voy.* ibid. Nicéphore Grégoras, *Histoire Byzantine.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. VII. Du Cange, *Familles Byzantines.*

CANTANIA (*Cantanus*), ville épisc. de l'île de Crète, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Gortyne. On ne la trouve mentionnée que dans les Actes des conciles. *Voy.* Richard et Giraud.

CANTAZARO ou **CATANZARO** (*Catacium, Cantazara, Cantazarum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la Calabre ultérieure, située près du golfe de Squilace. On dit que ce siége fut fondé par le pape Calixte II, qui la plaça sous la métropole de Reggio, en y unissant à perpétuité le siége de Taberna. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IX, p. 355. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 55.

CANTEL (Pierre-Joseph), jésuite, né en Normandie en 1645, mort à Paris en 1684, a laissé plusieurs ouvrages estimés, et dont le suivant seul appartient aux sciences ecclésiastiques : *Metropolitanarum urbium historia civilis et ecclesiastica, tomus primus, in quo Romanæ Sedis dignitas, et Imperatorum ac Regum, maximè Francorum, in eam merita explicantur;* Paris, 1684, in-4°; ce premier volume seulement a paru. *Voy.* Richard et Giraud, qui font connaître les différentes dissertations dont il se compose.

CANTELEU (D. Nicolas), bénédictin, né à Saint-Valery-sur-Somme, mort à Paris en 1662, se distingua par sa grande piété. On a de lui : *Insinuationes divinæ pietatis, seu vita et revelationes S. Gertrudis, virginis et abbatissæ Ord. S. Bened.;* Paris, 1662, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CANTER**, en latin *Canterus* (Guillaume), né à Utrecht en 1542, mort à Louvain en 1575, a laissé, outre de nombreux travaux sur les auteurs grecs et latins : *Recueil de diverses leçons des Bibles grecques*, imprimé par Plantin dans la *Bible d'Anvers.*

II. **CANTER** (Théodore), frère du précédent, né à Utrecht en 1545, mort à Leuwarden en 1617, a donné, entre autres ouvrages : des *Notes* sur l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils; Anvers, 1582; Cologne, 1618; Paris, 1639; et dans l'édition d'Arnobe; Leyde, 1651, in-4°.

CANTHARA (Simon), fils de Simon Boëthus, devint souverain pontife des Juifs par la faveur d'Agrippa, surnommé le Grand. Il le fut envi-

ron deux ans, à deux fois différentes. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIX, c. VI; XX, c. I. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CANTIA (*Cantuano*), ville épisc. de l'île de Crète. Le premier de ses évêques mourut en 1346.

CANTIANILLE. *Voy.* CANT.

CANTIEN, CANTIENNE. *Voy.* CANT.

CANTIMPRÉ (Thomas). *Voy.* THOMAS DE CANTIMPRÉ.

CANTIPRÉ (*Cantipratum*), abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, située dans un des faubourgs de Cambrai. Elle fut fondée vers l'an 1180, et fut complétement détruite en 1580. Les religieux s'établirent alors dans leur prieuré de Bélinghen, près de la ville de Halle, sur les confins du Hainaut. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, col. 161.

I. **CANTIQUE.** Dans les occasions solennelles, les Hébreux avaient coutume de chanter un cantique. Nous trouvons, en effet, dans l'Ancien Testament ceux de Moïse, de Debbora, d'Ézéchias, des trois enfants dans la fournaise; ceux d'Anne, d'Habacuc, etc.; et dans le Nouveau nous lisons le *Magnificat* de la sainte Vierge, le *Nunc dimittis* de Siméon, le *Benedictus* de Zacharie. L'Écriture dit que Salomon en avait composé cinq mille, dont il ne nous reste que le *Cantique des cantiques. Voy.* Exode, XV et suiv. Juges, V et suiv. Isaïe, XXXVIII, 10 et suiv. Daniel, III, 51 et suiv. I Rois, II, 1 et suiv. Habac., III, 1 et suiv. Luc, I, 46 et suiv. Gaet. Moroni, vol. VIII, p. 8, 9.

II. **CANTIQUE** (le) ou **CANTIQUE DES CANTIQUES.** La première de ces expressions signifie le *cantique par excellence*, et la seconde, *le plus beau, le plus sublime des cantiques;* idiotisme hébreu qui se retrouve dans bien des langues. Le *Cantique des cantiques* est un des livres canoniques de l'Écriture sainte, et dont Salomon est très-probablement l'auteur. C'est l'entretien d'un époux et d'une épouse qui s'expriment leur amour. L'un paraît tour à tour sous le titre de berger, de roi et sous le nom de *Salomon*, et l'autre, alternativement sous ceux d'une bergère, d'une épouse, et porte le nom de *Sulamite*, qui paraît être le féminin de Salomon, surtout quand on compare les deux mots en hébreu. Tout concourt à prouver que ce Cantique est purement allégorique, et qu'il représente l'amour de Jésus-Christ pour son Église, et l'amour réciproque de l'Église pour Jésus-Christ. Origène, saint Jérôme, remarquent qu'il n'était pas permis aux Juifs de lire ce livre avant l'âge de trente ans, et saint Bernard dit qu'il ne doit être confié qu'à des esprits purs et à des oreilles chastes. *Voy.* J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction histor et crit.*, etc., a traité les différentes questions qui se rattachent à ce divin livre, et a réfuté les diverses attaques dont il a été l'objet de la part surtout des exégètes modernes.

CANTIQUES. Il est défendu de chanter des cantiques en langue vulgaire pendant l'office divin; ainsi l'a déclaré la S. Congrégation des Rites dans son décret du 24 mars 1637.

CANTIUNCULA ou **CHANSONNETTE** (Claude), jurisc., né à Metz, mort à Ensisheim en 1560, professa le droit à Bâle et devint recteur de l'université de cette ville. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Potestate Papæ, imperatoris et concilii;* — 2° *Paraphrases institutionum Justiniani;* Bâle, 1522, in-4°; — 3° *de Officio judicis;* ibid., 1543, in-4°, et dans les *Tractat. tractatuum juris. Voy.* Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.*

CANTONEUM. *Voy.* CHANTOIN.

CANTOR ou **LE CHANTRE** (Gilles), chef d'une secte de fanatiques qui parut à Bruxelles et dans quelques autres villes de Flandre au XV[e] siècle. Ils prétendaient, entre autres absurdités, que Gilles était le sauveur des hommes, que le diable et les damnés jouiraient un jour de la béatitude éternelle, et que le Père et le Fils ayant eu leur temps, celui de l'Esprit-Saint était venu. Ils se livraient en outre à toutes sortes de débauches. Guillaume de Hildenissem, carme, qui avait partagé leurs erreurs, fut obligé de se rétracter. *Voy.* Baluze, *Miscellanea,* tom. II, p. 277-297.

CANTORBÉRY (*Cantuaria*), ville épisc. d'Angleterre, située dans le comté de Kent. Le moine saint Augustin ayant été envoyé en Angleterre par le pape saint Grégoire l'an 596, convertit le roi Ethelbert et fut le premier évêque de cette ville; c'est de là qu'est venu à Cantorbéry le titre de métropole. Il y a eu à Cantorbéry vingt-huit conciles. *Voy.* Spelman, *Concil. Angl.*, tom. I. Labbe, tom. V, IX. Hardouin, tom. III, VI. De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 55. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VIII, p. 18 et suiv.

CANTOVA (Jean-Antoine), jésuite, né à Milan, vivait au XVIII[e] siècle. L'an 1717 il se rendit en qualité de missionnaire au Mexique, puis aux îles Philippines et aux Carolines, où il fut assassiné. On a de lui : *Vita et mors Aloysii Cantovæ canon. S. Stephani majoris;* Milan, 1717. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CANTUANO. *Voy.* CANTIA.

CANTUARIA. *Voy.* CANTORBÉRY.

CANTUMERULÆ. *Voy.* CHANTE-MERLE.

CANUS ou **CANO** (Melchior), dominicain, évêque des îles Canaries, né à Tarançon en 1523, mort à Tolède en 1560, s'appliqua à l'étude de la théologie, de la philosophie et de l'histoire. Il obtint en 1542 la première chaire d'Alcala, et peu après remplaça à Salamanque son ancien maître Francisco de Victoria; sa réputation se répandit dans toute l'Espagne, et il fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente. Il s'y fit remarquer non moins que Carranza, son émule, car l'université espagnole était alors divisée en *carransistes* et en *canistes.* A son retour il fut nommé évêque et s'éleva contre les jésuites, qu'il fit bannir de l'université de Salamanque. On a de lui : 1° *Prælectiones de pœnitentia;* — 2° *de Sacramentis;* — 3° *Locorum theologicorum libri XII;* Salamanque, 1562, et Vienne, 1754. Ses œuvres complètes ont paru à Cologne; 1605-1678, et à Lyon, 1704, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio. Le P. Echard, t. II, p. 176 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. IV, p. 193 et suiv. Richard et Giraud.

CANUSIUM. *Voy.* CANOVIA.

I. **CANUT** (saint), roi de Danemark, mort le 10 juillet 1087. Fils de Swein ou Suénon II, roi de Danemark et petit-neveu du grand Canut qui subjugua l'Angleterre, il se livra entièrement aux besoins de l'État et s'attacha à faire fleurir toutes les vertus chrétiennes. Il exempta les ecclésiastiques de la juridiction séculière, fonda et enrichit un grand nombre d'églises, et périt dans une révolte au moment où il priait devant l'autel de Saint-Alban, dans l'île de Fionie. L'Église l'honore le 10 juillet comme un martyr, et on fait la fête de sa translation le 19 avril. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CANUT** (saint), neveu du précédent, mort

le 7 janvier 1131. Il était fils d'Éric *le Bon*, qui, ayant pris la résolution de faire le pèlerinage de Jérusalem, établit vice-roi de Danemark son frère Nicolas. Celui-ci prit possession du royaume, alléguant comme motif d'exclusion la jeunesse de Canut; ce prince, rappelé plus tard par Nicolas, eut la principauté de Sleswig, avec le titre de duc de Danemark et le commandement de l'armée. Canut remporta toujours] la victoire sur Éric, prince des Obotrites, dont il se fit un ami et à qui il succéda; mais Magnus, fils de Nicolas, craignant que Canut ne revendiquât la couronne de Danemark, le fit périr par trahison. Presque tous les Martyrologes en font mémoire au 7 janvier, et on célèbre la fête de sa translation le 25 janvier. *Voy.* Helmod, *Chron. des Sclaves ou Sclavons*. Bollandus, au 7 janvier. Richard et Giraud.

CANZ (Israël-Théophile), théologien protestant, né à Heimsheim en 1690, mort à Tubingue en 1753. Il professa dans cette dernière ville la logique et la théologie morale; d'abord adversaire de la philosophie de Wolf, il en devint le plus chaud partisan, et l'appliqua à la théologie révélée dans toute l'étendue que celle-ci comportait. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de philosophie, de théologie morale et de controverse; nous citerons seulement : 1° *Philosophiœ Leibnitzianœ et Wolfianœ usus in theologia*, etc.; Francfort et Leipzig, 1728-1739, 4 vol. in-4°; — 2° *de Regimine Dei universali, sive jurisprudentia civitatis Dei publica;* Tubingen, 1731 et 1737, in-8°; — 3° *Disputat. IV de immortalitate animœ;* ibid., 1740, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne une longue liste des principaux écrits de Canz.

CAORLE. *Voy.* CAHORLE.

CAOULT (Walerand), théologien flamand du XVII[e] siècle, était prêtre de l'église de Saint-Amand à Douai. On a de lui : 1° *Miracula Virginis Deiparœ apud Tungros in Hannonia;* Douay, 1600, in-12; — 2° *Bulles pontificales tirées du Bullaire romain, touchant la closture des religieuses, tournées du latin en français;* ibid., 1604, in-12; — 3° *Oraison de Jean Trithème, des douze renards causant la ruyne de la religion, traduite;* Douay, 1604, in-12; — 4° *Miracula Dominœ Gaudiorum in Picardia, apud Tungros, Camberones et Servios, ab* 1081-1605; Douay, 1606, in-12. *Voy.* ibid.

CAPA. *Voy.* CHAPE.

I. **CAPACCIO** (Jules-César), littérateur napolitain, né à Campagna en 1560, mort en 1631, a laissé, entre autres écrits : *Triomphes de saint François de Paule*, en italien, traduits en français par Granjon; Paris, 1634, in-4°. *Voy.* Toppi, *Biblioth. Napolet.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **CAPACCIO-NUEVO** ou **NUOVA** (*Caput Aqueum*), ville épiscop. du royaume de Naples dans la Principauté citérieure; elle est peu éloignée de l'ancienne ville de Pessi, dont le siége y fut transféré. Cet évêché est suffragant de Salerne; il fut établi au XII[e] siècle. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacr.*, tom. VII, p. 464.

CAPACITÉ. En matière bénéficiale les capacités sont proprement les actes qui sont requis dans un ecclésiastique pour l'obtention d'un bénéfice, comme l'extrait baptistaire, les lettres de tonsure et autres ordres, les lettres de grade ou diplômes. Mais on prend souvent ce mot dans un sens plus large en l'étendant jusqu'aux *titres* mêmes. *Voy.* TITRES.

CAPALLA (Jean-Marie), dominicain, né à Saluces, mort en 1596, professa les lettres saintes à Faenza et à Bologne, et fut inquisiteur général de Crémone. Il a laissé : 1° *Scintilla della fiamma innossia;* — 2° *de Cœna:* Venise, 1604; — 3° *Arca salutis humanœ, sive commentaria locupletissima in Testamentum et Passionem D. N. J.-C.*, etc.; Venise, 1606, in-fol. *Voy.* Possevin. Echard, *Script. Ord. Prœdic.*, tom. II, p. 318.

CAPARCOTIA ou **CAPHARCOTIA**, ville épisc. de Galilée dans la deuxième Palestine, au diocèse de Jérusalem et sous la métropole de Scythopolis (Reland, *Palœst. illustr.*, p. 687). Moroni dit que ce doit être *Carphathus* ou *Capharnaum*, érigée en évêché au VI[e] siècle sous ladite métropole de Scythopolis. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. VI, p. 45.

CAPARNAÜM. *Voy.* CAPERNAUM.

CAPEL. *Voy.* CAPPEL.

CAPELAIN. *Voy.* CAPELLANUS.

CAPELAN, nom que l'on donnait autrefois à un pauvre prêtre qui n'avait que sa messe pour vivre : *Sacerdos ex quotidiano altaris ministerio victitans*. En Languedoc et en Provence on donne ce nom à tous les prêtres. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CAPELLA ou **DE CAPILLA** (André), évêque d'Urgel, né à Valence en Espagne, mort en 1610, fut d'abord jésuite, puis chartreux. Il était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. Il a laissé : 1° des *Commentaires sur Jérémie*, en latin; — 2° des *Considérations sur les Dimanches, le Carême et les Fêtes*. *Voy.* Nicol.-Ant., *Biblioth. Scriptor. Hisp.* Le Mire, *de Scriptor. sœculi* XVII.

CAPELLA-AD-PLANCAS. *Voy.* CHAPELLE, n° X.

CAPELLANUS ou **CAPPELLANUS, CAPELAIN** (Claude), docteur en théologie de la maison et de la société de Sorbonne, était très-versé dans la langue hébraïque. On a de lui : *Mare rabbinicum infidum, seu quœstio rabbinico-talmudica, num talmudistœ aliter aliquando referant sacrum contextum quam nunc se habeat in nostris exemplaribus hebraïcis*, etc.; Paris, 1607, in-8°, et 1693, in-12. Il prétendait que le texte grec avait été corrompu par la mauvaise foi ou l'ignorance des rabbins. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1668, p. 6. Richard et Giraud.

I. **CAPELLE (LA)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré située en Gascogne, près de la Garonne, à douze kilomètres de Toulouse.

II. **CAPELLE** ou **CAPELLI, CAPPELLI** (Marc-Antoine), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Este dans le Padouan, mort à Rome en 1625, professa la philosophie et la théologie à Udine, à Anagni et à Venise. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Interdicto Pauli V;* — 2° *Adversus prœtensum primatum regis Angliœ liber;* Bologne, 1610, in-4°; Cologne, 1611, in-8°; — 3° *Disputationes duœ de Summo Pontificatu B. Petri, et de successione episcopi romani in eumdem pontificatum contra duos anonymos de papatu romano et de suburbicariis regionibus et ecclesiis;* Cologne, 1621, in-4°; — 4° *de Appellationibus Ecclesiœ africanœ ad Romanam Sedem dissertatio;* Rome et Paris, 1622, in-8°; — 5° *de Cœna Christi suprema;* Paris, 1625, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXIII. Richard et Giraud, qui donnent d'assez amples détails sur les écrits de Capelle.

CAPERNAÜM ou **CAPARNAÜM, CAPERNOMA, CAPHARNAÜM**, ville maritime sur les confins de Zabulon et de Nephthali. Il y avait une belle fontaine que l'on croyait être une branche du Jourdain. *Voy.* Matth., IV, 13. Marc, I, 21. Luc, X, 15. Jean, II, 12, etc. Joseph, *de Bello*, l. III, c. XVIII. Reland, *Palœst. illustr.*, p. 361, 682, 683, 689. Bergier, qui dans son *Diction. de*

théol., au mot CAPHARNAUM, réfute une objection des incrédules relativement aux habitants de cette ville.

CAPET (Jean), chanoine, né à Lille, mort en 1599, fut reçu docteur à Louvain, où il enseigna la philosophie. Il a publié : 1° *de Vera Christi Ecclesia, deque Ecclesiæ et Scripturæ auctoritate;* Douai, 1584, in-8°; — 2° *de Hæresi et modo coercendi hæreticos;* Anvers, 1591, in-8°; — 3° *de Origine canonicorum et eorum officio;* ibid., 1592, in-8°; — 4° *de Indulgentiis;* Lille, 1597, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

CAPÈTES, nom donné aux boursiers du collége de Montaigu fondé l'an 1480 par Jean Standone. On les appelait ainsi parce qu'ils portaient de petits manteaux nommés *capes* ou *capets. Voy.* Malingre, *Antiq. de Paris.*

CAPGRAVE ou **CATGRAVE** ou **CATPGRAW** (Jean), augustin et docteur d'Oxford, mort vers 1480, a laissé : 1° *Catalogus Sanctorum Angliæ, seu Legenda;* Londres, 1516, in-fol.; — 2° *Manipulus doctrinæ christianæ;* — 3° des *Commentaires sur l'Écriture* et sur le *Maître des Sentences. Voy.* Joseph Pamphile, *Biblioth. August.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

CAPHA. *Voy.* CAFFA.

CAPHARA, ville de la tribu de Benjamin (Josué, XVIII, 26), nommée *Caphira* (Josué, IX, 17) et *Cephira* (I Esdras, II, 25; II Esdr., VII, 29). Ces variantes existent seulement dans la Vulgate; l'hébreu lit partout *Cephira.*

CAPHARCOTIA. *Voy.* CAPARCOTIA.

CAPHARNAÜM. *Voy.* CAPERNAUM.

CAPHARSABA. *Voy.* ANTIPATRIDE.

CAPHAR-SALAMA, lieu de Jérusalem où, dans un combat qu'il livra aux Juifs, Nicanor perdit près de cinq mille hommes. *Voy.* I Machab., VII, 31.

CAPHARTUTE, ville épisc. de Mésopotamie au diocèse jacobite d'Antioche; elle était située près de Mardes et de Dara, et était unie à l'évêché de Mardes au temps du patriarche Cyriaque, mort en 818. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1482. Richard et Giraud.

CAPHÉTÉTA, nom d'un mur de Jérusalem que Jonathas fit réparer. *Voy.* I Macchab., XII, 37.

CAPHIRA. *Voy.* CAPHARA.

CAPHTORIM. Selon les Paraphrastes chaldéens, les Septante, saint Jérôme, Eusèbe, Théodoret, saint Cyrille, Procope, en un mot presque tous les anciens et les nouveaux interprètes, les *Caphtorims* ne sont autres que les *Cappadociens;* mais comme d'après Jérémie (XLVII, 4), *Caphtor,* d'où dérive *Caphtorim*, est une île ou au moins une contrée maritime, D. Calmet et Gesenius pensent que ces mots désignent l'île de *Crète* et les *Crétois*, tandis que Michaëlis et Rosenmüller les entendent de l'île de *Cypre* et de ses habitants. *Voy.* Genèse, X, 14. Deutéron., XI, 23. Amos, IX, 7. Richard et Giraud, qui résument les arguments que D. Calmet a exposés en faveur de son sentiment.

CAPHTOUM, siége épisc. du diocèse d'Orient; il n'en est question que dans l'histoire des Nestoriens et dans celle de la province de Mosulj ou d'Arbèle. Assémani croit que c'est une ville d'Assyrie dans l'Adiabène.

CAPICERIUS. *Voy.* CHEFCIER.

CAPILLA (De). *Voy.* CAPELLA.

CAPILUNNUM. *Voy.* CHALON-SUR-SAONE.

CAPILUPI (Camille), né à Mantoue au XVIe siècle, s'est rendu fameux par son libelle intitulé : *les Stratagèmes de Charles IX, roi de France, contre les Huguenots, rebelles à Dieu,* etc., en italien; Rome, 1572, traduit en français, 1574, in-8°. L'auteur y décrit le massacre de la Saint-Barthélemy, massacre sur lequel Feller (*Biogr. univers.*) et G. Brunet (*Nouv. Biogr. génér.*) font quelques réflexions très-judicieuses.

CAPISCOL ou **CABISCOL**, mot formé par contraction de *caput scholæ;* il signifiait autrefois le *préchantre* ou *précenteur*, c'est-à-dire le premier des chantres; car le nom d'école se donnait non-seulement au lieu où l'on apprenait à chanter, mais encore au chœur de l'église, à la compagnie des chantres et à toutes les compagnies en général. Quelques auteurs veulent que *capiscol* vienne de *caput chori*, comme s'appliquant mieux au chantre. *Capiscol* signifie aussi, dans quelques cathédrales et collégiales, le chef ou le doyen. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Eglise*, tom. IV, p. 27. D. Macri, ad voc. CABISCOLA.

CAPISTRAN ou **CAPISTRANO** (Saint-Jean de), franciscain, né à Capistran dans l'Abruzze en 1385, mort le 23 octobre 1456, fut d'abord magistrat; mais ayant été mis en prison parce que, dans une guerre qui s'éleva entre le roi de Naples et les habitants de Pérouse, il avait montré de la sympathie pour ce prince, il ouvrit les yeux sur l'inconstance des choses humaines, prit l'habit de Saint-François, et parvint par son mérite aux premières dignités de son Ordre, où il ne cessa de donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Les papes Eugène IV et Nicolas V le chargèrent de plusieurs négociations très-importantes. C'est lui qui fut choisi pour être le chef de la croisade qui eut lieu l'an 1455. Alexandre VIII le canonisa, et on célèbre sa fête le 23 octobre. Il a composé un certain nombre d'ouvrages, dont quelques-uns sont perdus. Parmi ceux qui sont restés, nous citerons : 1° *de Papæ et concilii auctoritate;* Venise, 1580, in-4°; — 2° *de Canone pœnitentiali;* ibid., 1584; — 3° *de Pœnis inferni et purgatorii;* ibid.; — 4° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, qui donnent même les titres des livres perdus. *Voy.* Wading, *in Annal. Minorum.* Feller, *Biogr. univers.*

CAPISUCCHI ou **CAPIZUCCHI** (Raimond), cardinal, né à Rome en 1616, mort en 1691, entra chez les Dominicains, où il professa la philosophie et la théologie; Clément X le nomma secrétaire de l'*Index*, puis maître du sacré Palais; enfin, l'an 1681, Innocent XI le promut au cardinalat. On a de lui : 1° *Controversiæ theologicæ, scholasticæ, morales, ad mentem divi Thomæ resolutæ;* Rome, 1670 et 1677, in-fol.; — 2° *Censura, seu votum de cultu Sanctorum Veteris Testamenti;* — 3° *de Gradu virtutum in sanctis canonisandis requisito;* — 4° *Vita J. Christi. Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 729. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. V, p. 649 et suiv. Richard et Giraud, qui citent de Capisucchi d'autres ouvrages.

CAPITAL, CAPITAUX. On nomme *capital* un péché qui est la source de plusieurs autres. On confond quelquefois, mais à tort, le péché capital avec le péché mortel; car dans bien des cas le péché capital n'est qu'une simple faute vénielle, par exemple quand la matière est légère ou que la volonté est insuffisante pour donner lieu à un péché mortel. Il y a sept péchés capitaux, d'où dérivent tous les autres : l'orgueil, l'avarice, l'envie, la gourmandise, la luxure, la colère, et la paresse. Quelques interprètes pensent que Jésus-Christ a voulu les désigner lorsqu'il a parlé dans l'Évangile (Matth., XII, 45. Luc, VIII, 2) des sept démons qui s'emparent de l'homme.

CAPITATION, chez les Hébreux. Moïse ordonna que les Israélites donneraient un demi sicle par tête pour fournir aux frais de l'entretien du Tabernacle, pour les hosties, le bois, le vin, etc., afin que le Seigneur se souvînt d'eux et se montrât propice à leurs âmes. Telle est la loi, et c'est ainsi que l'ont interprétée la plupart des interprètes; cependant quelques-uns pensent que la capitation ne devait avoir lieu que lorsqu'on faisait le dénombrement du peuple, et que David l'ayant négligée, quand il fit le dénombrement de ses sujets, Dieu en frappa un grand nombre; mais cette interprétation ne paraît nullement probable. *Voy.* Exode, XXX, 13 et suiv. II Rois, XIV, 1 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CAPITAUX. *Voy.* CAPITAL.

CAPITE (FONTIUM A-). *Voy.* CHEFFONTAINES.

CAPITEIN (Jacques-Elisée-Jean), nègre converti, né sur la côte de Guinée, mort à Saint-George d'Elmina vers 1742. Acheté à l'âge de sept ans par un capitaine de vaisseau hollandais, il fut cédé à un commerçant d'Elmina, qui lui donna le nom de *Capitein* et le fit baptiser et instruire. Il étudia la théologie, prit ses degrés, et fut institué pasteur de Saint-George d'Elmina. Ses ouvrages principaux sont : 1° deux *Dissertations* latines : *De Vocatione ethnicorum*, et *de Servitute libertati christianæ non contraria;* cette dernière imprimée à Leyde, 1742, in-4°, a été traduite en hollandais; — 2° un *Recueil de Sermons*, en hollandais; Amsterdam, 1742, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CAPITIARIUS. *Voy.* CHEFCIER.

CAPITOLE (*Capitolium*), forteresse de Rome sur le mont Tarpéien, où il y avait un temple de Jupiter qui, à cause de cela, s'appelait *Capitolin.* L'église de la sainte Vierge appelée *Ara Cœli* est à la place du Capitole. *Voy.* le P. Alex. Donat, *Roma vetus,* édit. d'Amsterdam, 1695. Il y décrit le Capitole très-exactement.

CAPITOLIAS ou **CAPITOLISSAS**, ville épisc. de la seconde Palestine, au diocèse de Jérusalem et sous la métropole de Scythopolis. Les Tables de Peutinger la mettent entre *Gadara* et *Edraï* ou *Adraa,* au delà du Jourdain. Elle fut érigée en évêché dans le IVe siècle, et elle devint dans le XIIe un archevêché titulaire, d'honoraire qu'il était auparavant. Le premier de ses évêques, Antiochus, assista l'an 325 au concile de Nicée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 56. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VIII, p. 52.

CAPITOLINA, surnom de Jérusalem depuis qu'Adrien l'eut rétablie et lui eut donné le nom d'*Ælia Capitolina.* *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CAPITOLISSAS. *Voy.* CAPITOLIAS.

I. **CAPITON**, de l'Ordre des servites et archevêque d'Avignon, né à Narni, mort en 1576, a laissé : *Explications catholiques sur les lieux de l'Ancien et du Nouveau Testament dont les hérétiques ont abusé;* Venise, 1579; Cologne, 1581.

II. **CAPITON** ou **KOEPSTEIN** (Wolfgang-Fabrice), pasteur luthérien de Strasbourg, né à Haguenau en 1478, mort l'an 1542, était ami d'Œcolampade, de Bucer et de Cellarius. Il fut accusé de pencher vers l'arianisme. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Enarrationes in Habacuc;* Strasbourg, 1526 et 1528, in-8°; — 2° *Responsio de Missa, matrimonio et jure magistratus in religionem;* ibid., 1539 et 1540, in-8°; — 3° *Vita Œcolampadii*, en collaboration avec Simon Grynæus; 1537; — 4° *Hexameron Dei opus explicatum;* ibid., 1539, in-8°.

CAPITULAIRE. Bien que ce mot signifie généralement tout ce qui appartient au chapitre, à une assemblée de chanoines ou de religieux, on l'entend particulièrement de tout acte passé dans un chapitre, c'est-à-dire dans une assemblée capitulaire.

I. **CAPITULAIRES**, livre divisé en plusieurs chapitres ou capitules. Il s'applique particulièrement aux lois civiles et canoniques, et surtout aux lois faites par les rois de France dans les assemblées des évêques et des seigneurs du royaume. C'est dans ce sens que l'on dit les *Capitulaires de Charlemagne*, de *Louis le Débonnaire*, etc. Baluze en a donné une édition en 1677.

II. **CAPITULAIRES, CAPITULES.** Dans le VIIIe siècle et les suivants, les évêques nommaient ainsi les règlements qu'ils faisaient dans les assemblées synodales sur la discipline ecclésiastique. *Voy.* Doujat, *Hist. du droit canon.* Baluze, dans sa préface *ad Capitularia.*

CAPITULANT. On donne ce nom à quiconque a voix délibérative dans un chapitre. *Voy.* CHANOINE. RELIGIEUX. SUFFRAGE. CHAPITRE.

CAPITULE (*Capitulum*), terme de bréviaire qui signifie les petites leçons des heures qui se disent par un seul. Autrefois les Capitules étaient invariables pour toutes les heures, comme ils le sont pour Prime et pour Complies. Bède en tire l'origine de l'usage où étaient les Israélites, du temps d'Esdras, de lire quatre fois par jour quelque chose des livres de la loi. *Voy.* De Vert, *Cérémon. de l'Église,* tom. IV, p. 93. Le cardin. Bona, *de Divinâ Psalmod.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CAPITULUM.

CAPITULES. *Voy.* CAPITULAIRES, n° II.

CAPIZUCCHI. *Voy.* CAPISUCCI.

CAPNION. *Voy.* REUCHLIN.

CAPNOMANCE ou **CAPNOMANCIE** (*Capnomantia*), terme dérivé de deux mots grecs qui signifient fumée et divination. Les anciens tiraient un bon augure lorsque la fumée qui s'élevait de l'autel était légère et peu épaisse, et qu'elle se dressait en colonne droite sans se répandre tout autour.

CAPO DI S. EPIPHANIO. *Voy.* ACAMANTE.

CAPO-D'ISTRIA (*Caput-Istriæ, Justinopolis*), ville épisc. de l'Istrie, sur la mer Adriatique et dans le golfe particulier de Trieste. Les auteurs italiens prétendent que ce siége fut établi dès la naissance de l'Église, mais on n'en connaît pas d'évêques avant 524. Moroni dit même, d'après De Commanville, que cet évêché fut érigé en 756, suffragant d'Aquilée. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. V, p. 379. De Commanville, *Ire Table alphabet.*, p. 57. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VIII, p. 63.

CAPONE (Jules), jurisc. italien du XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Disceptationes forenses eccles., civil. et moral.;* Lyon, 1677, 5 vol. in-fol., et Genève, 1731, in-fol.; — 2° *Tractatus in jus canonicum;* Genève, 1733, 2 vol. in-fol., 2e édit. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

CAPONSACCHI-PANTANETI (Pierre), franciscain, né en Toscane au XVIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *In Johannis apostoli Apocalypsim Observatio;* Florence, 1572 et 1586, in-4°; — 2° *De Justitia et juris auditione;* ibid., 1575, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

CAPOUE (*Capua*), ville épisc. du royaume de Naples, dans la Campanie ou terre de Labour. D'après la tradition du pays, l'Évangile y fut prêché par l'apôtre saint Pierre ou par Prisque, son disciple, qui y établit son siége en l'an 46. Ses successeurs furent soumis immédiatement

au souverain Pontife. L'an 968 Jean XIII érigea cette ville en métropole. Trois conciles ont été tenus à Capoue. *Voy.* Richard et Giraud.

CAPPA. *Voy.* CHAPE.

I. **CAPPADOCE**, dans les Septante et la Vulgate, représente le mot hébreu *Caphtor. Voy.* CAPHTORIM.

II. **CAPPADOCE**, grand pays de l'Asie Mineure. Valens la divisa en deux provinces; Césarée, autrefois métropole de toute la Cappadoce, ne le fut plus que de la première, et la seconde eut la ville de Tyane pour capitale. L'empereur Justinien y apporta encore quelques changements : il divisa la seconde Cappadoce en deux provinces, et donna pour métropole à la seconde la ville de Mocèse, qui à la fin du VIIe siècle ne jouissait pas encore des droits métropolitains. Nazianze, qui faisait partie de la troisième Cappadoce, fut érigée en métropole au XIe siècle. On a tenu deux conciles en Cappadoce. *Voy.* Basil., *Epist. XCVIII, aliàs* 259. Greg. Nazian., *Orat. XX.* Mansi, *Supplem. Concilior.*, tom. I. Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 351. Richard et Giraud.

CAPPADOCIENS. *Voy.* CAPHTORIM.

CAPPE (Newcome), ministre et prédicateur anglican, né à Leeds en 1732, mort à York en 1800. On a de lui, entre autres ouvrages : *Critical remarks on many important passages of Scripture, together with dissertations upon several subjects tending to illustrate the phraseology and doctrine of the New Testament;* 1802; ouvrage posthume. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CAPPEL** (Jacques), né en 1568, mort en 1624, pasteur et professeur de langue hébraïque à l'académie protestante de Sedan, a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie, de controverse, de critique et d'histoire, entre autres : 1° *Historiæ ecclesiasticæ centuriæ quinque*, etc.; Sedan, 1622, in-4°; — 2° *Observationes in Nov. Test.*, dans *Lud. Cappelli Spicilegium;* Amsterdam, 1657, in-4°; — 3° *Observationes in libros Vet. Test.*, dans *Comment.* et *Not. crit.* de L. Cappel; Amsterdam, 1689, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1700, p. 29 et suiv.

II. **CAPPEL** (Louis), dit *le Jeune*, ministre et professeur d'hébreu, né à Saint-Elien l'an 1585, mort à Saumur en 1658. Il possédait un jugement peu ordinaire et une profonde érudition. Outre un ouvrage très-consciencieux sur la langue hébraïque, on a de lui : 1° *Critica sacra seu de variis quæ in sacris Veteris Testamenti libris occurrunt lectionibus;* Paris, 1650, in-fol.; — 2° *Spicilegium, seu notæ in Novum Testamentum;* Genève, 1632, in-4°; — 3° *le Pivot de la foi et de la religion*, ou *Preuve de la Divinité contre les athées et les profanes;* Saumur, 1643, in-8°, trad. en anglais; Londres, 1660, in-8°. Il existe un recueil de thèses destinées à défendre les théories soutenues dans les divers ouvrages de Cappel; ce recueil, intitulé : *Syntagma Thesium Theologicarum in Academia Salmuriensi variis temporibus disputatarum, sub præsidio Lud. Capelli Mosis Amyraldi et Josue Placæi*, a été condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 27 maii 1687). *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

CAPPELLANUS. *Voy.* CAPELLANUS.

CAPPELLI. *Voy.* CAPELLE, n° II.

CAPPERONNIER (Claude), licencié en théologie, professeur de langue grecque, né à Montdidier l'an 1671, mort en 1744, fut l'un des meilleurs hellénistes de son temps; il était également versé dans les langues orientales. Outre un grand nombre de travaux philologiques, il a laissé : 1° *Traduction de la dispute théologique de Nicéphore Grégoras avec Cabasilas*, dans l'édit. de Nicéph. Gregor., *Hist. Byzantina;* Paris, 1702; — 2° *Explication et justification du sentiment de Longin touchant le sublime d'un passage de Moïse* (Gen., ch. I), dans les Œuvres de Boileau Despréaux, tom. III; Paris, 1746.

I. **CAPPONI** (Vincent), poëte italien, mort en 1688. Urbain VIII le nomma camérier d'honneur, et son père le rappela à Florence, où il fut élevé à la dignité de sénateur. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Trattati academici : di Dio, dell'anima, del mondo et degli spiriti, e paraphrasi poetiche de cantileni della S. Scrittura;* Florence, 1684, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CAPPONI DELLA PORRETA** (Séraphino), dominicain, né à Bologne en 1536, mort l'an 1614. Il professa la théologie morale et l'Écriture sainte à Rieti et à Aquila, où il acquit une grande réputation, et plus tard il devint visiteur de son Ordre à Ferrare. Il a laissé : 1° *Scholia super compendium theologicæ veritatis Alberti magni;* Venise, 1588 et 1590, in-8°; — 2° *Elucidationes formales in Summam S. Thomæ;* ibid., 1588, 5 vol. in-4°; — 3° *Tota theologia S. Thomæ Aquinatis in compendium redacta;* ibid., 1597, in-12; — 4° plusieurs ouvrages sur l'Écriture sainte, indiqués dans Richard et Giraud et la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 392 et suiv.

I. **CAPRA**, siége épisc. de l'Afrique occidentale, dans la Mauritanie césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 53. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 56.

II. **CAPRA** (Benoît), juriscons., né à Pérouse, vivait au XVe siècle. Il était très-versé dans le droit civil et canonique, et avait une grande réputation. On a de lui, entre autres ouvrages : des *Commentaires* sur les *Décrétales* et les *Clémentines. Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.*

III. **CAPRA** (Michel), médecin et philosophe, né à Nicosie, mort à Messine au XVIe siècle. Il a laissé, outre des ouvrages sur la médecine : *de Immortalitate animæ rationalis juxta principia Aristotelis, adversus Epicurum, Lucretium et Pythagoricos;* Palerme, 1589, in-4°. *Voy.* Manget, *Biblioth. Scriptor. medic.*, l. III, p. 28.

CAPRÆ, évêché de la Bisacène dans l'Afrique occidentale, dont il est fait mention dans les conciles de saint Cyprien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 56.

I. **CAPRAIS** (saint), martyr, né à Agen, mort le 6 octobre 287. Il vivait dans une caverne située près de la ville; mais il en sortit bientôt pour déclarer au gouverneur Dacien qu'il était chrétien. Il eut la tête tranchée. Au milieu du Ve siècle l'évêque d'Agen, Dulcide, fit bâtir une église en son honneur. Les Martyrologes marquent sa fête au 20 octobre. *Voy.* Mombrice, tom. I. Surius, 20 octobre. Le P. Labbe, *Biblioth.*, tom. II. Tillemont, *Mémoires*, tom. IV.

II. **CAPRAIS** ou **CAPRAISE** (saint), abbé de Lérins, mort le 1er juin 430. Il étudia d'abord l'éloquence et la philosophie, puis il quitta le monde et se retira dans une solitude des Vosges. Honorat, qui fut depuis évêque d'Arles, vint le trouver. Ils firent plusieurs pèlerinages, et Honorat fonda dans l'île de Lérins un monastère dont il donna la direction à Caprais. *Voy.* saint Eucher de Lyon. Sidoine Apollinaire. Saint Hilaire d'Arles, *Vie de saint Honorat.*

CAPRANICA (Dominique), cardinal, né à Capranica l'an 1400, mort en 1458. Martin V lui donna le gouvernement d'Imola et le créa cardinal; mais ce pontife étant mort avant de lui

avoir remis les insignes de sa dignité, les autres cardinaux refusèrent de l'admettre au conclave. Capranica eut beaucoup de peine à obtenir justice. Nicolas V le prit en affection, l'employa dans quelques négociations, et le nomma grand pénitencier. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Ratione pontificatus maximi administrandi;* — 2° *de Contemptu mundi;* Florence, 1477, in-4°; cet ouvrage a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe; — 3° *Documenta seu præcepta de modo vivendi, de arte moriendi:* 1477, in-4°, réimprimé en 1478. La Vie de Capranica a été écrite en latin par Jean-Baptiste Poggio; Rome, 1705, in-4°, et insérée dans Baluze, *Miscellanea*, tom. III, et par Michel Catalani, mais avec beaucoup plus de critique; Fermo, 1793, in-4°. *Voy.* Ciaconius, *Epitome Pontif. Romanor.* Sponde, *Annal.* Platina, *de Vitis Pontificum.* Gaet. Moroni, vol. IX, p. 214 et suiv.

I. **CAPRARA** (Alexandre), jésuite, né à Bologne, mort à Mantoue l'an 1625. On a de lui : 1° un *Traité de la bénédiction épiscopale;* — 2° *la Vie de saint Pierre. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

II. **CAPRARA** (Jean-Baptiste), cardinal, né à Bologne l'an 1733, mort à Paris en 1810. Il étudia surtout le droit politique, et acquit de bonne heure une grande réputation; il fut successivement vice-légat à Ravenne, nonce à Cologne, à Lucerne, à Vienne, puis nommé légat *à latere* auprès du gouvernement français. En 1803 Pie VII le nomma archevêque de Milan. Mais il continua d'habiter à Paris, où il est mort. Son dévouement à Bonaparte lui valut l'honneur d'être enterré au Panthéon. On a de lui : *Concordat et recueil des bulles et brefs de N. S. P. le pape Pie VII sur les affaires de l'Église de France;* Paris, an X (1802), in-8°.

CAPRÉE ou **CAPRI**, ville épisc. et capitale de l'île de ce nom située dans le royaume de Naples, à quatre milles du cap de Minerve. Ce siége fut établi par Jean XV en 987, et placé sous la métropole d'Amalfi. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, p. 258, nov. edit. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IX, p. 221.

I. **CAPRÉOLE** ou **CAPRÉOLUS**, évêque de Carthage, vivait au ve siècle. Les biographes le représentent comme un glorieux pontife et un célèbre docteur de l'Église. Il combattit surtout les hérétiques dans ses ouvrages, dont deux seulement nous sont parvenus : 1° une *Lettre*, en grec, adressée au concile d'Éphèse; — 2° une *Épître* contre la doctrine de Nestorius. *Voy.* Labbe et Hardouin, *Recueil des Conciles.* Ferrand, *Epist. ad Pelag. et Anatol.*, tom. IX. *Biblioth. Patr.*, p. 516. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIII, p. 496 et suiv. Richard et Giraud.

II. **CAPRÉOLE** ou **CAPRÉOLUS** (André), carme, vivait au XVIe siècle. On a de lui : *Traité des cas ecclésiastiques;* Brescia, 1571.

III. **CAPRÉOLE** ou **CAPRÉOLUS** (Élie), né à Brescia, mort en 1519, avait une grande réputation comme historien et comme jurisconsulte. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Confirmatione christianæ fidei;* Brescia, 1499, in-4°; — 2° *Defensio statuti Brixiensium;* — 3° *de Ambitione et Sumptibus funerum minuendis. Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI.

IV. **CAPRÉOLE** ou **CAPRÉOLUS** (Jean), dominicain, né près de Rodez, mort en 1444. Le succès avec lequel il soutenait la doctrine de saint Thomas le fit surnommer le *Prince des Thomistes.* On lui doit : 1° *Commentaires sur le Maître des Sentences;* — 2° *Défense de la doctrine de saint Thomas;* Venise, 1483, 4 vol. in-fol. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 795 et suiv.

CAPRI. *Voy.* CAPRÉE.

CAPRULÆ. *Voy.* CAHORLE.

I. **CAPSA**, ville épisc. de la province Bisacène en Afrique. Donatulus, un de ses évêques, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien, qui parle de cette ville dans sa LVIe lettre; et Fortunat, un autre de ses évêques, était à la conférence de Carthage. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CAPSA**, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie. Donatien, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous l'archevêque de *Quars*, en latin *Cyrus*, qui était d'abord un simple évêché, et qui a été érigé en archevêché au XIIe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 56, art. CAPSÆ, et p. 86, art. CYRUS.

CAPSE, terme usité autrefois en Sorbonne pour désigner une petite boite dans laquelle les examinateurs jetaient leurs billets noirs ou blancs, lorsqu'ils refusaient ou recevaient les candidats qui se présentaient pour l'acte appelé *Tentative*, ou pour la licence.

CAPSIUS (Henri), théologien luthérien, né dans le duché de Holstein, mort à Burg l'an 1706, exerça dans cette dernière ville les fonctions de pasteur. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Disp. de mysterio Verbi;* Wittemberg, 1659, in-4°; — 2° *Disput. de Papistarum consensu;* ibid., 1660, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAPTIVITÉ. Le peuple de Dieu a été puni de ses infidélités et de ses crimes par différentes captivités ou servitudes. La première captivité est celle d'Égypte, qui est racontée dans l'Exode. Les suivantes, au nombre de six, ont eu lieu sous les Juges; mais les plus grandes et les plus fameuses sont les quatre qui arrivèrent sous les rois de Juda et d'Israël, et dans lesquelles le peuple fut transporté à Babylone. *Voy.* D. Calmet, qui dans son *Diction. de la Bible* traite au long ce sujet. Haneberg, qui le traite aussi dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.;* mais à un point de vue différent. *Voy.* aussi les réflexions de Bergier (*Diction. de théol.*) sur la CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

CAPUCE ou **CAPUCHON** (*Cucullus, Cucullu*), partie de l'habit d'un moine ou d'un religieux qui lui couvre la tête. Les chanoines mettaient autrefois le capuchon de l'aumusse sur la tête. *Voy.* Moléon, *Voyag. liturg.*, p. 48. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CUCULLA. Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis.*

I. **CAPUCIÉS** ou **CAPUTTÉS, ENCAPUCHONNÉS** (*Capuciati*), certains fanatiques qui, sur la fin du XIIe siècle, firent une espèce de schisme civil et religieux, et prirent pour marque de leur association particulière un capuchon blanc auquel pendait une petite lame de plomb. Leur mission, disaient-ils, était de forcer ceux qui se faisaient la guerre à vivre en paix. Les capuciés étaient disciples d'un bûcheron qui, vers 1186, publia que la sainte Vierge lui ayant apparu, lui avait donné son image avec celle de son Fils, avec cette inscription : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix;* qu'elle lui avait ordonné de former une association dont les membres porteraient cette image avec un capuchon blanc, symbole de paix et d'innocence, s'obligeraient par serment à conserver la paix entre eux, et forceraient les autres à l'observer. Ces fanatiques firent des prosélytes dans tous les États, surtout en Bour-

gogne et dans le Berri. Mais comme pour établir la paix ils commençaient par faire la guerre, et vivaient aux dépens de ceux qui ne voulaient pas se joindre à eux, les seigneurs et les évêques s'entendirent pour lever des troupes, qui les dissipèrent et les firent entièrement disparaître.

II. **CAPUCIÉS**, d'une autre espèce qui commencèrent à paraître en 1387 : c'étaient des hérétiques sectateurs de Wiclef, qui ne voulaient pas se découvrir et gardaient leur capuchon devant le saint Sacrement. *Voy.* Labbe, *Nouv. Biblioth.*, tom. Ier, p. 477. D'Argentré, *Collectio judiciorum*, etc., tom. I, p. 123 et suiv. Sponde, *Annal.* Richard et Giraud, à l'art. CAPUTIÉS.

CAPUCINS, religieux de la plus étroite observance de l'Ordre de Saint-François, ainsi nommés à cause de leur grand capuce ou capuchon pointu. C'était une réforme de cordeliers commencée l'an 1525 par Matthieu Bassius ou Baschi. L'an 1528 Clément VII leur permit de se mettre sous l'obéissance des conventuels et de s'appeler Frères-Ermites-Mineurs. Paul III confirma leur réforme en 1536, et leur donna le nom de *Capucins*. L'an 1573 ils s'établirent en France, et l'an 1606 ils eurent une maison en Espagne. *Voy.* Baver et Marc de Pise, *Annal. FF.-Minor -Capucin.* Wading, *Annal. Minor.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VII, c. XXIV. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CAPUCINES ou *Filles de la Passion*, religieuses de l'Ordre des Capucins; elles furent instituées à Naples l'an 1538 par Marie-Laurence Longa. Elles se répandirent bientôt en Italie. En France, elles eurent d'abord un couvent à Paris, et un autre à Marseille. Mais bientôt Toulon et plusieurs autres villes voulurent avoir des maisons de leur Ordre. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, vers la fin de l'art. CAPUCINS.

CAPULLIUS (Pierre), évêque de Conversano, vivait au XVIIe siècle. On a de lui des *Commentaires sur le premier et le second livre des Sentences;* Venise, 1623 et 1624.

CAPUT AQUEUM. *Voy.* CAPACCIO NUOVO, no II.

CAPUT CILLANUM, siége épisc. de l'Afrique occidentale dans la Mauritanie Césarienne, sous la métropole de Césarée. Il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin et dans la Notice de l'Empire. *Voy. Notit. Afr.*, no 38.

CAPUTIÉS. *Voy.* CAPUCIÉS.

CAPUT ISTRIÆ. *Voy.* CAPO-D'ISTRIA.

CARABANTES (Joseph de), capucin espagnol, né en 1628, mort en 1694. Plein de zèle et de charité, il travailla avec ardeur à la conversion des peuplades sauvages de l'Amérique. On a de lui, outre plusieurs ouvrages pour faciliter aux missionnaires l'intelligence de la langue indienne : 1o *Practica de missiones, remedio de peccadores sacado della divina Escritura y della enseñanza apostolica;* Madrid, 1678, in-4o; — 2o *Practicas dominicales, y lectiones, doctrinales de las cosas mas essenciales sobre los evangelicos;* Madrid, 1686, 1687, 2 vol. in-8o. *Voy.* Diego Gonzalès de Quiroga, *Vie du P. de Carabantes*, en espagnol; Madrid, 1705, in-4o.

CARABIZYA, ville épisc. de la province de Rhodope, au diocèse de Thrace, sous la métropole de Trajanopolis. Des trois évêques qu'elle a eus, le premier, nommé Léon, siégeait au temps de Léon IX. De Commanville la nomme simplement *Carabi*, évêché d'Hémimont dans l'exarchat de Thrace, suffragant d'Adrianopolis, et érigé au IXe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 57. Richard et Giraud.

I. **CARACCIOLI** (Antoine), théatin italien au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages sur l'histoire ecclésiastique : 1o *Synopsis veterum religiosorum rituum, cum notis ad constitutiones clericorum regularium comprehensa;* Rome, 1610, in-4o; Paris, 1628, in-4o; — 2o *de S. Jacobi assessu ad Hispaniam, et de funere S. Martini, S. Ambrosio procurato;* Naples, 1618, in-8o.

II. **CARACCIOLI** (César-Eugène), au XVIIe siècle, a composé plusieurs ouvrages estimés, dont les principaux sont : 1o *Histoire ecclésiastique de Naples;* 1654, in-4o; Charles Lellis y fit un vol. in-4o d'additions; — 2o *Description du royaume de Naples;* 1661, in-4o. Ces deux ouvrages sont en italien. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

III. **CARACCIOLI** (Jean-Antoine), de Melfi, mort en 1569 à Château-Neuf-sur-Loire, fut le dernier abbé régulier de Saint-Victor en 1543. Il tyrannisa ses religieux, et fut obligé en 1551 de permuter son abbaye avec l'évêché de Troyes. Après s'être fait connaître avantageusement par son *Miroüer de la vraie religion*, Paris, 1544, in-16, il prêcha le calvinisme et se maria. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, à l'art. CARACCIOLI (Antoine), où on trouve quelques détails intéressants.

IV. **CARACCIOLI** (Louis-Antoine, marquis de), né à Paris en 1721 d'une famille originaire de Naples, mort en 1803, fit ses études au Mans, où son père était établi, et entra en 1739 dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt pour voyager en Italie, en Allemagne, en Pologne. A son retour en France il composa un grand nombre d'écrits, qui ont été diversement jugés sous le rapport du mérite littéraire; cependant on en a traduit le plus grand nombre en italien, en allemand et en anglais. Nous ajouterons que l'esprit religieux de ces ouvrages valut à l'auteur l'animadversion des philosophes; et que, d'un autre côté, Caraccioli mérita de la Convention une pension annuelle de 2,000 fr., dont il a joui jusqu'à sa mort. Ses principaux écrits sont : 1o *Conversation avec soi-même;* 1755, in-12; — 2o *Jouissance de soi-même;* 1759, in-12; — 3o *l'Univers énigmatique;* Avignon, 1759; — 4o *le Tableau de la Mort;* 1761, in-12; — 5o *le Langage de la Raison;* Avignon, 1763, in-12; — 6o *le Langage de la Religion;* 1763, in-12; — 7o *le Cri de la vérité contre la séduction du siècle;* 1765, in-12. Mais l'ouvrage qui eut le plus de succès est : *Lettres du pape Clément XIV*, que le titre attribue à ce pontife, mais qu'on croit plus généralement être sa propre œuvre, bien qu'il ait assuré qu'il n'en était que le simple traducteur. On trouve dans l'*Encyclopédie catholique* la liste des écrits de Caraccioli, telle qu'elle est dans le *Diction. des Anonymes et Pseudonymes* de Barbier, et dans la *France littéraire* de Quérard.

V. **CARACCIOLI** (Robert) ou *Robertus de Licio*, de l'Ordre des Frères-Mineurs de Saint-François, né à Lecce l'an 1425, mort l'an 1495, professa la théologie, se fit connaître comme prédicateur, et occupa dans son Ordre les plus hauts emplois. Il fut promu, l'an 1471, à l'évêché d'Aquino, et, l'an 1484, au siége de Lecce. Il a laissé : 1o *de Hominis formatione;* Nuremberg, 1470, in-8o; — 2o *de Morte;* Venise, 1475, in-4o; — 3o *Speculum fidei christianæ;* ibid., 1555, in-8o; — 4o des *Sermons*, qui ont eu des éditions nombreuses; — 5o *Tractatus de æterna beatitudine;* ibid., 1496; — 6o *Tractatus de Incarnatione Christi contra errores Judæorum, qui in Christo credere nolunt;* mais quelques-uns nient que cet ouvrage soit de Robert Caraccioli. *Voy.* Léandre Albert, *Descrizzione d'Italia*, fol. 197, verso. Wading, *de Scriptor. Ord. Minor.*, p. 306. Willioth,

Athen. Orthodox. sodalitii Francis., p. 316. Olearius, *Biblioth. eccles.*, part. II, p. 135. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, t. III, p. 62 et suiv. Prosper Marchand, *Diction. hist.*, tom. Ier, p. 147 et suiv.

CARACTÈRE, en terme de théologie, est une marque spirituelle et ineffaçable imprimée dans l'âme par quelque sacrement, et qui distingue ceux qui l'ont reçu de ceux qui ne l'ont pas reçu, et rend les premiers capables de recevoir et d'administrer les choses saintes. Les théologiens sont partagés sur l'essence du *caractère;* mais il y a trois choses de foi par rapport au *caractère*, savoir : 1° que le *caractère* est une marque spirituelle et ineffaçable, qui ne se détruit ni par le crime, ni par l'hérésie, ni par le schisme; 2° qu'il y a trois sacrements qui impriment un *caractère;* savoir, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre; 3° que ces trois sacrements ne peuvent en conséquence se réitérer, et qu'ils impriment un *caractère* indépendamment des dispositions de celui qui les reçoit. Les protestants nient l'existence du *caractère sacramentel;* ils disent qu'il a été imaginé par Innocent III; cependant ils ne réitèrent ni ne veulent qu'on réitère le Baptême. *Voy.* Augustin., *Contra Parmenian.*, l. II. *Epist. XIV ad Januar. Epist. CLXXXV, aliàs* 50. *De Baptism.*, l. VI, c. I. *Epist. XCVIII, aliàs* 28 *ad Bonifac. Conc. Tridentin., sess. VII, can.* IX. *Voy.* aussi SACREMENT, BAPTÊME, CONFIRMATION, ORDRE.

I. **CARAFFA** (Antoine), théologien napolitain, mort l'an 1591. Pie V le nomma cardinal en 1566. On a de lui : 1° une édit. et une traduct. du *Commentaire* de Théodoret sur les Psaumes; — 2° une édit. de quelques *Discours* de saint Grégoire de Nazianze; — 3° une édit. du *Commentaire* d'Élie de Crète, de Cassien et de saint Grégoire; — 4° *Catena veterum Patrum in omnia sacræ Scripturæ cantica;* Padoue, 1565, in-4°; Cologne, 1572, in-8°; — 5° *les Décrétales des Papes;* 3 vol.; — 6° une édition de la *Bible des Septante*, avec une trad. lat. conforme au texte grec; Rome, 1587, in-fol.; — 7° une édition de la *Vulgate;* Rome, 1588, in-fol.

II. **CARAFFA** (Charles), fondateur de la congrégation des *Ouvriers pieux*, né l'an 1561, mort à Naples l'an 1633. Il se retira d'abord chez les jésuites, puis il rentra dans le monde, qu'il quitta définitivement quelques années plus tard pour se consacrer au soulagement des malades et à la conversion des pécheurs. Il fonda plusieurs couvents pour les filles repenties, un autre pour les jeunes filles indigentes, et la congrégation des *Ouvriers pieux*, qui fut approuvée l'an 1621 par le pape Grégoire XV. On croit qu'il est auteur des deux ouvrages suivants : 1° *Commentaires de l'Allemagne sacrée, rétablie sous Grégoire XV et Urbain VIII;* Cologne, 1639; — 2° *Décrets, ordonnances et priviléges en faveur de la religion catholique en Allemagne;* ibid. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, t. VIII, c. IX.

III. **CARAFFA** (Charles-Marie), prince de la Roccella et de Butero, né l'an 1646, mort en 1695, fut ambassadeur d'Espagne à Rome. On a de lui : *Opere politiche cristiane;* 1692, in-fol.; ce traité est divisé en trois parties : 1° *il Principe;* — 2° *l'Ambasciadore politico cristiano;* — 3° *Scrutinio politico contra la falsa ragion de Stato di Nicolò Macchiavelli. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1693.

IV. **CARAFFA** (Jean-Pierre), pape. *Voy.* PAUL IV.

CARAÏTES ou **KARAÏTES**, secte juive opposée aux *rabbanites* ou *rabbinistes* en ce qu'elle s'attache à la lettre de l'Écriture, et qu'elle n'admet les traditions qu'après un examen très-attentif; ou même les rejette absolument. Cette secte, suivant les uns, a commencé vers le VIe siècle de notre ère, peu après la compilation du Talmud, et, selon d'autres, dans le courant du VIIIe. La différence des rites la plus essentielle entre les caraïtes et les rabbanites consiste dans la fixation respective des néoménies. Les caraïtes rejetèrent la réforme du calendrier, introduite par les rabbins vers l'an 350 de J.-C., et ils continuèrent de se régler sur l'apparition visible de la nouvelle lune, et de célébrer constamment la néoménie au jour même de la conjonction. D'après cela, ils célèbrent ordinairement leurs fêtes à d'autres jours que les rabbanites. *Voy.* J.-G. Schupart, *Secta Karæorum dissertationibus aliquot historico-philologicis sic adumbrata e codicibus manuscriptis, ut plurimum ortus, progressus ac dogmata ejusdem præcipua eruta comparant.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Dict. de théol.* L'*Encyclop. cathol.* Le *Nouv. Dict. de la théol. cathol.*

CARALIA ou **CARALLIA**, ville épisc. de la première Pamphylie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Lides, fut érigée en évêché au Ve siècle. Elle a eu trois évêques, dont le premier, nommé Solon, souscrivit au concile d'Éphèse. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 57. Richard et Giraud.

CARAMITA, ville épisc. du diocèse de l'Arménie Majeure sous le premier catholique, qui était celui d'Eschmiasin. La nouvelle Notice des Arméniens la considère comme archevêché avec deux suffragants. Elle paraît être la même ville que *Caramid* ou *Amid. Voy.* AMID, et Gaet. Moroni, vol. IX, p. 250.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ (Jean), théologien espagnol, né à Madrid l'an 1606, mort en 1682. Il entra dans l'Ordre de Cîteaux, professa la théologie à Alcala, fut reçu docteur en théologie à Louvain, où il obtint beaucoup de succès comme prédicateur; il occupa les plus hautes positions de son Ordre et mourut évêque de Vigevano. On s'accorde à lui reconnaître beaucoup d'érudition, mais peu de jugement. Il a laissé : 1° *Theologia regularis, SS. Benedicti, Augustini, Francisci regulas commentariis dilucidans;* Bruges, 1638, in-fol.; Francfort, 1664, in-4°; Venise, 1651, in-4°; Lyon, 1665, in-fol.; — 2° *Theologia moralis ad prima eaque clarissima principia reducta;* Louvain, 1643, in-fol.; — 3° un grand nombre d'ouvrages théologiques, scientifiques et politiques. *Voy.* Nicol.-Anton., *Biblioth. Hispan.* Nicéron, qui, dans ses *Mémoires*, donne une liste complète des écrits de Caramuel.

CARANTENA. *Voy.* CARENA.

CARATE ou **CARATUS** (Jérôme de), de l'Ordre des Oblats de Saint-Ambroise et de Saint-Borromée, vivait au XVIIe siècle. Professeur de théologie et de droit canon, il devint protonotaire apostolique. On a de lui : 1° *Tavole delle opere esteriori, colle quali deve procurare ogni curato di dar sodisfazione al suo popolo;* Milan, 1607, in-4°; — 2° *de Juribus parochialibus;* ibid., 1625, in-8°; Breslau, 1626, in-8°; — 3° un grand nombre d'autres ouvrages restés manuscrits. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Mediolan.*

CARAUNUS. *Voy.* CHÉRON, nos I et II.

CARAVAJAL. *Voy.* CARVAJAL.

CARBEN (Victor de), rabbin allemand, né l'an 1423, mort à Cologne l'an 1515. Il fut d'abord rabbin de la communauté juive de Cologne, mais il se convertit au christianisme l'an 1472 et entra dans l'état ecclésiastique. On a de

lui : 1° *Judæorum errores et mores, opus aureum ac novum et a doctis viris exspectatum;* Cologne, 1509, in-4°, et 1550, in-8°; en allemand; — 2° *Propugnaculum fidei christianæ instar dialogi, christianum et judæum disputatores introducens;* Strasbourg, 1519, in-4°, en allemand.

CARBON (Louis de Costaciaro), professeur de théologie, vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Abrégé de la théologie de saint Thomas;* Cologne, 1608; — 2° *Exposition de l'Oraison dominicale;* Venise, 1590; — 3° *Somme de cas de conscience;* ibid., 1606; — 4° plusieurs autres ouvrages théologiques dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud.

CARBONARI, mot italien, pluriel du singulier *carbonaro*, c'est-à-dire charbonnier. Les carbonari formaient une secte demi-religieuse et demi-politique qui a paru d'abord vers la fin du XVIIIe siècle dans les défilés des Abruzzes, dans le royaume de Naples, et qui est appelée ainsi parce que le lieu de sa naissance produit beaucoup de charbons, et qu'un grand nombre des premiers sectaires étaient des charbonniers. Le premier principe des carbonari en ce qui regarde la religion, c'est que chacun a le droit d'adorer le Tout-Puissant comme il l'entend et selon sa conscience. Outre cet affranchissement de toute religion positive, ces sectaires ont une espèce de culte, vraie parodie du christianisme, avec certaines cérémonies empruntées à l'Église catholique, voulant faire croire par là aux populations qu'ils tenaient à la religion de leurs pères. Pie VII, pour prémunir les catholiques qu'ils auraient pu séduire, lança le 13 septembre 1821, contre les carbonari, la bulle d'excommunication *Ecclesiam à Jesu Christo fundatam. Voy.* Pistolesi, *Vita di Pio VII*, tom. IV. Barruel, *Histoire du Jacobinisme*. Feller, à l'art. SOCIÉTÉS SECRÈTES. Gaet. Moroni, vol. IX, p. 251 et suiv. L'*Encyclop. cathol.* Jarte, *du Carbonarisme*, dans les *Mélanges,* du même auteur, t. II, p. 333. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CARBONARISME, doctrine des carbonari.

CARBONNET DE LA MOTHE (Jeanne de), en religion Mère Marie-Jeanne de Sainte-Ursule, religieuse ursuline du XVIIe siècle, vivait à Bourg en Bresse. On a d'elle : *Journal des illustres religieuses de l'Ordre de Sainte-Ursule, avec leurs maximes et pratiques spirituelles, tiré des chroniques de l'Ordre et autres mémoires de leur vie;* Bourg, 1684-1690, 4 vol. in-4°. Le P. Grasset, jésuite, a eu beaucoup de part à cet ouvrage. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

CARCAA, ville située aux confins de la tribu de Juda, du côté du midi. *Voy.* Josué, XV, 3. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 694.

CARCABIA, siége épisc. de la Bisacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète, érigé au IVe siècle. Donatien, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage, et un autre, le fameux Victorien, se trouva au concile de Cabarbuse, et fut déposé dans celui de Begaïe. *Voy.* August., *Contra Crescon.*. l. II. Les *Notit. Afr.*, 380. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 57. Gaet. Moroni, vol. IX, p. 255.

CARCANO (Michel), de l'Ordre des Frères-Mineurs Observantins, né à Milan, mort en odeur de sainteté vers 1485, a laissé : 1° *Sermonarium de commendatione virtutum et reprobatione vitiorum*, etc.; Milan, 1495, in-4°; — 2° *Sermones undecim more scholastico in Decalogum, ex* XX *capite Exodi;* — 3° *de Fide christianâ liber;* Bâle, 1749, in-4°; — 4° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Script. Mediolan.*

CARCASSONNE (*Carcasso*), ville épisc. du bas Languedoc. Cet évêché, érigé dans le VIIe siècle, et qui était autrefois suffragant de Narbonne, l'est aujourd'hui de Toulouse. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 57. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 210 et suiv.

CARCAT (Augustin le jeune), né dans le Berry, mort en 1655, provincial des Augustins réformés, a publié : 1° *Vie de saint Fare, avec une suite des abbesses de cette abbaye;* Paris, 1629, in-8°; — 2° l'*Excellence de l'Oraison dominicale;* Poitiers, 1651, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CARCHA** ou **CHARCH**, ville épisc. au diocèse des Chaldéens au-dessous de Bagdad ou dans le Chusistan. On n'en connait qu'un seul évêque, Moïse, qui fut disciple de Mar-Aba Ier. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 412. Richard et Giraud.

II. **CARCHA**, siége épisc. de Perse au diocèse des Chaldéens et sous la métropole d'Holwan.

I. **CARCHAS**, nom de l'un des sept premiers eunuques du roi Assuérus, époux d'Esther. *Voy.* Esther, I, 10.

II. **CARCHAS**, ville épisc. *Voy.* BETH SÉLEUCIE.

CARDABUNTHE, siége épisc. de la province d'Isaurie au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. Zachaire, un de ses évêques, assista au 7e concile général.

CARDAN (Jérôme), célèbre médecin et philosophe, né à Pavie en 1501, mort à Rome en 1576, avait une grande pénétration d'esprit; ce qui lui permit d'apprendre les sciences avec une extrême rapidité. A vingt-quatre ans il prit le bonnet de docteur en médecine à Padoue, et à vingt-cinq il était recteur de l'Université de cette ville. Il faut dire cependant qu'à son grand savoir il joignait une vraie folie. Il prétendait avoir des extases et des visions toutes les fois qu'il le voulait; il se flattait même d'être favorisé d'un génie comme Socrate. Il se fit mettre en prison à Bologne; et, dès qu'il eut sa liberté, il courut à Rome, obtint une pension du Pape; mais il se laissa mourir de faim pour accomplir son horoscope. Il avait annoncé qu'il ne vivrait pas jusqu'à soixante-quinze ans; il voulut tenir parole; il mourut trois jours avant de les avoir atteints. Ses nombreux écrits, recueillis en 1663 par Charles Spon, en 10 vol. in-fol., et dont Nicéron a donné une liste complète, sont une compilation où parmi de bonnes choses se trouvent beaucoup de rêveries et d'absurdités. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XIV. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CARDIC ou **CARDICE**, évêché *in partibus* érigé au XIIe siècle, sous la métropole de Larisse. Il en est question dans les lettres d'Innocent III, édit. de Baluze, tom. II. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. IX, p. 272.

CARDINAL, CARDINAUX. Le cardinal est un prince ecclésiastique qui a voix active et passive dans le conclave, lors de l'élection du Pape. Le mot *cardinal* était en usage dès le VIe siècle, puisqu'on le lit dans le registre de saint Grégoire le Grand et dans les Lettres des autres Papes de ce temps-là. Quant à l'étymologie, les uns prétendent que *cardo*, d'où il dérive, signifiant au propre le gond d'une porte, et au figuré le fondement d'une chose, ce qu'elle a de principal et de plus excellent, les cardinaux ont reçu

ce nom parce qu'ils sont le fondement de l'Église et les membres les plus excellents de la hiérarchie ecclésiastique : *Sicut per cardinem volvitur ostium domus*, dit le pape Eugène IV, *ita super hos* (cardinales) *sedes apostolica totius Ecclesiæ ostium quiescit et sustentatur*. D'autres, comme Bellarmin, disent que les premiers cardinaux étaient les curés ou titulaires des paroisses et des églises de Rome, ainsi appelés parce que, quand le Pape célébrait la messe, ils se tenaient aux coins de l'autel, *ad cardines altaris*. Il y a une foule de questions qui se rattachent au mot *cardinal :* telles sont, par exemple, la Dignité et la Grandeur, les Droits et les Privilèges, la Promotion, le Nombre, l'Age, les Qualités, le Titre, les Fonctions, les Devoirs et Obligations, les Insignes des Cardinaux, etc. Comme toutes ces questions exigent nécessairement des développements que ne comporte pas ce Dictionnaire, nous renvoyons aux auteurs de *Traités* et de *Dictionnaires* de *Droit canon*, tels qu'Onuphre Panvini, dans son *Interprétation des noms ecclésiastiques*. Bellarmin, *Controvers.*, tom. II; *de Membr. eccles.*, l. I; *de Cler.*, c. XVI; *de Cardinal.* François Frison, *Gallia purpurata*. Du Cange, *Glossarium*. Aubéry, *Hist. des Cardinaux*. Coquille, *sur l'Autorité des décisions des Cardinaux, et sur leur origine*. La Combe, *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale*, au mot CARDINAUX. Les *Mémoires du Clergé*, tom. VI, X, XI. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CARDINALIS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, etc., ad voc. CARDINALES. J. Card. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici*. Francisco Schmalzgrueber, *Jus. ecclesiast. universum*, passim. *Voy.* encore Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.* D. Bouix, *Tractatus de Curia Romana*. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines eccles.*, part. III, *des Congrégations romaines*.

CARDINALAT, dignité de cardinal, laquelle vient immédiatement après celle du Pape dans la hiérarchie ecclésiastique. Autrefois, en France, la promotion au cardinalat donnait ouverture à la Régale. *Voy.* ce mot.

I. **CARDINALES** (Fêtes). *Voy.* FÊTES.

II. **CARDINALES** (Vertus). Les théologiens donnent le nom de *vertus cardinales* à la prudence, à la justice, à la force et à la tempérance, en les considérant comme les gonds ou pivots (*cardines*) sur lesquels roule toute la morale.

CARDINAUX. *Voy.* CARDINAL.

CARDONA ou **CARDONE** (Jean-Baptiste), né à Valence, mort à Tortose l'an 1590, fut successivement évêque d'Elne, de Vich et de Tortose. Grégoire XIII le nomma membre de la commission chargée de rétablir dans leur intégrité le texte des Pères, et il restitua d'après les manuscrits plus de huit cents leçons de saint Léon le Grand et de saint Hilaire. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Expungendis hæreticorum propriis nominibus etiam cum nihil malæ doctrinæ, aut nihil proprium editis libris consignant;* Rome, 1576, in-8°. *Voy.* And. Schott., *Biblioth. Hisp.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova*.

CARDOSO (George), célèbre hagiographe portugais, né en 1606, mort l'an 1669, a publié une Vie des saints de Portugal sous le titre de *Agiologio Lusitano dos santos et varoes illustres em virtude do reino de Portugal e suas conquistas;* Lisbonne, 1651-1657, 3 vol. petit in-fol. *Voy.* Barbosa Marchado, *Biblioth. Lusitana*. Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CARÉE, fils de Johannan. *Voy.* IV Rois, XXV, 23.

CAREHIM. On lit dans la Vulgate (I Paralip., XII, 6) : *Elcana, Jesia, Jesbaam de Carehim;* ce qui pourrait faire croire que *Carehim* est un nom de lieu; mais l'hébreu lit *Haqqôrehîm*, c'est-à-dire *les Coréens*, appartenant à la famille de Coré, les descendants de Coré. Les Septante favorisent la leçon du texte original, car ils ont traduit par : *Kaï oï Koritaï*, et les Korites.

CARÊME (*Quadragesima*), jeûne de quarante jours qui sert de préparation à la fête de Pâques. Ce jeûne n'est pas d'institution divine, puisque Jésus-Christ ne l'a pas prescrit dans l'Évangile; mais les Pères grecs et latins en parlent comme d'une pratique très-ancienne, ce qui fait croire qu'il a été institué par les apôtres; ce qu'enseignent formellement saint Jérôme, saint Léon, saint Augustin, et la plupart des Pères du IV[e] et du V[e] siècle. Il n'était autrefois que de trente-six jours; mais dans le IX[e] siècle, pour imiter le jeûne de Jésus-Christ dans le désert, on y ajouta les quatre jours qui précèdent le dimanche de la Quadragésime. *Voy.* JEUNE, COLLATION. August., *Epist. LIV, aliàs* 118, *ad Januar.* Bossuet, *Hist. des Variations*, l. VII. Thomassin, *Traité histor. et polit. du Jeûne*. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* fait un exposé historique du Carême et répond aux diverses objections des protestants contre cette sainte institution.

CARENA ou **CARIENA**, et par corruption **CARANTENA**, mots dérivés de *Quadragena*, qui signifie quarantaine, ou de *Carentia*, qui veut dire privation, abstinence. On doit entendre par ces divers mots la pénitence de quarante jours imposée par l'évêque ou le supérieur d'un couvent à un grand pécheur, qui, pendant quarante jours, ne devait prendre pour nourriture que du pain et de l'eau, et souvent il devait rester renfermé pendant tout ce temps, privé de toute société. *Voy.* Du Cange, *Glossarium*. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CARENA.

CARÉRIUS (Alexandre), jurisc., né à Padoue, mort l'an 1626. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité de la puissance du Pontife romain;* Padoue, 1599; — 2° *des Songes et de la Divination par les songes;* ibid., 1575; — 3° *des Fiançailles et du Mariage;* Venise, 1584.

CARETH, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 15.

CARIA, nom d'une province maritime de l'Asie Mineure. *Voy.* I Machab., XV, 23.

CARIANA. *Voy.* CARTENNA.

I. **CARIATH**, mot qui signifie ville; de là vient qu'il se rencontre souvent dans les noms de lieu de la Palestine.

II. **CARIATH**, ville de la tribu de Benjamin située près de Gabaath. *Voy.* Josué, XVIII, 28.

I. **CARIATHAÏM**, ville de la tribu de Ruben qui fut plus tard occupée par les Moabites. *Voy.* Josué, XIII, 19. Jérém., XLVIII, 23.

II. **CARIATHAÏM**, ville de la tribu de Nephthali donnée aux Lévites. *Voy.* I Paralip., VI, 76. Elle est aussi nommée *Carthan*. *Voy.* Josué, XXI, 32.

I. **CARIATH-ARBÉ**, ville de Juda qui fut appelée plus tard *Hébron*. *Voy.* Josué, XIV, 15; XV, 13. Juges, I, 10, etc.

II. **CARIATH-BAAL**, la même que *Cariathiarim*, ville de Juda. *Voy.* Josué, XV, 60, et l'art. suivant.

CARIATHIARIM, ville de la tribu de Juda sur les limites septentrionales. *Voy.* Josué, XV, 9, 60. Elle était aussi appelée *Baala* et *Cariath-Baal*. *Voy.* Josué, XV, 9, 60; XVIII, 14.

CARIATHSENNA ou **CARIATH-SÉPHER** ou **DABIR**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 15, 49.

CARIATH-SÈPHER. *Voy.* l'art. précédent.

CARIATI. *Voy.* Cérenza.

CARIE, sixième province de l'Asie Mineure située à l'opposite de l'île de Rhodes. Aphrodisiade en est la métropole. On croit que saint Jean l'Évangéliste y a porté la foi, et il est regardé comme le fondateur de toutes les églises d'Asie. L'an 366 ou 367 on a tenu à Carie un concile (*concilium Cariense*); trente-quatre évêques d'Asie y assistèrent. *Voy.* Sozomène, *Hist. eccles.*, l. VIII, c. IX. Baronius, *Annal.*, ad ann. 366. Richard et Giraud.

CARIENA. *Voy.* Carena.

CARILOCUS. *Voy.* Charlieu.

CARINA ou **CARINI**, ville épisc. des Abruzzes dans le royaume des Deux-Siciles. Ce siége fut uni par saint Grégoire le Grand à Reggio de la Calabre. Il existait dès le VIe siècle; mais en 1818 Pie VII, par sa bulle *de Meliori*, l'unit pour toujours à l'archevêché de Trani. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 29.

CARINOLA (*Carinula* ou *Calenum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre de Labour; elle est suffragante de Capoue. Ce siége fut d'abord établi à *Forum-Claudii*, aujourd'hui *Oriolo;* c'est en 1087 qu'il fut transféré à Carinola, en demeurant toujours sous Capoue. Enfin en 1818 Pie VII l'unit à Sessa. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 29, 30.

CARIOPHILE. *Voy.* Caryophile.

CARIOPOLIS. *Voy.* Clariopolis.

I. CARIOTH, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 25.

II. CARIOTH, ville du pays des Moabites. *Voy.* Jérém., XLVIII, 24, 41.

CARISIACUM. *Voy.* Chiersy.

CARISIO (Antoine), fondateur de la congrégation des Clercs Réguliers pour le service des malades, né dans le Milanais au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Ritratto di Gesù nella tela dell' Ostia sagramentale;* Milan, 1671, in-12; — 2° *Esercizj sopra i dolori di Gesù Cristo;* Milan, 1672. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Mediolan.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CARISTE ou **CARISTO** (*Caristus*), ville épisc. de Grèce de la première Achaïe, dans la partie orientale de l'île de Négrepont, exarchat de Macédoine. Elle fut érigée en évêché au Ve siècle sous la métropole de Chalcis; mais aujourd'hui c'est un évêché *in partibus* sous la même métropole. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 58. Gaet. Moroni, vol. X, p. 31.

CARITABLES (Les), ecclésiastiques prêtres et titulaires d'un bénéfice appelé *Carité*, desservi deux fois par jour dans l'église de Saint-Étienne, au diocèse d'Amiens. Le nom de *Caritable* vient de la charité, qui avait donné naissance au bénéfice, des dons faits par des personnes pieuses et des aumônes que ces bénéficiers devaient distribuer. L'établissement de la Carité date de l'an 1048; les Caritables étaient alors au nombre de quarante; et, l'an 1248, ils furent réduits à vingt. *Voy.* Richard et Giraud.

CARITATIF. *Voy.* Subside.

CARITH, torrent qui tombe dans le Jourdain au-dessous de Bethsan. *Voy.* III Rois, XVII, 3, 4.

CARLEOLUM. *Voy.* Carlisle.

CARLERIUS. *Voy.* Charlier, n° I.

CARLESTAD. *Voy.* Carlostad.

CARLETON (George), évêque anglican, évêque de Landaff, puis de Chichester, né dans le Northumberland l'an 1559, mort l'an 1628, assista au synode de Dordrecht, où il défendit la cause de l'épiscopat. Très-ennemi des catholiques, et surtout de la papauté, il se montra toujours grand partisan de Calvin sur la prédestination. On a de lui un certain nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*; nous citerons seulement : 1° *Tithes examined and proved to be due to the Clergy by a divine right;* — 2° *Jurisdiction regal, episcopal, papal, wherein is declared how the pope hath intruded upon the jurisdiction of temporal princes, and of the church;* Londres, 1610, in-4°; — 3° *Consensus Ecclesiæ catholicæ contra Tridentinos, de Scripturis, Ecclesia, Fide et Gratia ;* Londres, 1613, in-8°.

CARLETTI (Pélerin-Marie), évêque de Montepulciano, né en 1757, mort en 1827, fut successivement oratorien, missionnaire, recteur du séminaire de Borgo-San-Sepolcro, chanoine de Florence, et enfin évêque de Montepulciano. Il assista au concile de Paris de 1811, concile sur lequel il a laissé en manuscrit 18 lettres pleines d'intérêt. De retour dans son diocèse, il célébra en 1814 la délivrance de Pie VII. A cette époque il voulut se faire jésuite, mais le Pape lui ordonna de rester à la tête de son diocèse. Parmi les écrits qu'il a laissés, on remarque : 1° *Avertissements pastoraux;* Sienne, 1807, in-4°; — 2° *Instruction sur l'usure et le prêt;* 1814; — 3° *Lettre pastorale sur la dévotion au Sacré-Cœur;* 1814; — 4° *Dissertation sur l'institution des évêques;* Bologne, 1815, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CARLILOCUS. *Voy.* Chaaliz.

CARLISLE (*Carleolum*), ville épisc. d'Angleterre dans le comté de Cumberland, située sur la rivière d'Eden, vers les frontières d'Écosse. Ce siége fut établi l'an 1133; mais en 1559 l'évêque Owin Ogelthorp, qui avait couronné la reine Élisabeth, s'étant cependant toujours opposé à la nouvelle réforme, fut déposé avec beaucoup d'autres. Depuis cette époque le siége a été occupé par des évêques anglicans. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 37, 38.

CARLOMAN, qualifié de saint par quelques auteurs. A la mort de Charles le Martel, son père, il eut en partage l'Austrasie, la Thuringe et la Bavière, et se contenta du titre de duc des Francs. Le 21 avril 742 il fit assembler un concile pour la réforme du clergé, fonda la célèbre abbaye de Fuldes, et donna beaucoup aux églises et aux monastères. Il prit l'habit monastique dans un couvent qu'il fit bâtir à neuf lieues de Rome, sur le mont Soracte, puis il se retira au mont Cassin, et de là à Vienne en Dauphiné, où il mourut en 755. Sa fête principale est marquée dans le Martyrologe des Bénédictins au 17 août, que l'on croit être le jour de sa mort, et la translation de ses reliques est fixée au 19 mars. *Voy.* D. Mabillon, IIIe *siècle bénéd.*, p. 2. Bulteau, *Hist. bénéd.*, l. IV, c. II. Richard et Giraud.

CARLOSTAD ou **CAROLSTAD** ou **CARLOSTET** ou **CARLESTAD** (André), né dans la ville de ce nom, en Franconie, mort à Bâle l'an 1541. Son véritable nom était *Bodenstein;* il était prêtre, archidiacre de Wittemberg et professeur de théologie à l'université de cette ville, dont il devint doyen. Il se montra d'abord ardent adversaire de Luther, dont il adopta les erreurs, auxquelles il joignit celles de Bérenger. *Voy.* Pratéole, *tit.* Carlostad. Bossuet, *Hist. des Variat.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CARMAN ou **CARMANIA**, siége épisc. sous le métropolitain de Perse. On n'en connaît aucun évêque. *Voy.* Richard et Giraud.

I. CARMEL, ville de la tribu de Juda située

sur la montagne de ce nom, dans la partie la plus méridionale de la Palestine. *Voy.* Josué, xv, 55. I Rois, xxv, 5. Procopus Gazæus ex Euseb., *in Comment. ad I lib. Reg.* Hieronym., *in Comment. ad Amos.* I. Theodoretus, *Quæst.* 59, *in I lib. Reg.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 695.

II. **CARMEL**, montagne ou chaîne de montagnes de la Palestine, dans la tribu de Manassés et au midi de la tribu d'Aser, entre la Galilée et Samarie. Les carmes y possédaient un monastère qui consistait en cinq cellules creusées dans le roc. On voit aussi sur le Carmel les débris de plusieurs autres monastères. *Voy.* III Rois, xviii, 19, etc. Joseph, *Antiq.*, l. V. D'Ervieux, *Relat. du Mont-Carmel.* Les *Voyages de la Terre-Sainte.* Richard et Giraud. Quelques auteurs prétendent qu'il y a une autre montagne du nom de *Carmel* située dans la partie méridionale de la tribu de Juda, près des frontières d'Édom, et que c'est celle dont il est parlé dans I Rois, xv, 12; xv, 2.

III. **CARMEL**, nom donné quelquefois en général à toutes sortes de lieux plantés de vignes et d'arbres fruitiers, et remarquables par leur fertilité. *Voy.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 327.

IV. **CARMEL** ou **NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL**, Ordre militaire de chevaliers-hospitaliers, fondé par Henri IV, roi de France. Les chevaliers de cet Ordre étaient cent gentilshommes français, qui en temps de guerre devaient marcher auprès du roi. Paul V approuva cet Ordre, qui, par acte d'octobre 1608, fut uni à celui de Saint-Lazare de Jérusalem. *Voy.* le P. Toussaint de Saint-Luc, *Mémoires* ou *Extraits des titres de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare;* Paris, 1681. Sponde, *Annal.* ad ann. 1608, n° 3, et ad. ann. 1565, n° 16.

CARMELI (le P.), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Citadella en 1706, mort à Padoue l'an 1766, fut définiteur de son Ordre et professeur de langues orientales à l'université de Padoue. Outre de nombreux ouvrages d'érudition et de littérature dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*, on a de lui : *Storia di varii costumi sacri e profani degli antichi sino a noi pervenuti, con due dissertazioni sopra la venuta del Messia;* Padoue, 1750 et 1761, 2 vol. in-8°, 2e édit. La première de ces dissertations a pour objet la prophétie de Jacob : *Non auferetur sceptrum de Juda* (Genèse, xlix, 10), et la seconde : *Foderunt manus meas et pedes meos* (Psaume xxi, 17). *Voy.* le *Journal des Savants*, 1751, p. 439.

CARMÉLITES (*Carmelitanæ moniales*), religieuses qui suivent la règle des carmes. Les carmélites de la réforme de Sainte-Thérèse ont été établies en France par le cardinal de Bérulle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, pour cet article et ceux qui suivent, vol. X, p. 44 et suiv.

CARMES, Ordre religieux qui tire son nom et son origine du mont Carmel, habité autrefois par les prophètes Élie ou Élisée, dont les carmes prétendent descendre par une succession non interrompue. On ne sait si cette prétention est fondée; mais ce qui paraît plus probable, c'est que dans le xiie siècle on rassembla plusieurs ermites qui vivaient séparément sur le mont Carmel; et que le B. Albert leur donna une règle qui fut approuvée par le pape Honoré III l'an 1226. *Voy.* Jean-Baptiste de Lézana, *Annal. Ord. Carm.* Le P. Philippe, *Hist. Carm.* Baronius. Sponde. Papebroch, *Acta Sanct.*, au 8 avril, p. 777. Hélyot, *Hist. des Ord. relig.*

CARMES DÉCHAUSSÉS ou **DÉCHAUX**, ainsi nommés parce qu'ils marchent nu-pieds. Ils avaient embrassé l'an 1562 la réforme de sainte Thérèse; cette réforme, approuvée par Pie V et confirmée par Grégoire XIII, est divisée en deux congrégations : la congrégation d'Espagne et celle d'Italie. Les carmes déchaussés s'établirent en France sous le règne de Louis XIII. *Voy.* Sponde, *Annal.* ad ann. 1568, n° 29; 1580, n° 21, etc. Le P. Isidore de Saint-Joseph, *Hist. des Carmes déchaux.* Le P. Jérôme de Saint-Joseph, *Hist. de la réf. des Carmes.*

CARNAGO (Ignace de), capucin, prédicateur distingué, né à Carnago, dans le Milanais, au xviie siècle, a publié : 1° *Paradisus spiritualis, in quo agitur de perfectione christiana, de vanitate et infelicitate hujus sæculi, de felicitate religionis, et similibus;* Milan, 1663, in-4°; — 2° *Turris sacra, erecta supra firmam petram auctoritatum divinæ sapientiæ ad gloriam magnæ Matris Dei*, etc.; ibid., 1666; — 3° plusieurs autres ouvrages de piété indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Denis de Gênes, *Biblioth. Scriptor. Ord. Minor. S. Francisci Capucinor.*, p. 172, 2e édit. Argelati, *Biblioth. Scriptor. Mediolanens.*

CARNAÏM, ville du pays de Galaad (I Macchab., v, 26), probablement la même qu'*Astarothcarnaïm* (Genèse, xiv, 5), et que *Carnion* (II Macchab., xii, 26). Ptolémée et Strabon la nomment *Carna. Voy.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 696, 727, et *Compar.* ASTAROTHCARNAÏM.

CARNAVAL (*Carnelevamen*, *Carnisprivium*, *Bacchanalia*, *geniales ante quadragenarium jejunium dies*), temps de réjouissance qui commence le 7 janvier, c'est-à-dire le lendemain des Rois, et qui dure jusqu'au Carême. C'est un reste des fêtes du paganisme; saint Jean Chrysostome se plaignait des abus qui en résultaient. *Voy.* Jean Nicolaï, *Dissert. lat.* La *Lettre d'un séculier à son ami sur les désordres du Carnaval;* 1712. Du Cange, *Glossarium.* D. Macri, *Hierolexicon.*, ad voc. CARNISPRIVIUM.

CARNIN (Claude de), curé de Saint-Pierre de Douai, vivait au xviie siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité de la force et de la puissance des lois humaines;* Douay, 1608; — 2° *Attaque de la tour de Babel*, ou *Défense de la police ecclésiastique et civile;* Anvers, 1620, et Douay, 1621; — 3° la *République naturelle et intérieure des âmes dans l'esprit de chacun de nous.*

CARNOET (SAINT-MAURICE DE), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Quimper. Elle fut fondée l'an 1170 par saint Maurice, qui en fut le premier abbé; l'étroite observance de Cîteaux y a été introduite au milieu du xviie siècle. *Voy. Hist. de Bretagne*, t. II, p. 150. Richard et Giraud.

CARNOLI (Luigi), jésuite, né à Bologne en 1618, mort dans la même ville l'an 1693, professa la grammaire, la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Hypotyposis Philosophiæ, seu summa ejusdem;* Bologne, 1657; — 2° *della Virtù del S. Padre Ignazio di Loyola;* ibid., 1658; — 3° *Vita di S. Ignazio di Loyola*, sous le pseudonyme de Virgilio Nolarci; Venise, 1680. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

CARNUTES. *Voy.* CHARTRES.

CARO ou **CARUS** (Joseph-Marie), prêtre et canoniste italien du xviie siècle, a laissé : 1° *Psautier;* Rome, 1683; — 2° *Répons et Antiennes de l'Église romaine*, dressés par saint Grégoire le Grand; ibid., 1686; — 3° *Titres, capitules, sections et stichométries de la Bible*, d'après l'édition

des Septante et celle de saint Jérôme, avec une ancienne version de Baruch et d'Esther, ibid., 1686. *Voy.* Richard et Giraud, au mot Carus.

CAROLINS (*libri Carolini*), nom donné à quatre livres composés par l'ordre de Charlemagne pour réfuter les décrets du second concile de Nicée relatifs au culte des images. Adrien Ier soutint l'opinion du concile, et l'on s'aperçut enfin qu'il y avait eu un malentendu causé par une mauvaise version des Actes du concile qui avait trompé les Français; car elle portait qu'on devait rendre aux images des saints non-seulement le même culte absolu qu'on rend aux originaux, mais même à la sainte Trinité. *Voy.* les théologiens qui traitent du culte des images, et parmi les autres, Vuitasse, *Tract. de Incarnat.*, tom. II, p. 555 et suiv. Bergier et le *Dict. de la théol. cathol.*, à l'article Image.

CARON (Raymond), récollet irlandais, né dans le comté de Westmeath l'an 1605, mort à Dublin l'an 1666, fut commissaire général de son Ordre. De son temps les catholiques formaient deux partis, dont l'un exigeait de Charles Ier une assurance formelle et positive pour le maintien de la religion romaine et des priviléges de la nation, et l'autre se contentait d'une promesse générale jusqu'à ce que le prince fût débarrassé de la guerre parlementaire. Les choses allèrent de manière qu'il crut devoir quitter son pays. Il se retira donc à Louvain, et ne revint à Londres qu'après la restauration de Charles II. Ses écrits, devenus rares, sont très-importants pour l'histoire d'Irlande. Il a laissé : 1° *Roma triumphans*, etc.; Anvers, 1635, in-12; — 2° *Apostolatus missionariorum regularium per universum mundum*; ibid., 1653, in-12; Paris, 1659, in-8°; ouvrage mis à l'*Index* avec la clause *Donec corrigatur* (Decr. 8 martii 1662); — 3° *Controversiæ generalis fidei*; 1660; — 4° *A vindication of the Roman catholicks of the English nation*: Londres, 1660, in-4°; — 5° *Loyalty asserted and the late remonstrance or allegiance of the Irish clergy and laymen confirmed*; Londres, 1662, in-4°; — 6° *Remonstratio Hybernorum contra Lovanienses ultramontanasque censuras*, etc.; Londres, 1665, in-fol.; ouvrage dans lequel l'auteur soutient les doctrines gallicanes; et qui est précédé de *Ad Pontif. max. Alex. VII queremonia*. Ce dernier écrit se trouve dans le recueil des libertés de l'Église gallic., édit. de 1731. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CARONTE (Gratia B. Mariæ de). *Voy.* Charon, n° II.

CARPASIA ou **CARPASSO** (*Carpassum*), ville épisc. de l'île de Chypre, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Salamine. Le premier de ses évêques, Philon, fut ordonné par saint Épiphane, qui lui recommanda son Église lorsqu'il alla à Rome, en lui permettant d'y ordonner des clercs si cela était nécessaire. Dans la suite des temps, Carpasia est devenue un évêché *in partibus*. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 100.

CARPATHUS, aujourd'hui **SCARPANTO**, ville épisc. entre Rhodes et Crète, dans l'exarchat d'Asie, fut érigée en évêché dans le ve siècle, et en archevêché dans le ixe, dépendant de la métropole de Rhodes. On en connaît sept évêques, dont le premier, Olympe, se déclara contre le concile d'Éphèse en faveur de Nestorius. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 100, 101.

CARPENTER (Richard), ministre et théologien anglican, vivait au xviie siècle. Il fit ses études à Cambridge, passa sur le continent, où il reçut les ordres sacrés, et fut religieux bénédictin en Italie. Il revint en Angleterre en qualité de missionnaire, mais il abjura le catholicisme, et ne rentra dans le sein de l'Église qu'à la fin de sa vie. Outre des *Sermons*, on a de lui : *Experience, history and divinity*; Londres, 1642, in-8°; réimprimé sous ce titre : *The Downfall of Antichrist*; ibid., 1648. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. La *Nouv. Biogr. génér.*

CARPENTIER (Pierre), prieur de Donchéry, né à Charleville l'an 1697, mort à Paris l'an 1767, entra d'abord dans la congrégation de Saint-Maur, d'où il passa dans l'Ordre de Cluny. Il a laissé : 1° l'édition du *Glossaire* de Du Cange, 6 vol. in-fol.; — 2° le *Supplément* à ce Glossaire, dont il est entièrement l'auteur; — 3° *Alphabetum tironianum, compluribus Ludovici Pii chartis, quæ notis iisdem exaratæ sunt et hactenus ineditæ, ad historiam et jurisdictionem cum ecclesiasticam, tum civilem pertinentibus*; Paris, 1747, in-fol., et dans le *Recueil des historiens de France*, tom. VI; — 4° plusieurs autres écrits dont on peut voir la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* Tassin, *Histoire littér. de la congr. de Saint-Maur.*

CARPENTRAS (*Carpentoracte*), ancienne ville épisc. de Provence, était suffragante d'Arles avant qu'Arles elle-même fût réunie à Aix. On y a tenu un concile sous le pontificat de Félix IV: saint Césaire d'Arles y présida. L'évêché de Carpentras, érigé dans le iie siècle, a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. I, p. 893, nov. edit. Baronius, *Annal.*, ad ann. 529. Labbe, *Concil.*, t. IV. Mansi, *Suppl. aux Conc. du P. Labbe*, tom. Ier, p. 411. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 216 et suiv. Gaet. Moroni, vol. X, p. 102 et suiv.

I. **CARPI**, ville épisc. de l'Afrique Proconsulaire, dont Ptolémée fait mention sous le nom de *Carpis* (l. IV, c. iii). Secondin, évêque de Carpi, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 109.

II. **CARPI** (*Carpum*), ville avec résidence épisc. dans le duché de Modène. Sur la demande qui lui en fut faite par François III, duc de Modène, Pie VI l'érigea en évêché dans le consistoire du 13 décembre 1779. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. X, p. 109, 110.

CARPOCRAS ou **CARPOCRATE**, hérétique du iie siècle. Il fit revivre les erreurs de Simon le Magicien, de Ménandre, de Saturnin et d'autres gnostiques; il rejetait l'Ancien Testament et niait la résurrection des morts. *Voy.* saint Irénée, l. Ier, c. xxiv. Tertull., *de Script.*, c. xlviii. Clém. d'Alex., *Strom.*, l. III. Eusèbe, l. IV, c. viii. Saint Épiphane, *Hæres.* 27, etc. Bergier, *Diction. de théol.*, art. Carpocratiens. Pluquet, *Diction. des Hérésies*, art. Carpocrate.

CARPOCRATIENS, hérétiques qui avaient embrassé les erreurs de Carpocras.

CARPOPHORE, officier de la préfecture de Rome, souffrit le martyre, ainsi que ses trois frères, Sévère, Sévérien et Victorin, pendant la persécution de Dioclétien et de Maximien. On les fouetta avec des escourgées de plomb jusqu'à ce qu'ils rendirent l'âme dans cet affreux tourment. Vers la fin du ve siècle on érigea à Rome une église en leur honneur, et l'on croit que c'est à cette époque qu'on les nomma les *Quatre couronnés*. Leur fête est marquée au 7 août. *Voy.* Bollandus, *Actes de saint Sébastien et de ses compagnons*, au 20 janvier. Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. V, art. 49, *de la Persécution de Dèce.* Richard et Giraud.

I. **CARPOV** (Jacques), luthérien, né à Goslar en 1699, mort à Weimar l'an 1768, professa la théologie à Halle, à Iéna et à Weimar, et fut nommé membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : 1° *Disput. theol. SS. Trinitatis mysterium methodo demonstrativa sistens;* Iéna, 1730, in-4°; — 2° *Revelatum SS. Trinitatis mysterium methodo demonstrativa propositum et ab objectionibus variis vindicatum;* Iéna, 1735, in-8°; — 3° *Animadversiones succinctæ in tractatum philosophicum de pluralitate personarum in Deitate, ex solis rationis principiis demonstrata;* ibid., 1735 et 1737, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages, qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et dont un : *Æconomia salutis N. T., seu Theologia dogmatica revelata, methodo scientifica adornata,* a été mis à l'*Index* (Decr. 14 aprilis 1755). *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CARPOV** (Paul-Théodore), orientaliste et théologien luthérien, né à Bolschow l'an 1714, mort l'an 1765. Il professa l'hébreu et la théologie à Rostock, puis à Bützow en Mecklembourg. On a de lui : 1° *Ars ideam distinctam de voce hebræa formandi, sive de criteriis nominum et verborum linguæ hebrææ Commentatio;* Rostock, 1738, in-8°; — 2° *Cinerum apud Hebræos usus nuptialis, mœroris atque luctus* tekmêrion; ibid., 1739, in-4°; — 3° *Christus Ecclesiæ sponsus et maritus, sive meditatio qua emblema illud in sacris frequentissimum ex jure canonico Hebræorum, speciatim officiis conjugum mutuis illustratur;* Rostock, 1740, in-4°; — 4° *Dissert. de jejuniis sabbaticis et antiquitate hebræa;* ibid., 1741, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CARPUS** (saint), hôte et disciple de saint Paul, demeurait à Troade en Phrygie lorsque cet apôtre y passa, environ un an avant sa mort. Selon les Menées des Grecs Carpus était l'un des 72 disciples de Notre-Seigneur, associé à saint Paul pour la prédication, et évêque de Bérée, où il mourut. Ils célèbrent sa fête le 26 mai, tandis que les Latins la font le 13 octobre. *Voy.* II Timoth., IV, 13. Tillemont, *Vie de saint Paul; Mémoires ecclés.*, tom. Ier.

II. **CARPUS** (saint), martyr, mort l'an 251, était évêque de Thyatire en Asie. Durant la persécution qui signala le règne de l'empereur Dèce, il fut pris avec son diacre Papyle ou Papyre, et mené devant le proconsul Valère ou Valérien, gouverneur d'Asie, qui, les trouvant inébranlables dans la foi, les condamna à mort. Les Grecs célèbrent la fête de saint Carpus le 13 octobre, et les Latins le 7, le 8 et le 12, mais plus ordinairement le 13 avril. *Voy.* Henschenius, *Continuation de Bollandus.* Tillemont, *Hist. de la persécut. de Dèce.* Richard et Giraud, au mot CARPE (saint).

I. **CARPZOV**, en latin *Carpzovius* (Benoît), jurisc., né à Wittemberg l'an 1595, mort l'an 1666, professa d'abord à Leipzig, devint conseiller au tribunal d'appel de Dresde, puis conseiller privé dans la même ville. Il a laissé sur le droit civil et ecclésiastique plusieurs ouvrages, qui ont exercé une grande influence sur l'administration du droit dans toute l'Allemagne. Mais comme catholique nous devons ajouter qu'au point de vue théologique ils contiennent bien des erreurs; aussi ont-ils été tous condamnés par la S. Congrégat. de l'*Index*. *Voy.* Freheri, *Theatrum viror. eruditor.*, p. II, sect. IV. Denis Simon, *Biblioth.*, 1692, édit. de Paris, in-12. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CARPZOV** (David-Benoît), fils aîné du suivant et ministre luthérien, est auteur de *Dissertatio de pontificum hebræorum vestitu sacro;* Iéna, 1655, in-4°, insérée aussi dans Jean-Benoît Carpzov, *Dissertationes Academicæ;* Leipzig, 1699, in-4°, et dans Ugolini, *Thesaurus Antiquit. sacrar.*, tom. XII.

III. **CARPZOV** (Jean-Benoît), luthérien, professeur de théologie à Leipzig, né à Rochlitz l'an 1607, mort l'an 1657. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Specimen theologiæ Chemnitianæ in duobus locis de Deo et Christo;* — 2° *de Pœnitentia Ninivitarum Disputatio;* Leipzig, 1640, in-4°; — 3° *Introductio in theologiam judaicam;* — 4° *Isagoge in libros Ecclesiarum Lutheranarum Symbolicos;* ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 13 martii 1679).

IV. **CARPZOV** (Jean-Benoît), fils du précédent, né à Leipzig l'an 1639, mort l'an 1699, professa la théologie et l'hébreu dans sa ville natale. Outre quelques autres ouvrages, on a de lui : 1° *Introductio in theologiam Judaicam et lectionem Raymundi aliorumque ejusdem generis auctorum;* — 2° une édition de *Martini Raymundi Pugio fidei;* — 3° une édition de *Lightfoot Horæ talmudicæ et hebraicæ;* — 4° *Schickardi jus regium Hebræorum, cum animadversionibus et notis,* mis à l'*Index* (Decr. 30 julii 1678); — 5° *Rabbi Mosis ben Maimon, de Jejuniis Hebræorum, cum interpretatione latina;* — 6° *Constitutiones tractatus talmudici dicti Schabbath, item dicti Erubbim, latine versæ a Sebast. Schmidt, quibus textum hebræum addidit Carpzovius;* — 7° *Collegium rabbinico-biblicum in libellum Ruth,* publié par son fils Jean-Benoît; Leipzig, 1703; — 8° *Dissertatio de Nummis effigiem Mosis cornutam exhibentibus;* ibid., 1659, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, édit. in-fol., p. 668. Le *Diction. encycloped. de la théolog. cathol.*

V. **CARPZOV** (Jean-Benoît), fils du précédent, ministre luthérien et professeur de langue hébraïque, né à Leipzig l'an 1670, mort l'an 1733, a achevé le *Collegium rabbinico-biblicum in libellum Ruth,* commencé par son père, et il a composé plusieurs écrits, entre autres : 1° *Christianæ de Urim et Thummim conjecturæ;* Leipzig, 1732; — 2° *de Sepultura Josephi patriarchæ disputatio philologica*, dans Ugolini, *Thesaur. Antiq. sacrar.*, tom. XXXIII; — 3° *de Chuppa Hebræorum Exercitatio;* ibid., tom. XXX.

VI. **CARPZOV** (Jean-Benoît), littérateur et philologue, né à Leipzig en 1720, mort l'an 1803, professa la philosophie dans sa ville natale. On lui doit, parmi beaucoup d'écrits sur les anciens auteurs classiques : 1° *Philosophorum de quiete Dei placita;* Leipzig, 1740, in-4°; — 2° *Sacræ Exercitationes in S. Pauli Epistolam ad Hebræos ex Philone Alexandrino;* Helmstadt, 1750, et avec des additions, 1795, in-8°; — 3° *Stricturæ in Epist. ad Romanos;* ibid., 1756; — 4° *Ad Galatas;* 1794; — 5° *Epistolarum catholic. Septenarius Græce, cum nova versione latina et scholiis grammatic. et crit.;* Halle, 1790, in-8°.

VII. **CARPZOV** (Jean-Gottlob), luthérien, fils de Samuel Carpzov, né à Dresde en 1679, mort à Lubeck l'an 1767, fut un des plus grands théologiens du protestantisme. C'est lui qui, en Allemagne, a ouvert la carrière de la critique biblique, et a fait de l'Introduction à l'étude de la Bible une science particulière. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Introductio in libros canonicos Bibliorum V. T. omnes,* etc.; Leipzig, 1721, 1731, 1757, in-4°; — 2° *Critica sacra V. T.,* etc.; Leipzig, 1728, in-4°; traduite en anglais sous le titre de : *A defence of the hebrew Bible, with some remarks of Moses Marcus;* Londres, 1729, in-8°; — 3° *Apparatus historico-criticus antiquitatum sacri codicis et gentis hebrææ;* Leipzig, 1748, in-4°. *Voy.* la liste de plusieurs

autres ouvrages de Carpzov dans la *Nouv. Biogr génér.*

VIII. **CARPZOV** (Samuel-Benoît), littérateur et théologien luthérien, parent des précédents, né à Leipzig en 1647, mort l'an 1707. Son principal ouvrage est : *Anti-Mansenius, seu examen orthodoxæ fidei contra Jac. Mansenium;* Wittemberg, 1667, in-4°. Il cherche dans cet ouvrage à réfuter celui que le P. Jacques Mensen, jésuite, a publié sous le titre de *Praxis nova fidem orthodoxam discernendi et amplectendi.*

CARR (Thomas), prêtre catholique anglais, né l'an 1599, mort l'an 1674; son véritable nom était *Miles Pinckney.* Il fut d'abord procureur du collége anglais à Douai, et établit à Paris le monastère des Augustines anglaises. On lui doit plusieurs ouvrages en anglais, en latin, dont les plus connus sont : 1° *Douces pensées de Jésus et de Marie;* 1665, in-8°; ce sont des méditations en anglais pour les dimanches et les fêtes de Jésus et de Marie; — 2° *Pietas Parisiensis;* 1666, in-8°; c'est la description des hôpitaux de Paris; — 3° *le Gage de l'Éternité;* Paris, 1632, in-8°, trad. en anglais de Camus, évêque de Belley; — 4° *le Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales; ibid., 1630, 2 vol. in-8°; — 5° *les Soliloques* de Thomas A-Kempis; ibid., 1653, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CARRACIOLO (saint François), fondateur des Clercs Réguliers Mineurs, né le 13 octobre 1563 à Santa-Maria, dans les Abruzzes, mort le 4 juin 1608. Son nom de baptême était Ascagne; il le changea en celui de François, lorsqu'il prit l'habit religieux. Il présenta la règle de son Ordre à Sixte-Quint, qui l'approuva le 1er juin 1588. Les religieux de ce nouvel Ordre faisaient les vœux solennels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et celui de n'accepter aucune fonction ni dignité dans l'Église. Ils se consacraient, du reste, à toutes les œuvres du ministère pastoral, à la direction des âmes, la prédication, la confession dans les prisons, aux galères, dans les hôpitaux et les écoles; s'obligeant d'après leur règle à deux examens de conscience par jour, à pratiquer l'abstinence quatre fois par semaine, et à d'autres mortifications. Benoît XIV et Clément XIII ayant constaté plusieurs miracles de Carraciolo, Clément XIV le béatifia, et Pie VII le canonisa le 24 mai 1807. Ce saint est honoré le 4 juin. *Voy.* le *Bullarium.* Hélyot, *Histoire des Ordres,* etc., tom. IV, p. 38. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **CARRANZA** (Michel Alfonse de), carme, né à Valence vers l'an 1527, mort l'an 1607. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vita S. Ildephonsi;* Valence, 1556, in-8°, et dans les *Acta Sanctorum,* 3 janvier; — 2° *Camino del Cielo;* ibid., 1601, in-8°; — 3° *Catecismo y doctrina de religiosos novicios professos y monjas;* Valence, 1605. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CARRANZA DE LA MIRANDA** (Barthélemi de), dominicain, puis archevêque de Tolède, né à Miranda l'an 1503, mort l'an 1576, professa la théologie à Salamanque avec un tel succès, qu'on accourait de tous côtés pour l'entendre. Charles-Quint l'envoya au concile de Trente. Cependant ses ennemis réussirent à le faire emprisonner, prétendant que Charles-Quint n'était pas mort dans des sentiments catholiques, et que Carranza en était cause; ce prélat passa dix années en prison, et fut absous. Il a laissé : 1° *Summa conciliorum;* Venise, 1546, in-8°; ouvrage souvent réimprimé; — 2° *Commentarios sobre el Catechismo christiano;* Anvers, 1558, in-fol.; ouvrage mis à l'*Index* par Clément VIII; — 3° divers écrits *sur les Sacrements, la Prière, le Jeûne, l'Aumône, la Messe. Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 236 et suiv. Le P Touron, *Hommes illustr. de l'Ord. de Saint-Domin.,* tom. IV, p. 421 et suiv. Richard et Giraud.

CARRAVIA (Paul), né à Casal, vivait vers l'an 1620, a laissé : 1° *Interprétation littérale et mystique des règles du droit canonique;* Bologne, 1617; — 2° *Théologie canonique et morale;* ibid., 1619.

I. **CARRÉ** (Jean-Baptiste), fondateur du noviciat général de l'Ordre des Frères Prêcheurs à Paris, né vers l'an 1593, mort l'an 1653. Jeune encore, il fut chargé de l'éducation des novices d'Avignon, puis appelé à Paris pour exercer les mêmes fonctions au couvent de l'Annonciation, dont il devint ensuite prieur. Enfin son mérite et sa vertu lui donnèrent à la cour un crédit tel, qu'il obtint l'établissement d'un troisième couvent de son Ordre, destiné à élever les novices de toutes les provinces. Le couvent fut bâti sous la juridiction immédiate du général de l'Ordre, et sans dépendre d'aucun provincial; le P. Carré le gouverna en qualité de prieur. *Voy.* le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.,* tom. V, p. 346 et suiv. Richard et Giraud.

II. **CARRÉ** (Jean-Hugues), docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire et supérieur de la province de Malines, mort l'an 1656. On lui doit : 1° *Trésor spirituel;* Paris, 1643; — 2° *Traité de la pénitence et de la vie bienheureuse d'Angèle de Folcani, fondatrice des Ursulines;* Paris, 1648; — 3° *Réponse à un écrit intitulé : Avis donné en ami à un certain ecclésiastique de Louvain, au sujet de la bulle du pape Urbain VIII, qui condamne le livre portant pour titre : Augustinus Cornelii Jansenii;* Paris, 1649.

III. **CARRÉ** (Remy), bénédictin, né à Saint-Phal, au diocèse de Troyes, l'an 1706, fut prieur de Béceleuf et sacristain du couvent de la Celle. Il a laissé : 1° *Maîtres des novices dans l'art de chanter,* ou *Règles générales, courtes, faciles et certaines pour apprendre parfaitement le plain-chant;* Paris, 1744, in-4°; — 2° *Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'église;* Cologne, 1757, in-8°; — 3° *la Clef des Psaumes;* Paris, 1755, in-12; — 4° *Plan de la Bible latine distribuée en forme de Bréviaire;* Paris, 1780, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CARREL (Louis-Joseph), docteur en théologie, né à Seyssel dans le Bugey au XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *la Science ecclésiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes;* Lyon, 1700, in-12; — 2° *Avis et lettres sur les propositions concernant la révélation et la certitude du texte sacré;* écrit qui a été inséré dans l'*Histoire des ouvrages des Savants,* mai 1708; — 3° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CARRELET (Louis), curé de Notre-Dame de Dijon, né l'an 1698, mort en 1781, a publié : *Œuvres spirituelles et pastorales;* Dijon, 1767, 7 vol. in-12; Paris, 1805, 7 vol. in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

CARRERA (François), jésuite, né en Sicile l'an 1629, mort l'an 1679, a laissé, outre des poésies latines : *Pantheon Siculum, sive Sanctorum Siculorum elogia;* Gênes, 1679, in-4°. *Voy.* la *Biblioth. Sicula.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

CARRET (Louis), médecin, juif converti, a laissé : *les Visions divines,* en hébreu, avec une version latine d'Angèle Caninius; Paris, 1554;

cet ouvrage a été réimprimé à la fin de la *Synagogue judaïque* de Buxtorf; Hanau, 1622.

I. **CARRIÈRE** (François), religieux conventuel de Saint-François et docteur en théologie, né à Apt. mort l'an 1665. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Medulla Bibliorum, exprimens summariè, quæ quælibet Testamenti liber Veteris continet*, etc.; Lyon, 1660, in-fol.; — 2° *Fidei cathol. digestum singula ejus dogmata, et ritus Ecclesiæ juxta SS. PP. et Concil. doctrin. exactè declarans;* Lyon, 1657, 2 vol. in-fol.; — 3° *Commentaire littéral sur toute l'Écriture;* ibid., 1663, in-fol.; — 4° *de Mensuris et monetis Hebræorum*, et en français; Lyon, in-12; — 5° *Histoire chronologique des Papes;* 1694; ouvrage qui a été mis à l'*Index* le 11 décembre 1700, avec la clause : *Donec corrigatur*. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 669, in-fol. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, pag. 374.

II. **CARRIÈRES** (Louis de), prêtre de l'Oratoire, né à Cluvilé près d'Angers l'an 1662, mort à Paris l'an 1717, était très-versé dans l'Écriture sainte et la théologie. Il a laissé : *Traduction française de la Bible, avec un Commentaire littéral inséré dans la traduction;* Paris, 1701-1716, 24 vol. in-12. Depuis cette édition il y en a eu un grand nombre d'autres, et on en donne encore chaque jour de nouvelles. Il faut remarquer que cette *Traduction* est celle de Sacy, avec très-peu de changements, et que le *Commentaire* ne consiste le plus souvent que dans quelques mots en caractères différents de ceux du texte.

CARRIERI (Matthieu B.), dominicain, né à Mantoue, mort le 5 octobre 1471, fut dans le monde un sujet d'édification pour les fidèles; et, dans le couvent, il devint l'admiration de ses frères par la rigueur de ses pénitences. Il opéra d'innombrables conversions dans l'Italie entière; les papes, les évêques, les magistrats et les supérieurs de son Ordre eurent recours à lui pour contenir ou ramener les peuples à l'obéissance du Saint-Siége, pour consoler les fidèles dans les calamités publiques, pour apaiser les séditions ou réformer quelques couvents. Il mourut dans le couvent de Vigevano; on lui bâtit une chapelle dans l'église de cette ville, et ce culte fut autorisé par le pape Sixte IV. Benoît XIV l'a mis au nombre des bienheureux, et on honore sa mémoire le 7 octobre. *Voy.* le P. Touron, *Hist. des Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Domin.*, tom. III, p. 475.

I. **CARRILLO** (François-Perez), théologien espagnol du XVIIe siècle, a laissé : *Via sacra, exercisios espirituales, y arte de bien morir;* Saragosse, 1619, in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

II. **CARRILLO** (Martin), professeur de droit canon, né à Saragosse, mort vers l'an 1630; le roi d'Espagne lui donna, l'an 1615, l'abbaye de Mont-Aragon. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Catalogus archiepiscoporum Cæsar-Augustanæ Ecclesiæ;* Cagliari, 1611; — 2° *Elogios de mugeres insignes del Viejo Testamento;* Huesca, 1636; — 3° *Manuel pour les confesseurs*. *Voy.* Nicol.-Anton., *Biblioth. Hisp.*

CARROFINIUM, CARROFIUM. *Voy.* CHARROUX.

CARRON (Guy-Toussaint-Julien), abbé, né à Rennes l'an 1760, mort à Paris l'an 1821. Dès l'âge de treize ans il se réunit à quelques camarades pour catéchiser les pauvres, et fonda bien jeune encore un établissement pour pourvoir à l'éducation des jeunes ecclésiastiques pauvres. Il fonda aussi à Saint-Germain de Rennes, pendant qu'il y était vicaire, une maison où deux mille pauvres trouvaient des secours spirituels et temporels; et il en établit une autre où les filles arrachées au désordre vivaient dans le travail et la prière. En Angleterre il rendit les plus grands services aux émigrés, et eut le bonheur d'opérer quelques conversions. Il a composé un grand nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *Réflexions chrétiennes pour les jours de l'année;* Winchester, 1796, in-12; — 2° *Pensées ecclésiastiques;* Londres, 1800, 4 vol. in-12; — 3° *Pensées chrétiennes;* ibid., 1801, 6 vol. in-12; — 4° *Modèle de dévotion à la Mère de Dieu dans le premier âge de la vie;* Paris, 1816, in-12; cet ouvrage a eu plusieurs éditions. *Voy.* Richard et Giraud, qui, comme Feller et la *Nouv. Biogr. génér.*, donnent sur la vie de Carron des détails très-intéressants, et font connaître la liste complète de ses nombreux ouvrages.

CARROSUM. *Voy.* CHARROUX.

CARSABACHE, ville épisc. dont on ignore la situation; à moins que ce ne soit la ville que Ptolémée appelle *Chorsabia*, de la petite Arménie. Sarbelius, un de ses évêques, fut fait Maphrien par le patriarche Syriaque l'an 793.

CARSÈNE, ville épisc. de la Cyrrestique au diocèse jacobite d'Antioche, près de Mabug ou Hiérapolis; elle dépendait des rois arméniens de Cilicie; Timothée en était évêque l'an 1148. *Voy.* Richard et Giraud.

CARSUGHI (Rainier), jésuite, né à Citerna en Toscane l'an 1647, mort à Rome en 1709, était provincial de la province romaine. Outre un poëme latin sur l'art de bien écrire, et des épigrammes latines, il a laissé quatre volumes de *Méditations*, qui ont été plusieurs fois imprimées. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, mai 1711, art. 78. Richard et Giraud.

CARTAMANE, ville épisc. de l'Arménie majeure près de Mardes, où il y avait un monastère de Jacobites sous le catholique d'Eschmiasin. Étienne, hérétique, y siégeait au temps de l'empereur Héraclius.

CARTAMINE, ancien monastère des Syriens à Mardes, bâti avant l'an 500 de notre ère. Ce fut aussi le siége épiscopal de cette ville; il était établi dès le VIe siècle. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 283. *Dissert. de Monophys.*, tom. II. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, pag. 1464.

I. **CARTARI** (Charles), docteur en droit et fils du suivant, né à Bologne l'an 1614. Urbain VIII le chargea, en 1638, de l'inspection des archives du Saint-Siége; il fut aussi avocat consistorial. On a de lui : *Syllabus advocatorum consistorialium : Demonstrata impiorum insania*, etc.

II. **CARTARI** (Jules), jurisc., né à Orviéto l'an 1558, mort l'an 1633. Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII lui conférèrent plusieurs emplois honorables. Il mourut sénateur romain : *Decisiones fori archiepiscopalis Mediolanensis, tractatus de foro competenti adversus judices aliosque ecclesiasticam jurisdictionem perturbantes*.

CARTE, se prend quelquefois pour *Charte* ou *Chartre*. *Voy.* CHARTE, n° I.

CARTE DE CHARITÉ (*Carta vulgò dicta charitatis*). On a donné ce nom au statut primordial de l'Ordre de Cîteaux, confirmé par la bulle du pape Calixte II datée du 23 décembre 1119, portant confirmation dudit Ordre. *Voy.* CHARTE, et l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, art. CARTE DE CHARITÉ.

CARTENNA ou **CARIANA**, ville épiscop. de l'Afrique occidentale dans la Mauritanie Césarienne. Saint Augustin parle de Rustique, évêque de Cartenna. On croit que c'est le bourg nommé

aujourd'hui *Mostagan*, sur la mer, proche d'Oran. *Voy.* August., *Epist. XLVIII.* Les *Notit. Afr.*, num. 50. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 59. Richard et Giraud.

CARTÉSIANISME, CARTESIUS. *Voy.* DESCARTES.

CARTHA, ville lévitique de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XXI, 34. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 696.

CARTHAG LE JEUNE (saint), surnommé *Mochuda* ou *le Matinal*, mort le 14 mai 637. Il fonda, en Irlande, le monastère de Rathenin ou Ratheny, où il gouverna plus de huit cents moines, et qui était regardé comme l'école la plus célèbre de l'Europe au VIIe siècle. On pense que saint Carthag fut le premier évêque de Lismore, où il fonda encore un monastère, une cathédrale et une école. Sa Vie a été écrite en vers latins par Bonaventure Moron. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CARTHAGE, ville épisc. d'Afrique et métropole de cette province proconsulaire. Elle a occupé un rang très-élevé au point de vue ecclésiastique; ses évêques étendaient leur juridiction sur toutes les provinces de l'Afrique. Agrippin, le premier d'entre eux, siégea jusqu'au commencement du IIIe siècle. On a tenu à Carthage trente-trois conciles. *Voy.* saint Cyprien, *Epist. XLIX, LI, LIII, LXXI, LXXVIII, ad Quint.; LXXIII, ad Jubaian.* Saint August., *de Baptis.*, l. IV, c. VI. Victor de Vite, *Pers. Vandal.*, l. I. Baluze, *Nova Collect.* Possidius, *in Vita S. Augustini*, c. XVI. Labbe et Hard., tom. I, II, III. Labbe, tom. II, IV, V. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 125 et suiv.

CARTHAGENA ou **CARTHAGÈNE** (Jean de), théologien espagnol, mort à Naples l'an 1617. Il entra d'abord chez les Jésuites, puis chez les Mineurs Observantins, et professa la théologie à Salamanque et à Rome. Il se montra toujours très-dévoué aux intérêts du Saint-Siége. Il a laissé, outre des *Commentaires* sur le Maître des Sentences : 1° *Pro Ecclesiastica libertate et potestate tuenda adversus injustas Venetorum leges;* Rome, 1607, in-4°; — 2° *Propugnaculum catholicum de juri belli romani Pontificis adversus Ecclesiæ jura violantes;* ibid., 1609, in-8°; — 3° *Homiliæ catholicæ in universa christianæ religionis arcana;* ibid., 1609; Paris, 1616, in-fol.; — 4° *Homiliæ catholicæ de sacris arcanis Deiparæ Mariæ et Josephi;* Cologne, 1613-1618, 2 vol. in-fol.; Paris, 1614 et 1615, 4 vol. in-fol.; — 5° *Praxis orationis mentalis;* Venise et Cologne, 1618, in-12. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Wading, *Scriptor. Ordin. Minorum.*

I. **CARTHAGÈNE** (*Carthagonova*), ville épisc. d'Espagne dans le royaume de Murcie. Dans les premiers siècles de l'Église elle était la métropole de sa province; mais ayant été ruinée par les Goths et par les Suèves, les droits métropolitains furent transférés à Tolède. Sitôt que cette Église eut recouvré sa tranquillité, le pape Innocent IV, par une bulle donnée à Avignon, déclara que Carthagène ne relèverait d'aucun métropolitain ; mais l'archevêque de Tolède exerce cependant sa juridiction sur cette ville. Les auteurs espagnols prétendent que le premier évêque de Carthagène fut martyrisé l'an 57. L'évêque réside tantôt à Carthagène, tantôt à Murcie, et on le nomme communément évêque de Murcie. *Voy.* MURCIE. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 123, 124.

II. **CARTHAGÈNE** (*Carthagonova*), ville épisc. de l'Amérique méridionale sous la métropole de Santa-Fé, et située sur la côte de la mer du Nord. Cet évêché fut établi l'an 1537. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 124, 125.

III. **CARTHAGÈNE** (François), vivait au XVIe siècle. Il a laissé : *Traité de la prédestination et de la réprobation des hommes et des anges;* Rome, 1581.

IV. **CARTHAGÈNE** (Jean de). *Voy.* CARTHAGENA.

CARTHAN, ville de la tribu de Nephthali qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson. *Voy.* Josué, XXI, 32.

CARTHENIUS. *Voy.* CARTIGNY.

CARTIER (Gall), bénédictin, vivait au XVIIIe siècle. Il fut sous-prieur d'Ettenheim en Brisgau, professeur de théologie et consulteur de la congrégation de l'*Index*. Il a laissé : 1° *Tractatus de auctoritate et infallibilitate summorum Pontificum*, etc.; Augsbourg, 1727, in-8°; — 2° *Tractatus theologicus de S. Scriptura;* ibid., 1736, in-8°; — 3° *Auctoritas et infallibilitas summorum Pontificum in fidei et morum quæstionibus definiendis stabilita;* Augsbourg, 1738, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CARTIGNY, en latin *Carthenius* (Jean), carme, né vers l'an 1520, mort à Cambrai l'an 1580, professa la théologie à Bruxelles, et devint prieur de son couvent. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *le Voyage du chevalier errant;* Anvers, 1557, in-8°; même ouvrage que *le Chevalier errant égaré dans la forêt des vanités mondaines, dont si noblement il fut remis et redressé au droit chemin qui mène au salut éternel;* Anvers, 1795, in-12; — 2° *le Commentaire sur l'Apocalypse;* — 3° *Commentaire sur quelques Épîtres de saint Paul;* — 4° *Traité des quatre fins de l'homme;* Anvers, 1558, 1573, in-16. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, t. II, p. 606.

CARTOPHYLAX ou **CHARTOPHYLAX**, garde-chartre, office de l'Église de Constantinople. Le cartophylax avait les plus belles prérogatives; outre qu'il rédigeait les jugements des patriarches, les signait et y apposait le sceau, il jugeait encore toutes les causes en matière ecclésiastique, et approuvait généralement tous ceux qui devaient être pourvus d'évêchés, d'abbayes, ou promus aux ordres, etc. *Voy.* Anastase, *ad VIII Synod., act.* 2. Balsamon, *du Droit des Grecs*, l. VII, act. 13 et 14 du 6e concile. Du Cange, *Glossarium.* Le P. Goar, *Eukologion, sive rituale Græcorum*, etc. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CHARTOPHYLAX. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CARTOVORUM. *Voy.* CHARTREUVE.

I. **CARTULAIRE** ou **CHARTULAIRE** (*Cartularium, Chartularium, veterum Chartarum volumen, codex*), volumes dans lesquels on a recueilli ou transcrit les contrats de vente, d'achat, d'échange, les priviléges, immunités et autres chartes ou titres des églises, des monastères, des chapitres et des seigneuries. Les cartulaires qui ne contiennent que des actes originaux ou des copies authentiques ont une autorité incontestable. Le plus ancien cartulaire que l'on connaisse est celui de l'abbaye de Saint-Bertin, rédigé au Xe siècle par Folquin, moine de cette abbaye. *Voy. Nouveau traité diplomat. Voy.* aussi CHARTE, DIPLÔME, DIPLOMATIQUE, TITRES.

II. **CARTULAIRE** (*Cartularius*), officier de l'État et de l'Église qui gardait les chartes ou les papiers qui concernaient le public; plus tard cette charge devint plus considérable. Le cartulaire de l'Église de Constantinople présidait, au nom du patriarche, aux jugements ecclésiasti-

ques, et était nommé la bouche et la main du patriarche. Il catéchisait le peuple dans l'église, et précédait les évêques, quoiqu'il ne fût que diacre. Le cartulaire de Rome gardait les chartes de l'Église, et présidait, à la place du Pape, aux jugements ecclésiastiques. Dans l'Empire, le grand cartulaire de Constantinople gardait le registre public, et tenait et menait le cheval de l'empereur quand il allait à cheval. *Voy.* CARTOPHYLAX.

III. **CARTULAIRE** était, dans le clergé, l'officier chargé des chartes, des codiciles, des livres de compte et de ceux qui concernaient les lecteurs et les chantres. C'était encore un clerc, un copiste, un scribe. *Voy.* Balsamon, *du Droit des Grecs*, l. VII, act. 13 et 14 du 6e concile. Du Cange. Goar sur Codin, p. 10, note 7; p. 16, note 56, édit. du Louvre.

CARTWRIGHT (Thomas), puritain, né dans le comté de Hertford vers l'an 1535, mort l'an 1603, professa la théologie à l'université de Cambridge; mais il fut expulsé, et même mis en prison, à cause de ses emportements et des séditions qu'il occasionnait en faveur du presbytéranisme. Ses principaux écrits sont : 1° *Metaphrasis et homiliæ in librum Salomonis qui inscribitur Ecclesiastes;* Londres, 1604, in-4°; Amsterdam, 1647, in-4°; — 2° *A body of divinity;* ibid., 1616, in-4°; — 3° *Commentarii succincti et delucidi in Proverbia Salomonis;* Amsterdam, 1617 et 1638, in-4°; — 4° *Commentaria practica in totam historiam evangelicam, ex quatuor evangelistis harmonice concinnatam;* 1630, in-4°. Ces quatre ouvrages et tous les autres, que Cartwright a publiés, ont été condamnés par le pape Clément VIII.

I. **CARUS** (Frédéric-Auguste), protestant, prédicateur, puis professeur de philosophie, né à Bautzen en 1770, mort à Leipzig l'an 1807, se livra surtout à l'histoire de la philosophie et à la psychologie. Ses ouvrages de philosophie, publiés après sa mort, forment 6 vol.; nous citerons seulement l'*Histoire de la psychologie des Hébreux*, qui est regardée comme le plus remarquable des ouvrages de Carus, et comme traitant un sujet qui a un rapport plus direct à la religion. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **CARUS** (Joseph-Marie). *Voy.* CARO.

III. **CARUS CAMPUS**. *Voy.* CERCAMP.

IV. **CARUS LOCUS**. *Voy.* CHERLIEU.

I. **CARVAJAL** ou **CARAVAJAL** (Bernardin de), prélat espagnol, né à Palencia vers l'an 1456, mort l'an 1523, fut successivement évêque d'Astorga, de Badajoz, de Carthagène, de Siguenza, de Placentia. S'étant prononcé pour le roi Louis XII et l'empereur Maximilien dans le différend qui s'était élevé entre Jules II et les princes, et ayant provoqué le concile de Pise, le Pape le traduisit devant le concile de Latran, qui l'excommunia et le raya de la liste des cardinaux. Cependant Carvajal rentra plus tard dans toutes ses dignités, devint même évêque d'Ostie et doyen du sacré collége. On a de lui : 1° *Oratio ad Sixtum IV et cardinalium elogium;* — 2° *Oratio habita nomine catholicorum regum ad Alexandrum VI;* — 3° *Oratio de eligendo summo Pontifice;* Rome, 1492. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **CARVAJAL** ou **CARAVAJAL** (Louis), religieux espagnol de l'Ordre de Saint-François de l'étroite observance de la province de Castille, assista au concile de Trente, où il prononça un discours le second dimanche du Carême. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Declamatio expostulatoria in 33 capita, pro Immaculata Conceptione Deiparæ semper virginis*, etc.; Séville, 1533, in-8°, et Paris, 1541; — 2° *Theologicarum Sententiarum seu restitutæ theologiæ à sophistica et barbarie, opus egregium;* Cologne, 1545, in-8°, et Anvers, 1548; — 3° *Apologia monasticæ religionis diluens nugas Erasmi;* Bâle et Paris, 1529; — 4° *Dulceratio amarulentiarum Erasmicæ responsionis;* Paris, in-8°; ouvrage qui a été mis à l'*Index* avec la clause : *Donec corrigatur*. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Wading, *de Scriptor. Franc.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Franciscana;* Madrid, 1732, tom. II, p. 292 et 293.

III. **CARVAJAL** ou **CARAVAJAL** (Thomas-José-Conzalen), homme d'État et littérateur espagnol, né à Séville en 1753, mort l'an 1834. Outre plusieurs écrits sur l'administration militaire, on a de lui : 1° *los Salmos;* Valence, 1819, 5 vol., souvent réimprimés depuis, et dont les Espagnols font la plus grande estime; — 2° *los Libros poeticos de la santa Biblia;* ibid., 1827, 6 vol.; — 3° *Opusculos ineditos en prosa y verso;* Madrid, 1847, 13 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CARVALHO** (Antoine), jésuite, né à Lisbonne l'an 1590, mort en 1650, professa la théologie à Evora, puis à Coïmbre. Il a composé des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas*, en latin; on lui attribue encore un *Discours* en portugais sur la question de savoir *s'il est convenable que les prédicateurs censurent les princes et les ministres;* mais *Voy.* CARVALHO, n° V.

II. **CARVALHO** (Laurent-Perès), canoniste portugais du XVIIe siècle, a laissé : *Enucleationes Ordinum militarium tripartitæ, penes triplicem quæstionem ventilatam coram senatu regio Lusitaniæ*, etc.; Lisbonne, 1693, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CARVALHO** (Miguel de), jésuite portugais, né l'an 1580, mort vers l'an 1624, résolut de se rendre au Japon au moment où commençait la persécution contre les chrétiens. Il pénétra jusqu'à Nangasaki, et ses prédications obtinrent un si grand succès, que les autorités, alarmées, le firent jeter en prison; peu après il mourut sur un bûcher. Les lettres de ce martyr ont été imprimées en 1624; la principale est intitulée : *Carta ao padre provincial de carcere de Omura, escrita a do feverciro* 1624. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV **CARVALHO** (Valentin de), missionnaire portugais de l'Ordre des Jésuites, né l'an 1560, mort l'an 1631, a laissé : 1° *Supplementum annuarum epistolarum ex Japonia, anno* 1600; — 2° *Annuæ litteræ ex Sinis, anno* 1601, etc.; Rome, 1603, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **CARVALHO DA PERADA** (Antoine), théologien et controversiste portugais, protonotaire apostolique, né en 1595 à Sordoal, dans le diocèse de Guarda, mort à Lisbonne l'an 1655, fut successivement archiprêtre de la cathédrale de Lisbonne, procureur ou délégué du clergé portugais près de la cour de Madrid, et garde des archives royales du Portugal dites *Torre do tombo*. Nous citerons parmi ses écrits : *Discurso politico, si conviene al govierno espiritual de las almas, o al temporal de la republica, aprovarse el modo de predicar do reprehender allos principes y sus ministros;* Lisbonne, 1627; ouvrage qui a été faussement attribué au P. Antoine de Carvalho, jésuite (*Voy.* CARVALHO, n° I), par Nicol.-Antonio dans sa *Biblioth. Hisp. nova.*

CARVAN. *Voy.* CYRÈNE.

CARYL (Joseph), prédicateur, né à Londres l'an 1602, mort l'an 1672, fut employé par Cromwell, pendant les guerres civiles, à diverses négociations. Son principal ouvrage est intitulé : *Commentaire sur Job*, 2 vol. in-fol., et 13 vol.

in-4°; ce livre a eu plusieurs éditions. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CARYOPHILE ou **CARIOPHYLE** (Jean-Matthieu), archevêque d'Icone, né dans l'île de Corfou, mort à Rome vers l'an 1635, était très-versé dans les langues et la théologie. Il professa à Rome, au collége des Grecs. Il a laissé : 1° *Confutatio Nili Thessalonicensis de primatu Papæ, græce et latine;* Paris, 1626, in-8°; — 2° *Censura confessionis fidei, seu potius perfidiæ Calvinianæ quæ sub nomine Cyrilli patriarchæ Constantinopolitani edita circumfertur, latine et græce;* Rome, 1631, in-8°; — 3° *le Concile de Trente,* traduit en grec; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicæus Erythræus, *Pin. imag. illustr.*, c. CXXIV.

I. **CAS DE CONSCIENCE.** C'est une question relative aux devoirs de l'homme et du chrétien, dont il appartient au théologien appelé *casuiste* de peser la nature et les circonstances, et de décider selon les lumières de la raison, des lois de la société, les canons de l'Église et les maximes de l'Évangile. *Voy.* ibid.

II. **CAS ECCLÉSIASTIQUES.** On appelle ainsi les cas dont les juges ecclésiastiques peuvent connaître; ce sont les délits commis contre les saints décrets et les constitutions, comme la simonie, la confidence, l'hérésie, etc. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

III. **CAS PRIVILÉGIÉ.** Nom qu'on donnait autrefois en France au crime commis par un ecclésiastique promu aux ordres sacrés, qui troublait l'ordre de la société civile et devait être puni par des peines temporelles. Dans les cas privilégiés la procédure devait être instruite conjointement par le juge ecclésiastique et par le juge royal. Ce dernier devait se transporter à la juridiction ecclésiastique. Chaque juge faisait rédiger l'instruction du procès par son greffe et rendait sa sentence séparément. *Voy.* ibid.

IV. **CAS RÉSERVÉS**, certains péchés graves dont le Pape, l'évêque et les autres supérieurs, tels que les généraux ou les provinciaux des Ordres religieux se réservent l'absolution, afin de faire sentir davantage aux pécheurs la gravité de leur faute, et d'en augmenter par là le regret et le repentir. Il est de foi que le Pape et les évêques peuvent se réserver certains cas; le concile de Trente anathématise ceux qui prétendent le contraire (Sess. XIV, cap. VII, *de Casuum reserv., can.* 2). Quant aux supérieurs généraux ou provinciaux des Ordres religieux, la S. Congrégation des Cardinaux, interprète du concile de Trente, a décidé qu'ils avaient le droit de se réserver des cas à l'égard des religieux qui sont sous leur conduite, comme les évêques à l'égard de leurs sujets (*Declar. concil. Cardinal., in hæc verba : Magnoperè ad popul.*, sess. XIV, cap. VII). Pour qu'un péché puisse être réservé, il faut, selon les théologiens, qu'il soit extérieur, entièrement consommé, certain, grave, et qu'il soit commis par des personnes qui ont atteint l'âge de puberté. Ainsi les péchés qui ne réunissent point toutes ces conditions, quelque énormes qu'ils soient d'ailleurs, ne tombent pas sous la réserve. — Les évêques ont reçu du concile de Trente le pouvoir d'absoudre au for de la conscience, par eux-mêmes ou par une personne qu'ils commettront en leur place à cet effet, de tous les cas réservés au Siége Apostolique, si ces cas sont restés secrets, c'est-à-dire s'ils ne sont connus que de quatre ou cinq personnes discrètes (Sess. XXIV, cap. VI, *de Reformat.*). Ils reçoivent de plus tous les cinq ans le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés au Pape, notamment dans les États non catholiques ou mixtes, de l'hérésie, de l'apostasie, du schisme, des rechutes même, mais seulement pour le for intérieur. Enfin tout prêtre peut, à l'article de la mort, absoudre de tous les cas réservés au Pape et aux évêques, sans exception (Sess. XIV, cap. VII, *Doctr. de Sacram. Pœnit. et Unct.*). *Voy.* le *Rituel.* Le *Traité des péchés* dans les théologies. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. IV, l. I, c. LXX, LXXI, n. 2, 7. Pontas, *Diction.*, art. CAS RÉSERVÉS. Barbosa, *de Potestate episcopi.* Joan. Card. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici.*

CASA ou **CASE** ou **LA CASA** ou **DE CASA** ou **DE CÉSIS** (Jean), carme, évêque de Vaison et patriarche de Jérusalem, né à Limoges, mort en odeur de sainteté vers l'an 1348, professa la philosophie et la théologie, et devint, l'an 1330, général de son Ordre. On a de lui, outre des *Sermons : Commentaires sur le Maître des Sentences. Voy.* Trithème, *de Vir illustr.* Luc, *in Biblioth. Carm.*

CASA-DEI. *Voy.* CHAISE-DIEU.

I. **CASÆ BASTALENSES**, siége épiscop. de l'Afrique occidentale dont la province est inconnue. Son évêque assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CASÆ CALANEÆ** ou **CALANENSES**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dans la province de Numidie. Fortunatus, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* ibid.

III. **CASÆ FAVENSES**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dont on ne connait pas la province. Un de ses évêques, Levandus, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **CASÆ MADIANÆ** ou **MADIANENSES**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dans la province de Numidie. Honorius parla pour l'évêque absent à la conférence de Carthage. *Voy.* ibid.

V. **CASÆ NIGRÆ**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dans la province de Numidie. Donat, auteur du schisme, en fut évêque, et lors de la conférence de Carthage Januarien y siégeait. Il était primat des évêques de Numidie, du parti de Donat. *Voy.* ibid., et Gaet. Moroni, vol. X, p. 135 et 136.

VI. **CASÆ SYLVANÆ**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dont la province est inconnue. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 60.

CASAIA, père d'Éthan, lévite de la famille de Mérari. *Voy.* I Paral., XV, 17.

I. **CASAL** (*Casale-Sancti-Evasii*), ville épisc. située sur le Pô, à soixante kilomètres de Turin. Sixte IV y érigea un évêché l'an 1474. Ce diocèse a été formé de quelques démembrements des diocèses d'Asti et de Verceil. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IV, p. 567. Gaet. Moroni, vol. X, p. 136, 137.

II. **CASAL** (Chrysostome de), dominicain du XVIe siècle, a donné un *Traité de l'immortalité de l'âme* contre Pomponius; Venise, 1525.

III. **CASAL**, en latin **CASALIUS** (Gaspard), augustin, né à Santarem l'an 1510, mort vers l'an 1587, professa la théologie à l'université de Coïmbre, fut successivement évêque de Funchal, de Leiria, puis de Coïmbre, et assista au concile de Trente. Il a laissé plusieurs ouvrages d'érudition et de théologie; parmi ces derniers on cite : 1° *du Sacrifice de la Messe et de la célébration de l'Eucharistie;* Venise, 1565; — 2° *de la Cène et du calice du Seigneur;* — 3° *de la Justice et de la Justification;* Venise, 1565. Tous ces

ouvrages sont écrits en latin. *Voy.* Ant. de la Purification, *in Chron. Augustin.* André Schot, Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASALAGIUM. *Voy.* CHESAL.

CASALANZIO. *Voy.* CALASANZA.

CASALAS (Jean), dominicain, né à Muret dans le Languedoc, mort l'an 1666, acquit une grande réputation comme prédicateur, et gouverna en qualité de prieur plusieurs maisons de son Ordre. Il a laissé en manuscrit : *Primitiva utriusque Testamenti Ecclesia*, ou Chronologie depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 1200, ainsi que des *Sermons;* et parmi ses ouvrages imprimés on cite : *la Morale chrétienne réduite en pratique, où l'on enseigne l'art de régler ses passions et de pratiquer la vertu;* Toulouse, 1656, in-18. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 615.

CASALE DOMUS. *Voy.* CHESAL.

I. **CASALI** ou **HUBERTIN** et **UBERTIN DE CASALI**, frère mineur, né à Casal, vivait dans le XV[e] et le XVI[e] siècle. On lui doit : 1° *Arbor vitæ crucifixæ Jesu;* Venise, 1485, in-fol ; ouvrage qui, selon quelques écrivains, a fait naître l'idée du fameux *Liber conformitatum sancti Francisci cum Christo* (*Voy.* ALBIZZI, n° II); — 2° *de Septem Ecclesiæ statibus;* ibid., 1516, in-fol.; espèce de commentaire sur l'*Apocalypse* comme l'*Onus Ecclesiæ, de septem Ecclesiæ statibus*, que, selon Feller, la conformité du titre et du sujet a fait aussi attribuer à Casali, mais qui paraît avoir été composé par Jean, évêque de Chiemsée. *Voy.* Trithème, *de Scriptor. ecclesiasticis.* Wading, *Biblioth. Scriptor. Minor* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud, aux art. HUBERTIN DE CAZAL et UBERTIN DE CAZAL.

II. **CASALI**, en latin **CASALIUS** (Jean-Baptiste), vivait à Rome vers l'an 1650. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Profanis et sacris veterum ritibus;* Rome, 1644, 1645, 2 vol. in-4°; Francfort, 1681; — 2° *de Veteribus sacris Christianorum ritibus explanatio;* Rome, 1647, in-fol.

CASALOTH, ville de la tribu d'Issachar que D. Calmet confond probablement à tort avec *Céséleth-Thabor*, qu'il place dans la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 18, et *Compar.* ver. 12.

CASAN ou **CASANKI** (*Casanum*), ville archiépisc. et capitale d'un royaume de la Tartarie Mineure sur le fleuve Casanka, qui l'environne de tous côtés. Basile, fils de Jean, y établit l'an 1552 un archevêque. Or cet archevêque est le seul de tous les évêques moscovites qui ait le titre de métropolitain. *Voy.* De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 60. Richard et Giraud.

CASANATE (Marc-Antoine Alègre de). *Voy.* ALÈGRE, n° II.

CASANKI. *Voy.* CASAN.

CASAS (Barthélemi de **LAS**), dominicain, évêque de Chiapa dans l'Amérique septentrionale, né à Séville l'an 1474, mort vers l'an 1566, fut tout à la fois théologien, publiciste et historien. Il se montra toujours le zélé défenseur des Indiens. Il parcourut le Mexique, la Nouvelle-Espagne et le Pérou pour mettre un frein au despotisme des gouverneurs. L'an 1544 il fut sacré à Séville évêque de Chiapa, et il se rendit dans son diocèse, où il réprima autant que possible la cruauté des conquérants. Tous ses ouvrages ont pour but la défense des malheureux Indiens; les principaux sont : 1° *Brevissima Relacion de la destruccion de las Indias;* Séville, 1552, in-4°; traduite en latin, en italien, en français et en anglais; — 2° *Utrum reges et principes jure aliquo vel titulo et salva conscientia, cives ac subditos a regia corona alienare et alterius dominii particularis ditioni subjicere possint;* Francfort, 1571, in-4°. Les Œuvres complètes ont paru à Séville en 1552, in-4°, et à Paris, en 1822, 2 vol. in-8°. *Voy.* Vinc. de Las Casas, *in Hist. manusc. nov. Hisp.* J. de Torquemada, *in Sua monarch. Ind.* J. de Solorz, *de Jure Ind.*, l. II, cap. I, n. 27. Fernandès, *Hist. eccles.* Fontana, *in Theatr.* Le P Echard, *Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 192 et suiv. Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud.

I. **CASATI** (Chérubin), barnabite, né à Milan en 1551, mort l'an 1618. Il gouverna plusieurs maisons de son Ordre, et se distingua comme prédicateur. On a de lui : *Il Symbolo Apostolico dichiarato in cento discorsi;* Milan, 1615, 3 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CASATI** (Paul), jésuite, né à Plaisance l'an 1617, mort à Parme l'an 1707, professa à Rome la théologie et les mathématiques; puis il fut envoyé en Suède, où il décida la reine Christine à se convertir. Il gouverna à son retour plusieurs maisons de sa compagnie, et pendant trente ans il fut à la tête de l'université de Parme. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages de mathématiques et de physique : *de Angelis disputatio theologica;* Plaisance, 1703. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. I[er]. Les *Mémoires de Trévoux.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CASAUBON** (Isaac), théologien calviniste et savant critique, né à Genève en 1559, mort à Londres l'an 1614, a publié plusieurs écrits purement littéraires très-estimés; il en a publié aussi quelques-uns qui touchent à la religion, et qui ont été mis à l'*Index*, ce sont : 1° *de Rebus sacris et Ecclesiasticis, Exercitationes ad Cardinalis Baronii Prolegomena et primam Annalium partem* (Decr. 12 decemb. 1624); — 2° *Epistolæ quotquot reperiri potuerunt. Adjecta est Epistola de morbi ejus, mortisque causa, deque iisdem narratio Raphaelis Thorii* (Decr. 26 oct. 1640); — 3° *Corona Regia, id est Panegyrici cujusdam, quem Jacobo I Britanniæ Regi delinearat, fragmenta ab Euphormione in lucem edita* (Decr. 18 decemb. 1646). Wolf a donné à Hambourg, en 1710, un *Casauboniana*, in-4°. *Voy.* Sennebier, *Hist. littéraire de Genève*, tom. II. Nicéron, *Mémoires.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Sax, *Onomasticon litterar.*, IV, 65. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CASAUBON** (Méric), théologien calviniste et critique, fils du précédent, né à Genève en 1599, mort l'an 1671 après avoir commencé ses études à Sedan, passa avec son père en Angleterre, où il se fixa. Il devint curé de Bledon, dans le comté de Somerset, prébendier de Cantorbéry et recteur d'Ickam. Il fut, comme son père, un érudit et un critique très-distingué. Outre des notes sur quelques auteurs latins et plusieurs autres écrits très-estimés, on a de lui : 1° un *Commentaire sur les Réflexions morales de Marc-Aurèle;* — 2° *Pietas contra maledicos patrii nominis et religionis hostes;* Lond., 1651, in-8°; — 3° *Vindicatio patris adversus impostores;* 1624, in-8°; — 4° *de la Crédulité et de l'Incrédulité;* 1670, in-8°; — 5° *la Cause première des maux qui arrivent dans ce monde;* 1645, in-4°; — 6° *Traité de l'enthousiasme;* 1655; — 7° *Défense de l'Oraison Dominicale;* — 8° des *Lettres* qui ont été imprimées avec celles de son père. *Voy.* l'art. précédent, et Sennebier, *Hist. littéraire de Genève.* Nicéron, *Mémoires.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Feller, *Biogr. univers.*

CASBON, ville située à l'orient du Jourdain. *Voy.* I Macchab., V, 36.

CASCARA ou **CASCHARA**, ville épisc. de la province patriarcale au diocèse de Chaldée.

D'après la tradition du pays, Maris prêcha d'abord la foi à Séleucie, puis à Cascara, où il établit un évêque. Au XII[e] siècle cette église fut érigée en métropole avec trois suffragants. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* LXVI. Socrate, *Hist. eccles.*, l. I, c. XXII. Sozomène, *Hist. eccles.*, l. II, c. XI. Le *Menolog.*, au 16 mai. Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II. Richard et Giraud, aux art. CASCARA et CASCHARE.

I. **CASE**, évêque. *Voy.* CASA.

II. **CASE** (Pierre de), dont le véritable nom est DESMAISONS, né à Limoges, mort en 1348, fut général de l'Ordre du Mont-Carmel, patriarche de Jérusalem et administrateur du diocèse de Vaison. On a de lui, outre des *Commentaires* sur la Politique d'Aristote : 1° *quatre livres sur le Maître des Sentences;* — 2° des *Sermons*, écrits en latin, ainsi que les ouvrages précédents. *Voy.* Trithème, *de Viris illustr.* D'Achéry, *Spicilegium.*

III. **CASE-DIEU** (*Casa Dei*), abbaye de l'Ordre de Prémontré au diocèse d'Auch, fut fondée vers l'an 1351 par Pierre, comte de Bigorre. Elle dépendait immédiatement de l'abbé de Saint-Martin de Laon. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. I, col. 1031, nov. edit.

CASERTA ou **CASERTE**, ville épiscopale du royaume de Naples dans la terre de Labour; elle est suffragante de Capoue. Ranulphe, le premier de ses évêques, fut ordonné l'an 1113 par Sennès, archevêque de Capoue. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VI, p. 483. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 140, 141.

CASGARA, ville métropolitaine du Turkestan, 21[e] province du diocèse de Chaldée. La foi y fut prêchée l'an 823 par les soins du catholique Timothée I[er], qui obtint du kan des Turcs la permission d'introduire dans le pays des prédicateurs. Deux cents ans plus tard le prince des Turcs et deux cent mille de ses sujets embrassèrent le catholicisme. *Voy.* Richard et Giraud.

CASHEL ou **CASSEL** (*Cassili*), ville archiépisc. d'Irlande et capitale du comté de Tippérary. Elle fut érigée en évêché au X[e] siècle, et en métropole vers le milieu du XII[e] siècle. On y a tenu deux conciles, le premier en 1171 ou 1172, et le second en 1453. *Voy.* Wilkins, *Concil. Angl.*, tom. I, III. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*, tom. IX, p. 177, 215. Gaet. Moroni, vol. X, p. 142.

CASIACUM. *Voy.* CHÉSY.

CASIMIR (saint), second fils de Casimir IV, roi de Pologne, et d'Élisabeth d'Autriche, né l'an 1458, mort le 4 mars 1482, selon les uns, ou 1484, selon les autres, ou enfin en 1483, suivant quelques-uns. Dès l'âge le plus tendre il était déjà un modèle parfait de toutes les vertus; il avait à peine treize ans lorsque les Hongrois, mécontents de leur souverain, le demandèrent pour roi à son père; mais ce projet n'eut pas de suite, et Casimir put se livrer tout entier à la pratique des austérités qui lui étaient si chères. Il se distingua surtout par une charité inépuisable et une tendre dévotion pour la sainte Vierge, ainsi que pour les mystères de la Passion de Notre-Seigneur. C'est le pape Léon X qui l'a mis au nombre des saints l'an 1521. On honore saint Casimir le 4 mars. Sa *Vie* a été publiée en latin à Wilna, 1604, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 142, 143.

CASINI (François-Marie), capucin et cardinal, né à Arezzo en Toscane, mort à Rome l'an 1719, a laissé, outre une traduction des *Conseils de la Sagesse* du français en italien : 1° *Panegyres de diversis sanctis;* Massa, 1677, in-12; Venise, 1679; — 2° *Ætas hominis;* Florence, 1682, in-8°; — 3° *Conciones habitæ in palatio apostolico*, etc.; Rome, 3 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. X, p. 144.

CASINO (*Casinum*), ville épisc. de Campanie et du Vicariat romain au pied du mont Cassin, dans le royaume de Naples. D'après la tradition du pays l'apôtre saint Pierre y ordonna un évêque. Théodoric, roi des Goths, renversa l'église du Mont-Cassin et y rétablit le culte des faux dieux, que saint Benoît détruisit ensuite. Les successeurs de ce saint exercèrent pendant près de 800 ans une juridiction quasi épiscopale sur le Mont-Cassin et ses dépendances; enfin Jean XXII y érigea un évêché l'an 1322. *Voy.* Richard et Giraud.

CASIS, vallée dans la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, XVIII, 21.

CASLEU, 9[e] mois de l'année sainte des Hébreux, et le 3[e] de l'année civile. Il a trente jours, et commence à la nouvelle lune de novembre, selon les rabbins; mais il paraît plus probable que c'est à la nouvelle lune de décembre. *Voy.* Zachar., VII, 1. II Esdras, I, 1. I Macchab., I, 54. J.-D. Michaelis, *Supplem. ad Lexica hebraica*, et *Commentat. de Mensibus hebr.*

CASLUIM, fils de Mesraïm, dont les Philistins et les Capthorins sont issus. *Voy.* Genèse, X, 14.

CASNADIUM. *Voy.* CHONAD.

CASNEDI (Charles-Antoine), jésuite, né à Milan au XVII[e] siècle, professa d'abord la philosophie et la théologie dans sa ville natale, puis il fut nommé qualificateur de l'inquisition à Madrid, et devint plus tard provincial de son Ordre pour toute la Lusitanie. Il a laissé : *Crisis theologica in selectiores hujus et elapsi sæculi controversias;* Lisbonne, 1711. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CASOLA (Pierre), chanoine de la cathédrale de Milan, mort dans cette ville l'an 1507, a publié : 1° *Liber litaniarum triduanarum;* Milan, 1494; — 2° *Rationale ceremoniarum Missæ Ambrosianæ;* ibid., 1498, in-4°; — 3° *Ceremoniale Missæ Ambrosianæ;* ibid., 1499. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CASPARI** (David), théologien luthérien et philosophe, né à Kœnigsberg en 1648, mort à Riga l'an 1702, fut directeur de l'une des écoles latines de Riga, et plus tard pasteur et professeur de théologie. Outre un grand nombre d'ouvrages philosophiques, il a laissé : 1° *Dyas eclogarum de jejunio Christi quadragesimali*, etc.; Riga, 1688, in-4°; — 2° *Prælectiones de futuri theologi studiis philologicis et philosophicis;* Rostock, 1705, in-4°; — 3° *Breviarium theologiæ moralis;* ibid., 1712, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CASPARI** (George), théologien protestant, né à Riga l'an 1683, mort l'an 1743, devint prédicateur à Riga, et plus tard premier pasteur de cette ville. On lui doit : 1° *Disputatio de descensu Christi ad inferos;* Rostock, 1704, in-4°; — 2° *Disputatio de decoribus sanctitatis ab utero, auroræ et juventutis Messiæ;* ibid., 1708, in-4°; — 3° plusieurs autres écrits dont on voit la liste dans la *Nouv. Biogr génér.*

III. **CASPARI** (Jean), capucin, né dans le Wurtemberg au XVII[e] siècle, a publié : 1° *Saltus Gigantis divini, i. e. considerationes devotæ mysteriorum sanctissimæ vitæ J.-C.;* Wurzbourg, 1674, in-8°, et en allemand; Bamberg, 1683, in-8°; — 2° *Supplique des âmes enfermées dans le Purgatoire jusqu'à complète expiation de tous*

leurs péchés, en allemand; Bamberg, 1677; — 3° *Directorium confessariorum, exhibens solidam et selectam praxin absoluti confessarii;* Francfort-sur-le-Mein, 1691, in-12; — 4° *Octena Mariana, seu octo coronæ stelleæ Mariæ, in festis ejus præsentandæ, in gratiam confraternitatis Mariæ auxiliatricis connexæ;* ibid., 1692, in-12; — 5° *Nourriture céleste de l'âme*, ou *Méditations pieuses à l'usage des croyants*, en allemand; Bamberg, in-8°, sans date. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CASPHIN, ville forte par ses ponts et ses murs, dont il est parlé dans II Macchab., XII, 13. Plusieurs veulent qu'elle soit la même que *Hésébon* (Nombr., XXI, 25, etc.) et *Chasbon* (I Macchab., V, 36).

CASPHOR, se trouve parmi les noms de plusieurs villes fortes et grandes mentionnées dans I Macchab, V, 26; mais comme on ne connaît aucune ville de ce nom, beaucoup d'interprètes pensent qu'on doit lire ici *Casbon*, comme on lit dans le passage parallèle au vers. 36. Or Casbon était une ville située à l'orient du Jourdain.

CASROUN ou **CHARZUNA**, ville épisc. de la Perse où, selon Abulféda, siégeait l'évêque des Chaldéens. *Voy.* Richard et Giraud.

CASSA ou **CASSÆ**, ville épisc. de la première Pamphilie au diocèse d'Asie, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Side. Elle a eu cinq évêques; le premier, nommé Tuessianus, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 1005. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 60. Richard et Giraud.

CASSADORE (Guillaume), auditeur de Rote, assista au concile de Trente et fut nommé par Pie IV évêque de Barcelone. Il a laissé un *Recueil des décisions de la Rote* depuis l'an 1513 jusqu'en 1523. *Voy.* Denys Simon, *Biblioth. hist. et chronol. des princip. aut. et interprètes du droit civil et canonique;* Paris, 1692, in-12.

I. **CASSANDRE**, ou plutôt **CASSANDRIA**, autrefois **POTIDÆA**, ville épisc. de Macédoine au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique; elle a été plus tard érigée en archevêché. Le premier de ses évêques, Hermogènes, assista au brigandage d'Éphèse; mais, deux ans après, il rétracta au concile de Chalcédoine ce qu'il y avait fait. *Voy.* les *Mémoires du P. Goar.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 78.

II. **CASSANDRE** ou **CASSANDER** (Georges), théologien catholique flamand, né l'an 1515, mort l'an 1566, professa la théologie à Bruges et à Gand, où il acquit une grande réputation. Il possédait les langues, le droit, les belles-lettres et la théologie, et il était recherché de tous pour ses qualités personnelles. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés à Paris, 1616, 1 vol. in-fol., et dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. Il faut remarquer que tous les ouvrages de Cassandre ont été mis à l'*Index;* on n'en sera pas étonné quand on saura qu'Ellies Dupin et le continuateur de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury eux-mêmes ont reproché à ce théologien d'avoir trop favorisé les protestants dans sa controverse. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **CASSANDRE FIDÈLE** (*Cassandra Fidelis*), femme très-savante, née à Venise en 1465, morte vers 1567, s'appliqua avec succès au latin, au grec et à l'histoire, à la théologie et à la philosophie. Plusieurs papes, plusieurs rois, et beaucoup de savants lui donnèrent des preuves de leur estime. Elle a laissé des *Lettres* et des *Discours*, dont Philippe Thomassini a publié le recueil en y ajoutant sa *Vie;* Paris, 1636, in-8°. *Voy.* Ange Politien, l. III, *epist.* 17. Fulgoso, *Rerum memor.*, l. IX, c. III.

CASSANI (Joseph), jésuite espagnol, vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle. On a de lui, en espagnol : 1° *Vie, vertus et miracles de saint Stanislas Kostka;* Madrid, 1715, in-8°; — 2° *Vie, vertus et miracles de saint Louis de Gonzague;* ibid., 1726, in-8°; — 3° *Histoire de la province de la Compagnie de Jésus du nouveau royaume de Grenade;* ibid., 1741, in-fol.

CASSANO, ville épisc. de la Calabre citérieure au royaume de Naples et sous la métropole de Cosenza. On croit que c'est l'ancienne *Cosilianum*, ville de Lucanie, appelée aussi *Massilianum*, et du Vicariat romain, où il y avait un évêque dès les premiers siècles. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IX, col. 342. Morigia, *Historia Mediol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 147.

CASSE (*Cassia*), aromate dont parle Moïse, et qu'il fait entrer dans la composition de l'huile sainte dont on devait se servir pour la consécration des vases sacrés du tabernacle. *Voy.* Exode, XXX, 24.

CASSEL. *Voy.* CASHEL.

CASSI (*Cassius*), un des six mille deux cent soixante-six martyrs que l'Église d'Auvergne honore le 15 mai. S. Cassi avait été ordonné prêtre par l'apôtre d'Auvergne saint Austremoine, et il habitait un village appelé *Bourg des Chrétiens*. A cette époque Chrocus, l'un des rois allemands de la Poméranie, vint ravager la Gaule, pénétra en Auvergne, et fit périr un grand nombre de chrétiens vers l'an 266. Saint Cassi fut du nombre. *Voy.* saint Grég. de Tours, l. I, c. XXX, XXXI, XXXII. Duchêne, *Recueil*, t. III. Branche, *Hist. des Saints d'Auvergne.* Bollandus et Henschenius, au 15 mai, 6 février et 19 mars. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. IV.

CASSIA, nom de la seconde fille de Job après sa disgrâce. *Voy.* Job, XLII, 14.

I. **CASSIEN** (saint), martyr d'Imola, mort le 13 août. On ne sait s'il souffrit le martyre sous Dèce ou sous Julien l'Apostat, ou bien sous Valérien. Il était maître d'école, enseignant à lire et à écrire aux enfants. Dénoncé comme chrétien par ses élèves, il leur fut livré; tandis que les uns cassaient leurs tablettes sur sa tête, les autres découpaient son corps avec des stylets; c'est ainsi qu'il mourut au milieu des plus cruels tourments. Son culte est joint à celui de saint Hippolyte par une commémoration durant l'octave de saint Laurent. *Voy.* Prudence, livre des *Couronnes*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.* Richard et Giraud.

II. **CASSIEN** (saint), martyr, mort le 3 décembre, vers l'an 298. Il était greffier du prétoire lorsque saint Marcel le Centenier fut condamné à mort par Aurèle Agrippa, vicaire du préfet des Gaules. Cassien, entendant la sentence, jeta aussitôt par terre sa plume et son papier. On le conduisit en prison; et, cinq semaines après, il eut la tête tranchée. On l'honore le 3 décembre. *Voy.* Prudence, *ibid.* D. Ruinart, *Hist. du mart. de saint Cassien.*

III. **CASSIEN** (saint), évêque d'Autun, né à Alexandrie en Égypte, mort à Autun vers le milieu du IVe siècle. Sa vertu le désigna pour occuper le siége d'Orthe en Égypte ou d'Orthosie en Phénicie; puis il passa dans les Gaules au temps de Constantin le Grand, et vint à Autun,

où il succéda à Rhétice, évêque de cette ville. La plupart des Martyrologes placent sa fête au 5 août. *Voy.* Florus, *Martyrologe.* Grég. de Tours, *Traité de la Gloire des confesseurs.* Molanus, *Calendarium Ecclesiasticum.*

IV. **CASSIEN** (Jean), célèbre solitaire, né dans la Thrace vers l'an 350, mort à Marseille l'an 433, fit profession de la vie religieuse dans un monastère de Bethléhem. Il visita avec le moine Germain, son ami, les solitaires de l'Égypte, puis ils allèrent à Constantinople, où l'évêque saint Jean Chrysostome ordonna Germain prêtre, et Cassien diacre. Après la déposition et l'exil de ce saint pontife, ils furent députés vers le pape Innocent pour plaider la cause de saint Jean Chrysostome. C'est là que Cassien reçut la prêtrise; il se fixa ensuite à Marseille, où il fonda l'abbaye de Saint-Victor. On l'honore dans l'Église grecque et à Marseille, où l'on fait sa fête avec un office propre et une octave le 23 juillet, que l'on croit être le jour de sa mort. On a de lui : 1° douze livres des *Institutions monastiques;* — 2° vingt-quatre *Conférences* ou *Entretiens;* — 3° un *Traité de l'Incarnation* contre Nestorius. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions; Bâle, 1559, 1569, 1573, in-fol.; Anvers, 1578; Rome, 1580; Douai, 1616; et dans la Biblioth. des Pères, tom. VII, p. 17, 69, 102. Les *Institutions* et les *Entretiens* ont été traduits en français par Nicolas Fontaine, sous le nom de Saligny, purgés de tout ce qui favorise le pélagianisme. *Voy.* Gennade. Bulteau, *Hist. monast. d'Orient.* Le P. Guesnay, *Cassien illustre.* Le P. Le Cointe, à l'an 536. Rosweyde et d'Andilly, *Préfaces sur les Pères du désert.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIII, p. 37 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

V. **CASSIEN** (Jules), chef de la secte des Docètes, vivait au II[e] siècle; cette secte tire son nom d'un mot grec qui signifie *apparence,* parce que Cassien disait que le corps n'était qu'une apparence. D'après ce principe, il prétendait que Jésus-Christ n'avait été qu'un fantôme, et il défendait le mariage. Clément d'Alexandrie a vivement combattu Cassien. *Voy.* Strom., III, 13, § 91.

CASSIERTE (Ange Rocca), augustin et évêque de Tagaste, a laissé : *Thesaurus pontificiarum sacrarumque antiquitatum, nec non rituum, praxium ac cæremoniarum, additis pluribus quæstionibus ac resolutionibus supra dubia nonnulla insigniora ex sacra Scriptura desumpta, et chronhistoria ejusque supplemento, sacrarii apostolici unà cum illius præfectis à bibliothecariis custodibus, atque novis inscriptionibus usque ad præsens bibliothecæ Vaticanæ, auctore Fr. Angelo Rocca Cassierte, Ord. Sancti Augustini, sacrarii apostolici Præfecto ac Episcopo Tagasten. Accedunt in principio primi et secundi tomi index tractatuum, ac duo indices generales rerum notabilium. Editio secunda romana cum pluribus æneis figuris;* 1745, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1746, p. 186.

CASSIN, MONT-CASSIN (*Cassinus mons*), célèbre abbaye de bénédictins, dont elle était le chef d'Ordre. Saint Benoît s'étant retiré au mont Cassin, montagne d'Italie située dans la terre de Labour, au royaume de Naples, y bâtit vers l'an 529 un monastère qui a tiré son nom de cette montagne. *Voy.* la *Chronique du Mont-Cassin,* publiée l'an 1603. *Voy.* aussi Benoît, n° XV.

CASSINO (*Cassinum*), ville épisc. de la Campanie et du Vicariat romain, au pied du mont Cassin, dans la terre de Labour, au royaume de Naples. Elle eut des évêques dès le v[e] siècle, et elle fut ruinée dans le VI[e] Cet évêché ne doit pas être confondu avec celui que Jean XXII érigea dans le couvent même des bénédictins, sur le mont Cassin, et qui n'était qu'un simple privilége créé en faveur des moines, afin qu'ils ne fussent pas obligés de recourir hors de leur monastère pour les fonctions épiscopales. Urbain V supprima ce privilége. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 61.

CASSIODORE (Magnus Aurelius Senator), fils de Cassiodore, tribun et secrétaire d'État sous Valentinien III, né à Squillace, en Calabre, vers l'an 469, mort vers l'an 563. Théodoric, roi des Goths, le fit successivement questeur, maître du palais, préfet du prétoire et consul; malgré la faveur dont il jouissait à la cour de plusieurs princes ariens, il se montra toujours bon chrétien, honnête homme et magistrat intègre. Vers l'an 539 il se retira de la cour, et établit dans son pays le monastère de Viviers, qu'il gouverna pendant plus de vingt ans. Cassiodore mourut en odeur de sainteté. Alcuin le nomme saint; Wilford l'a mis dans son Martyrologe comme *ecclesiastico cultu venerandum.* Le Ménologe bénédictin met sa fête au 25 septembre. Les Bollandistes en font mémoire le 17 mars; mais le Martyrologe romain n'en fait nullement mémoire. Ses ouvrages ont été souvent imprimés; les dernières éditions en ont été faites à Rouen, 1670, et à Venise, 1729. Le second tome contient ses commentaires sur les *Psaumes* et sur le *Cantique des cantiques. Voy.* saint Grégoire, l. VII, *epist.* XXXI et XXXIII. Paul Diacre, *Hist. lomb.*, l. I, c. XXV. Aymoin, *Hist. franc.*, l. II, c. IX. Bellarmin. Baronius. Possevin. D. Denis de Sainte-Marthe, *Vie de Cassiodore;* Paris, 1694. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 374 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CASSITO (Louis-Vincent), dominicain, né à Bonito l'an 1765, mort l'an 1822, fut prieur du grand couvent de Naples et doyen de l'université de cette ville. Outre des dissertations sur des objets d'antiquité, des panégyriques et des discours en latin et en italien, on a de lui : 1° *Institutiones theologicæ,* 4 vol. in-8°; — 2° *Liturgia dominicana;* 2 vol. in-8°; — 3° *Atti sinceri del martyre di Cuma, S. Massimo. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CASSIUM, ville de la première Augustamnique, en Égypte, érigée en évêché au v[e] siècle, dans le patriarcat d'Alexandrie, sous la métropole de Pelusium. Elle est assez près de la Palestine, au pied du mont Cassius. On n'en connait qu'un évêque, Lampète, qui assista et souscrivit au premier concile d'Éphèse. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CASSIUS** (saint). *Voy.* Cassi.

II. **CASSIUS** (saint), martyr de la légion Thébéenne, fut un des compagnons de saint Maurice.

III. **CASSIUS**, surnomé *Longinus*, fut questeur de Crassus en Syrie, dans la fameuse expédition de ce général contre les Parthes. A la mort de Crassus il recueillit les débris de son armée, il vint à Tyr, et de là il marcha vers la Judée et assiégea Tarichée, sur le lac de Génésareth. Il remporta la place, et il réduisit en esclavage toutes les personnes qui s'y trouvaient. Après le meurtre de Jules César, Cassius se rendit en Syrie, où il était en grande considération, et il se trouva à la tête de huit légions. Il passa ensuite dans la Phénicie et dans la Judée, et n'eut pas de peine à s'assurer de l'une et de

l'autre. Pendant qu'il y était, il s'empara de quatre légions de la reine Cléopâtre qui passaient par la Palestine pour aller secourir Dolabella. Pour entretenir toutes ces troupes il fut obligé de lever de grosses sommes; la Judée dut payer pour sa part 700 talents; mais Gophna, Emmaüs, Lyde, Thamna et plusieurs autres villes n'ayant pas fourni à temps leurs contingents, Cassius fit vendre tous leurs habitants à l'encan, pour obtenir par ce moyen les sommes qu'elles devaient fournir. Le reste de l'histoire de Cassius n'a pas de rapport aux affaires des Juifs. Il fut défait avec Brutus à Philippe, en Macédoine, et se donna la mort. *Voy.* Joseph., *Antiq.*, l. XIV, c. XII, XVIII; *de Bello Jud.*, l. I, c. VI, IX. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

IV. **CASSIUS** (Barthélemy), jésuite, né en Dalmatie l'an 1575, mort l'an 1650, fut d'abord missionnaire dans le Levant, puis provincial à Raguse et pénitencier apostolique à Rome sous le pape Urbain VIII, a laissé en langue dalmate : 1° des *Cantiques spirituels;* 1624, in-8°; — 2° des traductions du *Rituel romain;* 1640, in-4°; — 3° *Epîtres* et *Evangiles* du Missel; 1641, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CASSOLETTE (*thymiamateria* ou *thuribula suffitoria*), réchaud de cuivre ou d'argent sur lequel on fait brûler des parfums. On s'en servait autrefois dans les églises pour encenser le peuple. On les passait fumantes dans les rangs, et chacun en attirait la vapeur avec la main en disant : *Accendat in nobis Dominus ignem sui amoris et flammam æternæ caritatis. Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. IV, p. 52. *Voy.* aussi ENCENS. ENCENSOIR.

CASTABALA ou **CASTABALE**, appelée aussi CASTABLA et MOMESTA, ville épisc. de la seconde Cilicie, au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au Ve siècle comme suffragant de la métropole d'Anazarbe. Maris, le premier de ses évêques, est mentionné par saint Ignace, martyr, dans sa lettre à Héron, diacre de l'église d'Antioche. Castabala n'est plus aujourd'hui qu'un simple évêché *in partibus. Voy.* saint Basile, *Epist.* CLXIX, CCCIX. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 902. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 152.

CASTAGLIONE ou **CASTIGLIONE** (Joseph), docteur en droit, né à Ancône, mort à Rome l'an 1616. On a de lui : 1° un *Panégyrique du cardinal Jean-François Aldobrandini;* — 2° un écrit sur les *Instituts* ou *règlements de la congrégation de l'Oratoire;* Rome, 1612, in-4°; — 3° plusieurs autres ouvrages en prose et en vers, dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, t. XLII. Jean-Vincent de Rossi, *Vie abrégée de Castaglione.*

CASTAGNIZA ou **CASTANIZA** (Jean de), bénédictin espagnol, mort à Salamanque l'an 1598, fut prédicateur général de son Ordre, aumônier de Philippe II et censeur de théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Vida de santo Benito;* Salamanque, 1583, in-8°; — 2° *Historia de S. Romualdos, padre y fundator del Ordene Camaldulense;* 1597, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Feller, *Biogr. univers.*

CASTALION ou **CASTALLION**, **CASTILION**, **CASTILLION**, **CASTILLON** et **CHATEILLON** (Sébastien), qui était son vrai nom, théologien, né dans le Dauphiné l'an 1515, mort à Bâle l'an 1563, professa les humanités à Genève et le grec à Bâle. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° une *Traduction française de la Bible;* Bâle, 1555, in-fol.; — 2° une traduction latine de la Bible; Bâle, 1556, 1573, in-fol.; — 3° *de Hæreticis, quid sit cum eis agendum variorum sententiæ;* Magdebourg, 1554, in-8°; — 4° *Colloquia sacra;* Paris, 1748, in-12, 2° édit.; — 5° *de Imitando Christo;* Bâle, 1563, in-16, et Francfort, 1707, in-12. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. de la France.* Feller, qui fait sur les divers écrits de Castalion des réflexions très-justes, écrits condamnés d'ailleurs par la S. Congrégation de l'*Index.*

CASTANIZA. *Voy.* CASTAGNIZA.

CASTE (saint), martyr et compagnon de saint Émile, mort vers l'an 205. Vaincu dans un premier combat, il triompha dans le second. Le calendrier de l'Église d'Afrique marque sa fête au 22 mai. *Voy.* saint Augustin, *Serm.* 285, edit. nov. Tillemont, *Hist. de la persécution de l'empereur Sévère.*

CASTÉEL (Gérard), né à Cologne en 1667, mort à Duisbourg l'an 1733, prieur des chanoines réguliers de Sainte-Croix, a laissé : *Controversiæ ecclesiastico-historicæ;* Cologne, 1734 et 1757, in-4°. Ces controverses sont au nombre de quarante-cinq; il y copie souvent Noël-Alexandre. *Voy.* les réflexions de Feller.

I. **CASTEL** (Antoine), de l'Ordre de Saint-François et docteur en théologie de l'université de Saragosse, mort l'an 1717, a laissé, entre autres ouvrages : 1° des *Commentaires sur le Maître des Sentences;* ibid., 1698, 1700, 1702, etc.; — 2° *Athæneum Minoriticum novum*, etc.; Saragosse, 1697, in-4°; — 3° *Francilogium sacrum*, etc.; ibid., 1713. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. Francisc.*

II. **CASTEL** ou **CASTELL** (Edmond), chanoine de Cantorbéry, né à Halley, dans le Cambridgeshire, en 1606, mort en 1685, professa l'arabe à Londres. La *Polyglotte de Walton* est due principalement à ses soins. On lui doit encore : *Lexicon heptaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum conjunctum. et persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio;* Londres, 1669, 2 vol. in-fol. J.-D. Michaëlis a extrait de ce grand ouvrage le dict. syriaque qu'il a publié avec des notes; Gœttingue, 1788, in-4°. De son côté, J.-F.-L. Trier a publié : *Lexicon hebr. Castelli, adnotatis in margine vocum numeris, ex J.-D. Michaelis Supplementis;* Gœttingue, 1790-1792, in-4°.

III. **CASTEL** (François PÉRARD), avocat au grand conseil et banquier expéditionnaire en cour de Rome, né à Vire, mort l'an 1687. On a de lui : 1° *Paraphrase sur les Commentaires de Ch. Dumoulin, ad regul. Cancellariæ;* in-fol.; — 2° *Remarques sur les définitions du droit canonique* de Desmaisons; — 3° *Traité sommaire de l'usage et pratique de la cour de Rome pour l'expédition des signatures et provisions des bénéfices de France;* — 4° *les Définitions du droit canon*, contenant un recueil fort exact de toutes les matières bénéficiales, suivant les maximes du Palais, avec les remarques de Du Noyer; Paris, 1674; in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1674, p. 9 de la 1re édit., et p. 92 de la 2e. Denys Simon, *Biblioth. histor. des Auteurs de droit.*

IV. **CASTEL-ARAGONÈSE**, ville épisc. de Sardaigne. *Voy.* AMPORIAS.

V. **CASTEL DI BOTORNO.** *Voy.* VULTURNUM.

VI. **CASTEL DURANTE.** *Voy.* URBANEA.

CASTELA (Henri), religieux observantin, né à Toulouse, partit de Bordeaux au mois d'avril 1600 pour faire le voyage de la Terre-Sainte, revint à Bordeaux au mois d'octobre 1601, après avoir visité Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï et Alexandrie. On a de lui : 1° le *Saint voyage de Hiérusalem et du mont Sinaï en l'an*

du grand jubilé, 1600; Bordeaux, 1603, in-8°; 2e édit., Paris, 1612, in-12; — 2° le *Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre-Sainte;* Paris, 1604, in-12; — 3° *les Sept flammes de l'amour sur les sept paroles de Jésus-Christ attaché à la croix;* Paris, 1605, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CASTELL. *Voy.* CASTEL, n° II.

CASTELLA, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie. *Voy.* les *Not.*, n° 4.

CASTELLACCIO. *Voy.* VACCARITIA.

CASTELLAMARE (*Castellum Maris, Castellum Stabiense*), ville épisc. d'Italie, sous la métropole de Sorrento; elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Stabia*, sur la côte du golfe de Naples. Son premier évêque, Ursus, assista au concile de Rome l'an 499. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VI, col. 655. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 200.

CASTELLANA (André de), né à Naples, vivait au XVIIe siècle. Il était provincial et préfet apostolique des missionnaires de l'Ordre de Saint-François dans la Hongrie, et visiteur général des provinces de Russie et de Lithuanie. On a de lui : *Missionarius apostolicus à sacra congregatione de Propaganda Fide instructus, quomodò debeat inter hæreticos vivere, pravitates eorum convincere, et in fide catholica proficere per omnes partes ubi vigent blasphemiæ lutheranæ;* Bologne, 1644, in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. Francisc.*

CASTELLANETA, ville épisc. du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante; elle fut érigée en évêché vers l'an 1080, et placée sous la métropole de Tarente, dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre kilomètres. Le pape Pie VII unit Motula à Castellaneta en 1818, par sa bulle *de Meliori*, datée du 5 des calendes de juillet. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IX, col. 151, et tom. X, 255. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 201.

CASTELLANUS (Pierre). *Voy.* CHATEL (Pierre DU).

CASTELLARIIS (B. Maria de). *Voy.* CHASTELLIERS (les).

CASTELLE (SAINT-JEAN DE LA), ou la *Grâce-Dieu*, abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Voy.* JEAN-DE-LA-CASTELLE (SAINT-).

CASTELLESI (Adrien), cardinal, plus connu sous le nom de *Corneto*, lieu de sa naissance, vivait au XVIe siècle, et fut un des écrivains qui cherchèrent à ramener le goût de la bonne latinité. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Vera philosophia ex quatuor doctoribus Ecclesiæ;* Bologne, 1507. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CASTELLINI (Luc), vicaire général des dominicains et évêque de Cantazaro, né à Faënza, mort l'an 1631, était habile canoniste et savant théologien. Outre plusieurs disputes théologiques sur les sacrements, on a de lui : 1° *de Electione et confirmatione canonica prælatorum;* Rome, 1625; — 2° *de Canonisatione sanctorum;* ibid., 1629; — 3° *Tractatus de miraculis;* ibid., 1629. *Voy.* le P. Echard, *Biblioth. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 471. Richard et Giraud. Feller.

CASTELLIO. *Voy.* CHATILLON, n° I.

CASTELLO TITULITA. *Voy.* CASTELLUM, n° IX.

I. **CASTELLUM**, siége épisc. de l'Afrique occidentale, dans la Mauritanie Césarienne. On en parle deux fois dans la *Conférence de Carth.* L'anonyme de Ravenne en parle aussi, liv. III, n° 8. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n° 75. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 61.

II. **CASTELLUM**, siége épisc. de Mauritanie de Sitifi, en Afrique. *Voy.* les *Notit.*, n° 12. De Commanville, *Ire Table alphabétique*, pag. 61.

III. **CASTELLUM ABBATIALE.** *Voy.* CHATEAU-LABBAYE.

IV. **CASTELLUM-JABARITANUM**, siége épisc. de l'Afrique occid., dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 65. De Commanville, ibid.

V. **CASTELLUM MEDIANUM**, siége épisc. de l'Afrique occid., dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 80. De Commanville, ibid.

VI. **CASTELLUM MINUS**, siége épisc. d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 31. De Commanville. ibid.

VII. **CASTELLUM RIPENSE**, siége épisc. d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 119. De Commanville, ibid.

VIII. **CASTELLUM STABIENSE.** *Voy.* CASTELLAMARE.

IX. **CASTELLUM TETRAPORTIENSE**, siége épisc. d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit.*, n° 94. De Commanville, ibid.

X. **CASTELLUM TITULIANUM** ou **CASTELLO TITULITA**, siége épisc. de l'Afrique occid., dans la province de Numidie. *Voy.* les *Notit.*, n° 51. De Commanville, ibid.

CASTIGLIONE (Joseph). *Voy.* CASTAGLIONE.

I. **CASTILLO** (Antoine de), franciscain déchaussé de la province de Saint-Jean-Baptiste, en Espagne, mort à Madrid l'an 1669, a laissé : *Peregrinus devotus, ac itinerarium Terræ Sanctæ ad Philippum IV, regem catholicum;* Madrid, 1654 et 1656, in-4°, et Paris, 1666. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 99.

II. **CASTILLO** (Balthasar de), espagnol, religieux de l'étroite observance de l'Ordre de Saint-François, de la province du Mexique, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : un livre des *Agonisants*, avec un *Catéchisme* et des explications du *Décalogue;* 1677. *Voy.* ibid., p. 176.

III. **CASTILLO** (Ferdinand de), dominicain, prédicateur et professeur de théologie, né à Grenade vers l'an 1529, mort l'an 1593. On a de lui : *Historia general de Santo-Domingo y de su Orden;* Madrid et Valladolid, 1584 et 1592, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 308 et 309. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispania nova.*

IV. **CASTILLO** (Louis-Antoine). *Voy.* MONCADA.

V. **CASTILLO** (Matthieu de), dominicain, bon prédicateur et savant théologien, né à Palerme l'an 1664, a laissé, outre des dialogues en vers : 1° *Éloge funèbre du P. Ange-Marie*, de l'étroite observance de Saint-François; Palerme, 1709, in-4°; — 2° *Abrégé de la vie de saint Vincent Ferrier;* ibid., 1709, in-12; — 3° *Histoire des réguliers nés à Palerme et qui se sont rendus célèbres par leur sainteté et par leur doctrine.* *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.* Le P. Echard, *de Script. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 795 et 796.

VI. **CASTILLO VELASCO** (François de), de l'Ordre des Frères Mineurs de l'étroite observance, né à Madrid au XVIIe siècle. Il était professeur émérite d'Alcala et censeur du suprême tribunal de l'inquisition. On a de lui : 1° *Super tert. sententiarum lib.*, t. I, *de incarnatione Verbi divini et præservatione Virg. Mariæ ab originali;* Anvers, 1641, in-fol.; — 2° *Super eumdem tert. sentent.*, t. II, *de tribus virtutib. theolog. fide, spe et caritate;* Anvers, in-fol. *Voy.* la *Biblioth. Francisc.*, tom. I, p. 374.

I. **CASTILLON** (Antoine), jésuite, vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Desseins de Jésus-Christ dans l'institution du*

saint sacrement de l'Autel, en huit sermons; Paris, 1669, in-8°; — 2° *Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'Avent*; ibid., 1672, in-8°; — 3° *Panégyriques des Saints*; 1676, in-8°.

II. **CASTILLON** (Sébastien). *Voy.* CASTALION.

CASTON ou **ESTON** (Adam), bénédictin, évêque de Londres et cardinal, né dans le comté d'Hereford, mort à Rome l'an 1396, était très-versé dans les sciences divines et humaines. Outre des travaux sur la langue hébraïque, on a de lui : 1° une *traduction latine de l'Ancien Testament*; — 2° *Defensorium Ecclesiæ*; — 3° *de Electione pontificis*. *Voy.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ Scriptor*. Le Long, *Biblioth. Sacra*.

I. **CASTOR** (saint), martyr, mort l'an 286, était compagnon des saints Claude, Nicostrate, Victorin et Symphorien; on les prit au moment où ils allaient chercher les corps de saint Tranquillin et de sainte Zoé. On les appliqua jusqu'à trois fois à la torture, puis on les jeta dans la mer. Leur fête est marquée au 7 juillet. *Voy.* Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. IV, et compar. CLAUDE, n° V, et NICOSTRATE.

II. **CASTOR** (saint), évêque d'Apt, né à Nîmes, mort le 21 septembre 419. Il était marié, et avait une fille; sa femme et lui se séparèrent d'un commun accord, embrassèrent la vie religieuse, et fondèrent au territoire de Menerbe en Provence deux monastères, auxquels ils distribuèrent leurs biens; la fille prit le voile avec sa mère, et Castor devint évêque d'Apt. L'abbaye de Saint-Castor suivait la règle des solitaires d'Égypte et de Palestine.

I. **CASTORIA** ou **CASTORIA-CASTRA**, ville épisc. de la Dardanie au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée au IXe siècle en évêché, sous la métropole d'Achryde, qui est aujourd'hui un siége *in partibus* comme Castoria elle-même. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 61.

II. **CASTORIA**, siége épisc. de la province et sous la métropole de Thèbes; il a eu des évêques latins depuis le commencement du XIIIe siècle. On trouve dans le recueil des lettres d'Innocent III une lettre adressée conjointement aux évêques de Castorie et de Zaratorie. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 62. Richard et Giraud.

CASTORIE (l'évêque de), dont le nom est *Neercassel* (Jean de), a laissé : 1° *du Culte des saints et principalement de la Vierge Marie*; in-8° : ouvrage qui est tout à la fois un livre de controverse et de piété; — 2° *Traité de la lecture sainte*; écrit dans lequel on réfute la pratique des protestants dans cette lecture; in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1679, 1680. Feller, *Biogr. univers.*, à l'art. NEERCASSEL.

I. **CASTRA** ou **CATRA**, évêché de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occid., sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notit. Afr.*

II. **CASTRA GALBA**, siége épisc. de Numidie dans l'Afrique. *Voy.* August., *contra Donat.*, l. VI.

III. **CASTRA NOVA** ou **CASTRANOBIUM**, siége épisc. de l'Afrique occid. dans la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 74.

IV. **CASTRA SIBERIANA**, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit. Afr.*, num. 73.

CASTRES (*Castra*), ancienne ville du haut Languedoc. Les habitants ayant embrassé le protestantisme, fortifièrent leur ville et en firent une espèce de république; mais en 1629 ils furent forcés de détruire leurs fortifications. Son évêché, érigé en 1317 par Jean XXII, et détaché du diocèse d'Albi, fut d'abord suffragant de Bourges, et le devint dans la suite d'Albi. L'évêché de Castres a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Richard et Giraud, t. XXVIII, p. 219 et suiv.

CASTRICIÆ et **CASTRI LOCUS**. *Voy.* CHATRICES.

CASTRIS (*B. Maria de*). *Voy.* CHARTRES n^os I et II.

CASTRIUM. *Voy.* CAMPANIA, n° II.

I. **CASTRO** (*Castrum*), ville épisc. du royaume de Naples dans la terre d'Otrante. Quelques-uns la prennent pour le *Castrum Minervæ* des anciens. Elle est située sur le bord de la mer Ionienne, et elle est suffragante d'Otrante. Le premier de ses évêques assista au concile de Latran l'an 1179. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. IX, col. 94, et t. X, col. 258. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 222.

II. **CASTRO** (*Castremonium*), ville épisc. de Toscane, devint le siége de l'évêque de Volscia après la ruine de cette dernière ville. Le pape Innocent X détruisit Castro pour punir les habitants d'avoir massacré leur évêque l'an 1647. L'évêque réside maintenant à Aquapendente, et relève immédiatement du Saint-Siége. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacr.*, tom. I, p. 678, et tom. X, p. 258. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 222 et suiv.

III. **CASTRO**, ancienne ville épisc. de Sardaigne qui, dès le XIIe siècle, fut le siége d'un évêque suffragant de Torre. Ce siége fut transféré par Alexandre VI à Othane, vers l'an 1503, et l'un et l'autre furent réunis à celui d'Alger, sous Jules II, l'an 1505. *Voy. Hist. génér. Sard.*, part. VI, ch. XIV. *Sardin. Sacr.*, p. 207.

IV. **CASTRO** (Alphonse), franciscain, un des plus grands théologiens d'Espagne, né à Zamora vers l'an 1495, mort archevêque de Compostelle l'an 1558, et assista au concile de Trente. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Adversus omnes hæreses libri XIV*; Paris, 1534, in-fol.; Anvers, 1556 et 1568; cet ouvrage a été traduit en français par Hermant; Rouen, 1712, 3 vol. in-12; — 2° *de Justa hæreticorum punitione lib. III*; Salamanque, 1547, in-fol. Les œuvres théologiques de Castro ont été réunies en 4 vol. in-fol.; Paris, 1565. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, tom. I, p. 40 et 41. Gaet. Moroni, vol. X, p. 230.

V. **CASTRO** (Christophe), jésuite, né à Ocana dans le diocèse de Tolède en 1551, mort à Madrid l'an 1615, professa l'Écriture sainte à Salamanque et à Alcala. On a de lui : 1° *Historia Deiparæ Virginis*; Alcala, 1605; — 2° *Commentaires sur la Sagesse*; Paris, 1613; — 3° *Commentaires sur les douze petits Prophètes*; ibid., 1616; Lyon, Mayence, Anvers, in-fol.; — 4° *Commentaires sur Jérémie et sur Baruch*; ibid., 1619. Tous ces ouvrages sont en latin. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu*. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

VI. **CASTRO** (François de), jésuite, né à Grenade, mort à Séville l'an 1632, a laissé, outre quelques Vies de saints : 1° *de Reformacion christiana*; Valladolid, 1622, in-8°, et Séville, 1635; — 2° *Bulles des Papes touchant la fondation de l'hôpital de Jean-de-Dieu*; — 3° *Règle de religion*; Ingolstadt, 1625. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

VII. **CASTRO** (François de), jurisconsulte, né dans la Galice vers l'an 1730, a laissé, parmi quelques ouvrages de droit : *Dieu et la nature, abrégé historique, naturel et politique de l'univers, dans lequel, après avoir démontré l'existence de Dieu, on trace l'histoire naturelle et civile, la religion, les lois et les mœurs des nations*

anciennes et modernes les plus connues de l'univers; Madrid, 1780 et 1781, 7 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **CASTRO** (Jean-Baptiste de), Portugais, a laissé, entre autres ouvrages : *Vida de Jesu Christo,* conformément à la plus exacte harmonie des Évangélistes et à l'intelligence littérale des saints Pères; Lisbonne, 1751, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1752, p. 181.

IX. **CASTRO** (Jodocus **A**-), ou **JOSSE DU CHASTEL**, franciscain, né à Bruxelles, mort à Malines l'an 1634. On a de lui : 1° le *Déchacorde de Marie,* ou les *Dix vertus évangéliques de la Vierge;* Anvers, 1633; — 2° des *Sermons;* ibid.

X. **CASTRO** (Léon de), chanoine de Valladolid et docteur de Salamanque, mort l'an 1580 ou 1586, professa la théologie pendant plus de cinquante ans. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentaria in Esaiam, adversus aliquot commentaria et interpretationes ex rabbinorum scriniis compilatas;* Salamanque, 1570, in-fol.; — 2° *Apologeticus pro lectione apostolica et evangelica, pro Vulgata D. Hieronymi, pro translatione Septuaginta virorum contra eorum obtrectatores;* ibid., 1585, in-fol.; — 3° *Comment. in Oseam, ex veterum Patrum scriptis qui prophetas omnes ad Christum referunt;* ibid., 1586, in-fol. *Voy.* Possevin. Jean Morin, *Exercitat. Biblicæ*, l. I. Le Mire.

XI. **CASTRO** (Louis de) ou **DU CHÂTEAU**, religieux conventuel de Saint-François, docteur en théologie et provincial de son Ordre, mort à Liége l'an 1632, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *la Désunion des Provinces-Unies* ou *des Sectes désunies de Calvin;* — 2° *Examen et réfutation du synode de Dordrecht;* Liége, 1619, in-8°; — 3° *le Camp monastique* ou *l'Apologie opposée à la tour de Babel de Daniel Hoschède, calviniste;* ibid., 1612, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 293.

XII. **CASTRO** (Nicolas-Fernandez de), jurisconsulte, né à Burgos, mort l'an 1670, professa le droit à Salamanque, et devint avocat fiscal à Milan. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exercitationes Salmanticæ;* Salamanque, 1636, in-4°; — 2° *Exterminium gladiatorum;* Valladolid, 1643, in-4°; — 3° *de Milite monacho, sive de religiosis militibus;* Milan, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CASTROBEL ou **CASTROVAL** (Pierre), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né dans le diocèse de Léon au XVe siècle, professa l'Écriture sainte. On a de lui, outre des commentaires sur divers philosophes : *Commentaire sur le Symbole de saint Athanase;* Pampelune, in-4°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 441.

CASTRUCCIUS (Raphaël), bénédictin, né à Florence, mort l'an 1574, a laissé : 1° *Trattato del sacramento dell' Eucaristia;* Venise, 1570, in-fol.; — 2° *Harmonia Veteris et Novi Testamenti;* — 3° plusieurs autres écrits. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

I. **CASTRUM**, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique. *Voy.* les *Notit. Afr.*, num. 106.

II. **CASTRUM GONTERII.** *Voy.* CHATEAU-GONTIER.

III. **CASTRUM MARTIS**, ville épisc. de la Dace Méditerranée érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Sardique. On n'en connaît qu'un évêque, Calvus, qui souscrivit au concile de Sardique.

IV. **CASTRUM LANTONIS** ou **NANTONIS.** *Voy.* CHATEAU-GONTIER.

V. **CASTRUM RICEPHÆ.** *Voy.* CEPHÆ-CASTELLUM.

VI. **CASTRUM THEODORICI.** *Voy.* CHATEAU-THIERRY.

CASUEL ou **DROITS CASUELS**, honoraires et rétributions accordées aux curés, vicaires ou desservants des paroisses pour les fonctions de leur ministère, baptêmes, mariages, sépultures, etc. Souvent on a cherché à rendre ces droits odieux, mais c'est évidemment par ignorance de leur origine ou par mauvaise foi. *Voy.* les justes réflexions que fait à ce sujet Bergier dans son *Diction. de théol.*, et que l'abbé André a reproduites dans son *Cours alphabét. de droit canon.*

CASUISTE, théologien qui a écrit ou que l'on consulte sur les cas de conscience, dont la fonction est de traiter des cas de conscience et d'en donner les solutions. Cette fonction est assurément une des plus difficiles par l'étendue des lumières qu'elle exige, une des plus importantes par la nature de son objet, et une des plus dangereuses à cause des conséquences que peut entraîner une fausse décision. *Voy.* encore les réflexions de Bergier (*ibid.*) au sujet des attaques dont les casuistes ont été l'objet. Fuchs, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. CASUISTIQUE.

CASULÆ CARIANENSES, siége épisc. de la Bisacène en Afrique. On n'en connaît qu'un évêque, Silvain, qui assista à la conférence de Carthage.

CATABAPTISTES, c'est-à-dire, en grec, *opposés au baptême, ennemis du baptême.* On s'est souvent servi de cette expression pour désigner en général tous ceux qui ont nié la nécessité du baptême, surtout pour les enfants. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CATABITA, siége épisc. d'Afrique de la Mauritanie Césarienne. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 97.

CATACOMBES (*Catacumbæ*), mot dérivé du grec, et qui signifie souterrain. Il s'applique généralement à tous les lieux où on enterre les morts, et se dit plus spécialement des cimetières souterrains près de la ville de Rome, où les premiers chrétiens enterraient leurs morts et où ils se cachaient quelquefois. Ce mot désigne encore la cave où étaient les corps de saint Pierre et de saint Paul, à deux ou trois milles de Rome. *Voy.* saint Grég., l. III, *lett.* XXX. Haringus, *Rom. subter.*, l. III, c. XII. Le P. Mabillon, *Itinerar. ital.* Eusèbe, *Roman. Epist. ad Theophil. Gall.* Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CŒMETERIUM. Bergier, *Diction. de théol.* Artaud, *Voyages dans les Catacombes de Rome.* Raoul Rochette, *Tableau des Catacombes de Rome.* Gaet. Moroni, qui (vol. X, art. CATACOMBES) cite une foule d'autres auteurs qui ont écrit sur les catacombes.

CATALAN ou **CATALANI, CATALANO** (Joseph), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Jérôme-de-la-Charité, a publié : 1° *Pontificale romanum in tres partes distributum Clementis VIII ac Urbani VIII*, etc.; Rome, 3 vol. in-fol.; — 2° *de Magistro sacri palatii apostolici libri duo*, etc.; Rome, 1751, in-8°; — 3° *de Secretario sacræ congregationis Indicis libri duo*, etc.; ibid., 1751, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud.

CATALANI (Michel), biographe, né à Fermo l'an 1750, mort à Bologne au commencement du XIXe siècle, fut d'abord jésuite, puis chanoine dans sa ville natale. Nous citerons parmi ses principaux ouvrages : 1° *de Ecclesia Firmana, ejusque episcopis et archiepiscopis comment.;* 1777,

in-4°; — 2° *Vita di S. Fermano, abbate dell' ordine di S. Benedetto;* — 3° *Memorie istoriche di santa Vittoria, vergine et martire romana;* Camerino, 1788, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CATALAUNUM. *Voy.* CHALONS-SUR-MARNE.

CATALOGUE (*Index. Catalogus, Album*), liste qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, etc. On dit mettre un bienheureux au catalogue des saints pour le canoniser. Les Jésuites d'Anvers ont publié un catalogue des Papes avec de savantes dissertations; ils l'appellent *Propylæum ad Acta Sanctorum maii.* Il y a en particulier un prologue sur les anciens catalogues des Papes. On peut regarder comme un catalogue des Papes le livre de L. de Mas-Latrie, intitulé : *Chronologie histor. des Papes, des conciles généraux et des conciles des Gaules et de France.*

CATANE (*Catana* et *Catania*), ville épisc. du royaume de Sicile sous la métropole de Mont-Réal. Le premier de ses évêques, saint Bérylle, fut, dit-on, ordonné par l'apôtre saint Pierre, vers l'an 44. Le chapitre a été régulier de l'Ordre de Saint-Benoît depuis l'an 1093 jusqu'en 1578, époque à laquelle il fut sécularisé par Grégoire XIII. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 63. Rocchus Pirrus, *Sicil. Sacr.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 238 et suiv.

CATANÉE (Sébastien), évêque de Chiemsée, né à Milan au XVIe siècle, a laissé : 1° *Somme de cas de conscience;* Bresse, 1600; — 2° *Manuel de controverse;* Ingolstadt, 1589; — 3° *Traité des censures ecclésiastiques;* Gratz, 1580; — 4° *Examen de ceux qu'on doit promouvoir aux ordres;* ibid., 1589.

CATANZARO (*Cantazarum, Catacium*), ville épisc. de la Calabre ultérieure sous la métropole de Reggio. Le pape Calixte II y transféra l'évêché de Taberna l'an 1121. Le premier de ses évêques, Léon Grandi, siégeait l'an 783. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IX, p. 355. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 55. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 241.

CATAPELTE (*Catapelta*), instrument de supplice dont on se servait pour tourmenter les chrétiens. C'était une espèce de pressoir ou de presse composée de planches entre lesquelles on mettait le patient.

CATAPHRYGIENS (*Cataphryges*), hérétiques du IIe siècle, ainsi nommés parce qu'ils étaient de Phrygie. Ils partageaient les erreurs des Montanistes. *Voy.* MONTANISTES. S. Epiphan., *Hæres.* 48. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. IV, c. XXVII.

CATAQUÆ (*Cataquensis* ou *Cataquensusca, Cataquenza*), siége épisc. de l'Afrique occident. dans la province de Numidie. Au commencement du Ve siècle il fut occupé par Paul, puis par Boniface. *Voy.* August., *Epist. CXXVI.* Les *Notit. Afr.*, n. 271.

CATARA, siége épisc. de la province de Perse au diocèse de Chaldée, sous la métropole de cette province, au golfe de Perse. On trouve, l'an 740, un évêque de Catare nommé Gabriel. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 126. Richard et Giraud.

CATARACTAIRE (*Cataractarius*), geôlier, garde des portes. Il en est question dans l'histoire ecclésiastique. *Voy.* Du Cange, *Glossarium.* Richard et Giraud.

CATARACTES. *Voy.* DÉLUGE.

CATARO ou **CATTARO**, ville épisc. de Dalmatie. On dit que, dès le VIe siècle, elle était sous la métropole de Spalatro; puis, qu'ayant été ruinée par les Sclavons, elle fut rétablie et soumise à Antivari, dans le Xe siècle, et qu'enfin l'an 1080 Alexandre III la plaça sous la métropole de Bari. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, p. 696, nouv. édit.

CATAY (LE), partie septentrionale de l'empire chinois dans laquelle se trouvait la ville de Cayton, siége de plusieurs évêques latins. Il paraît que la métropole du Catay est Pékin ou Cambalu. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 504.

CATÉCHÈSE (*Catechæsis*), en grec veut dire *instruction de vive voix.* C'est une explication de la doctrine chrétienne, une courte et méthodique instruction des mystères de la foi pour ceux que l'on prépare au baptême. Les catéchèses se faisaient, dans les premiers siècles, dans le baptistère ou dans quelque autre lieu hors de l'église, mais toujours dans des endroits privés; parce que dans ces temps de persécutions on craignait qu'en divulguant les saints mystères de notre religion, les païens, qui ne les comprenaient pas, n'en eussent que du mépris. C'est pour cela que Démétrius, évêque d'Alexandrie, se plaignait à Alexandre, évêque de Jérusalem, et à Théocrite, évêque de Césarée, de ce qu'ils avaient permis à Origène de faire les catéchèses publiquement dans l'église. Saint Cyrille de Jérusalem nous a laissé un ouvrage intitulé *Catéchèse.* Saint Grégoire de Nysse a composé un discours *catéchétique.*

I. **CATÉCHISME** (*Catechismus*), instruction qui apprend les choses qu'un chrétien doit savoir, et qu'on appelait *catéchèse* dans les premiers temps de l'Église. Les conciles recommandent aux curés de faire tous les dimanches des catéchismes dans leurs paroisses. Quand ils ne peuvent les faire eux-mêmes, ils en chargent un ecclésiastique. Dans la lettre-circulaire que Clément XIII adressait aux évêques le 14 septembre 1758, il ne craignait pas de leur proposer cet exercice. L'autorité ecclésiastique seule a le droit de proposer un catéchisme. *Voy.* à ce sujet l'abbé André, dans son *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **CATÉCHISME**, livre qui contient l'instruction que l'on donne aux chrétiens pour leur apprendre ce qu'ils doivent croire et pratiquer. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, où l'on donne une longue liste de catéchismes.

CATÉCHISTE (*Catechista*), celui qui fait le catéchisme. Autrefois on appelait particulièrement ainsi ceux qui étaient chargés de faire les catéchèses ou d'instruire de vive voix les catéchumènes. Origène était le *catéchiste* d'Alexandrie. Les Grecs donnent quelquefois le nom de *catéchiste* aux parrains, qui sont obligés en conscience d'instruire leurs enfants spirituels. Cette charge a été longtemps une des plus honorables de l'Église. En Orient, c'est toujours le curé ou au moins un prêtre qui fait le catéchisme. *Voy.* Moléon, *Voyage liturg.*, p. 476. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CATECHISMUS.

CATÉCHUMENAT, temps d'épreuve que l'on exigeait autrefois de ceux que l'on préparait au baptême pour s'assurer qu'ils avaient l'instruction et les dispositions suffisantes pour recevoir dignement ce sacrement. Le catéchumenat durait ordinairement deux ans; mais on l'allongeait ou on l'abrégeait, suivant les progrès du catéchumène; il varia aussi selon les temps et les lieux. *Voy.* Fleury, *Mœurs des chrétiens*, IIe part., § 5. Conc. d'Elvire, tenu l'an 300. Conc. d'Agde de l'an 506. Constit. apostol., l. VIII, c. XXXII. D. Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclés.*, tom. II, p. 763; tom. III, p. 662; tom. IV, p. 769. Bergier, *Diction. de théol.*

CATÉCHUMÈNE (*Catechumenus*), celui qui,

désirant recevoir le baptême, se fait instruire des mystères de la religion. Il y avait autrefois trois classes de catéchumènes : 1° celle des auditeurs (*audientes*), parce qu'ils étaient admis à entendre la prédication dans l'église ; 2° ceux qui priaient et fléchissaient les genoux (*orantes, genuflectentes*), parce qu'ils assistaient aux prières ; 3° les compétents (*competentes*), parce qu'ils étaient suffisamment instruits et sur le point de recevoir le baptême. *Voy.* Morin, *de Pœnitentiâ*. Gabr. de l'Aubespine, *Observat. sur les anc. rits de l'Égl.*, l. II. D. Macri *Hierolexicon*. L'*Encyclop. cathol.*

CATÉCHUMÉNIE (*Catechumenum* ou *Catechumenium*), lieu où se rassemblaient les catéchumènes pour recevoir l'instruction des catéchistes. *Voy.* Du Cange, *Glossarium*. D. Macri *Hierolexicon*.

CATELAN (Antoine), né à Albi au XVI[e] siècle, a laissé une lettre écrite en français sur la *présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Autel;* Paris, 1556.

CATELINOT. *Voy.* CHATELINOT.

CATELLAN (Jean de), évêque de Valence, né à Toulouse, mort l'an 1725, a laissé : 1° *Instructions pastorales* adressées aux nouveaux convertis de son diocèse ; — 2° *Antiquités de l'Église de Valence, avec des réflexions sur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités;* Valence, 1724, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1726, p. 98.

CATGRAVE. *Voy.* CAPGRAVE.

CATHARES (*Cathari*), en grec *purs*. Nom donné à tous les hérétiques en général qui affectaient une plus grande pureté et qui se croyaient plus purs que tous les autres chrétiens. On le donnait particulièrement aux Novatiens. *Voy.* NOVATIENS, et Bergier, *Diction. de théol.*

CATHARIN (Ambroise), dominicain, appelé *Lanceloti Politi* avant d'entrer en religion, ou *Polit Lancellot*, né à Sienne l'an 1483, mort à Naples l'an 1553, professa le droit à Sienne. Il assista au concile de Trente, fut nommé l'an 1547 évêque de Minori, et l'an 1552 archevêque de Conza. On trouve dans ses ouvrages, très-savants d'ailleurs, des idées singulières que ne partage pas le commun des théologiens. Il y a même deux de ses traités qui ont été mis à l'*Index*, ce sont : *Quæstio, quibusnam verbis Christus confecit Eucharistiæ sacramentum;* — *Tractatio secunda illius quæstionis, quibus verbis Christus Eucharistiæ sacramentum confecerit*. Parmi ses écrits, qui sont tous en latin, nous citerons : 1° *Apologie pour la vérité de la foi catholique contre les dogmes impies de Luther;* Florence, 1520, in-fol. ; — 2° *Raisons pour n'en point venir à la dispute avec Martin Luther, adressées à toute l'Église;* ibid., 1521, in-4° ; — 3° *Défense de l'Immaculée Conception;* Sienne, 1532, in-4° ; — 4° *Neuf clefs nécessaires pour l'intelligence des Livres saints;* Lyon, 1543, in-8°. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 144. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Dominiq.*, tom. IV, p. 127 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des divers ouvrages de Catharin.

CATHARISTES (*Catharistæ*), c'est-à-dire purificateurs. Nom que, parmi les Manichéens, on donnait à quelques-uns d'entre eux qui commettaient d'horribles infamies. *Voy.* saint Augustin, *Hæres.* 46. Saint Léon, *Epist. VIII.*

CATHED, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 15.

I. **CATHÉDRALE** (*Ecclesia cathedralis*), église ou assemblée principale d'un diocèse. Ce mot vient de *cathedra*, chaire ou siége épiscopal, parce que les prêtres qui composaient l'ancien *presbyterium* avec leur évêque étaient assis dans des chaires à ses côtés, et que l'évêque présidait sur un siége plus élevé. De là vient que l'on célèbre encore aujourd'hui les fêtes de la Chaire de saint Pierre à Rome et à Antioche, villes où ce saint apôtre a présidé à un consistoire fixe de prêtres. De là vient encore l'usage de désigner la dignité d'un évêque par le nom de *chaire* ou de *siége*.

II. **CATHÉDRALE**, église ou temple principal d'un diocèse, et dans lequel l'évêque ou l'archevêque du lieu officie pontificalement à certaines solennités.

CATHÉDRANT (*Cathedrarius*), celui qui enseigne en chaire en parlant d'un théologien ou d'un philosophe ; on l'emploie aussi pour désigner celui qui préside à un acte de théologie ou de philosophie, *præses*.

I. **CATHÉDRATIQUE** (*doctor cathedraticus*), docteur-régent cathédratique ou cathédrant qui a une chaire, qui professe. Ce terme est fort usité en Espagne.

II. **CATHÉDRATIQUE** (*Cathedraticum*), sorte de tribut qui se payait à l'évêque *pro honore cathedræ*. On l'appelait aussi *synodatique*, parce qu'il se payait ordinairement dans les synodes par ceux qui y assistaient. Le concile de Brague, tenu l'an 572, en parle comme d'un usage qu'il autorise et qui n'était pas nouveau. Le cathédratique était dû à l'évêque par tous les ecclésiastiques de son diocèse ; les moines en étaient exempts. Le tribut cathédratique était encore payé dans bien des diocèses de France avant la révolution de 1789. *Voy. Gloss. in can.* Placuit, 10, q. 3. Zerula, *in Prax. epis.*, *verb.* CATHEDRATICUM. Riccius, *in Prax. aureâ, resolut.* 182, n. 2. Barbosa, *de Jur. eccles.*, l. III, c. XX, n. 1 et suiv. *Mém. du clergé*, tom. VI, p. 966, et tom. VII, p. 188.

CATHELINOT ou **CATELINOT, CATHELINEAU** (Ildephonse), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Paris l'an 1671, mort l'an 1756, a laissé : 1° *Lettres et opuscules spirituels de Bossuet*, en son commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, mis en ordre ; 1748, 2 vol. in-12 ; — 2° *Supplément à la Bibliothèque sacrée* de D. Calmet, inséré dans le *Diction. de la Bible*. Ses autres ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CATHERINE D'ALEXANDRIE** (S[te]), vierge et martyre, la plus ancienne des saintes connues de ce nom, confessa Jésus-Christ sous l'empire de Maximin. Son culte ne commença à se répandre qu'à la fin du VIII[e] siècle ; les Grecs l'honorèrent sous le nom d'*Aeicatharina*, c'est-à-dire *toujours pure;* et, au XI[e] siècle, les Latins célébrèrent sa fête le 25 novembre, sous celui de *Catherine*. *Voy.* Baronius, ann. 307, n. 33. Les Bollandistes, etc.

II. **CATHERINE DE BOLOGNE** (sainte), née l'an 1413, morte le 9 mars 1463, était d'une ancienne maison de Ferrare, où elle fut élevée et où elle entra chez les sœurs de Sainte-Claire. On l'obligea de prendre la direction du monastère de Sainte-Claire, que les habitants de Bologne venaient de fonder. Catherine avait, de son vivant, le don de prophétie et celui des miracles. Clément VII la béatifia, et Clément VIII fit inscrire son nom dans le Martyrologe romain l'an 1592. Catherine a composé plusieurs ouvrages en latin et en italien ; les plus connus sont : 1° ses *Révélations;* — 2° le *Livre des sept armes spirituelles*. *Voy.* les Bollandistes. Richard et Giraud, etc.

III. **CATHERINE DE GÊNES** (sainte), née l'an 1448, morte le 16 septembre 1510, était fille de Jacques de Fiesque, vice-roi de Naples. On la maria contre son gré à un jeune seigneur qui la fit beaucoup souffrir par son inconduite; mais qu'elle convertit sur son lit de mort après dix ans de mariage. Devenue veuve, elle consacra le reste de sa vie au soulagement des pauvres et des malades; elle eut même l'administration du grand hôpital de Gênes. Clément XII l'a canonisée. Elle a laissé : 1° *Traité du Purgatoire;* — 2° *Dialogue entre l'âme et le corps. Voy.* Mariano Grimaldi, *Sanctuaire* ou *Hist. des saints de Gênes.* Marabotti, *Vie de Catherine de Gênes.* J. Desmarets, *Vie de Catherine de Gênes,* traduit de l'italien; 1661. Richard et Giraud.

IV. **CATHERINE DE RICCI** (sainte), née à Florence l'an 1519, morte l'an 1590. A l'âge de treize ans elle se consacra à Dieu dans le monastère du Prat, de l'Ordre de Saint-Dominique, où elle se distingua par une charité ardente, une profonde humilité et les austérités les plus rudes. Aussi Dieu la combla-t-il d'un grand nombre de faveurs, telles que les dons de miracles et de prophétie, les extases, les ravissements et les visions. Catherine fut liée d'amitié avec sainte Madeleine de Pazzi et saint Philippe de Néri. Benoît XIV la canonisa; on honore sa mémoire le 13 février. Plusieurs auteurs ont écrit la Vie de notre sainte : les PP. Séraphin Razzi, Philippe Guidi, Calteri, évêque de Fiesoli. *Voy.* Bracchi, dans sa *Vie de saint Philippe de Néri.* Le P. Marchèse, *Diarium.* Richard et Giraud.

V. **CATHERINE DE SIENNE** (sainte), née l'an 1347, morte le 29 avril 1380. Dès l'âge de sept ans elle fit vœu de virginité, et entra à l'âge de dix-huit ou de vingt dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. La peste de 1374 lui fournit l'occasion d'exercer son admirable charité; ses prières obtinrent la guérison et la conversion de plusieurs personnes. Elle travailla de tout son pouvoir à la pacification de l'Église, et détermina Grégoire XI à retourner à Rome, d'où le siége apostolique avait été transféré à Avignon depuis soixante-dix ans. Pie II la canonisa l'an 1461, et on célèbre sa fête le 30 avril. Catherine a laissé : 1° six *Dialogues sur la providence de Dieu;* — 2° *Discours sur l'Annonciation de la Vierge;* — 3° un Recueil de 364 lettres. *Voy.* Sponde, *Annal.*, ad ann. 1376, n. 4. Le P. Touron, *Homm. illustr. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. II, p. 499. Richard et Giraud.

VI. **CATHERINE DE SUÈDE** (sainte), née vers l'an 1330, morte le 24 mars 1381, était fille d'Ulphon, prince de Néricie en Suède, et de sainte Brigide ou Brigitte. Elle forma le dessein de se consacrer à Dieu; mais son père la maria à l'un des grands seigneurs du royaume; après la mort de son époux elle entreprit, avec sa mère, plusieurs voyages de piété, et se livra aux pratiques les plus austères. Elle rapporta en Suède les ossements de sa mère, et les déposa dans le monastère de Wartzsten, qu'elle dirigea et où elle établit la règle de Saint-Sauveur. Sa fête fut d'abord célébrée le 24 mars; mais Léon X la remit au 25 juin. Le 2 août on fait la fête de sa translation. *Voy.* les Bollandistes, 24 mars, etc.

VII. **CATHERINE** (Ordre de **SAINTE-**). Ordre du Mont-Sinaï établi l'an 1063 à l'imitation de celui du Saint-Sépulcre. Les chevaliers s'engageaient à suivre la règle de saint Basile et à défendre les pèlerins et l'Église catholique. Cet Ordre est éteint. *Voy.* la *Descript. des Ord. milit.:* Paris, 1671. L'abbé Justiniani, *Histor. di tutti gl' Ord. milit.*, tom. I, ch. XIX.

VIII. **CATHERINE** (Ordre de **SAINTE-**). Ordre de Russie fondé par Pierre le Grand l'an 1715, en l'honneur de l'impératrice Catherine, qui avait fait preuve d'un si grand courage et d'un si beau dévouement lors du désastre qu'il éprouva sur le Pruth en 1711, et en l'honneur de sa patronne. Aussi cet Ordre est-il spécialement affecté aux femmes. La czarine en fut nommée grande maîtresse. La devise est : *Pro fide et patria. Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

CATHERIUM. *Voy.* CHÉRI.

CATHI. *Voy.* CHAN-BALEK.

CATHOLICISME (*Catholicismus*), terme par lequel on entend la religion catholique, ses articles de foi, ses dogmes, ses maximes. *Voy.* RELIGION, ÉGLISE.

I. **CATHOLICITÉ.** La catholicité est un des quatre caractères de l'Église romaine : il signifie *universalité.* Or trois sortes d'universalités conviennent à cette Église : 1° l'universalité *de communion,* en ce qu'elle est infiniment plus répandue que toutes les sectes d'hérétiques ou schismatiques, prises chacune en particulier; 2° l'universalité *de doctrine,* en ce qu'elle professe toutes les vérités définies et condamne toutes les erreurs condamnées; — 3° l'universalité *de succession,* en ce que dans tous les temps, depuis les apôtres jusqu'à nous, elle a toujours été gouvernée visiblement par les vrais successeurs de Pierre. *Voy.* de La Luzerne, *Dissertation sur les Églises catholique et protestante,* ou Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CATHOLICITÉ** se prend aussi pour la doctrine catholique et l'attachement d'une personne à cette doctrine. Un véritable fidèle doit toujours être disposé à donner des preuves de sa *catholicité.*

CATHOLICON. Nom que les Orientaux donnent au livre qui contient les *Épîtres catholiques;* et quand ils en citent quelque une, celle de saint Jacques, par exemple, ils disent : *Saint Pierre dans le Catholicon. Voy.* CATHOLIQUES, et J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. V, p. 171, 3e édit.

I. **CATHOLIQUE** (*Catholicus, a, um*) ou *universel, universelle,* ne se dit que de la religion romaine et de ce qui n'appartient qu'à elle. *Voy.* les art. suivants.

II. **CATHOLIQUE** (*Catholicus*), se dit du chrétien qui professe les dogmes de l'Église catholique ou universelle. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. CATHOLICUS.

III. **CATHOLIQUE** (*Catholica, universalis*), surnom de la véritable Église chrétienne. Il marque l'universalité de l'Église répandue dans tous les temps, dans tous les lieux et parmi toutes les nations de la terre, ainsi que Jésus-Christ l'a dit à ses disciples en les envoyant prêcher sa doctrine dans le monde entier. *Voy.* ÉGLISE, et Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* réfute victorieusement ceux qui ont prétendu que Théodose le Grand était le premier auteur de cette dénomination, et Vossius, qui pense qu'elle n'a été mise dans le Symbole qu'au IIIe siècle.

IV. **CATHOLIQUE,** titre que, dès le temps de Justinien, prirent certains prélats ou patriarches d'Orient, entre autres ceux de Perse et d'Arménie. Ainsi, dans les auteurs ecclésiastiques, le *catholique d'Arménie* est le *patriarche d'Arménie.* Cependant au commencement du IVe siècle les métropolitains de Séleucie et de Perse s'appelaient *catholiques,* bien qu'ils ne fussent point patriarches. On donnait aussi ce

nom à certains officiers ou magistrats qui, dans les provinces, faisaient payer les tributs. Le nom de catholique a quelquefois été donné par les papes aux rois de France et de Jérusalem ; il est maintenant affecté aux rois d'Espagne. *Voy.* Renaudot, *Dissert. sur le patriarche d'Alexandrie,* n. 4. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 275, 276.

V. **CATHOLIQUE GREC.** On appelle ainsi le catholique du rite grec pour le distinguer du catholique qui suit le rite latin.

VI. **CATHOLIQUE ROMAIN.** Catholique qui est uni au chef suprême et visible de l'Église, au pontife de Rome. Cette expression a été créée parce que l'Église grecque, après sa séparation d'avec Rome, a continué à se nommer catholique.

CATHOLIQUES. On appelle ainsi les sept Épîtres qui, dans nos Bibles, viennent immédiatement après celles de saint Paul. Il y en a sept, savoir : l'Épître de saint Jacques, les deux de saint Pierre, les trois de saint Jean, et celle de saint Jude. Elles ne sont adressées à aucune nation, à aucune ville en particulier, dit Théodoret, mais à tous les juifs convertis dispersés par toute la terre, ou bien à tous les chrétiens soumis à la même foi. Quant au but général de ces Épîtres, saint Augustin dit que c'est la réfutation des hérésies naissantes de Simon le Magicien, de celles des Nicolaïtes, des Ébionites et autres hérétiques qui, prenant à contre-sens les paroles de saint Paul, enseignaient que la foi sans les œuvres suffit pour le salut. *Voy.* Theodor., *Prolog. in Epist. catholic.* August., *de Fide et operib.*, c. XIV. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* art. CATHOLIQUES. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.,* t. IV, p. 171 et suiv., 3e édit.

CATIMPRÉ ou **CATINPRÉ**. *Voy.* THOMAS DE CATIMPRÉ.

CATOPTROMANCIE (*Catoptromancia*), mot dérivé du grec et qui signifie *miroir* et *divination,* parce que cette sorte de divination se faisait à l'aide d'un miroir. Dans l'Achaïe elle était fort en usage, et les malades présageaient l'issue de leurs maladies, selon que leur visage leur paraissait bon ou mauvais. *Voy.* Richard et Giraud.

CATRA. *Voy.* CASTRA, no I.

CATROU (François), jésuite, né à Paris l'an 1659, mort l'an 1737, se fit d'abord connaître comme prédicateur; plus tard il travailla au *Journal de Trévoux.* Outre quelques autres ouvrages, on a de lui : *Histoire du fanatisme des religions protestantes, de l'Anabaptisme, du Davidisme et du Quakérisme;* Paris, 1733, 3 vol. in-12. *Voy. Mém. de Trévoux,* avril 1738. *Hist. littér. de la France,* tom. XXIX; Amsterdam. Moréri, *Diction. histor.*

CATTANI DA DIACCETO (Francesco), dominicain, chanoine de Florence, né dans cette ville, mort l'an 1595, assista au concile de Trente, et fut promu l'an 1570 au siége épiscopal de Fiesoli. Il a laissé : 1o *Offices chrétiens,* trad. en italien d'après saint Ambroise; Florence, 1558, in-4o; — 2o *Hexameron* de saint Ambroise ; ibid., 1560, in-8o; — 3o *Discorso dell' autorita del Papa sopra il concilio;* ibid., 1562, in-8o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CATTENBURG (Adrien Van), théologien, né à Rotterdam l'an 1664, professa la doctrine des Arminiens ou Remontrants; il a laissé, entre autres ouvrages : 1o *Spicilegium theologiæ christianæ Philippi a Limborch;* Amsterdam, 1766, 2 vol. in-fol.; — 2o *Bibliotheca scriptorum remonstrantium;* ibid., 1727, in-8o; — 3o *Syntagma scientiæ Mosaicæ;* ibid., 1737, in-4o; cet ouvrage est dirigé contre les athées et les déistes. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CATULA, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occid., sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notit. Afr.,* n. 48. Gennad., *Lib. de Scriptor. Eccles.*

CATZ. *Voy.* FELIZE.

CAUBLOT (Hubert), directeur du séminaire de Langres, né à Poinson-lès-Nogent l'an 1719, mort à Langres l'an 1781. On a de lui : 1o *Méthode de plain-chant;* Paris, 1777, 1 vol. in-12; — 2o *Cérémonial à l'usage du diocèse de Langres;* 1 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAUCASE, montagne d'Asie. Jusqu'au milieu de sa hauteur, il y a beaucoup de villages qui sont habités par des chrétiens géorgiens. On y place une petite ville épiscopale qui, dans les Notices, est attribuée au diocèse d'Ibérie, sous la métropole d'Alania. De Commanville dit que les Notices grecques mettent dans le Caucase un archevêché honoraire sous le patriarcat de Constantinople. On n'en connaît qu'un évêque, Basile, qui assista au concile de Constantinople, lequel se tint sous le vieux Andronic Paléologue à l'occasion de Jean Beccus. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 63, 64. Richard et Giraud.

CAUCAUBARDITES ou **CONCAUBADITES,** hérétiques du VIe siècle, ainsi nommés d'un lieu dans lequel ils tinrent leurs premières assemblées. Ils suivirent le parti de Sévère d'Antioche et des Acéphales. Ils rejetaient le concile de Chalcédoine, et soutenaient comme Eutychès qu'il n'y a qu'une seule nature en Jésus-Christ. *Voy.* Nicéphore, *Hist. eccles.,* l. XIII, c. XLIX. Baronius, ann. 535. Le P. Pinchinat, au mot CONCAUBADITES.

CAUCHEMER. *Voy.* CHAUCHEMER.

CAUCHON. *Voy.* MAUPAS DU TOUR.

CAUDA ou **CLAUDE,** île située vers l'extrémité méridionale et occidentale de l'île de Crète. *Voy.* Actes, XVII, 16.

CAUDATAIRE (*Caudatorius, Syrmatis Gerulus, minister*), celui qui porte la queue du Pape, d'un cardinal, d'un prélat. *Voy.* Claude, François Menestrier, *sur l'Usage de se faire porter la queue dans les cérémonies de l'Église et du monde;* Paris, 1704. Jos. Ant. Dinouart, *Journal ecclés.,* tom. XV, mois d'avril, p. 266. Gaet. Moroni, vol. X, p. 278 et suiv.

CAUDIUM, aujourd'hui *Arpaja,* ancienne ville épisc. située entre Bénévent et Calatia. On n'en connaît qu'un évêque, Félicissime, qui assista au concile de Rome l'an 499, sous le pape Symmaque. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.,* tom. X, col. 54. Gaet. Moroni, vol. X, p. 282.

I. **CAULET** (François-Étienne de), évêque de Pamiers, né à Toulouse l'an 1610, mort l'an 1680, fut d'abord élu abbé de Saint-Volusien de Foix, où il établit les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Trois grandes affaires signalèrent son épiscopat : celles du formulaire, de la régale et ses démêlés avec les Jésuites. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1o *Censure de l'apologie des casuistes;* 1658; — 2o *Mandement sur la signature du formulaire;* 1665; — 3o *Traité général de la régale;* 1681. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

II. **CAULET** (Jean de), évêque de Grenoble, né à Toulouse l'an 1693, mort l'an 1771. Il était très-savant, et sut se concilier l'amour et la vénération de ses diocésains. On a de lui, entre autres ouvrages : 1o *Instruction pastorale sur le sacrement de Pénitence et sur la Communion;* Grenoble, 1749, in-4o; — 2o *Lettres sur les immu-*

nités ecclésiastiques; 1751 et 1752, in-4°; — 3° *Dissertation sur les actes de l'Assemblée du clergé de* 1765, en 3 parties; ibid., 1767-68, in-4°. Le pape Clément XIII adressa à ce prélat un bref de félicitation sur ce dernier ouvrage. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CAUMONT (Jean de), jurisc., né à Langres au XVIe siècle, fut l'un des plus célèbres avocats de son temps; il a laissé, entre autres ouvrages : *le Firmament des catholiques contre l'abîme des hérétiques, de quelque secte qu'ils soient, et tous leurs favorisants sont exclus du royaume de Jésus-Christ, autant que les idolâtres,* etc.; Langres, 1585, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier Privas. *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CAUNE. *Voy.* CONEI.

CAUNES (*Caunæ*), célèbre abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît dans le bas Languedoc, au diocèse de Narbonne. Elle fut unie l'an 1663 à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. VI, p. 154. L'*Hist. génér. du Languedoc,* tom. I, p. 451. Richard et Giraud.

CAUNUS. *Voy.* CANNA.

CAURRES (Jean de), curé de Pernay et principal du collége d'Amiens, né à Moreuil l'an 1540, mort l'an 1587. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *les Premiers éléments de la piété chrétienne,* avec cinq autres traités, dont le premier est intitulé : *la Résolution des controverses pour la foi et religion;* Paris, 1573; — 2° *Traité spirituel;* ibid., 1575; — 3° *Œuvres morales,* etc.; ibid., 1575 et 1583. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier Privas, *Biblioth. française.* Feller. Richard et Giraud.

CAUSE, terme par lequel on entend ordinairement en droit canon un procès, une instance et même une contestation, de quelque nature qu'elle soit; mais, dans un sens plus restreint, la cause n'est que la matière du procès. Envisagée sous ce dernier point de vue, une cause peut être *bénéficiale, civile, ecclésiastique, matrimoniale, rotale, curiale, spirituelle, majeure.* Nous dirons un mot de cette dernière seulement, en renvoyant pour les autres aux divers ouvrages des canonistes, à cause des développements qu'elles exigent.

CAUSES MAJEURES. On les appelle ainsi à cause de la gravité de la matière ou de l'importance des personnes qui y sont intéressées. Les causes majeures sont réservées au Pape; Barbosa les a réunies dans la phrase suivante : *Causæ omnes majores ad Sedem Apostolicam referuntur : porro causæ majores censentur quæstiones quæ spectant ad articulos fidei intelligendos, ad canonicos libros discernendos, ad sensum sacrarum litterarum declarandum approbandumque, ad interpretanda quæ dubia sunt vel obscura in controversiis fidei, in jure canonico vel divino; item ad declarandum quæ ad sacramenta pertinent, videlicet ad materiam, formam et ministrum, et alia hujus modi annotata, in cap.* Quoties, 24, *q.* 1 (Barbosa, *in Tract. de Offic. et potest. episcop., alleg.* 50). Autrefois, en France, on n'entendait communément par *causes majeures* que les actions criminelles intentées contre les évêques, et on prétendait que ces causes devaient être jugées en première instance par le concile provincial; mais cette prétention était contraire à la pratique constante de l'Église depuis le IVe siècle, pratique d'après laquelle on doit recourir directement au Souverain Pontife dans les *causes majeures.*

CAUSSIN (Nicolas), jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1583, mort à Paris l'an 1651. Il professa avec éclat à Rouen, à Paris, à la Flèche, et devint confesseur de Louis XIII. On a de lui : 1° *Cour sainte,* imprimée souvent et trad. en plusieurs langues; 5 vol. in-12; — 2° *Symbolica Ægyptiorum Sapientia;* Paris, 1618, in-4°, et 1634, in-8°; — 3° *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus;* ibid., 1644, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVII. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

CAUTELE (ABSOLUTION A), en latin *absolutio ad cautelam,* terme de droit canonique. Lorsqu'un prêtre est excommunié ou interdit par une sentence dont il appelle, il est obligé, s'il veut dire la messe, d'obtenir des lettres *d'absolution à cautèle,* dont l'effet est de le rendre capable des fonctions qu'elles renferment jusqu'à la décision de son affaire.

CAUTION. Régulièrement les ecclésiastiques ne peuvent être *caution* (Decr., cap. I, *de Fide jussoribus*). Cependant si on les a reçus à ce titre, et s'ils ont payé pour le principal débiteur, celui-ci est obligé de leur tenir compte de tous les paiements (*ibid.*, cap. II). Un religieux ne peut s'engager comme *caution* ni emprunter, même pour le monastère, sans le consentement de l'abbé et de la communauté. S'il le fait, le monastère n'est nullement responsable, à moins qu'on ne prouve que la somme empruntée ou pour laquelle le religieux s'est engagé a tourné au profit de la communauté (Innocent III, c. IV, tit. 22, *de Fidejus.*).

CAUVARITA. *Voy.* GAGUARITA.

CAUVIN. *Voy.* CALVIN.

CAVA ou **LA CAVA**, ville épisc. du royaume de Naples bâtie sur les ruines de l'ancienne Macrina, fut érigée en évêché par Boniface IX l'an 1394. En 1818 Pie VII y unit Sarno et Nocera *de' Pagani;* mais Grégoire XVI sépara cette dernière ville de Cava et leur donna à chacune un évêque propre, sans toucher à Sarno. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. X, p. 283 et suiv.

CAVACCI (Jacques), religieux de la congrégation de Sainte-Justine ou du Mont-Cassin, né à Padoue au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Illustrium Anachoretarum elogia;* Rome, 1661, in-4°; — 2° *Historiarum cœnobii divæ Justinæ Patavinæ, libri sex,* etc.; Venise, 1606, in-4°, et Padoue, 1696; ouvrage plein de faits curieux, rare et recherché.

CAVAILLON (*Caballio, Cabellio, Cabellicum*), ancienne ville épisc. de Provence érigée au IVe siècle en évêché suffragant d'Avignon; l'évêque était à la nomination du Pape. Cet évêché a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Tillemont, *Hist. eccles.*, tom. XV. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 221 et suiv.

CAVALCA (Dominique), dominicain, auteur ascétique, né à Vico-Pisano en Toscane au XIVe siècle, fut un prédicateur distingué. Il a laissé : 1° *Trattato dicto Pange lingua;* Rome, 1472, in-fol., et 1751, in-8°; — 2° *Specchio di Croce,* etc.; Milan, 1480, 1484, 1487, in-4°, et Rome, 1738, in-8°; — 3° *la Disciplina degli spirituali;* Florence, 1487; Rome, 1757, in-8°; — 4° *Esposizione del simbolo degli apostoli;* Venise, 1489, in-4°, et Rome, 1763, in-8°; — 5° des traductions italiennes de quelques Opuscules de saint Jérôme, de plusieurs *Vies des Pères,* et des Dialogues de saint Grégoire. *Voy.* Echard, *Biblioth. Scriptor. Ord. Prædic.* Le P. Paitoni, *Biblioth. degli autori antichi volgarizzati,* tom. II. L'*Enciclop. cathol.*

I. **CAVALIERI** (Jean-Michel), dominicain, né à Bergame, mort à Bénévent l'an 1701. On a de lui : 1° *Galleria de' sommi Pontifici, patriarchi,*

arcivescovi et vescovi dell' ordine de' Predicatori; Bénévent, 1696, 2 vol. in-4°; — 2° *Tesoro delle grandezze del SS. Rosario;* Naples, 1713, in-8°, 3e édit. *Voy.* le P. Echard, *Biblioth. Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 759. Le P. Touron, *Hommes illust. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. VI, p. 157.

II. **CAVALIERI** (Jean-Michel)!, ermite de Saint-Augustin, né à Bergame, mort en 1757, a publié : 1° *Comment. in authentica S. Rit. Congr. Decreta, ad romanum præsertim Breviarium, Missale et Rituale quomodolibet attinentia*, etc.; Brescia et Bergame, 3 vol. in-4°; Venise, 1758; Augsbourg, 1764; Bassano, 1778; — 2° *Sopra la sacra cintura, e sua origine, e indulgence concedute a favore della medesima;* — 3° un *Office de la semaine*, avec des observations. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

III. **CAVALIERI** (Marcel), dominicain comme son frère Jean-Michel, né à Bergame, mort évêque de Gravina l'an 1705. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Statera sacra juxta ritum Ordinis Prædicatorum in celebratione missæ, practice, historice et mystice expendens;* Naples, 1686; — 2° *Constitutions synodales;* 1693; — 3° *l'Ecclésiastique au chœur;* 1703. *Voy.* le P. Echard, *ibid.*, tom. II, p. 768. Le P. Touron, *ibid.*, tom. VI, p. 155 et 156. Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, col. 131. Richard et Giraud. L'*Encycloped. cathol.*

CAVALLI (Séraphin), dominicain, né à Bresse, mort à Séville l'an 1578, devint général de son Ordre, et parut avec éclat au concile de Trente. On a de lui : 1° un *Sermon sur le jugement général*, prêché au concile de Trente; Bresse, 1563, in-4°; — 2° deux *Lettres-Circulaires* à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs; imprimées l'une à Rome, 1571, l'autre à Barcelone, 1574, à la tête des Actes des chapitres généraux de ces années; — 3° *l'Office du saint Rosaire. Voy.* le P. Echard, tom. II, p. 213 et 214.

CAVAZZI (Jean-Antoine), capucin, né à Montecuculo, mort à Gênes l'an 1692. L'an 1654 il partit pour aller prêcher l'Évangile aux peuples de l'Afrique méridionale, arriva la même année au Congo, et revint à Rome l'an 1668. La relation de son voyage fut écrite en italien par le P Fortuné Allamandi de Bologne, et traduite en français par le P. Labat, dominicain, sous ce titre : *Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole et Matamba;* Paris, 1732, 5 vol. in-12. Le P. Labat a intercalé dans la relation divers documents que lui ont fournis les Portugais ou les Espagnols, et qui complètent ou éclaircissent les récits du P. Cavazzi. *Voy.* la Préface du P. Labat, tom. Ier de la relation. Le *Journ. des Savants*, février et mars de l'année 1733. Feller, *Biogr. univers.*

CAVE (Guillaume), érudit anglican, chanoine de Windsor, né à Pickwell l'an 1637, mort à Windsor l'an 1713. Il se montra toujours plein de respect pour les Pères de l'Église. On a de lui : 1° *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria;* Londres, 1688 et 1689, 2 vol. in-fol.; Oxford, 1740-1743, 2 vol. in-fol.; Genève, 1705, 1720; c'est le plus estimé de ses écrits; — 2° *Primitive christianity, or the religion of the ancient christians in the first ages of the Gospel;* Londres, 1672, in-8°, trad. en français; Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12; — 3° *Tabulæ ecclesiasticæ;* Londres, 1674, in-8°, et Hambourg, 1675. Outre que tous les ouvrages de Cave sont implicitement à l'*Index*, parce qu'ils traitent de la religion et que leur auteur est hérétique (*Regula II*), son *Historia litteraria* y a été mise d'une manière expresse. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1705 et 1712. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller.

CAVEA. *Voy.* CHAGE.

CAVEIRAC (Jean NOVI DE), théologien, né à Nîmes en 1713, mort l'an 1782, a publié divers écrits qui respirent la religion et la justice; ce sont surtout : 1° *la Vérité vengée* ou *Réponse à la dissertation sur la tolérance des protestants;* 1756, in-12; — 2° *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes;* 1758, in-4°; — 3° *Appel à la raison des écrits et libelles publiés contre les Jésuites;* 1762, 2 vol. in-12; — 4° *Mémoires politico-critiques sur le mariage des calvinistes;* 1756, in-8°. *Voy.* Feller.

CAVELLUS (Hugues-Marc-Caghvel), franciscain, habile théologien, né dans le comté de Down en Irlande, mort l'an 1626, gouverna le couvent irlandais de Saint-Antoine de Padoue à Louvain, y professa la théologie, ainsi qu'au couvent de l'Ara-Cœli à Rome, et devint définiteur de son Ordre. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Scoti commentaria in quatuor libros sententiarum*, etc.; Anvers, 1620, in-fol.; — 2° *Apologia apologiæ pro Joanne Duns-Scoto, adversus Nicol. Jansenium, Ord. Prædic.;* Paris, 1623, in-8°; — 3° *Miroir de la Pénitence*, en irlandais; Louvain, in-8°; ouvrage posthume. *Voy.* Richard et Giraud.

CAVERNE D'ODOLLAM, lieu au midi de Jérusalem. *Voy.* II Rois, XXIII, 13. I Paral., I, 15.

CAVOT (Jean-Baptiste), de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Melfi au XVIIe siècle. On lui doit : 1° *Trente-trois Leçons sur le premier chapitre de Job;* Rome, 1617; — 2° *Leçons sur le premier chapitre de l'Épître de saint Jacques;* ibid., 1620; — 3° des *Sermons sur les six samedis de Carême* et trois *sur la Résurrection.*

CAWTON (Thomas), théologien anglican, né à Colchester l'an 1637, mort l'an 1677, a travaillé à la *Bible polyglotte* de Walton et au *Diction. heptaglotte* de Castel. Il a laissé : 1° *Dissertation on the hebrew language;* Utrecht, 1657, in-4°; — 2° *Treatise on the divine Providence*, 1680. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CAYET. *Voy.* CAIET.

CAYLUS (Daniel-Charles-Gabriel de PESTEL DE LEVIS, DE TUBIÈRES DE), évêque d'Auxerre, né à Paris en 1669, mort à Rennes l'an 1754, fut disciple de Bossuet. Il se signala d'abord contre ceux qui n'acceptaient pas la bulle *Unigenitus*, mais dans la suite il fut appelant et prôneur des prétendus miracles du diacre Pâris. Ses *Œuvres*, publiées en 4 vol. in-12, ont été mises à l'*Index* (Decr. 11 martii 1754). Cette collection ne comprend pas ses Mandements, plus propres à nourrir l'esprit de parti qu'à répandre des lumières. *Voy.* sa *Vie* par l'abbé Dettay, 1765, 2 vol. in-12. Feller, *Biogr. univers.*

CAZALOTH. *Voy.* CÉSELETH-THABOR.

CAZOCOIS. *Voy.* BAGNOLOIS.

I. **CÉA**. *Voy.* CÉOS.

II. **CÉA** (Didace de), franciscain, né à Andaye dans la Biscaye, mort l'an 1640. On a de lui : 1° *Archæologia sacra principum apostolorum Petri et Pauli;* Rome, 1636, in-4°; — 2° *Thesaurus Terræ Sanctæ, quem seraphica Minorum religio de Observantia inter infideles, per trecentos et amplius annos, religiose custodit et fideliter administrat;* ibid., 1639, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CEADDE ou **CEDDE** (saint), évêque de Lindish ou Lindisfar et de Lichfield en Angleterre, mort le 2 mars 672. Lui et ses trois frères embrassèrent l'état ecclésiastique. Ceadde devint abbé de Lestinghe, puis évêque d'York, ne sachant pas que saint Wilfride en était le légi-

time évêque. Sitôt qu'il l'apprit il lui céda le siége d'York, et monta sur celui de Mercie, auquel on joignit l'évêché de Lindish ou de Lindisfar dans le comté de Lincoln. Ceadde établit un monastère à Lindish. L'Église anglicane a retenu son nom dans le calendrier de la liturgie réformée, et le Martyrologe romain le mentionne également. *Voy.* Bède, *Hist. d'Anglet.*, l. III, c. XXVIII, et l. IV, c. II et III. Richard et Giraud.

CEBARADISA, siége épisc. de la Bisacène en Afrique. Mustulus, un de ses évêques, souscrivit à la lettre des évêques de sa province dans le concile de Latran tenu l'an 654, sous le pape saint Martin Ier.

I. **CÉCILE** ou **CÉCILIUS** (saint), en latin *Cæcilius Natalis*, prêtre de Carthage; on croit qu'il était de Cirthe en Numidie; il vivait au IIIe siècle. Intimement lié avec Minutius Félix, célèbre avocat de Rome, et Januarius Octavius, il eut avec ce dernier une conférence sur la religion en présence de Minutius, et il fut tout à coup converti. Il semble que c'est ce même Cécile qui convertit saint Cyprien vers l'an 243. L'Église l'honore le 3 juin. *Voy.* Minutius Félix, *Dialogue.* Saint Ponce, *Vie de saint Cyprien.* Tillemont, *Mém. ecclés. Vie de Minut. Félix*, t. III, et *Vie de saint Cyprien*, t. IV. Richard et Giraud. Feller, à l'art. CÉCILIUS.

II. **CÉCILE** (sainte), vierge et martyre, morte probablement vers l'an 230. On ne sait rien de positif sur sa vie; mais son culte parait fort ancien, puisqu'au Ve siècle il y avait à Rome une église sous son nom. Les Grecs et les Latins font sa fête le 22 novembre. *Voy.* Bosius, *Acta S. Ceciliæ.* Surius. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. III, p. 689 et 690.

I. **CÉCILIEN**, martyr de Saragosse en Espagne, confessa avec vingt autres la foi de Jésus-Christ sous Dioclétien et Maximien Hercule. On les honore tous le 16 avril.

II. **CÉCILIEN**, l'un des dix-huit martyrs de Saragosse, fut compagnon de saint Luperque. *Voy.* LUPERQUE.

CÉCILIUS. *Voy.* CÉCILE, no I.

CÉDAMUSA, siége épisc. de Sitifi en Afrique. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 29.

I. **CÉDAR**, fils d'Ismaël, fut le père des Cédréens ou Cédaréniens, qui habitaient dans l'Arabie Déserte, au voisinage des Nabathéens. Dans l'Écriture le nom de Cédar est quelquefois donné à toute l'Arabie déserte; mais les Cédaréniens demeuraient principalement dans la partie méridionale de l'Arabie Déserte, ainsi qu'au nord de l'Arabie Pétrée et de l'Arabie Heureuse. *Voy.* Genèse, XXV, 13, etc.

II. **CÉDAR**, ville ou contrée au delà du Jourdain, dans la tribu de Manassé. *Voy.* Judith, I, 8.

CEDDE. *Voy.* CEADDE.

I. **CÉDÈS**, ville de la tribu de Nephthali, nommée aussi Cédès en Galilée. Elle fut donnée aux Lévites et choisie pour ville de refuge; c'est la même que *Cadès*, ville royale des Chananéens; on la trouve sous ce nom dans I Macchab., XI, 63, 73. *Voy.* Josué, XII, 22; XIX, 37; XX, 7; XXI, 32. I Paralip., VI, 76. *Compar.* CADÈS, no II.

II. **CÉDÈS**, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VI, 72.

CÉDIAS, siége épisc. de l'Afrique occidentale, et dont la province n'est pas connue. Secundenus, un de ses évêques, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien. *Voy. Confér.*, I, J., c. CLXIII.

CÉDIMOTH, ville de la tribu de Ruben à l'orient du torrent d'Arnon; ce fut dans le désert une des stations des Hébreux. Elle échut en partage aux enfants de Mérari, de la tribu de Lévi. *Voy.* Josué, XIII, 18. Elle est nommée *Cademoth* dans I Paralip., VI, 79. *Voy.* CADEMOTH, no I.

CEDMA, dernier fils d'Ismaël. *Voy.* Genèse, XXV, 15. I Paralip., I, 31.

CEDMIHEL, un des Juifs qui, après le retour de la captivité de Babylone, furent chargés de presser les travaux du Temple. *Voy.* I Esdr., III, 9.

CEDMONÉENS, anciens habitants de la terre promise descendus de Chanaan, fils de Cham. *Voy.* Genèse, XV, 19.

CÉDOGNA ou **CÉDONIA**, anciennement *Aquilonia* ou *Lacedogna*, ville épisc. du royaume de Naples dans la Principauté ultérieure; elle est suffragante de Conza. Son premier évêque assista l'an 1179 au concile de Latran, sous Alexandre III. *Voy.* Richard et Giraud.

CÈDRE, arbre dont il est souvent question dans l'Écriture. Le temple de Jérusalem et le palais de Salomon étaient bâtis en cèdre; de là vient que le temple est quelquefois appelé Liban, et la maison de Salomon la maison du bois de Liban. *Voy.* III Rois, VII, 2. Zach., XI, 1.

CÉDRÉNUS (Georges), moine grec du XIe siècle, a laissé des *Annales* ou *Abrégé d'histoire*, qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'en 1059. Cet ouvrage, traduit par Xilander, a été imprimé à Bâle en 1566, et à Paris en 1647, 2 vol. in-fol., accompagné des *Notes de Goar* et du *Glossaire de Fabrot. Voy.* Possevin, *in Appar.* Vossius, *de Hist. græc.*, l. II, c. XXVI. Feller, *Biogr. univers.*

CÉDRO CORNEJO DE PEDROSSA. *Voy.* CORNÉJO.

CÉDRON, torrent qui coulait dans une vallée à l'orient de Jérusalem, entre cette ville et le mont des Oliviers, et qui allait se dégorger dans la mer Morte. Il coulait dans une vallée profonde qui était comme la voirie de Jérusalem. *Voy.* III Rois, XV, 13. IV Rois, XXIII, 4. II Paral., XXIX, 16.

CÉDULE, CONTRE-CÉDULE. C'est en matière de provisions consistoriales émanées de Rome, un précis du consistoire par le cardinal proposant, qui fait savoir par cet acte au cardinal vice-chancelier que la provision d'un évêché ou d'une abbaye est accordée en ce consistoire par le Pape avec les conditions qu'il a plu à Sa Sainteté d'ordonner. — La *contre-cédule* est un acte tiré de la *cédule*, et par lequel le cardinal vice-chancelier fait apparoir aux officiers de la chancellerie de la même provision, afin qu'ils ne fassent pas difficulté de procéder à l'expédition des bulles. Les provisions consistoriales, comme le dit Perard-Castel, supposent la cédule et la contre-cédule; et si les provisions sont faites hors consistoire et par daterie, elles supposent la supplique signée du Pape seulement et expédiée en la forme des bénéfices inférieurs. *Voy.* Perard-Castel, *Traité sommaire de l'usage et pratique de la cour de Rome*, tom. II, p. 114. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CÉÉLATHA, lieu où les Israélites campèrent dans le désert, en sortant de Ressa. *Voy.* les Nombres, XXXII, 22.

I. **CEÏLA**, fils de Naham, descendant de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 19.

II. **CEÏLA**, ville de la tribu de Juda célèbre par l'histoire de David. Eusèbe la met sur le chemin d'Eleutéropolis à Hébron, à dix-sept milles, ou, selon saint Jérôme, à huit milles de la première de ces deux villes. On y montrait le tombeau du prophète Habacuc. *Voy.* Josué, XV, 44. I Rois, XXIII, 1 et suiv. II Esdras, III, 17, 18.

CEILLIER ou **CELLIER** (D. Remy), de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, né à Bar-le-Duc l'an 1688, mort l'an 1761. L'exactitude, la justesse et l'érudition qui distinguent ses ouvrages lui ont valu les éloges des savants et deux brefs de Benoît XIV, qui témoigne à D. Ceillier sa satisfaction, en louant sa personne et ses ouvrages. On a de lui : 1° *Apologie de la morale des Pères de l'Église contre les accusations de Jean Barbeyrac;* Paris, 1718, in-4°; — 2° *Histoire générale des Auteurs sacrés ecclésiastiques, qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, ce qu'ils renferment de plus intéressant;* Paris, 1729-1763, 25 vol. in-4°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Quérard, *la France littéraire*, et tous les biographes.

I. **CEINTURE** (La) était fort en usage chez les Juifs; il en est souvent mention dans l'Écriture. Lorsque les Juifs mangeaient la Pâque ils portaient des ceintures autour de leurs reins, comme Dieu le leur avait ordonné; ils en mettaient aussi pour travailler et pour voyager. Lorsqu'ils étaient en deuil ils ne portaient que des ceintures de cordes. La ceinture servait aussi de bourse, ainsi qu'on le voit dans l'Ancien et le Nouveau Testament, parce qu'elle était creuse et large comme le sont encore la plupart de celles des Orientaux. Les femmes aussi portaient des espèces de ceintures qui leur serraient le sein. *Voy.* IV Rois, I, 8. Isaïe, III, 24. Aggée, I, 6. Matth., x, 9. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. II, p. 212, 213.

II. **CEINTURE** (*cingulum*, *cinctorium*) ou **CORDON**, ornement sacerdotal qui sert à arrêter et à serrer l'aube autour des reins, et qui est un symbole de pureté pour le prêtre; car en le prenant il dit : *Præcinge me, Domine, cingulo puritatis, et extingue in lumbis meis humorem libidinis,* etc. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Église,* tom. II, p. 310. D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CINGULUM. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 117, 118, et les auteurs qu'il cite.

III. **CEINTURE** (chrétiens de **LA**); ce sont les chrétiens d'Asie, et surtout ceux de Syrie et de Mésopotamie, qui sont presque tous Jacobites ou Nestoriens. Ils sont ainsi appelés depuis que Motavaxkel X, calife de la famille des Abassides, obligea les chrétiens et les juifs, l'an 856 de Jésus-Christ, de porter une large ceinture de cuir, qu'ils portent encore dans l'Orient.

IV. **CEINTURE** (Ordre de **LA**). *Voy.*, au mot CORDELIÈRE, l'*Ordre de la Cordelière.*

V. **CEINTURE FUNÈBRE.** *Voy.* LITRE.

CÉLADA (Didacus de), jésuite du diocèse de Tolède, mort à Madrid l'an 1661, a laissé : *Commentaires sur les bénédictions des patriarches,* sur les livres *de Judith, d'Esther, de Tobie, de Ruth,* etc.; Lyon, 1658, 6 vol. in-fol. Mais plusieurs de ces commentaires ont paru séparément et à différentes époques.

CÉLAÏ, nom d'un Juif qui appartenait à la race des sacrificateurs. *Voy.* II Esdras, XII, 20.

CELAÏA. *Voy.* CALITA.

CELCHYTH ou **CALCHUT, CALCHYT** (*Celchytum* ou *Calchutum*), lieu du royaume des Merciens en Angleterre où on a tenu deux conciles : l'un en 794, l'autre en 816. *Voy.* Spelman, *Concil. Angl.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 239; vol. XI, p. 47.

CÉLÉBRANT. On appelle ainsi, dans l'Église catholique, le prêtre ou l'évêque qui offre le saint sacrifice de la Messe, pour le distinguer du diacre, du sous-diacre et des autres ministres qui assistent à l'autel. *Voy.*, sur la préparation que doit faire le célébrant et les dispositions où il doit être pour remplir dignement sa fonction, l'abbé Renaudot, *Collection des liturgies orientales.* Le P. Lebrun, *Explications des cérémonies de la Messe,* tom. Ier. Bergier, *Diction. de théol.*

CÉLÉBRATION DE LA MESSE. Un prêtre ne doit célébrer qu'une Messe dans le même jour, excepté le jour de Noël, où il peut en dire trois, et ceux où il lui est permis de biner. Quand il doit célébrer deux Messes le même jour il ne peut prendre d'ablution qu'à la dernière, parce que sans cela il ne serait plus à jeun pour cette dernière. *Voy.* BINER, n° II.

CÉLÉBRER (*celebrare*), expression qui s'emploie surtout en parlant des cérémonies ecclésiastiques; on dit *célébrer la Messe* ou simplement *célébrer.* Le mot latin *celebrare* signifie aussi *assister à la Messe;* on l'employait dans ce sens au VIIIe siècle. On dit *célébrer un concile, un mariage.*

CELEBRET. Par ce mot, qui signifie proprement *qu'il célèbre,* il peut *célébrer*, on entend une lettre qu'un évêque donne à un prêtre pour qu'il puisse célébrer la sainte Messe dans un diocèse étranger. Cette lettre doit être munie de la signature de l'évêque et surtout du sceau de l'évêché. Une lettre de prêtrise ne saurait tenir lieu de *celebret.*

CÉLENDERIS, ville épisc. de l'ancienne Cilicie située sur le bord de la mer. Les Notices la mettent dans la province d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. Son premier évêque, Musonius, assista au concile général de Constantinople. *Voy.* Richard et Giraud.

CÉLER, maître de camp de l'armée de Cumanus, ayant été convaincu de violences exercées contre les Juifs, il fut traîné dans les rues de Jérusalem jusqu'à ce qu'il expirât. C'était l'ordre qu'avait donné l'empereur Claude. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. X, c. V.

CÉLERIN (saint), petit-fils de sainte Célerine et neveu de Laurentin et Ignace, martyrs, vivait au IIIe siècle. Il souffrit sous l'empereur Dèce, et fut mis en liberté. Saint Cyprien le nomma lecteur de son Église et l'ordonna diacre. On a de lui une *Lettre* qui se trouve parmi celles de saint Cyprien. L'Église l'honore le 3 février. *Voy.* saint Cyprien, *Lettres.* Bollandus. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. III.

CÉLÉRINA, siége épisc. d'Afrique dont on ne connaît pas la province. Son évêque, Donat, assista l'an 411 à la conférence de Carthage. *Voy.* I. J. ou ch. CLXXX, not. 290.

CÉLERINE (sainte), martyre et grand'mère de saint Célerin, confesseur. Au temps de saint Augustin il y avait déjà à Carthage une église dédiée à sainte Célerine. Les Martyrologes la mentionnent, ainsi que son petit-fils; mais celui de saint Jérôme la nomme seule le 3 février. Il semble même que le 3 février ait d'abord été le jour de sa fête plutôt que celui de la fête de saint Célerin.

I. **CÉLESTIN Ier** (saint), pape, né à Rome, mort l'an 432, succéda au pape Boniface l'an 422. Son pontificat fut signalé par plusieurs questions importantes qu'il régla avec zèle et prudence; la plus grave est sans contredit l'hérésie de Nestorius, qu'il fit condamner dans un concile tenu à Rome l'an 430, ainsi que dans un concile général réuni à Éphèse par ses soins, et dans lequel furent anathématisés solennellement Nestorius et ses adhérents. Célestin eut

encore à venger la mémoire de saint Augustin des attaques de plusieurs prêtres de Marseille, qui prétendaient avoir découvert des erreurs dans les ouvrages du saint évêque d'Hippone. Il eut pour successeur Sixte III. On a de Célestin onze *Lettres* relatives aux principaux événements de son pontificat. *Voy.* saint Prosper. Gennade, *de Script. Eccles.* Platina. Onuphre. Genebrard, *in Chronic.* Baron., ann. 423. D. Ceillier, t. XIII, p. 1 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une analyse détaillée des écrits de Célestin.

II. **CÉLESTIN II**, mort l'an 1144, succéda à Innocent II l'an 1143, se nommait auparavant Guy du Chastel, parce qu'il était de la ville de Tiferne, dite *Citta di Castello.* Il réconcilia avec l'Église Louis VII, qui avait encouru les censures à cause du sac de Vitry, et engagea vivement ce prince à entreprendre la croisade. Il eut pour successeur Luce II; on a de lui trois *Lettres. Voy.* Platina. Duchêne. Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Baron., *in Annal.*

III. **CÉLESTIN III**, mort l'an 1198, succéda à Clément l'an 1191; il se nommait auparavant Hyacinthe Bobo. Il couronna l'empereur Henri V et sa femme Constance, déploya un grand zèle pour le recouvrement de la Terre-Sainte et prit les intérêts de Richard, roi d'Angleterre; enfin il canonisa saint Jean Gualbert l'an 1194. Il eut pour successeur Innocent III. On a de lui trois *Lettres* qui ont rapport à plusieurs actes de son administration. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 1198. Platina. Ciaconius, *de Vit. Pontif.*

IV. **CÉLESTIN IV**, élu l'an 1241, mort la même année avant d'avoir été consacré, était neveu d'Urbain III. Il fut d'abord chancelier de l'Église de Milan, puis religieux de Cîteaux; enfin Grégoire IX le nomma cardinal. Il eut pour successeur Innocent IV. *Voy.* Platina. Genebrard, *Chroniq.* Sponde, A. C. 1241, n. 15 et 18. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

V. **CÉLESTIN V** (saint), dont le nom de famille était *Pierre Angélérier,* naquit à Isernia dans le royaume de Naples l'an 1215, et mourut l'an 1296. Dès l'âge de dix-sept ans il s'enfonça dans la solitude pour se consacrer à Dieu. Après avoir reçu la prêtrise à Rome il se retira sur la montagne de Murrone, qu'il quitta plus tard pour se cacher avec deux solitaires dans une caverne de la montagne de Magelle ou Majella. Il y mena la vie la plus pénitente; et ses disciples s'étant multipliés, il fonda l'Ordre des *Célestins,* qui fut approuvé par Urbain IV et confirmé par Grégoire X, sous la règle de saint Benoît, dans le second concile général de Lyon tenu l'an 1274. Il fut élu pape après la mort de Nicolas IV l'an 1294. Il fit deux constitutions : l'une renouvelait celle de Grégoire X touchant la retraite des cardinaux, l'autre déclarait que les papes pourraient abdiquer le pontificat; ce qu'il fit lui-même cinq mois et sept jours après son élection. Boniface VIII, son successeur, ne lui permit pas de terminer ses jours dans la retraite; il crut devoir le faire enfermer dans la citadelle de Fumone, où il mourut (*Voy.* BONIFACE VIII). Clément V le canonisa l'an 1313, et l'Église honore sa mémoire le 19 mai. On a de lui, outre une relation de sa vie : 1° *de Virtutibus;* — 2° *de Vitiis;* — 3° *de Hominis vanitate;* — 4° *de Exemplis;* — 5° *de Sententiis Patrum,* etc.; Naples, 1640. *Voy.* le card. Pierre d'Ailli, *in Vita Cœlest. V.* Sponde, *in Annal.* Becquet, célestin de Paris, *Hist. de la Congrég. des Célestins de France.* Richard et Giraud.

VI. **CÉLESTIN DE SAINTE-LIDUVINE.** *Voy.* GOLIUS.

VII. **CÉLESTIN DE SOISSONS**, du Tiers-Ordre de Saint-François, a laissé : *Abrégé de théologie morale;* Paris, 1635.

I. **CÉLESTINS** ou **MOURRHONITES** ou **MORRONITES**, Ordre religieux ainsi nommé du pape Célestin V, qui le fonda l'an 1244. Urbain IV approuva cet Ordre, Grégoire X le confirma l'an 1274, dans le second concile général de Lyon, et Philippe le Bel l'introduisit en France. Les Célestins suivaient la règle de saint Benoît avec des constitutions qui leur étaient particulières. *Voy.* Bollandus, tom. III maii. Becquet, *Hist. de la Congrég. des Célest. de France;* Paris, 1719, in-4°, et *Supplém. et remarq. crit.* sur le XXIIIe chap. du tom. VI de l'*Hist. des Ord. monast. et milit.*, par le P. Hélyot.

II. **CÉLESTINS**, ermites qui prirent le nom de Célestin V, qui les approuva. C'étaient des Franciscains qui aspiraient à une vie plus austère et plus retirée. Les persécutions dont ils furent l'objet les obligèrent de se retirer dans l'Achaïe. On les traita même d'hérétiques, et leur institut fut éteint vers l'an 1309. *Voy.* Wading, *Annal. Minor.*, tom. II et III. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VII, c. IV.

CÉLESTINES, disciples de Pélage. *Voy.* PÉLAGE et PÉLAGIENS.

CÉLESTRIS (Antoine), franciscain, professeur de philosophie et de théologie, né à Palerme l'an 1649, mort l'an 1706, devint provincial et procureur général de son Ordre. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Christiana religio contra Gentiles, Hebræos et sectarios demonstrata;* — 2° *Tabula conciliorum generalium,* etc. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.*

CÉLÉ-SYRIE ou **CŒLÉ-SYRIE**, en grec *Syrie Creuse,* vallon qui est entre le Liban et l'Anti-Liban. Mais, dans un sens plus étendu, Célé-Syrie se prend pour tout le pays qui est au midi de la Séleucie, et qui s'étend jusqu'à l'Égypte et l'Arabie; Joseph y met le pays d'Ammon. Dans l'Écriture on ne distingue pas la Célé-Syrie par un nom particulier; elle est comprise sous le nom générique d'Aram. *Voy.* ARAM, n° II. Strabon, l. XVI. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. XI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CELEUSMA, terme grec qui signifie : *les cris des matelots.* Jérémie s'en sert trois fois, et le prend : 1° pour les cris de joie des vendangeurs; 2° pour les cris de joie des vainqueurs qui insultent aux vaincus; 3° pour un chant de victoire. *Voy.* Jérémie, XXV, 30; XLVIII, 33, et LI, 14.

CÉLIBAT, en latin *cœlibatus*, paraît composé de *cœli beatitudo*, état de ceux qui ne sont pas mariés, tel qu'est celui des ecclésiastiques. Le célibat est plus parfait que le mariage, mais il n'est pas attaché de droit divin aux ordres sacrés. Dans l'Ancien Testament il était permis aux prêtres de se marier; dans le Nouveau cela n'a jamais été permis aux prêtres et aux évêques. Quant aux diacres et aux sous-diacres, l'usage n'a pas été uniforme partout. Dans l'Église grecque on a permis aux diacres de se marier quand ils avaient déclaré, au moment de leur ordination, qu'ils ne voulaient pas s'engager au célibat. Dans l'Église latine, l'usage d'y obliger les sous-diacres n'était pas encore universel. Au concile de Trente on proposa d'accorder aux ecclésiastiques la liberté de se marier; mais cette proposition fut repoussée. Ils sont donc obligés de garder inviolablement le célibat, comme étant un état plus pur et plus conforme à la sainteté de leur profession. Les ordres sacrés sont un empêchement dirimant au mariage. Les religieux sont aussi obligés au célibat par un vœu particulier, indépendamment des ordres. Bergier a parfaitement prouvé que

l'Église a eu de bonnes raisons d'assujettir ses ministres au célibat et d'en autoriser le vœu dans l'état monastique, et il a clairement démontré que les avantages qui résulteraient du mariage des prêtres et des religieux ne sont ni aussi certains ni aussi solides qu'on a voulu le persuader de nos jours. *Voy.* Ratram, *Traité contre les Grecs*, l. IV, c. VI. Bellarm., *de Controvers.*, tom. II, c. XVIII et seqq. Thomassin, *de la Discipl.*, l. II, c. LXI et suiv., et généralement tous les histor. ecclés. et les théologiens qui ont traité cette matière; mais particulièrement Bergier, *Diction. de théol.*

CÉLICOLES ou **CŒLICOLES** (*Cœlicolæ*), c'est-à-dire *Adorateurs du ciel*, hérétiques de la fin du IVe siècle. A l'exemple des Donatistes, ils pervertissaient le baptême, et avaient adopté quelques pratiques qui tenaient au judaïsme et au paganisme. Ils avaient des supérieurs qu'ils nommaient *majeurs*. Honorius fit ou confirma contre eux plusieurs lois, que l'on voit dans le code Théodosien sous le titre des Juifs. *Voy. Cod. Theodos.*, l. XII. Baronius, A. C. 408. Bergier, *Diction. de théol.*, à l'art. CŒLICOLES.

CÉLIDOINE (*Celidonius*), évêque de Besançon, succéda à saint Léonce vers l'an 443, et fut déposé peu de temps après par saint Hilaire, archevêque d'Arles, son métropolitain, parce que son élection était irrégulière, attendu qu'il avait été précédemment juge et marié à une veuve. Célidoine en appela au pape saint Léon, qui le rétablit dans son siége. On croit que Célidoine fut massacré lors du sac de Besançon, en 451, par Attila; du moins quelques légendaires donnent à cet évêque le titre de martyr. *Voy.* Feller.

CÉLINA, ville de la Vénitienne et du Vicariat italique qui n'est plus qu'un village nommé Monjago, dans le Frioul. Elle fut érigée au Ve siècle en évêché suffragant d'Aquilée. Le premier évêque de Célina assista au concile de Grado. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X, col. 55. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 64. Richard et Giraud.

CÉLINE ou **CÉLINIE** (*Celinia* ou *Cilinia*, sainte), née à Meaux, vivait du Ve au VIe siècle. Elle était fiancée à un jeune homme de cette ville lorsque sainte Geneviève y alla. Céline lui demanda l'habit des vierges qui, sous sa conduite, se consacraient à Dieu. La sainte exauça sa prière, et lui accorda aussi la guérison de sa servante, qui depuis deux ans ne pouvait plus marcher. Céline passa le reste de sa vie dans l'abstinence et la chasteté. Les Églises de Meaux et de Paris honorent sa mémoire.

CÉLINIE (sainte), veuve, était mère de saint Remy, évêque de Reims, et de saint Principe, évêque de Soissons. *Voy.* REMI.

CÉLITA, un des Lévites qui faisaient faire silence au peuple pendant qu'Esdras lisait la loi. *Voy.* II Esdras, VIII, 7.

CÉLIUS (Grégoire), de Pannonie, a laissé · *Recueils sur l'Apocalypse;* Venise, 1547; Paris, 1571.

CELLA. *Voy.* CELLES, no I.

CELLA FRUINI. *Voy.* CELLE-FROUIN.

CELLA SANCTI HILARII. *Voy.* CELLE, no I.

I. **CELLÆ**, siége épisc. de l'Afrique occidentale dans la province proconsulaire. Il y a aussi une église de ce nom dans la province de Sitifi. *Voy.* la *Notice*, n. 45. *Confér. de Carthag.*, Ier jour, c. CXXVI, n. 73.

II. **CELLÆ** ou **ZELLÆ**, siége épisc. de la Bisacène en Afrique. Fortunius, son évêque, souscrivit à la lettre des évêques de sa province dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

I. **CELLE (LA)**, en latin *Cella Sancti Hilarii*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin de la congrégation de France, située dans la ville de Poitiers. D'après la tradition, elle était de fondation royale. Ce ne fut d'abord qu'un prieuré conventuel dédié à saint Hilaire, dont le corps y a été déposé jusqu'au moment où il fut transféré à Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1336, nov. edit.

II. **CELLE (NOTRE-DAME DE LA)**, en latin *Cella Sanctæ Mariæ*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin dans le diocèse de Poitiers, située à vingt kilomètres de Saint-Maixent. Elle existait dès l'an 1095; mais elle n'eut le titre d'abbaye que vers l'an 1137. L'an 1651 elle fut unie à la congrégation réformée de France. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, éd. de 1340.

III. **CELLE** (Pierre de), évêque de Chartres, né en Champagne, mort l'an 1187, avait été abbé de La Celle, puis abbé de Saint-Remi à Reims. Il se fit toujours remarquer par sa science, sa droiture, un grand jugement et un zèle à toute épreuve. Parmi ses principaux ouvrages, on cite : 1o *Mosaici tabernaculi mysticæ expositionis lib. II;* Paris, 1600, in-4o; — 2o *de Conscientia liber;* ibid. On a aussi de Celle 169 Lettres et 92 Sermons manuscrits. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CELLE-FROUIN (*Cella Fruini*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans un bourg du même nom, à vingt-huit kilomètres d'Angoulême. Foucaud, le premier abbé connu, vivait l'an 1109. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, nov. edit.

CELLÉLERIE, titre ou bénéfice du *Cellérier* et de la *Cellérière*. *Voy.* ces mots.

CELLÉRIER (*Cellarius*), celui qui autrefois dans les chapitres avait soin de faire distribuer aux chanoines le pain, le vin et l'argent, à raison de leur assistance au chœur, et qui avait la charge des autres affaires temporelles. Dans les monastères, c'est celui qui a soin du temporel, et que la règle de saint Benoît appelle *Sicut Pater monasterii*. D'après une disposition d'Innocent II, cette charge ne doit jamais être confiée à un laïque. Chez les Grecs, la nomination du cellérier était toujours suivie de sa consécration. *Voy.* J. Morin, *Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus*.

CELLÉRIÈRE, religieuse dont l'office est le même que celui de *cellérier*. *Voy.* ce mot.

I. **CELLES** (*Cella* ou *Cellæ*), abbaye de l'Ordre des Feuillants située dans la ville du même nom, au diocèse de Bourges. Comme il s'y trouvait rassemblé un grand nombre de moines qui avaient chacun leur cellule, de là lui est venu le nom de *Celles*. Ce monastère fut détruit par les Normands vers l'an 1020; des clercs s'y établirent et y firent les fonctions des religieux. Enfin, l'an 1612, les RR. PP. Feuillants en reprirent la possession. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 182. Le *Diction. univ. de la France*.

II. **CELLES**, petites maisons, cellules; nom donné au désert de la basse Égypte à cause de la multitude des solitaires qui y avaient bâti des cellules. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

III. **CELLES**, maisons religieuses établies à la campagne pour avoir soin des biens des monastères dont elles dépendaient; on les nommait aussi *obédiences*.

CELLIER. *Voy.* CEILLIER.

CELLITES, Ordre religieux répandu en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ils suivent la règle de saint Augustin; ils enterrent les

morts, soignent les fous, et servent ceux qui sont atteints de maladies contagieuses. En Italie on les appelle *Alexiens* ou *Mecciens*, d'Alexis Meccio, leur fondateur; ailleurs on les appelle *Cellites*, de *cella*, cellule. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, au mot ALEXIENS.

CELLIUS (Antoine), dominicain de la province romaine, a laissé : *Sacri flores de gratia ex universa S. Thomæ theologia decerpti;* Rome, 1629, in-4°. *Voy.* le P. Echard, tom. II.

CELLON, canton qui paraît être situé entre l'Arabie et l'Euphrate. D. Calmet le place dans la Palmyrène. *Voy.* Judith, II, 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Compar. CHELLUS.

CELLOT (Louis), jésuite, né à Paris l'an 1588, mort l'an 1658. Il fut recteur du collége de Rouen, puis de celui de la Flèche, enfin provincial; on le chargea de défendre les priviléges des réguliers contre les droits des pasteurs. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Hierarchia et hierarchicis libri IX;* Rouen, 1641, in-fol.; — 2° *Horarum subcisivarum liber singularis;* Paris, 1648, in-4°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

CELLULE, petite chambre d'un religieux; le dortoir est partagé en plusieurs cellules. La salle du conclave est divisée par de petites cellules occupées par les cardinaux. *Voy.* CONCLAVE.

I. **CELSE** (saint), martyr, était un enfant que saint Nazaire avait pris avec lui pour l'instruire. A Milan, Nazaire fut condamné à mort, et confessa le nom de Jésus-Christ, ainsi que son jeune élève, sous le règne de Néron. En Occident, on célèbre leur fête le 28 juillet. *Voy.* NAZAIRE.

II. **CELSE**, philosophe épicurien du IIe siècle, publia sous le règne d'Adrien un ouvrage intitulé *Discours véritable*, et qui est un tissu de mensonges et d'injures contre le judaïsme et le christianisme. Origène nous en a conservé quelques fragments; il a réfuté ce livre dans son *Apologie*, écrit le plus remarquable de tous ceux qui ont été publiés dans ce genre. Nous en avons une bonne traduction française par Boucherat; Amsterdam, 1700, in-4°. *Voy.* Origène, *contre Celse.* Richard et Giraud. Feller. Bergier, qui réfute les diverses objections de Celse, soit dans son *Diction. de théol.*, soit surtout dans son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, tom. X, 2e édit., où il donne un extrait plus exact des attaques de Celse et des réponses d'Origène.

III. **CELSE** (Minos) ou **MINIO CELSI**, né à Sienne au XVIe siècle, embrassa le protestantisme et se retira dans le pays des Grisons. Il a laissé, outre des éditions d'ouvrages chimiques et celle d'un Nouveau Testament latin et français : *Dissertatio in hæreticis coercendis, quatenus progredi liceat;* Bâle, 1577, réimpr. sous ce titre : *de Hæreticis capitali supplicio non afficiendis;* ibid., 1584, in-8°; ouvrage qui a été mis à l'*Index.*

CELSIUS (Olaus), orientaliste et théologien protestant suédois, né l'an 1670, mort l'an 1756, était aussi botaniste distingué. Il professa la théologie et les langues orientales à Upsal. On a de lui : 1° *de Lingua Novi Testamenti originali;* Upsal, 1707, in-8°; — 2° *de Synedrio judaico;* Stockholm, 1709, in-8°; — 3° *de Versionibus Sueo-Gothicis;* ibid., 1710, in-8°; — 4° *de Titulis Psalmorum;* ibid., 1718, in-8°; — 5° *de Legibus Hebræorum bellicis;* Upsal, 1722; — 6° *de Hierarchia eccles. primitivæ Ecclesiæ;* ibid., 1722; — 7° *de Navigatione Salomonea;* ibid., 1722, in-8°; — 8° *de Sculptura Hebræorum;* ibid., 1726, in-8°; — 9° *Hierobotanicon, seu de plantis sanctæ Scripturæ dissertationes breves;* ibid., 1745 et 1747; Amsterdam, 1748, in-8°; ouvrage le meilleur que nous connaissions sur la matière, bien qu'il ne soit pas exempt d'erreurs au double point de vue de la philologie et des sciences naturelles. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CÉMÉRINIANA, siége épiscop. de l'Afrique occid. dont la province n'est pas connue. Son évêque figure dans la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, ch. CCI, not. 379.

CÉMESCAZACUZ, siége épisc. de l'Arménie Majeure, comme le prouvent les Actes des conciles de Sis, que rapporte Galanus.

CÉNA, siége épisc. de l'Afrique occid. dont il est question dans la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, ch. CXXIX, not. 153.

CÉNACLE (*Cœnaculum*), salle située dans le haut de la maison et où les Juifs avaient coutume de manger. C'est dans l'une de ces salles que la veille de sa Passion Jésus-Christ fit la dernière cène avec ses disciples. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. SIGMA. Bergier, *Diction. de théol.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CÉNADIUM. *Voy.* CHONAD.

CÉNALIS ou **CÉNEAU** (Robert), docteur en théologie, né à Paris, mort l'an 1560, fut successivement évêque de Vence, de Riez et d'Avranches. Il a laissé : 1° *Pro tuendo sacro cœlibatu;* Paris, 1545, in-8°; — 2° *Axioma de divortio matrimonii mosaici per legem Evangelicam refutato;* ibid., 1549, in-8°; — 3° *Traductio larvæ sycophanticæ, petulantissimæque impietatis Calvinicæ;* ibid., 1556, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud, et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episcop. Abrinc.*

CENCHRÉE, ancienne ville épiscop., n'a eu qu'un évêque, Lucius, dont parle saint Paul dans son Épître aux Romains. C'est dans cette ville que l'apôtre, étant sur le point de s'embarquer pour aller à Jérusalem, se fit couper les cheveux pour s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait. *Voy.* Act., XVIII, 18. Rom., XVI, 21. Les *Constitution. apostol.*, l. VII, c. LXVI.

CENCUSIANA ou **CENCULIANA**, siége épisc. de la province Bisacène dans l'Afrique occid. La Notice l'appelle *Cunculia.* Janvier, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* la *Notice*, n. 114, Ier J., ch. CXXVIII. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 65.

CENDEBÉE, général des troupes d'Antiochus Sidétès, fils de Démétrius, roi de Syrie. Ce général fut vaincu avec ses troupes par Jean et Judas, fils de Simon, grand prêtre et prince des Juifs, à qui Antiochus avait enlevé le gouvernement des côtes de la Méditerranée pour le donner à Cendebée. *Voy.* I Macchab., XV, 38, 40; XVI, 4, 8.

CENDRATA (Louis), de Vérone, qui vivait au XVe siècle, a donné une édition de l'*Histoire de la guerre des Juifs* par Joseph, et des livres du même *contre Apion. Voy.* Scipion Maffei, *Verona illustrata*, l. III, p. 123 et 124, in-fol.

CENDRES, symbole de la pénitence; dans les calamités publiques les Hébreux mettaient de la cendre sur leurs têtes. Chez les chrétiens, l'évêque et le pénitencier mettaient des cendres sur la tête des pénitents publics au commencement de leur pénitence, à l'exemple des Ninivites. Le concile de Bénévent de l'an 1091 ordonne à tous les fidèles de recevoir les cendres le premier jour du Carême, qu'il appelle *jour des Cendres.* L'Église veut ainsi inspirer aux fidèles l'esprit de pénitence et d'humiliation

lans lequel ils doivent passer le temps du Carême. *Voy.* Jonas, III, 6. Saint Bernard, *Serm. in cap. jejunii.* J. Morin, *de la Pénitence*, l. IV. De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. I, p. 199. Hardouin, *Concil.*, tom. X, col. 972. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.*, montre combien sont peu fondées et inconvenantes les attaques des protestants contre cette sainte cérémonie.

I. **CÈNE**, nom qui a été spécialement donné au dernier souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres rassemblés la veille de sa Passion, dans lequel il mangea la Pâque avec eux, et après lequel il institua l'Eucharistie; l'Église en célèbre la mémoire le Jeudi saint. En donnant le nom de *Cène* à la manière dont ils célèbrent l'institution de l'Eucharistie, les protestants ont voulu donner à entendre par là que toute l'essence du sacrement consiste dans le repas religieux que font les fidèles en communiant; mais toute l'antiquité dépose contre eux; car dès le Ier siècle de l'Église l'usage a été de nommer *Eucharistie* l'action de consacrer le pain et le vin, et d'en faire le corps et le sang du Seigneur. Aucun ancien Père n'a appelé cette action la *Cène* ou le souper du Seigneur, parce qu'en effet cette cène était finie lorsque Jésus-Christ consacra l'Eucharistie pour la donner aux apôtres. *Voy.* Luc, XXII, 20. I Corinth., XI, 25. *Voy.* aussi EUCHARISTIE, et Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CÈNE** (Charles **LE**), ministre calviniste, né à Caen vers l'an 1647, mort à Londres l'an 1703. Ses principaux ouvrages sont : 1° *État de l'homme après le péché, et de la prédestination au salut;* Amsterdam, 1684, in-12; — 2° *Entretiens sur diverses matières de théologie,* et particulièrement sur la *grâce immédiate*, etc.; — 3° *Conversations où l'on fait voir la tolérance que les chrétiens de différents sentiments doivent avoir les uns pour les autres*, etc., avec un *Traité de la liberté de conscience;* Philadelphie (Amsterdam), 1687, in-12. Cène reconnaît dans cet ouvrage que sa secte n'avait pas le droit d'exclure les erreurs; ce droit, en effet, n'appartient qu'à la vérité; — 4° *Projet d'une nouvelle version française de la Bible;* Rotterdam, 1696, in-8°. La traduction de la Bible a paru par les soins de son fils à Amsterdam; 1741. Cet ouvrage est peu estimé. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, pag. 672 et 749, édit. in-fol. *Biblioth. Britann.*, part. IIe, tom. XXVIII. L'abbé Ladvocat, *Diction. histor.*

CÉNEAU. *Voy.* CENALIS.

CÉNÉDA (*Ceneta* et *Ceneda*), ville épiscop. d'Italie suffragante d'Aquilée. Le premier de ses évêques dont nous ayons connaissance est saint Evence, qui vivait au temps de l'empereur Théodose; encore doute-t-on s'il n'était pas plutôt évêque de Pavie. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. V, p. 170. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui a donné une certaine étendue à cet article dans le vol. XI, p. 72 et suiv. de son *Dizionario di erudizione*, etc.

CÉNÉDO (Jean-Jérôme), dominicain, né à Saragosse, qui vivait du XVIe au XVIIe siècle, se distingua par sa science et par sa piété. Il professait le droit canon à Saragosse l'an 1616. On a de lui : *Traité de la pauvreté religieuse*, en espagnol; Saragosse, 1616, in-4°. Il a terminé un *Recueil de questions canoniques et civiles* commencé par son frère; ibid., 1614. *Voy.* le P. Echard, tom. II, p. 450.

I. **CÉNÉRETH**, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 35.

II. **CÉNÉRETH** ou **CÉNÉROTH**, ville qui donnait son nom au lac de Tibériade ou mer de Cénéreth; la même que Tibériade, selon saint Jérôme, qui la place à l'extrémité méridionale du partage de Nephthali comme étant celle que Josué met dans le dénombrement des villes de cette tribu. *Voy.* Josué, XI, 2; XIX, 35.

III. **CÉNÉRETH** ou **CÉNÉROTH**, **CENNÉROTH**, contrée qui prenait son nom de la ville de Cénéreth, qui est appelée dans saint Matthieu terre de Génésar, et dans saint Marc terre de Génésareth, d'où le lac voisin prenait aussi le même nom. *Voy.* III Rois, XV, 20. Matthieu, XIV, 34. Marc, VI, 53.

IV. **CÉNÉRETH**, mer ou lac qui prenait son nom de la ville de Cénéreth, située près de son bord (Nombr., XXXIV, 11). Elle est nommée encore *mer de Cénéroth* (Josué, XII, 3), *eau de Génésar* (I Macchab., XI, 67), *lac de Génésareth* (Luc, V, 1), *mer de Galilée* (Matth., IV, 18. Marc, I, 16), *mer de Galilée,* c'est-à-dire *de Tibériade* (Jean, VI, 1).

CÉNÉROTH. *Voy.* CÉNÉRETH, nos II et III.

CENETA. *Voy.* CÉNÉDA.

I. **CÉNEZ**, quatrième fils d'Eliphaz, fils d'Esaü, fut l'un des chefs de l'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 15.

II. **CENEZ**, père d'Othoniel et de Caleb. *Voy.* Josué, XV, 17.

CÉNÉZÉENS, peuples de Chanaan qui demeuraient dans les montagnes situées au midi de la Judée. *Voy.* Genèse, XV, 19.

CENI, pays des Philistins. *Voy.* I Rois, XXVII, 10.

CENNÉROTH. *Voy.* CÉNÉRETH, n° III.

CENNI (l'abbé Gaëtan), prêtre bénéficier de l'église du Vatican, est auteur d'un ouvrage sur l'état et la discipline de l'Église d'Espagne, depuis son établissement jusqu'au VIIIe siècle; il est intitulé : *de Antiquitate Ecclesiæ Hispanæ, dissertationes in duos tomos distributæ*, etc.; 2 vol. in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1742, p. 313.

CÉNOBIARQUE ou **CŒNOBIARQUE** (*Cœnobiarcha*), celui qui a le commandement sur les cénobites; c'est un supérieur de monastère.

CÉNOBITE (*Cœnobita*), religieux qui vit dans un couvent ou en commun, sous une certaine règle, tandis que l'ermite ou anachorète vit dans une complète solitude. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CŒNOBIUM.

CÉNOBITIQUE, qui appartient à la vie religieuse et monastique. On a fait remonter la vie cénobitique au temps des apôtres; mais saint Pacôme, qui vivait au IVe siècle, est justement regardé comme l'instituteur de cette sorte de vie; car il est le premier qui donna la forme entière à la vie cénobitique. *Voy.* saint Pacôme. D. Armand. Jean de Rancé, *Devoirs de la vie monast.* D. Mège, *Commentaire sur la règle de saint Benoît.*

CÉNOTAPHE (*cenotaphium*), en grec *tombeau vide* (*tumulus inanis*, *sepulcrum honorarium*), monument dressé à la gloire de quelque mort illustre dont on n'a pu trouver le corps pour l'inhumer. *Voy.* Virgile, *Énéide,* III, V, 304. Sulton, *in Claud.*, cap. I. Forcellini, *Lexic. totius latinit.* Morcelli, *de Stylo Inscript. Latinar.*

CENS (*census*, de *censere*), priser, estimer, parce qu'à Rome les censeurs, *censores* ou *censitores*, estimaient les biens des particuliers pour imposer les tributs à proportion. Le cens, en matière de biens ecclésiastiques, se prend pour une redevance que les églises ou les bénéficiers payaient aux supérieurs en signe de sujétion (cap. II, *de Censibus*).

CENSEURS DE LIVRES (*censores librorum*),

ecclésiastiques ou laïques préposés pour examiner si, dans les livres destinés à l'impression, il n'y a rien contre la Religion, l'État et les mœurs. Les évêques ont toujours joui en France du droit de juger les livres, sous le rapport de la religion et de la police ecclésiastique. Ils en laissèrent néanmoins l'exercice à la Faculté de théologie aussitôt après son établissement. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **CENSURE DOCTRINALE** ou censure de livres et de propositions; c'est la qualification donnée par les théologiens à ce qui blesse la vérité dans les propositions ou dans les livres. On peut réduire aux neuf qualifications suivantes celles dont les Pères et les conciles se sont servis pour les propositions qu'ils ont condamnées. Ainsi on appelle proposition 1° *hérétique,* celle qui est contraire à la foi; 2° *erronée,* celle qui est opposée à une proposition qui tient à la foi; 3° *sentant l'hérésie,* celle qui présente d'abord à l'esprit un sens hérétique, quoiqu'elle ait un autre sens plus caché qui renferme la vérité; 4° *captieuse,* celle qui présente une hérésie d'une manière indirecte; 5° *téméraire,* celle qui est opposée au sentiment général des docteurs; 6° *malsonnante,* celle énoncée dans des termes durs qui peuvent rendre la vérité odieuse à ceux qui l'écoutent; 7° *dangereuse,* celle dont on peut aisément tirer des conséquences contraires à la foi; 8° *scandaleuse,* celle qui peut induire en erreur les esprits faibles; 9° *qui offense les oreilles pieuses,* celle qui est contraire au culte que nous devons à Dieu et à ses saints.

II. **CENSURE ECCLÉSIASTIQUE,** peine publique dont un supérieur ecclésiastique punit un fidèle qui lui est soumis. On en reconnaît de trois sortes: l'*excommunication,* la *suspense,* et l'*interdit.* Toute censure se subdivise en censure *a jure,* celle qui est portée par le droit, comme par un canon, un décret ou des statuts, et en censure *ab homine,* celle qui l'est par le juge ecclésiastique. Ces deux dernières se divisent elles-mêmes en censure *latæ sententiæ* ou censure *de sentence prononcée,* c'est-à-dire censure qu'on encourt dès le moment même qu'on a commis l'action, en punition de laquelle le juge ecclésiastique l'a prononcée, et en censure *ferendæ sententiæ* ou *de sentence à prononcer,* c'est-à-dire de censure qu'on n'encourt qu'après un jugement qui le déclare ainsi. Cette dernière se nomme aussi *comminatoire,* parce qu'elle semble ne faire que menacer d'un jugement qui prononcera la censure. Celui qui viole les censures pèche gravement, et, s'il est ecclésiastique, il tombe dans l'irrégularité. Il n'y a que le Pape qui puisse instituer de nouvelles censures; mais s'il s'agit d'infliger celles qui existent, ce pouvoir appartient, suivant le droit commun, au Pape et à ses légats, aux évêques et à leurs vicaires généraux, au chapitre pendant la vacance du siége épiscopal, et au vicaire du chapitre, au concile diocésain, aux supérieurs majeurs à l'égard des religieux qui dépendent d'eux, et généralement à tous ceux qui ont une juridiction *quasi épiscopale;* ainsi les curés n'ont pas le droit de porter des censures. L'absolution des censures se donne au for intérieur, c'est-à-dire au tribunal de la pénitence, et au for extérieur. Le pouvoir qu'a l'Église d'infliger des censures est fondé sur ces paroles de Jésus-Christ: *Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié aussi dans le ciel.* Pour toutes les questions qui se rattachent à la censure ecclésiastique, *voy.* l'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques, de l'Appel et des Congrégations romaines,* p. 171 et suiv., et les canonistes.

CENTENARIA, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie; l'anonyme de Ravenne et les tables de Peutinger en font mention. *Voy.* les *Not.,* n. 39. *Confér. de Carth.,* Ier jour, ch. CXXXIII, n. 212, et *Concil. Milevit.*

CENTINUS (Maurice), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Ascoli, a laissé deux volumes de disputes théologiques sur l'*Incarnation et les Sacrements;* Messine, 1637.

CENTUMCELLES (*Centumcellæ*), ville épisc. de Toscane qu'on croit être la même que Civita-Vecchia. Le premier de ses évêques, Epictète, assista au concile d'Arles l'an 314. Depuis le XIe siècle cette ville est suffragante de Viterbe. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.,* tom. X, p. 55. Compar. CIVITA-VECCHIA.

CENTURIA, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie dont l'évêque, nommé *QuodvultDeus,* assista à la conférence de Carthage. Le concile de Milève de l'an 402 parle de cet évêque; il défend qu'on communique avec lui jusqu'à ce que son affaire soit jugée, parce qu'il n'avait pas voulu reconnaître les évêques pour ses juges. *Voy. Confér. de Carth.,* Ier jour, ch. CXXVI. Les *Not.,* n. 95.

CENTURIATEURS (*centuriatores*), nom donné à quatre ministres protestants de Magdebourg qui ont écrit et divisé l'histoire ecclésiastique par centaines d'années. Ces quatre ministres sont: Matthias Flaccius, surnommé *Illyricus,* Jean Wigand, Matthieu Lejudin et Basile Fabert. *Voy.* CENTURIES DE MAGDEBOURG.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, corps d'histoire ecclésiastique commencé l'an 1560 par quatre ministres de Magdebourg. Elle est divisée en 13 centuries, contient 13 siècles, et s'arrête à l'année 1298. Cet ouvrage est peu exact pour le fond et pour la forme; le but qu'on s'est proposé est d'attaquer l'Église romaine. Aussi a-t-il été mis à l'*Index.* C'est pour le réfuter que Baronius a entrepris ses *Annales ecclésiastiques. Voy.* Richard et Giraud, qui indiquent le sujet de chacune des centuries. Bergier, *Diction. de théol.*

CENTURIO, siége épisc. de l'Afrique occid. dans la province de Numidie. Janvier, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* les *Not.,* n. 6. *Confér.,* Ier jour, ch. CCII, not. 401.

CEOLFRIDE ou **CEOULFROY** ou **CEUFREY** (*Ceolfridus*), né dans le pays des Berniciens, mort le 25 septembre 716. Vers l'an 680 saint Benoît Biscop lui donna la conduite des monastères de Wirmouth et de Jarrow en Angleterre. Pendant vingt-huit ans qu'il les dirigea il ne cessa de donner l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Ceolfride entreprit le voyage de Rome; mais il mourut en route, près de Langres. Le Martyrologe romain n'en parle pas; celui de France marque sa principale fête au 25 septembre. Son culte était établi en Angleterre dès le IXe siècle. Il a laissé une *Lettre* sur la *Pâque* et sur la *Tonsure des clercs. Voy.* Bède, *Hist. d'Anglet.,* l. V, c. XXII. L'*Hist. des abbés de Wirmouth,* l. Ier. D. Mabillon, IIe *siècle bénédict.,* à l'an 690. Bulteau, *Hist. Bénédict.,* l. IV, ch. LXV. D. Ceillier, tom. XVII, p. 751 et 752.

CÉOS ou **CÉA, ZÉA,** siége épisc. de la province Hellade au diocèse de l'Illyrie orientale, fondé au IXe siècle, et devenu au XVIIe archevêché honoraire du rite grec, sous la métropole d'Athènes; est uni à Thermia, autre petite ville de l'une des îles de l'Archipel qui n'en est éloignée que de trente-huit milles. C'est là que ré-

side l'évêque. *Voy. Oriens Christ.*, tom. II, p. 239. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 64. Richard et Giraud, aux art. CÉA et CÉOS.

CEOULFROY. *Voy.* CEOLFRIDE.

CÉPARI (Virgile), jésuite, né à Panicale au diocèse de Pérouse l'an 1564, mort l'an 1631, fut recteur des colléges de sa compagnie à Florence et à Rome. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Vita di san Francesco di Borgia;* Rome, 1624, in-8°; — 2° *Vita di santa Madalena di Pazzi;* — 3° *Vita di san Luigi di Gonzaga;* — 4° *Vita di Giovanni Berchmans;* — 5° *Vita di san Stanislao di Kostka.* Ces quatre derniers ouvrages ont été traduits en français et ont eu de nombreuses éditions. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Quérard, *la France littéraire.*

CÉPÉRANO ou **CIPÉRANO** (*Ceperanum, Ciperanum*), bourg de l'État de l'Église dans la campagne de Rome, aux confins de la terre de Labour. L'an 1114 Pascal II y tint un concile. *Voy.* Pierre Diacre, *Chron. Cass.*, l. IV, ch. LI. Baron., *ad ann.* 1114. Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI, et *Collectio Concil. Regia*, tom. XXVI. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 83 et suiv.

CEPHA. *Voy.* CEPHÆ CASTELLUM.

CEPHÆ CASTELLUM ou **CÉPHA, NEOCEPHA**, peut-être la même que *Castrum Ricephæ*, siége épisc. de la province de Mésopotamie au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Amide. Noé, un de ses évêques, souscrivit au concile de Chalcédoine. Les Jacobites y ont eu aussi un évêque de leur communion. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1006 et 1488. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 66. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 83.

CÉPHALE, siége épisc. d'Afrique dans la province proconsulaire. Il en est question dans la Lettre des évêques de cette province à Paul de Constantinople, dans le concile de Latran, sous le pape saint Martin Ier. *Voy. Confér. de Carth.*, Ier jour, ch. CXXXIII, not. 181.

CÉPHALENIA ou **CÉPHALONIA**, ancien siége épisc. situé entre Ithace et Zacynthe; au XIIIe siècle il a eu des évêques latins; il était suffragant de Corinthe. Lorsque les Turcs se rendirent maîtres de Corinthe, cet évêché fut réuni à celui de Zante Zacynthe, sous la métropole de Corcyre. *Voy.* ZACYNTHE. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 890. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 66.

CEPHALU (*Cephalœdia* ou *Cephaledia, Cephalis*), ville épiscop. de Sicile qui paraît tirer son nom du cap *Céphal*, près duquel elle est située. Elle avait un évêque l'an 868, époque à laquelle les Sarrazins s'emparèrent de la Sicile. Roger Ier, roi de Sicile, lui rendit sa première splendeur et rétablit son siége épiscopal l'an 1131. *Voy. Sicilia Sacra*, tom. II. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 46, 47.

CÉPHANNÉLIE (*Malæna*), siége épisc. situé au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. Philippe de Chypre dit que ce siége fut uni à celui de Zacynthe par le patriarche Cyrille Lucaris, et érigé en archevêché du temps de Nicéphore Métaxa, évêque de Céphalénie. Le premier de ses évêques se fit représenter au 7e concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 235. Richard et Giraud.

CÉPHAS, mot emprunté au syriaque, et qui signifie *pierre* ou *rocher*. Jésus-Christ changea à saint Pierre le nom de Simon, qu'il portait, en celui de *Kepha*, que les Grecs ont rendu par *Petras* et les Latins par *Petrus;* il conserve toujours sa même signification de pierre ou rocher. *Voy.* Jean, v, 42. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* expose les divers sentiments sur la question de savoir si Céphas, repris par saint Paul (Galat., II, 1 et suiv.), est l'apôtre saint Pierre ou un disciple de ce nom, et fait remarquer avec raison que ceux d'entre les protestants qui ont conclu de ce passage que saint Pierre n'était pas *infaillible*, se sont joués du terme, et qu'ils devaient conclure tout au plus que saint Pierre n'était pas impeccable. Feller, *Biogr. univers.*

CEPHIRA. *Voy.* CAPHARA.

CÉRAME, ville épisc. de la province de Carie au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Aphrodisiade, et située au milieu du golfe appelé *Céramique*. Ce siége, qui remonte au Ve siècle, est aujourd'hui un évêché *in partibus*. Le premier de ses évêques assista au concile général d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 917. Richard et Giraud.

CERAMUNUM, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie dont l'évêque, Sévérien, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, ch. CXXXIII. Les *Notit.*, n. 232.

CÉRAN ou **CÉRAUME** (saint), en latin *Ceraunus* ou *Ceraunius*, évêque de Paris, succéda à Simplicius vers le commencement du VIIe siècle, sous le règne de Clotaire II. Il gouverna avec zèle et piété, travailla à recueillir les Actes des martyrs, et assista l'an 615 au concile de Paris. Le Martyrologe de France marque sa fête le 27 septembre, et l'on faisait la translation de ses reliques le 16 novembre. *Voy.* Bollandus, 7 janvier. Le Cointe, *Annales de France*, n. 36, ann. 614. Dubois, *Hist. de l'Église de Paris*, l. III, ch. VI.

CERARIUM. *Voy.* BOUGEOIR.

CÉRASA ou **CÉRASE**, siége épisc. de la province de Lydie au diocèse d'Asie, érigé au Ve siècle en évêché sous la métropole de Sardes, et plus tard sous celle de Philadelphie. Le premier de ses évêques assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Ughelli, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 893. Richard et Giraud.

CÉRASOLA ou **CÉRÉSOLA** (Flaminio), docteur en théologie et en droit, né à Bergame l'an 1562, mort à Rome l'an 1640, fut grand vicaire de l'évêque de Pérouse. Outre la traduction de diverses homélies de grec en latin et quelques traités, on a de lui : 1° *Thèses de toute la théologie;* Milan, 1584; — 2° *Trésor de la Vierge*, en 6 vol.; — 3° *de la Bénédiction des noces. Voy.* Le Mire, *de Script. sæculi* XVII. Maraccius, *Biblioth. Marian.*

CÉRASTE, c'est-à-dire *cornu*, nom donné à une espèce de serpent qui est armé de deux cornes de chair, et s'attaque aux animaux aussi bien qu'aux hommes. Ce serpent, espèce de vipère, siffle en se remuant; c'est sans doute ce qui lui a fait donner en hébreu le nom de *Schephiphôn. Voy.* Genèse, XLIX, 17. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 85, 3e édit.

CÉRASUS, aujourd'hui *Kirisonto*, ville épisc. du Pont-Polémoniaque, érigée en évêché au Ve siècle sous la métropole de Néocésarée, et en archevêché au IXe. Les Notices en font mention. Son premier évêque, Grégoire, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 513. Richard et Giraud.

CERAUME. *Voy.* CÉRAN.

I. CÉRAUNIA, ville épisc. de l'île de Chypre au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Salamine; elle est située sur la côte septentrionale de cette île, vis-à-vis de la Cilicie. Théodote, le premier de ses évêques, est mentionné par le Martyrologe romain au 6 mai. *Voy.* Le-

quien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1074. Richard et Giraud.

II. **CÉRAUNIA** ou **CÉRINES**, ville épisc. de l'île de Chypre sous la métropole de Nicosie, située entre Carpose au levant et Lapithe au couchant. Son premier évêque, Jourdain de Mira-Monte, fut nommé par Jean XXII. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 1230. Richard et Giraud.

CÉRAUNIUS, CÉRAUNUS. *Voy.* CÉRAN.

CERBALITA, siége épisc. d'Afrique; un de ses évêques assista l'an 525 au concile de Carthage. *Voy.* Constantius, *Episcop. plebis Cerbalitanæ.*

I. **CERBON** ou **CERBONEI**, en latin *Cerbonius* (saint), évêque de Populone en Toscane, mort dans l'île d'Elbe au VIe siècle, se distingua par l'hospitalité qu'il accordait à tout le monde. Totila, indigné de ce qu'il avait caché quelques soldats romains, le fit exposer à un ours, qui lui lécha les pieds. Le roi, émerveillé, le renvoya avec honneur dans son Église, qu'il gouverna jusqu'en 568, époque à laquelle il fut obligé de s'enfuir à cause de l'irruption des Lombards. Le Martyrologe romain place sa fête au 16 octobre, et le diocèse de Paris au 17 du même mois. *Voy.* saint Grég. le Grand, *Dialog.*, l. III, c. XI.

II. **CERBON** ou **CERBONEI** (saint), évêque de Vérone. Le Martyrologe romain le mentionne le 10 octobre.

CERCAMP (*Carus-Campus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans l'Artois, fut fondée vers l'an 1141 par Hugues Camp d'Avesnes, comte de Saint-Pol. Elle dépendait de Pontigny. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 1336.

CERCANCEAU (*Sacracella*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le Gatinais, sur la rive droite du Loing, au diocèse de Sens. Elle fut fondée l'an 1181 par Henri Clément, sire d'Argenton, maréchal de France, et dotée par Philippe-Auguste neuf ans après. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr*

CERCINA. *Voy.* CIRCINA.

CERCUSUM. *Voy.* CIRCESIUM.

I. **CERDA** (Gonsalve de **LA**), chevalier d'Alcantara, a donné un *Commentaire sur l'Épître de saint Paul aux Romains;* Lisbonne, 1574 et 1588.

II. **CERDA** (Jean-Louis de **LA**), jésuite, né à Tolède vers l'an 1560, mort à Madrid l'an 1643, professa la théologie, la logique, l'éloquence et la poésie dans sa ville natale. On a de lui : 1° une édition des *Œuvres de Tertullien,* avec des notes; Paris, 1624-1630; — 2° *Adversaria sacra, quibus fax præfertur ad intelligentiam multorum Scriptorum sacrorum;* Lyon, 1626, in-fol.; — 3° *de Excellentia cœlestium spirituum, præsertim de Angeli custodis ministerio;* Paris, 1631, in-8°; — 4° le Traité de Tertullien intitulé *le Manteau,* avec des notes plus amples; Lyon, 1629.

III. **CERDA** (Joseph de **LA**), bénédictin, né à Madrid, mort à Badajoz l'an 1645, professa la théologie scholastique à l'université de Salamanque, et fut successivement évêque d'Alméria, puis de Badajoz. On lui doit : 1° des *Commentaires sur le livre de Judith;* — 2° *de Maria et Verbo incarnato. Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.*

CERDON, hérésiarque du IIe siècle, maître de Marcion, vint de Syrie à Rome sous le pontificat du pape Hygin. Il avait adopté les principes de Simon et de Saturnin; entre autres il niait la résurrection des morts, rejetait l'Ancien Testament, et n'admettait qu'une partie de l'Évangile selon saint Luc. Il revint tour à tour à l'Église et à ses erreurs, et fut enfin retranché de la communion des fidèles. Il eut pour disciple Marcion. *Voy.* ce nom. Tertull., *de Præscript.*, c. LI. S. Iren., *Contr. Hæres.*, l. I, 3. S. Epiphan., *Hæres.* 41. S. August., *Hæres.* 21. Baronius, A. C. 146, 155. Tillemont, *Mémoires.* Massuet, *Dissertationes præviæ in Irenæi libros IX de Cerdone.*

CERDONIENS (*Cerdoniani*), hérétiques, disciples de Cerdon. *Voy.* Bergier, *Dictionnaire de théologie.*

CÉRÉ, autrefois *Agylla*, et maintenant *Cervetere* ou *Vieux-Céré*, ancienne ville épiscop. d'Italie. Adéodat, son premier évêque, assista l'an 499 au concile de Rome, sous le pape Symmaque.

I. **CÉRÉAL**, officier de l'empereur Adrien. Ce prince l'envoya pour s'emparer de saint Gétule, qui le convertit par ses exhortations, et Céréal souffrit le martyre avec lui. *Voy.* GÉTULE.

II. **CÉRÉAL**, évêque de Castèle en Afrique dans le Ve siècle, le même peut-être qui est nommé évêque de Castel-sur-Rive de la Mauritanie Césarienne dans les Actes de la Confér. tenue à Carthage en 484. Étant venu à Carthage, et y ayant été sommé par Maximin, évêque arien, en présence de Genseric, roi des Vandales, d'établir divers articles de la foi catholique par deux ou trois passages de l'Écriture sainte, il le fit de la manière la plus convaincante, non-seulement par deux ou trois passages bibliques, mais par un très-grand nombre. C'est ce qui forme l'écrit de Céréal inséré dans la *Biblioth. Patrum*, tom. VIII. *Voy.* D. Ceillier, tom. XV, p. 243.

CÉRÉMONIAIRE (*Cæremoniarum magister*), ecclésiastique chargé d'enseigner et de diriger les cérémonies religieuses. Le cérémonial des évêques en suppose deux, dont l'un a l'inspection générale de tout ce qui regarde le culte divin, et l'autre, qui doit être au moins sous-diacre, est spécialement chargé de ce qui concerne le célébrant et ses ministres. *Voy. Cæremoniale episcoporum,* l. I, c. V.

I. **CÉRÉMONIAL** (*Cæremonialis*), se dit adjectivement de tout ce qui concerne les cérémonies de l'Église.

II. **CÉRÉMONIAL** (*Cæremoniale, Cæremoniarum codex*), livre ou recueil qui contient les cérémonies de l'Église.

III. **CÉRÉMONIAL DES ÉVÊQUES** (*Cæremoniale episcoporum*), livre contenant les cérémonies qui concernent l'évêque, soit lorsqu'il officie, soit lorsqu'il assiste à un office. Les papes Clément VIII, Innocent X, Benoît XIII et Benoît XIV en ont prescrit l'observation.

CÉRÉMONIE (*Cæremonia*). Les cérémonies ecclésiastiques sont des rites extérieurs et religieux qui accompagnent le service divin pour le rendre plus auguste et plus solennel, et qui ont été institués ou par Jésus-Christ, ou par les apôtres, ou par l'Église, pour la nécessité, ou la commodité, ou la décence et la piété. *Voy.* Amalaire, *de Ecclesiasticis seu divinis officiis.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CÆREMONIÆ. Walafride. Strabon, *de Officiis divinis.* Durand. Biel. Gavantus. De Vert, *Cérémonies de l'Église,* et sa *Réfutation* par M. Languet, archevêque de Sens. Le P. Lebrun, de l'Orat., *Explication des prières et des cérémonies de la Messe.* L'abbé Banier, *Hist. des cérém. relig.*, tom. II. Collet, *Traité des saints mystères.* Richard et Giraud, qui traitent *de la Division, des Cérémonies, de l'Origine ou des raisons de l'institution des cérémonies, des*

Avantages des cérémonies et de l'Obligation d'observer les cérémonies. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* réfute les faux prétextes mis en avant par les protestants pour les attaquer.

CÉRENZA et **CARIATI**, villes épiscopales du royaume de Naples dans la Calabre Citérieure. Le premier de ces évêchés fut érigé vers l'an 960. Cariati n'est éloigné de Cérenza que de cinq milles. Cet évêché est très-ancien, et remonte au temps du pape saint Grégoire. Ces deux siéges paraissent avoir été réunis l'an 1342. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IX, p. 500, nov. edit. Richard et Giraud.

CÉRÉSOLA. *Voy.* CÉRASOLA.

CÉRÉTAPA ou **CHÆRETAPA**, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne au diocèse d'Asie, et dont l'évêché fut érigé au Ve siècle sous la métropole de Laodicée. Son premier évêque, Théodule, était arien; il en est question dans *Ath.*, l. *de Synod. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 812. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 67. Richard et Giraud.

CÉRÈTE (*Ceretum*), petite ville épisc. de Moldavie. Au XIVe siècle un évêque grec y siégeait sous le patriarche de C. P. Quelques missionnaires envoyés par le pape Urbain V ayant converti Latzko, duc de Moldavie, celui-ci obtint du même pape de réunir le siége de Cérète à l'Église romaine. Depuis l'an 1500 environ le siége de Cérète a été transféré à Baccowa. *Voy. Oriens Christ.*, tom. III, p. 1118. Raynaldi, *Annal.*, ann. 1370, n. 7. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 97.

CÉRÉTHEI ou **CÉRÉTHI**, **CÉRÉTHIEN**, nom collectif pour *Céréthiens*, qui sont probablement, comme l'ont pensé D. Calmet et Gesenius, les *Philistins* originaires de Crète, et surtout les Philistins méridionaux, et comme semblent le prouver Ézéchiel (XXX, 14), Sophonie (II, 5), dans le texte hébreu, et les versions grecque et syriaque, qui l'ont rendu dans ces deux passages par *Crétois*. La Vulgate a traduit dans Ézéchiel par *interfectores*, et dans Sophonie par (*gens*) *perditorum*. Remarquons que le terme de l'original veut dire proprement *carnifices*. *Voy.* I Rois, XXX, 14. II Rois, XX, 23, etc.

CERF (D. Philippe **LE**), de la Vieville, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen l'an 1677, mort vers 1718. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, etc.; 1726, in-12. Cette bibliothèque ayant été attaquée, on répondit à cette critique par un livre intitulé : *Défense de la Bibliothèque historique et critique*. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1726, 1727.

CERFROI (*Cervus-Frigidus*), monastère situé à seize à vingt kilomètres de Meaux, et chef de tout l'Ordre de la Sainte-Trinité ou Rédemption des captifs fondé par Jean de Matha et saint Félix de Valois l'an 1194. *Voy.* l'*Hist. de l'Église de Meaux*, tom. Ier, p. 179-181. Saint JEAN DE MATHA, trinitaire. Richard et Giraud.

CÉRILLO, aujourd'hui **CIRELLA**, ancienne ville épisc. du Vicariat romain dans la Calabre Citérieure qui avait été érigée au commencement du VIIe siècle en évêché suffragant de Reggio. Un de ses évêques, nommé Romain, siégeait au concile de Latran tenu en 654 par saint Martin Ier. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 66. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 99, 100.

CÉRIN ou **QUIRIN**, martyr et compagnon de saint Nicaise ou Nigaise, apôtre du Vexin français; ils furent mis à mort par l'ordre de Fescennin dans un lieu nommé Vadiniac, près de Roche-Guyon. Au temps de Charles le Chauve le corps de saint Cérin fut donné aux religieux de l'abbaye de Malmédi, bâtie aux limites des diocèses de Liége, de Cologne et de Trèves, et qui fut depuis consacrée sous son nom. *Voy.* NIGAISE.

CÉRINTHE, juif d'Antioche, vivait au Ier siècle. Il fut le premier qui n'ait pas craint de nier la divinité de Jésus-Christ. Il prétendait que le monde n'avait pas été créé de Dieu, mais par une vertu bien éloignée de la vertu souveraine; qu'il fallait mêler les cérémonies judaïques à l'Évangile, etc. Il a publié des ouvrages sous le titre d'*Apocalypses*, qu'il prétendait lui avoir été révélées de Dieu; c'est un tissu de rêveries. *Voy.* saint Irénée, l. I, c. XXV. Saint Epiphane, *Hær.* 22. Eusèbe. Théodoret. Ittigius, *de Hær.* Baronius, A. C. 35, 41, 51, 57, 74, 97. D. Ceillier, tom. I, p. 506. Pluquet, *Diction. des hérésies*. Bergier, *Diction. de théol.*, à l'art. CÉRINTHIENS.

CÉRINTHIENS, hérétiques, disciples de Cérinthe. Ils recevaient l'Évangile de saint Matthieu, dont ils avaient ôté la généalogie de Jésus-Christ; mais ils ne recevaient point les Épîtres de saint Paul. *Voy.* Richard et Giraud, et les auteurs cités à l'art. CÉRINTHE.

CERISIERS ou **CERIZIERS** (René), jésuite, né à Nantes l'an 1609, mort l'an 1662, fut aumônier et conseiller de Louis XIV. Outre un grand nombre d'ouvrages historiques, on a de lui : 1° traduction des *Soliloques* et des *Confessions de saint Augustin*; 1638; — 2° *l'Innocence reconnue* ou *Vie de sainte Geneviève de Brabant*; Paris, 1640, in-4°; souvent imprimée; — 3° *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France*; ibid., 1641-1644, in-12. *Voy.*, dans la *Nouv. Biogr. génér.*, plusieurs autres ouvrages religieux indiqués.

CÉRISY (*Cesarium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom au diocèse de Bayeux. Détruite au IXe siècle, elle fut rétablie l'an 1030 par Robert Ier, duc de Normandie. Elle jouissait des priviléges accordés aux abbayes qui ne relevaient que du Saint-Siége, et depuis 1715 elle était unie à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. XI, col. 409. Richard et Giraud.

CERMELLI (Augustin), dominicain, né à Alexandrie en Italie, vivait au XVIIe siècle. Il exerça de l'an 1651 à l'an 1661 les fonctions d'inquisiteur général dans la Ligurie. Il a laissé : 1° *Une Chaîne sur Job*, composée des écrits des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques; Gênes, 1636, in-fol.; — 2° *la Vie de saint Jérôme*; Ferrare, 1648; — 3° *la Vie de saint Augustin*; ibid., 1648, in-4°; — 4° plusieurs autres écrits dont Richard et Giraud ont donné la liste. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 669.

CERNITORI (Joseph), jésuite, né à Rome en 1746, mort après 1816, devint le commensal, l'ami et peut-être le collaborateur du savant Zaccaria, bibliothécaire à Modène. On a de lui : 1° *Della litteraria e christiana instituzione della prima gioventù*; Rome, 1788, in-8°; — 2° *Biblioteca polemica degli scrittori che dal 1770 sino al 1793 hanno o difesi o impugnati dogmi della catolica Romana Chiesa*; Rome, 1793, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CÉROFÉRAIRES ou **PORTE-CIERGES** (*Ceroferarii*); c'est la même chose que les Acolytes. *Voy.* ACOLYTES. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CEROFERARIUS.

CÉROMANCE ou **CÉROMANCIE** (*Ceromantia*), espèce de divination qui se fait avec la cire Cardat. On dit qu'elle fut apportée de Turquie au milieu du XVIe siècle.

CÉROS, Nathinéen dont les enfants revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 44. II Esdras, VII, 48.

CERQUEIRA ou **CERQUERRA** (Louis), jésuite, né à Alvito l'an 1552, mort l'an 1614, fut mis à la tête des missionnaires que Philippe II envoya au Japon. Sacré évêque avant son départ, il dirigea une maison de sa compagnie à Nangasacki. On a de lui : 1° *Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda;* Nangasacki, 1605, in-4°; — 2° *Manuale casuum conscientiæ*, trad. en langue japonaise; ibid.; — 3° *de Morte gloriosa Melchioris Bugundoni et Damiani Cæci, qui anno* 1605 *eamdem ob causam occisi sunt;* — 4° *Litteræ ad Claudium Aquavivam, generalem præpositum, anno* 1613. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CERRO (Charles-Antoine), augustin déchaussé, né à Milan, mort à Monza l'an 1688, prêcha pendant quarante ans avec beaucoup de fruit. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Esposizioni morali sopra li evangeli festivi di tutto l'anno;* Milan, 1664, 1666, 2 vol. in-4°; — 2° *Crediche per l'avvento, ed altri varj discorsi;* ibid., 1665, in-4°; — 3° *Discorsi predicabili per le domeniche di tutto l'anno;* 1669, in-4°; — 4° *Panegirici recitati in Milano, ed altri luoghi;* 1674, in-4°; — 5° *Il Mariale, o sia prediche, e discorsi del santissimo rosario;* Milan, 1682, in-4°; — 6° *Quadragesimale;* 1684, in-4°. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

CERTANI (Jacques), écrivain italien du XVIIe siècle, a laissé : 1° *la Chiave del Paradiso, cioè invito alla penitenza;* Bologne, 1673, in-4°; — 2° *Il Mose della Ibernia, cioè vita del glorioso S. Patrizio;* ibid., 1686, in-4°; — 3° *la Vita della S. Brigeda,* traduite en allemand de Schumann; Burghausen, 1735, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CERTITUDE, qualité du jugement de l'esprit par laquelle il s'attache plus ou moins fortement à une proposition. Il y a une certitude de spéculation et une certitude d'adhésion; l'une est celle qui naît de l'évidence intrinsèque de la chose que l'on affirme; l'autre n'est pas fondée sur l'évidence intrinsèque des choses, mais sur un motif équivalent, telle que l'autorité divine sur laquelle sont fondés les objets de notre foi. Il y a encore trois sortes de certitude : 1° la métaphysique, qui est celle que l'on a des premiers principes ou d'un motif divin; 2° la physique, qui est celle qui naît de l'évidence physique; 3° la morale, qui est celle que l'on a d'une chose d'après le rapport de personnes dignes de foi. *Voy.* l'application de ces principes aux vérités religieuses dans les sages réflexions du P. Perrone, rapportées dans l'art. CERTITUDE ajouté au *Diction. de théol.* de Bergier, et dans les propres considérations de l'auteur de ce nouvel article.

CERULARIUS. *Voy.* MICHEL CERULARIUS.

CERVIA, ville épisc. d'Italie dans l'exarchat de Ravenne et le domaine du pape, appelée autrefois *Phycocle* ou *Phycodes*. Saint Géronce, le premier de ses évêques, assista au concile de Rome l'an 501. *Voy.* l'*Ital. Sacr.*, tom. II, p. 467, et tom. X, p. 261. Richard et Giraud.

I. **CÉSAIRE** (saint), diacre et martyr de Terracine, souffrit, à ce que l'on croit, sous l'empire de Néron. Il fut enseveli par un chrétien nommé Eusèbe le 1er novembre, et c'est ce jour que l'on a choisi pour honorer sa mémoire. L'Église de Terracine le regarde comme son patron. *Voy.* Surius. Baronius, *Notes sur le Martyrologe romain.*

II. **CÉSAIRE** (saint), frère de saint Grégoire de Nazianze, né vers l'an 330, mort l'an 368, fit ses études à Alexandrie, et s'appliqua surtout à la médecine. Il devint premier médecin de l'empereur Constance, et demeura même quelque temps auprès de Julien, qui tenta de lui faire quitter le christianisme. C'est alors qu'il abandonna la cour pour se retirer en Cappadoce. Il jouit plus tard d'un grand crédit sous Jovien et Valens; ce dernier lui donna la charge de trésorier de la Bithynie. On lui attribue quatre *Dialogues* qui se trouvent dans la *Biblioth. Patrum;* mais ils ne sont pas de lui. *Voy.* Tillemont. D. Ceillier, tom. VII, *Vie de saint Grég. de Nazianze.* Richard et Giraud.

III. **CÉSAIRE** (saint), évêque d'Arles, né à Châlons-sur-Saône vers l'an 469, mort le 27 août 542. Saint Silvestre, évêque de Châlons, le tonsura l'an 488. Césaire termina ses études dans le monastère de Lérins, où il se distingua par son talent pour l'enseignement et pour la prédication. Devenu évêque d'Arles, il rétablit la discipline ecclésiastique, poursuivit l'arianisme et le semi-pélagianisme, ce qui le fit exiler deux fois par les rois visigoths et ostrogoths. Il bâtit un hospice, un monastère pour les filles, et présida ou dirigea les conciles d'Agde, d'Arles, de Carpentras et d'Orange. On a de lui : 1° des *Homélies* qui ont été recueillies dans l'Appendice du Ve tome de saint Augustin, édit. des Bénédictins; — 2° quelques *Lettres* adressées au Saint-Siége et à des évêques, et qu'on trouve dans les collections des conciles; — 3° des *Règles* pour les religieux et les religieuses, imprimées dans le *Cod. regul. L. Holstenii;* — 4° un livre *de Gratia et libero Arbitrio;* livre qui n'a pas été retrouvé jusqu'à ce jour. Ses *Homélies* ont été traduites en français par Dujat de Villeneuve; Paris, 1660, 2 vol. in-12. On lui attribue : *Mirabilis liber qui prophetias, revelationesque nec non res mirandas præteritas, præsentes ac futuras apertè demonstrat,* in-8° gothique, plusieurs fois réimprimé. On a extrait de ce livre ce qui a rapport à la révolution française de 1789, sous ce titre : *Prédiction pour la fin du* XVIIIe *siècle, avec la traduction littérale à côté du texte, précédée d'une introduction qui établit la concordance des dates et des événements avec les circonstances actuelles.* Feller, dans sa *Biogr. univers.*, rapporte les principaux faits contenus dans la *Prédiction. Voy.* Ier *siècle béned.* Gennade. Trithème. Bellarmin. Grég. de Tours. D. Ceillier, tom. XXVI, p. 226 et suiv.

IV. **CÉSAIRE**, théologien, né dans le diocèse de Cologne vers l'an 1180, mort vers l'an 1240, entra dans l'abbaye de Heisterbach, de l'Ordre de Cîteaux; puis il devint prieur de Villers en Brabant. On a de lui, entre autres ouvrages imprimés : 1° *Homiliæ super dominicis ac festis totius anni, sive fasciculus moralitatis;* Cologne, 1615; — 2° *Dialogi de miraculis;* Cologne, 1481, in-fol., réimprimé sous ce titre : *Cæsarii Heisterbachensis lib. XII illustrium miraculorum et historiarum memorabilium;* ibid., 1591 et 1599, in-8°; — 3° *de Vita et passione sancti Engelberti;* Cologne, 1633. *Voy.* Trithème, *de Script. eccles.* Ch. de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Richard et Giraud.

V. **CÉSAIRE** (Arnoul), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Cologne, mort vers l'an 1650, a laissé, entre autres ouvrages de piété : *la Couronne des vierges;* ses écrits ont été imprimés à Cologne de l'an 1641 à l'an 1647.

CÉSALPIN (André), médecin et philosophe, né en 1519 à Arezzo, devint médecin de Clément VIII après avoir professé à Pise avec éclat. C'est lui qui le premier a découvert la circula-

tion du sang. Ses principes approchaient un peu de ceux de Spinosa. Il n'admettait que deux substances, Dieu et la matière. Dans son livre intitulé *Dæmonum investigatio peripatetica*; Florence, 1580, in-4°; il combat la magie et la sorcellerie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui fait un exposé des divers écrits de Césalpin.

I. **CÉSAR** (*Cæsar*), nom des empereurs romains depuis Jules César jusqu'à la ruine de l'empire romain. C'est pour cela que dans le Nouveau Testament l'empereur régnant est ordinairement désigné par le nom de *César;* ainsi saint Paul dit : *J'en appelle à César,* c'est-à-dire à Néron. *Voy.* Actes, XXV, 10.

II. **CÉSAR DE BUS**. *Voy.* Bus, n° II.

I. **CÉSARÉE**, ville épisc. de la province de Nicomédie sous la métropole du même nom, située en Bithynie, entre le fleuve Rhyndace et le mont Olympe; c'est l'ancienne *Smyraléa* ou *Smyrdéana*. Le premier de ses évêques assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 1022.

II. **CÉSARÉE**, ville épiscop. de la Thessalie sous la métropole de Larisse et au diocèse de l'Illyrie orientale. La Notice d'Hiérocle en fait mention. Théotiste, un de ses évêques, se joignit dans le concile d'Éphèse aux partisans de Nestorius. *Voy.* ibid., tom. II, p. 114.

III. **CÉSARÉE**, autrefois *Jol,* ville épisc. de l'Afrique occid. dans la Mauritanie Césarienne; elle était métropole. On croit que c'est aujourd'hui Alger. Émérites, un de ses évêques, avait embrassé le parti des Donatistes. *Voy.* la *Confér. de Carth.*, Ier jour, ch. CXLIII, not. 274.

IV. **CÉSARÉE**, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie; son évêque, Deutérius, assistait à la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, ch. CXXXII, not. 159.

V. **CÉSARÉE DE PALESTINE**, ville maritime appelée dans le Nouveau Testament simplement *Césarée*, nom que lui donna Hérode le Grand en l'honneur de l'empereur Auguste. Elle était autrefois la métropole de la Palestine; depuis on l'a divisée en trois. Après la ruine de Jérusalem les droits métropolitains de cette ville furent transférés à Césarée comme à la cité la plus distinguée de la Palestine; ils y demeurèrent attachés jusqu'au Ve siècle, époque à laquelle Juvénal de Jérusalem les revendiqua pour son Église dans le concile de Chalcédoine. On tint à Césarée deux conciles : l'un vers l'an 197, l'autre en 334. *Voy.* Actes, IX, 30; X, 1; XII, 19; XVIII, 22; XXI, 8, 16; XXIII, 3. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 574. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 120, 121.

VI. **CÉSARÉE DE PHILIPPE**, nom sous lequel les évangélistes désignent la ville appelée auparavant *Banéas* ou *Panéas*. Elle avait été embellie par Philippe le Tétrarque, qui la nomma Césarée en l'honneur de l'empereur Tibère. Césarée de Philippe est devenue une ville épisc. et métropole de toute la Cappadoce. Son évêque avait la préséance sur tous les évêques du Pont. Le premier qui l'ait gouvernée est Primien ou Longin, qui, témoin de la mort de Jésus-Christ, confessa hautement sa divinité. Cette ville a eu aussi des évêques jacobites et arméniens. On y a tenu un concile l'an 365. *Voy.* Matth., XVI, 13. Marc, VIII, 27. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 878. Richard et Giraud.

VII. **CÉSARÉE-PANÉAS**, siége épisc. de la Palestine dans la Phénicie maritime, dans le patriarcat d'Antioche, à la source du Jourdain en Syrie, érigé dans le Ve siècle, suffragant de la métropole de Tyr. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.* p. 51. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 121.

CESARIUM. *Voy.* Cerisy.

CESELETHTHABOR, ville sur les frontières de Zabulon et d'Issachar (Josué, XIX, 12) que les uns pensent être la même que *Cazaloth* (ibid., ver. 18), ville d'Issachar, et les autres la même que *Thabor* (I Paralip., VI, 76), ville lévitique de Zabulon, en supposant qu'elle est aussi la même que *Cartha* (Josué, XXI, 35).

CÉSÈNE, ville épisc. d'Italie dans la Romagne ou exarchat de Ravenne, entre Rimini et Faenza. On dit qu'elle a reçu la foi dès les premiers temps, et on lui donne pour premier évêque saint Philémon, disciple de saint Paul. On y a tenu un concile l'an 1042. *Voy.* l'*Ital. Sacr.*, t. II, p. 441. Labbe, t. II. Hardouin, t. VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 125 et suiv.

CÉSIL, ville au midi de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 30.

CÉSION, ville de la tribu d'Issachar qui fut cédée aux lévites de la famille de Gerson. *Voy.* Josué, XIX, 20; XXI, 28.

CESLAS (bienheureux), dominicain, né à Breslau, mort l'an 1242, était cousin de saint Hyacinthe. Chaste, sérieux, modeste, il entra dans l'état ecclésiastique, et n'usa jamais du crédit de son oncle, évêque de Cracovie, que pour protéger l'innocence et arrêter l'injustice. Il alla porter la lumière de la foi dans tout le royaume de Bohême, où il fonda deux monastères, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il parcourut la Moravie, la Saxe, la Prusse et la Poméranie, où sa réputation de sainteté acquit beaucoup d'âmes à Dieu; il fut de son vivant favorisé du don des miracles. Le pape Clément XI approuva son culte le 18 octobre 1713. *Voy.* le P. Touron, dans la *Vie de saint Dominique*, p. 622.

CESSATION DES OFFICES DIVINS (*Cessatio a divinis*). C'est une simple suspension, une discontinuation des offices divins dans les lieux où ils devraient se célébrer, et nullement une peine proprement dite ou formelle, ni une censure. Ainsi la simple défense de célébrer des offices dans une église ne saurait rendre cette église interdite. Cette cessation des offices divins est ordonnée par l'Église en signe de douleur d'une grande injure reçue, et pour forcer par là l'auteur de cette injure à la réparer. Pendant la *cessatio a divinis* il est défendu non-seulement aux clercs de célébrer l'office, mais aussi aux fidèles d'y assister, si les clercs venaient à violer la défense. Comme cette défense n'est pas une censure, le délinquant n'encourt aucune irrégularité, ni aucune des autres peines décrétées par le droit contre les violateurs des censures, bien qu'il puisse être puni pour sa désobéissance. Aujourd'hui la *cessatio a divinis* est à peu près tombée en désuétude. *Voy.*, pour ses effets, les Traités et les Dictionnaires de droit canon. *Voy.* aussi l'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 364 et suiv.

CESSERON, CESSARION, lieu du Languedoc entre Agde et Pézenas. Il y avait une abbaye de bénédictins du nom de saint Tubéry, proprement Tibère (*Tiberius*), qui souffrit le martyre à Cesseron; on y tint un concile l'an 907. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VI, p. 23.

CESSION en matière bénéficiale. *Voy.* Abandonnement, Résignation.

CESSITA, siége épisc. d'Afrique. Il y en a deux de ce nom : l'un dans la province proconsulaire, sous la métropole de Carthage; l'autre dans la Mauritanie Césarienne, sous la métropole de Césarée. Ces siéges étaient occupés par

les évêques donatistes *Quod vult Deus* et *Flavolus*. *Voy.* la *Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CVII, CCIX, num. 27, 107, 418.

CESTIUS GALLUS, gouverneur de Syrie de la part des Romains. Ce fut sous son gouvernement que commença la révolte des Juifs. Dès qu'il en fut informé, il s'avança vers la Palestine avec une puissante armée. Il réduisit d'abord la Galilée par Césennius Gallus, qu'il y envoya. Il prit Lidda et Joppé en chemin faisant, et vint camper près de Gabaon, à huit kilomètres de Jérusalem; mais les Juifs fondirent sur lui avec tant de vigueur et d'impétuosité, qu'ils ébranlèrent l'armée romaine. Profitant d'une division qui se mit parmi eux, Cestius poussa vivement les Juifs, les rompit et les poursuivit jusqu'à Jérusalem, au point qu'ils se renfermèrent dans la dernière enceinte et dans le temple, lui abandonnant tout le reste, où il mit le feu. Au lieu de livrer un assaut général, il s'en retourna à son camp, qui était à un kilomètre de la ville. Les Juifs le poursuivirent, lui tuèrent un grand nombre de soldats. Dès ce moment Cestius n'éprouva plus que des défaites, tellement qu'il abandonna la campagne, laissant aux Juifs ses machines de guerre, dont ils firent plus tard un grand usage durant le siége de Jérusalem. Cestius ne survécut guère à cette déroute; il mourut l'année suivante. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. IX; *de Bello*, l. II, c. XX, XXV, XXXVII; l. VI, c. XLIII. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CESTRIA. *Voy.* CHESTER.

CESTRUS ou **CESTRA**, **CISTRA**, ville épisc. d'Isaurie au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au XIIe siècle sous la métropole de Séleucie. Un de ses évêques, Épiphane, se trouva au 6e concile de Chalcédoine, et souscrivit la lettre des évêques de sa province adressée à l'empereur Léon. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 67. Richard et Giraud.

CÉTÉENS, dont il est parlé au Ier livre des Macchabées, VIII, 5, où le Grec lit *Kitiens*, sont probablement les Macédoniens. On ne saurait compter le nombre des conjectures que les interprètes et les critiques ont avancées sur ce mot et les suivants. *Voy.* CÉTHIM.

I. **CETHÉENS**, qu'on lit dans Ézéchiel, XVI, 3, 45, sont nommés dans les Septante.

II. **CETHÉEN**, dont on lit le féminin *Cethéenne* dans Ézéchiel, XVI, 3, 45, et qui est écrit dans les Septante *Chettaïa*, et dans l'hébreu *Hittith*, également au féminin, est un nom patronymique formé de *Ceth*, en hébreu *Heth*. *Voy.* ce dernier mot.

CÉTHIM, selon l'hébreu *Citthim* ou *Kitthim*, fils de Javan, qui semble avoir donné son nom à la Macédoine (I Paralip., I, 7). La Macédoine est expressément désignée sous le nom de *Céthim* (I Macchab., I, 1). On lit dans la Vulgate *Cetthim* (Genèse, X, 4).

CETHLIS, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 40.

CÉTRON, ville de Zabulon que ceux de cette tribu ne purent prendre sur les Chananéens. *Voy.* Juges, I, 30.

CETTHIM. *Voy.* CÉTHIM.

CÉTURA, une des femmes d'Abraham, dont il eut Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. *Voy.* Genèse, XXV, 1, 2, etc.

CEUFREY. *Voy.* CEOLFRIDE.

CEUHETTI (Clément), a laissé : *Christi fides adversus judaicam perfidiam vindicata*; Venise, 1750, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1751, p. 822.

CEVALLOS. *Voy.* CÆVALLOS.

CHAALIZ (*Calisium*, *Carlilocus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux à huit kilomètres de Senlis. Elle était de la filiation de Pontigny, et elle fut fondée l'an 1136 par Louis VI, pour le repos de l'âme de Charles, son frère; de là lui est venu le nom de *Carlilocus*, au lieu de *Calisium* que cet endroit portait auparavant. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 1508.

CHABANEL (Jean), docteur en théologie, né à Toulouse vers l'an 1560, mort vers l'an 1615. Ses principaux écrits sont : 1° *Antiquités des églises paroissiales et de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels*; Toulouse, 1608, petit in-8°; — 2° *Opuscula varia de rebus ecclesiasticis et moralibus*; Bordeaux, 1620, in-8°; — 3° *Antiquités de Notre-Dame de la Daurade*; Toulouse, 1621, in-12; — 4° *de l'État et police de la même église*; ibid., 1623. *Voy.* la *Biogr. Toulousaine*. La Croix du Maine, *Biblioth. française*. Le Long, *Biblioth. historique de la France*.

CHABARES. *Voy.* ACABARES.

CHABOR ou **CHABUR**, siége épisc. jacobite du diocèse d'Antioche. Étienne, son premier évêque, siégeait l'an 759. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, *Dissert. de monoph.*, tom. II.

CHABRI et **CHARMI**, noms de deux anciens qui étaient dans Béthulie lorsque cette ville fut assiégée par Holopherne. *Voy.* Judith, VIII, 9 et suiv.

CHABUL, contrée dans la Galilée laquelle renfermait vingt villes, que Salomon donna à Hiram, roi de Tyr; mais, comme elles ne lui plurent pas, il appela cette contrée *Chabul*. Joseph, qui l'appelle *Chabalôn*, dit que le mot en phénicien signifie *déplaisant*, *désagréable*; le contexte au moins favorise cette étymologie. *Voy.* III Rois, IX, 11-13. Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. II. *Compar.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 701.

CHABUR. *Voy.* CHABOR.

CHACABOUT, nom d'une secte établie dans le royaume de Siam par un solitaire nommé Chacabout, qui donna son nom à ses disciples. Il leur défend le meurtre, le larcin, les souillures du corps, le mensonge, les outrages, la perfidie, les désirs déréglés, la médisance et la colère. Il promet aux observateurs de sa loi une joie éternelle, et un supplice éternel à ceux qui ne la pratiqueront pas. Il y a aussi parmi les chacabouts des religieux qui renoncent aux plaisirs du monde pour se consacrer à la méditation et au soulagement des pauvres. Il y a lieu de croire que tous ces principes ont été empruntés de la religion chrétienne; d'autres prétendent que Chacabout était juif, et que ses commandements ont été tirés du Décalogue. *Voy.* Tavernier, *Voyages des Indes*.

CHACAL (*canis aureus*), espèce de chien sauvage très-répandu en Asie et en Afrique. Le mot hébreu *schouhâl*, qui sert à le désigner, signifie aussi *renard*; mais il est facile de les distinguer par les propriétés que l'Écriture leur attribue. Ainsi, lorsqu'elle parle d'un animal féroce qui dévore les cadavres, il ne s'agit point du renard, mais bien du chacal, qui comme la hyène aime à se repaître de la chair des cadavres; car, selon les voyageurs, il en veut particulièrement aux corps morts, qu'il déterre, si l'on ne fait la garde sur la fosse. *Voy.* Chardin, *Voyages*, etc., tom. III, p. 382. Bellon, *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables en Grèce, en Asie*, etc., l. II, c. XVIII. Morison, *Voyage du mont Sinaï et de Jérusalem*, l. II, c. XXXI. Niebuhr, *Description de l'Arabie*, part. Ire, c. XXV, art. V, p. 231, etc.

CHACON. *Voy.* CIACONIUS.

CHADEONUS. *Voy.* CHADOUIN.

CHADIRA, siége épisc. du diocèse de Chaldée dans la Babylonie. Jesuiab, qui en était évêque l'an 1257, assista à l'ordination du catholique Machicha II.

CHADOUIN ou **HARDOUIN** ou **AUDOIN** (*Chadeonus, Cadvindus, Clodoenus, Hadvindus, Harduinus*), évêque du Mans, né en Irlande, mort le 20 août 653. Son mérite le fit choisir pour succéder à saint Bertrand, évêque du Mans, mort l'an 623. Il assista l'an 625 au concile de Reims, fonda le monastère d'Evron, et fit fleurir la piété dans son diocèse. On célèbre sa fête le 20 août. *Voy.* D. Mabillon, *Analecta*, tom. III. Courvaisier et Bondonnet, *Histoire des évêques du Mans*. Richard et Giraud.

CHADUC ou **CHADUS** (Blaise), prêtre de l'Oratoire, né à Riom en Auvergne l'an 1608, mort à Paris l'an 1695, fut un prédicateur distingué. Il a laissé : 1° *Lettre d'un théologien à un sien ami sur l'usure;* 1672, in-4°; — 2° *Traité de la nature de l'usure selon la loi de Dieu et la doctrine des SS. PP.;* Avignon, 1675, in-16; — 3° *le Mystère adorable de l'Autel selon les deux qualités essentielles de sacrement et de sacrifice;* — 4° un recueil de *Sermons* sous le titre de *Dieu enfant;* Paris, 1682, in-8°. *Voy.* le *Diction. des Prédic.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel.*

CHÆREAS, frère de Timothée et d'Apollophane, et gouverneur de Gazara; il fut tué avec eux dans un marais où ils s'étaient cachés après la prise de Gazara par les Macchabées. *Voy.* II Macchab., X, 32, 37.

I. **CHAFFRE** (*Theofredus* et *Thietfridus*), abbé de Carmery ou du Monastier Saint-Chaffre en Vélay, mort le 19 octobre vers l'an 728. Il fit profession dans le monastère de Carmery, dont son oncle était le premier abbé. On lui commit le soin des affaires temporelles, qui ne lui firent rien relâcher de sa régularité. Il contribua à la conversion de saint Ménelé, qui fut depuis abbé de Menat en Auvergne. Il était abbé de Carmery lorsque les Sarrazins fondirent sur le Velay; il obligea ses religieux à s'enfuir, et resta seul dans son monastère. Les barbares le battirent et le laissèrent pour mort; et, peu de jours après, il mourut d'un coup de pierre. Le Martyrologe bénédictin place sa fête au 19 octobre. *Voy.* D. Mabillon, III[e] *siècle bénéd.*, I[re] part. Bulteau, *Hist. bénéd.*, l. IV, ch. LI.

II. **CHAFFRE (SAINT-)**, (*Monasterium S. Theofredi*), monastère de Saint-Chaffre, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à douze kilomètres environ du Puy-en-Velay. Elle dut sa fondation à saint Calmin ou *Calmilius*, qui y mit pour premier abbé Eudes, moine de Lérins, vers l'an 680. Ce monastère fut d'abord appelé Carmery, du nom de son fondateur, puis Saint-Théofred, ou, par corruption, Saint-Chaffre, en l'honneur de son second abbé. *Voy.* l'*Hist. génér du Languedoc*, tom. I[er], p. 364 et suiv. La *Gall. Christ.*, tom. II.

CHAGAS ou **SOAREZ DE FONSECA** (Antoine), franciscain, né l'an 1631, mort l'an 1682, parcourut nu-pieds tout le Portugal et une partie de l'Espagne, où il déploya le plus grand zèle pour le salut des âmes, et c'est dans ce même but qu'il fonda à Varatojo, dans le diocèse de Lisbonne, un séminaire de missionnaires apostoliques. Il a laissé quelques ouvrages de piété, entre autres : 1° *Fiscas do amor divino;* Lisbonne, 1683, in-8°; — 2° *Escola da penitencia;* 1687, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

CHAGE (*Cavea* ou *Chagia* ou *Cagia*), abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France située dans la ville de Meaux. On pense que l'emplacement sur lequel elle fut bâtie était autrefois un amphithéâtre destiné aux spectacles du peuple, et qu'à cause de cela elle fut appelée *Chage* ou amphithéâtre. Ce monastère fut fondé l'an 1135 par le chapitre de Meaux. Depuis le XVI[e] siècle il a fallu plusieurs fois y introduire la réforme. *Voy.* l'*Hist. de l'Église de Meaux*, tom. I[er], p. 141, 142 et 313. Richard et Giraud.

CHAGNOALDUS, CHAGNULPHUS. *Voy.* CAGNOALD.

CHAIIM. *Voy.* CHAJIM.

I. **CHAÎNES**, une des manières d'expliquer l'Écriture sainte, laquelle consiste à compiler les commentaires des différents auteurs en les joignant et les *enchaînant*, pour ainsi dire, ensemble. Saint Jérôme avait déjà fait autrefois quelque chose de semblable, en insérant dans ses commentaires les interprétations de différents auteurs; mais Cassiodore, Bède, Raban, etc., parmi les Latins, et parmi les Grecs Procope de Gaze, Nicétas ou Olympiodore, et plusieurs autres, se sont exercés à ce travail. On peut voir pour les différentes chaînes qui ont été composées et pour l'utilité qu'elles offrent dans l'étude des saintes Écritures, J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. I[er], p. 259, 260, 336, 337. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CHAÎNES**. Chez les anciens Hébreux les prisonniers criminels et les captifs étaient chargés de chaînes. On leur mettait des entraves aux pieds, et on leur chargeait le cou et les mains de colliers et de menottes. *Voy.* Lévitique, XXVI, 13. Jérémie, XXVII, 2. Ecclésiastique, VI, 26; XXI, 22.

CHAINOALD, CHAINOALDUS. *Voy.* CAGNOALD.

I. **CHAIR** se prend principalement dans la Bible : 1° pour la chair, qui est la matière du corps des hommes et des animaux; 2° pour l'homme vivant et même pour tous les animaux en général; 3° pour les liens du sang; 4° pour une chose qui est opposée à l'esprit, une chose charnelle ou une parole prise charnellement. *Voy.* Genèse, VI, 13. Jean, VIII, 15. Rom., VIII, 1, 6, 7. *Galat.*, V, 16, 17. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol. Voy.* aussi ANIMAUX, VIANDES.

II. **CHAIR DE JÉSUS-CHRIST**. Lorsque Jésus-Christ dit aux Juifs : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair...; car ma chair est vraiment nourriture, et mon sang est vraiment breuvage* (Jean, VI, 52, 56), ils en furent scandalisés, beaucoup même de ses disciples en murmuraient. Alors le Sauveur ajouta entre autres choses : *C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien* (ver. 64). De ces dernières paroles les calvinistes ont conclu que dans l'Eucharistie on ne reçoit pas le corps de Jésus-Christ substantiellement, mais seulement d'une manière spirituelle, par la foi. Cependant une lecture attentive de ce discours du Sauveur montre, comme l'a remarqué saint Augustin, qu'il a seulement voulu corriger l'erreur des Capharnaïtes, qui se figuraient que Jésus-Christ donnerait sa chair à manger d'une manière sensible et sanglante, comme la chair des animaux qu'on coupe en morceaux et qu'on vend à la boucherie, tandis qu'il nous la donne sous les apparences du pain et du vin. D'un autre côté, s'il se donnait à nous seulement par la foi, il ne serait pas vrai de dire que sa chair est une véritable nourriture, et son sang un véritable breuvage; ce ne serait, en effet, ni l'un ni l'autre qui nourrirait notre âme, mais uniquement la foi. *Voy.* August., *Tractat. in Joan. XXXVII.* Plusieurs hérétiques du II[e] siècle, Bardesanes, Basilide, Cerdon, Cérinthe,

les docètes et la plupart des gnostiques disaient que le Fils de Dieu fait homme n'avait pas une chair réelle, mais une chair seulement apparente; qu'ainsi il n'était né, mort et ressuscité que d'une manière apparente. Cette erreur fut renouvelée au IIIe siècle par les Marcionites, qui niaient aussi la résurrection future de la chair. Mais l'apôtre saint Jean avait déjà prévenu les fidèles contre elle au moment même de son apparition; et les Pères de l'Église qui l'ont réfutée si victorieusement plus tard ont pu se fonder sur l'autorité de l'écrivain sacré, qui avait dit expressément : *Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair est de Dieu... Beaucoup d'imposteurs se sont introduits dans le monde, lesquels ne confessent pas que Jésus-Christ soit venu dans la chair; ceux-là sont les imposteurs et les antechrists.* Nous le demandons à tout homme de bonne foi, saint Jean aurait-il employé de pareils termes s'il avait voulu parler d'une ombre de corps, d'une chair purement fantastique? *Voy.* I Jean, IV, 2; II Jean, vers. 7. Saint Irénée, *Traité contre les hérésies*, l. III, c. XI. Tertullien, *de Carne Christi* et *de Resurrectione carnis*. Saint Jérôme, *Advers. Lucifer.*, c. VIII. Clem. d'Alex., *Strom.*, l. VII.

I. **CHAIRE ÉPISCOPALE** (*Cathedra, sedes episcopalis*), espèce de trône sur lequel est assis l'évêque lorsqu'il officie pontificalement, ayant à sa droite et à sa gauche un rang de simples siéges pour les prêtres. C'est à cause de cette chaire épiscopale que l'église de l'évêque est appelée *cathédrale*. L'évêque a le droit d'avoir une chaire élevée dans son église, quand bien même le chapitre serait exempt de sa juridiction. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. Ier, p. 63. *Mém. du clergé*, tom. VI, p. 1121, 1123, 1132. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* remarque avec raison que ce privilége de l'évêque d'avoir une pareille chaire est une preuve certaine de sa prééminence au-dessus du simple prêtre.

II. **CHAIRE DE MOÏSE (LA)**. Ce terme, dans l'Évangile, signifie la fonction d'enseigner qu'exerçaient les Juifs et les docteurs de la loi, parce que leur enseignement consistait à lire et à expliquer au peuple la loi de Moïse. De ce que Jésus-Christ recommandait d'observer et de faire tout ce que les scribes et les pharisiens assis sur la chaire de Moïse disaient, les rabbins ont conclu faussement que la morale des Juifs était très-bonne, et qu'il lui était impossible d'en enseigner une meilleure. *Voy.* Matth., XXIII, 2.

III. **CHAIRE DE PESTILENCE** ou **DES PESTILENS (LA)**, désigne les discours scandaleux et la vie licencieuse des libertins. *Voy.* Psaume I, 1.

IV. **CHAIRE DE SAINT-PIERRE** (*Cathedra seu Pontificatus S. Petri*), signifie le pontificat de saint Pierre. A Rome et à Antioche on appelle *Chaire de Saint-Pierre* deux fêtes instituées pour honorer le pontificat de saint Pierre à Rome et à Antioche. La première se célèbre le 18 janvier, et la seconde le 22 février. Dès les premiers temps du christianisme le siége de Rome a été regardé comme le centre de l'Église catholique. *Voy.* saint Irénée, *Adv. hæres.*, l. III, c. III. Bergier, *Diction. de théol.*

V. **CHAIRE DE THÉOLOGIE**, se dit de la profession et de la fonction d'enseigner la théologie. Ainsi obtenir une chaire dans une université, c'est être admis et autorisé à y faire des leçons théologiques; et occuper, remplir une chaire de dogme, c'est faire des leçons sur le dogme.

CHAIS (Charles-Pierre), théologien, né à Genève l'an 1701, mort à la Haye l'an 1785, pasteur à la Haye, a laissé : 1° *le Sens littéral de l'Écriture sainte*, trad. de l'anglais de Stackhouse; la Haye, 1738, 3 vol. in-12; — 2° *la sainte Bible, avec un commentaire littéral composé de notes choisies et tirées de divers auteurs anglais;* ibid., 1742, 1743, 1746, 1748, 1760, 1777, 6 vol. in-4°; — 3° *Lettres historiques et dogmatiques sur les jubilés et les indulgences, à l'occasion du jubilé universel célébré à Rome par Benoît XIV l'an* 1750, *et étendu à tout le monde catholique romain en* 1751; lettres condamnées par la sacrée Congrégation de l'*Index* (Decr. 1 sept. 1760); ibid., 1751, 3 vol. in-8°; — 4° *Catéchisme historique et dogmatique;* 1755, in-8°.

I. **CHAISE-DIEU (LA)**, *Casa-Dei*, abbaye célèbre de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Clermont. Elle fut fondée l'an 1046 par saint Robert, gentilhomme d'Auvergne, et Léon IX approuva et confirma ce pieux établissement, qui devint dans la suite le plus célèbre et le plus considérable de l'Auvergne. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.* La Martinière, *Diction. géogr.* La *Gall. Christ.*, tom. II, col. 327, nouv. éd. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

II. **CHAISE STERCORAIRE**, chaise de marbre qui est à gauche en dehors de la grande porte de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On faisait asseoir le Pape nouvellement couronné dans la chaise, puis on le relevait en lui appliquant les paroles du psaume CXII : *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui*, nullement parce que cette chaise était percée, comme l'a faussement avancé Basnage, et comme il l'a faussement fait dire à Mabillon, qui affirme expressément qu'il a vu cette chaise de ses propres yeux, et qu'elle n'est point percée : *Neque enim pertusa erat, uti oculis ipsi probavimus. Voy.* Mabillon, *Commentaire sur l'Ordre romain*, n. 18. Richard et Giraud. Voilà pourquoi on appelle cette chaise *stercoraire*. On croit que l'usage de placer le Pape sur ce siége a duré jusqu'à Léon X. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Église.* Richard et Giraud.

CHAISES *dans les églises*. Le louage des chaises est toléré dans les églises, à cause de la dépense nécessitée par la décoration et l'entretien de ces édifices. *Voy.* le *Journ. ecclés.*, mai 1762, p. 163, et les justes réflexions que fait à ce sujet L.-F. Guérin, dans l'*Encyclop. cathol.*

CHAISNARDS. *Voy.* VAUDOIS.

CHAIX (Thomas), carme, né à Tarascon en 1696, mort l'an 1768; outre deux Odes couronnées par l'Académie de Marseille, il a composé un livre intitulé : *de l'Excellence de la dévotion au saint Scapulaire de Notre-Dame des Carmes*, in-12.

CHAJIM ou **CHAIIM**. On trouve un certain nombre d'écrivains juifs de ce nom dans quelques biographies. Comme il n'y a pour la plupart que des doutes, des incertitudes et même des contradictions sur ce qui a été dit de leurs ouvrages, nous nous bornons à renvoyer à la *Biblioth. Hebræa* de Wolf (tom. I, p. 366 et seqq.) les lecteurs qui voudraient avoir des notions sur ces ouvrages.

CHALA. *Voy.* ACHLAT.

CHALACTÉRICUS. *Voy.* CALETRIC.

CHALADE (LA), *Caladia*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le Clermontais, sur les frontières de la Champagne, au diocèse de Verdun. Elle fut fondée au XIIe siècle.

CHALAL, Israélite qui revint de Babylone,

et qui quitta sa femme qu'il avait épousée contre la loi. *Voy.* I Esdras, x, 30.

CHALANNÉ, ville située dans la terre de Sennaar. *Voy.* Genèse, x, 10. Elle est nommée *Chalané* dans Amos, vi, 2, et *Calano* dans Isaïe, x, 9. Saint Jérôme. D. Calmet, Bochart, Michaelis, etc., pensent qu'elle était où fut bâtie plus tard Ctésiphon. Hieronym., *in Amos*, vi, 2. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bochart, *Phaleg.*, l. IV, c. xviii. Michaelis, *Spicileg. I*, p. 228.

CHALATA. *Voy.* Achilat.

I. **CHALCÉDOINE** ou **CALCÉDOINE, CHALCÉDON, CALCHÉDON**, ville épisc., et l'une des plus célèbres de la Propontide par le quatrième concile général qui y a été tenu (*voy.* l'art. suiv.), et qui lui a mérité plus tard le titre de métropole, quoique sans suffragants. Théocrite, son premier évêque, combattit l'erreur des Ophites. Clément VI y nomma un évêque latin l'an 1345. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 600; tom. III, p. 1022.

II. **CHALCÉDOINE** (concile de). Ce concile, qui est le quatrième œcuménique, fut assemblé l'an 451 par les soins de l'empereur Marcien, qui s'y trouva avec beaucoup de sénateurs. Selon Photius, 630 évêques, ou, selon Nicéphore, 636, y assistèrent. Le pape saint Léon y envoya quatre légats. L'ouverture s'en fit le 8 octobre 451 dans l'église de Sainte-Euphémie. Il y eut 15 sessions et 30 canons. Comme la condamnation de Dioscore et d'Eutychès, qui ne reconnaissaient qu'une nature en Jésus-Christ, était la principale cause de la convocation du concile, on commença par la lecture des Symboles de Nicée et de Constantinople, qui furent la règle de croyance qu'on voulait établir. Ensuite on dressa une profession de foi conforme à ces Symboles; enfin on passa aux règlements de discipline, qui furent renfermés en 30 canons, que l'on publia dans la 15e session. Le canon 28e attribuant au siége de Constantinople les mêmes priviléges et les mêmes prérogatives qu'à celui de Rome, ce qui est contraire au 6e canon du concile de Nicée, le pape Léon refusa de le confirmer. Cependant les Grecs y sont demeurés attachés. Ce concile a toujours été en grande vénération dans l'Église. Les Pères et les souverains pontifes en ont fait l'éloge dans leurs écrits, et l'empereur Marcien le fit publier par tout l'empire. *Voy.* Regia, tom. VIII. Labbe, tom. IV. Hardouin, tom. II. Baluze, *in collect.* Hermant, *Hist. des Conciles*, etc., tom. Ier, p. 492. Richard et Giraud, qui indiquent le sujet de chaque canon et les divers articles de la profession de foi du concile. Bergier, qui répond aux attaques des protestants contre ce concile.

CHALCHAL, quatrième fils de Zora, descendant de Juda. *Voy.* I Paralip., ii, 6.

CHALCIDE ou **CHALCIS, CALCIDE, EURIPUS**, ville épisc. et capitale de l'île Eubée, autrement appelée *Négrepont*, érigée en évêché au ve siècle, et en archevêché au xviie. Les Notices de la province Hellade la placent au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. Son premier évêque, Anatole, assista au concile que tint saint Athanase après la mort de l'empereur Constance. *Voy.* l'*Oriens Christ.*, tom. II, pag. 212. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 102. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 240.

I. **CHALCIS**, ville épisc. de la première Syrie, au diocèse d'Antioche, sous Antioche même; elle était la capitale de la Chalcidique ou Chalcidène, en Célésyrie, qui a eu pour roi Hérode, frère d'Hérode Agrippa, roi des Juifs. Tranquille, premier évêque de Chalcis, condamna les erreurs de Noëtus. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIX, c. v. L'*Oriens Christ.*, tom. II, p. 786. Richard et Giraud.

II. **CHALCIS**, ville épisc. de la province d'Europe, au diocèse de Thrace, sous la métropole d'Héraclée. Elle avait un évêque particulier au ixe siècle. *Voy. Jus. græc. rom.*, l. III, p. 22. L'*Oriens Christ.*, t. II, p. 1150.

CHALCOL, un des fils de Mahol, renommé pour sa sagesse. *Voy.* III Rois, iv, 31.

CHALDAÏQUE, qui appartient aux Chaldéens. *Langue chaldaïque, paraphrase chaldaïque. Voy.* Chaldéen. Targum.

CHALDÉE, contrée de l'Asie et partie de l'Assyrie prise quelquefois pour toute la Babylonie; car dans les écrits de Jérémie, comme dans tous ceux de son temps, lorsqu'il est question des Chaldéens, il faut entendre les habitants des environs de Babylone. C'est dans le même sens qu'Ezéchiel (xii, 13) place Babylone dans la Chaldée. Ainsi, pour avoir une idée juste et précise de l'étendue de cette contrée, on doit distinguer les temps et les époques. Généralement dans la Bible, la Chaldée est désignée par *la terre des Chaldéens* ou, selon l'hébreu, *Chasdéens*, c'est-à-dire descendants de Chased, fils de Nachor, frère d'Abraham; dans les Actes des Apôtres (vii, 2, 4) elle est nommée *Mésopotamie*.

CHALDÉEN. Les Juifs, pendant leur séjour à Babylone, échangèrent leur vieille langue nationale pour la chaldéenne, qu'ils rapportèrent en Palestine au retour de la captivité. Le chaldéen, qui nous a été conservé dans quelques chapitres de Daniel et d'Esdras et dans les Targums, forme avec le syriaque une des trois branches principales de la souche sémitique. Cet idiome, surtout celui qu'on trouve dans Daniel et dans Esdras, a la plus grande analogie avec l'hébreu, dont il paraît être un dialecte, mais plus développé.

I. **CHALDÉENS** (anciens). Cette dénomination désigne : 1° le peuple ou les sujets de l'empire de Chaldée, qui commença sous Nemrod; 2° une classe particulière de Chaldéens qui s'adonnaient à l'astrologie, à la magie, peut-être les prêtres des Babyloniens; car ces derniers sont appelés Chaldéens par les auteurs grecs et latins. Les incrédules ont fait de vains et ridicules efforts pour prouver que les annales historiques et chronologiques, aussi bien que les connaissances astronomiques des Chaldéens, donnent à ce peuple une antiquité qui remonte bien au delà du temps auquel la Genèse fixe l'origine de notre planète. *Voy.* Genèse, xi, 28. IV Rois, xxv, 4. Judith, v, 6, etc. Daniel, ii, 2, 4, 10; iv, 4. Cicéron, *de Natura Deorum*, l. I, c. i. Diodor. de Sicile, *Biblioth.*, l. II. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 138 et suiv.

II. **CHALDÉENS** (chrétiens). Suivant la tradition des Orientaux, plusieurs des apôtres, mais particulièrement saint Thomas, saint Adée ou Thaddée et d'autres disciples de Jésus-Christ, ont prêché l'Évangile non-seulement aux Chaldéens, en Mésopotamie, mais aux Perses et aux autres peuples les plus reculés de l'Orient. Il y eut dans la Chaldée deux principales villes épiscopales, Edesse et Nisibe, dans chacune desquelles il y eut des écoles célèbres et qui ont produit des savants. Ce furent des docteurs sortis de l'une et de l'autre qui répandirent les erreurs de Nestorius dans la Chaldée, la Syrie, la Perse, les Indes, la Tartarie et la Chine. Dans la suite ces sectaires ont rougi du nom de *Nestoriens*, et ont toujours affecté de se nommer

Chaldéens et *Orientaux*. Ainsi les Chaldéens actuels sont divisés en Nestoriens, soumis pour le spirituel et le temporel au patriarche de Mosul, et en catholiques, soumis de la même manière à celui de Bagdad. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 203, 351; tom. II, p. 457; tom. III, part. II, p. 412; tom. IV, *Dissertat. sur les Nestoriens* ou *Chaldéens*. La *Perpétuité de la foi*, tom. IV, l. I, c. V, VII; l. X, c. VIII. Rubruquis, *Voyage*, p. 60. De Guignes, *Histoire des Huns*. Bergier, *ibid.* Pluquet, *Histoire des Hérésies*. Richard et Giraud.

CHALÉ, ville d'Assyrie. *Voy.* Genèse, X, 11, 12.

CHALEMOT, théologien de l'Ordre de Citeaux au XVIIe siècle, a laissé : *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum Ordinis Cisterciensis;* Paris, 1670, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHALI, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 27.

CHALINIÈRE (Joseph-François Audebois de LA), chanoine d'Angers, de l'Académie de cette ville et ancien professeur de théologie, mort en 1759, est auteur des *Conférences du diocèse d'Angers sur la grâce*, 3 vol. in-12. Chalinière est le continuateur de Babin. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CHALIPPE (Candide), récollet, né à Paris en 1684, mort l'an 1757. On a de lui, entre autres écrits : *Vie de saint François d'Assise, avec l'histoire particulière des stigmates, et des éclaircissements sur l'indulgence de la Portioncule;* Paris, 1727, in-4°; Avignon, 1724, 3 vol. in-12. *Voy.* la *France littéraire*.

CHALITSA. *Voy.* CHALIZA.

CHALIVOI (*Callovium*), abbaye de l'Ordre de Citeaux, située au diocèse de Bourges. Elle fut fondée, l'an 1133, par un ermite nommé Julien; elle était de la filiation de Pontigny. Les lettres du pape Eugène III à Pierre de la Chastre, archevêque de Bourges en 1145, mentionnent cette abbaye. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 192.

CHALIZA ou mieux *Chalitsa*, en hébreu *extraction, dépouillement*, nom donné par les Juifs à une cérémonie par laquelle une veuve déchausse les souliers de son beau-frère, qui devrait l'épouser, et se procure par ce moyen la liberté de se marier à qui elle veut. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CHALLONER (Richard), théologien catholique, né à Lewes l'an 1691, mort en 1781, professa la théologie au collége anglais de Douai, fut nommé évêque de Debra, et consacra une grande partie de son temps à des controverses contre les protestants. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Britannia sancta;* 1745, 2 vol. in-4°; — 2° *the Catholic christian instructed in the sacraments, sacrifices and ceremonies of the Church;* réfutation du célèbre ouvrage du docteur Conyers Middleton, intitulé : *Conformity between popery and paganism;* — 3° *The city of God;* — 4° *A caveat against methodism*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres ouvrages de Challoner.

CHALMERS, en latin *Camerarius* (Guillaume), jésuite, né à Aberdeen, mort à Paris l'an 1678, fut associé par l'évêque de Saint-Malo au gouvernement de ce diocèse. Outre des ouvrages de philosophie, il a laissé : 1° SS. *Augustini, Fulgentii et Anselmi monumenta, nunc primum ex veteribus manuscriptis erecta, et annotationibus illustrata;* Paris, 1634, in-12; — 2° *Disputationes theologicæ de discrimine peccati venialis et mortalis;* ibid., 1639; — 3° *Dissertatio theologica de electione angelorum et hominum ad gloriam;* Rennes, 1641, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, à l'art. CAMERARIUS (Guillaume).

CHALOCÉ (*Chalocheyum*), abbaye régulière de l'Ordre de Citeaux, située à seize kilomètres d'Angers; elle fut fondée par Hamelin d'Ingrande l'an 1119. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.*

I. **CHÂLONS-SUR-MARNE** (*Catalonum*,) ville épisc. de France, suffragante de Reims. Son premier évêque fut saint Memi ou Menge, après l'an 250. L'an 1115 le légat du Pape y tint un concile au sujet de l'empereur Henri V, excommunié par Pascal II. Le siége de Châlons, supprimé par le concordat de 1801, devait être rétabli par le concordat de 1817; mais ce dernier ne fut exécuté qu'en 1823. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud, t. XXVIII, p. 223 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 143, 144.

II. **CHÂLONS-SUR-SAÔNE** (*Cabillonum* ou *Cavillonum, Cabillennum, Capilunnum, Cavilunum*), ville épisc. du duché de Bourgogne. Suivant la tradition du pays, l'Évangile y a été prêché par Marcel et Valérien, qui étaient du nombre des martyrs de Lyon. Cependant on ne connaît pas d'évêque qui ait siégé avant le IVe siècle. Il y a eu vingt-quatre conciles. L'évêché de Châlons a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Greg. Turonens., *de Gloria confess.*, c. LXXXV, et *Histor.*, l. IV, c. XLVI; l. V, c. XXIX; l. IX et X. *Gall. Christ.*, tom. IV, p. 66, 443, 866, 885. Martenne, *Thesaur. Anecdot.*, l. IV, p. 443 et *passim*. Reg. t. XIX, XV, XXI, XXIV. Labbe, t. V, VI, VII, IX. Hardouin, tom. III, IV, VI. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 229 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 144 et suiv.

CHALUCET (Armand-Louis Bonnin de), évêque de Toulon, mort l'an 1712. Lorsque cette ville fut assiégée par le duc de Savoie, Chalucet entretint le courage des troupes et des habitants, et vendit tout ce qu'il possédait pour nourrir l'armée. On a de lui : 1° *Réponse à l'écrit du ministre Claude sur la présence réelle;* 1682, in-12; — 2° *Réponse au ministre Bossatran;* 1684, in-12; — 3° des *Ordonnances synodales* excellentes; Toulon, 1704, in-12.

CHALUMEAU (*Calamus sacer, canna, fistula, pugillaris, siphon*). Quand on communiait sous les deux espèces, on prenait le précieux sang par le moyen d'un vase d'or ou d'argent fait en forme de plume ou de chalumeau. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 184 et suiv. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. SIPHON.

CHALVET (Hyacinthe de), dominicain, né à Toulouse l'an 1605, mort l'an 1683, prédicateur distingué, professeur de théologie à l'université de Caen. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Theologus ecclesiastes*, c'est-à-dire *Théologien prédicateur*, 11 vol. in-fol., imprimés à Toulouse, à Caen, à Lyon et à Bordeaux; — 2° *les Grandeurs de saint Joseph;* — 3° *les Avantages de S. Dominique;* — 4° sa *Vie*, par lui-même, in-4°, sans nom d'auteur. *Voy.* Huet, *Origines de Caen*, c. XXIV, 2e édit. Le P. Echard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 698 et 699. Richard et Giraud.

CHAM, fils de Noé et frère de Sem et de Japhet, fut maudit dans la personne de Chanaan, son fils, parce qu'il s'était moqué de son père. On croit qu'il peupla l'Afrique, qui, dans les Psaumes, est appelée la *terre de Cham*. Ajoutons que dans la langue égyptienne le nom de l'Égypte est *Ham*, et que la véritable orthographe du nom hébreu est *Ham*, et non pas *Cham*. *Voy.* Genèse, V, 32; VI, 10; VII, 13; IX, 18 et suiv. Psaume LXXVII, 51; CIV, 23. Hieronym., *Quæst. ad Genes.* IX. Plutarchus, *de Iside et Osiride*, § 33. Jablonski, *Opusc.* edit. Vater, t. I,

p. 404 et seq. Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 104 et seq. Akerblad, *Lettre à Sylv. de Sacy sur l'inscription de Rosette*, p. 33-37. Bergier, *Diction. de théol.*

CHAMAAL (hebr. *Bimhal*), fils de Jephlat, descendant d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 33.

CHAMAAM, fils de Berzellaï de Galaad, suivit David à Jérusalem après la guerre d'Absalom. *Voy.* II Rois, XIX, 37 et suiv.

CHAMAAN, lieu proche de Bethléem. *Voy.* Jérémie, XLI, 17.

CHAMANT. *Voy.* AMAND, nº II.

I. **CHAMBON** (*Campus-Bonus* ou *Cambonium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Poitiers; elle était sous l'invocation de la sainte Vierge. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1297.

II. **CHAMBON**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Viviers. Elle fut fondée l'an 1152, et elle était fille de l'abbaye de Senanques, au diocèse alors de Cavaillon. *Voy.* la *Gall. Christ.*, vet. edit.

I. **CHAMBRE** (François-Illharat de **LA**), docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Benoît, né à Paris l'an 1698, mort l'an 1753, était doué d'un esprit juste, et il exposait ses idées avec netteté et précision. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1º un *Traité de la véritable religion contre les athées, les déistes, les païens, les juifs*, 5 vol. in-12; — 2º *Traité dogmatique et théologique sur la bulle Unigenitus;* 3 vol. in-12; — 3º *Traité de l'Église*, 6 vol. in-12. *Voy.* les *Mém. de Trévoux*, octobre 1748. Richard et Giraud, qui donnent la liste de tous les écrits de La Chambre.

II. **CHAMBRE APOSTOLIQUE** (*Camera apostolica*), tribunal ecclésiastique à Rome, que l'on pourrait appeler le conseil des finances du Pape. On y traite aussi des matières bénéficiales pour l'expédition de certaines bulles ou rescrits que l'on ne peut ou que l'on ne veut faire passer par le consistoire à cause de quelque défaut de la part de l'impétrant. C'est dans les livres de la chambre apostolique que doivent être enregistrées toutes les grâces accordées par le Pape ou son vice-chancelier. Pie IV a publié une bulle à cet effet. Les expéditions de la chambre apostolique ont une autre date que celles de la chancellerie.

III. **CHAMBRE APOSTOLIQUE DE L'ABBÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE**, juridiction qu'avait cet abbé en qualité de conservateur-né des priviléges apostoliques, et député par le Saint-Siége pour juger toutes sortes de causes entre gens d'Église.

IV. **CHAMBRE ECCLÉSIASTIQUE** (*tribunal ecclesiasticum*), chambre établie pour juger par appel les différends qui survenaient à l'occasion de la levée des décimes. Il y avait neuf chambres ecclésiastiques en France; elles étaient composées de l'archevêque du lieu, qui en était président, des évêques du ressort, d'un député de chaque diocèse du ressort, de trois conseillers du parlement et du présidial où se tenait l'assemblée. *Voy. Mém. du Clergé*, tom. VIII, p. 2233 et suiv. *Voy.* aussi BUREAU ECCLÉSIASTIQUE.

V. **CHAMBRE-FONTAINE**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située à quatre kilomètres de Meaux, sur la paroisse de Cuisy. Elle fut fondée à la fin du XIIᵉ siècle; les premiers religieux qu'on y mit furent tirés de l'abbaye du Val-Secret, au diocèse de Soissons. *Voy.* l'*Hist. de l'Église de Meaux*, tom. Iᵉʳ, p. 168 et suiv.

CHAMBRIER. *Voy.* CAMÉRIER.

CHAMEAU, animal très-commun dans l'Arabie, la Judée et les pays voisins, et dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Dans sa législation, Moïse a mis le chameau au nombre des animaux impurs. *Voy.* Deutér., X, 14, 7. Lévitiq., XI, 4, etc.

CHAMEROSA (Domitius), Italien, a laissé un livre *sur les sept sacrements;* Naples, 1625.

CHAMIER (Daniel), controversiste protestant, né dans le Dauphiné vers l'an 1570, tué au siége de Montauban l'an 1621, professa la théologie à l'académie de Montauban. Le plus important de ses ouvrages est intitulé : *Panstratia catholica;* Genève, 1626, 4 vol. in-fol. Spanheim en a fait un abrégé, qui a paru sous ce titre : *Chamierus contractus;* Genève, 1643, 1 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHAMILLARD** (Edme), hagiographe français, vivait en 1763. On a de lui : *Vie de saint Edme, archevêque de Cantorbéry*, tiré du manuscrit de l'abbaye de Pontiguy; Auxerre, 1763, in-12. *Voy.* ibid.

II. **CHAMILLARD** ou **CHAMILLART** (Gaston), docteur de Sorbonne, mort vers l'an 1690, fut exilé, ainsi que Michel Chamillard, son frère, également docteur de Sorbonne, pour avoir refusé d'enseigner les quatre articles de la fameuse déclaration de 1682. Il a laissé : 1º *de Corona, tonsura et habitu clericorum;* Paris, 1659, in-8º; — 2º *Déclaration de la conduite de M. l'archevêque de Paris contre le monastère de Port-Royal :* ibid., 1667.

CHAMNÉE. *Voy.* CHANNEY.

CHAMOS, idole ou dieu des Moabites. Saint Jérôme et presque tous les interprètes ont pensé que *Chamos*, *Phégor* ou *Béelphégor* étaient la même divinité, Dithm. Hackmann croit que c'est le dieu de la guerre, Mars; Hyde suppose que c'est le dieu des mouches. Ces deux critiques se fondent sur la signification du mot *Chamos* en arabe; mais ces étymologies nous ont paru peu fondées. *Voy.* Nombr., XXI, 29. III Rois, XI, 7, etc. Hieron., *in Isai.* XV. Hyde, *de Relig. veter. Persarum*, c. V, p. 129, edit. 2. Hackmann, *Dissert. de Cemoscho Moabitarum idolo.* D. Calmet, *Dissert. sur Béelphégor*, à la tête de son Comment. sur le livre des *Nombres*.

CHAMP DES FORTS, lieu situé près de Gabaon, où se livra le combat singulier de douze hommes de l'armée de David contre douze de l'armée d'Isboseth. *Voy.* II Rois, II, 16.

CHAMP (GRAND). Les géographes et les historiens distinguent dans la Palestine deux grandes vallées sous le nom de *Grand Champ;* l'une qui s'étend le long du Jourdain depuis Tibériade jusqu'à Ségor; l'autre qui est appelée simplement *le Champ*, ou *Vallée d'Esdrelon*, ou *Légion*, ou *Vallée de Jezrael*, à cause des villes voisines. On appelle quelquefois ces Grands Champs *Aulon* ou *Aulos*, ou *Araba*, c'est-à-dire en hébreu et en grec, *plaine*, *vallée*. *Voy.* Josué, XVII, 16. Juges, VI, 33. Judith, I, 8; IV, 5; VI, 33. Joseph, *Antiq.*, l. VI, c. II; l. IX, c. IX, 11; *de Bello*, l. V, c. IV. Euseb. et Hieronym., *Onomast. in Aulon.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 359 et seq.

CHAMPAGNE (*Campania*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans le Maine, à vingt kilomètres du Mans; sa fondation remonte à l'an 1151; elle était fille de Savigny, et elle fut réformée. *Voy. Diction. univ. de France.*

CHAMPCHEVRIEUX (Guillaume de), docteur en théologie, né à Orléans l'an 1558, mort l'an 1631, est auteur de : *de Antiquitate et privilegiis ordinis Carmelitani;* Paris, 1627. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHAMPEAUX (Guillaume de). *Voy.* GUILLAUME DE CHAMPEAUX.

CHAMPEIL (Pierre ou Léonard), jésuite, né

à Treignac l'an 1590, mort l'an 1669, professa la philosophie et la théologie morale à Bordeaux. Il a laissé : *les Vérités catholiques déclarées et prouvées selon la vraie idée qu'en ont eue les saints Pères*, etc.; Paris, 1664, in-8°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHAMPIER** (Claude), sieur de la Faverge, fils du suivant, né à Lyon vers l'an 1520, a laissé, entre autres ouvrages : *Traité des lieux saints des Gaules où notre Seigneur, par l'intercession des saints, fait plusieurs miracles;* Lyon, 1556; trad. en italien; Venise, 1558, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHAMPIER, CAMPERIUS** ou **CAMPEGIUS** (Symphorien), agrégé à l'université de Pavie, né dans le Lyonnais l'an 1472, mort l'an 1533, devint échevin de Lyon et premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine. On lui doit, outre des ouvrages sur la médecine et l'histoire, quelques écrits qui ont trait aux sciences ecclésiastiques : 1° *de Gallis summis pontificibus;* — 2° *Ecclesiæ Lugdunensis hierarchia, quæ est Franciæ prima sedes;* 1537, in-fol.; — 3° *de Triplici disciplina, cujus partes sunt philosophia naturalis, medicina, theologia, philosophia, moralis,* etc.; Lyon, 1508, in-8°; — 4° et plusieurs autres dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Colonia, jésuite, *Hist. littér. de Lyon,* tom. II. Le P. Nicéron, 1732, p. 239. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

CHAMPIGNY (Côme), barnabite, né à Blois en 1649, mort en 1718, a laissé : 1° un *Recueil de sermons* choisis; Paris, 1708, 2 vol. in-12. L'auteur du *Diarium* de 1708 les appelle : *Sermons dignes d'un apôtre. Voy.* le *Diction. des Prédicat. français;* Lyon, 1737.

CHAMPION (Pierre), jésuite, né à Avranches l'an 1631, mort à Nantes l'an 1701, professa la rhétorique pendant dix ans. On a de lui : 1° la *Vie du P. Rigouleuc, jésuite, avec ses traités de dévotion et ses lettres spirituelles;* Paris, 1686 et 1694, in-12; Lyon, 1735 et 1739, in-12; — 2° *la Vie et la doctrine spirituelle du P. Lallemand, jésuite;* Paris, 1694; Lyon, 1735; Avignon, 1826, in-12; — 3° la *Vie des fondateurs des maisons de retraite, M. de Kerlivio, le P. Vincent Huby et Mlle de Francheville;* Nantes, 1698, in-8°, sous le nom anagrammatique de *Phonamic. Voy.* Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littéraire.*

CHAMPION DE NILON (Charles-François), jésuite, né à Rennes l'an 1724, mort à Orléans l'an 1794, professa la théologie à la Flèche. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Morceaux choisis des Prophètes* mis en français; 1777, 2 vol. in-12; c'est une paraphrase plutôt qu'une traduction. On l'a réimprimée avec une *Notice* sur l'auteur; — 2° *Catéchisme pratique;* 1783, in-12; — 2° *Nouvelles histoires et paraboles;* Paris, 1786, in-12; Lyon, 1820, et Paris, 1825. *Voy.* ibid.

CHAMPION DE PONTARLIER (François), jésuite, né à Rennes l'an 1731, mort l'an 1812, a laissé : 1° le *Trésor du chrétien*, ou *Principes et sentiments propres à renouveler et à consommer le christianisme dans les âmes;* Paris, 1778, 2 vol. in-12, et 1827, 3 vol. in-12; — 2° *le Théologien philosophe;* ibid., 1786, 2 vol. in-8°; — 3° *Nouvelles lectures de piété convenables à tous les états;* Rennes, 1804, 4 vol. in-12; — 4° *Nouvelles paraboles fondées sur des fictions;* 2 vol. in-12. *Voy.* De Boulogne, *Mélanges,* I, 39. Quérard, *la France littéraire.* Feller, ibid.

CHAMPOLLION le jeune (Jean-François), orientaliste, né à Figeac (Lot) en 1790, mort à Paris l'an 1832, se distingua dès son enfance par une aptitude très-grande pour les langues orientales. Après avoir terminé ses études au collége de Grenoble, il vint à Paris dans le dessein de se livrer à son goût pour les idiomes savants. Il s'appliqua surtout au copte et à la science hiéroglyphique. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste complète dans l'*Encyclop. cathol.;* nous citerons seulement: 1° *l'Égypte sous les Pharaons;* ou *Recherches sur la géographie, la religion, la langue et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse;* Grenoble, 1814, 2 vol. in-8°; — 2° *Observations sur des fragments coptes* (en dialecte baschmourique) *de l'Ancien et du Nouveau Testament*, publiés par M. W. F. Engelbreth, à Copenhague; Paris, 1815, in-8°, extrait des *Annales encyclopédiques;* — 3° *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, etc.; Paris, 1824, avec planches, et 1828; — 4° *Lettre à Mgr Wiseman*, lue à Rome par ce dernier dans son huitième discours, et publiée depuis avec ce même discours. Dans cette lettre le savant égyptologue dit, entre autres choses : « Je démontre qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à 2200 ans avant notre ère. C'est certainement une très-haute antiquité; mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées; et *j'ose même dire qu'elle les confirme sur tous les points.* » Après avoir donné plusieurs preuves de la vérité de son assertion, Champollion ajoute : « Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les monuments historiques fournis par les livres de Moïse. — L'application de ma découverte vient, au contraire, invinciblement à leur appui. »

CHAMPS (Étienne Agard **DES**), jésuite, né à Bourges l'an 1613, mort à la Flèche l'an 1701, professa la théologie au collége de Paris, et fut trois fois provincial. On a de lui : 1° *Disputatio theologica de libero arbitrio,* sous le nom d'Antoine Ricard; Paris, 1642, in-12, et 1646, in-4°; — 2° *de Hæresi janseniana, a sede apostolica merito proscripta, libri tres;* Paris, 1654, in-fol., et 1728; — 3° *S. Augustinus, theologorum Aristoteles, sive de S. Augustini in rebus theologicis auctoritate oratio,* dans les *Selectæ oration. panegyr. PP. Societ. Jesu*, tom. II; Lyon, 1667; — 4° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans Richard et Giraud.

CHAMPSNEUFS (Pierre **DES**), jésuite, né à Nantes, mort l'an 1675, a donné : 1° *les Psaumes de David* et *les Cantiques, avec une explication latine, courte et littérale;* Paris, 1648; — 2° *Axiomes évangéliques tirés du Nouveau Testament;* ibid., 1647; — 3° *Axiomes conformes aux paroles de Jésus-Christ et des apôtres;* ibid., 1659.

CHANA. *Voy.* Cana, n° II.

CHANAAN ou **CANAAN**, fils de Cham, fut maudit avec son père par Noé. Cette malédiction s'étendit jusque sur les Chananéens, ses descendants, qui habitèrent le pays occupé depuis par les Israélites. On croit que Chanaan mourut dans la Palestine, qui est appelée de son nom *Terre de Chanaan. Voy.* Genèse, IX, 18; X, 15 et suiv.

I. **CHANAANA**, quatrième fils de Balan. *Voy.* I Paralip., VII, 10.

II. **CHANAANA**, père du faux prophète Sédécias. *Voy.* III Rois, XXII, 24.

CHANANÉENNE, femme des environs de Tyr et de Sidon qui vint demander à Jésus-Christ la guérison de sa fille tourmentée par le démon. Le Sauveur parut la rebuter d'abord; mais il lui

accorda cependant sa demande; car à son retour chez elle elle trouva sa fille guérie. *Voy.* Matth., xv, 24-28. Bergier, *Diction. de théol.*

CHANANÉENS, peuples issus des onze fils de Chanaan. Ils habitèrent d'abord la Palestine; mais, selon l'opinion la plus reçue, ils se retirèrent en Afrique lorsque les Israélites s'emparèrent de leur pays. Au temps de saint Augustin les Africains se disaient encore descendants des Chananéens; la langue punique avait du reste beaucoup d'affinité avec les langues chananéenne et hébraïque. *Voy.* Genèse, x, 18. Exode, III, 8, etc. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* réfute les diverses objections des incrédules au sujet des Chananéens.

CHANANI, un des lévites qui se trouvèrent à la fête des Tabernacles après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, IX, 4.

CHANATH. *Voy.* CANATH, n° I.

CHAN-BALEK ou **CATHI, CAMBALA, CAMBALI, KAM-BALEK, KAMBALK**, ville épiscopale située au septentrion de la Chine et capitale du pays nommé Catai. On ne sait pas au juste à quelle époque les peuples de cette contrée embrassèrent la religion chrétienne; il est probable que ce fut longtemps après qu'elle eut été établie dans la partie méridionale de l'empire, puisque son évêque est compté pour le vingt-troisième du diocèse de Chaldée. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 587.

CHANCÉE, CHANCEI. *Voy.* CHANNEY.

CHANCEL. *Voy.* CANCEL.

CHANCELADE. *Voy.* CHANCELLADE.

I. CHANCELIER D'ÉGLISE, titre qui s'était conservé dans plusieurs églises, et qui tirait son origine des anciennes charges de *cartophylax, bibliothécaire, notaire*. Le chancelier était le dépositaire du sceau particulier d'un évêque ou d'une église. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique,* au mot CHANCELIERS D'ÉGLISES. Le P. Thomassin, *Discipline ecclésiast.*, part. III, l. Ier, c. LI et LII.

II. CHANCELIER ou **VICE-CHANCELIER DE L'ÉGLISE ROMAINE**, cardinal, chef de la chancellerie. Quoiqu'il soit véritablement chancelier, il prend seulement le titre de *vice-chancelier* depuis Grégoire VIII, qui, après son exaltation, donna cette charge à un chanoine de Saint-Jean-de-Latran, qui prit le titre de vice-chancelier du pape, probablement parce que le titre de chancelier resta toujours attaché à la personne même du souverain Pontife. Boniface VIII restitua cet emploi au collége des cardinaux; mais ceux qui depuis ce temps-là l'ont rempli se sont contentés du titre de vice-chanceliers. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANCELLARIUS. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 622, 363.

III. CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ (Le) était celui qui scellait les lettres des grâces et des provisions que l'on donnait dans l'université. Il y avait deux chanceliers dans l'université de Paris : l'un qui était du chapitre de la cathédrale, l'autre qui était religieux de Sainte-Geneviève; cela venait de ce qu'il y avait autrefois à Paris deux célèbres écoles publiques : l'une dans la ville, gouvernée par l'évêque, et l'autre sur la montagne de Sainte-Geneviève, gouvernée par l'abbé. Chacun avait son chancelier. *Voy.* Bouchet, au mot CHANCELIER. Les *Mém. du clergé,* tom. Ier, p. 929 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.*

IV. CHANCELIER D'ORDRES DE CHEVALERIE est celui qui scelle les commissions et les mandements du chapitre, qui tient le registre des délibérations, et qui en délivre les actes sous le sceau de l'Ordre.

CHANCELLADE ou **CHANCELADE** (*Canonici regulares de fonte cancellato*). Quelques pieux ecclésiastiques s'étant retirés dans une solitude à quatre kilomètres de Périgueux, près d'une fontaine appelée *Chancellade* (*Fons cancellatus*), y menèrent la vie érémitique sous la direction de Foucaud, de l'Ordre de Saint-Augustin. Leur église prit le nom de Notre-Dame de la Chancellade; et, l'an 1133, ils firent profession de la règle de saint Augustin et prirent l'habit de chanoines réguliers. L'an 1623 Alain de Solminiach, abbé de la Chancellade, et depuis évêque de Cahors, y commença la réforme. *Voy.* Léonard Chastelet, *Vie de M. Alain de Solminiach. Vie du P. Jean Garat*, abbé de Chancellade. Hermant, *Hist. des Ord. relig.*, tom. II. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 401 et suiv.

I. CHANCELLERIE APOSTOLIQUE ou **ROMAINE**, tribunal dont la juridiction s'étend sur l'expédition des lettres apostoliques, des bulles, des suppliques signées par le Pape, à l'exception de celles qui s'expédient par bref. La chancellerie est composée d'un chancelier ou vice-chancelier, d'un régent, et de douze prélats référendaires appelés les abréviateurs du grand parquet. *Voy.*, pour les nombreuses questions qui se rattachent à cette chancellerie, L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*; outre qu'il traite lui-même assez longuement la matière, il cite d'autres auteurs qui l'ont traitée avant lui. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANICLEUM, AUDIENTIÆ LITTERARUM. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANCELLARIA. L'abbé André, *Diction. alphabét. de droit canon*. L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 622, 623.

II. CHANCELLERIE ECCLÉSIASTIQUE. Quand le Pape érige un siége épiscopal, il établit en même temps une chancellerie ecclésiastique. C'est ce que nous appelons en France un *secrétariat*.

III. CHANCELLERIE ROMAINE. On appelle encore ainsi le lieu où s'expédient les actes du Pape faits dans le consistoire, et particulièrement les bulles des archevêchés, évêchés, abbayes et autres bénéfices réputés consistoriaux. *Voy.* le *Diction. ecclésiastique et canon. portatif.*

CHANDELEUR, fête très-ancienne qui se célèbre le 2 février en l'honneur de la Purification de la sainte Vierge. On la nomme ainsi à cause des cierges allumés qu'on porte ce jour-là à la procession pour témoigner la part que l'on prend à la joie du vieillard Siméon, qui, tenant Jésus entre ses bras, dit qu'il était la lumière des nations et la gloire d'Israël. Les Grecs nomment cette fête *Hypante,* c'est-à-dire rencontre, parce que le vieillard Siméon et la prophétesse Anne rencontrèrent l'enfant Jésus dans le temple au moment de sa présentation. Il était tout à fait faux de dire que la Chandeleur a été substituée à des fêtes païennes. *Voy.* PURIFICATION. Bergier, *Diction. de théol.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANDELA.

CHANDELIER. Moïse fit placer dans le tabernacle un chandelier d'or à sept branches qui pesait un talent, et dont on trouve la description dans le livre de l'Exode. Salomon en mit dix semblables dans le temple de Jérusalem. Chez les chrétiens, l'usage des chandeliers d'or, d'argent ou d'autre métal remonte, selon Baronius, aux temps apostoliques. Pendant la célébration de la Messe il doit y avoir sur l'autel au moins deux chandeliers avec des cierges allumés. *Voy.* Exode, XXV, 31. III Rois, VII, 49.

Baronius, *Annal.*, ad ann. 58, n. 70. Bergier, *Diction. de théol.*

CHANDIEU (Antoine La Roche de), a hébraïsé son nom en se faisant appeler *Sadéel* et *Zamariel*, c'est-à-dire *Champ de Dieu*, *Chant de Dieu*. Il naquit dans le Mâconnais l'an 1534, et mourut l'an 1591 à Toulouse, où il étudia le droit. Il eut pour condisciples des protestants qui l'enflammèrent pour leur secte, et son intimité avec Calvin et Bèze acheva de le décider à embrasser le protestantisme. Ses œuvres complètes, qui roulent en grande partie sur des sujets de controverse, et qu'on a publiées sous le titre de *Antonii Sadeelis Chandæi. nobilissimi viri, opera theologica*, etc.; Genève, 1592, 1 vol. in-8°, et 1615, ont été mises à l'*Index*. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHANDLER** (Édouard), évêque protestant de Litchfield, puis de Durham, mort l'an 1750. Outre des sermons, on a de lui : *A defence of christianity, from the prophecies of the old Testament;* Londres, 1725, in-8°, en réponse à l'ouvrage de Collins intitulé *Discourse of the grounds and reasons of the christian religion*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHANDLER** (Samuel), ministre non conformiste, né à Hungerford l'an 1693, mort l'an 1766, a publié, entre autres ouvrages : 1° *Vindication of the christian religion;* Londres, 1725 et 1728; — 2° *Vindication of the antiquity and authority of Daniel prophecies, and their application to Jesus-Christ;* ibid., 1728, in-8°; — 3° *A paraphrase and critical commentary of the prophecy of Joel;* ibid., 1733, in-4°; — 4° *Traduction* (en anglais) *de l'Histoire de l'inquisition par Limborch;* 1731, 2 vol. in-4°; histoire condamnée par la congrégation de l'*Index* (Decr. 19 maii 1694). *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où sont indiqués plusienrs autres ouvrages de Chandler.

CHANDON (Renard), jurisconsulte français du XVIe siècle, a laissé : *Responsum quo planum fit non esse amplius dubitandum quin mortuo romano pontifice adhuc omnino duret potestas legati Franciæ, etiam quoad facultates specialiter concessas ultra principale legationis officium;* Paris, 1534, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

CHANEMUNDUS. *Voy.* ANNEMOND.

CHANGI (Pierre), né à Dijon vers l'an 1503, mort l'an 1563, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Très-briève et très-fructueuse institution de la vertu d'humilité, avec une épître de F. Bernard touchant le négoce et le gouvernement d'une maison;* Paris, 1539, in-16; — 2° *Institution de la femme chrétienne, tant en son enfance que mariage et viduité, ainsi que l'office dudit mari;* trad. du latin de Louis Vivès; Lyon, 1543, in-16; — 3° *Instruction chrétienne pour femmes et filles mariées et à marier; de la paix et union qu'elles doivent moyenner et entretenir en mariage;* Poitiers, 1545, in-16. *Voy.* La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. Franç.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

CHANIGIARA, siége épisc. de la province de Beth-Garmé au diocèse de Chaldée. Le premier de ses évêques, saint Cyriaque, siégeait l'an 824. *Voy.* Richard et Giraud.

CHANNEY ou **CHAMNÉE, CHANCÉE, CHANCEI** (Maurice), chartreux anglais, mort à Richmond en 1581; obligé de quitter son pays à cause de la persécution d'Henri VIII, se retira dans les Pays-Bas, où il devint prieur de la Chartreuse de Bruges. On lui doit une histoire des Chartreux martyrisés en Angleterre, sous le titre de : *Historia, aliquot nostri sæculi martyrum, cum pia, tum lectu jucunda, nunquam antehac typis excusa;* Mayence, 1550, in-8°. Cet ouvrage est précédé des *Vies et morts de Jean Fischer, évêque de Rochester, et du chancelier Thomas Morus*. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHANOINE** (*Canonicus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *règle;* nom donné aux clercs qui possèdent une prébende dans une église cathédrale ou collégiale. Les chanoines se divisent en *chanoines séculiers* et en *chanoines réguliers*. Les chanoines séculiers sont ceux qui ont abandonné la vie commune pour vivre en leur particulier, et qui, outre les revenus de l'Église, peuvent jouir de leur patrimoine. On appelle aussi chanoines séculiers de simples laïques qu'on reçoit chanoines par honneur ou par privilége. Les chanoines réguliers, appelés aussi *chanoines-moines*, sont ceux qui ont joint à la vie commune les pratiques et les vœux solennels des religieux, et qui réunissent l'état clérical et le régulier; ils suivent presque tous la règle de saint Augustin. On fait remonter leur institution au temps des apôtres. *Voy.* Gabr. Pennotus, *Hist. canon. regular.;* Rome, 1624, in-fol. J.-B. Malégarus, *Instituta et progressus clericalis canonicorum Ordinis;* Venise, 1648. Le P. Chaponel, *Histoire des chanoines* ou *Recherches historiques sur l'Ordre canonique;* Paris, 1699. Hélyot, *Histoire des Ordres monastiq.*, tom. II. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANONICUS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANONICATUS. Richard et Giraud.

II. **CHANOINE** *ad effectum,* dignitaire auquel le Pape confère le titre nu de chanoine, sans prébende, à l'effet de posséder une dignité dans un chapitre. En France les dignités ne pouvaient être conférées qu'à des chanoines, et c'était pour que l'on fût capable d'obtenir ces dignités que le Pape créait des chanoines *ad effectum*, c'est-à-dire à l'effet de tenir ces mêmes dignités et offices. *Voy.* le tit. *de Reserv. sublat. P. in cathedr. concord.* Les *Mém. du clergé*, tom. II, p. 1756 et 1759.

III. **CHANOINE CAPITULANT**, chanoine qui, étant constitué dans les ordres sacrés, a voix délibérative dans les assemblées capitulaires.

IV. **CHANOINE DOMICILIAIRE** ou **DAMOISEAU** (*Canonicus domiciliaris*), ou chanoine *in minoribus;* nom donné dans quelques chapitres, à Strasbourg et à Mayence, par exemple, aux jeunes chanoines qui n'étaient pas encore dans les ordres sacrés.

V. **CHANOINE EXPECTANT**, celui qui a le titre de chanoine, voix au chapitre, place au chœur, avec l'expectative de la première prébende vacante, *sub expectatione præbendæ*.

VI. **CHANOINE FORAIN**, celui qui ne desservait pas en personne la chanoinie dont il était pourvu, mais qui la faisait desservir par un vicaire. On ne voyait de ces chanoines que dans certaines églises où des corps avaient une place de chanoine qu'ils faisaient desservir par un vicaire perpétuel; tels étaient ceux de Saint-Victor, de Saint-Martin-des-Champs, etc.

VII. **CHANOINE HÉRÉDITAIRE** ou **LAÏQUE**, laïque auquel certaines églises cathédrales ou collégiales déféraient le titre et les honneurs de chanoine honoraire. Ainsi, dans le cérémonial romain, l'empereur était reçu chanoine de Saint-Pierre de Rome, et le roi de France était chanoine honoraire héréditaire de plusieurs églises du royaume. Il y avait aussi dans quelques chapitres des seigneurs particuliers

qui jouissaient du titre et des droits de chanoine héréditaire.

VIII. **CHANOINE HONORAIRE**, celui qui jouit de l'honorifique attaché au titre de chanoine. Autrefois il y en avait de laïques et d'ecclésiastiques; les laïques étaient les chanoines héréditaires, et les ecclésiastiques étaient quelquefois des vétérans ou des jubilaires qui, après avoir servi un certain temps, jouissaient de certains droits honorifiques. Les chanoines *ad effectum* étaient des espèces de chanoines honoraires.

IX. **CHANOINE JUBILAIRE**. On appelle ainsi les chanoines qui ont quarante ans de canonicat.

X. **CHANOINE MAJEUR**. Nom donné dans quelques chapitres aux chanoines pourvus des plus grandes prébendes, par opposition aux chanoines pourvus des plus petites, et qu'on appelait pour cela *chanoines mineurs*.

XI. **CHANOINE PRIVILÉGIÉ**, celui qui, sans assister à l'office ou même sans résider, jouit des fruits de sa prébende. *Voy.* ABSENCE, ABSENT.

XII. **CHANOINE RÉSIDANT** ou **MANSIONNAIRE**, celui qui desservait en personne son église, à la différence du chanoine forain, qui la faisait desservir par un vicaire.

XIII. **CHANOINE SURNUMÉRAIRE** (*sub expectatione futuræ præbendæ*). Lorsque les revenus étaient possédés en commun, il y avait dans chaque église autant de clercs qu'elle pouvait en entretenir; lorsque les fonds eurent été partagés on reçut encore des chanoines, sans en déterminer le nombre; quelquefois on partageait une prébende en deux, et les derniers venus attendaient une vacance; mais plus tard on fut obligé de fixer le nombre des chanoines. La Congrégation du concile de Trente a déclaré que l'évêque pouvait créer des chanoines surnuméraires, à qui les premières prébendes devaient être données. En France ces expectatives ont toujours été inconnues. *Voy.* Fagnan, lib. I, part. I, p. 155. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. IVe, l. Ier, ch. XLVII, n. 14 et suiv. Les *Mém. du clergé*, tom. II, p. 1128.

XIV. **CHANOINE TERTIAIRE**, semi-prébendé, chanoine qui ne touchait que la moitié ou la troisième partie des fruits d'une prébende. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique*, au mot CHANOINES.

CHANOINESSES. Il y en a de deux sortes : des *séculières* et des *régulières*. Les séculières étaient des filles qui possédaient des prébendes qui leur étaient affectées par la fondation; elles chantaient l'office au chœur comme les chanoines, mais ne faisaient pas de vœux. Elles pouvaient se marier, excepté l'abbesse et la doyenne, qui sont bénites. Ainsi que le déclara Clément V au concile général de Vienne, leur état n'avait pas été approuvé comme religieux. Les chanoinesses régulières étaient une sorte de religieuses qui suivaient la règle de saint Augustin. Leur origine remonte au VIIIe siècle, et l'on en voit quelques vestiges dans le concile de Francfort de l'an 794, *can.* 47. Il n'y a plus de chanoinesses en France; mais l'Allemagne en a conservé quelques chapitres; ce sont des femmes issues de grandes familles. *Voy.* Sainte-Beuve, tom. II, *cas* 55. Pontas, au mot CHANOINESSES. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. III, ch. XXXIX.

CHANOINIE, titre du bénéfice d'un chanoine. *Voy.* CANONICAT.

CHANSONNETTE. *Voy.* CANTIUNCULA.

I. **CHANT** (*Cantus*). Le chant a toujours été employé pour célébrer les louanges de Dieu; on pense que le chant alternatif a commencé dans l'Église au temps des apôtres, puisqu'on le trouve établi dès le IIe siècle parmi les chrétiens de Bithynie. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze en parlent comme d'une coutume établie depuis longtemps. Le chant s'est introduit plus tard en Occident, et l'on croit que saint Ambroise l'institua le premier dans son Église de Milan. *Voy.* Basile, *Epist. LXIII.* Grég., *carm.* 58, *de rit.*, *sub fin.* Tertull., lib. II, *ad uxor. sub finem.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANTUS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANTUS. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CHANT AMBROSIEN** (*Cantus Ambrosianus*), chant composé des quatre tons authentiques des anciens : le dorien, le phrygien, le lydien et le mynolidien; on croit qu'on appela ces quatre tons authentiques parce qu'ils furent approuvés pour le chant. Saint Microlet, évêque de Milan, ou saint Ambroise, les choisit pour former le chant de cette Église. *Voy.* Brossart.

III. **CHANT GRÉGORIEN** ou **ROMAIN** ou **PLAIN-CHANT** (*planus et simplex canendi modus*), chant dont on se sert dans l'Église quand le chœur et le peuple chantent à l'unisson. On l'appelle *chant grégorien* parce que saint Grégoire le Grand le corrigea sur le chant ancien et l'établit en Italie. Pépin et Charlemagne l'établirent dans toutes les églises de France. Quelques églises n'en prirent pourtant qu'une partie et le mêlèrent au leur. *Voy.* le card. Bona, *Traité de la divine psalmodie.* L'abbé Lebœuf, *Traité hist. et prat. sur le chant ecclésiast.* D. Remi Carré, bénéd., *le Maître des novices dans l'art de chanter.*

CHANTAL (Jeanne-Françoise Frémiot de), sainte, fondatrice de l'Ordre de la Visitation, avait été mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal. Elle est née à Dijon le 28 janvier 1572, et morte à Moulins le 13 décembre 1641. Béatifiée par Benoît XIV en 1751, elle fut canonisée en 1767 par Clément XIII. Sa fête est fixée au 21 août. Saint François de Sales donna à son Ordre des constitutions approuvées par le Pape en 1618. On lui doit des *Lettres*; Paris, 1660, 1823 et 1833. Sa *Vie* a été écrite par Beaufils, 1752, in-12; par Henri de Maupas, évêque du Puy, 1753, in-8°; par Marsollier, 1777, 2 vol. in-12; enfin par l'abbé Em. Bougaud, sous le titre de : *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation;* Paris, 1863, 2 vol. in-8°, 2e édit., précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, sur la manière d'écrire la Vie des Saints.

CHANTELOU (D. Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né l'an 1617, mort à Paris l'an 1664, se distingua par une vaste érudition. Il participa au *Spicilegium* de D. Luc d'Achéry et aux *Acta* de Mabillon. On a aussi de lui : 1° les sermons de saint Bernard, *de Sanctis et de tempore;* 1662, 1 vol. in-4°; — 2° *les Règles de saint Basile*, en latin; 1664, in-8°; — 3° deux *Discours* sur l'institut religieux, et l'édition du Bréviaire des Bénédictins, auquel il avait eu beaucoup de part; — 4° plusieurs manuscrits. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des aut. ecclés. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 58 et suiv. D. Tassin, *Hist. littéraire de la Congrég. de Saint-Maur.* B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, tom. Ier, p. 37. La *Nouv. Biogr. génér.*

CHANTEMERLE (*Cantumerulæ*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît au diocèse de Troyes en Champagne. Elle fut fondée l'an 1180 par Henri Ier, comte de Champagne. En 1690 ce monastère fut supprimé, et on trans-

fera les religieux à l'abbaye de Saint-Loup de Troyes. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

CHANTOIN (*Cantoneum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située hors des murs de la ville de Clermont en Auvergne, et fondée par saint Gênes, évêque de Clermont. Aldefred, pénitencier de la même Église, est regardé comme son restaurateur; cette abbaye fut unie à celle de Pebrac l'an 1199; les Carmes-Déchaussés en prirent possession l'an 1633, et Urbain VIII la supprima l'an 1639. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 394.

I. **CHANTRE** (*Cantor, Præcentor, Primicerius*), se dit par excellence du maître du chœur, celui qui conduit les exécutants ou choristes. Il paraît dans tous les monuments de l'Église entre les plus anciennes dignités du chapitre. Les conciles de Cologne de 1536 et de 1620 donnent aux chantres le nom de *choréveques*, comme évêques ou intendants du chœur. A Paris le chantre de la cathédrale était la seconde dignité du chapitre. *Voy. Can. Cleros* 1, *dist.* 21, § *Concentor cum perlatis, dist.* 25, § *ad Primicer.* Joly, *Traité des écoles.* Les *Mém. du clergé*, tom. Ier, p. 1047. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CANTOR. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANTOR. L'abbé André, *Diction. alphabét. de droit canon.*

II. **CHANTRE** (Gilles **LE**). *Voy.* CANTOR.

CHANTRERIE, dignité, office ou bénéfice du chantre. C'était une des principales dignités des églises cathédrales, et la coutume en réglait le rang. Dans les églises cathédrales, la chantrerie avait ordinairement, sous l'autorité de l'évêque, l'inspection sur les petites écoles de la ville. *Voy. Mém. du clergé*, tom. Ier, p. 1068. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

CHANTRES (Les) ne sont pas moins anciens que le chant et l'office divin; les canons apostoliques en font mention. Le pape Hilaire ou saint Grégoire le Grand en fit un corps qu'on appela *l'École des Chantres* (*Schola Cantorum*). Dans l'Église judaïque il y avait quatre mille chantres avec leurs chefs et leurs présidents, qui, sous le règne de David, chantaient les louanges du Seigneur à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XXV.

CHANUT (Pierre-Martial), abbé d'Issoire, aumônier de la reine Anne d'Autriche et visiteur général des Carmélites de France, mort l'an 1695, a laissé : 1° *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens*, trad. du grec; Paris, 1670, in-12, et 1686; — 2° *Catéchisme du concile de Trente*; ibid., 1673, in-4° et in-12; — 3° *Vie et Œuvres de sainte Thérèse*, écrites par elle-même, et trad. de l'espagnol; ibid., 1691, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 16 décembre. 1674. L'*Encyclop. catholique.*

I. **CHAPE** ou **CHAPPE** (*Cappa* ou *Capa, Sacra trabea, vestis pluvialis*), ornement d'église que portent ordinairement les chantres dans les fêtes solennelles. Les chapes viennent du manteau des anciens appelé *penula;* elles avaient autrefois un capuce qui couvrait la tête, d'où est venu le mot de *cappa* ou *capa*, de *caput*, ou, selon saint Isidore de Séville, de *capere*, parce qu'elles enferment l'homme tout entier. *Voy.* Isid. de Sév., *Origin.*, l. XIX, c. XXXI. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 162. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CAPPA. Richard et Giraud.

II. **CHAPE (DROIT DE)**, droit qui se payait aux chapitres par les nouveaux prélats, ou aux religieux par les nouveaux abbés commendataires. Ce droit n'était fondé que sur l'usage. Le droit de chape consiste encore à exiger du chanoine nouvellement installé un présent en argent pour chacun des autres chanoines; mais le concile de Trente a condamné cette coutume. *Voy.* Du Perray, *de l'État ecclésiast.*, l. IV, ch. I, n. 37. La Combe, *Diction. canon.*, au mot CHAPE. *Concil. Trid.*, sess. XXIV, c. XIV.

III. **CHAPE DE SAINT-MARTIN**, espèce de manteau ou d'étendard confié à la garde des ducs d'Anjou, sénéchaux de France; c'était un voile de taffetas sur lequel le saint était représenté, et qui avait séjourné un jour ou deux sur son tombeau. Sous la première et la seconde race des rois de France, on portait cet étendard à l'armée. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CHAPEAU**, vêtement dont l'usage n'a commencé en France que vers la fin du XIVe siècle; les ecclésiastiques n'en pouvaient point porter; leur coiffure consistait en un chaperon de drap noir avec des cornettes. *Voy.* Lobineau, tom. Ier, p. 845. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, art. CHAPEAU CARDINALICE, vers la fin.

II. **CHAPEAU ROUGE**, coiffure que les cardinaux portent à Rome dans les cérémonies. Innocent IV la leur accorda dans le concile général de Lyon tenu l'an 1245. *Voy.* Lunadoro, *Relazione della corte di Roma.* Aimon, *Tableau de la cour de Rome.* Richard et Giraud. L'abbé André, *ibid.*

CHAPEAUVILLE ou **CHAPEAVILLE** (Jean de), licencié de Louvain, né à Liége en 1551, mort l'an 1617, fut successivement examinateur synodal, curé de Saint-Michel, chanoine de Saint-Pierre, inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, premier pénitencier, grand vicaire et archidiadre. Il a laissé, entre autres ouvrages: 1° *Elucidatio scholastica catechismi romani;* Liége, 1605, in-8°; — 2° *Summa catechismi romani;* Liége, 1605, in-8°; — 3° *de Administrandis Sacramentis tempore pestis;* Mayence, 1612, in-8°; réimprimé plusieurs fois et en divers lieux; — 4° *Vita et miracula S. Perpetui, episcopi Trajectensis;* 1601; ouvrage traduit en français; — 5° *Episcoporum et rerum Leodiensium Scriptores;* Liége, 1612 et 1616, 3 vol. in-4°; à la fin du second volume on trouve un traité historique intitulé : *de Prima et vera origine festivitatis SS. corporis et sanguinis Christi. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. II, p. 608 et suiv. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XVII.

I. **CHAPELAIN** (*Capellanus*), mot dérivé de *chapelle*, selon les uns, et de la *chape* de saint Martin selon les autres. Quoi qu'il en soit de son étymologie, ce nom est appliqué aux prêtres et desservants des chapitres, aux officiers ecclésiastiques de la maison du roi, des princes, aux aumôniers même employés à dire la messe dans les chapelles particulières, et enfin aux titulaires des chapelle et chapellenie. Les chapelains des chapitres sont établis pour soulager les chanoines dans le chant et le service divin; ils sont soumis à la juridiction du chapitre. Les chapelains des rois de France étaient autrefois des ecclésiastiques institués pour garder la chape et les reliques de saint Martin, que nos souverains avaient dans leur palais, et qu'ils faisaient porter avec eux à l'armée. *Voy.* Du Cange, *Glossarium.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. *Capellanus.* L. Ferraris, qui traite toutes les questions relatives aux chapelains en général, mais surtout aux chapelains ou aumôniers de l'armée et des couvents de religieuses.

II. **CHAPELAIN DE MALTE.** Les chapelains de Malte étaient des clercs conventuels qui formaient le second rang ou état de cet Ordre; le premier était les chevaliers.

III. **CHAPELAIN DU PAPE.** Les chapelains du Pape sont les juges des causes du sacré palais, ainsi nommés parce que le Pape jugeait autrefois avec eux dans sa chapelle les questions sur lesquelles il était consulté de tous les endroits du monde chrétien.

I. **CHAPELET**, nom donné à plusieurs grains enfilés qui servent à compter le nombre des *Pater* et des *Ave Maria* que l'on veut dire en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge. On peut en augmenter ou en diminuer le nombre des dizaines; si l'on en dit jusqu'à quinze, cela se nomme Rosaire. On n'est pas d'accord sur l'origine du chapelet; quelques-uns ont pensé qu'il fut inventé par Pierre l'Ermite. *Voy.* ROSAIRE. Simon, *Remarques sur le voyage du mont Liban du P. Dandini, jésuite.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **CHAPELET DU SAUVEUR.** C'est un chapelet composé de 33 grains, à l'honneur des 33 ans que Jésus-Christ a passés sur la terre. On en attribue l'invention à Michel, de l'Ordre des Camaldules.

I. **CHAPELLE.** Ce mot signifie proprement un oratoire ou lieu destiné à la prière (*capella, oratorium, oraculum, sacellum, sacrarium*); mais dans un sens plus étendu il s'applique à des personnes et à des choses qui ont rapport aux chapelles. Il est même devenu le nom d'un Ordre de chevaliers, d'une abbaye, et un nom propre de famille. Dans l'exposé de ces divers sens, nous n'aurons égard qu'à l'ordre alphabétique des noms. Quant à son étymologie, on convient assez généralement qu'il dérive de la petite *chape de saint Martin* (*capella S. Martini*), que les rois de France conservaient dans leur palais, et qu'on apportait à la guerre avec les autres reliques. *Voy.* Du Cange, qui dans son *Glossarium* expose à l'article CAPELLA les divers sens de ce mot; ce que nous allons faire nous-même dans les numéros suivants, sur lesquels on peut consulter tous les canonistes en général, sans que nous ayons besoin de les citer à chaque article. *Voy.*, pour celui-ci en particulier, Caraffa, *de Capella regis*, c. II, § I. D. Macri, ad voc. *Capellanus.*

II. **CHAPELLE.** C'est, à proprement parler, un oratoire où il n'y a qu'un autel, une église particulière, qui n'est ni cathédrale, ni collégiale, ni paroisse, ni abbaye, ni prieuré. Les canonistes ont appelé ces chapelles *sub dio* parce qu'elles sont séparées de toute autre église, et pour les distinguer des chapelles *sub tecto*, qui sont renfermées sous le toit d'une plus grande église dont elles font partie. *Voy.* CHAPELLENIE.

III. **CHAPELLE.** On nomme encore ainsi l'office célébré par le souverain Pontife ou l'office auquel il assiste, accompagné des cardinaux et des prélats de sa maison. C'est pourquoi, lorsque le Pape officie solennellement ou qu'il assiste de cette manière à un office, on dit que *Sa Sainteté tient chapelle.* Autrefois à Versailles on appelait *jours de grande chapelle* les fêtes solennelles qui étaient célébrées par un évêque dans la chapelle du roi.

IV. **CHAPELLE** se dit aussi par extension : 1° du corps des officiers qui servent à la chapelle du souverain : le grand aumônier, le premier aumônier, les aumôniers de quartier, les chapelains, etc.; 2° du personnel dont se compose la musique d'une église quelconque, comme le maître de musique, les enfants de chœur, etc.; 3° de tous les ornements et de toute l'argenterie dont on se sert dans une chapelle, comme le calice, le bassin, les burettes, le chandelier, la croix.

V. **CHAPELLE** (Armand de la), pasteur protestant de l'Église française à La Haye, né en 1676 à Ozillac, dans la Saintonge, et mort à La Haye en 1746, a composé un grand nombre d'ouvrages qui sont tous indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et dont nous citerons seulement : 1° *Réflexions en forme de lettres au sujet d'un système prétendu nouveau sur le mystère de la Trinité;* Amsterdam, 1729, in-8°; — 2° *Lettres d'un théologien réformé à un gentilhomme luthérien, pour servir de réponse à celles qu'un docteur allemand de Strasbourg a écrites à ce gentilhomme;* Amsterdam, 1736, 2 vol. in-12; écrit qu'Adelung mentionne sous le titre de : *Lettres sur l'ouvrage de controverse du P. Scheffmacher.* Notre auteur est bien loin d'avoir réfuté les *Lettres* du P. Scheffmacher; nous croyons même qu'il est impossible de les réfuter; les arguments du savant jésuite sont sans réplique; il faudrait pour cela nier l'histoire et renoncer à la logique; — 3° *de la Nécessité du culte public parmi les chrétiens;* La Haye, 1746, in-8°; Francfort, 1747, 2 vol. in-12; trad. en hollandais; Amsterdam, 1748, in-8°; en allemand; Breslau, 1749, in-8°; Leipzig, 1769, in-8°; — 4° une traduction de *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ;* Amsterdam, 1718, 2 vol. in-8°; Paris, 1729, in-4°; ouvrage composé en anglais par Ditton. La Chapelle a de plus travaillé à la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, laquelle a été condamnée par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 28 julii 1742, et 10 maii 1757).

VI. **CHAPELLE** (chevaliers de l'**ORDRE DE LA**), Ordre institué par Henri VIII, roi d'Angleterre; ils remplissaient, dans les services funèbres des rois d'Angleterre, les devoirs des chevaliers de l'Ordre de la Jarretière.

VII. **CHAPELLE** (Louis, l'abbé), professeur de philosophie, né en 1733 à Arinthod (Jura), mort à Paris l'an 1789, a publié : *Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites;* Liége et Paris, 1779, in-8°; c'est une défense de l'*Histoire véritable des temps fabuleux, par le P. Guérin Du Rocher*, dirigée contre De Guignes, Anquetil, l'abbé Du Voisin et plusieurs autres savants, qui s'étaient élevés avec raison contre le système de Guérin du Rocher, système dans lequel on peut admirer la grande érudition de l'auteur, mais qui manque certainement de critique.

VIII. **CHAPELLE (SAINTE).** On appelait autrefois *saintes chapelles* plusieurs églises de France dont les rois étaient les fondateurs et les collateurs. Il y en avait une à Paris, une à Dijon, une autre à Vincennes, etc., et elles jouissaient de certains priviléges qui avaient leur source dans la munificence de leurs fondateurs. Celle de Paris en particulier, fondée par saint Louis, a joui du don de régale jusqu'au règne de Louis XIII, qui le révoqua; mais en dédommagement Louis XIV ordonna qu'il fût procédé à l'union de l'abbaye de Saint-Nicaise du diocèse de Reims à la Sainte-Chapelle de Paris. *Voy.* les *Mémoires du Clergé*, tom. II, p. 257 et suiv.; 435 et suiv.; 93-1128, 1116 et suiv.; t. VI, p. 3.

IX. **CHAPELLE ARDENTE**, salle ou chapelle où l'on expose pendant quelques jours le corps d'un Pape, d'un cardinal, d'un évêque, d'un roi, etc. Le lieu de cette exposition funéraire est éclairé d'un grand nombre de cierges, ce qui lui a fait donner ce nom, en latin *pyra ardentibus cereis.* On appelle aussi en certaines provinces *chapelle ardente* le reposoir, ou tombeau du jeudi saint.

X. **CHAPELLE-AUX-PLANCHES (LA)**, *Capella-ad-Plancas*, abbaye de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse de Troyes, en Champagne; elle est ainsi nommée parce que, pour y arriver, il faut passer sur de petits ponts de planches. Sa fondation date de l'an 1147. L'abbé avait droit de porter la mitre et les ornements pontificaux.

XI. **CHAPELLE DE JUMILHAC** (D. Pierre-Benoit), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, mort l'an 1682, devint assistant du général de son Ordre et supérieur de plusieurs monastères. On a de lui : *la Science et la pratique du plain-chant, où tout ce qui appartient à la pratique est établi par les principes de la science, et confirmé par les témoignages des anciens philosophes et des Pères de l'Église*, entre autres de Guy Aretin et de Jean de Mars; Paris, 1677. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

XII. **CHAPELLE DES COURS**, église dans laquelle la paroisse dont elle dépend est autorisée à faire célébrer l'office divin quand elle le juge convenable; mais qui n'a aucune existence légale distincte et séparée de cette paroisse.

XIII. **CHAPELLE DE TOLÉRANCE**, église qui depuis le concordat n'a obtenu aucun titre légal, et où cependant l'exercice du culte catholique est toléré. On appelle quelquefois ces églises, mais improprement, du nom d'*annexe*.

XIV. **CHAPELLE DOMESTIQUE**, oratoire privé dans lequel on fait dire la messe avec la permission de l'évêque. Les chapelles sont sujettes à la visite de l'Ordinaire.

XV. **CHAPELLE ÉPISCOPALE**, l'oratoire qui se trouve dans le palais épiscopal, et où l'évêque dit habituellement la messe. Les évêques ont le *droit de chapelle*, c'est-à-dire qu'ils peuvent dire la messe non-seulement dans l'oratoire particulier de leur palais, mais encore partout ailleurs sur un autel portatif.

XVI. **CHAPELLE VICARIALE**. Ce sont des espèces de paroisses reconnues par le gouvernement; elles ne diffèrent des églises succursales que par la dénomination, le traitement du titulaire, et dans certains cas par le mode de possession de biens. Le décret du 30 septembre 1807 statue (art. 13) que *le prêtre qui sera attaché à une vicariale ne pourra exercer qu'en qualité de vicaire ou de chapelain*. Mais, comme le remarque justement l'abbé André, l'autorité civile ne peut rien statuer à cet égard, le vicaire chapelain ne peut exercer ses pouvoirs spirituels que dans les termes qui lui sont prescrits par son évêque, qui *seul* a le droit de donner la juridiction dans les limites qu'il juge convenable, et qui peuvent être plus ou moins étendues, sans que la puissance civile ait à s'en préoccuper.

CHAPELLENIE, titre d'un bénéfice desservi à l'autel d'une chapelle *sub tecto* (*Voy.* CHAPELLE, nº II). Sous ce rapport les canonistes distinguent trois sortes de chapelles : 1º celles qui sont fondées par les laïques sans l'intervention d'aucun supérieur; 2º celles qui sont fondées avec l'autorité de l'évêque, mais pour un certain temps et révocables *ad nutum*; 3º celles qui sont fondées par l'autorité du Saint-Siége ou de l'évêque et érigées régulièrement en titre perpétuel; ces dernières sont appelées *chapelles collatives*.

CHAPERON, ancienne coiffure qui servait aux hommes et aux femmes. C'est maintenant une espèce de camail qui couvre la tête, les épaules et l'estomac d'un grand nombre de religieux de divers Ordres. *Voy.* Borel. Ménage. Le Gendre. Thiers, *Hist. des Perruques*.

CHAPIERS, chantres, ou ceux qui portent ordinairement la chape dans l'église pendant l'office divin. Dans certaines églises, ils se promènent dans le chœur et dans la nef pour gouverner le chant et maintenir le bon ordre. *Voy.* Mauléon, *Voyage liturgique*.

I. **CHAPITRE** ou **CAPITULE**. *Voy.* CAPITULE.

II. **CHAPITRE**, assemblée que tiennent les chanoines, les religieux et les Ordres militaires pour délibérer de leurs affaires et régler leur discipline. Les chanoines qui ne sont pas dans les ordres sacrés n'ont pas droit de suffrage dans le chapitre. *Voy. Concile de Trente*, session XXII, c. IV, *de Reform.* Rebuffe, *Tract. de nominat.*, quæst. VIII, nº 32. Saint Ch. Borromée, 1er conc. de Milan, p. 2, c. XXXVIII. L. Ferraris, ad voc. CAPITULUM. *Voy.* aussi RELIGIEUX.

III. **CHAPITRE**, lieu où se tient cette assemblée. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CAPITOLIUM.

IV. **CHAPITRE** (*Canonicorum collegium*), corps de chanoines qui desservent les églises cathédrales ou collégiales. Un chapitre est ordinairement composé de plusieurs dignitaires, tels que doyen ou prévôt, chantre, archidiacres, et d'un certain nombre de chanoines. *Voy.* tous les ouvrages de droit canon, et en particulier D. Bouix, *Tractatus de Capitulis*.

V. **CHAPITRE** (*Caput*), division d'un livre qui sert à distinguer les matières. Les auteurs des compilations qui composent le corps du droit canon ont employé cette division; mais on donne plus souvent le nom de *canons* aux extraits insérés par Gratien dans son Décret, probablement parce qu'ils ont été tirés pour la plupart des règlements des conciles, désignés ordinairement par le mot *canons*.

VI. **CHAPITRE DE CATHÉDRALE**. Tous les bons canonistes regardent les chapitres des anciennes cathédrales comme l'ancien conseil de l'évêque, qui formait son *presbyterium*, sans l'avis duquel il ne faisait rien de considérable dans le gouvernement de son Église, et qui remonte jusqu'à l'origine du christianisme. *Voy.* à ce sujet les belles paroles de M. de Cicé, citées dans Sambucy, l'*Harmonie des évêques avec leurs chapitres*, 1807, p. 108, et rapportées par l'abbé André, qui de plus expose les devoirs et les droits des chapitres, soit du vivant de l'évêque, soit pendant la vacance du siége, et cela d'après les meilleures autorités. *Voy.* le *Conc. Trid.*, sess. VII, c. X; sess. XXIII, c. XVIII; sess. XXIV, c. XII, XV; sess. XXV, c. I, VI. Boniface VIII, *Cap. si episc., de Supplenda negligentia prælatorum;* in-8º; *cap. His quæ XI; cap. Cum olim XIV, de Major. et obed.* Innocent. III, *cap. Novit., extrà, Ne sede vacante aliquid innovetur.* Schmalzgrueber, *Jus ecclesiasticum*, p. III, tit. XXVIII, nº 30. La décision de la S. congr. du concile du 14 décembre 1624; Constit. *Nobis nuper* d'Urbain VIII. *Voy.* aussi CHANOINE, nº I.

VII. **CHAPITRE DE COLLÉGIALE**. Les chapitres de collégiales ne remontent pas au delà du xe siècle, selon les canonistes français; mais Nardi porte leur origine au temps même des apôtres, et semble sous ce rapport les confondre avec les chapitres cathédraux; et d'autres pensent que ces chapitres ont pris naissance dans le IVe ou Ve siècle au plus tard, peu de temps après que la paix fut rendue à l'Église par l'empereur Constantin. *Voy.* Nardi, *des Curés et de leurs droits dans l'Église, d'après les monuments*

de la tradtion; traduit de l'italien; Paris, 1845.

VIII. **CHAPITRE DE RELIGIEUX.** On distingue chez les religieux trois sortes de *chapitres :* le *chapitre général*, où se traitent les affaires de l'Ordre entier; le *chapitre provincial,* où se traitent les affaires de la province; enfin le *chapitre conventuel*, où il n'est question que des affaires d'un seul couvent ou monastère particulier. Innocent III fit porter par le concile général de Latran un règlement dont la principale disposition est que toutes les congrégations régulières doivent tenir des chapitres généraux ou provinciaux tous les trois ans, sans préjudice des droits des évêques diocésains, dans une des maisons de l'Ordre la plus convenable, que l'on doit désigner dans chaque chapitre pour le chapitre suivant. *Voy. Cap. In singulis, de Statu monachorum.*

IX. **CHAPITRE DE SAINT-DENIS**, fondé par Napoléon Ier dans la célèbre et antique abbaye gardienne des corps des rois de France, et qu'il choisit pour être la sépulture des membres de sa famille. Louis XVIII, en 1815, lui donna le nom de *chapitre royal,* avec une nouvelle organisation. Mais il n'avait toujours qu'une existence purement civile. Louis-Philippe obtint du Saint-Siége une bulle d'érection canonique; mais elle n'a pas été mise à exécution. Ce n'est qu'en 1857 que, sur la demande de Napoléon III, Pie IX a donné, à la date du 31 mars, un bref portant institution canonique du chapitre de Saint-Denis, et spécifiant les divers priviléges qui y sont attachés.

CHAPITRES (LES TROIS), trois fameux ouvrages composés, l'un par Théodore de Mopsueste, l'autre par Théodoret, le troisième par Ibas. Ils ont été condamnés par le second concile de Constantinople l'an 553, qui est le cinquième concile œcuménique. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

CHAPMAN (John), archidiacre de Sudbury et trésorier de Chichester, né à Strathfieldsay l'an 1704, mort l'an 1784. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Eusebius, or the true christian's defense against a late book entitled : The moral philosopher;* Cambridge, 1739, 1741; — 2° *Primitive antiquity explained and vindicated ;* Londres, 1732, in-8° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHAPONEL ou CHAPPONEL D'ANTESCOURT (Raymond), augustin, né l'an 1636, mort l'an 1700, fut chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève et prieur-curé de Saint-Eloi de Boissy. Il a laissé : 1° *Traité de l'usage de célébrer le service divin en langue non vulgaire, et de l'esprit avec lequel il faut lire l'Écriture sainte pour en profiter;* Paris, 1687, in-12; — 2° *Histoire des chanoines*, ou *Recherches historiques critiques sur l'Ordre canonique;* ibid., 1699, in-12; — 3° *Examen des voies intérieures contre les nouveaux mystiques;* ibid., 1700, in-12; ouvrage dirigé contre les quiétistes.

CHAPOT (Jean), de l'Ordre de Saint-François, né à Châlons, en Bourgogne, mort l'an 1631, a laissé : *Vie et miracles de saint François de Paule;* Nancy, 1621. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette.

CHAPPELL (Guillaume), évêque de Cork, Cloyne et Ross, né à Lexington l'an 1612, mort l'an 1649, a laissé, outre des ouvrages de morale qui ont été traduits en français : 1° *Methodus concionandi;* — 2° *Use of the Holy Scripture;* 1633. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

CHAPPELOW (Léonard), orientaliste anglais, né l'an 1683, mort l'an 1768. Outre des écrits sur les langues orientales, on a de lui : 1° une édition annotée et corrigée de l'ouvrage de Spencer : *de Legibus Hebræorum ritualibus;* 1727, 2 vol. in-8°; — 2° *A commentary on the book of Job;* 1752, 2 vol. in-4°. Il prétend que Job a écrit un poëme en arabe qui a été traduit plus tard par quelque écrivain; prétention qui n'a aucun fondement solide.

CHAPPONEL. *Voy.* CHAPONEL.

CHAPT DE RASTIGNAC (Armand), docteur de Sorbonne, grand vicaire d'Arles et abbé de Saint-Mesmin, né en 1726 au château de Laxion, près de Sarlat (Dordogne), mort à Paris, massacré à l'Abbaye le 3 septembre. On a de lui : 1° *Questions sur la propriété des biens-fonds ecclésiastiques en France;* Paris, 1789, in-8°; ouvrage dédié à Pie VI; — 2° *Lettre synodale de Nicolas, patriarche de Constantinople, à l'empereur Alexis Comnène, sur l'érection des métropoles;* traduite du grec en français; ibid., 1790, in-8°; — 3° *Accord de la révélation et de la raison contre le divorce;* ibid., 1791, in-8°. *Voy.* Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, tom. IV. Feller, *Biogr. univers.*

CHAR. *Voy.* CHARIOT, n° II.

CHARABA, bourg de la haute Galilée, qui fut fortifié par Joseph l'historien. D. Calmet pense que c'est le même que Joseph appelle *la Pierre des Achabanes. Voy. in Vita sua*, p. 1013; *de Bello*, l. II, c. XXV. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CHARACA, ville de la tribu de Gad, d'où Judas Macchabée chassa Timothée. *Voy.* II Macch., XII, 17.

CHARACMOBA ou **CHARACMUCHA**; **PARACHMUCHI**, ville épisc. de la troisième Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Pétra. Suivant Richard et Giraud, son premier évêque, Démétrius, assista au concile des trois Palestines en 536, et son second et dernier, Jean, siégeait à la fin du VIIIe siècle; mais, selon De Commanville, l'évêché ne fut érigé qu'au IXe siècle. *Voy.* De Commanville, p. 282. *Voy.* aussi Reland, *Palæst. illustr.*, p. 212, 213, 533, 705.

I. **CHARAN** ou **HARAN**, ville de la Mésopotamie située entre l'Euphrate et le Chaboras. On croit que c'est la fameuse Charres, si connue par la défaite de Crassus. *Voy.* Genèse, XI, 31, 32. Judith, V, 9. Actes, VII, 2, 4.

II. **CHARAN**, ville qui était sur le chemin d'Ecbatane à Ninive. *Voy.* Tobie, XI, 1.

III. **CHARAN**, dernier fils de Dison, fils de Séir le Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 26.

CHARAUD (N...), prédicateur du roi, a publié à Paris, 1748, 3 vol. in-12 : les *Panégyriques et Sermons sur les Mystères et autres sujets*, qu'il avait prêchés depuis 1723 jusqu'en 1744. *Voy.* le *Journ. de Trévoux*, octobre 1748. Le *Diction. des Prédicat.* Richard et Giraud.

CHARCAMIS, ville située sur l'Euphrate et dépendante des Assyriens. *Voy.* II Paralip., XXXV, 20. Isaïe, X, 9. Jérémie, XLVI, 2.

CHARCHAS, un des sept premiers eunuques d'Assuérus. *Voy.* Esther, I, 10.

CHARDÉNIUS. *Voy.* CHLADNI.

I. **CHARDON (NOTRE-DAME DU)**, Ordre militaire institué à Moulins l'an 1370 par Louis II, duc de Bourbon, le jour de la Purification de la sainte Vierge. Le but de cette institution était le service de Dieu et la défense du pays. On attribue au même prince la fondation d'un autre Ordre militaire appelé de *l'Écu d'or* ou *Vert;* mais on a pensé que c'était le même que celui de Notre-Dame du Chardon. *Voy.* Justiniani, *Traité des Ordres militaires et de chevalerie.* Le

P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 319. Hermant, *Histoire des Religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie*, p. 238 et suiv.; cet auteur relève l'erreur de Justiniani, qui attribue la fondation de cet Ordre à Philippe II, duc de Bourgogne, en 1430.

II. **CHARDON (ORDRE DU)**, établi en Écosse. *Voy.* ANDRÉ, n° XXXII, et Hermant, *ibid.*, pag. 243.

III. **CHARDON** (Charles), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Ivoi-Carignan en Champagne l'an 1695, mort à Metz en 1771, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à Novi-les-Moines, près de Réthel. Il fut destitué à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. On a de lui : 1° *Histoire des Sacrements ou de la manière dont ils étaient célébrés et administrés dans l'Église, et de l'usage qu'on en a fait depuis les apôtres jusqu'à présent;* Paris, 1745, 6 vol. in-12; trad. en italien; Brescia, 3 vol. in-4°; — 2° *Histoire des changements survenus dans le gouvernement ecclésiastique;* — 3° *Traité contre les incrédules modernes.* Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **CHARDON DE LUGNY** (Zacharie), protestant converti par Bossuet, né l'an 1643, mort l'an 1733, entra dans les ordres, fut attaché à la paroisse Saint-Sulpice, et devint député du roi et du clergé pour les controverses. Il a laissé : 1° *Traité de la religion chrétienne;* Paris, 1697, 2 vol. in-12; — 2° *Recueil des falsifications que les ministres de Genève ont faites de l'Ecriture sainte en leur dernière traduction de la Bible;* Paris, 1707, in-12; — 3° *Nouvelle méthode pour réfuter l'établissement des Eglises prétendues réformées et de leurs religions;* Paris, 1731, in-12; — 4° *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, publiées dans le *Journal des Savants*, 1697, pag. 179. *Voy.* Richard et Giraud.

CHARELLI (Benoît), théologien italien du XVIII[e] siècle, a laissé : *Memorie sacre della città di Messina;* Messine, 1705, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHARENTON (Joseph-Nicolas), jésuite, né à Blois l'an 1639, mort à Paris l'an 1735, remplit pendant quinze ans les fonctions de missionnaire dans les Indes. Outre une traduction française de l'*Histoire générale d'Espagne* du P. Mariana; Paris, 1725, 6 vol. in-4°, il a laissé : *Entretiens de l'âme dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de deux opuscules de Thomas A-Kempis; Paris, 1706, in-12; ces deux opuscules sont *Soliloquium animæ* et *Vallis liliorum.*

I. **CHARGE** (*munus, dignitas, magistratus*), dignité, office, emploi qui donne pouvoir et autorité à quelqu'un sur un autre. Lorsqu'on possède une charge et qu'on ne s'en acquitte pas comme il faut, on pèche contre la justice, et l'on est obligé à restitution au *prorata* des dommages que l'on a causés par sa négligence. *Voy. Catech. Concil. Trid.*, p. 3, *de 7 præcept.*, n. 17.

II. **CHARGE D'ÂMES (BÉNÉFICE A).** C'est celui dont le titulaire a la direction des âmes et la juridiction au for intérieur, comme les évêchés et les cures. Cependant on appelle encore de cette manière les bénéfices qui donnent quelque juridiction extérieure sur certaines personnes, comme les doyennés et les dignités qui en tiennent la place.

III. **CHARGE EN MATIÈRE BÉNÉFICIALE.** Les charges en matière bénéficiale sont ou *spirituelles* ou *temporelles*. Les premières regardent les fonctions qu'elles exigent du bénéficier, et les dernières sont les dépenses et les dettes qu'il doit acquitter.

CHARIOPOLIS, siége épisc. de la province d'Europe au diocèse de Thrace, sous la métropole d'Héraclée. La notice de Léon et celle de Philippe de Chypre le mentionnent. Le premier de ses évêques assista au 7[e] concile général. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CHARIOT.** *Voy.* TRAINEAU.

II. **CHARIOT** ou **CHAR DE GUERRE.** L'Écriture parle de deux sortes de chariots de guerre : les uns servaient pour la monture des princes et des généraux, les autres pour rompre les bataillons ennemis, en les lâchant contre eux. Il ne paraît pas que les Hébreux aient jamais employé les chariots dans la guerre. Salomon en avait un nombre considérable; mais on ne connaît aucune expédition militaire où il s'en soit servi. *Voy.* Exode, XIV, 7. Josué, XI, 4, etc. Diod. de Sicile, l. XVII. Quinte-Curce, l. IV Xénophon, *Cyropédie*, l. VI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud.

CHARISEL (Antoine), de l'Ordre de Cîteaux et docteur de Paris, né à Amiens, mort vers l'an 1570, a laissé : *Traité de la dignité et de l'autorité des cardinaux de l'Église romaine;* Paris, 1567.

CHARISTICAIRE (*Charisticarius*), sorte de commandataires, tant évêques que laïques, institués par Constantin Copronyme. Les empereurs et les patriarches de Constantinople confiaient à ces charisticaires le soin des couvents, avec charge d'en conserver les revenus, de retirer les biens aliénés, de réparer les bâtiments et de rassembler les moines. *Voy.* Cotelier, *Recueil des monum. de l'Église grecque*, tom. I[er], p. 159. Richard et Giraud.

CHARITATIF (DON OU SUBSIDE), secours qu'un concile accorde à un évêque lorsqu'il se trouve dans quelque urgente nécessité.

I. **CHARITÉ** (*Charitas*), une des trois vertus théologales par laquelle la créature raisonnable aime Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu. Elle se divise en actuelle et en habituelle, en parfaite et en imparfaite. La charité actuelle est un acte surnaturel par lequel nous aimons Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu; la charité habituelle est un don de Dieu reçu dans l'âme comme une qualité permanente qui la rend propre à former des œuvres de charité. Elle est parfaite ou imparfaite, selon le degré de ferveur qui l'accompagne. Les actes de charité sont nécessaires à l'homme de nécessité de précepte, et de précepte spécial, énoncé dans le premier commandement divin : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur*, etc. *Voy.* les théologiens pour toutes les questions qui se rattachent à la charité. *Voy.* aussi Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

II. **CHARITÉ** se dit encore de l'amour que Dieu témoigne aux hommes. *Voy.* Rom., XV, 8, etc.

III. **CHARITÉ**, Ordre religieux institué par saint Jean de Dieu pour le service des malades. Cet institut, approuvé par Léon X l'an 1520, fut confirmé l'an 1617 par Paul V.

IV. **CHARITÉ**, hôpital où l'on a soin des malades.

V **CHARITÉ (DAMES DE)**, société de dames vertueuses établie dans chaque paroisse de Paris pour connaître et soulager les besoins des pauvres. Il faut que l'évêque autorise ces sortes de sociétés.

VI. **CHARITÉ (FILLES ou SŒURS DE LA)**, congrégation instituée par saint Vincent de Paul et par M[me] Legras à Paris; leur principal em-

ploi est de servir les pauvres dans les paroisses où elles ont été reçues. Elles font des vœux pour une année seulement, et elles les renouvellent le 25 mars avec la permission de leur supérieur, qui est le supérieur général de la Mission.

VII. **CHARITÉ (LA)**, *Charitas*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située en Franche-Comté, au diocèse de Besançon. Elle fut fondée l'an 1133 par Adélaïde de Trèves, et elle était de la filiation de Belleveaux. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

VIII. **CHARITÉ** ou **AGAPE** (sainte). *Voy.* AGAPE, n° III.

IX. **CHARITÉ CHRÉTIENNE**, Ordre militaire fondé par Henri III, roi de France et de Pologne, en faveur des soldats hors d'état de faire leur service. *Voy.* Favin, liv. III.

X. **CHARITÉ DE LA SAINTE VIERGE**, Ordre religieux établi dans le diocèse de Châlons-sur-Marne par Guy, seigneur de Joinville, à la fin du XIIIe siècle. Cet institut suivait la règle de Saint-Augustin; il fut approuvé par Boniface VIII et Clément VI. On donna à ces religieux le monastère des Billettes bâti à Paris; dans la suite ils le cédèrent aux carmes mitigés, qui n'existent plus aujourd'hui. *Voy.* Sponde, ann. 1290.

XI. **CHARITÉ DE NOTRE-DAME (HOSPITALIÈRES DE LA)**, congrégation fondée par Simone Gaugain, connue sous le nom de la mère Françoise de la Croix, pour rendre aux personnes de son sexe les mêmes services que les Frères de la Charité rendent aux hommes. M. de Gondi, archevêque de Paris, donna à ces religieuses la règle de Saint-Augustin, et Urbain VIII les approuva. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. IV, c. XLVIII.

XII. **CHARITÉ-LEZ-LESINES** (*Charitas-de-Lesiniis*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux située dans la Champagne, au diocèse de Langres. Ce fut d'abord une abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux et de la filiation de Clairvaux; mais l'an 1422 elle fut cédée aux religieux du même ordre. Elle fut fondée vers l'an 1184. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 848.

CHARITÉS *des pauvres honteux*, sociétés composées du curé et des marguilliers de la paroisse pour soulager les pauvres honteux, auxquels on fait part des aumônes qu'on amasse et des legs qui sont pour eux. De nos jours on y a ajouté des comités de bienfaisance.

CHARITON (saint), martyr et compagnon de saint Clément, évêque d'Ancyre, et de saint Agathange, son diacre, est honoré comme eux par les Grecs le 23 janvier.

CHARITOPULE (Manuel), patriarche de Constantinople. *Voy.* MANUEL CHARITOPULE.

CHARIVARI, bruit dérisoire qu'on fait la nuit avec des instruments discordants aux portes des personnes d'un âge inégal qui se marient. Les conciles défendent ces sortes de tumulte sous peine d'excommunication, et les arrêts les défendaient sous peine d'amende. *Voy.* les conciles de Langres, 1421 et 1455, de Tours tenu à Angers, 1448, de Narbonne en 1609. Bouchel. Brillon. De Ferrière et Denisart, au mot CHARIVARI. D'après notre nouvelle jurisprudence, les auteurs et les complices d'un charivari sont punis des peines portées par l'art. 479 du Code pénal. *Voy.* l'*Arrêt de la Cour de Cassation du 5 juillet* 1822.

CHARLAS (Antoine), supérieur du séminaire de Pamiers, né à Couserans, mort à Rome en 1698, où il s'était fixé quelques années auparavant. Il se fit remarquer par son opposition à l'application de la *régale*. Il a laissé : 1° *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ;* Liége, 1684, in-4°, et Rome, 1720, in-4°; — 2° *Causa regaliæ penitus explicata adversus dissertationem Natalis Alexandri de jure regaliæ;* Liége, 1685, in-4°; — 3° *de Primatu Summi Pontificis;* in-8°; — 4° *Dissertatio de probabilitate;* — 5° *Oratiuncula de vocandis ad episcopatum;* — 6° *de la Puissance de l'Église*, contre le *Traité histor. de l'Église de Rome* du P. Maimbourg. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHARLEMAGNE ou **CHARLES Ier**, empereur d'Occident et roi de France, né à Aix-la-Chapelle l'an 742, mort le 28 janvier 814, combla les églises de grands biens, rétablit la discipline, écrivit des lettres et fit composer plusieurs traités sur des matières ecclésiastiques. Il déploya toujours le plus grand zèle pour la conversion des peuples idolâtres, et il possédait la théologie à un tel point, que, dans une de ses lettres, Alcuin le prie de résoudre une difficulté qui l'embarrassait. Plusieurs Églises l'honorent; Rome n'a pas prononcé sur sa sainteté; mais elle n'a jamais réprouvé les hommages publics rendus à sa mémoire. On honore sa mémoire le 28 janvier, et on célèbre la fête de sa translation le 27 juillet. Ses lois, appelées *Capitulaires*, contiennent des règlements faits par les conciles et confirmés par le prince, ou même faits par la seule autorité du prince; il y en a eu plusieurs éditions; Paris, 1588, 1603 et 1677. *Voy.* Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée;* on y trouve indiqués les principaux auteurs qui ont écrit sur Charlemagne. L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*, qui contient une juste appréciation du caractère et de la conduite de Charlemagne, auquel une certaine critique n'a pas rendu toute justice.

I. **CHARLES**, surnommé *le Bon*, fils de saint Canut, roi de Danemark, et d'Adèle ou Alize de Flandre, mort assassiné le 2 mars l'an 1127, fit le voyage de la Terre-Sainte, et fut déclaré comte de Flandre l'an 1119, après la mort de Baudouin VII. Il donna à ses sujets l'exemple de la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et s'occupa constamment à les rendre heureux. Les lois sages qu'il porta contre quelques grands seigneurs qui opprimaient les petits et les pauvres lui créèrent de grands ennemis, à la tête desquels se mit Berthoul, prévôt de Bruges, son archichapelain et son chancelier. Ce traître aposta quelques misérables, qui le percèrent de coups d'épée, tandis qu'il priait au pied de l'autel de la sainte Vierge dans l'église Saint-Donatien de Bruges, où il s'était rendu de grand matin, nu-pieds, à son ordinaire, en distribuant ses aumônes dans la rue. Il n'a été ni canonisé ni béatifié par le Saint-Siége; mais les Martyrologes de France et des Pays-Bas en font mention comme d'un martyr, et l'on célèbre tous les ans dans la cathédrale de Bruges une messe solennelle de la sainte Trinité en mémoire de lui, le 2 mars, jour de sa mort. Deux *Vies* de Charles ont été composées, l'une par Gautier, archidiacre de Térouanne, et l'autre par Gualbert, syndic de Bruxelles. Ces deux écrivains ont été témoins oculaires de la plupart des choses qu'ils racontent. Ces deux Vies se trouvent dans Bollandus. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **CHARLES DE L'ASSOMPTION**, ou **CHARLES DE BRIAS**, selon son nom de famille, carme déchaussé des Pays-Bas français, mort l'an 1686, professa à Douai avec talent, et fut deux fois provincial de sa province. On a de lui : 1° *Thomistarum triumphus*, etc.; 1672, 1673 et

1674, 3 vol. in-4°; — 2° *Funiculus triplex quo necessitas angelici luminis D. Thomæ ad veram S. Augustini intelligentiam insolubiliter stringitur, adversus Baium, Molinam et Jansenium*; Cambrai, 1675, in-4°; — 3° *Elucidatio circa usum absolutionis consuetudinariorum et recidivorum*, etc.; Liége, 1682; — 4° et plusieurs autres ouvrages dont Richard et Giraud ont donné la liste. *Voy.* le *Speculum Carmeli*, tom. II. La *Biblioth. Carmélit.*, tom. Ier, c. CCCXI.

III. **CHARLES DE SAINT-BENOÎT**, religieux carme de la province de France et professeur de théologie, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Examen de conscience pour faciliter la mémoire du pénitent*, etc.; in-12; — 2° *Occupation des fidèles durant le saint sacrifice de la Messe*; in-16. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1721 et 1722. Richard et Giraud.

IV. **CHARLES DE SAINTE-CATHERINE**, de l'Ordre des Carmes et professeur de théologie, mort l'an 1689, a laissé : *Traité des propriétés de l'Écriture en faveur des nouveaux convertis et de ceux qui aiment les saintes lettres*; Poitiers, 1689.

V. **CHARLES DE SAINT-PAUL**, ou **VIALART**, selon son nom de famille, général des Feuillants, puis évêque d'Avranches, mort l'an 1644, a laissé, entre autres ouvrages : *Geographia sacra, sive notitia antiqua diœcesium omnium patriarchalium, metropoliticarum et episcopalium Ecclesiæ, veteris Ecclesiæ, ex sanctis conciliis et Patribus, historia ecclesiastica, et geographis antiquis collectæ*; Paris, 1641; Rome, 1666, et Amsterdam, 1703. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1668, p. 37, 1re éd., et 26, 2e; 1700, p. 465, 1re éd., et 413, 2e; 1700, *Supplém.*, p. 440, 1re éd., et 392, 2e; 1712, p. 484, 1re éd., et p. 425, 2e éd. Richard et Giraud. Feller.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier de), jésuite, né à Saint-Quentin en 1682, mort à la Flèche l'an 1761, professa les humanités et la philosophie avec beaucoup de distinction. Pendant vingt-deux ans il a fourni d'excellents articles au *Journal de Trévoux*. S'étant consacré aux Missions étrangères, il a pu nous donner des relations précieuses de ses voyages. Outre l'*Histoire de l'île de Saint-Domingue*, qui est purement civile, il a laissé : 1° *Histoire et description du Japon*; Rouen, 1715, 3 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois; l'auteur y réfute les calomnies de Kœmfer contre les chrétiens du Japon; — 2° *Histoire de la Nouvelle-France*; Paris, 1744, 3 vol. in-4°; — 3° *Histoire du Paraguay*; Paris, 1756, 3 vol. in-4°; ouvrage qui, comme le précédent, est rempli de détails qui intéressent beaucoup la religion; — 4° *Vie de la mère Marie de l'Incarnation*, in-12; livre écrit avec onction et propre à nourrir la piété. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHARLIER** (Gilles), en latin *Ægidius Carlerius*, docteur en théologie, mort à Paris l'an 1473, devint doyen de l'Église de Cambrai, assista l'an 1433 au concile de Bâle, et fut ensuite nommé doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Sporta fragmentorum*; Bruxelles, 1478; — 2° *Sportula fragmentorum*; ibid., 1479; tous deux in-fol. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, éd. de 1739, in-4°, tom. Ier, p. 27 et 28. Richard et Giraud, qui aux art. CARLER et CHARLIER (Gilles) font connaître les matières contenues dans ces deux volumes.

II. **CHARLIER**, dit **GERSON** (Jean), théologien, né à Gerson, près de Rethel, l'an 1363, mort l'an 1429, reçut le bonnet de docteur l'an 1392, et succéda à Pierre d'Ailli dans la dignité de chancelier et de chanoine de l'Église de Paris. Il assista l'an 1408 au concile de Paris, où il travailla de tout son pouvoir à mettre fin au schisme qui désolait alors l'Église; et, l'an 1414, il assista également au concile de Bâle. Gerson est regardé comme un des plus pieux et des plus éminents théologiens de l'Église. Tous ses ouvrages roulent sur des questions dogmatiques, la police et la discipline de l'Église; il a encore laissé des œuvres morales et des commentaires sur l'Écriture; la dernière édition de ses œuvres est celle d'Anvers, 1706, 5 vol. in-fol. *Voy.* l'*Hist. de l'univers. de Paris*. Trithème. Possevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. Le *Journ. des Savants*, 1707. Richard et Giraud, qui donnent l'analyse des 5 vol. de Gerson. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, à l'art. GERSON.

CHARLIEU (*Carilocus* et *Cœrus locus*), bourg du comté de Charolais en Bourgogne, où il y avait autrefois une abbaye et un prieuré conventuel de bénédictins. L'an 926 on y tint un concile que présida Auscheric, archevêque de Lyon; et, l'an 1092, un autre concile y fut tenu dans le but de réprimer les envahissements d'Archambeau V, seigneur de Bourbon. *Voy.* Regia, tom. XXV. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Mansi, tom. II, p. 1092.

CHARLOTTE-TOWN (*Carolinopolis*), ou *Ville de Charlotte*, ville épiscopale dans l'île du prince Édouard, dans la Nouvelle-Bretagne de l'Amérique septentrionale. Elle a été érigée en évêché par Pie VIII, qui l'a déclarée immédiatement dépendante du Saint-Siége; et, par un bref du 11 août 1829, il y a nommé premier évêque M. Bernard Augustin Mac-Eachern, qui était auparavant évêque *in partibus* de Rosa. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XI, p. 151, 152.

CHARME (*cantio, carmen, incatamentum, fascinatio*), puissance magique par laquelle, avec l'aide du démon, les sorciers font des choses qui sont au-dessus des forces humaines ou contre l'ordre de la nature. *Voy.* MAGIE, DÉMON, SORCIER, SORTILÉGE. Bergier, *Diction. de théol.*, art. CHARMES.

CHARMEIA. *Voy.* CHARMOIE.

I. **CHARMI**, quatrième fils de Ruben, chef de la famille des Charmites. *Voy.* Genèse, XLVI, 9.

II. **CHARMI**, père d'Achan, de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, VII, 1.

III. **CHARMI**, surnommé Othoniel ou Gothoniel, était avec Chabri dans Béthulie lorsque Holopherne assiégeait cette ville. *Voy.* Judith, VI, 11.

CHARMITES, descendants de Charmi. *Voy.* Nombres, XXVI, 6.

CHARMOIE (LA), en latin *Charmeia*, abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Châlons-sur-Marne. Elle fut fondée l'an 1167, et elle était de la filiation de Vauclair. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X.

I. **CHARON** (J. C. D. P.), a laissé un ouvrage plein d'érudition intitulé : *Démonstration évangélique* ou *Traité de l'unité et perpétuité de la véritable religion*, pour servir d'instruction à la lecture de l'Evangile, avec l'explication des LXX semaines de Daniel; Paris, 1703, in-12. Charon fait dans ce livre un grand usage des écrits des Juifs. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1704. Richard et Giraud.

II. **CHARON (NOTRE-DAME DE)**, *Gratia B. Mariæ de Caronte*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de la Rochelle; elle était de la filiation de la Grâce-Dieu, et comptait parmi

ses principaux bienfaiteurs Richard I[er], roi d'Angleterre. Elle fut détruite l'an 1562; mais on la rétablit sous le prieuré de D. Pierre Bagon, restaurateur des abbayes de Leschatelliers et de Boschaut. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 388-389, et col. 1399, nouv. édit.

CHARPENTIER (Hubert), missionnaire, né à Coulommiers l'an 1565, mort à Paris l'an 1650, était licencié de Sorbonne. Il a fondé trois établissements célèbres : le premier sur la montagne de Bétharam en Béarn, le second sur le mont Valérien, près de Paris, et le troisième à Notre-Dame-de-Guaraison, au diocèse d'Auch. Il était très-ami de Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et de tout Port-Royal. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

I. **CHARPY** (Gaëtan), théatin, né à Mâcon l'an 1683, devint supérieur de son Ordre à Paris. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Vie du B. Gaëtan de Thienne, fondateur des Clercs réguliers;* Paris, 1657, in-4°; — 2° *Histoire de l'Éthiopie orientale;* Paris, 1684, in-12; trad. du portugais de Jean Santo, dominicain. *Voy.* Moréri, *Diction histor.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

II. **CHARPY** (Sainte-Croix de), docteur en théologie, mort vers l'an 1670, a laissé : 1° *Catéchisme eucharistique;* Paris, 1660; — 2° *l'Ancienne nouveauté de l'Écriture sainte;* ibid., 1657.

CHARRES, ville épisc. de l'Osroëne au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Édesse. Ce siége était établi dès le IV[e] siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, art. CARRA, et *Compar.* CHARAN, n° I.

CHARRIER DE LA ROCHE (Louis), prélat français, né à Lyon l'an 1738, mort l'an 1827, occupa plusieurs postes ecclésiastiques. Élu député aux états généraux par le clergé de Lyon, il se montra partisan des réformes nouvelles, prêta serment à la constitution civile du clergé, et fut nommé évêque constitutionnel dans le département de la Seine-Inférieure. Nommé évêque de Versailles en 1802, il rétracta son serment et fit rétracter celui des prêtres qui l'avaient prêté comme lui. Il devint premier aumônier de Napoléon, et assista en 1811 au concile de Paris. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Réfutation de l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne* (M. Asseline) *sur l'autorité spirituelle;* 1791, in-8°; — 2° *Questions sur les affaires présentes de l'Église de France;* 1792, in-8°; — 3° *Questions sur les affaires présentes de l'Église de France;* 1791, in-8°; — 4° *Examen des principes sur les droits de la religion, la juridiction et le régime catholique;* — 5° *Lettre pastorale aux fidèles de mon diocèse;* 1791, in-8°; — 6° *Quels sont les remèdes aux malheurs qui désolent la France;* 1791, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

CHARRON (Pierre **LE**), docteur en droit, né à Paris l'an 1541, mort l'an 1605, exerça d'abord la profession d'avocat, et embrassa ensuite l'état ecclésiastique. On lui doit : 1° *Traité de la Sagesse*, qui a eu plusieurs éditions; la dernière est celle de 1802; ouvrage censuré par la Sorbonne et condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 16 décemb. 1705); — 2° *les Trois vérités*, contre les athées, les déistes et les hérétiques; Paris, 1620; — 3° *Octaves du Saint-Sacrement;* Paris, 1604; — 4° plusieurs autres écrits indiqués par Richard et Giraud. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVI. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHARROUX (*Carrosum, Carrofium, Carrofinium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Poitiers. Elle fut fondée à la fin du VIII[e] siècle par Rotgaire, comte de Limoges, et considérablement enrichie par Charlemagne et Louis le Débonnaire. Cinq conciles ont été tenus à Charroux : l'an 983, 989, 1028 ou 1031, 1082 et 1086. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, p. 511, et tom. II, col. 1277, nouv. édit. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.* Gaet. Moroni, au mot CHAROFFÉ.

CHARSENA, un des premiers officiers du palais d'Assuérus. *Voy.* Esther, I, 14.

I. **CHARTE** ou **CHARTRE** (*carta* ou *charta*), papier, parchemin, se prend pour tout ce qui est écrit sur le papier ou le parchemin. Une charte est un titre expédié sous le scel ou le sceau d'un prince, d'un seigneur, d'une église, d'un chapitre ou d'une communauté, et qui sert à conserver et à défendre les droits d'un État, d'une communauté ou d'une seigneurie. Du mot *Charte* est venu *Cartulaire*, qui désigne les registres ou recueils, et même les lieux où sont déposés les chartes et documents d'une communauté. *Voy.* CARTULAIRE n° I. DIPLOME. DIPLOMATIQUE. D. Toustain et D. Tassin, bénéd. de la congrég. de Saint-Maur, *Nouveau traité de diplomatique.*

II. **CHARTE DE CHARITÉ**, chapitre général dont il est parlé dans les premières constitutions de Cîteaux. Le IV[e] concile de Latran, tenu sous Innocent III, et plus tard Benoît XII, Clément V et le concile de Trente ont ordonné qu'on tiendrait dans tous les Ordres ces chapitres généraux tous les trois ans.

CHARTIER (Jean), moine de Saint-Benoît, né à Bayeux, mort vers l'an 1462, a laissé : *les Grandes chroniques de France*, vulgairement appelées *Chroniques de Saint-Denis*, depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VII; Paris, 1476, 3 vol. in-fol. Ces chroniques ont été continuées jusqu'à la fin du règne de Louis XII. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

CHARTOPHYLAX. *Voy.* CARTOPHYLAX.

I. **CHARTRES** (*Carnutæ, Carnutes, Carnotum, Carnutum, Atricium*), ville épisc. de France, en Beauce, est suffragante de Paris depuis 1622; car auparavant elle l'était de Sens. On croit communément que saint Potentien et saint Savinien fondèrent l'Église de Chartres, et y laissèrent pour premier évêque saint Aventin; mais on ne sait pas au juste à quelle époque. On sait seulement que l'évêché fut érigé au II[e] siècle. Il s'y est tenu trois conciles : le premier, l'an 849, le second, l'an 1123 ou 1124, et le troisième, l'an 1146; on y décida l'expédition de la Terre-Sainte. *Voy.* la *Gallia Christ.*, t. VII, nov. edit. *Reg.*, tom. XXI, XXVII. Labbe, t. VIII, IX. Hard., tom. V, VI. Mansi, tom. II, p. 358. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 152 et suiv. *Diction. de la théol. cathol.*

II. **CHARTRES** (Alphonse de), capucin, vivait au XVII[e] siècle. Il a laissé : 1° *Démonstrations évangéliques*, ou *Vérités choisies dans chaque Évangile;* Paris, 1665, 1669 et 1670; — 2° une traduction française du livre italien de Louis Mancini intitulé : *le Phénix*, ou *Exercice de l'âme crucifiée ressuscitée.*

I. **CHARTREUSE** (*Carthusia*), montagne du Dauphiné, qui est située à onze lieues de Grenoble, où saint Bruno fonda la première maison de son Ordre, appelée la *grande Chartreuse.* Ce couvent est chef d'Ordre, et le général des chartreux y réside. *Voy.* BRUNO (saint). CHARTREUX.

II. **CHARTREUSE** (*Monasterium Carthusianorum, Carthusia*), monastère de chartreux, ainsi

nommé de la grande Chartreuse de Grenoble, qui a donné le nom à tous les autres monastères de cet Ordre.

CHARTREUSES, religieuses de l'Ordre de Saint-Bruno. Elles avaient conservé l'ancienne consécration des vierges; et l'évêque, en leur donnant l'étole, le manipule et le voile noir, prononçait à peu près les mêmes paroles qu'à l'ordination des diacres et des sous-diacres. *Voy.* CHARTREUX. Bergier, *Diction. de théologie.*

CHARTREUVE (*Cartovorum*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située à vingt-quatre kilomètres de Soissons, et bâtie au XIIe siècle. L'on croit que c'est la première abbaye de l'Ordre de Prémontré qui ait été fondée dans ce diocèse. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 483.

CHARTREUX (*Carthusianus*, *Carthusiensis*), religieux de l'Ordre des Chartreux, qui fut fondé par saint Bruno l'an 1084. Leur fondateur ne leur donna pas de règle particulière, mais leurs statuts, dressés par le vénérable Guigues, cinquième général de l'Ordre, furent appelés *Coutumes de la grande Chartreuse.* Saint Anthelme, septième général, introduisit l'usage des chapitres généraux. *Voy.* Guibert, *de Vita sua*, c. II. Saint Bernard, *Epist.* XI et XII. Dorlan, *Chron. des Chartr.* Petricus, *Biblioth. des Chartr.* Le P. Hélyot, tom. VII, c. LIII. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

I. **CHARTRIER** (*Tabularium*), trésor, lieu où l'on gardait les chartres d'une abbaye, d'une communauté, etc. Les chartriers des églises étaient confiés à la garde de clercs qu'on appelait *Cartularii*, *Scriniarii*, *Cartophylaces*. *Voy.* le *Nouveau traité de la Diplomat.* CHARTE. DIPLOME. DIPLOMATIQUE.

II. **CHARTRIER** (*Tabularii custos*, *Cartularius*, *Cartophylax*, *Scriniarius*), garde du trésor des chartres.

CHARTULAIRE. *Voy.* CARTULAIRE.

CHARVET. *Voy.* BOURDOT DE RICHEBOURG.

CHASCOR. *Voy.* ESEBON.

CHASELON, père d'Elidad, de la tribu de Benjamin, fut l'un des députés pour faire le partage de la terre de Chanaan. *Voy.* Nombres, XXXIV, 21.

CHASLUIM, selon l'hébreu **CHASLUHIM**, un des fils de Mesraïm, ou plutôt descendant de l'un des fils de Mesraïm. *Voy.* Genèse, X, 14, et *Compar* Jérémie, XLVII, 4. Amos, IX, 7, et les commentateurs sur le passage de la Genèse, dont le sens est très-controversé.

CHASPHIA, nom de lieu; c'est, selon Junius, Grotius, Malvenda, Munster, D. Calmet, etc., le mont Caspie, vers la mer Caspienne, entre la Médie et l'Hyrcanie. *Voy.* I Esdras, VIII, 17.

CHASPHON. *Voy.* ÉZEBON.

CHASSAGNE (Alexandre de **LA**), avocat au parlement de Paris, a donné : *Paratitles sur les cinq livres des Décrétales;* Paris, 1618.

CHASSAIGNE (LA), en italien *Cassania*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Lyon, et fut fondée vers l'an 1165. Elle était fille de Saint-Sulpice de Bellay. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV.

CHASSANION (Jean de), historien protestant, né à Monistrol, dans le Velay, vivait en 1595. Il a laissé : 1° *de Gigantibus eorumque reliquiis, atque iis quæ ante annos aliquot nostra ætate in Gallia reperta sunt;* Bâle, 1580, in-8°; Spire, 1587, in-8°; — 2° *Histoire mémorable des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu;* 1585, in-8°; — 3° *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion, contre les faux bruits qui ont été semés d'eux;* Genève, 1595, in-8°; ouvrage, dit Feller, mal écrit et avec une partialité ridicule. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

CHASSANIS (Charles), né à Nîmes vers l'an 1750, mort en 1802; étant dans le commerce, occupait ses loisirs à la composition d'ouvrages religieux. On lui doit : 1° la *Morale universelle, tirée des livres, rédigée pour la jeunesse, avec des citations*, Paris, 1791, in-8°; — 2° *Essai histor. et crit. sur l'insuffisance et la vanité de la morale des anciens, comparée à la morale chrétienne;* traduite de l'italien de Gaetan Sertor; Paris, 1792, in-12 (traduction supposée, dit la *Nouv. Biogr. génér.*); — 3° outre des ouvrages de morale, il a laissé : *du Christianisme et de son culte, contre une fausse spiritualité:* Paris, 1802, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHÂSSE** (*Sacrarum reliquiarum theca, capsa*), vaisseau où sont enfermées les reliques des saints; les anciennes châsses ont la forme d'églises gothiques. On bénit solennellement les châsses avant d'y enfermer les reliques. *Voy.* RELIQUES.

II. **CHASSE** (*Venatio*), est interdite aux ecclésiastiques et aux religieux par un très-grand nombre de canons; la collection de Binius en contient plus de trente qui renferment cette défense. Le 4e concile général de Latran l'interdit expressément. Mais la glose et des docteurs disent que ces défenses ne doivent s'entendre que de la chasse bruyante, et non de celle qui se fait tranquillement. Malgré ce sentiment, la plupart des évêques de France défendent, sous peine de suspense, toute espèce de chasse aux clercs constitués dans les ordres sacrés, et Benoit XIV défend sévèrement la chasse même tranquille, assurant qu'elle est contraire aux saints canons comme toute autre. Ajoutons que les conciles et le droit canon, qui défendent aux ecclésiastiques le simple port d'armes, leur défendent par là même la chasse tranquille. *Voy.* ARMES, n° II. *Can.* 15 *et cap. Ne in agro de statu monach. in Clement.* Glossa, *in cap. Episcop. de clerico venatore.* Tostat, *in cap.* VI. *Matth.*, *q.* 43. Pontas, au mot CHASSE, *Supplém.* p. 1, et au mot ECCLÉSIASTIQUE, *cas.* 6. *Mém. du clergé*, tom. VII, p. 44 et suiv. Barbosa, *de Jure ecclesiastico*, l. I, c. XL, n. 70 et seq. Bened. XIV, *de Synodo diœces.*, l. XI, c. X, n. 8.

III. **CHASSE CHEZ LES HÉBREUX.** Les pasteurs, obligés de garder leurs troupeaux contre les bêtes féroces, se sont accoutumés à la chasse dès l'origine. Ils ont même dû s'y livrer avec d'autant plus de plaisir, qu'elle fournissait souvent d'excellents mets pour leurs repas. Quant aux armes de chasse, c'étaient l'arc et les flèches, la pique ou la lance, le dard et l'épée. On employait encore les piéges, les lacs, les filets et les fosses; mais cette dernière manière de faire la chasse était principalement en usage pour prendre les lions. Ces manières de prendre les animaux ont fourni aux écrivains sacrés une foule d'images qui leur ont servi à exprimer des piéges, des embûches, un danger grave et imminent, une perte et une ruine inévitables. De là ils ont représenté la mort elle-même comme un chasseur armé de son dard et de ses filets pour prendre et tuer les hommes. *Voy.* Genèse, X, 9; XXVII. Exode, XXIII, 11. Lévit., XV, 6, 7. Deutéron., XXII, 6, 7. Ezéch., XIX, 8. Psaume XC, 3. Osée, XII, 4. I Corinth. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., t. II, p. 54, 3e édit. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CHASTEIGNER DE LA ROCHEPOZAI (Henri-

Louis), évêque de Poitiers, mort l'an 1654, a laissé : 1° *Abrégé des dictions les plus célèbres de la philosophie et de la théologie;* Leyde, 1614; Poitiers, 1619; — 2° *Meubles des axiomes de la philosophie et de la théologie;* ibid.; — 3° *Exercitations sur les livres de la Bible;* ibid., 1640; — 4° *le Nomenclateur des cardinaux qui ont écrit depuis l'an* 1000; Toulouse, 1614; — 5° *Commentaire sur la Genèse, l'Évangile de saint Matthieu et les Actes des Apôtres.*

CHASTELAIN ou **CHATELAIN** (Claude), chanoine de la cathédrale de Paris, né vers l'an 1639, mort l'an 1712, était très-versé dans la connaissance des liturgies, des rites et des cérémonies de l'Église, aussi bien que dans les langues et l'antiquité. Il a laissé : 1° *des Offices propres de plusieurs Ordres religieux et de plusieurs diocèses;* — 2° *Dictionnaire hagiologique*, dans le *Dict. étymol.* de Ménage; — 3° *la Vie de saint Chaumont;* Paris, 1697, in-12; — 4° *le Martyrologe romain*, trad. en français avec des notes; ibid., 1705, in-4°; — 5° *Martyrologe universel*, avec des additions et des notes, *ibid.*, 1709, in-4°; — 6° *Relation de l'abbaye d'Orval*, dans Hélyot, *Hist. des Ord. monast.* Chastelain est l'auteur principal du *Bréviaire de Paris*, publié en 1680. *Voy.* Goujet, *Biblioth. des aut. ecclés. du* XVIIIe *siècle*, tom. Ier, p. 303 et 304. Les *Mém. du temps.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **CHASTETÉ** (*Castitas*), vertu morale par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair et on use modérément des légitimes. La chasteté des vierges consiste à vivre dans une perpétuelle continence; celle des veuves, à garder la continence pendant le temps de leur veuvage; celle des personnes mariées, à garder la fidélité conjugale et à n'user du mariage que selon les règles de la religion et de la raison. *Voy.* IMPURETÉ, LUXURE, VIRGINITÉ. Bergier, qui réfute les objections faites par les incrédules et les protestants contre la chasteté.

II. **CHASTETÉ (VŒU DE).** Le vœu de chasteté consiste à renoncer au mariage; il est un empêchement dirimant qui rend absolument nul le mariage subséquent. Comme les personnes mariées ne sont point maîtresses de leur propre corps, le mari étant à la femme, et la femme au mari, elles ne peuvent faire vœu de chasteté que du consentement des deux parties. *Compar.* CÉLIBAT.

CHASUBLE (*Casula*, *planeta*), ornement d'église que le prêtre met sur l'aube pour dire la Messe; autrefois elles étaient rondes et fermées de tous côtés, excepté à l'endroit où l'on passait la tête. Chez les Grecs, la chasuble de l'évêque est parsemée de croix, tandis que celles des prêtres n'ont qu'une seule croix. On peut regarder cet ornement comme le symbole de la charité et de l'autorité sacerdotale. Les chasubles, comme les étoles, manipules, voiles du calice et bourses, doivent être en soie, et non en lin ou en percale. C'est ainsi que l'a déclaré la S. congrégation des Rites le 23 septembre 1847. *Voy.* Bolland., *Act. SS.*, mai, t. VII, p. 96. Sindanus, *Panopl.*, l. XLVII, c. LVI. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 157 et suiv. De Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. II, Préf., p. 14; *item*, p. 344. Gardellini, *Decreta congr. Rituum*, t. VIII, p. 295. Pittoni, *Constitutiones pontificiæ*, p. 60. Rocca, *Thesaurus pontificiarum*, tom. II, p. 373.

CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte de), célèbre écrivain et homme d'État, né à Saint-Malo en 1768, mort à Paris l'an 1848, est trop connu pour que nous ayons à tracer ici son histoire. Nous dirons seulement que sa vie, peu édifiante, s'est terminée par une mort très-chrétienne; ce qui est d'autant moins surprenant, qu'il avait toujours conservé des sentiments de foi. Parmi ses nombreux ouvrages, dont on peut voir la liste complète dans la *Nouv. Biogr. génér.*, nous nous bornerons à citer comme ayant un but religieux : 1° *Génie du Christianisme* ou *les Beautés de la religion chrétienne;* Paris, 1802, 5 vol. in-8°; — 2° *les Martyrs* ou *le Triomphe de la religion chrétienne;* ibid., 1809, 2 vol. in-8°; — 3° *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris;* ibid., 1811, 3 vol. in-8°. Ces ouvrages, ainsi que tous les autres écrits de Chateaubriand, ont été souvent réimprimés.

I. **CHÂTEAU-GONTIER** (*Castrum Gonterii*), ville de France située sur la Mayenne, à trente-deux kilomètres d'Angers et à vingt-quatre kilomètres de Laval. On y a tenu cinq conciles provinciaux : en 1231, 1254, 1269, 1336 et 1448. *Voy.* Regia, tom. XXVIII. Labbe, tom. XI. Hardouin, tom. VII. Richard et Giraud.

II. **CHÂTEAU L'ABBAYE** (*Castellum Abbatiale*), abbaye régulière de l'Ordre de Prémontré située à l'extrémité du diocèse d'Arras, entre l'Escaut et la Sambre. Elle fut bâtie vers l'an 880 par Louis le Bègue, pour des chanoines séculiers, et rebâtie vers l'an 1155 pour l'Ordre de Prémontré. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, nov. edit.

III. **CHÂTEAU LANDON** (*Castrum Lantonis* ou *Nantonis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin fondée par Childebert, fils de Clovis. Saint Séverin y mourut en 503.

IV. **CHÂTEAU-THIERRY** (*Castrum Theodorici*), ville de France située dans la Champagne, à trente-deux à quarante kilomètres de Meaux. Artaut, archevêque de Reims, y tint un concile l'an 933. *Voy.* la Regia, tom. XXV. Labbe, t. IX. Hardouin, tom. VI.

CHATEILLON. *Voy.* CASTALION.

I. **CHATELAIN.** *Voy.* CHASTELAIN.

II. **CHATELAIN** (Henri), né à Paris en 1684, mort en 1745 à Amsterdam, où il était pasteur de l'Église wallone, a laissé des *Sermons;* Amsterdam, 1759, 6 vol. in-4°; l'auteur y étale avec zèle les préjugés de sa secte. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CHATELLIERS (LES), *B. Maria de Castellariis*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux entre Poitiers et Maillezais, et de la filiation de Clairvaux. Elle fut fondée au XIIe siècle par quelques ermites disciples de Géraud de Sala. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.* La *Gallia Christ.*, t. II, nov. edit.

CHAT-HUANT. *Voy.* HIBOU.

I. **CHÂTILLON** (*Castellio*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de ce nom, au diocèse de Langres, et fondée vers l'an 1138. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, y passa les premières années de sa jeunesse, et y fut instruit dans les sciences humaines. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 770.

II. **CHATILLON**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Verdun, et fondée vers l'an 1135. Elle était régulière et élective. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine*, tom. III, col. 83.

CHATIZEL DE LA NERONNIÈRE (Pierre-Joseph), curé de Soulaines, né à Laval l'an 1733, mort à Angers l'an 1817, fut député aux états généraux en 1789 par la province du Maine. Il a laissé : *Traité du pouvoir des évêques sur les empêchements du mariage;* Paris, 1789, in-12. On lui attribue : 1° *Lettre de M....., curé du diocèse d'Angers, au P. Vialar, évêque intrus du département de la Mayenne;* 1791, in-8°; — 2° *Lettre adressée au T.-S.-P. Pie VI, évêque de*

Rome et Souverain Pontife de l'Église universelle, par le clergé catholique des diocèses du Mans et d'Angers; Londres, in-8°, et dans le *Journal ecclésiast.* de l'abbé Barruel, juin 1792. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHATRES** (*B. Maria de Castris*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin à cinq lieues de Périgueux, fondée vers l'an 1077. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1504, nouv. édit.

II. **CHATRES** (*B. Maria de Castris*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin dans le diocèse de Saintes, près de la Charente, fondée du temps d'Arnauld IV, surnommé Taillefer, comte d'Angoulême. *Voy.* ibid., tom. II, col. 1133.

CHATRICES (*Castriciæ* ou *Castri-Locus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin au diocèse de Châlons, sur la rivière d'Aisne, fondée vers l'an 1145. Elle dépendait autrefois de l'abbaye d'Arouaise; mais plus tard elle fut réunie à la congrégation des Chanoines Réguliers de France. *Voy.* ibid., tom. X, col. 952.

CHATZINTZARIENS (*Chatzintzarii*), hérétiques qui se moquaient du *Trisagion.* L'empereur Théodose le Jeune les fit chasser de Constantinople. *Voy.* TRISAGION, et Codin, *Traité des origin. de Constant.*, n. 25 et 26.

CHAUCHEMER ou **CIAUCEMER**, dominicain, né à Blois, mort l'an 1713, prit le bonnet de docteur l'an 1673, prêcha pendant trente ans avec le plus grand succès, exerça les fonctions de provincial de la province de Paris, puis devint prieur du couvent de Saint-Jacques. Outre beaucoup de manuscrits, il a laissé : 1° *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne*, etc.; Paris, 1707, in-12; — 2° *Jugement doctrinal sur les ouvrages de Marie d'Agréda;* 1696; — 3° *Sermons sur la religion chrétienne pour les principales fêtes de l'année;* ibid., 1709, in-12; — 4° plusieurs autres ouvrages cités dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 784. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Desmaizeaux, *Notes sur les Lettres de Bayle,* tom. II, p. 770.

CHAUDON (Louis-Mayeul), né en Provence l'an 1737, mort en 1817, bénédictin de la congrégation de Cluny, membre de l'Académie des Arcades de Rome, a composé un certain nombre d'ouvrages, dont nous citerons seulement : 1° *Dictionnaire antiphilosophique;* 1767-1769, 1 vol. in-8°, et 1776, 2 vol. in-8°; — 2° *Éloge historique du R. P. Michel-Ange Marin, minime, avec le Catalogue de ses ouvrages;* Avignon, 1769, in-12; — 3° *Éléments de l'hist. ecclés.;* Caen, 1785, in-12, et 1787, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHAUFFEPIÉ (Jacques-Georges de), biographe et prédicateur protestant, né à Leuwarden l'an 1702, mort à Amsterdam l'an 1786. Outre des traductions de l'anglais, on a de lui : 1° *Sermons destinés à prouver la vérité de la religion chrétienne par l'état du peuple juif;* Amsterdam, 1756, in-8°; — 2° d'autres *Sermons sur différents sujets;* ibid., 1787, 3 vol. in-8°; — 3° *Nouveau Dictionnaire historique et critique;* ibid., 1750-1756, 4 vol. in-fol.; dictionnaire servant de supplément à celui de Bayle. Chauffepié n'a pas imité le scepticisme de son devancier; mais il se montre en toute occasion sectaire fanatique. De Bonnegarde a donné un abrégé des deux lexicographes, en retranchant tout ce qu'il y a d'erroné dans l'un et dans l'autre; de manière que le lecteur peut profiter ainsi des lumières des deux savants écrivains. Cet abrégé a paru à Lyon en 1773, 4 vol. in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, *la France littér.* Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHAUGY (Françoise-Madeleine de), religieuse de l'Ordre de la Visitation, morte l'an 1682, a laissé : 1° *Vies des quatre premières mères de l'Ordre de la Visitation;* Annecy, 1659, in-4°; — 2° *Vies* de plusieurs autres religieuses de la Visitation; *ibid.*, 1659, in-4° et in-8°; — 3° *Année sainte des religieuses de la Visitation;* ibid., 1686, 3 vol. in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHAULMER (Charles), littérateur, né en Normandie, mort l'an 1680, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *le Nouveau-Monde* ou *l'Amérique chrétienne*, avec le *Supplément à l'Abrégé des Annales ecclésiastiques* de Baronius; Paris, 1663, in-12; — 2° *Abrégé des Annales ecclésiastiques* de Baronius, par le P. Aurèle, trad. en français; *ibid.*, 1664, 6 vol. in-12, et 1673, 9 vol. in-12. *Voy.* Barbier, *Examen critique des Diction.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHAUME (LA), *Calmaria,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Nantes. Glémarhocus, le premier abbé de ce monastère qu'on trouve dans les titres, souscrivit à une donation faite l'an 1100 à l'abbaye de Redon. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne,* tom. II. Richard et Giraud.

CHAUMEIX (Abraham-Joseph de), littérateur, né à Chanteau près d'Orléans vers 1730, mort à Moscou vers 1790, a publié : 1° *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie, et essai de réfutation de ce dictionnaire;* Paris, 1758, 8 vol. in-12; les deux derniers sont consacrés à l'examen du *Livre de l'Esprit.* Quoi qu'en aient dit les philosophes, Voltaire à leur tête, Chaumeix a relevé une infinité de bévues et de traits d'ignorance dans les 5 premiers volumes de l'Encyclopédie; — 2° *le Sentiment d'un inconnu sur l'oracle des nouveaux philosophes;* 1760, in-12; — 3° *les Philosophes aux abois* ou *Lettres à messieurs les encyclopédistes;* Paris, 1760, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHAUMÉE (Fête). *Voy.* CHÔMÉE.

I. **CHAUMES** (*Calamæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la petite ville de ce nom, au diocèse de Sens; elle fut fondée l'an 1181.

II. **CHAUMES (SAINT-LÉONARD DES)**, en latin *S. Leonardus de Calmis,* abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à quatre kilomètres de la Rochelle, était fille de Beuil-sous-Pontiginy. Ce monastère fut uni à la congrégation de Cluny dès l'an 1168; mais on n'en trouve pas d'abbé avant l'an 1191. On y célébrait la fête de saint Léonard, patron du monastère, le 6 novembre. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, p. 1400. Richard et Giraud.

CHAUMOND ou **ANNEMOND.** *Voy.* ANNEMOND.

I. **CHAUMONT** (Jean), conseiller d'État, né vers l'an 1583, mort l'an 1667, a laissé : *la Chaîne de diamant* ou *la Chaîne eucharistique,* sur ces paroles : *Ceci est mon corps;* Paris, 1644.

II. **CHAUMONT** (Paul-Philippe de), de l'Académie française et ancien évêque de Dax, mort à Paris l'an 1697, a publié : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique, tirées de diverses preuves que la raison fournit touchant la religion chrétienne enseignée dans l'Église catholique;* Paris, 1693, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1693, 1re édit., p. 174, et 2e édit., p. 138. Richard et Giraud.

III. **CHAUMONT-LA-PISCINE** (*Calvus-Mons*), abbaye réformée de l'Ordre de Prémontré située au diocèse de Reims. Elle fut fondée à la fin du ve siècle par saint Bertaud et saint Amand. En 1087 elle dépendait du prieuré de Château-

Portien, et au XIIe siècle des chanoines de Prémontré l'occupèrent. L'an 1623 elle fut transférée dans un lieu appelé la Piscine, entre Chaumont et Château-Portien. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 326, nov. edit.

CHAUMOUSEY (*Calmosia*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, de la congrégation de Saint-Sauveur, située au diocèse de Toul, et fondée vers l'an 1090. Elle était régulière et soumise immédiatement au Saint-Siége, et l'abbé y exerçait une juridiction presque épiscopale. *Voy.* D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, tom. III, col. 87.

CHAUSSE (ORDRE DE LA), Ordre militaire fondé à Venise au XVe ou au XVIe siècle. Les membres de cet Ordre s'engageaient à combattre pour la foi et pour le service de la république. *Voy.* Justiniani, *Hist. di tutti gl' Ord. milit.*, tom. I. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 356.

CHAUSSURE. Bochart soutient que les Hébreux allaient pour l'ordinaire nu-pieds, et qu'ils ne se chaussaient qu'en voyage; mais Bynæus, qui a fait sur cette matière les recherches les plus approfondies, prétend au contraire qu'ils ne marchaient nu-pieds que dans des circonstances extraordinaires, comme le deuil et la pénitence. Quelques anciens et plusieurs modernes ont cru que Jésus-Christ avait toujours marché nu-pieds; mais saint Chrysostome, saint Augustin, Paul de Burgos, Thomas Cajetan, Bynæus, etc., disent le contraire. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible,* et *Dissert.*, tom. Ier, p. 367. J.-B. Glaire, *Introduction,* tom. II, p. 224 et suiv.

CHAUVE-SOURIS, oiseau impur qui tient de l'oiseau et de la souris. En Orient il y a une espèce de chauve-souris que l'on mange. *Voy.* Lévit., XI, 19. Richard et Giraud.

I. **CHAUVIN** (Étienne), théologien protestant, né à Nîmes l'an 1640, mort à Berlin l'an 1725, fut dans cette dernière ville le représentant du cartésianisme, et se livra surtout à l'étude de la physique. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Theses de cognitione Dei;* Nimes, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHAUVIN** (Pierre), théolog. protestant, se réfugia en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur de l'Église française de Norwich. Il a laissé : *de Religione naturali liber in tres partes divisus, ubi falsa repelluntur, vera probantur, et orthodoxarum ecclesiarum fratres ad concordiam vocantur;* Rotterdam, 1693, in-8°. *Voy.* ibid.

CHAUVINEAU ou **CHAVINEAU** (André), franciscain, vivait dans le XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Tableau de la mort peint sur l'heureuse fin du P. Ange de Joyeuse;* Tours, 1608, in-8°; — 2° *la Mort d'un prince chrétien*, etc.; Paris, 1623, in-12; — 3° *Lettre d'un solitaire au roi, princes et seigneurs, faisant la guerre aux rebelles;* Poitiers, 1628, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

CHAVASSIUS (Balthasar), jésuite de Savoie, né en 1560, mort l'an 1634, a laissé : 1° *Profession de foi orthodoxe, avec des commentaires;* Ingolstadt, 1613; — 2° des *Notes certaines de la vraie religion;* ibid., 1611; — 3° *Codicille d'avertissement aux pénitents;* ibid.; — 4° *de la Vraie prudence, ou de l'usage parfait des vertus*, 4 liv.; Lyon, 1622; — 5° *Apologie pour la société des Jésuites;* — 6° *Antidote de la confession des calvinistes.*

CHAVES (Thomas de), dominicain espagnol, mort vers l'an 1570, a laissé une *Somme des Sacrements;* Salamanque, 1575, in-8°, et Rome. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, pag. 192.

CHAVINEAU. *Voy.* CHAUVINEAU.

I. **CHAVIV** (Ben Jacob), écrivain juif qui habitait à Zamora au XVe siècle; obligé d'abandonner sa patrie, il mourut au commencement du XVe siècle à Salonique. Il a composé en hébreu, sous le titre de *Fontaine d'Israël*, un ouvrage très-estimé par les juifs; Constantinople, 1511; il y a eu depuis un grand nombre d'éditions, dont plusieurs avec des commentaires. *Voy.* De Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei*, tom. I, p. 84, 85.

II. **CHAVIV** (Ben Lévi), fils du précédent, mort vers l'an 1550; forcé de s'expatrier avec son père, fit ses études à Saphet d'abord, puis à Jérusalem, où il devint rabbin. On a de lui des *Consultations légales*, en hébreu; Venise, 1565, in-fol. *Voy.* ibid., p. 85.

III. **CHAVIV** (Moïse), né à Lisbonne, mais d'une famille originaire d'Espagne; obligé de quitter son pays, il se réfugia à Naples, où il publia en 1488 le *Commentaire d'Aben Ezra* sur le Pentateuque. Il publia : 1° *Médecine de la langue,* opuscule de quelques pages qui traite des éléments de la grammaire; Constantinople, au commencement du XVIe siècle; Venise, 1546, in-8°; — 2° *Voies agréables,* qui contiennent les règles et divers genres de la poésie; ibid.; — 3° *Commentaire du Bechinattholam* (*Examen de l'univers*), imprimé avec le même texte et un autre commentaire; Ferrare, 1552, in-4°; — 4° *le Camp de Dieu*, ouvrage philosophique et théologique mentionné par Schabtaï, qui parle d'un autre livre de notre auteur intitulé *la Voix forte du Seigneur. Voy.* De Rossi, *ibid.*, pag. 85, 86.

CHAZINZARIEN ou **STAUROLATRE** (*Chazinzarius, Staurolatra*), mots dont le premier est arménien, et le second grec; ils signifient *Adorateur de la Croix.* On a donné ce nom à des hérétiques qui parurent en Arménie au VIIe siècle, parce que de toutes les images ils n'adoraient que la croix. Ils avaient adopté en partie les erreurs des Nestoriens. *Voy.* Sanderus, *Hæres.* 119. Nicéphore, l. XVIII, c. LIV. Pratéole, tit. *Chazinzarii.* Le P. Pinchinat. *Diction. des hérés.*, au mot CHAZINZARIENS.

CHEBBON, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 40.

CHEBRON, ville. *Voy.* HÉBRON.

CHECCOZZI (Jean), littérateur et antiquaire, né à Vicence en 1691, mort dans la même ville l'an 1756, après avoir été chanoine dans sa ville natale et professeur d'histoire ecclésiastique à Padoue. Il fut soupçonné d'hérésie à cause de la manière obscure dont il s'exprimait. Parmi ses principaux ouvrages, nous signalerons : 1° *de Historia ecclesiastica;* Venise, 1727, in-4°; — 2° *Dissertazione sopra l'antica idolatria de' boschi*, inséré dans *Dissertaz. acad. dell' Acad. Etrusca. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHEF** ou **CHERF** (saint), autrement **THEUDÈRE** (*Theuderius, Theodarius*), abbé à Vienne en Dauphiné. *Voy.* THEUDÈRE.

II. **CHEF** (**SAINT-**), *Sanctus Theuderius,* ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom, au diocèse de Vienne en Dauphiné. Elle reconnaissait pour fondateur saint Theudère, appelé ordinairement *saint Chef.* Sécularisée sous François Ier, elle fut changée par Paul III en un chapitre noble de vingt-huit chanoines. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.* Richard et Giraud.

III. **CHEF-CENS** (*Primigenius census*), premier cens dû sur un héritage, appelé ainsi par

opposition à surcens ou second cens, *secundarius census*. *Voy.* CENS.

CHEFCIER ou **CHEFECIER, CHEVECIER** (*Capicerius, Capitiarius, Primicerius*), office sur lequel on est partagé. Selon les uns, le chefecier était une espèce de sacristain dont le nom est dérivé de *capitium*, qui signifie la partie de l'église qui est derrière l'autel, c'est-à-dire la sacristie. Selon d'autres, le chefecier, dont le nom vient de *à capienda cera*, avait soin des cierges et du luminaire. D'autres enfin ont prétendu que le chefecier n'était autre que le *primicerius*, c'est-à-dire le premier inscrit dans la matricule ou catalogue appelé *cera*, parce qu'on l'écrivait sur une petite planche enduite de cire. *Voy. Acta SS. Benedict.*, *sæc. III*, part. 1, p. 310. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CAPICERIUS. PRIMICERIUS. Le *Diction. eccles. et canon. portatif.* L'abbé Pascal, *Origines liturgiques*, à l'art. CIERGE PASCAL.

CHEF-D'ORDRE, nom donné en France aux abbayes et aux maisons religieuses qui avaient donné naissance à d'autres, et sur lesquelles elles avaient conservé une certaine autorité, telles que les abbayes de Cluny, de Citeaux, etc. On appelle aussi *chefs d'Ordre* les abbés titulaires de ces mêmes abbayes. *Voy. Ordon. d'Orléans*, art. 2.

CHEFFONTAINES (Christophe), ou *Penfentenion* ou *A capite fontium*, cordelier, né dans l'évêché de Léon, en basse Bretagne, vers l'an 1532, mort à Rome l'an 1595, professa la théologie à Rome, devint général de son Ordre, et fut créé par Grégoire XIII archevêque de Césarée. Il convertit à Anvers un grand nombre d'hérétiques. On a de lui beaucoup d'ouvrages, dont on trouve la liste complète dans Richard et Giraud. Nous citerons seulement : 1° *Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps;* Paris, 1570, in-8°; trad. en latin par l'auteur; Anvers, 1575, et Venise, 1581, in-8°; — 2° *Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre-Seigneur est prouvée par plus de trois cent cinquante raisons;* Paris, 1571 et 1586, in-8°; trad. en latin par l'auteur; Rome, 1576; Cologne, 1587, in-8°; il y a dans ce livre des idées inexactes sur le moment où s'opère la transsubstantiation; — 3° *Varii tractatus et disputationes de necessaria theologiæ scholasticæ correctione;* Paris, 1586, in-8°; ouvrage qui, comme le remarque Feller, a été mis à l'*Index* du concile de Trente. *Voy.* Wading, p. 90. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. Francisc.*, tom. Ier, p. 261.

CHEF-LIEU, nom donné, en matière bénéficiale, au principal lieu ou manoir d'un bénéfice qui avait d'autres bénéfices ou annexes sous sa dépendance. Plusieurs canonistes ont pensé que la disposition des bénéfices annexes ou dépendants d'un autre devait se régler par les lois du pays où ce dernier se trouvait assis. *Voy.* Gonzales, *in Regul. de Mensib.*, glos. X, n° 30. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot CHEF-LIEU.

CHELCHIT, lieu du Cumberland, province d'Angleterre, où l'on tint un concile l'an 787, du temps du pape Adrien Ier. *Voy.* Spelman, *Conc. angl.* Regia, tom. XVIII. Labbe, tom. VI. Hardouin, tom. III. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 156.

CHELEAB, fils de David et d'Abigaïl, qui auparavant avait été la femme de Nabal. *Voy.* II Rois, III, 3.

CHELIAU, un des Israélites qui, au retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer la femme étrangère qu'il avait épousée contrairement à la loi. *Voy.* I Esdras, X, 35.

CHÉLIDOINE, martyr du IVe siècle, qui avait servi avec son frère Émetère ou Hémitère dans les armées de l'empire romain, en Espagne, eut comme lui la tête tranchée, parce qu'ils avaient refusé de sacrifier aux idoles. Les nombreux miracles qui s'opéraient à leurs tombeaux les rendirent très-célèbres à Calahorra, ville de la vieille Castille, où ils avaient confessé la foi de Jésus-Christ. On fait leur fête le 3 mars. *Voy.* Prudence, qui, dans *les Couronnes*, se plaint vivement de ce que les actes du martyre des deux frères ont été déchirés par les bourreaux. Bollandus. Richard et Giraud.

CHÉLION, fils d'Élimélech et de Noémi, de la ville de Bethléem de Juda. Pendant une grande famine, il se retira avec son père et sa mère dans le pays de Moab, où il épousa une Moabite nommée Orpha, et mourut sans enfants. *Voy.* Ruth, I, 2.

CHELLES, bourg de l'Ile-de-France, situé à seize kilomètres de Paris; il y avait une abbaye de religieuses bénédictines fondée, l'an 662, par sainte Bathilde ou Baudour, femme de Clovis II. L'an 1008 on y assembla un concile. *Concilium Calense* ou *Kalense*. *Voy.* Labbe, t. IX. Hard., tom. VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 156.

CHELLINI (Nicolas), jurisc. italien du XVIIe siècle, a laissé : *Decisiones S. Rotæ romanæ coram Christo Peutingero, ab an.* 1639-1655; Rome, 1673, in-fol. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale*.

CHELLUS, mot qui se lit dans le grec de Judith, I, 9, mais que ne porte pas la Vulgate, qui est bien moins étendue dans ce verset. Chellus est peut-être le même lieu que *Cellon*, qui se trouve II, 13. *Compar.* ce dernier mot.

CHELM ou **CHELMA**, ville épisc. de Pologne, dans la Russie. Un évêque latin y fut établi l'an 1375, sous la métropole de Gnesme; cette ville ayant été ruinée par les Cosaques, l'évêque transporta sa résidence à Cranostau ou Kranostaw, bourg de son diocèse. Il y avait aussi à Chelma un évêque grec suffragant de Kiowie. Aujourd'hui l'évêché de Chelma, uni à celui de Belzi ou Betzi, est du rit grec russe, suffragant de la métropole de Posnanie, archevêché uni aussi à Gnesne, sous la juridiction de la S. congrégation de la Propagande. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 157.

CHELMAD, nom de lieu dont Ézéchiel fait mention en même temps que de l'Assyrie, et dont la situation est absolument inconnue. L'hébreu porte *Chilmad;* saint Jérôme dit qu'on lisait dans certains exemplaires *Cherma*. Les Septante confirment cette leçon, puisqu'ils portent *Charman;* ce qui pourrait désigner la *Carmanie*, province de Perse. Mais on aurait de la peine à la justifier sans violer les lois de la saine critique. *Voy.* Ézéchiel, XXVII, 23.

CHELMON, ville située vis-à-vis d'Esdrelon. *Voy.* Judith, VII, 3 et suiv.

CHELSMESTON (Jean), carme et docteur d'Oxford, né à York, vivait au XIIIe siècle. On lui doit : 1° *Determinationes theologicæ;* — 2° *Lecturæ scholasticæ;* — 3° *Quæstiones ordinariæ;* — 4° *Sermones*. *Voy.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

CHELUB, père d'Ezri. *Voy.* I Paralip., XXVII, 26.

CHEMIN (Jean-Baptiste), curé de Tornevilla, au diocèse d'Évreux, né l'an 1725, mort l'an 1781, a laissé : *Vies de saint Mauxe et de saint Vénérand, martyrs;* Évreux, 1752, in-12.

Voy. Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHEMIN DE LA CROIX; il peut être érigé dans toutes les églises paroissiales, chapelles publiques et oratoires, et même, en vertu d'une concession faite par Pie VI, dans les chapelles privées. C'est aux frères mineurs, religieux de l'Ordre de Saint-François, qu'il appartient d'ériger les chemins de la Croix. *Voy.*, pour les différentes questions et les décisions de Rome relatives aux chemins de la Croix, l'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), jésuite, né l'an 1652, mort l'an 1689, acquit une si grande réputation, qu'on le surnomma la *Racine des prédicateurs.* Il consacra les dernières années de sa vie au soulagement et à l'instruction des pauvres. On a de lui : 1° *Sermons;* Paris, 1690; 1693 et 1729, 5 vol. in-12 ; — 2° *Sentiments de piété;* ibid., 1691, in-12; 1734 et 1736. *Voy.* le *Diction. des Prédic.*, au mot CHEMINAIS. Moréri, *Diction. histor.* Quérard, *la France littéraire.*

CHEMINET. *Voy.* CHEMINOT.

CHEMINON (*Chemino* et *Cheminio*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Châlons-sur-Marne, était fille de Trois-Fontaines. Ce monastère, dont les fondements furent jetés par les frères Alard et Albéric, qui s'étaient retirés dans la forêt de Luitz pour y vivre sous la règle de saint Augustin, ne fut établi à Chemino qu'en 1110. Plus tard on y suivit la règle de Cîteaux, ainsi que le prouve une bulle du pape Innocent II datée du 17 février 1140. *Voy.* La Martinière, *Dictionnaire géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 964. Richard et Giraud.

CHEMINOT ou **CHEMINET** (Jean), des Carmes, est mentionné par Trithème sous le nom de *Joannes de Cimineto.* Il profesa avec distinction dans le couvent de Metz. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Speculum institutionis Ordinis sui*, lib. I; — 2° *Sermones de tempore*, lib. I; — 3° *Sermones de Sanctis*, lib. I; — 4° *Sermones per quadragesimam*, lib. I. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.*

I. **CHEMNITZ** ou **CHEMNITZIUS**, en latin *Chemnitius* (Christian ou Chrétien), recteur au collége d'Iéna et professeur de théologie, né à Kœnigsfeld l'an 1615, mort à Iéna l'an 1666, a laissé : 1° *Brevis instructio futuri ministri ecclesiæ;* — 2° *Prælectiones in Hutteri compendium;* — 3° *Dissertationes de Prædestinatione;* — 4° *de Arbore scientiæ boni et mali;* — 5° *de Arbore vitæ;* — 6° *de Tentationibus spiritualibus. Voy.* Moréri, édit. de 1759.

II. **CHEMNITZ** ou **CHEMNITZIUS**, en latin *Chemnitius* (Martin), théologien protestant, né à Treuenbritzen l'an 1522, mort à Brunswick l'an 1586. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Repetitio sanæ doctrinæ de vera præsentia corporis et sanguinis Domini in cœna sacra;* Leipzig, 1564; — 2° *Exam. concilii Tridentini;* Francfort, 1585, 4 vol. in-fol.; — 3° *Loci theologici;* ibid., 1591 ; — 4° *Tractatus de indulgentiis*, trad. en français; Genève, 1599, in-8° ; — 5° *Harmonia evangelica;* Francfort, 1600-1611. Tous ces ouvrages ont été mis à l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CHENARD (Laurent), docteur de Sorbonne, a laissé des sermons qui ont paru sous ce titre : *Discours de morale sur divers sujets, en faveur des curés, vicaires ecclésiastiques de la campagne, pour l'instruction des peuples, et très-utiles à ceux qui s'emploient dans les missions;* Paris, 1693. *Voy. Diction. des Prédicat.*, part. II, au mot DISCOURS DE MORALE, p. 327.

CHÉNÉ, nommée dans Ézéchiel, XXVII, 23, est probablement la même que *Chalanné. Voy.* ce mot.

CHÊNE (DU). *Voy.* DUCHÊNE.

CHÊNE DE PLEUR, nom donné au chêne sous lequel fut enterrée Débora, nourrice de Rébecca. *Voy.* Genèse, XXXV, 8.

CHENU (Jean), avocat au parlement de Paris, né à Bourges l'an 1559, mort l'an 1627, a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages sur le droit civil : 1° *Praxis civilis universa, canonica, fori Ecclesiastici gallici, actionum et judiciorum Ecclesiasticorum formas continens;* Paris, 1621, in-8°; — 2° *Traité de l'aliénation du bien d'Église et des baux emphytéotiques*, etc.; Paris, 1625 et 1644, in-8°; — 3° *Archiepiscoporum et Episcoporum Galliæ chronologica historia;* Paris, 1621, in-4° ; — 4° *Notæ ad stylum jurisdictionis Ecclesiæ Bituricensis;* Paris, 1603, in-8°. *Voy.* Thomas de la Thaumassière, *Histoire du Berry*, p. 75. Nicéron, *Mémoires*, t. XL. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

CHERBOURG (*Cæsaris-Burgus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située au diocèse de Coutances. Elle est aussi appelée *Notre-Dame-du-Vœu* (*B. Maria de Voto*), parce qu'elle fut bâtie par Guillaume, duc de Normandie, qui avait fait vœu d'élever à Cherbourg une église en l'honneur de la sainte Vierge s'il recouvrait la santé. L'an 1187, Henri II, roi d'Angleterre, y joignit le monastère de Saint-Hélier, situé dans l'île de Jersey, et plus tard on y établit des chanoines réguliers de l'étroite observance de Bourg-Achard. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 940.

CHERCHEURS, hérétiques hollandais, anglais, qui pensent qu'il y a une religion véritable, mais qu'elle n'a pas encore été découverte. Dans le but de la trouver, ils méditent sans cesse les Écritures et prient Dieu de la leur faire connaître. *Voy.* Stoup, *Religion des Hollandais.* Bergier, *Diction. de théologie.*

CHÉREM, *Anathème.* On distinguait chez les Hébreux trois sortes d'anathème, savoir : 1° le *Niddui*, ou *séparation;* 2° le *Chérem*, qui privait l'excommunié de la plupart des avantages de la société civile; 3° le *Schammata*, qui emportait la peine de mort. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. rabbin.*, et *Compar.* ANATHÈME, n° I.

CHÉRÉMON (saint), évêque de Nilople, en Égypte, et martyr, vivait au IIIe siècle. Il s'enfuit durant la persécution de Dèce, et ayant cherché un refuge dans les montagnes de l'Arabie, exposées aux courses des Sarrasins, il y périt, ainsi que plusieurs autres chrétiens qui allèrent l'y chercher. L'Église les honore tous comme martyrs le 22 décembre.

CHÉRI (*Catherium*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèse de Reims, et fondée par le chapitre de l'Église de Reims, l'an 1147, pour des religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, qui n'y demeurèrent que jusqu'à l'année 1189. A cette époque ce monastère passa à l'Ordre de Cîteaux, sous la dépendance de l'abbaye de Trois-Fontaines. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 309.

CHERICATO ou **CHERICATI**, **CHIERICATO**, **CHIERICATI**, en latin *Chericatus* (Jean), savant canoniste, né à Padoue l'an 1633, mort l'an 1719, très-célèbre par sa science en matières ecclésiastiques. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Sacramentis tractatus VII;* — 2° *Erotemata theologiæ moralis;* — 3° *Via lactea, sive institutiones juris canonici;* — 4° *Discordiæ fo-*

renses; 1717, in-fol., 2e édit.; — 5° une édition des *Decisiones Cleri Patavini;* Venise, in-fol. *Voy.* le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. XXIX, part. XII, p. 307 et suiv.

CHERLIEU (*Carus locus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon, fut fondée l'an 1131; elle était de la filiation de Clairvaux. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.*

I. **CHÉRON** (*Caraunus*), martyr au pays Chartrain, vivait au ve siècle. Après la mort de ses parents il vendit son bien, dont il donna le prix aux pauvres, et se retira dans la solitude. Plus tard il prêcha dans le pays Chartrain, où il opéra de nombreuses conversions; ses disciples l'engagèrent à aller prêcher à Paris, il se mit en route avec quelques-uns d'entre eux, et fut tué par des voleurs à douze kilomètres de Chartres; il avait facilité à ses compagnons le moyen de fuir; aussi le regarde-t-on comme un martyr de la charité. On fait sa fête le 28 mai, que l'on croit être celui de sa mort ou de sa première sépulture. *Voy.* Bolland, Richard et Giraud.

II. **CHÉRON (SAINT-)**, en latin *Sanctus Caraunus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située près de la ville de Chartres; elle existait déjà au IXe siècle. Des chanoines séculiers et des chanoines réguliers l'occupèrent tour à tour. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VII, col. 1304, nouv. édit.

III. **CHÉRON** (Jean), docteur en théologie et provincial des carmes de la province de Gascogne, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Privilegiati scapularis, et visionis S. Simonis Stockii vindiciæ;* Bordeaux, 1648, in-8°; — 2° *Examen de la théologie mystique;* Paris, 1657, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHERSONÈSE DE THRACE** (*Chersonesus Thraciæ*), ville épisc. de la province d'Europe, sous la métropole d'Héraclée. Elle est appelée aussi *Cælen* ou *Cælos*, ou *Cyla* dans les Actes du concile d'Éphèse. Cet évêché existait déjà au ve siècle, puisque dans le brigandage d'Éphèse, en 449, Longin, évêque de la Chersonèse Taurique, ayant donné son avis, Pierre de la Chersonèse parla pour Cyriaque d'Héraclée. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on dit *Chersonèse* tout court il faut l'entendre de la *Chersonèse de Thrace. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 68. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 159, 160.

II. **CHERSONÈSE-D'OR** (*Chersonesus* ou *Cherronesus*, *Chesroneus Aurea*), dans l'Inde transgangétique, que l'on croit assez généralement être la presqu'île de Malaca. Un évêché y fut érigé au XVIe siècle. Beaucoup d'auteurs pensent que la Chersonèse-d'Or est le pays d'Ophyr, où Salomon envoyait ses vaisseaux. Cette opinion, qui a en sa faveur le témoignage de l'historien Joseph, a été combattue, mais sans raisons suffisantes, par les savants Luc Holstenius et Samuel Bochart. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. XI. Hieron., *in Locis.* Ptolémée, dans son *Guide géogr.* Gaet. Moroni, vol. IX, p. 159.

III. **CHERSONÈSE-LA-GRANDE** (*Chersonesus Magna*), ville épisc. *in partibus*, dans l'île de Crète, appelée communément *Chironis* ou *Spinalonga*, fondée dans le ve siècle, sous la métropole de Candie, où fut transférée au XIIe siècle la métropole de Gortyne, dans l'exarchat de Macédoine. On en connaît huit évêques. C'est encore aujourd'hui un évêché *in partibus*. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 68. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, page 159.

IV. **CHERSONÈSE-TAURIQUE** (*Chersonesus Taurica*), siége épisc. *in partibus*, dans la Péninsule européenne, sur les Palus-Méotides. Elle acquit une grande célébrité dès les premiers siècles de l'Église, par le grand nombre des confesseurs qui souffrirent l'exil ou la mort. De Commanville dit que *Cherso*, ville ruinée de la Scythie, devint un archevêché honoraire sous le patriarcat de Constantinople, et que son érection remonte au IXe siècle. *Voy.* Raynaldi, *Annal.*, tom. XV, ann. 1333. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 68. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 158, 159.

CHERTABLON (de), prêtre et licencié en théologie, a laissé : *Manière de se bien préparer à la mort par des considérations sur la Cène, la passion et la mort de Jésus-Christ*, avec des estampes emblématiques; 1700, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1700.

CHÉRUB, un des Israélites qui, au retour de Babylone, ne put prouver sa généalogie. *Voy.* I Esdr., II, 59. II Esdras, VII, 61.

I. **CHÉRUBIN**, en hébreu *Keroub*, et au plur. *Keroubim* et *Kerubim*, mot par lequel l'Écriture désigne des êtres symboliques, en les représentant de diverses manières; car nous en voyons qui ont la forme humaine, d'autres, la forme d'aigle, d'autres, celle du bœuf, d'autres, celle du lion; d'autres enfin qui réunissent toutes ces figures ensemble. Moïse appelle *ouvrage de Chérubin* (selon le texte hébreu), c'est-à-dire en forme de chérubin, les figures symboliques représentées sur les rideaux du tabernacle. Quant à l'étymologie du mot, on l'ignore complétement; et les tentatives sans nombre des interprètes à cet égard n'ont encore abouti à rien de satisfaisant. *Voy.* Genèse, III, 24. Exode, XXV, 18-20; XXVI, 1, etc. I Rois, IV, 4, etc. Ézech., IX, 3, etc. Psaume XVII, 10, etc. Joseph, *Antiq.*, l. III, c. VI. Clém. Alex., *Stromat.*, l. V. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CHÉRUBIM. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CHÉRUBIN**, esprit céleste qui tient le second rang de la première hiérarchie. *Voy.* ANGE.

III. **CHÉRUBIN**, Ordre militaire de Suède, appelé aussi de *Jésus*, ou *Collier et Ordre des Séraphins*. Cet Ordre, institué par Magnus IV, roi de Suède, l'an 1334, fut aboli par Charles IX. *Voy.* Favin, *Théâtre d'honneur et de chevalerie.* Richard et Giraud.

IV. **CHÉRUBIN DE MORIENNE** (le P.), capucin, mort à Turin l'an 1606, travailla à la conversion des calvinistes du Chablais. Il a laissé : *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa divin. Eucharistiæ sacramentum*; 1593. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **CHÉRUBIN DE SAINT-JOSEPH**, ou Alexandre de Borie, carme, né à Martel l'an 1639, mort à Bordeaux l'an 1725, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre, et fut deux fois provincial de sa province. On a de lui : 1° *Bibliotheca criticæ sacræ circa omnes fere sacrorum librorum difficultates*, etc.; il n'en a paru que 4 vol.; le premier à Louvain, 1704; les autres à Bruxelles; 1705-1706; — 2° *Summa criticæ sacræ, in quâ scholasticâ methodo exponuntur universa Scripturæ sacræ prolegomena ad usum theologorum pro Theologiæ positivæ studio feliciter inchoando;* Bordeaux, 1709-1716, 9 vol. in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1705, 1711. *Mém. de Trévoux*, 1710, 1711, 1712, 1713. *Biblioth. Carmélit.*, tom. Ier, col. 324. Richard et Giraud.

CHERUBINI (Laërzio), jurisc., né à Norcia, en Ombrie, mort vers l'an 1626, recueillit les constitutions et les bulles des papes depuis

Léon Ier, et en forma un livre qui a paru sous le nom de *Bullaire* (*Bullarium*).— *Angelo-Maria* CHERUBINI, son fils, moine du Mont-Cassin, a augmenté cet ouvrage ; Rome, 1617, 19 vol. in-fol.; Lyon, 1655 et 1673 ; Luxembourg, 1742. — *Flavio* CHERUBINI, de la même famille, en a donné un abrégé : *Compendium Bullarii ;* Lyon, 1824, in-4°.

CHÉRUBIQUE, *hymne chérubique;* hymne qui a pris son nom des chérubins dont il est parlé. Les Grecs la chantent avec beaucoup de solennité lorsqu'on porte les saints dons, c'est-à-dire le pain et le vin, du petit autel, appelé *Autel de la prothèse*, au grand autel où l'on va faire le sacrifice. Cédrénus rapporte l'institution de cette hymne au temps de l'empereur Justinien. *Voy.* Goar, *Eucologion.*

I. **CHESAL** et **CHEZAL** (*Domus casale, casalagium*), vieux mot français qui signifiait maison et église. Il est dérivé du latin *casa, casata, casale;* aussi dans les capitulaires de Charlemagne le mot *casa Dei* est employé pour désigner l'église, et c'est le nom que portait autrefois l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

II. **CHESAL-BENOÎT**. *Voy.* CHEZAL-BENOÎT.

CHÉSELETHTHABOR, qu'on lit dans beaucoup de Bibles (Josué, XIX, 12), est une leçon vicieuse, pour *Céseleththabor*.

CHESLON, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 10.

CHESNARDS. *Voy.* VAUDOIS.

CHESNE (DU). *Voy.* DUCHESNE.

CHESNEAU (Nicolas), en latin *Querculus*, doyen de Saint-Symphorien de Reims, né à Tourteron, en Champagne, mort à Reims en 1581, a laissé, outre quelques ouvrages de poésie en latin : 1° *Avis et remontrances touchant la censure contre les anti-trinitaires*, traduit du latin du cardinal Hosius ; Reims, 1573, in-8° ; — 2° *Traduction de l'histoire de l'Église de Reims*, de Flodoard ; ibid., 1581, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Richard et Giraud.

CHESNOIS (Antoine), dominicain, né à Paris l'an 1620, mort à Dieppe, en odeur de sainteté, l'an 1685, se consacra à la direction des âmes qui aspiraient à la perfection, fut prieur dans plusieurs couvents de son Ordre. On lui doit : 1° *Idée du christianisme*, ou *Conduite de la grâce sanctifiante de Jésus-Christ;* Rouen, 1672, in-12 ; — 2° *le Petit Père spirituel du chrétien*, ou *Conférences spirituelles sur la solide dévotion chrétienne*, etc.; Rouen, 1675, in-12; — 3° *le Bullaire authentique des Frères-Prêcheurs;* ibid., 1678, in-4° ; — 4° *Officium B. M. V. ad usum Fratrum et Sororum Ord. Prædic., cum piis officiis et orationibus ;* Rouen, in-16, et Toul, in-8° ; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 703 et 704.

CHESTER (*Chestria* ou *Cestria*), ville épisc. d'Angleterre, dans le comté de ce nom ; la grande église que l'on y voit était autrefois un monastère de religieuses ; vers l'an 1133 Pierre, évêque de Lichfield, y transféra sa cathédrale, et ses successeurs prirent le titre d'évêques de Lichfield, de Chester et de Coventry. Henri VIII en fit un évêché séparé, sous la métropole d'York, l'an 1541. On a tenu à Chester trois conciles. *Voy.* LICHFIELD. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI, Richard et Giraud.

CHESY (*Casiacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située au diocèse de Soissons ; elle existait dès le IXe siècle. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur y furent introduits l'an 1652, et y rétablirent l'observance régulière. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 427. D. Vaissette, *Géogr. histor.*, tom. VI, p. 306. Richard et Giraud.

CHÉTARDIE (Joachim **TROTTI DE LA**), docteur en théologie et curé de Saint-Sulpice, né dans l'Angoumois l'an 1636, mort l'an 1714, refusa par humilité l'évêché de Poitiers. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Homiliæ in quatuor partes divisæ, complectentes expositiones Evangeliorum quæ dominicis, aliisque anni diebus leguntur ;* 4 vol. in-12 ; — 2° *Catéchisme* ou *Abrégé de la doctrine chrétienne*, intitulé d'abord *Catéchisme de Bourges ;* 1714, 4 vol. in-12 ; — 3° *Entretiens ecclésiastiques tirés de l'Écriture sainte, du Pontifical et des saints Pères*, ou *Retraite pour les Ordinands ;* 4 vol. in-12 ; — 4° *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique ;* Bourges, 1692, et Paris, 1701 ; ouvrage où on lit de bonnes choses, mais où l'on voit en même temps une foule d'explications peu naturelles, et des applications forcées des prophéties de saint Jean à certains événements que l'apôtre ne paraît pas avoir eus en vue dans ses prédictions ; — 5° *Preuves sommaires de la croyance de l'Église*, etc.; — 6° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste complète dans Richard et Giraud. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. V, p. 263, 264, 268, 282.

CHEVAL. Le Seigneur défend aux rois de son peuple d'avoir beaucoup de chevaux. Il ordonne à Josué de couper les jarrets aux chevaux des Chananéens qu'il prendra dans les batailles, et de brûler leurs chariots. *Voy.* Deutér., XVII, 16, où le but de la défense du Seigneur est clairement expliqué. Josué, XI, 6. Le P. Fabricy, *Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens*, etc.; Rome, 1764. Richard et Giraud.

CHEVALERIE (*Equitum Ordo*). Il y a quatre sortes de chevalerie : 1° la militaire (*militaris*), celle des anciens chevaliers : elle s'acquérait par de hauts faits d'armes, et on la conférait après le baptême des princes, à leurs mariages, à leurs couronnements, etc.; 2° la régulière (*regularis*), celle des Ordres militaires, qui portent un certain habit et s'engagent à combattre les infidèles, à défendre les pèlerins, etc.; 3° l'honoraire (*honoraria*), celle que les princes communiquent aux autres princes et aux grands personnages de leurs cours ; 4° la sociale (*socialis*), celle qui n'est pas fixe ni réglée par les statuts, ni confirmée par les papes. *Voy.* Justiniani, *Hist. des Ordres de Chevalerie.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. Ier. Hermant, *Histoire des religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de Chevalerie.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **CHEVALIER**, premier degré d'honneur de l'ancienne milice que l'on donnait, avec certaines cérémonies, à ceux qui s'étaient distingués par quelque exploit. Les plus célèbres sont les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés plus tard *Chevaliers de Malte*, du nom de l'île, résidence du grand maître. *Voy.* MALTE.

II. **CHEVALIER**, chanoine de Saint-Amable de Riom, a laissé : *Office de saint Amable*, en latin et en français, avec l'histoire de sa vie et deux dissertations sur le temps et le lieu de sa mort ; in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1702, p. 418, 1re édit. Richard et Giraud.

III. **CHEVALIER** (Antoine-Rodolphe), professeur d'hébreu, né à Montchamps en Normandie l'an 1507, mort l'an 1572, embrassa le protestantisme, et professa à Genève et à Cambridge. Outre des travaux sur les éléments de la langue hébraïque, on a de lui : 1° *Epistola*

divi Pauli ad Galatas, syriace litteris hebraicis cum versione latina; Genève, 1567; — 2° *Targum Hierosolymitanum in Pentateuchum, latine,* dans la Bible polyglotte d'Angleterre; dans l'an 1567; — 3° *Targum pseudo-Jonathanis in Pentateuchum latine, nunc primum editum;* dans la même Bible polyglotte; — 4° *Targum Jonathanis in Josue, judices, libros Regum, Isaiæ, Hieremiæ, Ezechielis et XII minorum prophetarum, latine,* etc.; ibid. Tous les écrits de Chevalier sont à l'*Index*. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* La *Nouv. Biogr. générale.*

IV. **CHEVALIER** (Jean), jésuite, né dans le Perche en 1610, mort à l'île Saint-Christophe l'an 1649, a publié : 1° *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault sur un libelle intitulé : Factum pour les religieux de Fontevrault touchant les différends dudit Ordre;* Paris, 1641, in-4°; — 2° *Vie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'Ordre de Fontevrault,* trad. du latin de Bauldru; La Flèche, 1647, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **CHEVALIER** (Le P. Angélique), prédicateur récollet, est auteur de *la Semaine édifiante,* partagée en sept entretiens instructifs sur l'état des hommes dans ce monde et dans l'autre; in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1725, p. 261, 1re édit.

VI. **CHEVALIER** (Nicolas), ministre protestant, né à Sedan, mort vers l'an 1720, a laissé, outre des travaux sur l'histoire : 1° *Explication de deux calendriers perpétuels composés suivant l'Ancien et le Nouveau Testament;* Amsterdam, 1700, in-8°; — 2° *le Jubilé universel de l'an* 1700, *publié par la bulle d'Innocent XII du* 28 *mars* 1699, ou *Considérations sur cette bulle pour montrer l'abus des jubilés qui se célèbrent depuis* 400 *ans dans l'Église romaine;* ibid., 1701, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **CHEVALIER** (Paul), protestant, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, mort l'an 1796, a laissé : *Six discours ecclésiastiques sur quelques vérités fondamentales de la morale;* 1770. *Voy.* ibid.

I. **CHEVANES** (Jacques de), capucin, né à Autun vers 1608, mort à Dijon l'an 1678, a publié, outre des harangues funèbres : 1° *les Justes Espérances du salut opposées au désespoir du siècle;* Lyon, 2 vol. in-4°; — 2° *l'Amour eucharistique victorieux des impossibilités de la nature et de la morale,* avec plusieurs discours pour l'octave du Saint-Sacrement; Lyon, 1666, in-4°; — 3° *l'Incrédulité savante et la crédulité ignorante,* au sujet des magiciens et des sorciers; Lyon, 1671, in-4°; — 4° *Vie de saint François d'Assise;* Dijon, 1676, in-4°; — 5° plusieurs autres qui sont indiqués dans Feller, *Biogr. univers.,* et dans Richard et Giraud. *Voy.* Wading, *in Syllabo et in Appendice.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. II, p. 99.

II. **CHEVANES** (Nicolas de), né à Autun, mort à Dijon vers l'an 1654, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Duplici unius Episcopi in eadem diœcesi sede disquisitio juridico-historica;* — 2° *Défense des règlements faits par les cardinaux, archevêques et évêques, pour la réformation de l'Ordre de Cîteaux, par commission des papes, à l'instance du roi, par les abbés et religieux de l'étroite observance du même Ordre;* Paris, 1656. *Voy.* Ch. Févret, *de Claris fori Burgund. orator.* De la Mare, *Conspect. hist. Burgund.*

CHEVASSU (Joseph), curé des Rousses au diocèse de Saint-Claude, né l'an 1674, mort l'an 1752, a laissé : 1° *Catéchisme paroissial;* Lyon, 1726, in-12; — 2° *Méditations ecclésiastiques tirées des Épîtres et des Évangiles qui se lisent à la sainte Messe tous les jours et les principales fêtes de l'année;* ibid., 1737, 4 vol. in-12; 1743, 5 vol. in-12; Besançon, 1820, 5 vol. in-12; — 3° *Méditations sur la Passion;* Lyon, 1746, in-12; — 4° *Abrégé du Rituel romain, avec des instructions sur les Sacrements;* ibid., 1746, in-12; — 5° *Prônes pour tous les dimanches de l'année;* ibid., 1753; — 5° *Méditations sur les vérités chrétiennes et ecclésiastiques;* ibid., 1751, 5 vol.; 1763, 1781, 6 vol. in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

CHÉVECIER. *Voy.* CHEFCIER.

CHEVERUS (Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de), né à Mayenne l'an 1768, mort l'an 1836, entra dans les ordres l'an 1790. Il fut successivement évêque de Boston, évêque de Montauban, archevêque de Bordeaux, et cardinal. Partout où il a été il a montré une charité, un dévouement, un désintéressement et un zèle pour le salut des âmes, dont on ne trouve d'exemple que dans les plus grands et les plus saints évêques des temps apostoliques. On a de lui : *Statuts du diocèse de Bordeaux, suivis d'une Instruction sur l'administration temporelle des paroisses;* 1836, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHEVET D'ÉGLISE, partie antérieure d'une église; c'est dans ce sens que l'on dit *chevet de Saint-Denis,* en parlant de la partie de l'église qui est derrière l'autel; autrefois on l'appelait *rond-point.*

CHEVEUX. Les Hébreux portaient les cheveux longs, et il leur était expressément défendu de les couper en rond, comme le faisaient les peuples étrangers; il ne leur était permis de les couper que pour le deuil. Les prêtres se faisaient couper les cheveux avec des ciseaux pendant qu'ils étaient occupés au service du temple, tous les quinze jours. Saint Paul remarquant le soin que les femmes apportent à leurs cheveux, dit qu'il est honteux à l'homme de laisser croître les siens. Les moines se coupaient les cheveux pour prouver qu'ils renonçaient à tous les ornements du monde et qu'ils faisaient vœu de sujétion à leurs supérieurs. Plusieurs conciles ont ordonné aux clercs de porter les cheveux courts. Quant aux vierges consacrées à Dieu, l'usage de couper ou de garder les cheveux différait selon les lieux; le 17e canon du concile de Gangres défend aux femmes de se raser la tête par un motif de piété. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr et ecclés.,* tom. X, p. 445. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **CHEVILLARD** (André), dominicain, né à Rennes, mort en Amérique l'an 1682, fut envoyé plusieurs fois en qualité de missionnaire dans les possessions françaises de l'Amérique. On lui doit un ouvrage fort intéressant au point de vue de l'histoire ecclésiastique, et qui est intitulé : *les Desseins de S. E. de Richelieu pour l'Amérique; ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies, et un ample traité du naturel, de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la terre ferme;* Rennes, 1659, in-4°. *Voy.* ibid.

II. **CHEVILLARD** (Jacques), généalogiste français du XVIIIe siècle, a laissé, entre autres écrits : *la France chrétienne ou l'état des archevêchés et évêchés de France;* Paris, 1693, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, *la France littéraire.*

CHEVILLIER (André), docteur et bibliothécaire de la Sorbonne, né à Pontoise l'an 1636,

mort l'an 1700, se distingua par un grand savoir et une immense charité, qui le porta plusieurs fois à vendre ses livres pour soulager les pauvres. Il a publié, entre autres ouvrages : 1° *In Synodum Chalcedonensem dissertatio de formulis subscribendis;* Paris, 1664, in-4°; — 2° *le Grand Canon de l'Eglise grecque, traduit du grec, avec des notes et l'abrégé de la Vie de sainte Marie d'Égypte;* ibid., 1699, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Nicéron, *Mémoires.*

CHÈVRE, animal dont il est permis aux Hébreux de se nourrir. Dieu ordonna à Moïse de faire une partie des rideaux du tabernacle avec du poil de chèvre. *Voy.* Exode, XXV, 4.

CHEVREAU (Urbain), littérateur, né à Loudun l'an 1613, mort l'an 1701, fut secrétaire des commandements de Christine, reine de Suède, et conseiller de Charles-Louis, électeur palatin. Outre des ouvrages purement littéraires, il a laissé : 1° *Traduction du Traité de la Providence de Théodoret;* Paris, 1652, in-12; — 2° *Instructions chrétiennes*, trad. de saint Jean Chrysostome; Paris, 1652, in-12. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Dreux du Radier, *Biblioth. histor. et crit. du Poitou.* Richard et Giraud.

CHEZAL ou **CHESAL-BENOÎT** (*Casale Benedictum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Berry, à douze kilomètres d'Issoudun, et fondée l'an 1093 par le B. André de Vallombreuse. Cette abbaye prit dans la suite une grande extension et devint chef d'une congrégation qui portait son nom, qui fut érigée au commencement du XVIe siècle et confirmée l'an 1516 par Léon X. Cette congrégation s'unit l'an 1636 à celle de Saint-Maur, à condition que l'une des six provinces qui composaient la congrégation de Saint-Maur porterait le nom de Chezal-Benoît. *Voy.* La Martinière, *Dict. géogr.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, col. 162, nov. edit.

CHIAPA, ville épisc. de l'Amérique sous la métropole du Mexique; on l'appelle *Chiapa-Réal* ou *Ciudad-Réal*, pour la distinguer d'une autre Chiapa qu'on nomme *des Indiens*. A la prière de l'empereur Charles V, roi d'Espagne, Paul III érigea Chiapa en évêché, en le déclarant suffragant de la métropole du Mexique. En 1743 Benoît XIV la soumit à la métropole de Guatimala; et en 1837 Grégoire XVI la mit de nouveau sous sa première métropole. Un de ses premiers évêques fut Barthélemy de Las Casas, dominicain aussi distingué par ses talents que par ses vertus apostoliques. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 161.

CHIARELLI (Benoit), théologien italien du XVIIIe siècle, a laissé : 1° *Riflessi morali, sopra tragici avvenimenti;* Messine, 1688, in-8°; — 2° *Chemica filosofica, ovvero problemati naturali sciolti* in usu morali; ibid., 1696, in-4°; — 3° *Panegirici sacri;* ibid., 1701, in-4°; — 4° *Memorie sacre della città di Messina;* ibid., 1705; — 5° *la Bellezza della divina giustizia;* Palerme, 1709, in-12; — 4° *l'Amabiltà di Dio;* ibid., 1713, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHIARINI (Louis), philologue, né en Toscane l'an 1789, mort à Varsovie l'an 1832, occupa dans cette ville la chaire de langues et d'antiquités orientales, et s'appliqua surtout à l'étude de l'archéologie hébraïque. On a de lui : 1° *Observations sur un article de la Revue encyclopédique dans lequel on examine le projet de traduire le Talmud de Babylone;* Paris, 1829, in-8°; — 2° *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'introduction à la version du Talmud de Babylone;* ibid., 2 vol. in-8°. *Voy.* ibid.

CHIAVETTA (Jean-Baptiste), docteur en théologie et vicaire général des églises de Montréal, mort à Palerme, sa patrie, l'an 1654, a laissé : 1° *Trutina qua Josephi Balli sententia eo libro contenta, cui titulus est : ænigma dissolutum, de modo existendi Christi Domini sub speciebus panis et vini in augustissimo Eucharistiæ sacramento, ad æquissimum examen expenditur;* cet ouvrage de Chiavetta a été mis à l'*Index* par un décret en date du 12 mai 1655; — 2° *Notitia ecclesiarum Sicularum;* resté manuscrit. *Voy.* Richard et Giraud.

CHICHESTER (*Cisestria*), ville épisc. d'Angleterre dans le comté de Sussex, située sur la petite rivière de Lavant. L'île de Selsey, que la mer a presque entièrement engloutie, possédait un évêché qui fut transféré à Chichester sous le règne de Guillaume le Conquérant. Il devint depuis suffragant de la métropole de Cantorbéry, pour passer ensuite sous la juridiction du district de Londres. La ville de Chichester a droit d'envoyer deux députés au parlement. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 179, 180.

CHIDON. *Voy.* AIRE DE CHIDON.

CHIEMSÉE (*Chiemium*), ville épisc. d'Allemagne dans la Bavière, située dans une île du lac Chiemsée qui est entre Saltzbourg et Munich. Cet évêché fut érigé par Innocent III l'an 1218; il y a à Chiemsée un monastère qui était autrefois soumis à l'évêché de Metz; mais l'an 891 le roi Arnould le permuta contre l'abbaye de Luxeuil en Bourgogne, donnant celle-ci à l'Église de Metz, et annexant l'autre à celle de Saltzbourg. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de théol. cathol.*

I. **CHIEN**, animal que les Égyptiens adoraient à Cynopolis, *la ville des Chiens;* les Arabes et les Juifs le regardaient comme impurs. Dans l'Écriture le mot chien désigne un homme prostitué. On a pensé que c'est dans ce sens que Moïse défend d'offrir au tabernacle du Seigneur la récompense *de la prostitution ni le prix d'un chien.* Jésus-Christ exclut de sa maison les chiens, les empoisonneurs et les impudiques. Saint Paul appelle chiens les faux apôtres; Salomon et saint Pierre comparent les pécheurs de rechute aux chiens qui retournent à leur vomissement. Enfin il est expressément défendu de laisser entrer les chiens dans les églises. *Voy.* Deutéron., XXIII, 18. Ecclésiastiq., XIII, 22. Apocal., XXII, 15. Philipp., III, 2. Prov., XXVI, 11 et 12. Petri, II, 22. *Concil. Mediolan.*, 1, part. II, tit. 46, *de Ostiario.*

II. **CHIEN (ORDRE DU)**, Ordre militaire établi au XIIe siècle par Bouchard IV de Montmorency. D'autres ont pensé que cet Ordre avait été institué au temps de Clovis par le chef de la maison de Montmorency. *Voy.* Justiniani, tom. Ier, ch. VIII, p. 91. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 441. Hermant, *Hist. des religions ou Ordres milit. de l'Église et des Ordres de chevalerie,* p. 32 et suiv. Richard et Giraud.

CHIERICATO (Jean-Marie), savant canoniste qui fut coadjuteur de la chancellerie épiscopale de Padoue, après son entrée dans les ordres sacrés, l'an 1656, est le même personnage que Chericato. *Voy.* CHERICATO.

CHIERSY ou **QUIERCI, QUIERSY** (*Carisiacum*), village de Picardie situé à deux lieues de Noyon, et dans lequel était une maison royale où de l'an 838 à l'an 868 on a tenu cinq conciles. *Voy.* les *Capitulaires de Charles le Chauve*, titre 26, et la *Critique du P. Pagi*, tom. III, à l'an 858. Richard et Giraud.

CHIESA (François-Augustin della), évêque de Saluces, né l'an 1593, mort vers le milieu du XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire chronologique des cardinaux, archevêques, évêques et abbés de Piémont;* Turin, 1645 et 1648, 2 vol. in-4°.

CHIETI (autrefois *Theate*), ville épisc. d'Italie dans l'Abruzze citérieure, au royaume de Naples. On prétend que saint Pierre y jeta les premières semences de la foi ; ce qu'il y a de certain, c'est que cet évêché existait dès le Ve siècle, et qu'il fut érigé en métropole l'an 1516. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 233. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, pag. 75, 76.

I. **CHIFFLET** (Gui-François), vivait au milieu du XVIIe siècle. On lui doit : *Dissertatio canonica utrum aliquid juris competat illustri archiepiscopo Bisuntino, circa visitationem Ecclesiæ Dolanæ;* Dôle, 1652, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHIFFLET** (Jean), fils du suivant, né à Besançon vers l'an 1612, mort à Tournay l'an 1666, se distingua dans le barreau de Besançon, et s'appliqua à l'étude de l'hébreu. On a de lui : 1° *Apologetica Parænesis ad linguam sanctam;* Anvers, 1642, in-4° ; — 2° *Consilium de sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando;* Bruxelles, 1644, in-4° ; — 3° *de Sacris inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracensis illustratur lucubratiuncula ;* Anvers, 1649, in-4° ; — 4° plusieurs autres écrits qu'on peut voir dans Richard et Giraud.

III. **CHIFFLET** (Jean-Jacques), premier médecin de Philippe IV, roi d'Espagne, né à Besançon l'an 1588, mort l'an 1660. Outre plusieurs ouvrages politico-historiques imprimés à Anvers, 2 vol. in-fol., on a de lui : 1° *de Loco legitimo concilii Eponensis observatio;* Lyon, 1621, in-4° ; — 2° *de Linteis sepulchralibus Christi Servatoris crisis historica;* Anvers, 1624, in-4° ; — 3° *de Ampulla Remensi nova et accurata disquisitio :* ibid., 1651, in-fol.; cet ouvrage, dans lequel Chifflet traite de fable l'histoire de la sainte Ampoule, fut réfuté par Jacques Alex. Letenneur. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

IV. **CHIFFLET** (Jules), grand vicaire de Besançon, où il naquit vers l'an 1610, étudia le droit et l'hébreu. Il alla à Madrid sur l'invitation de Philippe IV, qui le nomma chancelier de l'Ordre de la Toison d'or. Parmi ses écrits, dont on trouve la liste complète dans la *Nouv. Biogr. génér.*, nous citerons seulement : 1° *Aula sancta principum Belgii, sive commentarius de capellæ regiæ in Belgio principiis, ministris, ritibus,* etc.; Anvers, 1650, in-4° ; — 2° *Breviarium historicum Velleris aurei ;* ibid., 1652, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXV. Moréri, *Diction. histor.*

V **CHIFFLET** (Laurent), jésuite, né à Besançon l'an 1598, mort à Anvers l'an 1658, s'appliqua à la prédication, et devint un zélé missionnaire. Outre un ouvrage sur la grammaire, il a laissé : 1° *Idea præcipuorum actuum ad invocandam misericordiæ Matrem;* Bruxelles, 1640 ; — 2° *Historia miraculosæ curationis, cœlestis vocationis, missionis apostolicæ et gloriosæ mortis P. Marcelli Francisci Mastrillii, e societate Jesu;* Douay, 1640, in-8° ; — 3° *Epitome panegyrica præcipuarum laudum SS. Ignatii et Xaverii,* trad. de l'italien en latin; Bruxelles, 1648, in-12 ; — 4° *Exercices spirituels :* Anvers, 1653, in-12. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Richard et Giraud, qui indiquent plusieurs autres ouvrages de Chifflet.

VI. **CHIFFLET** (Philippe), théologien, antiquaire et chanoine de Besançon, né en cette ville l'an 1597, mort vers l'an 1663, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Concilii Tridentini canones et decreta;* Anvers, 1640, in-12 ; — 2° *Thomæ A-Kempis de Imitatione Christi libri quatuor;* ibid., 1647, in-12 ; — 3° *deux Lettres touchant le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, publiées avec un avis de Gabriel Naudé sur le factum des Bénédictins;* Paris, 1651, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXV.

VII. **CHIFFLET** (Pierre-François), jésuite, né à Besançon l'an 1592, mort à Paris l'an 1682, professa l'hébreu, la philosophie et l'Écriture sainte. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *de la Pratique quotidienne de l'amour de Dieu et de la dévotion envers la sainte Vierge, les anges et les saints;* Dôle, 1629, in-12 ; — 2° *Scriptorum veterum de fide catholica quinque opuscula ;* Dijon, 1656, in-4° ; — 3° *de Ecclesiæ S. Stephani Divionensis antiquitate;* ibid., 1657, in-8° ; — 4° *Paulinus illustratus, sive appendix ad opera et res gestas S. Paulini, Nolensis episcopi ;* ibid., 1662, in-4°. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Scriptor. eccles.*

CHIGI (Fabio). *Voy.* ALEXANDRE, n° XXII.

CHIGNAN. *Voy.* AGNAN, n° II.

CHILI, république de l'Amérique méridionale. Il y a un archevêché à Santiago, et trois évêchés, l'un à San-Carlos, le second à la Conception, et le troisième à Coquimbo. Pie IX a établi à Rome une légation pour le Chili, qui n'a qu'un chargé d'affaires près le Saint-Siége appartenant à la légation de Madrid. Le Chili n'est régi par aucun concordat.

CHILIASTES. *Voy.* MILLÉNAIRES.

CHILLEAU (Jean-Baptiste **DU**), évêque de Châlons-sur-Saône, né dans le Poitou l'an 1735, mort l'an 1824, fut d'abord aumônier de Marie Leczinska, puis de Marie-Antoinette. Il protesta l'an 1803, avec quarante-huit autres évêques, contre le concordat de 1801 ; mais en 1814 il donna sa démission d'évêque de Châlons, et il signa avec plusieurs de ses collègues la lettre de soumission adressée au Pape le 8 novembre 1816, et imprimée à la suite du concordat de 1817. Il fut alors nommé à l'archevêché de Tours, dont il ne prit possession qu'en 1819. Il fut créé pair de France en 1822. On a de lui : 1° *Lettre pastorale sur le schisme*, 15 décembre 1790 ; — 2° *Instruction pastorale* sur le même objet, avec *un avertissement sur l'élection des évêques constitutionnels d'Autun et de Dijon ;* — 3° *Lettre pastorale* contenant le bref de Pie VI du 13 avril 1791 ; tous ces écrits se trouvent dans la *Collection ecclésiastique* publiée par l'abbé Barruel et par l'abbé Guillon, devenu plus tard évêque de Maroc. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

CHILLIAT (Michel), imprimeur-libraire de Lyon, mort à Paris vers l'an 1698, a édité plusieurs ouvrages qu'on lui avait d'abord attribués, entre autres : *le Triomphe de la miséricorde de Dieu sur un cœur endurci*, ou *les Confessions de l'Augustin de France converti, écrites par lui-même;* Paris, 1682, 1686, in-12 ; — 2° *la Censure des vices et des manières du monde ;* Lyon, 1699, in-12. *Voy.* ibid.

CHILLINGWORTH (Guillaume), théologien anglais, né à Oxford l'an 1602, mort l'an 1644, fut converti par le célèbre jésuite Jean Fisher, qui l'envoya à Douai au collége des Jésuites. De retour dans sa patrie, il rentra dans l'Église anglicane, grâce aux instances de Laud, archevêque de Cantorbéry ; mais il devint suspect aux

diverses sectes religieuses d'Angleterre. On a de lui des *Sermons* en anglais et d'autres écrits; mais son principal ouvrage est : *The religion of Protestants, a safe way to salvation, or an answer to a book entitled : Mercy and Truth, or charity maintained by catholicism;* Oxford, 1638, in-fol.; trad. en français; Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est loin de mériter les éloges que lui ont donnés les anglicans. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de 1742, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHILPÉRIC ou **HELPÉRIC**, moine de Saint-Gall, a composé l'an 980 un *Traité du Calendrier* dont le P. Mabillon a donné la préface dans ses *Analecta*, tom. I, et qui se trouvait en manuscrit à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

CHINCHON (Bernard Perez de), chanoine de l'église collégiale de Valence, né à Gandia au XVIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Mahometanæ;* Salamanque, 1595; — 2° *Miroir de la vie humaine,* en espagnol; Grenade, 1587, in-8° *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr univers.*

CHINE. Les adversaires de la révélation divine ont beaucoup vanté la haute antiquité de la Chine pour combattre la chronologie de Moïse. Ils se sont principalement appuyés sur les documents historiques des peuples chinois, ainsi que sur ses connaissances astronomiques. Il est certain qu'au premier abord les Chinois semblent justifier toutes les prétentions qu'on a fait valoir en faveur de l'antiquité de leur nation. On sait, en effet, qu'ils ont mis de tout temps un soin prodigieux à dresser et à tenir leurs annales. Mais la véritable question n'est pas là; il s'agit plutôt de savoir si on a des preuves suffisantes que leur soin et leur zèle ont eu le succès qu'ils devaient naturellement en attendre; c'est-à-dire s'ils possèdent des annales authentiques sur les temps qui ont précédé l'époque assignée par la Bible à l'origine du monde. Or il est impossible de ne pas se prononcer pour la négative quand on se rappelle que sous l'empereur *Chi-Hoang-Ti*, 213 ans avant Jésus-Christ, tous les livres qui traitaient d'histoire, de philosophie et de morale, furent brûlés par ordre de ce prince; quand on songe aux plaintes si amères faites par les lettrés sur les altérations profondes et sans nombre qu'ont subies les *Kings*, qui sont les livres sacrés et les monuments les plus anciens de la nation; enfin quand on voit Mencius, ce philosophe si vénéré parmi les siens, nous représenter clairement Yao (qui vivait environ 2357 ans avant Jésus-Christ) comme un des premiers chefs du peuple chinois, et la Chine elle-même comme ne commençant à être habitée que sous son règne. — Quant à la science astronomique, sur laquelle on se fonde encore pour faire remonter l'origine des Chinois jusqu'à une époque antérieure à celle que Moïse assigne à la création du monde, on prétend en trouver la preuve dans le *Chou-King,* qui non-seulement rapporte que Yao ordonna en 2357 avant J.-C. à Hi et à Ho de calculer et d'observer les lieux et les mouvements du soleil, de la lune et des autres astres en mentionnant le solstice d'été, et d'apprendre ensuite au peuple le temps et les saisons, etc.; mais qui de plus contient l'observation et l'indication d'une éclipse de soleil qui eut lieu pendant le règne de Tchong-Kong, vers l'an 2159. Si l'on examine sans prévention les passages du *Chou-King* allégués, on ne pourra s'empêcher d'en tirer cette conséquence, que si Yao avait été un astronome digne de ce nom, et si les personnages auxquels il donna ses ordres l'avaient été eux-mêmes, ce prince aurait assurément employé une langue plus astronomique. En second lieu, la nature même de ces ordres et de ces instructions révèle évidemment un peuple qui en est encore à l'état d'enfance. On doit dire la même chose par rapport à l'éclipse solaire; on n'a pas besoin d'être astronome pour observer une éclipse. C'est le cas de répéter, après Delambre, que pour une pareille observation il suffit d'avoir des yeux; mais ce qui dénote un vrai savoir astronomique, c'est de constater, de déterminer et de décrire ce phénomène céleste, comme on le constate, on le détermine et on le décrit ordinairement dans la science. Or il en est tout autrement par rapport à l'éclipse rapportée dans le *Chou-King. Voy.* J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, t. Ier, p. 183 et suiv., où est traitée fort au long la question de l'antiquité du peuple chinois, d'après les écrivains les plus autorisés et les sinologues les plus savants. — Le christianisme a pénétré à la Chine de très-bonne heure; quelques auteurs pensent qu'il y fut porté par l'apôtre saint Thomas, peut-être même par saint Barthélemi ou par quelqu'un de leurs disciples. Arnobe, qui vivait au IVe siècle, dit que le christianisme était établi dans les Indes chez les *Sères* ou Chinois, les Mèdes et les Perses; mais par le manque de missionnaires ou par d'autres causes, il ne paraît pas y avoir subsisté longtemps. Au VIIe siècle les Nestoriens, qui avaient porté leur religion sur la côte de Malabar, dans les Indes, et dans la grande Tartarie, pénétrèrent à la Chine et s'y établirent. En 1580 les Pères Roger et Ricci, missionnaires jésuites, entrèrent à la Chine, et trois ans après obtinrent la permission de s'y établir. En 1715 il y avait dans cet empire plus de trois cents églises et trois cent mille chrétiens. En 1722 l'empereur Yong-Tching publia un édit contre le christianisme, résolut de l'exterminer, et fit exercer contre les chrétiens une sanglante persécution. En 1731 tous les missionnaires furent bannis à Maccao, et depuis 1733 on n'a plus permis à aucun étranger de pénétrer dans l'intérieur de la Chine, et tous les prédicateurs qu'on a découverts ont été mis à mort. Cependant depuis, la persécution s'est ralentie, au moins à certaines époques. En 1625 on déterra dans la ville de *Si-Ngan-Fou* une grande pierre surmontée d'une croix, et portant une grande inscription chinoise au-dessous, et de chaque côté de laquelle on lit de petites inscriptions syriaques en caractères *estranghelo*, du VIIIe siècle de notre ère. Cette pierre est un monument nestorien élevé en 781 de notre ère. L'authenticité de ce monument a été niée par plusieurs critiques protestants, mais elle a été solidement prouvée par De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* tom. LIV, in-12, p. 295 et suiv., par Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. IV, c. IX, § 6; mais surtout par G. Pauthier, qui, dans un *Mémoire* publié en 1857 dans les *Annales de philosophie chrétienne* de M. Bonnety, a examiné et discuté toutes les objections soulevées contre l'authenticité de l'inscription depuis sa découverte jusqu'à nos jours, et a prouvé cette authenticité d'une manière irréfragable, par des preuves extrinsèques, de même qu'il l'a démontrée depuis dans la préface d'un opuscule intitulé *l'Inscription syro-chinoise de Si-Ngan-Fou, monument nestorien élevé en Chine l'an* 781 *de notre ère, et découvert en* 1625; Paris, 1858, in-8°. Ce savant opuscule contient le texte

chinois accompagné de la prononciation figurée, d'une version latine verbale, d'une traduction française de l'inscription et des commentaires chinois auxquels elle a donné lieu, ainsi que de notes philologiques et historiques.

CHINIAC DE LA BASTIDE DU CLAUX (Pierre), né à Alassac dans le Limousin l'an 1741, mort au commencement du XIXe siècle, remplit plusieurs places dans la magistrature. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages d'histoire : 1° *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane, avec un commentaire par M. l'abbé C. de L., au delà des monts, à l'enseigne de la vérité;* 1765, in-12. Cet écrit, imprimé clandestinement, renferme beaucoup de choses contre le Pape et le Saint-Siége, et d'une grande partialité en faveur des jansénistes; — 2° *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau commentaire,* etc.; c'est une défense de l'ouvrage précédent, qui avait été fortement critiqué; — 3° *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat sur la prêtrise;* Paris, 1766, in-4°; — 4° *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaires à l'histoire de l'Église gallicane;* Paris, 1769, in-12; — 5° une nouvelle édition du *Traité de l'autorité du Pape* par Burigny; Vienne (Paris), 5 vol. in-8°; — 6° *Essai de philosophie morale;* Paris, 1802, 5 vol. in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHINOISES (CÉRÉMONIES). On sait combien cette question, qui intéresse l'histoire de l'Église, a été vivement agitée, et comme on a accusé les jésuites missionnaires en Chine d'avoir accordé trop de tolérance aux Chinois sur ce point. Ne pouvant entrer ici dans la discussion, nous nous bornerons à rapporter les justes et sages réflexions suivantes : « De nombreuses chrétientés se formèrent en Chine comme aux Indes, édifiées par les mains de la compagnie (de Jésus), et si d'autres ouvriers entrant plus tard dans la moisson vinrent s'associer à ses travaux, si le même zèle consacré à la même œuvre donna lieu à de fâcheuses dissidences, si enfin l'autorité souveraine du Saint-Siége décida que les Jésuites s'étaient trompés en laissant se mêler aux pratiques du culte chrétien des cérémonies locales qu'ils n'avaient pas crues contraires à l'esprit de la religion, au moins ceux dont la prudence avait failli donnèrent-ils alors un touchant exemple d'humble et filiale obéissance. Après avoir soutenu sur un point obscur et contesté leur sentiment, parce qu'ils le jugeaient utile et vrai, on les vit, dès que Rome eut parlé, s'incliner silencieusement et se conformer à sa décision..... Telle fut exactement la part des Jésuites dans la question des cérémonies chinoises et des rites malabares (De Ravignan, *de l'Existence et de l'Institut des Jésuites,* 1844, p. 141 et 142, in-8°). » *Voy.* l'abbé J.-F.-O. Luquet, *Lettres adressées à Mgr l'évêque de Langres sur la congrégation des Missions Étrangères;* Paris, 1843, in-8°. L'*Encyclopédie catholique.*

CHIO ou **SCIO**, île de la mer Égée dans laquelle est une ville du même nom. Cette ville est épisc. dans la province des Cyclades, au diocèse d'Asie et sous la métropole de Rhodes. Le premier de ses évêques grecs assista au concile de Chalcédoine, et l'an 1363 le Pape y établit un évêque latin. Saint Paul vit Chio en se rendant de l'Illyrie à Jérusalem. *Voy.* Actes, XX, 15. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 69. Richard et Giraud.

CHIOCCARELLI (Barthélemy), historien napolitain, né l'an 1580, mort l'an 1646, a laissé : 1° *Antistitum Ecclesiæ neapolitanæ catalogus, ab apostolorum tempore ad annum* 1643; in-fol.; — 2° *de Illustribus Scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum* 1646 *floruerunt;* ouvrage posthume; Naples, 1780-1781, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

CHIONIE, sœur de sainte Agape et de sainte Irène, martyres. *Voy.* AGAPE, n° III.

CHIOZZA ou **CHIOGGIA** (*Clodia*), ville épisc. d'Italie située à vingt-cinq milles de Venise, sur le rivage de la mer, érigée au Xe siècle. L'an 1110 le siége épiscopal de Malamocca y fut transféré. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 73. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 99 et suiv.

I. **CHIRINOS** (Jean), religieux trinitaire, né à Grenade au XVIe siècle, a été conseiller juge de la foi dans cette ville et à Cordoue. Il a publié : *Sumario de las persecuciones que ha tenido la Iglesia desde su principio;* Grenade, 1593, in-4°. *Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHIRINOS** (Pierre), jésuite, né à Ossuna l'an 1556, mort à Manille l'an 1634, passa la plus grande partie de sa vie aux îles Philippines. Dans un de ses voyages en Europe il fit imprimer une relation des travaux des Jésuites dans ce pays; elle est intitulée : *Relacion de Filipinas, y de lo que en ellas ha hecho la compania de J. H. S.;* Rome, 1604, in-4°. *Voy.* ibid.

III. **CHIRINOS DE SALAZAR** (Ferdinand), jésuite, né à Cuença, mort l'an 1640, fut prédicateur de Philippe IV. On a de lui : 1° *Expositio in Proverbia Salomonis;* Paris, 1619, in-fol.; — 2° *Defensio pro immaculata Deiparæ Virginis conceptione;* Alcala, 1618; Cologne, 1621 et 1622; Paris, 1625; — 3° *Practica de la frequente comunion;* Madrid, 1622, in-8°. *Voy.* ibid.

CHIROMANCE ou **CHIROMANCIE** (*Chiromancia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *main* et *divination,* parce que la chiromancie est l'art de juger des inclinations d'une personne et de prédire ce qui doit lui arriver par l'inspection des lignes de la main. On ne peut exercer cet art ni consulter ceux qui l'exercent sans péché mortel; dans quelques diocèses ce cas est réservé. Les canons prononcent la peine d'une suspense perpétuelle contre les clercs qui vont consulter les devins, les magiciens, de quelque nature que ce soit. Par conséquent tout clerc qui consulterait un chiromancien encourrait cette peine. Cependant elle pourrait être mitigée s'il était prouvé qu'il y a eu de la part du coupable plus d'inadvertance et de simplicité que de malice. *Voy. Concil. Tolet. IV, can. Si quis, caus.* 26, *quæst.* 5. Alexand. III, *cap. Ex tuarum, extra, de Sortilegiis.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CHIROMANCIEN, celui qui prédit l'avenir ou le tempérament d'une personne par l'inspection de la main de cette personne. *Voy.* l'art. précédent.

CHIRONIS. *Voy.* CHERSONÈSE, n° II.

CHIROTONIE, mot dérivé du grec, et qui signifie *l'action d'étendre les mains.* Les auteurs ecclésiastiques ont employé ce mot pour désigner l'élection faite par le suffrage du peuple, mais plus particulièrement pour signifier l'imposition des mains qui se fait dans l'ordination des clercs et pour l'ordination même. *Voy.* saint Chrysostome, *Homélie XIV* sur les *Actes.* Philostorge, *Histor.*, l. X.

CHIRURGIE (*Chirurgia*). L'exercice de la chirurgie est défendu aux clercs qui sont dans les

ordres, sous peine d'encourir l'irrégularité. Et bien qu'aux termes des canons cette défense semble ne s'appliquer qu'aux ecclésiastiques qui sont dans les ordres sacrés et aux opérations chirurgicales qui se font avec adustion et incision, de graves auteurs pensent qu'elle s'étend à toute opération de chirurgie, et tous conviennent qu'elle atteint les minorés qui sont pourvus d'un bénéfice suffisant. Ainsi tout ecclésiastique qui se trouve dans ces conditions encourt l'irrégularité lorsqu'une personne meurt à la suite d'une opération chirurgicale qu'il lui a faite, quand même la personne mourrait sans qu'il y ait de sa faute. Les laïques, au contraire, peuvent recevoir les ordres sans dispense, quoique des personnes soient mortes par suite de leurs opérations, pourvu qu'ils n'aient péché ni par ignorance ni par négligence. *Voy. Concil. Later. general. IV, sub Innoc. III.* Panorme, in cap. *Tua nos.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad verb. CLERICUS, art. III, XXI, LXXVIII. Schmatzgrueber, l. III, t. L, n. 45, 46. Reiffenstuel, l. III, tit. L, n. 16. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 105, 106.

CHISUME, ville épisc. des Jacobites, au diocèse d'Antioche, dans la Syrie, située entre Alep et Édesse. Elle a eu cinq évêques connus; le premier, Siméon, siégeait l'an 1075. *Voy.* Assemani, *in Diss. de Monoph.*, tom. II. Richard et Giraud.

CHITTO. *Voy.* CITHRON.

CHIUSI (*Clusium*), ville épisc. d'Italie, près du lac de Chiana, située sur les frontières de l'État ecclésiastique. Cet évêché, établi dès le ve siècle, ne dépendait d'abord que du Saint-Siége, mais Pie II le soumit à la métropole de Sienne. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. III, p. 667. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 115 et suiv.

CHLADNI ou **CHLADNY, CHARDENIUS** (Martin), théologien protestant, né à Cremnitz l'an 1669, mort à Wittemberg l'an 1725, professa la théologie dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertatio de Ecclesiis Colchicis, earumque statu, doctrina et ritibus;* Wittemberg, 1712, in-4°; — 2° *Dissertatio theologica quæ revelationes Brigittæ excutit;* ibid., 1715, in-4°; — 3° *de Fide et ritibus Ecclesiæ græcæ hodiernæ;* — 4° *de Diptychis veterum;* — 5° *Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CHLOÉ, nom d'une femme corinthienne qui fit avertir saint Paul des divisions qui régnaient à Corinthe à l'occasion de Céphas, d'Apollon et de lui. *Voy.* I Corinth., I, 11.

CHOARA. *Voy.* CORADA.

CHOBAR, fleuve d'Assyrie qui se décharge dans l'Euphrate, au haut de la Mésopotamie. Ézéchiel était sur ce fleuve lorsque Dieu le favorisa de vision et de l'inspiration divine. *Voy.* Ézéchiel, I, 1, 3; III, 15, etc.

CHODCHOD, mot qu'on lit dans la Vulgate, Ézéchiel, XXVII, 16; l'hébreu porte *Chadchod.* Le même mot se trouve dans le texte hébreu d'Isaïe, LIV, 12; mais ici saint Jérôme l'a traduit par *jaspe.* En commentant le premier passage, le savant Père avoue qu'il n'a pu en découvrir la signification. Le traducteur grec était aussi embarrassé, puisqu'il s'est borné à le transcrire au lieu d'en donner la traduction. D'après l'étymologie, *Chodchod* exprime quelque chose de très-brillant, scintillant. Il est donc très-probable qu'il faut l'entendre du *rubis.*

CHODORLAHOMOR, roi des Élyméens ou Élamites, c'est-à-dire Perses. Il fut l'un des quatre rois ligués contre les cinq de la Pentapole, et vaincus par Abraham. *Voy.* Genèse, XIV, 1, 2 et suiv.

CHOEREZ (Antoine), franciscain, né à Milan, mort l'an 1684. Ses principaux écrits sont : 1° *Herois Alcantarentis virtutes;* Crema, 1670, in-4°; — 2° *Disinganno del mondo;* Milan, 1674, in-8°; — 3° *Vita di S. Fausto, martire;* ibid., 1674, in-8°; — 4° *Trionfi del rosario;* ibid., 1677; — 5° *Vita di S. Rosa di Viterbo;* ibid., 1681, in-8°; — 6° plusieurs autres ouvrages de piété restés inédits. *Voy.* Argellati, *Biblioth. Scriptor. Mediol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHŒROGRYLLE, mot par lequel les Septante et la Vulgate ont rendu l'hébreu *Schâphân.* Or le Chœrogrylle est le *mus jaculus* de Linné, et peut-être le *jerbouh* des Arabes, c'est-à-dire une espèce de rat gros comme le lapin. Moïse a classé le Chœrogrylle parmi les bêtes impures dont il n'était pas permis de manger. *Voy.* Levit., XI, 5. Deutéron., XIV. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 69, 3e édit.

I. **CHŒUR** (*Chorus*), partie principale de l'église, entre la nef et le sanctuaire, et quelquefois derrière le sanctuaire, où sont placés le clergé et les chantres. Il y avait autrefois dans les églises deux chœurs : l'un, entre la nef et le sanctuaire, était celui des chantres, et était appelé *schola cantorum*; l'autre, au delà de l'autel; au fond de ce dernier se trouvait le trône épiscopal. Les canons n'ont jamais permis l'entrée du chœur aux femmes. C'est donc par abus qu'on en voit dans certaines églises y prendre place pendant les offices publics. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 54 et suiv. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, fait de très-justes réflexions sur la présence de soldats armés dans le sanctuaire aux jours des plus solennels. On trouve de semblables réflexions dans Richard et Giraud.

II. **CHŒUR**, dans les paroisses, est un certain nombre de prêtres qui disent l'office au chœur. Dans les chapitres, on appelle le *chœur* les chanoines et les dignités, dans lesquels ne sont pas compris les chantres et les chapelains, quoiqu'ils soient prêtres et qu'ils soutiennent le chant du chœur. Dans les monastères, le chœur est composé des religieux et des religieuses qui chantent au chœur. Enfin, les enfants de chœur sont de jeunes enfants qui portent les chandeliers et qui chantent les versets dans le chœur de musique.

III. **CHŒUR**, en terme de théologie, signifie un ordre ou rang de quelques-unes des hiérarchies des anges. *Voy.* ANGE, n° I.

CHOIN (Louis-Albert-Joly de), évêque de Toulon, né à Bourg, en Bresse, l'an 1702, mort l'an 1759, fut d'abord grand vicaire de Nantes. Nommé à l'évêché de Toulon, il rappela par son zèle les premiers temps de l'Église, introduisit de sages réformes dans son diocèse, et témoigna toujours la charité la plus ardente. Il a laissé, outre un grand nombre de mandements : *Instruction sur le Rituel;* Lyon, 1778, 3 vol. in-4°; Besançon, 1828, 6 vol. in-8°. C'est une source abondante d'instruction pour les ecclésiastiques engagés dans le saint ministère. *Voy.* Feller.

CHOISEUL-DUPLESSIS-PRASLIN (Gilbert de), évêque de Comminges, puis de Tournai, né vers l'an 1613, mort à Paris l'an 1689. Dans le premier de ces deux diocèses il établit des séminaires, réforma le clergé et se dévoua au soulagement des pestiférés. Outre de nombreuses Oraisons funèbres, il a laissé : 1° *Éclaircissement touchant le sacrement de pénitence;* Lille, 1679, in-12; — 2° *Mémoires touchant la religion;* Paris, 1681-1685, 3 vol. in-12; — 3° *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge;* Tournai, 1711, in-12;

— 4° *Traduction française des psaumes, des cantiques et des hymnes de l'Église*, réimprimée plusieurs fois; — 5° plusieurs autres ouvrages qui ont été mis à l'*Index*, tels qu'une *Ordonnance sur la publication faite dans le synode diocésain de Comminges le* 9 *octobre* 1652, de la *Constitution* du pape Innocent X (Decr. 23 aprilis, 1654). — *Epistola ad D. Martinum Steyaert de Potestate Ecclesiastica* (Decr. 13 oct. 1688). *Voy.* Feller. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

CHOISI ou **CHOISY** (François-Timoléon de), de l'Académie française, né à Paris l'an 1644, mort l'an 1724, reçut les ordres sacrés à Siam, où il avait été envoyé comme ambassadeur; à son retour en France, on le nomma grand doyen de la cathédrale de Bayeux. Il a publié : 1° la *Vie de David, avec une interprétation des Psaumes;* — 2° la *Vie de Salomon ;* in-12 ; — 3° l'*Histoire de l'Eglise ;* 1723, 11 vol. in-4° ; — 4° *Quatre Dialogues sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur sa providence et sur la religion;* Paris, 1684; — 5° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Feller, ibid.

CHOIX, élection de Dieu. Dieu a choisi Abraham pour se faire connaître à lui d'une manière plus parfaite qu'aux autres hommes; il a choisi la postérité de ce patriarche pour en faire son peuple particulier; il nous a choisis nous-mêmes pour nous rendre par le baptême ses enfants adoptifs. Or, selon les incrédules, il y a dans ce choix un trait de partialité, une aveugle prédilection et même une injustice. Sans doute, si la grâce que Dieu a faite à Abraham avait dérogé en quelque chose à celles qu'il accordait aux autres hommes; si, en adoptant les Israélites, il avait abandonné absolument les autres peuples; si les grâces dont il a daigné nous combler diminuaient la mesure de celles qu'il veut départir aux infidèles, la plainte des incrédules aurait quelque fondement. Mais il en est tout autrement. Dieu a donné à tous les hommes, sans exception, les moyens de le connaître, et il n'a tenu qu'à eux de l'adorer. Car l'Écriture nous atteste que Dieu s'est révélé et manifesté à tous les hommes par les ouvrages de la création, par les lumières de la raison, par les leçons de leurs premiers pères, par le témoignage de la conscience, par les bienfaits et les châtiments qu'il leur a départis. Ainsi les incrédules n'ont aucun droit de supposer que Dieu a délaissé, abandonné, méconnu aucune de ses créatures. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **CHOKIER-SURLET** (Érasme), jurisc. de Liége, mort l'an 1625, a laissé, outre son *Tractatus de advocatis feudalibus*, un autre traité intitulé : *Tractatus de Jurisdictione ordinarii in exemptos, et horum ab ordinario exemptione;* Cologne, 1629, 2 vol. in-4°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Denys-Simon, *Biblioth. hist. des auteurs de droit.*

II. **CHOKIER-SURLET** (Jean-Ernest), frère du précédent, né à Liége l'an 1571, mort l'an 1650, prit le grade de docteur en l'un et l'autre droit à Orléans, et devint vicaire général de l'évêque de Liége. On a de lui : 1° *Erotemata materiam indulgentiarum et Jubilæi concernentia;* Liége, 1626; — 2° *Vindiciæ libertatis ecclesiasticæ;* ibid., 1630, in-4°; — 3° *Parænesis ad hæreticos nostri temporis, ad alios ecclesiæ mastiges ;* ibid., 1634, in-4° ; — 4° *de Permutatione beneficiorum;* Rome, 1700, in-fol.; — 5° d'autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* André-Valère, ibid.

CHOLHOZA, père de Sellum. *Voy.* II Esdr., III, 15.

CHOLIN (Pierre), de Zug, en Suisse, mort en 1542, fut précepteur de Théodore de Bèze. Il était très-versé dans la langue grecque. On lui doit une traduction du grec en latin des livres de la Bible, que les protestants appellent apocryphes, c'est-à-dire les deutérocanoniques. Il a eu part avec Léon de Juda, Bibliander, Pélican et R. Gauthier, à la Bible de Zurich, chargée de notes littérales et de scolies sur les marges. Il faut remarquer que les ouvrages de Cholin sont dans l'*Index* de Clément VIII.

CHOLON. *Voy.* HÉLON.

CHOMA, ville de Lycie, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Myre. Pion, le premier de ses trois évêques connus, assista au Ier concile de Constantinople. *Voy.* Richard et Giraud.

CHÔMÉE (Fête). On appelle en France *chômées* les fêtes auxquelles il y a obligation pour les fidèles de s'abstenir d'œuvres serviles et d'assister à la Messe; et pour les curés d'appliquer à leurs paroissiens les fruits du saint sacrifice.

CHOMOARA, CHOMOCARA. *Voy.* CORADA.

CHOMPRÉ (Pierre), licencié en droit, né l'an 1698, mort à Paris l'an 1760, a laissé, outre de nombreux travaux sur la langue latine : *Dictionnaire abrégé de la Bible pour la connaissance des tableaux historiques tirés de la Bible même*, et aussi de Flavius Joseph; 1755, in-12; il a été revu et augmenté par Petitot; 1806, in-8° et in-12. On a prétendu que cet ouvrage était de son fils, Nicolas Maurice. *Voy.* Feller.

CHONAD ou **CSANAD** (*Canadium, Cœnadium, Csanadium*), ville épisc. de la haute Hongrie, érigée en évêché suffragant de la métropole de Colocza par le roi saint Étienne, vers l'an 1000. *Voy. Hist. et descript. du royaume de Hongrie*, l. III. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 54. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 118 et suiv.

CHONE, CHONÆ. *Voy.* COLOSSE.

I. **CHONENIAS**, maître de la musique du temple sous le roi David. *Voy.* I Paralip., XV, 22.

II. **CHONENIAS**, frère de Séméï, proposés tous les deux par le roi Ézéchias pour recevoir les offrandes du peuple dans le temple. *Voy.* II Paralip., XXXI, 13.

CHOPIN ou **CHOPPIN** (René), célèbre jurisconsulte, né au Bailleul l'an 1537, mort à Paris l'an 1606, fut reçu docteur à l'âge de dix-sept ans et obtint les plus grands succès au barreau. Outre des ouvrages sur le droit civil, il a laissé : 1° *Oraison pour le clergé de France;* Paris, 1590, in-4° ; — 2° *Monasticon, seu de jure cœnobiorum libri II;* Paris, 1601 et 1610, in-fol.; trad. en français; Paris, 1619, in-4°. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist.* Denys-Simon, *Biblioth. des aut. de droit;* Paris, 1692, tom. Ier. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CHOQUES, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Omer, fut d'abord bâtie, l'an 1100, dans le bourg dont elle porte le nom; mais elle fut ruinée, et on la reconstruisit près de Béthune l'an 1181. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 518. Richard et Giraud.

I. **CHOQUET**, récollet, vivait à la fin du XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Abrégé de la vie et des miracles de saint Gery ;* Dornick, 1662, in-4°; — 2° *Chronique raccourcie des évêques de Cambrai*, insérée dans l'ouvrage précédent. On ne sait pas si ce personnage n'est pas le même que Romain Choquet, récollet, qui vivait à la même époque, et auquel on attribue une *Vie de saint Ay;* Mons, 1640, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHOQUET** (François-Hyacinthe), dominicain, né à Lille, mort à Anvers l'an 1645, professa successivement à Louvain, à Douai et à Anvers. Il était doué d'un jugement subtil et d'un esprit profond. On lui doit : 1° *S. Belgii Ordinis Prædicatorum, iconibus in ære incisis, ornati;* Douai, 1618, in-8°; — 2° *de Origine gratiæ sanctificantis,* etc.; ibid., 1628, in-4°; — 3° *de Missione aquæ in calice Eucharistico, ejusdemque in Christi sanguinem conversione opusculum theologicum; —* 4° *de Confessione per litteras seu internuncium, dissertatio theologica;* 1623; — 5° plusieurs autres écrits dont Richard et Giraud ont donné la liste complète, et parmi lesquels se trouve *Mariæ Deiparæ in Ordinem Prædic. viscera materna;* ouvrage condamné par l'*Index* avec les mots *Donec corrigatur.* (Decr. 22 janv. 1642.) *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 545.

CHORABA. *Voy.* BAHURIM.

CHORACHISAR. *Voy.* CORYQUE.

CHORAMON. *Voy.* BAHURIM.

I. **CHORÉVÊQUE** (*Chorepiscopus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *région, contrée* et *évêque.* Les chorévêques étaient des prêtres qui, en vertu d'une juridiction supérieure à celle des autres prêtres, exerçaient la plupart des fonctions épiscopales dans les bourgades et les villages où ils étaient envoyés par les évêques. Cependant il y a des auteurs qui pensent que dans les temps ils ont été de véritables évêques. Il n'est pas fait mention de chorévêques en Orient avant les conciles d'Ancyre, de Néocésarée et de Nicée, tenus au commencement du IVe siècle, et en Occident, avant le concile de Riez, tenu l'an 439. Il n'y a plus aujourd'hui de chorévêques; leurs fonctions sont passées aux archiprêtres et aux archidiacres. *Voy.* Bellarmin, *de Clericis,* c. XVII. Vuitasse, *de Ordine,* tom. II, p. 255 et suiv. La Combe, *Recueil de jurisprud.* Phillips, *Principes généraux de droit ecclés.,* t. II, p. 79, trad. de l'abbé Crouzet. Barbosa, *de Jure ecclesiastico,* l. I, c. XVI. Thomassin, *Discipline de l'Église,* part. I, l. I, c. XVIII. Le *Dict. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

II. **CHORÉVÊQUE**, premier chantre. *Voy.* ce mot, n° I.

CHORISTE (*Choro stans*). On appelle *choristes* ceux qui font la fonction de chantres. *Voy.* CHANTRE, n° I, et CHANTRES.

CHORRÉENS ou **HORRÉENS**, peuples qui furent les premiers habitants du pays de Séhir, que les Iduméens occupèrent ensuite. Ils étaient déjà puissants du temps d'Abraham. Les enfants d'Ésaü firent la conquête de Séhir ou se mêlèrent aux Horréens, avec lesquels il n'ont plus fait qu'un seul peuple. *Voy.* Genèse, XIV, 6; XXXVI, 20, 21, etc. Deutéron., II, 12, etc.

CHORSABIA. *Voy.* CORSABACHE.

I. **CHOSES DE DROIT DIVIN** sont celles qui n'appartiennent à personne, et qui ne peuvent tomber dans le domaine des particuliers, comme les choses sacrées, les choses religieuses et les choses saintes. Les choses sacrées sont celles qui sont solennellement consacrées à Dieu, comme les temples, les vases sacrés, etc.; les choses religieuses sont les lieux qui servent à la sépulture des morts, et dont il n'est pas permis de faire un usage profane. Les choses saintes sont celles que les lois mettent à l'abri des injures des hommes, en établissant des peines contre ceux qui les violent et manquent au respect qui leur est dû.

II. **CHOSES SACRÉES** chez les Hébreux. Comme les chrétiens, les Hébreux regardaient comme choses sacrées toutes les choses données et consacrées à Dieu, et il n'était pas permis d'y toucher sans commettre un sacrilége. Parmi ces choses, on distingue surtout les sacrifices, les premiers-nés, les prémices et les dîmes, le serment, les vœux, les prières et la liturgie. *Voy.* tous les auteurs qui ont traité des antiquités des Hébreux. J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. II.

CHOUETTE. *Voy.* HIBOU.

CHOU-KING, livre sacré des Chinois et le plus vénéré parmi eux, et dont l'auteur est Confucius. On l'a allégué pour détruire l'autorité de la chronologie de la Genèse. *Voy.* CHINE.

I. **CHRÊME** (*Sacrum Chrisma*), huile consacrée par l'évêque le Jeudi saint pour administrer certains sacrements; il y en a de deux sortes : l'un fait avec de l'huile et du baume, et qui sert au Baptême, à la Confirmation et à l'Ordre; l'autre est de l'huile consacrée : elle sert pour administrer l'Extrême-Onction. Les curés sont obligés de se pourvoir tous les ans du chrême qui a été nouvellement consacré le Jeudi saint par l'évêque, et ils doivent brûler l'ancien. *Voy.*, pour les diverses questions relatives au saint Chrême, *Decretales,* l. III, tit. 44. Fabianus, *in Can. litteris* 18, *de consecr., dist.* 3, au mot CHRISMA. D. Macri *Hierolexicon.* Zerola, *Praxis episcopalis.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Jacobus de Graffius, *Consil.,* tom. I, l. I. Constantinus, *in Censura Orient. eccles.* Petrus Canisius, *in Opere Catechist.* Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.,* réfute l'erreur de La Croze sur le sens que les Arméniens attachent au saint Chrême. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **CHRÊME DE BOURGES**, nom que l'on a donné à Bourges à la juridiction spirituelle de l'archevêque, dans la circonscription de laquelle il a droit de distribuer le saint Chrême aux curés.

CHRÉMEAU (*Chrismale, Fascia*), petit bonnet qu'on met sur la tête des enfants que l'on baptise, après qu'on leur a appliqué le saint Chrême. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CHRISMALE.

CHRÉTIEN. Ce mot, pris adjectivement, se dit de ce qui est conforme à la loi de Jésus-Christ. Les rois de France portaient le titre de rois *très-chrétiens,* prérogative dont on fait remonter l'origine jusqu'à Childebert.

I. **CHRÉTIENS** (*Christiani*), ceux qui, étant baptisés, font profession de suivre la doctrine de Jésus-Christ. Saint Luc nous apprend que ce nom fut donné pour la première fois dans Antioche aux disciples de Jésus-Christ, l'an 43 (Act. des Apôtr., XI, 26). Avant ce temps on les avait appelés *ceux de la voie,* ou simplement *disciples.* On les appelait encore *Nazaréens,* parce que Jésus-Christ était de Nazareth. *Voy.* tous les apologistes de la religion chrétienne. D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CHRISTIANI. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théolog.* L'*Encyclop. cathol.,* où on discute et réfute les objections des rationalistes du jour contre les chrétiens.

II. **CHRÉTIENS** ou **CHRISTIANS**, secte de la famille baptiste qui prit naissance vers 1804, à Portsmouth dans le New-Hampshire, aux États-Unis, par suite de la prédication du ministre baptiste Elias Smith. Ces sectaires ne veulent prendre d'autre titre que celui de *chrétiens* proprement dits, et ils n'exigent d'autre preuve de foi qu'une déclaration d'adhésion à la religion chrétienne. Ils rejettent la plupart des dogmes, notamment la Trinité; ils ne baptisent

que les adultes, et sont entièrement indépendants de toute autorité, sauf la juridiction officieuse d'une assemblée officieuse.

III. **CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN**, secte de chrétiens répandue à Balsara et dans les villes voisines. On croit qu'ils ont d'abord habité le long du Jourdain, où saint Jean baptisait. Ils célèbrent une fête qui dure cinq jours, et pendant laquelle on baptise dans les rivières ceux qui sont à baptiser. Ils ne reconnaissent pas le mystère de la sainte Trinité; ils observent le dimanche, n'ont ni jeûne ni pénitence, et croient qu'ils seront tous sauvés. *Voy.* Tavernier, *Voyages*, tom. Ier.

IV. **CHRÉTIENS DE LA CEINTURE.** *Voy.* CEINTURE, no III.

V. **CHRÉTIENS DE SAINT THOMAS** ou **DE SAN THOMÉ**, anciens chrétiens de la presqu'île de l'Inde où, suivant la tradition du pays, l'apôtre saint Thomas a porté la foi. Ils sont Nestoriens, et ont leur patriarche à Babylone. Depuis l'établissement des Portugais dans les Indes, les Papes ont souvent envoyé des missionnaires à ces chrétiens; celui qui a le plus travaillé à les réunir à l'Église romaine est Alexis de Ménèzes, archevêque de Goa et primat de l'Orient. Il assembla un synode l'an 1599, et, ayant gagné plusieurs prêtres nestoriens, il les fit renoncer au nestorianisme; il régla aussi la discipline et les rites sur la pratique de l'Église romaine. *Voy.* Maffée, *Hist. indic.*, l. I, II, VI, VIII. Bouhours, *Vie de saint François Xavier*, l. I et III. Moni, *Hist. de la croyance et des contrées des nations du Levant. Hist. orient. des progrès d'Al. Ménèses, en la réduct. des chrét. de Saint-Thomas;* Bruxelles, 1609, in-8o.

I. **CHRÉTIENTÉ**, terme générique qui comprend tous les chrétiens répandus sur la surface de la terre, et considérés comme professant la religion de Jésus-Christ, sans aucun égard aux différentes opinions qui peuvent les diviser. Mais dans les premiers siècles de l'Église on ne regardait pas les hérétiques comme faisant partie de la chrétienté, puisque Tertullien, saint Jérôme, saint Athanase, Lactance, deux édits : l'un de Constantin, l'autre de Théodose, et le concile de Sardique, leur refusent le titre de chrétien. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

II. **CHRÉTIENTÉ** signifiait autrefois *le clergé;* on appelait *cour de chrétienté* une juridiction ecclésiastique et le lieu où elle se tenait. Il y a encore des diocèses où les doyens ruraux se nomment *doyens de chrétienté.*

CHRISMAL (*Chrismale*), vaisseau dans lequel les anciens moines portaient sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades quand ils sortaient. Ces moines nommaient aussi chrismal le vaisseau dans lequel ils portaient l'Eucharistie; car ils la portaient en voyage. Chrismal signifiait aussi quelquefois un reliquaire; il se prenait même dans le sens de *chrémeau. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 477. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. CHRISMALE.

CHRISMATION (*Chrismatio*), action d'imposer le saint chrême, cérémonie par laquelle le ministre de l'Église applique le saint chrême à ceux qu'il baptise ou qu'il confirme. La chrismation ne se dit que du baptême et de la confirmation; on dit *onction* pour l'Ordre et l'Extrême-Onction. *Voy.* CONFIRMATION, *Matière de la Confirmation.*

I. **CHRIST** (Christus), nom dérivé du grec, et qui signifie *oint.* Les Juifs attendaient leur libérateur sous le nom de l'*Oint*, ou du *Messie*, par excellence, témoignant par là qu'il devait réunir dans sa personne les qualités de roi, de prophète et de grand prêtre, parce qu'on donnait l'Onction sainte aux rois, aux prophètes et aux grands prêtres. *Voy.* JÉSUS-CHRIST, MESSIE.

II. **CHRIST** (*Christi crucifixi effigies, imago*), crucifix, image de Jésus-Christ crucifié. *Voy.* CRUCIFIX.

III. **CHRIST**, Ordre militaire de Livonie fondé l'an 1205 par Albert, évêque de Riga, pour mettre les nouveaux chrétiens à l'abri des attaques des païens. Ils firent donc entre les mains de cet évêque les vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance, et celui de poursuivre les infidèles de Livonie. Le pape Innocent III confirma cet Ordre. *Voy.* Longin, *Hist. polon.*, l. VIII. Hermant, *Hist. des religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie,* p. 139 et suiv.

IV. **CHRIST (ORDRE DU)**, Ordre militaire fondé sur les ruines de celui des Templiers, l'an 1318, par Denis Ier, roi de Portugal, pour défendre ses États contre les Maures. Jean XXII confirma cet Ordre l'an 1319, et lui donna la règle de Saint-Benoît avec les constitutions de Cîteaux. Il y a en Italie un ordre militaire du même nom; il a été institué par Jean XXII, et agrégé à celui de Portugal. *Voy.* Angel. Manriq., *Annal. Ord. Cisterc.* Chrysost. Henriq., *Regal. const. Ord. Cisterc.* Andreas Mendo, *de Ordin. milit.* Carvalho, *Elucidat. Ordin. lusitan.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VI, p. 72. Hermant, *ibid.*, p. 223 et suiv.

I. **CHRISTIANISME** (Le). La doctrine que Jésus-Christ a donnée à ses apôtres, qu'ils ont eux-mêmes transmise à leurs successeurs et à leurs disciples, l'Évangile, en un mot, les vérités saintes qu'il contient et le culte qu'il prescrit, est ce qu'on appelle le christianisme ou la religion chrétienne : religion divine dans sa préparation, dans ses bases, dans son auteur, dans ses témoins, dans son établissement, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa conduite, dans ses effets; religion par conséquent la seule véritable. L'existence de Dieu, la création du monde dans le temps, l'immortalité de l'âme, le péché originel, la promesse d'un libérateur annoncé à un peuple choisi de Dieu, la révélation faite à ce peuple et contenue dans les Livres saints, les miracles de Moïse, les prophéties, la venue du Messie, sa divinité, ses prédications, sa mort, sa résurrection, l'accomplissement de ses promesses, l'établissement de son Église, sont comme les fondements du christianisme, qui perfectionne la religion naturelle et affranchit l'homme du joug des cérémonies que la loi ou la religion judaïque lui imposait, sans pouvoir le conduire par elle-même au salut. *Voy.*, dans les théologiens, le *Traité de la religion.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé J. Barthélemy, qui dans l'*Encyclop. cathol.* donne un excellent résumé du christianisme, présente, sans négliger aucune partie, son dogme, sa morale, sa liturgie, ses bienfaits ou son histoire, repousse les attaques anciennes et nouvelles dirigées contre lui, montre que, de même qu'il a suffi à tous les besoins du passé, il suffira encore à tous les besoins de l'avenir, et termine son article par une longue liste d'apologistes de la religion chrétienne, liste qui commence à Tertullien et finit à Droz, l'auteur des *Pensées sur le christianisme.*

II. **CHRISTIANISME RATIONNEL**, espèce de déisme né en Angleterre, et dont les principaux fauteurs furent Kippis, Pringle, Hopkins,

Enfield et Toulmin. David Williams, qui s'intitula *prêtre de la nature*, ouvrit à Londres sa chapelle, où il se déchaîna contre toutes les institutions religieuses qui ont la révélation pour base. Mais après quatre ans seulement d'existence cette secte disparut, parce qu'un assez grand nombre de ses partisans arrivant graduellement du déisme à l'athéisme, quittèrent une institution devenue pour eux sans objet. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CHRISTIANOCATÉGORE (*Christianocategorus*), nom que saint Jean Damascène donne à certains hérétiques qui adoraient les images de la sainte Vierge et des saints; ce mot signifie *accusateurs de chrétiens.*

CHRISTIANOPOLIS, autrefois *Mégalopolis*, et aujourd'hui *Leondari*, ancien siége épisc. dans la Laconie, près du fleuve Alphée; il est éloigné environ de quarante milles de Lacédémone. Gérard, son premier évêque, mourut l'an 1392. *Voy.* Richard et Giraud.

CHRISTIANS. *Voy.* CHRÉTIENS, n° II.

I. **CHRISTIANUS CRACIUS.** *Voy.* ADRICOMIUS.

II. **CHRISTIANUS MASSEUS.** *Voy.* MASSÉ.

CHRISTIE (Thomas), né à Montrose en Écosse l'an 1761, mort à Surinam en 1796, étudia le commerce, la médecine, et enfin les lettres et les sciences. En 1788, il commença à publier *Analytical Review*. On a de lui : *Miscellanies philosophical, medical, and moral;* 1789; mélanges qui contiennent divers ouvrages, entre autres des *Observations sur les premiers chrétiens;* l'auteur y prouve que les Pères de l'Église n'étaient nullement ennemis de la philosophie et des sciences humaines. *Voy.*, pour les autres parties des *Miscellanies*, l'*Encyclop. cathol.* et la *Nouv. Biogr. génér.*

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), jurisc., né à Saint-Claude l'an 1744, mort l'an 1799, a laissé, entre autres ouvrages : *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes*, etc.; Neufchâtel, 1772, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHRISTINE, vierge et martyre, née dans la petite ville de Tyr en Toscane, vivait au IIIe ou au IVe siècle. L'Église l'honore le 24 juillet. *Voy.* Richard et Giraud.

CHRISTMAN (Jacques), né à Johannisberg l'an 1554, mort l'an 1613, professa l'hébreu, la logique et l'arabe. Il a laissé : 1° *Disputatio de anno, mense, et die Passionis Dominicæ;* Francfort, 1594, in-4°; — 2° *Kalendarium Palestinorum et univers. Judæorum ad annos XL supput.; auct. R. Ori, fil. Simeonis, ex hebr. in lat. versum, cum scholiis;* — 3° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr génér*

CHRISTOLYTES (*Christolyti*), hérétiques du VIe siècle, ainsi nommés parce qu'ils séparaient la divinité de Jésus-Christ de son humanité. Ils soutenaient que le Fils de Dieu, en ressuscitant, avait laissé dans les enfers son corps et son âme, et qu'il n'était monté au ciel qu'avec sa divinité. Saint Jean Damascène est le seul qui en parle. *Voy.* Sanderus, *Hæres.* 107. Gautier, *Chronique*, VIe siècle.

CHRISTOMAQUES, mot dérivé du grec, et qui signifie *adversaires du Christ;* c'est le nom que donne saint Athanase à tous ceux qui ont erré sur la nature ou la personne de Jésus-Christ. *Voy.* Athanasius, *Lib. de decret. synod. Nicœn.*

I. **CHRISTOPHE** (*Christophorus*), saint, martyr, souffrit au IIIe siècle, pendant la persécution de l'empereur Dèce; on ignore le lieu et les circonstances de son martyre. Les Martyrologes, jusqu'au romain moderne, placent sa fête principale au 23 juillet.

II. **CHRISTOPHE**, antipape, vivait au Xe siècle; il était prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, lorsque Léon V fut élu pape. Il le jeta bientôt en prison et usurpa le souverain pontificat; mais six mois après Sergius III le fit emprisonner lui-même, et le força de se retirer dans un monastère, où il mourut misérablement. *Voy.* Baronius, A. C. 907, *num.* 2, et 908, *num.* 1. Ciaconius, ann. 903. Du Chêne, *Hist. des Papes*, ann. 907. Feller, *Biogr. univers.*

CHRISTOPHORUS ANGELUS, auteur grec du XVIIe siècle, a laissé un ouvrage curieux au point de vue de la discipline et des cérémonies religieuses des Grecs; ce livre, intitulé *l'État présent de l'Église grecque*, en grec avec une version latine, a été imprimé en Angleterre l'an 1619; mais Georges Phelavius, protestant, en publia une nouvelle traduction latine avec des notes; Francfort, 1655. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHRISTOPOLIS**, ville épisc. de Macédoine sous la métropole de Philippes; elle devint ellemême métropole, et l'on croit que c'est la même qu'Amphiple ou Amphipole (*Voy.* AMPHIPLE). Le premier évêque latin qui y siégea fut nommé à cet évêché l'an 1354. *Voy.* Wading, *Annal. Ordin. Minor.*

II. **CHRISTOPOLIS.** *Voy.* CHRYSOPOLIS, n° II.

III. **CHRISTOPOLIS.** *Voy.* DIOSHIERON.

IV. **CHRISTOPOLIS.** *Voy.* TYANE.

CHRISTO-SACRUM, société, fut fondée l'an 1797, en Hollande, par Jacob Hendrick Onderde-Wyngaart-Canzius, ancien bourgmestre de Delft, à l'instigation des Mennonites, ennemis des Réformés; mais elle ne fut établie dans un ordre régulier qu'en 1801. Ses membres repoussent la dénomination de *secte*, et prétendent constituer une *vraie société;* de quatre seulement qu'ils étaient d'abord, ils ont atteint le nombre de trois à quatre mille. Ils admettent dans leur sein quiconque croit à la divinité de Jésus-Christ, à la rédemption du genre humain opérée par les mérites de la passion du Sauveur. Le culte est divisé en culte d'adoration et d'instruction, et la cène se célèbre six fois par an. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CHRODEGAND ou **CHRODOGAND**, **GODEGRAND** (saint), évêque de Metz, né dans le Brabant vers l'an 712, mort l'an 766. Il était parent de Pepin, et il remplit les fonctions de chancelier à la cour de Charles-Martel; quoique nommé à l'évêché de Metz l'an 742, il fut employé dans diverses négociations; il publia l'an 755, pour les chanoines de sa cathédrale, une *Règle* célèbre, dont l'application ne tarda pas à devenir générale. Il fonda les abbayes de Saint-Pierre, de Lorsch et de Gorze, et présida l'an 765 au concile d'Attigny. *Voy.* Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, l. II, p. 64 et suiv. D. Mabillon, *Annal.*, l. XXIII, n. 31, p. 183. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII.

CHROMACE ou **CHROMATIUS** (saint), évêque d'Aquilée, vivait au IVe siècle. Saint Jérôme l'appelle le plus saint et le plus savant évêque de son temps, et il compare sa mère à Anne la prophétesse. Il nous reste de lui trois discours : 1° *sur les Béatitudes;* — 2° *une Explication du* Ve *chapitre de saint Matthieu, et d'une partie du* VIe; — 3° une Explication de ces paroles de saint Jean : *C'est moi qui dois être baptisé par vous.* Ces trois discours ont été imprimés à Bâle (1528) et à Louvain (1649). *Voy.* saint Jérôme, *Præfat. in Paralip.*, et *Prolog. in Abacuc.* Baronius. D. Ceillier, tom. X.

CHRONIQUE (*Chronica, chronici libri*), histoires selon l'ordre des temps, dans lesquelles on s'applique à marquer le temps des événements que l'on rapporte succinctement. Les deux livres des *Paralipomènes* sont appelés *Chroniques*. Jules Africain est le premier auteur chrétien qui a fait une chronique. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CHRONOLOGIE (*Chronologia, descriptio temporum, rationarium temporum*), mot dérivé du grec, et qui signifie *temps* et *discours*. La chronologie est l'histoire, la science ou la doctrine des temps passés et des époques. La chronologie sacrée est celle qui se trouve dans les livres de l'Écriture sainte ; elle comprend tout ce qui regarde la science des temps marqués dans les livres saints, soit historiques, soit prophétiques. Malgré les grands avantages que les Hébreux ont sur les autres peuples par rapport à la certitude de leur origine, de leur antiquité et de leurs monuments historiques, ils ne sauraient offrir une chronologie parfaite ; on remarque, au contraire, des imperfections de plus d'un genre dans leurs documents historiques. Mais ces défauts ne se remarquent-ils pas même en plus grand nombre dans l'histoire profane ? Il faudrait être bien ignorant de l'antiquité pour en douter. Sans parler des Indiens ni même des Chinois, dont la chronologie présente des lacunes considérables, qui pourra jamais fixer celle des Égyptiens, des Chaldéens, des Grecs et des Romains ? Quant aux variétés qu'on trouve dans les passages parallèles de différents auteurs sur des noms de lieux ou de personnes, sur le nombre des années et sur les dénombrements, elles ne constituent nullement des faits contradictoires et opposés entre eux. N'y a-t-il pas des moyens de critique pour concilier les contradictions apparentes ? Et puis n'y aurait-il pas de la témérité de vouloir prononcer aujourd'hui contre des choses si anciennes et si autorisées d'ailleurs, sous prétexte de quelques difficultés qu'on y rencontre ? Enfin, quand il s'agit de livres qui ont passé par tant de mains depuis une si longue suite de siècles, il n'est pas extraordinaire qu'ils aient souffert quelque altération dans quelques dates et dans quelques nombres. *Voy.* D. Calmet, *Dissertation sur la chronologie*, en tête du *Comment. sur la Genèse*. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*

CHROSCIKOWSKI (Samuel), piariste, littérateur polonais né en 1730, mort en 1799, a composé plusieurs ouvrages en polonais et en latin ; nous citerons : 1° *Préceptes chrétiens à l'usage de tous les hommes ;* Varsovie, 1772 ; — 2° la *Philosophie chrétienne ;* ibid., 1776 ; — 3° *Officia et obligationes hominum in omni statu ;* ibid., 1769 ; — 4° *de Jure naturali et politico philosophia moralis, sive ethica, utrumque ejus et ea quæ ad illud spectant ;* ibid., 1770. *Voy.* Feller.

CHROSOLAN. *Voy.* CHRYSOLAN.

CHRYSANDER ou **GOLDMANN** (Guillaume-Chrétien-Juste), né en 1718, à Gœdekendora, village des environs d'Halberstadt, mort à Kiel l'an 1788, fut successivement professeur de philosophie, de mathématiques, de langues orientales et de théologie dans plusieurs universités. Il a composé un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles : 1° *Abbreviaturæ quædam in scriptis judaicis usitatiores, ordine alphabetico ;* Halle, 1748, in-4° ; — 2° *Grammaire de la langue des Juifs d'Allemagne ;* Leipzig, 1750, in-4° ; — 3° *Recherches sur l'antiquité et l'utilité des accents dans la langue hébraïque ;* Brême, 1751, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHRYSANTHE**, martyr, souffrit à Rome avec sainte Darie au IIIe siècle. L'Église les honore le 25 octobre. *Voy.* Baronius, ann. 284, n° 7. Ruinart, *Act.* Tillemont, tom. IV.

II. **CHRYSANTHE** (Le Père), selon la *Nouv. Biogr. génér.*, auteur pseudonyme d'un ouvrage intitulé : *Chrysanthis historia et descriptio Terræ Sanctæ, urbisque Hierusalem ;* Venise, 1728, in-fol.

CHRYSAPHAS. *Voy.* BRESTÈNES.

CHRYSIPPE, prêtre de Jérusalem et prévôt de l'église de la Résurrection, vivait vers l'an 455. Il avait composé un certain nombre d'ouvrages qui se sont perdus, excepté : *Homilia de S. Deipara*, que l'on trouve avec la traduction latine dans l'*Auctuarius Duceanus*, tom. II ; — 2° quelques fragments d'un petit ouvrage intitulé : *Encomium Theodori martyris*, dans Eustache de Constantinople, *Liber de statu vitæ functorum. Voy.* Cyrille de Schytople, *in Vita Euthymii.* Photius, *Cod.* CLXXI. Richard et Giraud.

I. **CHRYSOBERGE** (Lucas), patriarche de Constantinople, mort l'an 1167, présida le Synode qui se tint dans cette ville l'an 1166. Il ne reste de lui que treize *Decreta synodalia*, contenus dans Léunclave, *Jus græco-romanum. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où sont rapportés les titres de plusieurs de ces décrets.

II. **CHRYSOBERGE** (Maxime), écrivain ecclésiastique grec, vivait vers l'an 1400, a laissé : *Oratio de processione Spiritus Sancti*, dans Léo Allatius, *Græcia orthodoxa*, tom. II. *Voy.* ibid.

I. **CHYSOGONE** (saint), souffrit, dit-on, le martyre près d'Aquilée, sous la persécution de Dioclétien ; son culte était fort répandu à Rome avant le VIIIe siècle. L'Église honore sa mémoire le 24 novembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires pour l'hist. ecclés.*

II. **CHRYSOGONE** (écrivain dalmate), né à Spolète l'an 1590, mort l'an 1650, a laissé : *Mundus Marianus, seu Mariani speculum divinitatis et mundi cœlestis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CHRYSOLAN ou **CHROSOLAN** (Pierre), archevêque de Milan, vivait au XIIe siècle. Envoyé par Pascal II vers Alexis Comnène, il discuta de vive voix et par écrit contre les Grecs sur la procession du Saint-Esprit. Le discours qu'il prononça sur ce sujet devant Alexis se trouve dans Baronius, ann. 1119, et dans Allatius, tom. I. Il a laissé, en outre : 1° un *Traité contre les Grecs ;* — 2° un *Traité sur la Trinité ;* — 3° des *Épîtres* et des *Sermons. Voy.* Trithême, *de Script. eccl.* Baronius, ann. 1116.

CHRYSOLITHE, pierre précieuse qui est transparente, de couleur d'or et mêlée de vert. Elle était la dixième dans le rational du grand prêtre ; on y avait gravé le nom de Zabulon. *Voy.* Exode, XXVIII, 20.

CHRYSOLOGUE (Pierre). *Voy.* PIERRE CHRYSOLOGUE.

I. **CHRYSOLORAS** (Démétrius), théologien, né à Thessalonique au XIVe siècle. On a de lui, outre de nombreuses lettres, plusieurs traités, entre autres : 1° *Dialogus adversus Demetrium Cydonium pro Nicolao Cabasila de processione Spiritus Sancti ;* — 2° *Encomium in S. Demetrium martyrem ;* — 3° *Tractatus ex libris Nili contra Latinos de processione Spiritus Sancti. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CHRYSOLORAS** (Manuel ou Emmanuel), savant grec, né à Constantinople vers l'an 1355, mort à Constance l'an 1415, professa la langue grecque à Florence, à Venise, à Pavie et à Rome, et mérita le nom de *restaurateur des let-*

tres. Il a laissé, outre divers ouvrages sur la langue grecque : 1° un petit *Traité* pour prouver que le *Saint-Esprit procède du Fils*; — 2° une *version latine de la liturgie* qui porte le nom de saint Grégoire le Grand. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CHRYSOPOLIS**, ville épisc. de la province d'Arabie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres. Jean, un de ses évêques, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CHRYSOPOLIS** ou **CHRISTOPOLIS**, ville épisc. de la Célésyrie, sous l'archevêché de Bostres, dans la province d'Arabie. On en connaît deux évêques, dont le premier, Corrade ou Conrad de Vecfloria, fut nommé le 29 novembre 1297, et le second est Matthieu, dont parle Léon Allatius, *de Consen. utriusque Eccles.*, c. x, n° 3, col. 1059. *Compar.* AMPHIPOLIS, n° I.

CHRYSOPRASE, pierre précieuse de couleur verte, tirant un peu sur l'or. *Voy.* Apoc., xx, 20.

CHRYSOSTOME. *Voy.* JEAN CHRYSOSTOME.

CHUB, peuples que l'on croit être les Cubiens, placés par Ptolémée dans la Maréote. *Voy.* Ézéch., xxx, 5. Ptolémée, l. IV, c. v.

CHUBB (Thomas), anglican, né près de Salisbury en 1679, et mort à Salisbury même l'an 1746, établit dans cette ville une petite société dont l'objet était la discussion des matières religieuses. Il devint un adversaire décidé du dogme de la Trinité. Il publia en anglais un *Traité sur la suprématie de Dieu le Père;* 1715; — 2° un Recueil de divers traités dont les noms sont indiqués dans la *Nouvelle Biogr génér. Voy.* Feller.

CHUN, ville de Syrie dont David fit la conquête. *Voy.* I Paral., xviii, 8.

CHUNEBERT. *Voy.* CUNIBERT.

CHUNON ou **CONRAD**, abbé de Moury, en Suisse, mort l'an 1188, a laissé les *Actes* de l'origine de cette abbaye, située au diocèse de Constance. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. V, p. 1038. D. Ceillier, tom. XXII.

CHUP-MESSAHITES, mot qui, selon quelques auteurs, signifie protecteur du chrétien; c'est le nom donné à des mahométans qui croient que Jésus-Christ est Dieu et le vrai Messie, le vrai rédempteur du monde, sans cependant lui rendre aucun culte public. *Voy.* Ricaut, *The present state of the Ottoman empire*, etc., ou les traduct. franç., l'une de Briot; Paris, 1670, in-4°, et Amsterdam, 1670, in-12; l'autre de Bespier; Rouen, 1677, 2 vol. in-12.

CHUQUISACA. *Voy.* PLATA.

CHURC. *Voy.* CORYQUE.

CHURCH (Thomas), théologien protestant, né l'an 1707, mort l'an 1756, prébendaire de la cathédrale de Saint-Paul, a publié : *A vindication of the miraculous powers which subsisted in the first three centuries of the christian church;* 1749; c'est une réponse à l'ouvrage de Middleton, intitulé : *Free inquiry*; — 2° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouvelle Biographie générale*.

CHURCHO. *Voy.* CORYQUE.

CHURTON (Ralph), prédicateur et archidiacre de Saint-David, né à Rickley l'an 1754, mort l'an 1831, a laissé : 1° huit Sermons sur les prophéties relatives à la destruction de Jérusalem; ils sont intitulés : *Bampton lectures;* 1785, in-8°; — 2° d'autres *Sermons* publiés séparément; — 3° divers ouvrages, dont on trouve la liste dans l'*Encyclop. cathol.*

I. **CHUS**, premier fils de Cham et père de Nemrod. *Voy.* Genèse, x, 6, 8.

II. **CHUS**, fils de Gémini, c'est-à-dire Benjamite, qui était à la cour de Saül. *Voy.* Psaume vii, 1, et *Compar.* II Rois, xvi, 11.

III. **CHUS**, nom de pays. L'Écriture, selon quelques interprètes, marque trois pays de Chus : l'Éthiopie, l'ancienne demeure des Scythes, sur l'Araxe, et une contrée de l'Arabie Pétrée, frontière de l'Égypte et de la Palestine. Cependant les Septante et la Vulgate traduisent partout *Éthiopie*. D'un autre côté, Schultessius (*Paradies*, p. 10 et suiv.) semble avoir assez bien prouvé qu'il n'est pas un seul passage de l'Ancien Testament qui autorise à croire qu'il y ait eu des Chusites ou Cuschéens hors de l'Éthiopie d'Afrique. C'est aussi l'opinion que soutient Gesenius dans son *Thesaurus*, au mot COUSCH.

CHUSA, intendant de la maison d'Hérode Agrippa et mari de Jeanne. *Voy.* saint Luc, viii, 3.

CHUSAÏ, de la ville d'Arach et ami de David, qui causa la perte d'Absalon. *Voy.* II Rois, xv, 32.

CHUSAN-RASATHAÏM, roi de Mésopotamie, asservit les Israélites pendant huit ans; au bout de ce temps il tomba au pouvoir d'Othoniel, suscité de Dieu pour délivrer son peuple. L'historien Joseph parle longuement de ce prince, qu'il appelle *Chusarte, roi d'Assyrie. Voy.* Juges, iii, 8, 9, 10. Joseph, *Antiq.*, l. V, c. iii.

I. **CHUSI**, apporta à David la nouvelle de la mort d'Absalon. Le mot *Chusi* est, selon nous, un nom patronymique signifiant *descendant de Chus*, fils de *Cham*. C'est aussi l'opinion de Grotius, Junius, Vatable, etc. D'ailleurs il est reconnu que l'hébreu *Couschi* veut dire, en effet, *Éthiopien*. Enfin l'article déterminatif qui précède ce mot suffit pour enlever toute espèce de doute. *Voy.* II Rois, xviii, 21.

II. **CHUSI**, père de Sélémias. *Voy.* Jérémie, xxxvi, 14.

III. **CHUSI**, père du prophète Sophonie. *Voy.* Sophonie, i, 1.

CHUSITE, en hébreu *Couschi*, nom patronymique qui signifie descendant de *Chus* (*Voy.* ce mot).

CHUSIUM, ville épiscop. de la Moldovalachie (Moldavie), sous la métropole de Sotzabe, appelée vulgairement *Chotza*. Elle a eu deux évêques, George et Métrophanes; le premier assista, l'an 1642, au concile assemblé à Jassy. *Voy.* Richard et Giraud.

CHUTÉENS ou **CUTHÉENS**, colonie que le roi des Assyriens envoya à Samarie. *Voy.* IV Rois, xvii, 24, 30, et CUTHA.

I. **CHYPRE** ou **CYPRE**, île de la mer Méditerranée et douzième province du diocèse d'Antioche. Saint Luc assure que quelques disciples de Jésus-Christ s'étant retirés dans cette île pendant la persécution que l'Église souffrit sous Étienne, annoncèrent l'Évangile aux Juifs. On pense que cette église a été fondée par saint Barnabé. Les jacobites ont eu aussi un évêque dans cette île, et le catholique de Sis y a établi un siége épiscopal. Trois conciles ont été tenus à Chypre. *Voy.* Actes, xi, 19; xiii, 4. Socrate, *Hist.*, l. VI, c. ix. Sozomène, l. I[er], c. xiv. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1038. Baluze, *in Collect.* Allatius, *in Libro de octav. synodo Photiana*, p. 506. Hardouin, tom. VII. Mansi, tom. I[er], p. 275. *Voy.* aussi le mot SALAMINE.

II. **CHYPRE (ORDRE DE)** ou **DU SILENCE**, Ordre militaire institué l'an 1192 par Guy de Lusignan, roi de cette île, pour la défendre contre les infidèles. Cet Ordre, que quelques-uns ont placé sous la règle de Saint-Basile, fut aboli lorsque ce royaume passa entre les mains

des Vénitiens. *Voy.* Mennenius, *Delic. equest. Ord.* Favin, *Theat. d'honn.* Justiniani, Hermant et Schoonebeck, *Hist. des Ord. milit.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, part. I, p. 276. Richard et Giraud.

CHYTREUS ou **CHYTRÉE** (David), dont le vrai nom était *Kochhaff*, ministre luthérien, né à Ingelfingen en Souabe l'an 1530, mort en 1600. Ses ouvrages, dont les principaux sont indiqués dans Feller et dans la *Nouv. Biogr. génér.*, ont été mis à l'*Index.*

CHYTROPODES, mot grec par lequel les Septante et la Vulgate ont rendu le terme hébreu *chiraïm*, et qui signifie proprement *pots de terre à pieds, marmites.* D'autres l'expliquent par *foyer, fourneau, cuvette* ou *bassin. Voy.* Lévitiq., XI, 35. Dithm. Hackmann, *Præcidann. SS.*, p. 159. Seb. Ravius, *de Re cibaria veter. Hebræor.* Paralip., I, § XVI, XVII.

CHYTRUS, ville épisc. de l'île de Chypre, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Constance; on l'appelle encore *Cythère.* On en connaît quatre évêques; le premier, nommé Pape, siégea cinquante-huit ans, et souffrit le martyre pour la divinité de Jésus-Christ sous l'empereur Constance. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1067. Richard et Giraud.

I. **CIACONIUS** ou **CHACON** (Alphonse), dominicain, né à Baeça, dans l'Andalousie, en 1540, mort à Rome en 1599, selon les uns, et en 1602, selon les autres, s'appliqua à l'étude des antiquités ecclésiastiques et profanes; mais il montra plus d'érudition que de critique, et acquit la réputation de l'un des hommes les plus savants de son siècle. Il a laissé en latin : 1° *du Cardinalat de saint Jérôme;* Rome, 1581, in-4°; — 2° *des Signes de la sainte Croix qui ont paru dans différentes parties du monde;* — 3° *du Jeûne et de la différente manière de l'observer;* Rome, 1599, in-4°; — 4° *Traité sur les deux cents martyrs du monastère de saint Pierre de Cardone, dans le diocèse de Burgos;* Rome, 1594, in-8°; — 5° *Vies et actions des souverains Pontifes et des cardinaux, depuis le commencement de l'Église jusqu'à Clément VIII;* Rome, 1601 et 1602, 2 vol. in-fol.; — 6° d'autres écrits qui sont indiqués dans Richard et Giraud, dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et dans Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 120. *Voy.* De Thou, *Histor.*, l. CXXII. Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 346. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVI. Le P. Touron, *Hommes illust. de l'Ord. de Saint-Dominiq.*, tom. IV, p. 745 et suiv. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

II. **CIACONIUS** ou **CHACON** (Pierre), chanoine de Séville, né à Tolède en 1525, mort à Rome l'an 1581, étudia à Salamanque, et s'y distingua par ses progrès dans la philosophie, la théologie, les mathématiques et la langue grecque. Il fut chargé par le pape Grégoire XIII de revoir et de corriger la Bible, le décret de Gratien et les ouvrages des Pères. Il composa des *Notes* sur Tertullien, Arnobe, Minutius-Félix, Cassien, etc., et divers ouvrages qui n'appartiennent pas à la science religieuse, et dont les principaux se trouvent indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.* Les écrits de Ciaconius n'ont été imprimés qu'après sa mort. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CIAFFONI (Bernardin), franciscain, né à Saint-Elpidio, mort l'an 1604, a laissé : *Apologia in favore de' S. Padri, contro quei che nelle materie morali fanno de' medesimi poca stima;* Avignon, 1698, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CIAMCIAM ou **TCIAMCIAM** (Le P. Michel), religieux arménien de la congrégation des Mékhitaristes de Venise, né en 1738 à Constantinople, où il mourut l'an 1823. Outre une *Grammaire arménienne* rédigée en arménien, une *Histoire d'Arménie*, et un grand nombre de livres et d'opuscules sur la théologie ou sur des matières ascétiques, il a publié un *Commentaire sur les Psaumes;* 10 vol. in-8°. *Voy.* Feller.

CIAMPINI (Jean-Justin), docteur en droit, maître des brefs de grâce et préfet des brefs de justice, né à Rome l'an 1633, mort l'an 1698, a composé un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en italien, entre autres : 1° *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesia latina;* 1688, in-4°; — 2° *de Vice-Cancellario;* Rome, 1694; — 3° *de Abbreviatoribus de Curia;* ibid., 1696, in-4°. Il en est encore plusieurs sur des matières ecclésiastiques, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. On a donné la collection des œuvres de Campini avec sa *Vie;* Rome, 1747, 3 vol. in-fol. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. IV. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 121.

I. **CIANTÈS** (Ignace), dominicain, né à Rome l'an 1594, mort l'an 1667, professa la théologie au couvent de la Minerve, devint provincial de la province de Naples, puis commissaire général dans la Pouille, la Calabre et la Sicile, enfin évêque de Bisaccia et de Saint-Ange des Lombards. Outre plusieurs discours, on a de lui : 1° *Constitutiones et decreta edita et promulgata in diœcesana synodo San Angeli Lombardorum anno* 1651 *habita;* Rome, 1652; — 2° *Cæremoniale Ordinis Prædicatorum;* Naples, 1654, in-8°. *Voy.* le P. Echard, *Script. Ord. Prædic.*, t. II, p. 620. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de Saint-Dominiq.*, tom. V, p. 475 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CIANTÈS** (Joseph-Marie), dominicain, frère du précédent, né à Rome l'an 1602, mort l'an 1670, entra dès 14 ans dans l'Ordre de Saint-Dominique. Profondément versé dans la connaissance des langues orientales, il travailla activement à la conversion des Juifs, dont Urbain VIII l'avait établi prédicateur à Rome. Promu l'an 1640 à l'évêché de Marsico, sa parole et sa charité ramenèrent à l'obéissance les habitants de Saponara, qui s'étaient soustraits à la juridiction des évêques de Marsico. Outre des Statuts synodaux, on a de lui : 1° *de Sanctissima Trinitate, contra judæos;* Rome, 1667, in-4°; — 2° *de Sanctissima Christi Incarnatione, contra Judæos;* ibid., 1668, in-4°; — 3° *della Perfezione dovuta allo stato del vescovo per comparazione di quella che devesi agli altri stati degli uomini;* ibid., 1669; — 4° *Summa contra gentes D. Thomæ*, etc.; ibid., 1657; traduct. en hébreu de la Somme de saint Thomas; les trois premiers livres seulement ont été imprimés, le quatrième est resté manuscrit dans la biblioth. de la Minerve. *Voy.* le P. Echard, *ibid.*, p. 634. Le P. Touron, *ibid.* Richard et Giraud.

CIAPPI (Moreni Antoine), qui vivait au XVIe siècle, a laissé : *Vita di papa Gregorio XIII;* Rome, 1591, 1596, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CIATI (Paul), chanoine de Pistoie, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *gli Affetti d'un anima penitente;* Lucques, 1685; — 2° *la Santità prodigiosa di S. Casimiro, re di Polonia;* ibid. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

CIAUCEMER. *Voy.* CHAUCHEMER.

CIBALLIANA, siége épisc. de l'Afrique occidentale dont la province est inconnue. Donat, un de ses évêques, assista au concile de Car-

thage sous saint Cyprien. *Voy.* August., *contra Donat.*, lib. VII. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 7.

I. **CIBAR** ou **CYBAR**, en latin *Eparchius* (saint), né à Périgueux, mort le 1er juillet 581. Issu d'une noble famille de cette ville, il se dégoûta bientôt du monde, et se retira au monastère de Sédaciac, où il mena la vie la plus sainte, et fut favorisé du don des miracles. Cibar quitta ce monastère pour chercher une retraite plus cachée; mais Aphthone, évêque d'Angoulême, le retint dans son diocèse, l'ordonna prêtre, et lui permit de se renfermer dans une cellule près de la ville. Il y reçut quelques disciples; ce qui lui a fait donner le titre d'abbé. L'Église honore sa mémoire le 1er juillet. *Voy.* D. Mabillon, *Recueil des Actes des SS. Bénéd.*, tom. Ier.

II. **CIBAR**, abbaye. *Voy.* CYBAR, no II.

CIBISTRA. *Voy.* CYBESTRA.

CIBO. *Voy.* INNOCENT VIII.

I. **CIBOIRE** (*Ciborium, augustissimæ Eucharistiæ sacra pixis*), vase sacré qui sert à conserver les hosties consacrées pour la communion des fidèles, et des malades en particulier; ce qui est une preuve invincible de la foi de l'Église à la présence réelle. Le ciboire doit être au moins doré en dedans, et béni par l'évêque ou par ceux qui ont le droit de bénir les corporaux. *Voy.* Casalius, *de Vet. christ. sacr. ritib.*, c. XXXIV, *rituel d'Alet.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CIBORIUM. La *Perpétuité de la foi*, tom. IV, l. III, c. I; tom. V, l. VIII, c. II. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 128 et suiv.

II. **CIBOIRE** désigne, chez les auteurs ecclésiastiques, un petit dais élevé et suspendu sur quatre colonnes au-dessus du maître autel; c'est la même chose que *baldaquin;* les Italiens appellent *ciborio* un tabernacle isolé. *Voy.* les *Acta SS.*, febr., tom. III, p. 104. C. D., p. 105, et april, tom. II, p. 11. E. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 109 et suiv. Richard et Giraud. Grandcolas, *Ancien Sacramentaire*, part. Ire, p. 92 et 728. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 130.

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire jésuite, né à Limoges en 1727, mort à Pékin l'an 1780, fit de bonnes études au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et se distingua dans l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie; il devint aussi très-habile dans l'astronomie, les mathématiques, la mécanique, les langues et l'histoire naturelle. Brûlant de zèle pour le salut des âmes, il partit en 1758 pour la Chine, où ses talents lui acquirent bientôt la confiance de l'empereur, qui en fit le mathématicien de la cour. On lui doit : 1o un grand nombre de *Dissertations*, *Traités*, *Notices*, etc., contenus dans les *Mémoires sur les Chinois*, 15 vol. in-4o, dont ils forment la majeure partie; — 2o un travail sur le *Livre d'Esther*, dont le but est de prouver l'authenticité et la véracité de cette histoire, en y comprenant l'histoire chinoise, 3 vol. in-fol., dont on trouve l'abrégé dans les tom. XIV et XV des *Mémoires sur les Chinois*. *Voy.* ces *Mémoires* et *Biogr. du Limousin*, 1853.

CIBOULE (Robert), camérier de Nicolas V et doyen d'Évreux, né à Breteuil, mort l'an 1458, fut envoyé par le roi au concile de Constance. On a de lui : *la Sainte Méditation de l'homme sur soi-même;* Paris, 1510, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CIBSAÏM, ville de la tribu d'Ephraïm destinée à être ville de refuge, et que l'on assigna aux lévites de la famille de Caath. *Voy.* Josué, XX, 22.

CIBYRA, ville épisc. de la Carie, au diocèse d'Asie, érigée au IVe siècle sous la métropole d'Aphrodisiade, et qu'on croit être le bourg nommé *Burus*, dans l'Anatolie. Le premier de ses évêques, Léonce Ier, assista au concile de Nicée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 70. Richard et Giraud.

CICCOPERIUS (François), protonotaire apostolique et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Massa, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : *Lucubrationes canonicales;* Lucques, 1662, in-4o; il explique dans cet ouvrage tout ce qui regarde les chanoines.

CICÉ (Louis de), dominicain et vicaire apostolique en Chine, vivait au commencement du XVIIIe siècle. On lui doit : 1o *Acta Cantoniensia authentica, in quibus praxis missionariorum S. J. circa ritus Sinenses approbata est communi consensu Dominicanorum et Jesuitarum*, etc.; 1700, in-8o; — 2o *Lettre aux PP. Jésuites sur les idolâtries et sur les superstitions de la Chine;* 1700, in-12 et in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

CICER, pois chiche, terme par lequel la Vulgate a traduit l'hébreu *cali*, qui signifie proprement *rôti, grillé;* il s'entend de l'orge, des pois et du riz grillés; les Hébreux s'en servaient comme d'une provision ordinaire lorsqu'ils se mettaient en voyage. Les Arabes en ont toujours fait usage, et le mot qu'ils emploient pour l'exprimer est le même qu'en hébreu. *Voy.* II Rois, XVII, 28.

CICÉRI (Paul-César de), prédicateur, né à Cavaillon l'an 1678, mort l'an 1759, a laissé des *Sermons* et des *Panégyriques;* Avignon, 1761, 6 vol. in-12, publiés par l'abbé Bassinet, qui a mis en tête une *Vie de Cicéri*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CICHOWSKI (*Cichovius*), jésuite polonais du XVIIe siècle. On a de lui : 1o *Epistola parænetica ad generosum dominum Jonam Schlichsing de Buxowiec V. C. ejus Epistolæ Apologeticæ reddita, cui addicta est harmonia fidei catholicæ, cum fide SS. Patrum primitivæ Ecclesiæ, a Petro Nicolao Cichovio soc. Jesu;* Cracoviæ, 1665, in-4o; — 2o *Speculum samosastanistarum vel socinistarum vulgo arianorum, in quo ostenditur samosastanistas, vel socinistas seu arianos tantopere in religione christiana dissidere a catholicis et evangelicis, ut inter christianos censeri non debeant: sed potius esse tam D. D. protestantibus quam catholicis execrabiles, editum a patre Nicolao Cichovio, societatis Jesu;* Cracoviæ, in offic. viduæ et hæredum Francisi Cæsaris S. R. M. typogr., 1662, in-4o.

I. **CICONIA** (Cigogne). *Voy.* HASIDA.

II. **CICONIA** (Vincent), écrivain italien du XVIe siècle. On a de lui : 1o *Sermons sur l'Eucharistie;* Venise, 1556; — 2o *Enarrations sur les Psaumes;* Padoue, 1567.

CICSITA. *Voy.* CISSA.

CIDARIS, tiare, bonnet du grand prêtre des Hébreux, que la Vulgate exprime quelquefois par *tiara* et *mitra;* bien que ces deux derniers mots désignent plus particulièrement le bonnet des simples prêtres. Le texte hébreu nomme toujours le premier *mitsnépheth*, et le second *mighâbâ*. Selon les rabbins, la différence entre les deux ne consiste qu'en ce que le bonnet du grand prêtre est plus plat et plus approchant de la forme d'un turban, tandis que celui des prêtres ressemblait plus à un bonnet de nuit, s'élevant un peu en pointe par le haut. L'étymologie favoriserait assez cette opinion. Joseph donne une description de la tiare du grand prêtre, qui n'a presque aucun rapport ni à ce qu'en disent les rabbins, ni à ce qu'en a écrit

Moïse. Quant à la mitre des simples prêtres, les rabbins nous la dépeignent comme un turban, Joseph comme une grosse et épaisse couronne composée d'une bande de plusieurs pièces doubles cousues ensemble et d'une toile qui enveloppe le bonnet tout entier, et qui descend jusque sur le front pour cacher les coutures; et saint Jérôme, comme un bonnet rond qui ne couvre que les deux tiers de la partie chevelue de la tête. Il faut remarquer que la tiare était aussi la coiffure des rois, surtout des rois de Perse. *Voy.* Exode, XXVIII, 4, 39, 40; XXIX, 9. Levit., VIII, 13, etc. Isaïe, III, 22. Ezech., XXI, 26 (Hebr., 31). Zacharie, III, 5. Joseph, *Antiq.*, l. III, c. VIII. Hieronym., *ad Fabiolam.* Braun, qui dans son *Vestitus sacerdotum Hebræorum*, l. II, § 387, expose le sentiment des rabbins sur cette question. Xénophon, *de Expeditione Cyri Junior.*, l. II. Brisson, *de Regno Persar.*, l. I.

CIDISSA, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, dans le diocèse d'Asie, érigée au V[e] siècle en évêché, sous la métropole de Laodicée. On en connaît quatre évêques; le premier est Héraclius, pour qui Numéchius de Laodicée souscrivit au concile de Nicée. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CIEL**. Ce mot, dans l'Écriture sainte, signifie l'espace immense qui environne la terre, et qui, selon notre manière de voir, est *audessus* de nous; le terme hébreu auquel il correspond veut dire *élévation.*

II. **CIEL**, dans le langage des théologiens, est le séjour du bonheur éternel, le lieu dans lequel Dieu se fait connaître aux justes d'une manière plus parfaite que sur la terre, et les rend heureux par la possession de lui-même.

III. **CIEL** se prend encore quelquefois pour Dieu lui-même, pour sa providence, pour sa justice, comme quand on dit : *le Ciel est offensé.* L'enfant prodigue s'écriait : *Peccavi in Cœlum*, pour dire : *J'ai péché contre Dieu.*

CIENFUEGOS (Alvarez), jésuite, né à Aquerra l'an 1657, mort à Rome l'an 1739, professa la philosophie à Compostelle et la théologie à Salamanque, et devint cardinal, évêque de Catane, puis archevêque de Mont-Réal en Sicile. Outre des ouvrages biographiques, on a de lui : 1° *la Vida del venerabile P. Juan Nieto;* 1693, in-8°; — 2° *la Vida del grande santo Francisco Borgia;* — 3° *Ænigma theologicum, seu quæstiones de Trinitate divina;* Vienne, 1717, 2 vol. in-fol.; — 4° *Vita abscondita sub speciebus eucharisticis;* Rome, 1728, in-fol. *Voy.* Muratori, *Rerum Italicarum Script.*, tom. X. Moréri, *Diction. histor.*

I. **CIERGE** (*Cereus*), bougie ou chandelle de cire que l'on place sur un chandelier et qu'on brûle dans les cérémonies de l'Église. Selon Sylvius, ce serait commettre un péché mortel que de dire la messe sans cierges; il doit y en avoir toujours au moins deux d'allumés. Les cierges doivent être de cire d'abeilles : *apum opera conflati,* dit le concile de Lyon. On ne peut pas se servir de bougie stéarique. Claude de Vert a prétendu que dans l'origine on n'allumait des cierges que par nécessité, les fidèles étant obligés de célébrer les offices pendant la nuit. Mais Languet a prouvé contre lui que dès les commencements de l'Église on a fait usage des cierges par des raisons morales et mystiques, pour rendre honneur à Dieu, pour témoigner que Jésus-Christ est, selon l'expression de saint Jean, *la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde;* pour rappeler aux fidèles la parole de ce divin Maître qui a dit à ses disciples : *Vous êtes la lumière du monde; ceignez vos reins; tenez à la main des lampes allumées,* etc. Aussi le concile de Trente regarde-t-il cet usage comme venant d'une tradition apostolique. *Voy. Conc. Lugdun.*, 1850, decret. XX, n. 11. *Conc. Trid.*, Sess. XXII, cap. V. Saint Jérôme, *Contre Vigilance*, c. III. Saint Paulin, *Hymne sur saint Félix.* Prudence, *Hymne sur saint Laurent.* Sylvius, *in III part. S. Thom.*, q. 83, art. 6, quæst. III. Pontas, au mot *Messe.* De Vert, *Cérém. de l'Eglise*, tom. IV, p. 37, 132 et suiv. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 80. Le P. Lebrun, *Explic. de la Messe*, tom. I[er], pag. 66. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

II. **CIERGE PASCHAL**, grand cierge qu'on bénit solennellement et qu'on allume d'un feu nouveau le Samedi saint; on le porte pour la bénédiction des fonts baptismaux. Il reste allumé jusqu'au jour de l'Ascension ou de la Pentecôte. Son origine remonte à l'époque où le concile de Nicée ayant réglé le jour de la célébration de la Pâque, il chargea le patriarche d'Alexandrie d'en faire faire chaque année le canon ou le catalogue, et de l'envoyer au Pape. On faisait donc tous les ans ce catalogue, qui renfermait aussi les fêtes mobiles, et on l'écrivait sur un cierge qu'on bénissait solennellement. On regarde communément ce cierge comme la figure de Jésus-Christ ressuscité; c'est un diacre qui le bénit : ce qui semble indiquer que ce ne furent point les apôtres, mais les disciples et les saintes femmes qui embaumèrent le corps de Jésus-Christ et qui annoncèrent les premiers sa résurrection. *Voy. Traité du cierge paschal,* dans les ouvrages de saint Jérôme. Le P. Papebroch, *Conatus chronico-historicus,* dans le *Propylæum ad Acta Sanct., maii*, p. 9, et dans les *Paralip. ad conat.*, à la fin du tom. VII[e] des saints du mois de mai, p. 19. Moléon, *Voyage liturg.*, p. 318. L'abbé Rupert, *des Divins offices*, l. VI, c. XXVIII et suiv. Le P. Martenne, *des Div. offices,* c. XXIII et XXVIII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XI, p. 93 et suiv.

CIGOGNE. *Voy.* HASIDA.

CILIBIA ou **ÉLIBIA**, siége épisc. d'Afrique, dans la province proconsulaire. Il en est question dans le titre des évêques de cette province au concile de Latran, et dans le concile de Carthage tenu l'an 525. *Voy. Confér. de Carth.*, I[er] jour, c. CCVI, n. 410. Richard et Giraud.

CILICE (*Cilicium*), étoffe de poils de chèvre ou de bouc dont se servaient les Ciliciens ou anciens habitants de la Cilicie. C'était, chez les Hébreux, un vêtement de deuil et de pénitence. *Ego autem,* disait David, *cum mihi molesti essent, induebar cilicio.* Les anciens moines allaient souvent vêtus de cilices, c'est-à-dire d'habits grossiers, rudes et d'une couleur sombre. Cilice se dit aujourd'hui d'une large ceinture faite en poils de chèvre ou en crins de cheval, et que l'on met sur la peau par mortification; car de tout temps, dans le christianisme, la mortification a été considérée comme un moyen puissant de salut : *Castigo corpus meum*, disait l'apôtre saint Paul, *et in servitutem redigo : ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. Voy.* Genèse, XXXVII, 14. II Rois, XXI, 10. Ps. XXXIV, 13. I Corinth., IX, 27. Richard et Giraud. Bergier, à l'art. SAC. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. PŒNITENTES et TRICHINAS.

CILICIE, province de l'Asie-Mineure appelée autrefois *Caramanie.* Il en est déjà question dans l'Ancien Testament. Les Notices ecclésiastiques l'ont divisée en deux provinces; la première est la cinquième province du diocèse d'Antioche, diocèse dont il est parlé dans la lettre du concile de Jérusalem. Tarse, la patrie de saint Paul, en était la métropole, parce que cet apôtre y

avait prêché la foi. La seconde Cilicie, sixième province du diocèse d'Antioche sous Théodose le Jeune, eut Anazarbe pour métropole. Justinien lui accorda tous les droits de métropole. L'an 423 il y eut un concile en Cilicie dans lequel Julien le Pélagien fut condamné. *Voy.* Baluze, *Nova Collect.*. p. 371. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 134 et suiv. Judith, I, 7; II, 12, 15; III, 1. II Machab., IV, 36; XI, 14. Actes, IV, 9; XV, 23, 41; XXI, 39; XXII, 3; XXIII, 34.

CILLART DE KERAMPOUL (Clément-Vincent), chef des missions du diocèse de Vannes, né en Basse-Bretagne vers l'an 1686, mort à Locminé l'an 1749, a laissé, outre des ouvrages sur le dialecte breton, une traduction bretonne des *Stations de Jésus-Christ*, qui a eu cinq ou six éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CILLITA, siége épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province Bisacène, sous la métropole d'Adramitte. *Voy.* les *Not.*, n. 64, *Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CXXVIII.

CIMAR. *Voy.* COMAR.

CIMARELLA ou **CIMARELLI** (Barthélemi), de l'Ordre des Mineurs au XVIIe siècle, a composé avec Hor. Diola : *Croniche dell' Ordine de' frati Minori;* Venise, 1617, 5 vol. in-4o; trad. en français; Paris, 1623, 4 vol. in-4o. Cette chronique fait suite à celle de Marc de Lisbonne. *Voy.* Richard et Giraud, et la *Nouv. Biogr. génér.*

CIMAROLLUS (Ignace-Brentanus), bénédictin, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Epitome chronologica mundi christiani, s. ab anno nativ. Chr. usque ad* 1726; Augsbourg, 1727, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CIMERIO (Pierre), littérateur, né à Florence au XVIIIe siècle, a laissé : *Dissertationes litterariæ;* Florence, 1742, in-8o; parmi ces dissertations on remarque les suivantes : 1o *de Vario Dei SS. nomine;* — 2o *Introductio ad titulos psalmorum;* — 3o *de Chronologia Pentateuchi usque ad Abrahamum. Voy.* ibid.

I. **CIMETIÈRE** (*Cœmeterium*), mot dérivé du grec, et qui signifie *dortoir* : nom donné au lieu saint destiné à enterrer les corps des fidèles morts dans le sein de l'Église catholique, parce que dans les principes de la religion les fidèles défunts ne sont pas proprement morts, ils dorment en attendant la résurrection générale. Les cimetières ont toujours été en grande vénération parmi les fidèles, et l'usage de les bénir est très-ancien. C'est l'évêque qui fait cette bénédiction, ou un prêtre à qui il en donne la commission. Les conciles défendent de tenir des assemblées, des foires et des marchés dans les cimetières; et ils ordonnent qu'on y fasse une clôture de manière à ce qu'ils ne soient jamais ouverts aux usages profanes. *Voy.* Innocent III, *in cap.* VII, *de Consecr. eccl.* Greg. Turon., *de Glor. confess.*, c. CVI. Les conciles de Bourges de 1528 et de 1584, celui de Bordeaux de 1624. L'abbé André, qui, dans son *Cours de droit canon*, cite la législation française concernant les cimetières. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 140 et suiv., cite beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur les cimetières. Le *Pontifical romain.*

II. **CIMETIÈRE** se prend quelquefois, dans les auteurs ecclésiastiques, pour tous les endroits consacrés à la religion et au culte de Dieu; il se prend aussi pour toutes les terres qui environnaient les églises paroissiales et qui étaient contiguës aux vrais cimetières. *Voy.* Tillemont, *Hist. des Emper.*, tom. III, p. 282 et 283. Chorier, *Hist. du Dauphiné*, tom. II, p. 47.

CIN, père des Cinéens. *Voy.* Nombres, XXIV, 22. *Voy.* aussi CINÉENS.

CINA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 22.

CINABORIUM. *Voy.* CINNABORE.

CINCARITA. *Voy.* CIRCINA.

CINCINNATI, ville des États-Unis d'Amérique située sur la rive droite de l'Ohio. Elle fut érigée en évêché suffragant de l'archevêché de Baltimore, l'an 1821, par le pape Pie VII, qui y nomma pour premier évêque le P. Édouard Fenwick, dominicain. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 172.

CINÉENS, descendants de Cin; ils habitaient dans des montagnes et des rochers presque inaccessibles au couchant de la mer Morte. Les terres des Cinéens se trouvèrent dans le partage de Juda; et, en considération de Jéthro, beau-père de Moïse, on épargna ceux qui voulurent se soumettre aux Hébreux; les autres se confondirent avec les Iduméens et les Amalécites. *Voy.* Genèse, XV, 19. Nombres, XXIV, 21. Juges, I, 16; IV, 17. I Rois, XV, 6; XXVII, 10; XXX, 29. I Paralip., XI, 55.

CINGOLI (*Cingulum*), ville épisc. du Picénum située près d'Osimo, à qui on a uni son évêché. Ce siége paraît avoir existé dès le Ve siècle. Selon Bollandus, Théodose en fut le premier évêque. *Voy.* Bollandus, *Act. SS., januar.*, tom. II, p. 602. Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X, p. 58. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui, vol. XIII, p. 173 et suiv., cite un certain nombre d'auteurs qui ont écrit sur Cingoli.

CINIPHÈS. *Voy.* SCINIPHÈS.

CINNA, ville épiscop. de la Galatie première, au diocèse de Pont, sous la métropole d'Ancyre. Grégoire ou Gorgen, son premier évêque, souscrivit l'an 314 aux canons du concile de Néocésarée. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 483. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 70. Richard et Giraud.

CINNABORE (*Cinaborium* ou *Cynnaborium*), ville épisc. de la Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, érigée en évêché, au Ve siècle, sous la métropole de Synnades. On en connaît deux évêques, dont le premier se nommait Ostréius; on souscrivit pour lui à l'Action sixième du concile de Chalcédoine.

CINNAMOME, arbrisseau dont l'écorce avait un parfum très-agréable. Dieu ordonna à Moïse de prendre du cinnamome et divers autres aromates, afin d'en composer une huile parfumée pour oindre le tabernacle et ses vases. *Voy.* Exode, XXX, 23. Richard et Giraud.

CINQARBRES ou **CINQUARBRES**, en latin *Quincarboreus* (Jean), professeur d'hébreu et de syriaque au collége de France, né à Aurillac, mort à Paris l'an 1587. On a de lui : 1o *Jonathanis Chaldæi Targum in Oseam, Joelem et Amos; necnon alterius autoris paraphrasis in Ruth et Jeremiæ Lamentationes, latine redditæ, cum scholiis;* Paris, 1564, in-4o et in-8o; — 2o *Evangelium secundum Matthæum in lingua hebraica, cum versione latina atque succinctis annotationibus Sebastiani Munsteri;* ibid., 1551, in-4o; — 3o des travaux grammaticaux sur la langue hébraïque, et une traduction latine de quelques ouvrages. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, Ire part., édit. in-fol. La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIX.

CINQ-ÉGLISES, ville épisc. de la Basse-Hongrie, érigée en évêché l'an 1009 par le roi saint Étienne, sous la métropole de Gran. On l'appelait *Cinq-Églises* parce qu'autrefois elle en renfermait cinq qui étaient fort magnifiques. *Voy.* l'*Hist. et descript. du royaume de Hongrie*, l. III. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 179.

CINQUANTA (Benoît), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Milan au XVIIe siècle, a laissé : 1° *la Représentation de la résurrection de Jésus-Christ;* Milan, 1617; — 2° *le Mauvais riche;* ibid., 1620; — 3° *le Miroir des pécheurs;* — 4° *la Conversion de sainte Marie-Madeleine;* — 5° *Sermons pour les prières des Quarante-Heures.*

CINQUARBRES. *Voy.* CINQARBRES.

CIOFFIUS (Pierre), né à Empole, au diocèse de Tivoli, vivait au XVIIe siècle. Il a publié : 1° des *Opuscules sur l'unité de Dieu, l'Incarnation, les Anges, l'Homme, les Sacrements, la Grâce, la Foi, l'Espérance, la Charité et la Gloire;* — 2° des *Descriptions sacrées*, en XXX livres; Rome, 1621 et 1623; — 3° *Quatre Questions des choses sacrées figuratives;* Foligno, 1626.

CIRAN. *Voy.* SIGIRAN.

CIRCADA ou **CIRCATA**, ancien mot latin qui signifie *circuit, tournée;* ce terme était employé pour désigner la visite des évêques dans toutes les paroisses de leurs diocèses. Ce nom signifiait encore le droit qu'on donnait aux évêques dans leur visite; c'est ce que nous appelons maintenant *procuration. Voy.* Yves de Chartres, *Epist. CCLXXXVI.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CIRCADA.

CIRCESIUM ou **CIRCESSUS, CERCUSUM**, siége épisc. de la province d'Osroëne, au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Édesse. Son premier évêque, Jonas, assista au concile de Nicée. Les Jacobites y avaient aussi un évêque. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 978 et 1493. Richard et Giraud.

CIRCINA, CERCINA et **CINCARITA**, siége épisc. de l'Afrique occidentale, dans la Bisacène, lequel remonte au IVe siècle. La lettre des évêques de la province Proconsulaire, rapportée au concile de Latran, mentionne une ville nommée *Cicitita*, que le cardinal Noris croit être la même que *Cercina. Voy.* les *Not.*, n. 47. *Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CXXXIII, not. 217. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 70.

I. **CIRCONCELLIONS** (*Circumcelliones*), nom donné à une secte de Donatistes furieux qui parurent en Afrique au IVe siècle. Ils furent ainsi nommés parce qu'ils couraient de tous côtés, en commettant une multitude de violences; leur cruauté s'exerçait envers les autres et envers eux-mêmes, car quelques-uns se coupaient la gorge, croyant se rendre agréables à Dieu. *Voy.* Optat de Milève, *de Donatist.*, l. III. S. August., *Hæres.* 69. Baron., *Annal.*, ad an. 331, n° 9; 348, n° 26, etc. Pratéole. Philastre. Forbes, *Instruct. historico-theol.*, l. XIV, c. IV. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 192, 193.

II. **CIRCONCELLIONS**, prédicants fanatiques qui s'élevèrent en Souabe au XIIIe siècle, sous prétexte de défendre l'empereur Frédéric II, déposé au concile général de Lyon l'an 1245. Ils accusaient le Pape d'hérésie, les évêques de simonie, et disaient que les prêtres étaient des pharisiens incapables d'administrer les sacrements. *Voy.* Hermant, *Hist. des Hérés.*, tom. II, p. 95. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 193.

I. **CIRCONCISION** (*Circumcisio*), mot qui signifie *couper tout autour;* cérémonie de la religion juive par laquelle on coupe la peau du prépuce aux enfants mâles. L'Écriture nous apprend que Dieu prescrivit la circoncision à Abraham comme une chose nouvelle et une marque qui devait le distinguer, lui et sa race, de tous les autres peuples; ce qui n'aurait pu être si les autres peuples eussent pratiqué la circoncision avant Abraham. Les Pères qui ont vécu avant saint Augustin ont borné les effets de la circoncision à imprimer aux Hébreux une marque qui les distinguât des autres peuples qui n'étaient pas dans l'alliance du Seigneur; mais saint Augustin, saint Thomas et les scholastiques ont pensé que la circoncision était un véritable sacrement de la loi mosaïque, et qu'elle figurait le baptême, la passion de Jésus-Christ et la résurrection future. *Voy.* Genèse, XVIII, 9 et suiv. August., *de Nupt. et concup.*, l. II, c. II. *De Civ. Dei*, l. XVI, c. XVII. *De Baptism. contra donatist.*, l. IV, c. XXIV. D. Calmet, *Dissertat. sur l'orig. de la circonc., à la tête du Comment. sur la Genèse;* l'art. CIRCONCISION, dans son *Diction. de la Bible.* Contenson, *Théolog.*, tom. II, p. 89. Drouin, *De re Sacram.*, tom. I, p. 168. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théologie.* J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 258, 259, 3e édit.

II. **CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST**, fête que l'on célèbre le 1er janvier en l'honneur de la circoncision de Notre-Seigneur, auquel on donna ce jour-là le nom JÉSUS, qui signifie *Sauveur.* Ce ne fut qu'au VIIe siècle que l'Église établit une fête réglée sous le double titre de *Circoncision* et d'*Octave de Noël.* On fait encore ce jour-là, en certains lieux, la fête du *Saint Nom de Jésus;* mais on la remet en quelques endroits au 8 du mois, en d'autres au 14, etc. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

III. **CIRCONCISION**, se dit figurément pour marquer les Juifs, par opposition au mot de *prépuce*, qui marque les Gentils ou païens. *Voy.* saint Paul, Rom., II, 26. Galat., II, 7.

IV. **CIRCONCISION** se dit spirituellement du retranchement du péché et de l'affection au péché. La circoncision spirituelle consiste à se détacher de tous les objets de la cupidité, à renoncer à tout mauvais désir, à mourir au monde à soi-même et à ses passions.

I. **CIRCONSCRIPTION** (*Circumscriptio*), espace circonscrit et limité qui borne et qui environne un autre espace ou un corps plus petit. Ainsi un corps est dans un lieu par circonscription, lorsqu'il répond tout entier à tout le lieu qui l'environne, et que chacune de ses parties répond à la partie du lieu qu'elle occupe. La circonscription est naturellement une propriété essentielle et inséparable des corps; c'est donc miraculeusement que le corps de Jésus-Christ n'est pas dans l'Eucharistie par circonscription, mais qu'il est tout entier dans toute l'hostie consacrée, et tout entier aussi dans chaque partie sensible de la même hostie. *Voy.* EUCHARISTIE.

II. **CIRCONSCRIPTION**, en droit canon, signifie les diverses limites du territoire sur lequel un évêque ou un curé peuvent exercer leur juridiction; de là on distingue les *circonscriptions diocésaines* et les *circonscriptions paroissiales.* La circonscription d'un diocèse se fait par le Pape, et elle ne peut être faite que par lui, comme celle d'une paroisse ne peut se faire que par l'évêque, c'est-à-dire par celui de qui émane la juridiction. Le Concordat de 1801 a supprimé tous les anciens évêchés et toutes les anciennes paroisses. L'article organique 62 défend aux évêques de changer ou de modifier la circonscription d'une paroisse sans l'autorisation du gouvernement; mais le Saint-Siége a justement protesté contre cet empiétement du pouvoir civil.

CIRCONSTANCES (*Circumstanciæ*), particularités ou accidents extérieurs qui accompagnent une action humaine, et qui influent dans sa malice ou sa bonté morale. Certaines circonstances

changent l'espèce d'un péché; d'autres, sans le changer, en augmentent ou en diminuent notablement la grièveté. On compte ordinairement sept circonstances des actions humaines, qu'on exprime par ce vers : *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?* Par exemple, si une personne s'accuse d'un vol, elle doit faire connaître au confesseur *quis*, qui elle est : clerc ou laïque, homme public ou particulier, etc.; *quid*, ce qu'elle a volé : si c'est un objet considérable ou de peu de valeur; *ubi*, où elle a volé : si c'est dans un lieu saint ou profane; *quibus auxiliis*, les moyens qu'elle a employés : si c'est la magie, le maléfice, etc.; *cur*, l'intention, la fin, le but, le motif; *quomodo*, la manière : est-ce avec connaissance de cause ou par ignorance, en secret ou en public, dans un premier ou dans un second mouvement? etc.; *quando*, quand : est-ce un jour de fête, comme un dimanche, pendant l'office divin? etc. On est obligé, sous peine de péché mortel, de confesser les circonstances aggravantes d'un crime et celles qui en changent l'espèce, lorsque ces circonstances sont mortelles.

CIRCONVENTION (*Circumventio, deceptio*), tromperie, surprise, dol personnel.

CIRCUMINCESSION (*Circumincessio*), et chez les Grecs *Périchorèse*, terme théologique qui exprime cette propriété de la nature divine par laquelle les trois personnes de la sainte Trinité, réellement distinctes, sont, en vertu de l'identité de leur essence, réciproquement existantes les unes dans les autres, selon ces paroles de Jésus-Christ : *Je suis dans mon Père, et mon Père est en moi* (Jean, XIV, 11). Quelques théologiens distinguent deux sortes de *circumincessions* : la *parfaite*, par laquelle deux choses existent inséparablement, de telle manière que l'une n'est nulle autre part hors de l'autre; l'*imparfaite*, qui est celle où de ces deux choses coexistantes l'une a cependant une existence plus étendue que l'autre; telle est la circumincession que quelques Pères et quelques théologiens admettent entre la nature divine et la nature humaine dans Jésus-Christ. *Voy.* Witasse, *de Trinitat.*, part. II, quæst. 8, art. 4.

I. **CIRE** (*Cera*), ouvrage des abeilles dont on fait des images et des cierges qui servent à l'autel et dans les cérémonies religieuses.

II. **CIRE** se dit aussi absolument du luminaire d'une église.

III. **CIRE** (**DROIT DE**), en latin *Jus ceræ*, est un droit de bougies dont on faisait la distribution aux officiers de certains corps, à différents jours de fêtes ou de cérémonies.

IV. **CIRE VIERGE**. On appelle ainsi la cire jaune, telle qu'on la tire de la ruche, et qui n'a point passé par le feu.

CIRELLA. *Voy.* CÉRILLO.

CIREY (Jean), général de l'Ordre de Citeaux, né à Dijon, mort l'an 1503. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Capitulum generale Cisterciense*, etc.; Dijon, 1490; — 2° *Collectio privilegiorum Ordinis Cisterciensis*, etc.; ibid., 1491, et Anvers, 1630. On lui attribue en outre : *Compendium sanctorum Ordinis Cisterciensis*; ibid., in-4°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*. De Visch, *Biblioth. scriptor. Ordin. Cisterciensis*. Richard et Giraud, qui indiquent ses autres ouvrages.

I. **CIRON** (Gabriel de), instituteur de la congrégation des Filles de l'Enfance à Toulouse, mort vers l'an 1670, exposa sa vie en soignant les malades pendant la peste qui désola cette ville. On a de lui : 1° *Constitutions des Filles de l'Enfance*; 1666; — 2° *Traité des vœux que font les Filles de l'Enfance*; 1679. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CIRON** (Innocent), chancelier de l'Église et de l'université de Toulouse, et professeur de droit, mort vers l'an 1650, a laissé : 1° des *Paratitles sur les cinq livres des Décrétales*; Leipzig, 1726, in-4°; — 2° *la Cinquième collection des Décrétales* après Gratien, laquelle contient les constitutions d'Honorius III; Toulouse, 1645, in-fol. *Voy.* Denys-Simon, *Biblioth. des auteurs de droit.*

CIRQUE (*Circus à circuitu*), grand bâtiment de figure ronde ou ovale qu'on faisait chez les anciens pour donner des spectacles au peuple. Les jeux du cirque, *circenses ludi*, étaient des combats que les Romains célébraient dans le cirque, d'où ils avaient pris leur nom depuis Tarquin l'Ancien, qui fit bâtir le cirque. On les appelait auparavant jeux romains, *ludi romani*. Les Pères de l'Église ont condamné les jeux du cirque comme étant empreints de cruauté, de folie, de vanité, etc. *Voy.* Alex. Donat, jésuite, *Roma vetus*, édit. d'Amsterdam, 1695. Tertullien, livr. *des Spectacles*, c. XV. Lactance, *Institut.*, l. VI, c. XX. Richard et Giraud.

CIRTE (*Cirtha Julia*), siége épisc. d'Afrique dans la Numidie, et métropole *in partibus* de la Numidie tout entière. Ce siége fut occupé par Petilien, Donatiste, contre lequel saint Augustin a écrit. Plus tard on nomma cette ville *Constantine*, parce qu'elle fut restaurée et embellie par Constantin. Deux conciles ont été tenus à Cirte. *Voy.* Regia, t. I, IV. Labbe, t. I, II. Hardouin, tom. I[er]. De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 71. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 202 et suiv.

I. **CIS**, fils d'Aldi, lévite de la famille de Mérari. *Voy.* II Paralip., XXIX, 12.

II. **CIS**, fils d'Abiel ou de Ner, et père de Saül. *Voy.* I Rois, IX, 1. I Paralip., VIII, 33.

III. **CIS**, fils d'Abigabaon et de Maacha. *Voy.* I Paralip., VIII, 30.

CISCISSE ou **CISSE**, ville épisc. de la première Cappadoce, au diocèse de Pont, érigée en évêché au V[e] siècle sous la métropole de Césarée. Les Notices et les Actes de quelques conciles en font mention. On n'en connait que deux évêques : Platon, qui souscrivit aux canons *in Trullo*, et Soterich, qui souscrivit au 7[e] concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 393.

CISESTRIA. *Voy.* CHICHESTER.

CISON, torrent qui coule le long de la vallée de Jezraël, au midi du mont Thabor; il va se dégorger dans le port d'Acco ou de Ptolémaïde, dans la Méditerranée. *Voy.* Juges, IV, 7, 14; V, 21. III Rois, XVIII, 40. Ps. LXXXII, 10.

CISSÆ, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne dans l'Afrique occid. Il y avait deux évêchés de ce nom en Afrique; l'autre était dans la province proconsulaire. De Commanville la nomme *Cicsita*. *Voy.* *Notic. Afric.*, n. 107. De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 70, 71.

CISSAMIA ou **CISSAMUS**, **CISSAMO**, ancienne ville épisc. de l'ile de Crète située près d'Aptère. Elle a eu dix évêques latins, dont le premier, nommé Bellète, mourut l'an 1346. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 928. Richard et Giraud.

CISSE. *Voy.* CISCISSE.

CISTERCIEN (*Cisterciensis*), religieux de Citeaux. *Voy.* CITEAUX.

I. **CISTERNA**, ancienne ville épisc. d'Italie dans la campagne de Rome, à cinq lieues de Palestrina; elle a remplacé l'ancienne ville appelée *Trium Tabernarum*, où les fidèles de Rome

se rendirent lorsqu'ils allèrent au-devant de saint Paul. Le premier de ses évêques assista au concile de Rome l'an 313. *Voy.* Actes, XXVIII, 15. Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 177. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui (vol. XIII, p. 229 et suiv.) fait observer que beaucoup d'auteurs ont confondu à tort Cisterna, terre dépendante du gouvernement de Vellétri, avec les *Trois-Tavernes,* ville des Volsques, et cite à l'appui de son observation Alex. Borgia, *Istoria della Chiesa et città di Velletri,* p. 79-81, 128, 129, etc. A. Nibby, *Analisi dei dintorni di Roma,* tom. I, p. 470 et suiv.; tom. III, p. 279 et suiv.

II. **CISTERNA-SIRA**, nom de lieu où était Abner sortant de l'audience de David à Hébron, lorsque Joab le fit rappeler pour le tuer par trahison. *Voy.* II Rois, III, 26.

I. **CITATION** ou **AJOURNEMENT, ASSIGNATION**, est l'acte par lequel on appelle quelqu'un en justice. La *Clementine Pastoralis.* § *Cœterum, de Sententia et re judic.,* décide que la citation est nécessaire de droit naturel dans les procès. Ajoutons que l'Église s'est en effet constamment opposée à ce que l'on condamnât quelqu'un sans l'entendre. (*Cap. Omnia,* IV, caus. 3, quæst. 9.)

II. **CITATION DU DROIT CANON.** *Voy.* DROIT CANON.

I. **CITÉ** (*Civitas*), nom que l'on ne donne guère qu'aux villes capitales d'un pays, ou au moins à celles où il y a un siége épiscopal. C'est du moins l'usage adopté dans la chancellerie romaine, qui n'appelle *cités* que les villes épiscopales, et qui pour les autres emploie le mot *castrum* ou tout autre terme analogue. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 233 et suiv.

II. **CITÉ CÉLESTE.** On appelle ainsi le Paradis.

III. **CITÉ DE DIEU (LA)**, ouvrage célèbre de saint Augustin; elle est divisée en 22 livres. Ce saint docteur y trace une vive peinture des deux cités : la céleste et la terrestre.

IV. **CITÉ SAINTE.** C'est le nom qu'a reçu Jérusalem parce qu'elle a été le siége du sacerdoce institué par Dieu lui-même, le lieu saint où se trouvait le seul temple du vrai Dieu, l'arche de l'alliance antique, les tables de la loi divine, parce qu'elle a été la cité des merveilles et des prophètes, et qu'elle a eu l'insigne honneur d'être choisie pour devenir le théâtre solennel de l'accomplissement des prophéties, de la rédemption du monde, et le berceau du christianisme. *Voy.* JÉRUSALEM.

CÎTEAUX (*Cistercium*), célèbre abbaye et chef de l'Ordre qui portait son nom, émané de celui de Saint-Benoît; elle était située en Bourgogne, dans le diocèse de Châlons-sur-Saône, à quatre lieues de Dijon. Elle fut fondée l'an 1098 par les soins de Robert, abbé de Molesme. Cet Ordre fleurit et s'étendit considérablement; l'Ordre de Cîteaux était distribué en différentes filiations ou congrégations, dont chacune avait pour chef un abbé dont dépendaient les abbés particuliers et les abbesses. Les religieux de Cîteaux pouvaient prendre des degrés et même le bonnet de docteur; ils avaient des colléges dans les universités les plus fameuses. *Voy.* Baronius, A. C. 1098. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.,* t. III, p. 242. Ange Manrique de Burgos, *Annales de Cîteaux,* 4 vol. in-fol. Le P. Chrysostome Henriquez, *Ménologe de Cîteaux.* D. Le Nain, *Essai de l'Ordre de Cîteaux.* Les *Priviléges de l'Ordre de Cîteaux;* Paris, 1715. *Arrêt du conseil d'État du* 19 *sept.* 1681.

CITERNE (*Cisterna*). Il y en avait beaucoup dans la Judée pour conserver l'eau, parce que la plupart des villes étaient bâties sur des montagnes, où il n'y a pas d'eau, et parce que les pluies ne tombent régulièrement dans ce pays que pendant le printemps et l'automne. Les citernes vides servaient aussi de prisons dans l'origine; et c'est de là sans doute qu'est venu l'usage de donner le nom de citernes aux édifices mêmes où plus tard on renfermait les prisonniers. On voit encore beaucoup de citernes en Palestine. *Voy.* Genèse, XXXIX, 20. Isaïe, XXIV, 23. Jérém., XXXVIII, 6. *Lament.*, III, 53. Ps. XXXIX, 3, etc. *Compar.* Exode, XII, 29. Jérém., XXXVII, 16. *Voy.* aussi J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. II, p. 50, 98, 100, 101.

CITHARIZA (*Citharisarum, Castrum Citharisarum*), siége épisc. de la grande Arménie, au diocèse de Pont, sous la métropole de Malatiath; c'est à présent un bourg de l'Aladouli sur l'Euphrate. Il y a eu un évêque nommé Marien, qui souscrivit aux canons *in Trullo.*

CITHONIA, ancien siége épisc. situé entre les îles de Ciam et de Délos. Il y a eu quatre évêques latins, dont le premier siégeait au XIII[e] siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 871. Richard et Giraud. *Compar.* Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 232, 233.

CITHRON, appelée aussi *Chitto* et *Pydna,* siége épisc. de Macédoine sous Thessalonique; il est devenu métropole. Il y avait un évêque au temps d'Innocent III. *Voy. Bullar.*, tom. III, p. 213, ann. 1432. Lequien, *Oriens Christ.*, t. III, p. 1095. Baudran, *Geogr.*, tom. III, p. 274; t. II, p. 151.

CITIDIOPOLIS, siége épisc. de la Cilicie Méditerranée dont l'évêque, Sisinnius, souscrivit aux canons *in Trullo. Voy.* Lequien, *ibid.,* t. II, p. 906.

CITIUM ou **CHITE**, ville épisc. de l'île de Chypre au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Salamine ou Constance. On croit que cette ville doit sa fondation à Cethin, un des enfants de Seth, et que Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, en fut le premier évêque. *Voy.* Lequien, *ibid.*, tom. II, p. 1056. De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.* p. 71. Richard et Giraud, qui nomment les quatre évêques de ce siége.

CITRUM, ville épisc. de la Piérie de Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique. Germain, le premier des sept évêques qu'elle a eus, assista au huitième concile général. *Voy.* Lequien, ibid., tom. II, p. 80. Richard et Giraud. Baudran, *Géographie*, tom. I[er], p. 214; tom. II, 151.

I. **CITTA CASTELLANA**, siége épisc. d'Italie et du vicariat romain dans le patrimoine. Ughelli prétend que cette ville a reçu la foi au temps du pape saint Lin. On y a réuni les évêchés de Bomarzo, de Pholère, de Gallèse et de Horta. L'évêque de Citta Castellana relève immédiatement du Saint-Siége; son premier évêque, Crescentien, y siégeait l'an 998. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I[er], p. 595. Richard et Giraud.

II. **CITTA DELLA PIEVE.** *Voy.* CITTA DI PIEVE.

III. **CITTA DI CASTELLO**, ville épisc. d'Italie sous la métropole de Rome, était autrefois connue sous le nom de *Tiphernum.* Son premier évêque, Evodius, assista au concile de Rome l'an 465. *Voy.* Ughelli, ibid., tom. I[er], col. 1316, et tom. X, col. 345, nov. edit. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui trace l'histoire de cette ville épisc., vol. XIII, p. 236 et suiv.

IV. **CITTA DI FRIALI.** *Voy.* FRIOUL.

V. **CITTA DI PIEVE** ou **DELLA PIEVE** (*Civitas plebis*), ville épisc. de l'Ombrie qui fut dépendante de l'évêché de Chiusi jusqu'au pontificat de Clément VIII, qui l'érigea en évêché l'an 1601 et la plaça sous la métropole de Rome. Ce fut

Paul V qui le premier y nomma un évêque. *Voy.* Ughelli, ibid., tom. Ier, p. 585. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui fait l'histoire de cette ville épiscopale, vol. XIII, p. 259 et suiv.

VI. **CITTA DUCALE**, ville épisc. de l'Abruzze ultérieure dans le royaume de Naples; elle dépendait autrefois de Rieti, mais Alexandre VI l'érigea en évêché l'an 1502. Jules II la rendit à son premier évêque l'an 1515, et peu de temps après il l'en détacha pour toujours. Enfin le pape Pie VII, par ses Lettres apostoliques, *de Meliori Dominicæ*, en date du 5 des calendes de juillet 1818, l'unit à l'évêché d'Aquila. *Voy.* Ughelli, ibid., tom. Ier, p. 604. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 297.

VII. **CITTA NOVA**, ville épisc. d'Italie dans l'Istrie, et suffragante d'Aquilée. Maxime, son premier évêque, assista l'an 381 au concile d'Aquilée. Sous Nicolas V, cette église fut unie à celle de Venise; mais Paul II les sépara ensuite. *Voy.* Ughelli, tom. V, p. 226. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 258.

VIII. **CITTA NOVA**, ancien siége épisc. de la Marche Trévisane, à six lieues de Trévise, et dépendante du patriarche de Grado. Elle avait été bâtie sur les ruines d'Héraclée. Son premier évêque fut sacré l'an 877; ce siége fut éteint l'an 1433. *Voy.* Ughelli, tom. X, col. 67. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 258, 259.

CITTIN, l'un des martyrs appelés *Scillitains*, peut-être parce qu'ils étaient de Scille ou Scillite, ville de la métropole de Carthage. D'après quelques auteurs, ils sont les premiers qui ont perdu la vie en Afrique pour Jésus-Christ. Ils moururent le 17 juillet 200, sous le règne de l'empereur Sévère. *Voy.* Baronius, ann. 202, no 1. Le P. Ruinart, *Recueil*. Tillemont, *Mém. eccl.*, tom. III.

CIUDAD-RODRIGO (*Rodericopolis*), petite ville épisc. d'Espagne, érigée en évêché au XIe ou XIIe siècle, sous la métropole de Compostelle, et située sur la rivière d'Agueda, à quinze lieues de Salamanque. Plusieurs auteurs espagnols croient que c'est l'ancienne Mirobriga.

CIUS (*Cium*), ancienne ville épisc. du diocèse du Pont, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Nicomédie; mais elle devint métropole elle-même au IXe ou au XIIe siècle. On dit que c'est aujourd'hui un village appelé *Chiaoux*, et que l'on trouve sur le chemin de Constantinople à Pruse. Son premier évêque, Cyrille, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 631. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 72. Richard et Giraud.

CIVILI. *Voy.* CULULI.

CIVITA DI PENNA. *Voy.* PENNA, no 1.

I. **CIVITATE**, ville épisc. de Sardaigne, située sur la côte, à l'endroit où l'on voyait autrefois la ville de Phausiana, et où se trouve maintenant un petit bourg appelé *Terra-Nova*. Au XIIe siècle, elle était sous la métropole de Pise; plus tard elle dépendit immédiatement du Saint-Siége, et au commencement du XVIe siècle elle fut unie à Ampurias (*voy.* ce mot). Son premier évêque siégeait l'an 1173. *Voy.* la *Sardinia Sacra*, p. 275. Richard et Giraud.

II. **CIVITATE**, ancienne ville épisc. d'Italie, située dans la Pouille, et suffragante de Bénévent. Son premier évêque siégeait en 1062. Ayant été ruinée l'an 1580, Grégoire XIII transféra son siége à San-Sévérino.

CIVITA-VECCHIA (*Civitas Vetus*), autrefois *Centumcelles*, ancienne ville épisc., située à quatorze lieues au nord-ouest de Rome, dans les États pontificaux. Cet évêché existait dès le IVe siècle; mais il a été uni plus tard à celui de Viterbe; c'est aujourd'hui la résidence d'un légat apostolique. *Voy.* Ughelli, tom. X, col. 55, nov. edit. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 72. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 297 et suiv. *Compar.* CENTUMCELLES.

CLADIÈRE (Jean-Joseph), de la congrégation de Saint-Maur, né au diocèse de Clermont l'an 1656, mort à Saint-Jean-d'Angély l'an 1720, a laissé : *Histoire des miracles de Notre-Dame de Vastinières, sous le mont d'Or;* Clermont, 1690, in-12. *Voy.* D. Tassin, *Hist. littéraire de la congrég. de Saint-Maur*. Le Long, *Hist. littéraire de la France*.

CLAES (Guillaume-Marcel), théologien flamand, né à Ghéel l'an 1658, mort en 1710, professa la morale à Louvain. On a de lui : *Ethica, seu Moralis;* Louvain, 1702, in-12; traité dans lequel Claes établit que la connaissance de Dieu et de soi-même est le principe, la fin et la règle des devoirs. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belgica*. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CLAGETT** (Guillaume), théologien anglican, né dans le comté de Suffolk en 1646, mort l'an 1688, se distingua comme prédicateur et devint chapelain ordinaire de Jacques II. Ses principaux ouvrages sont : 1o *Difference of the case between the separation of protestants from the church of Rome, and the separation of dissenters from the church of England;* Londres, 1683; — 2o *The State of the church of Rome when the reformation began*, etc. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CLAGETT** (Nicolas), anglican, frère du précédent, né en 1654, mort l'an 1726, fut pendant quarante-six ans prédicateur à S. Edmunds-Bury. On lui doit : 1o *A Persuasive to an ingenious trial of opinions in religion;* Londres, 1685, in-4o; — 2o *Truth defended*, etc.; 1710, in-8o; — 3o des *Sermons*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CLAIR** (saint), prêtre et martyr en Vexin au IIIe siècle, était prêtre des idoles, et si âgé, qu'il avait perdu la vue. Il se convertit à la parole de saint Nicaise, recouvra la vue dans les eaux du baptême et mourut pour la foi. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CLAIR** ou **CLARS** (saint), martyr du IIIe siècle, Africain d'origine, était un de ces évêques régionnaires, ou évêques des nations, qui n'avaient pas de siége fixe et qui allaient annoncer l'Évangile partout où l'esprit de Dieu les poussait. Il vint en Aquitaine, parcourut le Limousin, le Périgord, l'Albigeois, et souffrit le martyre à Lectoure. *Voy.* les Bolland., au 1er juin.

III. **CLAIR** (saint), prêtre en Touraine, né en Auvergne au IVe siècle, se mit sous la discipline de saint Martin, qui le forma dans le monastère de Marmoutier et l'ordonna prêtre. Il mourut peu de jours avant saint Martin, dont il avait toujours suivi les conseils. Le Martyrologe romain place sa fête au 8 novembre. *Voy.* Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, ch. XXV et lettre 2. Saint Paulin, *Lettres à Sulpice Sévère*.

IV. **CLAIR** ou **CLER** (saint), abbé à Vienne en Dauphiné, né au commencement du règne de Clotaire II, mort le 1er janvier vers l'an 660. Élevé au monastère de Saint-Ferréol, il s'y distingua tellement, que saint Cadold, évêque de Vienne, le nomma abbé du monastère de Saint-Marcel. Peu après il fut aussi chargé de la direction de celui de Sainte-Blandine, où sa mère s'était retirée avec vingt-quatre personnes veuves comme elle. Dieu le favorisa du don des miracles et de prophétie. *Voy.* Surius. Bollandus. Le P. Mabillon. Richard et Giraud.

V. **CLAIR** (saint), prêtre et martyr, né à Rochester, mort vers l'an 894, passa dans les Gaules et s'établit dans le Vexin, où il acquit une grande réputation de vertu. Il fut assassiné par les intrigues d'une femme dont il n'avait pas voulu partager la passion. On l'honore le 4 novembre, que l'on croit être le jour de sa mort.

CLAIRE (sainte), vierge et mère des religieuses de Saint-François dites *Clarisses*, née à Assise, en Ombrie, l'an 1193, morte le 11 août 1253. Touchée de la grâce dès ses plus jeunes années, elle pratiquait toutes les vertus chrétiennes et se faisait remarquer par une ardente charité. Saint François d'Assise, qu'elle alla consulter sur les moyens de se consacrer à Dieu, lui inspira le dessein de faire pour les femmes ce qu'il avait déjà commencé pour les hommes. Elle reçut l'habit religieux le 18 mars 1212, et s'établit dans une maison de la ville d'Assise tenant à l'église de Saint-Damien. Il s'y forma bientôt une nombreuse communauté, dont saint François l'établit supérieure perpétuelle avec le titre d'abbesse. Elle donna toujours à ses religieuses l'exemple de la plus profonde humilité; avant de mourir, elle dicta un testament pour léguer à toutes ses filles spirituelles la pauvreté religieuse comme l'héritage propre de son Ordre. Le pape Alexandre IV la canonisa l'an 1255, et plaça sa fête au 12 août. *Voy.* Surius. Bollandus, *Acta Sanctorum.* Wading, *Annales Minorum.* Hélyot, *Hist. des Ordres monast.* Murina Salent, *Vida de santa Clara;* Valentia, 1703, in-8°. Prudens de Faucogney, *Vie de sainte Claire;* Paris, 1782, in-12.

CLAIRÉ (Martin), jésuite, né à Saint-Valery l'an 1612, mort à la Flèche l'an 1690, a laissé, entre autres ouvrages : *Hymni ecclesiastici novo cultu adornati, editio secunda, accuratior, et altera parte auctior;* Paris, 1676, in-12, avec une dissertation *de Vera et propria Hymnorum ratione*, où l'auteur examine si les hymnes ecclésiastiques doivent être en vers rimés. *Voy.* le *Journ. des savants,* 4 janv. 1677. Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societ. Jesu.* L'*Encyclopédie catholique.*

I. **CLAIRE-FONTAINE** (*Clarus-Fons*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans le bourg du même nom, au diocèse de Chartres. Elle fut fondée l'an 1100; les chanoines réguliers l'ont possédée jusqu'en 1627, époque à laquelle les augustins déchaussés l'occupèrent. Elle fut rendue l'an 1640 aux chanoines réguliers de la congrégation de France, puis elle retourna aux Augustins déchaussés. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VIII, col. 1315.

II. **CLAIRE-FONTAINE**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située en Franche-Comté, au diocèse de Besançon, et fondée l'an 1133; elle était fille de Morimond. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.*

III. **CLAIRE-FRANÇOISE DE BESANÇON**, née en 1588, morte en 1627, a été la première fondatrice du Tiers-Ordre de Saint-François de la congrégation de l'Étroite-Observance, première supérieure et institutrice du monastère des sœurs de Sainte-Élisabeth de cet Ordre à Paris, où elle mourut après vingt-quatre ans de religion.

CLAIRETTES (Les), maison de filles religieuses de l'Ordre de Cîteaux et de la Trappe, fondée par Geoffroy, troisième comte du Perche, et érigée en abbaye en 1221. Ces religieuses avaient pour supérieurs immédiats les abbés de la Trappe, et elles imitaient la vie des religieux de cet Ordre. *Voy.* les réflexions que fait, au sujet de ces religieuses et de quelques autres, Bergier, *Diction. de théologie.*

CLAIRFAI (*Clarum-Fagetum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, de la congrégation d'Arouaise, fondée l'an 1140 à cinq lieues d'Amiens, près de Doulens et de Corbie, par Hugues, comte de Saint-Pol; elle fut brûlée par les Espagnols en 1636. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X.

CLAIR-LIEU (*Clarus-Locus*), abbaye régulière de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Lorraine, au diocèse de Toul et à deux lieues de Nancy. Elle fut fondée par Matthieu, duc de Lorraine, l'an 1151.

CLAIRMARAIS ou **CLERMARES** (*Claramoriscum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Saint-Omer. Elle fut fondée vers l'an 1140, et saint Bernard y mit pour premier abbé Geofroi ou Godefroi, prieur de Clairvaux. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 523.

CLAIRTÉ-DIEU (*Claritas-Dei*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Tours, près de Saint-Christophe. Elle fut fondée vers le milieu du XIIIe siècle par Pierre, évêque de Wington, en Angleterre.

CLAIRVAUX (*Clara-Vallis, Clarevallis, Claravallense cœnobium*), célèbre abbaye et chef d'Ordre en France, située dans le diocèse de Langres; elle était fille de Cîteaux. Saint Bernard y fut envoyé comme premier abbé l'an 1115. *Voy.* P. de Celles, l. III, *Epist. II.* Nicolas Clairvaux, *Epist. XXXVII et XLV.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. III, p. 253. L'*Hist. de Citeaux*, ann. 1115, ch. II.

CLAJUS ou **CLAY** (Jean), poëte et théologien protestant, né à Herzberg, en Saxe, l'an 1533, mort à Pendeleben l'an 1592. Outre de nombreuses poésies religieuses et des travaux sur la langue hébraïque, il a laissé : 1° *Explicationum anniversariorum evangeliorum libri IV;* Leipzig, 1568 et 1601; — 2° *Catechesis D. M. Lutheri minor germanice, latine, græce et hebraice;* Wittemberg, 1570, 1623, in-8°; Clay n'a fait que la version hébraïque. Les ouvrages de Clay ont été mis à l'*Index* de Clément VIII.

CLAMENGES, CLAMINGES. *Voy.* CLÉMANGIS.

CLANCA ou **CLANCO, CLANX, CLANCUM**, ville épisc. de la seconde Galatie, dans l'exarchat du Pont, érigée au IXe siècle sous la métropole de Pessinonte. *Clancum* désigne aussi un ancien évêché de la seconde Phrygie Salutaire, dans l'Exarchat d'Asie. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 72.

CLANCULAIRES ou **OCCULTES** (*Clancularii*), nom donné à certains anabaptistes qui pensaient qu'on pouvait déguiser sa foi, et qu'on n'était pas obligé de la confesser. On les appelait aussi *hortulaires,* ou frères jardiniers, parce qu'ils s'assemblaient dans des jardins. *Voy.* Florimond de Raimond, l. II, ch. XV, n° 3. Sanderus, *Hær.*, CCXVI.

I. **CLANCULUM**, ville épisc. de la seconde Galatie. *Voy.* CLANCA.

II. **CLANCULUM**, ville épisc. de la seconde Phrygie Salutaire, dans l'exarchat d'Asie, érigée au IXe siècle, sous la métropole d'Amorium, qui aujourd'hui est un simple évêché *in partibus. Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 72.

CLANDESTIN (mariage). On appelle *clandestins* les mariages qui se font sans la présence du curé et de deux ou trois témoins. Le concile de Trente a décidé que la clandestinité était un empêchement dirimant; c'est-à-dire que tout mariage clandestin était absolument nul. *Voy. Conc. Trid., sess.* XXIV, c. I, *de Reform. matrim.*,

et le *Traité du mariage* dans les théologiens. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CLAPARÈDE, ministre protestant, né à Genève en 1727, mort en 1801, prédicateur distingué, a composé : 1° une *Traduction française des psaumes et des prophètes* qui fait partie de la version de la Bible publiée à Genève en 1805; — 2° des *Dissertations sur les miracles, sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament, sur les démoniaques, sur le don des langues*, etc.

CLARA VALLIS, CLARAVALLENSE CENOBIUM. *Voy.* CLAIRVAUX.

CLARAMORISCUM. *Voy.* CLAIRMARAIS.

CLARENDON, ville et comté d'Angleterre, où l'on tint en 1164 un concile ou conciliabule dans lequel on établit des maximes contraires aux libertés de l'Église. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, vaincu par les importunités des autres évêques et des grands du royaume, souscrivit à ces articles, appelés *coutumes royales;* mais il conçut ensuite un si vif regret de sa complaisance, qu'il n'osa s'approcher de l'autel avant qu'il eût reçu l'absolution du pape Alexandre III. *Voy.* Baronius, ann. 1164. Wilkins, *Conc. Angl.*, tom. I.

CLARENINS, congrégation de l'Ordre de Saint-François qui tire son nom de la Clarène, petite rivière de la Marche d'Ancône; elle doit sa fondation à Ange de Cordon, qui y assembla quelques disciples l'an 1302. Cette congrégation fut approuvée l'an 1317, et se répandit beaucoup en Italie. L'an 1472 les Clarenins, qui jusque-là avaient été sous la juridiction des Ordinaires, se partagèrent en deux partis. Les uns s'unirent aux Frères Mineurs, et les autres furent obligés l'an 1510, par le pape Jules II, de s'incorporer aux Observantins. Enfin l'an 1566 saint Pie V les supprima entièrement. *Voy.* Wading., *Annal. Minor* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VII, c. VIII.

CLARIANNE. *Voy.* CALANE.

CLARIO ou **CLARO**, en latin *Clarius* (Isidore), religieux du Mont-Cassin et évêque de Foligno, né près de Brescia l'an 1495, mort l'an 1555, acquit une grande réputation de science et d'éloquence; il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture sainte, et il possédait les langues grecque et hébraïque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ad eos qui a communi Ecclesiæ sententia discesserunt*, etc.; Milan, 1540, in-4°; — 2° *Vulgata editio Veteris et Novi Testamenti*, etc.; Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol.; — 3° *Canticum canticorum Salomonis ad hebraicam veritatem emendatum;* ibid., 1544, in-4°; — 4° *Orationes quatuor habitæ in concilio Tridentino;* ibid., 1548, in-8°; — 5° *Super Missus est, et super canticum Magnificat, orationes variæ de B. Virgine;* ibid., 1565, in-4°; — 6° *Orationum extraordinariorum volumen I et II in quibus utriusque Testamenti insigniores quique loci illustrantur;* ibid., 1567, in-4°. Les autres écrits de Clario sont indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Le Mire, *de Script. sæc. sextidecimi.* De Thou, *Hist.*, l. XVI. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIV, p. 107. Ughelli, *Italia Sacra.* Ghilini, *Teatro d'uomini letterati.*

CLARISSES. *Voy.* CLAIRE (sainte).

CLARIUS, moine de Fleury, d'où il passa à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens, assista l'an 1120 au concile de Beauvais. Il est auteur de la *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif*, qu'il commence à l'année 446, et que d'Achéry a publiée dans son *Spicilegium*, tom. II. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 66. Richard et Giraud.

I. **CLARKE** (Adam), ministre méthodiste anglais, né en 1760 en Irlande, mort en 1832, fut un des coadjuteurs de John Wesley, fondateur de la secte des méthodistes. Parmi ses ouvrages, dont la *Nouv. Biogr. génér.* donne la liste complète, nous citerons : 1° *Barter's Christian directory abridged;* 1804, 2 vol. in-8°; — 2° *The Succession of sacred literature*, etc.; 1807, in-12 et in-8°; — 3° *Shuckford's sacred and profane history of the world connected;* 1808, 4 vol. in-8°; — 4° *Clavis biblica, or a compendium of Scripture Knowledge;* 1820, in-8°; — 5° trois volumes de *Sermons.*

II. **CLARKE** (Pierre), théologien anglican, né en 1692, mort l'an 1768, a laissé : 1° des *Sermons* sur divers sujets; — 2° une *Défense du droit divin dans le baptême des enfants;* — 3° un *Discours sur la nécessité de la grâce dans la conversion des pécheurs.* Ces ouvrages de Clarke sont à l'*Index* de Clément VIII.

III. **CLARKE** (Samuel), théologien et prédicateur anglican, né dans le comté de Warwick l'an 1599, mort l'an 1682, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *A Mirror or looking-glass for saints and sinners;* Londres, 1645; — 2° *The Marrow of ecclesiastical history;* 1649 et 1675, in-4° et in-fol.; — 3° *A General Martyrology;* 1651, in-fol.; — 4° *The Marrow of Divinity*, etc.; 1659, in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr génér.*

IV. **CLARKE** (Samuel), orientaliste, né à Brackley l'an 1623, mort à Oxford l'an 1669, était archi-typographe de l'université d'Oxford; il contribua beaucoup à l'impression de la *Bible* polyglotte de Walton, Bible qui a été mise à l'*Index* le 20 novembre 1663. Outre un ouvrage sur la prosodie arabe, il a laissé : 1° *Variæ lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6e vol. de la Bible de Walton; — 2° *Masseceth Beracoth : titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, precibus et actionibus gratiarum, adjecta versione latina in usum studiosorum litterarum talmudicarum;* Oxford, 1667, in-8°; — 3° *Paraphrastes chaldæus in librum Paralipomenon. Voy.* ibid.

V. **CLARKE** (Samuel), théologien anglican, né l'an 1627, mort l'an 1701, se livra à l'étude des livres saints. Son principal ouvrage est : *Annotations on the Bible;* 1690, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **CLARKE** (Samuel), philosophe, né à Norwich l'an 1675, mort l'an 1729, docteur en théologie, ministre de l'église de Saint-James de Westminster et chapelain du roi, savait parfaitement le latin et le grec, et était fort versé dans la critique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A Demonstration of the being and attributes of God;* Londres, 1705, trad. en français; Amsterdam, 1727, 3 vol. in-8°; — 2° *Verity and certitude of natural and revealed religion;* Londres, 1705; — 3° *Paraphrases sur les quatre Évangiles;* — 4° trois *Essais pratiques sur le baptême, la confirmation et la pénitence;* — 5° *Lettre sur l'immortalité de l'âme. Voy.* le *Journal des savants*, 1709, 1711, 1713, 1714, 1717, 1721. *Mercure de France*, novembre 1729. Feller, *Bibliogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CLARKSON (David), né dans la province d'York en 1621, mort l'an 1687, fut ministre non conformiste à Londres. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des antiquités ecclésiastiques. On a de lui en anglais : 1° un traité *sur l'état primitif de l'épiscopat;* — 2° un autre traité *sur les liturgies*, traduit en français; Rotterdam, 1716. Feller dit avec raison qu'on ne doit pas s'attendre à des notions exactes sur cette matière de la part d'un protestant.

CLARO. *Voy.* Clario.

CLAROMONS. *Voy.* Clermont, n° I.

CLARS. *Voy.* Clair (saint), n° II.

CLARTÉ (*Claritas*). Par rapport à la résurrection future, la clarté sera une qualité surnaturelle qui rejaillira de l'âme sur le corps du bienheureux et qui le rendra lumineux; cette qualité brillera surtout sur son visage et sur les organes de son corps qui auront souffert pour Dieu. *Voy.* Philipp., III, 21.

CLARUS FONS. *Voy.* Claire-Fontaine.

CLARUSMONS. *Voy.* Clermont, nos I et II.

I. **CLAUDE**, empereur romain dont il est question dans le Nouveau Testament, donna toute la Judée à Agrippa, et le royaume de Chalcide à Hérode, son frère. Ce fut sous son règne qu'arriva la famine prédite par le prophète Agabus. Claude fit chasser de Rome les Juifs et les chrétiens. *Voy.* Act., XI, 28; XVIII, 2. Joseph, *Antiq.*, l. XIX, c. IV; l. XX, c. I, III, IV. *De Bello Jud.*. l. II, c. XVIII. Dion Cassius, *Hist. Rom.*, l. LX. Sueton., *Vie des douze Césars*, l. V, c. XXV.

II. **CLAUDE FÉLIX**, qui succéda à Cumanus dans l'intendance de la Judée, et qui eut pour successeur Porcius Festus, fit tuer le grand prêtre Jonathas, qui le rappelait quelquefois à l'observation de ses devoirs; dissipa une troupe de 3,000 hommes qu'un Égyptien, faux prophète, avait assemblée sur le mont des Oliviers. Enfin saint Paul ayant été amené a Césarée, il eut des égards pour lui. *Voy.* Actes, XXIII, 26 et suiv.; XXIV, 1 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. V, VI, VII.

III. **CLAUDE LYSIAS**, tribun des troupes romaines qui faisaient la garde au temple de Jérusalem, tira saint Paul des mains des Juifs qui voulaient le mettre à mort. Voyant qu'ils persistaient dans leur dessein, il le fit conduire à Césarée sous une bonne escorte. *Voy.* Actes, XXI-XXIII.

IV. **CLAUDE** (saint), martyr, né à Ege ou Égée en Cilicie, mort le 23 août 285, fut, ainsi que ses frères Astère et Néron, dénoncé comme chrétien par sa belle-mère, qui voulait garder leurs biens. Claude et ses frères rendirent témoignage à Jésus-Christ; et, après avoir subi mille tortures, ils furent crucifiés hors de la ville. *Voy.* Baronius, *Annales*, ann. 285. Surius, *Recueil des vies des saints*. D. Th. Ruinart, *Act. sinc. des mart.*

V. **CLAUDE** (saint), compagnon de saint Nicostrate, Castor, Victorin et Symphorien, était geôlier. Il dut sa conversion à saint Nicostrate, qui le fit baptiser, ainsi que sa femme et ses deux fils. Claude souffrit le martyre avec ses compagnons l'an 286. *Compar.* Castor, n° I, et Nicostrate.

VI. **CLAUDE** (saint), évêque de Besançon, puis abbé de Condat ou Saint-Ouyan-de-Joux, aujourd'hui Saint-Claude, mort l'an 696. A l'âge de vingt ans, il était chanoine de la cathédrale de Besançon; il remplissait ses devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude, et était un modèle d'humilité. A la mort de l'évêque de Besançon, on pensa à lui pour occuper ce siége; mais Claude prit la fuite pour se soustraire à cet honneur. On le nomma cependant évêque, et il gouverna son diocèse pendant sept ans, au bout desquels il alla s'enfermer dans l'abbaye de Saint-Ouyan, qui plus tard prit le nom de Saint-Claude en son honneur. On l'honore le 6 juin. *Voy.* Henschenius. D. Mabillon, *Act. bénéd.* Bollandus, au 6 juin. Dunod, *Hist. de l'Égl. de Besançon*, p. 65.

VII. **CLAUDE (SAINT-)**, ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située en Franche-Comté et dans la ville qui porte son nom. Elle fut fondée au Ve siècle, établie dans un lieu nommé Condat, et occupée par des solitaires auxquels saint Ouyan (*Augenus*) fit embrasser la vie cénobitique. Il fut le premier abbé de ce monastère, qui, au VIe siècle, prit son nom; plus tard cette abbaye prit le nom de Saint-Claude, en l'honneur du pieux évêque de Besançon, qui y mourut après s'être démis de son évêché. L'an 1741 l'abbaye de Saint-Claude a été érigée en évêché. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. histor.*, t. VIII, p. 132.

VIII. **CLAUDE** (sainte), est l'une des sept vierges que l'on martyrisa en Galatie avec saint Théodote d'Ancyre, au IVe siècle. *Compar.* Théodote, n° I.

IX. **CLAUDE** (Clément), évêque de Turin, né en Espagne, mort l'an 839, fut chapelain de Louis le Débonnaire. Il embrassa l'erreur des iconoclastes, et l'on croit même que dans ses derniers ouvrages il avait défendu l'arianisme. Il avait écrit des *Commentaires* sur l'Écriture sainte; mais le seul de ses ouvrages qui ait été publié est intitulé : *Exposition de l'Épître aux Galates;* Paris, 1542. Son nom se trouve dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* Mabillon, *in Analect.*, p. 90 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 572 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

X. **CLAUDE**, frère célestin, qui vivait sous le règne de Charles VI, au commencement du XVe siècle, a laissé un ouvrage philosophique en latin, remarquable surtout pour l'époque où il a été composé. Cet ouvrage, intitulé *des Erreurs de nos sensations et des influences célestes sur la terre*, est dirigé contre l'astrologie judiciaire. Oronce Finé en a publié une 2e édition sous le titre de *De his quæ mundo mirabiliter eveniunt;* 1542. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

XI. **CLAUDE** (Jean), ministre de Charenton, né à Sauvetat l'an 1619, mort à la Haye l'an 1687, fut un des plus savants hommes de sa secte. Il professa à Nîmes, et exerça les fonctions de ministre à Montauban et à Charenton. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Réponse aux deux traités intitulés : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie;* 1666; — 2° *Défense de la Réforme* ou *Réponse au livre de Nicole intitulé : Préjugés légitimes contre les Calvinistes;* 1763; — 3° *Lettre touchant l'épiscopat;* 1680; — 4° *Réponse au livre de Bossuet intitulé : Conférence avec M. Claude;* 1683. *Voy.* Ladevèze, *Abrégé de la vie de J. Claude;* Amsterdam, 1687, in-12. On trouve une liste des autres ouvrages de Claude dans Nicéron, *Mémoires*, tom. IV. Richard et Giraud, et dans la *Nouv. Biogr. génér.* Il faut remarquer que déjà condamnés d'une manière générale par la règle IIe de l'*Index* du concile de Trente, tous ces écrits l'ont été par un décret particulier de la S. Congrégation, daté du 10 mai 1757.

XII. **CLAUDE D'ABBEVILLE** (Clément Foullon, plus connu sous le nom de Père), capucin, mort à Paris l'an 1632, fut un des quatre missionnaires qui, l'an 1612, partirent pour aller fonder un établissement au Brésil. C'est lui qui fit construire à Abbeville le couvent des Capucins. Il a laissé : 1° *Histoire de la mission des PP. Capucins à l'île de Maragnon*, etc.; Paris, 1614, in-12; — 2° *Histoire chronologique de la bienheureuse Colette, vierge, de l'Ordre de Sainte-Claire;* ibid., 1619, in-12, et 1628, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **CLAUDE DE SAINCTES.** *Voy.* Saînctes.

XIV. **CLAUDE D'ESPENCE.** *Voy.* Espence.

I. **CLAUDIA** ou **CLAUDIE**, dame romaine qui

fut convertie par saint Paul. *Voy.* II Timoth., IV, 21.

II. **CLAUDIA**, une des sept villes de Mélitène, dans l'Arménie Mineure, qui furent ruinées au XIIIe siècle. Elle a eu deux évêques que l'on connaisse : le premier, nommé Thomas, siégeait au XIe siècle, et le second, Denis, au XIIIe. *Voy.* Richard et Giraud.

CLAUDIANISTES (*Claudianistæ*), nom donné à certains Donatistes qui se séparèrent des autres; ils étaient sectateurs de Claude de Turin. *Voy.* saint August., sur le *Psaume* XXXVI. Richard et Giraud.

CLAUDIE. *Voy.* CLAUDIA, no I.

CLAUDIEN-MAMERT. *Voy.* MAMERT, no II.

I. **CLAUDIOPOLIS**, ville épisc. et métropole de l'Honoriade Pontique, qu on croit être le village nommé aujourd'hui *Castramina*, vers la mer Noire. Mais comme elle fut ruinée par les barbares, on transporta, au XIIIe siècle, sa dignité à Ponto-Héraclée. Une lettre de la province Honoriade à l'empereur Léon nous apprend que ce siége était métropolitain au temps du concile de Chalcédoine. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 568. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 73. Richard et Giraud.

II. **CLAUDIOPOLIS**, ville épisc. de la province d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, érigée au IVe siècle sous la métropole de Séleucie. Les Notices et les Actes des conciles la placent dans la Nouvelle-Isaurie, ayant été auparavant du diocèse du Pont. Son premier évêque, Étésius, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1028. De Commanville, *ibid.* Richard et Giraud.

CLAUSE (*Caput, clausula, conditio*), se dit des conditions et de certaines expressions insérées dans les bulles et les autres titres. On appelle ces clauses *apostolicæ*, pour les distinguer des autres qu'on nomme *clausulæ communes*. On croit qu'Innocent IV s'est servi le premier, l'an 1235, de la clause *Non obstantibus*, et on rapporte à Boniface IX celle *De motu proprio*. Les canons comptent plus de 50 *clauses apostoliques*. Régulièrement, les clauses mises à la fin des rescrits se rapportent aux clauses qui les précèdent. Les clauses superflues n'altèrent pas la validité de l'expédition. Une clause qu'on a coutume d'insérer dans un rescrit est toujours sous-entendue, et son omission ne rend pas ce rescrit nul. Une clause odieuse insérée dans un rescrit est censée produire un effet supérieur au droit commun; mais une clause nouvelle et insolite y fait présumer la fraude. Enfin la nullité du rescrit ou de la grâce principale emporte la nullité de toutes les clauses qui l'accompagnent. *Voy.* Fagnan, *in cap. Accepimus, de ætate et qualit.*, n. 59; *in cap. Nulli, de Reb. Eccles. alien.*, n. 14. Richard et Giraud. L. Ferraris, *Biblioth. Prompta*, etc., où la matière est traitée fort au long.

CLAUSEL DE MONTALS (Claude-Hippolyte), évêque de Chartres, né l'an 1769, mort en 1857, après s'être démis de son évêché en 1851. Élève de Saint-Sulpice lorsque éclata la révolution, il se réfugia chez son père dans le Rouergue; mais il fut jeté en prison. Il commença à prêcher sous l'Empire, et il acquit une juste réputation, rehaussée encore par une profonde instruction, des principes inflexibles et un zèle vraiment apostolique. Nommé, en 1819, aumônier de la duchesse d'Angoulême, il prononça l'année suivante l'éloge funèbre du duc de Berry; et, l'an 1824, il fut promu à l'évêché de Chartres, dont il se démit en 1851. Ses principaux ouvrages sont : 1o *le Concordat justifié*, ou *Examen des réclamations contenues dans quelques écrits qui ont paru contre le Concordat;* Paris, 1818, in-8o; — 2o *Coup d'œil sur l'Église de France*, ou *Observations adressées aux catholiques sur l'état présent de la religion dans le royaume:* Paris, 1818, in-8o; — 3o *Lettre à un de ses diocésains sur un écrit de M. de Lamennais;* ibid., 1826, in-8o; — 4o *la Religion prouvée par la révolution*, ou *Exposition des préjugés décisifs qui résultent en faveur du christianisme, de la révolution, de ses causes et de ses effets;* ibid., 1818, in-8o, 3e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CLAUSTRAL (*Claustralis, cœnobiticus*), ce qui appartient au cloître. Un prieur claustral est le régulier qui gouverne le monastère, à la différence du prieur commendataire, qui n'a point de juridiction sur les religieux. Dans les anciennes abbayes, les offices claustraux étaient certaines charges auxquelles les abbés nommaient les religieux à leur gré, comme les charges d'aumônier, de chambrier, de sacristain, etc.; plus tard ces offices devinrent des titres de bénéfices.

CLAUZONNE (*Clausonna*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît en Dauphiné, au diocèse de Gap. L'abbé de Clauzonne était grand vicaire-né de l'évêque de Gap. *Voy.* d'Expilly, *Diction. géogr.*

CLAVASIO. *Voy.* ANGE, no IV.

CLAVENAU (Ignace), bénédictin, né à Graez l'an 1653, mort l'an 1701, se livra à l'enseignement. Il a laissé, entre autres traités : 1o *Vita Benedicti moraliter exposita;* — 2o *Elucidarium in regulam ejusdem et in formulam professionis benedictinæ;* — 3o *de Regendo homine exteriore;* — 4o *Tractatus de arte rhetorica, cum appendice de eloquentia sacra pro concionatoribus.* Plusieurs années après sa mort, ses œuvres ont paru d'après l'ordre de ses supérieurs, et ont été imprimées sous ce titre : *Ascesis posthuma rev. religiosi ac doctissimi P. Ignatii Clavenau;* Salzbourg, 1721, in-4o. *Voy.* Ziegelbauer, *Histor. litter. Ord. Sancti Bened.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CLAVIGNY (Jacques DE LA MARIOUSE DE), chanoine de Bayeux, mort l'an 1702, a laissé : 1o *Prières tirées des psaumes que David a faits pour lui comme roi;* 1690, in-12; — 2o *l'Esprit des psaumes dont l'Église se sert aux vêpres du dimanche;* in-12; — 3o *du Luxe, selon les sentiments de Tertullien, saint Basile et saint Augustin;* in-12; — 4o un ouvrage d'histoire. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

CLAVIUS (Christophe), jésuite, né à Bamberg l'an 1537, mort à Rome l'an 1612, fut un des mathématiciens les plus distingués de son temps. On a de lui, entre autres ouvrages : 1o *Calendarii romani gregoriani explicatio, jussu Clementis VIII;* Rome, 1603, in-fol.; — 2o *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus;* ibid., 1603. *Voy.* Vossius, *de Scient. Math.* Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.*

CLAY. *Voy.* CLAJUS.

CLAYTON ou **CLEYTON** (Robert), théologien anglican, né à Dublin l'an 1695, mort l'an 1758, devint successivement évêque de Killala, de Cork et de Clogher. Ses ouvrages théologiques sont : 1o *Défense de la chronologie de la Bible hébraïque;* 1747, in-4o; — 2o *Dissertation sur les prophéties;* 1749; — 3o *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie;* 1751; — 4o *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament;* 1752-1757. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CLAZOMÈNE, ville épisc. de la province et du diocèse d'Asie sous la métropole d'Éphèse. On connaît deux évêques de Clazomène: Eusèbe, qui assista au 1er concile d'Éphèse, et 20 ans après

à celui de Chalcédoine, et Macaire, qui se trouva au huitième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 729.

CLÉDONISME (*Cledonismus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *rumeur, bruit :* c'était une espèce de divination que les anciens tiraient de la prononciation de certaines paroles, croyant qu'elles portaient malheur. *Voy.* Cicéron, *de Divinat.*, l. I.

CLEF (*Clavis*). Clefs de l'Église ou puissance des clefs se prend, dans un sens métaphorique, pour désigner le pouvoir spirituel de lier et de délier, d'ouvrir et de fermer le ciel, de gouverner l'Église. C'est Jésus-Christ lui-même qui donna à saint Pierre les clefs de l'Église. *Voy.* Matth., XVI, 19. Bellarm., *de Rom. Pont.*, l. I, c. XIII, p. 302. Lupoli, *Juris ecclesiastici Prælect.*, t. I, p. 106. Devoti, *Jus canonic. univers.*, t. I, p. 25. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CLÉMANGIS ou **CLAMENGES, CLAMINGES** (Nicolas de), docteur de Sorbonne, recteur de l'université de Paris, né dans le village de Clamenges, près de Châlons en Champagne, mort vers 1430, ou, selon d'autres, en 1440, fut secrétaire de l'antipape Benoît XIII. On peut voir dans Richard et Giraud, ainsi que dans la *Nouv. Biogr génér.*, la liste de ses ouvrages, qui ont été recueillis et publiés par Martin Lydius; Leyde, 1613, in-4°, à l'exception de quelques opuscules imprimés dans diverses compilations ecclésiastiques, et plusieurs écrits inédits indiqués dans Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* Ajoutons que dans son *Spicilegium*, tom. I, d'Achéry a inséré 137 lettres et le traité *de Studio theologico* de Clémangis; disons aussi que ses ouvrages ont été mis à l'*Index* du concile de Trente, avec la clause : *Donec corrigantur.*

I. **CLÉMENCE** (*Clementia*), vertu qui porte à pardonner les offenses et à modérer les châtiments autant que la raison peut le permettre. La clémence se dit proprement de Dieu, des souverains et des supérieurs. La cruauté est opposée à la clémence *par défaut*, et la trop grande douceur *par excès. Voy.* Gregor. Nazianz., *Orat. ad cives Nanzianzenos*, tom. I. Saint Thomas, 2, 2, q. 157. S. Antoninus, *Sum. theolog.*, part. IV, tit. IV, c. IX. Joseph Langius, *in Polyanthea.* Leonard. Lessius, *de Justitia et Jure*, l. IV. Bergier, *Diction. de théol.*, à l'art. MISÉRICORDE.

II. **CLÉMENCE** (Joseph-Guillaume), grand vicaire de Poitiers et prieur commendataire de Saint-Martin de Machecoult, né au Havre l'an 1717, mort l'an 1792, a laissé : 1° *Défense des livres de l'Ancien Testament contre la philosophie de l'histoire de Voltaire;* Paris, 1768 et 1776, 2 vol. in-8°; — 2° *les Caractères du Messie vérifiés en Jésus-Christ de Nazareth;* ibid., 1776, 2 vol. in-8°; — 3° *l'Authenticité des livres tant du Nouveau que de l'Ancien Testament démontrée, et leur véridicité défendue spécialement contre l'auteur de la Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse* (c'est-à-dire par Voltaire); ibid., 1782, in-8°; ouvrage réimprimé sous le titre de *Réfutation de la Bible enfin expliquée de Voltaire, mise dans un nouvel ordre et augmentée d'une foule de preuves contre les attaques d'autres auteurs impies*, par l'abbé Marquet; Nancy, 1826, in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Quérard, *la France littéraire.*

CLÉMENCET (D. Charles), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Painblanc l'an 1703, mort l'an 1778, fut chargé de la continuation des *Décrétales des Papes;* il a collaboré aussi à *l'Art de vérifier les dates.* Il a laissé, en outre : 1° *Histoires des vies et des écrits de saint Bernard et de Pierre le Vénérable;* Paris, 1773, in-4°; — 2° *S. Gregorii vulgo Nazianzeni opera omnia;* 1778, in-fol.; — 3° quelques ouvrages historiques qui n'ont pas un rapport direct avec les sciences ecclésiastiques. D. Clémencet était un écrivain érudit, mais tellement attaché à ses opinions, qu'il ne souffrait pas qu'on les combattît. Son amour pour Port-Royal et sa passion contre les Jésuites l'ont porté à des excès peu dignes d'un écrivain impartial, et surtout d'un religieux. « Il ne fallait pas dire en sa présence ni du mal de MM. de Port-Royal, ni du bien des Jésuites. » C'est le propre mot de son confrère D. Chaudon, cité par Feller, dont l'article mérite d'être lu.

* **CLÉMENT.** Ce nom étant commun à un certain nombre de papes et à d'autres personnages, nous avons placé d'abord les premiers, en observant l'ordre chronologique, puis ces autres personnages, en les rangeant d'après leurs prénoms.

I. **CLÉMENT I**er (saint). Il règne beaucoup d'incertitude, tant sur la personne de ce saint pape que sur les écrits qui lui sont attribués. On pense assez communément qu'il est né à Rome vers l'an 30 de notre ère, mort la 3e année du règne de Trajan; qu'il fut converti par les apôtres, qu'il les suivit pour les aider dans le ministère évangélique, qu'enfin c'est ce même Clément que saint Paul appelle son *coopérateur*, et dont il dit que *le nom est inscrit dans le livre de vie* (Philipp., IV, 3). Il succéda à saint Lin, selon les uns, et à saint Clet ou Anaclet, suivant les autres; Tertullien semble dire qu'il fut le successeur immédiat de saint Pierre; et saint Jérôme dit que c'était l'opinion de la majorité des Latins. A la vérité le savant Père ne la suit pas dans son *Catalogus;* mais il paraît l'avoir adoptée dans son Commentaire sur Isaïe. Quant aux divers écrits qu'on attribue à saint Clément, il paraît certain qu'il n'a réellement écrit que l'Épître aux Corinthiens qui porte son nom. Les Latins célèbrent sa fête le 23 novembre, et les Grecs le 24 du même mois. *Voy.* saint Irénée, l. III, c. III. Tertull., *de Præscript.*, c. XXXII. Origène, *de Principiis*, l. II, c. III, n. 6. Clément d'Alexandr., *Strom.*, l. IV, c. XVII. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. III, c. XV et XXXIV; l. IV, c. VI. S. Jérôme, *in Catalog.*, XV, *et in Jes.*, c. LII. S. Epiphan., *Hæres.* XXVII, c. VI. Bolland., *Indiculus Rom. Pontificum. Propyl. Maji.* Tillemont, *Mémoires*, tom. II. D. Ceillier, tom. Ier, p. 598 et suiv. Richard et Giraud. Feller. Héfélé, *Dissert. sur l'Épître de saint Clément;* Rome, 1842, et le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où le savant critique examine et discute dans tous leurs détails les différents points de la question. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 25, 26.

II. **CLÉMENT II**, pape, nommé auparavant *Suidger, Singer* ou *Swidger*, né en Saxe, mort l'an 1047, était évêque de Bamberg lorsqu'il fut élevé au trône pontifical par le concile de Sutri, l'an 1046, en remplacement de Grégoire VI. L'événement le plus important de son pontificat est un concile tenu à Rome contre les simoniaques. On lui attribue une *Lettre* adressée à Jean, archevêque de Salerne. Benoit IX lui succéda. *Voy.* Léon d'Ostie, l. II, c. LXXXI. Baronius, ann. 1046 et 1047. S. Antonin. Volaterran. Ciaconius. Mansi, tom. XIX, p. 619-628. Léon d'Ostie, l. II, c. VIII. Moréri, *Diction. histor.* Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes*, tom. II, p. 133. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 26.

III. **CLÉMENT III**, nommé auparavant *Paulin* ou *Paul Scholari*, né à Rome, mort l'an 1191,

était cardinal et évêque de Préneste lorsqu'il succéda à Grégoire VIII, l'an 1187. Il fit publier une croisade contre les Sarrasins, qui venaient de prendre Jérusalem, et travailla à calmer les dissensions qui s'étaient élevées en Sicile après la mort du roi Guillaume. On attribue à ce pape quelques *Épîtres*, et plusieurs autres écrits qu'on trouve dans Mansi (tom. XXII, p. 543-574). Il eut pour successeur Célestin III. Il ne faut pas confondre ce pape avec l'antipape Guibert, archevêque de Ravenne, qui avait pris le nom de Clément III. *Voy.* Baronius, ann. 1188, 1191. Du Chêne. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Artaud de Montor, *Hist. des Souver. Pontifes*, tom. II, p. 292. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 26, 27.

IV. **CLÉMENT IV** (Guido Fulcodi ou Guy-Foulques ou Fouquet), né à Saint-Gilles sur le Rhône, mort à Viterbe l'an 1268, fut successivement militaire, jurisconsulte et secrétaire de Louis IX. Après la mort de sa femme il entra dans l'état ecclésiastique, et devint évêque du Puy, archevêque de Narbonne et cardinal. Appelé à succéder à Urbain IV l'an 1265, son élévation n'altéra point sa douceur, sa modestie et son désintéressement. Il donna l'investiture du royaume de Sicile à Charles d'Anjou, et mit un terme aux différends qui s'étaient élevés entre les cours de Rome et de France. Il a laissé divers ouvrages, tels que : 1° *Quæstiones juris;* — 2° *de Recipiendarum causarum ratione;* — 3° *Epistolarum volumen.* Grégoire X lui succéda. *Voy.* S. Antonin, *Ép. III,* tit. XX, c. I. Génébrard et Onuphre, *Chronique.* Platina. Ciaconius. Sponde, ann. 1265. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, p. 385, et tom. III, p. 917. Wading, *Annal. Ord. Minor.*, tom. II. Bzovius, *contra Annal. Baronii*, ad ann. 1266, 1267, 1238. Mansi, tom. XXIII, p. 1223, 1228. Martène, *Thesaur. Anecdot.*, t. II. Le P. Claude Clément, jésuite, *de Eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu Clementis IV;* Lyon, 1628. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. ætat.* Platina, *Hist. de vit. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gaet. Moroni, v. XIV, p. 28 et suiv.

V. **CLÉMENT V** (Bertrand de Goth), né à Uzès, dans le territoire de Bazas, vers l'an 1264, mort l'an 1314, fut successivement chanoine de Bordeaux, évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux. Il succéda à Benoît XI l'an 1305, et se montra tout dévoué à la politique de Philippe le Bel. Dans un concile général tenu à Vienne en Dauphiné, l'an 1311, il condamna les hérétiques Béguards, abolit l'Ordre des Templiers, réforma la discipline de l'Église, et résolut la guerre sainte. Il transféra le Saint-Siége de Rome à Avignon. Il fit faire une compilation des décrets du concile de Vienne, qui parut sous son successeur Jean XXII, et que l'on intitula *Clementines*. *Voy.* Villani, liv. VIII, ch. LXXX. Sponde. Bzovius. Raynaldi, *in Annalib.* Trithème. Possevin. Du Chêne. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 30 et suiv. Baluze a donné la Vie de Clément V dans *Vitæ Paparum Avenionensium*, tom. I et II; mais ces volumes ont été condamnés par la S. Congr. de l'*Index* le 22 décembre 1700.

VI. **CLÉMENT VI** (Pierre-Roger), né dans le Limousin, mort l'an 1352, fut d'abord religieux de la Chaise-Dieu, docteur de Paris, prieur de Saint-Bâle, abbé de Fescan, évêque d'Arras, archevêque de Rouen et de Sens, cardinal; et il monta sur le trône pontifical l'an 1342. Ce pontife montra le plus grand zèle pour la réunion des Grecs et des Arméniens, et mit tout en œuvre pour délivrer l'Italie du joug de Louis de Bavière. Il réduisit le jubilé de l'année sainte de cinquante en cinquante ans. On lui attribue des *Sermons* et un *Discours sur la canonisation de saint Yves*. Innocent VI lui succéda. Feller remarque avec raison que Fleury (tom. XX, l. XCIII, n. 13) a tracé un portrait peu favorable de ce pape sur la seule autorité de Matthieu Villani, historien passionné, créature de Louis de Bavière, d'autant plus suspect sur le compte de Clément, qu'il ne voit rien en lui que d'odieux. *Voy.* Sponde. Ciaconius. Possevin. Mansi, tom. XXV, p. 1153-1156. Bzovius, ad ann. 1342. Wading, *Annal. Ord. Minor.*, tom. III, IV. Muratori, *Script. rerum. Ital.* Platina, *Hist. de Vit. Pontif.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 34 et suiv.

VII. **CLÉMENT VII**, fils posthume de Julien de Médicis et cousin de Léon X, né à Florence, mort l'an 1534, fut d'abord chevalier de Malte, grand prieur de Capoue, archevêque de Florence, cardinal et chancelier de l'Église romaine. Il succéda à Adrien VI l'an 1523, et célébra le jubilé cette année même. Son pontificat fut signalé par une longue suite de malheurs: les erreurs de Luther agitèrent l'Allemagne, le schisme de Henri VIII détacha l'Angleterre de l'obéissance due au Saint-Siége, et Rome fut prise et pillée par les troupes de Charles-Quint. Ce pontife a laissé 41 *Lettres* ou *Constitutions*, insérées dans le *Bullarium Roman.*, tom. I, édit. de Lyon, 1692. Paul III fut son successeur. Il y a eu un antipape sous le nom de Clément VII; c'est Robert de Genève, qui, de 1378 à 1394, s'opposa dans Avignon aux papes légitimes Urbain VI et Boniface IX. *Voy.* Paul Jove, *Eloges*. Ciaconius. Onuphre. Génébrard, *Chron.* Sponde, ad ann. 1523, 1534. Ranke, *Geschichte des Papstthum.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 37 et suiv.

VIII. **CLÉMENT VIII** (Hippolyte Aldobrandini), né à Fano l'an 1536, mort l'an 1605, fut auditeur de rote et référendaire de Sixte V, qui le promut au cardinalat. Il succéda à Innocent IX l'an 1592; il travailla à réformer le clergé, fit une constitution contre les duels, réconcilia Henri IV avec l'Église, s'appliqua à réconcilier les princes chrétiens, fit conclure la paix de Vervins, réunit au Saint-Siége le duché de Ferrare, célébra le jubilé de l'an 1600, donna des preuves de sa charité à plus de 300,000 pèlerins, et eut la joie de voir la conversion d'un grand nombre d'hérétiques. C'est sous son pontificat que commencèrent les fameuses congrégations *de Auxiliis,* touchant la grâce et le libre-arbitre. Il adressa aux évêques de France des *Lettres* fort touchantes pour l'extirpation des hérésies. Clément VIII fit de plus corriger la Vulgate, le Bréviaire romain, d'autres livres liturgiques, le Cérémonial et le Pontifical. C'est aussi par ses soins que fut publiée une nouvelle édition plus considérable de l'*Index librorum prohibitorum.* Enfin c'est lui qui éleva au cardinalat Baronius, Bellarmin, Tolet, d'Ossat, Du Perron, et plusieurs autres grands hommes. Léon XI lui succéda. Il y a eu un antipape sous le nom de Clément VIII; c'est Mugnos ou Munos (Gilles). *Voy.* MUGNOS. Sponde, 1392-1605. Ciaconius, *in Supplem.* Feller. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 43 et suiv.

IX. **CLÉMENT IX** (Jules de Rospigliosi), né à Pistoie l'an 1599, mort l'an 1669, fut auditeur de la légation de France, nonce en Espagne et cardinal. Il succéda à Alexandre VII l'an 1667, déchargea ses peuples des tailles et des subsides, donna des évêques au Portugal, ménagea la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668, fit la réconciliation appelée *Paix de Clément IX* touchant la condamnation du livre et des propositions de Jansénius, et canonisa saint Pierre d'Alcantara,

ainsi que sainte Madeleine de Pazzi. On trouve dans le *Bullar. Roman.*, tom. VI, 40 *Constitutions* de ce pape, et une autre dans le *Bullar. Roman. continuat.*, p. 4. Clément X lui succéda. *Voy.* Cicarella, *de Vita Clementis VIII.* Feller, qui fait de justes réflexions sur la prétendue *Paix de Clément IX.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 54 et suiv.

X. **CLÉMENT X** (Jean-Baptiste-Émile Altieri), né à Rome l'an 1590, mort l'an 1676, monta sur le trône pontifical l'an 1670. Il érigea en évêché l'Église de Québec. Sous son pontificat, les rois de Monomotapa et de Congo embrassèrent le christianisme, et la mission de Ceylan prospéra. On trouve de ce pape 61 *Constitutions* dans le *Bullar. Roman.*, tom. VI; un *Bref* dans le *Bullar. Roman. continuat.*, et 104 *Constitutions* dans ce même *Bullar. contin.*, p. 5. Innocent XI lui succéda. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 56 et suiv.

XI. **CLÉMENT XI** (Jean-François Albani), né à Pesaro l'an 1649, mort l'an 1721, fut d'abord chanoine de Saint-Laurent *in Damaso*, puis vicaire de Saint-Pierre, gouverneur de Riéti et d'Orviéto, secrétaire des brefs, cardinal, et monta sur le trône pontifical l'an 1700. Outre des désagréments qu'il éprouva de la part des princes de l'Europe, il vit son pontificat troublé par les querelles du jansénisme. Il donna en 1705 la bulle *Vineam Domini sabaoth* contre ceux qui soutenaient les cinq fameuses propositions, et qui prétendaient qu'on satisfaisait par le silence respectueux à la soumission due aux bulles apostoliques; et l'an 1723 il publia la bulle *Unigenitus* contre le Nouveau Testament du P. Quesnel. Il a laissé des *Discours*, des *Homélies*, des *Brefs*, des *Lettres* et des *Bulles;* Rome et Francfort, 1729, 2 vol. in-fol. Innocent XIII lui succéda. La *Vie* de Clément XI a été écrite par Polidoro; Urbin, 1717, in-4° : par Lafiteau; Padoue, 1752, 2 vol. : par Reboulet; Avignon, 1752, 2 vol., et par le protestant Chr.-Théoph. Buder, dont le livre est intitulé : *Vie du sage et célèbre pape Clément XI;* Francfort, 1720, in-8°, et avec un supplément, 1721. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 59 et suiv.

XII. **CLÉMENT XII** (Laurent Corsini), né à Florence l'an 1652, mort l'an 1740, fut nonce apostolique à la cour de Vienne, archevêque de Nicomédie et cardinal. Il succéda à Benoît XIII l'an 1730, fit célébrer un jubilé universel et publia plusieurs bulles sur les affaires de la Chine, et une autre en faveur de la doctrine de saint Thomas. Benoît XIV lui succéda. Clément XII a laissé dans le *Bullar. Roman. continuat.*, p. VIII et p. IX, édit. du Luxemb., 277 *Constitutions. Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni.

XIII. **CLÉMENT XIII** (Charles Rezzonico), né à Venise l'an 1693, mort l'an 1769, d'abord évêque de Padoue et cardinal, monta sur le trône pontifical l'an 1758. Il continua les travaux d'embellissement et d'assainissement entrepris par Benoît XIV, et montra sa charité pendant la disette de l'année 1764. Il condamna l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, jésuite; le livre de l'*Esprit*, par Helvétius, et l'*Émile*, de Jean-Jacques Rousseau. En 1768 il publia un bref en forme de monitoire contre des règlements de l'infant duc de Parme, et les déclara *attentatoires à la liberté de l'Église*, à la cause de Dieu et aux droits du Saint-Siége. Ce bref fut supprimé par le duc de Parme et quelques autres souverains; la France s'empara d'Avignon, et le roi de Naples, de Bénévent. Voulant remédier au mal, il indiqua, pour le 3 février 1769, un consistoire; mais il mourut dans la nuit même. *Voy.* Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 76 et suiv. Le P. de Ravignan, *Clément XIII.*

XIV. **CLÉMENT XIV** (Antoine Ganganelli), né à Saint-Archangelo, près de Rimini, l'an 1705, mort l'an 1774, entra dans l'Ordre des Mineurs conventuels, et professa la théologie dans plusieurs villes d'Italie. La finesse de son esprit et sa gaieté le firent aimer de Benoît XIV, qui le nomma consulteur du saint-office. Il succéda à Clément XIII l'an 1769, et son premier soin fut de se concilier les souverains. Il envoya un nonce à Lisbonne, et, par un bref daté du 21 juillet 1773, il supprima la compagnie de Jésus. La soumission absolue avec laquelle cette illustre société de Jésus accepta l'arrêt qui la frappait est pour elle un éloge très-flatteur; en sorte que sa chute, loin de lui imprimer le cachet de la honte, lui donna un nouveau titre de gloire. On a publié à Paris, en 1852, un ouvrage intitulé : *Clementis XIV pont. max. Epistolæ et brevia selectiora ac nonnulla alia acta pontificatus illustrantia.* Il serait presque superflu de dire que le roman intitulé : *Lettres de Ganganelli*, publiées par le marquis Louis-Antoine Caraccioli, n'ont rien d'authentique, et qu'on peut avec toute vraisemblance les regarder comme l'œuvre de ce marquis, qui a donné d'ailleurs une *Vie du pape Clément XIV*, laquelle, selon Feller, n'est *qu'une compilation des gazettes du temps.* Beaucoup d'autres auteurs ont écrit sur la personne de ce pontife célèbre et sur les faits qui le concernent; nous citerons, entre autres : *Vie du pape Clément XIV;* Berlin et Leipzig, 1774, 3 vol. in-8°. Saint-Priest, *Histoire de la chute des jésuites;* Paris, 1846, 2e édit. Crétineau-Joly, *Clément XIV et les jésuites.* Le livre intitulé : *Ganganelli, le pape Clément XIV, ses lettres et son temps;* Berlin, 1847. August. Theiner, prêtre de l'Oratoire, *Histoire du pontificat de Clément XIV,* d'après les documents inédits des archives secrètes du Vatican, trad. de l'allemand par le P. de Geslin; Paris, 1852, 3 vol. in-8°. Le P. de Ravignan, *Clément XIV.*

XV. **CLÉMENT** (Augustin-Jean-Charles), évêque de Versailles, né à Creteil l'an 1717, mort l'an 1804, se montra très-attaché aux opinions de Port-Royal, et entreprit plusieurs voyages dans l'intérêt de ses idées religieuses. Nommé évêque par les ecclésiastiques constitutionnels, il donna sa démission lors du concordat. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres dans l'ordre ecclésiastique;* 1779, in-8°; — 2° *Formes canoniques du gouvernement ecclésiastique;* Paris, 1790, in-8°; — 3° *Principes de l'unité du culte public;* ibid., 1790, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste de ses autres écrits.

XVI. **CLÉMENT** (Claude), jésuite, né en Franche-Comté, mort à Madrid l'an 1642, professa à Lyon, à Dôle, puis à Madrid, où il acquit une certaine réputation. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Clemens IV, eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu maximus;* Lyon, 1623 et 1624, in-12; — 2° *Ecclesiæ Lugdunensis christiana simul ac humana majestas;* ibid., 1628, in-8°; — 3° *Machiavelismus jugulatus a christiana sapientia, hispanica et austriaca dissertatio christiano-politica, ad Philippum IV, regem cathol.;* 1637, in-4°; dissertation qui a été traduite en espagnol et imprimée plusieurs fois. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. II, p. 330. Le Mire, *de Scriptor. sæculi XVII.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XVII. **CLÉMENT** (Denis-Xavier), docteur en théologie et abbé de Marcheroux, né à Dijon l'an 1706, mort l'an 1771, fut prédicateur ordinaire de Stanislas, roi de Pologne. Il a laissé : 1° *Entretiens de l'âme avec Dieu, tirés des paroles de saint Augustin dans ses Méditations, ses Soliloques et son Manuel;* Paris, 1740, in-8°; Lille, 1817, in-24; Alais, 1826, in-18; — 2° *Exercices de l'âme pour se disposer aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie;* Paris, 1751 et 1822, in-12; Toulouse, 1811, in-12; Avignon, 1822, in-12; Lyon, 1822 et 1825, in-12; — 3° *Heures et prières pour remplir saintement les principaux devoirs du christianisme;* Paris, 1756, in-12; — 4° *Élévation de l'âme à Dieu,* ou *Prières tirées de la sainte Écriture;* Paris, 1754; Saint-Brieuc, 1818; Avignon, 1820; — 5° *Avis à une personne engagée dans le monde,* ou *Règles certaines pour assurer une conscience scrupuleuse,* etc.; Paris, 1759; — 6° *Méditations sur la Passion de Jésus-Christ;* Paris, 1762-1763, 3 vol. in-12; — 7° des *Sermons* et des *Panégyriques. Voy.* le *Diction. des Prédic.,* au mot CLÉMENT. Richard et Giraud. Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XVIII. **CLÉMENT** (Laurent), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Ornans, mort à Prague l'an 1670, a donné en latin la *Vie de sainte Gertrude, abbesse d'Elpidie;* Saltzbourg, 1662, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

XIX. **CLÉMENT** (Nicolas), bibliothécaire, né à Toul l'an 1651, mort à Paris l'an 1716, a laissé : *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul;* Paris, 1702, in-8°. *Voy.* D. Bernard de Mautfaucon, *Éloge de Clément,* à la tête des *Hexaples d'Origène.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

XX. **CLÉMENT D'ALEXANDRIE** (Titus Flavius), né à Alexandrie, ou, selon d'autres, à Athènes, vers l'an 160, mort vers l'an 217, fut disciple de saint Pantène, à qui il succéda dans l'emploi de maître ou de recteur de la célèbre école d'Alexandrie, vers l'an 189. Il eut pour disciples Origène et saint Alexandre, évêque de Jérusalem et martyr. La persécution qui s'éleva sous l'empereur Sévère l'obligea de quitter Alexandrie. Le reste de sa vie est peu connu. Quelques auteurs le comptent à tort parmi les saints; Benoît XIV explique au long les motifs pour lesquels il n'appartient pas à la liste des saints de l'Église, et pour lesquels il n'a pas été inséré dans le Martyrologe romain. On a de lui : 1° *Exhortation aux Gentils;* — 2° *les Stromates;* — 3° *Quel est le riche qui se sauve?* — 4° *le Pédagogue.* Les autres ouvrages de Clément ne nous sont pas parvenus. La meilleure édition et la plus complète de toutes est celle que le savant J. Potter a donnée à Oxford l'an 1715, in-fol., avec des notes et un commentaire de Gentianus Hervetus. Cette édition a été réimprimée à Venise; 1757, 2 vol. in-fol. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.,* l. I, c. II; l. II, c. I, IX, XV; l. VI, c. XIV. Photius. Baronius. Possevin. D. Ceillier, t. III, p. 244 et suiv. Nicolas Le Nourry, *Apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum,* tom. I, l. III, p. 665 et seq., p. 904 et seq. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.,* et surtout l'excellent art. de l'*Encyclop. cathol.,* emprunté à J.-A. Mœhler.

XXI. **CLÉMENT DE BOISSY** (Athanase-Alexandre), jurisc., né à Creteil l'an 1716, mort à Sainte-Palaye l'an 1793, a laissé : 1° *de la Grâce de Dieu et de la prédestination;* Paris, 1787, in-12; — 2° *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament;* ibid., 1788, 2 vol. in-12; — 3° *Jésus-Christ, notre amour;* ibid., 1788; — 4° *Traité de la prière;* ibid.; — 5° *Manuel des saintes Écritures;* ibid., 1789, 3 vol. in-12; — 6° *de l'Élection des évêques et nomination des curés, d'après les monuments de l'Histoire ecclésiastique;* ibid., 1791, in-8°; — 7° *le Mépris des choses humaines;* ibid., in-12; — 8° l'*Imitation de Jésus-Christ,* mise par ordre de matières; ibid., 1792, in-12; — 9° des ouvrages sur la grammaire latine, l'histoire naturelle et la jurisprudence. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXII. **CLÉMENT DE METZ** (SAINT-), *Sanctus Clemens Metensis,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Vannes, située autrefois hors de la ville de Metz; la tradition porte que ce ne fut d'abord qu'une simple chapelle que fit bâtir saint Clément, premier évêque de Metz. Considérablement augmentée par Urbicius, cette abbaye fut desservie par des chanoines séculiers jusque vers l'an 938, époque à laquelle elle fut occupée par des religieux bénédictins du monastère de Luxeuil. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. III, vet. edit.

XXIII. **CLÉMENT L'ÉCOSSAIS,** qui vivait au VIIIe siècle, rejetait les canons, les conciles, les traités des Pères et les autres explications de l'Écriture, et il prétendait qu'à l'exemple des juifs les chrétiens devaient épouser la veuve de leur frère. S. Boniface, archevêque de Mayence et légat du Saint-Siége, le déféra au pape Zacharie, et il fut condamné dans un concile tenu à Leptine l'an 743, et dans un autre concile tenu à Rome l'an 745. *Voy.* Zacharie, *Epistola IX.* Baronius, ad ann. 742 et 745.

CLÉMENTIN est, dans l'Ordre des Augustins, un religieux qui vit particulier après neuf ans de supériorité, parce qu'un pape appelé Clément défendit par une bulle qu'un religieux augustin fût supérieur plus de neuf années de suite.

CLÉMENTINE, se dit en général d'une bulle publiée par un pape du nom de Clément, et en particulier de la bulle de Clément IV qui est relative aux règlements de l'Ordre de Cîteaux.

CLÉMENTINES (*Clementinæ*), partie du droit canon qui renferme les décrétales de Clément V et les canons du concile de Vienne, publiée l'an 1317 par l'autorité de Jean XXII. On nomme aussi *Clémentines* un recueil de pièces anciennes faussement attribuées au pape saint Clément, et qui contiennent une multitude de fables et de pièces apocryphes. Cotelier a donné ce recueil dans son ouvrage sur les anciens monuments de l'Église intitulé : *Patres apostolici,* t. I, p. 611 et seq.

CLÉMENTINS, prêtres parmi les anticoncordataires qui prirent ce nom parce qu'ils révoquaient en doute la légitimité des papes depuis saint Clément, auquel ils prétendirent se rattacher pour rentrer dans l'ordre légitime de la succession apostolique.

CLEMM (D. Henri-Guillaume), protestant, théologien, philosophe et mathématicien distingué, né à Hohen-Asperg, dans le royaume de Wurtemberg, l'an 1725, mort l'an 1775, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Amœnitates academicæ, sive sylloge thematum theologico-philosophico-historicorum III fasciculi;* Stuttgard, 1758, in-8°; — 2° *Observations dogmatiques sur la mort de l'homme et son état après la mort,* en allemand; ibid., 1761, in-8°; — 3° *des Forces de l'âme humaine,* en allemand; ibid., 1767, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CLÉOBIENS (*Cleobiani*), hérétiques, sectateurs de Cléobius. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CLÉOBIUS ou **CLÉOBULE**, hérétique du I[er] siècle; il était disciple d'un nommé Thébutes, et compagnon de Simon le Magicien. Il niait l'autorité des prophètes, la toute-puissance de Dieu et la résurrection; il attribuait la création aux anges, et prétendait que Jésus-Christ n'était pas né d'une vierge. *Voy.* les *Const. apost.*, l. VI, c. VIII, *Præf.* Hégésippe, dans Eusèbe. *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXII. Théodoret, *Hæret. fabul.*, l. II. Nicéphore, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. VII.

CLÉOBULE. *Voy.* CLÉOBIUS.

CLÉONIQUE (saint), martyr, mort l'an 306, était compagnon de saint Basilisque le Soldat, qui souffrit à Comanes, dans la province de Pont. *Voy.* BASILISQUE, n° II.

CLÉOPATRE. Quatre princesses appartenant à l'histoire juive ont porté ce nom : 1° CLÉOPATRE, fille d'Antiochus le Grand et femme de Ptolémée Épiphane, roi d'Égypte; c'est celle qui est désignée dans Daniel (XI, 17) par l'expression : *Il* (Antiochus) *donnera sa fille en mariage au roi du Midi* (d'Egypte), etc. *Voy.* Hieronym., *in Dan.*, XI, 17. Appian., *Syriac.*, p. 88; — 2° CLÉOPATRE, fille de la précédente, et qui est expressément nommée dans Esther (XI, 1); — 3° CLÉOPATRE, fille de Ptolémée, qui épousa d'abord Alexandre Balas, roi de Syrie, puis Démétrius Nicanor, et enfin Antiochus Sidètes, frère de Démétrius Nicanor. *Voy.* Justin, l. XXXIX, ch. II. Appian., *Syriac.*, pag. 132; — 4° CLÉOPATRE, nièce et femme de Ptolémée Physcon, qui en mourant lui laissa la royauté d'Egypte, et deux fils, avec la liberté de s'associer celui qu'elle voudrait. Cléopâtre choisit le plus jeune; mais les grands de son royaume l'obligèrent à prendre Lathyre, l'aîné, qu'elle traita de manière à ce qu'il se vît forcé de se retirer en Chypre. Elle le rappela; mais c'était pour chercher à le détruire. Lathyre ayant connu son dessein, la fit assassiner. *Voy.* Justin, l. XXXIX, c. IV. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XVIII.

CLÉOPATRIS, aujourd'hui *Sersia* ou *Sercenia*, ville épisc. de la première Égypte érigée, au V[e] siècle, sous le patriarche d'Alexandrie. On en connaît cinq évêques, dont le premier, Isaac Mélétien, se joignit aux Eusébiens contre saint Athanase. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 527. Richard et Giraud.

CLÉOPHAS, oncle et disciple de Notre-Seigneur, était frère de saint Joseph, époux de la sainte Vierge, dont il épousa la sœur, nommée aussi Marie. Les Latins honorent Cléophas comme un apôtre le 25 septembre, et les Grecs le 30 octobre. *Compar.* ALPHÉE, n° I, et *Voy.* Luc, XXIV, 18. Jean, XXIX, 25. Epiph., *Hæres.* LXXVIII, c. VIII. Eusèbe, *Hist.*, l. III. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. I, art. II, not. 2. Richard et Giraud.

CLER. *Voy.* CLAIR (saint), n° IV.

CLERA, ville épisc. de la Phrygie salutaire dans l'exarchat d'Asie, érigée, au IX[e] siècle, sous la métropole de Synnade. *Voy.* De Commanville, II[e] part., p. 239.

CLERAC (*Clariacum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville du même nom, au diocèse d'Agen. On ne sait par qui elle fut fondée. Désolée par les Albigeois au XIII[e] siècle, elle fut renversée au XVI[e] par les calvinistes. Depuis cette époque elle ne s'est jamais relevée. *Voy.* le *Dictionn. univers. de la France.* La *Gall. Christ.*, tom. II, col. 941. Richard et Giraud.

I. **CLERC** (*Clericus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *sort, partage, héritage.* Lorsqu'on fit aux Israélites le partage de la terre promise, Dieu dit à Aaron, aux prêtres et aux lévites, qu'ils ne partageraient pas avec les autres, parce qu'il serait leur portion, leur héritage, comme ils seraient de leur côté le partage, le sort du Seigneur. C'est de là que les clercs de la nouvelle loi ont pris leur nom, parce que le Seigneur est leur partage et qu'ils sont le partage du Seigneur, au service duquel ils se consacrent exclusivement. Le mot *clerc* se prenait autrefois pour savant, docteur; mais aujourd'hui on comprend sous cette dénomination tous les ecclésiastiques en général; il est opposé à *laïque* ou *lai.* Il se prend aussi plus particulièrement pour celui qui n'a que les ordres mineurs, et dans ce sens il est opposé à celui qui a les ordres sacrés. *Voy.* Nombr., XVIII, 20. Deutéron., XVIII, etc. Quant à la dignité, aux devoirs et à toutes les autres questions qui se rattachent au clerc, *Voy.* Chrysostome, *de Sacerdotio.* Ambros., *de Fuga sæculi*, c. II. Hieronym., *ad Nepotianum Epist. XXXIV.* Conc. Carth. IV, c. XV. Conc. Trid., sess. XIV, *de Reformat.*; sess. XXII, c. XXI, *de Reformat.*; sess. XXV, c. I, *de Reformat.* Conc. Mediolan. I, c. XXIII. Conc. Aquense, an. 1585. Conc. Mechliniense, 1607. Conc. Narbonense, 1609. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 181 et suiv., art. CHIERICATO, CHIERICI. Fabiani Justiniani, *Index universalis alphabeticus*, art. CLERICUS; ouvrage où est indiqué un très-grand nombre d'autorités à consulter sur la matière.

II. **CLERC**, nom propre de plusieurs personnages. *Voy.* après CLERCS.

I. **CLERCS ACÉPHALES**, nom donné aux clercs qui ne voulurent plus vivre en commun avec l'évêque, comme ils y vivaient auparavant, par opposition aux clercs chanoines qui continuèrent la vie commune avec l'évêque.

II. **CLERCS DE CHAMBRE.** C'est le nom qu'on donne à certains officiers de la chambre apostolique.

III. **CLERCS DE LA CHAPELLE**, nom donné aux ecclésiastiques qui, dans la maison des rois ou des princes, servent l'aumônier ou le chapelain à la messe, et qui ont soin de décorer la chapelle.

IV. **CLERCS DE LA VIE COMMUNE** ou *frères de la vie commune*, congrégation de clercs ou de chanoines réguliers institués par Gérard Groot ou le Grand vers la fin du XIV[e] siècle. Après sa mort, ces clercs se répandirent dans la Frise, la Westphalie, la Flandre, etc.; Eugène IV et Pie II leur accordèrent beaucoup de priviléges. Depuis un grand nombre de leurs maisons ont été changées en séminaires. *Voy.* Jean Busch., *Chronic. canonic. Reg. capituli vindesim.* Le Mire, *Regul. et constit. clericor. in congregat. vivent.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 339. Richard et Giraud.

V. **CLERCS DU REGISTRE.** On appelle ainsi certains officiers de la daterie de Rome.

VI. **CLERCS RÉGULIERS**, sociétés ou congrégations d'ecclésiastiques vivant en communauté, comme les Théatins, les Jésuites, les Barnabites ou Clercs de Saint-Paul, les Oratoriens, les Lazaristes. Les unes exigent des vœux solennels, les autres des vœux simples. Les Théatins, institués l'an 1524, ont été les premiers clercs réguliers. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CLERC** (Antoine **LE**), sieur de la Forest, né à Auxerre l'an 1563, mort l'an 1628, se montra d'abord zélé calviniste; mais il rentra dans le sein de l'Église l'an 1595, et devint non moins distingué par sa science que par sa piété. Il était fort lié avec saint François de Sales et saint

Vincent de Paul. Il a laissé : 1° *Explication de quelques endroits de l'Écriture sainte,* que l'on a cru être : *de Mundi Opere divinâ solertia perfecto;* 1618, in-8°; — 2° *Lettres de piété à des ecclésiastiques;* 1644; — 3° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* l'abbé Lebœuf, *Mém. concern. l'hist. ecclés. et civile d'Auxerre,* tom. II, p. 508 et suiv.

II. **CLERC** (David **LE**), ministre et professeur d'hébreu à Genève, mourut en cette ville l'an 1635, à l'âge de soixante-quatre ans. On a de lui des questions sur la sainte Écriture, avec des additions d'Étienne, son frère, et de Jean, son neveu, sous ce titre : *Quæstiones sacræ, in quibus multa Scripturæ loca explicantur. Accesserunt Diatribæ Stephani Clerici, et Annotationes Jo. Clerici;* 1685 et 1687, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été condamné par la S. Congr. de l'*Index* (Decr. 29 maii 1690).

III. **CLERC** (Jacques **LE**), a laissé un *Traité du purgatoire* contre les hérétiques; Paris, 1629.

IV. **CLERC** (Jean **LE**), professeur d'hébreu et de philosophie à Amsterdam, né à Genève l'an 1657, mort l'an 1736, possédait une vaste érudition; il fut un des critiques le plus laborieux de son siècle. Cependant la précipitation avec laquelle il écrivait, ses préventions et l'hétérodoxie de ses sentiments rendent ses ouvrages peu recommandables. Il a laissé une multitude d'écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. Pour nous, nous ferons remarquer que tous ses écrits ont été condamnés par la S. Congrégation de l'*Index,* savoir : son *Ars critica,* le 12 mars 1703; son édition *de Veritate religionis christianæ,* le 15 janvier 1714; ses œuvres philosophiques, en 4 vol., le 5 juillet 1728; enfin, tous ses autres ouvrages, le 17 mai 1734. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

V. **CLERC** (Joseph **LE**), capucin, né à Paris, vivait au XVII[e] siècle. On lui doit : 1° *Introduction à la vie spirituelle;* Poitiers, 1616, et Paris, 1630; — 2° *Pratique intérieure des principaux exercices de la vie chrétienne;* Paris, 1626; — 3° *Calvaire;* ce sont soixante exhortations composées pour des religieuses bénédictines; *ibid.;* — 4° *Traité de la perfection séraphique;* ibid.

VI. **CLERC** (Laurent Josse **LE**), sulpicien, né à Paris l'an 1677, mort à Lyon l'an 1736, professa la théologie à Tulle et à Orléans. Il a laissé, outre quelques ouvrages de critique littéraire : 1° *Dissertation sur l'auteur du symbole* QUICUMQUE; in-12; — 2° *Apologie de saint Fauste de Riez et de saint Césaire d'Arles,* insérée dans les *Mém. de Trévoux,* juillet 1736, II[e] partie. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

VII. **CLERC** (Paul **LE**), jésuite, né à Orléans l'an 1657, mort à Paris l'an 1740, a laissé : 1° *Vie d'Antoine-Marie Ubaldin;* La Flèche, 1686; — 2° *Réflexions sur les quatre fins dernières;* — 3° *Réflexions sur les moyens et obstacles du salut;* in-16; — 4° *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois;* in-16; — 5° *Vérités et pratiques chrétiennes,* etc.; — 6° *Véritables motifs de confiance que doivent avoir les fidèles en la protection de la sainte Vierge;* — 7° *Abrégé de la vie de saint François Régis.* Les six derniers ouvrages ont été imprimés à Paris et ailleurs. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

VIII. **CLERC DE BEAUBERON** (Nicolas-François **LE**), né à Condé-sur-Noireau en 1714, mort l'an 1790, devint professeur de théologie à Caen, et l'enseigna pendant cinquante ans. Son principal ouvrage est : *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato;* 1777, 2 vol. in-8°. On dit qu'il avait composé des *Traités* sur la pénitence, le mariage, l'Église, les lois, la restitution, et l'Écriture sainte. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CLERCQ (Le P. Chrétien **LE**), missionnaire récollet de la province de Saint-Antoine-de-Pade en Artois, vivait au XVII[e] siècle. On a de lui : 1° *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France,* etc.; 1690, in-12; — 2° *Nouvelle relation de la Gaspésie, contenant les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens,* etc., in-12 : — 3° *Dictionnaire de la langue des Gaspésiens,* composé pour l'instruction des religieux de son Ordre.

CLERGÉ (*Clerus, Cleri sacer ordo*), corps des ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers. Or ce corps s'entend ou de tous les ecclésiastiques en général de l'Église universelle, ou seulement de ceux d'un État particulier, d'un diocèse, d'une ville, d'une paroisse. Le clergé formait autrefois en France le premier corps de l'État; et, en cette qualité, il jouissait de priviléges particuliers, qu'il a perdus depuis les troubles civils de 1789. *Voy.* les *Mémoires du clergé,* tom. VI et VIII. Bergier, qui dans un article assez étendu de son *Diction. de théol.,* réfute d'injustes attaques dirigées contre le clergé. Paulin de Puymirol, qui, dans l'*Encyclop. cathol.,* a fait un article remarquable sur le clergé.

CLÉRI (Michel), de l'Ordre de Saint-François, de la province d'Ultonie en Irlande, fournit au P. Hugues Ward les matériaux nécessaires à la publication de l'ouvrage intitulé : *Acta Sanctorum Hiberniæ.* Il a laissé, en outre, les *Annales de Donnegale* ou *Annales des quatre Maîtres,* à cause des quatre auteurs qui y ont travaillé; 2 vol. in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

CLÉRICATURE, engagement dans l'Église et la profession ecclésiastique. Le premier état de la cléricature est l'état de simple tonsuré; puis viennent les quatre ordres mineurs : portiers, lecteurs, exorcistes et acolytes. Au-dessus sont les ordres sacrés ou majeurs : sous-diaconat, diaconat et prêtrise. L'épiscopat et les autres dignités ecclésiastiques sont encore des degrés supérieurs. Ces divers degrés composent ce qu'on appelle la *hiérarchie ecclésiastique. Voy.,* pour les priviléges qui étaient autrefois attachés à la cléricature, le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **CLERK** (Jean), évêque de Bath et de Wells, docteur en théologie de Cambridge, mort en 1540, étudia le droit canon à Bologne. Henri VIII le chargea d'aller présenter à Léon son ouvrage contre Luther. Clerk prononça à cette occasion, en plein consistoire, un éloquent discours qui a été imprimé avec l'ouvrage. On a de ce prélat : 1° *Défense du divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon;* — 2° *Recueil de lettres* écrites de Rome pendant son ambassade en cette cour; — 3° *Harangues* et *Discours* prononcés en différentes occasions. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **CLERK** (Jean), d'une famille différente du précédent, voyagea sur le continent, où il étudia les langues modernes, et surtout le français. Il fut persécuté à cause de son attachement et de son zèle pour la religion catholique, sous les règnes de Henri VIII et d'Édouard VI. Il fut remis en prison, et on le trouva étranglé avec sa fille le 10 mai 1552. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Opusculum plane divinum de mortuorum resurrectione et extremo judicio, in quatuor libris succincte conscriptum, latinè, anglicè, italicè, gallicè;* Londres, 1545, in-4°; — 2° *Décla-*

ration de certains articles, avec l'exposition des erreurs capitales sur la même question; ibid., 1546, in-8°; — 3° *Méditations sur la mort. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

CLERMARES. *Voy.* CLAIRMARAIS.

I. **CLERMONT** (*Claromons* ou *Clarusmons*), autrefois *Gergovia, Augustanemetum, Arvernum, Arvernia, Arverna civitas*, d'où vient le nom d'*Auvergne;* ville épiscop. érigée, au IIIe siècle, sous la métropole de Bourges. On y a tenu seize conciles jusqu'en 1295, dont les plus importants sont le deuxième, tenu en 535, et le huitième, qui eut lieu l'an 1095. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II, p. 230; tom. III, p. 354, 495; tom. IV, p. 519; tom. VI, p. 48. Baluze, *Miscellan.*, tom. VII. *Reg.*, tom. XI, XIII, XXVI. Labbe, tom. IV, V, X. Hardouin, tom. II, III, VI, VII. Martène, *Thesaur.*, tom. IV Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 245 et suiv.

II. **CLERMONT** (*Clarusmons*), abbaye de l'Ordre de Citeaux dans le Maine, située au diocèse du Mans, à trois lieues de Laval. Elle fut fondée l'an 1230. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

III. **CLERMONT-TONNERRE** (François de), évêque de Noyon et membre de l'Académie française, mort l'an 1701, a laissé : 1° *Ordonnances synodales de l'Église et diocèse de Noyon;* 1698; — 2° des *Mandements*, des *Instructions*, des *Harangues* et des *Sermons*, dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud.

CLEROMANCIE (*Cleromantia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *sort* et *divination;* mode de divination qui était en usage à Bura en Achaïe. Ceux qui voulaient consulter l'oracle jetaient quatre dés, et le prêtre, après en avoir considéré les points, annonçait ce qu'il croyait devoir arriver.

CLET (saint), pape, mort le 26 avril 83, monta sur le siége pontifical l'an 77. Saint Anaclet lui succéda, bien que plusieurs écrivains ne fassent des deux qu'un seul et même personnage. *Voy.* ANACLET, n° I.

CLÉTY, bénédictin du XVIIIe siècle, a laissé : 1° *Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin, et sur la supériorité qu'elle avait autrefois sur l'Eglise de Saint-Omer;* Paris, 1737, in-12, sans nom d'auteur; — 2° *Réponse aux Observat. générales sur l'écrit intitulé : Dissertation*, etc.; 1737; cette réponse est également anonyme. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

CLEYTON. *Voy.* CLAYTON.

CLICHY (*Clipiacum*), petit village situé près de Paris, où l'on a tenu plusieurs conciles. *Voy.* Hardouin, tom. III. Le Cointe, *Annal. franç.*, ann. 659.

CLICTHOUE ou **CLICHTOVE** (Josse), en latin *Jodocus Clicthoveus*, né à Nieuport, mort à Chartres l'an 1543, controversiste très-célèbre, avait commencé ses études à Louvain; il les termina à Paris, où il prit le bonnet de docteur en 1506. Il est un des premiers théologiens de Paris qui aient écrit contre Luther. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Anti-Lutherus;* Paris, 1523, et Cologne, 1525, in-fol.; — 2° *de Sacramento Eucharistiæ:* Paris, 1526, in-8°; — 3° *Propugnaculum Ecclesiæ adversus lutheranos;* ibid., 1526, in-fol.; — 4° *Traité pour la défense de l'ancien usage de célébrer la messe, de la continence et du célibat des prêtres, de la loi de l'abstinence et des jeûnes;* ibid. *Voy.* Sponde, *in Annalib.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Possevin, *in Appar.* Le Mire, *Elog. Belg.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

CLIDOMANCIE (*Clidomantia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *clef* et *divination*, parce que c'était un genre de divination qui se faisait à l'aide de clefs.

CLIMAQUE. *Voy.* JEAN CLIMAQUE.

CLIMATÉRIQUE (*climatericus, scansilis*), vient du mot grec *klimax*, qui signifie *échelle* ou *degré*, et se dit de l'année. Or l'année climatérique est une année qui se compte de 7 en 7 ans ou de 9 en 9 ans. On dit que les années climatériques sont fatales aux hommes et aux États; c'est une double erreur superstitieuse, que la raison condamne aussi bien que la religion. Les anciens qui ont écrit sur les années climatériques sont Platon, Cicéron, Macrobe, Aulu-Gelle, et les modernes Magin, Argolin, Saumaise. *Voy.* Richard et Giraud.

CLING, en latin *Clingius* ou *Klingius* (Conrad), de l'Ordre des Frères-Mineurs, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Locorum communium sacræ theologiæ sylva;* Cologne, 1552, et Paris, 1553; — 2° *de Securitate conscientiæ;* Cologne, 1563; — 3° *Catéchisme romain;* ibid., 1570. Tous les ouvrages de Cling ont été mis à l'*Index* du concile de Trente, avec la clause : *Donec corrigantur Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 275. Le Mire, *Scriptor. sæculi* XVI. Moréri, *Diction. histor.*

CLINIQUE (*Clinicus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *lit.* On donnait autrefois ce nom à ceux qui étaient baptisés dans leur lit et en état de maladie. Quelques-uns différaient par humilité de recevoir le baptême jusqu'à l'article de la mort, d'autres le faisaient pour pécher plus librement. Les Pères de l'Église se sont élevés contre cet abus, et le concile de Néocésarée (*canon XII*) déclare les cliniques irréguliers pour les ordres sacrés. Les cliniques étaient aussi appelés *grabataires* pour la même raison. *Voy.* Cyprien, *Epist. LXXVI ad Magnum.* Bergier, *Diction. de théol.*

CLIPSTON (Jean), carme anglais, mort l'an 1378, a laissé : 1° *Expositorium sacrorum bibliorum;* — 2° *Exempla sacræ Scripturæ;* — 3° *Quæstiones in Magistrum Sententiarum;* — 4° *Sermones. Voy.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

CLOCERIA. *Voy.* CLOGHER.

CLOCHE (*Campana, Nola*). Les cloches servent principalement à appeler les chrétiens à l'église. Comme tout ce qui a quelque rapport au culte divin doit être consacré par des cérémonies, on bénit les cloches nouvelles; et comme, d'un autre côté, ces cloches sont présentées à l'église, de même que les enfants nouveau-nés, auxquels on donne un parrain et une marraine en leur imposant des noms, on appelle cette bénédiction *baptême.* Alcuin, disciple de Bède et précepteur de Charlemagne, parle de cet usage comme antérieur à l'an 701. La forme de cette bénédiction se trouve dans le pontifical romain et dans les rituels. Reiffenstuel, Barbosa, Marc-Antoine et plusieurs autres canonistes enseignent que le pouvoir de bénir les cloches appartient tellement à l'évêque, qu'il ne peut être confié à un simple prêtre; d'où ils concluent que le simple prêtre a besoin pour cela d'un indult du Pape. De plus, le concile de Toulouse de l'an 1590 (*part. III, cap.* I) défend qu'on se serve de cloches dans les églises avant qu'elles aient été bénites par l'évêque. Enfin la congrégation des Rites a déclaré, le 19 avril 1687, que l'évêque ne peut pas déléguer pour bénir les cloches quelqu'un qui n'a pas le caractère épiscopal (*Collect. Decret. n°* 2985). *Voy.*, sur les questions qui se rattachent aux cloches, Bède, *Hist.*, I, 4, c. XXIII. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 364. L. Ferraris, *Prompta bi-*

blioth., ad voc. CAMPANA. Reiffenstuel, *de Consecratione*, l. III, tit. X, nº 48. Barbosa, *de Officio et potestate episcopi*, alleg. XXVII, nº 46. Mar. Anton., *Variar. resolut.*, l. I, *resolut.* CXII, cas. 3. Ducange, *Glossarium*. D. Macri *Hierolex.*, ad voc. CAMPANA. Ant. Banier, *Cérémonies et coutumes*, etc., édit. de Paris. Richard et Giraud.

CLOCHER (*æris campani turris*, *turris campanaria*), ouvrage d'architecture élevé au-dessus d'une église pour y placer la cloche. Clocher se prend aussi pour une paroisse ou pour une église.

CLOCHETTE. L'usage de sonner une clochette pendant la messe à l'élévation de l'hostie, pour avertir les fidèles de la transsubstantiation, remonte environ au XIe siècle. Il est certain qu'au XIIe Guillaume, évêque de Paris, suppose que cette coutume était déjà établie depuis un certain nombre d'années. *Voy.* l'abbé André, *Cours alph. de droit canon*. *Voy.* aussi l'art. SONNETTE.

I. **CLODIUS** (David), protestant, professeur de théologie et de langues orientales, né à Hambourg, mort l'an 1687, a laissé : 1º *Biblia hebraica cum summariis*; — 2º *de Ritibus precandi veterum Hebræorum*; — 3º *de Synagogis Judæorum*; — 4º *de Prophetia et prophetis*; — 5º une *Grammaire hébraïque*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CLODIUS** (Jean-Christian), protestant orientaliste, fils du précédent, mort à Leipzig l'an 1745, a laissé, outre de nombreux ouvrages sur les langues orientales : *Liturgiæ syriacæ septimanæ Pass. D. N. J. C., excerptum notis illustratum*; Leipzig, 1721-1725, in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CLODOALD. *Voy.* CLOUD, nº I.

CLODULFE, CLODULPHE. *Voy.* CLOUD, nº II.

CLOGHER (*Cloceria*, *Clogaria*, *Clogeria*), ville épisc. d'Irlande située dans le comté de Tyrone, en Ultonie, à huit lieues d'Armagh, dont elle est suffragante. On prétend que saint Patrice en a été le premier évêque. Elle fut érigée en évêché l'an 435 selon les uns, ou vers 450 selon les autres. L'évêque actuel dépend de la congrégation de la Propagande. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 73. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 105.

CLOISEAULT ou **CLOYSAULT** (Charles-Edme), oratorien, né à Clamecy, mort à Châlons-sur-Saône l'an 1728, fut supérieur du séminaire de cette ville. On a de lui : 1º *Vie de saint Charles Borromée*, trad. de l'italien de Guissano; Lyon, 1685, in-4º; — 2º *Vie de saint François de Pé*, oratorien; 1696, in-12; — 3º *Méditations des prêtres devant et après la Messe*; Lyon, 1723, in-12; — 4º *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours à l'usage des curés*; ibid., in-12; — 5º quelques autres ouvrages restés manuscrits, dont on peut voir la liste dans Moréri, édit. de 1759.

I. **CLOÎTRE** (*Claustrum*, *peristylium*), bâtiment carré qui fait la principale partie des lieux réguliers d'un couvent; il est placé ordinairement entre l'église, le chapitre, le réfectoire, et au-dessous du dortoir. Autrefois on faisait la lecture spirituelle en commun dans cette partie du cloître qui touchait à l'église, c'est-à-dire au nord; d'où vient que cette partie était vitrée. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CLOÎTRE** se dit aussi de tous les monastères d'hommes et de filles. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, montre l'utilité des cloîtres, méconnue par les critiques modernes.

III. **CLOÎTRE** signifie encore des maisons appartenant aux chapitres, que les chanoines tenaient à vie; et qui étaient fermées comme des cloîtres.

IV. **CLOÎTRE** se prend enfin pour la vie monastique; on dit dans ce sens que l'on peut faire son salut plus aisément dans le cloître que dans le monde.

CLON ou **CLONEY** (*Clona*, *Cluanum*), ville épisc. d'Irlande, dans la Lagenie, située dans le comté de Cork. Elle est suffragante de Cashel. Colman, fils de Lenin, disciple de saint Finbarr, évêque de Cork, y siégea le premier, au VIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

CLONFERT ou **CLONFORT** (*Clonfortis*), ville épisc. de la province de Connaught, en latin *Connacia*, en Irlande, située dans le comté de Galloway. Elle est suffragante de Tuam, et dépend de la congrégation de la Propagande. Mœna, son premier évêque, mourut l'an 571. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 105, 106.

CLOPPENBURG (Jean-Everhard), ministre protestant et professeur de théologie, né à Amsterdam l'an 1592, ou, selon d'autres, en 1597, mort à Franeker l'an 1652, a laissé quatorze ouvrages de théologie, où l'on trouve des dissertations contre les anabaptistes et les sociniens sur les sacrifices des patriarches, l'usure, etc. Ses œuvres réunies ont été publiées par Jean de Marck, son petit-fils, sous ce titre : *Johannis Cloppenburgii theologica opera omnia, nunc demum conjunctim edita*; Amsterdam, 1684, 2 vol. in-4º. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XI. Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CLORIVIÈRE (Pierre-Joseph Picot de), jésuite, né en Bretagne vers l'an 1735, mort l'an 1820, fut curé de Paramé, près de Saint-Malo. Devenu suspect au gouvernement impérial, il fut enfermé au Temple pendant plusieurs années. On a de lui : 1º *Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort*; Saint-Malo, 1785, in-12; — 2º *Exercice de dévotion à saint Louis de Gonzague*, trad. de l'italien de Galpin; 1785, in-12; — 3º *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*; 1802, in-12; — 4º *Explications des épîtres de saint Pierre*; 3 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

CLOTERIUS ou **CLOTTERIUS** (Anastase), capucin allemand, vivait en 1688. Il fut prédicateur, maître des novices, gardien et définiteur de la province romaine. Il a laissé : 1º *de Sacris ritibus secundum morem sanctæ romanæ Ecclesiæ*; Cologne, 1688; — 2º *Thymiama devotionis*; 1674. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 60. Richard et Giraud, qui relèvent une double erreur d'Ellies Dupin au sujet de Cloterius.

CLOTILDE (sainte), *Chrotildis* et *Chrodechildis*, fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne, née vers l'an 475, morte à Tours le 3 juin 545. Élevée par Gondebaud, son oncle, qui avait fait périr son père, sa mère et deux de ses frères, elle se fit remarquer autant par sa beauté que par les qualités de son esprit et de son cœur, et l'an 493 elle épousa Clovis, premier roi chrétien de France. Elle contribua beaucoup à sa conversion par ses exhortations, et surtout par les vertus dont elle lui donnait les plus beaux exemples. Après la mort de son mari elle se retira à Tours, où elle passa le reste de ses jours dans la prière et les œuvres de charité. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 3 juin; d'autres l'ont placée au 1er septembre sous le nom de sainte *Rhotilde*. Sa vie se trouve dans l'*Histoire de Grégoire de Tours* (l. III), rapportée dans les Bollandistes avec les remarques d'Henschénius. D'Achéry et Mabillon en ont publié une vie à part dans les *Acta San-*

ctor. Ord. S. Bened. Nous avons une autre *Vie de sainte Clotilde* par Mme de Renneville: Paris, 1809, in-12.

I. **CLÔTURE** (*Clausura*), obligation des religieux et des religieuses de ne point sortir de leurs monastères, et de n'y introduire personne sans la permission du supérieur ecclésiastique. La clôture n'est pas moins ancienne que l'état religieux, puisque dès qu'il y a eu des personnes qui se sont engagées à garder la continence, on leur a ordonné la clôture comme un moyen nécessaire pour se conserver pures et à l'abri des dangers inséparables du commerce du monde. Saint Basile défend aux moines et aux vierges de sortir de leur monastère sans nécessité, et saint Césaire défend expressément à ces dernières de sortir de leurs monastères jusqu'à la mort. *Voy.* Basil., *de Instit. monach.* Cesarius, *in Regula ad Virg.*, c. I. La bulle de Pie V, datée du 24 octobre 1566, et celle de Grégoire XIII, du 13 juin 1575. Richard et Giraud, qui traitent en dix-sept § les questions relatives à la clôture des religieuses. L'abbé P. Bousquet, dans l'*Encycloped. cathol.*

II. **CLÔTURE** se dit aussi des murs, des portes et des grilles qu'il n'est pas permis aux religieuses de passer, et qu'un étranger ne peut franchir sans la permission du supérieur ecclésiastique.

CLOU. On ne doute pas que Jésus-Christ n'ait été attaché à la croix avec des clous, et que ces clous n'aient percé ses pieds et ses mains; mais on dispute sur le nombre de ces clous. Les Grecs représentent toujours Jésus-Christ attaché à la croix avec quatre clous. Saint Grégoire de Tours admet le même nombre. Il suppose que le Sauveur en avait un à chaque main et un à chaque pied. *Voy.* Psaume XXI, 17. Luc, XXIV, 39. Jean, XX, 25. Grég. Turon., *de Gloria Martyr.*, l. I, c. VI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **CLOUD** ou **CLODOALD** (saint), en latin *Chlodoaldus*, prêtre du diocèse de Paris, mort le 7 septembre vers l'an 560, était fils de Clodomir, roi d'Orléans, et petit-fils de Clovis et de sainte Clotilde. Arraché à la fureur de ses oncles, il grandit dans la solitude, et lorsqu'il fut en âge de raison il se coupa les cheveux et embrassa la cléricature. Ordonné prêtre, il exerça pendant quelque temps le saint ministère; il se retira ensuite à deux lieues de Paris, et fonda un monastère qui dans la suite fut nommé *Saint-Cloud*, du nom de son fondateur. L'Église l'honore le 7 septembre. *Voy.* Grég. de Tours, *Hist. des Français*, l. III. D. Mabillon, Ier *Siècle bénéd.*, p. 137. *Vie de saint Cloud;* Paris, 1696.

II. **CLOUD** ou **CLODULFE**, **CLODULPHE** (saint), en latin *Clodulfus, Flondulfus, Flondulphus*, évêque de Metz, né l'an 597, mort l'an 696, était fils de saint Arnoul et de la bienheureuse Dode. Il fut élevé à la cour des rois d'Austrasie. A la mort de saint Godon, évêque de Metz, le peuple élut saint Cloud pour son successeur; ce pieux prélat montra le plus grand zèle pour le salut de son troupeau, qu'il gouverna pendant quarante années. Le Martyrologe de Metz le mentionne au 8 juin, sous le nom de Flondulphe. *Voy. Actes des Bénéd.*, tom. X. Bollandus. Meurisse, *Hist. des évêques de Metz.* Le P. Lecointe, *Annales.*

CLOVEHOW ou **CLOVESHOVIE**, **CLOWESHOWEN**, **CLYFF** (*Cloveshovia*), lieu de l'ancien royaume des Merciens en Angleterre où l'on a tenu sept conciles. *Voy.* Regia, t. XVII. Labbe, tom. VI. Hardouin, tom. III. Spelman, *Concil. Angl.* Wilkins, tom. Ier. Richard et Giraud.

CLOYSAULT. *Voy.* CLOISEAULT.

CLUAN (*Clona, Cluana, Colonmacnoisa*), ville épisc. d'Irlande dans la province d'Ulster où il y avait autrefois une abbaye dont l'église fut érigée en cathédrale vers l'an 549. Dans le concile tenu l'an 1152, ce siége est compté, sous le nom de *Cinani*, pami les suffragants de Tuam. L'an 1568, l'évêché de Cluan fut uni à celui de Meath. *Voy.* MEATH. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 74. Richard et Giraud.

I. **CLUGNY** ou **CLUNI**, **CLUNY** (*Cluniacum*), abbaye, chef d'Ordre située dans le Mâconnais, sur la rivière de Grone, dans une petite ville de son nom. Cluny est le chef-lieu d'une congrégation de bénédictins nommée Ordre ou Congrégation de Cluny. Elle fut fondée l'an 910 par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, et réformée dans le même siècle. L'an 1621, une seconde réforme y fut introduite. Cette congrégation a donné à l'Eglise trois papes : Grégoire VII, Urbain II et Paschal II. *Voy.* Pierre de Blois, *Epist. LXXIX.* Rodolphe Glaber, *Hist.*, l. III, c. V. Baronius, A. C. 1245, n. 28. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, p. 271 et suiv. De Thou, l. XXXI. Lorain, *l'Abbaye de Cluny;* Dijon, 1839. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 107 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où l'on trouve l'histoire abrégée des abbés de Cluny.

II. **CLUGNY** ou **CLUNY** (François de), oratorien, né à Aigues-Mortes l'an 1637, mort à Dijon l'an 1694, se voua d'abord à l'enseignement, puis à la prédication. On a de lui : 1° *la Dévotion des pécheurs;* Lyon, 1685, in-12, et 1701; — 2° *Sujets d'oraison pour les pécheurs, tirés des Épîtres et des Évangiles de l'année;* ibid., 1695 et 1696; — 3° *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur les saints et les saintes les plus remarquables qui ont excellé dans la vertu de pénitence;* ibid., 1696, 2 vol. in-12. *Voy. Vie de François de Clugny;* Lyon, 1688.

CLUSA ou **CLUSE** (Jacques de), nommé aussi *de Parades*, ou plutôt *Paradiso*, du nom du monastère qu'il habita en Pologne, et qui était de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Posen, né en 1385, mort dans la Chartreuse d'Erfurt en 1465, a laissé un traité intitulé : *de Apparitionibus animarum post exitum a corporibus, et de earumdem receptaculis;* Burgdorff, 1745, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CLUSIUS (Rodolphe), dominicain, né à Luxembourg, mort à Cologne vers l'an 1630, fut un théologien et un prédicateur distingué. On a de lui : 1° des sermons pour tous les dimanches de l'année et pour les fêtes des saints, qui ont paru sous ce titre : *Dormi securè;* 1612, in-4°; — 2° une édition des *Sermons de Jacques de Voragine*, avec ses *Sermons sur la sainte Vierge* et la *Somme des vertus et des vices de frère Guillaume Sérault de Lyon;* Mayence, in-4°. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 468.

CLYNN (Jean), de l'Ordre de Saint-François, né à Kilkenny en Irlande au XIVe siècle, a laissé, outre une histoire de quelques rois d'Angleterre : 1° *de Custodiis Ordinis sui in Angliâ et Hiberniâ;* — 2° *Catalogus sedium episcopalium Angliæ, Scotiæ et Hiberniæ;* — 3° *de Franciscanorum cœnobiis et eorum distinctionibus*, l. I. *Voy.* Wading. Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, tom. II, p. 144.

CLYPÉA, ville épisc. d'Afrique dans la province Proconsulaire. Crescent, un de ses évêques, assista l'an 525 au concile de Carthage. *Voy. Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CXXXIII. n. 166. Richard et Giraud.

CLYSMA, ville épisc. de la seconde Augus-

tamnique d'Égypte. Du temps des Romains, la religion chrétienne y était déjà bien établie, puisque saint Athanase y souffrit le martyre sous Dioclétien. On connaît trois évêques de Clysma, dont le premier, Pæmen, souscrivit à la lettre des évêques du diocèse d'Égypte à l'empereur Léon. *Voy.* Richard et Giraud.

CNIDE, ville épisc. de Carie au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Aphrodisiade, fut bâtie par les Grecs dans le golfe appelé aujourd'hui *di S. Pietro*. Toutes les Notices ecclésiastiques nous apprennent que Cnide a eu trois évêques, dont le premier, nommé Jean, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 113.

COA. On lit dans la Vulgate (III Rois, x, 28. II Paralip., I, 16) *qu'on amenait des chevaux pour Salomon de l'Égypte et de Coa*. Or *Coa* signifie une ville située dans l'Arabie Heureuse, selon les uns, et dans l'Égypte, suivant d'autres. Les Septante portent le nom propre *Thékoué* dans le premier passage; dans le deuxième ils ont rendu le texte original par un nom commun. Quant à l'hébreu, il lit dans les Rois *miqvéh*, c'est-à-dire *troupe*, et dans les Paralip. *miqvé*, avec un *alef* à la fin, ce qui justifie la traduction de la Vulgate. Au reste, ces passages sont rendus diversement par les commentateurs, soit juifs, soit protestants, soit catholiques.

COACTIF (*Coactivus, cogendi vim habens*), terme de droit qui marque ce qui a la force de contraindre par des peines temporelles ou spirituelles. Les lois ecclésiastiques même, dans les lieux où l'Église ne peut infliger des peines temporelles, obligent les fidèles sous peine de péché, puisque, selon la parole de Jésus-Christ, celui qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un païen et un publicain. *Voy.* Matth., XVIII, 17.

COACTION, violence faite à la volonté, et qui lui ôte la liberté d'agir ou de résister; d'où il suit que lorsque la coaction a lieu il n'y a plus ni mérite, ni démérite, ni crime ni vertu dans l'action de celui qui est ainsi forcé. La coaction diffère de la nécessité en ce que la première vient d'un principe intérieur à celui qui agit, et que la seconde vient d'un principe extérieur. Ainsi quand Jansénius a enseigné que pour mériter ou démériter dans l'état de nature tombée, il n'était pas besoin d'être exempt de nécessité, mais seulement de coaction, c'est-à-dire de ne pas éprouver de violence de la part de quelqu'un, il a commis une erreur grave, et il a fait injure à saint Augustin en lui attribuant cette fausse doctrine. *Voy.*, dans les théologiens, les *Traités de la Grâce* et *des Péchés*.

COADJUTEUR (*Coadjutor*). On appelle ainsi celui qui est adjoint à un prélat, ou à un autre bénéficier ou officier ecclésiastique, pour l'aider dans ses fonctions. Les coadjuteurs sont fort anciens dans l'Église, puisque saint Lin fut coadjuteur de saint Pierre, et Évariste du pape Anaclet. *Voy.* Thomassin, *Discipl. de l'Égl.*, part. II, l. II, c. XXII et XXIII. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. COADJUTOR. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*. Le *Diction. encyclop. cathol.*

COADJUTORERIE, qualité ou charge de coadjuteur. On distingue deux sortes de coadjutoreries : l'une qui n'est que pour un temps, *temporalis et revocabilis*, et l'autre qui est perpétuelle, irrévocable et avec assurance de succession, *perpetua, irrevocabilis, et cum futura successione*. *Voy.* Conc. de Trente, sess. XXI, c. VI, *de Reform.* Sess. XXIV, c. XVIII, *de Reform.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. COADJUTOR. Fagnan, sur le 3e livre des *Décrétales*, part. II; sur le chap. *Nulla de Concess. præbend.* Garcias, *de Benef.*, part. IV, c. v, n. 23, 24 et 71. *Mémoires du clergé*, tom. II, p. 322 et suiv. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*.

COADJUTRICE, religieuse nommée pour seconder une abbesse dans ses fonctions et pour lui succéder.

I. **COBBETT** (Thomas), théologien anglican du XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Vindication of the convenant and church-estate of children and of their right unto baptisme;* Londres, 1648, in-4°; — 2° *The civil magistrats power in matters of religion debated;* ibid., 1653, in-4°; — 3° *Discourse concerning the honour due from children to parents, and the duty of parents towards their children;* ibid., 1656, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COBBETT** (William), célèbre publiciste anglais, né en 1762 ou 1766 à Farnham, dans le comté de Surrey, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, mais qui n'ont pas de rapport aux matières religieuses. C'est pourquoi nous ne citerons que les suivants : 1° *Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes;* 1829; excellent recueil de règles de conduite et de morale; — 2° *Histoire de la réforme en Angleterre et en Irlande;* 1825; ouvrage où, tout anglican qu'il est, il voue au mépris et à la dérision Luther et Calvin, qu'il représente comme les plus grands imposteurs qui aient surpris la bonne foi des peuples. Ce livre fut traduit dans tous les pays catholiques du continent, et notamment en France l'an 1826, et inséré en 1827 dans la *Bibliothèque catholique*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COBLENTZ (*Confluentes, Confluentia*), ville d'Allemagne dans l'archevêché de Trèves, où l'on a tenu trois conciles. *Voy.* Regia, tom. XXII et XXVI. Labbe, tom. VIII et IX. Hardouin, tom. V et VI. Mansi, tom. Ier, p. 1227. Richard et Giraud.

COCCÉIENS, hérétiques, sectateurs de Coccéïus ou Cox. *Voy.* l'art. suiv.

COCCEIUS ou **COX**, protestant, professeur de théologie à l'académie de Leyde, né à Brême en 1603, mort à Leyde l'an 1669, était très-versé dans la langue hébraïque. Il trouvait presque partout Jésus-Christ et l'Antechrist dans les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Selon lui, la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse représente l'Église glorieuse sur la terre, et non celle qui doit triompher dans le ciel. Ces sentiments et d'autres semblables l'ont fait regarder par les siens comme un novateur, un hérétique et un socinien. Ses ouvrages ont été réunis en 10 vol. in-fol., dont les 8 premiers parurent à Francfort-sur-le-Mein en 1689, et les deux derniers à Amsterdam en 1706. On a donné de lui, en 1708, *Opera anecdota, theologica et philologica*, 2 vol. in-fol. *Voy.* Joncourt, *Entret. sur les Coccéiens*. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. VIII. Bergier, *Diction. de théolog.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

COCCINUS (Jean-Baptiste), jurisconsulte vénitien, mort l'an 1641, a laissé : 1° *Décisions de la rote de Rome;* Lyon, 1623, et Venise, 1624 et 1647; — 2° *Vie de saint Thomas de Villeneuve;* Lyon, 1624; — 3° *Traité de l'élection du Pape*, et un autre de la *Pénitence majeure*.

I. **COCCIUS** (Jodocus ou Josse), jésuite, né à Trèves l'an 1581, mort en Alsace l'an 1622, professa la philosophie et la théologie. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Disputationes de arcano S. Scripturæ, de vero et falso antichristo;* Molsheim, 1624, in-4°; — 2° *Dagobertus Rex*,

Argentinensis episcopatus fundator pravius, notis illustratus; ibid., 1623, in-4°. *Voy.* Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi XVI.*

II. **COCCIUS** (Josse), luthérien converti et chanoine de Juliers, a publié un recueil des témoignages des Pères et des décisions des conciles sur les matières de controverse; ce recueil a paru sous le titre de : *Thesaurus catholicus*; 1599 et 1600; Cologne, 1619, 2 vol. in-fol.

COCHELET (Anastase), carme, né à Mézières, mort à Reims l'an 1624, fut docteur de Paris et provincial de sa province. Ses discours et ses écrits sont une preuve éclatante du zèle qu'il déploya pour l'extirpation de l'hérésie. On a de lui : 1° l'*Enfer de Calvin*; Anvers, 1608 et 1610; — 2° le *Cimetière de Calvin*; ibid., 1610; — 3° *Répétitions du saint sacrifice de la Messe*; ibid., 1601; — 4° *Réponse à l'abjuration de la vraie foi, que les calvinistes font en apostasiant la foi catholique, apostolique, romaine*; ibid., 1604, in-8°. *Voy.* la *Biblioth. Carmélit.*, tom. Ier, col. 64.

COCHET (Jean-Baptiste), recteur de l'Académie de Paris, né à Faverges en Savoie, mort à Paris l'an 1771, a laissé : 1° des traités de mathématiques, de physique, de métaphysique, de logique et de morale; Paris, 1731-1756; — 2° *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre les protestants*; ibid., 1764, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COCHIN (Jacques-Denis), docteur de Sorbonne, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas et fondateur de l'hospice qui porte son nom, naquit à Paris l'an 1726, et mourut l'an 1783. Il montra toujours le plus grand zèle pour le soulagement de ses paroissiens. Il a laissé : 1° *Exercices de retraite pour l'intervalle de l'Ascension à la Pentecôte, avec les paraphases sur les Psaumes*; Paris, 1778, in-12; — 2° *Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'Église*; ibid., 1778, 1786, 1789, in-12; — 3° *Œuvres spirituelles*, tom. Ier et unique; ibid., 1784, in-12; — 4° *Paraphrase de la prose* Dies iræ, ou *Sentiment du pécheur qui désire travailler sincèrement à sa conversion*; ibid., 1782, in-12; — 5° *Paraphrase des psaumes, prières et cantiques qui se chantent à Saint-Jacques*, etc.; ibid., 1786, in-12; — 6° *Prônes* ou *Instructions familières sur les Épîtres et les Évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année*; ibid., 1786, 1787, 2 vol. in-12; 1791, 3 vol. in-12; — 7° *Prônes ou Instructions familières sur toutes les parties du saint sacrifice de la messe*; ibid., 1787, 1791, in-12; — 8° *Prônes ou Instructions sur les grandeurs de Jésus-Christ dans les prophéties qui l'ont annoncé, dans les exemples de sa vie mortelle*, etc.; ibid., 1806, 2 vol. in-12. Tous ces écrits, dont plusieurs ont été publiés par le frère de l'auteur après sa mort, sont excellents pour le fond et pour la forme. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

COCHLÉE ou **COCHLÆUS** (Jean); son vrai nom était *Dobeneck*; il se donna celui de *Cochlæus*, qu'il tira d'un village de Wendelstein, près de Nuremberg, village où il naquit en 1480, selon son épitaphe, qui porte qu'il mourut le 10 janvier 1552, âgé de 72 ans. Cochlée était doyen de l'église de Notre-Dame à Francfort-sur-le-Mein. Il ne cessa de poursuivre les hérétiques; c'est pourquoi il publia de nombreux écrits contre Luther, Melanchthon, Zwingle, etc. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Christi natura, pro et contra*; 1527, in-8°; — 2° *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum, de emendenda ecclesia, Paulo III jubente*, etc.; *accessit J. Cochlæi discussio æquitatis super concilio*, etc., *ad tollendam per generale concilium inter Germanos in religione discordiam*; 1539, in-8°; — 3° *Speculum antiquæ devotionis circa missam*; 1549, in-fol.; — 4° *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri, ab anno* 1517 *ad* 1546; 1549, in-fol. Cochlée a publié lui-même le catalogue de ses écrits; Richard et Giraud en indiquent un bon nombre. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. XVI.* Bellarmin, *de Scriptor ecclés.* Possevin, *in Appar. sacr.* Sponde, *in Annal.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

I. **COCKBURN** (Jean), théologien anglican du XVIIe siècle, a laissé : *An inquiry into nature, necessity and evidence of christian faith, in several essays*; Londres, 1696, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COCKBURN** (Patrice), orientaliste, né à Langton, mort à Saint-André l'an 1559, embrassa l'état ecclésiastique et professa à Paris les langues orientales. De retour dans son pays, il abjura le catholicisme, et fut le premier pasteur protestant d'Haddington. Il a laissé : 1° *Oratio de excellentia et utilitate Verbi Dei*; Paris, 1551, in-8°; — 2° *de Vulgari sacræ Scripturæ phrasi*; ibid., 1552, in-8°; les doctrines contenues dans ces deux ouvrages firent naître de justes craintes sur l'orthodoxie de Cockburn; — 3° *In Orationem dominicam pia meditatio*; Saint-André, 1555, in-8°; — 4° *Commentatio in symbolum apostolicum*; Londres, 1561, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.* et l'*Encyclop. catholique.*

COCQ (Florent de), théologien flamand, de l'Ordre des Prémontrés, mort en 1691, a laissé : 1° *Principia totius theologiæ moralis et speculativæ ex sacra Scriptura, sanctis Patribus, maximo sancto Augustino et aliis probatis auctoribus compendiose deprompta*; Cologne, 1682, 3 vol. petit in-8°, et 1689, 4 vol.; — 2° *Conversio vera et apostolica, in qua tota justificationis œconomia exhibetur*; Liége, 1685, in-8°; — 3° *de Jure et justitia*; Bruxelles, 1687, in-4°; Malines, 1741, 3e édit. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COCQUELIN. *Voy.* COQUELIN, n° II.

COCQUAULT (Pierre), né à Reims, où il fut chanoine et official, mort en 1645, a laissé, outre une *Table chronologique* de l'histoire de Reims, publiée en 1654, in-4° : 1° *Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. de Reims*; 5 vol. in-fol. et un in-4°; — 2° *Mémoires pour la revendication des églises des Pays-Bas.* Ces deux ouvrages ont été extraits du cartulaire de l'église de Reims, et sont restés manuscrits dans la bibliothèque de cette ville. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Feller, la *Nouv. Biogr. génér.*

COCQUELIN (Nicolas), chancelier de l'église et de l'université de Paris, né à Corberie l'an 1640, mort l'an 1693. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'Église*; Paris, 1686, in-12 et in-8°; Bordeaux, 1731, in-12; Limoges, in-8°; — 2° *le Manuel d'Epictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Évangile*; Paris, 1688, in-12; 3° *Traité de ce qui est dû aux puissances, et de la manière de s'acquitter de ce devoir, pour servir de réponse aux égarements du ministre Jurieu*; Paris, 1690, in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

COCQUELINES (Charles) a édité le grand bullaire, intitulé : *Bullarum, privilegiorum ac diplomatum romanorum Pontificum amplissima col-*

lectio; cui accessere Pontificum omnium vitæ, notæ et indices opportuni; 12 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1743, p. 374.

COCUS (Robert), anglican, vicaire de Leeds, mort en 1604, a publié un ouvrage fort estimé par ses coreligionnaires, et qui n'est pas, en effet, sans un certain mérite. Seulement l'esprit et le langage de secte défigurent un grand nombre de ses observations. Cet ouvrage est intitulé : *Censuræ quorumdam scriptorum qui sub nominibus patrum antiquorum a pontificiis citari solent;* le but de l'auteur est de discerner les vrais ouvrages des Pères de l'Église d'avec ceux qu'on leur attribue faussement. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CODDE (Guillaume Van Der), en latin *Coddæus*, orientaliste, né à Leyde l'an 1575, mort vers l'an 1637, a laissé : 1° *Hoseas, propheta, hebraice et chaldaice, cum duplici versione latina, et commentariis hebraicis Salomonis Iarchi, Aben-Ezræi et Davidis Kimchi; Masora item parva*, etc.; Leyde, 1621, in-4°; — 2° des travaux sur la grammaire hébraïque et des fragments d'Aristophane. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CODDIENS. Les *Coddiens* étaient une des branches des Gnostiques. *Voy.* GNOSTIQUES.

I. **CODE DES CANONS** ou **CODE CANONIQUE,** nom donné à différentes collections qui ont été faites des *canons des apôtres* et de ceux des *conciles. Voy.* CANON. DROIT CANONIQUE. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **CODE DES CURÉS**; c'était un recueil de maximes et de règlements à l'usage des curés, relativement à leurs fonctions, droits et priviléges. *Voy.* le *Diction. ecclés. et can. portatif.*

CODÉCIMATEUR, celui qui avait part dans les dîmes d'une paroisse. Lorsqu'un curé n'avait point de gros ou un supplément, chaque décimateur était tenu solidairement de lui fournir la portion congrue ou le supplément de cette portion. *Voy.* de Ferrière, *Diction. de droit,* au mot CODÉCIMATEUR. Richard et Giraud.

CODIN, en grec *Kôdinos*, et en latin *Codinus* (George), surnommé *le Kuropalate*, mort probablement après la chute de Constantinople, en 1443, est l'auteur de deux compilations intitulées dans la traduction latine : 1° *de Officialibus palatii Constantinopolitani et de officiis magnæ Ecclesiæ;* ouvrage dont l'avant-dernière édition est celle de Goar; Paris, 1648, in-fol., dans la *Collection des auteurs byzantins* du Louvre; et la dernière celle d'Immanuel Bekker; Bonn, 1839, in-8°, dans la *Collection des auteurs byzantins* de Bonn; — 2° *Excerpta ex libro chronico de originibus Constantinopolitanis*, dont la dernière édition est celle de Pierre Lambeck; Paris, 1655, in-fol., dans la *Collection des auteurs byzantins* du Louvre, laquelle cependant a été réimprimée dans la *Collection* de Venise. On attribue encore à Codin une traduction grecque de la *Missa sancti Gregorii papæ;* Paris, 1595, in-8°, insérée dans *Biblioth. Patrum maxima*, tom. II. *Voy.* Lambecius, *Vita Codini*, dans son édit. des *Antiquités de Constantinople.* Fabricius, *Biblioth. græc.*, XII, 57. La *Nouv. Biogr. génér.*

CODOMANN (Laurent), chronologiste protestant, né à Flotz, ou à Hoff, selon d'autres, l'an 1529, mort à Bayreuth, est auteur de : 1° *Supputatio præteritorum annorum mundi et septuaginta hebdomadarum Danielis, ex historiis sacris ethnicisque sumpta;* Leipzig, 1572, in-8°; — 2° *Annales sacræ Scripturæ, ubi origo Olympiadum;* Wittemberg, 1581, in-4°.

CODRATUS, martyr, mort l'an 258. Issu de parents chrétiens, et occupant un rang élevé, il étudia la médecine, et s'appliqua surtout à convertir ses malades. Jason, alors gouverneur de la Grèce, le fit mettre à mort. L'Église grecque et l'Église latine honorent sa mémoire le 10 mars. *Voy.* les *Acta Sanctorum.* Bzovius, *Nomenclator sanctorum professione medicorum.*

CODRILLUS. *Voy.* CORDYLUS.

CODURC (Philippe), théologien français, né à Annonay, mort l'an 1660, fut d'abord ministre à Nîmes; plus tard il embrassa la religion catholique, et écrivit des ouvrages qui montrent qu'il était très-versé dans les langues orientales. Les principaux sont : 1° *Commentaire sur le livre de Job;* 1651, in-4°; — 2° *Traduction des livres de Job et de Salomon;* Paris, 1647, in-8°; ibid., 1657, in-4°; — 3° *Dissertation sur le sacrifice de la messe et sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* 1645; — 4° *Dissertation sur la généalogie de Jésus-Christ;* il y concilie les contradictions apparentes des deux évangélistes qui la rapportent. *Voy.* Richard et Giraud.

1. **COËFFETEAU** (Guillaume), frère du suivant, a laissé des *Commentaires sur quelques psaumes* et sur d'autres livres *de l'Écriture sainte*, ainsi que plusieurs petits *Traités*, sous ce titre : *Florilegium;* 1667. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **COËFFETEAU** (Nicolas), dominicain, né à Saint-Calais l'an 1574, mort à Paris l'an 1623, fut un des quatre professeurs de théologie de la maison de Saint-Jacques, prédicateur ordinaire de Henri IV, et devint successivement évêque *in partibus* de Dardanie, suffragant de l'évêque de Metz, puis évêque de Marseille. On le regardait de son temps comme le modèle de ceux qui veulent écrire et parler poliment le français. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste complète dans Richard et Giraud. Nous citerons seulement : 1° *la Défense de la sainte Eucharistie;* Paris, 1606, 1617, in-8°; — 2° *Premier essai des questions théologiques traitées en notre langue, selon le style de saint Thomas et des autres scholastiques;* ibid., 1607, in-4°; — 3° *le Sacrifice de l'Église catholique, apostolique et romaine;* ibid., 1608, in-8°; — 4° *Réfutation des faussetés contenues en la deuxième édition de l'Apologie de la Cène, du ministre Du Moulin;* ibid., 1609, in-8°. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II. Le P Touron, *Homm. illust. de S.-Domin.*, tom. V Nicéron, *Mémoires.*

COÉGALITÉ, égalité parfaite entre des personnes de même nature. L'Église a décidé contre les Ariens que, dans la sainte Trinité, le Fils et le Saint-Esprit sont deux personnes *co-égales* au Père. S'il y avait entre elles de l'inégalité, on ne pourrait pas attribuer la divinité à celle qui serait inférieure à une autre. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CŒLÉ ou **CŒLOS, CYLA**, ville épisc. de la Chersonèse de Thrace située dans la province d'Europe, au diocèse de Thrace, et érigée, au IXe siècle, sous la métropole d'Héraclée. Elle a eu trois évêques, dont le premier, nommé Cyrille, souscrivit aux Actes du concile d'Éphèse. Il administrait en même temps l'Église de Callipolis. Le siége de Cœlé fut transféré à Maiton. *Voy.* MAITON.

CŒLESTINUS, capucin, né à Mont-de-Marsan vers l'an 1596, mort à Toulouse l'an 1659, a laissé : 1° *Synopsis prosopochronica historiæ ecclesiasticæ;* Toulouse, 1644, in-fol.; — 2° *Prosopochronica S. Scripturæ;* Paris, 1648, in-fol.; — 3° *Clavis David, sive arcana Scripturæ S.;* Bordeaux, 1650, in-fol.; — 4° *Speculum sine macula in quo Ecclesiæ facies in triplici statu, naturæ,*

legis et gratiæ, exhibetur; ibid., 1651. *Voy.* Bernard de Bologne, *Biblioth. Capucinor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CŒLÉ-SYRIE. *Voy.* Célé-Syrie.

CŒLICOLES. *Voy.* Célicoles.

COELKO (Simon), carme, né à Lisbonne l'an 1514, mort en odeur de sainteté l'an 1606, prit le degré de docteur à Sienne, et devint provincial de son Ordre. On a de lui : 1° *Apologie de l'Ordre des Carmes contre le P. Roman;* — 2° *Dialogue de la vie active et contemplative;* — 3° *Chronique des Carmes*, dont le premier volume seulement a été imprimé. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

COELLN (Daniel-Georges-Conrad de), théologien protestant, né à Arlinghausen l'an 1788, mort l'an 1833, professa la théologie à Breslau, et se montra toujours zélé partisan de la réunion des églises évangéliques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Joëlis prophetæ ætate;* Marburg, 1811; — 2° *Confessionum Melanchthonis et Zwinglii Augustanarum capita graviora inter se conferuntur;* Breslau, 1830; — 3° *de la Liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques*, en collaboration avec Schulz; ibid., 1830; — 4° *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme;* Halberstadt, 1838. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CŒNOBIARQUE. *Voy.* Cénobiarque.

COËRCITIF (*Qui jus coercendi habet*), pouvoir de contraindre quelqu'un à faire son devoir. Un supérieur de monastère a la puissance coërcitive sur ses religieux.

COËRCITION (*Coercitio*), droit de contraindre ou d'obliger par force quelqu'un à faire son devoir. Les supérieurs ecclésiastiques et laïques, séculiers et réguliers ont le droit sur leurs inférieurs, et doivent s'en servir selon l'étendue de leur pouvoir, les règles de la prudence et de leur état, la nature des fautes et les différentes dispositions des coupables.

COÉTERNEL, COÉTERNITÉ (*Coæternus, coæternitas*), termes usités en théologie pour dire que les trois Personnes divines sont également éternelles, contre les Ariens et les Sociniens, qui prétendent que le Fils n'est pas coéternel au Père. *Voy.* Éternité, Trinité, et le *Traité de la Trinité* dans les théologiens.

COËTLOGON (François de), évêque de Quimper, né l'an 1631, mort l'an 1706, favorisa le P. Maunoir dans ses travaux apostoliques, fonda dans son diocèse un grand séminaire et une maison de retraite, et participa aux travaux de l'assemblée des évêques réunis à Tours l'an 1699. Il a laissé : *Réflexions, Sentences et Maximes sur divers sujets de piété, et principalement sur l'amour de Dieu, tirées des Œuvres de saint François de Sales;* Paris, 1698, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COËTMALOEN ou **COËTMALOUAN** (*Silva Melonis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Quimper; elle fut fondée l'an 1142 par Alain le Noir, comte de Penthièvre et de Richemont.

I. **CŒUR** se prend dans l'Écriture, non-seulement dans son sens primitif et naturel, c'est-à-dire le viscère, principal organe de la circulation du sang, mais dans plusieurs autres, comme dans la plupart des langues connues. Ainsi il signifie : 1° la *volonté*, les *désirs*, les *résolutions;* et c'est là son sens le plus ordinaire; 2° l'*intérieur* d'une chose, le *lieu le plus profond* (Ps. XLVI, 3. Matth., XII, 40); 3° les *pensées intérieures*, les *affections*, l'*attachement* (Ps. VII, 10. Matth., VI, 1); 4° les *réflexions* ou la *sagesse* (Proverb., XXVIII, 28); 5° le *courage*, la *valeur* (Deutéron., XXVI, 8).

II. **CŒUR (DÉVOTION AU SACRÉ)**, dont l'objet principal n'est pas d'honorer d'un culte singulier le cœur de chair, semblable au nôtre, qui forme une partie du corps adorable du Sauveur, mais l'amour immense du Fils de Dieu, qui prend sa source dans ce cœur divin, amour qui l'a porté à se livrer pour nous à la mort, à se donner tout à nous dans l'auguste sacrement de l'autel, malgré toutes les ingratitudes, toutes les injures et tous les outrages qu'il reçoit et qu'il a prévus. Une foule de saints avaient autorisé la dévotion au sacré Cœur de Jésus, et montré combien elle est utile au salut des hommes, avant qu'une vénérable fille de la Visitation fût choisie pour la propager. Cette dévotion a été autorisée par un bref de Benoît XIV daté du 18 mai 1757, par un décret de la S. Congr. des Rites en date du 18 janvier 1765, décret qui fut sanctionné par Clément XIII le 6 février suivant. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclopéd. de la théolog. cathol.*

III. **CŒUR (INSTITUT DU SACRÉ-)**, congrégation récente vouée surtout à l'éducation chrétienne des jeunes personnes, et qui en France, en Amérique, en Italie, et en plusieurs autres contrées du monde, produit le plus grand bien. Sous le même nom, un institut avait été fondé en 1767 à Béchore, au mont Liban, par une visionnaire nommée Endié ou sœur Anne-Marie Agémi, qui prétendait avoir des révélations, mais qui fut condamnée en 1779 par le Saint-Siége, lequel abolit en même temps le nouvel institut. *Voy.* le *Dict. encycl. de la théol. cathol.*

COÉVÊQUE (*Coepiscopus*), évêque avec un autre. Walafride-Strabo dit qu'autrefois il y a eu des évêques qui avaient des coévêques qu'ils chargeaient de fonctions convenables à leur état. Les évêques qu'en Allemagne on nomme *suffragants*, sont de simples co-évêques, c'est-à-dire des ecclésiastiques qui ont reçu l'ordre et le caractère épiscopal, des évêques *in partibus*, mais qui, comme ailleurs, aident l'évêque dans ses fonctions épiscopales, sans espérance de lui succéder.

COGAN (Thomas), médecin anglais, né à Rowell l'an 1736, mort à Londres l'an 1818, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et dirigea la congrégation presbytérienne à Amsterdam. Ses écrits religieux sont : 1° *Traité moral sur les passions;* Londres, 1807, 2 vol. in-8°; — 2° *Recherches théologiques* ou *Examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles;* ibid., 1812, in-8°; — 3° *Dissertations théologiques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme*, etc.; ibid., 1813, in-8°; réimprimées avec l'ouvrage précédent; 5 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COGGESHALE ou **COGGESHALLE** (Ralph ou Radulphe, Raoul, Rodolphe), historien anglais qui vivait vers la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, fut d'abord chanoine, puis religieux de l'Ordre de Cîteaux. On a de lui : 1° *Chronique de la Terre-Sainte;* l'auteur a été témoin oculaire des faits qu'il y raconte; — 2° *Chronicon anglicanum ab anno* 1066 *ad annum* 1200; — 3° *Libellus de motibus anglicanis sub Joanne rege.* Ces trois ouvrages ont été publiés dans Martenne et Durand, *Amplissima collectio veterum scriptorum et monumentorum;* — 4° *Super quibusdam visionibus liber unus;* — 5° des *Sermons* et autres écrits. *Voy.* Richard et Giraud.

COGLIONI. *Voy.* Coléoni.

COGNAC ou **COIGNAC** (*Campiniacum* ou *Compiniacum*, *Conacum*, *Condate*), ville de France située dans l'Angoumois, sur la Charente. On y a tenu quatre conciles. *Voy.* Labbe, tom. XI. Hardouin, tom. VII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 122 et 123.

I. **COGNAT** (*Cognatus*), en droit civil se dit de ceux qui ont entre eux le lien de parenté qu'on appelle *cognation. Voy.* l'art. suivant.

II. **COGNAT** (*Cognatus*), terme de jurisprudence qui se dit en général de ceux qui sont unis par des liens de parenté, mais qui aussi désigne particulièrement les parents du côté des femmes. *Compar.* Agnat, n° II.

COGNATION (*Cognatio*), terme de jurisprudence, exprime le lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche, et particulièrement la parenté du côté des femmes. *Compar.* Agnation, Affinité, n° II.

COGNATIUS. *Voy.* Cagnazzo.

COGNATUS ou **COUSIN** (Jean), chanoine de la cathédrale de Tournay au xviie siècle, a laissé, outre une *Histoire de Tournay*, en français : 1° *de Fundamentis religionis;* Douay, 1597; c'est un traité de la connaissance naturelle de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de la justice de Dieu; — 2° *de Prosperitate et exitio Salomonis;* ibid., 1599; — 3° *Historia sanctorum Tornaci;* ibid., 1621. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

COGNI. *Voy.* Iconium.

COHORTE (*Cohors*), en grec *Speïra*. Ce mot, qui se lit dans les Macchabées et dans le Nouveau Testament, doit s'entendre de la cohorte romaine, laquelle formait la dixième partie d'une légion, comprenait 3 manipules ou 6 centuries, c'est-à-dire 600 hommes. Cependant ce nombre variait souvent; car du temps de l'historien Joseph les cohortes romaines en Palestine étaient de 1000 hommes, d'autres de 600 fantassins et 120 cavaliers. *Voy.* Matth., xxvii, 27. Marc, xv, 16. Actes, x, 7, etc. Macchab., v, 2, etc. J.-B. Glaire, *Introduct. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 333, 3e édit.

COIGNAC. *Voy.* Cognac.

COÏMBRA (Manoël de), théologien, né à Obidos, vivait au xviie siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Practica dos exercicios spirituaes de santo Ignacio;* Lisbonne, 1687; — 2° *Astro vespertino de S. Lucar Theresa de Jesus;* 1689; — 3° *Relaçam do sumptuoso apparato na canonisação de cinco santos : S. Lourenço Justiniano, S. João Capistrano, S. João de Sahagun, S. João de Deos e S. Paschoal Baylon;* Lisbonne, 1691, in-4°; — 4° *Banquete da Alma;* 1687, in-12. *Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitan.* Ferdin. Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

COÏMBRE ou **CONIMBRE** (*Conimbria* ou *Conimbrica, Conimbriga Nova*), ville épisc. de Portugal sous la métropole de Lisbonne, et située à trente-sept lieues de cette dernière ville, capitale du Beïra, sur le Mondego. L'évêché était dès l'an 520 à l'ancienne Conimbre; devenu un simple village sur l'Alentejo, il fut d'abord sous Mérida, ensuite sous Braga, en troisième lieu sous Lisbonne, pour redevenir suffragant de Braga, ce qu'il est aujourd'hui. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 77. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 127 et suiv.

COINTE (Charles LE), oratorien, né à Troyes l'an 1611, mort à Paris en 1681, a laissé, outre quelques ouvrages manuscrits : 1° *Orationes pro lectionum auspicatione in collegio Andino habitæ*, ann. Christi 1640 et 1641, in-4°; — 2° *Annales ecclesiastici Francorum;* Paris, 1665-1683, 8 vol. in-fol.; le 8e vol. a été publié par le P. Dubois. Cet immense travail commence à l'an 417, époque à laquelle le P. Le Cointe fixe le commencement du règne de Pharamond, et finit à l'an 845. C'est une pure compilation, mais pleine de recherches singulières, faites avec beaucoup de discernement et de sagacité. *Voy.* le P. Dubois, *Vie du P. Le Cointe*, en tête du 8e vol. des *Annales*. Nicéron, *Mémoires*, tom. IV et X. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*.

COIRE (*Curia* ou *Curia Rhætiorum, Curia Rhætorum*), ville de la Rhétie première et du Vicariat italique, aujourd'hui capitale des Grisons. Elle ne compte que peu de catholiques, relativement au grand nombre des protestants. Selon De Commanville, l'évêché fut fondé en 350 sous la métropole de Milan; il devint ensuite suffragant de Mayence, et plus tard il fut soumis immédiatement au Saint-Siége. Une tradition nous apprend que ce furent des disciples de saint Pierre qui les premiers prêchèrent l'Évangile aux barbares Rhétiens, et que saint Luce ou Lucius Ier, roi chrétien des îles Britanniques, fut le premier évêque de Coire. Remarquons que Baronius n'a pas cité ce fait dans le Martyrologe romain; mais il peut y avoir eu à Coire un évêque du nom de Luce, qu'on aura confondu dans la suite des temps avec le roi breton. *Voy.* De Commanville, *ibid.*, p. 84. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, *ibid.*, p. 129, 130.

COISLIN (Henri-Charles de Cambout, duc de), évêque de Metz, né à Paris l'an 1664, mort l'an 1732, fut aussi premier aumônier du roi, et membre de l'Académie française et de celle des inscriptions. Il déploya toujours la plus grande charité à l'égard de ses diocésains, qui lui durent d'utiles établissements et plusieurs fondations pieuses. Il a publié : 1° un *Choix des statuts synodaux* de ses prédécesseurs; 1699, in-8°; — 2° un *Rituel;* 1713, in-4°; — 3° un *Mandement* pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus;* mandement que le Pape censura comme propre à conduire au schisme et à l'erreur; le conseil du roi de France le supprima par arrêt du 5 juillet 1714, comme injurieux à Sa Sainteté et aux prélats de l'assemblée du clergé. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

COLAÏA, père de Phadaïa, descendant de Benjamin, fut un des Juifs qui habitèrent à Jérusalem après le retour de la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, xi, 7.

COLANGELO (François), théologien, né à Naples l'an 1769, mort l'an 1836, entra d'abord chez les Oratoriens, et devint évêque de Castellamare. On a de lui : 1° *Apologia della religione christiana;* in-8°; — 2° *Omelia di S. Gio. Crisostomo intitolata : Che Christo sia Dio*, trad. du grec; — 3° *la Irreligiosa libertà di pensare;* in-8°; — 4° *Vita di S. Nazzaro;* in-8°; — 5° plusieurs autres ouvrages littéraires et biographiques, dont on trouve la liste dans Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. VI, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

COLARBASE, célèbre valentinien du iie siècle, fut disciple de Valentin, au système duquel il appliqua les principes de la cabale et de l'astrologie. Il faisait dépendre de sept astres la vie et la naissance de tous les hommes, et prétendait que la plénitude et la perfection de la vérité et de la religion étaient renfermées dans l'alphabet grec, puisque Jésus-Christ était nommé *alpha* et *oméga*, première et dernière lettre de cet alphabet. *Voy.* saint Irénée, l. Ier, c. x. Tertull., *de Prescript.*, c. liii. S. Aug., *Hæres.*, c. xiv et xv. S. Epiph., *Hæres.*, xxxv. Baronius, A. C. 175. Richard et Giraud.

COLARBASIENS (*Colarbasiani*), hérétiques disciples de Colarbase.

COLBASA ou **CORBASA**, ville épiscop. de la deuxième Pamphylie dans l'exarchat d'Asie, sous la métropole de Perges ou Pirgi. L'érection de Colbasa en évêché remonte au vᵉ siècle. Triphon, un de ses évêques, assista au concile de Constantinople sous le patriarche Mennas.

I. **COLBERT** (Charles-Joachim), neveu du grand Colbert, né à Paris l'an 1667, mort l'an 1738, fut grand vicaire de Rouen, agent général du clergé de France, puis évêque de Montpellier. S'il faut louer son zèle pour la conversion des hérétiques, on ne saurait trop déplorer les écarts dans lesquels l'a précipité l'esprit janséniste dont il était imbu. Non content de s'opposer à la bulle *Unigenitus*, il écrivit d'une manière violente contre les évêques français, attaqua le Pape, et publia contre Clément XII une lettre pastorale. Les ouvrages donnés sous son nom ont été recueillis en 1740, 3 vol. in-4°. Son *Catéchisme*, qui est à bien des égards un bon ouvrage, a été mis à l'*Index* (Decr. 21 jan. 1721), et la plupart de ses *Instructions pastorales* y ont été mises aussi; quelques-unes même ont été condamnées par l'autorité séculière. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

II. **COLBERT** (Michel), de l'Ordre des Prémontrés, docteur de Sorbonne, né vers l'an 1633, mort à Paris l'an 1702, devint abbé général de son Ordre en 1670. On a de lui : 1° *Lettres d'un abbé à ses religieux;* Paris, 2 vol. in-8°; — 2° *Lettres de consolation* adressées à sa sœur sur la perte de son mari, premier président du parlement de Rouen. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **COLE** (Thomas), théologien anglican, mort l'an 1697, fut disciple de Locke, et devint principal du collége de Sainte-Marie à Oxford. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A Discourse of the christian religion;* in-8°; — 2° *A Treatise on imputed righteousness;* in-8°; — 3° *A Discourse of regeneration, faith and repentance;* in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COLE** (William), théologien, mort l'an 1662, fut secrétaire de l'évêque de Winchester. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Man considered with respect to theology, philosophy, anatomy, and compared with the universe. Voy.* ibid.

COLEBROOKE (Henri-Thomas), célèbre orientaliste anglican, né à Londres en 1765, mort dans la même ville l'an 1837. Il n'entrait pas dans notre plan de parler de cet écrivain, qui s'est acquis une grande gloire par ses travaux sur la langue, la littérature, la religion, etc., des Indiens; mais l'inexactitude avec laquelle des indianistes même des plus savants ont présenté son opinion sur l'antiquité des Védas, et les conséquences fausses qu'on en a tirées contre l'origine de la Genèse mosaïque, nous font un devoir rigoureux de rétablir la vérité des faits. Il est incontestable que, dans ses Mémoires sur les Védas, Colebrooke semble faire remonter la composition de ces livres sacrés des Indiens jusqu'au xivᵉ siècle avant l'ère chrétienne; mais ce savant ne fonde son opinion que sur des calculs astronomiques fort incertains, et encore ne la donne-t-il lui-même que comme une conjecture tout à fait vague, et qui par conséquent ne mérite pas beaucoup de confiance. Voici, en effet, ses propres paroles : *This, it must be acknowledged, is vague and conjectural.* Comment se fait-il que parmi tous les indianistes qui se sont fondés sur l'autorité de Colebrooke pour soutenir la haute antiquité des Védas, il ne s'en trouve aucun qui ait tenu compte de cette restriction, quoiqu'elle soit très-importante dans la question de l'origine de ces livres? *Voy.* les *Asiatic Researches*, tom. VII, p. 284. *Voy.* aussi J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. Iᵉʳ, p. 7, et *les Livres saints vengés*, tom. Iᵉʳ, p. 173, où les connaissances et les tables astronomiques des Indiens sont appréciées à leur juste valeur.

COLENDAL (Henri), jésuite, né à Cologne l'an 1672, mort l'an 1729, fut tour à tour missionnaire, professeur de théologie à Osnabruck, chapelain royal à Dresde, prédicateur et recteur de la maison professe à Cologne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Amica confabulatio catholicum inter et Lutheranum de existentia sacerdotii inter Lutheranos;* Cologne, 1710, in-8°; — 2° *Osnabrugensis rusticus edoctus a catholico ecclesiaste methodum, qua facillime demonstrat inanitatem sacerdotii Lutheranorum;* ibid., 1710; — 3° *Nullitas sacerdotii Lutheranorum;* ibid., 1713, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COLEONI ou **COGLIONI**, **COLLÉONI** (Célestin), capucin, né à Bergame, vivait au xviiᵉ siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vita S. Patritii, apostoli et primi archiepiscopi Hibernensis*, etc.; Brescia, 1617, in-8°; — 2° *Tractatus de vero et legitimo matrimonio S. gratæ Virginis;* ibid., 1618; — 3° *Vita SS. martyrum Firmi et Rustici;* ibid., 1618, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COLER** (Jean-Christophe), théologien protestant, né à Altern-Gottern l'an 1691, mort à Weimar l'an 1736, fut ministre et prédicateur de la cour du duc de Saxe-Weimar. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Bibliothèque théologique choisie*, en allemand; Leipzig, 1724-1736, in-8°; — 2° *Gazette ecclésiastique*, en allemand; Weimar, 1734 et suiv., in-8°; — 3° *Remarques importantes sur divers sujets de théologie*, etc.; en allemand; Leipzig, 1734; — 4° *de Epigraphe rabbinica, sive præcipuis quibus in scribendis libris suis rabbini usi fuerint rationibus; de Ephræmo et Joanne Damasceno;* Wittemberg, 1714, in-4°; — 5° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COLER** (Jean-Jacques), théologien protestant, né à Zurich au xviᵉ siècle, fut le disciple de Théodore de Bèze. Il a laissé : 1° *Questio theologica, an anima rationalis sit ex traduce;* Zurich, 1586, in-4°; il se trouve aussi dans Rodolphe Goclenius, *Psychologia*, etc.; Marpurgi, 1694, in-8°; — 2° *Psychologia, hoc est de hominis perfectione;* Marpurgi, 1694, in-8°. *Voy.* ibid.

I. **COLÈRE.** La colère est mise au nombre des péchés capitaux, parce qu'elle est la source des inimitiés, des querelles, des injures, et quelquefois même des meurtres. On peut remédier à ce vice en s'accoutumant à la patience, à l'humilité, à la charité, en prenant de fortes résolutions de se réprimer dans les occasions qu'il faut prévoir, et en se proposant l'exemple de Jésus-Christ et des saints. La colère est un péché mortel quand elle est trop violente, quand elle est opiniâtre, invétérée, injurieuse à Dieu ou pernicieuse au prochain. Elle n'est que péché véniel lorsqu'elle est légère, passagère, imparfaite par le défaut d'une pleine liberté, et qu'elle n'éteint pas la charité. — Il ne faut pas confondre avec la colère proprement dite cette émotion vive, mais modérée, qu'on éprouve pour empêcher un mal ou procurer un bien; ce n'est pas un péché, c'est un zèle louable, une juste indignation, et, si l'on veut employer le mot, une juste colère. Mais si cette émotion est immodérée, même pour une bonne fin, elle est un péché, plus ou moins grand, selon la nature et le principe de l'émotion déréglée. *Voy.* saint Thomas, 2, 2, quæst. 158, art. 3, et quæst. 180, art. 3. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **COLÈRE (JOUR DE LA)**. C'est le jour du jugement de Dieu, le jour de sa vengeance. *Voy.* Rom., II, 5.

III. **COLÈRE DE DIEU**. La colère de Dieu, comme le dit justement saint Augustin, n'est autre chose que la justice par laquelle il punit le crime. Ce n'est pas en Dieu une passion ou un trouble de l'âme, comme est la colère de l'homme, mais une perfection que l'Écriture exprime en disant : « Pour vous, Seigneur tout-puissant, vous jugez avec une tranquillité parfaite. » — « Toute punition, dit encore saint Augustin, est nommée *colère de Dieu;* mais ordinairement Dieu punit pour corriger, quelquefois pour damner. » Le saint docteur dit de plus que « tout ce que nous souffrons en ce monde est un châtiment de Dieu qui veut nous corriger pour ne pas nous damner à la fin. » Ainsi, ce que nous appelons *colère de Dieu* dans cette vie est souvent un effet de sa miséricorde. Lactance, qui a écrit un traité de la *colère de Dieu*, se borne à prouver contre Épicure que Dieu récompense la vertu et punit le crime. L'Écriture sainte elle-même appelle *colère de Dieu* la punition, le châtiment, la vengeance qu'il exerce envers les coupables. *Voy.* Nombr., XVI, 46. Rom., III, 5, etc. August., *de Trinitat.*, l. XIII, c. XVI. *Serm. II in Psalm.* LVIII, n° 6; *Serm. XXII*, c. III, n° 3; *Serm. CLXXI, de Verbis Apostoli*, n° 5. *Enarr. in Psalm. CII*, n°s 17 et 20. Bergier, *Diction. de théol.*

COLÉTANS, franciscains, ainsi nommés de la B. Colette de Corbie, dont ils embrassèrent la réforme au commencement du XVe siècle. Ils conservèrent ce nom jusqu'à la réunion qui se fit de toutes les réformes de l'Ordre de Saint-François, en vertu d'une bulle de Léon X datée de l'an 1517. Par la même raison, les religieuses *Colétines* reprirent le nom général d'*Observantines* ou de *Clarisses*. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

I. **COLETI** ou **COLETTI** (Jean-Dominique), jésuite, né l'an 1727, mort à Venise l'an 1799, fut d'abord envoyé comme missionnaire au Mexique; il se retira dans sa famille lorsque son Ordre fut supprimé. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vida de S. Juan apostoli evangelista;* Lima, 1761; — 2° *Luciferi episcopi Calaritani vita, cum notis, operibus præfixa;* Venise, 1778; in-fol.; — 3° plusieurs ouvrages sur l'histoire, la géographie et les inscriptions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COLETI** ou **COLETTI** (Nicolas), savant ecclésiastique, né à Venise l'an 1681, mort l'an 1765, a donné : 1° une nouvelle édition de l'*Italia Sacra* d'Ughelli, qu'il a continuée jusqu'au XVIIIe siècle; 1717-1733, 10 vol. in-fol.; — 2° une nouvelle édition de la *Collection des Conciles*, enrichie de notes et d'additions; 21 vol. in-8°; — 3° *Series episcoporum Cremonensium, aucta;* Milan, 1749, in-4°; — 4° *Monumenta Ecclesiæ Venetæ S.-Moïsis;* 1758, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

COLETTE ou **COLLETTE** (sainte), réformatrice de l'Ordre de Sainte-Claire, née à Corbie l'an 1380, morte à Gand le 6 mars 1446, joignit à la prière, la mortification et la plus ardente charité, l'étude des livres saints; ce qui la mit à même de faire des conférences spirituelles aux filles et aux femmes qu'elle assemblait. D'abord béguine, urbaniste, bénédictine, elle prit plus tard l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François dit de la Pénitence, puis celui de Sainte-Claire, dont elle voulut faire suivre la règle dans toutes les maisons de filles de l'Ordre de Saint-François. Ne pouvant pas établir cette réforme en France, elle l'établit du moins en Savoie, d'où elle se propagea dans les Pays-Bas, au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. La plupart des Martyrologes, hors le romain, la mentionnent au 6 mars. L'an 1625, Urbain VIII autorisa son culte. *Voy.*, dans les continuateurs de Bollandus, la *Vie de la bienheureuse Colette*, écrite en français par Pierre de Vaux, dit de Reims, son dernier confesseur, et traduite en latin par Étienne Julliac, cordelier, docteur de la faculté de théologie de Paris. Richard et Giraud.

COLIA ou **COLIAS**, père d'Achab le faux prophète. *Voy.* Jérém., XXIX, 21.

I. **COLIN** (Henri), curé de Notre-Dame de Namur, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : 1° un ouvrage contre le P Hévrat, récollet, pour *prouver que tous les paroissiens sont obligés d'assister à la messe de leur paroisse, sous peine de péché;* — 2° *Réponse touchant l'obligation d'assister à la paroisse;* Namur, 1708, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1708, p. 142, 1re édit., et p. 129, 2e édit. Richard et Giraud.

II. **COLIN** (Hyacinthe), barnabite, né à Loches en 1665, mort à Paris l'an 1727, a publié : 1° *Moyens pour assurer son salut et se disposer à une sainte mort;* Paris, 1719, in-12; Venise, 1732; ouvrage enrichi de nombreux passages des saints Pères; — 2° *Règlement de vie d'une dame chrétienne;* Paris, 1719.

III. **COLIN** (l'abbé), de l'Académie française, est auteur d'une traduction du *Traité de l'Orateur* de Cicéron, et de plusieurs discours qui remportèrent le prix en 1705, 1711, 1714, 1717. Les sujets de ces discours sont : 1° *la Justice et la vérité sont les plus fermes appuis du trône des rois;* — 2° *Il ne peut y avoir de véritable bonheur pour l'homme que dans la pratique des vertus chrétiennes;* — 3° *Dieu est la confiance de ceux qui mettent leur protection en lui;* — 4° *la Nécessité de connaître la religion et de la pratiquer;* — 5° *les Rois ne peuvent bien régner s'ils ne sont instruits de leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes, selon les instructions que Charlemagne donna à son fils, et Louis XIV au roi son arrière-petit-fils. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1706, p. 12, 1re éd.; p. 10, 2e éd.; 1708, p. 82, 1re éd.; p. 76, 2e éd.; 1712, p. 126, 1re éd.; p. 109, 2e éd.; 1715, p. 468, 1re éd.; 1718, p. 120, 1re éd.; 1738, p. 43, 1re éd. Richard et Giraud.

COLLADO (Diégo ou Didace), dominicain, né à Miajadas, mort l'an 1638, se rendit au Japon, où, malgré la persécution, il prêcha l'Évangile durant plusieurs années. Rappelé en Espagne en 1638, le navire qui le portait fit naufrage, et Collado ne voulant point abandonner ses compagnons d'infortune, leur donna jusqu'au dernier moment les secours de la religion. Il périt avec eux. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia ecclesiastica de los sucesos de la christiandad de Japon;* Madrid, 1632, in-4°; — 2° *Modus confitendi et examinandi pœnitentem Japonensem*, etc.; Rome, 1631, in-4°; — 3° *des Effets de l'aumône;* Alcala; — 4° des *Sermons* en espagnol; Alcala. *Voy.* le P Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II.

COLLADON (Nicolas), théologien protestant genevois du XVIe siècle, succéda à Calvin comme professeur de théologie à Genève. Il a laissé : 1° une traduction française du livre de Théodore de Bèze : *de Hæreticis gladio puniendis;* 1560, in-8°; — 2° *Methodus facillima ad explicationem Apocalypseos Johannis;* Morges, 1591; — 3° *Jesus Nazarenus, ex Matthæo*, II, 32; Lausanne, 1586, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacra*. La *Nouv. Biogr. génér.*

COLLATAIRE, celui à qui un collateur donnait un bénéfice ecclésiastique.

COLLATEUR, celui qui donnait des bénéfices, qui y pourvoyait. Les collateurs de bénéfices étaient divisés en deux classes : les collateurs généraux, c'est-à-dire le Pape dans toute l'Église, les évêques dans leurs diocèses, et les souverains dans leurs États; puis les collateurs particuliers, dont le pouvoir ne s'étendait qu'à la collation des bénéfices dont ils étaient considérés comme fondateurs. *Voy. Mémoires du clergé,* tom. X, p. 1782; tom. XII, p. 2. Pialès, *Traité des collations et provisions des bénéfices;* Paris, 1754. Richard et Giraud.

COLLATIF (*Collativus*), bénéfice qui pouvait être conféré. Le bénéfice purement collatif était celui qui dépendait du collateur seul, qui le conférait à qui il voulait, pourvu que ce fût un sujet capable. Un bénéfice *électif collatif* était celui que conféraient les personnes mêmes qui élisaient, sans que l'élection eût besoin d'être confirmée par aucun supérieur.

COLLATINES. *Voy.* OBLATES.

I. **COLLATION** se prend, en matière bénéficiale, ou pour le droit de conférer un bénéfice, ou pour la provision même du bénéfice. Il y a deux sortes de collations, la *libre* et la *nécessaire*. La première est celle qui dépend de la volonté du collateur, qui peut disposer du bénéfice à son gré; la seconde est celle que le collateur est obligé d'accorder au sujet qui lui est nommé ou présenté, ou nommé par ceux qui ont droit de nomination ou de présentation. *Voy.* Rebuffi, *in praxi parte prim. tit.* Requisita *ad coll. bon.*, n. 25. Barbosa, *in Appendic. ad tract. de offic. epis. formula* 67. La Combe, *Jurisp. canoniq.*, au mot COLLATION, sect. III. Richard et Giraud.

II. **COLLATION** (*Collatio, Cœnula*), petit repas qu'on fait le soir les jours de jeûne. La collation était inconnue autrefois, puisqu'on ne faisait qu'un repas vers le soir; mais peu à peu le repas fut avancé, et la collation fut introduite. Le mot *collation* vient de ce que, dans les Chapitres, on lisait avant complies les collations ou conférences des saints Pères; cette lecture, commencée au chœur, s'achevait au réfectoire, où il était permis de boire un coup; peu à peu on y mangea, et la collation se trouva ainsi introduite parmi les fidèles. *Voy.* saint Antonin, *Summ. Theol.*, IIe part., tit. VI, c. II, v. 9. Pontas, au mot JEÛNE, cas. 17 et 18. Claude de Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. II, p. 110. Richard et Giraud.

COLLE (*Collis*), ville épisc. d'Italie située en Toscane; cet évêché, érigé l'an 1592 par Clément VIII, est sous la métropole de Florence. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacra*, tom. III, p. 203 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 137, 138.

COLLECTAIRE (*Collectarius liber, Collectarium*), était autrefois un livre qui renfermait toutes les oraisons appelées *collectes;* aujourd'hui c'est un livre qui contient les capitules et les oraisons qui se disent aux heures canoniales. *Voy.* les *Acta SS. Mart.*, tom. III, p. 756. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. COLLECTARIUS.

COLLECTE (*Collecta*) se prend : 1° pour une quête de deniers qu'on donne pour soulager les pauvres; 2° pour les levées que les princes faisaient sur leurs peuples pour quelque pieuse entreprise; 3° pour une assemblée ou réunion religieuse; 4° pour le sacrifice de la messe qui se faisait dans ces assemblées; 5° pour une oraison propre que le prêtre récite après le *Gloria in excelsis;* et, en général, pour toutes les oraisons de la messe et de chaque office. Les papes Gélase et saint Grégoire ont les premiers introduit les collectes dans leurs sacramentaires. *Voy.* Lévit., 23, 36. Deutéron., XVI, 8, etc. I Corinth., XVI, 1, 2. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. COLLECTA. Claude Despense, *Traité de l'origine, de l'antiquité, des auteurs et de l'usage des Collectes.* Card. Bona, sur *la Liturgie*, l. II, c. V, n. 3. Le P. Lebrun, *Explication des cérémonies de la messe,* tom. Ier, p. 192. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Traité de la messe et de l'off. div.;* Paris, 1714, p. 30. MESSE.

COLLECTEUR (*Tributorum coactor*), celui qui était nommé par les habitants d'une paroisse pour asseoir et lever la taille. Les collecteurs étaient obligés, sous peine de péché mortel et de restitution, de garder la justice et l'égalité dans l'imposition de la taille, en taxant chacun selon ses facultés. *Voy. Code des tailles;* Paris, 1713. *Diction. des arrêts,* au mot COLLECTEURS.

COLLÉGE (*Collegium*), nom qu'on donne à l'assemblée de certains corps ou sociétés. On dit, chez les chrétiens, collége des apôtres, le sacré collége ou collége des cardinaux, collége des chanoines, etc. Le mot collége pris dans ce sens, vient, dit Papias, de l'union de plusieurs personnes constituées dans la même dignité et occupées des mêmes fonctions. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. CŒTUS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. COLLEGIUM.

II. **COLLÉGE** (*Gymnasium litterarum*), lieu établi pour enseigner publiquement les lettres divines et humaines, la théologie, la philosophie, la grammaire, etc. Chez les anciens, les colléges établis pour l'instruction de la jeunesse étaient presque toujours dirigés par les ministres de la religion. Lorsque le christianisme fut établi en France, les monastères devinrent presque autant de colléges où l'on instruisait les enfants. *Voy.* Charlem., *Capitul.*, l. I, c. XXII. Conc. Trid., sess. V, c. I, *de Reform.* Le Concile de Toulouse tenu en 1590. *Mém. du clergé,* tom. Ier, p. 871, 873, 1042 et suiv.

COLLÉGIALE (*Ecclesia collegialis, Collegiata*), église desservie par des chanoines séculiers ou réguliers, et dans laquelle il n'y a pas de siége épiscopal. Elle est ainsi appelée parce qu'elle est composée de plusieurs personnes qui font corps ou collége. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

COLLÉGIAUX, chapelains ainsi nommés parce qu'ils forment un collége entre eux; ceux qui ne forment pas de collége sont appelés *non-collégiaux*.

COLLÉGIENS (*Collegio adscripti*), sectaires de Hollande qui se sont formés de la secte des Arminiens et des Anabaptistes. Ils étaient ainsi nommés parce qu'ils se réunissaient tous les premiers dimanches de chaque mois. Chacun pouvait prier, parler, chanter et expliquer l'Écriture sainte. Les Collégiens n'existent plus, au moins comme société organisée. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

COLLÉONI. *Voy.* COLÉONI.

I. **COLLET** (Philibert), avocat, né à Châtillon-lez-Dombes l'an 1643, mort l'an 1718, a laissé : 1° *Traité des excommunications;* Dijon, 1683, in-12; — 2° *Entretiens sur les dixmes, aumônes et autres libéralités faites à l'Église;* Lyon, 1691, in-12; Paris, 1693, in-12; — 3° *Entretiens sur la clôture religieuse;* ibid., 1697, in-12; — 4° plusieurs autres écrits, qui sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* t. III. Papillon, *Vie de Collet*, dans les *Mém. de littérature et d'hist.* du P. Desmolets, tom. III. Feller, *Biogr. univers.*

II. **COLLET** (Pierre), lazariste, né à Ternay

l'an 1693, mort à Paris l'an 1770. On a de lui, outre les *Vies* de saint Vincent de Paul, de Henri-Marie Boudon et de saint Jean de La Croix, plusieurs autres écrits, entre autres : 1° *Dissertatio scholastica de quinque Jansenii propositionibus;* Paris, 1730, in-12; — 2° *Traité des dispenses en général;* Paris, 1742, 1746, 1752, 1758, 1759, 1777, 1788, 1828; Avignon, 1829; — 3° *Institutiones theologiæ moralis*, etc.; Paris, 1758, 6 vol. in-12, 5e édit.; — 4° *Institutiones theologiæ scholasticæ*, etc.; Lyon, 1765, 1767, 1768, et Paris, 1775; — 5° *Examen et résolution des principales difficultés qui se rencontrent dans la célébration des saints mystères;* Paris, 1752, 1753, 1754, 1756, 1768, in-12; il a été réimprimé sous ce titre : *Traité des saints mystères;* Avignon, 1816, 1828, 2 vol. in-12; Paris, 1817, 1823, 1828, 1838, 2 vol. in-12; — 6° *Traité historique, dogmatique et pratique des Indulgences et du Jubilé;* Paris, 1759, 1770, ou *Instructions pour le saint temps du Jubilé;* 1826, in-32; — 7° *Traité des exorcismes de l'Église;* Paris, 1770, in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste détaillée de tous les ouvrages de Collet.

COLLETTE (sainte). *Voy.* COLETTE.

I. **COLLIER** (Arthur), théologien et philosophe anglican, né à Langdorf-Magna l'an 1680, mort l'an 1732, a laissé, outre des ouvrages philosophiques : 1° *Logology*, ou *Traité* en sept sermons relatifs aux versets 1, 2, 3 et 14 de saint Jean, avec un appendice sur le même sujet; — 2° *Spécimen d'une vraie philosophie*, ou *Discours sur le 1er verset du 1er chap. de la Genèse. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COLLIER** (Jérémie), théologien anglais, né à Stow-Qui l'an 1650, mort l'an 1726, fut d'abord prédicateur, puis professeur à l'école de droit de Gray's Inn de Londres; il avait une grande connaissance des antiquités sacrées et profanes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ecclesiastical history of Great Britain*, etc.; Londres, 1708-1714; — 2° *Essays upon several moral subjects;* ibid., 1697-1709, 3 vol. in-8°; — 3° un *Traité pour prouver que Dieu n'est point auteur du mal*, en anglais. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709 et 1717. Feller, *Biogr. univers.*

III. **COLLIER (ORDRE DU)**, ou *de Saint-Marc*, ou *de la Médaille*, Ordre de chevalerie que le doge et le sénat de la république de Venise conféraient à leurs sujets ou aux étrangers qui s'étaient distingués par quelque action d'éclat. *Voy.* Justiniani, *Hist. des Ord. milit.* Franc. Mennenius, *Deliciæ equest. Ord.* Scoonebeck, *Hist. des Ord. milit.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 364. Hermant, *Histoire des Religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie*, p. 28 et suiv.

COLLIETTE. *Voy.* CALLIETTE.

I. **COLLIN** (Ambroise), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Bar-le-Duc l'an 1710, fut choisi en 1745 par D. Calmet, abbé de Sénones, pour présider une académie qu'il voulait établir dans son abbaye; Collin y professa le droit canon et la théologie positive. On a de lui : 1° un ouvrage complet sur le *droit canonique;* — 2° des collections sur les *saints Pères*, et particulièrement sur *saint Épiphane*. Il a, en outre, collaboré à une *Vie de Saints* à l'usage du diocèse de Toul. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.*

II. **COLLIN** (Conrad). *Voy.* KŒLLIN.

III. **COLLIN** (Jean), jésuite, né à Saint-Junien au XVIIe siècle, prêcha avec succès à Paris. Son principal ouvrage est intitulé : *Histoire sacrée des principaux saints et autres personnes vertueuses qui ont pris naissance, qui ont vécu ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges;* Limoges, 1672, in-18. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IV. **COLLIN** (Jean), théologal de l'église de Saint-Junien à Limoges, frère du précédent, a laissé : 1° *Vita beatorum Amandi et Juniani anachoretarum;* Limoges, 1657, in-4°; — 2° *Histoire sacrée de la vie des saints principaux du diocèse de Limoges;* ibid., 1673, in-12; — 3° *Florilegium sacrum Lemovicense*, etc.; ibid., 1673, in-16. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **COLLIN** (M.), ancien vicaire perpétuel de Saint-Martin-des-Champs à Paris, a donné : *Vie de la vénérable Marie Lumague, veuve de Polaillon*, institutrice des Filles de la Providence; Paris, 1744, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1744, p. 510.

VI. **COLLIN** (Nicolas), chanoine régulier de l'Étroite Observance de Prémontré et prieur de Rengeval, mort à Nancy l'an 1788. On lui doit : 1° *Observations critiques sur le Traité des dispenses de Collet;* Nancy, 1765; Paris, 1770, in-12; — 2° *Traité du signe de la croix fait de la main, ou la religion catholique justifiée sur l'usage de ce signe;* Paris, 1775, in-12; — 3° *Traité de l'eau bénite;* ibid., 1776; — 4° *Traité du pain bénit*, etc.; ibid., 1777, in-12; — 5° *Traité des processions de l'Église catholique;* ibid., 1779, in-12; — 6° *Traité du respect dû aux églises*, etc.; ibid., 1781; — 7° *Traité des confréries en général et de quelques-unes en particulier;* ibid., 1784; — 8° *Traité de la calomnie, des calomniateurs et des calomniés;* ibid., 1787, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire*. La *Nouv. Biogr. génér.*

COLLINA (Le P. Boniface), camaldule, né à Bologne l'an 1689, mort l'an 1770, a laissé : *Vita di san Romualdo, fondatore della religione Camaldolese;* Bologne, 1748, 2 vol. in-4°. Ses ouvrages réunis ont paru sous ce titre : *Opere diverse;* ibid., 1774. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1742, p. 759. Richard et Giraud, qui disent que la vie de saint Romuald a été composée par divers auteurs; mais que personne ne l'a écrite avec autant de détail et d'exactitude que le Père Collina.

I. **COLLINS** (Antoine), philosophe anglican, né à Heston, dans le comté de Middlesex, en 1676, mort l'an 1729, employa toutes les ressources de son esprit pour ébranler, autant qu'il le put, les fondements de la religion par les ouvrages les plus impies. Les principaux sont : 1° *Discours sur les fondements et les preuves de la religion chrétienne*, avec une apologie de la liberté d'écrire; 1724; — 2° *Explication des attributs de la Divinité;* 1710; — 3° plusieurs écrits sur *les articles de la religion anglicane*. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*

II. **COLLINS** (Henri), dominicain, professait à Louvain l'an 1692, en qualité de premier régent du collége des Frères-Prêcheurs de cette ville. On a de lui des *Thèses sur la grâce efficace par elle-même*, selon la doctrine de saint Thomas; Louvain, in-12. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 732.

COLLIUS (François), grand pénitencier de la cathédrale de Milan, sa patrie, mort l'an 1640, soutint avec succès quelques thèses dans le concile de Milan. On a de lui : 1° *de Animabus Paganorum;* Milan, 1622, 1er vol.; 1633, 2e vol., in-4°; — 2° *de Sanguine Christi, lib. V, in quibus de illius natura, effusionibus ac miraculis disseritur;* Cologne, 1612, in-4°; Milan, 1617, in-4°; cette dernière édition est la meilleure; — 3° *Conclusiones in sacra theologia numero* 1165, *una cum*

variorum doctorum opinionibus; Milan, 1609, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. universelle.*

COLLOMBET (François-Zénon), né à Sièges, dans le Jura, l'an 1808, mort à Lyon l'an 1853. Parmi ses nombreux écrits nous citerons seulement: 1° *Histoire de saint Jérôme;* 1844, 2 vol. in-8°; — 2° *Œuvres de saint Vincent de Lérins et de saint Eucher de Lyon;* 1 vol. in-8°; — 3° *Jésus parlant au cœur du jeune homme;* 1 vol. in-8°; — 4° *Jésus parlant au cœur du prêtre;* 1 vol.; — 5° *Histoire des saintes du diocèse de Lyon;* 2 vol. in-8°; — 6° *Livre de Marie, Mère de Dieu;* 2 vol. in-18. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste complète des ouvrages de Collombet.

COLLOQUE (*Colloquium*), conférence, dispute entre des personnes savantes pour terminer un point de controverse. Le colloque de Poissy, tenu l'an 1561 pour la réunion des calvinistes à l'Église catholique, colloque qui n'eut point de succès, est très-connu. Parmi ceux qui s'y trouvèrent, le P. Lainez, second général des Jésuites, fit un discours si solide, que les calvinistes n'y purent répondre; ils se contentèrent de le tourner en ridicule. Le colloque dégénéra en une simple conférence, qui eut lieu à Saint-Germain-en-Laye entre cinq docteurs catholiques et cinq ministres calvinistes. *Voy.* André Du Chêne. Sponde. Le *Dict. ecclés. et canon. portatif.*

COLLOT, curé de Chevreuse, a laissé: *Conversations sur plusieurs sujets de morale propres à former les jeunes filles à la piété;* Paris, 1733, in-12; — 2° *Instructions sur les dimanches et les fêtes;* — 3° *l'Esprit de saint François de Sales;* Paris, 1727, in-8°; abrégé qui a fait oublier l'ouvrage de Camus; — 4° *Explication des vérités de la religion chrétienne. Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

COLLUSION (*Collusio, prævaricatio*), intelligence secrète de deux parties qui agissent au préjudice d'un tiers. En matière bénéficiale, la *collusion* est un genre de vacance, la privation d'un bénéfice possédé, et l'inhabileté à en posséder aucun. Elle oblige ceux qui en sont coupables à restituer et à réparer tout tort qu'ils ont pu causer. *Voy.* CONFIDENCE.

COLLUTHE, prêtre d'Alexandrie, vivait au IVe siècle. Il se sépara d'Alexandre, son évêque et son patriarche, ordonna des prêtres, et professa, entre autres erreurs, que Dieu n'avait pas créé les méchants, etc. Il fut condamné dans un concile tenu par Osius à Alexandrie l'an 319. *Voy.* S. Epiph., *Hér.* LXIX. S. Aug., *Hér.* LXV. Philastre, *Hér.* VIII. Baronius, A. C. 315, n. 28 et 29. D. B. de Montfaucon, *Vie de saint Athanase.*

COLLUTHIENS (*Colluthiani*), hérétiques disciples de Colluthe. Ils se confondirent avec les méléciens et les ariens.

COLLYRIDIENS, secte qui parut en Arabie vers l'an 373. Ce nom leur fut donné d'un mot grec qui signifie *gâteau,* parce que dans le culte qu'ils rendaient à la sainte Vierge, qu'ils honoraient comme une divinité, ils lui offraient des gâteaux par le ministère des femmes. *Voy.* S. Épiph., *Hæres.* LXXIX. Sandérus, *Hæres.* XCII. Baronius, A. C. 373, n. 50. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II, p. 97. Richard et Giraud. Bergier, qui dans son *Diction. de théol.* réfute Basnage, lequel a prétendu que la manière dont saint Épiphane réfute l'hérésie des collyridiens prouve qu'on ne doit rendre aucun culte religieux à la sainte Vierge.

COLM. *Voy.* COLOMB, n° I.

COLMAN ou **COLOMAN** (*Colomannus*), martyr, né en Irlande, mort le 13 octobre 1012. Comme il passait en Autriche pour se rendre dans la Terre-Sainte, on le prit pour un espion, et on l'amena comme prisonnier à Stockeraw, où on lui fit souffrir mille tortures, et il fut pendu entre deux voleurs. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 13 octobre; l'Autriche l'a mis au nombre de ses patrons. *Voy.* Richard et Giraud.

COLMKILL. *Voy.* COLOMB, n° I.

COLOCZA ou **COLOZZA**, ville archiépiscopale de la haute Hongrie sur le Danube, dans le comté de Bath. Les Turcs s'en étaient emparés; mais ils en ont été dépossédés.

COLOGNE (*Colonia Agrippina*), ville archiépisc. d'Allemagne. Saint Materne, son premier archevêque, assista au concile tenu à Rome l'an 313 par le pape Melchiade, et à celui que l'on assembla à Arles l'an 314; conciles qui furent assemblés pour terminer la cause des donatistes. *Voy. Conc. d'Arles.* Regia, t. XXXV. Labbe, t. XIV. Hardouin, t. VII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 257 et suiv. Le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique.*

I. **COLOMB, COLM, COLMKILL, COLUMCILLE**, et par corruption **COLUMBAN** (saint), en latin *Columba, Columbus, Columbanus*, né en Irlande le 7 décembre 521, mort le 9 juin 597, se mit de bonne heure sous la conduite de Finnen, qui devint plus tard évêque de Clunard en Irlande. Il fut ordonné prêtre l'an 546. Après avoir fondé beaucoup de monastères, il alla, accompagné de douze de ses disciples, prêcher l'Évangile dans les montagnes d'Écosse. Le bien qu'il fit dans cette contrée lui mérita le nom d'apôtre du pays. L'Église honore sa mémoire le 9 juin. *Voy.* Canisius. Surius. Bède, *Hist.*, l. III, c. IV. Bulteau, *Hist. Bénéd.*, l. II, c. XLVI, n. 4. D. Mabillon, Ier *siècle bénéd.* Les Bollandistes.

II. **COLOMB (ORDRE DE SAINT-)** ou *de Saint-Colomban*, comme l'appelle Bède, était autrefois fort étendu en Irlande; car dans toutes les îles Britanniques il avait plus de cent monastères ou abbayes qui en dépendaient. Le chef d'Ordre était, selon l'opinion la plus commune, dans l'île de Hy ou de Jona, qui, du nom de son fondateur, fut appelé *Ycolmkill.* La règle donnée par saint Colomb était écrite en vers hibernais. Cet Ordre fut réuni plus tard à celui des chanoines réguliers. *Voy.* Bulteau, *Hist. de l'Ord. de S.-Benoit.* Alleman, *Hist. monast. d'Irl.* D. Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*, tom. I. Le P. Hélyot, *Hist. monast.*, tom. II, c. XX, p. 142. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 255, 256.

I. **COLOMBAN** (saint), abbé de Luxeuil, né en Irlande vers l'an 566, mort en Italie le 21 novembre 615, fit profession au monastère de Bangor; l'an 590 il passa en France avec douze autres religieux, et fonda les monastères d'Anegrai dans le désert des Vosges, de Luxeuil, à huit milles d'Anegrai, et de Fontanes, à une lieue de Luxeuil. Ce dernier acquit une grande célébrité, et fut regardé comme chef d'Ordre. Poursuivi par la haine de Brunehaut, Colomban fut obligé de quitter la France; il se retira près du lac de Zurich, et il annonça l'Évangile aux habitants du pays. L'an 612 il se rendit en Italie, où il fonda le monastère de *Bobbio.* C'est là qu'il mourut. Nous avons deux éditions complètes de ses œuvres: l'une dans Fleming, *Collectanea sacra;* Augsbourg, 1621, in-8°, et Louvain, 1667, in-fol.; l'autre dans la *Biblioth. des Pères,* tom. XII; Lyon, 1677. *Voy.* Jonas, *Vie de saint Colomban.* Surius, au 21 novembre. Baronius. Possevin. Le Mire. D. Mabillon, *Annal.*, tom. I et II. D. Ceillier, *Hist. des aut. ecclés.*, tom. XVII, p. 482 et suiv. Richard et Giraud,

qui donnent la liste détaillée de tous les écrits de saint Colomban.

II. **COLOMBAN** (Corneille-Wrank), bénédictin, né à Dendermonde, mort l'an 1615, fut élu abbé de Saint-Pierre l'an 1597. Il a laissé : 1° *Traité du sacrement de l'Eucharistie;* — 2° *la Consolation des âmes du purgatoire;* — 3° *Discours sur les miracles et les éloges de la Vierge,* en flamand; Gand, 1612; — 4° *le Marteau des calvinistes sur l'Eucharistie,* tiré de saint Chrysostome, de saint Ambroise et de saint Cyprien; Anvers, 1607.

III. **COLOMBAN (ORDRE DE SAINT-).** *Voy.* Colomb, n° II.

I. **COLOMBE** (*Columba*), oiseau domestique déclaré pur par la loi de Moïse. Lorsqu'une femme juive allait au temple après ses couches, elle devait offrir à Dieu un agneau et une colombe; la sainte Vierge offrit deux pigeons ou deux tourterelles, ce qui était l'offrande des pauvres. La colombe est le symbole de l'innocence, de la douceur et de la fidélité. Lorsque le Sauveur fut baptisé par saint Jean, le Saint-Esprit descendit sur sa tête sous la forme d'une colombe. *Voy.* Genèse, VIII, 8. Lévit., XII, 8. Nombres, VI, 10. Isaïe, XXXVIII, 14. Jérém., XLVI, 16; L, 16. Matth., III, 16; X, 16. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **COLOMBE**, oiseau que les Grecs et les Latins représentaient au milieu des ciboires ou dais qui couvraient l'autel; cette colombe était en or ou en argent, et on y conservait la sainte Eucharistie. *Voy.* le *Ve Concile gén., IIe de Constantinople,* acte V. La *Vie de saint Basile.* Le *Testament de Perpétue,* 5e évêq. de Tours après saint Martin. Bocquillot, *Liturg. sacr.,* p. 107. Moléon, *Voyage liturg.,* p. 103. Richard et Giraud.

III. **COLOMBE (LA)**, en latin *Columba,* abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux, et fille de Preuilly. Elle était située sur les lisières des diocèses de Limoges et de Bourges. Les fondements en furent jetés l'an 1146, et l'on y fit venir des moines de Preuilly. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.* La *Gall. Christ.,* tom. II, col. 629.

IV. **COLOMBE (ORDRE DE LA).** Ordre militaire établi par Jean Ier, roi de Castille, à Ségovie, en 1379, selon les uns, en 1390, selon les autres. Quelques auteurs espagnols en attribuent l'institution à son fils Henri en 1399. Les chevaliers avaient un collier d'or d'où pendait une colombe, et recevaient un livre enluminé qui contenait les statuts de l'Ordre. Ces statuts portaient que les chevaliers devaient toujours tenir leur âme dans une grande pureté, de manière à être en état de recevoir la communion tous les jeudis; qu'ils feraient la promesse de garder la foi conjugale à leurs femmes; qu'ils exposeraient leur vie pour la défense de la religion; qu'ils prendraient sous leur protection les vierges, les veuves et les orphelins, et qu'ils défendraient les frontières du royaume contre la fureur des barbares. *Voy.* Justiniani, *Historie chronologiche del' origine degl' Ordini Militari.* Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie,* p. 258 et suiv. Hélyot, *Ordres monast.,* etc., tom. VIII, c. XLII, p. 293. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 253, 254.

V. **COLOMBE** (sainte), vierge et martyre qui vivait au IIIe siècle, confessa la foi de Jésus-Christ à Sens, et cueillit la palme du martyre le 31 décembre; c'est ce jour-là que l'Église honore sa mémoire.

VI. **COLOMBE** (sainte), vierge et martyre, née à Cordoue, morte le 17 septembre 853, se mit fort jeune encore sous la direction de sa sœur, dans le monastère de Tabane. Lorsque les Maures eurent chassé les religieuses de cet asile, elle se retira à Cordoue, où elle publia hautement la gloire de Jésus-Christ; ce qui lui fit trancher la tête. On l'honore le 17 septembre. *Voy.* le *Mémorial de saint Euloge de Cordoue,* l. III. Bulteau, *Hist. bénéd.,* l. V, c. LXXXI.

VII. **COLOMBE** (bienheureuse), de l'Ordre de Saint-Dominique, née à Riéti, morte le 20 mai de l'an 1502, se consacra à Dieu dès l'âge de dix ans. Elle se voua tout entière à la pénitence, et s'attacha surtout à contempler la Passion de Notre-Seigneur; elle était favorisée du don des miracles et de celui de prophétie. Elle fonda à Pérouse un couvent sous le nom de Sainte-Catherine de Sienne, et elle y mourut. Urbain VIII approuva son culte, et Benoît XIII permit à l'Ordre de Saint-Dominique, ainsi qu'aux villes de Pérouse et de Riéti, de célébrer sa fête le 20 mai.

VIII. **COLOMBE** (Brusson), prêtre de Fréjus, a laissé : *Traités du péché originel et actuel, et des vertus;* Avignon, 1528.

IX. **COLOMBE** (Jérôme), de Pérouse, a donné : 1° *Disquisitions sur la puissance de Jésus-Christ,* etc.; Bologne, 1619; — 2° *la Hiérarchie angélique et humaine;* Lyon, 1647; — 3° deux livres *du Gouvernement de l'Église;* — 4° *Exposition en vers sur le Cantique des Cantiques,* à Urbain VIII; — 5° *les Psaumes de David,* en vers italiens.

X. **COLOMBE-LEZ-SENS (SAINTE-)**, *Sancta Columba prope Senonas,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située près de Sens; on ne sait pas au juste à quelle époque elle fut fondée; mais il est certain qu'elle existait avant l'année 936, puisque le concile de Savonières, tenu près de Toul l'an 859, en fait mention. On y avait introduit la réforme de la congrégation de Saint-Maur. Cette abbaye a servi d'asile à saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, lorsque cet illustre prélat fut obligé de quitter son diocèse. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. III, vet. edit. La Martinière, *Diction. géogr.*

COLOMBI. *Voy.* Columbi.

COLOMBIÈRE (Claude de **LA**), jésuite, né à Saint-Symphorien, mort en Bourgogne l'an 1682, se distingua comme prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettres spirituelles,* avec une retraite; Lyon, 1725, 2 vol. in-12; — 2° *Réflexions chrétiennes;* — 3° *l'Office, les prières et les pratiques de la solennité du Sacré Cœur de Jésus;* — 4° des *Sermons. Voy.* l'abbé Trublet, *Réflexions de l'éloquence,* p. 76. Le P. Colonia, jésuite, *Hist. littér. de Lyon,* tom. II. Le *Diction. des Prédic.,* p. 78 et 79. Richard et Giraud.

I. **COLOMBINI** ou **COLOMBINO** (saint Jean), né à Sienne, mort le 31 juillet 1367, fut converti par la lecture de la vie de sainte Marie Égyptienne. Il résolut, à partir de ce moment-là, de se consacrer au service de Dieu. Il fit de sa maison un hôpital où il servait les pauvres et les malades sans jamais se rebuter. Il parcourut les villes de Toscane, prêchant partout la pénitence, et fonda l'Ordre appelé des *Jésuates,* parce que les religieux prononçaient souvent à haute voix le nom de Jésus. L'Église l'honore le 31 juillet. *Voy.* Jésuates.

II. **COLOMBINI** (Paul), barnabite, né à Gênes en 1656, mort l'an 1741, a publié en italien : 1° un *Avent;* Plaisance, 1701; — 2° une *Passion de Jésus-Christ;* ce sont des méditations sur les souffrances du Sauveur; *ibid.,* 1704; — 3° un *Carême;* Gênes, 1712; — 4° des *Panégyriques;* ibid.; — 5° *Méthode pour les examens spirituels;* Lucques, 1710.

COLOMBNA, ville épisc. du diocèse de Mos-

covie sur l'Occa, située à dix lieues de Moscou, sa métropole. On lui a uni l'Église de Kochire, dans le duché de Bezan. On n'en connaît que deux évêques : Afrane, qui siégeait l'an 1498, et Vassien, l'an 1520. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1316.

COLOMBO. *Voy.* COLUMBUM.

COLOMBS ou **COULOMBS** (*Columbæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Chartres, près de Nogent-le-Roi. Elle existait dès le IXe siècle. Cette abbaye, plusieurs fois ruinée, fut rétablie par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui y furent introduits l'an 1648. *Voy.* la *Gall. Christ.*, t. VIII, col. 1248, nov. edit. Richard et Giraud.

COLOMIÈS (Paul), savant protestant, né à La Rochelle l'an 1638, mort à Londres l'an 1692. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exhortation de Tertullien aux martyrs*, trad. en français; La Rochelle, 1671, in-12; — 2° *Rome protestante*, etc.; Londres, 1675, in-8°; — 3° *Observationes sacræ;* Amsterdam, 1679, in-12; — 4° *Theologorum presbyterianorum icones ex protestantium scriptis ad vivum expressæ;* 1682, in-12; — 5° *Parallèle de la pratique de l'Eglise ancienne et de celle des protestants de France dans l'exercice de leur religion;* 1682, in-12. Ses ouvrages réunis ont paru sous ce titre : *Colomesii opera, theologi, critici et historici argumenti, junctim edita;* Hambourg, 1709, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COLOMME (Sébastien), barnabite, né à Pau l'an 1712, mort à Paris l'an 1788, fut provincial et visiteur général de son Ordre. On a de lui : *Notice de l'Ecriture sainte*, ou *Description topograph., chronol., histor. et crit. des royaumes, provinces, etc., dont il est fait mention dans la Vulgate;* Paris, 1773, in-8°; réimprimé en 1775 sous le titre de *Dictionnaire portatif de l'Écriture sainte;* — 2° *Vie chrétienne*, ou *Principes de la sagesse;* 2 vol. in-18; Paris, 1773, 1774, 1820; Avignon, 1779; Milan, 1857-59; — 3° *Manuel des religieuses;* Paris, 1779, in-12; — 4° *Éternité malheureuse*, trad. du latin de Drexelius; ibid., 1788, in-12; — 5° traduction des *Opuscules* de Thomas A-Kempis; Paris, 1785, in-12.

COLONEA. *Voy.* COLONIA, n° II.

I. **COLONIA**, ville épisc. de la troisième Cappadoce au diocèse de Pont, sous la métropole de Mocèse ou Justiniapolis; plus tard elle fut appelée *Taxara.* Elle a eu sept évêques, dont le premier, Euphraise, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 413. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 75. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 273.

II. **COLONIA** ou **COLONEA**, ville épisc. de l'Arménie première au diocèse de Pont, sous la métropole de Sébaste; elle est située vis-à-vis de Malatiath sur l'Euphrate. Cet évêché existait au IVe siècle. *Voy.* les ouvrages indiqués à l'article précédent.

III. **COLONIA** (André de), minime, né à Aix l'an 1617, mort à Marseille l'an 1688, a laissé, outre un *Éloge du roi Louis XIV :* 1° *Lettre de Théopiste à Théotine, contenant un éclaircissement nouveau, théologique et nécessaire sur la distinction du droit et du fait;* Aix, 1674, in-8°; — 2° *Éclaircissement sur le légitime commerce des intérêts;* Lyon, 1675, in-8°; Bordeaux, 1677; Marseille, 1682; — 3° *le Calvinisme proscrit par la piété héroïque de Louis le Grand;* Lyon, 1686, in-12. *Voy.* Chaudon et Delandine. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **COLONIA** (Dominique de), jésuite, né à Aix l'an 1660, mort l'an 1741, fut un des premiers membres de l'Académie de Lyon. On a de lui : 1° *Antiquités profanes et sacrées de la ville de Lyon*, etc.; Lyon, 1701, 1702, in-12; — 2° *Pratique de piété pour honorer le bienheureux Régis;* ibid., 1717, in-12; — 3° *la Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens païens;* ibid., 1718, 2 vol. in-12; — 4° *Bibliothèque janséniste*, ou *Catalogue alphabétique des livres jansénistes, quesnellistes, baïanistes, ou suspects de ces erreurs;* ouvrage qui fut mis à l'*Index* en 1749 (Decr. 20 sept.), refondu, corrigé et augmenté sous le titre de *Diction. des livres jansénistes;* 1752, 4 vol., dont les trois derniers sont du P. Patouillet. On trouve à la fin une *Bibliothèque* antijanséniste; — 5° *Instruction sur le Jubilé de l'Église primatiale de Saint-Jean de Lyon*, etc.; ibid., 1734, in-12; — 6° des *Oraisons funèbres*, et plusieurs autres ouvrages divers dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* les *Mém. de Trévoux*, novembre 1741. Moréri, édit. de 1759. Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr univers.*

COLONIA VILLA. *Voy.* CONLIE.

COLONIES. Jusqu'en 1850 la direction et l'administration spirituelle des colonies françaises a été confiée à des préfets apostoliques. Ces préfets étaient au nombre de sept; il y en avait un à la Guadeloupe, un à la Martinique, un à la Guiane, un à Saint-Pierre et Miquelon, un pour les établissements français dans l'Inde, un à Bourbon dit la Réunion, et un au Sénégal. En 1850 donc le gouvernement français érigea trois évêchés, et par suite de cette érection les préfets furent supprimés à la Réunion, à la Martinique et à la Guadeloupe, et remplacés par les évêques de Fort-de-France, de Basse-Terre et de Saint-Denis, soumis tous trois à la métropole de Bordeaux. Les autres colonies, la Guiane, le Sénégal et l'Inde, continuent d'être gouvernés par des préfets apostoliques. Quant à Saint-Pierre, une bulle du 12 septembre 1853 y a transféré le siége épiscopal de Fort-de-France, de sorte que l'évêque a le titre d'évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France. *Voy.* l'abbé André, qui dans son *Cours alphabétique de droit canon* donne les bulles portant érection des trois évêchés, ainsi que le décret du président de la république française relatif à cette érection.

COLONMACNOISA. *Voy.* CLUAN.

COLONNA (Jean), dominicain, mort vers l'an 1285, nommé archevêque de Messine en 1255, a laissé quelques ouvrages manuscrits, parmi lesquels on remarque : 1° *de Viris illustribus ethnicis et christianis*, qu'on conserve à la bibliothèque de Saint-Jean et Saint-Paul à Venise; — 2° *Mare historiarum, ab orbe condito ad sancti Galliæ regis Ludovici IX tempora inclusivè*, dont deux belles copies se trouvent à la bibliothèque du Roi à Paris; ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec *la Mer des histoires*, Paris, 1488, 2 vol. in-fol., dont l'auteur est un jacobin nommé Brochart, qui la publia en latin l'an 1475, sous le titre de *Rudimentum novitiorum*, in-fol. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 418 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illust. de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. Ier, p. 509 et suiv. Richard et Giraud.

I. **COLONNE** (Gilles), en latin *Ægidius Romanus. Voy.* GILLES DE ROME.

II. **COLONNE DE NUÉE ET DE FEU.** L'Écriture dit que les Israélites, en sortant d'Égypte, furent toujours conduits dans le désert par une *colonne de nuée* pendant le jour, laquelle devenait *colonne de feu* pendant la nuit. L'ange du Seigneur gouvernait les mouvements de cette *nuée*, et elle servait de signal pour camper et décamper. Le fameux critique anglais Toland

et son copiste Dubois-Aymé ont prétendu qu'il n'y avait rien de miraculeux dans cette nuée. Les arguments qu'ils emploient pour prouver leur assertion ne sauraient séduire que des lecteurs bien légers et bien peu instruits. *Voy.* Exode, XIII, 20, 21; XLIV, 34, 35. Nombr., IX, 15, 22. J.-B. Glaire, qui, dans les *Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 259, discute et réfute les raisons vraiment pitoyables que le premier fait valoir dans son *Tetradymus*, et le second dans une *Notice sur le séjour des Hébreux en Égypte et sur leur fuite dans le désert;* notice qui se lit dans le grand ouvrage sur l'Égypte, Ier vol., intitulé : *Antiquités. Mémoires*, p. 291 et suiv.

COLOPHON, ville d'Ionie située entre Éphèse et Smyrne, fut détruite par Lysimaque, qui voulait augmenter Éphèse. Son évêché fut érigé au Ve siècle et mis sous la métropole d'Éphèse. La nouvelle ville qui l'a remplacée a reçu le nom de *Belévédère*. Aujourd'hui c'est un évêché *in partibus* qui dépend toujours d'Éphèse, archevêché également *in partibus*. Son premier évêque fut Sosthènes; les Grecs prétendent que c'est celui dont parle saint Paul dans sa Ire Épître aux Corinthiens. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 724. Richard et Giraud.

COLOQUIL (*Columba Cellensis*), saint dont l'Église de Sens possède quelques reliques, et qu'elle considère comme Anglais d'origine et comme ayant été roi. Sa fête, marquée au 16 mars, est remise au 9 juin. Ces diverses circonstances ont donné lieu de penser que ce saint pourrait être le même que saint Colomb, dont quelques-uns des noms approchent de *Coloquil. Voy.* COLOMB, no I.

COLORBASIENS. C'est de cette manière que l'on trouve écrit, dans quelques auteurs, le nom des anciens hérétiques disciples de Colarbase, qui fut lui-même un sectateur très-célèbre de Valentin, le chef le plus important du gnosticisme. *Compar.* l'article COLARBASE.

COLORITES, congrégation d'Augustins ainsi appelée de *Colorito*, petite montagne voisine du village de Murano, dans le diocèse de Cassano et dans la Calabre citérieure. Ce fut dans une cabane proche d'une église dédiée à la sainte Vierge sur cette montagne, que se retira en 1530 Bernard de Rogliano, et qu'il commença l'institution de la congrégation des *Colorites. Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

COLOSSE ou **COLOSSES, CHONE** (*Colossæ, Chonæ*), ville épisc. de la Phrygie Pacatienne au diocèse d'Asie, sous la métropole de Laodicée. Photius l'érigea en métropole. Cette église fut fondée par Épaphras, disciple de saint Paul; c'est aujourd'hui un archevêché *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 813.

COLOSSIENS (ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX), épître que saint Paul écrivit de Rome aux habitants de Colosses, qui s'étaient laissé séduire par de faux prophètes, afin de les ramener à la vraie doctrine de Jésus-Christ. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 75. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, répond aux objections faites par les protestants sur quelques passages de cette épître. Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 94 et suiv.

COLOZZA. *Voy.* COLOCZA.

COLUMBA. *Voy.* COLOMB, no I.

I. **COLUMBI** (Dominique), jacobin, mort l'an 1696, a publié : *Histoire de sainte Madeleine, où est solidement établie la vérité qu'elle est venue et décédée en Provence;* Aix, 1688, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

II. **COLUMBI** ou **COLOMBI** (Jean), jésuite, né en 1592 à Manosque en Provence, mort à Lyon en 1679, après avoir enseigné la théologie et l'Écriture sainte, a laissé : 1o *Virgo Romigeria, seu Manuascensis;* Lyon, 1638, in-12; — 2o *de Rebus gestis episcoporum Valentinorum et Diensium libri quatuor;* ibid., 1638, in-4o; — 3o *Liber singularis, quod Joannes Moluncius, episcopus Valentinus et Diensis, non fuerit hæreticus;* ibid., 1640, in-4o; — 4o *Commentaria in sacram Scripturam, ab initio Geneseos, usque ad finem librorum Regum, in quibus litteralis sensus editionis Vulgatæ perpetuo elicitur, et clare ac breviter cum morali sparsim et mystico traditur e verbis ipsius, LXX Interpretum, textus hebraici, et veterum Patrum. Accesserunt indices duo valde accurati;* ibid., 1656, in-fol.; — 5o *Hierarchia angelica et humana;* ibid., 1847, in-fol.; — 6o plusieurs autres ouvrages, qui sont indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Le Long, *Biblioth. des histor. de France.* Le P. Colonia, *Histoire littér. de Lyon.*

COLUMBUM ou **COLOMBO**, ville épiscop. de l'Inde située en deçà du Gange, dans la partie occidentale de l'île de Ceylan; elle est sous la métropole de Soltania. On n'en connaît qu'un seul évêque, Jourdain, que Jean XXII nomma à ce siége l'an 1329. *Voy.* Raynald., tom. XV, *ad hunc ann.*, n. 57. Echard, *Biblioth.*, tom. I, p. 549. Richard et Giraud.

COLUMNA ou **COLUMPNA**, ville épisc. en Afrique dans la Mauritanie Césarienne, sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notitiæ African.*, n. 12.

COLVENER ou **COLVENERIUS** (George), chancelier de l'université de Douai, né près de Louvain l'an 1564, mort l'an 1649, a laissé : 1o *Kalendarium S. V. Mariæ novissimum, ex variis Syrorum, Æthiopum, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis, concinnatum;* Douay, 1638, 3 vol. in-8o; — 2o *Historia Remensis Ecclesiæ* de Flodoard, avec des notes et la Vie de Flodoard; ibid., 1617, in-8o; — 3o *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo* de Thomas de Cantipré; ibid., 1605; — 4o *Miracles de la confrérie de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs;* ibid., 1629; — 5o *Rabani Mauri opera;* Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.; — 6o plusieurs autres écrits, qui sont indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

COLYBES (*Colyba*), offrande de grains et de légumes cuits que les Grecs font en l'honneur des saints et en mémoire des morts, et pendant laquelle ils demandent à Dieu, dans une oraison, de bénir ces fruits et ceux qui en mangeront. Ils demandent aussi tous les secours nécessaires au salut et à la vie éternelle pour ceux qui les offrent. On bénit et on distribue des colybes aux fidèles le premier samedi du carême, et on les regarde comme le symbole de la résurrection des morts, et les divers assaisonnements comme les différentes espèces de vertus. *Voy.* le P. Goar, *Eucologe*, p. 661. Léo Allatius, *de Eccl. occid. et orient. perpet. cons.*, l. III, c. XVIII. Ducange, *Gloss. grec.*, au mot KOLYBON. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

COLYBRASSUS, ville épisc. de la première Pamphylie au diocèse d'Asie, érigée en évêché au IVe siècle sous la métropole de Sides. Elle a eu trois évêques, dont le premier nommé Longin, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 76. Richard et Giraud.

COMACHIO (*Comaclium, Comaclum* et *Coma-*

culo), ville épisc. d'Italie dans la Romagne et dans le duché de Ferrare; elle est suffragante de Ravenne depuis 190. Son premier évêque, Pacat, assista aux conciles tenus à Rome l'an 500 et 502. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. II, col. 481. Muratori, *Scriptor. rerum Ital.*, tom. V, p. 391. Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 76. Gaet. Moroni, qui (vol. XIV, p. 30 et suiv.) donne l'histoire de Comachio.

I. **COMANA**, ville épisc. de la première Pamphylie au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sides. Elle a eu deux évêques, dont le deuxième, nommé Côme, souscrivit au 6e concile général. Comana était aussi appelé *Manua*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1009. Richard et Giraud.

II. **COMANA** (*Comana Pontica*), autrefois *Manteium*, ville épisc. de la seconde Arménie au diocèse de Pont, sous la métropole de Malatiah. Elle a eu sept évêques, dont le premier, Zotique, souffrit le martyre. C'est aujourd'hui un archevêché *in partibus*. *Voy.* Lequien, tom. I, p. 448. Richard et Giraud.

III. **COMANA**, ville épisc. du Pont Polémoniaque au diocèse de Pont, sous la métropole de Néocésarée. Son premier évêque, Alexandre, dit le Charbonnier, fut ordonné par Grégoire Thaumaturge.

COMAR ou **CIMAR**, ville épisc. située dans le Turkestan; il y a encore une autre ville du même nom sur la côte du Malabar, où Marc Paul dit qu'il a vu des chrétiens et des juifs. Son évêque est sous la métropole de Linde et au diocèse de Chaldée. Elle a eu deux évêques, dont le premier se trouva à l'élection et à l'ordination du catholique Barsumas. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 450.

COMAYAGUA ou **VALLADOLID**, ville épisc. de l'Amérique septentrionale dans la province de Honduras, de l'audience de Guatimala, fut érigée en évêché l'an 1539 par le pape Paul III, et déclarée suffragante de Saint-Domingue; mais Guatimala étant devenue métropole, Comayagua passa sous sa dépendance. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 250, au 2e art. VALLISOLETUM. Gaet. Moroni, vol. XIV, p. 53, 54.

COMBA. *Voy.* COMBI.

COMBE (Gui du **ROUSSEAU DE LA**), avocat, mort à Paris l'an 1749, a laissé : 1° *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale, par ordre alphabétique,* avec les pragmatiques, concordats, bulles et indults des papes, etc.; Paris, 1748, 1755, 1781, in-fol.; — 2° des ouvrages sur le droit civil.

COMBEFIS (François), dominicain, né à Marmande l'an 1605, mort à Paris l'an 1679, professa la philosophie et la théologie; mais il s'appliqua surtout à l'étude des Pères et des historiens ecclésiastiques. On a de lui, entre autres écrits : 1° *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patarensis et Andreæ Cretensis opera omnia quæ reperiri potuerunt, nunc primum magnam partem e tenebris eruta, latine reddita ac recognita, notisque illustrata;* Paris, 1644, 2 vol. in-fol.; — 2° *S. P. N. Johannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, Homilia de morali politia, et in Præcursoris decollationem, ac Peccatricem, tertia nunc parte auctior,* etc.; Paris, 1645, in-4°; — 3° *Greco latinæ Patrum bibliothecæ novum Auctarium, tomus duplex, alter exegeticus, alter historicus et dogmaticus;* ibid., 1648, 2 vol. in-8°; — 4° *Illustrium Christi martyrum lecti triumphi vetustis Græcorum monumentis consignati;* ibid., 1660, in-8°; — 5° *Historia hæresis Monothelitarum;* ouvrage condamné par la S. Congrég. de l'*Index* (Decr. 20 junii 1662); — 6° *Bibliotheca Patrum concionatoria,* etc.; ibid., 1662, 1 vol. in-fol. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 678 et suiv. Charles Perault, *Recueil des Éloges des hommes illustres du* XVIIe *siècle,* tom. II. Nicéron, *Mémoires*. Le *Journal des Savants,* 21 août 1679. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr génér.*, où se trouve la liste des autres ouvrages de Combefis que nous n'avons pas cités nous-même.

COMBELONGUE (*Comba Longa*), abbaye de l'Ordre de Prémontré et fille de la Case-Dieu, située au diocèse de Conserans. On croit qu'elle fut fondée l'an 1131. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1143. Richard et Giraud.

COMBER (Thomas), théologien anglican, né à Westerham l'an 1644, mort l'an 1699, a publié, entre autres ouvrages : 1° *A Scholastical history of Liturgies;* Londres, 1690; — 2° *An Account of the roman forgeries in the councils during the first centuries;* ibid., 1689, in-4°; — 3° *Antiquitates Ecclesiæ orientalis clarissimorum virorum cardinalis Barberini, L. Allatii, Th. Comberii dissertationibus epistolicis enucleatæ;* ibid., 1682, in-8°, et sous ce titre : *Ameioti monumenta epistolica;* Leyde, 1699, in-8°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

I. **COMBES DES MORELLES** (Perette-Marie de), née à Riom en 1728, a laissé : 1° *Méditations sur les événements de la vie;* — 2° *Œuvres spirituelles;* 1778, 2 vol. in-12. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.*

II. **COMBES-DOUNOUS** (Jean-Jacques), protestant, né à Montauban en 1758, mort dans cette ville l'an 1820, après avoir exercé plusieurs fonctions civiles et avoir été membre de plusieurs sociétés savantes. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament,* traduit de l'anglais de Bogue; Paris, 1803, in-12; — 2° *de l'Évidence et de l'autorité de la divine révélation,* traduit de l'anglais de Robert Haldane; Montauban, 1810, in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COMBI ou **COMBA**, siége épisc. de la province de Lycie, au diocèse d'Asie, fondé au Ve siècle sous la métropole de Myre. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Jean, souscrivit aux canons *in Trullo*. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 76.

CÔME. *Voy.* COSME.

COMEA, ville épisc. de la Mœsie, au diocèse de Thrace, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Marcianopolis. On n'en connaît qu'un évêque, Marius, qui assista au concile de Nicée. *Voy.* Labbe, *Concil.*

COMÉDIE. *Voy.* SPECTACLES.

COMÉDIENS (*Comœdi, histriones*), personnes que l'Église déclare publiquement excommuniées, conformément aux décrets des anciens conciles. *Voy.* le 1er *Conc. d'Arles,* tenu l'an 317, can. 4 et 5. Le 3e *Conc. de Carthage,* can. 2. Le 2e *Conc. d'Arles,* can. 20, etc. S. August., cité par S. Thomas, 2. 2. quæst. 168, art. 3, ad 3. Pontas, au mot COMÉDIE, cas 2 et 3. Richard et Giraud.

COMES-CHARRORUM ou **COME-CHARRAM, CHOMOARA, CHOARA**, ville épisc. de Phénicie vers le mont Liban, appelée *Chonachara* dans l'ancienne Notice grecque et dans les Souscriptions du concile de Chalcédoine, dépendait de la métropole de Damas. Selon De Commanville, c'est au Ve siècle qu'elle fut érigée en évêché. Son premier évêque, Géronce, assista au concile de Nicée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 69. Richard et Giraud.

COMESTOR ou **LE MANGEUR.** *Voy.* PIERRE COMESTOR.

COMIERS (Claude), chanoine de la cathédrale d'Embrun, sa patrie, mort à Paris l'an 1693, fut docteur en théologie et protonotaire apostolique. On a de lui : 1° *Instruction pour réunir les Églises prétendues réformées à l'Église romaine;* Paris, 1678; — 2° *la Pratique curieuse*, ou *les Oracles des Sybilles;* 1694 et 1717; — 3° *Traité des prophéties, vaticinations, prédictions et pronostications,* dans le *Mercure* d'août 1689; ouvrage dirigé principalement contre les prétendues prophéties du ministre Jurieu; — 3° *Calendrier perpétuel et invariable, tant pour l'année civile que pour l'année ecclésiastique*, dans le *Mercure* de mars 1693; — 4° des ouvrages sur les mathématiques, la physique et la chimie.

COMINGES (*Convena* ou *Convenæ, Lugdunum Convenarum*), aujourd'hui *Saint-Bertrand de Comingés,* était un évêché fort ancien sous la métropole d'Éluse, et ensuite sous celle d'Auch. Son premier évêque, nommé Suavis, assista au concile d'Agde en 553. Cet évêché a été supprimé par le Concordat de 1801. *Voy.* la *Gallia Christ.*, nov. edit., tom. I, p. 1089 et seq.

COMITIBUS (Blaise de), de l'Ordre des Frères-Mineurs conventuels, né à Milan, mort à Prague l'an 1685, fut pendant quinze ans régent du collége de son Ordre dans cette dernière ville. On a de lui : 1° *de Deo trino et uno;* Prague, 1682; — 2° *de Intellectu, scientia, providentia, prædestinatione et reprobatione;* ibid.; — 3° *de Creatione, statu innocentiæ, Angelis.* etc.; ibid., 1688. *Voy. Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

COMITIN (Jean-Baptiste), jésuite, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Défense de l'honneur des saints;* Dijon, 1657, in-8°; — 2° *Initium sapientiæ et finis, timor et amor Dei, ad juventutis institutionem;* Châlons, 1662, in-12, et 1672, in-16; — 3° *Selectæ de fide controversiæ,* vers 1666, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1666, p. 164, 2e édit. Richard et Giraud.

I. **COMITOLO** (Napoléone), né l'an 1544, mort l'an 1624, devint auditeur de rote. Nommé évêque de Pérouse l'an 1591, il fonda dans son diocèse un collége et plusieurs communautés religieuses. Il a laissé : 1° une *Histoire des évêques de Pérouse;* — 2° un *Recueil de décisions du tribunal de la rote;* — 3° plusieurs livres liturgiques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COMITOLO** ou **COMITOLUS** (Paul), jésuite, né à Pérouse l'an 1545, mort l'an 1626, professa l'Écriture sainte et la théologie morale. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Catena illustrium authorum in librum Job,* trad. du grec; Lyon, 1586, et Venise, 1587, in-4°; — 2° *Consilia seu responsa moralia;* Lyon, 1609, in-4°; — 3° *Doctrina de contractu universo;* ibid., 1615, in-4°; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Moréri, *Diction. histor.*

COMMACO (*Commacum*), ville épisc. de la seconde Pamphylie sous la métropole de Perges, selon Richard et Giraud; mais De Commanville place cet évêché dans la première Pamphylie, dans l'exarchat d'Asie, et dit qu'il a été érigé sous la métropole de Sides dans le IVe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 76.

COMMANDE. *Voy.* COMMENDE.

I. **COMMANDEMENTS DE DIEU.** On donne principalement ce nom aux dix préceptes que Dieu fit graver par Moïse sur des tables de pierre, comme le fond et le sommaire de la morale, et que Jésus-Christ a déclarés se réduire à deux : à aimer Dieu sur toutes choses, et le prochain comme soi-même. *Voy.* DÉCALOGUE.

II. **COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE.** Ce sont les lois que l'Église, munie de l'autorité de Jésus-Christ, son divin fondateur, a faites en différents temps pour établir l'ordre et l'uniformité, soit dans le culte divin, soit dans les mœurs. L'Église est une vraie société, et à ce titre elle a une puissance législative : c'est-à-dire qu'elle a le droit d'imposer à ceux qui lui appartiennent des lois obligatoires. D'où il suit que sanctifier les fêtes, assister à la messe, observer l'abstinence et le jeûne à certains jours, respecter les censures ecclésiastiques, etc., sont des devoirs que l'Église a été en droit d'imposer aux fidèles, et auxquels ils sont obligés en conscience de satisfaire. Aussi l'Église a-t-elle fait usage de ce pouvoir dès son origine même. Tous les catéchismes contiennent un résumé des principaux commandements de l'Église. *Voy.* Matth., XVIII, 17, 18; XVI, 19. Luc, X, 16. Jean, XVII, 18. Actes, XV, 28, 41; XVI, 4; XX, 28, etc. *Concil. Trid.*, sess. V, can. 20.

COMMANDERIE, administration d'une portion des revenus d'un Ordre religieux ou militaire confiée à un religieux ou à un chevalier de l'Ordre appelé *Commandeur.* Les commanderies des Ordres de Malte, de Saint-Lazare et des Mathurins, n'étaient pas bénéfices, mais de simples administrations. Le Pape ne pouvait les conférer, ni le roi y nommer. Les commanderies de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier devaient être remplies par les religieux profès du même Ordre. Les commanderies régulières de Saint-Antoine de Viennois étaient électives confirmatives, et n'étaient pas plus que les commanderies de l'Ordre de Malte sujettes à la nomination du roi. *Voy.* Dumoulin, *Sur le style du parlement,* art. 5, q. 249. Pontas, cas. I, au mot CHEVALIERS DE MALTE. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

COMMANDEUR, celui qui est pourvu d'une commanderie. *Voy.* COMMANDERIE.

COMMANVILLE (Échard, abbé de), prêtre du diocèse de Rouen, a laissé : 1° *Tables géographiques et chronologiques de tous les archevêchés et évêchés de l'univers*, où l'on voit dans un abrégé méthodique et succinct l'état ancien et présent, tant de l'Église latine que de l'Église grecque, et des autres communions de la chrétienté; la situation et distribution de toutes les provinces ecclésiastiques, les noms des archevêchés et évêchés, leurs érections, unions, translations, suppressions, prérogatives, revenus, etc.; avec des *Tables alphabétiques très-amples, tant des noms latins que des noms vulgaires;* Rouen et Paris, 1700, in-8°; — 2° *Vies des Saints;* 1701 et 1714, 4 vol. in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **COMMÉMORATION** ou **COMMÉMORAISON** (*Commemoratio, mentio, memoria*), se dit : 1° de la fête que l'Église célèbre le 2 novembre en mémoire des fidèles trépassés, et qui fut instituée dans le XIe siècle par saint Odilon, abbé de Cluny; 2° d'une Antienne, d'un Verset et d'une Oraison que l'on dit à Laudes et aux Vêpres, en mémoire du saint ou de la férie dont on ne peut faire l'office tout entier, à cause d'une plus grande fête qui arrive le même jour; 3° d'une Collecte, d'une Secrète et d'une Postcommunion que l'on dit également à la Messe dans la même circonstance et pour le même motif. *Voy.* Bergier, qui (*Diction. de théol.*) réfute victorieusement la fausse interprétation que les protestants ont donnée du mot *commémoration* relativement aux martyrs.

II. **COMMÉMORATION** se dit encore de la

mémoire que le prêtre fait au *Memento* de la Messe des personnes auxquelles il applique particulièrement le fruit de la Messe.

I. **COMMENDATAIRE**, économe auquel on confie l'administration d'un bénéfice jusqu'à ce qu'il y ait un titulaire. Les évêques qui prennent soin des églises sans pasteurs sont appelés en Occident évêques commendataires ou visiteurs. Dans l'Église d'Afrique, on les nomme intercesseurs ou intervenants.

II. **COMMENDATAIRE**, clerc séculier qui est pourvu par le Pape d'une abbaye ou d'un prieuré, avec permission d'en percevoir les fruits pendant sa vie. Dans ce sens l'abbé commendataire est opposé à l'abbé régulier. *Voy*. COMMENDE.

COMMENDE ou **COMMANDE**, du latin *Commendare*, qui signifie *donner en garde*. Quand un bénéfice est vacant par l'absence ou par la mort du titulaire, on en confie la garde et l'administration à un économe jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un pasteur. Si l'économe est laïque, il administre seulement le temporel, et, pendant son administration, il jouit d'une partie du revenu. S'il est ecclésiastique, il gouverne pour le spirituel et pour le temporel. Les commendes furent en usage dès le IV[e] siècle de l'Église. Comme elles ont produit des abus, les Papes et les conciles se sont élevés contre elles. Ainsi Clément V les annula toutes, même à l'égard des cardinaux, par sa constitution de l'an 1305 (*in extrav.* 2 *de præbend. in extrav. commun.*). Le concile de Trente les a proscrites (sess. XXV, *de Reform.*, cap. I; sess. XXVII, cap. IV). Cependant elles n'ont pas cessé entièrement depuis; car il y a eu souvent des raisons qui les ont rendues utiles et même nécessaires. Aujourd'hui encore, comme le remarque Devoti, le Pape, qui a le pouvoir de dispenser des canons qui défendent d'accorder des bénéfices réguliers à des ecclésiastiques séculiers, donne encore des commandes pour de bonnes et de justes causes. Il n'y a plus aujourd'hui de commendes ni en France ni en Allemagne. *Voy*. Devoti, *Institut. canon.*, l. II, tit. XIV, sess. III, n. 28. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

COMMENDER, donner un bénéfice en commende.

I. **COMMENSAUX**. Anciennement en France il y en avait de deux sortes : les commensaux des maisons royales et les commensaux ecclésiastiques. Les commensaux ecclésiastiques, c'est-à-dire les aumôniers, chapelains, clercs de chapelle, etc., étaient réputés présents dans les chapitres et aux offices des églises dans lesquelles ils possédaient des bénéfices, pendant le temps de leur service à la cour; ils percevaient par conséquent la rétribution attachée à la présence. Cependant ce droit des commensaux était limité, puisqu'il ne pouvait y avoir que deux exempts de la résidence en douze chanoines. *Voy. Déclarat.* de 1727. *Arrêts du grand conseil* du 26 juillet 1725 et du 11 décembre 1748.

II. **COMMENSAUX DES ÉVÊQUES**. On appelait ainsi autrefois les ecclésiastiques que les évêques choisissent ordinairement pour les aider dans les fonctions de leur ministère. Comme ces ecclésiastiques étaient souvent à leur suite, ils étaient qualifiés par *in comitatu*. *Voy*. le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **COMMENTAIRE, COMMENTATEUR**. Un commentaire est une interprétation, une glose, une addition faite à un livre pour l'expliquer; et un commentateur est celui qui écrit, qui compose un commentaire.

II. **COMMENTAIRE BIBLIQUE**. Quoique le terme de commentaire soit général et convienne à toute sorte d'explication, on le prend plus particulièrement pour une interprétation d'une grande étendue, et qui va au fond des choses, en expliquant ce qui est obscur, en fixant ce qui est indéterminé, en découvrant les beautés du texte original, et en s'attachant à résoudre toutes les difficultés qui peuvent arrêter le lecteur. Il est très-difficile de faire un bon commentaire de la Bible, parce que le commentateur est presque toujours environné d'écueils de divers genres. *Voy*. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. I[er], non-seulement signale les plus dangereux de ces écueils, mais encore fait connaître les qualités et les connaissances que doit posséder quiconque veut interpréter avec succès nos livres saints, et donne une longue liste des meilleurs commentateurs anciens et modernes, en commençant par les Pères de l'Église, et en caractérisant les ouvrages de chacun de ces commentateurs. *Voy*. aussi Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les objections que les protestants ont faites contre les explications données par ces saints docteurs; et Kozelka, qui, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, indique, lui aussi, les *qualités essentielles* d'un bon commentaire biblique, et donne les noms d'un grand nombre de commentateurs catholiques, protestants et juifs.

III. **COMMENTAIRE DU DROIT CANON**. *Voy*. GLOSE.

COMMERCE. Il est vraisemblable que du temps de Jacob le commerce n'était point inconnu aux Hébreux; car nous le voyons exercé par les Ismaélites et les Madianites, peuples qui les environnaient. Cependant la vie nomade des anciens patriarches ne pouvait guère en entretenir le goût parmi eux, le soin des troupeaux étant l'affaire qui les occupait presque exclusivement. Moïse n'ignorant point que son peuple était destiné à conserver la vraie religion, et voulant par conséquent éviter, autant que possible, son contact avec les nations idolâtres, se garda de favoriser dans sa législation les transactions commerciales. Il se borna donc à recommander aux Hébreux de mettre toujours de la justice et de la foi dans leurs achats et dans leurs ventes. Sous les Juges, les Hébreux entretenaient avec les Phéniciens des relations commerciales dont ils tiraient un grand avantage. Le commerce fut florissant sous le règne de Salomon; il tomba à la mort de ce prince, et demeura longtemps anéanti. Néanmoins, du temps d'Ézéchiel il jeta un si grand éclat, qu'il excitait la jalousie de Tyr elle-même, cette ville si riche et si opulente. Pendant et après la captivité de Babylone, les Juifs devinrent de plus en plus commerçants. De ce que Moïse ne chercha pas à inspirer aux Hébreux de l'amour pour le commerce, quelques-uns ont prétendu qu'il le leur fit envisager comme une chose absolument illicite. Mais cette prétention n'a aucun fondement; car, outre ce que nous avons dit quelques lignes plus haut, dans ce même article, nous voyons ce saint législateur, dans les bénédictions qu'il donne au peuple avant sa mort, annoncer que les tribus de Zabulon et d'Issachar s'enrichiront par leur commerce avec les villes qui les avoisinaient. On a accusé aussi plusieurs Pères de l'Église, tels que Tertullien, saint Chrysostome, Lactance, d'avoir condamné le commerce comme criminel en lui-même et comme opposé à l'esprit du christianisme; accusation qui tombe d'elle-même quand on jette un simple

coup d'œil sur les paroles dont ils se sont servis; paroles que Bergier rapporte, et dont il montre le vrai sens, dénaturé par les accusateurs de ces Pères. Toutefois, bien que le commerce ne soit pas illicite en lui-même, il peut le devenir dans plusieurs circonstances : 1° quand on le fait dans un but d'avarice et de cupidité, pour satisfaire ses passions; 2° lorsqu'il a pour objet des choses saintes; 3° quand on le pratique dans l'église, le cimetière, ou en tout autre endroit destiné au service de Dieu; 4° quand on le fait les jours de dimanches et de fêtes; 5° quand il est exercé par des religieux, des bénéficiers et des ecclésiastiques qui sont dans les ordres sacrés; ajoutons que, pour ces trois classes de personnes, il n'est pas simplement illicite, il est de plus défendu sous peine d'anathème. *Voy.* Genèse, XXXVII, 25. Lévit., XIX, 36, 37. Deutéron., XXV, 13, 16; XXXII, 19. Juges, V, 17. III Rois, IX, 26, 28. II Paralip., IX, 21. I Ézéch., XXVI, 2; XXVII, 17. I Macchab., XIV, 5. Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. XIX. Bergier, *Diction. de théol.* La décrétale d'Alexandre III, c. VI, *Ne clerici, vel monachi*. La bulle de Benoît XIV, *Apostolicæ;* celle de Clément XIII, *Cum primum*, et la constitution de Pie IV, *Decens esse*. L. Ferraris, ad voces CLERICUS, NEGOTIATIO. Francisc. Schmalzgrueber, *Jus eccles. universum*, t. VII, p. 777 et seq., et en général tous les canonistes.

COMMÈRE. *Voy.* MARRAINE.

COMMINATION, peine prononcée par la loi pour une contravention, mais qui n'est exécutée qu'après une sentence du juge ecclésiastique.

COMMINATOIRE, se dit d'une peine dont l'exécution n'a lieu qu'après une sentence du juge ecclésiastique. Ainsi une *censure comminatoire* est celle dont un supérieur ecclésiastique menace les contrevenants à ses lois, et qu'on encourt, non par le seul fait de la contravention, mais en vertu de la sentence du supérieur prononcée après la contravention. *Voy.* CENSURE, n° II.

COMMIS, celui à qui le supérieur a donné quelque charge, emploi, maniement ou recouvrement à faire. Autrefois, en France, les commis des fermes devaient professer la religion catholique, apostolique-romaine, avoir l'âge de vingt-cinq ans, et n'être ni parents, ni alliés du fermier, ni intéressés dans la ferme. *Voy.* De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, au mot COMMIS.

COMMISSAIRE. On appelle ainsi : 1° le religieux qui, dans quelques Ordres, est commis par le supérieur pour terminer les différends qui s'élèvent dans leurs couvents; 2° le délégué que le roi envoyait autrefois aux assemblées du clergé (*Mém. du clergé*, tom. VIII, p. 614 et suiv.); 3° le délégué à qui le Pape donne commission de juger ou informer dans une affaire; on nomme ce délégué *commissaire* ou *délégué apostolique*, de même qu'on nomme celui du roi *commissaire* ou *délégué royal*. *Voy.* le *Conc. de Trente*, sess. XXV, c. X, *de Reformat.* Les *Mém. du clergé*, tom. VII, p. 249, 1430 et suiv. Richard et Giraud. *Voy.* aussi DÉLÉGUÉ.

I. **COMMISSION.** C'est, en général, un mandement qu'un supérieur donne à son inférieur pour qu'il connaisse, juge ou instruise certaines affaires. Parmi celles qui émanent du Pape, les unes regardent les procès, ou, ce qui est la même chose, l'exécution des rescrits de justice; les autres concernent les bénéfices ou les rescrits de grâce; elles sont connues sous le nom de *committatur*, parce que, dans le dispositif de la concession du bénéfice ou de la grâce, le Pape met toujours l'adresse à un évêque ou autre ecclésiastique en ces termes : *Committatur*, etc., *in forma*. Ces derniers mots sont mis pour marquer que les officiers de la chancellerie doivent expédier la grâce en la forme qui convient. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. **COMMISSION** (Péché de), action par laquelle on transgresse un précepte. Il est opposé au péché d'omission, qui consiste à omettre quelque action qu'on est obligé de faire. *Voy.* PÉCHÉ.

III. **COMMISSION DE PACIFICIS POSSESSORIBUS**, lettres obtenues en chancellerie et adressées à un juge royal, par lesquelles il lui était mandé que si le bénéficier qui avait impétré ces lettres était possesseur triennal du bénéfice contentieux, il devait le maintenir en la possession de ce bénéfice, sans préjudice du droit des parties au principal. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

IV. **COMMISSION IN PARTIBUS.** C'est celle que le Pape donne à quelques délégués pour faire juger sur les lieux ou aux environs une affaire dont on appelle à lui. *Voy.* DÉLÉGUÉ.

COMMISSIONNAIRE. Tout commissionnaire est obligé en conscience d'apporter la même exactitude dans les commissions dont il est chargé, qu'un homme sage et diligent a coutume d'en apporter dans ses propres affaires. C'est pourquoi : 1° il est tenu à restituer le dommage qu'il fait souffrir par sa faute à celui qui le commet, quand bien même il le servirait gratuitement; 2° il doit également restituer, si, s'étant chargé de commissions par amitié, il s'est payé secrètement de ses services, sous prétexte du temps et des peines que ces services lui coûtent; 3° il peut à la rigueur accepter ce qui lui est offert gratuitement par les marchands chez lesquels il fait ses emplettes, pourvu que ce qu'on lui donne ne lui soit effectivement donné qu'à sa seule considération et ne fasse aucun tort à ses commettants. Nous disons à la rigueur, parce qu'il est à craindre que les marchands qui assurent qu'ils diminuent du juste prix de la marchandise par la seule considération du commissionnaire et pour le gratifier, n'en diminuent rien en réalité, et ne la vendent au même prix à toute autre personne; 4° il ne peut se charger de commission dont l'objet est mauvais de sa nature, comme de porter des lettres d'amour, des défis pour se battre, etc.; 5° il ne peut vendre au-dessus ou acheter au-dessous du prix qu'on lui a spécifié, et retenir ce profit; à moins qu'il n'ait amélioré la chose par son industrie, que par sa diligence il ne l'ait vendue davantage que le prix qui lui a été fixé, et qu'il ne soit convenu avec le maître qu'il retiendrait le surplus du prix fixé. *Voy.* Pontas, aux mots RESTITUTION, cas 40; ACHAT, cas 17; DOMESTIQUE, cas 3. Richard et Giraud, et l'article MANDATAIRE.

COMMISSOIRE se dit, en matière bénéficiale, de la clause *in forma dignum*. Ainsi on appelle bénéficier pourvu *en forme commissoire*, celui dont les provisions portent la clause *in forma dignum*, laquelle marque que l'impétrant sera renvoyé à l'Ordinaire, pour juger s'il est digne du bénéfice par l'examen de ses mœurs et de sa science.

COMMITTATUR. *Voy.* COMMISSION, n° I.

COMMODAT (*Commodatum*), prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature pour un usage et pour un temps déterminés. *Voy.* François Genet, *Théologie morale de Grenoble*. Ri-

chard et Giraud, et les art. COMMODATAIRE, COMMODATEUR.

COMMODATAIRE (*Commodatarius*), celui qui a reçu le prêt appelé *commodat*. *Voy.* Pontas, aux mots PRÊT, COMMODATUM, cas 1 et suiv. Richard et Giraud.

COMMODATEUR (*Commodator*), celui qui fait le prêt appelé *commodat*. *Voy.* Genet, *Théologie morale de Grenoble.* Pontas, aux mots PRÊT, COMMODATUM, cas 1. Richard et Giraud.

COMMODIEN (*Commodianus Gazæus*), né en Afrique au IV[e] siècle, fut converti par la lecture des livres chrétiens. On a de lui : *Instructions;* ouvrage composé en forme de vers, sans mesure et sans cadence, et dans lequel on trouve plusieurs erreurs dogmatiques; mais la morale en est excellente, et porte les hommes à embrasser une pauvreté volontaire. Ce traité a eu plusieurs éditions : Toul, 1650, in-4°; Paris, 1648 et 1666, in-fol.; Wittemberg, 1709, in-4°; Cambridge, 1711, in-8° *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. IV. Gennade, *de Script. eccles.* Gelasius, *in Decret. de apocryph.* Fabricius, *Biblioth. latina*, I, 712, et *Biblioth. medii ævi*. I, 1139 et seq. Richard et Giraud.

COMMOTO (Amédée), barnabite, né à Turin en 1595, mort vers l'an 1650, a laissé en italien : 1° *Exercices spirituels selon l'esprit de saint François de Sales;* Venise, 1638, 1699; Milan, 1653, in-12; — 2° *Vie de sainte Chantal;* Turin, 1646; Padoue, 1656, in-4°. C'est la plus ancienne Vie de cette sainte que nous connaissions; elle fut insérée dans le procès de sa canonisation. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnab.*

I. **COMMUN**, dans l'Écriture, est employé pour *profane, souillé*. Ainsi on dit : *manger avec des mains communes*, c'est-à-dire souillées, qui n'ont pas été lavées. *Voy.* Marc, VII, 2. Actes, X, IV.

II. **COMMUN** (*Officium commune*), en termes de bréviaire, se dit d'un office général qui convient à tous les saints d'une même classe, et qui fournit les psaumes, leçons, hymnes, antiennes, oraisons, au défaut de l'office propre. Il y a le commun des apôtres, des martyrs, des confesseurs, etc.

COMMUNALISTES. *Voy.* AGGRÉGATION.

COMMUNAUTÉ, société d'hommes qui habitent en un même lieu, et qui ont les mêmes lois et les mêmes usages. Les communautés ecclésiastiques peuvent se réduire à trois espèces : 1° les communautés séculières, ainsi nommées parce qu'elles sont composées d'ecclésiastiques qui vivent dans le siècle, chacun en son particulier, comme les chapitres des églises cathédrales et collégiales; 2° les communautés régulières, composées de religieux qui font des vœux solennels et qui vivent en commun sous des supérieurs et sous une règle approuvée par l'Église et par l'État, comme les couvents; 3° les communautés ecclésiastiques, qui, sans vœux solennels, vivent en commun pour servir l'Église sous l'autorité des évêques, comme les séminaires, les missionnaires, etc. Les incrédules et certains politiques ont attaqué les communautés en général avec une sorte de passion; mais l'histoire donne un démenti formel à toutes ces attaques. Un protestant beaucoup plus judicieux que ces injustes censeurs, en a reconnu et publié hautement la grande utilité; c'est le savant Deluc, dont Bergier a rapporté les propres paroles, qu'il a empruntées des *Lettres sur l'histoire de la terre et de l'homme*, tom. IV, p. 72 et suiv. *Voy.* Lacombe, *Jurisprud. canon.*, au mot COMMUNAUTÉS. *Mém. du Clergé*, tom. IV, p. 470; tom. VI, p. 383 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

I. **COMMUNE ERREUR**. *Voy.* ERREUR, n° II.

II. **COMMUNE RENOMMÉE** (La), est la voix publique qui sert de preuve en plusieurs occasions. On fait preuve de l'âge par *commune renommée* quand les registres de baptême ont été perdus. *Voy.* Richard et Giraud.

COMMUNICANTS ou **COMMUNIQUANTS** (*Communicantes*), nom que l'on donna, au XVI[e] siècle, aux anabaptistes qui, comme les Nicolaïtes, pratiquaient la communauté des femmes et des enfants. *Voy.* Sanderus, *Hæres.*, CXCVIII. Gauthier, *Chronologie du XVI[e] siècle.*

COMMUNICATION D'IDIOMES, c'est, en théologie, la communication réciproque qui se fait dans Jésus-Christ de la nature divine et de la nature humaine, et des noms, des attributs, des propriétés de ces deux natures, tant à l'égard d'elles-mêmes que par rapport à leur suppôt commun, c'est-à-dire à la personne de Jésus-Christ, qui les renferme. Les nestoriens rejetaient cette communication d'idiomes; car ils ne voulaient pas qu'on dît, en parlant de Jésus-Christ, que Dieu a souffert, qu'il est mort, que Marie est mère de Dieu; et les luthériens l'ont poussée trop loin en prétendant que Jésus-Christ, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme, est immortel, immense, présent partout. *Voy.* les théologiens, dans le *Traité de l'Incarnation.* Bergier, *Diction. de théologie,* et surtout Richard et Giraud, qui donnent les règles à suivre pour éviter l'erreur des nestoriens et celle des luthériens.

I. **COMMUNION**, dans le sens liturgique, se prend : 1° pour la partie de la messe où le prêtre prend et consume, sous les espèces du pain et du vin, le corps et le sang de Jésus-Christ; 2° pour le moment auquel on administre aux fidèles le sacrement de l'Eucharistie; 3° pour l'antienne que récite le prêtre après avoir pris les ablutions, et avant l'Oraison ou les Oraisons qu'on nomme *postcommunion*.

II. **COMMUNION** (la première) doit se faire à l'église paroissiale, à moins d'une permission spéciale du propre curé. Benoît XIV et la plupart des canonistes demandent deux mois au moins de résidence dans une paroisse pour avoir droit d'y faire la première communion. *Voy.* la constitution de Benoît XIV, *Paucis ab hinc.*

III. **COMMUNION DE FOI**, croyance uniforme de plusieurs personnes qui les unit sous un seul chef, dans une même Église; sans ce caractère, l'Église ne peut avoir une véritable unité. Telle a été la persuasion de ses membres dans les premiers siècles; on le voit par les canons du concile d'Elvire, tenu vers l'an 300, et par le sens que l'on a toujours donné au mot *une,* dont s'est servi le concile de Nicée pour caractériser l'Église, qu'il appelle aussi sainte, catholique et apostolique. Or le souverain Pontife est le chef de la communion catholique, l'Église de Rome ou le Saint-Siége en est le centre. Ainsi, on ne peut s'en séparer sans être schismatique; plusieurs passages de l'Écriture confirment cette conclusion; car ils sont absolument inintelligibles dans tout autre sens. *Voy.*, entre autres, Jean, X, 16. Rom., XII, 5. I Corinth., XII, 25. *Voy.* aussi Bergier, *Diction. de théol.*

IV **COMMUNION DES ENFANTS**. Dans les deux Églises, grecque et latine, on donnait autrefois la communion aux enfants. La première a conservé cet usage; la dernière y a renoncé depuis le XII[e] siècle, pour ne faire communier que ceux qui sont parvenus à l'âge de discrétion. Et, comme elle n'a pas déterminé au juste cet

âge, il est laissé à la prudence et à la sagesse des pasteurs, qui doivent les admettre quand ils sont suffisamment instruits, et d'une conduite assez bonne pour qu'on puisse espérer qu'ils communieront utilement. Or cet âge ne précède généralement pas onze à douze ans. On peut même, supposé toujours les dispositions suffisantes, leur donner la communion dès l'âge de sept à huit ans, lorsqu'ils sont à l'article de la mort. *Voy.* saint Thomas, *in* 4, *dist.* 9, *q.* 1, *quæst.* 4,*in corp.* Saint Charles Borromée, *Act. eccles. mediol.*, part. IV, *Instruct. de sacr.*, tom. I, p. 601. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Les *Conférences d'Angers*, juillet 1704.

V. **COMMUNION DES PÉCHEURS PUBLICS ET OCCULTES, ET DES CONDAMNÉS A MORT.** Les pécheurs publics, c'est-à-dire les pécheurs dont les crimes sont connus par une évidence de fait ou par une condamnation juridique, ou enfin par leur propre confession, ne peuvent, suivant les canons, être reçus à la communion. *Voy. Mémoires du Clergé,* tom. V, p. III. Cabassutius, lib. III, c. VII, n° 3. Quant aux pécheurs occultes, s'ils demandent la communion en public, on ne peut la leur refuser, pas même quand le célébrant viendrait tout récemment de leur refuser l'absolution dans le tribunal de la pénitence. Il en est tout autrement s'ils la demandent en secret. C'est ce qu'enseignent généralement les théologiens, et les motifs de leur sentiment sont trop manifestes pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. — Les criminels condamnés à mort ne doivent pas, selon le droit canon, être privés de la communion quand ils se sont confessés avant l'exécution de leur jugement, s'ils sont d'ailleurs suffisamment disposés. *Voy. C. Quæsitum,* XXX, *caus.* 13, *quæst.* 2. Thomassin, *Discipl. de l'Église,* part. II, l. Ier, ch. LXXVII. Godeau, *Vie de saint Charles Borromée.* Mgr Gousset, *Théologie morale,* p. 138, 4e édit.

VI. **COMMUNION DES SAINTS.** C'est l'union entre l'Église triomphante, l'Église militante et l'Église souffrante, c'est-à-dire entre les saints qui sont dans le ciel, les fidèles qui vivent sur la terre, et les âmes qui souffrent dans le purgatoire; en sorte que ces trois parties d'une seule et même Église forment un corps dont Jésus-Christ est le chef invisible; le Pape, vicaire de Jésus-Christ, le chef visible, et les membres sont unis entre eux par les liens de la charité, par une communication mutuelle d'intercession et de prières. De là suit tout naturellement l'invocation des saints, la prière des morts, la confiance au pouvoir dont jouissent les bienheureux auprès de Dieu dans le ciel. La *Communion des saints* est un dogme de foi, un des articles du symbole des apôtres, constamment reconnu par la tradition et fondé sur l'Écriture; car, outre les textes cités dans l'article précédent, et qui sont parfaitement applicables ici, on peut citer Galat., III, 26. Éphés., IV, 15, etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

VII. **COMMUNION ÉTRANGÈRE.** *Voy.* COMMUNION PÉRÉGRINE.

VIII. **COMMUNION EUCHARISTIQUE** ou **SACRAMENTELLE.** On appelle ainsi l'action de recevoir dans le sacrement de l'Eucharistie le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ; ou, en d'autres termes, qui sont ceux de saint Paul, l'action d'y participer. On sait que dans toutes les religions l'usage de manger en commun la chair de la victime a été constant. *Voy.* I Corinth., X, 16, 18. Bergier, *Diction. de théol.*

IX. **COMMUNION FRÉQUENTE.** Le concile de Trente exhorte les fidèles à communier fréquemment; il désirerait que les assistants communiassent à chaque messe. Il décide que pour ne pas communier indignement il faut être exempt de tout péché mortel; que pour communier avec fruit il faut des dispositions plus parfaites; que pour communier fréquemment il faut une foi ferme, une dévotion et une piété sincère, une grande sainteté. Par rapport aux dispositions requises pour la communion fréquente, les théologiens modernes sont tombés dans des excès et des erreurs opposés à la doctrine des Pères et à l'esprit de l'Église. Les uns, comme Antoine Arnaud dans son livre *de la Fréquente Communion,* ont exigé des dispositions telles, que non-seulement les justes, mais les plus grands saints ne pourraient communier même à Pâques. Les autres, au contraire, ont prétendu que la seule exemption du péché mortel suffit pour qu'on puisse communier très-souvent et même tous les jours; que les dispositions actuelles de respect, d'attention, de désir, et la pureté d'intention ne sont que de conseil, etc. C'est ce qu'on reproche au P. Jean Pichon, jésuite, d'avoir enseigné dans un ouvrage intitulé : *l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la fréquente communion:* ouvrage qui, en effet, a été condamné par la S. congrégation de l'*Index.* (Decr. 13 aug. 1748, et 11 sept. 1750.) *Voy.* Jean, VI, 45. Actes, II, 42. Cyprian., *Epistol.* LVI. Ambros, *de Sacram.*, l. V, c. IV. Chrysostom., *Homil.* XVII *in Epistol. ad Hebr.* Conc. Trid., *sess. XVIII*, c. VIII, XIX; *sess. XXII*, c. VI. Grandcolas, *Ancien Sacramentaire,* part. Ire, p. 294.

X. **COMMUNION LAÏQUE**; communion telle que les laïques la reçoivent. C'était autrefois un châtiment pour les ecclésiastiques qui avaient commis quelque faute grave, d'être réduits à la *communion laïque,* c'est-à-dire à l'état d'un simple fidèle, et d'être traités de même que si jamais ils n'eussent été élevés à la cléricature. Cette distinction montre jusqu'à l'évidence que l'Église a toujours mis une distinction entre l'état des clercs et celui des laïques.

XI. **COMMUNION PASCALE;** la communion que les fidèles sont tenus de faire dans la quinzaine de Pâques, conformément au décret du concile général de Latran, tenu en 1215 sous le pape Innocent III, lequel porte : « Que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'il sera parvenu à l'âge de discrétion, fasse en particulier et avec sincérité la confession de ses péchés à son propre prêtre au moins une fois l'an;... et qu'il reçoive avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie; à moins que, du conseil de son propre prêtre, il ne croie devoir s'en abstenir pour un temps pour quelque cause raisonnable; autrement qu'il soit privé de l'entrée de l'église pendant sa vie, et de la sépulture chrétienne après sa mort (*cap.* XXI). » Par rapport à la confession, Clément VIII, dans un décret de l'an 1592, déclare positivement que les fidèles peuvent, même en carême et dans le temps pascal, se confesser aux réguliers approuvés par l'ordinaire; mais qu'ils doivent communier à Pâques dans leur propre paroisse.

XII. **COMMUNION PÉRÉGRINE** ou **ÉTRANGÈRE** (*Communio peregrina*), châtiment que les anciens canons infligeaient aux ecclésiastiques condamnés à faire pénitence. C'était une espèce de suspense par laquelle ils étaient privés de l'exercice de leurs fonctions. On ne leur accordait la communion que comme on la donnait à un ecclésiastique étranger. Le concile

d'Agde, tenu le 11 septembre 506, ordonne qu'un clerc qui a dérobé quelque chose à l'Église soit réduit à la *Communion pérégrine*. *Voy.* conc. Agath., *can.* v.

XIII. **COMMUNION SACRAMENTELLE.** *Voy.* COMMUNION EUCHARISTIQUE, nº V.

XIV. **COMMUNION SOUS LES DEUX ESPÈCES**, c'est-à-dire sous l'espèce du pain et sous celle du vin. Il n'y a rien dans l'Écriture ni dans la Tradition qui puisse faire une obligation de la communion sous les deux espèces. Ainsi, c'est tout à fait gratuitement que les protestants soutiennent que la communion sous une seule espèce ne permet pas de ressentir entièrement les effets de l'Eucharistie, et qu'elle viole le commandement de Jésus-Christ. Le corps de Jésus-Christ, après sa résurrection, ne pouvant être réellement séparé de son sang, Jésus-Christ est renfermé tout entier sous chaque espèce. Ainsi, en recevant l'une ou l'autre, on reçoit tout à la fois le corps et le sang du Sauveur; et par conséquent on n'a pas besoin de communier sous les deux espèces pour ressentir complétement les effets de l'Eucharistie, et pour obéir au commandement que nous a fait Jésus-Christ de nous nourrir de son corps et de son sang. *Voy.* Richard et Giraud, qui, à l'art. COMMUNION, § III, expliquent très-bien les textes bibliques relatifs à la communion, et exposent les diverses raisons qui ont porté l'Église à abroger la communion sous l'espèce du vin. Bergier, qui, dans son *Diction. théol.*, s'attache particulièrement à réfuter les objections des protestants.

XV. **COMMUNION SPIRITUELLE.** Dans l'Église catholique, on appelle ainsi le désir de recevoir la sainte Eucharistie, et les sentiments de ferveur par lesquels un fidèle s'excite lui-même à s'en rendre digne. C'est une excellente pratique de piété que de faire la communion spirituelle toutes les fois qu'on assiste à la sainte messe sans faire la communion réelle.

COMMUNIQUANTS. *Voy.* COMMUNICANTS.

COMMUNISME, secte nouvelle dont les doctrines paraissent résumées dans le *Credo communiste*, publié en 1841 par Étienne Cabet, et dont voici la substance : 1º Il n'y a point d'autre Dieu que la nature; 2º Tous les maux venant de l'inégalité sociale, il n'y a point d'autre remède à y opposer qu'une égalité générale et absolue; 3º La nature n'a pas fait les uns pour être maîtres, riches, oisifs, et les autres esclaves, pauvres et accablés de travail : tout est pour tous; 4º L'institution de la propriété a été la plus funeste de toutes les erreurs; pour mettre fin aux malheurs de l'humanité, il faut rétablir la communauté des biens. Cette théorie, comme on le voit aisément, aboutit à détruire l'idée de Dieu, à y substituer un panthéisme absurde, à renverser les fondements de la morale, et à jeter partout la confusion. *Voy.* les *Encycliques* de Pie IX en date du 9 novembre et du 8 décembre 1849. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **COMO** (*Comum*), ville épisc. d'Italie, dans l'État de Milan. Les uns prétendent que saint Barnabé en a été le premier apôtre; les autres disent que saint Ermagore d'Aquilée, disciple de saint Marc, y a établi le premier évêque. Ce qu'il y a de certain, c'est que saint Félix, disciple de saint Ambroise, y siégeait l'an 379. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. V, p. 255, 265, 322. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 77. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 92 et suiv.

II. **COMO** (Ignazio-Maria), littérateur, mort à Naples l'an 1750, s'est distingué par ses connaissances sur l'antiquité et par son talent pour la poésie. Il a laissé : 1º *Inscriptiones stylo lapidario vitas exhibentes summorum pontificum et cardinalium regni Neapolitani*; — 2º *Histoire de la célèbre confrérie de la Très-Sainte-Trinité de Naples*, en italien; — 3º des poésies et des épigrammes tant en latin qu'en italien. *Voy.* Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COMPACT** (*Compactum*), est la même chose que *concordat*, *contrat*, *convention*, *accord*.

II. **COMPACT BRETON**, ancienne convention faite entre le Saint-Siége d'une part et la nation bretonne de l'autre; convention d'après laquelle tous les collateurs ordinaires avaient droit de conférer les bénéfices qui vaquaient pendant les derniers mois de chaque quartier de l'année; c'est-à-dire mars, juin, septembre et décembre, qui étaient appelés *mois de partition*, pour les distinguer des *mois de l'alternative*. *Voy.* l'art. ALTERNATIVE.

III. **COMPACT DES CARDINAUX**, nom donné à un accord fait entre les cardinaux avant l'élection de Paul IV. Ce pape, après son élection, ratifia l'an 1555 cet accord par une bulle, appelée *Bulle du compact*, et qui contient des dispositions favorables aux cardinaux, surtout en ce qui concerne la collation des bénéfices. *Voy.* La Combe, au mot CARDINAL, p. 106, distinct. 2; et p. 108, distinct. 3. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, qui rapporte les principaux articles de ce compact.

COMPAGNIE (*cœtus*, *conventus*), nom qui se dit de plusieurs personnes assemblées en un même lieu. Il signifie aussi quelques sociétés ecclésiastiques ou religieuses, mais particulièrement la société des jésuites. Le nom de *Compagnie de Jésus* a été attribué à l'Ordre des Jésuites par les Papes, qui l'ont confirmé, et par le concile de Trente. *Voy.* JÉSUITES.

COMPAGNIES (Mauvaises). Rien n'est plus dangereux pour le salut que la fréquentation des mauvaises compagnies; aussi faut-il les fuir avec soin, à moins qu'on ne soit assez fort dans la vertu pour ne point se laisser corrompre, et qu'on espère en les fréquentant contribuer à leur conversion. *Voy.* saint Thomas, *in cap.* IX *Matth.*, *ante med.*

I. **COMPAGNONI** (Piétro), littérateur, né à San-Lorenzo l'an 1802, mort à Lugo en 1833, a laissé : 1º *I sette Salmi penitenziali di Davide ed il Salmo* CIII, *parafrasati e di utilissime note corredati da due chierici Lughesi*; Lugo, 1821, in-8º; — 2º *Prosa sul natale di Cristo*; ibid., 1830, in-8º; — 3º *Gesù al cuore della monaca considerazione*; ibid., 1832, in-12; — 4º *Breve cenno sulla santità e dottrina del beato Alfonso Ligori*; ibid.; — 5º plusieurs autres écrits indiqués dans l'*Encyclop. cathol.*

II. **COMPAGNONI** (Pompeo), évêque d'Osimo, né à Macerata en 1693, mort l'an 1774, devint archidiacre de Macerata et auditeur du cardinal Barberini. On a de lui, outre une *Épître à l'Académie de Cortone*, écrite en latin, un ouvrage intitulé : *Memorie istorico-critiche della Chiesa et de' vescovi d'Osimo*; Rome, 1782, 5 vol. in-4º; ouvrage édité par l'abbé Ph. Vecchietti, qui a aussi publié la Vie de Compagnoni en 1784. *Voy.* Feller. Chaudon et Delandine, *Diction. histor.*

COMPAN, littérateur, né à Arles vers l'an 1730, fut d'abord avocat, plus tard il embrassa l'état ecclésiastique. Il a laissé : 1º *l'Esprit de la religion chrétienne opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours*; Paris, 1763, in-12; — 2º *le Temple de la piété et œuvres diverses*; ibid., 1765,

in-12. *Voy.* Quérard, la *France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COMPANS (Jean), lazariste, né à Dalon, dans le diocèse de Pamiers, l'an 1771, mort en 1835, professa la théologie à Toulouse. On a de lui : 1° *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, avec la concorde des évangélistes, des éclaircissements sur les endroits obscurs et la solution des difficultés que présente le texte; — 2° *Traité des dispenses* de Collet, corrigé, annoté et augmenté; 1827, 2 vol. in-8°, 2e édit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **COMPASSION**, mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. *Voy.* MISÉRICORDE, n° I.

II. **COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE**, fête que l'on célèbre le vendredi de la semaine de la Passion, en mémoire des douleurs de cette sainte Mère à la vue des souffrances, des ignominies et de la mort de son divin Fils.

COMPATIBILITÉ, terme de droit qui signifie la qualité ou la nature des bénéfices qui peuvent être possédés par une même personne. *Voy.* BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE. INCOMPATIBILITÉ. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

COMPATIBLE se dit des bénéfices qui peuvent être réunis sur la même personne sans dispense. *Voy.* COMPATIBILITÉ.

COMPENDIUM. *Voy.* COMPIÈGNE.

COMPENSATION, acte par lequel une personne se paie par ses mains de ce qui lui est dû. Ce n'est pas un péché contre la justice, mais c'est agir contre l'ordre du droit, qui veut qu'on s'adresse aux juges établis pour se faire payer. Aussi n'est-elle permise que lorsqu'il y a impossibilité d'être payé autrement; encore faut-il qu'il n'y ait point de danger de scandale ou d'infamie ni pour celui qui use de compensation, ni pour d'autres qui pourraient être taxés de vol à son occasion. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Saint Thomas, 2. 2, q. LXVI, art. 5, *ad tertium.* Richard et Giraud, et le *Traité de la Justice* dans les théologiens.

COMPÈRE. *Voy.* PARRAIN.

COMPÉTENCE (*Competentia*); c'est le droit d'exercer régulièrement la puissance renfermée dans une dignité ou charge ecclésiastique. On dit en ce sens la compétence du Pape, des patriarches, des archevêques, des évêques, etc.

. **COMPÉTENT** (*Competens*), c'est-à-dire qui demande avec d'autres. Nom donné dans la primitive Église à un ordre de catéchumènes, parce qu'ils étaient plusieurs qui demandaient ensemble le baptême, ou parce qu'ils y étaient suffisamment disposés et sur le point de le recevoir. Les compétents étaient aussi nommés *élus*, *electi*, c'est-à-dire choisis pour recevoir le baptême. *Voy.* Richard et Giraud.

COMPIÈGNE (*Compendium*), ville de France située dans le diocèse de Soissons. On y a tenu 11 ou 13 conciles, selon la manière différente de les compter. *Voy.* la Regia, t. XVII, XXI, XXVIII. Labbe, VI, VII, X, XI. Hardouin, III, IV, VI, VII. Mansi, tom. Ier, p. 607, 1013. *Gallia Christ.*, tom. III, p. 89, *in instrumentis.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 98 et suiv.

COMPILATEUR, auteur qui a recueilli plusieurs ouvrages de même ou de différente nature en un seul corps; genre de travail qui s'appelle *compilation.* Gratien est un compilateur du droit canon; Baronius, de l'Histoire ecclésiastique, et le P. Labbe, des Conciles, etc.

COMPINIACUM. *Voy.* COGNAC.

COMPLAINTE (*Vindiciarum petitio, postulatio*), en matière bénéficiale, est une action possessoire par laquelle celui qui est en possession d'un bénéfice de droit ou de fait seulement, se plaint du trouble que lui cause un autre prétendant au même bénéfice. *Voy.* Louet. Brodeau, lettre B, somme 2. La Combe, *Jurisprud. can.*, au mot COMPLAINTE, p. 154. Richard et Giraud. *Voy.* aussi POSSESSOIRE. RECRÉANCE. RÉGALE. SÉQUESTRE.

COMPLÉMENT DE BÉATITUDE (*Complementum beatitudinis*). C'est le surcroît accidentel de béatitude dont les saints jouiront dans le ciel après la résurrection de leurs corps glorieux; car leur béatitude essentielle consiste dans la claire vision de Dieu.

COMPLICE (*Criminis socius, particeps, conscius*), celui qui a participé au crime, qui l'a favorisé. Un complice est obligé solidairement à la réparation du tort qu'il a fait conjointement avec les autres complices. S'il a seulement reçu une partie des choses prises sans sa participation, il n'est obligé à restituer que ce qu'il a reçu. Il doit en conscience déclarer ses complices au juge qui l'interroge. *Voy.* Richard et Giraud.

COMPLIES (*Completa, completorium*), dans l'Église latine, est la dernière partie de l'office du jour; les Grecs le terminent par les vêpres. Cet office est ainsi nommé parce qu'on le chante lorsque le jour est accompli ou terminé, ou parce qu'il est le complément et le terme des prières de l'Église. *Voy.* le cardinal Bona, *de Psalmod.*, c. X. Grand-Colas, *Traité de l'office divin*, p. 355. Le P. de Bonrecueil, *l'Esprit de l'Église dans la récitation de cette partie de l'office qu'on appelle Complies;* Paris, 1734, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, qui contient l'explication de toutes les prières composant les Complies, se trouve analysé dans Richard et Giraud. Le *Journ. des Savants*, 1734, p. 651, 1re édit. D. Macrini, *Hierolexicon*, ad voc. COMPLETORIUM. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 100 et suiv. L'*Encyclopédie cathol.*

COMPONCTION (*Compunctio, pia tristitia*), mot dérivé de *pungere, compungere*, piquer; il signifie : 1° un vif et amer regret d'avoir offensé Dieu, semblable à un trait qui perce l'âme et qui la pénètre; 2° une disposition douloureuse, un sentiment pieux de tristesse et de dégoût fondé sur les tentations et les misères de cette vie, le risque continuel de s'y perdre, l'éloignement de Dieu, etc. Bergier, *Diction. de théol.*

COMPONENDE se prend : 1° pour l'office de la cour de Rome où l'on envoie toutes les suppliques pour les dispenses qui doivent être payées, afin de les taxer; cet office est dépendant du dataire; 2° pour le droit ou la taxe qui se paie aux officiers de la cour de Rome pour l'expédition des bulles. Quand les parties sont hors d'état de payer la *componende*, la dispense se fait *in forma pauperum*, c'est-à-dire *gratis;* il n'y a à payer que les frais d'expéditions et les ports de lettres. *Voy.* l'abbé André, *Cours méthodique de droit canon.*

COMPOSTELLE ou **SAINT-JACQUES DE GALICE** (*Compostella*), ville archiépisc. de la Galice en Espagne. A la fin du XIe siècle, Urbain II transféra l'évêché d'*Iria Flavia* à Compostelle, dont le pape Calixte II érigea l'église en métropole l'an 1120. Le premier évêque de Compostelle est Théodemire, mort l'an 840. Trois conciles ont été tenus dans cette ville. Suivant la tradition de l'Église d'Espagne, la foi chrétienne fut prêchée dans cette contrée par saint Jacques le Majeur, dont Compostelle possède les reliques; mais cette tradition a été at-

taquée. *Voy.* Regia, tom. XXV. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Le card. d'Aiguirre, tom. III, p. 322. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 102 et suiv., expose les raisons qui militent en faveur de la tradition espagnole sur la prédication de saint Jacques en Espagne; et, de son côté, Permaneder donne, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, les raisons du sentiment contraire.

COMPRÉHENSEUR (*Comprehensor*), mot dérivé de *comprehendere*, dont saint Paul se sert pour exprimer la victoire d'un athlète qui remporte le prix à la course, et qu'il applique par métaphore à un homme entrant en possession de la gloire céleste. Le compréhenseur est donc le saint qui jouit de la claire vision de Dieu pour l'éternité dans le ciel, et qui comprend Dieu tout entier, quoique non totalement, et selon tous ses rapports qui sont infinis, *totum, sed non totaliter*, comme disent les théologiens. Le *compréhenseur* est opposé à *viator*, voyageur, mot employé pour parler du chrétien qui voyage encore sur la terre, lieu de son exil. *Voy.* I Cor., IX, 24. Philipp., III, 12 et 13.

COMPRÉHENSION (*Comprehensio*), terme qui désigne l'état des compréhenseurs. *Voy.* COMPRÉHENSEUR.

I. **COMPROMIS** (*Compromissum*), accord par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procès ou d'autres différends et l'on promet de s'en tenir à leur sentence. Dans une cause purement ecclésiastique, on ne peut, par compromis, prendre pour arbitre quelqu'un qu'on n'a pas choisi conjointement avec une personne ecclésiastique et par autorité du supérieur ecclésiastique. On ne peut faire de compromis quand il s'agit des droits spirituels d'une église. *Voy.* De Ferrières, *Diction. du droit*, au mot COMPROMIS.

II. **COMPROMIS**, en matière bénéficiale, est un accord fait entre ceux qui avaient droit d'élection, par lequel ils transmettaient à un ou plusieurs membres de leurs corps ou à des étrangers, le pouvoir d'élire au bénéfice ou à la dignité vacante, s'obligeant d'approuver leur choix pourvu que la personne élue eût les qualités propres au bénéfice ou à la dignité. L'usage de l'élection par compromis est fort ancien. *Voy.* saint Grégoire, l. II, *Epist.* XV. De Ferrières, *Introd. au droit ecclés.*, tom. II, p. 86. Gibert, *Instit. eccl. et bénéfic.*, p. 348. COMPROMISSAIRE.

COMPROMISSAIRE (*Compromissarius*), celui que l'on choisit par compromis pour arbitre d'une affaire, d'une élection, etc. Les compromissaires doivent être en nombre impair, élus et approuvés par tous ceux qui ont voix dans l'élection. L'opposition d'un seul annulerait le compromis, qui doit se faire *vice omnium*, ainsi que l'a dit Innocent III au 4e concile général de Latran, tenu l'an 1215. *Voy.* Gibert, *Instit. eccl.*, p. 348. Rebuffe, *in Concordat., tit. de Election. de rogat.* Cabassut, *Jur. canon. theor. et prax.*, l. II, c. XXIV, n. 11. Pontas, au mot ÉLECTION, cas 5. Richard et Giraud.

COMPSA. *Voy.* CONZA.

COMPTABLES, ceux qui gèrent ou qui ont géré les affaires de quelques particuliers; ils sont irréguliers et incapables de recevoir les Ordres, selon le droit commun, jusqu'à ce qu'ils aient rendu leurs comptes sans reliquat. Ceux qu'on appelait *curiaux* ou *décurions*, et dont la personne ainsi que les biens étaient engagés dans les spectacles ou les divertissements publics, étaient aussi déclarés irréguliers par les canons. Les constitutions de plusieurs Ordres religieux défendent de recevoir des comptables ou débiteurs. *Voy. Concil. Carthag.*, cap. I, *de Obligat. ad rat.*, etc. *Can. legem*, dist. 53, *in summ.* Durand de Maillane, *Dict. de droit canon*, au mot COMPTABLE. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

I. **COMPTON** (Henri), anglican, né à Compton l'an 1632, mort à Fulham l'an 1713, devint évêque d'Oxford, puis de Londres. Ce fut un des plus grands adversaires du catholicisme sous Jacques II. Suspendu de ses fonctions par ce roi, il favorisa de tout son pouvoir l'établissement du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. On a de lui, entre autres écrits : 1° *The jesuits' intrigues, with the private instructions of theat society to their emissaries*, trad. du français; Londres, 1669; — 2° *A Treatise on the holy communion*; ibid., 1677, in-8°; — 3° six Lettres au clergé de son diocèse, réunies et réimprimées sous le titre d'*Episcopalia*; ibid., 1686, in-12; — 4° une *Lettre sur la non-résistance*, imprimée dans les *Mémoires* de J. Kettlewell; ibid., 1718; — 5° quelques traductions de l'italien. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COMPTON** (Thomas), savant jésuite, né à Cambridge l'an 1593, mort à Liége l'an 1666, a laissé : 1° *de Philosophia universa*; Anvers, 1649, in-fol.; — 2° *Prometheus christianus, seu liber moralium, in quo philosophiæ moralis finis et scopus aperitur*; Anvers, 1652, in-8°; — 3° *Theologiæ scholasticæ tomi duo, in Summam S. Thomæ*; Liége, 1659 et 1664, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COMPUT** (*Computus, Computatio*), terme de chronologie. Il ne se dit que des supputations des temps qui servent à régler le calendrier, c'est-à-dire à déterminer le cycle solaire, le nombre d'or, les épactes, l'indiction romaine, les fêtes mobiles, etc.

II. **COMPUT ECCLÉSIASTIQUE**, ou manière de calculer le temps par rapport au culte et aux offices divins de l'Église, comme les Quatre-Temps, la Pâque et les fêtes qui en dépendent.

COMPUTISTE (*Computator*), mot qui désigne non-seulement celui qui travaille au *comput*, mais encore l'officier de la cour romaine dont la fonction est de recevoir les revenus du sacré-collége.

COMTE PALATIN, dignité dont les empereurs d'Allemagne et les papes favorisent certaines personnes. *Voy.* Richard et Giraud.

CONACUM. *Voy.* COGNAC.

CONÆUS. *Voy.* CONEI.

CONCAUBARDITES. *Voy.* CAUCOBARDITES.

CONCEIÇAM ou **BARBOSA DA COSTA** (Antoine), franciscain, né à Porto en 1657, mort l'an 1713, fut un prédicateur très-distingué. Il a publié : *Clamores evangelici*; Lisbonne, 1698, in-4°. *Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.*

I. **CONCEPTION**, ancien Ordre militaire qui reconnaît pour fondateurs Ferdinand, duc de Mantoue, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et Adolphe, comte d'Alla, qui l'instituèrent en 1619. Cet Ordre fut confirmé l'an 1624 par le pape Urbain VIII. *Voy.* Sponde, *Annal.*, 1619, n. 14. Hermant, *Histoire des religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie*, p. 384 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 152 et suiv.

II. **CONCEPTION** (Antonio de la), de Sienne, dominicain, né à Guimaraens, mort l'an 1586, prit le surnom de Sienne en entrant dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il a laissé : 1° des *Notes sur la Somme de saint Thomas*; — 2° *Annales* et *Bibliothèque* des auteurs de son Ordre qui ont écrit sur la morale et la spiritualité; Paris, 1647, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

nova. Possevin, *Apparat. sac.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CONCEPTION DE CHILÉ** ou **CHILI** (*Conceptio*), ville épisc. de l'Amérique méridionale sous la métropole de Lima. L'évêché fut d'abord établi à Impériale l'an 1564; mais les Indiens ayant ruiné cette dernière ville, Clément VIII le transféra l'an 1603 à Conception de Chilé, en le laissant toujours suffragant de Lima. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XV, pag. 150, 151.

IV. **CONCEPTION DE LA VÉGA** (La), ville épisc. de l'île espagnole située sur la côte septentrionale, dans l'Amérique. Ce siége fut érigé l'an 1511 ou 1513, par les soins de Christophe Colomb, sous la dépendance de Saint-Domingue; mais la ville ayant été détruite en 1564 par un tremblement de terre, l'évêché fut réuni à la métropole de Saint-Domingue. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XV, p. 151.

V. **CONCEPTION IMMACULÉE**, Ordre de religieuses fondé par Béatrix de Sylva, Portugaise. Innocent VIII l'approuva l'an 1489, et lui donna la règle de Citeaux. L'an 1511, Jules II donna à cet Ordre une règle particulière. *Voy.* Le Mire, *Orig. des Relig.*, l. V, c. XIII. Sponde, *Annal.*, ann. 1584, n. 9. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 151, 152.

VI. **CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE.** Le 8 décembre 1854, le Souverain Pontife Pie IX, en vertu de son autorité suprême et infaillible, a déclaré et défini, en présence d'une nombreuse assemblée de cardinaux et d'évêques de tous les pays, que *la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie, dès le premier instant de sa conception, a été, par un privilége extraordinaire de Dieu, préservée et exempte de toute tache du péché originel, a été révélée de Dieu, et qu'en conséquence elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.* Ainsi l'Immaculée Conception de la sainte Vierge est maintenant un article de foi, et on ne saurait la nier sans être hérétique. Mais, il faut bien le remarquer, même avant cette définition dogmatique, le sentiment commun des théologiens a toujours été que Marie, Mère de Dieu, n'a pas contracté le péché originel dans sa conception, et ce sentiment est fondé : 1° sur plusieurs passages de l'Écriture; 2° sur l'autorité des Pères de l'Église les plus respectables; 3° sur la précaution qu'a prise le concile de Trente de déclarer (sess. V[e]) qu'en décidant que tous les enfants d'Adam naissent souillés du péché originel, son intention n'est point d'y comprendre la sainte Vierge; 4° sur le décret du concile de Bâle tenu en 1439, décret reçu par l'université de Paris et par un concile d'Avignon en 1457; 5° sur les décrets de plusieurs papes qui ont approuvé la fête de l'*Immaculée Conception* et l'office composé à ce sujet, et qui ont défendu d'enseigner la doctrine contraire : tels sont Sixte IV, Pie V, Paul V, Grégoire XV, Alexandre VII. Cette fête, d'ailleurs, était déjà célébrée en Occident au IX[e] siècle, et elle est encore plus ancienne en Orient (Assémani, *Calendr. univ.*, tom. V, p. 433 et suiv.). Aussi la faculté de théologie de Paris, en 1497, statua par un décret que personne ne serait reçu au degré de docteur, qu'il ne s'engageât par serment à soutenir l'*Immaculée Conception;* la plupart des autres universités ont fait de même. Ainsi, longtemps avant la définition de Pie IX, la croyance à ce privilége de la Mère de Dieu était établie dans l'Église. *Voy.* Thomassin, *de la Célébration des fêtes,* l. I, c. X, et l. II, c. V. Thiers, *de la Diminution des fêtes,* c. L. L'*Encyclop. cathol.*, au Supplém.; on y trouve des documents très-intéressants sur ce qui s'est passé dans ces derniers temps par rapport à la définition du dogme de l'Immaculée Conception. Ces documents sont d'abord un excellent travail de la *Civilta cattolica* de Rome sur ce qui s'est passé dans ces derniers temps par rapport à la déclaration du dogme de l'*Immaculée Conception*, travail reproduit en substance, et ensuite les pièces officielles. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, cite les passages des Pères en faveur de cette vérité, et répond aux protestants qui ont prétendu que cette croyance était née dans les derniers siècles. Gaet. Moroni, qui (vol. XV, p. 140 et suiv.) cite d'autres ouvrages sur l'*Immac. Concept.*, et s'étend particulièrement sur la controverse à laquelle elle a donné lieu.

CONCEPTIONE (Maria Crucifixa), religieuse née en Sicile l'an 1645, morte en odeur de sainteté l'an 1699, était fille de Jules-Marie Tommasi, duc de Palma et prince de Lampadusa, fit ses vœux en 1662 dans le couvent des Bénédictines du Saint-Rosaire à Palma, sous le nom de *Maria Crucifixa à Conceptione.* On a d'elle, en italien : 1° *de l'Horrible Laideur de l'âme d'un prêtre qui célèbre le divin sacrifice en état de péché mortel;* Rome, 1672; Palerme, 1675, sans nom d'auteur, et 1695, avec le nom de l'auteur; — 2° un *Choix de lettres spirituelles recueillies parmi celles qu'elle a écrites pour l'édification des âmes pieuses;* Girgenti, 1704, in-4°; — 3° divers autres écrits, que l'on trouve dans sa *Vie* donnée par Jérôme Turanus. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CONCESSION** est, en terme de chancellerie romaine, la seconde partie de la signature, qui consiste en la signature même du Pape ou de son délégué; la première se fait par *fiat*, et l'autre par *concessum.* Après ce seing du Pape ou celui de son délégué, viennent, dans la signature, les clauses sous lesquelles la chose demandée est accordée. *Voy.* CONCESSUM.

II. **CONCESSION** (*Concessio*), se dit : 1° de la permission, du privilége, de l'octroi de quelque grâce qu'accorde un supérieur à un inférieur; 2° de la chose même qui est accordée. Le Pape fait des concessions d'indulgences plénières, et les évêques de quarante jours seulement.

CONCESSUM, terme familier en matière de provisions de cour de Rome. Dans les signatures données par le cardinal délégué du Pape, on lit : *concessum ut petitur;* dans celles qui sont signées par le Pape on lit : *fiat ut petitur.*

CONCHA. *Voy.* CUENÇA.

I. **CONCHES** (*Conchæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située près de la petite ville de ce nom, au diocèse d'Évreux, et fondée l'an 1035. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur y furent introduits l'an 1630. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. XI, col. 637.

II. **CONCHES** (Guillaume de). *Voy.* GUILLAUME DE CONCHES.

CONCHYLIUS. *Voy.* COQUILLE.

CONCILE, assemblée légitime des pasteurs de l'Église pour régler les affaires qui regardent la foi, les mœurs et la discipline. Il y a quatre sortes de conciles : 1° le *concile général* ou plénier, qui représente le corps de l'Église universelle, et qui par cette raison doit être convoqué de toutes les parties du monde catholique, pour que tous les évêques du monde catholique puissent s'y trouver, s'ils le veulent, quoiqu'il ne soit pas nécessaire, pour son œcuménicité, qu'ils s'y trouvent tous; 2° le *concile national*, assemblée des archevêques ou évêques d'un royaume

ou d'une nation; 3° le *concile provincial,* assemblée des évêques d'une province présidée par l'archevêque ou le métropolitain; 4° le *concile diocésain,* assemblée de curés d'un diocèse présidée par l'évêque. Ce dernier s'appelle aujourd'hui *synode diocésain,* plutôt que concile diocésain. — Les conciles sont d'institution divine. Les Hébreux avaient leur sanhédrin ou grand consistoire, ou concile, composé de 70 membres qui avaient le pouvoir d'interpréter la loi et d'en fixer le sens (Nombr., XI, 16. Deutéron., XVII, 8). Jésus-Christ, dont Moïse n'était que la figure, a établi dans son Église un sénat qui a droit de juger infailliblement les matières de religion. De là ces paroles des apôtres assemblés dans le concile de Jérusalem : *Il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous* (Actes, XV, 28). — Les conciles, soit généraux, soit particuliers, sont très-utiles; ils deviennent même en quelque sorte nécessaires lorsqu'il s'agit de finir un schisme entre plusieurs papes contendants, de s'assurer de l'élection douteuse d'un pape, etc. (Bellarmin, *de Conciliis*, l. I, c. IX-XI). — Les conciles généraux ont par eux-mêmes une autorité suprême et infaillible pour ce qui regarde la foi, les mœurs et certains points généraux de discipline communs à toute l'Église. Il n'y a de foi dans les conciles généraux que les symboles et les canons, pris dans le sens naturel des termes. La marque principale qui sert à distinguer un article de foi de celui qui ne l'est pas, c'est lorsqu'un point est proposé comme un dogme qui doit être cru par les fidèles sous peine d'anathème et d'hérésie (Melchior Canus, *de Locis theologicis*, l. V, c. V). Mais les conciles particuliers n'ont par eux-mêmes ni une autorité infaillible, ni une puissance universelle; ils ne l'ont que quand ils ont été acceptés et confirmés par le Pape. — Le Pape seul a le droit de convoquer les conciles généraux, d'y présider par lui-même ou par ses légats, de les approuver et de les confirmer. Tout cela lui appartient en qualité de chef de l'Église universelle. Les premiers conciles généraux ont été convoqués par les empereurs, mais c'est du consentement des papes; et ces conciles n'ont eu d'autorité que parce que les papes en ont confirmé les décisions. — Les seuls évêques ont le droit de se trouver aux conciles comme témoins, juges et législateurs. Eux seuls ont voix délibérative ou décisive par leur caractère; les cardinaux l'ont en vertu de la coutume, les abbés et les généraux d'Ordre en vertu des priviléges qui leur ont été accordés. Quant aux autres prêtres séculiers ou réguliers qu'on y appelle, ils n'y sont que comme docteurs et conseillers, pour examiner, instruire, dresser les matières, et n'y ont que voix consultative. *Voy.*, pour les diverses questions qui se rattachent aux conciles, outre les auteurs que nous avons déjà cités dans cet article, Cabassutius, *Notitia ecclesiastica sæculi* XVI *in Concil. Trid., num.* 95. Petrus Ballerini, *de Potestate Summ. Pontificum, et Conciliorum generalium*, cap. II-IV. Joannes Baptista Bartoli, *Institution. Juris canonici*, cap. XXII, XXIII. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CONCILIUM. Joan. Cardin. Soglia, *Institutiones Juris publici ecclesiastici*, p. 71 et seq., edit. 5, Parisiensis I. Fr. Schmalzgrueber, *Jus ecclesiasticum universum*, tom. I, p. 129 et seq. Bergier, *Diction. de théolog.* L'*Encyclop. cathol.*, tom. IX, et le Supplém. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* Pour la question particulière de la *Supériorité du Pape sur le concile général*, *Voy.* l'art. PAPE.

CONCILIABULE (*Conciliabulum, conventiculum*), assemblée de prélats irrégulière, illicite, qui n'a pas été convoquée légitimement, comme, par exemple, le synode de Rimini, que le pape Damase rejeta comme ayant été réuni sans son consentement, et le concile de Bâle à partir de la XXVe session, et dont Bellarmin a dit : *Non fuit concilium ecclesiasticum, sed conciliabulum schismaticum, seditiosum et nullius prorsus auctoritatis.* On appelle aussi *conciliabules* toutes les assemblées des hérétiques; telle fut l'assemblée d'Éphèse, présidée par Dioscore, patriarche d'Alexandrie et partisan d'Eutychès; assemblée qui a mérité le nom de *brigandage d'Éphèse.*

CONCILIATEURS. *Voy.* SYNCRÉTISTES.

I. **CONCINA** (Daniel), dominicain, né dans le Frioul l'an 1686, ou, selon d'autres, en 1677, mort à Venise l'an 1756, acquit une grande réputation comme prédicateur, et consacra toute sa vie à enseigner, à écrire et à prêcher. Clément XII et Benoît XIV lui ont donné des preuves de leur bienveillance. Ce qui distingue particulièrement ses ouvrages, c'est un amour éclairé pour les saines doctrines et un zèle ardent pour les défendre contre les opinions relâchées. Il a laissé quarante volumes sur la théologie, parmi lesquels nous citerons : 1° *la Discipline ancienne et moderne de l'Église romaine sur le saint jeûne du Carême,* etc., en italien; Venise, 1742, in-4°; — 2° *Defensio concil. Trident. et apostolicarum constitutionum Ecclesiæ romanæ in causa paupertatis monasticæ*, etc.; Bologne, 1745, in-4°; — 3° *Theologia christiana dogmatico-moralis;* Rome, 1749, 12 vol. in-4°; — 4° de *la Religion révélée contre les athées, les déistes, les matérialistes et les indifférents*, en italien; Venise, 1754, in-4°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud, qui donnent le catalogue de vingt-quatre des écrits de Concina. Gamba, *Galleria di Uomini illustri de provincie Austro-Venete del secole* 1800; Venise, 1824.

II. **CONCINA** (Nicolas), frère du précédent, mort à Venise l'an 1763, entra chez les dominicains, et professa la théologie et la philosophie. Outre des discours et des ouvrages sur le droit, on a de lui : *Synopsis tertiæ partis metaphysicæ, hoc est theologiæ naturalis;* in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CONCLAVE. On donne ce nom au lieu où s'assemblent les cardinaux pour élire le Pape, et à l'assemblée. Le conclave est toujours dans le palais du Vatican. C'est un assemblage d'autant de cellules qu'il y a de cardinaux présents à l'élection; elles sont toutes numérotées et se tirent au sort. Chaque cardinal fait mettre ses armes sur celle qui lui est échue. Le conclave est fermé et gardé en dedans et en dehors avec une telle sévérité, qu'on n'y laisse pas même entrer les provisions de bouche sans que les prélats qui gardent les tours les examinent avec soin, pour voir si l'on n'y glisse pas quelques billets de la part des personnes intéressées à la nomination du Pontife. On doit entrer au conclave onze jours après la mort du Pape; et avant d'y entrer on dit une messe du Saint-Esprit dans la chapelle Grégorienne. Un prélat prononce un discours latin pour exhorter les cardinaux à choisir une personne digne de remplir la chaire du prince des apôtres. Lorsque le conclave est fermé, il n'y reste que les cardinaux et deux conclavistes (*voy.* CONCLAVISTE) pour chacun d'eux. Le dernier des maîtres de cérémonies sonne une clochette dans tout le conclave, le matin à six heures et l'après-dînée à deux, pour appeler les cardinaux *ad capellam Domini*, c'est-à-dire à la chapelle du scrutin, qui est celle de Sixte IV, où le scrutin se fait deux fois par jour. Les ecclésiastiques séculiers et réguliers vont,

tant que dure le conclave, tous les jours en procession à Saint-Pierre, et font le tour du Vatican en chantant le *Veni Creator* pour l'élection du Pontife. *Voy.* Papebr., *Propyleum ad Act. SS. maii conatus chron.-histor.* P II, p. 55, 69 et 128. Coraro, *Relat. de la cour de Rome. Idée du conclave;* 1676. Le Baron de Huissen, *Hist. des Conclaves.* Gaet. Moroni, vol. XV, p. 258 et suiv. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* On trouve dans ces divers ouvrages d'autres détails sur le conclave.

CONCLAVISTE, domestique qu'un cardinal choisit pour le servir, et qui s'enferme avec lui dans le conclave. Chaque cardinal a deux conclavistes, l'un d'église, et l'autre d'épée, et ils doivent être au service du cardinal depuis un an au moins. On en accorde quelquefois un troisième aux cardinaux princes et aux cardinaux vieux et infirmes. *Voy.* les auteurs cités à l'art. CONCLAVE. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Richard et Giraud, et surtout Gaet. Moroni, qui, vol. XVI, p. 1 et suiv., s'étend fort au long sur les conclavistes.

CONCLUSIONS, mot employé dans le sacramentaire de saint Grégoire, et qui signifie la même chose que les postcommunions qu'on dit aujourd'hui à la messe.

CONCOMITANCE (*Concomitantia, societas, communio*), terme théologique qui signifie accompagnement, union. Les vertus sont tellement liées ensemble, qu'on dit que l'une est avec l'autre par concomitance. Dans la sainte Eucharistie, le corps de Jésus-Christ, étant un corps animé, ne peut pas plus être séparé du sang que le sang ne peut l'être du corps et de l'âme. Ainsi, c'est par concomitance que le corps du Sauveur se trouve sous les espèces ou accidents du vin, et le sang, sous les espèces du pain, ce que semblent ne pas dire les paroles de la consécration.

CONCOMITANT (*Concomitans*). Concomitante ou coopérante est un nom donné, en théologie, à une grâce actuelle qui accompagne nos actions, et qui concourt avec nous pour nous faire agir d'une manière surnaturelle et méritoire. *Voy.* GRACE.

CONCORDANCES (*Bibliorum concordantiæ*), dictionnaires qui renferment par ordre alphabétique tous les mots de la Bible, et qui aident à trouver les passages dont on ne sait qu'une partie, et s'assurer du livre et du chapitre où ils se trouvent pour voir, en les conférant, leurs significations. Il y a des concordances hébraïques, chaldaïques, syriaques, grecques, etc. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacr.*, tom. Ier, p. 454. D. Calmet, *Biblioth. Sacr.*, dans son *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* On trouve dans ces ouvrages le catalogue des diverses concordances qui ont été composées jusqu'à ce jour.

CONCORDANTIEL, qui comprend les concordances, qui est fait à la manière des concordances.

I. **CONCORDAT**. Nous envisageons ici les concordats comme des traités ou des transactions passées entre le Pape, comme chef de l'Église, et les chefs des différentes nations; tels sont, par exemple, le traité fait à Bologne en 1516, entre le pape Léon et François Ier, au sujet de la pragmatique-sanction; le concordat de 1801, fait à Paris entre le pape Pie VII et Bonaparte, premier consul; et celui qui fut passé entre le même Pape et Louis XVIII pour une nouvelle circonscription des diocèses et autres points de discipline ecclésiastique. Un concordat est un vrai contrat synallagmatique qui oblige également les deux parties contractantes non-seulement en leur propre personne, mais en la personne de leurs successeurs; de sorte qu'une fois ratifié, un concordat ne peut plus être rompu ni modifié, directement ou indirectement, que du consentement libre des deux parties. *Voy.*, pour les concordats de France, l'abbé André, qui en rapporte les textes, et pour les concordats de l'Empire germanique et ceux des États de la confédération germanique, comme pour ceux des États italiens, ceux d'Espagne, de Portugal, de Pologne, des Pays-Bas et de la Suisse, le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, où l'on trouve aussi le texte du concordat de France entre Bonaparte, premier consul, et Pie VII, avec quelques détails intéressants de ce qui se passa à la suite de ce concordat. *Voy.* aussi, pour quelques autres concordats, L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Fr. Schmalzgrueber, *Jus eccles. universum*, tom. V, p. 221 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 35 et suiv. Quant au concordat conclu en 1855 entre le Saint-Siége et l'Autriche, il est rapporté *in extenso* au supplém. de l'*Encyclopédie catholique*, article AUTRICHE.

II. **CONCORDAT EN MATIÈRE BÉNÉFICIALE** signifie les conventions, ou actions, ou transactions que l'on fait touchant les résignations, permutations, et généralement toutes les matières ecclésiastiques, contentieuses, ou obligations. Tout concordat doit être homologué en cour de Rome, à cause de la simonie qui peut s'y rencontrer, parce qu'il n'est pas permis aux particuliers de disposer de leurs bénéfices avec certaines rétentions ou promesses. *Voy.* Alexandre III, tit. *de Transact.*, c. VIII. Conc. Trid., *de Reform., sess. VI*, c. IV. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. *Beneficia.* Richard et Giraud.

I. **CONCORDE**. On a donné ce nom à deux écrits célèbres parmi les protestants. 1° Le premier, *Formula consensus*, est l'œuvre d'un théologien luthérien, publié l'an 1576. Ce livre fut attaqué non-seulement par les calvinistes, mais par plusieurs docteurs luthériens. 2° Le second, qui parut chez les calvinistes en 1675, sous le même titre, fut composé par Henri Heidegger, professeur de théologie à Zurich, dans le dessein de conserver parmi les théologiens de la Suisse la doctrine du synode de Dordrecht, et d'en bannir les opinions d'Amiraut et de quelques autres ministres français. Aucun de ces ouvrages n'atteignit le but qu'on s'était proposé de part et d'autre. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CONCORDE** (saint), prêtre et martyr du IIe siècle. Elevé dans la religion chrétienne, il fut obligé de se retirer à la campagne à cause de la persécution qui sévissait contre les chrétiens; mais sa réputation de sainteté le fit découvrir, et il expira dans les plus cruels tourments. On l'honore le 1er janvier, que l'on croit être le jour de sa mort. *Voy.* Surius. Bollandus. Tillemont.

CONCORDES ÉVANGÉLIQUES, livres composés des propres termes des quatre évangélistes, qui en font voir l'union, le consentement uniforme et la parfaite concordance. *Voy.* la liste des principales dans Richard et Giraud, et dans J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. IV, p. 347 et suiv., 3e édit.

CONCORDIA, autrefois *Julia Concordia*, ville épisc. d'Italie, située dans les États vénitiens, à trente milles d'Aquilée. Cet évêché est très-ancien; il fut soumis dès son érection à la métropole d'Aquilée. Clarissime, son premier évêque, assista au concile de Grado l'an 579,

Voy. Ughelli, *Ital. Sacra*, tom. V, p. 323. Richard et Giraud.

CONCORDOIS. *Voy.* BAGNOLOIS.

I. **CONCOURS.** On appelle *concours* l'action réciproque de personnes qui agissent ensemble pour obtenir un même bénéfice, et *concurrents* ou *contendants* ces mêmes personnes.

II. **CONCOURS.** On donne encore ce nom à l'examen même que subissent les candidats qui aspirent à un bénéfice.

III. **CONCOURS** se dit enfin par rapport aux provisions des bénéfices, lorsqu'il y a plusieurs provisions d'un même bénéfice faites le même jour à diverses personnes; ces provisions s'annulent alors mutuellement, parce qu'il est impossible que le même bénéfice appartienne à plusieurs titulaires. *Voy.* Brodeau sur Louet, lett. M., somm. x. La Combe, *Jurispr. canon.*, au mot CONCOURS. DATE, nº I.

IV. **CONCOURS** se dit aussi des bénéfices qui se donnent au plus digne parmi ceux qu'on a examinés à cet effet. Le concile de Trente ordonne que toutes les cures, même vacantes en cour de Rome par démission, soient conférées au concours. *Voy.* Conc. Trid., *de Reform.*, session XXIV, c. XVIII. Pie V, *Constitut.* de 1567. Gibert, *Instit. eccl. et bénéf.*, p. 730, tit. XXII. *Mém. du clergé*, tom. II, p. 272; tom. XII, p. 1422 et suiv.

V. **CONCOURS DE DIEU.** C'est une vérité de foi que le concours de Dieu, ou la grâce, qui est l'action immédiate de Dieu lui-même, nous est nécessaire pour toute action surnaturelle et utile au salut.

CONCRET, terme qui signifie, à proprement parler, un sujet avec sa forme ou sa qualité; il est opposé au mot *abstrait*, qui marque la forme ou la qualité sans le sujet.

CONCUBINAGE (*Concubinatus*) signifie : 1º toute conjonction illicite, comme l'adultère, l'inceste, etc.; 2º la simple fornication; 3º un mariage légitime, quoique moins solennel, avec une femme pauvre et de basse condition. Suivant l'assemblée de Melun de 1579, après l'hérésie et la simonie, le concubinage est le crime qui cause les plus grands maux à l'Église. *Voy.* les *Mém. du clergé*, tom. IV, p. 108. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CONCUBINAIRE (*Concubinarius*), celui qui vit conjugalement avec une femme qui n'est pas son épouse. Le concile de Trente veut qu'on anathématise les concubinaires qui ne se corrigent pas après le troisième avertissement. Quant aux clercs concubinaires, ils devaient être privés de leurs offices et de leurs bénéfices; et, après la troisième monition, ils devaient être déclarés inhabiles à en posséder. *Voy.* Conc. Trid., *de Reform.*, sess. XXIV, c. VIII; sess. XXV, c. XIV. Fleury, *Instit. au droit ecclés.*, tom. II, p. 124. *Mém. du clergé*, tom. VI, p. 104; tom. VII, p. 522, 615 et suiv.

CONCUBINE (*Concubina*), se prend : 1º pour une femme qui, n'étant pas mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle était sa femme; dans ce sens, la loi divine n'a jamais permis les concubines; 2º pour une femme légitime, mais de moindre condition que son mari, et dont le mariage, quoique moins solennel que les autres, renferme les mêmes obligations; dans ce sens, les concubines sont permises ou tolérées par l'Église; 3º pour une femme du second rang et subordonnée à la femme principale, à la maîtresse de la maison; les concubines, prises dans ce sens, étaient permises dans l'ancienne loi. *Voy.* II Rois, III, 2, 3, 4, 5; XX, 3. III Rois, XI, 3. De Ferrières et Denisart, au mot CONCUBINAGE. Richard et Giraud.

CONCUPISCENCE, se prend quelquefois en bonne part dans l'Écriture pour l'amour de la science et de la sagesse; mais il se prend plus souvent pour l'appétit déréglé qui nous porte vers les biens sensibles, et surtout pour les désirs de la chair. Saint Jean dit que tout ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie, pour désigner l'amour déréglé du plaisir, des richesses et des honneurs. Saint Paul appelle la concupiscence péché; mais cela doit s'entendre du péché improprement dit, en tant qu'elle est la cause et l'effet du péché. Dans l'Écriture, on appelle *Sépulcres de la concupiscence* le lieu où les Hébreux campèrent dans le désert, et où ils arrivèrent après avoir quitté le Sinaï, parce qu'ils y enterrèrent les vingt-trois mille hommes que Dieu frappa pour les punir d'avoir murmuré et d'avoir demandé de la chair. *Voy.* Sagesse, VI, 18, 21. I Jean, II, 16. Le Concile de Trente, sess. V, c. V. Nombres, XI, 34, etc. August., *Contra Julian.*, l. IV, c. XIV, nº 65. *Contra duas Epist. Pelag.*, l. I, c. XIII, n. 27. *Op. imperf.*, l. II, nº 71, etc. *Retract.*, l. I, c. IX. Richard et Giraud. Le *Dict. encycl. de la théol. cath.*

CONCUPISCIBLE (*Appetitus concupiscibilis*). L'appétit concupiscible est celui qui nous porte à souhaiter le bien. Il est opposé à l'*appétit irascible*, qui nous porte à éviter et à repousser le mal.

CONCURRENCE D'OFFICE se dit, en terme de bréviaire, lorsque plusieurs fêtes se suivent immédiatement, en sorte que les secondes vêpres de la première fête concourent avec les premières vêpres de la seconde fête; de manière que si les deux fêtes sont de la même classe, les premières vêpres se terminent par le dernier psaume, et les secondes commencent au capitule. Si la première fête est d'une classe supérieure, les vêpres sont entièrement de cette fête; si elle est d'une classe inférieure, on en fait seulement la commémoraison par l'antienne de *Magnificat*, son verset et l'oraison.

I. **CONCURRENTS**, en matière bénéficiale. *Voy.* CONCOURS, nº I.

II. **CONCURRENTS**, en terme de chronologie, se dit de certains jours surnuméraires qui concourent avec le sicle solaire ou qui en suivent le cours. Ainsi, dans les années communes ou ordinaires qui sont composées de cinquante-deux semaines et d'un jour, ce jour surnuméraire se nomme *concurrent*, aussi bien que les deux jours qui servent à compléter l'année bissextile.

CONDABAUDITES. *Voy.* CAUCAUBARDITES.

CONDÉ (Nicolas), jésuite, né à Clermont l'an 1609, mort l'an 1654, consacra la plus grande partie de sa vie à prêcher. Il a laissé, outre une *Oraison funèbre de Louis XIII* : 1º *l'Année chrétienne dans son parfait accomplissement*, ou *l'Emploi de cette vie aux conquêtes de l'éternité*; Paris, 1649, in-4º; — 2º *la Vie du R. P. Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1652, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

CONDIGNITÉ (Mérite de). Les théologiens scolastiques appellent *mérite de condignité* (*meritum de condigno*) celui auquel Dieu, en vertu de sa promesse, doit une récompense à titre de justice; et, au contraire, *mérite de congruité* (*meritum de congruo*), celui auquel Dieu n'a rien promis, mais auquel il accorde toujours quelque chose par miséricorde. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CONDITION *sine quâ non*, accident ou circon-

stance qui n'est pas de l'essence de la chose, mais sans laquelle la chose ne peut être produite. La foi et la contrition ne sont pas de l'essence du baptême; mais ce sont des conditions sans lesquelles le baptême ne produira pas la grâce dans les adultes.

CONDITIONNEL (*Conditionale, Conditionatum*), mot employé en théologie en parlant des décrets et de la science de Dieu. On dit décret conditionnel, science des conditionnelles, c'est-à-dire des vérités conditionnelles. *Voy.* DÉCRET, SCIENCE. Bergier, *Diction. de théol.*

CONDOM (*Condomus, Condonum Vasconum*), ville épisc. de France, en Gascogne. Ce siége, établi l'an 1317 par le pape Jean XXII, sous la métropole de Bordeaux, fut supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, p. 955, edit. nova. Richard et Giraud.

CONDONATS, OBLATS. On appelait ainsi deux sortes de moines. Les premiers demeuraient auprès des monastères de religieuses, dont ils recevaient les choses nécessaires à la vie, et auxquelles ils administraient les sacrements. Les seconds desservaient les cures dépendantes des abbayes où ils avaient fait profession. *Voy.* Lobineau, *Histoire de Bretagne*, tom. Ier, p. 151 et 845.

CONDORMANTS (*Condormientes*), nom donné à deux sectes, parce que tous ceux qui en faisaient partie dormaient ensemble. Les premiers s'élevèrent au XIIIe siècle; ils adoraient une image de Lucifer; les seconds étaient des anabaptistes du XVIe siècle. *Voy.* Sanderus, *Hæres.* 199. Pratéole, l. III, c. XXVIII. Sponde, *Annal.*, ad ann. 1233. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

CONDOVICUM NANNETUM. *Voy.* NANTES.

CONDREN (Charles de), oratorien, docteur de Sorbonne, né à Vaubuin l'an 1588, mort l'an 1641, après avoir été général de son Ordre et un directeur très-éclairé. Il refusa l'archevêché de Reims et même le cardinalat. Il n'a voulu publier aucun de ses ouvrages; mais après sa mort on fit imprimer : *Discours et Lettres*, deux parties; Paris, 1643 et 1648, in-8°. Ce recueil contient : 1° *Discours sur la manducation réelle dans l'Eucharistie, contre la créance des calvinistes et des luthériens;* — 2° *Discours contre l'astrologie;* — 3° *Traité des équivoques;* — 4° quatre-vingt-onze *Lettres* sur divers sujets de piété et de morale; — 5° *Idée du sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ;* Paris, 1677, in-12. On a encore du P. de Condren les *Actes de la première et de la seconde assemblée de l'Oratoire*, convoquée à Paris en 1631 et 1634, imprimés in-4°. *Voy.* le P. Amelotte, *Vie du P. Condren.* Richard et Giraud.

CONEI ou **CONEL, CAUNE,** en latin *Conæus* (Georges), théologien écossais, mort à Rome l'an 1640, fut envoyé par Urbain VIII en qualité de nonce près de la reine d'Angleterre. On a de lui : 1° *les Preuves de la foi catholique,* avec une *Hymne à la Vierge;* Bologne, 1631; — 2° *de Duplici statu religionis apud Scotos;* Rome, 1628; — 3° *de Institutione principis;* — 4° *la Vie et le Martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse;* Rome, 1624. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi septimidecimi.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CONFALON (*Confalo, Confalonis societas*, en italien *Confalone*), mot qui signifie *étendard;* confrérie établie par quelques citoyens romains vers l'an 1267, ou, selon d'autres, par Clément IV, pour le rachat des chrétiens captifs chez les Sarrazins. Grégoire XIII l'érigea en archiconfrérie l'an 1583. Il y avait aussi à Lyon une confrérie de pénitents du Confalon associée à celle de Rome. *Voy.* Sponde, *Annal.*, ad ann. 1274, 1576, 1583.

CONFALONIERI (Jean-Augustin), jésuite, né à Milan l'an 1571, mort l'an 1639, se fit remarquer par son érudition et son talent pour la controverse. On a de lui : 1° *Vita B. Mariæ Virginis;* Dilingen, 1612, et Milan, 1620; — 2° *del Verbo di Dio umanato;* Milan, 1624; — 3° *Miscellanea varia;* ibid., 1623; — 4° un grand nombre d'autres ouvrages, qui sont restés manuscrits. *Voy.* Argelati, *Biblioth. scriptorum Mediolanensium.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CONFÉRENCES**, disputes réglées et publiques faites par l'autorité des souverains entre les catholiques et les hérétiques; telle fut la conférence de Carthage entre les catholiques et les donatistes, l'an 411; telles furent encore celle de 499 entre les catholiques et les ariens, celle des catholiques et des sévériens l'an 523, et celle qui se tint à Rome en 809. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES.** On appelle ainsi : 1° les assemblées des curés et du clergé d'un diocèse pour discuter différents points de religion et de morale; 2° les résultats de ces conférences; — 3° les livres qui les renferment, comme sont les *Conférences de Paris sur l'usure et le mariage, les Conférences d'Angers*, etc.

CONFÉRER UN BÉNÉFICE, c'est en donner les provisions. Les collateurs peuvent seuls conférer des bénéfices; les patrons peuvent y nommer ou y présenter, mais non point les conférer. *Voy.* COLLATEUR, COLLATION.

I. **CONFESSEUR**, mot qui se prend dans les auteurs ecclésiastiques : 1° pour un martyr; 2° pour celui qui a confessé la foi devant les tyrans sans rien souffrir; 3° pour celui qui a confessé et souffert à cause de sa confession; 4° pour ceux qui, après avoir bien vécu, sont morts en opinion de sainteté; 5° pour les saints distingués des apôtres, des évangélistes, des martyrs, des docteurs et des vierges; — 6° pour les chantres et les psalmistes, parce que, dans le langage de l'Écriture, *confiteri* signifie chanter les louanges de Dieu; 7° pour les prêtres séculiers ou réguliers qui administrent le sacrement de Pénitence.

II. **CONFESSEUR DANS LE SACREMENT DE PÉNITENCE** (Le) est tout à la fois juge et médecin, qualités qui demandent beaucoup de science et de discernement. Les saints canons exigent de plus du confesseur une piété exemplaire, une parfaite pureté de mœurs, une très-grande prudence, beaucoup de douceur et de patience, un zèle ardent pour le salut des âmes, de la vigueur et de la fermeté, selon l'exigence des cas. — Deux sortes de pouvoirs sont absolument nécessaires au confesseur pour la validité de la confession : le pouvoir de l'Ordre, inséparable du caractère sacerdotal, qui se donne à tous les prêtres dans leur ordination, et le pouvoir de juridiction; car, comme juge, il lui faut des sujets sur lesquels il puisse prononcer ses jugements. Or il n'obtient ces sujets que par la juridiction, qui est ou ordinaire ou déléguée, et qui a sa source dans l'évêque ou dans quelque autre personne privilégiée. *Voy.* le concile de Latran tenu sous Innocent III, c. XXI; le conc. de Trente, sess. XIV, c. VI. Cette juridiction ne peut s'étendre que sur un certain nombre de sujets; un évêque ne peut l'exercer que sur ses diocésains, un curé que sur ses paroissiens, un supérieur régulier que sur ses religieux, un aumônier de régiment que sur le régiment dont il est aumônier. Un confesseur

qui n'a que les pouvoirs ordinaires ne peut donner l'absolution des cas réservés. — Le confesseur doit être secret, et si secret, selon saint Thomas, qu'il peut, au mépris de toutes les menaces et de toutes les peines, nier un fait contre la vérité dans un cas de contrainte, accompagner même sa négative de serment, soit que la confession ait été suivie d'absolution ou non, soit qu'il doive résulter des grands maux du secret : *velut occisio regis vel civitatis ruina*. Le concile de Latran a décidé que le prêtre qui révèle le secret de la confession, non-seulement doit être déposé de sa charge de prêtre, mais être renfermé étroitement dans un monastère pour y faire pénitence à perpétuité. Le même concile déclare aussi que le secret de la confession est inviolable dans tous les cas, et sans aucune exception. Il l'est, en effet, de droit naturel; car, sans cette sûreté parfaite, quel est le pécheur coupable de grands crimes qui voudrait les accuser à son confesseur? Ainsi tout confesseur interrogé par un magistrat doit répondre comme s'il ne savait rien, comme s'il n'avait jamais entendu la confession du pénitent au sujet duquel il est interrogé. Dans le tribunal de la pénitence, le confesseur tenant la place du Dieu du ciel, il n'est soumis comme tel à aucun tribunal humain, à aucune puissance de la terre. *Voy.* saint Thomas, sent. IV, dist. 21, q. 2, art. 1, Glos. 1, ad 2, n. 3. Conc. de Latran, cap. *Omnis utriusque sexus*, sub fin. — Il n'est pas permis à un confesseur de dire qu'il a refusé l'absolution à son pénitent; car quoique ce ne soit pas proprement et explicitement une révélation de ses péchés, c'est au moins faire connaître indirectement sa confession; ce qui suffit pour autoriser à dire qu'il n'a pas conservé strictement le secret, et par conséquent pour produire le scandale que l'Église veut précisément éviter par sa loi si sévère à ce sujet. *Voy.*, pour les diverses questions qui font l'objet de cet article, le *Traité de la Pénitence* dans les théologiens. Richard et Giraud, qui donnent sur ces mêmes questions des détails intéressants.

I. **CONFESSION** (*Confessio*), se prend pour : 1° louange; 2° profession de foi, liste, dénombrement, déclaration des articles de la foi qu'on professe (*Voy.* un certain nombre de ces professions de foi dans Bergier, *Diction. de théol.*, art. CONFESSION DE FOI, et dans le *Diction. de la théol. cathol.*, art. CONFESSION BELGE et suiv.); 3° la prière du *Confiteor* et la récitation de cette prière; 4° le lieu où le prêtre récite cette prière avant de commencer la messe; 5° le siége où le confesseur entend les confessions et la pénitence qu'il impose; 6° un lieu dans les églises qui est ordinairement sous le grand autel et où reposent les corps des saints martyrs; c'est dans ce sens qu'on appelle la *confession des saints apôtres* le lieu où reposent à Rome les corps de saint Pierre et de saint Paul; 7° un lieu qui est devant ou derrière l'autel d'où l'on voit la place ou la sépulture d'un saint ou d'une sainte; 8° ornement du lieu où reposent les reliques des saints; 9° un oratoire; 10° l'habit monastique, parce que c'est un habit de pénitence dont la confession fait partie; 11° la confession des péchés, soit générale, soit particulière et détaillée, telle qu'elle se pratique encore chez les juifs (*Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. CONFESSEUR, CONFESSION); 12° la confession sacramentelle usitée parmi les chrétiens, et à laquelle nous avons dû consacrer un article particulier. *Voy.* CONFESSION, n° III.

II. **CONFESSION D'AUGSBOURG.** *Voy.* AUGSBOURG, n° II.

III. **CONFESSION SACRAMENTELLE** ou **AURICULAIRE.** C'est la déclaration qu'un pécheur fait de ses fautes à un prêtre approuvé pour en recevoir l'absolution. Il est démontré par l'Écriture, la tradition, que la confession sacramentelle est de droit divin, en d'autres termes qu'elle a été instituée par Jésus-Christ. En effet : 1° le divin Sauveur dit à ses apôtres, après sa résurrection : *Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus* (Matth., XX, 23). Il est de toute évidence qu'il faut effacer ces paroles de l'Évangile, ou reconnaître qu'elles expriment formellement l'institution de la confession auriculaire par leur auteur; car par leur vertu les apôtres sont établis par Jésus-Christ pour remettre certains péchés et pour en retenir certains autres. Or comment pourront-ils faire ce discernement, s'ils n'ont pas connaissance des uns et des autres; et comment pourront-ils avoir cette connaissance, si on ne leur en fait pas la déclaration, c'est-à-dire si le pécheur ne leur fait pas connaître la nature des péchés qu'il a commis? 2° Depuis les apôtres jusqu'à nos jours la tradition nous fournit une suite non interrompue de témoignages en faveur de la pratique de la confession. On peut les voir dans presque tous les *Traités de la Pénitence*, et surtout dans les *Lettres du P. Scheffmacher*, qui ont converti une quantité de luthériens; dans D. Denis de Sainte-Marthe, *Traité de la confession contre les erreurs des calvinistes*, et dans Le Drouin, *De Re sacramentaria*, t. VII. C'est donc tout à fait à tort que les protestants soutiennent qu'il n'y a aucun vestige de confession dans les trois premiers siècles de l'Église. A la vérité, ils prétendent que dans les textes de l'Écriture et des Pères allégués par les catholiques, il s'agit simplement ou d'un aveu que les fidèles se faisaient l'un à l'autre par humilité, ou de la confession publique qui faisait partie de la pénitence canonique. Mais dès le IIe siècle Origène parle d'une confession faite au prêtre et non au commun des fidèles. Au IIIe, saint Cyprien parle expressément des péchés secrets confiés aux prêtres, et de la rémission accordée par les prêtres. Peut-on imaginer rien de plus clair en faveur de la confession sacramentelle et de l'absolution? *Voy.* Origen., *Homil. II in psalm.* XXXVII, et *Homil. XVII in Luc.* — Le 4e concile de Latran, tenu l'an 1215 sous Innocent III (can. XXI), ordonne à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe parvenus à l'âge de discrétion, de confesser tous leurs péchés au moins une fois l'an, à leur propre prêtre. C'est de ce canon que les protestants ont pris occasion de soutenir que la confession sacramentelle est une invention du pape Innocent III, et qu'elle ne remonte pas plus haut que le XIIIe siècle. N'est-ce pas s'aveugler volontairement, pour ne pas voir ce qui est si clair, que le concile a voulu régler et fixer le temps auquel devait se faire la confession? Ce que nous venons dire dans cet article même prouve suffisamment que la confession existait bien longtemps avant Innocent III, puisque la tradition la fait remonter jusqu'aux temps apostoliques. *Voy.* Richard et Giraud, qui traitent plusieurs questions relatives à la confession, et dont la lecture peut être d'une utilité réelle. Bergier, qui, dans son *Diction. de théolog.*, réfute parfaitement toutes les difficultés soulevées contre l'origine divine de la confession sacramentelle.

CONFESSIONNAL (*Confessionale*, *Confessarii sedes*, *sacrum pœnitentiæ tribunal*), siége ou tribunal du confesseur. Le confessionnal doit être

ouvert par devant, ou du moins fermé d'une simple porte grillée. Aux deux côtés se trouvent des prie-Dieu sur lesquels les pénitents, à genoux, font leur confession.

CONFESSIONNISTES, nom donné, dans les actes de la paix de Westphalie, aux luthériens attachés à la confession d'Augsbourg. *Voy.* AUGSBOURG, n° II.

CONFIDENCE BÉNÉFICIALE, paction illicite de jouir en tout ou en partie des fruits d'un bénéfice sous le nom d'autrui, sans en posséder le titre, ou de le conserver pour quelqu'un. La confidence est défendue sous les mêmes peines que la simonie, parce que c'est un trafic indigne des bénéfices, qui sont quelque chose de saint. *Voy.* Pius IV, *in Bulla Roman.* 85, 17 octob. 1564. Pius V, *in Bulla Intolerabilis.* Sixt. V, *in Bulla Divina* 47, an. 1586, et *in Bulla Pastoralis* 61, 1587. Concile de Rouen de l'an 1501. Conc. de Bourges de l'an 1584. Richard et Giraud. CONFIDENTIAIRE, SIMONIE.

CONFIDENCIAIRE ou **CONFIDENTIAIRE** (*Confidenciarius*), celui qui participe au crime de confidence bénéficiale, c'est-à-dire tant celui qui prête son nom pour posséder le titre d'un bénéfice que celui à qui on prête son nom. *Voy.* le P. Alexandre, *Théol. dogm. et moral.*, tom. II, p. 45. Pontas, au mot CONFIDENCE, cas 9. Cabassut, *Jur. can. theor. et prax.*, l. V, c. VIII, n. 3. Rebuffe, *Tract. de pacific. possess.*, n. 241. *Voy.* aussi CONFIDENCE, SIMONIE.

CONFIRMATEUR, celui qui a le droit de confirmer une élection. Le confirmateur ne peut suppléer le défaut d'une élection lorsque ce défaut est contre le droit commun ou particulier, dont il n'a pas pouvoir de dispenser; mais si le défaut est contre un droit dont le confirmateur a pouvoir de dispenser, il peut suppléer le défaut de l'élection. *Voy.* Gibert, *Institutions eccl.*, p. 358. CONFIRMATION, n° II.

I. **CONFIRMATION** (La) est appelée : 1° imposition des mains (Actes, VIII); 2° onguent sacré (Théodoret, in cap. I *Cantic. Cant.*); 3° sacrement du chrême (August., *Contra litteras Petilani*, lib. II); 4° chrême saint et céleste, chrême du salut (Conc. Laodic., can. VII, et Leo, serm. IV, *de Nativ. Domini*); 5° signe du Seigneur, signe spirituel, signe de la vie éternelle (Ambros., l. *de Initiandis*, cap. VII); 6° perfection et confirmation. Tous ces noms sont fondés sur la matière ou sur les effets de la confirmation. La confirmation est un sacrement de la nouvelle loi institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui, par l'imposition des mains de l'évêque et l'onction du saint chrême, accompagné de la formule des paroles prescrites, fortifie ceux qui le reçoivent par la plénitude des dons du Saint-Esprit, et les rend capables de professer hardiment la foi de Jésus-Christ et de la défendre contre ses ennemis. C'est une vérité de foi que la confirmation est un vrai sacrement, et que ce sacrement imprime dans l'âme un caractère spirituel et ineffaçable, ce qui fait que le sacrement ne peut être réitéré. Il suit assez naturellement de la définition de la confirmation : 1° que l'auteur de ce sacrement est Jésus-Christ; 2° que la matière est l'imposition des mains et l'onction du saint chrême; 3° que la forme consiste dans l'oraison qui accompagne l'imposition des mains et dans les paroles jointes à l'onction faite avec le saint chrême; 4° que le ministre ordinaire de la confirmation est l'évêque; 5° que l'effet spécial de ce sacrement est de donner à ceux qui le reçoivent dignement le Saint-Esprit avec tous ses dons, afin que, soutenus et fortifiés par leur vertu sanctifiante, ils puissent courageusement confesser le nom de Jésus-Christ et défendre leur foi contre la chair et le monde; 6° que le sujet de ce sacrement doit être une personne baptisée. Ce sacrement n'est pas nécessaire d'une nécessité de moyen. On ne peut néanmoins, selon le catéchisme du concile de Trente, négliger de le recevoir sans se rendre coupable d'un péché grave. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, détruit les attaques des protestants contre le sacrement de la confirmation. Le *Dictionn. encyclopéd. de la théolog. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XV, p. 69 et suiv.

II. **CONFIRMATION**, acte par lequel on confirme, c'est-à-dire on approuve les élections, les conciles, les concordats, les aliénations, les transactions, etc. Il faut remarquer que la confirmation par elle-même ne donne rien, n'ajoute rien; elle ne fait qu'approuver ce qui a été donné, ou requis, ou fait auparavant, suivant l'axiome : *Qui confirmat nihil dat, sed datum tantum significat.*

CONFISCATION. Les Décrétales ordonnent la confiscation des biens des hérétiques au profit de chaque seigneur où ces biens se trouvent assis; quant aux biens des clercs hérétiques, on en doit faire l'application aux églises où ils ont eu des bénéfices. En France, la confiscation avait lieu contre les clercs comme contre les laïques; on ne faisait aucune distinction entre les biens patrimoniaux et ceux qui provenaient de l'Église. *Voy. C. Accusatoribus*, 3, q. 5; *C. Vergentis : C. Excommunicavimus de Hæreticis.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot CONFISCATION. Ducasse, *Jurisdict. eccl.*, pars II, c. XII, n. 3.

CONFITEOR, mot qui, dans l'Écriture, signifie ordinairement : *Je loue, je rends grâces, je rends gloire;* mais qui aujourd'hui, dans le langage liturgique, signifie la prière qui renferme l'accusation générale des péchés, et que l'on récite avant la confession. On dit aussi le *Confiteor* au commencement de la messe, à prime et à complies. *Voy.* Claude de Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. Ier, p. 156, et tom. III, p. 2, 3, 4, etc. Richard et Giraud.

CONFLUENS CASTRUM, CONFLUENTES, CONFLUENTIA. *Voy.* COBLENTZ.

CONFORMISTE se dit, en matière de religion, des personnes qui suivent la doctrine autorisée par les lois d'un État. En Angleterre on appelle *conformistes* ceux qui suivent la doctrine autorisée par les lois de l'État ou de l'Église anglicane, et *non-conformistes* ceux qui ne la suivent pas, tels que les luthériens, les presbytériens, les anabaptistes, etc.

I. **CONFORMITÉ**, en Angleterre, signifie la profession du culte et de la doctrine religieuse autorisée par l'État.

II. **CONFORMITÉ OCCASIONNELLE.** En Angleterre, on appelle ainsi un acte de religion qui consiste à se réunir pour un temps à l'Église anglicane, et à participer à sa communion lorsque l'occasion le demande; par exemple, lorsqu'il s'agit d'être élu membre du parlement. *Voy.* Claude de Vert, *Cérém. de l'Église,* tom. II, p. 184.

CONFRACTORIUM, antienne chantée par le chœur tandis que le prêtre fait la fraction de l'hostie à la messe. *Voy.* Le Brun, *Explic. de la Messe*, tom. III, p. 212.

CONFRÈRE, nom qu'on donne aux personnes avec lesquelles on forme une société par motif de religion. Une association formée pour pratiquer les mêmes bonnes œuvres de piété et de

charité, établit, en effet, une sorte de fraternité entre ces personnes.

CONFRÉRIE (*Sacrum sodalitium, sacra sodalitas, confraternitas*), société de plusieurs personnes pieuses établie dans quelques églises pour honorer particulièrement un saint mystère et pour pratiquer les mêmes exercices de piété et de charité. Plusieurs sont établies par des bulles de papes qui leur accordent des indulgences. Les confréries sont très-anciennes dans l'Église; le concile de Nantes de 895 en parle au can. XV Il en est aussi question dans la Vie de saint Martial, écrite par un de ses disciples. *Voy.* Richard et Giraud, au mot CONFRAIRIE. Gaet. Moroni, vol. XV, p. 117 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

CONGAL ou **CONGALL** (saint), un des plus illustres fondateurs de la vie monastique en Irlande, né dans le nord de l'Ultonie l'an 516, mort le 10 mai 601, fonda vers l'an 550 l'abbaye de Bangor, dans le comté de Down; et, l'an 562, il passa dans le pays de Galles, où il édifia le monastère de Heth. Ses principaux disciples furent saint Colomban et saint Lugil. Saint Bernard a fait l'éloge de saint Congal. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.* Moréri, *Dictionn. historique.*

CONGAN, bénédictin réformé de Cîteaux, puis abbé de Surry en Irlande, vivait au XIIe siècle. Il a composé la *Vie de saint Malachie,* que saint Bernard écrivit depuis à sa prière. *Voy.* Possevin, *Apparat. sacer.* Visch, *Biblioth. Cisterc.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CONGRÉGANDINES, nom que l'on donnait en quelques endroits aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame, instituées par le P. Fourrier, chanoine régulier, curé de Mataincourt en Lorraine.

CONGRÉGANISTE (*Sodalis B. M. Virginis*), homme ou femme qui fait partie de quelque congrégation instituée en l'honneur de la sainte Vierge.

I. **CONGRÉGATION** se dit : 1° de plusieurs sociétés de prêtres et de religieux; 2° de l'assemblée de plusieurs personnes pieuses, en forme de confrérie, érigée en l'honneur de la sainte Vierge; 3° des cardinaux commis par le Pape et distribués en plusieurs chambres pour exercer certains offices; on les appelle *congrégations romaines.* Quelques-unes de ces congrégations sont fixes et ordinaires; d'autres sont établies extraordinairement par les papes pour discuter quelques affaires; elles cessent après la discussion. Chaque congrégation romaine a généralement son chef ou préfet, et son secrétaire. Le nombre des congrégations romaines est aujourd'hui de onze : les congrég. de l'*Inquisition* ou du *Saint-Office*, du *Concile,* des *Évêques et Réguliers,* de l'*Index,* des *Rites,* des *Affaires consistoriales,* des *Études,* de l'*Examen des Évêques,* de la *Propagande,* de l'*Immunité,* des *Indulgences,* des *Affaires ecclésiastiques extraordinaires,* de la *Résidence des Évêques.* Il y a de plus deux petites congrégations qui sont comme des sections de la congrégation du Concile, à laquelle elles sont annexées : la congrég. chargée d'examiner les rapports faits par les évêques *super statu Ecclesiæ,* et la congrég. chargée de la révision des conciles provinciaux dite *Concilietto. Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVI, p. 133 et suiv. L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 495, où on trouve l'exposé des attributions de chacune de ces congrégations.

II. **CONGRÉGATION DE FRANCE**, nom donné à la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. *Voy.* le *Diction. ecclésiast. et canonique portatif.*

III. **CONGRÉGATION DE PRÊTRES SÉCULIERS.** Il y a plusieurs de ces congrégations; elles sont formées de diverses maisons qui ont des supérieurs particuliers, mais soumis à l'administration des supérieurs généraux. Tels sont les prêtres de l'Oratoire, de la Doctrine chrétienne, de la Mission, du séminaire de Saint-Sulpice, etc.

IV. **CONGRÉGATION ROMAINE.** *Voy.* CONGRÉGATION, n° I.

CONGRÉGATIONALISTES ORTHODOXES, une des sectes religieuses les plus puissantes et les plus nombreuses des États-Unis. Elle tient ses croyances des anciens puritains anglais qui, chassés de leur patrie, allèrent fonder la plupart des établissements de la Nouvelle-Angleterre. Ces sectaires adoptèrent le principe que chaque église a en elle-même tout ce qu'il faut pour se gouverner; que chacune, sauf une liaison générale toute de charité et d'amour, doit être strictement souveraine et indépendante. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CONGRÈS (*Congressus*), preuve juridique à laquelle les officialités avaient recours au XVIe siècle, dans les causes de mariage, lorsqu'on en demandait la nullité pour cause d'impuissance. Cet usage abominable, et qui d'ailleurs ne fournissait pas une preuve assez certaine, fut aboli par un arrêt du parlement de Paris en date du 18 février 1677. *Voy.* le *Journal du Palais.* Le *Journal des Audiences.* Cabassut, *Juris canon. theoria et praxis,* l. III, c. XXV, n. 6 et suiv.

CONGRUISME, nom donné au système de Suarez, de Vasquez et autres théologiens qui ont voulu adoucir celui de Molina. Selon ce système, Dieu veut d'une volonté antécédente le salut de tous les hommes, à condition qu'ils le voudront eux-mêmes. Il connaît la nature de la grâce et la volonté de l'homme; il voit par la science moyenne ce que cet homme fera dans toutes et chacune des circonstances, s'il lui donne telle grâce. Il sait qu'en lui donnant la grâce dans telle ou telle occasion, sa volonté y consentira. Cette grâce est efficace en vertu de sa congruité ou convenance avec la volonté de l'homme placée dans ces circonstances. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, qui montre la différence qu'il y a entre le système de Molina et celui du congruisme.

CONGRUISTE (*Congruista*), celui qui défend le système du congruisme.

I. **CONGRUITÉ** (*Congruitas*), c'est-à-dire conformité ou rapport de convenance d'une chose avec une autre; de la grâce, par exemple, avec la volonté de l'homme. Les théologiens distinguent deux congruités de la grâce, l'une intrinsèque, qui est l'efficacité de la grâce par elle-même; l'autre extrinsèque, qui est la convenance de la grâce avec les dispositions de la volonté de l'homme placé dans des circonstances où, cette grâce lui étant donnée, il fait le bien. *Voy.* GRACE.

II. **CONGRUITÉ** (Mérite de). *Voy.* CONDIGNITÉ.

CONIAC (Dom), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rennes l'an 1731, mort à Paris l'an 1802, a commencé la *Collection des Conciles de France* achevée par D. Labat; Paris, 1785, in-4°, et a publié en collaboration avec D. Deforis la *Collection des Œuvres de Bossuet;* Paris, 1772-1790, 18 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CONIMBRE, CONIMBRIA, CONIMBRICA, CONIMBRIGA. *Voy.* COIMBRE.

CONINCK (Gilles), jésuite, né à Bailleul l'an 1571, mort à Louvain l'an 1636, professa la scholastique à Louvain. On a de lui : 1° *Commentaria ac disputationes in universam doctrinam D. Thomæ de sacramentis et censuris;* Anvers, 1616 et 1619; Rouen, 1630, 2 vol. in-fol.; — 2° *de Deo trino et incarnato;* Anvers, 1645, in-fol.; — 3° *de Mortalitate, natura et effectibus actuum supernaturalium: et de fide, spe, charitate;* Anvers, 1623, 2 vol. in-fol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societ. Jesu.*

CONINGTON (John), provincial de l'Ordre de Saint-François en Angleterre, mort à Cambridge l'an 1330, défendit avec zèle la papauté contre les attaques d'Ockam. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur les psaumes de la Pénitence;* — 2° *Sermones solemnes in quadragesimam S. Gregorii;* — 3° *de Magistro Sententiarum;* — 4° *de Christo domino. Voy.* Pitseus, *in Vit. illustr. Angl.* Moréri, *Diction. histor.*

I. **CONJURATION**, en matière ecclésiastique, veut dire exorcisme, paroles et cérémonies par lesquelles on chasse les démons des corps des possédés. On y joint des aspersions d'eau bénite. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CONJURATION** (*Conjuratio, abjuratio*), mot qui se prend pour des paroles, caractères ou cérémonies magiques dont se servent les magiciens pour évoquer ou chasser les esprits malins et les choses nuisibles.

III. **CONJURATION**, invocation du démon, dont on veut apprendre quelque chose. Il y a toujours péché mortel à faire une conjuration, à moins que ce ne soit par une inspiration particulière de Dieu. *Voy.* saint Thomas, 2. 2, q. 90, art. 2, *in corp.*

I. **CONJURER** signifie, dans l'Écriture : 1° exiger un serment de quelqu'un; 2° soumettre quelqu'un à la vengeance divine, que l'on implore par le serment que l'on fait; 3° faire intervenir la Divinité afin d'engager quelqu'un, par cette action redoutable, à faire ce qu'on exige de lui.

II. **CONJURER**, en matière ecclésiastique, signifie la même chose qu'*exorciser*, c'est-à-dire chasser les démons des corps qu'ils possèdent, ou soustraire quelques créatures à l'abus qu'ils pourraient en faire.

CONLIE ou **COULAINE** (*Colonia Villa*), lieu de l'évêché du Mans, province ecclésiastique de Tours. On y tint, l'an 843, un concile nommé *Concilium Coloniense, seu in Villa Colonia.*

CONNOR, siége épisc. d'Irlande dans l'Ultonie, sous la métropole d'Armagh. Œngus-Macnisius, son premier évêque, mourut vers l'an 507. Eugène IV réunit les églises de Connor et de Down, malgré les représentations de l'archevêque d'Armagh. *Voy.* Down. Richard et Giraud, qui mettent *Conner* au lieu de *Connor.*

I. **CONON** (saint), martyr d'Icone en Asie, fut arrêté ainsi que son fils l'an 275, par l'ordre de Domitien, officier de l'empereur Aurélien. Ils confessèrent la foi de Jésus-Christ au milieu des plus cruels supplices. On les honore le 3 juin dans une église de leur nom à Acerra, près de Naples; ailleurs on célèbre leur fête le 29 mai. *Voy.* Bollandus. Tillemont, *Hist. de la persécut. d'Aurélien.* Richard et Giraud.

II. **CONON** (saint), évêque. On lit dans le bréviaire de Limoges que ce saint était fils d'Eugène, roi d'Écosse. Ce qui est certain, c'est qu'il fut évêque de Man, île de la mer d'Irlande, et qu'il travailla beaucoup pour propager et maintenir la foi chrétienne qui avait été prêchée auparavant par saint Patrice. Ce saint mourut vers l'an 648; il était honoré dans les îles Hébrides. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XVI, pag. 302.

III. **CONON**, disciple de Jean Philoponus, vivait au VIIe siècle. Il se déclara d'abord en faveur de son maître contre les Eutychiens Paul et Étienne; mais plus tard il se brouilla avec lui, parce qu'il ne voulait pas reconnaître trois natures ou substances en Dieu. Il fit une secte à part, condamna les écrits de Philoponus, et composa un Discours contre son *Traité de la résurrection. Voy.* Photius, *cod.* 23.

IV. **CONON** ou **CUNON**, pape, originaire de Thrace, né en Sicile, mort l'an 687, succéda à Jean V l'an 686. Il eut pour successeur Sergius. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XV, p. 302, 303.

V. **CONON** (Pierre), théologien protestant, né à Prenzlau l'an 1580, mort à Alt-Brandebourg l'an 1642, fut pasteur à Karnau, à Cracovie, à Kremzo, et devint archidiacre à Berlin. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dulce amarum prophetarum;* 1623; — 2° *Threnologia;* Francfort, 1606. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CONONITES, hérétiques du VIe siècle, ainsi nommés de Conon, qui admettait trois natures en Dieu. *Voy.* Nicéphore, *Hist.*, l. XVIII, c. L, et Conon, n° III. Le *Diction. encycl. de la théol. cathol.*

CONQUES (*Conchæ*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom, au diocèse de Rhodez. D'après la chronique de Conques, les commencements de ce monastère remontent à l'an 371. *Voy.* le P. Le Cointe, *Annales*, tom. VII. Le *Diction. univ. de la France.* La *Gallia Christ.*, tom. I, col. 235, nov. edit. Richard et Giraud.

I. **CONRAD** (saint), évêque de Constance en Souabe, né au commencement du Xe siècle, mort le 26 novembre de l'an 976. Il succéda à Noting, évêque de Constance, l'an 934; on le força à accepter ce siége, sur lequel il montra un zèle infatigable à prêcher la parole de Dieu, à rendre la justice, à corriger les mœurs, à réparer et à orner les églises. Il en fonda trois nouvelles, et dota un hôpital. Il eut le don de prophétie et celui des miracles. Calixte II le canonisa l'an 1123. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

II. **CONRAD**, abbé. *Voy.* Chunon.

III. **CONRAD**, bénédictin, mort en 1070, appartenait au monastère de Bruvilliers. On a de lui : *Vita miraculaque S. Wolphemi, abbatis Bruwilerensis*, donnée par les Bollandistes au 22 avril. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. med. et inf. ætat.* Vossius, *de Historicis latinis*, l. II, c. XLVI.

IV. **CONRAD**, évêque d'Utrecht, né en Souabe, mort l'an 1099, fut précepteur de l'empereur Henri IV. On a de lui : *Pro Imperatore contra Papam*, dans l'*Apologia pro Henrico IV;* Hanau, 1611, in-4°. On lui attribue : *Apologia de unitate Ecclesiæ conservanda, et schismate inter Henricum IV, imper., ac Gregor. VII, pont. max. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

V. **CONRAD**, abbé d'Everbach, né vers l'an 1140, mort l'an 1226, a laissé : *Exordium magnum Ordinis Cisterciensis,* donné par le P. Tissier, *Biblioth. des aut. de l'Ordre de Cîteaux*, tom. Ier.

VI. **CONRAD D'AST**, trentième général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, mort l'an 1470, était habile canoniste et savant théologien. On a de lui : 1° *Commentaria in jus canonicum;* — 2° *Summa casuum conscientiæ;* — 3° *Opus præclarum et laboriosum, quo dicta B. Thomæ de Aquino per materias ordinavit. Voy.* Léandre-Alberti, l. V.

VII. **CONRAD DE FURSTEMBERG**, prélat allemand, mort l'an 1227, entra d'abord chez les religieux de l'Ordre de Cîteaux, devint abbé

de Villers, puis de Clairvaux, enfin abbé général de l'Ordre. Honoré III le nomma cardinal et évêque de Porto, et l'envoya en France pour prêcher la guerre des Albigeois. Conrad a laissé : 1° *Constitutiones in Germania pro cleri reformatione*, imprimées dans Bzovius, *Annales*, et dans les conciles nationaux de Cologne ; — 2° *de Erroribus Albigensium ad abbates in capitulo congregatos apud Cistercium. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **CONRAD DE LÉONBERG** (*Conradus Leontorius*), bénédictin, né en Souabe l'an 1460, mort à Engenthal vers l'an 1520, a édité : 1° *Textus biblicus, cum glossa ordinaria, primum quidem a Walafrido Strabone Fuldensi collecta, tum novis Patrum explicationibus locupletata, cum glossa interlineari Anselmi Laudunensis*, etc. ; Nuremberg, 1496, 6 vol. in-fol. ; Engenthal, 1499, 7 vol. in-fol. ; Bâle, Froben, 1498-1502, 6 vol. in-fol. ; Lyon, 1520 et 1528, 7 vol. in-fol. ; — 2° *Postilla Hugonis de Sancto-Claro, cardinalis, in universa Biblia, secundum quadruplicem sensum, litteralem, allegoricum, moralem et anagogicum*, etc. ; Bâle, 1504, 6 vol. in-fol. ; — 3° *Opera S. Ambrosii* ; Bâle, 1506, 2 vol. in-4° ; — 4° *Divi A. Augustini, Hipponensis episcopi, ad Marcellinum, de Civitate Dei, contra paganos*, l. XVII, etc. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent une longue liste des écrits de notre auteur, d'après Trithème.

IX. **CONRAD DE MARBOURG** ou de **MARPURG**, dominicain, mort l'an 1233, acquit une grande réputation comme prédicateur, et déploya le plus grand zèle pour l'extirpation de l'hérésie. Il a laissé : 1° *de Miraculis S. Elisabethæ* ; Cologne, 1653, in-8° ; — 2° *Epistola ad Papam.*

X. **CONRAD DE PLAISANCE** (le bienheureux), ermite italien, mort le 19 février 1351. C'était un riche gentilhomme qui, ayant causé involontairement la mort d'un innocent, entra dans le tiers-Ordre de Saint-François, où il passa le reste de sa vie dans le jeûne, la prière et les mortifications de tout genre. On l'honore le 19 février. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

XI. **CONRAD D'HERESBACH**, théologien protestant, né à Heresbach l'an 1496, mort à Wesel l'an 1576, a laissé, entre autres ouvrages : 1° une *Relation de la prise de Munster par les anabaptistes* ; 1534 ; Leyde, 1637 et 1650, avec des *notes* de Starckius ; — 2° *Psalmorum Davidicorum simplex et dilucida explicatio* ; Bâle, 1578, in-4° ; — 3° *Libri duo de educandis principum liberis reipublicæ gubernandæ destinatis, deque republica christiana administranda* ; Francfort, 1592, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **CONRAD SUMMENHART**, professeur de théologie, né l'an 1465, mort l'an 1511, fut l'un des hommes les plus distingués de l'université de Tubingue ; il a laissé, entre autres ouvrages : 1° un *traité* pour montrer que Dieu a voulu se faire homme, et que le Messie a dû être Dieu et homme tout ensemble ; Tubingue, 1494 ; — 2° *Commentaires sur les quatre livres des Sentences* ; Bâle, 1517. *Voy.* Richard et Giraud.

CONRADIN (Le bienheureux), dominicain, né près de Brescia l'an 1392, mort à Bologne l'an 1429, se livra avec succès à la prédication. Il se rendit à Bologne, où la peste venait d'éclater, et il somma les habitants de se soumettre au Pape. Ses paroles ne furent pas écoutées ; c'est alors qu'il publia l'interdit prononcé par le Pape contre cette ville rebelle. Les Bolonais le persécutèrent avec un acharnement incroyable, et il faillit périr ; il mourut victime de sa charité, en se dévouant au service des pestiférés ; il fut honoré du don des miracles. Les écrivains lui donnent communément le titre de bienheureux. *Voy.* Léand. Albert, *de Vir. illustr.*, l. V, fol. 249. Le P. Touron, *Homm. illustr.*, tom. III.

CONRADUS LEONTORIUS. *Voy.* CONRAD DE LÉONBERG, n° VIII.

CONRI ou **CONRY** (Florent), en latin *Conrius*, de l'étroite observance de Saint-François, né dans la Connacie, en Irlande, l'an 1560, mort à Madrid l'an 1629, devint provincial de son Ordre, puis archevêque de Tuam. On a de lui : 1° *de S. Augustini sensu circa B. Mariæ conceptionem* ; Anvers, 1619, in-4° ; — 2° *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium ex hac vita, juxta sensum B. Augustini* ; Louvain, 1624 et 1635 ; Rouen, 1643, in-4° ; — 3° *le Miroir de la vie chrétienne*, en irlandais ; Louvain, 1626, in-4° ; — 4° *Compendium doctrinæ S. Augustini circa gratiam* ; Paris, 1634 et 1646, in-4° ; traduit en français ; ibid., 1645, in-4° ; — 5° plusieurs autres ouvrages indiqués dans l'*Encyclopéd. cathol. Voy.* Wading, *Annales Ord. Minorum.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 351. Moréri, *Diction. historique.*

CONSA. *Voy.* CONZA.

CONSANGUINITÉ se disait, chez les Romains, de la parenté du côté du père, et s'appelait *agnation*, mais il se dit en droit canon, et seulement en matière de mariage, de toute sorte de parenté, soit du côté du père, soit de celui de la mère. En ligne directe, la consanguinité s'étend jusqu'au 7e degré inclusivement, et en ligne collatère, elle se termine au 4e inclusivement. *Voy.* AGNATION, AFFINITÉ, EMPÊCHEMENTS DIRIMANTS.

CONSANGUINS se dit plus particulièrement des frères qui sont nés d'un même père et non d'une même mère ; ceux qui sont nés d'une même mère et non d'un même père sont appelés frères *utérins.*

CONSCIENCE. La conscience, selon la force du mot, est la science du cœur, dit saint Antonin (*de Conscientia*, 1re part., tit. III, cap. x, § 1). On peut la définir : un jugement actuel pratique qui dit ce qu'il faut faire ou éviter. C'est la règle intérieure, prochaine et immédiate des actes humains qui fait l'application des principes et des lois dans les cas particuliers. La conscience se divise principalement : 1° en conscience *droite*, ou *bonne*, et *véritable* : c'est celle qui dicte qu'une chose est permise ou non, lorsqu'elle l'est en effet, ou qu'elle ne l'est pas ; 2° en conscience *erronée* ou *fausse*, c'est-à-dire qui dicte qu'une chose défendue est licite, et réciproquement. Si elle ne peut connaître qu'elle erre, son erreur est invincible ; si elle peut et doit le connaître, son erreur est vincible ; 3° en conscience *scrupuleuse* : c'est celle qui, quoique moralement certaine de la bonté d'une action, craint cependant qu'elle ne soit mauvaise sur de faibles conjectures et des raisons légères et sans fondement ; 4° en conscience *douteuse* ; celle qui demeure en suspens entre deux opinions contraires sans pouvoir se déterminer à l'une plutôt qu'à l'autre, parce qu'elle se trouve balancée par des raisons qui lui paraissent égales des deux côtés ; 5° en conscience *probable*, ou celle qui juge prudemment et avec une certitude morale qu'une action est bonne. *Voy.*, dans Richard et Giraud, les *Règles pratiques touchant la conscience droite, erronée*, etc., règles fondées sur l'Écriture sainte, les Pères et les théologiens les plus autorisés. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les sophismes des incrédules modernes. Le *Dictionnaire encyclopé-*

dique de la théologie catholique. L'*Encyclopédie catholique.*

CONSCIENTIEUX, hérétiques qui ne connaissaient pour règle que la conscience. Mathias de Knutzen, qui plus tard devint athée, renouvela cette erreur au XVII[e] siècle. *Voy.* l'*Examen du fanatisme*, tom. I[er].

CONSÉCRATEUR (*Consecrator*) se dit d'un évêque qui en consacre un autre nouvellement élu. Le consécrateur doit être assisté au moins de deux évêques. Ce consécrateur doit être le métropolitain, qui peut consentir à ce qu'un autre fasse la consécration. *Voy.* CONSÉCRATION et le *Pontifical.*

I. **CONSÉCRATION** (*Consecratio*), cérémonie par laquelle on consacre certaines personnes ou certaines choses au culte et au service de Dieu; en sorte que, de profanes qu'elles étaient, elles deviennent saintes et sacrées. On dit dans ce sens la *consécration d'un autel, d'un calice, d'un évêque,* etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Mast, dans le *Diction. encyclop. de la théol.*

II. **CONSÉCRATION**, terme employé plus spécialement pour désigner l'action par laquelle le prêtre qui célèbre la messe change le pain et le vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Voy.* EUCHARISTIE. Bergier, *Diction. de théol.*

CONSEILLERS (*Consiliarii*). Autrefois en France il y avait des conseillers clercs ou ecclésiastiques qui furent créés l'an 1573; l'édit portait qu'il y aurait un conseiller clerc dans chaque présidial du royaume pour veiller aux droits de l'Église et en empêcher l'usurpation. Ces sortes d'offices étaient légitimes, et les Papes les avaient autorisés. Les conseillers clercs péchaient en assistant à l'instruction d'un procès criminel ou à l'*exécution* de la sentence, mais ils n'encouraient pas l'irrégularité, à moins qu'ils ne prononçassent la sentence, ou qu'ils n'y coopérassent efficacement, ou qu'en assistant à l'exécution ils ne l'autorisassent, ou n'y donnassent quelque sorte de secours. *Voy.* Cabassut, *Jur can. theor. et prax.*, l. II. De Sainte-Beuve, tom. B, cas 49. Pontas, au mot DISTRIBUTION, cas 8; au mot ECCLÉSIASTIQUE, cas 4; et au mot IRRÉGULARITÉ, cas 50. Richard et Giraud.

CONSEILS ÉVANGÉLIQUES, certaines actions excellentes et parfaites que l'Évangile nous propose et auxquelles il nous exhorte, mais qu'il ne nous ordonne pas. C'est en cela qu'ils diffèrent des préceptes, qui sont d'obligation étroite. *Voy.* saint Augustin, *des Mœurs de l'Église cathol.*, ch. XXXI. *Manuel à Laurent*, ch. CXXI. *Livre de la sainte Virginité*, ch. XXXI. Lettre 24[e] ou 2[e] de saint Paulin à Sulpice Sévère. Saint Jean Climaque, *Échelle sainte*, degré IV. Saint Jérôme, *Lettre à Rustique.* Cassien, *Confér.* II et IV. Saint Thomas, 2[e] 2[e], q. CLXXXIV, art. 3, *ad primum;* et q. CLXXXVI, art. 7, *in corp.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.,* réfute les erreurs des incrédules et des protestants sur les *conseils évangéliques.* S. Miller, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CONSENS est, en matière bénéficiale, une petite note sommaire qui se délivre à la chancellerie romaine, portant qu'un tel, procureur constitué par la procuration pour résigner (*ad resignandum*), a l'expédition de la présente signature, et que l'original est demeuré à la chancellerie ou chambre apostolique. *Voy.* DATE. RÉSIGNATION. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CONSERANS ou **COSERANS**, **COUSERANS** (*Civitas Conseranorum, Consorani*), aujourd'hui *Saint-Lizier* (*Fanum Sancti Licerii*), évêché érigé dans le V[e] siècle, était suffragant de la métropole d'Auch. Il y avait autrefois deux cathédrales dans la ville, l'une sous l'invocation de saint Licère, l'autre sous la protection de la sainte Vierge; elles furent réunies en un seul chapitre vers l'an 1680. Cet évêché a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. I, p. 1123, nov. edit. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 260 et suiv.

CONSERVATEUR, JUGE-CONSERVATEUR, celui qui était établi pour conserver les priviléges accordés à certains corps ou pour juger leurs différends. Il y avait dans chaque université deux conservateurs : 1° le conservateur des priviléges apostoliques, qui veillait à la conservation des priviléges accordés par les Papes aux universités, et qui connaissait des matières spirituelles entre personnes ecclésiastiques; 2° le conservateur des priviléges royaux, qui connaissait des causes spirituelles et mixtes des régents, des écoliers, des suppôts de l'université, et même du possessoire des bénéfices.

CONSERVATEURS APOSTOLIQUES (Les) étaient encore des juges délégués par le Saint-Siége; ils exerçaient une juridiction contentieuse, et jugeaient les différends de ceux qui étaient exempts de l'Ordinaire. Ces juges devaient être ecclésiastiques et naturels Français. *Voy.* De Ferrières, *Introduct. au droit ecclés.,* tom. II, p. 116, au mot CONSERVATEURS.

CONSERVATOIRES, congrégations de filles ou de femmes qui vivent en communauté, sous une règle et avec un habit particulier, sans faire de vœux ou en faisant seulement des vœux simples, mais sans s'astreindre à la clôture. Cette institution est en opposition avec la bulle de saint Pie V *Circa pastoralis,* qui veut que toutes les religieuses et tertiaires vivent en communauté, fassent des vœux et gardent la clôture. C'est pourquoi, lorsque la congrégation doit décider quelque cas ou affaire concernant un Conservatoire, elle met dans les décisions la clause : *Citra approbationem Conservatorii.*

CONSISTANTS. Lorsque la pénitence solennelle était en usage, les Consistants formaient le quatrième ordre ou quatrième degré. Ils se tenaient depuis l'ambon jusqu'au sanctuaire, assistaient à toute la messe, mais sans y communier.

I. **CONSISTOIRE** (*Sacrum Pontificis concilium consistorium*), le collége des cardinaux, le sénat, le conseil du Pape. Il y a trois sortes de consistoires : 1° le *public,* dans lequel le Pape, en habits pontificaux, reçoit les princes et les ambassadeurs des souverains; on y traite aussi des causes judiciaires, de la canonisation des saints, etc.; 2° le *secret,* où l'on admet seulement les cardinaux, et dans lequel on traite des affaires de l'État ou de l'Église; on y propose aussi les évêchés, on y préconise les évêques et on y accorde le *pallium*; 3° le consistoire *demi-secret,* dans lequel on discute les affaires qui concernent spécialement l'état ecclésiastique.

II. **CONSISTOIRE** (*Calvinistarum concilium*) est, chez les protestants, l'assemblée des ministres et des anciens qui règle la police, la discipline et les affaires. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.,* et les justes réflexions faites dans l'*Encyclop. cathol.*

CONSISTORIAL, ce qui passe par le consistoire ou ce qui le regarde. On appelait autrefois les évêchés et les abbayes *bénéfices consistoriaux,* parce qu'il fallait les proposer au consistoire, payer l'annate au Pape et prendre des bulles. Il y avait des avocats et autres officiers

consistoriaux; les premiers pouvaient, entre autres priviléges, donner des lettres de docteur *in utroque jure*. *Voy.* AVOCAT, n° II. BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE, 2°.

CONSOLATION, cérémonie des Manichéens albigeois par laquelle ils prétendaient que toutes leurs fautes étaient effacées; ils la conféraient à l'article de la mort, au lieu de la pénitence et du viatique. Elle consistait à lever les mains sur la tête du pénitent, à y tenir le livre des Évangiles, et à réciter sept *Pater* avec le commencement de l'Évangile selon saint Jean. C'était un prêtre qui était le ministre de la Consolation, et il fallait pour son efficacité qu'il fût sans péché mortel. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CONSOMMATION, terme qui se prend, dans l'Écriture, non-seulement pour la fin et la perfection d'une chose, mais encore pour le dernier malheur. *Voy.* I Esdras, IX, 14.

CONSORANI. *Voy.* CONSERANS.

CONSORCE ou **CONSORCIE** (sainte), était, à ce que l'on croit, fille de saint Eucher, évêque de Lyon. Quand son père se sépara d'avec sa femme sainte Galle pour entrer dans l'état ecclésiastique, Consorce suivit sa mère dans la retraite. Elle mourut dans l'état de virginité et dans l'exercice de la pénitence, vers 468 ou même beaucoup plus tard. Le Martyrologe romain place sa fête au 22 juin. *Voy.* les *Actes du* Ier *siècle bénédictin.*

CONSORT, société ou confrérie du Tiers-Ordre de Saint-François établie à Milan, et composée d'hommes et de femmes dans le but de soulager les pauvres. On lui avait confié la distribution des aumônes; elle s'en acquitta avec le plus grand zèle et la plus rigoureuse fidélité. On lui enleva cependant cette fonction délicate; mais on ne tarda pas à s'en repentir. Il fallut la médiation du pape Sixte IV pour l'engager à la reprendre.

CONSTABLE (Paul), dominicain, né à Ferrare, mort à Venise l'an 1582, fut nommé par Grégoire XIII inquisiteur de Ferrare et maître du sacré palais; l'an 1580 il fut élu général de son Ordre. Il a laissé : *de Causis in sancto officio cognoscendis*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CONSTANCE**, vertu qui donne à l'âme une espèce d'immutabilité dans le bien, qui la rend ferme, tranquille et inébranlable. Elle tient le milieu entre l'inconstance, légèreté d'âme qui fait qu'on abandonne le bien sans sujet, et l'opiniâtreté, fermeté déraisonnable et déplacée.

II. **CONSTANCE** (saint), évêque de Pérouse, où il naquit, dans un temps où il y avait déjà un grand nombre de chrétiens. Il dut son élévation à ses vertus et à son mérite. Il fut mené prisonnier à Assise, et décapité pour la foi près d'Ispello ou de Foligny. On l'honore le 29 janvier; son culte est très-ancien dans l'Italie. *Voy.* Bollandus, qui a publié trois Vies de saint Constance. Richard et Giraud.

III. **CONSTANCE** (saint), sacristain de Saint-Étienne, près d'Ancône, en Italie, vivait au VIe siècle. Sa pauvreté était extrême, et son humilité profonde; entièrement détaché des choses de ce monde, il n'aspirait qu'au ciel. Le Martyrologe romain le mentionne au 23 septembre. On trouve sa Vie dans les *Dialogues de saint Grégoire le Grand*, l. Ier, c. V.

IV. **CONSTANCE** (*Constantia*), ville épisc. de la province d'Arabie au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres, aujourd'hui évêché *in partibus*. La Notice d'Hiéroclès et les Actes des conciles font mention de deux de ses anciens évêques, dont le premier, nommé Chilon, assista au concile de Nicée, et le deuxième, Solème, à celui de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 140.

V. **CONSTANCE** (*Constantia*), ville épisc. de Mésopotamie au diocèse d'Antioche et sous la métropole d'Amide. Nous n'en connaissons qu'un évêque, Théopompus, mentionné par Baronius à l'année 715.

VI. **CONSTANCE** (*Constantia*), ville épisc. sous le patriarcat d'Antioche dans laquelle deux évêques latins siégeaient au XIVe siècle : Pierre, de l'Ordre des Frères-Mineurs, nommé par Clément VI en 1346, et Jean Lupi, de l'Ordre des Carmes. *Voy.* Wading, *Annal.*, tom. III. Le *Specul. Carm.*

VII. **CONSTANCE** (*Constantia*), ville épisc. d'Allemagne dans la Souabe. Cet évêché, suffragant de Mayence, est si ancien, qu'on fait remonter son établissement au temps des apôtres. Ce siége, fondé d'abord à Windick, dépendait de Besançon; il fut transféré à Constance vers l'an 570. Cette ville n'est pas moins célèbre par le concile qui s'y tint depuis 1414 jusqu'en 1418, et qui déposa le pape Jean XXIII. Grégoire XII renonça au pontificat, et Martin V fut élu, quoiqu'il y eût encore un troisième Pape, Benoît XIII, connu sous le nom de *Pierre de Lune*, qui ne voulut jamais renoncer à cette dignité. On y condamna les hérésies de Jean Wiclef, de Jean Hus et de Jérôme de Prague. On sait toutes les controverses qu'a fait naître ce fameux concile œcuménique. Pour nous, nous dirons seulement que Martin V n'a nullement approuvé la quatrième session; il a déclaré par deux fois, dans la quarante-cinquième session du 22 avril 1418, qu'il a approuvé tout ce que le concile a fait *conciliairement* (*conciliariter*) *en matière de foi*. Or il serait ridicule de regarder comme décret de foi celui de la quatrième session. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, où l'on trouve une foule de documents qu'il est très-avantageux de connaître pour ne pas se faire une fausse idée de cette fameuse assemblée; et, en particulier, la liste des principaux ouvrages qui ont été composés en sa faveur sous l'inspiration de certains préjugés plutôt que sous celle d'une saine critique. Gaet. Moroni, vol. XVIII, pag. 140 et suiv.

VIII. **CONSTANCE** (*Constantius*), prêtre de Lyon, vivait au Ve siècle. Il joignait à une profonde humilité beaucoup d'esprit et d'éloquence. A la demande de saint Patient, évêque de Lyon, il écrivit la biographie de saint Germain, évêque d'Auxerre, ouvrage intitulé : *Vita S. Germani, episcopi Autissiodorensis*; on le trouve dans Surius et les Bollandistes au mois de juillet. On croit que Constance est aussi l'auteur de la *Vie de saint Just*, que l'on trouve dans Surius au 2 septembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, etc. tom. VIII, p. 546. D. Rivet, *Hist. littér. de France*, tom. II, p. 643 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XV, p. 120 et 121. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

CONSTANT DE LA MOLETTE. *Voy.* CONTANT DE LA MOLETTE.

CONSTANT DE REBECQUE (David), protestant, professeur de théologie à l'académie de Lausanne, né l'an 1638, mort l'an 1733, a publié : 1° *l'Ame du monde*, ou *Traité de la Providence*; Leyde, 1679, in-12; — 2° *Systema ethico-theologicum*; Lausanne, 1689, in-8°; — 3° *Transitus per mare Rubrum*; Genève, 1690, in-4°; — 4° *Dissertationes de uxore Lothi, rubo Mosis et serpente æneo*; Lausanne, 1693, in-4°; — 5° des travaux philologiques sur quelques auteurs latins. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

I. **CONSTANTIA**, métropole de Chypre. *Voy.* Salamis.

II. **CONSTANTIA**. *Voy.* Coutances.

CONSTANTIEN (saint), issu d'une noble famille d'Auvergne, vivait au VI[e] siècle. Il se mit sous la conduite de saint Mesmin, dans le monastère de Micy, puis il se retira dans le pays du Maine pour y vivre en anachorète. Ordonné prêtre par saint Innocent, évêque du Mans, il se livra à la prédication et convertit un grand nombre de personnes. Il bâtit un monastère avec les libéralités de Clotaire I[er], à qui il prédit qu'il remporterait la victoire sur son fils Chramne; il mourut quelques années après. On l'honore le 1[er] décembre. *Voy.* Le Courvaisier, *Hist. des évêq. du Mans.* Bondonnet, *les Vies des évêq. du Mans restituées et corrigées*, etc. Le P. Le Cointe, *Annal. ecclés. de France.* Richard et Giraud.

CONSTANTIENSIS. *Voy.* Bernaldus.

I. **CONSTANTIN**, pape, né en Syrie, mort à Rome l'an 715, succéda à Sisinnius l'an 708. A la prière de l'empereur Justinien le Jeune, il passa en Orient pour régler quelques affaires religieuses; il s'opposa à Philippique ou Bardant, qui avait envahi l'empire; et, l'an 712, il condamna les propositions erronées de l'hérésiarque Jean, placé sur le siége de Constantinople au préjudice du patriarche légitime Cyrus. On lui attribue une *Lettre* à Edaldus, archevêque de Vienne; mais on n'en connaît qu'une qu'il adressa à Barthuvalde, archevêque de Cantorbéry. *Voy.* Anaste et Platina. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 40. Richard et Giraud.

II. **CONSTANTIN**, antipape au VIII[e] siècle, était Toton ou Teuton, duc de Népi en Toscane. Il usurpa le siége pontifical l'an 767; mais il fut contraint de s'enfuir l'année suivante, et, peu après, il se vit condamné dans un concile. Ses *Lettres* ont été publiées par Gretser; Ingolstadt, 1613, in-4°, et par Du Chêne, *Collect. des hist. de France. Voy.* Baronius, *Annal.*, ann. 767, 768 et 769.

III. **CONSTANTIN**, évêque de Nacolie en Phrygie, qui vivait au VIII[e] siècle, fut le chef des Iconoclastes, et mérita par son impiété et ses débauches d'être expulsé de son siége; c'est à son instigation que Léon l'Isaurien ordonna la destruction des images. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

IV. **CONSTANTIN**, abbé de Saint-Symphorien de Metz, mort à Metz l'an 1024, est auteur de la *Vie d'Adalbéron II*, évêque de Metz, imprimée dans le P. Labbe, *Biblioth. manuscript.*, tom. I. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **CONSTANTIN** (Boniface), jésuite, mort à Vienne en Dauphiné l'an 1651, a laissé: 1° *Historiæ sanctorum Angelorum epitome;* Lyon, 1652, in-4°; — 2° *Vie de Cl. de Granger, évêque et prince de Genève;* Lyon, 1640; — 3° quelques autres ouvrages de théologie. *Voy.* la *Nouvelle Biogr. génér.*

VI. **CONSTANTIN (CHEVALIERS DE L'ORDRE DE)**, sont aussi appelés Angéliques. *Voy.* Angéliques, n° III.

VII. **CONSTANTIN D'ANTIOCHE**, théologien grec, mort vers l'an 410, était destiné à succéder à Flavien, évêque d'Antioche; mais les intrigues de Porphyre l'obligèrent à s'enfuir; il paraît qu'il termina sa vie à Chypre. Il publia, après les avoir mises en ordre, les trente-quatre *Homélies* de saint Jean Chrysostome sur l'*Épître aux Hébreux. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **CONSTANTIN DE MÉDICIS**, évêque d'Orviette, né à Florence, mort l'an 1257, entra d'abord dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il fut formé par les premiers disciples de ce saint aux exercices de la piété chrétienne et aux fonctions de l'apostolat. Alexandre IV le nomma à l'évêché d'Orviette, et cette dignité donna à sa charité les moyens de s'accroître encore. Il mourut en Grèce, où le Pape l'avait envoyé pour travailler à la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine. Il a laissé la *Vie de saint Dominique,* imprimée dans le P. Echard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. I. *Voy.* le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Domin.*, tom. I[er], p. 166 et suiv.

IX. **CONSTANTIN HARMONOPULE**, juge de Thessalonique, né à Sébaste, vivait au XII[e] siècle. On a de lui: 1° un *Recueil de Canons*, rapporté dans le droit canon, grec et romain, par Lewenclavius, tom. I[er]; — 2° un *Traité des sectes hérétiques*, grec et latin; ibid., p. 547, et dans l'addition de Fronton du Duc, à la *Biblioth. des Pères*, tom. I[er]; — 3° un *Dictionnaire de droit*, en grec; Paris, 1540; Lyon, 1556; grec et latin; Genève, 1587, in-4°.

X. **CONSTANTIN LE GRAND** (*Flavius Valerius Constantinus*), empereur, né à Naisse en Dardanie vers l'an 274, mort l'an 337, fut proclamé empereur l'an 306. Il visita les provinces qui lui étaient soumises, et vainquit Maxence; victoire, dit Eusèbe, qui lui avait été promise par l'apparition d'une croix lumineuse qui portait cette inscription: « Par ce signe tu vaincras. » Il permit aux chrétiens le libre exercice de leur culte, et leur fit restituer tous les lieux où ils avaient coutume de s'assembler; il convoqua les conciles de Rome et d'Arles, où les Donatistes furent condamnés; plus tard il fit assembler un concile général d'Orient et d'Occident, qui se réunit à Nicée et où il voulut être présent; c'est là que fut condamné l'hérétique Arius. Il fit découvrir le sépulcre de Jésus-Christ à Jérusalem; il y bâtit une magnifique église, ainsi qu'à Bethléhem et sur la montagne des Oliviers. On prétend même qu'il découvrit la croix du Sauveur. Peu de jours avant sa mort, il fut baptisé par Eusèbe de Nicomédie. Ses *Harangues* et ses *Lettres* respirent le plus grand zèle pour la destruction du paganisme et la propagation des idées chrétiennes. *Voy.* Eusèbe. Socrate. Sozomène. Zonara. Eutrope. Baron., *Annal.*, ann. 1306 et seq. Le P. Morin, *Discipline de l'Église.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

XI. **CONSTANTIN MÉLITÉNIOT**, archidiacre de Veccus, patriarche de Constantinople, qui vivait au XIII[e] siècle, se montra toujours zélé partisan de l'union des Églises grecque et latine. Il mourut en Bithynie, où il avait été exilé. Il a laissé: 1° *de Ecclesiastica unione latinorum et græcorum;* — 2° *de Processione Spiritus Sancti*, dans Léo Allatius, *Græcia orthodoxa*, tom. II, p. 642 et 765.

II. **CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE**, empereur de Constantinople, se livra à l'étude des sciences. On a de lui: 1° une *Histoire de l'image de Notre-Seigneur*, envoyée au roi Abgare et apportée d'Édesse à Constantinople l'an 944; cette pièce se trouve dans le P. Combefis, *Recueil d'auteurs sur l'hist. de Constantinople;* Paris, 1654; — 2° divers *Traités. Voy.* Richard et Giraud.

CONSTANTINA, ville épisc. de l'Osroëne au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Édesse. Elle a eu six évêques, dont le premier, nommé Sophrone, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud.

CONSTANTINE. *Voy.* Cirte.

CONSTANTINI (Joseph-Antoine), jurisconsulte italien, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *la Verità dal Diluvio universale vindicata dai dubby;* Venise, 1747, in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

CONSTANTINOPLE, autrefois BYZANCE, ville épisc. située sur une pointe de terre avancée vers le Bosphore de Thrace; son évêque fut d'abord soumis à la métropole d'Héraclée, mais il fut élevé plus tard à la dignité d'archevêque. Les Grecs soutiennent que l'apôtre saint André fut le premier évêque de Constantinople; mais cette prétention paraît exagérée. On regarde communément Philadelphe comme le premier évêque de Constantinople; il vivait au IIIe siècle. Cette ville n'est pas moins célèbre par les conciles généraux qui s'y tinrent; le premier date de 381; c'est le second concile œcuménique. Lorsque Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur, le patriarche grec se retira à Nicée, et on élut alors un patriarche latin; le premier, Thomas Mauréocéni, fut nommé l'an 1204. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théolog.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Diction. alphabét. de droit canon.* Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 1-140.

I. **CONSTITUTION**, établissement, loi, ordonnance, décision qui se fait par autorité du prince ou des supérieurs. Sans parler des *Constitutions apostoliques*, on divise les constitutions en *civiles* et en *ecclésiastiques. Voy.* les articles CONSTITUTIONS CIVILES, CONSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

II. **CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.** C'est le nom qu'on a donné en France à la loi du 12 juillet-24 août 1790, loi qui renferme des dispositions schismatiques et hérétiques, en même temps qu'elle attaque dans ses principaux articles la hiérarchie de l'Église et son unité. C'est ainsi, par exemple, qu'elle supprime les anciens diocèses pour en faire une nouvelle circonscription sans le concours de l'autorité ecclésiastique (art. 1 et 2). Elle décrète que les évêques seront nommés par les assemblées populaires et confirmés par les métropolitains, sans recourir au Saint-Siége pour l'institution canonique (art. 1-3, 14-19, titre II). L'administration des diocèses appartient de droit à un conseil de prêtres dont les évêques ne sont que les présidents (art. 4, titre Ier). L'administration d'un siége vacant doit appartenir de plein droit au premier vicaire de la cathédrale, et, à son défaut, au second (art. 41, titre II). Les curés doivent être nommés par les électeurs laïques, et ce titre de nomination doit leur suffire pour exercer validement leurs fonctions (art. 25, 35-37, titre II). En outre tous les membres du clergé, évêques, curés et autres ayant titre de bénéfices ou de fonctions, sont obligés de prêter le serment de maintenir la *constitution décrétée*, sous peine de destitution, opérée par le seul fait du refus de serment. — Aussitôt que Pie VI fut informé des premiers articles décrétés par l'Assemblée nationale, il ordonna des prières publiques à Rome, et il engagea Louis XVI à refuser sa sanction à ces articles. Les tentatives du saint Pontife n'eurent aucun succès auprès du trop faible monarque, qui cependant s'en repentit amèrement plus tard. La constitution civile reçut son exécution. Des évêques et des prêtres intrus et assermentés s'emparèrent des diocèses et des paroisses. Le Pape réclama contre cet abus sacrilége et frappa des peines canoniques tous les prévaricateurs. Cependant on vit quelques exemples de retour à l'unité, et ces exemples se multiplièrent à l'époque du concordat, de manière que le nombre des ecclésiastiques qui persévérèrent dans le schisme fut relativement très-petit. *Voy.* Richard et Giraud, qui rapportent le texte même de la *Constitution civile*, ainsi que l'abbé André et le *Diction. de la théol. cathol.;* mais on trouve de plus, dans ces deux derniers, un long extrait de l'excellent écrit du cardinal de La Luzerne intitulé *Instruction pastorale sur le schisme de France. Voy.* aussi Bergier (*Diction. de théol.*), qui fait de justes réflexions sur la *Constitution civile*, et qui prouve en particulier qu'elle est *évidemment hérétique et évidemment schismatique.*

III. **CONSTITUTION DE RENTE.** C'est une manière légitime de faire valoir l'argent. On a douté quelque temps si l'Église pouvait l'autoriser; mais maintenant il n'y a plus de doute, puisqu'elle a été formellement autorisée par les constitutions de Martin V, de Calixte III et de Pie V. La constitution de rente diffère essentiellement du prêt, en ce que le fonds principal est aliéné à perpétuité, sans qu'il y ait aucun droit de le répéter tant qu'il y a sûreté pour le payement des arrérages. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CONSTITUTIONNELS. On appelle ainsi les évêques et les prêtres, tant séculiers que réguliers, qui adhérèrent à la Constitution civile du clergé de France décrétée par l'Assemblée nationale, et ceux qui furent ensuite ordonnés prêtres et évêques en vertu de cette même constitution. *Voy.* l'art. précédent.

I. **CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES.** *Voy.* DROIT CANON.

II. **CONSTITUTIONS CIVILES.** Ce sont les lois établies par le prince, par les magistrats ou par le peuple. Plusieurs canons établissent comme une maxime que les lois civiles doivent céder aux lois ecclésiastiques; qu'elles n'ont aucune autorité quand elles se trouvent contraires aux saints canons, aux décrets des souverains Pontifes et aux bonnes mœurs; mais qu'on peut, et qu'on doit même s'en servir, lorsque, ne contenant que des dispositions sages, elles peuvent être utiles à l'Église (*C.* I, *dist.* 20. *C.* VII, *eád. dist.*). Bien plus, si la loi civile est juste et utile au bien commun, les clercs étant citoyens et membres de la république, doivent être soumis à la loi commune *ex dictamine et vi directiva rationis tantum.* C'est la doctrine de Fagnan, de Covarruvias et de plusieurs autres docteurs.

III. **CONSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES.** Les canonistes en distinguent trois sortes : 1o les *ordonnances des conciles,* qu'on appelle plus ordinairement *canons;* 2o les *décrets des Papes et même des évêques;* 3o les *sentences des Pères.* Ils distinguent aussi trois sortes de constitutions des Papes : 1o les *décrets ;* 2o les *décrétales ;* 3o les *rescrits.* Les *décrets* sont des règlements que le Pape fait sans avoir été consulté par aucune personne; les *décrétales*, des constitutions faites par les Papes à la prière ou sur la relation des évêques, ou de quelques autres personnes qui se sont adressées au Saint-Siége pour la décision d'une affaire ecclésiastique; et les *rescrits*, des lettres apostoliques sur papier. *Voy.* RESCRITS.

CONSUBSTANTIALITÉ (*Consubstantialitas*), égalité, identité de substance. *Voy.* CONSUBSTANTIEL.

CONSUBSTANTIATEUR, celui qui croit le Verbe, le Fils de Dieu consubstantiel à son Père. Lorsque, dans le premier concile de Nicée, l'Église eut consacré le mot *consubstantiel* pour désigner la parfaite égalité du Fils avec le Père, les ariens appelèrent les catholiques *homousiens*, c'est-à-dire *consubstantiateurs.*

CONSUBSTANTIATION, dans le langage luthérien, signifie la simultanéité de la présence de Jésus-Christ et de la substance du pain dans l'Eucharistie après la consécration. Ainsi, selon les luthériens, après la consécration, le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement présents avec la substance du pain, et sans que celle-ci soit détruite. C'est ce que les catholiques nomment *impanation*. Il paraît qu'aujourd'hui les luthériens croient pour la plupart que Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, non d'une manière permanente, mais seulement au moment où on le reçoit. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CONSUBSTANTIEL (*Consubstantialis*), coessentiel, égal en substance, qui n'a qu'une même substance avec un autre. L'Église a adopté ce terme dans le premier concile de Nicée, et elle l'a conservé dans le symbole pour signifier que le Fils de Dieu est parfaitement en tout égal à son Père et n'a qu'une même substance avec lui. *Voy.* TRINITÉ.

CONSULTEURS, nom qu'on donne à Rome à des théologiens chargés par le Souverain Pontife d'examiner les livres et les propositions déférées à son tribunal; ils en rendent compte dans les congrégations où ils ont seulement voix consultative. Dans quelques ordres monastiques, on nomme aussi *consulteurs* des religieux chargés de transmettre des avis au général, et qui sont comme son conseil. *Voy.*, sur les diverses questions qui se rattachent aux consulteurs, l'abbé Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 505 et suiv.

CONTANT ou **CONSTANT DE LA MOLETTE** (Philippe de), grand vicaire du diocèse de Vienne, né à la Côte-Saint-André l'an 1737, mort en 1793, prit le bonnet de docteur l'an 1765, et se livra à l'étude des langues orientales. Il soutint une thèse sur l'Écriture sainte en six langues. On a de lui : 1° *Essai sur l'Écriture sainte*, etc.; 1775, in-12; — 2° *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture sainte*; 1777, 2 vol. in-12; — 3° *la Genèse expliquée d'après les textes primitifs*, etc.; 1777, 3 vol. in-12; — 4° *l'Exode expliquée*; 1780, 3 vol. in-12; — 5° *les Psaumes expliqués*; 1781, 3 vol. in-12; — 6° *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux*; 1781, in-12; — 7° *Nouvelle Bible polyglotte*; 1 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

CONTARINI (Gaspard), cardinal et évêque de Bellune, né l'an 1483, mort l'an 1542, fut chargé de plusieurs missions diplomatiques; l'an 1527, il négocia la liberté de Clément VII, prisonnier de Charles-Quint, et, l'an 1535, Paul III l'envoya en qualité de légat à la diète de Ratisbonne. On a de lui : 1° un *Traité de l'immortalité de l'âme*; — 2° *Quatre livres des sept Sacrements*; — 3° des *Scholies sur les Épîtres de saint Paul*; — 4° *du Devoir des évêques*; — 5° un *Catéchisme*; — 6° une *Somme des conciles les plus remarquables*; — 7° un *Traité de la puissance du Pape*. Tous ces ouvrages, écrits en latin, ont paru à Paris en 1571. Il a laissé, en outre, des ouvrages de philosophie et de politique, parmi lesquels on estime surtout celui qui a pour titre *de Optimi Antistitis officio*, parce qu'il renferme des maximes et des préceptes très-utiles. On fait encore beaucoup de cas de ses *Notes sur les endroits difficiles des Épîtres de saint Paul*; notes dans lesquelles il explique très-bien le sens littéral. *Voy.* Jean de La Case, *Vie du cardinal Contarini*. Richard et Giraud.

CONTAT (D. Jérôme-Joachim **LE**), supérieur des bénédictins de Saint-Maur, né en Champagne l'an 1607, mort à l'abbaye de Bourgueil l'an 1690, a laissé : 1° *Exercices spirituels pour les supérieurs des familles religieuses*; Rennes, 1653; — 2° *Exercices spirituels pour les bénédictins*; ibid., 1662 et 1703, in-8°, 3ᵉ édit.; — 3° *Image d'un supérieur accompli dans la personne de saint Benoît*, à Tours; 1656; — 4° *Conférences* ou *Exhortations monastiques pour tous les dimanches de l'année*; Rennes, 1671, et Paris, in-4°. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des aut. de la congr. de Saint-Maur.*

CONTELORIO (Félix), docteur en théologie, vivait au commencement du XVIIᵉ siècle, et était garde de la bibliothèque Vaticane. On lui doit : 1° *Discours sur la Divinité, sur la Trinité et sur l'Ascension de Notre-Seigneur*; Rome, 1614 et 1616; — 2° *Si un clerc peut être tiré d'un lieu sacré dans les cas où on ne peut en tirer un laïque*; — 3° *de la Canonisation des saints*; Lyon, 1634; — 4° *Catalogue des cardinaux*, depuis l'an 1294 jusqu'en 1430; Rome, 1641.

CONTEMPLATIF, personne qui s'applique à la contemplation. *Voy.* CONTEMPLATION.

CONTEMPLATION est, dans le sens mystique, un regard simple et amoureux de Dieu et de ses mystères par le secours de la grâce ou des dons du Saint-Esprit. Elle a, pour sa fin, l'amour et la connaissance de Dieu; pour principe, la grâce et les dons du Saint-Esprit. On distingue deux sortes de contemplation : l'acquise et l'infuse. Il y a plusieurs états de contemplation : le premier est celui dans lequel on contemple Dieu par le moyen des choses sensibles; le second, dans lequel on le contemple par les choses spirituelles; le troisième est celui de pure contemplation; le quatrième, celui qu'on appelle contemplation de Dieu dans les ténèbres; le cinquième est celui d'union parfaite avec Dieu. *Voy.* le P. Honoré de Sainte-Marie, *Tradition des Pères sur la contemplation.* Richard et Giraud, qui traitent : 1° *de la Nature de la contemplation*; 2° des *Différentes sortes de contemplation*; 3° des *États de la contemplation*; 4° des *Avantages de la contemplation*; 5° des *Dispositions à la contemplation*; 6° des *Marques pour passer de la méditation à la contemplation*; 7° des *Abus de la contemplation et de leurs remèdes*; 8° des *Peines ou épreuves de la contemplation.*

CONTENDANT. *Voy.* CONCOURS.

CONTENSON (Vincent), dominicain, né dans le Condomois l'an 1641, mort l'an 1674, professa la philosophie à Albi, et la théologie à Toulouse. On a de lui : *Theologia mentis et cordis*; Lyon, 1675, 9 vol. in-12, et 1687, 2 vol. in-fol. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.* Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Dominiq.*, tom. V, p. 498. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

CONTESTATION, terme liturgique qui, dans l'ancienne liturgie gallicane, désignait la partie de la messe qui répondait à notre préface. On l'appelait encore *illation* et *immolation*. La contestation changeait à chaque messe, comme les autres oraisons, et contenait en abrégé l'explication du mystère ou la vie du saint qu'on honorait. *Voy.* le P. Lebrun, *Explic. de la messe*, tom. II, p. 258.

CONTEXTE, en théologie, signifie : le *texte* de l'Écriture sainte ou d'un auteur quelconque; 2° ce qui précède ou ce qui suit un passage, ou un autre endroit qui y a du rapport; dans ce sens, on dit : Pour bien entendre le *texte* il faut consulter le *contexte*.

I. **CONTI** (Armand de Bourbon, prince de). *Voy.* CONTY.

II. **CONTI** (Le P. Pierre), jésuite, né à Messine, vivait au commencement du XVIIIᵉ siècle, et était préfet des études au collége de Messine.

On a de lui : *Tria omnibus ad unum ecclesiasticis utilia opuscula; de privilegiorum ad hebdomadicum menstruumque officium, missamque spectantium, communicatione et exemplo, ac de Festorum ad libitum translatione, deque eorumdem cum aliis, vel ad libitum, vel translatis contentione et occursu, ad juris humani et divini, scientiæque theologicæ normam consulto exacta;* Lyon, 1705, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, octobre 1707, p. 683 et suiv.

CONTINENCE (*Continentia*), vertu par laquelle on modère les appétits déréglés et l'on préfère le célibat au mariage. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*, tom. IX, et le *Supplém.*, tom. II. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* *Voy.* aussi les art. CÉLIBAT, CHASTETÉ, VIRGINITÉ.

CONTINENTS, anciens hérétiques, ainsi nommés parce qu'ils condamnaient le mariage et faisaient une loi de la continence. *Voy.* ENCRATITES.

CONTOBABDITES. *Voy.* CAUCAUBARDITES.

CONTON. *Voy.* COTTON, n° III.

CONTRADICTION (EAUX DE), nom donné au campement de Cadès, dans le désert de Pharan, parce que les Israélites se soulevèrent contre Moïse et murmurèrent contre le Seigneur. Ce fut là que Moïse douta, en frappant le rocher, d'où les eaux sortirent en abondance. *Voy.* Nombres, XX, 7 et suiv.; XXVII, 14.

I. **CONTRAT.** C'est, en général, une convention faite entre plusieurs personnes, par laquelle une des parties ou chacune d'elles s'oblige de donner ou de faire quelque chose, ou consent qu'un tiers donne ou fasse quelque chose. Ceux qui sont incapables par la loi de donner un consentement ne peuvent valablement contracter. Il est de l'essence du contrat que ce consentement soit libre. La validité naturelle du contrat ne consiste uniquement que dans le consentement véritable et libre des contractants; mais la loi, soit civile, soit ecclésiastique, peut exiger des formalités ou des conditions pour lier les contractants. Tout contrat fait selon les lois oblige dans l'un et l'autre for; comme tout contrat qui manque des formalités essentielles requises par les lois n'oblige ni dans l'un ni dans l'autre for. Il en serait tout autrement si les formalités étaient simplement accidentelles; les contractants devraient en conscience remplir les obligations, parce que le droit n'annule pas tout ce qu'il défend. *Voy.* Pontas. Richard et Giraud, et les théologiens au *Traité des contrats.*

II. **CONTRAT DE MARIAGE.** *Voy.* MARIAGE.

CONTRE-CÉDULE. *Voy.* CÉDULE.

CONTRE-REMONTRANTS (*Contra-Remonstrantes*), nom donné aux calvinistes qui opposèrent des remontrances à celles que les arminiens, sectaires de Hollande, avaient présentées l'an 1609 aux états généraux. Telle est l'origine des noms de *Remontrants* et de *Contre-Remontrants.*

CONTRITION se prend, 1° dans l'Écriture, pour brisement, ruine, destruction, disgrâce, malheur; 2° pour la douleur et la détestation des péchés commis avec une ferme résolution de n'en plus commettre; c'est une partie essentielle du sacrement de Pénitence. La contrition doit être surnaturelle, souveraine et appréciative, universelle, et renfermer un commencement d'amour de Dieu. *Voy.* Ps. XIII, 3; L, 19. Concile de Trente, sess. XIV, c. IV. S. Thomas, *quæst.* 3, *suppl.*, art. 5. S. Antonin, c. XVIII, tit. 14, 3ᵉ part. Le P. Alexandre, *Théolog. moral.*, tom. Iᵉʳ, p. 518, in-fol. Le P. Drouin, *de Re sacramentaria*, tom. II, p. 44. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud, et le *Traité de la Pénitence* dans les théologiens.

CONTRÔLE, formalité qui a pour objet d'assurer la vérité des actes. Les actes ecclésiastiques qui devaient être signés par les archevêques ou évêques, ou même par leurs vicaires ou officiaux, sans le secours des notaires, étaient exempts du droit de contrôle. On appelait *contrôle de gens de mainmorte* l'enregistrement que toutes les communautés séculières et régulières de l'un et de l'autre sexe, et les bénéficiers, étaient obligés de faire tous les dix ans dans les bureaux qui y étaient destinés. *Voy.* les *Mém. du clergé*, tom. VII, p. 873. Richard et Giraud.

CONTROVERSES, disputes sur les matières de religion. Les controverses bien faites sont très-utiles et très-propres à ramener dans le sentier de la vérité ceux qui l'ont abandonné. La clarté, l'ordre, la force, la solidité, et cependant la douceur et la charité n'en doivent pas être les moindres caractères. *Voy.* Bergier, *Diction. de théologie.*

CONTROVERSISTES, ceux qui écrivent ou qui prêchent la controverse. Les cardinaux Bellarmin et Du Perron, les deux frères Walenbourg, etc., étaient d'habiles controversistes.

CONTUMACE ou **CONTUMAX** (*Vadimonii desertor*), est, selon le droit canon, quiconque, assigné en justice, n'y paraît pas, sans distinguer si la matière est civile ou criminelle; — et CONTUMACE (*Vadimonii detrectatio*), est l'état, la qualité, la situation de *Contumax.* En France, le juge d'Église n'excommuniait pas pour la contumace en matière criminelle. Le concile de Trente veut qu'en fait de procédure le juge d'Église s'abstienne d'excommunication quand il peut employer d'autres moyens. La contumace du véritable titulaire du bénéfice ne donne pas droit à sa partie, parce qu'en fait de bénéfices le droit ne vient que d'une légitime collation. Quant aux canons qui défendent de condamner un absent, ils ne doivent s'entendre que d'un absent qui n'a pas été appelé en justice, et contre qui on n'a pas gardé les formalités nécessaires pour le constituer en demeure véritablement condamnable. *Voy.* Conc. Trid., sess. XXV, *de Reformat.* Gibert, *Institut. ecclés. et bénéf.*, p. 913. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Richard et Giraud.

CONTY ou **CONTI** (Armand de Bourbon, prince de), né à Paris l'an 1629, mort l'an 1666, sut allier une haute piété avec les dignités les plus importantes du royaume. On a de lui : 1° *Neuf lettres sur la grâce et la liberté;* Cologne, 1679; — 2° *du Devoir des grands*, avec son *Testament;* 1666, in-8°; — 3° un *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Eglise;* — 4° une traduction française de l'ouvrage de saint Augustin intitulé : *de Prædestinatione Sanctorum;* mais elle n'a pas été publiée. *Voy.* Richard et Giraud.

CONTZEN (Adam), jésuite, né à Montjoye dans le duché de Juliers l'an 1575, mort à Munich l'an 1635, fut reçu docteur en théologie et professa l'Écriture sainte à Mayence. Il parlait et écrivait le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Hæreseon incremento, et utrum annus* 1611 *sit mundo ultimus;* — 2° *Defensio libri cardinalis Bellarmini de gratia primi hominis;* Mayence, 1613, in-8°; — 3° *Crudelitas et idolum calvinistarum revelatum*, etc.; Mayence, 1614, in-8°; — 4° *Consultatio de unione et synodo generali Evangeliorum;* ibid., 1615, in-8°; — 5° *Disceptatio de secretis Societatis Jesu;* ibid., 1617; — 6° *Com-*

mentarius in Evangelia; Cologne, 1626, 2 vol. in-fol.; — 7° *Commentaria in Epistolas B. Pauli ad Corinthios et Galatas;* 1631; — 8° plusieurs autres écrits qui se trouvent indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Alegambe, *de Scriptor. Societ. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

CONVENA, CONVENÆ. *Voy.* COMINGES.

CONVENTATI (Jean-Baptiste), oratorien de Rome, a laissé : *Oratio historico-dogmatico-moralis de secunda Filii Dei Nativitate, et obiter de prima*, etc.; Rome, 1703.

CONVENTICULE (*Conventiculum*), assemblée irrégulière ou séditieuse, comme celle que feraient dans un chapitre ou dans un monastère plusieurs membres qui, sans observer les formalités prescrites, se réuniraient pour procéder à une élection.

I. **CONVENTUALITÉ**, société de religieux qui vivent ensemble régulièrement dans une même maison. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **CONVENTUALITÉ**, incorporation d'un religieux à un couvent autre que celui où il a fait profession. *Voy.* AFFILIATION, n° I.

CONVENTUEL, terme que l'on emploie pour désigner : 1° des religieux qui demeurent dans le couvent comme membres du couvent; 2° les revenus du couvent; 3° la maison, même régulière, habitée par des religieux; 4° certains offices d'église qui se font dans la maison, comme la messe conventuelle, c'est-à-dire la messe conforme à l'office du jour que la communauté doit entendre, à la différence des messes que l'on dit pour des obits ou des fondations.

CONVENTUELS, religieux de Saint-François qui voulurent posséder des fonds et des rentes, et que Léon X sépara des *Observants* par une bulle de 1517. L'an 1562, il se forma en Italie une congrégation particulière de conventuels réformés que Sixte V approuva l'an 1587, et qu'Urbain VIII réunit l'an 1626 aux autres conventuels. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VII, c. XXII et XXIII.

CONVERS (*Conversi*), nom que l'on donna jusqu'au XIe siècle à tous les adultes qui embrassaient la vie monastique pour les distinguer des enfants, que l'on nommait oblats (*oblati*), c'est-à-dire *offerts*, parce qu'ils étaient offerts à Dieu dès leur enfance. Au XIe siècle, Jean, premier abbé de Vallombreuse, reçut des laïques ou frères convers uniquement destinés aux travaux manuels, et distingués des autres religieux destinés au chœur et à la cléricature. Depuis cette époque on appelle, dans plusieurs Ordres, *frères convers* les frères lais destinés aux travaux manuels. *Voy.* D. Mabillon, VIe *siècle bénéd.*, præf. 2, n. 2 et 90.

CONVERSANO (*Conversanum, Conversa, Cupersanum*), ville épisc. du royaume de Naples, dans la terre de Bari, et suffragante de cette dernière ville. Son premier évêque, Simplice, assista au concile de Rome sous le pape Félix III, en 487, et mourut l'an 492. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra*, tom. VII, p. 700.

CONVERSE (sœur), religieuse qui n'est pas du chœur, et qui n'est employée qu'aux œuvres serviles du monastère. Le pape saint Pie V a défendu, par une bulle, aux communautés de filles de recevoir des sœurs converses. Quelques conciles ont renouvelé cette défense; cependant on voit de ces sœurs dans presque tous les couvents de religieuses. *Voy.* les *Mém. du clergé*, tom. IV, p. 1678.

I. **CONVERSION**, repentir, changement d'une mauvaise vie en une vie sainte et chrétienne. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* A. Stolz, dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique.*

II. **CONVERSION DE SAINT PAUL**, fête célébrée dans l'Église le 25 janvier pour honorer la conversion de cet apôtre. *Voy.* Act. des Apôt., IX, 1 et suiv.

I. **CONVERTIES** ou **PÉNITENTES**, nom donné aux communautés de filles qui expient dans le cloître les déréglements qu'elles ont commis dans le monde.

II. **CONVERTIES (NOUVELLES)** ou **NOUVELLES CATHOLIQUES**, terme qui a la même signification par rapport aux femmes et aux filles que celui de nouveaux convertis par rapport aux hommes.

CONVERTIS, terme employé pour signifier : 1° ceux qui ont quitté l'hérésie ou l'infidélité; 2° les maisons où l'on recevait et où l'on instruisait ceux qui voulaient embrasser le catholicisme. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **CONVOI** ou **CONVOI FUNÈBRE.** On appelle ainsi l'assemblée des personnes qui accompagnent le corps d'un défunt qu'on porte à la sépulture pour lui rendre les derniers devoirs.

II. **CONVOI DE CHŒUR.** C'est celui auquel assistent seulement les ecclésiastiques qui forment le chœur de la paroisse. Pour que le convoi soit complet, il faut que tous les ecclésiastiques habitués d'une paroisse accompagnent la pompe funèbre.

III. **CONVOI FUNÈBRE.** *Voy.* CONVOI, n° I.

CONVULSIONNAIRES, sectes de fanatiques qui a commencé au tombeau de l'abbé Pâris. Les appelants de la bulle *Unigenitus* voulaient avoir des miracles pour appuyer leur parti; ils prétendirent donc que Dieu en opérait en leur faveur au tombeau du diacre Pâris, fameux appelant, et une foule de témoins, prévenus, trompés ou apostés, les attestèrent. Plusieurs prétendirent éprouver des convulsions sur ce tombeau ou ailleurs : on voulut encore les faire passer pour des miracles; cette nouvelle espèce décrédita la première et couvrit leurs partisans de ridicule. Les plus sensés des appelants ont écrit avec force contre ce fanatisme. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le docteur Hecquet, qui, dans un ouvrage intitulé *le Naturalisme des convulsions*, a démontré l'illusion de ce prétendu prodige. L'abbé Jacquin et Duesberg, qui, dans leur *Diction. d'Antiquités chrétiennes*, p. 177, 178, rapportent quelques exemples de guérison opérés sur le tombeau du diacre Pâris, et donnés comme miraculeux par un convulsionnaire fougueux, M. de Montgéron, conseiller au parlement, dans son livre *la Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. Pâris, démontrée contre l'archevêque de Sens.*

CONYBEARE (Jean), évêque de Bristol, né à Pinhoë, mort à Bath l'an 1755, se distingua comme prédicateur. On a de lui : 1° *Défense de la religion révélée*, en anglais; Londres, 1732, in-8°, en réponse à l'ouvrage du docteur Tindal : *le Christianisme est aussi ancien que la création;* — 2° des *Sermons*, au nombre de vingt, publiés après sa mort, en 1757, 2 vol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CONZA ou **CONSA, COURSA, COMPSA**, ville épiscop. du royaume de Naples, dans la principauté Ultérieure, et située au pied des Apennins. Ce siége est très-ancien; mais le premier de ses archevêques que nous connaissions, est Pélage, qui assista au concile de Rome l'an 743. Selon De Commanville, on vit tout à coup Consa paraître archevêché sur la fin du XIe siècle, sans qu'on sache si elle était évêché auparavant, ni de qui elle a eu cette dignité. *Voy.* Ughelli,

Italia Sacra, tom. VI, p. 797 et suiv. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 76. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 103, 104.

COO, île et ville célèbre de l'Archipel située vis-à-vis de la Carie. *Voy.* I Macch., XV, 23.

COOLHAAS (Guillaume), ministre protestant, né à Deventer l'an 1709, mort en 1772 à Amsterdam, où il avait professé les langues et les antiquités orientales. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertationes quibus analogia temporum et modorum hebrææ linguæ investigatur et illustratur;* — 2° *Observationes philologico-exegeticæ in quinque Mosis libros historicos Veteris Testamenti;* — 3° *Dissertatio de interrogationibus in sacro codice hebræo non temere admittendis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COOPER (Samuel), prêtre anglican, né l'an 1738, mort en 1799 dans le comté de Norfolk, a laissé : 1° *Lettre à l'évêque de Glocester, où la mission divine de Moïse est vengée contre les fausses interprétations des amis et des ennemis de l'auteur, et où l'on démontre clairement que ses mérites comme écrivain sont bien au-dessus des éloges de ses admirateurs;* 1766, in-8°; — 2° *Explications de différents textes de l'Écriture*, in-8°; — 3° *les Premiers principes du gouvernement civil et ecclésiastique, esquissés dans les lettres du docteur Priestley;* 1791, in-8°; — 4° d'autres écrits de morale, de controverse et de piété. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

COOPERTORIUM, terme liturgique employé pour signifier le voile dont on couvrait autrefois les dons sacrés. Ce voile était de soie, orné d'or et de pierreries; il était épais et assez grand pour couvrir les dons et tout le dessus de l'autel. *Voy.* le P. Le Brun, *Explic. de la Messe*, tom. II, p. 257.

COORNHERT. *Voy.* Cornhert.

COOTWICH ou **COOTWYCK, COTWYCK** (Jean), en latin *Cotovicus*, docteur en droit canon et en droit civil, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, né à Utrecht, où il mourut en 1629. Après avoir parcouru divers pays de l'Europe, il passa en Asie, alla dans la Terre-Sainte, traversa le Liban, explora l'Égypte et la Syrie. De retour dans sa patrie, il publia : *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum, in quo variarum gentium mores et instituta, insularum, regionum, urbium situs*, etc., *dilucide recensentur;* Anvers, 1619, in-4°, avec un grand nombre de figures. Cootwich a composé plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, art. Cootwyk. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, art. Cootwich.

COP ou **COPINS** (Balthazar), philosophe allemand du XVIe siècle; il embrassa le protestantisme, professa au gymnase de Lemgo, et devint surintendant à Neustadt. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Una et ea perpetua totius Christi præsentia in sua Ecclesia peregre agente, thesium sectiones XXV;* 1565, in-4°; — 2° *Explication de l'Épître aux Galates*, en allemand; 1587; — 3° des poésies. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COPE (Antoine), savant anglican, natif de Banbury, bourg d'Angleterre, mort en 1551, a laissé, outre une *Histoire d'Annibal et de Scipion*, ouvrage posthume : *Godly meditations on twenty select psalms;* London, 1547, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COPEL. *Voy.* Élisée (le Père).

COPENHAGUE ou **COPPENHAGUE** (*Hafnia*), capitale de l'île de Zélande et de tout le royaume de Danemark. On y a tenu un concile l'an 1425. *Voy.* Labbe, tom. XII. Hardouin, tom. VII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 104 et suiv.

COPHTES ou **COPTES**, nom donné aux Égyptiens jacobites ou monophysites, à l'exclusion des autres habitants de l'Égypte. Ils rejettent le concile de Chalcédoine tenu l'an 451, et qui est le quatrième œcuménique. C'est dans ce concile qu'Eutychès fut condamné. Ils ne veulent point convenir qu'il y ait deux natures en Jésus-Christ, quoiqu'ils reconnaissent que la divinité et l'humanité ne sont pas confondues dans sa personne. Quant aux livres de l'Écriture sainte, les Cophtes ne rejettent du canon aucun de ceux que l'Église reçoit comme canoniques. *Voy.* la *Perpétuité de la foi*. tom. IV, l. Ier, c. IX, X. La *Collection des liturgies orientales*, par l'abbé Renaudot. Le P. Le Brun, tom. IV, p. 469 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

COPIATES (*Copiatæ*), mot dérivé du grec, et qui signifie *travail;* c'est le nom que l'on commença à donner sous Constantin à ceux qui creusaient les fosses pour enterrer les morts. On les appelait auparavant *collegiati*, parce qu'ils formaient un corps à part que l'Église entretenait à ses frais. On leur a donné aussi les noms de *decani, lecticarii. Voy.* Vuitasse, *de Ordine*, tom. I, p. 54. Tillemont, *Histoire des empereurs*, tom. IV. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*

COPINS. *Voy.* Cop.

COPONIUS, fut le premier gouverneur de la Judée établi par Auguste, après que le roi Archélaüs eut été relégué à Vienne en France. Coponius eut pour successeur Marcus Ambivius. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. I-III; *de Bello Jud.*, l. II, c. XII.

COPPENSTEIN (Jean-André), savant dominicain allemand, né vers l'an 1570, mort vers l'an 1627, travailla avec beaucoup de zèle à la conversion des hérétiques dans le Palatinat, et devint curé de Saint-Pierre à Heidelberg. On a de lui plusieurs écrits de controverse contre quelques ministres protestants de son temps, insérés dans l'abrégé qu'il a donné du corps de controverses de Bellarmin, sous ce titre : *Controversiarum inter catholicos et hæreticos nostri temporis ex R. Bellarmino redactarum epitomen;* Mayence, 1626, 3 vol. in-4°. La liste de ses autres ouvrages se trouve dans Richard et Giraud.

COPRITIS, siége épisc. de la haute Égypte, érigé, au Ve siècle, sous le patriarche d'Alexandrie. Quelques-uns pensent que c'est le même que celui de *Canam* ou *Banam*, de la basse Égypte. Nous n'en connaissons qu'un évêque, Sylvain, qui souscrivit au concile d'Éphèse l'an 431. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 79.

COPTOS, aujourd'hui *Cona*, ville épisc. de la seconde Thébaïde, en Égypte, et située sur le Nil. Elle a eu cinq évêques, dont le deuxième, Phébammon, assista au concile d'Éphèse. On prétend qu'elle a donné son nom aux Coptes, qui y ont eu un de leurs évêchés. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 79. Richard et Giraud.

COPUS (Alanus), chanoine du Vatican, né à Londres, mort vers l'an 1580. On a de lui : l'*Histoire évangélique*, ou *Concorde des quatre évangélistes;* Anvers, 1603. *Voy.* Richard et Giraud.

I. COQ (*Gallus*), oiseau domestique que l'on regarde comme le symbole de la vigilance. Le P. Ansaldi, dominicain, a publié une dissertation intitulée *de Forensi Judæorum buccina commentarius*, Bresse, 1745, dans laquelle il prétend que ces paroles de Notre-Seigneur à S. Pierre : *Avant qu'un coq chante tu me renieras trois fois* (Matth., XXVI, 34), doivent s'entendre, non d'un coq pris à la lettre, mais d'un héraut qui sonnait de la trompette pour assembler les juges.

Voy. les *Mém. de Trévoux,* juillet 1761, 1 vol., p. 1695 et 1696. Richard et Giraud, qui exposent et réfutent l'opinion singulière et tout à fait gratuite du P. Ansaldi.

II. **COQ (ORDRE DU)**, Ordre de chevalerie institué l'an 1214 par un dauphin de Viennois, qui échappa à la mort en combattant contre les Anglais. Selon d'autres, ce fut sous Clovis qu'il fut institué par un seigneur de Montmorency. *Voy.* le P Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, t. VIII, p. 440. Hermant, *Hist. des Religions ou Ordres milit. de l'Église et des Ordres de chevalerie,* p. 32 et suiv. *Voy.* aussi CHIEN, nº II.

III. **COQ** (Pierre **LE**), supérieur général des Eudistes, né près de Caen en 1728, mort dans cette ville l'an 1777, après avoir professé la théologie. On a de lui : 1º *Dissertation théolog. sur l'usure du prêt de commerce et sur les trois contrats;* Rouen, 1767, in-12; — 2º *Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique;* Caen, 1769, in-12; — 3º *Traité de l'état des personnes selon les principes du droit français et du droit coutumier de la province de Normandie, pour le for de la conscience;* Rouen, 1777, 2 vol. in-12; — 4º *Traité des différentes espèces de biens;* 1778; — 5º *Traité des actions;* 1778. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

COQUÉE (Léonard), de l'Ordre des Augustins, mort à Florence l'an 1615, a laissé, entre autres ouvrages : 1º *Commentaires sur les livres de la Cité de Dieu* de saint Augustin; Fribourg, 1610; — 2º *l'Anti-Mornai*, ou *Apologie pour les Souverains Pontifes;* Paris, 1613; — 3º *Commentaire sur Esdras* et des *Questions sur la grâce.*

I. **COQUELIN** (Dom François), général des Feuillants, né à Salins, mort à Pérouse l'an 1672, a laissé : 1º *Compendium vitæ et miraculorum S. Claudii;* 1652, in-8º; ouvrage qui fut traduit la même année en italien; — 2º *de Avitis dogmatibus cæterisque erroribus hæreticorum omnium, a Christo ad nostram usque ætatem;* — 3º la traduction en latin d'un livre français intitulé *le Chrétien du temps. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **COQUELIN** ou **COCQUELIN** (Nicolas), curé de Saint-Merry, chancelier de l'Église de Paris et censeur royal, mort l'an 1693, a laissé : 1º *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours dans l'office de l'Église*, etc.; *avec un abrégé des vérités et des mystères de la religion chrétienne;* Paris, 1686, in-12; — 2º *Manuel d'Épictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Évangile;* ibid., 1688, in-12; — 3º *Traité de ce qui est dû aux puissances, et de la manière de s'acquitter de ce devoir;* Paris, 1690, in-12. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COQUERIE (Pierre le Roussel de **LA**), oratorien, mort à Vire l'an 1681, a laissé quelques ouvrages, dont le principal est un *Dictionnaire apostolique* estimé des prédicateurs.

I. **COQUILLE** (Gui), en latin *Conchylius*, seigneur de Romenay et de Beaudeduis, né à Decize l'an 1523, mort à Nevers l'an 1603, fut un des jurisconsultes les plus distingués de son temps. On a de lui de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1º *Psalmi Davidis centum quadraginta, paraphrastice translati in versus heroicos;* — 2º *Annotationes et diversæ lectiones in Psalmos Davidis CL;* — 3º *Mémoire pour la réformation de l'état ecclésiastique;* — 4º *Discours sur le concile de Trente et sur les bénéfices;* — 5º *Collectiones juris canonici et civilis. Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXV. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud, qui donnent la liste de ses divers écrits.

II. **COQUILLE (ORDRE DE LA)**, nom que l'on a donné quelquefois aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, parce qu'ils portaient un collier d'or fait de coquilles entrelacées. On a aussi donné ce nom à l'Ordre du Navire institué par saint Louis. *Voy.* Richard et Giraud.

COR ou **KOR** (*Corus*), mesure pour les matières sèches en usage chez les Hébreux. Le *cor* contenait 10 *baths. Voy.* BATH, nº I.

CORACESIUM, siége épisc. de la première Pamphylie, au diocèse d'Asie, fut érigé au IVᵉ siècle sous la métropole de Sides. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Théodule, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* Richard et Giraud.

CORADA, ou, selon De Commanville, *Chomoara, Chomocara, Choara*, siége épisc. de la seconde Phénicie, ou Phénicie du Liban, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Damas. Le même De Commanville en place l'érection au Vᵉ siècle. Pierre, un de ses évêques, fut représenté au concile de Chalcédoine par Théodore de Damas, et l'autre, Théodoret, souscrivit au deuxième concile de Constantinople. *Voy.* De Commanville, *Iʳᵉ Table alphabét.*, p. 69.

I. **CORAN** ou **CORIOLAN** (Ambroise), général des Augustins, mort l'an 1485, a laissé : 1º *Vie de saint Augustin;* — 2º une *Chronique de son Ordre. Voy.* Joseph Pamphile, *in Chron. August.*

II. **CORAN** (Le). *Voy.* ALCORAN.

I. **CORAS** (Jacques de), proche parent du suivant, dont il a publié la Vie en français et en latin (1673, in-4º), fut d'abord calviniste et ministre dans sa secte. Il abjura le calvinisme à Montauban, et rendit compte des motifs de sa conversion dans un ouvrage intitulé *la Conversion de Jacques de Coras*, dédiée à nos seigneurs du clergé de France. Dans la deuxième partie de cet ouvrage il rétracte ses erreurs, et en particulier son livre intitulé *l'Impossibilité de l'union entre l'Église réformée et l'Église romaine;* livre qu'il avait publié cinq ans auparavant. Coras a composé de plus un recueil d'*Œuvres poétiques* qui sont entièrement oubliées aujourd'hui.

II. **CORAS** (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse et chancelier de Navarre, né à Réalmont l'an 1513, mort l'an 1572, fut un jurisc. distingué; mais il eut le malheur d'embrasser le protestantisme, et le zèle qu'il montra pour le propager lui coûta la vie; il fut massacré avec deux autres conseillers par ses écoliers. Outre ses différents ouvrages sur *le Droit civil et canonique,* en latin et en français, recueillis à Lyon, 1556, 1558, 2 vol. in-fol.; Wittemberg, 1603, 2 vol. in-fol., il a laissé plusieurs autres écrits, dont la *Nouv. Biogr. génér* donne la liste après le P. Nicéron, et parmi lesquels nous citerons *les Douze règles de conduite du seigneur Jean Pic de la Mirandole;* Lyon, 1605, in-8º, en faisant remarquer que les ouvrages de Coras se ressentent plus ou moins des préjugés de la secte que cet écrivain avait embrassée. Aussi la plupart ont-ils été mis à l'*Index*. Jacques de Coras a écrit sa vie. *Voy.* l'art. précéd. Nicéron, *Mémoires,* tom. XIII. La Croix du Maine et Du Verdier Privas, *Biblioth. française.*

I. **CORBAN**, mot hébreu qui signifie une offrande, un don, un présent que l'on fait à Dieu et à son temple. Les Juifs juraient par le *corban* ou par les dons consacrés à Dieu. Quand un homme avait fait *corban* ou dévoué tous ses biens, il ne pouvait plus en user; s'il avait dévoué ce qu'il devait donner à sa femme, à son père et à sa mère, il ne leur donnait plus rien, pas même la subsistance nécessaire, ce que Jé-

sus-Christ condamne dans l'Évangile. Les Juifs, hommes et femmes, se faisaient aussi *corban* eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils se consacraient à Dieu ou à certains ministres. *Voy.* Matth., XV, 5, 6. Marc, VII, 11. Joseph, *Antiq.*, l. IV, c. IV. Philon, *de Specialib. legib.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. CORBAN.

II. **CORBAN** signifie chez les Cophtes jacobites : 1° la messe; 2° de petits pains bénits et non consacrés qu'on distribue au peuple après la messe; 3° le pain destiné à la consécration; ce pain doit avoir l'impression de douze croix renfermées chacune dans un carré; celle du milieu doit être plus grande : elle représente Jésus-Christ, et les autres figurent les apôtres. *Voy.* le P. Wansleb, *Hist. d'Éthiop.* Le P. Sicard. Le P. Lebrun, *Explic. de la Messe,* tom. II, p. 479 et suiv. Richard et Giraud.

CORBARIO. *Voy.* CORBIÈRE, n° II.

CORBASA. *Voy.* COLBASA.

CORBEAU (*Corvus*), oiseau déclaré impur par la loi de Moïse. On sait que Noé fit sortir un corbeau de l'arche pour savoir si la terre était sèche, et que cet animal ne revint pas. C'est par des corbeaux que le Seigneur fit nourrir le prophète Élie, près du torrent de Carith. *Voy.* Levit., XI, 15. Genèse, VIII, 6, 7. III Rois, XVII, 5 et suiv.

CORBEILLER ou **CORBÉLIER** (*Corbicularius*), mot diversement expliqué. Les uns le dérivent de *corbis*, corbeille, et disent que dans l'Église d'Angers il y avait autrefois quatre corbeillers dont la fonction était de distribuer le pain de chapitre; que dans les derniers temps ils officiaient aux fêtes doubles, que leur chef s'appelait le *grand corbeiller,* et qu'il était le curé du chapitre et le premier du bas chœur. D'autres croient que les corbeillers étaient des infirmiers ou des sacristains, en faisant remarquer qu'à Angers les sacrements étaient administrés aux chanoines et aux autres ecclésiastiques du chœur de l'église cathédrale par le grand corbeiller. D. Macri, que suit Du Cange, explique ainsi ce mot : « In aliquibus Galliæ Ecclesiis, ita vocatur clericus rochetto indutus, « quod Galli *corbulam* vocant, et inservit pro « illis clericis qui in officio Acolythi cerofera- « ria gerunt, ut etiam penes Dominicanos et « Teresianos observatur. » *Voy.* Moléon, *Voy. liturg.*, p. 83. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CORBICULARIUS. Du Cange, *Glossarium.*

I. **CORBIE** (*Corbeia*), célèbre abbaye de Saint-Benoit située dans la ville de ce nom, en Picardie, à quatre lieues d'Amiens. Elle fut fondée l'an 657 par sainte Bathilde, reine de France; on y fit venir des religieux de Luxeuil, et saint Theodefroi en fut le premier abbé. L'abbaye de Corbie a donné à l'Église plusieurs personnages illustres, entre autres saint Anschaire, apôtre du Nord. L'an 1618 les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur y furent introduits. Cette abbaye a donné naissance à l'abbaye impériale de Corwey en Saxe, une des plus importantes de l'Allemagne. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 1263, nov. edit. Richard et Giraud.

II. **CORBIE** (*Corbeia*), petite ville d'Allemagne en Westphalie, située sur le Weser; on l'appela Nouvelle-Corbie pour la distinguer de l'ancienne que l'on voit en Picardie, et parce que les premiers religieux qui habitèrent l'abbaye que Louis le Débonnaire y fonda l'an 822, furent tirés de Corbie en France.

I. **CORBIÈRE**, docteur en théologie de la faculté de Paris, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *les Psaumes et les Cantiques paraphrasés sur l'hébreu, avec des réflexions sur la religion et sur les mœurs tirées du fond du texte*, et *Formulaire de prières;* Paris, 1712, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1713, p. 109, 1re édit., et 93, 2e édit.

II. **CORBIÈRE** ou **CORBARIO** (Pierre de), franciscain, fut élu antipape l'an 1328 sous le nom de *Nicolas V*, par l'autorité de Louis de Bavière, roi des Romains; mais, l'année suivante, ce pontife intrus fut mené à Avignon, où il demanda pardon au pape Jean XXII, la corde au cou. C'est le même que Corvaria. *Voy.* l'art. CORVARIA.

CORBIGNI ou **SAINT-LÉONARD DE CORBIGNI** (*Corbiniacum*), abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur située dans la ville du même nom, au diocèse d'Autun. Elle tirait son nom de Corbon, seigneur du lieu, et père de Widard, fondateur de l'abbaye de Flavigni. Jusqu'au XIIe siècle le monastère de Corbigni fut sous la juridiction de l'abbaye de Flavigni; mais il en fut exempté par le concile tenu à Issoudun, et Paschal II confirma cette exemption l'an 1107. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 475, nov. edit.

CORBIN (Jacques), conseiller du roi et avocat au parlement, vivait au XVIIe siècle. Outre plusieurs ouvrages sur le droit civil, il a laissé : 1° *Histoire sacrée de l'Ordre des Chartreux et du très-illustre saint Bruno, leur patriarche;* in-4°; — 2° une *Traduction française de la Bible* selon la Vulgate; Paris, 1643 et 1661, 8 vol. in-16; — 3° *Notes françaises sur la Bible de la traduction des ministres de Genève;* Paris, 1641, in-8°; — 4° *les Saintes voluptés de l'âme*, et plusieurs autres ouvrages de piété. Toutes les productions de Corbin, hors celles qui concernent le droit, sont tombées dans un profond oubli. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, édit. in-fol., part. I, p. 331; part. II, p. 685, et *Biblioth. de France,* p. 267, 583 et 733. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

CORBINAGE, nom d'un droit que les curés d'un canton situé vers Mesle, en Poitou, prétendaient avoir d'enlever et de s'approprier le lit des gentilshommes décédés dans leurs paroisses. *Voy.* Constant, sur l'art. 99 de la *Coutume du Poitou.*

CORBINIEN (saint), premier évêque de Freisingen dans la haute Bavière, né à Châtres, aujourd'hui Arpajon, sous le règne du roi Clotaire III, mort le 8 septembre 730. De bonne heure il se retira dans une cellule située près de Châtres. Il se rendit à Rome vers l'an 710, où le Pape le sacra évêque et lui ordonna de prêcher l'Évangile partout où cela serait nécessaire. Il prêcha en France avec beaucoup de succès, puis il s'établit à Freisingen, où il bâtit une église qui devint la cathédrale de son nouveau diocèse. Son nom est dans le Martyrologe romain. *Voy.* Mabillon. Bolland. Le P. Meikelbeck, *Hist. de Freysingen;* Augsbourg, 1724, 2 vol. in-fol. Richard et Giraud.

CORBONA, mot dérivé de l'hébreu qui se prend pour le trésor du temple où les Juifs mettaient les offrandes en argent qu'ils faisaient à Dieu. D'autres prétendent que *corbona* signifie simplement *don, offrande,* comme *corban. Voy.* Matth., XXVII, 6. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* art. CORBAN. D. Macri *Hierolexicon.*

CORBULO, montagne de Toscane à douze milles de Sienne; elle a donné son nom aux chanoines réguliers de *Monte Corbulo,* institués par Pierre de Reggio et confirmés par Jules II ou Léon X. *Voy.* Penot, *Historia tripart.* Raphaël Volat., lib. XXI. Bonanni, *Catalog. Ord. relig.*

Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 248.

CORCACH. *Voy.* Corck.

CORCK ou **CORCKE, CORCACH** (*Corcagia*), ville épisc. d'Irlande dans la Mommomie, capitale du comté du même nom. Cet évêché, auquel on a uni ceux de Cloncy et de Ross, est suffragant de Cashel. Il fut érigé à la fin du VIe siècle ou au commencement du VIIe. Son premier évêque fut saint Barre ou Finbarre. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 141, 142.

CORCYRA MELANA. *Voy.* Cursola.

CORCYRE ou **CORFOU**, siége épisc. situé au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Nicopolis. Dans leur *Menée* du 28 avril, les Grecs disent que Jason et Sosipater, disciples de l'apôtre saint Paul (Actes, XVII, 5 et suiv. Rom., XVI, 21), ont porté dans cette île le flambeau de la foi. Elle eut d'abord un archevêque honoraire du rit grec résidant à la capitale, nommée Paléopolis ou Chertopolis, sur le bord de la mer. Lorsque les Vénitiens s'emparèrent de Corfou, on y établit un archevêque latin; le premier qui occupa ce siége fut Gaddus, dominicain, nommé par Benoît XII l'an 1341. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 140, et tom. III, p. 878. Richard et Giraud.

CORDARA (Jules-César), savant jésuite, né à Alexandrie de la Paille en 1704, et mort dans cette ville l'an 1784 ou 1785, fut professeur à Viterbe, à Fermo, à Ancône et à Rome. On a de lui : 1° *Historiæ Societatis Jesu pars sexta, complectens res gestas sub Mutio Vitellesco;* Rome, 1750, 2 vol. in-fol.; — 2° *Ristretto della vita, virtù e miracoli del B. Simone di Rojas;* ibid., 1766, in-4°; — 3° *Vita della B. Eustochia di Padova;* 1769; — 4° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CORDE (*Funiculus, funis*), se prend dans l'Écriture sainte : 1° pour le partage, le lot, l'héritage, parce qu'on mesurait la terre avec une corde (Psaume CIV, 11); 2° pour les piéges dans lesquels les pécheurs prennent les faibles et les innocents (Ps. CXVIII, 61); 3° pour l'humiliation et la douleur (II Rois, XXII, 6). Dieu menace les filles de Sion de leur donner des cordes pour ceintures (Isaïe, III, 24).

CORDELIÈRE (ORDRE DE LA), Ordre institué par Anne de Bretagne, reine de France, en mémoire des cordes dont Notre-Seigneur fut lié en sa Passion; elle l'appela *Cordelière* à cause de la dévotion qu'elle avait à saint François d'Assise, dont elle portait le cordon. *Voy.* le P Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 426. Hermant, *Hist. des Ord. de chevalerie*, p. 348 et suiv.

CORDELIÈRES, religieuses qui, comme les Cordeliers, portaient la ceinture de cordes nouées. Les Cordelières sont une branche des Franciscaines, les mêmes que les *Urbanistes.* *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CORDELIERS ou **FRÈRES-MINEURS**, religieux de l'Ordre de Saint-François institués dans le XIIIe siècle par saint François d'Assise, et approuvés par le quatrième concile de Latran. Leur nom primitif était celui de *Pauvres Mineurs;* mais on substitua le nom de frères à celui de pauvres. On les appelait aussi *Franciscains,* du nom de leur instituteur; et ils furent nommés *Cordeliers* à cause de la ceinture de corde qui leur ceignait les reins. Ils s'établirent en France l'an 1216. *Voy.* François d'Assise (saint). Richard et Giraud.

I. **CORDEMOI** ou **CORDEMOY** (Géraud de), littérateur, né à Paris, mort l'an 1684, dut à Bossuet la place de lecteur du dauphin. On a de lui : 1° *le Discernement du corps et de l'âme*, en six discours; Paris, 1666, in-12; — 2° *Lettre à un jésuite pour montrer que le système de Descartes et son opinion touchant les bêtes n'ont rien de dangereux, et que tout ce qu'il en a écrit semble être tiré de la Genèse;* Paris, 1668, in-4°. Il a laissé, en outre, une histoire de France et des traités de métaphysique, d'histoire et de politique; on en trouve la liste complète dans Richard et Giraud. D'ailleurs tous ces ouvrages ont été recueillis par le fils de Cordemoi sous le titre de : *Œuvres de feu M. de Cordemoy;* Paris, 1704, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVII. Feller, *Biogr. univers.*

II. **CORDEMOI** ou **CORDEMOY** (Louis Géraud de), fils du précédent, né l'an 1651, mort l'an 1722, fut licencié de Sorbonne et abbé de Fénières, de l'Ordre de Cîteaux. Il déploya le plus grand zèle pour la conversion des hérétiques, et entreprit dans ce but plusieurs missions dans la Saintonge et à Paris. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères, dressée sur les Mémoires de l'abbé de Moissy;* Paris, 1683; — 2° *Traité de l'Eucharistie;* ibid., 1687; — 3° *Traité contre les Sociniens;* ibid., 1696, in-12; — 4° *Traité des saintes images prouvé par l'Écriture et par la tradition contre les nouveaux Iconoclastes;* in-12; — 5° *Traité des saintes reliques prouvé par l'Écriture et par la tradition contre les protestants;* Paris, 1719, in-12. *Voy.* Richard et Giraud, qui indiquent tous ses autres écrits, et l'*Encyclopédie catholique*, qui en donne aussi la liste complète.

CORDER ou **CORDERIUS** (Balthazar), jésuite, né à Anvers l'an 1592, mort à Rome l'an 1650, était un helléniste distingué. Il professa la théologie à Vienne en Autriche. On a de lui : 1° *Catena LXV græcorum Patrum in S. Lucam;* Anvers, 1628, in-fol.; — 2° *Catena græcorum Patrum in S. Joannem;* ibid., 1631, in-fol.; — 3° *Dionysii Areopagitæ Opera;* ibid., 1634, 2 vol. in-fol.; — 4° *Expositio græcorum Patrum in psalmos, digesta in catenam;* ibid., 1643, 3 vol. in-fol.; — 5° *Job elucidatus;* ibid., 1646, in-fol.; — 6° *S. Dorothei institutiones asceticæ;* ibid., 1646, in-fol.; — 7° *Symbola græcorum Patrum in Evangelium Matthæi;* Toulouse, 1646-1647, 2 vol. in-fol.; — 8° *S. Cyrilli Alexandrini archiepiscopi, homiliæ XIX in Jeremiam prophetam, hactenus ineditæ;* Anvers, 1648, in-8°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belge.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CORDERO (Jean-Martin), littérateur espagnol du XVIe siècle, donna la traduction de quelques auteurs latins et grecs; il a composé, entre autres ouvrages : 1° *Summa de la doctrina christiana;* Anvers, 1556, in-8°; — 2° *los Siete libros de Bello judayco de Josefo Hebreo;* ibid., 1557, in-8°, et Madrid, 1616; — 3° *Memoria espiritual de devotas oraciones;* Barcelone, 1612, et Valence, 1613, in-16. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Cordero.

CORDES, en latin *Cordesius* (Jean de), littérateur, né à Limoges l'an 1570, mort à Paris l'an 1642, forma l'une des plus curieuses bibliothèques de l'Europe; Mazarin l'acheta, et en fit don à la bibliothèque du roi. Cordes a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Opuscula et Epistolæ Hincmari, Remensis archiepiscopi;* Paris, 1615, in-8°; — 2° *Dissertation sur saint Martial*, dans les Bollandistes; — 3° *Dissertation touchant la généalogie de Jésus-Christ.* *Voy.* l'é-

loge de cet auteur à la tête du *Catalogue de sa Biblioth.*. composé par Naudé.

I. **CORDIER**, jésuite et chancelier de l'université de Pont-à-Mousson, qui vivait au XVIII[e] siècle, a laissé : *Éclaircissements sur la prédestination;* Pont-à-Mousson, 1746, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CORDIER** (Alexandre ou Antoine), chanoine de Langres, né à Villiers-sur-Saize, mort l'an 1671, a laissé, outre une *Oraison funèbre de M. Sébastien Zamet, évêque, duc de Langres,* l'*Histoire du grand martyr S. Mamert,* patron de Langres; Paris, 1650, in-8°, et Langres, 1656. *Voy.* Moréri. *Diction. histor.*

III. **CORDIER** (Claude-Simon), chanoine d'Orléans, né l'an 1604, mort dans la même ville l'an 1772, a laissé : *Vie de la mère de Chantal,* fondatrice de la Visitation, avec des *Notes* tirées de ses *Lettres;* Orléans, 1742, in-12.

IV **CORDIER** (François), sieur des Maulets, oratorien, mort l'an 1693, a donné : 1° *Manuel chrétien;* Paris; — 2° *Vie d'Anne des Anges, carmélite;* ibid., 1694, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

V. **CORDIER** (Guillaume), imprimeur belge du XVI[e] siècle, le premier qui ait exercé à Binche en Hainaut l'art de la typographie; il a publié : *la Vie et légende de madame saincte Luthgarde;* 1544, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **CORDIER DE SAINT-FIRMIN** (Edmond), ecclésiastique, littérateur, né à Orléans vers 1730, mort à Paris l'an 1816, fut un des fondateurs du Musée de Paris. Il a laissé, outre des écrits purement littéraires indiqués dans la *Biogr. univers.*, des *Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme et sur la religion;* 1802, in-8°; ouvrage qui, comme le dit Feller avec raison, vaut mieux que tous ses autres.

I. **CORDON DE SAINT-FRANÇOIS**, corde garnie de nœuds que portent différents Ordres religieux qui reconnaissent saint François d'Assise pour leur fondateur. Plusieurs de ces Ordres, comme les Cordeliers, les Capucins, les Récollets, le portent blanc; mais les Frères Pénitents ou Picpus le portent noir.

II. **CORDON-DE-SAINT-FRANÇOIS**, confrérie instituée en l'honneur des liens dont Jésus-Christ fut attaché. Le pape Léon X approuva la pratique de porter ce cordon, et y attacha des indulgences. Sixte V érigea la confrérie en 1585, et Paul V la confirma. *Voy.* le P. Candide, *Vie de saint François,* p. 608. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 115, 116.

III. **CORDON-JAUNE (ORDRE DU)**, espèce de société ridicule instituée sous Henri IV par le duc de Nevers, et composée de catholiques et d'hérétiques dont la réception se faisait dans les églises, en présence des curés. Ils devaient se secourir mutuellement contre leurs propres pères, et, si l'un d'eux manquait d'argent, il pouvait prendre à un autre jusqu'à cent écus. Henri IV ayant eu avis de cette institution, l'abolit en 1606, et fit prendre des informations sur le compte des curés qui l'avaient favorisée. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, t. VIII, p. 419. L'*Encyclop. cathol.*

I. **CORDOUE** (Antoine de), de l'Ordre des Frères-Mineurs, mort l'an 1578, a laissé : 1° *Tratado de casos de conscientia;* Tolède, 1575; — 2° *de Potestate papæ;* Venise, 1579, in-fol.; — 3° *Quæstiones quatuor de detractione, ac restitutione famæ;* Alcala, 1553; — 4° *Annotationes ad compendium privilegiorum FF. Minorum et aliorum Ord. Mendic.;* Naples, 1595, in-4°; — 5° *Quæstioniarium theologicum libris quinque distinctum;* Tolède, 1578; Ingolstadt, 1593, et Venise, 1604; — 6° *de Indulgentiis;* Alcala, 1554; — 7° *Expositio casuum Prælatis reservatorum;* — 8° *le Texte du droit canon avec sa division. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I[er], p. 100.

II. **CORDOUE** (*Corduba*), ville épiscop. d'Espagne sous la métropole de Tolède. Ce siége fut fondé l'an 264, et le premier qui l'occupa fut Osius, surnommé le Grand. Lorsque saint Ferdinand, roi de Castille, prit cette ville sur les Maures, il y rétablit l'évêché. On a tenu deux conciles à Cordoue. *Voy.* le P. Florez, *Hispania sacra,* tom. X. Regia, tom. III, XX. Labbe, tom. II, VIII. Hardouin, tom. I, V. Baronius, *ad ann.* 851 et 852. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 117 et suiv.

III. **CORDOUE DE TUCUMAN**, ville épisc. de l'Amérique méridionale dans la province de Tucuman; elle fut érigée en évêché par Pie IV l'an 1559, ou, selon d'autres, par Pie V, en 1570. Par la suite des temps elle cessa d'être évêché. Cependant, en 1805, Pie VII y nomma un évêque; en 1830, le pape Pie VIII fit évêque *in partibus* de Cumana un ecclésiastique de Cordoue, en le déclarant vicaire apostolique de ce diocèse. En 1836, Grégoire XVI nomma ce même prélat évêque de Cordoue, et suffragant de l'archevêque de la Plata, c'est-à-dire de Charcas. *Voy.* Gonzalez d'Avila, *Théâtre des églises des Indes occidentales.*

I. **CORDOVA** (Antonio-Fernandez), jésuite espagnol, mort à Grenade l'an 1634, a laissé : *Instruccion de confessores;* Grenade, 1621, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CORDOVA** (Jean), jésuite espagnol, mort l'an 1645, a laissé : *Catena in libros Regum;* Lyon, 1652, 2 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

CORDULE (sainte), vierge et martyre, fut la compagne de sainte Ursule. L'Église honore sa mémoire le 22 octobre. *Voy.* URSULE.

CORDYLUS, et, selon De Commanville, **CORYDULUS** ou **CODRILLUS**, ville épisc. de la seconde Pamphylie érigée en évêché au V[e] siècle, sous la métropole de Perge. Son premier évêque, Maras, assista au concile de Chalcédoine. Il est question de cette ville dans les Actes des conciles et dans la Notice d'Hiéroclès. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 242. Richard et Giraud.

I. **CORÉ**, fils d'Esaü et d'Oolibama. Il succéda à Cénez dans le royaume d'une partie de l'Idumée, et eut pour successeur Gatham. *Voy.* Genèse, XXXVI, 16.

II. **CORÉ**, fils d'Isaar, appartenait à la tribu de Lévi. Il fut le père d'Aser, d'Elcana et d'Abiasaph, et devint le chef de la famille des Carites, célèbre parmi les Lévites. Poussé par la jalousie, Coré se révolta contre Moïse, et entraîna dans sa rébellion deux cent cinquante Lévites. Il fut englouti dans la terre avec ses partisans et tout ce qu'ils possédaient. Quelques rationalistes modernes, tels que J.-D. Michaëlis, Eichhorn, etc., ont voulu expliquer ce fait ou par un tremblement de terre que Moïse avait prévu, ou par une mine qu'il avait fait creuser, ou enfin par la sépulture des conjurés enterrés vifs; mais toutes ces explications naturelles sont évidemment opposées au texte de l'Écriture, outre que la circonstance où se trouvait Moïse exigeait un vrai miracle. *Voy.* Nombr., XVI, 12 et suiv., et Bergier, qui dans son *Diction. de théol.*, art. AARON, réfute l'objection que les incrédules ont tirée de cet événement contre Moïse.

III. **CORÉ**, ville épisc. *Voy.* CORGES.

CORÉES (*Coreæ*), en grec *Coréai*, nom d'un

endroit où commence la partie de la Judée qui est au milieu des terres vers le septentrion, et près duquel se trouvait le château d'Alexandrion, situé au haut d'une montagne, sur le chemin entre Corée et Jéricho. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXIV; l. XIV, c. VI et X; l. XVI, c. II. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 730.

CORELLA (Jacques de), capucin, né l'an 1657, mort l'an 1699, fut prédicateur de Charles II, roi d'Espagne. Il a laissé : 1° *Methodus qua piissime fiat exercitium viæ sacræ, cum precibus et considerationibus satis efficacibus;* Saint-Sébastien, 1689; — 2° *Clavis cœli, per generalem confessionem et sanctam conversationem;* 1694, in-16; — 3° *Practica de el confessionare;* Pampelune, 1702; ouvrage accompagné d'une explication des propositions condamnées par Alexandre VII et Innocent XI, et réimprimé à Madrid en 1742 pour la 24e fois; — 4° *Summa de la theologia moral, su materia, los tratados mas principales de casos de conciencia;* Madrid, 1707, 3 vol. in-fol.; qui a eu 10 éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*

COREN (Jacques), franciscain, vivait au XVIIe siècle. On a de lui, outre une description de la ville d'Avignon pendant la peste : 1° *Clypeus patientiæ, in auxilium quorumcumque afflictorum;* Lyon, 1622, in-8°; — 2° *Observationes in Evangelia quadragesimalia;* ibid., 1627, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORENTIN (saint), premier évêque de Cornouailles, ou de Kemper ou Quimper en basse Bretagne, fut disciple de saint Martin de Tours. On ne sait rien de sa vie. Quimper-Corentin célèbre trois fêtes en son honneur : 1° le premier mai, que l'on croit être le jour de sa mort ou de sa translation; 2° le 5 septembre, anniversaire de son ordination; 3° le 12 décembre, que quelques-uns croient être le jour de sa mort. *Voy.* Richard et Giraud.

CORET (Jacques), jésuite belge, mort à Liége l'an 1721, se rendit célèbre par le zèle qu'il déploya pour le salut des âmes. Il a laissé, entre autres ouvrages mystiques : 1° *le Journal des anges;* — 2° *Maison de l'éternité;* — 3° *le Cinquième ange de l'Apocalypse.* Il y a dans les ouvrages du P Coret beaucoup de piété, mais en même temps quelque chose d'original et d'extrêmement simple; ce qui empêche certains esprits de les goûter. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

II. **CORET** (Pierre), né à Ath, dans le Hainaut, mort à Tournay l'an 1602, fut d'abord curé de Saint-Crespin, puis chanoine de la cathédrale de Tournay. Il a laissé : 1° *Defensio veritatis adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes, libro D. de la Noue, de Politicis et militaribus rebus aspersas;* Anvers, 1591, in-12; — 2° *Anti-Politicus, seu adversus præcipua doctrinæ politicorum capita, quæ, fallaci tranquillitatis prætextu, religionis libertatem et impunitatem hæresum in rempublicam inducere et ecclesiasticum ordinem civili potestati subjicere conantur, liber unus;* Douai, 1599, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORFOU. *Voy.* CORCYRE.

CORGEN ou **CORGNE** (Pierre), chanoine de Soissons et docteur de Navarre, né dans le diocèse de Quimper, vivait au commencement du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Dissertation théologique sur la dispute entre le pape saint Étienne et saint Cyprien;* Paris, 1725, in-12; — 2° *Dissertation sur le concile de Rimini, avec une dissertation sur le pape Libère;* ibid., 1732, in-12; — 3° *Mémoire touchant les juges de la foy, où l'on prouve que les évêques seuls sont juges de la foy;* ibid., 1736, in-12; — 4° *Dissertation sur le monothélisme et sur le sixième concile général;* ibid., 1741, in-12; — 5° *Défense des droits des évêques dans l'Église;* 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORGES, CORE ou **CORGESGENDAN**, ville épisc. aux confins de l'Arménie, appelée *Coryque* par les Grecs. Les Nestoriens y établirent un évêque de leur secte. *Voy.* Richard et Giraud.

CORGNE (Le), docteur de Sorbonne et archidiacre de Paris, mort en 1804 dans un âge fort avancé, fut député plusieurs fois aux assemblées du clergé. Il a laissé : 1° *Réponse à la lettre d'un docteur de Sorbonne;* 1759; — 2° *Réflexions sur l'examen de cette réponse.* On lui attribue aussi la rédaction des *Actes de l'Assemblée du clergé en* 1765. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CORGNE (Pierre). *Voy.* CORGEN.

CORIA (*Cauria*), ville épisc. d'Espagne sous la métropole de Compostelle, et située sur la petite rivière d'Allagon. Son premier évêque, Jacquint, souscrivit au concile de Tolède de l'an 589.

CORIANDRE. Moïse compare la manne du désert à une graine de coriandre; mais cette comparaison porte sur la forme seulement; car la couleur de la manne était blanche, et celle du coriandre est jaune. *Voy.* Exode, XVI, 31. Nombres, XI, 7.

CORINTHE, ville épisc. de la Grèce et métropole de l'Hellade, au diocèse de l'Illyrie orientale, aujourd'hui archevêché *in partibus.* Saint Paul et saint André y prêchèrent la foi. Son premier archevêque latin y siégea vers l'an 1210. *Voy.* Actes, XVIII, 1 et suiv. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 155, et tom. III, p. 883. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 136 et suiv.

CORINTHIENS (Les deux Épîtres de saint Paul aux). La première a été écrite d'Éphèse à l'occasion des divisions qui avaient éclaté parmi les fidèles de Corinthe l'an 57 de J.-C., selon presque tous les critiques et tous les interprètes, et l'an 59, suivant Hug. La deuxième fut écrite de Macédoine la même année que la première, d'après Hug et quelques autres critiques, ou l'année suivante, c'est-à-dire l'an 58, selon le sentiment presque général. Instruit par Timothée du fruit que les Corinthiens avaient tiré de ses prédications, l'apôtre les remercie de leur attachement à sa doctrine, et réfute les calomnies des faux apôtres qui s'efforçaient de diminuer son autorité. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. V, p. 52 et suiv.

I. **CORIO** ou **CORIUS** (Haymo), barnabite, né à Milan en 1606, mort l'an 1679, se distingua comme prédicateur, et Clément IX le nomma consulteur de l'inquisition. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Epitome decretorum omnium conciliorum provincialium S. Mediolanensis Ecclesiæ, ordine alphabetico digestæ;* Milan, 1644, 1668, in-8°; — 2° *Manuale regularis disciplinæ;* ibid., 1650, in-4°; — 3° *Concordantiæ morales in Exodum;* ibid., 1655, in-fol.; — 4° *Concordantiæ morales in Numeros;* ibid., 1659, in-fol.; — 5° *Promptuarium episcoporum;* ibid., 1668, in-fol.; — 6° *Concordantiæ morales in Genesim;* ibid.; 1651, in-fol.; — 7° *In Leviticum;* ibid., 1652, 1677, in-fol.; — 8° *In Deuteronomium;* ibid., 1681, in-fol.; — 9° *Vitæ Sanctorum Haymonis et Vermundi de Coriis;* ibid., in-8°. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

II. **CORIO** (*Vermundus*), savant italien, frère du précédent, mort en 1687, après avoir été successivement visiteur général, provincial et consulteur de l'inquisition à Pavie. On lui doit : 1° *In horologia solaria usus et compendium ad*

symbola Christi commendata; Milan, 1638, in-fol.; — 2° *Palmæ de actibus internis virtutum;* Milan, 1669. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

I. **CORIOLAN** (Ambroise). *Voy.* CORAN, n° I.

II. **CORIOLAN** ou **LONGUS DE CORIOLAN** (François), capucin, était de Coriolan, ville de la Calabre supérieure. Il a composé un grand nombre d'ouvrages théologiques et ascétiques; les principaux sont : 1° *Summa conciliorum omnium, quæ a sancto Petro usque ad tempora Gregorii papæ XV celebrata sunt, cum variis annotationibus*, etc.; — 2° *Summa theologiæ S. Bonaventuræ, ad instar Summæ divi Thomæ Aquinatis, variis annotationibus et commentariis illustrata*, etc., 7 vol.; — 3° *Tractatus de casibus reservatis, juxta decretum Clementis VIII impressus. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CORIOLIS (Gaspard-Honoré de), vicaire général de Mende, né à Aix vers l'an 1735, mort à Paris l'an 1824, a laissé : 1° *Exercices de piété pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année;* Paris, 1816, in-12; — 2° *des Chapitres et des dignitaires, par un ancien grand vicaire;* ibid., 1822, in-8°; — 3° *Observations d'un bachelier en droit canon;* ibid., 1822. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORIPPUS FLAVIUS. *Voy.* CRESCONIUS.

CORISOPITUM, CURIOSOLITARUM. *Voy.* QUIMPER.

CORIUS. *Voy.* CORIO, n° I.

CORKER (Maurus), bénédictin, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : *The Roman catholic principles;* Londres, 1680, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORLIEU (François de), procureur du roi au présidial d'Angoulême, mort l'an 1576, a laissé : *Vita S. Ausonii Engolismensis*, dans D. Bosquet, *Ecclesiæ Gallicanæ Historia*, IIe livre, et dans Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 11 juin, avec un commentaire de Papebroch. Courlay a traduit cette biographie en français, et l'a intitulée : *Vie de saint Ausone;* 1636, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CORMEILLES (*Corneliæ*), abbaye de bénédictins non réformés située dans un bourg du même nom, entre Lisieux et Pont-Audemer. Elle fut fondée vers l'an 1060. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. II, p. 846. Richard et Giraud.

CORMERY (*Cormeriacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située près de Tours, et fondée l'an 780 par Ithier, abbé de Saint-Martin, du consentement de Charlemagne, qui la confirma l'an 791. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Richard et Giraud.

CORMIS (François de), doyen des avocats du parlement de Provence, mort l'an 1734, était neveu de Scipion du Perrier, dont il fit réimprimer les *Œuvres;* Toulouse, 1721; le 1er vol. traite *des matières ecclésiastiques, bénéficiales et civiles. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1722, p. 497, 1re édition.

CORNA, ville épisc. de Lycaonie, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Icône, dont la Notice d'Hiérocle fait mention. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Inzus, assista au premier concile général de Constantinople, et le deuxième, Neoptolème, se trouva à celui de Chalcédoine.

CORNARO ou **CORNELIO, CORNER** (Flaminio), historien, né à Venise l'an 1693, mort l'an 1778, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ;* Venise, 1749 et suiv., 18 vol. in-4°; — 2° *de Clero et collegio novem congregationum cleri Veneti;* Venise, 1754; — 3° *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta B. Francisci Foscari, ducis Venetiarum, Andreæ Donati, equitis; accedit opusculum quintum de cultu S. Simeonis;* ibid., 1754, in-4°; — 4° *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus græci et latini in insula Cretæ;* ibid., 1755, 2 vol. in-4°; — 5° *Hagiologicum italicum;* Bassano, 1773, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CORNARTISTES (*Cornarthiani*). *Voy.* CORNHERT.

CORNE, mot qui s'emploie dans l'Écriture pour signifier : 1° une hauteur; 2° la gloire, l'éclat, les rayons; 3° la force, la puissance. *Voy.* Isaïe, v, 1. Exode, XXXIV, 29. I Rois, II, 1, 10. Ps. CXXXI, 17. Eccl., XLVII, 6, 8, etc.

I. **CORNEILLE**, en latin *Cornelius* (saint), vivait au Ier siècle de l'ère chrétienne; il était centenier ou capitaine d'une compagnie de soldats dans la cohorte appelée l'*Italienne.* Il vivait saintement, et il eut le bonheur d'être instruit et baptisé par saint Pierre. Les Latins honorent la mémoire de saint Corneille le 2 février, et les Grecs le 13 septembre. *Voy.* son histoire au chap. x des Actes des Apôtres. Richard et Giraud.

II. **CORNEILLE**, en latin *Cornelius* (saint), pape et martyr, mort le 14 septembre 255, succéda à saint Fabien, sur la chaire de saint Pierre, le 2 juin 250, selon les uns, et au mois d'avril 254, selon les autres. Il eut à lutter contre Novatien, prêtre romain, qui se fit sacrer évêque de Rome, et qui fut le premier antipape. A cette époque Gallus persécutait l'Église, et Corneille mourut en exil ou en prison. Luce Ier lui succéda. On honore sa mémoire le 14 septembre; mais à Rome on célèbre sa fête le 16 du même mois. On a de lui deux *Lettres* à Fabius, évêque d'Antioche; elles se trouvent parmi celles de saint Cyprien. Quelques-uns attribuent à saint Corneille le traité *de la Discipline et du bien de la chasteté. Voy.* saint Cyprien, *Epist. LII.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI et VII. Tillemont, *Mémoires*, tom. III. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 146, 147.

III. **CORNEILLE** ou **CORNEUIL** (*Corneolum*), l'unique abbaye qui restait avant nos troubles dans la Franche-Comté, de l'Ordre de Prémontré. Elle fut fondée au XIIe siècle. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.*

IV. **CORNEILLE DE LA PIERRE** (*Cornelius a Lapide*), jésuite, né dans un village du diocèse de Liége, mort à Rome l'an 1637, était très-versé dans les langues grecque et hébraïque et dans la connaissance de l'Ecriture sainte. Il a laissé un savant *Commentaire sur l'Écriture sainte;* Anvers, 1681, et Venise, 1730, 10 vol. in-fol. Les réflexions qui terminent l'art. *Calmet* s'appliquent également à celui-ci. *Voy.* CALMET.

V. **CORNEILLE DE COMPIÈGNE (SAINT-)**, en latin *S. Cornelius Compendiensis*, abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur située dans la ville de Compiègne; elle fut fondée au IXe siècle par Charles le Chauve, et occupée par des chanoines séculiers. Le pape Jean VIII l'exempta de la juridiction de l'évêque diocésain. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 435, nov. edit. Richard et Giraud.

CORNEJO (Pierre), connu sous le nom de *Cedro Cornejo de Pedrossa*, carme espagnol, mort l'an 1618, docteur de l'université de Salamanque, où il professa la philosophie et la théologie, remplit les premières charges de son Ordre. On

lui doit : 1° *Chronica seraphica, vida del glorioso patriarca Francisco i de sus primeros discipulos;* Madrid, 1682-1698, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CORNELIO. *Voy.* Cornaro.

CORNEO (Jean-Baptiste), protonotaire apostolique, né à Milan l'an 1607, mort l'an 1690, a laissé : 1° *de Sancto Blasio Sebaste, in Armenia episcopo ac primum medico;* Milan, 1645 ; — 2° *de Sancto Manricillo, Mediolani archiepiscopo;* ibid., 1646, in-8° ; — 3° *Vita del B. Gio. Angelo Porro;* ibid., 1649 ; — 4° *Origine dell' instituzione dell' orazione delle XL Ore ;* ibid., 1649 ; — 5° des manuscrits traitant d'autres matières ecclésiastiques ; 32 vol. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Scriptor. Mediolan.* La *Nouv. Biogr gènér.*

CORNEOLUM. *Voy.* Corneille, n° III.

CORNER. *Voy.* Cornaro.

CORNERTHIANI. *Voy.* Cornartistes.

CORNET (Nicolas), docteur de Sorbonne, né à Amiens l'an 1592, mort à Paris l'an 1663, devint syndic de la faculté de théologie, et déféra sept propositions sur les matières de la Grâce, dont les cinq premières furent condamnées depuis comme extraites du livre de Jansénius. Il corrigea les *Méthodes de controverse* de Richelieu, et en composa, dit-on, la préface. Bossuet, qui avait été son disciple, fit son Oraison funèbre.

I. **CORNÉTO.** *Voy.* Castellési.

II. **CORNÉTO** (*Cornuetum*), ville épisc. dans les États pontificaux située sur la rive gauche du Marta, dans la délégation apostolique de Civita-Vecchia. Elle fut érigée en évêché à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve. Les siéges de Gravisca, de Torquinia et de Monte-Fiascone, y ont été successivement unis. Dans la suite Corneto cessa d'être siége épiscopal, et fut unie à Monte-Fiascone. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 80, 115, 229. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 147 et suiv.

CORNEUIL. *Voy.* Corneille, n° III.

CORNEVILLE (*Cornevilla*), abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse de Rouen, et fondée l'an 1143. Elle dépendait autrefois de Saint-Vincent-aux-Bois, du diocèse de Chartres ; elle fut brûlée l'an 1287, et restaurée l'an 1659 par les chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 298, nov. edit.

CORNHERT ou **CORNHART, KOORNHERT, COORNHERT** (Didéric), littérateur, né à Amsterdam l'an 1522, mort à Gouda l'an 1590. Quoique sans instruction, il s'occupait beaucoup des questions religieuses, et il acquit quelque célébrité par ses ouvrages, dans lesquels il prétendait qu'il ne fallait pactiser avec aucune secte chrétienne, parce que la vraie religion n'était pas encore connue. Il fallait donc, disait-il, attendre des réformateurs suscités par Dieu lui-même, et en attendant se contenter de lire aux peuples la parole de Dieu sans commentaire, et laisser à chacun la liberté de l'entendre comme il lui plairait. Ses partisans furent appelés *Cornartistes* (*Cornarthiani, Cornerthiani*). Ses *Œuvres* complètes ont paru à Amsterdam, 1630, 3 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Paul Colomiés, *Mélang. histor.* Bergier, *Diction. de théol.*, art. Cornartistes.

CORNICHES D'AUTEL. Elles sont défendues dans le cérémonial des évêques, dans celui des chanoines, dans celui de Paris, dans le commentaire de Gavantus sur les rubriques du Missel romain, parce qu'outre d'autres inconvénients elles empêchent de faire les cérémonies de la messe commodément, comme par exemple de baiser l'autel, etc. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 105.

CORNICULANUM, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne en Afrique. Il est mentionné par l'anonyme de Ravenne et par les Tables de Peutinger. *Voy.* les *Notit.*, n. 4.

CORNÆUS (Melchior), jésuite, né en Westphalie l'an 1598, mort l'an 1665, a laissé des ouvrages de controverse et de piété, en latin et en allemand ; Mayence et Wurtzbourg, 1647-1664.

CORNOUAILLES (*Cornubia*), en anglais *Cornwall*, siége épisc. d'Angleterre érigé dans le IXe siècle, dans la province ecclésiastique de Cantorbéry. Dans le XIe siècle il fut uni à Devonshire et à Excester ou Exeter. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 157.

CORNUSTIBII, nom de la troisième fille de Job, qui, en hébreu comme en latin, signifie *corne de fard* ou d'*antimoine*, c'est-à-dire beauté. *Voy.* Job, XLII, 14.

I. **CORONA** (Mathias), carme néerlandais du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Potestas infallibilis Petri et successorum romanorum pontificum ;* Liége, 1668, in-fol. ; — 2° *de Dignitate et potestate spirituali episcoporum circa leges et alia miscellanea;* ibid., 1671, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CORONA** (Tobias), né à Monza, dans le duché de Milan, en 1566, mort à Naples l'an 1626, fut envoyé en France et en Savoie par Grégoire XV. On a de lui : *I sagri tempii, dove si rappresenta quanto appartiene al culto e venerazione de tempii, la loro immunità ;* Rome, 1625, in-4°.

I. **CORONE** ou **CORONEA**, ville épisc. du Péloponèse, sur le golfe de Coron, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. Ce siége a été établi au XIIIe siècle. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier siégeait vers la fin du XIIIe siècle, et le dernier l'an 1731. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 194. Richard et Giraud.

II. **CORONE** ou **CORONEA**, évêché *in partibus* de la province Hellade, au diocèse de l'Illyrie orientale, et sous la métropole d'Athènes, également *in partibus*. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Onésiphore, est mentionné par saint Paul, *II Timoth.*, I, 16. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 191. Richard et Giraud.

III. **CORONE** ou **CORONEA**, ville épisc. de la Grèce dans la Béotie, appelée maintenant Corone. Elle a eu six évêques, dont le premier, Paul, mourut l'an 1367. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 858. Richard et Giraud.

IV. **CORONE** ou **CORONEA**, évêché *in partibus* du Péloponèse, dans la province de Mésègina, colonie de Thèbes, sur la côte du golfe de Coron. Elle était suffragante de Patras. Son premier évêque latin siégeait l'an 1210. *Voy.* *Oriens Christ.*, tom. III, p. 1035. Richard et Giraud.

CORONEL (Grégoire-Nunnius), Portugais, vivait du XVIe au XVIIe siècle, et appartenait à l'Ordre des Augustins. On a de lui : 1° dix livres de la *Vraie Église ;* Rome, 1594 ; — 2° un livre des *Traditions apostoliques ;* ibid., 1597 ; — 3° *Actes des congrégations sous Clément VIII*, dont on a publié des extraits.

COROZAÏN, ville de Galilée sur le bord occidental de la mer de Tibériade, voisine de Bethsaïde. Saint Jérôme la met à deux mille pas de Capharnaüm. Jésus-Christ prêcha souvent dans cette ville, et y fit beaucoup de miracles, dont

elle ne profita point. *Voy.* Matth., XI, 21. Luc, X, 13. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 721, 722.

CORPORAL (*Corporale*), linge carré sur lequel le prêtre place pendant la messe le calice, l'hostie et quelquefois le ciboire. Un décret de la sacrée congrégation des Rites, approuvé par Pie VII, proscrit l'usage des toiles de coton pour les corporaux, qui doivent être de toile fine et unie, sans aucun ornement ni broderie. La bénédiction du corporal se fait par l'évêque ou par un prêtre qui en a reçu la permission. Ce linge sert aussi à recueillir les particules de l'hostie qui pourraient se détacher, soit lorsque le prêtre la rompt, soit lorsqu'il la consomme. Le corporal représente le linceul dans lequel le corps de Jésus-Christ fut enveloppé après sa mort. *Voy.* saint Antonin, IIIe part., tit. XIII, c. VI, § 5. Pontas, tom. I, au mot CORPORAL, et *Supplém.*, part. I, au mot CORPORAL. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 88. Claude de Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. III, p. 157. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CORPORALIER (*Corporalium theca*), boîte où l'on serre les corporaux.

I. **CORPS.** Ce mot a plusieurs significations; ainsi il signifie : 1° la *réalité*, comme opposée a l'ombre, à la figure (Coloss., XI, 17); 2° *ce qui est opposé à l'esprit* (Rom., VIII, 10); 3° *assemblée, compagnie, société,* pris métaphoriquement (I Corinth., X, 17). Dans ce sens, le mot corps comprend toutes les différentes espèces de sociétés d'hommes qui forment des communautés. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **CORPS ANIMAL** et **CORPS SPIRITUEL.** Le premier est le corps que notre âme anime, qu'on met en terre au moment de la mort; et le second, le corps tel qu'il ressuscitera, c'est-à-dire agile, subtil, pénétrant, immortel. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **CORPS DE DROIT CANON** ou **CANONIQUE**, collection ou code des canons des apôtres et des conciles. *Voy.* DROIT CANON.

IV. **CORPS DE JÉSUS-CHRIST** (Religieux du), ou du *Saint-Sacrement*, Ordre fondé au commencement du XIVe siècle, dont on rapporte l'institution à une société de personnes dévotes qui s'engagèrent à une adoration particulière du Saint-Sacrement, et à en réciter l'office composé par saint Thomas d'Aquin. Cette société fut érigée en congrégation sous le nom de *Religieux blancs du Saint-Sacrement* ou de *Frères de l'Office du Saint-Sacrement*, auxquels on donna la règle de Saint-Benoît. Boniface IX les unit l'an 1393 à l'Ordre de Cîteaux, et Grégoire XIII à la congrégation du mont Olivet, l'an 1582. *Voy.* Filippo Bonnani, *Catologo degli Ordini religiosi*, part. III, p. 23. Hermant, *Hist. de l'établissement des Ordres religieux et des Congrégations régulières et séculières*, etc. Bergier, *Diction. de théolog.*

V. **CORPS SPIRITUEL.** *Voy.* CORPS, n° II.

CORRADINI DE SEZZA (Pierre-Marcellin), cardinal, né à Sezza l'an 1658, mort à Rome l'an 1743, acquit la réputation d'un jurisconsulte distingué, et fut nommé dataire et chanoine de Saint-Jean-de-Latran. Il a laissé : 1° *de Jure prælationis;* Rome, 1688, in-fol.; — 2° *de Civitate et ecclesia Setina;* Rome, 1702, in-4°; — 3° *Vetus Latium profanum et sacrum;* ibid., 1704, 2 vol. in-4°; selon Richard et Giraud, Corradini et son continuateur n'ont publié que les antiquités profanes; Vulpi avait déjà composé 2 vol. du *Latium sacrum;* mais ils sont restés manuscrits; — 4° *Relatio jurium sanctæ sedis ad civitatem Commachensem;* ibid., 1711, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 251, 252.

CORRADO (Pirro), en latin *Pyrrhus Corradus*, natif de Terra Nuova, dans la Calabre, protonotaire apostolique, chanoine de Naples et grand inquisiteur à Rome, vivait au XVIIe siècle. On lui doit : 1° *Praxis beneficiaria;* Naples, 1656, in-fol.; Cologne, 1697, in-fol.; ouvrage très-utile pour connaître les usages de la daterie et de la chancellerie romaine; — 2° *Praxis dispensationum apostolicarum;* Cologne, 1672, 1678, 1716; Venise, 1735, in-fol.; autre ouvrage très-utile et un des plus complets sur la matière des dispenses. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Nouv. Diction. histor.*

CORREA (Le P. Manoël), jésuite, né à Saint-Paul de Loanda, dans le royaume d'Angola, l'an 1636, mort l'an 1708, fut reçu docteur à l'université d'Evora, et devint recteur de l'université de Coïmbre. On a de lui : *Idea consiliarii, sive methodus tradendi consilii ex regulis conscientiæ;* Rome, 1712, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CORRECTION.** Le droit de correction, dans l'Église, appartient aux supérieurs ecclésiastiques séculiers et réguliers. L'évêque a de droit commun le pouvoir de corriger tous les clercs réguliers et séculiers de son diocèse, en corps et en particulier. *Voy.* le conc. de Trente, sess. XIV, c. IV, *de Reformat.*, qui prescrit aussi une forme d'exercer la correction dans sa sess. XII, c. I, *de Reformat.*

II. **CORRECTION FRATERNELLE**, acte extérieur de miséricorde par lequel on donne aux pécheurs de salutaires avis pour les engager à se convertir. Elle est de deux sortes : l'une consiste dans de simples avis; elle a lieu entre égaux; l'autre, outre les avis, emploie quelquefois la contrainte et le châtiment; elle appartient aux supérieurs; l'une et l'autre sont de précepte. *Voy.* Matth., XVIII, 15. Galat., VI. Thessalon., V, 14. Basil., *in Regul. Brev.* Ambros., *in Lucam*, l. VIII. Chrysostom., *in Matth.* Thom., 2. 2, quæst. 33, art. 2 ad 3, art. 7. Sylvius, in 2. 2, quæst. 33, art. 5, q. *Utrum peccator*, etc. Thom., in 4°, dist. 19, q. 2, art. 2, *quæstione* 2, *in corp.* Le P. Alexandre, *Théolog. dogm.*, t. II, p. 624 et suiv., in-fol. Pontas, au mot CORRECTION. Richard et Giraud, qui traitent de la Nature, de la Nécessité, des Conditions, de l'Ordre et de la Manière de la Correction fraternelle.

CORRÈRIENS ou **COTEREAUX, COTERELLIENS** (*Correrii vel Coterelli*), hérétiques qui, vers la fin du XIIe siècle, ravagèrent une partie des Gaules; ils avaient adopté les erreurs des Pétrobusiens. Le concile de Latran, tenu sous Alexandre III l'an 1179, condamna ces hérétiques. *Voy.* Sanderus, *Hæres.*, CXLVIII. Le Grand, *Hist. hæres.*, p. 239. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, et l'*Encyclop. cathol.*, art. COTEREAUX. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 255.

CORRODI (Henri), théologien, né à Zurich l'an 1752, mort l'an 1793, étudia à Leipzig et à Halle sous Platner et Semler, puis professa, dans sa ville natale, la théologie, la philosophie et l'histoire ecclésiastique. Il a laissé : 1° *Histoire critique du millénarisme;* 1781; ouvrage plein d'érudition; — 2° *Histoire du canon des livres saints chez les juifs et chez les chrétiens;* — 3° *Fragment pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses;* journal théologique commencé l'an 1781. Corrodi, en fidèle disciple de Semler, a, comme son maître, abusé de sa profonde érudition pour établir des principes qui ruinent de fond en comble la divinité et la canonicité des Livres saints. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 43; tom. III, p. 458; tom. IV, p. 116.

CORRUPTICOLES (*Corrupticolæ*), c'est-à-dire adorateurs du corruptible, hérétiques eutychiens, ainsi nommés parce qu'ils prétendaient que le corps de Jésus-Christ était corruptible. Ils parurent en Égypte vers l'an 531, et eurent pour chef Sévère, faux patriarche d'Antioche, qui s'était retiré à Alexandrie. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CORSE (*Cydnos* et *Corsia*), siége épisc. qui n'a jamais eu de métropole; ses évêques dépendaient en partie de l'archevêché de Pise, et en partie de celui de Gênes. Charlemagne ayant pris cette île sur les Lombards, la donna aux souverains Pontifes. La Corse appartient aujourd'hui à la France; son siége épiscopal est à Ajaccio, qui dépend de la métropole d'Aix. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, qui, dans son vol. XVII, p. 260 et suiv., trace l'histoire de la Corse.

I. **CORSETTO** (Antoine), célèbre jurisconsulte sicilien, né à Nettuno, mort à Rome l'an 1503, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Decisiones rotæ sacræ Romanæ;* — 2° *de Juramento et ejus privilegiis;* — 3° *Responsa, regulæ juris. Voy.* la *Biblioth. Sicula.*

II. **CORSETTO** (Pierre), jurisconsulte, né à Palerme, mort l'an 1643, fut procureur fiscal de Palerme, et rétablit l'Académie des *Accesi*, qu'il appela *Reaccesi;* plus tard Corsetto prit l'habit religieux. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Idea Episcopi graphice adumbrata;* — 2° *Synopsis errorum præcavendorum ab Episcopo in functionibus tum ordinis, tum jurisdictionis;* — 3° *Constitutiones synodales.* Il a laissé plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns sont restés manuscrits; les uns et les autres sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Sicul.*

CORSI (Raymond-Marie), dominicain et lecteur de théologie au collége Saint-Marc de Florence. On lui doit : 1° *della Floria ecclesiastica dell' Antico Testamento;* Rome et Florence; — 2° *delle Vite degli uomini illustri in santità et doctrina, de primi sei secoli della Chiesa;* Rome, 1759. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1757, p. 187; 1758, p. 121, 752 et suiv. Richard et Giraud.

CORSIGNANI (Pierre-Antoine), évêque de Valva et de Sulmona en Italie, né à Célano l'an 1686, mort l'an 1751. On a de lui : 1° *Acta SS. martyrum Simplicii, Constantii et Victoriani, quorum reliquiæ Celani apud Marsos antiqua veneratione coluntur, vindicata.....;* Rome, 1750, in-4°; — 2° *Synodus diœcesana ecclesiæ Venusinæ*, etc.; Rome, 1738, in-4°; — 3° d'autres ouvrages historiques, dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1752, p. 53. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **CORSINI** (André). *Voy.* ANDRÉ, n° IV.

II. **CORSINI** (Laurent). *Voy.* CLÉMENT XII.

CORTACIUS (Michel), prêtre de Crète, a laissé une *Homélie sur l'excellence de la prêtrise;* Venise, 1642.

CORTASSE (Pierre-Joseph), jésuite, né à Apt l'an 1681, mort à Lyon l'an 1740, professa dans cette dernière ville la théologie positive et la langue hébraïque, et se livra à la prédication pendant quatorze ans. Il a laissé : *Traité des noms divins ou des perfections divines;* ouvrage propre à donner des idées sublimes de Dieu et à faire naître de grands sentiments de la religion; trad. du grec de saint Denis l'Aréopagite; Lyon, 1739, in-4° *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1739. Moréri, édit. de 1759.

I. **CORTÈSE** ou **CORTESIO**, **CORTEZ** (Grégoire), cardinal, né à Modène l'an 1483, mort à Rome l'an 1548, était issu d'une illustre famille de Modène, et était très-versé dans le droit canonique et civil. Après avoir été auditeur auprès du cardinal de Médicis depuis Léon X, il se retira près de Mantoue, dans l'abbaye de Padolyrone, d'où il passa dans le monastère de Lérins; puis il devint abbé du Mont-Cassin. Le pape Paul III l'envoya en Allemagne en qualité de nonce, et, à son retour, il le revêtit de la pourpre. On a de lui : 1° *de Theologica institutione liber;* — 2° *de Potestate ecclesiastica tractatus;* — 3° *Tractatus S. Basilii de virginitate, e græco in latinum versus;* — 4° *de Viris illustribus ordinis monastici liber;* ces ouvrages ont été en partie imprimés à Venise; 1573, in-4°. *Voy.* Sponde, an. 1547, n. 30. Le Mire. Possevin. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, tom. VII, part. I, II. Moréri, *Diction. histor.*

II. **CORTÈSE** ou **CORTESI**, **CORTEZI** (Paul), né à San-Germiniano, mort l'an 1510, fut secrétaire apostolique sous Alexandre VI et sous Pie III, puis protonotaire apostolique et évêque d'Urbin. On a de lui : 1° un *Traité sur le cardinalat;* 1510; — 2° un ouvrage qui comprend quatre livres de *Sentences;* 1540.

CORTOIS DE PRESSIGNY (Gabriel), archev. de Besançon, né à Dijon en 1745, mort à Paris l'an 1823, siégea aux assemblées du clergé de 1780 et 1788; il était alors évêque de Saint-Malo. Il a publié : 1° deux *Lettres pastorales*, l'une le 24 avril 1791; il enjoint aux fidèles de Saint-Malo de ne point reconnaître les nouveaux pasteurs qui se présenteront à eux en vertu de l'élection populaire; l'autre le 6 avril 1792; elle a pour objet d'ordonner la publication du bref de Pie VI du 1er mars, relatif aux affaires de l'Église de France; — 2° un écrit intitulé : *le Placement de l'argent à intérêt distingué de l'usure;* Lyon, 1821, in-8°. Le prélat s'y déclare formellement pour la légitimité du prêt à intérêt renfermé dans les limites légales. *Voy.* Feller.

CORTONE (*Cortona* ou *Cortonium*), ville épisc. d'Italie dans la Toscane. On prétend que la foi y fut prêchée dès le Ier siècle par le bienheureux Romule; elle fut érigée en évêché suffragant de Florence par Jean XXII. Depuis, l'évêque fut immédiatement soumis au Saint-Siége, comme il l'est toujours. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. Ier, p. 639 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 299 et suiv.

CORUS, mesure. *Voy.* COR.

CORVAISIER (René), docteur et professeur de théologie, né à Angers l'an 1589, a laissé : 1° *la Chasse du loup-cervier,* réponse au libelle du ministre Thomson intitulé : *la Chasse de la bête romaine;* — 2° deux répliques à la défense de Thomson; — 3° trois *Harangues* imprimées l'an 1619, et par lesquelles pendant trois ans il fit les ouvertures des écoles. *Voy. Mémoires du temps.*

CORVARIA (Pierre de), antipape, mort en 1333, fut mis sur le trône pontifical par Louis de Bavière, qui avait été excommunié par Jean XXII. Son vrai nom était *Rainalluchi;* il prit celui de Corvaria dans l'Abruzze. Il avait été d'abord marié, mais il avait quitté sa femme pour entrer dans l'Ordre des Frères-Mineurs. Se voyant abandonné de tous, il se rendit de Rome à Avignon pour demander pardon à Jean XXII, qui le traita avec bonté, sans toutefois lui rendre une liberté dont il aurait pu abuser. Corvaria vécut encore trois ans et un mois. Il fut enseveli dans l'église des Frères-Mineurs, avec leur habit et des honneurs convenables. *Voy.* Artaud de Montor, *Hist. des sou-*

verains Pontifes romains, tom. III. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CORVIN** ou **CORVINUS** (Jean-Arnold), jurisconsulte et théologien néerlandais, mort l'an 1650, embrassa les erreurs des *Remontrants* ou *Arminiens*. Il se livra d'abord à la prédication; mais forcé de s'expatrier à cause de ses opinions religieuses, il vint en France, et retourna plus tard à Amsterdam, où il professa le droit. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Defensio sententiæ J. Arminii de prædestinatione, gratia Dei et libero hominis arbitrio;* Leyde, 1613, in-8°; — 2° *Petri Molinæi, novi anatomici, mala Encheiresis, sive censura Anatomes Arminianismi P. Molinæi, calvinistæ Parisiensis;* Francfort-sur-le-Mein, 1622. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CORVIN** ou **CORVINUS DE BELDERN** (Arnold), fils du précédent, vivait au commencement du XVIIe siècle. Il se convertit au catholicisme l'an 1644, et professa le droit à Mayence. On lui doit : 1° *Jus canonicum per aphorismos explicatum;* Amsterdam, 1648, et Paris, 1671, in-12; traduit en français par M. P.-J. Carle sous le titre de *Code du droit canon d'après les aphorismes d'Arnold Corvin;* Paris, 1841, in-18; — 2° *Posthumus Pacianus, seu Jul. Pacii definitiones utriusque juris;* ibid., 1643, in-12; — 3° *Summarium jurisprudentiæ romanæ, seu codicis Justiniani methodica enarratio;* ibid., 1665, in-4°; — 4° *Tractatus geminus de personis ac beneficiis ecclesiasticis, seu introductio ad juris canonici explicationem;* Francfort-sur-le-Mein, 1708, 2 vol. in-4°; ouvrage posthume; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CORYCUS, ville épisc. de la première Cilicie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Tarse; c'est aujourd'hui *Carachirar*. Nous n'en connaissons que cinq évêques, dont le premier, Germain, assista au premier concile général de Constantinople, tenu l'an 381. *Voy.* Richard et Giraud, qui en font une ville différente de *Coryque*, tandis que De Commanville ne mentionne qu'une *Corycus, Curco* ou *Carachirar*, ville de la première Cilicie dans la Caramanie, sous la métropole de Tarse. *Voy.* CORYQUE.

CORYDALLA ou **CORYDALLUS**, ville épisc. de Lycie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Myre; elle est mentionnée dans les Notices et les Actes des conciles. On n'en connaît que quatre évêques; Alexandre, le premier d'entre eux, vivait du temps de saint Basile, qui en parle honorablement. *Voy.* Basil., *Epist. CDIII.* Richard et Giraud.

CORYDALUS. *Voy.* CORDYLUS.

CORYPHÉE (*Coryphæus*), mot dérivé du grec, et qui signifie le sommet de la tête. Il s'emploie pour désigner le chef, le principal d'une compagnie, d'une doctrine, d'une secte.

CORYQUE, aujourd'hui *Chorachisar*, *Churco*, *Churc*, ville épisc. de la première Cilicie, dans la Caramanie; son évêque est sous la métropole de Séleucie. Les Latins s'en emparèrent à la fin du XIIe siècle, et y mirent un archevêque sous la métropole d'Antioche. *Voy.* Richard et Giraud, et *compar.* l'art. CORYCUS.

I. **COS**, père d'Anob et de Soboba, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 8.

II. **COS** ou **COUS**, île de l'Archipel située vis-à-vis de Cnyde et d'Halicarnasse. Saint Paul, parti de Milet, vint à l'île de Cos, et de là se rendit à l'île de Rhodes. *Voy.* Actes, XXI, 21.

III. **COS** ou **COUS**, siége épisc. sous la métropole de Rhodes; au XVe siècle elle est devenue un archevêché honoraire. Cette ville a eu sept évêques, dont le premier, Méliphron, assista au concile de Nicée. *Voy.* Richard et Giraud.

COSAN, fils d'Elmadan, et un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair. *Voy.* Luc, III, 28.

COSCINOMANCE ou **COSKINOMANCE**, **COSKINOMANTIE** (*Coscinomantia*), divination qui se fait par le crible.

COSENZA, ville archiépisc. du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. D'après la tradition du pays, la foi y fut prêchée dès le Ier siècle, et Innocent III dit qu'elle est la plus ancienne église du royaume de Sicile. Cet évêché dépendait autrefois de Salerne; on pense qu'il fut érigé en métropole vers l'an 1050. Son premier évêque fut sacré par saint Étienne, évêque de Reggio. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacra*, tom. IX, p. 183. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 303 et suiv.

COSERANS. *Voy.* CONSERANS.

COSILINO, ville épisc. d'Italie située dans la Lucanie, à quatre milles de Salerne; ses évêques prenaient indifféremment le titre d'évêques de Cosilino et de Marcelliano; on en trouve trois dans Ughelli, *Ital. Sacra*, tom. X, col. 128; le premier siégeait sous le pape Gélase. *Voy.* Richard et Giraud.

COSIN (Jean), évêque anglican de Durham, né à Norwich l'an 1595, mort l'an 1672, obtint l'archidiaconat d'York et le rectorat de Branapeth. Il demeura quelque temps en France, où il se lia très-étroitement avec les ministres de Charenton. Ses principaux écrits sont : 1° *A Scholastical history of the canon of the Holy scripture;* — 2° *History of the Transsubstantiation;* Londres, 1671; histoire qui a été condamnée par l'*Index* (Decr. 1 decemb. 1687). *Voy.* Smith, *Vie de Cosin;* Londres, 1707. Nicéron, *Mémoires*, tom. Ier. Richard et Giraud, qui donnent la liste des ouvrages de Cosin.

COSKINOMANCE, COSKINOMANTIE. *Voy.* COSCINOMANCE.

COSMAS ou **COSME**, né à Alexandrie en Égypte, vivait du Ve au VIe siècle. Il fut surnommé *Indicopleustes*, à cause de son voyage dans les Indes. Il quitta le commerce pour embrasser l'état monastique, et composa plusieurs ouvrages, dont le seul qui soit venu jusqu'à nous est intitulé *la Topographie chrétienne*. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 347 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de la *Topographie chrétienne*.

I. **COSME** ou **CÔME** (saint), né en Arabie, frère de saint Damien, et comme lui médecin au IIIe siècle. Comme ils exerçaient gratuitement la médecine, on les surnomma *Anargyres* (sans argent). Ils étaient à Égée, ville maritime de la Cilicie, lorsque Lysias, gouverneur de cette province pour l'empereur Dioclétien, rechercha les chrétiens. On arrêta Cosme et Damien, qui confessèrent la foi, et furent décapités. Les Latins les honorent le 17 septembre, et les Grecs le 1er novembre; ces derniers reconnaissent d'autres saints du même nom, dont ils font la fête le 1er juillet. *Voy.* les *Acta Sanctorum septembris*, tom. VII, où l'on trouve tout ce qui concerne ces saints martyrs. Richard et Giraud.

II. **COSME**, dit *Hagiopolite*, né à Jérusalem, vivait au VIIIe siècle. Il devint évêque en Palestine, puis il se retira dans un monastère. Il a laissé treize *Hymnes*, que l'on trouve dans la *Bibliotheca Patrum*, et il a composé une partie des *Odes* qui sont dans le *Triodum* des Grecs. *Voy.* Baronius, *Annal.*, n°s 8 et 334. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **COSME (CHEVALIERS DE SAINT-) ET DE SAINT-DAMIEN.** Ordre militaire

qui, d'après Justiniani, fut institué l'an 1030 à Jérusalem, et confirmé par Jean XXII, qui donna aux chevaliers la règle de Saint-Basile. Ces chevaliers devaient protéger les pèlerins qui allaient en Terre-Sainte et soigner ceux qui étaient malades. Le P. Hélyot croit que cet Ordre est le même que celui de la Pénitence-des-Martyrs. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. Ier, p. 272. Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie*, p. 43 et suiv.

IV. **COSME DE VILLIERS**, dit **SAINT-ÉTIENNE**, carme, né à Saint-Denis l'an 1683, mort à Paris l'an 1758, a laissé : 1° *Bibliotheca Carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata*; Orléans, 1752; — 2° *Vie de Michel Angriani, dit de Bologne, général de l'Ordre des Carmes*; Paris, 1728; — 3° *Vie du P Louis-Jacob, carme*; ibid., 1739. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 353.

COSMOGONIE MOSAÏQUE. On entend ordinairement par cette expression le récit de l'origine du monde tel qu'il se trouve raconté par Moïse au commencement de la Genèse; et à ce point de vue le mot *cosmogonie* se confond souvent avec *création* ou *œuvre des six jours*. Ne pouvant donner à cet article l'étendue et le développement que le sujet même semble exiger, nous nous bornerons aux trois considérations suivantes : 1° Dans l'œuvre générale de la création telle que Moïse l'expose, il y a incontestablement deux actes de la puissance divine tout à fait différents, et par suite deux sortes de créatures bien distinctes. En effet, tantôt Dieu tire du néant même certaines créatures, tantôt il en produit d'autres en employant une matière préexistante; en sorte que, parmi les êtres appelés à l'existence, les uns sont réellement créés *ex nihilo*, et les autres ne reçoivent qu'une nouvelle disposition, une simple organisation, une forme qu'ils n'avaient pas auparavant. De là vient que l'auteur de la Genèse emploie quelquefois indifféremment les divers mots de *créer, faire, former, façonner*; genre de confusion, du reste, qui se trouve dans notre propre langue et dans beaucoup d'autres. 2° Nous entendons par *jours*, dans le récit de la création, des jours naturels et ordinaires, et non des périodes indéterminées imaginées par quelques théologiens et quelques interprètes pour concilier les faits contenus dans ce récit avec l'état prétendu de la science géologique, comme si cette conciliation ne pouvait avoir lieu autrement. Il faut ignorer entièrement et le véritable état de la science géologique et la langue hébraïque pour soutenir un sentiment opposé au nôtre. Aussi est-ce avec raison que Rosenmüller, tout rationaliste qu'il est, conclut du récit de Moïse qu'il serait difficile d'exprimer d'une manière plus précise et plus claire, qu'il s'agit ici d'un *jour naturel*, et nullement d'un espace qui embrasserait un grand nombre de jours ou d'années. « *Diem* intelligendum esse *naturalem*, neque « vero plurium sive dierum, sive annorum spa« tium, vix disertius declarari potuit hac for« mula (*Schol. in Genes.*, I, 5). » 3° De ce qu'aucun homme n'a pu être témoin de l'origine du monde, il ne s'ensuit pas que le récit en soit fabuleux ou même incertain, si Dieu l'a révélée à l'homme; or il est impossible qu'il en soit autrement, car en lisant attentivement ce récit on voit qu'il porte partout l'empreinte de la vérité; on sent même que c'est ainsi que Dieu doit avoir procédé dans la formation de ce grand ouvrage. Jamais un homme n'aurait pu de lui-même faire parler et agir l'Être suprême avec tant de majesté. Il n'est donné à l'esprit humain d'inventer de cette manière. Aussi l'œuvre des six jours a-t-elle fait de tout temps l'admiration des sages et des philosophes; car, sans parler des Pères et des docteurs les plus éloquents, saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome et Bossuet, qui l'ont si magnifiquement commentée, Descartes, Newton, Leibniz, Euler, l'ont crue et l'ont révérée; Bacon la donnait comme le principe de ses connaissances, et le célèbre Deluc la regarde comme une démonstration rigoureuse de la révélation. *Voy.*, outre les autorités citées au mot CRÉATION, Duguet, *Explication de l'ouvrage des six jours*. L'abbé Maupied, *Dieu, l'homme et le monde connus par les trois premiers chapitres de la Genèse*. L'abbé A. Sorignet, *la Cosmogonie de la Bible devant les sciences perfectionnées*.

COSPÉAN ou **COSPEAU** (Philippe de), évêque de Nantes, né dans le Hainaut l'an 1568, mort près de Lisieux l'an 1646, fut reçu docteur en Sorbonne, et devint évêque d'Aire, puis de Nantes. Il acquit une grande réputation comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Oraison funèbre prononcée en l'église de Paris aux obsèques de Henri le Grand*; Paris, 1610, in-8°; — 2° *Remontrance du clergé de France au roi*, prononcée le 18 juillet 1617; — 3° *Pro patre Berullio epistola apologetica*; Paris, 1622, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COSSART** (Gabriel), jésuite, né à Pontoise l'an 1615, mort à Paris l'an 1674, a coopéré au *Recueil des conciles* entrepris par le P. Labbe, et en a publié les 8 derniers volumes; Paris, 1672, 18 vol. in-fol. On a encore de lui : *Orationes et carmina*; Paris, 1675 et 1725, in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **COSSART** (Laurent-Joseph), né à Cauchy-la-Toue l'an 1753, mort en 1830, fut maître des conférences de théologie au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis supérieur du séminaire de Saint-Marcel. On lui doit : 1° *Miroir du clergé*; Lyon et Paris, 1824, 2 vol. in-12, nouv. édit.; — 2° *Cours de Prônes*; 1816, 2 vol. in-12; — 3° *Science pratique du catéchiste*; 1838, in-12, 1re édit., et 1839, in-8°, 2e édit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COSSIO et **COSSIUM VASATUM**. *Voy.* BAZAS.

I. **COSTA** (Francesco-Antonio), jurisconsulte, né à Messine l'an 1571, mort l'an 1656, fut nommé juge à Messine et vicaire général de la Sicile. Il a laissé : *Conciliorum, sive responsionum juris volumen*. *Voy.* la *Biblioth. Sicula*.

II. **COSTA** (Jean), jurisconsulte, né à Cahors, mort l'an 1637, professa le droit à Toulouse pendant trente et un ans. Il a laissé un commentaire *ad capit. cum Martinus de Constit. commentarius ad Decretales*.

III. **COSTA** (Manoël), jésuite, né l'an 1559, mort l'an 1604, fut recteur au collége de Saint-Paul à Braga, puis visiteur de l'île Tercère. On a de lui : *Historia das Missoes do Orientè*, traduit en latin par Maffei en 1571. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **COSTA** (Pie), abbé régulier de Saint-Martin à Palerme, Ordre de Saint-Benoît, mort l'an 1597, a laissé : *Volumen asceticum de sacrosancta Eucharistia*.

V. **COSTA-RICA**, république de l'Amérique septentrionale avec laquelle le pape Pie IX a conclu un concordat en 1853. *Voy.* l'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon*, rapporte le texte de ce concordat et celui des lettres apostoliques qui le confirment.

COSTADEAU ou **COSTADAU** (Alphonse), dominicain de la congrégation du Saint-Sacrement, né à Alans, paroisse du diocèse de Saint-

Paul-Trois-Châteaux, mort à Lyon l'an 1726, fut professeur de philosophie et de théologie. On a de lui : 1° *Vie du cardinal des Ursins, élevé au souverain pontificat sous le nom de Benoît XIII;* Lyon, 1724; — 2° *des Signes divins;* ibid., 1724; — 3° *des Signes humains;* ibid., 1717, 4 vol. in-12; — 4° *des Signes superstitieux et diaboliques;* ibid., 1720, 4 vol. in-12; — 5° *Traité historique et critique des principaux signes dont nous nous servons pour manifester nos pensées*, ou le *Commerce des esprits;* ibid., 1717, 2 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

COSTADONI (Giovanni-Domenico), dit D. Anselme, théologien, né à Venise l'an 1704, mort l'an 1785, s'associa au P. Mittarelli pour la rédaction des *Annales Camaldulenses.* Il a laissé, en outre : 1° *Osservazioni sopra un' antica tavola greca, in cui è racchiuso un insigne pezzo della croce di Gesù-Cristo*, etc., dans Calogero, *Recueil*, tom. XXXIX; — 2° *Dissertatio epistolaris in antiquam sacram eburneam tabulam*, insérée aussi dans le recueil cité, tom. XL; — 3° *Dissertazione sopra il pesce come simbolo degli antichi cristiani;* ibid., tom. XL; — 4° *Lettera sugli Annali Camaldolesi, e sulle varie congregazioni degli eremiti Camaldolesi*, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, tom. XXVI, 1765; — 5° *Avvisi ed istruzioni pratiche intorno a' principali doveri de' regolari;* Faenza, 1770, et Venise, 1771; — 6° *Lettere consolatorie di un solitario, intorno alla vanità delle cose del mondo*, etc.; Venise, 1775; — 7° des *Lettres sur des questions théologiques;* Venise, 1773 et 1787. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **COSTE** (Corneille), de l'Ordre des Augustins, a laissé un *Traité des clous de Notre-Sei-Seigneur;* Anvers, 1670.

II. **COSTE** (Hilarion de), religieux minime, né à Paris l'an 1595, mort l'an 1661, était, par sa mère, petit-neveu de saint François de Paule. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire catholique, où sont décrites les vies*, etc., *des hommes et dames illustres qui par leur piété ou sainteté de vie se sont rendus recommandables dans les* XVIe et XXIIe *siècles;* Paris, 1625, in-fol.; — 2° *Vita S. Elisabethæ, Lusitaniæ reginæ;* ibid., 1625, et Aix, 1639, in-8°; — 3° les *Règles des Minimes;* Paris, 1630, in-12; — 4° *le Parfait ecclésiastique*, ou l'*Histoire de la vie et de la mort de François Le Picart, docteur en théologie, suivi des éloges de quarante docteurs de la même sacrée faculté;* Paris, 1658, in-8°; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* René Thuillier, *Diar. Minimor.*, part. II, p. 70 et suiv.

I. **COSTER** (François), jésuite, né à Malines l'an 1531, mort à Bruxelles l'an 1619, professa la théologie à Cologne; il combattit les protestants avec tant de zèle, qu'il fut surnommé le *Marteau des hérétiques.* Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Responsio ad assertionem analyticam Andreæ Calliæ, calvinistæ, contra S. Eucharistiam;* Cologne, 1586; — 2° *Institutionum christianarum libri IV;* Anvers et Cologne, 1604; — 3° *Demonstratio veteris orthodoxæ fidei*, etc.; Cologne, 1607, in-8°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. script. Soc. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud.

II. **COSTER** (Jean), prieur des chanoines réguliers du Val-Saint-Martin de Louvain, sa patrie, mort l'an 1559, fut surnommé *Columba* à cause de la douceur de ses mœurs. On a de lui : 1° *S. Ambrosii opera*, avec notes et commentaires; 5 vol.; — 2° *Sermones Guerrici, abbatis Igniacensis;* Louvain, 1555, et Anvers, 1576, in-12; — 3° *Commentarium in Cantica canticorum* de saint Ambroise; Louvain, 1558; — 4° *Commentariolum in Vincentium Lirinensem, contra hæreses;* ibid., 1568, in-12; — *Explicatio Cantici ecclesiastici;* Anvers, 1575, in-16. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Possevin, qui, dans son *Appar. sac.*, a confondu ce Coster avec le suivant. Moréri, *Diction. histor.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi sextidecimi.*

III. **COSTER** (Jean), curé d'Oudenarde, né à Alost, mort l'an 1580, a laissé : *Institutio de exitu Ægypti et fuga Babylonis*, ou *la Vie des catholiques dans les villes hérétiques;* Douai, 1580, in-8°. *Voy.* Possevin, *in Appar. Sacr.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. sæculi sextidecimi.*

COSTRADA. *Voy.* COTRADA.

COSTUME ECCLÉSIASTIQUE. *Voy.* HABIT CLÉRICAL.

I. **COSTUS**, évêché de la première Egypte, dans le patriarcat d'Alexandrie. Selon De Commanville, c'est peut-être celui que les Coptes mettent entre leurs anciens évêchés sous le nom de *Cossus*, en copte *Callabi.* Ce même auteur place l'érection de ce siége épiscopal au IXe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 81.

II. **COSTUS** (Pierre), vivait vers l'an 1550. Il a donné : 1° une édition de la *paraphrase chaldaïque de l'Ecclésiaste;* Lyon, 1554; — 2° *Type du Messie et de Jésus-Christ, tiré des pressentiments des prophètes contre l'incrédulité des Juifs.*

COT (*Cottus*), saint, souffrit le martyre l'an 273, près de Toucy, dans l'Auxerrois. Chrétien et ami de saint Prisque, il prit la tête de ce dernier, qui venait d'être martyrisé, et s'enfuit dans les bois, où des soldats l'atteignirent et le mirent à mort. Le Martyrologe romain place sa principale fête au 26 mai. *Voy.* Bollandus. Tillemont.

COTANA ou **COTENA**, ville épisc. de la première Pamphylie, au diocèse d'Asie, érigée au Ve siècle en évêché suffragant de la métropole de Side. On en connaît 5 évêques, dont le premier, Hésychius, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 81. Richard et Giraud.

COTELIER (Jean-Baptiste), théologien et philologue, né à Nîmes l'an 1627, mort à Paris l'an 1686, fut de bonne heure versé dans la langue hébraïque; il professa le grec au collége royal; ses travaux sur les antiquités ecclésiastiques lui ont acquis une réputation méritée. Il a laissé : 1° *S. Johannis Chrysostomi quatuor homiliæ in Psalmos et interpretatio Danielis*, etc.; Paris, 1661, in-4°; — 2° *S. Clementis epistolæ duæ ad Corinthios;* Vienne, 1687, in-12; — 3° *Patres ævi apostolici;* Paris, 1672, 2 vol. in-fol.; — 4° *Monumenta ecclesiæ græcæ;* Paris, 1677-1686, 3 vol. in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Nicéron, *Mémoires.* Du Cange, *Gloss. præf.*, num. 50. *Journ. des Savants*, 15 décembre 1677. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COTELLE DE LA BLANDINIÈRE. *Voy.* BLANDINIÈRE (DE LA).

COTENA. *Voy.* COTANA.

COTEREAUX. *Voy.* CORRÉRIENS.

COTERÉE (Jean), docteur de Sorbonne, né à Reims, vivait au XVIe siècle; il professa à Douai, devint chanoine de Tournay, et se livra à la prédication. Il a laissé des *Sermons;* Paris, 1576-1593, 7 vol.

COTÉRELLIENS. *Voy.* CORRÉRIENS.

COTHMAN (Jean), théologien protestant, né à Rostock l'an 1595, mort l'an 1650, était docteur en théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertatio de præsentia corporis et sanguinis*

Christi in sacro-sancta Eucharistia; — 2° *Destructio fundamenti Papatus*, *contra Schillerum*; — 3° *de Conjugio comprivignorum*, contre Boblius. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COTIGNON (Michel), archiprêtre de Nevers, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Catalogue historial des évêques de Nevers*; Paris, 1616, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*. La *Nouv. Biogr. génér.*

COTIN (Charles), prédicateur et aumônier du roi, né à Paris l'an 1604, mort l'an 1682, ridiculisé par Boileau, possédait assez bien, outre le grec, l'hébreu et le syriaque, la philosophie et la théologie. Il fut reçu à l'Académie française l'an 1655. Nous citerons, parmi ses ouvrages : 1° *Traité de l'âme immortelle*; 1655, in-4°; — 2° *la Pastorale sacrée*, ou *Paraphrase du Cantique des cantiques*; 1662, in-12; — 3° *Poésies chrétiennes*; 1657, in-8°. *Voy.* l'abbé d'Olivet, continuation de l'*Hist. de l'Acad. franç.* de Pélisson.

I. **COTOLENDI** (Charles), littérateur, mort vers l'an 1710. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vie de saint François de Sales*, *évêque de Genève*, *fondateur de l'Ordre de la Visitation*; Paris, 1689, in-4°; — 2° *Vie de la duchesse de Montmorency*, *princesse des Ursins*, *supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Moulins*; ibid., 1684, in-8°; — 3° *Méthode pour assister les malades*, trad. du latin de Polancus; ibid., 1693, in-12; — 4° plusieurs ouvrages purement historiques et littéraires. *Voy.* Moréri, édit. de 1757. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*.

II. **COTOLENDI** (Ignace), missionnaire, né à Brignoles l'an 1630, mort à Palacol, dans les Indes, l'an 1662, s'occupa d'abord à faire des retraites et des prédications dans les environs de Paris. Sacré évêque de Métellopolis, il remplit *par intérim* le siége épiscopal de Chartres; c'est là qu'il reçut des lettres de provision pour la mission de Nankin et de la Chine septentrionale. Ses prédications eurent le plus grand succès, mais il mourut peu de temps après son arrivée. Il a laissé : 1° *Vie de saint Gaëtan*, *fondateur des clercs réguliers appelés Théatins*; — 2° plusieurs ouvrages de piété. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COTON. *Voy.* COTTON.

COTOVICUS. *Voy.* COOTWICH.

COTRADA ou **COSTRADA**, ville épisc. de l'Isaurie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. Les Actes des conciles mentionnent ses évêques; on n'en connaît que quatre, dont le premier, Alexandre, assista au sixième concile général, troisième de Constantinople, tenu de l'an 680 à l'an 682. *Voy.* Léon Allatius. Richard et Giraud.

COTTA (Jean-Frédéric), théologien protestant, né à Tubingue l'an 1701, mort l'an 1779, professa la théologie à Gœttingue et à Tubingue. On a de lui : 1° *Nouvelle histoire de la science théologique*, en allemand; Tubingue, 1722, in-8°; — 2° *Exercitatio historico-critica de origine masoræpunctorumque hebraicorum*; ibid., 1726, in-4°; — 3° *Disputationes I et II de probabilismo morali*; Iéna, 1728, in-4°, trad. en français; Reims, 1732, in-8°; — 4° *Commentatio historico-theologica de fallibili pontificis romani auctoritate*, *ex actis concilii Constantiensi deducta atque Matth. Petitdidirio opposita*; Leyde, 1732, in-8°; — 5° *Disputatio de situ in augurationis apud Hebræos, speciatim summi pontificis in adplicatione ad perfectissimum pontificem Jesum Christum*; Tubingue, 1737, in-4°; — 6° *Ecclesiæ romanæ de attritione et contritione contentio*, *ex dogmatum historia breviter delineata*; Tubingue, 1739, in-4°; — 7° *Dissertatio de constitutionibus apostolicis*; ibid., 1746, in-4°; — 8° *Historia doctrinæ de cultu adorationis Christo servatori debito*; ibid., 1755, in-4°; — 9° *Dissertatio de constitutione theologiæ*; ibid., 1759, in-4°; — 10° *Dissertationes I et II de variis theologiæ speciebus*; ibid., 1759, in-4°; — 11° *Dissertatio de religione revelata ejusque necessitate*; ibid., 1761, in-4°; — 12° *Dissertatio de religione muhammedica*; ibid., 1761, in-4°; — 13° *Historia succincta dogmatis de vita æterna*; — 14° d'autres écrits, dont plusieurs sont indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

COTTE-MORTE, succession d'un religieux. Les religieux profès qui vivent en communauté ne possédant rien en propre et en particulier, ce qui se trouve dans leurs cellules au moment de leur mort appartient au monastère. Autrefois en France, lorsque le bénéfice dont un religieux se trouvait pourvu était un bénéfice-cure, sa cotte-morte appartenait à la fabrique et aux pauvres de la paroisse. Telle était la jurisprudence du parlement de Paris. Le grand-conseil, au contraire, adjugeait la cotte-morte aux couvents dont les religieux décédés étaient profès.

COTENA. *Voy.* COTANA.

COTTION (*Cottio*). Les *Cottions*, appelés aussi *Mangons*, étaient des vagabonds qui, sous prétexte de pénitence, couraient le pays tout nus et chargés de chaînes. Charlemagne les proscrivit par le capitulaire d'Aix-la-Chapelle, l'an 789.

I. **COTTON** (Jean), théologien américain, né l'an 1585, mort l'an 1652. Il obtint quelques succès comme prédicateur, mais, ayant embrassé les doctrines des non-conformistes, il fut obligé de renoncer à la chaire. Ses principaux ouvrages sont : 1° *God's Way and course in bringing to the soul the ways of life and peace*; Londres, 1641, in-4°; — 2° *Exposition of the Cantics*; ibid., 1642, in-8°; — 3° *the Clearing of some doubt concerning predestination*; ibid., 1646, in-4°; — 4° *The way of congregational churches cleared*; ibid., 1648, in-4°; — 5° *A survey of the Church discipline*; ibid., 1648, in-4°; — 6° *Exposition upon the Ecclesiastes*; ibid., 1654, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COTTON** ou **COTON** (Pierre), jésuite, né à Néronde l'an 1564, mort l'an 1626, fut confesseur d'Henri IV et de Louis XIII, et refusa l'archevêché d'Arles et le chapeau de cardinal. Il devint provincial de la province d'Aquitaine, puis de celle de France. On lui doit : 1° *du Sacrifice de la messe*, *contre les ministres de Grenoble*; Paris, 1600; — 2° *Apologie pour la Mère de Dieu*, *avec un traité de l'énormité du péché*; Avignon, 1600; — 3° *Occupation de l'âme intérieure*; ibid., 1613; — 4° *Lettres apologétiques de la foi catholique contre Chamier*; — 5° *de la Manière de traiter avec les hérétiques*; — 6° *Institution catholique en quatre livres*, *contre l'Institution de Calvin*, en latin; Mayence, 1608; — 7° *Défense du concile de Trente*; — 8° *Sermons sur les principaux mystères et sur les fêtes*; Paris, 1617; — 9° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Pierre Roger et le P. d'Orléans, *Vie du P. Cotton*. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu*. Le Mire, *de Script. sæc. septimi-decimi*.

III. **COTTON** ou **CONTON**, **COTON** (Robert), franciscain anglais, vivait au XIVe siècle. Il fut reçu docteur de Sorbonne, et on le surnomma *Doctor amœnus*. Il a laissé des *Sermons* et des *Commentaires sur le Maître des sentences*. *Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Wading, *Biblioth. Francisc.*

COTTRET (Pierre-Marie), évêque de Beauvais, né à Argenteuil l'an 1768, mort l'an 1841, fut reçu bachelier de Sorbonne, mais il ne put prendre les autres grades, parce que la révolution, qui éclata à cette époque, l'en empêcha. Depuis il devint successivement professeur adjoint de la nouvelle faculté de théologie de Paris, créée par Napoléon sans le concours du Pape, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris, vice-promoteur général du diocèse, évêque de Caryste *in partibus*, puis évêque de Beauvais. On a de lui : 1° *Considérations sur l'état actuel de la religion catholique en France et sur les moyens de la rétablir;* Paris, 1815, in-8°; — 2° *Discours sur la religion, considérée comme une nécessité de la société;* 1823, in-8°; — 3° un certain nombre d'articles sur les questions religieuses et littéraires dans les *Tablettes du clergé;* — 4° plusieurs lettres publiées dans l'*Union ecclésiastique*, recueil mensuel, sous le titre de : *Lettres d'un ancien curé à un jeune curé de campagne, sur les devoirs et les attributions de son ministère. Voy.* l'*Ami de la Religion*, qui (t. CXIII, p. 385) a donné une notice étendue sur le prélat. L'*Encyclop. cathol.*

COTURIUS (Jules-César), jésuite allemand du XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Epitome controversiarum, seu demonstrationes catholicæ, quibus ostenditur solam Ecclesiam catholicam esse apostolicam;* Munich, 1643, in-12; — 2° *An quivis in sua fide salvari possit;* Meisse, 1645, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COTWICK. *Voy.* COOTWICH.

COTYACUM ou **COTYÆUM**, ville épisc. de la Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Synnades. La notice de l'empereur Léon la mentionne comme métropole; selon De Commanville, elle fut érigée en évêché au IVe siècle, en archevêché honoraire au Ve, et en métropole au IXe, avec les évêchés de Spara, Conis et Gaiocome pour suffragants. Elle a eu quatorze évêques, dont le dernier assista au concile où furent condamnés Barlaam et Acyndyne. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. Ier, p. 852. De Commanville, p. 239, et Ire *Table alphabét.*, p. 81. Richard et Giraud.

COUCHÉ (D. Marc), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, à Luxeuil, né à Besançon, mort vers l'an 1751, professa la théologie et devint prieur de Mont-Roland. On lui doit : 1° *Commentaria theologica benedictino-thomistica in Summam Divi Thomæ;* — 2° *Defensio decretorum pontificiorum circa regulas morum;* — 3° *Philosophiæ cum theologia christiana connexio;* — 4° *Ad prolegomena S. Scripturæ brevis manuductio;* — 5° *Apologie des principaux points de la doctrine de saint Thomas;* — 6° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

I. **COUCHES** (bénédiction après les). La bénédiction des femmes après leurs couches doit se faire dans l'église paroissiale, par le curé ou un ecclésiastique qui le représente. Ainsi l'a décidé la Congr. des Rites, le 10 décembre 1703.

II. **COUCHES DE LA VIERGE**, nom d'une dévotion à la sainte Vierge; elle consiste dans des saluts que l'on chante neuf jours avant Noël. *Voy.* Richard et Giraud.

COUCHOT, avocat au parlement de Paris, a laissé, outre des ouvrages de droit civil : *Dictionnaire civil et canonique de droit et de pratique*, 1 vol. in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

COUDÉE (*Cubitus*). Selon les uns, la coudée hébraïque était de vingt pouces et demi; selon d'autres, de dix-huit pouces. Quelques-uns ont prétendu que chez les Hébreux il y avait deux sortes de coudées : l'une appelée *sacrée*, qui équivaut à trois pieds de roi, l'autre nommée *commune* ou *vulgaire*, qui était d'un pied et demi. C'est en distinguant ces deux sortes de coudées que plusieurs interprètes cherchent à concilier quelques passages qui semblent se contredire. Moïse assigne aux Lévites mille coudées autour de la ville de leur demeure; et, au verset suivant, il leur en donne deux mille. Dans le 3e livre des Rois, on donne dix-huit coudées aux deux colonnes de bronze qui étaient dans le temple de Salomon; dans les Paralipomènes, on les fait de trente-cinq coudées. On concilie ces deux passages en distinguant deux sortes de coudées, dont les unes sont presque le double des autres. *Voy.* Nombres, XXXV, 4. III Rois, VII, 15. II Paralip., III, 15. D. Calmet, *Comment. sur les Nombr.*, XXXV, 4, dont Rosenmüller a adopté l'opinion, mais sans le nommer dans l'*Excursus II*, qui suit ses Scholies sur les Nombres. Gesenius dit (*Thesaurus*, au mot AMMA) qu'il est aussi certain que ce qui est très-certain, que la coudée vulgaire des Hébreux avait six palmes, c'est-à-dire vingt-quatre doigts. Paucton, *Métrologie* ou *Traité des mesures, poids ou monnoies*, p. 137, 138. Waserus, *de Mensur. hebræor.*, p. 20.

COUDERT DE CLAUZOL (Jean-Baptiste), canoniste français du XVIIIe siècle, a laissé : *le Code ecclésiastique*, ou *Questions importantes et observations sur l'édit du mois d'avril* 1595 *concernant la juridiction ecclésiastique et sur quelques autres arrêts et édits;* Paris, 1775, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COUDRETTE (Christophe), publiciste, né à Paris l'an 1701, mort l'an 1774 dans la même ville. Élevé par les Jésuites, il se montra leur ennemi acharné, et se lia avec les principaux Jansénistes, ce qui le fit interdire par l'archevêque de Paris, M. Vintimille. Ses sentiments sur la bulle *Unigenitus* lui valurent deux fois la prison. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Dissertation sur les Bulles, contre Baïus;* Utrecht, 1737, 4 vol. in-12; — 2° *Dissertation théologique sur les loteries;* 1742, in-12; — 3° *Mémoires sur le Formulaire;* 1756, 2 vol. in-12; — 4° *Histoire générale de la naissance et des progrès de la compagnie de Jésus, et analyse de ses constitutions et principes;* Paris, 1770, et Rouen, 1761, 4 vol. in-12; — 5° *Idée générale des vices principaux de l'institut des Jésuites*, etc.; 1761, in-4° et in-12; — 6° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

COUEL (Jean), anglican, né dans le comté de Suffolk en 1638, mort en 1722 à Cambridge, demeura neuf ans à Constantinople en qualité de chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre. Pendant son séjour dans cette ville, il recueillit des *Remarques sur l'état de l'Église grecque;* remarques publiées à Cambridge en 1722, in-fol.

COUET DU VIVIERS (Abraham), ministre à la Haye, a laissé : *Histoire évangélique dans son ordre naturel*, ou *Nouvelle harmonie des quatre évangélistes;* in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1707, p. 753, 1re édit., et 662, 2e édit.

COUGAT. *Voy.* CUCUFAT.

COULAN (Antoine), protestant, né à Alais l'an 1667, mort à Londres l'an 1694, était ministre d'un temple français dans cette dernière ville. On a de lui : 1° *Examen de l'histoire critique du Nouveau Testament;* Amsterdam, 1696, in-8°; — 2° *la Défense des réfugiés;* Deventer, 1691, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COULE (*Cuculla, pallium*), robe monacale à

l'usage des Bernardins et des Bénédictins. Ces derniers la nomment communément *chape;* les autres ont gardé le nom de *coule*. Cette robe descend jusqu'aux pieds; elle a des manches et un capuchon, et sert dans les cérémonies. Les Bernardins en ont de deux sortes : une blanche, pour assister à l'office divin, et une noire, qu'ils portent au dehors. *Voy.* D. Mabillon, *Præfat. Act. Sanct. Benedict., sæcul. quinti*, n. 59. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. CUCULLA.

COULEURS. L'Église latine affecte cinq couleurs à ses divers offices : le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir. Le blanc, pour les mystères de Notre-Seigneur, excepté le Vendredi saint, pour les fêtes de la sainte Vierge, des Anges, etc.; le rouge, pour les fêtes du Saint-Esprit, du Saint-Sacrement, les offices de la Passion, les apôtres excepté saint Jean, et pour les martyrs. Dans les églises où l'on suit le bréviaire romain, on se sert du blanc aux solennités du Saint-Sacrement. Le vert s'emploie pour les pontifes, docteurs, abbés, moines, etc.; à Rome c'est le blanc, comme pour les veuves. Le violet sert dans l'Avent, pendant le Carême, aux Vigiles, aux Rogations, aux Quatre-Temps, et dans tous les temps de pénitence. Le noir sert pour les offices des morts. *Voy.* Durand, *Rational.*, l. III, c. XVII. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 96.

COULOMS. *Voy.* COLOMS.

I. **COULON** (Claude-Antoine), prédicateur, né à Salins en 1745, mort à Paris l'an 1820, fut choisi pour grand vicaire par M. de Suffren, évêque de Sistéron. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exhortation à la persévérance dans la foi pendant les temps de persécution;* Paris, 1792, in-8°; — 2° *Paraphrase du psaume* Exaudiat te Dominus; Londres, 1799, in-8°; — 3° *Abrégé de la défense de la déclaration du clergé de France en* 1682 (de Bossuet), ou *Exposition des principales preuves établies par ce savant évêque, avec la réponse à toutes les plus importantes objections de ses adversaires;* Londres, 1813, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COULON** (Louis), jésuite, né à Poitiers l'an 1605, mort l'an 1664, a laissé : 1° *Harmonie des quatre évangélistes sur la passion de Notre-Seigneur, avec des éclaircissements;* Paris, 1645, in-12; — 2° *Histoire des Vies des Papes*, trad. du latin de Platina; Paris, 1656, in-12; — 3° *Histoire des Juifs;* 3 vol. in-12; — 4° des ouvrages sur la langue grecque et sur la géographie. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. de la France,* et *Biblioth. sacrée.*

III. **COULON**, ville de la tribu de Juda qui ne se lit que dans le texte grec seulement. *Voy.* Josué, XV, 60.

I. **COULPE** (*Culpa*), tache que le péché fait à l'âme, et obligation qu'elle contracte en péchant de subir une peine éternelle si le péché est mortel, et temporelle, s'il n'est que véniel. Le sacrement de Pénitence remet la coulpe; mais il exige de notre part une satisfaction temporelle.

II. **COULPE** se dit, dans plusieurs monastères, de l'aveu de ses fautes que fait un religieux en présence de tous les frères assemblés.

I. **COUPE.** On peut appliquer à ce mot ce qui a été dit du mot *calice;* car ils sont l'un et l'autre la traduction du latin *calix.*

II. **COUPE DE BÉNÉDICTION.** C'est celle que l'on bénissait chez les anciens Juifs dans les repas de cérémonie, et qu'on se passait en buvant à la ronde. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **COUPE DE JOSEPH.** Les paroles de la Genèse (XLIV, 5, 15) semblent au premier abord faire croire que Joseph se servait de la coupe comme d'un instrument de divination, d'autant que cet usage était commun aux peuples de l'Orient, et surtout aux Égyptiens. Mais en expliquant la Vulgate conformément à l'hébreu et aux Septante, on se fait une tout autre idée; car, comme le remarque saint Thomas, Joseph et son intendant ont pu tenir le langage que Moïse leur prête, parce que les Égyptiens regardaient et proclamaient Joseph comme très-habile dans l'art de la divination. *Voy.* Thomas, 2. 2. quæst. 195, art. 7.

IV. **COUPE DE SALUT.** La coupe de salut dont il est parlé dans les Psaumes est une coupe d'action de grâces que l'on buvait en rendant grâces à Dieu de ses miséricordes. On en voit encore la pratique dans le III[e] livre des Machabées (VI, 27), où les Juifs d'Égypte, dans les festins qu'ils firent pour leur délivrance, offrirent des coupes de salut. Quelques interprètes cependant croient que cette *coupe de salut* n'est autre chose que le vin qu'on répandait sur les victimes d'actions de grâces, suivant la loi de Moïse. *Voy.* Exode, XXIX, 40. Nombr., XXVIII, 7, 14. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

COUPÉ ou **COUPPÉ** (Daniel), théologien protestant du XVII[e] siècle, a laissé : *Traité des miracles, contre Bellarmin;* Rotterdam, 1645, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COUPLET** se dit de la division des vers qui se fait dans une hymne quand on met un nombre égal ou de même mesure en chaque partie (*stropha*). Il se dit aussi des psaumes et des proses qu'on chante à l'église (*versiculus*).

II. **COUPLET** (Philippe), missionnaire jésuite, né à Malines l'an 1628, mort l'an 1692. On lui doit : 1° *Catalogus PP. Societatis Jesu qui post obitum S. Francisci Xavierii, ab anno* 1581 *usque ad* 1681, *in imperio Sinarum fidem Christi propagarunt;* Paris, 1686, in-8°; — 2° *Dissertatio, quibus causis motus Paulus V indulserit, lingua Sinensibus eruditis communi per indigenas sacerdotes celebrari sacra*, dans le P. Daniel Papebroch, *Prolegomena ad propylæum maii*, p. 126; — 3° plusieurs ouvrages en langue chinoise sur la religion chrétienne. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, in-4°, tom. II, p. 1029 et 1030, édit. de 1739. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

COUPPÉ. *Voy.* COUPÉ.

COUQUENFAT. *Voy.* CUCUFAT.

I. **COUR DE CHRÉTIENTÉ** (*Episcopalis curia*), nom donné autrefois à la juridiction des évêques. *Voy.* CHRÉTIENTÉ.

II. **COUR D'ÉGLISE** (*Curia Ecclesiastica*), dans son sens le plus étendu, signifie la juridiction temporelle de l'Église opposée à la cour laïque ou justice séculière; et alors elle comprend toutes les juridictions ecclésiastiques; mais, dans un sens plus restreint, cette expression désigne la juridiction que les évêques exercent par le moyen de leur chancellerie (*Voy.* CHANCELLERIE, n° II) dans leurs diocèses, et s'exprime en latin par *Curia Episcopalis*. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. CANCELLARIA. Matteucci, *de Officialibus curiæ Ecclesiasticæ*. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 46 et suiv.

III. **COUR DE ROME** ou **COUR ROMAINE** (*Curia Romana*), expression souvent employée pour désigner le Pape et les cardinaux qui forment le conseil et la cour de Rome; on entend quelquefois aussi par ce mot la chancellerie romaine en général. On distingue ordinairement de cette cour le Saint-Siége, considéré comme le centre de l'unité sacerdotale et catholique.

Il faut remarquer que cette expression est très-commune parmi les hérétiques et les adversaires de la papauté, qui affectent de l'employer au lieu de dire le *Saint-Siége;* aussi est-elle toujours évitée à Rome avec le plus grand soin dans les rapports diplomatiques. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* D. Bouix, *de Curia Romana.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 28 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. CURIE ROMAINE.

COURAYER ou **COURRAYER** (Pierre-François **LE**), apostat, né en 1681 à Rouen, et mort impénitent l'an 1776, fut d'abord chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, et plus tard docteur d'Oxford. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Dissertations sur la validité des ordinations anglicanes;* Bruxelles, 1723, 2 vol. in-12; — 2° *Défense* de sa *Dissertation;* 1725, 4 vol. in-12; — 3° *Histoire du concile de Trente, écrite en italien par Fra-Paolo Sarpi,* et *traduite de nouveau en français, avec des notes critiques, historiques et théologiques;* Londres, 1736, 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°; notes infectées de l'esprit de secte et des erreurs du traducteur; aussi cet ouvrage a-t-il été condamné par un bref de Clément XII, en date du 26 janv. 1740; — 4° *Défense de la nouvelle traduction de l'histoire du concile de Trente;* Amsterdam, 1743, in-12; mise à l'*Index* par un décret du 7 octobre 1746. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1717, 1724, 1737 et 1742. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.,* qui donne des détails sur le caractère et la conduite de Le Courayer, ainsi que la liste complète non-seulement des écrits qui sont incontestablement de lui, mais encore de ceux qu'on lui a attribués avec plus ou moins de fondement.

COURBEVILLE (Joseph-François de), jésuite français, qui vivait au XVIIe et au XVIIIe siècle, a publié : 1° *Méditations sur des passages choisis de l'Écriture sainte pour tous les jours de l'année,* trad. de l'italien du P. Segneri; Paris, 1713, 5 vol.; — 2° *le Directeur dans les voies du salut, sur les principes de saint Charles Borromée,* trad. de l'italien du P. Pinamonti; ibid., 1743, 5e édit.; — 3° *Lectures chrétiennes sur les obstacles du salut,* trad. du même; — 4° *Imitation de la Vierge,* trad. de l'espagnol du P. Arias; 1740, in-12; — 5° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Feller, *Biogr. univers.,* et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1713, 1728 et 1753.

COURBON, docteur en théologie et curé de Saint-Cyr, est principalement connu par un excellent ouvrage intitulé : *Entretiens spirituels sur les principaux devoirs des personnes consacrées à Dieu, et autres qui tendent à la perfection;* Paris, 1712, 2 parties in-12; la dernière édition est de 1776. *Voy.* Feller, *Biographie universelle.*

COURCELLES, en latin *Curcellæus* (Étienne de), protestant, pasteur à Fontainebleau, né à Genève l'an 1586, mort en 1659, fut disciple de Théodore de Bèze, et fut nommé pasteur à Fontainebleau; il professait la doctrine des Arminiens. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Novum Testamentum græcum, cum variantibus lectionibus, tam ex manuscriptis quam ex impressis codicibus collectis;* Amsterdam, 1658 et 1675, in-12; — 2° *Dissertationes : de vocibus Trinitatis hypostaseos, personæ, essentiæ; de peccato originis; de necessitate cognitionis Christi, de hominis per fidem et per opera justificatione;* ibid., 1659, in-8°; — 3° *Avis d'un personnage désintéressé relativement à la dispute d'Amyrault et de Dumoulin sur la prédestination;* ibid., 1638, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.,* qui donne la liste de plusieurs autres écrits de Courcelles.

COURCIER (Pierre), jésuite, né à Troyes l'an 1604, mort à Auxerre l'an 1692, professa la théologie et les mathématiques, et fut élu provincial de sa compagnie pour la Champagne. On lui doit, outre des ouvrages de mathématiques : *Negotium sæculorum Maria, sive rerum ad Matrem Dei spectantium chronologica epitome, ab anno mundi primo ad anno Christi* 1660; Dijon, 1662, in-fol.

COUR-DIEU (LA), en latin *Curia Dei,* abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à six lieues d'Orléans. Elle fut fondée l'an 1118 par Jean II, évêque de cette ville. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. VIII, col. 1582. Richard et Giraud.

I. **COURONNE** (*Corona*), terme qui se prend : 1° pour un ornement de tête qu'on mettait aux dieux, aux prêtres, aux rois, aux grands et même au peuple; 2° pour l'honneur, la gloire, la joie et la récompense; 3° pour la couronne de gloire ou la couronne du ciel, c'est-à-dire la béatitude éternelle, pour la récompense du martyre, pour le chapelet de la Vierge, pour la tonsure cléricale, qui est la marque des ecclésiastiques. La couronne papale est formée d'une tiare ou espèce de bonnet, et d'une triple couronne qui l'environne; elle a deux pendants comme la mitre des évêques. *Voy.* Ézéchiel, XXIV, 17. I Machab., X, 20, 29. S. Paul aux Philippiens, c. IV. Les PP. Thomassin et Morin. Hallier. Claude de Vert, *Cérém. de l'Église,* t. II, p. 472 et suiv. Richard et Giraud, et particulièrement Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.,* venge victorieusement les Pères de l'Église, qui ont été blâmés avec beaucoup d'amertume pour avoir soutenu que les chrétiens ne devaient pas se couronner de fleurs, comme le faisaient les païens.

II. **COURONNE (LA)**, *Corona,* abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans un bourg du même nom, au diocèse d'Angoulême. Elle tire son origine d'une ancienne église de clercs qui, à ce que l'on croit, fut fondée par les enfants du roi Childebert. On y suivit d'abord la règle de Saint-Augustin. Les papes accordèrent de grands priviléges à cette abbaye, qui, l'an 1644, fut possédée par les chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. II, col. 1043. Le *Dictionn. univers. de la France.* Richard et Giraud.

III. **COURONNE** (Matthieu de), théologien français, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Traité de l'infaillibilité du Pape;* Liége, 1668; — 2° *de la Puissance temporelle et spirituelle des évêques;* ibid., 1671 et 1673; — 3° *des Missions apostoliques;* ibid., 1675.

IV. **COURONNE D'ÉPINES** de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Voy.* ÉPINES.

V. **COURONNE ROYALE**, Ordre de chevalerie fondé, selon quelques-uns, par Charlemagne l'an 802; mais le P. Hélyot rejette cette opinion, parce que, suivant lui, il n'y a pas eu d'Ordre militaire avant le XIIe siècle. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. Ier, p. 271. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie,* p. 39, 40.

I. **COURONNEMENT DES IMAGES DE LA VIERGE.** L'usage de couronner les images de la Vierge Marie et celles de son divin Fils est fort ancien dans l'Église; on en voit des exemples jusque dans les premiers siècles du christianisme. Plusieurs souverains Pontifes ont eu la dévotion de donner ce témoignage de leur dévotion à la Reine des cieux. En 1636, le chapitre de la basilique Vaticane fut mis en possession d'un legs destiné à offrir des couronnes

d'or aux images de la bienheureuse Vierge, célèbres par la piété des peuples, par l'antiquité du culte qui leur est rendu ou par le nombre des grâces et des miracles dus à leur invocation. *Voy.* dans l'*Encycloped. cathol.*, au Supplém., l'histoire de ce couronnement et le cérémonial qui s'y pratique.

II. **COURONNEMENT DES PAPES.** C'est une cérémonie qui se fait après l'élection du Pape, et qui regarde plutôt la qualité de prince temporel que celle de vicaire de Jésus-Christ et de successeur de saint Pierre. Le couronnement se fait dans l'acte même de l'intronisation. La messe finie, le Pape se revêt de tous ses habits pontificaux et se rend sur le degré extérieur de la basilique de Saint-Pierre; là un diacre de sa droite lui met la tiare appelée par les Romains *regno*, règne (*regnum*). Le peuple chante alors le *Kyrie eleison*. Le diacre de la droite publie en latin des indulgences plénières, et le diacre de la gauche les publie en langue vulgaire; après quoi on se dispose à la procession pour se rendre à Saint-Jean-de-Latran. Le Pape est, indépendamment de la consécration et du couronnement, vrai et légitime Pape du jour de son élection; il peut par conséquent, dès ce même moment, gouverner l'Église et exercer les fonctions de la papauté. Clément V (*In extravag. Commun., quia nonnulli, de Sent. excom.*) prononce excommunication contre quiconque soutient le contraire. La X[e] règle de la chancellerie nous apprend que les Papes, après leur couronnement, sont dans l'usage de valider les grâces accordées par leurs prédécesseurs dont la mort a empêché l'expédition.

III. **COURONNEMENT DES SOUVERAINS.** La coutume de consacrer ou couronner les souverains remonte jusqu'au temps des Hébreux; Saül, leur premier roi, et ses successeurs, furent sacrés par une onction sainte. Parmi les empereurs chrétiens, ce fut Théodose le Jeune qui le premier demanda une consécration religieuse; mais on ignore quel fut le premier roi qui se fit sacrer dans l'église. Quant aux cérémonies du sacre ou couronnement, voici les principales : 1° l'évêque consécrateur trace d'abord au prince le tableau de ses devoirs; 2° le prince promet d'être le père de son peuple dans l'esprit de la religion de Jésus-Christ; 3° on chante les Litanies des saints, pendant lesquelles le prince reste prosterné devant l'autel; 4° il est fait une onction au bras droit du prince; 5° on lui présente les insignes de la royauté, tels que l'épée, la couronne, le sceptre et le trône; 6° la prière et le saint sacrifice, pendant lequel le prince fait la sainte communion, terminent la cérémonie. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, article COURONNEMENT DES EMPEREURS ET DES ROIS.

COURONNÉS (LES QUATRE). *Voy.* CARPOPHORE.

COURRAYER. *Voy.* COURAYER.

I. **COURRIER** (*Correarius*, *Courearius*, *Courrerius*, *Cursor*), officier considérable d'un prélat séculier; il faisait exécuter les ordres de l'évêque, et était comme son lieutenant pour le temporel; de là vient qu'il est quelquefois appelé *vice-gérant*. *Voy.* Ignatius, *Epist. II ad Polycarpum*. Cyprianus, *Epist. XXIV, LV*. Bouchel, *Bibliothèque canon.*, au mot COURRIER. Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, l. XI, p. 864.

II. **COURRIER** était aussi le procureur ou intendant des abbés, prieurs et communautés ecclésiastiques. *Voy.* Valbonnet, *Mém. pour l'Hist. du Dauphiné*.

III. **COURRIER** ou **CURSEUR APOSTOLIQUE.** *Voy.* CURSEURS APOSTOLIQUES.

I. **COURS** (*Collectio*), compilation des lois civiles et canoniques. Le *Cours canonique* (*Corpus canonicum*) est le recueil des lois ecclésiastiques ou du droit canon compilé par Gratien.

II. **COURS** (*Cursus*). On nommait ainsi dans les bas siècles l'office divin ou l'ordre des heures canoniales; cet office, disposé selon le rit gallican, se nommait *Cursus gallicanus*, comme on appelait *Cursarius* le livre qui le renfermait. *Voy.* Du Cange, *Glossar.*, et D. Macri *Hierolexicon*, art. CURSUS. *Voy.* aussi OFFICE DIVIN.

COURSE AMBITIEUSE se disait autrefois, en matière bénéficiale, de l'envoi fait à Rome du vivant du titulaire d'un bénéfice pour retenir les dates, à l'effet de l'impétrer et de prévenir les collateurs ou patrons. Celui qui agit ainsi est indigne du bénéfice, selon la règle *de non impetrando beneficia viventium*. *Voy.*, pour ce qui se pratiquait en France à ce sujet, le *Diction. ecclés. et canon. portatif*.

COURSA. *Voy.* CONZA.

I. **COURT** (Benoît **LE**), en latin *Benedictus Curtius*, jurisc., né à Saint-Symphorien-le-Château au XVI[e] siècle. On a de lui, entre autres ouvrages : *Enchiridion juris utriusque terminorum*; Lyon, 1543. *Voy.* le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. II.

II. **COURT** (D. Pierre), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Provins vers l'an 1663, mort vers l'an 1730, devint prieur d'Airy. Il a laissé : 1° *Abrégé du Commentaire littéral de D. Calmet sur l'Écriture sainte;* 7 vol. in-4°; — 2° *Paraphrases sur le Cantique des cantiques et sur le Dies iræ;* in-12; — 3° *Concordia discordantium theologorum circa gratiam Christi Salvatoris et meritum hominis;* in-4°; — 4° *Histoire de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun;* — 5° plusieurs autres ouvrages dont on trouve les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

COURTALON-DELAISTRE (Jean-Charles), curé de Sainte-Savine de Troyes et membre de l'Académie de Châlons-sur-Marne, né à Dieuville en 1735, mort l'an 1786, a composé : 1° *Histoire de la vie et du culte de sainte Savine;* Troyes, 1774, in-12; — 2° *Vie du pape Urbain IV*, suivie de celles *de Pierre Comestor* et *de Salomon Jarchi;* ibid., 1783, in-12; — 3° *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes;* ibid., 1783-1786, 3 vol. in-8°, avec E.-T. Simon; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Quérard, *la France littér.*

COURTE-CUISSE (Jean de), en latin *Joannes de Brevi Coxa* ou *de Curta Coxa*, né à Hallaines en Normandie, vers l'an 1350, mort à Genève en 1422, fut reçu docteur en théologie à la faculté de Paris, et acquit une grande réputation de science et d'éloquence. Il remplit en l'absence de Gerson les fonctions de chancelier de l'université de Paris, devint évêque de cette ville, et se retira à Genève pour ne pas se soumettre au roi d'Angleterre. Il a laissé : 1° *Leçons sur plusieurs endroits de l'Écriture;* — 2° *Questions théologiques;* — 3° des *Sermons;* — 4° *Traité de la foi, de l'Église, du souverain Pontife et du concile général*, dans le Recueil des œuvres de Gerson, tom. I[er]. *Voy.* Denis de Sainte-Marthe, *Gallia Christ. Eccles. Parisiens.* Du Boulay, *Historia Universit. Parisiens.* B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*.

COURTIN (Antoine de), diplomate, né à Riom l'an 1622, mort à Paris en 1685, occupa divers emplois à la cour de Suède, et fut chargé

par Colbert de conduire les négociations avec l'Angleterre relativement à la restitution de Dunkerque. Courtin avait autant d'attrait pour la piété et pour les lettres que de talent pour les affaires. Outre des ouvrages sur la morale, il a laissé : l'*Esprit du saint sacrifice de l'autel*, Paris, 1688, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **COURTOT** (François), cordelier, né à Vézelay, mort à Auxerre vers l'an 1705, devint provincial, puis définiteur général de son Ordre. Il a laissé : 1° *Récit du martyre de onze religieux cordeliers, appelés les martyrs de Gorcum;* — 2° *Abrégé de la Vie de saint Pascal Baylon;* — 3° *Vie de saint Pierre d'Alcantara;* Paris, 1670; — 4° la *Vie du Bienheureux François Solano, observantin;* Paris, 1677; — 5° un *Commentaire latin sur quelques passages de l'Ecriture sainte;* Auxerre, in-4°; — 6° *la Science des Mœurs;* Paris, 1694, in-12; — 7° plusieurs autres écrits sur divers points de la théologie. *Voy.* l'abbé Le Bœuf, *Mém. concernant l'hist. ecclés. et civ. d'Auxerre,* tom. II, p. 522. Moréri, *Diction. histor.*

II. **COURTOT** (Jean), oratorien, né à Arnay-le-Duc, mort vers l'an 1665, se fit remarquer par sa haine contre les jésuites, et même exclure de son Ordre par son caractère emporté et ses imprudences, qui en étaient la suite nécessaire. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Manuale catholicorum hodiernis controversiis amice componendis maxime necessarium,* etc.; Paris, 1651, in-18, et 1663, in-8°; ce livre fut condamné et brûlé; — 2° *Remontrance chrétienne aux Pères de l'Oratoire de la maison de Paris sur leur prétendue réconciliation, touchant la doctrine, avec les jésuites,* etc.; Paris, 1653, in-8°; — 3° *Apologie de Jansénius;* ibid., 1657. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COURVAISIER DE COURTEILLES (LE), jurisc. français du XVIIe siècle, a laissé : *Histoire des évêques du Mans;* Paris, 1648, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COUSERANS. *Voy.* CONSERANS.

I. **COUSIN** (*consanguineus, congenius, congeneus*) se dit : 1° des fils de deux frères (*patrueles*); 2° des fils de deux sœurs (*consobrini*); 3° du fils d'un frère et de celui de sa sœur (*amitini*). Dans la première génération, les cousins s'appellent *cousins germains;* dans la seconde, *issus de germains;* dans la troisième et quatrième, *cousins au troisième et quatrième degré.* Le mariage entre les cousins et les cousines est défendu et invalide jusqu'au quatrième degré inclusivement.

II. **COUSIN** (*cognatus*), terme d'honneur que les rois donnent aux cardinaux, aux évêques, aux princes du sang, à des princes étrangers, à certaines personnes considérables de leurs États.

III. **COUSIN** (Gilbert), plus connu sous le nom de *Cognatus*, chanoine de Saint-Antoine de Nozeray, né l'an 1506, mort l'an 1567; il suivit en Italie l'archevêque de Besançon, et il fut mis en prison comme suspect d'hérésie, d'après l'ordre du pape Pie V. On a de Cousin : *Gilberti Cognati Nozereni opera multifarii argumenti, lectu et jucunda, et omnis generis professoribus, veluti grammaticis, oratoribus, poeticis, philosophis, jureconsultis, ipsisque theologis apprime utilia;* Bâle, 1562, in-fol.; ouvrages qui sont à l'*Index.* *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires,* tom. XXIV. Moréri, *Diction. histor.*

IV. **COUSIN** (Jean). *Voy.* COGNATUS.

V. **COUSIN** (Louis), président à la cour des monnaies, né à Paris l'an 1627, mort l'an 1707, étudia la théologie, les Pères de l'Église et l'histoire ecclésiastique; il fut reçu à l'Académie française et choisi pour censeur royal. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° une *traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe;* Paris, 1672, 1 vol. in-4°; — 2° la *traduction des Histoires ecclésiastiques de Socrate, de Sozomène, de Théodoret et d'Évagre;* 3 vol. in-4°; — 3° la *traduction du Discours de Clément d'Alexandrie pour exhorter les païens à embrasser la religion chrétienne;* Paris, 1684, in-12; — 4° la *traduction des Principes et des Règles de la vie chrétienne,* du cardinal Bona; Paris, 1675 et 1693, in-12, 4e édit. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XVIII et XX. *Journ. des Savants,* 1707. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne le catalogue complet des écrits de Cousin.

COUSSORD (Claude), théologien de Paris au XVIe siècle. On lui doit : *Valdensium ac quorumdam aliorum errores, quæ nunc vigent hæreses continentes;* Paris, 1548, in-8°, et en français, sous ce titre : *La doctrine des Vaudois représentée par Cl. Seissel et Cl. Coussord, avec des notes,* par Jacques Cappel; Sedan, 1618, in-8°.

COUSTANT (D. Pierre), bénédictin, né à Compiègne l'an 1654, mort à Paris en 1721, fut doyen de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris. On a de lui : 1° *Appendix tomi quinti operum S. Augustini complectens sermones suppositios;* — 2° *Appendix tomi sexti operum S. Augustini continens subdititia opuscula;* — 3° *S. Hilarii, Pictavorum episcopi, opera, ad manuscriptos codices gallicanos, romanos, belgicos, necnon ad veteres editiones castigata;* Paris, 1693, in-fol.; — 4° *Vindiciæ manuscriptorum codicum confirmatæ;* Paris, 1715, in-8°; — 5° *Epistolæ romanorum pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt, a S. Clemente ad Innocentium III, quotquot reperiri potuerunt,* etc.; Paris, 1721. *Voy.* Richard et Giraud.

COUSTEL (Pierre), moraliste français, né à Beauvais l'an 1621, mort en 1704, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *les Règles de l'éducation des enfants,* etc.; Paris, 1687, 2 vol. in-12; réimprimé sous ce titre : *Traité d'éducation chrétienne et littéraire;* ibid., 1749, 2 vol. in-12; — 2° *Sentiments de l'Église et des saints Pères, pour servir de décision sur la comédie et les comédiens;* ibid., 1694, in-12. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

COUSTURIER ou **COUTURIER** (Pierre), en latin *Petrus Sutor*, chartreux, né à Cheméré-le-Roy, mort l'an 1557, parvint aux plus hautes dignités de son Ordre. On a de lui : 1° *de Translatione Bibliæ, et novarum reprobatione interpretationum;* Paris, 1525, in-fol. Érasme lui répondit par l'ouvrage suivant : *Adversus debacchationes Sutoris, Erasmi Roterodami apologia;* et Cousturier lui répliqua par l'écrit intitulé : *Adversus insanam Erasmi apologiam Petri Sutoris, Antapologia;* Paris, 1526, in-4°; — 2° *Apologeticum in novos anticomaritas, præclaræ B. V. Mariæ laudibus detrahentes;* ibid., 1526, in-4°; — *Apologia Petri Sutoris, adversus damnatam Lutheri hæresin devotis monasticis;* ibid., 1531, in-8°; — 4° *Petri Sutoris de potestate Ecclesiæ in occultis;* ibid., 1534, 1546, in-8°. *Voy.* D. Liron, qui, dans ses *Singularités histor. et littér.*, tom. III, donne une notice de tous les ouvrages de Cousturier.

COUTANCES (*Constantia*), ville épisc. de la basse Normandie, érigée en évêché au IVe siècle. Saint Ereptiole fut son premier évêque. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 262 et suiv.

COUTRERIE, terme usité autrefois pour exprimer une fonction qui consistait à sonner

les cloches, à prendre soin du luminaire, à entretenir les lampes et à garder les clefs de l'église.

COUTRES-CLERCS, officiers ecclésiastiques des églises cathédrales dont les fonctions consistaient principalement dans la garde des choses appartenant à l'église. Ils étaient si considérés dans quelques églises, qu'un concile de Tolède appelle le *coutre* une des trois colonnes de l'Église, et le met à côté de l'archidiacre et de l'archiprêtre. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

COUTUME se prend : 1° pour les choses qui se font ordinairement et naturellement; 2° pour les actions libres et ordinaires qui, étant plusieurs fois répétées, forment la coutume; 3° pour les mœurs, cérémonies et usages des différents peuples; 4° pour certains droits ecclésiastiques ou civils, tels que ceux que les évêques se faisaient payer autrefois dans leurs visites ou dans d'autres temps, comme à Pâques; 5° pour le droit d'un pays fondé sur l'usage et rédigé par écrit; 6° pour le droit non écrit établi seulement par l'usage. *Voy.* Richard et Giraud, qui traitent *des Effets de la coutume qui a force de loi*, et *des Conditions nécessaires pour que la coutume ait force de loi.*

COUTURE (LA), *Cultura*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située dans un faubourg de la ville du Mans; elle fut fondée par Bertrand, évêque de cette ville, à la fin du VIe siècle. *Voy.* le *Diction. univers. de la France.*

COUTURES (Jacques Parrain, baron des), né à Avranches, mort l'an 1702, a composé, entre autres ouvrages : 1° *l'Esprit de l'Écriture sainte,* ou *Examen de plusieurs endroits des livres saints;* Paris, 1686, in-12; — 2° *la Genèse, en latin et en français, avec des Notes littérales sur les endroits les plus difficiles;* Paris, 1687 et 1688, 4 vol. in-12; — 3° *la Vie de la sainte Vierge;* ibid., 1691, in-12. *Voy.* Goujet, *Biblioth. française.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Moréri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel.*

I. **COUTURIER** (Jacob), curé de Salives près de Dijon, né à Minot-la-Montagne, mort l'an 1805, a laissé : *Histoire de l'Ancien Testament;* Dijon, 1825, 4 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COUTURIER** (Jean), jésuite, frère du précédent, né aussi à Minot l'an 1730, mort à Léry l'an 1799, professa la rhétorique à Langres, à Verdun, à Pont-à-Mousson et à Nancy, et devint curé de Léry. En 1791, il fut mis en prison à Dijon pour n'avoir pas voulu prêter le serment demandé aux prêtres. Il a laissé : 1° *Catéchisme dogmatique et moral;* Dijon, 1821 et 1832, 4 vol. in-12; — 2° *Abrégé pratique de la doctrine chrétienne;* ibid., 1822 et 1823, in-18; — 3° *la Sainte famille,* ou *l'Histoire de Tobie;* ibid., 1823, in-12; — 4° *la Bonne journée,* ou *Manière de sanctifier la journée pour les gens de la campagne;* ibid., 1822 et 1825, in-12; Coutances, 1827, in-18. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

COUTURIER (Pierre). *Voy.* COUSTURIER.

COUVENT (*Conventus, monasterium, cœnobium*), maison habitée par des religieux ou des religieuses qui sont autorisés à y former une communauté. Toutes les maisons occupées par des moines ne forment point un couvent si elles n'ont été érigées pour y entretenir ce qu'on appelle conventualité. On a appelé *petit couvent* ou *biens de petit couvent* ceux des abbayes et autres bénéfices qui ont été acquis par les religieux, ou qui leur ont été donnés depuis la fondation du monastère. *Voy.* CLÔTURE. COMMUNAUTÉ. CONVENTUALITÉ, n° I. MONASTÈRE. RELIGIEUX. RELIGIEUSE. Bergier, *Diction. de théol.*, art. MONASTÈRE.

COUVOYON (saint), premier abbé de Redon, né à Combsac l'an 788, mort à Plélan le 5 janvier 868, embrassa l'état ecclésiastique, et devint archidiacre de Vannes; mais il se retira bientôt dans la solitude de Redon, où il fonda un monastère sous la règle de Saint-Benoît. Le duc de Bretagne l'envoya à Rome pour demander si un évêque pouvait, sans simonie, recevoir des présents de ceux à qui il conférait les ordres. Léon IV condamna cette coutume, et Couvoyon fit alors déposer quatre évêques. Lorsque la Bretagne fut envahie par les Normands, Couvoyon se retira auprès de Salomon, prince breton, qui lui fit construire un monastère à Plélan; cette abbaye reçut plus tard le nom de Saint-Maixent. Le Martyrologe de France place la fête de saint Couvoyon au 28 décembre, et les calendriers de Redon au 5 janvier. *Voy.* D. Mabillon, *IIe part. du* IVe *siècle bénédictin.* Richard et Giraud.

COUVRE-FEU (*Ignitegium*), signal de retraite et de prière qu'on donnait autrefois, sur les huit heures du soir, au son de la cloche, après lequel il n'était plus permis de sortir de la maison. La loi du couvre-feu était spécialement une police ecclésiastique en usage dans les anciens cloîtres des pays du Nord. *Voy.* le concile de Caen de l'an 1061, can. 2.

I. **COVARRUBIAS** ou **COVARRUVIAS Y HOROZCO** (D. Juan), neveu du suivant, né à Tolède, mort l'an 1608, fut chanoine de Séville, archidiacre de Cuellar et évêque de Girgenti. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Emblemas morales de Alciato;* Ségovie, 1591, in-4°; trad. en latin par l'auteur sous ce titre : *Symbola sacra;* Girgenti, 1601, in-8°; — 2° *Paradoxas christianas, contra las falsas opiniones del mundo;* Ségovie, 1692; — 3° *Doctrina de Principes, enseñada por el santo Job;* Valladolid, 1605, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COVARRUBIAS** ou **COVARRUVIAS Y LEYVA** (Diego ou Didace), surnommé *le Bartole espagnol*, prélat, né à Tolède l'an 1512, mort à Madrid l'an 1577, professa le droit canon à Salamanque. Philippe II le nomma, l'an 1559, évêque de Ciudad-Rodrigo, et il fut chargé par les Pères du concile de Trente de dresser les décrets de réformation. De retour en Espagne, le roi le nomma à l'évêché de Ségovie, puis à celui de Cuença; mais il mourut avant d'avoir pris possession de ce dernier siége. Il a laissé des *Commentaires* sur les *Décrétales* et les *Clémentines*, et des résolutions de diverses questions de droit civil et canonique. Ses ouvrages ont paru à Lyon; 1606, 2 vol. *Voy.* André Schottus. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Scriptorib. sæc. sextidecimi.*

COVEL ou **COWEL** (Guillaume), théologien anglican du XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Examination of some things now in use in the Church of England;* Londres, 1604, in-4°; — 2° *Defence of M. Hooker's Ecclesiastical policy;* ibid., 1603, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **COVEL** ou **COWEL** (Jean), théologien anglican du XVIIe siècle, suivit à Constantinople le chevalier Harvey, qui s'y rendait comme ambassadeur. Covel a laissé : *Some account of the present greek Church;* Cambridge, 1722, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COVORDE (Françoise-Ursule de), née à Hesdin en Artois l'an 1732, est morte en odeur de

sainteté dans la maison des Annonciades de Saint-Denis, en 1777, où elle avait fait profession sous le nom de *Marie-Josephe-Albertine de l'Annonciade*. On a sa *Vie*, imprimée immédiatement après sa mort, 1 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

COVENTRY. *Voy.* LICHFIELD.

I. **COX.** *Voy.* COCCEÏUS.

II. **COX** (Richard), anglican, né à Whaddon l'an 1499, mort l'an 1581, acquit la protection du cardinal Wolsey, qui l'attacha au collége d'Oxford; mais son zèle pour les idées des réformateurs le fit chasser de l'université, et il fut emprisonné pour crime d'hérésie. A l'avénement d'Édouard, il fut élevé aux plus hautes dignités, et, sous Elisabeth, il fut promu à l'évêché d'Ély. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse, et a traduit : 1° les *quatre Évangiles;* — 2° les *Actes des Apôtres;* — 3° l'*Épître aux Romains* pour la Bible des évêques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COXAM (Hercule), hérétique du XVIIe siècle. Il prétendait qu'il n'y a ici-bas aucun autre pasteur des âmes que Jésus-Christ, que les dimanches et les fêtes sont abolis, que la cène ne consiste que dans le pain et le vin, et que c'est une idolâtrie de la recevoir à genoux, etc. *Voy.* Gautier, *Chron. du* XVIIe *siècle,* c. XXII. Richard et Giraud.

COXIDA (Élie de), né dans un bourg de ce nom en Flandre, vers l'an 1140, mort en 1203, fut abbé de Dunes, de l'Ordre de Citeaux. Il a composé plusieurs *Discours moraux*, publiés l'an 1649 par le P. Charles de Visch. *Voy.* le P. Ch. de Visch, *Biblioth. Scriptor. Ord. Cister.*

COYACE ou **COYACO** (*Coyacum*), place ou château situé dans le diocèse d'Oviedo en Espagne. Ferdinand Ier, roi de Castille, y assembla un concile où l'on fit treize canons concernant en partie l'Église et en partie l'État. *Voy.* Regia, tom. XXV. Labbe, tom. IX. Hard., tom. VI.

COYSSARD (Michel), poëte et lexicographe, né à Besse l'an 1547, mort à Lyon l'an 1623, fut recteur des colléges de Besançon, de Vienne, et de la Trinité à Lyon. On a de lui, outre quelques ouvrages de littérature : *Sommaire de la doctrine chrétienne;* Lyon, 1591, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COZBI, fille de Zur, prince des Madianites, sollicitait les Hébreux au crime et à l'idolâtrie. Elle fut tuée par Phinées, fils d'Éléazar, qui la surprit avec Zambri, fils de Salu, de la tribu de Siméon. *Voy.* Nombres, XXV, 6, 15.

COZZANDO (Leonardo), servite, né à Rovato, près de Brescia, en 1620, mort l'an 1702, enseigna encore jeune la philosophie, puis la théologie. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Ristretto dei prelati della sua religione;* Brescia, 1673; — 2° *de Magisterio antiquorum philosophorum;* Cologne, 1682, in-8°; Genève, 1684, in-12; — 3° *Vago et curioso Ristretto profano et sacro dell' istoria Bresciana;* Brescia, 1694, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

COZZA (Laurent), franciscain de l'Étroite Observance et cardinal, né à San-Lorenzo l'an 1654, mort à Rome l'an 1729, professa la théologie, devint vice-commissaire de son Ordre, et en fut élu ministre général l'an 1723. Il a laissé : 1° *Vindiciæ Areopagitæ, una cum antiqua Ecclesiæ disciplina circa varios ritus, et apologia Joannis Novii pro scriptis Areopagitæ;* Rome, 1702, in-fol.; — 2° *Commentaria historico-dogmatica in librum S. Augustini de Hæresibus;* ibid., 1707, 2 vol. in-fol.; — 3° *Dubia selecta emergentia circa sollicitationem in confessione sacramentali*, etc.; Rome, 1709, in-8°; — 4° *Historia polemica de Græcorum schismate ex Ecclesiasticis monumentis;* ibid., 1719-1720, 4 vol. in-fol.; — 5° *Tractatus dogmatico-moralis de jejunio ecclesiastico, tripartitus;* ibid., 1724, in-fol.; — 6° *Vita sancti Dyonisii Areopagitæ, cum annotationibus pro Parisiensi episcopatu,* imprimé dans le *Patrimonium seraphicum* de François de Jésus-Maria. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 264. Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 166, 167.

CRABBE ou **CRABBIUS** (Pierre), franciscain, né à Malines l'an 1470, mort l'an 1553, fut un théologien distingué, et se fit remarquer par son opposition aux doctrines protestantes. On lui doit : *Concilia omnia, tam generalia quam particularia, quæ jam inde ab Apostolorum temporibus in hunc usque diem celebrata*, etc.; Cologne, 1538, 2 vol. in-fol., et 1551, 3 vol. in-fol. Surius y a ajouté, l'an 1567, un 4e volume. Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de *Traité de l'étude des conciles. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. sextidecimi.*

CRACOVIE (*Cracovia*), ville épisc. de Pologne sous la métropole de Gnesme, et située sur la Vistule. L'an 1189, le cardinal Jean Malabranca, légat de Clément III, y assembla un concile pour la réforme du clergé, auquel il imposa les décimes pour le recouvrement de la Terre-Sainte. *Voy.* Regia, tom. XXVIII. Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 167 et suiv.

CRADOCK (Samuel), théologien anglais non-conformiste, né l'an 1620, mort l'an 1706, a laissé : 1° *Knowledge and practice, a system of divinity;* in-fol.; — 2° *The harmony of the Evangelists;* — 3° *The apostolical history;* — 4° *The old Testament methodized;* 3 vol. in-fol.; — 5° *One exposition of the Revelation. Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CRAIG**, en latin *Cragius* (Guillaume), théologien anglican, né à Glasgow l'an 1709, mort l'an 1784, a laissé : 1° *Essai sur la vie de Jésus-Christ;* Glasgow, 1767; — 2° *Vingt discours sur divers sujets;* Londres, 1775; — 3° des *Sermons. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CRAIG** (Jean), mathématicien écossais, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Theologiæ christianæ principia mathematica;* Londres, 1669, in-4°, et Leipzig, 1755, in-4°. Craig y établit que tout ce que nous croyons sur le témoignage des hommes, inspirés ou non, n'est que probable, et que cette probabilité va toujours en diminuant à mesure qu'on s'éloigne du temps auquel les témoins ont vécu; et, par le moyen de calculs algébriques, il trouve que la probabilité de la religion chrétienne peut durer encore 1454 ans. L'abbé Houteville a réfuté ces rêveries dans sa *Religion chrétienne prouvée par les faits. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **CRAINTE** (*Timor, metus, formido*), considérée théologiquement, se divise : 1° en *crainte servilement*, c'est-à-dire *purement servile,* celle par laquelle l'homme évite extérieurement le péché à cause de ce qui y est attaché, mais conserve dans son cœur l'inclination à le commettre, s'il pouvait éviter la punition; 2° en *crainte simplement servile*, qui bannit le péché et toute affection au péché pour éviter la peine; 3° en *crainte filiale*, qui fait renoncer au péché par amour pour Dieu; 4° en *crainte révérentielle*, qui n'est autre chose que le respect pour la majesté divine. Or, tout le monde en convient, la première crainte est vicieuse, puisqu'elle laisse dans le cœur l'affection au péché; la

deuxième est utile et louable. Le concile de Trente a décidé que la crainte qui exclut la volonté de pécher et renferme l'espérance du pardon, non-seulement ne rend pas le pécheur hypocrite et plus criminel, comme le soutenait Luther, mais que c'est un don de Dieu, un mouvement du Saint-Esprit qui dispose le pécheur à la justification (sess. XIV, cap. IV, can. 5. *Voy.* ATTRITION). La troisième est inséparable de l'amour de Dieu. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **CRAINTE.** En matière de regrès ou de restitution envers un acte quelconque, on allègue quelquefois le défaut de consentement par l'effet d'une *crainte majeure,* celle dont un homme constant et ferme ne se défendrait pas. Toute sorte de crainte ne fournirait pas un moyen de regrès dans une résignation, ni un moyen de restitution envers un autre acte. La crainte imprimée par la violence rend le mariage nul.

CRAKANTHORP (Richard), théologien anglican, né à Strickland l'an 1567, mort en 1624, eut la réputation d'un bon prédicateur et d'un grand controversiste. Il a laissé, outre un ouvrage sur la logique : 1° *Defensio Ecclesiæ anglicanæ contra M. Ant. de Dominis, archiep. Spalatensis, injurias;* Londres, 1625, in-4°; — 2° *A Treatise on the fifth general council,* etc.; — 3° *Justinian defended against Baronius. Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CRAMER** (Daniel), théologien protestant allemand, né à Réetz l'an 1568, mort en 1637, professa à Wittemberg et à Stettin. On a de lui : 1° *Schola prophetica, articulorum symboli apostolici e prophetis excerptorum de J. C. incarnatione,* etc.; Hambourg, 1606-1612, in-8°; — 2° *Emblemata sacra;* Francfort, 1622, in-8°; — 3° *Arbor hæreticæ consanguinitatis;* Strasbourg, 1623, in-4°; — 4° *Histoire ecclésiastique de Poméranie,* en allemand; Stettin, 1628, in-fol.; — 5° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CRAMER** (Jean), moine de l'Ordre de Saint-Augustin, vivait au XVIe siècle; il a laissé une chronique intitulée : *Monasterii S. Petri in monte Crucis ad Werram;* 724-1514; elle est dans Paulin : *Syntagma rerum germanicarum,* p. 289-343. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CRAMER** (Jean-André), ministre luthérien, né à Josephstadt l'an 1723, mort l'an 1788, fut premier professeur de théologie et chancelier à l'université de Kiel. Ses principaux ouvrages sont : 1° la traduction de l'*Histoire universelle de Bossuet,* avec une continuation et des notes; Hambourg et Leipzig, 1748-1786, 7 vol. in-8°; — 2° *Homélies de saint Jean Chrysostome,* avec des notes; Leipzig, 1748-1751, 10 vol. in-8°; — 3° *Psaumes de David,* en vers, avec des notes; 1762 et 1764, 4 vol. in-8°; — 4° *Nouvelle collection de Sermons;* 1763-1771, 12 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **CRAMER** (Jean-Georges), jurisc., né à Leipzig l'an 1700, mort en 1763, professa le droit dans sa ville natale. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Nova literaria, quæ disputationes aliasque commentatiunculas theologicas, medicas et philosophicas recensent;* Leipzig, 1727, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **CRAMER** (Jean-Jacques), théologien protestant, né près de Zurich l'an 1673, mort l'an 1702, professa l'hébreu à Zurich et la théologie à Herborn. Il a laissé : 1° *Theologia Israelis;* Francfort, 1705, 2 vol. in-4°; — 2° *Commentarius posthumus in codicem Succah;* Utrecht, 1720, in-4°; — 3° *Exercitationes de ara exteriore templi secundi;* 1697, in-4°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

VI. **CRAMER** (Jean-Rodolphe), frère du précédent, né l'an 1678, mort en 1737, professa la théologie à Zurich. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Decas thesium theologicarum;* 1704, in-4°; — 2° *Dissertatio, Filium Dei, ecclesiæ non novi tantum, sed et veteris Testamenti præsentem exhibens;* 1701, in-4°; — 3° *Dissertatio theologica de certitudine principiorum religionis vere christianæ;* 1724, in-4°; — 4° *Dissertatio de Filio Dei Salvatore nostro, sub veteri Testamento jam Sacerdote;* 1724, in-4°; — 5° *de Summa prædicationis apostolicæ, quod Jesus sit Christus;* 1725, in-4°; — 6° plusieurs autres dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Le recueil intitulé : *Tempe Helvetica,* tom. III, sect. I, p. 152-160; tom. II, p. 151-155, et tom. Ier, p. 92, 240, 444.

CRAMEZEL (le chevalier de), officier de marine, a laissé : 1° *Essai nouveau sur ce qui regarde les préjugés du faux point d'honneur;* in-12; — 2° *Réflexions sur la religion chrétienne et catholique, servant à combattre les opinions des prétendus réformés;* — 3° *Traité du véritable et faux point d'honneur, prouvé par la religion et démontré par les lois de la nature;* — 4° *les Délices de la solitude,* ou *Réflexions sur les matières les plus importantes au vrai bonheur de l'homme;* 1752, in-12; — 5° *l'Éthologie,* ou *le Cœur de l'homme,* traitant des devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, de soi-même et de la société; Rennes et Paris, 2 vol.

CRAMMER ou **CRANMER** (Thomas), premier archevêque protestant de Cantorbéry, né dans le comté de Nottingham, à Astacton, l'an 1489, mort l'an 1556, professa la théologie à Cambridge, et contribua puissamment à la propagation de la Réforme. Il joua un rôle important dans les événements qui agitaient alors l'Angleterre, et sa lâche complaisance pour Henri VIII fut payée par les plus hautes faveurs. A l'avénement de la reine Marie, il perdit ses dignités, et il fut condamné comme hérétique à périr sur le bûcher. William Cobbett, protestant anglais, dit de Crammer : « Sur soixante-cinq années de sa vie, il en a passé vingt-neuf à commettre une série d'actes si impies, si sacriléges et si désastreux par leurs conséquences, qu'on ne peut rien trouver de comparable dans les annales des infamies humaines. » Crammer a publié plusieurs ouvrages relatifs à la transsubstantiation; le premier parut à Londres en 1550, in-4°, et fut ensuite traduit en latin sous le titre de : *Defensio veræ et catholicæ doctrinæ de sacramento corporis et sanguinis Christi salvatoris nostri,* etc.; Londres, 1557, in-8°. Tous les ouvrages de Crammer ont été mis à l'*Index. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CRAMOISY (André), imprimeur et littérateur français du XVIIe siècle, a laissé : une traduction de l'*Harmonie ou concorde évangélique, contenant la vie de Jésus-Christ selon les quatre évangélistes, suivant la méthode et les notes de Nicolas Toinard;* 1716, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRANIOSCOPIE, CRANOLOGIE. *Voy.* PHRÉNOLOGIE.

CRASSET (Jean), jésuite, né à Dieppe l'an 1618, mort à Paris en 1692, se distingua comme prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Méthode d'oraison;* Paris, 1693, in-12; — 2° *Méditations pour tous les jours de l'année;* ibid., 1678; — 3° *Histoire de l'Église du Japon;* ibid., 1689, 1715, 2 vol. in-4°; — 4° *la Foi victorieuse de l'infidélité et du libertinage;* ibid., 1693, 2 vol. in-12; — 5° *des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des Jésuites;*

ibid., 1694, in-12. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits du P. Crasset.

I. **CRASSUS** (Marcel), dominicain, né à Palerme, vivait du XVIe au XVIIe siècle; il acquit une grande réputation comme professeur de philosophie et de théologie. Il a laissé : 1° *Examen ad audientiam confessionis exponendorum per modum dialogi habiti inter examinatores et confessarios;* Palerme, 1586 et 1623, in-8°; — 2° *Constitutiones et decreta plena synodo Agrigentina digesta per Didacum Hædo episcopum Agrigentinum;* 1689, in-4°; — 3° *Officium S. Cologeri, confessoris non pontificis, collectum ex quodam vetustissimo codice MSS. atque ex breviario gallicano;* Palerme, 1610, in-8°. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.* Echard, *de Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 375.

II. **CRASSUS** (Marcus) étant venu en Judée lorsqu'il allait faire la guerre aux Parthes, prit dans le trésor du temple 8,100 talents d'or et 2,000 talents d'argent; et, comme il voulait enlever les vases sacrés et d'autres richesses du temple, le sacrificateur Éléazar lui offrit une poutre d'or du poids de 300 mines, à la condition qu'il promettrait avec serment de pas toucher au reste. Crassus le jura; mais, loin de tenir sa parole, il fit enlever tout l'or qui était dans le temple. Cependant il ne jouit pas longtemps du fruit de son sacrilége. A peine était-il entré sur les terres des Parthes, qu'il y périt avec la plus grande partie de son armée. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. XII.

III. **CRASSUS PADUANUS** ou **CRASSO**, franciscain, né à Barlette, dans le royaume de Naples, vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *la Concorde des Épitres de saint Paul,* tirée des écrits de saint Augustin et des autres saints docteurs; — 2° *de Republica ecclesiastica;* — *Enchiridion ecclesiasticum. Voy.* Willot, *in Ath. franc.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi sextidecimi.*

CRATEPOLE (Pierre-Merssæus), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Juliers ou à Cologne, vivait au XVIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *des Schismatiques et faux docteurs;* Cologne, 1592 et 1598; — 2° *de la Résurrection des corps et de l'immortalité de l'âme;* Lyon, 1598; — 3° *des Vertus et des vices;* Louvain, 1600; — 4° *Abrégé du catéchisme catholique.*

CRATIA ou **FLAVIOPOLIS**, ville épisc. de la province Honoriade, au diocèse de Pont, sous la métropole de Claudiopolis. Elle a eu dix évêques connus, dont le premier, Philète, est un de ceux qui se retirèrent du concile de Sardique pour aller à Philippopolis. On pense que le nom de *Flaviopolis* lui vient de Flavius Vespasien ou d'un de ses fils. Au lieu de *Flaviopolis*, De Commanville dit jusqu'à trois fois *Flavianopolis. Voy.* Richard et Giraud.

CREATEUR (*Creator*), terme qui, dans le sens propre, convient à Dieu seul; il signifie que, par un acte de sa puissance infinie, Dieu a tout tiré du néant. *Voy.* CRÉATION.

CRÉATION. Ce mot désigne ordinairement ou l'acte par lequel Dieu a tiré du néant tout ce qui existe, ou l'ensemble de tout ce qui a été appelé à l'existence par cet acte même; or, dans ce second sens, *création* est synonyme de *monde*. Quelques anciens Pères ont employé ce mot pour signifier la reproduction de l'humanité de Notre-Seigneur qui se fait dans l'Eucharistie par les paroles de la consécration. — Que par un acte de sa toute-puissance Dieu ait tiré du néant le ciel, la terre et tout ce que le monde renferme, c'est une vérité de foi énoncée dans le premier article du Symbole des Apôtres, par lequel nous reconnaissons *un Dieu créateur du ciel et de la terre;* et cet article de notre foi est démontré de la manière la plus formelle par l'Écriture et la tradition. *Voy.*, indépendamment de tous les théologiens qui ont traité de l'existence de Dieu et de ses attributs, Bergier, *Diction. de théol.*, et le *Traité de la vraie religion.* L'*Encyclop. cathol.*, où l'auteur de l'excellent article CRÉATION traite en quatre paragraphes : 1° *du Sens du dogme catholique de la création,* 2° *de l'Histoire du dogme de la création;* 3° *de la Vérité du dogme de la création;* 4° *de la Philosophie du dogme de la création.* On peut voir encore *les Livres saints vengés*, etc., tom. Ier, p. 298, où nous croyons avoir réfuté victorieusement les attaques téméraires des incrédules, des rationalistes et des mythologues contre le récit de la création, sous le triple rapport de la philologie, des sciences naturelles et de la réalité historique, en évitant de tomber dans le défaut de certains interprètes dont nous louons d'ailleurs le zèle et les nobles efforts, et dont nous admirons les lumières et les talents.

CRECERELLE ou **CRESSELLE** (*Crepitaculum*), petit instrument de bois dont on se sert pour appeler les fidèles à l'église le Jeudi, le Vendredi et le Samedi saints, l'usage des cloches étant suspendu. Dans quelques endroits on le nomme *tartarelle,* et à Rouen *tartavelle. Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Égl.*, tom. Ier, p. 44. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. CAMPANA.

CRÈCHE (*Præsepe* ou *Præsepium*). La sainte Vierge n'ayant pas trouvé de place à l'hôtellerie de Bethléhem, se retira dans une étable, et mit Jésus-Christ dans la crèche de l'étable. On croit communément qu'il y avait un bœuf et un âne auprès de la crèche; mais l'Évangile et les anciens Pères n'en disent rien. On cite à l'appui de ce sentiment Isaïe, I, 3; Habacuc, III, 2; mais ces deux textes ne sont nullement décisifs. A la vérité, dans Habacuc, les Septante portent *in medio animalium;* mais l'hébreu et la Vulgate lisent *in medio annorum.* Saint Jérôme et sainte Paule allèrent la vénérer à Bethléhem. On la conserve aujourd'hui à Rome à Sainte-Marie-Majeure, où elle fut apportée au VIIe siècle; c'est ce qui fait qu'on appelle quelquefois cette basilique *Notre-Dame de la Crèche* (*ad Præsepe*). *Voy.* Luc, II, 7. S. Jérôme, *Epist. XXIV ad Marcell.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRÉDENCE, sorte de petite table placée dans le sanctuaire, au côté de l'autel, et sur laquelle on met les burettes, le bassin et les autres choses qui servent à la messe ou à quelque cérémonie ecclésiastique.

CRÉDIBILITÉ (*Credibilitas*), qualité par laquelle une chose est rendue croyable. Ce terme s'emploie, en théologie, pour signifier les raisons qui nous obligent à croire ce que Dieu nous a révélé, et qui nous prouvent la religion chrétienne et ses mystères. *Voy.*, dans le *Diction. de théol.* de Bergier, la discussion de cet écrivain contre les incrédules et les philosophes au sujet de ce que les théologiens appellent *motifs de crédibilité.* Richard et Giraud.

CRÉDIT, terme qui signifie la faveur ou l'autorité qu'on a, et la vente que l'on fait d'une chose sans en être payé comptant. On ne peut pas en conscience vendre le crédit ou la faveur qu'on possède pour obtenir quelque grâce, parce que le crédit est une chose qui ne peut entrer en commerce, comme l'a déclaré la Faculté de théologie de Paris dans son 89e article de doctrine. *Voy.* Richard et Giraud.

CREDNER (Charles-Auguste), théologien protestant, né près de Gotha, fut nommé, l'an 1832,

professeur titulaire de théologie à Giessen. Il a publié : 1° *Introduction aux études bibliques;* Halle, 1832-1838, 2 vol.; — 2° *le Nouveau Testament, d'après son but, son origine et son contenu;* ibid., 1841-1843; — 3° *Traité pour servir à l'histoire du canon;* ibid., 1843; — 4° *Histoire du Nouveau Testament;* Francfort, 1852; — 5° *Aptitude de l'Église protestante allemande au progrès fondé sur l'Écriture sainte;* ibid., 1845; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CREDO, terme qui désigne le Symbole des Apôtres, qui commence par ce mot : *Credo*, je crois. L'Eglise de Rome n'a commencé à chanter le *Credo* à la messe que sous le pape Benoît VIII, l'an 1014. *Credo* désigne encore le symbole plus étendu que celui des Apôtres, et qui a été dressé par les conciles de Nicée en 325, et de Constantinople en 381, symboles qu'on chante ou qu'on récite à la messe au moins depuis le commencement du VIe siècle. *Voy.* Baronius, ann. 447. Le cardinal Bona, *Liturg.*, l. II, c. V. Grand-Colas, *Traité de la messe et de l'office divin*, p. 62. Claude de Vert, *Cérém. de l'Église*, p. 112. Le P. Lebrun, qui, dans son *Explication des cérémonies de la messe*, tom. Ier, p. 240, expose très-amplement le symbole et la variété des rites observés à ce sujet dans les différentes églises. Richard et Giraud.

CRÉGUT (Antoine), théologien protestant, né près de Valence au XVIIe siècle, professa à l'Académie protestante de Die. Il a laissé : 1° *Apologie pour le décret du synode national de Charenton;* Orange, 1650, in-8°; — 2° *Syncretismus*, écrit où l'auteur propose la réunion de toutes les communions protestantes, et qui a été inséré dans le *Syndromum irenicum* de Duraus et de Melletus; Hanovre, 1664, in-4°; — 3° *Revelator arcanorum ubi illustriora quævis ac difficiliora Scripturæ oracula nova methodo didactica ac elenchthica enucleantur, qua in Pentateucho continentur;* Genève, 1661, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CRELL** ou **CRELLIUS** (Jean), socinien allemand, né près de Nuremberg l'an 1590, mort à Cracovie l'an 1633, fut régent et ministre de l'évêché des Unitaires à Cracovie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Deo et attributis ejus;* Cracovie, 1630, et Amsterdam, 1648, in-4°; — 2° *de Uno Deo Patre libri duo, in quibus multa etiam de Filii et Spiritus sancti natura;* 1631, in-8°, et 1639, in-4°; ouvrage qui attaque le mystère de la sainte Trinité, et qui a été solidement réfuté par le P. Pétau; — 3° *Declaratio sententiæ de causis mortis Christi;* 1637, in-8°; — 4° *Vindiciæ pro religionis libertate;* 1637, in-8°. Le traité *de Uno Deo Patre* a été mis à l'*Index* par un décret en date du 18 décembre 1646, et tous les autres ouvrages de Jean Crellius l'ont été par un décret du 10 mai 1757. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CRELL** ou **CRELLIUS** (Michel), protestant allemand, ministre à Altenbourg dans le XVIIe siècle, a composé, outre plusieurs autres écrits : 1° *Breviarium etymol. Novi Testamenti;* Altenbourg, 1645, in-8°; — 2° *Syllabus Græco-Biblicus;* ibid., 1646; — 3° quelques ouvrages pour l'étude de l'Écriture sainte. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **CRELL** ou **CRELLIUS** (Samuel), socinien allemand, né l'an 1657, mort à Amsterdam l'an 1747, a laissé : 1° *Duæ considerationes vocum, terminorum et phrasium quæ in doctrina trinitatis a theologis usurpantur;* Amsterdam, 1684, in-8°; — 2° *Fides primorum christianorum ex Barnaba, Herma et Clemente Romano demonstrata, defensioni fidei Nicenæ G. Bulli opposita;* Londres, 1697, in-8°; — 3° *Initium Evangelii S. Joannis apostoli ex antiquitate ecclesiastica restitutum itidemque nova ratione illustratum*, etc.; 1726, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRÊME (*Crema*), ville épisc. d'Italie située dans la Gaule Transpadane, aux confins du Milanais. L'an 1580, Grégoire XIII y mit un évêque, et de la principale église il fit une cathédrale sous la métropole de Milan. Clément VIII la rendit suffragante de Bologne. *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. II, p. 56. Richard et Giraud.

CREMER (Bernard-Sébastien), théologien allemand, né l'an 1683, mort l'an 1750, professa la théologie et les antiquités à Harderwick. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Prodromus typicus continens exercitationes philologico-theologicas;* Amsterdam, 1720, in-4°; ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 4 decemb. 1725); — 2° *Summa theologiæ supernaturalis;* Harderwick, 1722, in-4°; — 3° *Theologia naturalis;* Amsterdam, 1729, in-8°; — 4° *Œdipus evangelicus sacrarum antiquitatum ex Mose, prophetis et psalmis ænigmata clare cognitionis resolvens;* ibid., 1745, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CREMIEU ou **STRAMINIAC** (*Cremiacum, Straminiacum*), petite ville du Dauphiné près de laquelle se trouve la grotte célèbre de Notre-Dame-de-la-Balme. L'an 830 ou 835, il s'y tint un concile (*concilium Straminiacense*) sur des différends qui s'étaient élevés entre les Églises de Lyon et de Vienne. *Voy.* Regia, tom. XXI. Labbe, tom. VII. Hardouin, tom. IV.

CREMNA, ville épisc. de la seconde Pamphylie, sous la métropole de Perge; nous n'en connaissons qu'un évêque, Théodore, qui assista au septième concile général, selon Richard et Giraud, c'est-à-dire au deuxième concile de Nicée (784-787); mais ce fut au huitième, le quatrième de Constantinople (869-870), selon d'autres, et plus probablement. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 177, où le chiffre 815 est certainement une faute typographique.

I. **CRÉMONE**, ville épisc. d'Italie située entre Pavie et Mantoue, sous la métropole de Milan. On assure que le christianisme y fut établi dès le premier siècle par saint Barnabé ou par un de ses disciples. Sabin, son premier évêque, siégeait l'an 55. On y a tenu un concile l'an 1226, et il y en eut un deuxième en 1482, sous Sixte IV *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 177 et suiv.

II. **CRÉMONE** (Charles de), capucin de la province de Milan et missionnaire apostolique en Afrique, vivait vers l'an 1680. On a de lui des *Œuvres morales;* 2 vol. in-4°; le second volume roule sur diverses questions touchant le sacrement de Pénitence; Crémone, 1676. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 252.

CRENIUS ou **CRESSIUS** (Thomas), un des plus grands compilateurs qui aient paru jusqu'ici, né dans la marche de Brandebourg l'an 1648, mort à Leyde l'an 1728, fut ministre à Blumentage. Outre un grand nombre d'ouvrages de philologie, d'histoire et de littérature, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud, il a laissé : 1° *Joannis Sauberti de sacrificiis veterum Miscellanea, et de Sacerdotibus et sacris Hebræorum personis commentarius*, etc.; Leyde, 1639, in-8°; — 2° *Christophori Helvici elenchi judaici, M. A. Probi oratio de monarchia regni Israelis, et Raphaelis Iglini, Iconii Tigurini, captivitatis*

Babylonicæ historia, cum præfatione, notis et indicibus Crenii; ibid., 1702, in-8°; — 3° *Exercitia sacra, priora quædam tractantia;* Leipzig, 1704, in-18; — 4° *de Prudentia ecclesiastica;* — 5° *de Origine atheismi in Romana et protestantium Ecclesiis*. Ces deux derniers ouvrages ont paru sous le nom de *Dorotheus Sicurus*, qui est l'anagramme du sien. *Voy*. Marchand, *Notes sur les lettres de Bayle*. Moréri, édit. de 1759.

CREPEDULA ou **SECREPEDULA**, ville épisc. d'Afrique, de la province de Bisacène, sous la métropole d'Adramitte; il en est question dans la lettre synodique des évêques de cette province. *Voy*. la *Not.*, n. 40. *Confér. Carth.*, Ier jour, c. CXXXIII, not. 202.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** ou **CRESPIN** et **CRESPINIEN** (saints), frères, souffrirent le martyre le 25 octobre 286 ou 288. Ils vinrent dans les Gaules pour y prêcher la foi, et s'arrêtèrent à Soissons, où ils exerçaient le métier de cordonnier. L'empereur Maximien Hercule se trouvant dans cette ville, les fit arrêter, et, comme il ne put ni les gagner par ses promesses, ni les abattre par ses menaces, on leur trancha la tête. L'Église les honore le 25 octobre. *Voy*. Mombrice et Surius. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. IV, art. 8 *de l'Histoire de saint Denis*.

CRESCENCE (sainte), nourrice de saint Guy; elle souffrit le martyre avec lui et avec saint Modeste. *Voy*. GUY.

I. **CRESCENT**, en latin *Crescens* (saint), disciple de saint Paul, mort, selon les Grecs, le 30 juillet, et, selon les Latins, le 27 juin. Saint Paul l'envoya en Galatie, comme on le voit dans sa seconde Épître à Timothée; mais on ne sait ce que signifie ce mot de Galatie, puisque les Grecs désignent par ce nom la province située en Asie et les Gaules. Saint Épiphane dit que saint Crescent a prêché l'Évangile dans les Gaules, et l'Église de Vienne en Dauphiné le regarde comme son fondateur; d'autres le font apôtre de Mayence. *Voy*. II Timoth., IV, 10. Epiphan., *Hæres*. LI. Baron., ad ann. 110. La *Gall. Christ.*, tom. I, p. 793. Tillemont, *Mémoires*, tom. Ier, not. 81, p. 614.

II. **CRESCENT** et ses six frères, martyrs, étaient fils de sainte Symphorose. *Voy*. SYMPHOROSE.

III. **CRESCENT** (*Crescens*), philosophe cynique, vers l'an 154 de J.-C. se rendit infâme par ses débauches et par ses calomnies contre les chrétiens. Il fut un des principaux moteurs de la persécution excitée contre eux sous Marc-Aurèle. C'est contre Crescent que saint Justin publia sa *IIe Apologie;* le philosophe n'y répondit qu'en travaillant à le faire mourir; ce à quoi il réussit. *Voy*. Feller, *Biographie universelle*.

CRESCONIUS ou **CRISCONIUS**, **FLAVIUS CORIPPUS**, évêque d'Afrique au VIIe siècle, a laissé : *le Livre* ou *la Concorde des canons*, divisé en deux parties; la première contient un *Abrégé du droit canonique* (*Canonum breviarium*); la seconde, la *Collection des canons* dans toute leur étendue (*Concordia canonum*); Paris, 1609. Le *Breviarium* avait déjà été publié par Pithou; Paris, 1588, in-8°; il se trouve aussi dans la *Bibliotheca Patrum;* Lyon, vol. IX; enfin il a été inséré avec la *Concordia* dans la *Bibliotheca juris canonici* de Woel et Justel. *Voy*. Fabricius, *Biblioth. lat.*, tom. I, p. 715; tom. III, p. 714; et *Biblioth. medii ævi*, tom. I, p. 1225. Saint-Martin, *Journ. des Savants*, avril 1828. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*.

CRESIMA, siége épisc. d'Afrique; Donat en était évêque lors de la conférence de Carthage. *Voy*. Ier jour, c. CLXXXVII, not. 310.

CRESOL (Louis), jésuite, né dans le diocèse de Tréguier en Bretagne l'an 1568, mort en 1634, professa la philosophie et la théologie, et fut pendant quinze ans secrétaire du général de son Ordre à Rome. Outre des ouvrages littéraires, il a laissé : 1° *Mystagogus, seu de sacrorum hominum disciplina;* Paris, 1629, in-fol., et 1638, 2 vol. in-4°; — 2° *Anthologia sacra, seu de selectis piorum hominum virtutibus;* ibid., 1632 et 1638, 3 vol. in-fol.

CRESPET (Pierre), célestin, né à Sens l'an 1543, mort l'an 1594, se distingua par sa science, sa prudence et sa piété. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Somme* latine *de la foi catholique:* 1598; — 2° *Absolutissimi legis evangelicæ Pandectæ, figuris, prophetiis et sanctæ Scripturæ testimonis elucidati;* Paris, 1566; — 3° *du Saint Amour de Dieu;* Paris, 1590; — 4° *Discours catholiques de l'origine, de l'essence, excellence, fin et immortalité de l'âme;* ibid., 1604, 2 vol. in-8°; — 5° *Traité de la patience*, ou *Saint Martyre*, trad. de Tertullien; Sens, 1577, in-12. *Voy*. Becquet, *Hist. cœlestin. congregat. Gallican.*, p. 172. Nicéron, *Mémoires*. Moréri, *Diction. histor*. Richard et Giraud, qui donnent le catalogue complet de ses écrits. Charles Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, p. 172.

I. **CRESPI-BORIA** (Louis), évêque de Placentia, né à Valence, mort vers l'an 1665, professa la théologie dans sa ville natale, où il établit les Pères de l'Oratoire. On le nomma, l'an 1651, évêque d'Orihuella, et, l'an 1658, évêque de Placentia. On a de lui : 1° *Propugnaculum theologicum*, où il traite de la conception de la sainte Vierge; — 2° *Questiones selectæ morales contra Caramuel*, etc.; — 3° *Tractatus de Origine et progressu præpositurarum S. Valentinæ Ecclesiæ*. *Voy*. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp*.

II. **CRESPI DE VALDAUVA** (Christophe), frère du précédent, était président du conseil d'Aragon; on a de lui : *Observationes illustratæ decisionibus sacri supremi Aragonum concilii*, etc.; Lyon, 1662, 2 vol. in-fol. *Voy*. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp*.

I. **CRESPIN** et **CRESPINIEN** (saints). *Voy*. CRÉPIN et CRÉPINIEN.

II. **CRESPIN** (*Crispinum*), abbaye régulière de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le Hainaut, entre Valenciennes et Saint-Guillain. Elle fut fondée au VIIe siècle par saint Landelin. *Voy*. la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 100.

III. **CRESPIN** ou **CRISPIN** (Jean), littérateur, né à Arras, mort à Genève l'an 1572, fut d'abord avocat au parlement de Paris; mais ayant embrassé le protestantisme, il se retira à Genève. Ses principaux ouvrages sont : 1° *le Livre des martyrs*, depuis Jean Huss jusqu'en 1554; Genève, 1554, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Histoire des martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis les apôtres jusqu'à présent*, etc.; ibid., 1570, in-fol.; trad. en latin par Cl. Baduel; ibid., 1556, in-8°, et 1569, in-4°; — 2° *État de l'Église dès le temps des apôtres*, jusqu'à 1560, etc.; 1564, in-8°, et Berg-op-Zoom, 1605, in-4°; — 3° *Bibliotheca studii theologici, ex Patribus collecta;* 1581, in-fol.; — 4° *Tractatus de Apostatis*. Ces ouvrages et tous les autres de Crispin sont à l'*Index* de Clément VIII.

IV **CRESPIN-EN-CHAIE (SAINT-)**, en latin *S. Crispinus in Cavea*, abbaye régulière de l'Ordre de Saint-Augustin située près de Soissons. Elle fut fondée, l'an 1131, par deux jeunes gens qui y embrassèrent la vie religieuse; l'an 1660,

les chanoines réguliers de la congrégation de France s'y établirent, et la restaurèrent. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, p. 464.

V. **CRESPIN LE GRAND (SAINT-)**, en latin *S. Crispinus Major*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit située à Soissons; on ignore l'époque de sa fondation. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur s'y établirent l'an 1646, et la restaurèrent. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. X, col. 395.

CRESPO (François), bénédictin espagnol du XVIIe siècle, fut abbé du Montserrat, visiteur général de sa congrégation, et professeur de théologie à Salamanque. On a de lui : *Tribunal Thomisticum de immaculatæ Deiparæ conceptu;* Barcelone, 1657, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRESSELLE. *Voy.* CRÉCERELLE.

CRESSEY ou **CRESSY** (Hugues-Paulin ou Serenus), théologien, né à Wakefield l'an 1605, mort à Grinstead l'an 1674, abjura le protestantisme à Rome, et entra chez les bénédictins anglais de Douay. Plus tard il retourna en Angleterre, et devint chapelain de Catherine de Portugal, femme de Charles II. Il a laissé : 1° *Exomologesis, or faithful narration of the occasion and motives of his conversion to catholic unity;* Paris, 1647 et 1653, in-8°; c'est une excellente réfutation du protestantisme; — 2° *Church history of Britanny, from the beginning of christianity to the Norman conquest;* Rouen, 1668, in-fol.; — 3° *Fanaticism fanatically imputed to the catholic church;* 1672, in-8°; — 4° un grand nombre d'autres écrits en faveur du catholicisme. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Richard et Giraud.

CRESSI, lieu situé près de Narbonne, où Arnaud, archevêque de cette ville et légat du Saint-Siége, tint un concile l'an 1132 pour la dédicace de l'église de Saint-Martin. *Voy.* Labbe, tom. X. Richard et Giraud.

CRESSY. *Voy.* CRESSEY.

I. **CRÈTE**, aujourd'hui *Candie*, île d'Europe dans la Méditerranée et province ecclésiastique. Saint Paul y aborda lorsqu'il se rendait par mer à Rome. Il y laissa Tite comme évêque des chrétiens qu'il y avait formés, et lui enjoignit de faire des prêtres et des évêques dans les villes, et partout où on en aurait besoin. *Voy.* Actes, XXVII, 7, 12, 13. Tite, I, 5.

II. **CRÈTE (LA)**, en latin *Crista*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Langres, et fondée l'an 1121, était fille de Marimond. Saint Bernard la mentionne dans sa 346e lettre. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 823. Richard et Giraud.

CRÊTENET (Jacques), instituteur de la congrégation des prêtres missionnaires de Saint-Joseph, né à Champlite, en Bourgogne, l'an 1603, mort à Montluel l'an 1666, étudia d'abord la chirurgie à Lyon, et soigna les malades pendant la peste qui désolait cette ville. Maître d'une fortune considérable, il fonda une congrégation de prêtres connue sous le nom de *Joséphites*, et qui, en quelques endroits, furent appelés *Crétenistes.* Ces missionnaires firent quelques établissements hors de Lyon; ils étaient gouvernés par un général. Après la mort de sa femme, Crêtenet entra dans les Ordres. *Voy.* N. Orame, *Vie de M. Crêtenet.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **CREUTZIGER** ou **CRUCIGER** (Gaspard), luthérien, né à Leipzig l'an 1504, mort à Wittemberg en 1548, professa la théologie dans cette dernière ville, et travailla avec Luther à la traduction de la Bible en allemand. Il a laissé : 1° *de Ordine discendi;* — 2° *de Puritate doctrinæ in Ecclesia conservanda;* — 3° *de Dignitate studiorum theologicorum et ministerio ecclesiastico;* ces trois discours sont dans les Œuvres de Mélanchthon; — 4° des *Commentaires sur la Bible* et divers écrits sur des sujets théologiques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CREUTZIGER** ou **CRUCIGER** (Gaspard), fils du précédent, né à Wittemberg l'an 1525, mort à Cassel l'an 1597, fut expulsé de sa ville natale parce qu'il avait embrassé les doctrines de Calvin. On a de lui : 1° *de Justificatione et bonis operibus;* — 2° quelques écrits de polémique. Tous les ouvrages de Gaspard Cruciger sont à l'*Index. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CREUX, ou dedans de l'Église, terme usité autrefois pour désigner tout ce qui venait aux curés des droits casuels qu'ils recevaient pour les messes, les offrandes, les baptêmes, les mariages, etc., droits qui n'étaient sujets à aucune charge, non plus que les distributions manuelles des chanoines. *Voy.* De Ferrière, *Introd. au droit ecclés. et canon.*, p. 119.

CREYCHTON ou **CRICHTON** (Robert), évêque anglais, né en 1593, mort à Bath l'an 1672, a laissé : *Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini exactissima narratio, græce scripta, per Sylv. Sguropulum, magnum ecclesiarcham*, etc.; La Haye, 1660, in-fol. Cet ouvrage a été condamné par la S. congrégation de l'*Index* (Decr. 14 aprilis 1682). *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRIÉE (*Præconium, promulgatio*), terme qui signifie plus particulièrement les quatre publications qui se faisaient à la porte des églises paroissiales, des immeubles dont on poursuivait la vente en justice.

CRIEURS (Jurés). Officiers créés au mois de février 1415, par une ordonnance de Charles V, « pour crier les corps des morts, aller querir et rapporter les robes, manteaux et chaperons pour les obsèques et les funérailles, crier les denrées à vendre et les choses perdues. » Comme il s'élevait continuellement des différends entre ces officiers et les curés et les fabriques de Paris, un arrêt contradictoire du conseil du 9 août 1701 fixa les droits de chacun; cet arrêt a été inséré dans le *Code des curés. Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CRIME (*Crimen*), action commise par dol, et qui blesse l'intérêt public ou les droits du citoyen. On peut ranger les crimes en quatre classes : ceux qui choquent la religion, les mœurs, la tranquillité et la sûreté des citoyens; tous attaquent la religion, mais particulièrement l'impiété, le blasphème et le sacrilége. Les crimes de lèse-majesté, d'assassinat, d'hérésie publique et de simonie, privaient les coupables *ipso jure* de leurs bénéfices.

CRIMINEL. Un criminel ne peut, d'après saint Thomas, sortir de prison par violence, ni se défendre contre ceux qui voudraient l'arrêter ou le conduire au supplice, parce qu'en le faisant il pècherait contre les lois et l'autorité publique, qui le lui défendent. — Un criminel est aussi obligé, sous peine de péché mortel, de répondre au juge qui l'interroge juridiquement et selon les formes du droit, parce qu'il lui doit l'obéissance comme à son supérieur. *Voy.* S. Thomas, 2. 2, q. 69, art. 1 et 4, *ad Corp.* — Anciennement, en France, on refusait le sacrement de Pénitence aux criminels condamnés à mort; ce fut sous Charles VI, en 1396, qu'on abolit cette coutume; mais on se borna là. Le dernier concile de la province de Reims et celui de Lyon déclarent qu'il fallait leur donner

même la communion, quand ils se montreraient dignes de cette faveur. Ce n'est pas une innovation; déjà en 506 le concile d'Agde, en 770 celui de Worms, en 848 celui de Mayence, en 1035 celui de Tribur, et, dans le XIIIe siècle, Alexandre IV, firent la même déclaration. Enfin, le 26 juin 1590, la congrégation des Évêques décida qu'on ne refuserait pas l'Eucharistie aux condamnés, lors même que l'exécution devrait avoir lieu quelques heures après : *Etiam mane, quando exequenda est sententia, potest administrari Eucharistia. Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CRINESIUS (Christophe), protestant, né en Bohême l'an 1584, mort à Altdorf l'an 1629, professa les langues orientales. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Gymnasium Syriacum, hoc est linguæ Jesu Christo vernaculæ perfecta institutio*, etc.; Wittemberg, 1611, in-4°; — 2° *Epistola S. Pauli ad Romanos, lingua syriaca, Jesu Messiæ et sospitatori nostro vernacula, ex Testam. Syr. Viennensi desumpta*; ibid., 1612, in-4°; — 3° *Lingua Samaritica ex Scripturæ Sacræ libris impressis et manuscriptis fideliter eruta*, etc.; Altdorf, in-4°, sans date; — 4° *de Confusione linguarum, tum orientalium, scilicet hebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, scripturæ samaritanæ*, etc.; *tum occidentalium, nempe græcæ, latinæ, italicæ*, etc., *statuens hebraicam omnium esse primam et ipsissimam matricem*; Nuremberg, 1629, in-4°; — 5° *de Auctoritate Verbi divini in hebraico Codice*; Amsterdam, 1664, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CRINSOZ DE BIONENS (Théodore), protestant, né à Nyon, près de Genève, l'an 1690, mort vers l'an 1750, avait entrepris une nouvelle traduction de la Bible; mais comme il avait refusé de signer la formule du consentement, le clergé de Genève ne lui permit pas de publier son ouvrage. On a de lui, outre quelques autres écrits : 1° *le Livre de Job, trad. en français d'après le texte hébreu*; Rotterdam, 1729, in-4°; — 2° *le Livre des Psaumes, trad. en français d'après le texte hébreu*; Yverdun, 1729, in-4°; — 3° *Essai sur l'Apocalypse, avec des éclaircissements sur les prophéties de Daniel qui regardent les derniers temps*; 1729, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRISCONIUS. *Voy.* Cresconius.

CRISP (Tobie), anglican, chef de la secte des antinomiens, né à Londres l'an 1600, mort l'an 1643, fut d'abord ministre de Brinkworth; mais les opinions qu'il émit sur la grâce lui suscitèrent de nombreux adversaires. Il a laissé des *Sermons*, souvent réimprimés; 1646, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CRISPE ou **CRISPUS** (saint), était chef de la synagogue des juifs de Corinthe, en Achaïe, lorsque saint Paul y vint prêcher l'Évangile. L'Apôtre le baptisa lui et toute sa famille, et l'établit évêque de l'île d'Égine. Le Martyrologe romain place sa fête au 4 octobre. *Voy.* Actes, XVIII, 8. I Corinth., I, 14. *Constit. apost.*, VIII, 46. Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. Ier, p. 252 et 584.

CRISPI (Jérôme), né à Ferrare l'an 1667, mort l'an 1746, fut reçu docteur en droit, puis entra dans les ordres, et devint successivement archidiacre, archevêque de Ravenne, patriarche d'Antioche et archevêque de Ferrare. On a de lui : 1° *Decisiones J. rotæ romanæ, in tres tomos distributæ*; Urbin, 1728, in-fol.; — 2° *Discorsi ed Inni sacri*; Rome, 1720; — 3° *Discorsi ed Inni sacri altri*; Ravenne, 1722; — 4° *Compendium vitæ Clementis XI*; ibid., 1723. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CRISPIN** ou **CRISPINUS** de Lampsaque, qui vivait probablement vers la fin du IVe siècle, a écrit la *Vie de saint Parthénius de Lampsaque*, évêque du temps de Constantin le Grand. Cette Vie se trouve dans Siméon Métaphraste, dans Surius et Bollandus, tom. Ier, au 7 février.

II. **CRISPIN** (Gilbert ou Gislebert), abbé de Westminster, mort vers l'an 1115, a laissé une *Conférence avec un juif au sujet de la religion*; elle se trouve dans la Bibliothèque des Pères.

III. **CRISPIN** (Jean). *Voy.* Crespin, n° III.

CRISPINE (sainte), martyre, née à Thagare, morte le 5 décembre 304, appartenait à une famille riche et noble. Ayant été arrêtée comme chrétienne, et ayant refusé de sacrifier aux dieux de l'empire, elle eut la tête tranchée. L'Église l'honore le 5 décembre. *Voy.* D. Mabillon, *Analecta*, tom. III. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. V. Richard et Giraud.

CRISPINUS. *Voy.* Crispin, n° I.

CRISPUS ou **CRISPO** (Jean-Baptiste), né à Gallipoli, mort vers l'an 1595, a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est intitulé : *de Ethnicis philosophis caute legendis*; Rome, 1594, in-fol. *Voy.* la *Vie de Crispo*, par Dominique de Angelis, dans le tom. II des *Vite de letterati Salentini*; Naples, 1713, in-4°. Possevin, *Appar. sacer.*, tom. II, p. 117. Mersenne, *Observat. et emendat. in Problemata G. Veneti in Genesim*. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVII.

CRISTALLOMANCE ou **CRISTALLOMANTIE, CATOPTROMANTIE** (*Cristallomantia*, *Catoptromantia*), mots grecs signifiant une sorte de divination qui consiste à faire voir dans un miroir des personnes absentes qu'on veut découvrir et connaître, comme, par exemple, celles qui ont volé ou fait quelqu'autre chose qu'on désire savoir.

CRITHOMANCE (*Crithomancia*), mot également grec dont le sens est *orge* et *divination*. On croyait, en effet, découvrir l'avenir en considérant la pâte des gâteaux qu'on offrait en sacrifice et la farine qu'on répandait sur les victimes qu'on devait égorger.

CRITHOPHAGE (*Crithophagus*), en grec *mangeur d'orge*, nom donné à saint Macédoine, prêtre d'Antioche et solitaire, parce que, durant quarante ans, il ne vécut que d'orge broyée et détrempée avec du son.

CRITICISME, dérivé d'un mot grec qui signifie *juger, discerner*, est le nom donné spécialement à la méthode d'Emmanuel Kant. Or, on l'a dit avec beaucoup de raison, le scepticisme, dont Hume se constitua le représentant en Angleterre, engendra en Allemagne le criticisme de Kant, lequel à son tour a donné lieu au développement du système de Fichte, puis à celui de Hégel, de Schelling, de Bouterweck et autres. Kant donc, recherchant les éléments de la connaissance humaine, en reconnut deux, le *sujet* et l'*objet*; mais de telle sorte que le sujet, recevant les impressions de l'objet, le modifie selon les *formes* nécessaires, subsistantes en lui *a priori*; d'où il suit que l'esprit ne peut en aucune façon connaître l'objet tel qu'il est réellement, mais seulement le *phénomène* ou l'apparence de l'objet; car les objets ne sont perçus que par les formes subjectives que nous leur imposons; or ces formes montrent simplement comment nous concevons les objets, et non comment ils sont réellement. Les choses en soi, que Kant nomme *noumènes* ou êtres de raison, nous demeurent donc entièrement inconnues; car l'expérience des sens ne donne que des *phénomènes*, c'est-à-dire des apparences, et l'intelligence ne nous donne qu'un ordre purement

idéal. Par conséquent l'âme et Dieu, qui ne peuvent être connus par l'expérience des sens, se trouvent au rang des purs concepts de raison, ou *noumènes*, dont nous ne pouvons nullement savoir s'ils existent véritablement et substantiellement, si même ils sont possibles. Kant les élimina donc de la science, qu'il restreignit à la *somatologie* ou science des corps. Mais, d'après les principes du philosophe de Kœnigsberg, à quoi se réduit cette science phénoménale des corps? Le voici : les corps, causes de nos sensations, sont aussi complétement *subjectifs*, et, conséquemment, il n'est nullement prouvé qu'ils ont une existence hors de nous. Cet aperçu suffit pour démontrer que si le *criticisme* n'est pas le dernier degré du scepticisme, il en est au moins un progrès. La nature même de ce Dictionnaire ne nous permettant pas d'autres détails, on peut y suppléer en consultant sur cette matière Baldinotti, Bonelli, Galuppi, le P. Péronne, et Rosmini; on trouvera même quelques notions utiles dans le *Diction. de théol.* de Bergier, et dans l'*Encyclop. cathol.*

CRITIQUE, en grec *jugement*, *discernement*, se prend, dans le sens subjectif, pour l'art, le talent de juger équitablement une chose d'après des règles et des principes arrêtés, et, dans le sens objectif, pour la théorie et l'application de ces principes et de ces règles. Or, en prenant la critique dans le premier sens, nous dirons qu'elle est l'art de découvrir et de prouver l'authenticité ou la supposition, l'intégrité ou l'altération, le sens vrai ou faux des livres et des monuments anciens, et de fixer l'autorité qu'on doit leur attribuer. Tout le monde convient que la critique est absolument nécessaire, et qu'elle produit les avantages les plus précieux ; mais ce qui est plus nécessaire encore, c'est d'en faire un juste usage, une légitime application; car l'abus en ce genre peut avoir les conséquences les plus fâcheuses pour la vérité. On vante beaucoup aujourd'hui les grands progrès faits dans le siècle dernier et dans celui-ci; on regarde comme un service important rendu à la religion d'avoir examiné, comparé, discuté les anciens monuments avec toute l'exactitude et la sagacité dont l'esprit humain est susceptible. Sans doute il y a du vrai dans cette opinion; cependant est-il bien sûr que, pour éviter un excès, on ne soit pas tombé dans un autre, et que plus d'une fois une incrédulité systématique ne se soit pas cachée sous le voile trompeur d'une critique apparente ? Il est à craindre que les témérités de certains catholiques n'aient fourni des armes aux protestants pour attaquer les livres de l'Écriture et les monuments ecclésiastiques qui ne leur sont pas favorables; et aux incrédules et aux rationalistes, pour battre en brèche tous les titres de la révélation divine. *Voy.* le P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé, *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église*, etc. Le P. de l'Aubrussel, jésuite, *Traité des abus de la critique en matière de religion.* Richard et Giraud, qui ont tiré leurs VI § sur la *Critique* du P. Honoré. L'*Encyclop. cathol.*, où on lit des réflexions pleines de justesse sur la *Critique* et les écrivains qui en ont traité. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 269 et suiv., où sont traitées les diverses questions qui se rattachent à la *Critique sacrée* en particulier. Welte, auteur du court mais excellent article CRITIQUE BIBLIQUE, inséré dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRITOPULE. *Voy.* MÉTROPHANE, n° III.

CROATIE, contrée dont une partie appartient à l'empire d'Autriche, et l'autre à la Turquie. D'après la tradition, le prince croate Porga obtint du Saint-Siége des prêtres qui, vers l'an 670, le baptisèrent ainsi qu'une grande partie de son peuple. Cependant il n'est fait mention d'évêques croates qu'à dater de 879. Dans la partie soumise à l'Autriche, les Croates professent la religion catholique romaine; mais, dans celle qui est dépendante de la Turquie, ils sont attachés à l'Église grecque. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 223, 224. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CROCE (Irénée della), carme, né à Trieste, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *Istoria antica e moderna, sacra e profana della città di Trieste, celebre colonia de' cittadini romani;* Venise, 1698, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CROCHETS** (D. Charles des), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Verdun, mort dans la congrégation réformée de Clugny l'an 1664. On a de lui : 1° *Quadruplex demonstratio christianismi credendi;* ouvrage resté manuscrit; — 2° *Ethica seu philosophia moralis, christiana, religiosa;* Paris, 1646, in-12; — 3° *Entretiens sur les anges*, etc., manuscrit. On lui attribue : *Instance contre la manière d'expliquer la présence réelle, du R. P. des Gabets. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

II. **CROCHETS** (D. Pierre des), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Verdun, mort à Saint-Arnoul de Metz l'an 1672, a fourni à MM. de Sainte-Marthe beaucoup de Mémoires sur les abbayes unies à la congrégation de Saint-Vanne; ils sont dans l'ancienne édition de la *Gallia Christ.*, tom. IV. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

CROCIUS (Jean-Georges), théologien protestant, né à Cassel l'an 1629, mort l'an 1674. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Judæis;* Groningue, 1650, in-4°; — 2° *de Angelis bonis et malis;* Leyde, 1651, in-4°; — 3° *de Baptismo;* Marbourg, 1656, in-4°; — 4° *de Sanctis;* 1662, in-4°; — 5° *de Communione sub utraque;* 1663, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CROCK (de). *Voy.* ANASTASE, n° XX.

CROCODILE, animal amphibie adoré par les Égyptiens. Le Lévitique parle d'une espèce de crocodile terrestre mis au nombre des animaux impurs. Les Hébreux le nommaient *Tsab*, et les Arabes l'appellent encore aujourd'hui *Dhabb*, grand lézard d'environ une coudée de long dont l'Arabie abonde. *Voy.* Lévit., XI, 29. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, tom. II, p. 71.

CROCQUET (André), bénédictin, né à Douai, mort à Valenciennes l'an 1580, prieur de Han dans le Hainaut, docteur célèbre et grand théologien. Il a laissé : 1° *Catechesis christiana;* Douai, 1575, in-4°; — 2° *Commentarius in Epistolam Pauli ad Romanos;* ibid., 1577, in-8°; — 3° *Commentarius in Epistolam Pauli ad Hebræos;* ibid., 1578, in-8°; — 4° *Paraphrases* ou *Trente-neuf Sermons sur les sept psaumes de la Pénitence;* ibid., 1579, in-8°; — 5° *Notes sur le livre de la religion de Marsile Ficin;* Brême, 1617. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, tom. Ier, p. 51.

CROCUS (Corneille), jésuite, né à Amsterdam, mort à Rome l'an 1550, fut nommé recteur des écoles latines dans sa ville natale, et déploya le plus grand zèle pour inspirer à ses élèves un vif attachement pour la religion catholique. C'est dans ce but qu'il a composé plusieurs ouvrages de grammaire et de lexicographie à leur usage; et sa latinité était si pure, que l'hérétique Adrien Junius dit (*in Batavia*

sua) qu'il semblait avoir voulu exprimer tout Térence et tout Cicéron. Les principaux ouvrages du P Crocus sont : 1° *de Vera Ecclesia, seu de notis et signis Ecclesiæ;* Cologne, 1548, in-8°; — 2° *de Fide et operibus, contra J. Sartorium;* Anvers, 1531, in-8°; — 3° *Disputatio contra Anabaptistas;* ibid., 1535, in-8°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societ. Jesu.* Richard et Giraud, qui indiquent les autres écrits du savant jésuite.

CRŒSE (Gérard), ministre protestant, né à Amsterdam en 1642, mort à Dordrecht l'an 1710, est auteur : 1° de l'*Histoire des Quakers,* en latin; Amsterdam, 1595, in-8°, traduite plus tard en anglais; — 2° de *Homéros Ebraios, sive Historia Hebræorum ab Homero,* etc.; Dordrecht, 1704, in-8°. Il y prétend que l'Odyssée et l'Iliade ne sont qu'un récit de l'histoire sacrée. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. VI. Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

CROFT (Herbert), évêque de Hereford, né l'an 1603, mort l'an 1691, entra d'abord chez les Jésuites de Saint-Omer; mais, cédant aux sollicitations de Morton, évêque de Durham, il abjura le catholicisme. On a de lui : 1° *The naked truth. or the true state of the primitive Church;* 1675, in-4°; — 2° des *Sermons,* et plusieurs ouvrages de controverse. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CROÏ** (François de), controversiste protestant français, vivait au commencement du XVIIe siècle; il est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *les Trois conformités,* savoir : *l'Harmonie et les convenances de l'Église romaine avec le paganisme, le judaïsme et les anciennes hérésies;* 1605, 1 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CROÏ** (Jean de), fils du précédent, né à Uzès, mort l'an 1659, fut pasteur à Béziers et à Uzès, et professeur à l'Académie protestante de Nîmes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Specimen conjecturarum et observationum in quædam Origenis, Irenæi et Tertulliani loca;* Genève, 1632, in-4°; — 2° *In novum fœdus observationes sacræ et historicæ;* ibid., 1646, in-4°; — 3° *la Vérité de la religion réformée,* ou l'*Éclaircissement et la preuve de la confession de foi des églises réformées par les témoignages de la sainte Écriture;* ibid., 1645, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CROIA ou **CROIE, CROYA,** que les Turcs appellent *Ak-Hissar,* ville épisc. de l'Épire nouveau, aujourd'hui d'Albanie, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Durazzo (*Dyrrachium*); mais elle a cessé d'être un siége épiscopal depuis que les Turcs s'en sont emparés. Richard et Giraud disent qu'il y a eu quatre évêques. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.,* p. 82, 83. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 308.

CROISADE (*sacrum bellum, sacra crucis militia*), guerre entreprise par les chrétiens, soit pour recouvrer les Lieux saints, soit pour extirper l'hérésie et le paganisme. Ces guerres ont été appelées *croisades* parce que ceux qui s'y engageaient portaient une croix d'étoffe sur l'épaule droite ou au chaperon, et dans leurs étendards. On compte huit croisades pour la conquête de la Terre-Sainte et l'extirpation des infidèles. *Voy.* Bongar, *Gesta Dei per Francos.* Guillaume de Tyr. Jacques de Vitry. Guibert. Foulques de Chartres. Balderic. Lequien, *Oriens Christ.,* tom. III, p. 131 et suiv., 1241 et suiv. Michaud. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théolog.* Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 277 et suiv., qui citent un certain nombre d'auteurs qui ont écrit sur les croisades. L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théolog. catholique.*

CROISÉS (Les), en latin *Sacram militiam professi.* C'est ainsi qu'on appelle dans l'histoire, depuis le XIe jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les gentilshommes et les soldats qui s'unissaient pour faire le voyage de la Terre-Sainte ou pour combattre les infidèles (*Voy.* l'art. précéd.). Ils portaient des croix d'étoffe de diverses couleurs, selon la nation à laquelle ils appartenaient. Les Français la portaient rouge, les Anglais blanche, les Flamands verte, les Allemands noire, et les Italiens jaune.

CROISET (Jean), jésuite, né à Marseille, mort à Avignon l'an 1738, fut recteur de la maison du noviciat d'Avignon. « Le Père Croiset, dit Feller, était un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Ses livres le prouvent, et ses directions le prouvaient encore mieux. » On a de lui : 1° *Vie des Saints pour tous les jours de l'année;* Lyon, 1723, 1742, 2 vol. in-fol.; — 2° *Parallèle des mœurs de ce siècle et de la morale de Jésus-Christ;* ibid., 1735, 2 vol. in-12; — 3° *Année chrétienne;* Toulouse, 1812, 18 vol. in-12; — 4° *Réflexions chrétiennes sur divers sujets de morale;* Lyon, 1823, 2 vol. in-12; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud.

CROISIER ou **PORTE-CROIX** (*Cruciatus, Crucifer*), nom donné à une congrégation de chanoines réguliers instituée pour honorer les mystères de la croix. Il y a surtout trois ordres religieux qui ont porté ce nom : l'un en Italie, l'autre en Bohême, et le troisième dans les Pays-Bas. Les *Croisiers d'Italie* prétendaient avoir eu pour fondateur saint Clet ou Anaclet, pape qui succéda à saint Lin; mais cette prétention ne paraît nullement fondée. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient établis avant le pontificat d'Alexandre III, et que ce pape leur donna une règle et des constitutions l'an 1169. Après plusieurs réformes, ils furent supprimés en 1656 par Alexandre VII. Les *Croisiers des Pays-Bas,* plus connus sous le nom de *Chanoines réguliers de la Sainte-Croix,* furent fondés l'an 1211, sous le pontificat d'Innocent III, par le jeune baron Théodore de Celles, après son retour de la Palestine. Les Croisiers de Bohême ou *Porte-Croix avec l'étoile,* le furent à Prague en 1234, par la bienheureuse Agnès, fille de Primislas ou Ottocar Ier, roi de Bohême. Pontanus parle de certains Croisiers de Bohême nommés *Croisiers avec le navire,* parce qu'ils portaient un navire sur le côté gauche. Ils furent établis l'an 1400; mais ils n'avaient que trois maisons. *Voy.* Benedetto Leoni, *Origine e fondazione dell' Ordine de' Crociferi.* Hermant, *Hist. de l'établissement des Ord. relig.,* tom. II, c. XL. Pierre Verduc, *Vie du P. Théodore de Celles;* Périgueux, 1681. Pontanus, *Bohem. sacr.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast. et relig.,* part. II, c. XXXV. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 303 et suiv.

CROISSANT (ORDRE DU), Ordre militaire fondé, disent Justiniani et quelques autres (*Compar.* l'art. précéd.) par saint Louis, sous le nom de *Double Croissant* ou du *Navire;* mais le P. Hélyot rejette cet Ordre comme chimérique; il reconnaît toutefois qu'il y a eu un Ordre véritable du Croissant, nommé aussi Ordre du Navire ou des Argonautes de Saint-Nicolas, institué par Charles de Duras, roi de Naples. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 279. Richard et Giraud.

CROIX. Pour faciliter la recherche des divers articles compris sous le mot *Croix,* nous

avons placé d'abord ceux qui ont un rapport plus direct avec ce terme pris dans son sens propre et figuré, en suivant toujours l'ordre alphabétique dans chaque catégorie.

I. **CROIX.** Parmi les sens très-nombreux qu'on donne à ce mot dans le langage de la religion, nous signalerons seulement les principaux. Ainsi il signifie : 1° une espèce de gibet où l'on attachait anciennement les criminels pour les faire mourir, et sur lequel Jésus-Christ, notre divin Rédempteur, fut attaché avec des clous; c'est de là qu'est venu à la croix le nom de *bois sacré*, d'*arbre sacré;* 2° les représentations et les figures de la croix qui sont dans les églises, sur les chemins et ailleurs ; 3° les mêmes figures de la croix qui servent d'ornements et de marques de la dignité des évêques, des abbés, etc.; 4° dans un sens figuré, les peines, les afflictions, etc.; 5° la doctrine de la foi chrétienne. *Voy.* D. Magri, qui, dans son *Hierolexicon,* au mot CRUX, dit si justement : *Inestimabile nostræ redemptionis instrumentum, quæ nunquam est a Christianis satis colenda.* L. Ferraris, qui rapporte les divers décrets des congrégations des Rites et des Indulgences relatifs à la croix. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVII, p. 226 et suiv. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol. Voy.* aussi CRUCIFIEMENT.

II. **CROIX (ADORATION DE LA)**, culte de latrie que nous rendons à Jésus-Christ en rendant hommage à la croix, comme à l'instrument qu'il a choisi pour nous racheter.

III. **CROIX (BÉNÉDICTION ou CONSÉCRATION DES)**. La bénédiction ou consécration des croix est très-ancienne dans l'Église ; elle précède au moins le deuxième concile général de Nicée tenu en 784-787. Elle appartient aux évêques ou aux prêtres délégués par eux.

IV. **CROIX (CHEMIN DE LA)**, en latin *Via Crucis, Via Calvarii :* ce sont 14 ou 15 tableaux qui, sous le nom de *stations,* représentent les différentes scènes ou circonstances de la Passion de Jésus-Christ. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

V. **CROIX (CONSÉCRATION DES)**. *Voy.* CROIX, n° III.

VI. **CROIX (EXALTATION DE LA SAINTE)**. *Voy.* EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

VII. **CROIX (INVENTION DE LA SAINTE)**. *Voy.* INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

VIII. **CROIX (MYSTÈRE DE LA)**. *Voy.* PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

IX. **CROIX DE SAINT-ANDRÉ**, celle qui est composée de deux pièces de bois égales et posées en sautoir; elle est ainsi nommée parce que, selon une tradition respectable, ce fut sur une croix pareille que l'apôtre saint André souffrit le martyre à Patras, en Achaïe.

X. **CROIX PECTORALE**, croix d'or, d'argent ou de quelque autre matière précieuse que le Pape, les archevêques, les évêques portent pendue au cou; elle leur descend sur la poitrine; cette croix n'était d'abord qu'une dévotion arbitraire; mais les Papes en firent un ornement de cérémonie. Quant à la croix que l'on porte devant les prélats, on croit qu'elle signifie que toutes leurs marches et tous leurs pas ne tendent qu'à l'établissement ou à l'agrandissement de l'empire de la croix. *Voy.* le P. Thomassin, *Discipline de l'Église,* l. Ier, c. XXV, p. 3.

XI. **CROIX (FILLES DE LA)**, filles vivant en communauté, et dont l'occupation est de tenir des écoles chrétiennes et d'instruire les jeunes filles. Cet institut a commencé à Roye, en Picardie, l'an 1625. Il y en a deux congrégations : les unes ont fait les trois vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; les autres ont conservé toute leur liberté. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, c. XVIII.

XII. **CROIX (GRAND-)**, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, institué l'an 1693. Il y a huit grand-croix de cet Ordre. *Voy.* Hermant, *Hist. des Ord. militaires et de chevalerie,* p. 404.

XIII. **CROIX (GRAND-)**, première dignité de l'Ordre des chevaliers de Malte après celle de grand maître. *Voy.* MALTE.

XIV. **CROIX (ORDRE DE LA VRAIE)**. Ordre institué l'an 1668 par l'impératrice Éléonore de Gonzague, veuve de Ferdinand III. Le pape Clément X approuva cette société, dont le but était d'honorer particulièrement la croix de Jésus-Christ. *Voy.* Justiniani. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 428. Hermant, *ibid.,* p. 392. Richard et Giraud.

XV. **CROIX (SAINTE-)**, en latin *Sancta Crux,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située à Bordeaux. On croit qu'elle fut fondée l'an 650 par le roi Clovis II; mais on pense qu'elle pourrait être beaucoup plus ancienne, puisque, du temps de Grégoire de Tours, il y avait déjà des moines à Bordeaux. *Voy.* le *Diction. univ. de France.* La *Gall. Christ.,* tom. II, col. 858, nouv. édit.

XVI. **CROIX DE CONIMBRE** (Chanoines réguliers de **SAINTE-**), congrégation qui prit naissance en Portugal l'an 1131, par les soins de Tellon, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Conimbre. Après sa mort, les chanoines de Sainte-Croix adoptèrent les constitutions des chanoines réguliers de Saint-Ruf. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. II, p. 177. Richard et Giraud.

XVII. **CROIX DE FONTANELLE** ou **FONT-AVELLANE (ORDRE DE SAINTE-)**, en latin *de Fonte Avellano*, Ordre dont les fondements furent jetés par le B. Ludolphe, disciple de saint Romuald, vers l'an 1000; il était situé dans une solitude de l'Ombrie, au diocèse de Faenza. L'an 1570, ce monastère fut uni aux Camaldules. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. V, p. 280. Richard et Giraud.

XVIII. **CROIX DE GUINGAMP (SAINTE-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située à Guingamp, en Bretagne. Elle fut fondée vers l'an 1130 pour des chanoines réguliers de l'abbaye de Bourgmoyen, près de Blois. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne,* tom. II.

XIX. **CROIX-SAINT-LEUFROI (LA)**, en latin *Crux S. Leufredi*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située en Normandie, entre Évreux et Gaillon, fut fondée vers l'an 692 par saint Leofroi ou Leufroi, en un lieu où saint Ouen, évêque de Rouen, avait planté une croix enrichie de reliques. Le nouveau monastère fut donc appelé *la Croix Saint-Ouen;* mais plus tard il prit le nom de son fondateur. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, col. 632. Richard et Giraud.

XX. **CROIX** ou **CRUZ** (Saint **JEAN DE LA**), carme, né à Ontiveros l'an 1542, mort le 14 décembre 1591, se lia d'amitié avec sainte Thérèse, qu'il seconda dans son projet de réformer l'Ordre des Carmes. Il fonda et dirigea plusieurs monastères. Il fut béatifié l'an 1675, et canonisé l'an 1726. Il a laissé : 1° *Noche obscura del Alma;* — 2° *Subida del monte Carmelo;* — 3° *Cantico espiritual entre el Alma y Christo, su esposa;* — 4° *Llama de amor viva;* — 5° des *Poésies sacrées,* des *Conseils spirituels* et des *Lettres spirituelles,* en espagnol. Ses Œuvres ont paru à Barcelone, 1619, in-4°; trad. en français par le P. Cyprien, Paris, 1641, in-4°; par le P. Louis de Sainte-

Thérèse; Paris, 1665, in-4°; par le P. Maillard, *ibid.*, 1694, in-4°; en latin, par le P. André de Jésus, Cologne, 1639, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXI. **CROIX** (Alphonse de la), franciscain déchaussé, né à Tolède, vivait du XVIe au XVIIe siècle; il fut cinq fois définiteur de la province de Saint-Paul. Il a laissé : 1° *Discours sur les Évangiles de l'année,* en espagnol; Madrid, 1599, et Barcelone, 1600; — 2° *Traité de la pureté de saint Paul;* Madrid, 1599; — 3° *la Voie du salut;* Salamanque, 1625; — 4° *Abrégé de la vie spirituelle;* ibid., 1625; — 5° des *Sermons pour le Carême;* — 6° *Speculum Prælatorum;* — 7° *Speculum Religiosorum. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, p. 43. Richard et Giraud.

CROMAZIONE (Agatopisto), est auteur d'une histoire critique et philosophique du suicide raisonné, intitulée : *Istoria critica e filosofica del suicidio ragionato;* Lucques, 1671, in-8°. Dans cette histoire, l'auteur examine l'origine du suicide chez les peuples principaux de l'Orient et de l'Occident, et finit par réfuter toutes les raisons et tous les sophismes qu'on a employés pour soutenir cette opinion erronée. *Voy. Annales typographiques,* janvier 1762, p. 83-85. Richard et Giraud.

CROMBACH ou **CRUMBACH** (Hermann), jésuite, né à Cologne en 1598, mort l'an 1680, se livra particulièrement à l'étude de l'histoire ecclésiastique. On a de lui : 1° *Ursula vindicata, sive vita et martyrium SS. Ursulæ et sociarum martyrum;* Cologne, 1647, 2 vol. in-fol., augmentée d'un *Epitome chronologica archiepiscoporum Coloniensium;* ibid., 1674, in-fol.; — 2° *Vie de saint Gérard, martyr, citoyen de Cologne*, en allemand; ibid., 1652, in-12; — 3° *Primitiæ gentium, seu historia SS. trium regum magorum;* ibid., 1654, 3 vol. in-fol.; — 4° *Idea sacerdotum, seu vita P.-D. Jacobi-Marlo Horstii;* ibid., 1655, in-12; — 5° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CROMBEC (Jean), jésuite, né à Douai, mort l'an 1626, a publié : 1° deux livres de la *Perfection;* Mayence, 1614; — 2° *Ascension de Moïse* ou *Traité de l'Oraison;* Saint-Omer, 1618.

CROMER (Martin), évêque de Warmie, né à Biecz, en Pologne, l'an 1512, mort en 1589, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Colloquium de Religione*, lib. IV; — 2° *de Cœlibatu sacerdotum;* Cologne, Dillingen et Paris; — 3° *de la Fausse Religion de Luther*, trad. de l'allemand en latin; 1559 et 1561; — 4° un *Catéchisme. Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. septimidecimi.*

CROMMEUS (Adrien), jésuite, né à Arschot, mort l'an 1651. On lui doit : 1° les *Psaumes de David* expliqués littéralement par une paraphrase, avec le sens mystique; Louvain, 1628; — 2° des *Thèses* sur plusieurs passages de l'Écriture; — 3° *la Concorde des quatre évangélistes;* ibid., 1633; — 4° *de la Primauté de saint Pierre;* Anvers, 1633.

CRONE, ville épisc. suffragante de Lépante; on en mentionne deux évêques seulement, dont le premier, qu'on ne nomme point, eut pour successeur, en 1433, Matthieu, professeur de théologie, de l'Ordre des Frères-Mineurs, envoyé par le pape Eugène IV.

CRONION, surnommé *Eune*, martyr d'Alexandrie, souffrit avec son maître Julien sous l'empire de Dèce, l'an 250. *Voy.* JULIEN, n° VII.

CROPPER. *Voy.* GROPPER.

CROQUET (André), dominicain, docteur en théologie, né à Douai, mort en 1580, est auteur de : 1° *Commentarius in Epistolam ad Romanos,* Douai, 1577, 2 vol. in-8°; — 2° *Enarratio Epistolæ ad Hebræos à Syro sermone in latinum conversæ;* ibid., 1578, in-8°; — 3° *Catechetes christianus;* ibid., 1575; Lyon, 1593, in-8°; — 4° *Paraphrases sive conciones in septem psalmos Pœnitentiales;* ibid., 1579. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CROSBY (Thomas), ministre anabaptiste à Londres, qui vivait au commencement du XVIIIe siècle, a laissé en anglais : *Hist. des Anabaptistes d'Angleterre,* depuis la réformation jusqu'au commencement du règne de Charles Ier; Londres, 1738, in-8°. *Voy.* ibid.

CROSSE (*pedum pontificium, pontificale, pastorale, combula, combuta*), bâton d'or, d'argent ou de bois; c'est un ornement propre aux archevêques, aux évêques et aux abbés réguliers. Il est fait mention de la crosse dans les canons du concile de Tolède tenu en 633. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacrée*, p. 169. *Mém. du clergé*, tom. IV, p. 1234, et tom. VI, p. 1104 et 1105. Durandus, *Rationale divinorum officiorum,* c. XV. Barbosa, *de Jure ecclesiastico,* l. I, c. IX, n. 61. Thomassin, *Discipline de l'Église,* tom. II, part. III, l. Ier, c. XXV, n. 2. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Jacquin et Duesberg, *Diction. d'antiquités chrétiennes.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* art. BATON PASTORAL. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CROTONE (*Croto, Crotona, Crotone*), ville de l'ancienne Brutie, dans la Calabre citérieure, à l'embouchure de l'Esaro. Les uns prétendent que la foi y fut prêchée par saint Pierre, le prince des apôtres; d'autres croient que c'est par saint Denis l'Aréopagite, qui s'arrêta dans leur ville en allant à Rome, et qui, selon une tradition, fut le premier évêque des Crotoniates. Ughelli dit qu'en 547, sous le pontificat du pape Vigile, l'évêque de Crotone était Flavien, auquel succéda Jean. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IX, p. 383. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 158 et suiv.

CROUSAZ. *Voy.* CROUZAZ.

CROUSET (Simon), prêtre du Languedoc, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Défense du IXe chapitre de la relique de feu Mgr le cardinal du Perron contre la réfutation du sieur du Moulin, où l'on montre quelle est la vraie Église hors de laquelle il n'y a point de salut;* Paris, 1624 et 1626; — 2° *Défense du légitime honneur dû à la Vierge;* ibid., 1625; — 3° *Abrégé de Sermons sur l'Octave du Saint-Sacrement;* ibid., 1626; — 4° *Réponse au Traité de la communion de Jésus-Christ*, par Mestrezat; ibid.; — 5° *Discours de l'immortalité de l'âme;* — 6° *Justification catholique contre les calomnies des ministres;* — 7° *de la Grâce, du libre Arbitre, et de la Prédestination, suivant les principes de saint Augustin.*

CROUVÉ (Guillaume), prêtre anglican qui se pendit vers 1677, était régent à Croydone. Il a laissé : *Elenchus Scriptorum in sanctam Scripturam;* Londres, 1672; ouvrage fort inférieur à la *Bibliothèque sacrée* de Le Long, mais que ce Père a pourtant mis à profit.

CROUZAS ou **CROUSAZ** (Jean-Pierre de), protestant, philosophe et mathématicien, né à Lausanne l'an 1663, mort vers 1750, devint recteur de l'académie de Lausanne, et professa à Groningue les mathématiques et la philosophie. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *de Mente humana substantia a corpore distincta et immortali; dissertatio philosophico-theologica;* Groningue, 1726, in-12; — 2° des *Sermons,* dont plusieurs roulent sur la vérité de la religion chrétienne; — 3° *Traité de l'esprit humain;* Bâle, 1741; — 4° *Examen du pyrrhonisme ancien et*

moderne, contre Bayle; La Haye, 1733, in-fol.; — 5° *Examen du Traité de la liberté de penser d'Antoine Collins;* Bruxelles, 1715; Amsterdam, 1718, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CROY (Jean de), calviniste et ministre d'Uzès, mort en 1659, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Observationes sacræ et historicæ in Novum Testamentum;* Genève, 1644, in-4°.

CROYANCE (*Christianæ fidei capita*). On appelle ainsi les articles de la religion qu'on doit croire renfermés dans le Symbole. *Voy.* SYMBOLE. Bergier, *Diction. de théol.*

CROYANT, nom que les Juifs donnaient à ceux qui professaient leur religion, par opposition aux idolâtres; c'est dans ce sens qu'Abraham est appelé dans l'Écriture le *Père des croyants.* Quelques hérétiques albigeois ont osé aussi prendre le titre de *croyants.*

CROZE (Mathurin **VEYSSIÈRE LA**), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Nantes l'an 1661, mort en Prusse en 1739, abjura le catholicisme. Il se rendit à Berlin, où il professa la philosophie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertations historiques sur différents sujets;* Rotterdam, 1707, in-8°; — 2° *Histoire du christianisme des Indes;* La Haye, 1724, 2 vol. in-12; ouvrage plein de faussetés et de jugements dictés par la haine de la religion catholique; — 3° *Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie;* 1739, in-8°; ouvrage qui a été condamné avec le précédent par la S. Congrég. de l'*Index* (Decr. 28 julii 1742). *Voy.* M. Jourdan, *Hist. des ouvr. et de la vie de M. La Croze;* Amsterdam, 1741. *Lettres de M. Cuper;* ibid., 1742. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

CROZET (Thomas), récollet, mort à Avignon l'an 1720, était Français; mais son long séjour en Espagne lui permit d'apprendre assez bien la langue de ce pays pour composer des ouvrages en espagnol. Ses principaux écrits sont : 1° *Histoire de la bienheureuse Vierge Marie,* écrite par Marie d'Agréda; Marseille, 1695, in-8°, réimprimée sous ce titre : *la Mystique cité de Dieu;* — 2° *Censura censuræ, seu confutatio sententiæ deputatorum Facultatis theologiæ Parisiensis de propositionibus per illos excerptis e tomo primo vitæ SS. Virginis, hispanica lingua editæ a Virgine matre Maria Jesu;* Cologne, 1697, in-8°; — 3° *Introduction aux vertus morales et héroïques,* trad. de l'italien d'E. Tesauro; Bruxelles, 1722, 2 vol. in-8°. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel,* etc. La *Nouv. Biogr. génér.*

CRUAS (*Crudatium, Crudatum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse et à trois lieues de Viviers, fut fondée au VIIIe siècle par Eribert, comte de Vivarais. Ce monastère a été pendant quelque temps soumis à l'Église d'Arles; mais les archevêques de cette ville n'y avaient que le droit de visite et de protection. *Voy.* l'*Hist. génér. du Languedoc,* tom. Ier, p. 466, et tom. II, p. 100. Richard et Giraud.

CRUCIADE (Bulle de la). On a donné ce nom : 1° à certaines bulles que les Papes ont souvent accordées aux rois d'Espagne et de Portugal pour lever des décimes sur les ecclésiastiques, afin de fournir aux frais des guerres contre les infidèles; 2° à la bulle qui se publie en Espagne quand le Pape accorde la permission de manger, pendant le carême, des œufs, du fromage et d'autres choses semblables.

CRUCIATUS. *Voy.* CROISIER.

CRUCIFER. *Voy.* CROISIER.

CRUCIFÈRE (COLONNE), nom donné à toute colonne qui porte une croix et qui est posée sur un piédestal ou sur des degrés, pour servir de monument de piété dans les cimetières, devant les églises, sur les chemins ou dans les places publiques.

CRUCIFIEMENT. Saint Jean dit que Jésus-Christ, après sa résurrection, fit voir et toucher à saint Thomas les plaies formées dans ses mains et dans ses pieds par les clous avec lesquels on l'avait attaché à la croix; car Thomas avait déclaré qu'il ne croirait à la résurrection de Jésus que s'il voyait dans ses mains la marque des clous, et que s'il mettait son doigt dans le trou des clous (Jean, XX, 25, 27). Ainsi le divin Sauveur fut cloué et non simplement lié à la croix. Deux passages de l'Ancien Testament prouvent assez bien, ce nous semble, que ce mode de crucifiement était usité chez les Hébreux. On lit, en effet, dans le psaume XXI : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ils ont compté tous mes os;* et, dans le prophète Zacharie, XII, 10 : *Ils porteront leurs regards vers moi, qu'ils ont percé.* A la vérité, les juifs et les rationalistes prétendent que le mot du texte hébreu des Psaumes ne signifie pas *ils ont percé;* mais cette prétention est aussi peu fondée en critique qu'en herméneutique. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduct. histor. et crit.*, etc., tom. Ier, p. 291, 3e édit., et *Lexicon manuale hebr. et chald.*, p. 277, 278, 2e edit. — On a objecté, contre le crucifiement de Jésus-Christ, la contradiction qui se trouve entre les évangélistes sur l'heure à laquelle ce crucifiement a eu lieu. Ainsi saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, après avoir raconté le crucifiement, disent que depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures, la Judée fut couverte de ténèbres; d'où il résulte que le Sauveur fut attaché à la croix vers midi. D'un autre côté, saint Marc, XV, 25, dit : *Il était la troisième heure,* ou neuf heures du matin, *et ils le crucifièrent.* Au contraire, on lit dans saint Jean, XIX, 14-16, qu'*il était environ la sixième heure lorsque Pilate livra Jésus aux Juifs pour le crucifier.* — Cette objection ne saurait être sérieuse quand on considère que les préparatifs et l'opération du crucifiement ont nécessairement duré un certain espace de temps, et que par conséquent le mot *crucifiement* a pu être employé pour exprimer les préparatifs aussi bien que l'acte même du supplice. Or il n'y aurait rien d'étonnant que les Juifs, qui étaient sûrs que Pilate leur abandonnerait Jésus, eussent disposé dès la sixième heure ce qui était nécessaire pour le crucifiement. En second lieu, saint Jean ne dit pas qu'*il était la sixième heure précise,* mais *environ la sixième heure;* ce qui permet de supposer que l'acte du crucifiement avait eu lieu pendant que la troisième heure durait encore. Troisièmement, personne n'ignore qu'au temps de Jésus-Christ les Juifs avaient deux manières de diviser le jour : ils le partageaient en quatre *trihories* ou espaces de trois heures chacune, et qu'ils nommaient *première, troisième, sixième* et *neuvième,* et en douze heures semblables aux nôtres. Or pourquoi les évangélistes n'auraient-ils pu employer tantôt l'une et tantôt l'autre de ces divisions? Enfin si une pareille difficulté se rencontrait dans des écrits profanes, nos adversaires trouveraient certainement ces arguments sans réplique. *Voy.*, sur les divisions du jour chez les Juifs, J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 173, 174; et, sur le crucifiement, *ibid.*, p. 318 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRUCIFIX, croix sur laquelle Jésus-Christ est représenté attaché. On le met dans les

églises à l'entrée du chœur, et sur l'autel lorsqu'on y dit la messe. Les catholiques l'honorent en mémoire de la mort et de la passion de Notre-Seigneur. *Voy.* De Vert, *Cérémonies de l'Église*, tom. IV, p. 30. Grandcolas, *Ancien Sacramentaire*, Ire part., p. 66. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRUCIGER. *Voy.* CREUTZIGER, n° I et II.

CRUCIUS (Adrien), jésuite, né à Gand, mort à Anvers l'an 1629, a laissé : 1° des *Lettres* contenant l'histoire de la Chine; — 2° *Histoires mémorables de ce que les Jésuites ont fait au Japon.*

CRUDATIUM, CRUDATUM. *Voy.* CRUAS.

CRUGER ou **KRÜGER** (Théodore), protestant, né à Stettin en 1694, mort l'an 1751, a laissé : 1° *Schediasma exhibens selectas Observationes quæ faciunt ad illustrandam historiam censuræ ecclesiasticæ;* Wittemberg, 1719, in-4°; — 2° *de Martyribus falsis, præsertin atheis pseudo-martyribus, contra P. Baylium;* ibid., 1722, in-4°; — 3° *de Veterum Christianorum Disciplina Arcani;* ibid., 1729, in-4°; — 4° *Theodori Crugeri, Theol. D. apparatus theologiæ moralis Christi, et Renatorum variis observationibus illustratus, in quo sanctissimum Jesu Christi exemplar, ex natura et gratia ejus expressum, in intellectu, conscientia, religione, imaginatione, memoria, voluntate, affectibus, virtutibus, sensibus, corpore, infirmitatibus et medicina mentis conspicuum, accuratius et plenius regentis ad imitandum proponitur;* Leipzig, 1747, in-4°; — 5° plusieurs autres écrits. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XXVIII, col. 245.

CRULL (Jean), anglican, docteur en médecine de la Société royale de Londres, a laissé : 1° *Histoire des Juifs, ecclésiastique et civile, depuis la création du monde jusqu'à présent*, contenant un abrégé de Joseph, etc.; Londres, 1708, 2 vol. in-8°, en anglais; — 2° *les Antiquités de Saint-Pierre ou de l'église abbatiale de Westminster*, etc.; in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1710 et 1711. Richard et Giraud.

CRUMBACH. *Voy.* CROMBACH.

CRUSENIUS (Nicolas), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Maëstricht, mort en Autriche l'an 1629, fut docteur de Pavie, visiteur général en Autriche et en Bohême, et historiographe de Ferdinand II. Il a laissé : *Monasticon augustinianum*, c'est-à-dire *le Monastique augustinien des Ordres qui sont sous la règle de Saint-Augustin;* Munich, 1623. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi septimidecimi.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

I. **CRUSIUS** (Magnus), théologien protestant, né à Schleswig en 1697, mort l'an 1751, professa à Gœttingue, et obtint le titre de surintendant général. Il a laissé : 1° *Commentatio de senectute heroica veterum christianorum;* Harbourg, 1721, in-4°; — 2° *Prologi Origenis in Evangelia SS. Matth., Lucæ et Joannis græce et latine num primum editi*, etc.; ibid., 1735, in-4°; — 3° *Analecta de antiquissimis harmoniæ evangelicæ circa resurrectionem Christi oppugnatoribus et defensoribus*, dans les *Miscellanea* de Groningue; — 4° plusieurs autres ouvrages, qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **CRUSIUS** (Martin), historien et philologue, né dans les environs de Bamberg l'an 1526, mort à Eslingen ou à Tubingue l'an 1607, a enseigné le premier le grec vulgaire en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Turco-Græciæ libri octo*, etc.; Bâle, 1584; le troisième livre de ce recueil est intitulé : *Histoire des patriarches de Constantinople*, et le reste de l'ouvrage roule sur des matières de théologie; — 2° *Civitas cœlestis, seu catecheticæ conciones græco-latinæ;* 1578, in-8°; — 3° *Paraphrase du psaume* XXII; 1590, in-4°; — 4° *Corona anni, seu explicatio Evangeliorum et Epistolarum quæ in diebus dominicis ac festis legendæ sunt, græce et latine;* Wittemberg, 1603, in-4°. Ces divers écrits et les autres ouvrages de Crusius sont à l'*Index. Voy.* Melchior-Adam, *Vitæ philosophorum.* Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XIV. Moréri, *Diction. histor.*

CRUSOCCO. *Voy.* ACAMANTE.

CRUSSIUS. *Voy.* CRENIUS.

CRUYS, abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, au diocèse de Sisteron, fondée au XIe ou au commencement du XIIe siècle. L'an 1456 elle fut unie à l'évêché de Sisteron. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.* La *Gallia Christ.*, tom. I, col. 512, nov. edit.

I. **CRUZ** (Emmanuel-Ferdinand de **SANTA-**), a laissé un ouvrage dans lequel il concilie les endroits obscurs de l'Exode et de la Genèse; il est intitulé : *Antilogiæ sacræ Scripturæ;* Lyon, 1681, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1682.

II. **CRUZ** (San **JUAN DE LA**). *Voy.* CROIX, n° XX.

CRYPTE (*Crypta*), mot dérivé du grec, et qui signifie : *lieu caché sous terre.* Les cryptes sont des lieux souterrains et voûtés, principalement sous une église, comme on en voit à Rome et ailleurs. C'est dans ces cryptes qu'au temps des persécutions les chrétiens disaient la messe. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRYPTO-CALVINISME, secte du protestantisme fondée par Mélanchthon. *Voy.* l'art. suivant et le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CRYPTO-CALVINISTES, c'est-à-dire *Calvinistes cachés*, protestants qui marchaient à la suite de Mélanchthon (*Voy.* l'art. précéd.), et qui, sans vouloir prendre le nom de disciples de Calvin, professaient sa doctrine dans Wittemberg, à Leipzig, et dans tout l'électorat de Saxe. On sait que Calvin avait été disciple de Luther. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, art. LUTHÉRIENS.

CSANAD, CSANADIUM. *Voy.* CHONAD.

CSELES ou **CZELES** (Martin), jésuite hongrois, né à Rosenthal ou près de Tyrnaw l'an 1641, mort à Patak ou à Padoue en 1709, enseigna successivement la philosophie, la théologie morale et le droit romain. Appelé à Rome pour remplir la charge de pénitencier, son séjour dans cette ville lui fournit les moyens de recueillir une multitude de connaissances de la bibliothèque du Vatican. On a de lui : 1° *Elucidatio historico-chronologica de episcopatu Transylvaniæ;* Rome, in-fol.; — 2° *Descriptio amplitudinis episcopatus Sirmiensis;* in-16. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CTÉSIPHON. *Voy.* CHALANNÉ.

CUBA (SAINT-JACQUES DE), résidence archiépiscopale dans l'île de Cuba, une des Antilles, en Amérique, appartenant aux Espagnols. Elle fut érigée en évêché sous Saint-Domingue l'an 1522. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 83. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 75, 76.

CUBDA ou **CUBDIS**, ville épisc. d'Afrique occidentale, dans la province Proconsulaire, sous la métropole de Carthage. Thomas, un de ses évêques, assistait à la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, c. CXXXIII, not. 189. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 83. Richard et Giraud.

CUBERO (Pierre), missionnaire espagnol, né près de Catalayud, en Aragon, l'an 1645, est le premier voyageur qui ait fait le tour du monde d'Occident en Orient, et en partie par terre. Il a publié en espagnol la relation de ses missions,

sous ce titre : *Briève Relation du voyage fait dans la plus grande partie du monde, par D. Pedro Cubero Sébastian, prédicateur apostolique de l'Asie, avec les choses les plus remarquables qui lui sont arrivées et qu'il y a vues parmi tant de nations barbares, leurs religions, usages, cérémonies*, etc.; Madrid, 1680, in-4°; Saragosse, 1688, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CUCCHUS (Marc-Antoine), jurisconsulte, né à Bergame, a laissé : *Pentateuque du droit canon;* Pavie, 1579.

CUCUFAT ou **COUGAT, COUQUENFAT** (saint), martyr, né à Scillite en Afrique, mort vers l'an 304, passa en Mauritanie, et de là en Occident, pour éviter la persécution qui sévissait alors en Orient. Il aborda à Barcelone, où il souffrit le martyre. L'Église l'honore le 25 juillet. Prudence en parle dans ses *Couronnes*, hymne IVe.

CUCULE (*Cucullus*), espèce de chape propre aux voyageurs, qu'on appelait aussi *coule, goule* ou *gule*, dont le nom a passé chez plusieurs religieux pour signifier leur chape. *Voy.* COULE.

CUCUSE, ville épisc. de l'ancienne Cappadoce, puis de la seconde Arménie, au diocèse de Pont, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Malathia (*Mélitène*). Ce fut là que l'empereur Constance exila saint Paul, évêque de Constantinople, et qu'Arcadius relégua saint Jean Chrysostome. Ce siége a eu cinq évêques, dont le premier accueillit saint Jean Chrysostome. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 83. Richard et Giraud.

CUDSEMIUS (Pierre), né à Duisbourg, dans le duché de Clèves, mort au commencement du XVIIe siècle. Il fut élevé à Wesel, dans le calvinisme, qu'il abjura à Avignon, où il reçut le sacrement de confirmation, et le nom de Pierre au lieu de celui de Samuel, qu'on lui avait donné au baptême. Après s'être rendu à Rome, il se fixa à Cologne. Nous avons de lui : 1° *de Desperata Calvini causa;* Cologne, 1612, in-8°; — 2° *le Synode d'Utrecht*, en latin, *avec des notes très-curieuses;* ibid., 1614; — 3° plusieurs autres écrits de controverse. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

CUDWORTH (Rodolphe), théologien anglican, né à Aller l'an 1617, mort à Cambridge en 1688, professa l'hébreu dans cette dernière ville, et fut reçu docteur en théologie; il était grand mathématicien, habile philosophe, et profondément versé dans les langues et l'antiquité. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discours sur la sainte Cène*, en anglais; 1642, trad. en latin par Mosheim; Iéna, 1733; — 2° *l'Union typique de Jésus-Christ et de l'Église*, en anglais; 1642; trad. par le même; Iéna, 1733; — 3° *le Système intellectuel de l'univers*, où il réfute l'athéisme; Londres, 1678, in-fol.; plusieurs fois réimprimé, et mis à l'*Index* par un décret du 13 avril 1739; — 4° *Traité de l'éternité et de l'immutabilité, du juste et de l'injuste*, en anglais; Londres, 1731, in-8°. *Voy.* Mosheim, *Vie de Cudworth.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVI. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CUEILLENS (Le P. Félix), de l'Ordre de Saint-François de l'Observance, prêcha le carême devant Louis XIV l'an 1665. On a de lui : 1° *les Vérités auxquelles Notre-Seigneur a rendu témoignage en venant au monde*, prêchées dans un avent; Paris, 1696, in-8°; — 2° *les Douze Étoiles qui composent la couronne de la sainte Vierge*, ou *Douze panégyriques en son honneur;* ibid., 1676, in-8°; — 3° *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France;* Toulouse, 1683, in-4°. *Voy.* le *Diction. des Prédic.*

CUEILLY (Olivier de), dominicain, né à Laval en 1565, mort vers l'an 1620, se distingua comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Morale interprétation sur les premiers chapitres du prophète Ezéchiel;* Paris, 1611, in-8°; — 2° *les Fléaux de Dieu sur les hommes, avec les remèdes qu'on y doit apporter;* ibid., 1613, in-8°. *Voy.* Quétif et Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.*, tom. II. B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **CUENÇA** (*Concha*), ville épisc. d'Espagne. Délivrée des Maures en 1177, elle fut érigée en évêché suffragant de Tolède l'an 1183, par le pape Luce III. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 77. Richard et Giraud.

II. **CUENÇA** (*Concha*), ville épisc. de l'Amérique méridionale, au Pérou, érigée en évêché par Pie VI en 1786, sous la métropole de Lima. Considérant sa vaste étendue, Grégoire XVI en détacha en 1837 une partie, dont il forma un nouveau diocèse. L'évêque de ce nouveau diocèse a sa résidence dans la ville de Guayaquil. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 16, 17.

CUFRUTU, ville épisc. d'Afrique dans la province Bisacène, comme le prouve la *Notice*, n. 62. Félicien, un de ses évêques, assista l'an 403 à la conférence de Carthage. *Voy. Confér de Carth.*, Ier jour, c. CXXVIII.

CUICKIUS ou **CUYCK** (Henri), docteur en théologie, né à Cullenbourg, mort l'an 1604, fut successivement vicaire général de l'archevêque de Malines, doyen de Saint-Pierre de Louvain et évêque de Ruremonde. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Huit discours sur la doctrine et la discipline de l'Église;* Louvain, 1596; — 2° *du Rétablissement de la tonsure cléricale, de la réforme du clergé, des testaments des ecclésiastiques, et de l'abolition du droit de l'année de grâce, contre la tolérance des prêtres concubinaires;* — 3° *Traité des prières liturgiques;* — 4° *Explication des sacrements de la Confirmation et de la Pénitence*, en flamand; — 5° des *Lettres;* — 6° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud.

CUICULUM, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie, érigé au IVe siècle sous la métropole de Cirte, dont saint Augustin fait mention. Pudentien, un de ses évêques, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien, et Cresconius, un de ses successeurs, fut présent à la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, c. CXXI, not. 33. August., *Contra Donatist.*, l. VII. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 83.

CUI-PRIUS, terme de daterie qui s'entend d'un moyen ou d'une voie par laquelle on parvient à la correction ou à la réformation d'une provision expédiée en daterie. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot CUI-PRIUS. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

CUISSE. Lorsque Abraham envoya Éliézer pour chercher une femme à Isaac, il lui fit jurer, en mettant sa main sous sa cuisse, de ne choisir pour son fils aucune femme chananéenne. Il en fut de même quand Jacob, au lit de mort, fit jurer à Joseph de ne pas l'enterrer en Égypte. Cette pratique, selon plusieurs Pères de l'Église, renferme un sens mystérieux, qui est un serment fait au nom du Messie qui devait naître d'Abraham. Dans l'Écriture, frapper sur sa cuisse marque un grand étonnement, une grande douleur. Il est dit encore, *les âmes qui sont sorties de la cuisse de Jacob*, pour désigner les personnes qui sont sorties de lui immédiatement ou médiatement par ses fils et par ses filles. *Voy.* Genèse, XXIV, 2; XLVII, 29; XLVI, 26. Jérémie, XXXI, 19. Hieron., *Quæst. Hebr. in Genes*,

CUISSI (*Cuissiacum*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Prémontré, située à trois lieues de Laon. Elle fut fondée au XIIe siècle, époque à laquelle le B. Luc de Rouci, doyen de l'Église de Laon, se retira dans ce lieu avec plusieurs disciples. Quelques années après, ils embrassèrent tous l'Ordre de Prémontré, que saint Norbert venait de fonder. L'an 1124, ce monastère fut érigé en abbaye. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 668. Richard et Giraud.

CUJAS (Jacques), en latin *Cujacius*, célèbre jurisconsulte, né à Toulouse l'an 1520, mort à Bourges l'an 1590, acquit une connaissance profonde du droit romain, et professa avec le plus grand succès dans plusieurs universités. On voit dans ses ouvrages posthumes que Cujas s'était occupé aussi du droit canon. On regarde comme la meilleure édition de ses Œuvres celle donnée par Charles-Annibal Fabrot; Paris, 1658 et 1659, 10 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Papire Masson, *Vie de Cujas.* Bernardi, *Éloge de Cujas.* Ferrière, *Histoire du droit romain.* Nicéron, *Mémoires.* Berriat Saint-Prix, *Histoire du droit romain.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CULCITA. *Voy.* CULUSITA.

CULENS (Henri), docteur de Louvain et curé de Grammont, né à Cartemberg, dans le Brabant, vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Trésor des lieux communs;* Anvers, 1622; — 2° *Comparaison du Jubilé ancien des Hébreux avec le Jubilé nouveau des chrétiens;* ibid., 1601 et 1618; — 3° *Recueil de sujets de sermons tirés de l'Écriture et des Pères;* ibid., 1619 et 1620; — 4° *Instruction sur le Décalogue;* ibid., 1618.

CULLU, siége épisc. d'Afrique dans la province de Numidie, sous la métropole de Cirte. Il en est question dans l'Itinéraire d'Antonin et dans les Tables de Peutinger. De Commanville pense avec raison que *Collo* d'aujourd'hui est l'ancien *Cullu. Voy.* la *Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CXXVI, not. 87. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 83. Richard et Giraud.

CULM (*Culmia*), ville épisc. de Pologne dans la Prusse royale. Ce siége fut d'abord suffragant de Riga, en Livonie; mais l'an 1466 on le restitua à l'archevêché de Gnesne, dont il avait été désuni durant deux cents ans. Depuis on l'a transféré à Colmensée, autre ville du palatinat de Culm. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 83. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 19, 20.

I. **CULTE** (*Cultus*), hommage rendu à un être à cause de son essence surnaturelle et de son élévation au-dessus de nous. Il y en a de plusieurs sortes : 1° le culte de *latrie*, qui est l'hommage rendu à un être à cause de son excellence infinie et divine; il n'est dû qu'à Dieu et à l'humanité de Jésus-Christ, en vertu de son union hypostatique avec le Verbe divin; 2° le culte de *dulie*, que l'on rend à un être à cause de son excellence créée, mais commune à plusieurs; il appartient aux saints, à leurs reliques et à leurs images; 3° le culte d'*hyperdulie*, qui convient à une créature à cause de son excellence créée, mais admirable et propre à elle seule; tel est le culte qu'on doit à la sainte Vierge; 4° le culte *intérieur*, ou les sentiments par lesquels nous honorons dans un être une dignité, un pouvoir, un mérite surnaturel; 5° le culte *extérieur*, c'est-à-dire les signes sensibles par lesquels nous témoignons ces sentiments, comme les génuflexions, les prostrations, les prières, les vœux, les offrandes, etc.; 6° le culte *absolu*, qui se termine à l'être que l'on honore; tel est le culte de Dieu; 7° le culte *relatif* est celui qui ne se termine pas à l'être immédiat que l'on honore, mais qui passe et qui se rapporte à un autre être supérieur; tel est le culte des images, qui se rapporte aux originaux qu'elles représentent; tel est en particulier le culte qu'on rend à la croix et aux autres instruments de la Passion du Sauveur, aux vases, aux ornements de l'Église, à toutes les choses bénites ou sacrées, que l'on honore différemment, selon les différents rapports qu'elles ont à Dieu, à la sainte Vierge ou aux saints; 8° le culte *indu*, qui est une superstition par laquelle on rend à Dieu un honneur apparent et faux, comme serait celui qui prêcherait des miracles faux ou ferait honorer de fausses reliques; 9° le culte *superflu*, qui consiste à se servir dans les cérémonies de la religion de certaines choses vaines et inutiles, et que l'Église n'admet point. *Voy.* les théologiens et les canonistes, qui ont traité du culte aux divers points de vue de leur science respective. *Voy.* en particulier Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les objections des incrédules et des protestants. L'*Encyclop. cathol.*, où la question du culte est traitée sous le rapport philosophique et social.

II. **CULTE ÉTRANGER.** Les Hébreux appelaient ainsi non-seulement le culte idolâtrique, mais encore celui qu'on rendait au vrai Dieu dans un lieu, dans un temps ou d'une manière différente de ce qu'il avait ordonné, parce qu'il n'était pas conforme à celui des patriarches et des pères de la nation. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CULULI ou **CIVILI**, siége épisc. d'Afrique dans la province Bisacène. Victor, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Ier jour, c. CXXXVI, not. 56 et 87. Richard et Giraud.

CULUSITA ou **CULCITA**, siége épiscopal de l'Afrique occidentale dans la province Proconsulaire, sous la métropole de Carthage. Vincent, un de ses évêques, assista aux conciles de Carthage en 416 et 419. Marcien, un de ses successeurs, se trouva au concile tenu dans la même ville l'an 525; et Pierre, un autre de ses successeurs, fit partie du concile de Latran sous le pape saint Martin, dans le VIIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 22.

CUMANA, province située à l'extrémité de la Hongrie, et qui tire son nom des peuples de la Comanie, qui s'y retirèrent. Il s'y forma une église sous l'archevêché de Strigonie, et Théoderic ou Thierri, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, en fut nommé le premier évêque par Grégoire IX, l'an 1227. *Voy.* le *Bullar.*, tom. I, p. 22, 26 et 27.

CUMANUS, succéda à Tibère-Alexandre dans le gouvernement de la Judée. Comme il commit diverses injustices et extorsions envers les Juifs, ceux-ci s'en plaignirent à Quadratus, gouverneur de Syrie, lequel fit prendre Cumanus et l'envoya à Rome à l'empereur Claude, chargé de chaînes; Claude le condamna à l'exil, et donna le gouvernement de la Judée à Claude-Félix, frère de Pallas. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. V.

CUMBERLAND (Richard), évêque de Péterborough, né à Londres l'an 1632, mort l'an 1719, se signala par ses emportements contre l'Église romaine. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Legibus naturæ disquisitio philosophica;* 1672, in-4°; contre les principes de Hobbes; trad. en anglais, 1686, in-8°, et en français par Barbeyrac, 1744, in-4°; — 2° *Essai sur les poids et mesures des Juifs*, en anglais; 1686, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. V. Richard

et Giraud, qui citent les autres écrits de Cumberland. Feller, *Biogr. univers.*

CUMÉEN, CUMIAN. *Voy.* Cumin, n° II.

CUMES, ancienne ville épisc. de la Campanie et du Vicariat romain, dans la terre de Labour, au royaume de Naples; elle fut ruinée l'an 1207; les droits de son évêché furent transférés à Naples, et son diocèse uni à celui d'Aversa. Elle a eu dix évêques, dont le premier, Maxence, souffrit le martyre sous Dioclétien. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 22, 23.

I. **CUMIN**, sorte de plante assez semblable au fenouil. Jésus-Christ dit aux scribes et aux pharisiens qu'ils sont exacts à payer la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, tandis qu'ils négligent les pratiques essentielles de la loi de Dieu. *Voy.* Matth., xxiii, 23. Isaïe, xxviii, 25. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **CUMIN** ou **CUMIAN, CUMÉEN, CUMMIEN**, abbé en Hibernie, né l'an 592, mort l'an 662, prit part à la controverse sur le jour de la Pâque, qui divisa longtemps les Anglo-Saxons et les Irlandais. Cumin a laissé un *Pénitenciel*, imprimé d'abord à Augsbourg, 1621, puis dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XII. On lui attribue aussi : 1° un traité intitulé *Cummiani Hiberni ad Segienum Huensem abbatem de controversia paschali;* traité inséré dans Usserius, *Veterum epistolarum Hibernicarum Sylloge;* — 2° une hymne commençant par *Juda célèbre les fêtes de Jésus-Christ. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 480 et 659. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

CUMIRON (Séraphin), franciscain, né à Feltri, vivait au xvie siècle. On a de lui : *Conciliatio locorum communium totius sanctæ Scripturæ qui inter se pugnare videntur;* Anvers, 1557 et 1561; Paris, 1556, 1558, 1559 et 1576; Douai, 1623. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. III, p. 85 et 86.

CUMMIEN. *Voy.* Cumin, n° II.

CUMUL DES BÉNÉFICES (*Cumulatio, pluralitas beneficiorum*), possession simultanée de plusieurs bénéfices. *Voy.* Bénéfices ecclésiastiques, 7°.

CUMULATIF, se dit : 1° d'un double droit, d'un droit fondé sur plusieurs titres; 2° d'un droit qu'on a conjointement avec d'autres.

CUMULATIVEMENT (*Cumulatim, accumulative*), terme de droit qui signifie conjointement; il est opposé à exclusivement ou privativement, de sorte qu'une personne qui fait un acte de juridiction ne prive pas d'autres personnes du droit qu'elles ont de faire la même chose. Ainsi deux patrons d'un même bénéfice ont le droit de présenter cumulativement au bénéfice, ou bien ils ont présentation cumulative.

CUNÆUS ou **CUNEUS** (Pierre), jurisc. protestant, né à Flessingue l'an 1588, mort à Leyde l'an 1638, acquit une connaissance profonde des antiquités judaïques, et professa les belles-lettres, la politique et le droit. Nous ne citerons de ses ouvrages que son savant traité : *de Republica Hebræorum;* traité qui a été souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues. La meilleure édition latine est celle de 1703, in-4° La traduction française qui a paru à Amsterdam, 1705, 3 vol. in-8°, a été faite d'après la version hollandaise de Hugue-Guillaume Gorée, qui y avait ajouté successivement trois continuations. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. La *Nouv. Biogr. génér.*

CUNCULIA. *Voy.* Cencusiana.

I. **CUNEGONDE** (sainte), impératrice, veuve et vierge, morte le 3 mars 1040, épousa Henri de Bavière, qui fut couronné empereur après la mort d'Othon III. Les deux époux firent vœu de continence, et furent fidèles à leur promesse. Ils bâtirent et ornèrent magnifiquement la cathédrale de Bamberg, et Cunégonde fonda plusieurs monastères, entre autres celui des bénédictines de Kaffungen, où elle prit le voile après la mort d'Henri, et où elle mourut. Elle fut canonisée l'an 1200 par le pape Innocent III; l'Église l'honore le 3 mars. *Voy.* Surius. Bollandus. Richard et Giraud.

II. **CUNÉGONDE** ou **KINGE** (sainte), fille de Béla IV, roi de Hongrie, morte le 24 juillet 1292, épousa Boleslas, dit le Chaste, roi de la Petite-Pologne, vécut avec lui dans une continence parfaite, et se consacra au service des malades dans les hôpitaux. Elle perdit son époux l'an 1279, et elle se retira dans un monastère à Landecz. Alexandre VIII l'a canonisée en 1690. *Voy. Acta Sanctor.*, tom. V, jul.

CUNEO (Diodato di), religieux de la petite Observance de la province de Saint-Thomas, en Piémont, a laissé : *Notizie fisico-storico-morali conducenti alla salvezza de' bambini non nati, abortivi e projetti raccolte*, etc.; Venise, 1760, in-8°. *Voy. Annales typograph.*, tom. IV, 1760, p. 190 et 191.

CUNÈRE (sainte), vierge et martyre, était compagne de sainte Ursule; c'est la patronne de la petite ville de Rhène, située au diocèse d'Utrecht en Hollande. Lorsque ce pays était catholique, on faisait la fête de cette sainte le 28 octobre, et celle de sa translation le 12 juin. *Voy.* Henschenius, au IIe tome de Bollandus.

CUNERUS (PETRUS). *Voy.* Petri, n° I.

CUNEUS. *Voy.* Cunæus.

CUNHA (Dom Rodrigo **DA**), archevêque de Brague, né à Lisbonne l'an 1577, mort en 1643, fut un des plus habiles canonistes de son temps. On le nomma d'abord à l'évêché de Portalègre, à celui de Porto, puis à l'archevêché de Brague. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Primatu Ecclesiæ Bracharensis;* — 2° *de Confessariis sollicitant.;* — 3° *Super primam P. decreti Gratiani comment.;* — 4° *Catalogo dos Bispos de Porto, composto pelo illustrissimo D. Rodrigo da Cunha, n'esta secunda impressão addicionado, e com supplemento de Memorias ecclesiasticas d'esta diocese no discurso de onze seculos;* Porto, 1742, in-fol., dern. édit. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.* Richard et Giraud. Ferd. Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

CUNIBERT ou **CHUNEBERT, HUNEBERT** (saint), évêque de Cologne, né sous Childebert II, mort le 12 novembre 663, assista au concile de Reims. Après la retraite d'Arnoul, évêque de Metz, il fut placé à la tête des affaires d'Austrasie, et gouverna avec Pépin, maire du palais. Il fut le principal ministre de Sigebert II, puis de Childéric, frère de Clotaire III. Le Martyrologe romain place sa fête au 12 novembre. *Voy.* Surius. Frédégaire, *Chron.*

CUNILIATI (Fulgence), dominicain, né à Venise l'an 1685, mort en 1759, se distingua comme prédicateur, et professa la philosophie et la théologie. On lui doit : 1° *Méditations sur les Évangiles;* 1733, 4 vol. in-12; — 2° *Méditations sur les prérogatives de Marie;* 1734; — 3° *Vies des Saints*; Venise, 1738, 6 vol.; — 4° *Vie de sainte Catherine de Ricci;* ibid., 1747; — 5° *il Catechista in pulpito;* ibid., 1761. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CUNNUS. *Voy.* Canna.

CUNO (Adam-Christophe-Charles), protestant, né à Laubingen l'an 1729, mort en 1799, fut recteur des écoles de Grimma. Ses ouvrages

principaux, écrits en allemand, sont : 1° *Marques d'applaudissement que les chrétiens, dans la primitive Église, donnaient aux orateurs sacrés;* Leipzig, 1761, in-4°; — 2° *Notices biographiques et bibliographiques sur les théologiens protestants et autres personnes illustres de l'état ecclésiastique qui sont morts dans le* XVIIIe *siècle;* ibid., 1769, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

CUNON. *Voy.* CONON, n° III.

CUPAER ou **CUPER, CUYPER** (Laurent), carme, né à Grammont, mort à Bruxelles l'an 1594, fut docteur de Louvain. On a de lui : 1° *des Quatre fins de l'homme;* — 2° *Vie de sainte Anne;* — 3° *Exhortation à la milice spirituelle;* — 4° *de la Dignité de l'homme;* — 5° des *Sermons. Voy.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

I. **CUPER** ou **CUYPERS** (Guillaume), jésuite, né à Anvers l'an 1686, mort en 1741, a laissé : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis Constantinopolitanis;* Anvers, 1733, in-fol.; ouvrage plein de recherches et d'une bonne critique. Il a travaillé, en outre, à la rédaction des *Acta Sanctorum* des mois de juillet et d'août. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

II. **CUPER** (Laurent). *Voy.* CUPAER.

III. **CUPER** (Lucas), protestant néerlandais du XVIIIe siècle. On a de lui : *Paratitla chronologiæ et historiæ sacræ a mundo condito usque ad exodum Israelitarum Ægypto, profanam quæ explicat, prout desumta ex libris Metamorphoseon Ovidii ad hæc tempora spectat;* Amsterdam, 1721, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CUPIDITÉ (La) est l'affection déréglée d'une âme charnelle aux plaisirs des sens. On peut dire, ce semble, qu'elle est le formel de la concupiscence ou le consentement que l'âme lui donne.

CUPIENS ou **CUPIENTE, PRO-CUPIENTE PROFITERI, CUM VOTO PROFITENDI,** clauses qui signifiaient autrefois, en France, que le Pape accordait un bénéfice régulier à un séculier qui le lui avait demandé, avec la volonté et sous la promesse de faire profession dans l'Ordre dont ledit bénéfice dépendait. *Voy. Mém. du clergé,* tom. XII, p. 935 et suiv. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon,* au mot CUPIENS. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

CURATELLE, CURATEUR. Le chapitre *Pervenit* du concile de Chalcédoine met sur la même ligne la curatelle et la tutelle. Dans l'ancien droit, en effet, le curateur aussi bien que le tuteur était chargé d'administrer les biens de son pupille. Mais aujourd'hui, comme le remarque le cardinal Gousset, le curateur n'est pas administrateur des biens de mineurs émancipés; il est seulement chargé d'en surveiller l'administration, de lui donner des conseils et de l'assister dans les actes importants qui le concernent. Malgré ce changement, les auteurs modernes regardent encore la curatelle interdite aux ecclésiastiques par la législation canonique. *Voy.* Gousset, *Code civil commenté dans ses rapports avec la théologie morale,* note sur les art. 427 et 480. Bouvier, *Institutiones theologicæ,* tom. IV, p. 92, édit. de Paris, 1646. *Voy.* aussi TUTELLE, TUTEUR.

CURBIS. *Voy.* CURUBIS.

CURCELLÆUS. *Voy.* COURCELLES.

CURE (*Parochia, Parœcia,* et anciennement *Titulus*), office qui demande résidence, et en vertu duquel un ecclésiastique est chargé de la conduite spirituelle d'un certain nombre de personnes renfermées dans une étendue de pays appelée *paroisse.* Il y a néanmoins des curés qui ont charge d'âmes de certaines personnes sans avoir un territoire circonscrit et limité, ce qui est nécessaire pour constituer une paroisse. On distingue plusieurs sortes de cures, que nous rapportons ici en les plaçant par ordre alphabétique : 1° *cure à portion congrue;* c'est ainsi qu'on appelait autrefois, en France, la cure dont le titulaire ne percevait pas de grosses dîmes; 2° *cure-bénéfice* ou *bénéfice-cure,* se dit de tout bénéfice qui a charge d'âmes; 3° *cure de ville murée,* celle qui ne pouvait être possédée que par des gradués, et qui par conséquent ne pouvait être permutée par des gradués avec d'autres ecclésiastiques qui ne l'étaient pas; 4° *cure exempte,* celle qui dépend d'un Ordre religieux exempt de la juridiction ordinaire; 5° *cure personnelle,* église à laquelle sont attachées les fonctions curiales pour certaines personnes, sans avoir de territoire limité; 6° *cure-prieuré,* c'est un prieuré régulier dont le titulaire a les fonctions curiales à remplir; 7° *cure primitive,* droit qui appartenait anciennement à une église de faire les fonctions curiales dans une paroisse, dont le soin a été depuis confié à des vicaires perpétuels (*Voy.* VICAIRE PERPÉTUEL, CURÉ PRIMITIF); 8° *cure régulière,* c'est-à-dire cure dépendante d'un Ordre régulier; 9° *cure séculière,* celle que doit posséder un prêtre séculier. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **CURÉ**, en latin *curator, curatus, parochus, plebanus, rector,* dénominations dont on trouve la raison expliquée dans les canonistes. Le curé est un ecclésiastique pourvu d'une cure ou d'une paroisse pour en avoir soin quant au spirituel. Son nom est donc un nom d'office, et non d'honneur et de dignité. L'origine des curés est fort contestée; les uns prétendent qu'elle remonte jusqu'à Jésus-Christ, qui a établi les curés dans les personnes des soixante-dix disciples, auxquels ils ont succédé; les autres veulent qu'ils aient été établis par l'Église dans la suite des temps, lorsque les fidèles sont devenus si nombreux que les évêques ne pouvaient en prendre soin par eux-mêmes. Quoi qu'il en soit de cette question, on ne saurait douter qu'il n'y a dans l'Église que les évêques qui soient réellement *pasteurs* selon toute la force du terme, que les curés ne peuvent porter ce titre que comme secondaires de l'évêque, soumis *in radice* à sa juridiction, recevant de lui seul leurs pouvoirs, qu'il n'y a de vrais curés que ceux dont le Saint-Esprit a dit : *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei,* et que, selon les canons des apôtres et la remarque de Thomassin, ils ne doivent rien faire en dehors de l'évêque, parce que c'est à l'évêque que le peuple de Dieu a été confié : *Presbyteri sine sententia episcopi nihil agere pertentent; episcopo Domini populus commissus est. Voy.* le conc. de Trente, sess. XXIV, c. XIII, *de Reform.* Barbosa, *de Officio et potestate parochorum.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. PAROCHUS. Jean Devoti, can. LX apost., *Institut. canonic.,* l. I, tit. III, sect. 10, § 87. Petr. Paludanus, *de Caus. immed. Eccles. potest.,* art. 2, conclus. 3. Nardi, *des Curés et de leurs droits dans l'Église,* c. II et III. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* D. Bouix, *Tractatus de parocho.*

II. **CURÉ PRIMITIF,** ecclésiastique qui avait été auparavant chargé d'une cure dont le soin avait passé à un autre qui la desservait à sa place. Ainsi les curés primitifs étaient ceux qui faisaient desservir les cures par des vicaires perpétuels auxquels ils donnaient une portion congrue. *Voy.* Richard et Giraud, à l'art. CURÉS,

§ IV. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. CURÉ, § I. *Voy.* aussi VICAIRE PERPÉTUEL.

III. **CURÉ PROPRE** ou **PROPRE CURÉ** (*Proprius parochus*). Le concile de Trente, en employant cette expression au sujet des mariages clandestins, qu'il voulait empêcher, ne la définit point; mais on voit assez clairement, par l'usage qu'il en fait, qu'elle doit s'entendre du curé de la paroisse à laquelle on appartient, dans laquelle on a son domicile; aussi est-ce ce sens que lui ont donné les canonistes et les théologiens. *Voy.* DOMICILE.

CURES, ancienne ville épisc. d'Italie dont le siége fut transféré à l'église de Saint-Anthyme, située dans le territoire de Cures. Cette église fut unie plus tard à celle de Nomentum par saint Grégoire le Grand. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier assista au concile de Rome, sous le pape Hilaire, en 465. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 73. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 27 et suiv.

I. **CURIA ECCLESIASTICA, EPISCOPALIS.** *Voy.* COUR D'ÉGLISE.

II. **CURIA, CURIA RHÆTIORUM** ou **RHÆTORUM.** *Voy.* COIRE.

III. **CURIA ROMANA.** *Voy.* COUR ROMAINE.

I. **CURIAL** (*Curialis*), se dit de tout ce qui a rapport à une cure. On appelle *droit curial* l'honoraire dû aux curés pour les mariages et les convois; *fonctions curiales*, celles qui sont propres aux curés, et *maison curiale*, celle qui est destinée à loger le curé.

II. **CURIAL** se dit aussi de ce qui appartient à la cour. On appelait autrefois *clercs curiaux* les ecclésiastiques qui étaient à la cour.

III. **CURIAL**, nom que l'on donnait autrefois à l'officier de ville qui servait de scribe sous les châtelains; on appelait aussi *curiaux* certains magistrats qui étaient attachés au service du peuple avec leurs biens et leurs familles. Ces sortes de *curiaux* étaient irréguliers : 1° parce que leur état était une servitude; 2° parce qu'ils étaient obligés d'assister aux spectacles que l'on donnait au peuple; 3° parce que le prince pouvait les redemander. Mais on ordonnait les curiaux ou les officiers du roi sans les obliger de quitter leurs offices, lorsqu'ils étaient compatibles avec les fonctions cléricales. *Voy.* Thomassin, l. II, c. II, p. 1. Pastor, l. III, tit. 29.

IV. **CURIAL** ou **CURIEL** (Jean-Alphonse), né à Palantiola, mort en 1609, fut chanoine de Burgos et de Salamanque, et, pendant plus de trente ans, professa la théologie à l'université de cette dernière ville. Il a laissé : 1° un *Commentaire* latin *sur la Première de la seconde partie de saint Thomas;* Douai, 1608, et Anvers, 1621; — 2° des *Controverses*, dont le premier volume roule sur quelques passages des *Proverbes* et de *la Sagesse*, et le second sur quelques textes des apôtres Pierre et Paul; Salamanque, 1611, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVII.

CURION (Cœlius Secundus), né à San-Chirico, en Piémont, l'an 1503, mort à Bâle en 1569, se fit luthérien. Il fut successivement principal du collége de Lausanne, et professa les belles-lettres à Bâle jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Araneus, sive de providentia Dei;* — 2° *Libellus de immortalitate animæ;* — 3° *Paraphrasis in principium Evangelii S. Joannis;* tous ces traités sont contenus dans un volume intitulé: *Opuscula;* Bâle, 1544, 1571, in-8°; — 4° *Christianæ religionis institutio, et brevis et dilucida;* Bâle, 1549, in-8°; — 5° *de Amplitudine beati regni Dei dialogi, sive libri duo;* ibid., 1554, in-8°; Gouda, 1614, in-8°; Francfort, 1617, in-8°. Ces divers ouvrages de Curion et tous ses autres sont à l'*Index*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CURIOSITÉ (*Curiositas*), passion ou désir déréglé de voir, ou d'apprendre des choses nouvelles, secrètes ou inutiles, dangereuses ou criminelles. C'est un péché plus ou moins grand, à proportion de l'ardeur avec laquelle on se porte à savoir les choses qui ne nous regardent pas, et selon la nature de ces choses.

CURIOSOLITARUM CORISOPITUM. *Voy.* QUIMPER.

CURIUM, ville épisc. de l'île de Chypre, au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Nicosie. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus*. On la nomme *Piscopia*. On n'en connaît que quatre évêques, dont le premier, Théodote, siégeait sous l'empereur Licinius et le préfet Sabinus. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 48.

CUROPALATE. *Voy.* SCYLITZÈS.

CURSEURS ou **COURRIERS APOSTOLIQUES** (*Cursores, viatores apostolici*), officiers du Pape dont les fonctions consistent à avertir les cardinaux, les ambassadeurs et les princes du trône de se trouver aux consistoires, aux cavalcades et aux chapelles que tient le Pape. Ils sont également chargés d'avertir le sacré collége et les Ordres mendiants d'assister aux obsèques des cardinaux, et d'afficher les décrets du Pape. Ils sont au nombre de dix-neuf, dont l'un exerce l'office de *maître des curseurs* pendant trois mois. C'est à lui que sont adressées les commissions signées par le Pape ou par le cardinal préfet de la signature de justice. *Voy.* Carlo Bartolommeo Piazza, *Euserologio Romano,* tract. II, cap. XVI. Richard et Giraud, art. *Courrier apostolique, Curseurs apostoliques.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 49 et suiv.

CURSOLA (*Corcyra Melana*), ville épisc. située dans l'île du même nom, sur la côte de Dalmatie. Selon De Commanville, elle fut érigée en évêché, sous la métropole de Raguse, vers le IXe ou Xe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 79-80. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 48, 49.

CURTA COXA (Joannes de). *Voy.* COURTE-CUISSE.

CURTELLUS (Marie), comte de Villerosate, né en Espagne, a laissé : *Traité de l'ancienne et nouvelle immunité et liberté de l'Eglise et des ecclésiastiques;* Madrid, 1647.

CURTENBOSCH (Jean de), né à Gand vers le commencement du XVIe siècle, mort à Rome vers l'an 1550, assista aux premières sessions du concile de Trente, a laissé une *Relation* de ce qui s'est passé dans les premières sessions de ce concile dans la *Collectio amplissima* des PP. Martenne et Durand, tom. VIII. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CURTI (Pierre), jésuite, professeur d'hébreu au collége romain, né à Rome l'an 1711, mort en 1762, passait pour un des plus subtils et des plus profonds métaphysiciens de son temps. Il publia plusieurs *Dissertations* savantes et curieuses sur divers passages difficiles de l'Écriture, dont les principales sont : 1° *Christus sacerdos;* Rome, 1751; — 2° *Sol stans : dissert. ad Josue cap.* X; ibid., 1754; — 3° *Sol retrogradus : dissert. ad vers.* 8, *cap.* XXXVIII *Isaiæ;* ibid., 1756. *Voy.* Ribadeneira et Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.*

CURTIUS (Corneille), de l'Ordre des Augustins, né à Bruxelles, mort l'an 1633, a laissé : 1° *de Clavis dominicis;* Anvers, 1632, 2e édit.;

— 2° *Poematum lib. III;* — 3° *Elogia virorum illustrium Ordinis S. Augustini;* Cologne et Anvers, 1636; — 4° une *Chronique monastique;* ibid.; — 5° des *Sermons pour le Carême;* Cologne. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. septimidecimi.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

CURUBIS ou **CURBIS**, ville épisc. de l'Afrique occidentale dans la province Proconsulaire. Saint Augustin mentionne cette ville. Victor, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* August., *de Civit. Dei,* l. II, c. VIII. La *Confér. de Carth.*, Ier jour, c. CXCVIII. *Not.*, n. 36 et 336.

CUS (*Cusa*), ville épisc. de l'Égypte située dans la première Thébaïde, sur la rive orientale du Nil. Elle a eu quatre évêques, dont le second, Théonas, assista au cinquième concile général. *Voy.* Richard et Giraud.

CUSA (Nicolas de). *Voy.* NICOLAS DE CUSA.

CUSCO. *Voy.* CUZCO.

CUSEL (Nicolas de). *Voy.* NICOLAS DE CUSA.

CUSI, fils d'Abdi et père d'Éthan, lévite. Il était chantre, et se tenait toujours devant l'arche. *Voy.* I Paral., VI, 44.

CUSPIUS FADUS, gouverneur de la Judée après la mort du grand Agrippa, purgea cette province des voleurs et des fanatiques qui la troublaient. Ayant appris qu'un nommé Theudas débitait en public de prétendues prophéties et entraînait le peuple à sa suite, il envoya de la cavalerie, qui tua plusieurs de ses partisans et mit les autres en fuite. Cuspius lui-même fut pris et eut la tête tranchée, vers l'an 45 de J.-C. Il eut pour successeur Tibère-Alexandre. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. II et III. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CUSS (Nicolas de). *Voy.* NICOLAS DE CUSA.

CUSSON (Jean-Baptiste), célèbre imprimeur, né à Paris l'an 1663, mort en 1732, imprima et composa divers ouvrages, entre autres : 1° *les Sages entretiens, les Pensez-y bien,* et *la Pratique de l'amour de Dieu;* 1702; — 2° la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ,* avec des pratiques et des prières du P. Gonnelieu, jésuite; 1711; — 3° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

I. **CUSTODE**, signifie le saint ciboire où l'on garde les hosties consacrées. Il se dit aussi des rideaux qui sont dans quelques églises à côté du grand autel.

II. **CUSTODE** ou **SACRISTAIN**, officier ecclésiastique chargé de garder le trésor, les ornements, les vases sacrés, en un mot, tous les meubles qui sont à l'usage de l'Église. Le custode est entièrement soumis et subordonné à l'archidiacre, qui peut le destituer. *Voy.* c. I, *de Offic. custodis.* Barbosa, *de Jure eccl.,* l. I, c. XXVII. Richard et Giraud.

CUSTODES (*Custodes*), nom donné à certains supérieurs de quelques Ordres religieux, comme les Capucins et les Cordeliers, qui visitaient la partie d'une province appelée *Custodie.* Chez les Récollets, le custode était le supérieur d'une petite maison.

CUSTODIE (*Custodia*), nom donné, au commencement de l'Ordre de Saint-François, à des couvents qui faisaient partie d'une province, laquelle, à cause de son étendue, ne pouvant être gouvernée par les provinciaux, était divisée en plusieurs custodies, gouvernées par des custodes dépendants du provincial. Elles succédèrent aux vicairies. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VII, p. 29. Richard et Giraud.

CUSTODINOS, terme par lequel les canonistes désignent une sorte de dépositaire dont il est parlé à l'art. ACCÈS, n° II.

CUSTRUM ou peut-être **CASTRUM**, siége épisc. d'Afrique dans la province Bisacène. Il est mentionné dans la *Notice,* n. 15.

CUTHA, en hébreu *Couta* ou *Cout,* pays d'Assyrie dont les habitants, nommés *Cuthéens,* furent transportés dans la Samarie par Salmanazar. *Voy.* IV Rois, XVII, 24 et suiv.

CUTHBERT (saint), évêque de Lindisfarne, en Angleterre, né dans l'Écosse méridionale, mort le 20 mars 687, garda d'abord les bestiaux, et apprit de bonne heure à méditer les grandeurs de Dieu. Étant entré dans l'abbaye de Mailros, de la règle de Saint-Colomb, il y fit de grands progrès dans la vertu, et il en devint prieur. Non content de s'occuper de ses religieux, il allait encore prêcher dans les environs. Son humilité était si grande, qu'on eut beaucoup de peine à lui faire accepter la dignité épiscopale. Ses vertus lui méritèrent le don de prophétie et celui des miracles. La Vie de saint Cuthbert, écrite par un religieux de Lindisfarne dix-neuf ans après sa mort, et celle que le vénérable Bède écrivit peu de temps après, se trouvent dans Bollandus. *Voy.* les *Actes des saints Bénéd.*, IVe siècle, p. 4. Bulteau, *Hist. des Bénédict.*, l. III, c. IX. Richard et Giraud.

CUYCK. *Voy.* CUICKIUS.

CUYPERS. *Voy.* CUPER, n° I.

CUZCO ou **CUSCO** (*Cuscum*), ville épisc. de l'Amérique méridionale, sous la métropole de Lima. Ce siége fut établi l'an 1534.

I. **CYBAR** (saint), prêtre. *Voy.* CIBAR, n° I.

II. **CYBAR** (SAINT-), en latin *Sanctus Eparchius,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un faubourg d'Angoulême. Elle fut fondée l'an 828, en l'honneur du saint dont elle porte le nom, et qui est le patron de la ville. Elle a été occupée alternativement par des bénédictins et par des chanoines. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1030. Richard et Giraud.

CYBESTRA ou **CIBISTRA**, ville épisc. de la seconde Cappadoce, au diocèse de Pont, sous la métropole de Thyane. Elle fut érigée en évêché au IVe siècle, et en archevêché sous le patriarcat de Constantin Lichudes, vers l'an 660. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier, Timothée, assista au concile de Nicée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 70. Richard et Giraud.

CYBO. *Voy.* INNOCENT VIII.

CYCLE (*Cyclus*), c'est un certain nombre d'années dont le calcul recommence après une révolution déterminée. On distingue plusieurs cycles qui servent à des usages ecclésiastiques : 1° le *cycle solaire,* qui est une révolution de 28 ans, révolution après laquelle les dimanches, et par conséquent les autres jours de la semaine, tombent à la même date du mois. On appelle ce cycle *solaire* parce que le dimanche est nommé par les astronomes le *jour du soleil,* et que la lettre dominicale est celle qu'on cherche principalement par le cycle solaire. Les lettres dominicales sont les 7 premières de l'alphabet, A, B, C, D, E, F, G. Pour trouver le cycle solaire en telle année qu'on voudra, il faut ajouter 9 à l'année proposée, et diviser le tout par 28; le reste sera le nombre des années du cycle solaire, et le quotient sera le nombre des révolutions depuis Jésus-Christ; s'il ne reste rien à la division, on sera à la 28e année du cycle solaire. 2° Le *cycle lunaire,* qui est une révolution de 19 années lunaires et de 7 mois embolismiques ou intercalés, révolution après laquelle les nouvelles et les pleines lunes tombent aussi

exactement aux mêmes jours du mois. Le cycle lunaire a été appelé *Ennéadecaëtéride* ou la *Période de Méthon*, parce qu'il fut inventé par Méthon, Athénien, lequel observa qu'au bout de ce temps la lune recommençait à faire les mêmes lunaisons. Le cycle lunaire servait à marquer les nouvelles lunes et à fixer la célébration de la Pâque dans l'ancien calendrier; mais, dans le nouveau, il ne sert qu'à trouver les épactes, qui font voir que les nouvelles lunes arrivent tous les ans 11 jours plus tard. 3° Le *cycle pascal*, c'est-à-dire la révolution de 532 années, à la fin desquelles la fête de Pâques revenait au même jour de dimanche. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. VI, p. 251, 252, art. CALENDARIO, et vol. XIII, p. 131, 132. C. Weiss, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

CYCLOPS ou **ZICLOF** (Wolfgang), médecin, mort à Magdebourg vers 1526, grand partisan de Zwingle et Carlostadt, eut à Zelle une controverse avec les Franciscains et avec Nic. Amsdorf. On a de lui : 1° *Combat spirituel;* Magdebourg, 1524, in-4°; c'est le compte-rendu de la controverse de Cyclops avec les Franciscains de Zelle; — 2° *du Très-saint Sacrement de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* ibid., 1524, in-4°; récit de la controverse avec Amsdorf; — 3° *Réponse à la Réplique d'Amsdorf;* ibid., 1526, in-4°. Ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CYDNOS. *Voy.* CORSE.

CYDOESSA ou **CYDOSSUS**, dont parle Joseph, est un bourg des Tyriens sur les frontières de Galilée. Eusèbe dit que *Cydossus* est un lieu près de Panéade, à vingt milles de Tyr. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. IV, c. IV. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CYDONIA, ville épisc. de Crète, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Gortyne, évêché *in partibus*. Toutes les Notices la mentionnent. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier souscrivit à la lettre des évêques de sa province à l'empereur Léon. De Commanville la donne, à la p. 212, comme érigée en évêché au VIe siècle, et à la *Ire Table alphabét.* il dit : « L'évêché y était avant l'an 450, et y subsiste encore aujourd'hui. » *Voy.* Richard et Giraud.

CYDONIUS. *Voy.* DÉMÉTRIUS CYDONIUS.

I. **CYGNE.** C'est par ce mot que la Vulgate a rendu l'hébreu *tinschémeth*, sorte d'oiseau impur. Les Septante ont traduit *porphyrion*, oiseau aquatique qui a le bec et les jambes rougeâtres. Les rabbins et Bochart entendent le terme original de la *chouette;* mais la raison d'étymologie qu'ils invoquent pour justifier leur opinion n'est rien moins que solide. *Voy.* Lévit., XI, 18. Deutéron., XIV, 16. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduct. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 81, 3e édit.

II. **CYGNE (ORDRE DU)**, Ordre militaire institué l'an 711 par Béatrix, fille unique de Thierry, duc de Clèves, selon les uns, par Salvius Brabon, selon les autres; mais Ordre entièrement fabuleux, selon le P. Hélyot. Après avoir remarqué « qu'on ne sait point le temps de l'institution de cet Ordre, » Hermant ajoute : « Quoi qu'il en soit, les princes sortis de la maison de Clèves, pour conserver la mémoire d'un de ces chevaliers, nommé Hélias, qui était de leur famille, ont pris pour leur Ordre un cygne d'argent, qu'ils ont aussi pris pour devise, cimier et supports de leurs armes. » *Voy.* Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 52-54. Hélyot, *Hist. des Ord. monast., relig. et milit.*, tom. VIII, p. 442.

CYGNÉE ou **SWAENS, ZWAENS, ARNOUL OLORIN** (*Cygnæus, Arnoldus Olorinus*), né à Goirle, petit village du Brabant hollandais, mort en 1630, fut curé et doyen de Gertrudenberg. Son zèle pour la religion catholique lui attira des persécutions qui l'obligèrent à se retirer dans le beguinage de Bois-le-Duc. On a de lui : 1° *Thesaurus salutaris sapientiæ*, 1610, in-8°; — 2° *Explicatio missæ et canonis*, 1611, in-16; — 3° *de Arte concionandi;* 1611, in-16; — 4° *Salutares doctrinæ ac phrases mentem linguamque ornantes;* 1612, in-8°; — 5° *Summa virtutum et vitiorum;* 1615, in-8°; — 6° *Doctrine consolante contre les scrupules et la pusillanimité;* 1612, in-8°; en flamand, ainsi que les suivants; — 7° *Démonstration de la foi chrétienne et véritable;* 1613, in-8°; — 8° *Explication de la Cène et de la Passion du Sauveur;* 1622. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Bois-le-Duc. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, 1739, in-4°, tom. I, p. 100.

CYME, ville épisc. de la province et du diocèse d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier, Maxime, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 730. Richard et Giraud.

CYNIQUES, surnom donné aux philosophes sectateurs d'Antistène, qui foulaient aux pieds toute espèce de règle, les mœurs et la bienséance, et aux Turlupins, qui s'abandonnaient publiquement et sans remords aux plus honteuses débauches.

CYNNABORIUM. *Voy.* CINNABORE.

I. **CYNOPOLIS**, ville épisc. de la seconde Égypte située sur le Nil, entre Oxyrinthe et Hermopolis. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Adamantin, se trouva au concile de Nicée, et le dernier, Sergius, au cinquième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 567. Richard et Giraud.

II. **CYNOPOLIS**, ville épiscopale de la haute Égypte, dans l'Heptanomie, et peu éloignée des montagnes de la Thébaïde. On n'en connaît que trois évêques, dont le second, Harpocration, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 591. Richard et Giraud.

CYPHONISME. *Voy.* KYPHONISME.

CYPRÆUS (Jean-Adolphe), qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *les Annales des évêques de Schleswig;* Cologne, 1634.

I. **CYPRE**, île. *Voy.* CHYPRE, n° I.

II. **CYPRE** (*Cyprus*), arbrisseau dont il est question dans l'Écriture, et qui produit une fleur très-odoriférante. Il est commun dans l'île de Cypre, et on croit que c'est de là que l'île a tiré son nom. *Voy.* Cant., I, 13; IV, 13.

CYPRÈS (*Cupressus* et *Cypressus*), arbre très-haut et très-droit dont l'odeur et l'ombre sont dangereuses. Il est commun sur le mont Liban, et les auteurs sacrés en tirent quelquefois des comparaisons comme d'un arbre beau et grand. *Voy.* Plinius, l. XVI, c. XXXIII. Ecclésiastique, XXIV, 17; L, 11.

CYPRIAN, minime, a publié : *Quintessentia magistralis in quatuor secta partes succinctis solutionibus præcipua in Theologorum scholis controversa solvens;* Saint-Mihiel, 1614. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

CYPRIANUS (Jean), protestant, né à Rawitz l'an 1642, mort en 1723, docteur et professeur de théologie à Iéna, a laissé : 1° *Continuatio Historiæ sacræ animalium Wolfangi Franzii;* — 2° *Disputationes de signis;* — 3° *de Indifferentismo morali;* — 4° *de Contradictione enunciationum;* — 5° *de Sensu et cognitione brutorum;*

— 6° *de Vocatione hominum universali;* — 7° *de Analysi fidei christianæ;* — 8° *de Baptismo proselytorum judaico;* — 9° *Annotationes, Programmata,* etc. *Voy.* Moréri, édit. de 1740 et de 1759.

CYPRIARCHÈS, titre honorifique qui signifie gouverneur de Cypre. On le donne à Nicanor dans le IIe livre des Machab., XII, 2.

I. **CYPRIEN** (saint), docteur de l'Église, évêque et martyr, né à Carthage dans les premières années du IIIe siècle, mort le 14 septembre 258, était doué d'un grand esprit, et excellait surtout dans l'éloquence, qu'il enseigna longtemps. Né de parents païens, il se convertit au christianisme, et reçut le baptême vers l'an 246. Il distribua ses biens aux pauvres, embrassa la continence parfaite; et, après la mort de Donat, évêque de Carthage, le peuple l'appela au siége épiscopal. C'est alors qu'il fit éclater la piété, la charité et la justice qui le distinguaient. Il s'éloigna pendant la persécution de l'empereur Dèce; mais l'an 251 il revint à Carthage, où il tint plusieurs conciles. Durant la peste qui désola cette ville, il donna de beaux exemples de sa charité. Cependant la persécution sévit encore contre les chrétiens, et Cyprien confessa la foi. Son martyre effaça la faute qu'il avait commise en soutenant, avec plusieurs autres évêques d'Afrique, la nullité du baptême conféré par les hérétiques. Ses *Œuvres* ont été imprimées plusieurs fois; les meilleures éditions sont celles de Hollande, 1700, et Paris, 1726, in-fol. Elles ont été traduites en français par Lombert, et imprimées à Paris, 1672, et à Rouen, 1716, in-4°. *Voy.* saint Paulin, *Carm. XXVI,* tom. III, p. 293, *Biblioth. des Pères.* Lactance, *Instit.*, l. V, c. I. Hieronym., *de Viris illustr.*, c. LXVII. Saint Ponce, *Vie de saint Cyprien.* D. Gervaise, *Vie de saint Cyprien.* D. Maran, qui a mis une Vie du saint martyr en tête de l'édition des Œuvres de saint Cyprien. D. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.*, tom. III. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des ouvrages de saint Cyprien, et Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les erreurs des protestants relativement à notre saint martyr.

II. **CYPRIEN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Cyprianus,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un faubourg de Poitiers. Fondée l'an 828 par Pépin, fils de Louis le Débonnaire, et ruinée par les Normands, elle fut rétablie l'an 936 par Frotaire II, évêque de Poitiers. Cette abbaye a dépendu pendant quelque temps de celle de Maillesais, et elle a été unie l'an 1642 à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1230, nouv. édit. Le *Diction. univers. de la France.*

III. **CYPRIEN** (saint), surnommé *le Magicien*, né à Antioche en Syrie, mort l'an 304, fut élevé dans toutes les sciences des sacrifices, de l'astrologie et de la magie. Ayant tenté, mais en vain, de corrompre une jeune chrétienne nommée Justine, et voyant l'inutilité de ses efforts, il se convertit, se mit sous la conduite d'un chrétien nommé Eusèbe, vendit ses biens, dont il donna l'argent aux pauvres, et n'oublia rien pour réparer ses crimes passés. Arrêté comme chrétien, ainsi que Justine, ils confessèrent au milieu des tourments la foi de Jésus-Christ, et eurent la tête tranchée. Les Latins les honorent le 26 septembre, et les Grecs le 2 octobre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

IV. **CYPRIEN** (saint), évêque d'Unizibir, fut un des quatre mille neuf cent soixante-seize martyrs et confesseurs d'Afrique, sous Hunneric, roi des Vandales, l'an 483. Il ne fut pas d'abord du nombre de ceux qui avaient été condamnés à l'exil, mais il suivit volontairement les confesseurs, afin de les soutenir et de les consoler. Son zèle le fit mettre au nombre des condamnés. Les Grecs honorent la mémoire de ces saints martyrs le 7 septembre, et les Latins le 12 octobre.

V **CYPRIEN** (saint), évêque de Toulon, mort vers l'an 548, se retira de bonne heure dans la célèbre abbaye de Saint-Victor de Marseille, d'où il fut appelé à Arles par saint Césaire, qui le fit diacre de son église. Il obtint le rétablissement de ce saint évêque sur son siége, et le fit rentrer en grâce auprès d'Alaric, roi des Visigoths. Promu à l'épiscopat vers l'an 516, Cyprien rétablit dans son diocèse la pureté de la foi et des mœurs, et combattit avec succès l'arianisme. Il assista aux conciles d'Arles, d'Orange, de Vaison et de Valence. Le Martyrologe de France place sa fête au 3 octobre.

VI. **CYPRIEN DE GAMACHES**, capucin de la province de Paris, fut professeur en théologie, missionnaire apostolique en Angleterre, aumônier de Henriette, reine d'Angleterre, et confesseur de sa fille la duchesse d'Orléans. Il se distingua au XVIIe siècle par son zèle, sa science et ses vertus. On a de lui : 1° *de Missione Capucinorum in Angliam ab anno* 1630 *ad usque* 1658; Paris, 1659; — 2° *Exercices de l'âme royale*, ou *les Devoirs propres de l'homme chrétien;* ibid., 1631 et 1655, 2 vol. in-4°; — 3° *Avis familiers de la bonne vie et de la mort du chrétien;* ibid., 1658, 2 vol. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, p. 284 et 285.

VII. **CYPRIEN DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE** ou **ANDRÉ DE COMPANS**, carme déchaussé, né à Paris l'an 1605, mort en 1680, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *le Monde saint* ou *Manière de vivre saintement dans chaque état;* Paris, 1650, in-8°; — 2° *Description des ermitages et de la vie érémitique des Carmes déchaussés;* ibid., 1651, in-4°, et 1668; — 3° *la Clef des trésors célestes* ou *de l'Exercice de la présence de Dieu;* ibid., 1651, et Bruxelles, 1672, in-16; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Carmel.*, tom. I, col. 355 et 356.

VIII. **CYPRIEN DE SAINTE-MARIE**, franciscain, né en Espagne, vivait au XVIIe siècle. Il fut définiteur et professeur en théologie. On a de lui : 1° *Traité des allusions de l'Écriture sainte aux mœurs, rites, cérémonies anciennes,* etc., en espagnol; Grenade, 1654, in-4°; — 2° *Diligens compendium, quo probatur mysterium immaculatæ conceptionis B. M. Virginis esse prope diffinibile;* ibid., 1661; — 3° un *Traité,* en espagnol, *sur la Résurrection de la sainte Vierge;* ibid., 1645; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*

IX. **CYPRIEN HUERGA**, de l'Ordre de Cîteaux, né en Espagne, mort l'an 1560, professa à Alcala. On a de lui : 1° *Commentaires sur Isaïe, Jérémie et Nahum, sur le livre de Job, sur les Évangiles de saint Jean et de saint Matthieu, et sur l'Apocalypse;* Alcala et Louvain, 1582; Lyon, 1568; — 2° *Trois livres sur les Cantiques de Salomon;* ibid.; — 3° un *Traité de la création du monde.*

I. **CYPROS**, femme d'Antipater et mère d'Hérode, de Phazaël, de Phérodas, de Joseph et de Salomé.

II. **CYPROS**, fille d'Hérode le Grand et de Marianne, sœur d'Alexandre et d'Aristobule, et femme d'Antipater, fils de Salomé. Cette Cypros eut une fille du même nom. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VII.

III. **CYPROS**, fille de Phazaël, frère d'Hérode le Grand, et de Salampso, fille du même Hérode et de Mariamne. Elle épousa le grand Agrippa, et fut mère du jeune Agrippa, de Drusius, de Bérénice, de Mariamne et de Drusille. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VII.

IV. **CYPROS**, château bâti par Hérode le Grand au-dessus de Jéricho, en l'honneur de sa mère Cypros. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVI, c. IX; *de Bello Jud.*, l. II, c. XX.

CYPSELLA, aujourd'hui *Ipsala*, ville épisc. de la province de Rhodope, au diocèse de Thrace, sous la métropole de Trajanopolis sur l'Èbre. On n'en connaît que six évêques, dont le premier, Georges, assista au cinquième concile général. Cypsella fut érigée en évêché au Ve siècle, et en archevêché l'an 869. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1204. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 85. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 192.

I. **CYR**. *Voy.* CYRRHUS.

II. **CYR** (saint), martyr d'Égypte, exerçait la médecine à Alexandrie l'an 304, lorsqu'il se sauva en Arabie sur la nouvelle qu'on devait l'arrêter. Il fut rejoint par un soldat chrétien d'Édesse, avec lequel il passa en Égypte. Ayant appris qu'une dame chrétienne avait été arrêtée avec ses trois filles, il alla les voir pour les encourager. On l'arrêta lui-même, et il confessa la foi le 31 janvier 311. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **CYR** (saint), martyr de Tarse et fils de sainte Julitte, n'avait que trois ans lorsque sa mère souffrit pour la foi. Le juge le prit sur ses genoux pour le caresser; mais n'ayant pu l'empêcher de crier qu'il était chrétien, il le jeta à terre du haut de son tribunal, et l'enfant eut la tête brisée. *Voy.* JULITTE.

I. **CYRAN (SAINT-)**, abbé. *Voy.* VERGER DE HAURANE.

II. **CYRAN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Sigirannus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Bourges. Elle reconnaissait pour son patron et son fondateur saint Cyran, dont on célèbre la fête le 4 septembre; elle fut rebâtie et réformée au XVIIe siècle, et plus tard unie à l'évêché et au séminaire de Nevers. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 130. Richard et Giraud.

CYRE (sainte), vierge, anachorète de Syrie et compagne de sainte Marane. *Voy.* MARANE.

CYRÉNAÏQUES, hérétiques qui parurent vers l'an 175; ils prétendaient qu'il ne fallait pas prier, parce que Jésus-Christ avait dit qu'il savait ce dont nous avions besoin. Mais ces insensés oubliaient que non-seulement Jésus-Christ a recommandé la prière, mais qu'il nous a même enseigné à la faire quand il a dit : *C'est ainsi donc que vous prierez : Notre Père, qui êtes dans les cieux*, etc. *Voy.* Matth., VI, 9.

I. **CYRÈNE**, province de l'Ibérie ou de l'Albanie, où Téglath-Phalasar transporta les habitants de Damas, comme le prophète Amos l'avait prédit vingt-cinq ans auparavant. *Voy.* IV Rois, XVI, 9. Amos, I, 5.

II. **CYRÈNE**, ville épisc. *in partibus* et province de la Libye pentapolitaine, située entre la grande Syrte et la Maréote. C'est de là qu'était Simon le Cyrénéen, que les soldats romains chargèrent de la croix de Jésus-Christ. La ville de Cyrène s'appelle aujourd'hui *Caïrovan*. et elle se trouve dans le royaume de Barca. Il y a eu des chrétiens à Cyrène dès la prédication des apôtres. Saint Marc l'Évangéliste prêcha dans cette ville avant d'aller à Alexandrie, et il paraît qu'il y laissa un évêque. Le premier évêque latin siégeait l'an 1477. *Voy.* Matth., XXVII, 32. Actes, II, 10. *Patrum spirit.*, c. CXCIII. Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 622, et t. III, p. 1151. Richard et Giraud.

CYRÉNIUS. *Voy.* CYRINUS.

I. **CYRIAQUE** ou **QUIRIACE** (saint). *Voy.* QUIRIACE.

II. **CYRIAQUE**, martyr, était compagnon de saint Florent ou Florence, martyr de Pérouse. *Voy.* FLORENT.

III. **CYRIAQUE PIZZICOLLI**, plus connu sous le nom de *Cyriaque d'Ancône*, archéologue, né à Ancône, mort vers l'an 1445, voyagea en Europe, en Asie et en Afrique, et adressa à Eugène IV, en forme de lettre, une relation fort curieuse de tout ce qu'il avait vu; cet écrit a paru sous ce titre : *Kiriaci Anconitani itinerarium, nunc primum ex manuscripto codice in lumen erutum*, etc.; Florence, 1742. *Voy.* Léandre Albert, *Descript. d'Ital.*, p. 285. Vossius, *Hist. lat.*, l. V, c. X. Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tom. VI, p. I. Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ*. Richard et Giraud.

I. **CYRILLE** (saint), évêque de Gortyne et martyr, né vers l'an 166, mort le 9 juillet 250, se livra de bonne heure aux exercices de piété. Il fut nommé à l'évêché de Gortyne, dans l'île de Crète, et il gouverna son Église pendant plus de cinquante ans avec une sollicitude telle, qu'il obtint la conversion de presque tous ceux qui étaient sous sa juridiction. L'an 250, au commencement du règne de Dèce, il fut arrêté, et il confessa généreusement la foi de Jésus-Christ. *Voy.* Tillemont, *Hist. de la persécut. de Dèce. Mém. ecclés.*, tom. III. Richard et Giraud.

II. **CYRILLE** (saint), évêque de Jérusalem, né dans cette ville vers l'an 315, mort l'an 386, fut ordonné prêtre par saint Maxime, à qui il succéda sur le siége épiscopal de Jérusalem l'an 350, et sacré évêque par Acace de Césarée, son métropolitain. Cependant il ne put s'accorder avec lui sur les droits de son Église, et Acace le fit déposer, d'autant plus que Cyrille se montrait un trop généreux défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Le concile de Séleucie, tenu l'an 359, rétablit Cyrille sur son siége; mais Acace, aidé des Ariens, le fit déposer encore une fois. A la mort de Constance, les évêques exilés ayant été rappelés, Cyrille revint à Jérusalem, d'où les Ariens le chassèrent de nouveau. Il n'y revint que sous Gratien, l'an 378; enfin, l'an 381, Cyrille parut au concile œcuménique de Constantinople, où il montra une sagesse admirable. L'Église grecque honore sa mémoire le 18 mars. Les *Œuvres* de saint Cyrille ont été souvent réimprimées, soit en latin, soit en grec; la meilleure édition est celle qui a été publiée en grec et en latin par A. Touttée, bénédictin; Paris, 1720, in-fol. *Voy.* saint Jérôme, *in Chron.* Socrate, *Hist.*, l. II. Sozomène, *Hist.*, l. IV. Théodoret, l. II et V. Tillemont, tom. II. Pagi, ad an. 384. D. Ceillier, *Hist. des aut. ecclés.*, tom. VI, p. 447 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent l'analyse des écrits de saint Cyrille, prouvent l'authenticité de ses *Catéchèses* contre les protestants, et font voir les endroits les plus remarquables de sa doctrine touchant le dogme, la morale et la discipline.

III. **CYRILLE** (saint), patriarche d'Alexandrie, né vers l'an 376, mort le 9 ou le 27 juin 444, succéda l'an 412 à son oncle Théophile. Il commença par faire fermer les églises des novatiens, et expulsa les juifs de leurs synagogues. Oreste, gouverneur d'Alexandrie, se plaignit de la conduite de Cyrille; mais le saint patriarche représenta les violences dont les juifs s'étaient rendus coupables, et rétablit les faits dans toute

leur vérité. La haine d'Oreste contre Cyrille suscita des troubles sérieux dans la ville; mais le patriarche n'y eut aucune part. L'hérésie de Nestorius affligea profondément Cyrille, qui lui écrivit plusieurs lettres pour le ramener à la vérité; mais n'ayant rien pu gagner sur cet esprit opiniâtre, il procéda contre lui avec le consentement du pape Célestin, et il anathématisa sa doctrine. Le concile général d'Éphèse, présidé par saint Cyrille et tenu l'an 431, déposa Nestorius et condamna son erreur. Jean d'Antioche, arrivé plus tard à Éphèse, tint à son tour un concile où il déposa le patriarche d'Alexandrie; mais saint Cyrille fut immédiatement rétabli. Les *Œuvres* de saint Cyrille ont été publiées par Canisius; Cologne, 1546, 2 vol. in-fol.; par Jean Aubert, grec et latin; Paris, 1638, 6 vol. in-fol.; par Lupus et Baluze; Paris, 1692, 2 vol. in-fol. *Voy.* Gennade. Photius, *in Biblioth.* Trithème. Baronius. Sixte de Sienne, *in Biblioth.* Bellarmin. Tillemont, tom. XIV. D. Ceillier, *Hist. des aut. ecclés.*, tom. XIII, p. 241 et suiv.

IV. **CYRILLE** (saint), diacre d'Héliopolis et martyr, était doué d'une rare vertu et d'un grand zèle pour la foi. Sous Julien l'Apostat, les païens le tuèrent et mangèrent son foie. Les coupables, atteints par la justice divine, ne tardèrent pas à reconnaître la puissance de la religion qu'ils avaient persécutée. Le Martyrologe romain place la fête de saint Cyrille au 29 mars. *Voy.* Théodoret, l. III, c. VII. Richard et Giraud.

V. **CYRILLE** (saint), enfant martyr de Césarée, en Cappadoce, vivait au temps de Dèce ou de Valérien. Son père voulant à tout prix lui faire abandonner la religion chrétienne, le chassa de sa maison et le dénonça au magistrat, qui ordonna qu'on effrayât l'enfant sans cependant le faire périr; mais Cyrille manifesta la plus grande joie, et souffrit courageusement le martyre. L'Église l'honore le 29 mai. Les Actes du martyre de ce saint, écrits en grec par un auteur de son temps, sont estimés véritables. On les trouve traduits en latin dans la continuation de Bollandus, et dans les *Actes des martyrs* de D. Ruinart. *Voy.* Richard et Giraud.

VI. **CYRILLE** (saint), apôtre des Slaves, né à Thessalonique, vivait au IXe siècle; il fut longtemps connu sous le nom de *Constantin*, et l'étendue de ses connaissances le fit surnommer *le Philosophe*. Les Chazares ou Jazaris, race turque issue des Huns et des Scythes européens, embrassèrent le christianisme à sa prédication. Après avoir ainsi converti ce peuple, Cyrille passa chez les Bulgares, où sa parole porta les meilleurs fruits, et il n'eut pas moins de succès chez les Moraves. On lui doit l'invention de l'alphabet slavon, formé sur celui des Grecs, et c'est à lui que les peuples qu'il avait convertis durent le privilége de faire l'office dans leur langue maternelle, usage que confirma le pape Jean VIII. On ignore l'époque de la mort de saint Cyrille; le martyrologe romain le mentionne le 9 mars, et les Grecs honorent sa mémoire le 14 février. *Voy.* Richard et Giraud.

VII. **CYRILLE**, moine, né à Scythopolis en Palestine, vivait au VIe siècle. Sous la conduite de saint Jean le Silencieux, il entra au monastère de Saint-Euthyme; plus tard il devint le disciple de saint Sabas. On a de lui : 1° *la Vie de saint Euthyme*, dans Surius et Bollandus, au 20 janv.; dans les *Monuments de l'Église grecque*, tom. II; dans D.-J. Loppin, *Analectes*; — 2° *les Vies de saint Sabas et de saint Jean le Silencieux*, dans Bollandus, *Actes des Saints*, au 13 mai, tom. III, p. 232. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ann. 475, 491 et 511. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 487 et suiv.

VIII. **CYRILLE DE BERGAME**, capucin de la province de Brescia qui vivait au XVIIe siècle, fut prédicateur, professeur en théologie et poëte. On a de lui : 1° *Centuria epigrammatum, duplexque carmen elegiacum, genethliacum super Christi patientis amorem, opusculum meditantis animæ pœnitentis*; Brescia, 1681, in-8°; — 2° *de Morientium eleemosynis, iis nempe, quæ FF. Minoribus S. Francisci regulam profitentibus interdum in ultimis voluntatibus, legato, fideive commisso præstandæ relinquuntur, præsertim annuatim, et in perpetuum consilia juridico-moralia*; Lyon, 1680, in-fol.; — 3° *de Obligatione procurandæ perfectionis, tum specialiter religiosis pro cujuscumque professionis modulo, tum communiter cunctis Christi fidelibus, ex vi divini mandati.* *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 285.

IX. **CYRILLE DE SAINTE-CROIX**, capucin espagnol, avait professé la rhétorique à Barcelone pendant quatorze ans avant de se faire religieux, mourut en 1630 en odeur de sainteté, ce que lui avaient justement mérité son amour pour la retraite, son assiduité à l'oraison, son détachement et sa pauvreté, sa tendre charité pour le prochain, son humilité profonde, enfin sa mortification, qui lui faisait passer plusieurs jours sans boire ni manger. On a de lui : 1° un volume de *Lettres familières*; — 2° un *Abrégé de rhétorique*; imprimés à Barcelone en 1619. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *ibid.*

X. **CYRILLE-LUCAR**, né dans l'île de Candie, mort en 1638, passa en Allemagne, où il suça la doctrine des protestants et la porta en Grèce. Comme on le soupçonna de favoriser les luthériens, il donna une confession de foi dans laquelle il rejetait leurs erreurs. Placé sur le siége d'Alexandrie, ensuite sur celui de Constantinople, il continua ses liaisons avec les protestants et enseigna leurs doctrines dans l'Église grecque. Il fut dépouillé du patriarcat et envoyé en exil à Rhodes. Rappelé quelque temps après, il publia des *Catéchismes* et des *Confessions de foi* remplis d'erreurs. Enfin, après avoir été chassé et rétabli sept à huit fois, il fut étranglé par ordre du Grand Seigneur. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Le *Journal des Savants*, 1709. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

CYRINUS ou **CYRENIUS, QUIRINIUS, QUIRINUS**, succéda à Quintilius Varus dans le gouvernement de la Syrie, après qu'Archélaüs, roi de Judée, eut été relégué à Vienne, environ dix ans après la naissance de Jésus-Christ. Ce que rapporte saint Luc touchant Cyrinus (II, 12) a donné lieu à des objections dont on peut voir la solution dans J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 448 et suiv.

CYRION ou **QUIRION**, chef des quarante soldats martyrs de Cappadoce sous Licinius. Cet empereur, collègue de Constantin, excita une persécution en Asie contre les chrétiens l'an 319; ses ordres n'eurent pas été plutôt publiés, que quarante soldats de la garnison de Sébaste vinrent déclarer au gouverneur qu'ils étaient chrétiens. Ce dernier n'ayant pu les gagner par ses promesses ni les effrayer par ses menaces, ordonna que pendant une nuit entière ils fussent exposés tout nus sur un étang glacé. Ils coururent avec joie au supplice; un seul ne persista pas, et fut remplacé par un garde. On célèbre leur fête le 9 mars, qu'on croit être le jour de leur mort; mais à Rome on la remet au lendemain. L'homélie ou panégyrique que saint Basile a fait de ces saints est une pièce d'autant

plus authentique de leur histoire, que le savant Père était fort proche du temps et du lieu de leur martyre.

I. **CYRRHUS** ou **CYRUS**, ville épiscop. de la province Euphratéenne au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole d'Hiérapolis, et, en archevêché, au XIIe. Selon quelques-uns, les Juifs revenant de Babylone bâtirent cette ville en l'honneur de Cyrus, qui leur avait rendu la liberté. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Syricius, assista au concile de Nicée. Cyrrhus est aujourd'hui un archevêché *in partibus* qui a pour suffragants les évêchés de *Capsa* et *Ptolémaïs*, également *in partibus*. *Voy*. Théodoret, *Lettre* 104, et *Hist.*, c. I. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 930. Richard et Giraud. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 86. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 202.

II. **CYRRHUS**, aujourd'hui *Quars* ou *Carin*, ville épisc., a eu deux évêques latins : Pierre de Confleto, dominicain, qui siégeait vers l'an 1271, et Siffride, du même Ordre, vers l'an 1459. *Voy*. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 1195. Richard et Giraud. Mais De Commanville ne mentionne qu'une seule Cyrrhus, qui est la précédente du n° I, et qu'il appelle *Quars* et *Carin*.

I. **CYRUS**, ville épisc. *Voy*. CYRRHUS, n° I.

II. **CYRUS**, roi de Perse, est mentionné souvent dans l'Écriture; il prit Babylone, où il établit le siége de son empire; il honora toujours Daniel, après qu'il eut été témoin de sa conservation miraculeuse au milieu des lions, et il permit aux Juifs de retourner dans leur pays. Les prophètes ont souvent annoncé la venue de Cyrus, et Isaïe a prédit son nom un siècle avant qu'il fût né. Daniel le représente sous la forme d'un bélier. *Voy*. Isaïe, XLIV, 28. Daniel, VII, 5, et VIII, 3, 20. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **CYRUS**, auteur grec, a écrit la Vie de quelques saints, entre autres celle de saint Léonce et de ses compagnons; elle se trouve dans Métaphraste et dans Surius au 18 juin.

IV. **CYRUS**, mort l'an 640, fut évêque de Phasis, puis patriarche d'Alexandrie, tenta de pacifier les Théodosiens ou Sévériens et les catholiques; il tint dans ce but un synode à Alexandrie; il y proposa un *Formulaire d'accommodement* (*Libellus satisfactionis*) en neuf chapitres. Les Théodosiens le signèrent, et dix d'entre eux furent reçus dans l'Église; mais le septième chapitre, qui favorisait les Monothélites, occasionna de grandes discussions. Cyrus signa, l'an 638, l'*Ecthèse*, ou formule de foi rédigée par Sergius, dans laquelle on dit qu'il n'y avait qu'une volonté en Jésus-Christ. Cyrus a laissé, outre le *Libellus satisfactionis*, trois *Lettres* à Sergius, patriarche de Constantinople; elles se trouvent dans les *Acta Conciliorum*, tom. VI. Les écrits de Cyrus furent condamnés au concile de Latran en 649, et cette condamnation fut confirmée au sixième concile général, l'an 680. *Voy*. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouvelle Biographie générale*.

V. **CYRUS** (Antonius). *Voy*. ANTOINE, n° IV.

CYTHÈRE. *Voy*. CHYTRUS.

CYZ (Marie de), fondatrice de la communauté du Bon-Pasteur, née à Leyden l'an 1656, morte à Paris en 1692, fut élevée dans le calvinisme. Elle épousa M. de Combe. Devenue veuve après deux ans de mariage, elle vint en France, et fit abjuration à Paris. Elle établit rue du Cherche-Midi, l'an 1688, une maison pour les filles pécheresses qui voulaient faire pénitence de leurs déréglements. Sa Vie a été imprimée en 1700. *Voy*. Richard et Giraud.

CYZIQUE, ville épisc. et métropolitaine de l'Hellespont au diocèse d'Asie. Lorsque les Sarrasins eurent pris l'île de Chypre, Jean de Constance, archevêque de cette métropole, ayant conduit dans l'Hellespont une multitude de Chypriens, l'empereur ordonna, par le canon 36 *in Trullo*, que tous les évêques de l'Hellespont, y compris celui de Cyzique, dépendraient de l'archevêque de Constance; mais cette ordonnance ne fut que pour un temps. Le siége de Cyzique parait avoir été établi dès le IIe siècle. On y a tenu, en 372, un conciliabule favorable aux demi-Ariens, aux Macédoniens et aux Eunoméens, et, en 376, un concile. *Voy*. Hardouin, tom. Ier. Mansi, tom. Ier, p. 242. Richard et Giraud.

CZELES. *Voy*. CSELES.

CZEPANSKY (Jean-Laurent), théologien polonais du XVIIe siècle, a laissé : *Controversiæ orientalis et occidentalis Ecclesiæ de subjecto potestatis ecclesiasticæ et regimine Ecclesiæ;* Varsovie, 1699. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

D

DAABAR SANALÆ, ville épiscop. de la province de Mara; c'est la dixième du diocèse de Chaldée.

DAAMS (Pierre), religieux de la chartreuse de Lire ou Lière, dans le Brabant, né à Anvers, a laissé : *Encomiasticum solitudinis cartusianæ;* Anvers, 1623, in-4°. *Voy*. André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. I, p. 971 et 972, édit. de 1739, in-4°.

DABARITTA. *Voy*. l'art. suivant.

DABÉRETH, ville que la tribu d'Issachar céda aux Lévites pour qu'ils y établissent leur demeure. Joseph mentionne, sous le nom de *Dabaritta* ou *Darabitta*, un village situé dans le Grand-Champ, à l'extrémité de la Galilée et de la Samarie. *Voy*. Josué, XIX, 12; XXI, 28. Joseph, *de Bello*, l. II, c. XXVI, et *in Vita sua*, p. 1008 ou 1023. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 732, ad voc. DABARITTA. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

DABERNA ou **TABERNA**, **FERNA** (Joseph), capucin, né à Camerata l'an 1599, mort l'an 1677, a publié : 1° *Harmonia della Bibbia;* Messine, 1656; — 2° *Dissertazione della scienza per bene finire;* ibid., 1652; — 3° *Trattato delle ceremonie sacre per celebrare la messa et recitare il officio divino;* Palerme, 1669; — 4° plusieurs autres traités de piété, en italien aussi, parmi lesquels *le Voyage du Calvaire*, *Voy*. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

DABILLON (André), jésuite, mort dans l'île de Magné (Saintonge) vers 1664, quitta la compagnie de Jésus, puis devint grand vicaire de l'évêque d'Amiens et curé de Magné. Il a laissé:

1° *la Divinité défendue contre les athées;* — 2° *le Concile de la grâce,* ou *Réflexions théologiques sur le second concile d'Orange tenu l'an* 529, *et le parfait accord de ses décisions avec celles du concile de Trente,* etc. Les *Œuvres* de Dabillon ont paru à Paris, 1645, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XX. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **DABIR**, ville royale des Chananéens (Josué, x, 38, 39; xii, 13) qui échut en partage à la tribu de Juda (xv, 49), et fut cédée ensuite aux Lévites (xxi, 15. I Paralip., vi, 58). Dabir était aussi nommée *Cariath-Sépher* et *Cariathsenna* (Jos., xv, 15, 49. Juges, i, 11).

II. **DABIR**, ville de delà le Jourdain, dans la tribu de Gad. *Voy.* Josué, xiii, 26.

III. **DABIR**, roi d'Eglon. *Voy.* Josué, x, 3.

DABLIS, évêché de la première Bithynie dans l'exarchat de Pont, et dont l'érection remonte au vi[e] siècle. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 86.

DABRI, père de Salumith, de la tribu de Dan. *Voy.* Lévitiq., xxiv, 11, 12, 13.

I. **DACE** ou **DACIE**, partie septentrionale de l'Illyrie occidentale, et pays situé entre la Macédoine, au midi, et le Danube, au nord, et dont l'empereur Trajan se rendit maître au ii[e] siècle. Les Notices la divisent en six provinces. La religion chrétienne y fut alors établie, car l'an 347 on tint un concile célèbre à Sardique, une de ses métropoles, sous Thessalonique, qui en ce temps-là dépendait du patriarcat romain. Au vi[e] siècle, Justinien en fit un diocèse particulier et en mit la résidence à Achrida, sa patrie; saint Grégoire envoya le *pallium* à son archevêque. *Voy.* De Commanville, p. 213. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 69.

II. **DACE** ou **DACIUS** (saint), évêque de Milan, mort l'an 552, fut obligé, après la prise de cette ville par les Goths, de se réfugier à Corinthe; de là il se rendit à Constantinople, où Justinien voulut lui faire signer une constitution préjudiciable au clergé; mais Dace s'y refusa énergiquement. On ne possède qu'un fragment d'une chronique qu'il avait écrite; il y est question de l'hymne *Te Deum laudamus*. L'Église l'honore le 14 février. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ann. 538. Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

D'ACHÉRY. *Voy.* Achéry.

DACHS (Frédéric-Bernard), protestant néerlandais du xviii[e] siècle, a laissé : *Codex talmudicus Soucha;* Utrecht, 1726, in-4°.

DACHSEL (Georges-Christophe), protestant, né à Alt-Leisniz, mort l'an 1729 à Geringswald, où il était pasteur, a laissé : 1° *Disputatio de unctione Elisœi ad I Reg.*, xix, 16; Leipzig, 1708, in-4°; — 2° *Biblia hebraica accentuata;* ibid., 1729, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DACIE. *Voy.* Dace, n° I.

DACIER (André), né à Castres l'an 1631, mort en 1722, fut membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions. On a de lui, entre autres ouvrages : *S. Anastasii Sinaitœ anagogicarum contemplationum in Hexameron, liber XII, hactenus desideratus cum notis et interpretatione latina;* Londres, 1682, in-4° *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires,* tom. III. Les *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DACIUS. *Voy.* Dace, n° II.

DACRYEN, que l'on croit avoir été bénédictin, et dont le nom signifie *Pleureur*, nom qu'il a voulu prendre. On lui attribue le *Speculum Monachorum* et le *Documenta vitœ spiritualis*, qu'on trouve dans la *Biblioth. Patrum*, tom. V. *Voy.* Possevin, *Apparatus sacer*. Le Mire, *in Auctuar.*

D'ACS. *Voy.* Dax.

DACTYLIOMANCE ou **DACTYLIOMANTIE** (*Dactylomantia*), sorte de divination à l'aide de laquelle on prétendait connaître l'avenir, en tenant un anneau suspendu par un fil au-dessus d'une table ronde, sur le bord de laquelle étaient peintes les vingt-quatre lettres de l'alphabet. *Voy.* Ammien Marcellin, l. XXIX et XXXI. Richard et Giraud.

DACTYLOMANCE ou **DACTYLOMANCIE** (*Dactylomancia*), sorte de divination qui se faisait par des anneaux fondus durant le temps de certaines constellations, ou auxquels on croyait qu'il y avait des charmes attachés.

I. **DADAN**, second fils de Regma. *Voy.* Genèse, x, 4, 7. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. vii. Richard et Giraud.

II. **DADAN**, fils de Jecsan et petit-fils d'Abraham par Céthura, fut père de Lathusim, d'Assurim et de Loomin. *Voy.* Genèse, xxv, 2, 3. I Paral., i, 9, 32. *Voy.* Dedan.

DADEMON, métropole de la grande Arménie, sous le patriarcat d'Antioche. Une ancienne Notice grecque l'appelle métropole des Armusates, c'est-à-dire des Arméniens, et dit qu'en considération de son évêque saint Grégoire elle a été affranchie du patriarcat d'Antioche, et érigée en archevêché autocéphale; d'où il semble que Dademon n'est autre qu'Ecsmiazin d'aujourd'hui. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 86.

DADEN, **DADIANE**. *Voy.* Dirin.

DADIN (Antoine). *Voy.* Haute-Serre.

DADO. *Voy.* Ouen, n° I.

DADON, évêque de Verdun et abbé de Saint-Vanne, vivait au x[e] siècle. Il a écrit : 1° des *Mémoires sur la vie de ses deux prédécesseurs Hatton et Bérard;* — 2° un *Poëme* sur les malheurs que son église avait soufferts dans l'irruption des Normands; — 3° un *Registre* exact dans lequel il distinguait ce qui appartenait aux chanoines de ce qui était à la mense épiscopale. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de France,* tom. VI, p. 196. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, p. 831 et 832, et *Biblioth. Lorraine,* au mot Dadon.

DADRÉE (Jean), docteur en théologie de la faculté de Paris, vivait au xvii[e] siècle. Il a laissé : 1° *Lieux communs tirés des auteurs anciens, ecclésiastiques et profanes;* Paris, 1582; — 2° *Chronologie des archevêques de Rouen;* Rouen, 1618; — 3° une édition des *Œuvres d'Eusèbe;* Paris, 1681; — 4° *la Vie de Jésus-Christ,* écrite par Ludolphe, mais qu'il a disposée pour servir à la prédication; Paris, 1589; — 5° une édition de la *Glose ordinaire.*

DADYBROS ou **DADYBRA**, ville épisc. de la Paphlagonie au diocèse de Pont, érigée en évêché au v[e] siècle, sous la métropole de Gangres. Elle a eu six évêques, dont le premier, Polychrone, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Justin, *Novell.* 29. Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 555. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 86. Richard et Giraud.

DAELHEM ou **DALEM** (Melchior), de l'Ordre des Augustins, né à Hasselt, mort l'an 1636, professa pendant plusieurs années à Bruxelles et à Louvain. Il a laissé : 1° *Epicedion in obitu Mariæ Deckheriæ;* Louvain, 1624, in-4°; — 2° *Arca honoraria, Christi ac Sanctorum, ortum auctumque Zonigeræ sodalitatis S. Augustini continens;* Louvain, 1618, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, tom. II, p. 686, in-4°. Richard et Giraud.

DAELMAN (Charles-Ghislain), né à Mons l'an 1670, mort à Louvain en 1731, fut successive-

ment docteur, docteur-régent, professeur en théologie à Louvain, et recteur de l'université. On a de lui : 1° *Thèses sur le système de la grâce, ou Réponse à Jean Opstraët;* Louvain, 1706; — 2° *de Actibus humanis;* — 3° *Théologie scholastico-morale;* 1738, in-8°, souvent réimprimée.

DAFROSE (sainte), femme de Flavien, préfet ou officier de la préfecture de Rome, et mère de sainte Bibiane ou Bibienne et de sainte Démétrie. Elle eut la tête coupée pour la foi sous Julien l'Apostat, vers l'an 363. *Voy.* BIBIANE.

DAGILE (sainte), était la femme d'un maître d'hôtel de Hunneric, successeur de Genséric; on lui fit souffrir mille tourments, qu'elle endura avec courage pour Jésus-Christ; aussi est-elle mise au nombre des cinq cents confesseurs compagnons de saint Eugène, évêque de Carthage, lesquels confessèrent la foi l'an 505. *Voy.* EUGÈNE (saint). Richard et Giraud.

I. **DAGOBERT II** (saint), fils de saint Sigebert, roi d'Austrasie, né vers l'an 648, mort le 23 décembre 679, perdit son père à l'âge de six ans, et fut relégué en Irlande par Grimoald, maire du palais. Là il épousa une femme nommée Mechtilde ou Mathilde, et il eut plusieurs enfants, dont l'aînée, sainte Irmine, mourut abbesse près de Trèves. Dès qu'il fut rétabli dans ses États, Dagobert bâtit et dota plusieurs monastères, et fit de pieuses donations. Il fut assassiné à l'instigation d'Ebroïn, maire du palais, près de Stenay sur la Meuse. Cette ville honore Dagobert comme son patron, et célèbre sa fête le 23 décembre; le 2 septembre est le jour consacré à honorer la translation de son corps dans la chapelle de Stenay, et il est encore mentionné le 10 du même mois dans les additions du Martyrologe de Bède. *Voy.* Bolland., tom. III[e] d'avril. Valois, *Hist. de France.* Le P. Le Cointe, *Annales ecclés. de France.* Le P. Mabillon, *Préface* de la II[e] part. du III[e] *siècle bénédict.*

II. **DAGOBERT,** patriarche latin. *Voy.* DAIMBERT.

I. **DAGON,** idole des Philistins, dont le nom vient du mot hébreu *Dag,* qui signifie *poisson.* On ne sait ni ce qu'était ce dieu, ni quelle figure il avait. L'Écriture dit que l'arche du Seigneur ayant été placée dans le temple de Dagon, les prêtres trouvèrent le lendemain la tête et les mains de Dagon sur le seuil de la porte. Il y avait à Gaza un temple de Dagon qui fut renversé par Samson, et un autre à Azoth, où les Philistins déposèrent l'arche. *Voy.* Juges, XVI, 23. I Rois, V, 2 et suiv. D. Calmet, *Dissert. sur l'orig. et les divinités des Philistins,* à la tête de son *Comment. sur le I[er] liv. des Rois.* J.-B. Glaire, *Introduct. histor. et crit.,* etc., tom. II, p. 410.

II. **DAGON** ou **DOG, DOCH,** forteresse située dans la plaine de Jéricho, où Ptolémée, fils d'Abobi, demeurait, et où il tua par trahison Simon Machabée, son beau-père, avec Mathathias et Juda, ses deux fils. *Voy.* I Machab., XVI, 15, 16.

DAGONEL (Pierre), jésuite, né à Lifou-le-Grand l'an 1585, mort à Pont-à-Mousson en 1650, professa la philosophie, et devint préfet du collége de Dijon. Il a laissé : 1° *Traité des Indulgences;* Nancy, 1626, in-8°; — 2° *les Devoirs du chrétien à la sainte communion;* Lyon, 1643 et 1647, in-12; — 3° *les Dévotes pensées touchant la connaissance et l'amour de Dieu et de Jésus-Christ;* Paris, 1631, in-16; — 4° *le Miroir des riches, touchant le bon usage des richesses pour mériter le ciel;* ibid., 1641, in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Le P. Abram, *Hist. de l'univ. de Pont-à-Mousson,* l. VIII, art. 75 et suivant.

DAGONNEAU (Jean), écrivain du XVII[e] siècle, a donné la *Susanne* de Daniel, avec des notes; Paris, 1611.

D'AGOULT. *Voy.* AGOULT.

I. **DAGOUMER** (Guillaume), né à Pont-Audemer au milieu du XVII[e] siècle, mort à Courbevoie, près de Paris, en 1745, fut successivement professeur de philosophie au collége d'Harcourt, principal de ce collége et recteur de l'université. On lui doit, entre autres écrits : *Philosophia ad usum scholæ accommodata;* Paris, 1701-1703, 3 vol. in-12; Lyon, 1746, 4 vol. in-12; la partie qui traite de l'âme des bêtes a été traduite en français par le P. Grégoire Martin en 1761. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DAGOUMER** (Thomas), fils du précédent, docteur en médecine, vivait au XVIII[e] siècle. On a de lui : *Recueil de pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique;* Paris, 1731, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAGUERRE (Jean), théologien, né à Larressorce, au pied des Pyrénées, l'an 1703, mort en 1788, fonda et dirigea un séminaire dans sa ville natale, fonda un couvent de filles à Hasparren, et rétablit dans son diocèse la discipline ecclésiastique. On lui doit : *Abrégé des principes de morale et des règles de conduite qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer les sacrements;* Paris, 1773, in-12; 1819 et 1823; ouvrage très-estimé. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAGUET (Pierre-Antoine-Alexandre), jésuite, né à Baume-les-Dames, en Franche-Comté, l'an 1707, mort en 1775, a laissé : 1° *Exercices chrétiens des gens de guerre, où les instructions les plus intéressantes sont confirmées par des traits d'histoire curieux et édifiants;* Lyon, 1749; — 2° *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois;* ibid., 1758, in-12; — 3° *Exercices du chrétien;* ibid., 1759, in-12; — 4° *la Consolation du chrétien dans les fers;* ibid. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

D'AGUIRRE. *Voy.* AGUIRRE.

DALEM. *Voy.* DAELHEM.

DALFIN. *Voy.* ANNEMOND.

DAHL (Jean-Conrad), curé de Gernsheim, né à Mayence l'an 1762, mort l'an 1833, fut membre de la commission d'instruction du grand-duché de Hesse et conseiller des affaires ecclésiastiques. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Description historique, topographique, ecclésiastique du district et de la ville de Gernsheim;* Darmstadt, 1807, in-8°; — 2° *Description historique, topographique, ecclésiastique et statistique de la principauté de Lorsch;* Darmstadt, 1812. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAHLER (Jean-Georges), protestant, né à Strasbourg l'an 1760, mort en 1832, doyen de la faculté de théologie de cette ville, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Librorum Paralipomenon auctoritate atque fide historica disput. Jo. Georg. Dahler, in semin. protest. Argentorat. theologiæ ac sacræ exegeseos V. T. professor;* Strasbourg, 1819, in-8°; c'est une excellente réfutation de l'ouvrage de Dewette intitulé : *Kritischer Versuch über die Glaubwürdigkeit der Bücher der Chronik, mit Hinsicht auf die Geschichte der Mosaïschen Bücher und Gesetzgebung;* — 2° *Jérémie traduit sur le texte original, accompagné de notes explicatives, historiques et critiques;* ibid., 1825-1830, 2 vol. in-8°. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.,* etc., tom. III, p. 165, 166 et 425.

DAILAM ou **DILEMA, DILUM,** contrée d'Hyrcanie située près de la mer Caspienne. Au rapport des Nestoriens, la foi y fut prêchée sous le patriarche Timothée; la ville principale des

Dilemites se nomme *Raidebar*, suivant Golius. On n'en connaît que cinq évêques. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 496. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1293.

DAILLÉ (Jean), en latin *Dallæus*, protestant, né à Châtellerault l'an 1594, mort à Paris en 1670, exerça d'abord les fonctions de ministre à Saumur, puis à Charenton. On a de lui : 1° *Traité de l'emploi des saints Pères pour le jugement des différends qui sont aujourd'hui en la religion;* Genève, 1632, in-8°; trad. en latin par Mettayer; 1656; ouvrage qui a été réfuté victorieusement par William Reeves, protestant anglais; — 2° *Apologie pour les Églises réformées, où est prouvée la nécessité de leur séparation d'avec l'Église romaine;* Charenton, 1633 et 1647, trad. en latin par l'auteur; Amsterdam, 1652, in-8°, et Genève, 1677; — 3° *la Foi fondée sur les saintes Écritures*, etc.; Charenton, 1634 et 1661; — 4° *de la Créance des Pères sur le fait des images;* Genève, 1641, in-8°, et Leyde, 1642, in-8°; — 5° *Disputatio de duobus latinorum ex unctione sacramentis, Confirmatione et Extrema Unctione;* Genève, 1659, in-4°; — 6° *Disputatio de sacramentali sive auriculari latinorum confessione;* ibid., 1661, in-4°; — 7° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Traité de l'emploi des saints Pères*, etc., a été mis à l'*Index* par un décret du 2 juillet 1686, et tous les autres ouvrages de Daillé l'ont été aussi par deux décrets, dont l'un est daté du 23 mars 1672, et l'autre du 2 juillet 1686. *Voy.* l'abbé Joly, *Remarq. sur le Diction. crit. de Bayle.* Moréri, édit. de 1759. Bergier, *Traité histor. et dogm. de la religion*, tom. II. Feller, *Biogr. univers.*

DAILLI. *Voy.* Ailli.

DAILLON (Benjamin), théologien protestant, né dans l'Anjou, mort en Irlande l'an 1726, fut d'abord ministre à La Rochefoucault; il se retira en Angleterre, puis en Irlande, où il devint ministre de l'Église française de Catterlough. On lui doit : 1° *Défense de la religion de Jésus-Christ, injustement accusée de nouveauté, d'hérésie et de schisme;* La Rochelle, 1675, in-8°; — 2° *Examen du principal prétexte de l'oppression des réformés en France, pour justifier l'innocence de leur religion;* Amsterdam, 1687, in-18, et 1691; — 3° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouvelle Biogr. génér.*

II. **DAILLON** (Jacques), frère du précédent, né l'an 1645, mort à Londres en 1726, fut d'abord ministre en France; il passa en Angleterre, où il s'attacha à l'Église anglicane; mais ayant parlé trop ouvertement en faveur de Jacques II, il fut dépouillé de ses bénéfices, et contraint de se ranger parmi les non-conformistes. Il a laissé : 1° *Démonologie*, ou *Traité des esprits;* Londres, 1723, in-8°; il essaie, dans cet écrit, d'expliquer quelques passages de l'Écriture au sujet des sorciers, des apparitions, etc.; — 2° *la Cognée mise à la racine du papisme;* Londres, 1721, in-12; ces deux ouvrages sont en anglais. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAIMBERT ou **DAGOBERT**, premier patriarche latin de Jérusalem, mort en Sicile l'an 1107, était évêque de Pise. Le pape Urbain II lui conféra, en 1092, le *pallium* d'archevêque, quoique Pise ne fût point encore métropole. Daimbert assista au concile de Clermont, où Urbain prêcha la première croisade; il se croisa, fut nommé patriarche latin de la ville sainte. Comme il en fut expulsé, il se retira à Rome pour y implorer le secours de Pascal II, qui lui donna une sentence favorable. Il retournait à Jérusalem, lorsque la mort l'arrêta dans un port de Sicile. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ann. 1093-1105. Moréri, *Diction. histor.* Michaud, *Hist. des croisades*, t. I. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DAINEFF ou **DAINEFFE** (Grégoire), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Liége, vivait au XVII[e] siècle. Il fut docteur en théologie et professa à l'abbaye de Saint-Hubert. On a de lui : 1° *Epitome historiarum vitæ monasticæ S. Augustini;* Anvers, 1612; — 2° *Tractatus de triplici mundo, divino, angelico et humano;* Liége, 1639, in-fol. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

I. **DAIR** ou **DAIRE** (Louis-François), célestin, né à Amiens l'an 1713, mort à Chartres en 1792, professa à Paris la philosophie et la théologie, et devint prieur et bibliothécaire des Célestins. Outre des ouvrages purement littéraires, il a laissé : 1° *Histoire de la ville et du diocèse d'Amiens;* Paris, 1757, 2 vol. in-4°; — 2° *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville et du doyenné de Montdidier;* Amiens, 1765, in-12; — 3° *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire des villes de Doulens et d'Ancre, et du bourg de Grandvilliers;* Amiens et Paris, 1785. *Voy.* De Cayrol, *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire;* Amiens, 1838, in-8°. Quérard, *la France littéraire.*

II. **DAIR HANNES**, ville épisc. de la province de Maru; c'est la dixième du diocèse de Chaldée.

III. **DAIR HÉRACLII**, ville épisc. de la province patriarcale ou du catholique, au diocèse de Chaldée.

IV. **DAIR DAKUKA**, ville épisc. des Garmiens, second siége de la province de Beth-Garmé, au diocèse de Chaldée; c'était le siége du métropolitain de Beth-Garmé. Elle a eu sept évêques. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, t. II, p. 413. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1244. Richard et Giraud.

DAIS, petit édifice en forme de voûte, de dôme ou de tour, soutenu par quatre colonnes et autant d'arcades; il couvrait autrefois l'autel, et on l'appelait *ciboire*. Il y a encore de ces dais de bronze, de fer, de bois, qui servent à couronner un autel, une chaire, etc. Il y a encore des dais portatifs sur deux ou quatre colonnes, sous lesquels on porte le Saint-Sacrement. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 106 et 107. Ciboire, n° II.

DALAHD. *Voy.* Daly.

DALAÏA, le sixième des sept fils d'Élivënaï, de la famille de David. *Voy.* I Paralip., III, 24.

DALAÏAS, un des conseillers du roi Joakim qui s'opposa inutilement à ce prince lorsqu'il brûla le livre du prophète Jérémie, que Baruch avait écrit sous la dictée du prophète. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 25.

DALAIAU, de la race des prêtres, était de la vingt-troisième des bandes qui devaient servir dans le temple. *Voy.* I Paralip., XXIV, 18.

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie), prince-évêque de Constance, archichancelier de l'empire d'Allemagne, né en 1744 à Hernsheim, près de Worms, mort l'an 1817. Après avoir reçu une excellente éducation dans sa famille, il alla étudier à l'université de Gœttingue, prit à Heidelberg le titre de docteur en droit, puis fit divers voyages pour acquérir de nouvelles connaissances. A son retour il se voua à l'état ecclésiastique, étudia le droit canon à Worms, à Manheim et à Mayence, dont il devint, en 1802, électeur et archevêque. Parmi ses divers ouvrages, la plupart relatifs à la morale et à l'esthétique, nous citerons : 1° *Ordonnance de l'électeur de Mayence relativement aux Ordres monastiques;* 1772, in-fol.; — 2° *Pensées sur l'appréciation du mérite moral;* 1782, in-4°; — 3° *des*

Rapports entre la morale et la politique; 1786, in-4°; — 4° *de la Connaissance de soi-même comme principe général de la philosophie;* 1793, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DALBIN (Jean), archidiacre de la cathédrale de Toulouse, vivait au XVIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Six livres du sacrement de l'autel, prouvé par textes de l'Écriture sainte, autorité des anciens docteurs et propres témoignages des adversaires de l'Église catholique;* Paris, 1566, in-8°; — 2° *Discours et avertissements au peuple pour connaître les bons et fidèles évangélisateurs des faux prophètes, par une conférence des Écritures saintes et anciens docteurs, faite avec les ministres de l'évangélique réformation touchant le fait et la vocation légitime;* Paris, 1566, et Avignon, 1567; — 3° *Opuscules spirituels;* Paris, 1567; — 4° *la Marque de l'Église;* ibid., 1568. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DALDA ou **DALDUS**, et par corruption *Hialsa*, ville épisc. de Lydie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sardes. On n'en connaît que quatre évêques, dont le premier, Paul, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 892. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 86.

DALDASUS. *Voy.* DALISANDUM.

D'ALEMBERT. *Voy.* ALEMBERT.

DALEN ou **DALE** (Antoine Van), antiquaire et philosophe hollandais, né à Harlem l'an 1638, mort l'an 1708, étudia la théologie, qu'il abandonna pour la médecine. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Oraculis Ethnicorum Dissertationes duæ. Accedit Schediasma de Consecrationibus Ethnicis;* — 2° *Dissertationes de origine ac progressu idolatriæ, et superstitionum;* — 3° *de Vera et falsa prophetia et de divinationibus idololatricis;* — 4° *Histoire des cérémonies du baptême chez les Juifs et dans les différentes communions chrétiennes.* Les trois premiers ouvrages ont été mis à l'*Index* par un décret du 14 janvier 1737. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVI, et la *Nouv. Biogr. génér.*, où les autres écrits de Van Dalen sont indiqués.

DALFIN. *Voy.* ANNEMOND.

DALIER (Odet), jésuite du XVIIe siècle, se fit connaître comme prédicateur. On a de lui des *Sermons;* Lyon, 1681, 2 vol. in-8°.

DALILA, courtisane de la tribu de Dan, près du pays des Philistins. Samson l'aima, et l'épousa, selon quelques-uns. Les princes des Philistins lui promirent chacun onze cents pièces d'argent si elle leur indiquait d'où venait la force extraordinaire de Samson. Dalila le fit, et livra ainsi Samson à ses ennemis. *Voy.* Juges, XVI, 4 et suiv.

DALISANDUM ou **DALDASUS, DALISANDUS**, siége épisc. de la province d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, érigé au IVe siècle sous la métropole de Séleucie. On n'en connaît que six évêques, dont le premier, Marin, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1025. Richard et Giraud.

DALISANDUS ou **DALDASUS**, siége épisc. de la première Pamphilie dans l'exarchat d'Asie, érigé au IXe siècle sous la métropole de Side. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 86. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 70.

DALLÆUS. *Voy.* DAILLÉ.

I. **DALMACE** ou **DALMAT** (saint), archimandrite grec, né l'an 351, mort en 431, appartenait à une famille distinguée dans l'empire d'Orient, et était officier dans les gardes du palais. Ayant perdu sa femme, il se retira avec Faustus, son fils, dans un monastère dirigé par l'abbé Isaac, auquel il succéda l'an 410. Il assista au concile d'Éphèse, où il se montra un des plus chaleureux adversaires de Nestorius. Il obtint de Théodose la répression du schisme. Les Grecs honorent sa mémoire le 3 août. *Voy.* les *Act. du conc. d'Ephèse.* Sozomène, *Hist. eccles.*, l. IV. Banduri, *Imperium Orientale*, t. II, texte grec. Bulteau, *Hist. des moines d'Orient.* Richard et Giraud.

II. **DALMACE** ou **DALMAS** (Le bienheureux, selon quelques Martyrologes), en latin *Dalmatius*, bénédictin, mort à Rieux le 17 janvier 1097, était abbé régulier de la Grasse ou Notre-Dame d'Orbieu. L'an 1068 il assista au concile de Girone, et il fut élu l'an 1081 archevêque de Narbonne. Il présida, l'an 1086, le concile qui se tint dans l'abbaye de Saint-Étienne de Bagnols. *Voy.* D. Vaissète, *Histoire du Languedoc*, t. II. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DALMACE MONER** (Le B.), dominicain, né en Catalogne l'an 1291, mort le 24 septembre 1341, professa pendant plusieurs années, et fut chargé ensuite de l'éducation des novices. Pressé de plus en plus par le désir de vivre dans la solitude, il obtint la permission de se retirer en Provence, dans la grotte appelée *la Sainte-Baume.* Rappelé à Girone, il passa les dernières années de sa vie dans une espèce de grotte qu'il avait creusée dans un roc de son monastère. Innocent XIII a approuvé son culte par un décret de l'an 1721, et Benoît XIII l'a autorisé dans le diocèse de Girone l'an 1726. On l'honore le 24 septembre. *Voy.* Bzovius, *ad ann.* 1341, in-18. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Dominiq.*, tom. II, p. 211. Richard et Giraud.

DALMANUTHA, lieu où Jésus-Christ se rendit après qu'il se fut embarqué avec ses disciples sur la mer de Tibériade. Au lieu de *Dalmanutha* qui se trouve dans saint Marc (VIII, 10), on lit dans la Vulgate (Matth., XV, 39) *Magédan*, et, dans le texte grec *Magdala.* Au reste, plusieurs anciens exemplaires de saint Marc lisent aussi *Magédan. Voy.* les commentateurs, et, entre autres, D. Calmet, *Comment. littéral sur saint Matthieu*, XV, 39. Brocard, *Descriptio Terræ Sanctæ*, c. III. Sepp, *Vie de Jésus*, l. II, p. 267.

I. **DALMAS** (Le bienheureux). *Voy.* DALMACE, n° II.

II. **DALMAS** (Le P. Joseph-Antoine), jésuite, a laissé : *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* Toulouse, 1747, 2 vol. in-12, et Paris.

DALMAT. *Voy.* DALMACE, n° I.

DALMATA (Antoine), théologien croate du XVIe siècle, a laissé : 1° *la Confession de foi adoptée sous Charles V;* Tubingue, 1562, in-4°; — 2° *Novum Testamentum croatice, ex interpretatione Primi Truberi, Ant. Dalmatæ et Steph. Consulis;* Trau, 1562 ou 1565, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DALMATIE, province de l'empire d'Occident qui fut soumise à Charlemagne l'an 806. On croit que l'Évangile y fut prêché du temps même des apôtres, puisqu'il est dit, dans la IIe Épître à Timothée (IV, 20), que Tite, disciple de saint Paul, alla en Dalmatie. L'an 1199 Jean, chapelain d'Innocent III, et Simon, son sous-diacre, y tinrent un concile. *Voy.* SALONE, métropole de la Dalmatie. Labbe, tom. II, p. 1. De Commanville, p. 95. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 75 et suiv.

DALMATIN (Georges), protestant, né dans l'Esclavonie, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle, a traduit la Bible allemande de Luther en langue esclavonne; cette Bible a paru

à Wittemberg en 1584, in-4°. *Voy.* Feller et la *Nouv. Biogr. génér.*

DALMATIQUE (*Dalmatica*), ornement d'église que portent les diacres et les sous-diacres quand ils assistent le prêtre à l'autel ou à quelque autre cérémonie. C'est une espèce de tunique dont les peuples de Dalmatie se servaient communément, selon saint Isidore; c'est de là que lui est venu le nom de dalmatique. La dalmatique marque au diacre la protection divine, la joie du Saint-Esprit et la justice. *Voy.* saint Isidore, *Origin.*, l. XIX, c. XXII. Valafride Strabon, *Traité des offices divins*, c. XXIV. De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. II, p. 350. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 146. Moléon, *Voyage liturg.*, p. 450. Alcuin, *de Divin. offic.*, cap. *Quid significent vestimenta.* Hugues de Saint-Victor, *de Sacrament.*, l. I, part. IV, c. III. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 70 et suiv. L'*Encyclop. cathol.*

DALON ou **DALONE** (*Dalonum*), lieu du Limousin où il y avait une abbaye de l'Ordre de Cîteaux; on y tint un concile l'an 1114. En la même année 1114 fut fondée l'abbaye par Géraud de Sala, fondateur de plusieurs autres monastères. L'abbaye de Dalon était autrefois très-considérable. Dans les derniers temps, il y a eu au moins sept abbayes qui en dépendaient. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 623. Mabillon, *Annal. Benedict.*, tom. V, p. 595. Richard et Giraud.

DALRYMPLE (David, lord **HAILES**), jurisc. et historien, né à Édimbourg l'an 1726, mort l'an 1792, exerça les plus hautes fonctions dans la magistrature. Outre des ouvrages purement historiques, il a laissé : 1° *Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon au* IIe *siècle, avec des notes explicatives;* Édimbourg, 1776; — 2° *Restes d'antiquités chrétiennes*; ibid., 1778, 3 vol. — 3° *Recherches concernant les antiquités de l'Église chrétienne;* Glasgow, 1783; — 4° *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Ch. Gibbon a attribué les rapides progrès du christianisme;* 1786, in-4°; cet ouvrage et le précédent sont dirigés contre plusieurs des opinions de Gibbon, relativement à l'établissement du christianisme. *Voy.* Feller et la *Nouv. Biogr. génér.*

DALUS (Isidore), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Opuscule des traditions;* Paris, 1666; — 2° *Traité de l'Église;* Lisbonne, 1667; — 3° *des Actions humaines*, Paris, 1671.

DALY ou **DALADH** (Daniel **O'**), en latin *Dominicus à Rosario*, dominicain, né dans le comté de Kerry en Irlande, mort en 1662, fut le premier supérieur du couvent de *Corpo-Sancto* que Philippe IV fit bâtir à Lisbonne pour les dominicains irlandais. Quand le duc de Bragance monta sur le trône de Portugal, le P. O'Daly fut employé dans les affaires de la plus haute importance, et, l'an 1665, on l'envoya comme ambassadeur auprès de Louis XIV. Il se distingua par sa piété, sa sagesse, sa modestie et son désintéressement. On a de lui : *Initium, incrementum et exitus familiæ Giraldinorum Desmoniæ comitum Palatinorum Kerria in Hibernia, ac persecutionis hæreticorum descriptio, ex nonnullis fragmentis collecta ex latinitate donata. Voy.* le P. Vincent Baron, *Apologét.*, l. II, sect. Ire, § 4, p. 448, et l. IV, sect. IV, § 4, p. 241. Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 617. Richard et Giraud.

I. **DAM** (*damnum, pœna damni*) signifie, en théologie, la première et la principale peine des damnés, qui consiste dans la privation de la vue de Dieu, le bien suprême. *Voy.* ENFER.

II. **DAM** ou **DANT, DOM**, se disait autrefois en France pour *Seigneur*, et se donnait à Dieu ainsi qu'aux personnes distingués. *Voy.* DOM.

DAMADETHA, ville épisc. de la province de Maru, la dixième du diocèse de Chaldée.

DAMARIS, fut convertie par saint Paul à Athènes avec Denis l'Aréopagite, que quelques-uns disent avoir été son mari. On croit qu'elle demeura à Athènes auprès de saint Denis, qui en fut évêque. Le Ménologe des Grecs la mentionne au 4 octobre. *Voy.* Actes, XVII, 34.

DAMAS (*Damascus*), ville célèbre de Syrie dont il est déjà question à l'époque d'Abraham, et que David rendit tributaire. Plus tard elle est devenue un siége épisc. de la Phénicie, dont elle était la capitale. La religion chrétienne y fut établie dès les temps les plus anciens, puisque saint Paul fut baptisé par Ananie, disciple du Seigneur et premier métropolitain de Damas. L'an 632, les Chaldéens ou Nestoriens y établirent un évêque. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 834, et tom. III, p. 78. Genèse, XIV, 15; XV, 2. II Rois, VIII, 6. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 86, 87. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 82 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DAMASCÈNE.** *Voy.* JEAN DAMASCÈNE ou DE DAMAS et NICOLAS DE DAMAS.

II. **DAMASCÈNE** (Le P.), franciscain, vivait au XVIIIe siècle; il fut provincial des Récollets de Paris, et il se distingua comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Discours chrétiens sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année;* Paris, 1698-1699, 8 vol. in-12; — 2° *Discours ecclésiastiques et monastiques;* ibid., 1708, 3 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1698, p. 675, 1re édit., et 595, 2e édit. Le *Diction. des Prédicat.*

I. **DAMASE Ier** (saint), pape, né en Espagne, ou à Rome d'un Espagnol, vers l'an 304, mort le 11 décembre 384, succéda au pape Libère l'an 367. Le siége pontifical lui fut un instant disputé par Ursin ou Ursicin, un des principaux diacres de l'Église romaine; mais, dès qu'il fut paisible possesseur du siége, il s'appliqua à faire fleurir la discipline dans son Église, tint plusieurs conciles, et lutta contre les Lucifériens et les Priscillianistes. Il mourut après avoir gouverné l'Église pendant dix-huit ans avec zèle, et sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. Sa fête est marquée au 11 décembre. Les *Œuvres* complètes de saint Damase ont paru à Rome; 1638, in-4°; elles se trouvent dans la *Biblioth. Maxima Patrum*, tom. IV, p. 543, et tom. XXVII, p. 81, et dans Galland, *Biblioth. Patrum*, tom. VI, p. 321. *Voy.* saint Jérôme, *des Écriv. eccl.*, c. CIII, et *Chron.* Saint Athanase, saint Optat de Milève, saint Basile, saint Grég. de Nazianze, saint August., *Epist.* XXX. Socrate, Sozomène, Théodoret, Bellarmin, Tillemont. Hermant, *Vies de saint Basile et de saint Ambroise.* Ammien Marcellin. Symmaque. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. IV, p. 454 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 84 et suiv.

II. **DAMASE II**, pape, nommé auparavant *Poppon*, évêque de Brixen, né en Bavière, monta sur le trône pontifical le 17 juillet 1048, et mourut après un règne de vingt-trois jours, à Palestrina, où les chaleurs excessives qu'il faisait à Rome le forcèrent de se réfugier. Léon IX lui succéda. *Voy.* Platina, *Histor. de Vitis pontificum.* Baronius, *Annal.* Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 86.

DAME, NOTRE-DAME (*Nostra Domina*), se dit par excellence de la très-sainte Vierge; un grand nombre d'églises, de confréries et d'ordres religieux portent le nom de *Notre-Dame.*

DAMEN (Hermann), docteur en théologie de l'université de Louvain, a laissé : *Doctrina et praxis S. Caroli Borromei, de Pœnitentia ceterisque controversiis moralibus hodiernis, integre representata S. Præsulis textu;* Louvain, 1703, 3 vol. in-12.

DAMHOUDER ou **DAMHOUDIER** (Josse de), jurisc., né à Bruges l'an 1507, mort à Anvers l'an 1581, fut reçu à Orléans docteur en l'un et l'autre droit; il devint conseiller et commis des finances de Charles-Quint et de Philippe II. Il a laissé, outre de nombreux ouvrages de droit civil : 1° *Similia et Paria juris utriusque;* Anvers, 1601, in-4°; — 2° *Paræneses christianæ;* ibid., 1571, in-4°, et Venise, 1572, in-8°; — 3° *Praxis rerum criminalium;* Anvers, 1554, 1556, 1562, in-4°, avec 69 planches; ouvrage mis à l'*Index* le 3 juillet 1623, avec la formule *Donec corrigatur,* et qui figure encore dans l'*Index* publié en 1826; — 4° quelques ouvrages de piété. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. II, p. 766 et suiv., édit. de 1739, in-4°. Richard et Giraud. Feller, et la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DAMIANI**, cardinal. *Voy.* Damien, n° IV.

II. **DAMIANI DE TUHEGLI** (Guillaume-Frédéric), frère du suivant, né l'an 1714, mort l'an 1760, a laissé : 1° *Synopsis vitæ, missionis, miraculorum et evangeliorum M. Lutheri et J. Calvini;* Ofen, 1761, in-8°; — 2° *Synopsis doctrinæ M. Lutheri et J. Calvini;* ibid., in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DAMIANI DE TUHEGLI** (Jean), théologien hongrois, né à Tuhegli l'an 1710, mort vers l'an 1780, occupa divers emplois dans la hiérarchie ecclésiastique. On a de lui : 1° *Doctrina veræ Christi Ecclesiæ, ab omnibus præcipuis antiqui, medii et novi ævi, hæresibus vindicata;* Ofen, 1762, in-8°; — 2° *Justa religionis coactio,* etc.; ibid., 1765, in-8°; il traite dans cet ouvrage des moyens à employer pour faire entrer les dissidents dans le giron de l'Église catholique. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DAMIANISTES** (*Damianistæ*), étaient une branche des Acéphales-Sévérites ou Sévériens, et tiraient leur nom d'un évêque appelé Damien, qui fut leur chef. Ils admettaient en Dieu une seule nature, mais sans distinction de personnes. A la vérité ils appelaient Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit; mais ils ne voyaient dans ces trois noms que de simples dénominations. C'est pour cela que les Sévérites-Pétrites, autre branche d'Acéphales, les appelaient *Sabellianistes* et *Tétredites. Voy.* Nicéphore Callixte, *Hist. eccles.*, l. XVIII, c. lix. Baronius, ad ann. 535, n. 14. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **DAMIANISTES**, nom qui a été donné aux premières Clarisses, parce que sainte Claire vivait dans le monastère de Saint-Damien.

I. **DAMIEN** (saint), martyr et frère de saint Cosme. *Voy.* Cosme, n° I.

II. **DAMIEN**, apôtre de la Grande-Bretagne, vivait l'an 181. Le pape Éleuthère l'envoya dans ce pays avec Fulgatius ou Fugacius pour y prêcher l'Évangile. Ces deux apôtres baptisèrent Lucius, roi de la Grande-Bretagne, ainsi que sa famille et ses sujets. Ils abolirent le culte des idoles, et élevèrent des autels au vrai Dieu.

III. **DAMIEN**, chef des Damianistes, mort l'an 593, était d'abord diacre du Mont-Thabor; l'an 569 il fut élu patriarche d'Alexandrie. *Voy.* Damianistes, n° I.

IV. **DAMIEN** ou **DAMIANI** (Pierre), cardinal et prélat, né à Ravenne en 988, mort à Faenza l'an 1072, se livra d'abord à l'enseignement, où il eut beaucoup de succès; mais le goût de la solitude s'empara de lui, et il se retira dans l'ermitage de Font-Avellana, dont il fut nommé abbé l'an 1041. En 1057 il se vit contraint par Étienne IX d'accepter la dignité de cardinal-évêque d'Ostie. L'an 1058 il combattit l'élection de l'évêque de Velletri, qui prenait le nom de Benoît X, et fit nommer à sa place Nicolas II; puis il lutta avec énergie contre les abus et les désordres du clergé. L'an 1063, Alexandre II l'envoya en France pour combattre la simonie, et le résultat de sa mission fut la destitution des évêques de Chartres et d'Orléans. Damien retourna dans sa solitude l'an 1071; mais il dut la quitter encore pour rétablir l'ordre à Ravenne. On l'honore à Faenza le 23 février. Ses *Œuvres*, souvent imprimées, notamment à Rome, 1606-1615, 3 vol. in-fol., et à Paris, 1642, 1663, contiennent 158 *Lettres* en 8 livres, des *Sermons*, les *Vies* de plusieurs saints, et des *Opuscules* divers. *Voy.* les Bollandistes, qui ont adopté sa *Vie* écrite par Jean de Lodi, son disciple. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encycl. de la théol. cathol.*

DAMIÈTE ou **DAMIETTE** (*Damieta*), ville épisc. d'Afrique située en Égypte. On croit généralement que c'est le *Pelusium* des anciens. Les croisés la prirent l'an 1219; mais elle tomba alternativement au pouvoir des musulmans et des chrétiens. L'an 1249 saint Louis y mit un évêque, qu'il paya sur sa cassette. Il y a maintenant dans cette ville quelques chrétiens cophtes et des évêques grecs. C'est un archevêché *in partibus* qui a sous lui trois évêchés également *in partibus*, savoir : Hermopolis, Nilopolis et Tennis. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 87, 88.

DAMILAVILLE (Étienne-Noël), littérateur français, né vers 1721, mort en 1768, fut d'abord garde du corps, puis commis au bureau du Vingtième. Il fut très-lié avec Voltaire et les autres philosophes célèbres de l'époque, Diderot, d'Alembert, Grimm, d'Holbach, qui l'appelait le *Gobe-mouche* de la philosophie. Quoique dénué de talent, il voulut rivaliser d'impiété avec ses amis. On a de lui : 1° *Vingtième* et *Population*, dans l'Encyclopédie; à propos d'impôts et de population, il attaque violemment toutes les religions, et surtout le christianisme; il signa ces articles du nom de Boulanger; — 2° *l'Honnêteté philosophique*, qui fut donnée comme l'œuvre de Voltaire; — 3° *le Christianisme dévoilé*, ou *Examen des principes et des effets de la religion chrétienne;* Londres (Nancy), 1756 (1761), in-8°; cet ouvrage, qui parut sous le nom de Boulanger, est attribué par plusieurs biographes au baron d'Holbach. Quoi qu'il en soit, cette production impie, que Voltaire lui-même appelait *Impiété dévoilée*, a été condamnée par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 26 jan. 1823). La fin de Damilaville est diversement racontée. Il y en a qui, en s'appuyant sur la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, prétendent que sa *philosophie* l'abandonna, et qu'il se confessa à la mort. *Voy.* Feller et la *Nouvelle Biographie générale.*

DAMM (Christian-Tobie), protestant humaniste, né à Geithayn l'an 1699, mort en 1778, fut nommé co-recteur au gymnase de Berlin, puis pro-recteur; mais son ouvrage sur le Nouveau Testament parut entaché de socinianisme, et il perdit sa place. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *l'Épître de l'apôtre Jacques*, trad. en allemand avec des notes; Berlin, 1747, in-8°; — 2° *le Nouveau Testament*, traduction nouvelle, en allemand, avec des remarques; ibid., 1764, in-4°; — 3° *Observations sur la religion*, en allemand; ibid., 1773, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le

Diction. encyclop. de la théol. cathol., art. Libres penseurs.

DAMNA, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, xxi, 35.

DAMNATION, peine éternelle de l'enfer. *Voy.* Enfer.

DAMNÉS (*Damnati*), réprouvés qui sont en enfer. *Voy.* Enfer.

DAMPIERRE (Antoine Esmonin de), né à Beaune l'an 1743, mort l'an 1824, fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Bourgogne, et président à la cour royale de Dijon. Il a laissé : 1° *Vérités divines pour le cœur et l'esprit;* Lausanne, 1823, 2 vol. in-8°; — 2° *Historique de la révolution tiré des saintes Écritures;* Dijon, 1824, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DAN**, fut le cinquième fils de Jacob et le premier de Bala, servante de Rachel. Son père, au moment de mourir, lui donna une bénédiction particulière. *Voy.* Genèse, xxx, 3-6; xlix, 16, 17.

II. **DAN**, ville située à l'extrémité septentrionale du pays d'Israël, dans la tribu de Nephthali, à quatre milles de Panéas ou Panéade, du côté de Tyr. Elle se nommait anciennement Laïs; elle changea de nom lorsqu'elle fut occupée par un détachement de ceux qui étaient de la tribu de Dan (Juges, xviii, 29). Jéroboam plaça un de ses veaux d'or à Dan et l'autre à Béthel pour marquer les deux extrémités de la terre promise. L'Écriture se sert souvent de cette manière de parler depuis Dan jusqu'à Bersabée. *Voy.* Juges, xx, 1. I Rois, xxx, 20. II Rois, iii, 10. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 271, 489, 502, 734. 919, 921.

III. **DAN** (Tribu de). La tribu de Dan eut son partage dans un pays fertile, entre la tribu de Juda à l'orient et le pays des Philistins à l'occident. Plus tard elle s'étendit à Laïs, près des sources du Jourdain; et, depuis, cette ville fut appelée *Dan*. *Voy.* Josué, xix, 40-48. Juges, xviii, 1. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 154, 371.

DANABA, siége épiscop. dans la Palmyrène, fondé dans le ve siècle sous la métropole de Damas; quelques conciles en font mention. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Théodore, souscrivit pour les évêques de sa province au concile de Chalcédoine. C'est aujourd'hui un simple évêché *in partibus*, comme Damas sa métropole est purement *in partibus*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 88.

DANÆUS. *Voy.* Daneau.

DANCALA, ville épisc. et capitale de la Nubie. Barthélemi de Tivoli, dominicain, en fut nommé évêque par Jean XXII vers l'an 1330. *Voy.* le *Bullaire des Frères Prêcheurs*, tom. II, p. 215. Richard et Giraud.

DAND, Eudiste, ancien directeur du séminaire de Senlis, a laissé : 1° *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la Pénitence;* Paris, 1747, in-12, 3e édit.; — 2° *Conduite des âmes dans la voie du salut;* ibid., 1753. C'est un supplément de l'ouvrage précédent.

I. **DANDINI** (Anselme) de Césène, a laissé : *de Suspectis de hæresi, opus in duas partes distributum, quarum altera de iis qui dicuntur suspecti de hæresi, altera de pœnis quibus plectuntur suspecti de hæresi;* Rome, 1703, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1704, p. 497, 1re édit., et 399, 2e édit. Richard et Giraud.

II. **DANDINI** (Jérôme), jésuite, né à Césène l'an 1554, mort à Forli l'an 1634, fut visiteur des provinces de Venise, de Toulouse et de Guyenne, et provincial en Pologne et au Milanais; l'an 1596, Clément VIII l'envoya en qualité de nonce chez les Maronites. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Morale sacrée des vertus et des vices;* Césène, 1651; — 2° *de la Mission apostolique vers le patriarche du mont Liban;* ibid., 1656; trad. en français; Paris, 1675; La Haye, 1684.

DANDOLO (André), doge de Venise, né l'an 1307, mort l'an 1354, fut le premier des doges vénitiens qui prit le bonnet de docteur. On lui doit une *Chronique de Venise* depuis le pontificat de saint Marc jusqu'en 1339; elle se trouve dans Muratori, *Rerum Italicarum*, tom. XII.

DANEAU, *Danæus* (Lambert), théologien protestant, né à Beaugency vers l'an 1530, mort à Castres en 1595, se retira l'an 1560 à Genève, où il exerça les fonctions de ministre. Il professa plus tard la théologie à Leyde. Il a laissé : 1° *Opuscula omnia theologica ab ipso auctore recognita et in tres classes divisa;* Genève, 1583, in-fol.; — 2° *Ethice christiana, sive de rerum creatarum origine et usu, disputatio e sacræ Scripturæ fontibus hausta;* ibid., 1576, in-8°; — 3° *Tractatus de Antechristo;* ibid., 1576; — 4° *Christiana Isagoge ad christianorum theologorum locos communes, libri duo;* ibid., 1583, in-8°; — 5° *de Veneficiis aut sortilegis quos sorciarios vocant, Dialogus;* ibid., 1573, in-8°; Cologne, 1575; traduit en français par l'auteur lui-même; Genève, 1577, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*. De Thou, *Hist.*, l. CXVII. Teissier, *Éloges des hommes illustres*, tom. V. Nicéron, *Mémoires*. Feller, *Biographie universelle*.

DANEBROY. *Voy.* Dannebroch.

I. **DANÈS** (Pierre), évêque de Lavaur, né à Paris, mort l'an 1577, professa la langue grecque. François Ier l'envoya en qualité d'ambassadeur au concile de Trente, où il prononça un discours qui fut imprimé avec les actes de ce concile. On a de lui plusieurs *Lettres* latines et autres *Opuscules*, qui ont été imprimés à Paris, 1731, in-4°. *Voy.* Génébrard, *Chronol.* et *Oraison funèbre de P. Danès*. Sponde, *in Annalib.* De Thou, *Hist.* Le Mire, *de Scriptor. sæculi sextidecimi*. Amelot, *Mémoires*, tom. Ier, p. 109 et suiv.; 1731, édit. d'Amsterdam. Richard et Giraud.

II. **DANÈS** (Pierre-Louis), théologien, né à Cassel l'an 1684, mort à Louvain en 1736, professa la philosophie à Louvain, et fut successivement curé de Saint-Jacques à Anvers, chanoine gradué à Ypres, puis président du séminaire épiscopal et pénitencier. Il a laissé : 1° *Institutiones doctrinæ christianæ;* Louvain, 1713 et 1768; — 2° *Generalis temporum notio;* Ypres, 1726, in-12; avec des additions de Martin Page; Louvain, 1741; avec des notes et des suppléments jusqu'à l'an 1722; Louvain, 1773; — 3° *Orationes et homiliæ;* Louvain, 1735; — 4° *de Fide, Spe et Charitate;* ibid., 1735, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DANGEAU (Louis de Courcillon, abbé de), né à Paris l'an 1643, mort l'an 1723, fut reçu à l'Académie française l'an 1682. Il a laissé, outre une multitude d'ouvrages sur la grammaire : 1° *Liste des cardinaux vivants le* 29 *mars* 1721, *avec des remarques instructives*, etc.; Paris, 1722, in-12; — 2° *quatre Dialogues : sur l'Immortalité de l'âme, sur l'Existence de Dieu, sur la Providence, sur la Religion;* ibid., 1684, in-12. D'autres attribuent ces quatre Dialogues à l'abbé de Choisi. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* tom. Ier, p. 295, et tom. II, p. 155. Nicéron, *Mémoires*, tom. XV, p. 277. Richard et Giraud.

DANHAVER ou **DANNHAWER** (Jean-Conrad), ministre luthérien, né à Kendring l'an 1603,

mort l'an 1666, professa à Strasbourg l'éloquence et la théologie; il s'opposa constamment à la réunion des luthériens et des calvinistes. On a de lui : 1° *Christeis, sive drama sacrum, in quo Ecclesiæ militia a Jesu Christo ad thronum cœlestem exaltata, ad novissimum usque ac præsens sæculum deducitur;* Wittemberg, 1696, in-4°; — 2° *Disputationes decalogiæ;* — 3° *Christosophia.*

I. **DANIEL**, le quatrième des grands prophètes, était de la tribu de Juda et d'une des plus illustres familles. La quatrième année du règne de Joachim, à peine sorti de l'enfance, il fut emmené à Babylone par l'ordre de Nabuchodonosor, avec quelques enfants des plus nobles maisons, Ananias, Misaël, Azarias et autres, pour y être instruit dans la langue et les sciences des Chaldéens, et attaché ensuite au service et à la cour du prince. Il reçut le nom chaldéen de *Baltassar,* et il fut nourri dans le palais même de Nabuchodonosor. Mais il observa toujours fidèlement la loi de Moïse. Dieu lui accorda le don d'expliquer les visions et les songes, et de prédire l'avenir. Sous Darius le Mède, il fut un des trois ministres auxquels les gouverneurs des provinces devaient rendre compte de leur administration; ce qui lui attira la haine des courtisans, et, par suite, des mauvais traitements, comme d'être jeté dans la fosse aux lions. Daniel prophétisa depuis les premières années de la captivité, sous le roi Joachim, jusqu'au règne de Cyrus. On ignore le temps précis et le lieu de sa mort. Le faux Épiphane dit qu'il finit ses jours à Babylone, et Benjamin de Tudèle raconte dans ses voyages qu'on lui montra son tombeau à Chuzestan, autrefois Suze. Ézéchiel, qui fut déporté à Babylone sept ans après Daniel, le représente comme un homme d'une vertu et d'une sagesse extraordinaires, et le met en parallèle avec Job et Noé. L'auteur du premier livre des Machabées le nomme et cite deux traits de ses prophéties. L'historien Joseph fait de même. Témoignages qui, joints à la tradition la plus ancienne, la plus constante et la plus universelle des Juifs en faveur de l'existence de Daniel, suffisent pour faire sentir l'absurdité de quelques incrédules modernes, qui ont prétendu que Daniel était un personnage fictif. Daniel a écrit un livre qui se compose de deux parties bien distinctes. La première, qui comprend les douze premiers chapitres, contient des faits historiques et des prophéties. La seconde partie, qui se compose de deux chapitres seulement, renferme l'histoire de la chaste Susanne et celle de Bel et du dragon. Les juifs refusent de mettre Daniel au rang des prophètes proprement dits, parce qu'il n'a pas vécu dans la Terre-Sainte, ni à la manière des autres prophètes. L'authenticité du livre de Daniel a été fortement attaquée dans ces derniers temps en Allemagne; mais elle a trouvé en même temps des défenseurs habiles qui l'ont complétement vengée de ces attaques. Les Grecs célèbrent la fête de Daniel le 17 décembre, et les Latins le 21 juillet. *Voy.* Daniel, I, 3-6; X, 1; XIV. Pseudo-Epiphan., *de Vita et morte Prophetarum.* Ézéchiel, XIV, 14; XXVIII, 3. I Machab., I, 57; II, 59. Joseph., *Antiq.*, l. X, c. XII; l. II, c. VIII. Feller, *Biogr. univers.* Herbst, *Introd. au Nouv. Test.*, tom. II, part. II, p. 76. Haneberg, *Hist. de la révélation*, trad. franç., tom. Ier, p. 437 et suiv.; Paris, 1856. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, tom. III, p. 474-544, où se trouvent exposées et résolues les diverses objections des exégètes allemands.

II. **DANIEL**, fils de David et d'Abigaïl, qui naquit pendant que David demeurait à Hébron. *Voy.* I Paral., III, 1.

III. **DANIEL**, de la famille d'Ithamar, revint de la captivité de Babylone avec Esdras, sous le règne d'Artaxerxès. *Voy.* I Esdras, VIII, 2.

IV. **DANIEL** (saint), martyr de Palestine, souffrit l'an 309, sous l'empereur Galère-Maximien, avec Élie, Jérémie, Isaïe et Samuel. *Voy.* Élie, n° II.

V. **DANIEL** (saint), surnommé *Stylite,* né à Maratha, près de Samosate, vers l'an 410, mort dans le voisinage de Constantinople l'an 490, se retira de bonne heure dans un monastère dont l'abbé le mena à Antioche, où il connut saint Siméon Stylite. Daniel résolut d'imiter ce saint solitaire, et il fit construire sur la montagne Anaple une colonne où il demeura jour et nuit. Il fut honoré du don de prophétie et de celui des miracles. L'empereur Léon, qui l'aimait beaucoup, fit construire près de sa colonne un monastère et un hospice pour ses disciples. Les Grecs l'honorent le 11 décembre. *Voy.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient,* l. III, c. XXII.

VI. **DANIEL** (saint), martyr, mort en Afrique le 8 octobre 1221, était provincial de l'Ordre des Frères-Mineurs en Calabre. Il s'embarqua pour l'Afrique l'an 1221, à la tête de quelques missionnaires, dans le but de travailler à la conversion des Maures. Ils abordèrent à Ceuta, où ils commencèrent à prêcher. Le peuple se jeta sur eux et les conduisit au roi de Maroc, qui leur fit trancher la tête. Léon X les mit au nombre des saints l'an 1516. L'Église honore leur mémoire le 13 octobre. *Voy.* saint Antonin, *Summ.*, IIIe part., tit. XXIV, c. IV, § 1. Wading. Surius. Richard et Giraud.

VII. **DANIEL**, moine de Raïthe, près de la mer Rouge, vivait vers l'an 600. Il a écrit la *Vie de saint Jean Climaque. Voy.* Baronius. Bollandus.

VIII. **DANIEL**, évêque de Winchester, vivait dans le VIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia suæ provinciæ;* — 2° *de Vita S. Ceddæ, episcopi,* etc.; — 3° *Epître à saint Boniface pour l'instruction des infidèles. Voy.* Pitseus, *de Script. Angl.* Baronius, *Annal.,* ad ann. 724.

IX. **DANIEL** (Gabriel), jésuite, né à Rouen l'an 1649, mort l'an 1728, professa avec distinction les belles-lettres, la philosophie et la théologie, fut aussi bibliothécaire et supérieur de la maison professe de Paris. Outre un certain nombre d'autres ouvrages, on a de lui : 1° *Examen du livre intitulé : du Témoignage de la vérité dans l'Église;* 1715, in-12; — 2° *Recueil d'ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques;* 1724, 3 vol. in-4°; — 3° traduction du livre de Louis de Léon *sur la Dernière Pâque de Jésus-Christ;* 1695, in-12; — 4° *le Voyage du monde de Descartes;* Paris, 1690, in-12; c'est une réfutation du système de Descartes enveloppée sous une fiction ingénieuse; — 5° *Entretiens de Cléandre et d'Euxode sur les Provinciales;* Paris, 1694, in-12; c'est une réfutation solide des *Provinciales. Voy.* l'abbé Joly, *Éloge du P. Daniel.* Le P. Oudin, jésuite. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **DANIEL** (Gautier), de l'Ordre de Cîteaux, mort vers l'an 1170, a laissé : 1° *de Conceptione B. Mariæ;* — 2° *de Virginitate ejusdem. Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Ch. de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

XI. **DANIEL CAMERIUS**, ministre en Dauphiné, mort l'an 1621, fut auteur ou du moins grand défenseur des Métaphoristes. Il disait que le Fils de Dieu n'était que métaphoriquement le Verbe ou l'image du Père. *Voy.* Antonin le Grand, *Hist. hæres.*, p. 389.

XII. **DANIEL DE LA VIERGE**, carme, né à Hamme en Flandre l'an 1615, mort l'an 1678, fut prieur des couvents de Bruxelles et de Malines, et deux fois provincial. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Démonstration de la véritable Église*, en flamand; Bruxelles, 1649, in-8°; — 2° *Epitome Vitæ S. P. Thomæ, et scala virtutum ejusdem;* Anvers, 1659, in-8°; — 3° *Vinea Carmeli, seu historia Eliani Ordinis B. V. M. de Monte Carmelo, contracta in variis opusculis, regulam, originem, propaginem*, etc., *delineantibus;* Anvers, 1662, in-4°; — 4° *Speculum Carmelitanum*, etc.; ibid., 1680, 4 vol. in-fol. *Voy. Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 375 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits de Daniel.

XIII. **DANIEL DE PARIS**, capucin, ancien lecteur en théologie et missionnaire, a laissé : *Conférences théologiques et morales*, par demandes et par réponses, sur le Décalogue et sur les sacrements, etc.; Paris, 1743, in-12, et 1746, 2e édit. *Voy.* le *Dictionn. des Prédic.*, IIe part., p. 310. Richard et Giraud.

XIV. **DANIEL DE SAINT-JOSEPH**, carme, né à Saint-Malo l'an 1601, mort dans un couvent de son Ordre proche de cette ville l'an 1666, professa avec succès la philosophie et la théologie, et il devint provincial de son Ordre pour la province de Toulouse. On lui doit : 1° *Vie de saint André Corsini, carme;* Rennes, 1630, in-8°; — 2° *Manuel de la Confrérie de la Sainte-Famille de Jésus;* Angers, 1640; — 3° *la Somme de saint Thomas réduite en une forme plus convenable pour l'école;* Caen, 1649; — 4° *le Théologien français sur le mystère de la sainte Trinité;* 1643 et 1658, in-4°; — 5° *Panégyriques;* 1660, in-4°. *Voy.* Huet, *Origines de Caen*, 2e édition. Moréri, *Diction. histor.*

XV. **DANIEL DE SAINT-SÉVER** (Le P.), capucin de la province d'Aquitaine, vivait l'an 1625. Il professait la théologie et savait beaucoup de langues. On a de lui : *Christomachia expugnata, sive de descensu Christi ad inferos, adversus calvinistas*, en latin et en français; Lyon, 1618, in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 290.

XVI. **DANIEL FELLENBERG**, jurisc., a laissé : *Jurisprudentia antiqua, continens opuscula et dissertationes, quibus leges antiquæ, præsertim mosaïcæ, græcæ et romanæ illustrantur;* Berne, 1761, in-4°. Cette collection renferme un certain nombre de *Dissertations* et de *Traités* dont on trouve les titres dans Richard et Giraud. *Voy. Annales typographiq.*, mois de janvier 1762, p. 24 et 25.

DANIELO (Jean-Paul), né à Port-Louis l'an 1800, fut d'abord secrétaire de Chateaubriand, puis il entra dans les ordres, et devint curé à Guer. Outre des ouvrages historiques et biographiques, il a publié : 1° *les Mœurs chrétiennes au moyen âge, ou les âges de la foi;* Le Mans, 1841, 2 vol. in-8°; — 2° *Éléments de géologie sacrée, ou accord de la Genèse et de la géologie;* Paris, 1850, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DANIUM. *Voy.* DORCHESTER.

DANNA, ville située dans les montagnes de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 49.

DANNEBROCH ou **DANEBROY**, Ordre de chevalerie institué vers l'an 1219 par Waldemar, roi de Danemark, ou, selon d'autres, par Christian V l'an 1672. *Voy.* Thomas Bartholin, *de Equestr. Ord. Danebrogici dissert. hist.* Hélyot, *Hist. des Ord. mon.*, tom. VIII, p. 387. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 102, 103.

DANNEMAYER (Matthieu), théologien, né à Œpfingen l'an 1741, mort l'an 1805, professa d'abord l'histoire ecclésiastique, puis devint doyen et recteur de l'université de Fribourg en Brisgau. L'an 1786 il fut nommé à la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique de Vienne. Il a laissé : 1° *Introductio in historiam Ecclesiæ christianæ universam, usibus academicis accommodata;* Fribourg, 1778, in-8°; — 2° *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti, periodus prima, a Christo nato usque ad Constantinum Magnum;* Fribourg, 1783, in-8°; — 3° *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti*, p. I et II; Vienne, 1788; cet ouvrage obtint le prix décerné au meilleur traité élémentaire d'histoire ecclésiastique. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DANNHAWER. *Voy.* DANHAVER.

DANOW (Ernest-Jacques), théologien protestant, né à Redlau en Prusse, mort l'an 1782, professa à Iéna. On a de lui : 1° *Institutiones theologiæ dogmaticæ*, l. I, II; Iéna, 1772, 1776, in-8°; — 2° *Disputatio de Episcopis tempore Apostolorum;* ibid., 1773, in-4°; — 3° *Disputatio continens explanationem locorum S. S. divinitatem Jesu Christi probantium;* ibid., 1774, in-4°; — 4° *Programma de gloria Christi ex D. Pauli sententia ps. LXVIII et CII celebrata;* ibid., 1769, in-4°; — 5° *Simple démonstration de la vérité de la religion chrétienne*, en allemand; ibid., 1771, in-8°; — 6° *Disputatio de choreis sacris Ebræorum;* Dantzig, 1766, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DANSE (*Saltatio*), entrait dans les actes de religion chez les Hébreux; ainsi, après le passage de la mer Rouge, Marie, sœur de Moïse, dansait en chantant des cantiques; David, mû par la piété, dansa devant l'arche d'alliance. La danse n'est pas criminelle par elle-même, mais elle le devient par la dissipation qu'elle occasionne et par la familiarité qu'elle autorise. Les canons ont défendu la danse aux ecclésiastiques comme indigne de leur caractère, et aux laïcs mêmes les conciles l'interdisent les dimanches et les jours de fêtes. *Voy.* Exode, XV, 20. II Rois, VI, 14. *Conc. Trid.*, sess. XXII, c. I, *de Reform.* Sess. XXIV, c. XII. *Voy.* aussi, dans le Droit canon, le *can. Presbyteri, dist.* 34. S. Thomas, *in cap.* III *Isaiæ*. Pontas, au mot DANSE. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 166.

DANSEURS, secte qui se forma l'an 1373 à Aix-la-Chapelle, d'où elle se répandit dans le pays de Liége, le Hainaut et la Flandre. Ces fanatiques, hommes et femmes, se mettaient tout à coup à danser, se tenant les uns les autres par la main, et s'agitaient au point de perdre haleine et de tomber à la renverse, sans donner presque aucun signe de vie. Ils prétendaient être favorisés de visions merveilleuses pendant cette agitation extraordinaire, tenaient des assemblées secrètes, et méprisaient, comme les autres sectaires, le clergé et le culte reçu dans l'Église. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 103. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DANT. *Voy.* DAM, n° II.

DANTECOURT (Jean-Baptiste), chanoine régulier de Saint-Augustin, né à Paris l'an 1643, mort en 1718, devint chancelier de l'université de Paris et curé de Saint-Étienne du Mont. On a de lui : 1° *Défense de l'Église*, contre l'ouvrage du ministre Claude : *Défense de la réformation;* Paris, 1689; — 2° *Factums pour la préséance des Augustins sur les Bénédictins aux États de Bourgogne.*

DANTINE. *Voy.* ANTINE.

DANTOINE (Jean-Baptiste), docteur en droit

et avocat au parlement de Lyon, vivait en 1720. Outre un ouvrage sur le droit civil, il a laissé : *Règles du droit canon, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du Ve livre des Décrétales, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle;* Lyon, 1720, in-4°.

DANTZ ou **DANZ** (Jean-André), théologien luthérien et orientaliste, né à Sandhausen, village proche de Gotha, l'an 1654, mort en 1727, professa les langues orientales à Iéna. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Interpres Hebræo-Chaldæus, utriusque linguæ idiotismos dextere explicans ad genuinum S. Scripturæ sensum rite indagandum;* Iéna, 1694, in-8°; — 2° *Baptismum proselytorum judaicum, e monumentis hebræo-talmudicis erutum;* ibid., 1699, in-4°; — 3° *Partus Virginis miraculosus ad Esdram*, VII, 14; ibid., 1700; — 4° *Divina Elohim inter coæquales de primo homine condendo deliberatio;* ibid., 1712; — 5° *Inauguratio Christi haud obscurior mosaica decem dissertationibus asserta;* ibid., 1717, in-4°; — 6° *Programmata quinque de festo judaico Septimanarum abrogato et surrogato in ejus locum festo Pentecostali christianorum;* ibid., 1715-1718; — 7° *Sinceritas sacræ Scripturæ Veteris Testamenti triumphans, cujus prodromus sinceritas Scripturæ Veteris Testamenti prævalente Keri vacillans;* ibid., 1713, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **DANZER** (Jacques), bénédictin, né à Langenfeld en Souabe l'an 1743, mort à Burgau en 1796, professa la théologie à Salzbourg; mais, comme on l'accusa de s'être laissé gagner par les hérésies de Pélage, il fut obligé de se retirer à Burgau, où il eut un canonicat. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Introduction à la morale chrétienne;* Salzbourg, 1791, 2e édit.; — 2° *Idées sur la réforme de la théologie, surtout de la dogmatique, chez les catholiques;* Ulm, 1793; — 3° *Esprit de Jésus-Christ et de sa doctrine;* Fribourg, 1793; — 4° *Influence de la morale sur le bonheur de l'homme;* Salzbourg, 1789; — 5° *Histoire critique de l'indulgence de la portioncule;* 1794; — 6° plusieurs autres écrits en allemand, dont Meusel donne la liste. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

II. **DANZER** (Joseph-Melchior), théologien catholique, physicien et mathématicien, né l'an 1739 en Bavière, mort l'an 1800. Outre plusieurs autres ouvrages, il a publié : 1° *Essai sur la théologie morale et pratique;* Augsbourg, 1777, in-8°; — 2° *Premiers principes du droit naturel;* 1778, in-8°; — 3° *Application de ses principes aux circonstances particulières de la vie;* Munich, 1780. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DAOIX ou **DAOYZ** (Étienne), chanoine de Pampelune dans la Navarre, sa patrie, mort en 1619. Outre un ouvrage de droit civil, il a laissé : *Juris pontificii Summa, seu Index copiosus*, etc.; Bordeaux, 1613, 1624, in-fol.; cette table, très-utile pour comparer les anciens canons, a été réimprimée à Milan en 1746, 2 vol. in-fol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Moréri, *Diction. histor.*

DAON (Roger-François), Eudiste, né à Briqueville l'an 1679, mort à Séez en 1749, professa la théologie à Avranches, et fut successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis, de Caen et de Séez. On lui doit : 1° *la Conduite des confesseurs dans le tribunal de la Pénitence, selon les instructions de saint Charles Borromée et la doctrine de saint François de Sales;* Paris, 1738 et 1747, in-12; Toulouse, 1820, in-12; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions et a été traduit en italien; — 2° *Pratique du sacrement de l'Eucharistie, à l'usage des enfants qui font leur première communion;* Caen, 1740, in-12; — 3° *Pratique de la préparation et action de grâces avant et après la sainte messe;* 1748; — 4° *Méthodes pour bien faire les conférences spirituelles, les prônes, les catéchismes, les sermons*, etc.; Caen, 1744, et Alençon, 1749, in-12; — 5° *la Conduite des âmes dans le tribunal de la Pénitence;* Paris, 1753; — 6° *Catéchisme pour les ordinands, contenant des instructions sur l'état ecclésiastique en général, sur la tonsure et sur les ordres mineurs;* — 7° *Introduction à l'amour de Dieu, tirée de saint François de Sales. Voy.* Richard et Giraud. Quérard, *la France littéraire.*

DAONIA ou **DAONIUM**, ville épisc. de la province d'Europe, au diocèse de Thrace, érigée en évêché au VIIIe siècle, sous la métropole d'Héraclée. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier souscrivit au septième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1134. Richard et Giraud.

DAOULAS ou **DOULAS** (*Daoulasium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse de Quimper. Selon les uns, elle fut fondée l'an 1125, et, selon les autres, l'an 1173. Elle fut unie plus tard à la maison des Jésuites de Brest. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Le *Diction. de la France.* Richard et Giraud.

DAOYZ. *Voy.* DAOIX.

DAPHCA, nom d'un lieu où les Israélites campèrent en quittant le désert de Sin. *Voy.* Nombres, XXXIII, 12.

DAPHNÉ, faubourg situé à une lieue et demie d'Antioche, capitale de Syrie; il y avait un temple célèbre qui servait d'asile à tous ceux qui s'y retiraient. *Voy.* II Machab., IV, 33.

DAPHNIM ou **DAPHNÉ**, fontaine dont il est question dans la Vulgate, au livre des Nombres, XXXIV, 11. Le texte hébreu porte simplement *hayin*, qui signifie *fontaine*, mais qui pourrait bien être ici un nom propre de lieu. Les Targums l'entendent de la fontaine de *Daphné* proche d'Antioche. Mais, comme l'a justement remarqué D. Calmet, Moïse dit que *Hayin* est à l'orient de la Terre-Sainte. Or, ni Antioche, ni Daphné, qui en était proche, ne sont à l'orient de la Terre-Sainte. *Voy.* D. Calmet, *Comment. littér. sur les Nombres*, XXXIV, 11. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 263.

DAPHNOPATA (Théodore), premier secrétaire et patrice à Constantinople, vivait en l'an 956. On pense qu'il embrassa l'état monastique. Il a laissé : 1° un *Discours* sur la main de saint Jean-Baptiste, que l'on conservait à Antioche dans l'église de Saint-Pierre, et qui fut enlevée par un diacre; ce discours se trouve dans Surius, tom. IV; — 2° *Apanthismeta*, ou *Fleurs tirées des ouvrages de saint Jean Chrysostome*, dans l'édition grecque des *Œuvres* de ce saint, donnée par Saville, tom. VII, et dans celle de Fronton du Duc, tom. VI. On lui attribue : *Encomium S. Pauli apostoli, ex diversis collectum*, dans les *Apanthismeta. Voy.* Jean Scylitozes et G. Cédrénus, dans les *avant-propos* de leurs histoires. Richard et Giraud.

DAPHNUDIN (*Castrum Daphnudin*), siége épisc. dans la Mésopotamie, sous le patriarcat d'Antioche et la métropole d'Amid. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 271.

DAPHNUDIUM, ville épisc. de la première Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Synnade; elle est mentionnée dans la Notice de l'empereur Léon. On n'en connaît qu'un évêque, Damien, qui assista au concile de Photius. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 857. Richard et Giraud.

I. **DAPHNUSE** (*Daphnusia*), ville épisc. de la province de Bithynie, au diocèse de Pont, érigée au Ve siècle sous la métropole de Nicomédie. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Sabas, est honoré par les Grecs le 1er mai. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 630. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 87. Richard et Giraud.

II. **DAPHNUSE** (*Daphnusium*), évêché de l'Hellespont, dans l'exarchat d'Asie, fondé au IXe siècle sous la métropole de Cyzique. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 87.

DARA, fils de Zaré, appartenait à la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 6.

DARABADA ou **DARABARA**, ville épisc. de la province de Beth-Gasmé, au diocèse de Chaldée. Cette ville, qui est dans la Perse proprement dite, fut bâtie, dit-on, par le roi Darab ou Darius II, nommé auparavant Ochus. On n'en connaît aucun évêque. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 107.

DARABEGERD ou **DARABGERD**, **DARABGHERD**, **DARABJED**, **DARABJIRB**, **DARABGUIERD**, **DRANGERDA**, ville épisc. de la province de Kerman, dans la Perse, au diocèse de Chaldée. On n'en connaît qu'un évêque, Malechus, qui siégeait l'an 552. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 433. Richard et Giraud.

DARABITTA. *Voy.* DABÉRETH.

DARAS, ville épiscop. de la Mésopotomie, au diocèse d'Antioche, érigée au IXe siècle sous la métropole d'Amid. Lorsqu'en 641 elle tomba au pouvoir des Sarrasins, elle ne releva plus d'Amid, et les Jacobites l'érigèrent en archevêché; mais comme le nombre des chrétiens n'était plus très-considérable, ce siége fut uni l'an 1130 à ceux de Marda, de Nisibe, de Hanan, etc. Son premier évêque siégeait vers l'an 506. *Voy.* Blaise Terzi, *Syr. sacr.*, p. 94. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 998, et p. 1428. Assémani, *Dissert. de Monoph.*, tom. II, p. 58.

DARC ou **D'ARC** (Jeanne). *Voy.* JEANNE D'ARC.

D'ARCON, Juif qui revint de la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, VII, 58.

DARCY. *Voy.* CADRY.

DARDANIE, contrée de la Mœsie supérieure ou première, appelée *Dace méditerranée*, vers les confins de l'Illyrie et de la Macédoine. Elle relevait, pour le spirituel, de l'archevêché de Thessalonique; elle fut ensuite sous la métropole de Lychnide ou première Justinienne. *Voy.* Richard et Giraud.

DARDANIS ou **DARNIS**, ville épiscop. de la Libye inférieure ou Marmarique. La Notice grecque la met la première de la Libye seconde ou Égyptienne, ou Marmarique; mais il paraît qu'elle doit être attribuée à la Pentapole. Elle fut érigée en évêché au Ve siècle, et dans la suite en archevêché, avec sept évêchés pour suffragants. On n'en connaît que quatre évêques, dont le premier, Pison, souscrivit à la lettre des évêques ariens de l'assemblée de Philippopolis aux évêques d'Afrique. *Voy.* Joan. Mosch., *Prat. spirit.*, c. CXLVIII. Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 631. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 87. Richard et Giraud.

DARDANUS, ville épisc. de la province de l'Hellespont, au diocèse d'Asie, érigée au Ve siècle sous la métropole de Cyzique, et située où sont aujourd'hui les *Dardanelles*. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Paul, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 776.

DARGONNE (D. Noël). *Voy.* ARGONNE.

DARIE (sainte), vierge et martyre, fut la compagne de saint Chrysanthe. *Voy.* CHRYSANTHE, n° I.

DARIQUE, en hébreu *darkemôn* ou *adarkôn*, espèce de monnaie dont les Juifs firent grand usage pendant tout le temps qu'ils furent assujettis à l'empire des Perses. On ne s'accorde pas sur l'étymologie du mot; quant à sa valeur, il n'y a guère plus d'accord; les uns l'estiment 11 livres 11 sous 9 deniers, d'autres la portent beaucoup plus haut. Bernard prétend qu'elle pesait 2 grains de plus que la guinée. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. DARMONIM, et *Comment. sur le Ier livre d'Esdras*, VIII, 27. Bernard, *de Mensuris et ponderibus antiq.* E. Quatremère, *Mémoire sur Darius le Mède et Balthasar, roi de Babylone.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., t. II, p. 194, 195.

DARIUS. L'Écriture mentionne trois rois sous ce nom : le premier est Darius le Mède, frère de Mandane, mère de Cyrus, lequel fit jeter Daniel dans la fosse aux lions après lui avoir donné une des premières places dans son royaume (Daniel, VI, 1, 2, 19-24, et l'art. DANIEL); le deuxième est Darius, fils d'Hystaspe, qui permit aux Juifs de continuer la reconstruction du temple, qu'ils avaient interrompu depuis le temps de Cyrus. (I Esdr., VI, 3); le troisième est Darius Codoman, roi des Perses et des Mèdes (I Machab., I, 1).

DARLINGTON. *Voy.* DERLINGTON.

DARNALT (Jean), théologien, vivait au VIIe siècle et était prêtre religieux de Sainte-Croix, à Bordeaux. Il a laissé : 1° *Statuta et decreta reformationis congregationis Benedictinorum nationis Gallicanæ*; Paris, 1605, in-8°; — 2° *Narré véritable de la vie, trépas et miracles de saint Mommolin, auteur de la translation des sacrées reliques de M. S. Benoît du Mont-Cassin, en Italie, au monastère de Fleury-sur-Loire, en l'an* 664; Bordeaux, 1618, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DARNIS. *Voy.* DARDANIS.

DAROCZI (Georges), jésuite, né en Transylvanie, qui vivait au XVIIe siècle, est auteur de : *Ortus et progressus collegii Societatis Jesu Claudio-Politani ab anno* 1579; Clausenbourg, 1736, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAROMA, comme *Darom* en hébreu, signifie le *midi*. Eusèbe et saint Jérôme emploient souvent *Daroma* pour désigner la partie méridionale de Juda. C'est un canton qui s'étend du nord au midi, depuis la ville d'Éleutéropolis, en avançant vers l'Arabie Pétrée à la longueur de près de vingt milles, et du couchant, depuis la mer Morte jusqu'à Gérare et Bersabée. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 185, 186.

I. **DARON** ou **TARON**, ville épiscop. de la grande Arménie, dont l'évêque a pris dans la suite le titre d'archevêque. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Nersapo, introduisit en Arménie la secte des Julianites incorrupticoles, et le second assista et souscrivit au concile d'Adana. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1424.

II. **DARON** ou **REGEON DARON**, évêché de la première Palestine, dans le patriarcat de Jérusalem, érigé au XIIe siècle sous la métropole de Césarée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 87.

I. **DARONATSI** (Katchadour), docteur arménien, né l'an 1161, composa le cantique que les Arméniens chantent avant de commencer la messe, les oraisons que le prêtre récite en mettant les habits sacerdotaux et plusieurs autres ouvrages du même genre. Il assista, l'an 1204,

au concile de Lorhi. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DARONATSI** (Paul), célèbre théologien arménien, né l'an 1043, mort en 1123, a laissé : 1° un *Commentaire sur Daniel;* — 2° un *Traité contre l'Église grecque;* — 3° une *Lettre* en faveur des monophysites, contre Théopiste, théologien grec, partisan du concile de Chalcédoine; Constantinople, 1752, in-fol., — 4° plusieurs autres écrits de théologie, dont quelques-uns se trouvent manuscrits dans la bibliothèque royale de Paris. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DARRIBA (François), Espagnol, est auteur de : *Questions spéculatives de la théologie*, 4 liv.; Paris, 1623.

DART (Jean), antiquaire anglican qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé : *History of the antiquities of the cathedral church of Canterbury and the adjoining monastery;* Londres, 1727, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DARTIS (Jean). *Voy.* ARTIS.

DASCYLE (*Dascylium*), ville épisc. de Bithynie, au diocèse de Pont, érigée au VIIe siècle sous la métropole de Nicomédie. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Jean, assista au sixième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 630. Richard et Giraud.

DASENA, ville épisc. d'Assyrie, seconde de la province de Mosul, au diocèse de Chaldée. Au temps d'Élie de Damas, cette province était la même qu'Adiabène; mais elle a été depuis unie à l'église patriarcale. Elle a eu deux évêques, dont le premier siégeait vers l'an 754. *Voy Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 456. Richard et Giraud.

DASER (Louis-Hercule), hébraïsant et théologien, né à Affalterbach l'an 1705, remplit en divers endroits les fonctions de pasteur. On a de lui : 1° *Tractatus de Augustiniana Decalogi divisione;* Tubingue, 1733; — 2° *Defensio integritatis textus hebraici Veteris Testamenti;* Halle, 1763, in-8°; — 3° *Exercitatio de origine et auctoritate punctorum hebraicorum divina;* Tubingue, 1728, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DASSIER (Lazare), dominicain, vivait l'an 1685. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sermons pour l'Avent;* Paris, 1678, in-8°; — 2° *Sermons pour tous les dimanches de l'année;* Lyon, 1682, 2 vol. in-8°; — 3° *sur les Mystères de Notre-Seigneur,* in-8°; — 4° *Trois octaves pour le Saint-Sacrement;* — 5° *sur les Mystères de la sainte Vierge;* 1685, in-8°. Ses ouvrages ont été réunis sous ce titre : *l'Évangile de la grâce.*

I. **DATAIRE**, premier officier de la daterie; il représente le Pape, et toutes les grâces passent par ses mains. Quand cette commission est donnée à un cardinal, on l'appelle *prodataire.* Il y a aussi un sous-dataire; il est établi par commission pour aider le dataire, mais il n'en dépend point. *Voy.* pour cet article et les suivants, qui traitent de la même matière, le mot COUR DE ROME. Mabillon, *de Re diplomatica.* Card. de Luca, *Relatio curiæ romanæ.* Thomassin, *Vetus et nova disciplina Ecclesiæ circa beneficia et beneficiarios.* L'abbé André, aux mots DATAIRE, DATE, etc. D. Bouix, *de Curia Romana.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 28 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. CURIE ROMAINE et DATAIRE. L'abbé J.-J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques*, etc., p. 619 et suiv. Richard et Giraud.

II. **DATAIRE** ou **RÉVISEUR PER OBITUM**, officier dépendant du dataire qui a la partie des vacances par mort en pays d'obédience.

III. **DATAIRE** ou **RÉVISEUR DE MATRIMONIALES**, est l'officier dépendant du dataire qui est chargé de revoir les suppliques des dispenses matrimoniales.

I. **DATE**, en chancellerie romaine, est l'inscription qui se fait à Rome, sur un registre, lors de l'arrivée d'un courrier porteur d'une procuration de résignation ou d'une autre demande de bénéfice. C'est sur cette inscription que s'expédient les provisions du bénéfice. Quand les dates des provisions de bénéfices données par une même personne concourent ensemble, et que l'heure n'est pas marquée, elles se détruisent mutuellement.

II. **DATE (PETITE)**, nom donné aux dates que les titulaires des bénéfices font retenir à Rome, sans y envoyer la procuration de la résignation de ces bénéfices, en faveur de ceux qu'ils en veulent gratifier; et cela pour les assurer à ceux qu'ils veulent après leur mort, sans courir risque de les perdre pendant leur vie.

DATERIE, nom donné à l'office du dataire et au lieu où il l'exerce. C'est un bureau près du Pape où s'assemblent le dataire, le sous-dataire et les autres officiers de la daterie, pour faire au nom du Pape la distribution des grâces bénéficiales et autres actes semblables.

DATHAN, fils d'Éliab, fut un de ceux qui furent engloutis sous la terre pour avoir conspiré contre Moïse et Aaron. *Voy.* Nombres, XVI, 1.

I. **DATHE** (Jean-Auguste), théologien et orientaliste protestant, né à Weissenfels l'an 1731, mort à Leipzig en 1791, a donné une édition corrigée de la *Philologia sacra* de Glassius; Leipzig, 1776. On lui doit, en outre : 1° une traduction latine de l'*Ancien Testament;* 1773-1789; — 2° *Opuscula ad Crisin et interpretationem Veteris Testamenti spectantia,* réunis et publiés par Rosenmüller; Leipzig, 1796, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

II. **DATHE** (Jean-Jérôme), protestant, docteur en droit, né à Kemberg l'an 1702, mort en 1762, a laissé, entre autres ouvrages : *Disputatio de prudentia Abigaelis ad I Sam.*, XXV, 23; Leipzig, 1723, in-4°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

DATHEMA dans le grec, et **DATHEMAN** dans la Vulgate, forteresse du pays de Galaad où les Juifs de delà le Jourdain se retirèrent, et où ils soutinrent l'effort de Timothée en attendant l'arrivée de Judas Machabée. *Voy.* I Machab., V, 9.

DATHEVATSI (Grégoire), théologien de l'Église arménienne, mort l'an 1410, fut moine dans un monastère de Dathev, et professa avec succès la philosophie et la théologie. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *Livre des questions;* Constantinople, in-4°; cet écrit renferme un grand nombre d'opinions particulières aux Eutychiens. *Voy.* la *Nouvelle Biogr. génér.*

DATHI ou **DATHUS**, **DATI** (Augustin), savant italien, né à Sienne l'an 1420, mort en 1478, parvint dans sa patrie à la première magistrature, et professa l'Écriture sainte. Il connaissait les langues, et était grammairien, orateur, philosophe et théologien. Il a écrit sur l'*Immortalité de l'âme* et sur les *Mystères de la sainte Vierge et de plusieurs saints.* Nous avons deux éditions du recueil de ses ouvrages, qui a paru sous ce titre : *Augustini Dathi Senensis opera;* Sienne, 1503, in-fol., et Venise, 1516, in-fol. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XL. La Vie d'Aug. Dathi, sous ce titre : *J. Nicolai Bandieræ de Aug. Dato libri duo, ad J. Vincislaum Piccolominum Aragonium S. R. I. principem;* Rome, 1733, in-4°.

Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DATI (Léonard), dominicain, né à Florence vers l'an 1360, mort en 1425, fut provincial de sa province, inquisiteur de Bologne, maître du sacré Palais, général de son Ordre, puis cardinal, fut au concile de Constance un des examinateurs des articles de Jean Hus, et il assista comme légat au concile de Pavie. On a de lui : 1° *Sermones quadragesimales de petitionibus;* Lyon, 1518, in-8°; — 2° *Sermones quadragesimales de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium;* Lyon, 1518, in-4°. *Voy.* Pio, *de Vir. illustr. Ord. Præd.*, part. II, l. III, p. 1. Fontana, *Theatrum Dominic.*, p. 375 et 436.

DATIER. *Voy.* DATTIER.

I. **DATIF** (saint), martyr, fut le compagnon de saint Saturnin, prêtre de la ville d'Abitine ou Avitine, dans la province proconsulaire d'Afrique. *Voy.* SATURNIN, n° III.

II. **DATIF** (saint), martyr et compagnon de saint Némésien, était évêque de Badée, dans la Mauritanie césarienne. *Voy.* NÉMÉSIEN, n° I.

DATIVE (sainte), sœur de sainte Denyse, avec qui elle souffrit le martyre. *Voy.* DENYSE, n° III.

DATTIER ou **DATIER**, terme qui, dans l'Ordre de Fontevrault, signifie l'annonce du jour de la lune du Martyrologe; et on l'appelle ainsi parce que cette annonce est la date de la lune.

DAUB (Charles), philosophe et théologien, né à Cassel l'an 1765, mort en 1836, fut nommé en 1805 premier professeur de théologie à Heidelberg et conseiller ecclésiastique de l'Église de Bade. Outre ses écrits philosophiques, qui ont ressenti d'abord l'influence de Schelling, et ont subi plus tard celle de Hégel, ses principaux ouvrages sont : 1° *Judas Ischariot, ou le mal par rapport au bien;* Heidelberg, 1816-1818, en allemand; — 2° *Théologie dogmatique de notre temps, ou l'égoïsme dans la science de la foi et de ses articles;* ibid., 1833, en allem.; — 3° *les Prolégomènes à la dogmatique et la critique des preuves de l'existence de Dieu;* Berlin, 1839, in-8°; — 4° *le Système de la morale théologique;* Berlin, 1840-1841, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, né à Auxerre l'an 1648, mort en 1723, suivit en Espagne, en qualité de confesseur, le roi Philippe V, et il se distingua comme prédicateur. On a de lui : 1° *Scripta varia in causa beatificationis et canonisationis Joannis Francisci Regis, e societate Jesu sacerdotis;* Rome, 1710-1712; — 2° des *Oraisons funèbres;* — 3° *la Vie du B. François Régis;* Paris, 1716, in-4°. *Voy.* la *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, tom. Ier, p. 165, et aux additions. Richard et Giraud.

DAUBERMÉNIL ou **DAUBERMESNIL** (Antoine), fondateur de la secte des *théophilanthropes*, mort à Perpignan l'an 1802, se proclamait disciple des anciens mages. On a de lui : *Extraits d'un manuscrit intitulé : le Culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'institution du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration;* Paris, an IV (1796), in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DAUBUS** (Charles), ministre protestant à Nérac, né à Auxerre, vivait au XVIIe siècle. On a de lui, outre quelques pièces de poésie : 1° *l'Échelle de Jacob,* ou *la Doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à sçavoir Jésus-Christ, contre l'intercession, l'adoration et l'invocation des anges et des saints,* etc.; Sainte-Foy, 1626, in-8°; — 2° *l'Ébionitisme des moines de la pauvreté et mendicité volontaire, vouée et pratiquée contre l'Écriture sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison;* in-12; — 3° *Bellarmin réformé*, ou *la Justification de la croyance des Églises réformées;* 1631, in-8°. Tous ces écrits sont dirigés contre les croyances catholiques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DAUBUS** (Charles), probablement petit-fils du précédent, mort au commencement du XVIIIe siècle, a laissé : 1° un *Commentaire de l'Apocalypse;* — 2° *Pro testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo libri II, cum J. E. Grabii professione;* Londres, 1706, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAUDE (Adrien), jésuite, né en Franconie, mort l'an 1755, était docteur en théologie. Il a laissé : *Historia universalis et pragmatica Romani Imperii et regnorum, provinciarum, una cum insignioribus monumentis hierarchiæ ecclesiasticæ, ex probatis scriptoribus congesta, observationibus criticis aucta;* Würtzbourg, 1748-1758, 4 vol. in-4°; cet ouvrage a été continué et abrégé par le P. Grabner, sous ce titre : *Compendium historiæ universalis Romani imperii et Ecclesiæ christianæ;* 1757-1764, 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAUDÉ (Pierre), ministre protestant, né à Marvejols, dans le Gévaudan, l'an 1681, mort en Angleterre l'an 1754, a laissé, outre plusieurs écrits purement littéraires : 1° *Traité de la foi et des devoirs des chrétiens,* trad. du latin de Burnet; Amsterdam, 1729, in-12; — 2° *Sibylla Capitolina, P. Virgilii Maronis poemation, interpretatione et notis illustratum;* Amsterdam, 1726, in-8°; cet ouvrage est dirigé contre la bulle *Unigenitus. Voy.*. la *Nouv. Biogr. génér.*

DAUFIN. *Voy.* ANNEMOND.

DAUGE (Daniel **D'**). *Voy.* AUGE.

DAULIE (*Daulia, Daulis, Daulium, Diaulia*), ville épisc. du rit latin, à quinze milles de Delphes, érigée au IXe siècle sous la métropole d'Athènes. Depuis le XIIe siècle elle a eu six évêques, dont le premier siégeait au temps d'Innocent III. Daulie est aujourd'hui un évêché *in partibus,* comme Athènes elle-même est un archevêché *in partibus. Voy.* le P. Goart, *Notice des évêchés*, à la fin de Codin, *De Offic.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 162.

DAUPHIN (Jean-Antoine), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Casal Maggiore, dans le Milanais, mort l'an 1560, fut docteur de Bologne et vicaire général de son Ordre. On a de lui : 1° *de Potestate Ecclesiæ;* Venise, 1549; — 3° trois livres de *Controverse de l'Église;* ibid., 1552; — 3° *de la Puissance du Pape et des Notes de l'Église;* 1560; — 4° *des Choses qu'on doit traiter dans le concile œcuménique;* Rome, 1561 et 1568; — 5° *du Mariage et du Célibat;* — 6° *de la Conduite de toutes choses et surtout des hommes;* Camérino, 1553, 5 liv. in-fol.; — 7° un *Traité du culte des images,* et un autre des globes célestes; — 8° *de la Divine Providence;* Rouen, 1588; — 9° *Commentaires sur l'Évangile de saint Jean et sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux;* Rome, 1587. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 122. Richard et Giraud.

DAURÈS (Louis), dominicain, né à Milhau, dans le Rouergue, l'an 1655, mort en 1728. Issu de parents calvinistes, il fréquentait les écoles protestantes de Montpellier, lorsque, éclairé par la grâce, il se convertit au catholicisme et entra chez les dominicains, qu'il édifia par la pratique de toutes les vertus et par son ingénieuse charité. Il fonda une communauté de pénitentes, dites de Sainte-Valère, où il fit entrer les jeunes

filles qu'il avait eu le bonheur d'arracher au vice. On a de lui : *l'Église protestante détruite par elle-même*, ou *les Calvinistes ramenés par leurs seuls principes à la véritable foi;* Paris, 1689, in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

DAUROULT. *Voy.* AVEROULT.

DAUSARA ou **DAUZARA**, ville épisc. de l'Osroène, au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au VI[e] siècle, sous la métropole d'Édesse. On n'en connaît qu'un évêque, Nonnus, qui assista au V[e] concile général. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 88. Richard et Giraud.

DAUSQUE ou **DAUSQUEY**, en latin *Dausqueius* ou *Dausquius* (Claude), chanoine de Tournay, né l'an 1566, mort vers 1636, a laissé : 1° *Basilii, Seleuciensis episcopi, homiliæ*, trad. du grec; Heidelberg, 1604, in-8°, et Paris, 1622, in-fol.; — 2° *S. Pauli sanctitudo, in utero, extra, in solo, in cœlo, lib. III;* Paris, 1627, in-8°; — 3° *S. Josephi sanctificatio extra uterum, seu Binoctium adversus F. Petrum Marchantium;* Lyon, 1631, in-8°; — 4° *Oratio de D. Thomæ Aquinatis Torre sive castitatis cingulo;* Douai, 1635, in-4°; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, *Biblioth. Societatis Jesu.*

DAVENANT (Jean), théol. anglican, né à Londres en 1576, mort l'an 1641, fut nommé évêque de Salisbury en 1621. On lui doit : 1° *Prælectiones de duobus in theologia controversiis capitibus ; de judice controversiarum primo; de justitia habituali et actuali altero;* Cambridge, 1631, in-fol.; — 2° *Expositio Epistolæ D. Pauli ad Colossenses;* ibid., 1639, in-fol.; — 3° *Determinationes quæstionum quarumdam theologicarum;* 1634, in-fol.; — 4° *Animadversion upon a Treatise lately published by S. Hoard, and entitled : God's Love to mankind ;* ibid., 1641, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DAVENPORT (Christophe), franciscain, né à Coventry vers l'an 1598, mort l'an 1680, prenait quelquefois le nom de *François Coventry.* Il professa la théologie à Douai, et fut envoyé en Angleterre comme missionnaire. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus de prædestinatione, de meritis, et peccatorum remissione;* Leyde, 1634, et Paris, 1635, sous ce titre : *Deus, natura, gratia,* etc., *sive tractatus de prædestinatione;* — 2° *Systema fidei, seu tractatus de concilio universali;* Liége, 1648, in-4°; — 3° *Opusculum de definibilitate controversiæ immaculatæ conceptionis Dei genitricis;* Douai, 1658 et 1661, in-4°; — 4° *Explication de la doctrine catholique romaine,* en anglais; 1656 et 1670; — 5° *Abrégé de la foi, contenu dans un dialogue sur la religion chrétienne*, en anglais; 1655, in-8°. *Voy. Athen. Oxon.*, tom. II. Nicéron, *Mémoires,* tom. XXIII. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DAVENTER (*Daventria*). *Voy.* DEVENTER.

DAVEYRO (Pantaléon), religieux portugais, vivait du XVI[e] au XVII[e] siècle. Il a laissé : *Itinerario de Terra Sancta et todas suas particularidades;* Lisbonne, 1593, in-4°; 1596, 1600 et 1683; cette dernière édition est considérablement augmentée et a été réimprimée en 1732. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAVEZAN ou **AVEZAN** (Jean), doyen des professeurs en droit des universités d'Orléans et de Paris, né à Orléans, mort l'an 1669, a laissé : *Liber de censuris ecclesiasticis, cum dissertatione de pontificia et regia potestate;* Orléans, 1654; — 2° des ouvrages sur le droit civil, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud.

I. **DAVID**, roi d'Israël, fils d'Isaï ou de Jessé, de la tribu de Juda et de la petite ville de Bethléhem, paissait les troupeaux lorsque le Seigneur envoya Samuel à Bethléhem pour le sacrer roi d'Israël à la place de Saül, qu'il avait rejeté. L'histoire de David est racontée dans les trois premiers livres des Rois, depuis le chapitre XVI du I[er] livre jusqu'au chapitre II du III[e] livre, où il est dit que ce prince dormit avec ses pères, qu'il fut enseveli dans la cité qui portait son nom, après un règne de quarante années (vers. 10, 11). L'Église honore David comme un saint pénitent, un patriarche et un prophète. Les Martyrologes latins en font mémoire le 29 décembre, et quelques Ménologes grecs, le 26 du même mois et le dimanche après Noël. Ce saint roi a été attaqué injustement dans sa conduite par les manichéens, Bayle et les incrédules modernes; on peut voir Bergier, qui, dans son *Diction. de théologie,* rapporte une à une ces injustes attaques, et les réfute victorieusement. David est le principal auteur du recueil des Psaumes qui portent son nom. *Voy.* l'art. PSAUMES.

II. **DAVID** (saint), né en Irlande vers 445, d'un prince chrétien, mort en 544, se voua à l'état ecclésiastique, et, d'après les conseils de saint Paulin, disciple de saint Germain d'Auxerre, il s'adonna à la prédication, et s'occupa en même temps de la fondation de plusieurs couvents. En 516 il fit un pèlerinage à Jérusalem. A son retour il combattit avec un grand avantage, dans le synode de Brevy, le pélagianisme renaissant. A cette occasion il acquit l'estime générale, au point que l'archevêque de Caerleon, saint Dubricius, ayant résigné ses fonctions, il fut proclamé à sa place. On eut la plus grande peine à lui faire accepter cette dignité, qu'il illustra par ses vertus. L'an 529 il présida le synode appelé Victoria, qui confirma les actes de celui de Brevy, en y en ajoutant quelques nouveaux. Il fut honoré comme un saint d'abord par les Bretons, les Écossais et les Anglo-Saxons, et plus tard par l'Occident tout entier. Sa fête se célèbre le 1[er] mars. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 163, 164. Le *Diction. encycl. de la théol. cathol.*

III. **DAVID (SAINT-)**, en latin *Fanum Sancti Davidis,* ou *Menevia*, ville épisc. d'Angleterre, dans le comté de Pembroke et sous la métropole de Cantorbéry. D'après une tradition, saint Germain d'Auxerre établit ce siége vers l'an 490, et saint David, qui en fut le second prélat, y eut la dignité de métropolitain sur tous les évêques de Galles. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 88. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 163.

IV. **DAVID**, archevêque maronite, a traduit du syriaque en arabe, vers l'an 1059, les *Constitutions de l'Église des maronites,* auxquelles Ecchellensis emprunte souvent des témoignages dans ses livres. On en trouve aussi quelques sommaires en latin dans le recueil des *Lettres* du P. Morin et de plusieurs autres savants qui ont été publiées en Angleterre en 1682, sous le titre de : *Antiquitates Ecclesiæ orientalis.*

V. **DAVID**, moine grec du XIV[e] siècle, a écrit contre Barlaam : *Compendiaria declaratio hæreseos Barlaam et Acindini.* Allatius en a publié des extraits dans son ouvrage : *De Ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetua Consensione.*

VI. **DAVID**, bachelier de la faculté de théologie de Paris, qui appartenait au diocèse de Bayeux, a donné une *Réfutation* d'un système imaginé par un philosophe cartésien qui a prétendu démontrer géométriquement la possibilité de la présence réelle; Paris, 1729, 1 vol. in-12. *Voy. Journal des Savants*, mars 1730. Richard et Giraud.

VII. **DAVID** (D. Claude), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dijon l'an 1644, mort en 1705, a publié une *Dissertation sur saint Denis l'Aréopagite;* elle a pour but de montrer que ce saint est auteur des ouvrages qui portent son nom; Paris, 1702, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1702. D. Le Cerf de la Viéville, *Biblioth. hist. et crit. des aut. de la congrég. de Saint-Maur,* p. 76 et suiv.

VIII. **DAVID** (Georges), fanatique, né à Gand, mort à Bâle l'an 1556, avait persuadé à ses disciples qu'il était le troisième David, fils de Dieu, non pas selon la chair, mais selon l'esprit, envoyé pour sauver les hommes par la grâce et non par la mort. Il niait la vie éternelle, réprouvait le mariage, et prétendait que les infidèles seraient sauvés, et les apôtres damnés. *Voy.* Pratéole, *tit. Davidici.* Sandère, *Hæres.* XX. Pinchinat, *Diction. des hérésies.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théologie*, art. DAVIDIQUES.

IX. **DAVID** (Jean), prieur de la Haye-aux-Bons-Hommes, près d'Angers, né à Carcassonne, vivait au XVII[e] siècle. On a de lui : 1° *Traité des jugements canoniques des évêques;* Paris, 1671; — 2° *Réponse à M. de Launoy touchant le concile plénier;* ibid.

X. **DAVID** (Maurice), promoteur de l'officialité de Langres, né à Dijon l'an 1614, mort l'an 1679, fut supérieur du monastère du Refuge de Dijon. On a de lui : *Mauritii David presbyteri animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachimerem;* Dijon, 1579, in-4°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des aut. de Bourgogne,* t. I[er], p. 168, in-fol.

XI. **DAVID** (Pierre), de l'Ordre des Frères-Mineurs, a laissé : *Summula tractatus de Trinitate ad mentem Doctoris subtilis. Voy.* Tulli, ann. 1650.

XII. **DAVID ABUDRAHAM.** *Voy.* AVUDRAHAM.

XIII. **DAVID AVUDRAHAM.** *Voy.* AVUDRAHAM.

XIV. **DAVID COHEN DE LARA**, savant rabbin, mort à Hambourg en 1674, fut chef de la synagogue d'Amsterdam, et plus tard de celle de Hambourg. Ce rabbin était Portugais, selon Wolff et de Rossi; quelques-uns prenant le mot Lara pour le lieu de sa naissance, le font Espagnol. On lui doit : 1° *Convenientia vocabulorum rabbinicorum cum græcis, iisque maximam partem, nec non aliarum linguarum europæarum, quam asterisco a cæteris distinxit, vocibus;* Amsteladami, 1638, in-4°; — 2° *Ænigma Aben Esræ de quatuor litteris Ehevi;* Lugd. Batav., 1658, in-8°; le texte hébreu d'Aben-Esra est accompagné d'une traduction latine et de notes; le texte hébreu seul a paru la même année, in-8°, sous le titre de *Paroles de David*, c'est-à-dire explication de l'énigme de Rabbi Aben-Esra, avec une dédicace à Jacques de Pinto; — 3° *Corona Sacerdotum;* Hambourg, 1667, in-fol.; c'est un Dictionnaire talmudico-rabbinique, mais dont il n'y a eu qu'une partie d'imprimée; — 4° *Civitas David;* Amsterdam, 1638, in-4°; c'est comme le prodrome de l'ouvrage précédent; l'auteur y montre la correspondance des mots rabbiniques avec les mots grecs et ceux des autres langues de l'Europe; — 5° divers autres ouvrages indiqués dans Wolff, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 316-319, et dans De Rossi, *Dizion. stor.*, tom. II, p. 5.

XV. **DAVID D'AUGSBOURG**, de l'Ordre des Frères-Mineurs, mort l'an 1272, était très-versé dans les saintes Écritures. On a de lui, outre des *Sermons* restés manuscrits : 1° *Formule des novices pour la réformation de l'homme extérieur;* — 2° *Formule pour l'homme intérieur;* — 3° *Miroir des sept progrès du religieux.* Les deux premiers ouvrages ont été imprimés séparément à Augsbourg l'an 1593, et le dernier sous le nom de saint Bonaventure, à Anvers, en 1591. Ils se trouvent tous trois dans la Bibliothèque des Pères de Cologne. *Voy.* Trithème.

XVI. **DAVID DE COURTRAY** (Jean), jésuite, né à Courtray l'an 1546, mort à Anvers en 1613, fut successivement recteur des collèges de Courtray, de Bruxelles et de Gand. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Veridicus Christianus, seu de fidei christianæ capitibus;* Anvers, 1601 et 1606, in-4°; — 2° *Historia ecclesiæ hæreticæ;* — 3° *Alvearium romanæ Ecclesiæ;* — 4° *Paradisus sponsi ac sponsæ;* Anvers, 1607 et 1618, in-4°; — 5° *Viridiarium rituum ac cæremoniarum Ecclesiæ;* — 6° *Specula XII, Deum aliquando videre desideranti concinnata;* Anvers, 1610, in-8°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XVII. **DAVID DE DINANT**, sectaire et disciple d'Amauri, qui, au commencement du XIII[e] siècle, écrivit en faveur des principes de son maître. Un concile tenu à Paris l'an 1210 condamna les erreurs d'Amauri, ainsi que les ouvrages de David de Dinant. Il a été combattu par saint Thomas d'Aquin. *Voy.* saint Thomas, *contra Gentiles*, c. XVII. Pratéole, *tit. David Dinantius.* Sponde, ann. 1204, in-18. Le P. Pinchinat, *Diction. des hérés. Voy.* aussi AMAURI.

XVIII. **DAVID DE POMIS**, grammairien et médecin, né à Spolète l'an 1525, mort vers 1600. On a de lui : 1° *Tsémah David*, ou *Germe de David;* Venise, 1587, in-fol. C'est un dictionnaire dans lequel il fit entrer, outre les mots hébreux, les divers termes exotiques qui se rencontrent dans les écrits des rabbins et tout ce qu'il jugea être bon dans les lexiques de Rabbi Nathan, d'Élias Lévita, et dans le livre des racines de Kimchi. A chacun des mots compris dans son ouvrage il joignit la signification en latin et en italien. Ce dictionnaire peut être considéré comme un perfectionnement de l'*Aruch* (arrangé, mis en ordre, c'est-à-dire alphabétique), lexique manuscrit composé par Rabbi Nathan, un des ancêtres de David, et qui était tombé entre les mains de ce dernier; — 2° *Kohéleth,* ou l'Ecclésiaste traduit en italien, avec des notes, et le texte hébreu accompagné de ses voyelles; Venise, 1578, in-8°; — 3° différents ouvrages de médecine et de théologie. *Voy.* Wolff, qui, dans sa *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 311-313, donne la raison du surnom *de Pomis* et fait une juste appréciation des divers écrits de David. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIX. **DAVID ELDAVID**, un des imposteurs qui ont voulu se faire passer chez les Juifs pour le Messie, vivait vers le milieu du XII[e] siècle, se donnant pour un *tsémah,* c'est-à-dire rejeton de David, qui devait reconstituer la nationalité hébraïque. Comme il appuyait sa mission sur un grand nombre de prestiges, il parvint à se faire un parti considérable. Selon Benjamin de Tudèle, il fut assassiné par son beau-père. Les uns le confondent avec *David Ebroï* ou *David Almasser, Almusser,* d'autres le distinguent. *Voy.* Wolff, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 288, 289, 298. De Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei*, tom. I, p. 98. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. DAVID EL-ROÏ et DAVID ALMASSER.

XX. **DAVID GANZ** de Prague, célèbre rabbin qui florissait à la fin du XVI[e] siècle, a laissé : 1° *Tsémah David,* c'est-à-dire *Rejeton de David,* chronique qui s'étend depuis la création du monde jusqu'au temps où il vivait, et qui est divisée en deux parties, dont la première, inti-

tulée *Rejeton de David,* afin de porter la pensée des Juifs sur le Messie, qui devait être de la race de David, contient les faits et gestes de sa nation, et la seconde, sous le titre *les Jours du monde,* embrasse l'histoire des autres peuples; Prague, 1592, in-4°; Francfort et Amsterdam, 1692, avec des additions; Worstius en a traduit une partie en latin; mais cette traduction, qui a paru à Leyde en 1644, in-4°, est justement considérée comme mauvaise par de Rossi; — 2° *le Bouclier de David*, traité d'arithmétique; — 3° *la Tour de David,* traité de géométrie; mais ces deux traités sont restés inédits. *Voy.* Wolff, *Biblioth. Hebr.,* tom. I, p. 293-295. De Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei,* tom. I, p. 123.

XXI. **DAVID GÉORGIENS** ou **DAVIDIQUES**, disciples de Georges David. *Voy.* DAVID, n° VIII.

XXII. **DAVID NICÉTAS**, né en Paphlagonie au IXe siècle, a composé : 1° *Vie de saint Ignace, patriarche de Constantinople;* — 2° divers *Panégyriques sur les saints.*

DAVIDI (François), théologien, né en Hongrie vers l'an 1510, mort dans la forteresse de Dewa en Transylvanie l'an 1579, se montra d'abord zélé catholique; mais il embrassa plus tard la confession d'Augsbourg, qu'il abandonna l'an 1561 pour celle de Zurich. Quelque temps après, il adopta les opinions des Trithéites sur la Trinité, puis celles des Ariens sur Jésus-Christ; enfin il osa soutenir que Jésus-Christ, n'étant qu'un homme, ne méritait aucun culte religieux. Accusé d'intrigues contre l'État et d'impiété envers la religion, il fut enfermé dans une forteresse. Il reste de lui quelques ouvrages dans *Bibliotheca Fratrum Polonorum*, remplis de blasphèmes et de contradictions. *Voy.* Anastase, religieux de Picpus, *Hist. du socinianisme.* David Czuittinger, *Specimen Hungariæ litteratæ,* p. 113. *Biblioth. des Antitrinitaires.* Feller, *Biogr. univers.*

DAVIDIQUES ou **DAVIDISTES, DAVID GÉORGIENS**, disciples de Georges David. *Voy.* GEORGES, n° VIII.

DAVILA (Francisco), dominicain espagnol, né à Avila, mort l'an 1604, fut nommé par Clément VIII consulteur de l'*Index.* On a de lui : 1° *de Gratia et libero arbitrio, sive de auxiliis divinæ gratiæ;* Rome, 1599, in-4°; — 2° *Dissertatio de confessione per litteras sive per internuncium;* Douai, 1623, in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DAVILA Y PADILLA (Fra Augustino), dominicain, mort l'an 1604, devint prieur de la Puebla de los Angelos à Tascala, et fut nommé par Philippe III maître de théologie. L'an 1599 ce prince le promut à l'archevêché de Saint-Domingue. Il a laissé : *Historia de la provincia de Santiago de Mexico de la Orden de Predicadores;* Madrid, 1596, in-4°, et Bruxelles, 1625, in-fol., réimprimée sous ce titre : *Varia historia de la Nueva Espana y Florida;* Valladolid, 1634, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAVIS (Rowland), doyen de Cork et vicaire général de ce diocèse, né à Gille-Alby, en Irlande, l'an 1649, mort en 1721, prit à l'université de Dublin le degré de docteur ès lois. Il prit aussi les ordres selon le rit anglican. Ses principaux ouvrages sont : 1° *The truly catholic and old religion, showing that the established Church in Ireland is more truly a member of the catholic church than the church of Rome,* etc.; Dublin, 1716, in-4°; — 2° *A letter to the pretended answer;* ibid., 1717; c'est une réponse à O'Brien, qui avait réfuté l'ouvrage précédent. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui indiquent ses autres écrits.

DAVISON (Jean), licencié en droit au XVIe siècle, a laissé : *Miroir de l'Église, auquel on pourra voir les professeurs de la vraie foi et les discerner d'avec les prédicants de la fausse doctrine;* Louvain, 1571, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DAX, D'ACS ou **ACS** (*Aquæ Augustæ, Aquæ Tarbelicæ, Tasta, Tarbella, Vibio*), ville épisc. de France et suffragante d'Auch. On croit que saint Vincent, martyr, fut le premier évêque de cette ville. Cet évêché a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 268 et suiv.

I. **DAZA** (Antonio), frère mineur, né à Valladolid, vivait au XVIIe siècle, fut ministre de la province de la Conception et commissaire général de son Ordre auprès de Grégoire XV. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quarte parte de las chronicas de la Orden de San-Francisco, sive continuatio historiæ Minorum a Marco Ulyssiponensi,* etc.; Valladolid, 1611, in-fol.; — 2° *Vida de sor Juana de la Cruz, de la tercera Orden de San-Francisco;* Madrid, 1613; Lérida, 1617, in-4°; trad. en italien; Padoue, 1627, in-8°; — 3° *Exercicios espirituales para los que viven vida solitaria;* trad. en italien; Rome, 1616 et 1625; Milan, 1643; — 4° *Discurso de la purisima Concepcion de Nuestra Señora;* Madrid, 1621 et 1628, in-4°. *Voy.* Nicolas-Anton., *Biblioth. Hisp.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. Ier, p. 101 et 102. Richard et Giraud, qui donnent la liste des autres écrits de Daza, et la *Nouv. Biogr. génér.,* qui la donne également.

II. **DAZA** (Diégo), jésuite espagnol, né en 1579, mort en Angleterre l'an 1623, a laissé : *Commentaires sur l'Épître de saint Jacques;* Alcala, 1626, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

DEA et **DEA VOCONCIORUM**. *Voy.* DIE.

DÉABOLIS, aujourd'hui DIAVOLI, ville épisc. de Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique. On n'en connaît que deux évêques. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 184. Richard et Giraud.

DE ALBA. *Voy.* ALBI, n° III.

DE BALBIS. *Voy.* BALBI.

DEBBASETH, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 11.

DEBELAÏM, père de Gomer, femme du prophète Osée. *Voy.* Osée, I, 3.

DE BELLOY. *Voy.* BELLOY.

DEBELTUS ou **DEVELTUS, ZAGORIA, ZOGORA**, ville épisc. de la province d'Hémimont, au diocèse de Thrace, érigée au IVe siècle sous la métropole d'Adrianople. Au Ve siècle, l'évêque de Debeltus l'était aussi de Sozopolis. Debeltus a eu six évêques, dont le premier, Elius Publius Julius, chassa les prophétesses de Montan, et le sixième fut emmené captif par les Bulgares la deuxième année du règne de Michel Curopalate. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. I, p. 184. De Commanville, Ire *Table alphabét.,* p. 89. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 165.

DEBBORA, prophétesse, femme de Lapidoth, gouverna les Israélites pendant quarante ans. Un jour elle envoya chercher Barac, fils d'Abinoem, et lui ordonna, au nom du Seigneur, de réunir dix mille hommes et de les conduire au Thabor, lui promettant qu'il vaincrait Sisara, général de Jabin, roi des Chananéens. Barac fut vainqueur; et, après la victoire, Debbora, qui l'avait accompagné, composa un cantique d'action de grâces. *Voy.* Juges, IV, 4 et suiv.; V, 1 et suiv.

DEBERA, ville de Benjamin qui appartenait d'abord à la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 7.

DEBLATHA, ville ou désert au delà du Jourdain, au pied du mont Nébo ou Phasga. *Voy.* Jérémie, XLVIII, 22.

DEBLATHAÏM, ville du pays de Moab nommée en hébreu *Beth-Deblathaïm*. Quelques-uns croient que cette ville est la même que *Helmon-deblathaïm* (Nombr., XXXIII, 46). *Voy.* Jérém., XLVIII, 22.

DÉBONNAIRE (Louis), théologien, né à Ramerupt-sur-Aube, mort à Paris l'an 1752, entra chez les Oratoriens; mais il n'y resta pas. Il se déclara comme *appelant* contre la bulle *Unigenitus;* mais il se déclara aussi contre les prétendus miracles et les convulsions que d'autres *appelants* défendaient. Ses principaux ouvrages sont : 1° *l'Imitation de Jésus-Christ, trad. nouvelle, avec des réflexions et des prières;* Rouen et Paris, 1719, 1731, 1735, 1740; — 2° *Examen critique, physique et théologique des convulsions;* 1733, in-4°; — 3° *les Semaines évangéliques, qui contiennent des réflexions pour chaque jour de l'année;* 1735; — 4° *Traités historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Élie et du retour des Juifs;* Paris, 1737, 1738, in-8°; — 5° *les Leçons de la sagesse et la défense des hommes;* ibid., 1737, 1744, 3 vol. in-12; — 6° *la Religion chrétienne méditée*, ou *le Véritable esprit de ses maximes;* ibid., 1743, 6 vol. in-12; — 7° *la Vérité de l'histoire de l'Église de Rome;* 1754, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1744, p. 98, 1re édit. Feller, *Biogr. univers.*

DÉBORA, nourrice de Rébecca, accompagna Jacob à son retour de la Mésopotamie dans la terre promise, y mourut, et fut enterrée au pied de Béthel, sous un chêne qui fut dès lors appelé *Chêne de pleurs*. *Voy.* Genèse, XXXV, 8.

DEBRECINUS (Jean), théologien hongrois du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Exercitationes scholasticæ de scientia Dei;* Franeker, 1658, in-12; — 2° *Joannis Thaddæi conciliatorium publicum;* Utrecht, 1658, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

DEBRIS (Nicolas), docteur en théologie du XVIe siècle, fut un des quatre théologiens que Charles IX envoya au concile de Trente. On a de lui : 1° *Bref aiguillon à aimer l'état de religion chrétienne;* Paris, 1544, in-8°; — 2° *Instruction à porter les adversités du monde patiemment, avec paix d'esprit, joie et liberté intérieure;* ibid., 1542, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉCADE, espace de 10 jours. *Voy.* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

DÉCADI, le 10e et dernier jour de la décade dans le calendrier républicain.

DÉCALOGUE (*Decalogus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *dix* et *paroles*. Chez les juifs et chez les chrétiens, ce terme désigne les dix commandements que Dieu grava sur deux tables de pierre, et qu'il donna à Moïse. Ces dix commandements, qui sont rapportés dans l'Exode (XX) et dans le Deutéronome (V), appartiennent à la loi naturelle, excepté le troisième, quant à la circonstance du samedi, parce que la loi naturelle, qui ordonne de consacrer un certain temps à l'honneur de l'Être suprême, ne prescrit pas le samedi plutôt qu'un autre jour; d'où vient que le dimanche, chez les chrétiens, a succédé au sabbat des juifs. Jésus-Christ en a fait l'abrégé le plus simple en les réduisant à deux, savoir : d'aimer Dieu sur toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes. Remarquons aussi que, lorsque ce divin Sauveur donne des lois morales dans l'Évangile, il ne les oppose point aux lois du Décalogue telles que Dieu les a données, mais aux fausses interprétations des docteurs juifs. On distingue dans le Décalogue des *préceptes affirmatifs* et des *préceptes négatifs*. *Voy.*, plus bas, PRÉCEPTE. *Voy.* aussi le *Traité du Décalogue* dans les théologiens; une liste des divers auteurs qui ont écrit sur cette matière, dans Fabiani Justiniani, *Index universalis alphabeticus*. Richard et Giraud. Bergier, *Dictionn. de théol.* Le *Dictionn. encyclop. de la théol. cathol.*

DECAN ou **DIZAINIER** (*Decanus*, de *decem*, dix), nom que l'on donnait : 1° dans les grandes églises, à un prébendé ou chanoine qui en avait dix à sa charge, et qui avait ordinairement dix prêtres, d'où vient que ce décan passait pour archiprêtre; — 2° aux prêtres qui avaient inspection sur dix clercs ou dix paroisses; 3° dans les monastères, aux moines qui avaient soin de dix autres; 4° à ceux qui enterraient les morts dans la même ville, peut-être parce qu'ils étaient divisés par dizaines, dont chacune avait une bière ou litière pour porter les corps. *Voy.* saint August., *de Morib. eccl. cathol.*, l. I, c. XXXI. Saint Ambroise, *Epistolæ*, l. V, *epistola* 35.

DECANAT (*Decanatus*), dignité de doyen. *Voy.* DOYENNÉ, n° I.

DECANISER (*Decanum agere*), se dit des docteurs de Sorbonne qui étaient assez avancés en âge pour être doyens aux examens particuliers des bacheliers et des licenciés.

DÉCAPOLE, contrée de la Palestine, ainsi nommée parce qu'elle comprenait dix villes principales situées en deçà et au delà du Jourdain; la principale est Scythopolis. Jésus-Christ prêcha souvent dans la Décapole. *Voy.* Matth., IV, 25. Marc, V, 20. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 179.

DE CASA. *Voy.* CASA.

DÉCATÉRA, ville épisc. du diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Durazzo. On l'appelle aujourd'hui *Cataro*. D'un autre côté, Jean Curopalate et Cédrène en font une ville de Dalmatie. Enfin Constantin Porphyrogénète donne à entendre qu'elle n'est pas éloignée de Durazzo et d'Antivari, toutes choses qui conviennent parfaitement à *Cataro* ou *Cattaro*, dont nous avons parlé plus haut. Elle a eu deux évêques, dont le premier, Jean, assista et souscrivit au septième concile général. *Voy.* C. Porphyrogénète, *de Administr Imper.*, c. XXIX. Urbin, *Hist. slav.*, p. 247. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 63, au mot CATARUM. Richard et Giraud. *Compar.* aussi, dans ce Diction., l'art. CATARO.

I. **DÈCE** (*Caius Messius Quintus Trajanus Decius*), empereur romain, né l'an 191 ou 201 à Bubalie ou Budalie, dans la Pannonie inférieure, mort en 251. Il s'avança dans les armes, et parvint aux premiers grades. En 249, l'empereur Philippe l'ayant envoyé dans la Mœsie pour punir des soldats qui s'étaient révoltés, il profita de la circonstance pour se faire proclamer empereur, et il marcha en Italie contre son bienfaiteur. La mort de Philippe et de son fils, dont il souilla sa main, lui assura l'empire. Les païens ont beaucoup loué son courage, son esprit solide et propre aux affaires, la régularité de ses mœurs, et même son amour pour la justice, malgré son usurpation si injuste de l'empire et les deux horribles meurtres qui pesaient sur lui. Ce n'est pas tout, le sénat l'honora du titre de *Très-Bon;* mais la violente persécution qu'il fit aux chrétiens et la barbarie inouïe qu'il exerça contre eux, suffisent seules pour prouver non-seulement la fausseté, mais encore le ridicule d'un pareil décret; car, il ne faut pas l'oublier, Dèce avait pris à tâche d'employer le fer et le feu contre les chrétiens, en haine de Phi-

lippe, qui les avait aimés et protégés. *Voy.* Aurélius Victor, *de Cæsaribus,* c. XXIX. Eutropius, *Breviarium rerum romanarum,* l. IX. Euseb., *Hist. eccles.,* l. VI. Tillemont, *Hist. des empereurs romains,* tom. III. Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DÈCE** ou **DECIO, DECIUS** (Philippe), jurisc., né à Milan en 1454, mort à Sienne l'an 1535, professa à Pise, à Sienne et à Pavie. Il vint en France, où il enseigna le droit canon à Bourges, et Louis XII lui donna à Valence une charge de conseiller au parlement. On a de lui : 1° *Commentaria in Decretales;* Lyon, 1551; — 2° *un Conseil pour l'autorité de l'Église, à l'occasion du conc. de Pise;* — 3° un *Discours* pour la défense de ce concile; — 4° plusieurs ouvrages sur le droit. *Voy.* Paul Jove, *Elog.* Fabricius, *Biblioth. med. et infim. ætat.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théolog. cathol.*

DÉCEMBRE (*December*), dernier mois de l'année, était le dixième de l'année de Romulus. L'année a commencé en décembre dans plusieurs endroits : l'année ecclésiastique, en particulier, a son commencement au 1er dimanche de l'Avent; or l'Avent se trouve toujours dans le mois de décembre, de même que la fête de Noël. *Voy.* les art. ADVENT et ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

DÉCHAUSSÉS ou **DÉCHAUX,** nom donné à certains hérétiques qui allaient toujours pieds nus et qui prétendaient qu'il n'était pas permis de se chausser. Ils ont paru au IVe siècle, et ont été renouvelés par les Anabaptistes, les Vaudois, les Albigeois, les Béguards, les Béguins et les Nouveaux Apostoliques. *Voy.* August., *Hæres.,* LXVIII. Sanderus, *Hæres.,* LXXIII. Pratéole, tit. *Discalc.*

DÉCIMABLE (*Decumanus, decimis obnoxius*), qui est sujet aux décimes. *Voy.* DÉCIME.

DÉCIMAL (*Decumanus*), qui regarde les dîmes.

DÉCIMATEUR, celui qui a droit de percevoir une dîme, soit ecclésiastique, soit inféodée. Il diffère du *dîmeur* en ce que celui-ci levait la dîme pour un autre. Le décimateur ecclésiastique était celui qui, à cause de son bénéfice, avait droit de dîme. *Voy.* DIME.

DÉCIME ou **DÉCIMES** (*Decima, decimæ*), subvention que le clergé payait au roi sur les biens de l'Église pour les besoins de l'État. Celle qui se renouvelait tous les dix ans s'appelait *décime ordinaire;* les autres subventions étaient nommées *décimes extraordinaires. Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canon,* aux mots DÉCIMES et BUREAU. *Mém. du clergé,* tom. VIII, p. 1200 et suiv. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'*Encyclop. cathol.*

DECIO. *Voy.* DÈCE, n° II.

DÉCISIONS, se dit des jugements prononcés par les souverains Pontifes et par les conciles, soit généraux ou œcuméniques, soit particuliers. Or les décisions que les souverains Pontifes donnent dans leurs bulles touchant la foi et les mœurs, sont infaillibles. On doit dire de même de celles des conciles généraux. Quant à celles des conciles particuliers, quoique très-respectables en elles-mêmes, elles n'ont cependant pas une autorité infaillible, parce que le Pape peut les réformer. *Voy.* CONCILE.

DECIUS. *Voy.* DÈCE, nos I et II.

DECKERS (Jean), jésuite, né à Hazebrouck vers l'an 1559, mort à Gratz en 1619, professa la philosophie et la théologie scolastique à Douai et à Louvain, et devint chancelier de l'université de Gratz. On a de lui : 1° *Exercitium christianæ pietatis;* — 2° *Oratio panegyrica in exequiis S. Mariæ Annæ, archiducis Austriæ;* Gratz, 1616, in-4°; — 3° *Velificatio seu Theoremata de anno ortus ac mortis Domini, deque universa Jesu-Christi in carne,* etc.; Gratz, 1616, in-4°. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Valère-André, *Biblioth. Belg.,* p. 626, édit. de 1739, in-4°. Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Richard et Giraud.

DÉCLA, qui en hébreu signifie *palmier,* était le septième fils de Jectan. Les uns placent les descendants de Décla dans l'Arabie-Heureuse, féconde en palmiers, d'autres dans l'Assyrie, où se trouve la ville de *Dégla;* d'autres, dans l'Arménie. *Voy.* Genèse, X, 27, et les Commentateurs.

DE CLAMENGES, DE CLAMINGES. *Voy.* CLÉMANGIS.

DÉCLARATION DE 1682. *Voy.* ASSEMBLÉES DU CLERGÉ, et LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

DÉCLARATIONS DES CARDINAUX. On appelle ainsi les résolutions ou décisions émanées de quelque congrégation de cardinaux établie à Rome. Quelques canonistes, parmi lesquels Van Espen et Gibert, prétendent que ces déclarations, purement doctrinales, ne sont ni légitimes ni authentiques, et que par là même elles n'ont nullement force de loi; mais ils ont été complétement réfutés par P. Rupprecht, dans *Notæ historicæ in universum jus canonicum,* tit. II *de Constitut.,* cap. VII, et par Fagnan, *Com. in cap. Quoniam,* num. 6 et seqq. *de Constitutionibus.* Quant aux déclarations de la congrégation du concile en particulier, plusieurs auteurs disent que, pour qu'elles aient force de loi, il faut : 1° que le Pape ait été consulté, et qu'on le mentionne dans la déclaration; 2° qu'elles soient authentiques, c'est-à-dire qu'elles portent la signature du secrétaire et du préfet, et qu'elles soient munies du sceau de la congrégation; mais ces deux conditions, qui ont pu être indispensables autrefois, ne le sont plus aujourd'hui. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. DECLARATIONES et DECRETA SACRARUM CONGREGATIONUM. Joan. cardin. Soglia, *Institutiones Juris publici ecclesiastici,* p. 13 et seqq.; Paris, 1853. L'abbé Stremler, qui, dans son *Traité des peines ecclés.,* etc., p. 560 et suiv., cite plusieurs auteurs qui justifient plus ou moins directement le sentiment que nous venons d'exprimer; tels sont : Fagnan, *Cum. in C. Quoniam, de Constitutionibus,* n. 35, 59 et 70. Zamboni, *in Supplemento præfationis, in ultimo volumine Collectionis declarationum,* p. 89. Garcia, *de Beneficiis,* tom. I, *Proœmium.* Pignatelli, *Consultat. canon.,* tom. IX, *Consultatio* 174, n. 10. Navarrus, Consil. I, n. 12, *de Constitutionibus.* Schmalzgrueber, *Jus canon. univ.,* dissertat. proœmialis, § 9, n. 386. Alphonse de Liguori, *Elenchus, Quæst. reform., series* 2a, n. 116, *quæres* 2°.

DÉCOLLATION DE SAINT JEAN, se dit du martyre de saint Jean-Baptiste, à qui Hérode fit couper la tête; mais on se sert plus souvent de cette expression pour désigner ou la fête qu'on célèbre en l'honneur de ce saint martyr, ou les tableaux dans lesquels sa tête est représentée séparée du tronc.

DÉCONFÈS. On appelait ainsi autrefois celui qui était mort sans confession, soit qu'il eût refusé de se confesser, soit qu'il fût mort *intestat,* soit que ce fût un criminel à qui l'on croyait devoir refuser le sacrement de pénitence. *Voy.* Richard et Giraud.

DECORIANA, siége épisc. de la province de Bisacène, dans l'Afrique occidentale, dont l'évêque, nommé Paschase, souscrivit, dans le concile de Latran, sous saint Martin Ier, à la

lettre des évêques de sa province. La Notice en fait mention. *Voy.* le nº 12.

I. **DÉCRET** se dit : 1º de ce que Dieu a résolu de toute éternité sur le sort et la conduite des causes secondes ; 2º des règlements et des ordonnances des papes ; 3º des décisions des conciles généraux, nationaux ou provinciaux, parce que le concile prononce ordinairement ses jugements en ces termes : *Decrevit sancta Synodus ;* 4º des statuts des chapitres de quelques Ordres religieux ; 5º des délibérations et décisions prises dans l'assemblée d'une faculté pour régler quelque point de discipline.

II. **DÉCRET** (Claude), jésuite, né à Tournus l'an 1598, mort à Paris en 1668, professa la philosophie et les belles-lettres à Châlons-sur-Saône, et devint recteur du collége de cette ville. Il a laissé : *la Véritable veuve, ou l'Idée de la perfection dans l'état du veuvage, avec quarante éloges des veuves distinguées par leur sainteté;* Paris, 1654, in-4º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DÉCRET DE GRATIEN**, première partie du droit canon compilé par Gratien, religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, et intitulé : *Concordia discordantium canonum,* parce qu'il a voulu non-seulement rapporter, mais aussi accorder les canons qui paraissent opposés. *Voy.* Joan. Card. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici*, p. 113 et seqq.

IV. **DÉCRET EN MATIÈRE CRIMINELLE**, jugement rendu contre les accusés pour s'assurer de leurs personnes ou les interroger sur les accusations portées contre eux. Le décret d'ajournement personnel emporte de droit interdiction des fonctions ecclésiastiques. *Voy.* les *Mém. du clergé,* tom. VII, p. 838 et suiv. Art. 40 de l'édit. de 1695. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

V. **DÉCRET IRRITANT** (*Decretum irritans*), clauses insérées dans les bulles de Rome, et dont l'inexécution comporte la nullité de ces bulles.

I. **DÉCRÉTALES** (*Epistolæ decretales*), rescrits ou épîtres des Papes qui composent le second volume du droit canon. On les nomme ainsi, parce qu'elles décident ce qu'il faut faire ou penser par rapport aux points de doctrine.

II. **DÉCRÉTALES (FAUSSES).** On appelle ainsi des décrétales attribuées à des Papes qui n'en sont pas les auteurs. Ces décrétales se trouvent dans la collection qui porte le nom d'Isidore Mercator. C'est à tort que beaucoup d'historiens, de théologiens et de canonistes ont prétendu qu'elles avaient renversé toute l'ancienne discipline de l'Église. Les pensées, les principes, les règles, les enseignements et les avis qu'elles renferment sont excellents; c'est un tissu de passages empruntés à l'Écriture, aux Pères de l'Église, aux conciles, aux écrivains ecclésiastiques, à la législation des empereurs, enfin aux autorités spéciales et compétentes, depuis le concile d'Elvire, tenu en 305, jusqu'au concile de Paris de l'an 829. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DÉCRÉTISTE, nom donné au professeur chargé d'enseigner dans une école de droit le décret de Gratien.

DECRUES (F. D. Q. B.), bénéditin de l'Ordre de Cluny, a laissé : *l'Homme instruit par sa raison et par sa religion, dialogue moral et chrétien ;* Paris, 1685, in-8º. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1685, p. 238. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de cet ouvrage.

DÉCURION (*Decurio*), officier qui commandait à dix hommes. Il y avait des décurions chez les Hébreux. D'après le conseil de Jéthro, son beau-père, Moïse établit des chefs de mille, de cent, de cinquante et de dix hommes. Joseph d'Arimathie, appelé par saint Marc noble décurion, est nommé dans le texte grec riche conseiller ou riche sénateur. *Voy.* Exode, XVIII, 21. Marc, XV, 43.

DEDAN. Ce mot, qu'on trouve dans Jérémie et dans Ézéchiel, est très-probablement le même que *Dadan,* qu'on lit dans la Genèse et dans le Ier livre des Paralipomènes; d'autant plus que le texte hébreu porte constamment partout *Dedan.* Dans cette hypothèse, *Dedan* désignerait non-seulement Dadan, fils de Regma, et Dadan, fils de Jecsan, c'est-à-dire les descendants de l'un et de l'autre, qui formaient deux peuples différents, mais encore les pays qu'ils habitaient. *Voy.* Jérémie, XXV, 23; XLIX, 8. Ézéch., XXVII, 15, 20, etc., et *Compar* DADAN, nos I et II.

DEDANIM, qui se lit dans Isaïe (XXI, 13), est, selon la forme hébraïque, le pluriel de *Dedan* qui précède; il indique évidemment un nom de lieu que le prophète place en Arabie.

DEDEUX (Jean), théologien, né à Saintes vers l'an 1520, mort vers l'an 1600, a laissé : *Antithèses de la sainte Eucharistie et de la Cène des modernes;* Lyon, 1571, in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉDICACE, consécration d'un temple, d'un autel, etc. Salomon fit la dédicace du temple qu'il avait bâti, et les juifs célèbrent pendant huit jours l'anniversaire de la dédicace du temple. Les chrétiens font aussi tous les ans la fête de la dédicace de leurs églises le jour anniversaire de leur consécration. Mais, outre cette fête de chaque église en particulier, il en est une autre qui se célèbre pour toutes les églises en général le dimanche après l'octave de la Toussaint. C'est sous le règne de Constantin que l'on commença à faire solennellement la dédicace des églises. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. DEDICATIO ECCLESIÆ et ENCÆNIA. Fab. Justiniani, qui, dans son *Index universalis alphab.,* cite les Pères et les écrivains ecclésiastiques qui ont traité cette matière. Bergier, *Diction. de théol.,* où l'on trouve la réfutation des difficultés opposées par les protestants relativement à la dédicace des églises. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 194, 195. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'*Encyclop. cathol.,* et son *Supplém.*

DÉE (Jean), né à Londres en 1627, mort en 1707, se fit un nom par sa passion pour l'astrologie judiciaire, la cabale et la recherche de la pierre philosophale. Sa devise favorite était : *Qui non intelligit, aut discat aut taceat.* S'il s'était conformé à cette devise, il aurait débité bien moins de folies. Casaubon a publié à Londres, en 1659, in-fol., la plus grande partie de ses écrits; on trouve dans ce recueil la plupart des superstitions et des extravagances auxquelles l'esprit humain s'est abandonné. Dans sa *Vita quorumdam erudissimorum et illustrium virorum;* Londres, 1717, in-4º (ouvrage mis à l'*Index* le 4 mars 1709), Thomas Smith a inséré la vie de Dée. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DÉEL. *Voy.* DIEL.

DÉFAUTS. On a donné ce nom aux imperfections qui ne sont point des péchés, ni par conséquent matière d'absolution. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, art. IMPERFECTION.

DE FAVORIBUS. *Voy.* FAVARONI.

DÉFENDANT (saint), martyr honoré à Casal. Les uns croient que c'est le même qui souffrit à Marseille; les autres pensent que c'est un des

martyrs de la légion Thébéenne. Leur fête est marquée au 2 janvier. L'invention ou la translation de saint Défendant, qu'on célèbre le 14 septembre, est celle de Marseille, qui se fit du temps de l'évêque saint Théodose.

DÉFENSE DE SOI-MÊME ou **DÉFENSE NATURELLE** (*Defensio naturalis, necessaria, moderamen inculpatæ tutelæ*); elle est permise contre un injuste agresseur; de là cette maxime du droit canon : *Vim vi repellere omnes leges et omnia jura permittunt* (c. XVIII). Quant à la mesure que l'on doit garder pour que la défense soit permise, les circonstances seules peuvent la déterminer. Ainsi saint Thomas, et, d'après lui, les casuistes en général, enseignent qu'on peut consciencieusement tuer un injuste agresseur qui nous attaque pour nous tuer nous-même, quand nous ne pouvons sauver autrement notre vie. D'un autre côté, il n'est pas permis de tuer celui qui attente aux biens temporels, à l'honneur, à la pudeur; on peut le repousser, le frapper, le blesser, pourvu que ce soit sans danger de la vie. *Voy.* Tournely, *Moral.*, tom. VI, p. 181. Le *Diction. ecclésiast. et canon. portatif*, art. AGRESSEUR. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, prouve combien se sont trompés certains censeurs de l'Évangile, en prétendant que Jésus-Christ interdit la *défense de soi-même*, et déroge ainsi à la loi naturelle.

I. **DÉFENSEUR.** *Voy.* AVOCAT, nº I.

II. **DÉFENSEUR**, moine de Ligugé, près de Poitiers, vivait au VIIe siècle. On a de lui : *Liber scintillarum seu sententiarum selectarum ex sacra Scriptura et sanctis Patribus;* Anvers, 1550; Venise, 1552; Cologne, 1554 ou 1556, et Rome, 1660, in-4º. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ latinitatis*, l. IV, p. 56. D. Mabillon, *Musæum Ital.*, tom. I, p. 121, édit. de 1724. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 764, 765. Richard et Giraud, qui rapportent le texte de Mabillon relatif à *Défenseur*, texte au sujet duquel Fabricius et D. Ceillier auraient, selon eux, commis une erreur.

DÉFINITEUR (*Definitor*), terme employé dans quelques Ordres religieux pour signifier l'assesseur ou conseiller d'un supérieur général. Dans certains Ordres, il n'y a des définiteurs que pendant l'assemblée du chapitre général ou provincial, et, dans certains autres, pendant tout l'intervalle d'un chapitre à l'autre. On a distingué aussi les définiteurs généraux et les définiteurs particuliers. Les premiers sont ceux que chaque chapitre provincial députe au chapitre général pour régler les affaires de tout l'Ordre. Les définiteurs particuliers sont ceux que chaque monastère députe au chapitre provincial pour y tenir le définitoire dans lequel se règlent les affaires de la province.

DÉFINITOIRE (*Definitorium*), se dit du lieu où s'assemblent les définiteurs et de l'assemblée des définiteurs.

DÉFONT (Jean de), capucin de Normandie, a laissé : *Scientia principis christianissimi*, l. X. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 147.

DEFORIS (Jean-Pierre), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Montbrison l'an 1732, guillotiné en 1794 pour avoir écrit contre la *Constitution civile du clergé*, collabora à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, entreprise qu'il abandonna pour défendre la religion contre les incrédules. Ses principaux ouvrages sont : 1º *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau;* Paris, 1763, in-12; — 2º *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la religion*, etc.; ibid., 1764, 2 vol. in-12; — 3º *Importance et obligation de la vie monastique, son utilité dans l'Église et dans l'État... réponse aux ennemis de l'Ordre monastique;* ibid., 1768, 2 vol. in-12, et 1785; — 4º *Exposition de la doctrine de l'Église sur les vertus chrétiennes*, etc.; ibid., 1776, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

DÉFROQUE se dit, à proprement parler, de la dépouille ou de la succession d'un moine ou d'un chevalier qui a fait des vœux.

DEGENKOLB (Charles-Frédéric), théologien, né à Weissenfels l'an 1682, mort l'an 1747, devint diacre, puis archidiacre, et exerça à Stolpen les fonctions de pasteur. Ses principaux ouvrages sont : 1º *Enseignement approfondi des directions de Dieu dans le gouvernement de l'Église, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament*, ou *Compendium de l'histoire de l'Église;* Bautzen, 1715, in-8º; — 2º *Démonstration de la religion chrétienne contre les athées, les matérialistes, les juifs, les Turcs et les païens;* 1722, in-8º; — 3º *Principes de la théologie;* Dresde, 1731, in-8º. Tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

DEGOLA (Eustache), théologien, né à Gênes l'an 1761, mort l'an 1826, était intimement lié avec Grégoire, ancien évêque de Blois, qu'il accompagna dans ses voyages; et, lorsque l'Assemblée nationale eut décrété en France la constitution civile du clergé, il envoya une lettre d'adhésion au clergé assermenté. Il a publié un certain nombre d'ouvrages en français et en italien; nous citerons seulement : 1º *Annali politico-ecclesiastici;* 1797-1799, 1 vol. in-4º; — 2º *Instruzioni famigliari sopra la verità della christiana catholica religione;* Gênes, 1799, in-12; — 3º *Catechismo de' Gesuiti;* Leipzig, 1820, in-8º. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

DÉGRADATION (*Degradatio*), peine par laquelle un clerc est privé pour toujours de tout office, bénéfice et privilége clérical. Originairement la dégradation n'était que la déposition, c'est-à-dire la privation des grades et des ordres ecclésiastiques. On en distingue deux sortes aujourd'hui : la *simple* ou *verbale*, l'*actuelle* ou *solennelle*. La première est proprement la sentence par laquelle un ecclésiastique est privé de ses offices et de ses bénéfices. La seconde est l'acte par lequel un évêque dépouille publiquement un ecclésiastique de tous ses ornements et lui enlève jusqu'à la tonsure, en lui faisant raser toute la tête pour ne laisser sur sa personne aucune marque de cléricature. La dégradation ne pouvait se faire que par l'évêque seul du clerc qu'on dégradait, en présence de cinq autres évêques, s'il était prêtre, et de deux, s'il était diacre. Un clerc dégradé ou déposé n'était pas exempt du vœu de chasteté ni du bréviaire. *Voy.* DÉPOSITION. *Mém. du clergé*, tom. VII, p. 1307 et suiv. Belleforêt, *Annales*, l. III, c. LXVII. Louet, lettre D, n. 59. Tournet, lettre O, n. 17. Loiseau, *Traité des Ordres*, c. IX. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot DÉGRADATION. Richard et Giraud. Le *Dictionn. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques*, p. 36 et suiv.

DEGRANGES. *Voy.* DESGRANGES.

I. **DEGRÈS** (Jean des), en latin *Joannes de Gradibus*, qui vivait au XVe et au XVIe siècle, a contribué à l'éclaircissement et à l'intelligence des ouvrages de droit et de théologie. Il a revu

et corrigé, outre la *Somme rurale* de J.-B. Boutillier : 1° *Opus excellentissimum historiarum seu chronicarum reverendissimi in Christo Patris ac Domini D. Antonini, archiepiscopi Florentini*, etc.; 3 vol. in-fol.; — 2° une nouvelle édition de la Bible latine, selon la Vulgate, sous ce titre : *Biblia latina, cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti atque juris canonici;* Lyon, 1515, in-fol., et in-4°, 1516, 1520, 1521, 1522, 1525 et 1727. *Voy.* Prosper Marchand, *Diction. histor.*, tom. I, p. 209 et 210. Richard et Giraud.

II. **DEGRÉS D'AUTEL.** Il n'y avait autrefois, selon toute apparence, qu'un ou deux degrés à chaque autel; dans l'ordre romain, on n'en voit que deux. Aujourd'hui il y en a au moins trois, excepté dans les anciennes églises des Chartreux et des Cisterciens, où il n'y en a qu'un. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 108.

III. **DEGRÉS DE PARENTÉ**, distance plus ou moins grande qui se trouve entre ceux qui sont unis par les liens du sang. Le droit civil compte les degrés par le nombre des personnes qui sont sorties d'une même souche; le droit canonique compte de même en ligne directe; mais, en ligne collatérale, une génération ne fait qu'un degré. Par conséquent, deux degrés du droit civil n'en font qu'un selon le droit canonique.

IV. **DEGRÉS** ou **GRADES EN THÉOLOGIE.** C'est un titre que l'on accorde aux étudiants dans une Faculté catholique, comme un témoignage du progrès qu'ils ont fait dans leurs études. Puisqu'il n'existe plus de facultés canoniques en France, nous parlerons des degrés que l'on conférait dans les anciennes, et, en particulier, dans celle de Paris. Or, quand un candidat avait été reçu maître ès arts, après 2 ans de philosophie, il était obligé d'employer 3 ans à l'étude de la théologie. Pour obtenir le degré de *bachelier*, il devait subir deux examens de 4 heures chacun, l'un sur la philosophie, l'autre sur la 1re partie de la *Somme de saint Thomas*, et soutenir pendant 6 heures une thèse nommée *Tentative*. S'il la soutenait avec honneur, la Faculté lui donnait des lettres de bachelier. — Le grade suivant était celui de *licencié*. La licence, qui s'ouvrait de 2 en 2 ans, était précédée de deux examens pour chaque candidat sur la 2e et la 3e partie de la *Somme de saint Thomas*, l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique. Dans le cours de ces 2 ans, chaque bachelier était obligé d'assister à toutes les thèses, sous peine d'amende, d'y argumenter souvent, et d'en soutenir 3, dont l'une, qui se nommait *mineure ordinaire*, durait 6 heures; la 2e, appelée *majeure*, durait 10 heures; son objet était les traités de la religion et de l'Église, l'Écriture sainte, les conciles et divers points de critique, et de l'histoire ecclésiastique. La 3e, nommée *sorbonique*, parce qu'elle se soutenait toujours en Sorbonne, traitait des péchés, des vertus, des lois, de l'Incarnation et de la grâce; elle durait depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Ceux qui avaient soutenu ces 3 actes et disputé aux thèses pendant ces 2 années, s'ils avaient eu d'ailleurs les suffrages des docteurs préposés à l'examen de leurs mœurs et de leur capacité, étaient *licenciés*, c'est-à-dire renvoyés du cours d'études, et recevaient la bénédiction apostolique du chancelier de l'Église de Paris. — Pour le degré de *docteur*, le licencié soutenait un acte appelé *vespéries*, depuis 3 heures après midi jusqu'à six; c'étaient des docteurs qui disputaient contre lui. Le lendemain, après avoir reçu le bonnet de docteur de la main du chancelier de l'université, il présidait dans la salle de l'archevêché de Paris à une thèse nommée *aulique* (*ab aula*), du lieu où on la soutenait. Six ans après, il était obligé de faire un acte qu'on nomme *resumpte*, c'est-à-dire récapitulation de toute la théologie, s'il voulait jouir des droits et des émoluments attachés au doctorat.

DEGRIN (Gervais), bénédictin de l'abbaye de Tiron, au diocèse de Chartres, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : *les Armes du chevalier chrétien et le vrai refuge de tout bon catholique;* Paris, 1575, in-8°. *Voy.* Antoine Du Verdier, *Biblioth. des auteurs français.*

DEHONESTIS. *Voy.* HONESTUS.

DEIA. *Voy.* DIE.

I. **DÉICIDE** (*Deicida*), terme latin qui signifie *meurtrier de Dieu*, et qui se dit de ceux qui ont donné la mort à Jésus-Christ, vrai Dieu, ou qui en ont été cause, comme Judas, Pilate, etc. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, répond à tout ce que les Juifs et leurs apologistes ont dit pour justifier la nation juive de son crime.

II. **DÉICIDE** (*Deicidium*), meurtre, mort de Dieu; terme qui n'est usité qu'en parlant de la mort à laquelle les Juifs condamnèrent Jésus-Christ, vrai Dieu. *Voy.* l'art. précéd. Quant à l'objection que si Jésus-Christ avait été Dieu, il n'aurait pu mourir, *Voy.* COMMUNICATION D'IDIOMES.

DEICOLE (*Deicola, Deicolus*). *Voy.* DIEL.

DEILE. *Voy.* DIEL.

DEILOCUS. *Voy.* DILO.

DÉISME, système des déistes, qui naquit dans la seconde moitié du XVIe siècle, et se formula d'abord en Angleterre. *Voy.* l'art. suiv.

DÉISTES (*Deistæ*). On nomme ainsi tous ceux qui admettent l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'un Être suprême, principe de tous les autres, mais qui ne reconnaissent, en fait de religion, que ce que la raison laissée à elle-même peut découvrir, et qui par là même nient toute révélation. *Voy.* SOCINIENS. *Traité de la véritable religion;* Paris, 1737, tom. II, p. 1; et, en général, le *Traité de la vraie religion*, dans les théologiens. *Voy.* aussi Richard et Giraud, qui font connaître les différentes sortes de déistes. Bergier, *Diction. de théol.* De Lamennais, *Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où l'on trouve un excellent article de J.-E. Meyer.

DEIVIRIL ou **THÉANDRIQUE** (*Theandricus*), terme de théologie qui signifie celui qui est tout à la fois divin et humain. *Voy.* THÉANDRIQUE. Bergier, au mot INCARNATION.

DEJANIRA VALMARANA. *Voy.* DIMESSES.

DEJOUX DE LA CHAPELLE (Pierre), théologien, né à Gênes l'an 1752, mort à Paris en 1835, exerça d'abord les fonctions de ministre protestant; mais, ayant étudié à fond la religion catholique, il abjura en 1825 entre les mains de l'archevêque de Paris. Il a laissé, outre de nombreux discours et quelques ouvrages purement littéraires : 1° *Prédication du christianisme;* 1803, 4 vol. in-8°; — 2° *Lettre sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°, et 1836. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DE LAHER. *Voy.* VERNER.

DELAHAUT (Nicolas-Joseph), de l'Ordre de Prémontré, né à Yvois-Carignan l'an 1702, mort à Brieulles-sur-Meuse en 1774, professa pendant plusieurs années la théologie à l'abbaye de Belval, près de Mouzon. Il a laissé : *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon, publiées avec des augmentations et des corrections, par M. l'Ecuy, ancien abbé général de Prémontré;* Paris, 1822, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biographie générale.*

DELALANDE (François), curé de Grigny, diocèse de Paris, ancien professeur de philosophie dans l'université de Caen, est mort en odeur de sainteté le 25 janvier 1772. Sa *Vie* a été écrite par M. Ameline, prêtre licencié en droit; Paris, 1773, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

DELAMARE (Jean-François), jésuite, né en Bretagne l'an 1700, a laissé : 1° *la Foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation; avec une analyse de la foi;* 1762, in-12; ouvrage estimé, et réimprimé en 1817; —2° *Instructions dogmatiques sur les indulgences;* 1751; — 3° *Abrégé des Vies de Marie Dias, Marie Picart et Armelle Nicelas. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DELAMET (Adrien-Augustin de **BUSSI**-), docteur en théologie de la faculté de Paris, mort l'an 1691, accompagna le cardinal de Retz dans ses voyages, et se retira dans la maison de Sorbonne, où il s'appliqua à prier, à diriger et à écrire. Il était associé à M. de Sainte-Beuve pour résoudre les cas de conscience sur lesquels ce docteur était consulté. On a imprimé un volume de ses *Résolutions;* 1714, in-8°; elles ont paru en forme de dictionnaire par ordre alphabétique; 1732, 2 vol. in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DELAN (François-Hyacinthe), docteur de Sorbonne et chanoine de Rouen, né à Paris l'an 1672, mort en 1754, professait des opinions jansénistes qui le firent exiler à Périgueux. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *l'Autorité de l'Église et de la tradition défendue;* 1739; — 2° *Dissertation théologique adressée à un laïque contre les convulsions;* 1733, in-8°; — 3° *Réflexions judicieuses sur les Nouvelles ecclésiastiques;* 1736-1737; — 4° *Lettres théologiques contre certains écrivains censurés par M. de Senez. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DELANDINE (Antoine-François), érudit, né à Lyon l'an 1756, mort en 1820, a donné, outre plusieurs ouvrages historiques, littéraires et bibliographiques : 1° une édition du *Dictionnaire* de Chaudon; Lyon, 1804-1805, 13 vol. in-8°, et Paris, 1811-1812, 9e édition; — 2° *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits et imprimés qui ont quelque rapport à l'histoire ecclésiastique et civile de cette ville et des trois provinces;* 1787, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouvelle Biogr. génér.*

DELANNES (Jean), de l'Ordre de Cîteaux, au XVIIIe siècle, professa dans plusieurs maisons de son Ordre, et fut nommé bibliothécaire de Clairvaux. Il a laissé : 1° *Histoire du pontificat d'Eugène III;* Nancy, 1737, in-8°; — 2° *Histoire du pontificat du pape Innocent II;* Paris, 1741, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DELANY (Patrick), théologien irlandais, né l'an 1686, mort en 1768, professa au collége de la Trinité à Dublin. On a de lui : 1° *Reflections upon Polygamy and the encouragement given to that practice in the scriptures of the Old Testament;* 1738; — 2° *An historical Account of the life and reign of David, king of Israel, interspersed with various conjectures, digressions and disquisitions;* 1740-1742, 2 vol.; ouvrage dans lequel Delany défend David contre Bayle; — 3° *Essays towards evidencing the divine original of Tithes;* 1748; — 4° *Sermons upon social duties, sermons on the opposite vices;* 1744 et 1754, 2 vol. in-12; ces sermons passent pour son meilleur ouvrage; — 5° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. gén. Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

DELARUE (L'abbé Gervais), historien, né à Caen l'an 1751, mort en 1835, a laissé, entre autres ouvrages : *Nouveaux essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement, contenant des mémoires d'antiquités locales et les annales militaires, politiques, religieuses, de la ville de Caen et de la basse Normandie;* 1842, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉLATEUR, DÉLATION. *Voy.* DÉNONCIATEUR, DÉNONCIATION.

DELBECQUE (Norbert), dominicain, né dans le Hainaut, mort à Namur l'an 1714, devint prieur du couvent de Namur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Advertentia ad peccatum necessaria;* Liége, 1696, in-8°; — 2° *Dissolutio Schematis Wyckiani bipartiti de prædestinatione;* Anvers, 1708, in-12; — 3° *Theses theologicæ de impedimentis matrimonii;* Louvain, 1710, in-12; — 4° *Vindiciæ gratiæ divinæ adversus nov-antiquos ejus impugnatores ad mentem gemini Ecclesiæ solis SS. Aurelii, Augustini et Thomæ Aquinatis;* Bruxelles, 1711, in-8°; — 5° *Theses polemicæ de justificatione et merito;* Louvain, 1712, in-8° *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 788. Richard et Giraud.

DÉLEAN, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, xv, 38.

I. **DÉLECTATION MOROSE** (*Delectatio morosa*), acte de complaisance que l'on prend à penser à une mauvaise chose, quoique sans intention de la commettre. On appelle cette délectation *morose*, du latin *morari* (s'arrêter), parce que la volonté s'y arrête avec une délibération suffisante, quoique ce ne soit qu'un instant. La délectation morose tire sa malice de son objet; de là vient qu'elle est péché mortel lorsque la chose à laquelle on prend plaisir est elle-même un péché mortel; et elle est vénielle seulement lorsque la chose n'est qu'un péché véniel. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DELECTATIO MOROSA. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DÉLECTATION VICTORIEUSE**, terme fameux par lequel Jansénius entend, dans son système, un sentiment doux et agréable, un attrait qui pousse la volonté à agir et la porte vers le bien qui lui convient ou qui lui plaît. *Voy.*, dans les théologiens, le *Traité de la grâce.* L'*Encyclop. cathol.*

DÉLÉGATION (*Delegare, Delegatio*). La délégation, en général, est l'acte par lequel quelqu'un délègue une personne en sa place ou en la place d'un autre. En droit civil comme en droit canonique, on entend par ce même mot l'acte par lequel on donne à une personne la commission d'instruire ou de juger une cause. *Voy.* l'art. suiv.

DÉLÉGATOIRE, se dit des rescrits du Pape qui donnent commission à des juges d'instruire ou de terminer quelque affaire. Les rescrits délégatoires s'adressent à des ecclésiastiques constitués en dignité dans la province où résident les parties intéressées. *Voy.* JUGE, RESCRIT.

DÉLÉGUÉ (*Delegatus*), personne à qui l'on a commis le jugement d'une cause ou l'exécution d'un jugement; c'est ce qu'on appelle communément *commissaire*. Il y a deux juridictions : l'ordinaire et la déléguée; celle-ci est donnée par l'ordinaire ou par le droit, c'est-à-dire par *lettres commissoires* ou par les canons. Les premiers sont délégués ou en juridiction volontaire, comme les grands vicaires, ou en juridiction contentieuse, comme les officiaux des évêques, les juges commis par le Pape pour informer ou juger. Les délégués de droit, *à jure*, sont ceux

à qui les canons ont donné quelque pouvoir comme délégués du Saint-Siége. *Voy. Mémoires du clergé*, tom. VII, p. 249, 1435 et 1491. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot DÉLÉGUÉ. De Héricourt, *Lois ecclésiast.*, part. I, c. IX, n. 3. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DELEGARE, DELEGATUS. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Compar. les art. RESCRIT, OFFICIAL, FULMINATION, VICAIRE, VISA, ÉVÊQUE, JURIDICTION.

DÉLEOS ou **DELEUS, DELCON, DELCOS, DERCON**, ville archiépiscop. de la province de Thrace, au diocèse de Thrace, et autrefois sous la métropole de Philippopolis. On y a joint le siége de Neschor. Deleos a eu neuf évêques, dont le premier, Grégoire, assista et souscrivit au septième concile général. C'est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous l'archevêché également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1164. Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 88. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 201.

DÉLEWARDE (Michel), prévôt des Pères de l'Oratoire du pays Wallon, est auteur des *Annales ecclésiastiques et civiles de la province de Hainaut*; Mons, 1718, 6 vol. in-8°.

DELEYRE (Alexandre), littérateur français, né en 1726 à Portets, près de Bordeaux, mort l'an 1797, entra chez les Jésuites; mais, à la destruction de cette société, il vint à Paris, où il se lia avec les encyclopédistes. Nommé en 1793 à la Convention, il vota la mort de Louis XVI. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° l'*Analyse de la philosophie de Bacon, avec sa vie*, traduit de l'anglais; Amsterdam et Paris, 1755, 3 vol. in-12; ouvrage où il a substitué souvent ses propres idées à celles du philosophe anglais, et où il a évité d'y montrer l'attachement de Bacon à la révélation; — 2° quelques articles de l'Encyclopédie, entre autres *Fanatisme*, qui est écrit du ton le plus irréligieux, le plus arrogant, le plus amer, et qui est lui-même un modèle du fanatisme philosophique. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DELFAU (D. François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Montet l'an 1637, mort en 1675, fut chargé vers 1670 de l'édition des ouvrages de saint Augustin; mais il fut relégué en basse Bretagne à l'occasion d'un livre intitulé *l'Abbé commendataire*, qu'on lui attribua. Il a laissé, en outre : 1° *Dissertation latine sur l'auteur du livre de l'Imitation*; 1672, 1674 et 1712; dissertation qui a été réfutée par Amort, Chesquière et Desbillons; — 2° *Apologie du cardinal de Furstenberg*. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des aut. de la congrég. de Saint-Maur*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DELFINI** ou **DELFINA** (Jean), patriarche d'Aquilée et cardinal, né à Venise l'an 1617, mort à Udine l'an 1699, avait pris le degré de docteur en droit. Il a laissé : 1° *Discours sur divers sujets sacrés et profanes*; — 2° *Dialogues sur divers sujets*; — 3° *Lettres en latin, en grec et en toscan*. *Voy.* Eggs, *Purpura docta*, l. VI, p. 489.

II. **DELFINI** ou **DELFINO** (Pierre), de l'Ordre des Camaldules, né à Venise l'an 1444, mort l'an 1525, se fit remarquer par sa ferveur et par sa régularité. L'an 1480 il fut élu général de son Ordre, et Léon X l'appela au concile général de Latran. Il a laissé : 1° des *Lettres latines*; Venise, 1524, in-fol.; — 2° *Deux cent quarante-deux Lettres latines*, dans les PP. D. Martenne et Durand, *Amplissima collectio*, tom. III; — 3° *Discours au pape Léon X*. *Voy.* Eusèbe Prioli, *Oraison funèb. de Delfini*, dans la collect. citée, tom. III, p. 1215 et suiv., et la *Préface générale* du même tome. Nicéron, *Mémoires*, tom. XV. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DELFINO** (César-Pierre-Michel), connu aussi sous le nom latin de *Delphinus*, né à Parme, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *de Summo Romani pontificis principatu*; Venise, 1547, in-4°; — 2° *de Proportione Papæ ad concilium et de utroque ejus principatu*; Parme, 1550, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DELFINO** (Jean). *Voy.* DELFINI, n° I.

III. **DELFINO** (Jean-Pierre), archiprêtre de Saint-Zénon, né à Brescia l'an 1709, mort l'an 1770, a laissé : 1° *Il Tempio di Dio, o sia la giustificazione dell' uomo, simboleggiata nella fabbrica di un tempio materiale*; Brescia, 1760, 1767; — 2° *Ragionamento in cui si propone il vero sistema per riformare il clero*, etc.; dans les *Opusc. scientif. e filologic.* de Calogera. *Voy.* la *Nouv. Biographie générale*, et *Compar.* notre article CALOGERA.

IV. **DELFINO** (Pierre). *Voy.* DELFINI, n° II.

I. **DELFT** (Gilles de), en latin *Delphus* et *Delphius*, professeur de théologie et poëte, né à Delft, dans les Pays-Bas, vivait au XVe siècle. Il a laissé : 1° l'*Épître de saint Paul aux Romains*, en vers latins; — 2° *Defensio pro cleri Flandriæ libertate*; ces deux ouvrages ont paru ensemble à Paris, 1507, et à Bâle, 1562; — 3° les *Sept psaumes de la Pénitence* et les *Litanies*, en vers latins; in-4°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. I, p. 29, édit. de 1739, in-4°, donnée par Foppens.

II. **DELFT** (Jean de), coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, né dans les Pays-Bas, assista l'an 1557 au colloque de Worms, avec Mélanchthon et quelques autres luthériens. Il a laissé : 1° *de Potestate pontificia*; Cologne, 1580, in-8°; — 2° *de Notis Ecclesiæ*; ibid. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. II, p. 626, édit. de 1739, in-4°.

DELISLE (D. Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Brainville vers l'an 1690, mort à Saint-Mihiel en 1766, professa la philosophie et la théologie à l'abbaye de Moyenmoutier, puis à celle de Saint-Maurice en Valais; il devint plus tard abbé de Saint-Léopold de Nancy. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité historique et dogmatique touchant l'obligation de faire l'aumône*; Neufchâteau, 1736, in-8°; — 2° *Défense de la vérité du martyre de la légion Thébaine, pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu*; Nancy, 1737, in-8°; — 3° *Histoire du jeûne*; Paris, 1741, in-8°; — 4° *Vie de saint Nicolas, histoire de sa translation et de son culte*; Nancy, 1745, in-8°; — 5° *Histoire de l'ancienne abbaye de Saint-Mihiel*; ibid., 1758, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui cite plusieurs autres ouvrages de Delisle.

DÉLIT ou **CAS ECCLÉSIASTIQUE**; c'est celui qui est commis contre les saints décrets et les constitutions canoniques, comme la simonie, la confidence, l'hérésie, etc. On le distingue : 1° en *commun*, c'est-à-dire celui qui de sa nature ne mérite pas de plus grandes peines que celles que le juge d'Église peut infliger : *Mensuram non egreditur ecclesiasticæ vindictæ*; 2° en *privilégié*, celui qui, outre les peines canoniques, mérite encore des peines afflictives telles que le juge d'Église ne puisse les exercer, quand, par exemple, elles vont jusqu'à l'effusion du sang. *Voy.* CAS PRIVILÉGIÉ. Lacombe, *Jurispr. canon.*, au mot DÉLIT. Le P. Morin, *de Administrat. sacram. Pœnitent.*, l. I, c. IX et X. Le *Diction. ec-*

clés. et canon. portatif. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

DELLE (Claude), dominicain, né à Paris, mort l'an 1699, a laissé : *Histoire* ou *Antiquités de l'état monastique et religieux, où l'on traite de l'institut de ceux qui ont fait anciennement profession de la vie religieuse dans le christianisme,* etc.; Paris, 1699, 4 vol. in-12; ouvrage plein d'érudition, mais qui manque quelquefois de critique et d'ordre. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 750. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DELLEVILLE (Nicolas), de l'Ordre des Célestins, né à Arras, mort à Amiens l'an 1669, exerça la charge de prieur en plusieurs endroits. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Poemata cœlestina;* Louvain, 1646, in-8°; — 2° *Hieroglyphica mariana, sive liber de sacris imaginibus et similitudinibus, quibus in Cant. canticor. B. M. V. virtutes depinguntur;* ibid., 1661, in-8°; — 3° *Elegiæ et commentarii in mysteria Incarnationis, Passionis et glorificationis Jesu Christi;* ibid., 1667, in-8°. *Voy.* l'*Hist. cœlest. gallicæ congregat.*, p. 212, in-4° Richard et Giraud.

DELMARE (Paul-Marcel), théologien, né à Gênes l'an 1734, mort en 1821 ou 1824. Né de parents israélites, il se convertit et reçut le baptême l'an 1753; il se voua d'abord aux missions et à l'instruction des fidèles; mais le grand-duc Léopold le nomma professeur de théologie à Florence l'an 1783. Il prit part à la controverse sur les Arméniens. On a de lui : 1° *Principes pour servir de préservatif contre les erreurs de l'examen;* Sienne, 1786, in-8°; — 2° *Prælectiones de locis theologicis Senis habitæ;* cet ouvrage fut mis à l'*Index,* ainsi que l'édition du *Catéchisme* de Gourlin, à laquelle il avait contribué; mais Delmare se soumit en revenant à des sentiments plus dignes de sa piété et de son savoir. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DELON (Timothée), théologien protestant, né à Montauban vers l'an 1525, mort en 1560 dans la même ville, fut pasteur et professeur d'hébreu à l'académie protestante de sa ville natale. Il a laissé : 1° *l'Ambassade du ciel,* ou *Sermon pour l'ouverture du synode provincial, tenu à Castres l'an* 1637; Montauban, 1637; — 2° *le Secret de piété,* ou *Sermon sur la première à Timothée,* c. III, v. 16, *fait à Charenton devant la tenue du synode national;* ibid., 1638, in-8°, 3e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉLOS, île de la mer Égée dont il est parlé au Ier livre des Machabées. Plus tard, au ve siècle, elle fut érigée en évêché sous la métropole de Rhodes. On n'en connait qu'un évêque, Sabin, qui assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 88. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 219.

DELPAS (Ange), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Perpignan, mort l'an 1596, a laissé : 1° *Traité sur le Symbole des Apôtres;* Rome, 1599, 2 vol.; — 2° *Exposition sur les Évangiles;* ibid., 1623 et 1625; — 3° *Abrégé de la théologie spéculative et pratique;* Gênes, 1582; — 4° *Traités de la réforme de la religion de saint François;* ibid., 1583; — 5° *Écrit sur la préparation à l'Eucharistie,* en italien; Rome, 1596; — 6° *de la Connaissance et de l'amour de Dieu,* en italien; ibid.; — 7° *Avis spirituels;* Gênes, 1584.

DELPHIN (saint), évêque de Bordeaux, vivait au IVe siècle. L'an 380 il assista au concile de Saragosse, tenu contre les Priscillianistes; l'an 383 il assembla à Bordeaux un concile, où Instance, évêque priscillianiste, fut dégradé de l'épiscopat, et il baptisa saint Paulin, qui le regarda toujours comme son père et comme son maître. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 24 décembre. *Voy.* Sulpice-Sévère, *Hist. ecclés.*, l. II, vers la fin. Richard et Giraud.

DELPHINE (sainte), femme de saint Elzéar. *Voy.* Elzéar.

DELPHINUS, DELPHIUS. *Voy.* Delft, n° I.

DELPHON, fils d'Aman, qui fut tué par les Juifs. *Voy.* Esther, IX, 7.

I. **DELRIO** (Jean), né à Bruges, mort l'an 1624, fut doyen de la cathédrale et grand vicaire d'Anvers. On a de lui : 1° *Expositio moralis psalmi* CXVIII; Anvers, in-12; — 2° *Expositio moralis psalmorum septem Pœnitentialium;* — 3° *Oratio in funere R. D. Joannis Miræi;* Anvers, 1611. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, t. II, p. 626 et 627, édit. de 1739.

II. **DELRIO** (Martin-Antoine), jésuite, né à Anvers en 1551, mort à Louvain l'an 1608, fut reçu docteur à Salamanque en 1574, et professa la théologie morale à Liége et l'Écriture sainte à Gratz. Delrio a écrit en latin. Ses principaux ouvrages sur les matières religieuses sont : 1° un commentaire sur la Genèse intitulé : *le Phare de la sagesse sacrée;* Lyon, 1608; — 2° *Commentaires sur le Cantique des cantiques;* Ingolstadt, 1604; — 3° *Commentaires sur Jérémie;* Lyon, 1608; — 4° *Adages sacrés de l'Ancien Testament;* ibid., 1602; — 5° trois volumes des *Passages les plus difficiles et les plus utiles de l'Écriture sainte;* — 6° treize panégyriques en l'honneur de la sainte Vierge, sous ce titre : *Florida Mariana;* Anvers, 1598; — 7° *Disquisitions magiques;* Louvain, 1599, in-4°; Mayence, 1624; abrégé et traduit en français par Duchesne; Paris, 1611, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXII. Le Mire, *in Elog. belg.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Alegambe, *de Scriptor. Societ. Jesu.* Richard et Giraud. Feller, qui fait de justes réflexions au sujet de ce dernier ouvrage de Delrio.

I. **DELUC** (Jacques-François), littérateur, né à Genève, en 1698, d'une famille originaire de Lucques, en Italie, mort dans sa ville natale l'an 1780, fut toujours attaché à la religion catholique. On a de lui : 1° *Lettre critique sur la fable des Abeilles de Mandeville;* Genève, 1746, in-12; ouvrage dans lequel il défend la religion contre le poëme immoral du littérateur anglais; — 2° *Observations sur les savants incrédules;* ibid., 1766, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. Luc (François De).

II. **DELUC** (Jean-André), célèbre physicien, fils du précédent, né à Genève en 1727, mort à Windsor, devint successivement membre des Sociétés royales de Londres, de Dublin et de Gœttingue, et membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons seulement comme ayant rapport à la religion : 1° *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme;* La Haye, 1778-1780, 6 vol. in-8°; — 2° *Lettres sur l'histoire physique de la terre*, adressées au professeur Blumenbach; Paris, 1798, in-8°; — 3° plusieurs ouvrages sur la géologie. Deluc croyait accorder les faits géologiques avec la cosmogonie de Moïse, en admettant, au lieu des jours de la Genèse, les *Époques de la nature* de Buffon, en les modifiant; c'est une erreur qui a été réfutée par MM. Maupied et Sorignet; — 4° *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédée et suivie de détails historiques;* Berlin, 1799, in-8°; — 5° *Lettres sur le christianisme à M. Teller* (pas-

teur protestant); Berlin, 1801, in-8°; — 6° *Principes de théologie, de théodicée et de morale, en réponse à M. Teller sur son écrit intitulé : La plus ancienne Théodicée;* 1803, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* L'abbé Maupied, *Dieu, l'homme et le monde*, tom. III, p. 146 et suiv. L'abbé Sorignet, *la Cosmogonie de la Bible*, p. 26 et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. LUC (Jean-André DE).

DELUCA (Jean-Baptiste), cardinal, né à Venosa, dans le royaume de Naples, en 1614, mort à Rome l'an 1683, appartenait à une famille obscure; c'est uniquement son mérite qui le fit élever aux plus hautes dignités de l'Église. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, et étant encore simple avocat, il composa *Theatrum veritatis et justitiæ;* ouvrage qui traite du droit canonique et civil, et qui a été publié après sa mort; Lyon, 1697, 7 vol. in-fol.; Cologne, 1716, 11 vol. in-fol.; Venise, 1734 ou 1759, 10 ou 12 vol. in-fol. On a encore de lui : 1° *Tractatus de officiis venalibus romanæ curiæ, cui accedit alter tractatus ejusdem auctoris, de locis Montium non vacabilibus;* Romæ, 1682; — 2° *Il Cardinale della santa romana Chiesa pratico, con alcuni squarci de la corte circa le congregazioni, et le cariche cardinalizie;* Roma, 1680; — 3° *Concilium Tridentinum, ex recensione J. Gallemarti et Aug. Barbosæ, cum notis cardinalis Deluca;* Cologne, 1664; Lyon, 1676, in-8°, et 1722, in-4°; — 4° *de Pluralitate hominis legali et unitate plurium formali;* Naples, 1722, in-fol. Sous le titre d'*Opera varia*, on a réuni divers ouvrages de Deluca. *Voy.* Tiraboschi, *Storia della litteratura italiana*, t. VIII. La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 220, 221.

DÉLUGE (*Diluvium*), terme qui, dans l'Écriture, désigne tous les amas d'eau extraordinaires, toutes les inondations, mais principalement celle qui arriva du temps de Noé, et qui fit périr tous les hommes et tous les animaux, à l'exception de ceux qui se trouvaient dans l'arche. Le récit du déluge de Noé, qui se trouve dans la Genèse (VI-VIII), réunit en faveur de sa véracité des preuves si fortes et si nombreuses, qu'on ne saurait le nier sans tomber dans le scepticisme historique le plus absurde et le plus révoltant. Cela n'a pas empêché les mythologues d'envisager ce grand cataclysme, non point comme un fait réel, mais comme un conte qu'il faut reléguer parmi les fables. Quoi qu'en disent les mythologues, le caractère de Moïse s'oppose à une pareille opinion; nous dirons de même des annales des divers peuples du monde, qui toutes font mention d'une catastrophe entièrement semblable, et qui se trouvent confirmées, tant par l'origine des nations que par celle des sciences et des arts, quand on les étudie avec une attention sérieuse. Cependant, nous devons l'avouer, nous ne regardons pas comme bien solide et bien établie la preuve que quelques écrivains ont cru trouver dans certains faits géologiques; nous reconnaissons seulement, avec tous les géologues consciencieux, qu'il n'y a rien en géognosie qui puisse infirmer le fait du déluge, et, avec plusieurs d'entre eux, qu'il est même un certain nombre de faits qui sembleraient s'expliquer assez naturellement par ce grand cataclysme. Quant à l'universalité du déluge, l'Église n'a jamais défini comme dogme de foi que cette grande et surnaturelle inondation ait submergé absolument toutes les parties du globe, même celles qui n'étaient pas habitées; mais nous devons croire qu'il a envahi tout le pays qui était occupé par l'homme et par les animaux qui s'y trouvaient; en sorte que tous les hommes, sans exception, ont péri, sauf Noé et sa famille, qui étaient dans l'arche. *Voy.* Le Pelletier de Rouen, *Dissertation sur l'arche de Noé*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot DÉLUGE. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 254 et suiv., où sont traitées les diverses questions relatives au récit du déluge aux points de vue exégétique, historique et scientifique. F.-L.-M. Maupied, qui, dans l'*Encyclopédie catholique*, est entré dans tous les détails de la science, montrant ce qu'elle peut et ce qu'elle ne peut pas dans la question, et réfutant victorieusement toutes les difficultés qu'on a faites en son nom.

DELVAUX (André), professeur de droit canon, né à Andenne l'an 1569, mort à Louvain en 1636, fut quatre fois recteur de l'université de Louvain. Il a laissé : 1° *Paratitla, sive summaria et methodica explicatio decretalium D. Gregorii papæ IX;* Louvain, 1628, 1631, 1640, in-4°; Lyon, 1673, in-4°; Cologne, 1686, in-4°; — 2° *Editio nova, cui accessit D. Annonis Schnorremberg commentarius in ejusdem juris regulas;* Genève, 1759, in-4°; — 3° *de Beneficiis, libri IV;* Malines, 1646, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DELVINCOURT, vicaire général du diocèse de Laon, mort en 1794, a laissé : 1° *Pratique des devoirs des curés*, traduite de l'italien du P. Segneri; Paris, 1782, in-12; — 2° *Pénitent instruit*, traduit du même; 1802, in-12; ouvrage posthume. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DEMANDRE (Jean-Baptiste), évêque de Besançon, né à Paris l'an 1739, mort à Besançon en 1823, adhéra le 3 janvier 1791 à la constitution civile du clergé, monta sur le siége métropolitain de cette dernière ville l'an 1798. Il tint, en 1800, un concile provincial qui dura six jours, et dont les actes ont été recueillis dans les *Annales de la religion*, tom. XII, p. 353. L'année suivante, il donna sa démission au concile national tenu à Paris, et il fut nommé grand vicaire du siége qu'il venait de quitter. On lui doit la publication de deux ouvrages de l'abbé Bergier : 1° *Discours sur le mariage des protestants;* — 2° *Observations sur le divorce;* Besançon, 1790, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉMAS, disciple de saint Paul, le suivit et le servit à Rome pendant sa captivité; mais il le quitta ensuite, par amour du siècle, pour retourner à Thessalonique, sa patrie. *Voy.* Coloss., IV, 14. II Timoth., IV, 9.

DEMAUGRE (Jean), né à Sedan l'an 1714, mort en 1801 à Yvoi-Carignan, où il s'était retiré pendant la révolution, fut successivement curé de plusieurs paroisses. On a de lui, outre plusieurs pièces de vers latins et français, et des oraisons funèbres : 1° *Discours sur le rétablissement du culte catholique dans la ville de Sedan;* Bouillon, 1785, in-4°; — 2° *le Militaire chrétien;* petit in-12. Ce sont des fragments de *Sermons* qu'il avait prêchés à Givet, ville de garnison. Les soldats accouraient en foule pour l'entendre, parce qu'il avait pris dans l'art de la guerre le fondement des raisonnements dont il appuyait les vérités chrétiennes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DÉMENCE. *Voy.* FOLIE.

DEMENYI (Ladislas), théologien hongrois, né dans la province de Trente, professa les belles-lettres. On a de lui : 1° *Orationes sexdecim;* Tyrnau, 1742, in-8°; — 2° *Meditationes ex sacris litteris et SS. PP. sententiis in omnes Domini totius anni dies concinnatæ;* Presbourg, 1760, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DÉMÉRITE. C'est ce qui rend un homme digne de blâme ou de châtiment; c'est l'opposé

de mérite. Or le démérite et le mérite ne pourraient avoir lieu si l'homme n'était pas libre, maître de son choix et de ses actions. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DÉMÈTRE (saint), martyr de Thessalonique, vivait au IVe siècle; les Grecs l'appellent le *grand martyr*, parce qu'il est un de leurs plus célèbres martyrs de cette époque. Il servait sous Dioclétien et Maximien Hercule, lorsque, l'an 307, on le présenta à ce prince comme chrétien. Il fut percé à coups de lance. Les Latins l'honorent le 8 octobre, et les Grecs le 26 du même mois. *Voy.* Mabillon, *Analect.*, tom. I. Tillemont, *Mémoires*, tom. V. Richard et Giraud.

DÉMÉTRIADE (*Demetrias*), ville épisc. de la Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée au Ve siècle sous la métropole de Larisse. Elle a eu dix évêques grecs et huit latins. Un de ses évêques, Maxime, assista au concile d'Éphèse et s'unit aux Nestoriens. *Voy.* Wading, *Annal. Ordin. Minor.*, tom. V, VI et VII. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 112, et tom. III, p. 983. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 89. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 221.

DÉMÉTRIE (sainte), sœur de sainte Bibiane, mourut subitement pendant qu'elle protestait avec sa sœur que rien ne pouvait les séparer de Jésus-Christ. L'Église n'en regarde pas moins sainte Démétrie comme martyre, et elle l'honore le 21 juin. *Voy.* BIBIANE.

I. **DÉMÉTRIUS**, surnommé *Soter*, roi de Syrie, né vers 187, et mort 150 ans avant J.-C., fils de Séleucus IV ou *Philopator*, envoya Bacchide et Nicanor contre Judas Machabée, qui, après s'être défendu vaillamment, succomba enfin accablé par le grand nombre de troupes que Bacchide amena une seconde fois contre lui. *Voy.* I Machab., VII; IX, 2-18; X. II Machab., VII, XIV, XV. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. III, V. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **DÉMÉTRIUS**, surnommé *Nicator*, roi de Syrie, fils du précédent, né vers 165, mort l'an 125 avant J.-C., confirma à Simon, frère et successeur de Jonathas Machabée, toutes les grâces qui avaient été accordées à Jonathas; de sorte que les Juifs se virent complétement affranchis du joug des nations. *Voy.* I Machab., X, 68 et suiv.; XI, 20 et suiv.; XIII, 34 et suiv.; XIV, 1 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. VIII, IX, XI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **DÉMÉTRIUS**, surnommé *Eucœrus* ou *Eukairus*, fit la guerre à Alexandre Jannée, roi des Juifs. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

IV. **DÉMÉTRIUS**, orfévre d'Éphèse qui faisait de petits temples de Diane en argent, et procurait par ce moyen un gain considérable aux ouvriers, excita une sédition contre saint Paul. *Voy.* Actes, XIX, 24 et suiv.

V **DÉMÉTRIUS**, chrétien très-vertueux, est mentionné par saint Jean, *Épître IIIe*, vers. 12. Les uns ont pensé qu'il était évêque, les autres ont prétendu que c'était l'orfévre d'Éphèse qui se convertit. *Voy.* les commentateurs.

VI. **DÉMÉTRIUS**, auteur grec, a laissé un livre des *Rois des Juifs* où il parle de leur captivité. *Voy.* Clém. Alex., *Stromat.*, l. I. S. Jérôme, *in Catal.*, c. XXXVIII.

VII. **DÉMÉTRIUS**, surnommé *le Syncelle*, évêque de Cyzique, vivait au XIe siècle. On a de lui : 1o *Exposition des hérésies des Jacobites et des Chatzitzariens*, qui se trouve, avec une traduction latine, dans Combefis, *Auctuarium novum;* — 2o un *Traité*, qui est dans Leunclavius, *Jus græco-romanum*, etc.; — 3o quelques autres ouvrages qui existent en manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Rome et de Milan. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **DÉMÉTRIUS**, arch. métropolitain de Rostof. *Voy.* DMÉTRI.

IX. **DÉMÉTRIUS CHOMATENUS**, archevêque de Bulgarie, vivait l'an 1203. Il a laissé : *de Gradibus cognationis, et utrum qui mulierem vitiaverit, matrimonium cum ejus consobrina contrahere possit;* ouvrage qui a été imprimé dans Leunclavius, *Jus græco-romanum*, etc.

X. **DÉMÉTRIUS CHRYSOLORAS**, moine grec du XVe siècle, a laissé : 1o un *Sermon sur le martyr Démétrius;* — 2o un *Traité du Saint-Esprit*, contre les Latins; — 3o un *Dialogue* pour prouver que les orthodoxes ne doivent pas accuser d'autres orthodoxes; — 4o un *Dialogue* contre le livre que Démétrius Cydonius avait opposé à Nil Cabasilas. *Voy.* Richard et Giraud.

XI. **DÉMÉTRIUS CYDONIUS**, théolog. grec, né à Thessalonique, mourut saintement dans l'île de Crète vers la fin du XIVe siècle. Après avoir passé la première partie de sa vie à la cour, il se retira dans un monastère l'an 1357. Il était très-versé dans la langue latine. On a de lui : 1o *de Execrandis dogmatibus Gregorii Palamæ;* — 2o *de la Procession du Saint-Esprit*, contre les Grecs; ces deux ouvrages se trouvent dans les *Opuscula Aurea theologiæ græcæ* d'Acudius; Rome, 1630; — 3o une *Lettre sur la procession du Saint-Esprit*, contre Balaam; dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XXVI. *Voy.* Jean Cantacuzène, *Hist.*, l. IV, c. XVI. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **DÉMÉTRIUS PEPANUS** ou **PEPANO**, théologien grec, né dans l'île de Chio vers l'an 1620, mort à la fin du XVIIe siècle, a laissé des écrits théologiques dont le but était de ramener les Grecs schismatiques à la religion catholique. Ils roulent sur le *Symbole des Apôtres*, la *Procession du Saint-Esprit*, le *Sacrement de l'Eucharistie*, le *Purgatoire*, l'*Indissolubilité du mariage*, et la *Profession de foi de saint Athanase*. Tous ces ouvrages ont paru sous ce titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii opera quæ reperiuntur;* Rome, 1781, 2 vol. in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **DÉMÉTRIUS TORNICUS**, vivait l'an 1173, époque à laquelle il a écrit, au nom de l'empereur Isaac, un *Traité de la procession du Saint-Esprit*, dont Allatius a donné le commencement dans son livre de la *Concorde*.

DÉMIA (Charles), théologien, né à Bourg-en-Bresse l'an 1636, mort l'an 1689, fonda à Lyon les petites écoles, et il en devint directeur général. On a de lui : 1o *Trésor clérical* ou *Conduite pour acquérir et conserver la sainteté ecclésiastique;* Lyon, 1736; — 2o *Litanies de saint Charles Borromée.* Sa Vie a été imprimée à Lyon en 1829, in-8o; elle est suivie de l'*Histoire de la communauté des sœurs de Saint-Charles*, dont il était fondateur. *Voy.* Collet, *Biblioth. d'un jeune ecclésiast.*, p. 30, 3e édit. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DEMI-ARIENS. *Voy.* SEMI-ARIENS.

I. **DÉMISSION**, résignation ou renonciation d'un bénéfice par le titulaire, entre les mains d'un collateur, pour en disposer en faveur de qui bon lui semblera; c'est une *résignation en faveur* lorsqu'elle a lieu pour faire passer le bénéfice à un autre. En cas de litige, c'est une *cession*. *Voy.* Goard, *des Bénéfices*, tom. II, q. 6, art. 1, n. 3. Durand de Maillane, *Dictionn. de droit canon.*, au mot DÉMISSION. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **DÉMISSION DÉCRÉTÉE** ou **EX DECRETO**.

démission ordonnée par un décret du Pape dans les provisions d'un bénéfice qu'il accorde. Ainsi, quand un impétrant fait mention dans sa supplique de certains bénéfices qu'il possède, et qui sont incompatibles avec celui qu'il demande, le Pape n'accorde le bénéfice qui est demandé qu'à condition que l'impétrant se démettra, dans l'espace de deux mois, des autres bénéfices incompatibles. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉMISSOIRES. *Voy.* DIMISSOIRES.

DEMOCHARES. *Voy.* MOUCHY, n° I.

DÉMON, du grec *daïmôn*, ou génie, se prend le plus ordinairement pour *mauvais ange*. Les démons sont aussi appelés Puissances de l'enfer, Esprits de malice et de ténèbres. Ce sont les anges qui se sont révoltés contre Dieu en voulant lui être semblables, et qui sont devenus ainsi les victimes éternelles de sa justice. Plusieurs d'entre eux sont répandus dans les airs; Dieu permet qu'ils emploient leur malice à tenter les hommes. Mais au second avénement de Jésus-Christ, à la fin du monde, ils seront tous précipités dans l'enfer. *Voy.* Richard et Giraud, qui traitent en quelques mots du nom et de la nature des démons; de la chute, du lieu et du supplice des démons; du pouvoir, des fonctions et de la subordination des démons. Bergier, *Diction. de théol.*, et les autres autorités que nous avons citées à l'art. ANGE, n° I. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. DIABLE.

I. **DÉMONIAQUE** (*Dæmoniacus, energumenus, arreptitius*), celui qui est possédé d'un mauvais esprit ou démon. Il y a, dans l'Église catholique romaine, des formules particulières pour exorciser les démoniaques. *Voy.* EXORCISMES, et *Compar.*

II. **DÉMONIAQUE** (*Dæmoniacus*), nom donné à certains anabaptistes, parce qu'ils croyaient qu'à la fin du monde les démons seraient sauvés.

DÉMONOGRAPHE, auteur qui a écrit sur les démons ou génies malfaisants, sur la magie, la sorcellerie, et sur les magiciens ou sorciers. On a mis au rang des plus célèbres démonographes Agrippa, Flud, Bodin, Wyer, Delrio, etc. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉMONOMANIE (*Scientia dæmonum*), connaissance des démons, de leur nature, de leur pouvoir, des effets dont ils sont la cause.

DÉMONSTRATION, DÉMONTRER. Les philosophes entendent par *démontrer* faire voir la vérité d'une proposition par la notion claire des termes dont elle est composée; comme, par exemple, quand ils démontrent que *le tout est plus grand que sa partie*, que *la somme des trois angles d'un triangle est égale à la somme de deux angles droits;* dans ce cas, l'évidence de la proposition est *intrinsèque*, c'est-à-dire tirée de la nature même de la chose ou de la signification des termes qui l'énoncent. Les théologiens soutiennent qu'une proposition qui est obscure en elle-même peut cependant être démontrée par des témoignages auxquels il nous est impossible de ne pas acquiescer. Ainsi l'existence des couleurs, d'un miroir, d'une perspective, est démontrée aux aveugles-nés, quoique ces objets soient incompréhensibles pour eux, parce qu'il y aurait autant d'absurdité de leur part de nier cette existence, qui leur est prouvée par le témoignage de ceux qui ont des yeux, qu'il y en aurait à nier une proposition démontrée en elle-même. Seulement, cette espèce d'évidence ou de certitude invincible est une évidence *extrinsèque*, parce qu'elle résulte du témoignage, qui est une preuve extérieure, au lieu d'être tirée de la nature même de la chose. C'est dans le même sens que les théologiens disent que la vérité des dogmes de la religion nous est démontrée par la certitude des preuves de la révélation ou par le témoignage de Dieu même; qu'il y aurait de notre part autant d'absurdité à les nier ou à les révoquer en doute, qu'à douter des propositions dont nous avons une *démonstration* rigoureuse ou une évidence intrinsèque. Au reste, à l'exception des vérités de géométrie, de calcul et de quelques principes métaphysiques, toutes les autres vérités nous sont démontrées par des preuves extrinsèques. Rien n'est donc plus absurde que de prétendre, comme font certains incrédules, qu'à l'exception des vérités démontrées rigoureusement par une évidence intrinsèque, rien d'absolument incontestable dont il ne soit permis de douter. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DÉMOPHILE, évêque de Bérée, joua un grand rôle parmi les ariens. Il se trouva au concile de Rimini, fut placé par ceux de son parti sur le siége de Constantinople, et chassé par l'empereur Théodose. Il mourut en 386, après avoir assisté à plusieurs conciles où il avait toujours soutenu l'erreur avec beaucoup de subtilité. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DÉMOPHON, un des officiers de l'armée d'Antiochus Eupator qui fut laissé dans la Judée, après la trêve conclue entre ce prince et Judas Machabée. *Voy.* II Machab., XII, 2.

DEMOUCHY. *Voy.* MOUCHY, n° I.

DEMPSTER (Thomas), théologien écossais, né dans le comté d'Angus l'an 1579, mort à Bologne en 1625, quitta son pays pour ne pas abandonner la religion catholique, et vint à Paris, où il fut quelque temps principal du collége de Beauvais. Il alla ensuite à Bologne, où il professa avec le plus grand succès. Parmi ses divers ouvrages, nous citerons : 1° *Historia eccles. gentis Scotorum, libri XIX;* Bologne, 1627, in-4°; — 2° *Apparatus ad historiam scoticam libri duo : primus de religione veterum Scotorum. Secundus de regni et regum Scotorum majestate. Accesserunt Martyrologium scoticum sanctorum* 679, *scriptorum scoticorum* 1603 *nomenclatura;* Bologne, 1619, 1622; — 3° *le Ménologe d'Écosse;* ibid.; — 4° trois livres *du Serment* pour Bellarmin; ibid., 1623. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVIII. Le Mire, *de Script. sæculi sextidecimi.* Jac. Waræus, *Rer. Hibern.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DEMUAURACLIA. *Voy.* ABROSTOLA.

DENABA, ville d'Idumée dans laquelle régna Béla, fils de Béor, de la race d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 32.

DENATTE (François), curé de Saint-Pierre-en-Château, au diocèse d'Auxerre, né à Ligny l'an 1696, mort l'an 1765, a paraphrasé l'ouvrage latin d'Opstraet, *de Conversione peccatoris*, dans un écrit intitulé : *Idée de la conversion d'un pécheur;* 1732, 2 vol. in-12. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers. histor. et crit.*

DENCK ou **DENK** (Jean), théologien allemand, né dans le haut Palatinat, mort à Bâle l'an 1528, appartenait à la secte des anabaptistes, et était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. A Augsbourg, où il séjourna, il se créa des partisans appelés *Denckers* ou *Denkers*, et *Démoniaques*, à cause de l'opinion de leur maître au sujet de la réhabilitation des démons. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sur ce qu'il est dit dans l'Écriture que Dieu fait le bien et le mal;* 1526, in-4°; — 2° *Tous les prophètes traduits sur le texte hébreu;* Worms, 1527, in-fol.; ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv.*

Biogr. génér. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DENHOFF (Jean-Casimir), cardinal-évêque de Césène, né l'an 1649, mort à Rome en 1697, a laissé : 1° *Recueil de conférences ecclésiastiques;* Florence, 1740, 2e édit.; — 2° *Instruction sur les matières de la pénitence;* Louvain, 1701. *Voy.* Richard et Giraud.

DÉNI DE JUSTICE, refus que fait un juge de rendre la justice quand elle lui est demandée. (*Glos., in Pragm. de Causis,* § *Statuit. verb. Complimentum.*) Autrefois, en France, les parlements connaissaient de tous les appels de déni de justice de la part des juges ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, sous la qualification et la forme d'appel comme d'abus. Sur le refus du juge laïque à rendre la justice, on peut recourir au juge ecclésiastique (*Cap. Licet; cap. Ex tenore, de Foro competent.*); et, sur le refus du juge ecclésiastique, on doit se pourvoir à son supérieur, non par la voie d'appel, mais par la simple prise à partie (*per viam simplicis querelæ. Cap. Nullus, de Jure patronatus; Innoc. in c. Ex conquestione, de Restit. spol.*). *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* et *Compar.* l'art. APPEL, n° I.

DENIALDUS. *Voy.* DENYAU.

I. **DENIER** (*Denarius*), terme qui se prend : 1° pour une pièce ou une somme d'argent; 2° pour une sorte de monnaie dont la valeur a varié selon les temps et selon les lieux. Le *denier* était ainsi appelé chez les Romains parce que, dans le principe, il valait 10 as; plus tard il en valut 16. Les rabbins, sous le nom de denier, entendent une pièce de monnaie qui équivaut à 8 sous. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd.,* etc., tom. II, p. 196, 3e édit.

II. **DENIER A DIEU**, pièce de monnaie que celui qui achète ou loue donne au propriétaire ou au vendeur, comme une assurance du marché qui vient d'être conclu. Elle était autrefois destinée à faire quelque aumône ou œuvre pie, d'où lui vient le nom de *denier à Dieu. Voy.* De Vert, *Cérémon. de l'Église,* tom. II, p. 464 et 465.

III. **DENIER DE CHRÉTIENTÉ**, nom qu'on donnait à Reims au droit que payaient à la fabrique de l'église métropolitaine les curés des cinq doyennés du diocèse, pour se racheter de faire baptiser leurs paroissiens dans cette église. *Voy.* De Vert, *Cérémon. de l'Église,* tom. II, p. 439.

IV. **DENIER DE SAINT PIERRE**, nom donné en Angleterre à l'impôt établi sur chaque maison pour être payé au Pape, par forme de redevance ou d'offrande. Les uns font remonter l'origine du denier de saint Pierre à Ina, roi de Wessex, qui mourut à Rome en 728; les autres, avec plus de probabilité, à Offa, roi de Mercie, vers 740, ou 764, ou 796. Quoi qu'il en soit, il se répandit insensiblement dans tous les royaumes chrétiens, et fut supprimé dans la suite. Nous venons de le voir se rétablir spontanément parmi les diverses populations catholiques de l'univers, depuis que le petit royaume du Piémont, soutenu par quelques nations de l'Europe, et foulant aux pieds les lois les plus sacrées de la propriété, s'est emparé par un vol sacrilége d'une partie des États de l'Église. Quelques auteurs ont dit qu'on l'appelait *denier de saint Pierre* parce que l'argent se comptait à Rome le jour de la fête de Saint-Pierre-ès-liens. *Voy.* Spelman, *Codex legum, veterum statutorum Angliæ.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DENINA (Charles-Jean-Marie), docteur en théologie, né à Revel l'an 1731, mort en 1813, a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de littérature : *de Studio theologiæ et de norma fidei;* Turin, 1758, 2 vol. in-8°; — 2° *Discorso istorico sopra l'origine della gerarchia e de' concordati fra la podestà ecclesiastica e la secolare;* 1808, in-8°; ouvrage qui fut supprimé. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1760, p. 233. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

* **DENIS**, qui vient du grec *Dionusos,* par le latin *Dionysius,* s'écrit aussi *Denys.* On devra donc chercher au mot DENYS les noms qu'on ne trouvera pas ici parmi les articles DENIS.

I. **DENIS** (Michel), bibliographe et poëte allemand, né en 1729 à Scharding, en Bavière, mort à Vienne en 1800, entra en 1747 chez les Jésuites, où il resta jusqu'à la suppression de la société. Parmi ses nombreux écrits historiques et littéraires, nous citerons : 1° *Sancti Augustini sermones inediti ex membranis sec.* XII, *biblioth. Vindobon.;* Vienne, in-fol.; — 2° *Codices manuscripti theologici bibliothecæ Palat. Vindobon. latini aliarumque Occidentis linguarum;* ibid., 1793-1802, 2 vol. in-fol.; — 3° *Monuments de la foi chrétienne et de la morale dans tous les siècles;* ibid., 1795-1796, 3 vol. in-8°, en allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

II. **DENIS DE GÊNES** (Le P.), capucin, né à Gênes l'an 1636, mort en 1695, a donné : *Bibliotheca scriptorum Ordinis Minorum S.-Francisci Capuccinorum;* Gênes, 1680, in-4°, et 1691; Venise, 1747, in-fol. Cette dernière édition, due au P. Bérard de Bologne, a été revue avec soin et beaucoup augmentée; mais elle n'est pas sans beaucoup de défauts. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

DENISART (Jean-Baptiste), procureur au Châtelet de Paris, né à Iron, près de Guise, en Picardie, l'an 1713, mort à Paris en 1765, a laissé, outre plusieurs autres écrits : *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence;* Paris, 1754-1756, 6 vol. in-12, 5e éd.; ibid., 1771, 4 vol. in-4°; recueil qui peut servir de dictionnaire pour le droit canonique comme pour le droit civil. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DENISE** (Claude), directeur du séminaire d'Orléans, né l'an 1701, mort en 1761, n'est connu que par un livre intitulé : *Thesaurus sacerdotum et clericorum;* 1754, in-16; livre estimé par les ecclésiastiques. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

II. **DENISE** (Jean). *Voy.* DENYSE, n° IV.

I. **DÉNOMBREMENT** ou **RECENSEMENT DE DAVID.** Il est dit au IIe livre des Rois, c. XXIV, que David fit faire le dénombrement du peuple, et qu'en punition de cette faute Dieu fit périr par la peste 70,000 personnes. Ce récit a scandalisé les ennemis de la révélation divine; ils ont dit que ce n'était pas une faute de la part d'un roi de vouloir connaître le nombre de ses sujets, et que, si c'en était une, le peuple ne devrait pas être puni pour la faute de son roi. Remarquons d'abord que l'historien sacré dit que la colère du Seigneur s'irrita de nouveau contre Israël, et qu'il excita David à faire ce dénombrement. Si le Seigneur était déjà irrité, il fallait que le peuple fût coupable, quoique l'Écriture ne dise point quelle était sa faute : il ne fut donc pas puni de la faute de son roi, mais de la sienne. Quant à David, l'ensemble du récit montre clairement qu'il ne fut pas exempt de péché en cette circonstance. Remarquons d'abord que l'Écriture dit souvent que Dieu fait ce qu'il permet seulement. Ainsi le mot *excita* peut

signifier ici simplement *laissa faire*. Ou bien on peut dire que le dénombrement d'Israël n'étant point par lui-même un mal, Dieu a pu y exciter réellement David sans participer pour cela à la malice du démon, qui, de son côté, y porta aussi ce prince (I Paralip., XXI, 1), et sans approuver, soit l'extension illégitime qu'il voulut donner à ce recensement, soit les dispositions avec lesquelles il l'exécuta. *Voy.* les détails que donnent à ce sujet Bergier, dans son *Diction. de théol.*, et les interprètes catholiques dans leurs commentaires sur ce passage.

II. **DÉNOMBREMENT** ou **RECENSEMENT DE QUIRINUS**. On lit dans l'Évangile de saint Luc (II, 1, 2), d'après la Vulgate, que César Auguste ordonna de faire le dénombrement de tout l'empire, que ce premier recensement fut fait par Cyrinus ou Quirinus, gouverneur de Syrie, et que Jésus vint au monde à cette époque. Les adversaires de la véracité de nos livres saints ont objecté : 1° que Tacite et Suétone, les plus exacts de tous les historiens, ne disent pas un seul mot de ce dénombrement, qui assurément eût été un événement bien singulier, puisqu'il n'y en eut jamais dans tout l'empire; du moins aucun auteur ne rapporte qu'il y en ait eu; 2° que Cyrinus ne vint dans la Syrie que dix ans après le temps marqué par saint Luc, et qu'elle était alors gouvernée par Quintilius Varus, comme Tacite le rapporte, et comme il est confirmé par les médailles. Mais on peut répondre à la première objection que Dion est le seul écrivain qui ait fait une histoire exacte d'Auguste, et que nous avons perdu les dix années de son histoire où ce dénombrement aurait dû être marqué, depuis 748 de Rome jusqu'en 758. Il faut bien, au contraire, que ce fût un fait célèbre, puisque saint Justin et Tertullien renvoient les païens et les hérétiques aux registres qui s'en conservaient encore de leur temps. Enfin Tacite, Suétone et Dion Cassius nous font connaître un mémoire composé par Auguste, mémoire où étaient marquées toutes les forces de l'État, combien il y avait de citoyens et d'alliés dans les armées, combien de royaumes (soumis et alliés), combien de provinces, combien de tribus et d'impôts, combien de charges et de dépenses, combien de soldats sous les drapeaux, combien d'argent dans le trésor de l'État, et toutes les autres choses semblables qui importent au gouvernement de l'empire (Tac., *Annal.*, I, 11. Suet., *August.*, 101. Dio. Cass., LVI, 33). Or toutes ces notions réunies ne supposent-elles pas de la part du prince une vaste enquête, ordonnée et exécutée dans tous les pays soumis ou alliés, en un mot, le recensement même qu'on prétend nier à cause du silence de ces historiens? Quant à la seconde objection, les interprètes ont proposé plusieurs manières de la résoudre, et, quoique sujettes elles-mêmes à quelques difficultés, ces solutions ne doivent pas, en bonne critique, être rejetées, parce que, après tout, on ne peut en démontrer la fausseté. Outre ces solutions, il en est une autre qui paraît incontestable, et qui par là même a été donnée par un grand nombre de critiques très-distingués, tels qu'Érasme, Schmidius, Bynæus, Leclerc, Perizonius, Storrius, Bolten, Kuinœl, Tholuck Huschke, etc., et qui consiste à traduire le texte grec : *Autê ê apographê prôtê égénéto êgémoneuontos tês Surias Kurêniou*, par : *Ce dénombrement se fit premier que* (ou *avant que*) *Cyrinus fût gouverneur de la Syrie*. Il est incontestable, en effet, que *prôtos* ou *premier* signifie aussi *antérieur, le premier de deux, avant, auparavant*; car, sans parler des auteurs profanes, où les exemples abondent, nous lisons dans l'Évangile de saint Jean : *Parce qu'il était premier que moi*, littér. *premier de moi*, c'est-à-dire *avant moi* (I, 15); et : *Il m'a haï premier que vous*, littér. *premier de vous*, c'est-à-dire *avant vous* (XV, 18). *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. IV, p. 294. *Les Livres saints vengés*, tom. II, p. 448 et suiv., et H. Wallon, *de la Croyance due à l'Évangile*; excellent ouvrage où la question est traitée avec plus de développements.

DÉNONCIATEUR ou **DÉLATEUR**, celui qui fait en justice la déclaration du crime de quelqu'un; si le dénonciateur ne peut pas fournir la preuve de ce qu'il avance, il est ordinairement puni par la suspension de ses offices ou de ses bénéfices. (*C.* I et II, *caus.* 5, *q.* 2; *caus.* 2, *q.* 3, *tot. c. fin. de Calumn.*) *Voy.*, sur ce qui se pratiquait autrefois en France relativement au dénonciateur, le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉNONCIATION ou **DÉLATION** (*Denunciatio*), se divise en évangélique et en judiciaire. La dénonciation évangélique est celle qui se fait au supérieur comme à un père, pour l'amendement d'un coupable; aussi, avant de le dénoncer, il faut l'avertir, afin qu'il se corrige. La dénonciation judiciaire est celle qui se fait au supérieur comme à un juge; si le supérieur est un ecclésiastique, c'est une dénonciation *canonique*, et elle est ainsi nommée parce qu'elle a été introduite par les canons pour empêcher ou pour réparer le mal. *Voy.* ACCUSATEUR, ACCUSATION, CORRECTION FRATERNELLE. *Voy.* aussi, sur la *Dénonciation des hérétiques* en particulier, L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DENUNCIATIO.

DENT (Maximilien **LE**), jésuite, né en Flandre l'an 1619, mort à Bruxelles en 1688, professa pendant plusieurs années la théologie à Louvain, où il devint préfet des études et recteur du collége de sa compagnie. On a de lui : 1° *de Attritione ex metu gehennæ, ejusque cum sacramento Pœnitentiæ sufficientia*; Malines, 1667, in-4°; — 2° *Responsio ad Epistolam ex patr. christiani Lupi, pro sufficientia attritionis cum sacramento*; ibid., 1668, in-4°; — 3° *Responsio ad Apologiam ex P. Farvacquez, de sacramento Pœnitentiæ*; ibid., 1669, in-4°. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. II, p. 881, édit. de 1739, in-4°.

DENTAND (Jean), théologien protestant genevois du XVIIIe siècle, a publié des extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament, sous ce titre : *Recueil de passages de l'Écriture sainte*; Genève, 1739, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DENTLIN (saint), fils de saint Mauger, autrement de saint Vincent de Soignies et de sainte Vaudru de Mons. Il était frère de saint Landri, de sainte Audru et de sainte Mauberte, et neveu de sainte Aldegonde de Maubeuge. Il mourut très-jeune encore, immédiatement après avoir reçu le baptême, et les miracles qu'il opéra après sa mort lui ont fait décerner un culte religieux. L'Église de Rez, petite ville du duché de Clèves, qui possède son corps, l'a choisi pour son patron et l'honore le 14 juillet. *Voy.* Henschénius, au 16 mars. Richard et Giraud.

DENTRECOLLES (François-Xavier), jésuite, né à Lyon l'an 1664, mort l'an 1741, se consacra à la mission de la Chine, où pendant dix ans il fut supérieur de la maison de sa compagnie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en langue chinoise, soit pour persuader la vérité de la religion chrétienne aux Chinois, encore gentils, soit pour maintenir les fidèles dans la piété; et, en outre, plusieurs lettres imprimées dans le recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, et dans l'*Histoire de la Chine* du P. Duhalde.

DENYAU, en latin *Denyaldus* ou *Denialdus* (Robert), théologien français du XVIIe siècle, a laissé, entre autres écrits : 1° *Rotomagensis cathedra, seu Rothomagensium pontificum dignitas et auctoritas in suam diœcesanam Pontesiam;* Paris, 1633, in-4°; — 2° *Vita S. Clari in pago Vulcassino;* ibid., 1633, in-4°; et en français; Rouen, 1645, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DENYS** (saint), dit l'*Aréopagite*, mort vers l'an 95, était un des juges de l'Aréopage lorsque saint Paul parut devant ce tribunal, comme on le voit dans les Actes des Apôtres (XVII, 19-34). Il se convertit, et devint premier évêque d'Athènes. On croit qu'il souffrit le martyre, après avoir travaillé à la propagation de l'Évangile. Les Grecs l'honorent le 3 octobre. Les uns l'ont confondu avec saint Denys, premier évêque de Paris; les autres le distinguent en se fondant sur les anciens martyrologes. On lui a attribué : 1° *de la Hiérarchie céleste;* — 2° *de la Hiérarchie ecclésiastique;* — 3° *des Noms de Dieu;* — 4° *de la Théologie mystique;* — 5° *Dix Lettres;* mais cette authenticité a été fort contestée. *Voy.* Sirmond, *de Duob. Dionys.* Morin. Tillemont, *Mémoires.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DENYS** (saint), évêque de Corinthe, mort l'an 178, se distingua par sa piété et son éloquence. Sa vie est complétement inconnue; les Grecs l'honorent comme un martyr le 29 novembre, et les Latins comme un confesseur le 8 avril. Il avait écrit sept *Épîtres catholiques*, que nous ne possédons plus, mais dont Eusèbe nous a conservé des fragments. *Voy.* Eusèbe, *in Chron.*, 174, et *Hist.*, l. IV, c. XXII. S. Jérôme, *de Scriptor. eccl.*, c. XXVII. Henschenius. Tillemont, *Mémoires,* tom. II. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. II, p. 80. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **DENYS** (saint), patriarche d'Alexandrie, né vers l'an 200, mort en 264, fut converti par la lecture des Épîtres de saint Paul, et baptisé par Démétrius, évêque d'Alexandrie. Vers l'an 231, il devint le maître de l'école d'Alexandrie, et, seize ans après, on l'éleva sur le siége patriarcal de cette ville. Il travailla à éteindre le schisme de Novatien, ramena à la foi les chrétiens du canton d'Arsinoé, qui étaient millenaires, puis il fut relégué à Kephro, d'où il écrivit plusieurs lettres pastorales. De retour à Alexandrie, les guerres, les séditions, la peste, la famine et les erreurs des Sabelliens particulièrement lui occasionnèrent beaucoup de souffrances et de travaux; il ne put assister au concile d'Antioche; mais il écrivit aux Pères du concile une lettre dans laquelle il réfutait les erreurs de Paul de Samosate. L'Église l'a mis au nombre des *hiéromartyrs;* les Grecs l'honorent le 3 octobre, et les Latins le 17 novembre. Ce qui nous reste de lui a été recueilli par Galland, *Biblioth. Patrum,* tom. III, p. 481, et par Simon de Magistris; Rome, 1796, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

IV. **DENYS** (saint), pape, né en Calabre, mort le 27 ou 29 décembre 268 ou 269, succéda à saint Sixte l'an 259. Au rapport de saint Basile, il se rendit illustre par l'intégrité de sa foi et par toutes les vertus qui en ont fait un saint évêque. Il tint, l'an 261, un synode dans lequel il anathématisa l'hérésie de Sabellius et l'erreur opposée soutenue depuis par Arius. Il eut pour successeur Félix Ier. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 26 décembre. On a de lui trois *Lettres;* la première est adressée à l'Église de Césarée, en Cappadoce, et les deux autres à saint Denys d'Alexandrie. *Voy.* saint Basile, *Ép. CCXX.* Saint Athan., *adv. Arian.* Eusèbe, *Hist. eccl.* Tillemont, *Mémoires,* tom. IV Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 95. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **DENYS** (saint), apôtre de la Gaule et premier évêque de Paris, fut envoyé de Rome au IIIe siècle pour annoncer l'Évangile dans les Gaules. Les conversions qu'il opéra à Paris le firent prendre et présenter au gouverneur, qui, l'ayant trouvé inflexible dans sa foi, ordonna qu'il pérît, avec un prêtre nommé Rustique et le diacre Eleuthère. On les honore le 9 octobre. *Voy.* S. Grég. de Tours. Fortunat de Poitiers. De Launoy, *Vie de saint Denys.* Le P. Gérard du Bois, *Hist. de l'Église de Paris.* Tillemont, *Mémoires*, tom. XIV. Richard et Giraud.

VI. **DENYS** (saint), évêque de Milan, succéda à saint Protais vers l'an 351. Il assista au concile de Milan, et il signa par faiblesse la condamnation de saint Athanase; mais, à la parole de saint Eusèbe de Verceil, il reconnut sa faute, et il prit avec tant de courage la défense de l'Église et de saint Athanase, que l'empereur le bannit en Cappadoce. Il mourut dans son exil. On l'honore le 25 mai. *Voy.* S. Athanase. S. Hilaire. Lucifer de Cagliari. S. Ambroise. Sulpice-Sévère. M. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Richard et Giraud.

VII. **DENYS DE BROQUEROI (SAINT-)**, en latin *Sanctus Dionysius in Brocareia* ou *Broqueroya*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Hainaut, au diocèse de Cambrai; elle fut fondée l'an 1081, et soumise à l'abbaye de la Sauve-Majeure, au diocèse de Bordeaux, dont elle a relevé jusqu'en 1424 ou 1426. Plus tard on y a introduit la réforme du Mont-Cassin. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 106, nov. edit. Richard et Giraud.

VIII. **DENYS DE REIMS (SAINT-)**, en latin *Sanctus Dionysius Remensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Reims; elle fut fondée au XIe siècle. Les chanoines de Saint-Denys embrassèrent la réforme et furent unis à la congrégation de France l'an 1636. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 288. Richard et Giraud.

IX. **DENYS-EN-FRANCE (SAINT-)**, en latin *Sanctus Dionysius in Francia,* célèbre abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à deux lieues de Paris, dans la ville à laquelle elle a donné l'origine et le nom. Une dame ayant fait enlever les corps de saint Denys, de saint Rustique et de saint Éleuthère, les ensevelit dans un champ, et, sur le tombeau qu'elle fit élever, les chrétiens bâtirent une chapelle, que sainte Geneviève changea en une église vers l'an 496. Avant le règne de Clotaire II, il y avait déjà en ce lieu une communauté et un abbé; mais Dagobert la dota si magnifiquement, qu'il a passé pour le fondateur de cette abbaye. Elle devint le lieu de la sépulture des rois de France. Les papes ont accordé à ce monastère de nombreux priviléges. *Voy.* Moréri. La Martinière, *le Grand Diction. géogr. et crit.* D. Vaissette, *Géogr. universelle,* etc. La *Gall. Christ.*, tom. VII, nov. edit. Richard et Giraud.

X. **DENYS**, surnommé *le Petit* (*Exiguus*) à cause de sa petite taille, moine et abbé, né en Scythie, qui vivait au VIe siècle, était très-versé dans les langues latine et grecque. C'est lui qui, le premier, a introduit la manière de compter les années depuis la naissance de Jésus-Christ,

et qui l'a fixée suivant l'époque de l'ère vulgaire. On a de lui : 1° une collection de *Canons* et de *Décrétales;* 1628; — 2° *Traductions de la Lettre synodale de saint Cyrille,* d'un *Concile d'Alexandrie contre Nestorius,* d'une *Lettre pastorale de Protérius à saint Léon,* de la *Vie de saint Pacôme,* de quelques *Homélies de saint Grégoire de Nysse,* et de *l'Invention de la tête de saint Jean-Baptiste;* cette dernière traduction a paru à Paris, 1665. *Voy.* Cassiodore, *Divin. Instit.,* c. XXV. Bède, *Hist. eccles.,* l. V, c. XXII. Bellarmin. Baronius, 527, *num.* 67. Petau, *de Doctr. tempor.*, l. VI, c. V. Vossius, *de Hist. lat.,* l. II, c. XIX. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. gén.*

XI. **DENYS DE LEUWIS.** *Voy.* DENYS, n° XII.

XII. **DENYS LE CHARTREUX** ou **DENYS RICKEL, DENYS LEEWIS, DENYS DE LEUWIS**, né à Rickel, dans l'évêché de Liége, l'an 1402 ou 1403, mort en 1471, se fit surtout remarquer par son humilité, son abstinence et sa patience; ses fréquentes extases lui valurent le titre de *docteur extatique.* Il réforma plusieurs monastères d'hommes, apaisa des troubles publics, et opéra plusieurs conversions importantes. On l'honorait d'un culte religieux à la Grande-Chartreuse, dans le diocèse de Grenoble. Le nombre de ses écrits s'élève à plus de deux cents; nous citerons seulement les suivants : 1° *Liber de quatuor hominis novissimis;* Delft, 1487, in-4°. Ce traité des quatre fins dernières a été mis à l'*Index, donec corrigatur;* l'auteur y avance que les âmes du purgatoire ne sont pas assurées de leur salut; — 2° *Commentarii in universos S. Scripturæ libros;* Cologne, 1533; Venise, 1569, et Lyon, 1579; — 3° *Enarratio in Hymnos aliquot veteres ecclesiasticos,* à la fin de l'ouvrage précédent; — 4° *Commentarius in libros IV Magistri Sententiarum;* Venise, 1584; Cologne, 1585; — 5° *Commentarius in S. Dionysii Areopagitæ opera;* Cologne, 1535; — 6° *Summa fidei orthodoxæ;* Anvers, 1565, et Venise, 1572; — 7° *de Doctrina et regulis vitæ christianæ libri II;* Cologne, 1577; — 8° *Monopanton, seu liber ex omnibus epistolis S. Pauli, secundum argumenta digestus;* Lyon, 1547; Paris, 1551 et 1631, in-8°. *Voy.* Trithème, qui a conservé le catalogue des écrits de Denys, donné par l'auteur lui-même. Bellarmin, *de Script. eccles.* Possevin, *Apparat. sacer.* Perreius, *Biblioth. Carthusiens.*, p. 49. Sponde, *Annal.*, ann. 1453, n. 27. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste de tous les ouvrages de Denys qui ont été imprimés. Le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

XIII. **DENYS LEEWIS, DENYS RICKEL.** *Voy.* DENYS, n° XII.

I. **DENYSE** (sainte), vierge et martyre de Lampsaque, ville de l'Hellespont, morte au IIIe siècle. Elle n'avait que seize ans, lorsque, voyant un chrétien céder à la violence des tourments au moment où il allait expirer pour la foi, elle ne put contenir son indignation, et s'écria : « Ah ! malheureux ! fallait-il que pour t'épargner une heure de tourments tu te précipitasses dans des supplices éternels? » Des tentatives pour la corrompre ayant été faites en vain, Denyse fut condamnée à avoir la tête tranchée. Elle subit le martyre le 15 mai. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar.* ANDRÉ (saint), n° III.

II. **DENYSE** (sainte), souffrit le martyre à Alexandrie l'an 250, en compagnie de saint Épimaque, de saint Alexandre, de saint Macar et de sainte Ammonaire. *Voy.* ÉPIMAQUE.

III. **DENYSE** (sainte), née à Péradame, dans la Byzacène, souffrit beaucoup pour la foi l'an 484. Elle soutint et encouragea un grand nombre de chrétiens, entre autres son fils unique, Majoric, qui mourut sous ses yeux; Dative, sa sœur, dont on arracha les entrailles, et le vénérable Émile, son cousin. Saint Victor de Vite la mentionne dans son *Histoire de la persécution des Vandales en Afrique,* l. V. *Voy.* Usuard, au 6 décembre. Richard et Giraud.

IV. **DENYSE** (Jean), qui vivait au XVIIIe siècle, professa la philosophie au collége de Montaigu. On a de lui : 1° *la Vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique;* Paris, 1717, in-12; traité dans lequel l'auteur, par ses principes, par ses axiomes, par ses remarques, par ses conséquences, guide successivement l'esprit des lecteurs d'une vérité à l'autre, et les contraint d'avouer qu'il faut, ou se soumettre à la religion chrétienne, ou se soustraire à la raison; — 2° *la Nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience;* Paris, 1719, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1717, p. 543, 1re édit. Richard et Giraud, qui donnent une analyse du premier de ces deux ouvrages. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **DENYSE** (Nicolas), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Beuzeville, mort en odeur de sainteté l'an 1509, fut deux fois vicaire provincial de sa province. Il a laissé : 1° *Speculum mortalium, seu sermones super quatuor novissimis;* Paris, 1509 et 1518, in-8°; — 2° *Sermones duodecim de S. Francisco;* ibid., 1510; — 3° *Sermones de tempore hyemales, adventuales per singulas dominicas et quadragesimales per singulas ferias;* Strasbourg, 1610, in-fol.; — 4° *Sermones æstivales de tempore, una cum sermonibus hybernalibus et æstivalibus, de Sanctis, et festivitatibus Jesu Christi et beatissimæ Virginis;* ibid., in-fol.; — 5° *Sermones Sanctorum, Evangeliorumque communium;* Paris, in-8°; — 6° *Summa sive gemma prædicantium;* Paris, 1522, et Rouen, in-4°; — 7° *Resolutio theologorum, sive commentarius in quatuor libr. Sententiarum;* Venise, 1568 et 1574. *Voy.* Possevin, *Apparatus sacer.* Wading, *Scriptores Ord. Minor.* Artus du Moustier, *Martyrol. Franciscanum,* 18 mai, § 7. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 391.

I. **DÉODAT.** *Voy.* DIÉ, n° I.

II. **DÉODAT DE SEM**, a laissé en latin, sous le titre de : *le Triangle des choses passées, présentes et futures,* une sorte d'encyclopédie où l'on voit ce qui est arrivé depuis la création du monde, les conciles généraux et provinciaux, les saints, les hérétiques et les Pères qui les ont combattus, la description géographique des principaux royaumes, etc., les dogmes, les diverses religions répandues sur la terre, etc.; Rome, 1707, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1709. *Supplém.*, p. 77, 1re édit., et 66, 2e édit. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de cet ouvrage.

DÉODATUS. *Voy.* DIÉ, n° I.

DÉODUIN. *Voy.* THÉODUIN.

DEO-GRATIAS ou **GRÂCE A DIEU**, évêque de Carthage, mort l'an 456, employa les vases d'or et d'argent de l'Église à racheter les Romains emmenés en captivité par Genséric. Il eut le plus grand soin de ces infortunés, qu'il visitait nuit et jour, et à qui il distribuait des secours temporels et spirituels. L'Église de Carthage l'honore le 5 janvier, et le Martyrologe romain le mentionne le 22 mars. Sa Vie est dans saint Victor de Vite, *Hist. de la persécut. des Vandales en Afrique.* Richard et Giraud.

DÉOLS. *Voy.* BOURG-DIEU.

DEONAIRES (*Deonarii*), sorte de Manichéens ou de Pauliciens.

DE OSMA. *Voy.* DOSMA.

DE PACIFICIS. C'est le nom d'un des décrets du concile de Bâle tenu en 1431. Ce décret a été inséré dans la pragmatique-sanction et le concordat passé entre Léon X et François Ier. Il porte que le possesseur d'un bénéfice qui en aura joui paisiblement et sans procès, pendant trois ans, en vertu d'un titre coloré et sans violence, ne pourra être inquiété dans la suite. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉPENS, frais faits dans la poursuite d'un procès, et qui entrent en taxe. Les condamnations aux dépens commencèrent à avoir lieu dans les tribunaux ecclésiastiques en vertu d'un décret d'Alexandre III au concile de Tours. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

DÉPENSE. *Voy.* DESPENCE.

DEPORT, espèce d'annate qui se prenait autrefois par les évêques ou les archidiacres sur le revenu d'un bénéfice vacant de droit ou de fait. Dans l'Ordre de Malte, il y avait un droit de déport à la mort des commandeurs au profit de l'Ordre. Le déport n'existe plus maintenant nulle part. *Voy.* Cabassut, *Jur. can. theor et prax.*, l. V, c. IV, n. 5. De Sainte-Beuve, t. II, cas 183. Pontas, au mot DÉPORT. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portat.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

DÉPORTUAIRE, celui qui était chargé du déport ou de la desserte d'une cure pendant que le titulaire n'en percevait pas les fruits. *Voy.* DÉPORT.

DÉPOSITAIRE (*Depositarius, sequester*). Le dépositaire a plusieurs devoirs de conscience à remplir : 1° Il doit garder les choses qui lui sont confiées avec les mêmes soins que les siennes propres. 2° Il ne peut user de la chose déposée sans le consentement exprès ou tacite, ou au moins présumé, du déposant; autrement il est tenu à restitution, en se servant des choses dont l'usage est appréciable. 3° Il est tenu de rendre le dépôt quand le déposant le demande, si ce n'est dans des circonstances où il est visible qu'il veut en abuser, comme, par exemple, s'il lui demandait son épée pour en percer criminellement quelqu'un. 4° Il est tenu des cas fortuits, lorsqu'il y a mauvaise foi de sa part ou qu'il est *in mora reddendi*, et non autrement, selon cette maxime de droit : *Pacto vero, culpa vel mora præcedentibus casus etiam fortuitus imputatur.* (Gregor. IX, *in cap. bona fides* 2, *de Deposito.*) 5° Il ne peut pas user de compensation en retenant un dépôt pour se dédommager d'une somme que lui doit le déposant, parce que le dépôt est une chose sacrée et privilégiée. 6° Il est tenu des cas fortuits quand il a reçu un dépôt avec un plein pouvoir de s'en servir pour son utilité. *Voy.* Sylvius, *in* 2. 2, *q.* 64, *art.* 8, *quæsito* I, *conclus.* 7. Pontas, au mot DÉPÔT. Les théologiens, *Tract. de justitia et restitutione.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DEPOSITUM, DEPOSITARIUS. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon*, au mot DÉPÔT.

DÉPOSITION (*Depositio*), jugement canonique par lequel le supérieur ecclésiastique dépouille un ecclésiastique de son bénéfice et des fonctions qui y sont attachées. Elle diffère de la dégradation en ce que 1° celle-ci ne peut se faire qu'en présence du coupable et avec les solennités requises; 2° parce que la dégradation ne peut avoir lieu que pour des crimes exprimés dans le droit, et que le dégradé ne peut être rétabli que par le Pape, tandis que le déposé peut être rétabli par l'évêque; 3° parce que la dégradation met le clerc dégradé au rang des laïques, à la réserve du caractère, qui est indélébile, ce que ne fait pas la déposition. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DEGRADATIO. Pontas, au mot DÉPOSITION. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques,* p. 34 et suiv., et *Compar.* l'art. DÉGRADATION.

I. **DÉPOSSESSION,** action par laquelle on dépossède quelqu'un de sa charge, de son office, etc. Autrefois, en France, celui qui prenait possession d'un bénéfice pour le contester ne dépossédait pas pour cela le titulaire, jusqu'à ce qu'il y eût jugement pour la pleine maintenue.

II. **DÉPOSSESSION** (*Liberatio*), délivrance d'une personne possédée par l'esprit malin.

I. **DÉPÔT,** contrat par lequel on reçoit la chose d'autrui, à condition qu'elle sera rendue à la demande du déposant. *Voy.* DÉPOSITAIRE.

II. **DÉPÔT** se prend aussi quelquefois pour la chose même déposée. *Voy.* DÉPOSITAIRE.

III. **DÉPÔT DE LA FOI.** Saint Paul écrit à Timothée : « Prends pour modèle les saines paroles que tu as entendues de moi dans la foi et l'amour qui est en Jésus-Christ. Conserve le précieux dépôt par l'Esprit-Saint qui habite en nous... Ce que tu as entendu de moi, devant un grand nombre de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres (II Timoth., I, 13, 14; II, 2). » Ainsi ce ne sont point, comme le prétendent les adversaires de l'Église catholique, les pasteurs qui s'érigent en arbitres de la foi des fidèles, puisqu'ils sont assujettis eux-mêmes à la tradition, et qu'ils sont chargés de la perpétuer. Pour conserver le *dépôt de la foi*, l'Église catholique réunit trois moyens, qui se tiennent et s'appuient l'un l'autre mutuellement : le texte de l'Écriture, l'enseignement uniforme des pasteurs, le sens du culte pratiqué sous les yeux des fidèles. Ce troisième est un langage très-énergique entendu par les plus ignorants. Lorsque ces trois signes sont d'accord, il y aurait de la démence à soutenir qu'ils ne nous donnent pas une certitude plus entière que le texte de l'Écriture seul. Lorsque ce dernier a besoin d'explication, et que le sens en est contesté, c'est aux deux autres moyens qu'il faut recourir pour terminer la dispute. *Voy.* saint Vincent de Lérins, *Commonitor,* n° 22. Bergier, *Diction. de théol.*

DÉPOUILLE ou **DROIT DE FUNÉRAILLES,** droit de recueillir certains biens d'une personne après sa mort; ce droit a commencé par les monastères, où les biens des prieurs et des bénéficiers, qui n'avaient de pécule que par tolérance, revenaient à l'abbé après leur mort. Les évêques se sont attribué le droit de dépouilles sur les prêtres et sur les clercs. Clément VII, pendant le schisme, l'attribua au Pape sur tous les évêques, dont il est seul héritier en Italie et en Espagne. *Voy.* De Ferrière, au mot DÉPOUILLE, et, plus haut, l'art. COTTE-MORTE. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

DÉPOUILLES, prises sur l'ennemi. *Voy.* BUTIN.

DÉPRÉCATIF, se dit de la manière d'administrer un sacrement en forme de prière. Chez les Grecs, la forme de l'absolution est déprécative, et conçue en ces termes : *Seigneur Jésus-Christ, remettez, oubliez, pardonnez les péchés,* etc. Dans l'Église latine, depuis le XIIIe siècle, on a constamment employé la forme indicative :

Je vous absous, etc.; mais, depuis le commencement du XIIe, on joignit la forme indicative à la déprécative. L'Église latine a été forcée à ce changement par différentes sectes d'hérétiques qui lui contestaient le pouvoir de remettre les péchés, et qui regardaient l'absolution comme une simple prière. Puisque Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez*, il n'y a pas plus d'inconvénient à dire à un pénitent : *Je vous absous*, qu'à un catéchumène : *Je vous baptise*. *Voy.* le P. Morin, *de Pœnitentia*, l. VIII, c. VIII, IX. Bergier, *Diction. de théol.* Les théologiens, *Traité du sacrement de Pénitence*.

DÉPUTATION (*Legatio*), ou envoi de quelques personnes choisies dans un corps vers une assemblée pour traiter en son nom de ses affaires. Or la députation est canonique, si tous ceux qui députent sont présents par eux-mêmes ou par leurs procureurs dans la maison où la députation se fait; néanmoins une députation faite par les absents qui donnent leurs suffrages à l'aide de billets cachetés, est légitime lorsque telle est la coutume des communautés et qu'aucune loi ne défend cette coutume. *Voy.* Sainte-Beuve, tom. II, cas 54. Pontas, au mot DÉPUTATION. Richard et Giraud.

I. **DÉPUTÉ** (Le) est, dans l'Église grecque, un officier subalterne qui, lorsque l'évêque officie, accompagne avec des flambeaux à la main le diacre portant le livre de l'Évangile au pupitre. Le député accompagne aussi l'évêque à l'autel; il le précède dans les processions et écarte la foule sur le passage de ce prélat. Enfin le député est aussi chargé de soigner les habits sacrés. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DÉPUTÉ**, se dit d'une personne envoyée de la part de quelque corps ou communauté. Plusieurs provinces de France envoyaient tous les ans des députés au roi pour lui présenter les cahiers des états. Il y en avait un pour le clergé, un pour la noblesse, et un autre pour le tiers état. C'était le député du clergé qui portait la parole. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉPUTÉS DU CLERGÉ (Les) étaient des ecclésiastiques tirés tant du premier que du second Ordre, et qui, dans les assemblées de ce corps, représentaient les provinces ecclésiastiques et en stipulaient les intérêts. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar.* ASSEMBLÉES DU CLERGÉ.

DERBE, petite ville de Lycaonie où saint Paul prêcha l'Évangile avec succès, comme saint Luc le raconte dans les Actes des Apôtres (XIV, 6, 20; XVI, 1). Dans la suite, Derbe devint un siége épiscopal au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Icone. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Daphnus, assista au premier concile de Constantinople. *Voy.* Luc, XIV, 6. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1082. Richard et Giraud.

DEREQUELEYNE (Claude), curé d'Esbarres, près de Saint-Jean de Losne, né à Dijon l'an 1655, mort en 1734, a laissé, outre un assez grand nombre d'ouvrages poétiques : *Exercices de piété tirés des ouvrages de saint François de Sales, pour les pensionnaires de son Ordre de la Visitation de Sainte-Marie;* Dijon, 1694, in-12, et 1717. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*. La *Nouv. Biogr. génér.*

DERESER (Antoine-Thaddée), de l'Ordre des Carmes, né en 1757 à Fahr, en Franconie, mort à Breslau en 1827, après y avoir professé, comme dans plusieurs autres villes, l'exégèse biblique et les langues orientales. Ses opinions, extrêmement hardies, lui attirèrent des désagréments. On a de lui : 1° plusieurs écrits qui réclamaient les prétendues libertés de l'Église germanique contre le Saint-Siége, et qui rendirent sa foi suspecte. Un de ses écrits : *Commentatio biblica in effatum Christi : Tu es Petrus*, etc., fut mis à l'*Index* en 1790; — 2° une *Traduction allemande de l'Ancien Testament;* — 3° *Histoire de la mission de Jésus;* 1789; — 4° *Bréviaire allemand des dames de chapitre, femmes cloîtrées et chrétiens fidèles;* Augsbourg, 1792, 4 vol.; — 5° *Rituel catholique;* Heilbronn, 1808; — 6° *Grand Livre d'édification pour tous les jours de l'année ecclésiastique;* ibid., 1810, 4 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

DERHAM (Guillaume), théologien anglican, chanoine de Windsor, né à Stoughton l'an 1657, mort à Upminster en 1735, a laissé, outre des ouvrages de philosophie : 1° *Physico-theology, or a demonstration of the being and attributes of God, from his works on the creation;* Londres, 1713, in-8°; trad. en français; Paris, 1726, 1729, 1760; Strasbourg, 1769, in-8°; — 2° *Astro-theology, or a demonstration of the being and attributes of God from a survey of the heavens;* Londres, 1714, in-8°; en français; Rotterdam, 1730, in-8°; — 3° *Christo-theology, or a demonstration of the divine authority of the christian religion;* Londres, 1730, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1727, p. 50; 1729, p. 327. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

DÉRIC (Gilles), né à Saint-Coulomb, arrondissement de Saint-Malo, mort à Jersey, en émigration, vers 1796, était docteur en théologie et vicaire général du diocèse de Dol. On lui doit une *Histoire ecclésiastique de Bretagne;* Paris, 1777-1780, 6 vol. in-12; ouvrage qui, quoique inachevé et malgré quelques défauts, est très-estimé. *Voy.* Miorcet de Kerdanet, *Notice sur les écrivains et les artistes de la Bretagne*. La *Nouv. Biogr. génér.*

DERING (Édouard), chapelain du duc de Norfolk, né dans le comté de Kent, mort l'an 1576, se distingua par son éloquence et sa vigueur dans la polémique. On a de lui : *Lecture or exposition upon a part of the fifth chapter of the Epistle to the Hebrews;* Londres, 1581. Ses ouvrages réunis ont paru en 1595. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DERKENNIS (Ignace), jésuite, né à Anvers en 1598, mort l'an 1656, a laissé : 1° *Thèses de l'Eucharistie;* Anvers, 1638; — 2° *Traité de Dieu, de la Trinité et de la création;* Bruxelles, 1655; — 3° *Thèses de la grâce et du libre arbitre*, contre Jansénius; Anvers, 1641.

DERLINGTON ou **DARLINGTON** (Jean de), dominicain, confesseur du roi Henri III, mort à Londres en 1284, avait demeuré au collége des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris. Il fut sacré archevêque de Dublin en 1279. On a de lui : 1° *Disceptationes scholasticæ;* — 2° *Sermones ad clerum et populum;* — 3° *Concordantiæ magnæ Bibliorum sacrorum anglicanæ dictæ*. *Voy.* Richard et Giraud, tom. IX, p. 371.

DERNAY (Bonaventure), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Liége, a donné : *Pratique de la justice chrétienne pour tous les mois de l'année;* Cologne, 1630.

DERNIER ÉTAT. C'est, en matière bénéficiale, la possession du collateur ou du patron de conférer ou de présenter, laquelle résulte du dernier acte de collation ou de présentation. *Voy.* Denisart, *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprud.*, au mot DERNIER ÉTAT. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DERODON (David), théologien protestant et

professeur de philosophie, né à Die, dans le Dauphiné, vers l'an 1600, mort à Genève en 1664, fut exilé en 1654. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Disputatio de supposito in qua plurima hactenus inaudita de Nestorio tanquam orthodoxo et de Cyrillo Alexandrino aliisque episcopis Ephesi in synodum coactis tanquam hæreticis demonstrantur, ut soli Scripturæ sacræ infallibilitas asseratur;* Francfort, 1645, in-8°; ce livre fut brûlé par arrêt du parlement de Toulouse; — 2° *le Tombeau de la Messe;* Genève, 1654, in-8°; ouvrage qui fut brûlé par la main du bourreau; — 3° *Dispute de l'Eucharistie;* Genève, 1655, in-12; — 4° *Dispute de la Messe* ou *Discours sur ces paroles : Ceci est mon corps;* Genève, 1662; — 5° *la Lumière de la raison opposée aux ténèbres de l'impiété;* Orange, 1647, in-12; volume qui se compose de deux traités, dont le premier a été réimprimé à part sous le titre de : *l'Athéisme convaincu, traité démontrant par raisons naturelles qu'il y a un Dieu;* Orange, 1659, in-12; — 6° *de Existentia Dei;* Genève, 1661, in-4°; c'est probablement une traduction latine de *l'Athéisme convaincu. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres écrits de Derodon. Feller, *Biogr. univers.*, art. RODON.

DÉROGATION (*Derogatio*). C'est un acte qui déroge à un acte ou à un droit précédent qui le révoque. *Dérogation* se dit du droit qu'a le Pape de déroger au droit des ordinaires par prévention, et de déroger au droit des patrons ecclésiastiques. *Voy.* PRÉVENTION, DÉROGATOIRE.

DÉROGATOIRE (*Derogans*), se dit d'une clause qui contient une dérogation. Le Pape use souvent de cette clause dans les rescrits qu'il accorde aux particuliers; elle est même devenue, par le fréquent usage qu'on en fait à Rome, une clause de style dont l'omission rendrait le rescrit défectueux en sa forme. Les bullistes ont appelé ces clauses dérogatoires *les nonobstantes*, parce qu'en effet elles signifient seulement que les lettres où elles sont contenues seront exécutées, nonobstant tous actes contraires. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DERT (Gilbert), né à Bourges au XVIe siècle, a laissé : 1° *la Somme et fin de toute la sainte Écriture du Nouveau Testament, avec une Épître de saint Jean Chrysostome, de la manière de prier Dieu;* Lyon, 1558, et Paris, 1559, in-8°; — 2° *le Soulas du cours naturel de l'homme, contenant sept dialogues, qui est un traité touchant la foi chrétienne à l'encontre des juifs*, trad. de l'italien; ibid., 1558, in-16; — 3° *Traité de l'humilité*, trad. de l'italien; ibid., 1558, in-16. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

D'ERP. *Voy.* ERPÉNIUS.

DERREY. *Voy.* DESRAY.

DERTONA. *Voy.* TORTONE.

DÉSAPPROPRIATION, terme qui signifie : 1° le détachement des choses temporelles nécessaire à tous les chrétiens, et qui n'est autre que la pauvreté évangélique recommandée par Jésus-Christ; 2° le renoncement réel à la propriété des choses temporelles, tel qu'il est professé par les religieux; 3° un amour de Dieu si désintéressé, qu'on l'aime et qu'on le sert uniquement pour lui-même.

DESBILLONS (François-Joseph **TERRASSE**), jésuite, né à Châteauneuf, sur le Cher, en 1711, mort l'an 1789 à Manheim, où il s'était réfugié lors de la suppression de la compagnie. Outre un certain nombre d'écrits purement littéraires, nous avons de lui : *de Imitatione Christi, libri quatuor, ad veram lectionem revocati, et auctori Thomæ A-Kempis, canonico regulari sancti Augustini, denuo vindicati;* 1785, in-8°. Outre le mérite de l'exactitude et de la restitution du texte primitif, cette édition est recherchée à cause de la savante dissertation qui est à la tête du livre, et qui rend cet ouvrage à Thomas A-Kempis comme lui appartenant. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littéraire.* Desessarts, *Siècles littéraires.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DESBOIS DE ROCHEFORT (Éléonore-Marie), docteur de Sorbonne, né à Paris en 1739, mort en 1807, fut curé de Saint-André-des-Arts à Paris, puis évêque constitutionnel du département de la Somme, et fit partie de l'Assemblée législative en 1791; en 1801, il donna la démission de son évêché. Outre les *Annales de la religion*, qu'il publia en faveur des prêtres constitutionnels, de 1795 à 1803, avec Grégoire et quelques autres, on a de lui : 1° *Lettre pastorale;* 1791, in-8°; — 2° *Lettre d'indication du deuxième concile national;* 1800, in-8°, en société avec Grégoire, Saurine et Wandelaincourt; — 3° *Actes du synode d'Amiens;* 1800, in-8°; — 3° plusieurs articles insérés dans l'*Encyclopédie méthodique par ordre de matière*, et notamment celui de *Cimetière*, où il s'élève contre les inhumations dans les églises. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DESBORS DES DOIRES (Olivier), oratorien, né vers l'an 1650, mort vers 1705, s'est fait connaître comme prédicateur. Il a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *de la Meilleure manière de prêcher;* Rouen, 1700, in-12; — 2° *la Science du salut renfermée dans ces deux paroles : Il y a peu d'élus*, ou *Traité dogmatique sur le nombre des élus;* ibid., 1701, in-12; ouvrage qui a été publié sous le pseudonyme de *Damelinourt. Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Quérard, *la France littéraire.*

DESCARTES ou **DES QUARTES** (René), en latin *Cartesius* ou *De Quartis*, philosophe et mathématicien français, né à La Haye, petit bourg entre Tours et Poitiers, en 1596, mort à Stockholm l'an 1650, donna dès son jeune âge des marques d'un grand talent. Son application à l'étude lui fit faire les progrès les plus rapides. On a porté sur cet homme justement célèbre des jugements bien contradictoires; parmi les catholiques eux-mêmes, il a des partisans comme des adversaires. C'est qu'en effet ce génie puissant peut être considéré à deux points de vue. Si l'on compare à la vérité catholique sa doctrine, connue sous le nom de *système cartésien, cartésianisme*, on est forcé d'avouer qu'elle est fausse. Répudier la tradition, substituer la raison individuelle tant à la raison commune qu'à l'autorité, séparer les sens de la raison et la raison de la foi, et de cette manière obscurcir la foi en même temps qu'on égare la raison : voilà au fond ce qu'a fait Descartes. D'un autre côté, quand on considère ses sentiments chrétiens, son respect pour Rome, on demeure convaincu qu'il ne voyait ni ne voulait les conséquences de ces doctrines; car elles conduisent au scepticisme, à l'incrédulité, au rationalisme pur, comme le pressentaient Leibnitz et Bossuet. On peut même dire que l'Église en a jugé ainsi, puisqu'elle a frappé ses livres d'une solennelle condamnation en les mettant à l'*Index*. Comme il se trouve encore des catholiques qui soutiennent les principes de l'illustre philosophe, nous croyons devoir rapporter le texte même des décrets :

CARTES (Renatus DES). *Meditationes de prima Philosophia, in quibus Dei existentia,*

et animæ humanæ a corpore distinctio demonstrantur.
— *Notæ in Programma quoddam sub finem anni* 1647, *in Belgio editum cum hoc titulo : Explicatio mentis humanæ, sive animæ rationalis.*
— *Epistola ad Patrem Dinet Soc. Jesu Præpositum Provincialem per Franciam.*
— *Epistola ad Gisbertum Voetium, in qua examinantur duo libri pro Voetio editi.*
— *Passiones animæ, gallice ab Auctore conscriptæ, nunc autem latina civitate donatæ.*
— *Opera Philosophica.*

(*Donec corrigantur.* (Decr. 20 nov. 1663.))

— *Meditationes de prima Philosophia, in quibus adjectæ sunt utilissimæ quædam animadversiones ex variis auctoribus collectæ. Amstelodami,* 1709. (Decr. 29 julii 1722.)

La *Vie* de Descartes a été donnée par plusieurs écrivains indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve aussi une analyse de ses principaux ouvrages. Il y a eu un certain nombre d'éditions des œuvres complètes de Descartes; la première a été publiée en latin à Amsterdam, 1670-83, 8 vol. in-4°; la deuxième, ibid., 1692-1701; la troisième, ibid., 1713, 9 vol. in-4°; une quatrième, Paris, 1724-1729, 13 vol. in-12; enfin une cinquième, Paris, 1824-1826, 11 vol. in-8°, donnée par V. Cousin.

DESCENTE DE JÉSUS-CHRIST AUX ENFERS (La), est une vérité de foi comprise dans le cinquième article du Symbole des Apôtres, par lequel nous faisons profession de croire que l'âme de Jésus-Christ, entre sa mort et sa résurrection, s'est rendue présente aux enfers, c'est-à-dire dans les limbes, lieu où reposaient avant la venue de Jésus-Christ les âmes des justes qui n'avaient rien à expier. Or Jésus-Christ descendit dans les limbes, soit pour en retirer ces âmes justes et les mener en triomphe avec lui dans le ciel, dont l'entrée devait être fermée aux hommes jusqu'à ce que le Sauveur l'eût ouverte par sa mort, soit pour manifester sa puissance dans cette région de ténèbres comme au ciel et sur la terre. *Voy.* ENFER. Fuchs, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, expose les preuves que fournissent de ce dogme catholique, et l'Écriture et la tradition, en discutant tous les textes bibliques qui semblent y être opposés et en citant les divers travaux relatifs à ce fait divin.

I. **DESCHAMPS** (Étienne). *Voy.* CHAMPS.

II. **DESCHAMPS** (Jacques), docteur de Sorbonne, né à Vironmerville l'an 1677, mort en 1759, fut nommé curé de Saint-Jean de Dangu, au diocèse de Rouen. Il fonda dans sa paroisse une école pour l'instruction des filles. On a de lui : *Traduction du prophète Isaïe, avec des dissertations préliminaires et des remarques;* ouvrage posthume; Paris, 1760, in-12. C'est une traduction plus élégante qu'exacte, et qui n'est souvent qu'une paraphrase. *Voy.* le *Journ. des Savants* 1761, p. 408. Richard et Giraud.

DESCHAMPSNEUFS (Pierre), *Voy.* CHAMPSNEUFS.

I. **DESCOUSU** (Celse-Hugues), en latin *Dessutus,* chanoine de Châlons, a donné, outre quelques ouvrages purement littéraires, une édition des *Vitæ Patrum* de saint Jérôme; 1512, in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

II. **DESCOUSU** (Celse-Hugues), en latin *Dissutus,* jurisconsulte, né à Châlons-sur-Saône l'an 1480, mort vers 1540, professa le droit canon à Montpellier. Outre un grand nombre d'ouvrages sur le droit civil, il a laissé : 1° *Philippi Franci commentarii in sextum librum Decretalium, cum additionibus Celsi Hugonis Dissuti;* Lyon, 1513; — 2° *Dyni Mugellani commentarii in titulum de regulis juris, sexti decretalium, cum notis N. Boerii, et additionibus Celsi Hugonis Dissuti;* ibid., 1525, in-8°; — 3° *Domini à S. Germiniano commentarii in librum sextum decretalium, cum addit. Celsi-Hug. Dissuti;* 1578. *Voy.* Bouhier, *Hist. des commentateurs de la coutume de Bourgogne.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

DESCROCHETS (D. Charles), bénédictin de Cluny, né à Verdun vers 1600, mort en 1664, a donné : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa;* Paris, 1646, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DESEMSANA. *Voy.* DÉTESSANA.

DESERIZ ou **DESERICIUS** (Joseph-Innocent), cardinal, né à Nitra l'an 1702, mort en 1765, professa la théologie au séminaire de Raab, et fut envoyé par Benoît XIV en qualité de légat auprès de l'hospodar de Valachie. Outre des ouvrages purement historiques, il est auteur de : 1° *Tractatus ad probandam piacularium flammarum existentiam;* Raab, 1738, in-8°; — 2° *Lapis angularis, sive prænotio physica thomistica,* etc.; Tyrnau, 1741, in-4°; — 3° *Historia episcopatus diœcesis et civitatis Vaciensis, una cum rebus synchronis;* 1763, in-fol. *Voy.* Horang, *Memor. Hungar.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DÉSERT. Ce mot, mis absolument dans l'Ancien Testament, signifie particulièrement le désert de l'Arabie dans lequel les Israélites voyagèrent pendant quarante ans après leur sortie d'Égypte. Il signifie encore assez souvent les déserts de l'Arabie qui sont entre le Jourdain et les monts de Galaad et l'Euphrate; par exemple, Dieu promit aux Israélites tout le pays qui est *entre le désert et le fleuve,* c'est-à-dire tout le pays qui s'étend depuis les monts de Galaad jusqu'à l'Euphrate. Ailleurs il leur promet tout ce qui est entre le Liban, le désert, l'Euphrate et la mer Méditerranée. *Voy.* Exode, XXIII, 31. Deutéron., XI, 24. Josué, I, 4. D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible,* indique les principaux déserts dont il est fait mention dans l'Écriture. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute l'objection de certains incrédules relative au séjour de quarante ans que firent les Hébreux dans le désert.

I. **DÉSERTION.** Ce terme s'applique à l'abandonnement que fait un bénéficier de son bénéfice, en cessant de le desservir ou de résider.

II. **DÉSERTION D'APPEL** (La), se dit du désistement que fait un appelant dans ses poursuites.

DÉSESPOIR, péché par lequel on désespère d'obtenir de Dieu la rémission de ses fautes et la vie éternelle. Selon saint Thomas, les causes principales de ce péché sont la luxure et la paresse : l'une parce qu'elle attache tellement le cœur aux plaisirs charnels, qu'il se dégoûte des biens spirituels et ne les espère plus; l'autre parce qu'étant une tristesse qui abat et décourage l'esprit, elle lui fait envisager l'objet de son espérance comme hors d'atteinte. Quelques incrédules, après Calvin, ont prétendu que Jésus-Christ sur la croix avait donné des marques de désespoir quand il a dit : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé?* Mais ces paroles sont simplement le premier verset du psaume XXI (XXII,

selon l'hébreu), verset qui est une prophétie des souffrances du Messie. Le Sauveur s'en est fait l'application sur la croix pour montrer qu'il l'accomplissait à la lettre. C'est un nouveau trait de lumière qu'il faisait briller aux yeux des Juifs, mais auquel ils furent encore insensibles. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*. art. Désespoir du salut.

DESESSARTS (Alexis), controversiste, né à Paris l'an 1687, mort en 1774, entra dans les ordres et adopta les opinions des Jansénistes. Il a laissé : 1° *Sentiment de saint Thomas sur la crainte;* 1735, in-4°; — 2° *Traité de la venue d'Élie;* 1737, in-12; — 3° *Défense des saints Pères et des auteurs catholiques sur le retour futur d'Élie et sur la véritable intelligence des Écritures;* 1737, in-12; — 4° *Suite de la Défense des saints Pères et des anciens Juifs sur la durée des siècles;* 1739, 2 vol. in-12; — 5° *Dissertation où l'on prouve que saint Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsqu'une des parties embrasse la religion chrétienne;* Paris, 1765, in-12; — 6° *Difficultés proposées au sujet d'un éclaircissement sur les vertus théologales*, contre Petit-Pied; 1741; — 7° *Doctrine de saint Thomas sur l'objet et la distinction des vertus théologales;* 1742; — 8° *Défense de cet écrit;* 1743. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DESFOURS DE LA GENETIÈRE (Charles ou Claude-François), écrivain janséniste, né à Lyon vers 1757, mort en 1819, se prononça contre le concordat de 1802, et refusa de reconnaître la nouvelle organisation de l'Église de France; cette opposition lui valut un emprisonnement de six mois. On a de lui : *les Trois États de l'homme;* 1788, in-8°, sans lieu d'impression; ces trois états sont : *Avant la loi, sous la loi, sous la grâce;* l'auteur présente ces trois états d'après les opinions de son parti; — 2° *Avis aux catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons, ou de la conversion des juifs, de l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ et de son règne visible sur la terre;* Lyon, 1795, in-12; — 3° *Recueil de Prières;* ibid., in-12; — 4° *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, etc.; ibid., 1788; — 5° *Protestation contre les calomnies;* ibid., 1788; c'est une réponse à l'ouvrage du P. Crêpe, dominicain, intitulé : *Notions de l'œuvre des convulsions et des secours*, etc.; — 6° plusieurs autres écrits mentionnés dans Feller. *Biogr. univers.*, et dans la *Nouv. Biogr. gén.*

DESGABETS (Robert), bénédictin de Saint-Vanne, né à Diegny, dans le diocèse de Verdun, vers 1620, mort à Breuil, près de Commercy, l'an 1678. Après avoir longtemps enseigné la théologie, il fut nommé prieur de Saint-Arnoult à Metz, et visiteur de la congrégation. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets, mais il y en a eu peu d'imprimés; les autres sont restés manuscrits dans l'abbaye de Saint-Mihiel, en Lorraine. Il a beaucoup écrit, en particulier, sur l'Eucharistie, cherchant la manière d'expliquer ce mystère ineffable suivant les principes de la philosophie. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine*, où l'on trouve la liste complète des écrits de Desgabets, et Richard et Giraud, qui indiquent tous ceux dont le sujet appartient à la science ecclésiastique.

DESGALLARDS (Nicolas), en latin *Gallasius*, théologien protestant, né vers l'an 1520, mort vers 1580, fonda une église française à Londres, assista au colloque de Poissy, et présida l'an 1565 le synode de Paris. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité de la Cène;* Genève, 1545, in-8°; — 2° *Inventaire des reliques;* ibid., 1548, in-8°; — 3° *Traité contre les Anabaptistes et les libertins;* ibid., 1549, in-8°; — 4° *de la Divine essence de Jésus-Christ, contre les nouveaux Ariens;* Lyon. 1566. Il a donné une édition de saint Irénée sous le titre de : *D. Irenæi, episcopi Lugdunensis, opera, seu libri quinque adversus portentosas hæreses Valentini et aliorum, accuratius quam antehac emendata*, etc.; Paris, 1570, in-fol. Il a traduit en français quelques ouvrages de Calvin. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DESGRANGES ou **DEGRANGES** (Michel), plus connu sous le nom de *Père Archange*, franciscain, né à Lyon en 1734, mort à l'hôpital de la Charité de cette ville en 1822, émigra pendant la révolution, et, de retour en France, il se livra à la prédication. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels on remarque : 1° *Discours adressé aux juifs et utile aux chrétiens pour les confirmer dans leur foi;* Lyon, 1788, in-8°; — 2° *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique;* ibid., 1814, in-8°; — 3° *Précis abrégé des vérités qui distinguent le catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Église de France*, par un ancien professeur de théologie; ibid., 1817, in-8°; — 4° *Explication de la Lettre encyclique du pape Benoît XIV sur les usures, suivie de quelques réflexions de l'auteur;* ibid., 1822, in-8°. Il a paru une réponse à cet ouvrage par M. Jacquemon, ancien curé de Saint-Méard-en-Forez; — 5° *Dissertations philosophiques, historiques et théologiques sur la religion catholique;* ouvrage posthume; ibid., 1836, 2 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot Degranges.

DESGROS (Guillaume), théologien français, mort vers l'an 1580, a laissé : *Traité de la confession auriculaire;* Paris, 1568, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DESHAYES (Louis, baron de **COURMENIN**), né dans le XVI[e] siècle, décapité à Béziers en 1632, pour avoir voulu emprunter de l'argent sur les pierreries de la reine-mère, fut successivement page, conseiller et maître d'hôtel de Louis XIII, qui le chargea de plusieurs missions importantes. On a publié sous son nom : *Voyage du Levant fait par le commandement du roi en 1621, par le sieur D. C. de Courmenin;* Paris, 1624, 3[e] édit., 1643, in-4°. Les détails en sont curieux et exacts. Chateaubriand a inséré en entier, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, la description du Saint-Sépulcre, qu'il regarde comme la mieux faite de toutes celles qui ont été publiées auparavant. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **DESIDERIUS**. *Voy.* Didier et Dizier.

II. **DESIDERIUS HERALDUS**. *Voy.* Hérauld.

DÉSINCAMÉRATION, terme de droit qui signifie l'action par laquelle le Pape démembre quelque terre de la chambre apostolique.

DÉSIR, sentiment par lequel on aspire à quelque chose; si ce sentiment est très-faible, on l'appelle *velléité*. Tout désir peut être bon ou mauvais, mortel ou véniel, selon la qualité de l'objet. Les désirs indélibérés auxquels nous ne donnons aucun consentement ne sont pas des péchés. Saint Paul (Rom., VII, 7 et suiv.) donne le nom de péché à la concupiscence, à tout désir du mal; mais il est évident, par la suite même de ce chapitre, que par le péché l'apôtre entend un vice, un défaut, une imperfection, et non un acte criminel punissable. Il appelle la concupiscence péché, parce que c'est l'effet du péché originel avec lequel nous naissons, et qu'elle est la cause du péché lorsque nous ne lui résistons pas. C'est la remarque de saint Augustin. On peut désirer sa propre mort

pour n'être pas exposé au danger de pécher, pour posséder Dieu, et par d'autres motifs semblables, pourvu que ce soit sans impatience et toujours avec une humble conformité à la volonté de Dieu. On peut aussi désirer au prochain des disgrâces temporelles, non par haine pour lui, mais pour son bien spirituel et par un zèle de justice, pour empêcher qu'il ne nuise aux autres. *Voy.* August., *de Nupt. et Concup.*, l. I, c. XXIII, n. 52. *Contr. Jul.*, c. IX, n. 52. *Op. imperf.*, l. II, c. CCXXVI, etc. Saint Thomas, *in* 3 *Sentent.*, dist. 30, art. 1 ad 4. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

DÉSIRANT (Bernard), religieux augustin, né à Bruges, mort à Rome sous le pontificat de Benoît XIII, docteur en théologie de la faculté de Louvain, fut professeur du collége de la Sapience. Il composa en faveur de la bulle *Unigenitus* plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *Consilium pietatis de non sequendis errantibus*, etc., in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **DÉSIRÉ**, en latin *Desideratus* (saint), né à Soissons, mort, selon l'opinion la plus probable, le 8 janvier 550, succéda à saint Arcade sur le siége épiscopal de Bourges. Il assista, l'an 549, au cinquième concile d'Orléans. Sa Vie, écrite par un abbé du monastère de Le Bœuf, en Limousin, n'est, selon le P. Le Cointe, qu'une copie de celle de saint Ouen. *Voy.* le P. Le Cointe, ann. 549, p. 754. Richard et Giraud.

II. **DÉSIRÉ** (Artus), né en Normandie vers 1509, mort vers 1579, à ce que l'on suppose, car son dernier ouvrage est daté de 1578, et la mort seule pouvait arrêter sa verve d'écrivain. C'était un prêtre animé du zèle le plus ardent contre le calvinisme, mais qui n'avait pas le talent de le combattre avec esprit et sagesse. Accusé de haute trahison parce qu'il se rendait auprès de Philippe II, roi d'Espagne, pour le prier de venir au secours de la religion catholique, que l'on croyait près de périr en France, il fut condamné par le parlement à une amende honorable et à cinq ans de prison chez les Chartreux. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, tant en vers qu'en prose; tous portent les titres les plus singuliers, mais cependant assortis à l'esprit de l'époque. Il donne souvent de très-bonnes raisons en faveur de sa thèse, mais il ne les expose pas avec la gravité et la dignité convenables. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *les Grands Jours du parlement de Dieu, publiez par monsieur Saint-Matthieu;* 1551; — 2° *les Disputes de Guillot le porcher et la bergère de Saint-Denis contre Jehan Calvin;* 1559; — 3° *la Singerie des Huguenots, marmots et guenons de la nouvelle dérision théodosienne;* 1574. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXV. Goujet, *Biblioth. française.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DESLIONS. *Voy.* DESLYONS.

DESLOIX ou **DES-LOIX** (Jean), dominicain, né dans l'Artois, mort à Saint-Omer l'an 1658, fut reçu docteur en théologie à l'université de Caen. Il fut deux fois provincial de son Ordre, et, l'an 1623, la congrégation des cardinaux le nomma inquisiteur de la foi pour Besançon et le comté de Bourgogne. On lui doit : 1° *Speculum inquisitionis bisuntinæ, ejus vicariis et officiariis exhibitum;* Dol, 1628, in-8°, avec un traité intitulé : *Jus canonicum pro officio S. inquisitionis;* — 2° *l'Inquisiteur de la foi représenté,* abrégé du précédent; Besançon, 1630, in-8°; — 3° *Exercices spirituels pendant la célébration de la sainte messe;* Douai, 1617, in-8°. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 589. André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-8°, t. II, p. 627. Richard et Giraud.

I. **DESLYONS** ou **DESLIONS** (Antoine), jésuite, né à Béthune vers 1590, mort à Mons l'an 1648. Son talent comme prédicateur le fit appeler à la cour du gouverneur des Pays-Bas. Il a laissé : 1° *Traité sur les stations de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ;* — 2° *Histoire de l'institution, règles, exercices et priviléges de l'ancienne et miraculeuse confrérie des Charitables de Saint-Éloy;* Tournai, 1643, in-12; ouvrage qui a eu douze éditions, et a été depuis augmenté par Gilles Joly, seigneur de Vaulte; — 3° *de Cultu B. V. Mariæ elegiarum libri tres;* Anvers, 1640, in-12; — 4° *Elegiæ de amore Jesu.* *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* et la *Nouv. Biogr. génér.*, au mot DESLIONS.

II. **DESLYONS** (Jean), docteur de Sorbonne, doyen et théologal de Senlis, né à Pontoise l'an 1615, mort à Senlis en 1700. L'an 1656 il fut retranché, avec plusieurs autres docteurs, de la faculté de Sorbonne parce qu'il n'avait pas voulu souscrire à la condamnation d'Arnauld. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Défense de la véritable dévotion envers la sainte Vierge*, etc.; Paris, 1651, in-4°; — 2° *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du roy boit;* ibid., 1664, in-12; — 3° une seconde édition sous ce titre : *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du roy boit :* 1° *du Jeûne ancien de l'Église catholique la veille des Rois;* 2° *de la Royauté des saturnales, remise et contrefaite par les chrétiens charnels en cette fête;* 3° *de la Superstition du Phœbé,* etc.; Paris, 1670, in-12; — 4° *Éclaircissements de l'ancien droit de l'évêque et de l'Église de Paris contre les prétentions des archevêques de Rouen et les fausses idées des aréopagites;* Paris, 1694, in-8°; — 5° des *Lettres* et des *Discours. Voy.* le P. Nicéron, *Mém.*, tom. II. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France,* t. I et IV. Richard et Giraud.

DESMAHIS. *Voy.* GROTESTE.

DESMAISONS. *Voy.* CASÆ.

DESMARES (Toussaint-Guy-Joseph), oratorien, né à Vire l'an 1599, mort en 1687, eut de grands succès comme prédicateur; mais le penchant qu'il montra pour les doctrines de Jansénius lui fit interdire la chaire. On lui doit : 1° *Relation véritable de la conférence entre le P. D. Pierre de S.-Joseph, feuillant, et le P. Desmares, de l'Oratoire,* etc.; 1590; — 2° *Lettre à M. Liancourt : S'il faut expliquer le concile de Trente par saint Augustin;* 1650; — 3° *la Censure de la faculté de théologie de Reims contre le libelle d'un jésuite sur le sujet de Gotescalk*, etc.; 1652, in-4°; — 4° *les SS. PP. de l'Église vengés par eux-mêmes des impostures du sieur de Morandé, dans son livre des Antiquités de l'Église*, etc.; Paris, 1652, in-4°; — 5° *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. Lingendes, provincial des jésuites de la province de Paris, touchant le livre du P. Lemoine, jésuite, de la Dévotion aisée;* 1652, in-4°; — 6° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste soit dans Richard et Giraud, soit dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

I. **DESMARETS** (Charles), oratorien, né à Dieppe en 1602, mort l'an 1675, fut curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen. Il a laissé : *Élévation sur la Passion de N.-S. J.-C.;* 1676, et Paris, 1677, sous ce titre : *Élévation à J.-C. N.-S. sur sa passion, sa mort,* etc.

II. **DESMARETS** (Samuel), en latin *Maresius*, théologien, né à Oisemont, en Picardie, l'an 1589, mort à Groningue en 1673, fut ministre de plusieurs églises protestantes, et professa la théologie à Sedan, à Bois-le-Duc et à Groningue. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse contre les catholiques,

les sociniens et surtout contre Grotius; les principaux sont : 1° *Collegium theologicum, sive breve systema universæ theologiæ;* Groningue, 1673, in-4°; — 2° *Bible française, édition nouvelle sur la version de Genève, avec les notes de la Bible flamande*, etc.; Amsterdam, 1669, 3 vol. in-fol. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVIII. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DESMARETS DE S.-SORLIN** (Jean), de l'Académie française, mort l'an 1676, a laissé, outre des ouvrages purement littéraires : 1° *Réponse à l'Apologie de Port-Royal;* Paris, 1666; — 2° la *Perfection chrétienne de Rodriguez*, traduite de l'espagnol en français; Paris, 1674.

DESMARETTES. *Voy.* Brun, n° II.

I. **DESMAY** (Jacques), théologien français du XVIIe siècle, a donné : 1° *Vie de saint Furcy;* Paris, 1607, in-12; — 2° *Vie de saint Guisy, patron de la ville de Péronne;* Paris, 1623, in-12; — 3° *Vie de sainte Clotilde;* Rouen, 1623, in-12; — 4° *Remarques sur la vie de Jean Calvin;* ibid., 1621, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DESMAY** (Louis), au XVIIe siècle, a laissé : *Relation nouvelle et particulière du voyage des PP. de la Mercy aux royaumes de Fetz et de Maroc en* 1681; Paris, 1682, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DESMOLETS (Pierre-Nicolas), oratorien, né à Paris l'an 1678, mort en 1760, a donné des éditions d'ouvrages utiles : 1° le second volume de l'*Historia Ecclesiæ Parisiensis* du P Gérard Dubois; Paris, 1710, in-fol.; — 2° le 3e et le 4e vol. de *l'Explication des cérémonies de l'Église* de D. Claude de Vert; ibid., 1713, 2 vol. in-8°; — 3° le traité *de Tabernaculo fœderis* du P. Bernard Lami, avec une dissertation *de Templo Salomonis;* ibid., 1720, in-fol.; — l'*Apparatus Biblicus* du P. Lami; Lyon, 1723, in-4°; — 5° une édition de la *Biblioth. sacra* du P Le Long; Paris, 1723, 2 vol. in-fol.; — 6° les *Institutiones catholicæ* du P Pouget; ibid., 1725, in-8°; — 7° les *Sermons* du P. Jean de Laroche; 1720-1726, 8 vol. in-12; — 8° la *Résolution des cas de conscience* du P Jucnin; ibid., 1741, 3 vol. in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DESMONT ou **DESMONTS** (Remy), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Novi l'an 1703, mort à Provins en 1787, a laissé : 1° *le Libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes;* Charleville, 1744-1747, 4 vol. in-12; — 2° *Nouvelle méthode latine et chrétienne où, en apprenant le latin, on s'instruit en même temps de la religion;* Metz, 1760, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Quérard, *la France littéraire.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers.*

DESPENCE ou **DÉPENSE** (Claude), ou **ESPENCE** (Charles d'), en latin *Espencæus*, né l'an 1511, mort en 1571, fit sa théologie au collége de Navarre, où il fut connu du cardinal de Lorraine, qui le mena à Rome l'an 1555. Il fut envoyé par Henri II, l'an 1547, au concile de Trente, qui avait été transféré à Bologne. Il assista en 1560 aux États d'Orléans, et l'an 1561, au colloque de Poissy, où il convint avec les calvinistes de plusieurs articles dont les théologiens ne furent pas satisfaits. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite;* — 2° de *l'Adoration de l'Eucharistie;* — 3° un *Traité de la Messe publique et particulière;* — 4° *Traité de la prédication et de l'usage des sacrements de l'Église;* tous ces ouvrages, écrits en latin, ont été recueillis et publiés à Paris en 1619. *Voy.* de Thou, l. L. Sponde, *Annal.* ad ann. 1561, n. 17; 1571, n. 36. Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI. Nicéron, *Mémoires*, tom. XIII, XX. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des ouvrages de Despence.

DESPIERRES (Jean), bénédictin, mort l'an 1664, fut préfet et supérieur du collége de l'abbaye d'Anchin en Hainaut, docteur en théologie, grand prieur et official de la cour spirituelle d'Ancht. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Auctoritas Scripturæ sacræ hebraicæ, græcæ et latinæ; hoc est textus hebraici, versionis septuaginta interpretum et versionis Vulgatæ;* Douai, 1651, in-4°; — 2° *Commentarius in Psalterium Davidicum quo sensus litteralis tam textus hebraici quam Vulgatæ breviter exponitur;* — 3° *Calendarium novum ad legendas horas canonicas, secundum ritum Breviarii romani;* — 4° *Gloria sanctissimi Monachorum patriarchæ Benedicti. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. II, p. 628 et 629, édit. de 1739, in-4°.

DESPILLA (Martin), Espagnol, a donné : *Définitions des mots et des choses de théologie en matière de morale;* Burgos, 1612.

DESPONT (Philippe), docteur de la faculté de théologie de Paris, vivait au XVIIe siècle. On lui attribue la grande collection intitulée : *Maxima veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum;* Lyon, 1677, 27 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DESPONSATION (*Desponsatio*), fête établie en mémoire des épousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph.

DESPOTISME, gouvernement d'un seul avec une autorité absolue et illimitée. Le despotisme n'est nullement né de la religion, comme le soutiennent faussement les incrédules. Il est venu naturellement du pouvoir paternel, qui, dans les sociétés naissantes, n'est limité par aucune loi civile; il n'est borné que par la loi naturelle; or la loi naturelle est nulle dans un homme sans religion. L'homme, une fois constitué en autorité, veut naturellement être seul maître et écarter toute barrière capable de gêner son pouvoir; il est donc impossible qu'il ne devienne despote, à moins que la religion ou la force ne mettent un frein à sa puissance. Chez les Hébreux, il y avait un code de lois très-complet, très-détaillé et très-sage; les prêtres, les juges, les rois eux-mêmes ne pouvaient y déroger; le gouvernement n'était donc livré au caprice ni des uns ni des autres. Le vrai despotisme n'a lieu que quand la volonté du souverain a, par elle-même, force de loi, comme on le voit à la Chine et ailleurs; chez les Hébreux, au contraire, ce n'était pas l'homme qui devait régner, c'était la loi. C'est encore à tort que les incrédules ont soutenu que le christianisme autorisait le despotisme, parce qu'il commande aux peuples l'obéissance passive. S'il commande l'obéissance aux peuples, il commande aussi la justice, l'équité, la clémence aux princes. Et quant à l'obéissance passive, il est faux que le clergé enseigne qu'elle doit être illimitée, puisqu'il enseigne qu'un sujet ne devrait pas obéir si le souverain commandait quelque chose de contraire à la loi de Dieu. Ainsi, ce n'est pas la religion qui fait naitre le despotisme, ce sont plutôt les incrédules eux-mêmes qui travaillent à l'inspirer aux princes, soit en les affranchissant de toute crainte de Dieu et de tout respect pour le droit divin, soit en déclamant mal à propos contre l'autorité souveraine. D'ailleurs comment peut-on tenir compte de la doctrine de nos politiques incrédules, quand on en considère les contradictions? D'un côté ils accusent le

clergé d'attribuer aux rois un droit divin illimité, de l'autre ils lui reprochent de mettre une barrière à leur autorité, en disant qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Lorsqu'ils veulent prouver qu'il faut tolérer de fausses religions dans le royaume, ils décident que le souverain n'a rien à voir à la croyance de ses sujets ni aucun droit de gêner leur conscience, et que quand une fois la tolérance a été accordée à des mécréants, c'est un titre sacré auquel il ne peut plus toucher. Il y a du moins un fait incontestable, c'est que jamais un prince n'a visé au despotisme sans commencer par avilir et par écraser le clergé. *Voy.* Bergier, à qui nous avons emprunté ces réflexions en abrégeant ce qu'il dit sur la question.

DESPREZ-BOISSY (Charles), avocat, né à Paris vers 1730, mort en 1787. dirigea, de concert avec son frère, un établissement charitable créé pour le soulagement des pauvres honteux, et montra un zèle et un désintéressement admirables dans l'exercice de ces fonctions. On lui lui : *Lettres sur les spectacles;* 1759; 3e édit., 1780, 2 vol. in-12. Le 2e vol. est un *Catalogue raisonné* des ouvrages qui ont paru pour et contre les spectacles, qui avait déjà été publié en 1771, 1772, 1773, sous le titre d'*Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres.* Ce livre de Desprez eut beaucoup de vogue et le fit recevoir dans plusieurs académies, tant françaises qu'étrangères. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DESPRUETS (Jean), abbé de Prémontré, né vers 1525, mort l'an 1596, opéra d'importantes réformes dans les diverses maisons de son Ordre, en France et dans les Pays-Bas, et corrigea les abus qui s'y étaient établis. Il obtint la canonisation de saint Norbert, fondateur de l'Ordre de Prémontré. Il a laissé : 1° des *Livres de controverse* où il réfute François Pérocel et Jean de Spina, calvinistes, qui avaient écrit contre la présence réelle et le sacrifice de la messe; — 2° un *Traité des sacrements;* — 3° de *Brefs commentaires sur la Bible;* — 4° un *Recueil de sermons et de discours;* — 5° *Anticalvinus, seu calvinianæ pravitatis refutatio;* ouvrage resté imparfait, parce que la mort ne permit pas à l'auteur de l'achever. *Voy.* Feller, *Biogr univ.*

DES QUARTES. *Voy.* DESCARTES.

DESRAY ou **DESREY, DERREY, DESREZ** (Pierre), chroniqueur et généalogiste, né à Troyes, et vivant en 1314, n'est connu que par ses ouvrages. Il est auteur de : 1° *la Vie des Pères anciens des déserts,* trad. de saint Jérôme; Paris, sans date, in-fol.; — 2° *Postilles et expositions des Épîtres et Évangiles des dimanches avec celles des fêtes solennelles,* trad. du latin; Troyes, 1492, 2 vol. in-fol.; — 3° plusieurs chroniques dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

DESROBERT DU CHATELET (Le Père), missionnaire jésuite, fut envoyé en Chine vers 1730, et chargé d'évangéliser la province du Hou-Kouang; il parvint par son zèle et son courage à faire un grand nombre de disciples. Il a donné le récit de ses travaux dans une lettre qui a été insérée dans le vol. XXVI des *Lettres édifiantes,* et où il donne quelques détails assez curieux sur les mœurs des Chinois convertis au christianisme. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

DESSAU, bourg ou château près duquel se tinrent les Israélites, sous la conduite de Judas Machabée. *Voy.* II Machab., XIV, 16.

DESSAURET (Isaac-Alexis), jésuite, célèbre prédicateur, né à Saint-Flour l'an 1720, mort en 1804. Il avait laissé en manuscrit un grand nombre de sermons, panégyriques, oraisons funèbres, qu'on a cru longtemps égarés; mais qui, ayant été retrouvés par un de ses neveux, furent publiés par lui sous le titre de *Sermons, Panégyriques, Oraisons funèbres, Instructions chrétiennes, par le R. P. A. Dessauret, jésuite, publiés par les soins de P. Dessauret, son petit-neveu, avocat à Saint-Flour;* Saint-Flour, 1829-1831, 4 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.* Louandre et Bourquelot, *Supplément à Quérard.*

DESSELIUS. *Voy* ANDRÉ, n° XXXIV.

DESSERTE, se dit des fonctions attachées au service d'une cure, d'une chapelle, etc., et s'emploie surtout en parlant du service que fait un ecclésiastique pour remplacer le titulaire. *Voy.* DESSERVANTS.

DESSERVANTS, nom donné aux prêtres qui sont chargés de faire les fonctions ecclésiastiques dans les paroisses lorsque les cures sont vacantes ou quand les curés sont interdits. Les desservants ne sont donc simplement que des prêtres chargés provisoirement par leur évêque de desservir une paroisse vacante par la mort ou l'interdit du titulaire. Le mot *desservant* s'emploie aussi aujourd'hui pour désigner les propres curés des paroisses appelées succursales[1], lesquels ne sont nullement sous la direction des curés proprement dits, mais sous la dépendance unique et immédiate des évêques; en sorte que les curés n'ont sur les desservants aucune autorité réelle. *Voy.* Denisart, *Collect. de jurisprud.,* au mot DESSERVANTS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. DESERVITORES. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DESSUTUS. *Voy.* DESCOUSU, n° I.

DESTIN (*Fatum*), mot par lequel les païens entendaient une divinité qui disposait de toutes les choses humaines d'une manière invariable et nécessaire. Par ce terme, les chrétiens entendent la providence et la volonté absolue de Dieu, qui règle et qui conduit tout avec une sagesse infinie, un pouvoir souverain, un succès infaillible, et toujours d'une façon conforme à la nature des causes secondes; de sorte qu'il conduit nécessairement celles qui sont nécessaires, et librement celles qui sont libres. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.,* fait quelques autres réflexions sur le destin.

DESTITUTION (*Destitutio*), action par laquelle on prive quelqu'un de sa charge ou de sa commission. D'après la Glose, celui qui institue peut aussi destituer; mais Dumoulin prétend que cette maxime n'est pas toujours vraie, parce qu'il peut arriver que l'institution appartienne à un prélat inférieur par un titre particulier, sans que la destitution lui appartienne. *Voy.* la Glose sur la pragmatique, tit. *de Concubin.*. § *Quod si is,* verb. PERTINET., et *Compar.* les art. DÉPOSITION, RÉVOCATION.

DÉSUNION DES BÉNÉFICES ET DES ÉGLISES, c'est le rétablissement des bénéfices et des églises unies dans leur premier état, fait par l'autorité de l'évêque ou d'un autre supérieur légitime. *Voy.* UNION DES BÉNÉFICES ET DES ÉGLISES.

DESVOUÉS (Thiébault), prêtre d'Argonne, a laissé : *Laurus Parthenica dicata serenissimo principi Carolo a Lotharingia, episc. Virdunensi;* Paris, 1615, in-12; ouvrage dans lequel l'auteur a réuni toutes les épithètes données à la sainte Vierge par l'Écriture et les Pères. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

DÉTESSANA ou **DESEMSANA**, siége épisc. de la province de Bassore, au diocèse de Chal-

dée, sous la métropole de Bassore. Il a eu deux évêques, dont le premier, nommé Jean, fut martyrisé sous Sapor. *Voy. Biblioth. Orient.*, t. II, p. 455. Richard et Giraud.

DETHMAR, franciscain, né à Lubeck, mort vers l'an 1395, a rédigé une chronique qu'on appelle en Allemagne la *Chronique du maître d'école des Frères-Mineurs;* elle commence à l'an 1110 et finit à l'an 1482; Hambourg, 1829, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DETI (Jean-Baptiste), cardinal, né à Florence l'an 1581, mort l'an 1630, était parent de Clément VIII. Il devint doyen du sacré collége. Il a laissé : *Relatio facta in consistorio coram Urbano VIII super vita et sanctitate B. Andreæ Corsini, episcopi Fesulani,* imprimée dans le Recueil des Bollandistes au 30 janvier. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DE TOLENS. *Voy.* TOLEN.

DÉTRACTION. *Voy.* MÉDISANCE.

DÉTRÉ (Le Père), jésuite français, né en 1668, se consacra aux missions étrangères. Envoyé en 1706 dans l'Amérique espagnole, il fut bientôt nommé supérieur général et visiteur de toutes les missions de Maragnon. Il traduisit le *Catéchisme* en dix-huit langues des divers peuples qui étaient sous sa domination, et laissa une *Relation* intéressante sur les peuples sauvages du Maragnon, vers les rives du fleuve des Amazones. Cette relation a été insérée dans le tome XXIII des *Lettres édifiantes.*

DETTE. Le successeur au bénéfice n'est pas tenu des dettes de son prédécesseur quand l'argent emprunté n'a pas tourné au profit du bénéfice et que la dette n'a pas été contractée pour la nécessité de l'église. Il y a cependant des canonistes qui soutiennent qu'il n'est pas nécessaire que l'emprunt ait tourné au profit de l'église. Suivant notre ancienne jurisprudence, l'utilité et la nécessité étaient requises; il fallait même que le bénéfice eût été autorisé par le magistrat. Le roi ne le permettait que pour la subvention et l'intérêt de l'État. La contrainte par corps pour dettes n'avait pas lieu contre les ecclésiastiques. On pouvait saisir les gros fruits du bénéfice, mais non pas les distributions annuelles, parce qu'elles étaient considérées comme tenant lieu d'aliments. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon portatif.*

DEU ou **EDEU** (Irénée), du Tiers-Ordre de Saint-François, était Normand et vivait au XVIIe siècle. Il fut provincial de la province de Saint-Yves. On a de lui : 1° *le Vrai chemin du ciel pour les gens du monde;* Paris, 1639; — 2° *Cantiques spirituels sur la vie purgative, illuminative et unitive;* ibid., 1639; — 3° *Exercices de l'homme chrétien pour se disposer à la confession et à la communion;* ibid., 1642; — 4° *Rayons du soleil de justice dans le sacrement de l'autel;* ibid., 1643, — 5° *Exercices du soldat chrétien;* ibid., 1644; — 6° *Retraite de dix jours;* ibid., 1647; — 7° *le Portrait des jeunes gens;* ibid., 1647; — 8° *la Perfection du chrétien sur le modèle des perfections de la sainte Vierge;* ibid., 1654, in-fol.; — 9° *Livre d'exercices et de dévotion pour tous les jours de la semaine, en faveur de la confrérie de Notre-Dame de Nazareth;* ibid., 1649, in-16. *Voy.* le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, tom. II, p. 257.

I. **DEUIL** se dit : 1° du vêtement que l'on porte pour marquer sa douleur à la mort de quelqu'un; 2° du temps que l'on est sans sortir après cette mort; 3° de la parenté qui assiste à un enterrement. Les Hébreux avaient deux sortes de deuil : le deuil privé, qui avait lieu à la mort de leurs parents ou de leurs proches, et le deuil public, qui regardait tout le peuple et qui se pratiquait dans les calamités publiques. Le temps du deuil était de sept jours, pendant lesquels ils pleuraient, déchiraient leurs habits, se revêtaient de sacs ou de cilices, se frappaient la poitrine, jeûnaient, se couchaient sur la terre, allaient nu-pieds, et se coupaient les cheveux et la barbe. Pendant les deuils publics, ils montaient sur les toits ou sur les plates-formes de leurs maisons pour y déplorer leur malheur. Dans quelques pays, en Italie et en Portugal, par exemple, les veuves ne sortaient pas de leurs maisons, même pour aller à la messe. Pontas soutient qu'il est permis aux ecclésiastiques de porter le deuil, comme on le porte en France. *Voy.* Isaïe, XV, 3, et XXII, 1. Joseph, *Antiq.*, l. IV, c. VIII. Léon de Modène, *Cérém. des juifs,* part. IV, c. IX. Pontas, au mot MESSE, cas 46, et au mot ECCLÉSIASTIQUES, cas 9. J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 290 et suiv., 3e édit. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DEUIL** (Odon de), abbé de Saint-Denis en France. *Voy.* ODON.

DEURHOFF (Guillaume), théologien protestant, né à Amsterdam l'an 1650, mort en 1717, avait adopté en partie les doctrines de Descartes, dont il était admirateur enthousiaste. Ses ouvrages, tous écrits en hollandais, sont : 1° *Principes de vertu et de sagesse;* Amsterdam, 1684; — 2° *Enseignement préparatoire à la doctrine divine;* 1687; — 3° *Principes de l'adoration chrétienne;* 1690; — 4° *Observations sur la science divine;* 1697; — 5° *Introduction aux plus hautes spéculations scientifiques;* 1699; — 6° *Doctrine complète de la foi;* 1702. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

DEUS-DEDIT ou **DIEU-DONNÉ, ADÉODAT Ier** (saint), pape, né à Rome, mort le 7 novembre 618, succéda à Boniface IV l'an 615. Il se distingua par sa sollicitude, son zèle et sa charité pendant les troubles qui s'élevèrent en Italie, et durant les maladies contagieuses qui à cette époque affligèrent le peuple. Boniface V lui succéda. Le Martyrologe romain place sa fête au 8 novembre. *Voy.* Anastase le Bibliothécaire et les auteurs des *Vies des Papes.* Baronius. Le P. Papebroch, *Effort chronol. sur le rétablissement des pontificaux.* Richard et Giraud.

DEUS IN ADJUTORIUM. C'est par ces premiers mots du psaume LXIX que commencent toutes les heures canoniales de l'office divin. Cassien nous apprend que les moines de l'antiquité employaient déjà ce verset; mais il n'est pas certain qu'on le récitait à toutes les heures canoniales avant saint Benoît. Le cardinal Bona explique ainsi le motif de cet usage : *Tanto solicitius divinum auxilium initio orationis invocandum est quanto acrius in eo tempore invisibiles hostes contra nos certamen instituunt.* Dans l'office romain, le *Deus in adjutorium* est précédé, au commencement de matines, du *Domine, labia mea aperies*, et à complies, de la prière *Converte nos, Deus salutaris noster,* etc. *Voy.* Cassianus, *Collat.* X, c. X. Card. J. Bona, *de Sing. part. divin. psalmod.*, c. XVI, § 4. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DEUSING** ou **DEUSINGIUS** (Antoine), médecin protestant, né à Meurs, en Allemagne, l'an 1612, mort en 1666, cultiva la philosophie, les mathématiques, la théologie et les langues orientales. On a de lui : 1° *Naturæ theatrum universale, ex monumentis veterum ad S. Scripturæ normam et rationis et experimentæ libellum instructum;* Harderwyck, 1645, in-4°; — 2° *Hexameron recognitum, sive de creatione me-*

ditationes explicationibus christiano-philosophicis et animadversionibus necessariis illustratæ ; ibid., 1645, in-4°. Il a laissé, en outre, des ouvrages sur la médecine, les mathématiques, etc. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII, et Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. littér. des Pays-Bas*, tom. XII, qui ont donné la liste complète des écrits de Deusing. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DEUSING** ou **DEUSINGIUS** (Herman), protestant, né à Groningue l'an 1654, mort en 1722, fut exclu de la participation à la cène pour avoir émis dans ses ouvrages des opinions contraires à celles des autres théologiens. Plus tard il passa dans l'Église wallonne, qui se montra plus favorable pour lui. Il a laissé : 1° *Historia allegorica Veteris et Novi Testamenti;* Groningue, 1690, in-4° ; — 2° *Commentarius mysticus in Decalogum,* etc.;—3° *Allegoria historiarum evangelicarum prophetica comprehendens*, etc.; Embden', 1710, in-4° ; — 4° *Mysterium SS. Triados ;* vers 1712; — 5° *Moses evangelizans*, etc.; 1719, in-4°. *Voy.* Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, tom. XII. La *Nouv. Biogr. génér.*

DEUTÉRO-CANONIQUE (*Deutero-canonicus*), mot dérivé du grec, qui signifie *second* et *canonique*, et se dit également de quelques livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Or les deutéro-canoniques de l'Ancien Testament sont les livres ou des parties des livres que l'Église catholique a mis dans son canon particulier, bien qu'ils ne fissent point partie du canon des Juifs, comme Tobie, Judith, la Sagesse, l'Ecclésiastique, le Ier et le IIe des Machabées, Baruch; la prière d'Azarias et le Cantique des trois enfants dans la fournaise (Daniel, III, 24-90), l'histoire de la chaste Susanne (XIII), la destruction de Bel et du dragon (XIV); les sept derniers chapitres du livre d'Esther, depuis X, 4, jusqu'à XVI, 24. Les *deutéro-canoniques* du Nouveau Testament sont les livres ou des parties des livres qui, ayant passé d'abord pour douteux dans quelques Églises particulières, ont été ensuite reconnus par ces mêmes Églises comme faisant partie essentielle de l'Écriture sainte, tels que le dernier chapitre de saint Marc, depuis le vers. 9 jusqu'à la fin ; les vers. 43 et 44 du chap. XXII de saint Luc, c'est-à-dire la sueur de sang de Jésus-Christ sur la montagne des Oliviers et l'apparition de l'ange; le chap. VIII de l'Évangile de saint Jean, contenant l'histoire de la femme adultère, histoire qui s'étend depuis le vers. 2 jusqu'au vers. 12; l'Épître de saint Paul aux Hébreux; celle de saint Jacques; la 2e de saint Pierre; la 2e et la 3e de saint Jean ; celle de saint Jude ; enfin l'Apocalypse de saint Jean. Depuis le décret du concile de Trente : « Que si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques ces livres entiers avec toutes leurs parties, comme on a coutume de les lire dans l'Église catholique, et tels qu'ils sont dans l'ancienne édition Vulgate latine... qu'il soit anathème (sess. IV) », il n'est nullement permis d'attribuer aux parties deutéro-canoniques de l'Écriture une autorité moindre qu'aux *proto-canoniques*. *Voy.* dans J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. Ier, p. 88-92, 3e édit., les autorités qui militent en faveur des *deutéro-canoniques*.

DEUTÉRONOME, mot dérivé du grec et qui signifie *seconde loi*, parce que ce livre, qui est le dernier des cinq livres de Moïse, est la répétition de la loi; en effet, il comprend l'abrégé et la récapitulation des lois précédemment promulguées, mais il en contient plusieurs nouvelles avec quelques explications des anciennes. Ce livre s'appelle en hébreu *Ellé haddebârîm*, c'est-à-dire *voici les paroles*, parce qu'il commence par ces mots. Moïse entreprit d'expliquer la loi le premier jour du deuxième mois, la quarantième année après la sortie d'Égypte. La mort de Moïse arriva le premier jour du douzième mois; et comme les Israélites, après l'avoir pleuré pendant trente jours, passèrent le Jourdain au commencement de la quarante et unième année, et qu'ils purent déjà célébrer la Pâque de cette même année le quatorzième jour du premier mois, il résulte de là que le Deutéronome comprend l'histoire de deux mois. *Voy.* Deutér., I, 3; XXXIV, 8. Josué, V, 10. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

DEUTÉROSE (*Deuterosis*), mot dérivé du grec, et qui signifie *seconde* ou *itération*. Saint Jérôme regarde les Deutéroses des Juifs comme un tissu de fables, de puérilités et même d'obscénités. Eusèbe accuse les Juifs de corrompre le sens des Écritures par les vaines explications de leurs Deutéroses. *Voy.* Eusèbe, *in Isai.* I, 22. Épiphan., *Hæres.*, XXXIII, n° 9. Hieron., *in Isai.* c. VIII. Joseph., *Antiq.*, l. XIV, c. XVII; l. XV, c. I. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.*

DEUTSCHMANN (Jean), théologien protestant, né à Iuterbœk l'an 1625, mort en 1706, prit ses grades à Wittemberg et professa la philosophie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Libris Scripturæ apocryphis;* Wittemberg, 1682; Amsterdam, 1702, in-fol.; — 2° *de Petra Eubsiæ, ad Matth.*, XVI, 18; — 3° *Biblicum Abelis theologiæ compendium ;* Wittemberg, 1709; — 4° *Analysis accurata et exegesis compendii theologici Leonhardi Hutteni ;* ibid., 1709, in-4°; — 5° *Theologia positiva Adami Protoplasti ;* ibid., 1709, in-4°; — 6° *Panoplia conversionis Augustanæ;* ibid., 1709, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DEVELLES (Claude-Jules ou Jacques), théatin, né à Autun l'an 1687, mort en 1765, a publié : 1° *de l'Immortalité de l'âme, à M. l'abbé B***;* 1730, in-12, réimprimé dans la *Continuation des Mém. de littérat. et d'hist.* du P. Desmollets, tom. X ; — 2° *Traité de la simplicité de la foi ;* Paris, 1733, in-12; — 3° *Nouveau traité de l'autorité de l'Église;* Rome, 1736, 1749, in-12. *Voy.* Quérard, *la France littéraire*. Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*.

DEVELTUS. *Voy.* DEBELTUS.

I. **DEVENTER** ou **DAVENTER** (*Deventria, Daventria*), ville épisc. des Pays-Bas et capitale de la province d'Over-Issel, érigée en évêché l'an 1559, sous la métropole d'Utrecht; mais cet évêché ne dura pas longtemps; car les Pays-Bas ayant embrassé le calvinisme, supprimèrent la métropole et les évêchés que le pape venait d'y établir. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 88. Richard et Giraud.

II. **DEVENTER** (Jean de), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Over-Issel au XVIe siècle, fut provincial de la province de Cologne, et se distingua par sa science et par sa piété. Il a laissé : 1° *Exegesis Evangelica veritatis, contra errores lutheranæ confessionis;* Cologne, 1533, in-8°, et 1535, in-4° ; — 2° *Catapulta fidei, seu Christianæ veritatis telum;* ibid., 1533 et 1588, in-8° ; — 3° *Apologia contra Lutherum;* ibid., in-8° ; — 4° *Apologia contra Anabaptistas*. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, t. II, p. 147.

DEVIC (Gérard), chanoine de l'Église de Carcassonne et docteur de Toulouse, né en 1587, mort vers l'an 1667, a donné : *Chronicon historicum episcoporum, et rerum memorabilium ecclesiæ Carcassonensis*, in-fol. *Voy.* le P. Bouges,

augustin, *Hist. ecclésiast. et civ. de la ville et du diocèse de Carcassonne*, p. 443 et 444.

DÉVIDOIR, Ordre militaire qui se forma à Naples, vers l'an 1388, en faveur de la maison d'Anjou; il subsista tant que Louis d'Anjou fut maître de Naples. *Voy.* Justiniani, *Hist. des Ordres milit.*, tom. II, ch. LXII, p. 702.

DEVIENNE. *Voy.* AGNEAUX.

DEVIN, DEVINERESSE (*Vates, hariolus divinus, conjector, fatidicus*), celui ou celle qui se mêle de prédire l'avenir, et que l'on consulte à cet effet. L'Écriture en plusieurs endroits condamne les devins et ceux qui les consultent. (Lévitique, XIX. Deutér., XVIII.) Elle traite cet art d'abomination. Les anciens rois de France ont toujours pris les précautions les plus sages pour détruire et même pour prévenir la pratique superstitieuse des devins. *Voy.* en particulier l'édit du mois de juillet 1682, enregistré le 31 août. Les devins et ceux qui les consultent sont condamnés par divers conciles, tels que celui d'Ancyre, ann. 314, ch. XXIV; celui de Rome de l'an 721; celui d'Agde, 506, can. 42. DIVINATION. MAGIE. PYTHON. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

DE VINOSALVO. *Voy.* VINESALF.

DEVISME. *Voy.* VISME (De).

DEVOIR CONJUGAL. *Voy.* MARIAGE.

DÉVOLU ou **DÉVOLUT**, impétration d'un bénéfice fondée sur l'incapacité du pourvu ou sur quelque défaut dans ses titres. On distinguait la collation par dévolution et la collation par dévolu; la première exprimait le droit en vertu duquel le collateur conférait, la seconde le genre de vacances sur lequel le collateur pourvoyait. *Voy.* Gibert, *Instit. eccl.*, p. 699 et suiv. Pontas, au mot DÉVOLU. *Recueil de jurisprud. canon.*, au mot DÉVOLU. M. Pialès, *Traité de la dévolution et du dévolu*, 3 vol. in-12. Les *Mémoires du clergé*, tom. X-XII. Thomassin, *Traité de la discipline de l'Eglise.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DÉVOLUTAIRE ou **DÉVOLUTÉ, DÉVOLUTIONNAIRE**, celui qui était pourvu d'un bénéfice par dévolu. Il avait plusieurs obligations à remplir, entre autres : 1° il devait être exempt des défauts qu'il reprochait aux autres et qui servaient de motif à son dévolu; 2° il devait exprimer nommément et spécifiquement les causes de dévolu et le genre de vacance sur lequel il l'obtenait; 3° il devait insinuer ses provisions et sa prise de possession dans le mois; 4° il devait prendre possession canonique dans l'an, et mettre le dévolu en cause après trois mois de la prise de possession. *Voy.* Gibert, *Instit. ecclés.*, p. 701. *Instit. à la pratiq. bénéf.*, p. 99. De la Combe, *Recueil de jurisp. canon.*, au mot DÉVOLU. *Mém. du clergé*, tom. XI, p. 1354. Richard et Giraud.

DÉVOLUTÉ. *Voy.* DÉVOLUTAIRE.

DÉVOLUTION (*Jus devolutum*), droit de conférer que le supérieur acquiert au bout d'un certain temps par la négligence du collateur inférieur. Il a pris naissance au concile de Latran l'an 1179, sous Alexandre III. *Voy.* Rebuffe, *in Praxi benefic.*, part. I, tit. *de Devolut.*, n. 5. Louet, *de Infirm.*, n. 67 et suiv. *Mémoires du clergé*, tom. XII, p. 1103 et suiv. Thomassin, *Traité de la discipline de l'Église*, part. IV, l. II, c. XVIII. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DÉVOLUTIONNAIRE. *Voy.* DÉVOLUTAIRE.

DEVONIUS. *Voy.* BALDUIN, n° II.

DEVOTI (Jean), évêque d'Anagni, né à Rome l'an 1744, mort en 1820, avait vingt ans lorsqu'il fut nommé professeur de droit canonique au collége de la Sapience; les succès qu'il obtint lui valurent l'évêché d'Anagni, celui de Carthage *in partibus*, la charge de secrétaire des brefs aux princes, puis celles de camérier secret et de consulteur de la congrégation de l'Immunité. Il accompagna Pie VII en France, et, l'an 1816, il fit partie de la congrégation de l'*Index*. On lui doit : 1° *Institutionum canonicarum libri quatuor;* Rome, 1785-1789, 4 vol. in-8°; ouvrage réimprimé plusieurs fois, et, en 1814, avec des additions exigées par les circonstances de l'époque; — 2° *Jus canonicum universum*, dont 3 vol. seulement ont paru à Rome, 1803, 1804, 1817; — 3° *de Novissimis in jure legibus. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DÉVOTION (*Devotio*), pieuse et humble affection de l'âme qui la porte à servir Dieu de tout son pouvoir, avec une ferme confiance dans sa bonté. La principale cause extérieure de la dévotion, c'est Dieu; l'intérieure, c'est la considération des bienfaits de Dieu et de nos besoins. L'effet de la dévotion est une joie spirituelle dans la vue de la miséricorde de Dieu, jointe à une tristesse salutaire en vue de nos faiblesses et de notre éloignement du ciel. Les protestants ont été les premiers à dénigrer la dévotion, traitant de superstition toutes les pratiques de piété et les supprimant de tout leur pouvoir. Ils ont dit que la confiance aux œuvres extérieures détruit la foi aux mérites de Jésus-Christ et l'estime des vertus morales; que l'assiduité aux choses de surérogation nous détourne d'accomplir les devoirs nécessaires. C'est comme s'ils avaient soutenu que la prière nous détourne de penser à Dieu, et que l'aumône détruit la charité. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 82, art. 1 et 3. Bergier, *Diction. de théol.*, art. DÉVOT, DÉVOTION.

DEXTER (Flavius-Lucius), théologien espagnol, était fils de saint Pacien, et vivait du IIIe au IVe siècle. L'empereur Honorius le nomma préfet du prétoire; mais il retourna dans sa patrie, où il devint gouverneur de Tolède. Il avait composé une chronique dont parle saint Jérôme; elle fut perdue; mais, au XVIIe siècle, Jérôme de Higuera prétendit l'avoir retrouvée; on l'imprima sous ce titre : *Fragmentum chronici F. L. Dextri, cum chronico Marci Maximi et additionibus S. Braulionis et Helecani;* Saragosse, 1619, in-4°; Séville, 1627, et Lyon, 1627, in-fol.; on la trouve aussi dans Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp. vetus.* Feller remarque que Nicolas-Antonio, le marquis Péralta, don Louis de Salasar et Ferréras, ont écrit pour prouver que cette chronique était apocryphe. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr et ecclés.*, tom. VIII, p. 470. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DEXTRALIA et **DEXTRALIOLA**, son diminutif, qu'on lit dans la Vulgate et les Septante, signifie des ornements que les femmes portaient à la main droite ou au bras droit. Trebellius Pollio, remarque D. Calmet, parle des ornements de la main droite sous le nom de *dextrocheria*. Il dit que les femmes portaient l'image d'Alexandre le Grand gravée *in reticulis et dextrocheriis, et annulis*, etc. *Voy.* Exode, XXXV, 22. Nombr., XXXI, 50. Judith, X, 3. D. Calmet, *Comment. littér. sur l'Exode*, XXXV, 22.

DEYLING (Salomon), orientaliste protestant, archevêque et pasteur de Saint-Nicolas à Leipzig, né à Weida l'an 1677, mort en 1755. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationum sacrarum, in quibus multa Scriptura Veteris et Novi Testamenti dubia vexata solvuntur, loca difficiliora ex antiquitate et variæ doctrinæ apparatu*

illustrantur, etc.; Leipzig, 1708-1736, 4 vol., et 1720, in-4°; — 2° *Dissertatio de corrupto Ecclesiæ romanæ statu ante Lutherum et Lutheri tempore;* Wittemberg, 1734, in-4°; — 3° *Observationes exegeticæ;* Leipzig, 1732, 1735, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DEZ (Jean), jésuite, né à Chaude-Fontaine l'an 1643, mort à Strasbourg l'an 1712, professa la philosophie et l'Écriture sainte, et travailla avec succès à la conversion d'un grand nombre de calvinistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Réunion des protestants de Strasbourg à l'Église romaine, également nécessaire pour leur salut et facile, selon leurs principes;* Paris, 1687 et 1701, in-12; — 2° *la Foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, les juifs, les mahométans, les sociniens et les autres hérétiques,* etc.; Paris, 1714, 4 vol. in-8°. *Voy.* le P. Laubrussel, *Éloge du P. Dez.* Nicéron, *Mémoires,* tom. II. Richard et Giraud, qui donnent la liste des autres écrits de Dez.

I. **DÉZA** (Diego), dominicain, né à Toro l'an 1444, mort l'an 1523, professa la théologie à l'université de Salamanque, et occupa successivement plusieurs évêchés. Il a laissé : 1° *Defensorium doctoris angelici S. Thomæ Aquinatis, contra invectivas Matthiæ Dorinck in replicationibus contra Paulum Burgensem super Bibliam;* Séville, 1491, in-4°; — 2° *Statuta seu instructiones ab eo tum episcopo Placentino et Hispaniarum inquisitore generali sancitæ, a variis sacri tribunalis ministris observandæ;* ibid., 1500; — 3° *Statuta alia a ministris dicti tribunalis servanda;* Medina del Campo, 1504; — 4° *Synodus ab ipso Hispali celebrata;* Séville, 1512, in-4°; — 5° *Novarum defensionum doctoris angelici S. Thomæ super quatuor libros Sententiarum volumina quatuor;* ibid., 1517; tous ces ouvrages ont été réunis et publiés à Madrid, 1576, in-fol. *Voy.* Lopez, *Hist. gen.*, part. III, p. 172, et part. IV, p. 3. Nicolas-Antonio, *Biblioth. nov. Hisp.* Mariana, *Hist. d'Esp.*, l. XXIII, p. 159. Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 51, col. 1. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ord. de S.-Dominiq.,* t. III, p. 722. Richard et Giraud. La *Nouvelle Biographie générale.*

II. **DÉZA** (Maximilien), théologien italien du XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : *Prediche dell' avvento detta in capella Cesarea;* Lucques, 1709, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIA. *Voy.* DIE.

DIABLE (*Diabolus*), se prend dans l'Écriture : 1° pour le démon; 2° pour un accusateur; 3° pour un adversaire; 4° pour un homme qui n'a ni foi ni loi, pour un enfant de Bélial; 5° pour un piége et un sujet de chute. *Voy.* Sagesse, II, 24. Psaume CVIII, 6. Ecclésiastique, XXI, 30. III Rois, XXI, 13. I Machab., I, 38. Matthieu, IV, 1, etc. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

DIACO, mot dérivé du grec et probablement contracté de *diaconos;* il signifie *servant* ou *qui sert;* c'était un chapelain ou clerc conventuel, clerc servant de l'Ordre de Malte. Les diacos servent dans le couvent de Malte depuis dix ans jusqu'à quinze.

DIACONAT, mot qui, comme ceux des articles suivants, dérive d'un terme grec dont le sens est *servir*, en latin *ministrare.* Le diaconat, dans la hiérarchie de l'Église, est le second des ordres sacrés ou majeurs, et un véritable sacrement, selon le commun des théologiens. En effet, la circonspection des apôtres dans le choix qu'ils firent des premiers diacres, la sainteté du ministère pour lequel ils le choisirent, l'imposition des mains jointe à l'invocation du Saint Esprit, par laquelle ils les ordonnèrent, les fonctions qu'ils ont exercées, celles que les diacres exercent aujourd'hui, enfin le témoignage de la tradition, ne permettent pas de douter que le diaconat ne soit un sacrement et un ordre sacré. Ainsi c'est sans raison suffisante que les protestants prétendent que, dans son origine, le diaconat n'était qu'un ministère extérieur qui se bornait à servir aux tables dans les agapes, et à prendre soin des pauvres, des veuves, et de la distribution des aumônes. — La matière de cet ordre est, selon le sentiment le plus conforme à la tradition, l'imposition des mains de l'évêque; néanmoins la tradition du livre des Évangiles peut être regardée comme appartenant à la matière intégrante de cet ordre. — La forme du diaconat est l'oraison que l'évêque prononce sur l'ordinand en même temps qu'il lui impose les mains. On peut cependant considérer les paroles qui accompagnent la tradition du livre des Évangiles et la cérémonie elle-même (quoiqu'elles n'appartiennent pas à la forme essentielle de l'ordination), comme concourant à l'intégrité de cette forme. — Le ministre de ce sacrement est l'évêque. — Les dispositions principalement requises pour être admis au diaconat sont la science, le zèle pour les intérêts de l'Église, la pureté des mœurs, la chasteté, une conduite édifiante et irréprochable, comme il convient aux coopérateurs des mystères du corps et du sang de Jésus-Christ; car le diaconat compose avec l'épiscopat et la prêtrise la hiérarchie ecclésiastique. *Voy.* DIACRE. Du Cange, *Glossarium*, et D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. DIACONUS. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. ORDO, art. 1, n. 43-45. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. DIACONAT, et DIACONAT (ORDINATION DU). On peut également consulter ces auteurs pour les articles suivants.

DIACONESSES (*Diaconissæ*). C'étaient, dans la primitive Église, des femmes d'une piété et d'une vertu reconnues qui avaient dans l'Église une fonction approchante de celle des diacres. Saint Paul en parle dans son Épître aux Romains (XIV, 1) et dans sa Ire à Timothée (V, 9); il décrit les qualités qu'elles devaient avoir. Elles étaient consacrées par l'évêque; mais cette consécration n'était qu'une simple cérémonie et non une ordination. Elles assistaient au baptême des femmes, qui se conférait par immersion, et elles faisaient aussi l'office de portières dans la partie de l'église qui n'était destinée qu'aux femmes. Quant à leur consécration, la discipline a changé dans le cours des temps. *Voy.* Tertull., *de Velandis Virgin.* Greg. Nyss., *in Vita Macrin.* Les *Constit. Apost.*, l. II, c. LVII. Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. IV, c. XIII, p. 847. Epiphan., *Hæres.* LXIX, n. 2. Conc. Nic. I, ann. 325, can. 19. Conc. Aurel. II, ann. 353, can. 13. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DIACONIE** (*Diaconia, Diaconium*), charge qui, dans les monastères de l'Église grecque, répondait à l'aumônerie de nos monastères; elle consistait à recevoir et à distribuer les aumônes. *Voy.*, pour cet article et les suivants, Ducange, *Glossarium,* au mot DIACONIA.

II. **DIACONIE**, nom donné à un hospice établi pour assister les pauvres et les infirmes, ainsi qu'au ministère de celui qui exerçait cette fonction. *Voy.* Morin, *de Sacris ordinat.* Thomassin, *Discipline ecclésiast.*

III. **DIACONIE**, se dit des chapelles et des

oratoires de Rome qui étaient gouvernés par les sept diacres régionnaires appelés cardinaux-diacres de la ville de Rome. Les diaconies étaient, à proprement parler, des bureaux où les pauvres s'assemblaient pour recevoir les aumônes. Plus tard, ce mot s'étendit à quelques autres bénéfices, et il y a dix-huit diaconies affectées aux cardinaux-diacres. Diaconie s'est pris aussi pour diaconique ou sacristie.

I. **DIACONIQUE** (*Diaconica*), nom donné chez les Grecs à une prière que fait l'archidiacre pour la paix, et pour le diacre qui vient d'être ordonné dans le temps de l'ordination des diacres. *Voy.*, pour cet article et les suivants, Ducange, au mot DIACONIUM.

II. **DIACONIQUE** (*Diaconicon, conclave, sacrarium, secretarium*); c'était une chambre qui touchait à l'église, et dans laquelle on conservait les vases sacrés et les ornements destinés au service des autels; c'est ce que nous appelons aujourd'hui sacristie. *Voy.* Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. V, c. XVII. Morin, *de Sacr. ordin.*, part. III, p. 230.

III. **DIACONIQUE** (*Diaconicon*), livre ecclésiastique en usage dans l'Église grecque, et qui contenait l'explication des devoirs et des fonctions des diacres. *Voy.* Léo Allatius, *de Lib. Eccl. græcorum, dissert.* 1.

IV. **DIACONIQUE** (*Diaconicum*), partie du tribunal sacré ou du siége pontifical. C'est le lieu où les diacres sont assis à la droite du pontife quand il est sur son siége.

V. **DIACONIQUE** (*Diaconicus*), qui concerne les diacres; chez les Grecs, on appelle *collecte diaconique* une oraison que les diacres récitent.

DIACONO (Pierre), chapelain du roi Lothaire, et qui avait été religieux au Mont-Cassin, vivait dans la seconde moitié du Xe siècle. Il a laissé : 1° *Vie de saint Athanase; —* 2° *Chronique du monastère du Mont-Cassin; —* 3° *Recueil des lois lombardes et des capitulaires de Charlemagne. Voy.* Ughelli, *Italia sacra*. La *Nouv. Biogr. générale*.

DIACRE, littéralement *serviteur, ministre;* c'est un ecclésiastique promu au second des ordres sacrés ou majeurs. Les diacres furent institués au nombre de sept par les apôtres (Actes, VI); ce nombre fut longtemps conservé dans plusieurs Églises. A dater du XIe siècle, l'Église de Rome ajouta sept nouveaux diacres aux sept primitifs, puis quatre autres dits *palatins* (*Diaconi palatini*) qui étaient attachés à l'église de Saint-Jean-de-Latran, où était le palais du Pape. Ces dix-huit diacres furent nommés *cardinaux-diacres* pour les distinguer des autres cardinaux. Les anciens canons permettaient le mariage aux diacres; mais il y a longtemps qu'il leur est interdit dans l'Église romaine. Le concile de Trente n'exige que 23 ans d'âge pour être ordonné diacre. (*Sess.* XXIII, *cap.* XII, *de Reform.*) La fonction principale des diacres, et qui est essentiellement attachée à leur ordre, a toujours été de servir le prêtre à l'autel, et de partager en quelque sorte avec lui le service qui regarde le saint sacrifice; mais il en est d'autres qu'on peut réduire à sept : 1° de lire publiquement l'Évangile à la messe; 2° de l'expliquer au peuple par manière de catéchisme; 3° de donner aux fidèles la communion sous l'espèce du vin; 4° d'être chargés de l'administration des biens de l'Église, dont ils rendaient compte à l'évêque; — 5° de faire sortir de l'église ceux qui ne devaient pas assister au divin sacrifice, et de faire observer au peuple le silence et la modestie; 6° d'assister et de servir le prêtre dans l'administration des sacrements, et surtout du baptême; 7° d'avertir les évêques des désordres qui pouvaient arriver parmi les fidèles. Plusieurs de ces attributions sont tombées en désuétude; cependant les diacres peuvent encore en cas de nécessité administrer le baptême, prêcher la parole de Dieu, avoir le gouvernement des paroisses, sans administrer néanmoins le sacrement de pénitence, ni célébrer les saints mystères; et le tout du consentement des évêques et de l'agrément des prêtres.

DIACRE PAUL. *Voy.* PAUL DIACRE.

DIACRINOMÈNES, mot dérivé d'un terme grec qui signifie *séparer, diviser*. C'est le nom donné en Orient à une sorte de sectaires qui, d'après l'opinion d'Eutychès, ne voulaient reconnaître aucun chef, parce qu'ils refusaient d'adhérer aux décisions du concile de Chalcédoine, et de s'unir à ceux qui prononçaient des anathèmes contre ce même concile; de sorte qu'ils étaient neutres sur la foi et ne se rangeaient d'aucun parti. *Voy.* Baronius, ann. 433, nos 1, 21, ann. 482, n° 42, ann. 492, n° 44. Pratéole, *tit.* ACÉPHALI.

I. **DIADOCHUS**, évêque de Photie ou Photice, Photique, en Épire, vivait au IVe ou Ve siècle. Il a composé sur la vie spirituelle un ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais que le P. Turrien, jésuite, a traduit en latin sous ce titre : *S. Diadochi, episcopi Photices, capita centum de perfectione spirituali*, etc.; Florence, 1570, in-8°; Lyon, 1627, in-12; Anvers, 1672, in-12; il se trouve dans la *Bibliotheca Patrum* sous ce titre : *de Perfectione spirituali, ascetica capita centum;* il a paru en grec à Florence, 1578, in-8°. *Voy.* Le Mire, *Biblioth. ecclesiastica*. Moréri, *Diction. histor.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. VIII, p. 531 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DIADOCHUS** (Marcus), théologien grec, paraît avoir vécu au IVe siècle; il a laissé : *Beati Marci Diadochi sermo contra Arianos;* cet ouvrage a été publié par Rodolphe Wetstein, à la suite de son édition du *de Oratione* d'Origène; Bâle, 1694, in-4°; il se trouve dans la *Biblioth. Patrum* de Galland, tom. V, p. 242. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne quelques détails intéressants sur ce Diadochus.

DIAGO (Francisco), dominicain, né à Bibel, mort l'an 1615, professa la théologie à Barcelone, et devint prieur de Saint-Onuphre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia de la provincia de Aragon de la Orden de Predicadores;* Barcelone, 1599, in-fol.; — 2° *Historia de la vida y milagros de san Vicente Ferrer, con una relacion de la santa reliquia que de su bendito cuerpo hallegado a Valencia, y de los grandes milagros que ha obrado, y fiestas que se le han hecho;* ibid., 1600, in-4°; et avec le *Commentaire* de Blascus, 1611, in-8°; — *Historia de la vida de san Raymundo de Penaforte;* ibid., 1601, in-8°; — 4° *Historia de la vida exemplar y muerte del insigne y celebre maestro Fr. Luis de Grenada;* ibid., 1605; trad. en latin; Cologne, 1614, in-8°; — 5° plusieurs autres écrits mentionnés dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Corvera, *Catalonia illustrata*, l. I, p. 113. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædicator.*

DIAGORGANA, ville épisc. de Perse. Jean XXII fonda cet évêché en faveur de Bernard de Gardiole. *Voy.* le *Bullar. FF. Prædic.*, t. II, p. 183. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, col. 1373. Richard et Giraud.

DIAMPER, ville des Indes orientales, dans le royaume de Cochin, sur la côte de Coromandel, près de la ville de Saint-Thomas, ou Me-

liapour. L'archevêque de Goa y tint, l'an 1599, un concile dans lequel il fit abjurer aux habitants du pays les erreurs de Nestorius. *Voy.* Hardouin, tom. X.

I. **DIANA**, ville épisc. de la province de Numidie, dans l'Afrique occidentale, dont l'évêque Fidentius assista à la conférence de Carthage; d'où il suit qu'elle existait déjà au commencement du vᵉ siècle. Diana est aujourd'hui un évêché *in partibus*, sous la métropole de Cirta, siége également *in partibus*. *Voy.* Gaet. Moroni, volume XX, p. 5.

II. **DIANA** (Antonino), théatin, casuiste célèbre, né à Palerme l'an 1586, mort à Rome en 1663, fut examinateur des évêques sous Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII. On assure qu'il a composé plus de cent cinquante traités de morale religieuse, parmi lesquels : 1° *Resolutionum moralium partes duodecim ;* Palerme, 1629-1656, in-fol., réimprimé sous le titre de *Summa Dianæ;* Anvers, 1556, 8 vol. in-fol., et sous celui de *Diana coordinatus;* Lyon, 1667, in-fol.; — 2° *de Primotu solii D. Petri disceptationes apologeticæ*; 1674, in-4°. En 1667, on a publié à Anvers 9 vol. in-fol. des écrits de Diana. *Voy.* Jean Thomas de Rocaberti, *Biblioth. pontificia maxima.* Ch. Morales, *Diana vindicatus.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIANE, déesse du paganisme; elle était surtout adorée à Éphèse, où une sédition fut excitée contre saint Paul par un certain Démétrius, qui faisait de petits temples en argent de cette déesse, et procurait par ce moyen un gain considérable aux ouvriers. *Voy.* Actes, XIX, 24 et suiv.

DIANIRA VALMARANA. *Voy.* DIMESSES.

DIARBEKIR, siége archiépisc. *in partibus* de la Turquie asiatique, dans la grande Arménie; on n'en connaît qu'un archevêque, Jean Urfaë, qui y siégeait vers l'an 1640. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 5, 6, et *Compar.* les art. AMID et CARAMITA.

DIATAGER, siége archiépisc. de la Perse; on n'en connaît qu'un évêque, Gérard, de Montpellier, dominicain, mort l'an 1322. *Voy.* Fontapa, *Theatr Dominic.*, p. 72, tit. 39. Léandre Alb., *de Vir. illustr Ord. Prædic.*, p. 121.

DIAULIA, autrefois *Diaulis* et *Diaulium*, ville épisc. d'Hellade, sous la métropole d'Athènes; elle a été unie à Talante, sous la même métropole.

DIAVOLI. *Voy.* DÉABOLIS.

I. **DIAZ** ou **DIAS** (Emmanuel), jésuite, né à Castello-Branco, en Portugal, l'an 1574, mort l'an 1659, fut envoyé dans les Indes et dans la Chine, où pendant quarante-huit ans il occupa des emplois considérables dans sa compagnie. Il a laissé en langue chinoise, outre un livre sur la *Sphère :* 1° *Traité sur les Évangiles de toute l'année;* 12 vol.; — 2° *de la Manière de catéchiser les Gentils;* — 3° *Litanies des saints Anges. Voy.* Martini, *Brevis Relatio de numero et qualitate Christianorum apud Sinas.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot DIAS.

II. **DIAZ** (François), dominicain, né dans la Vieille-Castille, mort en Chine l'an 1646, fut envoyé l'an 1632 aux missions des îles Philippines. De là il passa en Chine, apprit la langue du pays et prêcha dans plusieurs provinces. Son zèle lui attira de nombreuses persécutions, et il mourut d'un coup de pierre qu'on lui lança dans la poitrine. Outre un *Dictionnaire chinois-espagnol*, il a laissé : 1° un *Catéchisme* en langue chinoise ; 1650, et souvent réimprimé ; — 2° *des Trois vertus théologales*, en chinois; — 3° divers autres ouvrages de piété dans la même langue. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Echard, *Scriptores Ord. Prædic.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DIAZ** (Jean-Bernard), surnommé *de Lugo*, du lieu de sa naissance, évêque de Calahorra, né à Lugo, en Espagne, mort l'an 1556, assista au concile de Trente. Il a composé divers ouvrages en latin et en espagnol; nous citerons : 1° *Practica criminalis canonica;* — 2° *Commentaria in Isaiam;* — 3° *Regulæ juris. Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

IV. **DIAZ** (Nicolas), dominicain, né à Lisbonne, mort l'an 1596, acquit la réputation d'un prédicateur distingué. Il a laissé : 1° *Tratado de juizo final;* Valladolid, 1588, in-4°; — 2° *Tratado da paixao de Christo senhor nosso;* Lisbonne, 1580.

V. **DIAZ** (Philippe), franciscain, originaire de Bragance, mort l'an 1600 ou 1601, se livra pendant quarante années au ministère apostolique, et fut un des plus habiles prédicateurs de son temps. Saint François de Sales, qui avait lu ses sermons, proclama que leur auteur possédait réellement l'esprit de la prédication. On a de lui : 1° *Quadruplicium concionum quæ quotidie a dominica in Septuagesima usque ad gloriosam Domini Resurrectionem in sancta Ecclesia habentur tomi primi et secunda pars;* Salamanque, 1585, in-4°; Venise, 1586 et 1589; tous ses sermons réunis ont paru à Lyon, 1586, et Cologne, 1604; — 2° *Summa prædicantium ex omnibus locis communibus locupletissima;* Venise, 1586, 2 vol. in-4°; Salamanque, 1589, et Lyon, 1592; — 3° *Marial de la sacratissima Virgen nuestra senora, en que se contienen muchas consideraciones de grande spiritu y puntos delicadissimos de la divina Escritura,* etc., *con un tratado al cabo de la Passion de nuestro Redemptor et de la soledad de la sanctissima Virgen Maria;* Barcelone, 1597, in-4°; trad. en italien. *Voy. Mém. de Portug.* cités par Moréri. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot DIAS (F Filippe).

VI. **DIAZ** (Pierre), jésuite, missionnaire espagnol, né en 1546 à Lupiana, près de Tolède, mort à Mexico l'an 1618, fut envoyé au Mexique en 1572 par ses supérieurs. On lui doit : 1° des *Lettres* sur les missions des Jésuites dans l'Inde occidentale pendant les années 1590 et 1591, écrites en italien, trad. en français; — 2° *Epistolæ de* 52 *Jesuitis interfectis in Brasilia;* Anvers, 1605, in-4°. *Voy.* les PP. Augustin et Aloïs de Backer, de la compagnie de Jésus, dans la *Biblioth. des écriv. de la compagnie de Jésus*, 4ᵉ série; Liége, 1858.

DIBAPTISTES (*Dibaptistæ*), hérétiques grecs du IXᵉ siècle qui baptisaient deux fois.

I. **DIBON**, ville qui échut en partage à la tribu de Gad. (Nombr., XXXII, 3, 34.) Elle avait appartenu aux Moabites (Nombr., XXI, 30), et ils en étaient maîtres au temps d'Isaïe et de Jérémie. *Voy.* Isaïe, XV, 2. Jérémie, XXXIII, 45.

II. **DIBON**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* II Esdras, XI, 25.

DIBONGAD, trente-neuvième station des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombr., XXXIII, 45.

DIBUAD. *Voy.* DYBVAD.

DICARCITES ou **DICARITES**, mot dérivé du grec, et qui signifie *doublement bon.* Les Manichéens se faisaient ainsi nommer par orgueil et ostentation. *Voy.* MANICHÉENS.

DICASTILLO (Jean), jésuite, né à Naples l'an 1583, mort à Ingolstadt l'an 1653, professa la théologie à Murcie et à Tolède. On lui doit : 1° *de Incarnatione;* Anvers, 1642, 2 vol. in-fol.; — 2° *de Sacramentis;* ibid., 1652, 3 vol. in-fol.; — 3° *de Justitia et jure, cæterisque virtutibus cardinalibus;* ibid., 1641, 2 vol. in-fol.; — 4° *Tra-*

ctatus duo de juramento, perjurio et adjuratione, necnon et de censuris et pœnis ecclesiasticis; ibid., 1652, in-fol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

DICÆA, siége épiscop. de l'Afrique occidentale, dans la province de Bysacène, sous la métropole d'Adrumète; on n'en connaît qu'un évêque, Candide, qui assista et souscrivit au concile de Latran, sous Martin Ier. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90, et *Compar.* l'art. ADRUMÈTE.

DICETO ou **DIECTO**, **DISSETO** (Raoul de), doyen de Saint-Paul de Londres, vivait du XIIe au XIIIe siècle. Outre plusieurs ouvrages historiques et des sermons, écrits en latin, il a laissé : 1° *Series causæ inter Henricum regem et Thomam archiepiscopum;* — 2° *de Synodis Ecclesiæ;* — 3° *Indiculus de successione archiepiscoporum Cantuariensium;* ces ouvrages ont été publiés dans les recueils des *Scriptores Anglici* et dans l'*Anglia sacra. Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DICHEIRION, flambeau à double branche que, dans l'Église grecque, l'évêque porte dans la main gauche quand il entre pontificalement dans le sanctuaire. Ce flambeau est le symbole des deux natures en Jésus-Christ. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DICKENSON ou **DICKINSON** (Edmond), célèbre médecin et chimiste anglais, né en 1624 d'un ministre d'Appleton, dans le comté de Berks, mort en 1707; après s'être appliqué à des sciences utiles et agréables, il s'adonna à la chimie et à toutes les folies des adeptes alchimistes. Il a laissé, outre un *Traité sur les jeux des Grecs :* 1° *Delphini Phœnicizantes;* Oxford, 1655, in-8°; il y soutient que toute l'histoire de l'oracle de Delphes est tirée de l'histoire de Josué et des livres saints; — 2° *de Noe adventu in Italiam;* ibid., 1655, in-8°; ce n'est qu'un tissu de fables; — 3° *de Origine druidum;* — 4° *Physica vetus et nova, sive de naturali veritate exametri Mosaici;* Rotterdam, 1703, in-4°; — 5° *Parabola philosophica.* Tous ces ouvrages sont pleins d'érudition; mais ils manquent entièrement de justesse et de critique. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DICTINIUS, prêtre hérétique espagnol, qui vivait du IVe au Ve siècle, et embrassa les doctrines de Priscillien; condamné l'an 380 par le concile de Saragosse, il fut vivement poursuivi par les catholiques, qui accusaient les priscillianistes de réunir les erreurs des gnostiques à celles des manichéens et des sabelliens. Saint Léon parle de Dictinius dans sa lettre à Turribius, évêque d'Astorga, et dit que, quoique ses livres soient entachés de priscillianisme, il était mort catholique. Le concile de Braga a condamné les ouvrages de Dictinius l'an 563. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIDACE (saint), en espagnol *Diego* ou *Jacobo*, né en Andalousie, mort le 12 novembre 1463, entra dans l'Ordre de Saint-François. Il y donna à ses frères, qu'il regardait comme ses maîtres, les plus beaux exemples de mortification, d'humilité et de charité chrétienne et religieuse. Envoyé en qualité de gardien de couvent dans l'île de Forteventure, une des Canaries, il convertit presque tous les infidèles de cette île. Rappelé en Espagne l'an 1449, il y rapporta le don des miracles, et, l'année suivante, il se rendit à Rome pour assister au grand jubilé et à la canonisation de saint Bernardin de Sienne. Sixte V le canonisa l'an 1588, et plaça sa fête au 12 novembre; mais Innocent XI l'a remise au 13 du même mois. *Voy.* Wading, *Annales Ord. Minor* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DIDIER** ou **DIZIER** (saint), en latin *Desiderius*, évêque de Langres, né près de Gênes, mort l'an 265, était un pauvre paysan occupé à labourer sa terre lorsque, par une inspiration toute divine, le peuple de Langres le nomma évêque. Saint Dizier se soumit à la volonté de Dieu, et, d'ignorant qu'il était, il devint tout à coup un savant interprète de l'Écriture. Chrocus, roi des Vandales, ayant envahi les Gaules, le saint prélat et les principaux habitants de Langres vinrent le supplier d'épargner leur ville; mais ce prince les fit mettre à mort dans un lieu appelé aujourd'hui Saint-Dizier. L'Église l'honore le 23 mai. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **DIDIER** (saint), martyr, décapité à Pouzzoles vers l'an 303, était lecteur de saint Janvier, évêque de Bénévent, souffrit pour la foi avec plusieurs autres chrétiens. Les Grecs honorent leur mémoire le 21 avril, et les Latins le 19 septembre. *Voy.* JANVIER (saint).

III. **DIDIER** ou **DIZIER** (saint), évêque de Vienne, en France, né à Autun, mort à Chalaronne, près de Lyon, le 23 mai 608, eut pour précepteurs saint Namat ou Namace, saint Philippe et saint Ver, qui furent successivement évêques de Vienne. Il leur succéda l'an 596; mais ayant blâmé la conduite de Brunehaut, cette princesse assembla un synode à Châlons-sur-Saône, et fit déposer Didier. Quatre ans après, Brunehaut le rétablit sur son siége, croyant le gagner; mais, le trouvant inflexible, elle le fit assommer dans un village appelé aujourd'hui *Chalaronne.* On l'honore principalement le 23 mai, jour de son martyre, et le 11 février, anniversaire de sa translation. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **DIDIER** ou **GÉRY** (saint), évêque de Cahors. *Voy.* GÉRY.

V. **DIDIER**. Il y a encore trois saints évêques de ce nom : 1° saint Didier, archevêque de Bourges; 2° saint Didier, évêque de Nantes vers 451; 3° saint Didier, évêque de Châlons-sur-Saône, mort vers 531.

VI. **DIDIER** ou **DÉSIRÉ**, fils de Rogru, châtelain de Courtray, et de Sara, sœur de Hugues, châtelain de Lille, était évêque de Térouane dès l'année 1166. Selon Deneuville, il procura, de concert avec Philippe, comte de Flandre, un asile à saint Thomas de Cantorbéry, quand ce prélat vint en France pour se soustraire aux persécutions du roi d'Angleterre. Didier déploya beaucoup de zèle pour la fondation des monastères dans son diocèse. Il institua un collége à Saint-Pol et y fonda quelques prébendes. Ce fut lui qui engagea Baudouin, chantre de sa cathédrale, à établir en 1186 le monastère de Sainte-Colombe à Blendecques, pour des religieuses de l'Ordre de Cîteaux. De plus, il confirma les donations faites à l'abbaye de Saint-Augustin, de l'Ordre de Prémontré, établie près de Térouane, et accorda la même faveur aux moines de Licques. Les frères de Sainte-Marthe font mention d'une charte qu'il rédigea en faveur des religieux du prieuré de Renty. Après toutes ces grandes œuvres accomplies pendant un épiscopat de vingt-deux années, Didier se retira au monastère de Cambrion, dans le Hainaut, où il mourut, d'après Malbrancq, en odeur de sainteté, le 2 septembre 1194. *Voy.* Deneuville, *Annales manuscrites de Saint-Omer* Jacques Malbrancq, *de Morinis et Morinorum rebus.* L'abbé Parenty, dans l'*Encyclop. cathol.*

VII. **DIDIER LOMBARD**, docteur en Sorbonne, vivait au XIIIe siècle; il occupa une chaire

de théologie à Paris. Il a écrit, avec Guillaume de Saint-Amour, contre les Ordres mendiants de la manière la plus acerbe; mais saint Thomas et saint Bonaventure ont été leurs défenseurs. *Voy.* Du Boulay, *Historia universitat. Paris.* Bellarmin, *de Monachis*, c. xxxv. Pratéole, au mot DESIDER. LONGOBARD. Boulay, *Historia universitat. Parisiens*, tom. III, p. 678. Moréri, *Diction. histor.*

DIDRACHME ou **DOUBLE DRACHME**, pièce de monnaie valant deux drachmes, c'est-à-dire 16 sous 2 deniers $1/_2$, c'est-à-dire environ 81 centimes. *Voy.* Matth., XVII, 23. J.-B. Glaire, *Introd. histor et crit.*, etc., tom. II, p. 196, 3e édit.

I. **DIDYME** (*Didymus*), mot grec qui signifie *jumeau*, est le surnom de l'apôtre saint Thomas. *Voy.* Jean, XI, 16; XX, 24; XXI, 2.

II. **DIDYME** (saint), martyr, né à Alexandrie, mort l'an 304, s'habilla en soldat pour sauver l'honneur de sainte Théodore, vierge d'Alexandrie. Il changea d'habit avec cette jeune fille, et elle put s'enfuir sans être reconnue. Didyme fut condamné à mort, et, Théodore l'ayant appris, vint souffrir le martyre avec lui. L'Église grecque honore saint Didyme le 5 avril, et l'Église latine le 13 du même mois. *Voy.* THÉODORE (sainte).

III. **DIDYME D'ALEXANDRIE**, théologien grec, mort l'an 396, perdit la vue à l'âge de quatre ou cinq ans. Il n'en posséda pas moins la grammaire, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, la musique, la philosophie et l'astronomie; il joignit à ce savoir profane une profonde connaissance de la littérature sacrée. Il professa la théologie à Alexandrie. Saint Jérôme, Rufin, Palladius, Ambroise d'Alexandrie et Isidore, sont cités parmi ses disciples. Malgré les éloges que saint Jérôme donne à Didyme, il ne dissimule pas son attachement à quelques erreurs d'Origène, et c'est ce qui l'a fait condamner après sa mort par le cinquième concile général. Il ne nous reste qu'un petit nombre de ses ouvrages : 1° *Liber de Spiritu Sancto;* trad. en latin par saint Jérôme vers l'an 386, et imprimé dans les œuvres de ce Père; — 2° *Breves Enarrationes in epistolas canonicas;* Cologne, 1531, à la suite du précédent; il se trouve aussi dans toutes les collections des Pères de l'Église; — 3° *Liber adversus Manichæos;* Venise, 1603; Cologne, 1608, et dans Combefis, *Auctuarium novissimum;* Paris, 1672, in-fol.; — 4° *sur la Trinité;* Bologne, 1669, in-fol. *Voy.* saint Jérôme, *de Script. eccl.*, c. CIX. Pallade, *Histor. laus*, c. XXXVIII. Rufin, l. II. Socrate, l. I, c. XIII. Sozomène, l. III. D. Ceillier, tom. VIII. Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. IX. Baronius, ann. 386, n. 32. Bellarmin, *de Scriptor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DIDYMOTICHE (*Dimotue*), ville épisc. de la province de Rhodope, au diocèse de Thrace, sous Trajanopolis. Au IXe siècle, elle devint archevêché honoraire du rit grec. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Nicéphore, assista au concile qui rétablit Photius. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1208. Richard et Giraud.

DIE (*Dia, Deia, Dea, Dea Vocuntiorum*, et quelquefois *Augusta Colonia*, parce que Auguste en fit une colonie), ville épisc. en Dauphiné, sur la Drôme, et dont l'évêché, érigé au IIIe siècle, était suffragant de Vienne. En 1276, Grégoire X l'unit à celui de Valence, et ils ne formèrent plus qu'un siége jusqu'en 1688. Son premier évêque fut Martius, vers l'an 220. Le siége de Die a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 271 et suiv.

I. **DIÉ** ou **DIEI, DIEUDONNÉ, DÉODAT** (saint), en latin *Deodatus, Theodatus, Theudates*, né d'une famille noble de Neustrie, mort le 19 juin, vers l'an 684, succéda à Raurac, évêque de Nevers, vers l'an 655, et assista l'an 657 au concile de Sens. Il prêchait et priait sans cesse; mais il se retira bientôt dans les Vosges, puis dans l'Alsace, au diocèse de Bâle et sur les bords de la Meurthe, où il bâtit une cellule et une chapelle sous l'invocation de saint Martin; enfin, dans le Val-de-Galilée, il fonda un grand monastère sous la règle de Saint-Colomban, à laquelle succéda plus tard celle de Saint-Benoît. Son corps fut transféré, l'an 1003, dans un lieu appelé aujourd'hui *Saint-Dié*. *Voy.* le P. Le Cointe, *Annales ecclés. de France.* Richard et Giraud.

II. **DIÉ** ou **DIEUDONNÉ** (saint), patron du bourg de Saint-Dié, sur la Loire, près de Chambord, vivait au Ve ou au VIe siècle. Il fut abbé du monastère de Saint-Dié, qui, après avoir longtemps subsisté, devint un prieuré dépendant de l'abbaye de Pontlevoy, dans le Blaisois. *Voy.* Richard et Giraud.

DIÉ (SAINT-). *Voy.* SAINT-DIÉ.

DIECMANN (Jean), théologien luthérien, né à Stade l'an 1567, mort à Kiel en 1620, fut reçu docteur en théologie à l'université de cette ville, et élevé à la dignité de surintendant des duchés de Brême et de Ferden. Outre une édition de la Bible de Stade, qui est une révision de la Bible allemande de Luther, il a donné : 1° *de Dissensu Ecclesiæ orientalis et latinæ circa Purgatorium;* — 2° *Enneades animadversionum in diversa loca Annalium cardinalis Baronii;* — 3° *de vocis Papæ ætatibus;* — 4° *de Naturalismo cum aliorum, tum maxime Johannis Bodini, ex opere ejus manuscripto anecdoto, de abditis rerum sublimium arcanis, schediasma;* Leipzig, 1584, in-12; — 5° *de Quatuor operationibus mentis humanæ;* — 6° *de Typarum cœlestium Paradoxo helmontiano;* — 7° *de Monogamia;* — 8° plusieurs écrits en allemand; Hambourg, 1709, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

DIECTO. *Voy.* DICETO.

DIEDERICHS (Jean-Christian-Guillaume), savant orientaliste protestant, né à Pyrmont en 1750, mort à Kœnigsberg l'an 1781, où il avait été professeur de langues orientales. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Spicilegium observationum quarumdam arabico-syrarum ad loca nonnulla V. T.;* Gœttingue, 1777, in-4°; — 2° *Gramm. hebr. à l'usage des commençants*, en allemand; Lemgo, 1778, in-8°; nouv. édit. donnée par Hézel, 1781; — 3° des articles intéressants dans la *Biblioth. orientale.*

I. **DIEDO** (Francesco), jurisc., né à Venise, mort à Vérone l'an 1484, professa le droit à l'université de Padoue, et fut nommé, l'an 1483, podestat de Vérone. Il a laissé, outre des *Sermons* et des *Lettres* en latin, restés manuscrits : *Vita S. Rochi*, dans Haræus, *Vitæ Sanctorum;* Cologne, 1630, in-fol.; elle se trouve aussi dans la collection des Bollandistes. *Voy.* Trithème, *in Catalog. Scriptor. eccles.* La *Nouv. Biogr générale.*

II. **DIEDO** (Giovanni), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Bassano l'an 1487, mort à Bologne en 1553, remplit avec distinction les premières charges de son Ordre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentarii ex antiquis patribus, in Pauli epistolas ad Timothæum;* 1553; — 2° *Expositiones in Epistolas Petri, Jacobi et*

Juda, apostolorum. Voy. Ughelli, *Italia Sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIEFENBACH (Martin), théologien protestant, né à Francfort-sur-le-Mein l'an 1661, mort en 1709, exerça dans son pays les fonctions de ministre, et se consacra à la conversion des juifs. On a de lui : 1° *Judæus convertendus;* Francfort, 1696; — 2° *Judæus conversus;* 1709; ces ouvrages sont écrits en allemand, quoique les titres soient latins, suivant une coutume assez générale à cette époque. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DIEGO** (saint). *Voy.* DIDACE.

II. **DIEGO DE YEPEZ**, de l'Ordre des Hiéronymites, né à Yepez, près de Tolède, l'an 1531, mort l'an 1614, fut successivement évêque d'Albarazin et de Tarragone. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia particular de la persecucion de Ingalaterra desde el año de* MDLXX; Madrid, 1599, in-4°; — 2° *Vida de la madre Teresa de Jesus;* ibid., 1599 et 1614, in-4°; Saragosse, 1606, in-4°; trad. en français par Cyprien de la Nativité de la Vierge, sous ce titre : *la Vie, les vertus et les miracles de sainte Thérèse;* 1643, in-4°; cet ouvrage a été trad. en italien par Jules-César Braccino. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIEL ou **DEILE, DEEL, DIEY, DEICOLE** (saint), en latin *Deicola* ou *Deicolus*, né en Irlande, mort le 18 janvier 625, était un des principaux disciples de saint Colomban. Lorsque ce dernier fut exilé par les intrigues de Brunehaut, l'an 610, Diel voulut le suivre; mais les forces lui ayant manqué à une lieue de Luxeuil, il s'arrêta dans un endroit appelé *Luthre*, aujourd'hui *Lure*, et *Luders* chez les Allemands. Il y bâtit, sous la règle de Saint-Colomban, un monastère qui acquit bientôt une grande célébrité. Lorsqu'il fut accablé par les infirmités, il fit élire à sa place saint Colombin, son filleul, et il finit ses jours dans une cellule, où il n'avait de commerce qu'avec Dieu. *Voy.* Richard et Giraud.

DIERKENS (Pierre), dominicain, né à Gand, mort l'an 1675, était docteur en théologie. Il professa la philosophie et la théologie à Berg-Saint-Winoc et à Louvain, et devint vicaire provincial de la basse Germanie. Il a laissé : 1° *Exercitia spiritualia decem dierum cum optimis regulis ad perfectam dilectionem Dei consequendam maxime utilia*, avec *Devotissimum exercitium de Passione Christi;* Gand, 1659, in-8°, trad. en flamand; ibid., 1660, in-8°; — 2° *Tractatus brevis de vita contemplativa, una cum quibusdam additionibus Tractatui exercitiorum spiritualium apponendis*, suivi de *Tractatus brevis de annihilatione et abnegatione sui ipsius inter cruces et tribulationes;* ibid., 1663, in-8°; — 3° *Tractatus brevis de obligationibus regulæ et constitutionum in sacris religionibus;* — ibid, 1667, in-12; Orléans, 1776; trad. en flamand et en français, 1688. Ses œuvres complètes out paru à Gand, 1671, in-8°. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DIES IRÆ, prose magnifique qui se lit à la messe des morts, et qui est remarquable surtout par la majesté, la sublimité et la vigueur des pensées unies à des formes très-simples, très-concises, à des images vives et à un véritable mouvement lyrique. Quant à l'auteur du *Dies iræ*, c'est, selon l'opinion la plus généralement admise, Thomas de Célano, frère Mineur, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 33, 34. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DIESSELDORFF (Jean-Godefroy), jurisc. polonais, mort l'an 1745, était docteur; il professa le droit et l'histoire. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *de Potestate statuum Imperii protestantium circa matrimonia subditorum, et jure relaxandi legem prohibitivam circa eadem;* Francfort-sur-l'Oder, 1691, in-4°; — 2° *Inauguratio de adulterio lege divina et humana coercendo;* Leipzig, 1693, in-4°; — 3° *de Jure decernendi repudia;* ibid., 1696, in-4°; — 4° *de Beneficio miserabili;* Dantzig, 1699, in-4°; — 5° *De eo quod justum est circa asyla;* ibid., 1699; — 6° *Disputatio de Johanna Darcia puella Aurelianensi;* 1698. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIEST (Henri), protestant, né en 1595 à Altona en Westphalie, mort en 1673 à Deventer, fut ministre de l'Évangile à Emmerich, et professeur de théologie et d'hébreu à Harderwyck, puis à Deventer. De ses nombreux ouvrages nous citerons seulement : 1° *de Ratione studii theologici necessaria instructio;* Harderwyck, 1634; — 2° *Funda Davidis instructa quinque lævibus lapidibus*, 1646; — 3° *Pedum Davidis oppositum hastæ Goliathi;* 1657. Dans ses écrits théologiques, il compare les doctrines des catholiques avec celles des protestants, auxquelles, bien entendu, il donne la préférence. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIÉTAIRES. *Voy.* DIÈTE.

DIÈTE se dit, dans certains États, d'une assemblée où l'on traite des affaires; c'est de là probablement qu'on appelle *diètes*, dans quelques ordres religieux, certaines assemblées qui se tiennent entre deux chapitres généraux; comme on nomme *diétaires* les moines qui se trouvent à ces assemblées.

DIETEL (Grégoire), bénédictin du XVIIe siècle, a laissé : 1° *de Cœlo, Mundo et Elementis;* 1663, in-8°; — 2° *Variæ theses philosophicæ;* Salzbourg, 1662, in-4° *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

DIETENBERG ou **DIETENBERGER** (Jean), dominicain, né près de Mayence, mort l'an 1534, fut docteur en théologie, chanoine et inquisiteur général dans les diocèses de Mayence et de Cologne. On a de lui : 1° *Tractatus in defensionem sacrificii Missæ;* — 2° *Phimostomus, sive frænum Scripturariorum* (c'est-à-dire des luthériens); Augsbourg, 1530; — 3° *Tractatus de divortio;* Cologne, 1532; — 4° *de Votis monasticis contra temerarium Lutheri de iis judicium libri duo;* ibid., 1524 et 1525; — 5° *Tractatus de apostasia;* — 6° *Tractatus de præceptorum et consiliorum differentia;* — 7° la version de toute la Bible, en allemand, pour l'opposer à celle de Luther; — 8° une interprétation allemande des *Épitres et des Évangiles des dimanches;* — 9° un *Catéchisme* allemand; — 10° des *Commentaires sur la Bible* et des *Sermons* restés manuscrits. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor Ord. Prædic.*, tom. II, p. 89. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DIETERICH** (Jean-Conrad), protestant, théologien philologue, né à Butzbach en Vettéravie l'an 1612, mort à Giessen en 1669. On lui doit : 1° *Breviarium Pontificum Romanorum;* Giessen, 1663, in-8°; — 2° *Antiquitates biblicæ;* ibid., 1671, in-fol.; — 3° *Antiquitates Novi Testamenti;* Francfort, 1680, in-fol.; — 4° plusieurs autres ouvrages historiques, philologiques et même médicaux, qui ne manquent pas d'un certain mérite. On peut dire des écrits de Conrad qu'ils sont généralement tous remarquables par l'érudition qu'on y trouve. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

II. **DIETERICH** (Jean-Georges), théologien allemand du XVIIIe siècle, a laissé, entre autres écrits : *de Moralitate jubilæorum, imprimis ec-*

clesiæ lutheranæ; Bareuth, 1717, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DIETERICH** (Martin), protestant, né à Arolsen l'an 1681, mort en 1749, fut à la fois poëte et savant.

DIÉTHELME, écolâtre de Saint-Mathias de Trèves, mort l'an 955, se distingua comme professeur. Il a laissé : 1° *Traité de l'étude et de l'amour des saintes Écritures;* — 2° *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu;* — 3° *de la Mesure des moines*, explication du xxxixe chapitre de la règle de Saint-Benoît. *Voy.* Trithème, *Chronic. Hirsaug.*, tom. Ier, p. 71. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 625. Richard et Giraud.

DIETWIN. *Voy.* Theoduin.

DIETZ (Jean-Christophe-Frédéric), philosophe et pasteur protestant, né à Wetzlar l'an 1765, mort vers 1830, était imbu des principes de la philosophie kantienne. Il a publié : 1° *du Savoir, de la foi, du mysticisme et du scepticisme;* Lubeck, 1808, in-8°; — 2° *la Philosophie et le philosophe considérés du vrai point de vue;* Leipzig, 1802, in-8°; — 3° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DIEU**, pur esprit, créateur du ciel et de la terre, qu'il a créés par sa puissance, qu'il gouverne par sa sagesse, qu'il conserve par sa bonté; Seigneur universel de toutes choses; être nécessaire et indépendant qui existe par lui-même, immatériel et immense; éternel, c'est-à-dire qui n'aura pas de fin, comme il n'a pas eu de commencement; incompréhensible, infini en toutes sortes de perfections. *Voy.* dans les théologiens le *Traité de Dieu.* Richard et Giraud, qui offrent un résumé des principales questions qui se rattachent à l'idée de Dieu, telles que son Existence, sa Nature ou son Essence, ses Attributs en général et ses Attributs en particulier, la Vision béatifique de Dieu, la Science de Dieu et sa Volonté. Ajoutons que dans ce résumé se trouvent, outre l'exposé des preuves, les principales objections et les réponses à ces objections. *Voy.* aussi Bergier, *Diction. de théol.*, édit. de Lille 1844, art. Dieu. L'*Encyclop. cathol.*, où la question est traitée, sous le rapport philosophique, avec une profonde érudition; cependant le point de vue théologique n'y a pas été négligé, comme on le voit par les paroles suivantes, qui sont de l'auteur lui-même : « Ces questions ardues et difficiles par lesquelles nous terminons l'article Dieu nous ont paru, malgré leur profondeur mystérieuse, devoir être traitées, afin de lui donner une couleur plus théologique que philosophique. Il est bon que ces hautes vérités soient connues plus généralement, et ne restent pas entièrement renfermées dans le cours de théologie. Notre article Dieu offre ce qu'il y a de plus certain, de plus pur et de plus élevé dans la vraie doctrine; il est une introduction convenable à l'article Trinité; voilà pourquoi nous l'avons préféré aux hypothèses trop souvent gratuites. » Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où on trouve des points de vue qui ne se rencontrent pas dans les traités ordinaires sur Dieu. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 70 et suiv.

II. **DIEU**, en hébreu *Elôhîm*, nom qui dans l'Écriture se donne non-seulement au vrai Dieu, mais encore aux anges, aux juges, aux princes, aux faux dieux et aux idoles. *Voy.* Genèse, I, 1. Exode, XXII, 20, etc. Gaet. Moroni, sur ce nom de Dieu et sur les autres, vol. XX, p. 72 et suiv.

III. **DIEU** (Jean de). *Voy.* Jean de Dieu.

IV. **DIEU** (Juan de), canoniste espagnol du XIIIe siècle; il fut docteur en droit, professeur et chanoine à Bologne et à Lisbonne. Ses principaux ouvrages sont : 1° la *Concorde du décret et des décrétales;* — 2° *Questions diverses sur les nouvelles et les anciennes décrétales;* — 3° un *Pénitencier* à l'usage de l'Église de Bologne. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **DIEU** (Louis de), ministre protestant, né à Flessingue l'an 1590, mort à Leyde en 1642, savant orientaliste, a laissé : 1° des Commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, publiés d'abord séparément, et réunis plus tard par ses deux fils sous ce titre : *Critica sacra, sive animadversiones in loca quædam difficiliora Veteris et Novi Testamenti, editio nova, recognita;* Amsterdam, 1693, in-fol.; ouvrage justement estimé au point de vue grammatical; — 2° *Compendium Grammaticæ Hebraicæ et dictionariolum præcipuarum radicum;* Leyde, 1626, in-4°; — 3° *Apocalypsis S. Joannis syriace, ex manuscripto exemplari bibliothecæ Josephi Scaligeri, edita caractere syriaco et hebræo, cum versione latina, græco textu et notis;* ibid., 1627, in-4°, et dans la *Critica sacra;* — 4° *Grammatica trilinguis Hebraica, Syriaca, et Chaldaica;* ibid., 1628, in-4°; — 5° *Historia Christi et S. Petri persicè conscripta ab Hieron. Xavier, cum latina versione et animadversionibus;* ibid., 1639, in-4°; — 6° *Rudimenta linguæ Persicæ;* ibid., 1639, in-4°, ouvrage d'ordinaire joint au précédent; — 7° *Aphorismi theologici;* Utrecht, 1693, in-8°; — 8° *Traité contre l'avarice*, en hollandais; Deventer, 1695, in-8°; — 9° *Rhetorica sacra;* ibid., in-8° Les quatre grammaires hebraïque, syriaque, chaldaïque et persane ont été réunies et publiées sous le titre de : *Grammatica Linguarum Orientalium, ex recensione Dav. Clodii;* Francfort, 1683, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où M. Michel Nicolas donne quelques détails intéressants sur Louis de Dieu et sur l'état des langues orientales en Hollande à son époque. Nous devons faire remarquer que les ouvrages du savant orientaliste ont été mis à l'*Index*, par un décret général, le 18 décembre 1646, et que l'*Historia Christi*, etc., et l'*Historia S. Petri*, l'ont été par un décret particulier daté du 4 juillet 1661.

DIEUDONNÉ Ier ou **DEUS-DEDIT**, pape. *Voy.* Deus-Dedit.

II. **DIEUDONNÉ.** *Voy.* Dié, n^os I, II.

III. **DIEUDONNÉ II** est le premier qui ait employé dans ses lettres la formule : *Salutem et apostolicam benedictionem;* le premier aussi qui ait daté par les années de son pontificat. C'est le même pape qu'Adéodat II. *Voy.* Adéodat, n° III.

DIEUX DES PAÏENS. *Voy.* Paganisme.

DIÉVÉENS, dans la Vulgate *Diévi*, et dans l'hébreu, *Déhavé* ou *Déhaïé.* Selon les uns, ce sont les peuples d'Ava, peut-être de ce canton de l'Assyrie qu'arrose le fleuve Diaba, et que le roi d'Assyrie fit venir avec les habitants de Cutha, d'Amath et de Sepharvaïm dans la Samarie; selon d'autres, le peuple qui habitait entre Imaüs et la mer Caspienne; d'autres enfin pensent que c'est le peuple qu'Hérodote appelle *Daoï*, et qu'il classe parmi les peuples de la Perse. *Voy.* I Esdras, IV, 9. IV Rois, XVII, 24. Ammian., l. XXIII. Curt. IV, XII. Hérodot., I, 125.

DIEY. *Voy.* Diel.

DIEZ (Philippe), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né en Portugal, mort à Salamanque, l'an 1601, en odeur de sainteté, fut théologien et définiteur de la province de Compostelle, et se fit remarquer par sa science, sa piété, son éloquence et son zèle pour le salut des âmes. Saint François de Sales en fait le plus grand éloge, et

le propose comme un modèle dans l'art de la prédication. On lui doit : 1° *Conciones quadruplices dominicarum a Septuagesima usque ad Resurrectionem;* Salamanque, 1585; Lyon, 1586; Venise, 1589 et 1591, in-4°; — 2° *Conciones quadruplices dominicarum et festorum omnium a dominica prima Adventus usque ad Septuagesimam;* Salamanque, 1588, et Venise, 1589, in-4°; — 3° *Conciones quadruplices super Evangelia Jesu Christi, S. Mariæ et Sanctorum omnium;* Venise, 1589, in-4°; — 4° *Dominicales æstivales conciones, quæ a dominica in Albis usque ad Pentecostem, et in Rogationibus, et a Pentecoste usque ad Adventum;* Lyon, 1586; Venise, 1591, 6 vol. in-8°; — 5° *Summa prædicantium ex omnibus locis communibus locupletissima;* Salamanque, 1689 et 1593; Anvers, 1600; — 6° un certain nombre d'autres écrits dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Wading, *Scriptor. Ordin. Minor.* Nic.-Antonio. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.,* t. II, p. 483.

DIFFÉREND. Quand les ecclésiastiques ont entre eux des différends, ils doivent les vider par la voix de l'arbitrage, sans recourir aux tribunaux séculiers. *Voy.* ARBITRAGE.

DIGAME, DIGAMIE (*Digamus, digamia*). *Voy.* BIGAME, BIGAMIE.

DIGBY (Kenelm), plus connu sous le nom de *chevalier Digby,* célèbre naturaliste anglican, né en 1603 à Londres, où il mourut l'an 1665. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *A Treatise declaring the operations and nature of man's soul, out of which the immortality of reasonable soul is evinced;* Londres, 1644, in-8°; traduit en latin et imprimé à Francfort en 1664; l'auteur avait eu de longues conférences avec Descartes sur ce sujet, et il en avait profité; — 2° *Institutionum peripateticarum libri V, cum appendice theologica de origine mundi;* Paris, 1651, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIGNA. *Voy.* DIGNE, n° III.

I. **DIGNE** (sainte), vierge et martyre, morte à Cordoue l'an 853, était la compagne de saint Anastase, prêtre et religieux espagnol, et appartenait à la communauté de Tabane, située à deux lieues de Cordoue. Ayant appris le martyre de saint Athanase et de saint Félix, qui avaient réfuté publiquement les erreurs du Coran, elle alla se présenter au juge qui les avait condamnés, et elle fut à son tour condamnée à mort. L'Église honore ces saints martyrs le 14 juin. *Voy.* le *Mémorial de saint Euloge de Cordoue,* l. III, c. VIII et IX.

II. **DIGNE** (sainte), martyrisée près d'Augsbourg l'an 304, était servante de sainte Afre; après la mort de sa maîtresse, elle fut surprise, ainsi que deux de ses compagnes, pendant qu'elles lui rendaient les derniers devoirs; elles furent enfermées et brûlées dans le tombeau de sainte Afre. L'Église les honore le 5 août.

III. **DIGNE** (*Digna, Dignia, Dine, civitas Dinensium, Dinensium*). Son évêché, érigé au IVe siècle, dépendait autrefois d'Embrun; mais aujourd'hui il est suffragant de la métropole d'Aix. Saint Domnin, mort vers l'an 370, est le plus ancien évêque de ce siége. *Voy.* la *Gallia Christ.,* t. III, p. 1108 et seqq., nov. edit. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 273 et suiv.

IV. **DIGNE** (François-Jacques de), historien français du XVIIIe siècle, a laissé : *Historiographie générale des provinces ecclésiastiques de l'Église latine;* Avignon, 1716, in-fol. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. gén.*

DIGNITAIRE, titulaire d'une dignité dans un chapitre. On trouve très-souvent le mot *dignité* employé dans le langage ordinaire pour *dignitaire.*

DIGNITÉ, terme qui se prend, en général, pour toutes sortes de charges accompagnées d'honneurs ou d'autorité, mais plus spécialement pour les dignités ecclésiastiques qui consistent dans certaines prééminences jointes à une juridiction. Aussi, quand elles n'ont pas de juridiction attachée, ce sont de simples personnats. Il n'y avait autrefois dans les diocèses que deux dignités : l'archiprêtre et l'archidiacre; les doyens, prévôts, trésoriers, etc., ont été institués depuis par la coutume. Nous avons remarqué à l'article précédent que le mot *dignité* se mettait très-souvent dans le langage ordinaire pour le mot *dignitaire. Voy.* le *Conc. de Trente,* sess. XXIV, c. XII, *de Reform.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad verb. BENEFICIUM, n° 26. Héricourt, *Lois ecclésiast.* Les *Memoires du clergé,* tom. II, p. 1660 et suiv. De La Combe, *Recueil de jurisprud. canon.,* aux mots DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES, AGE, CAPACITÉ, CHANOINE, DEGRÉS, DOYEN, EXPECTATIVES, GRADUÉS. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DIJON (*Divio*), ville épisc. de France et ancienne capitale du duché de Bourgogne. Cet évêché, qui est un démembrement de celui de Langres, fut érigé en 1731 par le pape Clément XII, et mis comme suffragant sous la métropole de Lyon. Son premier évêque fut Jacques Bouhier, mort en 1744. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 276, 277. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 63 et suiv.

DILECTION (*Dilectio*), terme usité par le Pape dans les rescrits apostoliques qu'il adresse aux fidèles. *Dilectissime* est le titre qu'il donne à un patriarche, à un évêque, à un prêtre, etc. *Voy.* le *Liber diurnus romanor. pontific.,* tit. I.

DILHERR (Jean-Michel), pasteur protestant de l'église de Saint-Sébalde et bibliothécaire, habile dans les langues orientales, la philosophie, l'histoire et la théologie, né à Thémar l'an 1604, mort à Nuremberg l'an 1669, a laissé, en latin : 1° *Histoire de la confession d'Augsbourg;* — 2° *Notes sur le Cantique des cantiques;* — 3° *Disputes théologico-philologiques;* — 4° *Traité sur la manière de bien apprendre la théologie;* — 5° plusieurs *Discours* sur différents sujets; — 6° quelques écrits de piété et quelques autres sur la langue hébraïque.

DILO (*Deilocus*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans la Bourgogne, au diocèse et à six lieues de Sens; cette abbaye était fille du Valsecret, et elle fut fondée l'an 1135. *Voy.* le *Diction. univ. de la France.*

DILLON (Roger-Henri de), né à Bordeaux l'an 1762, mort en 1829, était, à l'époque de la révolution, grand vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Sainte-Chapelle. Il protesta énergiquement contre les décrets de l'an 1790, qui organisaient le clergé sur des bases nouvelles. Outre des ouvrages sur l'histoire, on a de lui : 1° *du Concordat de* 1817; Paris, 1817, in-8°; — 2° *Réponse à M. l'abbé de Clausel sur le concordat de* 1817; ibid., 1818, in-8°; — 3° *Réponse à la réplique de l'abbé de Clausel,* suivie d'*Observations sur l'ouvrage de M. Frayssinous intitulé : les Vrais Principes de l'Église gallicane;* ibid., 1818, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DILUM. *Voy.* DEILAM.

DIMANCHE (*Dies dominica*), jour dominical, jour du Seigneur par excellence. Il en est parlé dans l'Apocalypse. Les chrétiens appellent ainsi le premier jour de la semaine, qui est fête; les chrétiens ont substitué ce jour à celui du sa-

medi, observé chez les Juifs, pour honorer la résurrection du Sauveur, qui fut manifestée ce jour-là, et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, et afin d'abolir les sabbats et les néoménies des Juifs. Tous les Pères ont déposé en faveur de cette tradition apostolique. *Voy.* Apocal., I, 10. Barnab., *Epist.*, p. 56. Justin. Mart., *Apologet. II, ad finem.* Iren., *apud Author. Resp. ad Orthodox.* Tertull., *Apologet.*, et *de Anima.* Origen., *Homil. VI in Exod.* Les *Constitut. apost.* Le P. Alexandre, tom. II, p. 708, in-fol. Pontas, au mot DIMANCHE. Bergier, *Diction. de théol.*, qui redresse les fausses idées des philosophes modernes relativement à ce saint jour. Richard et Giraud, qui désignent les œuvres dont il faut s'abstenir et celles qu'il faut faire pour sanctifier le dimanche. L'*Encyclop. cathol.*, où, dans un excellent article, M. Paulin de Puymerol traite la question sous ses divers points de vue.

DÎME ou **DIXME** (*Decimæ*). L'origine des dîmes est très-ancienne; Abraham donna à Melchisédech la dîme du butin qu'il avait fait sur les quatre rois qu'il avait vaincus, et Moïse força les Juifs à payer plusieurs sortes de dîmes. Dans la primitive Église, les clercs ne vivaient que des dons volontaires des fidèles, ce qui donna naissance aux dîmes. Le second concile de Tours, tenu l'an 567, les prescrivit, et le second concile de Mâcon de l'an 585 prononça l'excommunication contre les réfractaires. *Voy.* Genèse, XIV, 20. Exode, XXII. Lévitiq., XXVII. Deutér., XIV. Tertull., *Apologet.* Cyprian., *Epist. ad cleric. et pleb.* August., *in Psalm.* CXLVI, *in Serm.* CCXIX. Hieronym., *ad Nepotianum, de Vita clericorum.*, et *Epist. ad Fabiol., de Vest. sacerd.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DECIMÆ. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. DECIMA. Jean-Pierre Moneta, *de Decimis*; Cologne, 1620. L'*Encyclop. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DIMESSES, filles ou veuves établies à Venise vers l'an 1572, ou, selon d'autres, en 1584, par Déjanira ou Dianira Valmarana; elles vivaient en commun, catéchisaient les personnes de leur sexe et assistaient les pauvres femmes dans les hôpitaux. On ne les admettait qu'après trois ans d'épreuves; elles conservaient néanmoins toute leur liberté. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, c. III. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 67, 68.

DIMICUS ou **DOMOCUM, DOMONICUM**, ville épisc. de Thessalie, sous la métropole de Larisse, mentionnée par les Actes des conciles. Comme cette Église était fort pauvre, Innocent III consentit à ce que le siége de Calidonie lui fût uni. Elle a eu quelques évêques latins au XIIIe siècle. *Voy.* Innoc. III, *Epist. CXIV*, l. II. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 982. Baudrand, *Géogr.*, tom. I, p. 349, col. 1. Richard et Giraud.

DIMISSOIRE ou **DÉMISSOIRE** (*Dimissoriæ, Dimissoriales*), lettres signées par l'évêque, scellées de son sceau, par lesquelles il envoie un de ses diocésains à un autre prélat pour en recevoir la tonsure ou les ordres. Le dimissoire accordé par un évêque n'expire pas à son décès. *Voy.* le *Conc. de Trente*, sess. XIV, c. II, et sess. XXIII, c. VIII, *de Reformat.* Rebuffe, *in Praxi, de Form. vicariat.*, l. I, n. 47 et 48. Cabassut, l. I, c. XIII, n. 12. *Mémoires du clergé*, tom. V, p. 452, 458. *Conférences d'Angers*, vol. *de l'Ordre*, p. 201, éd. de 1755. Pontas, au mot DIMISSOIRE, cas. 5. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. ORDO, art. III, a num. 36 usque in finem. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon*, où on trouve les *Formules de démissoire pour la tonsure, pour tous les ordres et pour la prêtrise.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 68 et suiv.

DIMITACE, siége épisc. sous le patriarcat de Constantinople; il n'est mentionné que par Wading. *Voy.* Wading, *Annales Ord. Minor*, t. IV, ad ann. 1536. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 1123. Richard et Giraud.

DIMITRI (SAINT-), que Richard et Giraud croient être *Antandros*, ville épiscop. de l'Asie Mineure, dans la Mysie, sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier fut nommé par Boniface IX l'an 1392. *Voy. Bullar. Prædic.*, tom. II, p. 463. Wading, ann. 1437. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 960. *Voy.* Richard et Giraud.

DIMOCRITES (*Dimocritæ*), sorte d'Apollinaristes ainsi nommés, d'après saint Épiphane, parce que, tout en admettant les deux parties de la nature humaine en Jésus-Christ, l'âme et le corps, ils niaient qu'il eût pris l'entendement humain; d'où ils concluaient que Jésus-Christ n'avait pas été un homme parfait, et que le Verbe ne s'était pas incarné parfaitement. *Voy.* Épiphan., *Hæres.* 77.

DIMONA, ville située dans la partie méridionale de Juda. *Voy.* Josué, XV, 22.

DINA, fille de Jacob et de Lia, ayant assisté à une fête des Sichémites pour voir les femmes de ce pays, elle fut enlevée par Sichem, fils d'Hémor le Hévéen, prince de la ville. Siméon et Lévi, ses frères, massacrèrent Hémor, Sichem et tous les mâles de la ville, et emmenèrent Dina, vengeant ainsi l'outrage fait à leur sœur; mais à l'insu de Jacob, leur père, qui, plus tard sur son lit de mort, les qualifia pour cette action d'*instruments d'iniquité dans le combat. Voy.* Genèse, XXX, 21; XXXIV, 1 et suiv.; XLIX, 5.

DINAMIUS. *Voy.* DYNAME.

DINAR, ville épisc. de la province Holwane, au diocèse de Chaldée; on la compte au nombre des grandes villes du pays nommé *Algebal*, dans la Perse montagneuse. On n'en connaît aucun évêque. *Voy.* Richard et Giraud.

DINE. *Voy.* DIGNE, no III.

DINÉENS (*Dinei*), peuples qui s'opposèrent au rétablissement du temple de Jérusalem. *Voy.* I Esdras, IV, 9.

DINENSIUM et **DINENSIUM CIVITAS**. *Voy.* DIGNE, no III.

I. **DINET** (François), récollet, né à La Rochelle vers l'an 1615, fut confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. Il a laissé, outre une Oraison funèbre : 1o *les Institutions de la vie morale*: La Rochelle, 1646, in-4o; — 2o *le Théâtre de la noblesse française, où sont décrites les vertus qui font les hommes illustres*, etc.; ibid., 1648, in-fol. *Voy.* Le P. Arcère, *Hist. de La Rochelle*, tom. II, p. 370. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, tom. III, n. 31361 et 31952. La *Nouv. Biogr. gén.*

II. **DINET** (Gaspard), sacré évêque de Mâcon en 1600, mort l'an 1619, était un religieux minime. On a de lui : 1o *Ordonnances synodales de Mascon*; Lyon, 1602, in-8o; — 2o *Harangue au roi Louis XIII*, datée du 8 juin 1617; cette harangue roule sur le rétablissement de la religion catholique en Béarn et sur la restitution des biens ecclésiastiques qui avaient été enlevés par les protestants. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, tom. I, n. 66602 et 2573. Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 382, col. 2, n. 73. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DINI** (Benoît), gentilhomme né à Messine,

mort vers l'an 1680. Après avoir vécu quelque temps dans le monde, il embrassa l'état ecclésiastique; il s'y distingua par sa science et par sa piété. Il fut envoyé souvent vers les vice-rois de Sicile pour négocier les affaires les plus importantes. On a de lui, sous le nom de *Theophilus Pius,* prêtre de Messine : 1° *Oratorium fidelis animæ ad excitandam devotionem, ex divo Augustino, B. Gertruda, B. Mechtilda, Blosia et aliis constructum;* — 2° *Fasciculus myrrhæ piarum meditationum et precationum de passione D. N. Jesu Christi, ex variis sanctissimis libris collectus;* — 3° *Sacellum eucharisticum, ad fovendam devotionem, pro sacerdotibus et aliis ad sacram communionem accedentibus;* — 4° *Esemplare della fede, panegirico della sacra letteratura;* Messine, 1671, in-4°; — 5° des *Méditations* sur divers sujets, des *Sermons,* des *Poésies. Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

II. **DINI** (François), avocat italien, connaissant très-bien l'histoire et les antiquités ecclésiastiques, vivait en 1713. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés sur ces matières, nous citerons : 1° *Vindiciæ martyrologii ac breviarii romani, seu observationes in acta S. Venantii et aliorum martyrum, adversus Dan. Papebrochium;* Venise, 1701, in-4°; — 2° *de Translatione et collocatione corporis sancti Bartholomæi in insula Lychaonia,* etc.; ibid., 1707, in-4°. *Voy.* Grævius, *Thesaurus Antiquitatum Italiæ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DINIA. *Voy.* DIGNE, n° III.

DINO (*Dinus de Rossionibus, Dinus Mugellanus*), jurisc. toscan, natif de Mugello, mort à Bologne l'an 1303, professa le droit avec succès dans cette dernière ville. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Collectio conciliorum;* — 2° *Commentarius in regulas juris pontificii;* in-8°; — 3° *de Glossis contrariis juri civili;* Cologne, 1569, 1594 et 1617. *Voy.* Trithème, *de Scriptor.* Bellarmin, *de Script. eccl.* Denys-Simon, *Biblioth. histor. des aut. de droit.* Richard et Giraud.

DINOUART (Joseph-Antoine-Toussaint), chanoine de Saint-Benoît de Paris, né à Amiens l'an 1716, mort en 1786, est connu par le *Journal ecclésiastique,* où on trouve souvent des articles intéressants et instructifs, mais où il laisse souvent apercevoir l'esprit de la secte dite *la Petite Église,* dont les partisans l'avaient entièrement captivé, au point qu'il n'épargnait même pas la calomnie à ses adversaires. Ses ouvrages sont : 1° *l'Éloquence du corps dans le ministère de la chaire;* Paris, 1754 et 1761, in-12; — 2° *Abrégé de l'embryologie sacrée,* ou *Traité des devoirs des prêtres, des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, pour le salut éternel des enfants qui sont dans le ventre de leur mère,* traduit du latin de Cangiamila; Paris, 1762, 1766, in-12; — 3° *Manuel des Pasteurs;* Paris, 1764, 2 vol. in-12, et Lyon, 1768, 3 vol. in-12; — 4° *Méthode pour étudier la théologie,* avec une *Table des principales questions à examiner et à discuter dans les études théologiques, et les principaux ouvrages qu'il faut consulter sur chaque question;* Paris, 1768, in-12; — 5° *Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle, conformément à la déclaration du clergé de France de* 1682; ibid., 1768; — 6° un certain nombre d'autres dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DINTER ou **DYNTER** (Gustave-Frédéric), pédagogue protestant, né en 1760 à Borna, en Saxe, mort l'an 1831 à Kœnigsberg, en Prusse, après avoir rempli plusieurs fonctions ecclésiastiques. Parmi ses divers ouvrages nous citerons : 1° *Extrait du Catéchisme de Dresde;* 1825; — 2° *Bible à l'usage des maîtres d'école;* 1830, 9 vol., 3e édit.; — 3° *la Bible comme livre de prières,* continuée par Brockmann et Fischer; 1832, 5 vol.; — 4° *Manière de se servir de la Bible dans les écoles du peuple;* 1822, 3e édit.; — 5° *Sermons pour tous les dimanches, jours de fête et jours de pénitence.* Tous les ouvrages de Dinter sont en allemand; de 1840 en 1851, on en a donné une édition complète en 42 vol., divisés en œuvres exégétiques, catéchétiques, pédagogiques, ascétiques. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DINUS. *Voy.* DINO.

DIOCÉSAIN se dit, ou de l'évêque qui est chargé de conduire un diocèse, ou des habitants d'un diocèse. C'est ainsi que le Pape est l'évêque *diocésain* des habitants de Rome, comme ceux-ci sont les *diocésains* du Pape. *Voy.* DIOCÈSE.

I. **DIOCÉSARÉE,** ville épiscop. d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. C'est ainsi qu'elle est désignée dans les Notices et dans les Actes des conciles. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Montan, souscrivit au premier concile général de Constantinople. Elle a eu, en outre, deux évêques latins, dont le premier fut nommé par Clément VI. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1019, et tom. III, p. 1239. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 90. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 74.

II. **DIOCÉSARÉE,** ville épisc. de la seconde Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis; c'était la première et la plus forte ville de Galilée. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Marcellin, siégeait l'an 518. Diocésarée est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous la métropole de Césarée de Cappadoce, également *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. III, p. 714. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 90. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 75.

DIOCÈSE (*Diœcesis*), mot dérivé du grec, et qui signifie *administration, gouvernement.* Il se prenait autrefois pour un district, un pays qui ressortissait à un juge; de sorte qu'un diocèse comprenait plusieurs provinces. L'ordre ecclésiastique fut réglé sur le gouvernement civil; chaque diocèse avait un vicaire ecclésiastique, ou primat, qui jugeait en dernier ressort les affaires de l'Église. Le mot *diocèse* a été pris aussi quelquefois pour *paroisse,* et *paroisse* pour *diocèse.* Aujourd'hui ce mot signifie un évêché ou un archevêché, c'est-à-dire le territoire où s'étend la juridiction spirituelle d'un évêque ou d'un archevêque. *Voy.* ÉVÊCHÉ. Sidonius Apollin., l. IX, *Epist.* XVI. Gregor. Turon., l. IV, c. XIII. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Cours alphab. de droit canon* de l'abbé André, et le *Diction. de la théol. cathol.,* qui donnent la liste de tous les diocèses du monde catholique. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 75 et suiv. L'*Encyclop. cathol.,* au supplément.

I. **DIOCLÉE** (*Dioclea*), ville épisc. de la Prévalitaine, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Scodre ou Scutari. L'an 1062, le pape Alexandre II unit ce siége à celui d'Antivari. On tint, l'an 1099, un concile à Dioclée, où l'on jugea un évêque qui était accusé d'homicide. Cet évêché a eu six évêques, dont le Ier, Bassus, souscrivit au concile de Sardique. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 278. Mansi, tom. II, p. 779. Regia, tom. XXVIII. Labbe, tom. XXI. Hardouin, tom. V. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 85.

II. **DIOCLÉE** ou **DIOCLIA.** *Voy.* DIOCLIA.

I. **DIOCLÉTIANOPOLIS** ou **DÉOCLÉTIA**, ville épisc. de la province de Thrace et au diocèse de Thrace. On n'en connaît que trois évêques, dont le Ier, Cyriaque, souscrivit à la lettre du concile que les Orientaux adressèrent à Jean d'Antioche et aux autres évêques qu'ils avaient envoyés à Constantinople contre le concile général d'Éphèse. Suivant de Commanville, ce siége fut érigé au ve siècle sous la métropole de Philippopolis. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. Ier, p. 1161. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90. Richard et Giraud, au mot DIOCLETIA. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 86.

II. **DIOCLÉTIANOPOLIS**, évêché de Dardanie, dans l'exarchat de Dace, érigé au ve siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90.

III. **DIOCLÉTIANOPOLIS**, ville épisc. de la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, fut érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Césarée, et devint au XIIe un archevêché honoraire. Elle est mentionnée dans les Notices ecclésiastiques et dans les conciles. On n'en connaît que trois évêques, dont le Ier, Élissée ou Élisée, siégeait l'an 359. Dioclétianopolis est aujourd'hui un simple évêché *in partibus* sous le patriarcat de Jérusalem, également *in partibus infidelium. Voy.* saint Épiphane, *Hæres.*, LXXIII, no 26, p. 74. Le P. Hardouin, *Con. ind. geograph. episcopat.*, tom. II, p. 714. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 645. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 85, 86.

DIOCLÉTIEN (Caius Valerianus Diocletianus), né à Dioclée, ou à Salone en Dalmatie, vers 245, mort à Salone l'an 313, s'appelait auparavant *Docles* ou *Diocles*, du nom de sa mère, *Doclea* ou *Dioclea*. D'abord simple soldat, il sut s'élever jusqu'à l'empire. Il fut l'un des plus cruels persécuteurs des chrétiens. Il abdiqua l'an 305. *Voy.* Eusèbe, *Histor. eccles.*, l. VIII. Aurelius Victor, *de Cæsaribus*, c. XXXIV; *Epitome de Cæsarib.*, cap. XXXIX. Eutropius, *Breviarium rerum romanarum*, l. IX, c. XIII. J. Zonaras, *Annal.*, l. XII, c. XXXI. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tom. IV. Le P. de Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion Thébaine*; 1779, in-8o; ouvrage dans lequel on trouve des documents précieux sur le règne de Dioclétien. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DIOCLIA ou **DIOCLÉE**, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Laodicée, est mentionnée dans les actes des conciles; on n'en connaît que deux évêques, dont le Ier, Constantin, assista et souscrivit au Ier concile d'Éphèse. Selon de Commanville, ce siége fut érigé au IXe siècle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un simple évêché *in partibus* sous la métropole de Laodicée, également *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. Ier, p. 824. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 90. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 85, col. 2.

I. **DIODATI** (Dominico), archéologue, né à Naples l'an 1736, mort en 1801, se livra à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : 1o *Discorso sulla pretesa papessa Giovanna;* — 2o *Analisi de' Concilii;* — 3o *Ristretto d'istoria ecclesiastica;* — 4o *de Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam sive hellenisticam linguam tum Judæis omnibus tum ipsi adeo Christo Domino, et Apostolis nativam et vernaculam fuisse;* Naples, 1767, in-8o. *Voy.* Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. Lombardi, *Storia della Letteratura Italiana*, tom. V. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DIODATI** (Jean), ministre protestant, né à Genève l'an 1576, d'une famille originaire de Lucques, mort l'an 1649, professa l'hébreu et la théologie. Il tenta inutilement de protestantiser l'Italie. Ses principaux ouvrages sont : 1o une *Traduction de la Bible en italien;* Genève, 1603, publiée avec des notes, 1607 et 1641, in-4o; — 2o le *Nouveau Testament*, trad. en Italien; Genève, 1608; Amsterdam et Harlem, 1665; — 3o *Annotationes in Biblia;* Genève, 1607, in-fol.; — 3o *Mortis meditatio theologica*, ou *Disputatio de miseria peccatum consequente;* ibid., 1619, in-4o; — 5o *de Fictitio pontificiorum Purgatorio;* ibid.; — 6o *de Ecclesia ejusque notis;* 1620, in-4o; — 7o *de Verbo Dei;* ibid.; — 8o *Histoire du concile de Trente*, trad. de Paolo Scarpi; ibid., 1621 et 1635, in-4o; 1655 et 1665, in-fol.; — 9o des traductions françaises du livre de *Job*, de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques;* Genève, 1638; — 10o *Traductions des Psaumes et des Proverbes;* ibid., 1640; — 11o une *Traduction de la Bible en français;* ibid., 1644, in-fol.; elle est écrite en style barbare. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth sacrée.* Le Long, *Biblioth. sacra.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **DIODORE**, un des martyrs qui furent étouffés dans le tombeau de saint Chrysanthe et de sainte Darie; leurs reliques furent trouvées dans la grotte de saint Chrysanthe, et transportées à Rome le 17 janvier 886. *Voy.* CHRISANTHE, no I.

II. **DIODORE D'ANTIOCHE**, évêque de Tarse, vivait au IVe siècle, fut d'abord prêtre et religieux d'Antioche, où il maintint l'orthodoxie en l'absence de Mélétius, exilé sous l'empereur Valens. A son retour, Mélétius ordonna Diodore évêque de Tarse. Il avait composé beaucoup d'ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragments; entre autres, des commentaires sur la Bible; des traités sur la Trinité, la résurrection des morts, sur l'âme, sur le destin, contre les Apollinaristes, etc. Saint Athanase, saint Basile et saint Chrysostome ont rendu témoignage à sa doctrine et à sa vertu. *Voy.* saint Basile, *Épist.* CLXVII. Saint Athanase. Saint Épiphane. Saint Jérôme. Théodoret, *Hist.*, l. IV, c. XXIII et suiv. Socrate, l. VI, c. III. Sozomène, l. VIII, c. II. Photius, *Biblioth.*, cod. XVIII, 85, 102. Baronius, *Annal.* ad ann. 370, 392. Tillemont, *Mémoires.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, où on lit des réflexions très-justes sur l'orthodoxie de Diodore et de ses écrits.

DIOGNÈTE, philosophe sous Marc-Aurèle, donna des leçons de vertu à ce prince et lui apprit à faire des dialogues. On croit que c'est le même à qui est adressée la *Lettre à Diognète*, qu'on trouve parmi les ouvrages de saint Justin. Il paraît certain que cette lettre n'est pas écrite à un juif, comme quelques savants l'ont cru, mais à un païen; car la manière dont l'auteur parle des faux dieux à celui auquel il écrit, ne laisse presque aucun lieu d'en douter, suivant la juste remarque de Feller, qui rapporte quelques-unes des paroles de la lettre relative à ce point. Cette lettre à Diognète est un des plus précieux morceaux de l'antiquité ecclésiastique; mais il y a bien des motifs de croire qu'elle n'est pas de saint Justin. D'abord le style n'a rien de commun avec celui de ce saint; il lui est bien supérieur en pureté et en netteté. En second lieu, aucun auteur ancien énumérant les ouvrages de saint Justin, ne parle de cette lettre, qu'on n'aurait certainement pas plus passé sous silence que l'*Apologétique* de Tertullien. Troisièmement, l'auteur de la lettre juge le judaïsme tout différemment de saint Justin. Quatrième-

ment enfin, les opinions de celui qui a écrit la lettre sur les dieux du paganisme diffèrent aussi de celles de saint Justin. Quant à l'époque à laquelle cette lettre a été rédigée, on pense assez généralement que ce fut vers les temps apostoliques. Henri Estienne la publia pour la première fois à Paris en 1592, in-4°, avec des notes et une traduction latine. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DIOLA (Horace), théologien italien du XVIIe siècle, a laissé : *Croniche degli Ordini instituti dal S. Francesco, composte dal P Marco da Lisbona in lingua portoghese, ridotte in lingua italiana;* Brescia, 1581; Venise, 1617, in-4°; en français, Paris, 1623, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DIOMÈDE (saint), médecin et martyr, né à Tarse, en Cilicie, mort sous Dioclétien, exerçait la médecine avec succès et déployait le plus grand zèle pour la conversion de ses malades. Signalé à l'attention des persécuteurs, il reçut l'ordre de se rendre à Nicomédie, et il mourut en route. L'Église l'honore le 16 août. *Voy.* les *Acta Sanctorum*, au 16 août. Bzovius, *Nomenclator Sanctorum professione medicorum.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DIONISI** (Jean-Jacques), antiquaire et philologue, né à Vérone l'an 1724, mort en 1808 dans la même ville, où il avait été chanoine. On a de lui, parmi plusieurs autres ouvrages : *Vite dei santi Martiri e Vescovi Veronensi;* Vérone, 1786, in-4°. *Voy.* Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DIONISI** (Philippe-Laurent), savant ecclésiastique, bénéficier de la basilique du Vatican, né à Rome l'an 1712, mort en 1789, consacra sa vie à l'étude des anciens canons et de tout ce qui appartient à l'érudition ecclésiastique. Il a laissé vingt-huit ouvrages, dont quatre seulement ont été imprimés, et dont nous citerons : 1° *Collectio Bullarum sacro-sanctæ basilicæ Vaticanæ;* Rome, 1747, 3 vol. in-fol.; — 2° *Sacrarum Vaticanæ basilicæ cryptarum monumenta*, etc.; Rome, 1773, in-fol., avec 83 planches; — 3° *Antiquissimi vesperarum paschalium ritus expositio; de sacro inferioris ætatis processu dominica Resurrectionis Christi ante vesperas in Vaticana basilica usitato, conjectura;* Rome, 1780, in-fol. *Voy.* Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. V. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIONYSIA, ville épisc. de la province de Bisacène, dans l'Afrique occidentale. Saint Augustin en fait mention. Victor, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. Pomponius, autre évêque, se trouva au concile de Carthage tenu sous saint Cyprien, et Fortunatus, un troisième évêque, au concile de Carbasuse. *Voy.* August., *in Psalm.* XXXVI. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91.

DIONYSIAS, ville épisc. de la province d'Arabie, au diocèse d'Antioche, érigée au IVe siècle sous la métropole de Bostres, est mentionnée par la Notice d'Hiérocle. Elle a eu trois évêques grecs et six latins; le premier évêque grec, Sévérus, assista au concile de Nicée. Dionysias n'est aujourd'hui qu'un simple évêché *in partibus*, sous le patriarcat de Jérusalem et la métropole de Bostres, qui sont également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. III, p. 1310. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 94.

DIONYSIOPOLIS, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Laodicée, a eu trois évêques, dont le premier, Chariton, assista au concile de Chalcédoine. De Commanville dit que ce siége a été érigé au VIe siècle sous la métropole d'Hiérapolis. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91.

II. **DIONYSIOPOLIS**, ville épisc. de la basse Mésie, sous le patriarche de Constantinople; elle paraît être la même que Tibériopolis, par la Notice grecque qui se trouve à la fin du livre de Codin, *de Officiis*, p. 407. Elle a eu six évêques latins, dont le second, Nicolas Ier Stainecker, dominicain, fut nommé par Boniface IX le 24 janvier 1393. *Voy.* Richard et Giraud.

DIONYSIUS, mot latin correspondant à DENIS et DENYS.

I. **DIOSCORE** (saint), martyr d'Alexandrie, n'avait que quinze ans lorsqu'il souffrit pour la foi, l'an 250, pendant la persécution de Dèce. Dans les Martyrologes d'Adon, d'Usuard, et dans le romain moderne, on en fait mémoire le 14 décembre, avec saint Héron, saint Ater et saint Isidore.

II. **DIOSCORE Ier**, vingt-troisième patriarche d'Alexandrie. *Voy.* DIOSCORIDIENS.

III. **DIOSCORE**, antipape, mort l'an 529, était diacre de l'Église romaine lorsqu'il fut opposé à Boniface II. Il n'occupa le Saint-Siége que vingt-sept jours. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 530. François Bianchini, dans son édition des *Vies des Papes*, par Anastase le Bibliothécaire. Moréri, *Diction. histor.* Arthaud de Montor, *Hist. des Souv. Pont.*, tom. Ier, p. 254.

DIOSCORIDIENS ou **DIOSCORIENS**, anciens hérétiques qui avaient adopté les opinions de Dioscore, patriarche d'Alexandrie et fauteur d'Eutychès; il assista au brigandage d'Éphèse, où il soutint qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une nature, un entendement, une volonté et une opération. Déposé dans le concile de Chalcédoine tenu l'an 451, comme coupable d'homicide, d'adultère, d'incendie et de blasphème, il alla mourir à Gangres, en Paphlagonie, l'an 454. *Voy.* saint Léon, *Epist. VII* et *LXXXI.* Théodoret, *Epist. LXXXVI ad Flav.* Richard et Giraud. Feller, et la *Nouv. Biogr. génér.*, au mot DIOSCORE. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 96, 97.

DIOSHIÉRON ou **CHRISTOPOLIS**, ville épisc. de la province et du diocèse d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. *Dioshiéron* signifie, en grec, *consacré à Jupiter*. C'était, en effet, un lieu où l'on rendait autrefois un culte à Jupiter. On l'appela *Christopolis* quand on le consacra à Jésus-Christ. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Eustroge, est un de ceux pour qui Étienne d'Éphèse souscrivit au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **DIOSPOLIS**, ville épisc. de la province de Thrace, sous l'exarchat de Thrace, et dépendant de la métropole de Philippopolis. Elle fut érigée en évêché au IXe siècle. On n'en connaît qu'un évêque, Alexandre, qui fut déposé à cause de son immoralité. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **DIOSPOLIS** ou **LYDDA**. *Voy.* LYDDA.

III. **DIOSPOLIS**, ville épiscop. de la seconde Égypte, dans le patriarcat d'Alexandrie, sous la métropole de Cabassa. Elle fut fondée au VIe siècle. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91.

IV. **DIOSPOLIS LA GRANDE**. *Voy.* THÈBES LA GRANDE.

V **DIOSPOLIS LA PETITE**. *Voy.* THÈBES LA PETITE.

I. **DIOTALLEVI** (Alexandre), jésuite, né à Rimini l'an 1648, mort en 1721, fut un prédicateur distingué; il possédait à un très-haut degré l'art de rendre intelligibles au peuple les matières

les plus subtiles de la théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Trattenimenti spirituali sulle feste di M. Vergine;* 3 vol. in-8°; — 2° *Stimoli alla vera divozione;* 1 vol. in-8°; — 3° *Idea d'un vero Penitente, ossia Spiegazione del Miserere;* — 4° *Meditazioni sul cuore addolorato di Maria Vergine;* — 5° *la Beneficenza di Dio verso gli uomini, e l'ingratitudine degli uomini verso Dio;* ces ouvrages, publiés séparément, ont été réunis et imprimés à Venise, 1762. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DIOTALLEVI** (François), évêque de San-Angelo di Lombardi, né à Rimini l'an 1579, mort à Rome en 1620, devint très-habile dans la philosophie et dans la théologie scolastique. On a de lui : 1° *Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ;* Lyon, 1611; — 2° un traité *de Usuris*, resté manuscrit. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIOTRÈPHE, méchant homme qui calomniait l'apôtre saint Jean, et qui, non content de ne point exercer l'hospitalité, empêchait les autres de l'exercer. *Voy.* III Jean, vers. 9, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* et *Comment. littéral sur la IIIe Épître de saint Jean*, vers. 9, 10. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DIPLOMATIQUE (*Diplomatica*, *diplomatum cognoscendarum ars, scientia*), science ou art de juger sainement les anciens titres ou actes émanés des Papes, évêques, princes, corps ou particuliers, écrits en un certain style et revêtus d'un certain nombre de formalités et de caractères. Outre l'excellent traité de D. Mabillon, *de Re diplomatica, libri VI*, et le *Nouveau Traité de diplomatique,* par D. Toustain et D. Tassin, ouvrage dans lequel les deux savants bénédictins ont refondu celui de D. Mabillon, il y a plusieurs autres ouvrages sur la même matière; on en trouve plusieurs indiqués dans Gaet. Moroni, vol. XX, p. 102 et suiv. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XXXII, p. 445, col. 1 et 2, où il est dit quelques mots d'une attaque contre le traité de Mabillon et de la défense.

DIPLÔME (*Diploma*), acte émané de l'autorité des rois, des Papes, et quelquefois de personnes d'un rang inférieur. Les diplômes sont appelés *titres* parce qu'ils servent de fondement à la possession de quelque droit ou privilége. On les a appelés aussi *charte*, du latin *charta*. *Voy.* le *Nouv. Traité de diplomatique* cité à l'article précédent. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 97 et suiv.

DIPLOVATATZIS ou **DIPLOVATAZIO** (Thomas), juriscons., né à Corfou l'an 1468, mort à Pesaro l'an 1541, fut employé et protégé par Jules II. Il professa le droit civil à Venise et devint gonfalonier de Pesaro. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *la Vie d'Innocent IV*, avec les décrets de ce Pape; 1552; — 2° *de Vicariis S. Sedis et Imperii. Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DIPTYQUES ou **DYPTIQUES** (*Acta diptycha*), mot grec qui signifie une chose pliée en deux; c'étaient des registres publics où les chrétiens écrivaient le nom des évêques qui avaient bien gouverné leur Église ou qui y avaient fait quelque bien. On en faisait ensuite mention dans la célébration de la liturgie; on rayait le nom de ceux qui étaient tombés dans l'hérésie ou qui avaient commis quelque crime. Dans les premiers siècles de l'Église, on inscrivait aussi les conciles dans les diptyques. *Voy.* J.-B. Cardonna, *Traité sur les Diptyques;* Tarragone, 1587. Rosweyd, *Onomast.*, ad. verb. DIPTYCHUM. Le card. Bona, *Rerum liturg.*, l. II, c. XII. Du Cange, *Glossaire.* Bollandus, *Acta sancta.* Januar., t. II, p. 473 et suiv. D. Macri *Hierolexicon,* ad verb. DIPTYCHUM. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, qui cite plusieurs autres auteurs qui ont écrit sur les *diptyques.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute certaines erreurs émises par les protestants. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 129 et suiv.

DIRECTOIRE. *Voy.* BREF, n° II.

DIRIN, siége épisc. de la province de Perse, au diocèse de Chaldée. Assemani croit que c'est la même que *Daden*, ou *Dadiane. Voy.* sa *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 111.

DIROIS (François), docteur de Sorbonne, né l'an 1620, mort à Avranches en 1690 ou 1691, fut d'abord intimement lié avec les écrivains de Port-Royal, mais il se brouilla avec eux et se déclara en faveur du Formulaire. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Preuves et préjugés pour la religion chrétienne et catholique, contre les fausses religions et l'athéisme;* Paris, 1683, in-4°; — 2° *Elucidatio Augustinianæ doctrinæ de divina gratia;* Cologne, 1705; — 3° plusieurs ouvrages en faveur du Formulaire; — 4° un écrit pour montrer qu'on ne pouvait définir l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, comme Marie-Thérèse, reine de France, en avait fait faire la demande à Clément X. Dirois a participé en outre à l'*Histoire ecclésiastique de France*, qui se trouve dans Mézerai, *Abrégé de l'histoire de France. Voy. Observations sur les écrits modernes,* tom. V, p. 41. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

DISAN, fils de Séir le Horréen, et un des chefs qui commandèrent dans le pays de Séir. *Voy.* Genèse, XXXVI, 21, 30.

DISCERNEMENT DES ESPRITS, don de Dieu, qui consiste à discerner, dans ceux qui se disent inspirés de Dieu, si c'est le bon ou le mauvais esprit qui les anime. *Voy.* Jean, IV, 1. I Corinth., XII, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

DISCIPLES, nom donné par excellence à ceux qui suivaient Jésus-Christ comme leur maître et leur docteur. Souvent le nom de *disciple* se met pour celui d'*apôtre*, surtout dans l'Évangile; mais ailleurs il faut distinguer les apôtres des disciples. (*Voy.* APÔTRES, n° II.) Les simples disciples étaient au nombre de soixante-douze. *Voy.* Matth., V, I; VIII, 23, 25. Luc, X, 1-17. Actes, VI, 1; IX, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théologie.* D. Macri *Hierolexicon.* ad voc. CHRISTIANUS. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 106.

I. **DISCIPLINE**, châtiment ou peine que souffrent les religieux qui ont failli, ou que s'imposent volontairement ceux qui veulent se mortifier. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 108, 109.

II. **DISCIPLINE** se dit aussi de l'instrument avec lequel on se mortifie. Il est ordinairement fait de cordes nouées, de crin ou de parchemin tortillé, ou enfin de petites chaînes de fer. Saint Jérôme est communément représenté avec des disciplines de chaînes de fer armées de mollettes d'éperons. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

III. **DISCIPLINE (ORDRE DE LA)** ou **DE L'AIGLE-BLANC**, en Pologne, en Autriche et en Bohême. Ordre militaire dont la marque était un aigle blanc, et qui symbolisait la pureté de la foi. Hermant dit que cet Ordre fut institué par Vladislas V, roi de Pologne, au ma-

riage de son fils Casimir, et que, selon le rapport des historiens, un nid d'aiglons, qui fut trouvé par les premiers rois de Pologne lorsqu'ils faisaient creuser les fondements de la ville de Gnesne, donna occasion à Vladislas de prendre l'aigle pour enseigne de son Ordre. *Voy.* Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie,* p. 319, 320. Marcantonio Giustiniani, *Historie cronologiche dell' Origine degl' Ordini militari.* Richard et Giraud.

IV. **DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE**, police extérieure de l'Église quant au gouvernement; elle est fondée sur les décisions et les canons des conciles, sur les décrets des Papes, les lois ecclésiastiques et celles des princes catholiques. Les maximes de la discipline de l'Église sont de deux sortes : les unes sont les règles immuables de la vérité éternelle; les autres sont des pratiques indifférentes en elles-mêmes, et qui varient selon les lieux. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 107, 108. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **DISCRET**, titre d'honneur qu'on donnait autrefois aux curés, aux gradués et aux supérieurs de couvents.

II. **DISCRET**, mot qui, dans quelques Ordres religieux, signifiait un moine qu'on envoyait au chapitre provincial pour représenter le couvent et en prendre les intérêts. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

DISCRÈTE (MÈRE). Dans les monastères de filles, on appelle ainsi la religieuse qui donne des conseils à la supérieure pour la conduite de la communauté.

DISEN ou **DISIBOD** (saint), évêque régionaire, né en Irlande, mort le 8 juillet ou le 8 septembre vers l'an 700, fut contraint par la persécution de passer en France vers l'an 652. Il s'arrêta dans le diocèse de Mayence, où il fonda un monastère vers l'an 664; il y adopta la règle de Saint-Benoît, et gouverna cette maison pendant 26 ans, donnant à tous les plus beaux exemples des vertus monastiques. *Voy.* Surius, tom. IV, où se trouve la vie de ce saint, écrite par sainte Hildegarde, abbesse de Bingen. Richard et Giraud.

DISNEY (Jean), théologien anglican, jurisc. et poëte, né à Lincoln l'an 1677, mort en 1729, entra dans les ordres, et obtint, entre autres bénéfices, celui de Sainte-Marie de Nottingham. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Primitiæ sacræ, or the reflections of a devoute solitude;* Londres, 1701 et 1703; — 2° *An Essay upon the execution of the law against immorality and profaneness;* Londres, 1710, in-8°; — 3° *A View of ancient law against immorality and profaneness,* etc.; Cambridge, 1729, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DISPENSE**, relâchement de la rigueur du droit accordé à quelqu'un par une autorité légitime. 1° Les canonistes distinguent trois sortes de dispenses : la *nécessaire*, c'est-à-dire celle qu'on ne peut licitement refuser; la *volontaire*, qui n'est pas due, quoiqu'elle soit permise; la *défendue* ou qu'on ne peut accorder, parce qu'elle est contraire au droit naturel et divin. Ils divisent encore la dispense en *totale*, qui ôte entièrement l'obligation de la loi, et en *partielle*, qui n'en ôte qu'une partie; en *générale*, ou qui a pour objet l'utilité publique, et en *particulière*, qui n'intéresse qu'un individu ou qu'un certain nombre d'individus; enfin en *formelle* ou *expresse*, qui s'accorde par des paroles ou d'autres signes qui marquent positivement la volonté du supérieur, comme, par exemple, les mots *dispensamus* ou *permittimus;* et en *tacite*, qu'on n'accorde pas directement en elle-même, mais dans une autre chose à laquelle elle est jointe nécessairement. Ainsi un supérieur qui ordonne à quelqu'un qu'il sait être irrégulier de se faire ordonner, le dispense tacitement par là même de l'irrégularité. — 2° Le Pape peut dispenser sur tout ce qui est de droit positif, quoique établi par un concile général, parce que son autorité est supérieure à celle d'un concile général. En général, le supérieur peut dispenser de ses propres lois, parce que la loi tire toute sa force de la volonté de celui qui l'a faite, et que toute obligation peut cesser par les causes qui l'ont produite : *Per quascumque causas res nascitur, per easdem dissolvi potest.* Il peut aussi dispenser des lois de ses prédécesseurs, parce qu'il a une autorité égale à la leur et qu'ils ne peuvent lui lier les mains : *Cum non habeat imperium par in parem*, dit Innocent III. (*Cap. Elect.*) Il peut, à plus forte raison, dispenser des lois de ses inférieurs, puisque le pouvoir du supérieur s'étend jusqu'à les approuver ou les improuver, et, qui plus est, à les abroger. Au contraire, les inférieurs ne peuvent ordinairement dispenser des lois de leurs supérieurs, parce que la dispense est un acte de juridiction, et que les inférieurs n'ont pas de juridiction sur les actes de leurs supérieurs. Ils le peuvent cependant extraordinairement, et en certains cas, comme lorsque le droit le leur permet explicitement ou implicitement, lorsque tel est l'usage légitimement prescrit, lorsque enfin il y a du doute si la dispense est nécessaire ou que la matière est légère. Celui qui a le pouvoir ordinaire de dispenser peut le déléguer; mais celui qui ne l'a que par délégation ne peut le subdéléguer, parce qu'il n'en est que l'exécuteur et non le maître. On excepte, soit le délégué du Pape et de tout autre souverain qui peut déléguer pour tout ce qui ne lui est pas défendu, soit celui qui est délégué généralement pour toutes les causes d'un certain genre ou d'un certain lieu, comme un doyen rural qui peut subdéléguer pour quelques causes seulement, soit le délégué à qui le supérieur a permis explicitement ou implicitement de subdéléguer. — 3° Les défauts qui rendent la dispense nulle viennent du dispensateur ou du dispensé. Or il y a deux défauts principaux qui rendent nulle la dispense du côté du dispensateur : le défaut de pouvoir et le défaut d'examen; mais ce dernier n'annule pas toujours la dispense. Il y a également du côté de celui qui sollicite une dispense deux défauts qui peuvent l'annuler : la *subreption,* c'est-à-dire taire les choses que l'on devrait dire, selon le style et les règles de la chancellerie; l'*obreption,* qui consiste à dire des faussetés, à faire un faux exposé. De là vient la dénomination des dispenses *subreptices* et *obreptices.* — 4° Quant à la forme et à l'exécution des dispenses, nous dirons en premier lieu que c'est une règle de chancellerie que les dispenses ne s'accordent que par des lettres : *Nulli suffragetur dispensatio, nisi litteris confectis;* non que la grâce ne soit censée accordée dès qu'elle est prononcée, mais elle ne peut produire d'effet qu'au moyen de l'expédition par écrit, à moins que la dispense ne soit accessoirement comprise dans les provisions d'un impétrant. Nous dirons, en second lieu, que l'exécution des dispenses a été ainsi réglée par le concile de Trente : « Les dispenses qui doivent être accordées par quelque autorité que ce soit, si elles doivent être commises hors de la cour romaine (*extra romanam curiam*), seront commises aux

Ordinaires de ceux qui les auront impétrées; et, pour les dispenses qui seront de grâce, elles n'auront point d'effet que préalablement lesdits Ordinaires, comme délégués apostoliques, n'aient reconnu sommairement seulement, et sans formalité de justice, qu'il n'y a dans les termes des requêtes ni subreption ni obreption.» *Voy. Concil. Trid.*, sess. XXII, c. v, *de Reform.* Sylvius, *in primam secundæ*, q. 97, art. 4. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. DISPENSATIO. Henr. Pirhing, *Jus canon., in lib. I Decretal.* Reiffenstuel, *Jus canon. universum, ad titul.* 29, *l. I Decretalium.* Corradus, *Praxis dispensationum apostolicarum, l. I, c.* I, *n.* 3; *c.* II, *n.* 7; *c.* III, *n.* 1. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. I, l. II, c. XLVI; part. II, l. II, c. LXXII; part. IV, l. II, c. LXVII-LXIX. J. Cabassut, *Juris canon. theoria et praxis*, l. IV, c. XIV. Gibert, *Consult. canoniq.*, tom. II, p. 464. Les *Conférences de Paris*, tom. III, p. 446. Collet, *Traité des Dispenses;* 1827, édit. de Compans, tom. Ier, p. 21, et *Morale*, tom. III. Richard et Giraud, qui traitent les diverses questions relatives à la dispense. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Caillaud, *Manuel des dispenses.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 117 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DISPENSE IN RADICE. On appelle ainsi la dispense en vertu de laquelle un mariage devient valide, sans qu'il soit nécessaire de renouveler le consentement, qui dans le principe a été nul à cause d'un empêchement dirimant, soit que la nullité provienne de la faute de l'Ordinaire qui a dispensé sans pouvoirs, soit qu'elle vienne de la faute du curé qui a omis quelque formalité essentielle. Il faut bien remarquer que la *dispense in radice* ne crée pas le consentement et qu'elle ne le supplée pas, mais qu'elle le valide quand il existe, qu'elle le guérit, *sanat*, comme disent les canonistes. — Quelques auteurs ont refusé à l'Église le pouvoir d'accorder des *dispenses in radice*, prétendant que Grégoire XIII l'a ainsi reconnu; et leur raison est qu'il ne dépend pas de l'Église de déclarer valide ce qui a été nul. Il est constant, au contraire, que depuis Boniface VIII, qui, en 1301, dispensa *in radice* Sanche, roi de Castille, qui avait épousé Marie, sa parente au 3e degré, jusqu'à Pie VII, qui, par l'organe du cardinal Caprara, accorda aux évêques de France ce pouvoir, pendant un an, pour tous les mariages contractés jusqu'au 14 août 1804, plusieurs souverains Pontifes l'ont exercé, sans qu'il se soit jamais élevé la moindre contestation. Quant à Grégoire XIII, en particulier, il est constant qu'il a accordé plusieurs fois ce genre de dispense; Benoît XIV, qui atteste le fait, en conclut que la réponse qu'on attribue à ce Pape est ou apocryphe ou relative seulement à quelque circonstance particulière. *Voy.* Benoît XIV, *Quæstiones canon.* 174. *Institutiones ecclesiasticæ*, 87, n. 80. *De Synodo diœcesana*, l. XIII, c. XXI, n. 7. L'abbé Caillaud, *Manuel des Dispenses*, tom. II, n. 347, 285. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*, art. DISPENSE, § V.

I. **DISPERSION DES APÔTRES.** Plusieurs Églises font une fête ou un office en mémoire de la dispersion des apôtres pour aller prêcher l'Évangile. L'intention de Jésus-Christ n'avait pas été que les apôtres se dispersassent d'abord; en les élevant à l'apostolat, il leur avait défendu de prêcher pour lors aux Gentils et aux Samaritains (Matth., X, 5); il voulait que leur mission commençât par les Juifs, et il leur avait dit dans le même sens qu'il n'était venu que pour ramener les brebis perdues de la maison d'Israël (XV, 24); mais, avant de monter au ciel, il leur ordonna d'aller prêcher l'Évangile à toutes les nations (XXVIII, 19). Après la descente du Saint-Esprit, les apôtres attendirent encore l'ordre du ciel avant de travailler à la conversion des païens, et ils le reçurent, en effet, dans la personne de saint Pierre lorsqu'il fut envoyé pour instruire et pour baptiser le centurion Corneille avec toute sa maison. (Actes, X, XI.) La descente du Saint-Esprit sur ces nouveaux chrétiens fit comprendre aux apôtres que le moment était venu de prêcher l'Évangile aux Gentils aussi bien qu'aux Juifs. Cette timidité sage et circonspecte des apôtres démontre qu'ils n'étaient animés par aucun motif d'intérêt, d'ambition ni de vaine gloire. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **DISPERSION DES PEUPLES.** C'est dans le chapitre Xe de la Genèse que Moïse a tracé le plan de la *dispersion des peuples* et de leurs migrations. Malgré toutes leurs recherches et toutes leurs conjectures infinies, les critiques les plus hardis, les savants les plus habiles n'ont pu jusqu'ici le convaincre d'aucune erreur. Ainsi le Xe chapitre de la Genèse est reconnu pour le plus ancien monument de géographie et le plus exact qu'il y ait dans l'univers. Ceux qui ont écrit après Moïse n'ont pas pu remonter assez haut pour nous instruire de l'origine des premières colonies qui ont peuplé les différentes parties du globe. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DISPUTE. Les incrédules ont souvent répété que la révélation n'a servi qu'à causer des disputes, des dissensions et des divisions, comme si les hommes n'avaient pas toujours disputé depuis le commencement du monde, comme si l'union et le bon accord avaient constamment régné parmi eux. Les disputes, les dissensions et les divisions, comme personne ne l'ignore, prennent leur source dans l'orgueil, l'ambition et l'opiniâtreté. Or ce n'est assurément pas la révélation qui enseigne aux hommes l'orgueil, l'ambition et l'opiniâtreté. Une des premières vérités que Dieu a révélée aux hommes est qu'ils sont tous frères, sortis du même sang et d'une même famille; cette révélation, loin de les diviser, aurait dû, au contraire, les réunir. Une autre vérité que Dieu fit connaître aux Hébreux par Moïse, c'est qu'il a donné lui-même à tous les peuples le pays qu'ils habitent, qu'il en a tracé les dimensions et posé les bornes (Deutéron., XXXII, 8); il leur abandonne le pays des Chananéens pour punir ceux-ci de leurs crimes; mais il leur défend de toucher aux possessions des Iduméens, des Moabites, des Ammonites, etc. Il ne leur ordonne ni d'aller renverser les idoles de ces peuples, ni de leur faire la guerre pour cause de religion. Certes ce ne sont pas encore là des révélations qui puissent diviser les hommes et les nations. Jésus-Christ a donné pour sommaire de sa morale l'amour de Dieu et du prochain, par conséquent la charité et l'affection envers tous les hommes sans exception; ce grand commandement était-il destiné à les rendre ennemis les uns des autres? Ainsi c'est sans aucun fondement et tout à fait à tort que les incrédules ont prétendu que la révélation n'a servi qu'à causer des disputes. — D'un autre côté, les protestants ont souvent exagéré les disputes qui règnent entre les théologiens de l'Église romaine, puisque les franciscains et les dominicains, les scotistes et les thomistes, conviennent tous néanmoins d'une même profession de foi; il n'en est aucun qui ne souscrive aux décrets du concile de Trente, et qui

ne soit prêt à signer de même les décisions de l'Église dès qu'elle aura prononcé sur les points actuellement contestés. Nous en avons une preuve évidente dans ce qui vient de se passer au sujet de l'Immaculée Conception; Pie IX, comme successeur de saint Pierre et chef de l'Église universelle, l'a déclarée dogme de foi, et à l'instant même tous les théologiens catholiques, sans exception, se sont entièrement soumis au décret. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DISQUE (*Discus*). Le disque est, dans l'Église grecque, ce qu'est la patène dans l'Église latine, avec cette différence qu'il est plus grand et plus profond. Les Grecs y mettent le pain qu'ils veulent consacrer, comme les Latins le mettent sur la patène.

DISSÆUS et **DISSE.** *Voy.* Gautier de Disse.

DISSEMBLABLES, nom donné aux Ariens parce qu'ils enseignaient que le Verbe était dissemblable en tout à son Père.

DISSENSION. *Voy.* Dispute.

DISSENTANTS ou **OPPOSANTS**, en anglais *Dissenters*, nom général qu'on donne en Angleterre à différentes sectes qui, en matière de religion, de discipline et de cérémonies ecclésiastiques, sont d'un sentiment contraire à celui de l'Église anglicane, et qui néanmoins sont tolérées par les lois civiles. Tels sont, en particulier, les presbytériens, les indépendants, les anabaptistes et les quakers ou trembleurs. Les dissentants sont aussi nommés *non-conformistes*. *Voy.* Conformistes. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, fait des réflexions très-justes sur cette tolérance, dont on veut faire un mérite à l'Église anglicane.

DISSERTATION. *Voy.* Exercitation.

DISSETO. *Voy.* Diceto.

DISSIDENTS. On nomme ainsi, en général, tous les chrétiens séparés de l'Église catholique par la doctrine et le culte; mais particulièrement ceux qui, par suite de la réforme, professaient en Pologne, dans le dernier quart du XVI[e] siècle, les doctrines luthériennes, calvinistes, gréco-schismatiques, et jouissaient des mêmes droits civils que les catholiques. Les Ariens et les Sociniens voulurent aussi être mis au nombre des dissidents, mais ils en furent toujours exclus. Les dissidents se propagèrent aussi en Allemagne, mais leur chute fut aussi rapide que leur accroissement; leur règne ne dura pas plus de trois ans. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DISTINCTION. C'est, dans le décret de Gratien, une partie divisée en canons ou chapitres.

DISTRACTION. *Voy.* Attention.

DISTRIBUTION. C'est, dans les chapitres, une certaine portion de fruits qui se donne ordinairement à ceux des chanoines qui assistent aux offices divins, ou le partage d'une certaine portion des revenus de l'Église qui se fait aux chanoines présents. On appelle communément ces distributions *quotidiennes*, parce qu'elles se font tous les jours, ou parce que les chanoines, pour les recevoir, doivent tous les jours assister au service divin. *Voy.* Boniface VIII, *in* 6, l. III, tit. III, *in cap. Consuetudinem de Clericis resident.* Le *Conc. de Trente*, sess. XXIV, c. XII, *de Reform.* Moneta, *de Distributionibus quotid.*, part. I, quæst. 2, 6, 7. Barbosa, *de Jure ecclesiast.*, l. III, c. XVIII, n. 8. Pontas, au mot Distribution. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DITHÉISME. *Voy.* Manichéisme.

DITHÉISTES. *Voy.* Manichéens.

I. **DITHMAR** ou **DITMAR**, bénédictin au monastère de Saint-Jean de Magdebourg, puis évêque de Mersebourg, né en Saxe l'an 976, mort en odeur de sainteté l'an 1018 ou 1019, assista à la diète de Ratisbonne. On a de lui : *Ditmari, episcopi Merseburgensis, chronici libri VIII: præmissa est vita Ditmari. Additæ expositiones de veteribus Misniæ marchionibus usque ad Conradum Timonis filium;* Francfort-sur-le-Mein, 1584, in-fol., édit. donnée par Reinerus Reineccius. Cette chronique, dans laquelle l'auteur fait entrer une grande partie de l'histoire ecclésiastique, a été aussi imprimée dans *Scriptores Rerum Germanicarum*, du même Reineccius, et dans *Scriptores Rerum Brunsvicensium*, avec des variantes et des corrections, in-fol. Il en a paru à Dresde, en 1790, une traduct. allemande par Ursinas, qui a corrigé plusieurs des fautes qui se trouvent dans l'édition précédente; mais l'édition de Wagner: Dithmari, episcopi Merseburgensis, chron. Norimb., 1807, est préférable; et la meilleure est celle de Luppenberg, dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz, tom. V, p. 723 et seqq., avec des éclaircissements et une bonne biographie de Dithmar. D. Bouquet a donné des extraits de la chronique dans ses *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores,* tom. X. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, et surtout Welte, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DITHMAR** ou **DITMAR** (Juste-Christophe), professeur de droit, né à Rothembourg l'an 1677, mort à Francfort-sur-l'Oder en 1737, devint membre de l'académie de Berlin. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Gregorii septimi, pontificis romani, Vita, qua controversiæ inter imperatores et pontif. roman. circa investituram episcoporum præcipue origo exponitur;* Francfort-sur-l'Oder, in-8°; — 2° *Historia belli inter imperium et sacerdotium, qua controversiæ circa investituram episcoporum progressus exponitur;* ibid., in-8°; — 3° *Dissertatio de abdicatione regnorum aliarumque dignitatum illustrium, tam secularium quam ecclesiasticarum;* ibid., 1724, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **DITHMAR** (Théodore-Jacques), professeur d'histoire et de géographie à Berlin, né dans cette ville l'an 1734, et mort en 1791, a publié : 1° *de Methodo qua historia universalis doceri queat;* Berlin, 1779, in-4°; — 2° *Description de l'ancienne Égypte;* Nuremberg, 1784, in-8°; — 3° *de l'État du pays de Chanaan, de l'Arabie et de la Mésopotamie, depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte;* Berlin, 1786, in-8°; — 4° *Histoire des Israélites jusqu'à Cyrus*, avec un supplément qui contient l'histoire ancienne des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, etc.; 1788, in-8°; — 5° *des Anciens peuples du Caucase, patrie des Chaldéens et des Phéniciens;* 2[e] édit., 1790, in-8°. Ces quatre derniers ouvrages sont en allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DITTON (Humphrey), né à Salisbury en 1675, mort l'an 1715, exerça les fonctions de ministre protestant à Tunbridge, dans le comté de Kent; mais la pratique du ministère évangélique ayant fatigué sa santé, il quitta cette carrière pour se livrer à l'étude des mathématiques. Ayant inutilement cherché avec son ami, le fameux William Whiston, le secret des longitudes sur mer, il s'occupa avec beaucoup plus de fruit à établir les preuves de la religion dans l'ouvrage suivant : *Démonstration de la religion chrétienne;* Londres, 1712, in-8°. Cette démonstration fut traduite en français par La Chapelle, théologien protestant, sous ce titre : *la Religion chrétienne démontrée par la Résurrection de N.-S. Jésus-Christ*, en 3 part.; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8°; réimprimée à Paris, 1729, in-4°. Ditton a

suivi dans son travail la méthode des géomètres, et s'en est servi avec succès contre les déistes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. gén.*

DIUM ou **DIUS**, ville épiscop. de Macédoine peu éloignée du golfe Thermée. On n'en connaît qu'un évêque, Pallade, qui souscrivit à la lettre du concile de Sardique à toutes les Églises.

DIURNAL, livre d'église où est renfermé l'office divin qui se récite de jour, c'est-à-dire les petites heures, vêpres et complies. Il est différent du bréviaire, qui renferme de plus l'office de la nuit. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. DIURNUS.

DIUS. *Voy.* DIUM.

DIVIN, qui appartient à Dieu, qui a rapport à Dieu, qui provient de Dieu, etc. Ainsi une *doctrine divine* est une doctrine révélée de Dieu; un *livre divin* est un livre qui a été écrit par inspiration de Dieu; une *mission divine* est une mission prouvée par des signes surnaturels qui ne peuvent venir que de Dieu. On a nommé *divins* les hommes inspirés de Dieu ou éclairés par une lumière surnaturelle. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DIVINATION (*Divinatio*), terme qui se prend: 1° pour la prédiction certaine et infaillible des événements contingents, et qui n'appartient qu'à Dieu seul; d'où vient qu'on la nomme *divination* ou *divine action;* 2° pour cette science vaine et superstitieuse par laquelle les hommes prétendent connaître l'avenir. L'Écriture condamne dans un grand nombre d'endroits la divination, les devins et ceux qui les consultent. *Voy.* DEVIN.

I. **DIVINITÉ** (La), est la nature, l'essence divine, Dieu même.

II. **DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST** (La) est la nature divine qui est en Jésus-Christ, hypostatiquement unie à l'humanité. La divinité de Jésus-Christ est appuyée sur les preuves les plus démonstratives : 1° sur les saintes Écritures, où il est appelé expressément Fils de Dieu, et simplement Dieu, l'image vivante du Père, l'objet de ses complaisances éternelles, et où il affirme qu'il ne fait qu'un avec son Père; 2° sur les prophéties qui l'ont annoncé et qui le distinguent des autres prophètes; 3° sur plusieurs circonstances particulières de sa vie, telles que sa naissance d'une Vierge, l'adoration des anges et des mages, le témoignage que lui rendent le juste Siméon et Anne la prophétesse, l'admiration des docteurs qui l'écoutent parler et enseigner dans le Temple, l'abaissement de saint Jean devant lui, la voix céleste qui se fait entendre lorsqu'il se soumet au baptême de saint Jean, sa gloire et sa transfiguration sur le Thabor, etc., 4° sur la sainteté de sa vie, où on ne voit qu'amour pour la vertu et la perfection, que mépris sincère pour le monde, qu'indifférence pour la gloire humaine, qu'une charité infinie pour les hommes, qu'un zèle ardent pour la gloire de Dieu; 5° sur l'excellence de sa doctrine, où tout est pur, sublime, divin, où la gloire du siècle est une illusion, la prospérité un écueil, les afflictions le chemin du vrai bonheur, la terre un exil, la mort un gain; 6° sur les miracles qu'il a opérés, et particulièrement ceux qu'il a faits en preuve de sa divinité, tels que la guérison du paralytique qui lui fut présenté par l'ouverture du toit d'une maison, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare; 7° sur l'accomplissement de ses prédictions et de ses promesses, et sur ce qu'il nous a révélé de lui-même, car on est en droit de faire ce raisonnement : Jésus-Christ a soutenu hautement et publiquement qu'il était Dieu, et il est évident d'ailleurs que sa vie a été irréprochable et sainte; mais comment allier cette sainteté avec le blasphème qu'il aurait proféré en se disant égal à Dieu, Dieu même, s'il ne l'eût pas été réellement? Comment Dieu aurait-il confirmé par l'événement ses prédictions et ses promesses, s'il n'eût été qu'un imposteur? Donc Jésus-Christ est Dieu. Mais il a souffert et il est mort ignominieusement, disent les ennemis de sa divinité : faible objection. Sa mort et toutes les circonstances qui l'accompagnent avaient été prédites longtemps avant sa naissance, et il les avait choisies lui-même volontairement, comme entrant parfaitement dans le plan de la rédemption des hommes qu'il voulait opérer. Dieu et homme tout à la fois, il a prouvé son humanité par les faiblesses et les douleurs auxquelles il a permis qu'elle fut assujettie, et sa divinité par les prodiges qui ont accompagné sa mort; 8° le trait surtout qui caractérise authentiquement la divinité de Jésus-Christ, et auquel on ne saurait se refuser, puisqu'il est évidemment démontré, c'est que Jésus-Christ est sorti glorieux du tombeau et qu'il est ressuscité le troisième jour après sa mort. Mourir pour vaincre la mort, est la marque d'une puissance surnaturelle et divine. En effet, comme le dit saint Augustin, si Jésus-Christ a eu le pouvoir de ressusciter après sa mort, combien lui aurait-il été plus aisé de ne pas mourir; 9° enfin la conversion d'une partie des Juifs et des Gentils, et l'établissement de la religion et de l'Église, malgré les persécutions inouïes des tyrans, nous offrent encore une preuve de la divinité de Jésus-Christ; car est-il croyable que tant de martyrs et de confesseurs aient voulu se sacrifier aussi généreusement qu'ils l'ont fait pour accréditer une erreur, ou qu'ils aient pu être trompés, surtout dans un temps où il leur était si facile de s'instruire et de s'assurer si ce qu'on leur prêchait était véritable? *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* et les apologistes de la religion, qui tous ont traité de la divinité de Jésus-Christ.

DIVIO. *Voy.* DIJON.

DIVISION. *Voy.* DISPUTE.

DIVOLÉ ou **DIVOLEY** (Pierre), dominicain, né à Auxerre l'an 1500, mort en 1568, prit le bonnet de docteur l'an 1538. Il se livra pendant trente-cinq ans à la prédication avec un tel succès, que les calvinistes le firent prisonnier et voulurent le détruire lorsqu'ils se rendirent maîtres d'Auxerre. On a de lui : 1° *Instructions et Sermons pour tous les jours du carême;* Paris, 1576, in-8°; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; — 2° *Deux Sermons de la sainte messe et cérémonies d'icelle;* ibid., 1581, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1725, p. 71. La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. Franç.* Richard et Giraud.

DIVODURUM MEDIOMATRICORUM. *Voy.* METZ.

DIVONA. *Voy.* DIJON.

DIVORCE (*Divortium*), séparation du mari et de la femme; il y en a de deux sortes : 1° le divorce quant à l'habitation seulement, qui consiste dans la séparation des corps (*separatio quoad thorum et mensam*), mais qui ne dissout pas le mariage; 2° le divorce quant au lien (*separatio quoad vinculum*), qui rompt et qui dissout entièrement le mariage, de sorte que les époux séparés sont libres de se marier à d'autres. Avant la loi mosaïque, le divorce était en usage chez les Hébreux, puisque Jésus-Christ nous assure que Moïse ne le toléra parmi eux qu'à cause de la dureté de leur cœur (Matth.,

XIX, 8), c'est-à-dire pour éviter de plus grands maux, par exemple le meurtre du mari envers sa femme. Quant au divorce chez les chrétiens, il est absolument défendu et condamné par Jésus-Christ et par son Église. Cependant il y a deux exceptions : 1° lorsque après un mariage *ratum et non consummatum*, l'un des deux époux veut embrasser l'état religieux; 2° lorsque l'un des deux époux infidèles est converti à la foi catholique, et que l'autre, resté infidèle, ne veut pas, sans insulter notre foi et sans commettre de scandale, vivre en paix. Ainsi l'adultère même n'est pas un motif suffisant pour dissoudre le lien matrimonial. *Voy.* les canonistes et les théologiens dans le *Traité du mariage*, et notre article ADULTÈRE, n° I.

DIXME. *Voy.* DIME.

DIZAINIER. *Voy.* DÉCAN.

DIZAINIAIRE. *Voy.* DOYENNÉ.

I. **DIZIER** (saint), évêque de Langres. *Voy.* DIDIER, n° I.

II. **DIZIER** (saint), évêque de Vienne. *Voy.* DIDIER, n° III.

III. **DIZIER** (saint), ermite et compagnon de saint Baront, dans le territoire de Pistoie en Toscane. *Voy.* BARONT.

DLUGOSZ (Jean), en latin *Longinus*, historien polonais, né à Brzeznick l'an 1415, mort à Cracovie, où il était chanoine, en 1480, au moment même où il venait d'être promu à l'archevêché de Léopold. Nous citerons parmi ses ouvrages: 1° *Vita S. Stanislai, episcopi et martyris;* Cracovie, 1611, réimprimée en 1666 sous ce titre : *Decus Polonorum;* — 2° *Vitæ episcoporum Posnaniensium conscriptæ;* Brunsberg, 1624; — 3° *Episcoporum Smogorsoviensis et Becinensis, quæ nunc Vratislaviensis ecclesiarum historia et acta;* Breslau, 1730-1732, 2e édit., dans le Recueil de Sommersberg *Silesiacarum rerum Scriptores aliquot adhuc inediti. Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætat.*, tom. II, l. IV, p. 120 et suiv. Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVIII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

DMITRI ou **DÉMÉTRIUS**, archevêque métropolitain de Rostof, né en 1651, mort le 28 octobre 1709, a été canonisé par l'Église russe en 1752. Ses principaux écrits sont : 1° la *Vie des saints honorés par l'Église gréco-russe;* Moscou, 4 parties, 1689, 1695, 1699, 1705, et souvent réimprimée depuis, soit à Moscou, soit à Kiew; — 2° *Recherches sur l'hérésie des Raskolniki de Bruinsk*, 3 parties; Moscou, 1745, et souvent réimprimées; — 3° *Chronologie d'après la Bible;* ibid., 1784; elle ne va que jusqu'à l'an 3600 de la création ; — 4° des *Discours;* 1786, 1805, 1807; — 5° des *Homélies et des Cantiques*, etc., encore en usage dans les églises russes; — 6° des *Drames* sur des sujets religieux, qu'il faisait représenter dans son palais épiscopal de Rostof. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DOARA ou **REGODOARA**, évêché de la seconde ou de la troisième Cappadoce, situé au diocèse de Pont, sous la métropole de Mocèse (*Mocissus*), appelée aussi *Justinianopolis*. Il fut érigé au IVe siècle. On sait qu'elle a eu six évêques, dont le premier est l'arien Georges, mentionné par saint Basile (*Epist.* x). Le saint docteur appelle *Regodoara* un village ; il n'y a rien d'étonnant en cela; c'était la coutume de son temps d'établir des évêchés dans les petites villes et les villages. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. Ier, p. 427. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91. Richard et Giraud.

DOBEILH (François), jésuite, né l'an 1624 à Moulins, où il est mort en 1716, après avoir professé dans plusieurs colléges. Outre quelques écrits historiques politiques, il a laissé : 1° *Avis très-consolant pour les personnes scrupuleuses*, trad. de l'espagnol du P. Nieremberg; Amiens, 1672, et Lyon, 1702, in-12; — 2° *l'Aimable Mère de Jésus*, trad. du même; Amiens, 1671, et Amsterdam, 1672, in-12; — 3° *Vie de sainte Ulphe;* Amiens, 1672, in-12. *Voy.* Le Long, *Hist. littér. de la France*, tom. IV, n° 4727. La *Nouv. Biogr. génér.*

DOBERUS ou **DABORUS**, selon Ptolémée, siége épisc. au diocèse de l'Illyrie orientale, dans le province de Macédoine, sous Thessalonique. Les Bulgares s'en sont rendus maîtres, et l'ont soumise à leur diocèse. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Géronce, souscrivit à la lettre du concile de Sardique aux évêques. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 75. Richard et Giraud.

DOBNER (Félix-Job), en religion *Gélase de Sainte-Catherine*, né à Prague l'an 1719, mort en 1790, a laissé, outre de remarquables travaux sur l'histoire de la Bohême : 1° sur *Methodius et l'introduction du christianisme en Bohême;* 1786, dans les *Traités de la Société scientifique de Bohême*, tom. Ier; — 2° *si l'Alphabet dit de Cyrille a été inventé par l'apôtre slave de ce nom*, dans les mêmes *Traités de la Société scientifique de Bohême. Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

DOBROCIESKI (Nicolas), jurisc. polonais, né à Dobrocieska vers l'an 1530, mort à Cracovie en 1608, embrassa l'état ecclésiastique, et plaida la cause de l'évêché de Cracovie auprès des rois Étienne Batory et Sigismond III. On a de lui : *Information sur les pouvoirs spirituels et profanes à l'endroit des dîmes;* Cracovie, 1632. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

DOBRONOKI (Georges), jésuite hongrois, a laissé, outre un recueil de phrases latines composées avec les verbes primitifs, imprimé à Tyrnau, in-8°, sans date : *Historia Societatis Jesu Hungaricæ*, également sans date. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DOBROWSKI (Joseph), jésuite, né près de Raab en Hongrie, l'an 1753, mort à Brunn en 1829, a laissé, outre de nombreux ouvrages sur la langue et la littérature slaves : 1° *Fragmentum Pragense evangelii S. Marci, vulgo autographi;* Prague, 1778; — 2° *de Antiquis Hebræorum caracteribus dissertatio, in qua speciatim Origenis Hieronymique fides testimonio Josephi Flavii defenditur;* ibid., 1783, in-8°; — 3° *de Sacerdotum in Bohemia cælibatu;* ibid. 1787; — 4° *Cyrille et Methodius, apôtres des Slaves*, en allemand; Prague, 1823. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DOC, en latin *Docæus* (Jean), évêque de Laon, mort l'an 1560, était bénédictin de Saint-Denis, docteur en théologie et en droit canon, et prédicateur distingué. Il était devenu grand prieur de Saint-Denis lorsqu'il fut promu à l'épiscopat, l'an 1557. Il a laissé : 1° *de Æterna Filii Dei Generatione ac temporali nativitate;* Paris, 1554, 2 vol.; — 2° *Homiliæ;* Anvers, 1610, in-fol. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. sextidecimi.*

DOCÈTES (*Docetæ*), mot dérivé du grec *dokeô*, je parais, j'ai l'apparence. C'étaient des hérétiques qui prétendaient que Jésus-Christ ne s'était incarné qu'en apparence. Jules Cassien, célèbre gnostique, était le chef de ces hérétiques, vers l'an 200. *Voy.* Clém. d'Alex., *Stromat.*, l. III. Théodoret, *Hæret. fab.*, l. I, c. VIII; l. V, c. II. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II, au mot DOCÈTES. Bergier, *Dictionnaire de théologie.* Le

Dictionnaire encycloped. de la théol. catholique.

DOCH. *Voy.* Dagon, nº II.

DOCHIUM, ville épisc. de la grande Arménie. Cet évêché fut uni à Amasie d'Hélénopont; on n'en connait qu'un évêque, Vartane, qui assista et souscrivit au concile de Sis.

DOCIMIUM, ville épisc. de la Phrygie Salutaire, située au diocèse d'Asie, sous la métropole de Synnade. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Antoine, souscrivit à la lettre des évêques ariens qui sortirent du concile de Sardique pour s'assembler à Philippopolis. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 853. Richard et Giraud.

DOCKINGHAM, en latin *Dockingus* (Thomas), théologien et chancelier de l'université d'Oxford, vivait vers l'an 1270. On lui doit des *Commentaires sur les quatre livres des Sentences;* Paris, 1505. Dockingham a fait aussi un *Traité des différents symboles de la Foi* et des *Commentaires* sur le Deutéronome, le prophète Isaïe, les Épitres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean ; mais ces divers ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **DOCTEUR**, celui qui a passé par l'examen et par tous les degrés d'une faculté, et qui a le pouvoir d'enseigner ou de pratiquer la science ou l'art dont cette faculté fait profession. On croit généralement que c'est vers le milieu du XIIᵉ siècle qu'on a substitué le titre de *docteur* à celui de *maître,* qui avait été jusqu'alors en usage. Nous allons dire un mot des différentes sortes de docteurs. Le mot docteur a été appliqué comme surnom à quelques savants théologiens ; ainsi on a surnommé saint Thomas d'Aquin *Doctor angelicus*; saint Bernard, *Doctor mellifluus;* saint Bonaventure, *Doctor seraphicus;* Alexandre de Halès, *Doctor irrefragabilis,* etc.

II. **DOCTEUR** est, chez les Grecs, le titre d'une dignité ou d'un office ecclésiastique. Ils appellent *docteur de l'Évangile* celui qui interprète les Évangiles; *docteur de l'Apôtre,* celui qui interprète les Épitres de saint Paul, et *docteur du Psautier,* celui qui interprète les Psaumes. Cela vient de ce qu'on lisait dans l'église les Évangiles, les Épitres et les Psaumes, que l'évêque expliquait ensuite, et que les prêtres expliquèrent depuis. *Voy.* Meursius, *Glossaire.* Goar, *Eucologium.*

III. **DOCTEUR DE LA LOI.** C'était, chez les anciens Juifs, un titre d'honneur ou de dignité. Quand on voulait élever quelqu'un au rang de docteur de la loi, on lui mettait dans les mains une clef et les tables de la loi. C'est à cet usage que Jésus-Christ fait allusion, quand il dit : « Malheur à vous, docteurs de la loi, parce vous avez pris la clef de la science; vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et ceux qui entraient, vous les en avez empêchés (Luc, XI, 52)! » Les docteurs juifs sont aussi appelés rabbins.

IV. **DOCTEUR DE L'ÉGLISE**, nom donné à ceux des Pères de l'Église dont la doctrine et les opinions ont été le plus généralement suivies et autorisées par l'Église. On les appelle *docteurs de l'Église,* parce qu'ils n'ont pas seulement enseigné dans l'Église, mais qu'ils ont enseigné l'Église elle-même, comme dit Benoît XIV. (*De Canonizat.*, l. IV, part. II, c. XI, nº 11.) L'Église grecque en compte quatre : saint Athanase, saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome; il y en a six de l'Église latine : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Hilaire, que notre saint Père le pape régnant, Pie IX, a déclaré docteur de l'Église universelle, en prescrivant pour le jour de sa fête la messe et l'office des docteurs.

V. **DOCTEUR EN DROIT.** On en distingue trois sortes : les *docteurs en droit civil,* les *docteurs en droit canon,* et les *docteurs en l'un et l'autre droit.*

VI. **DOCTEUR EN THÉOLOGIE.** C'est le titre de celui qui a pris le degré de docteur dans une faculté de théologie en quelque université. Les différentes universités de France n'exigeaient pas toutes le même temps d'étude pour obtenir ce degré, et n'observaient pas absolument les mêmes cérémonies de l'inauguration ou prise du bonnet. Dans la faculté de théologie de Paris, on demandait sept années d'études, savoir : deux de philosophie, après lesquelles on recevait ordinairement le bonnet de maitre ès arts; trois de théologie, qui conduisaient au degré de bachelier en théologie, et deux de licence, pendant lesquelles les bacheliers étaient dans un exercice continuel de thèses et d'argumentations sur l'Écriture sainte, la théologie scolastique et l'histoire ecclésiastique. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

DOCTRINAIRE, clerc régulier de la doctrine chrétienne. Il y eut deux congrégations de ce nom, l'une en Italie, l'autre en France. La première commença sous Pie IV, et fut établie par Marc de Sedis-Cusani, qui s'unit à quelques personnes pour enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et aux ignorants. Grégoire XIII approuva les constitutions de cet Ordre. La seconde fut établie en France l'an 1592, par le P. César de Bus, et confirmée par Clément VIII. *Voy.* Bus, nº II. Hélyot, *Hist. des Ord. relig.*, part. III, ch. XXXIV et XXXV. Richard et Giraud. *Encyclop. cathol.*, au Supplém., art. Doctrine chrétienne (Pères de la).

DOCTRINE. On entend par ce mot les dogmes, les maximes ou les préceptes de la religion chrétienne. Le premier devoir des évêques est d'instruire et de faire instruire leurs diocésains de la foi et des préceptes de notre religion, en quoi consiste la doctrine de l'Église; le droit canon est formel à ce sujet : *Episcopum oportet opportune et importune ac sine intermissione Ecclesiam docere, eamque prudenter regere et amare, et a vitiis se abstineat, ut salutem consequi possit æternam.* Le même canon impose à l'Église de l'évêque le devoir d'accueillir avec amour la doctrine de son pasteur comme étant l'envoyé de Dieu, le héraut de la vérité : *Et illa cum tanta reverentia ejus doctrinam suscipere debet, eumque amare et diligere ut legatum Dei et præconem veritatis.* (C. 7, 10, q. 1.) Or, selon Benoît XIV, ce devoir imposé à l'évêque s'étend aussi au curé et à tous les ecclésiastiques qui ont charge d'âmes : *Doctrina christiana est fidelibus populis tradenda ab episcopis, a parochis aliisque animarum curam habentibus.* (*Institution.*, tit. X; Constit. *Etsi minime.* § 2.)

DODANE ou **DODÈNE, DUODENA**, moraliste française, née à Uzès en 843, a écrit en latin un *Manuel* en 60 chapitres; elle y donne d'excellentes leçons à ses enfants, et surtout à son fils ainé Guillaume, devenu duc d'Aquitaine. *Voy.* Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti,* tom. V, Appendice. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DODANIM ou **RHODANIM**, selon la leçon du Samaritain, des Septante, et du texte hébreu lui-même dans l'endroit parallèle (I Paralip., I, 7), dernier fils de Javan, qui, selon les uns, peupla l'ile de Rhodes, et, selon les autres, fut

le père des Dodoniens, habitants de Dodone, ancienne ville d'Épire. Ce dernier sentiment est le seul fondé, si l'on admet la leçon *Dodanim*. *Voy.* Genèse, x, 4, et les commentateurs sur ce passage.

DODART ou **THÉODART** (saint), fils d'un gentilhomme français, mort l'an 668, fut placé sous la discipline de saint Remacle, abbé de Cougnon, qui devint évêque de Maëstricht. Sa vertu et le talent qu'il possédait comme administrateur le firent placer à la tête des monastères de Stavelot et de Malmédy, situés l'un dans le diocèse de Maëstricht, et l'autre dans celui de Cologne. Saint Remacle s'étant démis de son évêché l'an 662, obtint que Dodart lui succèderait; ce dernier s'appliqua à gagner tous les cœurs à Jésus-Christ, conserva les biens temporels de son Église, et déploya le plus grand zèle pour recouvrer ceux qu'on lui avait injustement ravis. Il fut assassiné dans la forêt de Riwald, au moment où il allait se plaindre à Childéric II des usurpations faites sur son Église. On met sa fête au 10 de septembre. *Voy.* Richard et Giraud.

DODAU, père du prophète Éliézer. *Voy.* II Paralip., xx, 37.

DODD (William), anglican, né à Bourne l'an 1729, mort en 1777, acquit une certaine réputation comme prédicateur, et fut nommé chapelain du roi. Outre des ouvrages littéraires, il a laissé : 1° *Commentary on the Bible;* 1765, 3 vol. in-fol.; — 2° *Sermons on the Parables and Miracles;* 1758, 4 vol. in-8°; — 3° *Sermons on the Duties of the Great, translated from the french of Massillon;* 1769, in-8°; — 4° *The Frequency of capital punishments inconsistent with justice, sound policy and religion;* 1772, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DODDRIDGE ou **DODERIDGE** (D. Philippe), pasteur et prédicateur anglican, né l'an 1702, mort à Lisbonne l'an 1751. On a de lui, outre d'autres écrits : 1° *Four sermons on the education of children;* Londres, 1732; ils ont été traduits en français par M. Bertrand; — 2° *The Absurdity and iniquity of persecution for conscience sake;* 1736; — 3° *Rise and progress of religion in the soul;* Londres, 1744. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DODE (sainte), abbesse du monastère de Saint-Pierre de Reims, vivait au VIIe siècle; elle succéda à sainte Beuve, sa tante, dans le gouvernement de cette maison, et marcha dignement sur ses traces; elle suivit la sainteté de ses exemples et se conforma à ses exhortations. L'Église les honore toutes deux le 24 avril. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au Supplém., art. DOD.

DODECHIN, allemand, vivait du XIIe au XIIIe siècle, et était abbé de Saint-Disibod. Il a laissé la *Relation* d'un voyage qu'il avait fait dans la Terre-Sainte, et a continué la *Chronique* de Marianus Scotus.

DODERIDGE. *Voy.* DODDRIDGE.

DODO (Augustin), né dans la Frise, mort en 1501, était chanoine de Saint-Léonard à Bâle. Il fut le premier qui rassembla tous les écrits de saint Augustin, en y ajoutant des *Commentaires;* mais, la mort l'ayant enlevé avant la publication de son ouvrage, Amerbach l'imprima sous le titre de *D. Augustini Opera omnia;* Bâle, 1504.

DODONE (*Dodona*), ville épisc. de l'Épire, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Nicopolis. Elle fut érigée au Ve siècle. La Notice de Léon en fait le premier évêché suffragant de Lépante. On n'en connait que cinq évêques, dont le premier, Théodore, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.* Richard et Giraud.

DODSON (Michel), jurisc. anglican, né à Marl borough l'an 1732, mort à Londres en 1799, faisait des Écritures saintes sa passion favorite; il appartenait à une société instituée pour propager la connaissance de la Bible. Il a composé en anglais, outre quelques ouvrages biographiques, une *Nouvelle traduction d'Isaïe, avec des notes, pour faire suite à celle du docteur Lowth, et des observations sur quelques parties de la traduction et des notes de ce savant évêque, par un laïque;* 1790, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DODSWORTH (Roger), historien anglican, né à York l'an 1585, mort en 1664, a fait, avec Guillaume Dugdale : *Monasticon Anglicanum, or the history of the ancient abbeyies, monasteries, hospitals, cathedrals and collegiate churches with their dependences in England and Wales;* Londres, 1655, 1661 et 1673, in-fol., et 1722, 1723, 2 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DODWELL** (Henri), né à Dublin en 1641, mort à Shotterbrook l'an 1711, professa l'histoire à Oxford. C'était un homme très-savant, mais qui avait sur certains points des idées aussi singulières qu'erronées. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° une *Préface* à l'ouvrage intitulé : *Introduction to a Devout life, by Francis de Sales:* Dublin, 1673, in-12; — 2° *Dissertationes Cyprianæ;* 1682 et 1684; une de ces dissertations, intitulée *de Paucitate Martyrum*, a été réfutée par D. Ruinart; — 3° *Dissertation on Irenæus;* 1689, in-8°; — 4° *A Letter concerning the immortality of the soul;* 1703, in-4°; — 5° *Epistolary discourse, proving from the Scriptures and the first Fathers, that the soul is a principle naturally mortal, but immortalized by the pleasure of God, to punishment or to reward, by its union with the divine baptismal spirit*, etc.; Londres, 1706. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* D. Ruinart, *Præfat. general. in Acta Martyr.*, § 2, 3.

II. **DODWELL** (Henri), jurisc. anglican, déiste, de la seconde moitié du XVIIIe siècle, a laissé : *Christianity not founded upon argument;* 1742; ouvrage qui causa en Angleterre un grand émoi, mais qui fut réfuté par Leland-Doddridge et par Guillaume Dodwell, le propre frère de l'auteur. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DŒDERLEIN (Jean-Christophe), luthérien, né à Windsheim en 1748, mort à Iéna l'an 1792, joignait à une mémoire heureuse une profonde érudition et un style pur. Il a contribué à introduire en Allemagne le nouveau système théologique qui règne aujourd'hui dans le plus grand nombre des universités luthériennes; mais il n'alla pas aussi loin qu'on est allé depuis; il paraît même que dans les dernières années de sa vie il vit avec inquiétude les conséquences de ces nouvelles opinions, et qu'il voulut en arrêter les progrès. Il professa la théologie à Altdorf et à Iéna. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Esaias, ex recensione textus hebræi*, etc.; Altdorf, 1778, in-8°; 1780 et 1789; — 2° *les Proverbes de Salomon, avec des notes;* en allemand, ainsi que les deux suivants; ibid., 1778, in-8°; 1782 et 1786; — 3° *le Cantique des cantiques*, avec des notes; Iéna, 1784 et 1792, in-8°; — 4° *Summa institutionis theologi christiani;* Altdorf et Nuremberg, 1782, in-8°; 1793 et 1797; — 5° *Institutio theologi christiani, in capitibus religionis theoreticis, nostris temporibus accommodata;* Altdorf, 1780-1781, in-8°; 1782, 1784, 1787 et 1791;

— 6° *Opuscula theologica;* Leipzig, 1789, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DOEG, Iduméen, était le plus puissant des pasteurs de Saül. Il avertit ce prince que David était allé à Nobé demander de la nourriture au grand prêtre Achimélech, et, en présence et par l'ordre de Saül, il tua tous les prêtres de ce lieu, au nombre de quatre-vingt-cinq. *Voy.* I Rois, XXI, 7; XXII, 18.

DŒRING ou **DORING** (Jean-Pierre), théologien et philosophe, né à Hamm l'an 1704, mort à Borkem en 1754, fut élevé dans la religion catholique; mais il embrassa le protestantisme et remplit diverses fonctions pastorales. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Auctoritas pontificia ex ipsis pontificiorum decretis seu jure canonico eversa et refutata;* Marbourg, 1734, in-4°; — 2° *le Véritable usage de la raison*, etc.; ibid., 1748, in-8°; — 3° *Heures de loisir philosophiques,* etc.; ibid., 1753, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

DOGMATIQUE, se prend principalement dans deux sens : 1° pour ce qui appartient au dogme, ce qui le concerne. On appelle *jugement dogmatique* un jugement prononcé sur le dogme ou sur les matières qui y ont rapport. Un *fait dogmatique* est un fait relatif au dogme. Lorsque l'Église a prononcé sur des faits dogmatiques, nous devons à ses décisions un acquiescement de cœur et d'esprit, et non point un simple *silence respectueux,* comme l'ont prétendu les jansénistes à l'occasion de la condamnation du livre de Jansénius; 2° par extension, pour ce qui est consacré, usité dans l'école. C'est ainsi qu'on dit *terme dogmatique, style dogmatique. Voy.* les théologiens dans le *Traité de l'Église.* Bergier, *Diction. de théol.*

DOGMATIQUE (La), terme que quelques personnes emploient aujourd'hui pour désigner la science des dogmes ou la théologie dogmatique, en tant que distincte de la théologie morale.

DOGMATISER, terme qui s'emploie plus communément pour exprimer l'acte de celui qui sème des erreurs et des principes pernicieux. Ainsi l'on dit que Calvin et Socin commencèrent à *dogmatiser* en secret, et qu'enhardis par le nombre des personnes séduites, ils répandirent leurs erreurs. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

DOGME (*Dogma*), mot grec qui signifie *maxime, axiome,* d'une science en général; mais il se dit plus spécialement d'une proposition, d'un principe établi en matière de religion, d'une vérité de foi. Ainsi nous disons les *dogmes de la foi* pour exprimer les vérités que Dieu a révélées et que nous sommes obligés de croire. L'Église ne peut pas créer de nouveaux dogmes; mais elle nous fait connaître avec une certitude infaillible ceux que Dieu a révélés. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.;* résoud les objections faites par les incrédules et les protestants contre les dogmes.

DOIGT, en parlant de Dieu, marque sa puissance et son opération. Les magiciens de Pharaon reconnurent le doigt de Dieu dans les miracles de Moïse; Dieu écrivit de son doigt les tables de la loi; les cieux sont l'œuvre des doigts de Dieu; et, dans saint Luc, Jésus-Christ dit qu'il chasse les démons par le doigt de Dieu. *Voy.* Exode, VIII, 19; XXXI, 18. Psaume VIII, 3. Luc, XI, 20.

DOIGTIER, nom donné à un mouchoir de toile que portaient les chanoines de Reims au petit doigt de la main gauche lorsqu'ils célébraient au grand autel. Ce doigtier faisait les fonctions du manipule, qui n'est plus aujourd'hui qu'un ornement. Les moines de Chesal-Benoît portaient aussi, outre le manipule, un doigtier au bras gauche. *Voy.* Claude de Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. II, p. 320.

DOL (*Dola, Dolum*), ville de Bretagne qui fut érigée en évêché l'an 565, et en siége archiépiscopal l'an 848. Mais, en 1198, Innocent III ordonna que Dol serait remis sous l'archevêché de Tours, ainsi que les autres évêchés de Bretagne. Il s'y est tenu deux conciles, l'un en 1094, et l'autre l'an 1128. Le siége de Dol a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 91. Richard et Giraud.

DOLBEAU (Jean), chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, a laissé : *Avertissement aux incrédules, avec l'examen de la distinction du fait et du droit;* 1668.

DOLCI (Le P. Sébastien), de l'Ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, né à Raguse l'an 1699, mort vers 1770, fut nommé théologien de la république de Raguse, et occupa d'une manière brillante les principales chaires de l'Italie. Il se distingua par sa science, son éloquence et sa piété. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor. sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi;* Ancône, 1750, in-4°; — 2° *Ragusini archiepiscopatus antiquitas eorumque antistitum chronologia;* ibid., 1761. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DOLERA (Clément), franciscain, né à Moneglia l'an 1501, mort à Rome en 1568, fut général de son Ordre. L'an 1557, Paul IV le nomma cardinal, puis évêque de Foligno. On a de lui : 1° *Compendium catholicarum Institutionum ad christianam theologiam;* Rome, 1562 et 1565, in-8°; — 2° *de Symbolo Apostolorum;* — 3° *de Sacramentis;* — 4° *de Præceptis divinis;* — 5° *de Peccatis et eorum differentiis;* — 6° *de Consiliis evangelicis;* — 7° *de Cœlibatu sacerdotum;* — 8° *de Œcumenico concilio. Voy.* Aubéry, *Hist. des Cardin.*, tom. IV, p. 551. Wading, *Annales Ord. Minor.* Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 271.

DOLET (Étienne), typographe et humaniste, né à Orléans l'an 1509, mort à Paris en 1546. On lui doit : 1° *Cato christianus,* opuscule théologique; 1538; — 2° *Libri tres de legato, de immunitate legatorum et de Joannis Langiachi, Lemovicensis episcopi, legationibus;* Lyon, 1541, in-4°; — 3° *les Épîtres et Évangiles des* 52 *dimanches, avec briève et très-utile exposition d'icelles;* ibid., 1541, in-8°; — 4° *Exhortation à la lecture des saintes Lettres;* Lyon, 1542, in-16; — 5° *la Paraphrase de Jean Campensis sur les Psalmes de David et l'Ecclésiaste de Salomon, faite françoise;* ibid., 1542, in-16; — 6° *Bref discours de la République françoise désirant la lecture des livres de la sainte Écriture lui être loisible en sa langue vulgaire* (en vers), *avec un petit Traité* (en prose) *montrant comme on se doit apprêter à la lecture des Écritures saintes et ce qu'on y doit chercher;* Lyon, 1554, in-16; — 7° plusieurs autres dont la liste est indiquée dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XX. La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.*

DOLFIN (M.), prévôt de Saint-Laurent de Brescia, a laissé : *Il tempio di Dio, ossia la giustificazione dell' uomo, simboleggiata nella fabrica d'un nuovo tempio materiale;* Brescia, 1760, in-8°. *Voy. Annales typograph.*, 1762, mois de février, tom. Ier, p. 104 et 105. Richard et Giraud.

DOLIA (*Oppidum Doliense*), ancienne ville

épisc. de Sardaigne, sous la métropole de Cagliari. Elle a été unie à ce siége au commencement du XVIe siècle. Le lieu où elle était située se nomme aujourd'hui Saint-Pantaléon. Elle a eu dix-huit évêques, dont le premier siégeait l'an 1089. *Voy. Annal. Bened.*, tom. VI. La *Sardinia Sacra*, p. 110. *Bullar.*, tom. II, p. 208. Richard et Giraud.

DOLICHE, ville épisc. de la province d'Euphrate, au diocèse d'Antioche, érigée au IVe siècle sous la métropole d'Hiéraple. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Archélaüs, assista au concile de Nicée. Doliche est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous la métropole d'Édesse, également *in partibus. Voy.* Épiphan., *Hæres.* LXXIII, n. 26. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 937. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 92. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 176, 177.

DOLLENDORP (Jean ou Henri de), carme allemand, mort à Cologne l'an 1375, était docteur de l'université de Paris, où il professa l'an 1339. Il devint provincial de son Ordre pour la basse Allemagne, et acquit une grande réputation comme prédicateur et comme théologien. On a de lui : 1° *Super Sententias libri quatuor;* — 2° *Sermones de tempore;* — 3° *Sermones de Sanctis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

DOLLIÈRES, jésuite, né en Lorraine, mort à Pékin l'an 1780, se rendit l'an 1758 en Chine, où il travailla avec zèle à la propagation de la foi. On a de lui : 1° un *Catéchisme* franco-chinois; — 2° plusieurs ouvrages de piété écrits dans les deux langues. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DOLLONE (L'abbé), docteur en théologie et en droit canon de la faculté de Paris, se fit connaître par son zèle pour les missions. Il a laissé : 1° *Deux panégyriques de la B. de Chantal;* Paris, 1752; — 2° des *Lettres de piété;* ibid., 1757, in-12.

DOLMANS (Pierre), jésuite, né dans les environs de Maëstricht, mort en 1751, a travaillé aux *Acta Sanctorum* depuis 1736 jusqu'en 1739. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DOLSCIUS (Paul), théologien et helléniste, né à Plauen l'an 1526, mort à Halle en 1589, était élève de Mélanchthon. La ville de Halle nomma Dolscius bourgmestre, puis inspecteur des églises et des écoles. Ses principaux écrits sont : 1° *Confessio fidei exhibita Augustæ græce reddita;* Bâle, 1559, in-8°; — 2° *Psalmi Davidis græcis versibus elegiacis redditi;* ibid., 1555, in-8°. Les ouvrages de Dolscius sont à l'*Index. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DOLUM. *Voy.* BOURG-DIEU.

DOM, mot dérivé du latin *Domnus,* abrégé de *Dominus,* seigneur ou sieur; c'est un titre qu'on donna d'abord au Pape seul, puis aux évêques, aux abbés et à ceux qui possédaient quelque dignité ecclésiastique, enfin aux simples moines dans plusieurs ordres religieux. *Voy.* Muratori, *Antiq. Ital.,* tom. II, p. 346. Forcelliny, *ad voc.* DOMINUS, *in fine.* Ducange, *Glossarium,* et D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. DOMNUS. Claude de Vert, *Cérém. de l'Église,* tom. Ier, p. 403.

DOMANINI, en latin **DOMANINIUS** (Lactance), carme, né à Mantoue au XVIe siècle, a laissé : 1° *de Providentia Dei et gubernatione mundi;* — 2° *de Contingentia;* — 3° *de Necessitate;* — 4° *de Destinatione;* — 5° *de Gratia;* — 6° *de Libera voluntate;* — 7° *de Creatione;* ces ouvrages ont paru à Vérone, 1593-1596.

DÔME, terme que l'on a pris autrefois pour église cathédrale. Les pauvres, nommés matriculiers, étaient ceux que l'on avait inscrits dans la matricule ou catalogue, soit du *dôme,* c'est-à-dire de la cathédrale, soit des autres églises. Ce mot a encore aujourd'hui, en Allemagne, la même signification : « On entend en général par *dôme,* en Allemagne, dit Kreuser, ce qu'on appelle cathédrale en français : c'est l'église principale d'une ville qui a un évêque et un chapitre. » *Voy.* Kreuser, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DOMENICHI (Domenico de), ou **DOMINIQUE, DOMINICI, DE DOMINICIS**, né à Venise l'an 1416, mort à Brescia en 1478, professa la théologie à Bologne et à Rome. Il fut promu, l'an 1448, au siége de Torcello, puis transféré à celui de Brescia. Il a laissé : 1° *de Reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes cum allegationibus ad S. S. D. Pium II papam;* Brescia, 1495, in-4°; — 2° *de Sanguine Christi, cui accessit alius de filiatione Joannis Evangelistæ ad B. Virginem;* Venise, 1557, in-8°; — 3° *de Dignitate episcopali;* Rome, 1757. Il a donné, en outre, une édition des *Moralia* de saint Grégoire le Grand, avec une savante Préface; Rome, 1475, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DOMERIE, titre que prenaient quelques abbayes en France. Ce mot vient du titre *dom* que portaient les religieux de certains Ordres. *Voy.* DOM.

DOMESTIQUE. Un domestique peut servir un maître infidèle ou hérétique, pourvu que celui-ci n'exige de lui rien qui soit contraire à la religion catholique et qu'il lui laisse la liberté d'en remplir les devoirs. *Voy.* Pontas, au mot DOMESTIQUE, cas 1 et 2. Collet, *Instruct. et prières à l'usage des domestiques et des personnes qui travaillent en ville,* etc.; Paris, 1758.

DOMÈVRE, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Toul, en Lorraine. *Voy.* BONMONTIER.

DOMICE (saint), solitaire et martyr, vivait l'an 363. Julien l'Apostat passant par la province de Syrie appelée Cyrrhestique ou de Cyrrhe, pour aller combattre les Perses, vit la multitude qui entourait une caverne; ayant appris que c'était la retraite d'un saint moine nommé Domice, auprès duquel le peuple accourait pour en obtenir la guérison de ses maladies, il fit boucher la caverne, où le saint finit sa vie. On croit que c'est le même que les Grecs honorent le 7 août; les Latins en font mémoire le 5 juillet. *Voy.* la *Chronique Paschale.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient,* l. II.

DOMICILE (*Domicilium*), lieu où une personne jouissant de ses droits a son principal établissement, où elle a établi sa demeure, le centre de ses affaires, le lieu d'où cette personne ne s'éloigne qu'avec le désir et l'espoir de revenir dès que la cause de son absence aura cessé. On distingue deux sortes de domiciles : le domicile *de droit* et le domicile *de fait.* Le premier est celui qui est établi de plein droit par la loi; ainsi la principale demeure d'un bénéfice est le domicile de droit du bénéficier. Le second est celui où l'on demeure réellement et actuellement. Les canonistes conviennent qu'on est suffisamment domicilié dans une paroisse pour y recevoir les sacrements qu'on appelle nécessaires, comme la communion pascale, le viatique et l'extrême-onction, quand on n'y serait qu'en passant dans le temps où on doit les recevoir; mais qu'il n'en est pas de même des sacrements de l'ordre et du mariage, puisque, pour la réception des ordres, il faut habiter un pays au moins dix ans, ou bien y avoir trans-

porté la plus grande partie de sa fortune et jurer qu'on se propose d'y demeurer toujours; et que, pour pouvoir se marier dans une paroisse, il faut y avoir demeuré un certain temps, que les uns fixent à une année ou à la plus grande partie d'une année, et les autres, comme Fagnan, à quatre mois. On peut avoir deux domiciles; cela arrive quand on demeure en deux endroits différents, comme, par exemple, lorsqu'on passe une partie de l'année à la ville et l'autre à la campagne, lorsqu'on a un commerce, une administration en deux endroits. D'un autre côté, le domicile varie selon la situation des personnes. Ainsi les fonctionnaires ont pour domicile le lieu de leurs fonctions, les soldats leur garnison, les condamnés le lieu de leur peine, les femmes mariées la demeure de leur mari, les enfants celle de leurs parents, etc. *Voy.*, pour plus de détails, l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

DOMINATION. Jésus-Christ, dans l'Évangile, a défendu à ses apôtres l'esprit de domination (Matth., xx, 23), et saint Pierre, dans sa Ire Épître (v, 3), recommande aux pasteurs de ne point dominer sur le clergé, mais d'être en toutes choses les modèles du troupeau. Les ennemis de la hiérarchie, les calvinistes, les sociniens et les indépendants, ont conclu de ces deux passages de l'Écriture que Jésus-Christ avait défendu non-seulement toute inégalité entre les ministres de l'Église, mais toute prééminence à l'égard des simples fidèles, et que l'autorité dont les pasteurs sont revêtus dans l'Église catholique est une usurpation de leur part. Mais, dans l'endroit cité de saint Matthieu, Jésus-Christ veut seulement réprimer l'ambition de deux apôtres, qui pensaient que leur maître allait établir sur la terre un royaume temporel, et qui demandaient d'y occuper les premières places; il leur fait sentir leur erreur. Loin d'établir l'anarchie dans son Église, il promet à ses apôtres qu'ils seront assis sur douze siéges pour juger les douze tribus d'Israël. (Matth., xix, 28.) Il leur attribue donc une autorité. Quant à l'apôtre saint Pierre, il est de toute évidence que son but est uniquement de recommander aux pasteurs d'employer une autorité douce et paternelle qui attire les cœurs, et d'éviter une domination dure et impérieuse, qui ne peut qu'irriter les esprits. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, cite plusieurs passages du Nouveau Testament qui établissent de la manière la plus expresse cette autorité et cette prééminence que les ennemis du catholicisme s'efforcent de rejeter comme étant une injuste usurpation de sa part.

DOMINATIONS (*Dominationes*), anges du premier ordre de la seconde hiérarchie, ainsi nommés parce qu'on leur attribue quelque autorité sur les anges d'un ordre inférieur. Saint Paul dit que, par Jésus-Christ, ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, visibles et invisibles, soit les trônes, soit les *dominations*, etc. (Coloss., I, 16.) Or les Pères de l'Église et la plupart des interprètes s'accordent à dire que cela doit s'entendre des divers chœurs des anges.

DOMINE, NON SUM DIGNUS, en français : *Seigneur, je ne suis pas digne*. C'est le commencement d'une belle prière que le prêtre prononce à haute voix, et par trois fois différentes, au moment de communier lui-même et de donner la communion aux fidèles. Cette prière est en grande partie empruntée à celle que le centurion de l'Évangile adressa à Jésus-Christ lorsque le divin Sauveur s'offrait à se rendre chez lui pour guérir son fils paralytique. *Voy.* Matth., VIII, 8. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DOMINGO ou **DOMINIQUE DE JESUS-MARIA**, carme déchaussé, né à Calatayud, dans la Vieille-Castille, en 1559, mort à Vienne, en Autriche, l'an 1630, parvint aux principales charges de son Ordre, et fut chargé par les Papes de plusieurs négociations importantes. Il a laissé : 1° *Sentenze spirituali sopra la vita purgativa, illuminativa et unitiva:* 3 vol. in-12; cet ouvrage a été traduit en latin, en allemand, en flamand et en français; Paris, 1623 et 1625; — 2° *Argumenta Psalmorum ad utiliorem divini officii recitationem, e multiplici sanctorum Patrum et insignium doctorum expositione, tam litterali quam spirituali, decerpta;* Rome, 1623, in-4°; — 3° *Alia argumenta Psalmorum;* ibid.; — 4° *la Concordia espiritual;* Bruxelles, 1626, in-8°; trad. en français sous ce titre : *de la Théologie mystique;* 2 vol.; — 5° *de la Protection de la Vierge;* Paris, 1645, in-24; — 6° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 413. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, art. DOMINIQUE DE JÉSUS-MARIE.

DOMINICAINES, religieuses de l'Ordre de Saint-Dominique qui suivaient la même règle et avaient les mêmes constitutions que les Dominicains. Elles furent fondées l'an 1207, et placées par saint Dominique dans le monastère de Notre-Dame de Prouille, au diocèse de Toulouse, qui fut plus tard celui de Saint-Papoul. *Voy.*, pour cet article et le suivant, le P. Hélyot, *Hist. des Ord. relig.*, tom. III, c. XXVIII, XXIX. Bergier, *Diction. de théol.*

DOMINICAINS ou **FRÈRES-PRÊCHEURS**, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Cet Ordre est canonial ou canonique, c'est-à-dire de chanoines réguliers. On appela ces religieux *Jacobins*, parce que leur premier couvent de Paris fut bâti dans la rue Saint-Jacques. Cet Ordre fut fondé par Dominique de Guzman, gentilhomme espagnol, né l'an 1170; Innocent III l'approuva l'an 1215, et, l'année suivante, Honorius III le confirma sous la règle de Saint-Augustin et sous des constitutions particulières. *Voy.* l'*Historia general y vida de San Domingo y de su Orden de Predicadores, por Hernando de Castillo y Juan Lopez.* Malvendi, *Annales Ord. Prædic.* A. Senensis, *Chron. Fratr. Prædic.*, et *Biblioth. viror. insignium Ord. Fr. Prædic.* L'*Année dominicaine.* Echard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* Bergier, *Diction. de théol.* Le P. Jacob, *Mémoires sur la canonicité de l'Instit. de S.-Dominiq.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, art. DOMINIQUE (saint) ET LES DOMINICAINS. DOMINIQUE DE GUZMAN.

DOMINICAL (*Linteum dominicale*), linge sur lequel les femmes recevaient autrefois la sainte Eucharistie, tandis que les hommes la recevaient dans la main nue. Le dominical servait probablement encore à conserver le corps de Notre-Seigneur dans les temps de persécution pour pouvoir communier dans l'intérieur des maisons, usage dont parle Tertullien dans son livre intitulé *ad Uxorem*. Un synode tenu à Auxerre vers la fin du VIe siècle ordonna aux femmes de communier avec leur dominical. C'est à ce linge qu'a succédé la nappe de communion. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **DOMINICALE**, nom donné dans la primitive Église aux leçons qui étaient lues et expliquées tous les dimanches, et que l'on tirait tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, mais

particulièrement des Évangiles et des Épîtres des apôtres. Ces explications étaient autrement nommées *Homélies*. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **DOMINICALE**, recueil de sermons sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année.

III. **DOMINICALE (LETTRE)**. Lettre de l'alphabet qui sert à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tout le cours de l'année. Il y en a sept : A, B, C, D, E, F, G. C'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le cycle solaire, qui fait partie du comput ecclésiastique, lequel dure 28 ans. (*Voy.* CYCLE.) Les premiers chrétiens introduisirent dans le calendrier les lettres dominicales à la place des lettres nundinales du calendrier romain. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

IV. **DOMINICALE (ORAISON)**. *Voy.* ORAISON DOMINICALE.

I. **DOMINICI** ou **DOMINIQUE** (Jean), dominicain, né à Florence vers l'an 1356, mort à Bude en 1419, était profondément versé dans la théologie et le droit canon. Il prêcha avec distinction dans plusieurs villes de l'Italie, et, après avoir rempli dans son Ordre les fonctions les plus éminentes, il fut député à Rome par la république de Florence pour exhorter les cardinaux à élire un Pape et à mettre fin au schisme. Grégoire XII fut élu, et il créa Dominici archevêque de Raguse, puis cardinal. L'an 1418 Martin V l'envoya en Bohême pour ramener les Hussites à la foi catholique. On a de lui : 1° *Tractatus de amore charitatis :* Venise, 1555, réimprimé sous ce titre : *Trattato de la Carità, di nuovo ristampato ;* Florence, 1595, in-8° ; — 2° des *Lettres* en italien, insérées dans *le Lettere de' Santi e Beati Fiorentini ;* Florence, 1736. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DOMINICI** ou **DOMINICY** (Marc-Antoine), jurisconsulte et historien, né à Cahors, mort à Paris vers l'an 1650, professa le droit à Bourges. Il prenait le titre de conseiller du sacré consistoire. Outre des ouvrages historiques, il a laissé : 1° *de Sudario capitis Christi ;* Cahors, 1640, in-4° ; — 2° *Ad canonem secundum et quintum concilii Agaltrensis et ultimum Ilerdensis, sive de communione peregrina, in qua obiter de censuris pontificiis et desuetudine veteris canonicæ pœnitentiæ ;* Paris, 1645, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. DOMINICY.

DOMINICOPOLIS. *Voy.* SAINT-DOMINGUE.

I. **DOMINIQUE DE GUZMAN** (saint), fondateur de l'Ordre des Dominicains, né à Calarvega, dans la Vieille-Castille, l'an 1170, mort le 6 août 1221, prit ses degrés à l'université de Placentia, et prêcha avec beaucoup de succès dans plusieurs villes d'Espagne. Il entra dans le chapitre de la cathédrale d'Osma, dont il fut bientôt nommé sous-prieur, puis il se rendit à Rome pour demander au Pape la permission de résider en France, afin de combattre les Albigeois. Innocent III y consentit, et saint Dominique s'appliqua dès lors à les convertir, soit par sa parole, soit par ses écrits. L'an 1207 il fonda le monastère de Prouille ; il prêcha dans le midi de la France, établit le rosaire et la milice de Jésus-Christ, qu'il plaça sous la règle de Saint-Augustin. A Rome, où il fut nommé maître du sacré palais, il rendit la vie à trois morts et multiplia les pains. De là il passa en Espagne, où il fit plusieurs établissements. Le but de son Ordre était de former des prédicateurs pour combattre l'hérésie. Grégoire IX le canonisa l'an 1234. Il ne nous reste de lui que quelques *Lettres*. *Voy.* Vincent de Beauvais, *Miroir historial*. Le P. Touron, *Vie de saint Dominique ;* Paris, 1739. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 185 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DOMINIQUE LORICAT** ou **L'ENCUIRASSÉ** (saint), ermite, mort à Fonta-Vellano, en Ombrie, le 14 octobre 1060, fut ordonné prêtre ; mais, par humilité, il ne voulut jamais exercer les fonctions sacerdotales, et il se mit sous la conduite d'un saint homme nommé Jean du Montféverte ou Montfeltre, recteur d'un ermitage où l'on pratiquait des austérités extraordinaires. Dominique fut surnommé *l'Encuirassé* parce qu'il portait toujours sur lui une cuirasse de fer, et il mourut dans l'exercice de la pénitence la plus rigoureuse. L'Église honore sa mémoire le 14 octobre. *Voy.* le B. Pierre de Damien, *Epistolæ*, l. I, *epistola* 19. Surius. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 188.

III. **DOMINIQUE**, patriarche de Grado, vivait vers l'an 1040. On a de lui une *Lettre* à Pierre, patriarche d'Antioche, au sujet des différends de l'Église latine et de l'Église grecque. Cette lettre se trouve dans Léon Allatius et dans Cotelier, tom. II.

IV. **DOMINIQUE** ou **DOMINICI, DE DOMINICIS.** *Voy.* DOMENICHI (Domenico de).

V. **DOMINIQUE (TIERS-ORDRE DE SAINT-)**. Il y a eu un Tiers-Ordre de Saint-Dominique pour les hommes et un pour les femmes. Le premier était d'abord un Ordre militaire institué par saint Dominique pour recouvrer les biens et les droits des églises usurpés par les hérétiques, d'où vient qu'on l'appelait l'*Ordre de la Milice de Jésus-Christ ;* mais, depuis qu'il quitta les armes, on le nomma l'*Ordre de la Pénitence* ou des *Pénitents de Saint-Dominique*. Les femmes, qui composaient le second, s'appelèrent aussi *Sœurs de la Milice de Jésus-Christ*, et, dans la suite, *Sœurs de la Pénitence de Saint-Dominique*.

VI. **DOMINIQUE DE FLANDRE**, dominicain, mort à Bologne l'an 1500, professa la théologie dans cette ville. Il a laissé : 1° *Quæstiones in Comment. S. Thomæ in libros posteriorum analyticorum ;* — 2° *Quæstiones in libros III de anima ;* — 3° *Quæstiones quodlibetales*. Ces ouvrages ont paru à Venise de 1496 à 1503. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **DOMINIQUE DE JÉRUSALEM**, rabbin, né l'an 1550 à Safet, en Galilée, où il fut reçu docteur et où il professa le Talmud. L'an 1600 il se convertit au christianisme et professa à Rome la langue hébraïque. On a de lui : 1° *le Nouveau Testament traduit en hébreu ;* 2 forts volumes ; — 2° *Fontaine de jardins*, en hébreu ; c'est un traité sur les articles de la foi chrétienne et sur le salut éternel que doivent obtenir les fidèles de Jésus-Christ. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 331, 332.

VIII. **DOMINIQUE DE JÉSUS**, carme déchaussé, est auteur de : *la Monarchie sainte, historique, chronologique et généalogique de France ;* Clermont, 1677, 2 vol. in-fol. ; cet ouvrage, composé en latin, a été traduit en français par le P. Modeste de Saint-Amable, religieux du même Ordre. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1678, p. 25.

IX. **DOMINIQUE DE JESU-MARIA.** *Voy.* DOMINGO DE JÉSUS-MARIA.

X. **DOMINIQUE DE LA SAINTE-TRINITÉ**, carme, né à Nevers l'an 1616, mort à Rome en 1687, passa à Malte avec la qualité d'inquisiteur, d'où il se rendit à Rome pour enseigner la controverse. Il devint, l'an 1656, général de son Ordre, et il fut qualificateur du saint-office sous Clément X. Il a laissé : 1° *Tractatus polemicus de anno iubilæi ;* Rome, 1650, in-4° ; — 2° *Bi-*

bliotheca theologica, septem libris destinata, in qua exacto ordine reponuntur cuncta ad completam sacræ Scripturæ vel theologiæ notitiam spectantia, tam secundum se quam secundum diversa ejus munera : deducendi conclusiones beneficio artis syllogisticæ, unde scholastica vel argumentativa; ordinandi et explicandi locos theologicos, unde positiva sive thetica et fundamentalis : defendendi sua principia adversus omnium infidelium genera, unde polemica : disponendi suas materias, unde methodica; utendi metaphoris, unde symbolica; provocandi vel dirigendi affectum in Deum, unde mystica; Rome, 1665-1676, 7 vol. in-fol. *Voy. Biblioth. Carmelit.,* tom. I, col. 420. Richard et Giraud.

XI. **DOMINIQUE DE SAINT-THOMAS** (Le P.), dominicain, né à Lisbonne, vivait au XVIIe siècle. Il fut prieur, prédicateur du roi, professeur et docteur en théologie. Il a laissé : *Summa theologiæ, in triplex compendium tripartita, sive tirocinium theologiæ;* Lisbonne, 1670, 3 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1675, p. 63. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de cet ouvrage.

XII. **DOMINIQUE DE SAN-GERMINIANO**, ainsi nommé du lieu de sa naissance en Toscane, vivait au XVe siècle. Il était très-versé dans le droit civil et ecclésiastique. Il a laissé : 1° des *Commentaires sur le VIe livre des Décrétales;* — 2° des *Consultations* et autres ouvrages. *Voy.* Trithème, *de Script. eccles.*

XIII. **DOMINIQUE GRENIER**, dominicain, vivait au XIVe siècle. Il était docteur de Paris, pénitencier apostolique, et, l'an 1326, Jean XXII le nomma à l'évêché de Pamiers. Il a laissé des *Postilles sur tous les livres historiques de la Bible,* qui se trouvaient dans la Biblioth. de Colbert, cod. 114, 115, 117, 118.

DOMINIS (Marc-Antoine de), théologien dalmate, né à Arbe l'an 1566, mort à Rome en 1624, appartenait à la famille du pape Grégoire X. Il fut successivement jésuite, évêque de Segni et archevêque de Spalatro. Sous prétexte de réunir le catholicisme et l'anglicanisme, il passa en Angleterre l'an 1618. Jacques Ier le nomma doyen de Windsor, et il dirigea contre la cour de Rome ses écrits et ses discours. Cependant il se rétracta publiquement, et il retourna à Rome, où sa conduite douteuse le fit enfermer au château Saint-Ange. On a de lui : 1° *de Republica ecclesiastica;* Londres, 1617 et 1620, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1658, 3 vol. in-fol.; — 2° *Scogli del christiano naufragio quali va scopendo la santa Chiesa;* 1618, in-12; trad. en français sous ce titre : *Escueils du naufrage chrétien découverts par la sainte Église du Christ à ses enfants bien-aimés, afin qu'ils s'en puissent éloigner;* Sedan, 1618, in-8°. Dominis a édité *la Storia del Concilio di Trento* de Paolo Sarpi; Londres, 1619, in-fol. Le traité *de Republica ecclesiastica* de l'auteur a été mis à l'*Index* par un décret du 2 septembre 1617, et tous ses autres écrits y ont été mis par un décret du 16 mars 1621. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DOMINO, couverture de tête dont les prêtres, dans quelques diocèses, se servent en hiver pendant l'office divin. Elle est faite de drap; elle leur serre le visage et elle descend jusqu'au dessous des épaules.

DOMINUS VOBISCUM, manière de saluer très-ancienne parmi les fidèles, et en usage aujourd'hui à la messe et aux autres offices divins. Quoique la formule *Pax vobis*, paix à vous, fût plus usitée chez les Juifs, ils se servaient cependant aussi de *Dominus vobiscum.* (Ruth., II, 4. II Paralip., XV, 2.) Les évêques seuls disent *Pax vobis* au commencement de la messe, avant la collecte. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 196 et suiv., où l'on trouve cités plusieurs auteurs qui ont écrit sur cette formule. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DOMITIEN** (*Titus Flavius Domitianus*), né l'an 51 de Jésus-Christ, mort assassiné l'an 96, était fils de l'empereur Vespasien et de Flavia Domitilla. Il se fit proclamer empereur en 81, après avoir fait empoisonner Tite, son frère. Dans les commencements de son règne, il se montra doux, libéral, modéré, désintéressé, ami de la justice; mais ces heureux commencements finirent par des cruautés inouïes. Il versa le sang des chrétiens, et il voulut même abolir leur nom. C'est sous son règne et par ses ordres que saint Jean l'Évangéliste fut jeté dans une chaudière d'huile bouillante, près de la porte Latine; mais, par l'effet d'un miracle divin, il n'en souffrit aucun mal. Cependant il fut relégué ensuite dans l'île de Pathmos. *Voy.* Tertull., *de Præscript.*, c. XXXVI. Hieronym., *de Scriptorib.* Hegesipp. *apud.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. III, c. XX. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DOMITIEN** (saint), évêque de Mélitène, en Arménie, mort à Constantinople vers l'an 602, était parent de l'empereur Maurice, qui l'envoya l'an 589 auprès de Chosroës, roi des Perses, qui avait été forcé par la révolte de ses sujets de se réfugier sur les terres de l'empire romain. Domitien essaya, mais en vain, de le convertir. De retour à Constantinople, le saint prélat employa tout son crédit pour soulager les pauvres; il fit régner le bon ordre dans l'Église et fleurir partout la vertu. Les Grecs l'honorent le 10 janvier. *Voy.* Théophylacte Simocrate, *Hist. de l'empereur Maurice.* Bollandus. Richard et Giraud.

DOMITILLA (sainte), vierge et martyre, vivait l'an 77, était nièce du consul Flavius Clément et petite-nièce de Vespasien. Domitien l'exila comme chrétienne dans l'île de Pontia, où il avait déjà relégué Flavia Domitilla, veuve du consul Clément, qui était mort pour la religion, et elle fit un grand nombre de conversions, soit par ses discours, soit par ses miracles. Irrité de ces triomphes de l'illustre sainte, un juge mit le feu à la chambre où elle demeurait, et lui fit ainsi consommer son martyre. Le monastère de Saint-Augustin à Limoges conservait autrefois les reliques de la sainte. L'Église honore sainte Domitilla le 7 et le 12 mai. *Voy.* Dion. Suétone. Euseb., *Hist. eccles.*, l. III, c. XVIII. Hieronym., *Epistol.* XXVII. Bollandus, *Acta Sanctorum.* Tillemont, *Mémoires*, tom. II. Richard et Giraud. L'abbé Greppo, *Trois mémoires relatifs à l'hist. ecclés. des premiers siècles;* Paris, 1840.

DOMITIOPOLIS, ville épisc. d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Séleucie. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Antoine, fut représenté par Basile de Séleucie, qui souscrivit au concile de Chalcédoine pour lui et pour les autres évêques de sa province. Domitiopolis est aujourd'hui un simple évêché *in partibus*, toujours sous la métropole de Séleucie, siége également *in partibus*. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 92. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 198, 199.

DOMMAGES ET INTÉRÊTS, indemnité ou dédommagement qu'on accorde à ceux qui ont des dommages ou des pertes. Sur la question

fort débattue autrefois : si le juge d'Église pouvait condamner à des dommages et intérêts, il s'était formé un certain nombre d'opinions, dont la plus suivie n'attribuait ce pouvoir au juge d'Église que dans les causes de sa compétence entre ecclésiastiques ou lorsque l'accusé était ecclésiastique. *Voy. Jurisprud. canon.,* aux mots : OFFICIAL, DOMMAGES. Les *Mém. du clergé,* tom. VII, p. 511 et suiv., p. 1295 et suiv.; t. V, p. 775 et 1105. Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique,* art. DOMMAGES ET INTÉRÊTS. Richard et Giraud.

DOMMARTIN (*Domnus Martinus*) abbaye de l'Ordre de Prémontré fondée au XII[e] siècle, au diocèse d'Amiens. Ce fut d'abord une chapelle bâtie par saint Josse, prêtre et solitaire de Ponthieu, sous l'invocation de saint Martin, en un lieu appelé *Runiac,* à l'embouchure de la Canche. Saint Josse y demeura treize ans, et il fut remplacé par d'autres solitaires qui donnèrent à ce lieu le nom de *Saint-Josse-aux-Bois;* l'an 1120 ces solitaires embrassèrent l'Ordre de Prémontré, et, l'an 1161, leur monastère fut transféré à Dommartin. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. X, col. 1347.

DOMMIM, lieu qui se trouvait dans la tribu de Juda, entre Socho et Azéca. *Voy.* I Rois, XVII, 1.

DOMNA, DOMNE, syncope de *Domina, Domine. Voy.* JUBE, DOMNE, BENEDICERE.

DOMNE (saint), un des sept frères-mineurs qui souffrirent le martyre à Ceuta. *Voy.* DANIEL, n° VI.

I. **DOMNIN** (saint), martyr et compagnon de saint Silvain, évêque de Gaze, en Palestine, au commencement du IV[e] siècle. *Voy.* SILVAIN, n° I.

II. **DOMNIN** ou **DONNIN** (saint), martyr d'Italie qui a donné le nom à la ville de Borgo-San-Domnino. C'était un des principaux officiers de la chambre de Maximien Hercule. Ce prince étant venu à Milan vers l'an 304 pour y publier l'édit de la persécution, Domnin se rendit à Rome pour y chercher un refuge, mais les soldats l'arrêtèrent et lui coupèrent la tête. L'Église l'honore le 9 octobre. *Voy.* Surius, *Recueil des Vies des saints.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V. Richard et Giraud.

I. **DOMNINÉ** (sainte), martyre de Cilicie, morte le 23 août 285. Elle fut présentée à Lysias, proconsul de la province, qui vint tenir son siége à Ége ou à Égée. Ayant confessé la foi de Jésus-Christ, elle fut dépouillée, étendue sur un chevalet, et battue si cruellement qu'elle expira dans ce supplice. Ses actes sont les mêmes que ceux de saint Claude, martyr. *Voy.* CLAUDE, n° IV.

II. **DOMNINE** (sainte), martyre, morte à Hiéraple l'an 299, avait deux filles, Bérénice et Prosdoce, avec lesquelles elle se retira dans la ville d'Édesse, en Syrie. Les soldats vinrent les chercher pour les ramener à Antioche; mais, lorsqu'elles furent arrivées près d'une rivière de la ville d'Hiéraple, elles se prirent par la main et se précipitèrent dans la rivière, où elles furent noyées. L'Église les honore le 14 avril. Saint Chrysostome a fait leur panégyrique; il se trouve au tome I[er] de ses œuvres. *Voy.* Eusèbe, l. VIII, c. XII. Saint Ambroise, l. III, *des Vierges.* Saint Augustin, *Cité de Dieu,* l. I[er], c. XXVI.

III. **DOMNINE** (sainte), martyre de Lycie dont la fête est marquée au 12 d'octobre dans le Martyrologe romain.

I. **DOMNOLE** (saint), évêque du Mans, mort le 1[er] décembre 581, était frère d'Audovée ou Audouin, prédécesseur de saint Lezin, évêque d'Angers. A la demande de Clotaire, il accepta l'évêché du Mans avec beaucoup de répugnance. Sa charité et sa dévotion étaient extrêmes; il parvint à un tel degré de sainteté qu'il fut favorisé dès cette vie du don des miracles. Il fonda la célèbre abbaye de Saint-Vincent du Mans, acheva le monastère de Saint-Georges, bâtit un hôpital et un monastère entre Baugé et la rivière de la Sarthe. Il assista, l'an 566, au second concile de Tours. Le Martyrologe français en fait mémoire le 1[er] décembre. *Voy.* les Bollandistes, tom. III de mai. Richard et Giraud.

II. **DOMNOLE**, évêque de Vienne en Dauphiné au commencement du VII[e] siècle, est aussi honoré comme saint par l'Église.

I. **DOMNUS** ou **DONUS I**[er], Romain, mort le 11 avril 678, fut élu Pape le 1[er] novembre 676, après la mort d'Adéodat II. Une des belles actions qui honorent son pontificat, c'est d'avoir mis fin au schisme de l'Église de Ravenne, qui se prétendait exempte de la juridiction du Saint-Siége. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 214.

II. **DOMNUS** ou **DONUS II**, Romain, mort le 19 décembre, succéda à Benoît VI l'an 972, ou, selon Noël Alexandre, à Jean XIII. Pendant les trois mois que dura son pontificat, il montra une douceur et une intégrité parfaites. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 214.

DOMOCUM, DOMONICUM. *Voy.* DIMICUS.

I. **DON**, titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal, et qui se met ordinairement devant le nom de baptême de celui à qui on le donne. Ainsi on dit : *Don Juan, Don Luis.*

II. **DON**, en matière de spiritualité, s'entend des dons ou grâces du Saint-Esprit, ainsi que des autres dons spirituels, dont saint Paul fait mention au chap. XII de sa I[re] Épître aux Corinthiens. *Compar.* DONS DU SAINT-ESPRIT. Les Grecs appellent *saints dons* les symboles du corps et du sang de Jésus-Christ, même avant la consécration, lorsqu'ils ne sont encore que du pain et du vin.

DON GRATUIT (*donum gratuitum*). On appelait autrefois, en France, *dons gratuits* les subventions que le clergé accordait extraordinairement au roi dans les besoins de l'État. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DONADONI (Charles-Antoine), de l'Ordre des Frères Mineurs conventuels de Saint-François, né à Venise l'an 1675, mort à Sabenico en 1756, professa la théologie et la philosophie à Padoue et dans plusieurs autres villes, fut élu provincial de son Ordre et devint évêque de Sebenico. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Panegirici e discorsi sagri ;* Venise, 1709 ; — 2° *le Ingiurie fatte alla Carità cristiana dalla scandalosa licenza del dirmale del prossimo;* ibid., 1722, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DONALD I[er], mort en 216, fut un prince vertueux, et le premier roi d'Écosse qui embrassa la religion chrétienne; il ne put cependant parvenir à déraciner le paganisme. Il maintint longtemps l'État en paix; mais, attaqué par les Romains, il fut obligé de conclure la paix avec Septime-Sévère. Donald régna 21 ans. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **DONAT** (saint), évêque d'Arezzo en Toscane, mort l'an 361, fut, au rapport de saint Grégoire le Grand, illustre par ses vertus et ses miracles. Ayant refusé de sacrifier aux idoles sous le règne de Julien, il fut condamné à diverses tortures, après lesquelles il eut la tête tranchée. On conserve ses reliques dans la cathédrale d'Arezzo. La mémoire du saint martyre est honorée le 7 août.

II. **DONAT** (saint), évêque d'Evroéa, dans

l'ancienne Épire, vivait au temps de l'empereur Théodose. On célèbre sa fête le 30 avril.

III. **DONAT** (saint), fils de Waldelène, duc de la Bourgogne Transjurane, évêque de Besançon, né l'an 592, mort en 651, fut baptisé par saint Colomban. Placé dans le monastère de Luxeuil, il en sortit, vers l'an 630, pour monter sur le siége épiscopal de Besançon. Il bâtit dans ce diocèse un monastère d'hommes sous l'invocation de Saint-Paul. Il donna des règles à ces religieux, ainsi qu'aux religieuses du monastère fondé par sa mère, Flavie. Le diocèse de Besançon honore saint Donat le 7 août. *Voy.* D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedict.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Holstenius, *in Codice regularum.* Le P Longueval, *Hist. de l'Égl. gallic.*, tom. III, l. IX, p. 464. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IV. **DONAT**, évêque de Cases-Noires en Numidie, accusa Mensurius, évêque de Carthage, d'avoir livré pendant la persécution les saintes Écritures aux païens, et fit schisme avec lui. C'est la première époque du schisme des donatistes. Il assista, en 311, au concile de soixante-dix évêques de Numidie qui déposèrent Cécilien, et il fut son principal accusateur dans le concile de Rome. Il retourna ensuite en Afrique, où il reçut une sentence de déposition et d'excommunication, prononcée contre lui par le pape Melchiade ou Miltiade. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

V. **DONAT**, fondateur de la secte des donatistes, mort en exil l'an 355, succéda en 316 à Majorin, évêque schismatique de Carthage. C'était un homme habile, éloquent, de mœurs très-pures, mais d'un orgueil si insupportable, qu'il mettait tout le monde au-dessous de lui. Il continua le schisme en Afrique, tant par son autorité que par ses écrits. *Voy.* DONATISTES.

VI. **DONAT**, doyen de l'Église de Metz, vivait en 869. Il a laissé la *Vie de saint Tron*, ou *Trudon*, disciple de l'évêque de Metz saint Clodulphe ou Cloud, et fondateur du monastère de Sarring. Cette vie se trouve dans le tom. II des *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti* de D. Mabillon. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, tom. Ier, no 11493. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* D. Rivet, *Hist. littéraire de la France*, IV, 175. Foppens, *Biblioth. Belg.*, pars. I, 250. La *Nouv. Biogr génér.*

VII. **DONAT** (Alexandre) en italien **DONATI** (Alessandro), poëte et archéologue, né à Sienne en 1584, mort à Rome l'an 1640. Parmi ses ouvrages, nous citerons seulement : 1o *Roma vetus ac recens, utriusque ædificiis ad eruditam cognitionem expositis*; Rome, 1633, 1639, in-4o; Amsterdam, 1664, in-8o, et 1694, in-4o, édition la plus estimée; cet ouvrage a été reproduit dans Grævius, *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, tom. III; — 2o *Vie de Paul V*, insérée dans Alphonse Chacon ou Ciaconius, *Vies et actions des souverains Pontifes*, etc. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **DONAT** (Bernardin) ou **DONATO** (Bernardino), philologue du XVIe siècle, né à Zano, près de Vérone, professa les lettres grecques et latines dans plusieurs villes d'Italie. On a de lui, entre autres écrits, une *Traduction latine de la Démonstration évangélique d'Eusèbe* : elle accompagne le texte grec de l'édition de Paris de 1627. C'est à Donato que l'on doit la première édition du texte grec de saint Jean Chrysostome sur saint Paul; celle d'Œcumenius en grec; celle d'Aretas sur l'Apocalypse; celle des deux livres de saint Jean Damascène, *de Recta Fide.* et de plusieurs autres. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **DONAT** (Jean-Paul) ou **DONATO** (Giovanni-Paolo), carme, vivait au XVIe siècle, et avait la réputation d'un théologien et d'un philosophe distingué. Il a laissé : *Solutiones contradictionum in dictis Aristotelis et S. Thomæ, quatuor libri*; Mantoue, 1578, in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

X. **DONAT** (Jérôme) ou **DONATI**, ou **DONATO** (Geronimo), homme d'État et littérateur, né à Venise, mort à Rome en 1513, fut nommé ambassadeur en 1510 auprès du pape Jules II, qu'il réconcilia avec la république vénitienne. Il a laissé, outre une *Traduction d'un Traité d'Alexandre d'Aphrodisée* : 1o un *Apologétique pour la primauté de l'Église romaine contre les Grecs*; 1525; — 2o cinq *Lettres*, dont Érasme fait le plus grand éloge, et qui ont été imprimées avec celles de Politien et de Pic de la Mirandole en 1682. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. med. et inf. ætat.* Érasme, *in Ciceroniano.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **DONAT** (Louis) ou **DONATO** (Luigi), évêque de Bergame, né à Venise, mort l'an 1484, a laissé, entre autres ouvrages : 1o des *Commentaires sur le Maître des Sentences*, qu'il dédia au pape Paul II; — 2o des *Oraisons*, etc. *Voy.* Trithème, *in Catalog. Scriptor. eccles.*

XII. **DONAT** (Thomas), en italien **DONATI** (Tommaso), dominicain, né à Venise en 1445, mort en 1504, fut un prédicateur éloquent; Alexandre VI le nomma patriarche de Venise en 1492. On a de lui : *Officia pro festis Visitationis et Sanctificationis B. V.*; Venise, 1492; — 2o *Sermones de tempore, de sanctis et quadragesimales*, imprimés dans *Catalogo degli illustri Scrittori Veneziani* de Jiacomo Alberici; — 3o plusieurs traités et commentaires restés manuscrits. *Voy.* Fontana, *Sacrum Theatrum Dominicanum.* Ughelli, *Italia Sacra.* Possevin, *Apparatus sacer.* Echard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* Le P. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **DONAT BOSSIUS.** *Voy.* BOSSI, no II.

DONATE (sainte), morte à Carthage le 20 juillet l'an 200, fut arrêtée et emprisonnée comme chrétienne, ainsi que douze autres habitants de Scillite. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, elle fut décapitée avec ses compagnons. L'Église les honore le 17 juillet. *Voy.* saint Adon, *Martyrolog.* D. Ruinart, *Acta primorum Martyrum.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DONATH ou **DONETH** (M.-Samuel-Gottlieb), pasteur protestant, né à Gruna dans la haute Lusace, mort en 1777, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1o *Dissertatio epist. de genuina significatione vocum alêthinos et alêtheia* (*véritable, vérité*); Leipzig, 1746, in-4o; — 2o *de l'Endroit où les enfants d'Israël traversèrent la mer Rouge*; ibid., 1775, in-4o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DONATI** (Alessandro). *Voy.* DONAT, no VII.

II. **DONATI** (Geronimo). *Voy.* DONAT, no X.

III. **DONATI** (Tommaso). *Voy.* DONAT, no XII.

I. **DONATIEN** (saint), mort à Nantes vers l'an 299, appartenait à une famille distinguée de l'Armorique, et professait le christianisme. Comme il faisait de nombreux prosélytes, on le déféra au gouverneur, et, sur son refus de renoncer à la foi, on le tortura, puis on lui trancha la tête. Sa fête est marquée au 24 mai. *Voy.* G. Henschenius, *Acta Sanctor.* Ruinart, *Acta primor. martyrum.* Richard et Giraud.

II. **DONATIEN** (saint), évêque de Vibiane, fut relégué en Afrique, l'an 484, par Hunéric, roi des Vandales. On l'honore le 6 septembre. *Voy.* Victor de Vite, *Hist. de la Persécut. des Vandales*, l. II.

III. **DONATIEN**, vulgairement nommé **DONAS** (saint), évêque de Reims et patron de Bruges, mort vers l'an 389. Les circonstances de sa vie et de sa mort sont entièrement inconnues. Son corps, donné à Baudouin, marquis de Flandre, l'an 863, fut transféré à Bruges dans une église qui fut depuis nommée de *Saint-Donatien*, et érigée en cathédrale l'an 1559. Sa principale fête a lieu le 14 octobre, et celle de ses translations, le 6 janvier, le 24 mai et le 30 août. *Voy.* Surius, *Vie des Saints*. Molanus, *Natales Sanctorum Belgii et eorum chronica recapitulatio*. Marlot, *Metropolis Remensis Historia*. Richard et Giraud.

DONATILLE (sainte), Maxime et Seconde, vierges et martyres, appelées vulgairement *saintes Tuburbitaines*, parce qu'elles souffrirent à Tuburbe, ville de la province proconsulaire d'Afrique. On ne sait à quelle époque elles moururent. L'Église les honore le 30 juillet. *Voy.* D. Mabillon, *Analecta*, tom. III. Tillemont, *Mémoires*, tom. III et IV. Richard et Giraud.

DONATISTES (*Donatistæ*), hérétiques, sectateurs de Donat, intrus sur le siége de Carthage, qui vivait au IVe siècle, et dont les ouvrages séduisirent beaucoup de monde. (*Voy.* DONAT, n° V.) Ils soutenaient que les sacrements donnés hors de leur secte étaient nuls, et que l'Église ne subsistait que par les justes, c'est-à-dire par les membres de leur société. Ils tinrent trois conciliabules : l'un à Cirte, et deux à Carthage. Ils furent condamnés dans le concile de Rome de l'an 313, et dans un autre tenu à Arles l'an 314. Ils se divisèrent en plusieurs sectes appelées *Primianistes*, *Maximianistes* et *Donatistes*. Saint Augustin et saint Optat, évêque de Milève, sont ceux qui ont le plus écrit contre les Donatistes. *Voy.* Pluquet, *Diction. des hérésies*. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 202 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DONATO. *Voy.* DONAT.

DONCOURT (Henri-François-Simon de), Sulpicien, né à Bourmont, en Lorraine, l'an 1741, mort à Paris vers 1783, fut chargé longtemps de la direction des catéchismes de Saint-Sulpice. On a de lui : 1° *Instructions et prières pour remplir dignement les devoirs de la religion chrétienne;* Paris, 1783, 3 vol. in-12; — 2° *Exercices ordinaires du chrétien;* ibid., in-24; — 3° *Calendrier historique des usages et des offices propres à la paroisse de Saint-Sulpice;* in-12 et in-24; — 4° *Cantiques sur les points principaux de la religion et de la morale chrétienne;* Paris, 1765 et 1769, in-8°, et 1772, nouv. édit. Il a édité, en outre : 1° *le Culte de l'amour divin*, par Fumel, évêque de Lodève; 1774; — 2° *Mémoires sur la vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice*, par Bretonvilliers, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DONDE (Antoine de), minime, mort l'an 1670, a donné la *Vie de saint François de Paule;* Paris, 1671.

DONETH. *Voy.* DONATH.

DONDI DALL' OROLOGIO (François-Scipion), évêque de Padoue, né l'an 1756, mort en 1829, a laissé des ouvrages touchant l'archéologie sacrée et la morale religieuse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertazione sopra i riti, la disciplina e le costumanze della chiesa di Padova, sino al* XIV *secolo;* Padoue, 1816, in-4°; — 2° *de More osculandi annulum pastoralem;* ibid., 1809; — 3° *Illustratio pagellæ casuum reservatorum;* ibid., 1807; — 4° *Discorso sopra i doveri delle claustrali;* ibid., 1780. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DONDINI (Guillaume), jésuite, né à Ancône l'an 1606, mort à Rome en 1678, professa l'Écriture sainte au collége Romain. Outre des ouvrages purement littéraires, on a de lui : *Orationes duæ : altera de Christi Domini cruciatibus, altera de Urbani VIII, pontificis maximi, principatu;* Rome, 1642, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DONER. *Voy.* DONNER.

DONI D'ATTICHI (Louis), minime, né l'an 1596, mort à Autun l'an 1664, appartenait à une famille originaire de Florence. Il fut nommé à l'évêché de Riez l'an 1628, puis à celui d'Autun l'an 1652. On lui doit : 1° *Histoire générale de l'Ordre des Minimes;* Paris, 1624, in-4°; — 2° *Tableau de la vie de la B. Jeanne, reine de France et fondatrice de l'Ordre des Annonciades;* ibid., 1625 et 1664, in-8°; — 3° *Panégyrique du glorieux saint Maxime, évêque de Riez*, etc.; 1644, in-4°; — 4° *de Vita et rebus gestis P. Berulli, cardinalis, congregationis Oratorii in Gallia fundatoris;* Paris, 1649, in-8°; — 5° *Flores historiæ sacri collegii Cardinalium, a temporibus S. Leonis usque ad annum* 1649; ibid., 1660, 2 vol. in-fol.; — 6° *Collectio auctorum qui S. Scripturæ aut divinorum officiorum in vulgarem linguam translationes damnarunt;* ibid., 1661, in-4°; — 7° et plusieurs autres dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. René Thuillier, *Diarium Minimorum*, au 2 juillet. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXIV.

I. **DONNE** (Jean), théologien anglican, né à Londres l'an 1573, mort en 1631, fut élevé dans la religion catholique, qu'il abandonna ensuite. Il était à la fois poëte, controversiste, prédicateur et écrivain ascétique. On a de lui des ouvrages dans tous ces genres. Le plus connu est : *Pseudo-Martyr;* 1613, in-4°. Il le composa par ordre de Jacques Ier pour servir de réponse aux arguments des catholiques contre le serment de suprématie et de fidélité. Dans son *Biothanatos* (*Vie-Mort*), qui est une apologie du suicide, il cite, pour appuyer ses idées, l'exemple d'un grand nombre de héros païens, ensuite de quelques saints de l'Ancien Testament, d'une foule de martyrs, de confesseurs, de pénitents, etc. Jésus-Christ même est porté en preuve de son absurde système. Jean Watton a publié la *Vie de Donne* en anglais; Londres, 1658. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DONNE** ou **DONNÉE**, reste des anciennes agapes, encore en usage dans plusieurs paroisses de la campagne. Aux principales fêtes de l'année, les paroissiens font cuire une grande quantité de pains, pesant chacun une ou deux livres; ils les portent devant l'église, où le curé les bénit, puis on les distribue à tous ceux qui se présentent. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 419.

DONNER ou **DONER** (Jean), protestant, né dans la Hesse, mort l'an 1606, a laissé : 1° *Psalterium Davidis;* Francfort, 1582, in-12; — 2° *Extractus Bibliorum;* Cassel, 1599, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DONNÉS ou **OBLATS** (*Dati, Donati, Oblati*), séculiers qui, par dévotion, se donnaient aux monastères avec leurs biens pour obéir aux supérieurs et servir les religieux, sans être religieux eux-mêmes. Ils s'engageaient en se mettant la corde de la cloche du monastère autour du cou ou des deniers sur la tête, ou en posant

leur tête sur l'autel. *Voy.* Du Cange, *Glossarium*, ad voc. OBLATI.

DONNIN. *Voy.* DOMNIN, nº II.

DONOSO CORTÈS (Juan-Francisco-Maria-de-la-Salud), marquis de Valdegamas, publiciste et diplomate espagnol, né dans un village près de la terre de Valdegamas, en 1809, mort à Paris l'an 1853, a publié en français : *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme;* 1851, in-18. Proudhon avait écrit dans ses *Confessions d'un révolutionnaire :* « Il est surprenant qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours la théologie. » Dans son ouvrage, Donoso Cortès essaya de démontrer qu'il en devait être ainsi, puisque la théologie, c'est-à-dire la science de Dieu, enveloppe tout et seule donne à l'esprit humain des solutions auxquelles la philosophie ne saurait atteindre. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DONS (SAINTS). *Voy.* DON, nº II.

DONS DU SAINT-ESPRIT, nom donné à certaines habitudes infuses et surnaturelles qui disposent l'âme à suivre plus facilement et plus promptement les inspirations et les mouvements du Saint-Esprit. Ils sont au nombre de sept : la sagesse, l'entendement, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte. *Voy.* Richard et Giraud, qui expliquent chacun de ces sept dons, et *Compar.* DON, nº II.

DONUS. *Voy.* DOMNUS.

DOR ou **DORA, DORON, DORUS**, ville située sur la côte de la Méditerranée, entre Césarée et le mont Carmel. Elle appartenait aux Chananéens, dont Josué vainquit le roi, et elle échut en partage à la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. Joseph en fait une ville de Phénicie, parce que de son temps on comprenait sous ce titre toute la côte maritime jusqu'à Gaza. On n'en voyait plus que des ruines au IIe siècle, et elle n'était pas encore rebâtie à la fin du IVe. Dora a eu cinq évêques, dont le premier, Fidus, mourut avant 518. De Commanville dit qu'elle fut érigée en évêché au VIe siècle, dans le patriarcat de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. Elle n'est aujourd'hui qu'un simple siége épiscopal *in partibus,* toujours sous la métropole de Césarée, également *in partibus. Voy.* Josué, XII, 23; XVII, 11. I Machab., XV, 11, 13, 25. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 738 et seqq. 533. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 92. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 215.

DORA. *Voy.* DOR et ADOR.

DORAT (*Doratum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans la petite ville de ce nom, qu'on appelait autrefois *Scotorie,* à dix lieues de Limoges, dont elle dépendait pour le spirituel. Les uns attribuent sa fondation à Hugues Capet, et les autres à Clovis. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* La *Gall. Christ.*, t. II, col. 549.

DORCAS. *Voy.* TABITHE.

DORCESTRIA. *Voy.* DORCHESTER.

DORCHESTER (*Durnovaria, Danium, Dortia, Dorcestria*), ancienne ville épisc. d'Angleterre située au confluent de l'Is et du Tam, qui forment la Tamise. Cet évêché, érigé l'an 621 par un démembrement de celui de Lichfield, fut transféré l'an 1085 à Lincoln. *Voy.* LINCOLN.

DORDA, était fils de Mahol, ainsi que Héman et Chalcol. *Voy.* III Rois, IV, 31.

DORDRECHT (Synode de), fameuse assemblée de théologiens protestants au commencement du XVIIe siècle. Calvin, Bèze, etc., avaient établi des dogmes trop sévères sur le libre arbitre, la prédestination, la justification, la persévérance et la grâce. Au contraire, Arminius, célèbre ministre d'Amsterdam, et depuis professeur en théologie à l'académie de Leyde, et ses sectateurs, suivaient sur tous ces points des sentiments plus modérés et approchant à quelques égards de ceux de l'Église romaine. Gomar, professeur en théologie à l'académie de Groningue, et calviniste rigide, s'éleva contre la doctrine d'Arminius. Après bien des disputes commencées dès 1609, et qui menaçaient les Provinces-Unies d'une guerre civile, la matière fut discutée et décidée en faveur des Gomaristes par le synode de Dordrecht, tenu en 1618 et 1619. Outre les théologiens de Hollande, tous ceux des autres églises réformées y assistèrent, excepté les Français, qui en furent empêchés par des raisons d'État. Ce qui se passa dans ce synode prouve jusqu'à l'évidence que depuis leur séparation de l'Église romaine les protestants n'ont jamais eu de principes solides ni de règles fixes. *Compar.* l'art. ARMINIENS, et *Voy.* Pluquet, *Diction. des hérésies,* aux mots ARMINIUS, HOLLANDE. Bergier, *Diction. de théol.*, art. ARMINIENS. L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **DORÉ** (Jacob ou Pierre), dominicain, né à Orléans vers l'an 1500, mort à Paris l'an 1559, était docteur de Paris et licencié de Sorbonne. Il fut régent des études au collége de Saint-Jacques, acquit de la réputation comme prédicateur, et se distingua par son zèle contre les hérétiques. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont les titres les plus bizarres; mais c'était le goût de son siècle. Nous citerons seulement parmi ses écrits : 1º *Paradoxa ad profligandas hæreses ex D. Pauli apostoli epistolis selecta, ineluctabilibusque sanctorum Patrum firmata testimoniis;* 1543, in-8º; — 2º *Adunatio præcipuarum materiarum sparsim contentarum in diversis locis epistolarum D. Pauli apostoli*, etc.; Paris, 1555 et 1557, in-16; — 3º *l'Image de vertu, démontrant la perfection et sainte vie de la B. Vierge Marie, Mère de Dieu, par les Écritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament;* Paris, 1540, 1549, 1559, 1560, 1569 et 1588, in-8º; — 4º *l'Arche de l'alliance nouvelle, et testament de notre Sauveur Jésus-Christ, contenant la manne de son précieux corps, contre trois sacramentaires hérétiques;* Paris, 1549, in-8º; — 5º *le Nouveau Testament d'amour de notre Père Jésus-Christ, signé de son sang; autrement son dernier serment fait aprez la Cène, avec sa Passion, où sont confutées plusieurs hérésies;* Paris, 1550, in-8º. Les autres écrits du P. Doré sont indiqués dans Echard et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le P. Echard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 204. Possevin, *Apparatus sacer.* Le Mire, *de Scriptoribus sæculi decimisexti.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèque franç.* Feller, *Biographie universelle.*

II. **DORÉ** (Pierre), jésuite, né à Longwy l'an 1733, mort à Nancy en 1816, fut longtemps directeur de la congrégation de Saint-Nicolas-du-Port. Il a laissé : 1º *Visites au saint Sacrement et à la sainte Vierge, pour chaque jour du mois,* trad. de l'italien du B. Liguori; Nancy, 1774, in-18 et in-12; cet ouvrage a eu 95 réimpressions; — 2º *Petits cantiques spirituels;* Nancy, 1785, in-18; ce livre a eu 6 éditions; — 3º *le Mois de Marie,* ou *le Mois de mai consacré à la gloire de la Mère de Dieu,* trad. de l'italien du P. la Lomia; ibid., 1787; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DOREN. *Voy.* DUREN.

DORÉS (CHEVALIERS), *Equites aurati,* chevaliers d'Angleterre ainsi nommés parce qu'ils

portent des éperons dorés pour marque de chevalerie.

DORHOFF (Bernard), allemand, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Démonstration des blasphèmes de l'Église calviniste, touchant les trois premiers articles du Symbole catholique*, contre Conrad Vorstius; Munster, 1608; — 2° *Démonstration que les calvinistes ne sont pas de la confession d'Augsbourg ou frères des luthériens*, également contre Vorstius; ibid.; — 3° *le Miroir de la jeunesse;* ibid., 1615.

DORIEU (Sœur Marie), de Saint-Basile, religieuse de l'Assomption, a laissé : *Réflexions chrétiennes sur les Psaumes qui composent l'office de la sainte Vierge;* 1686, in-12.

DORIGNI (Jean), jésuite, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *la Vie du R. P. Canisius, de la compagnie de Jésus;* Paris, 1707, in-12; — 2° *Vie du P. Antoine Possevin*, etc.; ibid., 1712; — 3° *Histoire de la vie de saint Remy, archevêque de Reims, apôtre des Français, et des différentes translations de son corps*, etc.; Châlons, 1714, in-12; — 4° *Vie d'Edmond Auger, confesseur et prédicateur de Henri III..., où l'on voit l'histoire de l'établissement des Jésuites en France*, etc.; Lyon, 1716, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1708, p. 238 de la 1re édit., 213 de la 2e édit.; 1712, p. 273 de la 1re édit., et p. 241 de la 2e édit.; 1714, p. 599 de la 1re édit., et 522 de la 2e édit.; 1716, p. 581 de la 1re édit.

DORING. *Voy.* DŒRING.

DORINGK ou **THORINGK** (Matthias), cordelier, né à Kiritz, mort vers l'an 1494, acquit de la réputation comme prédicateur et comme professeur de théologie. Le landgrave de Thuringe le chargea de réformer les Franciscains Déchaussés d'Eisenach, et, plus tard, il fut nommé général de son Ordre. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Commentaire sur Isaïe;* — 2° *Defensorium postillæ Nicolai de Lyra, contra Paulum Burgensem, additiones videlicet in Vetus et Novum Testamentum;* cet ouvrage se trouve dans presque toutes les éditions des Postilles de Nicolas de Lyre sur l'Écriture sainte; — 3° *Super sententiarum libros, lib. I;* — 4° une collection de diverses pièces de droit canonique intitulée : *Liber perplexorum Ecclesiæ*. *Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.*, tom. II. Wading, *de Scriptor. Ordin. Minor.*, p. 255. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 351 et 352. Prosper Marchand, *Diction. histor.*, tom. I, p. 216 et suiv. Richard et Giraud.

DORIS, première femme d'Hérode le Grand; il l'avait épousée avant d'être roi. Doris étant entrée dans la conspiration d'Antipater, qu'elle avait eu d'Hérode, fut disgraciée et chassée du palais. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. IX, c. V, VI.

DORISI (Jean), jésuite, né à Mouzon l'an 1585, mort à Paris en 1657, professa la théologie pendant seize ans. Il a laissé : 1° *Réponses catholiques aux questions proposées dans le prétendu catéchisme de la grâce;* Paris, 1650, in-12; — 2° *Refutatio Catechismi de gratia, ex sola doctrina S. Augustini;* ibid., 1651, in-12; — 3° *Vindiciæ S. Augustini adversus pseudo-Augustinum C. Jansenii, tractatus in singulos libros et singula librorum capita tomi primi de hæresi Pelagiana;* ibid., 1656, in-4°; — 4° *Praxis confessionis sacramentalis, ex S. Augustino;* ibid., 1652, in-12.

DORLAND ou **DORLANT** (Pierre), chartreux, né à Diest, dans le Brabant, mort en odeur de sainteté à Zeelhem l'an 1507, devint prieur de son Ordre. Il a laissé : 1° *de Enormi proprietatis monachorum vitio dialogus cultissimus*, etc.; Louvain, 1513, in-4°; — 2° *de Nativitate, conversatione, et Vita B. Catharinæ, virginis ac martyris*, etc.; ibid.; — 3° *Explicatio mystica habitus Cartusiensis;* Louvain, 1514, in-8°; — 4° *de Opere amoris et Passione Christi;* ibid., 1516; — 5° *Chronicon Cartusiense P. Dorlandi, in quo de viris sui Ordinis illustribus, rebusque in eodem præclare gestis, nec non et admiranda plurimum Cartusiarum constructione scite pertractatur*, etc.; Cologne, 1608, in-12; trad. en français sous ce titre : *Chronique ou histoire générale de l'Ordre sacré des Chartreux;* Tournai. *Voy.* Petreius, *in Biblioth. Cartusian.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Possevin, *in Appar. sacr.* Le Mire, *in Auctuar.*

I. **DORLÉANS** (Pierre-Joseph). *Voy.* ORLÉANS (Pierre-Joseph d').

II. **DORLÉANS DE LA MOTHE** (Louis-François-Gabriel), né à Carpentras l'an 1683, mort en 1774, fut successivement chanoine théologal de Carpentras, grand vicaire d'Arles, administrateur du diocèse de Sénez et évêque d'Amiens. Il joignait à une grande vivacité d'esprit un goût éclairé pour les lettres, et il se fit remarquer par une grande charité unie à une humilité profonde. Il a laissé : *Lettres spirituelles;* Paris, 1777, in-12. L'abbé Dargnies a publié des *Mémoires en forme de lettres pour servir à l'histoire de la vie de M. Dorléans de la Mothe, évêque d'Amiens;* Malines, 1785, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DORMANTS**, nom donné à sept martyrs d'Éphèse qui, après avoir confessé la foi l'an 250 à Éphèse, furent enfermés dans une caverne située près de cette ville; on les découvrit sous Théodose le Grand; ce qui a été appelé du nom de sommeil et de réveil. Les Latins les honorent le 27 juillet, et les Grecs le 4 août et le 22 octobre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. III, *Persécution de Dèce.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 223 et suiv.

II. **DORMANTS** de Tours et d'Allemagne, dont on trouve l'histoire à la fin des Œuvres de saint Grégoire de Tours, dans une lettre adressée à Sulpice, évêque de Bourges. Cette histoire passe pour une fable. D'après Baronius, il faut en dire autant des sept Dormants d'Allemagne, qui sont les mêmes que ceux de Tours; Paul, diacre, mentionne les premiers, l. I, c. III.

III. **DORMANTS** ou **CONDORMANTS**. *Voy.* CONDORMANTS.

DORMAY (Claude), chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes, né à Soissons, mort l'an 1674, a laissé, outre quelques autres ouvrages : 1° *Decora Franciæ in Ludovico XIV rege reflorescentia, ubi de regia inauguratione et unctione, de liliis, ampulla, auriflamma, titulis regum christianissimorum discurritur;* Paris, 1655, in-8°; — 2° *Animadversiones in libro Præadamitarum, seu exercitatio super versibus* 12, 13 et 14 *capitis* V *Epistolæ S. Pauli ad Romanos;* ibid., 1657, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DORMIR, S'ENDORMIR, terme qui se prend dans l'Écriture : 1° pour le sommeil du corps; 2° pour le sommeil de l'âme, la langueur, la lâcheté; 3° pour le sommeil de la mort; 4° pour le commerce d'un homme avec une femme. *Voy.* Jérémie, LI, 39. Daniel, XII, 2. Jean, XI, 11. Genèse, XIX, 33.

I. **DORN** (Amandus-Christian), jurisc. protestant, né à Parchim, en Danemark, l'an 1709, mort à Kiel en 1765, professa le droit dans cette dernière ville. Outre des ouvrages sur le droit civil, on a de lui : 1° *Disputatio de juridictione criminali exule in judiciis ecclesiasticis;* Kiel, 1739; — 2° *Disputatio de juridictione in legatos;*

eorumque comites; Rostok, 1736, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DORN** (Jean-Christophe), théologien luthérien, né à Schleusingen, mort à Wolfenbüttel l'an 1752, exerça longtemps les fonctions de recteur du gymnase de Blankenbourg. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Bibliotheca theologico-critica, secundum singulas divinioris scientiæ partes disposita;* Iéna, 1721-1723, 2 vol. in-8°; — 2° *de Doctis impostoribus;* ibid., 1703, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DORNKRELL, DEBERHERTZ (Jacques), théologien luthérien, né à Lunebourg l'an 1643, mort à Hambourg en 1704, fut ministre à Holdenstadt, et, l'an 1690, devint préfet de Gulzow, dans la Poméranie ultérieure. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Specimen Bibliorum harmonicorum;* — 2° *Biblia historico-harmonica, sive opus divinæ consonantiæ integrum;* — 3° *Jesu tractatus contra parum utilitatis habentes conciones ecclesiasticas, disputationes;* — 4° *Politia amoris vere christiana et summe beata;* — 5° plusieurs disputes sous le nom de *Corderius à Verimon,* contre Samuel Schelwig, ministre et recteur à Dantzig. *Voy.* Moréri, édit. de Hollande, 1740, et de Paris, 1759.

DORNIBERG (Thomas), docteur en droit, né à Memmingen, vivait au XVI[e] siècle; il était avocat du consulat de Spire. Il a donné un extrait des ouvrages de saint Jérôme, sous ce titre : *Areola suavissima ex salutiferis floribus operum S. Hieronymi,* etc.; Rome, 1472, in-fol.

DORNMEYER (André-Jules), protestant, recteur de l'école de Berlin, né à Lauwenstadt l'an 1674, mort en 1717, a laissé, outre quelques ouvrages à l'usage des écoles : *Philologia sacra;* Leipzig, 1699, in-8°. *Voy.* Moréri, édit. de Hollande, 1740, et de Paris, 1759.

DOROGOBONIA. *Voy.* DROGOBUCH.

DOROSTORUM, DOROSTOLUM, ville épisc. de la Mœsie inférieure, au diocèse de Thrace, sous la métropole de Martianopolis. Les Bulgares l'appellent *Diristria* ou *Silistria.* De Commanville dit qu'elle fut érigée en évêché au V[e] siècle, et qu'elle a un archevêché honoraire du rit grec. On n'en connaît que onze évêques, dont le premier, Dasius, souffrit le martyre sous Dioclétien. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 226.

I. **DOROTHÉE** (saint), grand chambellan ou gouverneur des pages de la chambre de Dioclétien, fut étranglé pour la foi, après avoir souffert mille tourments. Il eut pour compagnons Gorgone, Pierre, Lucien, et plusieurs autres officiers de la chambre de l'empereur. Sa fête est marquée au 9 septembre dans le Martyrologe d'Adon et dans le romain moderne. *Voy.* Eusèbe, *Hist.,* l. VIII, c. I et VI. Lactance, *de Mortib. persecutor.,* c. XV, et *Instit.,* l. V. Rufin, l. VIII, c. VI. Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

II. **DOROTHÉE** (saint), prêtre, ou, selon quelques modernes, évêque de Tyr. Il confessa deux fois Jésus-Christ sous le règne de Dioclétien, et fut martyrisé sous Julien l'Apostat, à l'âge de cent sept ans. Il ne faut point le confondre avec saint Dorothée, évêque de Tyr, aussi célèbre par sa vertu que par sa science, lequel vivait à la fin du III[e] siècle, et dont Eusèbe parle dans son *Histoire,* l. VII, c. XXXVII. *Voy.* Baronius. Henschénius. Du Cange, *Additions à la Chronique paschale.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V. Le P. Janning, *Continuat. de Bolland.,* tom. I[er], mois de juin. Richard et Giraud.

III. **DOROTHÉE** (saint), surnommé le *Thébain,* parce qu'il était né à Thèbes, en Grèce, mourut à la fin du IV[e] siècle. Il s'était rendu en Égypte pour servir Dieu, et s'était enfermé dans une caverne située près du désert des Celles ou Cellules, entre Nitrie et Alexandrie. Là il vécut dans les plus grandes austérités et occupé à de pénibles travaux. Sa fête est marquée au 9 septembre. *Voy.* Pallade, *Hist. Lausiaque.* Sozomen, l. VI, c. XXIX. Rosweide, *Vitæ Patrum.* Richard et Giraud.

IV. **DOROTHÉE** (saint), archimandrite, né en Palestine, vivait au VI[e] siècle. Il se retira dans un couvent situé près de Gaza et dirigé par saint Séride; il fut le disciple de Jean, dit le Prophète, célèbre par sa piété. Il bâtit un monastère près de Gaze et de Majume, et le dirigea jusqu'à sa mort. On a de lui : *Doctrinæ seu sermones de vita recte et pie instituenda;* ouvrage qui se trouve dans l'*Auctuarium de la Bibliothèque des Pères,* ann. 1624. *Voy.* Bollandus, 23 février. Bulteau, *Hist. monast. d'Orient.,* l. IV, c. IX. Le P. Janning, *Contin. de Bollandus,* 5 juin. L'abbé De Rancé, abbé de la Trappe, *Vie de sainte Dorothée.*

V. **DOROTHÉE** (saint), surnommé *le Jeune,* né à Trébizonde, vivait du X[e] au XI[e] siècle. Il se retira à Amise, ville située aux extrémités du Pont et de la Paphlagonie, et se mit sous la direction d'un nommé Jean, qui bâtissait le monastère de Genne. Il reçut les ordres sacrés, et plus tard il édifia le couvent de Chiliotom ou Chiliocom, sur le bord du Pont-Euxin, du côté de la Bithynie, sous la règle de Saint-Arsène. Il fut honoré du don de prophétie et de miracles. L'Église l'honore le 9 septembre. *Voy.* Bollandus, 5 juin. Richard et Giraud.

VI. **DOROTHÉE** (sainte), vierge et martyre de Cappadoce, n'ayant point voulu adorer les idoles, fut mise entre les mains de deux femmes qui avaient été chrétiennes et qui étaient retournées à l'idolâtrie, afin qu'elles la pervertissent comme elles. Mais Dorothée les convertit, et elles subirent le martyre avant cette sainte, qui, dit-on, convertit un avocat nommé Théophile, au moment où elle marchait au supplice. On croit que le martyre de cette sainte arriva sous Dioclétien. Son corps est dans la célèbre église qui porte son nom, à Rome, et qui est dans le Transtévère. Elle est nommée dans l'ancien Martyrologe attribué à saint Jérôme. On l'honore le 6 février. *Voy.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

VII. **DOROTHÉE** (sainte), vierge d'Alexandrie, vivait au IV[e] siècle; elle fut dépouillée de tous ses biens et condamnée à l'exil par Maximin Daïa, qui ne put ni la séduire ni la faire renoncer à la foi. Eusèbe dit qu'elle s'exila elle-même pour se soustraire aux brutalités de Maximin. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.,* l. VIII, c. XIV. Richard et Giraud.

VIII. **DOROTHÉE,** hérétique, vivait en 431, et était évêque de Martianopolis, en Mœsie. Il soutint publiquement les opinions de Nestorius et prononça anathème contre ceux qui diraient que Marie était Mère de Dieu. Dorothée fut déposé et relégué à Césarée, par ordre de Théodose. Le P. Lupus, ermite de Saint-Augustin, a publié quatre Lettres de Dorothée dans son recueil : *Ad Ephesinum concilium variorum Patrum epistolæ,* etc.; Louvain, 1682, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IX. **DOROTHÉE,** abbé, vivait l'an 451; il fut accusé, dans la quatrième session du concile de Chalcédoine, de partager les doctrines d'Eutychès, c'est-à-dire de professer que Jésus-Christ n'était pas consubstantiel aux hommes selon la

chair, qu'il y avait eu deux natures en lui avant l'union hypostatique, mais qu'après cette miraculeuse union il n'était resté qu'une nature mêlée des deux. Le concile anathématisa ces doctrines. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

DORPIUS (Martin), docteur de Louvain, né à Naëldwyck vers l'an 1480, mort à Louvain l'an 1525, fut recteur du collége du Saint-Esprit de Louvain. Outre des dialogues et des lettres, il a laissé : 1° *de Assumptione Virginis Deiparæ;* Louvain, 1514, in-4°; — 2° *de Laudibus D. Pauli;* Bâle, 1520; — 3° *de Litteris sacris*, etc.; ibid. *Voy.* Barland, *Chronicon ducum Brabantiæ.* Le Mire, *in Elog. Belg.*, et *de Script. sæc. sextidecimi.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

DORSANNE (Antoine), né à Issoudun, en Berri, mort l'an 1728, était docteur de Sorbonne et grand vicaire de Paris sous le cardinal de Noailles. Il fut un des principaux instigateurs des mesures que prit ce cardinal contre la bulle *Unigenitus.* Aussi dès qu'il vit, en 1728, que l'archevêque acceptait purement et simplement la bulle, il se retira à l'hôpital des Incurables, où il mourut presque aussitôt de chagrin. On a de Dorsanne : 1° *Règlement des petites écoles de Paris;* 1725, in-12; — 2° *Journal qui contient tout ce qui s'est passé à Rome et en France au sujet de la bulle Unigenitus*, depuis 1711 jusqu'en octobre 1728; 2 vol. in-4°, 5 vol. in-12, et avec des *Notes* et un *Avertissement* par l'abbé Dupac de Bellegarde; 1756, 6 vol. in-12. L'abbé Bourgoing de Villefore s'est beaucoup servi de l'ouvrage de Dorsanne dans ses *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus;* 1730, 3 vol. in-12. Les deux ouvrages respirent d'un bout à l'autre l'esprit de parti. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DORSCH ou **DORSCHE** (Jean-George), luthérien, né à Strasbourg l'an 1597, mort l'an 1659, fut pasteur à Ensisheim; il professa la théologie à Strasbourg et à Rostock. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Heptas dissertationum historico-theologicarum de Spiritu Sancto in specie columbæ;* — 2° *de Inventione crucis*, etc.; 1660, in-12; — 3° *Biblia numerata, sive Index specialis in Vetus et Novum Testamentum ad singula omnium librorum capita et commata;* Francfort, 1694, in-fol.; — 4° *Dissertatio de prophetia Enochi;* Strasbourg, 1654, in-12; — 5° *de Auctoritate Ecclesiæ;* — 6° *de Voluntate Dei, gratia universali et scientia media;* — 7° *Thomas Aquinas exhibitus confessor veritatis Evangelicæ Augustana confessione repetitæ.* Ce dernier ouvrage a été condamné par la S. Congrégation de l'*Index* le 10 juin 1658; les précédents et tous les autres de Dorsch l'ont été le 10 mai 1757. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DORTIA. *Voy.* DORCHESTER.

DORTOIR (*Dormitorium*), galerie divisée en plusieurs cellules où les religieux dorment et habitent. On voit par le chap. XXII de la règle de Saint-Benoît que les anciens dortoirs n'étaient pas tous divisés par cellules. C'étaient quelquefois de grandes salles communes, où il y avait plusieurs lits éloignés les uns des autres de quatre à cinq pieds. *Voy.* Moléon, *Voyage liturg.*, p. 136.

DORYLÆUM, ville épisc. de la Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Synnade. On n'en connait que sept évêques, dont le premier, Athénodore, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 838. Richard et Giraud.

DORYMINI, père de Ptolémée, que Lysias, général du roi de Syrie, envoya avec des troupes pour ruiner le pays de Juda. *Voy.* I Machab., III, 38.

I. **DOSITHÉE**, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, porta en Égypte la lettre des *Phurim*, c'est-à-dire très-probablement le livre d'Esther, traduit en grec à Jérusalem, et envoyé aux Juifs comme une lettre. *Voy.* Esther, XI, 1, et les interprètes sur ce passage.

II. **DOSITHÉE**, un des officiers de Judas Machabée. Il fut envoyé pour forcer la garnison que Timothée avait laissée dans la forteresse de Characa, au pays des Tubiénéens. *Voy.* II Machab., XII, 19.

III. **DOSITHÉE, DOSITHÉENS.** Les Juifs prétendent que Dosthaï ou Dosithée, fils de Janeus, vivait sous le règne de Sennachérib, et qu'il fut un des deux prêtres que ce prince envoya pour instruire la colonie des Cuthéens qu'il avait établie à Samarie, et que les lions dévoraient. Saint Jérôme, de son côté, fait de Dosithée le chef des Saducéens. Saint Épiphane veut que les Dosithéens aient été une quatrième branche d'hérétiques à Samarie; mais il n'en dit pas assez pour nous apprendre qui étaient ces hérétiques et d'où ils venaient. Plusieurs auteurs, parmi lesquels Philastre, ont prétendu qu'il y avait eu deux Dosithée : l'un qui avait vécu longtemps avant la venue de Jésus-Christ, et l'autre qui avait répandu sa doctrine au temps même du Sauveur. Mais l'opinion généralement reçue est qu'il n'y a eu qu'un seul Dosithée, que ce Dosithée vivait du temps de Simon le Magicien, et qu'il avait déjà son parti formé dans le pays de Samarie lorsque Jésus-Christ parut. On assure qu'il était Juif de naissance, et qu'ayant voulu se distinguer parmi les docteurs de sa nation par des explications nouvelles de la Loi, il fut rejeté de leur sein, et qu'alors il se jeta de dépit dans le parti des Samaritains, où il forma une secte qui affectait en tout une sévérité excessive; car ils demeuraient, sans se remuer jusqu'au lendemain, dans la place et dans la posture où le jour du sabbat les surprenait; ils jeûnaient avec la plus grande rigueur et se privaient de tout ce qui avait été animé; ils blâmaient les secondes noces, et la plupart gardaient le célibat. Ils ne recevaient que les cinq livres de Moïse et tenaient Dosithée, leur chef, pour le Messie. Lui-même s'appliquait les prophéties du Pentateuque que nous expliquons de Jésus-Christ. On s'accorde généralement à dire que Dosithée se retira dans une grotte, où il mourut de faim; mais on est moins d'accord sur le motif de cette mort : les uns prétendent qu'il choisit ce lieu de retraite pour échapper à ses ennemis; les autres veulent que ce fut pour faire croire à ses disciples qu'il était monté au ciel; d'autres enfin soutiennent qu'il mourut ainsi par esprit de pénitence et de mortification. Il y avait encore des disciples de Dosithée en Égypte au VIe siècle. *Voy.* IV Rois, XVII, 24, 25, 27, etc. Photius, *Biblioth.*, *Cod.* 130. Hegesipp. apud. Euseb., *Hist. eccles.*, l. IV, c. XXII. Origen. contr. Cels., l. I et VI. Clem., *Constit. apostol.*, l. V, c. VIII. Nicetas, l. 1, c. XXXV. Euseb., *Præparat.*, l. XI, c. III; l. XII, c. I. Epiphan., *Hæres.* XIII. Théodoret, *Hæreticor. Fabul.*, c. II. Hieronym., *adversus Lucif.*, c. VIII. Tertul., *de Præscript.*, c. XLIV. Philastr., *de Hæres.* IV. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Pluquet, *Diction. des hérésies.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IV. **DOSITHÉE** (saint), religieux en Palestine, vivait au VIe siècle. Se trouvant à Gethsémani, il fut si touché à la vue d'un tableau représentant l'enfer, qu'il se retira au monastère de Saint-

Séride, où on le plaça sous la direction de saint Dorothée. Là il apprit l'humilité, la simplicité, l'obéissance et un renoncement complet à sa propre volonté. Il ne se trouve dans les Martyrologes que depuis le XVIe siècle, et encore n'est-il pas dans le romain. Sa *Vie*, écrite par un autre disciple de saint Dorothée, se trouve dans Bollandus, et en abrégé au commencement des instructions ascétiques de saint Dorothée son maître. Saint Dosithée est honoré le 23 février. *Voy.* Richard et Giraud.

DOSITHÉENS. *Voy.* DOSITHÉE, n° III.

DOSMA-DELGADO ou plutôt **DE OSMA DELGADO** (Roderic), chanoine, né à Badajoz l'an 1533, mort en 1607, professa la théologie à Salamanque. Il était très-versé dans les langues mortes et vivantes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Auctoritate S. Scripturæ;* Valladolid, 1594, in-4° ; — 2° *Ad sanctorum quatuor Evangeliorum cognitionem spectantia opera;* Madrid, 1601, 2 vol. in-8° ; — 3° *Expositio sive Paraphrasis in sacros CL Psalmos et in Cantica canticorum;* ibid., in-4° ; — 4° *Tratado del sacramento de la Penitencia, y calidades del confesor y penitente;* ibid.; — 5° *de Theologia nativa, cum consideratione entis et qualitate propositionum;* — 6° *de Computo ecclesiastico;* — 7° *Dialogos morales. Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, où on trouve la liste complète des écrits de notre auteur, et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui en indique un certain nombre.

DOT ou **DOTATION RELIGIEUSE** (*Dos*), pension ou somme fixe qu'une fille donne pour être religieuse dans un monastère, et qui doit être employée à sa nourriture et à son entretien. Les saints décrets et constitutions des conciles se sont élevés de tout temps contre les conventions illicites dont le principal objet est de procurer de l'argent aux communautés. Mais il n'a jamais été défendu, et ce n'est pas une simonie de donner de ses biens au monastère où on fait profession religieuse, pourvu que ces sortes de donations soient libres et volontaires, et qu'elles ne se fassent ni comme prix, ou en considération de la vêture ou de la profession, ni avec stipulation, soit de la part des personnes qui se font religieuses, soit de la part des monastères qui les admettent. *Voy.* le conc. IIe de Nicée, le IVe de Latran, can. 64. Le conc. de Trente, *sess.* XXV, c. III. *Decret.*, l. V, tit. III, *de Simon.*, c. XXX. Thomas, in-4°, dist. 25, quæst. 3, art. 3, ad. 4. Hermant, *Traité de la cond. canoniq. de l'Église pour la réception des filles dans les monastères*; Paris, 1670. Les *Principes de la perfect. chrét. et relig.*; Paris, 1748, tom. II, p. 378 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DOTHAÏN ou **DOTHAN**, ville située à douze milles de Samarie, vers le septentrion, selon Eusèbe. *Voy.* Genèse, XXXVII, 17. IV Rois, VI, 13. Judith., IV, 5; VII, 3. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 741, 742.

DOUAREN. *Voy.* DUAREN.

DOUBLET (Jacques), bénédictin, né l'an 1560, mort en 1648, fut doyen de l'abbaye de Saint-Denis. On a de lui : 1° *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, en France, contenant les antiquités d'icelle, les fondations, prérogatives et privilèges;* Paris, 1625, in-4° ; — 2° *Histoire chronologique pour la vérité de saint Denis aréopagite, apostre de France et premier évesque de Paris;* ibid., 1664, in-4° ; — 3° *Histoire sacrée du glorieux protomartyr saint Estienne, grand archidiacre de Sion*, etc.; ibid., 1648, in-8°; cet ouvrage contient l'*Histoire* de la très-ancienne église de Saint-Estienne-des-Grès, des singularitez de ladite église. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

DOUCIN (Louis), jésuite, né à Vernon l'an 1652, mort à Orléans en 1726, fut un zélé défenseur de la bulle *Unigenitus.* On a de lui : 1° *Instruction pour les nouveaux catholiques;* Paris, 1585, souvent réimprimé; — 2° *Traité de l'usage du calice, ou de la communion sous les deux espèces;* ibid.; — 3° *Lettres de controverse à divers ministres;* ibid.; — 4° *Histoire du Nestorianisme, précédée d'un traité de la divinité de J.-C., combattue par Nestorius et prouvée par saint Cyrille;* 1693 et 1698, in-4°; — 5° *Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du jansénisme en Hollande;* Cologne, 1698, in-12; — 6° *Histoire de l'Origénisme*, etc.; Paris, 1700, in-4° et in-12; — 7° *Addition à l'histoire du Nestorianisme*, etc.; ibid., 1705. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DOUDEUVILLE (*Dudellivilla*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située au diocèse de Boulogne; elle dépendait de la congrégation d'Arouaise. Elle fut fondée, l'an 1099, par les barons du lieu où elle était située, et qui porte le même nom de Doudeuville. *Voy.* Richard et Giraud.

DOUGHTY (John), en latin *Dougtæus*, anglican, né à Worcester l'an 1607, mort en 1672, consacra ses études à l'interprétation des livres saints : il a laissé : *Analecta sacra sive Excursus philologici breves super diversis Vet. et Novi Testamenti locis. Subjiciuntur Northonii Knatchbulli Animadversiones in libros Novi Testamenti.* Edit. secunda; Amsterdam, 1694, in-4°; ouvrage qui, au point de vue philologique, renferme d'excellentes interprétations.

DOUGLAS (Jean), évêque anglican, né en 1721 à Pittenween, en Écosse, mort en 1806, étudia à l'université d'Oxford, fut successivement chanoine de Windsor, gardien du muséum britannique, évêque de Carlisle, doyen de Windsor, évêque de Salisbury, a publié un grand nombre de pamphlets politiques, mais il est particulièrement connu par son *Criterium des miracles*, 1753, in-8°, où il réfute d'une manière victorieuse l'*Essai sur les miracles* de Hume. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DOUJAT (Jean), jurisc., né à Toulouse l'an 1609, mort à Paris en 1688, fut reçu à l'Académie française l'an 1650, professa le droit canon au collége royal, et devint docteur régent de la faculté de droit de Paris. Il possédait un grand nombre de langues : le latin, le grec, l'hébreu, le turc, l'anglais, l'italien, l'espagnol. On lui doit plusieurs ouvrages d'histoire, de géographie, de droit civil et de droit canon; nous citerons seulement : 1° *Specimen juris ecclesiastici apud Gallos usu recepti;* Paris, 1671, 2 vol. in-12; — 2° *Synopsis conciliorum et chronologia Patrum, pontificum, imperatorum*, etc.; ibid., 1674, in-12; — 3° *Histoire du droit canonique;* ibid., 1677, in-12; — 4° *Prænotionum canonicarum libri quinque;* ibid., 1687, in-4°, et 1697, in-4°; et Venise, 1742, 6e édit.; — 5° *J.-P. Lanceloti institutiones juris canonici;* ibid., 1670 et 1685, 2 vol. in-12; — 6° *Joannis Dartis opera canonica;* ibid., 1656, in-fol. *Voy.* le *Journal des Savants*, février, 1689. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

DOULAS. *Voy.* DAOULAS.

DOULTREMAN (Pierre), jésuite, né à Valenciennes, mort l'an 1656, fut un prédicateur distingué. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tabulæ vitarum cum beatorum, tum illustrium virorum Societatis Jesu;* Douai, 1622, in-8°; — 2° *Traité des dernières croisades*, etc.; Valen-

ciennes, 1632, in-12, et 1645; — 3° *Amor increatus in creaturas effusus;* Lille, 1652, 5 vol. in-fol.; — 4° des ouvrages historiques et plusieurs traductions françaises. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. II, p. 997. Richard et Giraud.

DOUNOUS. *Voy.* COMBES-DOUNOUS.

I. **DOUTE** (*Dubium*); c'est la suspension d'un esprit flottant entre deux opinions contraires sans pencher vers l'une plus que vers l'autre, et sans savoir à laquelle il doit se déterminer. On distingue plusieurs sortes de doutes : 1° le *doute spéculatif*, qui regarde une chose prise en général, comme quand on doute s'il est permis de peindre ou de graver un jour de fête; 2° le *doute pratiquement pratique*, qui regarde une chose considérée en particulier et avec toutes ses circonstances, comme si quelqu'un doute s'il lui est permis de peindre actuellement un jour de fête pour la décoration de l'église; 3° le *doute positif*, qui a lieu lorsqu'on a des raisons également fortes pour croire qu'une chose est permise ou défendue; 4° le *doute négatif*, celui de quelqu'un qui n'a point de raison ni pour croire qu'une chose est permise, ni pour croire qu'elle est défendue; 5° le *doute de droit*, par lequel on est incertain s'il y a une loi qui commande ou qui défend une chose; 6° le *doute de fait*, par lequel on est incertain si l'on a commis l'action défendue ou omis celle qui est commandée; par exemple, si on a mangé gras le vendredi, ou manqué à la messe le dimanche. Quant aux règles à suivre dans le doute, voici les principales que fournit le droit canon : 1° *In dubiis pro reo judicandum est* (*Glos. inc., Cum tu, de Testib.*); 2° *Dubia verba secundum præferentis intentionem sunt accipienda ut res potius valeat quam pereat* (*C. Ambiguis, de Reg. jur.; C., Abbate, de Verb. signif.*); 3° *In re dubia auctoritas Ecclesiæ est requirenda* (*Palam, dist.* 11); 4° *In rebus dubiis absolute, non debet fieri sententia* (*C. Habuisse, dist.* 33); 5° *Cum in jure tantum dubium emergit, ubi certum factum et personæ, tunc consulenda est sacra Scriptura, et seniores provinciæ et Papa* (*C. De quibus, dist.* 25; *C. Quoties*, 24, *q.* 1). *Voy.* Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabet. de droit canon.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DOUTE EN MATIÈRE DE RELIGION.** Ce doute peut se trouver dans un homme qui, par légèreté, par dissipation ou autrement, n'a pas cherché à s'instruire, ou qui, par une curiosité téméraire, a lu les livres des incrédules, sans avoir fait des études nécessaires pour démêler le faux de leurs sophismes; mais jamais on ne le rencontrera dans celui qui aura pris la peine d'examiner sérieusement et sans préjugés les preuves de la religion; parce que ces preuves sont si fortes, si puissantes et si claires, qu'elles ne peuvent manquer de subjuguer entièrement tout esprit droit et sincère qui ne cherchera pas à s'aveugler volontairement. Quant à nous en particulier, nous croyons les avoir assez étudiées pour pouvoir affirmer qu'il n'y a pas une seule objection qu'elles ne puissent résoudre d'une manière satisfaisante. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, fait sur ce doute d'excellentes réflexions; elles sont précédées dans l'édit. de Lille, 1844, d'un beau passage emprunté des *Pensées* de Pascal. *Voy.* aussi l'*Encyclop. cathol.*, qui a reproduit les réflexions de Bergier, mais sans le passage de Pascal.

DOUZI (*Duziacum* ou *Duodeciacum*), petite ville de France en Champagne, située au diocèse de Reims. On y a tenu deux conciles : le premier l'an 871, où Hincmar, évêque de Laon, fut déposé, et le second, l'an 874, contre les mariages incestueux et les déprédations des biens de l'Église. *Voy.* Regia, t. XXIV. Labbe, t. IX. Hardouin, tom. VI.

DOUZIÈME (*Duodecima, Vesperæ, Vespertinæ preces*), nom donné autrefois aux vêpres, parce qu'on les disait douze heures après le lever du soleil, comme on appelait *Prime* l'office qui se disait le matin; *Tierce*, celui qui se disait à la troisième heure après le lever du soleil; *Sexte*, celui que l'on disait six heures après le soleil levé, et *None*, celui qui se disait à la neuvième après le lever du soleil. *Voy.* Chastelain, *Vocabulaire hagiologique.*

DOWN, probablement l'ancienne *Dunum*, ville épisc. d'Irlande, dans l'Ultonie citérieure, et capitale du comté de ce nom. Ce siége fut occupé par saint Patrice en 435, et placé sous la métropole d'Armagh, dont il est encore suffragant. Son premier évêque, saint Cailan, y siégeait vers la fin du ve siècle. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 94, au mot DUNUM. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 264. 265.

DOXALIA. *Voy.* ABSIDES, n° II.

DOXAPATER ou **DOXOPATER** (Jean), né en Sicile, a écrit contre les hérésies. On a de lui : 1° *de Universa Christi œconomia*; — 2° *de Secundo Adam Christo*; — 3° *de Vita spirituali et angelica.* *Voy.* Octave Gaëtan, *Isagoge ad Hist. sacr. Sicul.*, cap. XLII.

DOXOLOGIA. *Voy.* ABSIDES, n° I.

DOXOLOGIE, mot dérivé du grec, et qui signifie *glorification*. Les Grecs distinguent la grande et la petite doxologie; la première est ce que l'on appelle communément le *Gloria in excelsis*; la seconde est le verset *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*. Les ariens, dès l'an 341 inventèrent trois autres doxologies favorables à leurs erreurs : *Gloire soit au Père par le Fils dans le Saint-Esprit; Gloire soit au Père dans le Fils et le Saint-Esprit; Gloire soit au Père et au Fils dans le Saint-Esprit.* Les Rubricains ont aussi désigné par ce mot la fin de chaque hymne où l'on rend gloire aux trois personnes de la sainte Trinité. *Voy.* Théodoret, *Hist.*, l. II, c. XIV. Philostorge, l. III, c. XIII. Nicephor. Gregoras, *Hist. Byzant.*, l. IV. Goar, *in Eucholog.* Du Cange, *Glossar. græcit.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. Ier, p. 667 et 697. Le Brun, *Explicat. des cérém. de la messe*, t. Ier, p. 163. D. Macri *Hierolexicon*, ad GLORIA IN EXCELSIS et GLORIA PATRI. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

DOXOPATER. *Voy.* DOXAPATER.

I. **DOYEN** (*Decanus*), celui qui est au-dessus des autres membres de sa compagnie. Il y avait dans l'Église plusieurs sortes de doyens : ceux des cathédrales ou collégiales, et ceux des curés, qu'on appelle *doyens ruraux*. Quoique les doyens fussent la première dignité dans la plupart des chapitres, cela ne leur appartenait pas par le droit commun, mais par la coutume qui réglait leur juridiction et toutes leurs fonctions. Le doyen d'un chapitre est celui qui se trouve à la tête du chapitre, soit comme le plus ancien en réception, soit comme le premier en dignité. Le doyen en dignité est celui qui, par le droit annexé à son bénéfice, a le titre et les prérogatives de doyen. Dans quelques chapitres, il y a un prévôt avant le doyen. Le *doyen rural* est un curé de la campagne qui a droit d'inspection et de visite dans un certain district du diocèse, appelé *doyenné rural*. *Voy.* Gibert, *Instit. ecclés.*, p. 139. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 165 et suiv. L'abbé André, *Cours alphabét. de*

droit. canon. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **DOYEN**, dans les monastères, est un supérieur établi sous l'abbé pour avoir soin de dix moines. Dans quelques endroits, le doyen était béni par l'évêque, ou par les abbés, comme l'abbé même.

III. **DOYEN DU SACRÉ COLLÉGE**, c'est le plus ancien en promotion dans le collége des cardinaux. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DOYENNE. Il y a dans les couvents de femmes des doyennes ou dizainières, établies par les abbesses ou les prieures pour la surveillance de dix religieuses, dont elles rendent compte aux supérieures une ou plusieurs fois par semaine, comme les doyens dans les monastères d'hommes.

I. **DOYENNÉ** (*Decanatus*), première dignité dans plusieurs églises cathédrales ou collégiales. Un doyenné qui n'a pas charge d'âmes annexée peut être possédé par un clerc âgé de vingt-deux ans; mais, lorsqu'il avait charge d'âmes, il fallait que celui qui voulait le posséder fût prêtre, et qu'il eût vingt-quatre ans. *Voy.* Pontas, au mot Doyen, cas 3. Gaet. Moroni, vol. XIX, p. 165 et suiv.

II. **DOYENNÉ** est aussi une subdivision des archidiaconés de quelques diocèses. Un archidiaconé peut avoir trois, quatre, cinq doyennés.

DOZENNE (Pierre), jésuite, né à Alençon l'an 1658, mort en 1728, a laissé, outre des panégyriques : 1° la *Morale de Jésus-Christ;* Paris, 1686, in-4°; — 2° *la Divinité de Jésus-Christ par ses œuvres;* ibid, 1688, in-4°; — 2° *Vérités nécessaires pour inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu;* ibid., 1703 et 1750, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1704. Richard et Giraud.

DRACHME ou **DRAGME**, espèce de monnaie dont il est quelquefois parlé dans l'Écriture, et qui valait environ quarante centimes. *Voy.* Esdras, VII, 70, 71. II Machab., XII, 43. Luc, XV, 8, 9.

DRACO (Pierre), jésuite, né à Palerme, mort l'an 1647, gouverna longtemps la confrérie de Sainte-Marie di Fervore, établie dans sa ville natale. Il a donné : *Brieve compendio della vita del B. Luigi Gonzaga;* cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DRACON. *Voy.* Drogon, n° II.

DRACONCE ou **DRACONTIUS** (saint), moine, né en Égypte, vivait au IVe siècle. Saint Athanase eut beaucoup de peine à lui faire accepter l'évêché d'Hermopolis, et l'empereur Constance, zélé défenseur des ariens, l'exila dans les déserts voisins de Clysma, sur les bords de la mer Rouge. Son nom se lit dans le Martyrologe romain, au 21 mai, avec ceux des autres confesseurs de l'Égypte qui furent persécutés par les ariens.

DRACONITE. *Voy.* Trachonite.

DRACONITÈS (Jean), ministre protestant, né à Carlstadt, en Franconie, l'an 1494 ou 1496, mort en 1566, avait commencé une *Polyglotte* de la Bible qu'il ne put achever, parce que la mort l'en empêcha. On a de lui, outre quelques ouvrages de littérature, des *Commentaires sur les Évangiles des dimanches*, en latin, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Fritz, dans le *Diction. de la théol. cathol.*

DRACTHER (Jean), Flamand, a donné : *le Prédicateur sur le champ*, avec quatre *Sermons* et la *Méthode de prêcher de saint François de Sales;* Cologne, 1663 et 1685.

DRÆSEKE (Jean-Henri-Bernard), protestant, né à Brunswick l'an 1774, mort en 1849, fut surintendant général à Cobourg, conseiller ecclésiastique, puis surintendant général de la province de Saxe et évêque évangélique; il eut une grande réputation comme prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sermons à l'usage des adorateurs réfléchis de Jésus;* Lunebourg, 1804-1812 et 1817-1818, 5 vol.; — 2° *Foi, amour et espérance;* ibid., 1813 et 1834; — 3° *Sermons sur la destinée dernière de Notre-Seigneur;* ibid., 1816; — 4° *Coup d'œil jeté sur les derniers jours de Jésus;* 1821; — 5° *Portraits tirés de l'Écriture sainte;* Lunebourg, 1821-1828; — 6° *du Royaume de Dieu; observations fondées sur l'Écriture sainte;* Brême, 1830, 3 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste des autres ouvrages de Dræseke.

DRAGME. *Voy.* Drachme.

I. **DRAGON** (*Draco*), serpent monstrueux dont il est souvent parlé dans l'Écriture. Le même mot se prend aussi pour de grands poissons, soit des fleuves, soit de la mer. Les hébraïsants modernes surtout soutiennent qu'il est une foule de passages bibliques où le terme hébreu traduit dans la Vulgate par *dragon* désigne un animal quadrupède féroce, bien qu'ils ne s'accordent pas sur l'espèce à laquelle il appartient. L'Écriture désigne quelquefois le démon par le mot de *dragon*, comme dans l'Apocalypse, XII, 3, 4, 7, etc. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et les *Lexiques hébreux.*

II. **DRAGON (FONTAINE DU)**, était située à l'orient de Jérusalem. Il en est parlé dans le IIe livre d'Esdras (II, 13). La version grecque porte *Fontaine des Figuiers*, et le texte hébreu emploie un terme qui est diversement expliqué. *Voy.* l'art. précédent.

III. **DRAGON RENVERSÉ**, Ordre de chevalerie institué vers l'an 1418 par l'empereur Sigismond, après le concile de Constance, à l'occasion de la condamnation de Jean Hus et de Jérôme de Prague, que Sigismond représentait comme un dragon vaincu. *Voy.* Bonfin, *Hist. Hung.* Favin, *Théât. d'honneur et de chevalerie.* Richard et Giraud.

DRAGONARA ou **TRAGONARA**, ancienne ville épiscop. de la Capitanate, au royaume de Naples. Ce siége, fondé l'an 1061, fut uni à Saint-Severo au XVIe siècle. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VIII. Richard et Giraud.

DRAMA, ville épisc. de Macédoine située aux environs de Thessalonique. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Dosithée, assista au concile de Ferrare et de Florence. Selon De Commanville, Drama fut érigée en siége épisc. au XIIIe siècle, et uni au XVe à la métropole de Philippes. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 98. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 92, 93. Richard et Giraud.

DRAPEAUX (BÉNÉDICTION DES). « Cette cérémonie, dit Bergier, se fait avec beaucoup d'éclat, au bruit des tambours, des trompettes, et même de la mousqueterie des troupes qui sont sous les armes. Si la bénédiction a lieu dans une ville elles se rendent en corps dans l'église principale; là l'évêque ou quelque ecclésiastique de marque bénit et consacre les drapeaux, qui y ont été apportés pliés, par des prières, des signes de croix et l'aspersion de l'eau bénite; alors on les déploie, et les troupes les remportent en cérémonie. Quelques incrédules ont conclu de là que l'Église approuve la guerre et l'effusion du sang. Il n'en est rien; mais par cette cérémonie elle fait souvenir les militaires que c'est Dieu qui accorde la victoire ou punit les armées par des défaites; qu'il faut bannir des armées les désordres capables d'at-

tirer sa colère, s'abstenir de tout acte de cruauté qui n'est pas absolument nécessaire pour vaincre l'ennemi, respecter le droit des gens, même au milieu du carnage. » *Voy.* d'Héricourt, chevalier de Saint-Louis, *Éléments de l'art militaire.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **DRAPIER** (Gui). *Voy.* DRAPPIER.

II. **DRAPIER** (Roch), juriscons., né à Verdun l'an 1685, mort à Paris en 1734, était avocat au parlement de Paris. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales;* 1719, in-12; 1732, 2 vol. in-12; — 2° *Recueil des principales décisions sur les dîmes, les portions congrues, les droits et charges des curés primitifs;* 1730, in-12; réimprimé en 1741, in-12, augmenté par Brunet, avocat, d'un *Traité de Champart.*

DRAPPIER ou **DRAPIER** (Gui), curé de Saint-Sauveur, à Beauvais, né dans cette ville l'an 1624, mort en 1716, était licencié de la faculté de théologie de Paris, et très-opposé à la bulle *Unigenitus.* On a de lui : 1° *Traité des oblations,* ou *Défense des droits imprescriptibles des curés sur les oblations des fidèles;* 1685, in-12; — 2° *Tradition de l'Église touchant l'Extrême-Onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires;* Lyon, 1699, in-12; — 3° *Traité du gouvernement de l'Église en commun, par les évêques et les curés;* Bâle, 1707; Nancy, 1708, 2 vol. in-12; — 4° *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs;* ouvrage mis à l'*Index* par un décret du 29 mai 1690; — 5° *Factum contre le chapitre de Saint-Vaast,* in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DRAUSIN ou **DROSIN** (*Drausius, Drauscio, Drautio*) (saint), évêque de Soissons, né dans le Soissonnais vers l'an 606, mort le 5 mars 675, fut placé de bonne heure sous la conduite de saint Ansérie, évêque de Soissons, qui l'admit l'an 649 au nombre de ses clercs. L'an 652 il devint archidiacre, puis évêque de Soissons. En 657, Drausin fit bâtir près de Compiègne l'abbaye de Saint-Pierre de Rotonde, puis il fonda pour les filles le monastère de Notre-Dame de Soissons, auquel il donna la règle de Saint-Colomban. L'Église l'honore le 5 mars. *Voy.* Bollandus. D. Michel Germain, *Hist. de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons.* Richard et Giraud.

I. **DRÉLINCOURT** (Charles), ministre protestant, né à Sedan l'an 1595, mort à Niort en 1680. Outre un grand nombre d'ouvrages de controverse, il a laissé : 1° *Catéchisme* ou *Instruction familière sur les principaux points de la religion chrétienne;* Paris, 1652, in-8°; — 2° *les Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort;* ibid., 1651, in-8°; trad. en anglais et en allemand; — 3° *les Visites charitables pour toutes sortes de personnes affligées;* Charenton, 1669, 5 vol. in-12. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **DRÉLINCOURT** (Laurent), fils du précédent, né à Paris en 1625, mort l'an 1680 à Niort, où il était ministre, après l'avoir été à La Rochelle. On lui doit : 1° *Sonnets chrétiens sur divers sujets, divisés en quatre livres;* Niort, 1677, in-8°, et souvent réimprimés; les éditions faites depuis 1723 renferment les *Psaumes de la Pénitence* en vers français; — 2° des *Sermons,* que plusieurs attribuent à Henri Drélincourt, son frère. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DREPANIUS (Florus). *Voy.* FLORUS (Drepanius).

DRESCHSLER (Jean-Gabriel), théologien protestant, né à Wolkenstein, en Misnie, mort l'an 1677, professa la philosophie à Halle. Il a laissé, outre un *Compendium chronologico-historicum,* un ouvrage intitulé : *Manuductio ad poesin hebraicam.* On lui attribue : *de Larvis natalitiis christianorum;* Leipzig, 1683. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DRESSER ou **DRESSERUS** (Matthieu), luthérien, né à Erfurt l'an 1536, mort à Leipzig en 1607, professa l'éloquence et la langue grecque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Festis et præcipuis anni partibus liber, non solum nomina et historias, sed usum festorum in vita christiana indicans;* Wittemberg, 1574, in-8°; — 2° *de Festis diebus Christianorum, Judæorum et Ethnicorum liber;* Leipzig, 1597, in-8°; — 3° *Tres libri progymnasmatum litteraturæ græcæ, orationum, epistolarum et poematum, ex autoribus sacris et profanis, cum exemplis modum scribendi monstrantibus;* ibid., 1585, in-8°; ouvrage qui a été mis à l'*Index* par un décret du 3 juillet 1623; tous les autres écrits de Dresser y avaient été déjà mis par Clément VIII. *Voy.* Moréri, édit. de Hollande, 1740, et de Paris, 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DREUX. *Voy.* DROGON, n° IV

DREUX DU RADIER (Jean-François), avocat, né l'an 1714 à Châteauneuf, en Thimerais, où il est mort en 1780, fut tour à tour historien, poëte, journaliste et traducteur. Parmi ses ouvrages, nous citerons seulement : 1° *Bibliothèque historique et critique du Poitou... avec l'histoire des évêques de Poitiers, depuis saint Nectaire;* Paris, 1754, 5 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1754, p. 565; 1756, p. 419. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DREXELIUS (Jérémie), jésuite, né à Augsbourg l'an 1581, mort à Munich, en odeur de sainteté, l'an 1638, acquit une grande réputation comme prédicateur. Son austérité était si grande, que, quoique valétudinaire, il ne se mettait jamais au lit pour se soigner. et son zèle était si ardent, qu'il ne manqua jamais à aucune prédication. Il a publié un grand nombre d'ouvrages ascétiques que les protestants eux-mêmes estimaient et lisaient, et qui offrent encore aujourd'hui un solide aliment à la piété et de précieuses ressources aux prédicateurs et aux confesseurs. Ainsi on lira avec fruit : 1° *Éternité malheureuse;* ouvrage latin traduit en français par le P. Colomme, barnabite; Paris, 1788, in-12; — 2° *l'Héliotrope, ou de la conformité de la volonté humaine avec la volonté divine;* — 3° *l'Antigrapheus, ou de la Conscience;* — 4° un livre *sur Job.* Ses ouvrages réunis ont paru à Anvers, 1643, en petits vol. in-24, ensuite en 2 vol. in-fol.; on en a donné depuis plusieurs éditions et en divers endroits. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. univers.*

DREY (Jean-Sébastien), professeur de théologie catholique à Tubingue, né à Killingen l'an 1777, mort en 1853. Outre son amour pour les études théologiques, il prit pour les sciences exactes un goût qu'il ne perdit jamais. On a de lui : 1° une série d'articles fournis, soit à la *Revue trimestrielle de théologie de Tubingue,* revue qu'il avait fondée en 1819 avec la collaboration de ses collègues Gratz, Herbst et Hirscher, soit au *Diction. de la théol. cathol.* des docteurs Wetzer et Welte; — 2° deux Dissertations latines, dont l'une intitulée : *Observata quædam ad illustrandam Justini M. de Regno millenario sententiam;* 1814; et l'autre : *Dissertatio historico-theologica originem et vicissitudinem exomolo-*

gescos in Ecclesia catholica ex documentis ecclesiasticis illustrans; 1815; — 3° *Introduction à l'étude de la théologie au point de vue de la science et du système catholique;* — 4° *Nouvelles recherches sur les Constitutions et les canons apostoliques;* 1832; — 5° *Apologétique chrétienne*, 1838-1845, 3 vol. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

DRIBASTO. *Voy.* DRIVASTO.

DRIDOENS, en latin *Driedo* (Jean), docteur en théologie, né à Turnhout, mort à Louvain l'an 1535, fut chanoine de Saint-Pierre et curé de Saint-Jacques de Louvain. Il se consacra à l'étude de la théologie et se fit remarquer par son zèle contre les prétendus réformateurs. On lui doit : 1° *de Scripturis et dogmatibus ecclesiasticis, quatuor libri;* Louvain, 1533 et 1550; — 2° *de Gratia et libero arbitrio;* ibid., 1547, 2 vol.; — 3° *de Concordia liberi arbitrii et prædestinationis divinæ;* ibid.; — 4° *de Captivitate et redemptione generis humani;* ibid., 1552; — 5° *de Libertate christiana, tres libri;* ibid. *Voy.* Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Possevin, *Apparat. sacer.* Foppens, *Biblioth. Belgica.* Richard et Giraud, qui donnent un compte rendu détaillé des écrits de Dridoens.

DRIEDO. *Voy.* DRIDOENS.

DRIEN (Guillaume), mathématicien, né à Aix vers l'an 1526, mort vers l'an 1570, a laissé, entre autres ouvrages : *le Tabulaire astronomique, ou Calendrier perpétuel, auquel livre sont contenus les principaux passages tant du Vieil que du Nouveau Testament;* Lyon, 1561, in-16. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DRIESCH** ou **DRIESCHE** (Jean **VAN DER**), en latin *Drusius* ou *Drieschius*, orientaliste, né à Oudenarde l'an 1550, mort à Leyde en 1616, a été un des plus habiles interprètes et un des protestants les plus modérés du XVIe siècle. Il respectait la Vulgate, et avait beaucoup de vénération pour tous les Pères de l'Église. Plus d'une fois même il a soumis ses écrits au jugement de l'Église catholique. Il avait été élevé dans le catholicisme; mais son père ayant embrassé les nouvelles erreurs, il s'y laissa entraîner à sa persuasion. C'est sans doute à cause de cette soumission, remarquable dans un protestant, que ses ouvrages, qui ont été mis à l'*Index*, n'y ont été mis qu'avec la formule *Donec emendentur* Driesch a laissé : 1° *In Psalmos Davidis veterum Græcorum fragmenta;* Anvers, 1581, in-4°; — 2° *Annotationes in Estheram;* 1586; — 3° *Locutionum sacrarum miscellanea;* 1586, in-8°; — 4° *Proverbiorum classes II*, suivies des *Sententiæ Salomonis;* 1590, in-4°; — 5° *Observationes sacræ lib. XVI;* Franeker, 1594; — 6° *Castigationes et notæ in Jesum Sirach, ecclesiasticum;* 1596, in-4°; — 7° *Tetragrammaton* ou *de Nomine Dei proprio;* 1604, in-8°, et Utrecht, 1707; — 8° *Annotationes in Novum Testamentum*, ou *Præteritorum libri X;* 1612 et 1618, in-4°; — 9° *Commentarius ad loca difficiliora Pentateuchi;* 1617, in-4°; — 10° plusieurs autres écrits, dont quelques-uns sont indiqués dans la *Nouv. Biogr génér.*, et dont Foppens a donné le catalogue complet dans sa *Biblioth. Belgica. Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII, p. 57. Richard et Giraud, art. DRUSIUS. Feller, *Biogr. univers.*, art DRUSIUS.

II. **DRIESCH** ou **DRIESCHE** (Jean **VAN DER**), en latin *Drusius* ou *Drieschius*, protestant, fils du précédent, né à Leyde l'an 1588, mort à Chichester, en Angleterre, l'an 1609, est devenu célèbre par ses connaissances précoces; car dès l'âge de cinq ans il commença avec succès l'étude des langues latine et hébraïque; à sept ans il expliquait le Psautier hébreu assez couramment; à neuf ans il lisait l'hébreu sans points-voyelles, et parlait le latin et l'anglais avec une certaine facilité; enfin, à douze ans, il composait en hébreu, soit des vers, soit de la prose. On a de lui : *Nomenclator Eliæ Levitæ juxta ordinem alphabeticum vocum latinarum digestus, et græcis dictionibus;* 1652, in-8°. Ses traductions du *Second Temple* et des *Mazalôth*, ou *Pérégrinations de Benjamin de Tolède*, sont restées manuscrites. *Voy.* Driesche père, *Annotat. in Nov. Test.*, Præf. X. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII, p. 65. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, art. DRUSIUS.

DRIESSEN (Antoine), né en Hollande l'an 1684, mort à Groningue en 1748, fut ministre à Utrecht, puis à Groningue. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de théologie et de controverse, où il y a plus d'érudition que de goût et de modération. *Voy.* Feller, *Biogr. universelle.*

DRIPT (Laurent **VAN**), bénédictin, né à Venloo l'an 1633, mort à Neuhaus l'an 1686, professa la théologie à Corbie et à Gladbach; il fut appelé à la cour de l'évêque de Paderborn en qualité de prédicateur, et obtint le titre de vicaire général. Il a laissé : 1° *Anti-Decalogus theologico-politicus reformatus, cum appendice refutatoria Th. Reinking*, etc.; Cologne, 1672, in-12; — 2° *Virgo Lauretana;* Neuhaus, 1673, in-8°; — 3° *Speculum archidiaconale, sive praxis officii et visitationis archidiaconalis*, etc.; Neuhaus, 1676; — 4° *Cautio judicialis prælatorum, ecclesiasticorum et regularium*, etc.; ibid., 1684, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DRIVASTO ou **DRIBASTO** (*Drivastum*), ville épisc. de l'Épire nouvelle, au diocèse de l'Illyrie orientale, aujourd'hui dans l'Albanie, sous Durazzo, fut érigée en évêché au IXe siècle, et soumise l'an 1062 à la métropole d'Antivari. On n'en connaît que trois évêques. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 252. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 93. Richard et Giraud.

DROCON. *Voy.* DROGON, n° I.

DROCTOVÉ ou **DROCTOVÉE, DROTTÉ, TROTTEINS** (saint), premier abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris, né dans le diocèse d'Autun vers l'an 534, mort vers 580, fut disciple de Saint-Germain, qui devint évêque de Paris. Ce prélat établit Droctové supérieur de l'église et du monastère de Saint-Vincent, situé près de Paris, et qui plus tard reçurent le nom de Saint-Germain. L'Église honore Droctové le 10 mars. *Voy.* les *Act. Bénédict.*, tom. I, avec l'*Abrégé de Bulteau.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.*

DROGO. *Voy.* DROGON, n° IV.

DROGOBUCH ou **DROGOBUSK** (*Dorogobonia*), ville épisc. de Moscovie située sur le Borysthène. Cet évêché a été uni à Smolensko. *Voy.* SMOLENSKO.

I. **DROGON** ou **DROCON**, évêque de Beauvais, mort en 1047, fonda l'an 1030, dans un des faubourgs de cette ville, le monastère de Saint-Symphorien, qui fut plus tard uni au séminaire de ce diocèse. Baluze a donné dans ses *Capitulaires*, tom. II, une *Lettre dogmatique* de ce prélat adressée à l'un des évêques ses comprovinciaux. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* tom. VII, p. 570. D. Mabillon, *Annales Ordin. S. Benedict.*, l. LVII, n°s 53, 70. Sainte-Marthe, *Gallia Christ. vet.*, tom. II, p. 379. Richard et Giraud.

II. **DROGON** ou **DRACON**, religieux du monastère de Bergues-Saint-Vinok, mort vers l'an 1070, a laissé : 1° *de Vita S. Winoci*, dans les *Act. Sanct. Ord. S. Bened.*, tom. III, p. 315-327;

— 2° *Vita, miracula, ac translatio S. Lewinæ, virg. et martyris*, dans les Bollandistes, au 24 juillet, p. 608-672; — 3° *Vita et passio S. Osvaldi, regis,* dans les *Siècles Bénéd.;* — 4° deux *Sermons sur la Vie de saint Oswald. Voy.* D. Rivet, *Hist. litt. de la France,* tom. VII, p. 566, et tom. VIII, p. 11 et suiv. Richard et Giraud.

III. **DROGON**, cardinal, né en Champagne, mort l'an 1138, fit profession dans l'Ordre de Saint-Benoît, devint prieur de Saint-Nicolas de Reims, puis abbé de Saint-Jean de Laon. L'an 1130, Innocent II l'appela à Rome, et le nomma évêque d'Ostie et cardinal. On a de lui quelques traités : 1° *sur l'Office divin,* — 2° *sur les Sept dons du Saint-Esprit;* — 3° *sur la Passion;* — 4° *sur la Création et la Rédemption du premier homme;* tous ces traités se trouvent dans la *Bibliotheca Patrum,* tom. II, p. 565. *Voy.* D. Luc d'Achéri, *Hist. du moine Herman,* l. III, c. XXII. La *Gall. Christ.,* tom. II, 1re édit. Richard et Giraud.

IV. **DROGON** ou **DRUON, DREUX**, en latin *Drogo* (saint), né à Espinoy, en Flandre, l'an 1102, mort en 1186, fut tellement touché du passage de l'Évangile où Jésus invite à le suivre ceux qui l'aiment, qu'il abandonna ses biens, son pays et sa famille. Il se retira à Sebourg, bourgade située à deux lieues de Valenciennes, et se mit au service d'une dame pieuse dont il garda le troupeau. Ses vertus lui acquirent l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient. Il employait au soulagement des pauvres les présents qu'on lui faisait. Vers l'an 1130, il entreprit plusieurs pèlerinages, entre autres celui de Rome, qu'il fit neuf fois, puis il vint finir ses jours dans une petite cellule placée près de l'église de Sebourg. Sa fête est marquée au 16 avril dans le Martyrologe romain. *Voy.* Jacq. de Guise, franciscain, *Annales du Hainaut.* Richard et Giraud.

I. **DROIT**. Le nom de droit se prend : 1° pour l'art du droit ou de la jurisprudence; — 2° pour l'autorité ou la puissance de faire, ou d'exiger une chose, comme le pouvoir de faire mourir, d'imposer des taxes, de lever des impôts, etc.; 3° pour une action qu'un homme peut poursuivre en justice, pour l'aptitude et la capacité de réclamer son bien; 4° pour la faculté de posséder une chose justement; si on possède la chose actuellement, on appelle ce droit *jus in re;* si on y a seulement une juste prétention et un titre légitime pour la posséder dans la suite, on le nomme *jus ad rem;* 5° pour toute sorte de redevances et d'impositions; 6° pour le salaire qui est dû à quelqu'un pour son travail; 7° pour un privilége qui excepte du droit commun; 8° pour les engagements et les obligations qui résultent des différents devoirs des hommes les uns envers les autres; 9° pour toute action conforme à la loi; 10° pour la loi même. Le droit, pris en ce dernier sens, n'est donc autre chose que la loi, c'est-à-dire la mesure ou la règle des actions humaines, qui les dirige pour qu'elles soient bonnes, justes, équitables. — Or le droit, pris pour la loi, se divise principalement : 1° en *droit naturel,* celui que Dieu a gravé dans nos cœurs, que nous connaissons naturellement, et qui nous montre ce qui est bon ou mauvais par soi-même; droit perpétuel et invariable, et qui en Dieu est cet ordre immuable et éternel qui fait qu'une action est bonne ou mauvaise, selon qu'elle lui est conforme ou contraire; 2° en *droit positif,* c'est-à-dire celui qui est *posé* ou *établi* par la libre volonté des législateurs, et par là même sujet au changement, et qui se nomme *droit positif divin* ou *droit positif humain,* selon qu'il dépend ou du seul bon plaisir de Dieu, et que Dieu l'a donné librement aux hommes, comme, par exemple, la loi mosaïque, ou de la volonté des hommes : or le droit positif humain se divise lui-même en *droit canon,* ou *canonique,* ou *ecclésiastique,* et en *droit civil* (nous ne parlerons que du premier dans ce Dictionnaire); 3° en *droit simplement moral,* c'est-à-dire qui commande ou qui défend une chose sans imposer aucune peine aux transgresseurs; 4° en *droit simplement pénal,* celui qui commande ou qui défend, sous la seule peine, sans engager la conscience des transgresseurs; 5° en *droit mixte,* celui qui commande ou qui défend sous la peine et sous la coulpe tout à la fois; 6° en *droit affirmatif,* celui qui commande une chose; 7° en *droit négatif,* celui qui défend une chose; 8° en *droit écrit,* celui qui est consigné dans les livres; 9° en *droit non écrit,* celui que l'on connait par la coutume et la tradition; 10° en *droit des gens,* qui consiste dans les conventions établies par un consentement général des différentes nations : tels sont les traités de paix, les suspensions d'armes, les ambassades, etc. *Voy.*, sur cet article et les suivants, outre les traités spéciaux de théologie et les canonistes, les réflexions que Bergier fait (*Diction. de théol.*) au point de vue philosophique, et le savant article inséré dans l'*Encyclop. cathol.*, et dont l'auteur indique les principaux ouvrages à consulter sur les diverses parties du droit ecclésiastique; mais nous devons faire remarquer que dans cette liste figurent plusieurs livres qui sont à l'*Index*.

II. **DROIT CANON** ou **CANONIQUE**. C'est une collection de préceptes tirés de l'Écriture sainte, des conciles, des décrets et constitutions des Papes, des sentiments des Pères de l'Église, et de l'usage approuvé et reçu par la tradition. Le droit canonique est ainsi appelé du terme grec *Canôn* ou *Kanôn,* qui signifie *règle,* ou bien de ce qu'il est composé en grande partie des canons des apôtres et de ceux des conciles. On confond ordinairement dans l'usage *droit canon* et *droit canonique;* cependant plusieurs auteurs pensent qu'on doit dire *droit canonique* quand il s'agit de la science en elle-même, et *droit canon,* quand on parle du livre ou du corps des canons. Parmi les divisions qui ont été établies relativement au droit canon, nous nous bornerons à indiquer les suivantes. On divise donc le droit canon : 1° en *droit ancien*, celui qui est renfermé dans les canons des premiers siècles et dans le décret de Gratien; 2° en *droit nouveau*, celui qui est contenu dans les décrétales et les canons des derniers siècles; 3° *en droit reçu* solennellement par la publication, ou tacitement par l'usage; 4° en *droit non reçu,* qui n'a point été accepté ni tacitement, ni solennellement. La matière du droit canon, ou ce qui est réglé par les canons, se réduit aux personnes, aux choses et aux jugements. Avant de faire connaître les différentes parties dont se compose le droit canon, nous devons dire un mot des *Constitutions apostoliques* et des *Canons des apôtres*. L'Église, avant l'avénement de Constantin à l'empire, n'avait d'autres règles dans son gouvernement que celles qu'avaient laissées les apôtres aux évêques et aux prêtres, et qui se conservèrent par tradition jusqu'à ce qu'elles fussent mises par écrit, suivant l'opinion la plus probable, par un auteur ou des auteurs anonymes vers le IIIe siècle. Ces règles ainsi écrites furent insérées dans deux recueils, et publiées, l'une sous le titre de *Constitutions apostoliques*, et l'autre sous celui de *Canons des apôtres*. On a beaucoup dit pour et contre ces

deux recueils, mais ils n'en sont pas moins respectables par leur antiquité et par le grand nombre des bonnes choses qu'ils contiennent. On distingue donc plusieurs parties dans le droit canon : la première, qu'on appelle le *Corps du droit canon*, consiste en trois volumes et six collections ou compilations de canons, de décrets, de décrétales. Le premier volume, appelé le *Décret de Gratien*, du nom de son auteur, est divisé en trois parties, dont la première comprend cent une distinctions, qui sont comme autant de sections, de titres ou de chapitres qui distinguent et divisent les matières ; la seconde est divisée en trente-six causes, qui se divisent elles-mêmes en questions et canons ; et la troisième, intitulée *de Consecratione*, ne contient que cinq distinctions, qui traitent particulièrement des choses sacrées. La seconde partie du droit canon contient les cinq livres des décrétales de Grégoire IX, c'est-à-dire la collection des lettres des Papes, et surtout de celles qui ont été écrites depuis l'an 1150 jusqu'à l'an 1230, avec les décrets du III[e] et du IV[e] concile général de Latran, et de quelques autres omis par Gratien. Chacun des cinq livres des Décrétales est composé de plusieurs titres, qui comprennent ordinairement plusieurs chapitres ; ces chapitres, qui sont un peu longs, se partagent en paragraphes, qui se subdivisent eux-mêmes en versets. La troisième partie du droit canon renferme quatre collections, savoir : le *Sexte*, les *Clémentines*, les *Extravagantes* de Jean XXII et les *Extravagantes communes*. Le *Sexte*, ainsi nommé parce qu'il est ajouté aux cinq livres de Grégoire IX, renferme aussi en cinq livres les lettres de ce Pape, depuis la compilation faite par son ordre et celle des autres Papes jusqu'à Boniface VIII inclusivement. Il contient aussi les décrets des deux conciles généraux de Lyon. Les Clémentines, publiées par Jean XXII, contiennent les décrétales de Clément V et les décrets du concile de Vienne de l'an 1311. Les Extravagantes de Jean XXII sont les lettres de ce Pape. Les Extravagantes communes sont les lettres des autres Papes. On les appelle Extravagantes, parce qu'elles sont en dehors du corps du droit canon, qu'elles n'y sont pas contenues, pas plus qu'elles ne le sont dans le décret de Gratien et dans les collections plus anciennes. On ajoute au corps du droit canon, sans qu'elles en fassent partie, les institutions ou institutes que Jean-Paul Lancelot. docteur de Pérouse, avait composées, à l'imitation de celles que Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Outre le droit ancien, il y a un droit canonique nouveau qui est commun à tous les catholiques, ou particulier et propre à certains royaumes, à certaines provinces, professions, communautés, etc. Le droit commun nouveau consiste dans les décrets des conciles généraux, bulles des Papes, qui ne sont pas compris dans le corps du droit, règles de la chancellerie apostolique faites depuis Jean XXII, et principalement par Nicolas V et Innocent VIII, et renouvelées par les autres Papes. Le droit particulier, ou propre, consiste dans divers statuts, constitutions, règlements, usages de chaque nation, province, église, ordre, congrégation, communauté, etc. Comme il est souvent utile de connaître la manière dont le droit canon est ordinairement cité, nous croyons devoir reproduire ici le tableau suivant, emprunté à Richard et Giraud.

1. On cite ainsi les canons tirés de la 1[re] partie du décret de Gratien : *Can.* ou *C. Presbyter, dist.* 32 : c'est-à-dire *canone qui incipit ab hac voce presbyter* : ou bien : Presbyter, *qui canon reperitur distinctione* 32.

2. On cite ainsi les canons de la 2[e] partie du décret : *Can.* ou *C. Quoniam* : 12, *quæst.* 1 : c'est-à-dire *canone qui incipit ab hac voce quoniam, causa* 12, *questione prima*.

3. On cite ainsi les canons de la 3[e] partie : *Can.* ou *C. nemo., dist.* 1, *de Consecratione*. Cette expression *de Consecratione* signifie que le canon cité appartient à la 3[e] partie du décret qui porte pour titre *de Consecratione*.

4. On cite ainsi les décrétales de Grégoire IX : *Cap. sollicite.* 2, *extra de Restitutione spoliatorum*. Ce qui veut dire *capitulo sollicite secundo, quod est extra decretum Gratiani, nempe in decretalibus Gregorii IX, titulo de Restitutione spoliatorum.*

5. On cite ainsi les autres collections : *Cap. discretioni, de decimis in* 6 : c'est-à-dire *Capitulo discretioni, titulo de decimis, in sexto libro Decretalium. Item, Cap. unico de homicidio in Clement.*, c'est-à-dire *in Clementinis vel Clementina. Item. Cap. execrabilis de præbendis et dignitatibus, in extravag. Joannis XXII;* et *Cap. super cathedram, de Sepulturis, in extravag. Commun.* : ce qui veut dire que, lorsqu'on rencontre un renvoi aux chap. *execrabilis*, etc., et *super cathedram*, etc., il faut chercher le premier de ces chap. dans les *Extravagantes de Jean XXII*, et le second, dans les *Extravagantes communes.*

Explication, selon l'ordre alphabétique, des abréviations usitées dans les citations des livres du droit canon et même du droit civil, qui est souvent mêlé au droit canon dans les auteurs.

AP. BON., *apud Bonifacium* : dans le Sexte, où sont les constitutions de Boniface VIII.

AP. GREG., *apud Gregorium* : dans les livres des Décrétales de Grégoire IX.

AP. JUSTIN., *apud Justinianum* : dans les Institutes de Justinien.

ARG. ou AR., *argumento* : par un argument tiré de telle loi ou de tel canon.

CAN. ou C. *canon* : dans le canon, c'est-à-dire dans tel chapitre ou article du décret de Gratien, ou de quelque concile.

CAP., *capite* ou *capitulo* : dans le chapitre du titre des Décrétales ou de quelque nouvelle constitution, ou de quelque autre livre hors du droit.

CAU., *causa* : dans la cause, c'est-à-dire dans une section de la seconde partie du décret de Gratien.

CLEM., *Clementina* : dans une constitution de Clément V.

COD. ou C., *Codice* : au Code de Justinien.

C. THEOD., au Code de l'empereur Théodose le Jeune.

COL., *columna* : dans la colonne d'une page de quelque livre que l'on cite.

COLL., *collatione* : dans une telle collation ou conférence des nouvelles constitutions de Justinien.

CON. C., *contra* : contre. C'est ordinairement pour marquer un argument contraire à quelque proposition.

DE CONS. ou de C. secr., *de Consecratione* : dans la 3[e] partie du décret.

DE PŒNIT. ou DE PŒN., *de Pœnitentia* : dans le traité de la Pénitence, ou décret, cause 33, quest. 3.

D., *dicto* ou *dicta* : cité, ou cité auparavant.

DIST. ou D., *distinctione* : dans telle distinction du décret de Gratien ou du livre des Sentences de Pierre Lombard.

E. C. et QU., *eadem causa et quæstione* : dans la

même question de la même cause dont il a été déjà parlé.

Eod. ou E., *eodem :* au même titre.

Ext. ou Ex., ou E., *extra :* c'est-à-dire dans les Décrétales de Grégoire IX, 1re collection hors du décret de Gratien.

Extra. Jo. XXII, *Extravagante Joan. XXII* ou *Com. :* dans telle ou dans telle constitution extravagante de Jean XXII.

F., *finali, finalis, fine* : dernier, dernière, ou à la fin.

FF., ou *ff. Pandectis, seu Digestis Justiniani :* aux Pandectes ou Digestes de l'empereur Justinien.

Gl., *Glossa :* la Glose, ou notes approuvées sur l'un et l'autre droit.

H., *hic :* ici, dans la même distinction, question, titre ou chapitre que l'on explique.

H. Tit., *hoc titulo :* dans ce titre.

I. ou J., *infra :* plus bas.

J. Gl., *juncta Glossa* : la Glose jointe au texte cité.

In Auth. coll. I, *in Authentico, collatione I :* dans les Novelles de Justinien, section ou partie première.

In Extr. comm., *in Extravagantibus communibus :* dans les Décrétales qu'on nomme extravagantes communes.

In. F., *in fine :* à la fin du chapitre, du §, etc.

In P. Dec., *in parte decisa :* dans la partie retranchée de la décrétale que l'on cite.

In Pr., *in principio :* au commencement et avant le 1er paragraphe d'une loi, avant le 1er canon d'une distinction.

In F. pr., *in fine principii :* sur la fin de l'entrée, ou préambule.

Inst., *Institutionibus :* dans les Institutes de Justinien.

In sum., *in summa :* dans le sommaire qui est au commencement.

In 6 ou in VI, *in sexto :* dans le sexte ou VIe livre des Décrétales recueillies par Boniface VIII.

L., *Lege :* dans la loi telle.

Lib. ou Li., *libro :* au livre, 2, etc.

Lib. 6 ou Lib. VI, *libro sexto :* dans le Sexte.

Nov., *Novella :* dans la Novelle 1, 2, etc.

Pr., *Principium :* commencement d'un titre, d'une loi, etc.

Quæst. ou Qu., ou Q., *quæstione :* dans telle question de telle cause.

Scil. ou Sc., *scilicet :* à savoir.

Sol., *solvo* ou *solutio :* réponse à l'objection.

Sum., *Summa :* le sommaire d'une distinction ou question, ou bien l'abrégé d'une loi ou d'un chapitre.

Tit. ou T., *titulus, titulo :* titre, au titre, dans le titre.

Ult., *ultimo, ultima :* dernier, ou au dernier canon, ou dernière loi, etc.

V., *versiculo :* au verset; c'est une partie d'un paragraphe ou d'un canon, etc.

§, *paragrapho :* au paragraphe, c'est-à-dire article, ou membre d'une loi, d'un chapitre et d'une distinction, ou question du décret.

DROITE. Ce mot, quand il s'agit de la position géographique du pays des anciens Hébreux, marque ordinairement, dans la Bible, le côté du midi, comme la gauche le côté du septentrion. Les Hébreux, en effet, parlaient d'eux comme ayant la face tournée à l'orient, le derrière au couchant, la main droite au midi, et la gauche au septentrion. *Voy.* I Rois, xxiii, 19, 24. Au sens figuré, la *droite*, ou *la main droite*, indique la force, la puissance. *Voy.* Exode, xv, 6. Psaume xx, 9; xliii, 4 *et passim.*

DROITS CURIAUX. *Voy.* Curial.

DROITS ÉPISCOPAUX; ce sont ceux qui appartiennent à l'évêque en cette qualité, comme de dispenser le sacrement de la Confirmation et celui de l'Ordre, de bénir les saintes huiles, de consacrer une église ou un autre évêque, de faire porter devant soi la croix levée dans son diocèse en signe de juridiction. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DROITS HONORIFIQUES; on appelle ainsi les honneurs accordés dans les églises. Autrefois les patrons et hauts justiciers avaient des droits honorifiques, comme la nomination ou la présentation à certains bénéfices, la préséance à l'église, aux assemblées, aux processions; on leur donnait l'eau bénite, on les encensait, etc. Tous ces droits n'existent plus; ils ont été détruits par la loi du 13-20 avril 1791. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

DROMADAIRE (*Dromas* ou *Dromedarius*), mot dérivé du grec, et qui signifie *courir ;* c'est le nom d'un animal qui est fort commun en Syrie et en Arabie, et qui fait jusqu'à 50 lieues par jour. C'est ainsi que la Vulgate a rendu (Isaïe, lx, 6) le terme hébreu que Bochart, suivi par Gesenius, prétend signifier *jeune chameau;* mais Admann et Rosenmüller maintiennent le sens donné par saint Jérôme; et Rosenmüller en particulier a combattu Gesenius dans son ouvrage intitulé : *Bibl. Naturgeschichte,* part. II, p. 21. *Voy.* Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *Introduction, etc.,* tom. II, p. 57.

DROMORE ou **DRUMORE** (*Dromaria* ou *Drumaria*), ville épisc. d'Irlande, dans le comté de Down. De Commanville dit que Dromore fut érigée en évêché au vie siècle, mais il est certain que saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, fonda en 435 tous les évêchés de ce pays; ainsi l'origine de ce siége doit remonter au ve siècle. Dromore est sous la métropole d'Armagh. On dit que saint Colman en fut le premier évêque au vie siècle. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 93. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 270, 271.

DROSIN. *Voy.* Drausin.

DROTTÉ. *Voy.* Droctové.

DROU (Pierre-Lambert **LE**). *Voy.* Ledrou.

DROUAS DE BOUSSEY (Claude), évêque de Toul, mort en 1773, établit dans son diocèse la *fête du Sacré-Cœur*, et fonda pour l'éducation des jeunes ecclésiastiques le *collége de Saint-Claude.* Il avait adopté pour son diocèse des *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral;* 5 vol. in-12. L'abbé Pochard, directeur au séminaire de Besançon, a réimprimé les deux premiers volumes des *Instructions de Toul*, avec des corrections et des améliorations considérables, sous le titre de : *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, et pour le bon gouvernement des paroisses :* 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DROUET DE MAUPERTUY. *Voy.* Maupertuy.

DROUIN (René-Hyacinthe), dominicain, né à Toulon l'an 1682, mort à Ivrée, en Piémont, en 1742, se fit recevoir docteur en Sorbonne, et professa la théologie à Paris, puis à Verceil. On a de lui un excellent traité dogmatique et moral des sacrements; Venise, 1737; réimprimé dans la même ville en 2 vol. in-fol., *cum notis et additionibus Joannis Vincent. Patuzzi,* sous ce titre : *de Re sacramentaria contra perduelles hæreticos. libri decem duobus tomis comprehensi : quibus*

omnia et singula legis evangelicæ sacramenta consensione, universitate, perpetuitate adstruuntur, defenduntur, vindicantur, simul et graviores quæstiones ad disciplinam, historiam et moralem pertinentes; itemque theologorum præcipuæ contentiones scholarum methodo ad mentem præceptoris angelici, expenduntur, discutiuntur, explicantur, cura et studio unius ex prædicatorum familia doctoris Sorbonici; Venise, 1756, 2 vol. in-fol.; Paris, 1775, 9 vol. in-12. L'édition in-4° est mutilée. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

DRUA, ville épisc. de l'Afrique occidentale dont la province est inconnue.

DRUIDES (*Druidæ*), prêtres des anciens Celtes ou Gaulois, ainsi que des peuples de la Germanie et de la Grande-Bretagne. Ils réunissaient le sacerdoce et l'autorité séculière avec un pouvoir presque souverain. Ils excommuniaient les rebelles à leur autorité. Les principaux articles de leur théologie étaient l'immortalité de l'âme et la métempsycose. *Voy.* César, *Comment.*, l. VI. Méla, l. III. Diodore de Sicile, l. VI. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

DRUMA, concubine de Gédéon et mère d'Abimélech, qui fut élu roi ou juge par les habitants de Sichem, compatriotes de Druma. *Voy.* Juges, VIII, 31.

DRUMARIA. *Voy.* DROMORE.

DRÜMEL (Jean-Henri), protestant, né à Nuremberg l'an 1707, mort à Salzbourg en 1770, se convertit au catholicisme l'an 1755, et fut nommé conseiller de l'évêque de Passau, puis professeur de droit public à l'université de Salzbourg. Outre quelques ouvrages purement littéraires, il a laissé : *Essai d'une concordance des écrivains bibliques et profanes, au sujet des histoires des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Scythes et des Perses;* en allemand; Nuremberg, 1739, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DRUMORE. *Voy.* DROMORE.

DRUMOS ou **DRYMAS, DRYMOS**, campagne située aux environs du mont Carmel, du côté de Césarée de Palestine. Les Septante rendent quelquefois l'hébreu *Scharon* (Vulgate *Saron*) par *Drymos*. *Voy.* Strabon, l. XVI. Joseph, *Antiq.*, l. XIV, et *de Bello*, l. I, c. XI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

DRUON (saint). *Voy.* DROGON, n° IV.

DRUS ou **DRUSE, DRUSIS** et **DRUSIEN** (*Drusus* ou *Druseus*), Syriens, ainsi nommés du pays qu'ils habitaient. Ils se disent chrétiens et issus des chrétiens latins qui se retirèrent au delà du Jourdain lorsque les Sarrasins se rendirent maîtres de la Terre-Sainte. Ils ne se font point baptiser, et ils ne pratiquent pas la religion chrétienne; cependant ils croient que Jésus-Christ est le Messie, fils de la Vierge Marie, et qu'il a été crucifié. Ils croient aussi au paradis et à l'enfer. *Voy.* le P. Roger, *Terre-Sainte*, p. 335 et suiv. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, au mot DURZI. Richard et Giraud. Le *Musæum cuficum Borgianum;* Rome, 1780, p. 103-151. Malte-Brun, *Annales des Voyages*, tom. IV, et *Nouvelles Annales des Voyages*, tom. IX, p. 159-165. Burckardt, *Voyage en Syrie et en Palestine*. De Sacy, *Exposé de la religion des Druses*. Kærlé, dans le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 271, 272.

DRUSBIEKI ou **DRUZBIEKI** (Gaspard), jésuite polonais, né l'an 1587, mort en Posnanie en 1660, fut deux fois provincial de Pologne et envoyé deux fois à Rome comme procureur de cette province. On a de lui : 1° *de Passione Jesu Christi, Filii Dei;* — 2° *Fasciculus exercitiorum et considerationum de præcipuis virtutibus christianæ fidei;* — 3° *Sol in virtute sua, sive Jesus Christus in splendore suarum excellentiarum spectabilis;* — 4° *Declaratio memoralis exorbitantium et processus Academiæ Cracoviensis inter ordines distributi;* cet ouvrage, qui est une réponse à une attaque contre les Jésuites, aurait été écrit en polonais, selon quelques auteurs. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Societ. Jesu.* Richard et Giraud.

DRUSE, DRUSEUS. *Voy.* DRUS.

DRUSILIANA ou **DRUSILLIANA**, siége épisc. de l'Afrique occidentale, dans la Province proconsulaire, sous la métropole de Cirte. On n'en connaît qu'un évêque, Rufin, qui assista à la conférence de Carthage.

DRUSILLE, troisième fille du grand Agrippa; elle épousa en troisièmes noces Claude Félix, gouverneur de la Judée, dont elle eut un fils nommé Agrippa. C'est devant Drusille et son mari que saint Paul comparut à Césarée et rendit témoignage à la foi de Jésus-Christ. *Voy.* les *Actes*, XXIV, 24, 25.

DRUSIPARA. *Voy.* DRUZIPARA.

DRUSIS, DRUSIEN. *Voy.* DRUS.

I. **DRUSIUS** ou **DRUYS** (Jean), de l'Ordre de Prémontré, né à Cumptich, près de Tirlemont, l'an 1568, mort à Bruxelles l'an 1634, professa la théologie dans l'abbaye du Parc, près de Louvain. L'archiduc Albert le chargea de plusieurs missions relatives à la discipline ecclésiastique observée dans les couvents de Brabant, et il devint plus tard conseiller d'État. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exhortatio ad candidi Ordinis Præmonstratensis provinciæ Brabantiæ religiosos*, etc.; Louvain, 1621, in-12; — 2° *Statuta candidi et canonici Ordinis Præmonstratensis renovata*, etc.; ibid., 1628, in-12. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

II. **DRUSIUS** (Jean **VAN DER**). *Voy.* DRIESCH, n^os I et II.

DRUSUS. *Voy.* DRUS.

DRUTHMAR (Chrestien), moine bénédictin de Corbie, né dans l'Aquitaine, vivait l'an 860; il se rendit recommandable par sa science. On a de lui : 1° *Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu;* Strasbourg, 1514, in-fol.; — 2° *Commentaires sur l'Évangile de saint Jean;* — 3° *Commentaires sur l'Évangile de saint Luc;* ces ouvrages ont été imprimés dans la *Bibliotheca Patrum;* Paris, 1639, et Lyon, 1677, tom. XV. *Voy.* Dom Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 686 et suiv. Richard et Giraud. Wette, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

DRUYS. *Voy.* DRUSIUS, n° I.

DRUZBIEKI. *Voy.* DRUSBIEKI.

DRUZIPARA ou **DRUSIPARA**, ville épisc. de Thrace, dans la province d'Europe, au diocèse de Thrace et sous la métropole d'Héraclée. On l'appelle aujourd'hui *Mésène*. Quelques notices ecclésiastiques en font même un archevêché. Selon Richard et Giraud, on n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Théodore, assista et souscrivit au cinquième concile général. Gaet. Moroni prétend que, d'après le P. Lequien, il y en a eu quatre, comme il dit aussi que De Commanville place Drusipara sous la métropole de Sparte; mais l'honorable écrivain italien confond *Mésène* avec *Messène*, ce que ne font pas les autres auteurs. Druzipara est aujourd'hui un évêché *in partibus* suffragant d'Andrinopolis, métropole également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1132. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 156, au mot MESENE. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 272.

DRYANDER. *Voy.* Enzinas.

DRYGOBITIA ou **DRUGUBITIA,** ville épisc. de Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Thessalonique. On n'en connait qu'un évêque, Pierre, qui se trouva au concile de Constantinople et y souscrivit au rétablissement de Photius. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 94. Richard et Giraud.

DRYMAS, DRYMOS. *Voy.* Drumos.

DRYOPOLIS. *Voy.* Aichstadt.

DUALISME. *Voy.* Manichéisme.

DUALISTES. *Voy.* Manichéens.

DUAREN ou **DOUAREN** (François), jurisc., né à Moncontour l'an 1509, mort à Bourges en 1559, fut élève d'Alciat, et professa le droit à Bourges et à Paris. Parmi ses ouvrages nous citerons, comme appartenant à la science ecclésiastique : 1° *de Sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis,* libri VIII ; Paris, 1551, in-4° ; ibid., 1557, 1585, in-8° ; Iéna, 1687 ; — 2° *Pro libertate Ecclesiæ Gallicanæ, adversus Romanam Aulam, defensio Parisiensis curiæ, Ludovico XI, Gallorum regi, quondam oblata :* Paris, 1551, in-4°. On lit au sujet de ces deux ouvrages, dans l'*Index* de Clément VIII : *Prohibetur hæc Defensio; Duareni vero Liber permittitur, si fuerit correctus.* Les œuvres réunies de Duaren ont paru à Lyon, 1578, 2 vol. in-fol., et à Genève, 1608, in-fol. *Voy.* De Thou, *Hist.,* l. XXIII. Sainte-Marthe, *Elog. doct. Gall.,* l. I. Sponde, *Annal.* 1559, n. 35. Taisand, *Vies des jurisconsultes.*

DUBLIN (*Dublinum, Eblena*), ville archiépisc. d'Irlande, dans la province de Leinster, ou Lagenie. Ce siége, fondé au XIe siècle, fut érigé en métropole par Eugène III. Trois conciles ont été tenus à Dublin : le premier l'an 1176, le second l'an 1186, et le troisième l'an 1518. *Voy.* Mansi, tom. II, par 673. Hardouin, tom. IX. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 273 et suiv.

DUBLIOUL. *Voy.* Blioul.

I. **DUBOIS** (Gérard ou Girard), oratorien, né à Orléans l'an 1629, mort à Paris en 1696, professa l'histoire ecclésiastique à la maison Saint-Honoré, puis à Saint-Magloire. Il acquit une telle réputation, que Mgr de Harlay le chargea d'écrire l'histoire de l'Église de Paris. Dubois commença ce grand ouvrage, mais il n'en fit paraître que le premier volume, sous ce titre : *Historia Ecclesiæ Parisiensis;* Paris, 1690-1710, 2 vol. in-fol. Dubois a publié le 8e volume des *Annales ecclésiastiques de France* du P. Le Cointe ; ibid., 1683. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. V. Richard et Giraud, tom. V, p. 1157. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUBOIS** (Jacques), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : 1° un *Livre de la vérité et de l'autorité sacrée* contre Wittichius ; 1656 ; — 2° un *Dialogue théologique astronomique;* 1652 ; — 3° *Commentaire sur les Actes des apôtres. Voy.* Kœnig., *Biblioth. vetus et nova.*

III. **DUBOIS** (Jean), en latin *Joannes a Bosco* ou *Boscius,* surnommé *Olivier,* religieux célestin, mort en 1636. Il obtint du Pape la permission de quitter son couvent, et embrassa la carrière des armes. Plus tard il rentra dans son Ordre, et obtint la confiance du cardinal Séraphin Olivier, qui lui permit de porter son nom et ses armes, et qui lui fit obtenir l'abbaye de Beaulieu, de l'Ordre de Cîteaux. Il était très-éloquent, et il avait des connaissances très-étendues. On a de lui bon nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite : *Floriacensis vetus bibliotheca, benedictina, sancta, apostolica, pontificia, cæsarea, regia, franco-gallica,* etc. ; Lyon, 1605, in-8°. Cet ouvrage curieux a été composé d'après des manuscrits de la bibliothèque du monastère de Fleury-sur-Loire, de l'Ordre de Saint-Benoit. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **DUBOIS** (Jean-Antoine), missionnaire, né à Saint-Remèze, dans l'Ardèche, l'an 1765, mort à Paris en 1848, un des directeurs du séminaire des Missions étrangères, membre des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres, etc., se rendit dans le Mysore pour y prêcher le christianisme. Il conquit par sa charité et ses vertus l'affection des indigènes, et après trente-deux ans de séjour dans les Indes il revint en Europe. Outre des *Lettres,* l'abbé Dubois a publié : 1° *Description of the character, manners and customs of the people of India, and of their institutions religions and civil ;* Londres, 1816, in-4° ; l'auteur en donna une édit. francaise, avec des additions, sous le titre de : *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde ;* Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; — 2° *Exposé de quelques-uns des principaux articles de la théogonie des Brahmes ;* Paris, 1852, in-8°. *Voy.* le *Journal Asiatique,* an. 1848, tom. Ier, p. 466. *Journal des Savants,* an. 1826. La *Biogr. génér*

V. **DUBOIS** (Philippe), docteur en théologie, né à Chouain vers l'an 1636, mort à Paris en 1703, fut bibliothécaire de Le Tellier, archevêque de Reims. Outre qu'il a donné une édition de quelques poëtes latins, et le catalogue de la bibliothèque sous le titre de : *Bibliotheca Telleriana,* 1693, in-fol., il eut beaucoup de part à celle des œuvres de Maldonat : *Joannis Maldonati, societatis Jesu, presbyteri ac theologi præstantissimi, opera varia theologica;* Paris, 1677, in-fol. *Voy.* Huel, *Origin. de Caen,* p. 410. Nicéron, *Mémoires,* tom. XVI. Richard et Giraud, tom. V, p. 116.

VI. **DUBOIS-GOIBAUD** ou **DUBOIS DE LA COUR** (Philippe), traducteur français, né à Poitiers l'an 1626, mort à Paris en 1694, fut reçu à l'Académie française l'an 1693. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discours sur les preuves des miracles de Moïse;* Paris, 1672, in-12 ; — 2° *les deux livres de saint Augustin, de la Prédestination des saints et du don de la Persévérance,* trad. en français ; ibid., 1676, in-12 ; — 3° une traduction des *Lettres de saint Augustin sur l'édition des bénédictins ;* ibid., 1684 ; — 4° une trad. des *Confessions de saint Augustin ;* ibid., 1686 ; — 5° une trad. des *Sermons de saint Augustin sur le Nouveau Testament ;* ibid., 1694, in-8° Dubois-Goibaud a laissé, outre ces traductions, un ouvrage intitulé : *Réflexions sur les prédicateurs ;* Paris, 1695, in-12. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XVI, p. 206 et suiv. Gibert, *Jugement des Savants,* tom. VIII, part. II, p. 426 et suiv. L'abbé d'Olivet, *Continuat. de l'hist. de l'Acad. franç.* Goujet, *Biblioth. franç.,* tom. II, p. 202. Richard et Giraud, tom. V, p. 108 et suiv.

VII. **BUBOIS DE LA COUR.** *Voy.* l'art. précédent.

VIII. **DUBOIS DE LA PIERRE** (Louise-Marie de Laufernat), née en 1663 au château de Courteilles, en Normandie, morte l'an 1730 près de Verneuil, fut élevée dans la religion protestante, qu'elle abjura avec sa famille. Son mari étant mort à la guerre, elle consacra le reste de sa vie à la piété et aux lettres. Au talent de la poésie elle joignait le goût des études historiques ; aussi lui doit-on d'utiles recherches sur l'histoire de sa patrie. Nous avons d'elle : 1° l'*Histoire du monastère de la Chaise-Dieu ;* — 2° l'*Histoire de la Maison de l'Aigle.* Cependant cette dernière histoire est attribuée

à Louis d'Après, curé de Saint-Martin de l'Aigle. *Voy.* Richard et Giraud, tom. V, p. 115, 116.

DUBOS (Charles-François), grand vicaire de l'évêque de Luçon et doyen du chapitre de la cathédrale, né près de Saint-Flour l'an 1661, mort en 1724, a publié : *Vie de Barillon, évêque de Luçon;* Rouen, 1700, in-12. On lui doit aussi la continuation des *Conférences de Luçon*, dont l'abbé Louis avait donné 5 vol. en 1685; cet ouvrage forme 26 vol. in-12. *Voy.* les *Mémoires du temps.*

DUBOULAI. *Voy.* BOULAI (Du).

DUBOULAY. *Voy.* BOULAY (Du).

DUBOURDIEU (Jean-Armand), ministre protestant, né à Montpellier l'an 1652, mort à Londres en 1720, exerça les fonctions de ministre dans sa ville natale, et devint pasteur de l'église française de Savoie à Londres. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettre de Mgr l'évêque de Condom, avec la réponse de M. Dubourdieu, et un sermon du même sur le bonheur de la sainte Vierge;* Amsterdam, 1681, in-8°; — 2° *deux Traités d'un docteur romain pour le retranchement de la coupe*, etc., *avec deux réponses pleines et solides par l'Écriture;* Charenton, 1681, in-12; — 3° *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion Thébéenne, avec l'histoire du martyre de cette légion, attribuée à saint Eucher, évêque de Lyon;* Amsterdam, 1705, in-12; — 4° *l'Orgueil de Nébucadnezar abattu de la main de Dieu;* ibid., 1707, in-8°; — 5° *Comparaison of te penal laws of France againts Protestants with these of England against Papists;* Londres, 1717, in-12; — 6° *la Pratique des vertus chrétiennes*, ou *le Devoir de l'homme*, trad. de l'anglais de Chapell; ibid., 1719. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

DUBRAW (Jean), évêque d'Olmütz, né à Pilsen en Bohème, mort en 1553, outre une *Histoire de Bohême,* écrite avec beaucoup d'exactitude, et quelques autres écrits, a laissé . 1° *Commentarius in Psalmum V Davidis;* — 2° *Epistola de œconomia Ecclesiæ;* — 3° *Oratio funebris in Sigismundum, regem Poloniæ;* Prostau, 1549. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1688. La *Nouv. Biogr. génér.*

DUBREUL. *Voy.* BREUL (Du).

DUBUC (le P. Alexis), supérieur des théatins de Paris, a donné : *Méditations sur les O de l'Avent et sur les vertus de la sainte Vierge, Mère de Dieu, pour se préparer à la fête de Noël;* Paris, 1697, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1696. Richard et Giraud.

I. **DUC (LE)**, vicaire de la paroisse de Saint-Paul, à Paris, a laissé : *Année ecclésiastique,* ou *Instructions sur le propre du temps et sur le propre et le commun des saints*, avec une *Explication des Épîtres et des Évangiles qui se lisent dans le cours de l'année ecclésiastique dans les églises de Rome et de Paris;* Paris, 1734, 15 vol. in-12. *Voy.* le *Diction. des Prédicat.* Richard et Giraud.

II. **DUC** (Claude **LE**), licencié en droit canon et curé du diocèse de Beauvais, a donné une traduction française de l'ouvrage de saint Jean Chrysostome intitulé : *Apologie de la vie religieuse et monastique, où il est traité de l'éducation des enfants, et du lieu où on doit les élever;* Paris, 1697. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1698.

III. **DUC** (Fronton du). *Voy.* FRONTON DU DUC.

DUCANDAS, chanoine de l'église cathédrale de Noyon, a laissé : *Recueil de décisions importantes sur les obligations des chanoines, sur l'usage que les bénéficiers doivent faire des revenus de leurs bénéfices, et sur la pluralité des bénéfices;* Noyon, 1746, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1746, p. 597. Richard et Giraud.

DU CANGE (Charles-Dufresne, sieur), né à Amiens en 1610, mort à Paris l'an 1688, fit ses études chez les jésuites, à Amiens, puis il alla faire son droit à Orléans, et de là il vint à Paris, où il fut reçu avocat au parlement. Dès cette époque il se livra avec ardeur aux études historiques, et il devint un érudit du premier ordre. Nous citerons seulement de lui : 1° *Joannis Zonaræ Annales cum notis;* Paris, 1687, in-fol.; — 2° *Chronicon Paschale sive Alexandrinum, cum notis;* 1688, in-fol.; — 3° *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste;* 1665, in-4°; — 4° *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ latinitatis;* Paris, 1673, 3 vol. in-fol.; Venise, 1733-1736, 6 vol. in-fol.; Bâle, 1762, 3 vol. in-fol.; D. Carpentier, en 1676, y a ajouté 4 vol. de supplément. Enfin, en 1844, MM. Didot ont donné une nouvelle édition en 7 vol. in-4°, par les soins de M. Henschel. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. VIII. Moréri, *Diction. histor.* Pardessus, *Journal des Savants*, janv. et févr. 1847. Léon Feugère, *Études sur Du Cange,* dans le *Journ. de l'Instr. publique,* mars, avril 1852. La *Nouv. Biogr. génér.*

DUCASSE (François), chanoine-archidiacre et official de Condom, né à Lectoure, mort l'an 1706, était profondément versé dans l'Écriture, les saints Pères et les canonistes anciens et modernes. On a de lui : 1° *de la Juridiction ecclésiastique contentieuse;* Agen, 1695, in-4°; — 2° *de la Juridiction volontaire ;* ibid., 1697, in-4°. Ces deux ouvrages réunis ont été réimprimés sous ce titre : *Pratique de la juridiction ecclésiastique, volontaire, gracieuse et contentieuse;* Toulouse, 1662, in-4°, 6e édit.; — 3° *Traité des droits et des obligations des chanoines des églises cathédrales, tant pendant que le siége épiscopal est rempli, que durant la vacance du siége;* Toulouse, in-12. *Voy.* Pontas, *Table des auteurs,* à la tête du Ier tom. de son *Diction. des cas de consc.* Le *Journal de Trévoux,* 1702, tom. IV, p. 2601.

DUCHAL (Jacques), théologien non conformiste, né à Antrim l'an 1697, mort en 1761, fut reçu docteur à l'université de Glascow, et devint pasteur de la congrégation de Cambridge. Il a laissé : 1° *The practice of religion recommended;* Cambridge, 1728, in-8°; — 2° *Arguments for the truth and divine authority of the christian religion, in ten sermons;* Dublin, 1752, in-8°; — 3° sept cents *Sermons,* dont une partie seulement fut publiée; Dublin, 1764. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUCHAT (Yves **LE**), vivait au commencement du XVIIe siècle. On a de lui, outre un poëme grec et latin : *Histoire de la guerre entreprise par les Français pour la conquête de la Terre-Sainte, sous Godefroy de Bouillon;* Paris, 1620. *Voy.* Le Long, *Biblioth. historique de la France.*

* **DUCHÊNE.** On trouve ce mot dans des lexicographes et dans d'autres écrivains. Cependant, comme le plus grand nombre écrit *Duchesne,* c'est cette dernière orthographe que nous avons adoptée pour tous les noms sans exception.

I. **DUCHESNE** (André), en latin *Andreas a Quercu, Chesneus, Duchesneus* et *Querceatus,* surnommé le *Père de l'Histoire de France,* né à l'Ile-Bouchard l'an 1584, mort l'an 1640, fut nommé successivement géographe et historiographe du roi. Il a laissé : 1° *Januariæ kalendæ, seu de solemnitate anni, tam ethnica quam chri-*

stiana, brevis tractatus; Paris, 1602, in-12; — 2° *Bibliotheca Cluniacensis collecta a Martino Marrier,* avec des notes; ibid., 1614, in-fol.; — 3° *Histoire des Papes jusqu'à Paul V;* ibid., 1616, in-4°; — 4° *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et de rebus Franciscis, cum ecclesiasticis, tum secularibus, ab exordio regni ad nostra usque tempora,* etc.; Paris, 1633-1635, in-fol.; — 5° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, tom. VII, p. 20, 21, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUCHESNE** (François), historiographe de France et fils du précédent, né en 1616, mort l'an 1693, a publié plusieurs ouvrages de son père, et a donné : *Histoire des Papes;* Paris, 1653, 2 vol. in-fol. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DUCHESNE** (François), Espagnol. *Voy.* ENZINAS.

IV. **DUCHESNE** (Jean-Baptiste **PHILIPOTEAU**), jésuite, né à Sy, dans les Ardennes, l'an 1682, mort à Dijon l'an 1755, professa avec succès à Metz, à Verdun, à Strasbourg et à Reims. Ses principaux ouvrages sont : 1° *le Prédestinatianisme,* ou *les Hérésies sur la prédestination et la réprobation, où l'on expose la naissance, les progrès, les révolutions, les dogmes et les sectes diverses des prédestinatiens;* Paris, 1724, in-4°; — 2° *Histoire du Baïanisme,* ou *de l'Hérésie de Michel Baïus, avec des notes historiques, chronologiques, critiques, suivie d'éclaircissements théologiques et d'un recueil de pièces justificatives;* Douai, 1721, in-4°. Ce dernier ouvrage a été mis à l'*Index* par un décret du 17 mai 1734. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUCK (Arthur), docteur en droit, né à Heavytrée l'an 1580, mort à Chiswick en 1649, fut chancelier du diocèse de Bath et Wells, puis chancelier de Londres et maître des requêtes. Il a laissé : *de Usu et auctoritate juris civilis Romanorum in dominicis principum christianorum;* Londres, 1653, in-8°. Cet ouvrage, qui a eu en anglais un grand nombre d'éditions, a été traduit en français; Paris, 1689, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUCKET (Jean), missionnaire, né à Vinderla-Basse, dans la province d'York, vers l'an 1616, mort le 7 octobre 1644, appartenait à la communauté des ecclésiastiques anglais du collége de Tournay, à Paris. Envoyé en qualité de missionnaire en Angleterre, il y fut arrêté par les archers du parlement et condamné à être pendu. On a de lui deux *Lettres* écrites de Londres la veille de son martyre, et adressées, l'une à l'évêque de Chalcédoine, l'autre à M. Clifford, principal du collége de Tournay. *Voy.* la *Relation du martyre de M. J. Ducket,* in-4°. Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

DUCLÔT (Joseph-François), né à Vins, en Savoie, en 1745, mort en 1821, fut successivement chanoine de Lautrec, en Languedoc, curé de Colonge, près de Genève et de Vins, son pays natal. On lui doit : 1° *Explication historique, dogmatique et morale de toute la doctrine chrétienne contenue dans le Catéchisme du diocèse de Genève;* 1796, 7 vol. in-8°; Paris, 1822; — 2° *la sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, avec les monuments de l'histoire, des sciences et des arts, avec la physique, la géologie, la chronologie, l'astronomie,* etc.; Lyon, 1816, 1821, 1830, 6 vol. in-8°. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.,* fait assez bien ressortir le mérite de ce dernier ouvrage de Duclôt; nous devons cependant faire remarquer qu'au point de vue des sciences et de l'histoire des anciens peuples, le savant auteur donne des explications qu'une saine critique ne saurait admettre aujourd'hui.

DU CONTANT DE LA MOLLETTE. *Voy.* CONTANT.

I. **DUCREUX** (François), jésuite, né à Saintes l'an 1596, mort à Bordeaux en 1666, a publié, outre la Grammaire latine de Despautère, corrigée : 1° *Vita P.-J. Francisci Regis, latine reddita e gallico;* Cologne, 1660, in-12; — 2° *Vita D. Francisci Salesii, latine reddita e gallico;* ibid., 1663, in-8°; — 3° *Historia Canadensis seu Novæ Franciæ, libri decem;* Paris, 1664, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUCREUX** (Gabriel-Marin), chanoine de Sainte-Croix, à Orléans, né dans cette ville l'an 1743, mort en 1790, a laissé, outre des *Poésies anciennes et modernes :* 1° *les Siècles chrétiens,* ou *Histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours;* Paris, 1775-1777; — 2° *Œuvres complètes de Fléchier;* Nîmes, 1783, 10 vol. in-8°; — 3° *Pensées et réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale;* Paris, 1785. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUCROS, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, a laissé : *Mémoires sur les épreuves par le duel et par les éléments, communément appelées jugements de Dieu par nos anciens Français;* dans l'*Hist. de l'Acad. des inscript.,* tom. XV. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1743, p. 664.

DUCROT (Lazare), avocat au conseil, né à Auxerre, vivait au XVII[e] siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : *les Vrais styles des conseils d'État....,* contenant un *Traité des parentés et alliances, des degrés d'icelles, de la manière de les compter par le droit civil et canon, et comme l'ordonnance des évocations les considère;* Paris, 1645, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des aut. de Bourgogne,* tom. I[er], p. 186. Le Beuf, *Mémoire pour servir à l'hist. ecclés. et civ. d'Auxerre,* t. II, p. 517. Richard et Giraud.

DUCRUE (Bennon-François), jésuite, né à Munich en 1721, mort l'an 1779, fut pendant vingt ans employé aux missions du Mexique. On a de lui : *Relation de la compagnie de Jésus de la province du Mexique et surtout de la Californie,* en 1767, dans le *Journal de Murr,* tom. XVI. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUDELLIVILLA. *Voy.* DOUDEUVILLE.

DUDÉRÉ (Pierre), sieur de la Borde, a laissé : *la Vérité triomphante de l'erreur, par un nouveau converti, dont les motifs de la conversion sont adressés aux ministres de la religion prétendue réformée, avec une instruction chrétienne sur les principaux articles de la foi;* Paris, 1738, in-12.

DUDIA, capitaine des 24,000 hommes qui servaient auprès de David et de Salomon dans le second mois de l'année. *Voy.* I Paralip., XXVII, 4.

DUDINCK (Josse), chanoine de Ressen, dans le duché de Gueldre, qui vivait au XVII[e] siècle, a publié : 1° *Synopsis Bibliothecæ Marianæ, hoc est recensio omnium auctorum qui de B. M. Virgine scripserunt;* Cologne, in-8°; — 2° *Mundus Marianus, hoc est specificatio omnium mundi locorum in quibus B. Virgo Deipara miraculose colitur;* ibid., sans date, in-8°; — 3° deux autres ouvrages de bibliographie dont on peut voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

DUDING (Claude-Antoine), évêque de Lausanne, mort l'an 1745, a laissé : *Status seu Epocha ecclesiæ Aventicensis, nunc Lausannensis,* a

primordiis usque ad nostra tempora; 1724, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUDITH (André), surnommé *Sbardellat*, du nom de sa mère, né à Bude l'an 1533, mort à Breslau l'an 1589, fut nommé évêque de Tina et élu député au concile de Trente par le clergé de Hongrie; mais, comme il avait adopté en partie les doctrines protestantes, les légats apostoliques le firent rappeler par l'empereur, qui lui donna l'évêché de Chonad, et, plus tard, celui des Cinq-Églises. Plus tard il adopta complétement les opinions protestantes, et se maria, ce qui n'empêcha pas Maximilien II de le nommer ambassadeur en Pologne. Une conduite si étrange le fit juger et excommunier à Rome, où on le condamna comme hérétique. Dudith finit par adopter les opinions des Sociniens. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Epistola de hæreticis non persequendis et capitali supplicio afficiendis;* Christling, 1584, in-8°; — 2° *Epistola ad Th. Bezam, in qua disputatur an ecclesiæ nomen soli reformatæ conveniat;* Heidelberg, 1593, in-8°; — 3° *Orationes in concilio Tridentino habitæ;* Offenbach, 1610, in-4°. *Voy.* le P. Anastase, *Hist. du Socinian.* David Czvittinger, *Specimen Hungariæ hist. litteratæ;* Francfort et Leipzig, 1711, p. 125 et suiv., in-4°. Le P. Nicéron, *Mémoires.* Richard et Giraud.

I. **DUEL**, appartenait à la tribu de Gad, et était père d'Éliasaph. *Voy.* Nombres, I, 14.

II. **DUEL**, combat de deux ou de plusieurs personnes qui sont convenues du temps et du lieu pour se battre. C'est une des plus énormes espèces du péché d'homicide, parce qu'il expose à mourir ou à faire mourir son prochain en état de péché mortel, et parce qu'on se glorifie de cette action. Le duel est également contraire à la religion, à la raison, à la justice, au bien de l'État, à la saine politique, aux lois ecclésiastiques et civiles. Il n'est donc permis ni de le proposer ni de l'accepter. Les principales peines portées contre les duellistes sont l'excommunication encourue *ipso facto*, l'infamie perpétuelle, la privation de la sépulture ecclésiastique. Ces peines sont encourues non-seulement par ceux qui se battent, mais encore par les témoins ou parrains, par ceux qui auront donné conseil, ou qui, de quelque manière que ce soit, auront porté quelqu'un à se battre. *Voy.* le concile de Trente, sess. XXV, c. XIX, *de Reformat.* R. P. Daniel Stadler, *Soc. Jesu, Tractatus de duello honoris vindice, ad theologiæ et juris principia examinato.* Richard et Giraud. Gerdil, t. IX de ses œuvres. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 284 et suiv.

DUELLIUS ou **DUELLI** (Raymond), de l'Ordre des Augustins, né en Allemagne l'an 1670, mort en 1740, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Historia Ordinis equitum Teutonicorum hospitalis S. Mariæ Hieros., potissimum ex bullis,* etc.; — 2° *de Fundatione templi cathedralis Austriaco-Neapolitani;* Nuremberg, 1733, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUFAY. *Voy.* FAY (Du).

I. **DUFOUR** (Antoine), dominicain, né à Orléans, mort à Lodi l'an 1509, devint le confesseur de Louis XII. L'an 1507, Jules II le nomma évêque de Marseille. On lui doit : 1° *Paraphrase sur les Psaumes pénitentiaux;* Paris, 1551; — 2° *la Diète du salut, contenant cinquante Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur;* Paris, 1574. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUFOUR** (Charles), né en Normandie, mort à Rouen en 1679, curé de Saint-Maclou, puis abbé d'Aulnay, fut un grand ami des écrivains de Port-Royal et un adversaire prononcé des Jésuites. On a de lui : 1° *Requête des curés de Rouen à M. l'archevêque de Rouen,* datée du 8 août 1656; — 2° *Lettre des curés de Rouen au même, pour lui demander la censure de l'Apologie des Casuistes, par le P. Pirot, jésuite;* 1658; — 3° *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen;* 1660, in-4°; — 4° *Condamnation d'un prêtre de l'Ermitage, pour avoir soutenu que le Pape a pouvoir sur le temporel des rois, et qu'il a droit de les établir et de les déposer;* 1666. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

III. **DUFOUR** (Louis-Charles-François), jurisc., né à Moulins en 1812, devint successivement substitut du procureur général, premier avocat général à Montpellier, puis à Bordeaux. Il a publié : *Traité de la police extérieure des cultes;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **DUFOUR** (Louis-Thomas), bénédictin de Saint-Maur, né à Fécamp, en Normandie, l'an 1613, mort en 1647, soutint, à l'âge de dix-sept ans, des thèses de philosophie en hébreu. On lui doit : 1° *Linguæ Hebraicæ Opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum;* Paris, 1642, in-8°; — 2° *Paraphrase sur le Cantique des cantiques;* 3° *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort;* — 4° *Commentaire sur les Psaumes.* Les trois derniers ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* D. Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur.*

V. **DUFOUR** (Pierre-Joseph), dominicain, né à Caudiès, mort à Toulouse vers l'an 1789, professa la théologie dans cette dernière ville. On a de lui : *l'Autorité de saint Augustin et de saint Thomas établie par la tradition;* Toulouse, 1773, 2 vol. in-12; — 2° *Doctrina VII Præsulum vindicata;* 1774, in-8°; — 3° *Exposition des droits des souverains sur les empêchements dirimants de mariage et sur leurs dispenses;* Paris, 1787, in-12; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*

DUFOURNY. *Voy.* FOURNY (De).

DUFRESNE. *Voy.* FRESNE (Du).

DUFRESNOY. *Voy.* LENGLET.

DUFRISCHE. *Voy.* FRISCHE (Du).

DUGALD. *Voy.* STEWART.

I. **DUGARD** (Charles-Louis), docteur de Sorbonne et chanoine de Notre-Dame de Paris, né en Picardie, mort l'an 1755, a laissé : 1° *de Spiritualitate et immortalitate animæ humanæ, oratio;* 1735, in-4°; — 2° *Nouvelle paraphrase sur les Psaumes de David, tirée des saints Pères et des meilleurs auteurs;* 1754, 2 vol. in-12; — 3° *Dissertationes de præcipuis religionis fundamentis, scilicet de existentia Dei, spiritualitate et immortalitate animæ humanæ;* 1754, in-4°.

II. **DUGARD** (Guillaume), philologue anglican, né à Bromgrove, dans le comté de Worcester, mort l'an 1662, dirigea l'école de Stamford, puis celle de Colchester. Il a laissé, entre autres ouvrages élémentaires : *Lexicon Græci Testamenti alphabeticum, una cum explicatione grammatica vocum singularum..., necnon concordantia singulis dictionibus apposita in usum theologiæ candidatorum;* 1660. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUGDALE (William), anglican, né l'an 1605, mort en 1686, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Monasticum anglicanum;* 1655, 1661, 1673, 3 vol. in-fol.; — 2° *The history of the ancient Abbeys, Monasteries,* etc.; 1722-1723, 3 vol. in-fol.; — 3° *The history of Saint-Paul's cathedral*

in London; 1658, in-fol., et 1716, in-fol. *Compar.* DODSWORTH.

DUGUET (Jacques-Joseph), oratorien, né à Montbrison l'an 1649, mort à Paris en 1733, professa la théologie scolastique au séminaire de Saint-Magloire, et il fut chargé ensuite de la théologie positive et des conférences. Son opposition à la bulle *Unigenitus* et son attachement aux doctrines de Quesnel, son ami, l'obligèrent de changer souvent de pays. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité de la prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères;* Paris, 1707, in-12; — 2° *Traité sur les devoirs d'un évêque;* Caen, 1710, in-12; — 3° *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures;* Paris, 1716, in-12; — 4° *Réfutation du système de Nicole touchant la grâce universelle;* ibid., 1716, in-12; — 5° *Traité des scrupules*, ibid., 1717, in-12; — 6° *Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême;* — 7° *Traité dogmatique de l'Eucharistie;* 1727; — 8° *Explication du mystère de la Passion;* Paris, 1728, 2 vol. in-12; — 9° *Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le tombeau de Jésus-Christ;* Bruxelles, 1731, 2 vol. in-12; — 10° *Explication du livre de la Genèse;* 1732, 6 vol. in-12; — 11° *Explication du livre de Job;* ibid., 1732, 4 vol. in-12; — 12° *Explication de plusieurs psaumes;* ibid., 1733, 4 vol. in-12; — 13° *Explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe;* ibid., 1734, 6 vol. in-12; — 14° *Traité des principes de la foi chrétienne;* ibid., 1736, 3 vol. in-12. *Voy.* Goujet, *Éloge historique de Duguet.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, fait des réflexions très-justes sur la personne comme sur les écrits de Duguet. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 294.

DUHALDE. *Voy.* HALDE (Du).

DUHAMEL *Voy.* HAMEL (Du).

DUHAN (Laurent), né à Chartres en 1656, mort l'an 1726 à Verdun, où il était chanoine, professa pendant trente ans la philosophie au collége Duplessis à Paris. On lui doit : *Philosophus in utramque partem;* Paris, 1694, in-12; ouvrage ainsi intitulé, parce qu'on y soutient le pour et le contre dans les questions les plus célèbres de l'ancienne philosophie; il a eu un grand nombre d'éditions. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

DUISBOURG (*Duisburgum*), ville d'Allemagne, située dans le duché de Clèves, sur la rivière de Roër. En 927 on y tint un concile, dans lequel on excommunia ceux qui avaient crevé les yeux à Bennon, évêque de Metz. *Voy.* Regia, tom. XXV. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 294, 295.

I. **DUISING** (Henri-Otto), jurisc. protestant et docteur en théologie, né à Marbourg l'an 1719, mort en 1781, fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence dans sa ville natale, et conseiller consistorial. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Grotius, de la vérité de la religion chrétienne*, traduit en allemand; Marbourg, 1748, in-8°; — 2° *Disputatio de textu Irenæi græco;* ibid., 1747, in-4°; — 5° *Disputatio de versione Irenæi latina;* ibid., 1747, in-4°; — 4° *Problemata, dubia, objectiones contra et circa religionem christianam et doctrinam reformatæ Ecclesiæ;* ibid., 1754, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUISING** (Jean), philosophe protestant, né à Brême l'an 1683, mort en 1730, professa à Marbourg la métaphysique et la logique. Il a laissé : 1° *de Mente humana;* Marbourg, 1710-1723; — 2° *de Omnipræsentia Dei;* Marbourg, 1711, in-4°; — 3° *de Independentia Dei;* ibid., 1712, in-4°; — 4° *de Divinitate S. Scripturæ;* ibid., 1713, in-4°; — 5° *de Existentia Dei;* — ibid., 1715, in-4°; — 6° *de Immortalitate mentis;* ibid., 1715, in-4°; — 7° *de Providentia Dei actuali;* ibid., 1717, in-4°; — 8° *de Justitia vindicativa Dei naturali;* ibid., 1723, in-4°; — 9° *de Relatione inter Deum et hominem;* ibid., 1723, in-4°; — 10° *de Veracitate Dei;* ibid., 1725, in-4°; — 11° *de Intellectu Dei;* ibid., 1725, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUJARRY (le P.), jésuite, a laissé une *Histoire orientale*, dont l'objet est le progrès de la religion chrétienne parmi les idolâtres. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1735, p. 262.

DULAU (Jean-Marie), archevêque d'Arles, né l'an 1738 au château de la Côte, diocèse de Périgueux, fut de toutes les assemblées du clergé depuis 1770 jusqu'en 1785. On lui doit : 1° d'excellents *Rapports* sur la tenue des conciles provinciaux, sur les Ordres religieux, l'éducation publique, etc.; 2° — des *Mandements et Lettres pastorales;* — Arles, 1795, in-4°; — 3° *Adresse au roi* sur le décret du 25 mai 1792, ordonnant la déportation des prêtres non assermentés, in-8°; — 4° divers *Opuscules* où brillent la piété et la science. Ses *Œuvres* ont été recueillies et publiées à Arles, 1817, 2 vol. in-8°; elles sont précédées de son éloge, et terminées par un *Mémoire* sur les moyens d'arrêter les progrès de l'incrédulité en France. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DULAURENS (Louis), théologien, né à Montpellier en 1589, mort l'an 1671, exerça d'abord les fonctions de ministre; puis il abjura le calvinisme, entra dans les ordres et vint à Paris, où il acquit une grande réputation comme prédicateur. Richelieu l'employa à la conversion des protestants. L'an 1649 Dulaurens entra chez les oratoriens. Il a laissé : 1° *Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Église romaine;* Paris, 1655, in-fol.; — 2° *Triomphe de l'Église romaine contre ceux de la religion prétendue réformée;* ibid. 1657, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DULCIN, hérésiarque, né à Novare, mort l'an 1308, était fils d'un prêtre d'Ossula et disciple de Segarel, dont il adopta les erreurs. Il disait que la loi du Père, qui avait subsisté jusqu'à Moïse, était une loi de rigueur et de justice, que celle du Fils avait été une loi de grâce et de sagesse, et que celle du Saint-Esprit, qui commençait avec lui, était une loi d'amour et de charité. Il prêchait en outre la communauté des biens. Il fut brûlé à Verceil, et ses disciples, les *dulcinistes*, se confondirent avec les Vaudois. *Voy.* Richard et Giraud. Muratori, *Rerum Italic. Scriptores*, tom. IX.

DULCINISTES. *Voy.* l'art. précédent.

DULIE (*Dulia*), culte religieux que les fidèles rendent aux anges et aux saints; il diffère du culte de *latrie*, qui n'appartient qu'à Dieu, et du culte d'*hyperdulie*, qui convient à la sainte Vierge. Les protestants ont objecté que, dans le sens grammatical, les termes *dulie* et *latrie* étaient synonymes : nous sommes loin de le nier; mais il ne s'ensuit pas que nous confondions Dieu et les saints dans un même culte, en le servant absolument comme nous le servons. Nous regardons Dieu comme notre souverain maître, et nous ne considérons les saints que comme ses serviteurs et nos protecteurs auprès de lui. Aussi le mettons-nous dans nos hommages infiniment au-dessus d'eux. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DULIENS, ariens, ainsi nommés de Dulius

d'Alexandrie, qui, au IVe siècle, se mit à la tête de l'une de leurs sectes.

I. **DUMA**, sixième fils d'Ismaël. *Voy.* I Paralip., I, 30.

II. **DUMA**. Isaïe parle d'un lieu appelé *Duma*, et qui se trouvait dans l'Idumée ou aux environs. Eusèbe dit que *Duma* est un grand bourg, situé dans la partie méridionale de Juda, à dix-sept milles d'Éleuthéropolis. *Voy.* Isaïe, XXI, 11. Eusèbe, *Onomast.*

DUMARSAIS (César-Chesneau), né à Marseille en 1676, mort à Paris l'an 1756, entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt après. Il a beaucoup écrit sur la grammaire; mais il a donné surtout des preuves d'irréligion; cependant il a reçu les sacrements avant sa mort. Nous ne citerons de ses écrits que celui qui a pour titre : *Exposition de la doctrine de l'Église gallicane par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, in-12; ouvrage posthume, digne d'un homme aussi ennemi du christianisme en général, que de la religion catholique et du siége de Rome en particulier. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **DUMAS** (Hilaire), docteur de la maison et société de Sorbonne, vivait à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il s'est signalé par ses écrits contre les jansénistes. Il a laissé : 1° *Histoire des cinq propositions de Jansénius*; Liége, 1699, in-12; — 2° *Défense de l'Histoire des cinq propositions*, ou *deux vérités capitales de cette Histoire défendues contre un libelle intitulé : la Paix de Clément XI*, ou *Démonstration de deux faussetés capitales*; Liége, 1701, in-12; — 3° *Lettres d'un docteur de Sorbonne à un homme de qualité, touchant les hérésies du* XVIIe *siècle*; Paris, 1711-1715, 4 vol. in-12; — 4° une traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ* et quelques autres ouvrages. *Voy.* l'abbé Ladvocat, *Diction. histor.*

II. **DUMAS** (Jean), théologien protestant allemand, mort à Leipzig en 1799, fut ministre de l'Évangile. Outre des *Cantiques* tirés des Psaumes, on a de lui : *Traité du suicide*; Amsterdam, 1773, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

III. **DUMAS** (Pierre), de la congrégation de la Doctrine chrétienne, né à Castel-Ferrus l'an 1638, mort à Paris en 1703, eut beaucoup à souffrir à cause de ses opinions jansénistes. On lui doit : *Vie du vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation de la Doctrine chrétienne*; Paris, 1703, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUMAY (Paul), seigneur de Saint-Aubin, né à Toulouse l'an 1585, mort en 1645, fut conseiller au parlement de Dijon. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Innocentii III pontificis maximi epistolæ, quarum plurimæ apostolica decreta, aliæ christiani orbis historiam continent : ex codice manuscripto collegii Fuxensis, cum lucubrationibus Pauli Dumay*; Paris, 1625, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, in-fol., tom. Ier, p. 186 et 187. Richard et Giraud.

DUMESNIL. *Voy.* MESNIL.

DUMETS (Jacques), docteur de Sorbonne, né à Abbeville, professa la théologie morale au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. On a de lui : 1° *Clavis theologiæ practicæ tripartitæ*: 1663 et 1674, 4 vol. in-12; — 2° *Clavis theologiæ theoreticæ*; Paris, 1672 et 1673, 2 vol. in-12. *Voy.* Pontas, *Table des Auteurs*, au tom. II de son *Diction.*

DUMOLIN. *Voy.* MOLIN (Du).

DUMOLINET. *Voy.* MOLINET (Du).

I. **DUMONT** (Paul), écrivain ascétique, né à Douai l'an 1532, mort en 1602. On lui doit : 1° *l'Oratoire des religieux* et *l'Exercice des vertueux*, trad. de l'espagnol; Douai, 1576, in-8°; — 2° *de la Simplicité de la vie chrétienne*, trad. du latin de Savonarole; Douai, 1586, in-12; — 3° *la Vérité de la foi de Jésus-Christ*, etc., trad. du latin de Savonarole; Douai, 1588, in-8°; — 4° *la Science du salut*, trad. de Denys le Chartreux; ibid., 1591, in-12; — 5° *de l'Imitation de J.-C...*, nouvellement traduite sur l'autographe latin, écrit de la propre main de l'auteur; ibid., 1601, in-12; — 6° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUMONT** (Robert), professeur de philosophie et de théologie à Bordeaux, a laissé : *Sentiments de l'Écriture et des Pères de l'Église les plus éloquents touchant les tentations*; in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1711, p. 448, 1re édit., et p. 338, 2e édit. Richard et Giraud.

DUMOULIN. *Voy.* MOULIN (Du).

I. **DUNCAN** (François), né à Rome en 1752, mort l'an 1811, et dont le père, d'abord protestant, embrassa le catholicisme, fut élevé très-chrétiennement. En 1800 il devint un des premiers membres de l'*Académie de la religion catholique*, où il lut quatre *Mémoires* remarquables qui ont paru après sa mort sous le titre de : *Discorsi apologetici*, etc., ou *Discours apologétiques*; Florence, 1820, in-4°. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, donne une analyse de ces quatre *Discours*.

II. **DUNCAN** (Martin), curé en Hollande, né à Dampen en 1505, mort à Amersfort l'an 1590, fut persécuté par les protestants à cause de son zèle pour la foi. On a de lui : 1° *de Vera Christi Ecclesia*; — 2° *de Sacrificio missæ*; — 3° *de Piarum et impiarum imaginum differentia et cultu*; — 4° la *Réfutation de l'hérésie des anabaptistes*; — 5° un *Traité de la Cène du Seigneur*; — 6° un *Traité de la justification*. *Voy.* le *Catéchisme cathol.* Joannes Hézius, *in Vita Duncani*. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sextidecimi sæculi*. Richard et Giraud.

DUNEAU (François), jésuite, né à Châtillon-sur-Seine, mort à Rome en 1682, professa la théologie, et acquit de la réputation comme prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discorsi theologici e morali sopra il SS. Sacramento*; Rome, 1683, in-4°; — 2° *Discorsi theologici e morali sopra l'epistola di S. Giacopo*; ibid., 1682, in-4°; — 3° des *Sermons*; Lyon, 1667, 1672, 1679 et 1680; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, in-fol., tom. Ier, p. 189 et 190. Le *Dict. des Prédic.*, p. 86 et 87.

DUNGAL, écrivain irlandais, vivait au IXe siècle, et habitait, à ce que l'on croit, un monastère voisin de Saint-Denis. Son principal ouvrage est un *Traité pour le culte des images*, imprimé pour la première fois à Paris, 1608, in-8°; ce livre, composé contre Claude de Turin, se trouve dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XIV. *Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* D. Rivet, *Hist. littéraire de la France*, tom. IV, p. 493 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 528 et suiv.

DUNISTABULUM. *Voy.* DUNSTABLE.

DUNKERS ou **TUNKERS**, sectaires, dont le nom vient de l'allemand *tunken*, c'est-à-dire *tremper, plonger*, parce qu'ils baptisent les adultes par une immersion totale, comme cela se pratique dans quelques autres sectes baptistes. Leur fondateur est Conrad Peysel, qui, en 1724, se retira dans une solitude où il reçut des associés. C'est de leur réunion que s'est formée la

petite ville d'Euphrata, située à vingt lieues de Philadelphie. Euphrata ne comptait, en 1777, que 500 cabanes; depuis la colonie s'est vue composée de 30,000 sectaires au moins. Les Dunkers pratiquent la communauté des biens. Ils portent toujours une robe trainante avec ceinture et capuchon. Ils se laissent croître les cheveux et la barbe. Leur nourriture habituelle se compose de racines et de végétaux. Ils sont célibataires, quoique liés par les liens de la communauté spirituelle avec les personnes du sexe qui font partie de leur secte. Ils ne baptisent que les adultes, nient la transmission héréditaire du péché originel, l'éternité des peines de l'enfer, et pensent que la récompense des âmes des justes après la mort consistera à annoncer l'Évangile dans le ciel à ceux qui n'ont pu l'entendre sur la terre. Ils s'interdisent toute part quelconque à la guerre, aux procès, à la défense personnelle et toute propriété d'esclaves. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), professeur à l'université de Besançon, né à Saint-Claude l'an 1679, mort à Besançon en 1752, a laissé, outre des ouvrages purement historiques : 1° *Histoire de l'Église, de la ville et du diocèse de Besançon;* Besançon, 1750, 2 vol. in-4°; — 2° *Traité des prescriptions et de l'aliénation des biens de l'Église et des dîmes, suivant le droit civil et canon.*, etc.; Dijon, 1730, in-4°; — 3° *Histoire des Séquanais et de la province séquanaise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne..., et des abbayes nobles du comté de Bourgogne, Saint-Claude,* etc.; ibid., 1735, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1731, 1733, 1735, 1737, 1741, 1750. Moréri, *Diction. histor.*, au mot CHARNAGE. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

DUNS (Jean), communément appelé *Scot*, franciscain, né à Duns, en Écosse, mort à Cologne l'an 1308, prit ses degrés à Paris, et professa à l'université avec beaucoup de succès. Il se distingua surtout par sa subtilité à expliquer les plus grandes difficultés de la théologie et de la philosophie. C'est ce qui lui mérita le nom de *Docteur subtil*, quoique quelques-uns pensent qu'on le lui donna pour avoir défendu l'immaculée conception de la sainte Vierge. Scot se piqua de soutenir des opinions contraires à celles de saint Thomas. C'est de là qu'est venue la distinction des *Thomistes* et des *Scotistes*. Scot a laissé un grand nombre de *Traités* sur la théologie, le Maître des sentences et la philosophie d'Aristote; ces ouvrages réunis ont paru à Lyon, 1639, 12 vol. in-fol. *Voy.* Trithème et Bellarm., *in Catal.* Sixt. Sen., *in Biblioth.* Wading, *Annal. Minor.* et *Biblioth.*, tom. III. Possevin, *in Appar sacr.* Sponde, A. C. 1308, n. 12. Le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, t. II, p. 149 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, au mot SCOT.

DUNSTABLE (*Dunistabulum*), bourg d'Angleterre situé dans le comté de Bedford. En 1214 on y tint un concile dans lequel on en appela du légat au pape Innocent III. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XX, p. 296.

DUNSTAN (saint), archevêque de Cantorbéry, né dans le comté de Somerset l'an 923, mort l'an 988, était parent du roi Ethelstan. Il se bâtit une petite cellule à Glastonbury, près de l'église de la sainte Vierge, où il vécut dans tous les exercices de la piété. Il employa son bien à soulager les pauvres et à bâtir des églises et des monastères, et, après avoir vécu à la cour, il fut obligé de la quitter parce qu'il avait osé reprocher au roi Eduin de vivre dans l'adultère. Nommé aux siéges de Worcester, de Londres, puis de Cantorbéry, il reçut le *pallium* de Jean XII, qui le fit son légat par toute l'Angleterre; il réforma les mœurs, fit cesser les scandales et observer la discipline. Il tint un concile national à Winchester l'an 970, et, après sa mort, il fut favorisé du don des miracles. L'Église l'honore le 19 mai. *Voy.* Bolland., IV[e] et VII[e] tom. de mai. Mabillon, *sæc. quint.*, p. 655. D. Ceillier, tom. XX, p. 95 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 296, 297.

DUODECIACUM. *Voy.* DOUZI.

DUNWICH, ancienne ville épiscop. d'Angleterre dont le siége fut transféré à Northelmham

DUPERRAY (Michel), doyen des avocats du parlement de Paris, né au Mans vers l'an 1640, mort à Paris en 1730, se consacra particulièrement à l'étude du droit canonique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des portions congrues des curés et vicaires perpétuels;* Paris, 1682, 1689, 1720, 1739, 2 vol. in-12; — 2° *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices;* Paris, 1703, 1738, in-4° et in-12; le même ouvrage a paru encore sous ce titre : *Droit canonique de la France;* ibid., 1708, in-4°; — 3° *Notes et observations sur l'édit de 1695, concernant la juridiction ecclésiastique;* ibid., 1718, 1723, 2 vol. in-12; — 4° *Traité des dispenses de mariage;* ibid., 1719, 1759, in-12; — 5° *Traité historique et chronologique des dîmes, suivant les conciles, constitutions canoniques, ordonnances et coutumes du royaume;* Paris, 1719 et 1738, in-12; — 6° *Traité sur le partage des fruits des bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers;* ibid., 1722, 1742, in-12; — 7° *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver les bénéfices et biens ecclésiastiques;* ibid., 1726, 1743, 4 vol. in-12. *Voy.* les *Mém. du temps.* Richard et Giraud.

I. **DUPERRON** (Jacques). *Voy.* PERRON (Du).

II. **DUPERRON** (Jean **DAVY**), archevêque de Sens, mort l'an 1621, a laissé : *Apologie pour les Jésuites*, au sujet du livre de Suarez; Paris, 1614, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUPEYRAT (Guillaume), prêtre et trésorier de la Sainte-Chapelle, né à Lyon, mort l'an 1643, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Histoire ecclésiastique de la cour;* Paris, 1645, in-fol.; — 2° *Traité des dîmes;* 1640, in-8°; — 3° *Origine des cardinaux du Saint-Siége;* Cologne, 1670, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUPIN. *Voy.* PIN (Du).

DUPINET (Antoine), sieur de Noroy, mort à Paris vers l'an 1584, était protestant. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Exposition de l'Apocalypse de saint Jean;* Lyon, 1543, in-8°; — 2° *Taxe de la pénitencerie et chancellerie romaine*, en latin, avec la trad. franç. et des notes; ibid., 1564; — 3° *la Conformité des Églises réformées de France et de l'Église primitive en police, cérémonies;* ibid., 1565, in-8°; — 4° *Lieux communs de la sainte Écriture*, par Wolfgang Musculus; trad. en franç.; ibid., 1577, in-fol. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUPLEIX (Scipion), historiographe de France, né à Condom l'an 1569, mort en 1661, a laissé, entre autres ouvrages : *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française, avec l'état de l'Église et de l'empire depuis la naissance de J.-C.;* Paris, 1619, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DUPLESSIS** (Toussaint-Chrétien), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Paris l'an 1689, mort en 1767, a travaillé à la *Gallia Christiana*, et a laissé, outre des ouvrages purement historiques et géographiques : *Histoire de l'Église de Meaux;* 1731, 2 vol. in-4°. Richard et Giraud. Desessarts, *les Siècles littéraires*. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUPLESSIS-ARGENTRÉ**. *Voy.* ARGENTRÉ.

III. **DUPLESSIS-MORNAI**. *Voy.* MORNAI.

IV. **DUPLESSIS-PRASLIN**. *Voy.* CHOISEUL.

DUPOIX ou **DE BEAUPOIX**, en latin *A Pulchro Pondere* (Barthélemy), orientaliste, né à Aux, près de Toulouse, vers l'an 1520, mort vers 1570, a laissé : 1° *Apodixie pour la messe;* Angers, 1559, in-8°; — 2° *Sentences de Ben-Syra, neveu du prophète Daniel, traduites du chaldaïque en françois, et enrichies d'annotations;* ibid., 1559, in-12. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUPONCET (J...-N...), jésuite, né en Lorraine vers l'an 1660, mort vers 1735, professa à l'université de Pont-à-Mousson. Outre des ouvrages d'histoire et des oraisons funèbres, on a de lui : 1° *Pratique de piété à l'honneur de saint François Xavier;* Paris, 1709, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUPORT (Gilles), oratorien, né à Arles l'an 1625, mort à Paris en 1691, a laissé : 1° *les Excellences, les utilités et la nécessité de la prière;* Paris, 1667; — 2° *la Rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire;* 1673, réimprimée sous le titre de *l'Art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes,* etc., *avec une manière de traiter les controverses selon les règles des saints Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs;* 1684, in-12; — 3° *Histoire de l'Église d'Arles, de ses évêques et de ses monastères;* 1690, in-12. *Voy.* les *Mém. du temps.* Gibert, *Jugem. des savants sur les rhétoriciens,* tom. III. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

DUPPA (Brian), évêque de Chichester, puis de Salisbury, né à Lewisham l'an 1588, mort à Richmond en 1662, fut chapelain de Charles Ier, et précepteur du prince de Galles et du duc d'York. Lors de la restauration, il obtint l'évêché de Winchester et fut nommé grand aumônier. Il a laissé : 1° *The Soul's soliloquies,* sermon prononcé devant Charles Ier le 25 octobre 1648; — 2° *Angels rejoicing for sinners repenting;* 1648, in-4°; — 3° *A Guide for the penitent;* 1668, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUPRAT (Pardoux), en latin *Prateius Pandulphus*, jurisc. français, né à Aubusson vers 1529, mort vers 1570, a publié un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement : *Lexicon Juris civilis et canonici, sive potius commentarius de verborum quæ ad utrumque Jus pertinent significatione, antiquitatum Romanarum elementis et leg. pop. Rom. copiosissimo indice adauctus;* Lyon, 1569; Venise, 1572, in-fol. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DUPRÉ** (Jacques), docteur en théologie et professeur à l'université de Caen, mort dans cette ville l'an 1652, entra chez les Oratoriens; il fut obligé d'en sortir par l'ordre du P. Bourgoing, général de cette congrégation. Il a laissé deux *Discours* contre le P. Érade Bible, jésuite; le premier traite de la simonie, et le second de l'autorité du Pape et de celle des évêques. *Voy.* les *Mém. du temps.* Richard et Giraud.

II. **DUPRÉ** (Maurice), de l'Ordre de Prémontré, né à Paris vers l'an 1595, mort à Amiens en 1645, était chanoine de l'abbaye de Saint-Jean à Amiens et prieur d'Olincourt. On a de lui : 1° *Vita S. Norberti ejusque translatio;* Paris, 1627; — 2° *Vie de sainte Ulphe;* Amiens, 1637; — 3° *Annales breves Ordinis Præmonstratensis;* ibid., 1645. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUPRÉAU. *Voy.* PRATÉOLE.

DUPRÉAUX (L'abbé), gradué en théologie, a laissé : *le Chrétien parfait honnête homme,* ou *l'Art d'allier la piété avec la politesse et les autres devoirs de la vie civile;* Paris, 1750, 2 vol. in-12.

I. **DUPUIS** (Charles-François), de l'Institut de France, né en 1742 à Trie-le-Château, entre Gisors et Chaumont, mort à Is-sur-Tille, près de Dijon, l'an 1809, fut nommé professeur d'éloquence latine au collége de France en 1787. Il avait d'abord étudié la théologie et pris le grade de licencié. Les mathématiques furent aussi l'objet de ses études. On a de lui : 1° *Origine de tous les cultes,* ou *Religion universelle;* Paris, 1794, 3 vol. in-4°, avec atlas, ou 12 vol. in-8°; ouvrage absurde qui ne méritait pas la vogue qu'il a eue pendant quelque temps, et qui est tombé dans un juste oubli; au reste il a été mis à l'*Index* le 26 septembre 1818, et solidement réfuté dans un écrit intitulé : *la Vérité et la sainteté du christianisme vengées contre les blasphèmes et les folles erreurs d'un livre intitulé : Origine de tous les cultes;* — 2° *Abrégé de l'Origine de tous les cultes;* 1798, in-8°, et souvent réimprimé depuis; c'est la copie de quelques pages prises comme au hasard dans le 12e vol.; — 3° *Mémoire explicatif du zodiaque de Tentyra ou Denderah,* inséré dans la *Revue philosophique* de 1806, in-4°, et que Dupuis regardait comme une confirmation de son système sur l'origine des cultes, en faisant remonter ce zodiaque à une antiquité prodigieuse, tandis que Visconti, et depuis Letronne et Champollion, ont démontré qu'il datait du Ier siècle de l'ère chrétienne; — 4° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le P. Brunet, *Parallèle des religions.* Le *Spectateur français au* XIXe *siècle,* tom. X. Le *Recueil de l'Académie des inscriptions,* 1821, tom. V. Feller, *Biogr. univers.*

II. **DUPUIS** ou **DUPUY** (François), en latin *Puteus,* jurisc., né à Saint-Bonnet, dans le Forez, au commencement du XVIe siècle, a laissé : 1° *Vie de saint Bruno, patriarche des Chartreux,* trad. en français; elle se trouve dans l'*Histoire de la vie et de la mort des saints,* tom. III; — 2° *Catena aurea super Psalmos, a spectatissimo viro, utriusque juris doctore, Francisco Puteo;* Paris, 1530, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud, art. PUY (François Du).

I. **DUPUY**, régent d'humanités au collége Mazarin, a donné : *Réflexions chrétiennes et morales sur des endroits choisis des quatre Évangélistes et des Actes des apôtres;* Paris, 1701, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1702, p. 438. Richard et Giraud.

II. **DUPUY**, au commencement du XVIIIe siècle, fut secrétaire au traité de paix de Ryswick. Il a laissé : 1° *Instructions d'un père à sa fille, tirées de l'Écriture sainte sur les plus importants sujets, concernant la religion, les mœurs,* etc.; Paris, 1707, in-12; — 2° *Instructions d'un père à son fils sur la manière de se conduire dans le monde;* ibid., 1730, in-12; — 3° *Mythologie,* ou *Histoire des dieux..., où l'on fait voir que le culte, les mystères, les sacrifices et autres cérémonies du paganisme ne sont que des copies imparfaites de l'Histoire sainte;* ibid., 2 vol. in-12; — 4° plusieurs écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. gé-*

nér. Voy. Richard et Giraud. Quérard, la *France littéraire.*

III. **DUPUY** (Archange), religieux italien de l'Ordre de Saint-François dans le XVIe siècle. On lui doit : 1° un traité *de la Vertu et de la dignité du nom de Jésus;* Ferrare, 1552; — 2° une apologie latine, *de l'Excellence de la langue hébraïque;* — 3° une autre apologie pour *la défense de Jean Pic de la Mirandole. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 139.

IV. **DUPUY** (Claude), de l'Ordre des Minimes, mort en 1681, est l'auteur d'un traité intitulé : *l'Homme de Dieu;* Paris, 1632.

V. **DUPUY** (François). *Voy.* DUPUIS, n° II.

VI. **DUPUY** (Germain), oratorien, mort à Niort l'an 1713, fut successivement curé de Châtres, chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital à Paris, archidiacre et théologal de Luçon. On a de lui : 1° *Relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Asnières, établie dans la ville d'Onopolis*, etc., *contre le jansénisme, avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux et infectés du poison de cette hérésie;* 1713, in-12; — 2° *Oraison funèbre de Barillon, évêque de Luçon;* 1704, in-4°. *Voy.* les *Mém. du temps.* Richard et Giraud.

VII. **DUPUY** (Jean), professeur royal en théologie à Toulouse, natif de Cimon en Armagnac, mort en 1623, a laissé un *Commentaire sur la Somme de saint Thomas;* Toulouse, 1527, 2 vol.

VIII. **DUPUY** (Pierre), en latin *Puteanus*, conseiller au parlement, né à Agen en 1582, mort en 1651, fut extrêmement lié avec le président de Thou. Il a laissé : 1° *Traité des droits et des libertés de l'Église gallicane, avec les preuves:* Paris, 1639, 3 vol. in-fol.; ouvrage qui non-seulement déplut à Rome, mais qui de plus fut censuré, avec autant de force que de raison, par vingt-deux évêques ou archevêques de l'Église de France; — 2° *Histoire véritable de la condamnation de l'Ordre des Templiers;* Bruxelles, 1751, in-4°; — 3° *Histoire générale du schisme qui a été dans l'Église depuis* 1378 *jusqu'en* 1428; Paris, 1664, in-4°; — 4° *Histoire du différend entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel;* ibid., 1655, in-fol.; — 5° plusieurs autres ouvrages dont on trouve le catalogue dans Richard et Giraud, art. PUY (Pierre Du). Il faut remarquer que, dans presque tous ses ouvrages, Dupuy s'est appliqué à déprimer l'autorité ecclésiastique. *Voy.* Nicol. Rigault, *Vita Petri Puteani,* dans les *Vitæ selectorum aliquot virorum.* Le Long, *Biblioth. histor de la France,* édit. Fontette. La *Nouv. Biogr. génér.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* tom. VI, p. 422, 423.

DUQUESNE (Arnaud-Bernard **D'ICARD**), docteur de Sorbonne, né à Paris l'an 1732, mort en 1791, fut vicaire général de Soissons et aumônier de la Bastille. Il a laissé : 1° *Retraite spirituelle* ou *Entretiens familiers selon l'esprit de saint François de Sales et de sainte Chantal;* Paris, 1772, in-12; — 2° *l'Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, suivant la concorde des quatre évangélistes;* ibid., 1773, 12 vol. in-12; — 3° *Année apostolique,* ou *Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes et des Épîtres des apôtres, et de l'Apocalypse de saint Jean;* ibid., 1791, 12 vol. in-12; — 4° *l'Ame unie à Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'autel;* ouvrage posthume de Mme Poncet de la Rivière, veuve Carcado, précédé de l'éloge de sa vie; 2 vol. in-12, très-souvent réimprimé; l'abbé Duquesne n'en est que l'éditeur; — 5° *les Grandeurs de Marie,* ou *Méditations pour chaque octave des fêtes de la sainte Vierge;* ibid., 1791, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.,* fait une juste appréciation de la personne et des écrits de Duquesne.

I. **DURA**, grande plaine située aux environs de Babylone, où Nabuchodonosor érigea la statue de soixante coudées de haut qu'il voulut faire adorer à ses sujets. *Voy.* Daniel, III, 1.

II. **DURA**, siége épisc. de la province de Bysacène en Afrique. *Voy.* les *Notit.*, n° 61.

DURÆUS. *Voy.* DURY.

I. **DURAND**, bénédictin, né au Neubourg, dans le diocèse d'Évreux, vers l'an 1012, mort en 1089, fut abbé de Troarn ou Troart, au diocèse de Bayeux; il était profondément versé dans la théologie, la philosophie et la musique. De tous ses ouvrages, il ne nous reste qu'un traité intitulé : *du Corps et du sang de J.-C. contre Bérenger et ses successeurs;* on le trouve à la fin des œuvres de Lanfranc, publiées par D. Luc d'Achéry; 1648, in-fol., et dans la *Biblioth. des Pères,* tom. XVIII. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. ecclés.*, tom. XXI, p. 36 et suiv.

II. **DURAND** (Barthélemy), de l'observance régulière des Frères-Mineurs et lecteur en théologie, né à Antibes, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Clypeus theologiæ scotisticæ;* — 2° *Dissertationes ecclesiasticæ pro foro, tam sacramentali quam contentioso, seu opus morale ad normam universi juris canonici exactum;* Avignon, 1703, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1707, *supplém.* Richard et Giraud.

III. **DURAND** (Bernard), avocat au parlement de Bourgogne, né à Châlons-sur-Marne, mort l'an 1621. Son principal ouvrage est intitulé : *Présentation des lettres octroyées aux PP. Mineurs pour l'établissement d'un couvent à Châlon-sur-Saône;* Lyon, 1597, in-8°. *Voy.* le P. Jacob, *de Claris scriptorib. Cabilloniens.*

IV **DURAND** (Claude), docteur de Sorbonne, fit imprimer en 1612 un avis particulier sur le livre de la puissance ecclésiastique et politique du docteur Richer, petit in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1702, p. 678.

V. **DURAND** (Clément), qui vivait au XVIIe siècle, était docteur en droit civil et en droit canon. Il devint successivement chanoine de Vienne en Dauphiné, vicaire général de Rennes, aumônier de la reine Anne d'Autriche et protonotaire apostolique. Il est auteur de *Vienna Sancta. Antiquitates Viennæ sacræ et senatoriæ*, manuscrit de la Biblioth. impériale (n° 5662, ancien fonds), qui a été publié par le P. Jean Dubois dans son *Floriacensis vetus Bibliotheca Benedictin.*, etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* DUBOIS, n° III.

VI. **DURAND** (David), théologien protestant, né à Saint-Pargoire vers l'an 1680, mort à Londres en 1763, où il fut nommé pasteur de l'église française de Savoie. Outre des ouvrages littéraires et historiques, on lui doit : 1° *Sermons choisis sur divers textes de l'Écriture sainte;* Rotterdam, 1711, et Londres, 1728; — 2° *Sermons choisis de divers auteurs,* avec une *Oraison funèbre de la reine Marie,* trad. du latin de Grævius; Londres, 1726, in-8°, et 1728; — 3° *la Religion des Musulmans*, tirée du latin de Reland; La Haye, 1721, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **DURAND** (David-Henri), pasteur protestant de l'Église française de Savoie et neveu du précédent, né à Neufchâtel en 1731, mort à Londres l'an 1808, a laissé : *Choix de Sermons mis en ordre par Chirat, pasteur à Londres;* Londres, 1815, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

VIII. **DURAND** (François-Jacques), prédica-

teur protestant, né à Semalé l'an 1727, mort à Lausanne en 1816, fut pasteur de l'Église française de Berne, et professeur d'histoire ecclésiastique et de morale chrétienne à Lausanne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Sermons sur les solennités chrétiennes*, Lausanne, 1767; Avignon et Paris, 1776, 3 vol. in-8°; — 2° *l'Année évangélique*, ou *Sermons pour tous les dimanches et fêtes de l'année;* Lausanne, 1780, 7 vol. in-8°, avec un *Supplément;* Lausanne, 1792, 2 vol. in-8°; cet ouvrage a été traduit en allemand et en anglais. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

IX. **DURAND** (Guillaume), surnommé *Speculator,* surnom que lui mérita son *Speculum juris,* né à Puimoisson, en Provence, vers l'an 1230, mort à Rome en 1296, professa le droit canon à Modène, et fut légat de Grégoire X au concile de Lyon. On lui doit : 1° *Speculum juris;* Rome, 1474, in-fol.; — 2° *Repertorium juris,* intitulé aussi : *Breviarium juris;* Venise, 1496, in-fol.; — 3° *Rationale divinorum officiorum;* Mayence, 1453, in-4°; traduit en français, 5 vol. in-8°; — 4° *Commentarium in sacro-sanctum Lugdunense concilium II,* etc., *et Constitutiones ejus decretales;* Fano, 1569, in-4°. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. On attribue encore à Durand plusieurs autres écrits. *Voy.* Trithème, *Catalog.* Bellarmin, *de Scriptor. eccles.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. II, p. 730. D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, tom. IV, p. 547-549. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér*

X. **DURAND** (Guillaume), neveu du précédent, mort l'an 1328, succéda à son oncle sur le siége épiscopal de Mende, et assista au concile de Vienne, tenu l'an 1311 par Clément V. On a de lui : *Tractatus de modo generalis concilii celebrandi;* Paris, 1545. Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

XI. **DURAND** (Ursini), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Tours, vivait du XVIIe au XVIIIe siècle. Il a publié, avec D. Clément, *l'Art de vérifier les dates;* 1750, in-4°, et a continué le *Recueil des Lettres des Papes*, commencé par D. Coustant. On a de lui : 1° *Voyage littéraire de deux religieux de la congrégation de Saint-Maur,* avec D. Edmond Martène; 1717 et 1724, 2 vol. in-4°; — 2° *Thesaurus novus Anecdotorum;* 1717, 5 vol. in-fol.; — 3° *Collectio veterum scriptorum et monumentorum;* 1724, in-fol., 9 vol.

XII. **DURAND DE MAILLANE** (Pierre-Toussaint), jurisc., né à Saint-Remy, en Provence, l'an 1729, mort à Aix en 1814, fut député par le tiers état de la sénéchaussée d'Arles aux états généraux de 1789. C'est un savant casuiste et un canoniste fort habile; mais qui, pour favoriser les prétendues libertés de l'Église gallicane, ne respectait pas assez les droits du Saint-Siége. On a de lui : 1° *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale;* Paris, 1791, in-8°; — 2° *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale comparé avec les maximes et la jurisprudence de France;* Avignon, 1761, 2 vol. in-4°; Lyon, 1770, 4 vol. in-4°; 1776, 5 vol. in-4°; 1787, 6 vol. in-8°; — 3° *Institutes du droit canonique*, trad. du latin de Lancelot, et adaptées aux usages plus récents; Lyon, 1770, 3 vol. in-12; — 4° *les Libertés de l'Église gallicane prouvées et commentées suivant l'ordre et la disposition des articles dressés par Pierre Pithou, et sur les recueils de Dupuy;* ibid., 1771, 5 vol. in-4°; — 5° *le Parfait notaire apostolique*; ibid., 1779, 2 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* L'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon*, porte un jugement juste et exact sur les écrits de Durand de Maillane, quand il dit que ce canoniste, *du reste fort instruit et judicieux,* était *imbu du gallicanisme des parlements,* que *sa doctrine était souvent peu orthodoxe,* et que tout en l'ayant pris pour modèle dans la composition de son propre *Cours alphabétique de droit canon,* il s'est *bien gardé d'adopter les opinions schismatiques et souvent singulières de ce savant auteur.* (Préface, p. XXVII, et tom. VI, p. 423, 424.)

XIII. **DURAND DE SAINT-POURÇAIN** (Guillaume), dominicain, né à Saint-Pourçain, mort l'an 1332, fut reçu docteur en 1313, et sa réputation le fit appeler à Rome, où Jean XXII le nomma maître du sacré palais. L'an 1318 il fut nommé évêque du Puy-en-Velay. Il a laissé : 1° *in Sententias Lombardi commentariorum libri IV;* Lyon, 1569, et Venise, 1586, in-fol.; — 2° *de Origine jurisdictionum, sive de jurisdictione ecclesiastica et de legibus;* Paris, 1506, in-4°; — 3° *Statuta synodi diœcesis Aniciensis,* imprimé dans un ouvrage du P. Gissey intitulé : *Discours historique de la dévotion à N.-D. du Puy;* Lyon, 1620, in-8°. *Voy.* Trithème. Bellarm. Possevin. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacr.* Le P Échard, *Script. Ord. Præd.*, tom. I, p. 586. Le P. Touron, *Hommes illustr. de Saint-Dominique,* tom. II, p. 136. Richard et Giraud.

DURANGO (*Durandum*), ville épisc. de l'Amérique, sous la métropole de Mexique, et capitale de la Nouvelle-Biscaye. Cet évêché fut établi l'an 1620. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 300.

DURANTHON (Antoine), docteur de Sorbonne et principal du collége de Maître-Gervais, a laissé : *Réponse aux lettres contre l'immunité des biens ecclésiastiques;* 1750, in-12.

I. **DURANTI** (Jean-Étienne), premier président du parlement de Toulouse, né dans cette ville l'an 1534, mort en 1589, se montra toujours zélé catholique, et fut massacré par les ligueurs. Son principal ouvrage est intitulé : *de Ritibus Ecclesiæ catholicæ;* Rome, 1581, in-fol.; Lyon, 1594, et Paris, 1624. On a attribué à tort cet ouvrage à Pierre Danès, évêque de Lavaur. *Voy.* Lafaille, *Annales de Toulouse.* La *Nouvelle histoire du Languedoc,* tom. V, p. 430, avec la note 9. Martel, *Vie de Duranti,* dans les *Mémoires sur divers genres de littérature et d'histoire.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DURANTI** (l'abbé) a donné : *Abrégé de l'Histoire sainte avec les preuves de la religion,* par demandes et par réponses; Paris, 1735, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1735, p. 455 et suiv.

III. **DURANTI DE BON-RECUEIL** (Joseph), prêtre de l'Oratoire, né en 1640, mort à Paris l'an 1756, a laissé : 1° *Traité de la Virginité,* trad. de saint Ambroise; Paris, 1729; — 2° *l'Esprit de l'Église dans la récitation de cette partie de l'office qu'on appelle complies;* ibid., 1734; — 3° *les Panégyriques des martyrs de saint Chrysostome;* ibid., 1735; — 4° *Lettres de saint Ambroise;* ibid., 1741, 3 vol. in-12; — 5° *les Psaumes expliqués par Théodoret, saint Basile et saint Jean Chrysostome;* ibid., 1741, 7 vol. *Voy.* Chaudin et Delandine, *Diction. univers.*

DURAZZO (*Dyrrachium*), l'ancienne *Epidemnus;* ville archiépisc. de Grèce, dans l'Épire nouvelle, au diocèse de l'Illyrie orientale. Selon De Commanville, Durazzo fut érigée en métropole au Ve siècle, et elle a eu vingt évêchés suffragants qu'il désigne. Aujourd'hui il en est bien autrement; elle n'a que l'église d'Alessio (Elissus) pour suffragante; et comme archevêché *in partibus infidelium*, elle a sous elle les

églises titulaires de Benda et de Croia. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 240; tom. III, p. 954. Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VII, p. 186, 761. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 39, 94, 95. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 301, 302.

DURELL (Jean), anglican, chanoine et doyen de Windsor, né dans l'île de Jersey l'an 1626, mort en 1683, fut obligé, à cause de ses opinions politiques, de se réfugier en France, où il fut ministre de l'église protestante à Caen. Ses ouvrages sont : 1° *Liturgie de l'Église anglicane;* sermon prêché dans l'église de Savoie à Londres, et traduit en anglais sous le titre de : *Liturgy of the Church of England asserted*; Londres, 1662, in-4°; — 2° *A View of the government and public Worship of God in the reformed Church of England, as it is established by the act of uniformity;* ibid., 1662, in-4°; — 3° *Apologia pro ministris in Anglia vulgo non conformistis;* 1669, in-4°; cet ouvrage paraît être le même que *Ecclesiæ Anglicanæ, adversus schismaticorum criminationes vindiciæ*, qui figure dans le catalogue de l'*Index* comme condamné par un décret du 30 juin 1671. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUREN ou **DOREN** (*Duria* ou *Duria Marcudorum*), ville du duché de Juliers, dans le diocèse de Cologne, située sur la rivière de Roër; on y a tenu quatre conciles : le premier en 748, le second l'an 761, le troisième l'an 775, et le quatrième en 779. *Voy.* Regia, tom. XVII. Labbe, tom. VI. Hardouin, tom. III. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 304.

I. **DURET** (Edme-Jean-Baptiste), bénédictin, né à Paris en 1671, mort à l'abbaye de Saint-Riquier, en Picardie, l'an 1758, collabora aux ouvrages de D. Mabillon. Il a publié : 1° le *Traité de la prière publique* et les *Lettres de l'abbé Duguet;* — 2° les *Entretiens d'une âme avec Dieu;* Avignon, 1740, in-12; traduction des *Christiani cordis gemitus, soliloquia*, de Hamon; — 3° la *Dissertation théologique d'Arnauld sur une proposition de saint Augustin. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DURET** (Jean), carme déchaussé, né à Lyon l'an 1641, mort en 1725, a laissé : *Vie de sœur Françoise de Saint-Joseph, carmélite;* Lyon, 1688, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DURET** (Noël), cordelier et professeur de théologie à Paris, vivait au XVIIe siècle. On lui doit : *Admiranda opera ordinum religiosorum in universa Ecclesia Deo militantium;* le Puy, 1647, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **DURET** (Pierre-Claude), petit-neveu du précédent, né à Lyon, mort en 1729, a laissé, outre une *Hist. des Voyages aux Indes orientales :* 1° *Vie de sainte Thérèse;* Lyon, 1718, in-12; — 2° *Vie de saint Jean de la Croix;* ibid., 1727; — 3° *Vie de saint Bonaventure. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **DURHAM** (*Dunelmum* et *Dunelmia*), ville épisc. d'Angleterre, sous la métropole d'York, et capitale du comté de Durham. Cet évêché, fondé au Xe siècle, a été formé de ceux d'Augustald et de Lindisfarne. On a tenu à Durham trois conciles : le premier l'an 1220, le second en 1255 ou 1256, et le troisième en 1276. *Voy.* l'*Anglia Sacra*, tom. I. Labbe, tom. V, part. I, p. 760 et 1008. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XX, p. 304 et suiv.

II. **DURHAM** (Laurent de), en latin *Dunelmensis*, moine, né à Durham, mort en 1189, a laissé : 1° des *Vies de Saints;* — 2° des *Traités* en prose et en vers. *Voy.* Possevin, *in Appar. sacr.* Pitseus, *de Script. Angl.*

III. **DURHAM** (Siméon de), en latin *Dunelmensis*, docteur d'Oxford, vivait au XIIe siècle, et était préchantre de l'église de Durham. Il connaissait à fond l'histoire et les mathématiques. Il a continué l'*Histoire d'Angleterre* du Vénérable Bède jusqu'en 1130, et a donné en outre : l'*Histoire de l'Église de Durham* et celle des *évêques d'York. Voy.* Leland. Pitseus. Balée, *de Script. Magnæ Britanniæ.*

DURIA, DURIA MARCADORUM. *Voy.* DUREN.

DURICH (Fortunat), barnabite bohémien, né à Tirnau l'an 1730, mort en 1802, professa la théologie et l'hébreu à Prague. Il a laissé : 1° *Dissertatio de Slavo-Bohemica sacri codicis versione;* Prague, 1777, in-8°; — 2° *Bibliotheca Slavica antiquissimi dialecti communis et Ecclesiæ Slavorum gentis;* Vienne, 1795, in-8°. Durich a en outre participé à la dernière édition de la *Bible bohémienne* donnée par les barnabites. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DÜRNHOFER (Laurent), pasteur protestant à Saint-Gilles de Nuremberg, né dans cette ville l'an 1532, mort en 1594, a publié : *de Synodo Tridentina deque sophistarum qui proximis aliquot annis gubernarunt eam pietate atque prudentia;* 1566. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUROCORTORUM REMORUM. *Voy.* REIMS.

DÜRR (Jean-Frédéric), doyen et pasteur communal à Uffenheim, né à Weidenbach l'an 1654, mort en 1729, a laissé, entre autres ouvrages : *Theod. Hakspannii termini, distinctiones et divisiones philosophico-theologicæ, olim ab Jo. Conv. Dürrio editæ, nunc auctæ;* Nuremberg, 1688, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DURRIUS (Jean-Conrad), professeur de théologie, né à Nuremberg en 1625, mort vers l'an 1665, était très-versé dans la philosophie, la théologie et les belles-lettres. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Theologia moralis;* — 2° *Dissertationes de eversione christianismi per hypotheses et dogmata Socinianorum;* — 3° *Institutiones morales.* Un décret de l'*Index* daté du 4 mars 1709 condamne les trois traités théologiques suivants : 1° *Brevis Commentatio de Religione Christiana in Germaniam, et singulatim in Rempublicam Noribergensem introduct;* 2° *Isagoge in Libros symbolicos Ecclesiæ Noribergensis;* 3° *Observationes ad textum Augustanæ Confessionis.*

DURY (Jean), en latin *Duræus*, théologien écossais du XVIIe siècle, travailla pendant plus de trente ans à la réunion de toutes les sectes protestantes; mais il ne put y réussir. Il a laissé : 1° *Consultatio theologica super negotio pacis ecclesiasticæ;* Londres, 1641, in-4°; — 2° *A Summary Discourse concerning the work of ecclesiastical peace;* Cambridge, 1641, in-4°; — 3° *Irenicorum tractatuum prodromus;* Amsterdam, 1661; — 4° *Manière d'expliquer l'Apocalypse par par elle-même, comme il conviendrait d'expliquer toute l'Écriture pour en avoir la véritable intelligence;* Francfort, 1674. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DUSIENS (*Dusii*), nom donné par les Gaulois aux démons impurs, que les Latins appelaient *Incubi* ou *Fauni*, et que nous nommons communément *Incubes*.

DUSITA, siége épisc. d'Afrique dont la province est inconnue.

I. **DUSSELDORP** ou **DUYSSELDORP** (François), théologien, né à Leyde, mort à Cologne l'an 1630, fut dépouillé de ses biens et chassé de son pays par les protestants. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Traité pour montrer qu'il ne faut point contracter de mariage avec ceux qui*

sont hors de l'Église; Anvers, 1636; — 2° deux volumes d'*Annales*. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

II. **DUSSELDORP** (Jean), carme, né à Strasbourg, mort en 1493, était prieur du couvent de Strasbourg. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Description de la Terre-Sainte. Voy.* Alègre, *Paradis. carmelit.*

DUTEMPS (Jean-François HUGUES, plus connu sous le nom de), docteur de Sorbonne, né, l'an 1745, à Reugney en Franche-Comté, mort en 1811. Outre un *Éloge de Bayard* et un *Panégyrique de saint Louis*, il a publié : *le Clergé de France*, ou *Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume;* Paris, 1774, 4 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

DUTENS (Louis), écrivain protestant, né à Tours en 1730, mort à Londres en 1812, fut agrégé à l'Académie des inscriptions, membre de la Société royale de Londres, et historiographe du roi d'Angleterre. Outre un grand nombre d'ouvrages sur la philologie et les antiquités, il a donné : *de l'Église, du Pape, de quelques points de controverse, et moyen de réunion de toutes les Églises chrétiennes;* Genève, 1781, in-8°, réimprimé sous le titre de : *Considérations théologiques sur les moyens de réunir toutes les Églises chrétiennes;* 1798, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DUTERTRE. *Voy.* TERTRE (Du).

DUTILLET. *Voy.* TILLET (Du).

DUTOUR (Étienne-François), théologien et physicien, né à Riom l'an 1711, mort en 1784, était correspondant de l'Académie des sciences. Il a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages sur la physique : *Vita Christi et Concordia Evangelistarum;* Riom, 1782, in-12, et Mayence, 1784, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

I. **DUVAL** (André), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Pontoise l'an 1564, mort à Paris en 1638, fut, en 1596, un des premiers nommés à une des chaires royales de théologie que le roi Henri IV venait de créer. Il méritait cette place tant par ses lumières que par son zèle pour l'orthodoxie. On le choisit pour être un des trois visiteurs généraux des carmélites en France. Il se montra constamment grand adversaire de Richer et du richérisme, parce qu'en homme judicieux, il conçut que le système du syndic novateur tendait directement à la destruction totale de l'Église. Duval se fit par ce moyen des ennemis qui l'attaquèrent quelquefois en employant des manœuvres peu loyales. Il était sénieur de Sorbonne et doyen de la faculté de théologie lorsqu'il mourut. On lui doit: : 1° *Feu d'Hélie pour tarir les eaux de Siloé, auquel est amplement prouvé le purgatoire;* Paris, 1603, in-8°; écrit en réponse à celui du ministre protestant Dumoulin : *Eaux de Siloé pour esteindre les feux du purgatoire;* — 2° *Libelli de Ecclesiastica et politica potestate Elenchus, pro suprema romani Pontificis in Ecclesiam potestate;* ibid., 1612, in-8°; c'est une critique du livre de Richer; — 3° *de Suprema romani Pontificis in Ecclesiam potestate Disputatio quadripartita*; ibid., 1614, in-8°; — 4° *la Vie admirable de sœur Marie de l'Incarnation*, etc.; ibid., 1621, in-8°, 9e édit.; ibid., 1638, in-8°; — 5° *Tractatus de Summi Pontificis authoritate, adversus apologeticas objectiones Simonis Vigorii;* Évreux, 1622, in-8°; — 6° *In secundam partem Summæ D. Thomæ Commentarii;* Paris, 1636, 2 vol. in-fol.; — 7° les *Vies de plusieurs saints de France et des pays voisins,* pour servir de suite à celles de Ribadeneira, jésuite espagnol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **DUVAL** (Antoine), théologien, né l'an 1520, mort en 1600, prit une grande part à la polémique soutenue à son époque par les catholiques contre les protestants. Il publia à ce sujet plusieurs écrits, dont les principaux sont : 1° *Miroir des calvinistes et armure des chrétiens;* Paris, 1559, in-8°; — 2° *les Contrariétés et contredits qui se trouvent en la doctrine de Calvin, Luther,* etc., *avec les répliques au dit Calvin sur son livre de la Prédestination;* ibid., 1561, in-8°; — 3° plusieurs écrits d'Érasme et d'autres auteurs contre les luthériens; Paris, 1567, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **DUVAL** (Guillaume), neveu du précédent, né à Pontoise vers l'an 1572, mort à Paris en 1646, était très-versé dans les belles-lettres, la philosophie, la médecine. Il professa la philosophie au collége de France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia monogramma sive pictura linearis Sanctorum medicorum et medicarum, in expeditum redacta breviarium; adjecta est series nova, sive auctarium de sanctis præsertim Galliæ, qui ægris opitulantur, certosque percurant morbos,* etc.; Paris, 1643, in-4°; — 2° *Aurea catena sapientiæ. Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **DUVAL** (Pierre), évêque de Séez, mort à Vincennes l'an 1564, assista au concile de Trente. On a de lui, outre un poëme sur le *Triomphe de la Vérité :* 1° *de la Grandeur de Dieu, et de la cognoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres;* Paris, 1553 et 1555, in-8°; — 2° *de la Puissance, sapience et bonté de Dieu;* ibid., 1558, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **DUVAL** (Pyrau), protestant, né vers 1730 dans le pays de Liége, mort vers 1800, fut conseiller du landgrave de Hesse-Hombourg, et membre de plusieurs académies et sociétés littéraires, a publié plusieurs ouvrages dans le but de propager l'esprit de tolérance et les principes d'humanité. Nous citerons particulièrement : 1° *Accord de la religion et des rangs;* Francfort, 1775, in-8°; — 2° *Catéchisme de l'homme social;* ibid., 1776, in-8°; traduit en allemand la même année; — 3° *Aristide et Agiatis;* Yverdun, 1777, 1778, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

DULAU, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, a laissé deux volumes *contre quelques lettres de M. Gerbais, au sujet du pécule des religieux curés.*

DUVERGIER DE HAURANNE. *Voy.* VERGER DE HAURANNE.

DUVIEL ou **DUVIELLE** (*Dei-Valla* ou *Vella*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans la Gascogne, au diocèse d'Acqs. Elle fut fondée au XIIIe siècle par Navarre, évêque de Couserans. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. I, col. 1068. Richard et Giraud. La *Géographie des Légendes;* Paris, 1740.

DUVOISIN (Jean-Baptiste), évêque de Nantes, né à Langres en 1744, mort à Nantes en 1813, fut successivement professeur de Sorbonne, promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, grand vicaire et chanoine de Laon, et à l'époque de la réorganisation du clergé, promu à l'évêché de Nantes. On a de lui : 1° *l'Autorité des livres du Nouveau Testament contre les incrédules;* Paris, 1775, in-12; — 2° *l'Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules;* ibid., 1778, in-12; — 3° *Essai polémique sur la religion naturelle;* ibid.,

1780, in-12; — 4° *de Vera religione, ad usum theologiæ candidatorum;* ibid., 1785, 2 vol. in-12; — 5° *Démonstration évangélique;* Brunswick, 1800; Paris, 1802, 1805, 1821 et 1826; — 6° plusieurs autres ouvrages mentionnés dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Feller, *Biogr. univers.;* on y trouve quelques particularités intéressantes sur Mgr Duvoisin.

DUYSSELDORP. *Voy.* DUSSELDORP, n° I.

DUZIACUM. *Voy.* DOUZI.

DYBVAD ou **DIBUAD** (Georges), théologien danois, mort l'an 1607, professa la théologie et les mathématiques à Copenhague. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentarius in Epistolas Pauli ad Timotheum;* — 2° *de Bonis operibus. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

DYMPNE (sainte), vierge et martyre à Ghèle en Brabant, était fille d'un seigneur idolâtre des îles Britanniques. Quelques femmes chrétiennes l'instruisirent des mystères de la foi, elle fut baptisée, et se réfugia dans le Brabant pour échapper aux poursuites de son père; ce dernier, ayant découvert sa retraite, la tua, ainsi que le saint prêtre Gerbern, son directeur. L'Église célèbre sa fête principale le 15 mai. *Voy.* Bollandus, dans lequel se trouve l'histoire de notre sainte, avec les remarques d'Henschenius. Richard et Giraud.

DYNAME ou **DYNAMIUS, DINAMIUS,** né à Arles l'an 551, mort l'an 601, gouverna la Provence avec le titre de patrice; il persécuta d'abord les évêques d'Uzès et de Marseille, et encourut la digrâce de Childebert; mais dès qu'il eut reconquis la faveur de ce prince, il édifia autant l'Église qu'il l'avait scandalisée. Il dota des monastères, et administra les domaines que le Saint-Siége possédait en Provence. Plus tard il quitta le monde et vécut dans la solitude, où il ne s'occupait que d'exercices de piété. On a de lui : 1° *Vie de saint Marius, abbé de Bodane,* dans les Bolland., au 27 janvier, et dans Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. Sancti Benedicti;* — 2° *Vie de Maxime, abbé de Lérins,* rapportée par Surius au 27 novembre. *Voy.* Richard et Giraud.

DYNTER. *Voy.* DINTER.

DYPTIQUES. *Voy.* DIPTYQUES.

DYRN. *Voy.* TYRN.

DYRRACHIUM. *Voy.* DURAZZO.

DYRZÉLA. *Voy.* ZARZÉLA.

DYSCOLE, mot dérivé du grec, et qui signifie *difficile, rude, fâcheux, incommode.* Saint Pierre veut que les serviteurs chrétiens soient soumis à leurs maîtres, non-seulement lorsqu'ils en ont de doux et d'équitables, mais encore lorsque la Providence leur en donne de fâcheux et d'injustes. *Voy.* I Pierre, II, 18.

DYSTRE (*Dystrus*), cinquième mois syro-macédonien, qui répond à mars, en commençant quatre jours plus tôt. Il répondait au mois de février chez les Grecs d'Asie.

DZORDZORETSI. *Voy.* EZENGATSI, n° III.

E

I. **EACHARD** (Jean), théologien anglican, né vers l'an 1636, mort en 1697, prit ses degrés à l'université de Cambridge. Ses principaux ouvrages sont : 1° *The Grounds and occasions of the contempt of the clergy and religion inquired into, in a letter to R. L.;* 1670; cet ouvrage eut six éditions; — 2° *Some Observations upon the Answer to an enquiry into the grounds and occasions of the contempt of the clergy, with the additions;* 1671; c'est une réponse à quelques écrivains qui avaient attaqué l'ouvrage précédent; — 3° *M. Hobbes State of nature, considered in a Dialogue between Philautus and Timothy;* 1671. Les œuvres d'Eachard ont été réunies et publiées en 1774, 3 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **EACHARD** ou **ECHARD** (Laurent), ecclésiastique anglican, né à Cassam l'an 1671, mort en 1730, obtint les bénéfices de Welton et d'Elkinton. L'an 1707 il devint prébendier de Lincoln et chapelain de l'évêque. Outre des ouvrages purement littéraires, il a laissé : *An Ecclesiastical history of the Empire from the nativity of Christ to Constantine;* 1702. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, art. ECHARD. La *Nouv. Biogr. génér.*

EADBERT. *Voy.* EDBERT.

I. **EADMER** ou **EALMER,** mort en 980, fut prieur de Saint-Alban. On lui attribue : 1° des *Lettres;* — 2° des *Homélies;* — 3° des *Exercices spirituels* en cinq livres. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, p. 214. Feller, *Biogr. univers.*

II. **EADMER** ou **EDMER,** bénédictin anglais de la congrégation de Cluny au XIIe siècle, avait été disciple de saint Anselme; il fut abbé de Saint-Alban, puis évêque de Saint-André en Écosse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité de la liberté de l'Église;* — 2° *Vie de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry,* de l'an 1093 à l'an 1109; — 3° *Liber de excellentia Virginis Mariæ et de quatuor virtutibus quæ fuere in B. Maria;* — 4° *de Beatitudine cœlestis patriæ,* qui avait paru l'an 1639 sous le nom de saint Anselme; — 5° *Vie de saint Wilfride, archevêque d'York,* dans les Bolland. au 24 juin, et dans Mabillon, *Act. Bened.*, IIIe siècle, part. Ire; — 6° *Vie du B. Bregwin, archevêque de Cantorbéry,* dans Warthon, *Anglia Sacra,* tom. II; — 7° *Vie de saint Oswald, archevêque d'York;* ibid.; — 8° *Livre des miracles de saint Dunstan,* dont l'abrégé est dans Surius, au 19 mai. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, l. V, p. 210 et suiv. Le P. Gerberon, édit. des *Œuvres de saint Anselme.* Trithème, *Catalog.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EADMUNDUS. *Voy.* EDME.

EALMER. *Voy.* EADMER, n° I.

EALRED. *Voy.* AILRED.

EANDI (Joseph-Antoine-François-Jérôme), physicien et savant prédicateur piémontais, né à Saluces en 1735, mort à Turin l'an 1799, professa la physique expérimentale à Turin, et devint membre de plusieurs corps savants d'Italie et de Piémont. Outre plusieurs ouvrages scientifiques, on a de lui : 1° *Ragione e Religione;* Turin, 1772, in-8°; — 2° des *Sermons* et des *Panégyriques;* — 3° *Discussions de principes politiques,* etc. *Voy.* Vassali, *Notice sur la vie et*

les ouvrages d'Eandi, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, tom. VI. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EARBERG (Matthieu), théologien anglican du XVII[e] siècle, a laissé : *Deism examined and confuted in an answer to a book entitled : Tractatus theologico-politicus;* Londres, 1697, in-8°; c'est une réfutation de Spinosa. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EATON** (Jean), théologien anglican, né à Kent en 1575, mort l'an 1641, fut ministre et prédicateur à Wikham-Market. On le regarde comme le chef des antinomiens. Il a laissé : 1° *the Discovery of a most dangerous dead faith;* Londres, 1641, in-12; — 2° *They honey comb of free justification;* ibid., 1642, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EATON** (Samuel), anglican, mort vers l'an 1777, fut médecin particulier du duc de Zelle. Son principal ouvrage est intitulé : *A View of Christianity, as taught by Christ himself, in a series of sermons*, etc.; Londres, 1777, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

* **EAU.** En matière théologique, *eau*, comme son pluriel *eaux*, qu'on verra un peu plus bas, se prend dans plusieurs sens différents, et s'emploie à divers usages; nous indiquerons les principaux.

I. **EAU** se prend pour toute sorte de boissons, comme le pain pour toute espèce de nourriture. *Voy. Deutér.*, XXIII, 4. III Rois, XIII, 9.

II. **EAU BÉNITE**, eau dont on fait usage dans les cérémonies religieuses, après qu'elle a été consacrée par des prières et des exorcismes. Plusieurs auteurs en rapportent l'origine aux apôtres mêmes. Le prêtre, avec la permission du curé, peut bénir l'eau et y mêler le sel pour en asperger les fidèles, mais l'évêque seul a le droit de faire de l'eau bénite avec du sel et de la cendre pour réconcilier les Églises. En Orient, on boit l'eau bénite dans l'église deux fois l'année : à la fin de la messe de minuit, après avoir mangé le pain bénit, et la veille de l'Épiphanie, le soir. *Voy.* l'*Ordonnance* de Mgr de Montchal, archevêque de Toulouse, publiée en 1639; on y trouve de savantes recherches sur l'établissement de la cérémonie de l'eau bénite, et sur la manière de la distribuer aux fidèles. Les *Mémoires du clergé*, tom. XII. Mauléon, *Voyage liturg.*, p. 453. Le Brun, *Explic. des cérémon. de la messe*, tom. I[er]. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.* Baron., *ad ann.* 131 et 132. Richard et Giraud.

III. **EAU CHANGÉE EN VIN.** *Voy.* CANA, n° I.

IV. **EAU DE BAPTÊME.** Dans l'Église romaine, la bénédiction de l'eau solennelle est celle des fonts baptismaux, qui se fait la veille de Pâques et de la Pentecôte. La formule de cette bénédiction se trouve dans les *Constitutions apostoliques*, l. VII, ch. XLIII, et elle est conforme à celle dont on se sert encore aujourd'hui. Tertullien et saint Cyprien en parlent déjà au III[e] siècle. L'eau naturelle est la *matière éloignée* du baptême. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

V. **EAU DE LA MESSE.** L'usage de mettre de l'eau dans le vin que l'on consacre à la messe est aussi ancien que l'institution même de l'Eucharistie; il est remarqué par les Pères du II[e] et du III[e] siècles, tels que saint Justin, Clément d'Alexandrie, saint Irénée, saint Cyprien; il en est fait mention dans les plus anciennes liturgies. Cependant ce mélange d'eau avec le vin n'est pas de *nécessité de moyen*, comme parlent les théologiens, c'est-à-dire qu'il n'est pas de l'essence du sacrifice. Ainsi le prêtre qui mettrait du vin seulement dans le sacrifice consacrerait réellement; mais il commettrait un péché grave, parce que l'emploi d'un peu d'eau est *de nécessité de précepte.*

EAUCOURT (*Aqua Curta*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, à l'extrémité de l'Artois, dans la commune de Warlencourt. Elle fut fondée en 1101 par Lambert de Guines, évêque d'Arras, qui en confia la direction à un prêtre nommé Odon, mort l'an 1142 en odeur de sainteté. Ce monastère fut dans la suite richement doté par plusieurs seigneurs. Les chanoines réguliers d'Eaucourt s'étaient placés sous la juridiction des évêques d'Arras. Leurs abbés siégeaient aux états provinciaux d'Artois. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

EAUNE (*Ulna*), abbaye de l'Ordre de Citeaux, située dans la châtellenie de Muret, dans le diocèse de Toulouse. Elle fut fondée dans le XII[e] siècle.

EAUSE (*Elusa*), métropole de la Novempopulanie ou III[e] Aquitaine, dans l'exarchat des Gaules. C'est aujourd'hui une petite ville de l'Armagnac, près des ruines de l'ancienne Elusa, à dix lieues d'Auch. On y voit des évêques depuis 314 jusque vers l'an 573. Ayant été ensuite ruinée, sa dignité de métropole fut transférée à Auch vers le VIII[e] siècle, ou vers les temps du pape Jean VIII. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 99.

I. **EAUX.** Ce mot, pris dans son sens littéral, se met souvent dans l'Écriture devant des noms propres de lieu; et alors il désigne ou une rivière, ou un lac, ou un fleuve, etc.; et dans le sens figuré il a diverses acceptions : ainsi il signifie quelquefois : 1° *peuples*; 2° *larmes*; 3° *abondance*; 4° *afflictions, calamités, périls*. Il est facile de voir par le contexte le sens que ce mot a dans chaque passage biblique.

II. **EAUX DE CONTRADICTION.** *Voy.* CONTRADICTION.

III. **EAUX DE JALOUSIE.** C'étaient des eaux que le prêtre faisait boire aux femmes soupçonnées d'adultère par leurs maris. La femme qui était innocente n'était nullement incommodée par les eaux; au contraire, ces eaux augmentaient sa santé et lui donnaient une nouvelle fécondité. La femme coupable éprouvait des effets bien différents : son ventre s'enflait, sa cuisse se pourrissait, et elle devenait elle-même un objet de malédiction. Dieu avait ordonné cette épreuve, qui était un miracle continuel, à cause de la dureté des Juifs, qui auraient pu se porter aux plus grandes violences, aux dernières extrémités, si Dieu ne les avait arrêtés par ce moyen tout à fait extraordinaire. *Voy.* Nombr., V, 12 et suiv., où on trouve tous les détails qui se rattachent à ce point de la législation mosaïque.

IV. **EAUX DE L'ABÎME** (Les), dans l'Écriture, sont les eaux de la mer et des rivières, appelées aussi *eaux inférieures*, par opposition aux eaux du ciel, des nues, des pluies, qui sont appelées les *eaux supérieures*, parce qu'elles sont au-dessus de ce qu'on appelle le firmament. *Voy.* Genèse, I, 6, 7.

V. **EAUX FIDÈLES** (Les) dont parle Isaïe (XXXIII, 16) sont celles qui ne manquent jamais, qui ne tarissent point. Le mot hébreu rendu dans la Vulgate par *fidèles* signifie, en effet, *constantes, durables, permanentes*. Les *eaux fidèles* sont l'opposé des *eaux infidèles*, ou menteuses, trompeuses, mentionnées dans Jérémie (XV, 18); quand on va à leur source pour se rafraîchir, on ne les trouve plus.

VI. **EAUX FURTIVES**, ou dérobées, qu'on

boit en cachette. On lit dans le livre des Proverbes (IX, 17) : *Les eaux furtives sont plus douces;* manière de parler proverbiale, pour dire que les plaisirs illicites sont plus doux que les plaisirs permis. Les *plaisirs dérobés* sont aussi des expressions prises dans le même sens par les auteurs profanes, comme Pindare, Ovide, Virgile, etc. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible,* et *Comment. littér sur les Proverbes de Salomon*, IX, 17.

VII. **EAUX INFÉRIEURES.** *Voy.* EAUX DE L'ABÎME, n° IV.

VIII. **EAUX SUPÉRIEURES.** *Voy.* EAUX DE L'ABÎME, n° IV.

EBADI ou **EBADIEN**, nom d'une race d'Arabes chrétiens composée de différentes tribus qui s'établirent dans l'Irak-Arabi. *Voy.* Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

I. **EBAL**, en hébreu *Hobal*, huitième fils de Jectan. On croit qu'il peupla une partie de l'Arabie. *Voy.* Genèse, X, 28.

II. **EBAL**, fils de Sobal, un des descendants de Séïr le Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 23. I Paralip., I, 40.

EBANO (Placido), Sicilien, de l'Ordre des Clercs réguliers de Palerme, mort en 1683, gouverna longtemps la maison professe de Saint-Joseph de cette ville. Il a laissé : *Brieve Prattica per l'oratione mentale;* Palerme, 1676; cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de : *Esercitio spirituale per la matina e per la sera ;* ibid., 1682. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Mongitore, *Bibliotheca Sicula.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EBBA (sainte), martyrisée à Colignan vers l'an 870, était abbesse d'un couvent de religieuses. Les Danois, qui à cette époque désolaient l'Irlande, la brûlèrent, ainsi que ses religieuses, dans leur monastère. *Voy.* Baronius, *Annales,* ann. 870. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EBBERT (Jean-Baptiste), bénédictin, né en Autriche l'an 1664, professa le droit canon à l'université de Salzbourg. On a de lui : 1° *Controversiæ selectæ ex universo jure;* 1698, 1699, in-4°; — 2° *Pax;* 1700, in-4°; — 3° *Jubilæum,* 1700, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

EBBES ou **EBBON**, **EBOBE** (saint), évêque de Sens, né à Tonnerre, mort l'an 750, appartenait à une famille noble. Il renonça à tous les avantages du monde pour entrer dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dont il fut élu abbé. Peu après il succéda à son oncle, Gæricus ou Géric, sur le siége épiscopal de Sens. Il termina ses jours dans un ermitage situé au village d'Arces. On dit que par ses prières il défendit Sens contre la fureur des Sarrasins. Les anciens Martyrologes du IXe siècle ne parlent pas de lui, ni même le romain moderne. Quelques-uns marquent sa fête au 26 d'août. Sa vie se trouve dans les *Acta Sanctorum Ord. Sancti Benedicti,* tom. II, et dans la *Collection des Bollandistes*, avec des notes de Jean Stilting. *Voy.* Bulteau, *Hist. bénéd.*, l. IV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **EBBON**, archevêque de Reims, né vers l'an 775, mort à Hidelsheim l'an 851, fut secrétaire de Louis le Débonnaire, qui lui donna l'archevêché de Reims l'an 816; plus tard Ebbon remplit diverses fonctions diplomatiques. L'an 822 il alla prêcher l'Évangile dans la Saxe et dans le Danemark, et il assista l'an 829 au concile de Paris. Malgré les bienfaits dont le roi l'avait comblé, Ebbon seconda les entreprises que Lothaire tenta contre Louis; aussi fut-il déposé et enfermé dans le monastère de Fulde. Dans la suite il se brouilla avec Lothaire lui-même, et il se retira auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'évêché d'Hidelsheim. Ebbon a laissé : 1° *Statuts* ou *Règlements,* imprimés à la suite de l'*Histoire ecclésiastique de Reims,* par Flodoard; — 2° une *Lettre* à Halitgaire, évêque de Cambrai; elle se trouve dans Flodoard, et à la tête du *Pénitentiel* de Halitgaire; — 3° une *Apologie* de sa conduite, qui se trouve dans D. Luc d'Achéry, *Spicileg.*, tom. VII, p. 175-183, et dans la grande *Collect. des conciles. Voy.* Richard et Giraud, tom. XXIX, p. 89, col. 1, 2. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EBBON**, bénédictin allemand, mort en 1139, est auteur de : *Vita S. Othonis episcopi Bambergensis,* dans Canisius, *Lectiones antiquæ,* et dans les *Acta Sanctorum*, 1er juillet. On croit que le IVe livre, qui contient les détails de la canonisation du saint évêque, est l'œuvre d'un écrivain plus récent. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis.* Feller, *Biogr. univers.*

ÉBÉDIÉSU. *Voy.* ABDIÉSU, n° II.

I. **EBED-JESU**, surnommé *Bar-Bricha*, mort l'an 1318, appartenait à des parents chaldéens de la secte nestorienne. Il fut d'abord pendant cinq ans évêque de Sigara et d'Arabie, et vers l'an 1290 on l'éleva au siége métropolitain de Soba et d'Arménie. On a de lui un certain nombre d'ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr.* Le plus remarquable de ses ouvrages est intitulé : *Epitome,* ou *Collection des canons des conciles;* ces canons, traduits par Aloysius Assemani, ont été publiés par le cardinal Maï dans son recueil : *Scriptorum veterum nova collectio, e Vaticanis codicibus edita*, tom. X; Rome, 1825-1828. *Voy.* Bonetty, *Table alphab., analyt. et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes,* édités par S. E. le cardinal Maï; Paris, 1850.

II. **EBED-JESU**, fils de Jean, patriarche chaldéen, vivait au XVIe siècle. L'an 1562 il vint à Rome pour faire confirmer son élection par le Pape et en recevoir le *pallium.* C'était un homme profondément versé dans la connaissance des Pères grecs et latins, et dans les langues arabe, chaldaïque et syriaque. Beaucoup de nestoriens lui durent leur conversion. Outre deux poëmes, il a laissé une *Profession de foi* dont on fit la lecture dans la vingt-deuxième session du concile de Trente. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. Ier, p. 358 et 359; tom. III, p. 3 et 325. Onuphr. Panvinius, *Pii IV Vita.* Ciaconius, *Vita Pontif.* P. Stroza, *Præf. ad Disputationem de Chaldæorum dogmatibus.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EBELING** (Christian), théologien et philosophe protestant, né à Bückebourg l'an 1668, mort à Rinteln en 1716, professa la philosophie dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tract. de provocatione ad judicium Dei;* Lemgo, 1708 et 1748, in-4°; — 2° *Enodatio juris divini decalogici;* Rinteln, 1710, in-8°; — 3° *Disput. de consequentiis theologicis;* ibid., 1714, in-4°; — 4° *Ethicæ christianæ compendium;* 1715, in-8°; — 5° *Examen concilii Tridentini;* 1716, in-8°; — 6° *Theologica homiletica;* Rinteln, 1716, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

II. **EBELING** (Jean-Juste), théologien protestant, né à Elze en 1715, mort à Lunebourg l'an 1783, fut nommé prédicateur à Garmessen, puis surintendant à Lunebourg. Il a écrit en allemand plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Méditations religieuses, puisées dans le livre de la Nature et de l'Écriture;* Hildesheim, 1747, 4 vol. in-8°; — 2° *Saintes vérités de la foi chrétienne;* Lunebourg, 1748 et 1758, 2 vol. in-4°; — 3° *Péchés des hommes commis*

sous le masque du culte ; Lemgo, 1748, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EBER (Paul), protestant, né à Kissingen, en Franconie, l'an 1511, mort en 1569, fut le secrétaire et l'ami de Mélanchthon, qu'il accompagna à la diète de Worms. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Expositio Evangeliorum ;* — 2° *Calendarium historicum ;* 1551, in-4° ; — 3° *Historia populi Judæi, a reditu Babylonico ad Hierosolymæ excidium,* trad. en français sous le titre de : *État de la religion et république du peuple judaïque ;* Genève, 1561, in-8° ; — 4° en société avec Major : *Biblia Germanico-Latina ;* cette Bible se compose du texte allemand de Luther, et de la Vulgate latine modifiée d'après la version de Luther. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **EBERARD**, disciple de saint Harwich, évêque de Saltzbourg, a donné la *Vie* de ce saint prélat, mort l'an 1054; on la trouve dans Canisius, *Collect.*, tom. II.

II. **EBERARD** ou **EVRARD** (saint), archevêque de Saltzbourg, né vers l'an 1085, mort le 22 juin 1164, prit l'habit religieux dans le monastère de Saint-Michel, et fut choisi par Innocent II pour diriger l'abbaye de Bibourg, que ses frères venaient de fonder. Il gouverna pendant quatorze ans ce monastère avec une sagesse consommée, et il montra en toute occasion une douceur et une charité inépuisables. Nommé archevêque l'an 1146, il fit briller davantage son humilité, son désintéressement et sa charité, et il demeura toujours fidèle au Pape légitime, que Frédéric Barberousse persécutait. Sa vie, écrite par un de ses disciples, témoin d'une partie de ses actions, a été publiée par Canisius et par les continuateurs de Surius. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **EBERARD**, moine de Saint-Mathias de Trèves, mort en 909, était inspecteur des écoles de cette abbaye. Il a composé les *Vies des saints Euchaire, Valère et Materne*, premiers évêques de Trèves. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

IV. **EBERARD** ou **EBRARD**, ou **EVERARD**, de Béthune, vivait du XIIe au XIIIe siècle. On a de lui : 1° un *Traité* sur les premières paroles de l'Évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum;* — 2° *Anti-Hæresis,* imprimé pour la première fois dans le recueil de Gretser, sous ce titre : *Trias Scriptorum, adversus Waldensium sectam;* Ingolstadt, 1614, in-4°; on le trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* de Lyon et de Cologne. *Voy.* Henri de Gand, *de Script. eccl.*, c. LX.

V. **EBERARD**, archidiacre de Ratisbonne, vivait au XIVe siècle. Il a donné la continuation des *Annales de Steron*, laquelle se trouve dans Canisius, *Collect.*, tom. I.

VI. **EBERARD** (Georges), jésuite, né à Munich ; mort l'an 1621, a laissé : un *Traité de la volonté de Dieu, de la Trinité et des Anges ;* Dilingen, 1588.

EBERHARD (Jean-Auguste), philosophe et littérateur, né à Alberstadt l'an 1739, mort en 1809, exerça les fonctions de pasteur ; il s'attira l'inimitié des théologiens de son pays pour avoir introduit le rationalisme dans la théologie. Outre des travaux purement littéraires et philologiques, on a de lui : 1° *Nouvelle apologie de Socrate,* ou *Examen de la doctrine du salut des païens ;* Berlin et Stettin, 1772-1773 et 1788, 3e édit.; — 2° *Introduction à la théologie naturelle;* Halle, 1784, in-8° ; — 3° *Esprit du christianisme primitif;* ibid., 1807-1808, 3 vol in-8°. Tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EBERMAN (Vitus), jésuite, né à Rentweisdorf, dans le diocèse de Bamberg, l'an 1597, mort à Mayence en 1675. On a de lui : 1° l'*Antimusée*, ou *Parallèle de l'Église vraie et fausse ;* Würtzbourg, 1659 ; — 2° *Juste reproche aux luthériens de ce qu'ils accusent l'Église de Rome d'antichristianisme;* ibid., 1663 ; — 3° l'*Irénique catholique opposé à celui d'Helmstadt;* Mayence, 1645 ; — 4° *Antarétique* contre Beer, en allemand ; Würtzbourg, 1651 ; — 5° *Bellarmini controversiæ vindicatæ ;* ibid., 1661, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

EBERMUNSTER (*Aprimonasterium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans l'Alsace, au diocèse de Strasbourg, et dans une île formée par l'Ill au-dessous de Schelestadt; elle fut fondée au VIIe siècle.

I. **EBERT** (Jacques), né à Sprottau en 1549, mort l'an 1614, professa l'hébreu et la théologie à Francfort-sur-l'Oder, a laissé : 1° *Historia Juramentorum;* Francfort, 1588, in-8° ; — 2° *Institutio intellectus cum elegantia ;* ibid., 1597 ; — 3° *Electa Hebræa* 750 *a libro Rabbinico Michbar Rapheninim;* 1630, in-12; — 4° des *Stances* ou *Quatrains*, à la suite des *Poemata Hebraica* de Théodore Ebert. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EBERT** ou **EBERTZEN** (Pierre), théologien allemand, vivait dans le XVIe siècle. On lui doit : 1° *Défense contre les calvinistes staffortistes ;* Tubingue, 1603, in-4° ; — 2° *Synopsis analytica Syngrammatis Anti-Zwingliani,* etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **EBERT** (Théodore), fils de Jacques Ebert, hébraïsant allemand, mort l'an 1630, professa à Francfort-sur-l'Oder. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Chronologia præcipuorum linguæ sanctæ doctorum, ab O. C. ad suam usque ætatem;* Leipzig, 1620, in-4°; — 2° *Vita Christi, tribus decuriis rhythmorum quadratorum hebraicorum ;* ibid., 1615, in-4° ; — 3° *Animadversionum psalticarum Centuria ;* ibid., 1619, in-4° ; — 4° *Eulogia jurisconsultorum et politicorum qui linguam hebraicam et reliquas orientales excoluerunt ;* ibid., 1628; — 5° *Poemata hebraica ;* ibid., 1628, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EBERVIN, EVERVIN, EBROÏN, EBERWINUS, abbé du couvent des bénédictins de Saint-Martin de Trèves, vivait au XIe siècle. Il a laissé : 1° *Vita S. Magnerici,* archevêque de Trèves, dans les *Acta Sanctorum*, tom. VI de juillet ; — 2° *Vita Simeonis reclusi,* dans Surius et dans les Bollandistes, au 1er juin. On lui attribue : 1° *Acta Popponi*, archevêque de Trèves de 1016 à 1047 ; — 2° *Sermones, liber de Pœnitentia, de jejunio,* etc. *Voy.* Trithème, *Catalog. de Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. latin. med. et infim. ætatis.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

ÉBIONITES ou **ÉBIONIENS** (*Ebionitæ*), hérétiques du Ier siècle de l'Église, ainsi nommés d'un mot hébreu qui signifie *pauvres*, parce qu'ils professaient la pauvreté apostolique. Cette étymologie paraît du moins beaucoup mieux fondée que celle d'après laquelle les Ébionites tireraient leur nom d'un certain Ébion, leur fondateur, personnage dont l'existence est d'ailleurs fort douteuse. Quoi qu'il en soit de cette question, les Ébionites avaient adopté en partie les erreurs des Nazaréens, auxquelles ils en ajoutaient quelques nouvelles qui leur étaient particulières. C'est ainsi, par exemple, qu'ils n'admettaient de l'Ancien Testament que le Pentateuque, et du Nouveau que l'Évangile de saint Matthieu, et encore après l'avoir corrompu, tandis que les Nazaréens recevaient toute l'Écriture renfermée dans le canon des Juifs. Ori-

gène distingue deux sortes d'Ébionites : ceux qui croyaient que Jésus-Christ était né d'une vierge, comme le croyaient les Nazaréens, et ceux qui pensaient que sa naissance ne différait en rien de celle des autres hommes. Tout en se divisant en différentes sectes, qui se contredisaient dans leur croyance et dans leur morale, les Ébionites et les Nazaréens se réunissaient cependant sur un point : ils reconnaissaient que Jésus-Christ était le Messie, preuve certaine que le divin Sauveur réunissait les caractères sous lesquels il avait été annoncé. Les Ébionites furent condamnés dans le concile de Gangres, tenu l'an 364 ou 365, selon plusieurs auteurs. *Voy.* Tertull., *de Præscript.*, c. XLVIII, et *de Carne Christi*, c. XIV. Iren., l. I, c. XXVI. Epiphan., *Hæres.* 19 et 30. August., *de Hær.* Euseb., *Hist. eccles.*, l. III, c. XXVII. Théodoret., *Hæreticor. fabul.*, l. II. Origen., *Contr. Cels.*, l. II et V. Hermant, *Hist. des Hérés.*, tom. II, p. 110. Le P. Lequien, *Dissert. sur saint Jean Damascène.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. ÉBION. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EBLENA. *Voy.* DUBLIN.

EBOBE. *Voy.* EBBES.

EBORA. *Voy.* EVORA.

EBORACUM. *Voy.* YORK.

EBRARD, de Béthune. *Voy.* EBERARD, n° IV.

ÉBREUIL (*Ebrolium*), abbaye régulière de bénédictins non réformés située dans la ville du même nom, au diocèse de Clermont; elle fut fondée sous le règne de Lothaire, l'an 971. *Voy.* Richard et Giraud.

ÉBROÆ. *Voy.* ÉVREUX.

EBRODUNUM. *Voy.* EMBRUN.

EBROICÆ. *Voy.* ÉVREUX.

EBROÏN. *Voy.* EBERVIN.

EBUROVICUM. *Voy.* ÉVREUX.

ÉCAILLE (ORDRE DE L'), Ordre militaire institué en Castille l'an 1318 par le roi Jean II. Les chevaliers faisaient vœu de mourir, s'il en était besoin, pour la défense de la foi. *Voy.* Justiniani, tom. II, c. L. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 294.

ECBATANE, ville de Médie où Antiochus Épiphane apprit la défaite de ses armées dans la Palestine. Le livre de Tobie met la ville de Ragès dans les montagnes d'Ecbatane. Dans le lieu où s'élevait autrefois Ecbatane, on voit aujourd'hui *Hamadan* ou *Hemdan*, ville de l'Irak persique. Si l'on donne à Ecbatane (en hébreu *Achmeta* ou *Ahmeta*, en grec *Amatha* et *Ecbatana*) une origine sémitique, ce qui semble plus naturel, il faut le dériver de l'hébreu *Chamat* ou *Hamat*, qui signifie *forteresse, citadelle*. *Voy.* I Esdras, VI, 2. Tobie, V, 8. Judith, I, 1. II Machab., IX, 3.

ECBERTUS SCHONAUGIENSIS. *Voy.* EGBERT, n° VI.

ECCARD ou **AICARD, AICARDUS, AIKARD, ECHART, ECKARD, ECKHARD, ECKHART**, dominicain allemand, mort l'an 1327, professa la théologie à Paris, au collége de Saint-Jacques, devint docteur en théologie à Rome, sous le pape Boniface VIII, puis il fut provincial de son Ordre en Saxe l'an 1302, en résidant à Cologne. On a de lui : 1° *Commentaria Sententiarum in IV libros*; — 2° *Postilla in Genesim*; — 3° *In Exodum*; — 4° *In Canticum canticorum*; — 5° *In Sapientiam*; — 6° *In Evangelium Joannis*; — 7° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, art. ECKARD ou AICARDUS. Quoique habile théologien, Eckard avança vingt-huit propositions qui furent condamnées par l'archevêque de Cologne, et ensuite par Jean XXII le 27 mai 1329. Mais tout en défendant la lecture des écrits d'Eckard, ce pape déclara que l'auteur, avant de mourir, avait renoncé aux erreurs qui lui avaient été signalées. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis.* Echard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.*, t. I, p. 507. Trithem., *Catalog. de Script. eccles.*, n. 537. Raynaldi, *Annal.*, ad ann. 1329. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. ECKHART.

ECCETAN, père de Johanan, qui ramena cent dix personnes de la captivité de Babylone. *Voy.* I Esdras, VIII, 12.

ECCHELLENSIS ou **ECHELLENSIS** (Abraham), savant maronite, né à Eckel, en Syrie, mort en Italie l'an 1664, était docteur en théologie et en philosophie, et professeur de langues orientales. Il fut appelé à Paris en 1630 pour travailler à la Bible polyglotte de Le Jai. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *S. Antonii magni epistolæ viginti*; Paris, 1641, in-8°; — 2° *Concilii Nicæni præfatio*, etc.; ibid., 1645, in-8°; — 3° *S. Antonii magni regulæ, sermones, documenta, admonitiones, responsiones et vita duplex*; ibid., 1646, in-8°; — 4° *Concordantia nationum christianarum orientalium in fidei catholicæ dogmate*; Mayence, 1655, in-8°; — 5° *de Origine nominis Papæ... adeo de ejus primatu*, etc.; Rome, 1660; — 6° *Catalogus librorum chaldæorum, tam ecclesiasticorum quam profanorum, auctore Habed-Jesu*; ibid., 1653, in-8°. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. III, p. 3. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Dictionnaire de la théologie catholique.*

ECCLÉSIARQUE (*Ecclesiarcha*), officier de l'Église grecque dont la fonction, en quelques endroits, consistait à assembler le peuple à l'église.

ECCLÉSIASTE, en hébreu *Qôhéleth*, dont le vrai sens est proprement *qui assemble*, et par extension *orateur, prédicateur, qui harangue en public*. Ce livre, composé de douze chapitres, contient un tableau admirable de la vanité du monde; l'auteur conclut que, sur la terre, tout n'est que néant, et que le vrai bonheur consiste à craindre Dieu et à observer ses commandements. Il a toujours eu sa place parmi les livres divinement inspirés. On a prétendu y trouver des contradictions; mais les interprètes ont démontré que ces contradictions n'étaient qu'apparentes. Bien qu'il ne soit pas de foi que Salomon ait composé l'Ecclésiaste, les juifs et les chrétiens n'en ont jamais douté. Quant aux difficultés que les critiques et les exégètes modernes d'Allemagne ont opposées à ce sentiment unanime, elles ne sont pas démonstratives; il faut avouer pourtant qu'il y en a de spécieuses. *Voy.* D. Calmet, *Préface sur l'Ecclésiaste.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.* tom. Ier, p. 241 et suiv. Bossuet, *Préface sur le livre de l'Ecclésiaste*, § 1. Haneberg, *Hist. de la révélation biblique.* Le *Diction. de la théol. cathol.* J.-B. Glaire, *Introd.*, etc. tom. IV, p. 174 et suiv., où l'on trouve la liste des principaux ouvrages des auteurs catholiques, protestants et juifs qui ont écrit sur l'Ecclésiaste.

I. **ECCLÉSIASTIQUE**, terme qui désigne les personnes et les choses qui appartiennent à l'Église. Les ecclésiastiques ont d'abord été appelés *clercs*; on comprend sous ce nom tous ceux qui se sont séparés de l'état de simple laïque pour se consacrer au service de l'Église. *Voy.* CLERC, CLERGÉ. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **ECCLÉSIASTIQUE** (L') est un des livres deutéro-canoniques de l'Ancien Testament. Ce titre, que les Latins lui ont donné, est un mot grec qui signifie *livre en usage dans l'assemblée ou dans l'Église, ou qui instruit l'assemblée*. Les Grecs appellent ce livre *Sagesse de Jésus, fils de Sirach*, ou simplement *Sagesse de Sirach*, ou bien enfin *Panaretos*, livre de *toutes vertus*, parce qu'il contient des exhortations à la sagesse et à la vertu. L'Ecclésiastique, qui se compose de 51 chapitres, a été composé primitivement en hébreu. La plus ancienne version grecque de ce livre est celle qui a été faite par le petit-fils de l'auteur sous le règne de Ptolémée Évergète, comme il nous l'apprend lui-même dans la préface qui est à la tête de son ouvrage. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament, comme Huet l'a justement remarqué, ont emprunté plusieurs passages de ce livre. Bretschneider, auteur protestant et un des critiques les plus hardis de la nouvelle exégèse, avoue que les Pères de l'Église n'ont pas donné à l'Ecclésiastique une autorité inférieure à celle des autres livres canoniques; qu'ils l'ont cité sous le nom d'Écriture, d'Écriture divine, de parole divine; qu'ils ont gratifié son auteur du titre de prophète, et que par conséquent ils lui ont reconnu une autorité canonique et divine. C'est à tort qu'on a prétendu que certains passages favorisent l'arianisme, certains autres la magie, la nécromancie, et qu'on y trouve des contradictions. *Voy.* DEUTÉRO-CANONIQUE. Huet, *Demonstr. Propos. IV, de Eccli.* n. 6. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Le P. de Graveson, *Traité latin de l'Écriture sainte*; Rome, 1715. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. I, p. 262. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. IV, p. 205 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **ECCLÉSIASTIQUE** (L'esprit) est une vertu par laquelle on fait avec affection et facilité toutes les fonctions de l'Église auxquelles on est engagé par état. Les principaux traits auxquels on reconnaît cette vertu sont : une haute idée du ministère, l'exactitude à porter l'habit ecclésiastique, la haine et la fuite du monde, l'amour de l'étude, de la retraite, de la chasteté, l'aptitude aux sciences, l'application au travail, le désir ardent du salut des âmes, la conformité des mœurs avec le portrait que le concile de Trente fait des hommes vraiment ecclésiastiques. *Voy.* Conc. Trident., sess. XV, c. II, *de Reformat.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

ECCLÉSIENS (*Ecclesiani*), nom odieux qu'on donnait aux partisans de l'Église dans les démêlés qui s'élevaient entre elle et les empereurs.

ECDAUMAVA, ville épisc. de la province de Lycaonie, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Icone. On n'en connaît qu'un évêque, Apragmonius, qui fut représenté par Onésiphore d'Icone à l'action 6 du concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud.

ECHAÏA, un des chefs du peuple juif qui, après la captivité de Babylone, signèrent au nom de toute la nation l'alliance renouvelée avec le Seigneur. *Voy.* II Esdras, X, 26.

I. **ECHARD**. *Voy.* DE COMMANVILLE.

II. **ECHARD** (Jacques), dominicain, né à Rouen l'an 1644, mort à Paris en 1724, fut un des hommes les plus distingués de son Ordre par son savoir et la justesse de son esprit. Il a laissé : 1° *S. Thomæ Summa suo autori vindicata, sive de V. F. Vincentii Bellovacensis scriptis dissertatio, in qua quid de speculo morali sentiendum aperitur;* Paris, 1708, in-8°; — 2° *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis et criticis illustrati;* ibid., 1719-1721, 2 vol. in-fol. A la suite de ce dernier ouvrage, le P. Echard a placé : *Sacrum gynæceum Dominicarum, seu Sorores Ordinis Prædicatorum quæ scriptis claruerunt.* *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **ECHARD** (Laurent), historien anglican, né en 1671 à Barlham, dans le comté de Suffolk, mort à Lincoln l'an 1730, était de la société des antiquaires de Londres. Il avait exercé le pastorat successivement dans diverses églises. Parmi ses ouvrages, qu'il a tous composés en anglais, nous citerons seulement : *Histoire générale ecclésiastique depuis J.-C. jusqu'à Constantin*, Londres, 1702, in-fol. Le clergé d'Angleterre fait grand cas de cet ouvrage. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ÉCHARPE**. En matière liturgique, on appelle *écharpe* un grand voile de soie qui se met sur les épaules de l'officiant au moment où il monte à l'autel pour donner la bénédiction du saint Sacrement. L'écharpe doit être en soie blanche; c'est ainsi que l'a décidé la S. Congrégation des Rites le 20 septembre 1806.

II. **ÉCHARPE (ORDRE DE L')**, Ordre militaire institué par le roi de Castille en l'honneur des dames de Placentia, qui, l'an 1338, avaient forcé les Anglais à lever le siége de cette ville. *Voy.* le P. Hélyot, tom. VIII, p. 426. Richard et Giraud.

ECHART. *Voy.* ECCARD.

ECHEBERT. *Voy.* EGBERT, n° VI.

ECHELLENSIS. *Voy.* ECCHELLENSIS.

ECHI, nom du sixième fils de Benjamin. *Voy.* Genèse, XLVI, 21.

ECHINUS, ville épisc. de la première Thessalie située au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Larisse. On croit que c'est le village nommé aujourd'hui *Scarphia*. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Théodore, assista au concile général d'Éphèse. Echinus est aujourd'hui un évêché *in partibus*, dépendant de la métropole d'Athènes, également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 115. Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 96. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 49, 50.

ECHIUS. *Voy.* ECKIUS.

ECHMALOTARQUE (*Echmalotarcha*), mot dérivé du grec, et qui signifie *chef de la captivité* ou *des captifs*. Les Juifs prétendent que c'est ainsi qu'on appelait ceux qui gouvernaient le peuple pendant la captivité de Babylone. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **ECK** (Corneille **VAN**), jurisc. protestant, né à Arnheim, en Hollande, mort à Utrecht en 1732, professa à Franeker le droit canon et le droit civil. On lui doit : 1° *de Usu et abusu juris canonici et hodierni in institutione academica;* Utrecht, 1694, in-8°; — 2° *des Différences du droit civil, du droit canonique et du droit actuel*, avec *notes* et *préface;* ibid., 1694, in-4°; — 3° *de Religione et pietate veterum jurisconsultorum*, etc.; ibid., 1717; — 4° plusieurs autres écrits sur le droit civil, dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ECK** (Jean). *Voy.* ECKIUS.

III. **ECK** (Philippe-Bernard), pasteur protestant, né à Roda, en Thuringe, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, a laissé, outre un ouvrage historique : *Das luterische Christenthum;* Altenbourg, 1708. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ÉCKARD**, premier abbé du monastère d'Urangen, en Franconie, vivait au XIIe siècle. On

a de lui : 1° une *Chronique;* — 2° des *Épîtres;* — 3° des *Sermons;* ouvrages qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères. Voy.* Trithème, *in Catalog. scriptor. eccles.*

II. **ECKARD**, chanoine de Saint-Victor de Paris, vivait au XIIe siècle. Il a laissé plusieurs ouvrages traduits en français par Simon Gourdan, chanoine régulier de la même abbaye. Les principaux sont : 1° *Instructions et prières pour la confrérie de Saint-Jean-Baptiste*, etc.; Paris, 1648, in-12; — 2° *Vies et maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, avec les éloges que leur ont donnés les plus célèbres auteurs ecclésiastiques;* ibid., 6 vol. in-fol. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, ann. 1729, p. 1299. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, tom. Ier, nos 5296 et 13475. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **ECKARD**, dominicain allemand. *Voy.* ECCARD.

IV. **ECKARD** (Tobie), écrivain protestant d'Allemagne, est auteur de : *Non Christianorum de Christo testimonia ex antiquis monumentis proposita et dijudicata;* Quedlinbourg, 1736, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1737, p. 189. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de l'ouvrage d'Eckard. Cet Eckard est peut-être le même qu'*Eckhard* (Paul-Jacques). *Compar.* ECKHARD, n° III.

ECKART (Dietrich-Gotthard), jurisc. protestant, né à Eilenbourg en 1696, mort en 1760, a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages allemands et latins sur le droit civil : *Éclaircissement au sujet des Institutiones juris canonici* de Jean Schilter, en allemand; Leipzig, 1724-1730, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ECKARTSHAUSEN (Charles d'), publiciste, né au château de Haimhausen, en Bavière, l'an 1752, mort en 1803, devint conseiller aulique à Munich, et fut censeur de la librairie. Il occupe un rang distingué parmi les écrivains allemands; il a laissé plusieurs bons ouvrages, dont le principal, écrit en allemand, est intitulé : *Dieu est l'amour le plus pur;* Munich, 1784. Ce livre obtint un grand succès et fut traduit dans plusieurs langues. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ECKHARD**, dominicain allemand. *Voy.* ECCARD.

II. **ECKHARD** (Arnold), philosophe allemand du XVIIe siècle. Il professa la théologie, la physique et les mathématiques à Rinteln, et se rendit dans le Hanovre, où il fut nommé surintendant (évêque protestant). Outre des ouvrages sur la physique, il a laissé : *Disputatio de causa efficiente peccati;* 1675, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

III. **ECKHARD** (Paul-Jacques), protestant, né à Jüterbock l'an 1693, mort en 1753, entra au collége des prédicateurs de Sainte-Sophie, et fut élevé au diaconat. On a de lui quatre ouvrages, dont : 1° *Histoire ecclésiastique des Wendes*, en allemand; Wittemberg, 1739, in-8°; — 2° *Vindiciæ D. Lutheri et Melanchthonis ab infami pictura commendatorium Juterbocensium;* Juterbock, 1738, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IV. **ECKHARD** (Zacharie), protestant, né en Silésie, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Outre des ouvrages historiques, il a donné : *Conciliationes locorum Scripturæ;* 1601. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ECKHART. *Voy.* ECCARD.

ECKIUS ou **ECHIUS**, **ECK** (Jean), professeur de théologie, né à Eck, en Souabe, en 1486, mort à Ingolstadt en 1543. Son vrai nom était *Jean Mayer* Il s'appelait lui-même *Majoris*, et il ajouta à son nom celui de sa naissance. Eckius combattit avec vigueur les doctrines de Luther, non-seulement dans ses ouvrages, mais encore dans les conférences de Leipzig et aux diètes d'Augsbourg et de Ratisbonne. On a de lui : 1° *le Manuel des controverses;* Ingolstadt, 1535, 7e édit.; — 2° *Chrysophrase* ou *Six centuries sur la prédestination;* Augsbourg, 1514; — 3° *Commentaire sur Aggée;* Cologne, 1538; — 4° *Postilles* ou *Homélies sur les Évangiles du temps et des saints;* Ingolstadt, 1531, et en latin, avec des *Discours sur les sept Sacrements;* 1566 et 1580; — 5° une *Apologie contre Bucer;* Paris, 1543; — 6° deux *Traités sur le sacrifice de la messe*, dont l'un imprimé en 1626, et l'autre, depuis, à Cologne; — 7° un *Traité sur la Pénitence;* Venise, 1535; — 8° une *Lettre à Mélanchthon* sur divers sujets; — 9° une *Lettre aux cantons suisses contre l'hérésie de Luther et de Zwingle*, écrite en allemand; — 10° une *Lettre touchant les études*; Ingolstadt, 1543. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ECKLESTON ou **ECLESON**, franciscain anglais, vivait au XIVe siècle. Il a écrit l'*Histoire de son Ordre. Voy.* Possevin, *in App. sacr.*

ECLANE (*Aclanum*), appelée aussi *Decimumquintum* ou *Quintodecimum*, parce qu'elle était à quinze milles de Bénévent; ville épisc. érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Bénévent. Comme elle a été ruinée au XIe siècle, son siége épisc., transféré d'abord à Frigento, a été uni à celui d'Avellino. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 50.

ÉCLECTIQUE, ÉCLECTISME, dérivent d'un mot grec qui signifie *choisir.* On appelle, en effet, ordinairement *éclectiques* les philosophes qui choisissent dans les divers systèmes les opinions qui leur paraissent les plus vraies ou les plus vraisemblables, sans adopter de système particulier; comme on nomme *éclectisme* la philosophie même qui consiste à faire ce choix. On a donné le nom de *philosophes éclectiques* plus particulièrement aux philosophes du IIIe et du IVe siècle de l'Église, parce qu'ils choisissaient dans les différentes sectes de philosophie ce qui leur semblait meilleur, sans pourtant s'attacher à aucune école, et de nos jours, en France, à un des écrivains les plus distingués, à M. Victor Cousin, qui, par l'enseignement d'un système à la fois éclectique et synthétique, et dominé d'ailleurs par les idées de Platon, de Plotin, de Schelling et d'Hégel, aboutit au panthéisme, quelque effort que fasse l'illustre écrivain pour s'en défendre. Quant au tableau d'imagination que des critiques modernes et des protestants ont tracé de l'éclectisme, aux impostures qu'ils y ont mêlées, aux calomnies qu'ils ont hasardées à cette occasion contre les Pères de l'Église, elles ont été solidement réfutées dans l'*Histoire critique de l'éclectisme;* 1756, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Diction. de théol.* de Bergier, édit. de Lille, 1844, où l'on trouve en particulier un exposé et une juste appréciation de la philosophie éclectique de M. V. Cousin. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ECLESON. *Voy.* ECKLESTON.

ÉCLIPSE, mot dont on se sert communément pour exprimer les ténèbres (*tenebræ*, en grec *skotos*) qui, à la mort de Jésus-Christ, couvrirent durant trois heures toute la terre, ou, selon Origène et plusieurs autres interprètes, la Judée et les pays voisins; mais ce mot est d'autant plus impropre, que la lune étant alors dans son plein, ou, comme disent les astronomes, en opposition, ne pouvait naturellement causer une

éclipse. Cette disparition apparente du soleil ne peut donc être qu'un fait miraculeux. Sans entrer dans l'examen de la manière et de la cause de ce grand événement, saint Jérôme dit que le soleil, pour ainsi dire, sensible à l'outrage que souffrait le Seigneur et aux blasphèmes que les Juifs vomissaient contre lui, retira ses rayons pour ne plus les éclairer. Saint Léon parle à peu près de même. Le rationaliste Kuinœl, expliquant ce passage de saint Matthieu, reconnaît qu'il ne peut s'agir ici d'une éclipse de soleil proprement dite, par la raison que nous venons de donner nous-même; mais il s'efforce, quoique en vain, d'expliquer le phénomène d'une manière naturelle. *Voy.* Origen., *in Matth.*, homil. XXXV. Hieronym., *in Matth.* XVII, et *in Amos,* I, 3. Leo, *Serm.* X *de Passione.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Comment. litt. sur S. Matthieu,* XXVII, 45. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud.

ÉCOLAMPADE. *Voy.* ŒCOLAMPADE.

ÉCOLÂTRE (*Scholasticus*), ecclésiastique pourvu d'une prébende dans une église cathédrale ou collégiale, à laquelle est attaché le droit d'institution et de juridiction sur ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse. Ils sont appelés *maîtres d'écoles*, et, en d'autres endroits, *escolats, scholastics* ou *chanceliers*. Plus tard on appela *écolâtre* celui qui n'enseignait que la philosophie, et *théologal* celui qui professait la théologie. *Voy.* Joly, *Traité histor. des écoles épisc. et ecclés.*, p. 166 et suiv. *Mém. du clergé,* tom. I[er], p. 999 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

ÉCOLÂTRERIE, dignité ou office d'écolâtre. Autrefois, en France, ceux qui en étaient revêtus avaient un rang supérieur au prébendier théologal, parce que depuis longtemps ils n'instruisaient plus par eux-mêmes, ils avaient seulement la supériorité et la surintendance des écoles, et, communément, le droit d'institution et de juridiction sur les maîtres d'école de la ville, comme il est dit à l'article précédent; mais c'était à l'exception de ceux que les curés avaient placés dans les écoles de charité des paroisses. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

I. **ÉCOLE** (*Schola*), terme qui se prend : 1° pour une secte; 2° pour une faculté ou une université; 3° pour l'instruction même; 4° pour le lieu public où l'on enseigne les sciences. Les Juifs prétendent qu'il y avait chez eux, même avant le déluge, des écoles de science et de piété; mais cette prétention paraît purement gratuite. (*Voy.*, un peu plus bas, ÉCOLES, n° IV.) Dans les premiers siècles de l'Église, il y avait des écoles où l'on expliquait l'Écriture sainte. La plus célèbre école de l'Orient est celle d'Alexandrie, dans laquelle Origène enseignait l'Écriture sainte, la philosophie et les mathématiques. Parmi les écoles d'Occident, on cite celles de Rome, de Carthage, de Poitiers, d'Arles, d'Orléans et de Paris. Dans les monastères et les paroisses, il y avait des écoles où l'on apprenait le psautier, la note, le chant, le comput et l'orthographe. *Voy.* Joly, *Traité des écoles.* Les *Mém. du clergé,* tom. I[er], p. 969 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

II. **ÉCOLE ÉCOSSAISE.** En transportant dans les sciences morales l'analyse et la méthode d'induction, plusieurs philosophes ont cru obtenir des résultats décisifs. S'appuyant sur les faits (les faits psychologiques), l'école écossaise répond mieux, en ce sens, aux besoins du temps; mais, incapable d'aller au delà du fait primitif, elle s'arrête devant les causes. Elle a donc besoin d'un complément. Le rationalisme est hors d'état de le lui fournir. Elle le sait, elle le dit; toutefois elle hésite à prononcer le mot *révélation;* l'orgueil l'arrête. *Voy.* le *Diction. de théol.* de Bergier.

I. **ÉCOLES CHRÉTIENNES.** Ce sont des écoles où les petits garçons reçoivent gratuitement une instruction très-chrétienne par des frères appelés *Frères de la Doctrine chrétienne* ou *Frères de Saint-Yon*, et vulgairement *Frères ignorantins*, ou simplement *Ignorantins*, c'est-à-dire qui instruisent les ignorants. Elles ont été fondées par Jean-Bapt. de La Salle, qui a institué la congrégation des Frères à Reims, en 1659. Il est faux de prétendre, comme quelques-uns le font, qu'il leur est défendu par leur règle d'avoir des pensionnats payants. Outre les petits garçons qu'ils instruisent pendant le jour, ils font le soir une classe pour les adultes.

II. **ÉCOLES CHRÉTIENNES ET CHARITABLES DE L'ENFANT JÉSUS**, communautés d'hommes et de filles destinées à l'instruction de la jeunesse; leur premier instituteur est le P. Barré, minime, mort à Paris en 1686. Les uns et les autres vivent en communauté, sans faire de vœux. Ces maisons sont sous la protection du saint enfant Jésus et de la sainte Vierge; aussi leurs principales fêtes sont celles de la Nativité du Seigneur, de la Pentecôte et de la Présentation de la sainte Vierge. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. monast.*, tom. VIII, p. 233. Richard et Giraud.

III. **ÉCOLES DE THÉOLOGIE.** Dans la primitive Église, les écoles de théologie étaient la maison de l'évêque, qui expliquait lui-même à ses prêtres et à ses clercs l'Écriture sainte et la religion. Quelques-uns se déchargèrent de ce soin et le confièrent à des prêtres instruits. C'est ainsi que dès le II[e] siècle Pantène, Clément d'Alexandrie, et ensuite Origène, furent chargés d'enseigner. De là sont venues, dans les cathédrales, les dignités de *théologal* et d'*écolâtre.* Ces écoles sont restées dans les cathédrales et dans les monastères jusqu'au XII[e] siècle, où parurent les scolastiques. Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure, Scot, etc., firent des leçons publiques; les papes et les rois fondèrent des chaires particulières et attachèrent des priviléges aux fonctions de professeur de théologie. Dans l'université de Paris, outre les *écoles des réguliers* agrégés à la faculté de théologie, il y avait deux écoles célèbres, celle de Sorbonne et celle de Navarre. Dans le principe, ni l'une ni l'autre n'avaient de professeurs fixes et permanents. Les ecclésiastiques qui se préparaient à la licence y expliquaient l'Écriture sainte, les *Sentences* de Pierre Lombard, ou la *Somme de saint Thomas.* Ce n'a été que sous François I[er] que les écoles de théologie ont pris une nouvelle forme, qu'elles ont conservée jusqu'en 1793, époque de leur destruction. Dans quelques universités étrangères, surtout en Flandre, comme à Louvain et à Douai, l'on a suivi encore l'ancienne méthode. Outre ces écoles de théologie, il y en a plusieurs autres qui sont devenues très-célèbres parmi les catholiques, comme celles de la Minerve et de la Sapience à Rome, celles de Salamanque et d'Alcala. Les protestants ont eu autrefois celles de Saumur et de Sedan; celles de Genève, d'Oxford et de Cambridge ont encore aujourd'hui beaucoup de réputation parmi eux. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

IV. **ÉCOLES DES JUIFS** ou **ACADÉMIES DES JUIFS**. Quoique les Hébreux aient toujours étudié et enseigné avec beaucoup de soin les lois qu'ils avaient reçues de Moïse, on n'est pas en droit pour cela d'affirmer que, dès avant le déluge, il y avait des écoles de science et de piété dont Adam, Enos et Noé ont été les premiers directeurs. Il n'est pas même certain qu'avant la captivité les Hébreux aient eu des écoles proprement dites, c'est-à-dire des écoles scientifiques, comme en avaient les Perses; à moins qu'on ne veuille considérer comme telles les écoles des prophètes, qui durèrent, en effet, jusqu'à la captivité de Babylone. A ces écoles ou communautés de prophètes succédèrent les synagogues. Mais, outre les synagogues, il y avait chez les Juifs des académies ou écoles particulières, qui se multiplièrent infiniment dans la Judée depuis la captivité. Après le retour de la captivité, on vit en Israël les distinctions des sectes de Pharisiens, de Sadducéens, d'Esséniens; on trouve aussi dans l'Évangile celle des Hérodiens. (Matth., XXII, 16. Marc, III, 6; XII, 13.) Chacune de ces sectes avait ses écoles particulières. Quant à la méthode d'enseigner, le Talmud nous apprend que jusqu'au temps de Gamaliel on entendait la loi debout, mais qu'ensuite on s'asseyait. Saint Paul dit qu'il a étudié la loi aux pieds du docteur Gamaliel; et Philon rapporte que, dans les assemblées des Esséniens, les enfants sont assis aux pieds de leur maître, qui leur explique la loi et qui leur développe les sens allégoriques ou figurés à la manière des anciens philosophes. L'enseignement des docteurs juifs avait principalement pour objet les questions les plus futiles, ces minuties ridicules dont les Talmuds sont remplis. Cependant, au milieu d'une foule de choses ridicules, on y trouve traités des sujets qui ne sont point sans intérêt. Après la ruine de Jérusalem, les docteurs juifs se répandirent dans plusieurs villes de la Palestine, où ils fondèrent des écoles; et, après la chute de ces écoles, qu'on fixe vers le milieu du IIIe siècle, les Juifs prétendent que leurs docteurs s'établirent au delà de l'Euphrate, où ils instituèrent de nouvelles écoles qui durèrent depuis l'an 220 environ jusque vers l'année 1030 de l'ère chrétienne, où elles furent détruites par les Sarrasins. Du débris de ces dernières écoles se formèrent celles d'Égypte, d'Europe. *Voy.* Marc, V, 22, 35, 36. Luc, XIII, 14. I Corinth., XI, 10. Talmud, tit. *Meguilâ*. Philo, lib. *Quod omnis probus liber*. Le P. Morin, *Exercitat. Biblicæ*, l. II, *exercit. II*, c. I et III. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Dissertation sur les écoles des Juifs*. J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. II, p. 183, 184. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. ÉCOLES (HAUTES) DES JUIFS.

V. **ÉCOLES-PIES** (Les Pères des) ou *les Pauvres de la Mère de Dieu*, clercs réguliers institués à Rome vers l'an 1593 par le P. Joseph Casalanz, gentilhomme du royaume d'Aragon. Cette société commença par donner gratuitement l'instruction aux pauvres. L'an 1621, Grégoire XV la mit au rang des Ordres religieux. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théol.*

VI. **ÉCOLES SECONDAIRES ECCLÉSIASTIQUES**. *Voy.* SÉMINAIRE.

I. **ÉCOLIERS (CONGRÉGATION DES)**, congrégation de chanoines réguliers près de Boulogne, établie par quelques écoliers de cette ville. Le cardinal Jacques de Vitry en parle avec éloge dans son histoire d'Occident. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. monast.*, tom. II, p. 257.

II. **ÉCOLIERS (VAL DES)**. *Voy.* VAL, n° VII.

ECOLISMENSIUM (*Civitas*). *Voy.* ANGOULÊME.

ÉCONOMAT ou **ŒCONOMAT**, commission de celui qui est préposé pour avoir soin des biens ecclésiastiques. *Voy.* l'art. suivant.

I. **ÉCONOME** ou **ŒCONOME**, personne préposée pour avoir soin de certains biens ecclésiastiques. Il y avait déjà des économes dans plusieurs églises d'Orient lorsque le concile de Chalcédoine prescrivit aux évêques d'en choisir un qui fût en état de gouverner, sous leurs ordres, les biens ecclésiastiques du diocèse. Dans l'Église latine, les économes avaient le soin des revenus, et les archidiacres celui des fonds; les uns et les autres devaient rendre compte de leur administration à l'évêque même, à qui appartenait toujours la disposition des oblations et des dîmes, et même de certains fonds en usufruit; c'est de là qu'est venu l'usage ainsi que l'établissement des bénéfices. En France, comme c'était le roi qui jouissait des revenus des évêchés vacants, en vertu de la régale, il nommait un économe laïque pour en percevoir les revenus. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. ŒCONOMUS. Le P. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. I, l. IV, c. XIV et XVII; part. III, l. IV, c. X. Duperray, *de la Capacité*, l. I, c. XVI; l. II, c. V. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 50, 51.

II. **ÉCONOME SPIRITUEL**, nom donné autrefois à l'ecclésiastique qui était chargé de régir les églises des nommés aux bénéfices consistoriaux non pourvus par la cour de Rome.

ÉCONOMIE ou **ŒCONOMIE**, en grec *oikonomia*, dans la Vulgate *dispensatio*, gouvernement. On se sert quelquefois de ce terme pour désigner la manière dont il a plu à Dieu de gouverner les hommes dans l'affaire du salut. Dans ce sens, on distingue l'*ancienne économie*, qui avait lieu sous la loi mosaïque, d'avec la *nouvelle*, qui a été établie par Jésus-Christ. Saint Paul l'emploie quelquefois (Éphés., I, 10, etc.); mais il s'en sert plus communément pour exprimer le gouvernement de l'Église confié aux pasteurs. (Coloss., I, 25, etc.) Il suffit de sentir la force et l'énergie de ce terme pour comprendre que le ministère des pasteurs ne se borne pas simplement à enseigner ou à prêcher, et qu'il n'est permis à personne de l'exercer sans une mission spéciale de Dieu. Les protestants prétendent que les anciens Pères de l'Église l'ont interprété quelquefois de manière à lui faire autoriser le mensonge; mais Bergier a démontré, dans son *Diction. de théol.*, que cette prétention n'était nullement fondée.

ÉCOSSE, royaume d'Europe qui fait partie des îles Britanniques. D'après plusieurs auteurs, l'Écosse avait reçu l'Évangile dès le temps du pape Victor, et saint Jérôme semble dire que les Pictes, habitants de la partie méridionale de ce pays, croyaient en Jésus-Christ sur la fin du IVe siècle. Bède nous apprend que saint Ninien, instruit par le pape Damase, y avait prêché l'Évangile. Saint Colomban fut, en 565, l'apôtre de la partie septentrionale. Il n'y eut d'abord aucun métropolitain en Écosse; les évêques relevaient du Saint-Siége; mais Sixte IV érigea en 1471 les deux provinces de Saint-André et de Glasgow. Aujourd'hui l'Écosse est divisée en trois vicariats apostoliques, sous la désignation de districts de l'est, de l'ouest et du nord, ayant pour chefs-lieux respectifs Édimbourg, Glasgow et Aberdeen. Dans le XVIe siècle, le calvinisme y changea la face entière de l'État et y supprima les évêchés; mais le roi Jacques y introduisit la réforme anglicane dès qu'il fut sur le trône, et

les rétablit. Il y a eu cinq conciles en Écosse : le premier, tenu l'an 630, eut pour objet la fixation de la Pâque. *Voy.*, dans Richard et Giraud, une liste d'auteurs qui ont écrit sur l'Écosse. *Voy.* encore Pagi, *Critica historico-chronologica*, etc., tom. II, p. 806, num. 26. Regia, XXVIII. Labbe, tom. II, part. I; tom. XI. Hardouin, tom. VI. Mansi, tom. II, p. 926.

ÉCOUTANTS ou **AUDITEURS**, étaient les pénitents de la seconde classe; il ne leur était permis que d'écouter les lectures et les instructions, après lesquelles on les renvoyait avec les catéchumènes. *Voy.* Lebrun, *Explic. de la messe*, tom. IV, p. 274, et *Compar.* PÉNITENTS.

ÉCRITURE SAINTE ou simplement **L'ÉCRITURE**. C'est la parole de Dieu écrite par son inspiration. Comme parole de Dieu, elle ne fait qu'un avec les traditions divines, qui sont aussi la parole de Dieu; et, en tant qu'écrite, elle diffère de ces mêmes traditions divines qui n'ont pas été écrites, mais qui ont été transmises de vive voix par Jésus-Christ à ses apôtres, et par les apôtres aux autres fidèles; car Jésus-Christ a dit et fait plusieurs choses qui n'ont pas été mises dans les Écritures canoniques, mais conservées d'abord par le canal de l'instruction, et ensuite dans les écrits des saints Pères et les Actes des conciles. L'Écriture n'est pas appelée sainte précisément parce qu'elle a Dieu pour objet, ni parce qu'elle a été écrite avec le secours et l'assistance de Dieu, mais parce qu'elle a Dieu pour auteur, qui l'a inspirée et dictée aux écrivains sacrés. Par Écriture sainte on entend, dans le langage ordinaire, la collection des livres écrits par l'inspiration du Saint-Esprit, et connus sous le nom de *Bible* ou de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* BIBLE.

I. **ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES**. Outre les Pères de l'Église des six ou sept premiers siècles, il est un grand nombre d'auteurs qui ont traité des matières théologiques dans les siècles postérieurs. Quoiqu'ils n'aient pas autant d'autorité que les Pères, ils prouvent cependant la continuité de la tradition et l'uniformité de la croyance de l'Église dans les différents siècles. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **ÉCRIVAINS SACRÉS**. *Voy.* AUTEURS SACRÉS. Bergier, *Diction. de théol.*, art. ÉCRIVAINS SACRÉS.

ÉCROUELLES, maladie dont la guérison est attribuée communément aux rois très-chrétiens, en vertu de l'onction sainte qu'ils reçoivent à leur couronnement. Guibert, abbé de Nogent, rapporte que Louis VI, surnommé le Gros, touchait et guérissait un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie, et Guillaume de Nangis rend le même témoignage à saint Louis et aux autres rois. *Voy.* Guibert, *de Pignoribus sanctorum*. Du Chêne, *de Scriptor. Hist. Francor.*, tom. V, p. 369. Sainte-Beuve, tom. III, cas 170. Pontas, tom. Ier, au mot ÉCROUELLES. Richard et Giraud.

ECSMIAZIN. *Voy.* ESCHMIAZIN.

ECTHÈSE (*Ecthesis*), mot grec qui signifie *exposition*. C'est le nom donné à un édit fameux rendu l'an 639, par l'empereur Héraclius, en faveur du monothélisme. *Voy.* MONOTHÉLITES. Baronius, *Annal.*, tom. VIII. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*.

ÉCU D'OR ou **VERT**, Ordre militaire qui, selon quelques auteurs, est le même que celui de Notre-Dame-du-Chardon. *Voy.* CHARDON et ANDRÉ, no XXXII.

ÉCUELLE ou **ESCUTELLE** (*Scutella*), terme qui, dans les anciens titres, se prend pour le droit des pauvres dans les biens du roi, en forme de denier à Dieu et d'aumône. *Voy.* le *Diction. univ.* Richard et Giraud.

ÉCUY (L'). *Voy.* LÉCUY.

EDBERT ou **EADBERT** (saint), évêque de Lindisfarne, en Angleterre, mort le 6 mai 718, succéda à saint Cuthbert l'an 688. Il était profondément versé dans les saintes Écritures, et, pendant les retraites qu'il faisait deux fois par an, il entrait en commerce avec Dieu par la plus haute contemplation. Il gouverna saintement son Église pendant trente années. L'Église célèbre sa fête le 6 mai. *Voy.* Bède, *Vie de saint Cuthbert*. Richard et Giraud.

EDDIUS ou **EDDUES** (Étienne), moine et prêtre de Cantorbéry, vivait au VIIIe siècle. Il a donné la *Vie de saint Wilfrid Ier, évêque d'York*; on la trouve dans Mabillon, IVe *siècle bénéd.*, part. II, p. 550, et part. IV, p. 671; et d'une manière plus complète dans Thomas Gale ou Galée, *Recueil des écrivains*; Oxford, 1691, in-fol.

EDDO, chef des Nathinéens qui étaient en captivité dans les monts Caspies. Esdras les fit inviter à retourner avec lui à Jérusalem. *Voy.* I Esdras, VIII, 17.

EDDUES. *Voy.* EDDIUS.

EDE ou **EDEUS**, ou **ÆDEUS**, franciscain, grand prédicateur, né à Herefort en Angleterre, mort l'an 1406, professa avec succès à l'université d'Oxford, et devint gardien du couvent de son Ordre à Erfort. Ses principaux ouvrages sont : 1o *Opuscula theologica*, lib. I; — 2o *In magistrum Sententiarum*, lib. IV; — 3o *Lecturæ in Apocalypsim*; lib. I; — 4o *Fasciculus virtutum et vitiorum*, lib. I. *Voy.* Jolessæus, *de Vir. illust.* Wading, *Biblioth. Francisc.*, *ad ann.* 1406, n. 2. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 156.

EDEL (Louis), théologien catholique allemand qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *Relatio ad Urbanum VIII de Ecclesiæ statu*; Francfort, 1630, 1654, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EDELBERGA. *Voy.* AUBIERGE.

EDELMANN (Jean-Christian), esprit fort, né à Weissenfels en 1698, mort l'an 1767, fut longtemps indécis entre différentes sectes religieuses; mais il se déclara toujours contre le christianisme. Il travailla quelque temps à la Bible que J.-Fr. Haug publiait à Berlebourg, et il y traduisit quatre Épîtres de saint Paul. Parmi ses ouvrages, qui sont tous écrits en allemand, nous citerons : 1o *Vérités innocentes*, ouvrage qui a pour but de prouver le peu d'importance de toutes les religions; — 2o *Moïse démasqué*; 1740, — 3o *Christ et Bélial*; 1741, in-8o; — 4o *la Divinité de la raison*, etc.; 1741 ou 1742, in-8o; — 5o *Profession de foi forcée*; 1746, in-4o; — 6o *l'Évangile d'Harenberg*; 1747, in-8o; cet ouvrage est dirigé contre les doctrines de ce théologien. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EDEMA, ville de Nephthali. *Voy.* JOSUÉ, XIX, 36.

ÉDEMBOURG, **EDEMBURROW**. *Voy.* ÉDIMBOURG.

I. **ÉDEN**, mot hébreu qui signifie *délices*, et que la Vulgate a rendu tantôt par *deliciæ*, tantôt par *voluptas*, tantôt enfin par le terme même *Eden*. Or, lorsque dans le texte hébreu *Eden* a son premier *e* long, il signifie la contrée de l'Orient où se trouvait le *Paradis terrestre*, c'est-à-dire très-probablement dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, du Tigre, du Phase et de l'Araxe; car tous les caractères par

lesquels l'Écriture désigne la situation de ce lieu se rencontrent dans cette même contrée (Genèse, II, 8-15; III, 23, 24. Ézéch., XXXVI, 35, etc.); mais quand il a ce premier *e* bref, il désigne une région de la Mésopotamie ou de l'Assyrie (IV Rois, XIX, 12. Isaïe, XXXVII, 12. Ézéch., XXVII, 23). *Voy.* les interprètes sur ces divers passages bibliques. *Voy.* aussi les *Diction. hébreux*. Huet, *de la Situation du Paradis terrestre*, édit. franç. ou lat. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, art. PARADIS. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **ÉDEN**, lévite, fils de Joah. *Voy.* II Paralip., XXIX, 12.

III. **ÉDEN** ou **PARADIS**, siége épisc. situé à l'orient de Tripoli, sous la dépendance des Maronites, et près du monastère de Saint-Serge et de Saint-Bacchus. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Pierre, siégeait en 1404. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 92, 93. Richard et Giraud.

EDENIUS (Jordan-Nicolas), protestant suédois, né l'an 1624, mort en 1666, fut reçu docteur en 1661. Il a laissé : 1° *Dissertationes theologicæ de Christi religionis veritate*; Abo, 1664; — 2° *Epitome historiæ ecclesiasticæ*; ibid., 1681. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EDER**, ville située au midi de la tribu de Juda. Josué, XV, 21.

II. **EDER** (*Tour d'*), c'est-à-dire Tour du Troupeau, village situé près de Bethléem. (Genèse, XXXV, 21.) Le prophète Michée a pris cette expression pour désigner la ville même de Bethléem, et, dans le sens métaphorique, la race royale de David. *Voy.* Mich., IV, 8.

III. **EDER**, fils de Musi et frère de Moholi. *Voy.* I Paralip., XXIII, 23.

IV. **EDER** (Georges), jurisc. allemand, né à Freysingen l'an 1524, mort en 1586, devint conseiller de Ferdinand, roi des Romains, puis avocat fiscal en Autriche. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Œconomia Bibliorum, seu partitionum theologicarum lib. V*, etc.; Cologne, 1568, in-fol.; — 2° *Compendium seu epitome Catechismi catholici*; ibid., 1570, in-8°; — 3° *Discursus de Fide catholica*; Budissin, 1571, in-8°; — 4° *la Toison d'or de la société et communauté chrétienne*, en allemand; 1581; — 5° *Malleus hæreticorum, de variis falsorum dogmatum notis atque censuris libri duo*; Ingosltadt, 1280, in-8°; — 6° *Matæologia hæreticorum, seu summa hæreticorum fabularum*, etc.; ibid., 1581, in-8°; — 7° *Partitiones catechismi catholici ejus nimirum qui ex decreto concilii Trident., Pii V pontif. max. jussu, ad parochos primum editæ*; Cologne, 1582. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **EDER** (Henri), Allemand, a publié : *Exemples de la constance religieuse et des fraudes des hérétiques*; Ingolstadt, 1615.

VI. **EDER** (Wolfgang), théologien allemand du XVIIe siècle, a donné en allemand : *Vie de saint François de Sales*, tirée du français de Henri Maupas; Munich, 1674. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EDÈSE (saint), frère aîné de saint Apphien, né en Lycie, mort en avril 306; ayant embrassé le christianisme par conviction, il souffrit la prison et les mines dans la Palestine, sous Galère Maximien. Dès qu'il eut recouvré la liberté il se rendit à Alexandrie, où Hiérocle, préfet d'Égypte, persécutait les chrétiens. Édèse lui reprocha sa cruauté, et le préfet, irrité, le fit jeter à la mer après lui avoir fait subir mille tourments. Les anciens Martyrologes placent sa fête au 5 avril, et les modernes au 8. *Voy.* Eusèbe, *Hist. des martyrs de la Palestine*. Henschenius, *Acta Sanctorum*. D. Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. Richard et Giraud.

I. **ÉDESSE** (*Orpha* ou *Ourfa*, *Orsa*), ville épisc. et métropolitaine de la province Osroëne; on l'appela d'abord *Arach*, puis *Callirhoë* ou *Rhoë*, et enfin *Edesse*, nom d'une ville de Macédoine dont les habitants s'y réfugièrent. Thaddée, l'un des soixante-douze disciples, y porta la foi, et le christianisme y était si florissant au IVe siècle, que Julien l'Apostat, allant en Perse, ne voulut point traverser cette ville toute chrétienne. Édesse acquit une grande célébrité par ses écoles savantes. Elle conserva la vraie foi jusqu'au temps de l'empereur Zénon, où le nestorianisme s'y glissa. Elle eut des évêques jacobites, dont le premier siégeait l'an 541. Édesse est actuellement le siége d'un évêque arménien, mais avec un mélange de Juifs et de Musulmans. Elle est en outre un archevêché *in partibus*, et les évêchés suffragants sont aussi des titres *in partibus*. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. Ier, II et III. Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 953, 1315. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 56 et suiv.

ÉDESSE, ancienne ville épisc. de Macédoine, située dans l'Æmathie, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier, Isidore, souscrivit aux canons *in Trullo*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 80. Richard et Giraud.

EDEU. *Voy.* DEU.

EDEUS. *Voy.* EDE.

EDGAR ou **EGDAR**, dit le *Pacifique*, roi d'Angleterre, a publié en 967 : 1° des *Lois* et des *Constitutions* pour les ecclésiastiques; c'est une espèce de rituel pour les curés; — 2° un *Discours à saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, contre les désordres du clergé*. Ces pièces se trouvent dans les conciles.

EDILBERGE. *Voy.* ETHELBURGE.

EDILBERT. *Voy.* ETHELBERT.

EDILBURGE (*Edilburgis*). *Voy.* AUBIERGE.

EDILTRUDE, **EDILTHRYDE** est la même sainte qu'Audry. *Voy.* ce dernier mot.

ÉDIMBOURG ou **ÉDEMBOURG**, **EDEMBURROW** (*Edimburgum*), ville épisc. d'Écosse et capitale de ce pays. Ce siége fut établi par Charles Ier l'an 1633, sous la métropole de Saint-André. Le dernier évêque d'Édimbourg et le dernier prélat d'Écosse, depuis l'abolition de l'épiscopat en ce royaume, est Jean Rossi, mort en 1720. On a tenu deux conciles à Édimbourg : le premier en 1177, et le second l'an 1239. *Voy.* Wilkins, tom. Ier, p. 665. Mansi, tom. II, p. 1051. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 59 et suiv.

EDISSA, autrement *Esther*, nièce de Mardochée. *Voy.* ESTHER.

EDISUANA, ville épisc. d'Afrique dont la province est inconnue. Elle est mentionnée dans la Conférence de Carthage, ainsi que son évêque Miggin. *Voy.* la *Collect. Carth.*, cap. CXCVIII.

ÉDITH signifie en hébreu *témoignage*. Les anciens rabbins donnent ce nom à la femme de Loth, parce que, changée en statue de sel, elle est un monument qui rend témoignage de son incrédulité. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

ÉDITHE (sainte), fille d'Edgar, roi d'Angleterre, née l'an 961, morte le 16 septembre 984, fut élevée à l'abbaye de Wilton, où elle vivait dans une grande abstinence, s'étudiant à se rendre conforme en tout à Jésus crucifié. Elle refusa constamment les abbayes dont son père voulut la charger, et elle fut assistée à ses derniers moments par saint Dunstan, archevêque

de Cantorbéry. Son culte a subsisté en Angleterre jusqu'au schisme des protestants. Le Martyrologe romain en fait mention. *Voy.* Surius. Mabillon, V^e *siècle bénéd.* Richard et Giraud. La *Nouv Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 63, 64.

EDME ou **EDMOND**, **EME** (*Edmundus, Eadmundus*), saint, mort le 16 novembre 1241, était fils d'Édouard Rich et de Mabille, personnes pieuses de la ville d'Abington, près d'Oxford. Pendant qu'il faisait ses études à Paris, il donnait des exemples continuels de piété, de modestie, de retenue et de sagesse. A son retour en Angleterre il fit vœu de continence, et se mit sous la protection de la sainte Vierge. Il prit le bonnet de docteur à Paris, et opéra de nombreuses conversions par ses prédications et ses leçons de théologie. Ce fut en tremblant et avec la plus grande peine qu'il accepta le siége primatial de Cantorbéry, et, dans cette haute position, il se distingua par sa charité, son zèle, sa vigueur à corriger les abus, à déraciner les vices et à maintenir la discipline. Les persécutions auxquelles il fut en butte l'obligèrent de chercher un refuge en France, où il termina sa vie au monastère de Soissy, près de Provins. Il fut canonisé par Innocent IV l'an 1249. Saint Edmond a laissé : 1° *Speculum Ecclesiæ,* qui se trouve dans la *Biblioth. des Pères,* tom. III; — 2° *Constitutions diverses,* en 36 canons, dans la *Collection des conciles d'Angleterre et d'Irlande* de Wilkins; — 3° des manuscrits contenant des *prières,* des *dissertations sur les sept péchés capitaux, le décalogue et les sept sacrements.* On a plusieurs *Vies* de saint Edme; il y en a une tirée des manuscrits de l'abbaye de Pontigny; Auxerre, 1793, in-12; une autre composée par Robert, frère du saint, et une troisième plus détaillée, par Bertrand, secrétaire intime d'Edme. *Voy.* Matthieu Pâris, *Hist. d'Anglet.* La *Chronique* de Trivet, dans le tom. VIII du *Spicilegium.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 64, 65. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EDMOND ou **EMOND** (saint), roi des Est-Angles, ou Anglais orientaux, couronné à l'âge de quinze ans, le jour de Noël 855, mort le 20 novembre 870, descendait des anciens Saxons, que les Bretons avaient appelés dans leur pays avec les Juttes et les Anglais. Il monta sur le trône à l'âge de quinze ans, et gouverna avec la plus grande sagesse. Attaqué par deux princes danois, Hinguar et Hubba, il fut d'abord vainqueur, mais il finit par tomber au pouvoir de ses ennemis, qui, après lui avoir fait souffrir mille tortures, le firent décapiter. Le Martyrologe romain place sa fête au 20 novembre, et son nom figure encore dans le calendrier de l'Église anglicane. *Voy.* Surius. Matthieu de Westminster et tous les historiens d'Angleterre. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 65.

I. **EDNA** et **EDNAS**, noms de deux vaillants hommes de la tribu de Manassé qui abandonnèrent le parti de Saül pour embrasser la cause de David. *Voy.* I Paralip., XII, 20.

EDNA, général des troupes de Josaphat, roi de Juda. *Voy.* II Paralip., XVII, 14.

III. **EDNA**, lévite qui, au retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quitter sa femme, parce qu'il l'avait épousée contre la loi. *Voy.* I Esdras, X, 30.

EDOM ou **ESAÜ**, fils d'Isaac et frère de Jacob, fut nommé *Edom,* qui signifie roux, à cause de la couleur de son teint, et des poils dont il était tout couvert quand il naquit (Genèse, XXV, 25), et parce qu'il vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles rousses (vers. 30). L'Idumée tire son nom d'Edom, et dans l'Écriture elle est souvent appelée *pays d'Edom. Voy.* ESAU. IDUMÉE.

I. **EDOUARD**, dit le *Confesseur* (saint), roi anglo-saxon, né à Islip vers l'an 1004, mort le 4 janvier 1066, fut élu roi avant sa naissance, au préjudice des princes Edmond et Alfred, ses frères aînés. A peine fut-il né qu'on le mena en Normandie pour le soustraire à la fureur des Danois, et dès l'âge le plus tendre il se distingua par une piété solide, jointe au plus heureux naturel. Il remonta sur le trône l'an 1043, et épousa Edithe, fille du comte Godwin, avec laquelle il vécut dans une complète continence. Il fut favorisé du don des miracles et de celui de prophétie, et régna avec sagesse durant vingt-trois ans. Alexandre III le canonisa l'an 1161, et l'Église honore sa mémoire le 5 janvier. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 65, 66. L'*Encyclop. cathol.*

II. **ÉDOUARD**, dit *le Martyr* (saint), roi des Anglo-Saxons, né vers l'an 962, mort le 18 mars 978, était frère de père de sainte Edithe, et oncle d'Édouard le Confesseur. Il monta sur le trône à l'âge de quinze ans, et fut sacré par saint Dunstan l'an 975. Il s'appliqua à faire fleurir la religion, et à établir le règne de Dieu dans le cœur de ses sujets. Elfrida, sa belle-mère, voulant assurer le trône à son fils Ethelred, le fit assassiner dans le château de Corffe, situé dans le comté de Dorset. Presque tous les Martyrologes, si l'on en excepte le romain moderne, lui donnent la qualité de martyr, quoiqu'il n'ait pas souffert pour rendre témoignage à la foi de Jésus-Christ. Sa vie, écrite par un ancien auteur, se trouve dans la chronique attribuée à Jean Brompton, abbé de Jorvall, dans le diocèse d'York, lequel vivait à la fin du XIIe siècle. Henschenius en a ramassé plusieurs fragments historiques. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **EDRAÏ**, en hébreu *Edrehi,* ville située au delà du Jourdain, et appartenant à la tribu de Manassé. *Voy.* Nombr., XXI, 33. Deutéron., I, 4. Josué, XII, 4. *Voy.* aussi, pour cet art. et le suiv., Reland, *Palæstina illustrata,* p. 547, 746. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **EDRAÏ**, en hébreu *Edrehi,* ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 37.

EDWARD (Jean), anglican de l'université d'Oxford, mort en 1712, a laissé : 1° *Préservatif contre le socinianisme,* in-4°; — 2° *Traité de justification;* — 3° l'*Art de prêcher. Voy.* Moréri, *Diction. histor.,* édit. de 1759.

ÉDUCATION. Un des devoirs les plus sacrés des parents est de donner à leurs enfants une bonne éducation, c'est-à-dire une éducation religieuse; car, on ne saurait le contester sans fermer volontairement les yeux à la lumière, une pareille éducation est le plus précieux des biens qui puissent jamais être départis à l'homme. Aussi est-on généralement d'accord sur ce point, au moins spéculativement, la divergence d'opinions qui existe ne portant que sur l'application du principe. Pour nous en particulier, nous trouvons que l'élément chrétien occupe trop peu d'espace dans le plan d'éducation que l'on donne à la jeunesse. D'où résulte cette fâcheuse mais inévitable conséquence, que les élèves, même ceux qui ont été formés dans nos meilleures institutions, terminent leurs études en n'ayant qu'une idée bien imparfaite, que des notions vagues de la religion chrétienne, tandis qu'ils ont une certaine instruction dans les mystères

du paganisme. Comment en serait-il autrement? Il est impossible à un maître de donner à ses élèves une intelligence suffisante des auteurs profanes qu'il est chargé de leur expliquer, sans leur faire un cours complet et détaillé de la philosophie et de la théologie païennes; soin dont il se trouve presque tout à fait dispensé quand il s'agit de l'explication des textes sacrés, attendu que le nombre en est infiniment restreint. La question de l'éducation, quoique très-complexe, a été traitée, surtout dans ces derniers temps, sous ses divers points de vue. *Voy.* Fénelon, *de l'Éducation des filles.* Dr Bonnet, *Influence des lettres et des sciences sur l'éducation.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Martinet, *de l'Éducation de l'homme.* L'abbé Gaume, *le Ver rongeur des sociétés modernes*, ou *le Paganisme dans l'éducation.* L'abbé Béeseau, *l'Esprit de l'éducation.* L'*Encyclop. cathol.*, art. ÉDUCATION (de l') *considérée au point de vue religieux, moral, intellectuel, social et physique. Supplém. à l'Encyclop. cathol.*, art. ÉDUCATION RELIGIEUSE. Le *Diction. Encyclop. de la théol. cathol.*, art. ÉCOLE (MAÎTRE D') et ÉDUCATION, *au point de vue chrétien.*

I. **EDWARDS** (Jonathan), théologien anglais, né l'an 1629, mort à Oxford en 1712, où il était principal du collége de Jésus. Il a laissé : 1° *Antidoton against socinianism;* Oxford, 1693, in-4°; — 2° *Defense of the doctrine of sin, against Withby;* ibid., 1771, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EDWARDS** (Jonathan), théologien anglo-américain, né à Windsor, dans le Connecticut, en 1703, mort en 1758, devint prédicateur de la congrégation presbytérienne de New-York. Il passa à Stokbridge en qualité de missionnaire, et obtint la présidence du collége de New-Jersey. On a de lui : 1° *The great christian Doctrine of original sin defended*, etc.; 1758; — 2° *History of redemption;* in-8°; — 3° *Miscellaneous observations on important theological subjects;* Londres, 1793; — 4° *A Treatise concerning religious affections;* 1746, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

III. **EDWARDS** (John), théologien anglican, né à Hertford en 1637, mort à Cambridge l'an 1716, acquit de la réputation comme prédicateur, et se fit remarquer par son dévouement lors de la peste de 1665. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *A Discourse concerning the authority of the Old and New Testament;* Londres, 1693, 2 vol. in-8°; — 2° *Some thoughts concerning the several causes and occasions of Atheism;* — 3° *Socinianism unmask'd;* Londres, 1696, in-8°; — 4° *Demonstration of the divine existence and providence;* ibid., 1696, in-8°; — 5° *A Preservatif against socinianism;* Oxford, in-4°; — 6° *The Doctrine of faith and justification;* ibid., 1708; — 7° *Theologia reformata;* 1713, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IV. **EDWARDS** (Thomas), théologien anglais, mort en Hollande l'an 1647, embrassa le parti des presbytériens, et écrivit contre les épiscopaux et les indépendants. Aussi, lorsque ces derniers eurent repris l'avantage, Edwards fut obligé de se réfugier en Hollande. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Gangræna, or a catalogue and discovery of the errors blasphemies and pernicious practices of the sectaries of this time vented and acted in England;* Londres, 1645-1647; — 2° *Reasons against the independant government of particular congregations;* 1641. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **EDWARDS** (Thomas), théologien, né à Coventry l'an 1729, mort en 1785, fut ministre à Saint-Jean de Coventry, d'où il passa au vicariat de Nuneaton en 1779. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A new translation of the Psalms from the original hebrew;* 1755; — 2° *The Doctrine of irresistible grace proved to have no foundation in the doctrines of the New Testament;* 1759; — 3° *Prolegomena in libros Veteris Testamenti poeticos;* 1762; — 4° *Qualifications necessary to a correct interpretation of the New Testament;* dissertation soutenue en 1766. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EDWIGE. *Voy.* HEDWIGE.

I. **EDZARDI** (Esdras), orientaliste protestant, né à Hambourg l'an 1629, mort en 1708, fut disciple de Buxtorf, et professa gratuitement dans son pays les langues orientales. On a de lui des thèses : *de Præcipuis doctrinæ christianæ capitibus adversus Judæos et Photinianos. Voy.* les *Acta litteraria Hamburg.*, février 1708.

II. **EDZARDI** (Esdras-Henri), théologien et historien, né à Hambourg l'an 1703, mort en 1733. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de l'Église de Suède;* Altona, 1720, in-8°; — 2° *Disposition des dix commandements dans le catéchisme de Luther;* Hambourg, 1721, in-8°; — 3° *Véritable doctrine de l'élection de la grâce;* 1721, in-4°; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **EDZARDI** (Georges-Éléazar), second fils d'Esdras, né à Hambourg en 1661, mort l'an 1727, professa successivement dans son pays le grec, l'histoire et les langues orientales. Il a traduit et annoté en latin plusieurs traités du Talmud. On peut voir dans Richard et Giraud l'indication de ces divers traités.

IV **EDZARDI** (Sébastien), troisième fils d'Esdras Edzardi, né à Hambourg en 1673, mort l'an 1736, fut ministre et professeur de logique et de métaphysique au collége de son pays. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Utrum Pentateuchus a samaritano sacerdote sit conscriptus?* — 2° *Utrum nomen Elohim a profano Chananæorum errore originem ducat?* — 3° *Esaiæ cap.* XI, *Christo vindicatum;* — 4° *Jacobi de Schilo vaticinium;* — 5° *de Decretis Dei hypotheticis;* — 6° *de Usu logicæ in emphasibus sacris dissert.*, etc. *Voy.* les *Supplém. français de Bâle.* Richard et Giraud.

ENBERG (Jean), philosophe protestant, né à Upsal en Suède, a publié : 1° *Sam. de Puffendorf lib. de Officio hominis in quæstiones et responsiones resolutus;* Upsal, 1699, in-8°; — 2° *Disputatio de Sortilegiis;* ibid., 1705, in-8°; — 3° *Index circa certitudinem moralium cogitationum;* ibid., 1706, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EFFÉMINÉS (*Effeminati*), terme qui, dans les livres saints, désigne les hommes corrompus, consacrés à quelque divinité profane, qui se prostituaient en son honneur. Ils avaient des loges dans les bois de futaie où ils exerçaient leurs infamies. *Voy.* III Rois, XIV, 24, et Isaïe, III, 4, où l'hébreu cependant porte *néhârim*, c'est-à-dire *enfants* (*pueri*).

EFFETS CIVILS. Le pouvoir civil ne peut mettre au mariage que des empêchements relatifs aux *effets civils. Voy.* EMPÊCHEMENT.

EFFRONTÉS, nom donné à quelques hérétiques sortis des Anti-Trinitaires et des Osiandrites, qui parurent vers l'an 1534. Leur baptême consistait à se racler le front avec un fer et à y appliquer de l'huile. Ils prétendaient que c'était une idolâtrie d'adorer le Saint-Esprit, parce que l'Écriture ne l'ordonne pas, et ils ajoutaient que le Saint-Esprit n'était autre chose qu'une inspiration qu'on sentait naître dans

l'âme. *Voy.* Érasme, *Ep. ad Luth.* Gautier, *Chroniq. du* XVI[e] *siècle,* c. XVI.

EFRIQUE. *Voy.* AFRIQUE, n° II.

EGA ou **EGULGA**, **EGUGA**, **IGULGA**, ville épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province proconsulaire carthaginoise, sous la métropole de Carthage. On n'en connaît qu'un évêque, Florence, qui souscrivit au concile de Latran, tenu sous Martin I[er].

ÉGALITÉ. *Voy.* INÉGALITÉ.

I. **EGARA** ou **EXARTA**, ancienne ville épisc. de Catalogne, située à quatre lieues de Barcelone, au lieu où est aujourd'hui la ville de Taraca ou Tarassa. Elle fut ruinée par les Maures en 693 et réunie à Barcelone. On tint à Egara un concile national l'an 615. Plusieurs de ses évêques ont souscrit aux conciles de Tolède et de Barcelone, tenus au VI[e] et au VII[e] siècle. *Voy.* Corbera, *Cataluna illustrada,* l. I, c. I. Moréri, édit. de 1759. De Commanville, *I[re] Table alphabét.,* p. 96. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 84.

II. **EGARA** ou **EGEA**, évêché de la première Asie, dans l'exarchat de ce nom. Il fut érigé au V[e] siècle. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 96.

III. **EGARA**, ville ruinée de la première Phrygie Capatienne, dans l'exarchat d'Asie. Elle fut érigée en évêché au V[e] siècle. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.,* p. 96.

ECASSE. *Voy.* BOULAI.

I. **EGBERT** (saint), né en Angleterre vers l'an 639, mort le 24 avril 729, entra fort jeune dans le monastère de Rathmelsige, où il fut atteint de la peste. Il promit à Dieu de se consacrer entièrement à lui s'il parvenait à recouvrer la santé; dès qu'il fut guéri, il n'oublia point son vœu, et il vécut dans une abstinence extraordinaire, jeûnant trois carêmes par an. Il reçut les ordres sacrés, et alla dans l'île de Hi ou de Jona, appelée depuis Colmkil; il persuada aux religieux de cette île de se conformer à l'usage de l'Église romaine pour la célébration de la Pâque, et, non content de les instruire, il ne cessa de les édifier par les plus rares exemples de vertu. *Voy.* Bède, *Hist. ecclés.* D. Mabillon. Bulteau, *Act. des SS. Bénéd.* Henschenius, *Acta Sanctorum.* Richard et Giraud. Lingard, *History and antiquities of the Anglo-Saxon Church,* ou la trad. franç., par A. Cumberworth; Paris, 1828.

II. **EGBERT**, archevêque d'York, mort en 767, appartenait à l'Ordre de Saint-Benoît. Il fut précepteur d'Alcuin, et se fit remarquer par une profonde érudition. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dialogus de ecclesiastica institutione;* Dublin, 1664, in-8°, et Londres, 1693, in-4°; — 2° *Constitutiones ecclesiasticæ*, dont Spelman a donné quelques fragments dans le *Recueil des conciles d'Angleterre,* sous ce titre : *Egberti e dictis et canonibus S. Patrum capitula* 145. Les œuvres d'Egbert ont été publiées par Labbe, *Acta Conciliorum,* tom. VII. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætat.,* tom. II, l. V, p. 230 et seqq. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 107 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. gén.*

III. **EGBERT**, bénédictin anglais, mort en Écosse vers l'an 728, a laissé : *de Paschali observatione.* On lui attribue : 1° des *Sermons;* — 2° *de Ritibus catholicorum.*

IV. **EGBERT**, prêtre anglais du XI[e] siècle, a laissé : *Vie d'Heimeraud, prêtre et confesseur,* mort l'an 1019; elle se trouve dans Leibnitz, *Écriv. de l'hist.* de Brunswick, tom. I[er], et dans les *Act. des saints,* au 28 juin, tom. V.

V. **EGBERT** ou **EKEBERT**, **EGEBERT**, clerc de l'Église de Liége, vivait au XI[e] siècle. Il a donné : 1° *la Vie de saint Amor,* confesseur, dont le corps repose à Belise, près de Tongres; — 2° un *Recueil* d'énigmes champêtres en vers. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér de la France,* t. VIII, p. 501. Richard et Giraud.

VI. **EGBERT** ou **ECHEBERT** (*Ecbertus Schonaugiensis*), mort l'an 1165, fut d'abord chanoine de Bonn, au diocèse de Cologne, puis abbé de Saint-Florin, dans le diocèse de Trèves. Il a laissé : 1° la *Vie de* sa sœur *sainte Élisabeth, de l'Ordre de Saint-Benoît;* — 2° *Treize sermons* ou *discours contre les Cathares,* dans la *Biblioth. des Pères,* tom. IV; — 3° trois livres de *Révélations* de sa sœur et un *Recueil des lettres* de la même sainte. *Voy.* Trithème, *Catalog. de Scriptor.*, et *Chronique d'Hirsauge,* ann. 1163, t. I[er]. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

EGDAR. *Voy.* EDGAR.

EGÉA. *Voy.* EGARA, n° II.

EGÉARD, abbé d'Urangen, vivait au XIII[e] siècle. Il a donné une *Chronique des évêques de Hildelsheim* depuis Charlemagne jusqu'en 1290. *Voy.* Richard et Giraud.

ÉGEBERT. *Voy.* EGBERT, n° V.

ÉGÉE, eunuque du roi de Perse. *Voy.* Esther, II, 3.

EGELNOTH ou **AGELNOTH**, plus connu sous le nom latinisé d'*Achelnotus*, archevêque de Cantorbéry, vivait au XI[e] siècle. Il a composé : 1° un ouvrage en l'honneur de la sainte Vierge; — 2° quelques *Lettres* et autres écrits qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. *Voy.* Trithème, *in Catalog. de Scriptor. eccles.*

EGEN (Jean), chartreux, né à Würtzbourg au XV[e] siècle. On lui attribue quelques ouvrages, entre autres : *Divini amoris alphabetarium,* etc. *Voy.* Petréius, *in Biblioth. Cartusian.*

ÉGÉNESHAM, lieu d'Angleterre où l'on tint un concile au mois de mai de l'an 1186, pour élire des évêques, des abbés, etc. *Voy.* les *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ, nunc edita cum illustrationibus David Wilkins.*

EGER. *Voy.* AGRIA, n° II.

EGESIPPE. *Voy.* HÉGÉSIPPE.

EGGENFELD (Jean-Chrysostome), philosophe allemand du XVII[e] siècle, fut d'abord conseiller du duc de Mecklembourg; puis il voyagea dans la Hollande et la Belgique, et se rendit à Utrecht, où il étudia la théologie. Son principal ouvrage est intitulé : *Triumphans anima, sive philosophica demonstratio immortalitatis animæ;* 1661, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EGGER** (Félix), bénédictin, né à Rosach l'an 1659, mort à Klingenzell en 1720, a laissé : 1° *Prodromus ideæ Ordinis hierarchico Benedictini;* in-fol.; — 2° *Eadem idea fusius digesta;* 1715, 1717, 1720, in-8°; — 3° *de Origine B. V Mariæ Clingencellensis.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EGGER** (Jean), protestant, professeur de philosophie, né à Berne l'an 1695, mort en 1736. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertatio theologica de summo sacerdote Josua coram Deo justificato : ad locum Zachar.*, 3, 4, 5; Berne, 1724, in-4°; — 2° *Dissertatio de mente humana, et præcipue ejus extremis ex mente Judæorum et Muhammedanorum;* Bâle, 1719, in-4° *Voy.* Richard et Giraud.

EGGERS, théologien allemand du XVII[e] siècle, a laissé : *Fragmenta Corvi panis, proto-eremitici;* Liége, 1662, in-fol.; le 2[e] vol., publié par P.-Nic. Benger, a paru sous ce titre : *Annalium eremi cœnobitarum :* 1743. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EGGS** (Georges-Joseph), docteur en théo-

logie, vivait au XVIIIe siècle, et était chanoine doyen de l'église de Saint-Martin à Rheinfeld ou Rheinfelden, a laissé divers ouvrages, entre autres : 1° *Pontificium, seu purpura docta;* Munich, 1714-1729, 4 vol.; — 2° *Inscriptiones rhythmi de passione Domini cum figuris æneis;* — 3° *Tractatus de morte sancta obeunda;* — 4° *Vita P. Ignatii ab Eggs,* etc. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **EGGS** (Jean-Ignace), capucin et missionnaire, parent du précédent, né à Rheinfeld l'an 1618, mort à Lauffenbourg en 1702, se distingua par son savoir et sa piété. Il fut choisi par ses supérieurs pour les missions de l'Orient. On a de lui, en allemand : *Relation du voyage de Jérusalem* et *Description de toutes les missions apostoliques de l'Ordre des Capucins;* Constance, in-4°; Fribourg, 1666, et Augsbourg, 1699. *Voy. Acta Lauffenburgensia Synopsis ejus vitæ.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

III. **EGGS** (Léonce), parent des précédents, né à Rheinfeld en 1666, mort en 1717, fut confesseur et prédicateur de l'électeur de Bavière. On lui doit : 1° *Compositiones morales et asceticæ;* — 2° *Opera moralia;* — 3° *Œstrum ephemericum poeticum,* sous le nom de *Genesius Gold,* qui est l'anagramme du sien; Munich, 1712; c'est un recueil de 350 élégies tirées des Psaumes; — 4° *Epigrammata, Elogia, Inscriptiones, Exercitationes scholasticæ theatrales;* opuscules restés manuscrits; — 5° *la Vie du P. Richard Eggs,* en latin. *Voy. Acta monacensia S.-J. Acta domestica. Vita P. Leontii.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

IV. **EGGS** (Richard), jésuite, parent des précédents, né à Rheinfeld l'an 1621, mort à Munich en 1659, professa les humanités à Ingolstadt et se fit connaître comme prédicateur. Il a laissé: 1° *Poemata sacra;* — 2° *Epistolæ morales;* — 3° *Comica varii generis. Voy. Documenta monac. Vita impressa. Acta domest. Elog. a Patre Leontio scripta. Voy.* Richard et Giraud.

EGIDIO ANTONINI, patriarche de Constantinople, né à Viterbe, mort à Rome l'an 1532, entra à l'âge de dix ans chez les Ermites de Saint-Augustin, et s'appliqua à l'étude du grec, du latin, de l'hébreu et du chaldéen. Il fut un des prédicateurs les plus éloquents de son siècle, et professa la philosophie et la théologie dans plusieurs villes d'Italie. Nommé général de son Ordre en 1507, il devint patriarche de Constantinople et évêque de Viterbe, de Népi, de Castro et de Sutri, et fut promu par Léon X au cardinalat. Chargé en 1512 de faire l'ouverture du concile de Latran, Egidio s'acquitta de cette mission avec le plus rare talent. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Alcune osservazioni sopra i tre primi capitoli della Genesi;* — 2° *Dei commentarj sopra alcuni salmi;* — 3° *de Ecclesiæ incremento. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EGIL ou **EIGIL**, **ÆGIL**, **AIGIL**, né dans la Norique, mort en 882, fut envoyé dès son enfance dans l'abbaye de Fulde, où il se trouva sous la discipline de saint Sturme, son parent, et premier abbé de ce monastère, dont il devint abbé. Il y a tout lieu de croire qu'Egil participa à la requête que les moines de Fulde adressèrent à Charlemagne l'an 811 pour le maintien de la discipline dans ce monastère. Elle se trouve dans le IIe livre des *Antiquités* de l'abbaye de Fulde, d'où Mabillon l'a extraite pour la mettre parmi les *Actes de l'Ordre de Saint-Benoît,* à la suite de la vie d'Egil. Il a laissé la *Vie de saint Sturme;* on la trouve dans Surius, au 17 décembre. Quoique Egil ne soit mentionné dans aucun Martyrologe, on lui donne cependant le titre de saint. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.,* tom. XXVIII, p. 456 et suiv. Richard et Giraud, aux art. EGIL et EIGIL.

EGILWALD ou **EGILWARD**, moine de Saint-Burchard de Würtzbourg, a laissé la *Vie de saint Burchard,* évêque de cette ville; elle a été donnée par Surius au 14 octobre. On lui attribue la *Vie de saint Killian,* premier évêque de Würtzbourg. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, l. V, p. 253 et 254.

EGINARD ou **EGINHARD**, **EINARD** (*Agenardus, Eginhardus, Heinhardus*), historien franc, né dans la France orientale vers l'an 771, mort à Seligenstadt l'an 844, fut appelé à la cour de Charlemagne, et devint secrétaire de ce prince. Il épousa Imma ou Emma, qui, selon quelques auteurs, était fille de Charlemagne; il s'en sépara pour embrasser la vie monastique, et il fut chargé de l'administration de plusieurs abbayes. Il fonda celle de Seligenstadt ou Selgenstadt, sur le Mein, au diocèse de Mayence, et la gouverna jusqu'à sa mort en qualité d'abbé. L'abbaye de Fontebelle l'honorait comme saint le 20 février. On trouve dans Richard et Giraud la liste de ses ouvrages, dont plusieurs ne sont point parvenus jusqu'à nous, et d'autres regardés comme apocryphes. Les suivants sont authentiques : 1° *Vita Caroli Magni,* qui a eu jusqu'à 22 éditions, dont 3 sont en français; — 2° *Annales Einhardi,* ann. 741-828; histoire sommaire des règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, laquelle contient plusieurs faits très-intéressants pour l'histoire de l'Église; mais elle a été défigurée par des additions postérieures. Les *Annales* se trouvent dans Du Chêne, tom. II; — 3° *de Translatione SS. Marcellini et Petri;* écrit inséré dans Surius et les Bollandistes au second jour de juin. L'édition des œuvres d'Eginard, qui est regardée aujourd'hui comme la plus complète et la meilleure, est celle de Teulet; Paris, 1840, 2 vol. in-8°, avec une traduction française. *Voy.* Dom Rivet, *Hist. littéraire de la France,* tom. IV, p. 550 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et ecclés.,* tom. XVIII, p. 575 et suiv. D. Martin Bouquet, *Rerum gallicar. et francicar. Scriptores,* tom. V, préf., nos 13, 20, 28. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EGIPPE. *Voy.* EUGIPE.

EGLA, sixième femme de David et mère de Jétraham. *Voy.* II Rois, III, 5.

I. **ÉGLISE** (*Ecclesia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *assemblée, réunion, société,* en général, mais que les auteurs ecclésiastiques ont appliqué plus particulièrement à la société des chrétiens et au lieu où se tient cette assemblée de chrétiens pour l'exercice de la religion. Dans l'un et dans l'autre sens, le mot *Église* prend une foule d'acceptions particulières, comme on peut le voir par les articles suivants, dans lesquels nous avons suivi rigoureusement l'ordre alphabétique pour faciliter les recherches, bien que la nature même des sujets qui y sont traités semblerait exiger un tout autre ordre. Quant aux auteurs et aux ouvrages à consulter qui sont indiqués ordinairement à la fin de chaque article, nous les avons placés tous ensemble au dernier article du mot *Église,* afin d'éviter des redites continuelles.

II. **ÉGLISE** (L'); ce mot, pris dans le sens spirituel et mystique, signifie la société des chrétiens unis sur la terre par la même profession de foi et la participation aux mêmes sacrements, société conduite et gouvernée par les pasteurs, dont le premier et le chef de tous est le pontife romain.

III. **ÉGLISE** se dit encore des ecclésiastiques d'une nation, d'une province, d'une ville; d'où viennent les dénominations : *Église d'Allemagne*, *Église de Provence*, *Église de Paris*, etc. Les ecclésiastiques de France formaient autrefois le premier des trois Ordres de l'État.

IV. **ÉGLISE** se prend aussi pour un temple bâti et consacré en l'honneur de Dieu, et où les ecclésiastiques font le service divin. Ce temple est ordinairement sous l'invocation d'un ou de plusieurs saints. Sixte II ordonna en 264 de construire les églises et les autels vers l'Orient; en 314 on commença à les bénir, et, en 483, à les dédier. Cette consécration ou cette dédicace appartient à l'évêque. On s'y prépare par le jeûne et par les vigiles, que l'on chante devant les reliques qui doivent être mises sur l'autel ou dedans.

V **ÉGLISE (ÉTATS DE L')**, contrée de l'Italie que le Pape possède en souveraineté.

VI. **ÉGLISE (PETITE)**. *Voy.* ANTICONCORDATAIRES.

VII. **ÉGLISE A BAS CÔTÉS**, c'est celle qui a à droite et à gauche un ou plusieurs rangs de portiques en manière de galeries voûtées, ordinairement avec des chapelles dans leur pourtour.

VIII. **ÉGLISE ABBATIALE**, celle qui a pour chef un abbé et qui est attachée à un abbaye.

IX. **ÉGLISE ANNEXE**. *Voy.* ANNEXE, n° I.

X. **ÉGLISE ARCHIÉPISCOPALE**, celle qui forme le siége d'un archevêché.

XI. **ÉGLISE ARCHIPRESBYTÉRALE**, église paroissiale dont le curé a le titre d'archiprêtre. On en connaissait autrefois deux à Paris : la Magdelaine en la Cité, et Saint-Séverain en l'Université.

XII. **ÉGLISE BASSE**, celle qui se trouve au rez-de-chaussée, sous une autre église construite au premier étage. Il y en avait une anciennement à la Sainte-Chapelle, à Paris.

XIII. **ÉGLISE CATHÉDRALE**. *Voy.* CATHÉDRALE, n^os^ I et II.

XIV. **ÉGLISE COLLÉGIALE**. *Voy* COLLÉGIALE.

XV. **ÉGLISE CONVENTUELLE**, celle qui appartient à un couvent.

XVI. **ÉGLISE D'OCCIDENT**. *Voy.* ÉGLISE LATINE.

XVII. **ÉGLISE D'ORIENT**. *Voy.* ÉGLISE GRECQUE.

XVIII. **ÉGLISE EN CROIX GRECQUE**, celle dont la nef est en croix grecque, c'est-à-dire en croix dont les quatre branches sont d'égale longueur.

XIX. **ÉGLISE EN CROIX LATINE**, celle dont la nef forme une croix qui a la branche inférieure plus longue que les trois autres; ce qui caractérise la croix latine.

XX. **ÉGLISE EN ROTONDE**, celle dont le plan est circulaire, comme le Panthéon à Rome, et l'église de l'Assomption à Paris.

XXI. **ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE-CHRÉTIENNE**. Deux ministres ayant suggéré au prince de Nassau la pensée de réunir en une même Église les luthériens et les calvinistes, en conséquence on convoqua un synode général des ministres du duché, qui délibérèrent en présence des commissaires de la cour, et en partant de ce point que les deux communions se trouvaient d'accord sur les articles capitaux. Le 9 août 1817, on convint que les deux communions réunies prendraient le titre d'*Église évangélique-chrétienne,* avec permission à chacun d'entendre l'Évangile comme il voudrait. Les biens seraient réunis en un seul fonds; les pasteurs des divers cultes resteraient ensemble dans les lieux où il y en aurait deux, et donneraient la communion au même autel, suivant le rit de la liturgie palatine, que l'on adoptait *provisoirement;* toutefois les vieillards qui tiendraient à l'ancienne manière recevraient la communion à part. Telle était la substance de ce pacte, pour lequel on demanda d'ailleurs la sanction du duc de Nassau, comme s'il appartenait à l'autorité temporelle de confirmer les délibérations en matière spirituelle. La réunion décrétée, on fit la cène ensemble, sans s'inquiéter si Jésus-Christ y était présent en réalité, comme le veulent les luthériens, ou simplement en figure, comme le soutiennent les calvinistes. Les réformateurs raisonnaient tout autrement. Avec quelle force Luther tonnait contre les sacramentaires, et combien ceux-ci étaient éloignés de souscrire à tous les articles de la confession d'Augsbourg! Après trois siècles de séparation et de disputes, convenait-il de proclamer que les différences étaient nulles? S'il en était ainsi, pourquoi donc tant de divisions, de guerres et de sang? Les protestants du XIXe siècle ne pouvaient évidemment se réunir sans renier leurs pères, et ceux-ci, de leur côté, n'auraient vu sans doute dans leurs fils que des hypocrites. Il est de toute évidence que cette réunion révèle dans ceux qui l'ont faite et dans ceux qui s'y sont soumis un manque complet de foi, une absence totale du vrai sentiment religieux. La liturgie de l'*Église évangélique-chrétienne* fut composée et publiée en 1821 et 1822, par le roi de Prusse, qui souleva ainsi l'indignation des purs rationalistes, parce que cette liturgie est une atteinte portée à la liberté protestante et aux droits de la raison individuelle, et que, d'un autre côté, elle n'est qu'une imitation ridicule du culte catholique.

XXII. **ÉGLISE GRECQUE** ou **ÉGLISE D'ORIENT**, nom sous lequel on comprend toutes les églises particulières des pays qui ont été soumis à l'empire des Grecs, c'est-à-dire depuis l'Illyrie jusqu'à la Mésopotamie et la Perse, y compris l'Égypte.

XXIII. **ÉGLISE LATINE** ou **ÉGLISE D'OCCIDENT**, celle qui comprenait autrefois toutes les provinces où on parlait la langue des Romains. La Grande-Bretagne, une partie des Pays-Bas et de l'Allemagne, s'en sont séparées, et forment des sociétés à part auxquelles leurs sectateurs ont donné le nom d'*Églises réformées*.

XXIV. **ÉGLISE-MATRICE** ou **MÈRE-ÉGLISE** (*Ecclesia Matrix*), celle dont les autres sont émanées et à laquelle elles obéissent.

XXV. **ÉGLISE MÉTROPOLITAINE**, celle qui est le siége de l'archevêque ou métropolitain, et dont plusieurs autres évêques sont suffragants.

XXVI. **ÉGLISE MILITANTE**. C'est celle dont nous avons parlé un peu plus haut (*Voy.* ÉGLISE, n° II), et qui s'appelle militante parce que les fidèles, pour obtenir la couronne de l'immortalité, combattent toujours. A cette Église appartiennent seulement ceux qui, ayant reçu le baptême, n'ont pas été retranchés du corps de l'Église, comme enfants rebelles et désobéissants, par le pouvoir que Jésus-Christ a donné à cette même Église; d'où il suit que les infidèles, les juifs, les hérétiques, les schismatiques, les apostats, les excommuniés tant qu'ils demeurent sous l'excommunication, ne sont pas membres du corps de l'Église : les uns parce qu'ils n'y ont jamais été incorporés, les autres parce qu'ils en sont retranchés. — Comme il y a plusieurs sociétés, comme les luthériens, les calvinistes, les protestants d'Angleterre, les schismatiques,

etc., qui prétendent être l'Église chrétienne, la règle qu'on doit suivre pour discerner la véritable Église est d'examiner quelle est celle de ces sociétés qui a pour elle l'*unité*, la *sainteté*, la *catholicité* et l'*apostolicité* (*Voy.* ces mots); car celle-là seule est la véritable Église, fondée par Jésus-Christ, qui réunit ces quatre caractères. Or quiconque voudra faire cet examen, reconnaîtra bientôt et sans peine qu'ils ne conviennent qu'à la seule Église romaine. Mais, outre ces caractères, la véritable Église doit réunir de plus trois propriétés essentielles : la *visibilité*, la *perpétuité* ou l'*indéfectibilité*, et l'*infaillibilité*. C'est encore l'Église romaine seule qui les possède.

XXVII. **ÉGLISE PAROISSIALE**, celle qui est érigée en paroisse et dans laquelle les habitants doivent remplir leurs devoirs de paroissiens.

XXVIII. **ÉGLISE PATRIARCALE**, celle qui est gouvernée par un évêque revêtu de la dignité de patriarche, comme l'église de Saint-Marc à Venise.

XXIX. **ÉGLISE PONTIFICALE**, église qui, comme celle de Saint-Pierre à Rome, est proprement l'église des souverains Pontifes.

XXX. **ÉGLISE PRIMATIALE**, celle qui forme le siége du primat.

XXXI. **ÉGLISE PRIMITIVE**, c'est la société que formaient les premiers chrétiens qui vivaient à la naissance ou dans les premiers siècles de l'Église.

XXXII. **ÉGLISE PRIORALE**, celle à laquelle est attaché le titre de prieuré ou qui est sous la conduite d'un prieur.

XXXIII. **ÉGLISE RÉFORMÉE**. *Voy.* ÉGLISE, n° XXI, et RÉFORMATION PROTESTANTE.

XXXIV. **ÉGLISE RÉGULIÈRE**, celle qui est affectée à des réguliers, religieux ou chanoines réguliers.

XXXV. **ÉGLISE ROMAINE**, nom par lequel on désigne ou l'*Eglise particulière de Rome*, laquelle, comme centre de l'unité catholique et sacerdotale, est l'Église de tous les fidèles, la source et la mère de toutes les autres; ou l'*Église universelle* fondée par les apôtres, et dont le siége est à Rome comme centre d'unité.

XXXVI. **ÉGLISE SÉCULARISÉE**, celle qui, ayant été autrefois régulière, est devenue séculière. *Voy.* l'art. suivant.

XXXVII. **ÉGLISE SÉCULIÈRE**, celle qui est affectée à des ecclésiastiques séculiers.

XXXVIII. **ÉGLISE SIMPLE**, celle qui n'a que la nef et le chœur, sans bas côtés.

XXXIX. **ÉGLISE SOUFFRANTE**, se dit de la réunion ou société des âmes qui souffrent dans le purgatoire le reste des peines dues à leurs péchés, avant de jouir du bonheur éternel.

XL. **ÉGLISE SOUTERRAINE**, celle qui est construite au-dessous du rez-de-chaussée d'une autre église.

XLI. **ÉGLISE SUCCURSALE**, c'est-à-dire qui vient au secours d'une église paroissiale par le service qu'on y fait en faveur des paroissiens qui sont trop nombreux ou trop éloignés de l'église paroissiale.

XLII. **ÉGLISE TITULAIRE** ou **TITRE**, une des quatre sortes d'églises qu'il y a à Rome, savoir : les patriarcales, les titulaires, les diaconies, et les oratoires. Les titulaires ou titres sont comme des paroisses, chacune attribuée à un prêtre-cardinal, avec certain quartier qui en dépend.

XLIII. **ÉGLISE TRIOMPHANTE**, c'est-à-dire la société des saints dans le ciel, qui n'ont conquis le bonheur céleste que par les victoires qu'ils ont remportées, dans le monde d'ici-bas, sur les ennemis du salut.

XLIV. **ÉGLISE UNIVERSELLE**, expression qui désigne la société de toutes les Églises particulières unies par la même profession de foi, la participation aux mêmes sacrements, la même soumission au Pape et aux évêques. *Voy.*, outre les *Traités de l'Église*, dans les théologiens et les canonistes, qui tous ont traité la matière, saint Irénée, l. III, c. IV. Tertullien, *de Præscript.* Saint Jérôme, *contra Lucifer.* Origène, *Homil.* XXX *in Matth.* Saint August., *Tract. I in Epist. Joan.*, *n.* 13, *de Fide et Symbolo.* S. Cypr., *de Unitat. Eccles.*, *et Epist. LXIX.* Saint Ambr., *de Excessu fratris Satyris*, l. I, n. 4. Saint August., *de Fide et Symbolo*, c. X. Concil. Constantinopol., can. VI. Concil. Laodicen., can. IX. Durand, *Rational.*, l. I, c. I. Barbosa, *de Jure ecclesiast.*, l. II, c. I, n. 5. Les *Mémoires du Clergé*, tom. VI, p. 1000. Bellarmin, *de Eccles.*, tom. II, p. 44. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Pluquet, *Diction. des Hérés.*, art. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE-CHRÉTIENNE. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* et *Traité de la vraie Religion.* L'*Encyclop. cathol.* et le *Supplém.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, qui, sans compter les renvois, traite au mot ÉGLISE : de l'*Avocat de l'Église*, du *Bâtiment de l'Eglise*, de l'*Église chrétienne*, du *Deuil de l'Église*, de l'*Entretien de l'Église*, des *États de l'Église*, de la *Fabrique de l'Église*, de la *Foi et de la Doctrine de l'Église*, de l'*Église grecque*, de l'*Histoire de l'Église* (où on trouve la liste des principaux historiographes de l'Église), de l'*Église mère*, des *Ministres de l'Église*, de l'*Église nationale*, de l'*Église néo-grecque*, de l'*Église paroissiale*, des *Biens de l'Église*, des *Chaises de l'Église*, de la *Fréquentation de l'Église*, du *Patron de l'Église*, des *Pères de l'Église*, des *Registres et livres d'Eglise*, de la *Visite des Eglises.*

I. **EGLON**, roi des Moabites, demeurait habituellement à Jéricho. Il opprima les Israélites pendant huit ans, et Dieu suscita Aod, qui délivra les Israélites et qui le fit périr. *Voy.* Juges, III, 15, 22, et AOD.

II. **ÉGLON**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 39.

EGNATIA, ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. *Voy.* les *Notitiæ Africanæ.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 96.

EGOBILLE ou **ESCOBILLE**, ou **SCUBICULE**, ou **SCUVICULE** (saint), compagnon et diacre de saint Nicaise, apôtre du Vexin français, souffrit le martyre avec lui. *Voy.* NICAISE.

ÉGOÏSME (*Amor sui*), amour-propre, vice de l'homme qui rapporte tout à soi. L'homme peut et doit s'aimer lui-même; ainsi le crime de l'égoïste n'est pas précisément de s'aimer, mais de s'aimer faussement, et d'une manière perverse et coupable. Car, au lieu de rapporter son amour à son union avec Dieu, son créateur et son maître, il se retire froidement en lui-même, s'isole et s'enferme dans sa personnalité pour y trouver son bonheur et sa joie. Tout ce qui existe, tout ce qui se passe dans le monde n'a de sens et de prix à ses yeux qu'autant que les choses se rapportent à lui, et favorisent ses projets et ses intérêts personnels, comme si le monde n'avait été créé que pour lui. L'égoïsme est la racine de tous les maux, la source de toutes les erreurs et de toutes les dépravations. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

ÉGOZEO (Monachem), rabbin, a laissé : 1° un volume de *Discours sur la Genèse*, loué par Sab-

taï comme étant un ouvrage admirable; Belvédère, près de Constantinople; — 2° une collection de *Consultations légales* de différents rabbins, publiée à Constantinople, à Prague et à Mantoue au XVIe siècle. *Voy.* De Rossi, *Dizionario storico*, tom. I, p. 112.

EGUGA et **EGULGA**. *Voy.* EGA.

EGWIN (saint), nommé aussi *Eugenius*, bénédictin, mort l'an 716, devint évêque de Worcester. On a de lui : 1° *de Origine et institutione Cœnobii Coveshamensis*; — 2° *de Suis Apparitionibus*; — 3° la *Vie de saint Althelme* ou *Aldhelme*, et de plusieurs autres saints. *Voy.* Leland, c. LXXXVIII. Pitseus, p. 121.

I. **ÉGYPTE, ÉGYPTIENS**, pays de l'Afrique nommé le plus souvent dans le texte hébreu de l'Ancien Testament *Mitsraïm*, qui est la forme du duel des noms, et qui semble par là même signifier la haute et la basse Égypte; le meme duel s'emploie aussi assez fréquemment pour désigner les *Égyptiens*, le *peuple égyptien*. Le singulier *Mâtsôr* paraît signifier la *basse Égypte*, et le mot *Phatrôs*, la *haute*. L'Égypte est encore appelée dans le texte sacré le *pays de Cham*; c'est-à-dire de Cham, fils de Noé, lequel peupla l'Afrique. (*Voy.* CHAM.) Les Septante portent *Aiguptos*, d'où vient le latin *Ægyptus*, et le français *Égypte*. Les anciens géographes mettaient une partie de l'Égypte dans l'Asie, et l'autre dans l'Afrique. La partie d'Asie était à l'Orient du Nil, et l'autre partie à l'occident du même fleuve. Souvent aussi dans les anciens on attribue à l'Arabie la partie de la basse Égypte qui est à l'orient du Nil; et, d'un autre côté, l'Écriture assigne le même terrain au pays de *Chus*, qui est si souvent traduit par *Éthiopie*. (*Voy.* CHUS, n° III.) Les ennemis de la révélation divine ont beaucoup fait valoir la haute antiquité des Égyptiens pour combattre la chronologie de Moïse, et en conclure que ce chef des Hébreux, en donnant à son peuple des lois et des cérémonies, n'avait fait que copier le rituel des Égyptiens. Ils se sont principalement appuyés sur les documents historiques de ce peuple, aussi bien que sur sa science et ses monuments astronomiques; mais leurs efforts n'ont abouti à rien. L'Égypte se convertit au christianisme de très-bonne heure, puisqu'il passe pour constant que saint Marc, envoyé par saint Pierre, fonda l'Église d'Alexandrie (*Compar.* ALEXANDRIE, n° VI), et répandit l'Évangile non-seulement dans le reste de l'Égypte, mais dans la Lybie, dans la Numidie et la Mauritanie, ou par lui-même, ou par les prédicateurs qu'il y envoya. *Voy.*, pour les différentes questions qui se rattachent à l'Égypte, D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Maurier, *Description de l'Égypte..., composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire*. Richard et Giraud. Étienne Quatremère, *Recherches crit. et histor sur la langue et la littér. de l'Égypte*. Champollion le Jeune, *Lettre à Mgr Wiseman*, lue par ce dernier dans son huitième discours prononcé à Rome; publiée depuis avec ce même discours, et reproduite dans Nicolas, *Études philosophiques sur le christianisme*, tom. Ier, p. 402-404, 1850, 5e édit. J.-B. Glaire, *les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 145 et suiv., où sont discutés les différents titres sur lesquels les incrédules se sont fondés pour donner la plus haute antiquité au peuple égyptien. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 87-141. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **ÉGYPTE** (le Torrent d'), dont font mention plusieurs livres de l'Ancien Testament, désigne, selon les uns, le Nil lui-même, et, selon les autres, le petit torrent qui coulait aux environs de Rhinocolure, aujourd'hui *El-Arisch*. Cette dernière opinion est beaucoup plus commune, et à nos yeux plus fondée. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 10.

ÉGYPTIENS. *Voy.* ÉGYPTE, n° I.

EHINGER (Élie), théologien allemand, né l'an 1573, mort en 1653, exerça les fonctions de pasteur à Kæfermarck, dans la haute Autriche; mais ses croyances religieuses lui ayant suscité des difficultés, il se retira à Rothembourg. Plus tard il obtint du sénat d'Augsbourg une chaire de professeur, et il devint, l'an 1618, recteur et bibliothécaire de cette ville. Il a laissé : 1° *Apostolorum canones et conciliorum decreta, græce et latine*; Wittemberg, 1614, in-4°; — 2° *Quæstiones theologicæ et philosophicæ Cæsarii, S. Gregorii Nazianzeni fratris, gr. et lat.*; Augsbourg, 1626, in-4°; — 3° *Thesaurus antiquitatum ecclesiæ*; Francfort, 1662, in-4°; — 4° plusieurs écrits dont les uns sont indiqués dans Richard et Giraud, et les autres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EHRARD** ou **ERHARD** (Gaspard), bénédictin de la congrégation des Saints-Anges en Bavière, a publié : *Dulcis memoria in sancta Evangelia, seu vita, doctrina et mysteria Jesu Christi, per brevem commentarium in sancta Evangelia explicata*; Augsbourg, 1719, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **EHRARD** ou **ERHARD** (Thomas-Aquinas), bénédictin allemand du XVIIIe siècle. On lui doit : 1° *Gloria S. Benedicti in terris adornata*; Augsbourg, 1720, in-4°; — 2° *la Bible en latin et en allemand, avec des remarques théologiques et chronologiques*; ibid., 1726; — 3° *Manuale Biblicum*; 1724, in-4°; — 4° *Polycrates Gersennensis in qua IV libri de Imitatione Christi, Joannis Gersennensis, abbatis Ordinis Benedicti vindicantur; contra scutum Kempense instructus, seu apologia pro Jo. Gersonio protoparente libelli de Imitatione J.-C., contra Euseb. Amort.*; Munich, 1729, in-8°; — 5° *Isagoge et Commentarius in universa Biblia S. Vulgatæ editionis, Sixti V et Clementis VIII pont. rom. auctoritate recognita*; Augsbourg, 1729 et 1735, 3 vol. in-8°; — 6° *Libri IV de Imitatione Christi Jo. Gersonii, in versus distributi, cum novis concordantiis*; vers 1739, in-8°; — 7° *Concordantiæ Bibliorum Wessofontanæ*; Augsbourg, 1751, 2 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **EHRARDT** ou **ERHARDT** (Simon), philosophe protestant, né à Ulm l'an 1776, mort à Heidelberg en 1829, professa à Schweinfurt, à Ansbach, à Nuremberg, à Erlangen, à Fribourg et à Heidelberg. Outre un grand nombre d'ouvrages philosophiques, il a laissé : *Leçons sur l'étude de la théologie*; Erlangen, 1810, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EHRLICH (M. Jean-Théophile), protestant, né à Rabenau, près de Dresde, l'an 1719, mort en 1779, remplit à Leipzig et à Poppendorf divers emplois ecclésiastiques. Il a laissé : 1° *de Inveterato inter ecclesiam græcam et latinam odio*; 1745, in-4°; — 2° *de Erroribus Pauli Samosateni*; 1745, in-4°; — 3° *Epistola græca Julii primi, episcopi romani, e codice Oxoniæ eruta, latine versa*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EIBAR. *Voy.* ABIAR.

EICÈTES ou **HEICÈTES**, ou **HICÈTES**, hérétiques du VIIe siècle qui professaient la vie monastique, et qui s'imaginaient qu'on ne pouvait louer Dieu qu'en dansant et en sautant, parce qu'il est dit dans l'Exode que Moïse et les enfants d'Israël avaient chanté un cantique

à la louange du Seigneur après le passage de la mer Rouge. Afin d'imiter plus parfaitement les Israélites, ils attiraient chez eux des femmes qui professaient aussi la vie monastique. *Voy.* saint Jean Damasc., *de Hæres.*, verbo EICETÆ. Sandère, *Hérés.*, CXX. Gautier, *Chron.*, au VIIe siècle, ch. Ier.

I. **EICHHORN** (Charles-Frédéric), jurisc. protestant, fils de Jean-Gottfried Eichhorn, né à Iéna en 1781, mort à Cologne l'an 1854, professa le droit allemand à Francfort-sur-l'Oder, à Berlin et à Gœttingue. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Principes de droit ecclésiastique de l'Eglise catholique et de l'Église évangélique en Allemagne;* Gœttingue, 1831-1833, 2 vol. in-8°; ouvrage écrit en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

II. **EICHHORN** (Jean-Godefroi), protestant, orientaliste, théologien et historien, né à Dorenzimmern en 1752, mort à Gœttingue en 1827, fut recteur de l'école d'Ordruff, et professeur de langues orientales à l'université d'Iéna, puis à celle de Gœttingue, était très-versé dans la connaissance des langues sémitiques. Eichhorn appartenait à l'école des rationalistes, qu'il a cependant combattus plus d'une fois. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Introduction à l'Ancien Testament;* Leipzig, 1780-1783, 3 vol. in-8°; cet ouvrage a eu plusieurs éditions; — 2° *Introduction aux écrits apocryphes de l'Ancien Testament;* Gœttingue, 1795, in-8°; on sait que les protestants appellent *apocryphes* les livres *deutéro-canoniques;* — 3° *les Prophètes hébreux;* ibid., 1816-1820, 3 vol. in-8°; ces ouvrages sont écrits en allemand; — 4° *Commentarius in Apocalypsin Joannis;* ibid., 1791, 2 vol. in-8°; — 5° plusieurs mémoires très-savants qu'il a fournis au *Répertoire pour les littératures biblique et orientale*, et à la *Bibliothèque générale de la littérature biblique;* publications périodiques qu'Eichhorn dirigea lui-même. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

EIDELS (Samuel), rabbin d'Ostra, puis de Lublin, au XVIIe siècle. On lui doit : *Chiddus-chin*, ou *Nouvelles observations sur les Agadoth et les Alacoth*, c'est-à-dire sur les allégories et les constitutions talmudiques. Les Juifs accueillirent avec enthousiasme et admiration ce travail, qui prouve les talents et les profondes connaissances de l'auteur dans cette matière. Ils l'ont fait réimprimer souvent et dans un grand nombre de villes, et ils en ont publié séparément des extraits sur le Pentateuque, et sur le commentaire du Pentateuque par Jarchi. *Voy.* de Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*, tom. Ier, p. 102.

EIGIL. *Voy.* EGIL.

EIMER. *Voy.* AILMER.

EINARD. *Voy.* EGINARD.

EINARI ou **EINARSEN** (Gissur), théologien islandais du XVIe siècle, fut élu évêque en 1540. Il a laissé une *Traduction des Proverbes de Salomon* en langue norwégienne; Holum, 1580. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

EINEM (Jean-Just **VON**), luthérien allemand, polygraphe du XVIIIe siècle, pasteur à Osterweddingen, a publié : 1° *Méthode sûre et abrégée d'herméneutique, tirée des écrits de Luther;* Magdebourg, 1727, in-8°; — 2° *Méthode sûre et abrégée pour apprendre à prêcher à fond et avec expression, d'après les écrits de Luther;* Frankenhausen, 1727, in-8°; ces deux ouvrages sont en allemand; — 3° *de Jo. Clerici audacia critica;* 1728, in-8°; — 4° *Esquisse de la vie de Luther;* 1730, en allemand; — 5° plusieurs autres écrits, dont quelques-uns sont mentionnés dans la *Nouv. Biogr. génér.*

EINSHAMUM. *Voy.* ENHAM.

EINSIEDELN ou **SAINTE-MARIE-DES-ERMITES, NOTRE-DAME-DES-ERMITES**, lieu vénéré de pèlerinage, dans le canton de Schwitz en Suisse. On y célèbre le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix, la fête de la Dédicace des Anges, fête qui, de même qu'une image miraculeuse de la sainte Vierge, y attire tous les ans des milliers de pieux pèlerins. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EISEN DE SCHWARZENBERG (Jean-Georges), médecin protestant, né à Bolsingen en 1717, mort l'an 1779, étudia d'abord la théologie, puis se livra à la médecine, et remplit les fonctions de prédicateur en Lithuanie. Outre des ouvrages sur la médecine, il a laissé : 1° *le Christianisme d'après la saine raison et la Bible;* Riga, 1777, in-8°; — 2° *le Christianisme actif en méditations pour chacun;* ibid., 1777, in-8°; ouvrages écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

I. **EISENGREIN** ou **EYSINGREIN** (Guillaume), théologien, né à Spire, vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *de Romanis Pontificibus;* — 2° *Catalogus testium veritatis;* Dilingen, 1565, in-4° : c'est une liste des écrivains ecclésiastiques qui ont combattu les hérésies de leur temps, et par avance celles des siècles suivants; — 3° *Centenarii XVI rerum memorabilium, adversus historiam ecclesiasticam Magdeburgensem;* Ingolstadt, 1566, in-fol.; — 4° *Chronique de Spire;* Dilingen, 1563, in-8°. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latin. mediæ et infimæ ætatis.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **EINSENGREIN** (Martin), docteur et vice-chancelier de l'université d'Ingolstadt, mort l'an 1578, a laissé : 1° des *Sermons de controverse*, traduits en latin par Tilman Credenbach, et imprimés à Cologne en 1567 et 1578; — 2° *Défense du concile de Trente sur la certitude de la grâce;* ibid., 1569; — 3° *Modesta et pro statu temporis necessaria Declaratio quinque articulorum fidei;* Ingolstadt, 1568; — 4° *l'Église des catholiques vengée des calomnies des Novateurs;* ibid., 1576; — 5° *Confessionale;* ibid., 1577; — 6° *Euthanasie, ou ferme espérance du bonheur de l'autre vie à l'article de la mort;* Cologne, 1577; — 7° un *Discours sur les pèlerinages;* ibid., 1581. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

EISENLOHR (M.-Jean-Jacques), protestant, surintendant de Dourlach, né à Reutlingen l'an 1656, mort en 1736, fut admis au nombre des membres de la faculté de théologie de Wittemberg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Scientia Dei media;* Wittemberg, in-4°; — 2° *de Gratia Dei præveniente;* ibid., in-4°; — 3° *Synodus, seu Pentas quæstionum theologicarum de reformatione Lutheri;* ibid., 1717, in-4°; — 4° *Quarante et une méditations sur l'âme;* Carlsruhe, 1740, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EISENMENGER (Jean-André), professeur de langues orientales, né à Manheim l'an 1654, mort à Heidelberg en 1704, est devenu célèbre par la publication d'un ouvrage dans lequel il relève les impiétés du Talmud et les rêveries des rabbins. Le plan de ce livre, intitulé en allemand : *Entdecktes Judenthum*, c'est-à-dire *le Judaïsme dévoilé*, fut conçu à Amsterdam, où beaucoup de Juifs expulsés d'Espagne s'étaient établis, et donnaient à souffrir à Eisenmenger surtout, par leurs blasphèmes contre le christianisme; ce qui fut la source de sa grande haine contre le judaïsme et des exagérations qui se mêlent quelquefois aux vérités incontestables dont son livre est rempli d'ailleurs; car, on ne saurait le nier, Eisenmenger avait acquis une

connaissance profonde du judaïsme en puisant aux sources les plus importantes. Son livre fut d'abord imprimé à Francfort; mais les Juifs obtinrent de l'empereur Léopold la saisie de tous les exemplaires. Cependant Frédéric Ier, roi de Prusse, le fit réimprimer à Kœnigsberg, en 1711, à ses dépens; c'est l'édition en 2 vol. in-4° qui est la plus répandue. Bientôt après l'édition de Francfort fut mise aussi en circulation. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EISLER (Tobie), théologien protestant, né à Nuremberg l'an 1683, mort à Helmstædt en 1753, était fort attaché aux doctrines piétistes. Il fonda dans cette dernière ville deux écoles pour les enfants pauvres, l'une pour les filles, et l'autre pour les garçons. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons seulement : *Instruction au sujet des saints anges; leur emploi, service et conduite auprès de l'homme;* 1723, in-8°, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EIZAC (Barech ou Baruch), rabbin, mort à Constantinople l'an 1664, se rendit célèbre comme orateur. Il a laissé des *Sermons sur le Pentateuque,* intitulés : *Semence bénie.* Ils ont été plusieurs fois imprimés. Il y a aussi une IIe partie qui contient une explication littérale du *Cantique des cantiques*, de *Ruth*, des *Lamentations*, de l'*Ecclésiaste* et d'*Esther;* et on a publié une IIIe partie qui renferme quelques expositions du traité *Berachoth* et de la *Genèse*, par un neveu d'Eizac; mais ce ne sont que de misérables fragments pris de ses écrits sur le *Talmud,* l'*Arba Turim* et le *Pentateuque. Voy.* De Rossi, *Dizionario degli autori ebrei,* tom. Ier, p. 102.

EKEBERT. *Voy.* EGBERT, n° V.

EKMIAZIN. *Voy.* ESCHMIAZIN.

EKRON. *Voy.* ACCARON.

I. **ELA**, descendant d'Esaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 41.

II. **ELA**, père du fameux Séméi, de la tribu de Benjamin. *Voy.* III Rois, IV, 18.

III. **ELA**, fils de Basa, roi d'Israël, fut assassiné par Zambri après deux ans de règne. Il laissa un fils nommé Osée, qui tua Phacée, usurpateur de sa couronne. *Voy.* III Rois, XVI, 6-9; IV, 15, 30.

ELAD, second fils de Suthala et petit-fils d'Éphraïm. *Voy.* I Paralip., VII, 21.

ELADA, fils de Thahath et petit-fils d'Éphraim. *Voy.* I Paralip., VII, 20.

ELÆA, ville épisc. de l'Æolide située sur la mer qu'on dit être la même qu'*Aléa* d'aujourd'hui. Elle fut érigée au Ve siècle sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Isaïe, assista et souscrivit au concile de Chalcédoine. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 225. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 97.

ELAÏ, père d'Ozias et aïeul de Judith. *Voy.* Judith, VII, 1.

ELAM, ELAMITES. *Voy.* ÆLAM, ÆLAMITES.

ELAN (*Ellantium*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le Réthelois, au diocèse de Reims, était fille de l'abbaye de Lorroix. Elle fut fondée l'an 1148 par Witer, comte de Réthel. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. IX.

ELASA, fils d'Hellès et père de Sisamoï. *Voy.* I Paralip., II, 39, 40.

ELASSAN, ville épisc. de Thessalie, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Larisse. Ce siége a été réuni à Démonique ou Déménique. Elassan a eu cinq évêques, dont le premier, Siméon, assista au concile où Photius fut rétabli sous le pape Jean VIII. *Voy. Oriens Christ.*, tom. II, p. 125. Richard et Giraud.

ELATEA (*Elatia*), ville épisc. de la province Hellade, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. De Commanville la dit érigée en évêché au Ve siècle, et la met sous la métropole d'Athènes, vers le village nommé par les Grecs *Tuchocori.* On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Athénodore, souscrivit à la lettre synodale du concile de Sardique. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 205. Richard et Giraud. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*

ELATH, ville de l'Idumée. *Voy.* Deutér., II, 8.

ELATIA. *Voy.* ELATEA.

I. **ELCANA**, fils de Coré. *Voy.* Exode, VI, 24.

II. **ELCANA**, de la tribu de Lévi, et père de Samuel, était de Ramatha, du canton de Sophim. *Voy.* I Rois, I, II.

III. **ELCANA**, fils d'Asir et père d'Abiasaph. *Voy.* I Paralip., VI, 23.

IV. **ELCANA**, général de l'armée d'Achaz, roi de Juda. Il fut tué par Zéchri, qui était à la tête des troupes de Phacée, roi d'Israël. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 7.

ELCÉSAÏ. *Voy.* l'article suivant.

ELCÉSAÏTES ou **ELCÉSAÏENS, ELXAÏTES, HELCÉSAÏTES, OSSÉENS, OSSONIENS, SAMPSÉENS** (*Elcesaitæ*), chrétiens judaïsants qui, aux erreurs des Ébionites, joignaient les pratiques de la magie, l'astrologie judiciaire, l'invocation des démons. Ils faisaient de Jésus-Christ un simple homme, du Saint-Esprit une femme; ils condamnaient la virginité, etc. Ils s'élevèrent dans l'Église au commencement du IIe siècle, et eurent pour chef un Juif nommé *Elcesaï* ou *Elxaï*. Ils étaient établis principalement dans la Palestine, au delà du Jourdain, où ils subsistaient encore du temps de saint Épiphane. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. VI, c. XXXVIII. Saint Épiphane, *Hæres.* XXX et LIII. Tillemont, *Mémoires.* Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.*

ELCÉSÉEN (*Elcesæus*), mot par lequel la Vulgate a rendu le texte hébreu *Haëlkôschi*, c'est-à-dire *le Helkoschéen*, épithète donnée au prophète Nahum, et qui, selon saint Jérôme et la plupart des interprètes, indique la patrie de Nahum. Le savant Père dit qu'*Elcesi* était un petit village de Galilée dont on lui avait montré les ruines. Les interprètes et les autres auteurs qui ont traité ce sujet écrivent, les uns *Elcès*, les autres *Elcésaï*, d'autres *Elcésé*. *Voy.* Nahum, I, 1. Hieron., *in Prolog. in Nahum.* Cyrillus Alex., *Comment. in hunc loc.* Pseudo-Epiphan., *de Vitis prophetarum*, c. XVIII. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 748.

ELCÉSI. *Voy.* l'art. précédent.

ELCHANAN, fils de l'oncle paternel d'Azaël, était un des trente hommes les plus vaillants de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 26. Il est nommé *Elchanan*. (II Rois, XXIII, 24.)

ELCHE (*Illicis*), ancienne ville épisc. d'Espagne, suffragante de Tolède, située dans le royaume de Valence, à quatorze lieues au nord de Carthagène et quatorze au sud-est d'Alicante. Ce siége, qui, selon De Commanville, fut érigé au VIe siècle, a été transféré à Origuéla ou Orihuéla, Orighella, vers 1513. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, au mot ILLICIS, p. 126. Richard et Giraud. *Compar.* ORIGUELA.

ELCIAS, surnommé *le Grand*, et qui appartenait à une des premières familles de Jérusalem, fut un de ceux qui accompagnèrent Aristobule, père d'Agrippa, quand ce prince alla trouver

Pétrone, gouverneur de Syrie, pour le prier de détourner Caligula du projet qu'il avait conçu de mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. XI.

ELDAA, fils de Madian, et petit-fils de Céthura et d'Abraham. *Voy.* I Paralip., I, 33.

I. **ELDAD**, fut choisi par Moïse, ainsi que Médad, pour être du nombre des soixante-dix anciens d'Israël qui devaient l'aider dans la conduite du peuple. Ils ne se trouvèrent pas avec leurs collègues dans l'assemblée, mais ils n'en furent pas moins remplis comme eux de l'esprit divin, et ils prophétisèrent au milieu du camp. *Voy.* Nombres, XI, 26, et les interprètes sur ce passage.

II. **ELDAD LE DANITE**, c'est-à-dire de la tribu de Dan, célèbre voyageur dont on a une *Lettre* qui traite des dix tribus qui habitent au delà du fleuve Sabbation, de leur puissance, de leur gouvernement, de leurs rites, de leurs mœurs et usages, et de leurs guerres avec les nations voisines. Cette lettre, parmi des choses fort intéressantes, en contient beaucoup de purement fabuleuses; aussi a-t-elle été combattue par Aben-Ezra, Bartoloccius, Basnage, etc. Quelques écrivains chrétiens font vivre Eldad au XIIe ou au XIIIe siècle; mais l'auteur hébreu de sa relation de voyage prétend que la Lettre elle-même porte une date qui correspond à l'an 803 de l'ère chrétienne. Quoi qu'il en soit de cette question, la Lettre a paru d'abord à Constantinople en 1518, petit in-4°, puis dans plusieurs endroits in-8° ou in-12. Elle a été traduite en latin et publiée à Paris en 1563; puis elle a été traduite en allemand et imprimée à Prague, 1695, à Jessnitz, 1723, in-8° *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica,* tom. I, p. 101 et suiv., 129. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 140 et suiv. De Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*, tom. I, p. 103. La *Nouv. Biogr. génér.*

ELDEFONSE, évêque espagnol, a laissé : *Opusculum Eldefonsi Hispaniensis Episcopi, de pane eucharistico, azymo et fermentato*; il se trouve dans Mabillon, *Vetera Analecta*, nouv. édit.

ELEA. *Voy.* VELIA.

ÉLEALÉ, ville de la tribu de Ruben qui avait appartenu aux Moabites, et dont ils rentrèrent en possession. *Voy.* Nombr., XXXII, 3, 37. Isaïe, XV, 4; XVI, 9. Jérém., XLVIII, 34. Euseb., *in Onomasticon.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 102, 749. *Compar.* NÉÉLA.

ELEARCHIA, contrée de la seconde Egypte, dans le patriarcat d'Alexandrie. L'évêché fut érigé au IVe siècle. Une partie d'Elearchia devint la dépendance de l'évêché de Pachnamuni. *Voy.* PACHNAMUNI. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 97.

I. **ÉLÉAZAR**, troisième fils d'Aaron et son successeur dans la dignité de grand prêtre. Il entra dans la terre promise avec Josué, et fut enterré à Gabaat de Phinées, dans la tribu d'Éphraïm. Les Grecs célèbrent sa fête le 2 septembre; mais les Latins ne lui ont point consacré de culte. *Voy.* Nombr., XX, 26-28. Josué, XXIV, 33.

II. **ÉLÉAZAR**, fils d'Aminadab, était, croit-on, prêtre ou au moins lévite; cependant son nom ne se trouve pas dans le dénombrement des enfants de Lévi. On lui confia la garde de l'arche sainte lorsqu'elle fut renvoyée par les Philistins. *Voy.* I Rois, VII, 1.

III. **ÉLÉAZAR L'AHOHITE**, c'est-à-dire de la famille d'Ahoé, fut un des trois guerriers de David qui allèrent puiser de l'eau pour lui dans la citerne de Bethléhem, en traversant le camp des Philistins. C'est le même Éléazar qui, seul, arrêta un jour l'armée des Philistins et en fit un si grand carnage, que son épée demeura comme collée à sa main. *Voy.* II Rois, XXIII, 9, 10. I Paralip., XI, 12-18. *Compar.* I Paralip., VIII, 4.

IV **ÉLÉAZAR**, surnommé *Abaron* ou *Auran*, *Arran*, était frère de Judas Machabée. Lorsque l'armée d'Antiochus Eupator assiégea Bethsura, Éléazar aperçut un éléphant plus richement harnaché que les autres, et, croyant qu'il était monté par le roi, il se glissa sous l'animal, dont il perça le ventre; mais l'éléphant l'écrasa en tombant. *Voy.* I Machab., VI, 43. Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. XIV.

V. **ÉLÉAZAR**, vieillard de Jérusalem, souffrit le martyre durant la persécution d'Antiochus Epiphane, ne voulant pas avoir même l'air de manger des viandes défendues aux Juifs. Tous les auteurs qui ont parlé d'Éléazar joignent son martyre à celui des sept frères Machabées. *Voy.* II Machab., VI, 18 et suiv.; VII, 1 et suiv. Hieronym., *de Locis Hebræorum,* verbo MODIN. Gregor Nazianz., *Orat. de Macc.* Ambros., lib. II *de Jacob*, et *Vita beata*, c. X. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

VI. **ÉLÉAZAR**, grand prêtre, fils d'Onias Ier et frère de Simon le Juste. Ce dernier ayant laissé un fils trop jeune pour remplir les fonctions de grand sacrificateur, Éléazar exerça pendant dix-neuf ans cette charge à la place de son neveu. C'est cet Éléazar qui envoya à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, soixante-douze savants de la nation qui firent la version grecque dite des Septante. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XII, c. II. Euseb., *Præp. evang.*, l. VIII, c. IX.

VII. **ÉLÉAZAR**, fils de Méholi et frère de Cis. *Voy.* I Paralip., XXIII, 21.

VIII. **ÉLÉAZAR**, fils de Boëthus, fut établi grand prêtre par Archélaüs, ethnarque de Judée; il eut pour successeur Jésus, fils de Siah.

IX. **ÉLÉAZAR**, fils d'Ananus, fut établi grand prêtre par Valérius Gratus. Il avait succédé à Ismaël, fils de Phabus, et il eut pour successeur Simon, fils de Camith.

X. **ÉLÉAZAR**, fils de Dinée, chef de voleurs, attaqua plusieurs fois les Samaritains; il fut enfin vaincu, pris par Claudius Félix, successeur de Cumanus, et envoyé à Rome. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. V, VI; *de Bello Jud.*, l. II, c. XX.

XI. **ÉLÉAZAR**, fils du grand sacrificateur Ananias, fut un de ceux qui contribuèrent à la révolte qui amena la ruine du Temple et de la nation juive. *Voy.* Joseph, *de Bello Judaico,* l. II, c. XVII.

XII. **ÉLÉAZAR**, fils d'Éliud et père de Mathan, aïeul de saint Joseph. *Voy.* Matth., I, 15.

XIII. **ÉLÉAZAR**. Joseph parle de plusieurs autres personnages de ce nom; mais, comme ils n'ont pas de rapport à l'Écriture, nous ne les rapporterons pas dans ce Dictionnaire.

XIV. **ÉLEAZAR** (saint). *Voy.* ELZÉAR.

XV. **ÉLÉAZAR DE GARMIZA** ou **DE GESMESHEIM, DE WORMS**. *Voy.* ÉLIÉZER, n° IX.

ELEBAAN. *Voy.* ELESBAAN.

ELECTE (*Electa*), était, d'après le sentiment commun, une dame de qualité à qui saint Jean l'Évangéliste adressa sa IIe Épître. Quelques-uns ont pensé que le nom d'*Electa* était, non pas un nom propre, mais une épithète honorable donnée à cette dame. D'autres enfin ont cru que cette Épître était adressée à une Église entière, que, par un langage énigmatique et figuré, saint Jean appelle *Élue* et *Dame*. *Voy.* Cornelius à Lapide. Serrarius, *in vers.* 13. Fromond. D. Calmet, *Préface de la IIe Épître de saint Jean*, et *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire,

Introduction, etc., tom. V, p. 241, et généralement tous les interprètes du Nouveau Testament.

ÉLECTEUR (*Elector*), et quelquefois *Élisant* (*Eligens*), celui qui a droit d'élire à quelque charge, office, dignité et bénéfice. Le concile de Bâle veut que ceux qui procèdent à l'élection d'un officier ecclésiastique entendent auparavant la messe du Saint-Esprit, se confessent et communient; sinon ils seront privés de la faculté d'élire. *Voy*. ÉLECTION. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

ÉLECTION, terme qui se prend : 1° dans l'Écriture pour le choix que Dieu fait, par son bon plaisir, des anges et des hommes, pour des desseins de grâce et de miséricorde; 2° pour l'acte intérieur de la volonté par lequel on se détermine; 3° pour l'acte extérieur de la volonté par lequel on choisit une chose ou une personne par préférence à une autre. Prise dans ce dernier sens et dans le style ecclésiastique, l'élection est le choix que fait canoniquement un corps, une communauté ou un chapitre, d'une personne capable, pour remplir quelque dignité, office ou bénéfice ecclésiastique. Quant aux différentes espèces d'élection, à l'origine de l'élection, aux différentes formes de l'élection et aux autres questions qui se rattachent à l'élection, *voy*. les canonistes en général. *Voy*. aussi, en particulier, Gibert, *Instit. ecclés.*, p. 341. Pontas, au mot ÉLECTION. Collet, *Moral.*, tom. II, p. 372. *Le quatrième concile de Latran*, en 1215. *Le prem. conc. génér. de Lyon*, en 1245. *Le sec. conc. génér. de Lyon*, en 1274. *Le conc. de Bourges*, en 1276. *Ordonn. d'Orléans*, art. 1, 3. *Ordonn. de Blois*, art. 3. *Édit de* 1606, art. 4. Pérard Castel, *Quest. notables*, tom. I. De La Combe, *Recueil de jurisprud. canon.* Les *Mém. du clergé*, tom. XII, p. 1199 et suiv. L. Ferraris, *Prompta Biblioth. canon.*, ad voc. ELECTIO. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, qui, dans le vol. XXI, p. 197 et suiv., s'étend longuement sur l'élection des Papes et cite une foule d'auteurs qui ont écrit sur ce sujet. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

ELECTRUM dans la Vulgate, et *Êlektron* dans les Septante, sont la traduction du mot *Haschmal*, qu'on lit dans le texte hébreu d'Ézéchiel (I, 4, 27; VIII, 2). Or l'*electrum* signifie ici, comme l'a justement remarqué Gesenius dans son *Thesaurus*, une espèce de métal d'un éclat très-remarquable; c'est de l'or dans lequel il entre un cinquième d'argent. D'autres, comme Bochart, suivi par Rosenmüller dans ses *Scholia in Ezech.* et son édition de Bochart, l'entendent d'un métal composé d'or et d'airain. *Voy*. Bochart, *de Animalib. sacr.*, tom. II, l. VI, c. XVI; édit. de Leipzig, tom. III, p. 876-893.

ELEEMOSYNA. *Voy*. AUMÔNE, n° II.

I. **ELEFANTARIA**, ville épisc. d'Afrique, dans la province Proconsulaire, sous la métropole de Carthage. Elle est marquée dans les Tables de Peutinger proche d'Utique.

II. **ELEFANTARIA**, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, en Afrique. L'un de ses évêques, Miggin, assista au concile de Cabarsuse. *Voy*. les *Not.*, n. 96.

ELEHANAN. *Voy*. ELCHANAN.

ELEN, en latin **ELENUS** (Jérôme), jurisc. belge, né à Baal, dans la Campine, mort à Anvers l'an 1576, professa à Louvain le grec et le droit. Outre un ouvrage sur le droit civil, qui a été réimprimé dans le *Thesaurus* d'Everard Otton, on lui doit : *J. Lanceloti Institutiones juris canonici, annotationibus legumque indicibus illustr.*: Anvers, 1566, in-8°. *Voy*. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Moréri, *le Grand Diction. histor.*

ÉLEPH, ville de la tribu de Benjamin. *Voy*. Josué, XVIII, 28.

I. **ÉLÉPHANT**. Il en est souvent parlé dans les livres des Machabées; mais l'animal que Job désigne sous le nom de *Béhémoth* (XL, 10, dans la Vulgate, et 15 dans l'hébreu), est plutôt l'*hippopotame*. *Voy*. BÉHÉMOTH. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 59 et 336. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. catholique.*

II. **ÉLÉPHANT (ORDRE DE L')**, Ordre institué par Christian Ier, roi de Danemark, vers l'an 1474, en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur. On le met aussi sous la protection de la sainte Vierge, et on l'appelle encore aujourd'hui *Ordre de Sainte-Marie*. *Voy*. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 384. Léonard-Louis Voigt, *Regius Ordo Elephantinus*. Valer. Ernest. Loescherus, *de Ordine Elephantino*. Hermant, *Hist. des relig. ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie*, p. 321 et suiv. Janus Bischeradius, *Breviarium equestre, seu de illustrissimo equestri Ordine Elephantino*, etc.

ELEPHANTIASIS. *Voy*. LÈPRE.

ELESBAAN ou **ELESBAAS, ELEBAAN** (saint), roi d'Éthiopie, mort vers l'an 528, accéda au désir de Justin l'Ancien, qui l'avait prié de déclarer la guerre à Dunaan, roi des Homérites, ou des Sabéens dans l'Arabie, lequel persécutait cruellement les chrétiens. Elesbaan vainquit ce prince, s'empara de sa personne dans la ville de Pharan, et le fit mourir; puis il rétablit la religion dans ce pays, répara les églises, et, à son retour en Éthiopie, il envoya sa couronne en offrande à Jérusalem. Quant à lui, il se revêtit d'un cilice et se renferma dans un monastère, où il termina ses jours dans la prière et la méditation. Le Martyrologe romain moderne a placé sa fête au 27 octobre. *Voy*. les *Act. de S. Arétas*. Théophane, Cédrénus, Zonare, au règne de Justin Ier.

ELEUS, siége épisc. de la province Hellade, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Georges, assista au concile qui rétablit Photius. *Voy*. l'*Hist. turcogræc.*, l. II, p. 147. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 225. Richard et Giraud.

ELEUTHERA, ville épisc. de l'île de Crète, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Gortyne. Elle a eu deux évêques, dont le premier, Euphratas, assista au concile de Chalcédoine. *Voy*. Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 270. Richard et Giraud.

I. **ÉLEUTHÈRE**, nom d'un fleuve ou d'une rivière de Syrie qui a sa source entre le Liban et l'Anti-Liban. Éleuthère, comme on le croit généralement aujourd'hui, est le *Nahr el Kebir* (le grand fleuve) actuel. *Voy*. I Machab., XI, 7; XII, 30. Conrad Mannert et Ukert, *Geogr.*, t. VI, p. 303. Le *Diction. encyclop. de la théol. catholique.*

II. **ÉLEUTHÈRE** (saint), pape, né à Nicopolis, mort le 26 mai 185, succéda à Soter en 177; Pagi et les Bollandistes font remonter plus haut son pontificat. On dit que les fidèles des Gaules lui ayant écrit au sujet des Montanistes, il leur répondit par une décrétale; mais cette pièce est rejetée par les savants, ainsi que la demande qui, dit-on, lui fut adressée par Lucius, roi des Bretons, pour obtenir des missionnaires qui prêchassent la foi dans son royaume. L'Église honore sa fête le 26 mai. *Voy*. saint Irénée, l. III,

c. III. Eusèbe, *Hist.*, l. IV, c. XXI. Tillemont, *Mémoires*. Baronius, *Annales*. Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° XXIV. Artaud de Montor, *Vies des souverains Pontifes*, tom. Ier, p. 81. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 195. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

III. **ÉLEUTHÈRE** (saint), martyr de Nicomédie, en Bithynie, mort l'an 303, à l'occasion de l'embrasement du palais de l'empereur, dont on voulait rendre les chrétiens responsables. Les Latins célèbrent sa fête le 2 octobre. *Voy.* Lactance, *de la Mort des persécut.*, c. XII. Eusèbe, *Hist.*, l. VIII, c. VIII. Tillemont, *Hist. de la persécut. de Dioclét.*, art. 9. Richard et Giraud.

IV. **ÉLEUTHÈRE** (saint), évêque de Tournay, né l'an 456, mort l'an 532, fut élevé avec saint Médard et élu évêque l'an 486. Il eut à surmonter de grandes difficultés dans le gouvernement de son diocèse, et il lutta avec zèle contre le paganisme et l'hérésie. Il fit cinq fois le voyage de Rome, et il périt dans une émeute suscitée par les hérétiques, qui niaient le mystère de l'Incarnation. On lui attribue : 1° des *Sermons*; — 2° une *Profession de foi sur le mystère de la Trinité*, présentée l'an 500 au pape Symmaque; — 3° une *Prière in extremis pour la foi et pour la prospérité de l'Église de Tournay*. Ces écrits se trouvent dans la *Biblioth. Patrum*, tom. XV de l'édit. de Cologne, et tom. VIII de celle de Lyon. On célèbre sa fête à Tournay le 20 février, et les Martyrologes le mentionnent encore au 30 juin. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum*. 187. Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

V **ÉLEUTHÈRE** (saint), évêque d'Auxerre, succéda l'an 532 à saint Droctoald, ou Drouaut, ou Drouet. Il assista au deuxième, au troisième, au quatrième et au cinquième concile d'Orléans. Il mourut, comme l'on croit, le 16 d'août, jour auquel on célèbre sa fête. C'est tout ce que l'on sait de ce saint.

VI. **ÉLEUTHÈRE** (saint), abbé de Saint-Marc, près de Spolète, vivait au VIe siècle. Saint Grégoire le Grand ne nous a fait connaître aucune des particularités de sa vie; il a seulement parlé de la simplicité de son cœur et de l'efficacité de ses prières. Il mourut dans le monastère de Saint-André de Rome. *Voy.* S. Grég., pape, *Dialog.*, l. III, c. XXXIII. Bulteau, *Hist. de l'Ord. de Saint-Benoît*, l. II, c. XVIII. Richard et Giraud.

VII. **ÉLEUTHÈRE** (Augustin), luthérien allemand, a laissé un petit traité singulier et devenu rare : *de Arbore scientiæ boni et mali;* Mulhausen, 1560, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ÉLEUTHÉROPOLIS, ville épisc. de la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. Eusèbe et saint Jérôme en parlent comme d'une ville considérable; elle a été détruite par les Sarrasins l'an 796, et n'a pas été rebâtie. Selon De Commanville, elle fut érigée en évêché au Ve siècle, et en archevêché honoraire au XIIe. Éleuthéropolis a eu neuf évêques, dont le premier, Juste, fut un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ. C'est aujourd'hui un simple évêché *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 632. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 97. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 196.

ÉLÉVATION, partie de la messe où le prêtre élève au-dessus de sa tête la sainte hostie et le calice, dès qu'il les a consacrés, pour faire adorer Jésus-Christ au peuple, après l'avoir adoré lui-même en faisant une profonde génuflexion. Cette cérémonie n'a été introduite dans l'Église latine qu'au commencement du XIIe siècle, et après l'hérésie de Bérenger, afin de professer d'une manière éclatante la croyance de la présence et de la transsubstantiation, qu'il avait attaquée. D'où les protestants ont faussement prétendu que le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation n'avait commencé à s'établir que sur la fin du XIe siècle; erreur qui a été complétement réfutée par Bergier dans son *Diction. de théologie*. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 196.

ELFRED. *Voy.* ALFRED, n° I.

ELFRIC. *Voy.* ALFRIC.

ELGERSMA (François), protestant hollandais du XVIIe siècle, a laissé : 1° *le Chancre de l'hérésie socinienne;* Leuwarden, 1686; — 2° *le Chant de Jésus mourant*, etc.; en hollandais et en allemand; 1694. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ELGIN (*Elginium* ou *Elgis*), appelée aussi *Mourai* (*Moravia*), ancienne ville épisc. d'Écosse située dans le comté de Murray, sur la rivière de Lossie, sous la métropole de Saint-André. De Commanville dit qu'elle fut érigée en évêché l'an 1086. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 97, 98. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 246, 247.

I. **ÉLI**, ce mot, qui se lit dans saint Matthieu (XXVII, 46), est hébreu, et signifie : *Mon Dieu*. Il est tiré du Ps. XXI, 2 (dans l'hébreu, XXII, 2). Au lieu de *Éli*, saint Marc (XV, 34) dit *Éloï*, qui est syriaque, et a la même signification.

II. **ÉLI**, ville épisc. d'Angleterre. *Voy.* ÉLY, n° I.

III. **ÉLI** ou **ÉLY** (Thomas), dominicain, né à Naples, vivait au XVIe siècle; il fut un des premiers théologiens de son siècle. Il devint successivement régent des études du couvent royal de Saint-Dominique de Naples, prieur de celui de Saint-Pierre, provincial de la province de Sicile et vice-chancelier de l'université de Naples. Il a laissé : 1° *Priorum clypeus adversus veterum recentiorumque hæreticorum pravitatem fabrefactus;* Venise, 1563, in-4°; — 2° *Christianæ religionis arcana;* ibid., 1569, in-4°; — 3° *Liber notandorum;* — 4° *Quodlibetum*. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. II, p. 212.

I. **ÉLIA**, nom de deux hommes mentionnés par Esdras, et qui répudièrent leurs femmes au retour de la captivité, parce qu'ils les avaient épousées contre la loi. *Voy.* I Esdras, X, 21, 26.

II. **ELIA** ou **ÆLIA**, nom de Jérusalem même, que l'empereur Adrien nomma *Ælia-Capitolina*. *Voy.* JÉRUSALEM.

III. **ELIA**, ville épisc. de la Byzacène, en Afrique; elle est mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin et l'anonyme de Ravenne. Constantin, un de ses évêques, souscrivit à la lettre des évêques de la province Byzacène, adressée à un autre Constantin au concile de Latran, sous le pape saint Martin.

IV. **ELIA**, ville épisc. qu'on croit être, selon De Commanville, le village appelé *El-Tor*, habité par des chrétiens, des juifs et des Arabes, village situé sur le bord de la mer Rouge, et qui sert de port aux caravanes de la Mecque; c'est la même qu'*Aila* (*voy.* ce mot). Terzi dit, dans sa *Siria Sagra* (p. 276), que cette ville fut probablement bâtie par le roi Osias, qu'Hérode l'environna de murs et de tours, et que Téotisse, diacre, assista au synode de Jérusalem tenu l'an 513. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 247.

V. **ÉLIA**, ville épisc. d'Angleterre. *Voy.* ÉLY, n° I.

I. **ÉLIAB**, fils d'Hélon, prince de la tribu de Zabulon. *Voy.* Nombres, I, 9.

II. **ÉLIAB**, fils de Phallu, de la tribu de Ruben. *Voy.* Nombres, XXVI, 8.

III. **ÉLIAB**, fils d'Isaï et frère de David. *Voy.* I Rois, XVI, 6.

IV. **ÉLIAB**, fils d'Elcana et père de Jéroham, de la tribu de Lévi. *Voy.* I Paralip., VI, 27.

V. **ÉLIAB**, un des guerriers de l'armée de David; il se joignit à ce prince, à Siceleg, lorsqu'il fuyait la persécution de Saül. *Voy.* II Rois, XXIII, 32. I Paralip., XII, 9.

* **ÉLIACHIM, ÉLIACIM, EIAKIM, JOACHIN, JOACIM, JOAKIM.** Ces six mots sont un même nom avec une orthographe différente; les trois premiers signifient en hébreu : *Dieu institue, constitue, établit,* et les trois derniers, *Jehova institue, constitue, établit:* c'est pourquoi on les trouve quelquefois mis l'un pour l'autre.

I. **ÉLIACHIM**, grand prêtre qui rassura les Israélites effrayés à l'approche d'Holopherne. *Voy.* Judith, IV, 5, 7, 11.

II. **ÉLIACHIM**, issu de la race des prêtres, revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 40.

I. **ÉLIACIM**, fils d'Helcias, était intendant de la maison du roi Ézéchias. *Voy.* IV Rois, XVIII, 18.

II. **ÉLIACIM**, nommé plus tard *Joachim* et *Joakim*. *Voy.* JOACHIM.

III. **ÉLIACIM**, fils d'Abiud et père d'Azor. *Voy.* Matth., I, 13.

I. **ÉLIADA**, père de Razon. *Voy.* III Rois, XI, 23.

II. **ÉLIADA**, un des fils de David. *Voy.* I Paralip., III, 8.

III. **ÉLIADA**, un des généraux des armées de Josaphat. *Voy.* II Paralip., XVII, 17.

ELIÆ (Paul), carme, surnommé *Vertumne* à cause de son inconstance en fait de religion, vivait au XVIe siècle. Étant encore jeune, il fit profession dans le couvent d'Elseneur, ville de Danemark; mais il quitta bientôt sa religion et son couvent vers l'an 1520, et se retira à Copenhague, où il enseigna publiquement le luthéranisme. Plus tard il rentra en lui-même, déplora ses erreurs, et se montra un des défenseurs les plus ardents de la religion. Ses principaux ouvrages sont : *Institutio catechetica;* Copenhague, 1526, in-16; — 2° *Institutio de pauperum atque ægrotorum in ptocotropheo sustentatione;* ibid., 1528, in-4°; — 3° *Expositio canonis missæ, cum epistola ad senatum Randrusiensem;* 1531, in-4°; — 4° *Liber contra Lutheranos*, manuscrit. *Voy.* Bartholin, *de Scriptis Danorum*, p. 115, et les additions, p. 370 et suiv.

I. **ÉLIAM**, père de Bethsabée, femme d'Urie. Elle devint la femme de David et la mère de Salomon. *Voy.* II Rois, XI, 3.

II. **ÉLIAM**, fils d'Achitophel, de la ville de Gélon, et un des trente braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 34.

* **ÉLIAS, ÉLIE.** Comme les biographes et les autres écrivains emploient indifféremment tantôt le premier, tantôt le second de ces deux mots, on devra chercher à *Élie* les noms qu'on ne trouvera pas à *Élias*, et réciproquement; et comme il y a un très-grand nombre de rabbins de ce nom, nous ne parlerons que des principaux, renvoyant le lecteur, pour tous les autres, aux biblioth. rabbin. de Bartolocci et de Wolf.

I. **ÉLIAS BEN CHAÏM** ou **CHAJIM**, illustre rabbin qui vivait au commencement du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Paroles d'élégance*, ou *Paroles élégantes;* Venise, 1639; Francfort-sur-Mein, 1713; ce sont des discours très-estimés sur le Pentateuque; — 2° *Eaux profondes;* Venise, 1647; ce sont des consultations légales. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 151, 152. De Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*, tom. Ier, p. 103, 104.

II. **ÉLIAS BESCHITZI** ou *le Byzantin*, rabbin qui vivait à Constantinople, est mort en 1490. On a de lui : *le Manteau d'Élie:* Constantinople, 1531, in-8°: c'est un recueil de prières et un exposé de pratiques à l'usage de la secte des Caraïtes; ouvrage qui jouit de la plus grande estime parmi les coreligionnaires de l'auteur, et dont on peut voir l'analyse dans Wolf. *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 149. On lui attribue d'autres ouvrages dont l'authenticité n'est pas suffisamment prouvée. *Voy.* de Rossi, *Dizion.*, tom. Ier, p. 66.

III. **ÉLIAS DEL MEDICO**, rabbin et philosophe juif, né dans l'île de Candie, vivait au XIIIe siècle. Il séjourna à Venise et à Padoue, où il professa la philosophie. On a de lui : 1° l'*Examen de la loi*, en hébreu; Bâle, 1629, in-4°; c'est un opuscule de quelques feuillets seulement; — 2° *Quæstiones de primo motore, de creatione mundi et de esse, essentia et uno;* Venise, 1501 et 1544. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 168. De Rossi, tom. Ier, p. 98.

IV. **ÉLIAS LÉVITA**, un des grammairiens et des critiques les plus distingués parmi les Juifs, né l'an 1472, mort à Venise en 1549, professa à Padoue la langue hébraïque. Il a laissé des ouvrages qui ont obtenu de grands succès; les principaux sont : 1° *Hâharcava*, ou *la Composition;* Rome, 1518; l'auteur y traite des mots étrangers et hétéroclites qui s'écartent de la déclinaison et de la conjugaison ordinaires; — 2° *Massore de la Massore;* Venise, 1538; Bâle, 1539; ouvrage de critique sur le texte biblique et ses auteurs; — 3° *Tisbi;* Bâle, 1554 et 1601; dictionnaire dans lequel il explique sept cent douze mots employés par les rabbins, et appartenant à diverses langues; — 4° *Abrégé en vers du livre de Job;* Venise, 1544, et Cracovie, 1574; — 5° *Version allemande des Psaumes;* Venise, 1545. *Voy.* Wolf, tom. Ier, p. 153 et suiv. De Rossi, tom. Ier, p. 104 et suiv.

V. **ÉLIAS MEZRACHI** ou **DE L'ORIENT**, rabbin du XVe siècle, était président de la synagogue à Constantinople, et jouissait d'une grande réputation parmi ses coreligionnaires. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaire sur le Pentateuque;* c'est un commentaire de celui de Venise, 1527; Cracovie, 1595, in-fol.; — 2° *Responsa legalia*, en hébreu; Constantinople, 1546, in-fol. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. Ier, p. 161, 162. De Rossi, *Dizionar.*, t. II, p. 63.

ÉLIASAPH, fils de Duel, appartenait à la tribu de Gad, et vivait du temps de Moïse. *Voy.* Nombres, I, 14.

ÉLIASIB, fils de Joacim, fut un des lévites qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 10.

ÉLIASUB, fils d'Élioénaï, descendant de David. *Voy.* I Paralip., III, 24.

ÉLIATHA VIII•, fils d'Héman, appartenait à la vingtième classe des lévites. Son emploi était de chanter devant l'arche du Seigneur. *Voy.* I Paralip., XXV, 27.

ÉLIBERIS. *Voy.* ELVIRE.

ÉLIBIA. *Voy.* CELIBIA.

ELICA était un des trente braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 25.

ÉLICIENS (*Elici*), nom de peuple dont il est question dans le livre de Judith, et dont le roi se nommait *Érioch*. Or la Genèse parle d'Arioch, roi d'Ellasar; ce pays d'Ellasar pourrait bien être celui des Éliciens. *Voy.* Judith, I, 6. Genèse, XIV, 1, 9.

ÉLIDAD, fils de Chaselon, de la tribu de Benjamin, fut un des députés chargés du partage

de la terre de Chanaan. *Voy.* Nombres, XXXIV, 21.

ÉLIDRU (sainte), est la même que sainte *Audry. Voy.* AUDRY.

I. **ÉLIE**, prophète, né à Thesbé, ville située au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad, fut suscité par Dieu pour s'opposer à l'idolâtrie. Il prédit à Achab la sécheresse qui devait affliger son royaume, confondit les prêtres de Baal, et annonça à Achab les malheurs dont sa maison était menacée pour avoir fait mourir Naboth. Il opéra plusieurs miracles, et fut enlevé au ciel sur un char de feu. Dès le milieu du VIe siècle, le culte d'Élie était établi à Constantinople, et, depuis le Xe siècle, on a placé la fête de l'enlèvement d'Élie au 20 juillet. Sixte V accorda aux Carmes une octave annuelle pour la grande fête d'Élie, au 20 juillet, après que la congrégation des Rites eut approuvé son office, où il était qualifié de *fondateur* et d'*instituteur* de leur Ordre. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **ÉLIE** (saint), martyr de Césarée en Palestine, était Égyptien. Accompagné de quatre de ses compagnons, il alla visiter par dévotion les confesseurs qui étaient condamnés aux mines de Cilicie, et comme il s'en retournait il fut arrêté avec ses quatre compagnons. On les conduisit au juge Firmilien, qui l'interrogea sur son pays et sur sa profession. Élie, parlant allégoriquement, lui dit qu'il se nommait Élie, que ses compagnons s'appelaient Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel, et qu'ils étaient de la ville de Jérusalem, entendant parler de la Jérusalem céleste. Le juge, croyant qu'Élie parlait de quelque place forte appartenant aux chrétiens, les condamna à mort. L'Église les honore le 16 février. Eusèbe a écrit leur histoire dans le petit livre des *Martyrs de la Palestine. Voy.* Richard et Giraud.

III. **ÉLIE** (saint), solitaire et martyr du mont Sina, vivait du temps de Pierre, patriarche d'Alexandrie, successeur de saint Athanase. A cette époque des Sarrasins sortis du fond de l'Arabie envahirent la solitude du mont Sina, et massacrèrent un grand nombre d'anachorètes, parmi lesquels se trouvait Élie. Leur histoire, écrite par Ammonius en égyptien, et traduite en grec par le prêtre Jean, a été publiée en original par le P. Combefis, et traduite en français par Le Sueur. On célèbre leur fête le 14 janvier. *Voy.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient*, p. 209. Richard et Giraud.

IV **ÉLIE** (saint), évêque de Jérusalem, né en Palestine, mort l'an 518, se retira dans le désert de Nitrie, en Égypte, où il mena la vie de solitaire. La persécution exercée par les Eutychiens contre les catholiques l'obligea de revenir en Palestine. Vers l'an 495, Élie fut élu patriarche de Jérusalem; mais l'empereur Anastase, prévenu par quelques hérétiques, le chassa de son siége et le relégua au diocèse d'Aile, où l'abbé Sabas venait le visiter tous les ans. Le patriarche lui annonça la mort de l'empereur, et ajouta qu'il le suivrait dans dix jours pour plaider sa cause devant le tribunal de Dieu; cette prédiction ne tarda pas à se réaliser. Le Martyrologe romain place sa fête au 4 juillet. *Voy.* Evagre, *Hist. ecclés.*, l. III et IV. Le moine Cyrille, *Vies de saint Euthyme, de saint Sabas et de saint Jean le Silenciaire*. Baronius, *Annales*. Richard et Giraud.

V. **ÉLIE**, archevêque de Crète ou de Candie, vivait au VIIIe siècle. Il assista, l'an 787, au septième concile général de Nicée. Il a laissé : 1° *Commentaires sur les œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, traduits par l'abbé de Billy et imprimés avec saint Grégoire; Paris, 1583, 1609, 1630; — 2° *Commentaires sur l'Échelle de saint Jean Climaque;* — 3° *Réponse à Denys le Moine sur ses sept différentes questions*, publiée par Binefidius, *Juris Orientalis*, lib. III, p. 185, et Léurclave, *Jus græc.-rom.*, tom. I, p. 335. *Voy.* Grand-Colas, *Critique*, tom. II, p. 103. Richard et Giraud.

VI. **ÉLIE**, archevêque de Maru, a composé des commentaires : 1° sur *la Genèse;* — 2° sur *les Psaumes;* — 3° sur *les Proverbes;* — 4° sur *l'Ecclésiaste;* — 5° sur *le Cantique des cantiques;* — 6° *sur Isaïe;* — 7° sur *les Épîtres de saint Paul;* — 8° un volume de l'*Histoire ecclésiastique;* — 9° des *Épîtres de consolation*; 10° des *Expositions sur les leçons de l'Évangile. Voy.* Ebed-Jésu, *Catal. des écriv. chaldéens*.

VII. **ÉLIE BARSENIA**, archevêque de Soba, a laissé : 1° plusieurs *Oraisons:* — 2° quatre livres de *Décisions sur des matières ecclésiastiques;* — 3° des *Annales;* — 4° des *Lettres* écrites en syriaque et en arabe. *Voy.* Ebed-Jésu, *Catal. des écriv. chaldéens*.

VIII. **ÉLIE DE COXIDA**, de l'Ordre de Cîteaux, né à Coxida, près de Furnes, en Flandre, mort en odeur de sainteté le 16 août 1203, était abbé de Dunes. Il a laissé quelques *Discours moraux*, dont deux ont été publiés l'an 1649 par le P Charles de Visch, religieux du même ordre. *Voy.* Henriquez, *in Menolog. Cisterc.* Ch. de Visch, *Biblioth. Scriptor Ord. Cisterc.*

I. **ÉLIEL**, appartenait à la tribu de Manassé, et était un vaillant homme du temps de Joathan, roi de Juda, et de Jéroboam II, roi d'Israël. *Voy.* I Paralip., V, 24.

II. **ÉLIEL**, lévite de la famille de Caath. *Voy.* I Paralip., VII, 24.

III. **ÉLIEL**, nom de deux vaillants guerriers qui accompagnèrent David dans sa disgrâce pendant la persécution de Saül. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

I. **ÉLIÉZER**, né à Damas, était intendant de la maison d'Abraham; il fut envoyé par son maître en Mésopotamie pour en ramener une épouse à son fils Isaac. *Voy.* Genèse, XV, 2; XXIV, 2 et suiv.

II. **ÉLIÉZER**, fils de Moïse et de Séphora, naquit à Madian pendant le séjour de Moïse dans ce pays-là. Il eut un fils nommé Rohobia. *Voy.* Exode, IV.

III. **ÉLIÉZER**, lévite, sonnait du cor devant l'arche lorsque David la transporta à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XV, 24.

IV. **ÉLIÉZER**, fils de Zéchri, appartenait à la tribu de Ruben, et était chef de vingt-quatre mille hommes de sa tribu sous le règne de Salomon. *Voy.* I Paralip., XXVII, 16.

V. **ÉLIÉZER**, prophète, était fils de Dodaü. Il prédit à Josaphat, roi de Juda, que les vaisseaux qu'il avait équipés avec l'impie Ochozias, roi d'Israël, seraient brisés au port d'Asiongaber sans pouvoir faire le voyage projeté à Tarsis. *Voy.* II Paralip., XX, 37.

VI. **ÉLIÉZER**, lévite, répudia sa femme au retour de la captivité de Babylone parce qu'il l'avait épousée contre la loi. *Voy.* I Esdras, X, 23.

VII. **ÉLIÉZER**, fils de Jorim, fut un des aïeux de Jésus-Christ selon la chair. *Voy.* Luc, III, 29.

VIII. **ÉLIÉZER**, nommé aussi **ÉLÉAZAR DE GARMIZA, DE GEMESHEIM, DE WORMS**, né à Garmiza ou Gemesheim, vivait au XIIIe siècle. Il est auteur de divers ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits. Nous citerons

seulement : 1° *le Livre du droguiste,* où il traite de l'amour de Dieu, de la pénitence, etc.; Fano, 1505; — 2° *Guide du pécheur;* Venise, 1543, in-4°, et dans plusieurs autres lieux. *Voy.*, pour ses autres écrits, Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 189 et suiv. De Rossi, *Dizionar.*, vol. I, p. 103.

IX. **ÉLIÉZER BEN ÉLIAS ASCHENAZI**, rabbin, mort à Cracovie l'an 1586, dirigea la synagogue de Naxos, dans l'Archipel, et, plus tard, fut nommé chef de la synagogue de Posnie. Ses coreligionnaires le regardent comme un des hommes les plus instruits du XVI[e] siècle. Il a laissé : 1° *Qui accroît la science;* commentaire sur le livre d'Esther; Crémone, 1576; Hambourg, 1711; — 2° l'*Ouvrage* ou l'*Histoire du Nom ineffable*, c'est-à-dire du Seigneur, de *Jehova*, mot que les Juifs ne prononcent jamais; Venise, 1583, et Cracovie, 1584; livre divisé en quatre parties, et qui explique toutes les histoires et tous les faits rapportés dans le Pentateuque. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 171, 172. De Rossi, *Dizionar.*, vol. I, p. 110.

X. **ÉLIÉZER BEN HIRCAN**, rabbin, vivait au I[er] siècle de l'ère chrétienne, et jouissait d'une grande réputation parmi les Caraïtes, qui le regardaient comme un des plus zélés défenseurs de leurs doctrines. Il a laissé : *Pirké rabbi Eliézer,* c'est-à-dire *Chapitres* ou *Sentences du R. Eliézer;* dans cet ouvrage l'auteur traite des événements arrivés aux Hébreux vers le temps d'Esther; la 1[re] édition date de l'an 1519. Vorstius l'a traduit en latin, avec des notes; 1644, in-4°. On attribue à Éliézer un petit livre de morale intitulé : *Chemins de la vie,* souvent réimprimé. *Voy.* le P. Morin, *Exercitationes biblicæ.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 172 et suiv. De Rossi, *Dizionar.*, vol. I, p. 111. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui expliquent l'opinion du P. Morin sur le *Pirké*. La *Nouv. Biogr. génér*

XI. **ÉLIÉZER MIMMETS**, c'est-à-dire *de Metz*, rabbin, né à Metz, mort l'an 1238. On a de lui : *Livre de ceux qui craignent Dieu;* Venise, 1566 : c'est un traité de tous les préceptes et de toutes les cérémonies de la loi mosaïque. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 179. De Rossi, *Dizionar.*, vol. I, p. 111, qui fait remarquer que cette édition de Venise ne présente qu'un compendium, mais que l'ouvrage entier se trouve dans la Bibliothèque royale de Paris (*publica di Parigi*).

ÉLIGIBILITÉ, terme qui, dans le droit canonique, se dit de la capacité d'être élu. On appelle *bulle d'éligibilité* celle que le Pape accorde à quelques personnes qu'il juge dignes d'être élues à quelque dignité ou office, quand elles n'ont pas d'ailleurs toutes les qualités ou capacités ordinairement requises.

ÉLIGIBLE (L') est celui qui peut être élu. Quant aux qualités que doit avoir un éligible, elles sont relatives à la nature du bénéfice ou de la dignité qui fait le sujet de l'élection; on peut seulement dire en général, à ce sujet, que les raisons odieuses qui privent, suivant le droit, un électeur de la faculté d'élire, le privent aussi de la faculté d'être élu. *Voy.* les canonistes, et *Compar.* ÉLECTEUR, ÉLECTION.

ELIGIUS. *Voy.* ÉLOI.

ELIHOREPH, un des conseillers de Salomon et des chefs de ses armées. *Voy.* III Rois, IV, 3.

ELIM, septième campement des Israélites dans le désert, où ils trouvèrent douze fontaines et soixante-dix palmiers. *Voy.* Exode, XV, 27.

ELIMAND ou **ÉLINAND, ALIMOND, HÉLINAND**, de l'Ordre de Cîteaux, mort vers l'an 1223, appartenait au monastère de Froidmond, dans le diocèse de Beauvais. Il a composé plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits, et dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud, art. ÉLIMAND et HÉLIMAND. *Voy.* aussi le *Journal des Savants*, 1745, p. 656. Tessier, *Biblioth. des écriv. de Cîteaux*. Les *Homm. illustr. de Cîteaux*, part. II.

ÉLIMÉLECH, époux de Noëmi, dont il eut deux fils : Mahalon et Chélion. *Voy.* Ruth, I, 2.

ÉLINAND. *Voy.* ÉLIMAND.

ÉLIODA, fils de David et d'une de ses femmes du second rang. *Voy.* II Rois, V, 16.

I. **ÉLIÆNAÏ**, fils de Naarias et père d'Odieïa. *Voy.* I Paralip., III, 23.

II. **ÉLIÆNAÏ**, fils d'Asiel, de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 36.

III. **ÉLIÆNAÏ**, fils de Béchor, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 38.

IV **ELIÆNAÏ**, fils d'Asaph, un des portiers du temple. *Voy.* I Paralip., XXVI, 3.

V. **ÉLIÆNAÏ**, fils de Zaréhé; après le retour de Babylone se sépara de sa femme étrangère, qu'il avait épousée pendant la captivité, contre la défense de la loi. *Voy.* I Esdras, VIII, 4.

ÉLIONÉE, fils de Cithéus, grand prêtre des Juifs, succéda à Matthias, fils d'Ananus. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIX, c. VIII.

ELIOT ou **ÉLIOTT** (Jean), missionnaire anglican, né vers l'an 1604, mort en 1689. D'abord ministre d'une Église indépendante à Boston, il se rendit dans la Nouvelle-Angleterre et entreprit de convertir les naturels de l'Amérique. Dans ce but, il étudia leur langue et publia une Bible, qui fut imprimée en 1664. Ses autres ouvrages sont : 1° *Progress of the Gospel among the Indians in New-England;* in-4°; — 2° *The Christian republic;* 1660; — 3° *The logick primer for the use of the Indians;* 1672; — 4° *Indian grammar;* 1666, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ÉLIPAND, schismatique espagnol, mort l'an 799, était archevêque de Tolède et ami de Félix d'Urgel. Ils soutenaient tous les deux que Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'était pas le fils propre et naturel de Dieu, mais seulement son fils nuncupatif ou adoptif. Cette erreur, condamnée par le concile que Paulin, patriarche d'Aquilée, tint l'an 791 à Citad de Friuli, fut combattue par Etherius, depuis évêque d'Osma, et par un saint prêtre nommé Beatus. *Compar.* ADOPTIENS, BEATUS, ETHERIUS, FÉLIX D'URGEL.

ÉLIPHAL, fils d'Ur, était un des plus braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 36.

I. **ÉLIPHALET**, fils de David; il y en avait encore un autre du même nom. *Voy.* II Rois, V, 16. I Paralip., XIV, 7.

II. **ÉLIPHALET**, fils d'Ésec. *Voy.* I Paralip., VIII, 39.

ÉLIPHALU, lévite qui assista au transport de l'arche à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XV, 18.

I. **ÉLIPHAS**, fils d'Ésaü et d'Ada, fille d'Élon. *Voy.* Genèse, XXXVI, 2, 4.

II. **ÉLIPHAS**, un des amis de Job, descendait probablement d'Éliphas, fils d'Ésaü. *Voy.* Job, II, 11.

ÉLIPHE (*Eliphius*). *Voy.* ALOPH.

I. **ÉLIS**, ville épisc. de la province Hellade, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Corinthe. Les Notices n'en disent rien; mais nous voyons un de ses évêques, nommé Denis, assister au concile de Sardique. Selon De Commanville, Élis est à présent un village nommé Belvédère, sur la côte orientale de Morée, qu'on dit archevêché honoraire sous la métropole de Patras. *Voy.* De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 98. Richard et Giraud.

II. **ÉLIS**, ville épisc. d'Angleterre. *Voy.* ÉLY, nº I.

I. **ELISA**, fils de Javan, a peuplé, dit-on, l'Élide, dans le Péloponèse. *Voy.* Genèse, x, 4.

II. **ÉLISA**, contrée sur la Méditerranée, laquelle tire son nom d'Élisa, fils de Javan, et qui fournissait de la pourpre à Tyr; c'est très-probablement l'Élide, dans le Péloponèse. *Voy.* Ézéch., XXVII, 7, et les interprètes sur ce passage.

I. **ÉLISABETH**, fille d'Aminadab, sœur de Nahasson, et femme d'Aaron, fut mère de Nadab, d'Abiu, d'Éléazar et d'Ithamar. *Voy.* Exode, VI, 23.

II. **ÉLISABETH** (sainte), épouse de Zacharie et mère de saint Jean-Baptiste, était de la race d'Aaron, c'est-à-dire de la race des prêtres. Elle demeurait à Hébron, où la sainte Vierge alla lui rendre visite dès qu'elle eut appris la conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste. Durant la persécution d'Hérode, Élisabeth fut obligée de se cacher avec son enfant dans une caverne, où elle mourut peu de temps après. *Voy.* Luc, I. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **ÉLISABETH** (sainte), reine de Portugal et fille de Pierre III, roi d'Aragon, née l'an 1271, morte le 4 juillet 1336, reçut le nom d'Élisabeth en l'honneur de sainte Élisabeth de Hongrie, sa grand'tante, canonisée quarante ans auparavant. (*Voy.* l'art. suiv.) Dès l'âge de huit ans elle récitait chaque jour l'office canonial, et l'éclat de la couronne ne l'empêcha point d'être tout entière à Dieu. Douée d'une charité inépuisable, elle répandait à profusion ses aumônes, inspirait à tous ceux qui l'entouraient des sentiments de douceur et de bonté, jeûnait trois fois par semaine, et accordait d'abondants secours pour fonder ou réparer des hôpitaux. Après la mort de son mari, à qui elle inspira les sentiments les plus chrétiens, elle prit l'habit de Sainte-Claire et se retira à Coïmbre. Elle sortit cependant de son monastère, à la demande de quelques personnes pieuses, et fit deux fois le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Urbain VIII la canonisa l'an 1625, et on célèbre sa fête le 8 juillet. *Voy.* le P. Hilarion de Coste, minime, *Vie de sainte Élisabeth.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*, au supplém.

IV. **ÉLISABETH DE HONGRIE** (sainte), fille d'André II, roi de Hongrie, née à Presbourg l'an 1207, morte le 19 novembre 1231, épousa Louis, landgrave de Thuringe et de Hesse. Elle montra de bonne heure le mépris qu'elle éprouvait pour les plaisirs et toutes les superfluités mondaines. La prière et les bonnes œuvres faisaient ses plus chères délices. Sa charité et son humilité étaient sans bornes. A la mort de son mari, les grands du pays la dépouillèrent et la chassèrent de son palais; elle éprouva une si grande joie de cette ignominie, qu'elle fit chanter un *Te Deum* d'action de grâces. Grégoire IX la mit sous la protection du Saint-Siége, et elle se retira à Marbourg, où elle habita dans une maison faite de terre et de bois. Là elle s'occupait uniquement de soigner les lépreux et les paralytiques, filant de la laine pour subvenir à ses besoins. Dieu la favorisa du don des miracles, et Grégoire IX la canonisa quatre ans après sa mort. On célèbre sa fête le 19 novembre. On a beaucoup écrit sur la vie de sainte Élisabeth. *Voy.*, en particulier, Surius. Canisius, *Lectiones Antiq.*, tom. V. Richard et Giraud. Montalembert, *Histoire de sainte Élisabeth*, et la traduction allemande qu'a faite de cette histoire Stædtler en 1837.

V. **ELISABETH DE REUTE** (bienheureuse), dite *Elizabeth Bona* ou la *Bonne Beth*, née le 25 novembre 1386 à Waldsée, ville de la haute Souabe, morte le 23 novembre 1420, s'appelait de son nom de famille Achler. Dès son jeune âge elle donna de nombreuses marques de sainteté; aussi son confesseur, Conrad Kœgelen, prévôt des Augustins de Waldsée, l'engagea-t-il à faire le vœu de virginité perpétuelle. Elle se fit recevoir du Tiers-Ordre de Saint-François; puis elle entra, avec quatre de ses compagnes, dans un couvent de cet Ordre, où elle fit les plus grands progrès dans la vie intérieure. Elle conçut un vif amour des souffrances du Sauveur, qu'elle contemplait nuit et jour; et elle y participa d'une manière miraculeuse. Mais, à côté de ses souffrances, elle recevait des grâces qui la remplissaient de joie et la fortifiaient pour de nouveaux combats. Ainsi comblée de mérites, elle rendit son âme à Dieu. Outre sa Vie, écrite par le P. Kügelen et conservée en manuscrit à Reute, *Voy.* Jean Schræuter, *Vie et mort bienheureuse de la pieuse et respectable fille du Père séraphique S. François d'Assise, appelée vulgairement la Bonne Beth*; Rauenspurg, 1624. Le P. Pierre Lechner, *Vie de sainte Élisabeth Bona de Reute, près de Waldsée*; Reutlingen, 1854. Le *Diction. de la théol. cathol.*

VI. **ÉLISABETH DE SCHNAUGE** ou **SCHŒNAU** (sainte), née l'an 1138, morte le 18 juin 1165, entra, à l'âge de douze ans, dans le monastère des Bénédictines de Saint-Florin de Schœnau, dirigé par l'abbé Hildelin. A l'âge de vingt-trois ans, Élisabeth eut des extases et des visions, qu'elle fit connaître à son frère Lebert, chanoine de l'Église de Bonn; celui-ci les écrivit, et en forma V livres, dont le IIIe est intitulé : *des Voies du Seigneur*. Les V livres des *Visions d'Élisabeth de Schœnau* ont été imprimés avec les *Révélations de sainte Hildegarde et de sainte Brigitte*; Paris, 1513, in-fol.; trad. en italien; Venise, 1586, in-4º; et en latin, Cologne, 1628, in-fol. Les Bollandistes ont donné IV livres des *Visions de sainte Élisabeth*, sous ce titre : *Vita S. Elizabethæ, virginis, magistræ sororum Ordinis S. Benedicti Schœnaugiæ*, etc., *cum commentario prævio Danielis Papebrochii*. Il nous reste XV *Lettres* de cette sainte, que l'Église honore le 18 juin. *Voy.* Bollandus, au 18 juin, p. 604 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXIII, p. 106 et suiv. Richard et Giraud.

I. **ÉLISAMA**, fils d'Ammiud, et chef de la tribu d'Éphraïm du temps de Moïse. *Voy.* Nombres, VII, 48.

II. **ÉLISAMA**, fils d'Icamia et père de Sellum. *Voy.* I Paralip., II, 41.

III. **ÉLISAMA**, nom de deux fils de David. *Voy.* I Paralip., III, 6, 8.

IV **ÉLISAMA**, père de Nathanias et aïeul d'Ismaël. *Voy.* IV Rois, XXV, 25.

V **ÉLISAMA**, issu de la race sacerdotale, fut envoyé avec quelques autres par Josaphat, roi de Juda, pour engager les Israélites à renoncer à l'idolâtrie. *Voy.* II Paralip., XVII, 8.

I. **ÉLISAPHAN**, fils d'Osiel, oncle d'Aaron et chef de la famille de Caath, reçut de Moïse l'ordre d'ôter du tabernacle et de transporter hors du camp les corps de Nadab et d'Abiu, qui avaient péri par le feu que Dieu avait envoyé. *Voy.* Lévit., X, 4.

II. **ÉLISAPHAN**, fils de Pharnac, et de la tribu de Zabulon, fut un des députés chargés de faire le partage de la terre promise. *Voy.* Nombres, XXXIV, 25.

ÉLISAPHAT, fils de Zéchri, aida le pontife Joïada à mettre sur le trône le jeune roi Joas. *Voy.* II Paralip., XXIII, 1 et suiv.

ÉLISÉ, en arménien *Eghisché*, prélat arménien, mort vers l'an 480, prit le grade de docteur, et fut sacré évêque des Amadounians, qui possédaient le canton d'Aracadzohn, dans la province d'Ararat. Il assista, l'an 459, au concile national d'Artachad. On a de lui : 1° *Histoire de la guerre de Vartan et des Arméniens;* Constantinople, 1764, in-4°, et 1823, in-8°; Nakhidchevan, 1764; Calcutta, 1816, et Venise, 1823; — 2° *Éloge de la vie monastique*, à la suite de l'ouvrage précédent, édit. de Venise; — 3° *Explication de l'Oraison dominicale;* — 4° *Commentaire sur la Genèse, le livre de Josué et le livre des Juges;* — 5° *Homélies sur la Passion, la mort, la sépulture et la résurrection de J.-C.;* — 6° *Traité sur les Canons de l'Église.* Les *Œuvres complètes* d'Élisé ont été réunies et publiées à Venise; 1738, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ÉLISÉE**, prophète, né dans la ville d'Abel-Méula, dans la tribu de Manassé, était fils de Saphat. Disciple d'Élie, il le suivit lorsque Dieu transporta son maître hors de la vue des hommes, et il hérita de son manteau, ainsi que de son double esprit. Élisée opéra divers miracles, prédit à Joram, roi d'Israël, la fin de la famine qui affligeait le peuple, et à Hazaël les maux qu'il causerait à Israël. Après la mort d'Élisée, un homme mort, jeté dans son tombeau, revint à la vie dès qu'il eut touché les dépouilles du prophète, miracle mentionné par l'Ecclésiastique, XLVIII, 14, 15. Les Latins et les Grecs honorent la mémoire d'Élisée le 14 juin, et les Carmes, qui le regardent comme le second patriarche de leur Ordre, en font un office propre avec octave. *Voy.* III Rois, XIX, 16, 19. IV Rois, II-XIV. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **ÉLISÉE (FONTAINE D')**; elle prend sa source à deux traits d'arbalète de la montagne de la Quarantaine, coule dans la plaine de Jéricho, passe au midi de Galgal, et, après s'être partagée en plusieurs ruisseaux, tombe dans le Jourdain. C'est cette fontaine dont les eaux furent adoucies par Élisée en y jetant du sel. *Voy.* IV Rois, II, 21.

III. **ÉLISÉE** (Jean-François Coppel, dit le Père), carme, né à Besançon l'an 1726, mort à Pontarlier en 1783, s'est fait remarquer par un zèle infatigable pour la propagation de la foi. Il s'est acquis une certaine réputation comme prédicateur, et a laissé des *Sermons* qui ne sont pas sans valeur. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **ÉLISÉE GALIKO**, rabbin du XVIe siècle, fut chef de la synagogue de Saphet, dans la haute Galilée. Il a laissé : 1° un *Commentaire littéral sur le livre d'Esther;* Venise, 1583; — 2° *Commentaire sur l'Ecclésiaste;* ibid., 1578; — 3° *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* ibid., 1586. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 184.

ELISEUS. *Voy.* ÉLYS.

ÉLISSUS. *Voy.* LISSUS.

ÉLISUA, fils de David, né à Jérusalem. *Voy.* II Rois, V, 15.

ÉLISUR, fils de Sédeur, chef de la tribu de Ruben du temps de Moïse. *Voy.* Nombr., VII, 30.

I. **ÉLIU**, père de Jéroham. *Voy.* I Rois, I, 1.

II. **ÉLIU**, fils de Séméias, un des vaillants hommes de la tribu de Manassé qui se jetèrent dans le parti de David pendant sa fuite, sous Saül. *Voy.* I Paralip., XII, 20.

III. **ÉLIU**, lévite, un des portiers du temple établis par David. *Voy.* I Paralip., XXVI, 7.

IV. **ÉLIU**, frère de David, était chef de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., XXVII, 18.

V. **ÉLIU**, un des amis de Job, appartenait à la famille de Ram. *Voy.* Job, XXXII, 2.

ÉLIUD, fils d'Achim et père d'Éléazar. *Voy.* Matth., I, 14.

ELLÉ-HADDEBÂRÎM, c'est-à-dire : *Voici les paroles :* nom que les Hébreux donnent au Deutéronome, parce que ce livre commence par ces mots.

ELLEVOOD. *Voy.* ELLWOOD.

ELLI (Ange), de l'Ordre des Frères-Mineurs Observantins, mort à Milan l'an 1617, a laissé : 1° *Specchio spirituale del principio e fine della vita umana;* Brescia, 1590, in-8°; Milan, 1624 et 1715; ouvrage mis à l'*Index* par décret du 7 février 1627; — 2° *Tabulæ veritatum religionis catholicæ*, trad. en français par Saultier; Paris, 1625; — 3° *Magnum rosarium sacerdotum et clericorum pro confessionibus, concionibus et ordinibus suscipiendis;* Milan, 1614 et 1620, in-4°; — 4° *Rosarium confessorum;* Crémone, 1594, in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 77. Wading, *Catalog. Script. Ord. Minorum.* Argellati, *Biblioth. Scriptorum Mediolanensium*, etc., tom. I, p. 5. La *Nouv. Biogr. génér.*

ELLIS ou **ELLYS** (Antoine), évêque anglican, né l'an 1693, mort en 1761, prit ses grades à l'université de Cambridge, posséda successivement plusieurs bénéfices, et fut nommé à l'évêché de Saint-David en 1752. Il a écrit en anglais : 1° *Défense de l'Examen sacramentel, comme étant une juste sécurité pour l'Église établie;* 1736; ouvrage dirigé contre les *Dissenters;* — 2° *Traité de la liberté spirituelle et temporelle des protestants en Angleterre;* 1763, in-4°; ouvrage posthume; — 3° *Remarques sur un Essai de David Hume concernant les miracles;* 1752, in-4°; — 4° des *Sermons*, imprimés séparément. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ELLWOOD ou **ELLEVOOD** (Thomas), anglican, né dans le village de Crowell, dans le comté d'Oxford, l'an 1639, mort en 1713, entra dans la secte des Quakers, dont il embrassa les doctrines avec passion. Il prit part aux controverses de son temps. On a de lui quelques écrits en anglais; les principaux sont : 1° *Alarme donnée aux prêtres, ou Message du ciel pour les avertir;* 1660; — 2° *Histoire sacrée*, Ire partie, qui contient l'Ancien Testament; 1705; — 3° *Histoire sacrée*, IIe partie, qui contient le Nouveau Testament, 1709. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ELLYS. *Voy.* ELLIS.

ELMADAN, un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair. *Voy.* Luc, III, 28.

ELME. *Voy.* ÉRASME, n° I.

ELMÉLECH, nom d'une ville dans la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 26.

ELMHAM (*Elmhamia*), bourg d'East-Anglie, en Angleterre, où Théodore, archevêque de Cantorbéry, mit un évêché démembré de celui de Félix-Stove au VIIe siècle. Plus tard ce siége fut transféré à Thetford, puis à Norwich. *Voy.* NORWICH. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 98.

ELMO. *Voy.* ÉRASME, n° I.

ELMODAD, fils de Jectan. *Voy.* Genèse, X, 26.

ELNAEM, père de plusieurs braves guerriers du temps de David. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

ELNATHAN, fils d'Achobor, et père de Nohesta, qui devint mère de Joakim, roi de Juda. Elnathan fut un de ceux qui s'opposèrent à ce que le roi brûlât les prophéties de Jérémie. *Voy.* Jérém., XXXVI, 12.

ELNE (*Elena* ou *Helena*), ville épisc. de l'exarchat des Gaules, sur le Tech, vers la mer, dans le Roussillon. On prétend que l'évêché fut d'a-

bord à Colioure (*Caucoliberis*), et qu'il fut transféré dès le IVe siècle à *Illiberis*, qui est la même qu'Elne. Il était, dans le principe, sous Narbonne; mais, en 1602, Philippe II, roi d'Espagne, obtint par ses instantes prières que Clément VIII transférât le siége d'Elne dans la collégiale de Saint-Jean de Perpignan, dont les chanoines ne firent plus qu'un corps avec ceux d'Elne. Son premier évêque fut Domne, illustre par sa sainteté, sa science profonde et son zèle pour l'extirpation des hérésies. Il y a eu quatre conciles tenus à Elne. *Voy.* D'Aguirre, *Collection des conciles d'Espagne*, tom. III. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 97. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 254, 255. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Martène, *Thesaur.*, tom. IV.

ELNON, abbaye. *Voy.* AMAND (saint), n° VIII.

ELOHAH, mot hébreu qui signifie un *Dieu* quelconque, mais qui se dit le plus souvent du vrai Dieu. C'est la suite du discours qui fait connaître son vrai sens dans les divers passages où il est employé dans la Bible.

ÉLÔHÎM, pluriel du mot précédent, désigne : 1° le vrai *Dieu*, le *Dieu* unique; 2° des *dieux*, en général; 3° des *anges;* 4° des *juges*, des *magistrats;* ces deux dernières significations, qui sont admises généralement par tous les interprètes anciens et modernes, sont rejetées par Gésénius dans son *Thesaurus* (pag. 95). Dans le premier cas, *Élôhîm* est considéré comme un plur. d'excellence, de majesté, et il se construit avec un nom ou un verbe au singulier. On ajoute souvent ce mot à un substantif pour exprimer le superlatif à son plus haut degré; ainsi on dit : *une montagne d'Élôhîm, un combat d'Élôhîm*, pour dire : *la montagne la plus élevée, le combat le plus sanglant. Voy.* les Grammaires et les Dictionnaires hébreux.

I. **ÉLOI**, en latin *Eligius* (saint), évêque de Noyon et de Tournai, né vers l'an 588, mort le 1er décembre 659, exerça d'abord la profession d'orfévre, et acquit par son talent et sa probité la confiance et l'amitié de Clotaire II. Dagobert Ier avait également la plus grande affection pour saint Éloi, et il le consulta fréquemment sur la conduite de son royaume. L'an 631, Éloi fonda l'abbaye de Solignac, située à deux lieues de Limoges, et il changea une maison que le roi lui avait donnée à Paris, en un monastère de filles, qui, plus tard, fut occupé par les Barnabites. Doué d'une grande charité, il s'appliqua à faire fleurir la vertu, et il succéda, l'an 639, à saint Acaire, évêque de Noyon. Il parut avec éclat au concile de Châlons, l'an 644. L'Église l'honore le 1er décembre. Sa Vie a été écrite par saint Ouen, évêque de Rouen et son ami particulier, et par Montigny, chan. et archidiacre de Noyon. *Voy.* Baronius, *Annales*, ann. 665, n. 7. Godeau, *Éloge des évêques*, l. LXXVII. Mabillon, *Acta Sanctor. Ord. Sancti Bened.*, t. II, p. 1091. Le Mire, *de Scriptor. eccles.* Le Cointe, *Annal. eccles. Francor.*, ann. 610, n. 8. Jacques Levasseur, *Annales de Noyon*, tom. Ier. Le P. Sirmond, *in Not. I Concil. Gallic.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III, p. 595 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacrés et ecclés.*, tom. XVII, p. 682 et suiv. Richard et Giraud.

II. **ÉLOI-DE-NOYON (SAINT-)**, en latin *Sanctus Eligius Noviomensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la ville de Noyon, fondée, dit-on, au VIIe siècle. Elle fut d'abord placée sous l'invocation de saint Loup de Troyes; plus tard elle prit le nom de Saint-Éloi, qui y fut enterré. Elle fut longtemps célèbre par les fréquents miracles que Dieu y opéra par l'intercession de ce saint. Ce monastère eut beaucoup à souffrir lors de l'invasion des Normands et pendant les guerres des Anglais et des Espagnols. Les religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui furent appelés à Noyon en 1631, restaurèrent l'abbaye de Saint-Éloi. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX, col. 1056, nouv. édit. Richard et Giraud.

III. **ÉLOI (FONTAINE SAINT-)**, en latin *Sancti Eligii Fons*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse de Noyon, fut d'abord établie à Chauni. Vers le milieu du XIIe siècle, on la transféra à une lieue de la même ville, vers Ham. On ignore l'époque de sa fondation. L'ancien monastère était occupé par les Pères Minimes, qui y furent introduits en 1617, et le nouveau par les chanoines réguliers de la congrégation de France, qui s'y établirent l'an 1669. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 11, 26, nouv. édit. Richard et Giraud.

I. **ÉLON**, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 43.

II. **ÉLON**, Héthéen, père de Basemath, femme d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXVI, 34.

III. **ÉLON**, était chef de la tribu de Zabulon et chef de la famille des Éloanites. *Voy.* Nombres, XXVI, 26.

ÉLOPH. *Voy.* ALOPH.

ÉLORE, ÉLORENTIUM CIVITAS, ELORONA. *Voy.* OLÉRON.

ÉLOUL. *Voy.* ÉLUL.

ÉLOY DE LA BASSÉE (*Bassæus*), ainsi nommé du lieu de ce nom en Flandre, capucin flamand, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Flores totius theologicæ practicæ, tum sacramentalis, tum moralis;* 2 vol. in-fol.; le Ier volume a paru à Anvers, 1643, et le IIe à Lyon, 1659. Le même ouvrage a été donné par ordre alphabétique dans cette dernière ville; 1663. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 325.

ELPHAAL, fils de Mehusim. *Voy.* I Paralip., VIII, 11, 12.

ELPHÈGE ou **ALPHÈGE** (saint), archevêque de Cantorbéry, né en Angleterre l'an 954, mort le 19 avril 1011, alla d'abord se cacher dans le monastère de Dirheste, puis dans la solitude de Bathe, au territoire de Somerset, où il vivait dans des austérités incroyables. Saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, fut averti dans une vision de le consacrer évêque de Winchester, et, l'an 1006, Elphège monta sur le siége de Cantorbéry. Il montra toujours une bonté et une charité inépuisables pour tout le monde, et, surtout pour les pauvres, une douceur admirable, une humilité profonde et une prudence consommée. Il assembla souvent des conciles pour prévenir ou corriger les abus, faire cesser le scandale et établir partout le bon ordre. Des pirates danois, qui à cette époque envahirent l'Angleterre, l'emprisonnèrent et le firent périr cruellement. *Voy.* les *Continuat. de Bollandus.*

ELPIDIUS ou **HELPIDIUS** (Rusticus), diacre de la ville de Lyon, mort à Spolète vers l'an 533, a laissé : 1° un *Recueil* des passages de la Bible qui s'appliquent à Jésus-Christ; — 2° un *Poëme* sur les bienfaits du Sauveur. Ces deux ouvrages se trouvent dans G. Fabricius, *Poetarum eccles. Thesaurus;* Bâle, 1562, in-4°, dans la *Biblioth. Patrum,* et dans A. Rivinus, *Carminum specimen;* Leipzig, 1652, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ELPIS en grec, *Espérance* en français (sainte), vierge et martyre, était fille de sainte Sophie. *Voy.* SOPHIE.

ELSEN. *Voy.* SENA.

ELSIUS ou **ELSSIUS** (Philippe), ermite de

Saint-Augustin, né à Bruxelles, mort l'an 1654, a donné un ouvrage sur les écrivains de son Ordre, sous ce titre : *Encomiasticon Augustinianum;* Bruxelles, 1634. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.*, pars. 2. Richard et Giraud.

ELSNER (Jacques), savant protestant, né à Saalfeld l'an 1692, mort en 1750, professa la théologie et la philologie à Bingen, et devint recteur et premier professeur du gymnase Joachim, à Berlin; plus tard il fut premier prédicateur à l'église paroissiale. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes sacræ in Novi Fœderis libros*; tom. I, *Libros historicos complexus;* Utrecht, 1720, in-8°; tom. II, *Epistolas Apostolorum et Apocalypsin complexus;* ibid., 1728, in-8°; — 2° *Explication de l'Épître de saint Paul aux Philippiens, par des sermons;* ibid., 1741, in-4°; — 3° *de l'Excellence de la Terre-Sainte,* dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin;* 1745. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ELSWICH (Jean-Herman d'), théologien luthérien, né à Rensbourg l'an 1648, mort en 1721, a laissé : 1° *Commentatio de reliquiis papatus Eccl. lutheranæ temere afflictis;* — 2° *Dissertationes de Melchisedech;* — 3° *Observationes philologicæ super Witteri commentatione in Genesim;* — 4° *Epistolæ familiares; varii, theologici potissimum, argumenti;* — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Moréri, édit. de Hollande, 1740, et de Paris, 1759.

ÉLTECON, ville de la tribu de Juda située aux confins de la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, XV, 59.

ETHÉCÉ, ELTHÉCO, ville de la tribu de Dan; on la donna aux Lévites de la famille de Caath. *Voy.* Josué, XIX, 44; XXI, 23.

ÉLTHEM. *Voy.* ESTHAMO.

ELTHOLAD, ville de la tribu de Juda qui fut ensuite cédée à la tribu de Siméon. *Voy.* Josué, XV, 30; XIX, 4, et *Compar.* THOLAD.

ÉLU (*Electus*), terme qui désigne : 1° les saints que Dieu a choisis pour le bonheur éternel, qu'ils ont su mériter en effet, ceux que l'on appelle pour cela prédestinés; 2° les *prédestinés,* tous ceux qui sont appelés à la grâce du christianisme. Quant à la question de savoir dans lequel de ces deux sens on doit entendre le mot de Jésus-Christ : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* (Matth., XX, 16), les Pères, les théologiens et les interprètes les plus habiles sont partagés d'opinion. On peut les consulter. Il est certain que tous sont appelés à la vie éternelle, au salut (I Timoth., II, 4); mais il n'est pas moins certain, à ne consulter que l'expérience, que c'est le bien petit nombre qui vit d'une manière digne de cette sainte vocation.

ÉLUL ou **ÉLOUL**, mois des Hébreux qui n'a que 29 jours, et qui, selon les rabbins, commence à la nouvelle lune d'août, ou à la nouvelle lune de septembre, suivant J.-D. Michaëlis et généralement tous les critiques qui sont venus après lui. *Elul* est le 12e mois de l'année civile et le 6e de l'année sainte. Les Juifs jeûnent le 7e ou le 9e jour de ce mois, en mémoire de ce qui arriva après le retour de ceux qui étaient allés considérer la terre promise. Il y a plusieurs autres fêtes qui doivent se célébrer pendant ce mois. *Voy.* Nombr., XIII, XIV. Esdras, VI, 15; XII, 28, 29, etc. Joseph, *de Bello Jud.*, l. VII, c. XVII. J.-D. Michaelis, *Supplem. ad Lexica hebraica*, et *Commentat. de mensib. hebr.*

I. ÉLUSA, ville épisc. de la troisième Palestine, au diocèse de Jérusalem, et sous la métropole de Pétra. Ptolémée la met dans l'Idumée, à l'occident du Jourdain. Elle a eu cinq évêques, dont le premier siégea du IVe au Ve siècle; mais De Commanville fixe au IXe siècle son érection en évêché. Quelques-uns l'ont confondue avec *Alus* (Nombres, XXXIII, 13), mais à tort, ce semble. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 735. Richard et Giraud. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 755 et suiv.

II. ÉLUSA. *Voy.* EAUSE.

ELUSAI, un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, 5.

ÉLVIA. *Voy.* ASAPH, n° III.

ELVIRE (*Eliberis* ou *Illiberis*), ville d'Espagne autrefois célèbre, et complétement ruinée aujourd'hui. On y tint un concile qui a donné lieu à beaucoup de contestations; d'abord par rapport à la date, qui varie entre 252 et 313; en second lieu, à cause de la rigidité de doctrine qu'on remarque dans plusieurs des 81 canons qui y ont été faits. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. III, p. 657. Regia. Hardouin. Labbe. D'Aguirre, *Collection des conciles d'Espagne*, tom. Ier. Hermant, *Hist. des concil.*, tom. Ier, p. 141. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 257 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

ELWARD. *Voy.* ETHELWERD.

ELXAÏ, ELXAÏTES. *Voy.* ELCÉSAÏTES.

I. ÉLY ou **ÉLI, ÉLIS** (*Elia* ou *Helia*), ville épisc. d'Angleterre, sous la métropole de Cantorbéry, et située dans une île du même nom. C'était d'abord une abbaye de bénédictins fondée au VIIe siècle; le pape Pascal II l'érigea en évêché l'an 1109. *Voy. Anglia sacra,* tom. I. Richard et Giraud.

II. ÉLY (Thomas). *Voy.* ÉLI, n° III.

ÉLYMAÏS ou **ÉLYMAÏDE**, ville capitale du pays d'Élam ou de l'ancien pays des Perses. L'auteur du IIe livre des Machabées donne à cette ville le nom de *Persépolis*, probablement parce qu'elle fut la capitale de la Perse; car Persépolis et Élymaïs étaient deux villes différentes : la première sur l'Araxe, et la seconde sur l'Eulée. *Voy.* I Machab., VI, 1, 2. II Machab., XXIX, 2.

ÉLYMAS. *Voy.* BAR-JÉSU.

ÉLYS ou **ELISEUS** (Edmond), théologien et poëte anglican, vivait au XVIIe siècle; il succéda à son père dans le rectorat d'East-Allington. Outre des *Poëmes* et des *Lettres*, il a laissé : 1° *Socinianismus, purus putus antichristianismus;* Oxford, 1701, in-8°; — 2° *Summum bonum;* Londres, 1681, in-8°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. La *Nouv. Biogr. génér.*

ELZABAD, fils de Séméias, lévite, un des portiers du temple. *Voy.* I Paralip., XXVI, 7.

ELZÉAR ou **ÉLÉAZAR**, vulgairement **AUGIAS** (saint), seigneur provençal, né à Ansois l'an 1295, mort à Paris l'an 1323, fut marié à Delphine de Glandenez, et ils vécurent ensemble comme frère et sœur. Elzéar avait réglé sa maison comme un monastère; on ne s'y entretenait que des choses de Dieu et on ne s'y occupait que d'œuvres de charité. Il soignait les lépreux, leur lavait les pieds, et les guérissait quelquefois. L'an 1323, il fut envoyé comme ambassadeur auprès de Charles le Bel pour négocier le mariage du duc de Calabre et de Marie de Valois. Urbain V le canonisa l'an 1369, et le Martyrologe romain a placé sa fête au 27 septembre. *Voy.* Surius. Henri Sédulius, *Hist. séraphique*. Wading, *Annales Ordinis Minorum*. Richard et Giraud.

ELZEBAD, un des trente-deux braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, 12.

EMALCHUEL, chef des Arabes qui nourrissait auprès de lui le jeune prince Antiochus,

fils d'Alexandre Balès. *Voy.* I Machab., XI, 39.

ÉMAN, en hébreu *Hêimân,* que la Vulgate rend le plus souvent par *Heman,* désigne : 1° le treizième fils de Zara et un des petits-fils du patriarche Juda (I Paralip., II, 6); 2° un Lévite, fils de Johel, de la famille de Caath, et chef de la musique du temple. *Voy.* Psaume LXXXVII, 1, et *Compar.* I Paralip., VI, 33.

ÉMANATION. Comme les anciens philosophes n'admettaient pas la création, ils étaient obligés de soutenir que les substances spirituelles étaient éternelles, comme Dieu, ou qu'elles étaient sorties de l'essence divine par *émanation;* ce qui est une double erreur. Plusieurs protestants ont attribué aux Pères de l'Église ce système absurde de l'émanation, et ils ont cité le témoignage du P. Pétau (*Theol. Dogm.*, l. IV, c. X, § 15); tandis que dans ce chap. même, § 15, ce savant théologien fait voir que les Pères, en parlant des *êtres participants* et émanés de Dieu, ont entendu des qualités abstraites, et non des substances ou des personnes. Quant aux Pères eux-mêmes auxquels on attribue l'hypothèse de l'*émanation*, ils l'ont réfutée, au contraire, par des raisons démonstratives. Personne ne saurait légitimement contester que ces saints docteurs aient admis et enseigné formellement la création proprement dite. Or l'émanation et la création sont deux faits absolument contradictoires; il est donc absolument impossible de supposer avec quelque fondement que les Pères, qui admettaient et enseignaient formellement la création, aient admis l'émanation. A la vérité on produit quelques expressions qui, prises à part et expliquées d'après un système préconçu, sembleraient favorables a nos adversaires; mais quand on les rapproche d'une foule d'autres où leur sentiment sur ce point est clairement démontré, on reste pleinement convaincu du contraire; c'est ce qui arrive quand on lit, par exemple, saint Justin, *Cohort. ad Græc.*, n. 22. *Dialog. cum Tryphon.*, n. 5. Tertull., *Contra Hermogen.*, c. III. S. Irénée, *Adv. hæres.*, l. II, c. XIII et XVII. Athénagore, *de Resurrect. mort.*, n. 18. S. Théophile, *ad Autolycum*, n. 10. Origène, *de Principiis*, l. I, n. 1; l. II, c. IX. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ÉMANCIPATION, terme qui s'employait autrefois en parlant des monastères exempts de la juridiction ordinaire, et des moines promus à quelque dignité ou tirés hors de l'obéissance de leurs supérieurs. *Voy.* Ducange, *Glossarium*, ad voc. EMANCIPATIO, n° 2.

ÉMAR. *Voy.* ADÉMAR.

I. **ÉMATH**, en hébreu *Hamath*, ville située sur les frontières septentrionales de la Palestine. Plusieurs auteurs pensent que c'était Émèse sur l'Oronte, et que le *Chemin d'Émath,* dont il est si souvent parlé dans l'Écriture, est le chemin qui conduisait à cette ville. D'autres disent que c'est la ville que les Grecs appellent Épiphanie, d'autres Antioche. Elle est nommée ailleurs *Hémath* (I Paralip., XVIII, 3, 9), selon l'orthographe hébraïque, et *Emath-Suba* (II Paralip., VIII, 3), c'est-à-dire Émèse de la Syrie de Soba; enfin *Émath la Grande.* (Amos, VI, 2.) *Voy.* Nombr., XXXIV, 8. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 112, 119 et seq. 758. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **ÉMATH**, en hébreu *Hammath*, ville de la tribu de Nephthali; les uns la confondent avec la précédente, mais les autres la distinguent, soit parce qu'elle s'écrit différemment, soit parce que les expressions *la Grande* et *Suba*, que l'on joint à la précédente, semblent n'être ajoutées que pour marquer la différence de l'une avec l'autre, comme le font continuellement les écrivains sacrés dans les cas semblables, soit enfin parce que la position même de cette dernière ne permet pas de la confondre avec la première. *Voy.* Jos., XIX, 35. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. VII. Hieronym., *in Locis hebr in Emath.*, *in Amos*, VI, *in Ezech.*, XLVII, et *in Isai.*, XLVII. Théodoret, *in Jerem.*, IV, XLVI, et *quæst.* XXII, *in II lib. Reg.* Cyrill. Alexandr., *in Amos.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, *Palæst. illustr.*, 121, 122.

III. **ÉMATH**, nom d'une tour. *Voy.* II Esdras, XII, 38.

EMBAUMEMENT. Les anciens Égyptiens, et, à leur imitation, les Hébreux, embaumaient les corps des morts. Ainsi Joseph fit embaumer le corps de Jacob, son père. L'Écriture parle encore de l'embaumement de Joseph, de celui du roi Asa et de celui de Jésus-Christ. *Voy.* Genèse, L, 25. II Paralip., XVI, 13, 14. Matth., XXVII, 59. Marc, XVI, 1. Luc, XXIII, 56. Jean, XIX, 40. D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, explique la manière dont les Égyptiens embaumaient. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 286, où le même sujet est traité en quelques mots.

EMBER (Paul), ministre protestant, né à Debreczin, dans la haute Hongrie, a publié : 1° des *Sermons* en hongrois; Clausenbourg, 1700, in-4°; — 2° *Historia Ecclesiæ reformatæ in Hungaria et Transylvania*, etc., *ex monumentis fide dignissimis*, etc.; Utrecht, 1728, in-4°, avec des additions par Frédéric-Adolphe Lampe, prof. d'hist. ecclés. *Voy.* Charles Poterffy, qui, dans sa *Collection des conciles de Hongrie*, tom. I[er], prouve que cette *Histoire* d'Ember n'est farcie que de faits apocryphes, de calomnies et d'invectives contre l'Église romaine. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **EMBOLISME** (*Embolis* ou *Embolismus, Embolum*), intercalation; nom donné par les Grecs au 13[e] mois lunaire, qu'ils intercalaient dans leur année tous les deux ou tous les trois ans, parce que leur année, étant lunaire, n'avait que 354 jours. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **EMBOLISME**, se dit aussi de la prière *Libera nos, quæsumus, Domine*, etc., placée dans l'Ordinaire de la messe, entre le *Pater noster* et la fraction de la sainte hostie; prière qui n'est que le développement, l'explication des derniers mots de l'Oraison dominicale : *Libera nos a malo. Voy.* le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

III. **EMBOLISME**, se dit encore de l'addition faite à une lettre déjà terminée (*post scriptum*), ou d'une observation finale qui renferme une proposition opposée au contenu principal de la lettre. *Voy.* le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

EMBOLISMIQUE (*Embolimæus, intercalaris*), embolismique ou intercalaire est le nom donné aux mois que l'on insère pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans. *Voy.* Richard et Giraud.

EMBRASEMENT, nom propre de lieu. *Voy.* TABHÉRA.

EMBRUN (*Ebrodunum*), métropole des Alpes Maritimes et de l'exarchat des Gaules. On croit que l'Évangile y a été prêché par saint Nazaire du temps de Néron. Mais le culte des faux dieux s'y étant rétabli dans la suite, saint Marcellin, son premier évêque, y ralluma le flambeau de la foi vers le IV[e] siècle. Il y a eu huit conciles, dont le premier se tint l'an 688. L'archevêché d'Embrun a été supprimé par le concordat de 1801 et réuni à celui d'Aix. *Voy.* la *Gall. Christ.*,

tom. III. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 95. Richard et Giraud.

EME. *Voy.* Edme.

EMELEI ou **EMMELEI** (*Emelia*), ville épisc. d'Irlande sous l'archevêché de Cashel.

ÉMENON, théologien d'une instruction remarquable, mort à Aniane en 1088, fut successivement moine de Gellone ou Saint-Guilhem du Désert, prieur de Saint-Pierre de Sauves, et abbé d'Aniane vers 1061. On a de lui plusieurs *Lettres* écrites aux papes Alexandre II et Grégoire VII. D. Mabillon en rapporte plusieurs extraits dans ses *Annales*, l. LXIV, n° 68. *Voy.* Dom Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VIII, p. 313. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉMER. *Voy.* Emmer, n° II.

ÉMERAN. *Voy.* Emmoran.

ÉMERGENT (*Emergens*), nom donné par les astronomes et les chronologues à l'année depuis laquelle on commence à compter le temps. Ainsi, chez les chrétiens, l'année de la naissance de Jésus-Christ est l'*an émergent*, parce qu'ils commencent à compter depuis cette année.

ÉMERICH. *Voy.* Eymeric.

ÉMERIT (saint), martyr d'Afrique et compagnon de saint Saturnin. *Voy.* Saturnin.

ÉMERY (Jacques-André), neuvième supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice, né à Gex l'an 1732, mort en 1811, professa la théologie dogmatique à Orléans et la théologie morale à Lyon. Reçu docteur en 1764, il devint, l'an 1776, supérieur du séminaire d'Angers, puis grand vicaire de ce diocèse ; enfin, en 1782, il fut nommé supérieur général des Sulpiciens. Ses principaux ouvrages sont : 1° *l'Esprit de Leibnitz :* Lyon, 1772, 2 vol. in-12 ; — 2° *l'Esprit de sainte Thérèse ;* Lyon, 1774 et 1779, in-8°, et 1820, 2 vol. in-12 ; — 3° *Conduite de l'Église dans la réception des ministres de la religion qui reviennent du schisme et de l'hérésie ;* Paris, 1797 et 1801, in-12 ; — 4° *le Christianisme de François Bacon*, avec la *Vie de Bacon*, *un discours préliminaire et deux éclaircissements ;* 1799, 2 vol. in-12 ; — 5° *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale ;* 1803, 2 vol. in-8° ; c'est l'*Esprit de Leibnitz* réimprimé sous un autre titre ; — 6° une édition de la *Défense de la Révélation d'Euler* contre les objections des esprits forts, suivie de *Pensées* de cet auteur *sur la religion, supprimées dans la dernière édition de ses Lettres à une princesse d'Allemagne ;* Paris, 1805, in-8° ; — 7° *Nouveaux opuscules de Fleury ;* Paris, 1807, in-12 ; — 8° *Pensées de Descartes sur la religion et la morale ;* Paris, 1811, in-8° ; — 9° plusieurs articles insérés dans les *Annales philosophiques*. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, donne une appréciation de chacun de ces ouvrages. Michaud, *Biogr. univers.*, art. de Picot, rédacteur de l'*Ami de la Religion*. Henrion, *Hist. génér. de l'Église*, tom. XII, p. 450 et suiv. Le card. Pacca, *Mémoires*, tom. III. L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉMÈSE (*Emessa*), appelée aujourd'hui *Hems*, ville épisc. et métropolitaine de la seconde Phénicie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Damas. Elle a eu onze évêques, dont le premier, Sylvain, souffrit le martyre sous Dioclétien. Selon De Commanville, Émèse devint évêché au ve siècle, et archevêché au IXe Selon le même auteur, les Grecs y ont eu un archevêché honoraire. Elle a eu, en outre, quatre évêques jacobites, dont le premier siégeait en 649. Émèse est aujourd'hui un archevêché *in partibus* sans aucun évêché suffragant. *Voy.* Sozom., *Hist.*, l. III, c. III. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 837 et 1424. Assémani, *Biblioth. Orient.*, t. II, p. 386, 462. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 99. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 259, 260.

ÉMETÈRE ou **HÉMITÈRE**, vulgairement **MADIR** (saint), martyr, était frère de saint Chélidoine. *Voy.* Chélidoine.

ÉMILAN ou **ÉMILLAN** (saint), martyr, était diacre de la ville de Cordoue, en Espagne. Il confessa la foi en présence des musulmans, qui lui tranchèrent la tête le 15 septembre 852, suivant que l'atteste saint Euloge, l'historien et le témoin de son martyre.

I. **ÉMILE** ou **ÉMILIEN** (saint), cousin de sainte Denyse, souffrit le martyre avec elle sous Huneric, roi des Vandales. *Voy.* Denyse, n° III.

II. **ÉMILE** (saint), martyr d'Afrique, fut compagnon de saint Caste. *Voy.* Caste.

I. **ÉMILIEN** (saint). *Voy.* Émile, n° I.

II. **ÉMILIEN** (saint), martyr, mort à Cirthe le 29 ou le 30 avril 259 ou 260, appartenait à la famille et à l'Ordre des Chevaliers. Il fut emprisonné à Cirthe avec saint Jacques, diacre, saint Marien, lecteur, et leurs compagnons. Durant sa captivité, il jeûnait deux jours de suite et faisait de fréquentes prières. L'Église honore sa mémoire le 30 avril.

III. **ÉMILIEN** (saint), martyr en Mésie, fut brûlé l'an 362 à Durostoro, dans la seconde Mésie, au-dessus de la Thrace, sur le Danube, pour avoir renversé les autels des idoles. L'Église célèbre sa fête le 18 juillet. *Voy.* Théodoret, *Hist. eccles.*, l. III, c. VII. S. Jérôme, *Chronica.*

IV. **ÉMILIEN** (saint). *Voy.* Milhan.

ÉMILIENNE (sainte), sœur de sainte Tharsille et tante de saint Grégoire le Grand. *Voy.* Tharsille.

ÉMIM, anciens peuples du pays de Chanaan qui furent vaincus par Chodorlahomor et ses alliés. *Voy.* Genèse, XIV, 5.

ÉMINENCE (*Eminentia*), titre honorifique qui fut donné aux cardinaux comme aux trois électeurs ecclésiastiques de l'empire Romano-Germanique et au grand maître de l'Ordre de Malte, par une bulle d'Urbain VIII datée du 10 janvier 1630. Cette bulle d'Urbain VIII ne dispense que les rois et les papes de leur donner le titre d'*Éminence*, et elle défend en même temps à toute autre personne de le prendre. On appelait auparavant les cardinaux *Illustrissimes* et *Révérendissimes*.

EMLYN (Thomas), théologien anglican, né à Stamford l'an 1663, mort en 1743, acquit en Irlande une certaine réputation comme prédicateur ; mais il fut bientôt obligé de quitter ce pays à cause de ses opinions entachées d'arianisme. Il a composé un grand nombre d'ouvrages de controverse, parmi lesquels sont : 1° *A Vindication of the Worship of the lord Jesus-Christ, on unitarian principles ;* 1706 ; — 2° *The previous to the several questions about valid and invalid Baptism*, etc., *considered, viz. Whether there be any necessity for the continual use of baptism among the posterity of baptised christians :* 1710. Solom. Emlyn, son fils, jurisconsulte, a publié les *Œuvres complètes* de son père ; 1746, 3 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EMMANUEL**, nom qu'Isaïe donne au Messie dans la célèbre prophétie où il annonce à Achaz la naissance du Sauveur. Cette prophétie fut accomplie dans Jésus-Christ, qui, en réunissant dans sa personne la nature divine et la nature humaine, fut véritablement *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. Les Juifs et les protestants rationalistes qui ont contesté ce fait y ont opposé des arguments dont quelques-uns

peuvent être spécieux pour quelques lecteurs, mais dont aucun ne saurait trouver grâce aux yeux d'une saine critique. *Voy.* Isaïe, VII, 14. Matth., I, 23, et les interprètes sur le passage d'Isaïe.

II. **EMMANUEL CALECA** ou **CALECAS**. *Voy.* CALECA.

III. **EMMANUEL FILS DE SALOMON**, en hébreu *Immanouel Ben-Schelomo*, rabbin, poëte et grammairien très-distingué, né à Rome, florissait vers la moitié du XIIIe siècle. On lui doit: 1° *Compositions d'Emmanuel*, poëme charmant qui traite des plaisirs mondains; Brescia, 1492, in-4°; Constantinople, 1535, in-4°; — 2° *Compositions sur le Topheth (l'enfer) et l'Eden (le paradis)*; Prague, in-8°; traité de l'état des âmes après la mort; — 3° *Proverbes de Salomon*, avec un ample commentaire; Naples, in-fol., sans date; — 4° plusieurs autres ouvrages, mais qui sont restés manuscrits. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 951 et suiv. De Rossi, *Dizionario*, tom. I, p. 112 et suiv.

IV. **EMMANUEL SA**. *Voy.* SA.

I. **EMMAÜS**, village situé à soixante stades de Jérusalem, du côté du nord. C'est là que le Sauveur apparut, après sa résurrection, à ses disciples Cléophas et Emmaüs. *Voy.* Luc, XXIV, 13. Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. XXVI. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 760.

II. **EMMAÜS** ou **NICOPOLIS**, ville de Judée différente du bourg d'Emmaus, et située à vingt-deux milles de Lidda. *Compar.* AMMAUS, n° I.

III. **EMMAÜS** ou **AMMAÜS**, lieu près de Tibériade. *Voy.* AMMAUS, n° III. Joseph, *de Bello Jud.*, l. IV, c. II. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 758.

EMMELEI. *Voy.* ÉMELEI.

EMMELIE (sainte), mère de saint Basile le Grand, et épouse de saint Basile, père de saint Basile le Grand. *Voy.* BASILE.

I. **EMMER**, chef d'une famille sacerdotale qui était la seizième dans le rang que leur assigna David. *Voy.* I Paralip., IX, 12.

II. **EMMER** ou **ÉMER**, un des Juifs qui, après la captivité, ne purent prouver qu'ils étaient Israélites. *Voy.* I Esdras, II, 37. II Esdr., VII, 61.

III. **EMMER**, chef de la seizième classe sacerdotale. *Voy.* I Paralip., XXIV, 14.

I. **EMMERAM** ou **ÉMERAMNE**, **ÉMERAN** (saint), en latin *Heimerammus* ou *Heimmeranus*, *Emmerammus*, né à Poitiers ou aux environs vers 605, mort en Bavière le 22 septembre 652, fut, selon Aribon, un de ses historiographes, évêque de Poitiers. Ce dernier point a été fort contesté; il paraît, en effet, plus probable que, bien qu'il fût réellement évêque, ce que quelques-uns ont faussement nié, Emmeram n'a jamais occupé le siége de Poitiers. Quoi qu'il en soit de cette question, notre saint prêcha avec succès le christianisme dans la Pannonie et la Sarmatie; il s'arrêta aussi dans la Bavière, d'après l'invitation de Théodon, prince de ce pays. Il fut mis à mort sous une imputation calomnieuse et enterré dans le lieu de son supplice; mais son corps fut porté dans la chapelle de Saint-Georges, près de Ratisbonne. *Voy.* Richard et Giraud, qui font connaître les divers biographes de saint Emmeram.

II. **EMMERAM** (abbaye de **SAINT-**), à Ratisbonne, qui, d'après l'opinion la plus probable, fut fondée par le duc Théodore II, de concert avec saint Rupert, évêque de Salzbourg, vers 697; et à cette fondation fut uni l'épiscopat de Ratisbonne, de sorte que le premier évêque-abbé institué fut l'agilolfinge Wicterp, appelé à cet effet du couvent de Tours. Les moines s'obligeaient à suivre la règle de Saint-Benoît. Les Papes et les souverains favorisèrent constamment l'abbaye, qui, de son côté, se rendit recommandable par le goût de l'étude et l'amour de la science, qui n'ont cessé d'y régner. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **EMMERICH** (Anne-Catherine), née le 8 septembre 1774 à Flansk, dans le diocèse de Munster, morte le 9 février 1824, appartenait à une famille pauvre. Formée de bonne heure à la piété et favorisée dès son enfance de grâces extraordinaires, elle n'aspirait qu'à être religieuse. En 1802 elle entra chez les Augustines de Dulmen, où elle prononça ses vœux le 13 novembre 1803. Dès 1798 elle avait eu une vision dans laquelle Notre-Seigneur lui présenta une couronne d'épines qu'il lui mit sur la tête. Depuis ce moment des douleurs et une enflure du front et des tempes se renouvelaient souvent; elle avait peine à cacher le sang qui en coulait. Le couvent de Dulmen ayant été supprimé en 1811, Anne-Catherine, qui était malade alors, se retira chez une pauvre femme du lieu. Là elle eut plusieurs visions; elle fut marquée des stigmates du crucifiement; une croix était empreinte sur sa poitrine, et il en sortait souvent du sang. Ces impressions se renouvelèrent à la fin de 1812, au milieu d'une maladie qui fit craindre pour ses jours. Cet état de choses resta ignoré jusqu'au 25 février 1813, où il fut révélé par une ancienne compagne d'Anne-Catherine, et bientôt après constaté par le médecin du lieu, qui, contre son attente, fut convaincu de la vérité des faits, tandis qu'une commission d'enquête envoyée par l'autorité ecclésiastique de Munster en établit l'authenticité. La relation en a été consignée en 1814 dans un journal de médecine de Salzbourg, par le conseiller et médecin Drüffel, présent à l'enquête, et qui dès lors eut cette sainte fille en grande vénération. Comme tout le monde allait visiter cette fille extraordinaire, elle eut beaucoup à souffrir de la curiosité indiscrète des uns, des soupçons ou des insultes des autres; mais elle persévéra sans relâche, jusqu'à la mort, dans l'exercice des vertus qui lui avaient mérité de si précieuses faveurs, dont l'histoire de l'Église n'offre que bien peu d'exemples. La population entière se porta à son convoi. *Voy.* Brentano, *la Douloureuse Passion de Notre-Seigneur, d'après les méditations de la sœur Emmerich*; trad. de l'allemand en franç. par l'abbé de Cazalès; Paris, 1835, in-8°; 1864, in-12, 20e édition. Brentano, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après les visions d'Anne-Cath. Emmerich; trad. par le même; ibid., 1861, 6 vol. in-12. Brentano, *Vie de la sainte Vierge, d'après les méditations*, etc.; trad. par le même; ibid., 1862, in-12, 6e édit. Il y a une nouvelle traduction française (sans nom de traducteur) de ces trois ouvrages, augmentée de quelques pièces intéressantes; la trad. du premier ouvrage a paru à Paris et à Tournai, chez H. Casterman, grand in-18; celle du deuxième, ibid., 6 vol. grand in-18; celle du troisième, ibid., grand in-18. *Anne-Cath. Emmerich, religieuse*, etc. *Documents recueillis par M. le docteur Krabbe, doyen de la cathédrale de Munster*, traduits de l'allemand et suivis d'un Appendice par le traducteur; Paris et Tournai, 1861, in-18.

II. **EMMERICH** (Frédéric-Charles-Timothée), ministre et prédicateur protestant, né à Strasbourg l'an 1786, mort en 1820, fut nommé professeur de langues anciennes au gymnase de Strasbourg et supérieur du collége Saint-Thomas; plus tard il devint professeur agrégé au gymnase protestant et professeur à la faculté de théologie. On a de lui : 1° *de Evangeliis se-*

vundum Hebræos, Ægyptios atque Justinum martyrem; Strasbourg, 1807; savante dissertation qui a servi à l'auteur de thèse pour le doctorat; — 2° *Quel est pour nous le but du Jubilé de la réformation?* en allemand; ibid., 1816; — 3° *Deux discours prononcés par F.-Ch.-T. Emmerich;* ibid., 1817; — 4° *Choix des sermons posthumes du docteur F.-Ch.-T. Emmerich;* ibid., 1821. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

EMON (*Emo*), historien frison, mort l'an 1237, fut chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré et abbé de Werum, en Frise; il était docteur en l'un et l'autre droit. On a de lui une *Chronique;* elle se trouve dans Antoine Mathieu, *Analectes*, tom. III, et dans les *Antiquitates sacræ,* tom. I, édit. de 1725, où elle a été réimprimée avec des notes par les soins du P. Hugo, abbé d'Estival. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

ÉMOND. *Voy.* EDMOND.

ÉMONIER (Étienne), de l'Ordre des Frères-Mineurs et professeur de théologie, a laissé : *Splendor veritatis moralis, collatus cum tenebris mendacii,* etc.; Lyon, 1627, in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. III, p. 107.

EMOTTE (Pierre), docteur en théologie, né à Autun, mort à Laon vers l'an 1581, remplit les fonctions de théologal à Laon, et devint doyen de la cathédrale de cette ville. On lui doit : 1° *Catholicæ fidei professio;* Paris, 1578 et 1587, in-8°; — 2° *Sermons et exhortations catholiques sur les Épitres et les Évangiles des dimanches et fêtes de l'année;* Paris, 1582 et 1588, 2 vol. in-8°; — 3° *Sermons et exhortations catholiques sur les Épitres et les Évangiles du commun des saints et les sept Sacrements:* ibid., 1582, 1590, in-8°, et Lyon, 1588, in-8°. *Voy.* De Launoy, *Hist. du collége de Navarre,* édit. in-4°, p. 743. Papillon, *Hist. des auteurs de Bourg.,* in-fol., tom. II, p. 198 et 199. Richard et Giraud.

I. **EMPÊCHEMENTS DE MARIAGE**, causes qui empêchent qu'un mariage soit validement ou licitement contracté entre certaines personnes. Si les obstacles rendent le mariage nul, on les nomme *empêchements dirimants* ou *conditions irritantes;* s'il le rendent seulement illicite, sans toucher à sa validité, on les nomme *empêchements empêchants prohibitifs.*

II. **EMPÊCHEMENTS DIRIMANTS.** C'est un dogme de foi que l'Église peut, de son autorité propre, opposer au mariage des empêchements qui en rendent le contrat absolument nul; et c'est tout à fait à tort que certains canonistes, comme de Marca, de Launoy, Durand de Maillane et autres, ont prétendu que le concile de Trente, en décidant que l'Église pouvait établir des empêchements dirimants, avait entendu par le mot Église non-seulement la puissance ecclésiastique, mais encore la puissance civile, comme les rois, les princes, etc. Ces auteurs, en effet, n'ont pas assez remarqué que le mariage des chrétiens étant un sacrement qui confère la grâce divine aux époux, et que le contrat étant pour les chrétiens inséparable du sacrement, l'autorité civile ne saurait étendre son pouvoir jusque-là. A la vérité, elle a le droit incontestable de régler les effets civils du mariage, de statuer sur le temporel; mais elle ne peut rien de plus. « La loi humaine, dit saint Thomas, serait insuffisante pour opposer un empêchement au mariage sans l'intervention de l'autorité de l'Église : *Prohibitio legis humanæ non sufficeret ad impedimentum matrimonii, nisi legi interveniret Ecclesiæ auctoritas, quæ idem interdiceret.* (*In IV dist.* 42, *quæst.* II, *art.* 2.) » Il y a quinze empêchements dirimants; on les a renfermés dans les vers suivants :

> Error, conditio, votum, cognatio, crimen,
> Cultus disparitas, vis, ordo, ligamen, honestas,
> Amens, affinis, si clandestinus et impos,
> Si mulier sit rapta, loco nec reddita tuto;
> Hæc socianda vetant connubia, facta retractant.

1° *Error.* Il y a deux sortes d'erreurs; la première, qui tombe sur la personne : on croit épouser une personne autre que celle qui est présente; la seconde, qui tombe sur les qualités de la personne. Or la première erreur est un empêchement dirimant au mariage, tandis que la seconde ne l'est régulièrement pas.

2° *Conditio,* signifie ordinairement la *condition servile, l'esclavage;* mais ici il veut dire l'*erreur de la condition servile;* ainsi, quand quelqu'un épouse une personne qu'il croit libre, et qu'il n'épouserait pas s'il la savait esclave, cette erreur est un empêchement dirimant, c'est-à-dire qui rend le mariage nul.

3° *Votum.* Le *vœu solennel* est un empêchement dirimant; le *vœu simple* rend le mariage criminel, mais il ne l'annule pas.

4° *Cognatio,* c'est-à-dire *parenté.* La parenté, soit naturelle, soit spirituelle, soit légale, rend le mariage nul; savoir : la parenté naturelle le rend nul entre les parents en ligne directe à tous les degrés, et jusqu'au quatrième degré inclusivement dans la ligne collatérale; la parenté spirituelle, entre les personnes seulement qui l'ont contractée (*Voy.* AFFINITÉ, n° II); la parenté légale, c'est-à-dire l'*adoption*, entre l'adoptant et l'adopté, la femme de l'adopté et ses descendants jusqu'au quatrième degré; de même qu'entre l'adopté et l'adoptant, la femme de l'adoptant et ses propres enfants jusqu'au quatrième degré. Quant à l'adoption telle qu'elle existe en France, on doute qu'elle soit un empêchement dirimant.

5° *Crimen.* Par crime, en matière d'empêchement de mariage, on entend le conjugicide ou l'adultère. Or il y a un empêchement dirimant entre deux personnes qui ont commis un adultère ensemble, avec promesse de s'épouser lorsqu'elles deviendront libres, ou qui, sans avoir commis d'adultère, ont concouru toutes deux à un conjugicide; car si l'adultère était joint au conjugicide, il suffirait qu'une des deux personnes eût contribué au meurtre; mais, dans l'un et l'autre cas, il faudrait qu'au moins une des deux eût eu dessein d'épouser l'autre.

6° *Cultus disparitas.* La différence de religion qui rend le mariage nul est celle qui se trouve entre deux parties dont l'une est baptisée ou chrétienne, et l'autre ne l'est pas : ainsi le mariage d'un catholique avec un païen, un juif, un catéchumène, est nul; mais il en est autrement de la différence qui existe entre les communions chrétiennes. De là vient que le mariage d'un catholique romain avec une femme hérétique, ou réciproquement, quoique illicite, est pourtant valide quand il est contracté dans les formes prescrites par l'Église.

7° *Vis.* La violence ou la contrainte qui ôte la liberté du consentement, par l'impression d'une crainte grave, empêche que le mariage auquel elle a donné lieu soit valable; tandis qu'une crainte légère, comme, par exemple, la crainte révérencielle, ne forme pas un empêchement.

8° *Ordo.* On entend par ce mot les ordres sacrés, qui sont, en effet, un empêchement dirimant au mariage.

9° *Ligamen* ou *lien.* C'est un empêchement qui

vient d'un premier mariage, même non consommé, et qui fait que les époux ne peuvent, sous aucun prétexte, passer à un second que lorsqu'ils sont veufs.

10° *Honestas*, ou *publica honestatio*, ou *justitia publicæ honestatis*. L'honnêteté publique naît des fiançailles valides et d'un mariage valide qui n'a pas été consommé, soit parce qu'une des parties est morte, soit parce qu'elle est entrée en religion ou qu'elle était impuissante. L'empêchement produit par les fiançailles s'arrête au premier degré, celui qui provient du mariage s'étend jusqu'au quatrième inclusivement. Il faut remarquer que l'empêchement d'honnêteté publique, quelle qu'en soit la source, n'a lieu qu'à l'égard des parents légitimes ou illégitimes, et que par conséquent il n'atteint jamais les alliés.

11°. *Amens*. Les insensés, les furieux, les imbéciles, incapables de délibération et de choix, sont aussi incapables de recevoir le sacrement de mariage. Cependant si un insensé se mariait dans des intervalles de raison, son mariage serait valide, mais toujours fort dangereux par le retour de la folie; aussi un curé ne doit-il point marier ces sortes de personnes sans consulter son évêque. — Quant aux sourds-muets de naissance, on peut les admettre au sacrement de mariage quand ils ont l'esprit assez ouvert pour connaître l'engagement qu'ils contractent et qu'ils sont en état de manifester par signes le consentement de leur volonté.

12° *Affinis*. Ce mot, qui est appliqué ici à un *allié*, exprime l'empêchement de l'affinité. *Voy.* AFFINITÉ, n° I.

13° *Si clandestinus*. Le terme *clandestinus* signifie proprement ici celui qui se marie clandestinement. *Voy.* CLANDESTIN.

14° *Impos* ou *impuissant*, désigne celui qui est incapable de pouvoir jamais consommer le mariage. Or c'est cette sorte d'impuissance qui, si elle existe avant le mariage, le rend nul; car si elle survient lorsque le mariage a été contracté, elle ne l'annule pas.

15° *Si mulier sit rapta*, etc. C'est ce qu'on appelle *empêchement du rapt*. Quiconque enlève une personne par lui-même ou par d'autres, ne peut l'épouser validement jusqu'à ce qu'elle soit rendue à son ancienne liberté; et, si le mariage se fait de cette manière, il est absolument invalide. Or il en serait ainsi quand bien même le ravisseur n'aurait eu d'autre dessein que d'abuser de la personne, sans penser au mariage, et que la personne enlevée consentirait à épouser le ravisseur dans le temps qu'elle est encore sous son pouvoir. *Voy.*, pour les diverses questions de détail relatives aux empêchements dirimants, les canonistes et les théologiens au *Traité du mariage*, et, en particulier, Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*, art. MARIAGE. Le *Diction. de la théol. cathol.*, au mot MARIAGE (Empêchements de). L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*.

III. **EMPÊCHEMENTS DIRIMANTS (DISPENSES DES)**. Dans les premiers siècles de l'Église on ne connaissait guère les dispenses; ce fut vers le XIII[e] siècle que les papes, gémissant du relâchement des fidèles, se virent obligés d'user d'indulgence à cet égard. On distingue deux sortes de causes de dispense par rapport au mariage. Les unes sont honnêtes, les autres sont infamantes. Les premières sont celles qui s'exposent sans déshonorer les suppliants; les autres sont celles qui naissent du crime, et qui, par conséquent, les déshonorent. Richard et Giraud en comptent onze d'honnêtes, et trois d'infamantes; le *Diction. ecclés. et canon. portatif* en cite vingt et un d'honnêtes, et cinq d'infamantes. C'est au Pape, chef de l'Église, qu'appartient le droit de dispenser des empêchements dirimants du mariage. *Compar.* DISPENSE, où l'on trouve cités les principaux ouvrages sur les dispenses.

IV. **EMPÊCHEMENTS EMPÊCHANTS** ou **PROHIBITIFS**. Ces empêchements, comme nous l'avons dit un peu plus haut, rendent le mariage illicite, sans toucher à sa validité. Il y en a quatre; ils sont renfermés dans le vers suivant:

Ecclesiæ vetitum, tempus, sponsalia, votum.

1° *Ecclesiæ vetitum*. Par cette expression, on entend la défense faite par l'Église aux catholiques de se marier avec des hérétiques; la défense du concile de Trente de procéder à la célébration du mariage avant la publication de trois bans; la défense d'un évêque ou même d'un curé aux futurs époux de se marier avant qu'on se soit assuré qu'il n'existe pas d'empêchement dirimant.

2° *Tempus*, c'est-à-dire *tempus feriatum*, marque le temps où il est défendu de contracter mariage; savoir : depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de l'Épiphanie, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de *Quasimodo* (*in albis*). Le concile de Trente a prononcé anathème contre ceux qui prétendaient que cet usage de l'Église était une institution tyrannique qui tirait son origine d'une superstition païenne. *Voy.* Conc. Trid., sess. XXV, can. XI.

3° *Sponsalia*. Les fiançailles étant une promesse que deux personnes qui peuvent contracter mariage ensemble se font de s'épouser un jour, et la justice voulant qu'on garde la foi donnée, cette promesse rend illicite le mariage qui serait contracté avec toute autre personne. Mais, il faut bien le remarquer, les fiançailles qui ne forment qu'un simple empêchement prohibitif entre lui et toute personne étrangère à sa fiancée, en forme un dirimant (l'honnêteté publique) entre lui, la mère, la sœur ou la fille de sa fiancée. *Compar.* EMPÊCHEMENTS, n° II, 10°.

4° *Votum*. Par *votum* on entend ici le vœu simple de garder la continence ou d'entrer en religion. Cette espèce de vœu empêche de contracter mariage et le rend criminel; mais il ne l'annule pas; ce que fait le vœu solennel. *Compar.* EMPÊCHEMENTS, n° II, 3°.

5° Il y avait autrefois un empêchement qu'on appelait *de catéchisme*, et qui est aboli depuis le concile de Trente. Quelques-uns l'entendent de la fonction de celui qui tient un enfant dans les cérémonies qui précèdent le baptême, ou dans celles qu'on supplée quand l'enfant a été déjà ondoyé en particulier. D'autres l'entendent des instructions que certaines personnes faisaient à la porte de l'église aux catéchumènes pour les disposer au baptême. Il en est parlé dans le décret de Gratien.

EMPEREUR (Constantin **L'**), orientaliste hollandais, mort en 1648, professa la théologie et l'hébreu à Harderwych, puis à Leyde. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Dignitate et utilitate linguæ hebrææ;* Leyde, 1627, in-8°; — 2° *Talmudis babylonici Coddex, Middoth, sive de mensuris templi hebr. cum versione et comment.;* Lugduni-Batavorum, 1630, in-4°; — 3° *Mosis Kimchi, Introductio ad scientiam;* ibid., 1631, in-8°; — 4° *Itinerarium Benjamini Tudelensis, hebr. lat. cum notis;* ibid., 1633, in-12; — 5° *Clavis talmudica, hebr. lat.;* ibid., 1634, in-4°; —

6° *Liber halicoth olam, R. Josuæ, Levitæ*, etc., *hebr. lat.*; ibid., 1634, in-4°; — 7° *Disputationes theologicæ;* ibid., 1648, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

EMPOLI (Laurent), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, a laissé un *Bullaire* contenant les bulles données en faveur de son Ordre depuis Innocent VIII jusqu'à Urbain VIII, avec le Catalogue des généraux et supérieurs de cet Ordre ; Rome, 1628.

EMPORAGIUS ou **EMPORAGKIUS** (Eric-Gabriel, évêque de Stregnaes, mort l'an 1674. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Positiones et antipositiones de disciplina ecclesiastica;* Stockholm, 1641, in-4°; — 2° *Catecheses;* ibid., 1669, in-8° ; — 3° *Admonitio consolatoria ad obeundum pio, intrepido et constanti animo mortem, quam pestilentialis morbus omnibus regni Sueciæ civibus a.* 1629, *minatur;* Upsal, 1629, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EMPSER ou **EMSER** (Jérôme), théologien catholique, né à Ulm l'an 1477, mort en 1527, professa à Leipzig, et devint secrétaire et conseiller de Georges, duc de Saxe. Il combattit Luther et Zwingle dans ses ouvrages et dans ses discours. On a de lui : 1° *Notes sur le Nouveau Testament de Luther;* Dresde, 1524, in-8° ; — 2° *le Nouveau Testament traduit d'après le texte admis par l'Église chrétienne;* Dresde, 1527, in-fol.; Paris, 1630; ces deux ouvrages sont écrits en allemand; — 3° *Assertio missæ*, etc.; Dresde, 1524, et Cologne, 1532; — 4° *de Canone Missæ;* ibid., 1524. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor sæc. decimi sexti.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ÉNABRIS. *Voy.* Sennabris.

ÉNAC, géant fameux dans la Palestine, était fils d'Arbé, qui donna son nom à *Cariat-Arbé*, ou Hébron. *Voy.* Nombr., xiii, 23. Josué, xiv, 15; xv, 14. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Le *Diction. de la théol. cathol. Compar.* notre art. Géant.

ÉNACIM; ce mot, qui en hébreu est le pluriel d'*Énac*, désigne les descendants de ce même Énac. *Voy.* Deutéron., i, 28; ii, 10, etc. Le *Diction. de la théol. cathol.*

ÉNADA, ÉNADDA. *Voy.* Enhadda.

ÉNAÏM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, xv, 34.

I. **ÉNAN**, père d'Ahira, de la tribu de Nephthali. *Voy.* Nombres, i, 15.

II. **ÉNAN**, et dans l'hébreu *Heinân*, lieu situé sur les frontières septentrionales de la Palestine (Nombr., xxxiv, ix, 10); il est nommé dans Ézéchiel (xlvii, 17) Énon, et selon l'hébreu *Heinôn.* Dans les deux passages, le texte hébreu fait précéder *Heinân* et *Heinôn* du mot *Hatsar.* Or la Vulgate a rendu ce mot par *villa* dans les Nombres, et par *atrium* dans Ézéchiel.

ÉNAUDERIE (Pierre de L'), né au diocèse de Lisieux, mort vers l'an 1515, et dont le vrai nom était *Pierre Le Monnier.* Il fut successivement avocat, notaire-juré, greffier de la cour des priviléges apostoliques, bachelier en droit, licencié et recteur de l'université de Caen. Après la mort de sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique. Il a laissé : 1° un ouvrage latin *sur les Droits et les priviléges des docteurs ;* — 2° un autre sur la *Vie contemplative*; — 3° une *Exhortation à la vie active;* — 4° un *Traité sur l'université de Caen. Voy.* Huet, *Traité des origines de Caen*, 2e édit., p. 413 et suiv. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

ENBAR. *Voy.* Anbar.

ENCÆNIES (*Encænia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *renouvellement, dédicace.* Les Juifs célébraient les *Encænies*, ou dédicace de leur temple, le 25 de leur neuvième mois, appelé Casleu. *Voy.* Jean, x, 22. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 317.

ENCAPUCHONNÉS. *Voy.* Capuciés, n° I.

ENCENS (*Thus, incensum*), espèce de gomme ou de résine aromatique et odoriférante qu'on offre à Dieu, à l'exemple des Mages, qui présentèrent de l'or et de l'encens à Notre-Seigneur comme marque de leur respect et de leur soumission. Encens (*incensum*) signifie souvent dans l'Écriture les hosties et les graisses des victimes qu'on brûlait. Chez les Hébreux, l'encens était consacré au Seigneur d'une façon particulière; les prêtres entraient dans le saint lieu deux fois par jour, le matin et le soir, pour y brûler l'encens. *Voy.* I Paralip., vi, 49. Apoc., viii, 3. De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. III et IV. Le P. Le Brun, *Explicat. de la Messe*, t. Ier, p. 146 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Ces auteurs réfutent l'opinion de De Vert et de quelques autres modernes, qui prétendent qu'on n'a introduit l'encens dans les assemblées religieuses que pour en écarter ou en corriger les mauvaises odeurs.

ENCENSEMENT. Ce mot, pris à la lettre, est dans l'Église catholique l'action d'encenser pendant l'office divin; mais il signifie, dans un sens plus élevé, un hommage d'oblation à la Divinité; il est aussi devenu une marque d'honneur rendu aux ministres de l'autel, aux princes, aux grands de la terre, et même une prétention abusive; mais cet abus ne prouve pas que l'usage de l'encensement soit un abus en lui-même. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Vater, dans le *Diction. de la théol. cathol.*

ENCENSOIR (*Thuribulum, acerra*), vase dont on se sert, dans les églises, pour brûler l'encens et pour encenser. Chez les Hébreux, c'était une espèce de cassolette que le grand prêtre posait sur l'autel des parfums, ou qu'il portait dans le sanctuaire. Dans l'Apocalypse, saint Jean les appelle des plats ou des coupes d'or pleines de parfums. *Voy.* Nombr., xvi, 13. Apocal., v, 8. De Vert, *Cérémonies de l'Église*, t. IV, p. 52. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud.

ENCHANTEMENT, ENCHANTEUR. L'*enchantement* est l'action de charmer, d'ensorceler par des sons, des paroles, des figures et des opérations prétendues magiques, et l'*enchanteur* est celui qui charme, qui ensorcelle par ces divers moyens. La loi de Dieu, celle de l'Église et l'autorité civile elle-même défendent, sous des peines sévères, les enchantements et les enchanteurs. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de la Bible. Voy.* aussi Charme, Magicien.

ENCINAS. *Voy.* Enzinas.

ENCONTRE (Daniel), protestant, mathématicien, né à Nimes en 1762, mort à Montpellier l'an 1818, a laissé, outre un grand nombre d'ouvrages sur diverses parties des sciences mathématiques : 1° *Dissertation sur le vrai système du monde, comparé avec le récit que Moïse fait de la création;* Montpellier, 1807, in-8°; Avignon, 1808, in-8°; — 2° *Discours prononcé à l'ouverture solennelle des cours de la faculté de théologie de Montauban;* Montauban, 1816, in-8°, trad. en anglais ; — 3° *la Bible* (version de Martin) *annotée;* ibid., 1819. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ENCRATIA, ENCRATIS. *Voy.* Engrace.

ENCRATITES ou **CONTINENTS** (*Encratiæ*), hérétiques du IIe siècle, disciples de Tatien, nommés ainsi parce qu'ils rejetaient absolument le mariage, qu'ils traitaient de débauche. *Voy.*, pour leurs autres erreurs, l'art. TATIEN. *Voy.* aussi saint Irénée, l. III et IV, *contr. hær.* Saint Augustin, *Hæres.,* XXV. Théodoret, *Hæretic. fabul.,* l. I. Eusèbe. Baronius. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.*

ENCYCLIQUES. *Voy.* LETTRES ENCYCLIQUES.

ENDEL (Manoé ou Manoah), rabbin polonais, mort en 1585, a laissé : 1° un volume de *Leçons diverses* et de *Corrections talmudiques ;* — 2° une *Explication du Commentaire de Béchaï sur le Pentateuque;* ouvrages qui ont été publiés à Prague l'année même de sa mort, par Moïse, son fils, avec la promesse de publier aussi plusieurs autres écrits de son père relatifs au texte sacré, au Talmud, à la cabale et à l'astronomie; mais il n'a paru de l'explication du Commentaire de Béchaï que la *Genèse* seulement, et des autres écrits, que le *Commentaire* du *Chovad allevavoth ;* Lublin, 1596. *Voy.* De Rossi, *Dizionario*, tom. I, p. 114.

ENDO DE STELLA. *Voy.* EON DE L'ÉTOILE.

ENDOR ou **ÆNDOR**, ville de la tribu de Manassé, placée par Eusèbe à quatre milles du mont Thabor, vers le midi, près de Naïm, tirant vers Scythopolis. C'est là que demeurait la pythonisse que Saül alla consulter avant la bataille de Gelboé. *Voy.* Josué, XVII, 11. I Rois, XXVIII, 7. Joseph, *Antiq.,* l. VI, c. XV. Eusèbe, *Onomast.* Hieronym., ad voc. AENDOR, ENDOR, APHEC. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 490, 762.

ENDRIS. *Voy.* ANDRÉ, n° XXX.

ENDURCI (*Induratus, obduratus*), terme de théologie qui s'emploie en parlant d'un pécheur qui résiste obstinément à la grâce.

ENDURCIR, ENDURCISSEMENT. Il y a dans l'Écriture un grand nombre de passages où il est dit que Dieu endurcit les pécheurs; mais le vrai sens de ces passages est que Dieu permet que ces pécheurs s'endurcissent; il les laisse s'endurcir; il ne les empêche pas de s'endurcir; il souffre leur endurcissement. *Voy.* les *Traités de la Grâce* dans les théologiens. Bergier, *Diction. de théol.,* art. ENDURCISSEMENT.

ENEAS ou **ÆNEAS SYLVIUS**, écrivain célèbre qui fut élevé au souverain pontificat sous le nom de Pie II. *Voy.* PIE II, pape.

I. **ÉNÉE** ou **ÆNEAS**, homme de la ville de Lydde; il était perclus de tous ses membres, et il fut guéri par saint Pierre. *Voy.* les *Actes,* IX, 34.

II. **ÉNÉE**, évêque de Paris, mort l'an 870, fut d'abord notaire ou secrétaire de Charles le Chauve. Il assista aux conciles de Savonnières, près de Toul, de Pitres-sur-Seine, près de Rouen, de Soissons, de Troyes, de Verberie et d'Attigny. Il a laissé un ouvrage contre les erreurs des Grecs, où, en répondant à Photius, il fait voir la vérité de la doctrine et la sainteté des usages de l'Église latine par l'Écriture sainte et les conciles. Ce livre se trouve dans le *Spicilége* de Dom Luc d'Achéry, tom. VII, et dans le tom. VIII de la *Collection générale des conciles* de Labbe et Cossart. *Voy.* Loup de Ferrières, *Epistolæ*, 98, 99. Sirmond, *Concilia antiqua Galliæ,* tom. II, p. 656. Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.,* l. XXXIV, nos 80, 96. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉNÉE DE GAZE (*Æneas Gazæus*), philosophe platonicien du Ve siècle, professait les sciences et les belles-lettres. On a de lui un dialogue intitulé : *Théophraste*, et qui roule sur la nature de l'âme et sur la résurrection des corps. Il se trouve, en grec et en latin, dans la *Bibliothèque des Pères,* tom. XII; Paris, 1644, et en latin dans celle de Lyon, 1677, tom. VIII. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XV, p. 283 et suiv. Richard et Giraud.

ENEMUNDUS. *Voy.* ANNEMOND.

ENERA, ville épisc. d'Afrique dont la province est inconnue. Un de ses évêques, nommé Maximin, assista à la conférence de Carthage. *Voy. Collat. Carth.,* c. CXXXIII, not. 209.

ÉNERGIQUES ou **ÉNERGISTES**, nom donné dans le XVIe siècle à quelques sacramentaires, disciples de Calvin et de Mélanchthon, qui soutenaient que l'Eucharistie était non le corps, mais l'*énergie*, c'est-à-dire la vertu de Jésus-Christ. *Voy.* Sanderus, *Hæres.,* CCXIII. Pratéole, au mot ÉNERGIQUE.

ÉNERGUMÈNE, homme possédé du démon, et qui ne peut être délivré que par l'exorcisme. *Voy.* POSSÉDÉ.

ÉNERVIN, de l'Ordre de Prémontré, vivait au XIIe siècle, et était prévôt de Steinfeld, près de Cologne. L'an 1147 il écrivit à saint Bernard, abbé de Clairvaux, une *Lettre* dans laquelle il rapporte les dogmes des hérétiques de Cologne, qui étaient manichéens. Elle se trouve parmi les *Lettres* de saint Bernard et dans le P. Mabillon, *Analecta,* tom. III, p. 452.

ENFANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (FILLES DE L'), congrégation qui avait pour but l'instruction des jeunes filles et le soulagement des malades; elle fut fondée à Toulouse, l'an 1657, par l'abbé de Ciron, chanoine de la cathédrale, et par Mme de Mondonville. Cet institut fut cassé en 1686. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, ch. XXVII. Richard et Giraud.

I. **ENFANT** (*puer*) signifie souvent dans l'Écriture : 1° une *personne d'un âge mur;* 2° un *disciple;* 3° un *descendant;* 4° *qui s'attache à, qui appartient à :* ainsi un *enfant de lumière, de ténèbres,* c'est-à-dire qui s'attache à la lumière, aux ténèbres; mais *enfant de lumière* se prend aussi pour celui qui est éclairé des lumières de l'Évangile, et *enfant de ténèbres,* pour celui qui est privé de cette lumière, comme un idolâtre, un *enfant du royaume,* c'est-à-dire qui appartient au royaume.

II. **ENFANT** ou **FILS DE BÉLIAL.** *Voy.* BÉLIAL.

III. **ENFANT-JÉSUS (FILLES DE L')**, congrégation fondée à Rome, l'an 1661, par Anne Moroni, qui à cette époque commença à vivre en commun avec quelques filles. Elles observent la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, mais sans s'y engager par aucun vœu. Ces filles, qui sont au nombre de trente-trois, en l'honneur des trente-trois années que Notre-Seigneur passa sur la terre, ont des pensionnaires, dont le nombre ne doit pas excéder celui de trente. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 203.

I. **ENFANTS DANS LA FOURNAISE.** On lit dans le livre du prophète Daniel (III), que Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente trois jeunes Hébreux qui n'avaient pas voulu adorer la statue d'or qu'il avait élevée; qu'ils furent miraculeusement conservés dans les flammes; qu'ils en sortirent sains et saufs; et que le roi, frappé de ce prodige, le fit publier par un édit adressé à tous ses sujets. La prière et le cantique que ces trois jeunes hommes prononcèrent au milieu des flammes, et que l'Église répète encore tous les jours, font partie des livres deutéro-canoniques. *Voy.* Ber-

gier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. III, p. 528 et suiv.

II. **ENFANTS DE DIEU**. Bien que tous les hommes soient *enfants de Dieu*, puisqu'il est le père et le créateur de tous, l'Écriture donne en particulier ce titre : 1° aux anges; 2° aux gens de bien, par opposition aux méchants; 3° aux enfants de Seth, opposés à ceux de Caïn; 4° aux juges, aux magistrats, aux prêtres et aux lévites; 5° aux élus et aux bienheureux; 6° aux Israélites, par opposition aux Gentils; 7° enfin, dans le Nouveau Testament, aux fidèles, appelés *enfants de Dieu* en vertu de leur adoption. *Voy.* Genèse, VI, 2. Deutéron., XIV, I. Psaumes XVIII, 1; LXXX, 6; LXXXVIII, 7. Job, I, 6, etc. Isaïe, I, 2. Rom., VIII, 14; IX, 4. Galat., IV, 22, etc.

III. **ENFANTS DES HOMMES**, nom donné aux hommes de la race de Caïn, qui ont vécu avant le déluge, et généralement aux méchants et aux impies.

IV. **ENFANTS DÉVORÉS PAR DES OURS.** Le prophète Élisée ayant été raillé par une troupe d'enfants, les maudit au nom du Seigneur; et aussitôt deux ours sortirent du bois voisin et déchirèrent quarante-deux de ces enfants. Les incrédules nient la véracité de ce récit, sous prétexte que la mort de ces enfants est punie d'une peine trop rigoureuse. Mais c'est Dieu lui-même qui infligea ce châtiment; par conséquent il est juste. On comprend aisément que Dieu ait voulu donner cet exemple de sévérité dans un pays idolâtre, pour faire respecter ses prophètes. *Voy.* IV Rois, II, 23.

V. **ENFANTS PUNIS DU PÉCHÉ DE LEURS PÈRES.** Plusieurs philosophes modernes ont prétendu que Dieu ne pouvait sans injustice punir les enfants du péché de leur père. Ces philosophes ont oublié sans doute qu'un souverain, pour crime de rébellion, est en droit de dégrader un de ses sujets, de confisquer ses biens, de l'envoyer au supplice; ses enfants nés et à naître se trouvent déchus de l'héritage et de la fortune dont ils auraient joui sans le crime de leur père; ils en portent donc la peine; et cependant personne n'oserait dire qu'il y a là une injustice. On reconnaît généralement qu'il est du bien commun qu'un criminel puisse être puni non-seulement dans sa personne, mais dans celle de ses enfants, qui doivent lui être chers; c'est un frein de plus contre le crime. A plus forte raison, Dieu peut-il agir de même. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

VI. **ENFANTS TROUVÉS** ou **EXPOSÉS**; l'usage de la Daterie est de regarder les enfants trouvés comme illégitimes, et d'observer à leur égard tout ce qui s'observe pour les dispenses ordinaires, *ex defectu natalium*. *Voy.* Corradus, *Traité des dispenses*, l. III, ch. II. Boniface, tom. II, l. III, tit. VI, ch. I et II.

ENFER ou **ENFERS** (*Infernus, Inferni*, en hébreu *Scheôl*, c'est-à-dire lieu creux, enfoncé, souterrain. Ce terme se prend dans l'Écriture : 1° pour le lieu où demeurent les âmes, bonnes ou mauvaises, après la séparation de leurs corps; 2° pour le lieu particulier où les âmes des justes attendaient la venue du Sauveur, et d'où elles sortirent après sa résurrection, pour aller dans le ciel jouir d'un bonheur éternel; ce lieu est appelé *limbes;* 3° pour le séjour des démons et des damnés, c'est-à-dire le lieu destiné dans l'autre vie à la punition éternelle des mauvais anges, et des hommes qui meurent en état de péché mortel; 4° par métonymie, pour les habitants de l'enfer; 4° selon plusieurs, pour la *mort*, le *tombeau*. A la vérité les Septante l'ont rendu par *thanatos*, ou *mort*, mais une fois seulement (II Rois, XXII, 6); car partout ailleurs ils l'ont traduit par le mot *adès*. Selon nous, il n'y a pas un seul passage de l'Écriture où *enfer* signifie *mort* ou *tombeau*. Les rationalistes eux-mêmes en conviennent; l'un des plus habiles d'entre eux, Gésénius, dans son *Thesaurus*, en a parfaitement exposé et établi le vrai sens. Ainsi c'est à tort que les incrédules se sont fondés sur cette prétendue signification pour soutenir que les anciens Hébreux ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. Quant aux peines de l'enfer, c'est la privation de la présence et de la vue de Dieu, et d'horribles tourments, parmi lesquels un feu éternel, sans aucun adoucissement. *Voy.* Richard et Giraud, et Bergier, *Diction. de théol.*, qui répondent parfaitement à l'objection des incrédules contre l'éternité des peines de l'enfer. *Compar* notre art. DESCENTE DE JÉSUS-CHRIST AUX ENFERS.

ENFIELD (William), théologien anglican non-conformiste, né à Sudbury l'an 1741, mort en 1797 à Norwich, fut nommé en 1763 ministre d'une congrégation à Liverpool; plus tard il remplit les fonctions pastorales à Norwich. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Biographical sermons on the principal characters in the Old and New Testament;* 1777, in-12; — 2° *Sermons*, 1779, 2 vol. in-8°; — 3° *The English preacher:* 1773, 4 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ENGADDI, ville de la tribu de Juda, appelée aussi *Asason-Thamar*. (II Paralip., XX, 2.) Cette ville, qui était située près du lac de Sodome, à trois cents stades de Jérusalem, non loin de Jéricho, est devenue célèbre par l'abondance de ses palmiers, de ses vignes et de ses baumiers. *Voy.* Josué, XV, 62. I Rois, XXIV, 1. *Cantiq.*, I, 13. Joseph, *Antiq.*, l. VI, c. XIV; l. IX, c. I. *De Bello, Jud.*, l. III, c. II; l. V, c. III. Hieronym., *in cap.* XLVII, 10 *Ezechiel.;* mais *Compar* Reland, *Palæstina illustr.*, p. 307, 347, 356, 449, 462, 707, 763.

ENGALLIM, en hébreu *Ein Eglaïm*, lieu mentionné par Ézéchiel, qui l'oppose à Engaddi. D'après saint Jérôme, *Engallim* est située au commencement de la mer Morte, où le Jourdain entre dans cette mer. *Voy.* Ézéchiel, XLVII, 10. Hieronym., *in cap.* XLVII, 10 *Ezechiel.*, et *Compar*. Reland, p. 763. D. Calmet, *Comment. littér. sur Ézéch.*, XLVII, 10.

ENGANNA. Saint Jérôme, dit D. Calmet, parle d'une ville de ce nom qu'il place vers Gérasa, au delà du Jourdain. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Compar*. ENGANNIM n° II.

I. **ENGANNIM**, ville dans la plaine de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 34.

II. **ENGANNIM**, ville de la tribu d'Issachar, qu'on donna aux lévites de la famille de Gerson. Eusèbe remarque sur ce mot qu'il y a un village du nom d'*Eganna* (saint Jérôme lit *Enganna*), aux environs de Gérasa, dans la Pérée, et que ce village est près de Béthel. *Voy.* Josué, XIX, 21; XXI, 29, 29. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 762, 763.

ENGASTRIMANDRE ou **ENGASTROMANTE**. **ENGASTRIMYTHE** (*Engastrimythus*), gens appelés aussi ventriloques parce que leur ventre parlait, soit que leur bouche fût ouverte ou fermée. Saint Chrysostome parle de ces hommes. dont le ventre articulait des oracles; ce qui avait lieu par l'intervention du démon. *Voy.* Leo Allatius, *de Engastrimytho syntagma*, et *Compar*. PYTHON.

ENGAU (Jean-Rodolphe), jurisc. protestant, né à Erfurth l'an 1708, mort en 1755, fut reçu docteur en droit en 1734, professeur agrégé en 1738, et professeur titulaire en 1740. Outre des ouvrages de droit civil, on a de lui : 1° *Elementa juris canonico-pontificio-ecclesiastici;* Iéna, 1739, 1753, 1765, in-8°, 5e édit.; — 2° *Traité du droit des princes protestants* (*evangelischer Fürsten*) *sur les professeurs qui occupent des chaires;* 1787, in-8°. Cet ouvrage avait été d'abord écrit en allemand; mais, en 1752, l'auteur le recomposa en latin, en l'augmentant considérablement. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ENGEL (Louis), bénédictin allemand, vivait au XVIIe siècle. Il fut conseiller ecclésiastique, vice-chancelier de l'Université, et professeur de droit canon à Salzbourg. Il a laissé, en latin : 1° *Collége du droit canonique;* Salzbourg, 1671, 1677, 1681, etc.; ouvrage qui, pendant plus de cinquante ans, servit à l'enseignement du droit canon dans les universités allemandes, et qui obtint 15 éditions de 1671 à 1770; — 2° *Traité du for compétent;* ibid., 1663; — 3° *les Priviléges des monastères, tirés du droit commun;* ibid., 1664; — 4° *le Manuel des curés, avec leurs fonctions et obligations;* ibid., 1677. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ENGELBERG, nom d'une abbaye célèbre située dans une des plus belles vallées de Suisse, dans le canton d'Unterwalden. Cette vallée, appelée d'abord Surenenthal, a pris le nom de l'abbaye qui, ainsi qu'un monastère de femmes placé sous sa dépendance, fut fondée, d'après l'opinion commune, en 1082, par Conrad, noble de Seldenbüren, qui vint plus tard se mettre comme frère lai sous la direction de saint Adelhelm. Les deux couvents prospérèrent de plus en plus. Et quand le protestantisme se présenta, il ne put y pénétrer; les couvents et toute la vallée elle-même surent se préserver de toute erreur. En 1548, la peste enleva un grand nombre d'habitants de la vallée et tous les moines, sauf un seul, qui était curé de Kussnacht, sur le lac de Lucerne. Plus tard les deux couvents se repeuplèrent insensiblement. Le monastère est toujours plein de sollicitude pour l'éducation de la jeunesse; il donne à cinquante jeunes garçons l'enseignement complet du gymnase, y compris la musique et le dessin. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **ENGELBERT** (saint), vulgairement *Inglevert,* mort en 814. *Voy.* ANGILBERT.

II. **ENGELBERT** (saint), archevêque de Cologne, né d'une famille distinguée du Berri, mort le 7 novembre 1225, manifesta dès l'enfance les inclinations les plus heureuses. L'an 1215, promu par le pape Innocent III à l'archevêché de Cologne, il déploya le plus grand zèle pour soulager les peuples, protéger les faibles et les orphelins, et maintenir partout l'ordre et la discipline. Il périt assassiné par son cousin Frédéric, comte d'Issembourg, qui pillait les revenus de l'abbaye d'Essende, dont il était avoué, et qui n'avait pu pardonner à Engelbert les remontrances que celui-ci lui avait adressées à ce sujet. *Voy.* Surius. Gilles Gelenius, *Vindex libertatis ecclesiasticæ et martyr S. Engelbertus.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 280.

III. **ENGELBERT,** abbé de l'Ordre de Cîteaux, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé : *la Vie de sainte Hedwige,* rapportée par Surius au 13 octobre. On lui attribue : *Speculum virtutum moralium. Voy.* Henriquez, *in Menolog. Cisterc.*

IV. **ENGELBERT,** bénédictin allemand, mort en 1331, fut nommé, l'an 1297, abbé d'Admont ou d'Aimont, en Styrie (*Abbas Admontensis*). Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages indiqués dans Richard et Giraud, et dont les principaux sont : 1° *de Gratiis et virtutibus B. Mariæ. virginis,* dans Bernard Pez, *Anecdota,* tom. I; — 2° *Tractatus super passionem secundum Matthæum,* dans le P. Pez, *Biblioth. ascetica,* tom. VIII; — 3° *de Providentia Dei,* dans le même recueil, tom. VI; — 4° *de Libero arbitrio,* dans les *Anecdota,* tom. IV; — 5° *de Statu defunctorum,* dans la *Biblioth. ascetica,* t. IX; — 6° *Expositio super psalmum* Beati immaculati, dans le *Codex diplomatico-historico-epistolaris. Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, l. V, p. 29-297. Trithème, *Catalog. Scriptor.* Possevin. *in Appar. sacr.*

ENGELBRECHT (Jean), né en 1599, fils d'un tailleur de Brunswick, et lui-même fabricant de drap dans cette ville, mort en 1697, prétendit dès l'année 1622 avoir des visions et des révélations, entendre les anges chanter et jouer des intruments. Il prétendit encore qu'il avait été conduit au ciel et dans l'enfer; il annonça même un nouveau ciel et une nouvelle terre; attaqua avec force les prédicateurs luthériens, exhorta tout le monde à la pénitence, aux œuvres de charité, et, en confirmation de sa mission divine, il jeûnait des semaines entières. Si Engelbrecht prêchait, il ne laissait pas que d'écrire; il publia, en 1625, sa *Vision du ciel et de l'enfer.* Elle fut souvent réimprimée depuis lors et suivie d'une collection de ses œuvres, sans date; cette collection fut traduite en hollandais et publiée à Amsterdam en 1697. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ENGELCKEN (Henri-Ascagne), théologien luthérien, né à Rostock l'an 1675, mort en 1734, professa la théologie, et devint surintendant de l'église de Saint-Georges, à Parchim. Outre plusieurs *Dissertations,* il a augmenté le *Collegium novissimarum controversiarum. anti-socinianum, anti-calvinianum et anti-pontificium* de Schomerus. Il a travaillé aussi au *Catéchisme* de Meckelbourg. *Voy.* Richard et Giraud.

ENGELEN (Guillaume **VAN**), en latin *Ab Angelis,* théologien hollandais, né à Bois-le-Duc en 1583, mort à Louvain en 1649, était profondément versé dans la théologie dogmatique et scolastique. Il se montra l'adversaire déclaré des doctrines de Jansénius. Il professa la théologie et la morale; il fut nommé en 1648 à l'évêché de Ruremonde; il mourut avant d'avoir reçu ses bulles. On a de lui : 1° *la Doctrine que les ministres calvinistes s'efforcent d'introduire dans Bois-le-Duc...,* ou *Défense de l'ancienne créance catholique et apostolique contre les nouveautés des quatre prédicants hérétiques de cette ville;* Louvain, 1630, in-12; cet ouvrage est en allemand: — 2° *Declaratio sive protestatio octo theologorum et professorum Lovaniensium;* ibid., 1642; — 3° *Relation des troubles excités à Louvain par l'impression de l'Augustinus* de Jansénius; 1641, et dans le *Disquisitio hist.-theol.* de Montbron; Cologne, 1692. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belgica.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ENGELGRAVE** (Henri), jésuite, né à Anvers l'an 1610, mort en 1670, fut recteur des colléges d'Oudenarde, de Cassel et de Bruges. Il a laissé : 1° *Cœleste Pantheon, sive cœlum novum in festa et gesta sanctorum totius anni, morali doctrina varie illustratum;* Cologne, 1647, in-fol.; 1658, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1658, 2 vol. in-8°; — 2° *Lux evangelica, sub velum sacrorum emblematum recondita,* etc.; Anvers, 1648; Cologne, 1659 et 1690, in-4°; ouvrage mis à l'*In-*

dex le 2 juillet 1686; — 3° *Cœleste empyreum in festa per annum et in omnes ordinum patriarchas, et particulares tutelares;* Cologne, 1668 et 1669, in-fol. et in-4°; Amsterdam, 1668 et 1669, in-8°; — 4° *Divum, domus, facta et virtutes Jesu-Christi, B. Mariæ, Apostolorum, Martyrum, Confessorum, Virginum,* etc.; Cologne, 1688, in-4°; — 5° *Meditationes in passionem D. N. J. C.;* en flamand; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

II. **ENGELGRAVE** (Jean-Baptiste), jésuite, né à Anvers en 1601, mort en 1658, fut deux fois provincial de Flandre, puis supérieur de la maison professe d'Anvers. On lui doit : 1° *Meditationes in omnes dominicas et festa totius anni;* Anvers, 1658, in-4°; — 2° *Dominicales et Festivales;* Cologne, 1659, 4 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ENGELHUSEN, en latin **ENGELHUSIUS** (Thierry D'), chanoine d'Hildesheim, mort en 1430, fut supérieur d'un monastère à Wittenborck. Il a laissé une *Chronique* depuis la naissance du monde jusqu'en 1420; Helmstadt, 1671, in-4°. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, p. 299 et 300.

ENHADDA, ville de la tribu d'Issachar, *Voy.* Josué, XIX, 21.

ENGHIEN (François d'), dominicain, né à Bruxelles l'an 1648, mort à Gand en 1722, fit ses études à Louvain, où il fut reçu docteur en théologie en 1685. Il professa successivement la philosophie et la théologie. Devenu régent des études de son Ordre, il assista, l'an 1694, au chapitre général tenu à Rome. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Responsio historico-theologica ad cleri gallicani de Potestate ecclesiastica declarationem;* Cologne, 1685, in-8°; — 2° *Auctoritas Sedis apostolicæ pro S. Gregorio Papa VII, vindicata adversus R. P. F. Natalem Alexandrum, ord. F. F. Prædicat.,* etc.; ibid., 1689, in-8°; — 3° *de Doctrina S. Thomæ ad gratiam efficacem;* Louvain, 1703, in-8°; — 4° *Positio faciens satis insolitæ oppositioni contra constitutionem Sedis apostolicæ Unigenitus;* Gand, 1715, in-8°. *Voy.* Echard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II. Richard et Giraud.

ENGLAND (Jean), théologien anglais du XVIIIe siècle, a laissé : 1° *View of Arminianism;* Londres, 1708, in-8°; — 2° *Inquiry of the moral of the ancients;* ibid., 1735. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ENGLEBERME ou **ANGLEBERME** (Jean Pyrrhus). *Voy.* ANGLEBERME.

ENGLERT (M.-Jean-Guillaume), théologien et astronome allemand, né l'an 1706, professa la théologie, et fut pasteur supérieur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertationes II de methodo studii theologiæ juvenibus gymnasiasticis rite instituendi feliciterque tractandi;* Schweinfurt, 1751, in-4°; — 2° *de Franconia in tenebris ethnicismi et in luce christianismi, ubi quædam de Lollo, Franconiæ veteri de astro inserta sunt;* ibid., 1760. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

ENGOLISMA. *Voy.* ANGOULÊME.

ENGRACE ou **ENGRATIE**, en latin *Encratia, Encratis, Engratis* (sainte), vierge et martyre, vivait à Saragosse au IVe siècle; elle souffrit avec vingt autres martyrs sous les empereurs Dioclétien et Maximien Hercule. L'Église les honore le 16 avril. *Voy.* Henschenius.

ENGUERRAN, abbé de Saint-Riquier, né à Ponthieu, mort en 1045, fit profession de la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Riquier, appelée aussi *Centule.* Il fréquenta plusieurs écoles, et se fixa à celle de Chartres, où saint Fulbert prit plaisir à le former; il le renvoya à Centule revêtu du sacerdoce. Le roi Robert choisit Enguerran pour l'accompagner dans son voyage de Rome; et, plus tard, ce prince força le pieux religieux à devenir abbé de son monastère. Enguerran gouverna avec la plus grande sagesse et rétablit l'école, d'où sortirent plusieurs personnes considérables. Il a laissé : *la Vie de saint Riquier;* on en trouve des fragments dans Mabillon, les Bollandistes, et dans Duchêne, *Hist. de France,* tom. IV. On attribue à Enguerran : 1° *l'Histoire du martyre de saint Vincent;* — 2° *la Vie de sainte Austreberte. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XX, p. 187 et suiv. Richard et Giraud.

ENHADDA ou **ÉNADA, ÉNADDA**, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* Josué, XIX, 21. Reland, *Palæst. illustr.,* p. 490, 760.

ENHAM (*Einshamum*), ville d'Angleterre où l'on tint un concile l'an 1009, sur les mœurs et la discipline ecclésiastique. *Voy.* Labbe, t. IX. Hardouin, tom. VI.

ENHASOR, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 37.

ÉNIMIE (sainte), sœur ou fille de Dagobert Ier, vivait au VIIe siècle. Vers l'an 631 elle se retira dans les montagnes du Gévaudan, où elle fit élever un double monastère pour les religieux de l'un et de l'autre sexe. Elle fut consacrée par saint Ilare, évêque de Javoux, aujourd'hui Mende, et elle mourut dans le gouvernement de ces communautés, qui prirent plus tard le titre de prieuré conventuel de l'Ordre de Saint-Benoît. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ENJEDIM ou **ENYEDIN** (Georges), né à Enyed vers l'an 1550, mort à Clausembourg en 1597, fut surintendant des églises unitaires de Transylvanie et régent du collége de Clausembourg. Il avait une grande réputation comme théologien dissident. On a de lui : *Explicationes locorum Scripturæ, Veteris et Novi Testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabiliri solet;* Groningue, 1670, in-4°, 2e édit.; ouvrage pernicieux et rempli de vains sophismes; il a été sévèrement défendu et même brûlé dans différents endroits. Il a été réfuté, en particulier, par Richard Simon. On lui a attribué : 1° *de Divinitate Christi;* — 2° *Explicatio locorum catechesis Racoviensis;* — 3° *Præfatio in Novum Testamentum versionis Racovianæ. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ENNATHE (sainte), vierge et martyre, née à Scythopolis, en Palestine, morte le 13 novembre 308. Elle fut brûlée à Césarée le jour de la mort des trois martyrs Antonin, Zébin ou Zébinas, et Germain. Les Grecs et les Latins célèbrent leur fête le 13 novembre. *Voy.* ANTONIN, n° III.

ENNÉADÉCACTÉRIDE ou **ENNÉADÉCATÉRIDE**, terme qui signifie *dix-neuf.* Dans le calendrier ecclésiastique, ce mot désigne, en effet, l'espace de 19 ans, ou le *nombre d'or,* qu'on appelle aussi *cycle lunaire,* parce qu'au bout de 19 ans solaires la lune revient à peu près au même point. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. AUREUS NUMERUS.

ENNEBEL (Louis), théologien belge, né à Louvain en 1652, mort l'an 1720, acquit une grande réputation comme docteur en droit canonique. Il fut envoyé à Rome par l'université de Louvain, qui était accusée d'hérésie, et il obtint du pape Innocent XII deux brefs qui justifiaient complétement cette académie. On a de lui un *Recueil de thèses théologiques,* en latin; 1680; cet ouvrage fut condamné par le Saint-Siége en 1682. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers. histor.,* etc. La *Nouv. Biogr. génér.*

ENNEMI. Chez les anciens peuples ainsi que chez toutes les nations sauvages ou peu policées de tous les temps, on a regardé les étrangers comme des ennemis. Moïse, par ses lois, s'était attaché à détruire ce funeste préjugé parmi les Hébreux. Si, dans la suite, les Juifs changèrent à cet égard, c'est à cause des vexations et des marques de mépris qu'ils essuyèrent continuellement de la part des nations dont ils étaient environnés. Jésus-Christ a été plus loin que Moïse dans cette voie; il a voulu détruire le caractère insociable des peuples, les accoutumer à vivre paisiblement ensemble et à se regarder mutuellement comme frères. De là vient que l'Évangile nous commande d'aimer nos ennemis, de leur faire du bien, de prier pour eux. *Voy.* Genèse, XLIII, 32. Exode, XXII, 21. Lévit., XIX, 33. Deutér., XXIV, 19. Matth., V, 44 et suiv. Luc, X, 30. S. Thomas, 2. 2., q. 25, art. 9, *in corp., et in III Sentent. dist.* 30, q. 1, art. 2; q. 2 et q. *de Virtutibus*, art. 8. S. Bernardin de Sienne, tom. I, *Serm. XXVIII, in fer.* 3, *post.* 3 *dominic. quadrag.*, art. 3, c. I. Pontas, au mot CHARITÉ, cas 4; au mot HAINE, cas 2; au mot RÉCONCILIATION, cas 1. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, ou l'*Encyclop. cathol.*, qui a reproduit l'article de Bergier.

ENNEMOND. *Voy.* ANNEMOND.

ENNODIUS (*Magnus Felix*, saint), né à Arles ou à Milan vers l'an 473, mort le 17 juillet 521, qui appartenait à une des familles les plus illustres des Gaules, entra dans l'état ecclésiastique du consentement de sa femme, qui, de son côté, se fit religieuse. L'an 497 il se retira à Rome, où il fut mis au nombre des diacres de l'Église romaine; et, vers l'an 511, son mérite le fit élever au siége épiscopal de Pavie. Le pape Hormisdas l'employa à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident, et Ennode fit, dans ce but, deux voyages en Orient. L'empereur Anastase, fauteur des Eutychiens, essaya, mais en vain, de le tromper ou de le corrompre: il le renvoya sur un vieux vaisseau, ce qui n'empêcha pas Ennode d'arriver heureusement à Pavie. L'Église l'honore le 17 juillet, et lui donne le titre de confesseur de la foi. Ennodius est auteur d'un certain nombre d'écrits dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* Ses *Œuvres* complètes ont paru à Bâle, 1569; à Tournay, 1610; à Paris, 1611, et elles se trouvent aussi dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. IX. *Voy.* Bellarmin, *de Scriptorib. eccles.* Baronius, ad ann. 489, 503, 515, 517. Possevin, *in Appar. sacr* D. Rivet, *Histoire littér.*, tom. III, p. 96 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*. tom. XV, p. 418 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 281. Le *Diction. de la théol. cathol.*

ENNOM, vallée appelée aussi *Vallée des enfants d'Ennom*, s'étendait jusque près des murs de Jérusalem du côté du midi, et séparait les tribus de Juda et de Benjamin. Elle est devenue célèbre par les sacrifices humains qu'on offrait dans une de ses parties (*Topheth*). *Voy.* Josué, XV, 8. IV Rois, XXIII, 10. Jérém., VII, 31, etc.

ENNON ou **AENNON**, lieu près de Salim sur le Jourdain, et où saint Jean baptisait. Eusèbe le place à huit milles de Scythopolis, vers le midi. *Voy.* Jean, III, 23. Eusèbe, *Onomasticon*, ad voc. AÏNON. Hieronym., *de Situ et Nominib. locor. Hebraicor.*, ad voc. AENON.

ÉNOCH. *Voy.* HÉNOCH.

ÉNON. *Voy.* ÉNAN, n° II.

ÉNOS, fils de Seth et père de Caïnan, mourut à l'âge de 905 ans, fut père de Caïnan. Moïse, selon le texte samaritain, la Vulgate et les meilleurs hébraïsants, comme Gésénius, Winer, etc., nous apprend qu'Enos commença à invoquer le nom du Seigneur, c'est-à-dire qu'il institua les cérémonies de la religion, et qu'il forma le culte extérieur que l'on rend à Dieu. Ce culte se perpétua dans la famille d'Énos, tandis que celle de Caïn s'abandonna à l'impiété. D'autres, d'après les paraphrastes chaldéens, rendent l'hébreu par : *On commença à profaner le nom du Seigneur* en le donnant à la créature, aux idoles; ce qui fut le commencement de l'idolâtrie. D'autres enfin traduisent : *On commença d'appeler du nom du Seigneur* les enfants de Seth, c'est-à-dire qu'on donna dès ce moment le nom de *Fils de Dieu* aux enfants de Seth. Génébrard attribue quelques écrits à Énos; et, de leur côté, les Orientaux ajoutent à l'histoire du patriarche des traits qui n'ont aucun fondement. *Voy.* Genèse, IV, 26. Génébr., *Chronolog.*, l. Ier, p. 10. D'Herbelot. *Biblioth. Orientale*, p. 117, au mot *Anosch.*

ENS (Jean), théologien hollandais, protestant, né à Quadyck l'an 1682, mort à Utrecht en 1732, fut ministre à Beets, puis professeur de théologie à Lingen; on le chargea en 1709 de gouverner l'église protestante d'Utrecht. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Bibliotheca sacra, sive Diatribe de librorum Novi Testamenti canone;* Amsterdam, 1710, in-8°; — 2° *Oratio de persecutione Juliani;* Utrecht, 1720, in-4°; — 3° plusieurs autres ouvrages en hollandais, dirigés contre Voët et ses adhérents. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ENSABATÉS, ENSABATHES, ENSABATHÉS, hérétiques vaudois, ainsi nommés à cause de leurs chaussures, qu'ils portaient en forme de sabots ou de savates ouvertes, comme marque de leur pauvreté prétendue évangélique. *Voy.* Pratéole, au mot INSABB. Gautier, *Chron. du* XIIe siècle, ch. XVI.

ENSEFROI ou **ENSFRIDUS**, et selon quelques-uns *Mefridus*, religieux de l'Ordre de Cîteaux, mort l'an 1246, fut prieur du monastère d'Ébirbach, au diocèse de Mayence. On a de lui : 1° des ouvrages de piété; — 2° des *Lettres*. On trouve ces divers écrits dans la *Bibliotheca Patrum. Voy.* Ch. de Visch, *Hist. d'Ébirbach*, et *Biblioth. des Écriv. de Cîteaux.*

ENSEMÈS, terme hébreu qui signifie *Fontaine du soleil*, et désigne un lieu situé sur les frontières de Juda et de Benjamin. *Voy.* Josué, XVIII, 17; au chap. XV, 7, la Vulgate porte seulement *Fons solis,* sans reproduire le texte original. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ENSEVELISSEMENT. La manière d'ensevelir les morts, chez les Hébreux, différait selon leur condition. Quand c'était un homme du commun, on se contentait de laver son cadavre et de l'ensevelir avant de l'enterrer; mais quand c'était une personne de distinction, on multipliait les suaires et les bandes autour du cadavre, de manière que tous les membres étaient enveloppés l'un après l'autre. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 286, et *Compar.* notre art. EMBAUMEMENT.

ENSFRIDUS. *Voy.* ENSEFROI.

ENTERAMNIA. *Voy.* TERNI.

ENTERREMENT (*Humatio*, *funus*, *exsequiæ*), cérémonie de la sépulture d'un chrétien. *Voy.* SÉPULTURE.

ENTHOUSIASME, inspiration divine. Les poëtes et les devins, ou prophètes du paganisme, se croyaient divinement inspirés; et c'est cette prétendue inspiration seulement que les rationalistes modernes attribuent aux au-

teurs et aux vrais prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament; ce qui prouve en eux autant d'ignorance que d'impiété. *Enthousiasme* se prend aussi en mauvaise part pour toute passion religieuse aveugle et mal fondée, ou pour le zèle de religion trop vif qui vient de la passion et de l'ignorance; mais, par un abus déplorable, les incrédules le donnent à tous les chrétiens qui ont l'amour sincère de la religion. *Compar.* FANATISME.

ENTHOUSIASTES, hérétiques ainsi nommés parce qu'étant agités du malin esprit, ils croyaient avoir de véritables inspirations. L'un de leurs premiers chefs fut Gaspard Swenke Feldius, gentilhomme de Silésie, qui vivait en 1527. Les enthousiastes partageaient les erreurs des Euchites et des Massaliens, ou Messaliens. Ce nom est encore donné aujourd'hui aux Anabaptistes, aux Quakers ou Trembleurs, et à quelques autres fanatiques, qui prétendent que l'Écriture doit être expliquée par les lumières de l'inspiration divine, dont ils s'imaginent être doués. *Voy.* Théodoret, *Hist. ecclés.* Saint Jean Damascène, *Traité des Hérés.*, in-8°. *Compar.* MASSILIENS.

ENTICHITES. *Voy.* ENTYCHITES.

ENTIMELIUM. *Voy.* VENTIMILLE.

I. **ENTRÉE** ou **DROIT D'ENTRÉE**, nom donné, en terme de droit canon, à ce qui se payait à titre d'avénement à un nouveau bénéfice. *Voy.* les *Mémoires du clergé*, tom. XI, p. 123. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **ENTRÉE ET SORTIE, ENTRER ET SORTIR.** Par ces expressions les Hébreux comprenaient toutes les actions, l'ensemble de la vie et de la conduite. *Voy.* II Rois, III, 25. Actes, I, 21.

ENTREMONT (*Intermontium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située au pays de Bugey, près de la Bresse; elle fut fondée au XIIe siècle. Les chanoines réguliers qui occupaient cette abbaye y recevaient tous les passants. On y pouvait loger jusqu'à six cents personnes.

ENTRER CHEZ UNE FEMME signifie, dans le style biblique : 1° entrer dans son appartement, ce qui n'appartenait, selon les mœurs des Hébreux, qu'à son mari seulement; 2° épouser ou user du droit du mariage. *Voy.* Genèse, XXIV, 21; XXX, 3. Juges, XV, 1 *et passim.*

ENTRER DANS L'ÉGLISE, DANS L'ASSEMBLÉE DU SEIGNEUR, veut dire, dans le langage de l'Écriture, être incorporé à la nation israélite, avoir part à ses intérêts, à ses prérogatives. *Voy.* Deutér., XXIII, 1, 3, etc.

ENTYCHITES ou **ENTICHITES** (*Entychita*), nom donné ou à tous les disciples de Simon le Magicien, selon Sponde, ou à quelques-uns d'entre eux, selon Clément d'Alexandrie. On les appelle *Entychites* à cause des abominations affreuses avec lesquelles ils célébraient leurs prétendus sacrifices. *Voy.* Clem. Alexandr., *Stromat.*, l. VII. Epiphan., *Panarium, Hœres.* XXI. Baronius, *ad ann.* 35. Sponde, *Annal.*

ENVIE (*Invidia, livor*), un des sept péchés capitaux qui, d'après l'Écriture et les saints Pères, nous rend semblables au démon, et exclut du royaume éternel. Il enfante la haine du prochain, la médisance, la calomnie, etc., et il naît ordinairement de l'orgueil. Saint Cyprien, qui a fait un Traité particulier contre ce vice, le dépeint comme la source des plus grands maux de l'Église. Il en fait venir l'ambition, les brigues, la perfidie, les schismes, l'hérésie. Saint Chrysostome veut qu'un envieux soit banni de l'Église avec autant d'horreur qu'un fornicateur. Les remèdes de l'envie sont l'humilité, la mortification et le détachement des biens du monde. *Voy.* Galat., V, 20, 21. Jacob., III, 16. Cypr., *de Zelo et livore.* Chrysostom., *Homil. XLI in Marc.* Saint Thomas, 2. 2., q. 36, art. 2, *in corp.*, *item*, q. 10 *de malo*, art. 1. Pontas. au mot ENVIE. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

ENYEDIN. *Voy.* ENJEDIM.

ENZINAS ou **ENCINAS** (Francisco) ou *Dryander*, théologien espagnol, né à Burgos vers l'an 1520, mort vers l'an 1570, passa en Allemagne pour y terminer ses études, et suivit pendant plusieurs années les leçons de Mélanchthon; il se fixa dans les Pays-Bas, et embrassa ouvertement le protestantisme. Il a laissé : 1° *el Nuevo Testamento de nuestro Redemtor y Salvador Jesu-Christo, traducido de griego en lengua castellana*; Anvers, 1543, in-8°. — 2° *Epistolas y Evangelios per todo el anno*, ibid., 1544, in-8°; — 3° *Histoire de l'État des Pays-Bas et de la religion d'Espagne*; Genève, 1558. Les ouvrages d'Enzinas sont à l'*Index* du concile de Trente. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ÉON** ou **ÉONE** (*Æon*), nom grec qui signifie siècle, et que l'hérésiarque Valentin donnait à son Dieu et à toutes ses productions, dont il faisait des personnes. Il admettait trente *éons*, qui tous ensemble formaient le *pleroma*, ou la plénitude invisible et spirituelle; ces trente éons, disaient les Valentiniens, étaient figurés par les trente années de la vie cachée du Sauveur.

II. **ÉON DE L'ÉTOILE** (*Endo de Stella*), gentilhomme breton, né à Loudéac, mort en 1148, abusant des paroles : *Per eum qui venturus est*, etc., qu'on prononçait *per eon*, prétendait être le Fils de Dieu, et s'imaginait qu'à la fin du monde il viendrait juger les vivants et les morts. Le concile de Reims le condamna à une prison perpétuelle, et ses disciples se dispersèrent. *Voy.* Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II. Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, tom. I, p. 36, n° 37. Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérés.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **ÉONE.** *Voy.* ÉON, n° I.

II. **ÉONE** (saint), évêque d'Arles, mort l'an 502, assista à la conférence tenue à Lyon, l'an 499, entre les évêques catholiques de Bourgogne et les prélats ariens. A peu près à la même époque, saint Éone eut quelques contestations avec saint Avite de Vienne au sujet des priviléges respectifs de leurs églises, et le pape Symmaque obligea saint Avite à restreindre sa juridiction. Saint Éone a laissé sa correspondance avec saint Rurice de Limoges et saint Pomère, abbé d'Arles. L'Église honore la mémoire de saint Éone le 30 août. *Voy.* saint Rurice, *Epistolæ*, l. II, n° 8. D'Achéry, *Spicilegium*, tom. V, p. 110. Le P. F Pagi, *Breviarium historico-chronologico criticum Conciliorum, acta*, etc., *complectens.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉONIENS, disciples d'Éon de l'Étoile. *Voy.* ÉON, n° II.

EORTIUS. *Voy.* EUVERTE, n° I.

ÉPACTE (*Epacta*), en grec *intercalation* : terme de comput ecclésiastique. L'épacte est le nombre de 11 jours par lesquels l'année commune solaire, qui est de 365 jours, surpasse l'année lunaire, qui n'est que de 354 jours. Dans les années bissextiles, qui ont 366 jours, l'épacte est de 12 jours. *Voy.* l'*Art de vérifier les dates.* Clavius, Scaliger, Gassendi, Blondel et Ozanam, dans leur *Traité du Calendrier romain.* Le P. Petau, *de Doctr. tempor.* Richard et Giraud.

ÉPÆNÈTE. *Voy.* Épainète.

ÉPAGATHE (saint), zélé disciple de Jésus-Christ, était présent lorsque les martyrs de Lyon furent présentés au gouverneur. Il demanda à les défendre, et on le mit sur-le-champ au nombre de ceux qui étaient destinés au martyre. Épagathe eut la tête tranchée. *Voy.* Pothin (saint), évêque de Lyon.

ÉPAINÈTE ou **ÉPÆNÈTE, ÉPÉNÈTE,** en latin *Epænetus* (saint), vivait au commencement du Ier siècle de l'ère chrétienne. Le premier en Asie il embrassa le christianisme, et il est certain qu'il fut converti par saint Paul, qui l'appelle *les prémices de l'Asie*. Les Latins honorent la mémoire de saint Épainète le 15 juillet, et les Grecs, le 30 du même mois. *Voy.* Rom., XVI, 5. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉPAONE (*Epaonum*), lieu célèbre par un concile qui y fut tenu l'an 517, et que les Latins appellent *Epaunense*, *Eponense*, *Epaonense*, *Pomense* et *Poumense*. Pendant longtemps les auteurs ont été fort partagés sur la situation de ce lieu, mais il paraît certain que la ville, nommée autrefois *Épaone*, et qui appartenait à l'Église de Vienne, n'est autre que celle qu'on appelle maintenant *Albon*. *Voy.* Reg., t. VIII. Labbe, tom. IV. Richard et Giraud, qui, entre autres choses, indiquent l'objet de chacun des quarante canons que le concile fit.

ÉPAPHRAS (saint), disciple de saint Paul, né à Colosses, souffrit le martyre dans cette ville. Il contribua à la conversion de ses compatriotes, dont il fut, dit-on, le premier évêque. A Rome on le mit en prison avec saint Paul; et ce fut à son instigation que cet apôtre écrivit son épître aux Colossiens. L'Église l'honore le 19 juillet. *Voy.* saint Paul, *Épîtres aux Colossiens et à Philémon*. Tillemont, *Vie de saint Paul*.

ÉPAPHRODITE (saint), apôtre ou évêque de Philippes, vivait au Ier siècle de l'ère chrétienne. Il fut chargé par les Philippiens de porter de l'argent à saint Paul, qui était dans les liens à Rome, et même de le servir en leur nom. Épaphrodite s'acquitta de sa mission avec le plus grand zèle, et il retourna à Philippes avec une lettre pour les Philippiens, dans laquelle saint Paul l'appelle son frère, le compagnon de ses travaux, le coopérateur de son ministère et leur apôtre. Les Latins honorent la mémoire de saint Épaphrodite le 22 mars, et les Grecs, le 29 ou le 30 du même mois, ainsi que les 7 et 9 décembre. *Voy.* Philipp., II et IV. Henschenius, *Acta Sanctorum*. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés.*, tom. Ier D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud.

EPARCHIUS. *Voy.* Cibar, no I.

EPAUNENSE. *Voy.* Épaone.

ÉPÉE (Ordre des deux épées de Jésus-Christ, ou les chevaliers du Christ des deux épées), Ordre militaire de Livonie et de Pologne, institué, l'an 1193, pour la propagation de la foi. Il s'opposa, en effet, avec succès aux entreprises des idolâtres contre les chrétiens. *Voy.* Justiniani, *Hist. des Ord. milit.*, t. II, ch. XXXVI, p. 566. Hélyot, *Hist. des Ord. milit.*, tom. VIII, p. 295. Richard et Giraud.

ÉPÉNÈTE. *Voy.* Épainète.

ÉPERNAY (*Sparnacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse et à cinq lieues de Reims, et placée sous l'invocation de saint Martin. On ignore l'époque de sa fondation; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut rétablie l'an 1032 par Eudes II, comte de Champagne, qui y plaça des chanoines séculiers, auxquels on substitua, l'an 1128, des chanoines réguliers. Cette abbaye fut, en dernier lieu, occupée par des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 282, nouv. édit.

ÉPERON (ORDRE DE L'), Ordre de chevalerie institué, dit-on, à Rome l'an 1559, par le pape Pie IV Les nonces et les auditeurs de rote avaient le privilége de créer des chevaliers de l'Éperon. Il y a eu aussi à Naples un Ordre de l'Éperon institué par Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 391. Richard et Giraud.

I. **ÉPHA,** fils de Madian, et petit-fils d'Abraham et de Céthura. *Voy.* Genèse, XXV, 4. I Paralip., I, 33.

II. **ÉPHA,** fils de Jehadaï. *Voy.* I Paralip., II, 47.

III. **ÉPHA,** femme du second rang de Caleb, et mère de Haran, de Mosa et de Gézez. *Voy.* I Paralip., II, 46.

IV. **ÉPHA,** ville qui tire son nom d'Épha, fils de Madian. (*Voy.* Éva, no I.) Cette ville faisait partie du pays de Madian, situé sur le bord oriental de la mer Morte. Le pays de Madian et d'Épha abondait en chameaux et en dromadaires. *Voy.* Juges, VI, 5. Isaïe, LX, 6.

V **ÉPHA** ou **ÉPHI,** mesure dont les Hébreux se servaient pour mesurer les choses sèches. Elle contenait environ 29 pintes et demie de Paris.

ÉPHÉBIA (*Ephebium*), gymnases ou lieux d'exercices dans lesquels on s'exerçait tout nu, et qui furent établis à Jérusalem à l'imitation des Gentils, par Jason et d'autres Juifs peu attachés à leur loi. L'auteur du second livre des Machabées en parle comme de lieux infâmes. *Voy.* II Machab., IV, 9, 12.

I. **ÉPHER,** fils de Madian et frère d'Épha. Il demeurait au delà du Jourdain. *Voy.* I Paralip., I, 33. III Rois, IV, 10.

II. **ÉPHER,** fils d'Ezra. *Voy.* I Paralip., IV, 17.

III. **ÉPHER,** chef de famille de la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., V, 24.

I. **ÉPHÈSE,** ville épisc. d'Ionie et métropole du diocèse d'Asie; elle fut, au commencement du christianisme, un des premiers siéges de l'Église. Elle doit sa fondation à saint Paul, qui l'avait établie la mère et le chef des autres églises qui étaient aux environs. Il paraît que Ménophante, évêque de cette ville, abusa de son pouvoir pour infecter l'Asie des erreurs d'Arius, et ce fut à l'époque du concile de Chalcédoine que l'évêque d'Éphèse perdit sa prééminence et qu'on le soumit à l'évêque de Constantinople. Suivant la tradition, saint Jean l'Évangéliste mourut à Éphèse, après avoir fondé la plupart des églises d'Asie. Saint Timothée, disciple de saint Paul, fut le premier évêque d'Éphèse; cette ville n'est pas moins illustre par les quatre conciles qui y furent tenus; le plus célèbre est celui de l'an 431, qui est le troisième concile œcuménique, dans lequel la doctrine de Nestorius fut solennellement condamnée. *Voy.* Actes des Apôtres, XVIII et XIX. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 672, et tom. III, p. 957. Regia, tom. V. Labbe, tom. III. Hardouin, tom. Ier. Mansi, t. II. Hermant, tom. Ier, p. 318. Baluze. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 68 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **ÉPHÈSE (BRIGANDAGE D').** C'est le nom que l'on a justement donné au conciliabule tenu à Éphèse l'an 449. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, y présida. Les erreurs d'Eutychès y furent approuvées, les légats du pape saint Léon y

furent récusés, et Flavien, patriarche de Constantinople, y fut battu si cruellement, qu'il mourut de ses blessures trois jours après. *Voy.* Regia, tom. VII. Labbe, tom. III. Hardouin, tom. Ier.

ÉPHÉSIENS (L'ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX) fut écrite de Rome pendant que l'apôtre était dans les liens; mais comme il y a été deux fois différentes, on est partagé d'opinion sur la question de savoir si c'est durant la première ou la seconde captivité que l'Épître fut écrite. Pour nous, nous regardons comme plus probable que c'est durant la première. Dans cette Épître saint Paul s'attache à expliquer la doctrine et la morale évangélique, de manière que sa lettre en est un excellent abrégé. Se fondant uniquement sur le style de l'Épître et sur la doctrine qu'elle contient, quelques critiques modernes en ont contesté l'authenticité. Suivant eux, les périodes sont longues, la construction tellement embarrassée, qu'on ne sait à quoi rapporter plusieurs membres de phrases; ce qui n'a pas lieu, par exemple, dans l'Épître aux Colossiens, qui a été écrite à la même époque. En second lieu, l'auteur de l'Épître aux Éphésiens semble combattre les gnostiques, qui n'avaient pas encore paru à l'époque où vivait saint Paul. Mais des difficultés aussi légères peuvent-elles, en bonne critique, prévaloir contre toute l'antiquité, qui a reconnu unanimement que cette Épître était réellement l'ouvrage du grand apôtre; contre la tradition de toutes les Églises, tant hérétiques que catholiques? La différence du style vient de la nature même du sujet et de l'enthousiasme divin qui inspirait l'apôtre. En effet, il donne un résumé de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus sublime dans la religion. Il n'est donc pas étonnant que les mots se pressent sous sa plume, que les périodes s'allongent pour exprimer d'une manière complète le torrent de ses pensées; enfin que, rempli de son objet, il néglige la régularité de la construction. Et si l'Épître aux Éphésiens diffère pour la construction des phrases de celle aux Colossiens, elle s'en rapproche infiniment sous plusieurs autres rapports, comme l'a démontré le savant W. Paley dans ses *Horæ Paulinæ*. Quant à l'argument tiré de la doctrine, il n'a aucune solidité; rien ne prouve, en effet, que l'auteur de cette Épître s'est proposé de combattre les gnostiques; tout ce qu'il dit peut aisément s'entendre des philosophes adonnés à la magie et des docteurs judaïsants; et, s'il a réellement touché les erreurs des gnostiques, c'est que les germes de leurs fausses doctrines existaient déjà de son temps. D'un autre côté, il n'est nullement prouvé que les gnostiques sont postérieurs à saint Paul. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. V, p. 83 et suiv., où on trouve le passage de W. Paley, avec la liste d'une foule de textes rapprochés qui établissent la conformité des deux Épitres, comme on y trouve aussi (p. 79, 80) une discussion sur le temps précis auquel fut composée l'Épître aux Éphésiens.

ÉPHI. *Voy.* ÉPHA.

ÉPHOD, ornement des prêtres juifs; il consistait en une espèce de ceinture qui, prenant derrière le cou et par-dessus les deux épaules, descendait par devant, se croisait sur la poitrine et servait à ceindre la tunique en faisant le tour du corps. Les extrémités de l'éphod tombaient jusqu'à terre. Il y en avait de deux sortes : l'un de simple lin, pour les prêtres, et l'autre richement brodé pour le grand prêtre. Cet ornement était quelquefois porté par des laïques; ainsi David le portait lorsqu'on transporta l'arche de la maison d'Obédédom à Jérusalem, et Samuel le portait dans le tabernacle, quoiqu'il ne fût que lévite et enfant. *Voy.* Exode, XXVIII, 6, 7 et suiv. II Rois, VI, 14. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 213, 214. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 82, 83.

ÉPHODI. *Voy.* PÉRIPOT.

EPHPHETAH, terme syriaque dérivé de l'hébreu, et que le Sauveur prononça lorsqu'il guérit un sourd-muet en lui mettant ses doigts dans les oreilles et de sa salive sur la langue. *Voy.* Marc, VII, 33, 34.

ÉPHRA, ville d'Éphraïm et patrie de Gédéon; sa vraie situation n'est pas connue. *Voy.* Juges, VI, 11. I Rois, XIII, 17. Joseph, *Antiq.*, l. V, c. VIII.

I. **ÉPHRAÏM**, fondateur de la tribu de ce nom, second fils du patriarche Joseph et d'Aseneth, fille de Putiphar, naquit en Égypte. Joseph mena Éphraïm et Manassé, ses fils, à Jacob mourant; celui-ci les fit approcher, et, mettant sa main droite sur Éphraïm et la gauche sur Manassé, dit qu'Éphraïm serait plus grand et plus nombreux que son frère aîné. Josué, qui appartenait à cette tribu, lui donna en partage, dans la terre promise, le pays situé entre la Méditerranée au couchant et le Jourdain à l'orient. Longtemps l'arche d'alliance et le tabernacle restèrent à Silo, dans cette tribu; et, après la séparation des dix tribus, le siége du royaume d'Israël fut toujours dans la tribu d'Éphraïm. Éphraïm est même souvent employé pour désigner le royaume des dix tribus. *Voy.* Genèse, XLI, 52; XLVI, 20; XLVIII, 1 et suiv. Osée, I, 6. I Paralip., IX. Esdras, I, 2. Joseph, *Antiq.*, l. XI, c. V.

II. **ÉPHRAÏM**, forêt située au delà du Jourdain, et près de laquelle Absalon livra bataille aux troupes de son père. *Voy.* II Rois, XVIII, 6.

III. **ÉPHRAÏM** (saint), évêque de Cherson, souffrit le martyre sous le règne de Trajan. Nous ne possédons plus qu'un seul de ses ouvrages; il est intitulé : *Homilia de miraculo quodam quod a S. Clemente in puero factum est;* le texte grec, accompagné d'une version latine, se trouve dans le recueil de Cotelier : *Patres apostolici*, tom. I, p. 837. *Voy.* Surius, *Acta Sanctorum*, 23 novembr., tom. VI, p. 559. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉPHRAIMIUS. *Voy.* ÉPHREM, n° III.

ÉPHRATA, ancien nom de la ville de Bethléhem. *Voy.* BETHLÉHEM. Genèse, XXXV, 19; XLVIII, 7, etc.

ÉPHRATHA, seconde femme de Caleb, et mère de Hur. *Voy.* I Paralip., II, 19, etc.

ÉPHRATÆUS, homme né à Bethléhem, qui est de Bethléhem. *Voy.* Juges, XII, 5. Ruth, I, 2, etc.

ÉPHRÉE, appelée par les Hébreux *Hophra*, par Manéthon *Vaphrès*, et par Hérodote *Apriès*, était un roi d'Égypte qui vivait du temps de Sédécias, roi de Juda, et de Nabuchodonosor le Grand, roi de Chaldée. Hérodote dit qu'il était fils de Psammuthis et petit-fils de Néchos ou Néchao, roi d'Égypte. Jérémie prédit qu'il serait livré entre les mains de ses ennemis, et Ézéchiel qu'il deviendrait la proie des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre. Eusèbe nous a transmis une lettre en grec de Salomon à Vaphrès, et la réponse de celui-ci au roi des Hébreux; mais ces deux pièces, empruntées à Eupolème, ne méritent aucune confiance. *Voy.* Jérém., XLIV, 30. Ézéch., XXIX, 3-5. Euseb., *Præpar.*, l. IX, c. XXXI. Herodot., l. II, c. CLXI, ou l. IV, c. CLIX. Diodor. Sicul., *Hist.*, l. I, c. LXVIII. Richard et Giraud.

I. **ÉPHREM**, dans le texte grec *Éphraïm*, ville près du désert, dans laquelle Jésus-Christ se retira quelque temps avant sa Passion. Eusèbe la place à huit milles de Jérusalem, vers le nord; mais saint Jérôme a traduit les huit milles d'Eusèbe par vingt milles. *Voy.* Jean, XI, 54. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 765. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. ÉPHRAÏM, n°s II et III.

II. **ÉPHREM** (saint), père de l'Église, né à Nisibe, mort l'an 381, reçut le baptême à l'âge de dix-huit ans, et se retira peu après dans une solitude près d'Édesse. Doué d'une grande pureté de cœur, d'une rare modestie, d'une douceur inaltérable, d'une grande humilité, et rempli d'une sainte componction, il contrefit l'insensé pour ne point être obligé d'accepter un siége épiscopal, et il changea souvent de demeure pour évangéliser les peuples de la campagne. Contraint cependant de recevoir le diaconat, il s'acquitta de son ministère avec le plus grand zèle. Il signala sa charité durant la famine et la maladie contagieuse qui arrivèrent en 380, et il donna à tous des secours spirituels et temporels. Les Grecs honorent sa mémoire le 28 janvier, et les Latins le 1er février. Saint Éphrem avait composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres des *Commentaires sur la Bible*, qui ne nous sont point parvenus. Ses autres écrits, tous composés en syriaque, ont eu de nombreuses éditions; la plus remarquable est celle qui a été donnée en syriaque, en grec et en latin, avec notes, préfaces et variantes, par les soins de Simon Assémani, du P. Benoit, jésuite, et d'Étienne-Évode Assémani, sous les auspices du cardinal Quirini; Rome, 1732-1746, 6 vol. in-fol. *Voy.* S. Jérôme, *Catal.*, c. CXL. S. Basile, *Hom. II, in Hexamer.* S. Grég. de Nysse, *Orat. de ejus vita*. Photius, c. CXCVI. Baronius, ad ann. 338, n. 26. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VIII, p. 1 et suiv. Le *Journal des Savants*, avril 1739. sept. et oct. 1744, janv. 1745, août 1746. Les *Mémoires de Trévoux*, août 1740, art. 73; nov. 1734, art. des nouvelles littéraires; mars 1742, art. 17; oct. 1745, art. 86. Ces deux dernières publications ont rendu un compte exact de l'édition de Quirini. On a quelques trad. françaises de plusieurs ouvrages de saint Éphrem; elles sont indiquées dans Richard et Giraud, qui donnent aussi une analyse des écrits du savant Père de l'Église, d'après l'édition latine de Vossius; Cologne, 1675, 3 vol. in-fol., en répondant à quelques protestants qui ont contesté l'authenticité des œuvres de saint Éphrem. *Voy.*, de plus, la *Nouv. Biogr. génér.* et le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

III. **ÉPHREM** (*Ephraimius* ou *Euphraimius*), patriarche d'Antioche, mort vers l'an 545, exerça d'abord des emplois civils, et parvint même à la dignité de comte d'Orient; il montra tant de compassion à l'égard des habitants d'Antioche, lors des tremblements de terre et des incendies qui détruisirent cette ville, que ceux-ci, pleins de reconnaissance, le choisirent pour succéder au patriarche Euphrasius. Il déploya dans cette nouvelle position la plus grande charité envers les pauvres et un zèle infatigable pour combattre l'hérésie. Il a laissé des ouvrages en faveur de la doctrine de l'Église et du concile de Chalcédoine; ils ne sont connus que par l'analyse qu'en a donnée Photius dans sa *Bibliotheca*. *Voy. Cod.*, 227 et 228.

IV. **ÉPHREM**, en arménien *Eprem*, patriarche arménien, né à Sis l'an 1734, mort en 1784, était profondément versé dans la théologie, l'histoire, la chronologie, l'éloquence et la poésie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Explication des Psaumes de David*; — 2° *Histoire chronologique des patriarches arméniens de Cilicie*, jusqu'en 1771; — 3° *Poëme sur la Genèse*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ÉPHRON**, fils de Séor, vendit à Abraham la caverne de Macphéla pour y enterrer Sara. *Voy.* Genèse, XXIII, 8 et suiv.

II. **ÉPHRON**, ville ou bourg sur les confins de la tribu de Benjamin. (II Paralip., XIII, 19.) C'est peut-être le même lieu que *Aphra*. *Voy.* APHRA.

III. **ÉPHRON**, ville située au delà du Jourdain, et que Judas Machabée prit et détruisit au retour de son expédition contre Timothée, général des Syriens. *Voy.* I Machab., V, 46; II Machab., XII, 27.

ÉPI (ORDRE DE L'), en latin *Equestris Ordo Spicæ*, Ordre institué vers l'an 1447 ou 1450 par François Ier, duc de Bretagne, pour montrer sa dévotion envers le saint Sacrement, que nous recevons sous les espèces du pain, représenté par l'épi. Les chevaliers suivaient la règle de Saint-Augustin, étaient obligés de combattre pour la foi et la défense de la religion catholique, et de professer une dévotion particulière au saint Sacrement de l'autel. Cet Ordre a été aboli par la réunion de la Bretagne à la couronne de France, sous Charles VIII. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. IV, p. 460. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 277 et suiv.

ÉPICURIENS, philosophes païens, ainsi nommés du chef de leur secte Épicure. Il y en avait de deux sortes : les rigides et les relâchés; les premiers mettaient la félicité dans le plaisir honnête de l'esprit, causé par la pratique de la vertu; les seconds la plaçaient dans les plaisirs des sens. Pendant son séjour à Athènes, saint Paul eut des conférences avec les philosophes épicuriens. *Voy.* Actes, XVII, XVIII. Feller, *Biogr. univers.*, au mot ÉPICURE. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. ÉPICURÉISME.

ÉPIKIE (*Epikeia*), interprétation de la loi qui en modère la sévérité, et qui la corrige en quelque sorte; elle adoucit la rigueur de la loi, en considération de quelques circonstances particulières du fait; on l'appelle aussi équité. Elle doit être la règle de la justice, et il faut la préférer à la loi même lorsque la question qui se présente à juger n'est pas expressément décidée par la loi. *Voy.* Charondas, *Pandectes*, l. I, c. V. De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, aux mots ÉQUITÉ, LOI.

ÉPILEPSIE, **ÉPILEPTIQUE** (*Epilepticus, morbo sanctico, comitiali captus*), qui est sujet à l'épilepsie, appelée vulgairement *mal caduc*. Ceux qui ont été attaqués d'épilepsie après avoir atteint l'âge de puberté, sont irréguliers, ce que ne sont pas ceux qui en ont été attaqués dans leur enfance seulement, et qui n'en ont pas souffert plusieurs années avant le temps de l'ordination. (Alexand. II, *Can. In tuis, caus.* 7, *quæst.* 2.) Quant à ceux qui n'ont été atteints de ce mal que depuis leur ordination, les canons laissent à l'évêque le pouvoir de leur permettre les fonctions de leur ordre quand ils ont passé une année sans être attaqués de convulsions et qu'on n'a pas sujet d'en appréhender d'aussi graves. (*Can. In tuis, caus.* 7, *quæst.* 2; *can. Communier, dist.* 33.) *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

ÉPIMAQUE (saint), martyr d'Alexandrie, mort l'an 250, fut compagnon de saint Alexandre, de saint Macar et de saint Ammonaire. L'Église honore sa mémoire le 12 décembre. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI, c. XLI. Tillemont, *Mé-*

moires, tom. IV, dans la *Vie de saint Denis d'Alexandrie*. GORDIEN.

ÉPINAC. *Voy.* ESPINAC.

ÉPINES. On ignore de quelle sorte d'épines était faite la couronne du Sauveur, et s'il la porta sur la croix ou si les Juifs la lui ôtèrent en lui enlevant le manteau de pourpre et le roseau qu'ils lui avaient mis en main. Cependant l'opinion générale est que Jésus-Christ porta cette couronne sur la croix. La couronne d'épines fut apportée en France l'an 1239, et placée dans l'église de la Sainte-Chapelle, qui fut dédiée sous le titre de la Sainte-Couronne-d'Épines l'an 1248; tous les ans, le 25 ou le 26 avril, on célébrait la fête de cette dédicace. Quant à la fête de la Susception de cette sainte couronne, c'est-à-dire de la translation qu'on en fit sous saint Louis, de Venise à Paris, elle a lieu le 11 août. *Voy.* Thomas Bartholin, *Dissert. sur la Couronne d'épines*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot ÉPINES. Richard et Giraud.

I. **ÉPIPHANE** (saint), Père et docteur de l'Église, né en Palestine vers l'an 310, mort l'an 403, connaissait parfaitement l'hébreu, l'égyptien, le syriaque et le grec. Il embrassa la vie monastique, et fonda près du lieu de sa naissance un monastère appelé le Vieil-Ad, dont il prit la conduite; il se rendit célèbre par ses vertus, et, vers l'an 367, on le nomma évêque de Salamine. Il s'opposa aux progrès de l'hérésie, et, dans un concile tenu l'an 401 dans l'île de Chypre, il condamna les partisans d'Origène. L'Église honore sa mémoire le 12 mai. Ses ouvrages ont été plusieurs fois imprimés; les dernières et les meilleures éditions sont celles de Paris, 1622, 2 vol. in-fol., et celle de Leipzig, 1682, à laquelle on a fait quelques additions. *Voy.* S. Jérôme, *Apol. II. ad Rustic.*, c. CXIV, et *de Script. eccl.* Socrate. Sozomène. Théodoret. Baronius, ad ann. 372. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VIII, p. 681 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une courte analyse des divers écrits du saint docteur. L'abbé Guillon, *Biblioth. choisie des Pères de l'Église*, où l'on trouve encore une analyse de ces mêmes écrits, mais d'une manière bien plus développée. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **ÉPIPHANE** (saint), évêque de Pavie, né dans cette ville l'an 438, mort le 21 janvier 497, fut mis dès l'âge de huit ans sous la discipline du saint évêque Crispin, qui le fit successivement lecteur, sous-diacre et diacre; et au moment de mourir (l'an 466) il engagea le peuple et le clergé à le choisir pour son successeur. Rempli d'un zèle extraordinaire et doué d'une charité ardente, Épiphane s'appliqua à devenir le modèle des peuples, et il travailla au bien public dans les diverses négociations dont il fut chargé. Il obtint d'Odoacre une exemption d'impôts pour les habitants de Pavie, et, par une conduite habile, il sut mettre les peuples qui lui étaient confiés à l'abri des malheurs qui les menaçaient, lorsque Pavie fut tour à tour prise et reprise par diverses nations barbares. L'Église honore la mémoire de ce pieux évêque le 21 janvier. *Voy.* Ennodius, *Vita beatissimi viri Epiphanii*, etc. Bollandus, *Acta Sanctor.*, 22 januar. et 17 jul., *de S. Ennodio*. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **ÉPIPHANE**, hérésiarque du IIe siècle, était fils de Carpocrate. Instruit dans la philosophie platonicienne, il adopta les idées de son père auxquelles il joignit le système de Valentin. Les Céphaloniens lui dressèrent des autels, et ils s'assemblaient tous les mois dans son temple pour célébrer son apothéose. *Voy.* Théodoret, *Hæretic. fabul.*, l. II, c. V. Épiphane, *Hær.*, XXXII. Iren., l. II, c. XI. Clem. Alex., *Stromat.*, l. III, p. 438. CARPOCRATE. VALENTIN.

IV. **ÉPIPHANE** *le Scolastique*, écrivain ecclés. latin, vivait au Ve siècle; à la demande de Cassiodore, son ami, il a donné une traduction latine des *Histoires ecclésiastiques* de Théodoret, de Socrate et de Sozomène. *Voy.* Cassiodore, *Præf. in hist. tripart.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

V. **ÉPIPHANE**, patriarche de Constantinople, vivait au commencement du VIe siècle de l'ère chrétienne. Il remplissait les fonctions de syncelle, lorsqu'il succéda (l'an 520) dans le patriarcat à Jean II le Cappadocien. Il prit avec zèle la défense du concile de Chalcédoine et de la condamnation d'Eutychès. Le pape Hormisdas lui donna le pouvoir de recevoir en son nom tous les évêques qui voudraient se réunir à lui, à condition qu'ils souscriraient à la *formule* qu'il avait dressée. La bibliothèque royale de Munich et la Bodleyenne possèdent chacune un manuscrit d'Épiphane, patriarche de Constantinople; mais le sujet même de ces manuscrits indique une époque postérieure au commencement du VIe siècle. Épiphane est un des saints qui figurent dans le calendrier grec. *Voy.* Théophane, *Chronographia*, ad ann. 512, 529. Bollandus, *Acta Sanctor.*, mai, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **ÉPIPHANE**, en arménien *Ebipan*, évêque arménien qui vivait dans la dernière moitié du VIIe siècle de l'ère chrétienne, embrassa la vie solitaire, et se retira dans un désert, près de Tevin. On l'en fit sortir pour exercer les fonctions d'abbé du monastère de Saint-Jean-Baptiste, situé dans la province de Daron, fonctions auxquelles était joint le titre d'évêque des Mamigonians. L'an 629 Épiphane assista au concile d'Erzeroum. Il a laissé : 1° *Histoire du monastère de Saint-Jean-Baptiste;* — 2° *Histoire du concile d'Éphèse;* — 3° *Commentaires sur les Psaumes et le livre des Proverbes;* — 4° des *Sermons*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **ÉPIPHANE**, diacre de Catane, qui vivait au VIIIe siècle, a laissé un *Discours* et une *Confession de foi* qui se trouvent dans les actes du septième concile général, qui est le second de Nicée.

VIII. **ÉPIPHANE** l'*Hagiopolite* ou de *Jérusalem* vivait vers le XIIe siècle. Il a laissé : 1° la *Vie de la Vierge*, publiée dans Amadutius, *Anecdota litteraria* d'Amadutius; — 2° *Histoire de saint André l'apôtre;* — 3° *Description de Jérusalem*, donnée par Morelli dans *Expositio thematum:* Paris, 1620, et par Allatius, dans *Summikta*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ÉPIPHANIA**, ville épisc. de la seconde Cilicie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Anazarbe, et située près du mont Amanus, non loin d'Issum. Elle a eu sept évêques, dont le premier, Amphion, assista aux conciles d'Ancyre, de Néocésarée et de Nicée. Il est placé par saint Athanase au nombre des grands maîtres qui combattirent l'arianisme. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 895. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 303.

II. **ÉPIPHANIA**, ville épisc. de la seconde Syrie, dans le patriarcat d'Antioche. Elle fut érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole d'Apamée. Elle est située sur l'Oronte, entre Larisse et Aréthuse. Elle a eu neuf évêques, dont le premier, Maurice, assista au concile de Nicée et à celui d'Antioche l'an 341. Épiphania

est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous la métropole d'Antioche, qui est également un titre *in partibus*. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 303.

ÉPIPHANIE ou **FÊTE DES ROIS** (*Epiphania*), mot dérivé du grec, et qui signifie *apparition, manifestation;* les Grecs la nomment *Théophanie,* apparition de Dieu. C'est une fête que l'Église célèbre pour honorer : 1° l'adoration de Jésus-Christ par les Mages; 2° son baptême par saint Jean; 3° le changement de l'eau en vin aux noces de Cana. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 295 et suiv.

ÉPIPODE, que le vulgaire appelle *Ypipoy* (saint), martyr à Lyon, né dans cette ville, mort l'an 178, se lia étroitement avec saint Alexandre, Grec d'origine. Ils se distinguèrent tous les deux par leur foi, leur sobriété, leur tempérance, leur chasteté et leur charité. Épipode eut la tête tranchée, et Alexandre mourut en croix. Le Martyrologe romain marque la fête d'Épipode au 22 avril, et celle d'Alexandre au 24 du même mois. *Voy.* Surius. Henschenius. Bollandus. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 305.

I. **ÉPIRE**, contrée d'Europe unie au royaume de Macédoine; sous Théodose le Grand elle fut divisée en vieille et en nouvelle; la vieille est ce qu'on appelle l'Épire proprement dite, et la nouvelle est cette partie de la Macédoine appelée Albanie. Nicopole est la métropole de la première, et Durazzo l'est de la seconde. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 306, 307.

II. **ÉPIRE**, province de Grèce placée par quelques-uns dans la basse Albanie. L'an 516 on y tint un concile, dans lequel on reçut les quatre premiers conciles généraux, et l'on condamna les conciles hérétiques. *Voy.* Regia, t. X. Labbe, tom. IV.

ÉPISCOPAT, ordre sacré et véritable sacrement, qui donne le pouvoir de confirmer les néophytes, d'ordonner les ministres et de gouverner les églises. A l'égard des dispositions à l'épiscopat, on peut voir le premier Discours de saint Grégoire de Nazianze, les livres de saint Chrysostome sur le sacerdoce, la Lettre de saint Jérôme à Népotien, le Pastoral de saint Grégoire, le Sermon de saint Augustin sur les pasteurs.

ÉPISCOPAUX, protestants d'Angleterre qui ont conservé la hiérarchie ecclésiastique telle qu'elle existait dans l'Église romaine lorsqu'ils s'en sont séparés. Ils ont des évêques, des prêtres, etc., enfin presque tout l'extérieur de la religion romaine; mais ils ne diffèrent guère des calvinistes quant au dogme; cependant ils sont fort attachés à l'épiscopat, sans lequel ils croient qu'il ne peut exister de vraie religion chrétienne.

EPISCOPIUS (Simon), théologien protestant, né à Amsterdam l'an 1583, mort en 1643, appartenait à la secte des Arminiens. L'an 1611 il fut député à la conférence, où il se déclara hautement en faveur des Arminiens, et l'année suivante on le choisit pour professer la théologie à l'académie de Leyde; puis il exerça à Rotterdam les fonctions de ministre. Il ne cessa de professer la tolérance de toutes les sectes qui reconnaissent l'autorité de l'Écriture. Ses ouvrages, qui se composent de *Traités* contre les calvinistes rigides, de *Commentaires sur le Nouveau Testament,* etc., ont été réunis et publiés sous ce titre : *S. Episcopii opera:* Amsterdam, 1656, 2 vol. in-fol.; Leyde, 1678, 2 vol. in-fol., 2ᵉ édit. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. III et X. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉPISTÉMONARQUE ou **ÉPISTOMONARQUE** (*Epistemonarcha, Epistomonarcha*), nom donné, dans l'Église grecque, au censeur préposé pour veiller sur la doctrine de l'Église. Il avait soin de tout ce qui concernait la foi, et son office répondait à peu près à celui de maître du sacré Palais à Rome.

ÉPISTOLIER, livre liturgique qui renferme toutes les Épîtres que l'on doit dire à la messe pendant le cours de l'année, selon l'ordre du calendrier; il est nommé par les Grecs *Apostolos. Compar* APÔTRE, n° II, et *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. EPISTOLARIUM.

ÉPÎTRE (*Epistola*), partie de la messe récitée par le prêtre, ou chantée par le sous-diacre avant l'Évangile. On la nomme *Épître,* parce qu'elle est ordinairement tirée de quelque Épître de saint Paul ou des autres apôtres, quoiqu'on la tire quelquefois aussi de l'Ancien Testament. Autrefois le célébrant ne récitait pas l'Épître en son particulier, il se contentait de l'entendre. *Voy.* De Vert, *Cérémon. de l'Église,* tom. IV. Zaccaria, *Onomasticon Rituale,* aux mots EPISTOLARE *et* EPISTOLARIUM. Card. Bona, *Rerum liturgicarum,* l. II, c. VI, n. 1. Grandcolas, *Traité de la Messe et de l'office divin,* p. 36, et *Traité des Liturgies,* p. 504. D. Martène, *de Antiquis eccles. Ritibus,* l. I, c. IV, n. 1. Durand, *Rationale divinorum officiorum,* l. II, c. XVIII. D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. EPISTOLA. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 308 et suiv.

I. **ÉPÎTRES CANONIQUES** ou **CATHOLIQUES** (Les) sont au nombre de sept, savoir : l'Épître de saint Jacques, les deux de saint Pierre, les trois de saint Jean et celle de saint Jude. On les appelle *canoniques,* ou parce qu'elles appartiennent au canon de l'Écriture, ou parce qu'elles contiennent des canons ou règles et instructions propres aux chrétiens. On les nomme *catholiques* ou universelles, parce qu'elles s'adressent à tous les fidèles, hormis la seconde et la troisième de saint Jean, qui sont adressées à des particuliers. *Voy. Conc. Laodicen., can.* XL. Cassiodor., *de Institut. divin. litt.,* c. VIII. Hieronym., *Epist. ad Paulin.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. V, p. 171 et suiv., où sont traitées toutes les questions qui se rattachent à chacune de ces Épîtres, et où on fait connaître les principaux interprètes qui les ont expliquées, en discutant et réfutant les diverses objections du rationalisme moderne contre ces divins écrits. *Voy.* aussi les articles JACQUES (ÉPÎTRE DE SAINT), JEAN (ÉPÎTRE DE SAINT).

II. **ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.** Ces Épîtres sont au nombre de quatorze, savoir : une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, et une aux Hébreux. On a toujours dit, et avec vérité, qu'après les saints Évangiles il n'y avait dans l'Église aucun monument, ni plus sacré, ni plus précieux que les Épîtres de saint Paul. En effet, elles renferment toute la morale de Jésus-Christ, tous ses mystères, toute sa religion. On peut les considérer comme le supplément et l'interprétation de ce que le Sauveur a enseigné sur la terre, comme un second Évangile de Jésus-Christ ressuscité, puisque l'Apôtre n'y a enseigné que ce qu'il a appris de Jésus-Christ même dans sa gloire (Galat., I, 12 et suiv.), lorsqu'il fut ravi au troisième ciel, et qu'il y apprit des choses si relevées, qu'elles surpassent l'intelligence humaine (II Corinth.,

XII, 2 et suiv.). *Voy.* tous les interprètes de saint Paul, et en particulier D. Calmet, *Préface sur l'Épître aux Romains;* on y lit une foule de choses qui se rapportent aux Épîtres de saint Paul en général. Cette Préface a été reproduite avec des développements dans la *Bible de Vence,* sous le titre de : *Préface sur les Épîtres de saint Paul. Voy.* aussi J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction,* etc., tom. V, p. 3 et suiv., s'est attaché plus particulièrement soit à prouver l'authenticité de celles des Épîtres qui ont été regardées comme apocryphes, et à venger leur autorité divine contre les Ébionites et autres anciens hérétiques, suivis par les incrédules modernes et les critiques dits rationalistes, soit à indiquer les principales sources des difficultés particulières aux Épîtres de saint Paul en général, soit à faire connaître les moyens de lever les difficultés qui leur sont particulières, soit enfin à signaler les principaux écrivains qui se sont occupés de ces saintes Lettres.

ÉPITROPE (*Epitropus*), juge que les chrétiens grecs, qui sont sous la domination des Turcs, élisent dans leurs villes pour juger les procès qui surviennent entre eux, et pour éviter de plaider devant les magistrats turcs.

EPO. *Voy.* BOETIUS EPO.

ÉPONENSE. *Voy.* ÉPAONE.

ÉPOQUE (*Epocha*), temps certain et remarquable dans l'histoire, dont les chronologistes se servent pour commencer à compter les années, et qui ordinairement est fondé sur quelque événement singulier. Il y en a de trois sortes : les sacrées, les ecclésiastiques et les civiles ou politiques; nous ne nous occuperons que des deux premières. Les époques sacrées sont : 1° la création du monde; 2° le déluge; 3° la vocation d'Abraham; 4° la sortie des Juifs de l'Égypte; 5° l'achèvement du temple de Salomon; 6° la liberté accordée aux Juifs par Cyrus; 7° la naissance du Messie; 8° la destruction du temple de Jérusalem par Titus et la dispersion des Juifs. Les époques ecclésiastiques sont : 1° le martyre de saint Pierre et de saint Paul à Rome; 2° l'ère de Dioclétien ou des martyrs; 3° la paix donnée à l'Église par Constantin le Grand; 4° le concile de Nicée.

ÉPOUSAILLES. On entend communément, en français, par ce mot, l'acte même de la célébration du mariage ou la bénédiction nuptiale; cependant on ne devrait l'appliquer, dans la rigueur des termes, qu'à l'acte des fiançailles.

I. **ÉPOUX.** Selon la coutume des Hébreux, l'époux achetait son épouse; avant les fiançailles on convenait des conditions du mariage et de la dot que le mari donnait à son épouse, et du présent qu'il devait faire au père et au frère de la fille. *Voy.* Genèse, XXIX; XXXIV, 11, 12. Osée, III, 2.

II. **ÉPOUX**, dans le sens mystique, se dit de Jésus-Christ, dont l'épouse est l'Église chrétienne. *Voy.* CANTIQUE, n° II.

III. **ÉPOUX** se dit encore, dans un sens mystique, d'un bénéficier qui par sa mort laisse en viduité l'église à laquelle il était attaché. La glose sur le chapitre *Cupientes*, *de Elect.*, *in* 6°, *verb.* REGULARIUM, observe que la constitution qui règle le temps pour demander la confirmation au Saint-Siége n'a pas trait aux dignités qui sont sous la puissance de l'évêque, de l'abbé ou du prieur. C'est de là que partent la plupart des canonistes pour ne donner la qualité d'*époux* de leurs églises qu'aux archevêques, évêques, abbés, prieurs conventuels. Cette distinction des églises qui deviennent veuves par la mort de leurs titulaires d'avec les autres, était autrefois nécessaire pour les formalités des élections, suivant le chap. *Quia propter;* mais elle ne l'est plus aujourd'hui. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **ÉPOUX DE SANG.** Séphora, femme de Moïse, ayant circoncis son fils avec une pierre très-aiguë, dit à son mari : *Tu m'es un époux de sang.* Cette phrase, diversement comprise par les interprètes, signifie probablement que Moïse était pour Séphora un époux sanguinaire, puisque sa religion l'obligeait à répandre le sang de son fils par une cérémonie sanglante et douloureuse. Cette explication paraît d'autant plus fondée, que Séphora ajoute : *Époux de sang, à cause de la circoncision. Voy.* Exode, IV, 25, 26. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, le *Pentateuque* (hébreu), *avec une trad. fr. et des notes philologiques,* etc. Exode, p. 32, note 24-26.

ÉPREM. *Voy.* ÉPHREM, n° IV.

I. **ÉPREUVE**, en terme d'Écriture sainte, signifie tentation. Il est dit dans plusieurs endroits que Dieu met à l'épreuve la foi, la constance, l'obéissance des hommes. C'est ainsi qu'Abraham, Joseph, Job, Tobie, etc., furent mis à l'épreuve. Mais, outre que les épreuves auxquelles ils furent soumis leur méritèrent une belle récompense, elles nous ont laissé de grands exemples de vertu à imiter.

II. **ÉPREUVE** (*Probatio*, *tentamen*, *experimentum*), moyen employé autrefois pour reconnaître la vérité ou la fausseté d'une accusation en matière criminelle. On l'appelait *jugement de Dieu*, parce qu'on croyait que Dieu manifestait la vérité en punissant le vrai coupable. Les conciles l'ont défendue. Il y avait six sortes d'épreuves : le serment, le duel, le fer chaud, l'eau chaude, l'eau froide et la croix. *Voy.* le P. Le Brun, *Hist. crit. des pratiques superstitieuses*, tom. II, l. V. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

ÉQUICE (saint), instituteur monastique, né à Naples, mort le 11 août 540, fonda des monastères dans l'Abruzze ultérieure, du côté de l'Ombrie et de la Marche d'Ancône, pendant que, dans son voisinage, saint Benoît jetait les fondements de son Ordre. Austère, pauvre, occupé du travail des mains et du gouvernement de ses monastères, il parcourait les bourgades et les villes pour instruire les peuples. L'Église l'honore le 11 août, et la ville d'Aquila le regarde comme un de ses patrons. *Voy.* saint Grégoire, pape, *Dialog.*, l. Ier D. Mabillon, *Append. du* Ier *siècle bénéd.* Bulteau, *Hist. de saint Benoît*, l. II. Richard et Giraud.

ÉQUILIA (*Equilium* ou *Æquilium*), ancienne ville épisc. du Vicariat italique, dont on prétend que les ruines se trouvent à l'endroit nommé Jésol ou Giesol, dans la Marche Trévisane. Cet évêché, placé sous la métropole de Grado, fut érigé au VIIe siècle, suivant De Commanville, et il fut transféré à Citta-Nova par le pape Paul II, l'an 1466. Le premier évêque d'Équilia siégeait au IXe siècle. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, p. 75 et seqq. De Commanville, *Ire Table alphabétique,* p. 100. Richard et Giraud.

ÉQUIVOQUE (*Æquivocatio*), mot ambigu qui a deux sens différents : l'un plus ordinaire et l'autre moins usité, de sorte que celui qui l'emploie dans le sens peu usité fait concevoir à ceux qui l'entendent quelque chose de différent de ce qu'il entend lui-même. Les théologiens disent qu'il n'est jamais permis d'user d'équivoques ni de restrictions mentales, parce que

ce sont de vrais mensonges, puisque c'est mentir que de faire entendre par ses discours autre chose que ce qu'on a dans l'esprit. *Voy.* Cabassut, *Theor. et prax. jur. can.*, l. IV, c. IV. Le P. Alexandre, *Théol. moral.*, in-fol., tom. II, p. 871. Pontas, au mot MENSONGE, cas 6, et au mot PARJURE, cas 1. *Compar.* aussi notre art. MENSONGE.

EQUIZOTUM (*Equizetum*), ville épisc. de la Mauritanie de Sitifi en Afrique, nommée *Equeheto* dans les tables de Peutinger. Un de ses évêques, nommé Victor, assista à la conférence de Carthage, c. 201, not. 383.

EQUOLESIMA. *Voy.* ANGOULÊME.

EQUUS MAGNUS et **EQUUS TUTICUS.** *Voy.* ARIANO.

ÉRACLE ou **ÉVÉRACLE**, évêque de Liége l'an 959, a laissé une *Lettre* à Ratherius, évêque de Vérone, et la relation de la guérison miraculeuse qu'il avait obtenue au tombeau de saint Martin, à Tours, d'un cancer que les médecins ne pouvaient guérir. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 632.

ERACLIUS ou **ERADIUS** vivait au Ve siècle, et était prêtre à Hippone. Saint Augustin le désigna pour lui succéder sur le siége épiscopal d'Hippone. On lui attribue le sermon 14e qui est compté parmi les 60 sermons de saint Augustin, *de Verbis Domini;* dans les nouvelles éditions il est numéroté 72. Eraclius a prononcé devant ce Père de l'Église un sermon qui porte le no 395 parmi ceux de saint Augustin.

ERAMO. *Voy.* ÉRASME, no I.

ÉRANARQUE (*Eranarcha*). L'éranarque était, chez les Grecs, l'administrateur des aumônes des pauvres. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **ÉRASME** ou **ELME, ELMO, ERAMO, ERMO** (saint), évêque et martyr en Italie, souffrit à Formies au temps des empereurs Dioclétien et Maximien. On ignore les circonstances de sa vie et de sa mort. L'Église honore sa mémoire le 2 juin, et le joint aux saints martyrs Marcellin et Pierre.

II. **ÉRASME** (Didier), *Desiderius*, né à Rotterdam l'an 1467, mort en 1536, entra chez les chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, et fut ordonné prêtre l'an 1492. On le reçut docteur en théologie à Bologne l'an 1507; plus tard il professa la langue grecque à l'université d'Oxford, et devint recteur de l'université à Bâle. Il concourut d'une manière remarquable au rétablissement des belles-lettres, et raviva le goût pour l'antiquité; mais, trop libre en matière de religion, il vit plusieurs de ses ouvrages condamnés par la Faculté de théologie de Paris, et mis à l'*Index* du concile de Trente, notamment tous ceux qui traitent de religion. Parmi ses écrits nous citerons : 1° une *Version du Nouveau Testament;* — 2° des *Paraphrases sur le Nouveau Testament;* — 3° des *Traductions des ouvrages des Pères grecs*, etc.; on en trouvera cités un certain nombre d'autres dans la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne beaucoup de détails sur la conduite d'Érasme, surtout dans ses rapports avec les protestants. La dernière édition des écrits d'Érasme a été publiée à Leyde, 1703-1706. *Voy.* Sponde, *Annales.* De Thou, *Histoire.* Marsollier, *Apologie d'Érasme:* apologie partiale en faveur d'Érasme, et contre laquelle le P. Tournemine s'élève justement avec force, comme Richard Simon veut qu'on rabatte beaucoup des éloges qu'Ellies Dupin lui a prodigués. Richard, curé de Triel, *Sentiments d'Érasme conformes à ceux de l'Église.* Richard et Giraud. Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, rapporte des aveux précieux d'Érasme sur les prétendus réformateurs, qu'il avait vus de très-près. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 22, 23.

I. **ÉRASTE**, en latin *Erastus* (saint), disciple de saint Paul, né à Corinthe, trésorier de la ville, suivit cet apôtre à Éphèse. Saint Paul l'envoya avec Timothée en Macédoine, et ils étaient tous les deux avec lui à Corinthe l'an 58, lorsqu'il écrivit aux Romains qu'il salue de la part de l'un et de l'autre. On ne sait si, comme quelques-uns le prétendent, Éraste fut évêque de Macédoine, ou si, comme le disent les Grecs, il fut évêque de Panéade et un des 70 disciples. Les Latins honorent sa mémoire le 26 juillet, et les Grecs le 10 novembre. *Voy.* Actes, XIX. Rom., XVI. II Corinth., VIII. II Timoth., IV. Tillemont, *Mémoires*, etc., dans la *Vie de saint Paul*, tom. Ier. Richard et Giraud.

II. **ÉRASTE, ÉRASTIENS.** *Voy.* LIEBER.

ÉRATH (Augustin), chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Buchloe, en Souabe, l'an 1648, mort en 1719, devint successivement docteur en théologie, protonotaire apostolique et comte palatin. Il professa la théologie à Reicherspergen et à Vienne, et on le nomma, l'an 1698, abbé régulier de Saint-André, monastère qu'il gouverna jusqu'à sa mort avec zèle et douceur. On a de lui : 1° *Commentarius theologico-juridico-historicus in regulam S. Augustini;* Vienne, 1698, in-fol.; ouvrage qui a été mis à l'*Index* par un décret du 13 juillet 1717; — 2° *Mundus symbolicus a D. Philippo Picinello, canon. regul. et Abbate Mediolanensi, italico idiomate compositus... postmodum a D. Aug. Erath in latinum traductus*, etc.; Cologne, 1680, 1694, 2 vol. in-fol., et Leipzig, 1707; — 3° *Unio theologica, seu conciliatio prædeterminationis physicæ, seu decreti divini intrinsece efficacis, prout Thomistæ docent, et decreti divini extrinsece efficacis, prout recentiores per scientiam mediam explicant;* Augsbourg, 1689, in-4°; — 4° *Tractatus theologico-canonicus de SS. Canonic. reg. vestibus;* Vienne, in-4°, et Dillingen, 1686; — 5° *Philosophia S. Augustini;* Dillingen, 1678, in-12; — 6° plusieurs autres écrits, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr génér. Voy.* le P. Raymond Duellius, *Miscellanea*, préf. du IIe tome; Augsbourg, 1724, in-4°. Moréri, *Diction. histor.*

I. **ERB** (Anselme), bénédictin, né à Ratisbonne en 1688, professa dans son monastère d'Ottobeuern la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il professa ensuite à Salzbourg, et devint recteur et professeur de droit civil à Freisingue; enfin il devint abbé d'Ottobeuern. On lui doit, outre *Scientiarum Prodromus;* 1722, in-8°, *Forum sacrum casuum reservatorum;* 1726, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ERB** ou **ERBIUS** (Matthias), statisticien allemand, qui vivait dans la deuxième moitié du XVIe siècle, a laissé, en allemand : *Statistique de la religion turque, et indication des contrées qu'elle a détachées de la foi chrétienne dans l'espace de* 266 *ans;* Zurich, 1566, in-8°.

ERBLAND ou **HERBLAND**, en latin *Ermelandus* ou *Hermelandus* (saint), abbé d'Aindre, en Bretagne, né vers 639, mort vers 710, appartenait à une famille noble de Noyon. Il quitta la cour de Clotaire III, dont il était grand échanson, pour entrer dans le monastère de Fontenelles, au pays de Caux, dont saint Lambert était alors abbé. Saint Ouen, évêque de Rouen, l'ordonna prêtre en 673, et, trois ans plus tard, on l'envoya à saint Pascaire, évêque de Nantes, pour établir la vie régulière dans le nouveau monastère d'Aindre. Erbland gouverna avec tant de sagesse et de zèle que ce monastère devint

un des plus célèbres du royaume. Vers la fin de sa vie, il fut favorisé du don de prophétie et de celui des miracles. Le Martyrologe romain place sa fête au 25 mars, que l'on croit avoir été le jour de sa mort; mais, en Bretagne, on l'honore le 25 novembre, qui est peut-être le jour de sa translation. *Voy.* la continuation de Bollandus dans les *Acta Sanctor. Ord. S. Bened.*, II *sæc.*, par D. Mabillon, et l'*Abrégé de l'Hist. des Bénédict.*, par Bulteau, l. III, c. XLVII. Richard et Giraud.

ERCABICA ou **ERGAVICA**, ancienne ville épisc. d'Espagne située, selon un célèbre historiographe d'Espagne, don Ambroise Moralès, entre Cuença et Molina; d'autres pensent autrement. Elle se trouvait peu éloignée de Ségobrige, dont l'évêché lui était soumis. Ercabica ayant été détruite par les Maures, le siége fut transféré à Albarazin l'an 1170. Saint Oracius, qui vivait au Ier siècle de l'ère chrétienne, fut le premier évêque d'Ercabica. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 100. Richard et Giraud.

ERCHEMBERT ou **ERCHEMPERT**, **HÉREMBERT** et **HÉREMPERT**, descendait des ducs de Bénévent, et vivait au Xe siècle; il embrassa la vie monastique au Mont-Cassin ou à Teano, sous l'abbé Angelaire, qui s'était retiré dans ce lieu après la destruction du monastère de Cassin par les Sarrasins. Erchembert devint supérieur d'une celle ou prieuré. Il a laissé un *Abrégé de l'Histoire des Lombards* depuis 774 jusqu'en 888; c'est la continuation de l'ouvrage de Paul Diacre. Cet abrégé se trouve dans Ant. Caraccioli; Naples, 1626, in-4°; dans Camillo Peregrini, *Historia Principum Longobardorum;* Naples, 1643, in-4°; dans Burmann, *Thesaurus Script. Ital.*, tom. IX; dans Muratori, *Rerum Italic. Script.*, tom. II; dans Eccard, *Script. medii ævi*, tom. I; il se trouve aussi dans le *Recueil des hist. de France*, tom. V. On attribue aussi à Erchembert : 1° *de Destructione et renovatione Cassiensis Cœnobii;* — 2° *Vita Landulfi I, episc. Capuæ;* — 3° *Acta translationis corporis S. Matthæi, apost. Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis*, l. V, tom. II, p. 319 et 320. D. Ceillier, *Hist. des Auteurs sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 530. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

ERCHENS (Placide), bénédictin, vivait au XVIIIe siècle; il appartenait à l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves. On a de lui : 1° *Speculum angelico-benedictino-thomisticum, in quo præcipuæ et characteristæ quæstiones philosophicæ de puro ac plano ex S. Thoma Aquinate demonstrantur, cum refutatione libelli P Kirchi S. J., Theologiæ professoris Treviris*, etc.; 1713; — 2° *Funiculus triplex ejusdem contra eumdem;* — 3° *Historia Trevirensis et SS. Abbatiæ S. Mathiæ cum descriptione vitæ et miraculorum de eodem S. Apostolo et adjunctis institutionibus christiane vivendi, meditandi et moriendi; auctore P. Mauro Hitlar, SS. Theologiæ Doctore;* 1749; — 4° *Libellus celeberrimæ confraternitatis S. Mathiæ Apost. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

ERCILLA ou **ERZILLA Y ARTEAGA** (*Fortunio Garcia de*), jurisc. espagnol, qui vivait vers 1550, demeura longtemps à Bologne, au collége des Espagnols, puis à l'université de Pise. Retourné en Espagne, il fut nommé chevalier de Saint-Jacques, conseiller de Castille, et régent du conseil de Navarre. Parmi ses nombreux ouvrages de jurisprudence, nous citerons : 1° *de Ultimo Fine utriusque juris;* — 2° *Consilium pro Militia S. Jacobi. Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispana.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, au mot ERZILLA.

ERCK (Christophe-Albert), philosophe allemand protestant qui vivait dans le XVIIIe siècle, a laissé : 1° *Disputatio de syncretismo philosophico;* Leipzig, 1717, in-4°; — 2° *Pr. I-V de sepulcris in hortis ex antiquitate sacra et profana;* Meinungen, 1738-1741, in-4°; — 3° *de Medicis atheis;* ibid., 1743, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ERDOEDI (Gabriel-Antoine, comte d'), doyen des suffragants de Hongrie, mort au milieu du XVIIIe siècle, a publié à ses frais : *Opusculum theolog. in quo quæritur an et qualiter princeps catholicus hæreticos in sua ditione retinere, vel contra, pœnis eos, exilio, ad fidem catholicam amplectendam cogere possit*, par le P. Samuel Pinson, jésuite; Tyrnau, 1721. Ce livre fut prohibé par l'empereur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ERDREICH (Wenceslas), théologien allemand protestant du XVIIe siècle, a laissé : *Fasciculus Epigrammatum sacrorum, ex testibus evangelicis;* Leipzig, 1658, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

ERDT (Paulin), théologien allemand, né à Wertach l'an 1737, mort en 1800, professa la théologie à Fribourg, et engagea une polémique avec les soi-disant esprits forts. Son principal ouvrage est intitulé : *Historia litteraria theologiæ;* Augsbourg, 1785, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ÈRE (*Era*). L'ère est à peu près la même chose qu'époque, puisqu'elle est aussi un point fixe d'où l'on commence à compter les années. Il y a plusieurs ères célèbres, parmi lesquelles nous distinguons : 1° l'*ère des Séleucides*, d'où les Macédoniens commençaient à compter leurs années, et dont il est parlé dans les Machabées sous le nom des *ans grecs* dont les Juifs se sont principalement servis depuis qu'ils furent soumis aux Macédoniens; ère qui commence au règne du grand Seleucus, surnommé *Nicator*, l'an du monde 3692, 312 ans avant l'ère vulgaire; 2° l'*ère chrétienne* ou *ère vulgaire*, qui commence le 1er jour de la naissance de Jésus-Christ, l'an 754 de la fondation de Rome. Les chrétiens suivaient auparavant d'autres époques; mais Denys surnommé *le Petit*, demeurant à Rome au commencement du VIe siècle, pensa avec raison qu'il était plus honorable pour les chrétiens de fixer une époque de la naissance du Sauveur du monde. Il dressa donc un cycle pascal, et en assigna le jour au 15 décembre de l'an de Rome 753, pour commencer à compter de l'an Ier de l'ère chrétienne, au mois de janvier 754. Mais plusieurs savants chronologistes ont démontré qu'il avait commencé cette ère quatre ou cinq ans trop tard. L'Église latine a suivi l'ère de Denys, et on l'a appelée depuis universellement l'*ère vulgaire*. Quant à l'étymologie du mot *ère*, elle est incertaine. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. ÆRA. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, et surtout Gaet. Moroni, qui, vol. XXII, p. 1 et suiv., donne beaucoup de détails.

EREBINTHON-OIKOS, c'est-à-dire *Maison des pois chiches*, est un bourg près de Jérusalem. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. VI, c. XIII. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 766.

ÉRECTION, terme que l'on emploie pour marquer le nouvel établissement d'un bénéfice ou dignité, ou même d'une église particulière. L'érection peut se faire de deux manières : 1° quand on donne le titre et le caractère d'un bénéfice à un lieu qui auparavant n'en était pas un; 2° quand on donne un titre plus élevé à un lieu déjà érigé en titre de bénéfice. Pour l'érection d'une chapelle en bénéfice, il y a trois

choses à observer : 1° la dotation; 2° le consentement des intéressés; 3° l'approbation et l'autorisation de l'évêque. Pour l'érection d'une église en collégiale ou chapitre, il faut l'intervention et l'autorité du Pape. L'érection d'une prébende en dignité exige également l'autorité du Pape. *Voy.* Richard et Giraud.

EREIE. *Voy.* IRIEZ.

EREITRA. *Voy.* NEITRA.

ÉREMBERT (saint), évêque de Toulouse, né à Wocourt, près de Poissy, mort à Fontenelle le 14 mai 671, entra l'an 648 à l'abbaye de Fontenelle, dirigée alors par saint Wandrille. Appelé par Clotaire III au siége de Toulouse, il l'administra pendant douze ans avec la plus grande sagesse, puis se retira à Fontenelle, où il mourut. L'Église honore sa mémoire le 14 mai. *Voy.* D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ord. Sancti Benedicti.* Papebroch, *Propylæum ad Acta Sanct. maii.* Bollandus, *Acta Sanctor.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III. La *Nouv. Biogr. gén.*

ÉREMBON, bourg considérable de Judée, à seize milles d'Éleuthéropolis, vers le midi. *Voy.* Euseb., *Onomast.*

ÉRÉMINTHA, bourg de Darômâ au midi de Juda. *Voy.* Eusèbe.

ERENDIGANUS (Rufin), capucin suisse du XVIIe siècle, remplit les fonctions de définiteur et de provincial de son Ordre. Il a laissé : 1° *Manuductio sacerdotis ad S. Missæ sacrificium S. R. Eccl. offerendum;* Lucerne, 1674, in-12; — 2° *Calendarium spirituale S. Gertrudis et Mechtildis, in omnes totius anni dies distributum;* ibid., 1698, in-8°; — 3° *Compendium revelationum S. Brigittæ, pro omnibus totius anni diebus distributum;* ibid., 1699, in-8°; — 4° *Speculum animarum Thomæ de Kempis, in totum annum distributum;* ibid., 1699. *Voy.* Bernard de Bologne, *Biblioth. Capuc.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ERFORT ou **ERFURT** (*Bicurgium, Erfodia, Erphodia, Erfurtum*), ancienne ville épisc. et capitale de la Thuringe, située entre Weimar et Gotha. Elle n'eut qu'un évêque, le B. Adelard, qui fut tué l'an 754 avec saint Boniface, dans les missions de Frise. L'évêché d'Erfort fut dès lors uni à celui de Mayence. Cinq conciles ont été tenus à Erfort. *Voy.* MAYENCE. D. Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*, tom. VI, p. 466. Mansi, *Supplementum collectionis concilior.*, t. II, col. 47, 472.

ERGOULE. *Voy.* GUDULE.

ERHARD, ERHARDT. *Voy.* EHRARD, EHRARDT.

ÉRIC ou **HENRI**, roi de Suède, martyr. *Voy.* HENRI, n° II.

ÉRIGÈNE (Jean), surnommé *Scot* (*Scotus*), célèbre philosophe irlandais, mort en Angleterre vers l'an 875 ou 883, vint en France sous le règne de Charles le Chauve, qui eut pour lui une estime particulière. Chassé de Paris comme un hérétique, il se retira en Angleterre, où il finit ses jours. Érigène est auteur d'un certain nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont perdus. Nous citerons, comme les plus importants : 1° *de Divisione Naturæ:* Oxford, 1681, in-fol.; Munster, 1838, in-8°, avec des notes de Schlüter; ouvrage condamné par la Sacrée Congrégation de l'*Index* (Decr. 13 julii 1717); — 2° *de Divina Prædestinatione;* publié par le président Mauguin dans ses *Vindiciæ Prædestinationis et Gratiæ;* Paris, 1650, 2 vol. in-4°; c'est dans le 1er que se trouve l'écrit d'Érigène; — 3° *de Corpore et sanguine Domini*, dans lequel il combat la présence réelle et la transsubstantiation; ce livre, qui est perdu, avait été condamné dans un concile de Paris, dans un autre de Verceil, et dans un de Rome, sous Nicolas II, en 1059. *Voy.* Richard et Giraud, art. JEAN ÉRIGÈNE. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. ÉRIGÈNE.

ÉRIOCH, roi des Éliciens, selon la Vulgate, ou *Arioch*, roi des Élyméens, selon le syriaque. *Voy.* Judith, I, 6.

ÉRIZI, en latin *Erizus*, *Eriza* et *Siza*, ville épisc. de Carie, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Aphrodisiades. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Papias, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 921. Richard et Giraud.

ERKEL (J.-C.), docteur en droit canon et chanoine de l'Église catholique-romaine d'Utrecht, a laissé un ouvrage touchant les différends qui s'étaient élevés au sujet du gouvernement de l'Église de Hollande. Cet ouvrage, composé en flamand, a été traduit en latin sous le titre de : *Cleri romano-catholici præcipuarum in Australi Hollandia civitatum, aliorumque ejusdem causæ sociorum, protestatio adversus editores, ac divulgatores quarumdam epistolarum, quæ sub nomine illustr. D. Jo. Bap. Bussi, Apostolici apud Colonienses Nuncii*, etc., in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1710, p. 636, 1re édit., et 572, 2e édit.

ERME ou **ERMIN**, en latin *Ermino* et *Erminus* (saint), évêque et abbé de Lobes en Hainaut, né à Laon, mort le 25 avril 737, fut disciple de saint Ursmar, abbé de Lobes. Il se distingua par sa régularité, son humilité, et son amour pour la pénitence et la pauvreté évangélique. Touché de sa vertu, saint Ursmar se démit de sa charge d'abbé entre ses mains, et, comme lui, Erme fut honoré du caractère épiscopal sans évêché. Plusieurs martyrologes marquent sa fête au 25 avril; mais à Binche, où son corps a été déposé, on honore sa mémoire le 26 de ce mois. Sa vie, écrite environ trente à quarante ans après sa mort par Anson, se trouve dans la continuation de Bollandus et dans D. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordin. S. Benedict. Voy.* Bolland., *Acta Sanctor.*

ERMELAND. *Voy.* WARMIE.

ERMELINDE ou **HERMELINDE** (*Hermelendis*), sainte, née à Dunck, village situé près de Louvain, vers l'an 550, morte le 29 octobre, vers 595, se consacra à Dieu dès l'âge de douze ans, et se retira dans une bourgade appelée Bevec, où elle se livra à la mortification et à la prière. Plus tard elle alla à Meldrick, nommé depuis Meldaert, où elle termina ses jours dans l'exercice de la pénitence la plus rigoureuse. Le B. Pépin de Landen fit bâtir dans cet endroit un monastère en son honneur. Sa fête principale a lieu le 29 octobre, et on fait le 21 avril celle de sa translation. *Voy.* Surius. Molanus, *Catalog. des saints des Pays-Bas.* Richard et Giraud.

ERMENGARD ou **ERMENGAUD**, vivait du XIIe au XIIIe siècle. On a de lui un ouvrage *contre les Albigeois et les Vaudois;* ouvrage qui a été publié en partie par Gretser; Ingolstadt, 1614, in-4°, et qu'on trouve dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. IV, édit. de Paris, 1644 et 1655, et édit. de Lyon, tom. XXIV. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis*, tom. II, l. V, p. 329.

ERMENRIC ou **HERMENRIC**, abbé du monastère d'Envalgen, en Allemagne, mort en 866, a laissé : 1° *la Vie de saint Sole, ermite*; elle se trouve dans Surius au 10 décembre; dans Canisius, tom. II, part. II, p. 161, et dans D. Pez, *Dissert.*, tom. IV, p. 27, et part. III, p. 747; — 2° *la Vie de saint Hariolphe, premier abbé d'Envalgen*, qui se trouve également dans D. Bernard Pez. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec un autre ERMENRIC, moine de Richenow, qui avait composé un ouvrage sur la grammaire, et qui avait travaillé sur l'origine du monastère de

Richenow. *Voy.* D. Mabillon, *in Analect.*, p. 420. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XIX, p. 134 et 135. Richard et Giraud.

ERMENTAIRE, abbé d'Hermontier, mort à Messay vers l'an 865, a écrit l'*Histoire de la translation du corps de saint Philibert*, à laquelle il a joint le récit de ce qui était arrivé à lui et à ses frères depuis l'invasion des Normands, en 836. Cette histoire fait partie des preuves de l'histoire de Tournus, donnée par le P. Chifflet; Dijon, 1664; elle se trouve dans D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti*, tom. V. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr.*, tom. XIX, p. 131 et 132.

ERMIN (*Ermino, Erminus*). *Voy.* ERME.

ERMITE ou **HERMITE** (*Eremita*), homme rempli de la crainte de Dieu, et qui s'est retiré dans la solitude pour mieux vaquer à la contemplation et à la prière. Ce nom fut donné dans les premiers siècles de l'Église aux chrétiens de l'un et de l'autre sexe qui se retiraient dans les déserts, tant pour éviter la persécution des tyrans que pour s'adonner au jeûne, au travail des mains, et à la méditation des saintes Écritures. On les appelait aussi *anachorètes*, à cause de leur vie solitaire, et *ascètes*, parce qu'ils s'exerçaient dans la pratique de la piété. On distingue deux sortes d'ermites. Les uns sont attachés à quelque règle approuvée par l'Église, les autres ne le sont pas, et portent seulement l'habit, qu'ils peuvent quitter quand il leur plaît. Les premiers sont religieux et jouissent des priviléges de la cléricature; les derniers ne le sont pas, et ne jouissent pas de ces priviléges. Les livres des saints Pères sont remplis des éloges qu'ils font de l'état érémitique et de son excellence. *Compar.* ANACHORÈTE, ASCÈTE, et *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. EREMITA, où sont traitées les diverses questions qui se rattachent à l'ermite. Richard et Giraud, et le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, venge les ermites des attaques des incrédules et des protestants contre la vie érémitique.

ERMO. *Voy.* ÉRASME, n° I.

ERNAUD. *Voy.* ARNAUD, n° I.

ERNELLE. *Voy.* RENEILDE.

I. **ERNESTI** (Gonthier-Théophile), théologien protestant, né à Cobourg l'an 1759, mort en 1797, fut employé au ministère des cultes à Hildbourghausen; plus tard il devint diacre et prédicateur de la cour. Il a écrit en allemand; ses principaux ouvrages sont : 1° *Essai d'une manière pratique d'enseigner la foi chrétienne;* Hildburghausen, 1795; — 2° *Sermons;* Cobourg, 1787; — 3° *Sermons sur divers sujets;* ibid., 1792; — 4° d'autres *Sermons* publiés après sa mort par Rosenmüller. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ERNESTI** (Jacques-Daniel-Henri), théologien protestant, né à Rochlitz l'an 1640, mort en 1707, fut successivement ministre de l'Évangile à Eybitsch, recteur du gymnase d'Altenbourg, diacre, archidiacre, puis assesseur consistorial. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Prodromus Apanthismatum;* — 2° *Apanthismata, seu flores philologico-historico-theologico-morales, in IV libros divisi;* Altenbourg, 1672, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **ERNESTI** (Jean-Auguste), théologien et philologue protestant allemand, né à Tennstædt l'an 1707, mort à Leipzig en 1781, professa successivement la littérature, l'éloquence et la théologie. Outre quelques éditions d'auteurs profanes, il a donné : 1° *Institutio interpretis Novi Testamenti;* Leipzig, 1761, in-8°; — 2° *Prolusio pro grammatica interpretatione librorum, imprimis sacrorum;* ibid., 1749, in-4°; — 3° *Program. de Vanitate Philosophantium in interpretatione Librorum sacrorum;* Leipzig, 1750, in-4°; — 4° *Opuscula theologica;* ibid., 1792, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **ERNESTI** (Jean-Christian-Théophile), protestant, né à Arnstadt en 1756, mourut l'an 1802, après avoir professé l'éloquence quelques mois seulement avant sa mort. Il a publié un certain nombre d'ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*; nous citerons, comme ayant rapport à la religion : 1° *de Glossis sacris Hesychii;* 1782; — 2° *Epistola ad Schleusnerum de Suidæ lexicographi usu ad crisin et interpretationem librorum sacrorum;* 1785. Ces deux ouvrages ont été refondus, le premier sous ce titre : *Glossæ sacræ Hesychii græce ex universo illius opere in usum interpretationis libr. sacr.; excerpsit, emendavit, et notis illustravit;* 1785; l'autre sous le titre de : *Glossæ sacræ Suidæ, Varini, Phavorini et Etymologici M., cum spicilegio glossarum sacrarum Hesychii græce; excerpsit, et notis illustravit;* 1786. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **ERNESTI** (Jean-Christophe), théologien protestant, né à Keula l'an 1662, mort en 1722, devint inspecteur ecclésiastique à Tennstædt. Il a laissé : 1° *Disputationes de Bibliis polyglottis;* — 2° *de Dialogis Doctorum veteris Ecclesiæ. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **ERNESTI** (Jean-Frédéric-Christophe), théologien et hébraïsant protestant qui vivait au commencement du XVIIIe siècle, fut prédicateur à Gehren en 1732. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Préparation fondamentale à une lecture utile du Nouveau Testament*, en allemand; 1730; — 2° *Epistola de lectionibus variantibus Codicis Hebræi;* 1731. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ERNST (Simon-Pierre), historien belge, né à Aubel en 1744, mort à Afden en 1817, fut chanoine régulier et bibliothécaire à l'abbaye de Bolduc, où il professa la théologie et l'Écriture sainte. Ses principaux ouvrages sont : 1° Mémoire sur la question : Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des états du Brabant? Quels furent ces ecclésiastiques, et quelles ont été les causes de leur admission? Bruxelles, 1783, in-4°; — 2° *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux états de Brabant;* Maëstricht, 1786, in-4°; — 3° *Tableau historique et chronologique des suffragants ou coévêques de Liége..., avec des notices sur l'origine des maisons religieuses*, etc.; Liége, 1806, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ERNULPHE ou **ARNULPHE.**

I. **ERP** (Henriette VAN), Hollandaise, morte à Utrecht l'an 1548, descendait d'une famille noble de Brabant établie en Hollande. Elle prit l'habit de bénédictine à *Vrowen-Clooster* (*Cloître des dames*), monastère situé dans un faubourg d'Utrecht, et devint abbesse de son monastère, qu'elle gouverna pendant quarante-cinq ans. On lui doit une *Chronique de Vrowen-Clooster*, écrite en flamand, et publiée par Antoine Matthæus dans ses *Analecta veteris ævi*, 1698, in-8°, avec une continuation qui va jusqu'en 1583, une *Observatio prævia* et des *notes* utiles; continuation attribuée à Catherine Van Oostrum, qui succéda à Henriette Van Erp. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, tom. IV, p. 67. La *Nouv. Biogr. génér.*

ERP ou **ERPEN** (Thomas VAN), plus connu sous son nom latin *Erpenius*, célèbre orientaliste, né à Gorcum, en Hollande, l'an 1580,

mort en 1624, professa l'arabe à l'université de Leyde. Outre une excellente grammaire arabe et une édition des *Fables arabes de Locman, avec les adages des Arabes et une traduction accompagnées de notes*, il a laissé : 1° *Grammatica Ebrææ generalis;* Amsterdam, 1621, souvent réimprimé ; — 2° *Gramm. Chaldaica et Syra;* Amsterdam, 1628; Leyde, 1659; — 3° *Orationes tres de linguarum Ebrææ atque Arabicæ dignitate;* Leyde, 1621; — 4° *Historia Josephi patriarchæ;* — 5° *Psalterium Davidicum Syriacum cum versione latina;* — 6° *Pentateuchus Mosis arabice;* Leyde, 1622, in-4°. C'est une version ancienne et élégante du Pentateuque (comme Erpenius lui-même le dit dans sa préface) composée chez les chrétiens. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. V. Gérard. Joan. Vossius, *Orat. in obitum Th. Erpenii;* Leyde, 1625, in-4°. Le P. Scrivius, *Manci Erpenianæ;* Leyde, 1625, avec le catalogue de la bibliothèque d'Erpenius. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ERRA**, ville épisc. *Voy.* ERRHA.

II. **ERRA** (Charles-Antoine), théologien italien du XVIIIe siècle, appartenait à la congrégation des clercs religieux de la Mère de Dieu à Milan. On a de lui : 1° *Historia utriusque Testamenti;* Naples, 1747, 3 vol. in-8°; — 2° *Memoria de' Religiosi per pietà et dottrina insigni della congregazione della Madre di Dio;* Rome, 1759, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1747, p. 634, et 1760, p. 681. Richard et Giraud.

I. **ERREUR** (*Error*), jugement faux dans le droit ou le fait, la morale ou la foi. Si l'erreur dans la foi est soutenue malgré la décision de l'Église, on l'appelle hérésie. *Voy.* HÉRÉSIE. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot ERREURS.

II. **ERREUR COMMUNE**, celle qui dans un lieu passe pour chose vraie et certaine. Aussi cette erreur fait valider bien des actes vicieux qui sans elle seraient absolument nuls. *Error enim communis facit jus; argumento legis* 3; *ff. de officio prætorum. Voy.* Claude Henrys, tom. Ier, l. II, ch. IV, quæst. 28. Le Prêtre, *cent. IV*, ch. XXVI. De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, au mot ERREUR.

III. **ERREUR SPÉCIEUSE**, celle qui paraît indubitable, et qui peut faire illusion aux gens les plus éclairés : *In nullo enim errare, divinitatis est, non mortalitatis.*

ERRHA ou **ERRA**, **HERRI**, ville épisc. de la province d'Arabie, dans le patriarcat de Jérusalem, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres. Elle a eu un évêque, Jean, qui fut représenté par Constantin de Bostres à l'action sixième du concile de Chalcédoine. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 100, 101. Richard et Giraud.

ERRI (Pellegrino DEGLI), hébraïsant, né à Modène l'an 1511, mort en 1575, connaissait les langues grecque, hébraïque et arabe. Il devint secrétaire du cardinal Cortési, et obtint le titre de commissaire apostolique. On lui doit : *Salmi di Davide, tradotti con bellissimo stile dalla lingua ebrea nella latina e volgare,* Venise, etc.; 1573, in-4°. *Voy.* Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tom. VII, 2e part., p. 416. Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ERRONÉ (*Erroneus*), qui est faux, qui tient de l'erreur, de l'hérésie. On appelle *proposition erronée* celle qui est opposée à une vérité, laquelle, quoique non immédiatement révélée en soi, se tire néanmoins par une conséquence légitime de deux propositions, dont l'une est de foi, et l'autre est certainement connue par la lumière naturelle. *Voy.* Collet, *Théolog. moral.*, tom. VI, p. 681.

I. **ERSKINE** (Jean), baron de Dun, théologien écossais, né vers l'an 1508, mort en 1591, encouragea l'étude de la langue grecque parmi ses compatriotes; il fut prévôt de la ville de Montrose. Dans les dernières années de sa vie il abandonna le catholicisme, et son château devint l'asile des protestants. Il a travaillé à la rédaction du *Second book of discipline;* 1577; cet ouvrage avait pour but de tracer le modèle du gouvernement de l'Église presbytérienne, dont on suit encore les prescriptions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ERSKINE** (John), célèbre presbytérien écossais, né l'an 1721, mort en 1803, fut ministre à Édimbourg, obtint de grands succès comme prédicateur, et les autres prédicateurs écossais s'attachèrent à l'imiter. Il a laissé : 1° *Theological dissertations;* 1765; — 2° *Sketches of church history;* 1790, in-8°; — 3° des *Sermons;* 1798, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉRUMNINE, ville épisc. d'Afrique dont la province est inconnue; mais un de ses évêques, Maximien, assista au concile de Cabarsusse. *Voy.* la *Notic. Afr.*

ERYTHRÆA, ancienne ville épisc., située vis-à-vis de l'île de Chio, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Eutyche, assista au concile d'Éphèse. On croit, dit De Commanville, que c'est le village nommé Passagio en Natolie, vers Smyrne, et dont l'évêché fut érigé au Ve siècle. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. Ier, p. 727. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud.

ERYTHRÆUS. *Voy.* ROSSI.

ÉRYTHRON, siége épisc. de la Lybie Pentapole, dans le patriarcat d'Alexandrie. Synesius croit qu'il fut établi par saint Marc. Cette ville a eu quatre évêques, dont le premier, Orion, vivait au IVe siècle. Selon de Commanville, Érythron fut érigée en évêché au Ve siècle, et soumise à la métropole de Cyrène. *Voy.* Synesius, *epist.* 67. Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 625. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, v. XXII, p. 70.

ÉRYTHROPHILE (Rupert), théologien du XVIIe siècle, et ministre à Hanovre, a laissé : 1° un *Commentaire méthodique sur l'histoire de la Passion;* — 2° *Catenæ aureæ in harmoniam evangelicam*, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ERZEROUM ou **ERZÉROM**, **ERZÉRUM** (*Arzerum* ou *Asyris*), ville épisc. de la Turquie asiatique. C'est, dit De Commanville, la résidence d'un archevêque arménien que l'on nomme autrement *Surb-Grigor*, ou de Saint-Grégoire, dans le patriarcat d'Ecsmiazin. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 26, au mot ARZERUM. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 70, 71.

ERZILLA. *Voy.* ERCILLA.

ÉSAAN, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 52.

I. **ÉSAÏAS**, moine d'Égypte qui vivait à la fin du IVe siècle, a composé un assez grand nombre de traités, dont quelques-uns ont été publiés : 1° *Chapitres sur la vie ascétique et tranquille*, en grec et en latin, dans Pierre Possin, *Thesaurus asceticus;* Paris, 1684, in-4°; — 2° *Præcepta seu consilia posita tironibus*, dans Lucas Holstenius, *Codex regularum monasticarum;* Augsbourg, 1759, tom. Ier, p. 6. Francesco Zini a publié une traduction latine de vingt-

neuf discours d'Ésaïas; Venise, 1574, in-8°. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. VII, p. 426. La *Bibliotheca Patrum,* édit. de Lyon, 1677, tom. XII. Assemani, *Biblioth. Orientalis*, tom. III. Fabricius, *Biblioth. græca*, et *Biblioth. latinæ mediæ et infimæ ætatis.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **ÉSAÏAS**, moine grec de Chypre au XVe siècle, a écrit au pape Nicolas une *Lettre* dans laquelle il réfute Nicolas Sclengea, qui avait publié contre les Latins un recueil d'autorités des Pères sur la procession du Saint-Esprit. Cette lettre a été donnée par Léon Allatius dans sa *Græcia Orthodoxa*, texte grec et traduction latine. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græca.*

ÉSAÏTES, nom donné aux Caïnites, qui honoraient Ésaü, parce qu'ils faisaient profession d'honorer tous ceux que l'Écriture sainte représente comme des impies et des réprouvés.

ÉSAÜ, fils d'Isaac et de Rébecca, fut ainsi nommé d'un mot hébreu qui signifie *poilu*, parce qu'en naissant il était comme un manteau de poils. Il se livra à la chasse et au labourage. Il vendit son droit d'aînesse à Jacob, son frère, pour un *roux* de lentille; ce qui lui fit donner le nom d'*Édom*, c'est-à-dire *roux*, *rouge*. A l'âge de quarante ans, Ésaü épousa deux femmes chananéennes, ce qui déplut à Isaac et à Rébecca. Il s'établit dans les montagnes, à l'orient du Jourdain, et devint le père des Édomites, ou Iduméens. *Voy.* Genèse, XXV et suiv.

ESBAAL, le même qu'Isboseth, quatrième fils de Saül. *Voy.* I Paralip., VIII, 33.

ESBERG (Jean), protestant suédois, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Parmi les ouvrages qu'il a composés, nous citerons : 1° *Disputatio de Mulieribus philosophantibus;* Upsal, 1699, in-8°; — 2° *de Ulphila;* Stockholm, 1700, in-4°; — 3° *Disputatio de termo gratiæ et salutis peremptorio;* ibid., in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ESBON**, fils de Béla et petit-fils de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 7.

II. **ESBON**, ville épisc. de la province d'Arabie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Gennade, assista au concile de Nicée. Esbon est aujourd'hui un évêché *in partibus*, toujours sous la métropole de Bostres, devenue aussi elle-même évêché *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 864. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 80, 81.

ESBUS. *Voy.* ÉSEBON, n° II.

ESCALANTE (Ferdinand d'), Espagnol, vivait au XVIIe siècle, et appartenait à l'Ordre des Trinitaires. Il a laissé : 1° *le Bouclier des prédicateurs de la parole de Dieu sur l'Ancien Testament;* Séville, 1612; — 2° *Histoire de la Genèse jusqu'à la confusion des langues.*

ESCALE-DIEU (*Scala-Dei*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée au diocèse de Tarbes, avant l'an 1136, dans un lieu appelé Cabadur. Elle était fille de Morimond et mère de plusieurs abbayes, surtout en Espagne. Saint Raimond, abbé de Fitero, et fondateur des Ordres militaires d'Alcantara et de Calatrava, avait fait profession au monastère de l'Escale-Dieu. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. I, col. 260.

ESCHALIS (*Escalea, Escaleria*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse et au bailliage de Sens, à quatre lieues de Joigny. Elle fut fondée l'an 1131, et elle était de la filiation de Fontenay.

ESCHENBACH (Jean-Christophe), théologien protestant d'Allemagne, mort vers l'an 1776, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Bibliothèque perpétuelle des prêtres;* 1755, in-8°; — 2° *Preuve de la certitude de la résurrection des morts;* Bareuth, 1765, in-8°; — 3° *Nouvelle théorie du ciel et de la terre*, ou *Explication de l'histoire de la création;* 1767, in-4°; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ESCHENMAYER (Charles-Adolphe), philosophe, né à Neuenburg en 1768, mort en 1854, professa la philosophie et la médecine à Tubingue. Outre un grand nombre d'ouvrages purement philosophiques, on a de lui : 1° *Philosophie de la religion;* Tubingue, 1818-1824; — 2° *la plus simple Dogmatique, tirée de la raison, de l'histoire et de la révélation;* ibid., 1826; — 3° *la Philosophie de la religion de Hegel comparée avec le principe chrétien;* ibid., 1834; — 4° *Principes de philosophie chrétienne;* Bâle, 1840; — 5° l'*Organe du christianisme;* — Stuttgart, 1843; — 6° *six Périodes de la religion chrétienne;* 1851. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ESCHIL. *Voy.* ESKIL.

ESCHIUS ou **ESSCHIUS**, ou **VAN ESCHE** (Nicolas), curé et réformateur des béguines de Diest en Flandre, né à Oosterwick ou Ooslorych en 1507, mort en 1578, réforma d'abord le béguinage de Sainte-Catherine-de-Diest, et établit ensuite d'autres asiles, ainsi que le collége de Saint-Sauveur à Diest. Il devint plus tard archiprêtre pour le district de Diest tout entier. Il a laissé : 1° des *Exercices de piété* en latin; Anvers, 1563, in-8°, et 1569, in-8°, trad. en flamand; Louvain, 1713; — 2° *Isagoge, seu introductio ad vitam introversam capessendam*, à la tête du *Templum animæ*, composé par une religieuse; Anvers, 1553, in-8°; — 3° une édition latine de *Margarita evangelica*, par la même; Cologne, 1545. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, Bruxelles, in-4°. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ESCHMIAZIN ou **ECSMIAZIN**, célèbre monastère d'Arménie, situé à trois lieues d'Érivan, vers le couchant. C'est le siége principal des catholiques ou patriarches d'Arménie. Le premier catholique de ce siége fut saint Grégoire, surnommé l'*Illuminateur*, qui fut sacré ou à Rome par le pape saint Sylvestre, ou à Césarée, par Léonce, archevêque de cette ville. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1372 et suiv. Richard et Giraud.

ESCLAVAGE, ESCLAVE. On a vu à l'art. EMPÊCHEMENTS DIRIMANTS, n° II, 2°, que l'erreur sur la condition de la servitude était un empêchement dirimant de mariage; mais, suivant le droit canon, un esclave peut se marier avec qui il veut malgré son maître, pourvu que ce ne soit pas au préjudice de ses droits, et qu'il donne connaissance de son état à la personne qu'il doit épouser. Car, comme dit saint Thomas, c'est l'ignorance de la servitude, et non la servitude elle-même qui forme un empêchement de mariage. (*Suppl.*, q. LII, art. 1er.) Quant aux ecclésiastiques et aux religieux, la *dist.* 54 du décret de Gratien est pleine de canons qui défendent aux évêques d'ordonner des esclaves, et aux monastères, de les recevoir pour religieux sans le consentement de leurs maîtres; or ce consentement opère la liberté. Ainsi les esclaves sont irréguliers, on ne peut leur conférer les ordres ni leur donner la tonsure, à moins qu'ils ne soient affranchis. (*Cap. Consuluit, de Servis non ordinandis, et eorum manumissione.*) Ces prescriptions sont justes et pleines de sagesse. Il n'est personne, en effet, qui ne reconnaisse que le mariage, de même que

l'état ecclésiastique et religieux, n'exige impérieusement de la part de celui qui s'y engage des conditions de liberté, d'indépendance personnelle incompatibles avec l'esclavage. Toutefois on ne saurait légitimement en conclure que la servitude est défendue par le droit naturel et divin. Le premier besoin de l'homme est la vie et la subsistance. Si pour se les procurer il se trouve réduit à renoncer à sa liberté, est-on en droit de lui en faire un crime? Et si, d'un autre côté, un maître ne peut, sans nuire grièvement à ses propres intérêts, lui assurer la vie, la subsistance, la protection, qu'à la condition d'un service perpétuel, nous ne voyons pas qu'il y ait injustice à l'exiger, ni en quoi cette convention réciproque blesse le droit naturel. On ne saurait montrer un seul passage de l'Écriture qui défende l'esclavage. Abraham et les autres patriarches ont eu des esclaves. Plus tard Moïse donne des règles aux Hébreux au sujet de l'esclavage. mais il ne le détruit point. Saint Paul veut que les esclaves restent dans leur état lorsqu'ils sont appelés à la foi, et qu'ils obéissent avec le plus grand respect à leurs maîtres. Seulement nulle part les esclaves ne furent traités avec autant d'humanité que chez les Hébreux. D'abord la vertu des patriarches leur rendit toujours doux et supportable l'empire absolu qu'ils avaient sur eux. Dans la suite, Moïse s'occupa de leur sort avec tant de sollicitude, que la sagesse de ses règlements mit les plus mauvais maîtres dans l'impossibilité d'abuser de leur pouvoir. Mais la loi ne s'occupait pas seulement du sort des esclaves de la nation; elle voulait, en effet, que si un esclave étranger venait se réfugier en Palestine, il fût regardé et traité comme un hôte, et qu'on n'accordât jamais son extradition. Quant au christianisme, l'histoire de l'Église est là, qui atteste qu'à toutes les époques il s'est opposé à ce que des hommes libres devinssent des esclaves, et, quand il ne pouvait l'obtenir, il ne négligeait rien pour porter les maîtres à rendre leur condition moins dure et moins avilissante. *Voy.* Exode, XXI. Lévit., XXV, 39; XL. I Corinth., VII, 20. Éphés., VI, 5. I Timoth., VI, 1-3. Saint Antonin, *Summa Theol. moralis, pars. III, tit. III, c.* VI, § 5. Pontas, au mot ESCLAVE. Collet, *Théol. morale,* tom. Ier, p. 129. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Wührer, l'*Influence bienfaisante de l'Église au moyen âge;* dans Pletz, *Nouv. Gaz. théol.*, 1831, tom. Ier. Mœhler, *Fragments de l'Histoire de l'abolition de l'esclavage par le christianisme dans les cinq premiers siècles ;* dans la Revue trimestr. de théol. de Tubingue, 1834. Balmès, *el Protestantismo comparado con el Catholicismo en sus relaciones con la civilizacion europea;* Madrid, 1848, 3 vol. in-8°. Le Dr Haas, *sur l'Esclavage et son abolition par l'Église;* dans la Nouvelle Sion, ann. 1849, suppl., nos 9-12. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.,* etc., tom. II, p. 265 et suiv.

ESCLAVES DE LA VERTU, Ordre de chevalerie institué pour les dames, l'an 1662, par l'impératrice Éléonore de Gonzague, veuve de Ferdinand III. Il n'était composé que de trente dames d'une haute noblesse, outre les princesses, dont le nombre n'était pas limité. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VIII, p. 427. Richard et Giraud.

I. **ESCOBAR** ou **ESCOBARD** (Antoine), de l'illustre maison de Mendoza, jésuite, né à Valladolid l'an 1589, mort en 1669, possédait une grande facilité d'élocution; pendant cinquante ans il se livra à la prédication. Pascal, qui a persiflé la prétendue morale d'Escobar, avait lui-même des principes bien plus relâchés, puisque, sans jamais avoir lu une ligne du savant jésuite, il prêtait honteusement et sans scrupule sa plume acérée à d'injustes calomniateurs. Outre des poésies religieuses, Escobar a laissé un grand nombres d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *de Augustissimo ineffabilis Eucharistiæ arcano, moralibus mysticisque annotationibus reserato;* Valladolid, 1624, in-fol.; — 2° *Summula casuum conscientiæ;* Pampelune, in-16; — 3° *Ad evangelia sanctorum Commentarius panegyricis moralibus illustratus;* Lyon, 1642-1948, in-fol.; — 4° *Vetus et Novum Testamentum, litteralibus et moralibus commentariis illustratum;* Lyon, 1652, in-fol.; — 5° *Liber theologiæ moralis, XXIV Societatis Jesu doctoribus reseratus*, etc.; Lyon, 1646, in-8°; ce livre a été traduit en plusieurs langues, et a eu en Espagne trente-neuf éditions ; — 6° *Universæ theologiæ moralis problemata*, etc.; ibid., 1652, 2 vol. in-fol.; — 7° *Universæ theologiæ moralis receptiores absque lite sententiæ*, etc.; ibid., 1663, 7 vol. in-fol.; — 8° *Commentarius in Canticum*, ou *de Mariæ Deiparæ elogiis:* ibid., 1669, in-fol. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Ribadeneira, *Biblioth. Scriptorum Societatis Jesu.* Moréri, *Diction. historique*, édit. de 1759. Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, fait de justes réflexions sur les adversaires de notre auteur. Le *Diction. de la théol. cathol.*, qui a également peint ces mêmes adversaires.

II. **ESCOBAR** (Bartholomé de), missionnaire, né à Séville l'an 1558, mort à Lima en 1624, entra chez les jésuites dans les Indes occidendales. Il a laissé : 1° *Conciones de Christi testamento et codicillo, pro XL horis in Quinquagesima ;* Lyon, 1617, in-4°; — 2° *Conciones de festis Domini ;* Paris, 1624, in-4° ; — 3° *Conciones super omnes Beatæ Virginis festivitates ;* ibid., 1624, in-4°; — 4° *Sermones de la Concepcion de Nuestra Señora ;* Oviédo, 1622, in-4°. *Voy.* Ladvocat, *Diction. hist. portat.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispana.* Ribadeneira, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

III. **ESCOBAR** (Dona Marina de), née à Valladolid en 1554, morte en 1633, mérita par ses vertus de recevoir des faveurs célestes; les saintes Gertrude, Brigitte et Mathilde lui apparaissaient fréquemment. En 1582, plusieurs femmes qui voulaient renoncer au monde pour mieux se sanctifier, se retirèrent sous sa conduite dans un monastère. Marina donna à ce nouvel Ordre le nom de *Récollection de Sainte-Brigitte.* Sa vie a été écrite et publiée sous le titre de *la Vida maravillosa de la venerable virgen dona Marina de Escobar, natural de Valladolid, sacada de lo que ella misma escrivió de orden de sus padres espirituales;* Madrid, 1665, in-fol. *Voy.* Nic.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **ESCOBAR** (Fra Antonio de), religieux du Mont-Carmel, né à Coïmbre, mort en 1681, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Vida de santo Angelo martyr;* Lisbonne, 1670, in-4°; — 2° *Christaes da alma;* ibid., 1673, in-8°; Coïmbre, 1677 et 1721, in-8°; — 3° *Vida e Martyrio do V. P. Conçalo da Silveira. Voy. Summario da Bibliotheca Lusitana*, I, 123. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **ESCOBAR** (Fra Pedro de), théologien, né à Médina, mort à Tlaicapan, appartenait à l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. Il alla prêcher la foi à Mexico, où il devint premier théologien de la cathédrale, pour être plus tard

évêque de Guadalaxara. On lui doit : 1° *Escala del Paraiso celestial;* — 2° *Silva de la Perfeccion evangelica;* — 3° *Relox de Principes;* — 4° *Sermones de los Evangelios de toto el año;* Madrid, 1601, 4 vol. in-fol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

VI. **ESCOBAR DEL CORRO** (Juan), théologien, né à Fuente de Cantos, mort à Madrid, vivait au XVII[e] siècle. Il professa le droit à l'université de Séville et au collége de Sainte-Marie de Jésus; plus tard il devint inquisiteur à Murcie et à Cordoue. Il a laissé : 1° *de Puritate et nobilitate probanda, secundum statuta S. Officii inquisitionis, regii ordinum senatus, S. Ecclesiæ Toletanæ, collegiorum aliarumque communitatum,* etc.; Lyon, 1637, in-fol.; — 2° *de Utroque foro, in quo ostenditur nullam differentiam adesse inter forum conscientiæ et forum exterius,* etc.; Cordoue, 1642, in-fol.; — 3° *de Confessariis sollicitantibus pœnitentes ad venerea, ad explicationem constitutionis Gregorii XV,* etc.; ibid., 1642, in-fol.; — 4° *de Horis canonicis et distributionibus quotidianis;* ibid., 1642. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispania.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **ESCOBAR Y LOAISA** (don Alonso de), jurisc. espagnol, né à Guerena, dans le Guypuscoa, fit ses études à Salamanque. Devenu docteur en droit au collége de Concha, il suivit avec succès la carrière du barreau, d'abord à Merida, puis à Salamanque. On lui doit : 1° *de Pontificia et regia jurisdictione in studiis generalibus, et de Judicibus et Foro studiosorum;* Madrid, 1643, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **ESCOBAR Y MENDOZA** (Antonio). *Voy.* ESCOBAR, n° I.

ESCOBILLE. *Voy.* ÉGOBILLE.

I. **ESCOL**, un des alliés d'Abraham qui demeuraient avec lui dans la vallée de Mambré, et qui l'accompagnèrent dans la poursuite de Chodorlahomor et des autres rois ligués. *Voy.* Genèse, XIV, 13.

II. **ESCOL.** *Voy.* ANER, n° II.

III. **ESCOL**, torrent ou vallée de la Grappe (car *Eschol*, en hébreu, signifie *grappe*), dans la partie méridionale de Juda. C'est là que les envoyés des Hébreux coupèrent une grappe de raisin d'une telle grosseur, qu'il fallut deux hommes pour la porter. *Voy.* Nombr., XIII, 24.

ESCOLAT. *Voy.* ÉCOLATRE.

ESCOUBLEAU (François d'), cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, né en 1575, mort l'an 1628, mérita la pourpre romaine plus encore par ses vertus et sa piété que par les services que sa famille avait rendus à Henri IV Aussi les papes Léon XI, Paul V, Clément VIII, Grégoire XV et Urbain VIII lui donnèrent des marques distinguées de leur estime dans les différents voyages qu'il fit à Rome. Le cardinal convoqua en 1624 un concile provincial, dont les ordonnances et les actes témoignent du zèle éclairé dont il était animé pour la discipline ecclésiastique. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ESCRIVA (François), canoniste espagnol, né à Valence en 1530, mort au commencement du XVII[e] siècle, entra chez les Jésuites en 1570. Il a laissé : 1° *Discurso de las cuatro Postrimerias de la muerte;* Valence, 1604; — 2° *del Juicio;* ibid., 1609, in-4°; — 3° *del Infierno y de la Gloria;* ibid., 1616, in-4°; — 4° *Vida de D. Juan de Ribera, patriarca de Antiochia;* ibid., 1612, in-4°; — 5° *Discursos de los Estados; de las obligaciones particulares del estado y oficio, segun las quales ha de ser cada uno particularmente juzgado;* Valence, 1613, in-4°. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ESCURÉ ou **ESCUREY.** (*Escureyum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située en Lorraine, dans le diocèse de Toul. Elle fut fondée l'an 1144 par Godefroi, baron de Joinville; elle était régulière, et de la filiation de Vaux, en Ornois. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, vet. edit. Le *Diction. univ. de la France.*

ESCUTELLE. *Voy.* ÉCUELLE.

ESDRAS, prêtre, était petit-fils ou arrière-petit-fils du grand prêtre Saraïas, que Nabuchodonosor mit à mort à Reblata, après la prise de Jérusalem. On croit qu'il revint à Jérusalem pour la première fois avec Zorobabel, puis qu'étant retourné à Babylone pour demander la permission de continuer le temple, il en revint pour la seconde fois avec de pleins pouvoirs, la septième année du règne d'Artaxerxès Longue-Main. A son retour il travailla à rétablir le culte de Dieu et à gouverner les Hébreux avec sagesse; il expulsa les femmes étrangères avec lesquelles les Juifs s'étaient alliés, et, jusqu'à l'arrivée de Néhémie, il exerça la principale autorité dans Jérusalem. D'après Joseph, Esdras fut enterré dans cette même ville; mais les Juifs croient qu'il mourut en Perse; on montre son tombeau à Samuze. Nous avons IV livres sous le nom d'Esdras; mais les deux derniers sont apocryphes. Le II[e] est généralement attribué à Néhémie; le III[e] passe pour canonique chez les Grecs. *Voy.* D. Calmet, *Préfaces sur les livres d'Esdras.* Richard et Giraud. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, etc., tom. III, p. 169 et suiv., s'attache à réfuter particulièrement les objections proposées contre les deux premiers livres par les rationalistes de ces derniers temps, tels que Bertholdt, De Wette, etc.

ESDRELA. *Voy.* ESDRELON, n[os] I et II.

I. **ESDRELON** ou **ESDRELA**, campagne située dans la tribu d'Issachar, et qui s'étend d'Orient en Occident presque depuis Scythopolis jusqu'au mont Carmel. On l'appelle aussi *le Grand Champ, la vallée de Jezraël,* et *la Campagne d'Esdrela. Voy.* Eusèbe, *Onomast.*, ad voc. JEZRAEL et ARBELA. Joseph, *de Bello Jud.*, l. IV, c. II. Hieronym., ad voc. OSÉE, I. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 367, et de JIZREEL, p. 366, 500, 367, 500, 863, 891.

II. **ESDRELON** ou **ESDRELA**, bourg qui donne son nom à la campagne d'Esdrelon; c'est le même lieu que Jezraël dans la tribu d'Issachar. (Josué, XIX, 18.) *Voy.* Judith, I, 8; IV, 5; VII, 3. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 358, 366, 372.

ESDRIN, mot qu'on lit II Machab., XII, 36, et qui est diversement interprété. Le texte grec semble en faire un nom de lieu, car il porte littéralement : *Mais ceux qui autour d'Édrin combattaient,* etc., c'est-à-dire ceux qui assiégeaient *Édrin.* La Vulgate, au contraire, en disant : *Mais comme ceux qui étaient avec Esrin combattaient,* etc., donne à entendre qu'*Esrin* était un chef des combattants.

ESEBAN, fils de Dison, fils d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXVI, 26.

I. **ÉSEBON**, fils de Gad. *Voy.* Genèse, XLVI, 16.

II. **ÉSEBON** ou **CHASCOR, CHASPHON, CHESBON, ESBUS, HÉSEBON**, ville célèbre au delà du Jourdain, laquelle fut donnée à la tribu de Ruben, ensuite cédée à celle de Gad, puisqu'elle se trouve parmi les villes que cette tribu donna aux Lévites pour leur partage. *Voy.* Josué, XIII, 17; XXI, 37.

ÉSEC, frère d'Asel, de la postérité de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 39.

ÉSÉLIAS, père de Saphan, que le roi Josias

envoya avec plusieurs autres rétablir le temple du Seigneur. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 8.

ÉSEM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 29.

ÉSER, second fils de Séhir l'Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 21.

ESGER (Jean), théologien, hébraïsant et prédicateur protestant, né à Amsterdam l'an 1696, mort en 1755, professa à Leyde la théologie et les antiquités hébraïques. On a de lui : 1° *Mosis Maïmonidis Constitutio de Siclis, cum versibus et notis;* Leyde, 1727, in-4°; — 2° *Oratio de supremo Ecclesiæ doctore et ab eo edoctorum felicissimo statu;* Leyde, 1740, in-4°; — 3° *Disputatio de regimine Ecclesiæ non monarchico;* ibid., 1741, in-4°; — 4° *de Fontibus unde theologia per necessaria antiquitatum notitia sit haurienda;* ibid., 1751, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ESKIL ou **ESCHIL**, célèbre archevêque de Lunden en Scanie et primat de Danemark, né au commencement du XIIe siècle, mort en 1197. Attaqué d'une maladie dangereuse, il fit vœu de bâtir cinq monastères s'il recouvrait la santé. S'étant rétabli, il accomplit son vœu. Obligé de fuir par suite de démêlés avec le roi Valdemar, il fit le voyage de la Terre-Sainte, après lequel il fut rétabli dans sa dignité. De nouveaux tracas l'engagèrent à se retirer à Clairvaux, où il finit ses jours dans la paix et la pratique des devoirs de la religion. Il a laissé : *Droit ecclésiastique de Scanie;* Copenhague, 1505; ouvrage inséré depuis en danois et en latin dans le *Recueil des Lois ecclésiastiques de Danemark*, que J.-G. Torquelin a donné à Copenhague, 1781. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ESKUCHE (Balthazar-Louis), théologien et helléniste protestant, né à Cassel l'an 1710, mort à Rinteln en 1755. On lui doit : 1° *Disputatio de Naufragio Paulino*; Brême, 1730, in-4°; — 2° *de Requie Pauli in Melita insula;* Marbourg, 1731, in-4°; — 3° *de Festo Judæorum Purim;* Marbourg et Rinteln, 1734, in-4°; — 4° *In Orationem Paulinam in areopago Athenarum habitam;* Rinteln, 1735-1740, in-4°; — 5° *l'Écriture sainte expliquée par des descriptions de voyage en Orient;* ibid., 1745, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est écrit en allemand; — 6° *Observationes philologicæ criticæ in Novum Testamentum;* ibid., 1748-1754, in-4°; — 7° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

ESNA, en hébreu *Asena. Voy.* ASENA, n° I.

ESNANS (Luc **COURCHETET D'**), docteur en l'un et l'autre droit, né à Besançon l'an 1695, mort à Paris en 1776, acquit une certaine réputation par ses écrits diplomatiques. Outre plusieurs autres ouvrages, il a laissé : 1° *Histoire du cardinal de Granvelle;* Paris, 1671, in-12; — 2° *Prières servant de préparation à la mort;* ibid., 1767, in-16; — 3° *Pensées sur l'aumône;* ibid., 1769, in-16. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ESNAULT (L'abbé), a laissé : *Dissertation préliminaire sur l'histoire civile et ecclésiastique du diocèse de Séez;* Paris, 1746, in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **ESPAGNE** (*Hispania*), royaume d'Europe borné par la mer, le Portugal et les Pyrénées. D'après une tradition ancienne, l'apôtre saint Jacques a porté le premier la foi en Espagne; mais saint Athanase, saint Cyrille, saint Épiphane, saint Jérôme et saint Grégoire, disent expressément que saint Paul, d'après sa promesse, prêcha la foi en Espagne. Le roi d'Espagne a le titre de *Majesté catholique*, et l'archevêque de Tolède prend celui de *Primat des Espagnes et Grand Chancelier de Castille.* Plusieurs conciles ont été tenus dans ce pays. *Voy.* saint Athan., *Epist. ad Drac.* S. Cyrille, *Cath. XVII.* S. Épiph., *Hæres.* XVII. Hieronym., *in Amos.* Gregor., 31, *Moral. Collect. Concilior. Hispan.* Mansi, *Suppl.*, tom. I, col. 225 et 226. Martène, *Thesaur.*, tom. IV. Sponde, ann. 1565. D'Aguirre, tom. IV. Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. **ESPAGNE** (Jean d'), théologien protestant, né dans le Dauphiné en 1591, mort à Londres en 1659, exerça à Orange les fonctions de pasteur, et fut successivement ministre en Hollande et à Londres. Ses principaux ouvrages sont : 1° *les Erreurs populaires ès poincts généraux qui concernent l'intelligence de la religion rapportée à leurs causes*, etc.; La Haye, 1639, in-12; Charenton, 1643, in-12; trad. en anglais; Londres, 1652, in-8°; ouvrage dans lequel l'auteur n'a pas épargné le *Catéchisme* de Calvin; — 2° *la Manducation du corps de Christ considérée en ses principes;* La Haye, 1640, in-8°; Charenton, 1642; trad. en anglais; Londres, 1652, in-8°; — 3° *l'Usage de l'Oraison dominicale maintenu contre les objections des innovateurs de ce temps;* Londres, 1646, in-8°; — 4° *Avertissement touchant la fraction et la distribution du pain dans la sainte Cène;* Londres, 1648; — 5° *Schibboleth*, ou *Réformation de quelques passages ès versions françoise et angloise de la Bible;* Londres, 1653, in-8°; Middelbourg, 1662, in-8°; trad. en anglais; Londres, 1655, in-8°; — 6° *Examen de dix-sept maximes judaïques*, etc.; Londres, 1657, in-8°; trad. en anglais, 1682, in-8°. Ses ouvrages réunis ont paru à Genève; 1671, 3 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

ESPAU ou **LESPAU**, autrefois la *Piété de Dieu* (*Spallum, Pietas Dei*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située près de la ville du Mans, sur la gauche de la Sarthe. Elle fut fondée l'an 1229, et détruite en 1365. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, vet. edit.

ESPÈCE HUMAINE. L'Écriture (Genèse, I, II) nous présente les hommes qui ont successivement couvert le globe depuis son origine, comme étant tous descendus d'un père commun. Les incrédules proprement dits et plusieurs savants, tant naturalistes que linguistes, se sont inscrit en faux contre cette vérité. Les arguments qu'ils ont produits en faveur de leur opinion peuvent être spécieux, mais ils ne reposent pas sur un fondement bien solide. En effet, ils ne s'accordent pas entre eux sur le nombre des espèces primitives, l'un n'en admettant que deux seulement, l'autre en comptant onze bien distinctes, un autre les portant au nombre de quinze. Cependant c'est un point de la question où l'accord est absolument nécessaire; car le désaccord prouve infailliblement qu'on ne s'entend pas sur les caractères qui constituent essentiellement l'espèce, parce que ces caractères ne sont ni assez déterminés, ni assez certains. Or vouloir établir des espèces avec des caractères de cette nature, c'est-à-dire des caractères qui n'en sont réellement pas, c'est créer des espèces tout à fait arbitrairement et par conséquent en dehors de tout principe scientifique. Ainsi le simple bon sens veut que nous nous en tenions au témoignage de la parole divine, tant que les naturalistes ne se seront pas mis d'accord sur le nombre des espèces primitives, ou, en d'autres termes, tant qu'ils ne conviendront pas des caractères qui constituent essentiellement l'espèce. Pour donner un démenti au récit de Moïse, qui fait descendre tous

les hommes d'un seul couple primitif, les naturalistes disent que la race noire ne saurait avoir une origine commune avec la race blanche, et que d'un autre côté les races actuelles (les Mongols, les Malais, les Européens, etc.) ne peuvent être le résultat de la dégénération ou de la dégradation successive d'une race primitive unique. Mais un des anatomistes les plus célèbres de notre époque, Fiedemann, a publié sur *le crâne et le cerveau de l'Européen, comparés au crâne et au cerveau du nègre*, un mémoire où il démontre qu'il n'y a aucune différence notable entre la capacité crânienne du nègre et celle de l'Européen. Ce qui prouve d'ailleurs d'une manière incontestable que les nègres appartiennent à la même espèce animale que les Européens, c'est qu'ils peuvent se féconder réciproquement et donner naissance à des êtres humains (mulâtres), qui eux-mêmes sont aptes à se reproduire indéfiniment. Quant aux différentes races actuelles, quoi qu'en disent nos adversaires, elles peuvent réellement être le résultat de la dégénération ou de la dégradation successive d'une race primitive unique; et, d'un autre côté, toutes les observations physiologiques qu'on a faites jusqu'à ce jour prouvent que cette dégénération et cette dégradation, quelque considérables qu'elles paraissent, ne le sont jamais assez pour détruire l'espèce primitive. Ainsi l'espèce humaine est une, et l'existence des races différentes peut s'expliquer scientifiquement par l'influence du climat, de la domesticité et de l'état sauvage, enfin par l'influence d'une foule de circonstances extérieures qui ont agi d'une manière permanente sur le type primitif. On trouvera dans J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. Ier, p. 111 et suiv., la thèse de l'unité de l'espèce humaine longuement développée et étayée de nombreuses preuves tirées des témoignages des naturalistes les plus accrédités. *Voy.*, en particulier, Virey, dans le *Diction. classique d'hist. nat.;* Paris, 1827, tom. II. Desmoulins, *Hist. naturelle des races humaines.* Bory de Saint-Vincent, *Diction. class. d'hist. naturelle*, tom. VIII. Le *Mémoire* de Fiedemann *sur le crâne et le cerveau de l'Européen comparés au crâne et au cerveau du nègre,* dans Laurent, *Annales de physiologie et d'anatomie;* Paris, 1839. Roulin, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des sciences de l'Institut de France;* Paris, 1835, in-4°, tom. VI, p. 321, et *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle,* tom. XVII, p. 201. Don Felix d'Azara, *Voyage dans l'Amérique méridionale;* Paris, 1809, tom. Ier, p. 378. Frédéric Cuvier, *Recherches sur les caractères ostéologiques qui distinguent les principales races de chien domestique. Annales du Muséum*, tom. XVIII, p. 333. H. Prichard, *Histoire naturelle de l'homme et des différentes races humaines;* Paris, 1843, in-8°, tom. I, trad. de Roulin. C. Starck, *Observationes medicinales de febribus intermittentibus:* Tichini, 1791, in-8°. Blumenbach, *de Generis humani varietate nativa:* Gœttingue, 1775, in-4°; c'est une thèse remarquable soutenue pour le doctorat en médecine, et dont on trouve l'exposé dans *Decades VIII craniorum diversarum gentium;* Gœttingue, 1790-1808, in-4°, avec 80 figur. P. Rayer, *Traité théorique et pratique des maladies de la peau;* Paris, 1835, tom. III, p. 553. Simon, *Ueber die Structur der Warzen und ueber Pigment-bildung in der Haut.* (*Archiv. Müller*, 1840, p. 180.) A. De Quatrefages, membre de l'Institut (Académie des sciences), *Unité de l'espèce humaine:* Paris, 1861, in-12. Gabriel de Fages de Chaulnes, *Unité de l'espèce humaine;* Orléans, 1862, in-12 de 14 pages seulement; l'auteur répond en peu de mots aux principales objections, et ajoute des considérations nouvelles qui portent la conviction dans l'esprit de tout lecteur qui est de bonne foi. Léopold Giraud, *Unité de l'espèce humaine d'après les travaux récents,* dans la *Revue du monde catholique*, 25 mai 1862. J.-J. Thonissen, prof. à l'univ. cathol. de Louvain, *Unité de l'espèce humaine démontrée par la science moderne,* dans la *Revue catholique de Louvain*, février et mars 1862; l'auteur analyse très-exactement l'ouvrage de M. De Quatrefages, et en fait ressortir l'importance. Hyacinthe de Charencey, *Unité d'origine du genre humain,* dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet, août et septembre 1861; ce travail a pour objet plus spécial de réfuter un ouvrage publié aux États-Unis par Nott et Gliddon, sous le titre de *Types of Mankind,* ou *Types de l'espèce humaine,* et dans lequel les auteurs soutiennent la pluralité d'espèces primitives.

ESPÈCES SACRAMENTELLES, apparences du pain et du vin dans le sacrement de l'Eucharistie. *Voy.* ACCIDENTS, COMMUNION, EUCHARISTIE.

ESPEN (Zeger-Bernard **VAN**). *Voy.* VAN-ESPEN.

ESPENCÆUS. *Voy.* DESPENCE.

ESPENCE (Claude ou Charles **D'**). *Voy.* DESPENCE.

I. **ESPÉRANCE** (L') se prend : 1° pour la chose même que l'on espère; 2° pour la cause sur laquelle l'espérance est fondée; 3° pour l'habitude ou l'acte de l'espérance, que l'on peut considérer en général ou en particulier comme vertu théologale. Considérée plus particulièrement en tant qu'elle appartient à la théologie, l'espérance est une des trois vertus théologales par laquelle l'homme fidèle attend de la bonté de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ, la vie éternelle. Les péchés opposés à cette vertu sont le désespoir et la présomption. Selon les philosophes, l'*espérance* et la *crainte* sont incompatibles; mais les théologiens soutiennent, à bon droit, que cela n'est vrai qu'à l'égard de la crainte excessive et absolument servile, et que l'espérance la plus ferme n'exclut point la crainte filiale qui nous éloigne du péché, parce qu'il déplaît à Dieu, qui nous fait éviter les occasions de le commettre et nous fait prendre des précautions contre notre faiblesse. *Voy.* Habert, *Theolog.*, tom. III, p. 574. Collet, *Moral.*, t. V, p. 428. *Conférences d'Angers sur les commandem. de Dieu*, tom. Ier, p. 68 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **ESPÉRANCE** (sainte). *Voy.* ELPIS et SOPHIE.

ESPES (Diego d'), chanoine ou clerc de l'église de Saint-Sauveur de Saragosse, né au bourg d'Arandiga, dans l'Aragon, mort l'an 1602, avait une connaissance particulière des antiquités d'Espagne. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire de l'Église de Saragosse,* en latin. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

I. **ESPIARD** (François-Bernard), seigneur de Saulx, président à mortier au parlement de Besançon, né à Dijon l'an 1659, mort à Besançon en 1743. On a de lui : 1° *Epistola circa librum cui titulus : Corpus juris canonici*, par Gibert, imprimée en tête de cet ouvrage; Genève, 1736, in-fol.; — 2° *Observations sur des matières canoniques*, dans Gibert, *Institutions ecclésiastiques:* Paris, 1736, tom. II, p. 567; — 3° plusieurs autres écrits, dont la liste se trouve dans Richard

et Giraud. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, édit. de 1759.

II. **ESPIARD** (Jean-François), fils du précédent, né à Besançon l'an 1695, mort en 1778, était chanoine de Besançon, abbé de Saint-Rigaud et prédicateur de la cour. On lui doit un recueil de *Sermons;* Besançon, 1776, in-8°. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.*

ESPINAC ou **ÉPINAC** (Pierre d'), mort en 1599, succéda à son oncle, Antoine d'Albon, sur le siége archiépiscopal de Lyon. Le clergé le choisit pour son orateur aux états de Blois, et il fut le chef de la députation de Suresne. Il a laissé, outre des *Poésies françaises,* qui sont restées en manuscrit : 1° *Exhortation au peuple de son diocèse*, avec le *Formulaire des prières qui se font tous les jours de la semaine à Lyon ;* 1583, in-16; — 2° *Bréviaire* à l'usage de son diocèse. *Voy.* Sponde, *Annales.* Lacroix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. française.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* La *Nouv. Biogr. génér*

ESPINOSA (Valérien d'), Espagnol, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Expositions des constitutions de Clément VIII;* Salamanque, 1602; — 2° *le Guide des religieux ;* Valladolid, 1623.

I. **ESPRIT** (*Spiritus*), terme qui, dans l'Écriture, se prend : 1° pour le Saint-Esprit (*Voy.* l'art. suiv.); 2° pour ange, démon ; 3° pour l'âme raisonnable ; 4° pour le souffle, la respiration, la vie animale commune aux hommes et aux bêtes; 5° pour le vent; 6° pour la disposition bonne ou mauvaise du cœur ou du corps; ainsi on dit : *l'esprit de jalousie, l'esprit de fornication ;* 7° pour l'esprit de Jésus-Christ qui anime les vrais chrétiens, qui n'est autre que le don de la grâce et de l'adoption céleste; 8° dans le sens moral, pour tout ce qui est opposé à la chair et au péché ; 9° pour les visions ou apparitions que l'on regarde comme des démons ou des âmes des défunts. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, montre le sens que les philosophes de l'antiquité ont réellement donné au mot *esprit*, et celui que les Pères de l'Église y ont attaché.

II. **ESPRIT (SAINT-)**, troisième personne de la sainte Trinité, que l'Écriture nomme ainsi parce qu'elle procède des deux autres par voie d'inspiration. La divinité du Saint-Esprit est un article de foi, et le huitième du symbole des Apôtres ; elle est appuyée, 1° sur l'Écriture, qui attribue au Saint-Esprit les caractères propres de la Divinité, tels que l'invocation dans la forme du baptême, la sanctification des âmes, la rémission des péchés, la vocation et la mission des ministres de l'Église, et en général tous les effets de l'amour de Dieu pour les hommes ; 2° sur la tradition, et principalement sur le concile d'Alexandrie, sous saint Athanase, sur un synode d'Illyrie du temps de Valens, sur un synode romain sous le pape Damase, et sur le premier de Constantinople, le second œcuménique, qui condamna Macédonius, ennemi déclaré de ce dogme. Le Saint-Esprit est appelé dans l'Écriture, 1° *Paraclet* ou consolateur, parce qu'il nous console dans toutes nos peines ; 2° *Avocat* ou *Esprit de Prière,* parce qu'il prie pour les fidèles avec des gémissements ineffables, c'est-à-dire qu'il les fait prier ; 3° *Esprit de sagesse,* d'*intelligence*, de *conseil*, de *science*, de *force*, de *piété* et de *crainte du Seigneur ;* parce que, outre la grâce sanctifiante qu'il produit dans les âmes qui le reçoivent par les sacrements, et surtout par la Confirmation, il répand aussi en elles ces dons surnaturels qu'on appelle *les dons du Saint-Esprit ;* 4° *Doigt de Dieu ;* Jésus-Christ dit que c'est en lui et par sa puissance qu'il chassait les démons, et qu'il opérait des miracles; 5° *Bonté, Amour, Don*, parce que la personne du Saint-Esprit est vraiment amour et charité ; aussi lui rapporte-t-on tous les dons de grâce et de gloire que Dieu accorde aux hommes par la médiation de Jésus-Christ ; 6° *Esprit vivifiant*, parce que tous ceux qui ont été vivifiés par la grâce, soit avant la venue du Messie, auquel ils croyaient, soit depuis, et qui ont vécu dans la même foi, ont été vivifiés par l'Esprit-Saint. On doit dire la même chose des anges fidèles : or le Saint-Esprit nous vivifie, premièrement, par la présence et l'habitation de sa personne sacrée dans nos âmes ; secondement, par la plénitude de grâce et de charité qu'il y répand, avec tous les dons et toutes les vertus surnaturelles, par le secours desquelles nous produisons les œuvres de justice qu'on appelle *les fruits du Saint-Esprit*, et qui sont, d'après saint Paul, la *charité*, la *joie*, la *paix*, la *patience*, la *bénignité*, la *bonté*, la *longanimité*, la *douceur*, la *foi*, la *modestie*, la *continence*, la *chasteté*. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, et les développements donnés par Bergier dans son *Diction. de théol.*

III. **ESPRIT** (Jacques), conseiller du roi et membre de l'Académie française, né à Béziers l'an 1611, mort en 1679, entra chez les Oratoriens, mais il les quitta cinq ans après, et suivit le prince de Conti dans son gouvernement du Languedoc. Il a laissé : 1° des *Paraphrases de quelques psaumes ;* — 2° *de la Fausseté des vertus humaines ;* Paris, 1678. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **ESPRIT** (Ordre du **SAINT-**), appelé *de Montpellier* en France, et *in Sassia* en Italie. Ordre religieux de chanoines réguliers et hospitaliers, fondé par Gui de Montpellier vers la fin du XIIe siècle. Il bâtit dans cette ville un hôpital pour y recevoir les pauvres malades, et y mit des personnes pour en avoir soin. L'an 1198 Innocent III confirma cet institut ; six ans après, le Pape appela à Rome le fondateur pour lui confier l'hôpital de Sainte-Marie *in Sassia*, appelé maintenant le *Saint-Esprit.* Cet Ordre, qui d'abord a été mixte, fut ensuite regardé comme militaire. *Voy.* P. Le Saunier, *de Cap. Ord. S. Spirit. dissert.* Barbosa, *de Jur eccl.*, c. XLI, p. 113. Le P. Hélyot, tom. II, p. 204. *Hist. eccl. de Montpellier*, l. II, c. III. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 177 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

V. **ESPRIT** (Ordre du **SAINT-**), Ordre de chevalerie institué l'an 1578 par Henri III, parce que le jour de la Pentecôte de l'année 1573 il avait été élu roi de Pologne, et que l'année suivante, à pareille époque, il avait succédé au trône de France. Henri III se déclara grand maître de l'Ordre, et unit la grande maîtrise à la couronne de France. *Voy.* le P. Hélyot, tom. VIII, p. 397. Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne.* Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 374 et suiv. Richard et Giraud.

ESPRIT FORT. *Voy.* INCRÉDULE.

ESPRIT PARTICULIER, terme devenu célèbre dans les disputes de religion depuis la naissance du protestantisme. Les protestants prétendent qu'il n'y a aucun juge infaillible du sens des Écritures, ni aucun tribunal qui ait droit de terminer les contestations qui peuvent s'élever sur la manière de les entendre ; que la seule règle de foi du simple fidèle est le texte de l'Écriture, entendu selon l'*esprit particulier* de chaque fidèle, c'est-à-dire entendu à sa ma-

nière. Cette méthode ne pouvait aboutir et n'a abouti, en effet, qu'à multiplier les opinions, les variations, les disputes; à former autant de religions différentes qu'il y a d'individus, et à introduire le fanatisme. C'est pourquoi, dès les commencements mêmes de la prétendue réforme, on a vu éclore très-rapidement le luthéranisme et le calvinisme, les anabaptistes, les sociniens, la religion anglicane, les quakers, les arminiens, les gomaristes, etc. Comment Calvin a-t-il pu faire brûler à Genève Michel Servet pour avoir interprété l'Écriture sainte touchant le mystère de la Trinité, puisque ce prédicant avait suivi dans son interprétation son *sens particulier*? Si chacun ne doit suivre que son sens particulier, pourquoi tenir des synodes, dresser des professions de foi, faire des décisions en matière de doctrine, condamner des opinions, comme ont fait les calvinistes dans le synode de Dordrecht et ailleurs? Pourquoi Muncer et ses anabaptistes, Socin et ses partisans, Arminius et ses sectateurs, etc., armés d'une Bible, n'ont-ils pas eu autant de droit de dogmatiser et de se faire une religion que Calvin lui-même? C'est là un argument personnel auquel les protestants n'ont jamais pu rien opposer de solide. Les protestants nous accusent de soumettre la parole de Dieu à l'autorité des hommes, parce que nous soutenons que c'est à l'Église de fixer le véritable sens de l'Écriture; mais, nous le demandons à tout homme qui est sans prévention, l'*esprit général* de l'Église est-il un juge moins infaillible que l'*esprit particulier* d'un protestant? Nos adversaires semblent avoir oublié que la Bible est un vrai code de lois. Or, quel est le législateur assez imprudent et assez téméraire pour jeter en quelque sorte une législation à la face de son peuple, en lui disant : « Conformez-vous-y, et l'intérêt commun en résultera, » sans établir en même temps une autorité compétente chargée d'en donner le vrai sens toutes les fois que le besoin s'en fera sentir? Que deviendraient nos Codes français s'il n'y avait ni tribunaux, ni cour suprême pour les expliquer, et pour décider les questions si nombreuses et si importantes que les intérêts opposés des citoyens font naître chaque jour? Au fond, quand l'Église détermine le vrai sens d'un passage quelconque, par exemple, de ces mots : *Ceci est mon corps*, elle dit : Selon la croyance que j'ai reçue des Apôtres, tant de vive voix que par écrit, ces paroles de Jésus-Christ signifient : *Ceci n'est plus du pain; c'est mon corps réellement et substantiellement;* donc tout fidèle doit le croire. Au contraire un protestant dit : « Quoiqu'une société ancienne et nombreuse prétende avoir appris des Apôtres que ces paroles ont tel sens, je juge par mon *esprit particulier* qu'elles signifient : *Ceci est la figure de mon corps;* et en cela je crois être éclairé par la grâce plutôt que cette société qui se donne pour Église de Jésus-Christ. De quel côté est ici le respect le plus sincère, la soumission la plus entière à la parole de Dieu? *Voy.*, dans la *Bible de Vence,* la *Dissertation sur la canonicité des livres saints,* laquelle se trouve à la tête du tom. I[er]. Bergier, *Diction. de théologie.*

ESPRITS. On croit assez généralement que ce fut au IV[e] siècle que les esprits furent introduits dans la version des Septante de l'Ancien Testament et dans le texte grec du Nouveau. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. I[er], p. 100.

ESQUINISTES, hérétiques du III[e] siècle, sortis des Montanistes, qui ajoutèrent aux erreurs de Montan celles de Sabellius touchant les personnes de la Trinité. On croit qu'ils tiraient leur nom d'Esquines, chef de leur nouvelle secte. *Voy.* Hermant, *Hist. des hérés.*, au mot ESQUINISTES, et *Compar.* MONTAN. SABELLIUS.

ESQUIVEL. *Voy.* ALABA.

ESRIEL, fils de Manassé. *Voy.* Josué, XVII, 2.

I. **ESRON**, fils de Pharès, père d'Aram. *Voy.* Ruth, IV, 18. Matth., I, 3.

II **ESRON** ou, selon l'hébreu, *Hetsron*, ville sacerdotale de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 3.

ESS (Charles **VAN**), bénédictin, né à Wartbourg l'an 1770, mort en 1824, professa la philosophie au couvent d'Huysbourg, et l'an 1801 il fut nommé prieur de son couvent. Il a laissé : 1° *les Saintes Écritures du Nouveau Testament traduites*; Brunswick, 1807; — 2° *Projet d'une courte histoire de la religion;* Salzbourg, 1817; — 3° *Exposé de l'enseignement catholique chrétien;* ibid., 1822. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

ESSA, ville située au delà du Jourdain, et qui fut prise par Alexandre, roi des Juifs. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXIII.

ESSAI (*Periclitatio, specimen, periculum*), action par laquelle on examine une chose pour en connaître la nature et la qualité. Autrefois un des ministres de l'autel faisait tous les jours l'essai du vin et de l'eau avant la messe, comme aujourd'hui un cardinal fait l'essai du vin et de l'eau à l'église Saint-Pierre du Vatican, lorsqu'aux grandes fêtes le Pape ou son député célèbre la messe. *Voy.* Moléon, *Voyage liturg.*, p. 255. Richard et Giraud.

I. **ESSARTS** (L'abbé Alexis des), né à Paris, vivait au XVIII[e] siècle. Il a laissé : 1° *Traité de la venue d'Élie;* 1734, in-12; — 2° *Sentiments de saint Thomas sur la crainte;* 1735, in-4°; — 3° *Examen du sentiment des saints Pères et des anciens Juifs sur la durée des siècles;* 1739, in-12; — 4° *Défense du sentiment des saints Pères sur le retour futur d'Élie;* 1737, in-12; — 5° *Doctrine de saint Thomas sur l'objet de la distinction des vertus théologales;* 1735, in-4°; — 6° *Défense de l'écrit intitulé : Doctrine de saint Thomas contre la réponse de l'auteur des Nouveaux Éclaircissements;* 1743, in-4°; — 7° *Réponse à l'examen intitulé : Doctrine de saint Thomas;* 1744, in-4°. *Voy.* la *France littéraire.*

II. **ESSARTS** (L'abbé Poncet des), frère du précédent. On a de lui : 1° *Apologie de saint Paul contre l'apologiste de Charlotte;* 1731, in-4°; — 2° *de l'Autorité des miracles et de l'usage qu'on en doit faire;* 1749, in-4°; — 3° *Éclaircissements sur les dispenses de la loi de Dieu;* 1749, in-4°; — 4° *Traité du pouvoir du démon et des guérisons opérées sur les païens;* 1749, in-4°; — 5° *Recueil de plusieurs histoires très-autorisées sur l'étendue du pouvoir du démon;* 1749, in-4°; — 6° *la Possibilité du mélange dans les œuvres surnaturelles du genre merveilleux;* in-4°; — 7° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* la *France littéraire.*

ESSCHIUS. *Voy.* ESCHIUS.

ESSÉENS ou **ESSÉNIENS** (*Essæi, Esseni*), nom d'une secte juive dont on ignore l'origine. On s'accorde généralement à donner au mot *Esséens* ou *Esséniens* une étymologie araméenne; mais les uns lui attribuent un sens primitif, les autres un autre. Ils menaient une vie irréprochable; et les trois maximes fondamentales de leur morale étaient l'amour de Dieu, l'amour de la vertu, et l'amour du prochain. Joseph nous apprend que les Esséniens attribuent tout à Dieu; ils tiennent les âmes pour immortelles, envoient des offrandes au temple, mais n'y of-

frent pas de sacrifices sanglants; ils sont très-religieux observateurs de leur parole, et vivent entre eux dans une parfaite union. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. II, c. XII, p. 785, et *Antiq.*, l. XVIII, c. II. Philon, *Quod omnis probus liber*, et *de Vita contemplativa.* Serrarius, *Tri-hæresium, seu de celeberrimis, apud Judæos, Pharisæorum, Sadducæorum et Essenorum sectis*, etc. l. II. D. Calmet, *Biblioth. sacrée*, sous ce titre : SECTE DES JUIFS, et *Diction. de la Bible*, au mot ESSÉNIENS. Eusèbe, *Préparat. évangél.*, l. VIII. J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 357, 358. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ESSENCE DE DIEU. L'essence d'une chose est ce qui la constitue telle qu'elle est et la distingue de tout ce qui n'est pas elle. Ainsi, demander quelle est l'essence de Dieu, c'est demander quel est celui des attributs divins qui constitue son Être et le distingue des créatures. Mais comme tous les attributs de Dieu étant infinis, sont par là même incompréhensibles à l'esprit borné de l'homme, et comme, d'un autre côté, ils ne sont point réellement distingués entre eux, ce qu'on peut dire d'une perfection divine on peut le dire de toutes les autres; ainsi cette question paraît être une question de mots. Cependant, pour y satisfaire et pour s'accommoder à notre manière de concevoir, les théologiens assignent pour *essence de Dieu* un des attributs que l'on conçoit être comme le principe et la racine de toutes les autres perfections. Or cet attribut est, selon les uns, la souveraineté de perfections, selon les autres, la nécessité ou l'indépendance de son existence, qu'il ne tient que de lui seul, l'*asséité*, comme disent les théologiens, c'est-à-dire la qualité d'être par lui-même; ce qui est parfaitement conforme à la définition que Jehovah donna de lui-même à Moïse : *Je suis celui qui suis.* Il est démontré d'ailleurs qu'il y a un être existant de soi-même, et qui n'a jamais commencé; parce que si tout ce qui existe avait commencé, il faudrait que tout fût sorti du néant, de soi-même, sans cause, ce qui est absurde. Ou il faut soutenir contre l'évidence que tout est nécessaire, éternel, immuable, ou il faut avouer qu'il y a au moins un Être nécessaire qui a donné l'existence à tous les autres. *Voy.* Exode, III, 14. Le *Traité de Dieu*, dans les théologiens. Richard et Giraud, art. DIEU, § II, III. Bergier, *Diction. de théol.*, art. ESSENCE DE DIEU.

ESSÉNIENS. *Voy.* ESSÉENS.

ESSÉNIUS (André), protestant néerlandais, né à Bommel l'an 1618, mort en 1677, exerça les fonctions de pasteur à Nederlangbrœk et à Utrecht; plus tard il professa la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, et dont les principaux sont : 1° *Triumphus Crucis;* Amsterdam, 1649; — 2° *de Moralitate Sabbathi;* 1558; — 3° *Systema theologicum;* Utrecht, 1659; — 4° *Compendium theologiæ dogmaticum;* ibid., 1669; — 5° *Considérations sur la parabole du semeur de saint Matthieu*, XIII, 24 et suiv.; en hollandais; 1672. *Voy.* Gaspard Burmann, *Trajectum eruditum.*

ESSOMES (*Essomi*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la Brie, au diocèse de Soissons. On croit qu'elle fut fondée vers la fin du XIe siècle, en l'honneur de saint Ferréol, par Hugues, évêque de Soissons, qui y mit des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ces chanoines s'étant relâchés, on leur substitua, en 1649, des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, tom. IX, col. 462, nov. edit. Richard et Giraud.

ESTAÇO ou **STATIO**, en latin *Statius* (Achille), poëte et érudit portugais, né l'an 1524, mort en 1581, était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. Outre un grand nombre de poésies et de commentaires sur divers auteurs latins, on a de lui : 1° *Liber de Trinitate et fide*, dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. II; Paris, 1575; — 2° *S. Ferrandi, Carthaginensis ecclesiæ diaconi, opuscula pia;* Rome, 1578, in-8°; — 3° *S. Pachomii, cœnobiorum per Ægyptum fundatoris, regula ægyptiaca, scripta a S. Hieronymo, latine conversa ab Statio*, etc.; — 4° *Sermo sancti Anselmi de vita æterna;* Rome, 1575, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ESTAMPES (Léonor d'), prélat français, mort à Paris en 1651, fut successivement évêque de Chartres et archevêque de Reims. Ses principaux ouvrages sont : 1° le *Rituel* de son église; Paris, 1627; — 2° *Lettre aux cardinaux touchant la convocation des conciles provinciaux;* 1625; — 3° *Remontrance du clergé de France assemblé à Paris, faite au roi Louis XIII*, dans les *Mém. du clergé*, tom. V, édit. de 1675; — 4° *Lettre pour demander au pape Urbain VIII la béatification de François de Sales, évêque de Genève;* 1625; — 5° *Statuts synodaux;* Reims, 1645. *Voy.* la *Gall. Christ.* De Launoi, *Hist. lat. du collége de Navarre*, tom. II. D. Liron, *Biblioth. Chartraine.* Richard et Giraud.

ESTELLA (Didier ou Diégo), franciscain, né à Estella l'an 1524, mort en 1578, se distingua comme prédicateur et mérita la confiance de Philippe II, qui le nomma son théologien consultant. On a de lui : 1° *de la Vida, loores, y excelencias del bienaventurado evangelista S. Juan;* Lisbonne, 1554, in-4°; — 2° *de la Vanidad del mundo;* Salamanque, 1574, in-8°; — 3° *in Evangelium Lucæ Commentarii;* Alcala de Henarez, 1578, 2 vol. in-fol.; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, tom. I, p. 305.

ESTER (L') ou **ESTERP** (L'), en latin *Stirpum*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans le diocèse de Limoges et à huit lieues de cette ville. On ignore l'époque de sa fondation; mais on sait que, vers l'an 1032, saint Gautier, chanoine de Dorat, fut nommé abbé de l'Ester. L'an 1657 on introduisit dans cette abbaye la réforme des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II.

I. **ESTHAMO**, fils de Jesba. *Voy.* I Paralip., IV, 17.

II. **ESTHAMO**, fils d'Odaïa. *Voy.* I Paralip., IV, 19.

ESTHEM ou **ELTHEMO**, **ISTHEMO**, ville située dans la partie méridionale de Juda; elle fut cédée aux prêtres, qui y établirent leur demeure. *Voy.* Josué, XV, 50; XXI, 14. I Rois, XXX, 28. I Paralip., VI, 5.

ESTHAOL, ville de la tribu de Dan; elle avait d'abord appartenu à la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 33; XIX, 41.

I. **ESTHER** ou **ÉDISSA**, fille d'Abihaïl, appartenait à la tribu de Benjamin. Après la mort de ses parents, elle fut élevée par son oncle paternel, Mardochée, et choisie pour épouse par Assuérus, roi de Perse. On sait comment elle sauva la nation juive vouée à la mort par le ministre Aman; les Juifs massacrèrent, avec la permission d'Assuérus, plus de soixante-quinze mille de leurs ennemis, et instituèrent une fête solennelle le 14 du mois d'Adar, en souvenir de cet événement. Cette histoire est racontée dans

un livre qui porte le nom d'Esther, et dont nous parlons à l'article suivant.

II. **ESTHER** (**LIVRE D'**). Ce livre est ainsi appelé parce qu'il contient l'histoire d'Esther. Il se compose de deux parties bien distinctes : la Ire, qui s'étend depuis le commencement jusqu'au ch. x, vers. 3 inclusivement, est proto-canonique; la IIe, qui manque dans le texte hébreu, mais qu'on lit dans la Vulgate, consiste en sept fragments qui forment le reste du livre, c'est-à-dire la fin du ch. x et les six autres; cette IIe partie est rangée parmi les livres deutéro-canoniques. Beaucoup de protestants, entre autres Le Clerc, prétendent que le livre d'Esther ne contient qu'une histoire romanesque et une espèce de tragédie dans laquelle on introduit des personnages feints, comme dans les représentations théâtrales. D'autres, tels que Bauer et Seiler, pensent que le fond du livre est véritablement historique, mais qu'il a été brodé et embelli de plusieurs circonstances fabuleuses. Mais les caractères extrinsèques et intrinsèques du livre offrent, au contraire, une preuve incontestable en faveur de la réalité de l'histoire qu'il contient, tandis que le soin scrupuleux que prend l'auteur de préciser chaque chose, et les détails circonstanciés dont il remplit ses récits, montrent avec la même évidence qu'il n'invente ni ne brode ce qu'il raconte, mais qu'il a puisé toute sa narration aux sources les plus authentiques et les plus pures. Quant aux faits invraisemblables qui, selon nos adversaires, abondent dans l'histoire d'Esther, et qui leur servent de prétexte pour rejeter la réalité de cette histoire, nous ne craignons pas d'affirmer que, quand on les examine avec les yeux d'une critique impartiale et le flambeau de l'histoire à la main, on n'y trouve aucune de ces invraisemblances qu'on croit y avoir découvertes. La plupart des critiques et des interprètes attribuent à Mardochée la composition de la plus grande partie du livre d'Esther; et, il faut bien le reconnaître, tout conspire en faveur de cette opinion; c'est pourquoi le fameux critique protestant Carpzowius avoue qu'elle l'emporte sur toutes les autres : « E quibus (sententiis) tamen illa, quæ Mardochæum constituit auctorem, reliquis palmam præripere videtur. » (*Introd.*, p. I, c. xx, § 4.) *Voy.* D. Calmet et l'abbé de Vence, dans leurs *Préfaces sur le livre d'Esther* J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, tom. III, p. 231 et suiv., s'est attaché a reproduire particulièrement tout ce qu'il y a de meilleur dans les travaux de deux savants protestants d'Allemagne : Cornélius Adam et Michel Baumgarten. Le premier, tant dans ses *Observations théologico-philologiques*, Groningue, 1710, in-4°, que dans son *Commentaire* sur tout le livre d'Esther, s'est proposé, comme but principal, d'en confirmer l'authenticité en l'expliquant par les mœurs et les usages des Perses, chez lesquels s'est passée l'histoire qu'il contient. Le dernier a publié à Halle, en 1839, un livre intitulé : *de Fide libri Estheræ commentatio historico-critica; Scripsit Michael Baumgarten, Phil. Dr. et theol. licent. in acad. Kiliensi.* Les 150 pages dans lesquelles l'auteur a su se renfermer forment peut-être le traité le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette matière. La réalité de l'histoire d'Esther et la véracité du livre qui la rapporte y sont parfaitement démontrées et vengées avec une grande habileté des nouvelles attaques qu'elles ont éprouvées, dans ces derniers temps, de la part de certains critiques qui passent en Allemagne pour les plus habiles. Comme protestant, M. Baumgarten a cru devoir défendre dans plusieurs occasions la première partie du livre au détriment de la seconde; il pouvait d'autant mieux se dispenser de ce genre de tactique, que ses autres arguments sont de nature à satisfaire tout esprit raisonnable, et que ses assertions contre cette seconde partie sont aussi gratuites que fausses dans les conséquences qu'il en tire. *Voy.* aussi le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

ESTHON, fils de Mahir et père de Bethrapha, descendant de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 11, 12.

ESTHONIENS (Conversions des). Les premiers essais faits pour répandre le christianisme parmi les Esthoniens, dans les provinces russes de la mer Baltique, de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande, remontent au temps de saint Anschaire, l'apôtre des Scandinaves, qui reçut du pape Grégoire X, avec le *pallium* (835), la mission « d'enseigner la religion chrétienne non-seulement aux peuples du Nord, mais encore à ceux du lointain Orient. » *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*, où on trouve la suite de l'histoire religieuse des Esthoniens.

ESTILION. *Voy.* BÉTHEL, n° II.

ESTIUS (Guillaume), dont le vrai nom est *William Hessels Van Est*, chancelier de l'université de Douai, né l'an 1542 à Gorcum, en Hollande, mort l'an 1613, fut reçu docteur à Louvain en 1580, et professa la théologie à Douai. Benoît XIV le qualifie de *doctor fundatissimus*. Estius a composé un certain nombre d'ouvrages qui sont tous en latin, et dont voici les principaux : 1° *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul;* Douai, 1614; Cologne, 1631; Paris, 1623 et 1679; — 2° *Annotations sur les lieux difficiles de l'Écriture;* Douai, 1620 et 1629; Cologne, 1622; Anvers, 1651; — 3° *Commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences;* Cologne, 1615; Paris, 1648 et 1679, 2 vol. in-fol.; — 4° *Discours théologiques:* 1614; — 5° *Histoire des martyrs de Gorcum.* Estius a, en outre, travaillé à l'édition des *Œuvres* de saint Augustin, publiée par les docteurs de Louvain. Dans ses Commentaires, ce savant s'est surtout attaché à rendre le sens littéral des auteurs sacrés; et on doit reconnaître qu'il l'a fait généralement avec succès, et que rien ne lui aurait manqué pour être un exégète parfait s'il avait eu une connaissance plus approfondie des langues grecque et hébraïque. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

ESTOMASON. *Voy.* BÉTHEL, n° II.

ESTON. *Voy.* CASTON.

ESTRADA (Louis de), de l'Ordre de Cîteaux, né en Espagne, mort en 1681, fut abbé de Horta. Ses principaux ouvrages sont ; 1° *de Modo recitandi rosarium B. Virginis;* Alcala, 1570, in-16; — 2° *Rosario de nuestra Señora y sumaria de la Vida de Christo;* ibid., 1571, in-8°; — 3° *de Laudibus S. Eugenii et corporis ipsius ad urbem Toletanam translatione;* Tolède, 1578, in-4°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ESTRADE ou **TRIBUNE D'AIRAIN DE SALOMON.** C'était comme un piédestal carré de 3 coudées de haut, de 5 de long, et d'autant de large, sur lequel était un siége ou une espèce de trône dont le dossier était en rond. Il était placé vis-à-vis la porte du parvis des prêtres, dans la partie supérieure du grand parvis. C'est là que le roi se mettait ordinairement quand il allait au temple. *Voy.* II Paralip., VI, 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ESTRÉE (**L'**), en latin *Strata*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située en Normandie, au diocèse d'Évreux. Elle était de la filiation de Pontigny. Elle fut fondée en 1144 par Ratherius de Dom-

jon, seigneur de Musy. On céda ce monastère, l'an 1687, à des religieuses du même Ordre, qu'on y transféra du monastère de la Colombe, près de Longwi, au diocèse de Trèves. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. XI, col. 670. Richard et Giraud.

ESTRÉES (César d'), abbé de Saint-Germain-des-Prés, né en 1628, évêque de Laon en 1653, mort dans son abbaye en 1714. Il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. Il sut se distinguer par son amabilité, son amour des lettres et sa grande charité envers les pauvres. Ce fut lui qui négocia entre le Saint-Siége et les jansénistes la trêve connue sous le nom de *Paix de l'Église;* cette négociation lui obtint le chapeau de cardinal en 1674. Il fut chargé de plusieurs autres négociations importantes; et, s'il ne fut pas toujours aussi heureux, ce ne fut ni la faute de son esprit ni celle de sa prudence. On conserve à la Bibliothèque du roi, à Paris, ses *Négociations à Rome*, de 1671 à 1687. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ESTREVELD, lieu d'Angleterre où l'on tint un concile l'an 703. *Voy. Annal. S. Bened.,* tom. II, p. 5.

ESTRIX (Ægidius), jésuite, né à Malines en 1624, professa au collége de Louvain, et prit part à la querelle qui s'éleva à cette époque au sujet de l'attrition. Il a laissé : 1° *Dissertatio historica theologica de vi attritionis;* Malines, 1669, in-4°; — 2° *Mens concilii Tridentini dilucidata;* Louvain, 1669; — 3° *Summula summarum de controversia attritionis;* ibid., 1671, in-4°; — 4° *Diatriba theologica de Sapientia Dei benefica, et verace; sive manuductio ad fidem divinam pervestigandam;* — 5° *Dilucidatio communis doctrinæ theologorum de fide imperfecta quorumdam rudium hominum:* cet ouvrage et le précédent ont été condamnés par la Sacrée Congrégation de l'*Index* (Decr. 5 apr. 1674); — 6° *Apologia pro Summis Pontificibus, Generalibus Conciliis, et Ecclesia Catholica, contra Petri Van Buscum Instructionem ad tyronem theologum;* cet écrit d'Estrix a été aussi mis à l'*Index* par un décret daté du 19 juin 1674; mais avec la formule *Donec corrigatur. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

ESTROK (Salomon), dont le vrai nom était *Esdras, fils de Salomon,* vivait au XIVe siècle. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur le Pentateuque;* ce commentaire littéral et grammatical est en manuscrit à la biblioth. Bodléyenne; — 2° un *Commentaire littéral et cabbalistique sur les premiers prophètes*, c'est-à-dire sur les livres historiques de Josué, des Juges et des Rois; ouvrage qu'on trouve à la même bibliothèque; — 3° un *Comment. sur le Comment. d'Aben-Ezra sur le Pentateuque;* il fait partie des manuscrits de la même biblioth., de celle de Paris et de celle de Rossi. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.,* t. III, p. 809. De Rossi, *Dizionar storico degli autori ebrei,* tom. I, p. 114, 115.

ÉTABLISSEMENT, se dit de la fondation d'un Ordre religieux, d'une communauté, d'un bénéfice, etc. On ne peut faire dans l'étendue d'un diocèse aucun établissement pieux et ecclésiastique sans l'approbation et l'autorisation de l'évêque. *Voy.* les *Mém. du clergé,* tom. IV, p. 462 et suiv.; tom. VI, p. 1558 et suiv. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.,* au mot ÉTABLISSEMENT. Richard et Giraud.

I. **ÉTAM**, chef de famille. *Voy.* I Paralip., IV, 3.

II. **ÉTAM**, nom d'un village qui fut habité par des descendants de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 32.

III. **ÉTAM**, rocher dans la caverne duquel Samson se retira après avoir brûlé les moissons des Philistins. *Voy.* Juges, XV, 8. Reland, *Palæst. illustr.,* p. 296.

I. **ÉTAMPES** (*Stempæ*), ville de la Beauce située dans le pays Chartrain, entre Paris et Orléans; on y a tenu cinq conciles. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud.

II. **ÉTAMPES-VALENÇAY** (Léonor d'), prélat, né vers l'an 1585, mort à Paris en 1651, obtint fort jeune encore l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée, et fut député en cette qualité aux états généraux de 1614. L'an 1620 on le nomma évêque de Chartres, et, l'an 1647, il fut transféré à l'archevêché de Reims. Outre un *Poëme latin en l'honneur de la sainte Vierge*, il a laissé un *Rituel à l'usage du diocèse de Chartres;* Paris, 1627, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ÉTANCHE (L'), *Stagnum* ou *Stagnetum*, abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse de Verdun; elle fut ainsi nommée à cause des étangs qui l'environnent; sa fondation remonte à l'année 1138 ou 1140. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine,* tom. III, col. 107.

I. **ÉTAT**, condition, profession. Saint Paul recommande aux fidèles de rester dans la vocation ou l'état dans lequel il était lorsqu'il a été appelé à la foi : maître ou esclave, dans l'état de virginité ou dans celui du mariage. D'où on doit conclure qu'il est possible de faire son salut dans tous les états de la vie, à moins qu'ils ne soient mauvais en eux-mêmes et une occasion prochaine de péché. Ainsi, lorsque les publicains et les soldats demandèrent à saint Jean-Baptiste ce qu'ils devaient faire, il ne leur ordonna pas de quitter leur profession, mais de s'abstenir de toute injustice. *Voy.* Luc, III, 12. I Corinth., VII, 20. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **ÉTAT** se prend, en matière bénéficiale, pour récréance, et pour la nature et la qualité d'un bénéfice et son dernier état. On appelait le dernier état d'un bénéfice ce qui en caractérisait la dernière possession, soit par rapport à la nature du bénéfice, soit par rapport aux collateurs et patrons, soit enfin par rapport à la manière de le posséder. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **ÉTAT DE LA NATURE HUMAINE.** Les théologiens distinguent différents *états* dans lesquels le genre humain a été ou a pu se trouver depuis la création, et il faut en avoir une notion pour entendre le langage théologique. *Voy.* l'art. suiv.

IV. **ÉTAT DE NATURE RÉPARÉE.** *Voy.* RÉDEMPTION.

V. **ÉTAT DE NATURE TOMBÉE.** *Voy.* PÉCHÉ ORIGINEL.

VI. **ÉTAT D'INNOCENCE.** *Voy.* INNOCENCE.

VII. **ÉTAT MONASTIQUE** ou **RELIGIEUX.** *Voy.* MOINE.

ÉTEMARE (Jean-Baptiste **LE SESNE DE MÉNILLES D'**), controversiste, né au diocèse d'Évreux l'an 1682, mort à Rhynwich, près d'Utrecht, en 1771, fut élève de Tillemont et de Nicole. Il se lia intimement avec les plus célèbres jansénistes de son temps, et il prit une part active à leurs travaux. Il publia un grand nombre de *Mémoires* contre la bulle *Unigenitus,* et il voyait partout des figures de la défection de l'Église et de la conversion des Juifs. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tradition de l'Église sur la future conversion des Juifs;* 1724, in-4°; — 2° *Parallèle du peuple d'Israël et du peuple chrétien;* 1725, in-12; — 3° *Histoire de la religion, représentée dans l'Écriture sous divers symboles;* 1727, in-12; — 4° *Essai d'un parallèle du*

temps de Jésus-Christ avec les nôtres; 1732, in-12; — 5° *Éclaircissements sur la crainte servile et la crainte filiale;* 1734, in-4°. Ces écrits et tous les autres d'Étemare, qui attestent d'ailleurs beaucoup de savoir, n'étant, pour ainsi dire, qu'une œuvre de circonstance, sont entièrement oubliés aujourd'hui. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, donne une juste idée de la personne d'Étemare et de ses ouvrages. Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* La *Nouv. Biogr. générale.*

ÉTENNA ou **ÉTHENA, TENA**, ville épisc. de la première Pamphylie, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole de Side. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Troile, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1004. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud.

ÉTERNALS, hérétiques des premiers siècles. Ils croyaient qu'après la résurrection générale le monde durerait éternellement tel qu'il est, et que ce grand événement n'apporterait aucun changement à l'état actuel des choses. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ÉTERNEL, ÉTERNITÉ, terme qui se prend quelquefois dans l'Écriture pour un long espace de temps, et souvent aussi pour toujours, pour ce qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura point de fin. C'est dans ce dernier sens que l'on dit que Dieu est éternel. L'éternité de Dieu est donc une propriété de son essence, sans commencement, sans fin ni succession. Le mot éternité s'entend aussi de la possession de Dieu dans le ciel. Les théologiens aussi bien que les philosophes sont partagés d'opinion sur la nature de l'éternité. Plusieurs veulent qu'elle soit composée d'une infinité de moments qui se succèdent; beaucoup d'autres pensent que dans l'éternité il n'y a pas de succession. C'était le sentiment de Platon et de toute son école, celui de plusieurs Pères de l'Église, et c'est celui du plus grand nombre des théologiens. *Voy.* Platon, *Timæus.* Tatianus, *Contra Græcos, Orat.*, c. XXVI. Tertullien, *Adv. Marcionem*, l. I, c. VIII. Greg. Nazianz., *Orat. XXXV* et *XXXVIII.* August., *Enarr.*, in Ps. CI; *Sermo II*, n. 10 et alibi. Greg. Magn., *Moral.*, l. IV, tom. XXIX, n. 56 et alibi. Le card. de la Luzerne, *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu*, p. 21. Tournely, *de Deo et attribut.*, tom. I, p. 470, et *Traité de la religion;* 1737, tom. Ier, p. 232. D. Calmet, *Diction. de théolog.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

ÉTERNUEMENT. La coutume de saluer et de faire quelque souhait à ceux qui éternuent, vient, croit-on, de ce que chez les anciens celui qui éternuait faisait une courte prière aux dieux. Cet usage, qui s'est conservé chez les Juifs et chez les chrétiens, n'a rien de mauvais en lui, pourvu qu'on n'y attache pas de superstition. *Voy.* le P. Strada, *Traité de l'éternuement.* Richard et Giraud.

ÉTHAÏ LE GÉTHÉEN, se distingua dans la guerre de David contre Absalom. *Voy.* II Rois, XV, 20, 21.

ÉTHAM, troisième station des Israélites après leur sortie d'Égypte; elle était située à l'extrémité du désert. *Voy.* Exode, XIII, 20. Nombres, XXXIII, 6.

I. **ÉTHAN** ou **ÆTHAM, ÆTHAN**, qu'on lit au psaume LXXXIII (Hebr., LXXXIV, 15), signifie, selon les anciens hébraïsants, *force* ou *antiquité*, et, suivant les nouveaux, *flux, écoulement perpétuel.* Les Septante et la Vulgate en ont fait un nom propre de lieu.

II. **ÉTHAN**, fils de Zimma, selon le texte hébreu. *Voy.* I Chron., VI, 27.

III. **ÉTHAN L'EZRAÏTE**, était un des hommes les plus sages du temps de Salomon, qui cependant le surpassait en sagesse. *Voy.* III Rois, IV, 31.

ÉTHANIM, septième mois de l'année sacrée ou ecclésiastique des Hébreux, dans lequel eut lieu la dédicace du temple de Salomon. Ce mois commençait à la nouvelle lune de septembre. Au retour de la captivité on lui donna le nom de *Tischri.* *Voy.* III Rois, VIII, 2.

ETHBAAL, roi des Sidoniens, père de Jézabel, épouse d'Achab. *Voy.* III Rois, XVI, 31.

ÉTHÉCA, qu'on lit dans la Vulgate (Ézéch., XLI, 15, 16), est la traduction du mot hébreu *attiquim* ou *attikim*, mot que l'on rend diversement, mais qui paraît signifier des *portiques*, comme l'a traduit saint Jérôme lui-même un peu plus bas (XLII, 3, 5). *Voy.* les interprètes sur ces passages.

ÉTHÉEL, fils d'Isaïe et père de Maasia, appartenait à la tribu de Benjamin. *Voy.* II Esdras, XI, 7.

ÉTHEI, père de Nathan, est peut-être le même qu'Éthi, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, 11.

ÉTHELBERT ou **ÉDILBERT** (saint), roi de Kent, en Angleterre, mort le 24 février 616, succéda à son père Irminric vers l'an 560. Il épousa Berthe, fille de Charibert, roi de Paris. La piété de cette princesse et les prédications de saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, convertirent Éthelbert, qui devint lui-même un des plus zélés prédicateurs de son royaume. Il fit bâtir un grand nombre d'églises et ne cessa d'appuyer de son autorité les missionnaires. L'Église honore sa mémoire le 24 février. *Voy.* Bède, *Hist. d'Anglet.*, l. I et II. Henschenius. Richard et Giraud. J. Lingard, *History of England*, ou la traduction française; Paris, 1825-1831, 14 vol. in-8°. La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 133.

ÉTHELBURGE ou **ÉDILBERGE** (sainte), sœur de saint Erconwald ou Archambault, évêque de Londres, était religieuse dans un monastère que ce prélat avait fait bâtir à Barking, dans le comté d'Essex. Elle parvint, ainsi que toute sa communauté, à un degré très-éminent de sainteté, et elle fut honorée de son vivant du don des miracles. Sa fête se célèbre le 11 octobre. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 133.

ÉTHELDRITE ou **ÉTHELDRUDE**. *Voy.* AUDRY.

ÉTHELRED. *Voy.* AILRED.

ÉTHELWERD, patrice et consul, descendait des rois de Kent, et vivait au Xe siècle. Il a laissé une *Chronique* ou *Abrégé de l'histoire des Anglo-Saxons*, en quatre livres; elle est dans Henri Savilius, *Recueil des historiens anglais;* Londres, 1591, et Francfort, 1601. L'auteur a donné dans cette chronique des marques non équivoques de sa grande piété et de son profond respect pour le Saint-Siége. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XX. Richard et Giraud.

ÉTHELWOLD ou **ADELWOLD** (saint), évêque de Winchester, né vers l'an 925, mort le 1er août 984, se fixa à la cour auprès du roi Éthelstan; après la mort de ce prince il se retira auprès d'Elphège, premier évêque de Winchester, qui l'avait ordonné prêtre, puis au monastère de Glastonbury, sous la discipline de Saint-Dunstan. La régularité avec laquelle il remplit tous ses devoirs le fit nommer doyen de la communauté. L'an 954 il fut élu abbé d'Abingdon, et, en 963, évêque de Winchester. Il entreprit la

réforme de son diocèse et la commença par son clergé, et il rendit son chapitre régulier en mettant des moines de l'abbaye d'Abingdon à la place des chanoines de sa cathédrale. Il fit cesser un grand nombre d'abus, rétablit plusieurs églises, fonda plusieurs monastères, et donna à tous l'exemple des plus belles vertus chrétiennes. L'Église l'honore le 1er août. Sa Vie a été écrite, d'abord en abrégé, par Alfric, abbé d'Abingdon, vingt ans après sa mort, puis, avec plus d'étendue, par Wolstan, moine de Winchester, disciple du saint. *Voy.* D. Mabillon, ve *siècle bénéd.* Richard et Giraud.

ÉTHENA. *Voy.* ÉTENNA.

ETHER. *Voy.* ATHAR.

ETHERIUS, évêque d'Osma, en Espagne, s'éleva, ainsi que le prêtre Beatus, contre l'erreur de Félix et d'Elipandus, qui soutenaient que Jésus-Christ, en tant qu'homme, n'était que le fils adoptif de Dieu. Ceux-ci les accusèrent d'eutychianisme, et ce fut pour confondre leurs adversaires qu'ils composèrent deux livres, dans lesquels ils font profession de tenir la doctrine du concile d'Éphèse. Ils se trouvent dans les antiquités de Canisius et dans les dernières bibliothèques des Pères.

ÉTHICOPROSCOPTES. Saint Jean Damascène désigne par ce nom, dans son *Livre des hérésies*, des sectaires qui enseignaient des erreurs en matière de morale, blâmaient des actions bonnes et louables, tandis qu'ils en pratiquaient et en conseillaient de mauvaises. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ÉTHILDRITE. *Voy.* AUDRY.

ÉTHIOPIE, région bornée au septentrion par la Nubie et l'Égypte, et, à l'orient, par la mer Rouge; Auxume en est la métropole. Ce fut sous le règne de Constantin le Grand que les Romains découvrirent ce pays, après que saint Frumence, qui en avait été fait évêque par saint Athanase, y eut porté la lumière de l'Évangile. Saint Frumence s'établit à Auxum ou Auxume, qui était déjà la métropole civile de ce royaume; et, depuis ce temps-là, il n'y eut pas d'autres évêques que ceux qui y étaient envoyés par le patriarche d'Alexandrie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 642 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 134 et suiv. *Compar.* ABYSSINIE.

ÉTHIOPIENS ou **ABYSSINS**, peuples de l'Afrique qui ont embrassé le christianisme dès le commencement du IVe siècle. Cependant on regarde comme certain que la Nubie, qui est la partie la plus voisine de l'Égypte, fut convertie à la foi par saint Matthieu, que le christianisme s'y est conservé jusque vers l'an 1500, et que depuis ce temps-là ils sont devenus mahométans. Quant aux peuples de la haute Éthiopie, que l'on nommait anciennement *Azumites*, et aujourd'hui *Abyssins*, ils furent convertis à la foi par saint Frumence (*Frumentius*) vers l'an 319, et l'arianisme ne fit aucun progrès chez eux. Toujours soumis au patriarcat d'Alexandrie, ils ont conservé la foi pure jusqu'au VIe siècle, époque à laquelle ils furent entraînés dans le schisme de Dioscore et dans les erreurs d'Eutychès ou des Jacobites. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, donne un extrait succinct d'une Dissertation particulière sur l'état de la religion des Éthiopiens; dissertation composée par le P. Lebrun et insérée dans son *Explication des cérémonies de la messe*. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 134 et suiv.

ETHNAN, fils d'Assur et d'Halaa. *Voy.* I Paralip., IV, 7.

ETHNARQUE (*Ethnarcha*), c'est-à-dire prince d'une nation dépendant d'un roi supérieur. Archélaüs, fils d'Hérode, fut nommé par Auguste ethnarque de Judée. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. XIII. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 318.

ETHNOPHRONES ou **PAGANISANS**, mot grec composé de *ethnos*, *gentil*, *païen*, et de *phroneô*, je pense, je suis d'avis; il désigne des hérétiques du VIIe siècle qui unissaient la profession du christianisme aux cérémonies du paganisme; c'est pour cela qu'on les appelait aussi *paganisans*. *Voy.* saint Jean Damascène, *Livre des Hérés.*, n. 94.

* **ÉTIENNE** étant un nom propre de personne et de lieu, nous avons placé : 1° saint Étienne le premier diacre et le premier martyr, qui est mentionné dans le Nouveau Testament, puis les papes, saints et autres, ensuite les saints non papes, le reste des personnages homonymes, et l'Ordre de chevalerie qui porte le nom d'Étienne; 2° les abbayes, en suivant, autant que possible, l'ordre alphabétique pour ces diverses catégories.

I. **ÉTIENNE** (saint), premier diacre et premier martyr, fut choisi avec six autres par les disciples de Jérusalem pour administrer les biens des fidèles, qui alors étaient en commun, et pour les distribuer à chacun selon ses besoins. Rempli du Saint-Esprit, il opérait de grands miracles et prêchait avec zèle. Les Juifs qui discutaient avec lui, ne pouvant résister à sa sagesse et à l'esprit qui l'animait, l'accusèrent de blasphème, le traînèrent hors de Jérusalem et le lapidèrent pendant qu'il priait pour eux. L'an 415, le 3 décembre, on découvrit ses reliques dans une église à vingt milles de Jérusalem. Sa fête principale a lieu le 26 décembre, et celle de l'Invention de ses reliques le 3 août. *Voy.* les *Actes des Apôtr.*, c. VI, VII. Tillemont, *Mémoires*, tom. II.

II. **ÉTIENNE Ier** (saint), pape et martyr, né à Rome, mort le 2 août 257, fut diacre sous les papes saint Corneille et saint Luce; il succéda à ce dernier l'an 254. Ce fut sous son pontificat que s'éleva la dispute au sujet de la validité du baptême des hérétiques, que saint Cyprien prétendait être nul, et qu'avec raison saint Étienne soutenait être valide. Il manifesta son zèle en combattant Marcien, évêque d'Arles, qui avait adopté l'erreur de Novatien, puis il s'éleva contre Basilide, évêque de Mérida, et Martial, évêque de Léon et d'Astorga, qui s'étaient montrés libellatiques. L'Église l'honore le 2 août. *Voy.* saint Cyprien, *Epist. LXVI, LXVII, LXXIV, LXXV*. Baronius, *Annal.*, ad ann. 256 et 257. Tillemont, *Mémoires*, tom. IV. Platina, *In Vitas Summorum Pontificum opus.*

III. **ÉTIENNE II**, pape, mort en 752, succéda à Zacharie, et mourut trois ou quatre jours après avoir été élu. Comme il n'eut pas le temps de se faire consacrer, plusieurs historiens ecclésiastiques ne l'ont pas compté parmi les papes, et d'autres l'ont confondu avec son successeur. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **ÉTIENNE III**, pape, né à Rome, mort en 757, fut élu pape l'an 752. Dès le commencement de son pontificat, Astaulphe, roi des Lombards, voulant se rendre maître de Rome, l'obligea à chercher un refuge en France auprès de Pépin, qu'il sacra l'an 754. Ce prince força Astaulphe à lever le siége; mais à peine Pépin eut-il quitté l'Italie que les Lombards revinrent assiéger Rome. Étienne écrivit au roi des Francs, qui força Astaulphe de restituer à l'Église les terres qu'il lui avait enlevées, et à lui donner,

en outre, l'exarchat de Ravenne. On croit que ce fut Étienne III qui introduisit en France le chant romain. On a de lui : 1° *Sept lettres*; — 2° *Quatre priviléges accordés à l'abbaye de Saint-Denis*; — 3° un *Recueil de constitutions canoniques* pour les moines du monastère de Brétigny. *Voy.* Baronius, ad ann. 752. Adon, *Breviarium Chronicorum*. Anastase, *Liber pontificalis*. Richard et Giraud.

V. **ÉTIENNE IV**, pape, né en Sicile, mort l'an 772, monta sur le trône pontifical l'an 768. Le premier soin d'Étienne fut d'écrire en France pour demander des évêques qui réglassent dans un concile les affaires de l'Église. Il en vint douze, qui, de concert avec les évêques d'Italie, tinrent un concile dans lequel on déclara nulles les ordinations qui avaient été faites par Constantin, intrus sur le saint-siége; on y soutint aussi le culte des images contre le concile tenu en Grèce. Étienne eut quelques différends au sujet de l'archevêché de Ravenne, avec Didier, roi des Lombards. Adrien I[er] lui succéda. On a de lui trois *Lettres* dans la *Collection des Conciles*, et deux dans le *Code Carolin*. *Voy.* Baronius, ad ann. 768. Platina, *in Vitas Summorum Pontificum opus*. Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*.

VI. **ÉTIENNE V**, pape, né à Rome, mort l'an 817, succéda à Léon III en 816. Il vint en France peu après son exaltation, et sacra Louis le Débonnaire. Paschal I[er] lui succéda. *Voy.* Baronius, ad ann. 816.

VII. **ÉTIENNE VI**, pape, né à Rome, mort en 891, succéda à Adrien III l'an 885. Il défendit avec le plus grand zèle les papes ses prédécesseurs contre Photius, et annula les ordinations qu'il avait faites. Après la mort de Charles le Gros, il reconnut Gui, duc de Spolète, pour roi d'Italie et pour empereur. Il a laissé quatre *Lettres*. *Voy.* Du Chêne, *Vie des Papes*. S. Antonin, *Chron. tripart.* Onuphre Panvinio, *Epitome Pontificum Romanorum usque ad Paulum IV* Labbe, tom. IX, où on trouve une Vie d'Étienne VI.

VIII. **ÉTIENNE VII**, pape, mort en 897, monta sur le trône pontifical en 896. Il annula toutes les ordinations faites par le pape Formose, et tint un concile à Rome. Une insurrection ayant éclaté à Rome, le pape fut mis en prison et étranglé par les partisans. *Voy.* Platina. Baron., ad ann. 897. Du Chêne. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Muratori, *Rerum italicarum Scriptores*, tom. II, p. 430.

IX. **ÉTIENNE VIII**, pape, né à Rome, mort en 931, fut élu pape en 929. Il se distingua par sa douceur et sa piété, mais ne fit rien de mémorable pendant son règne. *Voy.* Baronius, ad ann. 931. Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, tom. II.

X. **ÉTIENNE IX**, pape, né en Allemagne, mort en 943, fut élu l'an 939. Il prit le parti de Louis d'Outre-Mer, roi de France, contre ses sujets rebelles, et il eut lui-même beaucoup à souffrir de la part de ses propres sujets, qui se révoltèrent contre lui. Il ne cessa de travailler avec zèle au bien de l'Église. *Voy.* S. Antonin, *Chron.* Baronius, *Annal.* Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum*, etc.

XI. **ÉTIENNE X**, pape, né en Lorraine, mort en 1058, était frère de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine. Il fut d'abord abbé du Mont-Cassin, et promu au cardinalat par le pape Victor; à la mort de celui-ci il fut élu, et il monta sur le trône pontifical en 1057. Il travailla à la réforme du clergé, fit des statuts contre les clercs concubinaires, envoya une légation en Orient pour la réunion des deux Églises, et soumit à l'Église de Rome celle de Milan, qui s'était soustraite à sa juridiction. Il a laissé deux *Lettres*; l'une est adressée à l'archevêque de Reims, et l'autre à l'évêque de Marsi. *Voy.* Baronius. Du Chêne.

XII. **ÉTIENNE** (saint), patriarche d'Antioche, mort l'an 479, fut attaqué pendant qu'il était à l'autel par la cabale de Pierre Cnaphée ou le Foulon, hérétique eutychien, qui avait usurpé le siége d'Antioche sur le patriarche martyr. On le tua à coups de plumes aiguisées comme des canifs, et on jeta son corps dans l'Oronte. Le Martyrologe romain moderne a placé sa fête au 25 avril.

XIII. **ÉTIENNE** (saint), dit le Jeune, solitaire et martyr, né à Constantinople vers l'an 713, mort le 28 novembre 766, entra à l'âge de seize ans au monastère de Saint-Auxent, en Bithynie, où il se livra à tous les travaux de la pénitence avec une incroyable ardeur; à l'âge de trente ans il fut nommé abbé de ce monastère; mais le désir de mener une vie plus parfaite le détermina à se retirer dans une cellule fort étroite, n'ayant pour unique vêtement qu'une peau de mouton très-mince serrée avec une chaîne de fer. Constantin Copronyme, grand ennemi du culte des images, n'ayant pu le gagner à son impiété, l'exila d'abord, puis le fit périr. L'Église l'honore le 28 novembre. *Voy.* *Analect. græc.* des Bénéd. de Saint-Germain-des-Prés, tom. I.

XIV. **ÉTIENNE** (saint), premier roi de Hongrie, né à Gran ou Strigonie vers l'an 978, mort le 15 août 1038, fut baptisé par saint Adalbert, évêque de Prague, et succéda au duc son père en 997. Après avoir vaincu les idolâtres de ses États, il y fit prêcher l'Évangile, et les divisa en onze diocèses, dont il fit demander la confirmation à Sylvestre II, avec la qualité de roi. Il épousa Gisèle, sœur de saint Henri, empereur d'Allemagne, et mit tout en œuvre pour faire fleurir la religion. Il fit bâtir des églises et des monastères, réprima sévèrement les crimes, rédigea les lois les plus salutaires, et déploya toujours la plus grande charité. Il fut honoré du don de prophétie et de celui des miracles. L'Église célèbre sa fête le 2 septembre. *Voy.* Surius. Marien Scot. Herman Contract, dans leurs *Chronologies*. Bonfinius, *Hist. de Hongrie*. Baronius, *Annales ecclés.*

XV. **ÉTIENNE** (saint), évêque de Die, en Dauphiné, né à Lyon l'an 1155, mort le 7 septembre 1213, se retira dans la Chartreuse des Portes, en Bourgogne, dont il devint prieur. L'an 1208, Innocent III le contraignit d'accepter l'évêché de Die, et il s'acquitta de ses fonctions épiscopales avec vigilance, zèle et charité. Le Martyrologe de France a placé sa fête au 7 septembre; les autres Martyrologes ne disent rien de ce saint. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

XVI. **ÉTIENNE DE MURET** (saint), instituteur de l'Ordre de Grandmont, né dans la basse Auvergne vers l'an 1046, mort le 8 février 1124, se retira vers l'an 1078 dans le désert de Muret, près de Grandmont et sur le territoire de Limoges. La première année il y vécut seul; mais l'année suivante il eut des disciples; un des plus célèbres fut Hugues de Lacerta. Quoique initié au sacerdoce, Étienne ne voulut jamais, par humilité, faire d'autres fonctions que celles de diacre. Clément III lui a donné place dans le calendrier par une bulle du 13 mars 1189. Il a laissé des *Maximes* et des *Instructions* qui ont été recueillies après sa mort; elles ont été publiées en latin, avec une traduction française, par Baillet; Paris, 1704-1707, in-12. *Voy.* D. Mar-

tenne, *Ampliss. Collect.*, tom. VI, p. 1043. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XXIII, p. 66 et suiv. Richard et Giraud.

XVII. **ÉTIENNE HARDING** (saint), troisième abbé de Cîteaux, né en Angleterre vers l'an 1060, mort le 28 mars 1134, professa la vie monastique dans l'abbaye de Shirburn ou Sherborn, sur les confins de la province de Somerset. Il fit le voyage de Rome, jeûnant et priant sans cesse; puis il vint en France, et il s'arrêta dans l'abbaye de Molesme, dont saint Robert était alors abbé, et le bienheureux Albéric prieur. Tous trois conçurent le dessein de réformer l'Ordre de Saint-Benoît, et ils bâtirent un monastère à Cîteaux. Étienne en devint abbé l'an 1109, et il fit observer une pauvreté et une austérité extraordinaires. L'an 1113 saint Bernard, suivi de plus de trente compagnons, vint trouver Étienne, qui, avant de mourir, eut la consolation de voir jusqu'à quatre-vingt-dix monastères de son nouvel institut. Il en obtint la confirmation de Calixte II l'an 1119. On célèbre la fête de ce saint abbé le 17 avril. *Voy.* Manrique, *Annal. de Cîteaux*. D. Pierre le Naim, *Hist. de Cîteaux*. Richard et Giraud.

XVIII. **ÉTIENNE (SAINT-)**, Ordre militaire institué l'an 1561, sous la règle de Saint-Benoît, par Cosme de Médicis, premier grand-duc de Toscane, qui le fit approuver l'année suivante par Pie IV. Pie V le confirma depuis, et Sixte V lui accorda de grands priviléges. Cet Ordre avait pour but de défendre la foi catholique. Sa principale fête est celle de saint Étienne, pape et martyr, le 2 août. Il y a aussi en Toscane des religieuses de Saint-Étienne qui suivent la règle de Saint-Benoît, et qui doivent faire preuve de noblesse. *Voy.* le P Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VI, c. XXXII. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 354 et suiv.

XIX. **ÉTIENNE DE CAEN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Stephanus Cadomensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située au diocèse de Bayeux, dans un faubourg de Caen, fut fondée par Guillaume le Conquérant. Le B. Lanfranc, qui devint archevêque de Cantorbéry, fut le premier abbé de ce monastère. La discipline monastique s'y étant fort relâchée, on y introduisit, l'an 1663, les religieux de Saint-Maur, qui lui rendirent son ancienne splendeur. *Voy.* Moréri, éd. de 1759. La *Gallia Christ.*, tom. XI, col. 420, nov. edit. Richard et Giraud.

XX. **ÉTIENNE DE DIJON (SAINT-)**, en latin *Sanctus Stephanus Divionensis*, ancienne abbaye dont l'église fut autrefois la première et la seule dans l'ancienne ville de Dijon. Elle fut bâtie, à ce que l'on prétend, l'an 343. Cette église a d'abord été desservie par une congrégation de clercs logeant et vivant en commun, puis par des clercs-chanoines, et enfin par des chanoines réguliers. Elle a été sécularisée en 1731, et érigée en cathédrale lors de l'établissement du nouvel évêché de Dijon. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

XXI. **ÉTIENNE DE VAUX (SAINT-)**, en latin *Valles Sancti Stephani*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Saintes. Elle fut fondée vers l'an 1075 par Pierre et Arnaud de Mortagne; elle était soumise au monastère de Maillezais. *Voy. Annal. Bened.*, tom. V. La *Gallia Christ.*, tom. II, col. 1113.

XXII. **ÉTIENNE**, diacre de l'Église d'Arles au VIe siècle, composa, en collaboration avec le prêtre Messun, le second livre de la *Vie de saint Césaire, évêque d'Arles*.

XXIII. **ÉTIENNE**, prêtre d'Afrique, vivait au VIe siècle. Il vint dans les Gaules, et écrivit la *Vie de saint Amatuers*, donnée par les Bollandistes au 1er mai.

XXIV. **ÉTIENNE**, abbé de Lobbes, puis évêque de Liége au Xe siècle, a donné une meilleure édition de la *Vie de saint Lambert*, que l'on trouve dans Surius au 17 septembre. Ses autres ouvrages sont perdus. *Voy.* Grand-Colas, *la Critique abrégée des ouvrages des auteurs ecclésiastiques*, tom. II, p. 117.

XXV. **ÉTIENNE**, fait évêque d'Autun l'an 1113; il se démit de son évêché en 1129 pour entrer chez les religieux de Cluny. On a de lui un *Traité sur les prières, les cérémonies de la messe, et sur les fonctions des ministres de l'autel*. Cet ouvrage, donné en l'an 1517 par Jean de Montholon, chanoine d'Autun, se trouve dans les *Bibliothèques des Pères*.

XXVI. **ÉTIENNE**, évêque de Tournai, né à Orléans l'an 1135, mort en 1203, fut successivement chanoine régulier, abbé de Saint-Euverte, puis de Sainte-Geneviève, enfin évêque de Tournai. Outre un *Commentaire sur le décret de Gratien* et des *Sermons*, il a laissé des *Lettres* qui sont au nombre de 297; elles ont été imprimées en 1611 et en 1682. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXVII. **ÉTIENNE**, abbé de Saint-Jacques de Liége, vivait au XIIe siècle. Il a laissé la *Vie de saint Modoalde, archevêque de Trèves, et l'histoire de sa translation*. On trouve ces ouvrages dans Surius et dans Bollandus.

XXVIII. **ÉTIENNE**, cardinal et archevêque de Cantorbéry, né à Langton, mort l'an 1228, a laissé : 1° *Histoire de la translation de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry*, à la fin des lettres de ce saint archevêque; Bruxelles, 1682; — 2° *Lettre* au roi Jean et la réponse de ce prince, données par D'Achéri, *Spicilegium*, tom. III; — 3° *Quarante-huit règlements* faits dans un concile qu'il tint à Oxford l'an 1222; — 4° des *Sermons* et des *Commentaires sur l'Écriture*, qui sont restés manuscrits. *Voy.* Richard et Giraud.

XXIX. **ÉTIENNE**, de l'Ordre des Carmes, né à Pétrington, en Angleterre, vivait au XIVe siècle. Il a laissé : 1° un *Traité contre les Wiclefistes*; — 2° *le Répertoire des arguments*; — 3° une *Leçon notable*; — 4° des *Sermons*.

XXX. **ÉTIENNE** ou **ÉTIENNESQUE** (Gaspard), dominicain, né dans l'Aragon au XVIe siècle. On a de lui : *Defense des immunités ecclésiastiques*; Rome, 1520.

XXXI. **ÉTIENNE**, grammairien et lexicographe, arménien, né à Léopol en 1619, mort vers 1699. Il étudia avec le plus grand soin le latin et les sciences sacrées et profanes. Outre un *Dictionnaire* et une *Grammaire arménienne*, qu'il a composée, il a traduit du latin en arménien : 1° *les Œuvres complètes de saint Denys l'Aréopagite*; — 2° l'*Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains*, par Flavius Joseph; traduction imprimée à Ecsmiazin, 1787, in-4°; — 3° le *Livre de l'Ecclésiaste*; — 4° un *Traité de métaphysique*; — 5° divers ouvrages de piété. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXXII. **ÉTIENNE**, prêtre qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé un *Abrégé de la Vie des Saints, avec des réflexions et de courtes prières*; Paris, 1757, 3 vol. in-12.

ÉTIENNETTE, appelée vulgairement *de Soncino* (la bienheureuse), du Tiers Ordre de Saint-Dominique, née dans la Bresse l'an 1547, morte le 2 janvier 1630, se consacra à Dieu dès l'âge de cinq ans. Elle prit l'habit de Saint-Dominique dans l'église des Pères Dominicains de Soncino, passa sa vie dans l'exercice de la prière et des

austérités les plus incroyables, et se distingua surtout par une pureté angélique et une profonde humilité. Elle fut favorisée du don de prophétie. Benoît XIV a autorisé son culte. *Voy.* Razzi, *Vita delle donne illustri per la santità.* Le P. Feuillet, *Année dominic.*, tom. Ier, 1er janvier.

ÉTIENNOT DE LA SERRE (D. Claude), bénédictin de Saint-Maur, né à Varennes, mort à Rome l'an 1699, fut envoyé dans toutes les provinces de France afin de recueillir des pièces pour composer une histoire de l'Ordre de Saint-Benoît. L'an 1684 il fut nommé procureur général de la congrégation à Rome. Le cardinal Sluse, secrétaire des brefs du pape, le fit son secrétaire français, c'est-à-dire pour les affaires qu'il fallait expédier pour la France, et Innocent XII le fit entrer dans la Congrégation *super disciplina regularium.* Il a laissé 45 volumes in-folio qui traitent des antiquités des divers diocèses de France, et dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. C'est sur ce fonds qu'ont travaillé tous ceux qui se sont occupés de l'histoire générale de l'Ordre de Saint-Benoît. On trouve dans les PP Ruinart et Mabillon six *Lettres* de D. Étiennot. *Voy.* D. Vincent Thuillier, *Éloge de D. Étiennot,* Œuvres posthumes de Mabillon, tom. Ier, p. 338. D. Le Cerf, *Biblioth. histor. et critique des Auteurs de la congrég. de Saint-Maur.*

ÉTIVAL (*Stivagium*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située au diocèse de Toul, en Lorraine, fut fondée au VIIe siècle par Bodon, évêque de Toul. Cette abbaye, régulière et réformée, était immédiatement soumise au Saint-Siége. *Voy.* l'*Hist. de Lorraine,* tom. III, col. 107. Richard et Giraud.

I. **ÉTOILE** (*Stella*), terme qui, chez les Hébreux, était employé pour désigner tous les corps célestes et lumineux. Lorsque l'Écriture veut marquer une multiplication extraordinaire, elle prend sa similitude des étoiles du ciel ou du sable de la mer. L'étoile prédite par Balaam, d'après les anciens Juifs, signifiait le Messie. Amos, parlant de l'idolâtrie des Juifs dans le désert, nous apprend qu'ils ont porté l'étoile de leurs dieux. Quant à l'étoile qui apparut aux Mages, on ne s'accorde pas sur le temps auquel elle leur apparut. *Voy.* Genèse, XV, 5. Nombres, XXIV, 17. Amos, V, 26. Matth., II, 1, 2, 9, 10. Epiphan. Chrysost., *Hom. VI in Matth.* D. Calmet, *Dissert. sur les Mages.* Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *les Livres saints,* etc., tom. II, p. 312, où l'on réfute les difficultés des adversaires de nos divines Écritures contre la véracité du récit évangélique sur l'étoile qui apparut aux mages, et contre la réalité du fait historique contenu dans ce récit.

II. **ÉTOILE (L')**, *Stella*, abbaye régulière de l'Ordre de Cîteaux située à cinq à six lieues de Poitiers et fondée au XIIe siècle. Elle était fille de Pontigny. Elle a pris le nom de l'*Étoile,* d'Isembaut de l'Étoile, qui en fut son premier abbé. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II. Richard et Giraud.

III. **ÉTOILE (L')**, abbaye réformée de l'Ordre de Prémontré située dans le Vendomois, sur les confins de la Touraine, au diocèse de Blois, dans un vallon étroit dont le centre a la figure d'une étoile. On croit qu'elle fut fondée vers l'an 1130 par Godefroi Grisagonella, comte de Vendôme.

IV. **ÉTOILE (ORDRE DE L')** ou de **NOTRE-DAME DE L'ÉTOILE** ou de **NOBLE-MAISON**, Ordre de chevalerie institué, selon quelques auteurs, par Robert, fils de Hugues Capet, mais, selon la plupart de quelques écrivains, par Jean Ier, roi de France, l'an 1351 ou 1352. « Mais, dit Hermant, cet Ordre ayant été profané durant la confusion des guerres civiles par le nombre prodigieux de personnes auxquelles on le conféra, Louis XI, en instituant celui de Saint-Michel, ou Charles VII, selon quelques auteurs, le donna au chevalier du guet et à ses archers. » *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 308. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie,* p. 296 et suiv.

V. **ÉTOILE** (Le P. François Didace de **L'**), cordelier espagnol de l'Étroite Observance, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : *R. P. Fr. Didaci Stellæ, Hispani Ord. Reg. obs. de modo concionandi liber. Voy.* Gibert, *Jugements sur les auteurs.* Le *Journ. des Savants,* 1706, p. 303.

I. **ÉTOLE**, ornement sacerdotal ainsi nommé parce qu'il vient de *Stola*, ancienne robe ouverte par devant. On l'appelait primitivement *Oraire* (*Orarium*). *Voy.* ORAIRE. L'étole est l'ornement des évêques, des prêtres et des diacres. Anciennement les évêques et les prêtres la portaient toujours; mais l'usage a prévalu de ne la prendre que dans l'administration des sacrements. Tous ne s'en servent pas de la même manière; les évêques la portent toujours pendante; les prêtres la croisent sur la poitrine en disant la messe, et les diacres la mettent de gauche à droite, comme une écharpe. Cet ornement est moins le signe de la juridiction que celui de la puissance attachée au caractère sacerdotal; c'est une vérité que les auteurs français eux-mêmes ont reconnue. Ainsi Thiers dit expressément : *Errant toto cœlo, qui stolam jurisdictionis notam esse opinantur.* Denis Talon, dans une affaire d'étole déférée au parlement, s'exprime ainsi : *Il est certain que jamais l'étole n'a été une marque de juridiction.* Bocquillot, Thomassin, etc., sont aussi de ce sentiment. La Sacrée Congrégation des Rites a déclaré plusieurs fois qu'on ne doit se servir de l'étole que pour célébrer la sainte messe, pour administrer les sacrements, et dans d'autres circonstances, où les rubriques déclarent qu'elle est nécessaire; ce qui comprend les diverses cérémonies appelées *sacramentaux.* (Décis. du 7 sept. 1658, etc.) *Voy.* Thiers, *Disceptatio de Stola.* Bocquillot, *Traité histor. de la liturgie sacrée.* Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. IV, l. Ier, c. XCVI. *Mém. du clergé,* tom. II, p. 1814 et suiv. D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. STOLAM. Le P Lebrun, *Explicat. des cérém. de la messe,* et les autres auteurs cités au mot ORAIRE.

II. **ÉTOLE (ORDRE DE L')**, en latin *Ordo stolæ, equites Stolæ*, Ordre de chevalerie institué par les rois d'Aragon, mais dont on ignore l'origine. On sait seulement qu'Alphonse V, roi d'Aragon, fit des chevaliers de cet Ordre. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 294.

III. **ÉTOLE D'OR**, Ordre de chevalerie de Venise dont on ignore l'origine. La république de Venise ne conférait cet Ordre qu'aux patriciens ou aux personnes qui avaient rendu des services dans les armées, dans les ambassades, ou dans quelque occasion importante. *Voy.* le P. Helyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. VIII, p. 362.

I. **ÉTRANGER**, au point de vue du droit canon. Anciennement il était incapable de posséder des bénéfices en France. Tout bénéfice possédé par un étranger, sans dispense ou sans lettres de naturalisation, était vacant de droit, et, comme tel, impétrable par dévolu. *Voy.* Du Perray, *Moyens canoniq.,* tom. III, p. 348. Richard et Giraud, et l'art. AUBAIN.

II. **ÉTRANGER**, sous le rapport des mœurs et des coutumes. *Voy.* ENNEMI, PROSÉLYTE.

ÉTRENNES (*Strenæ*), présent que l'on fait le premier jour de l'an, et dont on rapporte l'origine à Romulus et à Tatius. Cet usage, emprunté par les Grecs aux Romains, passa aussi chez les chrétiens; mais ce ne fut pas sans contradiction de la part des conciles et des Pères, qui le décrièrent comme un abus. Tertullien et saint Jean Chrysostome se sont surtout élevés contre cette coutume; cependant ils ont plutôt condamné les abus superstitieux qui accompagnaient les étrennes que les étrennes mêmes. *Voy.* Richard et Giraud.

ÊTRE SUPRÊME. *Voy.* FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

ÉTROTH, ville de Palestine dans la tribu de Gad. *Voy.* Nombres, XXXII, 35.

ÉTUDE, les chanoines absents pour étude gagnaient les gros fruits de leurs prébendes, et non pas les distributions manuelles. La permission d'étudier devait être demandée aux chapitres, qui ne devaient pas la refuser aux chanoines propres à l'étude. Les chanoines étudiants qui rentraient dans le monde devaient restituer les fruits qu'ils avaient perçus pendant qu'ils avaient été dispensés de la résidence, à moins qu'ils n'eussent eu vraiment l'intention de persévérer, et qu'ils n'eussent changé de sentiment *ex aliqua causa superveniente*. *Voy.* Rebuffe, *in Prax. benef.*, part. II, tit. *Dispensatio de non residendo*, n. 25. Glossa, *in cap. Commissa* XXXV, § *Cæterum, de elect. et elect. potest. in* VI. Barbosa, *de Canon. et dignit.*, cap. XXV, n. 11.

ÉTUDES DES HÉBREUX. La principale étude des Hébreux a toujours été la loi du Seigneur. On en voit la pratique recommandée dans l'Ancien Testament de la manière la plus expresse. Mais les Hébreux étudiaient de plus leurs histoires et leurs généalogies; en sorte que les enfants des Juifs, au rapport de saint Jérôme, savaient parfaitement toutes les généalogies qui se trouvent dans les Paralipomènes. Dès que les prophéties et les autres livres eurent été composés, ils y appliquèrent tout leur soin. Depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand, les Juifs qui se trouvèrent mêlés avec les Grecs commencèrent à prendre quelque goût pour leur langue et pour leurs études. A l'imitation des philosophes de la Grèce, ils se partagèrent en différentes sectes. Enfin, du temps de Jésus-Christ, l'objet principal de leur application fut de se rendre habiles dans la connaissance des traditions de leurs pères. *Compar* ÉCOLES, n° IV, et *Voy.* Exode, XIII, 9. Deutéron., VI, 7. Ecclesiastici *Prologus*. Eccli., XXXIX, 1-3. I Petr., I. Joseph, *contr. Appion.*, l. I. Philo, l. I, *Quod omnis probus liber*. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ÉTYMOLOGIE. L'étymologie ou la connaissance de l'origine et du sens primitif des mots est une science aussi utile à un théologien que la connaissance des langues anciennes, parce que si la plupart des termes théologiques sont dérivés de ces langues, la science étymologique sert beaucoup à lui faire découvrir le vrai sens de ces termes. Un grand nombre de disputes n'auraient pas eu lieu si les deux partis avaient recouru à l'étymologie; car elle leur aurait fait connaître lequel des deux avait mieux compris le vrai sens des termes qui étaient la cause du litige. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

EU (*Augum*) ou **NOTRE-DAME** ou **SAINT-LAURENT D'EU**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville du même nom, au diocèse de Rouen. Elle fut fondée au XI[e] siècle par Guillaume I[er], comte d'Eu. Desservie d'abord par des chanoines séculiers, on y mit, l'an 1119, des chanoines réguliers de la congrégation d'Arouaise, qui furent incorporés peu après dans celle de Saint-Victor de Paris. Cette abbaye prit plus tard le nom du B. Laurent, archevêque de Dublin, qui y mourut. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. XI, col. 293.

EUBERT (saint), évêque, mort sur la fin du III[e] siècle, partagea les travaux apostoliques de saint Piat, évêque de Tournai. Quelques légendes rapportent qu'étant sorti de Rome pour éviter la persécution de Dioclétien, il se rendit en Belgique avec plusieurs de ses compagnons, entre autres Piat, et qu'après de grands travaux entrepris pour la conversion des Gentils, il mourut de mort naturelle au milieu des trophées de son apostolat. D'autres le font martyr, ainsi que ses compagnons, et supposent que ses actes ont disparu dans les guerres des Normands. Ce qui est certain, c'est que son culte a toujours joui en Flandre d'une grande célébrité, et que ses reliques, transportées à Lille, y ont été conservées avec la plus profonde vénération. Dans le Martyrologe romain, sa fête est marquée au 1[er] février. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 144. L'*Encyclop. cathol.*, au Supplém.

EUBULE, disciple de saint Paul, mentionné dans la II[e] Épître à Timothée, IV, 21. L'Église grecque l'honore le 28 février.

EUBULIE (*Eubulia*), terme dérivé du grec, et qui est employé pour désigner cette partie de la prudence qui fait trouver un bon conseil dans les choses difficiles et ambiguës.

EUCAIRE ou **EUCHAIRE** (saint), évêque de Trèves. On ignore l'époque à laquelle Eucaire a vécu et le détail de ses actions; tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'au VI[e] siècle son culte était déjà fort répandu. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 8 décembre. *Voy.* Tillemont, *Hist. de Saint-Denis de Paris*, tom. IV. Richard et Giraud.

EUCARPIA, ville épisc. de la Phrygie salutaire, au diocèse d'Asie, érigée au IV[e] siècle sous la métropole de Synnade. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier, Eugène, assista au premier concile de Nicée. Eucarpia est aujourd'hui un évêché *in partibus*, toujours sous la métropole de Synnade, qui est elle-même un archevêché *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 845. De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 169.

EUCHÆTA. *Voy.* EUCHAITA.

I. **EUCHAIRE.** *Voy.* EUCAIRE.

II. **EUCHAIRE.** *Voy.* ALOPH.

EUCHAITA ou **EUCHAITÆ**, **EUCHÆTA**, **EUCHETÆ**, ville épisc. de la province d'Hélénopont, au diocèse de Pont, érigée en évêché au VII[e] siècle, sous la métropole d'Amasie. Les Notices grecques en font un archevêché, et celle de Léon une métropole. Elle a eu seize évêques, dont le premier, Épiphane, assista au sixième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 543. De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 169.

EUCHANIA, ville épisc. de la province d'Europe, au diocèse de Thrace, sous la métropole d'Héraclée. La Notice de l'empereur Léon et les Actes du septième concile général en font la première ville épiscopale de la province d'Europe. Quelques autres Notices disent qu'elle a été érigée en métropole. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Grégoire, assista au septième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1144.

EUCHARIS, mot dérivé du grec, et qui si-

gnifie *gracieux, agréable;* il se trouve dans l'Ecclésiastique, VI, 5.

I. **EUCHARISTIE**, mot spécialement consacré pour exprimer le sacrement auguste de nos autels. On le nomme *Eucharistie*, c'est-à-dire *bonne grâce, action de grâce*, parce que Jésus-Christ en l'instituant rendit grâces à Dieu son Père, et parce qu'il contient Jésus-Christ, source de toute grâce. Mais on appelle encore ce sacrement : 1° *Eulogie* ou *Bénédiction*, parce que Jésus-Christ employa la bénédiction en l'instituant, et que les prêtres de la nouvelle loi l'emploient encore en le consacrant; — 2° le *Saint des saints*, le *Corps et le Sang de Jésus-Christ*, parce qu'il renferme l'un et l'autre; 3° *Pain*, à cause de sa matière; 4° *Fraction du pain*, à cause de la manière dont on le distribue; 5° *Communion, Communication, Synaxe* (*assemblée, réunion*), tant parce qu'en recevant ce sacrement nous communiquons avec Jésus-Christ et avec les fidèles, que parce que, pour le recevoir, on a coutume de s'assembler en un même lieu; 6° *Vie* et *Salut*, parce qu'il renferme Jésus-Christ, l'auteur de la vie spirituelle de nos âmes et de notre salut; 7° *Viatique*, comme étant une nourriture qui soutient et fortifie les fidèles dans le pèlerinage de cette vie, mais surtout dans le dangereux passage de ce monde à l'autre; 8° *Cène du Seigneur*, attendu que c'est un banquet divin de Jésus-Christ avec l'Église, que Jésus-Christ l'institua le soir après la *cène légale*, et que c'est un mémorial de la dernière cène de Jésus-Christ; 9° la *Pâque*, ayant été institué au temps de Pâques, et contenant Jésus-Christ, qui est notre véritable pâque; 10° la *Table du Seigneur*, parce que Jésus-Christ était à table lorsqu'il l'institua; 11° le *Sacrement du Nouveau Testament;* il l'est, en effet, par excellence; 12° *Metalepse*, c'est-à-dire *Assomption*, ou *Participation, Transmutation* et *Transsubstantiation*, parce qu'il nous élève, en quelque sorte, au-dessus de nous-mêmes, pour nous unir à Jésus-Christ; qu'il nous fait participants de la divinité, et que le pain et le vin sont changés physiquement au corps et au sang de Jésus-Christ, comme les fidèles qui le reçoivent sont changés et transformés spirituellement eux-mêmes en lui. — L'Eucharistie est un sacrement qui contient le vrai Corps et le vrai Sang de Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin, pour la nourriture de nos âmes. Il est de foi qu'après la consécration la substance du pain et du vin n'existe plus, et qu'il n'y a dans le calice et dans l'hostie que le corps et le sang du Sauveur. — La matière nécessaire de l'Eucharistie, celle sans laquelle on ne peut consacrer validement, c'est le blé ou froment et le vin de la vigne. Pour que le pain et le vin puissent être consacrés, il faut qu'ils soient sensibles et présents au prêtre d'une présence physique et morale. Mais il n'est pas nécessaire pour cette double présence que le prêtre voie ou touche la matière qu'il consacre, il suffit qu'il sache qu'elle y est. C'est d'après ce principe qu'un prêtre aveugle peut consacrer. On peut consacrer validement avec du pain azyme ou du pain fermenté; mais le prêtre grec qui, sans nécessité, consacrerait avec du pain azyme, et le prêtre latin qui, également sans nécessité, consacrerait avec du pain fermenté, consacreraient illicitement tous les deux, parce qu'ils violeraient le précepte de leur Église respective. Il faut mêler un peu d'eau avec le vin dans la consécration; mais ce mélange d'eau n'est que de précepte ecclésiastique. — Le commun des théologiens fait consister la forme essentielle de la consécration dans ces seules paroles évangéliques : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, par la raison que ces paroles opèrent ce qu'elles signifient, et que les Pères de l'Église n'en rapportent pas d'autres lorsqu'ils parlent de la forme consécratoire de l'Eucharistie. — Les effets de l'Eucharistie sont innombrables; mais l'effet principal est de nourrir spirituellement nos âmes, et en les nourrissant ainsi, de les unir intimement à Jésus-Christ et de nous faire vivre de sa vie.— Quant aux dispositions requises pour recevoir dignement l'Eucharistie, les unes regardent le corps, et les autres l'âme. Les premières consistent dans l'extérieur le plus modeste, le plus respectueux, le plus recueilli possible, et à être à jeun depuis minuit, à moins qu'on ne reçoive l'Eucharistie en viatique. Les secondes consistent dans la pureté de l'âme, qui doit être plus ou moins grande, selon que l'on communie plus ou moins fréquemment. — On distingue le ministre de la consécration et le ministre de la dispensation ou distribution de l'Eucharistie. Les ministres de la consécration sont les prêtres et les évêques seulement. Les ministres ordinaires de la dispensation sont également les prêtres et les évêques; cependant les diacres l'étaient aussi autrefois, comme on le voit par les Actes des Apôtres (VI), qui nous les montrent comme établis pour servir aux tables dans lesquelles on distribuait l'Eucharistie; par saint Justin, qui dit (Apologet. II) que les diacres distribuaient l'Eucharistie aux assistants et la portaient aux absents; et par le quatrième concile de Carthage. — Quant au sujet de l'Eucharistie, on entend par cette expression les différentes personnes qui sont capables de la recevoir. Nous en avons déjà parlé plus haut au mot COMMUNION, n°s IV et V. *Voy.* le *Traité de l'Eucharistie* dans les théologiens, et, en particulier, le P. Drouin, *de Re Sacramentaria*, tom. I. La *Théorie et la pratique des sacrements*, tom. Ier. Le *Commentarius historicus et dogmaticus de sacramentis*, dissert. 4, *de Sacramento Eucharistiæ*. Richard et Giraud, où l'on trouve une foule de questions pratiques qui peuvent être très-utiles dans bien des cas. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, qui contient aussi des notions intéressantes sur plusieurs points. La *Perpétuité de la foi*, tom. IV et V. Le Brun, *Explicat. des cérém. de la messe*, etc. Scheffmacher, *Lettres d'un docteur allemand de l'université catholique de Strasbourg à un gentilhomme protestant, sur les six obstacles qui se rencontrent dans la religion protestante*. Le savant Père jésuite prouve entre autres choses, dans ces lettres, que les protestants, faute de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, comme ils y sont obligés par le précepte divin sous peine de perdre la vie éternelle, restent nécessairement dans la mort. Pape de Trevern, *Discussion amicale sur l'Église anglicane, et en général sur la réformation*, t. II, lettre 10, appendice, p. 58, où sont réunis les témoignages des Pères qui montrent jusqu'à l'évidence que le dogme de la présence réelle, reconnu dès les premiers siècles de l'Église, remonte jusqu'aux apôtres, et par conséquent jusqu'à Jésus-Christ; on a recueilli un certain nombre de ces témoignages dans le *Diction. de théol.* de Bergier. L'*Encyclop. cathol.*, où on trouve une grande érudition.

II. **EUCHARISTIE**, sacrifice. *Voy.* MESSE.

I. **EUCHER** (saint), premier évêque de Trèves, fonda ce siége au IIIe siècle. Quelques légendes le font à tort disciple de saint Pierre. Son corps repose dans l'église de Saint-Matthieu, près

de Trèves. *Voy.* Feller, *Biographie universelle.*

II. **EUCHER** (saint), évêque de Lyon, mort le 16 novembre, vers l'an 454, ou 459, selon d'autres, occupa d'abord dans le monde un rang distingué, et eut deux fils, Salonius et Veranius. Vers 422 il se retira dans l'île de Céra, aujourd'hui Sainte-Marguerite. L'an 441 il assista au premier concile d'Orange. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Epistola parænetica ad Valerianum cognatum de contemptu mundi et secularis philosophiæ;* Érasme en a donné une édition avec des scolies; Bâle, 1520; — 2° *Liber formularum spiritualis intelligentiæ;* — 3° *Instructionum libri II, ad Salonium filium;* — 4° *Historia passionis S. Mauritii et sociorum martyrum legionis felicis Thebeæ Agaunensium.* La plupart des ouvrages de saint Eucher se trouvent dans la *Bibliotheca Patrum* de Cologne et dans celle de Lyon. Ils ont, en outre, été imprimés à Bâle, 1531, et à Rome, 1564, in-fol. *Voy.* saint Hilaire d'Arles, dans la *Vie de saint Honorat.* Cassien, préface de sa conférence XI. Salvien de Marseille, *Lettres.* Claudien Mamert, *Traité de l'état de l'âme,* l. II. Sidoine Apollinaire. Gennade de Marseille. Baronius, *Annal.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. II. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XIII, p. 599 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **EUCHER** (saint), dit le Jeune, suffragant de la métropole d'Arles, qui vivait au VIe siècle, était extrêmement lié avec saint Césaire, évêque de cette ville. Saint Eucher assista l'an 524 au quatrième concile d'Arles, l'an 527 à celui de Carpentras, l'an 529 au deuxième concile d'Orange, puis à celui de Vaison, qui eut lieu cinq mois après. Le Martyrologe de France place sa fête, ainsi que celle de son prédécesseur, au 16 novembre. *Voy.* Cyprien de Toulon, *Vie de saint Césaire d'Arles,* dans le P. Mabillon, tom. I. Richard et Giraud.

IV. **EUCHER** (saint), évêque d'Orléans, né vers l'an 687, mort vers l'an 738, entra d'abord à l'abbaye de Jumièges, et, l'an 721, fut sacré évêque d'Orléans. Il vécut sur le siége épiscopal comme dans l'obscurité du cloître; mais il fut exilé par Charles Martel, auprès de qui il avait été calomnié, d'abord à Cologne, puis dans le pays de Hasbain; il mourut dans le monastère de Saint-Tron. L'Église honore sa mémoire le 20 avril. *Voy.* Bollandus. Le P. Mabillon, *Act. des Saints Bénéd.,* tom. III. Richard et Giraud.

EUCHETÆ. *Voy.* EUCHAITA.

EUCHÈTE ou **EUCHITE, EUTYCHITE** (*Euchita*), mot dérivé du grec, et qui signifie *celui qui prie;* c'est le nom donné à certains hérétiques qui priaient sans cesse, parce qu'ils croyaient que la prière seule suffisait pour être sauvé. *Voy.* Théodoret, *Hæres.,* l. IV. Bergier, *Diction. Compar.* MESSALIUS.

EUCHOLOGE ou **EUCOLOGE** (*Euchologium*), mot dérivé du grec, et qui signifie *discours de prières.* L'euchologe est le rituel des Grecs; il renferme tout ce qui appartient à leurs cérémonies, soit dans leurs liturgies, soit dans l'administration des sacrements, soit dans la collation des Ordres. Cet Euchologe a été imprimé plusieurs fois à Venise en grec, et il y en a des exemplaires manuscrits dans les bibliothèques. La meilleure édition est celle qu'a donnée le P. Goar, en grec et en latin, avec augmentation d'excellentes notes; Paris, 1647. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 170, 171.

EUDÆMON (Jean-André), jésuite, né à la Canée vers l'an 1560, mort à Rome en 1625, professa la philosophie à Rome et la théologie à Padoue. Il devint recteur au collége des Grecs, et accompagna comme théologien le cardinal Barberini, légat en France. Eudæmon est auteur d'un certain nombre d'ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.,* et parmi lesquels nous citerons : 1° *Castigatio Lamberti Danæi pro card. Bellarmini controversiis;* Ingolstadt, 1605, in-8°; — 2° *de Ante-Christo libri III, adversus Robertum Abbotum;* ibid., 1609, in-8°; — 3° *Castigatio Apocalypsis Apocalypseos Thomæ Brightmanni;* Cologne, 1616; — 4° *Narratio de pio obitu Rob. card. Bellarmini,* etc.; Dillingen, 1621, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EUDES (Jean), fondateur de la congrégation de Jésus et Marie dite des *Eudistes,* né à Rye, au diocèse de Séez, l'an 1601, mort à Caen en 1680, montra dès sa jeunesse une grande piété unie à l'humilité la plus profonde. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il acquit l'estime du P. de Bérulle, qui le chargea d'annoncer en public la parole de Dieu avant même qu'il fût dans les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il se livra avec ardeur à la prédication, et parcourut la Normandie, où la peste faisait d'affreux ravages. Sa réputation grandit promptement; l'an 1635, ses supérieurs l'établirent chef des missions, et, l'an 1640, il devint supérieur de la maison de l'Oratoire de Caen. L'an 1643, il quitta les Oratoriens pour fonder la congrégation dite des *Eudistes,* qui ne tarda pas à prendre une grande extension. Le P. Eudes eut à surmonter de grandes difficultés dans l'établissement de sa congrégation, et ses ennemis tentèrent plus d'une fois de faire échouer son entreprise; cependant il en vint à son honneur, grâce à la protection de la reine mère, qui, ayant assisté aux missions qu'il avait faites à Paris, fut enthousiasmée de son éloquence. Le P. Eudes obtint aussi du Saint-Siége l'autorisation d'ériger en Ordre religieux la communauté de Notre-Dame-de-Charité. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* Les principaux sont : 1° *Exercices de piété pour vivre chrétiennement et saintement;* 1636; — 2° *la Vie et le royaume de Jésus;* 1637, in-8°, souvent réimprimé; — 3° *la Vie du chrétien* ou *le Catéchisme de la mission;* 1641; — 4° *le Contrat de l'homme avec Dieu par le saint baptême;* 1654 et 1743, in-12; — 5° *le Bon Confesseur,* traduit en diverses langues; Paris, 1666; — 6° *Manuel de prières pour une communauté d'ecclésiastiques;* Caen, 1668, in-12. *Voy.* Huet, *Commentarius* sur Eudes, p. 352, et dans *Origines de Caen,* p. 239 et suiv. J. Hermant, *Hist. de l'établissement des Ordres religieux.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.* Moréri, *Diction. histor.*

EUDISTES, congrégation fondée par le P. Eudes, et qui commença à Caen l'an 1643. Elle avait des maisons dans tous les diocèses de la Normandie. C'était un corps d'ecclésiastiques voués à l'éducation des jeunes clercs dans les séminaires, et à la conversion ainsi qu'à l'instruction des fidèles dans les missions. Cette congrégation faisait profession d'être entièrement soumise aux ordinaires des lieux où elle était établie. Les ecclésiastiques étaient purement séculiers et ne faisaient aucun vœu; ils pratiquaient la retraite et la régularité dans une grande perfection. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 171, 172.

I. **EUDOCIAS**, ville épisc. de la seconde Pamphylie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de

Perges. Elle n'a été le siége d'un évêque que depuis le concile de Chalcédoine. On n'en connait que trois, dont le premier, Innocent, souscrivit à la lettre des évêques de la province à l'empereur Léon. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1021. Richard et Giraud.

II. **EUDOCIAS**, ville épisc. de Lycie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Myre. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Timothée, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 988. Richard et Giraud.

III. **EUDOCIAS** ou **EUDOXIAS**, **GALBANA**, ville épisc. de la seconde Cappadoce, au diocèse de Pont, sous la métropole de Pessinonte. On n'en connait que deux évêques, dont le premier, Aquilas, siégea au concile de Chalcédoine parmi les évêques de la seconde Galatie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 495. Richard et Giraud. De Commanville, *I*re *Table alphabét.*, p. 101.

EUDOXIE, impératrice d'Orient, fille du Franc Bauto et femme d'Arcadius, née vers 375, morte en 404, exerça la plus grande influence sur son mari, qui n'était empereur que de nom. Maîtresse de l'État et de la religion, elle fit disgracier Eutrope, l'eunuque favori d'Arcadius, qui était parvenu aux premières charges, et exiler par deux fois différentes saint Jean Chrysostome, qui avait prêché avec un saint zèle contre le luxe et la vanité des femmes, et qui s'était élevé avec force contre les abus et les profanations commises à la dédicace d'une statue de l'impératrice. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.*, l. VI, c. XVIII. Tillemont, *Hist. des empereurs*, tom. V. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

EUDOXIENS (*Eudoxiantes*), nom donné à des hérétiques du IVe siècle qui, ayant adopté les erreurs des Aëtiens et des Eunomiens, soutenaient que le Fils avait une volonté différente du Père, et qu'il avait été fait de rien. Ils tiraient leur nom d'*Eudoxius*, patriarche d'Alexandrie et de Constantinople, lequel s'était déclaré pour les Ariens. *Voy.* S. Épiphane, *Hœres.* LXXVII. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. EUDOXIUS.

EUDOXIOPOLIS, ville épisc. de Pisidie, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Antioche. On n'en connaît qu'un évêque, Théodore, qui souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Léon par les évêques de la province. Il y a en Europe une autre ville du même nom; on l'appelait aussi *Selybria*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1062. Richard et Giraud.

EUDOXIUS. *Voy.* EUDOXIENS.

EUFRAISE, en latin *Euphrasius* (saint), évêque de Clermont, en Auvergne, mort vers l'an 514, succéda l'an 491 à saint Apruncule. L'an 506 il envoya Paulin, prêtre de son église, au concile d'Agde, présidé par saint Césaire d'Arles; l'an 511, il assista lui-même à celui d'Orléans. Les anciens Martyrologes placent la fête de saint Eufraise au 14 janvier, et d'autres au 15 mai. *Voy.* S. Grég. de Tours, *Hist. de France*, l. II et III, et *Vie de saint Quintien de Rhodez*. Richard et Giraud.

EUGANDE, EUGENDE, EUGENDUS. *Voy.* OYAND.

* **EUGÈNE.** Nous avons d'abord placé les papes de ce nom, puis les autres personnages homonymes.

I. **EUGÈNE Ier** (saint), pape, né à Rome, mort le 2 juin 657, fut placé sur le saint-siége l'an 654, du vivant de Martin Ier, déposé par l'empereur Constant II. Les vertus de saint Eugène lui acquirent l'affection du peuple et du clergé de Rome, qui finirent par consentir à son élection. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 2 juin. *Voy.* Anastase, en sa *Vie*. Baronius, *Annales*, ad ann. 652, n. 11, et *Annot. ad Martyrol. Rom.* 4. *Non. Jun.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 176, 177.

II. **EUGÈNE II**, pape, né à Rome, mort le 27 août 827, succéda à Pascal Ier l'an 824; on lui opposa l'antipape Zozime; mais Lothaire, fils de l'empereur Louis, vint en Italie et rendit la paix à l'Église. On attribue à Eugène II : 1° un *Décret* portant que les ambassadeurs de l'empereur seraient présents à l'ordination du pape; — 2° une *Lettre* écrite après la conférence tenue à Paris l'an 824, au sujet des images. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 824, 825 et 827. Platina. Ciaconius. Le Cointe, *Annal. eccles. Franc.*, ann. 824, n° 12. Le P. Pagi, *Breviarium Pontificum*. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 177, 178.

III. **EUGÈNE III**, pape, nommé *Pierre Bernard*, né à Pise, mort l'an 1153, fut d'abord disciple de saint Bernard à Clairvaux, puis abbé du monastère de Saint-Anastase aux Trois-Fontaines, hors des murs de Rome. Il succéda à Luce II l'an 1145. Après sa consécration il se retira à Viterbe, d'où il excommunia Jordanes, qui avait pris la qualité de patrice et s'était rendu maître de Rome, puis il soumit les Romains. Ceux-ci se révoltèrent de nouveau, et le pape se rendit successivement à Tivoli, à Pise et en France, où il tint plusieurs conciles pour la croisade. L'an 1148 il rentra en Italie, et, après plusieurs combats, se rendit maître de l'église Saint-Pierre. Eugène III a laissé 87 *Lettres* et un privilége en faveur des évêques de Bourges. *Voy.* saint Bernard et Pierre de Cluny, *in Epist.* Baronius, *Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* D. Jean de Lannes, *Hist. du pontif. d'Eugène III;* Nancy, 1737, in-8°. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 178. Artaud de Montor, *Histoire des Souverains Pontifes romains*, tom. II. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

IV. **EUGÈNE IV**, pape, nommé *Gabriel Condolmerio*, né à Venise, mort en 1447, fut chanoine de la congrégation de Saint-Georges *in Alga*, évêque de Sienne et cardinal. Il assista au concile de Constance, fut légat dans la marche d'Ancône, et succéda à Martin V l'an 1431. Le concile de Bâle, qui fut ouvert cette année-là, donna lieu à des contestations assez graves entre le pape et les cardinaux; le concile fut dissous, et les cardinaux nommèrent un autre pape sous le nom de Félix V. Eugène IV a laissé des *Lettres* et des *Bulles*, qui se trouvent, les unes dans les collections des conciles, les autres dans Bzovius, d'autres dans Wadding, d'autres enfin dans le Bullaire. On attribue aussi à ce pape quelques *Traités*, un, entre autres, contre les Hussites. *Voy.* Ciaconius. Sponde, ad ann. 1431, n. 4, 5. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Labbe, *Acta Concilii Basiliensis*. Platina. Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes romains*.

V. **EUGÈNE** (saint), martyr de Tivoli au IIe siècle, était un des fils de sainte Symphorose. *Voy.* SYMPHOROSE.

VI. **EUGÈNE** (saint), martyr à Deuil au IIIe siècle, vint d'Italie dans les Gaules avec saint Denis, saint Quentin et quelques autres missionnaires. Après avoir beaucoup travaillé et beaucoup souffert pour la foi, il reçut la couronne du martyre. *Voy.* le P. Dubois, *Hist. de l'Église de Paris*. D. Mabillon, *Remarq. sur la translation de saint Eugène à Brogne, au* Ve *siècle bénéd.* Tillemont, *Mémoires*, tom. IV.

VII. **EUGÈNE** (saint), évêque de Carthage, mort le 6 septembre 505, fut placé sur le siége

épiscopal en 481. Ses vertus lui attirèrent l'inimitié des évêques ariens, qui le calomnièrent auprès du roi Hunéric. Ce prince excita à cette occasion, contre les catholiques, une cruelle persécution; et le miracle opéré par saint Eugène, qui rendit la vue à un aveugle, irrita davantage les ariens contre les catholiques; plus de quatre cents évêques furent exilés, et saint Eugène fut relégué dans les déserts de Tripoli. Il en revint l'an 487; mais, ayant été exilé une seconde fois, il se retira à Alby; il mourut dans le village de Vians, où il avait fondé, dit-on, un monastère. L'Église l'honore le 13 juillet. Saint Eugène a laissé : 1° *Expositio fidei catholicæ;* — 2° *Apologeticus pro fide;* — 3° *Altercatio cum Arianis. Voy.* Victor de Vite, *Histor. persecut. Vandalicæ,* l. II et III. S. Grég. de Tours, *Hist. de France,* l. II. Gennade de Marseille, *de Scriptorib.,* c. XCVII. Sponde, l. II. Baronius, *Annales, in epitomen redacti.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.,* au Supplém.

VIII. **EUGÈNE** (saint), évêque de Tolède, mort vers l'an 657, fut d'abord chanoine de la cathédrale de cette ville. Il se retira au monastère de Saint-Engrasse, à Saragosse, d'où on l'obligea de sortir pour monter sur le siége épiscopal de Tolède l'an 646. Il présida les huitième, neuvième et dixième conciles de Tolède. L'Église célèbre sa fête le 13 novembre. Il a composé plusieurs ouvrages sur des sujets moraux et religieux; ils se trouvent dans Sirmond; Paris, 1696. *Voy.* Juan de Ferreras, *la Historia de España,* ou la traduct. franç.; Paris, 1751, 10 vol. in-4°. Ildephonsus, *de Scriptor. eccles.,* c. XIII et XIV. Baronius, *Martyrol.,* au 13 novembre.

EUGENICUS, théologien grec du XVe siècle. Son éloquence et son savoir l'élevèrent aux premières dignités ecclésiastiques, et il monta sur le siége archiépiscopal d'Éphèse vers l'an 1436. Il assista au concile de Florence, où, zélé défenseur des droits de l'Église grecque, il combattit à outrance l'Église latine et refusa de signer les actes du concile. Il a laissé : 1° *Lettre à l'empereur Paléologue,* dans Labbe, *Concilia,* t. XIII, p. 677; — 2° *Circulaire* adressée à toute la chrétienté; ibid., tom. XIII, p. 740; — 3° *Traité sur des sujets liturgiques;* dans les *Liturgiæ,* édit. de Paris, 1560, p. 138; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

EUGÉNIE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Rome sous Valérien ou même sous Dioclétien, vers l'an 258 ou vers l'an 304. Les anciens Martyrologes placent sa fête au 25 décembre. *Voy.* Tillemont, *note 4, sur la Persécution de Valérien,* dans ses *Mémoires,* tom. IV. Richard et Giraud.

EUGENIUS. *Voy.* Egswin.

EUGIPE ou **EUGIPPE** (*Eugipius* ou *Eugippius*), abbé de Lucullano ou de Saint-Séverin, près de Naples, vivait au VIe siècle. Il a laissé : 1° *Vie de saint Séverin,* publiée par Canisius, *Antiq. Lect.,* tom. VI, p. 453; — 2° *Recueil des Œuvres de saint Augustin;* Bâle, 1542, et Venise, 1543. Saint Isidore de Séville lui attribue une *Règle* pour les religieux de son monastère. *Voy.* D. Ceillier, *Biblioth. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XVI. D. Jacques Martin, *Éclaircissements littér.,* lettre II. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EUGUBINUS. *Voy.* Steucus.

I. **EULALIE** (sainte), appelée vulgairement *Ouille, Olare, Aulaire, Aulaye,* née à Barcelone, morte vers l'an 303, alla se présenter au tribunal du gouverneur de la province lorsque Dioclétien et Maximien publièrent leurs édits contre les chrétiens. Après avoir subi diverses tortures, elle mourut sur le chevalet. L'Église célèbre sa fête le 12 février. *Voy.* Bollandus. Tillemont, *Mémoires,* tom. V. Richard et Giraud.

II. **EULALIE** (sainte), vierge et martyre, née à Mérida, en Espagne, vers l'an 290, morte le 10 décembre 304, fut remplie d'une ardeur extraordinaire pour souffrir le martyre, lorsqu'on publia l'édit de persécution des empereurs Dioclétien et Maximien. Elle s'enfuit pendant la nuit de la maison de ses parents, et alla se présenter au juge, à qui elle reprocha son idolâtrie. Elle souffrit avec le plus grand courage, et expira après avoir supporté mille tourments. Il paraît que c'est tout à fait à tort que quelques écrivains ont confondu notre sainte avec la précédente; ils ont été portés à faire cette confusion par la grande ressemblance qu'ont les actes de leur martyre. *Voy.* Prudence, *Livre des Couronnes.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

EULALIUS, antipape, élu par une faction populaire, était archidiacre de l'Église de Rome. On l'opposa à Boniface Ier l'an 418. Eulalius mourut évêque de Népi, où il s'était retiré après le rétablissement de la tranquillité à Rome. *Voy.* Baronius, *Annal.,* ad ann. 419, n. 41, et 423, n. 9. Sponde, ad ann. 423, n. 32.

EULÉE. *Voy.* Ulaï.

EULARD (Pierre), jésuite, né en 1564 à Aire, sur la Lys, mort l'an 1636, devint coadjuteur spirituel en 1602. Comme dans sa jeunesse il avait eu quelque inclination pour l'état militaire, il employa vingt-quatre années de sa vie à prêter très-utilement le secours de son ministère aux troupes espagnoles cantonnées dans les Pays-Bas. Le P. Eulard a publié : 1° *Exercitium christianæ pietatis, seu libellus sodalitatis B. M. Virginis;* Louvain, 1619 et 1620, in-16; Cologne, 1630; — 2° *Bibliorum sacrorum Concordantiæ morales et historicæ, concionatoribus imprimis, atque universis S. Scripturæ studiosis utilissimæ;* Anvers, 1625, in-4°. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

EULER (Léonard), célèbre mathématicien protestant, né à Bâle en 1707, mort l'an 1783, s'appliqua aussi avec succès à la philosophie et à l'étude des langues orientales, et ses progrès dans les sciences lui acquirent l'estime de Jean Bernouilli. Nous ne citerons, de ses nombreux et savants écrits, que ceux qui ont rapport à la religion : 1° *Essai de défense touchant la révélation divine contre les esprits forts;* Berlin, en 1747. Cet *Essai,* traduit de l'allemand en italien par Nicolas Onérati, Naples, 1788, et traduit aussi en français, fait d'autant plus d'honneur aux principes d'Euler, que les prétendus esprits forts contre lesquels il s'élève dominaient alors et donnaient le ton dans la capitale de la Prusse, où il faisait sa résidence; — 2° *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie;* Saint-Pétersbourg, 1768-1772, Berne, 1778, 3 vol. in-8°. Condorcet en a donné une nouvelle édition en 1787, mais c'est une édition tronquée; l'impie éditeur a pris soin de retrancher des *Lettres* les endroits les plus favorables à la religion, afin de laisser ignorer le christianisme d'Euler et de soulager les incrédules du poids de son autorité qui les accable, parce que l'exemple de cet illustre géomètre montre jusqu'à l'évidence qu'on peut allier la conviction la plus profonde des vérités révélées avec le génie le plus pénétrant et les plus vastes connaissances. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **EULOGE** (saint), évêque d'Édesse, en Mésopotamie; vivait au IVe siècle. N'ayant pas voulu communiquer avec les partisans de Valens, empereur arien, il fut exilé sur les confins

de la haute Égypte et de la basse Thébaïde. A la mort de Valens il retourna à Édesse, dont saint Eusèbe de Samosate l'établit évêque. Le Martyrologe romain moderne le mentionne le 5 mai. *Voy.* Théodoret, l. VI. Richard et Giraud.

II. **EULOGE** (saint), patriarche d'Alexandrie, né en Syrie, mort vers l'an 606, fut élevé dans un monastère, ordonné prêtre à Antioche, et chargé de la conduite de l'église Notre-Dame, que Justinien avait bâtie dans cette ville. Il combattit les Eutychiens, et, l'an 580, il fut nommé patriarche d'Alexandrie. Il mit tout en œuvre pour ramener les Jacobites à l'orthodoxie, et il écrivit contre les divers hérétiques qui troublaient son église. L'an 588 il assembla un concile pour anéantir les Samaritains. Ses ouvrages ne nous sont point parvenus; on en trouve des fragments dans Photius, cod. 182, 208, 225, 226, 227, 230, 280. L'Église honore la mémoire de saint Euloge le 13 septembre. *Voy.* Évagre, *Hist. ecclés.* Théophane, c. CXLVI, CXLVII. Bulteau, *Hist. monast. d'Orient,* l. IV, c. XXIX. Richard et Giraud.

III. **EULOGE** (saint), martyr, mort le 11 mars 859, était prêtre de Cordoue. Élevé dans la communauté des ecclésiastiques de Saint-Zoïle, il alla au monastère de Cuteclar, d'où il sortit comme un homme consommé en vertus. L'an 859 il fut élu archevêque de Tolède, et il donna l'hospitalité à une jeune chrétienne nommée Léocritie, née de parents musulmans, qui voulaient la faire apostasier. On les prit tous les deux, et ils souffrirent le martyre. Il a laissé : 1° *Memoriale Sanctorum, sive libri III de martyribus Cordubensibus;* — 2° *Exhortatio ad martyrium, sive documentum martyriale ad Floram et Mariam, virgines confessores;* — 3° *Epistolæ aliquot ad Wilifindum, ad Alvarum et alios.* Ces ouvrages se trouvent dans la *Biblioth. des Pères* et dans l'*Espagne illustrée,* tom. IV. *Voy.* D. Ceillier, tom. XIX, p. 164 et suiv.

EULOGIE (*Eulogia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *bénédiction.* Saint Paul a donné ce nom à l'Eucharistie même. On appelait communément *Eulogies* diverses choses bénites, telles que pain, vin, viande, etc., que l'on distribuait à l'Église comme une espèce de supplément de l'Eucharistie, et que l'on envoyait aux absents en signe de communion. Il fallait être à jeun pour en manger. Dans les monastères, on distribuait les eulogies au réfectoire. On a aussi donné le nom d'eulogies aux repas bénits par les évêques et par les prêtres, et aux simples présents non bénits. Enfin on a appelé eulogies les droits ou redevances annuelles. *Voy.* D. Mabillon, *Act. S. Bened., sæc. tertii,* p. 1, *præf.* XLI, n. 61. Le P. Gretser, jésuite, *de Benedict. et maledict.*, l. II, c. XXIV et suiv. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 433. D. Macri, *Hierolexicon,* ad verb. EULOGIA. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théolog.*, art. PAIN BÉNIT. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 188 et suiv.

EUMÈNE, roi de Bithynie et de Pergame. Il unit ses armes à celles des Romains dans la guerre qu'ils soutinrent contre Antiochus le Grand, et il reçut comme récompense le pays des Indiens, des Mèdes et des Lydiens. *Voy.* I Machab., VIII, 8.

EUMENIA, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, au diocèse d'Asie. Euménia est aujourd'hui un évêché *in partibus*, toujours sous la métropole de Laodicée, restée titulaire. On n'en connaît que cinq évêques, dont le premier, Thraséa, martyr, est mentionné par Polycrates d'Éphèse dans sa Lettre au pape Victor. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 807. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 101. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 192.

EUMÉNIE (sainte). *Voy.* EUNOMIE.

EUNE. *Voy.* CRONION.

EUNICE, mère de saint Timothée, était juive de naissance, et elle avait épousé un païen. Saint Paul, arrivant à Lystres, y trouva Eunice et Timothée déjà fort avancés en grâce et en vertus. *Voy.* Actes, XVI, 1, 2.

EUNOMIE ou **EUMÉNIE** (sainte), servante de sainte Afre, fut la compagne de son martyre. On la brûla toute vive dans le sépulcre où elle avait enterré le corps de sa maîtresse. *Voy.* AFRE.

EUNOMIENS (*Eunomiani*), nom donné aux disciples d'Eunomius, évêque de Cyzique, qui aux erreurs d'Arius en ajoutait quelques autres. Il prétendait connaître Dieu aussi parfaitement que Dieu se connaît lui-même; il osait dire que le Fils de Dieu n'était Dieu que de nom, et qu'il ne s'était pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu et par ses opérations. Il condamnait le baptême donné au nom de la sainte Trinité, et rebaptisait ceux qui l'avaient été de la sorte. *Compar.* ANOMÉENS, et *Voy.* saint Épiphane, *Hæres.* LXXV. Théodoret, *Hæret. fabul.*, l. IV, c. V. Basile, *Epist. CLXVI.* Chrysost., *de Incomprehens. Dei Natur.* Gregor. Nyss., *Oratio XII.* Baronius, ad ann. 356. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II, au mot EUNOMIENS. Richard et Giraud. Pluquet, *Diction. des hérésies,* au mot EUNOME. Feller, *Biogr. univers.*, art. EUNOME (*Eunomius*). Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 192.

EUNOMIOEUPSYCHIENS (*Eunomioeupsychiani*), hérétiques appelés aussi *Eupsychiens.* Ils ne faisaient qu'une immersion dans le baptême au nom de Jésus-Christ et non pas au nom de la sainte Trinité. *Voy.* Nicéphore, l. XII, c. XXX. Sozomène, l. VII, c. XVII. Le P. Fronton du Duc, dans ses *Remarques* sur Nicéphore. Henri de Valois, dans ses *Annotations* sur Sozomène. Richard et Giraud. Pluquet, *Diction. des hérésies.*

EUNOMIUS. *Voy.* EUNOMIENS.

I. **EUNUQUE** (*Eunuchus*), nom d'office et de dignité; il se prend souvent dans l'Écriture pour un officier d'un prince occupé dans l'intérieur du palais. Dieu avait défendu à son peuple de faire des eunuques. Jésus-Christ parle d'une sorte d'eunuques différents de ceux-ci; ce sont ceux qui, par un motif de religion, ont renoncé au mariage et aux plaisirs de la chair. Le concile de Nicée condamne ceux qui se font eunuques eux-mêmes; ils sont exclus des ordres sacrés. Schmalzgrueber pense, d'après d'autres canonistes, qu'ils peuvent contracter mariage s'ils sont *potentes ad coeundum et generandum;* mais que, dans le cas contraire, ils ne le peuvent. *Voy.* Genèse, XXXIX. Lévit., XXII, 24. Deutéron., XXIII, 1. Matth., XIX, 12. *Conc. Nicænum,* can. VII, *Si quis, dist.* 55. Bergier, *Diction. de théol.* Schmalzgrueber, *Jus ecclesiasticum,* part. III, titul. XV, § 2, n. 32.

II. **EUNUQUE** d'Éthiopie, fut baptisé par saint Philippe. *Voy.* Actes, VIII, 27 et suiv.

EUNUQUES, hérétiques du IIIe siècle, nommés aussi *Valésiens* à cause de Valesius, leur chef. Ils se mutilaient, et ne permettaient à leurs disciples de manger rien qui eût vie jusqu'à ce qu'ils fussent dans le même état. *Voy.* Epiphan., *Hæres.* LVIII. Baronius, *Annal.*, ad ann. 249, n. 9, et 260, n. 69, etc. Pluquet, *Diction. des hérés. Voy.* aussi VALESIUS.

EUPATOR. *Voy.* ANTIOCHUS, n° V.

EUPHÉMIA, siége épisc. jacobite situé en

Mésopotamie, sous la métropole d'Antioche. On n'en connaît que quatre évêques, dont le premier, nommé Jean, siégeait en 541. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1441. Richard et Giraud.

EUPHÉMIE (sainte), vierge et martyre de Chalcédoine, souffrit, vers l'an 307, pendant la persécution de Dioclétien. Dès le IVe siècle son culte était fort célèbre à Chalcédoine. L'Église latine célèbre sa fête le 16 septembre. *Voy.* Richard et Giraud.

EUPHÉMIENS ou **EUPHÉMITES**, mot dérivé du grec *je dis bien;* c'est le nom qu'avaient pris les Messaliens, parce qu'ils étaient toujours en prières, et prétendaient par là être des *bien-disants.*

EUPHÉMIES, nom donné à une distribution de cinquante livres à peu près qui se faisait tous les ans aux docteurs résomptés de Sorbonne, le 16 septembre, jour de la fête de sainte Euphémie. Les docteurs résomptés, qui seuls avaient droit à cette distribution, devaient, en outre, assister aux assemblées et aux autres exercices de la Faculté. *Voy.* les *Statuts de la Faculté*, p. 31 et 65. Richard et Giraud.

EUPHÉMITES. *Voy.* EUPHÉMIENS.

EUPHRAIMIUS. *Voy.* ÉPHREM, no III.

EUPHRASIE ou **EUPHRAXIE** (sainte), vierge et solitaire, née vers l'an 381, morte vers l'an 411, était fille d'Antigone, gouverneur de la Lycie, et de sainte Euphrasie, tous deux parents ou alliés de l'empereur Théodose l'Ancien. Après la mort d'Antigone, la mère et la fille se retirèrent en Égypte; la mère se consacra à des œuvres de pénitence et de charité, et la fille embrassa la vie religieuse dans un monastère de la basse Thébaïde, où elle se distingua par son humilité, son obéissance, sa mortification et sa charité. Dieu l'honora du don des miracles. Les Latins célèbrent sa fête le 13 mars, et les Grecs le 25 juillet. *Voy.* Bollandus, où on trouve la Vie de la sainte écrite par un auteur ancien, quoique non contemporain. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 173, 174.

I. **EUPHRATE**, chef des Ophites. *Voy.* OPHITES.

II. **EUPHRATE**, philosophe, né à Péra, en Cilicie, qui, pour concilier la philosophie avec la religion chrétienne, distinguait dans ce monde trois parties, dont la première renfermait un Être nécessaire et incréé, la deuxième un nombre infini de Puissances différentes, et la troisième ce que nous appelons communément le monde. Il admettait en Dieu trois Pères, trois Verbes, et trois Saints-Esprits, émanés de l'Être nécessaire et incréé, qu'il concevait comme une grande source. Le P. Hardouin croit que c'est contre les disciples d'Euphrate, appelés *Péréens* ou *Pératiques*, qu'on a fait le quarante-huitième des canons attribués aux apôtres. *Voy.* Théodoret, *Hæret. fabul.*, l. I, c. XVIII. Philastre. Hardouin, *de Triplici baptismo.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Pluquet, *Dictionnaire des hérésies.*

III. **EUPHRATE**, fleuve fameux qui prend sa source dans les montagnes de l'Arménie et qui arrose les frontières de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie Déserte, de la Chaldée et de la Mésopotamie. Moïse dit que l'Euphrate est le quatrième des fleuves qui avaient leur source dans le paradis terrestre. *Voy.* Genèse, II, 14.

IV. **EUPHRATE**, huitième province du diocèse d'Antioche, appelée autrefois Comagène. Hiéraple était sa métropole civile et ecclésiastique; l'un de ses siéges suffragants fut érigé en métropole avant l'an 553. *Voy.* Richard et Giraud.

EUPHRAXIE. *Voy.* EUPHRASIE.

I. **EUPHRONE**, en latin *Euphronius* (saint), évêque d'Autun, mort le 3 ou le 4 août 475, succéda à saint Léonce vers l'an 452. Intimement lié avec Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne, et saint Loup, évêque de Troyes, ils écrivirent de concert une lettre à Thalasse, évêque d'Angers, au sujet des fêtes et du service divin, et touchant les ecclésiastiques bigames. Saint Euphrone assista, l'an 475, au concile d'Arles. *Voy.* Grég. de Tours. Sidoine Apollinaire. La *Chronique* d'Idace. Les Conciles des Pères. Sirmond et Labbe. La *Gall. Christ.*

II. **EUPHRONE**, en latin *Euphronius* (saint), évêque de Tours, mort le 4 août 573, appartenait à l'une des premières familles de cette ville. Son mérite le fit placer sur le siége de Tours l'an 556, et, l'année suivante, il assista au troisième concile de Paris. L'an 559 la ville de Tours fut brûlée, et Euphrone déploya le plus grand zèle pour consoler les habitants, nourrir les pauvres et rebâtir les églises; et, l'an 567, il assembla le troisième concile de Tours. Il fut favorisé du don des miracles et de celui de prophétie. Le Martyrologe romain moderne place sa fête au 4 août. *Voy.* S. Grég. de Tours. Fortunat. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.*

EUPHROSINE (sainte), vierge, née à Alexandrie vers l'an 413, morte vers 467, s'enfuit de la maison paternelle pour ne point se marier, et elle alla se cacher sous des habits d'homme dans un monastère situé près de la ville; on lui donna le nom de *Smaragde,* et elle y vécut pendant trente à trente-huit ans renfermée dans une cellule. Son père, qui visitait souvent le monastère, recevait d'elle, sans la reconnaître, d'excellents avis pour sa conduite spirituelle. A la fin de ses jours elle se découvrit à son père, qui reçut son dernier soupir, et dès lors abandonna, lui aussi, le monde pour mourir saintement auprès des religieux. Les Grecs l'honorent le 25 septembre; mais le Martyrologe romain fait mémoire d'elle le 1er juin. *Voy.* Bollandus, où on trouve sa Vie. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 175.

EUPLE (saint), diacre et martyr de Catane, mort le 12 août 304, fut arrêté pendant qu'il lisait l'Évangile au peuple. On le mit en prison, où il resta plusieurs mois; puis on le mena au tribunal du gouverneur, qui le condamna à avoir la tête tranchée. Les Grecs célèbrent sa fête le 11 août, et les Latins le 12 du même mois. *Voy.* Cotelier, *Monuments,* tom. Ier Baronius, *Annal.*, ad ann. 303. Surius, au 12 août. D. Ruinart, *Actes des martyrs.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

I. **EUPOLÈME**, fils de Jean, était un des ambassadeurs envoyés à Rome par Judas Machabée. *Voy.* I Machab., VIII, 17.

II. **EUPOLÈME**, historien grec qu'on suppose avoir vécu dans le Ier siècle avant J.-C. Joseph en parle de manière à faire croire qu'il était Juif. Les titres des ouvrages qu'on connaît de lui sont : 1o *des Rois de la Judée;* — 2o *de la Prophétie d'Élie;* — 3o *des Juifs d'Assyrie.* Alexandre Polyhistor nous a conservé d'Eupolème quelques fragments qui ont été publiés par C.-G.-A. Kuhlmey; Berlin, 1840, in-8o, et par C. Müller, tom. III, p. 207 des *Historicorum Græcorum Fragmenta.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

EUPSYCHIENS. *Voy.* EUNOMIOEUPSYCHIENS.

EUPSYQUE (saint), martyr de Césarée, en Cappadoce, vivait au IVe siècle et appartenait à une famille patricienne. Lorsque Julien l'Apostat passa à Césarée l'an 362, les chrétiens ve-

naient de détruire le temple de la Fortune ou Génie public. Ceux qui avaient pris part à cette démolition furent punis, les uns de mort, les autres par l'exil. Eupsyque fut un de ceux qui souffrirent le plus. Saint Basile, qui fut évêque de Césarée huit ans après son martyre, célébra sa fête en invitant tous les évêques du Pont à y concourir, et la fixa au 8 avril. *Voy.* Sozomène, *Hist. ecclés.* S. Basile et S. Grég. de Nazianze, dans leurs *Lettres.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 196.

EURENIUS (Jons), protestant suédois, né l'an 1688, mort en 1751, exerça à Thorsaker les fonctions de pasteur. Outre de nombreux manuscrits sur diverses matières, Eurenius a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Un ecclésiastique avec ses ornements;* — 2° *Oratio synodalis de Prædestinatione;* 1729. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EURIPUS. *Voy.* CHALCIDE.

I. **EUROPE** (*Europa*), province de l'Illyrie et la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde l'Asie Mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Héraclée en était autrefois la métropole; cette province comprend vingt-huit évêchés, dont il ne reste plus que Rhédesti, Pario, Métri, Athyra, Tzurloe et Miriophiti. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 210, art. EUROPA (*Provincia*, etc.).

II. **EUROPE** (*Europus* ou *Tamsacum*), siége épisc. de la province d'Euphrate situé au diocèse d'Antioche, érigé au Ve siècle sous la métropole d'Hiérapolis. On n'en connaît qu'un évêque, David, qui fut représenté au concile de Chalcédoine par Étienne d'Hiéraple, qui souscrivit aussi pour les autres évêques de sa province qui se trouvaient absents. Aujourd'hui Europe est un simple évêché *in partibus*, toujours sous la métropole d'Hiérapolis, qui est devenue elle-même un pur titre *in partibus*. *Voy. Oriens Christ.*, tom. II, p. 945. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 102. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 210, art. EUROPA, EUROPI, O EUROPO.

I. **EUSÈBE** (saint), pape, élu le 5 février 309, mort le 26 septembre 311, était Grec de naissance, et fut renommé pour sa vertu et son mérite. Il eut beaucoup à souffrir de la tyrannie de Maxence; c'est pour ce motif sans doute qu'on le trouve qualifié de martyr dans beaucoup de Martyrologes; car il n'est pas mort par la main des persécuteurs pour la foi de Jésus-Christ. On honore sa mémoire le 26 septembre. On lui attribue trois *Décrétales* : une aux évêques des Gaules, l'autre à ceux d'Égypte, et la troisième à ceux de Toscane et de la Campanie; mais on croit communément qu'elles ne sont pas authentiques. *Voy.* Artaud de Montor, *Hist. des Souv. Pontif. rom.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 211.

II. **EUSÈBE**, martyr à Rome, était prêtre; il fut le compagnon de saint Hippolyte. *Voy.* HIPPOLYTE, n° II.

III. **EUSÈBE** (saint), martyr de Gaze, en Palestine, vivait au IVe siècle. Il fut pris comme chrétien avec Nestable et Zénon, ses frères, et le peuple les mit en pièces. Une femme chrétienne de Gaze recueillit ce qu'elle put trouver des reliques de ces martyrs et les donna à leur cousin, Zénon, qui devint plus tard évêque de Majume. Le Martyrologe romain a placé la fête de ces martyrs au 8 septembre. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **EUSÈBE** (saint), évêque de Verceil, né en Sardaigne vers l'an 315, mort le 1er août 371, fut ordonné prêtre par saint Marc, successeur de saint Sylvestre. Il fut, selon saint Ambroise, le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique à la vie cléricale. L'an 355 il assista au concile de Milan, et il fut exilé par Constance à Scythopolis, en Palestine, pour avoir refusé de souscrire à la condamnation de saint Athanase. A son retour de l'exil, Eusèbe alla à Alexandrie, où il assista au concile que l'on y tint au sujet de ceux qui revenaient de l'hérésie à l'Église. Il combattit avec ardeur l'arianisme, et ramena à la foi une infinité de personnes. Les anciens Martyrologes avaient placé sa fête au 1er août; mais le Bréviaire romain l'a remise au 15 décembre. Il ne nous reste de lui qu'une *Lettre* à son Église et une autre à Grégoire d'Elvire. *Voy.* S. Jérôme, *Chron.* et *Epist. LXXV.* S. Ambroise, *Epist. LXXXII.* Rufin. Socrate. Sozomène. Théodoret. Hermant, *Vie de saint Athanase.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. V, p. 439 et suiv.

V. **EUSÈBE** (saint), évêque de Bologne, vivait au IVe siècle. Il gouverna cette Église du temps des empereurs Gratien et Théodose avec vigilance, zèle et charité. Il fut intimement lié avec saint Ambroise, et se montra un des plus zélés défenseurs de la foi contre les Ariens, dans le concile tenu l'an 381 à Aquilée. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 26 septembre. *Voy.* S. Ambroise, *sur les Vierges*, l. I. *Traité de la virginité.*

VI. **EUSÈBE** (saint), évêque de Samosate, né dans cette ville, mort vers le mois de juin 380, fut promu à l'épiscopat l'an 361. Il assista cette année-là au concile d'Antioche, où saint Mélèce fut élu évêque de cette ville; l'an 363 il se trouva au concile d'Antioche assemblé par saint Mélèce; et, en 370, il assista à l'élection de saint Basile, archevêque de Césarée, avec lequel il se lia intimement. Il parcourut la Syrie, la Phénicie et la Palestine, pour fortifier les catholiques et ordonner des prêtres et des diacres, selon le besoin des églises; l'an 373 on l'exila en Thrace, où il eut beaucoup à souffrir; enfin il se trouva en 379 au concile d'Antioche; et, au moment où il entrait dans la ville de Dolyque, en Syrie, une femme arienne lui jeta une tuile sur la tête. Les Grecs honorent sa mémoire le 22 juin, et les Latins le 21 du même mois. *Voy.* Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XIII, 14; l. V, c. IV. S. Grég. de Nazianze, *Epist. XXVIII.* Baronius. Hermant, *Vie de saint Athanase.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VI, p. 433. Richard et Giraud.

VII. **EUSÈBE** (saint), abbé en Syrie, vivait, dit-on, au IVe siècle. Élevé sous la discipline de son oncle, Marien, pieux solitaire, Eusèbe vécut dans une cellule jusqu'à ce que l'abbé Ammien, homme célèbre dans toute la Syrie, l'eût emmené avec lui pour le mettre à la tête de son monastère, situé entre Antioche et Berrœé, sur le penchant d'une haute montagne. Il s'acquitta des devoirs de son nouvel état sans renoncer à ses anciennes pratiques, et il se fit surtout remarquer par une grande modestie unie à une extrême douceur. On célèbre sa fête le 23 janvier. *Voy.* Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXVIII. Richard et Giraud.

VIII. **EUSÈBE** (saint), prêtre romain et confesseur, est honoré dans l'Église romaine depuis le Ve siècle. Sa Vie, qui le fait partisan de l'antipape Félix II, n'a pas grande autorité, et il est difficile d'y démêler le vrai d'avec le faux. Elle se trouve dans Monbritius et dans les *Mélanges* de Baluze, tom. II.

IX. **EUSÈBE DE CRÉMONE** (saint), né à Crémone, était prêtre en Palestine, disciple et compagnon de saint Jérôme, qu'il connut à Rome,

où il était allé visiter le tombeau des saints Apôtres. Il accompagna saint Jérôme en Égypte et en Syrie, et, vers l'an 387, il se renferma avec lui dans son monastère de Bethléhem. Quelques années après saint Jérôme l'envoya en Italie et en Dalmatie, avec Paulinien, son frère, pour sauver la vie à quelques personnes et pour vendre le reste de leur patrimoine au profit des pauvres. Il fut aussi envoyé vers l'hérésiarque Vigilance pour tâcher de l'arracher à l'erreur. Quelques Martyrologes placent la fête de saint Eusèbe au 5 mars, et d'autres au 19 octobre. *Voy.* S. Jérôme, *Lettres*. Bollandus.

X. **EUSÈBE**, évêque de Césarée, en Palestine, né vers l'an 270, mort vers 338, fut élu évêque en 314. Paulin, évêque de Tyr, l'ayant invité à assister à la dédicace de son église, Eusèbe y prononça un panégyrique qui le fit suspecter d'arianisme. Il assista au concile de Nicée, où, après quelques difficultés, il approuva le terme de consubstantiel. L'an 330 il se trouva au conciliabule d'Antioche, où saint Eustathe, évêque de cette ville, fut injustement déposé, et, l'an 335, il fut du nombre des évêques des conciles de Césarée et de Tyr qui condamnèrent saint Athanase. De Tyr il partit pour se trouver à la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, et il y reçut Arius à sa communion. L'an 336 il se trouva au concile de Constantinople, où les Ariens déposèrent Marcel, évêque d'Ancyre. Eusèbe a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et parmi lesquels nous citerons : 1° *Cinq livres de l'Apologie pour Origène;* — 2° *Quinze livres de la Préparation et vingt de la Démonstration évangélique;* — 3° une *Histoire ecclésiastique* divisée en dix livres; — 4° *de la Théophanie* ou *de l'Incarnation;* — 5° *Commentaires sur Isaïe;* — 6° des *Commentaires sur les Psaumes* et des *Canons* pour accorder les quatre Évangélistes; — 7° un *Traité contre les Manichéens*. Les *Œuvres* complètes d'Eusèbe ont paru à Bâle, 1542, et à Paris, 1580. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. IV, p. 202 et suiv. Socrate. Sozomène. Théodoret. S. Jérôme. Baronius.

XI. **EUSÈBE**, évêque de Thessalonique, vivait du temps de saint Grégoire, pape. Il a écrit dix livres contre un moine de Rome appelé André, qui croyait que la chair de Jésus-Christ avait toujours été incorruptible, et qui soutenait plusieurs autres erreurs. Photius a donné un extrait de cet ouvrage dans le CLXII^e^ tom. de sa *Bibliothèque*. *Voy.* Richard et Giraud.

XII. **EUSÈBE**, évêque de Milan, vivait au ve siècle. Avant le concile de Chalcédoine, il écrivit une lettre au pape saint Léon, tant en son nom qu'au nom de dix-huit autres évêques. Cette lettre se trouve dans l'édition des Œuvres de ce Père, par le P. Quesnel. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, l. V, p. 394 et 395. Richard et Giraud.

XIII. **EUSÈBE**, évêque de Dorylée, vivait au ve siècle. Il se fit connaître d'abord comme jurisconsulte, et fut nommé commissaire impérial à Constantinople. Plus tard il entra dans les ordres et devint évêque de Dorylée, ville de Phrygie; le premier il dénonça les doctrines d'Eutychès et demanda qu'elles fussent condamnées dans un concile. Ce concile, présidé par Dioscorus, évêque d'Alexandrie et partisan d'Eutychès, fut tenu l'an 449, et on y prononça la déposition d'Eusèbe. Le pape intervint, et un nouveau concile ayant été rassemblé, on rétablit Eusèbe sur son siége et l'on condamna Eutychès. Eusèbe a laissé : 1° *Contestatio adversus Nestorium*, parmi les ouvrages de Marius Mercator, part. II, p. 18; — 2° *Libellus adversus Eutycheten synodo Constantinopolitano oblatus,* dans Labbe, *Recueil des Conciles*, tom. IV, p. 151; — 3° *Libellus adversus Dioscorum synodo Chalcedonensi oblatus;* ibid., p. 380; — 4° *Epistola ad Marcianum imperatorem;* ibid., p. 95. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIV. **EUSÈBE**, évêque d'Antibes, mort vers l'an 570, se fit représenter au cinquième concile d'Orléans tenu l'an 549, et assista en 554 au concile d'Arles. On lui attribue l'*Histoire de la translation des corps de saint Vincent, de saint Oronce et de saint Victor, martyrisés à Girone;* elle se trouve dans Bollandus, au 22 janvier. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France,* tom. III, p. 303 et suiv.

XV **EUSÈBE BRUNO** ou **BRUNON**. *Voy.* BRUNO, n° VII.

XVI. **EUSÈBE ÉMISSÈNE**, né à Édesse, mort à Antioche vers l'an 360, fut surnommé *Émissène* parce qu'il était évêque d'Émèse, en Syrie. C'est des Eusébiens qu'il reçut l'ordination épiscopale. Il assista au concile de Séleucie en 359, et mérita d'être appelé par saint Jérôme le *Porte-Enseigne de la faction arienne*. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, principalement contre les Juifs, les Gentils et les Novatiens; mais il ne nous reste sous son nom que des *Homélies*, qui ont été publiées à Paris, 1575, et à Anvers, 1602. *Voy.* saint Jérôme, *in Catal.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VI, p. 15 et suiv. Richard et Giraud.

EUSÉBIE ou **EUSOYE, YSOIE** (sainte), abbesse de Hamay ou Hamaige (*Hamaticum*), née l'an 637, morte le 16 mars, vers l'an 660, était fille du bienheureux Adalbaud et de sainte Rictrude. Ayant perdu son père à l'âge de huit ans, sa mère l'emmena avec ses sœurs au monastère de Marchiennes. Non loin de ce monastère, mais de l'autre côté de la Scarpe, il y avait un autre monastère appelé Hamay ou Hamaige, fondé par la B. Gertrude, grand'mère d'Adalbaud, qui en était abbesse. Celle-ci demanda à sainte Rictrude sa fille Eusébie pour l'élever auprès d'elle, et, à la mort de Gertrude, Eusébie fut choisie pour lui succéder. Quoique âgée seulement de treize ans, elle gouverna sa communauté avec une prudence consommée. L'Église honore sa mémoire le 16 mars. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum,* 16 mars. Richard et Giraud.

EUSÉBIENS (*Eusebiani*), hérétiques ariens ainsi nommés d'Eusèbe de Nicomédie, principal défenseur de la doctrine d'Arius. Afin de ne point paraître suspect à Constantin, il feignit d'abjurer l'arianisme au concile de Nicée; mais les évêques catholiques le dénoncèrent, et l'empereur l'exila. Son parti l'ayant fait rappeler, Eusèbe devint le plus grand ennemi de saint Athanase; et l'an 338, après avoir fait bannir Paul, prélat orthodoxe, il se fit élire évêque de Constantinople. Après la mort d'Arius, ses partisans se firent gloire de porter le nom d'Eusébiens. *Voy.* Sozomène. Socrate. Théodoret. Baronius, *Annal.*, ad ann. 311, 318. Hermant, *Vie de saint Athan.* Tillemont, *Mémoires,* tom. VI.

EUSICE ou **YSIS**, en latin *Eusitius* (saint), ermite, né à Géméliac ou Gembly, dans le Périgord, l'an 465, mort le 27 novembre 542, fut élevé à Périgueux, d'où la famine obligea ses parents de se retirer dans le Berry et de vendre comme esclave leur fils à Séverin, abbé de Patrici ou Percy, monastère du diocèse de Bourges. Ce dernier fit instruire Eusice, l'établit procureur de la maison, et lui permit plus tard d'em-

brasser la vie des anachorètes. Il se retira dans un désert derrière le village de Presciguy, où il vécut dans les exercices les plus austères. Il possédait le don des miracles, et ses vertus attirèrent auprès de lui un nombre infini de personnes. Wifin, officier de Childebert, ayant obtenu comme récompense de ses services le fonds de terre où se trouvait l'ermitage de saint Eusice, y bâtit un monastère qui fut mis sous la conduite du saint; on l'appela d'abord la *Cellule,* puis la *Celle de saint Eusice*, enfin *Selles-en-Berry,* pour la distinguer de la petite ville de *Selles* en Sologne. Ni les anciens Martyrologes, ni le romain moderne, ne font mention d'Eusice; celui de France l'appelle *Eusichius*, et en fait mémoire le 27 avril et le 27 novembre. *Voy.* S. Grég. de Tours, *de la Gloire des confesseurs*, c. LXXXII. Richard et Giraud.

EUSOYE. *Voy.* EUSÈBE.

EUSPICE (saint), oncle de saint Mesmin, fut le second abbé de Micy, près d'Orléans. *Voy.* MESMIN.

EUSTACE. *Voy.* EUSTACHE, n° II.

I. **EUSTACHE** ou **EUSTATHE** (saint), un des plus célèbres martyrs, périt sous Adrien, au commencement du IIe siècle. On lui associe sa femme *Tatiane,* appelée aussi *Théopiste,* et ses deux fils *Agape* ou *Agapit* et *Théopiste*, qui furent les compagnons de son martyre. Les Grecs honorent la mémoire de saint Eustache sous le nom d'*Eustathe;* le Martyrologe romain place leur fête au 20 septembre, qui fut le jour de leur mort. Les actes du martyre de saint Eustache ont été publiés en grec par Combefis; Paris, 1660; mais ils sont généralement regardés comme apocryphes. *Voy.* Bolland., *Acta Sanctor.*, 20 sept., *de S. Eustatho.* Tillemont, *Mémoires*, tom. II. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 214, 215.

II. **EUSTACHE** ou **EUSTACE, EUSTAISE, EUSTASE** (saint), abbé de Luxeu, aujourd'hui Luxeuil, en Franche-Comté, né en Bourgogne l'an 560, mort en 625, était neveu de saint Miget ou Micet, évêque de Langres, et il fut disciple de saint Colomban, qui l'envoya gouverner son monastère de Luxeu pendant son absence, causée par la persécution de la reine Brunehaut. Il y maintint la discipline, et, par ses exemples autant que par ses discours, il y forma un grand nombre de disciples. Sa charité le détermina à prêcher la foi aux Varasques, peuples des montagnes des Vosges, et aux Bavarois. A son retour au monastère de Luxeu, il eut à lutter contre un faux frère nommé Agreste, qui avait entrepris de faire condamner la règle de Saint-Colomban dans un concile tenu à Mâcon vers l'an 623; mais Agreste fut contraint par les Pères du concile de se réconcilier avec son abbé. On honore sa mémoire le 29 mars. *Voy.* Bollandus. D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 499. D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ord. S. Benedict.*, tom. II. Baronius, *Annal.*, ad ann. 612. Possevin, *Apparat. sacer,* tom. I. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

III. **EUSTACHE** (David), controversiste et prédicateur protestant, né dans le Dauphiné, mort à Montpellier vers l'an 1660. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Conférence entre D. Eustache, ministre du saint Evangile, et Richard Mercier, jésuite, au sujet de l'Eucharistie;* Genève, in-8°; — 2° *Remèdes salutaires contre notre séparation d'avec Dieu, la défiance de la chair et la vanité du monde;* Sedan, 1655, in-8°; — 3° *Response à l'escrit du sieur Mercier, jésuite, intitulé Démonstration de la vérité de l'Église romaine*, etc.; Genève, 1657, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve plusieurs autres écrits indiqués.

IV. **EUSTACHE DE SAINT-PAUL** (Dom), religieux feuillant, né à Paris l'an 1573, mort l'an 1640, était docteur de Sorbonne. Son mérite le fit nommer visiteur des monastères de Chelles, de la Saussaye et de quelques autres du diocèse de Paris, où il contribua à établir la réforme. Il fut aussi supérieur d'un monastère de son Ordre à Rome, où le pape Paul V l'honora de sa confiance. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : *Summa philosophiæ quadripartitæ*, qui a eu plus de trente éditions. D. Ant. de Saint-Pierre, religieux du même Ordre, publia sa Vie en 1646; on y trouve le catalogue de ses ouvrages. *Voy.* Richard et Giraud.

EUSTAISE, EUSTASE. *Voy.* EUSTACHE, n° II.

I. **EUSTATHE** (saint), patriarche d'Antioche et confesseur, né à Side, en Pamphylie, mort en Macédoine vers l'an 337, fut un des hommes les plus savants et les plus éloquents de son époque. Vers l'an 323 il devint évêque de Bérée, en Syrie, et trois ans après il fut transféré à Antioche, où l'appelaient les vœux du peuple et du clergé. Il assista au concile de Nicée, il y combattit les Ariens; mais ceux-ci parvinrent, à force de calomnies, à le faire exiler. Les Grecs célèbrent sa fête principale le 21 février, et les Latins le 16 juillet. Eustathe avait composé des *Homélies*, des *Épîtres*, et une *Interprétation des Psaumes*, dont on trouve des fragments dans Fabricius, *Biblioth. græc.*, tom. IX, p. 135-149. On regarde comme authentique un *Traité contre Origène,* cité par saint Jérôme. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent des détails sur les divers écrits du saint patriarche.

II. **EUSTATHE**, évêque de Sébaste, en Arménie, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne, fonda avec Basile d'Ancyre la secte des Macédoniens. Il fut d'abord moine, et il introduisit, dit-on, le premier la vie monastique en Arménie. De là certains critiques lui attribuent l'ouvrage sur les *Ascètes*, regardé généralement comme étant de saint Basile. Quoique signataire des Actes du concile de Nicée, il continua de siéger parmi les évêques ariens. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar* EUSTATHIENS, n° II.

III. **EUSTATHE**, né en Afrique, vivait vers le milieu du Ve siècle. Il est auteur d'une traduction latine intitulée : *Novem S. Basilii Sermones in principium Geneseos.* Cette traduction se trouve dans l'édition de saint Basile donnée par Garnier; Paris, 1721, in-fol., tom. Ier, p. 631-676. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EUSTATHIENS** (*Eustathiani*), nom donné par les Ariens, vers l'an 350, aux catholiques d'Antioche qui ne voulurent pas reconnaître Paulin, que la faction arienne avait substitué, vers l'an 330, à l'évêque saint Eustathe, en le déposant dans un concile tenu à Antioche et assemblé par les soins d'Eusèbe de Nicomédie. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **EUSTATHIENS**, nom d'une secte hérétique du IVe siècle. On croit que ces hérétiques eurent pour patriarche Eustathe, évêque de Sébastie, en Arménie, qui, n'étant encore que prêtre, fut déposé parce qu'il affectait de s'habiller comme les philosophes païens et qu'il faisait porter à ses disciples des habits extraordinaires. Baronius croit que l'hérésiarque Eustathe est cet Eutacte mentionné par saint Épiphane, et qui était un moine d'Arménie. Il séparait les femmes d'avec leurs maris, regardant

le mariage comme un obstacle au salut; il quittait les assemblées publiques de l'Église pour en faire de particulières, et avait en horreur les Lieux saints ainsi que les tombeaux des martyrs. Le concile de Gangres, en Paphlagonie, tenu l'an 342, condamna ces hérétiques. *Voy.* S. Épiphane, *Hæres.* XL. Socrate, *Hist. eccles.*, l. II, c. XXIII. Sozomène, l. III, c. III. S. Basile, *Epist. LXXIV* et *LXXXII.* Nicéphore, l. IX, c. XVI. Baronius, *Annal.*, ad ann. 319. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II. Bergier, *Diction. de théol. Compar.* EUSTATHE, nº II.

I. **EUSTOCHE** (saint), évêque de Tours, né en Auvergne, mort l'an 461, monta sur le siége épiscopal l'an 444, après la mort de saint Brice. Il assista l'an 453 au concile d'Angers, et il eut beaucoup de part aux règlements que l'on y fit pour le rétablissement de la discipline, qu'il conserva avec grand soin dans son diocèse; il augmenta le nombre des paroisses, et bâtit une église dans la ville de Tours. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 19 septembre, que l'on croit être le jour de sa mort. *Voy.* S. Grég. de Tours, *Hist.*, c. II et X. Maan, *Hist. de l'Égl. de Tours.*

II. **EUSTOCHE** ou **EUSTOCHIE, EUSTOQUIE,** en latin *Julia Eustochium* (sainte), née à Rome vers l'an 365, morte à Bethléhem vers 419, était fille de sainte Paule, dont elle imita les vertus et la piété. Elles se mirent toutes les deux sous la direction de saint Jérôme, et se retirèrent dans le monastère de Bethléhem, fondé par sainte Paule. Eustoquie se consacra à la pénitence, à la prière et à l'étude de l'Écriture sainte. Après la mort de sa mère, elle devint supérieure de ce monastère, qu'elle eut la douleur de voir saccager l'an 416 par les partisans de l'hérésiarque Pélage. Le Martyrologe romain marque sa fête au 28 septembre. *Voy.* Hieronym., *Epist.* Innocent Ier, *Épître XXIV.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **EUSTRATE** ou **EUSTRACE** (saint), martyr de la petite Arménie, fut compagnon de saint Auxence. *Voy.* AUXENCE, nº III.

II. **EUSTRATE** (*Eustratius*), prêtre de l'Église de Constantinople au VIe siècle, a laissé : 1º *la Vie d'Eutychius, archevêque de Constantinople,* qui se trouve dans Surius et Papebrock au mois d'avril; — 2º *de l'État des morts après cette vie,* donné par Leo Allatius dans le *de Occidentalium atque Orientalium perpetua in dogmate Purgatorii consensione;* Rome, 1655, in-8º, p. 319-581; cet ouvrage se trouve aussi dans la *Biblioth. Patrum,* tom. XXVII. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 619 et suiv. Fabricius, *Biblioth. græca,* tom. III, p. 264, t. X, p. 725.

EUTHALIUS, évêque de Sulce, en Égypte, vivait au Ve siècle. Le premier il a divisé les *Actes des Apôtres,* les *Épîtres de saint Paul* et les *Épîtres canoniques,* en leçons, chapitres et versets. Zaccagni a donné cet ouvrage dans ses *Collectan. monum. vet. Eccles. græc.;* Rome, 1698, in-4º. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. græca,* tom. IX, p. 287. La *Nouv. Biogr. génér.*

EUTHANASIE, terme grec consacré pour exprimer la mort heureuse de ceux qui passent sans douleur, sans crainte et sans regret de cette vie à l'autre, ou qui meurent en état de grâce. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **EUTHYME** (saint), évêque de Sardes et martyr, mort vers l'an 821, parut en 787 au deuxième concile général de Nicée, où il se distingua par sa doctrine et par sa piété. Il y parla avec force contre les Iconoclastes. Tour à tour chassé et rétabli sur son siége, il fut définitivement exilé l'an 821 par Michel le Bègue; mais il n'eut pas le temps de se rendre au lieu de son exil, car il mourut des coups de nerfs de bœuf que l'empereur lui fit donner lorsqu'il était encore à Constantinople. Les Grecs l'honorent le 26 décembre, et les Latins le 11 mars. *Voy.* les *Act. du conc. de Nicée.* L'*Hist. Byzant.* Henschénius. Richard et Giraud.

II. **EUTHYME LE GRAND** (saint), archimandrite en Palestine, né l'an 377, mort le 20 janvier 473, fut élevé par Otrée, évêque de Mélitène, qui le fit lecteur, prêtre et supérieur général de tous les monastères de son diocèse. Le goût de la solitude le détermina à se retirer dans la Palestine l'an 406, et il y vécut avec un autre solitaire, nommé Théoctiste, dans la plus profonde obscurité. Ils finirent cependant par être découverts, et ils furent obligés de bâtir des monastères pour recevoir la multitude de ceux qui venaient se mettre sous leur conduite. Il convertit plusieurs hérétiques, opéra divers miracles, et prophétisa à l'impératrice Eudoxie, qu'il avait fait rentrer dans l'Église, sa fin prochaine; il prédit également sa propre mort. On l'honore le 20 janvier. Sa Vie, écrite par Cyrille, moine de Scythopolis, en Palestine, est généralement estimée pour son exactitude. *Voy.* CYRILLE, nº II. Richard et Giraud.

III. **EUTHYME ZIGABÈNE**, moine grec de l'Ordre de Saint-Basile, vivait au XIIe siècle. Il a laissé : 1º un recueil de passages des Pères sur les matières de la religion, intitulé : *Panoplie dogmatique contre toutes les hérésies;* Lyon, 1536; Venise, 1555, et Paris, 1556; il se trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères;* — 2º *Commentaire sur les Psaumes et sur les dix Cantiques,* tiré des ouvrages des Pères; Paris, 1543, 1547, et Venise, 1568; — 3º *Commentaire sur les quatre Évangiles;* Louvain, 1544.

EUTICHE ou **EUTICHIUS**. *Voy.* EUTYCHE, EUTYCHIUS et EUTYQUE.

EUTIQUÈTES ou **EUTIQUITES**, en grec *qui vivent sans chagrin, dans la joie;* hérétiques du IIIe siècle qui croyaient que les âmes n'avaient été placées dans les corps que pour honorer les anges, qui en étaient les créateurs, et que les âmes ne devaient s'attrister de rien et se réjouir dans le crime comme dans la vertu; que ce serait déshonorer les anges créateurs que de se chagriner dans l'œuvre du corps qu'ils avaient créée. *Voy.* Théodoret, *Hist.*, l. I, c. I. Le P. Pinchinat, *Diction. des hérésies,* au mot EUTIQUÈTES.

EUTYCHE ou **EUTYQUE** (*Eutychus*), nom d'un jeune homme de la ville de Troade qui, s'étant assis sur une fenêtre pendant que saint Paul prêchait, s'endormit, tomba mort d'un troisième étage dans la rue, et fut ressuscité par l'apôtre. *Voy.* Actes, XX, 9.

EUTRAND. *Voy.* LUITPRAND.

I. **EUTROPE** (saint), premier évêque de Saintes et martyr, prêcha l'Évangile avec beaucoup de zèle et de succès parmi les peuples de la Saintonge. L'Église honore sa mémoire le 30 avril. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **EUTROPE** (saint), martyr à Comanes, dans la province du Pont, fut le compagnon de saint Basilisque le soldat. *Voy.* BASILISQUE, nº II.

III. **EUTROPE** (saint), évêque d'Andrinople, fut appelé des Gaules pour gouverner cette Église. Durant les persécutions, il avait soutenu la foi contre les païens, et il la soutint encore contre les Ariens, qui le bannirent. Eutrope mourut dans l'exil, avec le titre de confesseur de la divinité de Jésus-Christ. L'Église célèbre sa fête le 11 février.

IV. **EUTROPE** (saint), évêque d'Orange, né à

Marseille sous l'empire d'Honorius, vivait au ve siècle. Il mena d'abord une vie mondaine; mais, ayant perdu sa femme, il entra dans les ordres et vécut dans les exercices les plus austères. A la mort de Juste, évêque d'Orange, le peuple le choisit pour évêque; mais Eutrope s'enfuit à la vue de cette ville, que les Visigoths venaient de ruiner. Un homme de sainte vie, nommé Aper, lui ayant reproché sa faiblesse, Eutrope retourna à Orange et s'acquitta de tous les devoirs d'un pasteur zélé et vigilant. Les calvinistes brûlèrent son corps en 1572, excepté la tête, que les catholiques transportèrent à Toulouse, dans l'église de Saint-Saturnin. Sa Vie a été écrite par son successeur Ver, peu de temps après sa mort; nous en avons la Ire partie dans Bollandus, au 27 mai. On fait la fête de saint Eutrope le 8 mai. *Voy.* Richard et Giraud.

V. **EUTROPE** (sainte), vierge et martyre, était sœur de saint Nicaise, évêque de Reims. *Voy.* NICAISE, n° II.

VI. **EUTROPE**, évêque de Valence, en Espagne, a laissé une lettre *sur la Réforme des moines* (*de Districtione Monachorum*); cette lettre se trouve dans Holsténius. *Voy.* S. Isidore, *des Hommes illustres*, c. XXXII.

VII. **EUTROPE** (saint), lecteur de l'Église de Constantinople du temps de saint Jean Chrysostome, fut accusé, après l'exil de ce saint, d'avoir mis le feu à l'église de Constantinople. Il mourut dans les tourments, et ne cessa de protester de son innocence. Sa fête se célèbre le 12 janvier. *Voy.* Pallade, *Vie de saint Chrysostome.*

I. **EUTROPIE** (sainte), veuve, née en Auvergne, vivait du temps de saint Sidoine Apollinaire; elle se fit remarquer par sa douceur, sa modestie, son assiduité à la prière et sa charité envers les pauvres. Après avoir perdu son mari, elle eut le chagrin de voir mourir son fils et son petit-fils, et un prêtre nommé Agrippin lui intenta un fâcheux procès. On croit que c'est elle qui est mentionnée le 15 septembre dans le Martyrologe romain. *Voy.* S. Sidoine Apollinaire, l. VI, *lettre II.*

II. **EUTROPIE** (sainte), servante de sainte Afre, fut la compagne de son martyre. *Voy.* AFRE.

EUTUCHITES. *Voy.* GNOSTIQUES.

EUTYCHÈS, archimandrite ou abbé d'un célèbre monastère de Constantinople, vivait au ve siècle. Il combattit Nestorius, son patriarche, qui admettait deux personnes en Jésus-Christ; mais il tomba à son tour dans l'hérésie, en confondant les deux natures de Jésus-Christ. Condamné l'an 448 dans un synode tenu par Flavien à Constantinople, il fit examiner sa cause dans un concile assemblé l'année suivante dans la même ville, où rien ne fut terminé; le faux concile appelé *le Brigandage d'Éphèse* l'acquitta; mais le concile général de Chalcédoine le condamna définitivement, en 451. *Voy.* CHALCÉDOINE, EUTYCHIENS. Gennade, l. VI, *contra Eutychetem.* S. Jean Damascène, *de Fide orth.*, l. III. Théodoret, *Hæretic. fabul.*, l. IV. Baronius, *Annal.*, ad ann. 448. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Mansi, *Nova collectio*, tom. IV. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIV, p. 515. Saint Léon, *Epist. XVI, XIX, XX, XXI, XXVIII.* Evagr., *Hist.*, l. II, c. I-XVI; l. III, c. XXVI.

I. **EUTYCHIEN** (saint), pape, né à Luni, mort à Rome le 8 décembre 283, succéda à saint Félix Ier en 274. Pendant les persécutions de Dèce, de Valérien, etc., il donna la sépulture à 362 martyrs. L'Église l'honore comme martyr le 8 décembre.

II. **EUTYCHIEN** (saint), martyr, fut le compagnon de saint Arcade, qui souffrit le martyre sous les Vandales en Afrique. *Voy.* ARCADE, n° II.

I. **EUTYCHIENS** (*Eutychiani*), hérétiques partisans d'Eutychès. Cette hérésie fit de grands progrès en Orient et se divisa en plusieurs branches, qui, quoique différentes entre elles sur certains articles, s'accordaient toutes à n'admettre qu'une seule nature en Jésus-Christ. Nicéphore mentionne douze branches d'Eutychiens : les Schématiques ou Apparents, les Théodosiens, les Jacobites, les Acéphales et les Sévériens, qui se partagèrent en cinq factions, d'Agnoëtes, de sectateurs de Paul Noir, d'Angélites, d'Adrites et de Conovites.

II. **EUTYCHIENS**, nom d'une secte arienne et eunomienne dont le chef était Eutychius Eunomien. Ces sortes d'Eutychiens sont les mêmes que les Eunomioeupsychiens. *Voy.* ce dernier mot.

EUTYCHIUS ou **EUTICHE**, **EUTICHIUS**, en arabe *Saïd*, qui a la même signification, c'est-à-dire *Heureux*, patriarche d'Alexandrie, est né à Fostat (le Vieux Caire), en Égypte, en 876, et est mort l'an 940. Outre plusieurs autres ouvrages, dont on voit les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*, il a laissé : *Rangée* ou *Collier de perles précieuses;* ce sont des annales en arabe, depuis le commencement du monde jusqu'en 937. Quoique défectueux sous le rapport de la chronologie et de l'exposition des faits, cet ouvrage est très-estimé par les Arabes. Selden, qui prétendait y trouver la preuve que dans les premiers siècles de l'Église il n'y avait pas de différence réelle entre les prêtres et les évêques, publia avec le texte arabe une version latine du chapitre qui lui paraissait être le plus fort argument en faveur de sa thèse; Londres, 1642, in-4°; mais il fut solidement réfuté par plusieurs écrivains catholiques, notamment par Jos. Simon Assémani et par le docte écrivain maronite Abraham Ecchellensis, qui donna le même chapitre avec une traduction littérale sous ce titre : *Eutychius vindicatus et suis restitutus Orientalibus, sive responsio ad J. Seldeni Origines*, etc. Cependant, sur ses instances, Poucke entreprit de traduire et de publier l'ouvrage tout entier, qui parut en effet sous le titre de *Contextio Gemmarum, sive Eutychii, patriarchæ Alexandrini, annales;* 1658, 2 vol. in-8°. *Voy.* Guillaume de Tyr, *Bellum sacrum*, l. XXII, c. VIII. D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot SAÏD. L'abbé Renaudot, *Hist. patriarch. Alexandr. jacobitarum*, etc. Jos. Simon Assémani, *Biblioth. Orientalis*, tom. I. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **EUTYQUE** ou **EUTYCHE** (saint), sous-diacre d'Alexandrie, souffrit le martyre sous les Ariens l'an 356, par la tyrannie du faux évêque Georges, qui avait usurpé le siége de saint Athanase. Après avoir reçu des coups de nerfs de bœuf, on l'envoya aux mines de Phaino; mais il mourut en chemin. *Voy.* Hermant, *Vie de saint Athanase*, l. VII. Henschénius, au 26 mars. Richard et Giraud.

II. **EUTYQUE** (saint), abbé en Italie, mort le 23 mai, vers l'an 540, vivait dans les montagnes de ce pays lorsque les religieux d'un monastère voisin l'obligèrent de se charger de leur conduite. Il les gouverna saintement durant quatorze années. *Voy.* S. Grégoire le Grand, *Dialog.*, l. III. Henschénius, au 23 mai.

III. **EUTYQUE** ou **EUTYCHE**, **EUTYCHIUS** (saint), patriarche de Constantinople, né en

Phrygie l'an 512, mort le 6 avril 582, fut d'abord supérieur général de tous les monastères de la province de Pont, et il représenta l'évêque d'Amasie au v[e] concile général, II[e] de Constantinople, l'an 552. Justinien, qui connaissait sa science et sa vertu, le promut au patriarcat; mais ce prince l'exila douze ans après, parce qu'il ne voulut pas dire que le corps de Jésus-Christ était devenu incorruptible, du moment qu'il avait été uni à la divinité. Cependant il fut rappelé l'an 577, et il déploya la plus grande charité pendant la peste qui sévit cruellement à cette époque. L'Église l'honore le 6 avril. Il a laissé une *Lettre* adressée au pape Vigile l'an 553; elle a été imprimée en grec et en latin parmi les *Acta Synodi quintæ*, dans la *Collect. des Conciles*, tom. V, p. 425. *Voy.* Evagre, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXXVIII. Bollandus, au 6 avril. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **EUVERTE**, en latin *Eortius, Evortius, Evurtius* (saint), évêque d'Orléans, mort le 7 septembre 391, fut élu évêque vers l'an 361. Il assista l'an 374 au concile de Valence. On honore sa mémoire le 7 septembre. Surius a écrit son *Histoire;* mais cette histoire est, selon quelques critiques, supposée ou beaucoup altérée. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **EUVERTE D'ORLÉANS (SAINT-)**, en latin *Sanctus Evurtius Aurelianensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, de la congrégation de France. Elle devait son origine à une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Euverte, évêque d'Orléans. Elle fut bâtie dans le champ de Tetrade, où ce saint fut enterré. On y mit d'abord des séculiers, puis des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, et enfin on y introduisit des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VIII, col. 1573. Richard et Giraud.

EUVRE (SAINT-), en latin *Sanctus Aper,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Vannes, située dans un faubourg de la ville de Toul. Elle fut réparée l'an 814 par les soins de saint Frotaire, évêque de cette ville, qui y mit les religieux les plus réguliers qu'il put trouver. En reconnaissance de ce bienfait, cette abbaye fut assujettie à la cathédrale de Toul. *Voy.* le *Diction. univ. de la France*, art. TOUL. Richard et Giraud.

I. **ÉVAGRE** (saint), patriarche de Constantinople, vivait au IV[e] siècle. Les catholiques de la ville le nommèrent à la place d'Eudoxe, évêque arien, mort en 370; mais l'empereur Valens ayant appris cette élection, bannit Évagre, qui mourut dans son exil. On l'honore comme confesseur le 6 mars.

II. **ÉVAGRE**, patriarche d'Antioche, mort l'an 393, était intimement lié avec saint Jérôme. Outre plusieurs traités sur divers sujets, il a traduit en latin la *Vie de saint Antoine*, composée en grec par saint Athanase. *Voy.* S. Jérôme, *in Catal.*, c. CXXV, et *Epist. VI.* Richard et Giraud.

III. **ÉVAGRE**, prêtre et disciple de saint Martin de Tours, vivait au V[e] siècle. Après la mort de ce saint prélat, il se retira chez Sulpice Sévère, et assista à la conférence qu'y tint Gallus sur les actions de saint Martin. On attribue à Évagre : 1° une *Dispute entre Simon, juif, et Théophile, chrétien,* dans le *Thesaurus anecdot.*, tom. V; — 2° *Délibérations de Zachée, chrétien, et d'Apollonius, philosophe,* dans D. Luc d'Achéri, *Spicilége*, tom. X. *Voy.* D. Ceillier, tom. XIII, p. 507 et suiv.

IV. **ÉVAGRE DE PONT**, théologien grec, né l'an 345, mort en 399, embrassa la vie solitaire vers l'an 382, et, après un séjour de deux ans dans la solitude de Nitrie, il se retira dans le désert des Cellules, où pendant quatorze ans il fit une pénitence très-rigoureuse. Il a laissé : 1° *Gnosticus,* c'est-à-dire de la *Vie contemplative*; — 2° *le Moine* ou *la Pratique.* Cotelier a donné ces deux ouvrages dans ses *Monuments de l'Église grecque,* tom. III, p. 68; — 3° *Traité antirrhétique* ou *Recueil de passages de l'Écriture sainte,* donné par Bigot, à la fin de Pallade, en 1680; — 4° *Six cents problèmes prognostiques;* — 5° un *Traité des noms de Dieu,* donné par Cotelier, *Scholium in nomen Dei tetragrammatum;* — 6° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Pallade, *Hist. Lausiaque.* S. Jérôme, *Præf. adv. Pelag.*, *Epist. LX*, et *ad Ctesiph.* Socrate, l. IV, c. XVIII. Sozomène, l. VI, c. XXX. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VIII, p. 183 et suiv.

V. **ÉVAGRE LE SCHOLASTIQUE**, né à Épiphanie, en Syrie, vers l'an 536, mort au commencement du VII[e] siècle, fut avocat à Antioche. Il a laissé une *Histoire ecclésiastique* en six livres; elle commence à l'an 431, et finit en 594. Il y donne en plusieurs endroits divers renseignements sur sa vie. Robert Étienne a publié l'original grec à Paris, en 1544; et Henri de Valois l'a imprimé aussi, mais en y ajoutant une version latine, une savante préface biographique et des notes importantes; Paris, 1659-1673, 3 vol. in-fol.; édition reproduite avec des additions de quelques notes *Variorum;* Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol. *Voy.* Evagrius, *Historia eccles.*, l. IV, c. XXVI, XXIX; l. VI, c. VII, VIII, XXIII, XXIV. Photius, *Cod. XXIX.* Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.*, l. I, c. I; l. XVI, c. XXXI. Fabricius, *Biblioth. græc.* Bellarm., *de Scriptor. eccles.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

ÉVANCE, abbé de Troclar, au diocèse d'Albi, vivait au VIII[e] siècle. D. Mabillon croit qu'on peut lui attribuer une *Lettre dogmatique* contre ceux qui soutenaient qu'il n'était pas permis de manger du sang des animaux; lettre qui a passé longtemps sous le nom d'Évance, évêque de Vienne. *Voy.* D. Mabillon, *Observ. in vitam S. Segolenæ,* tom. IV. *Act. Ord. S. Bened.*, p. 488. *Annal.*, p. 406, tom. I[er], n° 42. L'*Hist. littér. de la France,* tom. III, p. 625. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 763. Richard et Giraud.

ÉVANGÉLIAIRE ou **ÉVANGÉLISTAIRE** (*Evangeliarium, Evangelistarium*), mot grec qui, comme les suivants, est dérivé du mot grec *Euangelion*, c'est-à-dire *évangile*, *bonne nouvelle.* C'est le nom donné, chez les Latins et chez les Grecs, au livre qui renferme tous les Évangiles qui se disent chaque jour à la messe.

ÉVANGÉLIQUE, qui est selon la doctrine de Jésus-Christ et de l'Évangile; titre que prennent les protestants, parce qu'ils méprisent la tradition des Pères, et qu'ils prétendent s'attacher seulement à l'Évangile, que chacun interprète à sa manière. Les cantons de la Suisse sont divisés en *catholiques* et *réformés*, ou *évangéliques.*

ÉVANGÉLISME (*Evangelismus*), nom que l'on donnait autrefois à la fête de l'Annonciation; dans d'autres endroits on appelait ainsi le dimanche des Rameaux.

ÉVANGÉLISTE (*Evangelista*), celui qui annonce une bonne nouvelle. On donne le nom d'*Évangéliste :* 1° à tous ceux qui annoncent quelque heureuse nouvelle; 2° particulièrement à ceux qui prêchent l'Évangile de Jésus-Christ;

3° plus particulièrement encore à ceux qui l'ont écrit, comme saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean; 4° enfin aux prêtres qui récitent certains Évangiles en mettant un bout de l'étole sur la tête des personnes qui font dire ces Évangiles.

ÉVANGILE (*Evangelium*), mot qui signifie *bonne nouvelle*. Il se prend : 1° pour la doctrine de Jésus-Christ renfermée dans l'Évangile; 2° pour le livre qui contient cette doctrine; 3° pour les livres qui renferment les Évangiles qu'on lit pendant le cours de l'année; 4° pour des extraits des Évangiles que le prêtre lit à la messe, ou que l'on récite sur certaines personnes. L'Église ne regarde comme canoniques que les ouvrages des quatre évangélistes mentionnés ci-dessus. Les incrédules anciens, comme les rationalistes modernes, ont attaqué l'authenticité, la véracité, l'intégrité et la divinité des Évangiles; mais on trouve la réfutation de leurs attaques dans les traités soit *de Vera Religione*, soit *de Scriptura Sacra*, ou *de Verbo Dei*. On la trouve encore dans les apologistes chrétiens, comme Bergier, *la Certitude des preuves du christianisme*, part. Ire, et *Diction. de théologie;* C.-G. de La Luzerne, *Dissertations sur la vérité de la religion*, tom. I; Du Voisin, l'*Autorité des livres du Nouveau-Testament;* J.-B. Glaire, qui, dans son *Introd. histor. et crit.*, a traité assez au long les diverses questions qui se rattachent aux Évangiles, et recueilli les témoignages des écrivains les plus habiles, même protestants, en faveur de ces saints livres.

EVANS (John), anglican, né à Wrexham l'an 1680, mort en 1730, fils d'un ministre non-conformiste, a laissé : 1° *Practical Discourses concerning the christian temper;* 1729; — 2° *Sermons upon various subjects, preached to young people;* 1725, in-12; — 3° *A letter to M. Cumming, concerning the regard which ought to be had to Scripture consequences;* 1719, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EVANSON (Édouard), anglican, né à Warrington l'an 1731, mort à Colford, dans le comté de Glocester, en 1805, obtint le vicariat de South-Mimms, puis le rectorat de Tewkesbury; il fut obligé de se démettre de ses bénéfices à cause de ses opinions, qui soulevèrent contre lui les théologiens anglais. Ses principaux ouvrages sont : 1° *the Dissonance of the four generally revived Evangelists, and the evidence of their authenticity examined;* l'auteur n'admet comme authentique que l'Évangile de saint Luc, du moins dans sa plus grande partie; — 2° *the Doctrines of the Trinity and the Incarnation of God examined upon the principles of reason and common sense*, etc., 1773; ouvrage dans lequel Evanson émet des idées erronées et opposées aux doctrines de l'Église anglicane; — 3° *A letter to Dr Hurd, wherein the importance of the prophecies of the New Testament and the nature of the grand apostacy predicted in them are particularly and impartially considered:* 1777, in-8°; — 4° *Reflections upon the state of religion in christendom at the commencement of the nineteenth century of the christian æra;* 1802. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

EVARIA ou **EVARIUM**, **EVARIUS**, siége épisc. de la Phénicie du Liban, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Damas. On l'appelle aussi *Justinianopolis*. Ce qui a fait penser que ce pourrait être Ernée d'Épire, que Procope dit avoir été rebâtie par l'empereur Justinien. On n'en connaît qu'un évêque, Thomas, qui assista et souscrivit au concile de Chalcédoine, et à la lettre des évêques de sa province à l'empereur Léon. Évaria n'est plus aujourd'hui qu'un évêché *in partibus*, comme Damas, sa métropole. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 101. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 240.

ÉVARISTE (saint), pape, né à Bethléhem, mort le 26 octobre 121 selon Gaet. Moroni, ou 109 selon quelques-uns, ou 119 selon d'autres, monta sur le trône pontifical le 27 juillet 112 suivant Moroni, ou 110 selon d'autres, ou enfin 96 suivant d'autres; ces derniers lui donnent douze ans trois mois et seize jours de pontificat, tandis que Moroni ne lui accorde que neuf ans et trois mois. Il vint très-jeune à Rome, où il se distingua par sa foi et sa piété. On ne s'accorde pas non plus sur ce qu'il a fait à Rome pendant son gouvernement papal.

ÉVAZA ou **THÉODOSIOPOLIS**, ville épisc. de l'Asie Mineure, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Éphèse. On n'en connaît que six évêques, dont le premier, Eutrope, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. Ier, p. 732.

ÈVE, nom de la première femme, que Dieu forma de la côte d'Adam, et qui fut placée avec lui dans le paradis terrestre. On sait comment elle pécha, et comment elle fit pécher Adam. Le nom d'*Ève* est en hébreu *Havvâ*, c'est-à-dire *vivifiante*, *qui donne la vie*. On lit dans la Genèse qu'Adam donna à sa femme le nom d'Ève ou Havvâ, parce qu'elle était devenue la mère de tout vivant. Les Grecs célèbrent la mémoire d'Adam et d'Ève le 19 décembre, ou plutôt le dimanche qui précède immédiatement la fête de Noël. Pierre Natal a mis Adam et Ève à la tête des saints du premier âge du monde, dans la semaine de la Septuagésime, après le 22 janvier. *Voy.* Genèse, II, 21 et suiv.; III, 20. Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *le Pentateuque avec une traduction française*, etc., Genèse, p. 22; et *Compar.* l'art. ADAM.

I. **ÉVÊCHÉ**; ce terme et surtout le latin correspondant, *episcopatus*, se prennent pour la dignité d'évêque. *Voy.* ÉPISCOPAT.

II. **ÉVÊCHÉ** signifie souvent église ou bénéfice d'un évêque. Ces sortes de bénéfices sont séculiers, et du nombre de ceux qu'on appelle *consistoriaux*. *Voy.* BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE, 2°.

III. **ÉVÊCHÉ** se dit aussi du palais épiscopal, de la maison ou de la cour ecclésiastique, et même des revenus temporels de l'évêque.

IV. **ÉVÊCHÉ** désigne encore le diocèse ou territoire soumis à la juridiction spirituelle de l'évêque. Voici comment, selon le Nouveau Testament, se sont formés les évêchés. Lorsque les apôtres avaient annoncé l'Évangile dans un pays, ils y laissaient des ministres avec pouvoir de fonder de nouvelles églises et de nouveaux évêchés. Ceux qui dans la suite allèrent prêcher Jésus-Christ aux nations les plus reculées suivaient le même exemple. Mais il faut bien remarquer avec Suarez que les apôtres ne créèrent pas d'autres apôtres avec une juridiction illimitée dans toute l'Église, mais seulement des évêques, et que personne ne succéda à aucun d'eux dans leur juridiction sur tout l'univers. Le successeur de Pierre a seul hérité de ce pouvoir universel, et son siége a toujours retenu le titre d'apostolique. Voilà pourquoi le Pape seul a droit dans l'Église d'ériger, de supprimer, d'unir ou de modifier les évêchés; et si l'on voit intervenir dans ces sortes d'actes les rois, les empereurs et les autres souverainetés temporelles, c'est uniquement en vertu de concessions faites par l'Église dans l'intérêt même du gouvernement spirituel des âmes. *Voy.* Tite,

I, 5. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. II, c. I; l. III, c. XXXVII. Chrysostom., *Homil.* LXXXVII *in Joan.* Thom., *Contra gentiles*, l. IV, c. LXXVI, nº 4, *in fine.* Suaresius, *de Legib.*, l. IV, c. I et seqq. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Joannes cardin. Soglia, *Institutiones juris publici ecclesiastici*, p. 217 *et seqq.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, tom. III, p. 276 et suiv., où sont relevées quelques inexactitudes de Fleury et même du P. Thomassin. *Compar.* l'art. ÉVÊQUE.

ÉVEILLON (Jacques), théologien, né à Angers l'an 1572, mort en 1651, fut curé de Soulerre, près d'Angers. Il étudia les conciles, les Pères, le droit canonique et la langue grecque. L'an 1620 il devint chanoine de la cathédrale d'Angers, puis grand vicaire. On a de lui : 1º *de Processionibus ecclesiasticis, liber in quo earum institutio, significatio, ordo et ritus explicantur*; Paris, 1641, in-8º; — 2º *de Recta psallendi ratione*; La Flèche, 1646, in-4º; — 3º *Traité des excommunications et des monitoires*; Angers, 1651, in-4º; Paris, 1672; — 4º *Epistola capituli Andegavensis, adversus disputationem duplicem Joannis Launoii*; ibid., 1658, in-8º. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XIV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.*

I. **ÉVENCE** (saint), martyr de Saragosse. *Voy.* ÉVOT.

II. **ÉVENCE** (saint), prêtre et martyr du temps de saint Alexandre Ier, pape.

III. **ÉVENCE** ou **JUVENCE** (saint), évêque de Pavie, vivait probablement au IIIe siècle. On croit que c'est lui qui assista, l'an 281, au concile d'Aquilée. Il travailla à l'extirpation de l'arianisme et au maintien de la discipline. Le Martyrologe romain place sa fête au 12 septembre, et ailleurs elle est marquée au 12 février. *Voy.* Bollandus, au 8 février. Tillemont, *Mémoires*, tom. II.

EVENSSON (David), théologien suédois, né en 1699, mort l'an 1750, fut pasteur à Kiobin, dans la Westmanie, et chapelain du roi de Suède. On lui doit plusieurs dissertations estimées par ceux de sa communion, entre autres : 1º *de Portione pauperibus relinquenda*; — 2º *de Aquis supracœlestibus*; — 3º *de Prædestinatione*, etc. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

ÉVENTAIL (*Flabellum*); dans l'Église grecque, on donne un éventail aux diacres à la cérémonie de leur ordination, parce que c'est une de leurs fonctions de chasser les mouches qui incommodent le prêtre pendant la messe. Ces éventails sont en peaux déliées ou en linge, ou en plumes de paon, et ils ont ordinairement la figure d'un chérubin à six ailes. Autrefois on se servait aussi d'éventails dans l'Église latine. *Voy.* Durand, *de Ritibus ecclesiast.* Le P. Rosweide, *Onomast. vitæ Patrum*, au mot FLABELLUM. Le P. Le Brun, *Explicat. de la Messe*, tom. II, p. 87 et 404. Le P. Martenne, *Voyage littér.*, tom. Ier, p. 232. Richard et Giraud.

ÉVÊQUE, prélat établi de Dieu dans une Église par l'autorité du Saint-Siége apostolique pour travailler à la sanctification des hommes. Le mot *évêque* vient du grec, et signifie *surveillant, inspecteur, intendant*, dans l'Ancien Testament comme dans les auteurs profanes. On l'a appliqué aux premiers pasteurs de l'Église pour montrer le soin qu'ils doivent avoir du troupeau qui leur est confié. (*Can.* XI, *caus.* 8, *q.* 1.) Pour cette même raison on les appelait autrefois *préposés* (*præpositi*), *chefs* (*antistites*) et *sacrificateurs* (*sacerdotes*), nom qui dans les derniers temps a été confondu avec celui de *presbyteri*, et attribué aux simples prêtres. L'évêque doit avoir toutes les qualités qui sont nécessaires à un simple prêtre pour être élevé à l'ordre de la prêtrise : c'est-à-dire qu'il ne doit avoir aucune des irrégularités, aucun des défauts qui excluent des ordres. Il doit avoir, selon les canons, trente ans accomplis; suivant le concile de Trente, être d'un âge mûr, et en France, depuis les concordats, être dans sa vingt-septième année. Il doit, suivant le concile de Trente, être né d'un mariage légitime et de parents catholiques. Il faut qu'il soit entré dans les ordres sacrés au moins six mois avant sa promotion à l'épiscopat. Il doit être docteur ou licencié en théologie, et jouir d'une réputation sans reproche. L'évêque peut faire le saint-chrême, permettre l'érection des églises et des autels, les consacrer et les réconcilier. Il peut conférer les ordres sacrés et consacrer des évêques; il a aussi le droit de procéder à la déposition solennelle, d'administrer le sacrement de confirmation, et de consacrer avec les saintes huiles. Mais, comme le remarque Barbosa, quoique ces différents droits soient essentiellement attachés à l'ordre épiscopal, et de là censés être accordés aux évêques de droit divin en général, néanmoins, parce qu'ils ont été réglés en particulier par le droit ecclésiastique, l'Église a le pouvoir d'en ôter l'exercice aux évêques. Ainsi, la juridiction épiscopale en général a été instituée par Jésus-Christ; mais pour que les évêques puissent l'exercer, il faut qu'il leur soit assigné un territoire particulier; il faut qu'ils soient institués et confirmés par le Souverain Pontife. Ils reçoivent alors la juridiction sur tous les fidèles de leur diocèse par le Pape, qui la leur confère immédiatement en les faisant participer aux clefs, que Jésus-Christ n'a données qu'à Pierre et, en sa personne, à ses successeurs. Dans les premiers siècles de l'Église, le clergé et le peuple du diocèse dont le siége était vacant nommaient l'évêque. Cette élection était portée aux évêques de la province, qui, après l'avoir examinée, la confirmaient ou la rejetaient. Aujourd'hui la plupart des souverains nomment les évêques; le Pape les confirme et leur donne leurs bulles. *Voy.* Schmalzgrueber, *Jus ecclesiasticum*, tom. I, pars II, p. 228. Timothée, III. *Concil. Trident.*, *sess. VII*, *cap.* I, *de Reform.*; *Sess. VIII*, *cap.* I, *de Reform.*; *Sess. XXII*, *cap.* II, *de Reform.* Le chap. *Cum in cunctis de Elect.*, tiré du 3e conc. de Latran, sous Innocent III. Le conc. de Néocésarée, tenu l'an 514, can. 11. Grégoire XIV, *Constit. du* 15 *mai* 1590. Barbosa, *de Jure ecclesiastico*, l. II, c. II, n. 107. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **ÉVÊQUE DIOCÉSAIN** se dit de l'évêque qui gouverne le diocèse dont il est question, dont on parle.

III. **ÉVÊQUE ÉLU, ÉVÊQUE NOMMÉ.** Canoniquement parlant, il n'y a en France aucune différence réelle entre un *évêque élu* et un *évêque nommé*, puisqu'en vertu des concordats, la nomination du chef de l'État tient lieu des anciennes élections. Cependant voici ce qui se pratique. Dès qu'un prêtre, sur la nomination du gouvernement, accepte un évêché, il signe *évêque nommé* jusqu'à ce que sa nomination ait été confirmée par le Pape. Quand il a été préconisé à Rome, il signe *évêque élu* jusqu'à sa consécration; et à partir de ce moment il signe tout simplement *évêque*. Sa signature, qui est presque toujours précédée d'une croix †, consiste seulement en ses noms de baptême pour les actes de son ministère; mais, pour que ces

actes soient légaux, il doit y ajouter son nom de famille. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, art. ÉVÊQUE, § III.

IV. **ÉVÊQUE IN PARTIBUS INFIDELIUM** ou simplement **IN PARTIBUS** : c'est un évêque qui n'a que le titre et le caractère d'évêque, et dont le diocèse se trouve dans un pays occupé par les infidèles; on le nomme aussi *évêque titulaire*. Suivant le concile de Trente, les évêques *in partibus* ne peuvent conférer les ordres ni même la tonsure à qui que ce soit sans le consentement exprès, ou sans lettres dimissoires de l'évêque diocésain; pas même dans les lieux exempts, ou dans ceux qui ne sont dans aucun diocèse. Dans l'assemblée du clergé convoquée à Paris en 1655, il fut unanimement résolu que les évêques *in partibus* ne seraient pas admis aux assemblées particulières des évêques; que l'on ferait à Rome les instances nécessaires, afin que le Pape ne leur donnât point commission à exécuter dans le royaume; que M. le chancelier serait prié de ne point donner des lettres patentes pour l'exécution des brefs qui leur seraient adressés; et que, lorsqu'il serait nécessaire de les entendre, tant dans les assemblées générales que dans les assemblées particulières, on leur donnerait une place séparée de celle des évêques de France. *Voy.* Richard et Giraud, art. *Evêque,* § VI. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

V. **ÉVÊQUE MÉTROPOLITAIN** ou **ARCHEVÊQUE** se dit d'un évêque dont le siége est dans une métropole, et qui a sous lui des évêques suffragants.

VI. **ÉVÊQUE NOMMÉ.** *Voy.* ÉVÊQUE, n° III.

VII. **ÉVÊQUE TITULAIRE.** *Voy.* ÉVÊQUE, n° IV.

ÉVERACLE. *Voy.* ÉRACLE.

ÉVÉRARD (saint), archevêque de Salzbourg. *Voy.* ÉBÉRARD, n° II.

ÉVÉRARD, de Béthune. *Voy.* ÉBÉRARD, n° IV.

ÉVÉRARD (Nicolas), célèbre jurisc., né en 1473 à Gripskerke, dans l'île de Walcheren, île principale de la province de Zélande, mort à Malines l'an 1532, étudia le droit à l'université de Louvain, où il fut reçu docteur l'an 1493. D'abord juge à Bruxelles pour les causes ecclésiastiques, au nom de Henri de Berg, évêque et prince de Cambrai, il devint doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Anderlecthen, quoiqu'il n'eût reçu aucun ordre ecclésiastique, et il occupa depuis plusieurs postes de distinction. On a de lui, outre *Topica Juris, sive loci argumentorum legales*, in-folio, interprétation du droit civil, *Consilia, sive Responsa Juris;* Louvain, 1554, in-folio, et Anvers, 1577, édition augmentée et corrigée par Jacques Molengravius, et réimprimée plusieurs fois depuis. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Aubert Le Mire, *Elogia.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉVERGÈTES, mot grec qui signifie *bienfaisant;* c'est le surnom de deux rois d'Égypte, Ptolémée III et Ptolémée VII.

EVERHARDUS. *Voy.* ÉVRARD.

ÉVERHELME ou **ÉVERLIN**, ou **ÉVERHELIN**, mort en 1069, était neveu de saint Poppon, abbé de Stavelo, devint abbé du monastère d'Haumont, dans le Hainaut, l'an 1048, et l'an 1059 il usurpa la place d'abbé du monastère de Blandinberg à Gand. Il a écrit la *Vie de saint Poppon*, qui se trouve dans Surius et Bollandus au 25 janvier. Le P. Mabillon l'a donnée dans les *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedict.*, en y ajoutant de nouvelles observations. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII, p. 597 et suiv. Richard et Giraud.

EVERMUNDUS. *Voy.* ÉVREMONT.

ÉVERVEIN. *Voy.* ÉBERVIN.

ÉVI, un des princes de Madian qui furent tués dans la guerre que leur fit Moïse. *Voy.* Nombres, XXXI, 8.

ÉVIDENCE, terme propre à la métaphysique, et dont les incrédules font un abus continuel contre les vérités de la religion. Ainsi, par exemple, ils soutiennent que le mystère de la sainte Trinité est évidemment faux et impossible, parce que, se bornant à comparer la nature et les Personnes divines avec la nature et la personne humaine, les seules dont ils aient connaissance, ils en concluent que ces trois personnes divines sont nécessairement trois natures. C'est comme si un aveugle-né, qui ne peut juger des phénomènes des couleurs et de la lumière, d'un miroir, d'une perspective, que par les idées qui lui viennent du tact, soutenait que ces phénomènes n'existent nullement, et qu'ils sont même impossibles. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ÉVILMÉRODACH, fils et successeur du grand Nabuchodonosor, roi de Babylone, gouverna le royaume pendant la maladie de son père, qui le fit mettre en prison dès qu'il fut remonté sur le trône. Ce fut là qu'Évilmérodach connut Jéchonias, roi de Juda, que Nabuchodonosor avait amené à Babylone; aussi, lorsqu'il succéda à son père, Évilmérodach délivra Jéchonias, et le plaça au-dessus de tous les autres rois captifs qui étaient à sa cour. Ce prince ne régna qu'un an, et eut pour successeur immédiat son fils Balthazar selon les uns, ou Nériglissar selon les autres. *Voy.* IV Rois, XXV, 27 et suiv. Jérémie, LII, 31 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. X, c. XII, *Contra Appion,* l. I. Hieronym., *in Dan.* v. Tostat, *in IV Reg.*, XXV. D. Calmet, *Discours sur les grandes monarchies de l'Orient*, à la tête du *Comment. sur Isaïe.* Le *Comment. sur Daniel,* V, 1. L'*Histoire de l'Ancien Testament.* Le P. Pétau, *Doctrina temporum,* l. X.

EVIRNUM. *Voy.* NEVERS.

I. **ÉVOCATION**, se dit des morts que l'on fait paraître. L'évocation est un art que l'on retrouve jusque dans l'antiquité la plus reculée, et qui prouve évidemment la croyance universelle à l'immortalité de l'âme humaine. Cet art, comme toutes les autres espèces de magie, n'a presque jamais été que jonglerie et imposture. D'un autre côté, que le démon s'en soit servi et s'en serve encore tous les jours pour conserver et étendre son pouvoir sur la terre au détriment des âmes, c'est ce qui est démontré, non-seulement par l'assurance que nous donne l'Écriture que cet ennemi du genre humain emploie pour cela les faux miracles, mais encore par l'impossibilité absolue d'expliquer convenablement par la supercherie et l'imposture tous les faits des magiciens. *Voy.* Exode, VII, 11, 22; VIII, 7. Matth., XXIV, 24. II Thessalon., II, 9.

II. **EVOCATION**, terme de droit qui signifie, en général, un jugement qui tire une affaire d'un tribunal pour la faire juger dans un autre. Quelques officiaux, tant métropolitains que primatiaux, ayant prétendu avoir le droit d'évoquer à eux les procès pendants dans les officialités diocésaines, les parlements jugèrent que la disposition des ordonnances au sujet des évocations ne s'étendait pas aux cours d'Église qui étaient juges d'appel. *Voy.* l'Ordonnance du mois d'août 1669 et celle du mois d'août 1737.

III. **ÉVOCATION DE SAMUEL.** *Voy.* SAMUEL.

I. **ÉVODE** (saint), premier évêque d'Antioche après saint Pierre, fut nommé par ce saint apôtre lorsqu'il quitta ce siége pour se rendre à Rome. Les Grecs, qui le regardent comme un

des soixante-dix disciples, font sa fête le 29 avril et le 7 septembre; les Latins l'honorent comme un martyr le 6 mai. *Voy.* le P. Halloix, *Illustrium Ecclesiæ Orientalis Scriptorum, qui sanctitate et eruditione floruerunt,* tom. I. Tillemont, *Vie de saint Ignace.*

II. **ÉVODE** (saint), évêque de Rouen. *Voy.* YBED.

III. **ÉVODE** ou **EVODIUS**, évêque d'Uzale, en Afrique, né à Tagaste, mort vers l'an 430, était fort lié avec saint Augustin. Au rapport de celui-ci, Évode opéra plusieurs miracles à l'aide des reliques de saint Étienne, et il fut un des cinq qui écrivirent à Innocent Ier contre Pélage. Sa lettre se trouve parmi celles de saint Augustin la XCVe On a encore d'Évode un petit *Traité de la Foi* ou *de l'Unité de la Trinité contre les Manichéens*, il est dans les *Œuvres* de saint Augustin, tom. VIII. On lui a attribué un *Livre sur les miracles*, mais il paraît que cet ouvrage lui est seulement dédié. *Voy.* August., *Serm. CCCXXXIII,* et *de Civit. Dei*, l. XXII, c. VIII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

ÉVODIE, nom qui se trouve dans l'Épître de saint Paul aux Philippiens avec celui de Syntyche. Il paraît que c'étaient deux femmes d'une grande vertu qui avaient aidé saint Paul dans l'établissement du christianisme. Comme elles étaient en différend pour quelque sujet, saint Paul les conjure de se réunir dans les mêmes sentiments. *Voy.* Philipp., IV, 2. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud.

EVORA (*Ebora*), ville archiépisc. de Portugal, dans la province d'Alentejo; elle est considérée comme la seconde du royaume. Elle fut érigée en évêché vers l'an 400, et en métropole par Paul III l'an 1540, et le cardinal Henri en fut le premier archevêque. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 241, 242.

EVORTIUS. *Voy.* EUVERTE, n° I.

ÉVOT ou **ÉVENCE** (saint), un des dix-huit martyrs de Saragosse, fut le compagnon de saint Luperque. *Voy.* LUPERQUE.

ÉVRAU. *Voy.* ÉVROUL, n° II.

ÈVRE, en latin *Aper* (saint), évêque de Toul, occupait dans le monde une haute position, et il exerça diverses magistratures qui lui donnèrent occasion de connaître saint Paulin, qui était encore dans les charges de l'Empire. Les conseils et l'exemple de ce dernier déterminèrent saint Èvre a quitter le monde. Il vivait dans la retraite lorsque, malgré lui, on l'éleva au sacerdoce et on le plaça sur le siége épiscopal de Toul. Les Martyrologes le mentionnent au 15 septembre; son culte était déjà fort répandu avant le milieu du VIIe siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

ÉVREMONT, en latin *Evermundus, Ebermundus* (saint), abbé de Fontenay-sur-Orne, en Bessin, né à Bayeux, mort vers l'an 720, était fort en faveur à la cour de Thierri III, et s'était marié fort avantageusement. La lecture des Livres saints lui ayant ouvert les yeux sur la vanité des choses humaines, il se retira en Normandie, dans une solitude du Bessin, tandis que sa femme entra en religion. Il fonda plusieurs monastères, dont le principal fut celui de Fontenay, et saint Annobert ou Aunobert l'ordonna abbé d'un lieu de son diocèse appelé le Mont du Maire. Le Bréviaire de Beauvais le mentionne au 10 juin. *Voy.* le P. Le Cointe, *Annal.* D. Mabillon, IIe *siècle Bénédict., Prélimin.*

ÉVROEA, ville épisc. de l'ancienne Épire, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Nicopolis, qu'on croit être le bourg de Saint-Donat, en Albanie. Cette ville a eu six évêques, dont le premier, saint Donat, vivait sous l'empereur Théodose. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 143. D. Mabillon, *Musæum Italic.*, pars. II, p. 85. Richard et Giraud.

ÉVROL ou **ÉVROUL (SAINT-)**, en latin *Sanctus Ebrulfus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située près de la Carentone, au diocèse de Lisieux. Elle fut fondée au VIe siècle par le saint dont elle porte aujourd'hui le nom; car autrefois elle s'appelait *Ouche* (*Uticum*), du nom de la forêt où elle était bâtie. Outre cette abbaye, saint Évrol en avait bâti quinze autres aux environs; mais elles ont toutes été détruites. L'abbaye de Saint-Évrol adopta la réforme de la congrégation de Saint-Maur en 1628. *Voy.* le *Diction. univers. de la France.* La *Gallia Christ.*, tom. II, col. 814 et suiv., nouv. édit. Richard et Giraud.

ÉVRON (*Ebronium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située dans l'ancien diocèse du Mans, à dix lieues de cette ville. Elle fut fondée vers le milieu du VIIe siècle par un évêque du Mans nommé Hardouin, ou Audouin, ou Chadouin, ou Haduind, ou Haduinde. Cette abbaye, ruinée au IXe siècle par les Normands, fut rétablie cent ans après par le comte de Blois. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

I. **ÉVROUL**, en latin *Ebrulfus* (saint), abbé d'Ouche (*Uticum*), au diocèse de Lisieux, né à Bayeux l'an 517, mort le 29 décembre 596, fut d'abord marié et procureur général du roi Childebert, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer avec ardeur à la prière et à l'étude de l'Écriture sainte. Après avoir engagé sa femme à se retirer dans une communauté de filles, il distribua son bien aux pauvres et se retira dans un monastère du diocèse de Bayeux. Redoutant l'éclat que ses vertus répandaient autour de lui, il alla se cacher avec trois autres religieux dans la forêt d'Urique ou d'Ouche, qui n'était habitée que par des voleurs; il en convertit quelques-uns qui devinrent les compagnons de sa retraite. Il bâtit plusieurs monastères, dont le principal fut celui d'Ouche, et Dieu l'honora du don des miracles avant et après sa mort. L'Église célèbre sa fête le 29 décembre. *Voy.* Surius. D. Mabillon, Ier *siècle Bénéd.* Bulteau, *Hist. bénéd.*, l. II.

II. **ÉVROUL** ou **ÉVRAU** (saint), abbé, né à Beauvais, mort le 26 juillet, vers le milieu du VIIe siècle, se renferma dans une cellule près de Beauvais, dont l'évêque l'ordonna prêtre malgré lui. Il eut l'inspection sur quelques solitaires, ce qui probablement lui a fait donner le titre d'abbé. On célèbre sa fête le 26 juillet. *Voy.* D. Mabillon, Ier *siècle Bénédict.*

ÉVROUL (SAINT-), abbaye. *Voy.* ÉVROL.

EVURTIUS. *Voy.* EUVERTE, nos I et II.

EWALD (saints); c'étaient deux frères prêtres anglais et martyrs, qui vivaient au VIIe siècle. Ils passèrent dans la Westphalie pour y propager l'Évangile. Ils prièrent le fermier chez lequel ils logeaient de les conduire auprès du seigneur du pays, disant qu'ils étaient chargés d'une négociation importante. Mais les habitants du lieu, qui avaient remarqué que ces étrangers étaient d'une religion différente de celle de leur pays, les firent périr et jetèrent dans le Rhin leurs corps, qui, ayant été trouvés miraculeusement, furent portés à Cologne et placés dans l'église de Saint-Cunibert. On transféra dans la suite leurs deux chefs à Munster. Ces deux saints sont honorés en Westphalie comme les patrons du pays. Leur fête principale se célèbre le 3 octobre, et celle de leur translation le 29 du même mois. *Voy.* Bède, *Hist. de l'An-*

gleterre, l. V, c. XI. Carlo-Ignazio Massini, *Raccolta delle Vite de' Santi,* tom. II, p. 232, 3 octobre. Richard et Giraud.

I. **EXALTATION**, élévation de quelqu'un à quelque dignité ecclésiastique. Ce terme est principalement consacré pour désigner la cérémonie que l'on fait au couronnement du Pape, lorsqu'on le met sur l'autel de Saint-Pierre. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. **EXALTATION DE LA SAINTE CROIX**, fête que célèbre l'Église d'Occident le 14 septembre, et qui consiste dans la mémoire du recouvrement que l'empereur Héraclius fit sur les Perses de cette partie de la croix du Sauveur qui se conservait à Jérusalem depuis que sainte Hélène l'avait divisée pour envoyer l'autre partie à Constantinople. Longtemps avant cet événement, on appelait dans l'Orient *exaltation* la manifestation, l'apparition du signe de la victoire, jointe à l'invention et à la découverte que l'on avait faite de la vraie croix du temps de Constantin le Grand, et dont on célébrait la fête tous les ans le 14 septembre. Depuis Héraclius on joignit à l'office de ce jour des actions de grâces pour le recouvrement de la croix sur les Perses, sans cesser d'honorer ce même jour, sous le nom d'*hypsose,* c'est-à-dire *exaltation,* l'Invention de la même croix faite du temps de Constantin. L'Église romaine a célébré aussi la fête de l'Invention sous le nom d'Exaltation le 14 septembre, longtemps avant la séparation des deux fêtes, qui semble n'avoir été introduite qu'au VIIIe siècle. *Voy.* Baronius. Suidas. La *Vie de saint Anastase, martyr persan.* Théophane, *Chronographie.* Cédrène, *Chronique.* L'*Encyclop. cathol.,* au Supplém. Bergier, *Diction. de théol.*, à l'art. CROIX. Gaet. Moroni, vol. XVIII, p. 236 et suiv.

EXALUS, ville épisc. de la seconde Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis, au pied du mont Thabor, du côté du levant. On n'en connaît qu'un évêque, Parthenius, qui souscrivit au concile de Jérusalem sous Pierre, patriarche, en 536.

I. **EXAMEN** (*Examen, inquisitio*), terme qui se prend : 1° pour la recherche par laquelle on tâche de découvrir la vérité d'une chose ; 2° pour la déposition des témoins ; 3° pour la discussion de conscience que les chrétiens doivent faire tous les soirs et avant de se confesser, afin de connaître leurs péchés ; 4° pour l'épreuve de la capacité de celui qui aspire à quelque charge ou à quelque degré dans les écoles, ou aux Ordres. Les anciens conciles, et particulièrement le concile de Trente, donnent aux évêques le droit d'examiner ceux qui se présentent aux ordres et ceux qui aspirent aux bénéfices à charge d'âmes. *Voy.* le Conc. de Trente, sess. XXIII, *de Reformat.*, c. XII et can. XVIII. Saint Charles, *V^e^ conc. de Milan,* part. II, tit. *de Examinandi ratione.* Ducasse, *Pratique de la jurispr. ecclés., volontaire, gracieuse et contentieuse,* c. V. Pontas, aux mots EXAMEN, GRADUÉ, PROVISION DE BÉNÉFICE, VISA. Richard et Giraud.

II. **EXAMEN DE LA RELIGION.** Les incrédules insistent sans cesse sur la nécessité d'examiner les preuves de la religion, comme ils reprochent continuellement à ses sectateurs de croire sans examen tout ce qui la favorise, ou de ne l'examiner qu'avec un esprit fasciné par les préjugés de l'enfance et de l'éducation. Mais les incrédules n'ont jamais examiné eux-mêmes la religion que dans les ouvrages de ceux qui l'attaquent. Ils croient aveuglément et sur parole tous les faits et tous les raisonnements qui paraissent lui être contraires, et ils apportent à cet examen prétendu un désir ardent de le trouver faux. Selon les incrédules, il faut examiner et comparer toutes les religions pour savoir quelle est la mieux fondée. Mais ils ne l'ont pas fait eux-mêmes ; la plupart d'entre eux en sont incapables. D'ailleurs ce conseil est aussi insensé que celui d'un médecin qui exhorterait un malade à essayer de tous les régimes et de tous les aliments possibles, sains ou mauvais, pour savoir quel est le meilleur. Si avant de croire en Dieu il faut discuter toutes les objections des athées, il faut aussi, avant de croire au témoignage de nos sens, avoir résolu tous les arguments des pyrrhoniens. Un pareil système est vraiment déraisonnable. Pour savoir si un dogme est révélé ou non révélé, ils veulent qu'un fidèle voie par lui-même s'il est enseigné dans l'Écriture sainte. Or peut-on nier que les fidèles du commun en sont absolument incapables? Non-seulement plusieurs ne savent pas lire, mais tous sont hors d'état de consulter les originaux, de décider si tel livre est authentique ou apocryphe, si le texte est entier ou altéré, si la version est exacte ou fautive, si tel passage est ou n'est pas susceptible d'un autre sens. Le seul examen qui soit à la portée des simples fidèles est de voir s'ils doivent ou ne doivent pas écouter l'Église catholique, s'en rapporter à l'enseignement unanime des sociétés particulières qui la composent, à la profession de foi solennelle qu'elle fait de ne pouvoir et de ne vouloir s'écarter de ce qui a été constamment cru, enseigné et pratiqué depuis les apôtres jusqu'à nous. Quand un ignorant n'aurait pas d'autre motif de s'en tenir là que l'impuissance dans laquelle il se sent de faire autrement, sa foi serait incontestablement sage, prudente, certaine, solide, telle que Dieu l'exige de lui, plus sage et plus raisonnable que l'obstination d'un hérétique ou d'un incrédule. *Voy.* Tertullien, *de Præscription.*, c. VIII et seqq. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **EXAMINATEUR.** Dans sa bulle au sujet des érections des nouveaux évêchés, Paul IV veut que les examinateurs de ceux qui aspirent aux ordres soient l'archidiacre et trois des plus anciens chanoines gradués, deux en théologie, et l'autre en droit canon. Cependant les évêques peuvent choisir des examinateurs qui ne soient pas chanoines, car le concile de Trente n'a pas imposé cette condition. *Voy.* le conc. de Trente, sess. XXIII, c. VII, *de Reformat.* Richard et Giraud.

II. **EXAMINATEUR**, charge de la chancellerie romaine. Les examinateurs sont chargés du soin de conférer les bulles.

EXAPLES ou **HEXAPLES** (*Hexapla*), c'est-à-dire six plis ou six colonnes. On entend par *Exaples* une Bible disposée par Origène en six colonnes : sur la 1re était le texte hébreu ; sur la 2e, le texte hébreu, caractères grecs ; sur la 3e, la version d'Aquila ; sur la 4e, la version de Symmaque ; sur la 5e, la version des Septante, et sur la 6e, la version de Théodotion. Dans la suite on trouva deux autres versions, l'une à Jéricho l'an 217, l'autre à Nicopolis l'an 228 ; Origène les ajouta sur deux colonnes aux Exaples, et forma ainsi ses *Octaples ;* mais il continua de les appeler *Exaples* parce qu'il n'avait égard qu'aux six versions grecques. Le P. Montfaucon publia les Hexaples ; Paris, 1713, 2 vol. in-fol. *Voy.* Epiphan., *de Ponderib. et Mensuris,* § IX. Les *Notes du P. Petau* sur cet endroit, p. 404. Fabricy, *Des Titres primitifs de la révélation*, tom. II, p. 7. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **EXARCAT** ou **EXARCHAT**, certaine éten-

due de pays comprenant plusieurs provinces ecclésiastiques sous la dépendance d'un exarque. *Voy.* Exarque, n° I. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 73, 74.

II. **EXARCAT D'ITALIE** ou **DE RAVENNE.** *Voy.* Exarque, n° II.

I. **EXARQUE** (*Exarchus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *chef, commandant.* Ce titre a été donné autrefois à quelques métropolitains dont les villes étaient capitales de grands gouvernements que l'on appelait *diocèses.* Ainsi l'on voit de très-bonne heure apparaître avec le titre d'*exarque* les évêques d'Éphèse, de Césarée et d'Héraclée, auxquels étaient subordonnés les trois grands diocèses de l'Asie Mineure, du Pont et de la Thrace, composés chacun de plusieurs provinces. L'exarque d'un diocèse était d'abord la même chose que le primat, au-dessus du métropolitain et au-dessous du patriarche; mais, dans la suite, la dignité d'exarque et celle de patriarche furent confondues. Maintenant l'exarque, chez les Grecs, est un délégué que le patriarche envoie dans les provinces qui lui sont soumises pour s'informer si les canons ecclésiastiques sont observés, si les évêques remplissent leurs devoirs et si les moines suivent leurs règles. *Voy.* George Codin, dans son livre *des Officiers du palais de Constantinople et des emplois de la grande église.* Le P. Gretser, *Observat. sur Codin,* c. XII, n. 4. Le P. Goard, *Notes sur Codin,* p. 15, note 54. Hubert, *Liber pontificalis, græc. et latin., cum notis,* p. 587. Thomassin, *Discipline de l'Église,* tom. II, part. III, l. I, c. XXXVII. Le P. Morin, *de Ordinat.,* p. 204. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 72, 73.

II. **EXARQUE D'ITALIE** ou de **RAVENNE.** Cet exarque était le vicaire ou le préfet que l'empereur d'Orient envoyait en Italie, et qui demeurait ordinairement à Ravenne, pour la défendre contre les Lombards, qui avaient conquis toute l'Italie, à la réserve de Rome et de Ravenne. L'archevêque de Ravenne était anciennement primat d'Italie, et rivalisait avec le Pape, évêque de Rome; mais un concile tenu en 679 l'obligea à renoncer à ses prérogatives. *Voy.* le P Papebroch, *Propylæum ad Acta Sanctor. Maï, dissert. decima-sexta,* p. 116. Rubeus, *Hist. Ravennæ.* Puteanus, *Hist. Insubrica.* Sigonius, *de Regno Italiæ.* Orsi, *dell' Origine del dominio et della sovranità dei Romani Pontefici.* Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 74 et suiv., où l'on trouve la liste des exarques de Ravenne. L'*Encyclop. cathol.,* qui donne également la liste de ces exarques. Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. Exarchat de Ravenne.

EXARTA. *Voy.* Egara, n° I.

EXCALCÉATION (*excalceatio*), action de déchausser le soulier. Lorsque, chez les Hébreux, le mari d'une femme était mort, cette veuve avait le droit d'appeler le frère de son mari en justice et de le sommer de l'épouser. S'il refusait, elle déchaussait un de ses souliers et lui crachait au visage; on appelait sa maison *la maison du déchaussé. Voy.* Deutéron., XXV, 7-10. Ruth, IV, 7, 8. J.-B. Glaire, *Introd. histor et crit.,* tom. II, p. 251.

EX CATHEDRA, expression latine qui veut dire littéralement *de la chaire, du haut de la chaire,* et dans le sens figuré, *avec autorité.* Ainsi, *parler ex cathedra,* c'est parler avec autorité. On emploie habituellement cette expression au sujet du Pape pour indiquer qu'il parle comme Pape, avec l'autorité infaillible qu'il possède comme chef de l'Église, s'adressant à tous les fidèles pour leur tracer les règles de la foi ou des mœurs.

EXCELSA. *Voy.* Hauts-Lieux.

EXCEPTION (*Exceptio*), défense que celui qui est appelé en justice peut opposer à l'action intentée contre lui, pour en empêcher ou en retarder l'effet. Il y en a de trois sortes : les déclinatoires, les dilatoires et les péremptoires; les premières sont celles par lesquelles le demandeur décline la juridiction du juge devant lequel il a été appelé, et demande son renvoi devant son juge naturel ou devant un juge de privilége; les secondes sont celles qui ne tendent qu'à éloigner le jugement de l'instance; les troisièmes sont des défenses pertinentes fondées sur des fins de non-recevoir. Un ecclésiastique cité par un juge séculier devait comparaître et alléguer l'exception déclinatoire, et demander son renvoi devant le juge ecclésiastique; autrement on le condamnait comme contumax. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

EX CERTA SCIENTIA, c'est-à-dire *de science certaine,* est une clause que les Papes mettent souvent dans leurs rescrits, et dont le principal effet est de dispenser l'impétrant de tous les défauts dont il pourrait être atteint, et que l'on suppose, par le moyen de la clause, avoir été connus du Pape.

EXCESTER ou **EXETER** (*Exonia*), ville épisc. d'Angleterre, et capitale du comté de Devon. On y a transféré l'an 1075 les évêchés de Cridia et de Cornubia, qui étaient des démembrements de celui de Shrewsbury. Ce siége est suffragant de Cantorbéry.

EXCLUSION. Ce mot s'applique principalement au privilége que se sont attribué et qu'ont fait valoir les empereurs du saint empire romain de la nation allemande (aujourd'hui les empereurs d'Autriche), puis les rois de France et les rois d'Espagne, d'empêcher, quand il s'agit d'élire un Pape, l'élection d'un cardinal qui leur déplaît (*persona ingrata*). A la vérité cette « exclusion, dit justement Sartorius, trouve une sorte de justification en ce que l'empereur, comme défenseur et protecteur de l'Église, ne pouvait pas considérer d'un œil tout à fait indifférent l'élection du Pape, et se trouvait autorisé, par sa position et la part immédiate qu'il prenait aux affaires de l'Église, à empêcher du moins l'élection de Papes hostiles et inquiétants; mais un droit absolu d'interdiction dépasse les justes limites. Le droit d'une simple opposition eût suffi, et l'Église, même sans contrainte, n'aurait jamais méconnu de justes objections formulées contre un candidat suspect... Mais que signifie ce droit d'exclusion exercé encore de nos jours par les souverains de France et d'Espagne, si ces princes ne sont plus réellement les protecteurs de l'Église? Ils n'ont évidemment plus de motif pour soutenir leur prétention. » L'abbé André ajoute avec non moins de raison : « Ce droit prétendu n'est qu'un véritable et révoltant abus; jamais l'Église ne l'a reconnu; on ne trouve rien qui l'autorise, ni dans les décrets des conciles, ni dans les constitutions des Souverains Pontifes; il n'a aucune valeur canonique, et certes une élection, faite d'ailleurs validement en dépit de l'*exclusion* dénoncée, serait bonne et valable, et regardée comme telle par tous les vrais catholiques. » *Voy.* Sartorius, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

I. **EXCOMMUNICATION CHEZ LES CHRÉTIENS**, censure ecclésiastique par laquelle l'Église sépare de la communion des fidèles ceux contre qui elle est prononcée. Il y en a de deux

sortes : la *majeure* et la *mineure*. 1° L'*excommunication majeure*, appelée aussi *anathème*, retranche un pécheur du corps de l'Église, de manière qu'il ne peut ni recevoir, ni administrer les sacrements, ni assister aux offices divins, ni faire aucune fonction ecclésiastique. 2° L'*excommunication mineure* prive l'excommunié de la participation passive des sacrements et du droit d'être élu ou présenté à quelque bénéfice ecclésiastique, sans lui ôter la faculté d'administrer les sacrements, d'élire, ni de présenter quelqu'un aux dignités ou bénéfices. Cette excommunication, tombée en désuétude, est remplacée aujourd'hui par la suspense et l'interdit. Grégoire IX est le premier qui a marqué ce qui est propre à l'une et à l'autre excommunication. Les termes de l'excommunication portent ordinairement que « l'on sépare et que l'on retranche le pécheur de la communion de l'Église et de la participation au corps et au sang de Jésus-Christ; qu'on le livre au pouvoir de Satan pour l'humilier et l'affliger en sa chair, afin que, venant à se reconnaître et à faire pénitence, son âme puisse être sauvée au jour de l'avénement du Seigneur. » Quand elle se fait d'une manière solennelle, après les monitions et les publications ordinaires, douze prêtres, un flambeau à la main, assistent l'évêque, qui la prononce au son des cloches; ensuite ils renversent leur flambeau et le foulent aux pieds. Il est défendu d'avoir aucun commerce par paroles, par lettres, etc., avec l'excommunié, de le saluer, de prier publiquement pour lui en le nommant, de travailler et de manger avec lui; ce que l'on a exprimé par ces deux vers :

Si pro delictis, anathema quis efficiatur,
Os, orare, vale, communio, mensa negatur.

Voici les cas que l'on excepte : l'utilité, comme les moyens de procurer sa conversion, la loi et les obligations du mariage, les devoirs qu'impose la dépendance et l'humble soumission, par exemple, celles d'un fils envers son père, d'un domestique envers son maître, d'un vassal envers son seigneur, d'un sujet envers son souverain; l'ignorance où l'on est de l'excommunication lancée, la nécessité indispensable de traiter avec l'excommunié; ce que l'on a renfermé dans le distique suivant :

Hæc anathema quidem faciunt ne possit obesse,
Utile, lex, humile, res ignorata, necesse.

L'absolution fait cesser l'excommunication, et rétablit l'excommunié dans tous ses droits. Quoiqu'un excommunié pour un temps indéterminé ait satisfait à ce qui a occasionné son excommunication, et qu'il ait promis d'obéir aux commandements de l'Église, il ne peut pas encore jouir de la communion s'il n'a pas été absous. — Quand les saints canons ou une sentence du juge parlent de l'excommunication en termes absolus, sans ajouter de qualification, il faut toujours l'entendre de l'excommunication majeure. — Ceux qui ont refusé à l'Église le pouvoir d'excommunier ont oublié sans doute qu'une société quelconque ne peut subsister sans lois; que ces lois n'auraient aucune force, si ceux qui les violent n'encouraient aucune peine, et que la peine la plus simple qu'une société puisse infliger à ses membres réfractaires est de les priver des biens qu'elle procure à ses enfants dociles. Ces notions, dictées par le bon sens, suffiraient déjà pour faire présumer que Jésus-Christ, en établissant son Église, lui a donné le pouvoir de rejeter hors de son sein les membres qui refuseraient d'obéir à ses lois. Mais l'Évangile, saint Paul et même toute l'histoire de l'Église ne laissent aucun doute sur ce point; car l'Église, instruite par les leçons de son divin fondateur et celles du grand Apôtre, a usé de son droit dans tous les siècles; elle a séparé de sa communion non-seulement les hérétiques qui s'élevaient contre sa doctrine et voulaient la changer, et les réfractaires qui refusaient de se soumettre à un point de discipline générale, tel que la célébration de la Pâque; mais encore les pécheurs scandaleux, dont l'exemple pouvait infecter les mœurs et troubler l'ordre public. Et si l'on était tenté d'accuser les pasteurs d'avoir à une certaine époque abusé de l'excommunication, on devrait considérer qu'à l'époque à laquelle on fait allusion, cette censure était le seul moyen capable de contenir des princes qui, par leur tyrannie et leurs déréglements en tout genre, étaient un vrai fléau pour les peuples soumis à leur domination, et que, par l'usage qu'elle en a fait, l'Église, sans en causer elle-même, a prévenu une foule de maux désastreux. Il y a encore plusieurs autres questions qui se rattachent à l'excommunication; elles se trouvent dans les auteurs que nous allons citer. *Voy.* Matth., XVIII, 17; XIX, 28. Jean, V, 10. Romains, XVI, 17. I Corinth., V, 4. II Thessalon., III, 14. Tertullian., *II Apologet.*, c. XXXIX. Augustin., *Tractatus* L *in S. Joan.*. Gregor. Nyssen., *Adversus eos qui castigationes ægre ferunt.* Synesius, Épist. LVIII, *ad episcopos.* Concil. I Arelat., can. 4. Les divers passages du droit canon relatifs à l'excommunication, comme *Cap. Si quem* LIX, *de Sent. excom.*, etc. Suarez, disput. I, sect. I, n. 5; disput. VIII, sect. I, n. 1, etc., Reiffenstuel, *Jus canon. univers.*, l. V, tit. XXXIX, *de Sent. excom.* Schmalzgrueber, *Jus canon. univ.*, l. V, tit. XXXIX, n. 2. Covarruvias, *in C. Alma Mater,* pars I, § III, n. 7; pars II, § VI, etc. Éveillon, *Traité des excommunications,* ch. I, art. 3; ch. III, art. 1, 2. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* J. Card. Soglia, *Institutiones Juris publici.* Le *Diction. de la théol. cathol.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, p. 252 et suiv. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'*Encyclop. cathol., au Supplém.*

II. **EXCOMMUNICATION CHEZ LES HÉBREUX.** L'excommunication était aussi en usage chez les Hébreux; car, sans prétendre avec les rabbins qu'elle remonte jusqu'au temps de Barac et de Debbora, où Méroz fut réellement excommunié au bruit de quatre cents trompettes, nous en avons un exemple incontestable dans ce qui se passa à Jérusalem au retour de la captivité de Babylone. Nous lisons, en effet, dans l'Écriture qu'Esdras ayant convoqué à Jérusalem l'assemblée de tous les Juifs revenus de l'exil, déclara que quiconque ne s'y trouverait pas, selon l'ordre des princes et des anciens, perdrait tout son bien, et serait rejeté de l'assemblée des anciens émigrés. C'est encore un acte de vraie excommunication que Néhémie exerça contre un des fils de Joïada, en le bannissant parce qu'il avait épousé une femme étrangère malgré la loi, qui le défendait. *Voy.* Juges, V, 23. I Esdras, X, 8. II Esdras, XIII, 25, 28. Joseph, *Antiq.*, l. XI, c. V. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 325 et suiv.

EX CONSCIENTIA INFORMATA. On dit qu'un évêque agit *ex conscientia informata* quand, connaissant certainement le crime occulte d'un ecclésiastique, crime qu'il serait difficile de

prouver, et dont la manifestation produirait un scandale inutile, il agit extrajudiciairement en prononçant une peine contre le coupable sans faire de procès.

EXCORPORATION; c'est la faculté qu'un évêque accorde à un ecclésiastique de quitter son propre diocèse pour s'incorporer à un autre. Quand un ordinaire refuse d'ordonner un ecclésiastique ou de lui donner une *excorporation*, le Saint-Siége peut charger un évêque voisin ou le métropolitain de demander d'abord à l'ordinaire les motifs de son refus, et de conférer lui-même l'ordination lorsque les motifs ne sont pas reconnus suffisants. Car la jurisprudence de la congrégation du Concile permet d'autoriser un ecclésiastique non-seulement à passer dans un autre diocèse, mais même à y recevoir les ordres. (*Décision approuvée par Sa Sainteté Pie IX* le 17 juillet 1848.)

EXEAT, terme latin usité en matière ecclésiastique pour exprimer la permission qu'un évêque donne à un clerc de sortir du diocèse où il a été ordonné. On l'accorde spécialement à un prêtre qui désire exercer les fonctions de son état dans un diocèse autre que le sien Autrefois les clercs, soit qu'ils fussent dans les ordres sacrés, soit qu'ils n'eussent reçu que les ordres moindres, ne pouvaient plus quitter les églises où leurs évêques les avaient placés; il ne leur était pas même permis de sortir du diocèse sans la permission de l'évêque, qui ne l'accordait que pour de justes causes utiles à l'Église. Cette loi de stabilité regardait les évêques eux-mêmes, et le concile de Nicée ne les excepte pas dans le règlement fait par lui à ce sujet. Le quatrième concile de Carthage, après avoir défendu aux évêques de passer de leur siége à un autre, leur laisse cependant la liberté de transférer leurs ecclésiastiques et de les accorder à d'autres évêques. Mais le canon le plus précis qui renferme cette disposition est le troisième du concile d'Antioche. — Les supérieurs d'Ordres donnent aussi à leurs religieux une espèce d'*exeat* pour aller d'un couvent à un autre; mais cette permission s'appelle plus communément une *obédience*. *Voy.* Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. Ire, l. II, c. VI. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

EXÉCUTEUR est, en matière de rescrits et de commissions apostoliques, celui à qui le Pape les adresse pour les mettre à exécution; à Rome, on ne se sert pas d'un autre terme, que l'adresse soit faite à l'Ordinaire ou à un autre. *Voy.* PROVISION, RESCRITS. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. EXECUTOR LITTERARUM APOSTOLICARUM.

EXÉGÈSE, EXÉGÈTE, EXÉGÉTIQUE, mots dérivés du grec, et dont le premier signifie *explication, interprétation;* le deuxième, *qui explique*, un *interprète*, et le troisième, *qui sert à expliquer, à interpréter, qui concerne l'exégèse;* ils se disent surtout de l'interprétation biblique, et c'est aussi sous ce point de vue que nous en parlons dans cet article. Les Sociniens ont tiré toutes les conséquences du faux principe qu'on peut et qu'on doit entendre dans un sens tropique les paroles du texte sacré qui paraissent opposées à la raison. Le socinianisme finit par gagner les autres sectes protestantes; et quoique le peuple tînt encore aux anciens symboles, les ministres avaient une foi toute différente. Les ennemis de l'inspiration de l'Écriture eurent peu de partisans jusque vers le milieu du XVIIIe siècle; mais dès que Tœlner et Semler eurent paru, l'ancienne doctrine de l'inspiration fut attaquée de mille manières, surtout en Allemagne. C'est du temps où cette erreur a commencé que date l'origine de ce qu'on appelle la *nouvelle exégèse*. Ainsi les nouveaux exégètes, après avoir nié l'inspiration divine des écrivains sacrés, ont nié, de plus, que la révélation fût contenue dans les Écritures, qui ne sont divines. à leur dire, qu'en ce sens qu'elles contiennent des vérités morales et religieuses, et qu'elles établissent sur Dieu et sur la création des idées plus pures que celles qu'on trouve dans les livres des autres peuples. Les prophéties sont ou des prédictions vagues d'un état plus heureux, comme on en trouve dans les poëtes profanes, ou l'annonce d'événements particuliers que la sagacité des prophètes a conjecturés; quand elles sont trop claires, les nouveaux exégètes se bornent à dire qu'elles ont été faites après coup, sans tenir aucun compte des preuves les plus évidentes de leur authenticité. Quant aux miracles, ce sont à leurs yeux des faits purement naturels que l'ignorance des apôtres ou la crédulité des juifs ou des chrétiens a transformés en événements surnaturels. Si cependant les mots du texte sacré ne peuvent se prêter à un sens purement naturel, sans qu'on y fasse une violence manifeste, ils ont recours à l'interprétation mythique, qui, au fond, n'est ni moins forcée, ni moins ridicule. Au reste, il faut que la nouvelle exégèse ne soit pas établie sur un fondement bien sûr et bien solide, puisqu'il suffit pour la renverser de rapprocher et de confronter les explications contradictoires données à un même passage par ses plus habiles partisans. Car non-seulement les mythologues sont continuellement opposés aux naturalistes, mais ils le sont souvent entre eux; ce qui arrive non moins souvent dans le camp des naturalistes; nous en avons fourni un grand nombre d'exemples dans notre *Introd. histor. et crit.*, etc., quand nous avons eu à défendre l'authenticité de nos Livres saints. — Pour justifier leur système exégétique, nos adversaires nous reprochent d'être sous le joug d'un empirisme qui nous empêche de donner à l'Écriture son sens véritable; mais ce reproche est d'autant moins fondé que nous employons tous les moyens de critique et d'herméneutique qu'ils emploient eux-mêmes, et que nous sommes dans leur application de la plus stricte sévérité. Il est vrai que l'interprète catholique rejette comme faux tout sens qui se trouve opposé à une vérité clairement exprimée ailleurs dans l'Écriture ou la tradition, et professée par l'Église; mais quel est le juriste qui, ayant à expliquer un passage du code des lois dont le sens obscur offre quelque difficulté, ne rejette point *à priori* toute interprétation contraire à une vérité clairement exprimée dans un autre article de ce même code et solennellement reconnue pour telle par le tribunal interprète suprême des lois? Et si c'est là de l'empirisme, on est autorisé de plein droit à donner ce même nom au système d'herméneutique, qui n'admet aucun sens contraire à ce principe ou préjugé dogmatique des rationalistes : *Il faut rejeter comme faux tout sens contraire à l'ordre purement naturel. Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., *passim*, dans les 5 vol., et particulièrement tom. I, p. 235 et suiv., 251 et suiv., 349 et suiv. Wetzer, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

EXEMPTION, privilége qui dispense des obligations de la loi commune. Elle se prend plus spécialement pour l'exemption ecclésiastique, qui est ou *temporelle* ou *spirituelle*. L'exemption ecclésiastique *temporelle* est celle que le prince

donne à l'Église; telle était celle qui, autrefois, exemptait les ecclésiastiques et les religieux d'être emprisonnés pour dettes civiles, et de n'être jugés en certains cas que par le juge d'Église. L'exemption ecclésiastique *spirituelle* est celle que donne l'Église; elle est *personnelle*, ou *réelle*, ou *mixte*, ou *universelle*, ou *particulière*. L'exemption *personnelle* est celle qui dispense une personne de l'obéissance de son supérieur ordinaire en la tirant de sa juridiction; l'exemption *réelle* ou *locale* est celle qui tombe sur les lieux; l'exemption *mixte* regarde les lieux et les personnes; l'exemption *universelle* tire entièrement une personne ou une chose de la juridiction de l'Ordinaire, pour la soumettre immédiatement au Saint-Siége; l'exemption *particulière* ou *partielle* soustrait en partie seulement un lieu ou une personne à la juridiction de l'Ordinaire. Les exemptions peuvent être détruites par le non-usage, qui est une sorte de dédain, de mépris, par le crime du privilégié ou par l'abus qu'il fait de son privilége; par des actes contraires, par les dommages ou les inconvénients graves que cause l'exemption; enfin par les changements que peuvent y apporter les circonstances des temps, des lieux', des personnes. Les canonistes ont compris ces différents cas où les exemptions cessent dans les deux vers suivants :

Indultum tollit contemptus, crimen, abusus,
Oppositum factum, damnum, tempus variatum.

La juridiction qu'exerçaient anciennement en France les chapitres, les abbés, les archidiacres, et qui était une exemption ou exception à la règle générale, n'existe plus aujourd'hui, non point en vertu des articles organiques qui n'ont et ne peuvent avoir aucune autorité canonique, mais en vertu du concordat de 1801 et des bulles qui en ont été la conséquence. Ainsi nous ne reconnaissons d'exemptions canoniques que celles qui ont été nouvellement établies par les bulles des Souverains Pontifes. *Voy*. Bened. XIV, *de Synod. diœces.*, l. XIII, c. x, § 30. Le P. Thomassin, *Discipl. ecclés.*, part. I, l. III, c. XXVI et XXVII. De La Combe, *Jurispr canon.*, au mot EXEMPTION. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. EXEMPTIO, et ad voc. REGULARES, art. II. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

EXERCICES SPIRITUELS, se dit, en matière de piété, ou des pratiques chrétiennes journalières aux fidèles, ou de certains jours de retraite que l'on prend pour méditer et faire l'examen de sa conduite, ou des livres qui renferment les méditations destinées à ces retraites.

EXETER. *Voy*. EXCESTER.

EXHUMATION. Le concile de Reims tenu l'an 1583 défend d'exhumer les corps des fidèles sans la permission expresse de l'évêque. Mais cette défense du concile n'oblige que dans le cas où il s'agit d'exhumer tous les ossements qui sont dans une église ou dans un cimetière pour en faire un lieu profane. *Voy*. le *Diction. ecclés. et canon. portatif*.

EXIL. *Voy*. BANNISSEMENT.

EXIMENÈS ou D'EXINIMES (François d'), franciscain, qui vivait en 1387, a laissé : 1° *le Traité des Anges;* Genève, 1478, sous ce titre : *Vies des saints Anges, compilées par François d'Eximines* (ou *d'Eximenès*), *de l'Ordre des Frères Mineurs;* in-fol. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

EXOCATACÈLE (*Exocatacœlus*), mot qui signifie : *gens qui sont hors des catacèles* ou *lieux bas;* c'est le nom que l'on donnait autrefois à Constantinople au grand économe, au grand sacellaire ou grand maître de la chapelle, au garde des vases, au grand cartophylax, et au premier défenseur de l'Église; ils étaient d'abord prêtres, mais ils furent réduits plus tard au rang de simples diacres. *Voy*. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. EXOCATACŒLI. Codin, *de Officialibus palatii Constantinopolitani et de officiis magnæ Ecclesiæ*. Goar, *Euchologium*. Richard et Giraud.

EXOCIONITES (*Exocionitæ*), nom donné aux Ariens qui se retirèrent dans l'*Exocionium* pour y tenir leurs assemblées, après qu'ils eurent été chassés par Théodose le Grand. L'*Exocionium* était un endroit entouré de murailles bâti par Constantin, et en dehors de cette enceinte il y avait une colonne avec une statue de cet empereur. De là est venu le nom d'*Exocionium*, qui signifie *dehors* et *colonne*. *Voy*. Théodoret, *Hæretic. fabul.*, l. IV. Tillemont, *Mémoires*, tom. VI, p. 788. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. STYLITA. Richard et Giraud.

EXODE, mot dérivé du grec, et qui signifie *sortie*. C'est le nom donné au second des livres sacrés de l'Ancien Testament, parce qu'il contient l'histoire des Israélites depuis la sortie de l'Égypte jusqu'à l'érection du tabernacle au pied du mont Sinaï. En hébreu, ce livre s'appelle *Veëllé schemôth*, c'est-à-dire : *Or voici les noms;* il commence, en effet, par la liste des fils de Jacob qui entrèrent en Égypte. C'est Moïse qui est l'auteur de ce livre. L'Exode, qui contient quarante chapitres, peut se diviser en trois parties : la première retrace les événements qui ont précédé la délivrance du peuple hébreu; la deuxième décrit la manière dont Dieu a délivré son peuple; la troisième raconte l'alliance que Dieu fit avec lui, comment il lui donna sa loi, établit sa république, et régla ce qui avait rapport à la religion et à la police. *Voy*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc. tom. III.

EXOMOLOGÈSE (*Exomologesis*), mot dérivé du grec, et qui signifie *confession*. Ce terme est employé en différents sens dans les écrits des anciens Pères; quelquefois il se prend pour toute la pénitence publique, pour les exercices et les épreuves par lesquels on faisait passer les pénitents jusqu'à leur réconciliation. Il est pris dans ce sens par Tertullien (*de Pœnit.*, c. IX). Les Grecs ont souvent fait de même. Les Occidentaux ont restreint l'Exomologèse à la partie de la pénitence qu'on nomme *confession*. Saint Cyprien, dans une lettre adressée aux prêtres et aux diacres, se plaint de ce qu'on reçoit trop facilement à la communion, sans pénitence et sans exomologèse, ceux qui sont tombés dans la persécution. *Voy*. D. Macri *Hierolexicon*. ad voc. EXOMOLOGESIS.

EXONIA. *Voy*. EXCESTER.

EXORCISME (*Exorcismus*), mot grec qui signifie, à la lettre, *conjuration*, mais qui, en matière ecclésiastique, a un sens plus étendu; car la *conjuration* n'est que la formule par laquelle on commande au démon de s'éloigner, tandis que l'*exorcisme* est la cérémonie entière, c'est-à-dire un acte d'autorité exercé par un ministre de l'Église sur les démons pour les chasser des corps qu'ils possèdent ou qu'ils obsèdent, ou des autres créatures dont ils abusent ou peuvent abuser. *Voy*. le *Manuel des Exorcistes;* Lyon, 1658. Duguet, *Dissertat. sur les Exorcismes;* Paris, 1727. Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute victorieusement les di-

verses attaques des incrédules et des protestants. Le *Diction. de la théol. cathol.*

EXORCISTE (*Exorcista*). L'exorciste est un clerc tonsuré qui a reçu les quatre ordres mineurs, dont l'un est celui d'exorciste, qui est destiné à chasser les démons des corps et des lieux qu'ils obsèdent. Mais cette fonction est réservée aux prêtres, qui ne peuvent même la remplir sans la permission de l'évêque. Les Juifs avaient aussi leurs exorcistes, qui se vantaient de chasser les démons par des invocations qu'ils prétendaient tenir de Salomon. L'Évangile suppose qu'il y avait des exorcistes juifs qui se mêlaient de chasser les démons au nom de Jésus-Christ. *Voy.* EXORCISME. Joseph, *Antiq.*, l. VIII, c. II. Marc, IX, 37. Luc, IX, 49. Justin., *Dialog. cum Tryphone*. Origen., *Contra Cels.*, l. I et IV. Tertull., *Contra Marcion.*, l. IV.

EXOUCONTIEN (*Exoucontius*), nom donné par les catholiques aux Ariens, parce qu'ils disaient, comme Arius l'avait dit d'abord, que le Fils avait été tiré du néant. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. V, p. 234.

EXPECTANT. C'était, en matière bénéficiale, celui qui avait l'expectative, c'est-à-dire l'espérance de posséder un des bénéfices qui viendraient à vaquer à la collation ou nomination du collateur ou patron sur lequel une expectative est placée. *Voy.* EXPECTATIVE.

EXPECTATION (*Expectatio*), c'est-à-dire *attente;* la fête de l'Expectation ou de l'attente des couches de la sainte Vierge se célèbre le 18 septembre, et, en quelques églises, le 16 du même mois. On prétend que cette fête nous est venue d'Espagne, où elle fut instituée l'an 657 par le dixième concile de Tolède, pour honorer l'Annonciation de la sainte Vierge, qui ne pouvait commodément être célébrée le 25 mars à cause du carême ou de la quinzaine de Pâques. Quoiqu'on ait remis l'Annonciation à son jour naturel, on ne célèbre pas moins le divin enfantement par une octave, que l'on appelle en France la *Semaine de préparation*. *Voy.* Richard et Giraud.

EXPECTATIVE (*Spes, sive jus obtinendæ rei quæ prima vacaverit*), attente, grâce promise dont on attend l'accomplissement. C'était, en matière bénéficiale, le droit accordé à un ecclésiastique d'être pourvu d'un bénéfice vacant ou qui devait vaquer. Tels étaient les mandats, les indults, etc. Il n'y avait en France de grâces expectatives qu'en faveur des indultaires, des gradués et des brévetaires de joyeux avénement et de serment de fidélité. Comme les *expectatives* étaient souvent préjudiciables aux églises en leur donnant des ministres indignes et incapables de les servir, la Pragmatique-sanction (art. V) demandait qu'elles fussent supprimées. Le concile de Trente a abrogé les grâces expectatives pour les colléges, les universités, les particuliers quelconques, sans excepter les cardinaux. *Voy.* le concile de Trente, sess. XXIV, c. XIX. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. IV, l. II, c. X. *Voy.* Piales, *Traité de l'expectative des gradués;* Paris, 1757. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, et *Compar.* INDULT, GRADUÉS, BRÉVETAIRES.

EXPÉDITIONNAIRE (*Expeditionarius*), celui qui fait expédier des lettres et des actes. Il y a à Rome quatre tribunaux auxquels on s'adresse pour ces sortes d'expéditions : la Chancellerie, la Daterie, la Pénitencerie, et la Préfecture ou Secrétairerie des brefs. Chacun de ces départements a ses pouvoirs propres. *Voy.* CHANCELLERIE, DATE, n° I, DATERIE, PÉNITENCERIE, BANQUIER, n° II.

I. **EXPÉDITIONS**, actes qui s'expédient en la chancellerie de Rome. On tient à Rome qu'une grâce que le Pape accorde soit de vive voix, soit par écrit (*solo verbo aut scripto*), est valablement obtenue; mais qu'elle est informe et irrégulière jusqu'à ce qu'elle ait été suivie de l'expédition. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **EXPÉDITIONS PAR AVANTAGE.** Elles consistaient à recommander au courrier de donner à un autre, lorsqu'il était à deux journées de Rome, le paquet de celui que l'on voulait favoriser, et de se laisser prévenir d'un jour par ce nouveau courrier, qui devait aller plus vite que lui. Cette sorte d'expédition, qui se faisait ainsi en faveur d'un impétrant au préjudice d'un autre, était illicite, comme on le comprend aisément; aussi était-elle défendue aux banquiers expéditionnaires sous peine de faux et de 3,000 livres d'amende. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

EXPÉRIENCE, mot dont les incrédules ont abusé pour attaquer la certitude des miracles opérés en faveur de la religion, en disant que, ne pouvant avoir de connaissances plus certaines que celles qui viennent de l'expérience, et l'expérience nous donnant chaque jour la conviction que le cours de la nature ne change point, mais qu'il demeure constamment le même, aucune attestation ne nous oblige à croire un miracle, qui est une interruption du cours de la nature ou une dérogation à ses lois : l'*expérience* d'autrui ne pouvant prévaloir sur la nôtre. Mais il est faux que notre expérience nous donne la conviction de l'immutabilité du cours de la nature; elle nous assure seulement que nous ne l'avons jamais vu changer. Or d'autres peuvent avoir vu des phénomènes dont nous n'avons pas été témoins; par là ils ont acquis une expérience positive de l'interruption du cours de la nature, au lieu que notre expérience est seulement négative; c'est un défaut de connaissance, une pure ignorance; et n'est-il pas absurde d'abord de nommer *expérience* le défaut même d'expérience, et ensuite de vouloir que notre ignorance l'emporte sur la connaissance positive d'autrui? Ainsi l'*expérience* des incrédules ne saurait rien prouver contre la certitude des miracles. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **EXPIATION** (*Expiatio*), terme qui se prend ou pour l'action par laquelle on souffre la peine de ses crimes, ou pour les sacrifices que l'on offre à Dieu pour la rémission de ses péchés. Jésus-Christ a expié les péchés des hommes en souffrant la peine qui leur était due; en vertu de ses mérites, les souffrances et la mort, qui sont la peine du péché, en sont aussi l'expiation. Les Hébreux avaient diverses sortes de sacrifices d'expiation pour les fautes d'ignorance commises contre la loi, et pour se purifier de certaines souillures légales que l'on regardait comme des indécences, ou même comme des fautes qui méritaient d'être expiées par certaines victimes. Ces sacrifices d'expiation ne remettaient pas les fautes commises contre Dieu, ils réparaient simplement la faute extérieure et légale, et mettaient le transgresseur à couvert de la peine temporelle dont Dieu ou les juges punissaient ces fautes lorsqu'on négligeait de les expier. Non-seulement les Hébreux, mais encore tous les peuples du monde et toutes les religions, même les plus opposées, ont connu l'expiation et ont eu des cérémonies expiatoires faisant partie du culte; ce qui prouve jusqu'à l'évidence que dans toutes les parties du globe et dans tous les temps l'homme a parfaitement compris qu'il avait besoin d'apaiser par ce

moyen le Ciel irrité, et de suspendre des châtiments dont il sentait la justice. Cet usage si constant et si universel répond suffisamment aux déclamations vraiment puériles des incrédules modernes, aux yeux desquels les *expiations*, en général, sont des cérémonies absurdes et pernicieuses, des moyens commodes de contracter des dettes et de les acquitter aisément, des ressources pour calmer les remords du crime et pour y endurcir les malfaiteurs. *Voy.* Levit., IV, V, VII, XII, XIV. Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute une à une les objections des incrédules modernes. L'*Encyclop. cathol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **EXPIATION SOLENNELLE (FÊTE DE L')**, appelée dans la Bible *Jour des expiations*, et dans le Talmud *Grand Jour*, ou simplement *Jour par excellence*. Les Hébreux la célébraient le dixième du mois de *Tischri*. Cette fête était appelée *Expiation* parce qu'on y expiait les fautes commises par toute la nation pendant l'année entière. Il était enjoint, sous peine de mort, d'observer ce jour-là le jeûne le plus rigoureux. Toute œuvre servile était également interdite, sous peine de mort. Aujourd'hui les Juifs passent la nuit qui précède la fête de l'Expiation dans la synagogue et s'occupent exclusivement de la prière et des autres œuvres de pénitence; on fait quatre prières solennelles : le matin, à midi, après midi et le soir. Ils choisissent ce jour-là pour se réconcilier les uns avec les autres; et, le même jour, ils se confessent jusqu'à dix fois, en mémoire de ce que le grand prêtre prononçait dix fois le nom de Dieu durant cette solennité. *Voy.* Lévit., XVI; XXIII, 27-29. Buxtorf, *Synagog. Jud.*, c. XX. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 374, 375.

EXPILLY (Jean-Joseph, abbé d'), géographe, né en Provence l'an 1719, mort en 1793, fut examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona, en Corse, et membre de plusieurs sociétés savantes. Parmi ses ouvrages nous citerons comme utiles à consulter pour la partie ecclésiastique : 1° *la Cosmographie, divisée en cinq parties*, renfermant *l'Astronomie, la Géographie, l'Hydrographie, l'Histoire ecclésiastique et la Chronologie*; 1749, in-8°; — 2° *la Polychrographie*, renfermant *l'Astronomie, l'Histoire ecclésiastique, l'Hydrographie, l'Histoire romaine et la Chronologie*: 1755, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

EXPLICITE se dit, en théologie, de ce qui est clair, formel, distinct, développé, par opposition à *implicite*, qui veut dire *renfermé, contenu dans*. Ainsi, les anciens Hébreux et les Juifs croyaient aux prophéties d'une foi *explicite*, et au Messie futur d'une foi *implicite*, parce que l'annonce et la notion du Messie étaient renfermées, contenues dans ces mêmes prophéties. De même, Dieu a la volonté *explicite* de sauver tous les hommes; car cette volonté est formellement, clairement énoncée dans sa parole; et il a la volonté *implicite* de leur donner à tous les moyens de salut, parce que cette dernière volonté est nécessairement renfermée dans la première; autrement elle ne serait pas sincère, Dieu manquerait de sincérité : supposition aussi fausse qu'impie. Enfin, et par la même raison encore, un simple fidèle catholique, soumis à l'Église, croit par là même *implicitement* à tout ce qu'elle enseigne. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

EXPOSITION DES ENFANTS. Celui qui expose ou fait exposer dans une rue ou dans quelque autre endroit un enfant nouveau-né, est d'autant plus coupable qu'il y a des asiles pour les recevoir et des mains prêtes à les recueillir. Anciennement il y avait à la porte des églises une coquille de marbre où l'on mettait les enfants que l'on voulait exposer. Ils étaient levés par les marguilliers, qui en dressaient des procès-verbaux et cherchaient quelqu'un qui voulût bien s'en charger : ce qui était confirmé par l'autorité de l'évêque; et l'enfant devenait serf de celui qui s'en chargeait. Les lois civiles et ecclésiastiques ont toujours défendu l'exposition des enfants. Les ennemis du christianisme n'ont pas manqué d'objecter que les asiles destinés à recevoir les enfants abandonnés fournissaient aux pauvres un moyen et une tentation de se débarrasser de leurs enfants et de se dispenser ainsi des devoirs de la nature. Cela peut être; mais il faut considérer que des milliers d'enfants périraient tous les ans si ces asiles n'existaient pas, et que quand bien même sur 1,000 enfants exposés il y en aurait 100 de légitimes, abandonnés par des parents pauvres ou dénaturés, ce serait un moindre mal que si les neuf dixièmes étaient exposés à périr. Au point où nous en sommes, il n'est plus question de choisir entre le bien et le mieux, mais de préférer le moindre mal. Si l'on veut des établissements dont la malice humaine ne puisse pas abuser, nous osons prédire qu'il ne s'en fera jamais. *Voy.* l'art. ENFANTS TROUVÉS, dans ce Diction., dans Richard et Giraud, dans le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, et dans l'*Encyclop. cathol.*

EXPRESSION, terme qui ne se rapporte qu'aux rescrits de la chancellerie romaine, où, par différents motifs, on oblige tous ceux qui désirent obtenir des grâces d'exprimer dans leur supplique certaines choses, et principalement ce qui pourrait décider le Pape à accorder ce qu'on lui demande. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar.* OBREPTION, SUPPLIQUE.

EXTASE (*Extasis, raptus animi extra sensus*), transport de l'âme par lequel l'exercice des sens extérieurs est tellement arrêté, que non-seulement ils n'agissent pas, mais qu'ils ne peuvent même agir ni être excités par les objets qui leur sont propres. L'extase est *naturelle* ou *surnaturelle*. L'extase naturelle est une aliénation des sens causée par la maladie appelée *catalepsie*, et qui consiste dans la suspension complète des sensations et des mouvements volontaires, et dans la faculté qu'ont les membres de conserver la position qu'on leur donne. L'extase surnaturelle est une élévation de l'âme vers Dieu, avec une séparation des sens extérieurs, qui est causée par la grandeur de cette élévation. Le ravissement de saint Paul au troisième ciel était une extase surnaturelle. L'histoire ecclésiastique fait foi que plusieurs saints ont été ravis en extase des journées entières. C'est un état réel, trop bien attesté pour qu'on puisse douter de son existence. Le démon peut produire des extases; mais on trouve rapportées dans Richard et Giraud les règles pour distinguer celles qui viennent de lui ou de la nature de celles qui sont de Dieu. *Voy.* le card. Bona, *Traité du discernement des esprits*, p. 301. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théolog.* L'*Encyclop. cathol.*, au Supplém.

EXTERMINATEUR, se dit, dans l'Écriture, d'un mauvais ange, c'est-à-dire du démon, que Dieu emploie comme ministre de sa colère et de sa vengeance. *Voy.* Judith, VIII, 25. I Corinth., X, 10. Apocal., IX, 11.

EXTISPICE (*Extispex*), celui qui considère

les entrailles des animaux pour en tirer des présages de l'avenir.

EXTRA TEMPORA ET IN TEMPORIBUS, termes de chancellerie romaine appliqués aux dispenses qui s'y accordent pour recevoir les ordres hors du temps prescrit par les canons, ou pour les recevoir en ce même temps, mais avant la fin des interstices. *Voy.* Duperai, *Traité de l'état et de la capacité des ecclés.*, l. Ier, c. IX, n. 13 et suiv. *Lois ecclésiast.*, ch. DE L'ORDRE, n. 26. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

EXTRAITS DE BAPTÊME, DE MARIAGE, DE SÉPULTURE ou **MORTUAIRE.** Ce sont des actes tirés des registres sur lesquels sont inscrits les baptêmes, les mariages et les décès. Autrefois, en France, ces extraits faisaient foi en justice. Ceux dont on voulait se servir dans une autre juridiction que celle du lieu d'où ils étaient tirés, devaient être légalisés par le juge royal. *Voy.* De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, au mot EXTRAITS.

EXTRAVAGANCE. *Voy.* FOLIE.

EXTRAVAGANTES, partie du droit canonique qui contient plusieurs constitutions des Papes qui sont hors du corps du droit; c'est pourquoi on les a appelées extravagantes (*Quasi extra corpus juris vagantes. Voy.* DROIT CANON. Le *Diction. de la théol. cathol.*

EXTRÊME-ONCTION, est appelée, chez les Grecs, *Huile sainte*, parce que l'huile en est la matière; et, chez les Latins, *Huile du saint Chrême, Onction des malades*, et *Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière des onctions que l'on fait sur les fidèles. L'Extrême-Onction est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour rendre la santé aux fidèles dangereusement malades, quand elle est avantageuse à leur salut, ou les aider à mourir dans la grâce de Dieu; vérité qui est établie sur l'Écriture des Pères et les conciles. Outre la *matière éloignée*, qui est l'*huile*, il y a dans le sacrement de l'Extrême-Onction une *matière prochaine*, qui est l'application de l'huile. La forme ordinaire consiste dans ces paroles : *Que Dieu, par cette sainte onction et par sa très-pieuse miséricorde, te pardonne toutes les fautes que tu as commises par l'ouie, l'odorat, le goût et le toucher;* paroles dont les seules essentielles, suivant les théologiens, sont : *Que Dieu te pardonne* (*Indulgeat tibi Deus*), parce qu'elles signifient suffisamment la cause principale du sacrement ou l'Auteur immédiat, qui est Jésus-Christ, l'effet du sacrement, c'est-à-dire la rémission des péchés, le sujet et le ministre du sacrement. Or le sujet ou la personne à qui on doit donner l'Extrême-Onction est un adulte dangereusement malade, comme le seul prêtre en est le ministre. Quant aux effets de ce sacrement, le *Catéchisme du concile de Trente* les explique assez au long; on les a renfermés dans le distique suivant :

Ungor in extremis, ut fiat gratia major,
Et morbus levior, et mea culpa minor.

Voy. Jacques, v, 14. Origen., *Homil. II in Levitic.* Joan. Chrysost., *Lib. de Sacerdotio*, c. VI. Innocent Ier, dans sa *Décrét. à Decentius.* Saint Grégoire le Grand, dans son *Sacramentaire.* Théodore de Cantorbéry, dans son *Pénitentiel.* Les *Capitulaires* de Charlemagne. Les *Eucologes* des Grecs. Jérémie de Constantinople, dans sa *Censure de la confession luthérienne.* Le concile de Constantinople de l'an 1642, et celui de Bethléhem de l'an 1672, lesquels ont confirmé cette censure. Le conc. de Trente, sess. XIV, c. I-III, can. I-IV. *Voy.* aussi, dans les théologiens, *le Traité de l'Extrême-Onction.* Le P. Drouin, *de Re sacramentaria*, tom. II. La *Théorie et pratique des sacrements,* tom. II. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclopéd. cathol.*, où on trouve un traité de l'Extrême-Onction succinct, mais excellent.

EXULTET, prière que l'on chante à la bénédiction du cierge pascal le samedi saint; elle est composée de deux parties : l'une qui commence à ce mot *Exultet*, et l'autre à ceux-ci : *Sursum corda.* Cette seconde partie se chante sur le ton de la Préface de la messe. A Besançon, on chante cette prière le samedi, veille de la Pentecôte, comme le Samedi saint, à cela près qu'on y a inséré quelques mots sur le Saint-Esprit. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Église,* tom. I, p. 331, 342, 343. Moléon, *Voyage liturg.*, p. 155.

EXUPÉRANCE (saint), martyr, fut le compagnon de saint Sabin ou Savin, évêque d'Assise, en Italie. *Voy.* SABIN.

I. **EXUPÈRE** (saint), martyr et compagnon de saint Maurice, occupait le second rang dans la légion Thébéenne; il eut la tête tranchée comme les autres. L'Église célèbre sa fête le 8 juillet, jour auquel on prétend que son corps fut transporté à l'abbaye de Gemblours, en Brabant, sous le règne de l'empereur Othon. *Voy.* MAURICE, n° I.

II. **EXUPÈRE** (saint), évêque de Toulouse, né à Aure, dans l'Aquitaine, vivait au ve siècle. Il se distingua par sa doctrine et par sa vertu, et saint Jérôme le propose comme un modèle accompli de charité. Saint Exupère vendit tout ce qu'il possédait pour secourir les chrétiens de l'Égypte qui souffraient de la famine; plus tard il empêcha les Vandales de ruiner la ville de Toulouse. Saint Jérôme lui dédia ses Commentaires sur Zacharie, et Innocent Ier lui adressa une *Décrétale* au sujet de quelques points de discipline. L'Église de Toulouse l'honore le 28 septembre, que l'on croit être le jour de sa mort, et le 14 juin, qui est celui de sa translation. *Voy.* S. Jérôme, *Lettres IV, X, XI.* Guill. Catel, *Mém. de Languedoc,* l. V. Richard et Giraud.

III. **EXUPÈRE** (saint), vulgairement saint Spire, évêque de Bayeux. *Voy.* SPIRE, n° I.

EX-VOTO, expression latine que l'usage a fait passer dans notre langue pour désigner les offrandes promises par un vœu et les tableaux qui représentent ces offrandes. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

EYBEL (Joseph-Valentin), prof. de droit canon à Vienne, mort en 1805, a laissé : 1° *Ordre des principes de la juridiction ecclésiastique*, 1775; — 2° *Corps de droit pastoral moderne; Introduction au droit ecclésiastique des catholiques;* 1777, 4 vol.; mis à l'*Index* (Decr. 16 febr. 1784); — 3° *Que contiennent les monuments de l'antiquité chrétienne sur la confession auriculaire?* mis aussi à l'*Index* (Bref de Pie VII, 11 nov. 1784); — 4° *Qu'est-ce que le Pape?* pamphlet destiné à affaiblir le respect et l'attachement des peuples pour le chef de l'Église. Le card. Gerdil réfuta cet écrit, qui fut condamné par un bref du même pape Pie VI en date du 28 nov. 1786. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

EYLERT (Rulemann-Frédéric), protestant, né à Hamm, dans la Marche, l'an 1770, mort en 1852, fut envoyé à Postdam en qualité de prédicateur, et remplaça en 1818 l'évêque évangélique Sack. Outre un ouvrage purement litté-

raire, on lui doit : 1° *Observations sur les vérités fécondes du christianisme;* Dortmund, 1803; — 2° *Homélies sur les Paraboles de Jésus;* Halle, 1806; — 3° *Sermons sur les besoins de notre cœur et les relations de notre vie:* ibid., 1813; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EYMAR (Étienne), prêtre de l'Oratoire, né vers 1697, mort à Forcalquier en 1767, a laissé : 1° *Lettre à l'évêque de Poitiers sur la théologie de ce diocèse;* — 2° *Lettres à l'évêque d'Angers sur les Conférences de ce nom;* — 3° *Lettres à M. Lafiteau (évêque de Sisteron) sur ses entretiens d'Anselme et d'Isidore;* — 3° *Lettre d'un Bordelais sur la Vie de la sainte Vierge, par ce prélat, avec l'abbé Barthélemi de Laporte:* — 4° *Réplique au Mandement du même évêque du 8 septembre* 1760. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **EYMERIC** ou **EYMERICH, EYMERICK** (Nicolas), dominicain, né à Girone l'an 1320, mort en 1399, devint inquisiteur général de la foi dans le royaume d'Aragon; il eut beaucoup à souffrir dans cet office, et il défendit la foi avec une constance héroïque, tant par ses discours que par ses écrits. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud, et dont un seulement a été imprimé; c'est *Directorium Inquisitorum;* Rome, 1578, 1587, 1597, in-fol.; Venise, 1591, 1607, in-fol. *Voy.* le P. Touron, *Hommes illustr. de l'Ord. de Saint-Dominique,* tom. II, p. 632. Richard et Giraud.

II. **EYMERIC DU CHAMP**, vice-chancelier de l'université de Cologne, vivait au xve siècle. Il fut député au concile de Bâle par l'université de Cologne. On a de lui : 1° un *Traité sur l'autorité des conciles;* — 2° un *Commentaire sur les quatre livres des Sentences;* — 3° un *Abrégé de théologie;* — 4° diverses *Questions* et des *Sermons.*

EYRING (Élie-Martin), protestant, né à Feckheim l'an 1673, mort en 1739, fut successivement inspecteur aulique à Cobourg, pasteur à Meder et à Rodach, puis surintendant dans la même localité. On lui doit, outre des écrits purement littéraires : 1° *Dissertationes II de ortu et progressu christianæ religionis in Francia orientali:* — 2° *le Mystère dévoilé en ce qui touche le monde actuel et la chrétienté;* en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EYSINGREIN. *Voy.* EISENGREIN, n° I.

EYSSE, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, située à neuf lieues d'Agen. Elle était unie dès l'an 1080 à la congrégation de Cluny; peu après elle fut soumise à l'abbaye de Moissac; et, l'an 1626, elle passa à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, col. 935. Richard et Giraud.

I. **ÉZÉCHIAS**, roi de Juda, succéda à Achaz, son père, et fut agréable au Seigneur. Il renversa les temples des idoles, rétablit le culte du vrai Dieu, secoua le joug des Assyriens, battit les Philistins, et fortifia Jérusalem, qu'il mit en état de se défendre. Dans sa lutte avec Sennachérib, roi d'Assyrie, Ézéchias, désespérant de la victoire, envoya consulter Isaïe, qui lui prédit que Sennachérib s'en retournerait dans son pays, où il périrait par l'épée; ce qui ne tarda pas à se réaliser. Ce prophète guérit plus tard Ézéchias d'une maladie mortelle; et ce prince, plein de reconnaissance, composa un cantique qu'Isaïe nous a conservé. Cependant Ézéchias ayant montré, par ostentation, tous ses trésors aux envoyés du roi de Babylone, Isaïe lui annonça de la part de Dieu qu'il viendrait un temps où toutes ses richesses seraient transportées à Babylone. Ézéchias se soumit, et rendit grâces à la justice de Dieu. Le nom de ce prince a été inséré dans quelques Martyrologes modernes, et Pierre Natal l'a placé au 23 juin, époque à laquelle l'Église fait lire dans ses offices les livres des Rois. *Voy.* IV Rois, XVI et suiv. Ecclésiastique, XLVIII. Isaïe, XXXVIII, 10 et suiv.

II. **ÉZÉCHIAS**, second fils de Naavia, descendait de Jéroboam. *Voy.* I Paralip., III, 23.

III. **ÉZÉCHIAS**, fils de Sellum, fut un de ceux qui s'opposèrent aux Israélites, qui avaient emmené captifs un grand nombre de leurs frères appartenant à la tribu de Juda, et qui les obligèrent à les remettre en liberté. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 12, 13.

I. **ÉZÉCHIEL**, le troisième des grands prophètes, né à Sarrera, selon le faux Épiphane, était fils de Buzi, et appartenait à la race sacerdotale: Il fut emmené en captivité à Babylone par Nabuchodonosor. Il commença à prophétiser la cinquième année de sa captivité. Dieu lui ayant apparu sur un trône porté par quatre chérubins et lui ayant ordonné d'annoncer à son peuple ce qui devait lui arriver, Ézéchiel ne cessa de soutenir et de consoler le peuple captif jusqu'à ce qu'il fût lapidé par les ordres du magistrat à qui il avait reproché son idolâtrie. Les Latins honorent sa mémoire le 10 avril, et les Grecs le 21 juillet. Malgré son penchant à nier ou à révoquer en doute l'authenticité des Livres saints, Spinosa n'a pas attaqué précisément celle des prophéties d'Ézéchiel. Nous dirons de même que les rationalistes d'Allemagne les plus habiles, tels qu'Eichhorn, Rosenmüller, Bertholdt, Gésénius, de Wette et Winer, ont attribué à Ézéchiel, sans aucune difficulté, le livre qui porte son nom. Cependant quelques-uns contestent à notre prophète les neuf derniers chapitres de ses prophéties, et quelques autres tous les oracles qui concernent les nations étrangères. *Voy.* D. Calmet, *Préface sur Ézéchiel.* J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction,* etc., tom. III, p. 453 et suiv., établit par des preuves positives l'authenticité de toutes les parties du livre d'Ézéchiel, expose et réfute les objections qui ont été faites.

II. **ÉZÉCHIEL**, père de Séchénias, fut un des Juifs qui revinrent de la captivité de Babylone avec Esdras. *Voy.* I Esdras, VIII, 5.

ÉZEL, pierre auprès de laquelle Jonathas dit à David de se cacher pour lui faire connaître la disposition de Saül envers lui. *Voy.* I Rois, XX, 19.

I. **EZENGATSI** (Cyriaque), moine arménien, né en 1369, mort vers l'an 1423 de l'ère chrétienne, acquit une belle réputation, tant par sa sainteté que par l'étendue de ses connaissances en théologie et en littérature. On a de lui plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits, et dont on peut voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.* On lui attribue une hymne sur l'*Assomption de la Sainte Vierge,* qui se trouve dans toutes les éditions du Recueil des cantiques de l'Église arménienne. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

II. **EZENGATSI** (Georges), né vers l'an 1338 de J.-C., mort au commencement du xve siècle, devint un des théologiens les plus distingués de son siècle. Il a laissé : 1° *Instructions sur la manière d'administrer les sacrements du Mariage et du Baptême;* — 2° *Explication des Homélies de saint Grégoire de Nazianze;* — 3° *Commentaire sur l'Apocalypse;* — 4° *Quatorze Sermons.* On lui attribue aussi un *Commentaire sur Isaïe.* Tous

ces ouvrages sont inédits. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

III. **EZENGASTI** (Jean), surnommé *Dzordzoretsi*, ou parce qu'il était de *Dzordzor*, ou parce qu'il se retira dans le monastère de ce nom. Outre plusieurs écrits sur divers sujets, on lui doit : 1° un *Panégyrique* en l'honneur de saint Grégoire l'Illuminateur, prononcé en 1288; — 2° un *Recueil de préceptes moraux*, tirés des canons, des conciles et des œuvres de saint Nersès, imprimé à la nouvelle Nakhitchevan, 1792, in-8°; — 3° la continuation du *Commentaire de Nersès Glaïetsi sur l'Évangile de saint Matthieu;* Constantinople, 1825; — 4° des *Hymnes* et des *Cantiques* admis dans le Rituel arménien; — 5° la *Traduction arménienne du Traité de saint Thomas d'Aquin sur les Sacrements. Voy.* Cirbied, *Grammaire de la langue arménienne*, p. 26. Saint-Martin, *Mém. histor. et géogr. sur l'Arménie*, tom. II, p. 433 et 467. La *Nouv. Biogr. générale.*

I. **ÉZER**, père d'Hosa, appartenait à la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 4.

II. **ÉZER**, prêtre qui revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 41.

ÉZÉRO, en latin *Ezerum*, ville épisc. de la première province de Thessalie, au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Larisse. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Damien, assista au concile où Photius fut rétabli. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 102. Richard et Giraud.

ÉZIEL, fils d'Araïa, contribua au rétablissement de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, III, 8.

EZNAG ou **EZNIG**, théologien arménien, né l'an 397, mort vers l'an 478, était si versé dans les langues grecque et syriaque, que le patriarche Isaac et Mesrob l'envoyèrent, l'an 425, à Édesse et à Constantinople pour recueillir et traduire en arménien les œuvres des Pères de l'Église. Il devint évêque de la province de Pacrevant et du pays des Arscharounikh, et il assista l'an 449 au concile national d'Ardachad, dont les membres refusèrent énergiquement d'embrasser la religion de Zoroastre. Il a laissé : 1° *Destruction des restes des païens, de la religion des Perses, de la religion des sages de la Grèce et de la secte de Marcion;* Smyrne, 1762, in-12; Venise, 1826, in-12; — 2° *Recueil de Sentences tirées des Pères grecs, et particulièrement de saint Nil*, à la suite du précédent; édit. de Venise; — 3° un *Recueil d'Homélies.* Eznig travailla aussi avec saint Isaac et saint Masrob à la traduction de la Bible en arménien. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ÉZOPÉO ou **ÉZOVI** (Joseph), Juif, poëte distingué, né à Perpignan dans le XVIe siècle, est auteur d'un long poëme moral hébreu, qui a paru sous le titre d'*Écuelle d'argent* à Constantinople, en 1531, et non en 1533, comme l'a démontré de Rossi, contre Bartolocci et Wolf. Ce poëme, très-estimé des Juifs et même des savants chrétiens, a été réimprimé à Paris en 1559, avec une traduction latine de Mercier. Déjà, en 1512, il avait paru à Tubingue une traduction latine par Reuchlin; c'est celle que Wolf a insérée dans le tom. IV de sa *Biblioth. Hebræa. Voy.* De Rossi, *Dizionario storico degli autori Ebrei*, vol. I, p. 115, et *Annali ebreotip. del* 1501 *al* 1540, p. 35.

EZQUERRA (Alfonse), théologien espagnol, mort à Alcala de Henarez l'an 1638, a laissé : *Pasos de la Virgen santissima Maria, Madre de Dios, nuestra Señora, con doctrina moral para todos estados;* Alcala, 1629, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

EZRA, nom d'un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 17.

EZRI, fils de Chelub, était intendant des jardins et des métairies de David et de Salomon. *Voy.* I Paralip., XXVII, 26.

I. **EZRICAM**, fils de Naaria, descendant de David. *Voy.* I Paralip., III, 23.

II. **EZRICAM**, fils d'Aséel, parent de Saül. *Voy.* I Paralip., VIII, 38.

III. **EZRICAM**, fils d'Assub, Lévite. *Voy.* I Paralip., IX, 14.

IV. **EZRICAM**, de la tribu d'Éphraïm, fut massacré par Zéchri. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 7.

I. **EZRIEL**, de la tribu de Manassé, et fils de Jéroham, était un des braves de l'armée de David. Il fut intendant de la tribu de Dan. *Voy.* I Paralip., V, 24; XXVII, 22.

II. **EZRIEL**, dont le fils, Saraïas, reçut du roi Joakim l'ordre d'arrêter le prophète Jérémie et Baruch, son secrétaire. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 26.

F

FABARIA (Conrad de), religieux suisse de l'abbaye de Saint-Gall, vivait au XVe siècle. On a de lui : 1° *Liber de casibus monasterii S. Galli;* — 2° *Catalogus Abbatiæ S. Galli, ab an.* 614-1442. Ces deux ouvrages se trouvent dans Melchior Goldast, *Scriptores Alemanicarum Rerum*, tom. I, p. 128. Mais il faut remarquer que tous les écrits de Goldast ont été mis à l'*Index* par un décret du 4 mars 1709.

FABBRONI. *Voy.* FABRONI.

I. **FABER** (Basile), érudit allemand, né à Sora, en Silésie, l'an 1520, mort en 1575, fut recteur du collége Augustinien à Erfurt, et se montra toujours zélé luthérien. On a de lui : 1° une traduction allemande des remarques latines de Luther sur la *Genèse;* — 2° *Collectanea de novissimis et statu animarum separatarum*, extraits de Luther et de quelques écrivains de la même secte. Faber a en outre contribué aux quatre premières centuries de Magdebourg. Les ouvrages de Basile Faber sont à l'*Index* de Clément VIII.

II. **FABER** ou **FABRI**, vulgairement *Schmidt* (Félix), dominicain, né à Zurich, vivait au XVe siècle. Il fit deux fois le voyage de Jérusalem; la relation du premier de ces deux voyages a été donnée en allemand par Jacques d'Eysengrein en 1560. *Voy.* Fabricius, *Biblioth.*

latin. med. et infim. ætatis, l. VI, p. 413. Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 871.

III. **FABER** ou **FABRI**, ou **LE FÈVRE** (Gilles), dont le vrai nom était *De Smedt*, de l'Ordre des Carmes, né à Bruxelles, mort l'an 1506, acquit une grande réputation comme prédicateur, professa la théologie à Louvain, et devint prieur du couvent de Bruxelles. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaires sur le livre de Ruth, sur celui de Job, sur les Évangiles et sur les Épîtres de saint Paul;* — 2° *Commentaires sur le Maître des Sentences*; — 3° *Traité de l'origine des religions;* — 4° *du Testament de Jésus en croix;* — 5° *Chronique de l'Ordre des Carmes. Voy.* Trithème. Swertius, *Athen. Belg.* Richard et Giraud.

IV. **FABER** ou **FAURE**, ou **LE FÈVRE** (Jean), plus connu au barreau sous son nom latin *Joannes Faber*, né à Bordeaux ou à Angoulême, mort l'an 1340, était juge de la Rochefoucault, et fort versé dans l'un et dans l'autre droit. Il a laissé : *Opus excellentissimi juris utriusque monarchiæ D. J. Fabri super institutionibus, sine quo legum incunabula incassum juveniculus animus assequi laborat;* Venise, 1488. in-fol. On lui attribue *Progymnasmata ex utroque jure;* Louvain, 1566, in-8°. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latin. med. et infim. ætatis.*, tom. VI, p. 414. *Antiquités d'Angoulême*, l. III. Richard et Giraud.

V. **FABER** ou **LE FÈVRE** (Jean), dominicain, né à Leutkirch en Souabe, mort à Vienne l'an 1541, fut reçu docteur à l'université de cette ville, et acquit une grande réputation par sa science et par son esprit. Il combattit les hérésies de Zwingle et de Luther. Nommé évêque de Vienne en 1531, il n'en conserva pas moins toute la simplicité monacale, et veilla avec sollicitude au soulagement des pauvres ainsi qu'à l'instruction du peuple. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, consacrés en grande partie à combattre le protestantisme; ils ont été réunis en trois volumes; Cologne, 1537, 1539 et 1541, in fol. On a encore de lui un célèbre traité intitulé : *Malleus hæreticorum, libri sex, ad Hadrianum VI, summum pontificem;* Cologne, 1524, in-fol., et Rome, 1569, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 3 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. IV, p. 66 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

VI. **FABER** ou **LE FÈVRE** (Jean), dominicain, né à Heilbronn vers l'an 1500, mort vers l'an 1560, fut reçu docteur en théologie à Cologne. Il combattit les luthériens de vive voix et par écrit. On a de lui : 1° *Enchiridion bibliorum;* Augsbourg, 1549, in-4°, et Cologne, 1568; — 2° *Libellus quod fides possit esse sine charitate;* Augsbourg, 1548, in-4°; — 3° *Fructus quibus dignoscuntur hæretici, eorum quoque nomina ex Philastrio, Epiphanio, Augustino, Eusebio*, etc., *quibus armis devincendi;* Ingolstadt, 1551, in-4°; — 4° *Testimonium Scripturæ et Patrum B. Petrum Apost. Romæ fuisse;* Anvers, 1553, in-8°; — 5° cinq livres *de la Messe évangélique, de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, etc., en allemand; Augsbourg, 1555, in-4°; trad. en latin; Cologne, 1556, et Paris, 1558, 1564 et 1567; — 6° *des Prières chrétiennes tirées de l'Écriture et des œuvres de saint Augustin;* Dilingen, 1579, in-4°. *Voy.* le P Échard, *Scriptores Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 161. Permaneder, *Manuel du droit ecclés. catholique;* Landshut, 1846, tom. I, § 168. Le *Diction. de la théol. cathol.*

VII. **FABER** ou **FABRI** (Philippe), franciscain, né à Spianata, mort à Padoue l'an 1630, remplit les premières charges de son Ordre; il professa successivement la physique, la théologie et la métaphysique. Il fut appelé la lumière et le bouclier des Scotistes. Il a laissé : 1° une *Philosophie selon la doctrine de Scot;* Venise, 1622, 5e édit.; — 2° *Commentaires sur le Maître des Sentences;* ibid., 1619; — 3° *Disputationes theologicæ de pœnitentia, de peccato, de purgatorio, de suffragiis, de indulgentiis;* ibid., 1623, in-fol.; — 4° *Disputationes de prædestinatione;* ibid., 1623, in-fol.; — 5° *Disputationes theologicæ complutenses;* — 6° *de Censuris;* — 7° *Adversus impios athæos disputationes quatuor philosophicæ;* Venise, 1627, in-4°. *Voy.* Jean Imperiali, *Musæum historicum.* Jérôme. Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 484. Richard et Giraud.

VIII. **FABER** (Vitus), franciscain, né à Neubourg, dans le Palatinat, vivait au XVIIe siècle; il acquit une grande réputation comme prédicateur. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° cinquante-deux *Sermons* en allemand; Würtzbourg, 1676, 1684; — 2° trente *Sermons sur la Salutation angélique;* 1681. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FABIEN (saint), pape et martyr, né à Rome ou au moins en Italie, mort le 1er mars 250 ou le 20 juin 253, monta sur le trône pontifical le 16 juin 238, selon d'autres, 236. Il construisit plusieurs églises, combattit les hérétiques, entre autres Privat, évêque de Lambesa en Afrique, et on lui attribue la mission des évêques apostoliques qui vinrent prêcher l'Évangile en France. tels que saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime d'Arles, etc. On lui a attribué trois décrétales, mais elles paraissent supposées. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI, c. XXII et suiv. *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum*, etc. *Alphonsii Ciaconii, Ordin. Prædicat.* Baronius, *Annal., ad ann.* 246, n. 9. *Acta Sanctorum Januarii*, tom. II, p. 252. Anastas., *Biblioth.*, dans Muratori. Tillemont, *Mémoires*, tom. III, p. 364. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. VIII, p. 138. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 254.

FABIOLE (sainte), veuve et dame romaine, morte le 27 décembre 400, appartenait à l'illustre maison Fabia. Ses parents lui firent épouser un homme perdu de débauches, et elle divorça; mais, peu instruite encore de la loi de l'Évangile, elle épousa un second mari du vivant du premier. Fabiole fut alors exclue de la communion des fidèles, et n'y rentra qu'après avoir fait une pénitence publique. Elle se distingua par sa piété et sa charité, et, s'étant rendue en Palestine, elle visita saint Jérôme à Bethléhem. *Voy.* saint Jérôme, *Épîtres.* Rosweide et d'Andilly, *Vies des saints Pères des déserts.* Richard et Giraud.

FABLES DU PAGANISME. Des incrédules de ces derniers temps ont prétendu que les faits sur lesquels le christianisme est fondé ne sont ni mieux prouvés, ni plus respectables que les *fables du paganisme.* Voici leurs motifs : Les païens, disent-ils, avaient, comme les chrétiens, une tradition immémoriale, des histoires et des monuments qui attestaient que les dieux avaient vécu parmi les hommes, et avaient fait toutes les actions que les poëtes leur attribuaient; ce qui a fait dire au sage Platon qu'il fallait sur tout cela s'en rapporter aux anciens, et que, quoique leur témoignage ne soit appuyé d'aucune raison évidente ni probable, on ne doit cependant pas le rejeter, puisqu'ils en ont

parlé comme d'une chose évidente et connue. Or c'est précisément ainsi que raisonnent les théologiens chrétiens. A la vérité, disent encore les incrédules, plusieurs fables étaient indécentes et scandaleuses; elles attribuaient aux dieux des crimes énormes; mais avec le secours des allégories on parvenait à leur donner un sens raisonnable; mais les chrétiens ne sont-ils pas obligés de recourir au même expédient, soit pour expliquer la manière dont les Écritures parlent de Dieu, soit pour excuser la conduite de plusieurs personnages que l'on est accoutumé à regarder comme des saints? Il est donc très-probable que le christianisme n'a fait parmi les païens des progrès si rapides que parce qu'ils y ont trouvé à peu près le même fonds de fables, de mystères, de miracles, de rites et de cérémonies que dans le paganisme.

Il faut ou une bien grande ignorance ou une audace excessive pour oser étaler une pareille comparaison. D'abord il est démontré que les dieux du paganisme étaient des personnages imaginaires, des génies, et non des hommes qui aient jamais vécu sur la tere; aussi aucune histoire, aucun monument, aucun témoignage, aucune tradition ne saurait constater l'existence de ces dieux fantastiques. A-t-on les mêmes preuves que les personnages dont les livres saints nous font l'histoire ne sont pas plus réels? Les Grecs ont constamment distingué les temps fabuleux d'avec les temps historiques; ils ont donc été très-persuadés que l'histoire prétendue de leurs dieux était mensongère et forgée par les poëtes : une preuve évidente est la contradiction de ces derniers; ils ne s'accordent point entre eux; ils ont attribué à leurs personnages la généalogie, le caractère, les aventures qui leur ont plu davantage. Or, peut-on dire la même chose des auteurs de l'Histoire sainte? Chez les païens, aucun des monuments que l'on allègue, tels que les tombeaux, les statues, les temples, les fêtes, les cérémonies, ne remonte à la date des événements auxquels on veut qu'ils servent d'attestation; l'on peut s'en convaincre par la lecture de Pausanias. Nous, au contraire, lorsque nous citons des monuments pour appuyer des faits de l'Histoire sainte, nous montrons que ces monuments remontent à l'époque même des événements, et ont été établis sous les yeux des témoins qui les ont vus. Pas un des anciens mythologues n'a été assez téméraire pour affirmer qu'il avait vu les merveilles qu'il raconte; tous se fondent sur une tradition populaire dont l'origine est inconnue. Il est vrai que les auteurs sacrés ont attribué à Dieu des qualités, des actions, des affections humaines, comme la vue, l'ouïe, la parole, l'amour, la haine, la colère, etc.; mais ils nous avertissent d'ailleurs, et nous font comprendre que Dieu est un pur esprit. Pour donner une idée des opérations et des attributs de Dieu, il est impossible de faire autrement, à moins de forger un nouveau langage qui ne serait entendu de personne; nous ne pouvons comparer Dieu qu'aux créatures intelligentes. La nécessité des métaphores ou des allégories vient donc des bornes de notre esprit et de l'imperfection du langage; le philosophe le plus habile et le plus spiritualiste y est forcé comme l'homme le plus ignorant et le plus grossier. Voilà ce qu'Origène, saint Cyrille d'Alexandrie, Tertullien et nos autres apologistes ont répondu aux païens et aux anciens hérétiques, qui reprochaient aux chrétiens le style métaphorique de nos livres saints. Mais les écrivains sacrés n'ont jamais attribué à Dieu des crimes abominables, tels que les impudicités de Jupiter et de Vénus, la cruauté de Mars, les vols de Mercure, etc. On n'a eu recours que fort tard aux allégories, afin d'en pallier la turpitude, et chaque mythologue les a expliquées différemment; c'est un expédient imaginé par les philosophes pour répondre aux Pères de l'Église, qui montraient l'absurdité des *fables* et en faisaient voir les pernicieuses conséquences. Jusqu'alors, loin d'imaginer que l'on pût déplaire aux dieux en imitant leurs crimes, on les avait regardés comme une partie du culte religieux. Térence, Ovide, Juvénal, conviennent de ce fait essentiel, et les Pères n'ont cessé de le reprocher aux païens.

Si plusieurs personnages de l'Ancien Testament ont commis des crimes, ils ont en cela payé le tribut à l'humanité, et l'histoire, qui les rapporte, ne nous les propose pas pour modèles : souvent elle les blâme sans ménagement, et montre la punition. Plusieurs ne paraissent criminels que parce qu'on ne fait pas attention aux circonstances, aux anciennes mœurs, au droit des particuliers et des nations, tel qu'il était établi pour lors. Mais de prétendus dieux ont-ils jamais dû être sujets aux passions déréglées et aux vices de l'humanité?

Pour persuader que les païens n'ont embrassé le christianisme que parce qu'ils y ont trouvé quelque ressemblance avec leur religion, il faudrait faire oublier la haine qu'ils lui ont jurée dès qu'ils ont commencé à le connaître, le sang qu'ils ont versé pendant trois cents ans pour le détruire, les calomnies et les invectives que leurs philosophes ont vomies contre lui, les tournures artificieuses qu'ils ont employées pour le rendre odieux. Après 1,500 ans, il est aisé à nos adversaires de forger des conjectures et des probabilités; mais ils ne parviendront jamais à les concilier avec les monuments de l'histoire. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **FABRE** (Jean-Claude), oratorien, né à Paris l'an 1686, mort en 1753, était bachelier en théologie. Il professa la philosophie et la théologie. Son principal ouvrage est la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, dont il a donné 16 vol. in-4°, Paris, 1734. Il a participé en outre à l'édition du *Dictionnaire des cas de conscience* de Lamet et de Fromageau, 1733, et à la traduction de l'*Histoire universelle de De Thou.* On lui doit aussi quelques traductions de poëtes latins. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **FABRE D'OLIVET**, littérateur, musicien et philosophe, né à Ganges en Languedoc l'an 1768, mort à Paris en 1825, était calviniste. Il se livra à l'étude avec une ardeur telle, et son imagination s'y échauffa au point qu'il mérita sa réputation de fou et de visionnaire. Il attachait une si grande foi au pouvoir de la volonté, qu'il assurait avoir fait souvent sortir un volume des rayons de sa bibliothèque en se plaçant en face, et en s'imaginant qu'il avait l'auteur en personne devant les yeux. Tous ses ouvrages se ressentent plus ou moins de cette disposition d'esprit. Nous citerons seulement : 1° *la Langue hébraïque restituée, et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par l'analyse radicale;* Paris, 1816, 2 parties in-4°; ouvrage dans lequel l'auteur a réuni plusieurs pièces relatives à la grammaire et à la lexicographie, et qui a été mis à l'*Index* (Decret. 26 martii 1825); — 2° *de l'État social de l'homme,* ou *Vues philosophiques sur l'histoire du genre humain,* précédé d'une *Dissertation introductive;* Paris, 1822, 2 vol. in-8°, réimprimé sous le titre d'*Histoire philosophique du genre hu-*

main, ou l'homme considéré sous tous les rapports religieux et politiques dans l'état social, à toutes les époques et chez les différents peuples de la terre; Paris, 1824, 2 vol. in-8° *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste des divers ouvrages de Fabre d'Olivet, avec quelques mots d'une juste appréciation sur les principaux.

FABRE-PALAPRAT (Bernard-Raymond), chef de la secte moderne des Templiers, né vers 1770 dans le voisinage de Cahors, mort dans un département voisin des Pyrénées en 1838, fut ordonné prêtre, dit-on, par un constitutionnel au commencement de la révolution. Il est sûr au moins qu'il était très-lié avec plusieurs constitutionnels, entre autres avec Mauviel et Grégoire. Il exerça ensuite la médecine. S'étant agrégé à l'Ordre des Templiers, il fut sacré évêque, assure-t-on, d'abord sous le rit *joannite* par le templier Arnal, ensuite sous le rit *romain* par l'évêque Mauviel. A la révolution de juillet 1830 il se lia avec l'abbé Châtel, qu'il ordonna évêque primat de l'Église française. Fabré-Palaprat publia successivement : 1° *Levitikon;* — 2° *Lettre à Mgr l'archevêque de Paris;* — 3° *Lettre au rédacteur de l'Univers religieux.* Ces divers écrits respirent un esprit d'impiété mal déguisé. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.,* au *Supplém.*

I. **FABRI** (Félix). *Voy.* FABER, n° II.

II. **FABRI** (Gabriel), prédicateur protestant, né à Genève l'an 1666, mort en 1711, a laissé : 1° *Recueil de tous les miracles contenus dans le Vieux et le Nouveau Testament;* Genève, 1704, in-8°; — 4° *Sermons sur divers textes;* ibid., 1713, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FABRI** (Gilles). *Voy.* FABER, n° III.

IV. **FABRI** (Honoré), né dans le Bugey vers l'an 1607, mort à Rome en 1688, s'adonna à la philosophie, à la théologie et à plusieurs autres sciences avec un grand succès. Il fut appelé à Rome pour y remplir les fonctions de grand pénitencier. On a de lui divers ouvrages, entre autres : 1° *Pithanophilus, seu dialogus de opinione probabili;* Rome, 1659, in-8°; — 2° *Notæ in Notas Willelmi Wendrockii ad Ludovici Montaltii Litteras;* Cologne, 1659, in-8°; — 3° *Ludovici Montaltii epistolares Libelli ad provincialem refutati;* ibid., 1666, in-8°; ces deux derniers écrits sont une réfutation des Lettres provinciales, qui avaient paru sous le nom de *Wendrock* et de *Montalte;* — 4° *Summula theologica, in qua quæstiones omnes alicujus momenti quæ a scholasticis agitari solent, breviter definiuntur ac discutiuntur;* Lyon, 1669, in-4°; — 5° *Apologeticus doctrinæ moralis societatis Jesu;* ibid., 1670, in-fol.; cet ouvrage, qui contient deux parties, a été condamné par deux décrets de la S. Congrégation de l'*Index*, l'un daté du 23 mars 1672, et l'autre, du 2 octobre 1673. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Moréri, *Grand Diction. histor.* Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon,* tom. II. Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écriv. de la Compagnie de Jésus.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. gén.*

V. **FABRI** (Jacques). *Voy.* FÈVRE, n° XII.

VI. **FABRI** (Jean), protestant, docteur en droit canon et en droit civil, né à Verden ou à Ferden en Suède dans le XVe siècle, mort dans le XVIe, a laissé, entre autres ouvrages : 1° un *Traité sur l'art de prêcher, et des qualités d'un bon prédicateur;* — 2° *An licitum sit diebus festis intendere bonarum artium disciplinis?* Leipzig, in-4°; — 3° *Moyens de parvenir à la vie bienheureuse. Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis*, l. VI, p. 416.

VII. **FABRI** (Pierre), théologien, né en Normandie, vivait au XVIe siècle. Son principal ouvrage est intitulé : *Ung petit traicté, dialogue fait en l'honneur de Dieu et de sa Mère, nommé le Defensore de la Conception;* Rouen, 1514, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **FABRI** (Philippe). *Voy.* FABER, n° VII.

IX. **FABRI** (Sixte), dominicain, né à Lucques l'an 1540, mort en 1594, était un orientaliste distingué. Il fut successivement provincial de la Terre-Sainte, procureur général de son Ordre à Rome, maître du sacré palais et général de son Ordre. Il fonda une école pour la langue hébraïque dans le couvent de la Minerve, à Rome, et une autre pour la langue grecque à Pérouse. Il envoya des prédicateurs dans l'Orient, et fit la visite de son Ordre en Italie et en Espagne. On lui doit une édition des *Décrétales* plus correcte que les précédentes. *Voy.* le P Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 165. Le P Touron, *Hommes illustr. de l'Ord. de Saint-Dominique,* tom. IV, p. 721 et suiv.

FABRIANI (Séverin), littérateur, né à Spilamberb l'an 1792, mort en 1849, embrassa l'état ecclésiastique, et seconda l'abbé Baraldi dans sa publication des *Mémoires de religion, de littérature et de morale.* Les articles qu'il y donna sur les services rendus aux sciences par les communautés religieuses ont été plusieurs fois réimprimées en corps d'ouvrage. Il se consacra plus tard à l'instruction des sourdes-muettes, et le duc de Modène l'encouragea en érigeant un institut spécial, auquel Fabriani attacha une congrégation de religieuses vouées à leur instruction. Ces religieuses reçurent du Pape le titre de *Filles de la Providence.* Parmi ses divers écrits nous citerons : 1° *la Religion chrétienne démontrée par la nature de ses mystères;* 1828-1837; il n'en a paru que 4 livraisons; — 2° *de l'ouvrage de M. Ballerini touchant la primauté du Pape;* 1822; — 3° *Sur le bonheur que procure aux hommes la religion chrétienne par l'instruction des sourds-muets;* 1826; — 4° *Vie de Mgr de Baraldi, présentée comme un modèle aux jeunes ecclésiastiques;* 1834, in-8°; — 5° *Vie de Joseph Rinaldi;* 1835, in-8°; Rinaldi était un séminariste d'une conduite exemplaire. Sa Vie, écrite par Fabriani, a été traduite de l'italien en français en 1841, in-18. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FABRICIEN ou **FABRICIER** (*Æditiuus*), officier ecclésiastique ou laïque qui prend soin du temporel des églises. Dans quelques endroits, il est appelé *chambrier;* mais il est plus connu dans les paroisses sous le nom de *marguillier. Voy.* MARGUILLIER.

I. **FABRICIUS** (André), prévôt d'Ottingen, né aux environs de Liége, mort l'an 1581, professa la philosophie et la théologie à Louvain. On lui doit : 1° *Harmonia confessionis Augustanæ;* Cologne, 1573 et 1587, in-fol.; ouvrage qui est l'accord prétendu de la confession d'Augsbourg avec la foi; — 2° *Remarques sur le catéchisme romain;* Anvers, 1574; — 3° des *Tragédies chrétiennes;* Ingolstadt, 1585. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. sextidecimi.*

II. **FABRICIUS** (Christophe-Gabriel), protestant, né dans la basse Lusace, mort en 1757, exerça les fonctions de pasteur à Mulknitz, à Weysayk et à Danbitz. On a de lui : 1° *les Questions du catéchisme de Quiersfeld, traduites en langue wende;* Guben, 1711, in-8°; — 2° *la Doctrine des Hernhutes démasquée,* etc.; Wittemberg, 1743, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

III. **FABRICIUS** (Étienne), protestant suisse, né l'an 1569, mort à Berne l'an 1648, fut pas-

teur dans cette ville. Il a laissé : 1° *Conciones in Prophetas minores;* 1641, in-fol.; — 2° *Conciones sacræ in Decalogum;* 1649, in-4°; — 3° *Conciones sacræ festivitatibus annuis habitæ;* 1656, in-4°; — 4° *In CL Psalmos Davidis et aliorum Prophetarum conciones sacræ;* 1644, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **FABRICIUS** (Gui). *Voy.* FÈVRE, n° X.

V. **FABRICIUS** (Guillaume), théologien, né à Nimègue, mort en 1628, prit le bonnet de docteur à Louvain l'an 1594, et succéda à Jacques à Castro, évêque de Ruremonde, dans la direction du grand collége des théologiens de Louvain. Plus tard il devint censeur apostolique et royal des livres, puis doyen de l'église Saint-Pierre et conservateur des priviléges de l'université de Louvain. Il est auteur de : 1° *D. Leonis Magni enarratio in dominicam Passionem;* Louvain, 1600; — 2° *Isagoge sive introductio in eamdem enarrationem;* ibid., 1600; — 3° *Confutatio censuræ quorumdam theologorum Parisiensium in quasdam propositiones ex R. P. Santarellæ libris collectas;* 1627, in-4°. *Voy.* André-Valère, tom. I, p. 401, édit. de 1739, in-4°. *L'Éloge de Guillaume Fabricius,* composé par Louis Médard, chan. de Saint-Pierre, à Louvain.

VI. **FABRICIUS** (Jacques), théologien luthérien, né à Coslin, en Poméranie, l'an 1593, mort en 1654, professa la théologie, et fut ministre de l'église principale de Stettin. Il a laissé : 1° *Disputationes in Genesim et in Epistolam ad Romanos;* — 2° *Probatio visionum;* — 3° *Invictæ visionum probationes;* — 4° quelques ouvrages en allemand. *Voy.* Andreæ Caroli, *Memorabilia Ecclesiastica sæc. decimiseptimi,* l. V, c. XXXIX, p. 1041 et 1042.

VII. **FABRICIUS** (Jean), théologien protestant, né à Nuremberg l'an 1560, mort en 1636, exerça les fonctions d'instituteur et de pasteur, et se montra très-enthousiasmé des doctrines de Mélanchthon. Il a publié : *de Dignitate conjugii;* Nuremberg, 1592. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **FABRICIUS** (Jean), orientaliste protestant, né à Dantzig l'an 1608, mort en 1653, professa les langues orientales à Rostock, et, après avoir voyagé dans toute l'Europe, il se fixa à Dantzig, où il devint pasteur de Sainte-Catherine et professeur d'hébreu et de théologie. Parmi ses divers ouvrages nous citerons : 1° *Diascepsis de Incarnatione Verbi, summi et supremi Dei contra Socinianos;* Rostock, 1637, in-4°; — 2° *Dissertatio philologica de nomine Jehovah;* ibid., 1636, in-4°; — 3° *Oratio patriarchæ Antiocheni de hymno angelico in Nativitate Christi,* trad. de l'arabe en latin; Dantzig, 1637, in-4°; Leyde, 1640. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **FABRICIUS** (Jean), né à Nuremberg l'an 1618, mort en 1676, professa la théologie et fut pasteur de Sainte-Marie à Nuremberg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ecclesiæ Norimbergensis pastorum responsio ad litteras ministerii Berolinensis;* 1666; — 2° *Conciones in Augustanum confessionem, cum annot. lat.;* Nuremberg, 1653; — 3° *Conciones in librum Jobi;* ibid., 1681; — 4° *Prælectiones, seu systema theologicum;* Altorf, 1681; — 5° *Commentatio de bonorum operum ad salutem necessitate;* Helmstædt, 1709. *Voy. Gloria Academiæ Altdorfinæ,* p. 33 et suiv.

X. **FABRICIUS** (Jean), théologien, né à Altorf l'an 1644, mort en 1729, professa la théologie à Altorf et à Helmstædt. Il devint membre du conseil consistorial de Brunswick-Lunebourg et inspecteur général des écoles du duché; en 1702 il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin. On a de lui : 1° *Oratio inauguralis de utilitate quam theologiæ studiosus ex itinere capere potest Italico; adjectis tabula figurarum, sive locorum, quibus nonnulla de Græcæ et Romanæ Ecclesiæ ritibus dicta oculis subjiciuntur, et notis;* 1678; ouvrage condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 13 martii 1679); — 2° *Consideratio variarum controversiarum, quæ inter evangelicos et catholicos reformatosque agitantur;* 1704; — 3° *Dissertatio de altaribus;* Helmstædt, 1698, in-4°; — 4° *Amœnitates theologicæ;* ibid., 1699; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **FABRICIUS** (Jean-Albert), érudit, né à Leipzig l'an 1668, mort à Hambourg en 1736, professa l'éloquence dans cette dernière ville. Il fut sans contredit un des hommes les plus laborieux et les plus savants de son siècle. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Biblioth. eccles., in qua continentur de scriptoribus eccles. Hieronymus, Gennadius, Isidorus,* etc.; Hambourg, 1718; — 2° *Bibliographia antiquaria, sive introductio in notitiam scriptorum qui antiquitates hebraicas, græcas, romanas et christianas scriptis illustrarunt;* ibid., 1713, in-4°; ouvrage mis à l'*Index* le 21 janvier 1721 avec la clause *Donec corrigatur;* — 3° *Codex pseudepigraphus Vet. Testamenti collectus, castigatus, testimoniisque censuris et animadversionibus illustratus;* ibid., 1713, in-8°, et 1723; — 4° *Codex apocryphus Novi Testamenti græc. et lat., cum censuris ac animadversionibus;* ibid., 1703, in-8°, 2e édit.; 1719, 2 vol. in-8°; — 5° *Salutaris lex Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens, sive notitia historica, chronologica, litteraria et geographica propugnatorum per orbem totum christianorum sacrorum;* ibid., 1731, in-4°; mis à l'*Index* le 14 juin 1737, avec la clause *Donec corrigatur;* — 6° *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis;* ibid., 1334, 1336, 5 vol. in-8°; — 7° *Hydrothéologie,* en allemand; ibid., 1734, in-4°, trad. en français sous ce titre : *Théologie de l'eau,* ou *Essai sur la bonté de Dieu;* La Haye, 1741, in-8°, et Paris, 1743, in-8°. *Voy. Hermanni Samuelis Reimari Philos. Professoris de vita et scriptis Joannis Alberti Fabricii commentarius;* Hambourg, 1737, in-8°. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **FABRICIUS** (Jean-André), protestant, né à Dodendorf l'an 1696, mort en 1769, professa à Brunswick, où il devint recteur. Outre quelques ouvrages d'histoire et de philosophie, il a laissé : 1° *Conspectus theologiæ thetico-polemico-moralis;* Francfort, 1766, in-4°; — 2° *Règles de l'éloquence sacrée;* en allemand; Leipzig, 1748. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **FABRICIUS** (Jean-Louis), théologien, né à Schaffouse l'an 1639, mort à Francfort en 1697, fut reçu ministre à Heidelberg l'an 1657, et professa la philosophie et la théologie; l'an 1664 il fut nommé conseiller ecclésiastique de l'électeur. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Viis Dei;* — 2° *Apologeticum pro genere humano contra calumniam atheismi;* — 3° *de Fide infantulorum;* — 4° *de Baptismo per mulierem vel hominem privatum administrato;* — 5° *de Controversia circa personam Christi inter Evangelicos agitata.* Les œuvres complètes de Fabricius ont été publiées par Heidegger; Zurich, 1698, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIV. **FABRICIUS** (Samuel), théologien, né à Eisleben, vivait au XVIIe siècle; il exerça les fonctions de ministre à Zerbst. Son principal ouvrage est intitulé : *Cosmotheoria sacra;* Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8°, et Bâle, 1675. L'auteur s'est proposé dans cet ouvrage de cé-

lébrer les merveilles de la création. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XV. **FABRICIUS DE MARLIANO**, évêque de Tortone et de Plaisance, né à Milan, a laissé une *Chronique des évêques de Plaisance* qui commence par Victor, premier évêque, élu l'an 322 de Jésus-Christ, et se termine par Fabricius. Cette Chronique se trouve dans Muratori, *Collect. des aut. de l'Hist. d'Italie*, tom. VI.

XVI. **FABRICIUS TUSCUS**, abbé d'Abington en Angleterre, appartenait à la congrégation de Cluny et vivait au XIIe siècle. Il a composé la *Vie de saint Adelme* ou *Antèles. Voy.* Possevin, *in appar. sacr.*

FABRICY (le P. Gabriel), dominicain, né à Saint-Maximin en Provence vers l'an 1725, mort à Rome en 1800, devint provincial de son Ordre, et se rendit à Rome, où on le nomma d'abord lecteur en théologie, puis théologien de la Casanata au couvent de la Minerve. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Des Titres primitifs de la révélation*, ou *Considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament*; Rome, 1772, 2 vol. in-8°; — 2° *Censoris theologi diatribe, qua bibliographiæ antiquariæ et sacræ critices capita aliquot illustrantur*; Rome, 1782, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FABRIQUE (*Fabrica*), terme qui se prend plus particulièrement pour le revenu affecté à l'entretien d'une église paroissiale, tant pour les réparations que pour la célébration du service. Ce mot s'entend encore de ceux qui ont l'administration du temporel de l'Église. Le bureau ou lieu d'assemblée est appelé quelquefois *fabrique. Voy.* le *Conc. de Trente*, *sess.* XXII, *de Reform.*, c. IX. Richard et Giraud. Thomassin, *Discipline de l'Église*, part. II, l. III; l. IV, ch. XVII, XXIX. D. Affre, *Traité de la propriété des biens ecclésiastiques.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, qui rapporte l'ancienne législation d'une manière exacte.

FABRONI ou **FABBRONI** (Angelo), célèbre biographe, né à Marradi en Toscane l'an 1732, mort à Pise en 1803, obtint à Rome une place dans le collége Bandinelli, et s'attacha surtout à l'étude de la théologie. Il reçut les ordres en 1758, et fut présenté au prélat Bottari, un des soutiens du parti janséniste, qui le prit en amitié, et le chargea de remplir pour lui les fonctions d'un canonicat de Sainte-Marie *in Transtevere.* Ce prélat l'engagea à traduire en italien la *Préparation à la mort* du P. Quesnel, les *Principes et les règles de la vie chrétienne* de le Tourneux, et les *Maximes de la marquise de Sablé.* Il a publié ensuite une *Vie du pape Clément XII*, ouvrage assez médiocre. Outre plusieurs autres écrits, qui sont presque tous des biographies, il est l'auteur de : 1° *Leonis X, pontificis maximi, Vita*; Pise, 1797, in-4°; — 2° *Devotti Affetti in preparazione alle Feste del S. S. Natale*, etc.; Pise, 1801; — 3° *Novena in onore di Maria SS. Ausiliatrice, coll' aggiunta di dodici meditazioni*; Pise, 1803. *Voy.* Tripaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, tom. X. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FABROT (Charles-Annibal), jurisc., né à Aix en Provence l'an 1581, mort à Paris en 1659, était profondément versé dans la jurisprudence civile et canonique. Il fut reçu docteur en droit l'an 1606, puis avocat au parlement de Provence, et il devint professeur de droit à Aix l'an 1609. Outre divers autres écrits, on a de lui : 1° *Prælectio ad titulum Decretalium de vita et honestate clericorum*; Paris, 1651, in-4°; — 2° *Notæ ad titulum codicis Theodosiani de paganis sacrificiis et templis*; Paris, 1618, in-8°; — 3° *Stromatum libri duo, in quibus, præter auctoris dissertationes varias, leges quædam Digestorum et codicis emendantur et illustrantur*; Aix, 1610, in-12. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Taisand, *Vies des plus célèbres jurisc.* Ch. Giraud, *Notice sur la vie de C.-A. Fabrot*; Aix, 1833, in-8°. Feller, *Biogr. univers.*, au mot *Fabrotti.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FACCIARDI (Christophe), capucin, prédicateur distingué, né à Veruchio ou Verucolo, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Exercitia spiritualia, ex SS. Patribus collecta*; Lyon, 1590; Venise, 1597; Paris, 1606, 3 vol. in-8°; — 2° *Esercizii d'anima, raccolti de SS. Padri, predicati in diverse città d'Italia*; Venise, 1592, in-12; — 3° *Meditazioni de' principali mysteri della vita spirituale*; ibid., 1599, in-4°; — 4° *Vita et gesta sanctorum ecclesiæ Verruchinæ*; ibid., 1600, in-8°; — 5° *Tractatus de excellentia B. Catharinæ, virginis Bononiensis*; Bologne, 1600; — 6° *Ceremoniale sacrum ad usum PP. Capucinorum*; Venise, 1614. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

FACCIOLATI ou **FACCIOLATO** (Jacques), savant orateur et grammairien italien, né à Toreglia l'an 1684, mort à Padoue en 1769, fut professeur de philosophie, puis recteur des études au séminaire de Padoue, enfin professeur de logique à l'université. Outre un certain nombre d'ouvrages purement littéraires, il a laissé : 1° *Vita et acta Jesu Christi secundum utramque generationem divinam ac humanam*; Padoue, 1761, in-24; — 2° *Viatica Theologica X, quibus adversus religionis dissidia catholicus viator munitur*; ibid., 1763; — 3° *Vita et acta B. Mariæ Virginis, Jesu Christi matris, ex Evangeliorum libris excerpta*; ibid., 1764. *Voy.* Saxius, *Onomasticon litterarium*, tom. VI. N.-C. Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, tom. I. Angelo Fabroni, *Vitæ Italor. doctrina excellentium, qui sæculis XVII et XVIII floruerunt.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FACE, terme qui se prend quelquefois, dans l'Écriture, pour Dieu même ou pour son ange; en d'autres endroits, la face de Dieu désigne sa colère, sa bonté ou sa protection, ou le salut. Les *anges de la face* sont les premiers anges qui sont les plus proches de Dieu, et dans Isaïe, l'ange de la face désigne le Messie. On appelait *pains des faces* les pains de proposition, qui étaient toujours devant la face du Seigneur. *Voy.* Exode, XXXIII, 13, 14. Psaume XXXIII, 17; LXXIX, 4; XLI, 6. Isaïe, LXIII, 9. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, PAINS DE PROPOSITION.

FACELLA (Joseph), docteur en droit civil et canonique, né à Palerme, mort l'an 1648, fut premier avocat au tribunal de Sicile. On a de lui : *Tractatus quatuor de recta administratione justitiæ principum, judicum, aliorumque officialium, cum remediis quæ adhiberi possunt pro defensione causarum, tum civilium, tum criminalium*, etc. *Voy.* Falco, *Biblioth. Sicula.*

FACHINAM ou **FACHINHAM** (Nicolas), franciscain, né à Norfolk, mort en 1407, fut reçu docteur à Oxford, où il professa la théologie. Il devint provincial de son Ordre, et il se distingua par sa piété, sa charité et son zèle pour la foi. On lui doit : 1° *de Fraternitate christiana*; — 2° *de Schismatibus Ecclesiæ*; — 3° *Super unione Ecclesiæ*; — 4° *de Valore Missæ*; — 5° *de Suffragiis viatorum*; — 6° *de Oratione. Voy.* Pitseus, *de Script. angl.* Wading, *Scriptores Ord. Minorum.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 385.

FACIENDAIRE, nom donné dans quelques maisons religieuses au procureur qui est chargé des affaires des maisons étrangères de l'Ordre.

FACIO DE DUILLERS. *Voy.* FATIO DE DUILLERS.

FACULTÉ, en terme d'école, se dit des membres d'une université divisés selon les divers arts ou sciences que l'on y enseigne. Il y avait autrefois à Paris quatre facultés : la *Faculté des arts*, qui comprenait les humanités et la philosophie, et les *Facultés de théologie, de droit, et de médecine*. Aujourd'hui il y a cinq Facultés, qui ont été créées par Bonaparte en 1808; ce sont les Facultés de théologie, soit catholique, soit protestante; les Facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Nous ne devons nous occuper que des Facultés de théologie catholique. Il y avait donc autrefois en France des Facultés de théologie catholique canoniquement érigées; elles furent emportées, comme tant d'autres institutions, par le torrent révolutionnaire de 93. Quant aux Facultés actuelles, « comme elles sont purement civiles, remarque l'abbé André, le corps épiscopal de France les a toujours réprouvées comme anticanoniques. En conséquence, poursuit l'abbé André, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Nous dirons seulement qu'elles étaient et qu'elles sont encore très-dangereuses pour l'avenir du catholicisme en France. Car si l'État a porté tant d'intérêt aux *Facultés de théologie*, ce n'est que dans le but de faire prévaloir les principes des libertés de l'Église gallicane, et, dans diverses circonstances, il l'a avoué hautement... L'établissement de ces *Facultés* n'a donc jamais été reconnu canoniquement; ce qui fait que les grades que ces écoles accordent n'ont pas plus de valeur que n'en auraient les actes de juridiction d'un évêque ou d'un prêtre qui serait simplement nommé par un gouvernement laïque. Ces *Facultés* n'ont été jusqu'ici que simplement tolérées par l'Église; aucun évêque de quelque renom ne les a jamais encouragées... Enfin le gouvernement impérial, mieux disposé en cela que ceux qui l'ont précédé, a obtenu de Sa Sainteté Pie IX une bulle qui, peut-être, ne sera jamais fulminée, et par laquelle les *Facultés* recevraient l'institution canonique. En tout cas la bulle contient les points suivants : 1° Les différents diocèses ou provinces ecclésiastiques de France formeront des groupes qui auront chacun des *Facultés* de théologie; 2° ces *Facultés* seront entièrement séparées de l'Université de France et jouiront d'une vraie indépendance vis-à-vis du gouvernement; 3° la nomination et la révocation des professeurs seront réservées aux évêques des diocèses appartenant à chaque groupe; 4° il appartiendra au Pape de confirmer le premier dignitaire du corps professoral de chaque *Faculté*. Voilà les bases principales sur lesquelles se relèveraient les *Facultés* théologiques de France. On le voit, des concessions immenses sont faites aux évêques. Cependant plusieurs d'entre eux ne sont pas favorables au rétablissement de ces *Facultés*. Nous croyons, en effet, que dans un temps donné, elles pourraient devenir entre les mains du pouvoir, qui aura toujours sur elles une grande influence, beaucoup plus nuisibles qu'utiles à l'Église. » Voilà ce que publiait en 1859 l'abbé André dans son *Cours alphabét. de droit canon*. Pour nous, nous pensons que l'honorable auteur a pris un simple projet de rétablissement des Facultés théologiques présenté à Pie IX pour la bulle que le Saint-Père aurait accordée, s'il avait réellement accueilli ce projet; car ces mêmes craintes, ces mêmes appréhensions qu'exprime si justement l'abbé André, Pie IX les éprouvait vivement, nous le savons pertinemment. Et quelque bien disposé qu'ait été et que soit encore aujourd'hui le gouvernement impérial sur ce point, il est difficile de supposer que le Saint-Siége accorde jamais des *Facultés de théologie* à un gouvernement français, quel qu'il soit, qui maintiendra les *Articles organiques*, lesquels, selon la juste remarque de l'abbé André, compromettent les destinées de l'Église en France (tom. I, p. 239). Dans un Mémoire rédigé en 1845 par l'abbé Maret, alors chargé provisoirement du cours de dogme à la Faculté de Paris, Mémoire inséré dans le journal mort-né l'*Ère Nouvelle* (28 août 1848), on lit : « Nous avons la douleur d'affirmer que la constitution actuelle (des Facultés de théologie) est plutôt une constitution civile qu'une constitution mixte (c'est-à-dire celle dans laquelle les deux puissances ecclésiastique et laïque concourent à une même œuvre par des concessions mutuelles, et qui laissent intacts leurs droits inaliénables), et que là est la source de l'humiliation, de l'impuissance, de la stérilité des Facultés de théologie en France. Et d'abord le décret impérial du 17 mars 1808 créa les Facultés de théologie au même titre que les autres (art. 6). Aux termes de ce décret, le grand maître institue les professeurs (art. 52), ratifie les réceptions (art. 58), délivre les diplômes des grades théologiques au nom du roi (art. 59, et ordonnance du 17 février 1815, art. 31). Ce même décret fixe les bases de l'enseignement en général (art. 9). D'après l'ordonnance du 17 février 1815, le conseil royal fait les règlements des études et de la discipline. Avant de commencer l'année scolaire, les professeurs de théologie doivent soumettre leurs programmes au recteur de l'Académie. (Déclaration du conseil royal du 23 octobre 1838.) Subordonnés aussi dans leur enseignement à l'autorité universitaire, les professeurs peuvent être transférés, suspendus et révoqués par le grand maître. Selon le décret du 17 mars 1808 (art. 7), les nominations des professeurs doivent se faire au concours, et le concours a lieu entre trois sujets présentés par l'évêque diocésain. Une ordonnance du 24 août 1838 suspend l'effet de ce décret jusqu'au 1er janvier 1850, et maintient la nomination ministérielle sur la présentation épiscopale... L'institution des professeurs, la désignation des objets de l'enseignement, les règlements d'études et de discipline, la direction, la surveillance, les peines et les récompenses, tout émane du pouvoir civil, et du pouvoir civil seul; on ne voit partout que l'action du pouvoir civil... Loin d'être des Facultés canoniques (les Facultés de théologie), elles ne sont pas même des Facultés épiscopales et diocésaines, puisque légalement elles ne reçoivent pas leur mission de l'évêque diocésain et sont entièrement soustraites à son autorité. La puissance de l'évêque sur ces Facultés est tellement illusoire, qu'un professeur interdit à cause de ses mauvaises doctrines pourrait être maintenu dans sa chaire et son droit d'enseigner, si l'État le voulait. » Voilà ce qu'étaient les Facultés théologiques de France en 1845, voilà ce qu'elles sont encore aujourd'hui; rien n'y a été changé; seulement l'abbé Maret est devenu doyen d'une de ces Facultés (de la Faculté de Paris), et depuis qu'il est entré en fonctions l'usage du latin, langue consacrée dans l'Église catholique, a été entièrement banni, tant de l'enseignement que des épreuves prescrites pour l'obtention des

grades; enfin les sujets des thèses sont généralement beaucoup plus historiques et philosophiques que théologiques; au point qu'on a vu la même thèse faire un docteur à la Faculté des lettres et un docteur en théologie. Jusque-là, nous devons le reconnaître, si la Faculté de Paris n'était pas canoniquement instituée, elle avait toujours pris au sérieux le véritable enseignement théologique, et surtout la collation des grades, en se rapprochant le plus possible de l'ancienne Faculté pour la sévérité des épreuves; d'autant mieux qu'elle était composée de professeurs qui avaient appartenu à l'ancienne Sorbonne ou qui avaient été formés par ces nobles vétérans de la théologie. Ajoutons que si, à une certaine époque, l'illustre archevêque de Paris, Mgr Affre, a cru devoir autoriser quelques professeurs à faire leur cours en français, parce qu'ils ne connaissaient pas suffisamment la langue latine, il a voulu toutefois que les examens se fissent et que les thèses se soutinssent en latin.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane, dans la province de Byzacène, en Afrique, vivait au VIe siècle. Il fut exilé pour n'avoir pas voulu signer la condamnation de Théodore de Mopsueste, des écrits de Théodoret et de la Lettre d'Ibas. Il se sépara même de la communion de ceux qui avaient signé. On a de lui : 1° *Pro defensione trium capitulorum Libri XII, et contra Mocianum* (ou *Mutianum*) *liber;* Paris, 1629, in-8°; cet ouvrage se trouve aussi dans les œuvres d'Optat et dans la *Bibliotheca Patrum;* Lyon, 1677, et Venise, 1765; — 2° *Epistola fidei catholicæ in defensione trium Capitulorum*, dans D'Achéry, *Spicilegium*, tom. III, p. 106, 1re édit., et dans la *Bibliotheca Patrum*. *Voy*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 511 et suiv. Sirmond, *in Notis ad Facund.* Richard et Giraud.

FADUS. *Voy*. CUSPIUS.

FAENZA (*Faventia*), ville épisc. d'Italie située dans la Romagne, entre Mola et Forli, dans la légation apostolique de Ravenne. On ne sait pas précisément à quelle époque la foi y fut établie. Le plus ancien évêque que nous en connaissons est Constantin, qui assista l'an 313 au concile de Rome. *Voy*. Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. II, p. 492, nouv. édit. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 281-317.

FAGE (Durand), calviniste, un des prophètes ou illuminés des Cévennes, né à Aubais, en Languedoc, en 1681, et mort probablement en Angleterre vers le milieu du XVIIIe siècle, était un homme sans instruction; mais, comptant sur son inspiration, il composa le *Théâtre sacré des Cévennes;* Londres, 1707, in-12, réimprimé sous le titre de : *les Prophètes protestants;* Paris, 1847, in-8°. Il y raconte comment il a été conduit peu à peu à l'inspiration. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

FAGGI ou **DE FAGGIIS** (Angelo), appelé aussi quelquefois *Sangrino*, du nom du château de Sangro, dans le royaume de Naples, où il était né vers l'an 1500, mort au Mont-Cassin en 1593, est, par sa piété autant que par son savoir, un de ceux qui ont le plus illustré l'Ordre de Saint-Benoît. Le pape Pie V, qui avait pour lui la plus grande estime, le nomma inquisiteur de la foi. Outre plusieurs ouvrages de poésie chrétienne, il a laissé : 1° *Speculum et exemplar christicolarum, seu Vita beati patris Benedicti, monachorum patriarchæ sanctissimi;* Florence, 1626, in-4°; — 2° *Traité sur l'Oraison des Quarante heures;* ibid., 1583; — 3° *Dialogue sur les noms donnés à Dieu dans les Livres saints;* — 4° des *Vies de saints;* — 5° des *Sermons*. *Voy*. Feller, *Biogr. univers.*

FAGIUS, nom latin sous lequel principalement est connu *Buchelin* ou *Buchheim, Buchlin, Bucklin* (Paul), savant hébraïsant protestant, né à Saverne l'an 1504, mort à Cambridge en 1549, qui professa l'hébreu à Strasbourg et fut chargé de réorganiser l'université de Heidelberg. Lors de la publication de l'*Intérim*, Fagius fut déposé, et il se rendit en Angleterre, où Cranmer le fit nommer professeur à Cambridge. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Commentarius hebraicus R. David Kimchi in X primos Psalmos Davidicos, cum versione latina;* Isny, 1541, in-fol.; — 2° *Sententiæ vere elegantes, piæ miræque veterum sapientium Hebræorum, in latinum versæ scholiisque illustratæ;* ibid., 1541, in-4°; — 3° *Exegesis sive expositio dictionum hebraicarum litteralis et simplex in* IV *cap. Geneseos;* ibid., 1542, in-4°, réimp. dans les *Critici sacri;* — 4° *Liber fidei, seu veritatis, in latinum translatus;* ibid., 1542; — 5° *Translationum præcipuarum Veteris Testamenti inter se variantium collatio;* ibid., 1543, in-4°, réimpr. dans les *Critici sacri;* — 6° *Prima* IV *capita Geneseos hebraico cum versione germanica hebraicis tamen characteribus exarata, una cum succinctis scholiis et ratione legendi hebræo-germanico;* Constance, 1543, in-4°; Strasbourg, 1546; — 7° plusieurs autres écrits dont on peut voir les listes dans la *Nouv. Biogr. génér.* Mais tous les ouvrages de Fagius sont à l'*Index*.

I. **FAGNAN** ou **FAGNANI** (Jean-François), jurisc. romain du XVIIe siècle, a laissé : *de la Validité et de la justice des censures de Paul V;* Rome, 1607.

II. **FAGNAN** ou **FAGNANI** (Prosper), célèbre canoniste italien, né l'an 1598, mort en 1678, était considéré comme le premier jurisc. de son époque dans tout ce qui touchait le droit ecclésiastique. Il fut pendant quinze ans secrétaire de la Congrégation du Concile de Trente. On lui doit : 1° un *Commentaire sur les Décrétales;* Rome, 1661, 3 vol. in-fol.; Cologne, 1679, 1681, 1704 et 1786; Venise, 1697; la table de cet ouvrage, vrai chef-d'œuvre en ce genre, selon Feller, vaut seule autant que le Commentaire; — 2° *Traité de l'opinion probable;* Rome, 1665. *Voy*. Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, vol. VIII, p. 281. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Bigor. génér.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FAGUNDES ou **FAGUNDEZ** (Étienne), jésuite, né à Viana, en Portugal, mort l'an 1645, professa la théologie morale à Lisbonne. On a de lui : 1° *Quæstiones de christianis officiis et casibus conscientiæ in sexta Ecclesiæ Præcepta;* Lyon, 1626, in-fol.; livre prohibé par l'inquisition; — 2° *Informatio pro opinione esus ovorum et lacticiniorum tempore Quadragesimæ;* Salamanque, 1630, in-fol.; ouvrage réimprimé sous le titre de *Apologeticus tractatus ad quæstionem de lacticiniorum ovorumque esu tempore Quadragesimali;* Lyon, 1631, in-8°; — 3° *In decima præcepta Decalogi;* 1640, in-fol.; — 4° *de Contractibus et de acquisitione, ac translatione dominii;* 1641, in-fol. *Voy*. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Nicolas-Antonio, *Scriptor. Hisp.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.* F. Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

FAHLENIUS (Eric), théologien suédois, protestant, qui vivait dans la première moitié du XVIIIe siècle, professa le grec et les langues orientales à Pernau. Il est auteur de : 1° *Disputationes super duo priora capita ex comment. R. Isaac Abarbanelis in prophetam Jonam, in linguam latinam translata;* 1696; — 2° *Oratio introductoria de triplici Judæorum libros sacros commen-*

tandi ratione eorumdemque scriptorum usu et utilitate in scholis christianorum; 1701; — 3° *Disputatio de promulgatione Decalogi;* 1706. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FAIDEAU. *Voy.* FEYDEAU.

FAIDIT. *Voy.* FAYDIT.

FAIE (Barthélemy de **LA**), conseiller au parlement de Paris, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : *l'Énerguménique et l'Alexicaque*, ou *des Possédés et des remèdes contre la possession;* Paris, 1572.

FAILLANUS. *Voy.* FOIGNAN.

FAILLE (Germain de **LA**), né à Castelnaudary l'an 1616, mort à Toulouse en 1711, fut nommé en 1702 secrétaire perpétuel des Jeux floraux, et mourut doyen des anciens capitouls. Il a laissé : *les Annales de Toulouse;* 1687, 1er vol., et 1701, 2e vol.; on y trouve une description très-exacte de l'origine et du progrès de la religion. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1712, p. 1230. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

FAILLE (SŒURS DE LA), hospitalières ainsi nommées à cause de leurs grands manteaux, dont le nom paraît dérivé de *palla* ou *pallium*. Un chaperon attaché à ce manteau leur couvrait le visage et les empêchait d'être vues. C'était une colonie du Tiers-Ordre de Saint-François établie principalement en Flandre. *Voy.* Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques,* tom. VII, p. 301. Bergier, *Diction. de théolog.*

FAILLITE. *Voy.* BANQUEROUTE.

FAIRCLOUGH. *Voy.* FEATLEI.

FAISE (LA), en latin *Faisia,* abbaye réformée de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Bordeaux. Elle fut fondée l'an 1137, et elle était fille de Cadouin, fille de Pontigny. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 887. Richard et Giraud.

FAISEURS DE PONTS. *Voy.* PONTIFES.

I. **FAIT.** Ce mot s'emploie, en matière canonique, pour les excommunications et les suspenses qui sont encourues par le seul *fait* (*ipso facto*).

II. **FAIT.** Une grande question entre les défenseurs de la religion et les incrédules, est de savoir s'il est convenable à la nature de l'homme que la religion soit fondée sur des preuves de *fait* plutôt que sur des raisonnements abstraits. Or cette question est décidée par la conduite que Dieu a suivie dans tous les siècles. Dès la création Dieu n'a pas attendu que nos premiers parents apprissent par leurs raisonnements à le connaître et à l'adorer; il les a instruits lui-même par une révélation immédiate, comme l'attestent nos Livres saints. Dieu a renouvelé aux Juifs cette révélation par Moïse, et à toutes les nations par Jésus-Christ. En second lieu, nos devoirs de société, nos droits et nos intérêts les plus chers ne portent que sur la certitude morale, sur des preuves de *fait*. Troisièmement, la religion est faite pour les ignorants aussi bien que pour les savants, pour le peuple comme pour les philosophes. Or le peuple est incapable de suivre une chaîne de démonstrations métaphysiques, de se faire un système de religion; mais l'homme le plus ignorant peut, sans effort, se convaincre d'un *fait* quelconque, en avoir la plus ferme persuasion, et même en porter un témoignage irrécusable. C'est donc par des *faits* qu'il doit être convaincu de la vérité de sa religion. Quatrièmement, les preuves de *fait* produisent une persuasion plus inébranlable, sont sujettes à moins de doutes et de disputes que les raisonnements abstraits. Une des maximes dictées par le bon sens est qu'il y a de l'absurdité à disputer contre les *faits,* à les attaquer par des arguments spéculatifs. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, ajoute plusieurs autres preuves en faveur de la vérité que nous soutenons ici.

III. **FAIT DOGMATIQUE.** *Voy.* DOGMATIQUE, n° I.

FALCO ou **FALCON** (Aymar), chanoine régulier de Saint-Antoine, né dans le Dauphiné, mort en 1544, fut successivement curé de la paroisse de Saint-Antoine et grand commandeur de Bar-le-Duc. Le chapitre général de son Ordre le députa à Rome auprès du pape Clément VII, et, à son retour, il gouverna l'Ordre avec le titre de vicaire général. Il a laissé : 1° *Antonianæ historiæ compendium*, etc.; Lyon, 1532; — 2° *de Tuta fidelium navigatione inter varias peregrinorum dogmatum, nec non claudicantium opinionum fluctuationes, decalogi decem;* ibid., 1536; — 3° *de Exhilaratione animi, quem metus mortis angit et excruciat;* Vienne, 1541, in-8°. Richard et Giraud.

FALCON ou **FAUCON**, moine de Tournus, vivait au XIe siècle. Il a composé la *Chronique de Tournus,* qui peut se diviser en quatre parties : 1° *les Actes de saint Valérien*, martyrisé en 179; — 2° *l'Origine légendaire du monastère de Luçon,* érigé depuis en évêché; — 3° *l'Histoire des diverses translations du corps de saint Philibert;* — 4° *l'Histoire des abbés de Tournus,* de l'an 875 à l'an 1087. *Voy.* l'abbé Juénin, *Hist. de l'abbaye de Tournus*, Préf., p. 98 et 104. D. Martenne et Durand, *Voyage littér.*, tom. I, Ire part., p. 230. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti.* La *Gallia Christ. nova.* Le Long, *Biblioth. histor. de France.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.* L'*Hist. de la littérature française* par des Bénédictins de Saint-Maur. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FALCONE. *Voy.* FALCONIS, n° I.

FALCONER (Thomas), anglican, savant littérateur, né à Chester en 1736, fit partie du collége d'Oxford. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires, on lui doit : *Devotions for the sacrament of the Lord's supper;* 1786, réimprimé souvent depuis. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FALCONI (Jean), religieux de l'Ordre de la Merci, né à Fifiana l'an 1596, mort en 1638, est auteur de plusieurs ouvrages spirituels et mystiques écrits en espagnol, et qui ont été recueillis et imprimés à Valence, 1662, 1 vol. in-8°. On en a traduit une partie en français et en italien. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1696, p. 252, 1re édit., et p. 207, 2e édit. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

FALCONIERI (Julienne de), sainte, née en 1270 de parents riches, morte à Florence, sa patrie, l'an 1341, donna en 1307 une règle aux oblates ou converses des Servites, dont elle fut la première supérieure. Le pape Martin V l'approuva en 1424. La pieuse fondatrice se signala par les plus grandes austérités. Elle ne mangeait pas le mercredi et le vendredi. C'est Benoît XIII qui la canonisa, en 1729. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **FALCONIS** ou **FALCONE, DE FALCONIBUS** (Joseph), de l'Ordre des Carmes, né à Plaisance, mort l'an 1597, fut un prédicateur éloquent, et il fut élevé aux premières dignités de son Ordre. Il a laissé : 1° *Chronicon Ordinis Carmelitici;* Plaisance, 1593, in-4°; — 2° *Sermones quadragesimales;* Venise, 1594. *Voy.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* Possevin, *in Appar. sacr.*

II. **FALCONIS** ou **FULCONIS** (Pierre de), dominicain, né à Reggio, mort l'an 1273, était très-habile dans le droit civil et canonique. Il eut beaucoup de succès comme prédicateur, et

Grégoire X le nomma grand pénitencier. Il a laissé : 1° *Concordantia juris canonici cum divino;* — 2° *Universa lex civilis ad instar conclusionum*, ou *Jus civile ad certas conclusiones redactum*. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. I, p. 265.

FALE ou **FIDOLE**, en latin *Fidolus* (saint), prêtre et abbé, né à Clermont, en Auvergne, mort le 16 mai, au VIe siècle, fut fait prisonnier de guerre par l'armée de Thierry, roi d'Austrasie, vers l'an 525, et conduit en Champagne, où il fut racheté par saint Aventin, solitaire des environs de Troyes, qui le mit au nombre de ses disciples. Il surpassa bientôt tous ses frères par son humilité et son assiduité à la prière; aussi saint Aventin l'établit-il prieur, puis abbé de son monastère. Fale gouverna ses religieux avec l'expérience d'un homme consommé dans la vie spirituelle. L'Église honore sa mémoire le 16 mai. *Voy.* Bollandus. Henschénius. Le P. Labbe, *Biblioth. des manuscr* D. Luc et D. Mabillon, *Actes des S. Bénéd.* Richard et Giraud.

I. **FALÈRE** (*Faleris* ou *Falaris, Falisci*), ancienne ville épisc. d'Italie située dans la Toscane; elle ne subsiste plus, et sur ses ruines on a bâti Citta-Castellana, qui est devenu le siége de l'évêché, ce qui fait qu'on donne quelquefois à Falère même le nom latin de *Civitas Castellana*. Selon De Commanville, elle fut érigée en évêché dans le Ve siècle et réunie à l'évêché d'Orta ou Horta en 1437. Falère a eu dix évêques, dont le premier, Jean, assista aux conciles romains en 595 et en 601. *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. X, p. 90. CITTA-CASTELLANA. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 102. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 16.

II. **FALÈRE** ou **FALÉRIONA, FALÉRONE**, ancienne ville épisc. du Picenum, en Italie, dont il ne reste plus que des ruines. Les monuments ecclésiastiques font mention de deux évêques, dont l'un laissa pour la nourriture des clercs de son église une terre qu'il avait héritée de son père, et l'autre dissipait les biens de son église. *Voy. Rescript. Gelasii, pap.*, dans Hardouin, *Conc.*, tom. II, col. 928. *Ital. Sacr.*, tom .X, col. 92. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 16 et suiv.

FALETTI (Jérôme), comte de Trignano, docteur en droit, né à Savone, dans l'État de Gênes, vivait au XVIe siècle. Outre des poésies et le travail qu'il a fourni au recueil *Polyanthe*, il est auteur d'une traduction italienne du traité d'Athénagore sur *la Résurrection;* Venise, 1556, in-4° *Voy.* Vincenzo Verzellini, *Hist. Savonæ*, l. VII. Richard et Giraud.

FALLABA, ville épisc. de la province Césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 28.

FAMAGOUSTE ou **FAMAGOUSTA** (*Fama-Augusta* ou *Fama-Augusti, Hamacostos, Famagosta*), ville épisc. de l'île de Chypre, appelée autrefois *Arsinoé*. Son premier évêque latin, Césaréus, siégeait l'an 1211. Au XVIe siècle, les Turcs s'étant rendus maîtres de cette ville, Grégoire XIII transféra son évêque à Castel-Cisamo, dans l'île de Crète, puis à Bergame, l'an 1577. De Commanville dit que Famagouste devint capitale de l'île de Chypre après la ruine de Salamine, que l'archevêque grec y transporta son siége vers le IXe siècle dans l'église Saint-George, que les Latins y mirent aussi un archevêque dès qu'ils en furent en possession, c'est-à-dire vers la fin du XIIe siècle, dans l'église Saint-Nicolas, mais qu'Innocent III le transféra à Nicosie. Dans la suite Famagouste est devenue un évêché *in partibus* sous la métropole de Nicosie, siége *in partibus* également. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 102, 103. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 22 et suiv.

I. **FAMILIER**, nom fort commun en Italie, et qui a le même sens que commensal, mais d'une manière beaucoup plus étendue; car il s'applique à tous ceux qui sont au service et aux gages d'un prélat. Les familiers sont tous récusables pour témoins et pour juges. *Voy.*, pour les diverses questions qui se rattachent à cet art., L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. FAMILIARIS. Gomez, *In regul. de impet. benef. vac. per obit. Fam. Cardinal.*, q. 13. Durand de Maillane, *Diction. de droit canon.*, au mot FAMILIER. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

II. **FAMILIER** (*Familiaris*), nom donné aux moindres officiers de l'inquisition.

I. **FAMILLE**, terme qui se prend : 1° pour des personnes unies par les liens du sang ou de l'affinité; 2° pour un monastère de religieux ou un Ordre tout entier; 3° pour un certain nombre de moines d'un même monastère qui, sous l'abbé ou supérieur général, avaient leurs supérieurs particuliers et qui demeuraient dans un même corps de logis. Trois ou quatre familles réunies ensemble formaient ce qu'on appelait une *tribu*. Chaque famille avait son chef ou prévôt, avec un second pour l'aider. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. VII, p. 179. Richard et Giraud.

II. **FAMILLE D'AMOUR** ou **MAISON D'AMOUR, FAMILISTES** (*Familistæ*), nom d'une secte qui parut au XVIe siècle, et qui faisait consister la perfection dans la charité, excluant l'espérance et la foi. Cette secte avait pour chef un certain Henri-Nicolas, de Munster, qui prétendait que Jésus-Christ n'avait été que son image ou son type. Elle reparut en Angleterre l'an 1604. *Voy.* Stockman, *Lexic.*, ad voc. FAMILISTÆ. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. FAMILISTES.

III. **FAMILLE DE L'ÉVÊQUE**. Les anciens titres désignent sous ce nom ceux qui composent la maison de l'évêque, soit officiers, domestiques, commensaux et autres qui sont auprès de lui, dénommés ordinairement en latin sous le titre de *Familiares*, c'est-à-dire familiers. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FANATIQUE (*Fanaticus*), dérivé du latin *fanum*, temple, est un nom donné chez les anciens à des espèces de prophètes qui demeuraient toujours dans les temples. Depuis on a donné ce même nom à tous ceux qui se croient divinement inspirés et qui s'imaginent avoir des révélations, mais particulièrement à quelques sectes de visionnaires qui se sont répandues en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. *Voy.* Richard et Giraud. Gams, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, signale les caractères les plus habituels du fanatisme religieux, et fait connaître les principales branches, qui ont pris naissance et se sont plus ou moins développées en Allemagne.

FANATISME, zèle aveugle et superstitieux qui fait commettre des actions injustes et souvent cruelles, non-seulement sans remords, mais même avec joie. Les incrédules, et en général tous les ennemis de la religion, abusant de ce mot de la manière la plus étrange, l'appliquent non-seulement aux chrétiens qui, enthousiasmés pour Dieu, pour le bien et pour la foi, sont capables de leur sacrifier jusqu'à leur vie, mais encore à tous ceux qui montrent la moindre fidélité à remplir leurs devoirs re-

ligieux. A leur avis, il est impossible d'avoir une religion sans être fanatique, et le prétendu fanatisme a été la source de tous les maux de l'univers. Ce sont eux les vrais coupables de fanatisme. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute au long les sophismes, les impostures, les calomnies qu'ils ont accumulées et qu'ils ont répétées dans tous leurs ouvrages sur les effets, sur les causes, sur les remèdes du fanatisme. Fritz, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, fait aussi de bonnes réflexions.

FANDILLE (saint), martyr, né à Acci, ville que l'on croit être la même que Guadix, au royaume de Grenade, mort le 13 juin 833. Il fit profession de la vie religieuse dans le monastère de Tabane, et il s'y distingua tellement par sa vertu, que les moines du monastère de Pilemellar, près de Cordoue, le demandèrent pour leur supérieur. Il fut chargé également de diriger un monastère de religieuses qui était dans le même lieu. Ayant menacé des jugements de Dieu les magistrats mahométans qui faisaient le procès aux chrétiens, il fut arrêté et eut la tête tranchée. Son histoire se trouve au IIIe livre des *Mémoires des martyrs du* IXe *siècle sous les Sarrasins*, écrits par saint Euloge, prêtre de Cordoue, qui fut le témoin de leurs souffrances, et ensuite le compagnon de leur martyre.

FANO (*Fanum fortunæ*), ville épisc. d'Italie, dans l'État ecclésiastique, située entre Pésaro et Sinigaglia. On croit que saint Paternien, qui en fut le premier évêque et qui siégeait vers l'an 300, y porta le premier le flambeau de la foi. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I. p. 667, nouv. édit. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XIII, p. 160 et suiv., où l'on trouve beaucoup de détails sur Fano, et l'indication d'un certain nombre d'écrivains qui s'en sont occupés.

FANTÔME ou **PHANTÔME**, spectre, vision, apparition. *Voy.* APPARITION.

FANTONO (Jérôme), dominicain, né à Vigevano, dans le Milanais, mort l'an 1532, fut recteur des études à Bologne et inquisiteur de la foi à Ferrare, d'où il a été surnommé *Jérôme de Ferrare.* Il a laissé : 1° *Index in quatuor volumina Capreoli, seu tabula ut dicitur, tam accurate, ut si quis eam habuerit, totum habere se Capreolum sub epitomate perspicue, gloriari possit;* — 2° *Repertorium locupletissimum tam librorum quam sententiarum, quam quodlibetorum doctoris subtilis Joannis Duns Scoti;* Venise, 1588, in-4°; — 3° *Compendium universæ lecturæ abbatis Panormitani super Decretales;* Venise, 1564, in-4°. *Voy.* Rovetta de Brescia, *Biblioth. chronolog. illustrium viror. provinciæ Lombardiæ, sacri Ord. Prædicator.*, etc. Possevin, *Apparat. sac.* Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 84. Richard et Giraud.

FANTUNGHERI (Philippe), prêtre de Florence. Nous avons de lui : *Il Giubileo perpetuo de' cavalieri di S. Stephano, papa è martyre, spiegato brevemente da Filippo Fantungheri*, etc.; in-12. L'auteur rapporte dans cet ouvrage l'hist. de l'Ordre milit. de Saint-Étienne, et la bulle de Pie IV contenant les priviléges de cet Ordre; il explique cette bulle, et donne la résolution de plusieurs doutes ou cas de conscience qui y ont rapport. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709, p. 325, 1re édit., et 299, 2e édit. Richard et Giraud. *Compar.* l'art. ÉTIENNE, n° XVIII.

FANUM. Ce mot latin, qui signifie *temple*, entre dans la composition de certains noms propres de lieu : 1° *Fanum Brioci. Voy.* SAINT-BRIEUC; — 2° *Fanum Fortunæ. Voy.* FANO; — 3° *Fanum Sancti Audomari. Voy.* SAINT-OMER; — 4° *Fanum S. Flori. Voy.* SAINT-FLOUR; — 5° *Fanum S. Licerii. Voy.* SAINT-LIZIER et CONSERANS; — 6° *Fanum S. Papuli. Voy.* SAINT-PAPOUL; — 7° *Fanum S. Pauli Tricastinum. Voy.* SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

FARAUDI (Bruno), dominicain, né dans le comté de Nice, mort en 1760, fit ses études à Avignon sous la direction de son oncle, qui était chapelain et chevalier de Malte. Non moins distingué par sa science que par sa piété, il professa avec succès la philosophie et la théologie, et il fut deux fois vicaire général de la congrégation du Saint-Sacrement, qu'il gouverna avec douceur et sagesse. Il présida pendant plusieurs années les conférences ecclésiastiques du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il a laissé : 1° *Vie du vénérable P. Antoine Le-Quien, fondateur de la congrégation du Saint-Sacrement, et celle de ses principaux disciples;* — 2° *Histoire de cette congrégation;* — 3° *Éphémérides du couvent de Visan;* — 4° *Conférences sur le Décalogue*, pour servir aux missionnaires. Les trois premiers ouvrages sont en latin; ce dernier seul a été composé en français. *Voy.* Richard et Giraud.

FARCEUR (*histrio*), bouffon. *Voy.* BATELEUR, COMÉDIENS, SPECTACLES.

FARD (*Fucus, pigmentum, cerusa*); toute composition soit de blanc, soit de bleu, soit de rouge, etc. Les Pères de l'Église se sont toujours élevés contre les femmes chrétiennes qui empruntaient aux païens l'usage du fard. Selon saint Cyprien, c'est faire une espèce de violence à Dieu. Il marque la maladie de l'âme, ainsi que s'exprime Clément d'Alexandrie. C'est un artifice, dit saint Augustin, qui ne convient pas à la pudeur. S'embellir avec du fard, remarque saint Thomas, c'est toujours un péché. Cependant, ajoute le saint docteur, ce n'est pas un péché mortel lorsqu'on ne le fait ni par mépris de Dieu, ni par aucune mauvaise intention (*propter lasciviam*), ni enfin dans aucune circonstance aggravante. Il suit de là qu'on ne peut ni composer du fard pour les femmes, ni leur en vendre sans péché; mais on ne pèche mortellement en le vendant que quand on a un juste fondement de croire que la personne à qui on le vend s'en servira de manière à pécher mortellement, ainsi que l'enseigne Sylvius. *Voy.* saint Thomas, in cap. II, I^æ^ *ad Timoth.*, lect. 2; et 2. 2., q. 169, art. 2. ad 2. Pontas, au mot FARD. Sylvius, in 2. 2. q. 77, art. 4, *quæst.* I, *conclus.* 5. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FARDELLA (Cécile). *Voy.* AUGUSTIN, n° XI.

FARE, en latin *Burgondofara* (sainte), vierge, née dans la Brie l'an 595, morte vers 655, était fille de Chaneric ou Agneri, un des principaux seigneurs de ce pays, et sœur de saint Cagnou, évêque de Laon, et de saint Faron, évêque de Meaux. Elle reçut le voile des mains de Gundoald, évêque de Meaux, et bâtit à cinq lieues de cette ville un monastère dans un lieu appelé autrefois *Éboriac*, et aujourd'hui *Faremoutier.* Elle le gouverna jusqu'à sa mort avec autant de sagesse que de sainteté. L'Église honore sa mémoire le 7 décembre. *Voy.* D. Mabillon, IIe *siècle bénéd.*

FAREINISTES; secte janséniste formée à Fareins par les prêtres Bonjour et Furley, dont les prétendus miracles fanatisèrent les partisans. Bonjour, qui était curé à Fareins, fut renvoyé plusieurs fois de sa paroisse, et il finit par être exilé en Suisse. Il professait une doc-

trine subversive de la religion et de la société. Il prêchait l'insubordination des femmes envers leurs maris ; il attaquait même le droit de propriété, disant qu'*Adam n'avait pas fait de testament*, etc. On lui reprochait, entre autres désordres, les extravagances scandaleuses de quelques obsédées, le crucifiement d'une fille, etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et les art. CONVULSIONNAIRES et FIALINISTES.

FAREL (Guillaume), né au hameau des Farels l'an 1489, mort à Neufchâtel en 1565, se montra d'abord très-zélé catholique; mais, ayant eu le malheur de se lier avec quelques luthériens, il se mit à prêcher contre l'Église, et obtint une certaine prépondérance dans sa secte. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui ont très-peu de valeur, et qui sont à l'*Index* : on peut en voir la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*

FAREWERT. *Voy.* FARNSWORT.

FARFADET, petit démon ou esprit follet que l'on croit voir ou entendre pendant la nuit.

FARGEAU ou **FERGEM**, ou **FERRÉOL**, en latin *Ferreolus* (saint), prêtre et martyr, mort le 16 juin 211, était disciple de saint Irénée, évêque de Lyon, qui l'envoya prêcher l'Évangile à Besançon, où sa parole porta beaucoup de fruit. Les persécuteurs s'emparèrent de sa personne, et, après lui avoir fait souffrir divers tourments, lui coupèrent la tête. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. III. Chiffet, *Hist. de Besançon*. Richard et Giraud.

FARIA DE SOUZA (Emmanuel), historien portugais, chevalier de l'Ordre du Christ, né à Pombeiro, ou, selon Barbosa Machado, dans la Quinta de Souto, l'an 1590, mort l'an 1649, fut envoyé en mission diplomatique auprès de la cour de Rome. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Imperio de la China, i cultura evangelica en él, por los religiosos de la Compañia de Jesus;* Madrid, 1642, in-4° ; — 2° *Discursos morales y politicos;* — 3° *Epitome de las historias Portuguezas;* 1626, 1672; Bruxelles, 1677 et 1730; cette dernière édition est la meilleure; on a joint à chaque chapitre une suite chronologique de l'histoire sacrée et de l'histoire ecclésiastique. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* F. Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*, art. FARIA Y SOUZA (Manoel DE).

FARIN (Nicolas-François), prieur de Notre-Dame du Val, né à Rouen, mort l'an 1675, a laissé : 1° *Histoire de la ville de Rouen*, contenant sa fondation, ses priviléges, l'origine de ses églises, de ses monastères, etc.; Rouen, 1668, 1706, 3 vol. in-12, et 1721, 2 vol. in-4°; — 2° *la Normandie chrétienne;* Rouen, 1669, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1710, p. 319, 1re édit., et p. 291, 2e édit. Richard et Giraud.

FARINACCI ou **FARINACCIO** (Prosper), jurisc., né à Rome l'an 1554, mort en 1618, était très-versé dans le droit canon et civil. Il exerça d'abord la profession d'avocat, et il devint procureur fiscal, charge dans laquelle il déploya une sévérité qu'il n'avait pas pour lui-même. On lui doit, outre plusieurs autres ouvrages : 1° *Tractatus de hæresi;* — 2° *de Immunitate Ecclesiæ;* — 3° *Decisiones Rotæ romanæ;* — 4° *Repertorium de contractibus.* Ses œuvres complètes ont paru à Anvers, 1620; Francfort, 1670, 1676, 13 vol. in-8°. *Voy.* Jacques-Philippe Thomasini, *in Elog. illustr. viror.* Janus Nicius Erithræus, *Pinacotheca Imaginum illustr.*, c. CXXXII. Ghilini, *Teatro d'huomini letterati*. Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, vol. VII, part. II, p. 132. Grasso, *Elog. d'huomini letterati*. Taisand, les *Vies des jurisconsultes*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FARINATOR (Matthias), théologien allemand qui vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle, a laissé : 1° *Lumen fidelis animæ;* 1477, 2 vol.; — 2° *de Exemplis naturarum. Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis*. La *Nouv. Biogr. génér.*

FARINIER (Guillaume), franciscain, né à Gourdon, au diocèse de Cahors, mort à Avignon l'an 1361, prit le bonnet de docteur à Toulouse l'an 1344, devint général de son Ordre en 1348 et cardinal en 1356. Envoyé en Espagne en qualité de légat, il réconcilia les rois de Castille et d'Aragon. On lui doit : 1° des *Commentaires* sur divers auteurs tant sacrés que profanes; — 2° des *Sermons. Voy.* Aubéri, *Hist. des cardin.* Wading, *in Annalib. Minor.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 38. Richard et Giraud.

FARLATI (Daniel), jésuite, né en 1690 à San Daniele, dans le Frioul, mort l'an 1773 à Padoue, où il avait été envoyé pour aider le P. Philippe Riceputi dans son travail sur l'hist. de l'Illyrie. Après la mort de son confrère, il publia les immenses matériaux qu'ils avaient recueillis tous les deux, sous le titre de *Illyrium sacrum;* Venise, 1750, 5 vol. in-fol. On a encore du P. Farlati : *de Artis criticæ Inscitia antiquitati objecta;* Venise, 1777, in-4°. Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, tom. I. Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Société de Jésus*. La *Nouv. Biogr. génér.*

FARMER (Hugh), théologien, né dans le Shropshire l'an 1714, mort en 1787, fut pasteur d'une congrégation de dissidents à Walthamstow. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Enquiry into the nature and design of our Lord's temptation in the wilderness;* 1761, in-8° ; l'auteur y soutient que c'était une vision, et non un fait réel; — 2° *Dissertation ou Miracles;* 1771, in-8°; — 3° *Essay on the demoniacs of the New Testament;* 1775, in-8° ; ouvrage dans lequel Farmer prétend que ces démoniaques n'étaient que des malades ordinaires. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FARNSWORT ou **FAREWERT** (Richard), un des premiers disciples de Georges Fox, auteur de la secte fanatique des *Quakers* ou *Trembleurs* en Angleterre. Il ajouta aux rêveries impies de son maître l'habitude de ne parler à personne, aux rois mêmes dans les suppliques, et même à Dieu dans la prière, qu'en le tutoyant. Il a composé un livre sur ce sujet. *Voy.* le P. Catrou, *Hist. des Trembleurs*, tom. I. Feller, *Biogr. univers.*

I. **FARO**, nom latin de saint Faron. *Voy.* FARON, n° I.

II. **FARO** (*Farus*), ville épisc. de Portugal, située dans le pays que les anciens ont appelé *Cuneus ager*, et qui est aujourd'hui le royaume d'Algarve. Cette ville, qui s'est accrue des ruines d'Ossobona, a un évêché suffragant d'Évora; il a été établi l'an 1590. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 215, 216.

I. **FARON**, en latin *Faro* ou *Burgundofaro* (saint), évêque de Meaux, né vers l'an 592, mort le 28 octobre 672, était frère de sainte Fare. Il profita du crédit dont il jouissait à la cour de Clotaire II pour défendre l'innocence et protéger les faibles. Plus tard il entra dans les ordres sacrés, et l'an 627 il fut nommé évêque de Meaux. Il gouverna ce diocèse avec un zèle infatigable et une charité inaltérable. L'an 657 il assista au second concile de Sens. On l'in-

huma dans l'abbaye de Sainte-Croix, qu'il avait fondée au faubourg de Meaux, et qu'on nomme aujourd'hui Saint-Faron-lès-Meaux. *Voy.* D. Mabillon, *Actes bénédict.*, tom. II. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 216, 217.

II. **FARON (SAINT-)**, en latin *Sanctus Faro*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, fondée au VII[e] siècle par saint Faron, évêque de Meaux. La régularité et la ferveur que l'on remarquait dans ce monastère déterminèrent Pépin à prendre des religieux de cette abbaye pour fonder celle de Prum, qu'il venait d'établir dans les Ardennes. On introduisit l'an 1620 les religieux de la congrégation de Saint-Maur dans le monastère de Faron, et ils y rétablirent la discipline monastique, car depuis plusieurs années cette maison était tombée dans un grand relâchement. *Voy.* l'*Hist. de l'Église de Meaux*, t. I, p. 33, 73, 358, 427. La *Gallia Christ.*, tom. VIII, col. 1688, nouv. édit. Richard et Giraud.

FARSIT (Hugues), chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, qui vivait au XII[e] siècle, est auteur de : *Relation de miracles arrivés depuis* 1128 *jusqu'en* 1132 *dans l'église de Notre-Dame de Soissons*, dans Michel Germain, *Hist. de Notre-Dame de Soissons*; — 2° *Lettre à un chapitre de Prémontrés;* manuscr. de la biblioth. Imp., n° 2842; — 3° *Lettre à sa sœur Helvide ;* ibid., n° 2484. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FARULLI (Georges-Anges), camaldule, né vers l'an 1640, mort en 1728, a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique et à l'hagiographie. Les principaux sont : 1° *Storia cronologica del nobile ed antico monastero degli Angioli di Firenze, dell' Ordine Camaldolese;* Lucques, 1700, 20 vol. in-4°; — 2° *Annali e memorie dell' antica e nobile città di S. Sepulcro;* Foligno, 1713, in-4°; — 3° *Vita della B. Elisabetta Salviati;* Bassano, 1723, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FARVAQUES (François), de l'Ordre des Augustins, vivait au XVII[e] siècle. On a de lui : 1° *Questions sur l'attrition, ou quel a été l'esprit du concile de Trente touchant la suffisance de l'attrition servile dans le sacrement de Pénitence;* Louvain, 1666; — 2° *la Vérité et la charité, ou l'esprit du concile sur ce sujet;* ibid.; — 3° *Disputes apologétiques pour la vérité et la charité;* ibid.; — 4° *Opuscules théologiques sur les sacrements;* Liége, 1680.

FASCINATION, charme qui empêche qu'on ne voie les choses comme elles sont en effet. L'Écriture sainte nous fournit quelques exemples où le mot *fascination* est pris dans un sens figuré. *Voy.* Sagesse, IV, 12. Galates, III, 1. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Compar.* DÉMON. MAGIE. SORCIERS.

FASÓL (Jérôme), jésuite, né à Naples, mort l'an 1639, a laissé des *Commentaires sur la première partie de la Somme de saint Thomas*, où il traite de Dieu, de la Trinité et de la création; Lyon, 1627.

FASSAREAU ou **FASSARI** (Vincent), jésuite, né à Palerme l'an 1599, mort en 1663, professa la théologie morale, et fut recteur du collége de Salerne. On a de lui : 1° *Immaculata Deiparæ Conceptio theologicæ commissa trutinæ;* Lyon, 1666, in-fol.; — 2° *Disputationes philosophicæ de quantitate, ejusque compositione, essentia*, etc.; Palerme, 1644, in-fol.; — 3° des *Eclaircissements sur l'Écriture sainte*, et quelques opuscules en latin et en italien. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écriv. de la Soc. de Jésus.*

FASSEAU (Paul), dominicain, né dans le Hainaut, mort l'an 1691, professa à Louvain, et fut définiteur de sa province au chapitre général que l'on tint à Rome l'an 1677. Il gouverna trois fois le couvent de Mons en qualité de prieur. Il se montra toujours fort attaché à la doctrine de saint Thomas. Il a laissé : *Authoritas Germani Philaletis Eupistini contra præmotiones physicas pro scientia media, exauthorata pro præmotionibus physicis contra scientiam mediam;* Douai, in-12. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 728.

FASSINI (Vincent), dominicain, a laissé : *de Vita et studiis P. Danielis Concinæ, O. P. commentarius;* Venetiis, ex typographia *S. Thomæ Aquinatis*, 1762, in-8°.

FASSONI (Liberat), religieux de l'Ordre des Écoles Pies, né vers l'an 1700, mort à Rome en 1767, professa la théologie dans le collége de son Ordre à Rome. On lui doit : 1° *de Leibnitiano rationis principio;* Sinigaglia, 1754, in-fol.; — 2° *de Piorum in sinu Abrahæ beatitudine ante Christi mortem;* Rome, 1760, in-4°; — 3° *de Græca Sacrarum Litterarum editione a LXX interpretibus;* Urbino: 1754, in-4°. *Voy.* les *Annales typographiques*, février 1762, p. 107 et 108. Richard et Giraud.

FASTES (*Fasti*), dérivé du latin *fari*, parler. On appelle ainsi les archives et les registres où sont conservés les mémoires historiques des choses les plus mémorables arrivées dans chaque pays. C'est dans ce sens qu'on appelle le Martyrologe les *fastes sacrés de l'Église.* « FASTI, dit Macri, ethnicum vocabulum; sed a Christianis Calendarium intelligitur, in quo totius anni solemnitates notabantur, et ab his fastis deinde, ut ait Baronius, originem habuit Martyrologium. » *Voy.* Tertull., *de Coron. milit.*, c. XIII. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. FASTI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 232, 233.

FASTIDIUS, auteur du V[e] siècle, était, selon les uns, évêque de Londres, et, selon les autres, évêque des Bretons. On a de lui : *Traité de la vie chrétienne*, publié par Holstenius à Rome, 1663; il a été réimprimé dans la dernière édition des œuvres de saint Augustin, tom. VI, appendice, édit. des Bénédictins. On voit dans cet ouvrage une tendance aux doctrines pélagiennes, répandues dans la Grande-Bretagne au temps de Fastidius. *Voy.* Gennade, *de Viris illustr.*, c. LVI. Galland., *Biblioth. Patrum.*, t. IX, p. 481; *Prolegom.*, p. 29. Trithème, *de Scriptorib. eccles.*, c. CXXIX. Tillemont, *Mémoires*, t. XV. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIV, p. 286 et suiv. Richard et Giraud.

FASTRÈDE, appelé aussi *Flaster* ou *Fastrade*, abbé de Clairvaux, mort à Paris l'an 1163, succéda à saint Bernard dans la charge de prieur des Cisterciens de Clairvaux, et défendit les intérêts de l'Église pendant le schisme qui suivit l'élection du pape Alexandre III. On a de lui deux *Lettres;* l'une se trouve dans les *Œuvres* de saint Bernard, et l'autre dans le P. Labbe, *Conciles*, tom. X.

FATA, ville épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province de Numidie, sous la métropole de Cirta. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 107.

FATALISME, FATALISTE, FATALITÉ. On appelle *fatalisme* la doctrine selon laquelle tout est nécessaire, et rien ne peut être autrement qu'il est; conséquemment l'homme n'est pas libre dans ses actions, et le sentiment intérieur qui nous atteste notre liberté est faux et trompeur. On nomme *fataliste* le partisan du *fatalisme*, et *fatalité* la nécessité d'un événement dont on ignore la cause, et que les anciens attribuaient à un destin invariable. (*Voy.*

DESTIN.) *Fatalisme* et *fatalité* se confondent souvent dans le langage ordinaire. Le fatalisme est un système aussi opposé à la raison qu'à la religion elle-même. D'abord ses défenseurs n'argumentent que sur des équivoques, sur l'abus des termes *cause*, *motif*, *nécessité*, *liberté*, etc.; enfin sur une fausse comparaison qu'ils font de l'être intelligent et actif avec les êtres matériels et purement passifs. En second lieu, la fatalité détruit toute idée de Providence *divine*: l'homme, conduit comme une machine, ou du moins comme la brute, n'est plus capable de bien, ni de mal moral, ni de vice, ni de vertu, ni de châtiment, ni de récompense. Troisièmement, la révélation nous enseigne que Dieu a fait l'homme à son image; ce qui serait une fausseté si l'homme n'était pas maître de ses actions; car c'est surtout par son intelligence libre que l'homme peut avoir quelque ressemblance avec Dieu. Elle nous apprend encore que Dieu a donné des lois à l'homme, et qu'il n'en a pas donné à la bête. Il a dit au premier malfaiteur : « Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas la récompense? Si tu fais mal, ton péché s'élèvera contre toi. » Il lui a donc donné sa conscience pour juge. Mais le témoignage de la conscience serait nul, si nos actions venaient d'une fatalité à laquelle nous ne fussions pas libres de résister. Dieu seul serait la cause de nos actions, bonnes ou mauvaises; c'est à lui seul qu'elles seraient imputables. Or l'Écriture nous défend d'attribuer à Dieu nos crimes, parce qu'il a laissé à l'homme le pouvoir de se conduire et de choisir entre le bien et le mal. Quatrièmement, le sentiment intérieur, qui est le souverain degré de l'évidence, réclame hautement contre les sophismes des fatalistes; car il nous fait parfaitement distinguer la différence qu'il y a entre nos actions nécessaires, qui viennent de la disposition physique de nos organes, et dont nous ne sommes pas les maîtres, et les actions que nous faisons par un motif réfléchi, par choix, avec une pleine liberté. Nous n'avons jamais pensé que les premières fussent moralement bonnes ou mauvaises, dignes de louange ou de blâme, de récompense ou de châtiment. Cinquièmement, le fatalisme n'est pas seulement absurde, mais il tend à étouffer les remords du crime, à confirmer les scélérats dans leur perversité, à ôter tout mérite à la vertu, à désespérer les gens de bien; ce qui est un attentat contre l'intérêt général de la société. Ainsi la révélation, comme la saine raison, condamne le fatalisme. Sans doute, d'après les principes chrétiens, le cours des événements et la destinée des hommes sont prévus de toute éternité d'après les arrêts de sa divine sagesse; l'éternel et divin plan du monde subsiste invariable parmi les vicissitudes de la destinée de tous les êtres en général et de chacun en particulier; mais dans ce plan divin la liberté humaine se trouve comprise; la providence et la toute-puissance de Dieu lui ont assigné une place dans l'économie générale du gouvernement du monde, de telle façon que l'homme, dans l'exercice multiple de sa liberté, coopère à la réalisation des desseins divins, et s'allie librement à l'action absolue de Dieu. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théologie*, prouve que l'absurdité des réponses données par les fatalistes aux démonstrations qu'on leur oppose fait encore mieux sentir la solidité de ces démonstrations. *Voy.* aussi Holzherr, qui, dans le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*, s'attache plus particulièrement à exposer l'histoire du *fatalisme* et ses diverses formes. L'*Encyclop. catholique*, où l'on trouve d'excellentes réflexions.

FATINELLIS (Fatinelli de), jurisc., né à Lucques l'an 1627, mort en 1719, fut successivement avocat, juge et auditeur à Rome. Innocent XII le créa assesseur à Campidoglio, référendaire de l'une et l'autre signature, et président de la chambre apostolique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes ad constitutionem XLI Clementis papæ VIII, nuncupatam bulla Baronum et responsa juris*, lib. II; Rome, 1714, 4 vol. in-fol.; — 2° *Vita B. Zitæ, virginis Lucensis*, etc.; Ferrare, 1688; — 3° *de Referendoriorum votantium signaturæ collegio;* Rome, 1696; — 4° *Tractatus de translatione pensionis et responsa juris;* ibid., 1709, in-fol. *Voy. Giornale de letterati*, tom. III.

FATIO ou **FACIO DE DUILLERS** (Nicolas), savant géomètre et célèbre fanatique, né à Bâle en 1664, mort dans le comté de Worcester, fut élevé à Genève et reçu bourgeois de cette ville; mais il adopta l'Angleterre pour patrie. Non-seulement il se fit à Londres l'ardent défenseur des prophètes des Cévennes, mais encore il se crut lui-même inspiré par l'esprit divin, et capable de prophétiser et de faire des miracles. Cette extravagance d'esprit en matière religieuse n'a rien ôté à son mérite scientifique. Outre ses ouvrages de mathématiques et d'astronomie, il a laissé : *Epistola de Mari Æneo Salomonis ad Bernardum, in qua ostenditur geometrice satisfieri posse mensuris quæ de Mari Æneo in Sacra Scriptura habentur;* Oxford, 1688, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FATOU, dominicain, né à Arras en 1644, mort à Saint-Omer l'an 1694, est auteur de : *le Paradis terrestre du saint Rosaire de l'auguste Vierge, Mère de Dieu;* divisé en douze jardins à huit parterres, autrement en douze octaves à huit discours, excepté le onzième, qui en a douze. Idée qui, sans aucun trait de poésie, va produire une rose à cent feuilles ou cent discours très-propres sur la même matière du Rosaire, en 4 tomes; Saint-Omer et Lille, 1692, 1 vol. in-12; les 3 tomes qui devaient suivre n'ont pas paru; — 2° *Discours sur les prodiges du saint cierge apporté par la très-auguste et très-miséricordieuse Mère de Dieu comme remède souverain contre le feu ardent, dans l'église cathédrale d'Arras, le* 27 *mai* 1105; Saint-Omer, 1693; Arras, 1696, petit in-8°, et 1744, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FAUCHER (Denis), bénédictin, né à Arles l'an 1487, mort à l'abbaye de Lérins en 1562, devint prieur de son couvent. Ses principaux écrits sont : 1° *Traité de la réformation intérieure;* — 2° *Méditations sur la Passion de Jésus-Christ;* — 3° *Exhortation aux moines sur la nécessité de porter sa croix;* — 4° plusieurs discours chrétiens; — 5° plus de 150 lettres écrites en latin à divers personnages distingués par leur dignité ou illustres par leur piété ou par leur science. Tous les ouvrages de Faucher ont été recueillis par Vincent Barrali, moine de Lérins, qui les a imprimés à la suite de son ouvrage intitulé : *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium, ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis;* Lyon, 1613, in-4°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

II. **FAUCHER** (Jean), controversiste protestant, mort à Nîmes en 1628, fut nommé pasteur et professeur de théologie à Nîmes. Les protestants du bas Languedoc le députèrent aux assemblées de Sommières et de Grenoble. Il a laissé : 1° *Exorcismes divins, ou propositions chrétiennes pour chasser les démons et les esprits abuseurs qui troublent les royaumes;* Nîmes,

1626, in-8°; — 2° *Zacharie, ou la sainteté du mariage, et particulièrement du mariage des ecclésiastiques, contre l'usage des sous-introduites et autres impuretés des consciences cautérizées;* ibid., 1627, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FAUCHEUR (Michel **LE**), ministre protestant, mort l'an 1667, exerça ses fonctions à Montpellier, puis à Charenton. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité de l'Eucharistie*, contre le card. Duperron; in-fol.; — 2° *Sermons sur différents textes de l'Écriture sainte;* Genève, 1661 et 1662. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

FAUCON. *Voy.* FALCON.

FAULQUES (D. Henrys), abbé de Longeville, né à Saint-Mihiel, vivait au XVIIIe siècle. Il fit profession à l'abbaye de Munster, de l'Ordre de Saint-Benoît. Nous citerons seulement de ses ouvrages : 1° une *Dissertation sur le Logos*, dont il est parlé dans l'Évangile de saint Jean, contre les Sociniens; — 2° une traduction française du livre de Joseph intitulé : *les Machabées;* elle se trouve dans les *Commentaires* de D. Calmet. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.*

FAUNES, animaux sauvages de la nature des singes. Jérémie en a parlé, et saint Jérôme, dans la *Vie de saint Paul l'Ermite*, a entrepris de prouver leur existence. *Voy.* Jérémie, L, 39. Richard et Giraud.

FAUNTÉE (Laurent-Arthur), jésuite, né à Lancastre, mort l'an 1591, a fait imprimer en Pologne plusieurs *Traités de controverse.*

I. **FAUR** (Gui du), seigneur de Pibrac, mort à Paris l'an 1584, acquit une telle réputation dans le barreau de Toulouse, qu'il obtint une charge de conseiller, et qu'il fut député aux états d'Orléans l'an 1559. Charles IX le choisit pour être un de ses ambassadeurs au concile de Trente, et, l'an 1565, il devint avocat général au parlement de Paris. Ce fut lui qui, le premier, introduisit la véritable éloquence au barreau. Outre des plaidoyers et des harangues, il a laissé : 1° des *Quatrains* ou maximes de morale qui sont connus de tout le monde, et qui ont été traduits en latin, en grec, en arabe, en turc et en persan; la 1re édit. est de 1574, et la plus récente de 1746, in-12; — 2° une lettre latine *sur le Massacre de la Saint-Barthélemy;* Paris, 1635, in-8°. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

II. **FAUR** (Pierre du) **DE SAINT-JORRY**, premier président au parlement de Toulouse, né à Saint-Jorry, mort l'an 1600, fut un des plus savants hommes de son siècle. Outre quelques ouvrages sur le droit civil, on a de lui : *Dodecamenon, sive de Dei nomine et attributis;* Paris, 1588, in-8°. *Voy.* Charles Paschal, *Vie de Pibrac.* Richard et Giraud.

I. **FAURE** (Antoine), docteur en théologie de la faculté de Paris, mort l'an 1689, fut principal du collége de Saint-Michel. Il a laissé : 1° *Preuves de la censure de la faculté de théologie de Paris, contre le livre de Jacques Vernant;* Paris, 1665; — 2° *Instruction sur l'affaire des quatre évêques*, imprimée et réfutée dans leurs mémoires 6e et 7e; 1666.

II. **FAURE** (Charles), premier supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, né à Luciennes l'an 1594, mort en 1644, entra à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, de l'Ordre des chanoines réguliers, vers la fin de l'an 1613, où il travailla à établir la réforme. Il réforma l'abbaye de Sainte-Geneviève. Plusieurs autres maisons ayant embrassé la réforme, on les érigea en congrégation sous un général électif de trois en trois ans. Dans le premier chapitre général tenu l'an 1634, le P. Faure fut élu abbé coadjuteur de Sainte-Geneviève et supérieur général de cette congrégation. On a de lui : *le Dictionnaire des Novices* ou *Conduite pour les Novices;* Paris, 1711, in-4°, 2e édit. Le P. Chartonnet a publié la *Vie du P. Faure;* 1698, in-4°; elle renferme l'histoire des chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

III. **FAURE** (François), franciscain, né à Sainte-Quitière l'an 1612, mort à Paris en 1687, devint docteur de la faculté de théologie de Paris, et parvint par son seul mérite aux premières charges de son Ordre. Nommé à l'évêché de Glandève en 1651, il fut transféré l'an 1653 à celui d'Amiens. Il assista plusieurs fois aux assemblées du clergé de France et en fut presque toujours l'orateur. On a de lui : 1° une *Censure des Lettres provinciales;* — 2° *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons;* 1673; — 3° plusieurs *Oraisons funèbres. Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

IV. **FAURE** (Jean). *Voy.* FABER, n° IV

V. **FAURE** (Jean-André), dominicain, né au Puy-en-Velay l'an 1608, mort l'an 1673, prêcha avec succès dans plusieurs villes de France; il fut prieur dans divers couvents de sa province et deux fois provincial. Il a laissé : 1° *Abrégé de la vie et des miracles de saint Hyacinthe;* Paris, 1638 et 1639; — 2° *Vie de sainte Rose de Lima;* Bordeaux, 1668, in-12; — 3° *Vie de saint Louis Bertrand;* Béziers, 1671, in-12; — 4° *la Perfection chrétienne comprise dans le saint Rosaire*, Paris, 1668, in-12. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 651. Richard et Giraud.

FAUSINA. *Voy.* PHAUSANIA.

FAUSSAIRE (*Falsarius, falsificator*); il pèche mortellement en faisant de faux actes ou en altérant les actes véritables, lorsque la matière est grave. Il est aussi obligé à restitution de tous les dommages dont il est la cause ou l'occasion volontaire par ses falsifications, selon les paroles de Grégoire IX, in cap. *Si culpa*, fin., *de Injuriis et damno dato*, l. V, tit. XXXVI. *Voy.* Sainte-Beuve, t. II, cas 202. Le Prêtre, cent. II, c. LVI. Richard et Giraud, qui rapportent les paroles de Grégoire IX, ainsi que l'abbé André dans son *Cours alphabét. de droit canon. Voy.* aussi l'art. FAUX.

* **FAUSTE** et **FAUSTUS** étant souvent mis l'un pour l'autre par les biographes et les autres écrivains, on devra chercher à FAUSTE les personnages qui sont appelés ailleurs du nom de FAUSTUS.

I. **FAUSTE** (saint), diacre d'Alexandrie et martyr, vivait au IIIe siècle. Il fut un des compagnons de la confession et du bannissement de saint Denis, évêque de cette ville, qui fut relégué l'an 257 dans le désert de Képhro, puis dans la Maréote. Il revint avec lui à Alexandrie, l'assista jusqu'à la mort, et cueillit la palme du martyre durant la persécution de Dioclétien. Les martyrologes ont placé sa fête au 19 novembre. Eusèbe parle d'un prêtre d'Alexandrie nommé Fauste, que quelques-uns confondent avec notre saint diacre; mais il en est distingué par Adon, Usuard, et le Martyrologe romain, qui parle même d'un troisième Fauste, martyr d'Alexandrie sous Valérien. *Voy.* Tillemont, *Vie de saint Denis d'Alexandrie. Mémoires*, tom. IV. Richard et Giraud.

II. **FAUSTE** (saint), martyr de Cordoue, souffrit, dit-on, du temps de Dioclétien, avec saint Janvier et saint Martial. Prudence les appelle

les *trois Couronnes de Cordoue*. Ils vivaient ensemble, et lorsqu'on voulut forcer les chrétiens à adorer les faux dieux, ils allèrent tous les trois se présenter aux persécuteurs, à qui ils reprochèrent leur cruauté. On leur fit subir mille tortures, et on les condamna à être brûlés. La plupart des martyrologes placent leur fête au 13 octobre. *Voy.* D. Thierri Ruinart.

III. **FAUSTE** (saint), fils de saint Dalmace, était archimandrite ou supérieur de monastères dans Constantinople. *Voy.* DALMACE, n° I.

IV. **FAUSTE**, évêque de Riez, en Provence, surnommé en conséquence *Reiensis* ou *Regensis*, *Regiensis*, né en Bretagne, mort vers l'an 480, se retira dans le monastère de Lérins, où il succéda à l'abbé saint Maxime, qui monta sur le siége épiscopal de Riez l'an 433; il succéda encore à ce même saint dans l'évêché de Riez, et il assista au concile de Rome tenu l'an 462. Il gouverna son église avec la plus grande sagesse. Fauste fut estimé et loué par de grands hommes de son temps; mais il eut aussi de grands adversaires, tels que saint Fulgence de Ruspe, saint Avit de Vienne, saint Césaire d'Arles, qui écrivirent contre lui. Les papes Gélase Ier et Hormisdas condamnèrent sa doctrine, et les demi-Pélagiens le regardaient comme leur chef; mais parce qu'il a détesté ses erreurs après que l'Église les a condamnées, dit Baronius, ou qu'il est mort avant leur condamnation, cela n'empêche pas que quelques églises, telles que celles de Riez, de Cavaillon et de Lérins, ne fassent tous les ans sa fête, sans opposition de la part de l'Église romaine. Pour ce qui est de la part que Fauste a eu dans l'affaire des Prédestinatiens, *Voy.* PRÉDESTINATIENS. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Traité contre les Ariens et les Macédoniens;* — 2° *de la Grâce et du libre arbitre*, dans la *Biblioth. des Pères*, édit. de Lyon; — 3° un livre *du Saint-Esprit;* — 4° un *Traité sur la Trinité;* — 5° des *Sermons* et des *Homélies;* on trouve six sermons de Fauste dans les P. Martenne et Durand, tom. IX, édit. de Paris, 1733. Les églises de Riez, de Cavaillon et de Lérins, célèbrent sa fête le 28 septembre. *Voy.* Sidoine Apollinaire, *Épîtres III* et *IX* du livre IX. Gennade, *Hommes illustres*, c. LXXXV. Baronius, à l'an 490. Bollandus, au 16 janv. Simon Bartel, *Apolog. de Fauste*, à la fin de son *Hist. chronol. des évêques de Riez*. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 234, 235.

V. **FAUSTE**, moine de Glanfeuil (*Glanifolium*), ancien nom du monastère de Saint-Maur-sur-Loire. Il accompagna saint Maur en France. Après la mort de ce dernier, il se retira à Rome dans le monastère de Latran, qui à cette époque était occupé par les moines du Mont-Cassin. A la prière de l'abbé Théodore, il écrivit la *Vie de saint Maur, son Voyage en France, l'Établissement de son monastère et ses miracles*. Il présenta son travail au pape Boniface IV, qui l'approuva vers 607. Plusieurs critiques ont regardé la *Vie de saint Maur* comme une pièce supposée, et Fauste comme un auteur imaginaire; mais D. Ruinart les a réfutés victorieusement sur les deux points, suivant D. Ceillier, intéressé comme son confrère à cette réfutation. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 459. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **FAUSTE**, moine d'Agaune ou de Saint-Maurice, en Valais, vivait au VIe siècle. Saint Séverin, son abbé, ayant été appelé à Paris l'an 505, par Clovis Ier, Fauste l'y suivit, et, après la mort de saint Séverin, il écrivit sa vie. Elle se trouve dans Bollandus au 11 février, et dans Mabillon, *Acta*, tom. I, p. 568-570. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III, p. 111 et suiv.

VII. **FAUSTE** (Barthélemi de **SAINT-**), de l'Ordre des Feuillants, mort l'an 1636. On lui doit : 1° *le Miroir des confesseurs et des pénitents;* Lyon, 1621; — 2° *le Trésor des religieux:* ibid., 1623; — 3° *Traité des Heures canoniales:* ibid., 1627; — 4° *Traité du Jubilé;* — 5° *Traités de la Pénitence, de l'Eucharistie et du saint sacrifice de la Messe;* Naples, 1632. Ses œuvres complètes ont paru à Naples, après la mort de l'auteur, sous le titre de *Théologie morale*, divisées en quatre parties.

I. **FAUSTIN** et **JOVITE** (saints), morts vers l'an 121, demeuraient ensemble à Brescia lorsque l'Église fut persécutée sous l'empire d'Adrien. On croit que Faustin était prêtre, et Jovite diacre. Bien qu'on ne connaisse point leur vie, on est parfaitement sûr de leur martyre. L'Église de Brescia les honore comme ses patrons le 15 février. *Voy.* Bollandus au 15 février. Tillemont, *Hist. des Empereurs*. Gregorovius, *Hist. de l'empereur Adrien*.

II. **FAUSTIN** (saint), évêque de Lyon, succéda vers l'an 250 à l'évêque Hélie. Il se distingua par son zèle pour maintenir la pureté de la foi, et par l'ardeur avec laquelle il combattit Marcien, évêque d'Arles, qui avait embrassé l'hérésie de Novatien. Il écrivit au pape saint Étienne pour faire déposer Marcien, puis à saint Cyprien, évêque de Carthage. Les deux lettres de Faustin sont perdues; mais on en trouve la substance dans la LXVIIe Lettre de saint Cyprien, laquelle est adressée au pape saint Étienne. *Voy.* Tillemont, *Hist. des Empereurs*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. IV. Grégoire de Tours, *Epitome historiæ Francorum*. *L'Histoire littéraire de la France*. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FAUSTIN**, frère de saint Simplice et de sainte Béatrix, fut le compagnon de martyre de saint Félix. *Voy.* SIMPLICE, n° II.

IV. **FAUSTIN** ou **FAUSTINUS**, schismatique, vivait au IVe siècle, et était diacre, selon les uns, prêtre, selon les autres. Il s'attacha à l'antipape Ursicin contre le pape Damase, et adhéra à la secte de Lucifer. On a de lui : 1° *de Trinitate, seu de fide contra Arianos, ad Flacillam imperatricem, libri VIII;* cet ouvrage est dans Hérolde, *Orthodoxograph.;* Bâle, 1555, in-fol.; — 2° *Fides Theodosio imperatori oblata*, dans Quesnel, *Canones et Constitut. Eccles. Rom.:* Paris, 1675, tom. II, p. 138; — 3° *Libellus precum*, dans Sirmond, *Opera*. Les ouvrages de Faustin se trouvent aussi dans la *Biblioth. des Pères*. *Voy.* Gennade, *de Script. eccl.*, c. XVI. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FAUSTINOPOLIS, ville épisc. de la seconde Cappadoce située au diocèse de Pont, et érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Thyane. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Daniel, fut excommunié dans le concile d'Éphèse pour s'être opposé à l'ouverture du concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche, et pour s'être attaché à son parti. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 103. Richard et Giraud.

FAUSTINUS. *Voy.* FAUSTIN, n° IV.

FAUTE se dit, en terme de droit, d'une omission qui se fait par imprudence et qu'on aurait pu éviter, mais qui n'est pas toujours un péché. On en distingue de trois sortes : la faute grave, *culpa lata;* la légère, *levis;* et la très-légère, *levissima*.

FAUTIER, nom donné, dans quelques cha-

pitres, au chanoine qui marque ceux qui sont absents des offices. Ailleurs on le nomme *ponctuateur*.

I. **FAUX** (*Crimen falsi*), crime que l'on peut commettre de trois manières : 1° par paroles, quand on dépose contre la vérité, en faisant de faux serments ou en portant un faux témoignage ; 2° par écriture, quand on altère ou qu'on fabrique une pièce quelconque, ou qu'on y change le nom des personnes ; 2° par action, quand on vend à faux poids ou à fausse mesure, ou qu'on altère la monnaie. Tout crime de faux, en matière bénéficiale, opérait une vacance de plein droit, soit que le crime eût été commis sur des lettres apostoliques, devant le Pape ou son légat, ou devant l'Ordinaire ; soit qu'il eût été fait devant le juge ecclésiastique ou séculier. *Voy.* Richard et Giraud.

FAUX RESCRITS. Il y a plusieurs manières de falsifier les rescrits ou lettres apostoliques ; elles sont marquées dans le chapitre du droit canon *Licet ad regimen, et de crimin. falsi. Voy.* Richard et Giraud.

FAUX TÉMOIGNAGE. *Voy.* TÉMOIGNAGE.

FAVARONI ou **DE FAVARONIBUS** (Augustin), surnommé *Augustin de Rome*, de l'Ordre des Augustins, né à Rome, mort l'an 1443, devint général de son Ordre, puis évêque de Césène, dans la Romagne ; enfin archevêque de Nazareth et Barletta, dans le royaume de Naples. On a de lui : 1° *Commentaires sur l'Apocalypse, sur les Épitres de saint Paul et sur le Maître des Sentences* ; — 2° *de Peccato originali* ; — 3° *de Potestate Papæ* : — 4° *de Sacramento divinitatis Jesu Christi et Ecclesiæ* ; — 5° *de Christi capite, et ejus inclyto principatu* ; — 6° *de Caritate Christi erga electos, et de ejus infinito amore.* Ces trois derniers traités ont été mis à l'*Index. Voy.* Trithème. Bellarmin, *de Script. eccles.* Pamphile Elssius. Ughellius, *Italia Sacra*. Richard et Giraud.

FAVERNAY (*Fauverneium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la Franche-Comté, à quatre lieues de Luxeuil, au diocèse de Besançon. Ce fut d'abord un monastère de filles, à la place desquelles Anséric, archevêque de Besançon, mit des moines l'an 1132. Cette abbaye a été régulière jusqu'en 1582 ; à cette époque, Grégoire XIII institua le premier abbé commendataire, sur la nomination du roi d'Espagne, en vertu d'indult. Plus tard on y introduisit la réforme de Saint-Vanne. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

FAVEUR, pouvoir que l'on a auprès de quelqu'un et qui n'entre pas dans le commerce ordinaire des hommes ; c'est pourquoi ceux qui la vendent pèchent gravement, et sont tenus à restitution. Ainsi l'a déclaré la Faculté de théologie de Paris dans son 89e article de doctrine. *Voy.* Pontas, *Supplém.*, part. I, au mot RESTITUTION, cas. 2.

I. **FAVRE**, en latin *Faber* (Antoine), célèbre jurisc., né à Bourg, en Bresse, l'an 1557, mort en 1624, fut premier président au sénat de Chambéry et gouverneur de Savoie. Outre des poésies religieuses et des ouvrages sur le droit civil, on a de lui : 1° *de Erroribus pragmaticorum et interpretum juris* ; Lyon, 1598, in-4° ; — 2° *Rationalia in Pandectas* ; Genève, 1604, in-4° ; — 3° *de Religione tuenda in republica* ; Francfort, 1665, in-4° ; — 4° *Entretiens spirituels* ; Paris, 1602, in-8° ; — 5° *Centurie de quatrains moraux* ; imprimés d'abord séparément, puis avec ceux de Pibrac. *Voy. Éloge et testament du président Favre*, dans *les Vies des plus célèbres jurisconsultes*, par Taisand. Nicéron, *Mémoires*, t. XIX. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FAVRE** (Pierre), jésuite, le premier des compagnons de saint Ignace, dont il avait été le répétiteur à Sainte-Barbe, à Paris, né en 1506 au hameau du Villaret, diocèse de Genève, mort à Rome en 1546, fonda les colléges de Cologne, de Coïmbre et de Valladolid, reçut de Philippe II, du roi de Portugal et du pape Paul III, les témoignages les plus flatteurs de l'estime qu'ils lui portaient. Il a laissé des *Lettres*, dont quelques-unes ont été imprimées avec celles du P. Canisius. Sa *Vie*, écrite par Nicolas Orlandini, a été publiée à Rome en 1615, in-fol., et à Lyon en 1617, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **FAVRE** (Pierre-François), prêtre, né à Brétigny, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : *Lettres édifiantes et curieuses sur la visite apostolique de M. de la Beaume, évêque d'Halicarnasse, à la Cochinchine, en l'année* 1740, pour servir de continuation aux mémoires historiques du P. Norbert ; 1746, in-4°, et 1753, 3 vol. in-12 ; ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 16 junii 1746).

I. **FAY** (Jean-Gaspard du), jésuite, vivait au XVIIIe siècle. Il prêcha dans les principales villes de France avec un immense succès. Il a laissé : 1° *Sermons pour le Carême* ; Lyon, 1738, 4 vol. in-12 ; — 2° *Sermons pour l'Avent et pour l'Octave du Saint-Sacrement* ; ibid., 1742, 5 vol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

II. **FAY** (Pierre du), dominicain, né à Bruges en 1585, mort l'an 1639, fut reçu docteur en théologie à Douai, et professa la théologie morale à Arras. Plus tard il fut professeur des cas de conscience au séminaire de Bruges, puis prieur à Bruges et à Bruxelles. Il a laissé : 1° *de Pœnitentia qua virtute qua sacramento disputationes theologicæ circa textum divi Thomæ.....* a q. 84 III p. ad 16 supplementi ; Douai, 1626, in-4° ; — 2° *de Pretiosissimo Sanguine Salvatoris nostri Jesu Christi, qui Brugis asservatur, tractatus theologicus et historicus* ; Bruges, 1633, in-4° ; — 3° *Discursus de perpetuitate approbationum religiosorum ad excipiendas confessiones et prædicandum verbum Dei*, etc., trad. de l'espagnol ; — 4° *Discursus circa jurisdictionem regularium, qua munus obeunt prædicandi* ; Gand, 1636, in-4°, et sous ce titre : *Clypeus Ordinum mendicantium* ; Cologne, 1637, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 605.

III. **FAY** (Polycarpe du), récollet, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° une *Exposition de la règle de Saint-François* ; — 2° un *Panégyrique des martyrs du Japon. Voy.* Richard et Giraud.

FAYDIT ou **FAIDIT** (Pierre-Valentin), controversiste, né à Riom en Auvergne, où il est mort l'an 1709, entra chez les Oratoriens, mais il fut obligé d'en sortir, parce que, malgré la défense de ses supérieurs, il avait publié un ouvrage cartésien intitulé : *de Mente humana juxta placita Neotericorum.* Il a laissé : 1° un *Sermon sur saint Polycarpe* ; — 2° *Traité sur la Trinité*, où il établit le trithéisme ; — 3° *Mémoires contre les Mémoires ecclésiastiques de Le Nain de Tillemont* ; 1695, in-8°, sous le nom anagrammatique de *Datify de Romi* ; — 4° la *Vie de saint Amable* ; — 5° *Remarques sur le style poétique de l'Écriture sainte, sur Virgile et sur Homère. Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Bibliogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FAYE** (Charles), qui vivait au XVIe siècle, fut conseiller clerc du parlement de Paris, abbé de Saint-Fuscien, chanoine et archidiacre de l'Église de Paris. On a de lui : *Discours des*

raisons et moyens contre les bulles monitoriales de Grégoire XIV; Tours, 1591-1593, in-8°.

II. **FAYE** (Jacques), jurisc., né à Paris l'an 1543, mort à Senlis en 1590, s'attacha à Henri III, qui le nomma maître des requêtes au conseil d'État. Après la mort de ce prince, il embrassa sincèrement le parti de Henri IV. Aux états de Blois, il s'opposa toujours à l'admission en France des décrets du concile de Trente, sous prétexte que ces décrets étaient moins l'œuvre du concile que celle de la cour de Rome. On lui doit : *Avertissement sur la réception et la publication du concile de Trente;* 1583; cette pièce se trouve dans les *Mémoires* de Duplessis-Mornay, tom. I; dans Bouchel, *Biblioth. canonique,* et dans l'abbé Mignot, *Hist. de la réception du concile de Trente,* tom. II. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FAZEL** ou **FAZELLI** (Jérôme), dominicain qui vivait au XVIe siècle, fut professeur de théologie, consulteur du Saint-Office, censeur des livres et prieur du couvent de Palerme. Il a laissé un volume de *Sermons;* ses autres ouvrages n'ont pas été imprimés. *Voy.* le P. Échard, tom. II, p. 282. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **FAZEL** ou **FAZELLI** (Thomas), dominicain, frère du précédent, né à Sacca en Sicile l'an 1498, mort à Palerme en 1570, fut théologien, orateur, poëte et philosophe, et prêcha avec succès pendant cinquante ans dans les principales villes de l'Italie. Il fut deux fois provincial et dix fois prieur de son couvent de Palerme, et il devint plus tard consulteur du Saint-Office. Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Rebus Siculis decades duæ;* Palerme, 1558, 1560; Catane, 1749-1753, 3 vol. in-fol.; cette dernière édition, qui contient les notes et les additions de Stellata, est la meilleure; traduite en italien par Remigio; Venise, 1574, in-4°; Palerme, 1628, in-fol. Les *Décades* ont été insérées dans les *Rerum Sicularum Scriptores veteres et recentiores præcipui;* Francfort, 1579, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II, p. 213. Mongitore, *Bibliotheca Sicula.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FÉABLE, en latin *Fidelis* (Louis), théologien hollandais, mort à Tournay en 1555, fut reçu docteur à l'université de Paris; il professa la théologie à Tournay, où il devint chanoine et directeur de l'hôpital. Il restaura et embellit plusieurs édifices religieux, et fonda divers établissements de bienfaisance et d'instruction publique. Il a donné : 1° *de Militia spirituali;* Paris, 1540, in-12; — 2° *de Mundi structura;* ibid., 1556, in-8°; ce sont des réflexions morales sur la création; — 3° *de Humana restauratione;* Anvers, 1559, in-8°; ce livre traite de l'Incarnation. *Voy.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Foppens, *Biblioth. Belgica.* Le Long, *Biblioth. Sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FEA (Charles-Dominique-François-Ignace), né en 1753 à Pigna, dans le comté de Nice, mort l'an 1836, étudia la philosophie et la théologie au collége Romain, le droit canonique et civil à la Sapience. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1° *Étude analytique de la religion, ou Recherche plus exacte de la félicité de l'homme;* 1782 et 1784, 2 vol.; ouvrage du P. Fabletti, auquel Fea a ajouté d'excellentes notes; — 2° *Mémoire sur saint Félix, pape et martyr,* inséré dans l'*Anthologie romaine,* tom. XVII; — 3° *Essai de nouvelles observations sur les décrets du concile de Constance dans ses 4e et 5e sessions,* dans les *Éphémérides littér. de Rome,* août 1821; — 4° *Défense histor. du pape Adrien VI sur l'infaillibilité du Saint-Siége;* dans les *Éphémérides,* juin 1822; — 5° *Pie II vengé des calomnies;* Rome, 1823, in-8°; — 6° *Réflexions historico-politiques sur les quatre propositions de l'assemblée de 1682 (en France);* ibid., 1825, in-8°; — 7° *Ultimatum sur le domaine indirect du Saint-Siége sur le temporel des gouvernements;* ibid., 1825, in-8°; — 8° *Considérations sur l'empire romain et sur l'époque chrétienne jusqu'en 767;* ibid., 1835, in-8°; — 9° *Nullité des administrations capitulaires abusives démontrée;* ibid., 1815, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.,* au Supplém.

FEATLEI ou **FEATLEY**, ou **FEATLY**, ou **FAIRCLOUGH** (Daniel), théologien, né à Charlton-sur-Otmore l'an 1582, mort en 1645, étudia spécialement les Pères de l'Église. Pendant trois ans qu'il passa à Paris, il disputa contre les théologiens catholiques les plus savants. Après avoir occupé plusieurs cures il se maria. Il fut pourvu de nombreux bénéfices, qu'il perdit plus tard à cause de son attachement aux doctrines de l'Église d'Angleterre. On a de lui : 1° *Clavis mystica, a Key opening divers difficult texts of Scriptures;* 1636, in-fol.; — 2° *Roma ruens;* — 3° *The dipper dipt, or the anabaptist plunged over head and ears and shrunk in the washing,* in-4°; — 4° *Hexatexium, or six cordials to strengthen the heart, against the terror of death;* 1637; in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclopéd. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FEBIANUM ou **REBIANUM**, ville épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province de Bizacène, sous la métropole d'Adrumète. On n'en connaît qu'un évêque, Salluste, qui souscrivit à la lettre des évêques de sa province dans le concile de Latran, tenu en 649, sous le pape Martin Ier. *Voy.* les *Notit. Afr.,* n° 69.

FEBRONIUS. *Voy.* HONTEIM.

I. **FÉBURE** ou **FÈVRE (LE).** *Voy.* LEFÉBURE.

II. **FÉBURE** ou **FÈVRE** (Michel), en religion le *P. Justinien de Tours,* capucin, missionnaire qui résida dix-huit ans en Orient, naquit vers l'an 1640, comme on le suppose; car la *Biblioth. Scriptor. Capucinorum,* qui parle de ce religieux, n'indique ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Il a publié divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Præcipuæ objectiones muhameticæ legis sectatorum adversus catholicos, earumque solutiones;* Rome, 1679, in-12; traduit et publié en arabe, 1680, et en arménien, 1681; — 2° *Catéchisme,* ou *Doctrine chrétienne,* en arabe. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FÉCAMP ou **FÉCAN**, **FESCAN** (*Fiscamnum, Fiscannum monasterium Fiscamense*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans la ville du même nom, au diocèse de Rouen. Ce fut d'abord un monastère de filles, fondé l'an 658 par saint Vaningue, riche seigneur du pays, et sainte Hildemarque en fut la première abbesse. Plus tard on y établit une communauté de chanoines, qui furent remplacés l'an 1001 par des bénédictins de Saint-Bénigne de Dijon. Enfin, l'an 1649, l'abbaye de Fécamp fut donnée à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, nouv. édit. Tasin, *Hist. des savants de la congrég. de Saint-Maur.* Mabillon, *Annal. Bened.,* tom. IV, p. 62, 152. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FECHT, en latin *Fechtius* (Jean), luthérien, né à Salzbourg l'an 1636, mort à Rostock en 1716, exerça les fonctions de pasteur à Langen-

denzlingen, et fut nommé l'an 1668 prédicateur de la cour à Dourlach; il professa la théologie au gymnase de cette ville, devint membre du conseil ecclésiastique et du consistoire, puis surintendant. Il s'est attaché surtout à combattre les piétistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disquisitio de Judaica Ecclesia, in qua facies Ecclesiæ qualis hodie est, et historia per omnem ætatem exhibitur;* mis à l'*Index* (Decr. 12 martii 1703); — 2° *Compendium universæ Theologiæ asceticæ et polemicæ;* Leipzig, 1744; — 2° *Historia indifferentismi;* — 3° *Apparatus ad Supplem. historiæ ecclesiasticæ sæculi XVI;* — 4° *de Pelagianismo. Voy.* L'*Encyclopéd. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FECKENHAM (Jean de), surnom donné à Howman parce qu'il naquit à Feckenham, dans le comté de Worcester. Howman, dernier abbé de Westminster, mort en 1585, prisonnier dans l'île d'Ély, s'opposa avec beaucoup d'énergie à la réformation. Envoyé à la Tour, il y demeura jusqu'au règne de Marie, époque à laquelle il fut nommé abbé de Westminster. Élisabeth lui offrit l'archevêché de Cantorbéry à condition qu'il embrasserait la réforme; il refusa, et il fut de nouveau conduit à la Tour. On lui doit, entre autres écrits : 1° quelques *Traités* et des *Sermons;* — 2° *Conference dialogue-wise held between the lady Jane Dudley and M. John Feckenham four days before her death,* etc.; Londres, 1554, ouvrage reproduit dans les *Actes et monuments des Martyrs* de Fox; — 2° *the Declaration of such scruples and stairs of conscience, touching the oath of supremacy delivered by writing to D. Horne, bishop of Winchester,* 1665; — 3° *Caveat emptor*, opuscule dont le but paraît avoir été d'effrayer la conscience des acquéreurs des biens sequestrés sur les catholiques anglais. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*, au mot HOWMAN.

FÉDÈLE (Cassandra), célèbre femme italienne, née vers 1465 à Venise, où elle est morte l'an 1558, cultiva avec succès les lettres grecques et latines, la philosophie, l'éloquence, l'histoire, la théologie, la poésie et la musique. Elle correspondit avec plusieurs souverains, tels que le pape Léon X, le roi de France Louis XII, le roi d'Aragon Ferdinand, et Isabelle de Castille. Fédèle avait été mariée à Remi-Marie Mapelli, médecin de Vicence. Son mari étant mort, elle fut nommée, quoique dans un âge très-avancé, supérieure des hospitalières de Saint-Dominique à Venise. Elle gouverna cette maison pendant douze ans. On a d'elle *Epistolæ et Orationes;* Padoue, 1589, in-8°, réimprimé avec des notes de Tommasini; Padoue, 1636, in-8°. *Voy.* Tommasini, *Vita di Cassandra Fédèle.* à la tête de l'édit. de 1636. Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, vol. VI. Nicéron, *Mémoires,* tom. VIII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. *Mapelli* (Cassandra FÉDÈLE.)

FEDER (Michel), docteur et professeur de théologie à Würtzbourg, né en 1753 à Œllingen, dans le cercle bavarois de la basse Franconie et d'Aschaffenbourg, mort en 1824, après avoir exercé diverses fonctions. On a de lui : 1° un grand nombre de *Sermons;* — 2° *Magasin pratique et théologique pour les ecclésiastiques catholiques;* Nuremberg et Würtzbourg, 1798-1799, etc.; — 3° *Magasin pour faciliter les progrès des écoles de l'Allemagne catholique;* ibid., 3 vol., 1791-1797; — 4° plusieurs ouvrages traduits de l'anglais et du français; — 5° une révision de l'*Ancien et du Nouveau Testament,* traduit par le Dr Henri Braun; Nuremberg, 1803, 2 vol.; — 6° la traduction de plusieurs fragments de quelques Pères de l'Église, tels que saint Cyrille de Jérusalem, saint Chrysostome, Théodoret; fragments qui sont indiqués, aussi bien que les autres écrits traduits par Feder, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FÉDÉRIC (François-Gil de), dominicain, missionnaire apostolique dans le Tonquin, martyrisé pour la foi le 22 janvier 1745, naquit à Tortose, ville d'Espagne, dans la Catalogne, fut baptisé dans l'église cathédrale le 14 décembre 1702. Il se consacra à Dieu dans le couvent de Barcelone au commencement de sa quinzième année, et il n'avait pas encore fini sa vingt-deuxième, qu'il demanda la permission d'aller prêcher la foi aux gentils dans les Indes orientales. Il partit en 1729 avec vingt-quatre de ses confrères, et arriva à Manille avant la fin de novembre 1730. De là il fut envoyé dans le Tonquin, où il souffrit le martyre avec le P. Matthieu Liziniana, autre dominicain espagnol. On leur trancha la tête en présence d'un grand nombre de fidèles et d'infidèles, presque également touchés et attendris de la constance des deux martyrs. *Voy.* le P. Touron, dans ses *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique,* tom. VI, p. 688 et suiv. Richard et Giraud.

FÉE (André **LE**), dominicain, né à Rouen l'an 1625, mort en 1717, prit le bonnet de docteur au collége de Saint-Jacques à Paris, et devint l'an 1690 prieur de ce même collége. Il acquit beaucoup de réputation comme prédicateur. On a de lui : *Idée des prédicateurs;* Rouen, 1701. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 794.

FÈFRE. *Voy.* FIACRE.

FÉGELI (François-Xavier), jésuite, né à Rote, dans le canton de Fribourg, en 1690, enseigna la théologie pendant douze ans. On a de lui : 1° *de Munere confessarii:* — 2° *de Munere pœnitentis. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FEHRE (J.-B.), pasteur à Burgstadt, vivait au XIIe siècle. Il a laissé : *Introduction au vrai sens de la Révélation de saint Jean, ou plutôt de Jésus-Christ, et manière de la lire utilement, tirées des écrits des interprètes célèbres;* Leipzig, 1761. *Voy. Annales typographiques*, mois de janvier 1762, p. 15. Richard et Giraud.

FEIJOO ou **FEYOO-Y-MONTENEGRO** (Franç.-Benoît-Jérôme), bénédictin, né à Compostelle en 1701, mort à Oviédo l'an 1764, devint abbé du monastère de Saint-Vincent à Oviédo. Il est auteur de : 1° *Teatro critico universal*, ou discours différents sur toutes sortes de matières pour détruire les erreurs communes; 3 vol. in-4°; une grande partie de cet ouvrage a été traduit en français par d'Hermilly; Paris, 1742, 12 vol. in-12, et beaucoup de morceaux en anglais par John Brett; 1780, 4 vol. in-8°; — 2° *Additions et correspondance;* — 3° *Lettres.* On trouve parmi les ouvrages de Feijoo un discours des prophéties supposées, dans lequel l'auteur examine tout ce que les anciens ont rapporté de fausses prophéties, celles des hérétiques anciens et modernes, etc., et il y fait remarquer les différents caractères de supposition. Ses œuvres complètes ont été réimprimées plusieurs fois; la meilleure édition est celle donnée par Campomanès; Madrid, 1780, 33 vol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1728, p. 508, 1re édit.; 1742, p. 212; 1745, p. 486. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FEILMOSER (André-Benoît), né l'an 1777 à Hopfgarten, dans le Tyrol, mort en 1831. Orphelin de père dès son bas âge, Feilmoser reçut les premières leçons de sa mère, qui lui apprit à

lire, à écrire, et jeta dans son âme les fondements d'une foi vive qui se retrouve dans toute la vie de Feilmoser, vie pendant laquelle il essuya bien des traverses. Après avoir suivi les cours de l'Université d'Innsbruck, il entra chez les bénédictins de Fiecht, où il étudia les langues orientales sous Georges Maurer. Il a été chargé, tantôt de l'enseignement de l'exégèse du Nouveau Testament et de l'Ancien, tantôt de celui de la morale et de l'histoire ecclésiastique. Outre les nombreux articles insérés dans les Revues, dans les Annales de la littérature et de l'art en Autriche, et dans la Revue trimestrielle de théologie de Tubingue, on a de Feilmoser : 1° des *Propositions*, soit *de morale chrétienne*, soit *d'exégèse et d'herméneutique biblique*, soit *d'histoire ecclésiastique, pour les examens publics dans le couvent des Bénédictins de Fiecht;* Innsbruck, 1803-1806; — 2° *Introduction aux livres du Nouveau Testament;* ibid., 1806; c'est le principal ouvrage de l'auteur; — 3° *Abrégé de la Grammaire hébraïque de Jahn*, à l'usage du lycée royal de Bavière d'Innsbruck, 1812; — 4° *de la Manie de voir partout des hérésies;* Bottweil, 1820. *Voy.* Felder, *Lexique des savants et des écrivains du clergé catholique d'Allemagne*, tom. I, p. 216; Meusel, *l'Allemagne savante*, tom. XVII, p. 556; tom. XXII, p. 119. La *Gazette universelle ecclés.*, 1831, n° 133. Le *Nécrologe moderne des Allemands*, 1831, tom. II, p. 644. Le *Diction. encycloped. de la théol. cathol.*

FEIND (Berthold), théologien allemand, né l'an 1633, mort en 1691, fit ses études à Hambourg. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Gerræ Sociniani cujusdam de SS. Trinitatis mysterio dissipatæ;* — 2° *Antisophistica. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FEIO (Fra Antonio), dominicain, né à Lisbonne l'an 1573, mort en 1627, se distingua par son éloquence; aussi devint-il prédicateur général de son Ordre. Il a laissé : 1° *Tratados quadragesimaes, e da Paschoa;* Lisbonne, 1609 et 1612, 2 vol. in-fol.; trad. en français et en castillan; — 2° *Tratados das festas, das vidas dos Santos;* ibid., 1612-1615, in-fol.; Barcelone, 1614, 2 vol. in-4°; — 3° *Tratados das festas da V. N. Senhora;* ibid., 1615, in-fol.; — 4° *Sermaõ das exequias de Filippe III;* ibid., 1621, in-4°. *Voy.* Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

FEITH (Rhynvis), célèbre poëte hollandais, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, né à Zwolle, dans la province d'Over-Yssel, en 1753, mort l'an 1824, était aussi élégant prosateur que bon poëte. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages; nous citerons seulement : 1° *Traité sur la force de la preuve de la vérité, de la divinité de la doctrine de l'Évangile, déduite des miracles opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres;* — 2° *la Vertu et les mœurs peuvent-elles, chez des peuples où la civilisation a fait de grands progrès, trouver un appui suffisant et une garantie durable dans les meilleures constitutions humaines de législation, d'économie politique et d'éducation, sans avoir besoin de l'influence des idées religieuses? Et qu'est-ce que l'expérience nous apprend à cet égard?* Après la discussion la plus lumineuse, l'auteur répond négativement. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FELGENHAUER (Paul), illuminé bohémien, vivait au XVIIe siècle. Il fit ses études à Wittemberg, et fut diacre. Il prétendait avoir reçu une mission divine. Il composa un grand nombre d'écrits, qui sont tous très-étranges et de l'effet le plus dangereux. Les principaux sont : 1° *Speculum temporis;* 1620, in-4°; — 2° *Aurora Sapientiæ;* 1628, in-4°; — 3° *Sphæra Sapientiæ;* 1650, in-12, et 1753, in-8°; — 4° *Refutatio Paralogismorum Socinianorum;* Amsterdam, 1658, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FÉLIBIEN** (André), sieur des Avaux et de Javercy, architecte et historiographe, né à Chartres l'an 1619, mort en 1695, a laissé, outre des ouvrages historiques et artistiques : 1° *Vie de Pie V*, trad. de l'italien; Paris, 1672, in-12; — — 2° *Paraphrases des Lamentations de Jérémie, du Cantique des trois enfants, et du Miserere;* 1646, in-12; — 3° *la Vie du P. Louis de Grenade, dominicain;* Paris, 1668, in-12; — 4° *le Château de l'âme*, trad. de l'espagnol de sainte Thérèse; 1670, in-12; — 5° *Description de l'abbaye de la Trappe;* Paris, 1671, 1678, 1682, 1689, in-12. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacrée.*

II. **FÉLIBIEN** (Jacques), frère du précédent, né à Chartres l'an 1636, mort en 1716, s'appliqua spécialement à l'étude de l'Écriture sainte. Il fut successivement curé de Vineuil, chanoine de Chartres et archidiacre de Vendôme. Il a laissé : 1° *les Cérémonies du baptême mises en françois, avec des réflexions et des prières;* Blois, 1673; — 2° *Traité du sacrement du Baptême et des obligations que les chrétiens y contractent;* Blois, 1678; — 3° *Instructions morales en forme de Catéchisme sur les Commandements de Dieu, tirées de l'Écriture;* Chartres, 1693, in-12; — 4° *le Symbole des Apôtres expliqué par l'Écriture sainte;* Blois, 1692, in-12, et Chartres; — 5° *Commentarium in Oseam;* Chartres, 1702, in-4°; — 6° *Pentateuchus historicus, sive quinque libri historici, Josue, Judices, Ruth, primus et secundus Regum, cum commentariis, ex fonte hebraico, versione Septuaginta interpretum, et variis auctoribus collectus;* Chartres, 1703. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de Drouet. Richard et Giraud.

III. **FÉLIBIEN** (Michel), de la congrégation de Saint-Maur, né à Chartres l'an 1665, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1719, était fils d'André Félibien. On a de lui : 1° *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis;* Paris, 1706, 1 vol. in-folio; — 2° *Lettre sur la mort de Mme d'Harcourt, abbesse de Montmartre;* 1699; — 3° *Vie de Mme d'Humières, abbesse et réformatrice de l'abbaye de Mouchi;* Paris, 1711, in-8°; suivie d'un petit écrit de cette vertueuse dame, intitulé : *Sentiments de piété sur l'Eucharistie;* tiré des Psaumes. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur.* Richard et Giraud.

FÉLICIAN (saint), martyr, né à Cordoue, mort l'an 61, était ami de Sénèque. Ayant appris la persécution dont les chrétiens étaient l'objet de la part de Néron, qui les accusait de l'incendie de Rome, il se réfugia dans sa patrie. On le conduisit devant le juge, qui le condamna à mort parce qu'il refusait de sacrifier aux idoles. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELICIANUS HISPALENSIS. *Voy.* FÉLICIEN, n° VI.

FELICIANO (Giovanni-Bernardino), médecin et savant linguiste, Vénitien, né vers 1490, vivait encore en 1552. Outre la traduction d'un certain nombre d'auteurs profanes, on lui doit : *Explanatio veterum SS. Patrum Græcorum, seu Catena in Acta Apostolorum et Epistolas ab Œcumenio;* Bâle, 1552, in-8°; 1556, in-8°.

I. **FÉLICIEN** (saint), martyr, était frère de saint Prime, qui souffrit aussi le martyre. *Voy.* PRIME, n° II.

II. **FÉLICIEN** (saint), martyr, fut le compagnon de saint Victor de Marseille, qui souffrit aussi le martyre. *Voy.* VICTOR, n° VI.

III. **FÉLICIEN** (saint), martyr, mort à Nor-

mento vers l'an 286. Il fut arrêté à Rome avec son frère Primus; on les conduisit devant Maximien Hercule, qui, n'ayant pu les forcer à sacrifier aux idoles, leur fit subir plusieurs tourments; puis il les envoya à Normento, où le juge Promotus les fit décapiter. L'Église honore leur mémoire le 9 juin. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Surius, *Acta Sanctorum.* Bollandus. Moréri, *Diction. histor.*

IV. **FÉLICIEN**, hérétique arien, vivait au Ve siècle. Il prétendait qu'on devait examiner toutes les questions religieuses par la raison, puis par l'Écriture. Saint Augustin a écrit contre lui son livre *de Unitate Trinitatis. Voy.* Pratéole, au mot FÉLICIEN.

V. **FÉLICIEN DE SAINTE-MAGDELEINE**, carme, né à Nantes, mort vers l'an 1685, professa la théologie à Bordeaux; il fut prieur à Agen, puis définiteur de la province de Touraine; on le soupçonna d'être janséniste. Il a laissé : *Defensio providentiæ divinæ juxta doctrinam divi Augustini et S. Thomæ, Ecclesiæ catholicæ luminum;* Bordeaux, 1657, 3 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **FÉLICIEN DE SÉVILLE** (*Felicianus Hispalensis*), capucin espagnol, mort vers l'an 1730, a laissé : 1° *Instructio vitæ spiritualis brevis et clara;* Séville, 1696, in-8°; — 2° *Cantiones spirituales de obligationibus christianis et adversus cantica vitiosa;* ibid., 1698-1705; — 3° *de Angelis principibus empyrei;* ibid., 1704, in-8°; — 4° *Cymbalum igneum, id est de suffragiis pro animabus defunctorum;* ibid., 1704, in-4°; — 5° *Sol increatus, Deus trinus et unus, ubi cultus devotioque fidelis excitatur;* Cadix, 1707, in-4°; — 6° *Canistrum mysticum offerendum puero Jesu in suo sacro natali;* ibid., 1719. *Voy.* Bern. de Bologne, *Biblioth. Capuccin.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **FÉLICIEN DE VÉGA**, archevêque de Mexique, mort l'an 1640. On a de lui : 1° des *Lettres canoniques;* — 2° un *Commentaire sur le second livre des Décrétales;* — 3° un *Traité des censures;* ces ouvrages ont paru à Lima en 1635.

I. **FÉLICISSIME** (saint), diacre, souffrit le martyre avec saint Xiste ou Sixte. *Voy.* SIXTE, n° I.

II. **FÉLICISSIME** (saint), martyr, mort à Carthage vers l'an 250, devint, sous la persécution de l'empereur Dèce, le compagnon de saint Rogatien, prêtre de Carthage. Ce fut à eux que saint Cyprien, évêque de Carthage, confia l'administration de son diocèse, lorsque, dans une révélation, Dieu lui ordonna de fuir la persécution. L'Église honore la mémoire de saint Félicissime et de saint Rogatien le 26 octobre. *Voy.* ROGATIEN. Cyprian., *Epistolæ XXXVIII* et *LXXXI.* Tillemont, *Mémoires,* tom. III. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FÉLICISSIME**, diacre schismatique de Carthage, vivait au IIIe siècle. Il s'opposa à l'élection de saint Cyprien comme évêque de Carthage, et, formant une Église séparée, il anathématisa les chrétiens qui ne voulaient pas le suivre. Il assembla un synode dans lequel il déposa saint Cyprien pour mettre à sa place le prêtre Fortunatus, et, plus tard, il se joignit aux Novatiens. *Voy.* Cyprian., *Epistolæ XXXVIII, XL, LV,* etc. Baronius, *Annal.,* ad ann. 254, 255, 258. Tillemont, *Mémoires,* tom. III. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FÉLICITÉ**, bonheur. Lorsque nous attribuons à Dieu la *félicité* suprême, nous entendons que Dieu se connaît et s'aime lui-même, qu'il sait que son être est le meilleur et le plus parfait, qu'il ne peut rien perdre ni rien acquérir, par conséquent que son bonheur ne peut jamais changer; mais il nous est aussi impossible de concevoir ce bonheur que la nature même de Dieu. Quant à la *félicité* des créatures, celle des saints dans le ciel consiste à voir Dieu, à l'aimer, à le louer pendant toute l'éternité. Mais saint Paul nous avertit que nous ne saurions comprendre les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. La *félicité* des justes sur la terre est de connaitre Dieu, de l'aimer, de sentir ses bienfaits, d'être soumis à sa volonté, de travailler à lui plaire, d'espérer la récompense qu'il promet à la vertu. Les incrédules traitent ce bonheur de chimère, d'illusion, de fanatisme, parce qu'ils sont incapables de le connaître et de le sentir; mais celui qu'ils désirent et après lequel ils courent continuellement, est-il plus réel et plus solide? Assurément non; il suffit pour s'en convaincre de comparer le calme, la paix, la sérénité qui règnent ordinairement dans l'âme d'un vrai croyant, avec l'agitation qu'éprouvent sans cesse ceux qui cherchent le bonheur en ce monde, avec le regret qu'ils ont de ne pas le trouver, et avec les murmures qui leur échappent contre la Providence parce qu'elle n'a pas trouvé bon de le leur procurer. Le simple bon sens nous dit que des plaisirs aussi fragiles que ceux de ce monde, toujours troublés par la crainte de les perdre, et souvent par les remords, ne sauraient rendre l'homme véritablement heureux; et Jésus-Christ ne fait que confirmer l'autorité du sens commun, quand il nous déclare que la félicité parfaite n'est pas de ce monde, mais qu'elle est réservée à la vertu dans une autre vie; quand il nomme heureux les pauvres, les affligés, ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que leur récompense est grande dans le ciel. *Voy.* Matth., V, 12. I Corinth., II, 9. I Jean, III, 2. Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* BONHEUR, n° II.

II. **FÉLICITÉ** (sainte), dame romaine, martyrisée à Rome l'an 164. Elle fut arrêtée avec ses sept fils et conduite au tribunal, où le préfet de Rome, nommé Publius, la conjura d'avoir compassion de ses enfants. Félicité les exhorta à confesser le nom de Jésus-Christ. Tous souffrirent avec le plus grand courage, et Félicité eut la tête tranchée. L'Église célèbre leur fête le 10 juillet. *Voy.* Gregor. Magn., *Homil. III super Evangelia.* Petr. Chrysolog., *Sermones,* n° 134. Surius, *Acta Sanctorum.* D. Thierri Ruinart, *Acta primorum Martyrum sincera.* Tillemont, *Mémoires,* tom. II. Richard et Giraud.

III. **FÉLICITÉ** (sainte), martyrisée à Carthage vers l'an 202, était d'une condition servile. Arrêtée comme chrétienne, elle refusa de sacrifier aux idoles et souffrit le martyre avec sainte Perpétue. L'Église honore sa mémoire le 7 mars. *Voy.* PERPÉTUE. La *Nouv. Biogr. génér.*

FÉLICULE (sainte), vierge et martyre, morte à Rome vers l'an 89. Elle subit d'abord mille tortures, et on la condamna à mort; saint Nicodème alla retirer son corps du cloaque où il avait été jeté, et l'ensevelit près de Rome, sur la route d'Ardée. La fête de sainte Félicule est marquée au 13 juin dans le Martyrologe romain moderne.

FÉLIN ou **FÉLINUS** (saint), martyrisé à Pérouse vers l'an 250, était soldat, et il se convertit avec Secondien, Marcellien, Vérien et Gratinien. Il fut arrêté à Rome, ainsi que ses compagnons, et, après avoir souffert diverses tortures, ils furent conduits à Pérouse, où ils moururent par le glaive. L'Église honore la mémoire de saint Félin le 9 août.

FÉLINA (Clément-Marie), de l'Ordre des Carmes, né à Bologne, mort en 1699, fut trois

fois vicaire général de sa congrégation. Il a laissé : 1° *Sacrum Musæum Mantuanæ congregationis Carmelitarum de Observantia*; Bologne, 1691, in-4°; — 2° *Proludium pro morali lectura*; ibid., 1666, in-4°; — 3° *I Sacri Notturni delle nove lezioni di Giobbe, ridotti in versi*; Milan, 1694, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELINUS SANDÆUS. *Voy.* SANDEI (Félino).

* **FÉLIX.** Ce nom étant commun à un certain nombre de divers personnages, nous avons placé d'abord celui qui est mentionné dans la Bible, puis les papes, ensuite les saints non papes, et enfin le reste des homonymes, en suivant l'ordre chronologique quand l'ordre alphabétique n'a pu être exactement observé.

I. **FÉLIX**, gouverneur de la Judée, voulant faire plaisir aux Juifs lorsqu'il quitta son gouvernement, laissa saint Paul dans les liens à Césarée de Palestine. *Voy.* Actes, XXIV, 27. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FÉLIX Ier** (saint), pape, né à Rome, mort le 1er janvier 274, selon Richard et Giraud; mais Gaet. Moroni dit qu'il souffrit le martyre dans la onzième persécution, le 30 mai 275. A cette époque l'Église était agitée par les erreurs que Paul de Samosate avait introduites au sujet des mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation. Félix écrivit à cette occasion à Maxime, évêque d'Alexandrie, une lettre dont on trouve un fragment dans les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine. Il encouragea les fidèles à souffrir durant la persécution d'Aurélien, et les tourments auxquels il fut lui-même en butte lui ont valu le titre de martyr. Les martyrologes mentionnent saint Félix le 30 mai. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. VII, c. XXVI. Baronius, *Annal.*, ad 272-275. Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. III. Ciaconi, *Vitæ Pontificum*. Artaud de Montor, *Hist. des Souver. Pontif. romains*, tom. I, p. 124. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 254.

III. **FÉLIX II**, pape, né à Rome, mort le 22 novembre 365. Les historiens les plus accrédités sont partagés d'opinion par rapport à Félix. Selon les uns, il fut intrus sur le Saint-Siége par la volonté de l'empereur Constance, malgré le clergé et le peuple, l'an 355, après le bannissement du pape Libère; les autres le mettent au nombre des papes légitimes et même des martyrs; car, disent-ils, après avoir été intrus, il fut légitime de l'an 358 à l'an 359. Après le rétablissement de Libère, Félix se retira dans une de ses terres, où il mourut. *Voy.* Sozomène, l. IV, c. XI. Théodoret, l. II, c. XVII. Papebroch, *Dissert. sur les Papes*. Le P. Fronteau, *Notes sur l'ancien calendrier romain*. Le P. Pagi, *Critiq.*, ann. 355 et 357. Tillemont, *Mém.*, tom. VI. Artaud de Montor, *Hist. des Souv. Pontif. rom.*, tom. I, p. 171. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 254 et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IV. **FÉLIX III**, ou **II**, si on regarde comme illégitime le précédent (saint), pape, né à Rome, mort le 25 ou le 26 février 492, était le bisaïeul de saint Grégoire le Grand. Il succéda à Simplicius l'an 483. Son premier acte fut de rejeter l'*Hénotique* ou l'*Unitif*, c'est-à-dire l'édit d'union de l'empereur Zénon. Il lança une excommunication contre ceux qui le recevraient, et tint à Rome un concile dans lequel Pierre Mongus, faux évêque d'Alexandrie, et Pierre Le Foulon, faux évêque d'Antioche, furent condamnés. Dans un autre concile qu'il tint l'an 484, il déposa Acace de Constantinople, qu'il n'avait pu gagner par ses lettres. L'an 487, il assembla un autre concile pour la réconciliation de ceux qui s'étaient fait rebaptiser par les Ariens pendant la persécution des Vandales en Afrique, et il écrivit à ce sujet une lettre synodale aux prélats de cette province. Le Martyrologe romain place sa fête au 25 février. On lui attribue des lettres dont les unes paraissent être réellement de lui, et les autres n'avoir aucune authenticité. *Voy.* S. Grégoire pape, *Hom. XXXVIII, in Evang.*, et lib. IV *Dialog.*, c. XVI. Baronius. Bollandus. Le P. Papebroch, *Effort de critique sur la chronolog. des Papes*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, tom. XV, p. 148 et suiv. Baronius, *Annal.* Moréri, *Diction. histor* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 256, 257.

V. **FÉLIX IV** ou **III** (*Voy.* FÉLIX, n° II), pape, né à Bénévent, mort l'an 530, succéda à Jean Ier en 526. Il bâtit à Rome, dans la rue Sacrée, l'église Saint-Côme et Saint-Damien, et reconstruisit l'église Saint-Saturnin, qui avait été brûlée. Il eut pour successeur Boniface II. On lui attribue trois Épîtres : l'une à tous les évêques, l'autre à Sabinus, et l'autre à Césaire d'Arles. *Voy.* Gennade, *de Script. eccl.*, c. LXXXVI. Du Chêne, *Vies des Papes*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 205 et 206.

VI. **FÉLIX V** ou **IV** (*Voy.* FÉLIX, n° II), antipape, était auparavant *Amé* ou *Amédée VIII*, premier duc de Savoie. Il fut élu au concile de Bâle le 17 novembre 1439, et il abdiqua le 7 avril 1449. *Voy.* Guichenon, *Hist. de Savoie*. Génébrard. Sponde.

VII. **FÉLIX** (saint), martyr, était un des fils de sainte Félicité. *Voy.* FÉLICITÉ, n° II.

VIII. **FÉLIX** (saint), martyr, mort à Sédeloë, qu'on croit être la petite ville de Saulieu, dans le territoire d'Autun, vers l'an 170. Il était marchand, et il reçut chez lui saint Andoche et saint Thyrse, disciples de saint Polycarpe, qui venaient prêcher l'Évangile dans les Gaules. Il se convertit, et on l'arrêta avec ces saints apôtres pendant la persécution de Marc-Aurèle. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, ils furent mis à mort. L'Église honore la mémoire de saint Félix le 24 septembre.

IX. **FÉLIX** (saint), né à Scillite, martyrisé à Carthage l'an 200, fut arrêté comme chrétien et conduit devant le proconsul avec Spérat, Narzal, Cittin, Voiture, etc.; ils refusèrent devant ce magistrat de donner leurs livres sacrés, et on les condamna à mort. L'Église honore leur mémoire le 19 juillet sous le nom de *Martyrs Scillitains*. *Voy.* Baronius, *Annal.* D. Ruinart, *Acta sincera Martyrum*. Drouet, *les Véritables actes des Martyrs*.

X. **FÉLIX** (saint), martyr, mort vers l'an 211, était prêtre de Valence, en Dauphiné, et disciple de saint Irénée, évêque de Lyon, qui l'envoya avec les diacres Fortunat et Achillée prêcher l'Évangile dans le Dauphiné. Après avoir souffert mille persécutions, ils furent condamnés à mort. L'Église honore leur mémoire le 23 avril. *Voy.* ACHILLÉE, n° II.

XI. **FÉLIX** (saint), martyr et compagnon de saint Némésien. *Voy.* NÉMÉSIEN.

XII. **FÉLIX** (saint), prêtre et confesseur, né à Nole, en Campanie, mort vers l'an 266, fut élevé au sacerdoce par saint Maxime, évêque de Nole, qui se déchargea sur lui du soin de gouverner en partie son diocèse. Pendant la persécution de Dèce ou de Valérien, Félix eut beaucoup à souffrir de la fureur de ses ennemis. Il sauva saint Maxime, qui, pour échapper à la mort, s'était réfugié dans les montagnes, où il allait périr de froid et de faim. Lorsque la paix eut été rendue à l'Église, Félix reprit avec un zèle nouveau les fonctions de son ministère; mais son humilité ne lui ayant pas permis de

succéder à saint Maxime sur le siége de Nole, il acheva sa vie dans les exercices continuels du travail, de la pénitence et de la charité. L'Église célèbre sa fête le 14 janvier. L'histoire de saint Félix a été traitée par saint Paulin en plusieurs poëmes, qui ont été publiés par Muratori, et avec lesquels saint Grégoire de Tours a composé un abrégé de la vie du saint prêtre. *Voy.* S. Grég. de Tours. Bollandus. D. Ruinart. Le Brun, *Œuvres de saint Paulin.* Ant. Muratori, *Anecdota ex Ambros. Biblioth. Cod.;* Milan, 1697-1698; Padoue, 1713, 2 vol. in-4°. Du Fossé et Tillemont, *Vie de saint Félix.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **FÉLIX** (saint), martyr, mort à Sutri, en Toscane, vers l'an 275, était prêtre. Cité devant le tribunal de Turcius, que l'empereur Aurélien avait envoyé pour persécuter les chrétiens, Félix se montra inflexible dans ses réponses, et le juge le fit périr en lui faisant frapper la bouche à coups de pierre. On célèbre sa fête le 23 juin. *Voy.* Tillemont, *Hist. de la persécut. d'Aurélien.*

XIV. **FÉLIX** (saint), évêque de Tubise ou Thibiare, dans la province proconsulaire d'Afrique, né l'an 247, mort à Venouse ou Venuse, dans la Pouille, le 30 août 303, refusa d'obéir à l'édit de Dioclétien qui ordonnait d'abattre les églises et de livrer les saintes Écritures pour qu'elles fussent brûlées. On s'empara de sa personne, et on le conduisit chargé de chaînes en Italie, où il eut la tête tranchée. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 24 octobre. *Voy.* Surius, *Acta Sanctorum.* D. Ruinart, *Acta primorum Martyrum sincera.* Tillemont, *Mémoires.* Drouet, *les Véritables actes des Martyrs.*

XV. **FÉLIX** (saint), martyr, né à Scillite, dans la province proconsulaire d'Afrique, mort à Girone, en Espagne, vers l'an 304, passa avec Cucuphat en Occident; ce dernier resta à Barcelone, tandis que Félix se rendit à Girone, où il cueillit la palme du martyre. L'Église honore sa mémoire le 1er août. *Voy.* Grég. de Tours, *Recueil de la gloire des Martyrs.*

XVI. **FÉLIX** et **NABOR** (saints), martyrs dans le Milanais, souffrirent, vers l'an 304, sous l'empereur Maximien Hercule. Leur culte était déjà célèbre du temps de saint Ambroise, qui les mentionne dans le c. XIII, l. VII *sur S. Luc*, et dans sa *Lettre à sa sœur Marcelline sur l'invention des saints Gervais et Protais.* On célèbre la fête de saint Félix et de saint Nabor le 12 juillet.

XVII. **FÉLIX** (saint), un des dix-huit martyrs de Saragosse, fut le compagnon de saint Luperque. *Voy.* LUPERQUE.

XVIII. **FÉLIX** (saint), martyr au commencement du IVe siècle, fut le compagnon de saint Adaucte.

XIX. **FÉLIX** (saint), compagnon de saint Georges, diacre, souffrit le martyre sous les Sarrasins en Espagne. *Voy.* GEORGES, n° II.

XX. **FÉLIX** (saint), évêque de Trèves, vivait au IVe siècle. Il fut placé l'an 386 sur le siége de Trèves par les évêques qui avaient embrassé le parti d'Ithace, évêque d'Ossobone, en Espagne, et dont les autres évêques évitaient la communion, parce qu'ils avaient poursuivi la mort des Priscillianistes. Lorsque Ithace eut été déposé dans le concile assemblé à Milan par saint Ambroise, Félix demeura séparé de la communion des évêques catholiques, comme ayant été ordonné par des schismatiques. Il aurait pu cependant justifier de son ordination, mais il préféra assurer la paix, et quitter son siége. Il termina ses jours dans un monastère qu'il avait fondé près de Trèves. L'Église honore sa mémoire le 26 mars. *Voy.* Sulpice Sévère. Bollandus. Richard et Giraud.

XXI. **FÉLIX** (saint), martyr, né à Tonise ou Thinisle, en Afrique, vivait au IVe siècle. On croit que c'est de lui que parle saint Augustin dans le Sermon sur le Psaume CXXVII, où il dit que Félix confessa la foi devant le juge, et qu'on le trouva mort le lendemain dans sa prison. On célèbre sa fête le 6 novembre.

XXII. **FÉLIX** (saint), évêque d'Abbir ou d'Abar, dans la province proconsulaire, est un de ceux qui souffrirent le martyre pendant la persécution qui éclata en Afrique au Ve siècle. L'Église honore la mémoire de saint Félix le 12 octobre.

XXIII. **FÉLIX** (saint), évêque de Nantes, né à Bourges l'an 513, mort le 8 janvier, vers l'an 582, était non moins illustre par ses vertus, son éloquence et son savoir, que par sa naissance. Élu évêque vers l'an 550, il assista l'an 557 au concile de Paris, l'an 566 ou 567 à celui de Tours, et, l'an 573, à un autre concile tenu à Paris. Les nouveaux Martyrologes le mentionnent au 7 juillet. *Voy.* S. Grég. de Tours, l. V, c. V. Fortunat, l. III, c. IV. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 562. Travers, *Hist. abrégée des Evêques de Nantes.* Le P Desmolets, *Mém. de littérat. et d'hist.*, tom. VII, part. II. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXIV. **FÉLIX** (saint), archevêque de Ravenne, mort le 25 novembre 716, était abbé de l'église Saint-Barthélemy et économe de celle de Ravenne, lorsque son éloquence et son savoir le firent nommer au siége de Ravenne, vacant par la mort de Damien, l'an 708. Oubliant tout à coup ses promesses, il excita le peuple à secouer le joug de l'empereur, et le clergé à se révolter contre le Pape. Informé de sa conduite, Justinien II envoya contre lui des troupes qui prirent la ville, et emmenèrent à Constantinople l'archevêque et les rebelles. Félix, à qui l'on creva les yeux, fut envoyé en exil dans le Pont; mais il donna des preuves si sincères de son repentir, qu'il fut rappelé à Ravenne, où il termina ses jours dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. De tous les ouvrages de saint Félix il ne reste qu'une *Explication de l'Évangile du dernier dimanche de la Pentecôte,* où il est question du jugement dernier. Il a en outre recueilli les *Sermons* de saint Pierre Chrysologue, un de ses prédécesseurs, et les a mis dans l'ordre où ils sont encore aujourd'hui. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. XII, p. 342. D. Liron, *Singularités histor. et littér.*, p. 466 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XVIII, p. 35. Richard et Giraud.

XXV. **FÉLIX** (saint), religieux espagnol, fut le compagnon de martyre de saint Anastase sous les Sarrasins. *Voy.* ANASTASE, n° X.

XXVI. **FÉLIX DE CANTALICE** (saint), capucin, né à Cantalice, dans l'Ombrie, l'an 1513, mort le 18 mai 1587, prit l'habit de capucin à Ascoli l'an 1543, et fut envoyé à Rome comme frère quêteur. Ce fut là qu'il fit l'apprentissage des austères vertus qui l'ont rendu célèbre; il fit remarquer sa charité dans la peste qui désola Rome l'an 1580, ainsi que dans une famine arrivée en 1585. Sa canonisation, commencée par Innocent X, fut terminée par Clément XI le 8 mai 1709. *Voy.* le P Jean-François de Dieppe, capucin, *Vie de saint Félix de Cantalice;* Rouen, 1714. Richard et Giraud.

XXVII. **FÉLIX DE VALOIS** (saint), un des fondateurs de l'Ordre de la Trinité ou de la Rédemption des Captifs, dit aussi des Mathu-

rins, né l'an 1127, mort le 4 novembre 1212. Il se retira dans le bois de Caleresse, aux extrémités du Valois, de la Brie et du Soissonnais, où il construisit un ermitage qu'il habita seul jusqu'à l'âge de soixante ans. A cette époque, saint Jean de Matha vint se mettre sous sa conduite, et ils conçurent le généreux projet de délivrer les chrétiens captifs des infidèles. Le pape Innocent III approuva ce dessein, et le premier monastère de leur Ordre fut établi à Cerfroid en Picardie. On honore la mémoire de saint Félix de Valois le 20 novembre. *Voy.* Richard et Giraud.

XXVIII. **FÉLIX OCTAVIUS** (saint), martyrisé à Abitine, dans la province proconsulaire d'Afrique, en 364, était lecteur du prêtre Saturnin. Par ordre de Dioclétien et de Maximien, il fut arrêté avec quarante-huit de ses coreligionnaires, parmi lesquels se trouvaient deux autres Félix. Conduits devant le proconsul, ils confessèrent hardiment leur foi, et furent mis aux fers. Félix Octavius périt sous le bâton; un second Félix partagea son supplice; le troisième, dit Félix *le jeune*, subit la mort quelques jours plus tard. L'Église honore ces martyrs le 12 février. *Voy.* les Bollandistes, *Acta Sanctorum.* D. Ruinard, *Acta primorum Martyrum sincera.* Drouet, *les Véritables actes des Martyrs.* La *Nouv. Biogr. génér.*.

XXIX. **FÉLIX**, bénédictin anglais, dit *de Croulandt*, vivait vers l'an 730, et était rhétoricien et poëte. Il a laissé : 1° *Histoire des abbés de Croulandt;* — 2° *Vie de Guthlac le reclus;* cet écrit a été rapporté par Surius. *Voy.* Pitseus, *de Scriptor. angl.*

XXX. **FÉLIX**, évêque d'Urgel en Catalogne, mort en 818, prétendait que Jésus-Christ, en tant qu'homme, ou selon la nature humaine, n'était que le fils adoptif et nuncupatif de Dieu. Élipand, son disciple, répandit cette erreur dans les Asturies et la Galice, tandis que Félix l'enseignait dans la Septimanie et en Allemagne. Condamné dans le concile de Ratisbonne tenu l'an 792, il abjura ses erreurs entre les mains du pape Adrien Ier; mais il ne tarda pas à y retomber. Il fut condamné l'an 794 dans le concile de Francfort, et l'an 799 dans celui de Rome. Il fut relégué à Lyon, où il vécut encore quelques années. *Voy.* Alcuin, *Contra Elipandum.* Le Cointe, *Annales eccles. Francorum*, n° 42. La *Gallia Christ.*, tom. IV, p. 52-56. Baronius, *Annal.* ad ann. 792, 794 et s. Sander., *Hæres* CXXXI. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* ADOPTIENS.

XXXI. **FÉLIX** (François), de l'Ordre des Frères-Mineurs, au XVIIe siècle, a laissé : 1° des *Traités de la fin de l'homme, de la béatitude, des actes humains, de la bonté et de la malice des actions de la conscience, des habitudes et des vertus;* Alcala, 1642; — 2° *de la Vision de Dieu, du péché actuel, originel et habituel, de la grâce, de la justification et du mérite;* ibid., 1645.

XXXII. **FÉLIX ALAEMIN**, capucin espagnol de la province des deux Castilles, vivait du XVIIe au XVIIIe siècle. Ce fut un prédicateur savant et un homme vraiment apostolique. On a de lui : 1° le *Miroir de la vraie et de la fausse contemplation;* Madrid, 1691; — 2° *des Tromperies des démons et des vices;* ibid., 1693, 1694 et 1714; — 3° *le Portrait d'un véritable prêtre et le manuel de ses obligations;* ibid., 1704, in-4°; — 4° *de la Béatitude naturelle et surnaturelle de l'homme;* ibid., 1733, in-fol.; — 5° *la Porte du salut, et le miroir de la vraie et de la fausse confession;* ibid., 1724, in-fol.; — 6° *Exhortation à l'exacte observation du Décalogue;* ibid., 1724, in-fol.; — 7° *le Trésor des bienfaits cachés dans le symbole des apôtres;* ibid., 1727, in-fol.; — 8° *les Juifs, les mahométans et les hérétiques combattus;* ibid., 1727, in-4°; tous ces ouvrages sont écrits en espagnol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 344.

XXXIII. **FÉLIX BRANDIMARTE**, capucin, mort l'an 1685, fut provincial de la province de Palerme, consulteur et censeur de l'Inquisition. Il avait la réputation d'un homme docte, éloquent et prudent. On lui doit : 1° *Arcus triumphalis, panegyricus in laudem S. Rosaliæ, virginis Panormitanæ;* Palerme, 1659; — 2° *Sapientiæ tubæ scientia, id est, tractatus scholasticus de arte sacra concionandi*, etc.; ibid., 1667, in-4°; — 3° *Cursus theologicus ad mentem Scoti per quatuor annos juxta quatuor Sententiarum libros commodis lectionibus distributus*, etc.; — 4° *Sermones;* in-4°. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula*, tom. I. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 344. Richard et Giraud.

XXXIV. **FÉLIX DE COMMERCY**, au XVIIIe siècle, a donné une traduction française d'un livre intitulé : *Symbolum mundi, hoc est doctrina solida de Deo, spiritibus, mundi religione, ac de bono et malo, superstitioni paganæ ac christianæ opposita;* Eleutheropolis, 1668. On trouve à la fin de cet ouvrage une *Lettre* apologétique, dans laquelle Félix de Commercy prouve que dans son livre il n'y a rien qui sente l'athéisme; car tel était le reproche qu'on lui avait adressé. Cette lettre a paru en 1706. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

XXXV **FÉLIX-MARIE** (Fr.), capucin de Naples, a laissé : *Raccolta di trattati, opusculi, lettere e sermoni di SS. Padri, greci et latini, intorno ai doveri degli Ecclesiastici, tratti in italiano e illustrati con copiosissime note;* Naples, 1754, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1755, p. 444.

XXXVI. **FÉLIX PRATENSIS**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Prato, mort l'an 1557, était fils d'un rabbin, et profondément versé dans les langues orientales. Il a laissé : 1° *Biblia sacra Hebræa, cum utraque Masora et Targum, item cum commentariis rabbinorum*, etc.; — Venise, 1518, 4 vol. in-fol.; — 2° *Psalterium ex hebræo ad verbum fere translatum, adjectis notationibus;* Venise, 1515; Haguenau, 1522; Bâle, 1524, in-4°; cette version se trouve dans le *Psalterium sextuplex;* Lyon, 1530, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELIZE ou **FELISIUS, FELSIUS A BROUVER SHAVEN, CATZ** (Matthias), franciscain, mort à Louvain en 1576, professa la théologie dans cette ville, et fut provincial de son Ordre dans les Pays-Bas. Il a laissé : 1° *Catholica elucidatio Decalogi;* Anvers, 1573, in-8°; Paris, 1576 et 1604; — 2° *Catholica elucidatio institutionis christianæ;* Anvers, 1575. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 352.

I. **FELL** (John), évêque d'Oxford, né à Longworth l'an 1625, mort en 1686, a laissé, outre quelques écrits purement littéraires : 1° *S. Clement's two Epistles to the Corinthians, in greek and latin, with notes;* 1677; — 2° *Novi Testamenti libri omnes*, etc.; 1675, in-8°; Leipzig, 1679, 1702; Oxford, 1702. Il a donné en outre avec Pearson, évêque de Chester, une belle édition des *Œuvres de saint Cyprien;* 1682, in-fol., avec des remarques savantes, et une édition des œuvres de saint Théophile d'Antioche; Oxford, 1684. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1683. Wood, *Athenæ Oxonienses.* Fabricius, *Biblioth.*

græca. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. biogr. génér*

II. **FELL** (John), théologien, né à Cockermouth l'an 1735, mort en 1797, fut prédicateur de la congrégation de Beccles, et devint plus tard ministre de la secte des *Dissidents d'Homerton*. Outre des *Lectures publiques sur l'évidence du christianisme*, lectures publiées en 1798, Fell a laissé encore sur les matières religieuses : 1° *Genuine protestantism*; 1733, in-8°; — 2° *The justice and utility of penal laws for the direction of conscience*; 1774, in-8°; — 3° *The idolatry of Greece and Rome distinguished from that of other heathen nations*; 1785, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELLE (Guillaume), dominicain, né à Dieppe l'an 1633, mort à Rome en 1710, était docteur en théologie et aumônier de Jean III, roi de Pologne. On lui doit : 1° *Brevissimum fidei propugnaculum*; Venise, 1684, in-4°, 2e édit.; — 2° *Lapis theologorum*, ou *Resolutissima ac profundissima omnium difficilium argumentorum quæ unquam a Christi nativitate potuerunt afferre hæretici contra B. Virginis cultum*; 1687, in-4°; — 3° *la Ruina del quietismo, e dell'amor puro*; Gênes, 1702. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 775. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

I. **FELLER** (François-Xavier de), érudit belge, né à Bruxelles en 1735, mort en 1802, entra au noviciat des jésuites à Tournay; de là il se rendit à Luxembourg, puis à Liége, où il professa la rhétorique; plus tard on l'envoya en Hongrie, où son érudition fut très-appréciée; il fit sa profession solennelle en 1771, mais la suppression de la Société de Jésus le laissa tout entier à ses occupations littéraires. Ses principaux ouvrages sont : 1° le *Journal historique et littéraire*; Luxembourg et Liége, 1774-1794; 60 gros vol.; il renferme beaucoup de dissertations sur diverses matières; — 2° le *Dictionnaire historique*, qui a eu de nombreuses éditions, et qui a paru aussi sous le titre de *Biographie universelle* ou *Dictionnaire historique*. Outre ces deux ouvrages, Feller a laissé : 3° *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*; Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — 4° *Discours sur divers sujets de religion et de morale*; Luxembourg, 1777; Paris, 1778, 2 vol. in-12; — 5° *Dissertatio de Deo unico*; Luxembourg, 1780, in-8°; — 6° *Opuscules théologico-philosophiques*; Malines, 1824; — 7° *Jugement d'un écrivain protestant touchant le livre de Febronius* intitulé : *de Statu Ecclesiæ et de legitima potestate romani pontificis*; Liége, 1771, in-12; — 8° le *Catéchisme philosophique*; Liége, 1773; souvent réimprimé depuis; — 9° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* la *Notice sur la Vie et les ouvrages de M. l'abbé Feller*; Liége, 1802; Baader, *la Bavière savante*, tom. I; Nuremb. et Sulzbach, 1804. Le *Thesaurus librorum rei catholicæ*; Würtzbourg, 1647, art. FELLER. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

II. **FELLER** (Jean-David), né à Chemnitz dans la première moitié du XVIIIe siècle, recteur de Lucknau dans la basse Lusace, est auteur de divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Disputatio de Paulo philosopho plane divino*; 1740, in-4°; — 2° *de l'Usage légitime de la sagesse et de la raison dans l'enseignement des langues savantes*; Wittemberg, 1741; — 3° *Recherche sur ce qu'est un culte divin raisonnable*; 1742, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELLON (Thomas-Bernard), jésuite, né à Avignon l'an 1672, mort à Lyon en 1759, professa d'abord la rhétorique, puis se livra à la prédication. Outre deux petits poëmes latins et des oraisons funèbres, on doit à Fellon : 1° *Catéchisme spirituel du P. Surin*, jésuite, retouché; Lyon, 1730, 2 vol. in-12; — 2° *Paraphrase des psaumes de David et des cantiques de l'Église, avec une application suivie de chaque psaume et de chaque cantique à un sujet particulier propre à servir d'entretien avec Dieu*; Lyon, 1731, 4 vol. in-12; — 3° *Traité de l'amour de Dieu*, divisé en douze livres, avec un *Discours préliminaire* à la tête de chaque livre, et à la fin de chaque tome un *Recueil de maximes spirituelles, de sentences et de pieuses affections, tirées du corps de l'ouvrage, selon la doctrine, l'esprit et la méthode de saint François de Sales*; ibid., 1738, 3 vol. in-12; Paris, 1747, 4 vol. in-12; — 4° *Heures chrétiennes, tirées uniquement des Psaumes*; ibid., 1740, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*. Barbier, *Examen critique des Diction. histor.* Augustin et Aloys de Backer, *Biblioth. des écriv. de la Compagnie de Jésus*. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FELOAGA Y OZCOYDE (D. Antonio), jurisc., né à Pampelune, mort à Madrid en 1658, professa la jurisprudence civile et le droit canonique à l'université de Salamanque, et devint avocat du roi au conseil des Indes. Entre autres ouvrages de droit, il a laissé : 1° *Phenix juridica*, etc.; Pincia, 1649, in-4°; — 2° *Ad L. quisquis c. ad. leg. Jul. Majest.*; ibid. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Scriptor. Hispaniæ*. Moréri, *Diction. histor.*

FÉLONIE, action violente et injurieuse du vassal envers son seigneur. Ce crime ne pouvait se commettre qu'envers le propriétaire du fief et non envers l'usufruitier, si ce n'était à l'égard d'un bénéficier; auquel cas le fief ne se commettait point au profit du bénéficier, mais au profit de son église. *Voy.* Brillon, *Diction.*, au mot FÉLONIE. Despeisses, tom. II, p. 28 et suiv. Dumoulin, *de la Cout. de Paris*, art. 43. Henrys, tom. I, l. III, c. I, *quæst.* 4. De Ferrière, *de la Cout. de Paris*, sur l'art. 43; et dans son *Diction. de droit et de pratique*, au mot FÉLONIE. Denisart, *Collect. de juris.*, tom. I, au mot FÉLONIE. Richard et Giraud.

I. **FELTON** (Henri), anglican, né en 1679, mort en 1740, étudia à Oxford. En 1708 il eut la direction de l'église anglaise d'Amsterdam; plus tard il devint successivement recteur de Whitewell, principal d'Edmond-Hall, et recteur de Berwick in Elmet. Felton écrivit sur l'éducation et sur diverses matières ecclésiastiques. On lui doit, entre autres ouvrages : *The Resurrection of the same numerical Body and its reunion to the same soul, against M. Locke's Notion of personality and identity*; 1725; — 2° *The Common People taught to defend their communion with the Church of England against the attempts and insinuations of popish emissaries*; 1727; — 3° *Nineteen Sermons*; 1748 (posthume). *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FELTON** (Jean), docteur d'Oxford, florissait vers 1440; il fut surnommé l'*Homiliaire* à cause de son talent pour la prédication. On a de lui : 1° *Alphabetum theologicum*; — 2° *Lecturæ Sacræ Scripturæ*; — 3° des *Sermons*. *Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Richard et Giraud.

I. **FELTRI**, petite ville épisc. d'Italie, dans l'État de Venise. Elle reçut la foi dès les premiers siècles de l'Église, et l'évêque de Belluno y tint son siége depuis le pontificat d'Innocent III jusqu'à celui de Pie II. Ces deux siéges furent réunis pendant un certain temps; mais, l'an 1462, Pie II donna à chacun d'eux un évêque

particulier. Frontejus, premier évêque de Feltri, siégeait en 588. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. V, p. 368. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 269 et suiv.

II. **FELTRI** (Ange-Marie de Saint-Antoine), clerc régulier des Écoles Pies, qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé : *S. Hilarii, Pictavorum episcopi, de piorum statu in sinu Abrahæ, ante Christi mortem sententia, nunc primum illustrata ab Angelo Maria Feltri*, etc.; Naples, 1762, in-4°. *Voy.* les *Annales typographiques*, septembre 1763, n. 147, p. 200. Richard et Giraud.

FELTZ ou **FELTZIUS** (Jean-Henri), jurisc., mort vers l'an 1750, professa le droit à Strasbourg et fut recteur de l'université de cette ville. Nous citerons parmi ses ouvrages 1° *Disputationes I et II ex historia Henrici sancti;* Strasbourg, 1712 et 1714, in-4°; — 2° *Specimina differentiarum juris communis et juris gallicani circa materiam restitutionis in integrum;* ibid., 1713, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1713, p. 238, 1re édit., et 203, 2e édit. Richard et Giraud.

FELVINTZKI (Alexandre), orientaliste hongrois du XVIIe siècle et ministre protestant, qui a laissé un recueil de toutes les hérésies intitulé : *Hæresiologia;* Debreczin, 1680, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FELWINGER (Jean-Paul), théologien protestant, né à Nuremberg l'an 1616, mort en 1681, après avoir été professeur à Altfort, se distingua par son zèle contre les écrivains sociniens, auxquels il opposa, entre autres ouvrages : 1° *Anti-Ostorodus;* — 2° *Defensio pro A. Grawero contra Smalzium. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FEMME.** Par *femme* on entend généralement toutes les personnes du sexe féminin, mariées ou non. Le Seigneur ayant envoyé un profond sommeil à Adam, tira une côte de son côté, dont il forma la femme qu'il lui donna pour compagne et pour aide. Il l'assujettit ensuite à l'empire de l'homme : *Sub viri potestate eris.* (Gen., III, 16.) L'homme est donc le maître et le chef de la femme, ainsi que de sa famille; et, suivant les lois divines et humaines, sa femme lui doit être soumise, docile, attentive à le prévenir et à lui plaire en tout ce qui est juste et raisonnable. — Par le droit canon les femmes sont exclues de toutes fonctions ecclésiastiques et spirituelles. Une femme ne peut donc recevoir aucun ordre ecclésiastique; si elle le reçoit, l'ordre n'imprime sur elle aucun caractère; que si une abbesse a l'exercice d'une juridiction par un droit tout particulier, elle ne peut toutefois ni excommunier, ni absoudre, ni porter de censure, ni encenser à l'autel, ni toucher les vases sacrés; cependant les évêques permettent aux religieuses et à des femmes pieuses de les toucher dans certaines circonstances. Elles ne peuvent non plus s'approcher de l'autel pour servir les ministres de l'Église; elles ne peuvent par conséquent servir la messe, ni même, quoique loin de l'autel, répondre la messe au prêtre. La même impuissance s'étend à la prédication, à l'enseignement et au droit de bénir publiquement; et si la glose du chapitre *Addidimus, glos.* 16, 33, *qu.* 1, dit qu'elle peut prêcher et enseigner avec la permission du supérieur, ce ne doit pas être en public. La femme peut toutefois exercer un patronage; elle est même capable de posséder certains bénéfices, qu'on appelle à cause de cela *féminins*, et qui ne peuvent être possédés par des hommes. Les canons ont défendu aux femmes l'entrée du chœur et du sanctuaire des églises. *Voy.* Éphés., V, 22 et suiv. I Corinth., XIV, 34, 35, 37. I Timoth., II, 11, 12. Le droit can., *C. Diaconissam*, XXVII, *qu.* 1, *const.* 30, *lib. const.* 8. Le *C. Nova, de Pœnit. et remiss.; cap. Mulieres et fin.* XXXII. Le *Cap. Dilecta, de Major. et obed.* Le *C. In sacratis, dist.* 24. Decius, *de Reg. juris*, n. 39. Le Missel, § I, *de Defectibus*. Le *Cap. Inhibendum I, de Cohabitatione clericorum*. Le concile *in Trullo, can.* 70. Le *C. Nova de Pœnit. et rem.; cap. Mulier, dist.* 23. Le concile de Laodicée, tenu l'an 321 sous le pape saint Sylvestre, *Can.* 44. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. FEMINA. *Compar.* CHŒUR, n° I. *Voy.* D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, rapporte les diverses opinions émises sur la création de la femme. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théologie*, répond aux objections soulevées par les incrédules et les philosophes sur diverses questions relatives à la femme. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où il est traité de la *Situation de la femme dans le paganisme, le christianisme et chez les anciens Hébreux.*

II. **FEMME ADULTÈRE.** *Voy.* ADULTÈRE, n° II.

III. **FEMME CAPTIVE**, apôtre des Ibériens, vivait au IVe siècle; son histoire est inconnue, mais on sait seulement qu'elle était captive chez ces peuples du temps de l'empereur Constantin. Elle rendit la santé à la reine du pays, et, d'après le conseil de cette captive, le roi envoya demander des prêtres et des évêques à Constantin, qui le satisfit avec une bonté toute chrétienne. L'Église honore la mémoire de cette sainte femme le 15 décembre. *Voy.* Socrate. Sozomène. Théodoret. Richard et Giraud.

FÉMY (*Fidemium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Cambrésis, sur les frontières du Hainaut, dans un village du même nom. Elle fut fondée l'an 1080 par deux gentilshommes anglais. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 140, edit. nov. Richard et Giraud.

I. **FÉNEL** (Charles-Maurice), doyen de l'église de Sens, mort vers l'an 1720, a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire des Archevêques de Sens*, jusqu'en 1716; 3 vol. in-fol. Les bénédictins se sont utilement servis de cet ouvrage dans la composition de la *Gallia Christiana. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FÉNEL** (Jean-Baptiste-Paschal), neveu du précédent, né à Paris l'an 1695, mort en 1753, fut membre de l'Académie des inscriptions. Il entra dans l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Sens et prieur de Notre-Dame d'Andresy. Outre des travaux historiques et scientifiques, on lui doit : 1° *Mémoire sur ce que les anciens païens ont pensé de la résurrection;* dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. XIX; — 2° *Plan systématique de la religion et des dogmes des anciens Gaulois;* ibid., tom. XXIV, 345-388. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FÉNELON (François de Salignac ou Salagnac, Salagniac, de **LA MOTTE**), archevêque de Cambrai, né au château de Fénelon l'an 1651, mort en 1715, fut successivement attaché à la paroisse de Saint-Sulpice, supérieur des Nouvelles-Catholiques, chef d'une mission sur les côtes de Saintonge et dans le pays d'Aunis pour travailler à la conversion des hérétiques, enfin précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, et archevêque de Cambrai. L'an 1693 il avait remplacé Pélisson à l'Académie française. On le suspecta d'avoir partagé les erreurs de Mme Guyon sur le quiétisme; mais Fénelon fut un de ceux qui condamnèrent les endroits répréhensibles que l'on signala dans les écrits de cette dame. Parmi les nombreux ouvrages

de Fénelon, nous citerons seulement : 1° *Traité sur le ministère des pasteurs;* Paris, 1688, in-12; — 2° *Traité de la solide piété;* ibid., 1692; — 3° *Traité de l'existence de Dieu par les preuves de la nature;* ibid., 1726, 3e édit.; — 4° *Sentiments de piété,* etc., *pour la conduite des mœurs et de la vie intérieure;* ibid., plusieurs fois réimprimé; — 5° des *Lettres pastorales* et des *Mandements.* Quant aux *Explications des maximes des saints sur la vie intérieure*, elles ont été condamnées par un bref d'Innocent XII en date du 12 mars 1699. Fénelon publia dès le 9 avril suivant un mandement pour l'acceptation de ce bref, et lut lui-même sa propre condamnation, par un acte d'héroïque humilité. Les *Œuvres complètes* de Fénelon ont paru à Versailles, 1820-1830, 34 vol. in-8°; on a publié un grand nombre d'éditions de ses *Œuvres choisies.* On cite comme la meilleure celle de Périsse frères; Paris, 1842, 4 vol. grand in-8°. Au reste, Richard et Giraud donnent la liste complète de ses écrits avec quelques mots d'appréciations. *Voy.* le chev. de Ramsay, *Vie de Fénelon.* Le marquis de Fénelon, *Abrégé de la Vie* du même. Le P. de Querbeuf, *Vie,* etc. Le card. de *Bausset, Hist. de Fénelon,* etc., 4 vol. in-8°. Le chancelier d'Aguesseau, *Mémoires.* L'abbé Gosselin, sulpicien, *Hist. littér. de Fénelon, ou Revue histor de ses œuvres,* 1843, in-8°. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encylop. de la théol. cathol.*

FENÊTRE. Il n'est pas permis d'ouvrir les fenêtres dans les églises pour y entendre l'office divin, par respect pour ces saints lieux. Depuis que saint Pie V ordonna, en 1566, de supprimer toutes ces sortes de fenêtres, la S. Congrég. des évêques refuse ordinairement toutes les permissions qu'on lui demande à cet égard, et prescrit la fermeture des fenêtres qui existent. La même Congrég. ne permet pas d'ouvrir des fenêtres qui auraient vue dans le monastère des religieuses, ou par lesquelles elles pourraient voir au dehors ou être vues du dehors; et elle ordonne de fermer celles qui peuvent exister. *Voy.* Clem., l. V, tit. x, *de Sentent. excom.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. FENESTRÆ. L'abbé André, qui, dans son *Cours alphab. de droit canon,* rapporte un certain nombre de *Décisions* de ladite Congrég.

FENIÈRES (*Feneriæ*) ou **VAL-HONNÊTE** (*Vallis-Honesta*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans l'Auvergne, au diocèse de Clermont. Elle fut fondée vers l'an 1169; elle était fille d'Aiguebelle. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.,* tom. II, col. 401. Richard et Giraud.

FENNACCIOLI (Thomas), théologien, né à Ascoli, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *Summæ theologicæ S. Thomæ Aquinatis, quinti Ecclesiæ Doctoris, Catena argentea, ipsius angelici Præceptoris verbis contexta, ordine alphabetico disposita,* etc.; Fano, 1761, in-fol. L'ordre suivi par l'auteur permet de trouver sur-le-champ le sentiment de saint Thomas sur chaque matière. *Voy.* Richard et Giraud.

FENOILLET ou **FENOUILLET** (Pierre de), évêque de Montpellier, né à Annecy, en Savoie, mort à Paris en 1652, devint, avant d'être évêque de Montpellier, théologal à Gap, puis prédicateur ordinaire de Henri IV En 1609 il assista au concile de Narbonne. Outre quelques Oraisons funèbres, il a laissé : 1° *Harangue au roi* (Louis XIII) pour l'engager à enlever Montpellier aux protestants, qui exerçaient des violences et des excès sur les catholiques. Cette harangue se trouve dans le *Mercure franç.,* tom. VIII; — 2° *Remontrance au roi contre les duels, prononcée au nom du clergé de France à la tenue des États,* le 26 janvier 1615; Paris, 1615, in-8°. *Voy.* De Grefeuille, *Hist. ecclés. de Montpellier,* l. V, c. v. Le *Mercure franç.,* ann. 1622. Labbe, *Concil.,* tom. XV. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FÉNUÉLÉTA, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale. *Voy.* les *Notit. Afric.,* n. 84.

I. **FER ARDENT** ou **FER CHAUD**, épreuve que l'on subissait en justice pour prouver son innocence. *Voy.* ÉPREUVE, n° II.

II. **FER D'OR**, Ordre de chevalerie institué l'an 1414 dans l'église de Notre-Dame de Paris par Jean, duc de Bourbon. Les chevaliers faisaient serment de s'aimer comme des frères et de se procurer du bien. Cet Ordre ne subsista pas longtemps. *Voy.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* p. 350. Richard et Giraud.

I. **FÉRADI LA GRANDE**, ville épisc. de la Bizacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. On n'en connait qu'un évêque, Vincent, qui assista à la conférence de Carthage. *Voy.* les *Notit. Afric.,* n. 39. *Coll. Carth.,* c. CXXVI. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 104.

II. **FÉRADI** ou **PÉRADI LA PETITE**, ville épisc. de la Bizacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. On n'en connait qu'un évêque, Félicien, qui assista à la conférence de Carthage. *Voy.* les *Notit. Afric.,* n. 31. *Coll. Carth.,* c. CXXXIII. Richard et Giraud.

FERALIA, fête que célébraient les païens en l'honneur des morts, et qui durait depuis le 20 février jusqu'à la fin de ce mois. A la place de cette fête les chrétiens faisaient, le 22 février, la fête de saint Pierre; mais, comme on avait conservé la cérémonie païenne, cet abus fut condamné par le 22e canon du concile de Tours de l'an 566. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 284.

FERCHIUS (Matthieu), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Veglia, dans l'État de Venise, vivait au XVIIe siècle. Il professa la théologie et la métaphysique à l'université de Padoue, fut régent des collèges de son Ordre à Rimini, à Bologne et à Venise, et devint provincial de la province de Saint-Bonaventure. Il a laissé : 1° *Apologie pour Scot;* Bologne, 1620, in-8°; — 2° *la Vie de Scot;* ibid., 1623, in-8°; — 3° *Panégyrique de Scot;* — 4° *Discussions scotiques;* Padoue, 1637; — 5° *Abrégé sur les quatre livres des Sentences de Scot;* Venise, in-8°; — 6° un ouvrage *sur les Personnes qui produisent le Saint-Esprit,* et un autre *sur les Anges.* *Voy.* le P. J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. II, p. 343.

I. **FERDINAND III** (saint), roi de Léon et de Castille, fils d'Alphonse IX, roi de Léon, naquit en 1198, et mourut le 30 mai 1252. Il donna à son peuple les lois les plus sages; il humilia les grands qui tyrannisaient les petits, purgea ses États des brigands et des voleurs, et donna par ses sages lois une nouvelle face à l'Espagne. Son zèle pour la foi fut sans bornes; sa piété, sa vie austère et exemplaire, sa magnificence dans tout ce qui concerne le culte de Dieu, furent constamment regardées par les peuples chrétiens comme les vraies causes qui tenaient la victoire attachée à sa personne et à ses armes. Les philosophes ne lui pardonneront jamais d'avoir poursuivi les hérétiques, fait punir les dogmatisants. Clément X le mit au nombre des saints. Le cardinal Rodrigue Ximenès, arch. de Tolède, a écrit son histoire sous le nom de *Chronique;* Séville, 1616; Médina del Campo, 1667, in-fol.; et l'abbé Ligny a donné sa *Vie* en

français; Paris, 1759, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FERDINAND** (Charles). *Voy.* FERNAND.

III. **FERDINAND** (Jean), jésuite, né à Tolède, mort à Palencia l'an 1595, était très-versé dans les langues et l'Écriture. Il a laissé : *Divinarum Scripturarum juxta SS. Patrum sententias locupletissimus Thesaurus;* 1594, in-fol. C'est une explication des passages difficiles de l'Écriture rangés par ordre alphabétique. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Richard et Giraud.

IV **FERDINAND DE CORDOUE**, savant espagnol, vivait du XVe au XVIe siècle. Il connaissait parfaitement l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe, le chaldéen, le droit canonique et civil, la théologie, la médecine et les mathématiques. Doué d'une mémoire prodigieuse, il citait très à propos divers auteurs, entre autres Nicolas de Lyra, saint Thomas, saint Bonaventure, Scot, Aristote, etc. Il vint à Paris en 1445, où il surprit par sa science les hommes les plus savants de cette époque. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentarius in Apocalypsim S. Joannis apostoli;* — 2° *de Pontificii pallii mysterio;* — 3° *de Jure beneficiorum vacantium medios fructus annatasque exigenti, et de potestate Papæ in temporalibus;* — 4° *de Artificio omnis et investigandi et inveniendi natura scibilis;* — 5° *Commentarius in Almagestum Ptolemæi. Voy.* Moréri, édit. de 1759. Bzovius, *Annal. continuat.*, ad ann. 1501, n. 18-19. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

V. **FERDINAND DE JÉSUS**, carme réformé, né à Jaen l'an 1571, mort à Grenade en 1644, acquit une telle réputation comme prédicateur, qu'il fut surnommé le *Chrysostome espagnol.* Il professa dans plusieurs villes la théologie scolastique et morale, et il était profondément versé dans les lettres sacrées et profanes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° un *Traité sur la Trinité;* — 2° *Commentaires sur diverses parties de la Somme de saint Thomas;* — 3° *Traités sur les Sacrements;* — 4° *Commentaires sur les Prophètes;* — 5° *Introduction à l'étude de l'Écriture sainte. Voy.* le P Martial de Saint-Jean-Baptiste, *Biblioth. Scriptor. utriusque congreg. et sexus Carmel.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

VI. **FERDINAND DE SANTIAGO** ou **DE SAINT-JACQUES**, religieux de l'Ordre de la Merci, né à Séville vers l'an 1541, mort en 1639, eut la réputation d'un habile prédicateur, et fut en grande faveur auprès du pape Paul V et des rois Philippe II et Philippe III. Il devint préfet de son Ordre à Grenade. On lui doit : 1° *Consideraciones sobre los Evangelios de los Santos, con una breve parafrasis de las letras de los Evangelios;* Madrid, 1593, in-4°; Saragosse, 1605, et Salamanque, 1615, in-4°; — 2° *Consideraciones sobre los domingos et ferias de Quaresma;* Salamanque, 1597; Barcelone, 1598, in-4°, et Valladolid, 1604, in-4°; — 3° *Tratado del acto de Contricion;* Séville, 1634; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Moréri, *Diction. histor.*

VII. **FERDINAND DE TALAVERA**, religieux hiéronymite, né à Talavera-la-Reyna, dans la Vieille-Castille, l'an 1445, mort à Grenade en 1507, devint évêque d'Avila, confesseur et conseiller de Ferdinand V le Catholique. Il travailla avec zèle à la propagation de la foi. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Provechosa doctrina de lo que debe saber todo fiel christiano;* — 2° *Confesional*, ou *Avisacion de las maneras de pecados;* — 3° *de las Ceremonias de la Misa*, ou *Memoria de nuestra Redencion en los santisimos mysterios de la Misa;* Salamanque, 1673, in-8°; — 4° *Impugnacion catholica en defensa de nuestra Fe;* — 5° *Ceremonial de todos los oficios divinos. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FÉRENTINO (*Ferentinum*), ville épisc. située à cinq mille milles d'Anagni et à six de Véroli. On ne voit pas que la religion chrétienne y ait été établie avant Constantin, quoique le Martyrologe mentionne plusieurs martyrs qui y ont souffert sous Dèce et sous Dioclétien. L'évêque de cette ville est immédiatement soumis au Pape; le premier fut nommé par saint Sylvestre. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, p. 572, nouv. édit., et tom. X, p. 263. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 104. Richard et Giraud.

FÉRENTO (*Ferentinum novum*), ancienne ville épisc. de Tuscie et du Vicariat romain; elle fut ruinée en 1074, et son évêché a été transféré à Viterbe. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Maxime, souscrivit au concile de Rome sous le pape Félix III, l'an 487. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, p. 93. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 104.

FÉRENZUOLA (*Farentinum* et *Florentinum*), ville épisc. d'Italie dans le royaume de Naples et la Capitanate, bâtie vers l'an 1015. Ce siége était sous la métropole de Bénévent, et a été uni à Lucéra au XIVe siècle. Il a eu onze évêques, dont le premier, Ignizzon, fut nommé en 969. *Voy.* LUCÉRA.

FERGEON. *Voy.* FARGEAU.

FERGET. *Voy.* FARGET.

FÉRIAL (*Ferialis*), terme de bréviaire et de chant qui signifie *ce qui regarde la férie, qui est de férie.* Un jour férial est un jour de simple férie; les prières fériales sont celles qu'on dit à genoux les jours de férie, et l'office férial est l'office de la férie. *Voy.* FÉRIE.

FÉRIE (*Feria*), dans l'origine signifiait un jour férié ou fête. Constantin ayant ordonné de fêter toute la semaine de Pâques, le dimanche se trouva être la première férie, le lundi la seconde, le mardi la troisième, etc. Ces noms, dans la suite, furent adaptés aux autres semaines; leur sens changea. *Férie*, en terme de rubrique, signifie un jour non fêté et non occupé par l'office d'un saint. Il y a des *féries majeures*, comme le jour des Cendres, les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours qui suivent Pâques et la Pentecôte, dont l'office l'emporte sur tout autre; des *féries mineures*, qui n'excluent pas l'office d'un saint, mais desquelles il faut faire mémoire; les simples n'excluent rien : tout autre office prévaut à celui de la férie. *Voy.* Baronius, *ad ann.* 44, n. 86, 88, et *ad ann.* 58, n. 87. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. FERIA, *Feriæ legitimæ*, etc. Durand, *Rationale divinor. officior.*, l. I, c. I. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, qui, vol. XXIII, p. 302 et suiv., résume tout ce qui a été dit sur la matière.

I. **FERME (SAINT-)**, en latin *Sanctus Fermerius*, abbaye de bénédictins non réformés située dans un petit bourg du même nom, au diocèse de Bazas. Elle fut fondée vers l'an 1080 par Fremond de Bordeaux. Ce monastère a toujours eu, jusqu'en 1790, ses abbés particuliers qui portaient les mêmes ornements que les évêques. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1218, edit. nov. Richard et Giraud.

II. **FERME, FERMIER.** Les ecclésiastiques ne doivent ni ne peuvent être fermiers, *quia militans Deo implicare se negotiis sæcularibus non debet.* Les *Ordonnances d'Orléans, de Blois,*

de Moulins, et divers *Édits*, l'avaient autrefois formellement défendu. Les administrateurs des fabriques ne peuvent se rendre adjudicataires, ni directement, ni indirectement, de la ferme des biens appartenant aux établissements ecclésiastiques. *Compar.* BAIL, n° I.

FERMENT (*Fermentum*), levain; nom donné autrefois à une partie de l'Eucharistie que le Pape envoyait le dimanche aux prêtres des églises de Rome qui ne pouvaient pas s'assembler ce jour-là avec lui. Ils recevaient le ferment consacré par le Pape, en signe de communion, et le mêlaient dans leur sacrifice comme on mêle le levain avec la pâte dont on veut faire le pain. C'est de là que cette portion de l'Eucharistie était appelée *levain* ou *ferment*. Les évêques en usaient de même à l'égard des prêtres de la ville épiscopale, à qui ils envoyaient le ferment consacré par forme d'eulogies. Jésus-Christ a employé le mot *ferment* au figuré, en parlant de l'hypocrisie des Pharisiens. *Voy.* Matthieu, XVI, 6, etc. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. FERMENTUM. De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. III, p. 330. Richard et Giraud.

FERMENTAIRES ou **FERMENTACES** (*Fermentarii* ou *Fermentacei*), nom que les Latins ont quelquefois donné aux Grecs dans les disputes au sujet de l'Eucharistie, parce qu'ils consacrent du pain fermenté ou levé. C'est pour répondre au nom d'*Azymites* que les Grecs donnent aux Latins par dérision. *Voy.* AZYMITES. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. AZYMITÆ.

FERMERIUS (SANCTUS). *Voy.* FERME, n° I.

FERMIER. *Voy.* FERME, n° II.

FERMO (*Firmanum* ou *Firmum*), ville épisc. du Picenum et du Vicariat romain, dans la marche d'Ancône, en Italie. La religion chrétienne y fut établie dès les premiers siècles, puisque, sous Dèce, il y eut soixante-dix martyrs. De là on a pensé qu'il y avait aussi un siége épiscopal, quoiqu'on ne sache pas le nom des évêques. Le premier évêque que l'on connaisse est saint Adrien. Sixte V érigea Fermo en archevêché le 27 mai 1586. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. II, p. 679, edit. nov. Richard et Giraud, qui donnent la liste des évêques depuis saint Adrien, le premier, jusqu'au soixante-sixième, Dominique Pinelli, de Gênes, nommé le 14 août 1577, et celle des archevêques, laquelle commence par Sigismond Zannetino, nommé le 12 décembre 1586, et se termine par son 9e successeur, Jérôme de Mathæis, Romain, archevêque de Nazareth, nonce à Venise, transféré le 21 novembre 1712. Mich. Catalanus, *de Ecclesia Firmana, ejusque episcopis, et archiepiscopis, Commentarius;* Firmi, 1783. Gaet. Moroni, vol. XXIV, 1-39.

FERMOSINOS (Nicolas-Rodriguez de), évêque d'Astorga, né à la Mota de Toro, bourg de la Castille-la-Vieille, en Espagne, mort en 1669, fut d'abord chanoine de Valladolid. Il a laissé : 1° des *Commentaires sur les Décrétales;* — 2° *de Officiis et sacris Ecclesiæ;* — 3° *de Legibus ecclesiasticis;* — 4° *de Potestate capituli sede vacante, et sede plena;* — 5° plusieurs ouvrages de droit canonique et civil. Tous ces livres ont été imprimés à Lyon.

FERNA (Joseph). *Voy.* DABERNA.

FERNA, FERNÆ, ville. *Voy.* FERNES.

FERNAND ou **PHERNANDUS, FERDINAND, FERRAND, FRENAND** (Charles), bénédictin, né à Bruges vers l'an 1450, mort en 1496, était, quoique aveugle de naissance, selon quelques-uns, profondément versé dans la théologie, la philosophie, l'éloquence, la poésie et la musique. Il professa à l'université de Paris, et il y acquit une grande réputation. On a de lui : 1° *Epistola parænetica Caroli Fernand ad Sagienses monachos observationis Benedictinæ,* ou *de Observatione regulæ Benedictinæ, Epistola parænetica;* Paris, 1512 ou 1516; — 2° *de Animi tranquillitate libri duo;* ibid., 1512; — 3° *Speculum monasticæ disciplinæ, religiosi, docti, et perquam diserti Patris Benedicti Magni, asseclæ maximi,* etc.; ibid., 1515, in-fol.; — 4° *Monasticarum confabulationum libri quatuor, cum vocum et sententiarum quarumdam explanatione,* ou *Collationes monasticæ;* ibid., 1515 et 1516; — 5° *de Purissima Conceptione sacræ Dei Genitricis et Virginis Mariæ, adversus Vincentium,* etc.; Paris; — 6° *de Conceptione, ad Carthusienses;* — 7° plusieurs autres écrits que l'on trouve indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Trithème, *Scriptor. eccles.* Le Mire, *Elogia Belgica.* Possevin, *Apparat. sacer.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* André-Valère, *Biblioth. Belgica.* D. Calmet, *Commentaire sur la règle de Saint-Benoît.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas.* Moréri, *Diction. histor.*

I. **FERNANDEZ** (Alphonse), dominicain, né à Placentia l'an 1572, gouverna plusieurs maisons de son Ordre. Il a laissé : 1° une *Histoire ecclésiastique* de son temps; 1611; — 2° *Histoire et Annales de la dévotion et des miracles du Rosaire;* 1613, cet ouvrage a eu plusieurs éditions; — 3° *Traité des services que l'Ordre de Saint-Dominique rend à l'Espagne avec l'institution de l'Inquisition;* 1615; — 4° *Annales de la ville et de l'Église de Placentia;* 1627; tous ces ouvrages sont écrits en espagnol; — 5° *Concertatio prædicatoria pro Ecclesia catholica contra hæreticos, gentiles, Judæos et Agarenos, per epitomen in annales distributa;* Salamanque, 1618. Fernandez a travaillé, en outre, aux *Annales ecclésiastiques d'Espagne. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 445.

II. **FERNANDEZ** (Antoine), jésuite, né à Coïmbre, mort en 1628, était docteur de l'université d'Evora. Il a laissé des Commentaires *in Visiones Veteris Testamenti;* 1618 et 1622, in-fol. *Voy. Biblioth. Portug. M. S.*, cité par Drouet, dans sa nouv. édit. de Moréri, 1759.

III. **FERNANDEZ** (Antoine), jésuite, né à Lisbonne vers l'an 1569, mort à Goa en 1642, passa aux Indes, d'où il alla en Éthiopie. Il a laissé un traité en langue éthiopienne, dans lequel il réfute un livre écrit dans la même langue et intitulé : *Trésor de la foi;* l'auteur est un schismatique nommé Raz-Athanatée. *Voy.* Drouet, nouv. édit. de Moréri, 1759.

IV. **FERNANDEZ** (Benoît), jésuite portugais, mort en 1630. On a de lui des *Commentaires* et des *Observations sur la Genèse;* Lyon, 1621, 1627 et 1631, 3 vol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

V **FERNANDEZ** (Emmanuel), jésuite portugais, né dans le diocèse de Coïmbre, vivait au XVIIe siècle. Il fut pendant vingt-six ans confesseur de Pierre II, roi de Portugal. Il a laissé des instructions chrétiennes intitulées : *Alma instruida na doctrina, evida christiana;* Lisbonne, 1688, 1690 et 1699, 3 vol. in-fol. *Voy.* la *Biblioth. Portug. manuscr.*

VI. **FERNANDEZ** (Gaspard), jésuite, né à Tolède, mort l'an 1575, fut le confesseur de saint François de Borgia. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Statu et officio S. R. E. Cardinalium,* l. III; — 2° *de Immortalitate animæ.*

VII. **FERNANDEZ** (Jean), dominicain, né à Villella, dans le royaume d'Aragon, mort en 1625 à Tortose, où il avait été reçu docteur en théologie et où il avait enseigné l'Écriture.

VIII. **FERNANDEZ** (Jean-Patrice), jésuite espagnol, mort l'an 1672, fut envoyé dans les missions du Paraguay, où il demeura plusieurs années. Il a laissé : *Relacion historica de la mision en la nacion Chiquitos;* Madrid, 1726, in-8°; trad. en allemand, Vienne, 1729, in-8°; en latin, ibid., 1733, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FERNES (*Ferna* ou *Fernæ*), ville épisc. d'Irlande située dans le comté de Wexford, et érigée l'an 530 en évêché suffragant de Dublin. A l'époque de la dernière réforme il fut uni à l'évêché de Lagh-Lyn. Son premier évêque, saint Édan, communément saint Moeg, siégeait en 598. La résidence épiscopale est aujourd'hui à Enniscorthy. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 104. Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 40.

FERNO ou **FERNUS** (Michel), mort en 1513, fut d'abord avocat et notaire à Milan. Étant entré l'an 1500 dans l'état ecclésiastique, il devint chanoine. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires, on lui doit : 1° *Historia nova Alexandri VI;* Rome, 1693, in-4°; — 2° *de Legationibus italicis ad Adrianum VI;* ibid., 1493, in-4°. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Mediolan.*, t. II.

FÉRON (Philippe **LE**), docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison et société de Sorbonne, mort l'an 1692, fut archidiacre de Saintes. Il a laissé, outre une *Oraison funèbre de Louis de Bassompierre, évêque de Saintes;* Saintes, 1676 : 1° un *Factum* pour le syndic et le clergé du même diocèse contre les prétendus réformés, au sujet du temple et des exercices publics de leur religion; — 2° *Défense du livre intitulé : Renversement de la morale de Jésus-Christ par les erreurs des calvinistes touchant la justification*, etc.; Paris, 1678.

I. **FERRAND**, prêtre, bachelier en théologie, a donné les *Progrès de l'âme chrétienne dans les pratiques de la vie intérieure;* Paris, 1689, in-12. Cet ouvrage s'adresse aux personnes déjà avancées dans la pratique des vertus chrétiennes. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1689, p. 246.

II. **FERRAND** (Charles). *Voy.* FERNAND.

III. **FERRAND**, en latin *Ferrandus*, surnommé *Fulgence* (*Fulgentius*), mort vers l'an 550, était élève de saint Fulgence, évêque de Ruspe, qu'il suivit dans son exil de Sardaigne. De retour en Afrique, il fut diacre de l'église de Carthage, et il acquit une grande réputation parmi les théologiens de son temps. On a de lui : 1° *Breviatio canonum;* — 2° *Epistola ad S. Fulgentium de duabus quæstionibus super salute Æthiopis moribundi;* — 3° *Epist. ad eumdem de quinque quæstionibus;* — 4° *Epist. ad Eugyppium abbatem, de Trinitate et de duobus Christi naturis;* — 5° *Vita S. Fulgentii, Ruspensis episcopi;* — 6° *Epist. ad Severum scholasticum C. P., quod unus de Trinitate passus dici possit.* Les *Œuvres complètes* de Ferrand ont paru à Dijon, 1649, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. FERRANDUS (Fulgentius).

IV. **FERRAND** (Jean), jésuite, né au Puy-en-Velay l'an 1586, mort en 1672, professa la rhétorique et la théologie dans les colléges de son Ordre, et devint recteur du collége d'Embrun. Son principal ouvrage est intitulé : *Disquisitio reliquiaria, sive de suscipiendo et suspecto earumdem numero reliquiarum quæ in diversis ecclesiis servantur multitudine;* Lyon, 1647, in-4°. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Richard et Giraud.

V. **FERRAND** (Louis), avocat au parlement de Paris, né à Toulon l'an 1645, mort en 1699, était très-versé dans les langues orientales ainsi que dans les antiquités sacrées et profanes. On a de lui : 1° *Réflexions sur la religion chrétienne, contenant les prophéties de Jacob et de Daniel sur la venue du Messie*, etc.; Paris, 1679, 2 vol. in-12; — 2° *Liber Psalmorum, cum argumentis, paraphrasi et annotationibus;* ibid., 1683, in-4°; — 3° *Traité de l'Église, contre les hérétiques et principalement contre les calvinistes;* ibid., 1685, in-12; — 4° *Réponse à l'Apologie pour la réformation, pour les réformateurs et pour les réformés;* ibid., 1685, in-12; — 5° *Psaumes de David, en latin et en français, selon la Vulgate;* ibid., 1686, in-12; — 6° *Summa Biblica, seu dissertationes prolegomenicæ de Sacra Scriptura;* ibid., 1690, in-12; — 7° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le P. Nicéron, tom. I et X.

FERRANDUS. *Voy.* FERRAND, n° III.

FERRARA (Antoine ou Antonin), était doyen du collége de médecine à Messine, vers l'an 1674. On a de lui, outre des poésies en italien : 1° *Sylva encomiorum, quibus Sacræ Litteræ, sanctique Patres, aliique ecclesiastici doctores beatam Virginem laudibus extulerunt;* — 2° *Brevis et pius dialogismus, erutus ex quingentis nonagintu septem elementis, epistolam B. Virginis ad urbem Messanæ componentibus. Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

FERRARE (*Ferraria*), l'ancienne *Forum Allieni.* Cette ville, après bien des vicissitudes, est aujourd'hui une résidence archiépiscopale, chef-lieu de la délégation apostolique de son nom. Au IVe siècle, le pape Vitalien y transféra le siége de Vicovenza, ville qui en était peu éloignée. L'an 1438, Eugène IV transféra le concile de Bâle à Ferrare. Deux synodes furent tenus dans cette ville; le premier en 1106, et le deuxième en 1110. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 104. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 41-187. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. FERRARE-FLORENCE (CONCILE DE).

* **FERRARI.** C'est sous ce mot qu'on trouvera dans ce Dictionnaire les personnages qui sont souvent désignés par le terme latin correspondant FERRARIUS.

I. **FERRARI** ou **DE FERRIÈRES** (Albert), né à Plaisance, fleurit vers l'an 1560. Il a laissé : 1° un *Traité des Heures canoniales;* — 2° *de la Célébration des messes;* — 3° un *Traité sur le premier chapitre du troisième livre des Décrétales;* cet ouvrage se trouve dans le Recueil des traités de droit de Venise de 1584.

II. **FERRARI** (Barthélemy), fondateur d'ordre religieux, né à Milan l'an 1497, mort en 1544, se distingua par sa piété, sa charité et la pureté de ses mœurs. Il se lia étroitement avec Antonio-Maria Zaccario de Crémone et Giacomo-Antonio Morigia, gentilhomme milanais. Ils fondèrent ensemble la congrégation des Clercs Réguliers de Saint-Paul, qu'on appela communément *Barnabites*, parce qu'on leur donna, l'an 1545, l'église de Saint-Barnabé de Milan. L'an 1530, Clément VII approuva cette congrégation, qui fut confirmée trois ans après par Paul III. La principale fonction de ces religieux était d'aller de ville en ville, comme les apôtres, pour ramener les pécheurs dans le sentier de la foi. L'an 1542, Ferrari fut élu supérieur de cet Ordre. Il y eut plus tard des communautés de femmes nommées *Angéliques*, qui suivaient la règle des Barnabites. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, etc., tom. IV, c. XVI.

III. **FERRARI** (Barthélemy), surnommé *Junior*, barnabite milanais, né en 1747, mort en 1820, a publié en italien plusieurs ouvrages, entre lesquels : 1° *Vérité de la religion chré-*

tienne et nécessité de la révélation; Milan, 1816; — 2° *la Mission de Moïse,* avec une *Dissertation sur le Pentateuque samaritain;* ibid., 1799.

IV. **FERRARI** (Bernardin), docteur du collége Ambrosien, né à Milan l'an 1577, mort en 1669, étudia avec succès la philosophie, la théologie et les langues, tant anciennes que modernes. On lui doit : 1° *de Antiquo ecclesiasticarum epistolarum genere libri tres;* Milan, 1612, in-8°; — 2° *de Ritu sacrarum Ecclesiæ catholicæ concionum libri tres;* ibid., 1618, in-8°; 1620, in-4°; Paris, 1664, in-8°; Utrecht, 1692, in-8°, et Vérone, 1729, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

V. **FERRARI** (Jean-Baptiste), jésuite, né à Sienne l'an 1584, mort en 1655, occupa pendant vingt-huit ans la chaire d'hébreu au collége Romain. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Nomenclator syriacus;* Rome, 1622, in-4°; l'auteur s'est appliqué principalement à expliquer les mots syriaques de la Bible, et il a eu pour ce travail le concours de plusieurs savants maronites; — 2° *de Christi liberatoris obitu oratio;* ibid., 1623, in-4°; — 3° *Orationes;* 1625, in-12.

VI. **FERRARI** (Philippe), général de l'Ordre des Servites, né à Ovillo, dans le Milanais, mort l'an 1626, professa les mathématiques à l'université de Pavie, et gouverna deux fois son Ordre en qualité de général et deux fois comme vicaire général. Clément VIII, Paul V et Urbain VIII l'avaient en grande estime. Il a laissé : 1° *Typographia in martyrologium Romanum;* — 2° *Catalogus SS. Italiæ;* — 3° *Epitome geograph. lib. IV;* il a réuni tous ces ouvrages dans son *Lexicon geographicum;* Milan, 1627, in-4°, et Paris, 1670, in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr univers.*

VII. **FERRARI** (Sigismond), dominicain, né à Vigevano, dans le Milanais, l'an 1589, mort en 1646, fit ses études en Espagne. Plus tard on l'envoya comme prédicateur des études à Gratz et à Vienne. Il devint procureur général des Dominicains en Autriche et commissaire de la mission de Hongrie. On lui doit : 1° *de Rebus Hungaricæ provinciæ sacri Ordinis Prædicatorum;* Vienne, 1637, in-4°; — 2° *Correctorium poematis super universam S. Thomæ summam;* Vienne, 1646; — 3° un *Opuscule* contre les Luthériens et un autre contre les calvinistes; ibid. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 550.

FERRARIÆ. *Voy.* Ferrières, n°s II et III.

FERRARIS (Lucius), qui appartenait à l'Ordre de Saint-François, était consulteur du Saint-Office. On a de lui un excellent ouvrage intitulé : *Prompta Bibliotheca canonica, juridica, moralis, theologica, nec non ascetica, polemica, rubristica, historica,* etc., *ordine alphabetico congesta;* Francfort, 1783, 8 vol. in-4°; Venise, 1782, 10 vol. in-4°; Rome, 1784; Bologne, 1763, 9 tom. en 5 vol. in-fol. Les Bénédictins du Mont-Cassin en ont donné une nouv. édition avec des additions.

FERRARIUS. *Voy.* * Ferrari.

FERRARO (André), chanoine et trésorier de la cathédrale de Naples, vivait au commencement du XVIIe siècle. Il a laissé : *Del cemeterio Nolano, con le Vite d'alcuni Santi che vi furono sepeliti;* Naples, 1644, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FERRE (Vincent), dominicain, né à Valence, en Espagne, mort vers l'an 1682, se distingua parmi les théologiens de son temps. Après avoir professé à Burgos, il se rendit à Rome, où il fut premier professeur pendant dix-huit ans. Il revint à Salamanque en qualité de prieur et de préfet des études. Il a laissé des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas;* sur la 1re part., Salamanque, 1675, 1676 et 1678, 3 vol. in-fol.; sur la 1. 2.; 1679, 1681 et 1690, 3 vol. in-fol.; sur la 2. 2., Rome, 1669, 2 vol. in-fol. Ces *Commentaires* sont très-estimés en Espagne. Ferre y résout, en effet, toutes les difficultés avec beaucoup de netteté et de précision. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 696 et 697. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **FERREIRA** (Christophe), jésuite, missionnaire portugais, né à Torres-Vedras l'an 1580, mort à Nangazaki vers l'an 1652, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ans, et passa au Japon en 1609. Malgré les persécutions auxquelles il fut en butte, son zèle ne se ralentit pas; il porta partout les lumières de l'Évangile. Cependant, comme il fut arrêté, et sommé d'opter entre la mort et l'abandon de sa foi, après quatre heures d'horribles tortures, la douleur l'emporta; mais, déplorant ensuite sa faiblesse, il se livra volontairement au martyre, qu'il souffrit. On a de lui : *Annuæ litteræ e Japonia, anni* 1627. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **FERREIRA** (Gaspard), jésuite portugais, né à Castro-Journo en 1571, mort l'an 1649, entra dans la société de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et fut envoyé en 1593 aux Indes, où il professa dans son couvent les lettres humaines et sacrées. Ayant passé à la Chine avec le P. Ricci, il prêcha l'Évangile à Pékin pendant quarante ans. Il a composé et fait imprimer en langue chinoise des *Vies des Saints* pour chaque mois, avec des passages de l'Écriture et des Pères, et un Recueil de Méditations sur les quinze mystères du Rosaire. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **FERREIRA** (Le P. Manoël), jésuite, né à Lisbonne l'an 1630, mort vers l'an 1694, professa d'abord la littérature, et fut envoyé aux Indes en 1658. Il déploya le plus grand zèle pour la propagation de la foi; et on affirme que, dans le Tonquin seulement, il fit baptiser plus de vingt mille idolâtres. Il a laissé : *Noticias summarias das Perseguições da missão de Cochinchina principiada e continuada pelos Padres da Companhia de Jesus;* Lisbonne, 1700, in-fol. *Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **FERREIRA MACHADO** (Simão), né à Lisbonne, a publié : *Triumpho eucharistico, exemplar da christandade Lusitana, em publica exaltação da fé na solemne transladação do divinissimo Sacramento, da Igreja da Senhora do Rosario, para um novo templo da Senhora do Pilar em Villa-Rica, corte da capitania das Minas, aos 24 de maio de* 1733; Lisbonne, 1734, in-4°. *Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FERRÉOL** (*Ferreolus*). *Voy.* Fargeau.

II. **FERRÉOL** (saint), martyr et premier évêque de Besançon, mort le 16 juin 211, appartenait à une illustre famille d'Athènes. Il embrassa le christianisme avec Ferrutien ou Ferjeux, son frère, et tous deux suivirent saint Irénée dans les Gaules. Lorsque celui-ci eut succédé à saint Pothin sur le siége de Lyon, il envoya les deux frères prêcher l'Évangile dans la Franche-Comté, où ils opérèrent de nombreuses conversions. Le préfet romain les fit arrêter; et, sur leur refus de sacrifier aux idoles, on les décapita. La fête de ces deux martyrs est célébrée dans le diocèse de Besançon le 6 juin, et celle de l'invention de leurs reliques le 5 septembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires,* t. III, p. 174. Durand, *Hist. de l'Église de Besançon,* t. I. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* t. I, p. 226. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FERRÉOL** ou **FORGEAU, FORGET, FOR-**

GEY (saint), martyr de Vienne, dans les Gaules, mort le 18 septembre, vers l'an 287 ou 304; il était tribun, et il fut dénoncé comme chrétien au gouverneur Crispin, qui, l'ayant trouvé sourd à ses prières et à ses menaces, le fit jeter dans une étroite prison. Le troisième jour Ferréol vit que ses chaînes étaient tombées et que sa prison était ouverte; il sortit et passa le Rhône à la nage; mais les soldats l'ayant repris lui tranchèrent la tête. L'Église honore sa mémoire le 18 septembre. *Voy.* Surius. D. Thierri. Tillemont, *Mémoires*, tom. V. Richard et Giraud.

IV. **FERRÉOL** (saint), évêque d'Uzès, né dans la Gaule Narbonnaise l'an 521, mort le 4 janvier 581, succéda à Firmin, son oncle paternel, sur le siége d'Uzès, l'an 553. Désirant convertir les juifs de son diocèse, il les invitait à venir chez lui; mais on l'accusa bientôt d'entretenir avec eux des intelligences pernicieuses à l'État; et, après un exil de trois ans, il fut renvoyé dans son église. A son retour à Uzès il baptisa quelques juifs, et s'appliqua à faire fleurir la piété dans tous les cœurs. Il bâtit un monastère sous l'invocation de saint Ferréol, martyr, et composa pour les religieux une règle qui a beaucoup d'analogie avec les constitutions de saint Césaire, évêque d'Arles. Elle se trouve dans le *Code* ou *Recueil des règles monastiques*, de l'édition de Holstenius, 1663, p. 69, et dans le P. Le Cointe, *Annales*, tom. I, p. 833. L'Église honore sa mémoire le 18 septembre. *Voy.* S. Grég. de Tours, *Hist.*, l. VI, c. VII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 559 et suiv. Richard et Giraud.

V. **FERRÉOL** (saint), évêque de Limoges, mort le 18 septembre 597, succéda à saint Exotius. L'an 579 il arracha à la fureur du peuple Marc, référendaire de Chilpéric, qui était chargé de lever les impôts. Il assista au second concile de Mâcon et rétablit l'église Saint-Martin de Brives-la-Gaillarde. Le Martyrologe romain ne parle pas de saint Ferréol; mais celui de France a marqué sa fête au 18 septembre. *Voy.* saint Grég. de Tours, *Hist.*, l. V et VII.

FERREOLUS. *Voy.* FARGEAU.

FERRERAS (Dom Jean de), né à Labanéza, diocèse d'Astorga, l'an 1652, mort à Madrid en 1735, obtint au concours la cure de Saint-Jacques de Talavera de la Reina, au diocèse de Tolède, où il fit briller son talent pour la chaire. De là Ferreras passa à la cure d'Alvarès. Plus tard le nonce du Pape le fit examinateur théologien de son tribunal, et il devint examinateur synodal de l'archevêque de Tolède. Il a laissé : 1° *Disputationes scholasticæ de Fide theologica; Compluti*, 1692, 1 vol. in-4°; — 2° *Disputationes theologicæ de Deo, ultimo hominis fine; Matriti*, 1735, 2 vol. in-4°; — 3° *Disputationes de Deo uno et trino, primoque rerum omnium creatore; Matriti*, 1735, 2 vol. in-4°; — 4° *Parænesis ad Galliarum parochos;* — 5° une traduction espagnole des *Homélies de Clément XI;* Madrid, 1 vol. in-4°; — 6° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud; mais surtout dans le grand *Diction. de l'Académie d'Espagne* de 1739, t. I et VI. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux*, août 1742. Moréri, *Diction. histor.*

I. **FERRERI** (Mathias), capucin, né à Casalmaggiore, en Piémont, vivait au XVIIe siècle. Il professa la théologie dans plusieurs couvents, et fut même nommé définiteur des maisons de son Ordre. Envoyé dans la vallée des Alpes pour y prêcher, il convertit un grand nombre de protestants. On a de lui une histoire des missions en général, et en particulier de celles faites par les religieux de son Ordre dans les vallées des Alpes; elle est intitulée : *Jus regnandi apostolicum per missiones apostolicas religiosorum totius Ordinis hierarchici ab initio Ecclesiæ, sive Rationarium chronographicum missionum evangelicarum ab apostolicis operariis, præsertim capuccinis, in quatuor mundi partibus, signanter in Gallia cisalpina, exercitarum;* Turin, 1659, 2 vol. in-fol. *Voy.* Bernard de Bologne, *Biblioth. Capuccinorum*. Feller, *Biogr. univers.*

II. **FERRERI** (Zacharie), bénédictin du Mont-Cassin, né à Vicence en 1479, mort à Rome vers 1526 ou 1527, se passionna pour l'étude, et surtout pour la poésie. Son mérite et ses talents l'ayant fait nommer abbé de Subiaco, il assista en cette qualité au concile de Pise, convoqué en 1511 contre le pape Jules II, et en fut nommé secrétaire. Il a laissé, outre des poésies et plusieurs autres ouvrages restés manuscrits : 1° *Sancti Chartusiensis Ordinis origo;* Mantoue, 1509; c'est la Vie de saint Bruno; on la trouve dans la *Collection des Œuvres de saint Bruno;* Paris, 1524; — 2° *Promotiones et progressus sacrosancti Pisani concilii, inchoati anno* 1511, *nec non acta et decreta sacrosanctæ generalis Pisanæ synodi;* in-fol.; — 3° *Apologia sacri Pisani concilii moderni;* Pise, 1511; — 4° *Acta scitu dignissima Constantiensis concilii;* Milan, 1511; — 5° *Decreta et acta concilii Basiliensis;* 1511, in-fol.; 1512, in-8°; — 6° *Vita sancti Casimiri;* Cracovie, 1520, et insérée dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus; — 7° *Oratio de eliminandis de regno Poloniæ erroneis traditionibus Lutheri;* ibid., 1521; — 8° *de Reformatione Ecclesiæ, suasoria oratio ad beatum patrem Hadrianum VI, pontif. max.;* Venise, 1522, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FERRERO (Guido), évêque de Verceil, né à Bielle, en Piémont, l'an 1537, mort à Rome en 1585, fut promu au cardinalat par Pie IV en 1565. Il administra les légations de Ravenne et de la Romagne avec la plus grande sagesse. Il a laissé : 1° *Sommario di decreti conciliari e diocesani spettanti al culto divino;* 1572; — 2° *Synodus in qua multa pro cleri et populi reformatione decreta sunt;* 1567, 1572; — 3° *Decretum Gratiani emendatum;* Rome, 1582. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*. La *Nouv. Biogr. génér.*

FERRET (Philippe), prêtre et sous-chantre de l'église de La Rochelle, vivait au XVIIIe siècle. On lui doit : 1° *Tableau de l'Écriture sainte et de la véritable Église*, avec celui des *Maximes évangéliques* et un *Appendice de l'éloquence sacrée;* La Rochelle, 1757; — 2° *Réfutation de la Dissertation sur la légitimité des intérêts d'argent qui ont cours dans le commerce.*

FERRI ou **FERRY** (Paul), ministre protestant, né à Metz l'an 1591, mort en 1669, fut reçu ministre à Metz. On a de lui : 1° plusieurs ouvrages de controverse en français et en latin; — 2° *Catéchisme général de la religion prétendue réformée;* Metz, 1655 et 1729. Bossuet, qui était alors chanoine et archidiacre de Metz l'a réfuté. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. FERRY, où on trouve la liste de ceux des ouvrages du ministre qui ont été imprimés; car il en a composé un grand nombre qui sont restés manuscrits.

I. **FERRIER** (saint Vincent). *Voy.* VINCENT FERRIER.

II. **FERRIER** (Jean), jésuite, né à Rhodez, mort à Paris en 1674, professa la philosophie et la théologie à Toulouse. L'an 1662 il assista à une conférence tenue à Paris pour ramener les défenseurs de Jansénius; et, l'an 1670, il fut choisi pour être le confesseur de Louis XIV. On a de lui : 1° plusieurs *Traités* de théologie; —

2° quelques ouvrages sur le jansénisme. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Les *Mém. de Trévoux*, novembre 1704. Richard et Giraud.

III. **FERRIER** (Jérémie), controversiste, né vers l'an 1560, mort à Paris en 1626, fut d'abord ministre protestant et professeur de théologie à Nîmes. Le parlement de Toulouse le décréta de prise de corps, à cause d'une thèse dans laquelle il avait soutenu que Clément VIII était l'antechrist; mais Henri IV l'ayant soustrait aux suites d'une procédure criminelle, Ferrier montra quelques tendances catholiques, et il devint suspect à ses coreligionnaires. Le synode de Privas lui interdit la prédication, et les habitants de Nîmes faillirent l'assommer. Il se convertit définitivement, et il devint, sous Louis XIII, conseiller d'État. On a de lui : *de l'Antechrist et de ses marques, contre les ennemis de l'Église catholique;* Paris, 1615, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FERRIÈRE** (Claude de), jurisc., né à Paris l'an 1639, mort à Reims en 1715, fut reçu l'an 1690 docteur agrégé à la Faculté de droit, et professa à Reims le droit civil et le droit français. Outre un grand nombre d'ouvrages sur le droit civil indiqués dans Richard et Giraud, il a laissé : 1° *Traité des droits de patronage, de présentation aux bénéfices, de préséance et droits honorifiques;* Paris, 1686, in-4°; — 2° *Dictionnaire de droit et de pratique;* Paris, 1749.

II. **FERRIÈRE** (Claude-Joseph de), fils du précédent, mort vers l'an 1748, fut doyen de la Faculté de droit de Paris. Outre ses nombreux écrits sur le droit civil, on a de lui : 1° *Nova et methodica institutionum juris canonici tractatio, seu Paratitla in quinque libros Decretalium Gregorii IX;* Paris, 1701; — 2° *Nova et methodica juris civilis tractatio*, etc.; ibid., 1703. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **FERRIÈRES** (Charles-Élie, marquis de), né à Poitiers l'an 1741, mort en 1804 au château de Marsay, près de Mirebeau, outre plusieurs écrits purement littéraires ou politiques, a laissé : *le Théisme* ou *Recherches sur la nature de l'homme et sur ses rapports avec les autres hommes dans l'ordre moral et dans l'ordre politique;* Paris, 1785, 2 vol. in-12, sous le voile de l'anonyme; 2e édit., 1791; elle porte son nom. L'auteur cherche à faire connaître le sort réservé aux nations dont les mœurs et les gouvernements ne sont pas en rapport avec la religion établie. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **FERRIÈRES** ou **SAINT-LÉONARD DE FERRIÈRES** (*Ferrariæ S. Leonardi*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Poitou, près de Thouars. On ignore l'époque de sa fondation; on n'en connaît qu'un abbé, Guillaume, qui vivait en 1184. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1296.

III. **FERRIÈRES** (*Ferrariæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans une petite ville du même nom, au diocèse de Sens; elle fut fondée par Clovis Ier. On la nommait autrefois *Bethléhem*, à cause d'une chapelle de ce nom qui existait dans ce monastère. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Richard et Giraud.

I. **FERRINI** (Luc), religieux servite, né à Florence, vivait au XVIe siècle. Il publia les manuscrits de son confrère P. Poccianti; les principaux sont : 1° *Catalogus scriptorum Florentinorum omnis generis*, etc.; Florence, 1589, in-4°; il y a ajouté deux cents noms nouveaux; — 2° *Vite di sette beati Fiorentini fundatori dell' Ordine de' Servi*, etc.; ibid., 1589, in-8°; il y a inséré deux opuscules dont il est l'auteur : *Della nobilità de' Fiorentini* et *Della religione de' Servi.* *Voy.* Nigri, *Storia degli Scrittori Fiorentini.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FERRINI** (Vincenzo), dominicain, né à Castel-Nuovo-de-Garfagnana, en Toscane, vivait au XVIe siècle, et était un habile et zélé prédicateur. Il fut successivement vicaire général du Saint-Office à Parme, puis provincial de Hongrie, de Styrie et de Carinthie. Il est auteur de : 1° *Alfabetto spirituale;* Venise, 1586, in-12; — 2° *Alfabetto esemplare;* ibid., 1590; — 3° *Lima universale de' Vitzy;* Venise, 1596, in-4°. C'est un recueil de maximes extraites des ouvrages des prédicateurs les plus célèbres de son temps. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 313. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

FERRO (Michel-Manrique), écrivain espagnol du XVIIe siècle, a laissé : 1° *des Préséances et préférences ecclésiastiques;* Lyon, 1637; — 2° *Résolutions et questions morales et vicariales;* ibid., 1640.

I. **FERRUCE** (saint), martyr, né à Mayence, vivait vers le IVe siècle. Il entra au service des empereurs; mais voulant travailler exclusivement à son salut, il résolut de vivre dans la solitude. Dès que son dessein eut été connu, on l'envoya chargé de chaines dans le château de Cassel, où il mourut à la suite des mauvais traitements qu'on lui fit subir. L'Église célèbre sa fête le 28 octobre. *Voy.* Surius. Nicolas Serarius, *Hist. de la ville de Mayence.* Richard et Giraud.

II. **FERRUCE.** *Voy.* FARGEAU.

I. **FERRY** ou **FRÉDÉRIC** (saint), évêque d'Utrecht et martyr, mort le 18 juillet 838, appartenait à l'une des plus nobles familles de la Frise. Sa mère le présenta à Ricfrid, évêque d'Utrecht, qui le fit entrer dans la communauté de ses clercs et le chargea de l'instruction des catéchumènes. Il reçut les ordres sacrés, et il montra en toute circonstance tant de vertu et de talent, qu'à la mort de Ricfrid, vers l'an 820, le peuple le choisit pour évêque. Il travailla immédiatement à la réforme de son diocèse, envoya des missionnaires vers les côtes du nord pour en déraciner l'idolâtrie, et parcourut lui-même les autres contrées de son diocèse, où il rétablit la pureté de la foi et des mœurs. La vigueur qu'il déploya contre les mariages incestueux lui attira l'inimitié des habitants de Walacrie, qui le firent poignarder dans son église. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 18 juillet. Sa Vie, écrite par un inconnu au XIIe ou XIIIe siècle, se trouve dans Surius, qui en a changé seulement le style. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

II. **FERRY** (Paul). *Voy.* FERRI.

FERTÉ-SUR-GROSNE (LA), en latin *Firmitas ad Gronam*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans un bourg du même nom, au diocèse de Châlon-sur-Saône. C'était la première de celles qu'on appelait les quatre filles de Cîteaux. Elle fut fondée l'an 1113 par Étienne, abbé de Cîteaux. L'abbé de ce monastère était régulier et électif, et il avait quinze abbayes de sa filiation immédiate. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 1019 et suiv.

FERUS (Jean), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Mayence, mort l'an 1554, fut un des plus habiles prédicateurs de son temps; il était très-versé dans la connaissance des livres sacrés. Il a laissé : 1° des *Commentaires sur le Pentateuque;* — 2° *sur Josué;* — 3° *sur le Livre des Juges;* — 4° *sur le Livre de Job;* — 5° *sur les Psaumes XXXI et LXVI;* — 6° *sur les trois derniers chapitres d'Esdras;* — 7° *sur l'Ecclésiaste;* — 8° *sur le*

Livre d'Esther; — 9° *sur les Lamentations de Jérémie;* — 10° *sur Jonas;* — 11° *sur saint Matthieu et saint Jean;* — 12° *sur les Actes des Apôtres;* — 13° *sur la Ire Épître de saint Jean et sur l'Épître de saint Paul aux Romains;* — 14° *Examen ordinandorum.* Tous ces ouvrages ont paru à Mayence, à Louvain, à Anvers, à Lyon, etc. On lit dans l'*Index libror. prohibitorum:* « Ferus Joannes. *Opera omnia. Donec corrig.* (App. Ind. Trid.) *Excipiuntur tamen* Commentaria in S. Matthæum, Commentaria in Evangelium Johannis et in Johannis Epistolam primam *editionis Romæ:* et Examen Ordinandorum, *impressum post annum* 1587. (App. Ind. Trid.) » *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 160. Richard et Giraud.

FERVEUR (*Fervor*), sentiment vif et affectueux qui porte l'âme aux œuvres saintes et pieuses. *Intentio affectus excludens acediam et teporem.*

FESOLI ou **FIESOLI**, congrég. de religieux, nommés aussi *Frères mendiants de Saint-Jérôme.* Elle eut pour fondateur le B. Charles, fils du comte de Montgranello, qui se retira dans une solitude des montagnes du Fiesoli, en Toscane. Il y fut suivi de quelques autres hommes qui étaient aussi bien que lui du Tiers-Ordre de Saint-François, et qui donnèrent ainsi naissance à cette congrégation. Innocent VII l'approuva. Onuphre en place la naissance sous son pontificat; mais elle avait commencé dans le temps du schisme d'Avignon, vers l'an 1386. Grégoire XII et Eugène IV la confirmèrent sous la règle de Saint-Augustin; elle fut supprimée par Clément IX en 1668. *Voy.* Bergier, *Diction. de théolog.*

FESSERTA, ville épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province de Numidie; elle est marquée dans la *Notit. Afric.*, n. 12.

FESTA (Pierre-Martyr), dominicain, né à Orzinuovi, dans le Milanais, mort à Crémone l'an 1618, fut successivement professeur, inquisiteur, prieur dans plusieurs couvents de son Ordre et provincial de l'une et l'autre Lombardie. Il a laissé : 1° *Instructio brevis et accurata de modo procedendi in causis S. Officii, in vicariorum oppidanorum commodum;* — 2° *Summarium ordinationum capitulorum generalium pro provincia Lombardiæ, et capitulorum provincialium ejusdem a tempore Concilii Tridentini ad annum* 1603 *celebratorum;* — 3° *Summarium constitutionum, declarationum et ordinationum pro regimine sacri Ordin. Prædic., adjectis particulis privilegiorum et constitutionum Sedis Apostolicæ*, etc.; — 4° *Conciones quadragesimæ de Feriis et Sanctis. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 382.

FESTE (saint), martyr, était diacre de saint Janvier, évêque de Bénévent. *Voy.* JANVIER (saint).

FESTOLÆ. *Voy.* FIESOLI, n° I.

FESTON (*Encarpus, corolla foliata*), ornement qu'on mettait aux portes des temples et dans tous les endroits où l'on voulait donner des marques de réjouissance publique. Les chrétiens en mirent aux portes des églises et sur les tombeaux des saints. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. XIV, p. 71.

FESTUS (Porcius), successeur de Félix dans le gouvernement de la Judée vers l'an 60 de J.-C., proclama l'innocence de saint Paul; mais l'apôtre ayant appelé à César, Festus le lui renvoya. Il réprima les voleurs et les assassins qui infestaient sa province. *Voy.* Actes, XXIV, 27; XXV, XXVI. Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. VIII. *De Bello Jud.*, l. II, c. XXIV.

FESULÆ. *Voy.* FIESOLI, n° I.

I. **FÊTE** désigne le jour consacré particulièrement à des actes de religion, ou les cérémonies religieuses par lesquelles on célèbre ce jour. L'institution des fêtes remonte à la plus haute antiquité, puisque nous en voyons plusieurs qui ont été établies par la loi de Moïse, comme le sabbat, l'année sabbatique et l'année jubilaire, les Néoménies, la fête de l'Expiation ou de Propitiation, et surtout la Pâque, la Pentecôte et les Tabernacles, qui l'emportaient sur les premières par la solennité avec laquelle on les célébrait. Plus tard les Juifs en instituèrent d'autres, dont les principales sont celle des *Pourim* ou des Sorts, celle de la Mort d'Holoferne et celle des Encænies ou de la Dédicace du temple. (*Voy.* tous ces mots). Les chrétiens ont aussi des fêtes qui sont des jours établis par l'Église, en vertu du pouvoir qu'elle tient de Jésus-Christ, pour être spécialement employés au service de Dieu. Les fêtes des chrétiens sont aussi de différentes sortes; nous indiquerons les principales; nous en rapporterons même plusieurs que l'abus a introduites, mais que l'Église rejette, en suivant toujours l'ordre alphabétique. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. FESTUM. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. FESTA, FESTIVITATES. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théolog.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 371 et suiv. L'abbé André, *Diction. alphabét. de droit canon.* Moléon, *Voyage liturgique.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, où il est traité avec quelques développements des *Fêtes annuelles des anciens Hébreux et des Juifs modernes.*

II. **FÊTE CARDINALE** se dit des solennités sur lesquelles roule presque toute l'économie de l'office divin pendant tout le cours de l'année, comme Pâques, qui comprend la passion, la mort et la résurrection du Sauveur; l'Ascension, la Pentecôte, Noël et l'Épiphanie.

III. **FÊTE CHÔMÉE** ou **D'OBLIGATION.** On appelle ainsi toute fête qui se célèbre le jour même où elle tombe, et qu'on doit observer sous peine de péché, comme le dimanche, l'Assomption, etc.

IV **FÊTE CONSERVÉE**, par opposition à *fête supprimée*, se dit des fêtes qui, d'après le concordat de 1801, continuent à se célébrer en France le jour où elles tombent et ne sont pas renvoyées au dimanche suivant : telles sont Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint. *Voy.* l'*Indult du cardinal J.-B. Caprara du* 9 *avril* 1802, pour la réduction des fêtes; dans l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

V. **FÊTE DE DÉVOTION.** On appelle ainsi les fêtes qu'on n'est pas obligé d'observer, c'est-à-dire qui n'emportent aucune obligation d'entendre la messe ni de s'abstenir de travail; c'est le plus grand nombre.

VI. **FÊTE DE LA RAISON.** Cérémonie révolutionnaire qui remplaça un moment en France celles du culte catholique. Le 10 novembre 1793 la Convention fit célébrer cette fête dans l'église Notre-Dame de Paris. Une actrice fut portée en triomphe comme un emblème de la nouvelle divinité, et la cathédrale fut nommée par un décret le *Temple de la Raison.* Un cortége impie y vint exercer un culte sacrilége. Des blasphèmes profanèrent la chaire de vérité; ces murs, qui avaient si souvent retenti de cantiques saints, n'entendirent plus que des airs barbares ou des hymnes irréligieux. Devant la femme effrontée placée sur l'autel consacré à nos divins et purs mystères, se présenta la Convention en corps. Mais ces fêtes, tristes et froides

d'ailleurs, ne purent prendre racine. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

VII. **FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.** Dans un rapport à la Convention sur les moyens de rétablir la morale, Robespierre voulut bien reconnaître l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il fit en conséquence décréter des fêtes publiques qui furent consacrées à la Nature, au Genre humain, à la Liberté, à l'Égalité, à la République, à la Haine des tyrans et des traîtres, à la Vérité, à la Justice, à la Pudeur, à la Gloire, à l'Immortalité, à l'Union conjugale, à l'Amour paternel, etc. Tous ces nouveaux cultes, non moins insensés que celui de la Raison, furent admis sans opposition, tant l'idée d'un culte quelconque est étroitement lié à l'idée de la Divinité. La fête de l'Être suprême fut célébrée la première de toutes, le 8 juin 1794. *Voy.* Bergier, qui en fait la description dans son *Diction. de théol.*

VIII. **FÊTE DES ÂNES**, cérémonie autrefois en usage le jour de Noël dans la cathédrale de Rouen. C'était une procession où des ecclésiastiques représentaient les prophètes de l'Ancien Testament qui avaient prédit la naissance du Messie. On l'appela *Fête des Anes* parce que Balaam y paraissait monté sur une ânesse. *Voy.* Du Cange, *Glossarium.*

IX. **FÊTE DES FOUS (LA)**, appelée aussi *Fête des Sous-Diacres*, était une réjouissance pleine d'impiétés et d'indécences que des clercs, des sous-diacres et même des prêtres faisaient pendant l'office divin, à un jour désigné, entre Noël et les Rois. L'Église a toujours condamné ces bouffonneries sacriléges. *Voy.* Du Cange, *Glossarium.* Thiers, *Traité des jeux.* L'*Hist. de Bret.*, tom. I, p. 586.

X. **FÊTE DES INNOCENTS (LA)** se célébrait dans quelques monastères de Provence à peu près comme la fête des Fous dans les cathédrales et les collégiales. *Voy.* Thiers, *Traité des jeux.* Naudé, *Lettre à Gassendi.*

XI. **FÊTE DES SOUS-DIACRES.** *Voy.* Fête des Fous, n° IX.

XII. **FÊTE-DIEU** ou **FÊTE DU SAINT-SACREMENT**, fête qui fut instituée l'an 1264 par Urbain IV, afin de rendre un culte particulier à Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. L'an 1316 Jean XXII y ajouta une Octave, avec ordre de porter publiquement le Saint-Sacrement en procession.

XIII. **FÊTE DOUBLE**, celle qui est plus solennelle que la *simple* et la *semi-double.* Elle est appelée ainsi parce qu'on double les Antiennes en les récitant ou en les chantant. *Voy.* les *Rubriques génér. du Missel et du Bréviaire.*

XIV. **FÊTE FIXE** ou **IMMOBILE, NON MOBILE.** On nomme ainsi les fêtes qui, en suivant le cours du soleil, sont fixées à certains jours du mois, comme la Circoncision, au 1er janvier; l'Épiphanie, au 6 du même mois, etc., et toutes les fêtes des saints qui se célèbrent constamment le même jour, sans jamais changer de place.

XV. **FÊTE IMMOBILE.** *Voy.* l'article précédent.

XVI. **FÊTE MOBILE.** Une fête mobile est celle qui ne tombe pas toujours dans le même mois ou au même quantième du mois, comme Pâques et les fêtes qui en dépendent, telles que les dimanches de Carême, y compris la Septuagésime, la Sexagésime, la Quinquagésime, les Cendres, les Quatre-Temps, les dimanches d'après Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, tous les dimanches d'après la Pentecôte, jusqu'à l'Avent.

XVII. **FÊTE NON MOBILE.** *Voy.* Fête fixe, n° XIII.

XVIII. **FÊTE SEMI-DOUBLE.** Elle est moins solennelle que la *double*, plus solennelle que la *simple.* On n'y double pas les Antiennes. *Voy.* les *Rubriques génér. du Missel et du Bréviaire.*

XIX. **FÊTE SIMPLE**, celle qui est moins solennelle que la *double* et même que la *semi-double. Voy.*, pour les questions qui concernent cette fête, les *Rubriques génér. du Missel et du Bréviaire.*

XX. **FÊTE SUPPRIMÉE.** On appelle ainsi en France les fêtes qui étaient autrefois chômées, et qui ne le sont plus depuis le concordat de 1801. *Compar.* Fête conservée, n° IV.

FÉTICHE, FÉTICHISME. Le mot *fétiche*, qui est d'origine portugaise, et qui signifie *magique* ou *divinatoire*, désigne, dans l'usage ordinaire, un objet naturel dont les peuples grossiers et sauvages se servent comme de remède magique, de moyen de consulter l'avenir, et auquel ils accordent des honneurs divins. Ces objets sont pris dans tous les règnes de la nature; ce sont des pierres de forme et de grandeur extraordinaires, des morceaux de bois, des forêts entières, des animaux de toute espèce. C'est le culte que l'on rend à ces objets qui se nomme *fétichisme :* culte qui, comme on le voit, n'est qu'une espèce de panthéisme grossier, qui mêle et confond l'Être divin avec la matière. *Voy.* De Brosses, *Dissertation sur le culte des dieux fétiches;* ouvrage inspiré par l'idée que l'ancienne religion égyptienne était le fétichisme actuel de l'Afrique. De Drey, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **FEU**, symbole de la divinité. *Votre Dieu est un feu brûlant*, dit Moïse. Dieu a souvent paru au milieu du feu; les anges, comme ministres du Seigneur, sont comparés à un feu ardent, et le Seigneur lui-même a paru sous la forme d'une colonne de feu. Le feu du ciel tomba souvent sur les victimes immolées au Seigneur, comme marque de son approbation et de sa présence. On conservait sur l'autel des holocaustes un feu perpétuel que les prêtres entretenaient. Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ menace les méchants du feu éternel. *Voy.* Deutéronome, IV, 24. Ps. CIII, 4. Exode, XIII, 20, 21; XL, 34, 35. Nombres, IX, 15-22. Genèse, IV, 4; XV, 17. Lévit., IX, 24. Juges, XIII, 19, 20. III Rois, XVIII, 38. II Paralip., VII, 1. II Machab., I, 19; XI, 10. Lévit., VI, 12. Matth., IX, 24; XXV, 41. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théol.* Bullet, qui, dans ses *Réponses crit.*, tom. I, p. 251 et suiv., réfute le fameux Toland, qui a prétendu que la *colonne de nuée et de feu* ne devait pas être interprétée miraculeusement. J.-B. Glaire, qui, dans *Les Livres Saints vengés*, tom. I, p. 359 et suiv., a reproduit le fond de l'article de Bullet, mais avec des additions nécessitées surtout par la *Notice* de Dubois-Aymé sur le séjour des Hébreux en Égypte et *sur leur fuite dans le désert*, notice insérée dans le grand ouvrage sur l'Égypte, tom. I. *Antiquités, Mémoires*, p. 291 et suiv. *Compar.* Enfer.

II. **FEU** (François), docteur en théologie de la Faculté de Paris, né à Massiac, en Auvergne, l'an 1633, mort en 1699, fut successivement grand vicaire de Rouen et curé de Saint-Gervais, à Paris. Il a laissé un *Cours de théologie;* Paris, 1692 et 1695, 2 vol. in-4°. Feu s'attache dans cet ouvrage à traiter à fond les grandes questions, et passe légèrement sur les autres. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

III. **FEU-ARDENT** (François), cordelier, né à Coutances l'an 1541, mort à Paris en 1610, fut

reçu docteur en théologie à la Faculté de Paris. Il devint un des plus fameux prédicateurs de la Ligue. Ses principaux ouvrages sont : 1° *S. Irenæi, Lugdunensis episcopi, adversus Valentini et similium gnosticorum hæreses*, libri V; Paris, 1576, in-fol.; — 2° *Examen des confessions, prières, sacrements et catéchisme des calvinistes, où ils sont convaincus de six cent soixante-six contradictions, erreurs, blasphèmes*, etc.; ibid., 1599, in-8°, et 1601, in-8°; — 3° *Theomachia calvinistica;* ibid., 1604, in-4°; — 4° *Commentaires sur les livres de Ruth et d'Esther, sur Jonas et sur les Épîtres de saint Paul à Philémon, de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Jude. Voy.* Wading, *Scriptores Ordin. Minorum.* Possevin, *Apparatus sacer,* tom. I, p. 496. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des hommes illustres,* tom. XXXIX. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **FEU DE SAINTE-BRIGIDE.** Après la mort de sainte Brigide, abbesse de Kildare, c'est-à-dire au commencement du VIe siècle, ses religieuses, pour honorer plus particulièrement sa mémoire, instituèrent un feu sacré et perpétuel appelé *le feu de Sainte-Brigide,* qui fit donner au monastère le nom de *la Maison du feu.* Il dura jusqu'en 1220, qu'Henri Loundres, archevêque de Dublin, le fit éteindre de peur de superstition. *Voy.* Richard et Giraud, art. BRIGIDE (sainte), et *Compar.* BRIGIDE, n° I.

V. **FEU SACRÉ.** *Voy.* ARDENTS.

I. **FEUERLEIN** (Jean-Conrad), protestant allemand, né l'an 1656, mort en 1718, remplit diverses fonctions ecclésiastiques à Nuremberg, et devint en 1709 surintendant général à Nordlingen. On a de lui : 1° *de Immaterialitate mentis humanæ;* — 2° des *Sermons,* en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FEUERLEIN** (Jacques-Guillaume), fils du précédent, né à Nuremberg l'an 1689, mort en 1776, professa la théologie et les langues orientales. L'an 1736 il fut nommé intendant général de l'école supérieure de Gœttingue, puis conseiller consistorial. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Dissertatio de dubitatione Cartesiana perniciosa;* Iéna, 1711, in-4°; — 2° *Dissertatio ostendens in quantum Cartesio atheismus ac scepticismus possint imputari;* ibid., 1712, in-4°; — 3° *Compendium theologiæ symbolicæ;* 1744; — 4° *Bibliotheca symbolica, evangelica, lutherana;* Gœttingue, 1732, in-4°; — 5° *Disputatio de errore Augustini solos fideles esse legitimos possessores rerum;* 1739, in-4°; — 6° *Disputatio de confessione Augustana, eodem quo exhibita fuit, anno* 1530; 1741, in-4°, et Nuremberg, 1766. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FEUERLEIN** (Georges-Christophe), médecin, né à Nuremberg l'an 1694, mort en 1756, se proposa d'abord d'entrer dans l'état ecclésiastique, mais il préféra plus tard suivre la carrière médicale, et il devint conseiller aulique. On lui doit : 1° *Dissertatio de abusione abstractionis metaphysicæ in doctrina morum;* Altorf, 1717, in-4°; — 2° *Dissertatio de amore Dei puro et perfecto;* Altorf, 1717, in-4°; — 3° *Témoignage de la bonté et de la providence divine,* etc.; en allemand; Nuremberg, 1730, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

FEUILLANS ou **FEUILLANTS, FEUILLENS** (*Fulienses*), Ordre religieux réformé de celui de Cîteaux, sous la règle de Saint-Bernard. Il naquit à Feuillans ou Feuillens, village du Languedoc, et abbaye de l'Ordre de Cîteaux. D. Jean de la Barrière, abbé de ce monastère, y jeta les fondements de la réforme vers l'an 1575. Sixte V approuva cette réforme en 1586 et 1587. Clément VIII et Paul V lui accordèrent des supérieurs particuliers. Cette réforme était divisée en deux congrégations : l'une en France, sous le titre de Notre-Dame-des-Feuillants; l'autre en Italie, sous le nom de *Réformés de Saint-Bernard. Voy.* le P. Joseph Morotio, *Cistercii reflorescentis, seu congregat. cisterc. monastic. B. M. Fulienses in Gallia,* etc. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.,* tom. V, p. 401. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

FEUILLANTINES (*Moniales Fulienses*), religieuses qui ont suivi la même réforme que les Feuillants, et qui étaient sous leur juridiction. Leur premier couvent fut établi près de Toulouse en 1590, et fut ensuite transféré au faubourg Saint-Cyprien de cette ville. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FEUILLE (Charles-Gaspard **LA**), dominicain, vivait du XVIIe au XVIIIe siècle. Il professa la philosophie à Abbeville et à Nancy, et la théologie à Paris. On a de lui, outre ses *Instructiones dialecticæ :* 1° *Instructions chrétiennes pour les pensionnaires de Poissi;* Paris, 1698, in-12; — 2° *Théologie des dames;* Paris, 1700, in-12; ou *Théologie familière;* Langres, 1706, in-4°; c'est le même ouvrage augmenté; — 3° *la Théologie de l'esprit et du cœur;* Langres, 1706, et Chaumont, 6 vol.; — 4° *Réflexions d'une âme dévote pour tous les jours du mois;* Langres, 1706, in-12; — 5° *Prières du matin et du soir;* Langres, 1706, in-12; Chaumont, 1710; — 6° *Réflexions d'une âme pénitente pour tous les jours de l'année;* ibid., 1706, in-12. *Voy.* Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 801.

I. **FEUILLET** (Jean-Baptiste), dominicain, né à Paris, mort l'an 1687, se rendit en Amérique comme missionnaire, et, de retour en France, se livra tout entier à la prédication. Il a laissé : 1° les *Vies de la B. Rose, de saint Louis Bertrand et de saint Pie;* — 2° les mois de janvier, février et mars de l'année dominicaine. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Præd.,* t. II, p. 713.

II. **FEUILLET** (Madeleine), nièce de Nicolas Feuillet (*voy.* l'art. suiv.), vers la fin du XVIIe siècle, a composé plusieurs ouvrages de piété qui ont eu du succès, et dont les principaux sont : 1° *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de Notre-Seigneur,* etc.; Paris, 1690, in-12; — 2° *Concordance des Prophéties avec l'Évangile sur la passion, la résurrection de Jésus-Christ;* ibid., 1669, in-12; — 3° l'*Ame chrétienne soumise à l'Esprit de Dieu;* ibid., 1701, in-12; — 4° *les Quatre Fins de l'homme;* ibid., 1684, in-12; — 5° *la Voie qui conduit au ciel;* ibid., 1694, in-12; — 6° l'*Ange gardien;* ibid., 1691, in-12. Ces deux derniers ouvrages sont traduits du latin du P. Drexelius, jésuite. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1690. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

III. **FEUILLET** (Nicolas), chanoine de Saint-Cloud, mort à Paris l'an 1693, se livra à la prédication, et convertit un grand nombre de pécheurs. Outre une *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans,* il a laissé : *Histoire de la conversion de Chanteau;* 1702, in-12.

FEUSTKING (Jean-Henri), théologien protestant, né dans le Holstein l'an 1672, mort en 1713, fut pasteur et surintendant de Jessen, et docteur en théologie. On a de lui : 1° *Historia cleromagiæ Evangelicæ, sive de primo sacerdote, marito Evangelico Meletema;* 2° *Historia colloquii Jeverensis inter lutheranos et reformatos anno* 1573 *instituti;* — 3° *Palinodia sacra, sive*

de retractationibus theologorum in rebus fidei schediasma : orthodoxia menzeriana; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. Il a donné en outre une nouvelle édition du *Trésor évangélico-apostolique* d'Hunius; il y a joint l'explication de la Ire Épître de saint Jean et de l'Épître de saint Jude. *Voy.* Richard et Giraud.

* **FÈVRE (LE)** et **LEFÈVRE** se mettant souvent l'un pour l'autre dans les biographes et les autres écrivains, on devra chercher aux articles LEFÈVRE les personnages qu'on ne trouvera pas à FÈVRE (LE).

I. **FÈVRE** (Antoine-Martial), bachelier en théologie, né à Paris, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Calendrier historique, chronologique et moral de la sainte Vierge;* 1747, in-12; — 2° *Calendrier historique de l'Église de Paris;* 1747, in-12; livre qui contient l'origine des paroisses, abbayes, monastères; les conciles tenus à Paris, la liste des évêques, archevêques, doyens, abbés du diocèse, etc.; — 3° *Description des curiosités des églises de Paris et des environs;* ibid., 1759, in-12; — 4° *la Nouvelle Athènes, Paris, le séjour des Muses,* avec une seconde partie contenant la biographie des auteurs ecclés. et des livres les plus rares; ibid., 1759, in-12. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, la *France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FÈVRE** (Denis **LE**), célestin, vic. génér. et provincial de son Ordre, né dans le Vendomois en 1488, mort à Paris l'an 1538, après avoir professé avec éclat le grec et le latin, a laissé : 1° *Vita sancti Cœlestini, conscripta primum a Petro Alliacensi S. R. E. cardinali, limatiori stylo donata;* Paris, 1539, in-4°; — 2° *Poema hebraicum de immaculata Conceptione Virginis Mariæ;* Troyes, in-4°; — 3° *Index Alphabét. Scriptor. græcor et latinor. in omni genere litteraturæ;* — 4° des *Sermons,* etc. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **FÈVRE** (Hyacinthe **LE**), récollet, mort vers l'an 1670, fut provincial de la province de Saint-Denys. Il a laissé : 1° *Histoire chronologique des Récollets de la province de Saint-Denys*; Paris, 1677, in-4°; — 2° *le Procès criminel du jugement dernier, avec le procès civil dans le tribunal de la pénitence;* ibid., 1695, in-4°; — 3° *Traité des trois états du Fils de Dieu;* ibid.; — 4° *Traité de la Pénitence;* — 5° *Livre de vie ou des prédestinés, et des moyens d'opérer son salut;* 2 vol.; — 6° *Traité de vêtures et professions religieuses,* appliqué aux évangiles des dimanches et des fêtes de l'année; — 7° un *Avent de la dignité et des perfections de la Vierge, Mère de Dieu, dans le mystère de l'incarnation. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.,* tom. II, p. 89.

IV. **FÈVRE** (Jean **LE**). *Voy.* FABER ; nos III-VI.

V. **FÈVRE** (Jean **LE**), dominicain, né à Carvin-Épinoi, vivait au XVIIe siècle. Il professa la théologie dans son Ordre, et fut en 1477 chapelain de l'empereur Maximilien Ier. Il a laissé un ouvrage dans lequel il adresse des exhortations au Pape, aux rois, aux cardinaux, aux évêques, etc.; il y traite quelques questions, entre autres, des prodiges qui précédèrent la destruction du temple de Jérusalem. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. I, p. 556. Richard et Giraud.

VI. **FÈVRE** (le P.), mort l'an 1755, a laissé : 1° *Traité de la véritable religion*; 1744, in-12; — 2° *Bayle en petit,* ou *Anatomie de ses ouvrages;* 1748, in-12.

VII. **FÈVRE** (Michel **LE**), capucin de Caen, vivait au XVIIIe siècle. Il a donné des *Éclaircissements sur la bulle Ad evitanda;* 1747, in-12.

VIII. **FÈVRE** (Nicolas **LE**), né à Paris l'an 1544, mort en 1612, fut précepteur de Louis XIII. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° une *Préface sur les fragments de saint Hilaire*, dans laquelle il éclaircit beaucoup de faits au sujet de l'arianisme; — 2° *de la Justice et de la miséricorde de Dieu sur l'histoire de la mort d'Achan et de Josué;* — 3° *de la Nativité et de l'Incarnation de Jésus-Christ;* — 4° sur *les Miracles.* Les œuvres complètes de Le Fèvre ont paru à Paris, 1614, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

IX. **FÈVRE** (Nicolas **LE**), dominicain, né à Montfort, mort à La Rochelle l'an 1653, fut l'un des bons prédicateurs de son temps. On lui doit : 1° *Agématologie*, c'est-à-dire Discours de l'assemblée du chapitre provincial de la province de France, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, célébré au couvent de Saint-Jacques à Chartres; Angers, 1623, in-8°; — 2° *Doctrinæ orthodoxæ fidei, seu symboli D. Athanasi... expositio, ex sparsis S. Thomæ Aquinatis angelicis operibus excerpta*; Paris, 1631, in-24; — 3° *Prædicator Carnuteus, sive institutio, conventus Carnutensis Ord. FF. Prædic.*; 1637, in-8°; — 3° *Défense du saint rosaire et chapelet de la très-heureuse toujours vierge Marie;* La Rochelle, 1646, in-4°; — 4° *Manuale ecclesiasticum historicum a Christo nato ad* 1646; ibid., 1646; — 5° *Libellus contra illuminatorum sectam quamdam Carnuti pullulantem;* 1632. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II, p. 576.

X. **FÈVRE DE LA BODERIE** ou **FABRICIUS** (Gui), orientaliste, né en Normandie l'an 1541, mort vers l'an 1598, fut secrétaire du duc d'Alençon, frère de Henri III, et travailla à la Polyglotte d'Anvers. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Novum Testamentum syriace, cum versione latina;* dans la Polyglotte d'Anvers, 1572, t. V, et dans celle de Le Jay; Paris, 1645, in-fol.; — 2° *Novum Jesu Christi Testamentum, syriace litteris hebraicis, cum versione latina interlineari;* Paris, 1584, in-4°; — 3° *Severi Alexandrini quondam patriarchæ, de ritibus baptismi et sacræ Synaxis apud Syros christianos receptis liber*, etc.; Anvers, 1572, in-4°. *Voy.* Pauli Colomesii, *Gallia orientalis*, p. 41, 42. Le Long, *Biblioth. Sacra,* p. 12 et seqq.; p. 53 et seqq.; et *Discours histor. sur les Bibles polyglottes*, p. 53 et suiv. Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXVIII. Goujet, *Biblioth. Franç.,* tom. VI et XIII. Huet, *de Claris Interpretibus.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

XI. **FÈVRE DE LA BODERIE** (Nicolas), frère du précédent, se livra lui aussi à l'étude des langues orientales. Il travailla à l'édition de la *Bible polyglotte.* On lui doit, outre quelques ouvrages purement littéraires, l'*Heptacle*, ou *Histoire de la création*, trad. de Pic de La Mirandole; Paris, 1578, in-fol.; imprimé avec l'*Harmonie du monde,* un des écrits de son frère. *Voy.* Nicéron, *Mémoires.* Arias Montanus, *Bible polyglotte, préface.*

XII. **FÈVRE D'ÉTAPLES** (Jacques Fabri, ou **LE**), né à Étaples vers l'an 1455, mort à Nérac en 1536, professa d'abord la philosophie à Paris; il devint vicaire général de Meaux, puis précepteur du prince Charles, troisième fils de François Ier. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Traduction latine des quatre livres de Fide orthodoxa,* de saint Jean Damascène; — 2° *Psalterium conciliatum et expositio in idem; ejusdem psalterium quintuplex, gallicum, romanum, hebraicum, vetus, conciliatum;* Paris, 1509 et 1513; — 3° *Commentarius in Ecclesiastem, in quatuor*

Evangelia; Meaux, 1522, et Bâle, 1523; — 4° *Disceptatio de Maria-Magdalena, triduo Christi, et ex tribus una Maria;* Paris, 1516 et 1518; — 5° *de Tribus et unica Magdalena, disceptatio secunda,* etc.; Paris, 1519, in-4°. Les Commentaires de Le Fèvre sur les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, les Épîtres catholiques, son *Quintuplex Psalterium* et ses Dissertations sur les Madeleines ont été mis à l'*Index* du concile de Trente, mais avec la clause *Donec corrigantur. Voy.* Le Nourri, *Apparatus ad Biblioth. Patrum.* Le Long, *Biblioth. Sacra,* tom. II, p. 532. Sainte-Marthe, *Elogia.* D. Liron, les *Singularités histor. et littér.,* tom. III, p. 428 et suiv. Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis,* ad voc. FABER STAP. D. Duplessis, *Hist. de l'Église de Meaux.* L'abbé Le Clerc, *Remarques critiques sur le Diction. de Bayle en* 1732. Joly, *Remarques critiques sur le Diction. de Bayle,* p. 345 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

XIII. **FÈVRE D'ORMESSON** (Nicolas LE), minime, mort l'an 1683, a laissé une *Requête au roi contre les désordres qui se commettent dans l'Eglise;* Paris, 1645.

XIV. **FÈVRE SMIDELIN** (André), vivait au XVIe siècle, et était chancelier de l'université de Tubingue. Il a laissé la *Formule de concorde;* 1558; ouvrage dans lequel il détruit toutes les sectes du parti luthérien en essayant de les accorder. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **FÉVRET** (Charles), avocat au parlement de Dijon, né à Semur, capitale de l'Auxois, l'an 1583, mort à Dijon en 1661, acquit une grande réputation par son éloquence. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal est intitulé : *Traité de l'abus et du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'abus;* Dijon, 1603, in-fol.; la meilleure édition est celle de Lyon, 1736, 2 vol. in-fol.; on y a joint le traité de Hauteserre intitulé : *Ecclesiasticæ jurisdictionis vindiciæ, adversus C. Fevretti et aliorum tractatus de Abusu.* Cet ouvrage méritait, en effet, d'être réfuté; car, si l'auteur y fait preuve d'un grand savoir, il admet des principes qui ne sont pas à l'abri de graves reproches; son traité compromet les droits de l'Eglise; aussi a-t-il été mis à l'*Index.* (Decr. 22 Decemb. 1700.) *Voy.* Papillon, *Biblioth. des plus célèbres jurisconsultes.* Moréri, *Diction. histor.* Camus, *Bibliothèque choisie des livres de droit.* Richard et Giraud.

II. **FÉVRET** (Jacques), prêtre de Dijon, mort l'an 1694, était bachelier en théologie. Il connaissait parfaitement le droit canon, et était très-versé dans les controverses, ainsi que dans l'étude des conciles. Il savait le grec, l'italien et l'espagnol. Il a laissé : *Projet de conférences sur les matières de controverse,* appuyé de quelques observations sur trois ou quatre points de religion, et particulièrement sur le sacrement de pénitence, etc.; Paris, 1680, in-12. On lui doit l'édition de la seconde partie de l'*Oraison des pécheurs,* par le P. de Clugny, de l'Oratoire; 1689. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

FÉVRIER (*Februarius*), second mois de l'année; il n'a ordinairement que 28 jours, et dans les années bissextiles il en a 29, à cause d'un jour intercalaire qu'on y ajoute.

I. **FEYDEAU** (Claude), docteur en droit canon, né à Paris vers l'an 1580, mort vers l'an 1650, fut doyen de l'église collégiale de Moulins et supérieur des religieuses de la Visitation. On lui doit, outre une *Oraison funèbre de Claude Duret,* président à Moulins : *Panégyrique sur la paraphrase des quarante psaumes* d'Ant. de Laval; 1608; il a été réimprimé avec la paraphrase; Paris, 1619, in-4°; — 2° *Offices* de la sainte Épine, de saint Lazare, de sainte Geneviève, etc. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

II. **FEYDEAU** (Matthieu), docteur en théologie, né à Paris l'an 1616, mort à Annonay en 1694, fut successivement vicaire de Belleville, puis de Saint-Merry, théologal de Saint-Pol-de-Fenouilhèdes, curé de Vitry-le-Français, et théologal de la cathédrale de Beauvais. Son intimité avec Arnauld le fit exiler. Il a laissé : 1° *Méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'Écriture sainte, des conciles et des saints Pères;* 1649, in-12; — 2° *Catéchisme de la grâce;* Paris, 1650; — 3° *Méditations sur l'histoire et la concorde des Évangiles;* Bruxelles, 1673, 2 vol. in-12; Lyon, 1689-1696, 3 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **FEYDEAU DE BROU** (Henri), évêque d'Amiens, né l'an 1655, mort en 1706, se distingua par sa science et par sa piété. Il a laissé : 1° une *Lettre latine à Innocent XII,* contre le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrate; — 2° *Ordonnance pour la juridiction des évêques et des curés,* contre le P. des Imbrieux, jésuite.

FEYJOO Y MONTENEGRO. *Voy.* FEIJOO.

FIACRE ou **FÈFRE** (saint), solitaire, né en Irlande, mort vers l'an 670, vint en France, où saint Faron, évêque de Meaux, l'accueillit avec la plus grande bienveillance. Il le plaça à Breuil, où il lui fit bâtir une chapelle et un hôpital pour recevoir les étrangers et les passants. Saint Fiacre vécut dans cette retraite, et ajouta aux exercices de la prière, de la pénitence et de la charité, la culture d'un petit jardin. L'Église honore sa mémoire le 30 août.

FIALINISTES, secte ainsi nommée de Fialin, curé de Marsilly vers Montbrison, lequel, persuadé en 1794 que le prophète Élie allait paraître, assembla un certain nombre de personnes des deux sexes dans un bois, près de Saint-Étienne, pour aller à sa rencontre, s'acheminer vers Jérusalem, et composer la *république de Jésus-Christ.* Il leur recommanda de ne regarder ni à droite ni à gauche, ni en haut ni en bas, et leur escamota leur argent. Ces fanatiques, après avoir erré quelque temps au milieu des forêts, furent réduits à rentrer dans leurs foyers, et devinrent l'objet de la risée publique. Quant à Fialin, il se maria et se retira près de Paris, où il tenait un cabaret, et finit par être exilé à Nantes. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

FIAMMA. *Voy.* FLAMMA, n° I.

FIANÇAILLES (*Sponsalia*), mot dérivé du verbe *fidere se fier.* Il y a deux sortes de fiançailles : celles qui sont ecclésiastiques et celles qui ne le sont pas; les premières se contractent par deux personnes qui se font solennellement une promesse de mariage en présence d'un prêtre, qui leur donne sa bénédiction; les secondes sont de simples promesses. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique,* au mot *Fiançailles.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Quant aux fiançailles telles qu'elles se pratiquaient chez les Hébreux, *voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. II, p. 251, 252.

FIANCÉ, FIANCÉE. On appelle ainsi les deux personnes qui ont contracté entre elles des fiançailles. *Voy.* FIANÇAILLES.

FIARD (Jean-Baptiste), jésuite, né à Dijon en 1736, mort dans la même ville l'an 1818, était

professeur de rhétorique à Alençon à l'époque de la suppression de sa compagnie. Ayant refusé de prêter le serment civique, il fut déporté en 1793; mais il rentra en France environ deux ans après. L'abbé Fiard avait sur la magie des idées très-exagérées; il lui attribuait une foule de phénomènes qui n'étaient que les effets naturels des forces physiques. Tous ses écrits, qui roulent d'ailleurs sur ce sujet, se sentent de cet esprit d'exagération. Il a publié : 1° *Lettres philosophiques sur la magie;* Paris, 1801, in-12; ibid., 1803, in-8°; ces lettres avaient paru en 1781 sous le titre de *Lettres magiques,* ou *Lettres sur le diable;* — 2° *la France trompée par les magiciens et les démonolâtres du* XVIIIe *siècle, fait démontré par des faits;* Paris, 1803, in-8°; — 3° *les Mystères des magnétiseurs et des somnambules dévoilés par un homme du monde;* ibid., 1815, in-8°. *Voy.* Deleuze, *Annales du magnétisme animal.* Les *Annales politiques, morales et littéraires* du 17 décembre 1815. C. M. Amanton, qui a inséré dans le *Journal de Dijon* du 6 août 1825 une *Notice* très-détaillée sur Fiard. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FIACRI. *Voy.* PHÉBADE.

FIARNAUD, ancien mot français qui signifie ceux qui venaient d'outre-mer dans la Terre-Sainte. Dans l'Ordre de Malte, on appelle Fiarnaux ceux qui les derniers ont fait profession dans l'Ordre.

FIBUS (Barthélemy), jésuite, né à Cologne, vivait au XVIIIe siècle, et était docteur en théologie. Il a composé un ouvrage dans lequel il se propose de confondre les incrédules, et qui a pour titre : *Demonstratio tripartita,* etc.; Cologne, 1700, in-4°. *Voy.* Jean-Albert Fabricius, *Biblioth. latin. med. et infim. ætatis,* p. 148. *Mémoires de Trévoux,* 1702, tom. III, p. 103. Richard et Giraud.

FICHET (Alexandre), jésuite, né au petit Saint-Bernard, dans le diocèse de Genève, l'an 1588, mort à Chambéry en 1659, professa au collége de la Trinité de Lyon, et se distingua par sa science. Il a laissé : 1° *Favus mellis, ex variis sanctis Patribus collectus;* Lyon, 1615 et 1617; — 2° *Vie de la Mère de Chantal;* ibid., 1642, in-8°; — 3° *Chorus poetarum classicorum duplex, sacrorum et profanorum;* ibid., 1616, in-4°; — 4° *Arcana studiorum omnium Methodus, et Bibliotheca scientiarum;* ibid., 1649, in-8°; — 5° plusieurs autres écrits dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Colonia, *Hist. littér. de la ville de Lyon,* tom. II.

FICIN ou **FICINO** (Marsilio), chanoine, né à Florence l'an 1433, mort à Corrégia en 1499, était très-versé dans les langues grecque et latine, la théologie, la philosophie, la musique et la médecine; il jouissait de l'estime et de l'amitié de Cosme et de Laurent de Médicis, ainsi que de plusieurs autres personnes distinguées. On a de lui de nombreux ouvrages, parmi lesquels : 1° la traduction des ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite; — 2° *de Religione christiana, et fidei pietate liber;* — 3° *Theologia platonica, seu de immortalitate animarum, et æterna felicitate;* — 4° *In Pauli epistolas apostoli commentaria,* etc.; — 5° *de Passione Domini;* — 6° *de Cantico Simeonis.* Les *Œuvres* complètes de Ficin ont paru à Bâle, 1561, 2 vol. in-fol. *Voy.* Negri, *Istoria degli Scrittori Fiorentini.* Nicéron, *Mémoires,* tom. V. Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana,* vol. VI, part. I. Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* tom. I, p. 18-119. Jean-Albert Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis,* l. VI, p. 496 et 497. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FICKER ou **FIKLER** (Jean-Baptiste), vivait au XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Théologie juridique,* ou *Droit civil théologique;* Dilingen, 1515; — 2° soixante-six *Oraisons* de piété; Ingolstadt, 1591; — 3° *du Droit des magistrats sur les sujets, et du devoir des sujets envers les magistrats;* ibid., 1578; — 4° *Éponge contre les prédicants de Wittemberg;* ibid., 1585.

FICO (Jean-André), prêtre, né à Reazio, aujourd'hui Mesuraca, qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé en italien : *Notices historiques sur la patrie et les actions de saint Zozime, pape, avec une courte description de la Calabre;* Rome, 1760, in-4°. *Voy. Annales typogr.,* mois de janvier 1762, p. 93 et 94. Richard et Giraud.

FICUS, ville épisc. de la Mauritanie de Sitifi, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Sitifi. On en connaît deux évêques : Félix, qui assista à la conférence de Carthage en 411, et Abo, qui siégeait en 484, sous le roi Huneric. *Voy.* les *Notit. Afr.,* n. 22. *Collat. Carth.,* c. CCXV, n. 446. Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 239.

FIDATI (Simon), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Cassia, mort en odeur de sainteté l'an 1348, se distingua par sa piété et par sa science; il fonda à Florence le monastère des religieuses de son Ordre. Il a laissé : 1° *de Gestis Domini Salvatoris;* Cologne, 1540; — 2° *de Beata Virgine;* Bâle, 1517; — 3° un *Traité de la doctrine chrétienne,* et un autre de la *Patience;* — 4° une *Explication du Symbole;* — 5° le *Miroir de la Croix;* — 6° de la *Discipline des spirituels;* — 7° quelques *Lettres;* mais ces cinq derniers ouvrages sont perdus. *Voy.* Pamphile, *de Vir. illustr. Ord. August.* Sixte de Sienne, *Biblioth.,* l. IV. Richard et Giraud.

FIDDES (Richard), théologien anglais, né à Hunmanby l'an 1671, mort à Putney en 1725, obtint le rectorat de Hailsham, puis la place de chapelain de Hull. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Theologia speculativa;* 1718, in-fol.; — 2° *Theologia practica;* 1720, in-fol., où il réfute la fable des *Abeilles* de Mandeville, et les *Recherches sur la vertu* de Schaftesbury; — 3° *Fifty-two practical Discourses on several subjects, six of which were never before printed,* 1720, in-fol.; — 4° *The life of cardinal Wolsey;* Londres, 1724, in-fol.; ouvrage qui le fit accuser de papisme, parce qu'il avait été impartial, et n'avait pas accepté toutes les assertions si souvent inexactes de Fra Paolo sur la papauté. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FIDÉICOMMIS (*Fideicommissum*), donation oblique et indirecte par laquelle on laisse en tout ou en partie une succession à une personne, à condition que cette personne la remettra à une autre, selon l'intention du testateur. Les fidéicommis étaient odieux dans le droit français; aussi ne pouvait-on les faire ni les recevoir sans péché mortel dans les lieux où ils étaient défendus par la loi ou par la coutume. *Voy.* Pontas, au mot *Donation,* cas 1 et 2. Collet, *Moral.,* tom. I. Reiffenstuel, *Instit. canon.,* l. III, tit. XXII, *de fidejussoribus.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. FIDEJUSSOR. Liguori, *Theologia moralis,* l. IV, n° 912. Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 239, 240.

FIDÉJUSSEUR (*fidejussor, sponsor.*) *Voy.* CAUTION.

FIDÉJUSSION (*fidejussio*). *Voy.* CAUTION.

FIDEL ou **FIDÈLE** (saint), capucin, né à Sigmaringen en Allemagne l'an 1588, mort le 24 avril 1622, fut le premier martyr de la congré-

gation de la Propagation de la foi chez les Grisons. Il fit ses études à Fribourg, où il fut reçu docteur en l'un et l'autre droit, et entra chez les Capucins en 1612. Il fit des progrès rapides dans la vertu, et ses supérieurs le nommèrent préfet de la mission chez les Grisons. Son zèle et son éloquence opérèrent de nombreuses conversions à Weltkirchen, et les hérétiques, désespérés de ses succès, l'assassinèrent. Benoît XIV le canonisa le 28 juillet 1746. *Voy.* l'*Hist. de la vie et de la mort précieuse du B. P. Fidel de Sigmaringen...*, par la sacrée Congrég. *de Propaganda fide;* Paris, 1730, in-4°. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 244, 245. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **FIDÈLE** (*Fidelis*), nom que l'on donnait, dans la primitive Église, aux laïques baptisés, pour les distinguer des catéchumènes, qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement. Plus tard ce nom fut réservé aux chrétiens catholiques, c'est-à-dire à ceux qui ont la foi par excellence, par opposition à ceux qui professent de fausses religions, et que l'on nomme *infidèles*. Ainsi on dit l'*assemblée des fidèles* en parlant de l'Église. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXIII, p. 245, 246. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FIDÈLE** (saint), martyr de Côme, dans le Milanais, mort le 28 octobre 304. Il suivait la profession des armes, et employait aux œuvres de charité tout le temps que le service ne réclamait pas. Il eut la tête tranchée sous Maximien Hercule, ainsi que saint Exonthe et saint Carpophère, compagnons de son martyre. L'Église honore sa mémoire le 28 octobre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

III. **FIDÈLE**, de Saint-Germain, capucin de la province de Milan, mort à Rome l'an 1622, fut un prédicateur célèbre et vraiment apostolique. Il ne voulut jamais, par un rare exemple d'humilité, accepter la pourpre romaine, que Grégoire XV lui offrit. Il a laissé : 1° *Exercice pour la réduction du pécheur;* Côme, 1614; — 2° *Panégyrique de saint Charles Borromée;* Milan, 1610. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 349.

IV **FIDÈLE**, de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Lucques, vivait au XVIIe siècle. Il fut gardien et ministre de la province réformée de Boulogne, et il acquit la réputation d'un prédicateur distingué et d'un savant théologien. Il est auteur de *Sermons pour l'Avent et le Carême*; 1682. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier.

V. **FIDÈLE** (Benoit), commissaire général du Tiers-Ordre des Frères-Mineurs, né en Sicile, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Theoremata moralia de augustissimo Eucharistiæ sacramento, ex psalmo* XXII *decerpta;* Palerme, 1638, in-4°; — 2° des *Sermons. Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. Ier, p. 199.

VI. **FIDÈLE (ROI TRÈS-)**, en latin *Fidelissimus Rex*, titre d'honneur que Benoît XIV accorda en 1748 au roi de Portugal Jean V et à tous ses successeurs. Le mot *Fidelis* est pris dans le sens de *croyant;* car, dans le bref qui confère ce titre honorifique, il est question des services rendus à la foi catholique par les rois de Portugal. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

FIDELIS. *Voy.* FEALE.

I. **FIDÉLITÉ** (*Fidelitas*), vertu qui nous porte à observer exactement et sincèrement nos promesses. Autrefois, en France, on appelait *droit de serment de fidélité* le droit qu'avait le roi de nommer à la première prébende vacante dans l'église, et à la nomination de l'évêque, qui faisait serment de fidélité au roi pour entrer dans sa prélature.

II. **FIDÉLITÉ** (*Fidelitatis Ordo*), Ordre de chevalerie institué l'an 1701 par Frédéric III, marquis et électeur de Brandebourg, qui prit le titre de roi de Prusse. On l'appelle aussi *Ordre de l'Aigle-Noire,* parce qu'aux angles de la croix il y a l'aigle de Prusse émaillée de noir. *Voy.* Hélyot, *Hist. monast.*, tom. VIII, p. 335.

FIDELIUM, premier mot de l'oraison que l'Église dit pour tous les morts immédiatement avant l'Épître, et que l'on appelle pour cette raison *Fidelium.*

FIDELLE (Louis), chanoine de Tournai et docteur de Paris, mort l'an 1652, a laissé : 1° *de Mundi structura, seu sex dierum opificio*, lib. VIII; — 2° *de Humana Restauratione, seu de Incarnatione Domini; —* 3° *de Militia spirituali,* lib. V. *Voy.* Le Mire, *de Script. sæc.* XVI. André-Valère, *Biblioth. Belg.*

FIDEMIUM. *Voy.* FÉMY.

FIDÈNES, ancienne ville épisc. située à quarante stades de Rome. On voit aujourd'hui, à la place qu'elle occupait autrefois, un domaine qui appartenait au chapitre de Saint-Pierre, et appelé *Castel Giubileo,* parce qu'on l'acheta pendant l'année d'un Jubilé universel. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Géronce, assista au concile tenu à Rome sous Symmaque, et dont le second, Justin, se trouva au conc. de Rome, sous le pape Agathon, en 680. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. X, p. 97.

FIDOLE. *Voy.* FALE.

FIDOLOME ou **FIDOLAME**, ville épisc. de la Mauritanie césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n° 17.

I. **FIEF**, terre, seigneurie ou droits qu'on tenait d'un seigneur dominant, à la charge de foi et hommage ou de quelques redevances. Outre les fiefs de dignité ou les fiefs simples, il y avait des fiefs épiscopaux ou presbytéraux: on appelait ainsi des biens ecclésiastiques que des seigneurs laïques avaient usurpés sur la fin de la seconde race des rois de France. Il y avait aussi des fiefs de dévotion ou de piété : c'était le nom que l'on donnait aux États que, par humilité, les souverains reconnaissaient tenir de Dieu, à la charge de l'hommage et de quelques redevances. *Voy.* Gibert, *Instit. eccl. et Bénéf.*, p. 798. Richard et Giraud.

II. **FIEF-AUMÔNE**, ou aumône fieffée, fief qu'un seigneur donnait à l'Église, par forme d'aumône, pour quelque fondation.

FIERA (Jean-Baptiste), médecin, né à Mantoue l'an 1469, mort en 1538, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Histoire évangélique de Dieu et de l'homme;* Venise et Bâle; — 2° *Traité de l'immortalité de l'âme; —* 3° *Dialogue de la peinture, de la justice et de la prédestination;* Mantoue, 1515. *Voy.* le *Catal. de la Biblioth. d'Oxford.*

FIERBERTUS. *Voy.* FITZ-HERBERT.

FIERTABLE (crime). On disait autrefois à Rouen qu'un crime était *fiertable,* lorsqu'on pouvait en obtenir la rémission en levant la fierte de saint Romain; tels étaient les crimes de lèse-majesté, de duel, etc. *Voy.* FIERTE, et Richard et Giraud.

FIERTE (*Feretrum*), châsse, cercueil; mot usité à Rouen en parlant de la châsse de saint Romain, archevêque de cette ville. On accordait la grâce à un criminel le jour de l'Ascension, où l'on portait en procession dans la ville la châsse de saint Romain. *Voy.* ROMAIN (saint), n° V.

I. **FIESOLI** (*Fæsula* et *Fæsulæ*, ou *Fesulæ*, *Festolæ*), ville épisc. d'Italie qui borne, du côté de l'Apennin, les diocèses de Faenza et d'Imola, et, du côté de l'Arnec, ceux de Florence, de Sienne et d'Arezzo. Ce siége est suffragant de Florence; cette ville est aujourd'hui ruinée, mais on y voit encore une abbaye qui doit sa fondation à Côme de Médicis. Le premier évêque de Fiesoli est saint Romulus, disciple de l'apôtre saint Pierre. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. III, p. 210 et suiv. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 104. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 255 et suiv.

II. **FIESOLI**, congrégation. *Voy.* FESOLI.

FIEUX (Jacques de), évêque de Toul, docteur de la maison de Navarre, mort à Paris en 1687, fut un prédicateur très-distingué. Il publia : 1° des *Statuts synodaux;* 1677; ils ont servi de règle dans la suite à l'Église de Toul; — 2° un écrit très-estimé sur l'*Usure;* 1679. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FIGEAC (*Figiacum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans la ville du même nom, au diocèse de Cahors. Elle fut fondée vers l'an 755 par Pépin, père de Charlemagne, en reconnaissance de l'heureux succès que Dieu avait accordé à ses armes contre les Sarrasins. Cette abbaye, qui appartenait à la congrégation de Cluny depuis l'an 1074, fut sécularisée et changée en collégiale par une bulle de Paul III, datée du 28 août 1536, mais elle ne fut exécutée qu'en 1556. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. I, col. 171 et suiv. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **FIGLIUCCI** (Félix), dominicain, né à Sienne, vivait au XVIe siècle. Il était très-versé dans les lettres divines et humaines, et il savait parfaitement le latin et le grec. Outre quelques ouvrages purement littéraires, on a de lui : 1° un *Discours* latin qu'il prononça au concile de Trente; — 2° *Catechismo, cioè instruzione secondo il decreto del concilio di Trento;* Rome, 1567, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 263. Richard et Giraud.

II. **FIGLIUCCI** (Vincent), jésuite, né à Sienne, mort à Rome l'an 1622, fut pénitencier. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Moralium quæstionum*, tom. II; — 2° *de Statu clericorum;* — 3° *de Beneficiis;* — 4° *de Clericorum vita;* — 5° *de Simonia. Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Scriptorib. sæc.* XVII.

FIGON (Louis), lazariste, né aux Pennes, près de Marseille, en 1745, mort l'an 1824, professa successivement la théologie à Arles et à Marseille. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il émigra et se rendit à Nice, où il s'adonna à la prédication. Revenu en France sous le Directoire, il desservit à Marseille l'église des Missions jusqu'au concordat de 1801, puis fut curé d'Aubagne jusqu'à sa mort, avec la permission des supérieurs de Saint-Lazare. On a de lui un opuscule intitulé : *Encyclique de Benoît XIV, Vix pervenit, expliquée par les tribunaux de Rome; par un curé, ancien professeur de théologie;* Marseille et Paris, 1822, in-8°. C'est un extrait des cahiers de théologie de l'auteur; son but est de démontrer que l'Encyclique n'est pas contraire au prêt à intérêt. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FIGUE, *figuier*, arbre dont il est souvent question dans l'Écriture. Adam et Ève se couvrirent avec des feuilles de figuier. Jésus-Christ, venant de Béthanie, s'approcha d'un figuier; mais, n'y trouvant pas de figues, il a- maudit, et l'arbre sécha aussitôt jusqu'à la racine. Saint Marc remarque que ce n'était pas alors la saison des figues; et néanmoins Jésus-Christ semble vouloir punir la stérilité du figuier; c'est ce qui montre que cette action est toute mystérieuse; ce figuier n'était pas coupable de sa stérilité, mais il représentait la nation juive, coupable d'une stérilité qui allait attirer sur elle la malédiction du Seigneur. C'est aussi ce que la plupart des interprètes ont regardé comme un signe de la réprobation du peuple juif, figuré par ce figuier. Sans rejeter cette interprétation, Bossuet en fait une application « à la créature raisonnable, qui doit toujours des fruits à son créateur, en quelque temps qu'il lui en demande. » *Voy.* Gen., III, 7. Matth., XXI, 19. Marc, XI, 13. Luc, XIII, 7.

FIGUEIREDO. *Voy.* PEREIRA, n° I.

FIGUERIO (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Croix, né à Figuerio, mort en 1592, fut l'un des hommes les plus distingués du Portugal. Il savait le latin, le grec, l'hébreu et le chaldéen; mais sa modestie surpassa de beaucoup son savoir, et ce fut d'après les ordres souvent réitérés de ses supérieurs qu'il consentit à se faire recevoir docteur à l'université de Coïmbre. Il refusa la première chaire d'Écriture sainte dans cette université, et ne voulut accepter aucune charge dans sa congrégation. Il a laissé : 1° *Commentaires sur les quinze premiers psaumes;* — 2° *Paraphrase sur Jérémie;* — 3° *Commentaire sur les douze petits Prophètes;* tous ces ouvrages ont paru à Lyon, 1616. *Voy.* Drouet, édit. de Moréri, 1759. Richard et Giraud.

FIGURE, FIGURISME, FIGURISTE. Il y a des théologiens et des interprètes qui prétendent que toutes les actions, les histoires et les cérémonies de l'Ancien Testament étaient des figures et des prophéties de ce qui devait arriver dans le Nouveau; on les a nommés pour ce motif *figuristes*, et leur système *figurisme*. Ce système est évidemment outré, et entraîne beaucoup d'abus dans l'explication de l'Écriture. *Voy.* l'excellent *Traité de la véritable religion contre les athées*, etc., par l'abbé de la Chambre, t. IV, p. 228 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, p. 237 et suiv. L'abbé Léonard, *Traité du sens littéral et mystique de l'Écriture sainte, d'après la doctrine des Pères.* Fourmont l'aîné, qui, sous le nom de Rabbi Ismaël Ben-Abraham, a publié *Mouhaka* ou *Ceinture de douleur*, contre les *figuristes*.

FILACE, ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. *Voy.* les *Notit. Afric.*, n. 79.

FILAMONDO (Raphaël-Marie), dominicain et évêque de Suessa, né à Naples vers l'an 1650, mort vers 1716. Parmi ses divers écrits nous citerons seulement : 1° *Raqua lio del viaggio fatto da padri dell' Ordine d Predicatori inviati dalla sacra Congregazio de Propaganda Fide missionarii apostolici n la Tartaria minore, l'anno* 1662, etc.; Naple, 1695, in-8°; — 2° *Theorhetoricæ idea, ex ivinis Scripturis et politioris literaturæ myst ogis deducta, Christianis oratoribus ad imit lum proposita;* ibid., 1700, 2 vol. in-4°. *Voy* chard, *Biblioth. Scriptor. Ordin. Prædic.* F ler, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FIL SIER ou **FILLASSIER** (Marin), prêtre, né aris, mort l'an 1733, fut chapelain des D es de Miramion. Il a laissé : *Sentiments rétiens propres aux personnes malades et infirmes, pour se sanctifier dans les maux et se préparer à une bonne mort;* Paris, 1723, in-12; cet ouvrage a eu quatre éditions. *Voy.* les *Nouvelles*

littéraires du 15 janvier 1724, p. 126. Richard et Giraud.

FILASTRE. *Voy.* FILLATRE.

FILBERT, en latin *Filbertus* (saint), premier abbé de Jumiéges et de Noirmoutier, né en Gascogne, mort le 20 août, vers l'an 684, fut honoré dès sa jeunesse de l'amitié de saint Ouen, et il embrassa de bonne heure la vie religieuse; il se mit sous la discipline de saint Agile ou Aile, abbé du monastère de Rebais, en Brie, et il lui succéda l'an 650. Après avoir visité plusieurs monastères de France et d'Italie, il fonda, vers l'an 654, la célèbre abbaye de Jumiéges, située à cinq lieues de Rouen. Il gouvernait paisiblement ce monastère, lorsque Ebroïn, maire du palais, irrité des remontrances qu'il lui avait adressées sur sa mauvaise conduite, le calomnia auprès de saint Ouen, qui le fit mettre en prison. Dès qu'il fut libre, Filbert se retira dans le diocèse de Poitiers, où il fonda les monastères de Noirmoutier et de Quinçay. L'Église honore sa mémoire le 20 août. *Voy.* D. Mabillon, au IIe *siècle bénédictin.* Richard et Giraud.

FILCHINS ou **FILCHIUS** (Benoît), capucin, né a Essex, vers l'an 1560, mort vers l'an 1630, fut élevé dans le protestantisme; mais il se convertit l'an 1599, et il entra chez les Capucins. Henri IV l'honora toujours d'une bienveillance particulière. On lui doit : 1° *Soliloquium pium et grave, in quo exponit conversionis suæ primordia;* 1602; — 2° *Liber variorum exercitium spiritualium;* Viterbe, 1608; — 3° *Eques christianus;* Paris, 1609, 2 vol. in-12; — 4° *Regula perfectionis, continens breve ac lucidum compendium totius vitæ spiritualis;* Rome, 1625 et 1628; — 5° *Traité de la volonté de Dieu;* Paris, 1648. Feller, *Biogr. univers.*

FILESAC (Jean), doyen de la faculté de théologie, né à Paris vers l'an 1550, mort dans cette ville en 1638, professa les humanités et la philosophie, fut élu recteur de l'université en 1586, et reçu docteur en 1590. Il se distingua par sa droiture, sa science et sa piété. On a de lui : 1° *de l'Autorité sacrée des évêques;* Paris, 1606, in-8°; — 2° *sur le Carême;* — 3° *sur l'Origine des paroisses;* — 4° *sur la Confession auriculaire;* — 5° *sur l'Idolâtrie.* Tous ces traités ont paru sous ces titres : *Opera varia;* Paris, 1614, 2 vol. in-8°, et *Opera selecta;* ibid., 1621, in-4°. *Voy.* Du Boulay, *Hist. de l'Université de Paris,* tom. VI. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

FILIATION (*Genus, filiatio*), terme qui s'emploie dans un sens figuré pour désigner soit les églises qui dépendent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation, soit les monastères et les abbayes, soit enfin les religieux de certains Ordres qui épousaient des maisons ou des provinces dont ils étaient appelés *fils* ou *enfants.*

FILLASSIER. *Voy.* FILASSIER.

FILLASTRE. *Voy.* FILLATRE.

FILLATRE ou **FILASTRE**, **FILLASTRE**, **FILATRE** (Guillaume), prélat français, mort à Gand l'an 1473, fut d'abord bénédictin dans le monastère de Saint-Pierre de Châlons; il devint prieur dans le duché de Bar, abbé de Saint-Thierri, puis de Saint-Bertin. Il fut reçu docteur à l'université de Louvain l'an 1436, et il occupa successivement les évêchés de Verdun, de Tulle et de Tournai. Il était aussi chancelier de l'Ordre de la Toison d'or. Il a laissé : *la Toison d'or, auquel sous les vertus de magnanimité et justice sont contenus les hauts, vertueux et magnanimes faits, tant des très-chrétiennes maisons de France, Bourgogne et Flandre, que d'autres rois et princes de l'Ancien et Nouveau Testament;* Paris, 1577, in-fol., et Troyes, 1530. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Carpentier, *Hist. de Cambrai,* tom. I, p. 465. Le P. Benoît, *Hist. de Toul,* p. 541-551. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **FILLATRE** ou **FILASTRE**, **FILLASTRE**, **FILATRE** (Guillaume), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né au diocèse de Rouen l'an 1634, mort à l'abbaye de Fécamp en 1706, fut très-versé dans les lettres et le droit canonique, et il était en relation avec le P. Mabillon, qui le consultait souvent. Il a laissé : 1° *Mémoire sur un point de juridiction épiscopale;* 1690, in-fol.; — 2° *Conjectures sur la caverne du dieu Mithra;* dans les *Lettres* de saint Jérôme, trad. par D. Roussel, tom. I, p. 516; — 3° trois *Lettres,* qui sont dans Mabillon, *Œuvres posthumes,* t. I. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur.*

I. **FILLE**, terme qui désigne : 1° les personnes du sexe qui n'ont point été mariées; 2° celles qui ont fait vœu de virginité dans le cloître ou dans le monde; 3° celles qui vivent dans les communautés ou sociétés régulières qui ne sont point érigées en Ordre religieux et qui ne font pas les vœux de religion. *Fille* se prend encore dans un autre sens. *Voy.* FILS.

II. **FILLE DE LA VOIX.** *Voy.* BATH-KOL.

FILLEAU (Jean), jurisc., né à Poitiers l'an 1600, mort en 1682, fut professeur en droit et avocat du roi à Poitiers. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes;* Poitiers, 1654, in-8°; c'est dans le second chapitre de cet ouvrage que l'on trouve l'anecdote connue sous le nom de *Projet de Bourg-Fontaine;* — 2° *la Preuve historique des litanies de la grande reyne de France sainte Radégonde;* ibid., 1643; — 3° *Décisions catholiques* ou *Recueil général des arrêts rendus en toutes les cours souveraines de France, en exécution ou interprétation des édits qui concernent l'exercice de la religion prétendue réformée;* ibid., 1668, in-fol. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univ.*

I. **FILLES DE LA CHARITÉ.** *Voy.* CHARITÉ, n° VI.

II. **FILLES-DIEU** ou **ENFANTS DE DIEU.** On appelait autrefois *Filles-Dieu* et *Enfants de Dieu* ceux et celles qui demeuraient dans les hôpitaux appelés *Hôtels-Dieu.* On donne aussi le nom de *Filles-Dieu* à plusieurs hospitalières. Les religieuses de Fontevrault portaient à Paris ce nom, parce qu'elles avaient succédé aux hospitalières qui s'appelaient ainsi.

FILLEUL ou **FILLEULE** (*Filiolus, filius lustricus. Filiola, filia lustrica*), celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts baptismaux et à qui on a donné un nom. *Voy.* AFFINITÉ, n° II.

FILLEULS. *Voy.* AGGRÉGATION.

FILLIUCIUS (Vincent), jésuite, né à Sienne en 1556, mort en 1622, enseigna la philosophie, les mathématiques et la théologie, fut pénitencier à Rome et casuiste en chef du Saint-Office. On lui doit des *Questions morales;* Lyon, 1633. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FILOTEO ou **FILOTÉE** (Antoine de Homodeis), docteur en droit civil et canonique, né en Sicile, vivait au XVIe siècle. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le principal pour nous est : *Compilatio decretorum et canonum sacrosancti œcumenici et generalis Tridentini concilii.* *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

FILS, FILLE ou **ENFANT**, terme qui se prend dans l'Écriture pour un grand nombre de significations différentes; nous citerons les princi-

pales. Ainsi : 1° il se prend pour descendant, à quelque degré que ce soit; 2° *fils* se dit pour *petit-fils; 3° fils du fils*, signifie *petit-fils; 4° fils des fils*, signifie toute la postérité; 5° *fils de Dieu*, signifie, à proprement parler, le *Verbe de Dieu*, la seconde personne de la sainte Trinité; 6° *fils de Dieu*, signifie, dans un sens plus étendu, les *anges*, parce qu'ils sont dans le ciel auprès de Dieu comme des enfants chez leur père. Il désigne encore les *élus* et les *bienheureux*, parce que Dieu les aime et les traite comme ses fils. Ce mot désigne encore les fidèles, ainsi que les grands, les puissants et les juges de la terre, parce qu'ils sont les lieutenants de Dieu et les dépositaires de son autorité; 7° *fils de l'homme* désigne spécialement *Jésus-Christ*, parce qu'en s'incarnant il a pris dans le sein de la Vierge Marie une nature semblable à la nôtre; mais ce terme désigne souvent un *homme*. Il se donne aux pécheurs par opposition à ceux que l'Écriture appelle *fils de Dieu; 8° fils de la résurrection*, signifie les saints ressuscités après la résurrection générale; 9° *fils* se prend aussi pour *disciple, ami, compagnon*. *Voy.* Genèse, XXIX, 5; XLV, 10. Ps. CII, 18. Prov., XIII, 22. IV Rois, II, 3, 5, 7. Matth., IX, 15. Richard et Giraud, qui rapportent plusieurs autres significations. Bergier, *Diction. de théol.*, aux mots FILS DE DIEU. *Compar.* ENFANT, n° I; ENFANTS DE DIEU, n° II, et ENFANTS DES HOMMES, n° III.

FIMES (*Fimæ*), ville de France située en Champagne, dans le diocèse de Reims. On y a tenu deux conciles : le premier, en 887, fut présidé par Hincmar de Reims, et le deuxième l'an 935. *Voy.* Regia, tom. XXV. Labbe, tom. IV. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud.

FIMIA (Jérôme), docteur en droit civil et canonique, né à Catane, mort l'an 1549, fut surnommé l'*Aigle volant*, à cause de son grand savoir. Il professa le droit à Catane, et fut successivement juge de la cour suprême du roi, avocat du roi et procureur fiscal. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Addictiones super ritum regni Siciliæ;* — 2° *Ad bullam apostolicam Nicolaï V et reg. paragm. Alfonsi de censibus addictiones;* — 3° *Apostillæ in caput Volentes.*

FIN DERNIÈRE, nom que l'on donne, en matière de morale, au but, au terme qu'on se propose dans ses actions, et dans lequel on fait consister son bonheur, de sorte qu'on ne tende pas au delà. Ce terme s'entend aussi de la mort, du jugement, du ciel ou paradis, et de l'enfer; ce qu'on appelle les *quatre fins dernières* (*novissima*), parce que de toutes les choses qui peuvent arriver aux hommes ce sont les dernières. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon portatif.* Mattes, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, art. FINS DERNIÈRES (LES QUATRE).

FINAZZI (Octavien), barnabite, né à Morano en 1598, mort à Rome l'an 1649, fut pénitencier à Bologne et procureur général de son Ordre. Il a laissé en italien : *Retraite pour les ordinands;* Bologne, 1642 et 1847. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnab.*

FINCENHALA. *Voy.* FINCHAL.

FINCHAL ou **FINCKLEY** (*Finchala* ou *Fincenhala*), ville d'Angleterre située dans le diocèse de Durham, à cent soixante milles de Cantorbéry. On y a tenu deux conciles : le premier en 788, le deuxième l'an 799. *Voy.* Regia, tom. XX. Labbe, tom. VII. Hardouin, tom. IV

FINCK (Gaspard), théologien luthérien, né à Giessen l'an 1578, professa la logique, la physique, la métaphysique et la théologie à l'académie de cette ville. L'an 1616 il devint prédicateur et surintendant général à Cobourg. Nous avons de lui : 1° *Canonum theologicorum proprietatem et naturam Scripturæ sacræ enucleantium centuriæ duæ;* — 2° *de Monachis, eorumque consiliis, contra Bellarminum;* — 3° *de Diebus festis et feriatis in ecclesiis augustanæ confessionis;* — 4° *Controversiæ theologicæ et philosophiæ, oppositæ Goclenii, Piscatoris, Angelocratoris et nonnullorum aliorum erroneis opinionibus;* — 5° plusieurs autres écrits indiqués par Richard et Giraud.

FINCKE (Jean-Paul), jurisc. protestant d'Allemagne au XVIII[e] siècle, a laissé, entre autres ouvrages : *Index diplomatum civitatis et Ecclesiæ Hamburgensis;* Hambourg, 1751, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FINCKLEY. *Voy.* FINCHAL.

FINE DE BRIANVILLE. *Voy.* BRIANVILLE.

FINI. *Voy.* FINO.

FINNIBORE ou **KILFENOR** (*Finnabora*), petite ville épisc. située sur la côte occidentale d'Irlande, dans le comté de Clare, en Connacie. On dit que ce siége a été établi dès le VI[e] siècle; mais le plus ancien évêque que l'on connaisse est Chrétien, mort en 1254. *Voy.* De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 105. Richard et Giraud.

FINNO (Jacob), prédicateur finlandais du XVI[e] siècle. On a de lui : 1° *Cantiones piæ episcoporum veterum in regno Suecia, præsertim magno ducatu Finlandiæ usurpatæ, cum notis musicalibus;* Greifswald, 1582, et Rostock, 1625; — 2° *Hymni ecclesiastici Finnici idiomatis aucti.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FINO ou **FINI**, orientaliste et controversiste, né à Adria l'an 1431, mort à Ferrare en 1517, se livra spécialement à l'étude du grec et de l'hébreu. Il fut maître du trésor du duc de Ferrare. Il a laissé un ouvrage dans lequel il prouve que le Messie est venu et que ce Messie est Jésus-Christ. Ce livre est intitulé : *Fini Hadriani, Ferrariensis, in Judæos flagellum, ex Sacris Scripturis excerptum;* Venise, 1538 et 1569; Ferrare, 1573. *Voy.* Riccioli, *Chronolog.*, tom. IV, ind., p. 227. J.-A. Fabricius, *Biblioth. lat. med. et infim. ætatis*, l. IV, p. 498. Richard et Giraud.

FINS DERNIÈRES (LES QUATRE). *Voy.* FIN DERNIÈRE.

FIOCCO ou **FIOCCHI**, en latin *Floccus* (André-Dominique), jurisconsulte italien, mort l'an 1452, fut chanoine de la cathédrale de Florence et secrétaire du pape Eugène IV. Il a laissé : *de Romanis potestatibus, sacerdotiis et magistratibus;* Milan, 1477, in-4°; Anvers, 1561, in-8°; trad. en italien; Venise, 1547, in-8°. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, art. FLOCCUS.

FIORAVANTI ou **FLORAVANTI** (Jérôme), jésuite, né à Rome en 1555, mort l'an 1630, était très-versé dans les langues orientales. Il fut recteur du collége Anglais, puis du collége Maronite, et devint confesseur du pape Urbain VIII. Il a laissé : 1° *de Beatissima Trinitate libri tres : primus contra hæreticos, secundus contra scholasticos, tertius contra gentiles;* Rome, 1604, 1616, 1618, 1624; — 2° *Explanatio in nonnulla Sacræ Scripturæ loca:* Anvers. *Voy.* Alegambe, *de Scriptor. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Scriptor. sæc. decimiseptimi.*

FIORDIBELLO (Antonio), orateur et biographe, né à Modène l'an 1510, mort l'an 1574, entra dans les ordres l'an 1550, et fut nommé l'an 1558 évêque de Lavello. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *de Auctoritate Ecclesiæ;* Lyon, 1546. *Voy.* Tiraboschi, *Storia*

della letteratura italiana, vol. VII, part. I, p. 282. La *Nouv. Biogr. génér.*

FIORITO (Augustin), jésuite, né à Mazzara, en Sicile, l'an 1580, mort à Palerme l'an 1613, professa le grec dans cette dernière ville. Il a recueilli dans les Pères de l'Église grecque un grand nombre d'opuscules relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Sicile, et il en a donné une traduction latine. On en trouve plusieurs dans Octave Gaëtan, *Sanctorum Siculorum vitæ;* Palerme, 1657, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FIRMAMENT, dans la Genèse, doit s'entendre de l'étendue (*expansum*) des cieux; c'est le sens du mot hébreu rendu dans la Vulgate par *firmamentum.* Or cette étendue des cieux n'est autre chose que l'atmosphère, cette couche d'air qui enveloppe le globe terrestre et contient les vapeurs aqueuses qui, en s'élevant de la terre, se condensent, se rapprochent, forment les nuages, les brouillards, les pluies, la neige, la grêle et la rosée. Ainsi, former cette étendue ou atmosphère, c'était donner à ces vapeurs un milieu qui pût les recevoir et les séparer des eaux des mers. Il est facile maintenant de voir que par *eaux supérieures* Moïse entendait ces vapeurs aqueuses de l'atmosphère, et par *eaux inférieures* celles qui forment les mers. Ajoutons que Moïse ne pouvait choisir un mot plus propre à peindre l'objet qu'il voulait exprimer; car dès que nous élevons les yeux de la terre, ce qui nous frappe uniquement, c'est cet espace immense, cette vaste étendue dans laquelle la vue semble se perdre. Disons enfin que le mot *firmament* de la Vulgate n'implique nullement que Moïse, par une erreur grossière, ait cru les cieux solides, comme l'entendent les incrédules.

FIRMANUM. *Voy.* Fermo.

FIRMAT (saint), martyr, compagnon de saint Placide. *Voy.* Placide.

FIRMICUS MATERNUS (Julius) ou **JULIUS MATERNUS FIRMICUS,** écrivain ecclésiastique du IVe siècle, embrassa la religion chrétienne, dont il devint un des plus zélés défenseurs. C'est à tort qu'on l'a confondu avec saint Materne, évêque de Milan. Il a laissé un ouvrage dans lequel il engage les empereurs Constantius et Constant à détruire complétement le paganisme; ce livre est intitulé : *de l'Erreur et de la fausseté des religions profanes;* Strasbourg, 1562; Heidelberg, 1599, et Bâle, 1603. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. VI, p. 1 et suiv.

FIRMILIEN (saint), évêque de Césarée, en Cappadoce, né vers l'an 200, mort à Tarse l'an 269, assista l'an 231 au concile d'Icône, où l'on déclara qu'il fallait rebaptiser les hérétiques, parce que tout baptême donné hors de l'Église était nul; l'an 264 il présida le concile d'Antioche. A l'exception de l'article des *rebaptisants,* saint Firmilien maintint dans son diocèse la pureté de la foi et celle des mœurs; il résista au schisme de Novatien, et, pendant les calamités qui désolèrent sa province, il donna les plus touchants exemples de charité. Saint Basile cite de saint Firmilien plusieurs *Discours,* et on trouve une *Lettre* de lui parmi celles de saint Cyprien. Les Grecs honorent sa mémoire le 28 octobre. *Voy.* saint Basile, *de Spiritu Sancto.* Gregor. Nyss., *Vita Gregor. Thaumat.,* c. VI. Eusèbe, *Hist.,* l. V et VII. Théodoret, *Hist.,* l. II. Tillemont, *Mémoires,* tom. IV. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. III, p. 304. Richard et Giraud.

I. **FIRMIN** (saint), premier évêque d'Amiens et martyr, né à Pampelune, mort à Amiens le 25 septembre 287, fut baptisé et instruit par saint Honet, qui le conduisit à saint Honorat, évêque de Toulouse, qui l'ordonna prêtre, puis évêque. Firmin prêcha l'Évangile dans l'Agénois, en Auvergne, en Anjou, à Beauvais et à Amiens; il est regardé comme l'apôtre de cette ville. L'Église honore sa mémoire le 25 septembre.

II. **FIRMIN** (saint), qu'on a surnommé le *Confès,* c'est-à-dire le *Confesseur,* pour le distinguer du martyr, naquit à Amiens, dont il fut le troisième évêque. Il succéda à saint Euloge vers l'an 350. Sa vie est entièrement inconnue. On célèbre sa fête le 1er septembre, et on honore ses reliques dans la cathédrale d'Amiens.

III. **FIRMIN** (saint), évêque de Verdun, né à Toul, mort l'an 502, était parent de saint Loup et de saint Pulchronius, évêques de Troyes. Il se distingua par sa piété et sa charité; il eut la douleur de ne pouvoir empêcher les habitants de Verdun de se révolter contre Clovis, et il mourut de frayeur à la vue de l'armée des Francs qui s'avançait pour soumettre les rebelles. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine.*

IV. **FIRMIN** (saint), évêque d'Uzès, né dans la Gaule Narbonnaise vers l'an 509, mort le 11 octobre 553, fut d'abord coadjuteur de son oncle Borice, évêque d'Uzès, auquel il succéda. Il s'acquitta avec un grand zèle de toutes les fonctions pastorales, et il assista aux conciles d'Orléans et de Paris. Il fut un des quatre auteurs de la *Vie de saint Césaire d'Arles.* On célèbre sa fête le 11 octobre. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. III, p. 261.

FIRMITAS AD GRONAM. *Voy.* Ferté-sur-Grosne (La).

FIRMUM. *Voy.* Fermo.

FIRMUS, archevêque de Césarée, en Cappadoce, mort l'an 438 ou 439, se trouva au concile d'Éphèse, approuva la seconde lettre de saint Cyrille à Nestorius, et souscrivit dans son rang à la condamnation de cet hérésiarque. Il fut du nombre des huit évêques que le concile députa à l'empereur pour défendre les intérêts de la foi et des prélats, que le parti de Jean d'Antioche avait maltraités. De divers ouvrages qu'il a composés, il ne nous est parvenu que quarante-cinq lettres en grec, qui ont été insérées avec une traduction latine dans les *Analecta græca* de Muratori, et dans le Recueil de Galland, *Biblioth. græco-latina veterum Patrum,* tom. IX, p. 499. *Voy.* Socrate, *Hist. ecclés.,* l. VII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XIV, p. 279 et suiv. Fabricius, *Biblioth. græca,* tom. XIII, p. 781. Richard et Giraud.

FISC vient du latin *ficus,* qui signifie proprement un *panier de jonc* ou d'*osier* dans lequel les Romains mettaient l'argent. Il se prend aujourd'hui pour le domaine ou le trésor public. L'Église n'a point de fisc, et elle ne peut pas en avoir, suivant la définition expresse du canon *Majores* XVI, *qu.* VII : *Hoc tollit fiscus, quod non accipit Christus.* D'où il suit que le juge d'Église ne peut condamner à l'amende, si ce n'est pour employer l'argent en œuvres pies. D'où il suit aussi que le Pape, comme prince temporel, peut en avoir dans ses États. *Voy.* Richard et Giraud.

FISCAMPUM. *Voy.* Fécamp.

FISCHBECK (Chrétien-Michel), protestant d'Allemagne, mort vers l'an 1737, fut recteur à Langensalza et professeur à Gotha. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1o *Summarium theologiæ;* Langensalza, 1715, in-8o; — 2o *Brevis explanatio epistolæ Pauli ad Romanos;* ibid., 1720, in-8o; — 3o *Ethica christiana;* ibid., 1713; — 4o *Doctrina morum;* ibid.,

1725, in-8°. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

I. **FISCHER** (Anselme), bénédictin de la congrégation de Saint-Joseph en Suède, a laissé : 1° *Tractatus asceticus de tribus votis religiosis*, in-8°; — 2° *Vita interna cum Deo. seu doctrina ascetica, quomodo religiosus debeat sibi et mundo mori, ut uni vivat Deo;* in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1709, p. 474, 1re édit., et p. 431, 2e édit.

II. **FISCHER** (Edmond-Rodolphe), protestant, né à Hasen-Pepprach l'an 1687, mort en 1776, devint superintendant général, membre du conseil consistorial et professeur au gymnase de Cobourg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Veteris ecclesiæ legatis*, *in S. Ignatii epistolam ad Polycarpum brevis commentatio*, etc.; Cobourg, 1717; — 2° *Historia ecclesiastica sæculi* XII, *in vita Johannis Gerhardi;* Leipzig, 1727; — 3° *Livre complet d'église*, en allemand; Cobourg, 1743, in-4°; — 4° *de Eligenda inter christianos religione dissidentes sententia brevis Consultatio*, etc.; ibid., 1734. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FISCHER** (Jean-Chrétien), protestant, né à Groeben l'an 1708, mort en 1793, fut adjoint à la faculté de philosophie d'Iéna. Il a laissé, outre quelques ouvrages de droit et de littérature : *Demonstratio de obligatione hominis ad religionem naturalem et revelatam;* 1737. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FISEN (Barthélemy), jésuite, né à Liége l'an 1591, mort à Lille en 1649, était fort versé dans l'antiquité ecclésiastique. Il a laissé : 1° *de prima Origine festi Corporis Christi, ex viso S. Julianæ Virginis divinitus oblato; deque vita Julianæ;* Liége, 1628, in-8°; — 2° *Paradoxum christianum, neminem lædi nisi a seipso;* ibid., 1640, in-8°; — 3° *Sancta Legia, Romanæ Ecclesiæ filia, sive historiarum Ecclesiæ Leodiensis partes duæ*, etc.; ibid., 1696, in-fol.; — 4° *Flores Ecclesiæ Leodiensis, sive vitæ vel elogia sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diæcesim exornarunt;* Lille, 1647, in-fol. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. I, p. 125 et 126. Moréri, *Diction. histor.*

FISHACRE ou **FISSACRE**, **FITSACRE** (Richard), dominicain, né à Oxford, mort l'an 1248, fut le disciple et le collègue de Roger Bacon. On lui doit : 1° *Commentaire sur les Sentences;* — 2° *Apostilles sur les soixante-dix premiers psaumes;* — 3° *Traité des indulgences;* — 4° *Commentaires sur la Bible;* — 5° *Traité de la Pénitence;* — 6° *Apostilles morales. Voy.* Pitseus. Le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 118.

FISHER (Jean), évêque de Rochester et cardinal, né dans le diocèse d'York vers l'an 1455, mort en 1535, fut le précepteur de Henri VIII, qui l'aima et l'honora jusqu'à l'époque de son divorce; mais Fisher n'ayant pas voulu reconnaître le roi pour chef de l'Église d'Angleterre, eut la tête tranchée. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages contre Luther, divers traités, dont les principaux sont : 1° *des Sept Sacrements et du Purgatoire;* — 2° *de la Vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* — 3° *de la Confiance et de la miséricorde;* — 4° *Commentaire sur les psaumes de la pénitence;* tous ses ouvrages réunis ont paru à Würtzbourg, 1597. *Voy.* Bellarmin, *de Script. eccles.* Possevin. Sponde. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

FISSANUM, ville épisc. d'Afrique dont on ne connaît pas la province. Elle est mentionnée dans la conférence de Carthage. *Voy. Coll. Carth.*, col. 202.

FISSON. *Voy.* Fossala.

FISTENPORT (Jean), de l'Ordre du Saint-Sépulcre, né à Mayence, a continué la chronique composée par Herman de Gênes; elle se trouve dans la *Collect. de divers monuments anciens et modernes;* Brunswick, 1724, in-8°, tom. I.

FISTULA. *Voy.* Chalumea.

FITSACRE. *Voy.* Fishacre.

I. **FITZ-HERBERT**, en latin *Fierbertus* (Nicolas), théologien irlandais du XVIIe siècle, professait la religion catholique. Son principal ouvrage est intitulé : *de Antiquitate et continuatione catholicæ religionis in Anglia;* Rome, 1608, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FITZ-HERBERT** (Thomas), jésuite, né à Swynnerton l'an 1552, mort en 1640 à Rome, où il était recteur du collége des Anglais. Il a laissé : 1° *Defence of the catholycke cause;* Saint-Omer, 1602, in-4°; — 2° *Treatise concerning Policy and Religion;* Douai, 1606, in-4°, et 1610; Londres, 1652; — 3° *du Serment de fidélité*, contre Widrington; Saint-Omer, 1614; — 4° *Défense du cardinal Bellarmin;* ibid., 1621. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Augustin et Aloys de Bucker, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

III. **FITZ-JAMES** (François, duc de), fils du maréchal duc de Berwick, né à Saint-Germain-en-Laye l'an 1709, mort à Soissons en 1764, renonça aux dignités de son père, dont il avait la survivance, pour embrasser l'état ecclésiastique à l'âge de dix-huit ans. Il devint évêque de Soissons en 1739, et ensuite premier aumônier du roi Louis XV. Ce prélat professait les doctrines du jansénisme. On a de lui : 1° des *Instructions pastorales;* — 2° un *Rituel;* ouvrages qui ont fait beaucoup de bruit; quelques-uns même de ces écrits ont été condamnés à Rome et censurés par plusieurs évêques en France. Ces ouvrages furent publiés après sa mort sous le titre d'*Œuvres posthumes;* 1769, 1770, 3 vol. in-12. On trouve à la tête de ces œuvres une *Vie du duc de Fitz-James. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

IV. **FITZ-RALPH** (Richard), ou *Richard Radulphe*, archevêque d'Armagh, mort l'an 1360, a laissé : 1° *Défense des curés contre les religieux mendiants;* Paris, 1623; — 2° une *Somme contre les Arméniens;* — 3° *Sermons des louanges de la Vierge;* Paris, 1612.

V. **FITZ-SIMONS** (Henri), jésuite, né à Dublin vers l'an 1570, mort en 1643, fut élevé dans le protestantisme. Il se convertit de bonne heure, et devint l'un des plus habiles controversistes de son temps. Il prêcha la foi dans sa patrie, où il eut le bonheur d'opérer plusieurs conversions; mais la persécution l'obligea de se cacher dans les bois, où il mourut. On a de lui : 1° *Confutation of John Rider's Claim of antiquity in behalf of the protestant religion, and a calming comfort against his caveat;* Rohan, 1608, in-4°; — 2° *The justification and exposition of divine sacrifice of Mass, and of all rites and ceremonies thereto belonging;* Douai, 1611, in-4°; — 3° *Britannomachia ministrorum in plerisque fidei fundamentis et articulis dissidentium;* ibid., 1614, in-4°; — 4° *Catalogus præcipuorum sanctorum Hiberniæ;* Liége, 1619, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FIUME (Ignace), dominicain, né en Sicile, mort à Naples en 1694, fut d'abord maître des études dans sa congrégation, puis professeur au collége de Sainte-Marie. L'an 1681, Innocent XI le nomma évêque de Polignano. Il a laissé : 1° *Schola veritatis adversus mendacia Lutheri*,

Calvini et protestantium; Naples, 1675, 1677 et 1680, 3 vol. in-fol.; — 2° *de Sacramentis;* ibid. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 736.

FLABEMONT (*Flabonimons*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse de Toul. Elle était fille de l'abbaye de Belval, du diocèse de Reims, et elle fut fondée vers l'an 1140. Elle reçut la réforme en 1633. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. II, c. xx. Richard et Giraud.

FLACCILLA ou **FLACILLA ÆLIA**, première femme de Théodose le Grand, naquit en Espagne, selon le sentiment le plus probable; elle est morte l'an 385 à Scotinum en Thrace, et saint Grégoire composa son oraison funèbre. Tous les écrivains s'accordent à louer Flaccilla pour sa piété, sa charité et son orthodoxie, et elle est honorée comme sainte dans l'Église grecque. *Voy.* saint Jérôme, *Epist. ad Salvin.*, tom. IV, édit. bénédict. Saint Ambroise, *de Obitu Theodos. Orat.* Saint Grég., *Orat. funebr. pro Flacilla.* Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. V, c. XIX. Sozomène, *Hist. ecclés.*, l. VII, c. VI. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tom. V.

FLACH-FRANCOWITZ, plus connu sous le nom latin de *Flacius Illyricus* (Matthias), théologien protestant, né à Albona l'an 1520, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1575, se lia avec Luther et Mélanchthon. Il fut nommé en 1544 professeur d'hébreu à Wittemberg, et devint plus tard professeur de théologie à l'université d'Iéna. Il se montra toujours fougueux luthérien, et abreuva d'amertume la vieillesse de Mélanchthon, qui avait été son maître et son bienfaiteur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Missa latina quæ olim, ante romanam, circa 790 Domini annum, usu fuit, bona fide, ex vetusto authenticoque codice descripta;* Strasbourg, 1557, in-8°; il se trouve dans le P. Lecointe, *Annales*, et dans le card. de Bona, *Livres liturg.;* — 2° *Unanimis primitivæ Ecclesiæ consensus de non scrutando divinæ generationis Filii Dei modo;* Bâle, 1560, in-8°; — 3° *Historia certaminum de primatu papæ;* ibid., 1554, in-8°; — 4° *Ecclesiastica historia, integram Ecclesiæ Christi ideam secundum singulas centurias perspicuo ordine complectens;* ibid., 1559-1574, in-fol.; — 5° *Clavis Scripturæ Sacræ;* ibid., 1567, in-fol., et Iéna, 1675, in-fol.; — 6° *Glossa compendiaria in Novum Testamentum;* Bâle, 1570, in-fol., 2e édit., et Francfort-sur-le-Mein, 1569, in-fol. Les écrits de Flacius Illyricus sont à l'*Index* du concile de Trente. *Voy.* Nicéron, qui, dans ses *Mémoires*, tom. XXIV, donne le catalogue des ouvrages de Flacius. Feller, *Biogr. univers.*, art. FRANCOWITZ. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. FLACH-FRANCOWITZ. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*, art. FLACIUS (MATTHIAS.)

I. **FLAGELLANTS.** Il y a en Italie, en Espagne et en Allemagne des confréries de pénitents qui portent le nom de Flagellants, parce qu'ils exercent sur eux en public des flagellations volontaires pour l'expiation des péchés. Assurément, lorsque cette pratique de pénitence est inspirée par un regret sincère d'avoir péché, et par le désir d'apaiser la justice divine, elle est louable et méritoire; mais lorsqu'elle se fait en public, il est à craindre qu'elle ne dégénère en un pur spectacle, et qu'elle ne contribue en rien à la correction des mœurs. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé Jacquin et Duesberg, *Diction. d'antiquités chrétiennes.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FLAGELLANTS**, hérétiques qui parurent en Italie vers l'an 1260, et qui furent ainsi nommés parce qu'ils se donnaient publiquement la discipline. Ils disaient, entre autres erreurs : 1° que la flagellation avait plus de vertu pour remettre les péchés que la confession et que le martyre même; 2° que le baptême d'eau avait cessé, et qu'il était changé en celui du sang; 3° que personne ne pouvait être ni chrétien ni sauvé sans ce baptême de sang. Ils furent condamnés par Clément VI. *Voy.* Pratéole. Sponde. Bzovius. Raynaldi, ann. 1260. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.*

FLAGELLATION, peine du fouet ou de la discipline en usage principalement chez les Juifs; le pénitent était attaché à un pilier les épaules nues. Le Sauveur du monde a bien voulu se soumettre à ce tourment pour la rédemption de nos péchés. *Compar* DISCIPLINE.

FLAMANG, FLAMANT. *Voy.* FLAMENG.

FLAMARE (M. de), prêtre, vivait au XVIIIe siècle. Élevé dans le protestantisme, il ne tarda pas à en reconnaître les erreurs, et il se convertit. On a de lui : *Conformité de la créance catholique avec la créance de l'Église primitive, et différence de la créance de l'église protestante d'avec l'une et l'autre;* Rouen, 1701, 2 vol. in-12. *Voy.* les *Mém. de Trévoux*, ann. 1781, tom. II, p. 35.

FLAMENG, FLAMANG ou **FLAMANT** (Guillaume), né à Langres vers l'an 1460, mort à Clairvaux vers 1540, fut d'abord chanoine de la cathédrale de Langres, puis curé de Montheries; plus tard il se retira à l'abbaye de Clairvaux. Il composa en prose et en vers plusieurs ouvrages de piété, dont trois seulement ont été imprimés : 1° *Dévote exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu;* in-4°; — 2° *Vie de sainct Bernard;* Paris et Troyes, in-4°; — 3° *la Vie et passion de Mgr sainct Didier, martyr et évêque de Langres, jouée en ladite cité.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FLAMINIO CORNARO, sénateur de Venise, a laissé une histoire des églises de Venise intitulée : *Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ;* in-4°. Cet ouvrage est très-estimé. L'auteur y a ajouté un supplément en 2 volumes aussi in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **FLAMINIUS** (Jean-Antoine), né à Foro-Cornelio, mort à Bologne l'an 1536, a laissé une courte *Interprétation sur le livre des Psaumes;* cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

II. **FLAMINIUS NOBILIUS**, de Lucques, théologien et critique, né vers 1530, mort en 1588 ou 1590, fut, sous le pape Sixte V, membre de la congrégation chargée de la révision de la Vulgate; il a publié : 1° *une édition de l'ancienne Italique*, composée, soit des fragments qu'on trouve de cette version dans les Pères et dans les livres liturgiques, soit d'une traduction sur les Septante, faite dans un style conforme à celui de ces fragments, qu'elle complète; Rome, 1588, in-fol.; ce recueil des fragments de Nobilius a été reproduit avec des additions dans la Polyglotte de B. Walton, tom. VI, n° 9; — 2° *de Prædestinatione;* ibid., 1581, in-4°. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, p. 145.

III. **FLAMINIUS PARISIO**, évêque de Bitonte, né à Cosenza, vivait au XVIe siècle. Il fut d'abord premier professeur de droit canonique à Rome; on lui doit : *Traité des résignations et des bénéfices;* 1591, 1 vol. in-fol. *Voy.* Denys Simon, *Biblioth. hist. des Aut. de droit.*

I. **FLAMMA** ou **FIAMMA** (Gabriel), évêque de Chiusi, né à Venise, mort l'an 1587, fut d'abord

chanoine régulier de Latran. Il a laissé : 1° un *Dictionnaire théologique;* — 2° des *Vies de Saints;* — 3° des *Sermons;* tous ces ouvrages sont écrits en italien. *Voy.* Ghilini, *Théâtre des hommes de lettres.*

II. **FLAMMA** (Gauvin de la), *Galvaneus,* dominicain, né à Milan, vivait du XIIIe au XIVe siècle; il professa le droit canon à l'université de Pavie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Chronica Ordinis Prædicatorum;* — 2° *de Archiepiscopis et aliis memorabilibus Ecclesiæ Mediolanensis. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Præd.,* tom. I, p. 617.

FLANDRE, province que les canonistes ont regardée comme un pays d'obédience ou au moins d'usages, parce qu'elle a conservé certains usages par rapport à la disposition des bénéfices et pour la forme de se pourvoir contre les jugements des supérieurs ecclésiastiques. Les réserves du pape y avaient lieu, et l'expectative des gradués ne paraissait pas encore y être exercée d'une manière si générale ni si libre que les brevets. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FLANDRIN ou **FLANDRINI** (Guy), passe pour l'auteur d'une fameuse lettre ou requête qu'il présenta lui-même au roi Charles VI en 1402, de la part de l'université de Toulouse, à l'occasion des troubles qui agitaient l'Église. Cette lettre fut condamnée par un arrêté du parlement de Paris.

FLARAN (*Flaranum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le diocèse d'Auch, était fille de Bardoue, ligne de Morimond. Elle existait déjà au XIIe siècle; car l'an 1162, Guillaume, qui en était l'abbé, obtint du pape Alexandre III une bulle en sa faveur. *Voy.* la *Gall. Christ.,* t. I.

FLASTER, *Voy.* FASTRÈDE.

FLATRER *un animal,* pratique superstitieuse qui consistait à mettre sur la tête d'un animal la clef de quelque église de saint Pierre rougie au feu, pour le préserver de la rage. *Voy.* Pontas, au mot SUPERSTITION, cas I. Richard et Giraud.

FLATTERIE (*Adulatio, assentatio*), est un péché mortel, dit saint Thomas, quand elle est accompagnée de l'une des trois circonstances qui détruisent la charité : 1° quand on loue quelqu'un pour avoir commis un crime; 2° quand celui qui loue a pour but de nuire au prochain et de lui faire faire une démarche préjudiciable à son salut ou à ses biens; 3° quand les louanges qu'on donne aux personnes de probité sont pour elles une occasion d'orgueil. Mais le même docteur assure que quand on loue quelqu'un pour le consoler ou le soutenir dans ses adversités, ou pour l'encourager dans les voies du salut, bien loin de commettre un péché, on pratique une vertu qui tient de l'amitié : *pertinebit ad virtutem amicitiæ. Voy.* S. Thomas, 2. 2., q. 116, art. 2. Pontas, au mot FLATTERIE. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FLAVEL (John), né à Worcester l'an 1627, mort en 1691, était ministre non conformiste à Dartmouth. Il a composé divers ouvrages de piété sous les titres les plus bizarres, selon l'usage du temps. Nous citerons entre autres : 1° *Husbandry spiritualized;* Londres, 1669; — 2° *A saint Indeed on the great work of a christian;* 1673; — 3° *A Token for mournen;* 1674. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FLAVIANOPOLIS. *Voy.* CRATIA.

FLAVIAS ou **FLAVIOPOLIS**, ville épisc. de la seconde Cilicie située au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Anazarbe. On en connaît six évêques, dont le premier, Alexandre, fut désigné par Narcisse, évêque de Jérusalem, sous l'empire d'Alexandre Sévère, fils de Mammée. Flavias, qu'on appelle encore aujourd'hui *Fliopolis,* n'est plus qu'un simple évêché *in partibus;* de même que sa métropole, Anazarbe, est un siége également *in partibus. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 105. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 97, 98.

FLAVIE ou **FLAVIENNE** (sainte), sœur et compagne de saint Placide, martyr. *Voy.* PLACIDE.

I. **FLAVIEN** (saint), fut compagnon de saint Luce, martyr. *Voy.* LUCE, n° VII.

II. **FLAVIEN** (saint), père de sainte Bibiane. *Voy.* BIBIANE.

III. **FLAVIEN Ier** (Saint), patriarche d'Antioche, né dans cette ville, mort l'an 404, était d'une illustre naissance. Il montra toujours le plus grand zèle pour maintenir la pureté de la foi, et, dès l'an 349, il s'éleva fortement contre Léonce, évêque d'Antioche, qui voulait établir l'arianisme dans son Église. Les Ariens le chassèrent de la ville; mais, l'an 381, il succéda à saint Mélèce, évêque d'Antioche. Il eut à subir des contradictions de toutes sortes durant tout le temps de son épiscopat; mais, à la cour de l'empereur Théodose, il fit admirer sa charité pastorale en obtenant la grâce des habitants d'Antioche, qui avaient brisé les statues de ce prince. Il gouverna son diocèse durant vingt-trois ans. L'Église honore la mémoire de saint Flavien le 21 février. *Voy.* saint Chrysostome, *Homélies prononcées à Antioche.* Théodoret, *Hist.,* l. V, c. XXIII. Sozomène, l. VII, VIII. Hermant, *Vies de saint Basile, de saint Ambroise et de saint Chrysostome.* Philostorge, *Hist. ecclés.,* l. III, c. XVIII. Fabricius, *Biblioth. græc.,* t. VIII et X.

IV. **FLAVIEN** (saint), patriarche de Constantinople, mort l'an 449, était prêtre et trésorier de la grande Église lorsqu'il fut appelé à succéder à saint Prochus, mort vers l'an 446. L'an 448, Flavien assembla un concile où il condamna Eutychès; mais, l'année suivante, il fut déposé de la façon la plus odieuse dans le concile appelé le brigandage d'Éphèse; il mourut trois jours après, à la suite des mauvais traitements dont il avait été l'objet. Le concile de Chalcédoine l'a déclaré saint et martyr. Les Grecs honorent sa mémoire le 16 février, et les Latins le 18 du même mois. *Voy.* Evagrius, *Hist. ecclés.,* l. I, c. VIII-X. Baronius, *ann.* 446, 448, 449. Henschénius, au 18 février. Fabricius, *Biblioth. græca,* tom. IX et XII.

V. **FLAVIEN II** (saint), patriarche d'Antioche, mort vers 518, succéda à Pallade l'an 498. Il fut d'abord religieux à Tilmogne, monastère de la seconde Syrie. Xenaïa, faux évêque d'Hiéraple, le somma de condamner le concile de Chalcédoine s'il ne voulait être déclaré nestorien, ce qui causa une violente sédition dans la ville. L'empereur Anastase ayant été gagné par ce faux prophète, le patriarche fut en butte aux plus cruelles persécutions, et on le chassa honteusement de son siége. Le Martyrologe romain a marqué sa fête au 4 juillet. *Voy.* Évagre, *Hist. ecclés.,* l. III, c. XXXIII, XXX-XXXII. Baronius, ann. 496 et 512. Pagi, *Crit. in Baron.* Tillemont, *Mémoires,* tom. XVI.

I. **FLAVIGNY** (*Flaviniacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située sur une montagne, dans une petite ville du même nom, au diocèse d'Autun. Elle fut fondée au VIIIe siècle par le vénérable Widrad ou Waré. Cette abbaye fut unie à la congrégation de Saint-Maur l'an 1644. *Voy.*

La Martinière, *Diction. géogr.* La *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 454, *nov. edit.* Richard et Giraud.

II. **FLAVIGNY** (Valérien de), docteur en théologie, né à Villers-en-Prayères, près de Laon, mort l'an 1674, fut chanoine de Reims, professeur de langue hébraïque au collége de France, et doyen du même collége. On lui doit : 1° un écrit intitulé : *Ad thesim Clevesianam de episcopatu expectatæ Vindiciæ;* c'est la défense d'une thèse dans laquelle Louis de Clèves soutient que *la prêtrise est un sacrement,* et que celui qui nie que l'épiscopat *ait cette qualité, suit le sentiment le plus probable;* Tournay, 1688, in-4°; — 2° *Epistolæ IV de ingenti Bibliorum opere septemlingui;* 1636; — 3° *Epistolæ duæ in quibus de ingenti Bibliorum opere quod nuper Lutetiæ Parisiorum prodiit ac ei præfixa præfatione;* 1646; — 4° *Epistola IIIa in qua de libello Ruth Syriaco, quem Abr. Echellensis insertum esse voluit ingenti Bibliorum operi...* 1647; — 5° *Epistola adversus Abr. Echellensem de libello Ruth, simulque sacrosancta veritas hebraica strenue defenditur atque propugnatur;* 1648; tous ces écrits sont dirigés contre la Polyglotte de Le Jay, à laquelle il avait cependant travaillé; — 6° une édition des *Œuvres de Guillaume de Saint-Amour. Compar.* AMOUR, n° II.

FLAVINIACUM. *Voy.* FLAVIGNY, n° I.

FLAVIO (Biondo). *Voy.* BLONDUS, n° II.

FLAVIOPOLIS. *Voy.* FLAVIAS.

I. **FLAVIUS JOSEPH** ou **JOSÈPHE.** *Voy.* JOSEPH, n° V.

II. **FLAVIUS** (Melchior), de l'Ordre des Frères-Mineurs, vivait au XVIe siècle; il fut pénitencier de Pie V. Il a laissé : 1° *Traité du règne de Dieu;* Paris, 1566; — 2° *Résolutions sur les IV livres des Sentences de Scot;* Cracovie, 1579.

III. **FLAVIUS SYLVA,** successeur de Bassus et dernier gouverneur de la Judée. Il prit le château de Massada, où les rebelles s'étaient maintenus depuis la prise de Jérusalem, et serra de si près Éléazar, un des chefs des assassins, qu'après avoir tué toute la garnison il obligea ce dernier de se donner la mort. Cela arriva l'an 72 de J.-C. *Voy.* Joseph, *de Bello Jud.*, l. VII, c. XXVIII. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

FLÉCHIER (Esprit), évêque de Nîmes, né à Pernes, dans le diocèse de Carpentras, l'an 1632, mort à Montpellier en 1710, entra d'abord dans la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, dont son oncle, Hercule Audifret, était général. Après la mort de celui-ci il vint à Paris, où ses Panégyriques et ses Oraisons funèbres lui acquirent une grande réputation. Il fut reçu à l'Académie française en 1673 et nommé à l'évêché de Lavaur l'an 1685, d'où il fut transféré à Nîmes en 1687. Il établit dans cette dernière ville une académie dont il fut le président. Il gouverna son diocèse avec la plus grande sagesse; aussi acquit-il le respect et l'affection de ses diocésains. Outre plusieurs ouvrages historiques, on a de Fléchier : 1° des *Oraisons funèbres*, souvent réimprimées; — 2° *Panégyriques des saints;* 3 vol.; — 3° des *Sermons;* 3 vol.; — 4° *Lettres choisies sur divers sujets;* 1715, 2 vol. in-12. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Nîmes; 1782, 10 vol. in-8°, et 1825, 10 vol. in-8°. *Voy.* le P. Nicéron, *Mém.*, tom. I. Le *Journ. de Trévoux,* septembre 1711. Begaut, *Sermons,* tom. V. Ménard, *Hist. des évêques de Nîmes*, tom. II, p. 180. *Diction. des prédicat.*, Lyon, 1757. Rollin, *Traité des études*, tom. II. L'abbé Trublet, *Réflexions sur l'éloquence,* p. 74. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La Harpe, *Cours de littérature.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.* Lutz, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FLECTAMUS GENUA, c'est-à-dire *fléchissons les genoux,* paroles que dans la liturgie romaine le célébrant prononce à haute voix le Vendredi saint, le jour des Cendres, aux Quatre-Temps, avant certaines oraisons, en fléchissant le genou gauche, et disant en se relevant : *Levate.* Aux messes solennelles, c'est le diacre qui chante *Flectamus genua*, et le sous-diacre qui répond sur le même ton *Levate;* dans ce cas le célébrant, après avoir dit *Oremus,* attend, pour commencer l'oraison, que le diacre et le sous-diacre qui ont fléchi le genou se soient relevés. *Voy.* Morati, Remsée et les autres rubricistes. Le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

FLEETWOOD (Guillaume), évêque anglican, né l'an 1656, mort à Tottenham en 1723, acquit une certaine réputation comme prédicateur. Il fut successivement chapelain de la reine Marie et du roi Guillaume, chanoine de Windsor, puis évêque d'Ély. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Essay upon the miracles;* 1701, in-8°; — 2° *Sixteen practical Discourses upon the relative duties of Parents and Children, Husbands and Wives, Masters and Servants, with three sermons upon the case of self-murder;* 1705, 2 vol. in-8°; — 3° *Sermon on the death of queen Mary:* 1694. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XIII. Chauffepié, *Nouv. Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FLEISCHER (Jean-Laurent), jurisc., né à Bareuth l'an 1691, mort en 1749, fut docteur, professeur agrégé, puis professeur titulaire de droit à Halle. Outre plusieurs ouvrages sur le droit civil, il a laissé : *Introduction au droit ecclésiastique*, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FLEMING** (Patrice), religieux observantin, né dans le comté de Louth, en Irlande, l'an 1599, mort en 1631, fut un savant théologien et un habile philosophe. Il professa la philosophie à Rome, puis à Louvain; ses supérieurs l'envoyèrent à Prague, où il fut premier supérieur et lecteur en théologie au collége de l'Immaculée-Conception. Cette ville étant menacée d'un siége, Fleming en sortit, et fut assassiné en chemin par des paysans armés. On lui doit : 1° *Collectanea sacra, seu S. Columbani, Hiberni abbatis... nec non aliorum aliquot, e vetere ibidem Scotia seu Hibernia antiquorum sanctorum acta et opuscula, nunquam antehac edita...;* Louvain, 1667, in-fol.; — 2° *Vita Rev. Patris Hugonis Cavelli;* 1626; — 3° *Chronicon consecrati Petri Ratisbonæ. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 415. Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum.* Moréri, *Diction. historique.* Richard et Giraud.

II. **FLEMING** (Robert), théologien écossais, né à Bathens l'an 1630, mort en 1694, fut emprisonné l'an 1673 comme non-conformiste ; et, dès qu'il fut en liberté, il se rendit en Hollande, où il officia comme ministre de la congrégation écossaise à Rotterdam. Son principal ouvrage est intitulé : *The fulfilling of the Scriptures;* 1726, in-fol. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FLESSELLES. *Voy.* BREGY.

FLETCHER (Gilles), anglican, né vers l'an 1588, mort en 1623, obtint le bénéfice d'Alderton. Il a laissé : *Christ's Victory and triump in Heaven and earth over and after death;* Cambridge, 1610, in-4°, et 1632. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FLEURE (*Flora*), couvent fondé en 1189 par le Napolitain Joachim de Célico, appelé ordinairement *de Floris.* Les statuts rédigés par

Joachim furent confirmés par Célestin III l'an 1196. Peu à peu l'institut obtint plusieurs couvents à Naples et dans les deux Calabres, et il prospéra jusqu'en 1470, époque à laquelle l'esprit du siècle y ayant pénétré sous des abbés commendataires, la plupart des couvents de Fleure, en Calabre et à Matéra, furent unis à l'Ordre de Citeaux, tandis que quelques autres furent incorporés aux Chartreux et aux Dominicains. Il y avait aussi quelques couvents de femmes de cette observance. — Il ne faut pas confondre l'abbaye de Fleure (*Flora*) avec celle de Fleury (*Floriacum, Monasterium Floriacense*), ni les religieux de Fleure (*Floriacenses, Florienses*), avec ceux de Fleury (*Fleurienses*). *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

FLEURET (Élisabeth), née à Paris en 1725, entra dans la congrégation des religieuses de Notre-Dame, où elle devint maîtresse des novices. Elle a composé un ouvrage intitulé : *Guide des supérieures;* 1766, in-12, imprimé par les soins du P. Querbeuf, et cité par l'abbé Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **FLEURIAU** (Louis-Gaston), docteur en théologie et évêque d'Orléans, né en 1662, mort en 1733, avait été d'abord évêque d'Aire. Il passa à l'évêché d'Orléans en 1705. A son avénement au siége d'Orléans, il racheta et fit délivrer huit cent cinquante-quatre prisonniers pour dettes. Il assista à l'assemblée du clergé de 1715 et tint plusieurs synodes dans son diocèse. Il fonda à Orléans plusieurs établissements utiles, entre autres une maison pour les nouvelles converties. Il a laissé des Ordonnances, etc., qui ont été publiées sous le titre d'*Ordonnances, règlements et avis synodaux tenus par l'évêque d'Orléans, depuis 1707 jusqu'à sa mort;* Orléans, 1736, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **FLEURIAU** (Thomas-Charles), jésuite, vivait au XVIIIe siècle, et était chargé de correspondre avec les missionnaires du Levant et de rédiger les mémoires qu'ils envoyaient. On en trouve plusieurs dans le *Recueil des lettres édifiantes;* 26 vol. in-12 ou 14 in-8°. Le P. Fleuriau a publié, en outre : 1° *État présent de l'Arménie;* Paris, 1694, in-12; — 2° *Nouveaux Mémoires de la mission de la compagnie de Jésus dans le Levant;* Paris, 1712-1717, 7 vol. in-12; — 3° *État des missions de la Grèce;* ibid., 1695, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FLEURS. On en mettait autrefois dans toute l'église, excepté sur l'autel, où on a commencé à en mettre au XIIIe siècle seulement. On en mettait aussi autrefois sur les tombeaux des martyrs qui guérissaient les maladies. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 102.

I. **FLEURY** (Claude), prieur d'Argenteuil, né à Paris l'an 1640, mort en 1723, fut membre de l'Académie française et confesseur de Louis XV. Il a laissé : 1° *Histoire ecclésiastique;* Paris, 1691-1720, 20 vol. in-4°, et plusieurs fois réimprimée depuis; — 2° *Catéchisme historique;* 1679; trad. en latin et en italien, mis à l'*Index* par un décret du 1er avril 1728, avec la clause *Donec corrigatur;* — 3° *Institution au droit ecclésiastique;* mis à l'*Index* le 21 avril 1693; — 4° une traduction latine de *l'Exposition de la doctrine de l'Église* par Bossuet; Anvers, 1678; — 5° *Discours sur l'Écriture sainte,* dans le P. Desmolets, *Mém. de littér. et d'hist.*, tom. II; — 6° *Lettre sur l'histoire ecclésiastique;* 1709; — 7° *Discours sur les libertés de l'Église gallicane;* condamné, avec les notes qui l'accompagnent, par un décret de la Congrégation de l'*Index* en date du 13 février 1725; — 8° un *Traité des mœurs des Israélites;* in-12; — 9° un *Traité des mœurs des chrétiens;* — 10° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, où on trouve indiqués les divers écrits qui ont justement censuré, soit l'*Histoire ecclésiastique,* soit les *Discours* de Fleury. Gams, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.,* remarque avec raison que « dans son *Histoire* comme dans son *Droit ecclésiastique,* Fleury est un gallican exclusif, très-souvent partial dans le récit de la vie et le jugement des actes des Papes. »

II. **FLEURY** (*Floriacum, Floriacense monasterium* ou **SAINT-BENOIST-SUR-LOIRE**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom, au diocèse d'Orléans. Elle fut fondée au VIIe siècle par Léodebold, abbé de Saint-Aignan, sous l'invocation de Saint-Pierre; mais elle prit le nom de Saint-Benoît lorsque les reliques de ce saint y furent transférées du Mont-Cassin, au même siècle. Elle a été chef d'Ordre, non-seulement par rapport aux monastères qui lui étaient soumis, mais encore à cause de la prééminence que les Souverains Pontifes lui accordèrent sur les autres monastères. Léon VII l'exempta de la juridiction de l'Ordinaire; l'observance régulière y fut longtemps en vigueur. Ce monastère fut uni à la congrégation des Exempts l'an 1588, et passa l'an 1627 à celle de Saint-Maur. On a tenu deux conciles à Fleury : le premier l'an 1107, le deuxième l'an 1110. *Voy.* Richard et Giraud.

FLEUVE. Les Hébreux donnaient le nom de fleuve, sans addition, tantôt au Nil, tantôt à l'Euphrate, et tantôt au Jourdain. Ils le donnaient aussi à des torrents ou à des rivières peu considérables. C'est la suite du discours qui déterminait le sens de ce mot.

FLOBERT. *Voy.* FROBERT.

FLOCCUS. *Voy.* FIOCCO.

FLODOARD ou **FLODAR, FRODOAR,** chanoine de Reims, né à Épernay-sur-Marne l'an 894, mort en 966, fut curé de Cormici, puis de Corcy. Il alla à Rome l'an 936, où il fut reçu avec honneur par Léon VII. Il accompagna aussi Artaud, archevêque de Reims, aux conciles de Verdun, d'Ingelheim et de Trèves, et il devint abbé d'un monastère du diocèse de Reims, où il s'était retiré. On a de lui : 1° *Histoire de l'Église de Reims*, donnée en latin par le P. Sirmond; Paris, 1611, et Douai, 1617; — 2° une *Chronique,* qui commence à l'an 877 et qui finit à l'an 966; elle a été donnée par Pithou et Duchêne, dans leurs *Recueils des écrivains de l'histoire de France. Voy.* Sigebert, *de Vir. illustr.,* c. CXXXI. Trithème. Bellarmin. Possevin. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VI, p. 313 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XIX, p. 626 et suiv. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* D. Bouquet, *Scriptor. rer. Gall.*, tom. VIII. Pertz, *Monum. Germ. Hist.,* tom. V. Richard et Giraud.

FLOHAIRE, prêtre, vivait au Xe siècle. Il a laissé les *Actes de saint Eugène,* disciple ou compagnon de saint Denis, premier évêque de Paris. *Voy.* D. Rivet, *Hist. litt. de la Fr.*, t. VI, p. 194.

FLONDULFUS, FLONDULPHUS. *Voy.* CLOUD, n° II.

FLOOD. *Voy.* ALFORD.

FLORAVANTI. *Voy.* FIORAVANTI.

FLORE (sainte), vierge et martyre d'Espagne, morte le 24 novembre 851, était issue d'un père mahométan et d'une mère chrétienne. Elle perdit son père de bonne heure, et sa mère l'éleva

dans toutes les pratiques de la vie la plus parfaite; mais son frère, qui était mahométan, l'obligea de s'enfuir. Ayant appris, peu après, que son frère persécutait les chrétiens à cause d'elle, elle revint à Cordoue, où elle se présenta hardiment aux persécuteurs. On la maltraita cruellement et on la jeta en prison; elle parvint à s'évader, et ce ne fut que cinq à six ans après qu'elle souffrit le martyre. *Voy.* saint Euloge de Cordoue, *Memorial*, l. II.

FLOREBELLO (Antonio), né à Modène, mort l'an 1547, a laissé : 1° *de Autoritate Summi Pontificis, Ecclesiæ capitis;* Lyon, 1546; — 2° *Vie du cardinal Jacques Sadolet;* Cologne, 1590; — 3° *de Concordia ad Germanos*, etc.; Mayence, 1607. *Voy.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI. Louis-Jacob, *Biblioth. Pontif.*, l. II.

I. **FLORENCE** (saint). *Voy.* FLORENT, n° I.

II. **FLORENCE** (*Florentia*), ville épisc. d'Italie et capitale de la Toscane. On ne peut douter que la religion chrétienne n'y ait été prêchée par les apôtres ou par leurs disciples, car il y a eu des martyrs dans cette ville longtemps avant Constantin. D'après la tradition, saint Frontin en fut fait évêque par saint Pierre l'an 56. L'évêque ne dépendait autrefois que du Saint-Siége, et l'an 1420 Martin V érigea cette église en métropole. Six conciles ont été tenus à Florence : le premier, l'an 1055; le second, l'an 1062; le troisième, l'an 1105 ou 1106; le quatrième, qui fut général, l'an 1439; le cinquième, l'an 1517 et 1518, et le sixième, l'an 1573. *Voy.* Regia, tom. XXV, XXXII. Labbe, tom. IX, XIII. Hardouin, tom. VI, IX. Mansi, tom. II, col. 221, 222; v, 407, 915 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 1 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **FLORENT** ou **FLORENCE** (saint), martyr à Pérouse, souffrit au IIIe siècle avec Marcellien, Julien, Faustin et Cyriaque, appelé vulgairement *San-Chierico.* Le Martyrologe romain place leur fête au 5 juin, mais on la célèbre à Pérouse le 1er du même mois, comme étant le jour de leur martyre. Leurs Actes ont été composés sur ceux de saint Secondien. *Voy.* SECONDIEN. Richard et Giraud.

II. **FLORENT** (saint), patron de la ville de Roye en Santerre, né dans le Poitou, vint se mettre sous la direction de saint Martin de Tours, qui, après l'avoir ordonné prêtre, le renvoya dans le Poitou. Il se retira dans une caverne de la montagne de Glonne ou de Glan, située dans le diocèse d'Angers, où il termina ses jours dans les exercices de la pénitence. Sa fête principale a lieu le 22 septembre, et celle de la translation de ses reliques est célébrée le dimanche dans l'octave de l'Assomption. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **FLORENT** (saint), solitaire d'Italie, mort le 1er juin 548, succéda à l'ermitage de saint Eutyque d'Ombrie, lorsqu'il fut élu abbé d'un monastère voisin. Il s'exerça à toutes les pratiques de la vie érémitique, et après la mort de saint Eutyque, vers l'an 540, il se retira auprès de saint Vincent, évêque de Foligno. *Voy.* saint Grégoire le Grand, *Dialog.*, l. III, c. XV.

IV. **FLORENT (SAINT-)**, en latin *S. Florentius*, nom de deux abbayes situées dans l'Anjou; la première, établie au XVIIe siècle sur les ruines de l'ermitage de saint Florent, disciple de saint Martin, était appelée *Saint-Florent-le-Vieux*. Ce monastère ayant été pillé par les Normands, Thibaud, comte de Blois, en rebâtit un autre, où l'on déposa les reliques de saint Florent; il fut détruit l'an 1025, et on en bâtit un nouveau auprès de la ville; on l'appelait Saint-Florent-lès-Saumur; il était sous la règle de Saint-Benoît. Ces deux abbayes, unies à la congrégation de Saint-Maur, n'avaient qu'un même abbé. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* D. Vaissette, *Géogr. histor.*, tom. VI, p. 413. Richard et Giraud.

V. **FLORENT**, abbé de Saint-Josse en Ponthieu, vivait au XIe siècle. Il a écrit la *Vie de saint Josse;* elle se trouve dans le *Supplément* de Mosander.

VI. **FLORENT**, chartreux, né à Louvain, vivait au XVe siècle. Il a composé en flamand : *de l'Institution chrétienne;* trad. en latin par Nicolas Zézer et par Laurent Surius. *Voy.* Petreius, *Biblioth. carthus.*, p. 90 et 91.

VII. **FLORENT** (François), jurisc., né à Arnay-le-Duc, mort en 1650, fut d'abord avocat au parlement de Dijon, puis professeur à Orléans, et antécesseur à la faculté de droit de Paris. On a de lui : 1° *Dissertationes selectæ juris canonici;* Paris, 1632, in-8°; — 2° *de Vita et honestate clericorum;* ibid.; — 3° *Recueil de divers traités sur les neuf premiers titres du premier livre des Décrétales de Grégoire IX;* — 4° *Opera juridica... collecta atque in duas partes divisa... Secunda vero continet opera inedita, sive posthuma; in quibus fuse et exacte ex certis conciliorum, decretalium atque historiarum monumentis explicantur* etc.; ibid., 1679, in-4°. Richard et Giraud.

VIII. **FLORENT BRAVONIUS**, moine de Worcester, vivait au XIIe siècle. Il a laissé : 1° une *Chronique* depuis la création du monde jusqu'en 1141; Londres, 1592, in-4°, et Francfort, 1601, in-fol.; — 2° *de Regali Anglorum prosapia. Voy.* Fabricius, *Biblioth. latin. mediæ et infimæ ætatis,* tom. II, l. VI, p. 516 et suiv. Richard et Giraud.

FLORENTIEN (saint), évêque de Midile, dans la Numidie, assista à la fameuse conférence de Carthage, que Genséric, roi des Vandales, fit tenir l'an 484. Il fut exilé dans l'île de Corse avec saint Hortolan ou Hortulan. *Voy.* HORTOLAN, n° I.

FLORENTIN (saint), martyr, mort le 27 septembre vers l'an 406; il demeurait à Pseudun, dans le diocèse d'Autun, avec Hilaire ou Hilier, digne compagnon de sa vie pénitente. Les Vandales, qui à cette époque ravageaient la Gaule celtique ou lyonnaise, s'emparèrent de leurs personnes, et, ne pouvant les faire renoncer à leur foi, les firent périr cruellement. L'Église honore leur mémoire le 27 septembre. Richard et Giraud.

FLORENTINI (François-Marie), médecin, né à Lucques, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé quelques ouvrages, dont le principal est intitulé : *Origines de la piété de Toscane,* ou *du Premier Christianisme de Toscane;* Lucques, 1701, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

FLORENTINIUS (Jérôme), clerc régulier, né à Lucques, vivait au XVIIe siècle. Il a donné un *Traité du baptême des enfants qui naissent avant terme, et dont on a lieu de douter;* Lyon, 1674.

I. **FLORES** (André), poëte et théologien espagnol, dominicain, né à Ségovie en 1484, mort en 1560. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Suma de toda la Escritura sagrada, en verso heroyco castellano;* ouvrage auquel Pierre Ortis, curé, a eu la plus grande part; — 2° un catéchisme intitulé : *de la Doctrina christiana,* que quelques-uns attribuent à un ermite hieronymite du même nom. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Échard, *Scriptor. Ordinis*

Prædic. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FLORES** (Louis), dominicain, missionnaire, né à Gand le 14 janvier 1576, brûlé au Japon le 29 août 1622, a composé : *Relacion de los sucesos de la Christiandad del Japon hasta 24 mayo del año* 1622. *Voy.* Antonio de Leone, *Biblioth. Orientalis.* Échard, *Scriptor. Ordinis Prædic.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FLOREZ** (Henri), religieux augustin, né à Madrid l'an 1706, fut reçu docteur à l'université d'Alcala, où il professa pendant quinze ans; il devint examinateur synodal de l'archevêque de Tolède, historiographe du roi et consulteur de l'Académie d'Espagne. Il a laissé : 1° *Theologia augustiniana-thomistica*; 5 vol. in-4°; — 2° *Abrégé très-clair des questions les plus difficiles du Maître des Sentences*; — 3° *Clave historica*; — 4° *España sagrada*; Madrid, 1754, 16 vol. in-4°. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **FLOREZ DE SAINT-JOACHIM** (Antoine), frère du précédent, était carme déchaussé du couvent de Pastrona. On a de lui : 1° *de Anno Theresiano*; 12 vol. in-4°; — 2° *Panégyriques du P. François-Jean de la Conception*; 1 vol. in-fol.

FLORIA ou **FLOXIANUM**, ville épisc. de la Mauritanie césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. Ptolémée fait mention de cette ville. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 32.

FLORIENS ou **FLORINIENS**, hérétiques qui ont donné leur nom aux *gnostiques*, et qui étaient les sectateurs de Florin, prêtre et disciple de saint Polycarpe. Ce Florin fut déposé à cause de ses crimes, et il se mit dès lors à enseigner : 1° que Dieu est auteur du mal; 2° que Jésus-Christ n'est pas né de la Vierge; 3° qu'il n'y a ni jugement ni résurrection, et que la résurrection n'est autre chose que la génération. Ces hérétiques furent condamnés dans le concile de Rome tenu l'an 198, dans un concile des Gaules tenu sous saint Irénée, et dans un concile d'Arabie. *Voy.* saint Irénée, l. III, c. III. Saint Augustin, *Hæres.* LXIX. Théodoret, *Hæret. Fab.*, l. I. Euseb., *Hist.*, l. V, c. XX et XXIV. Gennade, *de Dogmat.*, c. LXXVI. Philastrius, c. VII et LVIII. Pinchinat, *Diction. des hérés.*, au mot FLORIN. D. Ceillier, tom. II, p. 173 et suiv. Tillemont, *Mémoires.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*, art. FLORINIENS. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, au mot GNOSTIQUES. Feller, *Biogr. univers.*, au mot FLORIN.

FLORILÉGE (*Florilegium*), terme latin de liturgie qui a la même signification que le mot grec *Anthologe.* On appelle aussi *floriléges* certains recueils de pièces choisies qui renferment ce qu'il y a de plus beau et de plus fleuri dans leur genre. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, et *Compar.* ANTHOLOGE.

FLORILÈGUE (Matthieu), bénédictin de Westminster, vivait au XIV[e] siècle. Il a laissé : *Fleurs historiques*; Francfort, 1601.

FLORIMOND DE RÉMOND, conseiller au parlement de Bordeaux, né à Agen vers l'an 1540, mort l'an 1602, montra d'abord beaucoup de penchant pour les calvinistes, mais il y renonça entièrement, et il s'attacha à combattre les erreurs des protestants. Il a laissé plusieurs traités, dont les principaux sont : 1° *de l'Antechrist*; — 2° *de l'Origine des hérésies*; ces ouvrages ont été souvent réimprimés. *Voy.* Sponde, *Annales*, ad. ann. 1566, n. 31. Génébrard et Gautier, *Chron.*

FLORIN, **FLORINIENS.** *Voy.* FLORIENS.

FLORINUS (Henri), théologien finlandais du XVII[e] siècle, obtint l'archidiaconat de Pemar. On a de lui : 1° *Epitome theologiæ*; 1667; — 2° *Hyperapistes, seu defensio veritatis adversus errores Joh. Heseri*; 1694. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FLORIOPOLIS. *Voy.* SAINT-FLOUR.

FLORIOT (Pierre), curé des Lais, près de Paris, né dans le diocèse de Langres l'an 1604, mort à Paris en 1691, fut confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs. Il a laissé : 1° *la Morale du Pater*; Rouen, 1672, in-4°, qui a eu beaucoup d'éditions, dont la plus complète a pour titre : *la Morale chrétienne rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'Oraison dominicale*; Rouen, 1741, 5 vol. in-12; ouvrage dont le cardinal Bona faisait un grand cas; — 2° *Homélies morales sur les Évangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge*; Paris, 1677, 1681 et 1688, 2 vol. in-4°; — 3° *Traité de la messe de paroisse*; ibid., 1699, in-8°; — 4° un *Écrit sur les paroles de la consécration.* *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

FLORIS, prêtre, connu seulement par son ouvrage intitulé : *les Droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie*, 1774, 2 vol. in-12, qui lui mérite une place distinguée parmi les défenseurs de la religion. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **FLORUS** (*sanctus*). *Voy.* FLOUR, n° I.

II. **FLORUS** (Drepanius), diacre, puis prêtre de l'Église de Lyon, né en Espagne ou à Lyon, ou ailleurs, mort vers 860, fut choisi par son Église pour réfuter les erreurs de Jean Scot, surnommé *Erigène*, sur la prédestination. Il a laissé : 1° *Liber de Prædestinatione, contra Johannis Scoti erroneas definitiones*; — 2° *Commentarius, sive Expositio in canonem Missæ*; ces deux ouvrages se trouvent dans toutes les collections des Pères; — 3° *Commentarius in omnes S. Pauli epistolas*; Bâle, 1553, et Cologne, 1612; — 4° *Traité de l'élection des évêques*; Paris, 1605 et 1666; — 5° *Collection de décrets*, tirée du code Théodosien et de divers conciles; on en trouve un fragment dans le *Spicilége*, tom. XII; — 6° des *Additions au Martyrologe de Bède*; — 7° des *Poésies latines* que l'on trouve dans G. Mabillon, *Analecta*, et dans D. Martenne et Durand, *Anecdota.* Elles ont été publiées séparément; Paris, 1550, et Leipzig, 1653; — 8° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud, ainsi que ses autres écrits avec quelques détails. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V, p. 213 et 240. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. IX, p. 1-26. Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **FLORUS** (Gessius), succéda à Albinus dans le gouvernement de la Judée l'an 64 de Jésus-Christ. Sa mauvaise conduite et ses excès rallumèrent la furie des zélateurs et poussèrent à bout la patience des Juifs, qu'il força à se révolter contre les Romains. Tout gain, de quelque nature qu'il fût, lui était bon. Les bandits qui infestaient la Judée étaient sûrs de l'impunité, pourvu qu'ils partageassent le butin avec le gouverneur. Cestius Gallus, proconsul de Syrie, étant venu à Jérusalem pour la fête des azymes, au mois d'avril 65, on lui porta plainte contre la tyrannie de Florus. Cestius leur promit que Florus changerait de conduite; mais, après son retour en Syrie, Florus recommença ses vexations et ses violences. Césarée commença la révolte, Jérusalem la suivit de près. Cestius, l'ayant appris, accourut en Judée, entra dans la ville de Jérusalem, assiégea le

temple; et, comme il était près de le prendre, il se retira et fut battu par les Juifs. Joseph ne dit pas ce que devint Florus; il lui attribue seulement cette dernière guerre des Juifs contre les Romains, en quoi son témoignage est confirmé par Tacite; peut-être quitta-t-il la Judée lorsque Vespasien y entra. Suétone rapporte qu'il fut tué dans la révolte. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. IX. *De Bello Jud.*, l. II, c. XXIV, XXV. Tacite, *Hist.*, l. V, c. X. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **FLOUR**, en latin *Florus* (saint), premier évêque de Lodève, mort le 1er novembre vers l'an 389, prêcha dans la Gaule narbonnaise, dans l'Aquitaine, les Cévennes et jusqu'en Auvergne. Il s'arrêta principalement à *Indiac* ou *Indiciac*, *Indicias*, ville qui plus tard prit le nom de Saint-Flour. On célèbre sa fête à Lodève le 3 novembre. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **FLOUR (SAINT-)**, en latin *Floridis* ou *Fanum Sancti Flori*, *Floropolis*, ville épisc. de France, sous la métropole de Bourges. Cette ville s'appelait anciennement *Indiac* ou *Indiciac*, *Indicias*. Le monastère de Saint-Flour étant devenu très-considérable, le pape Jean XXII l'érigea on cathédrale l'an 1317; son chapitre demeura régulier de l'Ordre de Saint-Benoît jusqu'en 1476, qu'il fut sécularisé. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, edit. nov. Richard et Giraud, tom. XXIX, p. 154 et suiv. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 110, 111.

FLOYD (Jean), jésuite, né dans le comté de Cambridge, mort en 1649, professa la théologie et les belles-lettres à Saint-Omer et à Louvain. Dans ses controverses avec les protestants il prit les pseudonymes de *Daniel a Jesu, Hermanus Læmelius*, etc. Il a composé un certain nombre d'ouvrages, les uns en anglais, les autres en latin. Nous citerons seulement : 1° *Traité sur le Purgatoire;* Rouen, 1613, en anglais; — 2° *Traduction des méditations de saint Augustin;* ibid., 1621; — 3° *Traduction du livre de Molina*, chartreux; ibid., 1613; ces trois ouvrages sont en anglais; — 4° *Somme totale*, en latin; ibid., 1619; — 5° *Apologie du Saint-Siége touchant la manière de procéder dans le gouvernement des catholiques d'Angleterre;* ibid., 1631, aussi en latin. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Richard et Giraud, qui donnent la liste des divers écrits du P. Floyd.

FLUCTIBUS (DE). *Voy.* l'art. suivant.

FLUDD (Robert), en latin *De Fluctibus*, médecin et théosophe anglican, né à Milgate, comté de Kent, en 1574, mort à Londres l'an 1637, après avoir fait ses études au collége Saint-Jean à Oxford, passa sept années à parcourir l'Europe. Il s'affilia à la secte des Rose-Croix, dont il adopta et développa les étranges doctrines. Malgré son culte pour la cabale, la sorcellerie, l'astrologie judiciaire, il fit preuve d'un rare esprit d'observation dans les sciences exactes. Il fut tout à la fois philosophe, médecin, anatomiste, physicien, chimiste, mathématicien et mécanicien. Il dut surtout sa réputation à son grand système théosophique et cosmogonique, qui n'est qu'un pur panthéisme matérialiste, et dont on peut se faire une idée en lisant son article dans la *Nouvelle Biographie générale*, et en parcourant la longue liste de ses ouvrages. Ce système, qui attaque à la fois le christianisme, le bon sens et Aristote, que Fludd regarde comme la cause première de toutes les hérésies, a été réfuté par Gassendi dans *Exercitatio in Fluddanam Philosophiam;* Paris, 1630, in-12. Le P. Mersenne et Képler ont aussi combattu les idées aussi extravagantes que fausses de cet écrivain extraordinaire. Ajoutons que son *Utriusque Cosmi, majoris scilicet et minoris, metaphysica, physica atque technica Historia* a été mis à l'*Index* (Decr. 4 febr. 1627). Les ouvrages de Fludd, qui sont d'ailleurs très-rares, se trouvent le plus souvent en 5 ou 6 vol. in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* F. Hœfer, *Hist. de la Chimie*, tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

FLUMENCISPE ou **FLUMENPISCE** (*Flumen Piscis*), ville épisc. de la Mauritanie de Sitifi, dans l'Afrique occidentale. Victor, évêque donatiste de cette ville, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Optat., l. II.

FLUMENZERITA, ville épisc. de la Mauritanie césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 30.

FODÉRÉ (Pierre-Jacques), cordelier, né à Bessan, vivait au XVIIe siècle. On lui doit : 1° *Avertissement aux archevêques et évêques de France sur l'arrêt rendu l'an* 1606 *contre les Récollets;* Lyon, 1607, in-8°; — 2° *Traité des indulgences, et confirmation de celles de saint François;* ibid., 1611, in-8°; — 3° *Narration historique et topographique des couvents de l'Ordre de Saint-François et des monastères de Sainte-Claire, érigées en la province de Bourgogne, ou de Saint-Bonaventure;* ibid., 1619, in-4°. *Voy.* Wading, *Biblioth. Fratrum Minor.*, p. 182. Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.*

FOGARAS, siége épiscop. de la province de Dardanie, située au diocèse de Servie, près de Cronstadt, sous la métropole de Potch. *Voy.* Richard et Giraud.

FOGGINI (Pierre-François), docteur en théologie, né à Florence l'an 1713, mort à Rome en 1783, fut bibliothécaire de la Vaticane à Rome et camérier secret de Pie VI. Il acquit une grande réputation par ses travaux archéologiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Primis Florentinorum apostolis exercitatio singularis;* Florence, 1740, in-4°; — 2° *de Romano D. Petri episcopatu;* ibid., 1741, in-4°; — 3° *la Vera istoria di S. Romolo, vescovo e protettore di Fiesole, liberata delle calunnie*, etc.; Rome, 1742, in-4°; — 4° *S. Epiphanii de XII gemmis rationalis Summi Sacerdotis Hebræorum*, etc.; ibid., 1743, in-4°; — 5° *S. Epiphanii Salaminis, in Cypro episcopi, commentarius in Canticum canticorum, ex antiqua versione latina;* ibid., 1750, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1741, p. 621; 1742, p. 188; 1744, p. 435; 1759, p. 573; 1760, p. 361. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOI**, vertu théologale et surnaturelle par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu nous a révélé et proposé de croire par son Église, parce qu'il est la vérité même, incapable de se tromper ou de nous tromper. Ainsi toutes les vérités révélées et que l'Église nous propose de la part de Dieu, sont l'*objet matériel* de la foi, comme disent les théologiens; de même que l'autorité de Dieu, qui a révélé ces vérités, en est l'objet formel. — On distingue la *foi implicite*, par laquelle on croit généralement tout ce que Dieu a révélé, sans considérer aucune vérité particulière; la *foi explicite*, par laquelle on croit quelque vérité particulière, comme la Trinité, l'Incarnation, etc.; la *foi habituelle*, qui est une habitude surnaturelle qui porte l'âme à se soumettre à toutes les vérités révélées; la *foi actuelle*, c'est-à-dire l'acte même de la foi produit par cette habitude; la *foi vive*, qui est animée par les bonnes œuvres; la *foi morte*,

qui, comme dit saint Augustin, n'est pas accompagnée de ces bonnes œuvres; d'où il suit, contre Calvin, que la foi sans les bonnes œuvres ne suffit pas pour la justification. La foi est nécessaire de précepte, et est même nécessaire de nécessité de moyen pour être sauvé. La foi chrétienne est fondée sur les plus puissants motifs de crédibilité, tels que l'accomplissement des prophéties, les miracles opérés en faveur de la religion chrétienne, la sainteté de ceux qui l'ont prêchée, la constance des martyrs, la pureté, la divinité de la morale de Jésus-Christ. Tous les chrétiens sont obligés de croire d'une foi explicite les principaux mystères, comme la sainte Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, les vérités contenues dans le Symbole des Apôtres. Ils sont aussi tenus de savoir les commandements de Dieu et de l'Église, le nombre des sacrements, leur nature, leurs effets, surtout ceux du Baptême, de l'Eucharistie et de la Pénitence. Les péchés qui lui sont opposés sont l'ignorance des choses nécessaires au salut, l'apostasie, l'hérésie, l'impiété, et un trop grand attachement pour les plaisirs et les biens de la terre. *Voy.* RELIGION. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*, où E. de Genoude, dans un article aussi éloquent que solide, montre l'*accord des principaux dogmes de la religion avec les mystères de l'univers, et les avantages que ces dogmes ont apportés au monde.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, où le mot FOI est traité selon ses diverses acceptions et ses différents rapports.

II. **FOI (SAINTE-)**, sœur de Sainte-Espérance et de Sainte-Charité, filles de Sainte-Sophie. *Voy.* SOPHIE.

III. **FOI** (sainte), vierge et martyre d'Agen, morte vers l'an 287, appartenait à une famille noble et riche de cette ville. Elle se présenta au tribunal de Dacien, gouverneur de l'Aquitaine, qui, n'ayant pu la vaincre par ses menaces ou par ses promesses, lui fit trancher la tête. L'Église honore sa mémoire le 6 octobre.

IV. **FOI (CHEVALIERS DE LA)**, Ordre de chevalerie dont l'origine est inconnue; on croit cependant que cet Ordre a pris naissance en France et en Italie, à l'époque des croisades contre les Albigeois. Les chevaliers s'engageaient à combattre les hérétiques et ceux qui se révoltaient contre l'Église. *Voy.* Hélyot, *Hist. monast.*, tom. VIII, p. 286.

FOIGNAN ou **FOILLAIN**, **FOILLAN** (saint), en latin *Faillanus* ou *Fullanus*, martyr, mort le 31 octobre 655, était fils de Fyltan, petit roi irlandais, et frère de saint Fursy et de saint Ultain ou Outain. Foignan et Ultain se mirent sous la direction de Fursy, qui confia à Foignan la conduite du monastère de Knobersburg, qu'il avait bâti en Angleterre. Vers l'an 650 ils vinrent prêcher en France, et ils se rendirent à Nivelle, en Brabant, où sainte Gertrude chargea Foignan de la direction de ses religieuses. Il fut assassiné deux ans après dans la forêt de Senef. L'Église honore sa mémoire le 31 octobre. *Voy.* Bède, *Hist.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, au mot FOILLAN.

FOIGNI (*Fulniacum*), abbaye de l'Ordre de Citeaux située près de Vervins, au diocèse de Laon. Elle fut fondée, à la demande de Barthélemy, évêque de Laon, par douze religieux envoyés l'an 1121 par saint Bernard; le pieux évêque y entra après s'être démis de son évêché. Saint Bernard, qui affectionnait beaucoup ce monastère, y venait souvent pour s'édifier de l'observance régulière qui y régnait. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 628. Richard et Giraud.

I. **FOIGNY** (Jacques de), imprimeur, a publié : *les Merveilles de la vie, des combats et victoires d'Ermine, citoyenne de Reims;* Reims, 1648, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

II. **FOIGNY** (Jean de), imprimeur et écrivain français, né à Reims, vivait au XVIe siècle. On a de lui, outre une *Oraison funèbre : le Sacre et couronnement du roi de France (Henri III), avec les cérémonies et prières qui se font en l'église de Reims;* Reims, 1575. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.*

I. **FOILLAN** (saint). *Voy.* FOIGNAN.

II. **FOILLAN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Foillanus*, abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans le diocèse de Cambrai, à trois lieues de Mons. Elle tirait son origine d'une chapelle dédiée au saint dont elle portait le nom, et qui fut martyrisé non loin de là l'an 655. Les chanoines de Fosse, à qui elle appartenait, la cédèrent en 1125 à l'Ordre de Prémontré. L'abbé de Saint-Foillan était régulier. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, et *Compar.* FOIGNAN.

FOINARD (Frédéric-Maurice), curé à Calais, né à Conches vers l'an 1683, mort en 1743, était bon théologien, et possédait parfaitement, outre plusieurs langues modernes, le latin, le grec et l'hébreu. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Projet d'un nouveau bréviaire, avec des observations sur les bréviaires anciens et nouveaux;* Paris, 1720, in-12; — 2° *Analyse du bréviaire ecclésiastique;* ibid., 1726, in-12; — 3° *Breviarium ecclesiasticum, editi jam prospectus executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus nova facienda erit breviariorum editio;* Amsterdam, 1726, 2 vol. in-8°; — 4° *la Genèse, en latin et en français, avec une explication du sens littéral et du sens spirituel, tirée de l'Écriture et de la tradition;* Paris, 1732; — 5° *la Clef des Psaumes,* etc.; ibid., 1740, in-12; — 6° *les Psaumes dans l'ordre historique, nouvellement traduits de l'hébreu*, et insérés dans l'histoire de David et dans les autres histoires de l'Écriture sainte auxquelles elles ont rapport, avec des arguments et des sommaires qui en marquent l'occasion précise et le sujet, et des prières à la fin de chaque Psaume tirées d'anciens manuscrits du Vatican, lesquels en renferment l'abrégé et en font recueillir le fruit; on y a joint une table historique et géographique où l'on explique le nom des lieux et des personnes dont il est parlé dans les Psaumes, et plusieurs autres tables qui peuvent rendre l'usage de ce livre plus commode et plus utile; Paris, 1742, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Quérard, *la France littéraire.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FOIRES (*Nundinæ*), mot dérivé, selon les uns, de *forensis*, qui signifie *marché*, et, selon les autres, de *feria*, qui veut dire *fête, cessation de travail.* On a aussi donné aux foires le nom de *messe*, parce qu'elles se tenaient les jours de fêtes où le peuple venait en foule entendre la messe. Voici probablement l'origine des foires : lorsque, dans un endroit, on possédait les reliques d'un saint, le peuple accourait pour les honorer le jour de sa fête, et, comme il y avait beaucoup de monde, un grand nombre de gens apportaient et exposaient en vente auprès des églises les choses nécessaires à la vie. De là le nom de *férie*, *fête* et *messe*. Les autorités ecclésiastiques et séculières furent obligées, à cause des abus qui s'y glissèrent, d'interdire ces sortes de fêtes. *Voy.* Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 21. Pontas, au mot DIMANCHE, cas 6, et au mot

FÊTES, cas 3. Richard et Giraud, qui font connaître l'ancienne législation relative aux foires.

I. **FOIX** (*Fuxium*), ville de France située sur l'Ariége, entre Pamiers et Tarascon. L'an 1226 on y tint un concile qui fut présidé par le cardinal de Saint-Ange, légat du pape Honoré III. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VII.

II. **FOIX** (Marc-Antoine de), jésuite, prédicateur distingué, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *l'Art de prêcher la parole de Dieu, contenant les règles de l'éloquence chrétienne;* Paris, 1687, in-12; ouvrage bien écrit et plein d'excellentes réflexions. *Voy.* le *Diction. des Prédic.*

FOLBERT. *Voy.* FULBERT, n° I.

I. **FOLCARD** ou **FOULCARD**, abbé de Torney, en Angleterre, vivait au XIe siècle. Il fut d'abord moine de Saint-Bertin, en Flandre; mais, à la demande de Guillaume le Conquérant, il alla se fixer dans le monastère de la Trinité à Cantorbéry, d'où ce prince le fit sortir en 1068 pour le faire abbé de Torney. Il gouverna ce monastère pendant seize ans. On lui doit : 1° *Vie de saint Bertin;* — 2° *Vie de saint Omer;* — 3° *Vie de saint Oswald, évêque de Worcester, puis archevêque de Cantorbéry;* — 4° *Vie de saint Jean de Béverley, archevêque d'York;* — 5° *Vie de saint Botulfe, abbé d'Ikonoam, en Angleterre;* toutes ces Vies se trouvent dans Bollandus, D. Mabillon et Surius. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VIII, p. 132 et suiv. Richard et Giraud.

II. **FOLCARD**, clerc de Bénévent, vivait au XIIe siècle. Il a écrit la *Chronique de Bénévent,* qui contient ce qui est arrivé de 1113 à 1140.

FOLCHER (Jean), théologien suédois, né à Calmar, mort l'an 1729, était licencié en théologie. Il professa la philosophie à Calmar, et la théologie à Pernau. Ses sympathies pour les doctrines piétistes l'engagèrent dans de violentes controverses. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Disputatio de spiritu animali;* Upsal, 1689; — 2° *Dokimasia veri hominis christiani,* etc.; 1696, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOLCUIN** (saint), évêque de Térouanne, mort le 14 décembre 855, était fils de Jérôme, frère du roi Pépin. Il quitta la cour pour servir Dieu dans la retraite; et, l'an 817, il fut élu évêque. Il se montra toujours rigide observateur des saints canons, rétablit la pureté de la foi et des mœurs dans son diocèse, dressa pour ses diocésains divers règlements fort salutaires, et eut beaucoup de part à ceux des conciles où il assista. L'an 843 il fit la translation des reliques de saint Omer, le plus illustre de ses prédécesseurs, et il mourut en faisant une visite pastorale. L'Église honore sa mémoire le 14 décembre. *Voy.* D. Mabillon, IVe *siècle bénédictin.* Richard et Giraud.

II. **FOLCUIN**, moine de Saint-Bertin, né en Lorraine, mort vers l'an 975, était parent du précédent; il fut élevé au diaconat. D'après l'ordre d'Adalulf, abbé de son monastère, il rangea par ordre chronologique les diplômes et les chartes de son abbaye, et en forma une espèce de chronique contenant la suite des abbés de Saint-Bertin jusqu'en 961. D. Mabillon en a donné des fragments dans ses *Acta Benedict.,* tom. V, p. 587, et dans sa *Diplomatique,* p. 605-606. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VI, p. 384-386. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XIX, p. 659 et 660. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FOLCUIN** ou **FOLQUIN, FULCUIN**, abbé de Laubes ou Lobes, né en Lorraine, mort l'an 990, possédait les principes de la bonne théologie, et avait des connaissances variées. L'an 965 il succéda à Aletran, abbé de Lobes, dans le diocèse de Liége. On a de lui : 1° *Vie de saint Folcuin,* évêque de Térouanne; elle se trouve dans Mabillon, *Acta benedict.,* tom. V; — 2° *Histoire des Abbés de Lobes,* dans D. Luc d'Achéri, *Spicilegium,* tom. VI. *Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.,* c. CCCI. André-Valère, *Biblioth. Belg.,* p. 253. D. Calmet, *Biblioth. Lorr.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VI, p. 451-458. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XIX, p. 678.

FOLENGIO ou **FOLENGO**, en latin *Folengius* (Jean-Baptiste), bénédictin, né à Mantoue l'an 1490, mort à Rome en 1559, fut prieur du monastère de Mantoue, puis abbé de Sainte-Marie, dans la marche Trévisane, et il demeura quelque temps au Mont-Cassin. Il travailla avec zèle à réformer la discipline ecclésiastique et à ramener au sein de l'Église les hérétiques et les schismatiques. Il a laissé : 1° *Commentaires sur les épîtres canoniques;* 1555; ils furent mis à l'*Index,* parce qu'on y signala des propositions trop hasardées; — 2° *Commentaires sur les Psaumes;* Bâle, 1549, et Rome, 1585. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth.,* XVIe siècle, part. V.

FOLIE ou **DÉMENCE, EXTRAVAGANCE.** *Voy.* EMPÊCHEMENTS, n° II.

FOLIET ou **FOLIETO** (Hugues de), bénédictin), vivait au XIIe siècle, et appartenait à l'abbaye de Corbie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *de Claustro materiali;* — 2° *de Claustro spirituali;* — 3° *de Claustro animæ;* — 4° *de Claustro paradisi;* — 5° *de la Fuite du mariage, ou des Noces charnelles et spirituelles. Voy.* Trithème, *de Scriptor. eccles.*

FOLIGNI ou **FOLIGNO, FULIGNO** (*Fulginas, Fulginia, Fulginium*), ville épisc. d'Italie située dans l'Ombrie. Ughelli dit que saint Paul y a prêché l'Evangile, et que saint Brice et saint Chrispolde, disciples de saint Pierre, furent ordonnés évêques de Foligni par cet apôtre. La religion y devint très-florissante; aussi le pape Paul III appelait-il cette ville le séminaire de la foi et le sanctuaire du christianisme. *Voy.* Ughelli, *Italia sacra,* tom. I, p. 681, nov. edit., et t. X, p. 265.

I. **FOLIGNO** ou **FOLIGNY** (la bienheur. Angèle de), dont nous avons déjà parlé (*Voy.* ANGÈLE, n° I), a laissé divers opuscules sur les combats qu'elle a eu à soutenir contre les attaques du démon. Ces opuscules ont été réunis et imprimés sous le titre de *Theologia crucis;* Paris, 1536 et 1601, trad. en français; Cologne, 1696, in-12; Paris, 1604, in-12, par le P. J. Blancone. *Voy.* les Bollandistes, *Acta Sanctorum,* au 4 janvier. S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu.* Bossuet, *Instruction sur les états d'oraison,* l. IX, tom. XXVII, p. 354; Versailles, 1817. L'*Encyclop. cathol.*

II. **FOLIGNO**, ville épisc. *Voy.* FOLIGNI.

FOLIGNY. *Voy.* FOLIGNO, n° I.

FOLIOTH (Gilbert), chanoine régulier de Saint-Augustin, mort l'an 1187, fut successivement abbé de Leicester, évêque d'Hereford, puis de Londres. La complaisance qu'il témoigna à Henri II contre saint Thomas de Cantorbéry, accrut sa fortune, mais ternit sa réputation. Il a laissé quelques ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Vitæ aliquot SS. Angliæ;* — 2° *Commentarius in cantica;* Londres, 1638; — 3° sept *Lettres,* qui se trouvent parmi celles de saint Thomas de Cantorbéry. *Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.*

FOLQUIN. *Voy.* FOLCUIN, n° III.

FONBONNE, prêtre et chanoine, a laissé : 1° *Avis à messieurs les religionnaires de France;*

ouvrage propre à leur instruction et à rappeler les protestants à l'ancienne croyance; — 2° *Dissertation sur le péché originel, à l'usage de messieurs les auteurs anglais et des traducteurs de leur histoire:* Paris, 1762.

FONDAMENTAUX (ARTICLES). Les théologiens catholiques et les hétérodoxes n'attachent pas le même sens à cette expression. Les premiers entendent par *articles fondamentaux* les dogmes de foi que tout chrétien est obligé de connaître, de croire ou de professer sous peine de damnation; tellement que, s'il les ignore, il n'est plus chrétien ni en état de faire son salut. Par opposition, ils appellent *articles non fondamentaux* ceux qu'un chrétien peut ignorer sans risquer son salut, pourvu que son ignorance ne soit pas affectée. Dès que l'ignorance est involontaire, un fidèle soumis à l'Église est censé croire implicitement les vérités même qu'il ignore, puisqu'il est disposé à les croire, si elles lui étaient proposées par l'Église. Dans un sens très-différent, les protestants nomment *articles fondamentaux* les dogmes dont la croyance et la profession sont nécessaires au salut, et *non fondamentaux* ceux que l'on peut nier et rejeter impunément, quoiqu'ils soient regardés comme appartenant à la foi par quelques sociétés chrétiennes, même par l'Église catholique. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les erreurs des protestants sur ce point.

FONDATEUR (*Fundator, conditor*), se dit de celui qui, ayant donné un fonds ou un terrain pour la construction d'un édifice religieux, a droit de patronage. Il se dit encore de celui qui a fondé ou doté une église, ainsi que de celui qui a fondé quelques prières ou œuvres pies. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol. Voy.* Droits honorifiques. Patron.

I. **FONDATION**, terme sous lequel on comprend les donations ou legs qui ont pour objet l'établissement d'une église, d'un bénéfice, d'un collége, d'un hôpital, d'une communauté religieuse, ou qui sont faits à des églises et à des communautés déjà établies, à la charge de messes ou prières annuelles, ou de quelque œuvre de piété. Les fondations doivent être fidèlement acquittées, selon l'intention des fondateurs, et elles suivent les établissements dans leurs translations. *Voy.* les *Mémoires du clergé*, tom. III. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **FONDATION**, dérogation, juge. En France, tout ce qui concernait la fondation des bénéfices appartenait aux juges royaux, privativement à tout autre. Ainsi, ni le Pape ni ses légats ne pouvaient déroger, en aucune sorte, aux titres des fondations même ecclésiastiques. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique*, au mot Fondation.

III. **FONDATION ECCLÉSIASTIQUE**, celle qui est affectée à des ecclésiastiques, telle que la fondation d'un canonicat ou d'un autre bénéfice.

IV. **FONDATION OBITUAIRE**, celle qui a pour objet un obit, c'est-à-dire des messes, services et prières pour le repos de l'âme d'une personne décédée.

V **FONDATION PIE** ou **PIEUSE**, celle qui est affectée à des œuvres de piété.

VI. **FONDATION ROYALE**, celle qui est due à la libéralité des rois.

VII. **FONDATION SACERDOTALE**, celle qui est faite en faveur des ecclésiastiques qui ont l'ordre de prêtrise.

VIII. **FONDATION SÉCULIÈRE**, celle qui n'est affectée à aucune église : telle qu'un collége, une académie, etc.

FONDI, ville épisc. d'Italie située dans la terre de Labour; ce siége est soumis immédiatement au Pape. La foi parait y avoir été prêchée dès les premiers siècles; car on dit que saint Paterne souffrit le martyre à Fondi. Le premier évêque de cette ville, dont le nom n'est pas connu, fut ordonné par le pape saint Antère, et le dernier qui a occupé ce siége est Janvier-Vincent Tortora, qui fut proclamé par Pie VI dans le consistoire du 27 février 1792. En 1818, Pie VII supprima l'évêché de Fondi et le réunit à celui de Gaëte. *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. I, p. 718. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 146 et suiv.

FONDONI (Louis), écrivain espagnol du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ;* Valence, 1614; — 2° *Traité de la mort et de la préparation;* ibid., 1621.

I. **FONS AVELLANUS.** *Voy.* Fontavelle.

II. **FONS CALIDUS**, *Voy.* Font-Caude.

III. **FONS EBRALDI, EBRAULII.** *Voy.* Font-Evrault.

I. **FONSECA** (Antoine de), dominicain, né à Lisbonne en 1517, fut fait docteur en théologie à la faculté de Paris l'an 1542, et professa l'Écriture sainte à l'université de Coïmbre, où il se fit agréger. Plus tard il devint prédicateur de Jean III, roi de Portugal. On lui doit : *Remarques sur les Commentaires du cardinal Cajétan sur la Bible, avec la vie de ce cardinal et une introduction au Pentateuque;* Paris, 1539, in-fol. On attribue encore à Fonseca des *Commentaires sur Josué, sur les livres des Rois* et *sur les Paralipomènes. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 135. Barbosa Machado. Richard et Giraud. Ferd. Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FONSECA** (Christophe), de l'Ordre de Saint-Augustin, né dans le diocèse de Tolède, mort l'an 1612, fut un des plus habiles prédicateurs de son temps. Il a laissé en espagnol : 1° des *Sermons;* Barcelone, 1591; — 2° *Vie de Jésus-Christ;* ibid., 1597; — 3° *Traité de l'amour de Dieu;* ibid., 1599; trad. en latin; Ingolstadt, 1623. *Voy.* Thomas de Herrera, *Alphab. august.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

III. **FONSECA E EVORA** (D. Fr.-Jozé), franciscain, né à Evora l'an 1690, mort en 1760, s'appelait dans le siècle *Jozé Ribeiro da Fonseca Figueiredo e Souza;* il professa la théologie et la philosophie, et parvint à toutes les dignités de son Ordre, dont il fut le réformateur. Il participa à toutes les affaires religieuses et administratives de son temps, et Venise lui décerna le titre de Patrice. João V le nomma évêque de Porto. On a de lui : 1° *Jura romanæ provinciæ et Ordinis super Ecclesiam Aracelitanam, schalam, conventum et clausuram*, etc.; Rome, 1719, in-fol.; — 2° *Privilegia Terræ Sanctæ et facultas utendi pontificalibus atque sacro Chrismate in sacramento Confirmationis;* ibid., 1721; — 3° *Libellus contra Fraticellorum sectam falso attribuitur B. Jacob de Marchia;* ibid., 1724, in-fol.; — 4° *Philosophia et theologia correcta P. Fr. Claudii Frassen;* ibid., 1726, 16 vol. in-4°. *Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **FONSECA SOARES.** *Voy.* Chagas.

FONT (Pierre de **LA**), prêtre et docteur en théologie, né à Avignon, mort au commencement du XVIIIe siècle, fut prieur de Valabrègue, official d'Uzès et directeur du séminaire de cette ville. On a de lui : 1° *Entretiens ecclésiastiques pour tous les dimanches de l'année sur tous les*

mystères de Notre-Seigneur, sur les fêtes de la sainte Vierge et de saint Charles Borromée, à l'usage des séminaires; Paris, 1688, 5 vol. in-12, et 1752; — 2° *Prônes pour tous les dimanches de l'année*. Paris, 1701, 4 vol. in-12; — 3° *Principes de théologie morale établis sur l'Écriture sainte, les canons des conciles, le droit canonique et la tradition des saints Pères*; ibid., 1701, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Diction. des Prédicat.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **FONTAINE**, terme qui se prend dans l'Écriture : 1° pour toutes sortes de sources d'eaux; par exemple, *toutes les fontaines du grand abîme se rompirent;* 2° pour quelques fontaines célèbres de la Judée, telles que les fontaines de Rogel, de Géhon, de Siloë, etc.; 3° dans un sens métaphorique, pour les enfants et la postérité. Autrefois il y avait auprès des églises des fontaines destinées à laver les mains et la bouche; les bénitiers leur ont succédé. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Compar.* BÉNITIER.

II. **FONTAINE** (Jacques **LA**), jurisc., né à Bruges, qui vivait au XVIe siècle, a laissé : 1° *In constitutiones Bonifacii et Clementis;* — 2° *Vita Joannis XXII;* — 3° *Epist. de expugnatione Rhodi;* — 4° *Belli Rhodii hist. lib. III. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Scriptor. sæc.* XVI.

III. **FONTAINE** (Jean-Baptiste), a publié : *Défense ou Apologie des privilégiés et des religieux dans la hiérarchie;* Würtzbourg, 1626.

IV. **FONTAINE** (Jean-Claude), chanoine de la collégiale d'Annecy, né à Talloires l'an 1715, mort en 1807, fut professeur de philosophie au collége d'Annecy. Il a laissé : 1° *Dissertation latine sur l'existence de Dieu, prouvée par le consentement unanime des peuples;* couronnée par l'académie de Leyde; 1755; — 2° *Réfutation de la nécessité et du fatalisme;* Annecy, 1783; — 3° *le Véritable système sur le mécanisme de l'univers, ou Démonstration de l'existence du premier moteur;* ibid., 1785, 2 vol. in-8°; — 4° *Discours sur l'amour de Dieu;* ibid., 1791. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **FONTAINE** (Martin), religieux espagnol de l'Ordre de Cîteaux, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il a laissé des *Traités des officiers du monastère, de la messe, des heures et de l'office divin, des signes dont les moines doivent user pendant le silence;* Salamanque, 1595.

VI. **FONTAINE** (Matthieu), curé de Vignot au XVIIIe siècle, était doyen de son district. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Traité contre la profanation des saints jours;* Toul, 1727, in-12; — 2° *Sur les portions congrues des curés;* ibid., 1698, in-4°; — 3° *Essais de prônes;* ibid., 1711, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

VII. **FONTAINE** (Nicolas), hagiographe, historien et traducteur, né à Paris l'an 1625, mort à Melun en 1709, fut confié aux solitaires de Port-Royal, dont il partagea les travaux; il professa dans les écoles qu'ils avaient fondées. Il a laissé : 1° *Abrégé de saint Jean Chrysostome sur le Nouveau Testament;* Paris, 1670, in-8°; — 2° *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée avec des figures et des explications tirées des saints Pères;* Paris, 1723, in-fol.; cet ouvrage fut publié sous le nom de Royaumont; — 3° *Vies des saints de l'Ancien Testament;* ibid., 1679, 5 vol. in-8°; — 4° *Vies des saints pour tous les jours de l'année;* ibid., 1679, 5 vol. in-8°; — 5° *Traduction des Homélies de saint Jean Chrysostome sur les Épîtres de saint Paul;* ibid., 1682-1690, 7 vol. in-8°; — 6° *Œuvres de Clément d'Alexandrie, trad. du grec;* ibid., 1696, in-8°; — 7° *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal;* Cologne, 1736; — 8° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud.

VIII. **FONTAINE**, en latin *Fontanus* (Simon), franciscain, né au Mans, vivait au XVIe siècle. Il fut docteur de la faculté de Paris, et combattit les hérétiques avec beaucoup de zèle. Il a laissé : 1° *Historica in librum Ruth elucidatio;* Paris, 1560, in-8°; — 2° *Histoire catholique et ecclésiastique de notre temps, touchant l'état de la religion chrétienne*, de l'an 1546 à l'an 1550; Anvers, 1558; Paris, 1558, 1560 et 1562; — 3° *S. Fontani Parasceve ad rhetorica ecclesiastica*, etc.; 1578, in-8°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor.* Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth.*

IX. **FONTAINE-BÈZE**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît. *Voy.* BÈZE, n° I.

X. **FONTAINE-DANIEL** (*Fons-Danielis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, située au diocèse du Mans. Elle fut fondée l'an 1204 par Juhel de Mayenne III. *Voy.* le *Diction. univers. de la France.*

XI. **FONTAINE JAILLISSANTE** (*Congregatio Fontis Salientis*), nom d'une congrégation de chanoines qui a pris son origine des clercs de la vie commune institués par Gérard Groot. Ces clercs, qui possédaient des maisons à Munster, à Cologne et à Wesel, s'unirent ensemble et formèrent une congrégation de chanoines qu'Eugène IV approuva l'an 1439, sous le nom de la *Congrégation des chanoines de la Fontaine Jaillissante. Voy.* Aubert Le Mire, *Regal. et constitut. Clericor. in communi viventium.* Hélyot, tom. II, p. 354.

XII. **FONTAINE-JEAN** (*Fons-Joannis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Sens. Elle était de fondation royale. L'an 1562 elle fut pillée et brûlée par les troupes de l'amiral Coligny. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*

XIII. **FONTAINE-LE-COMTE** (*Fons-Comitis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située près de Poitiers, et fondée par Guillaume, comte de Poitou. L'an 1664 les chanoines réguliers de la congrégation de France s'y établirent. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 1340.

I. **FONTAINES** (Pierre-François Guyot des), jésuite, né à Rouen l'an 1683, mort à Paris en 1745. Outre des poésies sacrées traduites ou imitées des Psaumes, et un grand nombre d'ouvrages littéraires, on lui doit : *Lettres à l'abbé Houtteville*, au sujet du livre de la Religion chrétienne prouvée par les faits; Paris, 1722, in-12. *Voy. Esprit de l'abbé des Fontaines*; 1757, 4 vol. in-12. Le *Journ. de Trévoux*, août 1757. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **FONTAINES-LES-BLANCHES** (*Fontanæ Albæ*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, ainsi nommée de la couleur de l'habit de ses religieux; elle était située dans la Touraine, entre Blois et Tours. Ce fut d'abord un ermitage fondé en 1127, et érigé en abbaye l'an 1134. *Voy.* le *Diction. univers. de la France.*

I. **FONTANA** (*Agostino*), comte Scagnelli, jurisc. italien du XVIIe siècle, fut successivement juge à Plaisance, sénateur à Mantoue, puis auditeur de rote à Bologne. Il est auteur de plusieurs ouvrages; nous citerons seulement : *de Successione monasterii bonorum capacis;* Bologne, 1685, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FONTANA** (François-Louis), barnabite, né à Casalmaggiore en 1750, mort à Rome l'an 1822, fut supérieur de son Ordre. Il suivit en France comme théologien le pape Pie VII, et il partagea ses malheurs, ayant été d'abord exilé à Arcis-sur-Aube, et emprisonné plus tard à Vincennes. A son retour à Rome Pie VII le

créa cardinal, et en 1818, préfet de la Propagande. Sans mentionner ses élégantes poésies latines et grecques, et ses travaux biographiques, parmi lesquels on remarque un double *Éloge* de son confrère le card. Gerdil, nous indiquerons : 1° *Dissertations sur la spiritualité de l'âme et la loi naturelle ;* Rome, 1801, 1802 ; — 2° *Considérations à l'occasion du jubilé;* Milan, 1795; — 3° *Exercices de piété;* Rome, 1823 ; — 4° *les Pénibles voyages de Jésus-Christ.* Tous ces ouvrages sont en italien; le dernier a été traduit en français sous le titre de : *Considérations sur la Passion ;* Avignon, 1845. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Piantoni, *Vie du card. Fontana;* Rome, 1859.

III. **FONTANA** (Vincent-Marie), dominicain, né dans le diocèse de Como au XVIIe siècle, s'appliqua spécialement à l'histoire de son Ordre, et publia : 1° *Constitutions, déclarations et ordonnances des chapitres généraux depuis l'an* 1220, en latin; Rome, 1655 et 1656, in-fol. ; — 2° *Histoire des Maîtres du sacré palais,* depuis saint Dominique jusqu'à Raymond Capisucchi; Rome, 1663, in-4°; — 3° *Sacrum theatrum Dominicanum ;* ibid., 1666, in-fol. ; — 4° *Epinicia sacra D. Thomæ doctoris Angelici ex recensitis bullis ac brevibus apostolicis, necnon præstantioribus auctoribus selecta, relatis iisdem brevibus ;* ibid., 1670, in-4° ; — 5° *de Romana provincia Ordinis Prædicatorum ;* ibid., 1670, in-4° ; — 6° *Monumenta Dominica breviter in synopsim collecta, de fidis obsequiis ab Ordine Prædicatorum S. Dei Ecclesiæ usque modo præstitis;* ibid., 1675, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 660. Richard et Giraud.

FONTANÆ ALBÆ. *Voy.* FONTAINE-LES-BLANCHES, n° XIV.

FONTANELLÆ. *Voy.* FONTENELLE.

FONTANERI ou **FORTANERI**, ou **FORTANIER VASSALLI**, dix-neuvième général de l'Ordre de Saint-François, né à Cahors, mort vers l'an 1361, fut archevêque de Ravenne, patriarche de Grado, et il mourut au moment où il allait recevoir le chapeau de cardinal. Il a laissé : 1° des *Notes sur le livre de la Cité de Dieu de saint Augustin ;* — 2° *Commentaires sur divers livres de la Bible ;* — 3° des *Sermons* et quelques traités de théologie. *Lecturæ theologiæ; quodlibet disputata,* etc. *Voy.* Trithème, *de Scriptorib. eccles.*

FONTANETUM. *Voy.* FONTENAY, n^os I et II.

FONTANIER (Paul Pélisson de), maître des requêtes, né à Cahors l'an 1624, mort en 1693, était né de parents protestants, mais il se convertit au catholicisme. On a de lui : 1° *Réflexion sur les différends de religion, avec les preuves de la tradition ecclésiastique ;* Paris, 1688; — 2° *les Chimères de Jurieu;* ibid., 1687; — 3° *Lettres de Leibnitz et réponses de Pélisson touchant la tolérance, ou Partie des réflexions sur les différends de religion ;* ibid., 1692; — 4° *Traité sur l'Eucharistie;* ibid., 1694; — 5° *Prières au Saint Sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année, avec des méditations sur divers psaumes de David ;* in-18; — 6° *Prières sur les Épîtres et Évangiles de l'année;* in-8° *Voy.* le *Journal des Savants,* 1686, 1690, 1692, 1694, 1700, 1729, 1730, 1734, 1735. Richard et Giraud, tom. XIX, p. 179, art. PELLISSON.

FONTANINI (Juste), archevêque d'Ancyre en Galatie, né à San-Daniello l'an 1666, mort en 1736, fut bibliothécaire du cardinal Imperiali, et se rendit très-habile dans l'histoire ecclésiastique. Il acquit une immense réputation; Clément XI, qui le consultait souvent, le fit son camérier d'honneur. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Il dominio temporale della S. Sede apostolica sopra la città di Comacchio;* Rome, 1709, in-fol. ; — 2° *Risposta a varie scritture contra la S. Sede in proposito di Comacchio;* ibid., 1720, in-fol.; — 3° *Della Storia del dominio temporale della Sede apostolica nel ducato di Parma e Piacenza ;* ibid., 1720, in-fol. ; 4° *Gratiani decretorum libri V, secundum Gregorianos Decretalium libros titulosque distincti, præfatione, scholiis et indicibus illustrati ;* ibid., 1726, 2 vol. in-fol. ; — 5° *Codex constitutionum, quas Summi Pontifices ediderunt in solemni canonisatione sanctorum, a Joanne XXIII ad Benedictum XIII ;* ibid., 1729, in-fol.; — 6° *I Morali di S. Gregorio,* etc.; ibid., 1714-1730, 4 vol. in-4° ; — 7° *Collationes. ouvero discorsi accademici di storia ecclesiastica ed altro ;* Venise, 1758, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. I, p. 839. *Raccolta d'opusculi scientifici e filologi ;* Venise, 1737, tom. XV, p. 337 et suiv. Le P. de Montfaucon, *Diarium Italicum.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des ouvrages de Fontanini. La *Nouv. Biogr. génér.*

FONTANUS. *Voy.* FONTAINE, n° VIII.

FONTAVELLE (*Fons-Avellanus*), ancienne congrégation de religieux de l'Ombrie, qui vivaient sous la règle de Saint-Benoît. Elle tirait son nom de son principal monastère, qui devint le chef de cette congrégation, et qui fut bâti vers l'an 1019 au diocèse de Faïence. Autour de ce monastère il se forma plusieurs ermitages habités par des religieux, qui vivaient comme des anachorètes. Ces religieux pratiquaient les plus incroyables austérités, et témoignaient la plus grande charité les uns pour les autres. Au XVIe siècle, cette congrégation fut incorporée à celle de Camaldoli, et les revenus de l'abbaye qui en était le chef furent réunis au collége des Allemands, que Grégoire XIII établit à Rome. *Voy.* Petr. Damian., *Opuscul. XV et XXX. Epistol.,* l. VI, *ep.* XXXII et XXXIV. Mabillon, *Annal. Bened.,* l. LVIII. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

I. **FONT-CAUDE** (*Fons-Calidus*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans le Languedoc, à trois lieues de Béziers et au diocèse de Saint-Pons; elle était de la filiation de Combelongue, et elle fut fondée l'an 1154 ou 1164. Les hérétiques la ruinèrent deux fois au XVIe siècle, mais elle fut rétablie, et on y introduisit la réforme. L'abbé était régulier. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. VI, p. 266, nouv. édit.

II. **FONT-COUVERT** (*Fons-Coopertus*), lieu du diocèse de Narbonne où l'on tint un concile, l'an 911, touchant le différend de l'évêque d'Urgel et d'un autre sur les limites de leurs diocèses. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. VI, p. 23 et 531.

III. **FONT-DOUCE** (*Fons-Dulcis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le diocèse de Saintes, et fondée par Girande de Sale vers l'an 1115. Comme Éléonore, duchesse d'Aquitaine, fit des donations très-considérables à cette abbaye l'an 1170, c'est pour cela sans doute que quelques auteurs lui en attribuent la fondation. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, col. 1120. Richard et Giraud.

FONTE MODERATA, dont le vrai nom était *Modesta Pozzo*, née à Venise l'an 1555, morte en 1592. On a d'elle divers ouvrages en vers et en prose, entre autres un intitulé : *Il Merito delle Done ;* Venise, 1600, in-4°, en prose. Nicolas Doglioni a écrit sa *Vie. Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

FONTENAI ou **FONTENAY** (Pierre-Claude).

jésuite, né à Paris l'an 1683, mort en 1742, s'appliqua spécialement à l'érudition ecclésiastique. Il devint recteur du collége d'Orléans. Il fut chargé de fournir des extraits aux Mémoires de Trévoux. A la mort du P. Longueval il continua l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont il a donné les IXe, Xe et XIe volumes.

FONTENAILLES (André Perret de), ecclésiastique, né à Mâcon vers 1754, mort à Paris en 1831, fit ses études au collége Louis-le-Grand, fut reçu docteur en théologie à la fin de 1783, et devint quelque temps après chanoine de la cathédrale de Mâcon. Pendant la révolution de 89 il fut jeté sur les pontons de Rochefort, puis il reprit son ministère tantôt comme missionnaire, tantôt comme curé de Lyon. Une surdité lui étant survenue, il fut obligé de s'abstenir du tribunal de la pénitence. Il profita de cette inaction forcée pour publier des écrits dont les principaux sont : 1° *Manuel religieux à l'usage des maisons d'éducation;* 1824, in-18; — 2° *Manuel des domestiques et des ouvriers;* 1826; — 3° *Instruction sur le jubilé;* 1826; — 4° *le Guide de la jeunesse chrétienne*, ou *Manuel religieux;* 2 vol.; — 5° *Observations sur l'éducation des jeunes gens;* in-8°; — 6° *Observations sur l'éducation des jeunes ecclésiastiques*, in-8°; — 7° *Discours de morale à l'usage des missions et des retraites spirituelles;* 1829, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **FONTENAY** (*Fontanetum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux et seconde fille de Clairvaux, située au diocèse d'Autun. Elle fut fondée vers l'an 1118 par Rainard, seigneur de Montbard, oncle de saint Bernard. Ce fut d'abord un ermitage habité par un solitaire nommé Martin, qui le céda à saint Bernard.

II. **FONTENAY** (*Fontanetum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située au diocèse de Bayeux; elle fut fondée au XIe siècle. L'an 1752 elle embrassa la réforme de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 413, nouv. édit.

III. **FONTENAY**, jésuite. *Voy.* FONTENAI.

I. **FONTENELLE** ou **FONTENELLES** (*Fontanellæ, Fontanellense cœnobium*), abbaye de bénédictins, appelée aussi *Saint-Vandrille*, parce que ce fut saint Vandrille, homme de race honorable, qui la fonda, en 648. Saint-Vandrille, jadis Fontenelle, est un bourg de Normandie dans le canton de Caudebec. Dès le temps même du fondateur on y vit de trois à quatre cents religieux. Plusieurs jeunes Frisons nouvellement convertis en fréquentèrent l'école. Vers 858 le couvent, après avoir été incendié par les Normands, fut totalement abandonné; il fut rebâti plus tard; mais en 1566 les huguenots dévastèrent l'église abbatiale. Enfin en 1636 le couvent fut solennellement remis à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* D. d'Achéry, *Spicilegium*, tom. III. *Gallia Christ.*, tom. XI. *Acta SS. Ord. Benedict. sæcul. VI.* Le *Diction. de la théol. cathol.* Richard et Giraud, art. VANDRILLE.

II. **FONTENELLE** (*Fontanellæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située au diocèse de Luçon. Elle fut fondée l'an 1210, et occupée d'abord par des religieux de Saint-Benoît, puis par les chanoines réguliers de Chancellade. Les religionnaires la détruisirent au XVIe siècle, mais elle fut rétablie, et l'an 1675 les chanoines réguliers de la congrégation de France s'y établirent. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, nouv. édit. Richard et Giraud.

FONT-EVRAUD (*Fons Ebraldi, Ebraldi*), Ordre religieux fondé vers l'an 1100, sous la règle de Saint-Benoît, au diocèse de Poitiers, par le B. Robert d'Arbrissel. Les religieux et les religieuses de cet Ordre étaient soumis à l'abbesse de Font-Evraud, qui en était la supérieure générale. Paschal II approuva cet Ordre en 1106 et en 1113. *Voy.* ARBRISSEL (D'). *Chronique de Tours. Martyrologe de Font-Evraud.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Le P. de la Mainferme, *Clypeus Ordinis Fontebraldensis.* Hélyot, *Hist. des Ordres religieux*, tom. VI, p. 98 et suiv. Hurter, *Innocent III*, tom. IV, p. 228. Bergier, qui, dans son *Dictionnaire de théologie*, venge cette abbaye des attaques de l'impiété. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 181 et suiv. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FONT-FROIDE (*Fons-Frigidus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Narbonne; elle existait déjà au XIe siècle. Les religieux de ce monastère suivirent d'abord la règle de Saint-Benoît; mais, l'an 1145, ils embrassèrent celle de Cîteaux. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. VI, col. 198.

FONT-GOMBAUD (*Fons-Gombaldus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Bourges. Elle fut fondée au XIe siècle par Pierre de l'Étoile ou des Étoiles, qui la gouverna en qualité d'abbé jusqu'en 1114. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 168.

FONT-GUILLEMI (*Fons-Guillelmi*), abbaye régulière et réformée de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Bazas. Elle était fille de Gondon, ligne de Pontigny, et elle fut fondée l'an 1124 par Pierre, vicomte de Castello. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I, col. 1220. Richard et Giraud.

FONT-MORIGNY (*Fons-Morigniacus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Bourges. Elle était fille de Clairvaux et unie à l'Ordre de Cîteaux depuis l'an 1148. On dit qu'elle avait appartenu d'abord à l'Ordre de Saint-Benoît. On ignore l'époque à laquelle elle fut fondée; mais on sait que Rainaud de Montfaucon en confirma la fondation l'an 1169. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 198.

FONTINODIUS (Pierre), chanoine de Salamanque, né à Ségovie, mort vers l'an 1571, a laissé : 1° *Défense du concile de Trente contre Jean Fabricius;* Venise, 1563, et Louvain, 1567; — 2° des *Sermons.*

FONTS BAPTISMAUX (*Fontes lustrales, fontes sacri, fontes baptismatis*), bassins de pierre ou de marbre dans lesquels on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser. Ils sont la marque d'une église paroissiale. On les plaçait autrefois dans un bâtiment séparé nommé baptistère. La bénédiction des fonts baptismaux se fait solennellement deux fois l'année : la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte. *Voy.* BAPTISTÈRE. Grég. de Tours, p. 320, 516, etc. Tillemont, tom. X. Baronius, *Annal.*, ad ann. 417, 554, 555. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

FOPPENS (Jean-François), chanoine de l'église métropolitaine de Malines, né à Bruxelles l'an 1689, mort à Malines en 1761, fut archiprêtre, pénitencier, archidiacre et censeur des livres. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia episcopatus Antverpiensis, continens episcoporum seriem et capitulorum, abbatiarum et monasteriorum fundationes*, etc.; Bruxelles, 1717, in-4°; — 2° *Historia episcopatus Sylvæducensis, continens episcoporum et vicariorum generalium seriem et capitulorum*, etc.; ibid., 1721, in-4°; cet ouvrage a été traduit en flamand; — 3° *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium, necnon præpositorum, decanorum et canonicorum*, etc.; Bruges, 1731, in-8°; — 4° *Bibliotheca Bel-*

gica, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrium catalogus librorumque nomenclatura, etc.; Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4°. Outre ces ouvrages, Foppens a laissé beaucoup de manuscrits; on en trouve un certain nombre d'indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

FOQUERÉ. *Voy.* FOUQUERÉ.

FOR, mot dérivé du latin *Forum*, et qui signifie tribunal, juridiction. On distingue le *for extérieur* et le *for intérieur*. Le for extérieur est le tribunal des hommes, et le for intérieur est le tribunal de la conscience. Il y a deux sortes de for intérieur : le *for de la conscience* et le *for de la pénitence* ou de la confession sacramentelle. L'absolution des censures, hors le sacrement de Pénitence, regarde le for intérieur de la conscience; l'absolution des péchés dans le sacrement de Pénitence regarde le for intérieur de la pénitence. Il y a deux sortes de for extérieur : le *civil*, dans lequel on traite tout ce qui appartient à l'ordre politique et temporel, et l'*ecclésiastique*, où ressortissent toutes les choses qui appartiennent à l'ordre spirituel de la religion. L'Église a le for extérieur et le for intérieur. Son for extérieur est cette juridiction contentieuse accordée par Jésus-Christ même, et qui consiste à juger et à punir des peines canoniques les délinquants obstinés; et son for intérieur consiste à lier ou à délier les consciences. — On distingue un autre for, c'est le *for pénitentiel* ou la puissance que l'Église a d'imposer aux fidèles des pénitences salutaires pour les ramener à leur devoir. Enfin le mot *for*, en terme de droit, signifie aussi *coutume* (*consuetudo, jus consuetudinarium*). *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FORAIN (*Extraneus, forensis*), étranger. Autrefois, dans quelques universités, on appelait *docteurs forains* ceux qui ne résidaient point dans le lieu de l'université. Dans les auteurs ecclésiastiques, *forensis presbyter* signifie un prêtre étranger venu d'ailleurs.

FORANNAM (saint), évêque d'Armagh, en Irlande, mort le 30 avril 982, était un noble irlandais. Dès son enfance il s'appliqua à l'étude et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Son mérite l'éleva au siége d'Armagh, qu'il quitta bientôt pour se retirer au monastère de Wasor, dans le diocèse de Liége. Les religieux de ce monastère le mirent à leur tête; mais, afin de s'instruire de la vie régulière, il alla à l'abbaye de Gorze, dans le pays Messin, que dirigeait alors le bienheureux Jean; puis il retourna à Wasor, où en peu de temps il ressuscita l'esprit de Saint-Benoît, qui en avait été banni par la négligence du dernier abbé. Les Martyrologes des Pays-Bas et de l'Ordre de Saint-Benoît placent sa fête au 30 avril. *Voy.* Bollandus. D. Mabillon, *Actes des SS. Bénédict.* Richard et Giraud.

FORANTONIANA (*Forum Antonianum*), ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, que De Commanville nomme en latin *Forotiana* et *Frontaniana*, et qu'il met sous la métropole d'Adrumète. C'est peut-être la ville dont Bollandus fait mention dans la Vie de saint Fulgence, au 1er janvier. Félix, le seul évêque de ce siége qu'on connaisse, se trouve nommé parmi les évêques de la province de la Byzacène qui, en 484, furent exilés de Carthage par un édit d'Hunneric, roi des Vandales, pour avoir soutenu avec fermeté la foi de Jésus-Christ contre la secte des Donatistes. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 106. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 183, 184.

FORATIANA ou **FORATIA, FORTIA**, et même **FORIA**, ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. Boniface, le seul évêque qu'on connaisse de ce siége, se trouva au concile de Carthage tenu l'an 484, et fut le troisième des quatre évêques qui déclarèrent à Hunneric, roi des Vandales, la profession de foi des catholiques contre la secte des Donatistes. *Voy.* les *Notit. Afric.*, n. 66. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 184.

I. **FORBES** (Alexandre, lord de **PISTLIGO**), connu par son dévouement à la famille des Stuarts, né en Écosse, mort en 1762 à Auchinries, dans le comté d'Aberdeen. Il a publié : *Moral and philosophical Essays;* 1734. *Voy.* Rose, *New general biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FORBES** (Duncan), jurisc. écossais, né à Culloden en 1685, mort l'an 1747, étudia dans les universités d'Édimbourg, d'Utrecht, de Leyde et de Paris. C'est un érudit distingué, et surtout un habile hébraïsant. On a de lui : 1° *Thoughts on religion;* — 2° *A letter to a bishop on Hutchinson's writings;* — 3° *Reflections on incredulity;* 1750, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont été traduits en français par le P. Houbigant; Lyon, 1768, 1775, in-8°. *Voy.* Rose, *Biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FORBES** (Guillaume), en latin *Forbesius*, premier évêque d'Édimbourg, né à Aberdeen vers l'an 1585, mourut en 1634, laissant un fils qui embrassa la religion catholique. Il se confessa lui-même avant de mourir, et reçut l'absolution d'un prêtre, ce qui confirma l'opinion qu'il était catholique dans le cœur, quoiqu'il fît profession de ce qu'on appelait le protestantisme relâché. Forbes s'appliqua à l'étude des Pères de l'Église, des antiquités ecclésiastiques, des théologiens scolastiques, des controversistes et de l'hébreu. Il fut successivement pasteur à Alford, à Aberdeen, puis à Édimbourg, et devint évêque de cette ville. On a de lui : *Considerationes modestæ et pacificæ controversiarum;* Francfort-sur-le-Mein, 1707, in-8°, 3e édit. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **FORBES** (Jean), en latin *Forbesius*, parent du précédent, né à Aberdeen l'an 1593, mort en 1648, professa dans sa ville natale la théologie et l'histoire ecclésiastique. Il souscrivit aux articles du synode de Perth, et se montra très-favorable à l'introduction de l'épiscopat en Écosse. Son principal ouvrage est intitulé : *Institutiones historico-theologicæ;* Amsterdam, 1645, in-fol.; cet ouvrage a eu trois éditions; c'est un vaste recueil où l'auteur, en traitant de la doctrine chrétienne, prétend, contre la vérité notoire des faits, que diverses circonstances y ont apporté des changements. On a fait un abrégé de cet ouvrage propre à nourrir les préjugés des protestants. Les *Œuvres complètes* de Forbes ont paru à Amsterdam, 1703, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLII. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **FORBES** (Patrice), évêque d'Aberdeen, et père du précédent, né l'an 1564, mort en 1635, fut un des bienfaiteurs de l'université d'Aberdeen, où il fit revivre l'enseignement de la théologie et de la jurisprudence. Il a laissé : *Commentarius in Apocalypsim;* Londres, 1613, in-4°.

FORCE (*Fortitudo*), vertu cardinale qui nous fait surmonter et tout souffrir plutôt que de rien faire contre notre devoir. L'objet matériel de la force sont les travaux, les périls, les maux de cette vie; et l'objet formel est la difficulté de supporter les uns et de vaincre les autres. Le

sujet immédiat de la force, c'est la volonté. Les actes principaux de la force sont le courage de souffrir, la hardiesse à affronter les dangers. Les vertus annexées à la force sont la magnanimité, la magnificence, la patience, la persévérance. Comme vertu chrétienne, la force nous fait surmonter les attraits de la concupiscence et vaincre l'ennemi de notre salut. Les vices opposés à la force sont la présomption, la témérité, la mollesse, l'impatience, la prodigalité, etc. *Voy.* CARDINALES, n° II. S. Thomas, 2. 2., q. 123. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

FORCHEIM (*Forchenum, Forchena*), ville d'Allemagne située dans le cercle de Franconie, où l'on tint deux conciles : l'un en 890, et l'autre en 1077. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. III, p. 649. Richard et Giraud.

FORDYCE (Jacques), célèbre prédicateur écossais, né en 1720 à Aberdeen, mort à Bath l'an 1796, occupa longtemps à Londres la place de pasteur d'une congrégation de *dissentants* (*dissenters*) ou *non-conformistes.* (*Voy.* DISSENTANTS et CONFORMISTE.) Ses prédications eurent beaucoup de vogue. On lui doit, outre un volume de poésies : 1° *Essai sur l'action convenable à la chaire;* in-12, imprimé à la suite de *Théodore*, dialogue concernant l'art de prêcher, par David Fordyce, son frère; 1755, 3e édit.; — 2° *Sur la folie, l'infamie et la misère d'un plaisir illégitime;* 1760; — 3° *le Temple de la vertu, songe;* 1755 et 1777, in-12; — 4° *Sermons aux jeunes femmes;* 1765, 2 vol. in-12; ils ont été traduits en français; — 5° *le Caractère et la conduite du sexe féminin, et les avantages que les jeunes gens peuvent recueillir de la société des femmes vertueuses;* 1779, in-8°; le commerce spirituel qu'il recommande aux jeunes gens ressemble fort à l'amour platonique; — 6° *Adresses aux jeunes gens;* 1777 et 1796, 2 vol. in-12; — 7° *Adresses à la Divinité;* 1785 et 1787, in-12. Tous les ouvrages de Fordyce sont en anglais. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FOREIRO (François), en latin *Forerius*, dominicain, né à Lisbonne, mort l'an 1587, était profondément versé dans les langues latine, grecque et hébraïque, ainsi que dans la théologie; il obtint les plus éclatants succès dans l'enseignement et dans la prédication. L'an 1561 il assista au concile de Trente, en qualité de théologien du roi de Portugal; et les Pères du concile l'adjoignirent aux évêques de Lanciano et de Modène pour la correction du Bréviaire et du Missel romains, la composition du Catéchisme du concile et l'examen des livres. L'an 1565 il fut nommé prieur du couvent des dominicains de Lisbonne, et, l'année suivante, il devint provincial. Il fit bâtir un couvent de son Ordre à Almada, près de Lisbonne. On a de lui : 1° *le Sermon* qu'il prononça au concile de Trente le premier dimanche de l'Avent 1562; Brescia, 1563; — 2° *Isaiæ prophetæ vetus et nova ex Hebraico versio, cum commentario;* Venise, 1563, in-fol.; Anvers, 1565, in-8°, et dans les *Critici sacri*, tom. V; Londres, 1660; — 3° la *Préface* qui est en tête de l'*Index* des livres défendus; Rome, 1564; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 261 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illustr. de Saint-Dominique*, tom. IV, p. 472 et suiv. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta.*

FORER ou **FORERUS** (Laurent), jésuite, né à Lucerne l'an 1580, mort à Ratisbonne l'an 1659, professa la théologie et la philosophie dans les collèges de sa compagnie, devint chancelier de l'université de Dillingen, recteur du collége de Lucerne et confesseur de l'évêque d'Augsbourg. Il a laissé de nombreux ouvrages de controverse, tant en latin qu'en allemand, et dont les principaux sont : 1° *Symbolum catholicum, lutheranum, calvinianum, cum apostolico collatum;* Dillingen, 1622, in-4°; — 2° *Lutherus thaumaturgus;* ibid., 1626, in-4°; — 3° *Grammaticus Proteus, arcanorum societatis Jesu Dedalus dedolatus, et genuino suo vultu repræsentatus;* Ingolstadt, 1636, in-8°; — 4° *Défense de l'Église catholique contre le livre : de la Nouveauté des Papes de Pierre du Moulin;* Dillingen, 1641. *Voy.* Sotwel, qui, dans sa *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu*, donne le catalogue des ouvrages de Forer. Richard et Giraud, qui les indiquent aussi.

I. **FOREST (LA)**, écrivain du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Sommaire des hérésies et contradictions de la religion prétendue réformée;* — 2° *Défi aux réformés;* — 3° *Falsification des Bibles de Genève;* — 4° *l'Anti-Drelincourt;* Paris, 1643.

II. **FOREST** (L'abbé), né à Toulouse, vivait au XVIIIe siècle. Il est l'auteur de : *Almanach historique et chronologique du Languedoc, contenant l'état ecclésiastique, civil et littéraire de cette province;* 1752, in-8°.

III. **FOREST** (Théodore), capucin, né à Bergame, mort l'an 1637, fut provincial de la province de Brescia et définiteur général, visiteur et réformateur apostolique, théologien et confesseur du cardinal Barberini, et ami intime du pape Urbain VIII. On lui doit : *Paraphrases et Commentaires sur le mystère de la sainte Trinité, selon la doctrine de saint Bonaventure;* Rome, 1633, in-fol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Franc.*, tom. III, p. 112 et 113.

IV. **FOREST DU CHÊNE** (Nicolas), jésuite, puis religieux de l'Ordre de Cîteaux, né à Reims l'an 1596, mort vers l'an 1650, professa la théologie à Reims, et devint abbé d'un monastère de l'Ordre de Cîteaux à Toul. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Præcautiones Tridentinæ adversus novitates in fide;* Paris, 1649, in-8°; — 2° *Lettres d'un théologien à un sien ami malade, contenant l'abrégé de Jansénius;* ibid., 1650, in-4°; — 3° *Selecti sermones theologici;* Rouen, 1656, in-4°. *Voy.* le P. Labbe, *Biblioth. anti Jansen.*, n. 83, p. 42. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu.* Richard et Giraud.

V. **FOREST-MONTIER** (*Foresti-Monasterium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse d'Amiens. Elle fut fondée au VIIe siècle par saint Riquier, prêtre et abbé de Centule. Ce monastère fut d'abord occupé par une communauté de chanoines, auxquels on substitua des religieux de Centule. *Voy.* la *Gall. Christ.*, t. X, col. 1307. Richard et Giraud.

I. **FORESTI** (Antoine), jésuite italien du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Mappamondo istorico, ovvero descrizione di tutti imperi del mondo, delle vite de' Pontefici e i fatti più illustri dell' antica e moderna storia;* Parme, 1690, 6 vol. in-4°; — 2° *I Conforti celesti inviati alle milizie cristiane della sacra lega;* ibid., 1686; — 3° *Il Sentiero della Sapienza mostrato a' giovani studenti;* ibid., 1689; — 4° *la Strada al santuario mostrata a' clerici, i quali aspirano al sacerdozio;* Modène, 1699. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FORESTI** (Jacques-Philippe), ou **JACQUES-PHILIPPE DE BERGAME**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Soldio l'an 1434, mort en 1520, fut obligé, malgré son aversion pour les dignités, d'accepter les charges de prieur d'Imola, de Forli et de Bergame. On a de lui : 1° *Supplementum chronicorum orbis, ab*

initio mundi ad annum 1485; Brescia, 1485, in-fol., et Venise, 1506, in-fol.; — 2° *de Claris mulieribus christianis commentarius;* Ferrare, 1497, in-fol., et dans l'ouvrage intitulé : *de Memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera;* Paris, 1521, in-fol.; — 3° *Confessionale, seu interrogatorium aliorum novissimum;* Venise, 1487, in-4°, et 1500, in-8°. *Voy.* Trithème, *in Catalog.* Bellarmin, *de Scriptor. eccles.*

I. **FORESTIER**, ancien ministre envoyé par les États généraux des Provinces-Unies dans leurs ambassades à la cour de France et à la cour Ottomane, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : *Justes raisons que les protestants de France ont eues de se réunir à l'Église romaine sous le règne de Louis le Grand;* Paris, 1687, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1682, IIe part., p. 141, 1re édit., et p. 118, 2e édit.

II. **FORESTIER** (Pierre), chanoine de Notre-Dame d'Avalon, né l'an 1654, mort en 1723, a laissé : 1° trente-deux *Homélies prêchées aux Ursulines d'Avalon;* Paris, 1690, 2 vol. in-12; — 2° *Explication littérale des Évangiles des dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême;* ibid., 1700, in-12; — 3° *Histoire des Indulgences et des Jubilés;* ibid., 1700, in-12; — 4° *Vies des saints patrons, martyrs et évêques d'Autun;* Dijon, 1713, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, p. 221. Bocquillot, *Vies et Lettres,* etc., 1745, p. 51. Richard et Giraud.

FORFIAMMA ou **FORIFIAMMA**, **FORFLAMMA** (*Forum Flaminii*), ancienne ville épiscop. de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards l'an 740, et ses habitants se retirèrent à Foligni, où l'on transféra aussi son évêché. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Boniface, assista au concile de Rome qui se tint l'an 503, sous le pape Symmaque, et le second, Décence, assista au concile qui se tint sous le pape Agathon en 689. De Commanville dit que cette ville fut érigée en évêché dans le Ve siècle. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. X, p. 101. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 106. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 184, 185.

I. **FORGET** (saint). *Voy.* FERRÉOL, n° I.

II. **FORGET** (Germain), avocat au présidial d'Évreux et licencié en l'un et l'autre droit, vivait au XVe siècle. Son principal ouvrage est intitulé : *sur des Personnes et des choses ecclésiastiques et décimales;* avec un autre traité *des Droits de régale* et *des Pensions bénéficiales;* 1611 et 1625, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth.* Richard et Giraud.

FORGEY. *Voy.* FERRÉOL, n° I.

FORIA. *Voy.* FORATIANA.

FORIFIAMMA. *Voy.* FORFIAMMA.

FORLI (*Forum Livii*), ville épisc. d'Italie située dans la Romagne, sous la métropole de Ravenne. La foi paraît y avoir été prêchée de bonne heure par les apôtres et par leurs disciples; mais on n'en connaît point d'évêques avant saint Mercurial, qui siégeait à Forli l'an 359. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. II, p. 574, et t. X, p. 265, nouv. édit. *Acta SS., april.*, tom. III, p. 752. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 192 et suiv.

FORLIMPOPOLI. *Voy.* BERTINORO.

FORMA PAUPERUM, forme dans laquelle on expédie, à la chancellerie de Rome, les dispenses de mariage entre personnes qui sont parentes à un degré prohibé, lorsque ces personnes ne peuvent pas payer les droits accoutumés.

I. **FORMÆ**, ville épisc. de la province de Numidie, dans l'Afrique occidentale. Elle est mentionnée dans la conférence de Carthage. Optat de Milève parle d'un de ses évêques, qui se nommait Urbain. *Voy.* *Conf. Carth.*, c. CCIX. Optat de Milève, l. II, § 18.

II. **FORMÆ**, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale, appelée *Formæ de Missore,* du nom d'un de ses évêques, qui fut exilé avec plusieurs autres évêques de Numidie après la conférence de Carthage, par un édit d'Hunneric, roi des Vandales. *Voy.* Hardouin, *Concil.*, tom. II, p. 1072. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 317.

I. **FORME**, en terme de théologie, se dit d'une des parties essentielles des sacrements, qui consiste dans les paroles. *Voy.* SACREMENT.

II. **FORME**, disposition que doivent avoir les actes; c'est, en matière bénéficiale, la manière dont les provisions de Rome sont conçues. Le Pape a coutume de pourvoir de deux manières : en *forme gracieuse* et en *forme commissoire.* Les provisions en forme gracieuse (*in forma gratiosa*) sont celles par lesquelles le Pape, instruit des qualités de l'impétrant, confère de sa propre autorité le bénéfice demandé ; en sorte que l'impétrant peut se mettre en possession du bénéfice, sans être assujetti à aucun examen par l'Ordinaire. Dans les provisions en forme commissoire (*in forma dignum*), le Pape commet les Ordinaires, c'est-à-dire les évêques, pour conférer les bénéfices *auctoritate apostolica*, après avoir examiné les impétrants et les avoir trouvés capables. Ce *committatur* du Pape se fait de plusieurs manières, qu'on peut voir dans Richard et Giraud, dans le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* dans l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* et en général dans tous les canonistes.

FORMÉES (LETTRES), en latin *Litteræ formatæ*, nom que l'on donnait à certaines lettres dont l'usage a été fort commun dans les premiers siècles de l'Église, à cause de certains caractères que l'on mettait au commencement ou à la fin pour les faire connaître. Les évêques donnaient aux voyageurs des lettres formées, afin qu'ils fussent reçus dans les autres églises. On les nommait aussi *Lettres canoniques,* de *recommandation,* de *paix,* de *communion.* Les Grecs modernes ont donné le nom de *formée* à l'Eucharistie, parce que les hosties avaient l'empreinte d'une croix. *Voy.* Du Cange, *Glossarium.* Le P. Sirmond, FORMULES DE LETTRES FORMÉES. Bergier, *Diction. de théologie,* au mot LETTRES.

FORMEY (Jean-Henri-Samuel), ministre protestant, professeur de philosophie, né à Berlin l'an 1711, mort en 1797, a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *le Fidèle fortifié par la grâce,* ou *Sermon sur l'Épître de saint Paul, ad Philipp.*, c. IV, v. 13; Berlin, 1736; — 2° *Sermons sur divers textes de l'Écriture;* ibid., 1739, in-8°; — 3° *le Triomphe de l'évidence*, ou *Réfutation du Pyrrhonisme ancien et moderne;* 2 vol. in-8°; — 4° *le Philosophe chrétien;* Leyde, 1753 et 1755; 3 vol. in-12; — 5° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique;* 1760, 2 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits de Formey. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FORMIES (*Formia* ou *Formiæ, Hormiæ*), ville épisc. de la Campanie, dans le royaume de Naples, entre Fondi et Minturnes. Elle fut détruite par les Sarrasins l'an 840, et son évêché fut transféré à Gaëte. Aujourd'hui on voit un bourg nommé *Mola* s'élever sur une partie de l'ancienne ville. Elle a eu onze évêques, dont le premier, Probe, siégeait au Ve siècle. *Voy.* Ughelli, *Ital, Sacra,* tom. X, p. 97. De Comman-

ville, *Ire Table alphabét.*, p. 106. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 323, 324.

FORMOSE, pape, mort l'an 896, était de Porto, selon les uns, de Pavie, selon les autres, et d'Ostie, suivant d'autres. Il était évêque de Porto lorsque Jean VIII le déposséda de son siége et l'exila, donnant pour motif qu'il avait osé briguer la papauté, et qu'il avait fait jurer au roi des Bulgares de ne pas recevoir d'autre évêque que lui, envoyé par le Saint-Siége. Il fut rétabli sur son siége par Marin ou Martin II; et, l'an 891, il fut élu pape. Il permit aux évêques ordonnés par Photius de garder leurs siéges, à condition qu'ils reconnaîtraient leur faute. Cette condescendance fut taxée de lâcheté, et devint un des griefs articulés contre lui. Sa mémoire, anathématisée par Étienne VII, fut réhabilitée dans le concile de Rome tenu sous Jean IX, l'an 898. Il est certain que les accusations dont il fut l'objet ne l'empêchèrent pas de jouir d'une grande réputation de science et de vertu; et, suivant plusieurs historiens, cette réputation était méritée. Formose avait écrit quelques *Lettres;* il en reste trois, dont une, celle qui est adressée aux évêques d'Angleterre, lui est contestée. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 890. Platina, *In Vitas Summorum Pontificum opus.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXV, p. 324-325. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FORMULAIRE (*Formularium*), écrit qui contient la forme du serment qu'on doit faire en certaines occasions. Il y a aussi des formulaires de dévotion et de prières. Il y en a surtout un qui est devenu très-célèbre, celui du pape Alexandre VII, au sujet de la condamnation du jansénisme. *Voy.* Jansénius, n° II. Le nom de *Formulaire* est principalement resté à l'acte dont l'Assemblée du clergé de France et la Faculté de théologie de Paris ont ordonné la signature en 1661, et qui est ainsi conçu : « Je me soumets sincèrement à la constitution du pape Innocent X du 31 mai 1653, selon son véritable sens qui a été déterminé par la constitution de notre saint Père Alexandre VII, du 16 octobre 1656. Je reconnais que je suis obligé, en conscience, d'obéir à ces constitutions, et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansénius, contenue en son livre intitulé *Augustinus*, que ces deux papes et les évêques ont condamnée, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée contre le vrai sens de ce docteur. » *Voy.* le *Diction. eccles. et canon. portatif.*

FORMULE, se dit de certaines règles ou certains termes prescrits pour les actes de justice, les professions de foi, etc.

FORNARI (Marie-Victoire), née à Gênes en 1562, morte en odeur de sainteté le 15 décembre 1617, fut mariée à Ange Strate, dont elle eut trois garçons et deux filles, qui tous embrassèrent la vie religieuse. Après la mort de son mari, elle institua l'Ordre des *Annonciades célestes*, qui se répandirent en Italie, en Allemagne et en France. Les religieuses de cet Ordre sont habillées en blanc, avec un scapulaire et un manteau bleu de ciel; costume d'où elles ont tiré leur nom de *Célestes* ou *Célestines*.

FORNARIUS (Martin), jésuite, né à Brindes, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° un *Opuscule du sacrement de l'Ordre;* Cologne, 1621; — 2° une *Institution des confesseurs;* Rome et Cologne, 1601; Ingolstadt, 1607.

FORNERUS (Frédéric), évêque d'Hébron au XVIIe siècle, est auteur de : 1° *le Roi d'Hébron*, ou *Sermon sur le Psaume* L; Ingolstadt, 1619 et 1630; — 2° *la Palme triomphante des miracles de l'Église, et principalement de la Vierge;* ibid., 1620; — 3° *Trente Sermons de la Vierge, et quelques autres sur les mystères;* — 4° *la Rose à cinq feuilles;* ibid., 1630; — *Quatre livres de l'ivrognerie;* ibid.

FORNICATEUR (*Fornicator, stuprator*). Celui qui corrompt une fille par des instances accompagnées de dol ou de crainte, est tenu de la doter ou de l'épouser, parce qu'il lui a fait tort en la trompant, et qu'il doit par conséquent réparer ce tort. Celui qui corrompt une fille de son consentement, et sans suite déshonorante devant les hommes, est tenu seulement à faire pénitence de son crime. *Voy.* saint Antonin, *Summ. theol.*, IIe part., tit. V, c. VI, § 1. Pontas, au mot Fornication. Richard et Giraud, et Fornication.

FORNICATION (*Fornicatio*), commerce illégitime de deux personnes de différent sexe, dont ni l'une ni l'autre ne sont liées par le mariage, ni par un vœu solennel (*Copula carnalis soluti cum soluta*). Si le commerce a lieu avec une personne libre, mais qui n'est pas vierge, c'est une *fornication simple;* mais si la personne libre est vierge, c'est ce qu'on appelle en latin *defloratio, stuprum.* Toute fornication est un péché mortel défendu par le droit naturel et divin. — Dans l'Ancien Testament, l'idolâtrie est souvent exprimée par le terme de *fornication*, parce que c'était une espèce de commerce criminel avec les fausses divinités, presque toujours accompagné d'actes d'impudicité. C'est pourquoi quelques commentateurs ont cru que sous le nom de *fornication* le concile de Jérusalem entendait le culte des idoles: mais cette interprétation paraît peu fondée. Quoi qu'il en soit, ce désordre ne fut jamais excusé ni toléré chez les Hébreux; il est sévèrement puni dans les deux textes par la loi de Moïse. Ceux qui ont confondu la *fornication* avec le *concubinage* tel qu'il existait chez l'ancien peuple de Dieu, ont commis une grande erreur, comme on peut le voir au mot Concubine. *Voy.* saint Paul, *I Corinth.*, VI, 9. Actes, XV, 29. Deutéron., XXII, 21; XXIII, 17. Collet, *Moral.*, tom. VI. Moléon, *Voyage liturg.*, p. 473. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

FORNICI (Jean), né vers l'an 1762, mort en 1828 à Rome, où il était chanoine de la collégiale de Saint-Eustache, maître des cérémonies pontificales, secrétaire de la Congrégation des Cérémonies, etc., a laissé : 1° des *Institutions liturgiques pour le sénat romain;* — 2° *Deux collections de questions et les réponses sur les doutes liturgiques;* — 3° des *Notes* imprimées par ordre de la Congrégation des Rites; — 4° un *Recueil de panégyriques* plusieurs fois réimprimé. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FORNOUE ou **FORNOVE, FORNOVO, FORONOVO** (*Forum Novum* ou *Novanum*), ancienne ville des Sabins, en Italie, laquelle reçut la foi dès les premiers siècles de l'Église. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Vescovio* ou *Vescovato.* Cette ville, dont le siége a été réuni à Sabine, qui est le titre d'un cardinal évêque, a eu, quand elle subsistait, quatorze évêques, dont le premier, Paul, assista au concile de Rome tenu l'an 465 sous le pape saint Hilaire. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 13 et 14.

I. **FORSTER** (Froben), Allemand, né à Kœnigsfeld l'an 1709, mort en 1791, entra dans l'Ordre

de Saint-Benoît, professa la philosophie à Salzbourg, et devint successivement prieur, bibliothécaire, puis abbé de Saint-Emmeran. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Scripturæ Sacræ Vulgata editione;* 1748, in-4°; — 2° *Methodus inveniendi veritatem per meditationem, breviter exposita;* Salzbourg, 1746, in-4°; — 3° *Quid est veritas?* etc.; ibid., 1745, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FORSTER** (Jean), né à Augsbourg l'an 1495, mort à Wittemberg en 1556, ami de Reuchlin, de Mélanchthon et de Luther, fut chargé par ce dernier d'organiser l'église luthérienne à Strasbourg. Il professa l'hébreu à Wittemberg avec distinction. On a de lui : *Dictionarium Hebraicum novum, ex sacris Bibliis depromptum;* Bâle, 1552, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FORSTER** (Nathaniel), anglican, né à Stadscombe l'an 1717, mort en 1757, connaissait parfaitement le latin, le grec et l'hébreu; il joignait à une vaste érudition un remarquable esprit de critique. Outre plusieurs ouvrages littéraires, on lui doit : 1° *Popery destructive of the evidence of christianity*, sermon; Oxford, 1746; — 2° *A Dissertation upon the account supposed to have been given of Jesus-Christ by Josephus;* Oxford, 1749; — 3° *Biblia hebraica sine punctis;* ibid., 1750, in-4°. *Voy.* la *Nouv. biogr. génér.*

IV. **FORSTER** (Valentin-Guillaume), jurisc., né à Marbourg l'an 1574, mort en 1620, professa le droit à Wittemberg, et fut assesseur à l'échevinat de cette ville. Outre plusieurs autres écrits, nous citerons : 1° *de Jure canonico;* — 2° *Paratitla in Pandectas;* — 3° *de Juris interpretatione libri II. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FORT** (Paul **LE**), de l'Ordre de Cîteaux, au XVIIe siècle, fut prieur de Saint-Lazare à la Ferté-Milon. On a de lui : *l'Horloge bénédictin;* Paris, 1645.

II. **FORT DE FRANCE**, évêché qui a été érigé en 1850 dans le lieu de ce nom qui est dans l'île de la Martinique, une des colonies françaises. La circonscription de ce nouveau diocèse se compose de toute l'île. Le siége épiscopal a été transféré à Saint-Pierre, en vertu d'une bulle en date du 12 septembre 1851; de sorte que l'évêque prend maintenant le titre d'évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

FORTANERI ou **FORTANIER VASSALI**. *Voy.* FONTANE.

FORTIA (Agricole-Joseph-François-Xavier, marquis de Fortia d'Urban), né l'an 1756, mort à Paris en 1843, était membre de l'Académie des inscriptions. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Chronologie de la vie de Jésus-Christ;* Paris, 1827, in-8°, et 1830, in-12; — 2° *Essai sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection;* Paris, 1835, in-12; — 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Gaules;* ibid., 1838. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FORTUNAT**, mentionné dans la première Épître de saint Paul aux Corinthiens, vint de Corinthe à Éphèse pour rendre visite à cet apôtre, qui l'appelle les prémices de l'Achaïe avec Stéphane et Achaïque. Ce furent ces trois personnes qui portèrent la Ire Épître de saint Paul aux Corinthiens. *Voy.* I Corinth., XVI, 15, 17.

II. **FORTUNAT** (saint), né à Verceil, vivait au VIe siècle. On lui donne le titre d'évêque, mais on ignore le temps et le lieu de son épiscopat; il était fort lié avec saint Germain, évêque de Paris. Il a laissé la *Vie de saint Marcel,* insérée dans le Recueil de Surius, et on lui attribue le Ier livre de la *Vie de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III, p. 298 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 547 et suiv.

III. **FORTUNAT**, évêque de Poitiers. *Voy.* VENANCE FORTUNAT.

IV. **FORTUNAT AMALAIRE**. *Voy.* AMALAIRE, n° I.

FORTUNATITES (*Fortunæ cultores*), nom donné à une secte juive qui adorait la fortune et lui offrait des sacrifices comme à la reine du ciel. *Voy.* Alexander ab Alexandro, *Genial. dierum.*, l. I.

FORTUNE (*Fortuna*), divinité païenne qui présidait à tous les événements et distribuait à son gré les biens et les maux. Isaïe reproche aux Israélites d'avoir dressé des tables à la *Fortune.* Chez les chrétiens, la fortune est un événement dont la cause est cachée, mais qui n'est autre chose que la providence de Dieu. *Voy.* Isaïe, LXV, 11. Bergier, *Diction. de théol.*, art. FORTUIT, FORTUNE.

I. **FORTUNIO** (Augustin), chroniqueur, né à Fiesole vers l'an 1550, mort à Florence vers l'an 1595, entra au couvent des Saints-Anges à Florence. Il a laissé : 1° *Historia Camaldulensium;* Florence, 1575-1579, 2 vol. in-4°; — 2° *Apologia Augusti Florentini pro libris suis Historiarium Camaldulensium;* ibid., 1592, in-12; — 3° *Chronichetta del monte San-Savino di Toscana;* ibid., 1583, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FORTUNIO** (Garcia). *Voy.* ERCILLA.

I. **FORUM CLAUDII**, ancienne ville épisc. de la Campanie, sur le chemin de Rome à Naples, dont on met les ruines à l'endroit nommé Citta-Rotta, près de Carinola, où son évêché fut transféré vers 1087. Elle était sous la métropole de Capoue. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Jean, siégeait en 1071. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. X, p. 100. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 106. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 12 et 13.

II. **FORUM CLAUDII** ou **CLODII**, ancienne ville épisc. d'Italie et bourg du patrimoine de Saint-Pierre, appelé aujourd'hui Oriolo. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Domitien ou Donatien, assista l'an 313 au concile de Rome, sous le pape Melchiade. *Voy.* Optat de Milève, *de Schismate Donatist.*, l. I. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 106. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 13.

III. **FORUM FLAMINII**. *Voy.* FORFIAMMA.

IV. **FORUM CORNELII**. *Voy.* IMOLA.

V. **FORUM JULII**. *Voy.* JULIUM CARNICUM.

VI. **FORUM LIVII**. *Voy.* FORLI.

VII. **FORUM NOVANUM** ou **NOVUM**. *Voy.* FORNOUE.

VIII. **FORUM SEBUSIONORUM**. *Voy.* BOURG-EN-BRESSE.

IX. **FORUM TRAJANI**, ancienne ville épisc. de Sardaigne, sous la métropole de Cagliari. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Martinianus, fut un des prélats exilés en 484 par Hunneric, roi des Vandales, et le second, Innocent ou Libertinus, dont saint Grégoire le Grand fait mention dans *Epistol. IV ad Januarium. Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 14.

FOSCARARI (Gilles), en latin *Foscherarius,* dominicain, né à Bologne l'an 1512, mort à Rome en 1564, professa dans diverses maisons de son Ordre, prit le bonnet de docteur, et devint inquisiteur, puis prieur du couvent de Bologne. Paul III le nomma maître du sacré palais, et Jules III l'éleva sur le siége épiscopal de Modène. Il montra la plus grande charité pendant

la disette qui affligea cette ville; mais la pureté de sa foi ayant été attaquée, Foscarari fut arrêté et conduit au château Saint-Ange, d'où il ne tarda pas cependant à sortir. Il assista au concile de Trente, et il fut chargé avec Léonard Marini et Foreiro de rédiger un catéchisme et de réformer le Bréviaire, ainsi que le Missel de Rome. C'est lui, en effet, qui a composé le *Catechismus ad Parochos* avec les deux autres dominicains. On attribue à Foscarari : *Ordo judiciarius in foro ecclesiastico. Voy.* Richard et Giraud.

FOSCHERARIUS. *Voy.* l'art. précéd.

FOSCO (Placide), en latin *Fuscus*, premier médecin et un des conseillers du pape Pie V, né en 1505 à Montefiori, dans les environs de Rimini, mort à Rome l'an 1574, est l'auteur d'un livre estimé qui a pour titre : *de Usu et abusu Astrologiæ in arte medica. Voy.* Jean-Jacques Manget, *Biblioth. Scriptorum Medicorum veterum et recentium,* l. VI, sub fin.

FOSSAIRE (*Fossarius*), officier de l'Église d'Orient chargé du soin d'enterrer les fidèles. Il jouissait, entre autres priviléges, de l'exemption des impôts et des charges publiques. Le P. Goar insinue que les fossaires existaient dès le temps des apôtres, que les jeunes hommes qui enterrèrent les corps d'Ananie et de Saphire, et ceux qui prirent soin de la sépulture de saint Étienne (Actes, V, 6; VIII) étaient des fossaires en titre. Saint Jérôme, ou plutôt l'auteur du traité *de Septem Ordinib. Ecclesiæ*, les met au rang des clercs. *Voy.* Goar, *Eucologe des Grecs,* notes. Tillemont, *Hist. des empereurs,* tom. IV, p. 235. Bergier, *Diction. de théolog.,* art. FUNÉRAILLES, vers la fin. *Compar.* COPIATES.

FOSSALA ou **FOSSULA, FUSSULA, FISSON,** siége épisc. de la province de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte; c'est un château situé à quarante milles d'Hippone, et séparé de ce diocèse du temps même de saint Augustin. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Antoine, est nommé dans la lettre adressée au pape saint Innocent Ier par le concile de Milève, assemblé pour condamner les erreurs des Pélagiens. *Voy.* saint Augustin, *Epist. CCIX. De Civit. Dei,* l. XXII, c. VIII. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 16.

FOSSANO (*Fossanum Fons*), ville épisc. d'Italie située dans le Piémont, entre Saluces et Mondovi. Quelques-uns, comme De Commanville, prétendent qu'elle fut érigée en évêché en 1560; d'autres veulent qu'elle l'ait été par Grégoire XIII; mais Ughelli prouve assez bien qu'elle le fut, le 15 avril 1592, par Clément VIII, qui la plaça sous la métropole de Turin. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 107. Ughelli, tom. IV, p. 1079 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 16 et suiv.

FOSSARIENS, hérétiques du XVe siècle, issus, selon toute apparence, des Albigeois. Leur nom vient de ce qu'ils s'assemblaient dans les fosses et dans les cavernes pour y débiter leurs impiétés et commettre des actions infâmes. Ils méprisaient les sacrements et les cérémonies de l'Église. Plus tard ils se confondirent avec les Hussites de Bohême. *Voy.* Trithème, *Chron. du monastère de Spanheim.* Richard et Giraud.

FOSSÉ (Pierre-Thomas du), mort à Paris l'an 1698, a écrit les *Vies des Saints* des mois de janvier et de février, celles de Tertullien, d'Origène et de saint Thomas de Cantorbéry. Il a continué les *Commentaires sur la Bible,* commencés par le Maistre de Sacy.

FOSSEMBRUNO ou **FOSSOMBRONE** (*Forum Sempronii*), ville épisc. d'Italie située dans le Picenum et le Vicariat romain. On ne sait à quelle époque la foi y a été prêchée; mais il y existait des chrétiens avant Constantin, puisque le Martyrologe romain mentionne plusieurs martyrs qui ont souffert dans les persécutions qui ont précédé cet empereur. Ce siége est sous la métropole d'Urbin. Richard et Giraud remarquent avec raison que c'est sans fondement qu'Ughelli donne Félicissime comme le premier évêque de Fossombrone. A la vérité il y a eu un évêque de ce nom qui souscrivit au concile de Rome sous le pape Symmaque, en 499, mais cet évêque se qualifie d'évêque de *Caudium.* D'ailleurs, comme le dit Gaet. Moroni, la tradition donne des prédécesseurs à Félicissime, bien que leurs notices soient perdues; et De Commanville reconnaît, de son côté, que l'évêché de Fossembruno remonte au IVe ou au Ve siècle. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. II, p. 826. De Commanville, Ire part., *Église lat.,* p. 25, et *Ire Table alphab.,* p. 107. Gaet. Moroni, vol. XXVI, p. 36, col. 2.

FOSSOYEUR. *Voy.* FOSSAIRE.

FOSSULA. *Voy.* FOSSALA.

FOSTER (Jacques), ministre anglican, né à Exeter l'an 1697, mort en 1753, étudia à l'école des non-conformistes de sa ville natale; et, partageant les opinions du docteur Gale au sujet du baptême des adultes, il se fit administrer de nouveau ce sacrement. Il exerça ensuite les fonctions pastorales chez les Indépendants de Pinner's Hall. Il a laissé : 1° *Essay on fundamentals, and his sermon on the resurrection of the Christ;* 1720; — 2° *Defence of the usefulness truth*, etc., *of christian revelation against Tindal;* 1731; — 3° *Tracts on Heresy;* — 4° *Sermons;* 4 vol. in-8°; — 5° *Discourses on natural religion and social virtue;* in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FOSTER** (Michel), légiste anglican fort distingué, né à Marlborough en 1689, mort l'an 1763, occupa plusieurs places importantes qui lui donnèrent occasion de faire preuve de ses connaissances comme légiste. On lui doit, entre autres écrits : 1° *A Letter of Advice to protestant dissenters;* 1720; — 2° *An Examination of the Scheme of Church Power laid down in the Codex Juris ecclesiastici Anglicani*, etc.; 1735. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FOTIUS. *Voy.* FOZIO.

FOU. *Voy.* EMPÊCHEMENT, n° II, n° 11.

FOUCARMONT (*Fulcardi Mons*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Rouen, et de la filiation de Savigni. Cette abbaye fut fondée l'an 1130 par Henri, comte d'Eu, qui y prit l'habit; elle était régulière et réformée. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, col. 304.

I. **FOUCAULT** (François), prêtre, né à Orléans vers 1590, mort l'an 1640, méritait, à défaut de tout autre titre, d'être cité pour les services qu'il rendit comme citoyen et comme ecclésiastique aux habitants de sa ville natale, lors de la terrible peste qui la désola en 1626. C'est à cette occasion qu'il institua pour le clergé d'Orléans la confrérie qui s'est perpétuée dans cette ville. On lui doit encore : *le Pain cuit sous la cendre apporté par un ange au prophète Élie pour réconforter le moribond :* Orléans, 1631; livre de prières qui fut réimprimé plus tard sous le nouveau titre de : *Prières chrétiennes pour servir de préparation à la mort. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **FOUCAULT** (Nicolas), prêtre, mort en 1692, était de la même famille et du même diocèse que le précédent. Il a fondé lui aussi à Orléans un excellent établissement, celui du

Bon Pasteur ou des *Filles Pénitentes*, à l'instar de celui de Paris. Nicolas a composé des *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, imprimés après sa mort, en 1696, et réimprimés depuis. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **FOUCAULT** (Nicolas-Joseph), né à Paris en 1643, mort l'an 1721 dans la même ville, exerça de hautes fonctions dans l'administration, sans cesser de cultiver les lettres. Il fit la découverte du précieux ouvrage de Lactance *de Mortibus persecutorum*, qu'on ne connaissait que par une citation de saint Jérôme. Ce fut sur ce manuscrit, trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, que Baluze a fait son édition. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOUCHER** (Étienne), dominicain du grand couvent de Paris, vivait au XVIII[e] siècle. On a de lui : *le Séculier parfait sans être singulier*, ou *le Secret de servir Dieu dans la perfection parmi le monde, par cent vingt-six pratiques extérieures et cinquante-neuf intérieures, extraites de l'Écriture ou des Pères*, etc.; Paris, 1708, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709, p. 39, 1[re] édit., et p. 35, 2[e] édit.

II. **FOUCHER** (Jean), avocat au parlement de Paris, né à Auxerre, et qui vivait au XVI[e] siècle, a laissé : *Præsulaticum gallicorum*, ou *Præsulatuum gallicorum præfecturarumque ritus judiciales;* Paris, 1543, 1549, in-8°.

III. **FOUCHER** (Simon), chanoine honoraire de la Sainte-Chapelle de Dijon, né l'an 1644, mort à Paris l'an 1696, était bachelier en théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertation sur la recherche de la vérité..., où l'on réfute les préjugés des dogmatistes, tant anciens que nouveaux*, etc.; Paris, 1673, in-12; — 2° *de la Sagesse des anciens, où l'on fait voir que les principales maximes de leur morale ne sont pas contraires au christianisme;* ibid., 1682, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, tom. I, p. 223 et suiv.

IV. **FOUCHER DE CHARTRES** (*Fulcherius Carnotensis*), né à Chartres l'an 1059, mort à Jérusalem en 1127. Il partit en 1095 pour la Terre-Sainte, en qualité d'aumônier de Baudouin, qu'il suivit dans toutes ses expéditions, après lesquelles il résida habituellement à Jérusalem. Il a écrit une *Histoire de Jérusalem* qui s'étend jusqu'à l'année même de sa mort, et qui contient la plus grande partie des événements de la croisade, depuis le concile de Clermont, tenu en 1095. Cette histoire a eu plusieurs éditions : la 1[re] a été donnée par le calviniste Jacques Bongards, qui l'a publiée dans son Recueil : *Gesta Dei per Francos;* la 2[e], plus complète et plus correcte, par Duchesne, dans le IV[e] vol. des *Historiens de France;* une 3[e], revue sur les manuscrits, a paru dans la collection des *Historiens des Croisades*, publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOUET**, supplice en usage chez les Hébreux; ils ne donnaient que trente-neuf coups, de peur d'excéder le nombre de quarante, fixé par le Deutéronome. *Voy.* Deutéron., XXV, 2, 3. D. Calmet, *Dissertation sur les supplices dont il est parlé dans l'Écriture;* en tête de son *Comment. sur les Nombres*, et *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., t. II, p. 322, 323.

II. **FOUET**, peine ordonnée par différents textes du droit canon contre les clercs coupables de certaines fautes; cette peine ne devait être exécutée ni par l'évêque, ni par le juge d'église, ni par un laïque, mais par un clerc. *Voy.* C. I, 23, q. 5, c. *Universitatis de Sent. excom.* C. *Cum beatus*, dist. 45. C. *Penult.*, dist. 86; c. *Universitatis de Sentent. excom.* Les *Mém. du Clergé.* tom. VII, p. 1265 et suiv. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

FOUILLOUX (Jacques), licencié de Sorbonne, né à La Rochelle en 1670, mort à Paris, était un zélé janséniste. Il eut une grande part : 1° à la 1[re] édition de *l'Action de Dieu sur les créatures*, de François-Laurent Boursier; 2 vol. in-4° ou 6 vol. in-12; — 2° aux *Quatre gémissements sur Port-Royal;* in-12; — 3° aux *Grands Hexaples;* 1721, 7 vol. in-4°; — 4° à *l'Histoire du Cas de conscience;* 1705, 8 vol. in-12; — 5° à plusieurs autres productions polémiques qui sont oubliées aujourd'hui, et qui méritent de l'être. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FOUGERET (Anne-Françoise **D'OUTREMONT**), fondatrice de la Charité maternelle, morte en 1813, était fille et petite-fille de jurisconsultes célèbres. Elle fut mariée fort jeune à M. Fougeret, receveur général des finances. Douée d'une disposition à la bienfaisance que la religion augmentait encore, elle regardait l'abandon des enfants comme une des plaies les plus honteuses de l'humanité. Et comme elle voyait que les asiles ouverts à l'enfance par saint Vincent de Paul étaient encombrés, que beaucoup d'enfants manquaient de nourrices, et que la plupart de ceux qui séjournaient à l'hospice ne pouvaient éviter la contagion, elle conçut l'idée d'une association qui aurait pour but de secourir à domicile les mères pauvres, afin qu'elles pussent nourrir et élever elles-mêmes leurs enfants. Faisant un appel aux mères de famille, elle eut bientôt réuni un grand nombre de dames les plus riches et les plus considérées de la capitale. Le gouvernement et la famille royale encouragèrent de leurs bienfaits cette belle institution, et dès la première année le nombre des enfants légitimes portés à l'hospice fut considérablement diminué. Les sages règlements qui dirigent aujourd'hui les diverses sociétés de charité maternelle sont encore ceux que M[me] Fougeret avait médités et établis en 1788. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FOULCARD. *Voy.* FOLCARD.

I. **FOULON (CHAMP DU)**, nom propre de lieu au midi de Jérusalem. *Voy.* IV Rois, XVIII, 17. Isaïe, VII, 3; XXXVI, 2.

II. **FOULON** ou **FOULLON** (Jean-Évrard), jésuite, né à Liége en 1609, mort à Tournai l'an 1668, se livra avec succès à la prédication pendant trente ans, et fut recteur des colléges de Huy et de Tournai. On lui doit : 1° *Commentarii historici et morales ad libros I et II Macchabæorum, additis liberioribus excursibus;* Liége, 1660 et 1664, 2 vol. in-fol.; — 2° *Veritatis et Ecclesiæ Tungrensis breves vindiciæ contra diatribam P. Godefredi Henschenii de episcopatu Tungrensi et Trajectensi;* ibid., 1657, in-16; — 3° *Vera Ecclesia omnium in fide errorum commune remedium;* ibid., 1662, in-12; — 4° *Historia Leodiensis, per episcoporum et principum seriem digesta*, etc.; ibid., 1735 et 1737, 3 vol. in-fol.; — 5° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, 1739, tom. II, p. 634 et 635. *Mémoires de Trévoux*, août 1737. Moréri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FOULON** ou **FOULLON** (Louis), chanoine de l'église métropolitaine de Cambrai, né dans cette ville, vivait au XVII[e] siècle. Il fut aumônier et secrétaire de l'archevêque de Cambrai, dont il publia la Vie sous ce titre : *Epitome vitæ et virtutum illustrissimi ac reverendissimi D.*

Francisci Vander-Burch, archiepiscopi et ducis Cameracensis; Lille, 1647, in-4°. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, tom. II, p. 831.

IV. **FOULON** ou **FOULLON** (Pierre **LE**), ou **GNAPHÉE**, moine hérétique et faux évêque d'Antioche, qui vivait au ve siècle, professait l'hérésie d'Eutychès, à laquelle il ajouta les erreurs des Valentiniens, des Apollinaristes et des Sabelliens. *Voy.* Nicéphore, *Hist.*, l. XV et XVI. Baronius, *in Annal.* Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

I. **FOULQUES**, archevêque de Reims, né vers l'an 850, mort en 900, était proche parent de Gui, duc de Spolète, qui fut empereur d'Occident. Charles le Chauve l'appela à sa cour et lui donna l'abbaye de Saint-Bertin. Il fut élu archevêque de Reims l'an 883, et le Pape lui concéda le droit au *pallium,* dont avaient joui ses prédécesseurs. L'an 893, il tint contre les usurpateurs des biens de l'Église un concile, dans lequel il fit reconnaitre Charles le Simple, qui le nomma chancelier et partagea avec lui le gouvernement de l'État. Foulques s'opposa très-fortement aux Nicolaïtes, et il fut assassiné par les gens du comte Baudouin, qui ne pouvait lui pardonner de lui avoir enlevé l'abbaye de Saint-Waast. Il a laissé plusieurs *Lettres,* dont Flodoard a donné des extraits. *Voy.* Flodoard, *Hist. eccles. Remens.*, l. IV, col. VIII. Baronius, *ad ann.* 882, 885 et suiv. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. V. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 403 et suiv.

II. **FOULQUES**, surnommé *le Grand,* trente et unième abbé de Corbie, mort en 1095, assista l'an 1049 au concile de Reims, et, l'an 1065, aux états généraux de Corbie. Il est célèbre par la lutte qu'il soutint contre deux évêques d'Amiens pour les priviléges de son église. Il présenta au Pape, à ce sujet, un *Mémoire* publié en partie par Mabillon, *Annal. Ordin. Bened.*, tom. LXI. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* t. VIII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

FOUQUART (Gabrielle), fondatrice des religieuses de Saint-François-de-Paule en France, née l'an 1568, morte en 1639, fut mariée à l'âge de vingt-six ans; mais, ayant perdu son mari deux ans après, elle reçut l'habit de Saint-François-de-Paule à Abbeville, l'an 1601. Elle assembla alors quelques dames séculières qui vécurent sous la même règle jusqu'en 1621, époque à laquelle elles prirent le voile. L'an 1623, Grégoire XV ayant autorisé cet établissement, le premier monastère de cet Ordre fut fondé sous le titre de *Jesus-Maria.* Gabrielle en fut la première correctrice. *Voy.* Ignace de Jesus-Maria, carme déchaussé, *Hist. ecclés. d'Abbeville.*

FOUQUERÉ ou **FOUQUERET, FOQUERÉ** (D. Antoine-Michel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Châteauroux l'an 1641, mort à Meaux en 1709, fut supérieur de son couvent. Il avait acquis la réputation d'un helléniste distingué. On a de lui : 1° *Synodus Hierosolymitana pro reali præsentia*; Paris, 1678, in-8°; Fouqueré a mis à la fin de cet ouvrage : *Dionysii patriarchæ Constantinopolitani super calvinistarum erroribus, ac reali imprimis præsentia, responsio, anno* 1672 *edita ;* — 2° *Celebris historia Monothelitarum atque Honorii controversia scrutinis octo comprehensa;* ibid., 1678, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOUR** (Charles du). *Voy.* DUFOUR, n° II.

II. **FOUR** (Thomas du), bénédictin de Saint-Maur, né vers 1613, mort à Jumiéges l'an 1647, était aussi pieux que savant. Il a laissé : 1° une *Grammaire hébraïque;* Paris, 1664, in-8° ; — 2° *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort;* in-12; — 3° quelques autres ouvrages de piété. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **FOUR** (Vital du), franciscain, né à Bazas, mort à Avignon l'an 1327, fut promu au cardinalat l'an 1312 par Clément V; et, l'an 1320, il devint évêque d'Albano. Il a laissé : 1° *Miroir moral;* — 2° *Commentaires sur les Proverbes de Salomon, sur les quatre Évangiles et sur l'Apocalypse;* Venise, 1600.

IV. **FOUR SACRÉ** (*Furnus sacer*), nom donné chez les Grecs à un petit caveau pratiqué sous l'autel, dans lequel on jetait les choses sacrées qui étaient usées ou corrompues. Toutes les églises des Cophtes ont, derrière leurs sacristies, un four fait exprès pour cuire les pains destinés au sacrifice.

I. **FOURCROY** (Bonaventure), né à Clermont, en Beauvoisis, vers 1610, mort en 1691, fut reçu avocat l'an 1645. Il cultiva la poésie. Ainsi, outre divers plaidoyers et des pièces poétiques, on a de lui : *Réflexions sur les Décrétales d'Innocent III touchant l'élection du patriarche de Constantinople;* Paris, 1689, in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FOURCROY** (L'abbé), né à Orléans, vivait au XVIIe siècle. On lui doit : 1° *Pratiques de piété pour honorer et adorer le saint Sacrement de l'autel, avec des élévations à Jésus-Christ caché dans l'Eucharistie;* in-12; — 2° *Catéchisme dogmatique et moral,* etc.; in-12; — 3° *Méthode pour apprendre facilement l'histoire de la Bible, avec l'histoire des Conciles généraux;* 3e édit., in-12; — 4° *Méthode facile pour apprendre l'Histoire de l'Église;* in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1695, p. 444, 1re édit., et p. 367, 2e édit.; 1698, p. 168, 1re édit., et p. 150, 2e édit. Richard et Giraud.

FOURIER (Le bienheureux Pierre), curé de Mattaincourt, bourg de Lorraine, né à Mirecourt l'an 1565, mort le 9 décembre 1640, entra de bonne heure dans l'abbaye des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson, et fut pourvu plus tard de la cure de Mattaincourt. Il réforma les chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Sauveur de Lorraine, et institua les religieuses de la *Congrégation de Notre-Dame,* chargées de l'instruction des jeunes filles, et dont l'institut fut approuvé par Paul V en 1615 et en 1616. Le P. Fourier fut béatifié le 29 janvier 1730. Il a composé les statuts des chanoines qu'il a réformés et ceux des religieuses dont il est l'instituteur. Nous avons sur le bienheureux : *Imago boni Parochi, seu acta præcipue parochialia B. Petri Forerii ;* de plus sa *Vie,* écrite par J. Bedel; Paris, 1645, in-8°, et par le P. Friant; Nancy, 1746, in-12. *Voy.* D. Calmet. *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

FOURIÉRISME, doctrine de François-Charles-Marie Fourier, né à Besançon en 1772, mort à Paris en 1837. On peut parfaitement juger de cette doctrine par les propositions suivantes, qui en sont le résumé : 1° Dieu, l'homme et l'univers ne sont qu'un : ils s'absorbent et se confondent. 2° L'homme n'est pas un être déchu; il n'apporte en naissant aucun vice originel. 3° Le mal moral résulte, non de quelque funeste inclination de sa nature, mais d'une mauvaise organisation sociale. 4° La fin de l'homme est de se rendre maître du globe et de l'exploiter de manière à se procurer tout le bien-être dont sa nature est susceptible. 5° L'homme n'est pas tenu de mortifier ses sens, ni de soumettre en lui le corps à l'esprit. Sa seule loi est de se livrer à ses penchants et de satisfaire

ses appétits sensuels. 6° L'homme en société doit jouir d'une liberté illimitée. Exempt de toute contrainte et de tout assujettissement, il ne doit faire que ce qui lui plaît. 7° Rien n'oblige l'homme à s'occuper de Dieu et de ses semblables. Chacun songeant exclusivement à soi, le bien résultera des efforts que chacun fera pour son propre bien. Fourier a publié, entre autres ouvrages : *le Nouveau monde industriel et sociétaire, ou Invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle, distribuée en séries passionnées;* Paris, 1829, 1845, in-8°; livre qui a été condamné par la Sacrée Congrégation de l'*Index* (Decr. 29 jan. 1835). *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et l'*Encyclop. cathol.*, à l'art. FOURIÉRISME. Feller, *Biogr. univers.* Supplém., et la *Nouv. Biogr. génér.*, au mot FOURIER.

FOURMI, animal qui, dans l'Écriture, est représenté comme le symbole de la sagesse et de la vie laborieuse et diligente. *Voy.* Proverbes, VI, 6; XXX, 25.

FOURMONT (Étienne), connu sous le nom de *Fourmont l'aîné,* professeur des langues arabe et chinoise, né à Herbelay l'an 1683, mort en 1745, était un des hommes les plus érudits de son siècle. Il professa l'arabe au collége royal, fut reçu à la Société royale de Londres en 1738, et, l'an 1741, à celle de Berlin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° deux *Lettres sur le Commentaire du P. Calmet : l'une sur l'auteur du Pentateuque et l'autorité des rabbins;* Paris, 1709; *l'autre sur la manière de prouver la création par la Genèse;* ibid., 1710, in-12; — 2° *Lettre de Rabbi Ismaël-Ben-Abraham, juif converti, à l'abbé Houtteville, sur son livre intitulé : la Religion chrétienne prouvée par les faits;* ibid., 1722, in-12; — 3° *Mouhaka,* ou *Ceinture de douleurs* (c'est la réfutation du livre d'Asfeld et de Duguet intitulé : *Règles pour l'intelligence des saintes Écritures*), par Rabbi Ismaël-Ben-Abraham; ibid., 1723, in-12; — 4° *Mémoire historique sur le Sabiisme, ou la religion des anciens Sabiens, Sabis, Sabaïtes, Mandaïtes,* ou *les Chrétiens de saint Jean,* dans les *Mém. de l'Acad. des belles-lettres,* t. XII, p. 16; — 5° *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Égyptiens, Grecs, etc., jusqu'au temps de Cyrus;* Paris, 1735, 2 vol. in-4°. *Voy.* l'*Abrégé de la Vie de Fourmont;* 1747, in-4°. Richard et Giraud, qui indiquent les autres ouvrages de Fourmont. Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouvelle Biographie générale.*

FOURNAISE. *Voy.* ENFANTS DANS LA FOURNAISE.

FOURSY. *Voy.* FURSY.

FOURNIER (Raoul), sieur de Rondeau, né en 1562, mort l'an 1627, avait réuni à Orléans plusieurs hommes distingués et en avait formé une espèce d'académie. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Méditations chrétiennes;* Paris, 1613; — 2° *la Philosophie chrétienne;* ibid., 1620; — 3° *le Prédicateur;* ibid., 1622; — 4° *Cento Christianus;* 1644; — 5° *les Dernières pensées de Raoul Fournier;* — 6° *Pensées d'une âme saintement affectionnée envers Dieu;* ouvrage posthume. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

I. **FOWLER** (Christophe), controversiste anglican, né à Marlborough en 1611, mort en 1676, se déclara presbytérien et se signala par la violence de ses prédications. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal est : *Dæmonium meridianum, or Satan at noon; being a sincere and impartial relation of the proceedings of the commissionners of the county of Berks;* Londres, 1655, in-4°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Chalmers, *General biografical Dictionary.*

II. **FOWLER** (Édouard), théologien, né à Westerleigh, dans le comté de Glocester, l'an 1632, mort à Chelsea en 1714, fut recteur de Northill, dans le comté de Bedford. Il devint un des membres les plus influents de l'Église anglicane, et il fut élevé sur le siége épiscopal de Glocester. Ses principaux ouvrages sont : 1° *The principles and practices of certain moderate divines of the Church of England, abusively called Latitudinarians;* 1670, in-8°; — 2° *The Design of christianity;* 1671, in-8°; — 3° *Libertas Evangelica, or a Discourse of christian liberty;* 1680, in-8°. *Voy. Biographia Britannica.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FOX** (Édouard), évêque de Hereford, né à Dursley, mort à Londres l'an 1538, fut envoyé à Rome avec Gardiner pour négocier le divorce du roi et de Catherine d'Aragon, et devint un des principaux promoteurs de la réforme. Il a laissé : *de Vera differentia regiæ potestatis et ecclesiasticæ, et quæ sit ipsa veritas et virtus utriusque;* Londres, 1534; ouvrage traduit en anglais par lord Strafford. *Voy. Biografia Britannica.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FOX** (Georges), auteur de la secte des *Quakers,* en français *Trembleurs*, né à Drayton, dans la province de Leicester, l'an 1624, mort en 1681, savait par cœur presque toute l'Écriture. A l'âge de dix-neuf ans il crut qu'il était prophète, et il se regarda comme un homme suscité par Dieu pour corriger les vices de son siècle. Après deux ans de retraite, il parcourut les villes d'Angleterre vêtu de peaux corroyées, ce qui le fit appeler l'*Homme de cuir.* Il eut un grand nombre de disciples. Appelé un jour à Derby devant les juges, il insista tellement sur la nécessité de trembler devant le Seigneur, que le commissaire qui l'interrogeait s'écria qu'il avait affaire à un *Quaker.* L'an 1662 il passa en Amérique pour y fonder sa secte. Il joignait aux erreurs des Anabaptistes celles des Sociniens. *Voy.* le P. Catrou, *Hist. du Fanatisme dans la religion protestante, contenant l'histoire des Anabaptistes, du Davidisme et des Trembleurs.* Neal, *History of Puritans.* Sewell, *History of Quakers.* Aikins, *General Biography.* J. Marsh, *Popular Life of Geo. Fox.* Le P. Pinchinat, *Diction. des hérétiques.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FOX** (Jean), théologien anglais, né à Boston, dans le comté de Lincoln, l'an 1517, mort en 1587, se livra à l'étude des Pères de l'Église, des actes des conciles et de la langue hébraïque. Il eut une prébende dans l'église de Salisbury; mais ses opinions n'étant point conformes aux doctrines anglicanes, il ne put arriver aux dignités ecclésiastiques. Il a laissé l'histoire un peu complaisante de ceux qui ont souffert pour la réforme, et qui a paru sous ce titre : *Acta et Monumenta Ecclesiæ;* Londres, 1563, in-fol., et 1584; cet ouvrage est plus connu sous le nom de *Livre des Martyrs;* il est précédé de la *Vie de Fox,* par son fils Samuel Fox. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FOY (L'abbé de), chanoine de l'église de Meaux et licencié en droit, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : *Traité des deux puissances,* ou *Maximes sur l'abus, avec des preuves tirées du droit canonique;* Paris, 1752, in-12.

FOYER DU PÉCHÉ (*Fomes peccati*); c'est la concupiscence. *Voy.* CONCUPISCENCE.

FOZIO (Joseph), en latin *Fotius,* jésuite, né à Reggio l'an 1606, mort à Rome vers 1676, fut

successivement professeur de théologie et de philosophie dans le collége de sa compagnie à Rome, et vice-recteur de la maison professe dans la même ville. Il a laissé : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei interfectis ab hæreticis*: Rome, 1662, in-4°. Il a traduit, en outre, divers ouvrages de piété, entre autres la *Vie de saint François de Sales*, par Franciotti; Rome, 1662, in-8°. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.*

FRACHET (Gérard de), en latin *de Fracheto*, dominicain, né à Chaluy, près de Limoges, mort à Limoges l'an 1271, gouverna diverses maisons de son Ordre, et devint provincial l'an 1251. On lui doit, outre une *Chronique universelle* qui est restée manuscrite : *Vitæ fratrum Ordinis Prædicatorum;* Douai, 1619, et Valence, 1667. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 259. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FRAGOSO (Baptiste), jésuite portugais, né à Alagoa, mort l'an 1639, a laissé : *Regimen reipublicæ christianæ;* Lyon, 1641, 1648, et 1652, 3 vol. in-fol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

FRAICHOT (D. Casimir), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, né à Morteau, mort à Luxeuil en 1720, fut profès de Saint-Vincent de Besançon, et admis en 1689 dans la congrégation du Mont-Cassin. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Supplementum ad annales mundi, sive ad chronicon universale Philippi Labb. S.-J., ab anno* 1660 *ad* 1692; Venise, 1692; — 2° *Exarata gentilitio D. Pauli gladio, ejusdem apostoli vitæ Synopsis;* Rome, 1675, in-4°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

FRAIMBAUD. *Voy.* FRAMBOURG.

FRAIN (Jean), seigneur du Tremblai et de la Morinière, né à Angers l'an 1641, mort en 1724, fut un des trente premiers académiciens d'Angers. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Nouveaux Essais de morale;* Paris, 1691, in-12; — 2° *Traité de la vocation chrétienne des enfants;* ibid., 1685; — 3° *Essais sur l'idée du parfait magistrat;* ibid., 1701; — 4° *de la Critique de l'histoire du concile de Trente par Fra-Paolo;* Rouen, 1719, in-4°; — 5° *Traité de la conscience;* Paris, 1724. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Quérard, *la France littéraire.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FRAISSE (du), chanoine de Clermont, en Auvergne, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : *Origine des Églises de France prouvée par la succession de ses évêques*, avec la *Vie de saint Austremoine, apôtre et primat des Aquitaines;* Paris, 1688.

FRAMBOURG ou **FRAIMBAUD** (saint), en latin *Frambaldus*, solitaire du Maine au VIe siècle, était issu d'une noble famille d'Auvergne. De bonne heure il se dégoûta du monde, et se retira dans une solitude où plus tard se forma le village d'Ivry. Il se réfugia ensuite à l'abbaye de Micy, près d'Orléans, puis dans le Maine, et il se bâtit une cabane dans la forêt de Nuz ou de Javron, où il se livra tout entier aux douceurs de la retraite et de la contemplation. Il mourut dans un village appelé aujourd'hui Saint-Frambourg-sur-Pesse. Sa fête principale a lieu le 16 août. *Voy.* Courvoisier et Bondonnet, *Hist. du Mans.* Jollain, curé d'Ivry, *Vie de saint Frambourg.* Richard et Giraud.

I. **FRANC** (Cyrille **LE**), de l'Ordre des Servites, né à Bologne, en Italie, mort l'an 1585, a laissé : *Traité du jubilé et des indulgences;* Boulogne, 1571.

II. **FRANC** ou **FRANK** (Gaspard), protonotaire apostolique, né en Misnie, vivait au XVIe siècle. Issu de parents luthériens, il se convertit l'an 1566, professa à Ingolstadt, et se rendit à Rome en 1577. Il a laissé : 1° *Traité du sacerdoce visible de l'Église catholique;* Cologne, 1575; — 2° *Raisons de sa conversion;* Ingolstadt, 1568; — 3° *du Nom de l'Église catholique et des panégyriques;* ibid., 1585; — 4° *de la Vocation des vrais ministres;* — 5° *Sermon sur la Passion;* — 6° *Traité de la pure parole de Dieu;* — 7° *Discours apologétique pour la foi orthodoxe;* — 8° *Déclaration du concile de Trente sur les Livres canoniques;* ces quatre derniers ouvrages ont paru à Ingolstadt depuis 1571 jusqu'en 1574.

III. **FRANC** (N... **LE**), ancien supérieur des Eudistes de Caen, fut massacré aux Carmes le 2 septembre 1792. Il avait publié : 1° *le Voile levé pour les curieux*, ou *Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie;* Paris, 1791, in-8°; — 2° *Conjuration contre la religion catholique et les souverains;* ibid., 1792, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **FRANC DE POMPIGNAN** (Jean-Georges **LE**), évêque de Puy-en-Vélay, né à Montauban en 1715, mort à Paris l'an 1790, fit de bonnes études au collége Louis-le-Grand, puis au séminaire de Saint-Sulpice. On lui doit : 1° *Instruction pastorale aux nouveaux convertis de son diocèse;* Montauban et Paris, 1751; — 2° *Questions diverses sur l'incrédulité;* Paris, 1751, in-12; — 3° *le Véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion;* 1753, in-12; — 4° *la Dévotion réconciliée avec l'esprit;* 1754, in-12; — 5° *l'Incrédulité convaincue par les prophètes;* Paris, 1759; — 6° *Traduction française des Maximes spirituelles qui peuvent conduire une âme chrétienne à la perfection, avec des prières extrêmement utiles du P. Nieremberg;* — 7° *Lettres à un évêque sur plusieurs points de morale et de discipline;* 1802, 2 vol. in-8°; ouvrage posthume; — 8° de nombreux *Mandements, Lettres pastorales* et *Rapports à l'assemblée du clergé.* *Voy.* Richard et Giraud. Émery, *Notice sur M. de Pompignan;* en tête de l'ouvrage posthume. Feller, *Biogr. univers.* Caillau, *les Gloires de Notre-Dame-du-Puy.*

V. **FRANC-BÂTIR** était un droit dont jouissaient autrefois, en France, plusieurs abbayes, de pouvoir prendre du bois dans une forêt pour l'entretien et le rétablissement de leurs bâtiments. Ce droit se réduisait aux bâtiments qui se trouvaient construits lors de la concession qui avait été faite de ce droit, et ne s'étendait pas aux bâtiments que les religieux pouvaient construire dans la suite.

VI. **FRANC-FIEF** signifiait, par rapport aux gens de main-morte, la redevance que devaient payer au roi les églises, collégiales, communautés et autres gens de main-morte, pour les choses féodales et censuelles, ou autres immeubles qu'ils possédaient sans qu'ils eussent été amortis auparavant. *Voy.* AMORTISSEMENT.

FRANCA VALLIS. *Voy.* FRANQUEVAUX.

FRANCE, grand empire d'Europe qui, dès le Ier siècle de l'Église, a eu le bonheur d'être éclairé par le flambeau de la foi. Malgré les efforts de l'hérésie, il ne lui a jamais été enlevé. Depuis l'an 806 jusqu'à l'an 1230, on a tenu en France un assez grand nombre de conciles. *Voy.* Regia, t. XX. Hardouin, t. IV et VI. Labbe, t. IX. Mansi, t. II, p. 963. Raynaldi, *Annal.*, 1230. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXVI-XXVII. *Compar.* GAULE.

FRANCES (Michel-Antoine d'Urrutigoyti), archidiacre de Saragosse, mort en 1670, professa le droit. Il a laissé : 1° *Traité des églises cathé-*

drales; Lyon, 1665; — 2° *Traité de l'origine et perpétuelle cathédralité de Saragosse dans l'église de San-Salvador;* ibid.

FRANCESCHINI (François), barnabite, né à Udine en 1757, mort à Monza l'an 1840, professa les mathématiques dans les universités de Bologne, Padoue et Rome, et devint consulteur de la Congrégation des Rites. Outre ses ouvrages de poésie et de mathématiques, on a de lui : 1° *de la Religion catholique;* Padoue, 1832, 2 vol.; — 2° *Institutions de philosophie morale;* ibid., 1839, 2 vol.; — 3° *la Législation déduite des principes de l'ordre;* Rome, 1795, 4 vol.; — 4° *Introduction à la Législation déduite*, etc.; Padoue, 1825, 1832; Venise, 1827, 3 vol. Tous ces ouvrages sont écrits en italien.

I. **FRANCFORT-SUR-LE-MEIN** (*Francfordia, Francofurtum*), ville libre d'Allemagne située en Franconie, dans le diocèse de Mayence. Depuis l'an 794 jusqu'à l'an 1409, on y a tenu huit conciles. *Voy.* Regia, tom. XXVIII. Labbe, tom. VII, XI. Hardouin, tom. IV, VII. Mansi, *Supplém. aux conciles du P. Labbe*, tom. I, col. 1077 et 1078. *Conc.*, tom. IX, p. 784.

II. **FRANCFORT-SUR-L'ODER**, ancienne ville libre et impériale située dans la moyenne marche de Brandebourg, sur la rive gauche de l'Oder. Elle embrassa la réforme une des premières, et, après avoir perdu sa religion, elle ne tarda pas à perdre sa liberté.

I. **FRANCHE-AUMÔNE** ou *Fonds donné en franche-aumône,* se disait autrefois d'un fonds qu'un seigneur détachait de sa mouvance et donnait pour construire une église, un cimetière ou autre lieu sacré, sans y retenir aucun droit. Il ne lui restait plus, dans ce cas, de juridiction proprement dite sur ce fonds, mais seulement le droit de patronage. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. **FRANCHE-COMTÉ**, province réunie à la couronne de France en 1678. Ce pays ayant passé des comtes et ducs de Bourgogne à la maison d'Autriche, le concordat germanique s'y était toujours observé. La réserve des mois apostoliques y avait donc lieu, et l'expectative des gradués par conséquent ne s'y exerçait pas pour cette raison, non plus qu'en Bretagne.

I. **FRANCHI** (Loreto), né à Vérone, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *des Démêlés des évêques et des réguliers;* Rome, in-fol.; — 2° *de Sacrificio novellæ legis;* Lyon, 1662, 2 vol. Il a donné, en outre, une édition des *Œuvres* de Prosper Farinaccio.

II. **FRANCHI** (Vincent), célèbre jurisc., né à Naples l'an 1531, mort en 1601, était président du conseil royal de Naples. Il a publié : *Decisiones sacrilegi consilii Neapolitani*, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FRANCHINI (Jean), de l'Ordre des Mineurs Conventuels, né à Modène l'an 1633, mort en 1695, devint théologien de François II, duc de Modène. On a de lui : 1° *Status religionis franciscanæ Minorum Conventualium;* Rome, 1682, in-4°; — 2° *de Antiquitate franciscana Conventualibus adjudicanda;* Ronciglione, 1685, in-4°; — 3° *Bibliosophia e memorie letterarie degli Scrittori Francescani Conventuali ch' hanno scritto dopo l'anno* 1585; Modène, 1693, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRANCHIS (Philippe **DE**), légiste, né à Pérouse au XVe siècle, professa avec distinction le droit canon à Pérouse, à Pavie et à Ferrare. Parmi ses nombreux écrits nous citerons seulement : 1° *Lectura super sexto Decretalium;* Venise, 1499, in-fol.; Lyon, 1522 et 1547; — 2° *Lectura super titulo de Appellationibus et nullitatibus sententiarum;* Sienne, 1488; Venise, 1496; Pavie, 1476; Francfort, 1576. *Voy.* Pancirolli, *de Claris legum Interpretibus*, tom. III. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italia.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FRANCHISE, immunité ou privilége dont jouissent plusieurs églises et couvents d'Italie, et qui consiste principalement à procurer un asile aux criminels. Ce terme a surtout été affecté aux quartiers des ambassadeurs à Rome. Un certain espace de terrain autour de leur palais, et qui pouvait être plus ou moins considérable, selon la volonté de l'ambassadeur, était un lieu de franchise pour les criminels. Cette franchise fut restreinte, sous Innocent XI, à l'enceinte du palais. La franchise qu'avaient autrefois les églises et les monastères est abolie en France. Elle fut d'abord restreinte par Charlemagne, ensuite totalement abrogée par François Ier. (*Ordonnance de* 1539, *art.* 166.) *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* et *Compar.* notre art. Asyle.

FRANCHOIS (Michel), en latin *Michael Francisci*, ou *de Insulis*, dominicain, né près de Lille vers 1435, mort à Malines l'an 1502, fut reçu docteur à Cologne l'an 1473. L'an 1478 il fut chargé de la direction des études dans cette ville, et il devint successivement prieur de Valenciennes, vicaire général de la congrégation de Hollande, prieur de Lille, inquisiteur général dans les Pays-Bas, aumônier de l'archiduc Philippe d'Autriche et évêque titulaire de Selymbrie (*Salubriensis*). On lui doit : 1° *Quodlibetum de veritate fraternitatis sancti Rosarii;* Cologne, 1476, in-4°; — 2° *Determinatio de tempore adventus antichristi ac de ejus ingressu in mundum, progressu et egressu; atque de novitotibus quæ jam de eo currunt;* ibid., 1478, in-4°; — 3° *Mortis cellarium aureum;* Anvers, 1488; — 4° *Decisio quodlibetica super septem B. Mariæ doloribus, una cum officio et doloribus B. V.;* ibid., 1494, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 7 et suiv. Richard et Giraud.

FRANCISCAINS, religieux institués par saint François d'Assise au commencement du XIIIe siècle. La règle qu'il leur donna fut approuvée d'abord par Innocent III, et confirmée ensuite par Honorius ou Honoré III, l'an 1223. Un des principaux articles de cette règle est la pauvreté absolue, ou le vœu de ne rien posséder, ni en propre, ni en commun; mais de vivre d'aumônes. Cet Ordre, qui fit en peu de temps des progrès considérables, ne tarda pas de se diviser en différentes branches, dont les principales sont les Cordeliers, distingués eux-mêmes en Conventuels et en Observantins, les Capucins, les Récollets, les religieux du Tiers-Ordre, etc. Les Franciscains, qui avaient été proscrits en France par nos lois révolutionnaires, ont commencé à y reparaître depuis qu'en 1848 le gouvernement républicain a donné aux Ordres religieux, en général, une liberté que les gouvernements précédents avaient constamment refusée. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les protestants, qui n'ont rien omis pour persuader que la naissance de l'Ordre des Franciscains a été une plaie et un malheur pour l'Église. L'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*

FRANCISCAINES, religieuses qui suivent la règle que leur donna saint François d'Assise l'an 1224. Elles sont nommées autrement *Clarisses*, parce que sainte Claire en fut la première supérieure. Les religieuses d'Italie, de France et d'Espagne suivaient la règle de Saint-Benoît et des constitutions particulières qu'elles avaient reçues du cardinal Ugolin. Celles du

monastère d'Assise imitaient la pauvreté et les austérités qui étaient pratiquées par les disciples de saint François. Ce saint fondateur composa pour elles une règle sur le modèle de celle qu'il avait faite pour ses religieux, et bientôt elle fut adoptée par d'autres monastères. Dans la suite, cette règle ayant paru trop austère pour les personnes délicates, le pape Urbain IV la mitigea l'an 1253, et permit aux Clarisses de posséder des rentes; mais celles d'Assise et quelques autres ne voulurent pas de ces adoucissements, et persévérèrent dans l'étroite observation de la règle de Saint-François. De là se forma la distinction entre les *Urbanistes* et les *Damianites* ou *Pauvres Clarisses*: les *Damianites* tirent leur nom de l'église de Saint-Damien, auprès de laquelle saint François avait placé leur couvent à Assise. A l'imitation des religieux, il y a eu des Franciscaines hospitalières. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

FRANCISCUS (Adam), théologien allemand du XVIe siècle; il fut surintendant (évêque protestant) à Anspach. Il a laissé : *Margarita theologica et mercatura margaritarum et mercaturarum, continens methodicam explicationem præcipuorum capitum doctrinæ christianæ;* Wittemberg, 1597 et 1602. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FRANCKE** ou **FRANKE** (Auguste-Hermann), ministre protestant, né à Lubeck l'an 1663, mort en 1727, fonda à Leipzig une espèce de conférence régulière appelée *Collegium philobiblicum*, et dont le but était l'étude de l'Écriture sainte. Il devint ministre à Erfurth en 1690; mais ses prédications lui attirèrent de fâcheuses affaires, et il dut quitter cette ville. Il professa le grec, les langues orientales et la théologie à Hall, et c'est là qu'il établit la maison connue sous le nom de *Maison des Orphelins de Halle*. On a de lui : 1° des *Sermons* et des *Livres de dévotion* en allemand; — 2° en latin, *Programmata;* 1712; — 3° *Prælectiones hermeneuticæ;* 1712; — 4° *Methodus studii theologici;* 1723; — 5° *Introductio ad lectionem prophetarum;* 1724; — 6° *Commentatio de scopo librorum Veteris et Novi Testamenti; Manuductio ad lectionem Scripturæ sacræ;* 1693; — 7° *Observationes biblicæ;* 1595; — 8° *Idea studiosi theologiæ;* 1712; — 9° *Monita pastoralia theologica;* 1717. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FRANCKE** ou **FRANCKEN** (Chrétien), protestant, né à Gardeleben l'an 1549, mort vers 1595, est devenu fameux par ses fréquents changements de religion; car il se fit catholique, et devint jésuite, ensuite se fit luthérien, calviniste, de nouveau catholique, puis luthérien, enfin une troisième fois catholique; ce fut en 1590 : il ne reste aucune trace d'un nouveau changement. Parmi ses divers ouvrages nous citerons seulement les suivants, qui démontrent la versatilité de son esprit : 1° *Colloquium jesuiticum toti orbi christiano et urbi potissimum Cæsareæ Viennensi, ad recte cognoscendam, hactenus non satis perspectam, Jesuitarum religionem, utilissimum,* etc.; Leipzig, 1579, 1580; — 2° *Sex Paradoxa de bestialissima idololatria quam in adoratione panis et vini renovat Societas Jesu, sub divino cognomento latitans secunda bestia;* — 3° *Epistola in qua deplorat suum a Societate Jesu et Ecclesia catholica discessum, ejusque fidem ac religionem a se oppugnatam;* Vienne, 1581, in-4°. Plusieurs autres de ses ouvrages sont indiqués dans Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759, dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

FRANCKENBERG (Abraham de), écrivain mystique, né à Ludwigsdorff l'an 1593, mort en 1652, fut engagé avec le clergé dans de longues et violentes polémiques au sujet de la communion et de l'Eucharistie, qu'il rejetait. Ajoutons qu'il adopta la plus grande partie des rêveries des Boehmistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Via veterum sapientium;* — 2° *Sphæra mystica;* — 3° *Trias mystica, seu speculum apocalypticum;* — 4° *du Lieu où seront les âmes après la mort;* en allemand, sous le nom de *François Montanus*. Tous les écrits de Franckenberg sont à l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* l'abbé Ladvocat, *Diction. histor.*

FRANC-MAÇON, FRANC-MAÇONNERIE, ou simplement **MAÇON, MAÇONNERIE.** Que la franc-maçonnerie soit opposée à la foi chrétienne, personne n'oserait le contester sérieusement. C'est pour cela aussi que l'Église, qui ne perd jamais de vue le salut de ses enfants, l'a frappée de ses anathèmes. Ainsi, dans sa constitution *In Eminenti* du 28 avril 1738, Clément XII prononce l'excommunication contre les *francs-maçons* (*liberi muratori*) et leurs fauteurs, et en réserve l'absolution au Pape, hors le cas du péril de mort. Benoît XIV, en confirmant cette censure par sa constitution *Providas* du 18 mai 1751, exhorte vivement les rois et les princes à y joindre des peines temporelles. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, à l'art. MAÇON (FRANC-), et le *Supplém.*, où l'on trouve un exposé historique de la franc-maçonnerie, la bulle de Benoît XIV et deux autres plus récentes, dont l'une de Pie VII contre les *Carbonari*, et l'autre de Léon XII contre les sociétés secrètes. Ces pièces sont également rapportées dans le *Cours alphabét. de droit canon* de l'abbé André.

* **FRANÇOIS** étant un nom commun à un certain nombre de divers personnages, nous avons placé d'abord les saints, puis les autres homonymes, en mettant les noms simples avant les composés, et en observant pour tous l'ordre alphabétique.

I. **FRANÇOIS D'ASSISE** (saint), fondateur de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Assise, dans l'Ombrie, l'an 1182, mort le 4 octobre 1226, eut dès sa jeunesse un penchant très-prononcé pour les plaisirs du monde; mais Dieu l'ayant éprouvé par une succession de revers, il rentra en lui-même et s'appliqua à pratiquer la douceur, l'humilité et la pauvreté. Après avoir fait l'abandon de tous ses biens, il reçut des disciples, auxquels il donna une règle que le pape Innocent III approuva, et il leur recommanda surtout la pauvreté, l'obéissance et l'humilité; c'est pour cela qu'il leur donna le nom de *Frères-Mineurs*. Quant à lui, sa vie était une pénitence continuelle. Désirant même souffrir le martyre, il s'embarqua pour la Syrie; mais une tempête l'ayant jeté sur les côtes de l'Esclavonie, il revint en Italie et se trouva à Rome à l'époque du quatrième concile de Latran. C'est alors qu'il connut saint Dominique, avec lequel il forma une sainte amitié. L'an 1219, il tint, au couvent de Sainte-Marie-des-Anges ou de la Portioncule, un chapitre général appelé *Chapitre des Nattes*, parce que, pour loger les religieux, on fit des cellules en roseaux et en nattes. L'an 1224, François reçut l'impression des stigmates, ce qui lui fit donner le titre de *Séraphique*, parce qu'il l'avait reçue par un séraphin en croix. Grégoire IX le canonisa l'an 1228. Sa fête principale a lieu le 4 octobre, et celle de ses stigmates le 17 septembre. Ses *Œuvres* ont paru à Anvers, 1623, 1641; on les trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. *Voy.* saint Bonaventure, *Vie de saint François*. Wading, *Annales Minorum*, tom. I. Le P. Candide Chalippe, *Vie de saint François;* Paris, 1728. Richard et Giraud.

Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **FRANÇOIS DE BORGIA** (saint), troisième général des Jésuites, né à Gandie l'an 1510, mort le 30 septembre 1572, fut nommé vice-roi de Catalogne en 1540. Il gouverna avec la plus grande sagesse, tandis qu'il vivait dans son palais comme le religieux le plus fervent. Ayant perdu sa femme en 1546, il entra chez les Jésuites, et se retira auprès d'Ognate, dans un ermitage où il se livra à tous les exercices de mortification et de charité. Il refusa deux fois le cardinalat; mais il ne put point refuser la charge de général de sa compagnie, dans laquelle il rendit des services importants à son Ordre et à la chrétienté tout entière. Clément X le canonisa l'an 1671, et sa fête se célèbre le 10 octobre. Saint François a composé, en espagnol, plusieurs ouvrages qui ont été traduits en latin: 1° *Sermo de Verbis Lucæ XIX, ut appropinquavit Jesus, videns civitatem;* — 2° *Operum Christiani hominis speculum;* — 3° *Collyrium spirituale;* — 4° *Super cantic. trium puerorum. Voy.* les Pères Ribadeneira, Verjus et Eusèbe de Nieremberg, *Vie de saint François de Borgia.* Sotwel, *Scriptor. Societ. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.* Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus,* tom. I et II. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FRANÇOIS DE HIERONIMO** ou **DE GIROLAMO** (saint), missionnaire de la compagnie de Jésus, né le 16 décembre 1643 à Grottaglie, village de la province d'Otrante, dans le royaume de Naples, mort le 11 mai 1716, fut l'aîné de douze enfants qui tous se distinguèrent par leurs vertus. François surtout se fit remarquer dès ses premières années par la bonté de son caractère et par sa fervente piété, qui décelait déjà ce qu'il devait être un jour. L'amour des pauvres de Jésus-Christ et la compassion pour leurs souffrances, semblaient profondément innés en lui. On raconte que Dieu, voulant récompenser d'une manière éclatante sa charité si précoce, opéra dès lors des prodiges en sa faveur, que plus d'une fois le pieux enfant trouva son pain et son argent multipliés. Ayant reçu la tonsure à l'âge de seize ans, il se rendit à Naples pour y faire ses études théologiques. Ordonné prêtre en 1666, il se livra pendant quelque temps avec un saint zèle aux fonctions du ministère apostolique, puis il entra chez les Jésuites, où il prononça ses vœux solennels le jour de l'Immaculée Conception de l'année 1682. Son plus grand désir était d'aller prêcher la foi aux Indes ou au Japon, et d'y voir couler son sang pour la propagation de la foi catholique; mais la volonté de ses supérieurs l'ayant retenu dans sa patrie, il y exerça un ministère non moins pénible et non moins glorieux, puisqu'il s'y livra pendant quarante années à tous les genres de travaux apostoliques, opérant de nombreuses conversions, guérissant miraculeusement les malades, jouissant du don de discerner les esprits, de découvrir les choses cachées, et d'être souvent ravi en extase. Les guérisons merveilleuses, les nombreux miracles opérés par son intercession après son trépas, lui méritèrent les honneurs de la béatification; Pie VII, en effet, le déclara bienheureux le 15 mai 1806. Un nouvel honneur fut rendu à sa mémoire : le 26 mai 1839, Grégoire XVI inscrivit son nom parmi ceux de saint François Xavier, saint François Borgia et saint François Régis, comme lui prêtres et membres de la compagnie de Jésus, avec lesquels il était en communauté de nom, de zèle et de travaux. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

IV. **FRANÇOIS DE PAULE** (saint), instituteur de l'Ordre des Minimes, né à Paule, ville de Calabre, l'an 1416, mort au Plessis-les-Tours le 2 avril, vers 1505, se retira dans la solitude, où il vécut dans les exercices de la pénitence et de la mortification. Plusieurs personnes, attirées par l'éclat de ses vertus, vinrent se mettre sous sa conduite; et le nombre de ses disciples s'étant considérablement augmenté, on bâtit un monastère qui fut le premier de cet Ordre. Sixte IV l'approuva en 1474, et saint François recommanda surtout à ses religieux l'humilité la plus profonde; ce qui leur fit donner le nom de *Minimes,* c'est-à-dire gens qui s'estiment les plus petits. Cet Ordre s'établit en France, puis en Espagne et en Allemagne, du vivant même de son fondateur. Léon X canonisa François l'an 1519, et sa fête se célèbre le 2 avril. Le P. Hilarion de Coste a donné sa *Vie,* in-4°. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **FRANÇOIS DE SALES** (saint), évêque et prince de Genève, instituteur de l'Ordre de la Visitation, né au château de Sales l'an 1567, mort à Lyon le 28 décembre 1622, fut reçu docteur à Paris, devint prévôt de l'église de Genève à Annecy, et reçut les ordres sacrés. Dès son premier sermon, il convertit trois personnes fameuses par leurs désordres. Plein de zèle pour le salut des âmes, il parcourait les villes et les campagnes, instruisant le peuple. Dans le Chablais, surtout, il convertit une foule d'hérétiques. L'an 1602 il fut sacré évêque de Genève, et il travailla immédiatement à réformer son diocèse. Il rétablit la régularité dans toutes les maisons religieuses, en introduisit de nouvelles, telles que celles des Feuillants et des Barnabites, visita son diocèse jusqu'à ses dernières limites, et il ramena à la foi une infinité d'âmes égarées. Il institua une congrégation d'Ermites de la Visitation; puis, l'an 1610, l'Ordre de la Visitation, dont la bienheureuse de Chantal fut la fondatrice. Il fut canonisé l'an 1665, et on célèbre sa fête le 29 janvier. La *Vie* du saint a été écrite par l'abbé Marsolier, en 2 vol., par l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice; Paris, 1854, 2 vol., et son *Esprit,* par le Camus, évêque de Belley, son intime ami. Ce dernier ouvrage a été abrégé par Collot, docteur de Sorbonne. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* L'*Encyclop. cathol.*, au Supplém. Les *Œuvres complètes* de saint François de Sales ont été plusieurs fois imprimées; la meilleure édition est celle de Blaise; Paris, 1835, 16 vol. in-8°.

VI. **FRANÇOIS XAVIER** (saint), apôtre des Indes, né au château de Xavier, près de Pampelune, l'an 1506, mort le 2 décembre 1552, fut reçu maître ès arts à l'université de Paris. Il connut saint Ignace de Loyola, qui, après lui avoir inspiré le mépris de la gloire mondaine, l'associa au dessein qu'il formait de fonder la compagnie de Jésus. A partir de ce moment, François se livra à tous les exercices de la pénitence; et, le jour de l'Assomption de l'an 1534, il fit vœu, avec saint Ignace et cinq autres compagnons, d'aller se présenter au Pape pour lui offrir de servir l'Église partout où il lui plairait de les envoyer. Jean III, roi de Portugal, ayant demandé au Pape des missionnaires pour prêcher la foi dans les Indes orientales, François Xavier y fut envoyé; il arriva à Goa l'an 1542. De là il se rendit à la côte de Paravas, dont il convertit tous les habitants; et il n'obtint pas moins de succès dans le royaume de Travancor, dans l'île de Manar, près de Ceylan, et dans celles qui environnent Macassar. L'an 1549, il

alla au Japon, et il obtint la permission de prêcher à Cangoxima, où il opéra de nombreuses conversions. Après un séjour de plus de deux ans dans le Japon, il résolut de passer dans la Chine; mais il mourut en arrivant. Grégoire XV le canonisa l'an 1622; sa fête se célèbre le 3 décembre. Il a laissé un *Catéchisme* et des *Lettres*, qui ont paru en 1596 et en 1667. *Voy.* le P. Bouhours, *Vie de saint François Xavier*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

VII. **FRANÇOIS** (Claude), bénédictin de Saint-Vannes, né à Paris l'an 1559, mort à Saint-Mihiel en 1632, contribua à réformer sa congrégation, et fut envoyé au mont Cassin pour y consulter les constitutions de ce monastère. Il vint à Paris en 1610, afin de faire approuver les nouveaux règlements. Il fut douze fois président de sa congrégation. Son principal ouvrage est intitulé : *Propositions d'accommodement pour terminer les difficultés touchant les approbations, élections, promotions et dépositions des supérieurs de la congrégation*; 1627. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **FRANÇOIS** (Jacques), jésuite, né à Varennes, mort à Reims l'an 1639, fut reçu docteur en 1619, puis il alla à Pont-à-Mousson, où il fut chancelier de l'université, après avoir professé pendant vingt-six ans la philosophie, la morale, la théologie scolastique et l'Écriture sainte. Il acquit la réputation d'un subtil théologien. Il a laissé : 1° *Causa salutis infantium, adversus infanticidum Tabennense*; Pont-à-Mousson, 1630, in-12; — 2° *Commentaire sur le Psaume CXVIII*; — 3° *Renversement de la foi par les calvinistes*; — 4° *Exercice d'un serviteur.* *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Le P. Abram, *Hist. de l'université de Pont-à-Mousson*, l. VIII, art. 30. Richard et Giraud.

IX. **FRANÇOIS** (Laurent), lazariste, né à Arinthod, dans la Franche-Comté, l'an 1698, mort à Paris en 1782. On lui doit : 1° *Lettre sur le pouvoir des démons*; in-4°; — 2° *les Preuves de la religion de Jésus-Christ contre les Spinosistes et les déistes*; Paris, 1751, 4 vol. in-12; — 3° *Défense de la religion chrétienne contre les difficultés des incrédules*; ibid., 1755, 2 vol. in-12; — 4° *Examen du catéchisme de l'honnête homme*, ou *Dialogue entre un caloyer et un homme de bien*; Bruxelles et Paris, 1764, in-12; — 5° *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par J.-J. Rousseau*; Paris, 1765, in-12; — 6° *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, précédé d'un court traité contre les athées, les matérialistes et les fatalistes*; ibid., 1767, 3 vol. in-12; — 7° *Observations sur la Philosophie de l'Histoire et sur le Dictionnaire philosophique, avec des réponses à plusieurs difficultés*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°. *Voy.* Desessarts, *les Siècles littéraires*. Quérard, *la France littéraire*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **FRANÇOIS** (Louis-Jean), lazariste, massacré à Paris le 3 septembre 1792, était supérieur du séminaire de Saint-Firmin, à Paris; il refusa de prêter serment à la constitution, et par ses écrits exhorta ses confrères à suivre son exemple. On a de lui, outre l'*Oraison funèbre de la princesse Louise-Marie de France, religieuse carmélite* : 1° *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur la constitution du clergé*; in-8°; — 2° *Point de démission*: 1791, in-8°; — 3° *Mon apologie, d'après le refus de serment civique*; 1791, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

XI. **FRANÇOIS** (Nicolas), prémontré, né à Preny, mort à l'abbaye de Jovilliers l'an 1743, fut reçu docteur à Pont-à-Mousson; il devint supérieur de son Ordre à Nancy, puis abbé de Jean-d'Heurs. Il a laissé : 1° *Réflexions sur une requête présentée au chapitre de la congrégation de Prémontré, séant à Belleval, tendant à réduire le chapitre annuel en chapitre triennal*; Bar-le-Duc, 1733, in-4°; — 2° *la Bonne Conduite d'un novice durant son noviciat*; in-fol.; — 3° *la Bonne Conduite que doit tenir un religieux profès depuis sa profession jusqu'à sa mort*; in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

XII. **FRANÇOIS** (Philippe), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, né à Lunéville l'an 1579, mort à Verdun en 1635, devint prieur de Saint-Airy de Verdun. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Trésor de perfection, tiré des Épîtres et des Évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*; Paris, 1618, 3 vol. in-12; — 2° *le Guide spirituel pour les novices*; ibid., 1616, in-12; — 3° *la Règle de Saint-Benoît, trad. avec des considérations*; ibid., 1613 et 1620; — 4° *le Noviciat des vrais bénédictins*, avec un *Traité de la mort précieuse des bénédictins*; in-12; — 5° *Exercices des novices*; trad. en latin, et souvent réimprimés. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des ouvrages de François. Feller, *Biogr. univers.*

XIII. **FRANÇOIS DE BONNE-ESPÉRANCE** (*Franciscus Bonæ Spei*), carme, né à Lille l'an 1617, mort à Bruxelles l'an 1677, professa la philosophie et la théologie à Louvain, et fut deux fois provincial. Il a laissé : 1° *Theologia universa*; Anvers, 1662, 6 vol. in-fol.; — 2° *Visio prophetæ Eliæ de Immaculata Conceptione*; ibid., 1665, in-4°; — 3° *Causa christianorum Dei, sive SS. Epiphanii et Hieronymi, cardinalium Baronii et Bellarmini et SS. Facultatum Parisiensis et Coloniensis pro Joanne patriarcha Ierosolymitano*, etc.; ibid., 1666, in-4°; — 4° *Christi fidelium contritionale, cum SS. Synodi Tridentinæ et antiquæ facultatis theologicæ Lovaniensis vindiciis*; Malines, 1667, in-4°; — 5° *Clypeus contritionalis*; Anvers, 1670, in-4°; — 6° *Examen theologicum super regulis octo ex instructione Petri van Buscum collectis*; Bruxelles, 1672, in-4°; — 7° *Historico-theologicum Carmeli Armamentarium, proferens omnis generis scuta, quibus tela, seu argumenta in Ordinis Carmelitani antiquitatem, originem, et ab Elia in monte Carmelo hereditariam successionem, huc usque legitime non interruptam, vibrata, fortiter et suaviter enervantur et ad perpetuam concordiam disponuntur*; Anvers et Cologne, 1669, in-4°; — 8° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* la *Biblioth. Carmelitana*, tom. I. Foppens, *Biblioth. Belgica*, pars I, col. 482.

XIV. **FRANÇOIS DE JÉSUS**, carme espagnol, mort à Madrid l'an 1634, fut prédicateur des rois Philippe III et Philippe IV, et refusa divers évêchés. On a de lui : 1° *Cinq Discours pour soutenir l'apostolat*, ou *Prédication de saint Jacques en Espagne*; Madrid, 1612, in-4°; — 2° *Defensio patronatus S. Theresiæ, pro Hispania*; — 3° *Exercices spirituels pour des religieuses*; Anvers, 1662. Il a travaillé, en outre, à la rédaction de l'*Index librorum prohibit. et expurgand.*; Madrid, 1612, et à l'Appendice du même *Index*, 1614. *Voy.* le P. Martial de Saint-Jean-Baptiste, *Biblioth. Carmelit.* Richard et Giraud.

XV. **FRANÇOIS DE JÉSUS-MARIE**, carme déchaussé, né à Burgos, mort l'an 1677, professa

avec distinction la théologie au collége de Salamanque, et devint définiteur général de son Ordre. Il a laissé : 1° le 1er volume du *Cursus theologiæ Salmanticensis;* Salamanque, 1665; Lyon, Anvers, 1667; Madrid, 1709; ce cours comprend *de Sacramentis in genere, de Baptismo, de Confirmatione, Eucharistia, et Extrema Unctione;* — 2° *Commentarium in Apocalypsim;* Lyon, 1648 et 1649, 2 vol. in-fol.; — 3° *Tractatus de sensibus Scripturæ Sacræ;* dans le précédent; — 4° *Incentiva animæ fidelis ad amorem;* Salamanque, 1680, 2e édit. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 493.

XVI. **FRANÇOIS DE LA PLACE**, jurisc. de Bologne, a composé vers l'an 1440 une *Somme des mystères de la foi de Jésus-Christ,* dans laquelle il traite des restitutions, des usures, du mariage, des censures ecclésiastiques, etc.; Padoue, 1473.

XVII. **FRANÇOIS DE L'ENFANT-JÉSUS**, carme de l'ancienne observance, mort à Gand l'an 1667, exerça dans son Ordre les fonctions de vicaire et de promoteur. Il a laissé : 1° *Instruction sur le saint sacrement de Pénitence, pour apprendre à faire une bonne et salutaire confession;* en flamand; Gand, 1660 et 1667, in-12; — 2° *Instructiones et motiva ad veram solidam pietatem; ex operibus B. Alberti Magni, S. Theresiæ, ac B. Joannis a Cruce;* ibid., 1665, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XVIII. **FRANÇOIS DE SAINT-ANTOINE**, de l'Ordre des Trinitaires déchaussés, qui vivait au XVIIIe siècle, a laissé : *Arte theorico-practica de confessores*, etc.; Lisbonne, 1751, in-4°; ouvrage très-utile pour bien administrer et bien recevoir le sacrement de pénitence. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1751, p. 695.

XIX. **FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE**, carme de la réforme de Sainte-Thérèse, né à Grenade l'an 1567, mort en odeur de sainteté en 1649, professa la théologie, et fut successivement prieur et provincial. On a de lui : 1° *Histoire de la réforme de l'Ordre des Carmes,* en espagnol; Madrid, 1643 et 1655, 2 vol. in-fol.; — 2° *Traité de la vertu de religion;* — 3° *Qualificatio solemnis reliquiarum Martyrum Urgabonensium;* — 4° *Lux mirabilium quæ Deus operatur in animabus;* — 5° *de Essentia theologiæ mysticæ,* imprimée avec la *Vie de sainte Gertrude;* — 6° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste complète dans Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Carmelitarum excalceat.*, p. 171 et suiv.

XX. **FRANÇOIS DE SAINTE-THÉRÈSE**, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Jean, né à Porto l'an 1688, mort à Coïmbre l'an 1739, fut professenr en théologie et recteur du collége de Saint-Jean, à Coïmbre. Il était profondément versé dans la théologie et le droit canon. On a de lui : 1° *Tratado do Ceremonial da Missa,* etc.; Coïmbre, 1733, in-8°; c'est un traité très-estimé sur les rites observés pour la célébration de la messe par les prêtres des différentes communions; — 2° *Compendio de Indulgencias*, ibid., 1734, in-8°.

XXI. **FRANÇOIS DE TOLOSA**, franciscain de l'étroite observance, né dans la Biscaye, a publié : *Démonstrations catholiques;* en espagnol; 1612. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, p. 343.

XXII. **FRANÇOIS DE TOULOUSE**, capucin du XVIIe siècle, fut provincial de sa province. Habile théologien et zélé prédicateur, il se signala dans les missions des Cévennes, où il convertit beaucoup d'hérétiques. On a de lui : 1° *le Parfait Missionnaire;* Paris, 1662, 2 vol. in-4°; — 2° *le Missionnaire apostolique;* ibid., 1664, 8 vol. in-8°; — 3° *Sermons sur les fêtes des saints;* ibid., 1673, 2 vol. in-8°; — 4° *Sermons sur les fêtes et les mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge;* ibid., 1673, 1 vol. in-8°; — 5° la *Vie de Mme de Listanne, fondatrice de l'Ordre de la Mère de Dieu;* Toulouse, 1672, in-8°; — 6° *Histoire de la chapelle de la sainte Vierge nommée de Gradu;* 1675, in-8°; — 7° *l'Impiété de Transibus, ministre calviniste, renversée;* Paris, 1675, in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*

XXIII. **FRANÇOIS** ou **FRANCISCUS DE VICTORIA**, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mort à Salamanque en 1549, fut élevé à Burgos, fit ses études à Paris, entra dans l'Ordre des Dominicains, et rentra dans sa patrie, où il professa. On a de lui : 1° plusieurs Traités, recueillis et publiés après sa mort sous le titre de *Theologicæ Relectiones;* ce sont : *de Potestate Ecclesiæ; de Civili Potestate; de Potestate Concilii et Pontificis; de Ludis et jure belli; de Matrimonio; de Augmento charitatis; de Temperantia; de Homicidio; de Eo ad quod tenetur perveniens ad usum rationis; de Arte magica; de Simonia; de Silentii obligatione; Summa Sacramentorum Ecclesiæ;* Lyon, 2 vol in-8°; Salamanque, 1565, 2 vol. in-8°; Ingolstadt, 1680, 2 vol. in-8°; Anvers, 1604, 2 vol. in-12. Ce dernier traité a paru séparément : Valladolid, 1561, in-8°; Venise, 1569, in-12; Rome, 1567; Anvers, 1586, 1594, 1610, in-12; — 2° *Confessionario*, etc.; Salamanque, 1562, in-12; — 3° *Instruccion y Refugio del Anima;* Salam., 1552, in-8°; — 4° *Commentaria in universam Summam Theologi sancti Thomæ et IV lib. Sententiarum;* resté manuscrit. *Voy.* Bartolomeo de Medina, *Prol. Comment. in S. Thom.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le P. Échard, *Scriptores Ord. Prædic.*, tom. II.

XXIV. **FRANÇOIS MAIRON** ou **MAYRON**, docteur de Paris, né à Digne, mort à Plaisance l'an 1325, fut disciple et confrère de Scot. On lui doit : 1° *Commentaires sur les quatre livres des Sentences,* avec quelques autres *Traités scolastiques;* Venise; ces ouvrages ont eu plusieurs éditions; — 2° *Sermons sur le carême et sur les saints;* Venise et Bâle, 1598; — 3° *Traités théologiques;* Bâle; — 4° *Explication sur les dix commandements;* Paris, 1619; — 5° *Vérités théologiques sur saint Augustin et la Cité de Dieu;* Toulouse, 1488, et Venise, 1489.

XXV. **FRANÇOIS MARTIN**, carme, né en Catalogne au XIVe siècle. Il a laissé un traité intitulé : *de la Conception très-pure de la Vierge.*

XXVI. **FRANÇOIS MAYRON**. *Voy.* n° XXIV.

XXVII. **FRANÇOIS RÉGIS**. *Voy.* Régis, n° I.

I. **FRANÇOISE** (sainte), fondatrice des *Collatines,* née à Rome l'an 1384, morte le 9 mars 1440, aimait dès son enfance la prière, la solitude et la pénitence. Après son mariage, elle conserva le même esprit de retraite et d'oraison, et elle donna à tous ceux qui l'environnaient les plus beaux exemples de piété. Plusieurs dames romaines formèrent avec elle l'engagement de se mettre sous la conduite des Pères de la congrégation du Mont-Olivet. Elle fonda le nouvel institut des *Collatines* ou *Oblates.* L'an 1437 elle prit l'habit religieux, et fut nommée supérieure de sa congrégation. Elle passa le reste de sa vie dans les exercices de la pénitence la plus austère, et elle fut favorisée du don de prophétie et de celui des miracles. Paul V la canonisa l'an 1608, et on célèbre sa fête le 9 mars. *Voy.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

II. **FRANÇOISE D'AMBOISE** (la bienheureuse), duchesse de Bretagne, née en 1427,

morte l'an 1485. Promise dès sa naissance à Pierre, comte de Guingamp, second fils de Jean V (ou VI), dit *le Sage*, duc de Bretagne, elle fut élevée à la cour de ce duc, fiancée à sept ans, et mariée à quinze. Égaré par la jalousie, Pierre maltraita sa jeune femme; mais, convaincu bientôt de son innocence, il redoubla de respect pour elle; ils convinrent même que le survivant des deux entrerait dans un monastère. Devenue duchesse de Bretagne en 1450, Françoise ne changea rien à sa manière de vivre; elle continua à être d'une simplicité admirable. En 1457 Pierre mourut, déclarant « qu'il laissait sa femme comme il l'avait reçue. » En 1463, par les conseils du P Jean Soreth, général des carmes, elle fit venir de Liége des carmélites, et fonda le monastère des Trois-Maries à Vannes. Elle y prit l'habit le 25 mars 1467, sous le nom de *sœur Françoise, servante du Seigneur*. Devenue prieure en 1475, elle se fit donner un autre couvent dans le voisinage de Nantes, où elle termina ses jours. Dans le *Martyrologium Gallicanum*, Françoise est placée au 2 novembre. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Jean Barrin, et imprimée à Rennes, 1704, in-12. *Voy.* Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FRANCOLINI** (Balthasar), savant et vertueux jésuite, né à Fermo, dans la marche d'Ancône, l'an 1650, mort au collége Romain en 1709, enseigna avec distinction la philosophie et la théologie à Rome. Il est auteur du *Clericus romanus contra nimium rigorem munitus;* Rome, 1705; Munich, 1707; ouvrage qui a pour objet de réfuter les reproches des Jansénistes, et surtout du docteur Arnauld, contre la manière dont on administre dans l'Église le sacrement de pénitence. Toutefois, l'auteur est allé trop loin; car on lit dans l'*Index libror. prohibitor.*: « Francolinus, Clerici Rom. Pædag., laxioris in administrando Pœnit. Sacram. disciplinæ magister, observationibus historico-critico-moralibus exagitatus (Decr. 26 oct. 1707). » *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **FRANCOLINI** (Marcel), né à Monte-Albodo, dans la marche d'Ancône, vivait sur la fin du XVIe siècle. Il a laissé : 1° *Traité du temps des heures canoniales;* Rome, 1581; Venise, 1605; — 2° *Traité du mariage des eunuques;* Venise, 1605.

I. **FRANCON**, antipape. *Voy.* BONIFACE, n° VII.

II. **FRANCON**, second abbé du monastère d'Affligham, de l'Ordre de Saint-Benoît, mort l'an 1135, se distingua par sa science et par sa piété. On a de lui : 1° *Livres de la grâce et de la miséricorde de Dieu;* Anvers, 1665; Fribourg, 1620; — 2° *Lettre à Lantbert*, pour prouver qu'un moine apostat ne peut pas être sauvé tant qu'il reste dans l'apostasie; — 3° *Lettre à des religieuses*. *Voy.* Trithème. Valère-André, *Biblioth. Belg.*, tom. I, p. 418, édit. de 1739, in-4°. D Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 197 et suiv. Richard et Giraud.

FRANCOWITZ. *Voy.* FLACH.

FRANK. *Voy.* FRANC, n° II.

FRANKE. *Voy.* FRANCKE, n° I.

FRANQUEVAUX (*Franca-Vallis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Nîmes; elle était de la filiation de Morimond et sa fondation remonte à l'an 1143. *Voy.* l'*Hist. ecclés.* de la ville de Nîmes, p. 207 et suiv. *Gall. Christ.*, tom. VI, p. 511, edit. nov.

FRANQUEVILLE (Dominique de), capucin italien au XVIIe siècle, se fit connaître comme prédicateur, et devint définiteur et provincial de la province d'Otrante. Il a publié : *Directorium quotidianum, tam religiosi sacerdotis, quam secularis;* Naples, 1687. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 315.

FRANSZ (Pierre), philologue et poëte latin, né à Amsterdam l'an 1645, mort en 1704, fut reçu à Angers docteur en droit civil et en droit canon. Il professa à Amsterdam l'éloquence, l'histoire et la langue grecque. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Homélie de saint Grégoire de Nazianze sur la charité pour le prochain*, traduite du grec en flamand, avec des remarques; Amsterdam, 1699, in-8°; — 2° *Discours sur le Jubilé*, prononcé en latin le 1er janvier 1700, et traduit en flamand; Amsterdam, 1700, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRANTZEUS (Wolfgang), théologien luthérien, né à Plawen l'an 1564, mort à Wittemberg l'an 1628, professa la théologie dans cette dernière ville. On a de lui : 1° *Syntagma controversiarum theologicarum;* — 2° *Historia animalium*, ou *Historia animalium sacra;* — 3° *Schola sacrificiorum patriarchalium sacra, hoc est, assertio satisfactionis a Domino nostro Jesu Christo pro peccatis totius mundi præstitæ*, etc.; Wittemberg, 1654, in-4°; — 4° *Tractatus theologicus de interpretatione Sanctarum Scripturarum maxime legitima*, etc.; ibid., 1634, in-4°; — 5° *Disputationes quindecim per integrum Deuteronomium, quæ vicem commentarii supplere possunt;* ibid., 1608, in-4°; — 6° *Schola sacrificialis, seu prælectiones in Leviticum;* ibid., 1614, 1625, 1698, in-4°; — 7° *Commentarius in Leviticum, in quo leges mosaicæ ceremoniales et rituales solide explicantur;* Leipzig, 1696, in-4°; — 8° *Augustanæ confessionis articuli priores decem disputationibus 12 breviter explicati;* — 9° *Vindiciæ disputationum theologicarum pro Augustana confessione habitarum*, etc.; — 10° *Oratio de initiis et progressu certaminum Nestorianorum et Eutychianorum in articulo de persona Christi*, etc. *Voy.* Le Long, *Biblioth. sacr.*, in-fol. Moréri, édit. de Paris, 1759, et de Hollande, 1740.

FRA PAOLO. *Voy.* SARPI.

FRASCATI. *Voy.* FRESCATI.

FRASSEN (Claude), franciscain, né près de Péronne, en Picardie, l'an 1620, mort en 1711, prit le bonnet de docteur à Paris l'an 1662, et fut élu définiteur général de l'Ordre de Saint-François. Son savoir et ses vertus le rendirent recommandable; il parut avec distinction au chapitre général de son Ordre, tenu à Tolède l'an 1682, et à celui de Rome en 1688. On lui doit : 1° *Cours de théologie;* Paris, 1672, 4 vol. in-fol.; — 2° *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement;* Paris, 1667, in-12; — 3° *Disquisitiones Biblicæ;* Paris, 1682, 2 vol. in-4°; — 4° *Lettres de saint Paul, traduites en français, avec des remarques;* ibid., 1703, in-8°; — 5° *la Règle du Tiers-Ordre de Saint-François;* ibid., 1671 et 1697; — 6° *de la Règle des Frères-Mineurs;* ibid., 1703, in-12; — 7° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 248. Moréri, *Diction. histor. Mémoires de Trévoux*, septembre 1703. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 268. Feller, *Biogr. univers.*

FRATERNITÉ, qui signifie proprement le lien qui unit ensemble des frères et des sœurs; se prend aussi, dans une acception générale, pour exprimer l'union qui règne entre différentes espèces de personnes. De là vient que Tertullien, saint Cyprien et d'autres Pères de l'Église se sont servis de ce mot pour désigner

l'Église, ou, pour mieux dire, les chrétiens qui la composent. Dans le langage ascétique, *fraternité* désigne encore : 1° les membres qui composent une communauté; 2° l'association de plusieurs maisons religieuses, association dont l'effet est de faire regarder les membres de l'une comme membres de l'autre; 3° l'union que les laïques contractent avec un Ordre monastique, afin de participer aux prières, suffrages et autres œuvres des religieux. Enfin le quatrième concile de Latran donne le nom de *fraternité* aux redevances et autres prestations dues aux monastères par les laïques qui s'y font agréger. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphab. de droit canon.*

FRATRICELLE, de l'italien *Fraticello*, c'est-à-dire *Petit-Frère* (*Fratricellus*), nom donné à certains hérétiques qui s'élevèrent en Italie vers la fin du XIIIe siècle. On prétend que cette secte s'est formée de quantité de moines débauchés sortis de l'Ordre des Frères-Mineurs, lesquels, sous prétexte de mener une vie plus parfaite, s'étaient révoltés contre l'Église. Ils disaient que l'Église romaine était la Babylone, que la règle de Saint-François était la règle observée par Jésus-Christ et par les apôtres, etc. On les appelait aussi *Frères de la pauvre vie*, à cause de leur pauvreté absolue, et *Dulcins*, du nom de l'un de leurs docteurs. Boniface VIII et Jean XXII les condamnèrent. — Il y a eu une autre espèce de *Fratricelles*, qui renouvelaient les infamies des anciens gnostiques et qui avaient pour chefs Hercule de Pontgiloup et Guillemette de Bohême. *Voy.* Sponde, *Annal.*, ad ann. 1297. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II, p. 149. Pratéole, tit. FRATICELLI. Wading, *Annal. FF. Minorum*, tom. II. Le P. Pinchinat, *Diction. des hérés.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **FRAUDE** (*Fraus*), tromperie cachée; vice opposé à la bonne foi et à la justice.

II. **FRAUDE PIEUSE**, mensonge, imposture, tromperie commise par motif de religion et dans le dessein de la servir. C'est un péché que la pureté du motif ne peut pas excuser et que la religion même condamne. « Dieu, disait Job à ses amis, n'a pas besoin de mensonges ni de discours imposteurs pour justifier sa conduite. » (XIII, 7.) Jésus-Christ ordonne à ses disciples de joindre la simplicité de la colombe à la prudence du serpent. (Matth., X, 7.) Il réprouve toute espèce de mensonge, quel qu'en soit le motif, et dit que c'est l'ouvrage du démon. (Jean, VIII, 44.) Saint Paul ne voulait pas que l'on pût seulement l'en soupçonner. (Rom. III, 7.) *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, venge les Pères de l'Église les plus anciens, accusés par les protestants d'avoir pensé et pratiqué le contraire.

FRAXINELLI (Paul), né à Bologne, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Traité des obligations des prêtres pour la célébration de la messe pour les autres*; Bologne, 1610; — 2° *Vies de Jean à Facundo* et *de saint Thomas de Villeneuve.*

FRAXINIS ou **DESFRENES** (Nicolas), ou **DELEUZE**, théologien de Louvain et chanoine de Saint-Pierre, vivait au XVIe siècle. Les docteurs de Louvain le chargèrent de réviser l'édition de la Bible de Le Fèvre d'Étaples. On a aussi de lui : 1° *la Pérégrination spirituelle sur la Terre Sainte, comme en Jérusalem, en Bethléhem,* etc., *composée en langue thyoise par Pascha, et translatée;* Louvain, 1566, in-4°; — 2° *les Heures de Notre-Dame réformées, corrigées, et par le commandement de Pie V publiées*, etc.; 1577, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRAYSSINOUS (Denis-Luc, comte de), prélat français, né d'un père cultivateur en 1765, à Curières, dans le diocèse d'Amiens, mort à Saint-Géniez l'an 1841. Il vint à Paris en 1784, et entra à la communauté de Laon, dirigée par les Sulpiciens. Il se préparait à la *licence* lorsque la révolution l'obligea de retourner dans son pays. Ordonné prêtre en 1789, il desservit pendant quelque temps une petite paroisse de village dans les montagnes du Rouergue. Il revint à Paris en 1801, où il fit un cours de théologie dogmatique à des élèves de Saint-Sulpice, qui s'étaient réunis dans une maison du faubourg Saint-Jacques. Vers la même époque, il commença dans l'église des Carmes des conférences sur les vérités du christianisme, conférences qu'il continua ensuite sous une nouvelle forme à Saint-Sulpice. On sait quel retentissement elles eurent et tout le bien qu'elles produisirent. M. Frayssinous fut obligé de les interrompre en 1809, quand survinrent les démêlés de Pie VII avec Napoléon. Pour atténuer un peu l'effet fâcheux produit par cette interruption, M. de Fontanes, grand maître de l'université, le nomma inspecteur de l'Académie de Paris. Il était alors simple chanoine honoraire de Notre-Dame. En 1811, la congrégation de Saint-Sulpice ayant été dispersée, l'abbé Frayssinous, tout en conservant son titre d'inspecteur d'académie, se retira dans son pays. Au mois d'octobre 1814, il reprit ses conférences de Saint-Sulpice; elles furent suspendues pendant les Cent jours; mais il les reprit au mois de février 1816. Cette même année, une commission de l'Instruction publique ayant été instituée, l'abbé Frayssinous en fit partie. En 1822, le 28 avril, il prononça sa dernière conférence à Saint-Sulpice. En même temps le pape Pie VII le préconisa évêque *in partibus* d'Hermopolis, et Louis XVIII le fit grand maître de l'université le 1er juin 1825. Bientôt après il reçut successivement le titre de comte et de grand officier de la Légion d'honneur, la dignité de pair de France, et la succession de l'abbé Sicard comme membre de l'Académie française. Le ministère des cultes venant d'être rétabli, on l'adjoignit au ministère de l'instruction publique, et ce département fut confié le 26 août 1824 à l'évêque d'Hermopolis. En 1830 il partagea l'exil des Bourbons de la branche aînée, et dirigea comme précepteur l'éducation du duc de Bordeaux. L'éducation du prince achevée, il rentra en France à la fin de 1838. Les soins que réclamait sa santé délabrée le ramenèrent un an après dans son pays, où il finit le reste de ses jours. Par une juste reconnaissance, le prince dont il avait béni le berceau, et dont il avait si bien formé l'esprit et le cœur, lui a fait élever à Rhodez un monument digne de son attachement et de ses regrets. On doit à M. Frayssinous : 1° *les Vrais principes de l'Église gallicane sur la puissance ecclésiastique, la papauté, les libertés gallicanes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus;* Paris, 1818; ouvrage entrepris dans le but de concilier les esprits, le concordat de 1817 ayant provoqué de vives controverses : but assurément très-louable et très-honorable, mais qui ne fut pas entièrement atteint, tant s'en faut, parce qu'il y avait au fond de la discussion une question de principe que le gallicanisme le plus modéré est incapable de résoudre sans se donner la mort; — 2° ses Conférences, qu'il publia, sur les instances de Louis XVIII, sous le titre de *Défense du christianisme;* ibid., 1825. De 1825 à 1843, il y a eu 15 éditions de ce précieux ouvrage, qui a mérité d'être traduit

en anglais, en allemand, en espagnol et en italien. *Voy.* Henrion, *Vie de Mgr Frayssinous. L'Ami de la Religion,* dans les numéros qui ont suivi la mort du prélat. La *Biogr. du clergé contemporain. L'Encycloped. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FREAUVILLE (Nicolas de), dominicain, né à Rouen, mort à Lyon l'an 1324, appartenait à une noble famille de Normandie. Il méprisa de bonne heure les avantages de sa naissance, et il se distingua par sa piété et par son savoir. Il prêcha avec succès à Paris, à Orléans, à Poitiers et dans plusieurs autres villes, et il professa la théologie avec beaucoup de distinction. Philippe le Bel le choisit pour son confesseur, et l'an 1305 Clément V le promut au cardinalat. Il se comporta avec la plus grande sagesse dans l'examen de l'affaire de Boniface VIII, et il obtint que le roi se désistât de ses poursuites. En 1313, Sa Sainteté l'établit son légat en France pour faire publier la croisade contre les Sarrasins; il fut encore chargé de terminer l'affaire des Templiers, et il poursuivit avec succès la canonisation de saint Thomas d'Aquin, dont il avait été le zélé disciple. Il a laissé : 1° des *Sermons;* — 2° quelques *livres de liturgie. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. I, p. 555 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique,* tom. II, p. 35 et suiv. Duchêne, *Hist. des Cardinaux,* tom. I, l. II. Richard et Giraud.

FRÉCULFE, évêque de Lisieux, mort vers l'an 850, appartenait à l'abbaye de Fulde. Nommé évêque en 833, il travailla à bannir de son diocèse l'ignorance qui y régnait; il assista au concile convoqué pour examiner la question des images, puis à un concile provincial tenu l'an 849. Il resta toujours fidèle à Louis le Débonnaire, et lui donna des preuves de dévouement. Il a laissé une *Chronique* d'après les auteurs anciens, tant sacrés que profanes; elle a paru à Cologne, 1530, in-fol., et 1539; à Heidelberg, 1597; on la trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Cologne, tom. IX, et édit. de Lyon, tom. XIV. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis. L'Histoire littér. de la France.*

FRÉDEGAIRE dit *le Scholastique,* historien du VIIe siècle, était né, dit-on, à Avenches; sa vie est complétement inconnue. Il a laissé une *Chronique* qui commence à la création du monde et qui finit à l'an 641; elle a été continuée par différents auteurs anonymes; elle a eu plusieurs éditions, et a paru en dernier lieu dans D. Bouquet, *Recueil des historiens de France. Voy.* D. Ruinart, *Préface* sur son édit. de saint Grégoire de Tours. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VII, p. 586 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XVII, p. 667. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FRÉDÉRIC** (saint). *Voy.* FERRY, n° I.

II. **FRÉDÉRIC** (Jean), prêtre, né à Lummen, mort l'an 1602, fut directeur des Béguines d'Anvers. On lui doit : 1° *du Jugement dernier et de la vocation des Juifs;* Anvers, 1567 et 1594; — 2° *Trésor chrétien;* ibid., 1588; — 3° *Étrennes évangéliques;* ibid., 1568.

FRÉDÉRICI (Christophe-Conrad-Guillaume), jurisc., né à Hildesheim l'an 1722, mort à Greifswald en 1769, a laissé plusieurs ouvrages dont le principal est intitulé : *Apparatus juris canonico-pontificio-ecclesiastici;* Gotha, 1759, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRÉDOL ou **FRÉDOLI** (Bérenger de), évêque de Béziers et cardinal, né au château de la Vérune vers l'an 1250, mort à Avignon en 1323, fut successivement chanoine et sous-chantre de l'église de Béziers, abbé de Saint-Aphrodise, chanoine et archidiacre de Corbières, chanoine d'Aix, clerc-domestique de Célestin V et évêque de Béziers. Clément V le nomma cardinal, évêque de Tusculum et grand pénitencier de l'Église romaine. Il était très-versé dans le droit canon, et Boniface VIII le chargea de la compilation du texte des Décrétales; il prit une part active aux affaires ecclésiastiques de son temps. Il a laissé : 1° un *Commentaire* sur la *Somme* du cardinal-évêque d'Ostie, intitulé *Oculus;* il a été imprimé avec cette *Somme;* Bâle, 1573; — 2° *Inventarium juris canonici,* et quelques autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés. *Voy.* Denys de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.,* tom. VI. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

FREGOSE ou **FREGOSO** (Frédéric), cardinal, archevêque de Salerne et évêque de Gubio, mort l'an 1541, était très-versé dans les langues grecque et hébraïque. Il fut ambassadeur de la république de Gênes auprès de Léon X, et après la prise de Gênes par les Espagnols il se retira en France, où François Ier lui donna l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. De retour en Italie il devint évêque et cardinal. Outre des poésies, il a laissé : 1° *Trattato dell' Orazione;* Venise, 1542 et 1543; — 2° *Meditazioni sopra i salmi CXXX a CXLV;* — 3° *Orazione a Genovesi. Voy.* Foglieta, *Hist. gen.*, l. XII. Ughelli, *Italia Sacra.*

FREHER (Marquard), historien, né à Augsbourg l'an 1565, mort à Nuremberg en 1614, fut reçu licencié en droit à Bourges, et professa le droit à l'université de Heidelberg. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de jurisprudence, parmi lesquels nous citerons : *Juris Græco-Romani, tam canonici quam civilis, tomi duo, ex variis monumentis Europæ et Asiæ eruti*, etc.; Francfort, 1596, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FREISINGEN, FREISINGHEN. *Voy.* FRISINGUE.

FRÉJUS (*Forum Julii* ou *Civitas Forojuliensis* et *Julioforensis*), ville épisc. de France, suffragante de l'archevêché d'Aix. Ce siége fut érigé l'an 475. *Voy.* la *Gallia christ.*, tom. I, p. 418 et seq. nov. edit. Richard et Giraud.

FREMIN (Louis), avocat général au parlement de Metz, vivait au XVIIe siècle. Il a écrit les décisions de quelques questions traitées à l'audience du parlement de Metz, séant à Toul : 1° *sur les matières ecclésiastiques;* — 2° *sur les mariages et les contrats;* — 3° *sur les testaments*, etc.; Toul, 1644. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

I. **FREMIOT** ou **FREMYOT** (André), archevêque de Bourges, né à Dijon l'an 1573, mort à Paris en 1641, étudia la jurisprudence à Padoue, et fut reçu conseiller au parlement de Dijon l'an 1599. Il devint abbé de Saint-Étienne de la même ville, puis l'an 1603 archevêque de Bourges; Louis XIII l'envoya à Rome en qualité d'ambassadeur, et il résigna son archevêché. Il a laissé : 1° *Remontrance faite dans l'assemblée du clergé en* 1608; Paris, in-8°; — 2° *Ordonnances ecclésiastiques et statuts synodaux faits en* 1608; Bourges, in-8°; — 3° *Discours des marques de l'Église;* Paris, 1610, in-8°; — 4° *Remontrances du Clergé de France lorsqu'il fut aux états de* 1614, dans le premier *Recueil général des affaires du Clergé;* Paris, 1638, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.* Richard et Giraud, tom. XI, p. 305, 306, et tom. XXVIII, p. 193, n° 99.

II. **FREMIOT** (Jeanne-Françoise), baronne de

Chantal et sœur du précédent. *Voy.* CHANTAL.

FREMONT (D. Charles), réformateur de l'Ordre de Grammont, né à Tours l'an 1610, mort à Thiers en 1689, eut de grands obstacles à surmonter pour ramener les moines de son Ordre à la rigueur de leur règle primitive. Cependant il réussit dans son entreprise, grâce à la protection du cardinal de Richelieu. Il rétablit donc l'ancienne discipline non-seulement dans la maison de Thiers, que les habitants de cette ville fondèrent pour lui en 1650, mais encore dans six ou sept autres maisons qui étaient presque entièrement ruinées. On a de lui : *la Vie, la mort et les miracles de saint Étienne, confesseur, fondateur de l'Ordre de Grammont, dit vulgairement des Bons hommes;* Dijon, 1647, in-8°. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. VII, ch. LV.

FREMYOT. *Voy.* FREMIOT, n° I.

FRENADE (LA), en latin *Frenada*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation d'Obasine, située à une lieue de Cognac et à quatre ou cinq lieues de Saintes. Elle fut ruinée au XVIe siècle par les religionnaires. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, c. 1134.

FRENAND. *Voy.* FERNAND.

I. **FRENCH** (Nicolas), théologien, né à Wexford l'an 1604, mort en 1678, fut curé de Wexford, puis évêque de Fernes. Il fut envoyé en ambassade à Rome avec Nicolas Plunket, célèbre jurisconsulte. Les succès de Cromwell le décidèrent à passer en Espagne, où il devint suffragant de l'archevêque de Sant-Iago, et l'an 1666 il alla en Flandre, où il exerça les mêmes fonctions auprès de l'évêque de Gand. On a de lui : 1° *Relation du règlement, ou plutôt de la vente de l'Irlande, par lequel l'honnête acquéreur anglais est lésé, la foi publique violée, au grand désavantage de l'Église et du gouvernement des Anglais;* Louvain, 1668, in-4°; — 2° l'*Iphigénie ensanglantée, ou justification de la conduite des Irlandais catholiques pendant les guerres des Cromwelliens;* 1647, in-8°; — 3° l'*Infidèle déserteur d'hommes fidèles et d'amis véritables;* Paris, 1676, in-12; — 4° *la Chute déplorable d'André Sall, religieux apostat, ou reproches que l'auteur fait à son ami pour avoir embrassé les trente-neuf articles de la confession anglicane;* 1674, in-8°; — 5° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud.

II. **FRENCH** (Pierre), missionnaire, né à Galway en Irlande, mort l'an 1693, passa en Espagne, d'où il se rendit aux Indes occidentales. Pendant trente ans il prêcha l'Évangile aux Indiens du Mexique et des contrées adjacentes; et, de retour dans son pays, il travailla à préserver les catholiques de la séduction des hérétiques. Il a composé en langue mexicaine un *Catéchisme*, ou *Exposition de la foi*, à l'usage des naturels du pays. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

FRENZEL (Michel), protestant allemand, né l'an 1633, mort l'an 1706, fut ministre à Postwitz, dans la haute Lusace, et s'occupa de la vulgarisation de la langue wende. Il a laissé : 1° *les Évangélistes Marc et Matthieu,* traduits en langue wende; Bautzen, 1670, in-12; — 2° *le Catéchisme de Luther,* traduit en langue wende; ibid., 1693, in-8°; — 3° *les Évangiles et les Épîtres*, trad. en langue wende; ibid., 1695, in-8°; — 4° *le Nouveau Testament*, trad. dans la langue wende de la Lusace supérieure; Zittau, 1706, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FREQUENTUM. *Voy.* FRICENTI.

I. **FRÈRE**, soit au singulier, soit au propre, soit au figuré, se prend dans plusieurs acceptions diverses, comme on peut le voir dans les articles suivants.

II. **FRÈRE** se dit de celui qui est né du même père et de la même mère qu'un autre, ou d'un même père et d'une mère différente, ou enfin d'une même mère et d'un père différent. Dans le premier cas les frères s'appellent *frères germains;* dans le second, *frères consanguins*, et dans le troisième, *frères utérins*.

III. **FRÈRE** se prend, dans l'Écriture sainte, non-seulement dans sa signification ordinaire et littérale, mais aussi en général pour un parent, comme un cousin, un oncle, un neveu, un homme de la même tribu, du même pays, de la même nation. Il faudrait citer une partie considérable de la Bible si on voulait en recueillir tous les exemples; les dictionnaires hébreux en produisent plusieurs. C'est un fait que les interprètes rationalistes même les plus avancés n'ont jamais nié. C'est donc tout à fait à tort que certains anciens hérétiques et certains protestants modernes se prévalent d'un passage de saint Matthieu (XIII, 47), pour dire que la très-sainte Vierge avait eu d'autres enfants que Jésus-Christ. Le nom de *frère* se donne encore, dans l'Écriture, à un ami, à un compagnon, à un époux, à celui qui ressemble à un autre sous un rapport quelconque, et particulièrement à un homme, quel qu'il soit, que nous devons regarder comme prochain et aimer comme nous-mêmes. Enfin le terme *frère* s'emploie pour désigner généralement tous les chrétiens, et plus particulièrement les religieux d'un même Ordre, d'un même couvent. *Voy.* les Lexiques hébreux. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théol.* Aberlé, dans le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.* Ce savant discute et réfute victorieusement l'erreur de ceux qui prétendent que l'expression les *frères de Jésus-Christ* désigne des frères selon la chair.

IV. **FRÈRE** (Jean **LE**), principal du collége de Bayeux, né à Laval, mort à Paris l'an 1583, a laissé : 1° une traduction française de la *Chronique d'Eusèbe*, de l'*Histoire de Joseph,* etc.; — 2° une *Histoire* de son temps; 1581, et quelques autres ouvrages. *Voy.* La Croix du Maine et du Verdier de Vauprivas, *Biblioth. franç.*

V. **FRÈRES BLANCS**, visionnaires qui parurent en Prusse au commencement du XIVe siècle, et qui se répandirent dans l'Allemagne. On les nommait ainsi parce qu'ils portaient des manteaux blancs, sur lesquels il y avait une croix de Saint-André de couleur verte. Ils se vantaient d'avoir des révélations particulières pour délivrer la Terre-Sainte des mains des infidèles. *Voy.* Hartfnoch, *Origine de la religion chrétienne en Prusse*, Dissert. XIV.

VI. **FRÈRES CONVERS.** *Voy.* CONVERS.

VII. **FRÈRES DE BOHÊME.** *Voy.* BOHÉMIENS, n° I.

VIII. **FRÈRES DE LA CHARITÉ** ou **DE LA MISÉRICORDE,** ou **DE SAINT-JEAN-DE-DIEU.** *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* et l'art. CHARITÉ, n° III, en ajoutant que ces frères se sont rétablis en France depuis la révolution de 89, et qu'ils y ont actuellement six maisons.

IX. **FRÈRES DE LA JUBILATION.** *Voy.* FRÈRES, n° XXI.

X. **FRÈRES DE LA MORT**; Ordre religieux qui reconnaissait saint Paul premier ermite pour son patron. *Voy.* PAUL (saint), n° VII.

XI. **FRÈRES DE LA ROSE-CROIX.** *Voy.* ROSE-CROIX.

XII. **FRÈRES DE L'AVE-MARIA.** *Voy.* SERVITES.

XIII. **FRÈRES DE LA VIE COMMUNE.** *Voy.* CLERCS, n° IV.

XIV. **FRÈRES DE MORAVIE.** *Voy.* HERNHUTES.

XV. **FRÈRES DE PAUVRE VIE**, disciples de Dulcin, qui avaient pris ce nom sous prétexte qu'ils avaient renoncé à tout pour ne vivre que de la vie apostolique. *Voy.* FRATRICELLE.

XVI. **FRÈRES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU.** *Voy.* FRÈRES, n° VIII.

XVII. **FRÈRES DONNÉS** (*Dati, Donati*). *Voy.* DONNÉS.

XVIII. **FRÈRES DU LIBRE ARBITRE**; espèce de panthéistes nés au commencement du XIIIe siècle, et qui se sont perpétués à travers toutes sortes de vicissitudes jusqu'au XVe. Leur dogme fondamental était : *Deus est formaliter omne quod est.* Dieu est la substance *immanente* du monde; tout est émané de lui; il n'a pas *créé* le monde, parce qu'il n'était pas avant le monde; le monde est éternel. Tout ce qui est créature n'est rien; c'est un pur néant; il n'y a que des formes et des apparences transitoires de la substance éternelle et divine. L'âme raisonnable de l'homme est une partie de l'essence divine increéée et increable. Chaque homme est le fils de Dieu, engendré de toute éternité par le Père; le Christ n'a pas de privilége sur les autres hommes. Les saintes Écritures sont un pur produit de l'esprit humain, et les inspirations du cœur de l'homme méritent autant de croyance que l'Évangile. Ils niaient l'immortalité personnelle. Comme tout est émané de Dieu, tout retourne à Dieu. Il n'y a ni enfer ni purgatoire; toute âme s'identifie avec la substance universelle et divine, et se perpétue de cette manière, mais sans en avoir la conscience personnelle. Ils allaient accompagnés de femmes qu'ils appelaient *Sœurs du Libre-Esprit*, et avec lesquelles ils vivaient dans les relations les plus libres. Dès 1212, on trouve à Strasbuverg d'Ortliebiens une secte dont les doctrines panthéistiques s'accordent parfaitement avec celles des Frères du Libre-Esprit. *Voy.*, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, Kober, que nous n'avons fait qu'analyser ici dans cet article.

XIX. **FRÈRES EXTÉRIEURS**; frères lais ou convers, ainsi nommés parce que le monastère les emploie aux affaires du dehors.

XX. **FRÈRES EXTERNES**; clercs et chanoines affiliés aux prières et aux suffrages d'un monastère, ou religieux d'un autre monastère qui sont de même affiliés.

XXI. **FRÈRES JOYEUX** ou **DE LA JUBILATION**, c'est le surnom donné par le peuple aux chevaliers de l'Ordre militaire de Sainte-Marie, parce qu'ils jouissaient de toutes les commodités de la vie, et que dans la suite ils songeaient plutôt à passer le temps dans les plaisirs qu'à s'acquitter des obligations de leur Ordre. Barthélemy, dominicain, établit cet Ordre en Italie en 1133 sous la règle de saint Augustin, qui était aussi celle que saint Dominique avait donnée à ses enfants; et le pape Urbain IV l'approuva en 1261. Les principales obligations de ces chevaliers étaient de défendre l'Église contre les infidèles et les hérétiques, de ne se servir que d'équipages fort simples, d'avoir un soin particulier des veuves et des orphelins, de travailler à mettre la paix dans les familles, et à réconcilier les particuliers. *Voy.* Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie*, p. 283 et suiv.

XXII. **FRÈRES LAIS** ou **LAÏS**, ou **LAYS**. *Voy.* CONVERS.

XXIII. **FRÈRES MINEURS.** *Voy.* CORDELIERS et SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXIV. **FRÈRES MORAVES.** *Voy.* HERNHUTES.

XXV. **FRÈRES PIES**, nom que l'on donnait autrefois à tous les moines qui étaient vêtus d'habits moitié blancs et moitié noirs.

XXVI. **FRÈRES POLONAIS**, nom qu'avaient pris les Sociniens de Pologne pour montrer qu'ils observaient entre eux une charité inviolable. *Voy.* SOCINIENS.

XXVII. **FRÈRES PRÊCHEURS**, nom donné en quelques endroits aux religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. *Voy.* DOMINICAINS.

XXVIII. **FRÈRES SERVANTS**, chevaliers non nobles des Ordres de Malte et de Saint-Lazare, et qui appartenaient à la dernière des trois classes dont se composait chacun de ces Ordres. *Voy.* MALTE, SAINT-LAZARE.

XXIX. **FRÈRES UNIS DE SAINT-GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR**, Ordre religieux établi en Arménie au XIVe siècle. L'an 1328, le P. Dominique de Boulogne, dominicain, ayant été envoyé en Arménie par le pape Jean XXII, convertit un grand nombre d'Arméniens schismatiques, parmi lesquels se trouvaient plusieurs supérieurs de monastères. L'un d'eux, Jean, neveu du prince Georges, institua un Ordre religieux que l'on appela *Frères unis de Saint-Grégoire l'Illuminateur*, parce que ce saint avait été l'apôtre de l'Arménie. Ils prirent l'habit des frères convers de l'Ordre de Saint-Dominique, avec les constitutions de cet Ordre et la règle de Saint-Augustin. L'an 1356, ils s'unirent aux Dominicains et ils formèrent la province de Naksivan. *Voy.* le P. Hélyot, tom. I, p. 247.

FRÉRET (Nicolas), célèbre érudit, né à Paris l'an 1688, mort dans la même ville en 1749; il se livra surtout à l'étude de l'histoire et de la chronologie. Il fut admis à l'Académie des inscriptions dès l'âge de vingt-cinq ans. Il signala son entrée par un *Discours sur l'origine des Français*, discours rempli de propos indiscrets sur l'affaire des princes avec le régent; ce qui le fit renfermer à la Bastille. Pendant tout le temps de sa détention, il lut Bayle tant de fois, qu'il le savait presque par cœur. Ses travaux sont presque innombrables; on en voit la longue liste dans la *Nouv. Biogr. génér.* Pour nous, nous citerons seulement : 1° *Lettres de Trasybule à Leucippe;* où l'on trouve l'athéisme réduit en principes, quoique adroitement enveloppé; — 2° *Examen des apologistes du christianisme;* 1767, in-8°; ouvrage posthume aussi répréhensible que le précédent, mais qu'on dit n'être pas de lui. Quoi qu'il en soit de cette question, le livre a été mis à l'*Index* le 17 mars 1770, et Bergier l'a victorieusement réfuté par sa *Certitude des preuves du christianisme. Voy.* Feller. L'*Encyclop. cathol.*

FRÉROT (Nicolas), avocat au parlement, né à Chartres, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Paratitla, seu Synopsis Juris canonici;* Paris, 1603, in-8°; — 2° *les Basiliques*, ou *Conférences des constitutions des empereurs avec les ordonnances de nos rois;* ibid., 1611, in-fol. *Voy.* Denis Simon, *Biblioth. histor. des Aut. de droit.* Dom Liron, *Biblioth. Chartraine.*

FRESCATI ou **FRASCATI** (*Tusculum*), ville épisc. d'Italie sous la métropole de Rome, bâtie sur les ruines de l'ancien *Tusculum.* On croit que Frescati a reçu la foi par le ministère des apôtres ou de quelques-uns de leurs disciples. Son premier évêque, Mars, siégeait l'an 269. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, p. 225. Richard et Giraud.

FRESCENNIA. *Voy.* GALÈSE.

FRESENIUS (Jean-Philippe), protestant, théologien, né à Niederwiesen l'an 1705, mort en

1761, fut pasteur à Francfort-sur-le-Mein. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputatio de justificatione;* Strasbourg, 1725, in-4°; — 2° *Mémoire sur l'établissement des prosélytes juifs de Darmstadt;* Darmstadt, 1738, in-fol.; — 3° *Mémoires sur des affaires relatives aux Hernhutes;* ibid., 1746-1751, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

I. **FRESNE** (Charles du). *Voy.* Du Cange.

II. **FRESNE** (Pierre de). *Voy.* Forget.

FRESNES (Louis **DES**), religieux minime, mort à Paris l'an 1676, a édité un ouvrage du P. Boyenval, intitulé : *Cives sanctorum et domestici Dei;* Rome, 1667. Il a donné, en outre, un livre intitulé : *de la Fidélité avec laquelle on doit accomplir la volonté de Dieu;* Paris, 1668. *Voy.* le *Diarium Patrum Ord. Minorum.*

FRESMOY. *Voy.* Lenglet.

FRET (Louis-Joseph), curé de Champs, né au bourg de Bretonnelles l'an 1800, mort en 1843, était membre de la Société des antiquaires de Normandie. Il a laissé : 1° *Antiquités et Chroniques percheronnes*, ou *Recherches sur l'histoire civile, religieuse, monumentale*, etc., *de l'ancienne province du Perche et pays limitrophes;* 1842, 3 vol. in-8°, 2ᵉ édit.; — 2° *Dictionnaire des légendes des saints*, ou *Table géographique des anciennes provinces, villes, bourgs*, etc., *qui se trouvent mentionnés dans les légendes, canons des conciles et martyrologes des provinces de France:* en latin et en français; 1839, in-8°, et 1842, 2ᵉ édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FREUX** (André **DES**), en latin *Frusius*, jésuite, né à Chartres, mort à Rome l'an 1556, fut pendant quelque temps secrétaire de saint Ignace, et il contribua à la fondation de divers colléges de son Ordre dans les villes de l'Italie et de la Sicile. Il devint recteur du collége allemand à Rome. On lui doit, entre autres écrits : 1° *Exercitia spiritualia S. Ignatii*, traduits de l'espagnol en italien; — 2° *Assertiones theologicæ;* Rome, 1554. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FREUX** ou **FREUZ** (René **DES**), en latin *Frusius*, bénédictin, vivait au XVIᵉ siècle, et était docteur en théologie de la faculté de Paris. Il a laissé : 1° *Briève réponse aux exécrables articles contre la sainte messe;* Paris, 1561, in-8°; — 2° *Conférences de René des Freux et des ministres;* ibid., in-8°; — 3° *les Marques et enseignes pour connaître la vraie Église de Jésus-Christ d'avec la fausse que les hérétiques se forgent;* ibid., 1564, in-8°. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* D. Liron, *Singularités histor.*, tom. III, p. 488. Richard et Giraud.

FRÉVIER (Charles-Joseph), jésuite, né à Rouen l'an 1689, mort vers 1770, est connu par une discussion qu'il eut avec ses confrères les journalistes de Trévoux, qui avaient essayé d'établir, d'après Bellarmin, que le concile de Trente, en déclarant la Vulgate authentique, n'avait pas prétendu qu'elle fût exempte de fautes. Frévier publia, à ce sujet, un ouvrage intitulé : *La Vulgate authentique, authentique dans tout son texte, plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec qui nous restent; Théologie de Bellarmin, son apologie*, contre l'écrit annoncé dans le *Journal de Trévoux*, art. 85, juillet 1750; Rome, 1753, in-12. Il y soutient que la Vulgate est le *seul* texte *pur*, que ni le texte hébreu ni le grec n'ont cet avantage, et que c'est ainsi qu'a voulu l'établir le concile de Trente. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FREVISSE ou **FRIDESVIDE**, en latin *Frideswida* (sainte), religieuse, née à Oxford, morte l'an 735, passait les jours et les nuits dans les jeûnes, les veilles et les prières, dans une église dédiée à la sainte Trinité, et que son père lui avait fait bâtir aux portes d'Oxford. Plus tard il lui fit bâtir un monastère, où elle prit le voile avec douze demoiselles de qualité; mais un seigneur du pays ayant voulu l'enlever, elle se cacha dans un bois où elle vécut près de deux ans. Elle vint ensuite à Thornbury, et y mourut. Le Martyrologe romain la mentionne le 19 octobre, sous le nom de Fredeswinde. *Voy.* D. Mabillon, *Iʳᵉ part. du* IIIᵉ *siècle bénéd.* Bulteau, *Hist.*, l. IV, c. LI.

I. **FREY** (Charles). *Voy.* Neuville, n° I.

II. **FREY** (Jean-Cécile), en latin *Junus Cæcilius*, médecin et philologue, né à Kaiserstuhl, en Suisse, vers 1580, mort en 1631 à Paris, où il avait professé la philosophie au collége de Montaigu. Nous ne citerons de ses ouvrages que les suivants : 1° *Via ad divas scientias artesque, linguarum notitiam, sermones extemporaneos, nova et expeditissima;* Paris, 1628, in-16; — 2° *Philosophia Druidarum;* composé en 1625; — 3° *Cribrum Philosophorum qui Aristotelem superiore et hac ætate oppugnarunt;* composé en 1628. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIX. On trouve dans ces deux auteurs la liste complète des ouvrages de Frey.

III. **FREY** (Jean-Louis), protestant, né à Bâle l'an 1682, mort en 1759, fut élève du savant Buxtorf. Il était très-versé dans les langues hébraïque, chaldéenne, syriaque et arabe, ainsi que dans la philosophie et les mathématiques. Il fut reçu, en 1703, ministre de l'Évangile, et il professa à Bâle la théologie, l'hébreu, le persan et l'arabe; plus tard, il occupa à Berne la chaire d'exégèse biblique. On lui doit : 1° *Dissertatio de natura humana;* Bâle, 1699; — 2° *Disputatio in qua Mahumedis de Jesu Christo sententia expenditur;* ibid., 1703; — 3° *de Conjungendo studio linguarum orientalium cum studio linguæ græcæ;* 1705; — 4° *de Officio doctoris christiani dissertationes IV;* 1711-1715; — 5° *Excerpta ex commentario manuscripto R. Aharonis hebraice et latine, cum notis;* Amsterdam, 1705; — 6° une édition corrigée et augmentée du *Thesaurus ecclesiasticus* de Suicer; ibid., 1728, 2 vol. in-fol.; — 7° une édition des *Opuscula* de J. Grynæus, avec une notice sur ce savant; — 8° beaucoup de notes pour l'édition des *Patres apostolici;* Bâle, 1742. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

IV. **FREY** (Pierre-Claude). *Voy.* Neuville, n° II.

FREYBERGER (Udalric), bénédictin allemand au XVIIᵉ siècle. Il professa à Salzbourg la philosophie et la théologie. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *de Cœlo;* Salzbourg, 1645, in-4°; — 2° *de Ortu et interitu;* ibid., 1645, in-4°; — 3° *de Anima in genere et in specie;* ibid., 1645, in-4°; — 4° *de Obligatione legum in foro conscientiæ;* ibid., 1654, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **FREYLINGHAUSEN** (Jean-Anastase), théologien protestant, né à Gandersheim l'an 1670, mort en 1739, se livra surtout à l'étude de l'Écriture sainte. Il a laissé : 1° *Fondement de la théologie*, suivi du *Compendium de la doctrine chrétienne;* Halle, 1734; — 2° *Livre spirituel de Cantiques;* ibid., 1741; — 3° *Introduction à l'usage salutaire de la Passion du Christ;* ibid., 1725; — 4° *Observations au sujet de la grâce du Nouveau Testament;* 1728; — 5° *Prédications de la pénitence;* 1734; — 6° *Prédications sur le Catéchisme;* 1734; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FREYLINGHAUSEN** (Théophile-Anastase),

fils du précédent, né l'an 1719, mort l'an 1785, professa la théologie à Halle. On a de lui : 1° *Disputatio de conjunctionis christianorum natura;* 1742, in-4°; — 2° *Nouvelle histoire des missions évangéliques dans les Indes orientales;* en allemand; 1770; — 3° *Nouvelles de quelques communautés évangéliques en Amérique;* en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FREYMON ou **FREYMONIUS** (Jean-Wolfgang), jurisc. bavarois, né à Oberhausen, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il fut reçu docteur à Ingolstadt, et devint successivement assesseur du tribunal de la chambre impériale et conseiller. Outre plusieurs ouvrages de droit civil, il a donné : 1° *Elenchus omnium scriptorum qui in jure, tam civili quam canonico,* etc., *claruerunt, nomina et monumenta complectens;* Francfort, 1574 et 1579, in-4°; — 2° *Symphonia juris utriusque chronologica;* ibid., 1574, in-fol. *Voy.* Denys Simon, *Biblioth. histor. des Aut. de droit.*

FREYTAG (Arnold), médecin allemand, né à Emmerich, vers l'an 1560, mort l'an 1614, fut professeur à Helmstædt. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Philippi Mornæi de Veritate religionis christianæ liber;* Herborn, 1602, in-12; — 2° *Medicina animæ, seu ars moriendi, ex idiomate etrusco in latinum conversa;* Brême, 1614, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FREZZI (Frédéric), dominicain très-distingué par son savoir et son éloquence, né à Foligno, mort à Constance en 1416, cultiva avec succès les belles-lettres, la philosophie, la théologie, le droit civil et le droit canon. Il assista au concile de Pise et à celui de Constance, pendant la tenue duquel il mourut. Il est auteur d'un poëme très-estimé par les Italiens, et intitulé : *Quatre regio del decurso della vita humana*, ou *les Quatre règnes de la vie humaine*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Foligno, 1725, 2 vol. in-4°, avec les observations d'Angelo-Guglielmo Artegiani. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 758. Météraire, *Annales typographiques*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FRIARD (saint), patron des laboureurs, né dans le diocèse de Nantes vers l'an 511, fut d'abord laboureur comme son père; mais il sut joindre les veilles, les jeûnes et les prières au travail. Il se retira dans une île de la Loire appelée *Vindonite,* avec un diacre nommé Secondel. Ils avaient leur cellule particulière. Friard fut honoré du don des miracles. Dans les dernières années de sa vie, il eut des disciples, auxquels il prédit le jour de sa mort; il rendit le dernier soupir entre les bras de Félix, évêque de Nantes, son ami. L'Église honore sa mémoire le 1er août. *Voy.* saint Grég. de Tours, *les Saints Pères de France,* c. x.

FRIBOURG (Archevêché de). C'est le pape Pie VII qui érigea cet archevêché par la bulle *Provida Solersque,* du 16 août 1821, que Léon XII compléta par la sienne *Ad Dominici gregis custodiam*, datée du 11 avril 1827. L'archevêché comprend la province du Haut-Rhin, et remplace en partie l'ancien diocèse métropolitain de Mayence. Les évêchés qui en dépendent comme suffragants sont : Rottenbourg, Mayence, Fulde et Limbourg. *Voy.* le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FRIBOURG (Jean). *Voy.* JEAN DE FRIBOURG.

FRIC (San). *Voy.* AFRICAIN, n° II.

FRICCIUS. *Voy.* FRICK.

FRICENTI ou **FRICENTO, FRIGENTO** (*Frequentum* et *Fricentium*), ville épisc. du Samnium et du Vicariat romain située à douze milles de Bénévent, sa métropole. Elle eut pour premier évêque saint Marcien, qui fut ordonné par Léon Ier; Paul II la voyant complétement ruinée, unit son évêché à celui d'Avellino l'an 1465. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VIII, p. 284. Richard et Giraud.

I. **FRICHE** ou **FRISCHE** (Jacques du), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Séez l'an 1641, mort à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1693, a donné, avec D. Nicolas Le Nourri, une nouvelle édition des *Œuvres de saint Ambroise;* 1690; accompagnée de savantes notes. Il a travaillé, avec D. Hugues Vaillant, à la *Vie de saint Augustin*, qui se trouve dans la nouvelle édition des *Œuvres* de ce saint docteur. *Voy.* D. Le Cerf de la Viéville, *Biblioth. hist. et crit. des Aut. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 135. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, et la *Nouv. Biogr. génér.*, au mot FRISCHE.

II. **FRICHE** (Jean), ou **LE P. CÉSAIRE DU SAINT-SACREMENT**, carme déchaussé, né dans le diocèse de Metz l'an 1616, mort à Paris en 1688, était un excellent religieux et un directeur expérimenté. Il était prieur du couvent d'Arras lorsqu'il se retira dans le désert de Namur pour y vivre, comme les anciens solitaires, dans tous les exercices de la pénitence et la contemplation des choses célestes. Il a laissé : 1° *Prière du pécheur pénitent, ou l'esprit avec lequel il doit réciter l'Oraison Dominicale;* Paris, 1690, in-16; — 2° *Méthode pour bien passer la journée; de la manière d'entendre la messe et de se disposer à la communion. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.* La *Biblioth. Scriptor. Carmel. excalceat.* Le *Journ. des Savants*, tom. LXXXI, p. 575, édit. de Hollande.

I. **FRICK** (Albert), en latin *Friccius,* protestant, né à Ulm l'an 1714, mort en 1776, était estimé pour ses profondes connaissances en théologie et en philosophie. Il fut ministre à Jungingen et prédicateur à Munster. Ses ouvrages religieux sont : 1° *Historia traditionum ex monumentis Ecclesiæ christianæ;* Ulm, 1740; — 2° *de Natura et constitutione theologiæ catecheticæ;* ibid., 1761-1764, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FRICK** (Élie), en latin *Friccius,* protestant, oncle du précédent, né à Ulm l'an 1673, mort en 1751, fut prédicateur et professeur de théologie catéchétique au gymnase de sa ville natale. On a de lui : 1° *de Studio pacis et benevolentiæ erga omnes;* Ulm, 1704; — 2° *Diss. I et II de cura veterum circa hæreses,* suivi de son traité *de Catechisatione veteris et recentioris Ecclesiæ;* ibid., 1704 et 1736; — 2° *Claire vérité de la doctrine de la sainte communion*, etc.; ibid., 1725, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **FRICK** (Jean), en latin *Friccius,* théologien allemand, né à Ulm l'an 1679, mort en 1739, appartenait à la famille des précédents. Il fut successivement pasteur, prédicateur et professeur de théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ce qu'il y a au fond de vrai dans la différence capitale entre les religions évangélique et catholique romaine*, en allemand; 1707; — 2° *In clementia Clementis examinata, hoc est bulla Clementis papæ XI adversus P. Quesnelli observationes*, etc.; Ulm, 1774; 3° *la bulle Unigenitus,* ou *la Constitution de Clément XI contre les observations du P. Quesnel sur le Nouveau Testament, éclairée par de nombreux passages de l'Écriture sainte et des anciens Pères;* 1714; — 4° *Dissertatio solemnis de culpa schismatis protestantibus immerito imputata, in jubilæo II evangelico habita :* Ulm, 1717; — 5° *Peri tou Logou*

sive de Verbo æterno Dei Filio, ad proœmium Evangelii Joannis; ibid., 1725, in-4° ; — 6° *de Cura Ecclesiæ veteris circa canonem S. Scripturæ et ad conservandam codicum puritatem;* ibid., 1728, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRIDEGODE, diacre anglais et moine bénédictin au xe siècle, a écrit la vie de quelques saints. Simler, Vossius, Cave, le P. Le Cointre et autres lui ont attribué la *Vie de saint Ouen*, mais ils ont été combattus par D. Rivet dans son *Hist. littéraire de la France*, tom. VI, p. 273 et suiv.

I. **FRIDÉRIC**, prévôt de Saint-Siméon de Trèves, vivait au xve siècle. Il a écrit l'*Histoire de la découverte et de la translation de saint Siméon, reclus, dans la porte de Trèves;* cet ouvrage se trouve dans les Bollandistes, juin, tom. I, p. 101. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine*, aux additions, p. 138.

II. **FRIDÉRIC**, prévôt de Saint-Paulin de Trèves, a laissé : *de l'Invention du corps de saint Paulin*, dans lequel il parle de l'origine et des antiquités de la ville et de l'église de Trèves. Cet ouvrage a paru en allemand vers l'an 1660, par les soins de Jean Enensius, suffragant de Trèves, et a été depuis traduit en latin et publié par un religieux de Saint-Maximin de la même ville, sous le titre d'*Epitome*, ou *de Moelle de l'Histoire de Trèves. Voy.* Brouver, *Annal. Trevir. pro Parascav.*, c. III, p. 5. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

I. **FRIDERICI** (Jérémie), protestant, né à Leipzig l'an 1696, mort en 1766, fut catéchiste et prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputatio de Hosea propheta et vaticinio ejus;* Leipzig, 1715, in-4° ; — 2° *Disputatio de Daniele ejusque vaticinio;* ibid., 1718 ; — 3° *de Zacharia ejusque vaticinio;* ibid., 1718 ; — 4° *de Ezechia propheta ejusque vaticinio;* ibid., 1719, in-4° ; — 5° *Index homileticus;* ibid., 1720, in-4° ; — 6° *de Bibliotheca compendiosa exegetico-homiletica Schediasma;* ibid., 1720, in-4° ; — 7° *Disp. de receptis hypothesibus iisque erroneis, seu Scripturæ interpreti maxime noxiis;* ibid., 1729, in-4° ; — 8° *de Sutoribus fanaticis Commentatio;* ibid., 1730, in-4° ; — 9° *Sixtini Amaniæ Parænesis de excitandis SS. linguarum studiis,* etc. ; ibid., 1730, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **FRIDERICI** (Valentin), protestant, né à Smalkalde l'an 1630, mort en 1702, professa la langue hébraïque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Collectio phrasium e Veteri Testamento descriptarum;* Leipzig, 1663, in-4° ; — 2° *de Pietate ex lumine naturæ cognoscibili. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRIDESLAR. *Voy* FRITZLAR.

I. **FRIDOLIN** (saint), né en Irlande, mort vers l'an 588, vint en France, où, après avoir prêché pendant quelque temps, il s'arrêta dans les faubourgs de Poitiers, et devint abbé de Saint-Hilaire l'an 508. Il voyagea ensuite en Allemagne, et fonda des églises et des monastères à Metz, en Bourgogne, en Alsace, en Suisse, etc. ; enfin il se fixa à Seckingen, à quelques lieues de Bâle, où il fonda un monastère double. On célèbre sa fête le 6 mars. *Voy.* Henschenius, dans le *Recueil de Bollandus.* D. Rivet, *Hist. littér de la France*, tom. III, p. 296 et suiv.

FRIDIGERN, qui régnait, au temps de l'empereur Valens, sur une tribu de Visigoths, introduisit l'arianisme parmi eux. Ils avaient d'abord été admis à la foi catholique ; car non-seulement Philostorge parle des Goths catholiques, mais encore saint Athanase, dans son *Traité de l'Incarnation,* écrit avant le concile de Nicée, saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Augustin, etc. *Voy.* Schrœdl, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, fait connaître comment l'arianisme a été introduit chez les Goths.

II. **FRIDOLIN-KOPP**, bénédictin, né à Rheinfelden l'an 1691, mort en 1757, fut élu abbé du monastère de Muri, en Suisse, l'an 1708. Il a laissé : 1° *Vindiciæ actorum Muriatium pro et contra P. Marquardum Herrgolt, genealogiæ diplomaticæ Aug. Habsburgicæ gentis autorem;* Muri, 1750, in-4°.

FRIEDLANDER (David), savant prussien, né en 1750, mort en 1834, juif de naissance, a fait plusieurs écrits concernant les Juifs, et parmi lesquels nous citerons : 1° *Sur la refonte devenue nécessaire dans le culte et l'éducation, sur la nouvelle existence des Juifs dans la monarchie prussienne;* Berlin, 1812 ; — 2° *Discours pour l'édification des Juifs instruits*, ibid., 1815 ; — 3° *Documents pour l'hist. de la persécution des Juifs au* XIXe *siècle. Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

I. **FRIES** ou **FRISIUS** (Jean-Jacques), protestant, professeur de théologie, né à Zurich l'an 1547, mort en 1611. On a de lui, outre la Biblioth. de Conrad Gesner, qu'il a augmentée : 1° *Bibliotheca Patrum Minorum, ab anno Christi L ad annum MCXL;* Zurich, 1592, in-8° ; — 2° *Orationes de officio vitæ ministrorum Ecclesiæ et de eorumdem concordia;* ibid., 1593, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FRIES** ou **FRIESE**, **FRISIUS** (Martin), protestant jutlandais, né à Riepen l'an 1688, mort en 1750, professa la théologie à Kiel. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertatio III de erroribus pictorum contra historiam sacram;* Copenhague, 1703-1705, in-4° ; — 2° *Dissertatio de dokimasia exhortationis Irenicæ, ad unionem inter Evangelicos et Reformatos procurandam hodie factæ;* Kiel, 1722 et 1733 ; — 3° *Fundamenta Theologiæ theticæ, selectioribus dictis probantibus, eorumque, ubi opus est, exegesi et observationibus præcipuis instructa;* Hambourg, 1724 ; — 4° *Demonstratio exegetica de nonnullis valde notatu dignis modis quibus Vet. Test. in Novum adlegatur, pariterque de græca* LXX *interpretum versione;* ibid., 1730, in-4° ; — 5° *Dissertatio de usu et abusu Græcorum in primis scriptorum illustrandis Nov. Test. vocabulis et dicendi modis;* Kiel, 1733. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRIGDIEN, congrégation de chanoines réguliers établie par saint Frigdien, évêque de Lucques en Italie. Ce fut d'abord une réunion de clercs, vivant en commun avec ce saint prélat dans l'église qu'il avait fait bâtir l'an 566 en l'honneur des saints diacres Étienne, Laurent et Vincent. Alexandre II fit venir à Rome quelques-uns de ces chanoines pour réformer l'église de Latran et celle de Sainte-Croix-de-Jérusalem. L'an 1507 la congrégation de Saint-Frigdien fut unie à celle de Saint-Sauveur-de-Latran. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 50.

FRIGDIONIEN. *Voy.* FRISONNAIRE.

FRIGIDITÉ (*Frigiditas*), état permanent de faiblesse qui fait qu'un homme ne peut remplir le devoir conjugal. Celui qui est froid ne peut régulièrement contracter mariage ; et, s'il le fait, le mariage est nul et peut être dissous. La frigidité peut venir de naissance, de cas fortuit ou de quelque maléfice. *Voy.* IMPUISSANCE.

FRIGIDUS MONS. *Voy.* FROIDMONT, n° II.

FRIOUL, FRIULI, ou **CITTA DI FRIULI** (*Forum Julii*), ville épisc. d'Italie, située dans le Frioul, et sous la métropole d'Aquilée. L'an 790 Paulin, patriarche d'Aquilée, y tint un con-

cile, dans lequel on établit d'abord que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, que Jésus-Christ ne peut être appelé Fils adoptif; et l'on fit ensuite quatorze canons sur la discipline. *Voy.* Regia, tom. XX. Labbe, tom. VII. Hardouin, tom. IV. Richard et Giraud.

FRIQUE. *Voy.* AFRICAIN, n° II.

FRISCH (Iodochus Léopold), protestant, théologien et naturaliste, né à Berlin l'an 1714, mort à Grüneberg en 1787, fut pasteur à Cotwitz, à Schweidnitz et à Grüneberg; outre ses ouvrages sur l'histoire naturelle, on lui doit : *Recherches exactes sur les songes divins, tels qu'ils sont expliqués dans l'Écriture sainte, avec un examen des songes naturels;* Soran, 1745, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRISCHE. *Voy.* FRICHE, n° I.

FRISCHMUTH (Jean), protestant, théologien et orientaliste, né à Wertheim l'an 1619, mort à Iéna en 1687, professa l'hébreu dans cette dernière ville. Il a laissé soixante dissertations philologiques, bibliques et théologiques, dont les plus remarquables sont : 1° *de Græca LXX interpret. versione;* — 2° *de Pontificum Hebræorum vestitu sacro;* — 3° *de Sacrificiis;* — 4° *de Pontificatu Mosis, contra Nihusium;* — 5° *de Meditatione mortis et memoria clarissimorum quorumdam in re sacra et litteraria virorum. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRISE (chevalier de) ou *de la Couronne,* Ordre militaire prétendu dont on attribue l'établissement à Charlemagne; c'est ce qui en prouve la supposition, puisqu'on ne connaît pas d'Ordre militaire avant le XIIe siècle.

FRISI (Paul), barnabite, né à Milan l'an 1727, mort en 1784, fut professeur de morale et de métaphysique à l'université de Padoue, et se distingua surtout par ses connaissances en physique et en mathématiques. Outre ses nombreux ouvrages de mathématiques, il a publié : 1° *de Existentia et perfectionibus Dei;* Milan, 1754; — 2° *Essai de philosophie morale;* Lugau, 1755; — 3° *Opuscules philosophiques;* Milan, 1781. Ces deux derniers ouvrages sont en italien. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

FRISINGUE ou **FRISINGEN**, ou **FREISINGEN**, ou **FREISINGHEN**, ville épisc. d'Allemagne, sous la métropole de Salzbourg. Ce siége fut établi au VIIIe siècle par saint Corbinien. L'an 1440, Nicodème de Scala, quarante-quatrième évêque de Frisingue, tint un concile à Frisingue. *Voy.* Labbe, tom. XIII, p. 1283. Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

FRISIUS. *Voy.* FRIES, n^os I et II.

FRISLAR. *Voy.* FRITZLAR.

FRISON ou **FRIZON** (Nicolas), né à Reims, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *les Méditations du R. P. Louis Dupont, jésuite, traduites en français et retouchées;* Châlons, 1712; c'est un abrégé très-bien fait, et qui a été réimprimé à Paris en 1786, 4 vol. in-12; — 2° *Vie du cardinal Bellarmin;* Nancy, in-4°; — 3° *Vie du roi saint Sigisbert;* — 4° *Vie de la Mère Élisabeth de Ramfaing, institutrice des religieuses du refuge de Nancy;* Avignon, 1735, in-8°; — la *Vie de Jean Berckmans, jésuite;* Nancy, in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Feller, *Biogr. univers.*, au mot FRIZON.

FRISONNAIRE ou **FRIGDIONIEN**, qui est dédié à saint Frigdien. La congrégation de Sainte-Marie-de-Frisonnaire, ou la congrégation Frigdionienne, est une congrégation de chanoines réguliers établie en Italie, et différente de celle de Saint-Frigdien de Lucques, quoique ce soit à cause de ce saint qu'elle a été appelée ainsi. *Voy.* le P. Hélyot, tom. II, ch. III et IV.

FRITSCH (Ahasverus), protestant, polygraphe allemand, né à Mœcheln l'an 1629, mort en 1701, fut reçu docteur en droit à Iéna, et devint archiviste de la principauté de Schwarzbourg, conseiller de cour et de justice, puis chancelier. Il a composé de nombreux ouvrages de droit et de piété, dont les principaux sont : 1° *Opuscula varia ad jus publicum, ecclesiasticum, civile, feudale, nec non historiam, politicam et morum doctrinam spectantia;* Leipzig, 1731-1732, 2 vol. in-fol.; — 2° *Catalogus scriptorum suorum, tam sacrorum quam profanorum, latinorum;* — 3° *Tractatus theologico-nomico-politicus de mendicantibus validis;* traité qui a été mis à l'*Index* par un décret du 18 juin 1680. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRITZ (Charles-Maximilien), protestant, né à Strasbourg en 1758, mort dans la même ville l'an 1821, fut pasteur, prédicateur, professeur de théologie, gymnasiarque et inspecteur ecclésiastique, a laissé, outre plusieurs autres ouvrages en allemand : *Tentamen pædagogicum;* 1782; — 2° *Animadversiones ad nonnulla Voltarii circa religionis christianæ origines asserta;* 1786. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

. **FRITZLAR**, **FRISLAR** ou **FRIDESLAR**, ville d'Allemagne située sur la rivière de Wiper, dans le bas Landgraviat de Hesse. On y tint un concile l'an 1118, *Concilium Frideslariense. Voy.* Regia, tom. XXVII. Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Le P. Mansi, *Supplém. aux conciles du P. Labbe,* tom. II, col. 327 et suiv., et col. 783 et 784. Richard et Giraud.

I. **FRITZSCHE** (Charles-Frédéric-Auguste), protestant, fils aîné du suivant, né à Steinbach l'an 1801, mort en 1846, professa la théologie à Rostock et à Giessen. Outre des *Dissertations exégétiques,* on a de lui : 1° *de Nonnullis secundæ Pauli ad Corinthios epistolæ locis;* Leipzig, 1824; — 2° *Commentaires sur saint Matthieu,* en allemand; ibid., 1826; — 3° *Commentaires sur saint Marc;* ibid., 1830; — 4° *Commentaire sur l'Épître aux Romains,* en allemand; Halle, 1843-1846; — 5° *de Conformatione Novi Testamenti critica, quam C. Lachmannus edidit;* Giessen, 1841. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FRITZSCHE** (Christian-Frédéric), protestant, né à Nauendorf l'an 1776, mort à Zurich en 1850, fut pasteur à Steinbach, surintendant (évêque protestant) à Dobrilugk, puis professeur titulaire de théologie à Halle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lectures sur la communion,* etc., en allemand; — 2° *de Anamartesia Jesu Christi;* Halle, 1835-1837; — 3° *de Revelationis notione biblica;* Leipzig, 1828. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FRIULI. *Voy.* FRIOUL.

I. **FRIZON** (Nicolas). *Voy.* FRISON.

II. **FRIZON** (Pierre), théologien, né dans le diocèse de Reims, mort vers l'an 1650, entra chez les jésuites, mais il les quitta pour entrer dans l'université de Paris, où il fut reçu docteur en 1623; il devint l'an 1635 grand maître du collége de Navarre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Sainte Bible françoise, traduite par les théologiens de l'université de Louvain, avec des sommaires extraits des Annales du cardinal Baronius, et les moyens pour discerner les Bibles françoises catholiques d'avec les huguenotes;* Paris, 1621, in-fol.; — 2° une histoire des papes et des cardinaux français intitulée : *Gallia purpurata;* ibid., 1629, in-fol. *Voy.* de Launoi, *Hist. du collége de Navarre,* tom. II, p. 833, in-4°. Richard et Giraud.

FROBENIUS. *Voy.* FORSTER (Froben).

FROBERT ou **FLOBERT** (saint), en latin *Frodobertus*, abbé près de Troyes en Champagne, mort le 31 décembre 673, fut un modèle de vertu pour les clercs de la ville de Troyes; mais, désirant mener une vie plus parfaite, il se retira au monastère de Luxeu, où il fit l'admiration de tous les religieux. Clovis II lui accorda près de Troyes un emplacement où il bâtit un monastère, appelé *Montier-la-Celle*, de l'Ordre de Saint-Benoît. Il fut honoré du don des miracles avant et après sa mort. Sa fête principale se célèbre le 31 décembre. *Voy.* Bollandus, au 8 janvier. D. Mabillon, au IIe *siècle bénéd.* Bulteau, *Hist. monast. d'Occident.*

FROC, terme qui désigne l'habit d'un moine, et plus particulièrement la partie de cet habit qui couvre la tête. Ce mot désigne aussi en général la profession de religieux.

FRODOARD. *Voy.* FLODOARD.

FRODOBERTUS. *Voy.* FROBERT.

FRODOND, chanoine d'Auxerre et archiprêtre, vivait au XIe siècle. Il a écrit : *la Vie de Geofroi de Champaleman et celle de Robert de Nevers, évêques d'Auxerre;* ces deux biographies se trouvent dans le P. Labbe, *Biblioth. des manuscrits,* tom. I. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 324 et suiv. Lebœuf, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. et civile d'Auxerre*, tom. II, p. 486, et parmi les preuves du même volume, p. 251. Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.*

FRŒLICH (Érasme), jésuite, né à Gratz en Styrie l'an 1700, mort à Vienne en 1758, après y avoir professé les belles-lettres. Il s'appliqua surtout à l'étude de l'histoire, des mathématiques et de la numismatique. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons seulement : 1° *Utilitas Rei Nummariæ veteris;* Vienne, 1733, in-8°; — 2° *Annales compendiarii Regum et rerum Syriæ, Nummis veteribus illustrati;* ibid., 1744, in-fol.; — 3° *de Fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabæorum prolusio;* ibid., 1746, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

FRŒREISEN (Jean-Léonard), protestant, né à Brau-Schwickersheim l'an 1694, mort en 1761, professa au collége Guillaume à Iéna, et se fit connaître comme prédicateur. Il fut nommé l'an 1724 professeur de théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *de Infelici divitis felicitate;* Giessen, in-4°; — 2° *Disputationes VIII de præjudiciis in studiis historicis evitandis;* Iéna, 1716, in-4°; — 3° *de Characteribus veræ Reformationis;* Iéna, 1717, in-4°; — 4° *de Misero ecclesiæ Augustanæ confessionis permultis in locis statu;* Strasbourg, 1743, in-4°; — 5° *Meletema theologicum*, etc.; ibid., 1754, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FROÈS (Pierre), jésuite, né à Béja en 1523, mort à Nangasaki l'an 1597, se rendit aux Indes et au Japon, où il travailla avec autant de zèle que de succès à la conversion des infidèles. Il a laissé des *Lettres* qui contiennent l'histoire du christianisme dans le Japon; elles ont paru à Evora, 1598, in-fol.; — 2° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Société de Jésus.*

FROGEMONT (Jacques), docteur de Navarre, né à Châteauvilain, diocèse de Langres, mort l'an 1620, a laissé : 1° *Réponse catholique à la déclaration de Bertrand d'Avignon, jadis cordelier et depuis défroqué à Abbon;* Paris, 1606; — 2° *Découverte des fausses conséquences des ministres de la religion prétendue réformée;* Paris, 1619; — 3° *Réplique aux prétendues réponses faites par P. Dumoulin aux trente-deux demandes du P. Coton;* ibid., 1619. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **FROIDMONT** (*Frigidus-Mons*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située à trois lieues de Beauvais. Elle était fille d'Orcamp, et sa fondation remonte à l'an 1134.

II. **FROIDMONT** ou **FROIMONT** (Libert), en latin *Fromondus*, théologien liégeois, né l'an 1587 à Haccourt, bourg entre Liége et Maëstricht, mort à Louvain en 1653, était intimement lié avec Jansénius, dont il publia l'*Augustinus* avec Henri Calenus. Il professa la philosophie et la théologie à Louvain, et fut nommé l'an 1633 doyen du chapitre de Saint-Pierre, dans cette ville. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Commentaire des Actes des Apôtres*, Paris, 1670, 2 vol. in-fol.; — 2° un *Commentaire latin sur les Épîtres de saint Paul;* 1670, 2 vol. in-fol.; c'est proprement un abrégé d'Estius; — 3° des *Commentaires sur le Cantique des cantiques et sur l'Apocalypse*, qui se ressentent des erreurs jansénistes, qu'il avait adoptées; — 4° quelques écrits de controverse contre Voët; — 5° *le Concile d'Afrique;* — 6° *Chrysippus, sive de libero arbitrio;* 1644; — 7° *Thèses apologétiques pour la question théologique, historique et de droit canon : Quel est le sentiment du concile de Trente sur la grâce efficace et la science moyenne;* Louvain, 1644; — 8° *Brevis anatomia Nominis;* ibid., 1641, in-4°; — 9° une lettre en latin, *Epistola*, qui commence par *Theses vestras*, et qu'il a écrite avec Henri Calenus; ces deux derniers ouvrages ont été condamnés par la bulle d'Urbain VIII en date du 6 mars 1641, et par un décret de l'*Index* du 23 avril 1654. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belgica.* Moréri, *Diction. histor.* D. Calmet, *Biblioth. Sacrée.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

FROISSARD ou **FROISSARS**, ou **FROISSART** (Jean), prêtre, né à Valenciennes l'an 1337, mort à Chimay vers 1402 ou 1410, fut chanoine et trésorier de l'église collégiale de cette dernière ville. Il a laissé une *Chronique* qui comprend ce qui s'est passé en Europe depuis l'an 1326 jusqu'à l'an 1400, qui a été continuée par Monstrelet jusqu'en 1466, et dont la meilleure édition est celle de 1559, 4 vol. in-fol. Cette chronique a été abrégée en français par Belleforest, sous le titre de *Recueil diligent et profitable;* Paris, 1572, in-16; l'abrégé latin de Paris, 1537, in-8°, assez infidèle, a été traduit en anglais, comme la chronique entière l'a été. Du reste elle est très-importante; on y trouve un grand nombre de particularités intéressantes touchant les affaires des Papes de Rome et d'Avignon, touchant celles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, quelquefois même de la Prusse, de la Hongrie, de la Turquie, de l'Afrique, des autres pays d'outre-mer, enfin de tout le monde connu. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XLII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve beaucoup de détails soit sur Froissard, soit sur ses ouvrages, soit sur les éditions de sa Chronique en particulier.

FROLLAND, évêque de Senlis, vivait au XIe siècle. Il a laissé une *Lettre* adressée à Bérenger de Tours; elle se trouve dans plusieurs collections ou recueils, entre autres dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achéry, tom. II, dans l'*Histoire de l'Université de Paris*, par Du Boulay, tom. I.

FROMAGE (Pierre), jésuite, né à Laon en

1678, mort en 1740, fut envoyé dans les missions du Levant, d'où il passa en Égypte, puis en Syrie, où il termina ses jours. Il établit une imprimerie dans le monastère de Saint-Jean-Baptiste, près d'Antura, village de l'Anti-Liban, et donna, en arabe, un certain nombre d'ouvrages qui sont tous des traductions ou des imitations, comme : 1° *Explication de l'Évangile, c'est-à-dire de l'histoire et de la doctrine de N.-S. J.-C.;* — 2° *les Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament;* — 3° *Introduction à la vie dévote*, trad. de saint François de Sales; — 4° *les Exercices spirituels de saint Ignace*, trad. du P François Nepveu; — 5° *Vies des Saints* pour toute l'année; 2 vol. in-fol.; — 6° *Abrégé de théologie*, trad. des 4 volumes intitulés : *Theologia seminarii Pictaviensis;* — 7° *la Différence du temps et de l'éternité*, trad. de l'espagnol du P. J.-E. Nieremberg. *Voy.* Richard et Giraud, qui citent plusieurs autres publications de Fromage, et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui en donne la liste complète. *Voy.* aussi Moréri, *Diction. historique.*

FROMAGEAU (Germain), docteur de Sorbonne, né vers l'an 1640, mort à Paris en 1705, succéda à Delamet pour la décision des cas de conscience qui étaient soumis à la Faculté de théologie. On a recueilli et imprimé à Paris, 1714, in-8°, ses résolutions touchant la morale et la discipline de l'Église avec celles de Delamet. Le 1er vol. devait être suivi de trois autres, qui n'ont point paru; mais on y a suppléé en réduisant à la forme d'un dictionnaire alphabétique toutes ses résolutions de cas de conscience, et en y comprenant ce qui avait été imprimé en 1714. Ce travail a été publié à Paris, 1732, en 2 vol. in-fol.

FROMAGEOT (Jean-Baptiste), canoniste, né à Dijon l'an 1724, mort en 1753, professa le droit à l'université de Dijon. Outre plusieurs dissertations sur des sujets de jurisprudence, il a laissé : *les Lois ecclésiastiques tirées des seuls Livres Saints;* Dijon, 1753, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1754, p. 179 et suiv. Richard et Giraud.

FROMENT. *Voy.* FROMMENT.

FROMENTHAL (Gabriel Berton de), juge-mage du Puy-en-Velay, mort vers 1762, fut l'oracle de son pays par son savoir et son intégrité. Il a composé des *Décisions de droit civil, canonique et français;* 1740, in-fol. Ces décisions sont consultées de tous les jurisconsultes. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FROMENTIÈRES DES ESTANGS (Jean-Louis), évêque d'Aire, né à Saint-Denis de Gastines, dans le bas Maine, l'an 1632, mort à Aire en 1684, acquit une grande réputation comme prédicateur. On a de lui : 1° *Œuvres meslées;* Paris, 1690, in-8°; — 2° *Carême;* ibid., 1696, 3 vol. in-8°. *Voy.* le *Diction. portatif des prédicat. français;* Lyon, 1757. Richard et Giraud.

FROMMANN (Erhard-André), jurisc. protestant, né à Wiesenfeld l'an 1712, mort à Kloster-Bergen en 1774, fut prédicateur à Walbeuern, puis professeur de langues orientales au gymnase de Cobourg et à Kloster-Bergen. On lui doit : 1° *Disputatio de Cultu deorum;* Altorf, 1745, in-4°; — 2° *Philosophemata quædam R. Mosis Maimonidis, cum recentiorum quorumdam Sententiis collata;* ibid., 1745, in-4°; — 3° *de Hermeneuta veteris Ecclesiæ;* Altorf, 1747, in-4°; — 4° *de Sacris Judæorum libris idolorum imaginibus olim fœdatis;* Cobourg, 1759, in-4°, — 5° *de Ecclesiæ christianæ reformatione Judæis utili;* ibid., 1761, in-4°; — 6° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*

FROMMENT ou **FROMENT** (Antoine), un des réformateurs de Genève, né dans le Val de Trièves, près de Grenoble, en 1510, mort à Genève vers 1585, fut successivement pasteur et notaire. En 1562 il fut mis en prison comme pécheur scandaleux, perdit sa charge de notaire, dans laquelle il fut rétabli après un exil de dix années. Il composa une histoire de la réformation à Genève, qui est restée longtemps inédite, mais qui enfin a été publiée par les soins de M. Gustave Revillied sous le titre de : *les Actes et les gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Évangile, faictz du temps de la réformation, et comment ils l'ont reçue, rédigez par escript en forme de chroniques, annales ou histoires, commençant l'an 1522, par Anthoine Froment;* Genève, 1854. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FROMONT. *Voy* FROIDMONT.

FRONT ou **FRONTON** (saint), premier évêque de Périgueux. Sa vie est entièrement inconnue; on sait seulement qu'il vint prêcher l'Évangile dans les Gaules, et qu'il convertit les habitants de Périgueux. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 25 octobre. *Voy.* Richard et Giraud.

FRONTÆ, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. Donat, un de ses évêques, fut exilé par Hunneric, roi des Vandales, l'an 484, avec les autres évêques qui, à cette époque, se trouvèrent au concile de Carthage. *Voy.* les *Notit. Afr.*, n. 58. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 107. Gaet. Moroni, vol. XXVII, p. 258.

FRONTAU, carré de peau de veau dure qui renferme quatre morceaux de parchemin sur lesquels les Juifs écrivent quatre passages de la loi, et qu'ils mettent sur le front. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

FRONTEAU (Jean), chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Angers l'an 1614, mort en 1662, professa la théologie à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et devint chancelier de l'université de Paris. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Summa totius philosophiæ, e D. Thomæ Aquinatis doctrina;* Paris, 1640, in-fol.; — 2° *Thomas A-Kempis vindicatus;* ibid., 1641, in-8°; — 3° *Epistola in qua de jure episcoporum in ecclesias suarum urbium disseritur;* ibid., 1659, in-4°; — 4° *Epistola in qua ritus antiqui sese in compotationibus salutandi tractantur, et ad illustrandam divinæ Eucharistiæ institutionem multa afferuntur;* ibid., 1660, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud, qui indiquent tous les écrits de Fronteau. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXI. Lallemant, *Vie de Fronteau*, dans le recueil intitulé : *Joannis Frontonis Memoria disertis per amicos virosque clarissimos encomiis celebrata;* Paris, 1663, in-4°. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FRONTIBUS (Geofroi), franciscain anglais, fut surnommé le *Docteur vénérable.* On ignore en quel temps il a vécu; mais on sait qu'il a laissé quelques ouvrages, entre autres : 1° *In Magistrum Sententiarum;* — 2° *Quodlibeta;* — 3° *de Infantia S. Edmundi. Voy.* Willot, *In Ath. francisc.* Pitseus.

I. **FRONTON** (saint), un des dix-huit martyrs de Saragosse, et compagnon de saint Luperque. *Voy.* LUPERQUE.

II. **FRONTON.** *Voy.* FRONT.

III. **FRONTON DU DUC** ou **LE DUC**, en latin *Fronto Ducæus*, jésuite, né à Bordeaux, mort à Paris l'an 1623, était non moins recommandable par son érudition que par sa sagesse et sa modestie. Il a laissé : 1° une *Révision des Œuvres de saint Chrysostome;* — 2° des *Notes et correc-*

tions sur Clément d'Alexandrie, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, etc.; — 3° *Inventaire des erreurs et des contradictions de Philippe Duplessis-Mornay;* Bordeaux, 1599, 2e édit. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Richard et Giraud.

FRORIEP (Just-Frédéric), protestant, né à Lubeck l'an 1745, mort en 1800, professa la théologie à l'université de Leipzig, et les langues orientales à l'université d'Erfurt. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Bibliothèque des connaissances théologiques;* en allemand; Lemgo, 1771-1787; — 2° *Discours sur les dogmes les plus importants de la religion chrétienne;* Erfurt, 1773-1775, 2 vol. in-8°; — 3° *Dissertatio de emendanda Lutheri versione Bibliæ;* ibid., 1778; — 4° *De utilitate linguæ arabicæ in defendendis nonnullis locis Sanctarum Scripturarum;* Leipzig, 1767, in-4°; — 5° *Dissertatio inauguralis de nova ratione conjungendi theologiam dogmaticam cum theologia morali;* Helmstadt, 1772, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FROSINONE (*Frusino*), ville de Campanie et du Vicariat romain qui n'est plus qu'un bourg dans la campagne de Rome, sur le Cosa. Elle était autrefois épiscopale. On n'en connaît qu'un évêque, Papias, qui assista au concile de Rome tenu sous le pape Symmaque l'an 503. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, p. 194. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 107. Gaet. Moroni, vol. XXVII, p. 260 et suiv.

FROSSARD (Benjamin-Sigismond), théologien protestant, né à Nyon l'an 1754, mort à Montauban en 1830, exerça les fonctions de pasteur à Lyon; il devint plus tard professeur de morale à Clermont-Ferrand, puis doyen de la faculté de théologie de Montauban. Il a laissé : 1° une traduction du livre de Wilberforce intitulé : *Le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme;* Montauban, 1821, 2 vol. in-8°; — 2° une *Traduction française des Sermons de Hugh Blair;* Lyon, 1782, 3 vol. in-8°; — 3° *La cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée portée au tribunal de la raison, de la politique et de la religion;* Paris, 1788, 2 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FROTAIRE ou **FROTHAIRE**, évêque de Toul, mort l'an 848, fut d'abord abbé de Saint-Èvre de Toul, puis évêque de cette ville. Il assista aux conciles de Thionville tenus l'an 821 et l'an 835, puis au parlement d'Ingelheim l'an 840. Il rétablit la discipline dans son abbaye, à laquelle il fit restituer les biens qu'elle possédait autrefois, et il fit réparer la cathédrale de Toul. On a de lui plusieurs *Lettres*, que l'on trouve dans Duchêne, *Historiens français*, tom. II, p. 712 et suiv. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér de la France*, tom. V. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

FROVA (Joseph), de l'Ordre de Saint-André de Verceil, vivait au XVIIIe siècle. Il professa la théologie à Rome, et il devint historiographe de sa congrégation. Il prit part à la polémique soulevée l'an 1760, à propos de l'auteur de l'*Imitation.* On a de lui, outre une Vie du cardinal Guala Bicchieri : *De sacris Imaginibus;* Venise, 1750, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FROWIN, abbé du Mont-des-Anges, dans le canton de Zurich, en Suisse, vivait au XIIe siècle. Il se rendit recommandable par ses vertus et par son savoir. Il a laissé : 1° une *Explication de l'Oraison Dominicale;* — 2° *Sept livres à la louange du libre arbitre.* D. Mabillon a donné dans ses *Annales*, tom. VI, *Append.*, les préfaces de ces deux écrits, avec les sommaires de tous les chapitres dont les sept livres sur le libre arbitre sont composés. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 56.

FRUCHET (Jean-Baptiste), cordelier, né à Angoulême l'an 1721, était docteur de la faculté de théologie de Paris. On lui doit : *Réflexions d'un Franciscain sur les trois volumes de l'Encyclopédie*, avec une lettre préliminaire aux éditeurs; 1754, in-12.

I. **FRUCTUEUX** (saint), martyr, mort le 21 janvier 259, était évêque de Tarragone, en Espagne, et gouvernait son diocèse avec une charité qui lui avait attiré l'estime et l'affection des païens eux-mêmes. Il fut arrêté avec deux de ses diacres; et, sur leur profession de foi, ils furent condamnés à être brûlés. L'Église honore leur mémoire le 21 janvier. *Voy.* Bollandus. D. Thierri Ruinart. Richard et Giraud.

II. **FRUCTUEUX** (saint), archevêque de Brague, mort le 16 avril, vers l'an 665, descendait des rois visigoths. Il distribua tous ses biens aux églises et aux pauvres, ne se réservant que ce qui lui était nécessaire pour fonder le monastère de Complute, situé entre la Galice et les montagnes de Léon. Après avoir donné une règle à cette maison, il y fit élire un abbé, et se retira dans un désert, où il vécut dans de continuelles privations et d'incroyables austérités. Afin de se cacher à tous les regards, il se retira dans les montagnes, où il fonda le monastère de Rufane; et comme le nombre de ses disciples augmentait toujours, il bâtit plusieurs autres monastères. On l'ordonna d'abord évêque de Dume, puis les Pères du dixième concile de Tolède le transférèrent, l'an 656, à l'archevêché de Brague. Cette position éminente ne changea rien à sa manière de vivre; il bâtit encore d'autres monastères, auxquels il donna des règles qui ont beaucoup d'analogie avec celle de Saint-Benoît. On célèbre sa fête le 16 avril. *Voy.* Henschenius, *Continuat. de Bollandus.* D. Mabillon, IIe *siècle bénéd.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, tom. XVII, p. 745 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

FRUGALITÉ (*Frugalitas*), tempérance ou ménagement sur le boire et sur le manger. *Voy.* TEMPÉRANCE.

FRUITS, émoluments qui naissent et renaissent d'une chose. Les canonistes se sont beaucoup exercés à marquer, en matière bénéficiale, l'exacte signification des mots *fructus, redditus, proventus, obventio, emolumentum.* Mais ces différences ne sont d'aucune utilité en France, depuis qu'il n'y a plus de bénéfices proprement dits. On peut voir dans Richard et Giraud et dans le *Diction. ecclés. et canon. portatif* ce qui se pratiquait autrefois en France. Nous remarquerons seulement que c'était une règle générale que les fruits du bénéfice retournaient au successeur (*remaneant futuro successori*). Cependant, en matière de régale, les fruits n'étaient souvent adjugés au régaliste que du jour de sa prise de possession, en vertu du brevet du roi. Les fruits antérieurs, en ce cas, étaient distribués aux pauvres du lieu par l'avis de l'évêque.

FRUMENCE (saint), en latin *Frumentius*, apôtre de l'Éthiopie, né à Tyr, mort vers l'an 360, fut élevé par Mérope, philosophe célèbre, qui le mena en Éthiopie. À la mort de Mérope, le roi du pays nomma Frumence secrétaire d'État; plus tard il prit une part active au gouvernement de l'Éthiopie, et il y fit fleurir le christianisme. Saint Athanase l'ordonna évêque d'Auxum, et il opéra des miracles qui amenèrent la conversion du roi Aizan et celle de la plupart de ses sujets. Les Grecs honorent la mémoire de saint Frumence le 30 novembre,

les Éthiopiens le 18 décembre, et les Latins le 27 octobre. *Voy.* Socrate, l. I, c. XV. Saint Athanase, *Apolog. I.* Rufin, *Hist. ecclés.*, l. I, c. XIX. Théodoret, l. I, c. III. Sozomène, l. II, c. XXIV. Richard et Giraud.

FRUSINO. *Voy.* FROSINONE.

FRUSIUS. *Voy.* FREUX, n° I.

I. **FUENTE** (Gaspard de **LA**), cordelier, né à Tolède, a publié : 1° *Armamentarium seraphicum pro tuendo titulo Immaculatæ Conceptionis*; 1649; — 2° *Quæstiones dialecticæ et physicæ ad mentem Scoti;* 1631. *Voy.* Wading, *Biblioth. Minor.* Le Mire, *De Script. sæculi decimisexti.*

II. **FUENTE HURTADO** (Didace de **LA**), jésuite, né à Tolède l'an 1615, mort en 1648, a laissé : 1° *Traité de la puissance de l'évêque touchant les excommunications sans adjoints, et des effets de l'appellation dans le for intérieur;* Saragosse, 1654; — 2° *Des solennités du droit requises pour l'aliénation des biens ecclésiastiques;* Madrid, 1672; — 3° *Questions morales;* ibid.

III. **FUENTE LA PENA** (Antoine de **LA**), capucin, né à Fuente de la Pena, vivait du XVIIe au XVIIIe siècle. Il professa la théologie. On a de lui, outre un Traité de philosophie : 1° *Un Livre des perfections divines;* Madrid, 1685, in-8°, et 1701; — 2° *Abrégé de la théologie mystique;* — 3° *la Lumière de la vérité;* ibid., 1702, in-16. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Franc.*, tom. I, p. 104. *Mémoires de Trévoux*, janvier 1702, tom. I, p. 184 et suiv. Richard et Giraud.

FUENTIDUEGNA (Pierre), en latin *Fontidonius*, chanoine de Salamanque et archidiacre d'Albe, né à Ségovie, mort l'an 1579, professa la rhétorique et la théologie à Alcala. Il accompagna l'évêque de Salamanque au concile de Trente, où il prononça une *Apologie* latine contre Jean Fabricius Montanus. Il s'acquit l'estime des Pères par son éloquence et son érudition. On lui doit, en outre, deux *Sermons* et une *Harangue*, qu'il fit au nom de Philippe II. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

FUERTES (Antoine de), jurisc., né à Biota d'Uncatillo, en Aragon, vivait au XVIIe siècle. Il professa le droit à Bologne, et devint auditeur dans la Calabre ultérieure, puis juge criminel à Naples *della Curia Vicaria.* Parmi ses ouvrages, nous citerons seulement : 1° *Canonicarum lectionum libri IV;* Bologne, 1633; — 2° *de Appellationibus a subdelegatis;* ibid., 1630. *Voy.* Denys Simon, *Biblioth. hist. des Aut. de droit.* Richard et Giraud.

FUESSLI (Jean-Conrad), historien protestant, né à Zurich l'an 1707, mort à Winterthur l'an 1775, fut camérier du chapitre de cette dernière ville et pasteur à Weltheim. On lui doit, entre autres écrits : 1° *Documents pour servir à l'éclaircissement de l'histoire de la réformation en Suisse;* en allemand; Zurich, 1741-1753, in-8°; — 2° *Histoire nouvelle et impartiale de l'Eglise et des hérétiques au moyen âge;* Francfort et Leipzig, 1770, in-8°; — 3° *De genuina Albigensium et Waldensium distinctione*, dans les *Misc. Lips.*, tom. II. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

FUET (Louis), avocat au parlement de Paris, né à Orléans l'an 1681, mort à Paris en 1739, a laissé : 1° *Mémoire sur l'injustice de l'excommunication dont on menace les appelants;* Paris, 1712, 1719; — 2° *Traité des matières bénéficiales;* Paris, 1721, 1723, in-4°, et 1748, in-fol. Lorsque la mort surprit Fuet, il travaillait à un autre ouvrage considérable sur la jurisprudence ecclésiastique; c'est sur ses mémoires que Guy du Rousseau de La Combe a donné l'ouvrage intitulé : *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale, par ordre alphabétique*, etc.

FUHRMANN (Matthias), savant moine autrichien, de l'Ordre de Saint-Paul Ier, ermite, définiteur général de la province d'Autriche, mort à Vienne l'an 1773, a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire, dont les principaux sont : 1° *Historia S. de baptismo Constantini Max. Aug. colloquiis familiaribus digesta;* Rome, 1743, in-4°, et Vienne, 1747, in-4°; — 2° *Vie et miracles de saint Séverin, apôtre du Nordgau ou de l'Autriche;* 1746, in-4°; — 3° *Dux viæ angelicus ad urbem Romam;* 1749, in-8°; ouvrage qui a été traduit en allemand la même année; — 4° *Histoire générale, ecclésiastique et séculière de l'Autriche*, en allemand; 1769, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FUIRON (Antoine), prêtre et prédicateur, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Instruction du chrétien*, ou *Explication de la doctrine de l'Église sur l'année sainte, le jubilé et les indulgences;* in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1677, p. 70, 1re édit., et p. 40, 2e édit. Richard et Giraud.

I. **FUITE.** Quand un homme est prévenu d'un crime, et qu'il s'enfuit, sa fuite n'est pas une preuve qu'il ait commis le crime dont il est prévenu ; elle induit seulement une présomption contre lui.

II. **FUITE DE JÉSUS-CHRIST EN ÉGYPTE.** On lit dans saint Matthieu (II, 13) que, lorsque les Mages qui étaient venus adorer Jésus-Christ furent partis, un ange du Seigneur dit à Joseph de prendre Jésus et sa mère, de fuir en Égypte. Joseph exécuta la parole de l'ange, et il resta en Égypte jusqu'à la mort d'Hérode. Les uns disent que ce séjour en Égypte dura sept ans, d'autres trois, et d'autres deux seulement. On n'est pas plus d'accord sur l'époque précise du départ pour l'Égypte. Enfin on a dit sur ce voyage une foule de choses qui ne paraissent nullement fondées. *Voy.* les commentateurs sur saint Matthieu (II, 13). D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud.

III. **FUITE DES OCCASIONS DU PÉCHÉ.** Fuir les occasions qui ont été funestes, les lieux, les personnes, les objets, les plaisirs pour lesquels on a eu une affection déréglée, est un devoir indispensable sans lequel on ne peut pas se flatter d'être converti. Le cœur n'est pas détaché du péché lorsqu'il tient encore aux causes de ses chutes; et, s'il ne dépend point absolument de lui de ne plus les aimer, il est du moins le maître de ne plus les rechercher et de s'en éloigner. Un chrétien qui a fait l'expérience de sa propre faiblesse doit craindre jusqu'au moindre danger; des choses qui peuvent être innocentes pour d'autres ne le sont plus pour lui. L'Ecclésiastique nous avertit que celui qui aime le danger y périra (VIII, 27). Jésus-Christ nous ordonne d'arracher l'œil et de couper la main qui nous scandalise (Matth., v, 29), c'est-à-dire qui nous porte au péché. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

IV. **FUITE PENDANT LA PERSÉCUTION.** Il est permis, en certaines occasions, de fuir pour éviter la persécution, puisque Jésus-Christ dit à ses apôtres : « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. » (Matth., x, 32.) Cependant les pasteurs des âmes seraient répréhensibles s'ils fuyaient uniquement pour se soustraire au danger, en y laissant leur troupeau; c'est ici le cas dans lequel Jésus-Christ dit que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, au lieu que le mercenaire ou le faux pasteur fuit à la vue du danger, et laisse dé-

vorer son troupeau. (Jean, x, 12.) Dans un temps de persécution déclarée, l'obligation de nous conserver ne doit pas céder à l'obligation que le Sauveur nous impose de confesser son saint nom au préjudice de notre vie. Non-seulement il nous défend de le renier (Matth., x, 3), mais il dit expressément : « Qui aura rougi de moi « et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira « de lui lorsqu'il viendra dans sa majesté et « dans celle du Père et des saints anges. » (Luc, IX, 26.) Le Sauveur dit encore : « Ne craignez « point ceux qui tuent le corps et ne peuvent « tuer l'âme. » (Matth., x, 28.) Enfin le Sauveur déclare « Bienheureux ceux qui souffrent per- « sécution pour la justice, parce qu'à eux ap- « partient le royaume des cieux. » (Matth., v, 10.) *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **FULBERT**, par corruption **FOLBERT, ULPERT**, et même **WILBERT**, évêque de Chartres, né à Poitiers ou à Rome vers 950, mort l'an 1028, fit ses études à Reims, sous Gerbert, d'où il passa à Chartres pour présider l'école de cette ville. Il était très-versé dans les lettres divines et humaines, et il ne devint pas moins célèbre par sa vertu que par sa science. Il monta sur le siége épiscopal de Chartres vers l'an 1016, et il s'occupa avec un zèle extraordinaire à régler la discipline et les mœurs, à réprimer les abus avec fermeté et douceur, à prêcher la parole de Dieu et à dresser des canons pour la pénitence. Il bâtit la grande église de Chartres, qu'il dédia à la sainte Vierge, et il y établit la fête de sa Nativité, dont l'institution était assez récente. Son nom se trouve dans les Litanies de l'église de Poitiers, composées du temps d'Urbain VII; mais il n'est pas dans le Martyrologe romain. Il a laissé : 1° neuf *Sermons;* — 2° un *Pénitentiel*, fort abrégé; — 3° un *Recueil de passages de l'Écriture sur la Trinité, l'Incarnation et l'Eucharistie;* — 4° des *Hymnes* et des *Lettres.* Ses *Œuvres* ont été recueillies et imprimées à Paris, 1585 et 1608; on les trouve aussi dans les *Bibliothèques des Pères* de Cologne, de Paris et de Lyon. *Voy.* Trithème. Sixte de Sienne. Baronius. La *Gall. Christ.*, tom. VIII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XX, p. 128 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FULBERT**, archidiacre de Rouen, vivait au XIe siècle. Il accompagna l'archevêque de cette ville et l'évêque de Lisieux dans une visite qu'ils firent, l'an 1056, à l'abbaye de Saint-Évroul, pour y rétablir l'ordre et la discipline. Il a laissé : 1° *Vie de saint Romain, évêque de Rouen;* 1609, 1 vol. in-8°; — 2° *Vie de saint Remy, évêque de Rouen;* elle se trouve dans D. Martenne et Durand, *Thesaurus Anecdotorum*, t. III. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér de la France.* Richard et Giraud.

III. **FULBERT**, moine de Saint-Ouen de Rouen, vivait au XIe siècle. Il a laissé : 1° *Histoire des miracles de Saint-Ouen*, publiée par les Bollandistes au 24 août; — 2° *Vie de saint Aicadre ou Achart, second abbé de Jumiége,* rapportée par Surius au 16 septembre, et par le P. du Moustier dans sa *Neustria pia.*

FULCARDI MONS. *Voy.* FOUCARMONT.

FULCHERIUS CARNOTENSIS. *Voy.* FOUCHER, n° IV.

FULCOIE ou **FULCOIUS**, sous-diacre de l'église de Meaux, né à Beauvais vers 1020, mort l'an 1082, se retira à l'abbaye de Celle, où il se livra à son goût pour la poésie. Il en a laissé trois volumes; dans les deux premiers il célèbre les saints de la Brie et les prélats illustres; dans le troisième il chante l'union de l'Église et de Jésus-Christ. On trouve des fragments de cet ouvrage dans les *Annales bénédictines*, dans l'*Histoire de l'Église de Meaux*, dans Seyser et Fabricius, *Recueils*, et dans Le Beuf, *Dissertations. Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VIII, p. 113, 120. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XX, p. 595. Richard et Giraud.

FULCONIS. *Voy.* FALCONIS, n° II.

FULCRAN ou **FULCRAND** (saint), évêque de Lodève, mort le 13 février 1006, était profondément versé dans les lettres, mais il eut toujours beaucoup plus de vertu que de science. Sacré malgré lui évêque de Lodève, l'an 949, il travailla avec zèle à réprimer le vice et à faire fleurir la vertu. Il fonda le monastère de Saint-Sauveur, en répara d'autres, et rétablit la discipline dans son diocèse. L'Église honore sa mémoire le 13 février. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

FULCUIN. *Voy.* FOLCUIN, n° III.

FULDE (*Fuldæ*), célèbre abbaye d'Allemagne située sur la rivière de Fulde, dans le pays de Buchow. Elle fut fondée l'an 744, sous la règle de Saint-Benoît, par saint Boniface, apôtre de la Frise. Dès sa fondation le pape Zacharie l'exempta de la juridiction épiscopale et la soumit immédiatement au Saint-Siége. Le pape Honoré II accorda à ses abbés les ornements pontificaux, et les empereurs les élevèrent à la dignité de princes de l'empire. Enfin Benoît XIV érigea l'abbaye de Fulde en évêché à la fin de l'an 1752, et accorda le *pallium* à l'évêque et abbé, qui était élu par les moines capitulaires. *Voy.* Richard et Giraud. Seiters, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, art. FULDE (ABBAYE ET ÉCOLE DE). Laberenz, *ibid.*, art. FULDE (ÉVÊCHÉ).

I. **FULGENCE** (saint), évêque de Ruspe, en Afrique, né à Télepte vers l'an 464, mort le 1er janvier 533, se retira dès l'âge de vingt-deux ans dans un monastère, auprès d'un évêque nommé Fauste, qui avait été banni par Hunneric, roi des Vandales. Il y vécut dans de telles austérités, que sa santé en fut altérée; mais dès qu'il l'eut recouvrée il se retira dans un autre monastère gouverné par l'abbé Félix, qui l'obligea à partager avec lui le gouvernement de son monastère. Il fonda lui-même plusieurs monastères, et fut élu évêque de Ruspe l'an 508. Exilé deux fois en Sardaigne par Trasimond, roi des Vandales, à cause de son zèle contre l'arianisme, il revint l'an 523 dans son diocèse, où il fut reçu aux acclamations du peuple. Fulgence assista aux deux conciles de la province Byzacène, et il mourut sur un rocher de l'île de Circine, où il s'était retiré. Il a laissé : 1° *Adversus Arianos liber;* — 2° *Ad Trasimundum libri tres : primus de mysterio mediatoris Christi duas naturas in una persona retinentis; secundus de immensitate divinitatis Filii Dei; tertius de sacramento dominicæ Passionis;* — 3° *Trois livres adressés à Monime;* — 4° *De remissione peccatorum libri duo ad Eutymium;* — 5° *Ad Donatum liber de Fide;* — 6° *De veritate Prædestinationis et Gratiæ Dei libri tres.* Les *Œuvres* de saint Fulgence ont paru à Mayence; 1515; à Nuremberg, 1519; à Cologne, 1526; à Bâle, 1566 et 1587; à Anvers, 1574; à Paris, 1612 et 1684; à Lyon, 1633. *Voy.* Ferrand, *Vie de saint Fulgence.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVI, p. 1 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des divers écrits de saint Fulgence et le jugement qui en a été porté.

II. **FULGENCE.** *Voy.* FERRAND, n° III.

III. **FULGENCE DE LA NATIVITÉ**, franciscain de l'étroite observance, né en Espagne, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *Alphabeti-*

cum quodlibetum, seu moralium omnium operationum Compendium juxta seriem alphabeti, permixto. competenti indice dispositum, ex duplici tomo Encyclopediæ Matthæi Renii deductum; in quo laxioribus opinionibus rejectis, probabiliores et selectiores in hoc unicum volumen arctantur; Naples, 1701. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 453.

FULGINAS, FULGINIA, FULGINIUM. *Voy.* FOLIGNI.

FULGOSE ou **FRÉGOSE** (Raphaël), jurisc., né à Plaisance, qui vivait au XVe siècle, professa le droit canon pendant six ans à l'université de Pavie, puis à Plaisance et à Padoue. Il a laissé : 1° *Super codice, lib. IX. super ff. veteri, lib. XXIV, super ff. novo, lib. XII;* — 2° *Opera Galcuteca, sive controversiarum forensium; et quæstionum practicarum, decades IV, consilia posthuma, criminalia, feudalia et testamentaria,* etc. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.*

FULIGNO. *Voy.* FOLIGNI.

FULIGATTI (Jacques), jésuite, né à Rome vers 1580, mort l'an 1653, prêcha avec succès dans plusieurs villes d'Italie, et devint président de la congrégation de la Sainte-Vierge à Rome. Il est auteur de : 1° *Vita di Roberto Bellarmini, cardinale;* Rome, 1624, in-4°; — 2° *Vita di santa Elisabetta, regina di Portogallo;* ibid., 1625, in-8°; — 3° *Compendio della vita de S. Francesco Saverio, apostolo dell' Indie;* ibid., 1637, in-8°; — 4° *Martirio de' santi Abondio, Abondanzio, Marciano e Giovanni;* ibid., 1637, in-8°; — 5° *Vita del Padre Bernardino Realini;* Viterbe, 1644, in-4°; — 6° *Vita del Padre Pietro Canisio, della compagnia di Giesù;* Rome, 1649, in-8°. Il a aussi publié les *Lettres* du cardinal Bellarmin. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FULKE (Guillaume), théologien, né à Londres vers l'an 1540, mort en 1589, fut reçu docteur à Cambridge, et devint chapelain du comte de Lincoln. Il a laissé de nombreux ouvrages dirigés contre les catholiques; le principal est intitulé : *The text of the New Testament of Jesus-Christ, translated out of the vulgar latin by the papists of the traitorous seminarie at Rhemes;* 1580 et 1601. Cet écrit de Fulke est, comme tous les autres, à l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FULLANUS. *Voy.* FOIGNAN.

I. **FULLER** (Nicolas), théologien et philologue, né à Southampton l'an 1557, mort à Aldington en 1623, se livra spécialement à l'étude de l'Écriture sainte et des langues orientales. Il obtint un canonicat à Salisbury et le rectorat de Waltham. On lui doit : 1° *Miscellanea theologica et sacra;* Heidelberg, 1612, in-8°; Oxford, 1616; Londres, 1617; — 2° un *Appendix* à cet ouvrage; Leyde, 1622, in-8°. Ces *Miscellanea* se trouvent dans les *Critici sacri*, tom. IX. On lit dans l'*Index libror prohibitor.*, au sujet de cet ouvrage : « Fullerus Nicolaus. Miscellaneorum Theologicorum libri tres. His insuper accessit consimilis argumenti liber quartus (Decr. 11 Aprilis 1628). » *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.*

II. **FULLER** (Thomas), théologien anglais, né à Aldwincle l'an 1608, mort en 1662, fut chapelain de Charles Ier et de Charles II. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Pisgah Sight of Palestine and the confines thereof, with the history of the Old and New Testament:* Londres, 1650, in-fol.; — 2° *Comment on Ruth, with two sermons;* ibid., 1654, in-8°; — 3° *Commentaire sur le IVe chapitre de saint Matthieu;* ibid., 1652, in-8°; — 4° *Church history of Britain*, etc.; ibid., 1655, in-fol. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, p. 735. Moréri, édit. de 1759.

FULMINATION (*Fulminatio*), sentence de l'évêque ou de l'official qui est commis par le Pape pour ordonner l'exécution des bulles. Ce terme désigne encore plus spécialement l'exécution ou la dénonciation d'une sentence d'anathème, faite publiquement avec solennité.

FULNIACUM. *Voy.* FOIGNY.

FULQUIN ou **FULCUIN**, **FOLCUIN**, **FOLQUIN**, abbé de Lobes. *Voy.* FOLCUIN, n° III.

FULVIE, dame romaine qui, ayant embrassé la religion juive, donna de l'or et de la pourpre à quelques Juifs qui l'avaient instruite, pour être envoyés au temple de Jérusalem. Mais ces Juifs retinrent ce présent et en firent profit. Ce qu'ayant su l'empereur Tibère, il donna un édit par lequel tous les Juifs furent chassés de la ville de Rome. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. V. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

FUMAGALLI (le P. Ange), savant historien de la Lombardie et abbé de l'Ordre de Cîteaux, né en 1728, mort à Milan en 1804, se livra à l'étude des langues orientales et de la théologie. Lorsqu'on créa l'Institut des sciences, des lettres et des arts du royaume d'Italie, il fut choisi des premiers pour donner de l'illustration à cette compagnie naissante; mais la suppression de son Ordre devint pour lui la cause d'un chagrin mortel; il n'y survécut que peu de temps. Parmi les divers écrits de Fumagalli, qui sont tous en italien, nous signalerons les suivants comme ayant rapport à la religion : 1° *Sur l'origine de l'idolâtrie* (dans le Recueil milanais); 1757; — 2° *Sur un Code grec de la liturgie ambrosienne;* 1759; — 3° *Code diplomatique ambrosien, contenant les diplômes et les chartes des siècles* VIIIe *et* IXe *qui existaient dans les archives du monastère de Saint-Ambroisien;* Milan, 1805, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

FUMANO ou **FUMANI** (Adam), chanoine de Vérone, mort l'an 1587, possédait les langues latine et grecque. Outre plusieurs ouvrages en vers, il a publié : *D. Basilii magni archiepiscopi Cæsariensis moralia, ascetica magna, ascetica parva, A. Fumano interprete;* Lyon, 1640, in-fol. *Voy.* le *Journ. de Venise,* tom. IX, p. 135.

FUMÉE (Barthélemy), dominicain, né à Villo, en Italie, mort l'an 1545, fut un prédicateur célèbre, et il devint inquisiteur général. On a de lui : 1° une Somme des cas de conscience intitulée : *Armilla aurea;* Venise, 1550, in-4°; elle a eu de nombreuses éditions; — 2° *Expositio compendiosior in Epistolas Pauli et Canonicas;* — 3° *Philothea, opus immortalis animi dignitatem continens. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 123.

FUMEL (Jean-Félix-Henri de), évêque de Lodève, né à Toulouse l'an 1717, mort en 1790, se distingua par ses vertus épiscopales, son ardente charité et son attachement à l'autorité de l'Église. Il a laissé, outre deux Oraisons funèbres, une *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité du siècle;* Paris, 1765, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FUNAMBULE ou **DANSEUR DE CORDE** (*Andabata, funambulus, scœnobates*). Ceux qui dansent sur une corde fort élevée se rendent coupables de péché mortel; car, quelque habiles qu'ils puissent être, ils s'exposent au danger de se tuer ou de se blesser grièvement, puisqu'il ne faut pour cela qu'un vertige, une faiblesse d'imagination, un mouvement subit causé par les cris des spectateurs.

FUNCHAL (*Funchala*), ville épisc. de l'île de Madère, dans l'Océan occidental. L'île fut sou-

mise aux Portugais l'an 1419. L'évêché y fut érigé vers le XVI[e] siècle, sous la métropole de Lisbonne. Cet évêché a été vacant pendant quelques années; mais la reine de Portugal Marie II y a nommé un évêque, qui a été préconisé par Grégoire XVI dans le consistoire du 22 janvier 1844. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p.107, 108. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 14, 15.

I. **FUNCK** (Christian), protestant, né à Lubeck l'an 1659, mort en 1729, fut successivement diacre et pasteur; il eut de longues controverses avec les piétistes. Il a laissé : *Souvenir nouveau des prédicateurs d'Aurich, depuis le temps de la réformation jusqu'en* 1717; en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **FUNCK** (Jean), protestant, né à Werden l'an 1518, mort l'an 1566, se rendit en Prusse, où il devint aumônier du duc Albert. Accusé de fomenter des troubles dans l'État, il fut décapité. On a de lui, outre une *Chronologie* en latin, un *Commentaire sur Daniel et sur l'Apocalypse,* en allemand; Francfort, 1596, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

FUNÉRAILLES, mot dérivé du latin *funus*, parce que chez les Romains on se servait de torches dans les enterrements. Ce sont les derniers devoirs que l'on rend aux morts. Les Hébreux sont remarquables entre tous les anciens peuples par le soin avec lequel ils rendaient ces derniers devoirs. Les parents s'occupaient seuls de tout ce qui concernait les funérailles, comme de transporter le cadavre, de le descendre dans la fosse; les bières n'étaient en usage que pour les corps embaumés, On enveloppait les autres morts dans un simple suaire, et on les portait sur un brancard. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction crit. et hist.*, etc., tom. II, p. 286, 287. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 15 et suiv., et *Compar.* SÉPULTURE.

FUNÉRAIRES (FRAIS). *Voy.* FRAIS FUNÉRAIRES.

FUNES (Martin de), jésuite, né à Valladolid l'an 1560, mort à Colle en 1617, professa à Salamanque, à Gratz et à Milan. Il a laissé : 1° *Disputatio de Deo uno; Disputatio de vitiis et peccatis in genere;* Gratz, 1589; — 2° *Speculum morale et practicum, in quo continetur medulla casuum conscientiæ;* Constance, 1598; Cologne, 1610; — 3° *Methodus practica utendi libro Thomæ de Kempis de Imitatione Christi;* trad. en italien; Milan, 1603. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

FURCONIO ou **FORCONIO** (*Furconium*), ancienne ville épisc. d'Italie située dans le lieu appelé aujourd'hui Saint-Victorin, à trois lieues d'Aquila, où son évêché, érigé au VII[e] siècle comme suffragant de l'archevêché de Chiéti, fut transféré en 1257. Son premier évêque, Flore, assista au concile de Rome tenu l'an 680 sous le pape Agathon. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. X, p. 105. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 108. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 75.

FUREUR, emportement violent causé par un déréglement habituel de l'esprit et de la raison; la fureur est une cause d'interdiction. *Voy.* IRRÉGULARITÉ. Richard et Giraud, et *Compar.* EMPÊCHEMENTS, n° II, n° 11.

FURGOLE (Jean-Baptiste), avocat au parlement de Toulouse, né à Castel-Ferrus l'an 1690, mort à Toulouse en 1761 ou 1771, a laissé, outre des ouvrages sur le droit civil : *Traité des curés primitifs, où l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné lieu, leurs droits, leurs prérogatives*, etc.; Toulouse, 1736, in-4°.

FURIEUX (*Furiosus*), celui qui est emporté jusqu'à la perte de la raison ne peut accepter un bénéfice; mais si la fureur survient après qu'il en a été pourvu, elle ne fait pas vaquer le bénéfice. On charge seulement quelqu'un de faire les fonctions qu'il ne peut exercer. *Voy.* IRRÉGULARITÉ. Richard et Giraud, et *Compar.* EMPÊCHEMENTS, n° II, n° 11.

FURIUS (Frédéric), surnommé *Seriolanus*, moraliste, né dans le royaume de Valence vers 1510, mort à Valladolid l'an 1592, soutint contre le professeur Bononia l'utilité de la traduction de la Bible en langue vulgaire, et il publia à ce sujet un livre qui fut mis à l'*Index*, et qui l'exposa à de graves poursuites. Il a laissé : *Fononia, sive de Libris Sacris in vernaculam linguam convertendis, libri duo;* Bâle, 1556, in-8°. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispan.* La *Nouv. Biogr. gén.*

FURLONG (White), en latin *Candidus*, de l'Ordre de Cîteaux, né dans le comté de Wexford, en Irlande, mort vers 1614, était issu d'une famille protestante; il se convertit, et parvint à ramener son père au sein de l'Église. Il voyagea en France, en Italie et en Espagne, où il embrassa la vie monastique, et retourna en Irlande comme missionnaire. Sa vertu lui attira la vénération des peuples de cette île. Il a laissé : 1° *Oratio per modum epistolæ ad S. Malachiam, archiepiscopum et primatem Hiberniæ;* — 2° *Epistola ad sanctum patrem nostrum Bernardum.* *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759.

FURNI, ville épisc. de l'Afrique occidentale, dans la province proconsulaire. On n'en connaît que deux évêques : Siméon, qui assista au concile de Carthage sous Boniface, et Geminius, qui se trouva au concile de Carthage sous Cyprien. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 77.

FURSY ou **FOURSY** (saint), en latin *Furseus*, abbé de Lagny et patron de Péronne, né en Irlande, mort le 16 janvier 650, était fils d'un petit prince de ce pays, qui devint roi de Momonie ou Munster, une des provinces de l'Hibernie. S'étant retiré dans une île située près de l'Irlande, il y bâtit un monastère; mais il fut obligé de retourner dans sa famille, où il convertit son aïeul, réconcilia avec ce dernier son père et sa mère, et fit embrasser la vie monastique à Foignan et Ultan, ses deux frères. Obligé, par la jalousie de ses ennemis, de se retirer dans le royaume des Anglais orientaux, il y bâtit le monastère de Cnobersburg, puis il passa en France, où il fonda celui de Lagny. L'Église honore sa mémoire le 16 janvier. *Voy.* Desmay, *Vie de saint Fursy.* Bulteau, *Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît*, l. III.

FUSCHIUS ou **FUSCHUS** (Paul), évêque de Sarni, vivait au XV[e] siècle. Il a laissé : 1° *De la Visite du gouvernement des églises;* Rome, 1581; — 2° *Singularités sur les questions les plus subtiles du droit civil et canonique;* Francfort, 1601.

FUSCIEN (saint), martyr, mort le 11 décembre, vers l'an 287, vint dans les Gaules avec saint Denis et ses compagnons. Ayant appris que les chrétiens étaient persécutés dans les diocèses de Reims et de Soissons, il s'y rendit avec saint Victoric. Le désir de savoir des nouvelles de saint Quentin les fit venir à Amiens, où ils apprirent de leur hôte Gentien qu'il était mort depuis un mois pour la religion chrétienne. Ils furent bientôt arrêtés eux-mêmes pour la même cause. Gentien fut décapité sur-le-champ. Pour Fuscien et Victoric, on les mit à la question, puis on les renferma chargés de chaînes dans les prisons d'Amiens, pour leur trancher la tête

quelques jours après. L'Église honore leur mémoire le 11 décembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires ecclés.*, tom. IV, à l'article SAINT-DENIS DE PARIS. Richard et Giraud.

FUSCIEN-AUX-BOIS (SAINT-), en latin *Sanctus Fuscianus in Nemore*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le village du même nom, à deux lieues d'Amiens. Ce fut d'abord une église que Childebert fit bâtir en ce lieu, lorsqu'on y découvrit le corps de saint Fuscien. Cette abbaye ayant été ruinée, Enguerrand, comte d'Amiens, la fit rebâtir au XIe siècle; et, l'an 1648, on y introduisit les religieux de la congrégation de Saint-Maur, qui y rétablirent la discipline monastique. *Voy. Gallia Christ.*, tom. X, col. 1302.

FUSCULE (saint), évêque et confesseur, vivait au Ve siècle. Hunneric, roi des Vandales, l'exila, après lui avoir fait donner cent cinquante coups de bâton. On l'honore le 6 septembre, avec tous les autres martyrs exilés dans le même temps et par le même prince.

FUSI ou **FUSIL** (Antoine), docteur de Sorbonne et protonotaire apostolique, né en Lorraine vers l'an 1565, mort dans le pays de Vaud l'an 1635. Il entra d'abord chez les Jésuites; mais il n'y resta pas, et devint curé de Saint-Barthélemy, de Saint-Leu et de Saint-Gilles, à Paris. Accusé d'hérésie, de sorcellerie et d'incontinence, il fut privé de ses bénéfices et interdit de toutes fonctions ecclésiastiques. Il demeura en prison pendant cinq ans, puis il se retira à Genève, où il embrassa le calvinisme et se maria. Il a laissé : 1° *Factum pour M. Antoine Fusi, docteur en théologie, contre maître Nicolas Vivian et autres, marguilliers;* in-8°; — 2° une violente attaque contre l'Église romaine, intitulée : *Le Franc Archer de la vraye église, contre les abus et énormités de la fausse;* Paris, 1619, in-8°. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIV. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

FUSSALA ou **FUSSULA**, siége épisc. le même que **FOSSALA**, et qui est aujourd'hui un simple évêché *in partibus infidelium. Voy.* FOSSALA, et Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 77.

FUSSEL, lieu d'Espagne situé sur les limites des diocèses de Burgos et d'Osma; on y tint, l'an 1104, un concile (*Concilium Fusselense*), dans lequel on régla les limites de ces deux diocèses et d'autres points de discipline ecclésiastique. *Voy.* Hardouin, tom. VI.

FUSSULA. *Voy.* FUSSALA.

FUXIUM. *Voy.* FOIX, n° I.

I. **FYOT DE LA MARCHE** (Claude), comte de Bosjan, né à Dijon l'an 1630, mort en 1721, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé prieur de Pontarlier. L'an 1651, il devint aumônier du roi, puis abbé de Saint-Étienne de Dijon, député du clergé et conseiller d'État honoraire. Il a laissé : 1° *Histoire de l'abbaye de Saint-Étienne;* Dijon, 1696, in-fol.; — 2° *Manuel pour entendre la sainte messe, pour la confession et la communion*, etc.; Lyon, 1731 et 1734; — 3° *Avis important sur la pratique et l'administration du sacrement de Pénitence, pour l'utilité des confesseurs et des pénitents*, etc.; Bruxelles, 1738, in-12; — 4° *La Dévotion aux saints Anges;* Lyon, 1738, in-12. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, tom. I, p. 235 et 236, et, aux additions, p. 6. Richard et Giraud.

II. **FYOT DE VAUGIMOIS**, petit-neveu du précédent, né à Dijon l'an 1689, mort à Lyon vers 1750, était docteur en théologie, abbé de Notre-Dame du Tronchet et supérieur du séminaire de Saint-Irénée de Lyon. Il a laissé : *Entretiens abrégés avec N.-S. Jésus-Christ, avant et après la messe;* Lyon, 1721, 4 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

G

GAAB (Jean-Frédéric), protestant, né à Gœppingen l'an 1761, mort en 1832, fut inspecteur de la bibliothèque du séminaire de Tubingue, assesseur à l'inspection du séminaire théologique de cette ville, puis surintendant général (archevêque protestant). Ses principaux ouvrages sont : 1° *Observationes ad loca quædam Veteris Testamenti;* Tubingue, 1792, et dans les *Commentationes theolog. de Velthusen;* — 2° *Documents pour servir à l'éclaircissement du Cantique des cantiques;* en allemand; Tubingue, 1796; — 3° *Documents pour servir à l'explication des Ier, IIe et IVe livres de Moïse;* en allemand; ibid., 1796; — 4° *Dissertatio de locis quibusdam sententiarum Jesu Siracidæ;* ibid., 1809; — 5° *Dijudicatio antiquarum Hoseæ versionum;* ibid., 1809; — 6° *Animadversiones ad antiquiorem Judæorum historiam;* ibid., 1811; — 7° *Éclaircissements pour servir à l'histoire juive jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains*, en allemand; ibid., 1824; — 8° *Manuel pour servir à l'intelligence philologique des apocryphes de l'Ancien Testament*, en allemand; ibid., 1818-1819. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GAAL, fils d'Obed, marcha au secours des Sichémites, attaqués par Abimélech, fils de Gédéon; il s'avança pour combattre celui-ci, mais il fut vaincu et il prit la fuite. *Voy.* Juges, IX, 26 et suiv.

I. **GAAS**, montagne du pays échu à la tribu d'Éphraïm. *Voy.* Josué, XXIV, 30. Juges, II, 9. Euseb., *Onomasticon*. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 344, 345.

II. **GAAS**, torrent ou vallée dont il est question dans II Rois, XXIII, 30; I Paralip., XI, 32. L'hébreu et les Septante portent *torrents* au pluriel; ajoutons que le mot hébreu est susceptible des deux sens, mais que celui de *vallée* paraît plus conforme au contexte. *Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 345.

* **GABA**, de même que *Gabaa, Gabaath, Gabaé, Gabaon, Gabathon, Gabbatha, Gabéé*, qu'on lit dans la Vulgate, viennent d'un mot hébreu qui signifie *hauteur, lieu élevé*, comme une *colline*, une *montagne*. C'est pourquoi ces noms propres sont quelquefois traduits dans la Vulgate par *lieu élevé*, et réciproquement.

GABA, ville de la tribu de Benjamin située au pied du mont Carmel, entre Ptolémaïde et Césarée. *Voy.* Isaïe, X, 29. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **GABAA**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, xv, 57.

II. **GABAA**, près de Cariath-Iarim, dans la tribu de Juda. *Voy.* II Rois, vi, 3, 4.

III. **GABAA** ou **GABAATH**, **GÉBA**, ville de la tribu de Benjamin et patrie de Saül, premier roi d'Israël; c'est ce qui l'a fait appeler par Isaïe (x, 29) *Gabaath de Saül.* Elle était située à deux lieues de Jérusalem, vers le septentrion. Elle devint fameuse par ses crimes, et surtout par celui qu'elle commit envers la femme du Lévite dont il est question au livre des Juges, xix. *Voy.* Hieronym., *ad Osee,* c. v, et *ad Sophon.*, c. i, et *in Epitaphio Paulæ.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 769, 770.

IV. **GABAA**, ville de la tribu de Benjamin différente de la précédente. *Voy.* Josué, xviii, 28.

GABAATH. *Voy.* Gabaa, n° III.

GABAATHE DE PHINÉÈS, ville située dans les montagnes d'Éphraïm; elle fut donnée à Phinéès, fils d'Éléazar. *Voy.* Josué, xxiv, 33.

GABAATHE DE SAÜL. *Voy.* Gabaa, n° III.

GABAATHITES, qui est de Gabaath. *Voy.* I Paralip., xii, 3, et Gabaa, n° III.

GABAÉ ou **GABÉÉ**, ville lévitique de la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, xviii, 24; xxi, 17. I Paralip., vi, 60.

I. **GABALA** ou **GABBUS**, ville épisc. de Lydie située au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sardes, et dont l'érection remonte au ve siècle. Elle est mentionnée dans les Actes des conciles et dans les Notices grecques. De Commanville dit qu'elle se nommait Gebul au temps des croisades, et qu'elle eut un évêque latin immédiatement soumis à Antioche. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Polycarpe, assista au concile de Chalcédoine, et le second au septième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 894. Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 108.

II. **GABALA**, ville épisc. de la première Syrie située au diocèse d'Antioche, sous le patriarche. Les Actes des conciles en font mention. Les croisés s'en emparèrent et y mirent des évêques latins; le premier siégeait vers l'an 1115. Avant cet événement elle avait eu dix évêques, dont le premier, Zoïle, assista au concile de Nicée. Gabala est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous la métropole d'Antioche, également *in partibus. Voy.* Pallad., *Dialog. de Vit. Chrysost. Socrate,* l. VI, c. x et xi. Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 240. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 798. Échard, *in Ind. episcop. Or. christ.*, tom. III, p. 1170. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 80, 81.

GABAON, capitale des Gabaonites, située à deux lieues de Jérusalem, vers le nord. Les habitants de cette ville essayèrent de tromper Josué et les anciens d'Israël, en leur faisant entendre qu'ils étaient d'un pays fort éloigné, et qu'ils désiraient faire alliance avec le peuple de Dieu. Ils furent condamnés pour cette supercherie à porter l'eau et le bois au tabernacle du Seigneur comme des prisonniers de guerre. Sur la fin du règne de David et au commencement de celui de Salomon, le tabernacle et l'autel des holocaustes que Moïse avait faits dans le désert se trouvaient à Gabaon. *Voy.* Josué, ix, 3 et suiv.; x, 1 et suiv. I Paralip., xxi, 29, 30. Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. x.

GABAONITE (*Gabaonites*), qui est de la ville de Gabaon. *Voy.* I Paralip., xii, 4. II Esdras, iii, 7.

GABAONITES (*Gabaonitæ*), peuple dont la ville capitale était Gabaon. *Voy.* Josué, ix, 3, etc. *Compar.* Gabaon.

GABARA ou **GABAROTH**, ville considérable de Galilée. *Voy.* Joseph, *de Vita sua*, p. 1017.

GABATHON ou **GEBBETHON**, ville de la tribu de Dan attribuée aux Lévites. *Voy.* Josué, xix, 44; xxi, 23. I Rois, xv, 27, etc.

GABBA ou **GABBUS**, ville épisc. de la première Syrie située au diocèse d'Antioche, sous le patriarche. Les Actes des conciles la mentionnent. On n'en connaît que trois évêques, dont le premier, Bassien, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 787. Richard et Giraud.

GABBARA ou **GABBARE**, nom que les Égyptiens donnaient aux corps morts qu'ils conservaient chez eux. *Voy.* S. Augustin, *Serm.* CXX, *de divers*, c. xii. Bollandus, au 17 janvier, p. 140. Tillemont, *Hist. ecclés.*, tom. VII, p. 132. Richard et Giraud.

GABBATHA, lieu du palais de Pilate d'où il prononça la sentence de mort contre Jésus-Christ. *Voy.* Jean, xix, 13.

GABBUS. *Voy.* Gabala, n° I, et Gabba.

GABELLE (*Gabella*), mot dérivé de *gabium*, qui signifie tribut: c'est un impôt qu'on lève sur les marchandises et les denrées que l'on fait entrer dans les villes. Les saints Pères ont toujours obligé les fidèles à payer les impôts. *Voy.* S. Paul, *Épître aux Romains*, c. xiii. S. Augustin, *Exposit. sur l'Épître aux Romains. Voy.* de Ferrière, *Diction. civ. et canoniq.* Denisart, *Collect. de Jurisprud.*, au mot Gabelles.

GABELUS, parent de Tobie, appartenait à la tribu de Nephthali. Il fut mené en captivité au delà de l'Euphrate, avec Tobie, son cousin, à qui il avait emprunté dix talents d'argent, et il établit sa demeure à Ragès, ville de Médie. C'est là que Tobie envoya son fils pour lui redemander l'argent qu'il lui avait prêté. *Voy.* Tobie, iv et suiv.

GABEN, ville épisc. de la seconde Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis, et située à seize milles de Césarée. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Ruffin, assista l'an 431 au concile d'Éphèse, et le second, Anastase, souscrivit au concile des trois Palestines, en 536. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 702. Richard et Giraud.

GABER, fils d'Uri, était intendant de la province de Galaad et de Basan, au delà du Jourdain, sous le règne de Salomon. *Voy.* III Rois, iv, 19.

GABIA (Jean-Baptiste), né à Vérone, vivait au xvie siècle. Il professa les lettres grecques à Rome. Il était aussi versé dans la théologie. Il a laissé : 1° une *Traduction latine des Commentaires de Théodoret, évêque de Cyr,* sur *Daniel* et sur *Ézéchiel;* Rome, 1563, in-fol.; le P. Sirmond l'a donnée dans son édition de Théodoret; — 2° une *Traduction de l'historien Zozime,* et des *Psaumes* d'après le texte hébreu; — 3° une *Traduction grecque du Calendrier grégorien;* Rome, 1583. *Voy.* Scipion Maffei, *Verona illustrata, lib. IV, degli Scrittori Veronensi.*

GABILLON (Auguste-Frédéric), né à Paris, vivait au xviiie siècle. D'abord théatin, il apostasia et embrassa le protestantisme. Il se rendit en Hollande, où son inconduite lui fit refuser l'emploi de ministre, qu'il sollicitait. On a de lui : *la Vérité de la religion réformée prouvée par l'Écriture sainte et par l'antiquité, pour servir de réponse à la Lettre pastorale de M. l'archevêque de Paris;* La Haye, 1701, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GABIM, ville dont on ignore la situation; quelques-uns prennent le mot de *Gabim*, selon

sa signification, pour des hauteurs. *Voy.* Isaïe, x, 31.

GABINIUS (Aulus), consul romain 58 ans avant J.-C., mort à Salone vers l'an 40 avant J.-C., rétablit en Judée plusieurs villes qui avaient été ruinées dans les guerres, comme il rétablit Hircan à Jérusalem, lui confirma la dignité de grand sacrificateur, constitua dans la province des gouverneurs et des juges pour le gouvernement du peuple; en sorte que la Judée passa de l'état monarchique à l'état aristocratique. Il y avait des tribunaux dans plusieurs villes, afin que le peuple trouvant dans tous les quartiers des juges pour connaître de ses différends, ne fût pas obligé de s'éloigner beaucoup du lieu de sa demeure. Il y a des savants qui croient que l'établissement du sanhédrin doit son origine à Gabinius. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. x. *De Bello Jud.*, l. I, c. vi. Petav., *de Doctrina temporum*, l. II, c. xxvi. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GABIO, ville épisc. d'Italie située dans le Latium, entre Rome et Palestrina. On en connaît neuf évêques, dont le premier, Ascerius, assista au concile de Rome tenu l'an 465, sous le pape Hilaire. *Voy.* Ughelli, *Italia sacr.*, t. X, col. 107. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, 81 et suiv.

GABLER (Jean-Philippe), protestant, né à Francfort-sur-le-Mein l'an 1753, mort en 1826, fut reçu docteur en théologie l'an 1787, devint premier professeur de théologie à l'université d'Iéna, puis conseiller privé ecclésiastique et consistorial. Outre les articles qu'il a fournis au *Theologisches Journal*, publié à Nuremberg, il a composé plusieurs ouvrages. Nous citerons, entre autres : 1° *Essai d'herméneutique du Nouveau Testament;* Altdorf, 1788; — 2° *Introduction historico-critique au Nouveau Testament;* ibid., 1789; — 3° *Nouvel Essai sur l'histoire de la création de Moïse;* ibid., 1795; ce dernier écrit est le complément de celui de Jean-Gottfried Eichhorn intitulé *Urgeschichte*, ou *Histoire primitive*, et auquel il a ajouté une introduction et des notes. Quant à cet ouvrage d'Eichhorn, qui a du mérite à certains égards, il n'est pas exempt de défauts graves; nous ne craignons pas d'affirmer que son auteur n'a pas compris le vrai sens des premiers chapitres de la Genèse. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GABRIEL**, un des premiers anges, fut envoyé au prophète Daniel pour lui expliquer les visions du bélier et du bouc qu'il avait vus, et le mystère des septante semaines qui lui avait été révélé. Il fut aussi envoyé à Zacharie pour lui annoncer la naissance de saint Jean-Baptiste, et à Marie, à qui il apprit que le Fils de Dieu s'incarnerait dans son sein. Les Grecs honorent l'ange Gabriel le 26 mars, le 11 juin et le 26 juillet; les Latins l'honorent, avec tous les autres anges, le 29 septembre. *Voy.* Daniel, viii, 16; ix, 21. Luc, i. Richard et Giraud.

II. **GABRIEL** (Archange de **SAINT-**), franciscain, né à Rouen l'an 1637, a laissé : 1° *l'Esprit de l'Evangile;* Paris, 1683 et 1684, 7 vol.; — 2° *la Profanation des églises condamnée par deux lettres chrétiennes;* ibid., 1688; — 3° *la Mort des élus*, ou *Exercices chrétiens pour se préparer à bien mourir;* ibid., 1684 et 1689; — 4° *Paroles tirées du Nouveau Testament pour éclairer les personnes religieuses et les personnes du monde;* ibid., 1691, 2 vol.; — 5° *Soliloques sur les sept Psaumes de la Pénitence:* ibid., 1690 et 1697; — 6° *Instructions chrétiennes tirées de l'Écriture sainte;* ibid., 1691, 2 vol.; — 7° *Pratiques de piété pour tous les jours de la semaine;* ibid., 1696; — 8° *la Règle du Tiers-Ordre de Saint-François*, ibid., 1691.

III. **GABRIEL** ou **GABRIELIS** (Gilles de), franciscain, vivait au xviie siècle. Il se fit recevoir licencié à l'université de Louvain, et il devint définiteur général et commissaire apostolique dans les Pays-Bas. Il a laissé : 1° *Thesis theologica de sacramento Pœnitentiæ, peccatoribus, præsertim consuetudinariis et recidivis, legitime administrando;* Bruxelles, 1676, in-4°; — 2° *Specimina moralis christianæ, et moralis diabolicæ;* ouvrage qui fut mis à l'*Index* par un décret en date du 27 septembre 1679; deux nouvelles éditions parurent, l'une sous le titre de *Specimina moralia, editio secunda ab auctore correcta et aucta*, et l'autre sous celui de *les Essais de la théologie morale*, 3e édition, revue, corrigée et augmentée; elles furent aussi condamnées par un seul et même décret daté du 2 septembre 1683. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 15. Le *Journ. des Savants*, 1681, p. 131, 1re édit., et p. 85, 2e édit.

IV. **GABRIEL DE CHINON**, capucin, missionnaire français, né à Chinon, en Touraine, mort à Tellichéry (Malabar) en 1670, se fixa vers 1640 à Ispahan, où il apprit les langues orientales et où il fit un grand nombre de conversions. Vers 1660 il passa à Tauris, où il fonda un couvent de capucins; il établit aussi des missions dans le Kurdistân et à Tiflis. Gabriel avait écrit beaucoup de notes et d'observations sur les pays qu'il avait parcourus, surtout au point de vue religieux et théologique. Moréri les a publiées sous le titre de *Relations nouvelles du Levant, ou Traités de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures*, composées par le P. G. D. C. (Père Gabriel de Chinon), et données au public par le sieur L. M. P. D. E. T. (Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie). *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVII. La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. de la théol. cathol.*

V. **GABRIEL DE SAINT-VINCENT**, carme déchaussé, né à Lodi, vivait au xviie siècle. Il professa la philosophie, la théologie et la controverse, et fut prieur, définiteur et visiteur général de la province de Gênes. On lui doit: 1° *In Primam partem D. Thomæ;* Rome, 1664, in-fol.; — 2° *In Secundam partem;* ibid., 1665, in-fol.; — 3° *De Gratia;* ibid., 1670, in-4°; — 4° *De Fide, spe et charitate;* ibid., 1666, in-fol.; — 5° *De Incarnatione;* ibid., 1656, in-fol.; — 6° *De Sacramentis;* ibid., 1656, 4 vol. in-4°; — 7° *De Censuris;* ibid., 1661, in-fol.; — 8° *De Justitia et jure;* ibid., 1661, in-fol.; — 9° *Summa moralis;* ibid., 1667, in-fol.; — 10° *Anagogia christiana;* ibid., 1666, in-fol.; — 11° et plusieurs autres indiqués par Richard et Giraud. *Voy.* la *Biblioth. Carmel.*, tom. I, p. 533.

VI. **GABRIEL SÉVÈRE**, né à Monembasie, autrefois *Épidaure*, ville du Péloponèse, fut consacré évêque de Philadelphie, à Constantinople, par le patriarche Jérémie, l'an 1577; mais voyant qu'il y avait peu de Grecs dans son église, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs de ce pays. Il a laissé : 1° *Traité des sacrements*, en grec; Venise, 1600; — 2° *Fides Ecclesiæ orientalis, seu Gabrielis metropolitæ Philadelphiensis opuscula*, en grec et en latin; Paris, 1671. *Voy.* le *Journ. des Savants*. 1672, p. 37, 1re édit., et p. 3, 2e édit. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

VII. **GABRIEL SIONITE**, orientaliste, né à Edden, village du mont Liban, l'an 1577, mort à Paris en 1648, fit ses études à Rome au collége

des Maronites, et obtint une place de professeur de théologie. Il vint à Paris en 1614, et fut nommé professeur d'arabe au collége de France. On a de lui : 1° *Liber Psalmorum Davidis, ex arabico idiomate in latinum translatus;* Rome, 1614, in-4°, et 1619; — 2° *Dottrina christiana ad uso de' fideli orientali*, trad. de l'italien en latin et en arabe; ibid., 1668, in-8°; — 3° *Liber Psalmorum Davidis, ex idiomate syro in latinum translatus;* Paris, 1625, in-4°; — 4° *Testamentum et pactiones inter Mohammedem et christianæ fidei cultores*, texte arabe et traduction latine; ibid., 1630, in-4°; — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GABRIELI (Jean-Marie de Saint-Floride), feuillant, né à Citta di Castello, mort à Caprarole l'an 1711, était très-versé dans la théologie, le droit canon, les conciles et l'histoire ecclésiastique. Il devint supérieur général de sa congrégation, président de la Congrégation de la Propagande, et promu au cardinalat l'an 1699 par le pape Innocent XII. On lui doit : 1° *Traité du Pontife romain et de l'Église, suivant les sentiments de saint Bernard;* Rome, 1686; — 2° *Promptuaire d'assertions choisies, historiques, critiques, dogmatiques, tirées de l'Écriture, de l'histoire ecclésiastique, des Papes et des conciles, et distribuées dans l'ordre chronologique des dix-huit premiers siècles de l'Église;* Rome, 1687; — 3° *Théologie historico-dogmatico-scolastique, contre les païens, les juifs, les hérétiques et les schismatiques.*

GABRIELIS. *Voy.* GABRIEL, n° III.

GABRIÉLITES, secte particulière d'anabaptistes qui s'éleva dans la Méranie l'an 1530, et dont l'auteur fut Gabriel Scherling. *Voy.* l'*Hist. des Anabaptistes.*

GABRINO (Augustin), fanatique, né à Brescia, vivait au XVIIe siècle. Il se faisait appeler le *Prince du nombre septenaire et le Monarque de la Sainte-Trinité;* il fut le chef d'une secte dont les membres furent appelés les *Chevaliers de l'Apocalypse. Voy.* APOCALYPSE, n° II.

GABUTIUS (Antoine), barnabite, né à Novare en 1551, mort à Rome l'an 1627, rédigea, par ordre de Paul V, le Rituel romain, et fut un des meilleurs latinistes de son temps. Ses ouvrages principaux sont : 1° *De Vita et rebus gestis Pii V;* Rome, 1605, in-fol.; — 2° *Pii V apostolicarum Epistolarum libri V;* Anvers, 1640; — 3° *Historia congregationis Clericorum Regularium S. Pauli;* Rome, 1852. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.*

GACHES (Raymond), pasteur et prédicateur, né à Castres vers l'an 1615, mort à Paris en 1668, acquit la réputation d'un orateur distingué et fut chargé de desservir l'église protestante de Charenton. Il a laissé : 1° *Le Consolateur promis aux apôtres, sermon sur Jean,* XVI, 7; Charenton, 1654 et 1655; — 2° *Le Triomphe de l'Évangile, sermon sur II Corinth.,* II; ibid., 1654 et 1655, in-8°; — 3° *Jésus dans l'agonie, ou Sermon sur les paroles du chap.* XXVI *de l'Évangile selon saint Matthieu, versets* 37 *et* 38; Castres, 1654, in-8°; — 4° *L'Athéisme confondu, sermon sur les paroles du Psaume* LIII; ibid., 1655, in-8°; — 5° *Le Fondement de l'espérance du chrétien;* ibid., 1655, in-8°; — 6° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GAD**, fils de Jacob et de Zelpha, servante de Lia. Après la mort de Moïse, il reçut son partage au delà du Jourdain; et, après avoir aidé les Israélites à conquérir la terre des Chananéens, il s'en retourna bien armé et chargé de dépouilles. La tribu de Gad sortit de l'Égypte au nombre de quarante-cinq mille six cent cinquante hommes. Les tribus de Gad, de Ruben et la moitié de Manassé, demandèrent, après la défaite des rois Og et Séhon, à partager dans les pays nouvellement conquis, ce qui leur fut accordé. Gad eut donc sa part entre Ruben au midi, et Manassé au nord, ayant les montagnes de Galaad à l'orient et le Jourdain à l'occident. *Voy.* Genèse, XXX, 11; XLVI, 16; XLIX, 19. Nombres, XXXII, 1 et suiv.

II. **GAD**, prophète et ami de David. Ce fut lui que le Seigneur envoya à ce prince pour lui annoncer qu'il avait encouru la colère divine en faisant le dénombrement de son peuple, et il lui donna à choisir entre la famine, la guerre et la peste; David opta pour ce dernier fléau. Gad avait écrit la *Vie de David;* elle est citée dans I Paralipomènes, XXIX, 29. *Voy.* II Rois, XXIV, 12 et suiv.

III. **GAD**, divinité païenne mentionnée par Isaïe et dans d'autres endroits de l'Écriture. *Voy.* Isaïe, LXV, 11. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* au mot GAD.

GADÆ. *Voy.* GADARA.

GADARÉNIENS, de Gadara, habitants de Gadara. C'est ainsi que lisent dans le texte grec saint Marc (V, 1), saint Luc (VIII, 26), et même plusieurs exemplaires de saint Matthieu (VIII, 28), au lieu que la Vulgate porte partout *Géraséniens*, de Gérase, habitants de Gérase, ville que quelques-uns, suivant Eusèbe et saint Jérôme, croyaient être la même que Gadara, bien qu'Origène et Pline les distinguent clairement. *Voy.* Euseb., *In Onomastic.* Hieronym., *In Locis Hebr.* Origen., *Comment. in Joan.* Plin., l. V, c. XV. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 778. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Comment. sur saint Matthieu*, VIII, 28.

GADARA, deux villes épisc. situées, l'une dans la première Palestine, sous Césarée, l'autre appelée aussi *Gadæ*, dans la seconde, sous Scythopolis. On connaît six évêques de Gadara, dont le premier, Gajan ou Gaïan, assista au premier concile de Nicée; mais on ignore de quelle ville ils étaient évêques. *Gadara* est actuellement un évêché *in partibus. Voy.* cependant ce que dit sur ces deux villes Reland, *Palæst. illustr.*, p. 678, 679. *Voy.* aussi D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et *Comment. sur saint Matth.*, VIII, 28. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 656. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 108. Richard et Giraud Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 90.

GADDA, ville de la tribu de Juda que la Vulgate a rendu par *Asergadda*, parce que dans l'hébreu *Gadda* est immédiatement précédé de *Aser*, ou, selon la prononciation généralement adoptée, *Hatser*, qui signifie, entre autres choses, *village*. Mais, comme dans le texte primitif ces mots sont séparés, plusieurs en font deux villes différentes. Pour nous, nous sommes d'un sentiment contraire. *Voy.* Josué, XV, 27. Reland, *Palæst. illust.*, p. 707.

GADDEL, fils de Gaher. *Voy.* I Esdras, II, 47.

GADDI, fils de Lusi, de la tribu de Manassé, fut un des douze Israélites qui allèrent reconnaître la terre de Chanaan sous Moïse. *Voy.* Nombres, XIII, 12.

GADDIS, surnom donné à Jean fils de Matathias et frère de Judas Machabée. *Voy.* I Mach., II, 2.

GADER, ville royale des Chananéens. Le roi de Gader fut pris et mis à mort par Josué. (Josué, XII, 3.) Plusieurs interprètes et géographes prétendent qu'elle est la même que *Gadara*, qui est située dans la première Palestine, près le voisinage de Diospolis et de Nicopolis, et qui est

appelée aussi *Gadéra, Gadéroth, Gador, Gazer, Gazéra, Gédéra, Gédor, Gidéroth. Voy.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 678, 679. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. GADARA, II, et *Comment. sur saint Matthieu*, VIII, 28.

GADÉRA. *Voy.* GADER.

GADÉROTH. *Voy.* GADER.

GADGAG, montagne du désert de Pharan située entre Benejaacan et Jetebatha. Les Hébreux y campèrent dans leur voyage du désert. *Voy.* Nombres, XXXIII, 32.

GADI, père de Manahem, qui usurpa le royaume d'Israël. *Voy.* IV Rois, XV, 14.

GADI, lieu de la naissance de Bonni, un des braves de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 36.

GADOLUS (Bernardin), général de l'Ordre des Camaldoli, né à Brescia, vivait en 1510. Il était aussi savant théologien que profond jurisconsulte. On a de lui : 1° *De fugiendo Sæculo et amplexanda religione*; — 2° *Contra superbiam et ambitionem*; — 3° des *Commentaires sur toute la Bible*; — 4° des *Sermons* et des *Épîtres*. *Voy.* Possevin, *in Apparat. sacro*.

GADOR, ville que Strabon nomme *Gadara*, et qu'il place aux environs de Joppé et de Samnia. La postérité de Cham s'y était conservée jusqu'au règne d'Ézéchias. *Voy.* I Paralip., IV, 39, 40, et les commentateurs sur ce passage. Strabon, l. XVI. *Compar.* GADARA et GADER.

GAËTAN DE THIÈNE (saint), fondateur des Théatins, né à Thiène l'an 1480, mort à Naples le 7 août 1547, était très-versé dans la théologie ainsi que dans le droit civil et canonique ; après avoir pris à Padoue le bonnet de docteur, il reçut les ordres sacrés, fut protonotaire participant, s'enrôla à Vicence parmi les pauvres confrères de Saint-Jérôme, et se rendit à Venise, où il opéra de nombreuses conversions. Il fonda avec Caraffe, archevêque de Théate, la congrégation des clercs réguliers appelés *Théatins*, parce que ce prélat fut leur premier général. L'an 1525, Clément VII confirma cet institut, qui, outre la réforme du clergé, renfermait le rétablissement du culte extérieur, la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et la prédication. Gaëtan succéda à Caraffe, et il fonda à Naples une communauté de son institut. Clément X le canonisa, et l'Église honore sa mémoire le 7 août. On a plusieurs *Lettres* de saint Gaëtan; huit sont adressées à Laura Mignana, religieuse augustine de Brescia, morte en odeur de sainteté en 1525, et ont été imprimées dans l'*Hist. du monastère de ces religieuses*; 1764, in-4°; les autres se trouvent dans les *Mémoires historiques sur la vie du saint, par le P. Zinelli*; Venise, 1753, in-4°. L'abbé de Barral, vicaire de Saint-Méry, à Paris, a donné aussi une édition de ces *Lettres*; Paris, 1785, in-12. *Voy.* Sponde, *Annal.*, ad ann. 1524. Le P. Joseph de Silos, *Annales de l'Ordre*. Dom Bernard Théatin, *Vie de saint Gaëtan*; Paris, 1698. Richard et Giraud. Le *Journal histor. et littér.*, 15 juillet 1786, p. 443. Feller, *Biogr. univers.*

GAETANIS (Benoît de), prêtre de Pise au XVIIIe siècle, a laissé sur le sacrement de l'Extrême-Onction un ouvrage très-complet, intitulé *De Suprema Unctione liber historico-dogmaticus*; Lucques, 1747, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1748, p. 58.

I. **GAËTE, GAIÈTE** ou **CAJÈTE**, ville épisc. d'Italie située dans la terre de Labour; elle relève immédiatement du Saint-Siége. Il est probable que la religion y a été établie de bonne heure, car la proximité de Formia et de Minturnia, dont les habitants se signalèrent pour la défense de la foi, ne permet guère d'en douter. Ces deux villes ayant été détruites, leurs siéges furent réunis à celui de Gaëte. Le premier évêque de cette ville, Camplus ou Campolus, siégeait l'an 790, sous le pape Adrien. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, col. 526, et tom. X, col. 221. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 92 et suiv.

II. **GAËTE** (Étienne de), dominicain, né à Gaëte au XVe siècle, professa le droit dans plusieurs maisons de son Ordre, et fut pendant trente-deux ans vicaire de l'archevêque de Naples. Il avait acquis la réputation de l'un des premiers canonistes de son temps. Il a laissé : 1° *Sacramentale Neapolitanum perutile*; Naples, 1475; — 2° *Repetitio quoniam in qua tractatur materia juris patronatus*; ibid., in-fol. *Voy.* Tuppi et Nicodemo, *Biblioth. Napolit.* Échard, *Scriptores Ord. Prædicat.* Fabricius, *Biblioth. latin. mediæ et infimæ ætatis*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAFFAREL (Jacques), docteur en théologie et en droit canon, né à Mannes, en Provence, l'an 1601, mort en Espagne en 1681, possédait les langues hébraïque, chaldaïque, syriaque, grecque, latine, espagnole et italienne. On a de lui : 1° *Curiosités inouïes*, traduites en latin sous le titre de *Curiositates inauditæ de figuris Persarum talismanicis*, avec des notes de Grégoire Michaëlis; Hambourg, 1676, 2 vol. in-12; ouvrage censuré par la Sorbonne; — 2° *Quæstio pacifica, num religionis dissidia, per philosophorum principia, per antiquos christianorum orientalium libros rituales, et per propria hæreticorum dogmata conciliari possint*; Paris, 1645, in-4°; — 3° *A. R. Elcha ben David de fine mundi ex hebræo latine, interprete et notatore Jacobo Gaffarello*; ibid., 1629, in-8°; — 4° *Catena hebraica in omnes Veteris Testamenti libros*; — 5° *Abdita divinæ cabalæ mysteria defensa*; ibid., 1625, in-4°; — 6° *De Musica Hebræorum stupenda*; — 7° *De Stellis cadentibus opinio nova*; — 8° *Traité des bons et des mauvais génies*; — 9° *Paraphrase sur le Psaume* Super flumina; Paris, 1624, in-12; — 10° *Index codicum cabalistorum MSS. quibus usus est J. Picus Mirandulanus*; ibid., 1651, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GAFIORRI (Joseph), barnabite, né à Crémone en 1705, a publié, en italien, des *Sermons* sur l'histoire de la Passion de N.-S.; Bologne, 1767-1769, 3 vol.

GAGAYAN. *Voy.* SÉGOVIE, n° II.

GAGE (*Pignus*), le gage est une chose mobiliaire que le débiteur donne au créancier pour la sûreté de ce qui lui est dû; c'est ce qui s'appelle aussi *nantissement*. Or il faut remarquer, par rapport au gage : 1° qu'il est permis, parce qu'il n'est contraire ni au droit naturel, ni au droit canonique, ni au droit civil, qui ne défendent pas de prendre des assurances pour se faire payer de la chose qu'on prête; 2° que c'est une cruauté contraire à la religion et à la raison que de prendre en gage de quelqu'un ce qui lui est nécessaire pour se couvrir ou pour gagner sa vie, comme à un pauvre son habit, à un laboureur sa charrue, etc.; 3° que le créancier ne doit pas se servir des meubles engagés sans le consentement exprès ou justement présumé du débiteur; et s'il s'en sert sans ce consentement, il doit au débiteur le prix de l'usage qu'il en a fait et du dommage qu'il lui a causé, s'il lui en a causé quelqu'un; 4° que le créancier et le débiteur ne peuvent convenir que, si dans un certain temps le débiteur ne rend pas ce qu'il a emprunté, l'objet engagé demeurera au créancier, ces sortes de conventions étant contraires à l'équité naturelle et condamnées par le droit canon (Innoc. III, *in cap. Significante* VII, *de*

Pignoribus, etc., l. III, tit. XXI); qu'on peut cependant stipuler que le gage demeurera au créancier, suivant l'estimation qui en sera faite; 5° que si le gage périt par la faute du créancier, il en porte la perte; que s'il périt sans sa faute, et par un cas purement fortuit, il n'est tenu à rien; 6° que lorsque le débiteur ne paie pas au temps prescrit, le créancier ne peut pas disposer du gage de son autorité privée; il doit obtenir du juge de le faire vendre publiquement et sans fraude, au plus offrant et dernier enchérisseur; 7° qu'on ne doit jamais mettre en gage les meubles ou immeubles de l'Église sans nécessité ou sans utilité (*Cap.* I, *tit. XIX, l. III, de Pignoribus*); 8° que si un bénéficier avait engagé son bénéfice, le créancier serait obligé de le restituer à l'Église, sauf son recours contre la succession de celui auquel il aurait prêté (*Cap.* VII, *Significante, cod. tit.*). *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. PIGNUS. Les *Conférences de Paris sur l'usure*, tom. I, p. 319. Pontas, au mot GAGE. Richard et Giraud.

I. **GAGLIARDI** ou **GAGLIARDO** (Achille), jésuite, né à Padoue en 1537, mort à Modène l'an 1607, professa pendant vingt-cinq ans la morale et la philosophie à Rome, la théologie à Padoue et à Milan, devint successivement directeur des colléges de Turin, de Milan, de Venise et de Brescia. On a de lui : 1° un *Catéchisme* en italien; Milan, 1584, in-8°; — 2° *De Disciplina hominis interioris;* — 3° *Compendium christianæ perfectionis, continens praxim uniendi animam cum Deo*, traduit en latin à Vienne, 1633; — 4° des *Commentaires sur les écrits de saint Ignace;* — 5° *Explication de l'institut de la societé de Jésus;* — 6° *Méditations pour tous les états:* — 7° *Différentes manières de méditer en récitant le rosaire*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GAGLIARDI** ou **GAGLIARDO** (Paul), chanoine de la cathédrale de Brescia, né dans cette ville en 1675, mort dans la même ville l'an 1742, s'est rendu célèbre par son érudition. On lui doit, outre plusieurs ouvrages purement littéraires : 1° *Oratio pro adventu J. F. Barbadici ad episcopatum Brixianæ Ecclesiæ;* Venise, 1715, in-12; — 2° les *Œuvres de saint Philastre et de saint Gaudence, évêques de Brescia au* IVe *siècle;* Brescia, 1738, in-4°, avec la *Vie* des deux saints évêques et une *Réfutation* de la critique trop sévère qu'Ellies Dupin avait faite de leurs écrits; — 3° *Sancti Gaudentii sermones, cum opusculis Ramperti et Adelmanni Brixiæ episcoporum*, avec des notes; Padoue, 1710, in-4°; — 4° des *Notes* remplies d'érudition sur la liste des évêques de Brescia, publiées dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli. Ces notes ont été insérées à la suite de la liste, dans la 2e édition de l'ouvrage. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GAGNA (Gaspard), jésuite italien, né en 1686, mort à Turin, directeur du collége, en 1755, a laissé : *Lettere d'Eugenio apologista ad un collega del P. Daniello Concina sulle dissertazioni della storia del probabilismo e del rigorismo del padre Sadetto, con un saggio di avertimenti sopra l'opera medesima e confutazioni;* Venise, 1745, 3 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GAGNÉE ou **GAGNI**, **GAIGNI**, **GAIGNY**, **GANAY**, **GUIGNI** (Jean), en latin *Gagnæus*, docteur en théologie et chancelier de l'Église de Paris, né dans cette ville, mort l'an 1549, fut aumônier de François Ier. Il a laissé : 1° *Commentarius Primasii Uticensis, in Africa episcopi, in Epistolas S. Pauli*, latin et français; Paris et Lyon, 1537; — 2° *Petri Apollonii Collatii, presbyteri Novariensis, excidii Hierosolymitani libri IV;* Paris, 1540; — 3° *Davidici Psalmi, in lyricos diversorum generum versus*, etc.; ibid., 1547; — 4° *Paraphrasis in Epistolam ad Romanos;* ibid., 1533 et 1633, in-8°; — 5° *Scholia in Evangelia quatuor et in Actus Apostolorum*, ibid., 1552, 1631, in-8°, et dans Jean de la Haye, *Biblia maxima;* ibid., 1643; — 6° *Hendecasyllabus de sanctissimo Christi corpore in Eucharistia;* — 7° *Alcimus Avitus et Claudius Marius Victor, poetæ christiani in lucem emissi:* Lyon, 1536 in-8°. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. franç.* Le Mire, *De Script. sæc. decimisexti.* Du Boulai, *Histor. universit. Paris*, tom. VI, p. 95. Richard et Giraud, art. GAGNÉE et GAIGNI. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAGNI. *Voy.* GAGNÉE.

GAGNIER (Jean), orientaliste, né à Paris vers 1670, mort à Oxford en 1740, d'abord catholique, embrassa dans la suite les nouvelles erreurs du protestantisme et se fit recevoir membre de l'Église anglicane. Afin de les professer plus librement, il passa en Angleterre, où il acheva ses études à Cambridge et à Oxford; il devint même professeur dans cette dernière université Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Vie de Mahomet, trad. et compilée de l'Alcoran*, etc.; ouvrage qui suffit pour réfuter l'apologie que certains philosophes ont faite de Mahomet; — 2° *Josippon sive Josephi ben Gorionis Historiæ Judaicæ, lib. V, ex hebræo latin. vertit, præfatione et notis illustravit J. Gagnier;* Oxford, 1706, in-4°; — 3° *L'Église romaine convaincue d'idolâtrie et d'anti-christianisme;* La Haye, 1706, in-12; c'est l'œuvre d'un insensé; — 4° *Vindiciæ Kircherianæ, sive animadversiones in novas Abrah. Trommii Concordantias græcas versionis LXX*, Oxford, 1718; critique trop vive d'un ouvrage estimé; — 5° *Lettres sur les médailles samaritaines*, insérées dans le *Journal de Trévoux*, ann. 1705; — 6° *Fragmenta ex Caten. in Pentateuchum arabice syriacis descripta litteris et latine versa:* dans l'édition de Saint-Hippolyte par Alb. Fabricius. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GAGUARITA ou **CAUVARITA**, siége épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adramitte. On n'en connaît qu'un évêque, Rogatus, qui assista à la conférence de Carthage. *Voy. Collat. Carth.*, c. CXXVIII, not. 148.

GAGUIN (Robert), général de l'Ordre des Trinitaires dits *Mathurins*, né à Calonne-sur-le-Lys vers 1425, mort au monastère des Préavins l'an 1502, était docteur en droit dans la faculté de Paris. Il fut employé dans diverses ambassades en Italie, en Allemagne et en Angleterre. On a de lui, parmi plusieurs autres ouvrages, soit en prose, soit en vers : 1° *Traité de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge*, contre Vincent de Châteauneuf; Paris, 1598; — 2° *Des différents Ordres des ecclésiastiques;* — 3° *Epistolæ et Orationes;* Paris, 1497, in-16, et 1498, in-8°; — 4° *Conseils profitables contre les ennuis et les tribulations du monde;* in-8° gothique, sans date; — 5° *Chronique de l'Ordre des Mathurins*. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLIII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAHAM, fils de Nachor et de Roma. *Voy.* Genèse, XXII, 24.

GAHER était l'un des chefs des familles qui revinrent de Babylone à Jérusalem. *Voy.* I Esdras, II, 47.

GAÏAN. *Voy.* l'art. suiv.

GAÏANITE (*Gaianita*), secte hérétique issue des Eutychiens; elle tire son nom de Gaïan, évêque d'Alexandrie, qui se mit à sa tête. Les

Gaïanites avaient adopté les erreurs de Julien d'Halicarnasse, chef des incorruptibles et des fantastiques; ils prétendaient qu'après l'union des deux natures en Jésus-Christ, son corps avait été incorruptible, et qu'il n'avait pas souffert les infirmités de la nature humaine. *Voy.* Léontius le Scholastique, *de Sectis act.* X. Baronius, ann. 515.

GAICHIÈS (Jean), oratorien, mort à Paris l'an 1731, exerça pendant plus de trente ans les fonctions de théologal à Soissons, et fut membre de l'académie de cette ville. Il a laissé : 1° *Maximes sur le ministère de la chaire;* 1711; ouvrage très-estimé de Duguet, de Balthasar Gibert, etc.; — 2° des *Discours*, dont plusieurs ont été insérés dans les *Recueils* de l'Académie française. *Voy.* Gibert, *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique,* tom. III. Le *Diction. portat. des Prédicat.*

GAIÈTE, GAJÈTE. *Voy.* GAËTE.

GAIGNEY, GAIGNI. *Voy.* GAGNÉE.

GAILER ou **GAYLER**, **GEILER**, **GEYLER** (Jean), prédicateur très-zélé et très-éloquent, né à Schaffhouse en 1445, fut élevé à Kaisersberg, en Alsace, mort à Strasbourg l'an 1510. C'était un ecclésiastique digne, de mœurs sévères, fortement attaché à la foi catholique, bien que les protestants se soient habitués à le regarder comme un de leurs précurseurs, parce qu'il s'éleva avec véhémence contre les abus qui régnaient parmi les chrétiens relâchés et certains religieux qui menaient une vie peu digne de leur saint état. Il a beaucoup écrit en latin et en allemand; mais comme il ne publia pas lui-même ses ouvrages, ils furent interpolés de toute manière; il n'y a que son *Pèlerin,* son *Oraison Dominicale* et sa *Passion,* qui ne l'ont pas été. On trouve la liste de ses principaux écrits dans la *Nouv. Biogr. génér.*

GAILLAC (*Gaillacum*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le diocèse d'Alby, sur le Tarn, où s'est formée l'une des villes les plus considérables de ce département. Cette abbaye fut fondée l'an 960, par Raymond Pons, comte de Toulouse, et Froterius, évêque d'Alby. L'an 1534, les religieux voulurent devenir chanoines séculiers, et obtinrent à ce sujet une bulle du pape Paul III. Il y avait une autre abbaye de Gaillac située au territoire de Cahors, et qui fut fondée par Pépin en l'honneur de saint Quintin. *Voy.* la *Gall. Christ.*, t. I, col. 52, nouv. édit. Le *Diction. univ. de la France.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*

GAILLANDE (Jean-Noël), docteur de Sorbonne et supérieur de Sainte-Barbe, né à Paris l'an 1685, mort l'an 1745, était plein de zèle pour le maintien de la foi et de la discipline ecclésiastique. Il a laissé : *Éclaircissements sur quelques ouvrages de théologie. Voy.* Richard et Giraud.

I. **GAILLARD** (Honoré), jésuite, né à Aix, en Provence, l'an 1641, mort à Paris l'an 1727, acquit une grande réputation comme prédicateur. Il ne nous reste de lui que quatre *Oraisons funèbres :* 1° celle de *Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne;* 1683; — 2° celle de *Mgr de Harlay, archevêque de Paris;* 1695; — 3° celles de *Louis, dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie;* 1712; — 4° celle du *prince de Condé;* 1709. *Voy.* le *Diction. portat. des Prédicat.;* Lyon, 1757. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GAILLARD** (Jacques), théologien protestant, né à Montauban vers l'an 1620, mort à Leyde vers 1690, professa la philosophie dans sa ville natale; et ayant quitté la France à la suite de deux mauvaises affaires, il se retira en Hollande, où il devint, l'an 1662, pasteur de l'église wallonne de Bois-le-Duc. Plus tard il professa la théologie à l'université de Leyde. On a de lui : 1° *Genealogia Christi, cum enodatione difficultatum quæ occurrunt in Evangelio Matthæi et Lucæ;* Leyde, 1683, in-8°; — 2° *Specimen quæstionum in Novum Testamentum de Filio hominis;* ibid., 1684, in-4°; — 3° *Melchisedechus Christus, unus Rex justitiæ et Rex pacis, seu exercitationes XII de Melchisedecho;* ibid., 1686, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GAILLARD DE SAINT-GERMAIN** (Marie-Louis-Stanislas de), né à Saint-Germain-la-Poterie en 1816, mort en 1852, a laissé, outre plusieurs autres ouvrages : 1° *Notice historique et descriptive sur l'église Saint-Étienne de Beauvais;* 1843; — 2° *Lettres sur l'archéologie musicale et le chant catholique;* 1846; ouvrage dans lequel il défend le plain-chant contre les fantaisies modernes. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GAITTE (Jacques), docteur en théologie et chanoine de Luçon, vivait au XVIIIe siècle. On lui doit : 1° *De Usura et fœnore;* Paris, 1678, in-4°; — 2° *De usuraria trium contractuum Pravitate;* 1688. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

I. **GAÏUS**, compagnon de voyage de saint Paul. *Voy.* Actes, XIX, 29. Romains, XVI, 23.

II. **GAÏUS**, à qui saint Jean adresse sa première Épître, est, selon quelques-uns, le même que le précédent.

I. **GAL** ou **GALL** (saint), en latin *Gallus,* évêque de Clermont-Ferrand, né dans cette ville vers l'an 489, mort vers 553, était l'oncle paternel de saint Grégoire de Tours. De bonne heure il se retira dans le monastère de Cornon ou Cronon, et fut ordonné diacre par saint Quintien, évêque d'Auvergne, à qui il succéda l'an 527. Il se fit remarquer par sa patience et par le zèle qu'il déploya en toute occasion pour le salut du peuple. Il assista aux deux premiers conciles de Clermont-Ferrand, tenus l'an 535 et l'an 549, ainsi qu'aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième conciles d'Orléans. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 1er juillet. *Voy.* Grég. de Tours, *Vie de saint Gal,* c. VI. Mansi, *Concilia,* tom. IV, p. 1779, 1803; tom. V, p. 388. Le Cointe, *Annal. eccles. Franc.* Mabillon, *Acta Sanctor. Ordinis Sancti Benedicti.* Bulteau, *Abrégé de l'Hist. de l'Ordre des Bénédictins.* Richard et Giraud.

II. **GAL** ou **GALL** (saint), en latin *Gallianus, Gallo, Gallunus,* abbé, né en Irlande, mort le 16 octobre, vers 646, fit ses études dans le monastère de Bencor, sous la discipline de saint Colomban, qu'il accompagna en France, en Angleterre, en Italie et en Suisse. Dans ce pays, il brûla les temples et brisa les statues des faux dieux, ce qui lui attira de grandes persécutions de la part des idolâtres. Hiltibod, curé d'Arbon, lui indiqua un désert où il bâtit une église, qu'il entoura de douze cellules. Telle est l'origine de l'abbaye de Saint-Gal, qui subsiste encore aujourd'hui, et suit la règle de Saint-Benoît. Saint Gal gouverna ce monastère jusqu'à sa mort. L'Église honore sa mémoire le 16 octobre. *Voy.* Surius. Le P. Mabillon, IIe *siècle bénédict.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **GAL** ou **GALL (SAINT-)**, abbaye fondée en 614 par saint Gal, qui lui donna son nom. Elle a subsisté jusqu'en 1805, qu'elle fut abolie, emportée par le torrent révolutionnaire. On peut voir son histoire dans le *Diction. de la théol. cathol. Compar.* l'article précédent.

I. **GALAAD** était fils de Machir et petit-fils de Manassé. *Voy.* Nombres, XXVI, 29, etc.

II. **GALAAD** était une contrée qui comprenait

toute la Palestine à l'est du Jourdain, et la plaine de l'Arnon jusqu'aux monts Galaad et Basan. *Voy.* Deutéron., XXXIV, 1. IV Rois, X, 38, etc.

III. **GALAAD.** Ce mot désigne encore la montagne située au nord et au midi du fleuve Teboc. Eusèbe dit que le mont de Galaad s'étend depuis le Liban, au nord, jusqu'au pays que possédait Séhon, roi des Amorrhéens, et qui fut cédé à la tribu de Ruben.

GALACTOIRE (saint), martyr, qui vivait au VIe siècle, est regardé comme le successeur de saint Julien, premier évêque de Béarn, ville de la troisième Aquitaine. Il assista l'an 506 au célèbre concile d'Agde. Lorsque Clovis se rendit maître de toute l'Aquitaine, il s'unit à ce prince pour chasser les Ariens de son diocèse; il leva des troupes à cet effet, mais il ne put rejoindre l'armée de Clovis; et, étant tombé au pouvoir des Ariens, il eut à subir de leur part mille tourments. Galactoire resta inébranlable dans la foi, et ses ennemis le massacrèrent. On célèbre sa fête le 27 juillet. *Voy.* De Marca, *Hist. de Béarn*, l. I, c. XV, n° 8.

GALANCES (Clément), théatin, a publié : 1° *Conciliation de l'Église arménienne avec l'Église romaine, sur les témoignages des Pères et docteurs arméniens;* Rome, 1650, 1658 et 1661, 2 vol. in-fol.; à l'imprimerie de la Propagande; — 2° *Histoire d'Arménie ecclésiastique et politique;* Cologne, 1686.

GALANTES (Livius), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Imola, a donné : *La Théologie chrétienne comparée avec la philosophie de Platon et la sagesse des anciens Égyptiens et Grecs;* Bologne, 1627. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 283.

GALATES (ÉPÎTRE DE SAINT PAUL AUX). Il y a un grand partage d'opinions sur le temps et sur le lieu où fut composée l'Épître aux Galates. Pour nous, nous regardons comme plus probable l'opinion de ceux qui placent la composition de cette Épître de l'an 56 à l'an 57 de J.-C. Quant au lieu où elle fut écrite, c'est probablement Éphèse, comme le soutiennent les meilleurs critiques, fondés sur ce que les anciens manuscrits latins portaient le nom de cette ville, et sur ce que les circonstances historiques du voyage de l'Apôtre, bien examinées, favorisent ce sentiment. Saint Paul s'attache plus particulièrement, dans cette Épître, à prouver trois choses, savoir : la vérité de son apostolat, la conformité de sa prédication avec celle des autres apôtres, et enfin l'inutilité des cérémonies légales pour la justification. Cette Épître est d'ailleurs pleine des sentiments les plus tendres et les plus affectueux. *Voy.* J.-G. Glaire, *Introduction*, etc., tom. V, p. 66 et suiv.

GALATIE, nommée dans la suite *Chiangare*, province de l'Asie Mineure, appelée aussi *Gallo-Grèce*, du nom des Celtes ou Gaulois qui s'y établirent. L'empereur Constantin la divisa en deux provinces : la première, sous la métropole d'Ancyre, comprend neuf siéges épiscopaux, et la seconde, sous Pessinonte, en renferme huit. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 110, 111. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

GALATIN (Pierre), juif italien qui se convertit et se fit franciscain; il vivait encore en 1532. Il possédait parfaitement le latin, le grec, l'hébreu et le chaldéen. Il fut provincial de la province de Saint-Nicolas, dans la Pouille, et il professa la philosophie, puis la théologie. Il a laissé : *De Arcanis catholicæ veritatis, libri XII, quibus pleraque religionis christianæ capita contra Judæos, tam ex scripturis Veteris Testamenti authenticis, quam ex talmudicorum commentariis, confirmare et illustrare conatus est;* 1518; Bâle, 1591; Francfort, 1603, 1612 et 1672. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* Possevin, *Appar. sacr.* Le Mire. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 447. Le *Journal des Savants*, 1697, p. 286, 1re édit., et p. 251, 2e édit. Richard et Giraud.

GALBANA. *Voy.* EUDOCIAS, n° III.

GALBANUM, suc tiré par incision d'une plante qui ressemble à la férule, et qui croît dans la Syrie, sur le mont Amanus; il entrait dans la composition du parfum qui devait être brûlé sur l'autel d'or dans le saint.

GALDIN ou **GAUDIN** (saint), cardinal, archevêque de Milan, mort le 18 avril 1176, arriva par degrés aux charges ecclésiastiques. Il était archidiacre et chancelier de l'église de Milan lorsque cette ville fut assiégée par Frédéric Barberousse. Il en sortit avec son archevêque pour se rendre auprès du pape Alexandre III, qu'ils suivirent en France, où ils assistèrent au concile de Tours tenu l'an 1163. L'an 1165, il fut promu au cardinalat et appelé à monter sur le siége de Milan. Il commença par travailler à détruire le schisme qui désolait la Lombardie; il fit ériger un nouvel évêché à Alexandrie de la Paille, puis il rétablit les rites et les anciens usages de l'Église ambrosienne, fit plusieurs règlements pour la discipline, assista les pauvres, et combattit avec succès les hérétiques appelés *Cathares*. L'Église honore sa mémoire le 18 avril. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

I. **GALE** (John), anglican, né à Londres l'an 1680, mort en 1721, se livra spécialement à l'étude des langues orientales. L'université de Leyde lui offrit le titre de docteur en théologie et lui proposa de souscrire aux articles du synode de Dordrecht; mais Gale refusa formellement. Il a laissé : 1° *Reflections on M. Wall's history of Infant baptism;* 1711; — 2° *Sermons;* 1726, 4 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GALE** (Samuel), antiquaire, né à Londres l'an 1682, mort l'an 1754, fut le premier trésorier de la Société des Antiquaires. Il a laissé : *A History of Winchester cathedral;* Londres, 1715. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GALE** (Théophile), anglican, né l'an 1628, mort en 1678, fut ministre à Winchester, et se fit remarquer comme prédicateur; mais au retour de Charles II, ayant refusé de se soumettre à l'acte d'uniformité promulgué l'an 1661, il perdit son emploi. Il s'occupa alors d'éducation. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Idea theologiæ, tam contemplativæ quam activæ*, etc.; 1673, in-12; — 2° *Theophilus, or a discourse of the saint's amity with God in Christ;* 1671, in-8°; — 3° *The true idea of Jansenism;* 1669, in-4°; — 4° *The court of the Gentiles*, etc.; Oxford, 1669 et 1671; Londres, 1676; — 5° *Lexicon Græci Testamenti etymologicon, synonymum, sive glossarium homonymum;* 1678. *Voy.* Wood, *Athen. Oxonienses.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GALEN ou **GALIEN** (Matthieu), prévôt de Saint-Amé de Douai et chancelier de l'université de cette ville, né à Westcapel, mort vers l'an 1573, fut reçu docteur à Douai l'an 1564, se livra à la prédication et professa la théologie avec distinction. Il a laissé : 1° *Commentarium de christiano et catholico sacerdote;* — 2° *De Missæ sacrificio;* — 3° *De Originibus monasticis;* — 4° *De Sæculi nostri choreis;* — 5° des *Catéchèses;* — 6° *Prières et méditations liturgiques;* — 7° *Homélies* ou *Prônes;* — 8° Les *Vies de saint Wilbrod et de saint Denis.* *Voy.* Valère-André, *Biblioth.*

Belg., p. 655. Le Mire, *De Script. sæc.* XVII.

GALÉNITES ou **GALÉNISTES**, hérétiques ainsi nommés parce que leur chef était Galénas, médecin d'Amsterdam. Ils soutenaient la plupart des erreurs des Sociniens ou plutôt des Ariens, au sujet de la divinité de Jésus-Christ. *Voy.* Jovet, tom. I, p. 413.

GALENSIS *Voy.* GALES, n° I.

GALÈRES, peine infamante qui emporte avec elle la mort civile et la privation du bénéfice. En Espagne, on n'a permis ni aux juges d'Église, ni aux juges séculiers, de condamner les ecclésiastiques à cette peine. En Italie, les juges d'Église condamnent assez souvent les clercs aux galères; mais en France il n'y avait autrefois, comme il n'y a aujourd'hui, que le juge laïque qui pût condamner les ecclésiastiques aux galères; et même un arrêt du règlement de 1544 défendait aux officiers royaux d'assister à de pareils jugements. La condamnation aux galères à perpétuité emportait avec elle la mort civile et la privation du bénéfice; mais si elle n'était que pour un temps, elle ne causait ni la mort civile, ni la privation du bénéfice de plein droit; toutefois le bénéficier devenait incapable, par la note d'infamie qu'il avait encourue, d'en obtenir de nouveau. C'est pour le même motif qu'un condamné aux galères, même pour un temps plus ou moins long, est irrégulier, la note d'infamie étant un empêchement à l'ordination. Quant aux bénéfices à charge d'âmes ou sujets à résidence qu'il pouvait avoir, on ne peut le forcer au for extérieur à s'en démettre, quoiqu'il y soit obligé dans le for intérieur, parce qu'il ne peut les exercer sans scandale après une pareille condamnation. *Voy.* saint Thomas, in-4°, dist. 25, q. 2, art. 2, quæst. 3, *in corp.* Le *Concil. Toletan. quart.* Brodeau sur Louet, *Lettre S*, Somme 13, n. 15. Le Prêtre, *cent. II*, c. XXV. De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, au mot GALÈRES. Les *Mémoires du clergé*, t. VII, p. 1241 et suiv. Piales, *Traité du dévolut*, t. III, c. XVIII, p. 387. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

GALESI (Dominique), évêque de Ruvo, en Italie, au XVIIe siècle, a laissé : *Ecclesiastica in matrimonium potestas adversus Jo. Launoi doctrinam; adsunt etiam contra eumdem Launoium vindiciæ pro annatarum justitia et Summa D. Thomæ;* Rome, 1678, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1679, p. 274, 1re édition, et p. 152, 2e édition.

GALESINI (Pierre), en latin *Petrus Galesinius,* protonotaire apostolique, né à Milan, mort vers 1590. On a de lui : 1° une nouvelle édition du *Martyrologe romain;* — 2° *Notes sur le texte grec des Septante;* Rome, 1567; — 3° *Commentaire sur le Pentateuque;* ibid., 1687; — 4° *Vies des Saints mentionnés par l'église de Milan;* Milan, 1582; — 5° *De Bibliis græcis Interpretum* 72, *Sixto V S. P. M. editis commentarius brevis ac dilucidus*, — 6° *Théâtre pontifical;* c'est l'histoire des Papes; — 7° plusieurs autres écrits indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*

GALET. *Voy.* GALLET.

GALFREDUCCI (Bandinus), jésuite, né à Pistoie, mort l'an 1627, était théologien et poëte; il fut pendant quatre ans secrétaire de son Ordre. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Oratio de Passione Domini, ad Paulum;* Rome, 1606; — 2° *Hieromeniæ, seu sacrorum mensium PP. duæ, quibus vario carminum genere sanctos celebravit,* etc.; ibid., 1622. *Voy.* La *Nouv. Biogr génér.*

GALGAL, ville royale des Chananéens, près de Dor. *Voy.* Josué, XII, 23.

GALGALA, lieu situé vis-à-vis de Sichem, près des monts Hébal et Garizim. *Voy.* Deutéron., XI, 30.

II. **GALGALA**, lieu où les Israélites s'arrêtèrent après avoir passé le Jourdain (Josué, IV, 19), et où ils se circoncirent. C'est à l'occasion de cette circoncision que ce lieu fut appelé *Galgala,* comme on le voit par le texte de Josué, V, 9.

GALICZON ou **GALIZON** (Gatien de), docteur de Sorbonne et évêque d'Agathopolis, né à Angers l'an 1658, mort à Ispahan l'an 1712, fut d'abord chanoine, puis official et grand vicaire de Tours. L'an 1707 on le nomma évêque d'Agathopolis et coadjuteur de l'évêque de Babylone. Il a laissé : 1° *Epistolæ Innocentii III, aliaque monumenta quibus capitulum ex parte XIII extr. de clericis non residentibus exponitur; prodeunt ex mss. insignis ecclesiæ S. Martini Turonensis;* Condom, 1694, in-8°; — 2° *Quædam epistolæ Summorum Pontificum Leonis VII, Alexandri III et Innocentii III aliaque monumenta; prodeunt ex mss. insignis ecclesiæ S. Martini Turonensis;* Tours, 1694, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1695, p. 263, 1re édit., et p. 220, 2e édit. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GALIEN** (Joseph), dominicain, né à Saint-Paulien, près le Puy-en-Velay, l'an 1699, mort à Avignon en 1782, professa la théologie à l'université d'Avignon. Son principal ouvrage est intitulé : *Lettres théologiques touchant l'état de pure nature;* 1745, in-12.

II. **GALIEN** (Matthieu). *Voy.* GALEN.

GALIFET ou **GALIFAT, GALIFECT, GALLIFET** (Joseph), jésuite, né en Provence l'an 1663, mort vers 1740, fut successivement recteur, provincial du collége de la Trinité à Lyon, puis assistant du général des Jésuites à Rome. Il est regardé comme le principal promoteur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il a laissé : 1° *De Cultu sacrosancti Cordis Dei ac Domini nostri J.-C., in variis christiani orbis provinciis jam propagato;* Rome, 1726, in-8°; trad. en français par l'auteur, et publié sous ce titre : *De l'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ;* Lyon, 1733, in-4°; — 2° *Le Psautier de la sainte Vierge, composé par S. Bonaventure, trad. en français;* Paris, 1725; — 3° *Exercices des principales vertus de la religion chrétienne;* Lyon, 1741, in-12; — 4° *L'Excellence et la pratique de la dévotion à la sainte Vierge*, etc.; ibid., 1750, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. GALLIFET. Augustin et Aloïs de Backer. *Biblioth. des écrivains de la Sociét. de Jésus.*

I. **GALILÉE**, province de la Palestine qui en comprenait tout le nord et où se trouvaient quatre tribus : Aser, Nephthali, Zabulon et Issachar. Il en est souvent parlé dans les Évangiles. L'historien Joseph la distingue en *haute* ou *supérieure,* et *basse* ou *inférieure.* La *Galilée haute* ou *supérieure* est celle qu'Isaïe (IX, 1) et saint Matthieu (IV, 15) appellent la *Galilée des nations* ou *des Gentils*, parce qu'elle confinait avec le pays des Gentils, c'est-à-dire la Syrie, la Phénicie et l'Arabie. Elle s'étendait surtout au delà du Jourdain, vers le Liban et la Batanée. La *basse* ou *inférieure Galilée* s'étendait dans les tribus de Zabulon, d'Aser et de Nephthali, au couchant de la mer de Tibériade. Il n'en est pas fait mention dans les Livres saints.

II. **GALILÉE** ou **GALILEO-GALILEI**, né à Pise, en Toscane, l'an 1564, mort à Arcétri en 1642, est devenu célèbre par les découvertes qu'il a faites en physique, et surtout par ses

condamnations, que sa mauvaise foi obstinée lui attira de la part de l'Inquisition. Cependant les protestants et les incrédules se sont fait un titre de ces condamnations pour calomnier l'Église romaine, qui a montré, au contraire, dans toute cette affaire une sagesse, une prudence et une modération vraiment admirables. Les faits sont là qui déposent en sa faveur; aussi Mallet du Pan, quoique protestant, a publié en 1784 une dissertation où il réfute les injures banales que les écrivains ont coutume de dire à cette occasion contre l'Inquisition, et prouve que tous les torts étaient du côté de Galilée; mais il suffit des aveux de Galilée lui-même pour disculper le tribunal romain. Car on semble oublier que l'Inquisition n'a nullement condamné dans Galilée l'opinion pure et simple du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil; mais la prétention de donner cette opinion comme une vérité incontestable fondée sur l'Écriture elle-même, et comme étant nécessairement liée à des hypothèses qui sont incontestablement erronées ou au moins entièrement gratuites. Kepler n'a-t-il pas démontré, en effet, que le soleil a un mouvement de rotation autour de son axe (*Solem gyrari*)? Et Laplace n'a-t-il pas dit que les découvertes ultérieures *ont confirmé l'aperçu de Képler et détruit l'explication de Galilée, qui répugne aux lois de l'équilibre et du mouvement des fluides?* Mais une preuve incontestable que l'Inquisition n'a condamné l'opinion de Galilée que dans le sens que nous venons d'indiquer, c'est que le cardinal Nicolas de Cusa, mort en 1464 (juste cent ans avant la naissance de Galilée), avait enseigné le mouvement de la terre; car il dit formellement : *Jam nobis manifestum est terram istam in veritate moveri, licet hoc non appareat, cum non apprehendimus motum, nisi per quandam comparationem ad fixum.* Les Œuvres de Galilée, qui sont partie en latin, partie en italien, ont été recueillies à Florence en 1718, 3 vol. in-4°; cette édition est ornée d'une vie curieuse et intéressante de l'auteur; mais la plus complète est celle de Milan, 1808, 15 vol. in-8°. Les ouvrages qui ont donné lieu au procès de Galilée sont : 1° *Dialoghi quattro supra i due massimi sistemi del mondo Tolemaico e Copernicano;* — 2° *Epistolæ tres de conciliatione Sacræ Scripturæ cum systemate telluris mobilis, quarum duæ posteriores nunc primum cura M. Nevræi prodeunt;* Lyon, 1649, in-4°. *Voy.* Nicolas de Cusa, dans son livre *De docta Ignorantia*, dédié au cardin. Giuliano Cesarini. Jean Kepler, *De Motu stellæ Martis*. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.;* mais surtout l'*Encyclop. cathol.*, au *Supplém.*, où J., auteur de l'art. GALILÉE, résume ainsi une excellente discussion : « 1° Rome n'a jamais condamné le système du monde tel que l'entendent et l'exposent les astronomes de nos jours; 2° en soi, et tel qu'il fut condamné, le système de Galilée était condamnable, et également contraire à la foi et à la raison; 3° comme hypothèse, l'Église le permit toujours ; 4° l'Église fit plus, elle encouragea l'hypothèse, et ce fut à la cour romaine que la science dut le livre de Copernic; 5° Galilée se donna les plus grands torts vis-à-vis de l'Inquisition et du Souverain Pontife; 6° Galilée fut traité par l'Inquisition et le Souverain Pontife avec les plus grands égards et la plus magnanime clémence. »

I. **GALILÉENS**, peuples de Galilée dont le langage et l'accent différaient de ceux des autres Juifs. Jésus-Christ a été surnommé *Galiléen* parce qu'il avait été élevé à Nazareth, ville de Galilée. Ses disciples et les chrétiens, en général, ont été aussi nommés *Galiléens*, parce que les apôtres étaient de Galilée.

II. **GALILÉENS**, secte de Juifs qui s'éleva dans la Judée quelques années après la naissance de Jésus-Christ. Ils furent aussi appelés *Hérodiens*, parce que Judas Gaulon, leur chef, était du royaume d'Hérode. D'après Joseph, les Galiléens étaient d'accord sur tous les points avec les Pharisiens; la seule chose qui les distinguait était l'amour de l'indépendance, ayant pour principe que Dieu seul doit être appelé Seigneur, et qu'il est le seul chef auquel il faut obéir. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. II, *finem versus*. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.*

GALIZIA (Jean), barnabite, né à Turin l'an 1592, mort en 1681, fut supérieur général de son Ordre et consulteur de la S. Congrégation des Rites. On a de lui : 1° *Cérémonial pour l'usage des religieuses du Mont-Carmel érigées en France;* Paris, 1659, in-8°; — 2° *Vita B. Alexandri Saulii;* Rome, 1661; — 3° *Vie de la V. Marguerite Clément de la Visitation;* en latin, Lyon, 1669, et en français, 1686. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.*

GALIZON. *Voy.* GALICZON.

GALL. *Voy.* GAL.

GALLAND ou **GALLANDI** (André), oratorien, né à Venise l'an 1709, mort en 1779, possédait un savoir immense; il consacra sa vie à de grands travaux sur l'histoire ecclésiastique. Il a donné : 1° *Bibliotheca græco-latina veterum Patrum antiquorumque Scriptorum ecclesiasticorum;* Venise, 1765-1781, 14 vol. in-fol.; collection très-importante; — 2° *De vetustis canonum collectionibus dissert. Sylloge*, 1790, 2 vol. in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GALLASIUS. *Voy.* DESGALLARDS.

GALLE (sainte), veuve, était fille du patrice Symmaque le Jeune, qui fut consul l'an 485. Après la mort de son mari, elle se retira dans un petit monastère situé près de l'église Saint-Pierre de Rome, où elle finit ses jours dans les exercices de la prière, de la pénitence et de la charité. L'Église honore sa mémoire le 5 octobre. *Voy.* saint Grégoire, *Dialog.*, l. IV, c. XIII. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 114.

GALLÉ (Servais), en latin *Servatius Gallæus*, ministre protestant d'Amsterdam, né à Rotterdam en 1627, mort à Campen l'an 1709, est auteur de : 1° *Dissertationes de Sibyllis, earumque oraculis cum figuris æneis;* Amsterdam et Paris, 1688, in-4°; — 2° *Sibyllina oracula ex veteribus codicibus emendata ac restituta et commentariis diversorum illustrata;* ibid., 1689, in-4°; — 3° *Lucii Cœlii Lactantii Firminiani Opera, cum selectis Variorum commentariis;* ouvrage qui est à l'*Index*. (Decr. 3 Apr. 1685.) *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GALLÈSE (*Gallesium* ou *Frescennia*), ancien siége épisc. d'Italie situé dans la province du Patrimoine. Uni l'an 1252 à l'évêché de Citta-Castellana, ce siége fut rétabli par Pie IV l'an 1562; mais vers 1576 il fut de nouveau réuni à Citta-Castellana. Il a eu huit évêques, dont le premier, Donat, assista l'an 826 au concile de Rome. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, t. X, col. 107. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 107. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 116 et suiv.

GALLET ou **GALET**, ecclésiastique français attaché à Fénelon, qu'il a presque toujours suivi, a publié : 1° la Vie de ce prélat, sous le titre de *Recueil des principales vertus de Fénelon;* Nancy,

1725, in-12; — 2° une *Dissertation dogmatique et morale sur la doctrine des indulgences, sur la foi des miracles et sur la pratique du Rosaire;* 1742, in-12. On attribue à Gallet : *Lettre d'un anonyme à feu M. de Beausobre sur M. Fénelon,* insérée dans la *Bibliothèque germanique,* t. XLV, p. 60. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GALLETTI (Pierre-Louis), bénédictin, né à Rome l'an 1724, mort en 1790, se distingua par ses vastes connaissances dans l'histoire littéraire et ecclésiastique. Il fut bibliothécaire et archiviste de son Ordre à Florence; Pie VI lui donna le titre d'évêque de Cyrène. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Lettera intorno la vera e sicura origine del venerabile Ordine de' PP. Girolamini;* Rome, 1755, in-4°; — 2° *Del Vestario della Santa Romana Chiesa, discorso;* ibid., 1758; — 3° *Memorie de' tre antiche Chiese di Rieti, S.-Michele-Arcangelo-al-Ponte, Sant' Agata-alla-Rocca, e San-Giacomo;* ibid., 1765; — 4° *Ragionamento dell' origine e de' primi tempi dell' Abadia Fiorentina;* ibid., 1773, in-4°; — 5° *Del Primicero della S. Sede apostolica e di altri uffiziali maggiori del sagro palagio Lateranense;* ibid., 1776, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

GALLIA CHRISTIANA. Ce beau monument historique fut commencé par la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Deux frères jumeaux de la famille des Sainte-Marthe, Scévole et Louis, recueillirent, avec les encouragements de l'assemblée du clergé de France de 1645, les éléments de la collection en 4 volumes qui a servi de noyau à la vaste compilation des Bénédictins. L'œuvre de Scévole et de Louis fut publiée en 1656, après leur mort, par Pierre-Scévole, Nicolas-Charles et Abel-Louis, qui plus tard remanièrent, complétèrent et rectifièrent cette première édition. Ce nouveau travail fut éclipsé par celui de Dom Denis de Sainte-Marthe, de la congrégation de Saint-Gui, qui fit paraître en 1716 le 1er volume de la vaste collection qui s'est approprié par excellence le titre de *Gallia Christiana*. L'ouvrage se continua sans interruption jusqu'au 13e volume, publié en 1785 par les soins de laborieux érudits, pris dans la maison de Saint-Germain-des-Prés. Le 13e vol., publié par les Bénédictins, s'arrêtait, dans l'ordre alphabétique des métropoles, à la province de Tours. M. Hauréau a repris cet immense travail.

I. **GALLICAN** (saint), en latin *Gallicanus*, consul romain sous l'empereur Constantin, battit les Scythes, et souffrit le martyre à Alexandrie par ordre de Julien l'Apostat, le 25 juin 362.

II. **GALLICAN, GALLICANISME.** *Voy.* LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

GALLICANUS (Grégoire), de l'Ordre des Frères-Mineurs, vivait au XVIIe siècle. Il fut prédicateur et théologien de la province de Milan. Il a laissé : 1° *Mariale, sive Apophthegmata sanctorum Patrum in omnibus festivitatibus et materiis V. Mariæ;* Brescia, 1624; — 2° des *Sermons;* — 3° une *Rhétorique ecclésiastique. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 26.

GALLICCIOLI (l'abbé Jean-Baptiste), savant professeur de grec et d'hébreu, né à Venise en 1733, mort en 1806; outre l'hébreu et le grec, il connaissait le chaldéen, le syriaque, le latin, le français et l'anglais. Il était d'une excessive charité pour les pauvres, et à sa grande science se joignait une extrême modestie. On lui doit : 1° *Dizionario latino italiano della sacra Bibbia;* — 2° *Dissertazione dell' anticha lezione degli Ebrei e dell' origine de' punti;* — 3° *Pensieri sulle 70 settimane di Daniele;* écrit rempli d'érudition; — 4° *Memorie Venete antiche profane ed ecclesiastiche;* 8 vol.; — 5° la grande *Table* des 32 vol. in-fol. du *Thesaurus antiquitatum sacrarum* d'Ugolini; — 5° des *Traductions italiennes de l'Ecclésiaste,* et des différentes *Défenses de la religion chrétienne de Tatien, d'Athénagore,* etc.; — 6° une *Édition de saint Grégoire le Grand;* — 7° *Approssimazione della sinagoga alla nostra religione;* cet ouvrage, qui a coûté à l'auteur vingt ans de travail, n'a pas été publié. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GALLIM**, ville qui paraît appartenir à la tribu de Benjamin. *Voy.* Isaïe, X, 30. C'est peut-être la même qui est nommée I Rois, XXV, 44.

II. **GALLIM**, ville qui paraît être située dans la contrée autrefois occupée par les Moabites, à l'orient de la mer Morte. *Voy.* Isaïe, XV, 8.

GALLION, probablement le frère de Sénèque le Philosophe, était proconsul d'Achaïe. Les Juifs, irrités des conversions que faisait saint Paul, traînèrent cet apôtre au tribunal de Gallion, qui ne voulut pas les écouter. Quelques écrivains ont conclu de là que si Gallion n'était pas chrétien, il avait quelque penchant au christianisme. Il faut convenir que si ce penchant existait en lui, il était bien faible, puisque Néron l'ayant condamné à mort, il se tua lui-même. *Voy.* Actes, XVIII, 12-16. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* ou *Comment. sur les Act. des Apôtres, loc. citat.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GALLIPOLI**, ville épisc. du royaume de Naples, sous la métropole d'Otrante. Son premier évêque, Dominique, souscrivit au décret du pape Vigile contre Théodore de Césarée, l'an 557. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. IX, p. 98. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 141 et suiv.

II. **GALLIPOLI**, ville de la Turquie européenne, dans la Romélie, la première d'Europe qui soit tombée au pouvoir des Turcs, en 1356. Le gouverneur ou capitan-pacha y réside. C'est aussi le siége d'un évêque grec suffragant d'Héraclée. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 143, 144.

GALLOIS (D. Antoine-Paul **LE**), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Vire, mort l'an 1695, prêcha pendant plus de vingt ans avec le plus grand succès. Outre des oraisons funèbres et quelques autres ouvrages peu importants, on a de lui : 1° *Abrégé de sermons de controverse;* Caen, 1648, in-4°; — 2° *Éclaircissements apologétiques sur quelques propositions de théologie où l'on défend les expressions de l'Écriture sainte,* etc.; 1686, in-4°. *Voy.* D. Lobineau, *Préface de l'Hist. de Bretagne.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des aut. de la congrég. de Saint-Maur* Richard et Giraud.

GALLONI (Antoine), en latin *Gallonius,* oratorien, né à Rome, mort l'an 1605, a laissé : 1° *De SS. Martyrum cruciatibus;* 1594, in-4°; Cologne, 1612, in-8°, et Paris, 1659, in-8°; — 2° *Istoria delle SS. Virgini Romane, con varie annotazioni et con altre vite brevi de' loro santi parenti et de' S. Papia et Mauro, soldati romani;* Rome, 1591, in-4°; — 3° *Vita B. Phil. Nerei, in an. digesta;* Mayence, 1602; — 4° *Istoria della vita et martirio de' gloriosi santi Flavia Domitilla, Nereo ed Achilleo, ed altri;* ibid., 1597, in-4°; — 5° *Apologeticus liber pro assertis in annalibus Baronianis de monachato S. Gregorii papæ;* ibid., 1604, in-4°. *Voy.* P. Mandosio, *Biblioth. Romana.* L. Jacob, *Biblioth. Pontificia.* Possevin, *Apparatus sacer.* Le Mire, *Biblioth. eccles., Auctarium.* Moréri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GALLUPPI (Pasquale), né à Trupea, dans la Calabre ultérieure, l'an 1770, mort à Naples en 1846, professa la philosophie à Naples avec distinction. Il s'attacha surtout à combattre dans ses écrits les doctrines philosophiques du XVIIIe siècle. Considérant l'homme dans sa double essence spirituelle et matérielle, comme composé d'un corps et d'une âme, il s'appuya principalement sur la philosophie des saints Pères. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Lettere filosofiche sulle vicende della Filosofia, relativamente ai principj delle conoscenze umane, da Cartesio infino a Kant;* 1827; Naples, 1838; ouvrage traduit en français par Peisse, 1847; — 2° *Filosofia della Volontà;* Naples, 1835-1842; Milan, 1845; — 3° *Considerazioni filosofiche sull' Idealismo trascendanale e sul Razionalismo assoluto*; Naples, 1841; — 4° *Storia della Filosofia;* Naples, 1842; — 5° *Lezioni di Logica et Metafisica;* ibid., 1842, 5 vol.; — 6° *Elementi di Theologia naturale;* ibid., 1844, 4 vol. *Voy.* les *Annali di Statistica del Regno delle Due-Sicilie*, liv. LXXVIII. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GALLUS**, qui prenait le titre d'*Abbas aulæ regiæ*, était de l'Ordre de Citeaux, et vivait en Bohéme au XIVe siècle. On lui doit un ouvrage dans lequel il traite de l'état des commençants dans la vie spirituelle, de celui de ceux qui avancent, et de celui des parfaits; il est intitulé : *Dialogus Malogranatus, in tribus libris distinctus, interlocutoribus patre et filio.* Il a été imprimé en Allemagne en 1481, in-4°, et en 1487, in-fol., sans nom de lieu ni d'imprimeur. *Voy.* Charles de Wisch, *Biblioth. des Aut. de l'Ordre de Citeaux*, p. 117.

II. **GALLUS** (Robert), religieux français du XIIIe siècle, a laissé : *Liber trium virorum et trium spiritualium virginum;* Paris, 1513, in-fol. *Voy.* Maittaire, *Annal. typogr.*, tom. II, p. 242, 1re édit., Richard et Giraud.

III. **GALLUS** (Thomas), abbé de Saint-André de Verceil, de l'Ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la congrégation de Saint-Victor de Paris selon les uns, et franciscain selon les autres, mort en 1226 ou en 1246, acquit une grande réputation comme théologien, et professa dans plusieurs maisons de son Ordre. Il a laissé : 1° *Explications du Cantique des cantiques;* Paris, 1521; Lyon, 1571, in-fol.; — 2° *Traduction paraphrasée des livres sur la hiérarchie et la théologie mystique attribués à saint Denys l'Aréopagite;* cet ouvrage se trouve dans Jean Eckius, *Theologia mystica;* Ingolstadt, 1519, et à la suite du *Commentarius in S. Dionysii Areopagitæ opera* de Denys le Chartreux; Cologne, 1536. *Voy.* Richard et Giraud.

IV. **GALLUS CESSENIUS** ou simplement **GALLUS**, commandant de la 12e légion de l'armée romaine en Syrie, fut envoyé par Cestius pour réduire la Galilée. Il prit Séphoris et plusieurs autres places, et défit un corps considérable de Juifs qui s'étaient retranchés sur la montagne d'Azamon dans la Galilée. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. II, c. XXIII, vel XXXVII. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. CESENNIUS GALLUS.

V. **GALLUS CESTIUS**. *Voy.* CESTIUS GALLUS.

GALLY (Henry), anglican, né à Beckenham, dans le comté de Kent, l'an 1696, mort en 1769, occupa divers rectorats, et devint l'an 1735 chapelain du roi. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Two sermons on the misery of man;* 1723, in-8°; — 2° *The reasonableness of Church and college fines asserted, and the rights which churches and colleges have in their estates defended;* 1731, in-8°; — 3° *Sermons before the house of commons upon the Ascension;* 1739, in-4°; — 4° *Some considerations upon clandestine marriages*; 1750, in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GALOIS. *Voy.* GALES, n° I.

GALOPIN (Georges), bénédictin, né à Mons vers 1600, professeur de philosophie au collége du roi à Douai, était très-versé dans l'histoire et dans l'antiquité ecclésiastique. Il a édité, en y ajoutant des notes, plusieurs bons ouvrages d'anciens auteurs qui n'avaient pas encore vu le jour. Nous citerons entre autres : 1° *Vidua Sareptana exposita sensu litterali ac mystico;* Douai, 1634; — 2° *La Vie et les miracles de saint Véron, confesseur*, composés en latin par Albert, abbé de Gemblours; Mons, 1636, in-4°; cette vie se trouve dans les Bollandistes, au 30 mars; — 3° *Commentarius S. Brunonis Herbipolensis episcopi in Pentateuchum Moysis;* Douai, 1648, in-4°. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. I, p. 337 et 338. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GALTELLY (*Galtellis*), ancienne ville épisc. de Sardaigne, sous la métropole d'Arbora. Galtelly ayant été ruinée au XVIe siècle, son évêché fut uni à la métropole de Cagliari; mais le pape Pie VI, à la demande du roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, l'érigea de nouveau en évêché. Elle a eu quatorze évêques, dont le premier, Bernard, siégeait l'an 1138. *Voy.* la *Sardinia sacra*, p. 280. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 109. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 152, 153.

GALVAM ou **GALVAO** (Francisco-Fernandes), docteur en théologie, né à Lisbonne l'an 1554, mort en 1610, est regardé en Portugal comme un écrivain classique. On a de lui : 1° *Sermões das Festas dos Santos;* Lisbonne, 1613, in-4°; — 2° *Sermões das Festas do Christo*; ibid., 1616, in-4°. Ses œuvres réunies ont paru sous ce titre : *Sermões do doutor F. F. Galvão, arcediago de Cerveira;* ibid., 1611, in-4°, et 1615, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GALVANI (Salvianus), jurisc., né à Bologne au XIVe siècle, a laissé : 1° *Differentiæ legum et canonum;* in-4°; — 2° *Summa de Transactionibus;* Venise, 1741, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GALVAO. *Voy.* GALVAM.

GAMA (Antonio **DA**), jurisc., né à Funchal, dans l'île de Madère, l'an 1520, mort en 1595, prit le grade de docteur à Coïmbre, et fut successivement conseiller au parlement de Lisbonne, conseiller d'État et grand chancelier. On lui doit : 1° *Tractatus de sacramentis præstandis ultimo supplicio damnatis; de eorum testamentis, anatomia et sepulturis;* Lisbonne, 1554, in-4°; — 2° *Decisiones supremi senatus regni Lusitaniæ; centuriæ IV, omnibus juris pontificii et cæsarei professoribus perutiles et necessariæ ad casus cum canonicos, tum civiles, feudales quoque et criminales, plene cognoscendos;* Lisbonne, 1578, 1610, in-fol.; Francfort, 1598; Crémone, idem.; Cordoue, 1599; Anvers, 1735. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.*

GAMACHE (Philippe de), abbé de Saint-Julien de Tours, né l'an 1568, mort en 1625, était docteur en théologie et professeur à la Sorbonne. Il a laissé : *Theologia scholastica, speculativa, practica, sive commentarii in tres partes Summæ D. Thomæ*; Paris, 1627, 2 vol. in-fol. Du Boulay, *Historia Universitat. Parisiensis.* Moréri, *Diction. histor* Richard et Giraud.

I. **GAMALA**, ville de Galilée, surnommée la ville des cavaliers. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. III, c. I.

II. **GAMALA**, ville au delà du Jourdain, dans la Gaulanite. Elle était dans le royaume d'Agrippa ; mais, n'ayant pas voulu se soumettre à ce prince, elle fut assiégée d'abord par son armée et ensuite par les Romains, qui, après un long siége, la prirent et la saccagèrent. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. IV, c. II-VII ou c. I-III.

I. **GAMALIEL**, fils de Phadassur, était prince de la tribu de Manassé lorsque les Israélites sortirent d'Égypte. *Voy.* Nombr., I, 10.

II. **GAMALIEL**, docteur de la loi, mort vers l'an 52 de Jésus-Christ, appartenait à la tribu de Juda, et était issu de la race même de David. Il embrassa la religion chrétienne, et il sauva la vie aux apôtres lorsque, peu de temps après la Pentecôte, le grand prêtre fit paraître les apôtres devant le sanhédrin, délibérant si on ne devait pas les condamner à mort. Gamaliel avait deux fils, dont l'un, Abilas ou Abilon, fut baptisé avec son père. Les anciens Martyrologes ont placé leur fête au 3 août. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*. tom. II. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GAMARIAS**, fils d'Helcias, fut envoyé à Babylone avec Elasa, fils de Saphan, par Sédécias, roi de Juda, pour porter les tributs à Nabuchodonosor. *Voy.* Jérémie, XXIX, 3.

II. **GAMARIAS**, fils de Saphan, était un des conseillers du roi Joakim, devant qui Baruch lut le livre des prophéties de Jérémie. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 12.

GAMARTIA. *Voy.* WORMS.

GAMBACURTA (Pierre), jésuite, né à Palerme en 1544, mort l'an 1605, professa en Sicile, en France et à Rome, et parvint aux premières charges de son Ordre. Il a laissé : *De Immunitate ecclesiarum in constitutionem Gregorii XIV*, lib. VIII; Lyon, 1622; ouvrage mis à l'*Index*. (Decr. julii 1623.) *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.*

GAMBAR ou **GAMMAR** (Pierre-André), jurisc., né à Bologne en Italie, vivait au XVIe siècle. On lui doit, outre plusieurs traités de droit civil : 1° *Traité du devoir et de l'autorité du légat à latere;* Venise, 1571 ; — 2° *Traité sur la bulle de Jules II de l'élection d'un pape simoniaque;* ibid., 1587; — 3° *Traité de la permutation des bénéfices;* ibid., 1584.

GAMBARD (André) ou **GAMBART** (Adrien) selon Feller, missionnaire, né au diocèse de Noyon l'an 1600, mort à Paris en 1688, fut reçu dans la congrégation de saint Vincent de Paul par ce fondateur, qui eut toujours pour lui une estime toute particulière. Il se dévoua tout entier à l'instruction des pauvres et des gens de la campagne, qu'il édifiait tant par ses exemples que par ses prédications. Il a laissé : 1° *Le Missionnaire paroissial,* ou *Sommaire des exhortations familières pour l'instruction des pauvres et du simple peuple dans les prônes;* Paris, 1668, 8 vol. in-12; — 2° *Vie symbolique de saint François de Sales sous cinquante-deux emblèmes;* ibid., 1664, in-12. *Voy.* le *Diction. portatif des Prédicat.*, p. 395 et suiv. Richard et Giraud. *Biogr. univers.*

GAMBOLD (John), anglican, moraliste et philologue, né dans le pays de Galles, mort l'an 1771, entra dans une société de Frères Moraves, et fut ministre régulier de la congrégation de Londres; l'an 1774, un synode provincial des Moraves le choisit pour évêque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A Short summary of christian doctrine, in the way of questions and answers*, etc.; 1767, in-12; — 2° *Maxims and theological ideas and sentences, collected out of several dissertations and discourses of count Zinzendorf, from* 1738 *till* 1747; 1751, in-8°; — 3° une édition du *Nouveau Testament* en grec; Oxford, 1742, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Gambold.

GAMMAR. *Voy.* GAMBAR.

GAMUL, chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales qui servaient dans le Temple, chacune à son rang et à son tour. *Voy.* I Paralip., XXIV, 17.

GAMZO, ville de Juda que les Philistins prirent sous le règne d'Achaz. *Voy.* II Paralip., XXVIII, 18.

GAN. *Voy.* GODON.

GANAY. *Voy.* GAGNÉE.

GAND (*Ganda, Gandavum* et *Gandavum*), ville épisc. des Pays-Bas située sur l'Escaut. Elle reçut la foi par le ministère de saint Amand, vers l'an 603. Elle fut soustraite, l'an 1559, du diocèse de Tournai, dont elle dépendait, et érigée en cathédrale par le pape Paul IV. Son premier évêque, Cornelius Jansenius, fut consacré l'an 1568. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 160 et suiv.

GANDOLFE (François-Dominique-Antoine), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Gênes vers l'an 1645, mort en 1707, se distingua par son éloquence et son savoir. On le nomma prédicateur général de son Ordre, et il devint deux fois prieur de son couvent. On lui doit : 1° *Dissertatio historica de ducentis celeberrimis Augustinianis Scriptoribus et illis qui obierunt post magnam unionem Ordinis Eremetici usque ad finem Tridentini concilii, amplioris bibliothecæ Augustinensis edendæ prævia, et ad posteros collectores ecclesiasticorum scriptorum directa... Addita sunt aliqua ad D. Nicolaum Tolentinatum, beatos quosdam ac venerabiles, ejusdem Ordinis spectantia;* Rome, 1704, in-4°; — 2° *Il Beneficato beneficante;* Gênes, 1679, in-12; — 3° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1707, p. 299, 1re édit., et p. 265, 2e édit. Richard et Giraud.

GANDOLPHY (Pierre), prêtre catholique anglais, né en 1780, mort à Eastsheen l'an 1821. Ses principaux écrits sont : 1° *Défense de la foi ancienne, ou Exposé complet de toute la religion chrétienne en une série de Sermons de controverse;* 4 vol. in-8°, en anglais; ouvrage condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 27 Julii 1818) : — 2° *Exposé de la liturgie, ou Livre de prières et de l'administration des sacrements, avec les autres rites des cérémonies de l'Église, à l'usage de tous les chrétiens du royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, en anglais; ouvrage également condamné par la S. Congrégation de l'*Index*. (Decr. 27 Julii 1818.) *Voy.* l'*Index libror. prohibitor.* Feller, *Biogr. univers.*

GANGANELLI. *Voy.* CLÉMENT, n° XIV.

GANGRES (*Gangra*), évêché *in partibus* de Paphlagonie, située au diocèse de Pont, à vingt lieues d'Ancyre. Elle a eu 22 évêques, dont le premier, Hypatius, assista au concile de Nicée. Il est mentionné le 14 novembre par les Ménologes des Grecs et le Martyrologe romain. Un concile a été tenu à Gangres au IVe siècle; mais on ne sait pas précisément à quelle époque. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 549. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. IV, p. 734 et suiv. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 109. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 164, 165. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GANO (*Ganus* ou *Gannus, Mons Ganus*), ville épisc. de Thrace située dans la province d'Eu-

rope, sous la métropole d'Héraclée. Au XIV[e] siècle elle fut érigée en métropole, et, dans la suite, on lui unit les évêchés de Chora et de Zichna. De Commanville dit que c'est au XV[e] siècle qu'elle est devenue un archevêché honoraire du rit grec. On en connaît huit évêques, dont le premier, Joseph, siégeait l'an 1347. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1152. De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.*, p. 109. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 165, 166.

GANTS (*manicæ, chirothecæ*). L'usage des gants pendant la célébration des saints mystères ne paraît pas remonter au delà du VII[e] siècle. Non-seulement les évêques, mais encore les simples prêtres en portaient, du moins dans plusieurs églises. Mais, depuis le XI[e] siècle surtout, ils ne sont plus permis qu'aux évêques. Or on donne des gants à un évêque lors de sa consécration, pour lui faire entendre qu'il devra avoir soin de couvrir par son humilité les bonnes œuvres que ses mains doivent pratiquer. Les gants blancs lui rappellent l'innocence, les rouges le martyre qu'il doit être prêt à souffrir, et les violets les œuvres célestes qu'il doit pratiquer sur la terre. Les abbés mitrés qui ont le droit de porter la crosse reçoivent aussi des gants dans la cérémonie de leur bénédiction comme les évêques. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

GANZ. *Voy.* DAVID, n° XX.

GAONS, en hébreu *Gueonim*, nom qu'on a donné à un Ordre de docteurs juifs qui parut en Orient après la clôture du Talmud, et succéda aux *Séburaïm*, c'est-à-dire *opinants*. Le mot *Gaons* signifie *élevés, excellents, illustres*. On a de ces docteurs un recueil de *Questions* et de *Réponses*, au nombre d'environ 400. Ce recueil a été imprimé à Prague en 1575, et à Mantoue en 1597. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.* P. L. B. Drach, *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, t. I, p. 172-173.

GAP (*Vapicum, Vapincum, Vapingum*), ville épisc. de France, dans le Dauphiné, et située sur la Durance. Selon De Commanville, elle fut érigée en évêché au V[e] siècle, sous la métropole d'Aix, dont elle est encore aujourd'hui suffragante. Demetrius fut son premier évêque; mais on ignore à quelle époque il florissait; on sait seulement que son successeur siégeait en 539. *Voy.* De Commanville, *I*[re] *Table alphabét.*, p. 250. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 166 et suiv.

GARAMPI (Giuseppe), cardinal, évêque de Monte-Fiascone et de Corneto, né à Rimini l'an 1723, mort à Rome en 1792, se distingua comme numismate et archéologue. Il fut successivement gardien des archives du Vatican, chanoine de la basilique vaticane, évêque de Bérythe, nonce apostolique à Varsovie, puis cardinal et évêque de Monte-Fiascone. On lui doit : 1° *De Nummo argenteo Benedicti III, pont. max. dissertatio, in qua plura ad pontificum historiam illustrandam et Joannæ papissæ fabulam refellendam proferuntur; accedunt nummi aliquot romanorum pontificum hactenus inediti, et appendix veterum monumentorum*; Rome, 1749, in-4°; — 2° *Memorie ecclesiastiche appartenenti all' istoria ed al culto della beata Chiara di Rimini*; ibid., 1755, in-4°; — 3° *Notizie, regole ed orazioni in onore de' SS. Martiri della Basilica Vaticana*, etc.; ibid., 1756, in-12; — 4° plusieurs autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.* *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1750, p. 720. Jérôme Amati, *Vita Garampi*, en tête de la *Bibliotheca J. Garampi*. Tripaldo, *Biografia degli Itali illustri*, tom. III. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 169 et suiv.

GARANT, GARANTIE. *Voy.* CAUTION.

GARASSE (François), jésuite, né à Angoulême l'an 1585, mort à Poitiers en 1631, prêcha avec succès dans les principales villes de France, et mourut victime de sa charité à l'égard des pestiférés de Poitiers. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Somme de théologie des vérités capitales de la religion chrétienne*; Paris, 1625; — 2° *Erreurs découvertes dans la censure de sa Somme*; 1626; — 3° *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*; Paris, 1623; — 4° *L'Église réformée*; Bruxelles, 1720; — 5° *L'Élixir calvinistique*; Anvers, 1615. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXI. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GARBICELLO (Joachim), carme déchaussé, né à Milan l'an 1625, mort en 1697, a laissé : 1° *Mirabiles excellentiæ, sive grammatica theologica, anagrammaticæ versiones et divina attributa augustissimi Nominis Jesu*; Milan, 1692, in-fol.; — 2° *Mystica Anatomia sacratissimi Nominis Deiparæ V. Mariæ*, etc.; Venise, 1690, in-fol.; — 3° *De Interpretatione sacrarum vocum ex Divinis Litteris, opus ex doctrinis Sanctorum Patrum, sententiisque Ecclesiæ Doctorum concinnatum, etymologiarum, et rerum naturalium investigatoribus, philosophis, theologis, mysticæ sapientiæ speculatoribus, Sacræ Scripturæ studiosis, denique verbi divini præconibus, ad intelligenda Scripturarum arcana conscriptum*; Milan, 1685, in-fol. *Voy.* la *Biblioth. Scriptor. Mediolan.*

GARBIS, ville épisc. de la province de Numidie, dans l'Afrique occidentale. Les Actes du concile de Cirte et Optat de Milève mentionnent Victor, un de ses évêques. *Voy.* les *Notit.*, n. 102. Optat de Milève, l. I, n. 14.

GARCÆUS (Jean), théologien et astronome protestant, né à Hambourg l'an 1530, mort en 1575, professa la théologie à Greifswald; il devint surintendant et prédicateur à Brandebourg. Outre de nombreux ouvrages sur l'astronomie, il a laissé : 1° *Historia de S. Laurentio, martyre*; Wittemberg, 1562; — 2° *Historia de S. Joanne Baptista*; ibid., 1562, in-8°; — 3° *Historia de S. Martino, episcopo Turonensi*; ibid., 1563, in-8°; — 4° *Traité chrétien au sujet de l'âme*, etc.; ibid., 1569, in-8°; — 5° *Historia de S. Ambrosio*; ibid., 1571, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GARCIAS**, jurisc., né à Séville, vivait au XIII[e] siècle; il était très-versé dans le droit civil et canonique. Son principal ouvrage est un *Commentaire sur les Décrétales*. *Voy.* Trithème, *Catalog. Script. eccles.*

II. **GARCIAS** (Fortunius), jurisc., né dans la Biscaye, vivait au XVI[e] siècle. Il professa le droit à Bologne, dans le collége des Espagnols. Il a laissé : *De ultimo Fine utriusque juris*; Venise, 1584; Cologne, 1585.

III. **GARCIAS** (Grégoire), dominicain, né en 1554 à Cozar, en Andalousie, mort à Baeça en 1627, prêcha longtemps la parole de Dieu dans l'Amérique méridionale et au Mexique, revint en Europe vers 1603, et fut nommé lecteur en théologie morale au couvent de son Ordre, à Baeça. On a de ce savant missionnaire : 1° *Origine des Indiens du Nouveau Monde examinée*, etc.; Valence, 1607, in-12; Madrid, 1729, in-fol.; — 2° *Prédication de l'Évangile dans le Nouveau Monde du vivant des Apôtres*; Baeça, 1625, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **GARCIAS** (Jean), dominicain, né à Moral, dans la Castille, mort l'an 1665, se rendit dans

l'île Formose pour travailler à la conversion des infidèles, et il y bâtit plusieurs églises. De là il passa en Chine, où on lui fit subir de mauvais traitements; cependant il y resta pendant trente ans, et il y opéra de nombreuses conversions. Il a composé, en langue chinoise, un *Catéchisme* et un traité de *l'Oraison mentale;* il a participé à un traité sur le *Culte de Confucius*, et une de ses *Lettres* a été traduite et imprimée à Coïmbre, 1654. *Voy. Hist. du R. P. Grellon,* jésuite, c. XXVIII. *Histor. Philip.*, l. I, p. II, c. IX, X, XXVI, etc., et l. II, c. XXXVIII. Fontana, *Monum. Dominic.* Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

V. **GARCIAS** (Nicolas), chanoine d'Avila, professa le droit civil et canonique. On lui a attribué un *Traité des bénéfices,* imprimé à Genève, 1618, in-fol.

VI. **GARCIAS DE LOAYSA.** *Voy.* GIRON.

GARD (LE), en latin *Gardum*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située sur la Somme, à trois lieues d'Amiens. Elle était de la filiation de Charlieu, ligne de Clairvaux, et elle fut fondée l'an 1137 par Gérard, vidame d'Amiens et seigneur de Pecquigny. *Voy.* la *Gall. Christ.*, t. X. Richard et Giraud.

GARDAZ (François-Marie), avocat, né à Oyonnax, en Bugey, vers 1777, mort en 1815, montra le plus grand zèle pour la cause des Bourbons. Outre un *Essai sur la vie et les ouvrages de Linguet*, et divers *Articles* dans les journaux, il a publié : *Vœux prophétiques et réalisés, à l'occasion de l'heureux rétablissement des successeurs de saint Louis sur le trône de France, par l'abbé Delille, suivis de quelques considérations sur les effets du fatalisme et de l'irréligion;* 1814, in-8° *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GARDEBOSC (Le P. Ambroise), carme au XVIII[e] siècle, professa la théologie à l'université de Toulouse. Il a laissé : *Historiæ ecclesiasticæ a Christi ortu ad hanc usque ætatem Synopsis, et in omnia ejusdem controversa capita dissertationes;* Toulouse, 1713, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1713, p. 193, 1[re] édit., et p. 163, 2[e] édit. Richard et Giraud.

I. **GARDE-DE-DIEU (LA)**, en latin *Garda* ou *Custodia Dei,* abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le diocèse de Cahors. Elle fut fondée l'an 1150 par le B. Étienne, abbé d'Obasine, et bâtie d'abord à huit lieues de là, dans la vallée de la paroisse de Saint-Martin d'Ésernac; c'est pour cela que la cure d'Ésernac était à la présentation de l'abbé de ce monastère. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. I, col. 186. Richard et Giraud.

II. **GARDE-GARDIENNE (LETTRES DE)**. On appelait ainsi autrefois, en France, les lettres que le roi accordait à des communautés, chapitres, abbayes, prieurés, églises, universités, colléges, communautés, et par lesquelles Sa Majesté déclarait qu'elle prenait sous sa garde particulière ceux à qui elle les accordait, et que, pour cet effet, elle leur assignait des juges particuliers devant lesquels toutes leurs causes étaient commises. Le juge auquel cette juridiction était attribuée prenait le nom de *juge conservateur* *Voy.* l'*Ordon. de* 1669. L'*Édit du mois de février* 1722.

GARDEN (Jacques), protestant, docteur et professeur de théologie au collége d'Aberdeen, en Écosse, a laissé : *Theologiæ puræ et pacificæ solida Fundamenta, sive Theologia comparativa;* cet ouvrage se trouve dans le recueil intitulé : *Theologiæ pacificæ itemque mysticæ* etc.; 1702, in-12.

GARDICIUM, en français *Carduo*, selon de Commanville est une ville épisc. de la première Thessalie, dans l'exarchat de Macédoine, érigée au XII[e] siècle, et qui est encore aujourd'hui un village sur le golfe de Zéiton, où est un suffragant de Larissa. C'est, sans aucun doute, la même que *Cardic* ou *Cardice*, dont nous avons parlé plus haut. *Voy.* De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 109, et CARDIC.

I. **GARDIEN** est, dans l'Ordre de Saint-François, le supérieur du couvent dont la charge, appelée *gardiennat*, est ordinairement de trois ans.

II. **GARDIEN (ANGE)**. Plusieurs passages de l'Écriture prouvent jusqu'à l'évidence que Dieu daigne employer ses anges à la garde de l'homme; nous citerons, entre autres : Genèse, XXIV, 7; XLVIII, 16. Judith, XIII, 20. Psaume XC, 11. Matth., XVIII, 10. Actes, XII, 15. Ainsi ce n'est pas sans raison que l'Église catholique rend un culte aux *Anges gardiens* et célèbre solennellement leur fête. Au III[e] siècle, saint Grégoire le Thaumaturge remerciait son *Ange gardien* de lui avoir fait connaître Origène et de l'avoir mis sous la conduite de ce grand homme. Les autres Pères de l'Église invitent les fidèles à se souvenir de la présence de leur *Ange gardien*, afin que cette pensée serve à les détourner du péché. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* ANGE, n° I.

III. **GARDIEN DE LA SPIRITUALITÉ** ou **DU SPIRITUEL**, nom donné en Angleterre à celui qui, dans un diocèse, a la juridiction spirituelle pendant la vacance du siége. Tel est, par exemple, un archevêque, tant qu'un des évêchés de sa province est vacant.

GARDINER (Étienne), évêque de Winchester, né à Bury-Saint-Edmond l'an 1483, mort en 1555, jouit de la plus grande faveur sous Henri VIII, dont il flatta les passions. Sous le règne de la reine Marie, il devint chancelier d'Angleterre, et il prit une part active aux affaires. Il réagit contre les mesures du régime précédent, et rétablit en grande partie le rituel catholique. S'étant opposé à la réformation, il fut emprisonné et déposé sous Édouard VI. Il a laissé : 1° *De vera et falsa Obedientia;* 1534; Francfort, 1621; ouvrage qui a pour but de soutenir le divorce de Henri VIII; — 2° *Necessary Doctrine of a christian man;* 1543; — 3° *Confutatio cavillationum, quibus sacrosanctum Eucharistiæ sacramentum ab impiis Capernaitis impeti solet;* Paris, 1552. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. gén.*

I. **GAREB**, était un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 38.

II. **GAREB**, colline située près de Jérusalem. *Voy.* Jérémie, XXXI, 39.

GARELLA ou **GARIELUS, GARIOLLA**, ville épisc. de Thrace située dans le diocèse de ce nom, proche d'Apros. Elle fut érigée en métropole au XIV[e] siècle. Elle a eu sept évêques, dont le premier, Sisinnius, assista et souscrivit au septième concile général. *Voy.* Jean Cantacuzène, *Hist.*, c. XXIV. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1169. Richard et Giraud.

I. **GARET** (Jean), en latin *Garetius*, chanoine régulier de Saint-Augustin, docteur en théologie, né à Louvain, mort à Gand l'an 1571, fut pénitencier à Gand. On a de lui : 1° *De Veritate corporis Christi in Eucharistia;* imprimé plusieurs fois; — 2° *De Sacrificio missæ;* Anvers, 1563; — 3° *De Mortuis vivorum precibus juvandis;* ibid., 1564, in-16; — 4° *De Sanctorum invocatione;* Gand, 1570. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GARET** (Jean), bénédictin de la congré-

gation de Saint-Maur, né au Havre l'an 1627, mort à l'abbaye de Jumiéges en 1694, a donné : *Magni Aurelii Cassiodori Senatoris, viri patricii, consularis et Vivariensis abbatis, opera omnia in duos tomos distributa, ad fidem mss. codd. emendata et aucta, notis et observationibus illustrata*, etc.; Rouen, 1676, 2 vol. in-fol. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. histor. et crit. des Aut. de la Congrég. de Saint-Maur.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **GARGARA**, ville épisc. de Mysie dans la province d'Asie, et sous la métropole d'Éphèse. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Jean, souscrivit à la relation synodale de Constantinople, relation adressée au patriarche Jean au sujet de Sévère d'Antioche et de ses sectateurs. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 704. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 183.

II. **GARGARA**, siége épisc. jacobite au diocèse d'Antioche, et un des sept qui sont aux environs de Mélitène. On n'en connaît que quatre évêques, dont le premier, Timothée, siégeait l'an 1139. *Voy.* Assémani, *Dissert. monoph.*, t. II. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1492. Richard et Giraud.

GARIELUS, GARIOLLA. *Voy.* GARELLA.

GARISSOLES (Antoine), théologien protestant, né à Montauban l'an 1587, mort en 1650, gouverna l'église de Montauban et professa la théologie dans cette ville. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Decreti synodici Carentoniensis, de imputatione peccati Adæ, explicatio et defensio;* Montauban, 1648, in-8°; — 2° *La Voie du salut;* ibid., 1637, in-8°; — 3° *Theses theologicæ de religione et cultu sive adoratione religiosa;* ibid., 1648; — 4° *De Christo mediatore;* Genève, 1662, in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

GARIZIM, montagne de Sichem située dans la tribu d'Éphraïm et dans la province de Samarie. Manassé, frère du grand prêtre Jaddus, ayant été expulsé de Jérusalem et souffrant de se voir privé du sacerdoce, obtint d'Alexandre le Grand la permission de bâtir sur la montagne de Garizim un temple, qu'il consacra au Dieu d'Israël. Sous Antiochus, les Samaritains dédièrent ce temple à Jupiter le Grec ou l'Olympien. Du temps de Jésus-Christ, on adorait le vrai Dieu dans le temple de Garizim. *Voy.* Jean, IV, 20, 21. Joseph, *Antiquit.*, l. XI, c. VIII.

GARLAND. *Voy.* GERLAND.

GARME ou **BETH-GARME**, appelée par les Arabes *Bagerma*, contrée d'Assyrie qui comprend les villes d'Akuka, de Buazicha, etc. Il n'y avait qu'un évêque pour toute cette contrée; elle appartient au diocèse jacobite d'Antioche. On n'en connaît qu'un évêque, Constantin, qui fut exilé l'an 969 avec son patriarche, par Nicéphore Phocas, à cause de son obstination dans l'hérésie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1493.

GARMI, un des fils d'Oddaïa, sœur de Naham. *Voy.* I Paralip., IV, 19.

GARMIER (saint), sous-diacre, né dans le Forez, mort le 27 février, vers l'an 650, vivait dans une grande simplicité et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. L'abbé Vicence, qui gouvernait alors le monastère de Saint-Just de Lyon, fut si édifié de sa piété, qu'il l'emmena dans son monastère, où il fut ordonné sous-diacre, malgré ses larmes et ses supplications. L'Église honore sa mémoire le 27 février. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

GARNEFELD (Georges), écrivain allemand du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Eclaircissement sur les cinq livres des images des anciens ermites, avec leurs vies et leurs actions;* Cologne, 1621; — 2° *Vie de saint Chrysostome;* ibid.

GARNET (Henri), jésuite, né à Nottingham l'an 1555, mort à Londres l'an 1606, professa à Rome l'hébreu, la métaphysique et les mathématiques. L'an 1586 il quitta l'enseignement et se joignit aux derniers missionnaires que sa compagnie avait gardés en Angleterre. L'an 1588 il fut mis à leur tête, avec le titre de provincial. Il se fit remarquer par sa piété, son savoir et sa modération; mais ses relations avec l'ambassadeur d'Espagne le rendirent suspect au gouvernement anglais; et, ayant été accusé de complicité dans la conspiration des poudres, il fut condamné à être pendu. On a de lui : 1° *Epistola de martyrio Godefridi Mauritii*, dans Did. Jepesius, *Hist. des persécut. anglaises;* — 2° un opuscule anglais sur la *Restauration chrétienne;* Londres, 1616, in-8°; — 3° divers traités sur les *Indulgences*, les *Pèlerinages* etc., insérés dans sa traduction anglaise du *Catéchisme* de Canisius; Londres, 1590, in-8°; Saint-Omer, 1622, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GARNIER**, chanoine et sous-prieur de Saint-Victor au XIIe siècle, a laissé un traité intitulé *Grégorien*, contenant des explications allégoriques sur la Bible, tirées des Œuvres de saint Grégoire le Grand; Paris, 1608.

II. **GARNIER** (Jean), jésuite, né à Tours l'an 1612, mort à Bologne en 1681, professa la théologie pendant vingt-six ans. On lui doit : 1° *Theses de philosophia morali*; 1654; — 2° *Regulæ fidei catholicæ de Gratia Dei per Jesum Christum;* Bourges, 1655; — 3° *Juliani Eclanensis episcopi libellus missus ad Sedem Apostolicam, notis illustratus;* 1668; Éclane était un fameux pélagien; — 4° *Les Œuvres de Marius Mercator*, avec des notes et des dissertations sur les hérésies de Pélage et de Nestorius; 1673; — 5° *L'Ouvrage de Libérat, diacre de Carthage,* contenant un état succinct de la cause des Nestoriens et des Eutychiens; 1675; — 6° Le journal des Papes, intitulé : *Liber diurnus Romanorum Pontificum;* 1680; — 7° *Tractatus de officiis confessoris erga singula pœnitentium genera;* Paris, 1689, in-12; Strasbourg, 1718 et 1726, in-12. *Voy.* l'éloge du P. Garnier, que le P. Hardouin a mis à la tête du *Supplément* de Théodoret, et celui qui se trouve dans le *Journal des Savants*, 1684, p. 157, 1re édit., et p. 100, 2e édit. Richard et Giraud. Feller, où on trouve des détails intéressants sur plusieurs des ouvrages du savant jésuite. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GARNIER** (Julien), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Connerré, diocèse du Mans, l'an 1670, mort à Paris en 1725, a donné une excellente édition des *Œuvres de saint Basile;* 1721-1730, 3 vol. in-fol. D. Garnier ne put en publier que les deux premiers; c'est D. Maran, son confrère, qui a mis au jour le troisième. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. histor. et crit. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur. Préface* du 3e vol. des *Œuvres de saint Basile. Journal des Savants*, 1721 et 1730. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GARNIER** (Pierre-Ignace), jésuite, né à Lyon en 1692, mort à Avignon l'an 1763, a donné les *Pensées du marquis de *** sur la religion et l'Église:* 1759, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

GARRA. *Voy.* GOR.

GARRIE (Pierre), docteur en droit civil et canonique, né à Montpellier, vivait au XVIIe siècle, et était chanoine de l'église cathédrale de

cette ville. Il a laissé : 1° *Origine, changements et état présent de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Montpellier;* 1631, in-12, et 1634, in-8°; — 2° *Series episcoporum Magalonensium et Montispeliensium ab anno* 451 *ad annum* 1652; 1652, in-fol.; Toulouse, 1665; — 3° *Idée de la ville de Montpellier. Voy.* Aigrefeuille, *Hist. ecclés. de Montpellier.* Richard et Giraud.

GARVE (Christian), moraliste protestant, né à Breslau en 1742, mort dans cette ville l'an 1798, réunissait à beaucoup d'instruction une grande connaissance du cœur humain. Ses principes de morale sont généralement assez purs; cependant il se montre en quelques endroits admirateur de la philosophie de Kant. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Dissertation sur l'union de la morale et de la politique;* Breslau, 1788, in-8°, en allemand, ainsi que les suivants; cette dissertation a été traduite en français; Berlin, 1789; — 2° *Recherches sur divers objets de la morale, de la littérature et de la vie sociale;* ibid., 1792-1797, 3 part. in-8°; — 3° *Quelques Considérations sur les principes les plus généraux de la philosophie morale;* 1798, in-8°; — 4° *Sur l'Existence de Dieu;* ibid., 1802, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GARZIA** (Dominique), chanoine de Sainte-Marie de Saragosse, né dans l'Aragon, mort en 1629, professa les langues à Alcala. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *Propugnaculum christianæ religionis contra perfidiam Judæorum;* Saragosse, 1606; — 2° *Recentiorum variarum et inextricabilium quæstionum, ex viscerib. lib. Geneseos, Discussio;* ibid., 1624. *Voy.* Jean Morin, *Exercit. Bibl.,* l. I, c. II. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

II. **GARZIA** (Martin), évêque de Barcelone, prédicateur du roi Ferdinand V et d'Isabelle de Castille, confesseur ordinaire de cette reine, vivait sur la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres un volume de *Sermons*, qu'Augustin Olivan, chanoine de Barcelone, a fait imprimer en 1550. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hispan.*

GARZONI (Thomas), jurisc. et chanoine régulier de Latran, né à Bagnacavallo, dans la Romagne, en 1549, mort l'an 1589, est auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Hugonis de S. Victore Opera omnia tribus tomis digesta, studio et industria Thom. Garzonii, postillis annotatiunculis, scholiis ac vita Autoris exposita;* Venise, 1588, in-fol.; — 2° *Le Vite delle Done illustri della Scrittura Sacra; con l'aggiunta delle Done oscure e laide dell' uno e l'altro Testamento; discorso sopra la nobilità delle Done;* ibid., 1588. *Voy.* Rosini, *Lyceum Lateranense.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXVI. La *Nouv. Biogr. génér.*

GARZONOSTASE (*Garzonostasium*), terme barbare qui, dans les églises grecques, désigne une espèce de parvis où les domestiques des grands seigneurs s'arrêtent, tandis que leurs maîtres sont dans l'église. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. *Garzonostasium.* Du Cange, *Glossarium,* ad voc. *Garcio,* GARCIONES.

GASABIA. *Voy.* GAUDIABA.

GASAUPHALA. *Voy.* GAUDABIA.

I. **GASPARD**, né à Vérone, fut précepteur du cardinal Borgia, depuis Alexandre VI. Il a laissé : *Histoire de ce qui s'est passé sous le pontificat de Paul II;* cet ouvrage se trouve dans *Rerum Italicarum,* tom. III.

II. **GASPARD** (le P.) de Sainte-Marie-Madeleine, de l'Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, fut professeur de théologie, a laissé : *Bona Praxis confessariorum, sive methodus bene administrandi pœnitentiæ sacramentum, dialogice deducta;* Anvers, 1703, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1705, p. 556, 1re édit., et p. 489, 2e édit.

GASPARI (Jean-Baptiste DE), en latin *Gasparis,* conseiller et historiographe de l'archevêque de Salzbourg, né à Levico, dans la province de Trente, l'an 1702, mort à Vienne en 1768, occupa à Vienne une chaire d'histoire, et fut chargé de l'inspection des écoles élémentaires. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De protestantium Germanorum in Catholicos Gestis; vindiciæ adversus sycophantas Juvavienses*; Cologne, 1741, in-4°; — 2° *Breviarium vitæ S. Theodori, episcopi Papiensis,* dans les *Acta SS.,* tom. V, mai; — 3° *Archiepiscoporum Salisburgensium res ad usque Westphalicas in Lutheranismum gestæ;* 1780, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GASPHA était un des chefs des Nathinéens. *Voy.* II Esdras, XI, 21.

GASSARIUS. *Voy.* GASSER.

GASSENDI (Pierre), philosophe et astronome, né à Champtercier, petit village de Provence, près de Digne, en 1529, mort à Paris l'an 1656, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages divers, dont les seuls qui entrent dans notre objet sont : 1° *Romanum Calendarium, compendiose expositum; accessit corollarium de Romano Martyrologio;* Paris, 1654, in-4°; Lyon, 1658, 5 vol. in-fol.; Lyon, 1675, comme appendice de l'ouvrage de Gassendi intitulé : *Syntagma Epicuri;* — 2° *Notitia Ecclesiæ Diniensis; accessit concilium Avenionense, anno* 1326; Paris, 1654, in-4°; Lyon, 1658, 5e vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.,* où l'on trouve un abrégé de l'histoire de Gassendi, et une longue liste d'auteurs à consulter sur ce savant et sur ses écrits.

GASSER (Achille-Pirminius), en latin *Gasserius, Gassarius,* médecin luthérien, né à Lindau en Souabe l'an 1505, mort en 1577, fut reçu docteur en médecine à Avignon. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Catalogus regum omnium quorum sub christiana professione per Europam adhuc regna florent;* Augsbourg, 1554; — 2° *Catalogus regum hierosolymitanorum;* — 3° *Historiarum et chronicorum mundi epitome;* Bâle, 1535, in-8°, 3e édit.; — 4° *Otfridi Evangelica gothica;* Bâle, 1550. Les ouvrages de Gasser ont été mis à l'*Index* par Clément VIII. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GASSNER (Jean-Joseph), né en 1727 à Bratz, près de Pludentz, sur les frontières du Tyrol et de la Souabe, mort en 1799, était curé du village de Klœsterle, diocèse de Coire, lorsque, désespérant d'obtenir des médecins la guérison des maux d'une nature toute particulière qu'il éprouvait, surtout pendant la messe, et persuadé d'ailleurs que ces maux venaient du démon, il eut recours au saint nom de Jésus, dont l'invocation, en effet, lui procura un prompt soulagement. Il conçut dès lors la pensée de traiter les malades et les infirmes par des exorcismes pratiqués au nom de Jésus. Il réussit si bien, que le prince évêque de Ratisbonne le nomma conseiller ecclésiastique et l'emmena avec lui à Ratisbonne, où il continua ses guérisons merveilleuses. Les protestants eux-mêmes attestèrent la vérité des faits. Cependant il se trouva des contradicteurs et des critiques qui voulurent expliquer ces cures naturellement. Il n'en fut pas de même du célèbre Lavater, qui reconnut au contraire le caractère miraculeux des exorcismes de Gassner. *Voy.* Feller, *Biogr. univer.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GAST** (Jean), en latin *Gastius*, théologien, né à Brisach en Allemagne, mort à Bâle vers l'an 1553, fut pasteur de l'église allemande de Bâle. Il a laissé : 1° *Convivalium sermonum liber, meris sociis ac salibus refertus;* Bâle, 1442, in-8°; cet ouvrage a eu plusieurs éditions; — 2° *De Anabaptismi exordio, erroribus, historiis abominandis,* etc.; 1544, in-8°. Les écrits de Gast sont à l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GAST** (Job), théologien protestant, né à Kuenzelsau, vivait au XVIe siècle. Il fut prédicateur à Haguenau, puis à Cadolzbourg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De administranda pie Republica;* Haguenau, 1527, in-8°; — 2° *Ex vetustissimorum orthodoxorum Patrum Cypriani et aliorum de genuino Eucharistiæ negotii intellectu et usu;* Hanau, 1528, in-4°; — 3° *Ecclesiastes Salomonis cum comment. Brentii;* Haguenau, 1529. Les divers ouvrages de Gast sont à l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GAST** (John), historien irlandais, né à Dublin, de parents français, en 1715, mort l'an 1788, fut successivement vicaire de Saint-John, recteur d'Arklow, puis de Saint-Nicolas à Dublin. Il se voua en même temps à l'instruction; il ouvrit chez lui une école qu'il dirigea avec beaucoup de zèle et de savoir. Outre plusieurs ouvrages historiques, on a de lui : *Lettre d'un ministre de l'Église d'Irlande à ses paroissiens catholiques romains,* en anglais. *Voy.* Quérard, *la France littéraire.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GASTALDE (Sigismond de Saint-Bernard), de l'Ordre des Feuillants, né à Turin, mort l'an 1633, a laissé : 1° *L'Épousée de Jésus-Christ,* ou *Louange de la vie claustrale;* — 2° *Le Lys d'Alexandrie,* ou *Panégyrique de sainte Catherine;* — 3° *L'encens de Cîteaux,* ou *Louange de saint Bernard;* — 4° *Le Soldat évangélique,* ou *Louange de saint Marc;* — 5° *Le Pain substantiel,* ou *Discours sur les morts;* — 6° *Le Feu brillant,* ou *Louange de saint Antoine de Padoue;* — 7° *L'Antidote sacré pour purifier les vices et acquérir la vertu;* — 8° *La Noblesse de saint Contard;* Milan, 1654.

GASTAUD (François), controversiste, né à Aix vers l'an 1660, mort à Viviers en 1732, entra dans la congrégation de l'Oratoire; mais il la quitta, fut ordonné prêtre, et se livra à la prédication. Plus tard il se fit recevoir avocat au parlement d'Aix, et il n'obtint pas moins de succès au barreau que dans la chaire. Son attachement au jansénisme et ses écrits contre le vénérable évêque de Marseille, Henri-Xavier de Belsunce, le firent exiler à Viviers, où il mourut privé de la sépulture ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Discours prononcé dans l'église du Val-de-Grâce;* Paris, 1692, in-4°; — 2° *Homélies sur l'Épître de saint Paul aux Romains;* ibid., 1699, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1703, p. 144. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GASTINAU. *Voy.* GASTINEAU.

GASTINE ou **GÂTINE** (*Gastina*), abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans la Touraine, à quatre lieues de Tours, et qui a eu pour fondateurs les comtes de Blois et de Vendôme. Ce n'était d'abord qu'un ermitage qui, l'an 1138, fut érigé en abbaye par Hugues, archevêque de Tours.

GASTINEAU ou **GASTINAU** (Nicolas), conseiller et aumônier du roi, né à Paris vers 1620, mort à Saint-Cloud en 1696, gouverna pendant vingt ans la cure d'Anet-sur-Marne, au diocèse de Meaux. Il a laissé une *Réfutation* du livre du ministre Claude intitulé : *La Défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les calvinistes* : cette réfutation forme, avec quelques lettres, le premier volume des *Lettres de controverse* de Gastineau; Paris, 1677; les deux derniers volumes parurent sous ce titre : *La Grande Controverse de la présence réelle de Jésus-Christ en l'Eucharistie,* ou *La suite des lettres à un gentilhomme de la religion prétendue réformée;* 1679. *Voy.* Moréri; édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GASTRELL (François), évêque de Chester, né à Slapton vers l'an 1662, mort en 1725, se distingua comme prédicateur. Il fut successivement chanoine de l'église du Christ, chapelain de la reine, puis évêque. On a de lui : 1° *Defense of the christian religion against the deists;* 1699; — 2° *Some considerations concerning the Trinity, and the ways of managing that controversy;* 1702; — 3° *The christian Institutes, or the sincere word of God;* 1707; — 4° *Remarks upon the Scripture doctrine of the Trinity, by Dr Samuel Clarke;* 1714; — 5° *A Moral proof of a future state;* in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GASTROMANCE (*Gastromantia*), sorte de divination qui se faisait avec des paroles qui paraissaient sortir du ventre. Il y en avait une autre qui avait lieu avec des verres ou autres objets transparents et ronds, au fond desquels on croyait apercevoir quelques figures.

I. **GATAKER** (Charles), théologien anglais, né à Rotherhithe vers l'an 1614, mort l'an 1680, fut recteur de Hoggeston. Il a laissé divers ouvrages de controverse, dont les principaux sont un amas d'injures contre les catholiques : 1° *An Answer to five captious questions propounded by a factor for the Papacy by parallel questions and positive resolutions;* Londres, 1673, in-4°; — 2° *The papists' Bait, or their usual method of gaining proselytes answered;* ibid., 1674, in-4°. *Voy.* Chalmers, *New general biographical Dictionary.* Wood, *Athenæ Oxonienses,* tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GATAKER** (Thomas), père du précédent, né à Londres l'an 1574, mort en 1654, fut prédicateur de Lincoln's-Inn, et obtint le rectorat de Rotherhithe; pendant son séjour dans les Pays-Bas, il persécuta les Anglais catholiques qui s'étaient réfugiés en Flandre. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *A Discourse of the nature and use of lots; a treatise historical and theological;* Londres, 1619, in-4°; — 2° *De Nomine tetragrammato dissertatio, qua vocis Jehova apud nostros receptæ usus defenditur,* etc.; ibid., 1645, in-8°; — 3° *Cinnus, seu animadversionum variarum liber primus;* ibid, 1657, in-4°; c'est un recueil d'observations principalement sur les livres saints, fruit d'une critique quelquefois juste et savante, quelquefois légère et fausse; — 4° *De Novi Testamenti stylo dissertatio,* etc.; ibid., 1648, in-4°; — 5° *Adversaria miscellanea posthuma, in quibus Sacræ Scripturæ primo, deinde aliorum scriptorum, locis multis lux affunditur;* ibid., 1659, in-fol. On a publié un recueil des principaux écrits de Gataker sous le titre de : *Thomæ Gatakeri opera critica;* Utrecht, 1698, in-fol. *Voy.* Moréri, édit de 1759. Chalmers, *New General biografical Dictionary.* Feller, *Biogr. uivers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GÂTEAUX. Les gâteaux étaient, chez les Hébreux, une des offrandes qu'on faisait dans les sacrifices. Ces gâteaux se cuisaient ou au four, ou dans la poêle, ou sur le gril, ou dans une poêle percée. Ils étaient ou pétris avec de l'huile

d'olive, ou cuits dans l'huile, ou simplement frottés d'huile après avoir été cuits. Dans tous les cas, les gâteaux devaient être sans levain. *Voy.* Exode, XXIX, 1, 2. Lévit., II, 4 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, aux mots GATEAUX, OFFRANDES.

GATHAM, fils d'Éliphas, descendant d'Ésaü. *Voy.* GENÈSE, XXXVI, 11.

GATIA ou **GATIANA**, **GATTIA**, **GRATIANA**, ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adrumète. Elle est mentionnée dans la conférence de Carthage, où se trouvait Victor, un de ses évêques. Victor de Vite parle d'un évêque de cette ville nommé Boniface. Enfin Janvier, évêque de Gatiana, souscrivit à la lettre synodale des évêques de la province de Byzacène, rapportée dans le concile de Latran, sous le pape Martin. *Voy. Collat. Carth.*, col. 198, not. 368. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 115. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 185, 186.

GATIEN (saint), apôtre et premier évêque de Tours, mort le 18 décembre 301, fut un des prédicateurs envoyés dans les Gaules par le pape saint Fabien. Il s'arrêta à Tours, dont les habitants étaient fort attachés à l'idolâtrie, et il y opéra quelques conversions. Il se rendait, avec son petit troupeau, dans les lieux les plus cachés pour y célébrer les saints mystères, et il mourut en paix avec la qualité de confesseur de Jésus-Christ. L'Église honore sa mémoire le 18 décembre. *Voy.* saint Grégoire de Tours, dans son *Hist. de France*, 1er et dernier vol., et dans son recueil *De la Gloire des confesseurs*. Andreas Salmon, *Chronicon Turon. Archiepisc.* J. Maan, *Sancta et metrop. Eccles. Turon.*, p. 8.

GATINE. *Voy.* GASTINE.

GATTEBLED. *Voy.* VATABLE.

GATTIANA. *Voy.* GATIA.

GATTICO (Jean-Baptiste), chanoine régulier et abbé de Latran au XVIIIe siècle, a laissé : *De Oratoriis domesticis, et de usu altaris portatilis, juxta veterem et recentem Ecclesiæ disciplinam, ecclesiasticorum seculariorumque virorum singula jura et privilegia complectentem;* Rome, 1746, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1746, p. 698. Richard et Giraud.

I. **GATTINARA** (François), barnabite, né à Vigevano en 1669, mort l'an 1745, fut d'abord évêque d'Alexandrie, puis archevêque de Turin. On a de lui : 1° *Synodus Alexandrina;* Alexandrie, 1711; — 2° *Decreta habita in Diœcesana Synodo Taurinensi;* Turin, 1729.

II. **GATTINARA** (Mercurius), barnabite, frère du précédent, né à Lucques en 1685, mort l'an 1743, fut évêque d'Alexandrie, en Piémont. Il a publié : 1° *Discours moraux*, en italien; Alexandrie, 1742; — 2° *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, en italien; Turin, 1732, 1735; Novare, 1712; Casale, 1725; — 3° *Synodus Alexandrina;* Alexandrie, 1728.

GATTOLA (Dom Érasme), religieux du Mont-Cassin, né à Gaëte l'an 1662, mort en 1734, fut garde des archives de l'abbaye. On lui doit : 1° *Historia sacri monasterii Cassinensis ab erectione ad annum usque* 1725; Venise, 1733, 3 vol. in-fol.; — 2° *Historia abbatiæ Cassinensis per sæculorum seriem distributa, qua Leonis Chronicon a Petro Diacono ad annum* 1538 *continuatum in plerisque suppletur, et ad hæc usque nostra tempora ex probatissimis authenticisque documentis producitur; insertis, operis initio, monasterii descriptione, et, ad calcem, pro laudati chronici auctoribus apologia;* ibid., 1733, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1737, p. 116.

GAUBERT ou **VALBERT** (saint), troisième abbé de Luxeu, mort le 2 mai 665, suivit d'abord la carrière militaire; mais, d'après les conseils de saint Eustase, abbé de Luxeu, il embrassa la vie monastique, et fit en peu de temps de tels progrès dans la vertu, qu'il fut appelé l'an 625 à succéder à saint Eustase. Il administra ce monastère pendant quarante ans, et il s'appliqua à réformer les imperfections qui y subsistaient encore. L'Église honore sa mémoire le 2 mai. *Voy.* Bollandus. D. Mabillon, au IIIe *siècle bénédictin*. Richard et Giraud.

GAUCHAT (Jean), docteur en théologie, né à Louhans, en Bourgogne, l'an 1709, mort en 1774 ou en 1779, fut abbé commendataire de Saint-Jean de Falaise et prieur de Saint-Jean-du-Désert. Il s'efforça de répandre l'instruction religieuse parmi le peuple. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettres critiques, ou analyse et réfutation de divers écrits contraires à la religion;* Paris, 1753-1763, 19 vol. in-12; — 2° *Rapport des chrétiens et des Hébreux;* 1734; — 3° *Accord du christianisme et de la raison;* ibid., 1768, 4 vol. in-12. *Voy.* le *Journal chrétien*, 1755 et suiv. Quérard, *La France littéraire*. Richard et Giraud.

GAUCHE (*Sinister*), nom que l'on donnait, en Orient, aux Novatiens. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. IX, p. 442.

GAUCHER (saint), chanoine régulier, né à Meulan vers l'an 1050, mort le 9 avril 1130, quitta son pays à l'âge de dix-huit ans, et vint s'établir à Chavagnac, lieu solitaire du Limousin. Il y vécut pendant trois ans dans les exercices continuels de la prière et de la pénitence, puis il alla à Sauviat ou Aureil, où il bâtit un double monastère, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il leur donna la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et il les porta à la plus haute perfection par ses discours et par ses exemples. Le pape Célestin III le canonisa l'an 1194, et on célèbre sa fête le 9 avril. *Voy.* le P Labbe, *Biblioth. manuscr.*, tom. II. Bollandus, *Acta Sanctorum*, t. I d'avril. Richard et Giraud.

GAUDAN (Guillaume), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né en Hollande au XVIe siècle, a laissé : *Exposition des mystères de la messe;* Deventer, 1504, et Dilingen, 1564.

GAUDEN (Jean), théologien anglican, né à Mayfield l'an 1605, mort en 1662, obtint la cure de Chippenham, puis le rectorat de Brightwell. Plus tard il devint évêque d'Exeter, et, l'an 1662, on le transféra à Worcester. Il eut la réputation d'un homme trop attaché à ses bénéfices, ce qui le rendit complaisant et infidèle à tous les partis. Il a laissé divers traités sur les disputes théologiques et politiques du temps; le principal est intitulé : *The Tears, sighs, complaints, and prayers of the Church of England, setting forth her former constitution, compared with her present condition, also the visible causes and probable cures of her distemper;* 1659, in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. Chalmers, *New general biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAUDENCE (saint), en latin *Gaudentius*, évêque de Brescia, vivait du IVe au Ve siècle. Il fut sacré par saint Ambroise, archevêque de Milan, et il succéda à saint Philastre, mort l'an 383 ou 387. Il gouverna son troupeau avec la vigilance du plus zélé pasteur, et il fut du nombre des députés que le concile romain de l'an 405 envoya à Constantinople en faveur de saint Jean Chrysostome. Il mérita la qualité de confesseur par la constance avec laquelle il rejeta la communion d'Attique, intrus sur le siége de saint Jean Chrysostome. Sa fête est marquée au 25 octobre dans le Martyrologe romain moderne.

Nous avons de saint Gaudence : 1° *Vie de saint Philastre;* — 2° dix-neuf *Instructions;* ces ouvrages furent publiés pour la première fois dans *Patrum Monumenta orthodoxographa* de J.-J. Grynæus; Bâle, 1569, in-fol. Ils se trouvent dans la *Biblioth. Patrum Max.*, et Galéard les a donnés sous ce titre : *Veterum Brixiæ episcoporum S. Philastrii et S. Gaudentii opera, necnon beati Ramperti et vener. Adelmanni opuscula;* Brescia, 1738, in-fol. *Voy.* Baronius. Bellarmin. Possevin. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. X, p. 517. Le *Journal des Savants*, 1539, p. 649 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAUDENZIO (Paganino), protestant converti, né à Poschiavo, dans le pays des Grisons, l'an 1596, mort en 1649 à Sienne, où il avait professé les belles-lettres, la politique et l'histoire. Le P Nicéron cite de lui quarante-deux ouvrages; Fabroni en a donné aussi le catalogue complet et détaillé; pour nous, nous citerons : 1° *De Dogmatibus et ritibus hæreticorum;* Rome, 1625 et 1626, 2 vol. in-8°; — 2° *De la Transmigration des âmes;* Florence, 1641; — 3° *Des Erreurs des sectaires de ce siècle;* ibid., 1644; Pise, 1641; — 4° *Essais sur la Genèse;* ibid.; — 5° *Des Sentiments de philosophie des anciens Pères;* Pise, 1644; — 6° *De la Vie des chrétiens avant Constantin;* Florence, 1637. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXI. Fabroni, *Vitæ Italorum*, tom. XIV. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAUDIABA ou **GASABIA**, **GAZABIA**, **GASAUPHALA**, **GOSUPHALA**, ville épisc. de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. Saturnin, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage l'an 411, et suivit le parti des Donatistes. Victor, un autre de ses évêques, fut, en 484, du nombre des évêques de Numidie qu'Hunnéric, roi des Vandales, envoya en exil. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 110. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 191.

GAUDIN (saint). *Voy.* GALDIN.

II. **GAUDIN** (Alexandre ou Alexis), chartreux, né vers l'an 1650, mort vers 1708, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *La Distinction et la nature du bien et du mal, traité où l'on combat l'erreur des Manichéens, les sentiments de Montaigne et de Charron, ceux de Bayle; et le Livre de saint Augustin De la Nature du bien, trad. en français avec des notes;* Paris, 1704, in-12; — 2° *Traité sur l'éternité du bonheur et du malheur après la mort, et la nécessité de la religion;* il se trouve dans l'abbé Archimbauld, *Pièces fugitives d'hist. et de littérat.*, tom. I, p. 95. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GAUDIN** (Jacques), docteur de Sorbonne, né en Touraine l'an 1612, mort en 1695, fut chanoine de l'église Notre-Dame de Paris et official de l'archevêque, M. de Péréfixe. On a de lui, outre une *Oraison funèbre de M. Péréfixe* et un *Éloge histor. du P. Lallemant :* 1° *L'Assomption de la Vierge vengée, contre la Dissertation de Joly*, en latin; Paris, 1670; — 2° *Réponse à la neuvième lettre imaginaire de Nicole;* — 3° *Défense du traité de controverse du cardinal de Richelieu, contre la réponse du sieur Martel, ministre de la religion prétendue réformée;* Paris, 1681, in-12. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* De Vigneul Mareville, *Mélange d'histoire*, p. 137. Richard et Giraud.

IV. **GAUDIN** (Jacques), oratorien, né aux Sables-d'Olonne, dans la Vendée, vers 1740, mort à La Rochelle l'an 1810, devint successivement vicaire général de Mariana, en Corse, conseiller-clerc au conseil souverain de cette île, juge et bibliothécaire de La Rochelle. Élu député à l'Assemblée législative en 1791, il ne parut à la tribune que pour lire un rapport contre les congrégations religieuses. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires qui sont indiqués dans les biographes, il a publié : *Inconvénients du célibat des prêtres prouvés par des recherches histor.;* Genève (Lyon), 1781; ouvrage que, sur la demande de Mirabeau, le libraire Lejay réimprima sous le titre de *Recherches sur le célibat ecclésiastique;* Paris, 1790, in-8°. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GAUDRILLET (Joseph), prêtre habitué de l'église Notre-Dame de Dijon, né dans cette ville l'an 1689, mort en 1738, a laissé : *Histoire de Notre-Dame de Bon-Espoir, dont l'image miraculeuse est en grande vénération à Dijon depuis plus de huit siècles;* Dijon, 1733, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.* Richard et Giraud.

GAUDRY (Joachim-Antoine-Joseph), jurisc., né à Sommevoire, en Champagne, l'an 1790, fut deux fois élu bâtonnier de l'Ordre des avocats. Il a donné, parmi plusieurs autres ouvrages : un *Traité de la législation des cultes, et spécialement du culte catholique*, ou *De l'Origine, du développement et de l'état actuel du droit ecclésiastique en France;* Paris, 1854, 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GAUFFRE (Ambroise **LE**), jurisc., né à Lucé, ville du Maine, l'an 1568, mort en 1635. professa à l'université de Caen, et fut vice-chancelier de l'université de cette ville. On lui doit : *Synopsis Decretalium, seu ad singulos Decretalium titulos methodica juris utriusque mutationum distinctio;* 1636; in-fol. *Voy.* Huet, *Origines de Caen*, p. 419, 2e édit. Hermant, *Hist. du diocèse de Bayeux*, p. 496. Richard et Giraud.

GAUFRIDI (Jean-François de), baron de Trets, conseiller du roi au parlement de Provence, né à Aix l'an 1622, mort en 1689, a laissé : *Histoire de la Provence, depuis la fondation de Marseille jusqu'à la paix de Vervins;* Aix, 1694, 2 vol. in-fol., publiés par son fils. On trouve dans cet ouvrage l'histoire des conciles de Provence et une digression sur l'établissement de la religion chrétienne dans cette province. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1699, p. 25, 1re édit., et p. 22, 2e édit. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GAUGERAN (Gabriel), dominicain, né à Toulouse, mort l'an 1754, professa la théologie au Puy, à Montauban, à Toulouse et à Carcassonne. Il fut successivement prieur du couvent de Toulouse et provincial de la même province. Il consacra les deux dernières années de sa vie au soulagement des malades de l'hôpital de Toulouse. Il a laissé : 1° *Recens Benedicti XIII electio. Oratio extemporalis, dicta Tolosæ die 2 julii, anni* 1724, *in æde sacra Fratrum Prædicatorum;* Paris, 1725, in-12; — 2° *Doctori angelico divo Thomæ Aquinati, quinto Ecclesiæ doctori, panegyricus inter festorum ejus solemnia, in angelica Academiæ Tolosanæ schola dictus*, etc.; Toulouse; — 3° *Lettres théologiques sur le mandement de Saléon, évêque de Rhodez;* in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants.* 1725, p. 402. D. Rivet, *La France littéraire.* Richard et Giraud.

GAUGERIC ou **GERI**, **GUERIC** (saint), en latin *Gaugericus* et *Gauricus*, évêque d'Arras et de Cambrai, né à Yvois, au diocèse de Trèves, mort le 11 août 619, acquit de bonne heure une telle réputation de sainteté, que le clergé et le peuple de Cambrai le demandèrent pour pasteur à Childebert II, l'an 580. Geri gouverna son église pendant trente ans, et il établit partout

une exacte discipline. On célèbre sa fête le 11 août. *Voy.* Richard et Giraud.

GAULAN ou **GAULON**, **GOLAN**, ville célèbre au delà du Jourdain qui donna son nom à la petite province nommée *Gaulanite*. Elle était située dans la haute Galilée, et elle fut donnée à la demi tribu de Manassé. On la céda aux Lévites de la famille de Gerson, et elle devint une ville de refuge. Elle est la patrie de Judas de Gaulon, chef des Galiléens ou des Hérodiens. *Voy.* Deutéron., IV, 43. Josué, XX, 8; XXI, 27. I Paralip., VI, 71.

GAULE, grande partie de l'Europe ainsi nommée, dit Ptolémée, de la blancheur de ses habitants, dont les corps sont à l'abri de l'ardeur du soleil qui hâle les autres peuples. *Gala* est un mot grec qui signifie du lait; comme si on disait que les Gaulois étaient blancs comme du lait. Le même auteur l'appelle *Celto-Galatie*, du nom de cette portion de l'Asie qu'on nommait autrefois *Galatie*, et qu'on appelle *Natolie*. — Le P. Jacques Sirmond, et, après lui, Jean Launoy, docteur de Paris, soutiennent que la foi n'a été prêchée dans les Gaules ou en France que vers le milieu du IIIe siècle, un peu avant le consulat de Dèce et de Gratus, par saint Gatien, qui prêcha à Tours, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges, Denis, autre que l'Aréopagite, à Paris, Saturnin à Toulouse, et Strémonius en Auvergne. Ils s'appuient particulièrement sur l'autorité de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère. Cependant il paraît plus probable qu'avant les sept missionnaires dont nous venons de parler la foi de Jésus-Christ fut établie dans les Gaules. Saint Épiphane croit que saint Luc y a prêché, et il n'est pas douteux qu'indépendamment de ce disciple de Jésus-Christ d'autres n'y soient aussi allés pour travailler à la propagation de la foi. Car quelle apparence que saint Pierre, qui envoya de Rome saint Marc à Alexandrie pour y fonder une église, ait négligé d'envoyer des prédicateurs dans les Gaules, beaucoup plus voisines de l'Italie que l'Égypte? Saint Irénée marque, en particulier, les Gaules comme ayant été favorisées des premières de la connaissance du Fils de Dieu. (*Contr. Hæres.*, l. I, c. III.) On demandera peut-être : Si la foi de Jésus-Christ était établie dès les premiers siècles de l'Église dans les Gaules, pourquoi voit-on tant d'intervalle entre les premiers fondateurs de ces églises et leurs successeurs? Nous répondrons qu'il a fort bien pu arriver que la foi chrétienne ait été annoncée dès les premiers siècles de l'Église, qu'elle y ait même subsisté quelque temps, et qu'ensuite la violence de la persécution s'étant fait sentir, et ayant enlevé les évêques et les pasteurs, les brebis se soient dispersées et la religion éteinte. — Il s'est tenu dans les Gaules un certain nombre de conciles, qui portent pour cela le nom de *Conciles des Gaules*, sans qu'on sache précisément le lieu. *Voy.* Irén., *Contr. Hæres.*, l. I, c. III, XVIII. Tertull., *l. adv. Jud.*, c. VII. Cyrill. Hierosol., *Catech. XVII.* Epiphan., *l. de Hæres.*, c. XVII. Chrysost., *Præfat. in Epist. ad Hebr.*, et *Homil. VII, de laud. Pauli.* Hieronym., *in cap.* V *Amos.* Baronius, *ad ann.* 12, 69. Regia, tom. XVI. Labbe, tom. VI, IX. Hardouin, tom. II, III. Mansi, tom. I, II, III. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVI, XXVII, au mot FRANCIA. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GAULES. *Voy.* GALES, n° I.

GAULON. *Voy.* GAULAN.

GAULONITES (*Gaulonitæ, Gaulonites*), Juifs factieux qui tiraient leur nom d'un certain Judas surnommé *Galiléen* ou *Gaulonite*, qui se révolta contre le président romain à l'occasion d'un tribut. *Voy. Actes des Apôtres*, V, 37. Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. II, et *De Bello Jud.*, l. VII, c. XXVIII.

GAULT (Ignace **LE**), récollet au XVIIe siècle, fut provincial de la province de Saint-Denis, vicaire général et commissaire apostolique de tous les Récollets de France. Il a laissé : 1° *De la Sainteté de l'Église romaine;* — 2° un *Traité contre Paul Ferry, ministre de Metz;* — 3° des *Sermons. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 3.

I. **GAULTIER** ou **GAUTIER** (François de), sieur de Saint-Blancard, ministre protestant, né à Gallargnes (Gard), mort à Berlin en 1703, présida le dernier synode du bas Languedoc tenu à Uzès en 1681. Il a laissé : 1° *Réflexions générales sur le livre de M. de Meaux* intitulé : *Exposition de la doctrine catholique;* Cologne de Brandebourg, 1685, in-12; — 2° *Histoire apologétique, ou Défense des libertés des églises réformées de France;* Amsterdam, 1688, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GAULTIER** (François-Louis). *Voy.* GAUTHIER, n° II.

III. **GAULTIER** (Jean-Baptiste). *Voy.* GAUTHIER, n° III.

IV. **GAULTIER** (René), hagiographe, né au Boumois, près de Saumur, mort en 1637, fut d'abord avocat au grand conseil. Il contribua à l'installation des Carmélites à Angers, fonda à Montmartre une chapelle pour les Capucins, et contribua à l'établissement des Oratoriens à Notre-Dame-des-Ardillers. On lui doit plusieurs traductions de l'espagnol et du latin, dont les principales sont : 1° *La Fleur des saints*, de Ribadeneira; 1606, in-fol.; Rouen, 1612, in-fol.; — 2° *Les Œuvres de piété de Jean de la Croix, premier carme déchaussé*, par le P. Molina, chartreux; Paris, 1621, in-8°; — 3° *Les Exercices spirituels de l'excellence, profit et nécessité de l'oraison mentale*, par Molina; 1618-1621; — 4° *Histoire de la vie, vertus et miracles de la V. M. Anne de Saint-Barthélemy, compagne inséparable de la mère Thérèse de Jésus*, par le P. Ange Manrique; Paris, 1633, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GAULTRUCHE ou **GAUTRUCHE** (Pierre ou Denis), jésuite, né à Orléans l'an 1602, mort à Caen en 1681, se consacra à l'enseignement. Il professa la théologie pendant quatorze ans, et durant vingt et un ans il fut préfet des études. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Institutio totius Philosophiæ, cum introductione ad alias facultates;* Caen, 1653, 1656, 4 vol. in-12; — 2° *Scopuli novorum dogmatum, seu synopsis propositionum quas damnarunt Summi Pontifices, adversus novorum temporum novatores;* Caen, 1673, in-12; — 3° *Histoire sainte, avec l'explication des points controversés dans la religion chrétienne;* Caen, 1672, 2 vol. in-12; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Huet, *Commentaires et Origines de Caen.* Le *Journal des Savants*, août 1725. Moréri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GAUMIN (Gilbert), maître des requêtes et conseiller d'État, né à Moulins, mort l'an 1667, a laissé : 1° *Notes sur l'ouvrage de Michel Constantin Psellus* intitulé : *De Operatione demonum;* Paris, 1618; — 2° la *Traduction d'un traité hébreu de la vie et de la mort de Moïse, avec des notes;* ibid., 1629.

GAUMINE ou **GOMINE (MARIAGE)**; mariage contracté en présence du curé, à la vérité, mais malgré lui, et sans aucune bénédiction ni de lui, ni d'un autre prêtre. Ces

sortes de mariages sont contraires aux lois ecclésiastiques. Ainsi un curé ne pourrait pas donner un certificat de mariage à deux personnes qui se seraient mariées de cette manière. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

GAUNILLON, moine de Marmoutier dans le XI[e] siècle, a laissé : *Liber pro insipiente*, dans lequel il attaquait l'argument de saint Anselme, qui, de l'idée de Dieu, concluait son existence. Le saint répondit par un livre apologétique de la justesse de sa conclusion. L'ouvrage de Gaunillon a été inséré dans les Œuvres de saint Anselme.

GAURIANA, ville épisc. de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. *Voy.* la *Notit, Afric.*, n. 99.

GAURIC (Luc), évêque de Civita-Ducale, né à Giofoni, dans le royaume de Naples, l'an 1476, mort à Rome en 1558, professa d'abord les mathématiques. Outre de nombreux ouvrages sur l'astronomie, il a laissé : 1° *Calendarium ecclesiasticum novum, ex Sacris Litteris probatisque sanctorum Patrum synodis excerptum*, etc.; Venise, 1522; — 2° *Traité de l'éclipse miraculeuse qui eut lieu à la mort de Notre-Seigneur;* Paris, 1553.

GAURICUS. *Voy.* GAUGERIC.

GAUSSEN (Étienne), théologien protestant, né à Nimes, mort à Saumur l'an 1675, professa la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé : 1° *Theses inaugurales de Verbo Dei;* Saumur, 1655, in-4°; — 2° *De Consensu gratiæ cum natura;* ibid., 1659, in-4°; — 3° un recueil qui contient plusieurs traités, savoir : *De Ratione studii theologici; De Natura theologiæ; De Utilitate philosophiæ ad theologiam; quibus accessit breve scriptum de recto usu clavium erga ægrotantes;* Saumur, 1670, in-4°; — 4° *Theses theologicæ, altera de natura theologiæ, altera de divinitate Scripturæ Sacræ;* ibid., 1676, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GAUTEREAU, ministre des églises protestantes du Poitou au XVII[e] siècle, se convertit au catholicisme. Il est auteur de : *La France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, ou *Entretiens de quelques Français convertis;* Lyon, 1685, 3 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1686, p. 38, 1[re] édit., et p. 31, 2[e] édit. Richard et Giraud, qui donnent une analyse de cet écrit de Gautereau.

I. **GAUTHIER**, évêque de Laon, né à Mortagne, mort l'an 1174, professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie à Paris. Il fut d'abord chanoine de la cathédrale de Laon, puis doyen et évêque l'an 1155. Il assista au concile de Tours tenu l'an 1163. On a de lui des *Lettres* insérées par D. Luc d'Achéri dans son *Spicilége*, tom. II, p. 459, et par Du Boulay, dans son *Hist. de l'Université de Paris*, ann. 1120. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXIII, p. 202 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des *Lettres* de Gauthier.

II. **GAUTHIER** ou **GAULTIER** (François-Louis), curé de Savigny-sur-Orge, né à Paris l'an 1696, mort en 1780, se distingua par son zèle et sa charité. On lui doit : 1° *Réflexions sur les O de l'Avent, en forme d'homélies;* Paris, 1780, in-12; — 2° *Réflexions chrétiennes sur les huit béatitudes, ou huit moyens enseignés pour parvenir au véritable bonheur;* ibid., 1783, in-12; — 3° *Instructions familières pour les dimanches et les fêtes de l'année;* ibid., 1784, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GAUTHIER** ou **GAULTIER** (Jean-Baptiste), théologien, né à Louviers l'an 1685, mort en 1755, fut attaché au janséniste Joachim Colbert, évêque de Montpellier, dont il rédigeait les instructions et les mandements. Après la mort de ce prélat, il se retira à Paris, où il continua à publier des brochures contre les incrédules ou contre la bulle *Unigenitus*. On peut voir la liste de ses ouvrages dans *la France littéraire* de 1758, et dans la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GAUTHIER** (Nicolas), controversiste, né à Reims, vivait au XVII[e] siècle. Issu de parents catholiques, il apostasia et se retira à Sedan, où son zèle lui valut le titre d'ancien de l'Église; il quitta tout à coup cette ville, revint au catholicisme, et écrivit contre ses anciens confrères les ministres protestants. Il a laissé : 1° *Descouverte des fraudes sedanoises par la confrontation du catéchisme de Jacques Cappel avec les XL articles de la confession des églises prétendues réformées de France;* Paris, 1618, in-8°; — 2° *L'Antiministre*, ou *Réponse à l'avertissement de J. Cappel;* Reims, 1618, in-8°; — 3° *Les Livres de Babel huguenote, par quatorze puissantes raisons et motifs, pour en faire sortir toute âme désireuse de son salut;* ibid., 1619, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

V. **GAUTHIER DE SAINT-VICTOR.** *Voy.* GAUTIER, n° III.

I. **GAUTIER** (saint), chanoine régulier et abbé d'Estorp, en Limousin, né dans l'Aquitaine vers l'an 990, mort le 11 mai 1070, se consacra à Dieu sous la conduite du B. Israël, chanoine du Dorat, dans la basse Marche. Il devint chanoine de la même église, puis il se retira dans le bourg de Conflans ou Consoulans; il y demeura jusqu'à ce que les chanoines réguliers d'Estorp, abbaye voisine de ce lieu, vinssent le chercher pour le mettre à leur tête. Il leur donna l'exemple des plus pures vertus, et le pape Victor II ayant appris avec quel zèle Gautier travaillait au salut des âmes, lui envoya des pouvoirs extraordinaires qu'il fit servir à la conversion d'un grand nombre de pécheurs. Les Martyrologes ont placé sa fête au 11 et au 13 mai. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

II. **GAUTIER** (saint), premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, né à Andainville, mort le 8 avril 1099, embrassa la règle de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Rebais, au diocèse de Meaux, d'où il sortit pour diriger un nouveau monastère près de Pontoise. Il y fit fleurir la discipline monastique; mais il le quitta bientôt pour aller vivre obscurément dans l'abbaye de Clugny. Ses religieux étant venus le chercher, il vécut dans une grotte située à l'extrémité de son monastère. Il acquit une telle réputation de sainteté, que de tous côtés on accourait pour le consulter. Il s'enfuit de nouveau, et se retira dans une petite île près de Tours. Il reprocha la simonie au roi Philippe, et résista aux évêques assemblés à Paris pour s'opposer à un décret du Pape qui défendait d'entendre la messe d'un prêtre concubinaire. Sa principale fête a lieu le 8 avril. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

III. **GAUTIER**, chanoine régulier de Saint-Victor, d'où lui vient le nom de GAUTIER ou GAULTHIER DE SAINT-VICTOR, vivait au XII[e] siècle. Il a écrit contre les premiers théologiens scolastiques un ouvrage intitulé : *Des quatre Labyrinthes de la France, Abailard, Gilbert de la Porrée, Pierre Lombard et Pierre des Poitiers;* il les accuse d'erreur sur la Trinité et l'Incarnation. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

IV. **GAUTIER**, de l'Ordre des Frères-Mineurs et évêque de Poitiers, vivait au XIII[e] siècle. Il a laissé : 1° une *Somme théologique sur le Maître*

des Sentences; — 2° des *Sermons* pour toute l'année.

V. **GAUTIER** (François de). *Voy.* GAULTIER, n° I.

VI. **GAUTIER** (Joseph), chanoine régulier de la congrégation de Notre-Sauveur, né en Lorraine vers l'an 1714, mort à Lupcourt en 1776, fut une des cinq personnes qui fondèrent l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy en 1750. Il a laissé : 1° *Observations sur la lettre de Rousseau de Genève à Grimm*; 1752, in-12; — 2° *Réfutation du Celse moderne*, ou *Objections contre le christianisme, avec des réponses*; 1753, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1746, p. 488. D. Rivet, *la France littéraire*.

VII. **GAUTIER DE DISSE** (*Dicæus*), de l'Ordre des Carmes, né à Disse, dans le comté de Norfolk, mort vers l'an 1404, fut reçu docteur à Cambridge. Il alla à Rome, où il fut employé dans des légations importantes par Urbain VI et Boniface IX. Il a laissé : 1° *Commentaires sur le Maître des Sentences*; — 2° *Traité du schisme*; — 3° des *Sermons*. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Lucius, *Biblioth. Carmelit.*

VIII. **GAUTIER DE SIBERT**, érudit, né à Tonnerre vers l'an 1720, mort en 1798, fut reçu l'an 1767 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal est intituié : *Histoire des Ordres royaux, hospitaliers et militaires de Saint-Lazare, de Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*; Liége et Bruxelles, 1775, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **GAUTIER DE VINTERBORN**, cardinal, né à Salisbury, mort à Gênes l'an 1305, a laissé : 1° *Summa theologiæ*; — 2° *Quæstiones theologicæ*; — 3° *Exhortatio ad clerum Angliæ*. *Voy.* Léandre Albert, *De Vir. illustr.*, l. III, fol. 69. Onuphre. Sixte de Sienne. Le P. Touron, *Hommes illustr.*, tom. I, p. 729.

GAUTRUCHE. *Voy.* GAULTRUCHE.

GAUTSAC (l'abbé), écrivain du XVIIIe siècle, a laissé : *Lettres critiques*, ou *Analyse et réfutation de divers écrits modernes contre la religion*; Paris, 13 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1760, p. 746. Richard et Giraud.

GAUVER (Jean), de l'Ordre des Carmes, né Allemagne vers l'an 1440, a composé, entre autres ouvrages : 1° *Commentaires sur le Maître des Sentences*; — 2° *Commentaires sur l'Exode*; — 3° *De la Concordance des Évangiles*. *Voy.* Trithème, *De Script. eccles.* Lucius, *Biblioth. Carmelit.*

GAVANTI ou **GAVANTUS** (Barthélemy), barnabite, né à Monza ou à Milan, selon le P. Ungarelli, l'an 1569, mort à Milan en 1638, devint consulteur de la Congrégation des Rites et général de son Ordre. Il a laissé : 1° *Thesaurus sacrorum rituum*, ou *Commentaire sur les rubriques du Missel et du Bréviaire romain*; Turin, 1736-1740, 4 vol. in-4°; Venise, 1762, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; — 2° *Praxis visitationis episcopalis et synodi diœcesanæ celebrandæ*; Rome, 1628, in-4°; — 3° *Manuale episcoporum*; Paris, 1647, in-4°; — 4° *La Vie de saint Paul*; Venise; — 5° *Ordre perpétuel pour la récitation de l'office*; ibid.; — 6° *L'Octaviorium romanum*; Bologne et Naples; — 7° *Decreta Sacræ Rituum Congregationis*, etc.; — Florence, 1743, in-8°. *Voy.* De Vert, *Explicat. des cérém. de l'Église*, tom. III et IV. *Journal des Savants*, 1743, p. 570. Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.* Richard et Giraud. D. Guéranger, *Institutions liturgiques*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GAVENNE (*Tutelæ redemptio*), droit que quelques seigneurs prenaient sur les terres des églises dont ils étaient gardiens et protecteurs. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

GAVER, défilé situé près de Jérusalem, où Ochozias, roi de Juda, fut blessé à mort par Jéhu. *Voy.* IV Rois, IX, 27.

GAYLER. *Voy.* GAILER.

GAYOT DE PITAVAL (François), jurisc., né à Lyon l'an 1673, mort à Paris en 1743, fut historiographe de l'évêque de Liége. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le principal est intitulé : *Chronologie historique et universelle, contenant tous les événements mémorables qui sont arrivés depuis le commencement du monde jusqu'à présent*; 20 vol. in-12. C'est une compilation qui peut servir de petite bibliothèque sacrée aussi bien que profane; le tout est entremêlé de dissertations critiques sur les points difficiles de l'histoire. Comme il est tombé en plusieurs méprises, il met à la fin de chaque volume les corrections et les additions nécessaires pour les volumes précédents. *Voy.* le *Journ. des Sav.*, 1746, p. 203. Richard et Giraud.

GAZA, ville épisc. qui appartint autrefois aux Philistins; elle échut en partage à la tribu de Juda, et éprouva depuis bien des vicissitudes, qui sont rappelées en quelques mots par D. Calmet. Au commencement de l'Église, le nombre des chrétiens n'y fut pas grand, et beaucoup de fidèles y souffrirent le martyre. Elle a eu dix-neuf évêques, dont le premier, Philémon, est, dit-on, le même que celui à qui saint Paul a adressé une lettre. *Voy.* Genèse, X, 19. Deutér., II, 23. Josué, X, 41; XV, 47. I Rois, VI, 15; IV Rois, XVIII, 8. I Machab., XI, 61; XIII, 43. Actes, VIII, 26. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XXI; l. XIV, c. X; l. XV, c. XI. Plutarque, *In Alexandro*. Polyb., dans les *Excerpt. Valesii*. Arrian, *De Expedit. Alexandri*, l. II. Reland, *Palæst. illustr.*, passim. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 192 et suiv.

GAZABAR, Persan, était père de Mithridate. *Voy.* I Esdras, I, 8.

GAZABIA. *Voy.* GAUDIABA.

I. **GAZÆUS** (Æneas). *Voy.* ÉNÉE DE GAZE.

II. **GAZÆUS** (Alard ou Allart.) *Voy.* GAZET, n° I.

III. **GAZÆUS** (Guillaume). *Voy.* GAZET, n° II.

IV. **GAZÆUS** (Nicolas). *Voy.* GAZET, n° III.

GAZAIGNES (Jean-Antoine), chanoine de Saint-Benoît à Paris, né à Toulouse l'an 1717, mort en 1802, était docteur en théologie; il avait adopté les erreurs des jansénistes. On a de lui : *Annales des soi-disant jésuites*; Paris, 1764, 5 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui parut sous le nom d'*Emmanuel-Robert-Philibert*, est entaché d'une partialité qui révolte toute âme honnête. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GAZAM, un des chefs de famille qui revinrent de Babylone à Jérusalem. *Voy.* I Esdras, II, 48.

GAZARA, dont il est souvent fait mention dans les Machabées, parait être la même ville que Gazer; car Eusèbe et saint Jérôme le disent positivement : *Gazer in sorte tribus Ephraim. Nunc Gazara villa dicitur in quarto milliario Nicopoleos contra septentrionem.* D'un autre côté, l'auteur du Ier livre des Machabées dit (XIV, 34) que Gazara est sur les confins d'Azot (*Et Gazaram, quæ est in finibus Azoti*), qui est assez loin des frontières d'Éphraïm, où était située Gazer. On lèverait la difficulté en supposant deux *Gazara*, l'une appelée aussi *Gadara*, qui était, en effet, sur les confins d'Azot, et l'autre située sur les frontières d'Éphraïm, comme était

Gazer. (Josué, XVI, 3.) *Voy.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 778 et suiv.

GAZARES, hérétiques ainsi nommés parce qu'ils s'établirent vers l'an 1197 à Gazare, ville de Dalmatie. Leurs erreurs étaient les mêmes que celles des Albigeois et des Vaudois. Ils enseignaient de plus que nulle puissance sur la terre n'a le droit de condamner à mort, quelque crime que le coupable ait commis. *Voy.* Sponde, ann. 1198. Le P. Pinchinat, *Diction. chronol., hist. et crit. sur l'origine de l'idolâtrie, des sectes*, etc. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 195.

GAZAUFALA, ville épisc. de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. On n'en connaît qu'un évêque, Salvien, qui assista au concile de Carthage sous saint Cyprien. *Voy.* la *Notit. Afr.*, n° 2.

GAZER, ville royale des Chananéens, située sur les frontières d'Éphraïm. (Josué, X, 33; XII, 12; XVI, 3.) Elle fut donnée aux Lévites (Josué, XXI, 21. I Paralip., VI, 67.) Elle est nommée *Gézer*, II Rois, V, 25; *Gazéra*, I Paralip., XIV, 16; *Gézéron*. I Machab., IV, 15; *Gob*. I Rois, XXI, 18.

GAZÉRA, ville de la tribu d'Éphraïm, la même que Gazer. *Voy.* I Paralip., XIV, 16, et *Compar.* GAZER.

I. **GAZET** (Alard ou Allart), en latin *Gazæus*, né en 1566 à Arras, mort dans la même ville l'an 1626, était de l'Ordre de Saint-Benoît et prévôt de Saint-Michel, près d'Arras. On a de lui : 1° une édition des *Œuvres de Cassien*, avec des notes et des corrections; Douai, 2 vol. in-8°; édition qui a été reproduite à Arras en 1628, in-fol.; à Paris, en 1647; à Leipzig, en 1722, in-fol.; — 2° *De Officio seu Horis B. Mariæ Virginis collectanea Disquisitio, omnibus religiosis cæterisque ecclesiasticis aliisque divæ Virginis cultoribus perutilis; accessit altera Disquisitio de Officiis Defunctorum, psalmis gradualibus et pœnitentialibus litaniis*; Arras, 1622, in-12.

II. **GAZET** (Guillaume), en latin *Gazæus*, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre d'Aire, dans l'Artois, né à Arras l'an 1554, mort en 1612, a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire de la vie, mort, passion et miracles des saints desquels l'Église catholique fait fête et mémoire par toute la chrestienté*, etc.; Arras, 1584, et Rouen, 1605; Rouen, 1619, 2e édit.; — 2° *La Somme des péchés et le remède d'iceux*, etc.; Arras, 1592, in-8°; — 3° *Ordre et suite des évesques et archevesques de Cambray*, etc.; ibid., 1597, in-12; — 4° *Ordre des évêques d'Arras depuis la séparation de l'évêché de Cambrai*, etc.; ibid., 1798, in-16; — 5° *Ordre et suite des évêques d'Arras jusqu'en* 1604, etc.; ibid., 1604, in-8°; — 6° *Thesaurus precum et litaniarum Scripturæ Sacræ, sanctorumque Patrum gazophylaciis depromptus*; ibid., 1602, in-18; — 7° *Tableaux sacrés de la Gaule Belgique*, etc.; ibid., 1610, in-8°; — 8° *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, etc.; ibid., 1614. *Voy.* Valère-André, édit. de 1729, in-4°, tom. I. Nicéron, *Mémoires*, tom. XLIII. Richard et Girand. La *Nouv. Biog. génér.*, qui indique tous les écrits de Gazet.

III. **GAZET** (Nicolas), franciscain et professeur de théologie, était frère du précédent. Ses principaux ouvrages sont : *Chronique*, ou *Institution première de la religion des Annonciades, fondée en l'honneur de la Vierge par la princesse Jeanne de France*, etc.; Arras, 1607, in-12; — 2° L'*Histoire sacrée de bon-heurs et mal-heurs d'Adam et d'Ève, enrichie de notables recherches et moralités, et preschée en divers lieux*; ibid., 1651. *Voy.* Wadding, *Annales Minorum*. Sweert, *Athenæ Belgicæ*. Foppens, *Biblioth. Belgica*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GAZIABA. *Voy.* GAUDIABA.

GAZOPHYLACIUM, mot dérivé du grec, et qui signifie garde-trésor ou chambre du trésor. Les évangélistes l'emploient pour désigner le tronc dans lequel on jetait les offrandes à l'entrée du temple. *Voy.* Marc, XII, 41, 43. Luc, XXI, 1.

GAZZANIGA (Pierre-Marie), dominicain, né à Bergame en Lombardie, vivait au XVIIIe siècle. Il fut reçu docteur en théologie à l'université de Bologne, et professa la théologie à Vienne en Autriche. Il a donné : 1° *De Deo ejusque proprietatibus*, etc.; 1763, in-8°; — 2° *De Trinitate et de actibus humanis*; 1764. Ces différents traités ont été réunis et publiés sous le titre de : *Prælectiones theologicæ*; Vienne, 1770-1775, 4 vol. grand in-8°; 3e édition en 5 parties, 1775-1779. On a aussi de Gazaniga : *Theologia polemica*; Vienne, 1778-1779; Mayence, 1783. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GÉAN DE BEAUMONT, curé de Saint-Nicolas à Rouen, a laissé, entre autres ouvrages de piété : 1° *Imitation de la sainte Vierge*; — 2° *Vies des Saints*.

GÉANT (*Gigas*), nom sous lequel on désigne des hommes d'une taille extraordinaire. L'historien Joseph entend sous ce nom des hommes d'une hardiesse et d'une insolence extraordinaires; Origène entend les impies, les athées et les méchants; Eusèbe de Césarée dit que les géants dont parle Moïse n'étaient autres que des démons, et saint Chrysostome, dans son *Homélie* sur la Genèse, dit que l'Écriture a voulu désigner des hommes doués d'une grande force physique. Il faut bien remarquer qu'aucune de ces explications n'exclut l'idée de géants proprement dits, c'est-à-dire d'une race d'hommes ayant une taille bien supérieure à celle des hommes ordinaires. Il n'y a pas lieu de douter de l'existence de vrais géants, quand on lit dans le livre des Nombres (XIII, 33, 34) que les espions envoyés par Josué pour explorer la Terre Promise dirent à leur retour : « Le peuple que nous avons aperçu est d'une stature extraordinaire. Nous avons vu là des hommes qui sont des monstres, des fils d'Énac, de la race des géants, auprès desquels nous ne paraissons que comme des sauterelles. » Il faut remarquer encore que les annales de tous les peuples s'accordent unanimement sur l'existence réelle des géants, et que l'observation nous présente comme incontestables d'autres faits aussi extraordinaires, mais en même temps parfaitement analogues à celui-ci, nous voulons dire ces débris irrécusables d'animaux et de végétaux antédiluviens qui avaient des proportions gigantesques. *Voy.* J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés*, t. I, p. 245 et suiv., où toutes les circonstances du récit mosaïque (Genèse, VI, 1-5), concernant les géants sont discutées et vengées des attaques des interprètes mythologues de ces derniers temps.

GÉBA, ville de la tribu de Benjamin, II Esdras, XI, 31. Elle paraît être la même que GABAA, n° III.

I. **GÉBAL**. On lit dans le texte hébreu d'Ézéchiel (XXVII, 9) : *Les vieillards de Gébal*, et dans la Vulgate : *Senes Giblii*. Or *Gébal* n'est autre que *Byblos* ou *Byblus*, ville de Phénicie (*Voy.* BYBLOS), et le *Giblii, Gibliens* de la Vulgate est un adjectif formé de *Gébal*, et que l'on trouve dans l'hébreu même, Josué, XIII, et I Rois, V, 32. Vulg. III Rois, V, 18.

II. **GÉBAL**, qu'on lit dans le texte hébreu du

psaume LXXXIII, 8, selon la Vulgate, LXXXII, 6, est une contrée montagneuse située au midi de la tribu de Juda et dans l'Idumée méridionale. (Psaume, LXXXIII, 8; Vulg., LXXXII, 8.) Joseph en parle sous le nom de *Gobolitis*, Eusèbe et saint Jérôme, sous celui de *Gébalène*, et les Arabes l'appellent encore aujourd'hui *Djébâl* ou *Gébâl*, c'est-à-dire *montagnes*, et *Béled Aldjébâl*, ou *le pays des montagnes*. Le mot *Gébâl* est pris ici pour les habitants du pays, pour les *Gébaliens* ou *Gébaliniens*, comme *Moab* pour *Moabites; Amalec* pour *Amalécites*, etc. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. II, c. I. Euséb., *Onomasticon de locis Hebr.*, et Hieronym. *De Situ et Nominib. Locor. Hebraicorum*. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 69, 71, 82 et seqq.

GEBBAI, un des descendants de Benjamin qui habitèrent Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, XI, 8.

GEBBAR, Israélite dont les enfants ou les descendants revinrent de la captivité de Babylone au nombre de quatre-vingt-quinze. *Voy.* I Esdras, II, 20.

GEBBÉTHON, ville lévitique de la tribu de Dan, nommée aussi *Gabuthon*. (Josué, XXI, 23.) *Voy.* Josué, XIX, 44.

GÉBÉHARD. *Voy.* VICTOR, n° II.

GEBENNA. *Voy.* GENÈVE.

GEBUL. *Voy.* GABALA, n° I.

GEDALIA (Ben Joseph-Jachija), rabbin, né à Imola l'an 1500, mort vers l'an 1558, a composé vingt-un ouvrages différents dont les titres sont rapportés dans Wolf, mais dont deux seulement sont parvenus jusqu'à nous : 1° *Le Livre des recherches;* ce sont cent quatre-vingts discours qu'il a prononcés dans divers lieux d'Italie. Schabtai dit qu'ils ont paru à Venise, mais sans parler de la date ni du format; — 2° *La Chaîne de la Kabbale*, c'est-à-dire la succession de la tradition; livre qui traite de la chronologie sacrée depuis Adam; de l'histoire des docteurs juifs; du monde, de l'astronomie; de la formation du fétus humain, de l'usage des parties du corps de l'homme; de l'infusion de l'âme dans le corps; des magiciens et des énergumènes; de la création du monde, des anges, des démons; du paradis, de l'enfer, etc., t. III, p. 169; Venise, 1587, in-4°; Cracovie, 1596, in-4°; Amsterdam, 1697. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. I, p. 277 et seqq.

GEDDEL, dont les enfants ou descendants revinrent de la captivité à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* I Paralip., II, 56.

GEDDELTHI, fils d'Héman, lévite. Sa famille était la douzième de celles qui servaient tour à tour dans le Temple. *Voy.* I Paralip., XXV, 4, etc.

I. **GEDDES** (Alexandre), controversiste et traducteur, né à Ruthven, en Écosse, l'an 1737, mort à Londres en 1802, prit à l'université d'Aberdeen le grade de docteur ès lois, qui depuis la réforme n'avait jamais été conféré à un catholique. Il exerça quelque temps le saint ministère, mais l'abandonna pour se livrer à ses travaux littéraires. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Prospectus of a new translation of the Bible;* Londres, 1786, in-4°; — 2° *Letter to the Bishop of London, contraining doubts, queries, relative to a vernacular translation of the Holy Scriptures;* ibid., 1787, in-4°; — 3° *Letter to the Rev. Dr Priestley, in which the author attemps to prove by one prescriptive argument the divinity of Jesus-Christ was a primitive tenet of christianity;* ibid., 1787, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol cathol.*

II. **GEDDES** (Michel), théologien anglican, né en Écosse vers l'an 1640, mort vers 1710, se rendit à Lisbonne comme chapelain de la factorerie anglaise; mais l'Inquisition lui ayant interdit l'exercice de ses fonctions, il revint en Angleterre, où l'évêque de Salisbury le nomma chancelier de son église. Ses principaux ouvrages sont : 1° *The church history of Malabar;* Londres, 1694, in-8°; — 2° *The church history of Æthiopia;* ibid., 1696, in-8°; — 3° *The council of Trent, plainly discovered not to have been a free assembly;* ibid., 1697 et 1714, in-8°. Geddes s'est fait une bien grande illusion en écrivant ce livre. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GEDDIEL, fils de Sodé, de la tribu de Zabulon, fut envoyé par Moïse pour considérer la terre de Chanaan. *Voy.* Nombr., XIII, 11.

GÉDÉLIAS, fils de Phassur. *Voy.* Jérémie, XXXVIII, 1.

I. **GÉDÉON**, juge d'Israël, était fils de Joas, de la tribu de Manassé, qui demeurait à Éphra. Dieu le choisit pour délivrer les Israélites de l'oppression des Madianites, où ils étaient tombés après la mort de Barac et de Débora. Gédéon pria le Seigneur d'opérer plusieurs prodiges pour prouver qu'il l'avait réellement choisi pour délivrer son peuple; et Dieu ayant exaucé sa prière, Gédéon, à la tête de trois cents hommes, porta la terreur dans le camp des Madianites, dont les deux rois, Zébée et Salmana, furent faits prisonniers. A son retour il punit les villes de Socoth et de Phanuel, qui lui avaient refusé des vivres, et il gouverna Israël jusqu'à sa mort. Les Latins honorent la mémoire de Gédéon le 1er septembre. *Voy.* Juges, VI-VIII.

II. **GÉDÉON**, fils de Raphaïm, père de Jamnor, de la tribu de Siméon, un des aïeux de Judith. *Voy.* Judith, VIII, 1.

GEDÉRA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 36. Plusieurs géographes pensent qu'elle est la même que *Gader*.

GÉDÉROTHAÏM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 36.

I. **GÉDOR**, fils de Phanuel, était un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 4.

II. **GÉDOR**, fils de Jared, était aussi un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 18.

III. **GÉDOR**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XX, 58. Les uns la confondent avec *Gador*, les autres avec *Gader*.

GÉDRUS était, selon Eusèbe et saint Jérôme, un bourg très-considérable à dix milles de Diospolis, sur le chemin d'Éleuthéropolis. On croit assez généralement que c'est le même lieu que *Gedèra* ou *Gédor*. *Voy.* Euseb., *Onomasticon*, au mot GÉDOUR. Hieronym., *De Situ et Nominib. Locor. Hebraic.* Reland, *Palæst. illustrata*, p. 492, 698, 803.

GÉENNOM, mot hébreu composé de *Gé* ou *Gué*, vallée, et de *Ennom*, nom propre. Il signifie donc *Vallée d'Ennom;* c'était, en effet, le nom d'une vallée près de Jérusalem, qui lui servait de voirie. Comme on y entretenait un feu en l'honneur de Moloch, fausse divinité, c'est pour cela qu'on a donné le nom de *géhenne* à l'enfer. *Voy.* Josué, XV, 8; XVIII, 16, et *Compar.* ENNOM.

GEGENBACH (*Gegenbachium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située en Souabe, dans une petite ville du même nom. Elle fut fondée l'an 742 par Sirmin, évêque de Strasbourg. *Voy.* La Martinière, *Diction. géograph.* La *Géograph. histor.*, tom. IV, p. 391. Richard et Giraud.

GEGITA ou **GEGIA**, ville épisc. de la Mauri-

tanie de Sitifi, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Sitifi. On n'en connaît qu'un évêque, Quadratus, qui assista à la conférence de Carthage. *Voy.* la *Notice*, nº 13. *Confér. de Carth.*, c. CXXVIII, not. 149.

GÉHENNE (*Gehenna*) ou **GÉHENNE DU FEU** (*Gehenna ignis*), terme qui, dans l'Évangile, signifie l'enfer ou le feu de l'enfer. Dans le style de l'Écriture, *fils de géhenne* signifie *digne de l'enfer*. *Voy.* Matth., V, 22; XVIII, 9; XXIII, 15, etc. Le mot de *géhenne* vient de *géhennom*, nom d'une vallée de la Palestine. *Compar.* GÉENNOM.

I. **GÉHON**, le second des quatre fleuves qui avaient leur source dans le Paradis terrestre. Le texte hébreu dit seulement qu'il entoure tout le pays de *Cousch*, mot que la Vulgate a traduit par l'*Éthiopie*. Les uns veulent que ce fleuve soit l'*Araxe*, les autres le *Cyrus*, d'autres enfin le *Nil*, ce qui paraît plus probable. *Voy.* Genèse, II, 13, et les interprètes sur ce passage.

II. **GÉHON**, siége épisc. jacobite situé au diocèse d'Antioche; on n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Basile, fut élu l'an 1120 sous le patriarchat de Jean XIII. *Voy.* Assemani, *In Dissert. monoph.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 198, 199.

GEHREN (Charles-Chrétien), protestant, né à Marbourg l'an 1763, mort en 1832, fut prédicateur à Rothenbourg et pasteur à Felsberg. Il a laissé en allemand plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1º *Sermons sur la connaissance de l'homme*; Lubeck, 1797-1802; — 2º *Sermons sur la destination de la jeunesse*; Copenhague, 1800; — 3º *Le Devoir d'une pratique intelligente de la religion*; ibid., 1806. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GEIER. *Voy.* GEJER.

GEILER. *Voy.* GAILER.

GEISLENGEN, petite ville d'Allemagne située dans le royaume de Würtemberg. Aribon, archevêque de Mayence, y assembla un concile l'an 1028. *Voy.* le P. Mansi, *Supplém. à la collect. des Conciles*, tom. I, col. 1251 et 1252. Richard et Giraud.

GEISON. *Voy.* GISON.

GEJER ou **GEIER** (Martin), luthérien, vivait au XVIIᵉ siècle. Il fut docteur en théologie, professeur de langue hébraïque, ministre de Saint-Thomas, prédicateur, confesseur et membre des conseils ecclésiastiques de l'électeur de Saxe. Il a laissé : 1º *Commentaires sur l'Ecclésiaste, les Proverbes de Salomon, et sur les Psaumes*; — 2º *Traité sur le deuil des Hébreux*; 1656; ces ouvrages réunis ont paru à Amsterdam, 1695 et 1696. Il a publié, en outre, une longue dissertation intitulée : *Messiæ mors, sepultura ac resurrectio, ex Jesaiæ* LIII, 8-10; Leipzig, 1679; elle se trouve aussi dans le *Fasciculus opusculorum quæ ad historiam ac philologiam sacram spectant*; Rotterdam, 1693, in-8º, tom. I. *Voy.* Moreri, édit. de 1759.

GELABERT. *Voy.* SALAMO.

I. **GÉLASE Iᵉʳ** (saint), pape, né en Afrique, mort à Rome le 19 novembre 496, avait une telle réputation de doctrine et de piété, qu'il fut choisi par le clergé et le peuple romain pour succéder à Félix III. Il signala son zèle contre les Eutychiens, s'opposa fortement aux Pélagiens, et fit chasser de Rome les Manichéens. Il établit ou régla les fêtes de l'Église, la liturgie, les offices divins et tout ce qui a rapport au culte extérieur; puis il dressa un code de prières et de rites, auxquels il ajouta de nouvelles formules; c'est ce qu'on appelle le *Sacramentaire de Gélase*. L'an 494 il assembla un concile de soixante-dix évêques, dans lequel il fit le fameux décret sur les livres canoniques, ecclésiastiques et apocryphes. On lui doit : 1º un *Recueil des Conciles*; — 2º seize *Lettres*; — 3º trois *Traités*; — 4º trois *Décrets*. *Voy.* Baronius, ann. 492. Bellarmin, *De Scriptor. eccles.*, p. 72 et 201. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XV, p. 288 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

II. **GÉLASE II**, pape, nommé auparavant *Jean de Gaete*, né à Gaëte vers l'an 1050, mort à Cluny l'an 1119, fut d'abord moine du Mont-Cassin, cardinal, diacre et chancelier de l'Église romaine. Il succéda à Pascal II l'an 1118, et fut aussitôt chassé de Rome par Cincius-Frangipani, qui voulait mettre une de ses créatures sur le siége pontifical. Il revint à Rome, d'où il fut encore expulsé par l'empereur Henri V. Il vint en France, où il tint un concile à Vienne. Il a laissé : 1º des *Épîtres*; — 2º *La Vie de saint Érasme, évêque de Gaëte et martyr*; — 3º *L'Histoire de quelques autres martyrs*, en vers; — 4º *Le Registre de Pascal II*. *Voy.* Baron., ann. 1118, 1119. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.*

III. **GÉLASE**, évêque de Césarée, en Palestine, mort vers l'an 394, était neveu de saint Cyrille de Jérusalem. Il a donné : 1º une continuation de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe Pamphile; — 2º une *Exposition de la foi*; — 3º un *Discours sur les Épiphanies*; — 4º *Practica stoicheiosis secundum Ecclesiam*. *Voy.* Leontius, *Adver. Nestorium*, l. I. Labbe, *Operum Damasceni conspectus*. La *Nouv. Biogr. génér.* Photius, *Biblioth. codd.* 88, 89. Théodoret, *Opera*, vol. IV, p. 46, 251. Fabricius, *Biblioth.*, tom. IX, p. 290.

IV. **GÉLASE**, évêque de Césarée, a laissé un *Traité contre les Anoméens*. Photius le distingue du précédent, d'autres écrivains le confondent avec lui. *Voy.* Photius, *Biblioth.*, *codd.* 89, 102.

V. **GÉLASE DE CYZIQUE**, vivait au Vᵉ siècle. Il a laissé une *Réfutation des Eutychiens*, qui se trouve dans les différentes *Collections des Conciles*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GÉLASIN (saint), martyr, né à Marianne, bourg situé près d'Héliopolis, vivait au IIIᵉ siècle, et était comédien. Ayant résolu, avec les autres comédiens, de représenter sur le théâtre les cérémonies que l'Église pratique dans le baptême, il fut choisi pour être baptisé et jeté dans une cuve remplie d'eau tiède; mais une lumière céleste l'éclairant tout à coup, il déclara qu'il était chrétien et prêt à mourir pour la foi. Il fut immédiatement mis à mort. Les Grecs l'honorent le 10 février sous le nom de *Gélase*. *Voy.* la *Chronique pascale* ou *d'Alexandrie*, ann. 297, et *Compar.* GENÈS, nº I.

GELBOÉ, montagne située à six milles de Bethsan ou Scythopolis; elle est célèbre par la défaite et par la mort du roi Saül, et celle de son fils Jonathas. *Voy.* I Rois, XXXI.

GELÉ (Jean), controversiste, né dans les Ardennes l'an 1643, mort en 1735, entra à l'abbaye de Saint-Remy de Reims, d'où il fut envoyé à Saint-Denis pour travailler à une édition des *Œuvres de saint Augustin*. Peu après il fut chargé de professer la philosophie au mont Saint-Michel, puis à Saint-Germain-des-Prés. Il convertit trois ministres calvinistes de la ville de Saint-Quentin. Il devint depuis prieur de Tréport et de Saint-Quentin-en-l'Ile. Il a fait paraître le *Dictionnaire géographique et historique* de Baudrand; 1705, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GELEN (Sigismond). *Voy.* GHELEN.

I. **GELENIUS** (Gilles), conseiller et historiographe de l'archevêque de Cologne, mort à Osnabrück l'an 1656, a laissé plusieurs ouvrages,

dont les principaux sont : 1° *Vindex libertatis ecclesiasticæ*; Cologne, 1633, in-4°; — 2° *Pretiosa Hierotheca*; ibid., 1634, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GÉLENIUS** (Sigismond). *Voy.* GHELEN.

GELENT (Nicolas), évêque d'Angers, né vers 1220, mort en 1290, succéda l'an 1260 à Michel de Villoyseau. Durant les trente années de son épiscopat, il tint des synodes d'où émanèrent les *Statuts* que D. Luc d'Achéry a recueillis dans son *Spicilegium*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

GELHOVEN ou **GHEYLOVEN** (Arnould), chanoine de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Rotterdam, mort l'an 1442, est auteur d'un traité de morale intitulé : *Gnôthi séauton, sive Speculum conscientiæ*; Bruxelles, 1476, in-fol. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GÉLIBERT (Vincent), écrivain du XVIIe siècle, a laissé un *Commentaire sur les Psaumes*; Naples, 1639 et 1644.

GÉLO ou **GILO**, ville de Juda que Joseph appelle *Gelmôn*. Les habitants de cette ville sont nommés dans la Vulgate *Gélonites* et *Gilonites*; mais, dans le texte hébreu, *Gilonites* seulement. *Voy.* Josué, XV, 51. II Rois, XV, 12; XXIII, 34. Joseph, *Antiq.*, l. VII, c. IX.

GÉLOSCOPIE (*Geloscopia*), terme composé de deux mots grecs : *rire*, et *observer, examiner*. C'est, en effet, un genre de divination qui consiste à considérer le rire d'une personne pour en conclure son caractère et ses qualités.

GÉLU (Jacques), archevêque d'Embrun, né vers 1370 à Yvoy, ancienne ville du Luxembourg, mort à Embrun l'an 1432, fit ses études à Paris. Après avoir obtenu plusieurs diplômes et rempli diverses fonctions importantes, il fut nommé président du parlement du Dauphiné, puis il occupa le siége métropolitain de Tours; il siégea au concile de Constance, d'où il fut envoyé vers Pierre de Lune pour l'engager à mettre fin au schisme qui désolait l'Église. En 1417, il fut un des prélats qui représentèrent la France dans le conclave, où il eut quelques voix. En 1421, il partit pour Rome, d'où le pape l'envoya à Naples. De retour en France, il passa le reste de ses jours dans son diocèse d'Embrun, qu'il gouverna avec une sagesse remarquable. Gélu a laissé : 1° *Apologie pour l'empereur Sigismond, le roi d'Aragon et les ambassadeurs du concile, contre l'antipape Benoît XIII*; — 2° *Vita Jacobi Gelu ad annum 1421, ab ipso conscripta*; pièce qui se trouve dans le *Thesaurus anecdotorum de Dom Martenne*; — 3° *Jacobi Gelu, ministri (archiepiscopi) Ebrodunensis, de Puel'a Aurelianensi dissertatio*; — 4° *Rerum ab antecessoribus in Ecclesia Ebrodunensi gestarum compendium*. Gélu avait de profondes connaissances, particulièrement sur les matières ecclésiastiques. *Voy.* D. Martène, *Thesaurus anecdotorum*, tom. III, col. 1947. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, tom. III, col. 1089. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GEMALLI, père d'Ammiel, de la tribu de Dan. *Voy.* Nombres, XIII, 12.

GÉMARE ou **GHÉMARE**, **GHÉMARA** (*Gemara*), signifie *perfection*, *complément*, et aussi *enseignement*. La *Gémare*, deuxième partie du Talmud, est l'explication, le commentaire de la première, nommée *Mischna*, bien qu'elle n'en ait pas expliqué un certain nombre de traités; et comme, d'après la division même du Talmud, il y a deux *Mischna*, l'une de Babylone, l'autre de Jérusalem, la même distinction a lieu pour la *Gémare*. Il faut remarquer que les rabbins citent souvent la *Gémare* seule sous le nom générique de *Talmud*, et qu'ils lui attribuent une autorité qui va jusqu'à la superstition. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Domn. Petrus Guarin., *Gramm. hebr. et chald.*, tom. II, p. 414, 415, 422. P. L. B. Drach, *De l'Harmonie entre l'Église et la Synagogue*, tom. I, p. 123, 124, 161 et suiv.

GÉMARIQUE ou **GHÉMARIQUE** (*Gemaricus*), qui appartient à la *Gémare*.

GÉMATRIE ou **GHÉMATRIE** (*Gematria*), est la première espèce de la cabale artificielle des Juifs cabalistes. La gématrie se fait de deux manières. La première consiste à prendre la valeur numérique de chaque lettre dans un mot ou dans une phrase, afin de trouver dans ce mot ou dans cette phrase la signification d'un autre mot ou d'une autre phrase, dont les lettres, prises de même pour des chiffres, font le même nombre; car chez les Hébreux comme chez les Grecs, il n'y a point d'autres chiffres pour marquer les nombres. La deuxième consiste à expliquer par des raisons mystiques les lettres qui, dans certains mots du texte sacré, sont plus grandes ou plus petites que les autres, ou bien encore en cherchant à découvrir des significations abstruses et cachées dans les mesures et les dimensions des édifices dont parle l'Écriture, en divisant, multipliant, etc., ces grandeurs les unes par les autres. *Voy.* Domn. Petrus Guarin., *Gram. hebr. et chald.*, tom. II, p. 390, 391, où on trouve un certain nombre d'exemples très-bien expliqués de ces deux sortes de gématrie, et *Compar.* CABALE.

GEMBLOUX (*Gemblacum*), abbaye de Bénédictins située dans la petite ville de ce nom, laquelle est à trois lieues de Namur, au nord-est. Elle fut fondée dans la première moitié du Xe siècle par saint Guibert ou Wicbert, qui appartenait à une famille riche et considérée, et qui s'y retira et y mourut sous l'administration d'Erluin, premier abbé et son intime ami. Othon le Grand confirma la fondation par un acte en date de l'an 948, et le Pape l'approuva en 954. Dans la suite ce couvent s'enrichit, ses bâtiments furent agrandis, et il devint pendant la famine de 1043 un grenier d'abondance pour le pays. En un mot, Gembloux prospéra au point que ses abbés obtinrent de très-grands priviléges, comme, par exemple, le droit de battre monnaie, le titre de comte, et le premier rang parmi la noblesse du Brabant. En 1678 et en 1712, la ville et l'abbaye devinrent la proie des flammes. Enfin en 1794, les Autrichiens, battus par les Français, furent obligés de céder le terrain de Gembloux. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

GEMELLÆ, ville épisc. de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. On n'en connaît qu'un évêque, Littæus, qui assista au concile de Carthage sous saint Cyprien. *Voy.* la *Confér. de Carth.*, c. CCVI.

GEMISCATA. *Voy.* SEMISCATA.

GEMMA (Corneille), né à Louvain en 1535, mort l'an 1579, docteur en médecine, se rendit célèbre par ses connaissances en astronomie. Parmi ses ouvrages en astronomie, lesquels respirent le bon esprit dont il était animé, nous citerons particulièrement : *Cosmocritice, seu de Naturæ divinis caracterismis*; Anvers, 1575, in-8°. C'est un tableau des merveilles de la nature, dont l'auteur a profondément saisi la marche et le but. Il y a des réflexions admirables, exprimées en un langage de sentiment qui touche autant qu'il instruit le lecteur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GÉNABRIS. *Voy.* SENNABRIS.

GÉNAM, ou plutôt **GÉ-NAÏS**, vallée de Naïm, village dans le Grand-Champ de la Samarie.

Voy. Joseph, *De Bello Jud.*, l. II, c. II. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 803. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GENCE (Jean-Baptiste-Modeste), né à Amiens l'an 1755, mort à Paris en 1840, fut répétiteur adjoint ou maître de quartier au collége de Navarre, puis archiviste au dépôt des chartes. Parmi ses nombreux écrits, on en voit plusieurs qui ont pour but de prouver que Gerson est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On lui doit encore : 1° *Notices biographiques et succinctes des Pères et autres auteurs cités par Bourdaloue*, faisant partie des *Œuvres complètes* de ce prédicateur; édit. de Versailles, 1812, in-8°; — 2° *Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, faite d'après le texte de l'édition latine revue sur les manuscrits anciens les plus authentiques;* Paris, 1820, in-12 et in-18; — 3° *Livre de prières et de méditations religieuses à l'usage des chrétiens éclairés de l'Église catholique;* trad. du Dr Brunner; ibid., 1822, in-12; — 4° *De Imitatione Christi libri quatuor ad pervetustum exemplar Internarum Consolationum dictum*, etc.; ibid.; 1826, in-8°; — 5° *Analyse des principes de la connaissance humaine, rétablis d'après Descartes sur la base des notions de la spiritualité de l'âme et de l'existence de Dieu;* ibid , 1828, in-8°; — 6° *Méditations religieuses, en forme de discours, pour toutes les époques, circonstances et situations de la vie domestique et civile*, trad. de l'allemand; ibid., 1830, 16 vol. in-8°; — 7° *Jean Gerson de nouveau restitué et expliqué par lui-même, ou Parallèle plus ample des passages propres et semblables des œuvres morales et principales de Gerson*, avec l'*Imitation de Jésus-Christ;* ibid., 1837, in-8°; — 8° d'autres ouvrages qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

GENDARA. *Voy.* GINDARA.

GENDRE (Jean **LE**), docteur régent à la faculté de droit de Paris, né à Saint-Flour l'an 1627, a laissé, outre une *Somme du droit civil : Episcopale judicium adversus calumnias Jacobi Gothofredi acerrime defensum*, etc.; Paris, 1690, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1690, p. 214 et 367, 1re édit., et p. 161 et 281, 2e édit. Richard et Giraud.

GENDULF ou **GENULF, GENOU** (saint), évêque que l'Église de Paris honore le 13 novembre, sans qu'elle sache au juste qui il est. Les uns le prennent pour saint Gondulf ou Godon, évêque en Lombardie, chassé de son siége par les Ariens au VIe ou au VIIe siècle, et réfugié dans le Berry. Les autres disent que ce saint est saint Genou, honoré le 17 janvier par l'Église de Cahors, qui le regarde comme son premier évêque. *Voy.* Bollandus, au 13 janvier. D. Mabillon, au IVe *siècle bénéd.*, 2e part. Tillemont, *Mémoires*, tom. IV, et son *Hist. de Saint-Denis de Paris*, art. 25e.

I. **GÉNÉALOGIE**, terme grec qui signifie le dénombrement des ancêtres ou des autres parents; l'expression hébraïque qui y correspond est *séfer tôldôth*, proprement *livre, catalogue d'êtres engendrés, de descendants, de postérité.* Les Hébreux, qui avaient les motifs les plus puissants de perpétuer leur nom, et qui savaient d'ailleurs que les tables généalogiques en étaient le moyen le plus sûr, avaient établi dès l'origine des *schôterim*, ou généalogistes publics, chargés de tenir ces tables et d'y inscrire les noms. Aussi trouve-t-on encore aujourd'hui dans leurs livres saints des généalogies conduites pendant plus de 3,500 ans; et, dans nos évangélistes, nous voyons la généalogie de Jésus-Christ offrant une suite de familles se succédant pendant 4,000 ans. On remarque dans Esdras qu'au retour de la captivité de Babylone on refusa d'admettre au sacerdoce des prêtres qui ne purent produire une généalogie exacte de leurs familles, et Joseph dit qu'il existait dans sa nation une série de prêtres non interrompue depuis deux mille ans. Au temps de saint Paul, les Juifs poussaient à l'excès l'affectation de savoir les généalogies anciennes; de là vient que le grand apôtre blâme cette affectation, en disant que *les généalogies sans fin élèvent des disputes plutôt que l'édifice de Dieu, qui est fondé sur la foi. Voy.* I Esdr., II, 62; VIII, 1. I Timoth., I, 4. Tite, III, 9. Joseph, *Contra Appion*, l. I. Hieronym., *Ad Titum*, III. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 170, 171.

II. **GÉNÉALOGIE DE JÉSUS-CHRIST.** Saint Matthieu commence son Évangile par une liste généalogique des ancêtres de Jésus-Christ; de son côté, saint Luc donne aussi, au chap. III du sien, une généalogie du Christ. Les Manichéens ont opposé à cette généalogie des difficultés qui ont été répétées par les rabbins et par un grand nombre d'incrédules modernes. Saint Augustin a suffisamment répondu aux Manichéens; quant aux rabbins et aux incrédules modernes, les apologistes de la religion chrétienne ont également réfuté leurs objections. A la vérité, ils n'ont pas montré jusqu'à l'évidence l'accord des deux documents évangéliques; et les solutions qu'ils ont offertes pour les difficultés particulières qu'ils renferment, ne sont pas si certaines et si plausibles, qu'elles réunissent tous les esprits; mais ils en ont donné de probables et dont les adversaires ne sauraient prouver la fausseté. Or cela suffit, et la critique la plus sévère n'exige rien de plus. La raison en est que nous ne connaissons aujourd'hui que fort imparfaitement l'histoire des temps et des personnages auxquels ces généalogies se rapportent. Nous ignorons maintenant une multitude de circonstances qui, si elles étaient bien connues, feraient très-vraisemblablement disparaître ces difficultés. Du reste, ce que nous disons ici est le langage que tiennent tous les critiques quand il s'agit des difficultés et des obscurités que présentent les écrits profanes. A peine est-il une histoire écrite qui dans le siècle suivant ne paraisse, par rapport au temps, aux lieux et aux autres circonstances, chargée de contradictions apparentes qu'on a bien de la peine à concilier, quand le souvenir de ces faits vient à s'effacer de la mémoire des hommes. Un fait remarquable vient à l'appui de notre réflexion. Le sacre de Louis XIV était arrêté pour un jour marqué, et il fut différé par un incident qui survint. Les médailles étaient frappées, et elles subsistent encore avec une date différente du jour de la cérémonie. Supposons pour un moment que D. Ruinart n'eût pas fait cette observation; comment, dans deux ou trois siècles, les savants auraient-ils pu concilier la médaille avec nos historiens? Cette difficulté, qui n'en est pas une pour nous, n'aurait-elle pas été insurmontable pour eux? A l'obscurité du temps se joignent encore les usages du peuple juif, d'après lesquels la même personne pouvait avoir deux pères, un père naturel et un père adoptif, et peut-être même un père d'affinité, le beau-père pouvant être appelé père; de plus, la même personne pouvait, d'après la coutume des Juifs, porter plusieurs noms différents. Or cette multiplicité de pères et de noms doit avoir laissé dans les généalogies une multitude de difficultés qui sont peut-être pour nous insurmontables. Ainsi on ne doit pas exiger qu'on donne la vraie

et unique raison des discordances et des difficultés de ces généalogies, mais seulement que l'on offre une solution probable. *Voy.* August., *Contra Faustum*, l. III, c. XII; l. XXIII, c. III; l. XXVIII, c. I, etc. African., *Ad Aristid.*, apud Euseb., *Hist. eccles.*, l. I, c. VII. Hieronym., *In Dan.*, c. I. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bullet, *Réponses critiques*, tom. II. Bergier, *Diction. de la Bible*. J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. II, p. 273 et suiv., où toutes les objections des critiques modernes sont discutées et réfutées.

GENÉBAUD (saint), premier évêque de Laon, vivait du ve au vi^e siècle. Il épousa d'abord la nièce de saint Remy, évêque de Reims, puis il se sépara de sa femme pour vivre dans la continence, et fut établi premier évêque de Laon par saint Remy, qui avait érigé ce siége l'an 497. Genébaud s'acquitta de son ministère avec le plus grand zèle; mais, ayant eu deux enfants de sa femme, il fit une rude pénitence qui dura sept ans, au bout desquels il reprit ses fonctions épiscopales. A partir de ce moment, il vécut dans une sainteté admirable. L'Église honore sa mémoire le 5 septembre. *Voy.* Hincmar, *Vie de saint Remy*. Le Cointe, *Annal. eccles.*, ad ann. 549, n° 47.

GÉNÉBRARD (Gilbert), religieux de Cluny, docteur de la Faculté de théologie de Paris, de la maison de Navarre, né à Riom, en Auvergne, l'an 1537, mort à Semur en 1597. Nommé professeur d'hébreu au collége de France, il remplit cette place pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Son attachement au parti de la Ligue lui valut, l'an 1592, l'archevêché d'Aix; mais la publication d'un ouvrage dans lequel il soutenait que les évêques devaient être élus par le clergé et par le peuple, au lieu d'être nommés par le roi, le fit exiler. Il obtint cependant la permission de finir ses jours dans son prieuré de Semur. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De sacrarum Electionum jure, ad Ecclesiæ romanæ reintegrationem*; — 2° trois livres *de la sainte Trinité, contre les anti-Trinitaires et Autothéens du temps;* Paris, 1569; — 3° *Les Psaumes, avec des notes et des commentaires;* 1570, 1577; Lyon, 1592 et 1594; Paris, 1588, in-fol.; — 4° *Chronologie sacrée;* Cologne, 1571; — 5° *De la Vie des saintes femmes;* Paris, 1585; — 6° *Traduction du Commentaire de quelques rabbins sur le Cantique des cantiques;* Paris, 1570; — 7° *Symbole de la foi des Juifs:* ibid., 1569; — 8° *Édition des Œuvres d'Origène;* ibid., 1584; — 9° *Traité des élections pour soutenir les élections des évêques par le clergé et par le peuple contre la nomination du roi;* Lyon, 1594. *Voy.* De Thou, *Hist.*, l. CXVII. Sponde, *in Annal.* Richard et Giraud, qui indiquent tous les ouvrages de Génébrard.

GENER (Jean-Baptiste), jésuite espagnol, né en 1711, mort en 1789, professa la philosophie et la théologie dans son pays, et vint à Rome l'an 1766. Il publia en latin une *Théologie dogmatique, éclaircie par des dissertations historiques et par les monuments de l'antiquité;* 6 vol. in-4°; ouvrage savant qui fournit des témoignages précieux en faveur de la religion. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 228.

GÉNÉRAL ou **GÉNÉRAUX D'ORDRE**, chef d'un Ordre religieux, c'est-à-dire de toutes les maisons et congrégations qui sont sous la même règle. Les généraux ont la juridiction directive ou indirecte, c'est-à-dire celle qui s'exerce sur les religieux par la force des vœux, la direction coercitive ou coactive, qui consiste à imposer des peines, et le pouvoir absolutif et dispensatif, qui consiste à accorder des dispenses aux religieux de son Ordre comme l'évêque peut en accorder aux séculiers. *Voy.* Durand de Maillane, *Diction. de droit canoniq.*, au mot GÉNÉRAL. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 229, 230. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, et *Compar.* notre article ABBÉ, n° I.

I. **GÉNÉRATION** (*Generatio*), terme qui, dans l'Écriture, signifie : 1° la généalogie ou la suite des enfants nés d'une même tige; 2° tous les hommes actuellement vivants (Matth., XXIV, 34); 3° un peuple, une race (Matth., XII, 39); 4° l'âge ou la vie d'un homme. *La génération de la génération* désigne les siècles à venir. (Ps. XXXII.)

II. **GÉNÉRATION**, en théologie, se dit de l'acte par lequel Dieu le Père produit son Verbe ou son Fils, et en vertu duquel le Fils est coéternel et consubstantiel au Père. *Voy.* le *Traité de la Trinité* dans les théologiens. Bergier, *Diction. de théol.*, et notre article TRINITÉ.

GÊNES (*Genua*, *Janua*), ville épisc. d'Italie située sur la côte de la Méditerranée. D'après la tradition du pays, saint Barnabé y a annoncé l'Évangile, et la religion s'y est conservée pure à l'époque où l'arianisme désolait le reste de l'Italie. Ce siége dépendait autrefois de Milan; mais Innocent II l'érigea en métropole l'an 1130. Saint Salomon ou Solon fut, dit-on, le premier évêque de Gênes. Deux conciles ont été tenus dans cette ville : l'un en 1216, et l'autre en 1290. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IV, p. 830. Le P. Mansi, tom. II, col. 855 et 860; tom. III, col. 235 et suiv. Jacques de Voragine, *Chroniq. d'Italie*, tom. IX, p. 53. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 268 et suiv.

I. **GENÈS** ou **GENEST** (saint), martyr, était chef des comédiens à Rome lorsque Dioclétien parvint à l'empire. Comme il haïssait mortellement les chrétiens, il voulut jouer leurs mystères en plein théâtre, devant l'empereur et le peuple romain. Il contrefit le malade, demanda le baptême; mais dès qu'il eut senti l'eau dans laquelle on l'avait plongé, il vit une main qui venait du ciel et des anges brillants de lumière qui lui lurent tous ses péchés écrits dans un livre, et le lavèrent dans l'eau, dont il sortit plus blanc que la neige. Ayant raconté ce fait à Dioclétien, celui-ci le fit battre à coups de bâton et livrer entre les mains de Plausien, préfet du prétoire, lequel le fit déchirer avec des ongles de fer, brûler avec des torches ardentes, et enfin décapiter le 23 d'août, jour où l'on célèbre sa fête. *Voy.* D. Ruinart, *Acta primorum Martyrum sincera et selecta*. Baronius, *Annales*. Tillemont, *Mémoires*. Bollandus, *Acta Sanctorum*. Ribadeneira, *Vita Sanctorum*.

II. **GENÈS** (saint), évêque de Clermont, en Auvergne, mort le 3 juin 662, appartenait à une noble famille d'Auvergne. Il embrassa l'état ecclésiastique, et sa rare piété le fit choisir, l'an 656, pour succéder à l'évêque Procule. Il n'accepta qu'à contre-cœur; aussi, au bout de cinq ans d'épiscopat, résolu d'embrasser la vie monastique, il partit pour Rome, vêtu comme un pauvre pèlerin; mais ses miracles trahirent sa retraite, et il fut obligé de reprendre le gouvernement de son église. Il combattit de toutes ses forces les hérésies de Novatien et de Jovinien, fonda l'abbaye de Manlieu, l'hôpital du Saint-Esprit et l'église de Saint-Symphorien, où il fut enterré, et qui porta son nom. L'Église honore sa mémoire le 3 juin. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum*. La *Gallia Christ. nova*. Branche, *Vies des Saints d'Auvergne*.

III. **GENÈS (SAINT-)**, lieu situé dans le territoire de Lucques; on y tint, l'an 1079, un concile dans lequel on excommunia les chanoines de la cathédrale de Lucques, qui s'étaient révoltés contre les décrets d'un concile tenu à Rome. *Voy.* le P. Mansi, *Supplém. aux conciles*, tom. II, col. 33 et 34.

IV. **GENÈS** ou **GENIÈS, GENIEZ D'ARLES** (saint), en latin *Genesius*, martyrisé au IVe siècle, exerçait la profession de greffier lorsque Maximien Hercule vint à Arles. Il prit la fuite pour ne pas transcrire un édit de persécution contre les chrétiens; mais sa retraite ayant été découverte, il fut arrêté au moment où il allait traverser le Rhône à la nage. On le décapita sur les bords du fleuve. On célèbre sa fête le 25 août. *Voy.* Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum*. Surius. D. Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. Tillemont, *Mémoires*, tom. V. Bollandus, *Acta Sanctorum*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Richard et Giraud.

V **GENÈS DE FONTENELLE** (saint), mort l'an 679, était prieur de l'abbaye de Fontenelle lorsque la reine Bathilde, édifiée de son amour pour les pauvres, le choisit pour trésorier de ses aumônes. A la demande de saint Genès, cette princesse restaura plusieurs monastères, entre autres ceux de Corbie et de Fontenelle. Plus tard il fut nommé archevêque de Lyon; et, après avoir fait briller sur ce siége toutes ses vertus, il se retira à l'abbaye de Chelles. L'Église honore sa mémoire le 3 novembre. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GÉNÉSAR. *Voy.* CÉNÉRETH, nos III et IV.

GENÈSE, mot dérivé du grec, et qui signifie *origine, naissance, génération;* nom donné au premier des livres de l'Ancien Testament parce qu'il décrit l'origine du monde. En hébreu ce livre s'appelle BERÊSCHÎTH, c'est-à-dire *au commencement*, expression qui se trouve en tête de la Genèse, les Juifs ayant nommé chacun des livres du Pentateuque d'après ses premiers mots. Moïse composa la Genèse après avoir reçu la loi sur le mont Sinaï. Ce livre renferme, en cinquante chapitres, l'histoire de deux mille trois cent soixante-neuf ans, selon la chronologie d'Usserius, c'est-à-dire depuis le commencement du monde jusqu'à la mort du patriarche Joseph. Le Pentateuque en général a éprouvé diverses attaques de la part des incrédules et des interprètes rationalistes de ces derniers temps, mais c'est surtout la Genèse qui a eu à subir les plus vives et les plus nombreuses. On peut dire cependant en toute vérité qu'elle a trouvé des défenseurs qui l'ont complétement vengée; en sorte qu'elle est sortie victorieuse de la lutte, et parmi ses défenseurs on compte même des protestants, tels que Le Clerc, dans ses *Prolegom. in Genes.* Fr.-H. Ranke, *Untersuchungen über den Pentateuch.* H.-A.-Ch. Hævernick, *Handbuch der historisch-kritischen Einleitung in das Alte Test.* Hengstenberg, *Die Authentie des Pentateuches*, etc. *Voy.* Eusèbe, *Præparat. Evang.*, l. VII. D. Calmet, *Préface sur la Genèse*. Duguet, *Explication du livre de la Genèse*. Du Voisin, *L'Autorité des livres de Moïse*. Bergier, dans son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* et dans son *Diction. de théologie*. J.-B. Glaire, dans son *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. III, où l'authenticité, l'intégrité, *la véracité et la divinité de la Genèse, comme des autres livres du Pentateuque, sont démontrées*, et où les diverses objections des critiques rationalistes modernes se trouvent réfutées; dans *le Pentateuque, avec une traduction française et des notes philologiques* par lesquelles l'auteur s'attache à réfuter les fausses interprétations des exégètes rationalistes; et dans *Les Livres saints vengés*, tom. Ier, où sont traitées avec une certaine étendue toutes les questions les plus importantes de la Genèse au point de vue linguistique, historique et scientifique.

I. **GENEST** (saint). *Voy.* GENÈS, no I.

II. **GENEST** (Marc) ou **LE P MARC DE LA NATIVITÉ DE LA VIERGE**, carme, né à Cunault l'an 1617, mort à Tours en 1696, occupa successivement les premières places de son Ordre. Il a laissé : 1o *Direction des novices;* Paris, 1650, in-12; — 2o *Justification des priviléges des réguliers de La Flèche;* 1658, in-4o; — 3o *Le Directeur des petits offices de la religion, à l'usage des couvents réformés de l'Ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel:* Angers et La Flèche, 1677 et 1679, in-12; — 4o *Manuel du Tiers-Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel;* Angers, 1681, in-12; — 5o *La Manière de bien vivre et de bien mourir;* ibid., 1689, in-12; — 6o *Traité de la componction*, avec la vie de l'auteur; Tours, 1696; — *L'Office de la sainte Vierge selon l'ancien usage des Carmes;* Paris, 1696, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GENESTON (*Genestum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située au diocèse de Nantes, et fondée vers l'an 1103 par Bernard, évêque de Nantes. Elle a fini avec la réforme des chanoines réguliers de la congrégation de France.

I. **GENET** (François), évêque de Vaison, né à Avignon en 1640, mort l'an 1702, fut sacré à Rome le 25 mars 1686. On a de lui : 1o une théologie morale connue sous le nom de *Morale de Grenoble*, mais dont le vrai titre est : *Théologie morale*, ou *Solutions des cas de conscience selon l'Écriture sainte, les canons et les saints Pères, composée par l'ordre de Mgr l'évêque et prince de Grenoble;* Paris, 1682-1683, 7 vol. in-12, 3e édit.; ouvrage traduit en latin par Joseph-François Genet, son frère; Paris, 1702-1703, 7 vol. in-12. La meilleure édition est celle de 1715, 8 vol. in-8o, réimprimés à Rouen en 1749; — 2o *Éclaircissements apologétiques de la morale chrétienne touchant le choix des opinions qu'on peut suivre en conscience, conformément à l'Écriture sainte*, etc., *avec huit réflexions sur les nouvelles Remarques du sieur J. Remonde, la défense* (sic) *de la Théologie morale;* Paris, 1680, in-12, en 2 parties. Ces *Remarques* de Remonde furent mises à l'*Index* à Rome. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

II. **GENET** (Jean-François), frère du précédent, mort en 1716, fut prieur de Saint-Gemme. Il est auteur de : *Cas de pratique touchant les sacrements et autres matières importantes, et quelques autres cas de conscience semblables;* 1710, in-12. *Voy.* GENET, no I.

GENETHLIAQUE (*Genethliacus*), celui qui dresse des horoscopes, ou qui prédit à quelqu'un ce qui doit lui arriver en examinant les astres qui ont présidé à sa naissance.

GENETHLIOGIE (*Genethliogia*), science par laquelle on prétend connaître le passé et l'avenir en examinant les astres.

I. **GENÈVE** (*Geneva, Gebenna*), l'ancienne *Colonia Allobrogum* devenue ville épisc., située sur le Rhône, à sept lieues d'Annecy, et autrefois suffragante de l'archevêché de Vienne en Dauphiné. Les évêques de cette ville n'en portent plus maintenant que le titre, car depuis l'an 1535 ils ont fait leur résidence d'abord à Annecy, ensuite à Lausanne, où ils l'ont aujourd'hui. Genève, qui avait reçu la foi dès les premiers siècles de l'Eglise, embrassa d'abord l'hé-

résie de Zwingle, puis les erreurs de Calvin, qui y enseigna la théologie; depuis cette époque Genève est devenue le centre du protestantisme. Son premier évêque, Diogène, siégeait vers l'an 200, et l'an 773 Charlemagne y assembla un concile. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXVIII, p. 668 et suiv.

II. **GENÈVE** (Robert de). *Voy.* CLÉMENT, n° VII.

I. **GENEVIÈVE** (sainte), vierge, née à Nanterre vers l'an 422, morte le 3 janvier 512, fut dévouée au service de Dieu d'une manière toute spéciale. Lorsque saint Germain, évêque d'Auxerre, traversa Nanterre l'an 429, il connut par une inspiration subite la sainteté future de Geneviève, et il l'exhorta à se consacrer uniquement au service de Jésus-Christ. Elle reçut le voile des vierges de la main de l'évêque de Paris, et sa piété extraordinaire lui acquit une réputation qui parvint jusqu'à saint Siméon Stylite. Elle rassura les Parisiens contre les malheurs dont les menaçait l'arrivée d'Attila. Elle contribua par ses prières à la conversion de Clovis, et ce fut à sa demande que ce prince bâtit l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui a reçu depuis le célèbre nom de *Sainte-Geneviève*. Plus tard elle fit bâtir l'église Saint-Denis. Dieu l'honora du don des miracles avant et après sa mort. Le plus célèbre de ses miracles fut la guérison de la cruelle maladie appelée *des ardents*, qui ravagea Paris en 1129, sous le règne de Louis le Gros. Le pape Innocent II voulut consacrer le souvenir de cet événement par une fête qui se célèbre le 26 novembre, sous le nom de *Sainte-Geneviève des ardents*. Mais la fête principale et proprement dite de sainte Geneviève est celle du 3 janvier, jour de sa mort. *Voy.* Bollandus, au 3 janvier. Le P. Charpentier, *Vie de sainte Geneviève*; Paris, 1696. Outre cette *Vie*, il y en a une en latin écrite l'an 530, et qui est un monument digne de la plus grande confiance. La *Vie de saint Germain*, par le prêtre Constance, qui écrivait du vivant même de sainte Geneviève. Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, au 31 juillet. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers. La Vie de sainte Geneviève, patronne de Paris*, etc., par l'abbé P.-M.-B. Saintyves, etc.; Paris, 1846, in-8°; ouvrage recommandable sous tous les rapports.

II. **GENEVIÈVE (ÉGLISE SAINTE-)**. *Voy.* l'art. suivant.

III. **GENEVIÈVE (SAINTE-)**, en latin *Sancta Genovefa*, célèbre abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, située à Paris, au haut de la rue et de la montagne Sainte-Geneviève, qui n'était pas encore renfermée dans Paris à l'époque de la fondation de ce monastère. Il y avait dans ce lieu un cimetière dans lequel sainte Geneviève fut inhumée; on éleva d'abord sur son tombeau un oratoire de bois qui fut bientôt transformé en une grande église. L'abbaye de Sainte-Geneviève, desservie jusqu'en 857 par des moines, fut occupée ensuite par des chanoines séculiers, auxquels succédèrent les chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin. L'an 1148 Eugène III chargea Suger de réformer ce monastère, et celui-ci y introduisit Eudes, prieur de Saint-Victor, comme chef de la réforme. Cette abbaye ne devint pas moins célèbre par la discipline qui y régnait que par la culture des lettres; ce fut à cette époque que le chancelier de Sainte-Geneviève prit son origine. L'an 1226, Grégoire IX accorda à l'abbé de Sainte-Geneviève le privilége de porter l'anneau et la mitre, et l'an 1266 Clément IV lui permit de conférer la tonsure et les quatre ordres mineurs à ses religieux. Cependant cette abbaye étant tombée dans un grand relâchement, on y introduisit l'an 1624 les chanoines réguliers de la nouvelle réforme de Saint-Vincent de Senlis; puis on associa plusieurs autres abbayes à celle de Sainte-Geneviève, qui devint ainsi le chef d'une nouvelle congrégation dont les membres prirent le nom de *chanoines de Sainte-Geneviève*, *Genovéfains*. A côté de cette abbaye, qui a subi le sort de toutes les autres, s'est élevée une église majestueuse, l'église Sainte-Geneviève, dont le roi Louis XV posa la première pierre, et qui n'était pas terminée lorsque la révolution éclata. C'est alors qu'elle reçut le nom de *Panthéon*, et qu'on y mit l'inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* Remarquons que parmi ces grands hommes se trouvent Voltaire et Rousseau. Quant à l'inscription, elle disparut sous la Restauration, lorsque l'église, rendue au culte, fut confiée aux missionnaires de France, dont le zèle et les prédications produisirent les fruits les plus abondants. La révolution de 1830 ressuscita le Panthéon. Louis-Philippe, roi des Français, l'inaugura le 29 juillet 1831. La croix fut enlevée du dôme, David sculpta le fronton de l'édifice, et l'ancienne inscription parut de nouveau. Cependant, soit par un remords qui se comprend aisément, soit par un effet de la clameur publique, soit par tout autre motif, le roi Louis-Philippe résolut en 1846 de rendre l'ancien temple sacré à sa première destination. Dans ce but il chargea son ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, de proposer à Mgr Affre, archevêque de Paris, de faire de Sainte-Geneviève l'établissement religieux qu'il jugerait le plus convenable. Le roi s'engageait à donner pour cette œuvre une somme de quatre millions; mais c'était à la condition expresse que l'inscription du fronton serait conservée. Le digne ministre, qu'une pareille proposition ne pouvait manquer de réjouir, craignait cependant de ne pas réussir à cause de la condition mise par le roi. C'est pourquoi il voulut bien confier la négociation à l'auteur de ce dictionnaire, alors conseiller à l'université, et dont les relations d'amitié avec Sa Grandeur lui étaient parfaitement connues. Le sous-délégué, quoiqu'aussi peu rassuré que M. Salvandy lui-même, crut devoir répondre à sa confiance. Il n'éprouva donc aucun étonnement lorsqu'il entendit Mgr Affre lui dire d'un ton ferme : *Quand vous vous êtes chargé de me transmettre une semblable proposition, vous avez sans doute prévu ma réponse. Non, je ne peux pas l'accepter avec la condition que le roi y a mise. Vous devez le sentir vous-même; ce serait commettre une apostasie envers la religion.* Une réponse semblable avait été faite précédemment par Mgr de Quélen à un vénérable missionnaire de France, chargé de lui faire la même proposition. Le Panthéon resta donc ce qu'il était alors jusqu'au mois de décembre 1851, où il redevint encore une fois temple consacré à la religion, mais sans qu'on en ôtât l'*abomination de la désolation*. *Voy.* Le Fèvre, *Calendrier de l'Église de Paris*. Piganiol de la Force, *Description de Paris*. D. Félibien, *Hist. de la ville de Paris*. La *Gallia Christiana*, t. VII. Richard et Giraud. L'abbé Ouin Lacroix, *Hist. de l'église de Sainte-Geneviève*. L'*Encyclop. cathol.*, art. GENEVIÈVE (sainte), au *Supplém.*

GENGON ou **GENGOUL**, **LE GENGOUX**, **GOLFF** (saint), martyr, né en Bourgogne, mort le 11 mai 760, servit dans les armées de Pépin. Humble, chaste, doux, sobre et plein de cha-

rité pour les pauvres, il ne s'écarta jamais des voies de la piété et de la justice. Il fut poignardé par le complice des désordres de sa méchante femme. On célèbre sa fête le 11 mai. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

GENIÈS, GENIEZ. *Voy.* GENÈS, n° IV.

GÉNIN (Jean-Louis), littérateur, né au château de Petit-Mont l'an 1799, mort en 1839, a laissé : *De la Société chrétienne au* IVe *siècle, d'après les lettres des Pères de l'Église grecque;* Agen et Paris, 1835, in-8°; cet ouvrage a eu cinq éditions. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GENIS-DES-FONTAINES (SAINT-), en latin *Sanctus Genesius de Fontanis,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le Roussillon, au diocèse de Perpignan. Elle fut fondée au IXe siècle, et elle était régulière et réformée. Les évêques des provinces de Narbonne et d'Arles y tinrent un concile vers l'an 888. En 1507 cette abbaye fut unie à celle de Montserrat et à la congrégation reformée de Valladolid. A partir de cette époque, ce monastère fut gouverné par des abbés triennaux élus par l'abbé et les moines de Montserrat. *Voy.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.,* tom. VI, col. 1105, 1109. Richard et Giraud.

GENITE ou **GENITÉE**, nom donné chez les Hébreux à ceux qui descendaient d'Abraham sans mélange d'un sang étranger. Chez les Juifs hellénistes, on donnait encore ce nom aux Juifs issus de parents qui ne s'étaient pas alliés à des familles étrangères pendant la captivité de Babylone. Feller, *Biogr. univers.*

GENLIS (*Genliacum*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans la Picardie, au diocèse de Noyon. Ce fut d'abord un hôpital, fondé l'an 1221 par Albert de Hangest, seigneur de Genlis; l'an 1246 il fut converti en un monastère de filles de l'Ordre de Saint-Augustin; enfin l'an 1421 on le céda, sous le titre de prévôté, aux chanoines de Prémontré, qui l'érigèrent en abbaye en 1496. L'an 1641 on y introduisit la réforme. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. X.

I. **GENNADE** (*Gennadius*), prêtre de Marseille, mort vers 492 ou 493, a laissé : 1° *Libellus de ecclesiasticis Dogmatibus;* publié par Elmenhorstz, Hambourg, 1614, in-4°, et il se trouve parmi les œuvres de saint Augustin (tom. VIII, édit. des Bénédictins); cet ouvrage est souvent intitulé : *Epistola de fide mea;* — 2° *De Viris illustribus;* Cologne, 1580, in-8°; Anvers, 1639, in-fol.; Holmstædt, 1700, in-4°, et Hambourg, 1718, in-fol., dans la *Biblioth. ecclesiastica* de Fabricius. Ce livre de Gennade contient cent courtes notices sur des écrivains ecclésiastiques qui ont vécu de 392 à 495 environ; c'est une continuation du traité de saint Jérôme qui porte le même titre. Les autres écrits de Gennade ne sont pas venus jusqu'à nous. *Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. II. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XV, p. 473 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GENNADE** (*Gennadius*), patriarche de Constantinople, connu dans la première partie de sa vie sous le nom de *Georges le Scholaire* (*Georgius Scholarius*), vivait au XVe siècle. Il acquit de bonne heure une grande réputation par son éloquence et par ses connaissances dans le droit et la philosophie. Élevé malgré lui à la dignité patriarcale, et découragé de la condition précaire qui était faite aux chrétiens, il se retira dans un monastère de Serres, où il mourut. Il nous reste de lui : 1° *Apologia pro quinque capitibus concilii Florentini,* dans la *Biblioth. Patrum;* Lyon, 1677, tom. XXVI; — 2° *Exposition de la foi chrétienne,* trad. latine; Vienne, 1530, in-8°, et dans Crusius, *Turco-Græcia. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GENNŒUS, père d'Appollonius. *Voy.* II Machab., XXII, 2.

GENNES (Julien-René-Benjamin de), oratorien, né à Vitré l'an 1687, mort à Semerville en 1748, se fit connaître comme prédicateur, et professa la théologie à Saumur; mais ses opinions jansénistes le forcèrent de quitter cette place, et il fut en butte aux attaques les plus vives. Ses supérieurs le reléguèrent à Semerville, où il se fit l'infatigable champion des prétendus miracles du diacre Pâris et des prodiges des convulsionnaires. Il a laissé : *Mémoire pour la cause de Mgr l'évêque de Senez,* et *Recueil contenant un grand nombre de faits et de témoignages en faveur de la paix de Clément IX;* — 2° *Mémoire sur l'assemblée de la congrégation de l'Oratoire tenue en* 1733; — 3° *Lettre et instruction pastorale de Mgr l'évêque de Senez contre les opinions de quelques nouveaux théologiens;* 1735, in-4°; — 4° *Réclamations des défenseurs légitimes des convulsions,* etc.; 1742 et 1743. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GENOU** (saint). *Voy.* GENDULF.

II. **GENOU** (Antoine), publiciste, fils d'un limonadier de Grenoble, né à Montélimart en 1792, mort aux îles d'Hyères l'an 1849, est plus connu sous le nom d'*Eugène de Genoude,* surtout depuis les lettres de noblesse qui lui furent données par Louis XVIII le 28 juin 1828. Après avoir fait ses études au lycée de Grenoble il vint à Paris, et entra au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il quitta avant d'avoir pris aucun engagement sacré. Il épousa Mlle de Fleury, après la mort de laquelle il entra dans les ordres sacrés. Nous n'avons pas à juger ici l'homme politique ni le journaliste; mais nous dirons sans hésiter que c'était un prêtre plein de foi et de piété. Quant à ses ouvrages, nous signalerons seulement les principaux de ceux qui ont un objet directement religieux : 1° *La sainte Bible,* traduite en français; il y en a eu plusieurs éditions; les unes, en violation de la loi de l'Église, ne présentent qu'une simple version du texte; les autres sont accompagnées de courtes notes et de dissertations; mais, outre qu'aucune d'elles n'est munie de l'approbation de l'Ordinaire (malgré l'assertion contraire de certains éditeurs), ce qui fait qu'on ne peut les lire sans péché, elles fourmillent de faux sens. De plus l'auteur, complétement étranger aux langues de la Bible, prend souvent le change en rapportant à l'hébreu, par exemple, un sens qui est celui du grec des Septante ou du latin de la Vulgate. Ces observations, et de plus sévères encore, ont été faites par tous les juges compétents, entre autres par M. l'abbé Gimarey, dans l'Avertissement de la Bible qu'il a publiée en 1854, et par l'auteur de *Introd. in libros sacros Vet. et Nov. Testam.,* etc., publié à Malines en 1842. Enfin, si les règles d'interprétation prescrites par Bossuet et les principes généralement reçus ont quelque fondement, on doit avouer que la traduction de Genoude est une vraie corruption du texte sacré. On a bien essayé récemment de la corriger; mais malheureusement les personnes qui se sont chargées de ce soin, n'étant certainement pas plus instruites des matières bibliques que Genoude lui-même, n'ont pu améliorer son travail que fort médiocrement; — 2° *La Raison du christianisme,* ou *Preuves de la religion tirées des écrits des plus grands hommes,* etc.; — 3° *Traduction de*

l'imitation de Jésus-Christ; — 4° *Les Pères de l'Église des trois premiers siècles de l'ère chrétienne*, publiés en français; — 5° *Exposition du dogme catholique;* — 6° *La Divinité de Jésus-Christ annoncée par les prophètes*, etc.; — 7° *Défense du christianisme par les Pères des premiers siècles de l'Église contre les philosophes*, etc.; — 8° *Le Précepteur chrétien*, ou *Œuvres choisies de Clément d'Alexandrie*. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*, au Supplém. La *Nouv. Biogr. génér.*, où sont indiqués les autres écrits de Genoude.

III. **GENOU DE L'ESTRÉE (SAINT-)**, en latin *S. Genulfus Stradensis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le Berry, au diocèse de Bourges. Elle fut fondée l'an 828, et l'église, dédiée d'abord au saint Sauveur et à la Vierge, prit le nom de Saint-Genou lorsque le corps de ce saint y fut transféré. Charles le Chauve soumit à ce monastère celui de Saint-Pierre, situé près de Nevers, entre la Loire et l'Allier. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 145, 146. Richard et Giraud.

GÉNOVÉFAINS, nom donné aux chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. *Voy.* GENEVIÈVE, n° III.

GENOVÉFINES, filles de Sainte-Geneviève, qui furent fondées en 1636 à Paris, dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, par une sainte fille, Françoise de Blonet. Cette communauté avait pour but de soigner les malades et instruire les jeunes filles. La pieuse fondatrice mourut en 1642, mais son œuvre se perpétua; ses filles s'engagèrent même par des vœux dès l'an 1650. Adrien Bourdoise, prêtre très-connu par ses vertus sacerdotales, leur donna une règle en 1658. Elles furent reconnues comme communauté par l'Ordinaire, et en 1661 elles obtinrent des lettres patentes. Outre leur école gratuite, elles avaient une école normale destinée à former des institutrices pour tout le royaume. La communauté acquit une plus grande importance en se réunissant à l'association déjà existante de Mme de Miramion. *Voy.* MIRAMION et le *Diction. de la théol. cathol.*

GENRON (l'abbé) a donné : *Réflexions instructives et morales sur l'Apocalypse;* Dijon, 1732, 1 vol. in-12.

GENS DE MAIN MORTE. On entend par cette expression les corps et communautés ecclésiastiques qui sont perpétuels, et qui, par une subrogation de personnes étant censées toujours les mêmes, ne produisent aucune mutation par mort; qui ne peuvent ni acquérir, ni disposer de leurs biens par vente, donation ou échange, sans y être autorisés par le gouvernement, et sans observer une foule de formalités prescrites par les lois. *Voy.* AMORTISSEMENT.

GENTHON, un des prêtres qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 4.

GENTIEN, hôte et compagnon de saint Fuscien et de saint Victoric, martyrs, près d'Amiens. *Voy.* FUSCIEN.

I. **GENTIL.** Les Hébreux nommaient *gôjim* ou *gôyim*, c'est-à-dire *gentils*, *nations*, tous les peuples de la terre, tout ce qui n'était pas Israélite. Lorsqu'ils furent convertis à l'Évangile, ils continuèrent à nommer *gentils* les peuples qui n'étaient encore ni juifs ni chrétiens. Saint Paul est appelé l'apôtre des *gentils* ou des *nations*, parce qu'il s'attacha principalement à instruire et à convertir les païens. Dans saint Luc et saint Paul, les gentils sont ordinairement compris sous la dénomination de GRECS. Ainsi *Judæus et Græcus* désignent les Juifs et les Gentils. *Voy.* Actes, VI, 1. Bergier, *Dict. de théol.*

II. **GENTIL** (Claude), jésuite, mort l'an 1704, était directeur de la congrégation des gentilshommes au collége de Rennes. Il a laissé : 1° *La Solitude des vierges*, ou *la Vie et les mystères de la très-sainte Vierge, mises en méditations pour une retraite de huit jours;* Paris, 1696, in-12; — 2° *Sujets de méditations sur le sermon que fit Notre-Seigneur sur la montagne;* ibid., 1703, in-12.

III. **GENTIL** (l'abbé **LE**) a donné : *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France, augmenté d'un grand nombre de pièces et mis en un nouvel ordre;* 1676, 6 vol. in-fol. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1677; p. 200, 1re édit., et p. 31, 2e édit.

IV. **GENTIL-DONNES**, dames nobles, religieuses de l'Ordre de Saint-Benoît. Elles ont à Venise plusieurs maisons composées de filles de sénateurs et des premières familles de la république. Le premier de ces couvents fut fondé par les doges de Venise Ange et Justinien Partiapace, en 819. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

GENTILIS (Jean-Valentin), hérétique, né à Cosenza vers l'an 1520, mort à Berne l'an 1566, avait adopté les opinions de Socin. Il se retira à Genève, où plusieurs Italiens partisans de la réforme avaient établi une petite église. Gentilis divisa bientôt les protestants, et donna lieu au formulaire dressé l'an 1558. Il parcourut la France, la Pologne, la Moravie et l'Autriche sans trouver de sûreté nulle part; il vint à Berne, où, ayant été convaincu d'avoir attaqué la Trinité, il fut condamné à mort. Il se glorifia de perdre la vie pour la gloire du Père, tandis que les apôtres et les autres martyrs n'étaient morts, disait-il, que pour la gloire du Fils. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GENTILLE (Deodatus), dominicain, né à Gênes, mort l'an 1616, fut successivement commissaire général de l'inquisition, évêque de Caserte et nonce apostolique dans le royaume de Naples. Il a laissé : 1° *Aurea catena in novem annulos distincta;* Bologne, 1583; — 2° *Almæ Urbis mystica descriptio;* Gênes, 1589. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II. Richard et Giraud.

GENTILLET (Innocent), jurisc. protestant, né à Vienne en Dauphiné, mort à Genève vers l'an 1595, fut d'abord conseiller à la chambre mi-partie de Grenoble, puis président de cette chambre. Plus tard il se retira à Genève, où il acquit une grande réputation. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Apologia pro Gallis christianis religionis reformatæ;* Genève, 1558 ou 1578, trad. française; 1584 et 1588, in-8°; — 2° *Examen concilii Tridentini, in quo demonstratur in multis articulis hoc concilium antiquis conciliis et canonibus regiæque auctoritati contrarium esse, in V libros divisum;* Genève, 1586, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Concilii Tridentini historica relatio et nullitas solide et ex fundamentis demonstrata;* Amberg, 1615, in-8°; Gœritz, 1678, in-8°; et trad. française sous ce titre : *Le Bureau du concile de Trente, auquel est montré qu'en plusieurs points iceluy concile est contraire aux anciens conciles et canons et à l'autorité du roy;* Genève, 1586, in-8°. Tous les ouvrages de notre auteur sont à l'*Index*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Gentillet.

GENTILLY (*Gentiliacum*), village situé à une lieu de Paris, sur la Bièvre; on y tint un concile le jour de Noël de l'an 796. *Voy.* Regia, tom. XVII. Labbe, tom. VI. Hard., tom. III. Le

P. Mansi, *Supplém.*, tom. I, col. 623 et 624. Richard et Giraud.

I. **GENTIUS** (Georges), orientaliste, né à Dahme l'an 1618, mort à Freyberg vers 1687, fut employé dans diverses négociations importantes, et devint secrétaire de l'électeur de Saxe. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Historia Judaica, res Judæorum ab eversa æde hierosolymitana ad hæc fere tempora usque complexa*, trad. de l'hébreu de Salomon ben Verga, rabbin espagnol; Amsterdam, 1651, in-4°; — 2° *Canones ethici R. Moseh Maimonidis ex hebræo in latinum versi, uberioribusque notis illustrati*; ibid., 1640, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GENTIUS** (Guillaume), docteur en droit, né à Nimègue, vivait au XVIe siècle. Il fut conseiller du roi dans la Gueldre, puis de la cour souveraine de Brabant. Son principal ouvrage est intitulé : *Exempla illustrium aliquot miraculorum sacrosanctæ Eucharistiæ*; Paris, 1574, in-8°; Cologne, 1584. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, tom. I, p. 403, in-4°, édit. de 1739.

GENUA. *Voy.* GÊNES.

GENUBATH était fils de l'Iduméen Adad et de Taphnès, sœur de la femme de Pharaon. *Voy.* III Rois, XI, 20.

GÉNUFLEXION (*Genuflexio*), action qui consiste à fléchir ou à abaisser le genou droit jusqu'au talon gauche en tenant le corps droit. C'est un signe de révérence qui se fait dans certains cas indiqués par les rubriques, mais surtout en passant devant le saint Sacrement. On confond souvent la simple *génuflexion* avec la *prosternation* ou *prostration*, qui se fait en mettant les deux genoux en terre. C'est pourquoi nous renvoyons au mot PROSTERNATION une partie de ce que l'on dit ordinairement ici. L'usage de la génuflexion est très-ancien parmi les chrétiens; cependant on ne la faisait autrefois que comme la font encore aujourd'hui les Grecs et les Chartreux, en pliant seulement un peu les genoux pour adorer Jésus-Christ après la consécration. On voit par là que la génuflexion n'est pas une marque nécessaire de l'adoration du saint Sacrement, et que, par conséquent, c'est tout à fait à tort que quelques ministres protestants ont conclu de l'ancien usage que l'on ne reconnaissait pas autrefois la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, puisque les Grecs et les Chartreux, qui la reconnaissent incontestablement, ne font pas de génuflexion. *Voy.* Bossuet, *Explication de la Messe*. De Vert, *Cérémonies de l'Église*, l. I, p. 259. Boquillot, *Liturgie sacr.*, p. 40 et. 41 Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*, et Compar. PROSTERNATION.

GENULFUS (*S. Stradensis*). *Voy.* GENOU, n° III.

GÉOFANO (*Jovisfanum*), siége épisc. d'Italie, situé dans la principauté citérieure. Érigé l'an 1531 par Clément VII, cet évêché fut supprimé peu de temps après, parce que les revenus n'étaient pas suffisants pour l'entretien d'un évêque. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 110. Richard et Giraud.

GEOFFRIN ou **JOFRAIN** (Claude), plus connu sous le nom de *Dom Jérôme de Sainte-Marie*, né à Paris en 1639, mort dans cette même ville l'an 1721, fut d'abord franciscain, puis feuillant. Il devint successivement prieur, visiteur et assistant général de ce dernier Ordre. Il se fit un nom comme prédicateur. S'étant mêlé en 1717 des disputes qui déchiraient l'Église, il fut exilé à Poitiers; mais il fut rappelé plus tard dans sa ville natale. Il a laissé des *Sermons* qui ont été publiés en 1737, en 5 vol. in-12, par l'abbé Joli de Fleury, chanoine de Notre-Dame. *Voy.* le *Diction. portatif des Prédicateurs*. Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GEOFFROI**, abbé de Vendôme (*Geoffridus Vendocinensis*), né à Angers, mort l'an 1132, fournit à Urbain II les moyens de racheter le palais de Latran, occupé par Ferruchius, créature de l'antipape Guibert. Le Souverain Pontife l'ordonna prêtre, le nomma cardinal et le renvoya en France, où il fut employé dans les affaires de l'Église et de l'État. Il soutint en toute occasion les intérêts du Saint-Siége, parut dans les conciles, et augmenta considérablement son monastère. Il a laissé : 1° des *Lettres*; — 2° des *Opuscules sur divers sujets dogmatiques*; — 3° des *Sermons*; — 4° des *Hymnes*. Ces ouvrages réunis ont été publiés par le P. Sirmond; Paris, 1610; ils se trouvent aussi dans la *Biblioth. des Pères*, tom. I. *Voy.* Bellarmin, *De Scriptor. eccl.* La *Gallia Christ.*, t. VIII, col. 1368. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XI, p. 177. Pierre Frizon, *Gallia purpurata*. Richard et Giraud, Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GEOFFROI**, évêque de Châlons, mort l'an 1143, fut successivement prieur de Saint-Nicaise de Reims, abbé de Saint-Thierry, puis de Saint-Médard de Soissons. Il ranima l'amour des lettres dans les couvents de l'Ordre de Saint-Benoît, et assista au concile de Sens. Il a laissé : 1° trois *Lettres*; la première se trouve dans Duchesne, *Bibliotheca Clucianensis*, p. 270; la deuxième, dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, et la troisième, dans Baluze, *Miscellanea*; — 2° dix *Chartes*; on en trouve quatre dans la *Gallia Christ.*, tom. X, inst. 167-173; une dans D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. IV, part. II, p. 298; et la sixième dans Petit, *Pœnitentiale* de saint Théodore, tom. II, p. 673.

III. **GEOFFROI D'AUXERRE**, théologien et hagiographe, né à Auxerre vers 1120, mort au commencement du XIIIe siècle, étudia sous Abélard, et il était encore à l'université de Paris lorsque saint Bernard le toucha dans un sermon, de manière que Geoffroi s'attacha au saint, dont il devint le secrétaire et le compagnon de voyage, et enfin le successeur dans l'abbaye de Clairvaux. Outre qu'il a recueilli les œuvres de saint Bernard, il a composé : 1° des *Discours sur les entretiens de saint Pierre avec Jésus-Christ, tirés des paroles de saint Bernard*; — 2° un ouvrage sur le *Cantique des cantiques*; — 3° La *Vie de saint Pierre, archevêque de Tarentaise*; — 4° une *Vie de saint Bernard*; — 5° des *Lettres*, des *Traités* et des *Sermons*. Ces divers écrits ont été insérés dans les Œuvres de saint Bernard, tom. II, édit. de D. Mabillon, excepté la Vie de l'archevêque de Tarentaise, qui se trouve dans les Bollandistes au 8 mai, la *Lettre à Eskil, archevêque de Lunden*, en Suède, qui a été publiée dans les *Miscellanea* de Baluze, tom. V, p. 453, et la *Vie de saint Bernard*, imprimée aussi dans les Bollandistes, au 20 août. *Voy.* l'*Histoire littér. de la France*, tom. XIV, p. 430. Richard et Giraud.

IV. **GEOFFROI DE BEAULIEU**, dominicain, né au diocèse de Rouen, mort vers l'an 1274, fut pendant vingt-deux ans le confesseur de saint Louis, qu'il accompagna dans toutes ses expéditions, et dont il reçut le dernier soupir. Il a écrit la *Vie de saint Louis*. *Voy.* le P Touron, *Hommes illustr. de Saint-Dominiq.*, t. I, p. 292 et suiv. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, t. I, p. 270. L'*Hist. littér. de la France*, tom. XIX, p. 234. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GEOFFROI DE COLDINGHAM**, moine à Durham, vivait au XIII[e] siècle. Il obtint une place de sacristain dans le prieuré de Coldingham, en Écosse. Il a laissé une courte *Histoire de l'Église de Durham*, de 1152 à 1214, dont la meilleure édition est celle qu'a donnée Raine, dans *Historiæ Dunelmensis Scriptores*; 1839, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **GEOFFROI DE CORNOUAILLES**, carme anglais, vivait au XIV[e] siècle, et était docteur d'Oxford et de Paris. Il fut surnommé *Doctor solemnis*. Il a écrit : 1° sur le *Maître des Sentences*; — 2° contre *Gilbert de la Porrée* et contre *Gérard de Boulogne*, son général, qui avait voulu faire quelques changements dans son Ordre en Angleterre. *Voy.* Pitseus, *de Scriptor. Angl.* Lucius, *Biblioth. Carmelit.*

VII. **GEOFFROI DE LÈVES**, évêque de Chartres, mort l'an 1149, fut sacré à Rome par Pascal II l'an 1116, et il assista à plusieurs conciles, où il se distingua par son éloquence. L'an 1127 il accompagna à Rome Étienne de Senlis, évêque de Paris; et, l'an 1132, il reçut l'autorité de légat. C'est en cette qualité qu'il combattit dans l'Aquitaine les partisans de l'antipape Anaclet. Geoffroi reçut encore du Saint-Siége diverses missions pour extirper le schisme et l'hérésie. Il a laissé : 1° des *Lettres*; — 2° des *Chartes*, qui se trouvent dans la *Gallia Christiana*, t. VIII. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, tom. XIII. La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **GEOFFROI DE PÉRONNE**, théologien français du XII[e] siècle, fut une des vingt-neuf personnes que saint Bernard, dans son voyage en Flandre, décida à entrer à Clairvaux. Il devint prieur de cette abbaye, et refusa l'évêché de Tournay. On lui doit un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*; commentaire que quelques écrivains ont attribué à Geoffroi d'Auxerre, qui paraît n'avoir fait que l'augmenter et le continuer. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, t. XIV, p. 426. La *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **GEOFFROI** ou **GODEFROI DE VITERBE**, évêque de cette ville, mort l'an 1191, était très-versé dans le latin, le grec, l'hébreu et le chaldéen. Son principal ouvrage est intitulé : *Chronicon universale* ou *Memoriæ sæculorum*; on l'a appelé aussi *Panthéon*, à cause de la multitude de faits qu'il contient; il va jusqu'à l'année 1186; il a paru à Bâle en 1569, in-fol., et à Ratisbonne en 1726. Muratori en a inséré les cinq dernières parties dans son *Thesaur. Scriptor. Ital. Voy.* Trithème, *in Catalog.* Bellarmin, *De Scriptor. eccles.*

X. **GEOFFROI DU LOROUX**, archevêque de Bordeaux, né au Loroux, en Touraine, mort l'an 1158, enseigna, dit-on, la théologie à Poitiers. L'an 1131, saint Bernard lui écrivit pour l'engager à prendre le parti d'Innocent II contre Anaclet, et il présida en qualité de légat du Saint-Siége le concile de Beaugency, où l'on prononça le divorce de Louis le Jeune et d'Éléonore de Guyenne. Il ne nous reste de lui que cinq *Lettres* adressées à Suger, et qui ont été recueillies par Duchesne dans *Historiæ Francorum Scriptores*, tom. IV, p. 500, 506, 521, 542 et 546. *Voy.* la *Gallia Christ. nova*, tom. II, col. 811. La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **GEOFFROI FULCHIER** ou **FOUCHER**, procureur de l'Ordre des Templiers à Jérusalem. L'an 1168, il accompagna l'archevêque de Césarée dans son ambassade vers le soudan d'Égypte. Il a laissé trois *Lettres*, adressées à Louis le Jeune au sujet des malheurs d'Antioche et de Jérusalem; elles ont été publiées par Duchesne, *Historiæ Francor. Scriptores*, tom. IV, p. 695, 701, 702, et par Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1179. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, La *Nouv. Biogr. génér*

I. **GÉOGRAPHIE BIBLIQUE** ou **SACRÉE**. Elle est d'une grande importance pour l'intelligence du sens de l'Écriture. Comment, en effet, peut-on comprendre la partie historique de la Bible, si l'on ne connaît les lieux dans lesquels les événements se sont passés, c'est-à-dire la géographie de la Palestine, où les Hébreux ont dominé si longtemps; celle du pays de l'Égypte, qu'ils ont habité 400 ans; celle de la Chaldée, dans laquelle ils ont été amenés en captivité; celle encore de l'Arabie, de l'Idumée, de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Phénicie et du pays des Philistins, théâtre de leurs conquêtes; enfin celle de la Grèce et des lieux que l'apôtre saint Paul a parcourus dans ses voyages? Il semble que les historiens sacrés eux-mêmes ont voulu nous faire sentir l'importance de la géographie par le soin qu'ils ont mis à préciser les lieux où se sont accomplis les faits dont ils avaient à parler. Moïse surtout est admirable sur ce point. Ainsi, par exemple, quand il décrit la création du monde, dans quels détails topographiques n'entre-t-il pas? Veut-il raconter la dispersion des hommes qui suivit la construction de la tour de Babel, il nomme exactement tous les lieux où se sont répandues les diverses branches qui se sont formées au moment de l'émigration. Il n'est pas moins exact à montrer l'origine et la situation des divers descendants d'Abraham, de Loth, d'Ismaël et d'Ésaü; à placer les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les étrangers même, tels que les Philistins et les Amalécites, chacun sur le sol qu'il a occupé. Dans le testament de Jacob, il donne une topographie de la Palestine, en assignant à chacun des enfants de ce patriarche la portion que sa tribu devait y posséder. Après avoir marqué la route et les stations des Hébreux sortant de l'Égypte, il trace leurs marches et leurs divers campements dans le désert; il les fait arriver à la vue de la Palestine et du Jourdain; et, avant de mourir, il place déjà deux tribus sur la rive orientale de ce fleuve. Il n'était pas possible de pousser plus loin l'attention et l'exactitude. Aussi plusieurs savants se sont-ils appliqués à éclaircir la géographie de la Bible; on trouvera les principaux cités dans le *Diction. de la théol. cathol.*, à la fin de l'art. GÉOGRAPHIE BIBLIQUE, où l'auteur, le savant Welte, remarque avec raison que les cartes qui accompagnent les anciens ouvrages de géographie biblique sont très-fautives, et signale comme les meilleures celles de Schulz, Robinson et Smith (dans leur *Palestine*, etc.), qui font la base de la carte de Helmuth, Halle, 1843, et de celle de Raumer et Stütpnagel, Gotha, 1844.

II. **GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE**. Elle est à l'histoire de l'Église ce qu'est la géographie sacrée à l'Écriture, c'est-à-dire d'une absolue nécessité pour la bien comprendre. La géographie ecclésiastique, tant ancienne que moderne, a pour base la hiérarchie ecclésiastique; les ouvrages et les cartes géographiques donnent les dénominations, les divisions et sous-divisions, selon que les pays sont partagés en diocèses, exarchats, vicariats, provinces, etc., ou en patriarcats, archevêchés, évêchés, abbayes n'appartenant à aucun diocèse; et, de plus, en patriarcats, archevêchés et évêchés *in partibus infidelium*, etc. Quant aux auteurs qu'on peut consulter sur la géographie ecclésiastique, outre ceux qui traitent de la géographie universelle, nous citerons : 1° Michel Lequien, *Oriens Chri-*

stianus in quatuor patriarchatus digestus, quo exhibentur Ecclesiæ patriarchæ, cæterisque præsules totius Orientis; Parisiis, 1740; — 2° Biagio Terzi di Lauria, *Siria sacra, descrizione storico-geografica-cronologica-topografica delle due chiese patriarcali Antiochia e Gerusalemme, primazie, metropoli e suffraganee, collegi, abbazie e monisteri. Notizia de' concili, ordini equestri, e di tutte nazioni cristiane orientali, con due trattati delle patriarcali di Alessandria e Constantinopoli, de' primati di Cartagène e d'Etiopia ec.;* Roma, 1695; — 3° Morcelli, *Africa Christiana in tres partes distributa;* Brixiæ, 1816; — 4° Ferd. Ughelli, *Italia Sacra, sive de episcopis Italiæ, et insularum adjacentium, rebusque ab iis præclare gestis, deducta serie ad nostram ætatem. Opus singulare provinciis XX distinctum in quo Ecclesiarum origines, urbium conditiones, principum donationes, recondita monumenta in lucem proferuntur. Editio secunda, aucta et emendata cura et studio Nicolai Coleti;* Venetiis, 1717; — 5° August. Lubin, *Abbatiarum Italiæ brevis notitia quarum excisarum, quam extantium, titulus, ordo, diœcesis fundatio, mutationes, situs,* etc., *exactius exprimuntur;* Romæ, 1693; — 6° Ant. Felix Mattei, *Sardinia Sacra, seu de episcopis Sardis historia;* Romæ, 1758; — 7° Roch. Pirri, *Siciliæ sacræ disquisitionibus et notitiis illustrata* etc.; Lugduni Batavorum, 1630; — 8° Franc. Paolo Sperandio, *Sabina sacra e profana, antica e moderna;* Roma, 1790; — 9° Sammartani, *Gallia christ. qua series omnium archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ, vicinarumque ditionum, ab origine Ecclesiarum, ad nostra tempora;* Lutetiæ Parisiorum, 1656; — 10° L'abbé de Commanville, *Tables géogr. et chronol. de tous les archevêchez et évêchez de l'univers*, etc.; Paris, 1700; — 11° Aubert Le Mire, *Geographia ecclesiastica*, etc.; Lugduni, 1620; — 12° Jean Tournet, *Notice des diocèses de l'Église universelle, avec un sommaire de tous les conciles, tant généraux que provinciaux, rapportez à leurs provinces et diocèses;* Paris, 1625.

III. **GÉOGRAPHIE SACRÉE.** *Voy.* Géographie biblique.

GEÔLIERS. Ils étaient autrefois justiciables du juge d'église, s'ils avaient commis un délit que le juge d'église pût punir. *Voy. Mémoires du clergé,* tom. VII, p. 601 et 602. Richard et Giraud.

GÉOLOGIE. Les ennemis de la religion n'ont pas manqué d'invoquer contre elle le témoignage de cette prétendue science, en soutenant qu'elle est opposée au récit de la création du monde tel que la Bible nous le présente. Nous disons de cette *prétendue science,* car malgré tous les efforts d'un certain nombre de géologues et les découvertes qu'ils ont pu faire jusqu'à ce jour, les résultats vraiment scientifiques constatés dans leurs ouvrages ne sont pas assez nombreux et peut-être (au moins quelques-uns) assez sûrement démontrés pour constituer une science proprement dite. D'ailleurs, on ne saurait en disconvenir, toutes les théories, toutes les hypothèses, tous les systèmes qui ont paru depuis qu'on a commencé de s'occuper sérieusement de géologie, sont tombés, réfutés les uns par les autres. Cependant il n'est pas une seule de ces théories, pas une seule de ces hypothèses, pas un seul de ces systèmes qui n'ait eu en sa faveur des arguments spécieux et d'habiles défenseurs. Or, en bonne critique, ce seul fait ne suffit-il pas pour nous donner plein droit de maintenir le récit biblique, au moins jusqu'à ce que nos adversaires nous apportent des preuves bien établies, qui nous mettent à l'abri de toute crainte pour l'avenir? Mais loin d'être réellement opposés à la Bible, les faits géologiques dûment prouvés, les seuls hors de discussion, semblent, au contraire, en justifier la rigoureuse exactitude, puisque sur une foule de points la science est en accord avec la cosmogonie mosaïque, comme l'a montré l'abbé A. Sorignet par des arguments que nous défions nos adversaires de réfuter d'une manière solide. Ce qui prouve non-seulement que Moïse est un historien véridique, mais encore divinement inspiré; car il est évident qu'il n'a pu, sans le secours d'une lumière divine, rapporter avec une si grande exactitude des faits scientifiques qui n'étaient ni connus, ni même soupçonnés à son époque. *Voy.* l'abbé A. Sorignet, *La Cosmogonie de la Bible devant les sciences perfectionnées,* etc. L'abbé F.-L.-M. Maupied, *Dieu, l'homme et le monde connus par les trois premiers chapitres de la Genèse,* etc. J.-B. Glaire, *Les Livres Saints vengés.*

GÉOMANCE ou **GÉOMANCIE** (*Geomantia*), terme composé de deux mots grecs qui signifient *terre* et *divination.* C'est, en effet, une espèce de divination qui se fait par le moyen de lignes qu'on trace sur la terre, ou de points que l'on y fait, sans garder aucun ordre. Or les figures que le hasard y forme fondent le présage qu'on tire pour l'avenir.

GÉOMANCIEN (*Geomantes*), celui qui pratique la géomancie ou qui écrit sur la géomancie.

* **GEORGES.** Ce nom étant commun à un certain nombre d'homonymes de nature différente, nous avons placé d'abord les saints, puis les divers Ordres religieux et militaires, ensuite les abbayes, enfin le reste des homonymes.

I. **GEORGES** (saint), mis par les Grecs au nombre de ceux qu'ils appellent *grands martyrs,* est plus connu par la célébrité de son culte que par la certitude de son histoire. On ne sait à quelle époque il a vécu, mais il est certain qu'il était honoré du temps de Constantin. On célèbre sa fête le 23 avril, jour où, selon Assémani, le martyre du saint aurait eu lieu; le savant écrivain affirme que toutes les églises chrétiennes sont d'accord sur cette date. *Voy.* Joseph-Simon Assémani, *Kalendaria Ecclesiæ universæ,* tom. V, p. 284. Richard et Giraud.

II. **GEORGES** (saint), diacre et martyr, né dans le territoire de Bethléhem, en Palestine, mort le 27 juillet 852, vivait dans le monastère de Saint-Sabas, situé à trois lieues de Jérusalem. David, abbé de ce monastère, l'envoya quêter en Afrique pour sa communauté, qui était fort pauvre; mais saint Georges ayant trouvé cette église dans une extrême désolation, sous la tyrannie des infidèles, se rendit en Espagne, et s'arrêta dans le monastère de Tabane, à deux lieues de Cordoue. Il visita une sainte femme nommée Sabigothon, qui le conduisit à son mari, Aurèle, chez qui il trouva deux confesseurs de la foi, Félix et Liliose. Ils souffrirent tous ensemble le martyre. L'Église célèbre leur fête le 27 juillet. *Voy.* saint Euloge de Cordoue, *Mémorial,* c. x, dans la *Biblioth. des Pères.* D. Mabillon, ive *siècle bénéd.* Richard et Giraud.

III. **GEORGES MTHATSMIDEL** (saint), né à Thrialet, en Géorgie, vers l'an 1014, mort vers 1072, fut fait prisonnier par les Grecs, qui le conduisirent à Constantinople. Après un séjour de douze ans dans cette ville, il retourna en Géorgie et entra dans un monastère, qu'il quitta secrètement pour faire un pèlerinage à Jérusalem. Il alla ensuite au mont Athos, où il resta

sept ans, durant lesquels il traduisit une grande partie de la Bible en langue géorgienne. Il écrivit, en outre, la Vie de saint Euthyme, quelques traités théologiques et liturgiques, et traduisit un grand nombre d'ouvrages des Pères grecs. Il devint, l'an 1051, abbé du couvent géorgien du mont Athos, appelé *Mtha-Tsminda;* mais il refusa l'évêché de Martwil, en Mingrélie, que lui offrit le roi Bagrat IV. Il quitta même sa place d'abbé pour se retirer au monastère de la Montagne-Noire, dans le Taurus. Cependant il retourna dans sa patrie, où il travailla à réformer les mœurs du clergé. Il avait désiré mourir dans le couvent du mont Athos, mais il mourut avant d'y arriver. On célèbre sa fête le 28 ou le 30 juin. *Voy.* Brosset, dans sa *Traduction de l'Histoire de Géorgie,* p. 324-330. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GEORGES ou GEORGET D'ALGA, IN ALGA (SAINT-)**, Ordre de chanoines réguliers fondé à Venise l'an 1404, par Antoine Corrario et Gabriel Gondalmeri, qui devint pape sous le nom d'Eugène IV. L'an 1407, Grégoire XII confirma cet institut; Pie V obligea les chanoines de faire des vœux solennels; et, l'an 1668 Clément IX les supprima. Une congrégation du même institut, fondée en Sicile par Henri de Siméon, de Palerme, fut approuvée l'an 1437 par Eugène IV. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. monast.,* tom. II, p. 356 et suiv., et tom. IV, c. XI. Richard et Giraud.

V. **GEORGES (SAINT-)**. Il y a eu plusieurs Ordres militaires de Saint-Georges : 1° celui de Montesa, fondé en 1316 ou 1319 par Jacques III, roi d'Aragon, et le pape Jean XXII, pour s'opposer aux Maures, à la place des Templiers, qui venaient d'être supprimés par Clément V dans le concile de Vienne; 2° celui de la république de Gênes, dont on ne sait pas bien au juste le temps de l'institution; 3° celui qui fut établi vers l'an 1468 par Frédéric III, empereur et premier archiduc d'Autriche, pour garder les frontières de Bohême et de Hongrie contre les Turcs, et qui fut supprimé dans le XVIe siècle. Quelques auteurs font encore mention de plusieurs autres Ordres de Saint-Georges, mentionnés dans Gaet. Moroni. *Voy.* le P. Hélyot, tom. IV, c. XI. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 262 et sequent.

VI. **GEORGES (SAINT-)**, ancienne abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse d'Angers.

VII. **GEORGES DE BOCHERVILLE (SAINT-)**, abbaye. *Voy.* BOCHERVILLE.

VIII. **GEORGES-DES-BOIS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré qui était située au diocèse du Mans. *Voy.* Richard et Giraud.

IX. **GEORGES**, moine et cartophylax, c'est-à-dire garde-chartres à Constantinople, né à Nicomédie, vivait au IXe siècle. Il devint archevêque de cette ville. On a de lui : 1° plusieurs *Homélies sur les fêtes de la sainte Vierge;* — 2° trois *Hymnes;* ces ouvrages ont été publiés par le P. Combefis, dans l'*Auctuarium Biblioth. Patr.*

X. **GEORGES**, métropolitain de Corcyre ou Corfou, vivait au XIIe siècle. Il a laissé : 1° *Monodie en l'honneur de l'abbé Nectaire;* — 2° des *Lettres* qui se trouvent dans Baronius, *Annales.*

XI. **GEORGES AMYRUTZA ou AMYRUTZÈS**, écrivain ecclésiastique, né à Trébizonde, mort vers l'an 1465, était en faveur auprès de Jean II Paléologue, empereur de Constantinople, qu'il accompagna l'an 1439 au concile de Florence. Il devint logothète et protovestiaire de David, dernier empereur de Trébizonde; et, après la prise de cette ville par les Turcs, il jouit d'un grand crédit à la cour de Mahomet II; aussi lui et ses enfants embrassèrent le mahométisme. Comme il mourut subitement en plaidant, sa mort parut aux chrétiens une juste punition de son apostasie. Il a laissé : *Ad Demetrium Nauplii ducem, de iis quæ contigerunt in synodo Florentina,* ouvrage dirigé contre la réunion des deux Églises. Allatius en a publié des extraits dans son livre intitulé : *De Consensu utriusque Ecclesiæ. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **GEORGES CHŒROBOSCUS**, grammairien grec du VIe siècle, a composé plusieurs ouvrages, dont un seul a été imprimé; il est intitulé : *De Figuris poeticis, oratoriis et theologicis,* publié avec une dissertation de Proclus : *Sur l'Instinct divin et poétique;* Paris, 1615, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **GEORGES D'ALEXANDRIE**, écrivain ecclésiastique du VIIe siècle, a laissé une *Vie de saint Chrysostome,* qui se trouve dans les éditions des ouvrages de ce saint. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIV **GEORGES D'AMIENS**, capucin de la province de Paris, mort l'an 1637, était un habile prédicateur et un savant théologien. Il a laissé : 1° *Tertullianus redivivus, scholiis et annotationibus illustratus,* etc.; Paris, 1646, 1648 et 1650; — 2° *Trina S. Pauli theologia, positiva, moralis et mystica, seu omnigena in universas apostoli epistolas commentaria, exegetica, tropologica, anagogica;* Paris, 1649 et 1650, 3 vol. in-fol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. II, p. 14 et 15.

XV **GEORGES DE CYPRE**, patriarche de Constantinople, mort vers l'an 1290, fut successivement moine, lecteur, diacre et prêtre. Sacré patriarche l'an 1283, il prit alors le nom de Grégoire. A cette époque l'Église grecque était agitée par les dissensions qui s'étaient élevées au sujet de la procession du Saint-Esprit et par le schisme qui suivit la déposition d'Arsenius, patriarche de Constantinople. Georges eut à lutter contre les Arméniens, qui refusaient de le reconnaître, et il poursuivit les adhérents de l'ex-patriarche Beccus ou Vecchus, qui s'était déclaré partisan de l'union avec l'Église latine. On a de lui : 1° *Expositio fidei adversus Beccum;* — 2° *Confessio fidei;* — 3° *Responsio validissima ad expositionis censuram;* — 4° *Lettre* à l'empereur Andronic; ces ouvrages se trouvent dans Banduri, *Imperium orientale,* édit. de Paris, p. 942-961; — 5° *Oratio in honorem S. Georgii magni, martyris ac victoris,* dans les *Acta Sanctorum,* avril, tom. II. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XVI. **GEORGES DE LAODICÉE**, évêque de cette ville, né à Alexandrie. Il était déjà prêtre en 325; mais il fut déposé à cause de son penchant pour l'arianisme. S'étant rendu alors en Syrie, il y fut nommé évêque; c'est en cette qualité qu'il assista aux conciles d'Antioche et de Tyr. Il ne parut pas au concile de Sardique, où il fut déposé et excommunié. Sous le règne de Constance il jouit de la plus grande faveur, et il prit part à l'élévation de Meletius sur le siége d'Antioche. Il a laissé : 1° *Lettres à Alexandre, évêque d'Alexandrie;* — 2° *Encomium Eusebii Emiseni;* — 3° un *Traité contre les Manichéens;* ouvrage perdu. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.,* l. I, c. XXIV; l. II, c. IX, X. Sozomène, *Hist. eccles.,* l. III, c. VI. Théodoret, *Hist. eccles.,* l. II, c. VIII, 31; l. V, c. VII. Philostorge, *Hist. eccles.,* l. VIII, c. XVII. Tillemont, *Mémoires,* tom. VIII, IX. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

XVII. **GEORGES DE MITYLÈNE**, hagiographe byzantin. On a sous son nom : 1° *Homelia in salutiferam D. N. Jesu Christi Passionem*, publiée dans Gretser, *De Cruce*, tom. II; — 2° *Davidis et Symeonis, confessorum et martyrum, Officium*, etc., en manuscrit. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. XI, p. 628. La *Nouv. Biogr. génér.*

XVIII. **GEORGES DE SYRACUSE**, évêque de Constantinople, vivait au XVIIe siècle; il eut la réputation d'un habile et élégant écrivain. Il a laissé : 1° *Menæa*, ou *Services pour les fêtes des saints de l'Église grecque;* — 2° *Troparia*, ou *Hymnes pour les fêtes de la Nativité et de l'Épiphanie. Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. X, p. 629. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIX. **GEORGES DE TRÉBIZONDE**, helléniste, né dans l'île de Crète l'an 1396, mort à Rome vers 1485, professa la langue grecque, et devint secrétaire du pape Nicolas V. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Ad Joannem Cuboclesium, de processione Spiritus Sancti;* — 2° *De Processione Spiritus Sancti, et de una sancta catholica Ecclesia, divinis hominibus qui in Creta insula hieronomachis et sacerdotibus* etc.; ces deux ouvrages se trouvent dans Allatius, *Græcia orthodoxa;* Rome, 1652, tom, I, p. 469-582; — 3° *Acta beati Andreæ Chii*, dans Surius, *De probatis Sanctorum Vitis*, au 29 mai, et dans Bollandus, *Acta Sanctorum*, mai, tom. VII, p. 184, etc. Il a laissé en outre des traductions des Pères grecs, mais elles sont peu estimées. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. III, VII, VIII, IX, XI, XII. Nicéron, *Mémoires*, tom. XIV, XX. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

XX. **GEORGES IN ALGA**. *Voy.* GEORGES, n° IV.

XXI. **GEORGES LE SYNCELLE**, chroniqueur bysantin, vivait du VIIIe au IXe siècle. Il dut son surnom aux fonctions de *syncelle*, ou de secrétaire particulier, qu'il remplissait auprès de Tarasius, patriarche de Constantinople. Il a laissé une chronique qui commence à Adam, et qui finit à Dioclétien; elle est intitulée : *Chronographie choisie, mise en ordre par Georges Syncelle, de Constantinople;* elle a paru en grec et en latin; Paris, 1652; elle se trouve aussi dans la collection de Bonn; 1829.

XXII. **GEORGES L'HAGIOPOLITE** ou **DE JÉRUSALEM**, écrivain mystique byzantin, a laissé un *Traité sur les êtres incorporels*, dont Leo Allatius a donné des extraits. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXIII. **GEORGES MÉTOCHITE**, diacre de l'Église de Constantinople, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé : 1° *Traité de la procession du Saint-Esprit;* — 2° *Réfutation des trois chapitres du moine Planude;* — 3° *Discours contenant l'histoire de l'union des deux Églises;* — 4° *Discours antihérétique* contre l'écrit de Georges de Chypre. *Voy.* Leo Allatius, *De Consensu*, l. II, c. XV.

GEORGET D'ALGA ou **IN ALGA**. *Voy.* GEORGES, n° IV.

I. **GEORGI** (Antoine-Augustin). *Voy.* GIORGI, n° II.

II. **GEORGI** (Christian-Sigismond), protestant, né à Luckau en 1702, mort à Wittemberg l'an 1774, professa la philosophie et la théologie dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Hebraismis dictioni N. T. immerito affectis;* Wittemberg, 1726-1727; — 2° *Hierocriticus Novi Testamenti, sive de stylo Novi Testamenti, libri tres;* ibid., 1733; — 3° *De Corruptione canonis sacri impossibili;* ibid., 1742, in-4°; — 4° *De Testimonio Joannis Baptistæ, Jesum esse Christum, publico;* ibid., 1742, in-4°; — 5° *De Fuga, reditu et baptismo Christi;* 1743, in-4°; — 6° *De Magis ad Jesum ejusdem stella deductis;* ibid., 1744, in-4°; — 7° *De Divinitate Christi*, etc.; ibid., 1745; — 8° *Apparatus philologico-theologicus ad Evangelia*, etc.; Leipzig, 1745-47, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GEORGI** (Dominique). *Voy.* GIORGI, n° III.

GÉORGIE. Le pays que nous appelons *Géorgie* est nommé *Ibérie* dans les anciennes Géographies et les Notices. Les Géorgiens embrassèrent le christianisme au IVe siècle. « On peut voir dans Socrate et dans Sozomène comme quoi la foi chrétienne fut portée en ce pays par le moyen d'une fille esclave vers le temps du grand Constantin, et que l'archevêque de Constantinople y envoya ensuite des évêques et des prêtres par les ordres de cet empereur; et depuis ce temps-là ils ont toujours continué dans l'union et la dépendance de l'Église grecque. » C'était là ce que disait De Commanville en 1700; aujourd'hui les deux tiers du peuple géorgien appartiennent à l'Église grecque orthodoxe. C'est à Tiflis, capitale de la Géorgie, que réside le supérieur des missionnaires capucins qui furent envoyés en Géorgie sous le pontificat de Clément XI. Sous Pie VI, Salomon, roi d'Iméret, royaume limitrophe de la Géorgie et tributaire de la Porte Ottomane, cédant aux instances du Saint-Siége et de la Congrégation de la Propagation de la foi, permit aux missionnaires catholiques de prêcher la foi dans tous ses États. *Voy.* De Commanville, *Hist. de tous les archevêchés et évêchés*, etc., p. 308 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 255 e seguent.

GEORGIENNE (*Georgiana*), ville située dans le pays de Tabarestanie ou Chorasanie, proche de la mer de Chozar ou Caspienne. C'était autrefois un siége épisc. du diocèse de Chaldée, sous la métropole de Raia, mais dont ne connaît aucun évêque. *Voy.* Richard et Giraud.

GEORGIEWITCH ou **GEORGIEWITZ** (Barthélemi), hongrois, mort à Rome en 1560, visita les saints lieux, et fut détenu captif pendant treize ans chez les Turcs. On lui doit : 1° *Epitomen de Turcorum ritu, moribus et cæremoniis;* Paris, 1545, in-12; ouvrage dont D. Montfaucon faisait grand cas; — 2° *Disputatio de fide christiana*, etc.; Vienne, 1547; — 3° *De Afflictione captivorum sub Turco viventium*, etc.; Worms, 1545, in-8°, avec figures; — 4° *Prognome seu Præsagium Mahometanorum, primum de christianorum calamitatibus, deinde de suæ gentis interitu;* trad. du persan; Bâle, 1551, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GEORGIO (le P. Ignace), abbé des bénédictins de la congrégation de Raguse, vivait au XVIIIe siècle. Il a publié un ouvrage dans lequel il prétend prouver que *le vaisseau qui portait saint Paul à Rome fit naufrage non près de Malte, mais près de Mélita;* Venise, 1739. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1745, p. 38 et suiv.

I. **GÉRA**, fils de Benjamin. *Voy.* Genèse, XLVI, 12.

II. **GERA**, père d'Aod, juge d'Israël. *Voy.* Juges, III, 15.

III. **GÉRA**, de la tribu de Benjamin, père de Séméi. *Voy.* II Rois, XVI, 5.

GERALDINI (Alexandre), premier évêque d'Hispaniola, depuis Saint-Domingue, et aujourd'hui Haïti, né en 1455 à Amelia, en Ombrie, mort à Hispaniola l'an 1525. Christophe Colomb ayant offert à la cour de Castille son

projet d'aller à la découverte d'un nouveau monde, Geraldini fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire agréer le projet; c'est pourquoi il fut nommé évêque de Saint-Domingue. Arrivé dans son diocèse en 1525, il s'occupa avec un zèle admirable à y faire fleurir la religion. Outre des *Traités de théologie*, des *Lettres*, etc., Geraldini a laissé : *Itinerarium ad regiones sub æquinoxiali plaga constitutas Alexandrini Geraldini*, etc.: *opus antiquitates, ritus, mores et religiones populorum Ethiopiæ, Africæ, atlantici Oceani, Indiarumque regionum complectens*, etc. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GÉRAMB (Ferdinand, baron de), procureur général de l'Ordre des Trappistes, né à Lyon l'an 1772, mort à Rome en 1848, entra d'abord au service de l'Autriche, et parvint aux grades les plus élevés. Plus tard il devint chambellan et chevalier de Malte. Il entra chez les Trappistes, près de Laval, et en 1831 il fit un voyage à Jérusalem. On a de lui : 1° *Aspirations aux sacrées plaies de Notre-Seigneur ;* 1826 et 1827, in-18; — 2° *Au tombeau de mon Sauveur;* 1829, in-18; — 3° *Lettres à Eugène sur l'Eucharistie*, 1827, in-12; — 4° *Litanies pour une bonne mort;* 1828, in-16, et en allemand; Strasbourg, 1828, — 5° *L'Unique Chose nécessaire*, etc.; 1829, in-18; — 6° *Voyage de la Trappe à Rome;* 1844, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

GÉRARA ou **GÉRARE**, ancien siége épisc., situé dans la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. On n'en connaît qu'un évêque, Marcien, qui assista à la première et à la sixième action du concile de Chalcédoine. Cette ville appartenait autrefois aux Philistins, et du temps d'Abraham elle était le siége du roi Abimélech. Elle tomba plus tard au pouvoir du roi d'Éthiopie, dont Aza, roi de Juda, ayant défait la grande armée, ravagea les pays environnants. *Voy.* Genèse, xx, 1, 2. II Paralip., xiv, 14. Euseb., *Onomast.*, Hieronym., *De Situ et Nominib. locor Hebraicor.* Theodoret., *In II Paral., qu. I.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, *Palæst. illustr.*, 804, 805.

I. **GÉRARD** (saint), premier abbé de Brogne, né au village de Staves, dans le comté de Namur, mort le 3 octobre 959, montra dès le berceau les plus heureuses dispositions. Il servit d'abord dans les armées de Bérenger, comte de Namur, qui le députa vers le prince Robert l'an 917. Gérard, dans une visite qu'il fit à l'abbaye de Saint-Denis, fut si touché de la vie édifiante des religieux, qu'il passa plus de dix ans parmi eux. De là il se rendit à Brogne, où il avait fait bâtir une église, et il y mit des religieux qui formèrent la célèbre abbaye de Brogne. Il y établit la discipline monastique. Plus tard on le chargea aussi de la communauté de Saint-Guislein en Hainaut; il y obtint de si grands succès, qu'il fut forcé de gouverner dix-huit autres monastères, situés dans le pays qui s'étend entre la Somme, la Meuse et l'Océan. Il y eut encore plusieurs monastères de Lorraine, de Champagne et de Picardie qui embrassèrent sa réforme; en sorte qu'il est honoré comme le restaurateur de l'Ordre de Saint-Benoît. *Voy.* Bollandus. Surius. D. Mabillon, au ve *siècle bénédict.* Richard et Giraud.

II. **GÉRARD** (saint), évêque de Toul, né dans le diocèse de Cologne l'an 935, mort le 23 avril 994, entra dans le chapitre de Saint-Pierre de Cologne, et exerça les fonctions de cellerier. Sacré évêque de Toul l'an 963, Gérard travailla constamment au salut de son peuple, et il se montra le père des pauvres et le consolateur des affligés. Il fonda l'église cathédrale de Toul, consacra plusieurs églises collégiales. Pendant une terrible famine qui affligeait ses diocésains il épuisa ses ressources, ainsi que celles de son église. Il fut canonisé par Léon IX dans un concile tenu à Rome l'an 1050; on honore sa mémoire le 23 avril. *Voy.* Bollandus, *continuation*, avec les remarques d'Henschenius. Richard et Giraud.

III. **GÉRARD** (saint), évêque de Chonad, en Hongrie, né dans les États vénitiens, mort l'an 1047, entra de bonne heure dans un monastère, qu'il quitta avec la permission de ses supérieurs pour aller à Jérusalem. Il traversa la Hongrie, où le roi saint Étienne, touché de sa piété, le nomma évêque de Chonad; Gérard rendit cette ville presque toute chrétienne, bâtit des églises, et établit partout une sage discipline. Aussi est-il appelé l'apôtre de la Hongrie. Après la mort de saint Étienne, il eut à subir les plus cruelles persécutions, à la suite desquelles un seigneur du pays le fit assassiner. On célèbre sa fête le 24 septembre. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

IV. **GÉRARD** (Le bienheureux), fondateur de l'Ordre de Malte, né vers l'an 1040, mort vers 1121. On est fort partagé d'opinions sur le lieu de sa naissance. Gérard se trouvait, selon quelques auteurs, à Jérusalem, lorsque, touché soudain par la grâce, il entra dans un couvent fondé pour le service religieux des lieux saints. Il fut nommé supérieur de ce monastère, et il y joignit un hôpital. Sous son administration, l'Ordre de Saint-Jean se propagea promptement; et, l'an 1113, Pascal II approuva et confirma l'établissement de l'hôpital de Jérusalem, aux desservants duquel il donne le titre de *Fratribus hospitalibus S. Joannis in Hierosolyma;* cette bulle fut renouvelée par Calixte II l'an 1120. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GÉRARD** (Le bienheureux), frère aîné de saint Bernard, mort le 13 juin 1138, suivit d'abord son frère à Cîteaux, puis à Clairvaux, où il fit profession et où il remplit l'office de cellerier. Doué de l'esprit de sagesse et de conseil, il était le soutien et la plus douce compagnie de saint Bernard. Le Martyrologe romain ne le mentionne pas; mais il se trouve dans ceux d'Usuard, de Du Saussay et des Bénédictins. *Voy.* saint Bernard, *Serm. XXVI, in Cant.* Pierre Le Nain, *Essai de l'histoire de Cîteaux*, tom. IV. Richard et Giraud.

VI. **GÉRARD**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, qui vivait au xive siècle, devint évêque de Savone. On a de lui : 1° un *Commentaire sur les Sentences;* — 2° deux *Questions quodlibétiques;* — 3° un *Commentaire sur le Cantique des cantiques* et sur *l'Épître aux Hébreux:* — 4° un ouvrage sur le *VIe livre des Décrétales.*

VII. **GÉRARD**, ecclésiastique du xviie siècle, a laissé : *Le Caractère de l'honnête homme*, ou *Traité de morale;* Paris, 1682, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1682, p. 222, 2e édit.

VIII. **GÉRARD** (Alexandre), théologien protestant, né à Garioch, dans le comté d'Aberdeen, l'an 1728, mort en 1795, professa la théologie au collége Maréchal, puis au collége du Roi. On a de lui : 1° *Dissertations on the genius and evidences of Christianity;* 1766, in-8°; — 2° *An Essay on Genius;* 1774, in-8°; — 3° des *Sermons;* 1780 et 1782, 2 vol.; — 4° *An Essay on Taste;* 1759, in-8°, et 1780; cet ouvrage a été couronné par la Société philosophique d'Édimbourg. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **GÉRARD** (André), jésuite, né à Gap, mort l'an 1674. On a de lui : 1° un *Traité de controverses;* Grenoble, 1661 ; — 2° *La Moelle des Épîtres de saint Paul, des Épîtres canoniques et des autres saints;* Lyon, 1672.

X. **GÉRARD** (Jean), docteur en théologie, né à Iéna l'an 1621, mort en 1668, a laissé : 1° *Disputationum theologicarum fasciculus;* — 2° *Locorum theologicorum epitome de sepultura Mosis;* — 3° *Consensus et dissensus religionum profanarum;* — 4° *De Ecclesiæ Copticæ ortu, progressu et doctrina;* — 5° *Harmonia linguarum orientalium. Voy.* Moreri, édit. de 1759.

XI. **GÉRARD DE BOULOGNE**, onzième général des Carmes, mort à Avignon l'an 1317, était docteur de Paris. On lui doit : 1° un *Commentaire sur les Sentences;* — 2° des *Sermons;* — 3° des *Questions ordinaires et quodlibétiques. Voy.* Trithème, *Catalog.* Pierre Lucius, *Biblioth. Scriptor. Ord. Carmelit.*

XII. **GÉRARD DE BRÉDA**, chartreux du XV[e] siècle, a laissé, outre la *Vie de Jésus-Christ*, en vers : 1° *De Septem horis canonicis. Voy.* Petreius, *Biblioth. Carth.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XIII. **GÉRARD DE LIÉGE**, dominicain, né vers l'an 1220, mort vers l'an 1270, professa à Liége, et participa à l'établissement de la Fête-Dieu. On a de lui : 1° *De Doctrina cordis;* — 2° *De Testamento Christi;* — 3° *Sermones de tempore et de Sanctis;* — 4° *Le Miroir des Prédicateurs;* Naples, 1607. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XIV. **GÉRARD DE SETRIEDAM** ou **STREDAM**, prieur des Chartreux de Liége, né en Hollande, mort vers l'an 1433, a composé : 1° *Du Soin pastoral;* — 2° *Des sept Sacrements;* — 3° *Des Vertus et des Vices;* — 4° *Des Préceptes du Décalogue;* — 5° *Le Miroir des religieux;* — 6° des *Sermons. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XV. **GÉRARD DE SIENNE**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, a laissé : 1° un *Commentaire sur les Sentences;* — 2° *Traité des contrats et de l'usure;* — 3° un livre des *Prescriptions.*

XVI. **GÉRARD DE ZERBOLT** ou **DE ZUTPHEN**, de la congrégation des Frères de la vie commune, né l'an 1367, mort en 1398. On a de lui : 1° *De Reformatione virium animæ:* — 2° *De spiritualibus Ascensionibus:* Paris, 1492 ; Cologne, 1579, et dans la *Biblioth. des Pères;* Cologne, 1618.

XVII. **GÉRARD GROOT** ou **LE GRAND**, fondateur des Frères de la vie commune ou de Wendesheim, né à Deventer l'an 1340, mort en odeur de sainteté le 20 août 1384, fut d'abord chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle; mais il abandonna ces bénéfices, et il se livra à la prédication. Il établit une communauté de clercs chargés d'instruire la jeunesse dans les lettres et la piété, et qui subvenaient à leurs besoins en copiant des livres. Plus tard ces clercs vécurent en commun, et cette congrégation, établie d'abord à Deventer, ne tarda pas à se répandre dans les Pays-Bas. Grégoire XI confirma cet institut l'an 1376, sous la règle de Saint-Augustin; l'an 1412, on y unit les chanoines réguliers du monastère de Groënendaël, situé près de Bruxelles, et qui était chef d'Ordre. Au XVI[e] siècle, on appela en France les chanoines de Windesheim, et on les établit dans l'abbaye de Château-Landon. On a de Gérard : 1° *Protestatio de veridica prædicatione;* — 2° *Conclusa et proposita;* — 2° *De Studio in Sacris Libris;* ces trois traités se trouvent parmi les *Œuvres de Thomas A-Kempis. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Moreri, édit. de 1759.

XVIII. **GÉRARD ODONIS**, patriarche d'Antioche, né à Rovigo, mort à Catane l'an 1349, fut d'abord général de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur les Sentences;* — 2° différents *Ouvrages sur l'Écriture;* — 3° un *Commentaire sur les livres de morale d'Aristote.*

GÉRARE. *Voy.* GÉRARA.

I. **GÉRASA** ou **GERGÉSA**, ville située au delà et à l'orient de la mer Morte. Elle est attribuée par les uns à la Célé-Syrie, par d'autres à l'Arabie, et on la met au nombre des villes de la Décapole. Origène dit qu'il faut dire *Gergésa,* ville située sur le lac de Tibériade, où l'on montrait de son temps les rochers et les précipices d'où les porcs se précipitèrent dans la mer. *Voy.* Matth., VIII, 28. Origène, *in Joan.* D. Calmet, *Diction. de la Bible. Compar* GADARA, GÉRASA, n[os] II et III, et GÉRASÉNIENS.

II. **GÉRASA**, ville épisc. d'Arabie dont l'évêque, Plancus, assista au concile de Chalcédoine. Elle est marquée la cinquième dans les Notices de la province d'Arabie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 699. *Compar* GÉRASA, n° I.

III. **GÉRASA**, ville épisc. de la province d'Arabie située au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Bostres. Elle est au delà du Jourdain, dans la partie appelée *Galaad,* d'où elle prend encore le nom de *Giaras.* Jésus-Christ, après avoir passé la mer de Tibériade, se trouva aux confins des Géraséniens; c'était une des villes de la Décapole. On n'en connait que deux évêques, dont le premier, Exeresse, assista au concile de Séleucie. *Voy.* Matth., VIII, 28. Marc, V, 1. Luc, VIII, 26. *Compar.* GÉRASA, n° I.

GÉRASÉNIENS (*Geraseni*). C'est ainsi que porte la Vulgate dans saint Matth. (VIII, 28), dans saint Marc (V, 1), et dans saint Luc (VIII, 26); mais le texte grec lit *Gergéséens* dans saint Matthieu, et *Gadaréniens* dans saint Marc et saint Luc. Saint Matthieu dit que Jésus étant venu de l'autre côté de la mer, dans le pays des Géraséniens, délivra deux possédés, et permit aux démons d'entrer dans des pourceaux qui se précipitèrent dans la mer. Ainsi les Géraséniens paraissent être les habitants de *Gérasa.* Quant au récit de saint Matthieu, il a été attaqué sous plusieurs points de vue par les ennemis de la révélation. On peut voir leurs attaques et la réfutation qui en a été faite dans J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés,* tom. II, p. 378 et suiv.

GÉRASIME (saint), abbé en Palestine, né en Lycie, en Asie, mort le 5 mars 475, se retira dans la Palestine à l'époque où l'hérésie d'Eutychès commençait à se répandre. Gérasime s'y laissa d'abord surprendre; mais, aidé des conseils de saint Euthyme, il reconnut bientôt son erreur. Il bâtit, à un quart de lieue du Jourdain, une grande maison composée de soixante-dix cellules, et au milieu de laquelle se trouvait un monastère pour les cénobites. C'est là que Gérasime finit saintement sa vie. Le Martyrologe romain fait mention de lui au 5 mars, jour de sa mort. *Voy.* le moine Cyrille, *Vie de saint Euthyme.* Richard et Giraud.

I. **GÉRAUD** (saint), patron de la haute Auvergne, né l'an 855, mort le 13 octobre 909, appartenait à une des plus illustres familles de ce pays. Rempli de la crainte de Dieu, il résista toujours aux tentations de l'orgueil et de la débauche, et il garda toujours la plus grande continence. Il se montra très-charitable envers les pauvres, qu'il comblait d'aumônes. Il fit sept fois

le pèlerinage de Rome, et fonda en l'honneur de saint Pierre une abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, à Aurillac. Son nom ne se trouve pas dans le Martyrologe romain; mais on célèbre sa fête à Aurillac le 13 octobre. *Voy.* Surius. D. Mabillon, au ve *siècle bénédict.* Richard et Giraud.

II. **GÉRAUD** (saint), en latin *Gerardus,* premier abbé de la Seauve, près de Bordeaux, né à Corbie, mort le 5 avril 1095, fut élevé dans le monastère de l'Ordre de Saint-Benoît situé dans cette ville. Après avoir fait le pèlerinage de la Terre-Sainte, il devint abbé du monastère de Saint-Vincent de Laon, qu'il quitta pour se retirer dans celui de Saint-Médard de Soissons, dirigé par saint Arnoul. Cet abbé ayant abdiqué, Géraud fut appelé à lui succéder; mais chassé de ce monastère par un faux moine, il se rendit à six lieues de Bordeaux, dans un lieu appelé *Silve-Majeure,* ou la Grande-Forêt, et qu'on nomme maintenant *la Grande-Seauve* ou la Seauve. Il y reçut plusieurs disciples sous la règle de Saint-Benoît, et il y termina sa vie dans l'exercice de la pénitence et de la charité. Célestin III le canonisa l'an 1197, et sa fête principale a lieu le 5 avril. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

III. **GÉRAUD** (Louis). *Voy.* CORDEMOI.

GERBAIS (Jean), docteur de Sorbonne, né à Rupois l'an 1629, mort en 1699, professa l'éloquence au collége de France. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Ordinationes universi cleri gallicani circa regulares conditæ, primum in comitiis generalibus ann.* 1625, *renovatæ et promulgatæ in comitiis anni* 1645, *cum commentariis Fr. Hallier;* Paris, 1665, in-4°; — 2° *Dissertatio de causis majoribus ad caput concordatorum de causis, cum appendice quatuor monumentorum quibus Ecclesiæ gallicanæ libertas in retinenda antiqua episcopalium judiciorum forma confirmatur;* ibid., 1679, in-4°; ouvrage qui fut condamné par un bref d'Innocent XI en date du 18 décembre 1680; aussi l'auteur le réimprima avec des corrections en 1681; — 3° *Traité pacifique du pouvoir de l'Église et des princes sur les empêchements qui subsistent aujourd'hui;* ibid., 1690, in-4°; — 4° *Lettres d'un docteur de Sorbonne à un bénédictin, touchant le pécule des religieux faits curés ou évêques;* ibid., 1695 et 1698, in-12; mises à l'*Index* par un décret du 11 mars 1704, avec la clause *Donec corrigatur;* — 5° *Traité du célèbre Panorme touchant le concile de Basle,* mis en français; ibid , 1697, in-8°; condamné par la Sacrée Congrégation de l'*Index*. (Decr. 8 Aprilis 1699.) *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XIV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GERBE (*Manipulus*). L'offrande de la *gerbe* ou des prémices de la moisson chez les Hébreux, était une cérémonie annuelle que Dieu leur avait ordonnée. Il leur était défendu de manger du grain nouveau avant d'en avoir offert les prémices au Seigneur. Cette offrande devait se faire le second jour de la huitaine de Pâques, par conséquent le quinzième du mois de nisan ou de la lune de mars. A cette époque l'orge était déjà mûre et près d'être coupée dans la Palestine. Cette offrande était destinée à rappeler au souvenir des Israélites que la fertilité de la terre et les fruits qu'elle nous prodigue sont un don de Dieu, dont il faut user avec reconnaissance et modération, en en faisant part aux pauvres. Elle leur rappelait encore un miracle que Dieu avait fait en leur faveur et à la même époque, lorsque la moisson d'orge des Égyptiens fut détruite par la grêle et que la leur fut conservée. *Voy.* Exode, IX, 31. Dans la suite ils ajoutèrent de leur chef, à cette cérémonie, des circonstances puériles et superstitieuses, comme on peut le voir dans D. Calmet, *Diction. de la Bible. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GERBER (Christian), protestant, né à Gœrmitz l'an 1660, mort en 1731, exerça les fonctions de pasteur à Roth-Schœnberg et à Liewitz, pratiqua la médecine, et ne s'occupa que de controverses théologiques pendant les dernières années de sa vie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Les Mystères du règne de Dieu;* — 2° *Bienfaits de Dieu qui sont ignorés;* — 3° *Méditation théologique sur la question de savoir si, dès sa séparation d'avec le corps, l'âme d'un croyant entre immédiatement en jouissance du bonheur éternel;* tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GERBERON (Gabriel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Calais l'an 1628, mort en 1711, professa la théologie, et devint sous-prieur de l'abbaye de Corbie. Il soutint les erreurs jansénistes avec un zèle et un acharnement qui pouvaient compromettre son parti. Aussi se vit-il abandonné par Antoine Arnauld lui-même. Quant à la rétractation qu'il fit dans la prison de Vincennes, les uns prétendent qu'elle fut sincère, les autres veulent qu'il l'ait rétractée avant de mourir. Il a laissé une foule d'ouvrages ; D. Tassin en cite trois authentiques; la *Nouv. Biogr. génér.* en indique un assez grand nombre ; pour nous, nous citerons seulement : 1° *Apologia pro Ruperto, abbate Taitiensi, in qua de Eucharistica veritate eum catholice sensisse et scripsisse demonstrat vindex,* etc. ; Paris, 1669, in-8° ; — 2° *Catéchisme du jubilé et des indulgences,* avec une *Dissertation sur l'Angelus;* ibid., 1675; — 3° *Le Miroir de la piété chrétienne;* Liége, 1676; — 4° une édition des *Œuvres de saint Anselme;* ibid., 1675; — 5° *Le Véritable pénitent,* ou *Apologie de la pénitence;* Cologne, 1692, in-12. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. hist. et crit. des aut. de la congrég. de Saint-Maur.* D. Tassin, *Hist. de la congrég. de Saint-Maur.* Le *Supplém.* au *Nécrologe de l'abbaye de N.-D. de Port-Royal.* Le *Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité du* XVIIe *siècle. Causa Quesnelliana.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GERBERT.** *Voy.* SYLVESTRE, n° II.

II. **GERBERT** (Martin), baron de Hornau, prélat allemand, né à Horb l'an 1720, mort au monastère de Saint-Blaise en 1793, fit sa philosophie et sa théologie dans cette abbaye, dont il devint prince abbé en 1764. Il étudia spécialement l'histoire ecclésiastique du moyen âge, ainsi que l'histoire de la musique et de la liturgie. Outre un ouvrage très-considérable sur la musique et le chant d'église, il est auteur de plusieurs autres écrits, dont nous citerons : 1° *Offertoria solemnia in festis Domini, B. Virginis et SS., opus I;* Augsbourg, 1747, in-fol.; — 2° *Apparatus ad eruditionem theol.;* Saint-Blaise, 1754; — 3° *Vetus liturgia Alemannica; disquisitionibus prævüs, notis et observationibus illustrata*; ibid., 1776, in-4°; — 4° *Monumenta veteris liturgiæ Alemannicæ, ex antiquis manuscriptis codicibus*, pars I; Saint-Blaise et Ulm, 1777, et pars II; ibid., 1779, in-4°; — 5° *De Sublimi in Evangelio Christi juxta divinam Verbi incarnati œconomiam;* 1793, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GERBET (Olympe-Philippe), évêque de Perpignan, né en 1798, mort en 1864, un des principaux disciples de La Mennais; vicaire général

de Mgr de Salinis, évêque d'Amiens, dont il était l'ami. Il collabora à l'*Avenir;* mais, lorsque Grégoire XVI eut censuré ce journal, il s'empressa de faire sa soumission. Il a donné aussi beaucoup d'articles à l'*Université catholique*, revue mensuelle. En 1853, M. Gerbet fut promu à l'épiscopat. Son ouvrage intitulé *Rome chrétienne* lui acquit une grande réputation. Il a laissé en outre : 1° *Des Doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie;* 1826, in-8°; — 2° *Coup d'œil sur la controverse chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours;* 1831, in-8°; — 3° *Conférences de philosophie catholique;* in-8°; — 4° *Réflexions sur la chute de M. de La Mennais;* 1838, in-8°; — 5° *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique, suivies de Vues sur le dogme de la pénitence*; 1852, 4e édit.; — 6° *Notice sur sainte Théodosie, retrouvée dans les catacombes de Rome.* Malgré l'abjuration la plus sincère de ses anciennes erreurs philosophiques, M. Gerbet en avait cependant conservé des restes, comme il est arrivé aux autres disciples de La Mennais. Cela se conçoit aisément, si l'on considère qu'aucun d'eux n'avait une connaissance positive suffisante des vrais principes de la théologie, pour apercevoir ce qu'il y avait d'erroné dans le système spécieux de leur maître. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, dont le court mais excellent article, signé A. Rispail, remonte à 1857.

GERBIER (Pierre-Jean-Baptiste), jurisc., né à Rennes l'an 1725, mort en 1788, avait acquis une grande réputation comme orateur. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *Réflexions dans la cause des abbayes de Chezal-Benoist sur la nature et l'origine du droit du roi de nommer aux prélatures du royaume;* Paris, 1754, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GERBRAND (Jean), carme, né à Leyde, mort à Harlem l'an 1504. On a de lui : 1° une *Chronique des évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande;* — 2° une *Histoire de l'Ordre des Carmes;* — 3° *Collationes SS. Festis Deiparæ. Voy.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Les *Annales du barreau français.* Dupin, *Opusc. de jurisprudence.*

GERDES (Daniel), protestant, né à Brême l'an 1698, mort en 1765, fut d'abord nommé prédicateur à Wageningen, puis professeur de théologie à Utrecht. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Compendium theologiæ dogmaticæ;* Groningue, 1734, in-8°; — 2° *Vesperæ Vadenses, seu diatribe theologico-philol. de hyperbolis ex Script. S. eliminandis;* Utrecht, 1727, in-4°; — 3° *Observationes miscellaneæ ad quædam loca Script. S. in quibus historia patriarcharum illustratur;* Duisbourg, 1729-1733, in-4°; — 4° *Introductio in historiam Evangelii sæc. XVI, passim per Europam renovati,* etc.; Groningue, 1744-1752, 4 vol. in-4°; — 5° *Meletemata sacra;* ibid., 1759, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GERDIL (Hyacinthe-Sigismond), barnabite, né à Samoëns en Savoie l'an 1718, mort à Rome en 1802, était membre de presque toutes les Académies d'Italie et de plusieurs sociétés littéraires de l'Europe, fut précepteur de Charles-Emmanuel IV, puis évêque de Dibona, cardinal et préfet de la Congrégation de la Propagande. Il se distingua non moins comme théologien que comme philosophe, et il laissa plus de cent ouvrages en latin ou en français, ou en italien; on en trouve un certain nombre indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.* Il y a eu plusieurs éditions des *Œuvres complètes* du savant écrivain; les principales sont celles de Bologne, 1784-1791, 6 vol. in-4°; Rome, 1806-1821, 20 vol. in-4°; Florence, 1844-1850; Naples, 1853-1857, 7 vol. in-4°; l'abbé Cabanès avait entrepris une édition des *Œuvres choisies* qui devait avoir 12 vol. in-8°; deux seulement ont paru à Paris en 1826. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 83 e seq.

GEREMARES. *Voy.* GERMER, n° I.

GEREMARUS. *Voy.* GERMER, nos II et III.

GÉRÉON, chef des soldats qui composaient la légion Thébéenne, et qui souffrirent le martyre à Cologne. Plusieurs auteurs les appellent les *saints Maures,* et les prennent pour un corps de troupes levées en Mauritanie. On honore leur mémoire le 22 septembre.

GERGENTI, ville épisc. de Sicile, sous la métropole de Palerme, et formée des ruines d'Agrigente. D'après la tradition, le premier évêque de cette ville fut saint Libertin, ordonné par saint Pierre. *Voy.* Roch. Pirrus, *Sicilia Sacra.* Richard et Giraud.

GERGÉSA. *Voy.* GERASA, n° I.

GERGÉSÉENS, anciens peuples de la terre de Chanaan et descendants de Gergéséus, cinquième fils de Chanaan. Ils demeuraient au delà de la mer de Tibériade. Josué les met au nombre des peuples qu'il vainquit. *Voy.* Genèse, x, 16; xv, 21. Josué, xxiv, 11. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GERGOVIA. *Voy.* CLERMONT, n° I.

I. **GERHARD** (Éphraïm), protestant, jurisc., né à Giersdorf, dans le duché de Brierg, en 1682, mort l'an 1718 à Altorf, où il professait le droit. On a de lui divers ouvrages de jurisprudence et de philosophie. Le principal est : *Delineatio philosophiæ rationalis*, à la fin duquel on trouve une dissertation, etc., sous le titre *De præcipuis sapientiæ Impedimentis. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GERHARD** (Jean), protestant, né à Quedlimbourg l'an 1582, mort en 1637, fut successivement surintendant à Heldbourg, professeur de théologie à Cobourg, surintendant général de cette ville, et professeur titulaire de théologie à Iéna. On lui doit plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Loci theologici;* Iéna, 1610, 10 vol. in-8°; Tubingue, 1662-1689, 22 vol. in-4°; — 2° *Questiones theologicæ;* — 3° *Aphorismi totius Theologiæ,* etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GERHARD** (Jean-Ernest), protestant, fils du précédent, né à Iéna l'an 1621, mort en 1688, s'appliqua surtout à l'étude des langues orientales et de la théologie, qu'il professa à Iéna. Il a laissé, outre une *Harmonia linguarum orientalium : Consensus et Dissensus religionum profanarum, Judaismi, Samaritanismi, Muhamedismi et Paganismi. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GERHARD** (Jean-Ernest), fils du précédent, né à Iéna l'an 1662, mort à Giessen en 1707, devint inspecteur des églises et des écoles du pays de Gotha, professeur de théologie et prédicateur à Giessen. Son principal ouvrage est intitulé : *L'Unité de la religion luthérienne et réformée,* en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GÉRI. *Voy.* GAUGÉRIC.

I. **GERLAC** (Le bienheureux), né à Walkenbourg ou Fauquemont, au duché de Limbourg, mort le 5 janvier 1170, se consacra entièrement à la pénitence après la mort de sa femme. Il fit nu-pieds plusieurs pèlerinages, et se rendit à Rome, où il fit une confession générale à Eugène III, qui l'envoya à Jérusalem pour servir les pauvres. Il y resta sept ans, puis il garda les troupeaux jusqu'à ce qu'Adrien IV le ren-

voyât dans son pays. Il se cacha dans le creux d'un chêne, et il termina ses jours dans d'incroyables austérités. Les Martyrologes des Pays-Bas et de la basse Allemagne en font mention le 5 janvier.

II. **GERLAC** (Peterssen), en latin *Gerlacus Petri*, chanoine régulier de Windesheim, né à Deventer l'an 1377, mort en 1411, ne voulut accepter dans son monastère que la place de sacristain. Il mena une vie toute de prière et de contemplation. Il a laissé : *Alter Thomas de Kempis, sive ignitum cum Deo Soliloquium R. D. Gerlaci Petri, Daventriensis, canonici regularis, coœtanei quondam Thomæ de Kempis, etiam canonici regularis; solidas et dilucidas docens semitas totius vitæ spiritualis;* Cologne, 1616, in-24, et sous ce titre : *Gerlaci Sohloquia divina*, dans Pierre Poiret, *Sacra orationis theologia*; trad. en flamand par Jean de Gorcum ; Bois-le-Duc, 1613 et 1621, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GERLACH (Stephan ou Étienne), protestant, docteur en théologie, né à Knitlingen, village de Souabe, l'an 1546, mort à Tubingue en 1612, remplit dans cette dernière ville la chaire des lieux théologiques. Il devint doyen de l'église de Tubingue, puis inspecteur du collége théologique de la même ville. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Assertio doctrinæ de majestate divina Christi hominis, in qua respondetur disputationi Nestorianæ de persona Christi, adversus orthodoxos a Joanne Busæo institutæ;* Tubingue, 1585, in-4°; — 2° *Theses disputationis de persona Christi*, etc.; ibid., 1591, in-4°; — 3° *De Deo uno et trino;* ibid., 1589, in-4°; — 4° *De Christo mediatore;* ibid., 1598, in-4°; — 5° *De personali duarum naturarum in Christo Unione et communicatione:* ibid.; — 6° *De Sacrificio Missatico;* ibid., 1604, in-4°. Les écrits de Gerlach ont été mis à l'*Index* par Clément VIII. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVI et XXVII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GERLAND ou **GARLAND**, théologien, né en Lorraine vers l'an 1100, mort vers l'an 1150, fut pourvu d'un canonicat, et occupa l'emploi de scolastique dans l'église collégiale de Saint-Paul de Besançon. Il professa les sept arts libéraux, qu'il possédait, dit-on, à un degré peu commun. Il tomba dans l'hérésie de Béranger; mais on croit qu'il se rétracta promptement. Il a laissé : *Candela studii salutaris*, ou *Candela evangelica;* Cologne, 1527, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GERMA ou **THERMA** (*Germæ, Thermæ*), ville épisc. de l'Hellespont, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Cyzique. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Antoine, fut tué par les hérétiques l'an 429. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 110, 111. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 90.

I. **GERMAIN** (saint), martyr de la Palestine au IVe siècle et compagnon de saint Antonin. *Voy.* ANTONIN, n° III.

II. **GERMAIN** (saint), évêque et confesseur sous Hunnéric, roi des Vandales, est honoré le 6 septembre.

III. **GERMAIN** (saint), évêque d'Auxerre, né dans cette ville l'an 380, mort à Ravenne le 31 juillet 448 ou 449, fit ses études à Rome, et se distingua dans le barreau. Plus tard il devint gouverneur d'Auxerre; et, l'an 418, il succéda à saint Amator, évêque de cette ville. Doué d'une extrême charité et du zèle le plus évangélique, Germain gouverna son diocèse avec une habileté consommée. Il fonda le monastère de Saint-Côme et de Saint-Damien, et se rendit deux fois en Angleterre, l'an 429 et l'an 446, pour combattre les Pélagiens; puis il alla trouver à Ravenne l'empereur Valentinien III pour obtenir la grâce des peuples de l'Armorique qui s'étaient révoltés. L'Église honore sa mémoire le 31 juillet. *Voy.* Surius, *Vitæ Sanctorum*. Bollandus, au 31 juillet. Le *Diction. de la théol. cathol.* Richard et Giraud.

IV. **GERMAIN** (saint), évêque de Capoue, né dans cette ville, mort le 30 octobre 541, succéda à l'évêque Alexandre, qui fut élu vers l'an 510. L'an 519, le pape Hormisdas envoya Germain, en qualité de légat, auprès de Justin Ier, pour la réunion des Églises d'Orient et d'Occident. Il eut beaucoup à souffrir de la part des hérétiques. L'Église célèbre sa fête le 30 octobre. *Voy.* saint Grégoire, *Dialogues*, l. II et IV. Baronius, ad ann. 519. Richard et Giraud.

V. **GERMAIN** (saint), évêque de Paris, né dans le territoire d'Autun vers l'an 496, mort le 28 mai 576, fut d'abord abbé du monastère de Saint-Symphorien d'Autun. Dieu le favorisa du don de prophétie et de celui des miracles. L'an 555, il fut sacré évêque, et il porta sur son siége toutes les austérités de la vie monacale. Il assista au troisième concile de Paris, dédia l'église du monastère de Saint-Vincent, et excommunia le roi Charibert pour cause d'inceste. On célèbre sa fête le 28 mai. Il a laissé une *Lettre* adressée à Brunehaut; elle se trouve dans Freher, *Hist. Franc. Script.*, tom. II, p. 192-193; dans Duchesne, tom. I, p. 855-857, et dans Grégoire de Tours, *Histoire*. On lui attribue un *Traité sur l'ancienne liturgie gallicane*, inséré dans D. Martenne, *Thesaur. Anecdot.*, tom. V. *Voy.* Bollandus, au 28 mai. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

VI. **GERMAIN** (saint), abbé de Granfel et martyr, né à Trèves, mort le 21 février, vers l'an 645, fut élevé par saint Modoald, évêque de Trèves. A l'âge de dix-sept ans il distribua tous ses biens aux pauvres, et se mit sous la conduite de saint Arnoul, abbé d'un monastère de Lorraine. Plus tard il se retira dans le monastère de Remiremont, puis à Luxeu; saint Walbert l'envoya à Grandval ou Granfel, abbaye du diocèse de Bâle. Germain la gouverna avec tant de sagesse, qu'on l'obligea de se charger des monastères de Saint-Ursicin et de Saint-Paul de Verd. Il adressa des remontrances au duc Boniface au sujet des violences qu'il exerçait sur le peuple, et cette hardiesse lui coûta la vie. On honore sa mémoire le 21 février. *Voy.* Bollandus, au 21 février. Richard et Giraud.

VII. **GERMAIN** (saint), patriarche de Constantinople, mort le 12 mai 740, fut d'abord évêque de Cyzique, dans l'Hellespont; et, l'an 715, l'empereur Anastase le plaça sur le siége patriarcal de Constantinople, à la place du faux patriarche Jean. Il tenta de ramener l'empereur Léon l'Isaurien, qui avait pris le parti des Iconoclastes; mais voyant l'inutilité de ses efforts, il abdiqua l'an 730. L'Église honore sa mémoire le 12 mai, et on célèbre le 3 février la fête de sa translation. On lui doit : 1° *Theoria seu contemplatio rerum ecclesiasticarum;* — 2° *Commentarius in Orationem Dominicam;* — 3° *Fragmentum ex oratione contra hæreses ad Anthimum;* — 4° *Encomium Deiparæ;* — 5° *Oratio in sacram B. Virginis vestem;* — 6° *De Exaltatione Sanctæ Crucis;* — 7° *De Sancta Cruce et in Dominicam orthodoxiæ in sanctam Christi Sepulturam;* — 8° *Tractatus de sex conciliis œcumenicis;* — 9° *Retribuens intelligens*. Ces ouvrages se trouvent en partie dans la *Bibliotheca Patrum*. *Voy.* Photius, *Biblioth.*, cod. 233. Nicéphore, *Chron.* Théo-

phane, *Chronog.*, tom. I. Fabricius, *Biblioth. græca*, tom. VII, VIII, XI. Bollandus. Richard et Giraud.

VIII. **GERMAIN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Germanus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur, située à Auxerre, et fondée par saint Germain l'an 422. Il la dédia à saint Maurice; mais comme il y fut enterré l'an 448, cette abbaye prit son nom. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*, art. AUXERRE. Richard et Giraud.

IX. **GERMAIN-DES-PRÉS (SAINT-)**, en latin *Sanctus Germanus a Pratis*, célèbre abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un faubourg de Paris, auquel elle a donné son nom. Elle fut fondée par Childebert Ier, à la sollicitation de saint Germain, évêque de Paris. Ce monastère était exempt de la juridiction de l'évêque diocésain, privilége qui, dans la suite, fut confirmé par dix papes. Il possédait une magnifique bibliothèque. L'an 1631, l'abbaye Saint-Germain-des-Prés fut agrégée à la congrégation de Saint-Maur, dont elle était en quelque sorte le chef, puisque le général de cette congrégation y résidait. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr. histor.*, tom. VI, p. 193. D. Jacques Bouillard, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés.* La *Gallia Christ.*, tom. VII. Richard et Giraud.

X. **GERMAIN**, dit *le Jeune*, patriarche de Constantinople, né à Anaphus, sur la Propontide, mort vers 1255, fut élevé au patriarcat en 1222. Désireux de voir la réunion de l'Église grecque et de l'Église latine, il écrivit au pape Grégoire XI et aux cardinaux des *Lettres*, qui se trouvent dans l'*Historia Major* de Matthieu Paris. L'empereur Jean Ducas Vatace, favorable à l'union projetée, rassembla à Nymphæa, en Bithynie, en 1233, un concile qui ne décida rien. Germain, depuis lors, dit-on, devint très-ennemi de Rome. On croit qu'il fut déposé en 1240, et rétabli l'an 1254. La plupart de ses ouvrages, dont Fabricius a donné la liste, sont restés manuscrits. Nous citerons parmi les imprimés : 1° *Epistolæ*, dont les unes ont été insérées dans l'*Historia Major* de Matthieu Paris, les autres dans les *Monumenta Eccles. Græcæ* de Cotelier, vol. I, p. 462; — 2° *Orationes et homiliæ*, qu'on trouve éparses dans *Homiliæ sacræ* de David Hœschel, dans l'*Auctuarium* de Ducæus, dans celui de Combefis, dans la collection de Gretser *De Cruce*, dans les *Originum Rerumque Constantinopolorum* de Combefis, et dans quelques édit. de la *Biblioth. Patrum*; — 3° *Idiomelum in Festum Annunciationis*, dans l'*Auctuarium* de Combefis; — 4° *Rerum Ecclesiasticarum Theoria*, ou *Expositio in liturgiam*, en grec et en latin, dans l'*Auctuarium* de Ducæus, et dans les *Græciæ Ecclesiæ Monumenta* de Cotelier. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. XI. La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **GERMAIN** (Jean), évêque de Châlon-sur-Saône, né à Cluny, vivait au XVe siècle, et était docteur de l'université de Paris. Il a laissé : 1° *De Conceptione B. Mariæ*, l. II; — 2° *Adversus Mahumetanos et infideles*; — 3° *Adversus Alcoranum*, l. V, in lib. IV *Sentent. Thesaurus pauperum*; — 4° *Iter cœli, seu de Regimine ecclesiasticorum et laicorum*; — 5° *Mappa mundi*. *Voy.* Louis Jacob, *De Script. Cabill.*

XII. **GERMAIN** (Michel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Péronne l'an 1645, mort à Paris en 1694, accompagna D. Mabillon dans ses voyages et le seconda dans ses travaux. Il a collaboré au VIIe et au VIIIe siècle des *Acta Sanctor. Ordin. S. Bened.*, et a laissé, en outre : *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, de l'Ordre de Saint-Benoît, divisée en quatre livres, avec les preuves*; Paris, 1677, in-4°. Il avait composé une *Histoire abrégée des monastères de la congrégation de Saint-Maur* qui n'a pas été publiée, mais dont on trouve quelques extraits dans la *Gallia Christ.* *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur.* Le *Journal des Savants*, 1678, 1681 et 1688. Richard et Giraud.

I. **GERMANIA, GERMANIE.** *Voy.* ALLEMAGNE, et Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 90-212.

II. **GERMANIA**, ville ou siége épisc. de la Numidie, dans l'Afrique occidentale. Un de ses évêques, Innocent, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* la *Notit.*, n. 97. *Coll. Carth.*, c. CXXI, *Notit.* 26.

III. **GERMANIA**, siége épisc. de la province de Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adramite. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 212.

GERMANICIA, ville épisc. de la province Euphratéenne, au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Hiérapolis. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Salomon, assista aux conciles de Nicée, d'Ancyre et de Néocésarée. Elle a eu aussi quatre évêques jacobites, dont le premier, Thomas, siégeait en 616; ceux-ci avaient soin également de l'église de Mabuge. Les Notices latines en font un archevêché honoraire. Germanicia est aujourd'hui un évêché *in partibus*. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 111. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 212, 213.

GERMANICOPOLIS, ville épisc. d'Isaurie située au diocèse d'Antioche, et sous la métropole de Séleucie. Elle est mentionnée par toutes les Notices. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Tyranus, assista au concile de Chalcédoine. Elle est présentement évêché *in partibus*, sous la métropole de Séleucie, siége également *in partibus*. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 213, 214.

GERMANIE. *Voy.* ALLEMAGNE, et Hectius, *Germania Sacra*; Wittemberg, 1717. *Voy.* aussi Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 90-212.

GERMANIQUE (saint), martyr de Smyrne, mort le 19 janvier, vers l'an 166. L'Église latine honore sa mémoire le 19 janvier. Son histoire se trouve dans la Lettre où l'Église de Smyrne fait la relation du martyre de saint Polycarpe, son évêque. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **GERMER** ou **GERMIER** (saint), en latin *Geremares* et *Germerius*, évêque de Toulouse, né à Angoulême, mort le 16 mai 560, fut non moins remarquable par sa science que par sa vertu. Il monta sur le siége épiscopal de Toulouse vers l'an 510, et il déploya le plus grand zèle pour extirper l'hérésie arienne, l'idolâtrie et les vices qui désolaient son diocèse. On célèbre sa fête le 16 mai. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **GERMER** (saint), en latin *Geremarus*, premier abbé de Flay, en Beauvoisis, né à Warde, sur la rivière d'Epte, mort le 24 septembre 658, entra dans le conseil de Dagobert Ier; mais bientôt dégoûté de la cour, il se retira, d'après le conseil de saint Ouen, évêque de Rouen, dans le monastère de Pentale, situé aux extrémités des diocèses de Rouen et de Lisieux. Peu de temps après saint Ouen l'obligea de prendre le gouvernement de ce monastère, qu'il dirigea moins par ses discours que par ses exemples. Quelques faux frères ayant attenté à sa vie, il se retira l'an 649 dans la grotte de Saint-Sanson, d'où il sortit pour fonder le monastère de Flay ou Fly ou Flix (*Flaviacum*), appelé *Saint-Germer-de-Flay*, et situé à cinq lieues de Beau-

vais. Il gouverna cette communauté jusqu'à sa mort. On célèbre sa fête le 24 septembre. *Voy.* D. Mabillon, au IIe *siècle bénédict.* Richard et Giraud.

III. **GERMER-DE-FLAY (SAINT-)**, en latin *Sanctus Geremarus de Flaviaco*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom et à cinq lieues de Beauvais. Elle fut fondée par saint Germer. Des moines et des chanoines l'occupèrent successivement; mais ayant été détruite l'an 906, elle dut son rétablissement, l'an 1035, à Dreux, évêque de Beauvais, qui y fit venir des religieux de Saint-Maur-des-Fossés. On y introduisit, l'an 1643, les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 787, nouv. édit.

GERMIA, ville épisc. de la seconde Galatie située au diocèse de Pont, sous la métropole de Pessinonte. Elle fut érigée en métropole au IXe siècle. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Mennas, assista au cinquième concile général. *Voy.* Richard et Giraud. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 111. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 217.

GERMIER. *Voy.* GERMER, n° I.

GERMIGNI, village du diocèse d'Orléans situé près de Fleuri. On y a tenu deux conciles, l'un en 842, et l'autre l'an 843. *Voy.* D. Mabillon, *Sæc.* IV *bened.*, part. II, et *De re Diplomat.* Lenglet, *Tablettes chronologiques.* Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 217, 218.

GERMIS ou **SEGERMIS** (*Municipum Segermis*), suivant de Commanville et Gaet. Moroni, ou **GERNIS**, **SEGERNIS**, selon Richard et Giraud, siége épisc. de la province de Byzacène, dans l'Afrique occidentale. On en connait quatre évêques, dont le premier siégeait en 255, et le second souscrivit dans le deuxième concile de Latran, sous saint Martin Ier, à la lettre synodale des évêques de sa province. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 211, au mot SEMERGIS. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 217.

GERMOCOLONIA, ville épisc. de la seconde Galatie, sous la métropole de Pessinonte. On n'en connait qu'un évêque, Eustache, qui assista au concile de Constantinople tenu pour le rétablissement de Photius, après la mort de saint Ignace.

GERMOIN ou **GERMONIO** (Athanase ou Anastase), en latin *Germonius*, archevêque de Tarentaise, né en Piémont l'an 1551, mort à Madrid en 1627, professa à Turin le droit canon. Il accompagna à Rome l'archevêque de cette ville, et il jouit de la bienveillance de plusieurs papes. Nommé archevêque l'an 1608, il fut envoyé en ambassade à la cour d'Espagne. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Paratitla in libro quinque Decretalium*, Turin, 1586, in-fol.; — 2° *De sacrorum Immunitatibus libri tres, nec non de Indultis apostolicis;* Rome, 1597, in-fol.; — 3° *Assertio libertatis immunitatisque ecclesiasticæ;* ibid., 1607, in-4°. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Rome, 1623, in-fol. C'est ainsi qu'Ellies Dupin, le *Journal des Savants*, etc., ne font qu'un seul auteur d'Athanase Germoin et d'Anastase Germon, tandis que le *Diction. histor.* de Moreri, édit. de 1759, Taisand, dans les *Vies des jurisconsultes*, etc., n'en font qu'un. *Voy.* Pancirole, *De claris legum Interpretibus*, l. III, c. LX. Simon, *Biblioth. histor. des Aut. de droit*, tom. I, p. 156. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, tom. VII, p. 11, 157. Richard et Giraud. Le *Journ. des Savants*, 1697, p. 443 de la 1re édit., et 389 de la 2e. La *Nouv. Biogr. génér.*

GERMON (Barthélemy), jésuite, né à Orléans l'an 1693, mort en 1718 dans la même ville, était fort instruit, et écrivait très-purement en latin. Il eut avec les PP. Mabillon et Constant, bénédictins, et avec le P. Serry, dominicain, des discussions qui donnèrent lieu à la publication de plusieurs ouvrages. Ses principaux écrits sont : 1° *Lettre à M. l'abbé *** sur sa nouvelle histoire des disputes de Auxiliis;* — 2° *Questions importantes à l'occasion de la nouvelle histoire des Congrégations de Auxiliis;* Liége, 1700; — 3° *Errata de l'histoire de la Congrégation de Auxiliis;* ibid., 1702, in-12; — 4° *De Veteribus hæreticis ecclesiasticorum codicum corruptoribus;* in-8°. *Voy.* D. Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur*, et *Éloges des PP. Constant, Mabillon et Ruinart.* Le *Journal des Savants*, 1702, 1704, 1057, 1706, 1707 et 1713. Moreri, *Diction. histor.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re série. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GERMONIO (*Germonius*). *Voy.* GERMOIN.

GERNIS. *Voy.* GERMIS.

GEROBOLUS, en hollandais *Outraad* (Jean), pasteur protestant, né à Utrecht, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° un ouvrage touchant *la fondation de diverses églises de la province d'Utrecht;* 1603; — 2° *Vindiciæ catechismi Heidelbergensis;* — 3° une traduction de la *Paraphrase des Psaumes* de Théodore de Bèze. *Voy.* Gaspard Burmann, *Traject. erudit.*, p. 102 et 103. Richard et Giraud.

GÉROCH (*Gerhoh*), mort en 1169, fut prévôt du chapitre des chanoines réguliers de Reichersberg, dans la haute Autriche. Il se distingua surtout par son zèle à combattre en faveur de la réforme du clergé. Il a composé un grand nombre d'ouvrages où il montre beaucoup de savoir. Nous citerons seulement : 1° *Liber de gloria et honore Filii hominis*, dans Pez, *Thesaur.*, tom. I, p. 11; — 2° *Liber adversus duas hæreses Nestorianorum;* ibid.; — 3° *Liber de Ædificio Dei, seu de studio et cura disciplinæ ecclesiasticæ*, dans Pez, tom. II; — 4° *Commentarius in Psalmos;* ibid., tom. V; — 5° *Dialogus ad Innocentium II, R. P., quid distet inter clericos sæculares et regulares;* ibid., tom. II. *Voy.* le *Diction. encyclopéd. de la théol. cathol.*

GÉRON (Guillaume), bénédictin de la congrégation, né à Orléans, vivait au XVIIIe siècle. Il a travaillé à l'*Histoire civile, ecclésiastique, naturelle et littéraire de la province de Berry*, et a donné en outre : *La Bibliothèque des écrivains de Touraine.*

GÉRONTES, mot dérivé du grec, et qui signifie *vieillards.* On donnait ce nom aux premiers moines.

GÉRONTIQUE (*Geronticon*), nom donné chez les Grecs à un livre célèbre qui contient la vie des Pères du désert.

GERRA ou **GERRHA**, **GERRUM**, **GHERRA**, ville épisc. de la province Augustamnique première en Égypte, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Péluse. Elle est située sur le bord de la mer, vers le mont Cassius. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Eudæmon, est mentionné par Théophile d'Alexandrie à la fin de sa IIIe homélie pascale, et le quatrième, Étienne, assista aux premières actions du concile de Chalcédoine, mais ne voulut pas souscrire à la condamnation de Dioscore d'Alexandrie. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 3. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 5.

GERRÉNIENS. C'est probablement le peuple qui habitait le pays où se trouvait l'ancienne

Gérare. *Voy.* II Machab., XIII, 24. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 805.

GERSAM, selon la Vulgate *Gêrsan*, suivant les Septante *Gérsam*, et *Gêrschôm* dans l'hébreu; fils de Moïse et de Séphora. *Voy.* Exode, II, 22; XVIII, 3. Juges, XVIII, 30.

GERSEN ou **GESEN, GESSEN** (Jean), noms donnés à un abbé de Verceil dont l'existence est un problème parmi les savants. Quelques-uns pensent que Gersen est le nom de Gerson dénaturé. Plusieurs bénédictins et l'abbé Valart ont soutenu l'existence de Gersen, et l'ont regardé comme l'auteur du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ,* attribué plus généralement à Thomas A-Kempis. *Voy.* IMITATION DE J.-C.

I. **GERSOM** ou **GERSON**, fils de Lévi, et chef d'une des grandes familles des Lévites. A la sortie d'Égypte cette famille comptait sept mille cinq cents hommes. Dans les marches à travers le désert ils portaient les voiles et les courtines du tabernacle. *Voy.* Genèse, XLVI, 11. Exode, VI, 16. Nombr., IV, 22, 27. I Paralip., VI, 23.

II. **GERSOM**, desendant de Phinées, un des Juifs qui revinrent de la captivité de Babylone avec Esdras. *Voy.* I Esdr., VIII, 2.

III. **GERSOM-BEN-LÉVI**. *Voy.* GERSON, n° III.

I. **GERSON**. *Voy.* GERSOM, n° I.

II. **GERSON** (Jean). *Voy.* CHARLIER, n° II.

III. **GERSON** ou **GERSOM-BEN-LÉVI**, ou **GERSONIDE**, appelé aussi Léon de Bagnola ou Bagnolo, né en 1238 dans cette ville de Provence, mort à Perpignan l'an 1370. Les biographes juifs assurent qu'il a composé une quantité innombrable d'ouvrages, tant exégétiques que philosophiques; les premiers sont des *Commentaires* sur toute la Bible; les derniers embrassent les divers sujets que l'on traite en philosophie dans le sens le plus étendu de ce mot. *Voy.* les titres des principaux de ces ouvrages, la date et le lieu de l'impression, dans Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 726-730. De Rossi, *Dizion. storico degli autori Ebrei,* tom. I, p. 126-129.

IV. **GERSON-BEN-MOSCHÉ**, de la famille des *Socinates*, né à Soncino, mort l'an 1530, embrassa la profession de son père, qui en 1480 avait établi une imprimerie hébraïque à Soncino. Il en tint une lui-même à Rimini, à Brescia, et en dernier lieu à Constantinople, où il publia le livre de Kimechi intitulé *Miclôl,* c'est-à-dire *perfection*. A Brescia il imprima l'an 1494, in-8°, une Bible très-soignée, qu'il avait fait précéder en 1491 d'une édition in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom I, p. 285, 1029, 103. De Rossi, *Dizion. storico degli autori Ebrei,* etc., tom. II, p. 133. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GERSON-BEN-SCHELOMO**, rabbin, né dans la Catalogne, mort à Perpignan, vivait vers le milieu du XIIIe siècle. On a de lui un ouvrage philosophique intitulé : *La Porte du ciel;* Venise, 1544, in-4°. Ce livre est divisé en trois parties, dont la première traite des choses animées et inanimées, comme des oiseaux, des autres animaux, du feu, du vent, de l'eau, etc.; la seconde, de l'astronomie, du ciel, du monde, etc.; la troisième, des choses divines. Le manuscrit de cet ouvrage se conserve au Vatican et à la Biblioth. Boldéienne. *Voy.* Wolf, tom. I, p. 285, 286. De Rossi, *Dizion. storico*, tom. I, p. 126.

VI. **GERSON HAZZAKEN**, c'est-à-dire *Gerson le Vieux,* florissait en France au XIe siècle. Il a reçu le titre glorieux de *Docteur* ou *Lumière de la captivité de France;* ce qui marque la haute estime qu'avaient pour ses vertus et son savoir les juifs qui le lui ont donné. Il a laissé : 1° des *Constitutions liturgiques;* Venise, 1519; souvent réimprimées depuis et dans différentes villes; — 2° *Observations* sur le Talmud, dont les unes ont été imprimées, et les autres sont restées manuscrites. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.,* tom. I, p. 284, 285. De Rossi, *Dizionario storico degli autori Ebrei,* tom. I, p. 126.

I. **GERTRUDE** (sainte), vierge, abbesse de Nivelle en Brabant, née à Landen l'an 626, morte le 17 mars 659, était fille du bienheureux Pépin de Landen, maire du palais des rois d'Austrasie. A l'âge de vingt et un ans elle fut chargée de diriger le monastère de Nivelle, fondé par sa mère, la bienheureuse Itte. Elle le gouverna avec une sagesse consommée; mais les austérités ayant altéré sa santé, elle se démit de sa charge l'an 656. L'Église honore sa mémoire le 10 mars. La Vie de cette sainte a été écrite par un auteur contemporain, témoin des principaux faits qu'il raconte; elle l'a été aussi en italien par Bonnucci, in-12; et en français par Escœuvres, 1612, in-8°. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctorum,* au 17 mars. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **GERTRUDE** (sainte), née à Eisleben, vivait au XIIIe siècle, et était sœur de sainte Mechtilde. Placée à l'âge de cinq ans chez les bénédictines de Rodalsdorf, elle en devint abbesse en 1294, et l'année suivante elle se chargea de la direction du monastère de Heldess. Complétement détachée de la vie des sens, elle éprouvait fréquemment des extases et des ravissements. Elle était très-versée dans la connaissance de la langue latine, de l'Écriture et de la théologie. Elle a laissé le récit de ses *Révélations,* qui a été imprimé plusieurs fois. Cet ouvrage, après ceux de sainte Thérèse, est peut-être le plus propre à nourrir la piété dans les âmes. On distingue les éditions données par Lanspergius, chartreux, et par le célèbre Blosius, abbé de Desse. Dom Canteleu en a donné une édition à Paris, 1662, in-8°, sous le titre de : *Insinuationes divinæ pietatis,* etc., et Dom Mège en a donné une autre intitulée : *Sanctæ Gertrudis V. et Abbatissæ Ord. Sancti Benedicti, insinuationum divinæ pietatis exercitia;* Paris, 1664, in-12. On a encore de ce dernier une *Traduction française de la Vie et des révélations de sainte Gertrude;* Paris, 1671, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GERVAIS** et **PROTAIS** (saints), martyrs de Milan. Leur histoire est à peu près inconnue. L'an 386 ils apparurent en songe à saint Ambroise et lui révélèrent que leurs corps se trouvaient dans l'église de Saint-Nabor et de Saint-Félix; on les y trouva effectivement, et on les transporta dans la basilique ambrosienne. Divers miracles eurent lieu à cette occasion. On célèbre le 19 juin la fête de cette translation. *Voy.* saint Ambroise, Lettre LIV dans les anciennes éditions, et XXIIe dans la nouvelle. Feller, *Biogr. univer*

II. **GERVAIS**, prêtre de Chichester, vivait au XIIe siècle; il était l'ami de saint Thomas de Cantorbéry, et avait une grande réputation de doctrine. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur le prophète Malachie;* — 2° un *Commentaire sur les Psaumes;* — 3° *De sacerdotalis ordinis Institutione. Voy.* Pitseus, *De Scriptor. Angl.*

III. **GERVAIS**, évêque de Séez, né en Angleterre, mort l'an 1228, fut reçu docteur à Paris. Il entra chez les Prémontrés, et devint général de son Ordre l'an 1206. Innocent III l'engagea, en 1215, à assister au concile de Latran. Il devint grand pénitencier, chef de la croisade en

France, puis évêque de Séez en 1220. Il ne nous reste de lui que des *Lettres;* Valenciennes, 1663, in-4°; elles se trouvent dans le P. Hugo, abbé d'Estival : *Sacræ antiquitatis Monumenta;* Estival, 1725, tom. I, p. 1 et suiv. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. XI, p. 693, nouv. édit.

IV. **GERVAIS** (Laurent), écrivain du XIIIe siècle, fut professeur de Philippe III. Il a laissé une *Somme des vertus et des vices*, en français; Paris, 1502, in-4°; et trad. en hollandais; Delft, 1478; Hasselt, 1481; Harlem, 1484.

V. **GERVAIS DE CANTORBÉRY**, moine du prieuré de l'église du Christ de cette ville, né vers l'an 1150, a laissé : 1° une *Histoire des évêques de Cantorbéry;* — 2° plusieurs traités sur l'*Histoire de l'Angleterre*. Tous ces ouvrages ont été publiés dans les *Historiæ anglicanæ Scriptores:* Londres, 1652, in-fol., coll. 1285-1684.

I. **GERVAISE** (D. Armand-François), abbé de la Trappe, né à Paris l'an 1660, mort en 1751, entra d'abord chez les Carmes déchaussés, où il professa la théologie; il fut nommé prieur de Grégy, près de Meaux; mais ne trouvant pas la règle des Carmes assez rigoureuse, il entra chez les Trappistes en 1695, et succéda à D. Zozime dans la dignité d'abbé. Il donna sa démission l'an 1698, et se retira à l'abbaye de Long-Pont. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Vie de saint Cyprien, docteur de l'Église, évêque de Carthage et martyr..., avec un Abrégé des ouvrages de ce Père, des notes critiques et historiques, et des dissertations théologiques sur les différentes contestations de son temps:* Paris, 1717, in-4°; — 2° *Vie de saint Irénée*, etc.; ibid., 1723, 2 vol. in-12; — 3° *Lettres d'un théologien à un ecclésiastique sur une Dissertation touchant la validité des ordinations des Anglais;* ibid., 1724, in-12; — 4° *Vie de saint Paul..., éclaircie par l'Écriture sainte, par l'histoire romaine et par celle des Juifs;* ibid., 1734, 3 vol. in-12; — 5° *Histoire générale de la réforme de l'Ordre de Cîteaux en France;* Avignon, 1746, in-4°; — 6° *Vie de saint Épiphane, archevêque de Salamine;* Paris, 1738, in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1717, p. 145; 1720, p. 289, 1re édit., et p. 305, 2e édit.; 1721, p. 529 et 561; 1724, p. 84; 1725, p. 25; 1736, p. 502; 1743, p. 741; 1749, p. 697. Richard et Giraud, et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indiquent tous les autres écrits de Gervaise.

II. **GERVAISE** (Nicolas), missionnaire, né à Paris vers l'an 1662, mort dans la Guyane en 1729, était frère du précédent. Il fut d'abord attaché à la mission de Siam; et, après un séjour de quatre ans dans ce royaume, il revint en France, où il devint curé à Vannes, puis prévôt de Suèvre, dans le Blaisois. Il se rendit à Rome, et à peine eut-il été sacré évêque d'Horren, qu'il s'embarqua avec plusieurs ecclésiastiques pour se rendre dans l'Amérique centrale. Il fut massacré par les Caraïbes de l'Orénoque. Il a laissé : 1° *Vie de saint Martin, évêque de Tours, avec l'Histoire de la fondation de son église*, etc.; Tours, 1659, in-4°; — 2° *Histoire de Boëce, sénateur romain, avec l'analyse de ses ouvrages, des notes et des dissertations historiques et théologiques;* Paris, 1715. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1688, p. 380, 1re édit., et p. 237, 2e édit.; 1699, p. 421, 1re édit., et p. 370, 2e édit.; 1716 et 1724. Moreri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GÉRY** ou **DIDIER** (saint), en latin *Desiderius*, évêque de Cahors, né à Alby vers l'an 580, mort le 13 novembre, vers 652, s'appliqua à l'éloquence et à l'étude du droit. Clotaire II le nomma garde de son trésor vers l'an 614, et Dagobert lui donna l'évêché de Cahors. Géry travailla avec zèle à sa propre sanctification et à celle de ses diocésains; il fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Saint-Amant. On célèbre sa fête le 15 novembre. Il nous reste de lui quelques *Lettres* adressées à Dagobert et à Sigebert. *Voy.* D. Mabillon, *Analecta, Dissert. sur saint Géry.*

II. **GÉRY** (André-Guillaume), de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Reims en 1727, mort en 1786, professa la philosophie et la théologie dans les colléges de son Ordre. Il fut successivement curé de Saint-Léger à Soissons, puis de Saint-Irénée à Lyon, et, l'an 1778, il devint supérieur général de son Ordre. Il avait une grande réputation comme orateur. Il a laissé : 1° des *Sermons;* Paris, 1788, 6 vol. in-12; — 2° *Dissertation sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* ibid., 1758, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GERZI. D'après la Vulgate, ce mot semblerait désigner un lieu situé au midi de la Palestine, près de Gessuri; mais le texte hébreu, qui porte *Gizri*, et à la marge, comme correction du texte, *Girzi*, exprime un nom de peuple. Dans tous les cas il s'agirait d'un peuple voisin des Gessuriens et des Amalécites. *Voy.* I Rois, XXVII, 8, et les interprètes sur ce passage.

GÉSAN, un des descendants de Caleb. *Voy.* I Paralip., II, 47.

GESENIUS (Frédéric - Henri - Guillaume), orientaliste, né à Nordhausen l'an 1786, mort à Halle en 1842, fut appelé à Gœttingue en 1806, comme répétiteur de théologie, et, en 1810, il accepta une chaire de théologie à l'université de Halle. Outre un grand nombre d'ouvrages de lexicographie orientale, il a laissé : 1° *De Pentateuchi Samaritani Origine, indole et auctoritate;* Halle, 1815, in-8°; — 2° *Le Prophète Isaïe traduit et accompagné d'un Commentaire philologique, critique et historique complet*, en allemand; Leipzig, 1820-1821, 3 vol. in-8°, et 1829, 2e édit.; — 3° *De Samaritanorum Theologia, ex fontibus ineditis Comment.;* Halle, 1822, in-4°. Quoique Gesenius ait puisé une grande partie de son commentaire sur Isaïe dans celui de Vitringa, il a cependant expliqué d'une manière à la fois nouvelle et satisfaisante un certain nombre de termes hébreux mal compris par ses devanciers, et il a jeté un grand jour sur beaucoup de passages obscurs et difficiles. Et si ses préjugés rationalistes l'ont fait tomber plus d'une fois dans de graves erreurs, peu dignes de son talent, d'ailleurs vraiment remarquable, sa fine critique, jointe à une vaste érudition dans les langues anciennes et dans tout ce qui tient à l'Orient, l'a conduit à d'heureuses découvertes. Les *Scholies* de Rosenmüller sont parfois un excellent correctif de ses assertions arbitraires. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste complète des ouvrages de Gesenius.

GESLEN. *Voy.* GHELEN.

GESLUNA, ville épisc. de la province de Nisibe, au diocèse de Chaldée, et sous la métropole de Nisibe; elle est peu éloignée de Balada, qui a eu quelquefois le même évêque. On ne connaît que deux évêques de Gesluna; le premier, Machicha, a fait des remarques sur un des manuscrits syriaques qui, sous Innocent XIII, furent mis dans la bibliothèque du Vatican. *Voy.* Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 486. Richard et Giraud.

GESNER (Jean), médecin protestant, né à Zurich l'an 1709, mort en 1790, professa successivement l'anatomie, l'histoire naturelle, la bo-

tanique et les mathématiques. Outre un assez grand nombre d'ouvrages sur ces matières, il a donné : 1° *Dissertatio exhibens considerationem theologicam;* Zurich, 1745, in-4°; — 2° *Phytologia sacra specialis;* ibid., 1759, in-8°. *Voy.* la *Biographie médicale.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GESSELIUS (Timann), docteur en médecine, protestant, né à Amersfort, vivait au XVII[e] siècle. Il avait adopté les opinions théologiques d'Arminius, et il refusa de souscrire au synode de Dordrecht. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Abrégé de l'Histoire sacrée et ecclésiastique, par ordre chronologique*, en latin; Utrecht, 1659, 2 vol. in-4°; — 2° *Antiqua et vera Fides et sola servans;* ibid., 1664, in-4°; — 3° *Catholicus;* Amsterdam, 1750, in-12; — 4° *De Distractione imperii et Ecclesiæ;* ouvrage posthume. *Voy.* Burmann, *Traject. Erudit.*, p. 103-105.

GESSEN, district ou canton; c'était le plus fertile de l'Égypte. Joseph le fit donner par Pharaon à son père et à ses frères lorsque ceux-ci vinrent le rejoindre dans ce pays. Les interprètes, tant anciens que modernes, ne s'accordent pas sur la situation et l'étendue de ce district, et bien que l'Écriture fournisse quelques indications, elles ne sont pas suffisantes pour trancher entièrement la question. *Voy.* Genèse, XLV, 10; XLVII, 26, 27. Sylv. de Sacy, *Mémoire sur la version arabe des livres de Moïse*, p. 71. Quatremère, *Mémoire sur l'Égypte,* I, p. 61. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GESSIUS. *Voy.* FLORUS, n° III.

I. **GESSUR**, pays situé au delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé. *Voy.* II Rois, III, 31; XIII, 37.

II. **GESSUR**, dans la Syrie, avait un roi indépendant. David épousa la fille de ce prince, qui donna le jour à Absalon. *Voy.* I Paralip., III, 2.

I. **GESSURI**, pays voisin des Philistins et des Amalécites. Le texte hébreu fait de ce mot un nom de peuple; mais la chose revient au même. *Voy.* Josué, XIII, 2. I Rois, XXVII, 8.

II. **GESSURI**, pays au nord de Galaad; l'hébreu en fait encore un nom de peuple. *Voy.* Deut., III, 14. Josué, XII, 5.

GESTEL (Corneille Van), chanoine de Malines, né dans cette ville l'an 1658, mort en 1748, a laissé : *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis, sive descriptio archidiœcesis illius, item urbium, oppidorum, pagorum, dominiorum, monasteriorum, castellorumque sub ea, in XI decanatus divisa;* La Haye, 1725, 2 vol. in-fol. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GESUALD DE BONONIIS, franciscain, né en Sicile, vivait au XVII[e] siècle, et était un prédicateur célèbre. Il se rendit non moins recommandable par sa doctrine que par sa piété. Il professa la théologie, et devint théologien du cardinal Jérôme Colonne, puis qualificateur du Saint-Office dans le royaume de Sicile. On a de lui : 1° *Cours de théologie morale;* Palerme, 1646; Venise, 1649, 3 vol. in-fol.; — 2° *Traité des heures canoniales;* — 3° *Des Élections canoniques;* — 4° *Sur la Clôture des religieuses;* — 5° *De la Simonie;* — 6° *Disquisitions sur les formalités de Scot;* Palerme, 1652. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 18.

GET, mot hébreu qui signifie acte, contrat écrit, l'instrument d'un acte et d'un contrat. Il se dit particulièrement de l'acte de divorce que le mari donne à sa femme ou de l'écrit par lequel il déclare qu'il la répudie.

GETE ou **GHET** (François), dominicain, né à Côme, vivait au XVII[e] siècle. Il fut successivement profès du couvent de Côme, professeur de théologie et provincial, et prit le bonnet de docteur à Bologne. On lui doit : 1° *Arcana theologiæ selectiora de Deo, de Verbo incarnato, de sacramentis et de statu separatorum;* Pavie, 1630, in-4°; — 2° *Thesaurus animæ ex morali Theologia ad sensum D. Thomæ Aquinatis explicata,* etc.; Milan, 1639, 4 vol. in-fol.; le même ouvrage a paru en abrégé sous ce titre : *Summa Theologiæ moralis Doctoris Angelici D. Th. ex omnibus ipsius operibus deprompta,* etc.; Plaisance, 1628 et 1629, 2 vol. in-4°; Bordeaux, Lyon, Anvers, Avignon, etc. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 501 et 502.

I. **GETH**, ville célèbre des Philistins, et une de leurs cinq satrapies; c'est la patrie de Goliath. *Voy.* Josué, XIII. 3, etc. I Rois, VI, 17; XVII, 4.

II. **GETH D'OPHER** ou **EN OPHER**. *Voy.* GETHHÉPHER.

GÉTHAÏM, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* II Rois, IV, 3. II Esdras, XI, 33.

GÉTHÉEN (*Gethæus*), qui est de Geth. *Voy.* Josué, XIII, 3. II Rois, VI, 10, etc.

GÉTHER, fils d'Aram, dont les descendants s'établirent dans la Syrie, nommée toujours *Azam* en hébreu. *Voy.* Genèse, X, 23.

GETHHÉPHER, ville de la tribu de Zabulon (Josué, XIX, 13); probablement la même que *Geth en Opher* (IV Rois, XIV, 25).

GETHREMMON. L'Écriture mentionne trois villes de ce nom qui furent données aux Lévites de la famille de Caath : l'une de la tribu de Dan (Josué, XXI, 24, 26); la seconde, de la demi-tribu de Manassé (Josué, XXI, 25); la troisième, de la tribu d'Éphraïm. (I Paralip., VI, 69.) Selon quelques écrivains, le mot *Gethremmon*, dans ces deux derniers passages, serait une faute de copiste.

GETHSÉMANI, jardin de la montagne des Oliviers où Jésus-Christ se retirait quelquefois pendant la nuit. Ce fut dans ce jardin qu'il fit sa prière, qu'il sua le sang et l'eau, et qu'il fut arrêté par les Juifs. *Voy.* Matth., XXVI, 36. Marc, XIV, 32.

GÉTULE ou **ZOTUCQUE** (saint), martyr, était le mari de sainte Symphorose. Après avoir servi dans les armées de Trajan et d'Adrien, il se retira près de Rome. Il fut dénoncé pour sa religion à Adrien, qui chargea un officier, nommé Céréal, de l'arrêter. Celui-ci ayant été converti par Gétule, l'empereur envoya Licinius, qui s'empara de Gétule, de Céréal et de quelques autres chrétiens; il les conduisit à Tivoli, où ils souffrirent le martyre. On célèbre leur fête le 10 juin. *Voy.* Bollandus, tom. II de juin. Tillemont, *Mémoires. Vie de sainte Symphorose,* tom. II.

GETZELINUS. *Voy.* GÉZELIN.

GEVERS. *Voy.* GOAR, n° I.

GEYLER. *Voy.* GAILER.

GEYSSOLM (Guillaume), de l'illustre famille des barons de Cromms en Écosse, mort l'an 1629, fut nommé évêque de Vaison en 1584. Il fut envoyé à Jacques VI en qualité de nonce. Il ne négligea rien pour rétablir la religion catholique dans sa patrie; et, ne pouvant réussir, il revint dans son évêché. Il est auteur d'un livre solidement écrit, mais trop peu connu aujourd'hui; ce livre est intitulé : *Examen de la foi calviniste. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GÉZELIN ou **SCOCELIN** (saint), en latin *Jescelinus, Getzelinus. Gotzelinus, Scotzelinus*, solitaire, né dans le diocèse de Trèves, mort vers l'an 1136, vécut pendant dix ans au milieu des montagnes et des déserts, et ne vivant que de

racines crues. L'Église honore la mémoire de saint Gézelin le 6 août. *Voy.* D. Pierre le Nain, *Hist. de Cîteaux*, tom. IV. Achard, *Vie de saint Gézelin*. Richard et Giraud.

GEZELIUS (Jean), protestant suédois, né l'an 1647, mort à Stockholm en 1718, professa la théologie à Abo, et fut successivement surintendant à Narva, puis à Abo, dont son père avait été évêque. Parmi ses nombreux travaux on distingue : 1° *Nomenclator Adami, seu Commentatio ad Genes.* II, 19, 20; Abo, 1667; — 2° *Decisiones casuum conscientiæ;* ibid., 1689; — 3° *Fasciculus homiliticarum dispositionum :* ibid., 1693. Il a terminé en outre un *Commentaire suédois sur la Bible,* que son père avait commencé. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GÉZEM, dont les enfants revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, VII, 51.

GÉZER, ville sur les frontières d'Éphraïm; c'est la même que Gazer. *Voy.* II Rois, V, 25. *Compar.* GAZER.

GEZERON paraît être la même ville que *Gézer* de l'article précédent. *Voy.* I Machab., IV, 51.

I. **GÉZEZ**, troisième fils de Caleb et d'Épha. *Voy.* I Paralip., II, 46.

II. **GÉZEZ**, fils de Haran, qui fut lui-même le premier des fils d'Épha; par conséquent ce Gézez était neveu du précédent. *Voy.* I Paralip., I, 46.

GÉZON, premier abbé du monastère de Saint-Martien, qui fut bâti vers le milieu du XI siècle. On a de Gézon un *Traité latin sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie*, donné par Muratori, *Anecdotes*, tom. III; Padoue, 1713, in-4°; excellent monument de la foi de l'Église sur ce mystère au Xe siècle. Le P. Mabillon en a donné la Préface et l'Index des chapitres dans son *Musæum italicum*, tom. I, IIe part. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IV, p. 631, édit. de Venise, 1719.

GÉZONITE. *Voy.* ASSEM.

GHABNI, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous le catholique de Sis. On ne connaît que deux évêques, dont le premier, Basile, assista et souscrivit au concile de Sis, et le second, Jacques, se trouva au concile d'Ada.

GHAMKHI, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous le catholique de Sis. Niersès, un de ses évêques, se trouva au concile de Sis.

GHARUZ, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous le catholique de Sis. Marc, un de ses évêques, était présent au concile de Sis.

GHELEN ou **GELEN**, **GELENIUS**, **GESLEN** (Sigismond de), philologue, né à Prague en 1477, mort à Bâle l'an 1554. Outre quelques autres ouvrages purement littéraires, on lui doit des traductions latines : 1° des *Antiquités jud.* de Joseph; — 2° de l'*Hist. ecclés.* d'Évagrius; — 3° du *Traité d'Origène contre Celse*; — 4° des *Œuvres de Philon, d'Appien, de saint Justin, martyr.*

GHÉMARE, GHÉMARIQUE, GHÉMATRIE. *Voy.* GÉMARE, GÉMARIQUE, GÉMATRIE.

GHÉNART (Antoine), né à Visé, dans la principauté de Liége, vers l'an 1522, mort en 1595, fut chanoine de l'église de Liége, vice-doyen, inquisiteur de la foi et professeur de théologie, et joignit à ces dignités, dues à son savoir, le titre non moins mérité de père des pauvres. Il a eu la plus grande part à l'édition du *Maître des Sentences*, faite à Louvain en 1546, in-4°. On lui doit encore : *Manipulus curatorum, a Guidone de Monte Rocherii; adjunctus est ritus celebrandi SS. Missæ officium, juxta morem diœcesis Leodiensis; item, Hildeberti, Cenomanensis episcopi, poema de officio Missæ;* Anvers, 1570, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

GHERRA. *Voy.* GERRA.

GHESQUIÈRE (Joseph), jésuite, né à Courtray l'an 1731, mort à Essen, dans la Gueldre, en 1802, a pris une part importante à la publication des Bollandistes. Il fut historiographe de l'empereur d'Allemagne, et membre de l'académie des sciences de Bruxelles. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Acta Sanctorum Belgii selecta*, etc.; Bruxelles, 1783-1789, tom. I-V, in-4°; Tongerloo, 1794, t. VI, in-4°; — 2° *Dissertation sur l'authenticité de la charte de fondation de l'abbaye d'Anchy de l'an* 1079; Paris, 1779, in-4°; — 3° *Dissertation sur l'Imitation de Jésus-Christ;* Verceil et Paris, 1773, in-12; — 4° *La Vraie Notion des dîmes rétablie sur les principes de la jurisprudence canonique, suivie d'un Appendice;* Liége, 1785, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

GHET (François). *Voy.* GETE.

GHEYLOVEN. *Voy.* GELHOVEN.

GHEZZI (Nicolas), jésuite, né à Domaso l'an 1685, mort à Côme en 1766, se fit estimer par son savoir et ses vertus. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Saggio di supplementi teologici morali, e critici, dei cui abbisogna la storia del probabilismo e del rigorismo del P. Daniele Concina;* Lucques, 1745, in-8°; — 2° *De' Principi della morale filosophia riscontranti co' principi della cattolica religione;* Milan, 1752, 2 vol in-4°; cet ouvrage ayant été mis à l'*Index*, l'auteur publia sa rétractation sous ce titre : *Dichiarazione e protesta del P. Nicolo Ghezzi;* Côme, 1754. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 286. La *Nouv. Biogr. génér*

GHIÉGHI, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous le catholique de Sis. Philippe, son évêque, alla au concile de Sis.

GHILINI (Jérôme), docteur en droit canon, né à Monza l'an 1589, mort à Alexandrie vers l'an 1675, eut l'abbaye de Saint-Jacques de Cantalupo, puis un canonicat uni à la théologale de l'église Saint-Ambroise à Milan; il fut aussi protonotaire apostolique. Son principal ouvrage est intitulé : *Practicabiles casuum conscientiæ Resolutiones, brevissimis conclusionibus explicatæ;* Milan, 1636, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXIX. Richard et Giraud.

GHIRARDACCI (Chérubin), de l'Ordre des Frères Augustins, né à Bologne l'an 1524, mort en 1598, a laissé : 1° *Nuovo e spirituale Nascimento dell' uomo cristiano;* Venise, 1572, in-8°; — 2° *Teatro morale dei moderni ingegni, dove si scorgeno belle e gravi sentenze;* ibid., 1575, in-12; — 3° *Instituzione cristiana;* Mantoue, 1578, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GHISLAIN. *Voy.* GUILLAIN.

GHISLEIN ou **GUISLIN** (saint), abbé en Hainaut, mort l'an 681, se retira l'an 631 dans un bois, où il bâtit quelques cellules pour lui et pour ses disciples. Il y joignit ensuite une église, et jeta les fondements de l'abbaye de la Celle, dans la terre d'Ursidong, autour de laquelle s'est formée, entre Mons et Condé, la ville de Saint-Guilin. Il y vécut près de trente ans, uniquement occupé de son salut et de celui de ses frères. On célèbre sa fête le 9 octobre, que l'on croit être le jour de sa mort. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar* GUILLAIN.

I. **GHISLERI** (François), chanoine régulier de S.-Salvator, né à Bologne, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : *Traité du juge des réguliers;* Cologne, 1623.

II. **GHISLERI** (Michel), clerc régulier théatin, né à Rome, vivait au XVIIe siècle. Il a donné :

1° *Le Cantique des cantiques, selon les différentes versions sur l'hébreu et le grec des Septante;* Rome, 1609, in-fol.; Venise, Padoue et Lyon; — 2° *Catena veterum Patrum græcorum et aliorum in Jeremiam et Baruch*, etc.; Lyon, 1623, 3 vol. in-fol. *Voy.* Le Mire, *De Scriptor. sæc.* XVII.

GHOGHUONIUM, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous la juridiction du catholique de Sis. Son évêque, Étienne, souscrivit au concile d'Ada.

GHURBITARRI, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous la dépendance du catholique de Sis. Son évêque, Siméon, assista au concile de Sis.

GIACOBAZIO (Dominique), en latin *Jacobatius*, prélat, né à Rome l'an 1443, mort en 1527, étudia spécialement le droit canon et l'histoire ecclésiastique. Il devint auditeur de Rote, et fut successivement évêque de Lucera, de Massano et de Grossetto. Léon X le nomma cardinal. Il a laissé un *Traité des Conciles;* Rome, 1538, in-fol.; il forme le dernier volume de la *Collection* de Labbe. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GIACOMELLI (Michelangelo), archevêque de Chalcédoine, né à Pistoja l'an 1695, mort à Rome en 1774, fut un des meilleurs philologues de son temps. Il devint successivement secrétaire des lettres latines, secrétaire des brefs aux princes, chanoine de la basilique Vaticane, puis archevêque. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Informazione istorica delle differenze fra la Sede Apostolica e la real corte di Savoja;* Rome, 1732; — 2° *De Paulo Samosetano, deque illius dogmate et hæresi;* ibid., 1741; — 3° *Prosperi cardinalis Lambertini postea Benedicti XIV* P. M., *Commentarii duo de D. N. J.-C. Matrisque ejus festis, et de Missæ sacrificio, retractati atque aucti; ex italico in latinum sermonem vertit*, etc.; Padoue, 1745; — 4° *S. Patris nostri Modesti, archiepiscopi hierosolymitani, Encomium in dormitionem S. D. nostræ Deiparæ semper Virginis Mariæ;* Rome, 1760; — 5° *Philonis, episcopi Carpasii, Enarratio in Canticum canticorum, græcum textum adhuc ineditum quam plurimis in locis depravatum emendavit, et nova interpretatione adjecta* etc.; ibid., 1772, in-4°; — 6° une *Version italienne de la Bible,* imprimée après sa mort. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète de ses ouvrages.

GIAHPHAR, siége épisc. jacobite du diocèse d'Antioche. C'est un château situé près de l'Euphrate, entre Bakam et Balam. On l'appelait autrefois *Giaabar*, et dans la suite on l'a nommé *Dusaria*, de Dusare, général d'armée de Naaman, qui la bâtit. On n'en connaît aucun évêque.

GIAME ou **GIANI** (Arcangelo), de l'Ordre des Servites, né à Florence l'an 1553, mort en 1623, devint vicaire général de son Ordre, puis protonotaire apostolique pour la Toscane. Il a laissé : 1° *Annales Ordinis Fratrum Servorum B. Mariæ, ab anno* 1223 *usque ad* 1610; Florence, 1618, 2 vol. in-fol.; — 2° *Vera Origine del sacro Ordine de' Servi di Santa-Maria;* ibid., 1591, in-4°; — 3° *Catalogus virorum clarorum collegii universitatis theologicæ Florentinæ;* ibid., 1614, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, art. GIANI.

GIAMPAULO (Paolo-Nicola), philosophe et économiste, né à Ripalimosani, dans le royaume de Naples, l'an 1757, mort à Naples en 1832, fut successivement grand vicaire de Sessa, administrateur de la province d'Otrante, vicaire royal du diocèse de Boiano et inspecteur général des évêchés vacants de Larino, Termoli, Guadalfieri et Isernia. Il eut, en outre, l'abbaye de Centola. Outre un ouvrage sur l'agriculture, il a publié : *Dialoghi sulla religione:* Naples, 1815-1828, 4 vol. in-8° Ces dialogues, qui contiennent les réflexions les plus solides sur la divinité de la religion chrétienne, sont principalement dirigés contre les philosophes du XVIII° siècle. *Voy.* Tripaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. III. La *Nouv. Biogr. génér.*

GIANI. *Voy.* GIAME.

GIANNONE (Pierre), historien, né l'an 1676 à Ischitella, province de la Capitanate, dans le royaume de Naples, mort à Turin en 1748, s'est rendu pendant quelque temps fameux par un de ses écrits, intitulé : *Istoria civile del Regno di Napoli, libri XL;* Naples, 1723, 4 vol. in-4°, et réimprimé en différents endroits. L'auteur a rassemblé dans cet ouvrage tous les genres de sarcasmes contre les prêtres, les religieux, les ministres de la religion en général, et surtout contre le Saint-Siége. Chassé de sa patrie, Giannone se réfugia dans les États du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel III, qui, instruit de ce qu'était l'*Histoire civile du royaume de Naples*, envoya l'auteur dans une maison où il finit ses jours. Cette histoire, mise à l'*Index* par un décret daté du 1er juillet 1723, a été réfutée par plusieurs écrivains, mais surtout par le P. San-Felice, jésuite (sous le nom de Eusebio Filopatro), dans un excellent ouvrage intitulé : *Riflessioni morali et teologiche sopra l'Istoria civile del Regno di Napoli;* 2 vol. in-4° *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve quelques détails sur les *Œuvres de Giannone.*

I. GIANOTTI ou **GIANOZZO MARUTTE**, sénateur, né à Florence l'an 1396, mort à Naples en 1459, fut célèbre par sa rare vertu, son vaste génie et son savoir. Il étudia particulièrement la théologie, à laquelle il joignit la connaissance des langues grecque et hébraïque. Outre un grand nombre d'ouvrages historiques et biographiques, il a laissé : 1° une *Traduction des quatre évangélistes*, des *Épîtres de saint Paul*, des *Épîtres canoniques* et de l'*Apocalypse;* — 2° *Vita Nicolai V, pontificis summi, libri IV*, dans Muratori, *Scriptor. Rer. Ital.*, tom. III, part. II, p. 905; — 3° *Oratio de secularibus et pontificalibus pompis, ad Carolum. Voy.* la *Vie de Gianotti,* publiée par Requier, à la Haye, en 1762. Les *Mémoires de Trévoux*, tom. II de juillet, ann. 1762. Richard et Giraud.

II. GIANOTTI (Alphonse), recteur du collége de Saint-Luc à Bologne, né à Correggio l'an 1596, mort à Bologne en 1649, a laissé : 1° *Trattenimenti spirituali con Gesù;* Bologne, 1645; — 2° *La Guerra cristiana;* ibid., 1646; — 3° *Pratiche morali;* Venise, 1664. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GIANOZZO MARUTTE. *Voy.* GIANOTTI, n° I.

GIARAS. *Voy.* GERASA, n° III.

GIAS ou **JASSI**, **YACI**, ville de Moldavie située sur le Pruth. L'an 1642, le métropolitain de Kiovie, avec trois évêques de ce palatinat et quelques prêtres de la communion grecque, y tinrent un synode, dans lequel ils souscrivirent aux décrets du synode de Parthenius, patriarche de Constantinople, contre la doctrine des calvinistes sur l'Eucharistie, enseignée par Cyrille Lucar.

GIATTINI (Jean-Baptiste), jésuite, né à Palerme l'an 1601, mort à Rome en 1672, où il professa la logique, la physique, les mathématiques et la théologie, connaissait plusieurs langues orientales. Outre un grand nombre de tragédies à l'usage des colléges, une *Logique* et un *Traité de physique,* on a de lui : 1° *Vera concilii*

Tridentini Historia, a Pallavicino, latine reddita per J.-B. Giattini: Anvers, 1672, 3 vol. in-4°; — 2° *Quinquaginta Orationes de Morte Christi Domini;* Rome, 1641, in-12; — 3° une *Traduction latine des Ve et VIe livres de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Jean,* d'après un manuscrit apporté de Scio. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIBALIN (Joseph), en latin *Gibalinus,* jésuite, né l'an 1592 à Mende, selon les uns, et à Nîmes, selon les autres, mort en 1671, fut recteur du collége de la Trinité à Lyon. Il a laissé : 1° *Disquisitiones canonicæ de clausura regulari ex veteri et novo jure;* Lyon, 1648, in-4°; — 2° *De Irregularitatibus;* ibid., 1652, in-4°; — 3° *De Usuris, commerciis, et de æquitate et usu fori Lugdunensis;* ibid., 1656, in-fol.; — 4° *De Simonia;* ibid., 1659, in-8°; — 5° *De Scientia canonica et hieropolitica;* ibid., 1670, 3 vol. in-fol. *Voy.* Sotwel, *Scriptores Societ. Jesu.* Baker, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIBBA ou **GILBA**, siége épisc. de Numidie, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. La *Notice afric.* mentionne deux siéges de ce nom; tous deux n'avaient qu'un évêque. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 230.

GIBBON (Édouard), célèbre historien anglican, né en 1737 à Putney, dans le comté de Surrey, mort à Londres l'an 1794; ayant lu l'*Hist. des variations des Églises protestantes,* par Bossuet, se détermina à abjurer le protestantisme entre les mains d'un prêtre catholique, le 8 juin 1753. Son père, irrité de ce changement, l'envoya à Lausanne, chez un ministre protestant. Peu de temps après Gibbon revenait au protestantisme ou plutôt s'engageait dans un scepticisme qui devint dès lors sa disposition d'esprit habituelle. Nous n'avons pas à parler de ses ouvrages; nous dirons seulement que son *History of Decline and Fall of Roman Empire,* ou *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain,* a justement soulevé l'indignation de tous les vrais chrétiens; car il y attaque le christianisme de la manière la plus révoltante, au point de lui préférer l'ancien paganisme. Et si son histoire a, sous quelques rapports, un certain mérite, les incrédules l'ont beaucoup trop vantée. *Voy.* Feller, dont les réflexions sur cet ouvrage sont pleines de vérité. La *Nouv. Biogr. génér.,* qui donne plus de détails sur la vie de Gibbon. Le *Diction. de théol. cathol.,* qui donne aussi des détails, soit sur la personne, soit sur les écrits de Gibbon. L'*Encyclop. cathol.,* au Supplém., où on trouve une réfutation détaillée des erreurs de Gibbon.

GIBBONS (Thomas), pasteur anglican, né à Reak l'an 1720, mort en 1785, professa la logique, la métaphysique, la morale et la rhétorique. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Female worthies, or the lives and memoirs of eminently pious women;* 1777, 2 vol. in-8°; ouvrage dont on a donné une nouvelle édition augmentée; Londres, 1813, 3 vol. in-8°, grav.; — 2° *Sermons on evangelical and practical subjects,* 3 vol., publiés après sa mort. *Voy.* Chalmers, *General and biographical Dictionary.* L'*Encyclop. cathol.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIBELIN (*Gibelinus*), nom donné à une faction qui s'éleva en Italie au XIIIe siècle. Frédéric II ayant été excommunié par Grégoire IX, fit à ce pape une guerre sanglante; ses partisans prirent le nom de *Gibelins,* tandis que le parti opposé qui s'attacha au pape fut appelé *Guelfe.*

I. **GIBERT** (Jean-Pierre), docteur en théologie et en droit, né à Aix l'an 1660, mort en 1736, professa la théologie dans les séminaires de Toulon et d'Aix. Il eut la réputation d'un habile canoniste. On lui doit : 1° *Les Devoirs du chrétien renfermés dans le Psaume* CXVIII; Paris, 1705, in-12; — 2° *Cas de pratique concernant les sacrements en général et en particulier;* ibid., 1709, in-12; — 3° *Doctrina canonum in corpore juris inclusorum circa consensum parentum requisitum ad matrimonium filiorum minorum,* etc.; ibid., 1709, in-12; — 4° *Mémoires concernant l'Écriture sainte, la théologie scolastique et l'histoire de l'Église,* etc.; Luxembourg, 1710, in-12; — 5° *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales,* etc.; Paris, 1720, in-4°, 2e édit.; — 6° *Usages de l'Église gallicane, concernant les censures et l'irrégularité,* etc.; ibid., 1724, in-4°; — 7° *Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocésain;* Rouen, 1721, in-4°; — 8° *Tradition* ou *Histoire de l'Église sur le sacrement de mariage,* etc.; Paris, 1725, 3 vol. in-4°; — 9° *Consultations canoniques sur les sacrements en général et en particulier;* ibid., 1725, 12 vol. in-12; — 10° *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas, usque temperatas,* etc.; Genève, 1736; Lyon, 1737, 3 vol. in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* tom. VI, p. 437.

II. **GIBERT** (Joseph-Balthasar), membre de l'Académie des inscriptions, né à Aix l'an 1711, mort en 1771, a laissé un grand nombre d'ouvrages historiques et de dissertations, parmi lesquelles nous citerons : 1° *Sur l'Histoire de Judith;* 1739, in-12, et dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* tom. XXI, année 1754; — 2° *Sur la Chronologie des Machabées,* dans les mêmes *Mémoires,* tom. XXV, 1759; — 3° *Sur l'Année des Juifs et la célébration de leur Pâque;* tom. XXVII, 1761; — 4° *Sur la Chronologie des rois de Juda et d'Israël,* tom. XXX, 1761. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1743, p. 316, 1re édit., et p. 528, 2e édit.; 1744, p. 3, 1re édit., et p. 638, 2e édit. D. Rivet, *Hist. de la France littér.*

GIBERTI (Jean-Matthieu), évêque de Vérone, né à Palerme l'an 1495, mort en 1543, fut d'abord employé comme dataire auprès de Léon X et de Clément VII. Il créa plusieurs établissements pour la congrégation des Théatins, et il avait établi dans son palais une imprimerie pour la publication des Pères grecs. Ses *Œuvres* ont paru a Vérone, 1733, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIBIEUF (Guillaume), oratorien, né à Bourges, mort l'an 1650 à Saint-Magloire, à Paris, fut docteur de Sorbonne, vicaire général du cardinal de Bérulle, et supérieur des Carmélites en France. Il a laissé : 1° *De Libertate Dei et creaturæ;* Paris, 1630, in-4°; il y enseigne des choses qui semblent approcher des erreurs de Jansenius; cependant dès qu'il sut que le Saint-Siége avait condamné sa doctrine, il rompit avec son parti; — 2° *La Vie et les Grandeurs de la très-sainte Vierge;* ibid., 1637, 2 vol. in-8°; — 3° *Catéchèses de la manière de vie parfaite à laquelle les chrétiens sont appelés;* ibid., 1653, in-12; — 4° *La Vie de Madeleine de Saint-Joseph, carmélite déchaussée;* ibid., 1645, in-4°. Il avait, en outre, travaillé à la 1re édition des *Œuvres du cardinal de Bérulle;* ibid., 1644, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Sav.,* 1702, p. 320. Feller, *Biogr. univ.*

GIBLIENS (*Giblii*). *Voy.* GÉBAL, n° I.

GIBONAIS (Jean-Arthur de **LA**), bachelier en théologie, né à Saint-Malo, mort à Paris en 1728, fut doyen des maîtres des comptes de

Bretagne. C'était à la fois un moraliste chrétien et un magistrat éclairé. Outre plusieurs ouvrages de jurisprudence civile, on a de lui : *De l'Usure, intérêt et profit que l'on tire du prêt*, ou *Ancienne doctrine sur le prêt usuraire opposée aux nouvelles opinions*; Paris, 1710, 1 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud.

GIBRAT (Jean-Baptiste), prêtre de la Doctrine chrétienne, né l'an 1727 aux Cabanes, près de Tarbes, selon les uns, et à Gaillac, dans le diocèse d'Alby, selon les autres, mort à Castelnaudary en 1803, fut principal du collége de Tarbes, puis au collége de Castelnaudary. Il adhéra à la constitution civile du clergé, et exerça ses fonctions ecclésiastiques; il fut néanmoins persécuté et emprisonné. Rendu à la liberté, il continua de tenir au parti constitutionnel jusqu'à sa mort. Outre quelques autres ouvrages, il a donné une *Géographie ancienne, profane et sacrée*; Paris, 1790, 4 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GIBSON (Edmond), anglican, né l'an 1669, mort en 1748, devint successivement recteur de Lambeth, archidiacre de Surrey, évêque de Lincoln, puis de Londres. Ses savantes éditions d'anciens auteurs anglais lui ont donné un rang distingué comme archéologue et philologue. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Synodus anglicana*; 1702; — 2° *Codex juris ecclesiastici Anglicani*; 1713, in-fol.; — 3° *Visitation parochial and general, with a sermon, and some other tracts*; 1717, in-8°; — 4° *A Collection of the principal treatises against Popery, in the papal controversy, digested into proper heads and titles, with some prefaces of his own*; Londres, 1738, 3 vol. in-fol. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GICHTEL (Jean-Georges), protestant fanatique, né à Ratisbonne en 1638, mort à Amsterdam l'an 1710. Après avoir étudié la théologie et le droit à l'université de Strasbourg, il occupa plusieurs places dans la magistrature. Voulant faire prévaloir les idées théosophiques, il se lia dans ce but avec un certain baron nommé de Weltz. Leurs adeptes se sont répandus à Amsterdam, à Leyde, et même en Allemagne. Accusé comme un rêveur dangereux, Gichtel fut mis en prison, chassé du barreau, privé du droit de cité et exilé. Il est auteur de *Lettres* qui furent publiées à son insu, en 1701 et 1708, d'abord en 2, puis en 3 vol.; enfin, en 1722, il en parut à Leyde une collection complète en 7 vol, sous le titre de *Practische Theosophie*, et une autre à Berlin en 1768. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

GIDÉROTH, la même ville que Gaden. *Voy.* Josué, XV, 41, et GADER.

GIERACI, ville épisc. du royaume de Naples située dans la Calabre ultérieure, sous la métropole de Reggio. On y faisait autrefois l'office divin selon le rit grec; mais, l'an 1472, on y introduisit le rit latin. On a uni à ce siége celui de Locres. Le premier évêque de Gieraci fut Basile, qui assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IX, p. 394. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXIX, p. 64 et suiv.

I. **GIESELER** (Georges-Christophe-Frédéric), théologien protestant, né à Lahde l'an 1760, mort en 1839, fut pasteur à Pétershagen et premier prédicateur à Warthe. Il a donné : *La Cène du Seigneur, essai liturgique*. en allemand; Bielefeld, 1835, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GIESELER** (Jean-Charles-Louis), protestant, fils du précédent, né à Pétershagen en 1791, mort à Gœttingue en 1854, professa la théologie à l'université de Bonn; en 1831 il fut appelé à Gœttingue pour y remplir les mêmes fonctions. On a de lui : 1° *Essai historique et critique sur l'origine et sur les premières destinées des Évangiles écrits*; Leipzig, 1818, in-8°; l'auteur démontre que le prétendu *Évangile primitif* d'Eichhorn n'a aucun fondement; — 2° *Manuel de l'Histoire ecclésiastique*; Bonn, 1824-1857, 5 vol. in-8°; — 3° *Coup d'œil rétrospectif sur la tendance et les développements théologiques et ecclésiastiques des cinquante dernières années*; Gœttingue, 1837, in-8°; — 4° *Histoire des dogmes jusqu'à la réformation*; Bonn, 1855, in-8°; tous ces ouvrages sont en allemand; — 5° *Vetus Translatio latina visionis Jesaiæ, libri Veteris Testamenti pseudepigraphi, edita atque illustrata præfatione et notis*; Gœttingue, 1832, in-8°; — 6° *Clementis Alex. et Origenis Doctrinæ de Corpore Christi*; ibid., 1837, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GIÉZI, serviteur d'Élisée, fut frappé de lèpre pour avoir demandé à Naaman, que ce prophète avait guéri, des habits et de l'argent. *Voy.* IV Rois, V, 20.

GIGAS (Jérôme), jurisc., né à Fossombrone vers l'an 1480, mort à Rome en 1560, était profondément versé dans le droit canon. Il fut reçu docteur à Bologne et nommé référendaire apostolique par Clément VII. Il a laissé : 1° *De Pensionibus ecclesiasticis*; Lyon, 1546; — 2° *Responsa familiaria in materia ecclesiasticarum pensionum*; — 3° *De Intruso*; ces trois traités ont été donnés ensemble à Cologne, 1619, in-8°; — 4° *De Residentia episcoporum*; Venise, 1569; — 5° *Concilia in pensionum materia et de interesse usurario*; ibid., 1560, in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759.

GIGAULT DE BELLEFONDS (Léonard), religieux du XVIIe siècle, fonda à Rouen le monastère de Notre-Dame-des-Anges. On a de lui des poésies et des traités théologiques sous le titre de : *Œuvres spirituelles*; Paris, 1712, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*, art. BELLEFONDS (Léonard GIGAULT DE).

GIGGEO (Antoine), en latin *Giggeius*, orientaliste italien, mort à Milan en 1632, était docteur en théologie, et connaissait l'hébreu, le persan et l'arabe. Outre un *Dictionnaire arabe latin*, il a donné une traduction latine des *Commentaires* de plusieurs rabbins sur les Proverbes; Milan, 1620. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GIGLI (Girolamo), philologue et poëte, né à Sienne l'an 1660, mort à Rome en 1722, était membre de l'Académie Gli-Arcadi. Il s'occupa de philosophie, d'astronomie, d'histoire, de musique, d'architecture et d'agriculture. Outre un grand nombre de pièces de théâtre et de poésies, il a donné : *Opere di santa Catterina, raccolte ed illustrate dal Gigli*; Sienne et Lucques, 1707-1713, 4 vol. in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1710, p. 373, 1re édit., et p. 339, 2e édit.; 1746, p. 443. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIGORD (Jean), protestant, né à Béziers l'an 1564, mort à Montpellier vers l'an 1650, fut ministre à Pignans, puis à Montpellier, où il professa la théologie. Il assista, l'an 1614, au synode national de Tonneins, puis, en 1636, à celui d'Alençon. Il a laissé : 1° *Actes de la dispute et conférence tenue en la ville de Castres en 1599, entre Jean Gontery, jésuite, et Jean Gigord, ministre*; Montpellier, 1599, in-4°; — 2° *Pourparler entre Jean Gigord, ministre, et P. Cotton, de la compagnie de ceux qui se disent Jésuites*; ibid., 1608, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GIGUEL ou **JUDICAËL** (saint), roi d'une partie de la Bretagne, mort vers l'an 660, vint

en 635 à la cour du roi Dagobert, où il eut avec saint Éloi et saint Ouen des conférences qui servirent à le dégoûter du monde. De retour en Bretagne, il embrassa la vie religieuse dans le monastère de Saint-Mein, au diocèse de Saint-Malo, où il vécut vingt-cinq ans dans les exercices de la piété et de la pénitence. Sa fête est marquée au 16 décembre dans les Martyrologes modernes de France et des Bénédictins.

GIHON, fontaine à l'occident de Jérusalem auprès de laquelle Salomon fut sacré roi par le grand prêtre Sadoc et par le prophète Nathan. *Voy.* III Rois, I, 33. II Paralip., XXXII, 30, etc.

GIL ou **GILIO**, **GILLES** (Christovan ou Christophe), jésuite, né à Bragance l'an 1575, mort à Coïmbre en 1608, fut reçu docteur à Évora, où il professa la théologie. On l'appela à Rome en qualité de censeur des livres. Il a laissé : *Commentationum theologicarum de sacra doctrina, et essentia atque unitate Dei, libri duo;* Lyon et Cologne, 1610, in-fol. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hispana*, tom. I. Antonio-Franco, *Synopsis Annalium Societ. Jesu in Lusitania, ab anno* 1540 *usque ad annum* 1725. Barbosa Machao, *Biblioth. Lusitan.* Moreri, *Diction. histor.*, édit. de 1759. Richard et Giraud, art. GILLES ou GILIO. La *Nouv. Biogr. génér.*

GILBA. *Voy.* GIBBA.

I. **GILBERT** (saint), évêque de Meaux, mort en 1015, se distingua tellement par sa science et sa piété dans l'office d'archidiacre de l'église de Meaux, qu'il fut appelé à succéder à Archanrad, évêque de cette ville, mort en 995. Il souscrivit, en 998 et en 1008, à deux chartes du roi Robert en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. On honore sa mémoire le 13 février. *Voy.* D. Toussaint, *Hist. de l'Église de Meaux*, tom. I, p. 92 et 553, et note 46.

II. **GILBERT** (saint), premier abbé de Neuffonts ou Neuffontaines, en Auvergne, mort le 6 juin 1152, se croisa l'an 1146, et se distingua en Palestine par sa valeur, sa prudence et sa piété. A son retour il distribua une partie de ses biens aux pauvres, et employa ce qui lui restait à fonder deux monastères, l'un pour les hommes, et l'autre pour les femmes. Il mit dans ce dernier sa femme et sa fille, et se retira dans l'autre, appelé *Neuffonts* ou *Neuffontaines,* dans le diocèse de Clermont, en Auvergne. Il en fut le premier abbé, et mourut un an après. On célèbre sa fête le 3 octobre, jour de sa translation dans l'église de l'abbaye de Neuffonts. *Voy.* la *Biblioth. de Prémontré.*

III. **GILBERT DE SEMPRINGHAM** (saint), fondateur de l'Ordre des Gilbertins en Angleterre, né vers l'an 1083, mort le 4 février 1189, entra dans le séminaire de Lincoln, tint école et devint pénitencier de la cathédrale. Il assembla dans la paroisse de Sempringham des filles vertueuses qui vivaient dans une clôture perpétuelle; il étendit cet institut et y joignit des hommes destinés à s'occuper des plus rudes travaux. Il appela des ecclésiastiques pour diriger ses religieuses, et il forma ainsi une double congrégation de filles sous la règle de Saint-Benoît, et de chanoines réguliers sous la règle de Saint-Augustin; ces deux Ordres prirent le nom de *Gilbertins*. On y recevait aussi des gens qui avaient été mariés. Les Gilbertins furent détruits, avec les autres ordres, sous Henri VIII. On lui attribue : 1° *Gilbertinorum statuta;* — 2° *Exhortationes ad fratres.* On célèbre sa fête le 4 février.

IV. **GILBERT DE NEUFFONTS** ou **NEUFFONTAINES (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré située en Auvergne, au diocèse de Clermont, et fondée vers l'an 1150 par Gilbert, qui en fut le premier abbé. L'abbaye de Saint-André-lez-Clermont en dépendait immédiatement. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 414.

V. **GILBERT**, né en Flandre, doyen de l'église de Saint-André, dans le bourg de Saint-Amand, sur la Scarpe, mort en 1095, a laissé : 1° *Vie de Saint-Amand;* — 2° *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul,* etc. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

VI. **GILBERT**, évêque de Limerick, en Irlande, et légat du Saint-Siége, mort en 1139. On a de lui : 1° *Traité sur l'état de l'Église;* — 2° deux *Lettres;* l'une aux prêtres d'Irlande, et l'autre à saint Anselme; elles se trouvent dans Usserius, *Recueil des Lettres d'Irlande.*

VII. **GILBERT** ou **GISBEAT**, **GUIBERT**, de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Tournai, vivait au XIII[e] siècle, et était docteur de Paris. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Vies de Jean, évêque de Tournai, et de saint Éleuthère, premier apôtre de cette ville*, données par Bollandus au 20 février; — 2° *Rudimenta doctrinæ christianæ;* — 3° *Des Fonctions de l'évêque et des cérémonies de l'Église*, en latin; Cologne, 1571; — 4° *De la Paix et de la tranquillité de l'âme;* — 5° *Commentaria in Magistrum Sententiarum;* — 6° des *Sermons;* Paris, 1518. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Wading, *in Annal.*, et *Biblioth. Minor.* Le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 19 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète de ses ouvrages.

VIII. **GILBERT** (Jacques), docteur en théologie de la faculté de Douai, né en Flandre, vivait au XVII[e] siècle. Il a donné : *Traité théologico-canonique de la primauté du Saint-Siége, de l'infaillibilité et de l'autorité des conciles, et de l'indépendance des rois.*

IX. **GILBERT** ou **GUIBERT** (Martin), abbé de Gemblours, vivait du XII[e] au XIII[e] siècle. On lui doit : 1° *Histoire de la vie et des miracles de saint Martin;* — 2° des *Lettres de piété,* dont on trouve des extraits dans le P. Mabillon, *Analecta*, tom. II.

X. **GILBERT** (Nicolas-Alain), missionnaire, né à Saint-Malo l'an 1762, mort en 1821, fut d'abord curé de la paroisse de Saint-Pern. Pendant la révolution il se rendit en Angleterre, où il bâtit une église et un presbytère, et forma par son zèle une société catholique nombreuse. Il y publia quelques écrits en faveur du catholicisme. A son retour en France il eut l'idée des missions à l'intérieur, et il en organisa dans plusieurs villes de France. Il a laissé : 1° *Défense de la doctrine de l'Église catholique sur l'Eucharistie*, etc.; Londres, 1800; — 2° *Recherches si les marques de l'Église véritable sont applicables aux églises presbytériennes;* Berwick, 1801; — 3° *La Doctrine catholique du baptême prouvée par l'Écriture et la tradition;* ibid., 1802; — 4° *Réponse aux fausses interprétations que J. Wesley a faites des doctrines catholiques;* Witby, 1811; tous ces ouvrages sont en anglais. *Voy.* l'*Ami de la religion et du roi*, t. XXX, p. 753 et suiv. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **GILBERT CRISPIN**. *Voy.* CRISPIN, n° II.

XII. **GILBERT DE HOLLANDIA**, disciple de saint Bernard, né en Angleterre, devint abbé de Sunstin, dans le diocèse de Lincoln. Il a laissé : 1° *La Vie de saint Bernard;* — 2° quarante-huit *Sermons sur le Cantique des cantiques;* — 3° sept *Traités ascétiques;* — 4° quatre *Lettres* qui se trouvent dans les *Œuvres* de saint Ber-

nard, tom. II, dernière édition. *Voy.* Trithème, *Catalog. Scriptor. eccles.* Pitseus, *De Scriptor. Angl.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

XIII. **GILBERT DE LA PORRÉE** (*Gilbertus Porretanus*), évêque de Poitiers, né à Poitiers même vers l'an 1070, mort en 1154, fut d'abord chancelier de l'église de Chartres, et il s'acquitta de ses fonctions de professeur avec un immense succès. Il occupa ensuite à Paris une chaire de dialectique et de théologie. Il assista en 1140 au concile de Sens, qui condamna Abélard. L'année suivante il fut nommé à la scolastique de l'église de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers, et l'an 1142 il devint évêque de cette ville. Il se livra à la prédication avec le plus grand zèle; mais, ayant avancé en chaire des propositions erronées au sujet de la sainte Trinité, il fut obligé de comparaître devant les conciles tenus à Paris et à Reims en 1147, et dans lesquels il rétracta ses erreurs. La tranquillité de son gouvernement ne fut altérée dans la suite que par le procès qu'il intenta à l'abbaye de Fontevrault, qu'il voulait soumettre à sa juridiction; mais ayant vu l'injustice de ses prétentions, il ne tarda pas à la réparer. Parmi ses ouvrages imprimés nous citerons : 1° *Commentaire sur les livres de la Trinité* de Boëce; il se trouve dans les *Œuvres* de Boëce; Bâle, 1470, 1 vol. in-fol.; — 2° *Lettre* à Matthieu, abbé de Saint-Florent de Saumur, dans D. Luc d'Achéry, *Notes sur Guibert de Nogent*, p. 564; dans D. Martenne, *Anecdota,* tom. I, et dans les *Annales bénédict.,* tom. VI, l. LXXVII, n° 113; — 3° *Commentaire sur l'Apocalypse;* Paris, 1512, 1 vol. in-8°; — 4° *Commentaire sur les Psaumes;* 1517, in-fol. *Voy.* Otto Fris., *De Gest. Frid.,* l. I, c. L. La *Gallia Christ.,* nouv. édit., tom. II, col. 178. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XII, p. 466 et suiv.

XIV. **GILBERT FOLCOTH**, abbé de Leicester, né en Angleterre, mort en 1187, devint évêque d'Hereford, puis de Londres. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* — 2° sept *Lettres*, qui se trouvent parmi celles de saint Thomas de Cantorbéry. *Voy.* l'art. suivant.

XV. **GILBERT L'UNIVERSEL** (*Gilbertus Universalis*), ainsi surnommé à cause de sa grande érudition, Anglais de naissance, mais Français d'origine, mort en allant à Rome l'an 1134 ou 1136, fut sacré évêque de Londres au mois de janvier 1128. Sa réputation était si grande, qu'on ne croyait pas qu'il y eût en Europe de savant qu'on pût lui comparer. On lui attribue : 1° une *Glose sur l'Ancien et le Nouveau Testament;* — 2° un *Commentaire sur les Lamentations de Jérémie;* — 3° des *Commentaires sur Job, Isaïe, Jérémie,* les *Psaumes* et quelques autres livres de la Bible, comme les *Petits Prophètes* et *saint Matthieu;* — 4° un certain nombre d'autres écrits, mais que l'*Hist. littér de la France* considère comme étant de Gilbert de la Porrée ou de Gilbert Folcoth, évêque de Londres. *Voy.* Gilbert, n° XIV. Richard de Poitiers, *Chronique,* tom. V, *Ampl. Coll.,* de D. Martenne. Harpsfeld, *Hist. eccles. Angl.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XI et XX. Le *Journal des Savants,* 28 juin, 1706. La *Nouv. Biogr. génér.*

GILBERTINS. *Voy.* GILBERT, n° III.

GILDARD ou **GODOARD** (saint), évêque de Rouen au VIe siècle, assista comme métropolitain de Normandie au premier concile d'Orléans, tenu l'an 511, et l'an 529 il sacra saint Lô évêque de Coutances. Il fut enterré dans une église de Rouen consacrée d'abord à la sainte Vierge, et qui depuis a pris le nom de *Saint-Godard.* On célèbre sa fête le 8 juin.

I. **GILDAS** (saint), abbé de Ruys, né en Écosse l'an 510, mort le 29 janvier vers l'an 570, fut surnommé *le Sage*, et quelquefois *Badonic,* parce qu'il naquit le jour où Arthur, rois des Bretons, battit les Saxons, près de la ville ou de la montagne de Badon. Il se plaça sous la discipline du bienheureux Hildut ou Ellut, à qui l'on attribue l'établissement de la vie monastique en Angleterre. Dès que Gildes eut été élevé au sacerdoce, il alla dans la province septentrionale de la Grande-Bretagne, où il opéra de nombreuses conversions. De là il passa en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi et de la discipline; il y fonda aussi plusieurs monastères. Il se rendit ensuite à Rome pour visiter le tombeau des saints apôtres, et il vint dans les Gaules. S'étant établi près de Vannes, il bâtit en cet endroit le monastère de Ruys. On a de lui : 1° *De Excidio Britanniæ*, publié pour la première fois à Londres en 1525; — 2° *Canons* ou *Règlements de discipline* donnés par D. Luc d'Achéry, *Spicileg.,* tom. IX. *Voy.* Mabillon, *Acta SS. Ord. Bened.,* tom. I, p. 139 et suiv. Bollandus, au 29 janvier, p. 380. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XVI, p. 570 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 234, 235. Le *Diction. de la théol. cathol.* Quant à la *Nouv. Biogr. génér.,* le savant auteur de l'article signé L.-J. fait de saint Gildas un personnage légendaire, à cause de l'impossibilité de concilier les dates assignées par les divers auteurs qui ont écrit l'histoire du saint abbé. Mais si on admettait une pareille critique, il n'y aurait plus moyen d'enlever du domaine de la légende une foule de personnages historiques, dont il serait d'ailleurs même ridicule de nier l'existence réelle.

II. **GILDAS-DE-RUYS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située sur la presqu'île de Ruys, à quatre lieues de Vannes. Elle fut fondée au VIe siècle par saint Gildas le Sage. Les Normands la détruisirent; mais l'an 1008, Geoffroi Ier, duc de Bretagne, la rétablit, et, l'an 1638, on l'unit à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* l'*Hist. de Bretagne,* tom. II.

III. **GILDAS-DES-BOIS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Nantes. Elle fut fondée au XIe siècle par Simon de la Roche-Bernard; on la soumit plus tard à la réforme de la congrégation de Saint-Maur.

IV. **GILDAS-EN-BERRY (SAINT-)**, ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à seize lieues de Bourges. Elle fut fondée vers le Xe siècle par Ebbon, seigneur de Déols, qui bâtit non loin de là le monastère de Bourg-Dieu ou Bourg-Déols, pour les religieux de Saint-Gildas de Ruys, qui fuyaient devant l'invasion des Normands, des Huns et des Vandales. L'abbaye de Saint-Gildas-en-Berry fut sécularisée et changée en collégiale avec celle de Bourg-Dieu l'an 1623. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. II, col. 153. Le *Diction. univ. de la France.*

GILDON (Charles), poëte, né à Gillengham, dans le comté de Dorset, en 1665, mort l'an 1724, abandonna la religion catholique, et publia les ouvrages antichrétiens de Charles Blount. Cependant il ne tarda pas à revenir à de meilleurs sentiments; car il publia en 1705 : *The Deist's Manual, or a rational enquiry into the christian religion;* ouvrage qui, en effet, peut être regardé comme la contre-partie de ceux de Blount, puisqu'il y prouve non-seulement l'existence de Dieu, mais encore ses divins attributs, sa providence et l'immortalité de l'âme. *Voy.*

Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* BLOUNT, nº I.

GILEMME (Pierre), prêtre imposteur, mort en 1403, se présenta pour guérir par la magie la démence de Charles VI, roi de France. Comme on voulut éprouver ce qu'il savait faire, il promit de délivrer douze hommes liés de chaînes de fer; mais il ne réussit pas, et le prévôt de Paris le fit brûler avec ses compagnons. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

GILIO. *Voy.* GIL.

GILKENIUS ou **GILKENS** (Pierre), jurisc., né à Ruremonde, vivait du XVIe au XVIIe siècle. Il professa le droit à l'université de Würtzbourg, et il fut conseiller de l'évêque de cette ville. On a de lui, entre autres ouvrages : 1º *Commentarius in titulum institutorum de rerum divisione;* — 2º *Tractatus de usucapionibus:* 1600, in-4º; — 3º *Commentationes ac disputationes in præcipuos Codicis Justiniani titulos;* Francfort, 1606, 2 vol. in-fol.; — 4º *Commentarius in Ethica et Politica Aristotelis;* 1606, in-4º. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*, édit. de Foppens, 1739. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GILL** (Alexandre), théologien et philologue, né dans le comté de Lincoln l'an 1564, mort en 1635, prit ses grades à l'université d'Oxford, et devint en 1608 principal de l'école de Saint-Paul. Ses ouvrages théologiques sont : 1º *Treatise concerning the Trinity;* 1601, in-8º; — 2º *Sacred philosophy of Holy scripture, or a commentary on the creed;* 1635, in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GILL** (Jean), controversiste, habile dans les langues latine, grecque et hébraïque, prédicateur distingué, né à Kettering l'an 1697, mort en 1771, appartenait à la secte des Anabaptistes, exerça les fonctions de ministre. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse, dont les principaux sont : 1º *Exposition of the Song of Solomon;* 1728, in-fol.; ouvrage dirigé contre Whiston; — 2º *The Prophecies of the Old Testament respecting the Messiah, considered and proved to be literally fulfilled in Jesus*, etc.; 1728; — 3º *Treatise on the doctrine of the Trinity;* 1731; — 4º *Exposition of the New Testament;* 1746-1748, 3 vol. in-fol.; — 5º *Exposition of the Bible;* 1809 et 1810, 9 vol. in-4º, 3e édit.; — 6º *A Complete body of doctrinal and practical Divinity;* 1795, 3 vol. in-8º *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Gill.

I. **GILLES**, en latin *Ægidius. Voy.* donc à ÆGIDIUS les GILLES qui ne se trouvent pas ici.

II. **GILLES** (saint), abbé en Languedoc, mort le 1er septembre l'an 547, ou 552, ou 558. On croit qu'il vint d'Athènes dans les Gaules attiré par la réputation de saint Césaire à Arles, d'où il se rendit dans une solitude du diocèse d'Uzès, pour se mettre sous la direction d'un vertueux prêtre nommé Veredème. Plus tard il se retira dans une solitude du diocèse de Nîmes; il y termina ses jours dans la pénitence et la prière. Il fut enterré dans la cellule de son ermitage; il s'y forma une abbaye qui a été sécularisée, puis une ville qui prit son nom. On célèbre la fête de saint Gilles le 1er septembre. *Voy.* Fulbert de Chartres, *Éloge de saint Gilles.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

III. **GILLES**, abbé de la Gaule Narbonnaise, vivait au VIe siècle. Il a laissé : 1º une *Lettre;* — 2º une *Profession de foi.* On trouve ces ouvrages dans le P. Sirmond, *Conciles*, tom. I.

IV. **GILLES**, moine d'Orval, né à Liége, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé : *Les Gestes des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége.* Cet ouvrage a été publié par Chapeauville, *Recueil;* Liége, 1612 et 1616. Richard et Giraud.

V. **GILLES** (Christophe). *Voy.* GIL.

VI. **GILLES** (François-Bernard ou Bertraud), théologien, poëte et musicien, né vers l'an 1780, mort vers 1826, était aveugle de naissance. Ses principaux ouvrages sont : 1º *Exemple d'Émulation qui réunit un ensemble de morale sur les dispositions que l'homme doit avoir en toute sorte d'états, pour se rendre utile à soi-même et à la société;* 1798, in-12; — 2º *Développement heureux de l'exécution des desseins de Dieu, et la propagation de la philosophie chrétienne;* Paris, 1816, in-12; — 3º *Discours sur la charité spirituelle, à tous les fidèles de l'Église catholique;* ibid., 1824, in-12; — 4º *Discours sur la richesse des dons de Dieu et les avantages qu'ils opèrent dans les cœurs des hommes qui le servent avec amour et fidélité;* ibid., 1824, in-12; — 5º *Éloge des vertus de la sainte Vierge, et réfutation des systèmes des protestants, par lesquels ils la méprisent, et censurent injustement nos ministres de l'Église;* ibid., 1825, in-12; — 6º *Méditations chrétiennes*, ou *Discours à tous les peuples des nations sur les devoirs et les moyens précieux que nous devons mettre en usage pour nous attacher à Dieu;* ibid., 1825, in-12; — 7º *Discours intéressant, curieux et surprenant, sur le grand intérêt que nous avons tous pour accomplir la volonté de Dieu;* ibid., 1826, in-12; discours adressé à la maréchale duchesse de Reggio. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **GILLES** (Pierre), pasteur de l'église vaudoise de la Tour, né dans les vallées du Piémont l'an 1571, a composé l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées, recueillies en quelques vallées du Piémont et circonvoisines, autrefois appelées églises vaudoises;* Genève, 1644, in-4º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **GILLES DE ROME**, archevêque de Bourges, mort l'an 1316, appartenait à la famille des Colonna. Il fut docteur de Paris et général de l'Ordre des Augustins. Ses ouvrages lui ont acquis le nom de *Docteur très-bien fondé.* Parmi ses principaux écrits nous citerons : 1º *Question sur la puissance ecclésiastique et temporelle*, dans Goldaste, *Monarchie*, tom. II, p. 95; — 2º *Défense des livres de saint Thomas contre le Correctoire de Guillaume de la Mare;* Venise, 1501; Cologne, 1624; — 3º *Commentaires sur le Maître des Sentences;* — 4º *Du Péché originel;* — 5º *De l'Eucharistie;* — 6º *Du Sujet de la théologie:* Venise, 1501. *Voy.* Trithème, *Catalog. Scriptor. eccles.* Bellarmin, *De Scriptor. eccles.* Richard et Giraud, qui indiquent tous les écrits de Gilles. La *Nouv. Biogr. génér.*, tom. XI, col. 292.

IX. **GILLES DE SAINT-IRÈNE.** *Voy.* IRÈNE, nº I.

X. **GILLES DE VITERBE**, général de l'Ordre des Augustins, mort à Rome en 1532, était très-versé dans les langues latine, grecque, hébraïque et chaldéenne. Élu général de son Ordre en 1507, il fut chargé en 1512 de faire l'ouverture du concile de Latran, et, en 1517, Léon X le nomma cardinal. Il devint successivement patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe, de Népi, de Castro et de Sutri; il fut aussi envoyé en Espagne en qualité de légat. On lui doit : 1º *De Ecclesiæ Incremento*, etc.; — 2º *Remarques sur les trois premiers chapitres de la Genèse;* — 3º *Commentaires sur quelques Psaumes. Voy.* Sadolet, l. III, *Epist.* Paul Jove, *Hist.*, l. VI, et *in Elog. Doct.*, c. LXXXV. Ughelli, *Ital. Sacr.* Auberi, *Hist. des Cardinaux.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

XI. **GILLES D'ORLÉANS**, dominicain, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivait dans la

seconde moitié du XIIIe siècle. Il prêcha avec succès dans les églises de Paris pendant les années 1272 et 1273. Il a laissé vingt-trois *Sermons* manuscrits que l'on conserve à la Bibliothèque impériale de Paris. *Voy.* Échard, *Scriptores Ordin. Prædicatorum.* D. Rivet, *Histoire littér. de la France*, tom. XIX.

GILLES-LES-BOUCHERIES (SAINT-), en latin *Sancti Ægidii villa*, petite ville du bas Languedoc, dans le département du Gard. Il s'est tenu quatre conciles dans cette ville : le premier au mois de septembre 1042, le deuxième l'an 1056, le troisième en 1115, et le quatrième l'an 1210. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. V, VI. Labbe, *Concil.*, tom. IX, XI. Hardouin, tom. V. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 235.

I. **GILLET** (Claude), jurisc. français qui vivait au XVIIIe siècle, se distingua par une profonde connaissance du droit et une grande facilité d'élocution. Il a laissé : 1° *Mémoire pour les recteur, doyen, procureurs et suppôts de l'université de Paris, appelants comme d'abus contre les doyen, chanoines et chapitre de Notre-Dame de Paris*; Paris, 1741, in-fol.; — 2° *Mémoire pour les religieux, prieur et couvent de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou et L. A. de Polignac, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, doyen, commendataire, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Nogent-le-Rotrou*; ibid., in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GILLET** (Louis-Joachim), chanoine régulier de Saint-Augustin, né en Bretagne l'an 1680, mort en 1753, professa la philosophie à Ham, fut curé de Mahon et conservateur titulaire de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Il a laissé : *Nouvelle traduction de l'historien Joseph, faite sur le grec, avec des notes crit. et histor. pour en corriger le texte dans les endroits où il paraît altéré, l'expliquer dans ceux où il est obscur, fixer les temps et les circonstances de quelques événements qui ne sont pas assez développés, éclaircir les sentiments de l'auteur et en donner une juste idée*; Paris, 1756 et suiv., 4 vol. in-4°. Cette version est plus fidèle que celle d'Arnaud d'Andilly; Paris, 1756-1767, 4 vol. in-4°. Il avait composé plusieurs traités qui n'ont pas été imprimés. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1756, p. 754 et 758. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

GILLI (David), ministre protestant du Languedoc, né en 1648, mort à Angers l'an 1711, abjura le calvinisme en 1683, et ramena plusieurs errants au bercail. On a de lui un recueil sous le titre de *Conversion de Gilli*; 1683, in-12. Il y explique les raisons qu'il a eues de se réunir à l'Église romaine. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GILLI** (Philippe-Sauveur), jésuite, né dans les États romains, alla comme missionnaire dans l'Amérique méridionale, où il passa dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de sa compagnie. Il a publié en italien : *Essai sur l'Histoire d'Amérique*, ou *Histoire naturelle, civile et sacrée des royaumes et provinces espagnoles de la terre ferme dans l'Amérique méridionale*; Rome, 1780-1784, 4 vol. in-8°, avec cartes et figures. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

GILLOT. *Voy.* GILOT, n° II.

GILLY (M.), ancien théologal de l'église de Bayonne et doyen du chapitre royal de Saint-Laud, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *Méditations sur les principales vérités de la religion chrétienne, suivant le rapport qu'elles ont avec le mystère d'un Dieu souffrant et crucifié*; Paris, 1736, in-12.

GILO. *Voy.* GÉLO.

GILON DE PARIS, cardinal, né à Toucy, dans le comté d'Auxerre, vivait au XIIe siècle. Il se rendit à Rome, où Calixte II le nomma évêque de Tusculum et cardinal; en 1127 Honoré II le chargea de mettre fin aux dissensions des patriarches d'Antioche et de Tyr, puis il le nomma légat en Pologne. Il a laissé : 1° *De Via Hierosolymitana, quando, expulsis et occisis paganis, devictæ sunt Nicæa, Antiochia et Hierusalem a christianis*, dans DD. Martenne et Durand, *Thesaurus Anecdot.*, tom. III, p. 212; — 2° *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny*, dont on trouve des extraits dans les Bollandistes, 29 avril, tom. III, p. 655; — 3° *Epistola ad Bernardum, Antiochenum patriarcham*, dans Ludewig, *Reliquiæ manuscript.*, tom. II. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GILONITE. *Voy.* GÉLO.

I. **GILOT**, chanoine de Reims, a adressé une *Lettre* latine à M. Hennebel, docteur de Louvain, *sur la neuvaine de saint Hubert*; elle a été traduite en français et insérée dans le P. Le Brun, *Hist. crit. des pratiques superstitieuses.*

II. **GILOT** ou **GILLOT** (Jacques), doyen de l'église cathédrale de Langres, né en Bourgogne, mort en 1619, fut aussi conseiller-clerc du parlement de Paris et chanoine de la Sainte-Chapelle. On a de lui : 1° *Vie abrégée de Calvin*, en latin; elle se trouve dans Papire Masson, *Hommes illustres*; — 2° *Instructions et lettres-missives concernant le concile de Trente*; 1607, in-8°, et 1654, in-4°; — 3° une *Édition des Œuvres de saint Hilaire*; Paris, 1572. Gilot a, en outre, collaboré au *Catholicon d'Espagne. Voy.* Colomiés, *Biblioth. choisie.* Vigneul Marville, *Mélange d'hist.*

GILPIN (Guillaume), biographe et critique anglican, né à Carlisle l'an 1724, mort à Boldre, dans le Hampshire. Séduit par la lecture des livres d'Érasme, il embrassa plus tard la réforme. En 1804 il fut pasteur de la paroisse de Boldre. Il avait acquis la réputation d'un bon professeur et d'un écrivain instruit et élégant. Outre plusieurs ouvrages sur la peinture, on a de lui : 1° *Lectures on the Cathechism of the church of England*; 1779, 2 vol. in-8°; — 2° *Sermons to a country congregation*; 2 vol. in-8°; — 3° *Exposition of the New Testament*; 1790, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIMONT (*Gimundus*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse d'Auch. Elle fut fondée l'an 1142 par Géraud de Breuil, et elle était fille de Berdones, ligne de Morimont. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. I.

GIN, né à Paris en 1726, mort en 1807 dans la même ville, fut successivement avocat, conseiller au parlement *Maupeou*, et ensuite au grand conseil, où il resta jusqu'à la suppression des cours souveraines. Il se fit remarquer par son attachement aux principes religieux et à la cause des Bourbons dans les occasions les plus périlleuses. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons seulement comme ayant plus particulièrement rapport à la religion : 1° *De la Religion, par un homme du monde*; 1780, 4 vol. in-8°. Il le retoucha et l'abrégea en 1806, sous ce titre : *De la Religion du vrai philosophe.* On y trouve un recueil complet des systèmes des philosophes, de leurs vrais sophismes, et jusqu'à leurs sarcasmes. Le P. Beauregard disait, dans son fameux *Discours sur les philosophes*, qu'ils n'y avaient pas répondu et qu'ils n'y répondraient jamais; — 2° *Discours sur l'histoire universelle*, faisant suite à celui de Bossuet; 1802, vol. in-12. Quoique infiniment au-dessous du travail de l'évêque de Meaux, le

livre de Gin n'est pas sans quelque mérite; il aurait plus de prix qu'il n'en a, sans quelques négligences de style qu'on y rencontre. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

GINDARA ou **GENDARA**, ville épisc. de Syrie, au diocèse et sous le patriarcat d'Antioche, érigée en évêché au IVe siècle. On n'en connaît qu'un évêque, Pierre, qui assista au concile d'Antioche l'an 341. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 110. Richard et Giraud.

GINÉA, village situé dans le Grand-Champ et qui sert de limites entre la Samarie et la Galilée. C'est peut-être le même que *Jennin* ou *Ginnim*, que les nouveaux voyageurs placent sur le chemin de Ptolémaïde à Samarie. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. III, c. II. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GINESNA. *Voy.* GNESNE.

GINETH, père de Thebni. *Voy.* III Rois, XVI, 21.

GINOSA. *Voy.* GNOSSUS.

GIOANNETTI (Melchior-Benoît), cardinal et archevêque de Bologne, né dans cette ville en 1722, et mort l'an 1800, fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes. Il exerça surtout sa charité en 1778 et 1779, où la disette et les tremblements de terre désolèrent la ville de Bologne. Il publia en 1784 dix-huit *Leçons pastorales*, suivies d'un *Appendice de réflexions dogmatiques* tirées des *Actes des Apôtres*, et ayant pour objet de défendre la *primatie* du Saint-Siége. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GIOBERTI (Vincent), prêtre piémontais, mort à Paris en 1852, était professeur à Turin. Il se montra un des plus ardents propagateurs de ce qu'on appelle les idées libérales. Banni de la Sardaigne à cause de ses opinions exaltées, il se retira en Belgique, où il écrivit une partie de ses ouvrages. Sa philosophie est un panthéisme ontologique qui se rattache aux systèmes de l'Allemagne. Au point de vue théologique, Gioberti est un vrai rationaliste. Son livre intitulé : *Il Gesuita moderno*, qui est une diatribe contre la compagnie de Jésus remplie de déclamations et d'extraits des *Provinciales* de Pascal, a été mis à l'*Index* le 30 mai 1849; et un décret du Saint-Office, en date du mercredi 14 janvier 1852, condamne tous ses écrits, en quelque langue qu'ils aient été traduits : *Opera omnia quocumque idiomate exarata. Voy.* la *Civiltà cattolica* du 15 octobre 1835. Le *Diction. encyclop. de la théol. cathol.*

GIOFFI (Bernard-Marie), capucin, né à Naples, mort dans cette ville l'an 1715, fut employé par ses supérieurs dans les missions de la Géorgie, où il travailla avec succès à la propagation de la foi. Il a laissé : *Prediche morali e panegiriche;* Naples, 1710, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GIORE (Peregrinus), nom qu'on donnait à un Juif né de parents dont l'un était Israélite, et l'autre prosélyte.

I. **GIORGI** (Alexandre), jésuite, né à Venise en 1747, mort l'an 1779, fut nommé à l'âge de 19 ans professeur de belles-lettres, place qu'il dut à ses talents précoces. Outre plusieurs autres ouvrages, le P. Giorgi a publié : *Prodromo della Nova Enciclopedia Italiana;* Sienne, 1780, in-4°. Les écrivains les plus renommés devaient contribuer à cet ouvrage; mais le savant jésuite s'était réservé les articles les plus difficiles de la métaphysique et de la théologie; et afin d'offrir des modèles pour les articles à rédiger, il en inséra deux fort remarquables dans ce programme, savoir : 1° *Sur le Péché originel;* — 2° *De la Grâce efficace, et de son accord avec la liberté et la volonté humaines. Voy.* Clementini Vannetii, equitis, *Commentarius de Vita Alexandri Giorgi; accedunt nonnullæ utriusque epistolæ;* Sienne, 1779, in-12. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GIORGI** ou **GEORGI** (Antoine-Augustin), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Santo-Mauro en 1711, mort à Rome en 1797, fut procureur général de son Ordre et professeur de théologie au grand collége de Rome; il déploya toujours le plus grand zèle pour maintenir la pureté de la foi. Benoît XIV le chargea de faire l'apologie de l'*Histoire du Pélagianisme* du cardinal Noris, que les théologiens espagnols avaient mise à l'*Index;* et il fut tellement satisfait du travail de Giorgi, qu'il le nomma directeur de la Bibliothèque Angélique. Giorgi a laissé : 1° *Fragmentum Evangelii S. Johannis græco-copto-thebaicum sæculi* IV, traduit en latin; Rome, 1789, in-4°; — 2° *De Miraculis S. Coluthi et reliquiis Actorum S. Panesniv. martyrum, Fragmenta duo, alterum auctius, alterum nunc primum editum;* ibid., 1793, in-4°; ouvrage qui donna occasion de publier à Paris : *Manuscrits anciens précieux à la doctrine de l'Église et à la pratique du culte catholique, nouvellement publiés à Rome sous ce titre: Fragmenta,* etc.; — 3° *Lettres sur la dévotion au sacré Cœur de Jésus;* — 4° *Traités sur les traductions arabes et syriaques de la Bible;* — 5° *Alphabetum Thibetanum, missionum apostolicarum commodo editum;* Rome, 1762. *Voy.* Fontani, *Elogio del P. Giorgi.* Fabroni, *Vitæ Italorum*, tom. XVIII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GIORGI** ou **GEORGI** (Dominique), de Rovigo, bibliothécaire du card. Imperiale et chapelain ordinaire de Benoît XIV, a publié, entre autres ouvrages : 1° *De Liturgia Romani Pontificis in solemni celebratione missarum, libri duo, ubi sacra mysteria ex antiquis codicibus præsertim Vaticanis, aliisque monumentis plurimum illustrantur;* Rome, 1731, 2 vol. in-4°; — 2° *Vita Nicolai V, pont. max. ad fidem veterum monumentorum conscripta. Accedit Disquisitio de Nicolai erga litteras et litteratos viros patrocinio;* ibid., 1742, in-4°; — 3° *Martyrologium Adonis, archiepiscopi Viennensis, ab Heriberto Rosmeido, S. J. Theologo, jampridem ad mss. exemplaria recensitum, nunc ope codicum biblioth. Vaticanæ recognitum et adnotationibus illustratum... Accessere martyrologia et calendaria aliquot ex vaticana et aliis biblioth. eruta, nunc primum in lucem edita;* ibid., 1745. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1731, p. 373; 1743, p. 375; 1744, p. 475; 1750, p. 557 et suiv. Richard et Giraud. Feller, qui, dans sa *Biogr univers.,* cite plusieurs autres écrits de Giorgi.

GIOVANNI (Giovanni **DI**), chanoine de la cathédrale de Palerme, né à Taormine l'an 1699, mort à Palerme en 1753, se fit recevoir docteur en droit, puis il entra dans les ordres, et il devint chanoine et fiscal de l'Inquisition. Outre son *Codex diplomaticus Siciliæ*, on lui doit : 1° *Tractatus de divinis Siculorum officiis;* Palerme, 1736, in-4°; — 2° *La Storia de' seminari chiericali;* ibid., 1747, in-4°; — 3° *L'Ebraismo in Sicilia;* ibid., 1748, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GIOVENAZZO (*Juvenatium*), siége épisc. du royaume de Naples suffragant de Barri. Ce siége, érigé avant Urbain II, eut pour premier évêque Jean, qui assista à la dédicace du Mont-Cassin faite en 1071 par le pape Alexandre II. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, p. 720. Richard et Giraud.

I. **GIOVIO** (Giovanni-Battista, comte), histo-

rien et poëte, né à Côme en 1748, mort au commencement du XIXe siècle, a laissé divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Trattato della religione;* Milan, 1774, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GIOVIO** (Paolo). *Voy.* JOVE (Paul).

GIPHARELENSIS. *Voy.* GIRACLA.

GIPSON, évêque de Londres et docteur, vivait au XVIIIe siècle. Il a donné : *Codex juris ecclesiastici anglicani,* ou *Statuts, constitutions, canons, rubriques et articles de l'église anglicane, avec un comment. histor. et juridique, et un discours préliminaire sur l'état présent de la puissance, de la discipline et des lois de cette église, et un Appendice contenant les preuves,* en 2 vol. in-fol., en anglais. Cet ouvrage parut en 1713. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1636, p. 569.

GIRACLA (*Giraclensis, Bisargensis, Bisarchiensis, Guisarchensis, Gipharelensis, Gisacensis, Gravellensis* et *Gisardensis*), ancien siége épisc. de Sardaigne situé à l'orient de Sassari. Son évêque résidait à Ardera ; de là vient qu'on l'appelait aussi évêque d'Ardera. Cet évêché fut uni à celui d'Othane au commencement du XVIe siècle. Giracla a eu dix-huit évêques, dont le premier, Pierre, siégeait en 1116. *Voy.* la *Sardinia Sacra,* p. 213. Richard et Giraud.

GIRAFE. *Voy.* CAMÉLÉOPARD.

GIRAMONS ou **GIRUMONS**, selon Gaet. Moroni, *Giramona* ou *Girumunta,* ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. *Voy.* la *Notice Afr.*, n° 9. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 112. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 80.

I. **GIRARD**, prêtre, docteur en théologie, est auteur de : *L'Homme du monde confondu dans le délai de sa conversion,* ou *L'Aveuglement de l'homme dans la vie du monde, pour servir de motif à se convertir et se disposer à gagner le Jubilé;* Paris, 1700, in-12.

II. **GIRARD**, prédicateur et curé de Saint-Loup. Nous avons de lui : *Les petits Prônes,* ou *Instructions familières pour les peuples de la campagne;* Lyon, 1753, 1760, 1766, 8 vol. in-12; Bruxelles, 1769, 4 vol. in-12; Avignon, 1823, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en latin sous ce titre : *Conciones in dominicas et festas, usui parochorum;* Augsbourg, 1766, 4 vol. in-8°.

III. **GIRARD** (Antoine), jésuite, né à Autun l'an 1603, mort à Paris en 1680. On lui doit : 1° *La Peinture de l'innocence fondée sur la fuite du péché;* Paris, 1645, in-12; — 2° *La Peinture de l'innocence fondée sur la garde de la grâce;* ibid., 1646, in-12; — 3° *Combats mémorables et victoires des saints;* ibid., 1647, in-4°; — 4° *Sommaire de la vie et passion de Jésus-Christ;* ibid., 1650, in-fol.; — 5° *Peintures sacrées sur toute l'Écriture;* ibid., 1653, in-fol., souvent réimpr.; — 6° *Recueil des Épîtres et Évangiles de toute l'année, avec des explications des saints Pères et des interprètes;* ibid., 1661, in-4°; — 7° quelques autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. Le P. Girard a donné, en outre, des traductions. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.* Moreri, édit. de 1759.

IV. **GIRARD** (Claude), licencié en théologie de la Faculté de Paris, vivait au XVIIe siècle. Il intervint dans les tentatives faites pour réconcilier les Jansénistes avec le Saint-Siége, et il prit part aux actes qui amenèrent l'accommodement connu sous le nom de *Paix de l'Église.* Il a laissé : *Relation de ce qui s'est passé pour terminer les contestations des théologiens;* Paris, 1663, in-4°. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Gerberon, *Hist. du Jansénisme,* tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GIRARD** (Étienne), curé de Brenne, né à Langres l'an 1635, mort en 1708, a publié : 1° *Le Village de Jorquenay,* ou *Le Jour naissant de la grâce;* Lyon, 1663, in-12; — 2° *Introduction à la vie solitaire, par les exemples de quelques saints et saintes qui ont fleuri en cet état depuis le Ier siècle jusqu'à présent;* Langres, 1697; — 3° *La sainte Paroisse de village;* ibid., 1700, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **GIRARD** (François), né vers l'an 1735 à la Guillotière, mort à Paris en 1811, après avoir été curé de Saint-Landry. Il fut un des premiers curés de Paris qui se soumirent à la constitution civile du clergé. Après la suppression de son église en 1791, il fut un des vicaires épiscopaux de l'évêque intrus Gobel. Nommé chanoine de Paris après la restauration du culte catholique, il fit réparer et dota la chapelle dite *de la Grande Pénitencerie.* On a de lui un opuscule anonyme intitulé : *Instruction sur la constitution civile du clergé, prononcée par un curé de Paris dans son église, au moment de la prestation du serment;* Paris, 1791, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui remarque avec raison que Barbier, dans son *Diction. des Anonymes,* donne par erreur à Girard le nom de *Gérard.*

VII. **GIRARD** (Guillaume), archidiacre d'Angoulême, mort en 1663, a laissé, outre quelques ouvrages biographiques : *La Guide des pécheurs,* traduite de l'espagnol de L. de Grenade; Paris, 1669, in-8°; Paris, 1711, in-8°; Avignon, 1823, 2 vol. in-12; Paris, 1824, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **GIRARD** (Jacques), jurisc., né à Tournus, mort vers l'an 1583, a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Anchora utriusque juris, sive Tituli Cæsarei juris et pontificii per tabulas juxta litterarum ordinem;* Lyon, 1551, in-4°; — 2° *Des Choses merveilleuses en nature, où il est traité des erreurs des sens, des puissances de l'âme et de l'influence des cieux,* trad. de l'italien du P. Célestin; ibid., 1557, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **GIRARD DE VILLE-THIERRI** (Jean), prêtre du diocèse de Paris, né l'an 1641, mort en 1709, est auteur de plusieurs ouvrages de morale et de piété dont voici les principaux : 1° *Le véritable Pénitent,* ou *Les Devoirs d'une âme pénitente contenus dans les sept Sacrements;* 1689 et 1709, 2 vol. in-12; — 2° *Le Chrétien étranger sur la terre,* ou *Les Sentiments et les devoirs d'une âme fidèle qui se garde étrangère en ce monde;* 1697 et 1709, in-12; — 3° *La Vie de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et la vie des chrétiens qui se nourrissent de l'Eucharistie;* 1702, in-12; 1714, in-12; — 4° *Des Églises et des temples chrétiens;* 1706, in-12; — 5° *La Vie des clercs, évêques, prêtres, diacres et autres ecclésiastiques;* 1710, 2 vol. in-12; — 6° *Les Vertus théologales et cardinales;* 1716, in-12; — 7° *Traité de la vocation à l'état ecclésiastique;* 1695; — 8° *La Vie des justes, où l'on explique les principaux devoirs et les obligations les plus importantes de ceux qui tendent à la justice chrétienne;* 1709, in-12. *Voy.* Richard et Giraud, qui indiquent les autres écrits de Girard.

GIRARDEAU, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chanoine, grand vicaire et official d'Évreux, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : *Prolegomena seu prælectiones theologicæ de Religione, de Verbo Dei, seu scripto, seu tradito, de Ecclesia et conciliis, cum appendice de Jure ecclesiastico; opus theologiæ candidatis perutile, si non necessarium;* Paris, 1743, 3 vol. in-8°.

GIRARDEL (Pierre), dominicain, docteur de l'université de Paris, né à Chameroy, en Bourgogne, vers l'an 1575, mort à Rome, en 1633, inquisiteur de la province de Toulouse, passa pour le plus intelligent interprète de saint Thomas. On a de lui : 1° *Response à l'avertissement donné par les pasteurs de l'Église protestante de Castre touchant ceux qui sont sollicitez à s'en retirer et se rendre à la religion catholique;* Toulouse, 1618, in-12; — 2° *Vie du R. P Reg. Chavanac,* insérée dans les *Merveilles du sacré Rosaire* de cet auteur; 1613 et 1621, in-12; — 3° *Commentaires sur l'Oraison Dominicale,* insérés dans quelques édit. des *Œuvres de sainte Thérèse*, et traduits en français par Arnaud d'Andilly; Paris, 1670, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GIRARDET** (Alexis), jésuite, né à Nozeroy, dans la Franche-Comté, l'an 1723, mort en 1789, devint chanoine du chapitre de Nozeroy, est auteur d'un ouvrage dans lequel il cherche à montrer que toutes les religions proviennent de celle des Juifs; il est intitulé : *Nouveau système sur la mythologie;* Dijon, 1788, in-4°. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr génér.*

II. **GIRARDET** (Jean-Baptiste), médecin, qui vivait à Lons-le-Saulnier au XVIIe siècle, a laissé : 1° *Œuvres diverses, où l'on remarque plusieurs traits des histoires sainte, profane et naturelle;* Lyon, 1675, in-12; — 2° *Le Miracle de la nature, ou la guérison de toutes sortes de maladies par l'usage des eaux de Louverot, près de Lons-le-Saulnier;* Besançon, 1677, in-12. *Voy.* D'Artigny, *Nouveaux Mémoires de littérature.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GIRARDIN** (Jean-Baptiste), curé à Mailleroncourt-Saint-Pancras, dans le diocèse de Besançon, mort en 1783, a laissé : 1° *Réflexions physiques en forme de commentaire sur le ch.* VIII *du livre des Proverbes, depuis le verset 22 jusqu'au verset* 31; Paris, 1758; Besançon, 1759, in-12; — 2° *L'Incrédule désabusé par la considération de l'univers, contre les spinosistes et les épicuriens;* Épinal, 1766, 2 vol. in-12; — 3° *Lettre d'un gentilhomme à un docteur de ses amis, pour savoir s'il est obligé de se confesser au temps de Pâques à son curé;* ibid., 1762; il n'est pas bien certain que ce dernier ouvrage soit de Girardin. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr génér.*

II. **GIRARDIN** (Jean-Jacques-Félix), docteur en théologie et curé de Fréjus, né dans cette ville l'an 1678, mort en 1753, a laissé : 1° *Histoire de la ville et de l'Église de Fréjus;* Paris, 1729; — 2° *Histoire de saint Ansile, patron de Callas, près de Draguignan;* Aix, 1750, in-12; — 3° *Vie du serviteur de Dieu François Mets:* ibid., 1752, in-12; — 4° *Vie du serviteur de Dieu Laurens Bonhomme, solitaire près de Fréjus,* vers 1759, in-12. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GIRARDINO (Stanislas), barnabite, né à Venise en 1670, mort l'an 1726, publia en italien : 1° un *Carême;* Milan, 1727; — 2° *Exercices spirituels pour la jeunesse;* ibid., 1711; — 3° *Méditations sur saint Joseph pour tous les dimanches;* ibid.; — 4° *Marie très-aimable;* ibid., 1716, in-12; — 5° *L'Eucharistie reçue avec fruit;* ibid., 1723; — 6° *La Vraie douleur des péchés;* ibid., 1722; — 7° plusieurs autres ouvrages de piété.

GIRAUDEAU (Bonaventure), jésuite, né dans le Poitou en 1697, mort en 1774, professa la rhétorique à La Rochelle. Outre une *Introduction à la langue grecque,* on a de lui : 1° *L'Évangile médité et distribué pour tous les jours de l'année, suivant la Concorde des quatre évangélistes;* Paris, 1773, 12 vol. in-12; — 2° *Histoires et Paraboles du P. Bonaventure;* ibid., 1766, in-12, souvent réimprimées; — 3° *Praxis linguæ sacræ, secundum litteras spectatæ, complectens Grammaticam hebraicam et Dictionarium hebraicum, biblio-chaldaicum et rabbinicum;* La Rochelle, 1757, in-4°; — 4° *Abrégé de la Grammaire hébraïque;* Paris, 1758, in-12; — 5° *Dictionarium hebraicum, chaldaicum et rabbinicum;* Paris, 1774, in-4°. A l'imitation de Masclef, le P. Giraudeau prétend lire l'hébreu sans les points massorétiques : système spécieux, mais qui, loin de faciliter l'étude de la langue, empêche d'en acquérir une intelligence parfaite. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* Feller, *Biogr. universelle.*

I. **GIRBA** ou **GIRBITA**, ville épisc. de la province de Tripoli, en Afrique. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Monnulus, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 112. Richard et Giraud.

II. **GIRBITA**, siége épisc. d'Afrique dont la province est inconnue, mais différent du précédent, puisque nous trouvons dans les actes du concile de Carthage, sous Boniface, deux évêques, qui souscrivirent chacun : *évêque de Girbita.*

GIRIBALDI (Sébastien), barnabite, né à Gênes en 1644, mort l'an 1720, fut pénitencier de la cathédrale de Bologne. Il a publié : 1° *Opera moralia;* Bologne, 1606-1612, 5 vol. in-fol.; Venise, 1735, 3 vol.; — 2° *De septem Ecclesiæ Sacramentis;* Bologne, 1706; — 3° *De decem Præceptis Decalogi;* ibid., 1712; — 4° *Juris naturalis humanorumque contractuum et censurarum moralis Discussio;* ibid., 1717.

GIRLAND (Paul), jurisc. florentin du XVIe siècle, a laissé : *Traité des hérétiques et des sorciers, et des peines dont on les punit;* Lyon, 1536.

GIROLAMO (de). *Voy.* FRANÇOIS III.

I. **GIRON** (Ildefonse), est auteur de : *Promptuaire des sermons de fêtes de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints;* Mayence, 1605; Cologne, 1612.

II. **GIRON GARCIAS DE LOAYSA**, archevêque de Tolède, né à Talavera l'an 1542, mort à Giron en 1599, fut d'abord chanoine de Tolède, puis archidiacre de Guadalaxara, aumônier et maître de chapelle de Philippe II, grand vicaire de Tolède et archevêque. On lui doit : *Collectio conciliorum Hispaniæ, cum emendationibus et notis;* Madrid, 1593, in-fol.; il a mis à la tête de cet ouvrage quelques autres traités, tels que : *Chronologia Toletanorum præsulum et conciliorum.* — *De Primatu Ecclesiæ Toletanæ. Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

GIRONE (André de), jésuite, né à Bari, dans le royaume de Naples, mort en 1652, a composé : *Le Traité de l'évêque et de l'épiscopat;* Naples, 1649 et 1653.

GIRONI (Robustiano), prêtre oblat de Saint-Ambroise, né à Gonzangola, village près de Milan, en 1769, mort en 1838 à Milan, où il était sous-bibliothécaire, devint membre de plusieurs académies, conseiller aulique, directeur de la censure des livres. Outre qu'il était directeur de la *Bibliotheca Italiana* publiée à Milan, et qu'il avait pris part au grand ouvrage de Jules Ferario, *Costumes anciens et modernes,* il a publié : 1° *Elementi dei doveri dell' uomo;* 1813, in-8°; — 2° *Dissertation sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* 1834; — 3° plusieurs ouvrages purement littéraires indiqués dans Feller, *Biogr. univers.*

GIRONNE (*Girunda*), ville épisc. de Cata-

logne suffragante de Tarragone. Selon l'opinion commune, saint Narcisse en fut le premier évêque. De l'an 517 à l'an 1274 on a tenu à Gironne deux conciles et quatre synodes. *Voy.* Regia, tom. X. Labbe, tom. IV. Hardouin. Baluze, *Murciæ Hispan.*, l. IV. D'Aguirre, *Concil. Hisp.*, tom. IV, p. 432. Le P. Mansi, tom. IV, col. 139 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 119 et sequent.

GIROUST (Jacques), jésuite, né à Beaufort, ville d'Anjou, mort en 1689, s'appliqua spécialement à la prédication. Doué d'une éloquence naturelle et forte, il éclairait l'esprit en même temps qu'il touchait le cœur. On a de lui des *Sermons;* Tours et Paris, 1700, in-12, 2 vol.; Paris, 1704, 5 vol. in-12; Bruxelles, 1742, 3 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1704, p. 333, 1re édit., et p. 265, 2e édit. *Diction. portat. des Prédicat.*, p. 3. Richard et Giraud.

GIROVAGUE ou **GYROVAGUE** (*Girovagus*), nom donné par saint Benoît dans le Ier chapitre de sa règle à des moines errant de monastère en monastère, sans se fixer nulle part; ce qui donnait lieu quelquefois à des abus déplorables.

GIRUMONS. *Voy.* Giramons.

GIRUTARSI ou **GIRUSTARASI**, siége épisc. de Numidie dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Cirte. Félicien, un de ses évêques, après la conférence de Carthage en 484, fut exilé par Hunnéric, roi des Vandales. *Voy.* la *Notice Afr.*, no 121. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 122.

I. **GIRY** (François), minime, né à Paris l'an 1635, mort en 1688, fut successivement lecteur en théologie, maître des novices, assistant du provincial, puis provincial. Il a laissé : 1o *Vies des Saints, composées par le P. Simon Martin, corrigées et augmentées;* Paris, 1682, 2 vol. in-fol.; cet ouvrage a eu plusieurs éditions; — 2o *Dissertatio chronologica de sententia communi anni natalis et ætatis S. Francisci de Paula ;* ibid., 1680, in-8o; — 3o *La Règle du Tiers-Ordre des Minimes*, trad. en français; ibid., 1673, 1683 et 1697, in-12; — 4o *La sainte Enfance de Jésus-Christ;* — 5o *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme chrétienne;* — 6o *Les cent Points d'humilité:* — 7o *Vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice;* 1687, in-12; — 8o *Vie de Pierre Moreau, de l'Ordre des Minimes, fondateur du couvent de Soissons;* Paris, 1687, in-12; — 9o *Préparation à la mort;* ibid., 1695; — 10o *L'Usure expliquée et condamnée par l'Écriture, les conciles, et par la tradition universelle;* — 11o *Le grand Catéchisme*, extrait du livre de Marchant. *Voy.* le P. Claude Raffron, *Vie du P. Giry;* Paris, 1691, in-12. Le *Journ. des Savants*, 1619, p. 297, 1re édit., et p. 225, 2e édit.

II. **GIRY** (Louis), né en 1595 à Paris, où il mourut l'an 1665, père de François Giry, était avocat au parlement et au conseil, et un des premiers membres de l'Académie française; il a traduit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1o *L'Apologétique de Tertullien ;* Paris, 1636, in-8o, et 1646, in-12, 5e édit.; — 2o *L'Histoire sacrée de Sulpice Sévère;* ibid., 1652, in-12; — 3o les dix premiers chapitres de *La Cité de Dieu de saint Augustin;* ibid., 1665 et 1667, 2 vol. in-8o; — 4o *Épîtres choisies de saint Augustin;* ibid., 1665 et 1667, 2 vol. in-8o. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GISBEAT. *Voy.* Gilbert, no VII.

I. **GISBERT** (Blaise), jésuite, né à Cahors l'an 1657, mort à Montpellier en 1731, acquit une grande réputation comme prédicateur. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1o *Le Bon Goût de l'éloquence chrétienne;* Lyon, 1701, ou *Eloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique;* ibid., 1715, in-4o; Amsterdam, 1728, in-12; Paris, 1730, in-12, et dans le P. Houdry, *Bibliothèque des Prédicat.;* Lyon, 1741, in-4o; Louvain, 1763, in-12; Paris, 1766; — 2o *La Rhétorique*, ou *Règles de l'éloquence chrétienne;* Paris, 1749, in-12; — 3o *La Philosophie du Prince*, ou *La Véritable Idée de la nouvelle et de l'ancienne philosophie;* ibid., 1689, in-8o. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1715, p. 104 et suiv.

II. **GISBERT** (Jean), jésuite, né à Cahors l'an 1639, mort à Toulouse en 1710, professa la théologie dans cette dernière ville. Il devint recteur du collége de Toulouse, puis provincial. On a de lui : 1o *In Summam S. Thomæ Quæstiones juris et facti in collegio Tolosano Societatis Jesu propugnatæ;* 1670, in-fol.; — 2o *Vera Idea theologiæ cum historia ecclesiastica sociatæ;* Toulouse, 1676, in-12, et 1689, in-12; — 3o *Dissertationes academicæ selectæ;* Paris, 1688, in-12; — 4o *Scientia religionis universa, sive christiana Theologia, historiæ ecclesiasticæ nova methodo sociata, quæstiones juris et facti complectens ;* ibid., 1689, in-8o; — 5o *Antiprobabilismus, sive Tractatus theologicus fidelem totius probabilismi stateram continens, in quo ex rationibus divinis accurate examinatur seu veritas seu falsitas cujuscumque probabilismi in materia morali;* Paris, 1703, in-4o. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1689, p. 421, 1re édit., et p. 356, 2e édit.; 1690, p. 29, 1re édit., et p. 23, 2e édit.; 1703, p. 561. Moreri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GISCALA**, ville de Galilée dont Joseph parle assez souvent dans ses livres de la *Guerre des Juifs*. Reland semble croire que c'est celle que les Juifs mentionnent sous le nom de *Gusch-Chaleb*, entre Morem et Capharanan. Saint Jérôme dit, d'après une tradition qu'il traite de fabuleuse (*fabulam accepimus*), que saint Paul était originaire de la ville de Giscala, et, dans un autre endroit, qu'il était de Giscala, mais qu'après la prise de cette ville par les Romains, ses parents s'étaient retirés à Tarse, en Cilicie. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. IV, c. I, IV. Hieronym., *Comment. in Epist. ad Philemon.*, et *Lib. de Scriptor. eccles.* Reland, *Palæst. illustr.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **GISCALA** (Jean de), fils de Lévias, né à Giscala, après avoir volé sur les grands chemins se fit chef de parti, et exerça les plus grandes cruautés pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Après la prise de Giscala, il se jeta dans Jérusalem, et appela par trahison les Iduméens à son secours, contre Ananus, grand sacrificateur. Il fit périr plus de monde que les assiégeants. Après la prise de la ville et du temple, Titus le condamna à une prison perpétuelle. *Voy.* l'art. précéd. Joseph, *in Vita sua.* Feller, *Biogr univers.*

GISENIUS (Jean), théologien, né à Dissen, près d'Osnabrück, l'an 1579, mort en 1659, professa à Lemgo, à Giessen et à Strasbourg. L'an 1634 il réforma le couvent d'Osnabrück. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Meditationes viæ salutis;* Rinteln, 1629, in-8o. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

GISIPA, ville épisc. de la province proconsulaire, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Carthage. Un de ses évêques, Redemptus, assista l'an 525 au concile de Carthage, sous Boniface et Mellosus, et souscrivit à la lettre des évêques de sa province dans le concile de Latran, sous le pape saint Martin Ier. Un autre, nommé Janvier, assista à la conférence de Carthage. *Voy.* la *Notit. Afr.*, n. 24. *Collat.*, c. CXXXIV, not. 231.

GISLEBERT. *Voy.* CRISPIN, n° II, et Richard et Giraud, art. GISLEBERT.

GISLERIUS (Michel), chanoine régulier, né à Rome, vivait au XVIIe siècle. Il a laissé : 1° *Commentaires sur le Cantique des cantiques;* Venise, 1609; Paris, 1613; Anvers, 1619; — 2° une *Chaîne des Pères grecs sur Jérémie, les Lamentations de Jérémie et Baruch;* Lyon, 1623; — 3° *Institutions chrétiennes et régulières;* ibid., 1645.

GISON ou **GEISON.** C'est ainsi que Joseph appelle un petit mur à hauteur d'appui que l'on fit faire autour du temple proprement dit, et de l'autel des holocaustes, afin que le peuple n'en approchât pas. Dans ses *Antiquités* (l. VIII, c. II), il lui donne trois coudées de haut, et, dans sa *Guerre des Juifs* (l. VI), il ne lui en donne qu'une. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GISSEY (Eudes de), jésuite, né à Autun l'an 1589, mort à Toulouse en 1643. On lui doit : 1° *Discours de la Dévotion de Notre-Dame du Puy-en-Velay;* Lyon, 1620, in-8°; — 2° *Histoire de la vie et du martyre du P. Jacques de Sales, et de son compagnon Guillaume Saltamochius;* Toulouse, 1627, in-16; — 3° *Histoire de la B. Vierge du Puy, avec le catalogue des évêques de Roquemadour;* ibid., 1632, in-12; — 4° *Histoire de sainte Ursule et de ses compagnes;* — 5° *Histoire de saint Sernin, évêque de Toulouse;* — 6° *Vie de saint Roch, confesseur;* — 7° *Summa vitæ sanctorum Ecclesiæ Aniciensis;* — 8° *Remarques concernant les évêques du Velay et autres choses ecclésiastiques et séculières;* au Puy, 1644, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.*

GITTA ou **GITTI**, siége épisc. dans l'Afrique occidentale, mais dont la province n'est pas connue. Quelques-uns pensent cependant que cette province pourrait bien être Tripoli. Un évêque de Gitta appelé Catulin assista à la conférence de Carthage. *Voy.* chap. CXXXIII, not. 228. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 123.

GITTHA ou **GITTHAÏM.** *Voy.* GETH.

GIURBA (Mario), jurisc., né à Messine, mort vers l'an 1648, professa la jurisprudence à l'Académie de Messine, et il remplit souvent l'office de juge. Parmi ses ouvrages nous citerons seulement le suivant, comme ayant un objet directement religieux : *Allegationes in ostentationem pontificiæ largitatis ac liberalitatis erga capitulum sanctæ Ecclesiæ Messinensis. Voy.* la *Biblioth. Sicula.* Richard et Giraud.

GIUSSANO (Giovanni-Pietro), en latin *Clussianus*, de la congrégation des Oblats, né à Milan en 1553, mort près de Monza vers l'an 1623, fut chargé par saint Charles Borromée d'administrer une partie du diocèse de Milan. Il a laissé : 1° *Delle siete Chiese di Milano;* Milan, 1593, in-12; — 2° *Della penitenza;* ibid., 1593, in-4°; — 3° *Vita e miracoli delle SS. sorelle vergini Liberata e Faustina;* Côme, 1597, in-4°; — 4° *Istoria evangelica;* Venise, 1601, in-4°; — 5° *Instruzione alli sacerdoti curati;* Milan, 1603, in-8°; — 6° *Vita de san Carlo Borromeo;* Rome, 1610, in-4°; souvent réimprimée; — 7° *Panegyrico per san Carlo;* Milan, 1615, in-4°; — 8° *Vita del santo Giovane e del monaco Dositeo;* ibid., 1626, in-8°. *Voy.* Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, tom. I. La *Nouv. Biogr génér*

* **GIUSTINIANI**, nom italien que l'on traduit en français par *Justiniani. Voy.* à JUSTINIANI les personnages qui ne se trouvent pas à GIUSTINIANI.

I. **GIUSTINIANI** (Angelo), né à Chio l'an 1520, mort en 1596, entra d'abord chez les Franciscains, puis professa la théologie à Padoue et à Gênes; plus tard il devint aumônier du duc de Savoie, puis évêque de Genève. Il assista au concile de Trente, et réussit dans une négociation importante dont Pie IV le chargea auprès du roi de France. Il a laissé : 1° *Commentarii in quædam capita S. Johannis;* — 2° *Sermones. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GIUSTINIANI** (Augustin), dominicain, né à Gênes en 1470, mort en 1536, se livra spécialement à l'étude des langues orientales. Il fut nommé évêque de Nebbio, et assista au concile de Latran. D'après l'invitation de François Ier, il vint en France, et professa l'hébreu à l'université de Paris. On a de lui : 1° *Precatio pietatis plena ad Deum omnipotentem composita ex duobus et septuaginta nominibus divinis ebraicis et latinis;* Venise, 1513, in-8°; — 2° *Liber Job nuper hebraicæ veritati restitutus;* Paris, 1516 ou 1520; — 3° *Psalterium hebræum, græcum, arabicum et chaldaicum;* ibid., 1516, in-fol.; — 4° *Æneæ Platonici, græci christianissimi, de Immortalitate animarum deque corporum resurrectione aureus Libellus, cui titulus est Theophrastus;* Venise, 1513, in-8°. *Voy.* Le Long, *Dissert. sur les Bibles polyglottes.* Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, tom. VII, part. II. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GIUSTINIANI** (Benedetto), jésuite, né à Gênes en 1550, mort à Rome en 1622, professa la théologie à Toulouse, à Messine et à Rome; plus tard il fut nommé directeur du collége de la Pénitencerie. On a de lui : *Commentarii de Scriptura Sancta;* 3 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GIUSTINIANI** (Bernardo), abbé et grand-croix de l'Ordre impérial de Saint-Georges, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : *Historie cronologiche dell' origine degl' Ordini militari;* Venise, 1692, 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GIUSTINIANI** (Fabien), évêque d'Ajaccio, né à Lerima en 1578, mort à Ajaccio en 1627, entra dans la congrégation de Saint-Philippe-de-Néri; ses supérieurs le chargèrent de prendre soin de la bibliothèque de Sainte-Marie de Vallicella. Il a laissé : 1° *Index universalis materiarum biblicarum;* Rome, 1612, in-fol.; — 2° *Constitutioni ecclesiastiche per il buon governo del clero e popolo della diocesi d'Aiaccio;* Viterbe, 1620, in-4°; — 3° *Tobias explanatus;* Rome, 1622, in-fol. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXVIII. Ughelli, *Italia Sacra*, tom. III. La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **GIUSTINIANI** (Lorenzo), de l'Ordre des Chartreux, vivait au XVIe siècle. Il a laissé : *Hortus deliciarum;* Milan, 1515, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **GIUSTINIANI** (Michele), historien et bibliographe, né à Gênes en 1612, mort vers l'an 1680, entra dans l'état ecclésiastique, et devint grand vicaire d'Aleria, en Corse. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Constitutioni Giustiniane ecclesiastiche, istruttive e precettive;* Avellino, 1658, in-4°; — 2° *La Scio sacra del rito latino;* ibid., 1658, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **GIUSTINIANI** (Orazio), évêque de Montalto, né à Gênes, mort à Rome en 1649, entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Philippe-de-Néri, et parvint aux premières charges de son Ordre. Urbain VIII le nomma premier bibliothécaire au Vatican, puis évêque de Montalto. L'an 1645 Innocent X le promut à l'évêché de Nocera, lui donna le chapeau de cardinal, et le choisit peu après pour son grand pénitencier. Il a laissé : *Histoire des conciles de Florence;* Rome, 1638, in-fol.; — 2° *Confessio fidei pro*

Orientalibus; — 3° *De Sacramentis Græcorum.* *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. I et II. La *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **GIUSTINIANI** (Vicenzo), dominicain, né à Scio en 1519, mort en 1582, fut élu général de son Ordre en 1558, et il assista au concile de Trente, où il soutint la cause des Ordres réguliers. Il devint préfet de la Congrégation de l'*Index* et abbé de Vallombreuse, vice-protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique et abbé de Saint-Cyr de Gênes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Epistolæ encyclicæ ad ordinem;* ces lettres se trouvent dans tous les recueils des règlements des Dominicains; — 2° *Regula S. Augustini et Constitutiones Ordinis Prædicatorum;* Rome, 1566, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. IV. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* Richard et Giraud, tom. XIV, p. 334, art. Justiniani (Vincent).

GIUTRAMBACARIA, siége épisc. de la province proconsulaire, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Carthage. On en connaît deux évêques : Victor, qui se trouva avec les catholiques, en 411, à la conférence de Carthage, et Benenatus, qui, dans le concile de Latran tenu sous le pape Martin, souscrivit à la lettre synodale des évêques de sa province. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 231.

GLABER (Rodolphe ou Raoul), moine de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Cluny, né en Bourgogne, mort vers l'an 1050, a laissé : 1° *Wilhelmi, abbatis, gestorum liber;* elle se trouve dans les Bollandistes, au 1er janvier; — 2° une *Histoire ecclésiastique,* qui commence à l'an 900 et finit à l'an 1046; Francfort, 1596; elle se trouve dans Duchesne, tom. IV. *Voy.* Baronius. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII. Feller, *Biogr. univers.*

GLADIATEUR (*Gladiator, lanista*), celui qui combattait avec l'épée nue sur l'arène, à Rome. Les saints Pères se sont élevés avec force contre ces sortes de spectacles. Constantin le Grand, ou Théodoric, roi des Ostrogoths, les abolit en 500. *Voy.* Octavio Ferrari, *Dissertation sur les gladiateurs.* Helmstæd, 1721, in-8°. Bergier, *Diction. de théol.*

GLAIN (N. de **SAINT-**), né à Limoges vers 1620, se retira en Hollande pour y professer plus librement le protestantisme. Après avoir servi dans les armées, il travailla pendant quelque temps à la *Gazette de Hollande.* La lecture de Spinosa le rendit athée; il traduisit en français son *Tractatus theologico-politicus.* Cette traduction parut d'abord sous le titre de *La Clef du sanctuaire,* puis sous celui de *Traité des cérémonies superstitieuses des Juifs;* enfin Glain l'a intitulé *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes du salut.* Cette traduction fut imprimée en 1678 à Cologne. C'est un recueil d'extravagances et d'impiétés où Fréret et d'autres savants plus modernes ont puisé des réflexions dont ils se sont fait honneur comme si elles leur appartenaient en propre, et qu'il y eût, en effet, de quoi s'en glorifier. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GLAIVE (*Gladius*), terme qui, dans l'Écriture, signifie au sens figuré la puissance temporelle et spirituelle. Le glaive temporel désigne le droit de vie et de mort, qui n'appartient qu'aux souverains. Le glaive spirituel marque le pouvoir de l'Église sur toutes les âmes, et plus particulièrement le droit d'excommunier et de porter les autres censures. Dans l'Écriture, la guerre, la médisance, la calomnie et les autres mauvais discours sont souvent appelés *glaives,* à cause de leurs funestes effets. On donne aussi à la parole de Dieu le nom de *glaive à deux tranchants,* parce qu'elle s'insinue dans le cœur et dans l'esprit pour en retrancher tout ce qu'il y a de charnel, et séparer, pour ainsi dire, l'homme d'avec lui-même. *Voy.* Hébr., IV, 12. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GLAN (Jean-Baptiste du), en latin *Joannes Baptista a Glano,* de l'Ordre des Augustins, né à Liége, mort en 1613, fut reçu docteur à l'université de Paris, et remplit les premières charges de son Ordre dans les Pays-Bas. On a de lui : 1° *Historia Pontificum Romanorum;* — 2° *Œconomia christiana;* — 3° *Europa, seu de primatum Europæ provinciarum ritibus, cæremoniis et vestibus;* — 4° *De Officio Puellarum,* etc. *Voy.* Curtius, *De Vir. illustr. aug.* Herrera, *In Alph. aug.*

GLANATA, GLANDATA, GLANDATE, GLANDATIVA, GLANDETUM, GLANDEVA. *Voy.* l'art. suiv.

GLANDÈVE (*Glanata, Glandata, Glandate, Glandativa, Glandetum, Glandeva, Glandii civitas, Glannatica, Glannatina*), ancienne ville épisc. de France située dans les Alpes maritimes, et dont il ne reste plus que des ruines. On a bâti aux environs une petite ville nommée *Entrevaux* (*Intervalles*), à cause de sa situation, et on en fit au IVe siècle un siége épisc. sous la métropole d'Embrun. Ce siége a été supprimé en 1801. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, p. 1236.

GLANDIÈRES. *Voy.* Longeville.

GLANDII CIVITAS. *Voy.* Glandève.

GLANFEUIL (*Glandofolium, Glanna, Glannofolium*), ancien nom du monastère de Saint-Maur sur Loire. C'est aussi le nom d'une ancienne abbaye en Anjou. *Voy.* la *Géographie des légendes;* Paris, 1740.

GLANNATICA, GLANNATINA. *Voy.* Glandève.

I. **GLANVILL** ou **GLANVILLE** (Barthélemy), franciscain, né en Angleterre, vivait au XIVe siècle. Il a laissé une sorte d'encyclopédie qui traite de Dieu, des anges, des démons, de l'âme, etc.; cet ouvrage est intitulé : *De Proprietatibus rerum;* Strasbourg, 1488, 1505, in-4°; Nuremberg, 1492; Paris, 1574; cette dernière édition a paru sous ce titre : *Allegoriarum ac Tropologiarum in utrumque Testamentum.* On lui attribue : *Sermonum liber;* Strasbourg, 1491. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GLANVILL** ou **GLANVILLE** (Joseph), chanoine de Worcester, né à Plymouth en 1636, mort à Bath en 1680, prit au collége de Lincoln le degré de maître ès arts, et devint pasteur de la grande église de Bath, chapelain de Charles II, puis chanoine. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Vanité de dogmatiser,* où il prouve la brièveté et l'incertitude de nos connaissances; Londres, 1661; — 2° *Lux orientalis,* ou *Recherches de l'opinion des sages d'Orient sur la préexistence des âmes, qui sert de clef pour pénétrer dans les grands mystères de la Providence;* 1662, in-12; — 3° *Recommandation de saison, et défense de la raison dans les matières de religion, contre l'incrédulité, le scepticisme et toutes sortes de fanatisme;* 1670, in-4°; — 4° *Essai sur quelques sujets importants de philosophie et de religion,* Londres, 1676, in-4°; — 5° *Essai sur l'art de prêcher;* 1678, in-12; — 6° *Invitation sérieuse à la communion.* Tous ces ouvrages sont écrits en anglais. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* Moreri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui indiquent

plusieurs autres écrits de Glanville. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GLAPHYRE, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce, épousa d'abord Alexandre, fils du grand Hérode, puis, après la mort d'Alexandre, Juba, roi de Mauritanie, et en troisième lieu Archelaüs, ethnarque de Judée, frère d'Alexandre, son premier mari. On dit que, cinq jours avant qu'elle mourût, son premier mari lui apparut lui reprochant de lui avoir manqué de parole par son second et par son troisième mariage, et la menaçait de la retirer à lui dans cinq jours; elle mourut, en effet, cinq jours après. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. XV.

I. **GLASS** (Jean), sectaire, né à Dundée en 1698, mort en 1773, était ministre d'une église de campagne; mais on le destitua en 1727, parce qu'il publia un *Traité* dans lequel il s'efforçait de démontrer que l'établissement civil de la religion était contraire à l'esprit du christianisme. Ce fut alors qu'il forma une secte dont les membres prirent le nom de *Glassites;* plus tard ils se firent appeler *Sandemaniens.* Glass a laissé, en outre, des ouvrages de controverse qui ont paru à Édimbourg; 4 vol. in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr génér.*, qui renvoie à SANDEMAN, mot qu'elle a oublié.

II. **GLASS** (Salomon), protestant, plus connu sous le nom latinisé de *Glassius*, est un auteur des plus célèbres parmi les protestants du XVIIe siècle. Il naquit à Sondershausen en 1593, et mourut à Gotha en 1656. Il professa la théologie à Iéna, et devint surintendant général des églises et des écoles du duché de Saxe-Gotha. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Philologia sacra, qua totius sacrorum Veteris et Novi Testamenti Testamentorum Scripturæ tum stylus et litteratura, tum sensus et geminæ interpretationis ratio ac doctrina libris quinque expanditur ac traditur;* Iéna, 1623, in-4°; Amsterdam, 1711, in-4°; ouvrage d'un grand mérite philologique, mais rempli de déclamations contre les catholiques, tout à fait étrangères à son sujet. Aussi a-t-il été mis à l'*Index* (Decr. 14 jan. 1737); — 2° *Exegesis evangelicorum et epistolicorum textuum;* Gotha, 1647, in-4°; Nuremberg, 1664, in-fol.; — 3° *Christologia Mosaica;* Iéna, 1649, in-4°; — 4° *Christologia Davidica;* ibid., 1638, in-4°; — 5° *Onomatologia Messiæ prophetica:* Iéna, 1624, in-4°; ces trois ouvrages réunis ont été imprimés à Iéna vers 1678, in-4°, et à Amsterdam, 1700, in-4°; — 6° *Loci theologici;* Gotha, 1661, in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759. La *Nouv. Biogr. génér.*

GLASSE (Georges-Henri), philologue anglican, prédicateur anglais, né en 1759, mort en 1809. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Contemplations on the sacred History, altered from the works of bishop Hall;* 1793, 4 vol. in-8°; — 2° *Sermons;* 1 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GLASSIUS. *Voy.* GLASS, n° II.

GLAUNVILLE (Barthélemy de). *Voy.* BARTHÉLEMY, n° VIII.

GLEN (Jean-Baptiste), augustin, docteur en théologie et provincial de son Ordre, né vers l'an 1552, mort à Liége en 1613. On lui doit : 1° *Histoire pontificale,* ou *Démonstration de la vraye Église fondée par Jésus-Christ et ses apôtres*, etc.; Liége, 1600, in-4°; — 2° *Œconomie chrestienne, contenant les règles de bien vivre*, etc.; ibid., 1608, in-8°; — 3° *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique, apostolique-romaine, en la réduction des anciens chrestiens dits de Saint-Thomas*, etc.; trad. du portugais de Govea; Bruxelles, 1609, in-8°; — 4° *La Messe des anciens chrestiens, en l'évesché d'Angamal ès Indes-Orientales,* trad. du syriaque en latin; ibid., 1609, in-8°; — 5° *Du Devoir des filles*, etc.; Liége, 1597, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GLEY (Gérard), chanoine honoraire de Gap, né à Gerardmer en 1761, mort à Paris en 1830, fut successivement principal des colléges de Saint-Dié, d'Alençon, de Moulins et de Tours, et chapelain à l'hôpital des Invalides. Outre plusieurs ouvrages d'histoire, de philosophie et de lexicographie, il a laissé : 1° *Histoire de notre Sauveur, exposée d'après le texte des saints Évangiles, selon l'ordre chronologique des faits, distribuée en soixante instructions, et précédée d'une harmonie des quatre Évangélistes;* Tours, 1819, 2 vol. in-12; — 2° *Doctrine de l'Église de France sur l'autorité des Souverains Pontifes et sur celle du pouvoir temporel, conforme à l'enseignement de l'Église catholique, sur les Lettres de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux;* Paris, 1827, in-8°; titre qui présente une fausseté manifeste; car il est de toute notoriété que l'Église de France ou gallicane diffère des autres parties de l'Église catholique sur ce point, puisqu'elle est la seule qui admette les quatre articles de la fameuse déclaration de 1682, au point de les revendiquer comme ses libertés propres; — 3° *Journée du soldat chrétien sanctifiée par les bonnes œuvres et la prière;* ibid., 1827, in-32. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GLICAS. *Voy.* GLYCAS.

GLOCESTER (*Glovernia* et *Claudocestria*), ville épisc. d'Angleterre située dans le comté de ce nom. Henri VIII établit ce siége vers l'an 1540. De l'an 1085 à l'an 1378 on a tenu trois conciles à Glocester. *Voy.* Godw., *De Præsul. angl.*, p. 590.

I. **GLOIRE** (*Gloria*), terme qui s'emploie en parlant de la majesté de Dieu, des louanges et de l'honneur qui lui sont dus, ainsi que de la félicité du ciel. Dans l'Écriture, l'arche d'alliance est appelée la *gloire d'Israël* et la *gloire de Dieu*, parce qu'elle était le symbole de sa présence.

II. **GLOIRE** est, dans la liturgie mozarabique, une des neuf parties de l'hostie, car on la divise, à la messe, en neuf parties. La gloire est au milieu de la *résurrection* et du *règne*, et ces trois parties sont à côté des cinq, qui forment le montant de la croix qu'on représente par l'arrangement des parties de l'hostie.

III. **GLOIRE HUMAINE**, honneur mondain qui résulte de la connaissance qu'ont les hommes du mérite d'une personne, et qui renferme la louange ou l'approbation. La vaine gloire n'est que péché véniel lorsqu'elle ne détruit ni l'amour de Dieu ni celui du prochain; mais elle est péché mortel lorsqu'elle anéantit l'amour de Dieu et qu'on la regarde comme la fin dernière de ses actions. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 132, art. 1, *in corp.*, et art. 3, *in corp.* Pontas, au mot GLOIRE HUMAINE. Richard et Giraud.

GLONER (Samuel), professeur de littérature, né vers 1570, mort vers 1650, a laissé, outre quelques écrits de poésie : *Discours sur le Jubilé du Gymnase de Strasbourg,* dans le volume intitulé *Sermons sur le Jubilé;* Strasbourg, 1641, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GLORIA IN EXCELSIS DEO**, espèce d'hymne que l'on chante au service divin; ce sont les paroles que les anges chantèrent à la naissance de Jésus-Christ, et c'est pour cela qu'on appelle cette hymne *hymne angélique* ou le *cantique des anges.*

II. **GLORIA PATRI**, verset que l'on dit à la fin des psaumes de l'office divin et dans d'autres prières de l'Église pour glorifier la sainte Trinité. On croit que ce fut le pape Damase qui, l'an 368, ordonna de dire le *Gloria Patri* à la fin de chaque psaume de l'office. Il est dit dans le ve canon du concile de Vaison, tenu l'an 519, que l'on récitera dans les églises le nom du Pape, et qu'après le *Gloria Patri*, on ajoutera *Sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique et en Italie, à cause des hérétiques, qui disent que le Fils de Dieu a commencé dans le temps. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

GLOSE (*Glossa, Commentarius*), commentaire fait pour expliquer le texte d'un livre. La glose de la Bible appelée *Glose ordinaire* a été faite par Nicolas de Lira, en 6 volumes. Les *gloses du droit civil et canonique* sont les commentaires qui expliquent l'un et l'autre droit. La *glose* a moins d'autorité que la rubrique des titres, approuvée dans les collections de Grégoire IX, Boniface VIII et Clément V. *Voy.* Fagnan, in c. *Ne innitaris, de Const.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, articles GLOSES BIBLIQUES, GLOSES ET GLOSSATEURS DU DROIT ROMAIN ET DU DROIT CANON.

GLOSINDE. *Voy.* GLOSSINE.

GLOSSAIRE (*Glossarium*), dictionnaire qui sert à l'explication des mots obscurs ou barbares d'une langue corrompue.

GLOSSATEUR (*Interpres*), auteur qui a glosé ou interprété quelque livre; ce terme ne s'emploie guère qu'en parlant des interprètes de l'Écriture sainte.

GLOSSINE ou **GLOSINDE** (sainte), vierge et abbesse, née sur le territoire de Metz, morte vers l'an 778, prit le voile l'an 768, et se retira à Trèves auprès de sa tante Rhotilde, femme d'une grande vertu. Elle revint à Metz, et fit bâtir près de la ville, vers l'an 772, un monastère qu'elle gouverna avec sagesse et sainteté. On célèbre sa fête le 25 juillet. *Voy.* Surius. Le P. Labbe, *Biblioth. des manusc.*, tom. I. Mabillon, IIe *Siècle bénéd.* Richard et Giraud.

GLOVERNIA. *Voy.* GLOCESTER.

GLYCAS ou **GLICAS** (Michel), historien grec, né à Byzance ou Constantinople, vivait au XIIe siècle. Il était très-versé dans la théologie, ainsi que dans l'histoire ecclésiastique et civile. Il a laissé des *Annales* qui comprennent les événements arrivés depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1118; on y trouve, outre l'histoire des Juifs et des Romains, les disputes des théologiens et des philosophes; le P Labbe a fait imprimer cet ouvrage en grec et en latin, à Paris, 1660, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

GNAPHÉE. *Voy.* FOULON, n° III.

GNESEN ou **GENESNE** (*Ginesna* et *Limiosaleus*), ville archiépisc. et primatiale de la Pologne, située dans le palatinat de Kalisch, entre Posma et Thorn. Avant le XVe et au XVe siècle, on a tenu plusieurs conciles dans cette ville. *Voy.* Regia, tom. XIX, XXIX. Labbe, tom. XII. Le P. Mansi, tom. I, col. 1215, 1216; tom. II, col. 814. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 244 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GNIDE, promontoire de l'Asie Mineure situé vis-à-vis de l'île de Crète, et devant lequel passa saint Paul lorsqu'il se rendit en Italie pour se présenter à Néron. Quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait de l'île de Gnide, située entre le promontoire de Gnide et l'île de Crète. *Voy.* Actes, XXVII, 7.

GNOÏTE (*Gnoita*), secte hérétique issue des Nestoriens; saint Grégoire le Grand en fait mention dans ses Lettres.

GNÔSE, mot grec qui signifie proprement *connaissance, savoir, science*, et, dans un sens plus étendu, *science parfaite, connaissance supérieure, transcendante, mystérieuse.* Le système ou l'ensemble des doctrines philosophiques et des croyances religieuses qui constituent la gnôse se nomme *gnosticisme*, et celui qui professe ce système s'appelle *gnostique.* Dans les anciens auteurs ecclésiastiques, et particulièrement dans Clément d'Alexandrie, ces trois termes se prennent quelquefois en bonne part; mais, le plus souvent, ils sont employés dans un mauvais sens. C'est une question parmi les savants de savoir si les gnostiques étaient une secte particulière, ou si l'on n'appelait pas ainsi toutes celles qui se piquaient d'enseigner une doctrine élevée et difficile. Il est certain que les Pères et les auteurs ecclésiastiques ont donné ce nom à plusieurs hérétiques des premiers siècles, tels que les Nicolaïtes, les disciples de Simon, les Carpocratiens, etc. Cependant saint Épiphane, saint Augustin, etc., nous parlent des gnostiques comme d'une secte particulière qui avait pris ce nom parce qu'elle croyait entendre mieux les choses divines que les autres sectes. Saint Épiphane surtout parle des gnostiques comme d'une secte qu'il connaît et qui avait une doctrine particulière. *Voy.* saint Irénée, l. IV, c. V et XVII. Saint Épiphane, *Hæres.* XXVI, XXVII, XLVI. Tertullien, *in Scorpiac.* Saint Augustin, *Hæres.* VI. Eusèbe, *Hist.*, l. IV, c. VII. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*, qui indique les différentes branches des gnostiques. L'*Encyclopéd. cathol.*, qui fait un exposé assez développé des doctrines du gnosticisme. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GNOSIMAQUE (*Gnosimachus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *ennemi de la science.* C'est le nom donné au VIIe siècle à des hérétiques qui rejetaient l'étude de l'Écriture sainte et toute science religieuse, parce que, disaient-ils, pour être sauvé, il faut bien vivre, et non pas être savant. Ils abusaient, comme on le voit, d'un principe qui est vrai. *Voy.* saint Jean Damasc., tit. *Gnosmachi, hæres.* 88, c. VII. Sandère, *Hæres.* 121. Baronius, *Annal.*, ad ann. 68, 120, 145. Bergier, *Diction. de théologie.* Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 247.

GNOSSUS ou **GINOSA**, ancienne ville épisc. située au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Gortyne. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Pynitus, est mis par saint Jérôme au nombre des écrivains ecclésiastiques. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 264. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 113. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 247.

GNOSTICISME. *Voy.* GNÔSE.

GNOSTIQUE. *Voy.* GNÔSE.

GOA, ville archiépisc. des Indes orientales située dans le royaume de Décan, dans la presqu'île de l'Inde. Ce siége a été établi par le pape Paul IV De l'an 1567 à l'an 1585, on a tenu trois conciles à Goa. *Voy.* Sousa, *Oriente conquistado*, part. II. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 249 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GOAR** ou **GOVERS**, **GEVERS**, **GOUVRE**, **GUÈVRE** (saint), solitaire, né dans l'Aquitaine vers l'an 585, mort le 6 juillet 649, se retira dans le diocèse de Trèves, et, vers l'an 618, il y bâtit une cellule, avec une petite chapelle, sur le ruisseau de Vochara. Il y passa plusieurs an-

nées dans les jeûnes et les prières, prêchant la foi aux idolâtres qui se trouvaient encore parmi les peuples du Rhin. Dénoncé à Rustique, évêque de Trèves, comme un fourbe et un magicien, il parvint à se disculper, à la honte de Rustique, qui se jeta à ses pieds. Sigebert III offrit au saint l'évêché de Trèves; mais celui-ci refusa, et retourna dans sa retraite, où il mourut. *Voy.* Surius. D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. Benedict.* Richard et Giraud.

II. **GOAR** (Jacques), dominicain, né à Paris l'an 1601, mort à Amiens en 1653, s'appliqua spécialement à l'étude des Livres saints et à celle des Pères de l'Église. L'an 1631, il se rendit dans l'île de Chio en qualité de missionnaire apostolique et de prieur du couvent de Saint-Sébastien de cette île, où il passa huit ans occupé à examiner les sentiments et les usages des Grecs, et à convertir les schismatiques. L'an 1639 il alla à Rome, où il devint prieur du couvent de Saint-Sixte, et à son retour en France, l'an 1642, on le nomma vicaire général de la congrégation de Saint-Louis. Il a laissé : 1° *Eucologium, sive Rituale Græcorum, complectens ritus et ordines divinæ liturgiæ... juxta usum orientalis Ecclesiæ;* Paris, 1647, in-fol.; Venise, 1730; — 2° *Georgius Codinus curopalata de officiis magnæ ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ, ex versione P Jacobi Greizeri Soc. Jesu;* ibid., 1648, in-fol.; — 3° *Georgii Monachi et S. P. N. Tarasii, patriarchæ C. P., quondam syncellini, chronographia, ab Adamo usque ad Diocletianum;* ibid., 1652, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 574. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique,* tom. V, p. 357 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOATHA, nom de lieu près de Jérusalem que quelques-uns confondent à tort avec *Golgotha* ou le *Calvaire,* car les deux noms en hébreu n'ont aucun rapport. *Voy.* Jérémie, XXXI, 39.

GOAZMOAL. *Voy.* AUGUSTIN, n° XXII.

GOB, plaine dans laquelle se donnèrent deux combats entre les Hébreux et les Philistins. *Voy.* II Rois, XXI, 18. Au lieu de *Gob* on lit *Gazer* (I Paralip., XX, 4). Les Septante portent *Nob* au lieu de *Gob* dans quelques exemplaires, et dans d'autres *Geth.*

GOBAT (George), jésuite allemand qui vivait au XVIIIe siècle, a donné une *Théologie morale;* 1701; cet ouvrage a été censuré en 1703 par M. Guy de Sève de la Rochechouart, évêque d'Arras. *Voy.* Morenas, *Abrégé de l'Hist. ecclés.,* l. XVIII, p. 444. Le P. d'Avrigny, *Mémoires,* tom. IV, p. 238. Richard et Giraud.

GOBELIN (*Lemur*), esprit ou démon familier que l'on dit faire du bruit dans les maisons pendant la nuit, ou y rendre quelques services.

GOBELINUS. *Voy.* PERSONA, n° II.

GOBIEN (Charles **LE**), jésuite, secrétaire et procureur des missions, né à Saint-Malo l'an 1653, mort à Paris en 1708. On lui doit : 1° *Histoire des îles Mariannes;* 1700, in-12; — 2° le commencement des *Lettres édifiantes* publiées à Paris, 1781, 24 vol. in-12; — 3° *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine;* ibid., 1697, in-8°; — 4° *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, et éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius;* ibid., 1698, in-12; — 3° *Histoire des îles Mariannes nouvellement converties à la religion chrétienne, et la mort glorieuse des premiers missionnaires qui y ont prêché la foi;* — 5° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1698, 1700-1702, 1705. Feller, *Biogr. univers.*

GOBINET (Charles), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Saint-Quentin en 1613, mort à Paris en 1690, fut principal du collége du Plessis. On a de lui : 1° *Instruction de la jeunesse en la piété, tirée de l'Écriture sainte et des Pères;* Paris, 1655, in-12; ouvrage souvent réimprimé; — 2° *Instruction sur la pénitence et sur la sainte communion;* ibid., 1667, in-12; 1725, 8e édit.; — 3° *Instruction sur la vérité du saint Sacrement;* ibid., 1677, in-12; 1691, 6e édit.; — 4° *Instruction sur la religion;* ibid., 1687, 1743, in-12; — 5° *Addition à l'instruction de la jeunesse;* ibid., 1689; 1714, in-12; — 6° *Instruction sur la manière de bien étudier;* ibid., 1689 et 1690, in-12; — 7° *Instruction chrétienne des jeunes filles;* ibid., 1682; 1729, in-12. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

GOBLER (Justin), jurisc., né à Saint-Goar vers l'an 1496, mort en 1567, a laissé, outre des ouvrages en allemand sur le droit civil : *Collectio conciliorum variorum;* Francfort, 1565. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOCELIN ou **GOSCELIN, GOTZELIN**, moine de Saint-Bertin, né à Térouane, se trouva à Rome en 1049 avec Hermann, évêque de Salisbury. De retour en Angleterre, il se retira d'abord au monastère de Ramsey, puis à celui de Saint-Augustin de Cantorbéry, où il mourut. Il a laissé : 1° *Histoire de saint Augustin, archevêque de Cantorbéry et apôtre en Angleterre,* en deux parties; la première se trouve à la suite des *Œuvres* de Lanfranc, et la deuxième est dans le *Recueil des actes de l'Ordre de S.-Benoît,* tom. I; l'ouvrage entier a été inséré dans les Bollandistes au 26 mai; — 2° *Vies des saints Laurent, Mellite, Juste, Honoré, Dieudonné et Théodore,* successeurs de saint Augustin; — 3° *Vie de saint Yves, évêque en Perse,* mort en Angleterre; — 4° *Vie de sainte Vereburge, vierge;* — 5° *Vie de sainte Amalberge, vierge en Flandre;* — 6° *Vie de sainte Edgite* ou *Edithe,* morte en 984; — 7° *Vies des saints Souithun ou Sithouin, Grimbald, abbé de Winchester, Erdonwald, évêque de Londres,* etc.; — 8° plusieurs autres écrits dont on trouve la liste dans Richard et Giraud. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII, p. 660 et suiv.

I. **GODARD** ou **GODEHARD, GOTHARD** (saint), évêque de Hildesheim, né dans le diocèse de Passaw vers l'an 960, mort vers 1038, prit l'habit de Saint-Benoît en 991. Il devint abbé du monastère d'Altaich, et il réforma ceux de Hersfeld, du pays de Hesse, de Tergernsée, dans la haute Bavière, et de Chrems-Munster, dans la haute Autriche; il dut, l'an 1021, accepter malgré lui l'évêché de Hildesheim. Il fonda des écoles pour la jeunesse, répara les églises, en bâtit de nouvelles, et il rétablit parmi ses diocésains la pureté de la foi et des mœurs. L'Église honore sa mémoire le 4 mai. *Voy.* Bollandus.

II. **GODARD** (saint), évêque de Rouen. *Voy.* GILDARD.

III. **GODARD** (Étienne), docteur en théologie, né à Paris en 1748, mort en 1803, fut successivement promoteur du diocèse de Bourges, vicaire général, chanoine et grand archidiacre. Il a publié : *Lettre de M. à M. sur la conduite du clergé dans l'Assemblée nationale,* ou *Histoire fidèle et raisonnée des décrets de l'Assemblée relativement aux biens ecclésiastiques et à la religion:* 1791. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GODEAU** (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, né à Dreux en 1605, mort à Vence

en 1672, concourut à la fondation de l'Académie française en s'assemblant avec quelques littérateurs pour conférer de leurs études et lire leurs productions. Nommé évêque en 1636, il tint plusieurs synodes, publia beaucoup d'instructions pastorales pour son clergé, et rétablit dans son diocèse la discipline ecclésiastique. Il se trouva en 1645 et en 1655 aux assemblées générales du clergé tenues à Paris, et il y soutint la dignité de l'épiscopat et la pureté de la morale. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de l'Église, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du* VIIIe *siècle;* 1653-1678, 5 vol. in-fol.; — 2° *Paraphrase des Épîtres canoniques;* 1640, in-12; — 3° *Paraphrase des Épîtres de saint Paul;* 1641, in-12; — 4° *Avis à M. de Paris pour le culte du saint Sacrement dans les paroisses et de la façon de le porter aux malades;* 1644; — 5° *Instructions et Ordonnances synodales;* 1644; — 6° *La Version expliquée du Nouveau Testament;* 1668, 2 vol. in-8°; — 7° *La Morale chrétienne;* 1705, 3 vol. in-12. *Voy.* Pélisson, *Hist. des Aut. ecclés. du* XVIIe *siècle,* part. II. Nicéron, *Mémoires,* tom. XVIII et XX. Le *Journal des Savants,* 1678, 1682, 1698, 1699, 1708, 1709, 1719 et 1723. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des ouvrages de Godeau. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GODEAU** (Michel), curé de Saint-Côme, né vers l'an 1656, mort en 1736, fut exilé à Corbeil comme appelant de la bulle *Unigenitus.* Ses principaux ouvrages sont : 1° *Abrégé des maximes de la vie spirituelle, recueilli des sentiments des Pères, et traduit du latin de D. Barthélemy des Martyrs;* Paris, 1699, in-12; — 2° *De l'Amour de Dieu,* traduit de saint Bonaventure; ibid., 1712, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

GODEBERTE (sainte), vierge, née à Boves vers l'an 640, morte vers 700, fut consacrée par saint Éloi, évêque de Noyon. Elle établit dans cette ville une communauté de douze filles, qu'elle dirigea avec une grande sagesse, et elle ne cessa de donner à tous ceux qui l'entouraient les exemples de l'humilité et de la piété la plus parfaite. Sa principale fête a lieu le 11 avril, jour de sa sépulture. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

I. **GODEFROI** (saint), évêque d'Amiens, né à Molincourt vers l'an 1066, mort le 8 novembre 1115, fut élevé par le pieux Godefroi, abbé du mont Saint-Quentin, près de Péronne. On le nomma malgré lui abbé du monastère de Notre-Dame de Nogent, dans le diocèse de Laon, et il fallut toute l'autorité du légat du pape, ainsi que celle du concile de Troyes, pour lui faire accepter l'évêché d'Amiens. Dans cette haute position, il ne cessa de donner les plus beaux exemples de charité, d'humilité, de zèle et de mortification. L'an 1106 il se rendit à Rome pour défendre ses droits sur l'abbaye de Saint-Valeri, et le Pape lui donna gain de cause; l'an 1112 il assista au concile de Vienne; mais l'indocilité de son peuple lui ayant fait prendre le chemin de la grande Chartreuse, il mourut en route, à l'abbaye de Saint-Crépin de Soissons. Sa Vie, composée 36 ans après sa mort par Nicolas, religieux de Saint-Crépin de Soissons, se trouve dans Surius. L'Église honore sa mémoire le 8 novembre. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **GODEFROI** (Le bienheureux), comte de Cappenbert, de l'Ordre de Prémontré, né en Westphalie l'an 1097, mort le 13 janvier 1127, descendait de Charlemagne par son père, et, par sa mère, de la maison de Souabe. Il distribua ses biens aux pauvres, ne se réservant que six maisons, qu'il convertit en six monastères de l'Ordre de Prémontré. Il se renferma dans celui de Cappenbert, où il passa deux ans dans le jeûne et la prière; il prit au bout de ce temps l'habit religieux, et saint Norbert l'envoya dans sa nouvelle maison de Prémontré. Il mourut au monastère d'Ilmstadt. Sa fête est placée au 13 janvier. *Voy.* Bollandus.

III. **GODEFROI** (Le vénérable), abbé des Monts, mort en 1065, fut d'abord profès de l'abbaye de Saint-George, située dans la Forêt-Noire, où il fut formé à la pratique exacte de la règle de Saint-Benoît. Plus tard il devint abbé du monastère de Weingarten, puis de celui des Monts, situé dans la Styrie. Il a laissé un grand nombre d'*Homélies,* publiées par D. Bernard Pez; Augsbourg, 1725, 2 vol. in-fol. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XXIII, p. 90 et suiv.

IV. **GODEFROI**, prévôt ou prieur de Stavelo, au diocèse de Liége, vivait au XIe siècle. Il a laissé : *Le Triomphe de saint Remacle sur le monastère de Malmedi,* qui se trouve dans le recueil de Chapeauville. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VIII, p. 147 et suiv.

V **GODEFROI** ou **GODEFROY** (Jacques), jurisconsulte, né à Genève en 1587, mort en 1652, fut cinq fois syndic de la république de Genève. Outre des ouvrages sur le droit civil, il a laissé : 1° *Exercitationes duæ de ecclesia et incarnatione Christi;* Genève, 1643, in-4°; 1649, in-8°; — 2° *De statu Paganorum sub imperatoribus christianis;* Leipzig, 1616, in-4°; — 3° *Conjectura de suburbicariis regionibus et ecclesiis, seu de præfecturæ et episcopi urbis Romæ diœcesi;* Francfort, 1618, in-4°; — 4° *Le Mercure jésuite,* ou *Recueil de pièces concernant les progrès des Jésuites, leurs écrits et différends;* Genève, 1626, in-8°; 1631. *Voy.* Moreri. édit. de 1759.

VI. **GODEFROI DE VITERBE**. *Voy.* Geofroi, n° IX.

I. **GODEFROY** (Jacques). *Voy.* Godefroi, n° V.

II. **GODEFROY** (Pierre), jurisconsulte, mort en 1573, fut procureur du roi pour la foi au tribunal de l'Inquisition de Carcassonne. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le principal est intitulé : *Pet. Godefredi, Carcassonn. jurisconsulti, procuratoris regii in fide, Annotamenta in tractatus primi libri Justiniani codicis, de hæreticis, ne s. baptisma iteretur; de apostatis, nemini licere signum* etc.; Paris, 1555, in-8°; on croit que cet ouvrage est une nouvelle édition d'un livre du même auteur, intitulé : *Notamenta in proœmiolo Codicis,* etc.; in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GODEGRAND. *Voy.* Chrodegand.

GODEHARD. *Voy.* Godard, n° I.

GODELÈNE. *Voy.* l'art. suiv.

GODELIÈVE ou **GODELÈNE, GODELIVE DE GHISTELLES**, en latin *Godoleva* (sainte), martyre, née à Ghistelles, en Flandre, morte le 6 juillet, vers l'an 1070, fut mariée à Bertolf, seigneur de Ghistelles, qui, après l'avoir abreuvée d'outrages et de dégoûts, finit par la faire étrangler par ses valets. L'Église honore sa mémoire le 6 juillet. *Voy.* Surius.

GODELIVE. *Voy.* l'art. précéd.

GODESCALC ou **GODESCALQUE**, diacre et chanoine de l'église de Liége, vivait au VIIIe siècle. Il a laissé : *Vie et relation des miracles de saint Landebert ou Lambert, évêque de Maëstricht;* cet ouvrage se trouve dans les *Antiquæ lectiones* de Canisius et dans le P Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti, sæc.* IV. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

GODESCALQUE ou **GOTHESCALC, GOTTESCHALC**, surnommé *Fulgence,* hérétique, né en

Allemagne, fit profession dans le monastère d'Orbais, au diocèse de Soissons, et fut ordonné prêtre vers l'an 846. Ayant tenté de renouveler les erreurs du prédestinatianisme, il fut déféré en 848 au concile de Mayence, et, en 849, au concile de Querci-sur-Oise. Godescalque fut dégradé de l'ordre de prêtrise et renfermé dans une étroite prison. *Voy.* D. Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti, sæc.* IV. Le P. Colonia, *Hist. littér. de Lyon.* Le P. Longueval, *Hist. de l'Église Gallic.,* tom. VI. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. V.

GODESCARD (Jean-François), écrivain ecclésiastique, né à Rocquemont en 1728, mort à Paris en 1800, fut successivement secrétaire de l'archevêché de Paris, prieur de Notre-Dame-de-Bon-Repos, près de Versailles, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre et prieur de Saint-Honoré à Paris. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vies des Pères, des martyrs et des autres principaux saints,* trad. de l'anglais d'Alban Butler; Villefranche et Paris, 1763, 1783, 1784, 12 vol. in-8°, et d'autres nombreuses éditions; — 2° une édition du traité *De Controversiis fidei per Adrianum et Petrum de Valemburg;* Paris, 1768, in-12; — 3° une édition de l'*Analysis fidei* de H. Holden; ibid., 1768, in-12; — 4° *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissements pieux en Angleterre,* trad. de l'anglais de W. Dood; ibid., 1791, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GODET DES MARAIS (Paul de), né à Talcy, près de Blois, en 1649, mort l'an 1709, devint évêque de Chartres et supérieur de la maison royale de Saint-Cyr. A son avénement à l'évêché, il abandonna aux indigents la totalité de ses revenus. Par une ordonnance du 21 novembre 1695, il condamna plusieurs propositions extraites des ouvrages de Mme Guyon et de ceux du P. Lacombe. On lui doit la fondation de quatre séminaires et d'écoles pour l'instruction de la jeunesse. Il a publié : 1° un grand nombre de *Mandements*, d'*Ordonnances* et *Instructions pastorales*, de *Statuts synodaux;* — 2° des *Lettres à Louis XIV, au Pape et au roi d'Espagne;* — 3° des *Lettres à Mme de Maintenon*, imprimées longtemps après sa mort par les soins de l'abbé Berthier. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GODOLEVA. *Voy.* GODELIÈVE.

I. **GODOLIAS**, fils d'Athican, fut laissé dans la Palestine par Nabuchodonosor, après la prise de Jérusalem, pour gouverner le reste du peuple qui s'y trouvait. Ismaël, fils de Nathanias, vint le voir et le tua, lui et tous ceux qui l'entouraient. *Voy.* IV Rois, XXV, 22 et suiv. Jérémie, XXXIX, 40 et 41.

II. **GODOLIAS**, fils d'Amarias, aïeul du prophète Sophonie. *Voy.* Sophon.

III. **GODOLIAS**, Lévite, était fils d'Éthan ou d'Idithum. *Voy.* I Paralip., XXV, 3.

GODOLPHIN (Jean), jurisc. anglais, né en 1617, mort en 1678, étudia la théologie et adopta les principes des puritains. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *The holy Harbour containing the sum and substance of the christian religion;* 1651; — 2° *Repertorium canonicum;* 1678, in-4°; ouvrage dans lequel l'auteur cherche vainement à prouver que dans l'origine les rois d'Angleterre étaient indépendants du pouvoir du Pape. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses,* tom. II. Chauffepié, *Nouveau Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GODON ou **GON**, **GAN** (saint), confesseur, mort le 26 mai, vers la fin du VIIe siècle, était neveu de saint Vandrille. Il demeura d'abord dans l'abbaye de Saint-Romain, en Franche-Comté, puis à l'abbaye de Fontenelles, qu'il quitta pour se retirer à Oye, en Champagne, où il termina ses jours dans la contemplation des choses divines. Longtemps après sa mort on bâtit en cet endroit un monastère. On célèbre sa fête le 26 mai. *Voy.* Henschenius, dans la *Continuat.* de Bollandus. Richard et Giraud.

GODOY (Pietro y), dominicain, né à Aldeanneva vers l'an 1615, mort vers 1686, professa la théologie dans les principales universités d'Espagne. Il devint le confesseur de Philippe IV, et fut successivement évêque d'Osma et de Siguenza. On a de lui : *Disputationes theologicæ in D. Thomam;* Venise et Paris, 1686, 7 vol. in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 673 et suiv. Le *Journal des Savants,* 1686, p. 252, 1re édit., et p. 206, 2e édit. Richard et Giraud.

I. **GODWIN** (Francis), évêque de Llandaff, né à Havington, dans le comté de Northampton, en 1561, mort en 1633, était théologien, philosophe, mathématicien, et savait les belles-lettres, les langues et l'histoire, comme il paraît par ses ouvrages, dont nous citerons seulement : *A Catalogue of the bishops of England, since the first planting of Christianity in the Island, with an history of their lives and memorable actions;* 1601, 1615, dont il donna une édition en latin beaucoup plus correcte, sous le titre de : *De Præsulibus Angliæ Commentarius;* Londres, 1616, in-4°, et depuis il y fit des additions qu'il publia séparément sous ce titre : *Appendix ad Commentarium de Præsulibus Angliæ;* ibid., 1621, in-4°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxon.*, et *Historia universitatis Oxon.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXII, p. 166 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GODWIN** (Thomas), anglican, né en 1587 à Somerset, mort en 1642, professa la théologie à Oxford et fut recteur de l'église de Brigtwell. Outre quatre livres sur les antiquités romaines, on lui doit : *Moses et Aaron;* Utrecht, 1690; l'auteur y explique tous les rites, tant ecclésiastiques que politiques, des anciens Hébreux. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **GODWIN** (William), fils d'un ministre non conformiste de Gueswick, mort à Londres du choléra, en 1832, exerça les fonctions de ministre de 1778 à 1782; mais abjura bientôt les opinions des non-conformistes pour embrasser le calvinisme. Il a laissé, en anglais : 1° *Essai d'histoire en six Sermons;* 1782, in-12; — 2° *Recherches sur la justice, et son influence sur la vertu et le bonheur de la société;* 1793, in-4°, et 1797, 2 vol. in-8°, trad. en franç. par Benjamin Constant. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GODY (Simplicien), bénédictin de l'étroite observance de Cluny, né à Ornans vers l'an 1600, mort en 1662, parvint aux plus hautes charges de son Ordre. Outre des écrits poétiques, on a de lui : 1° *Genethliacon, sive principia Ordinis Benedicti;* — 2° *Ad Eloquentiam christianam via;* Paris, 1648; c'est un excellent traité sur l'éloquence de la chaire. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1666, p. 503. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOEHRÉE. *Voy.* GOERÉE.

GOEBEL (Jean-Henri-Erdmann), protestant, recteur du lycée de Leipzig, né à Lauban l'an 1732, mort en 1795, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De l'Immortalité de l'âme;* Lauban, 1772; — 2° *Du Défaut des preuves matérielles de l'immortalité de l'âme;* ibid., 1773; ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOEPP (Jean-Jacques), théologien protestant, né à Heiligenstein en 1771, mort à Paris en 1855, fut pasteur de l'église de la confession d'Augsbourg à Paris, et inaugura avec Boissard le temple de la rue des Billettes. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Précis de la doctrine chrétienne exposée par le texte de l'Écriture sainte;* Paris, 1815, in-8°; — 2° *Prières à l'usage du culte domestique, suivies des exercices et préparations à la sainte Cène;* ibid., 1821, in-12; — 3° *Principes de la religion chrétienne, à l'usage des écoles élémentaires;* ibid., 1826, in-8°. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas,* tom. IV. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOERÉE** ou **GOEHRÉE** (Hugues-Guillaume), médecin et théologien, né à Middelbourg, en Zélande, mort vers 1643, a donné en flamand une *Traduction du Traité de la république des Hébreux de Pierre Cunæus;* avec des gravures et des suppléments; Amsterdam, 1682; ce livre eut deux suites publiées par le fils de l'auteur; Amsterdam, 1685, in-12; l'ouvrage complet parut, ibid., 1700, 3 vol. in-12; et avec une troisième suite tirée du *Tractatus de Sacrificiis Veterum* de Guill. Outram; ibid., 1701, 4 vol. in-12; trad. en franç., ibid., 1705, 3 vol. in-12. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. littér. des Pays-Bas,* tom. IV. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOERÉE** ou **GOEHRÉE** (Guillaume ou Wilhelm), fils du précédent, né à Middelbourg l'an 1635, mort à Amsterdam en 1711, se livra à la culture des arts, des sciences et des lettres. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : 1° *Histoire de l'Église juive, tirée de Moïse;* Amsterdam, 1700, 4 vol. in-fol.; — 2° *Histoire ecclésiastique et civile;* ibid., 1705, in-8°; — 3° *Introduction à la science de l'Écriture et à l'usage des historiens sacrés et ecclésiastiques,* etc.; Utrecht, 1700, in-fol.; Amsterdam, 1716, in-fol.; tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOERRES (Joseph de), célèbre publiciste et historien, né à Coblentz en 1776, mort à Munich l'an 1848, fut d'abord un très-chaud partisan des idées de la révolution française, pour en devenir un peu plus tard l'ennemi le plus ardent. En 1819, à l'occasion de plusieurs émeutes populaires, il publia *L'Allemagne et la Révolution,* ouvrage dans lequel il stigmatisait le gouvernement prussien, et qui l'obligea à se sauver en Suisse, où il publia, en 1821, *L'Europe et la Révolution,* écrit qui montre la nouvelle direction de son esprit. Devenu bientôt catholique fervent, il fut un des défenseurs les plus zélés du catholicisme en Allemagne. Il fut nommé professeur d'histoire à l'université de Munich en 1827; son *Athanasius,* publié en 1837 à l'occasion de l'arrestation arbitraire de l'archevêque de Cologne, fit une immense et juste sensation. Tour à tour journaliste, savant, apologiste et professeur, Goerres portait dans tout une incontestable supériorité. Parmi ses autres ouvrages, qui sont en grand nombre, nous citerons : 1° *Foi et science;* Munich, 1805, in-8°; — 2° *Mystique chrétienne;* Ratisbonne, 1836-1842, 4 vol. in-8°; ouvrage inachevé; — 3° *L'Église et l'État après la fin du différend de Cologne;* Weissembourg, 1842, in-8°; — 4° *Le Pèlerinage de Trèves;* Ratisbonne, 1844, in-8°. Ces ouvrages sont en allemand; la *Mystique chrétienne* a été traduite en français, et cette traduction, due à M. Charles Sainte-Foi et publiée à Paris sous le titre de *Mystique divine, naturelle et diabolique,* a eu deux éditions, dont la 2e, en 5 vol. gr. in-18, a été enrichie d'une table alphabétique des noms propres des personnes et des lieux qui figurent dans l'ouvrage. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOES** (Damido **DE**), célèbre historien portugais, né à Alemquer l'Antique (*Jerarbrica*) en 1501, mort vers 1573, est auteur d'un certain nombre d'ouvrages dont aucun biographe n'a donné la liste complète, comme le dit justement M. Ferdinand Denis. Pour nous, nous mentionnerons seulement : 1° *Legatio David, Æthiopiæ regis, ad Clementem papam VII; ejusdem David legatio ad Emanuelem, Portugaliæ regem. De regno Æthiopiæ ac populo, deque moribus ejusdem populi nonnulla;* Bologne, 1533, in-4°; — 2° *Damiani a Goes Commentarius rerum gestarum in India, citra Gangem, a Lusitanis;* Louvain, 1539, in-4° Cet ouvrage, traduit en italien et publié à Venise en 1539, fut traduit aussi en allemand et publié sous un titre un peu amplifié en 1540; — 3° *Damiani a Goes, Fides, religio moresque Ethiopum sub imperio presbyteri Johannis;* Louvain, 1540, in-4°; Paris, 1541; Louvain, 1547, grand in-4°; Cologne, 1574, in-4°; Anvers, 1611, in-12. *Voy.* Ferdinand Denis dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOES** (F. Manoel), carme déchaussé, né dans le Portugal, mort en 1595, remplit de 1536 à 1563 toutes les dignités de son Ordre. On a de lui : *Processionarium Ordinis Carmelitarum;* Lisbonne, 1551, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

III. **GOES** (Guillaume **VAN DER**), en latin *Goesius,* jurisc. et philologue protestant, né à Leyde en 1611, mort à La Haye l'an 1686, est auteur de plusieurs écrits, dont nous citerons seulement : *Pilatus judex;* ibid., 1677, in-4°; ouvrage dans lequel l'auteur s'attache à démontrer combien Pilate a violé les lois existant de son temps en laissant condamner Jésus-Christ. *Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GOES** (Manoel **DE**), jésuite portugais, mort en 1593, professa pendant douze ans la philosophie à Coïmbre; il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous devons signaler : *Commentarii in tres libros de anima;* Coïmbre, 1598; Cologne et Lyon, 1604, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

V. **GOES DE VASCONCELLOS**, casuiste portugais du XVIIe siècle, a publié : 1° *Caminho espiritual das almas christams para a Salvação,* etc.; Lisbonne, 1613, in-4°; — 2° *Exame de Consciencia et ordem para penitentes;* ibid., 1615, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOESCHEL (Charles-Frédéric), jurisc. et philosophe, né à Langensalza (Thuringe) en 1784, fut nommé en 1808 conseiller au tribunal supérieur de Naumburg, et devint conseiller d'État en 1845. Il a embrassé le parti de ceux qui, en Allemagne, s'efforcent de donner à la secte luthérienne une organisation hiérarchique et des dogmes stables. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Aphorismes sur le non-savoir et le savoir absolu en rapport avec la confession chrétienne;* Berlin, 1849; — 2° *Considérations sur la philosophie et la théologie du droit;* Schleusingen, 1835, in-8°; — 3° *Biographie et littérature théologico-juridiques;* ibid., 1837 et 1842, 2 vol. in-8°; 4° *Preuves de l'immortalité de l'âme au point de vue de la philosophie spéculative;* Berlin, 1835; tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOESIUS. *Voy.* GOES, n° III.

GOETHALS (Henri), surnommé *Henri de Gand,* archidiacre de Tournay, né à Gand en 1217, mort à Tournay en 1293, fut élève d'Albert le Grand, condisciple de saint Thomas

d'Aquin et ami de saint Philippe Beniti. La Sorbonne lui décerna le titre de *Docteur solennel*. Il se distingua au concile de Lyon, où il obtint la confirmation de l'Ordre des Servites. A Tournay, il combattit avec succès les erreurs des Manichéens, dont le peuple était imbu, et il fonda à Gand l'hôpital Saint-Jacques. On a de lui : 1° une *Théologie* : 3 vol. in-fol.; — 2° *Traité des hommes illustres*, pour servir de suite à ceux de saint Jérôme et de Sigebert. *Voy.* Sanderus, *Flandria illustrata*, tom. II, p. 197, 243. Miræus, *Elogia Belgica*. André-Valère, *Biblioth. Belgica*. Feller, art. HENRI DE GAND. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOETTEN** (Gabriel-Wilhelm), protestant, né à Hanovre en 1708, mort en 1781, fut d'abord pasteur de l'église Saint-Michel à Hildesheim, puis à l'église principale de Zelle; il devint en 1741 intendant à Lunebourg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *La Vérité de la religion chrétienne*, trad. de l'anglais de Ditton; Hildesheim, 1732, 1734, 1742, 1749, in-fol.; — 2° *Sermons sur des circonstances extraordinaires*; Braunschweig, 1748, in-fol.; — 3° *Sermons évangéliques*; Hanovre, 1748, in-fol.; — 4° *Considérations sur la puissance de la parole de Dieu*; Francfort, 1757, in-fol.; tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOETTEN** (Henri-Louis), père du précédent, né à Brunswick en 1677, mort à Magdebourg en 1737, fut pasteur à Wahlsdorf, puis à Magdebourg. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Introduction à des considérations sur la vie et la mort du Christ, d'après Luther*, en allemand; — 2° *Journal ecclésiastique*, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GOETTEN** (Jacob), protestant, né à Lubeck en 1629, mort vers l'an 1671, fut pasteur de l'église Saint-Jean dans sa ville natale. Il a laissé : 1° *Observationes historico-theologicæ*; — 2° *Heures abrégées* ou *Courtes Méditations*, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOETZ** (Raphaël), théologien, poëte et pédagogue protestant, né en Thurgovie en 1559, mort à Marpurg en 1622, soutint à Genève, sous les auspices de Théodore de Bèze, une dispute sur la prédestination. En 1592, il devint professeur du Nouveau Testament à Zurich, et il fut nommé plus tard professeur de théologie à Marpurg. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Tractatus adversus Albericum Triumcuriani, profess. in Lausanna, de prædestinatione*; — 2° *De Peccato in Spiritum S.*; — 3° *De gratuita electorum Salute, et justa reprobatorum damnatione*; — 4° *Historia captivitatis Babylonicæ*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOETZ** ou **GOEZ** (Zacharie), protestant, né à Mühlhausen en 1662, mort après 1705, recteur à Brunswick, a laissé : 1° *Disputatio de hierarchiis angelorum*; Lemgo, 1687, in-4°; — 2° *Elementa philosophica*; Osnabrück, 1699, in-8°; — 3° *Remarques sur l'Histoire de l'Église et des hérésies d'Arnold*; ibid., 1701, in-12, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOETZE** (Georges-Henri), théologien luthérien, né à Leipzig en 1668, mort en 1729, fut d'abord ministre de Burg, puis de l'église Sainte-Sophie à Dresde, et surintendant des églises à Anneberg. Il prit le degré de docteur à Leipzig en 1699, et, l'an 1702, il devint surintendant des églises de Lubeck. On lui doit : 1° *De Ritu sacrarum lectionum*; Wittemberg, 1685, in-4°; — 2° *Discussio singularium quæstionum theologicarum*; Leipzig, 1686, in-4°; — 3° *De Apotheosi Christi*; ibid., 1687, in-4°; — 4° *De Unctura Christi Bethaniæ facta*; ibid., 1687, in-8°; — 5° *De Vigiliis paschalibus veterum christianorum*; ibid., 1687, in-4°; — 6° *De Archidiaconis veteris Ecclesiæ*; ibid., 1687, in-4°; — 7° *Amœnitatum juris divini egloga*; ibid., 1689, in-4°; — 8° *De Centurione sub cruce Christi*; 1698, in-4°; — 9° *De Spiritu Sancto ad Joann.*, XIV, 26, *dissertatio synodalis*, etc.; 1699, in-4°; — 10° *De Odio pontificiorum in hymnos Ecclesiæ lutheranæ*; 1703, in-4°; — 11° *Princeps commentator biblicus*; 1706, in-4°; 12° *Elogia germanorum theologorum*; 1709, in-4°; 13° *Theologus semi-secularis*; 1709, in-4°; — 14° *Num Pharao opera Josephi ad veram Ecclesiam perductus fuerit*; 1712, in-4°; — 15° *Theologia latronis*, etc.; 1712, in-4°; — 16° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Nicéron, qui, dans ses *Mémoires*, tom. XXIII, donne la liste complète des ouvrages de Goetze, en marque le caractère, et fait des réflexions sur un grand nombre d'entre eux. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOETZE** (Jean-Melchior), protestant, né à Halberstadt en 1717, mort à Hambourg en 1786, fut pasteur à l'église Sainte-Catherine de cette dernière ville. Outre de nombreux ouvrages de bibliographie, il a laissé : 1° *Exercitatio historico-theologica de Patrum primitivæ Ecclesiæ feliciori successu in profliganda gentium superstitione quam in confirmanda doctrina christiana*; Halle, 1738, in-4°; — 2° *Défense des vraies idées sur la résurrection des morts, conforme à l'Écriture, contre les erreurs des Sociniens, réchauffées par Basedow*, en allemand; Hambourg, 1764, in-4°; — 3° *Défense de la Bible d'Alcala contre les attaques de Wetstein et de Semler*, en allemand; ibid., 1765, in-8°; — 4° *Défense détaillée du Nouveau Testament d'Alcala*, en allemand; ibid., 1766, in-8°; — 5° *Examen théologique sur la moralité du théâtre allemand actuel*, en allemand; ibid., 1770, in-8°; — 6° *Catalogue d'une collection de Bibles rares et curieuses, en diverses langues*, en allemand; Halle, 1777, in-4°; — 7° *Comparaison soignée des éditions originales des traductions de l'Écriture, publiées par Luther de 1517 à 1545*; Hambourg, 1777-1779, 2 vol. in-4°; Dessau, 1782, 1 vol.; — 8° *Pensées sur la destinée de l'homme*, en allemand; Halle, 1748, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOEZ. *Voy.* GOETZ, n° II.

GOEZMANN (Louis-Valentin), magistrat, né à Landser, en Alsace, l'an 1730, guillotiné à Paris en 1794, fut d'abord substitut du procureur général au conseil souverain d'Alsace, puis conseiller au même conseil, et conseiller au parlement Maupeou en la grand'chambre. Il fut condamné à mort pour avoir écrit en faveur de la tyrannie. Parmi ses ouvrages nous citerons : *La Jurisprudence du grand conseil examinée dans les maximes du royaume*; ouvrage contenant : 1° l'histoire de l'inquisition en France; 2° celle de la bulle *In Cœna Domini*; 3° celle du pétitoire et du possessoire des matières ecclésiastiques; 4° celle de la pragmatique et du concordat; 5° celle de l'appellation comme d'abus; 6° celle du serment de fidélité et de la régale; 7° celle de l'expectative des gradués, de l'usure, du privilége de cléricature et de la compétence du juge laïque et du juge d'église dans les procès criminels des ecclésiastiques; Avignon, 1775; 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Goezmann.

I. **GOG**, un des descendants de Ruben. *Voy.* I Paralip., v, 4.

II. **GOG**, est représenté dans Ézéchiel (XXXVIII, 2, 3) comme roi d'un pays nommé *Magog*. D'un autre côté, *Magog* est aussi un nom propre; il

figure dans la Genèse (x, 2) comme un des fils de Japheth, et saint Jean, dans l'Apocalypse (xx, 7), nous donne Gog et Magog comme deux personnages, sous les noms desquels il désigne probablement les ennemis de Dieu et de son Église. Quant au prophète Ézéchiel, il entend probablement aussi sous les noms de Gog et de Magog les nations ennemies du peuple de Dieu, qu'il prédit devoir être vaincues et massacrées sur les montagnes d'Israël (XXXVIII, XXXIX). Le sentiment le plus probable est que le prophète désigne ici les peuples des provinces septentrionales de l'Asie Mineure, qui se trouvaient en grand nombre dans les armées des rois de Syrie, et sur lesquels les Juifs remportèrent de grandes victoires sous les Machabées. *Voy.* les interprètes sur Ézéchiel et sur l'Apocalypse, et *Compar.* MAGOG.

GOGUET (Antoine-Yves), jurisc., né à Paris en 1716, mort l'an 1758, fut conseiller au parlement, et étudia spécialement l'histoire du droit. Il écrivit, en collaboration avec Fugère, un ouvrage intitulé : *De l'Origine des lois, des arts et des sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples;* 1758, 3 vol. in-4°; 1759, 6 vol. in-12; 1778, 6 vol. in-12; 1809, 3 vol. in-8°; trad. en anglais; 1775, 3 vol. in-8°. Parmi les dissertations qui accompagnent ce livre, nous citerons celle qui est intitulée : *Sur l'Authenticité et l'antiquité du livre de Job. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1758, mars, mai, juin, juillet. Fréron, *Année littéraire,* 1758, tom. IV, p. 278. Feller, *Biogr. univers* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOHARD, archidiacre et vicaire général de Noyon, qui vivait au XVIII[e] siècle, a publié un *Traité des bénéfices ecclésiastiques, dans lequel on concilie la discipline de l'Église avec les usages du royaume de France;* Paris, 1765, 7 vol. in-4°. Si l'auteur n'a pas atteint son but, il a fait au moins des efforts pour y parvenir; et si son ouvrage n'est pas d'une grande utilité aujourd'hui, puisque les bénéfices proprement dits n'existent plus en France et que les usages du pays ont beaucoup changé, il peut servir dans une foule de cas comme document historique. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* tom. V, p. 438.

GOÏ ou **GOY**, au pluriel **GÔÏM** ou **GOJIM**, **GOYIM**, terme hébreu qui signifie proprement *nation, nations, gentils.* Les Juifs ont coutume, lorsqu'ils parlent entre eux, d'appeler ainsi les chrétiens, et les femmes chrétiennes *Goïa* ou *Goja, Goya,* au plur. *Goïoth* ou *Gojoth, Goyoth,* nom qu'ils donnent en général à tous les incirconcis. Ils appellent le christianisme *Goïouth* ou *Gôïuth,* c'est-à-dire *Gentilité,* sans distinguer les chrétiens des gentils et des idolâtres. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible,* et *Compar.* GENTIL, n° I.

GOÏA. *Voy.* l'art. précédent.

GOILLE (*Gollia*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située près de Salins, au diocèse de Besançon. Elle fut fondée l'an 1207 par Gauchet, seigneur de Salins. *Voy.* la *Gallia Christ.,* t. III, vet. edit.

GOÏM et **GOÏOTH**, **GOÏOUTH**. *Voy.* Goï.

GOISKE. (Jean-Philippe **KNEYLN-ROSENSTAND**), homme d'état, né à Copenhague en 1754, mort en 1815, étudia la théologie à l'université de Copenhague. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Raisonnement d'un laïque sur les Pensées d'un ecclésiastique expérimenté au sujet de l'Essai liturgique*, ouvrage de Bastholm; Copenhague, 1785; — 2° *Essai d'un traité de la religion chrétienne*, ibid., 1790. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOÏUTH. *Voy.* Goï.

GOJA, **GOJIM**, **GOJOTH**. *Voy.* Goï.

GOLAIN ou **GOLEIN** (Jean), de l'Ordre des Carmes, né à Basqueville, en Normandie, en 1320, mort à Paris en 1403, professa la théologie à Paris et devint prieur du couvent de Rouen, puis provincial de son Ordre. Il a laissé : 1° *Super Magistrum Sententiarum;* — 2° *Super officio Missæ;* — 3° *Quæstiones variæ,* etc. Charles V le chargea de traduire quelques ouvrages latins, tels que le *Rationale divinorum Officiorum* de Guillaume Durand et une *Histoire des Papes. Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Du Boulay, *Hist. Universitat. Parisiensis.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ ætatis.* P. Lucius, *Carmelit. Biblioth.* D. Rivet, *Hist. littér de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.,* art. GOLEIN.

GOLAN. *Voy.* GAULAN.

GOLDAST DE HEIMINSFELD (Melchior), docteur en droit, né à Esperi, en Suisse, l'an 1576, mort à Giessen l'an 1635, fut conseiller du prince de Weimar, puis chancelier du landgrave de Hesse-Darmstadt. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Monarchia S. Romani imperii, sive Tractatus de jurisdictione imperiali et pontificia;* Hanau et Francfort, 1611-1615, 3 vol. in-fol.; collection d'un grand intérêt pour tous ceux qui veulent approfondir les démêlés des deux puissances au moyen âge; — 2° *Politica imperialia, seu Acta publica et Tractatus de Imperatoris, Pontificis, Electorum et Imperii Ordinum Juribus;* Francfort, 1614, in-fol. Un premier décret de la Sacrée Congrégation de l'*Index,* en date du 23 août 1634, a condamné cet ouvrage; un second décret daté du 4 mars 1709 a prohibé tous les autres écrits de Goldast. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GOLDHAGEN (Hermann), jésuite, né à Mayence en 1718, mort l'an 1794, professa la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre, et devint plus tard conseiller ecclésiastique. Il a publié : 1° un *Journal religieux extrait d'anciens et récents auteurs qui ont défendu la religion chrétienne:* 1778-1794; — 2° *Rhetorica explicata et applicata ad eloquentiam civilem et ecclesiasticam;* Mayence, 1753, in-8°; Francfort, 1760; — 3° *Lexicon græco-latinum recensens potiora Novi Testamenti græci vocabula;* Mayence, 1753, in-8°; — 4° *Meletema biblico-philologicum de religione Hæbreorum sub lege naturali;* ibid., 1759, in-8°; il a laissé, en outre, beaucoup de dissertations sur l'Écriture sainte. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOLDMANN. *Voy.* CHRYSANDER.

GOLFF. *Voy.* GENGON.

GOLGOTHA. *Voy.* CALVAIRE, n° I.

GOLIATH, géant fameux né à Geth, une des cinq satrapies des Philistins, vivait au XI[e] siècle avant J.-C.; il avait environ douze pieds et demi de haut, et il fut tué par David. *Voy.* I Rois, 17.

II. **GOLIATH**, autre géant qui fut tué par Adeodatus, fils de Jaïr de Bethléhem. *Voy.* II Rois, XXI, 19.

GOLIUS (Pierre), orientaliste, frère de Jacques Golius, autre orientaliste, né à Leyde, vivait au XVII[e] siècle. Élevé dans le protestantisme, il se convertit et entra dans l'Ordre des Carmes déchaussés, en prenant le nom de *Célestin de Sainte-Liduvine.* Il alla prêcher l'Évangile aux Mahométans, et fonda dans le Liban, à Mar-Élia, un couvent de son Ordre. Il a laissé : 1° une traduction arabe de *l'Imitation de Jésus-Christ;* Rome, 1664; — 2° *La Vie de sainte Thérèse,* trad. de l'espagnol en arabe; — 3° *Recueil de Paraboles et de Sentences tirées de divers écrivains arabes,* trad. en latin. *Voy.* la *Biblioth.*

Scriptor Carmelit. excalceat., Bordeaux, 1730, in-4°, p. 77, 78, 165 et suiv. Foppens, *Biblioth. Belgica.* Richard et Giraud.

GOLLIA. *Voy.* GOILLE.

GOMAR (François), protestant, né à Bruges en 1565, mort à Groningue en 1641, se fit recevoir docteur en théologie à Heidelberg; de l'an 1587 à l'an 1593 il remplit les fonctions de pasteur de l'église flamande de Francfort, et, l'an 1594, il fut nommé professeur de théologie à Leyde. Il prit la défense du système de Calvin sur la prédestination, contre Arminius, son collègue. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Explicatio doctrinæ orthodoxæ de Providentia divina:* Leyde, 1597, in-8°; — 2° *Speculum veræ Ecclesiæ Christi;* Hanovre, 1603, in-8°; — 3° *Examen controversiarum de genealogia Christi;* Groningue, 1631, in-8°; — 4° *Dissertatio de Evangelio Matthæi, quanam lingua sit scriptum;* Groningue, 1632, in-8°. Ses *Œuvres* théologiques complètes ont paru à Amsterdam, 1644, in-fol., et 1664, in-fol. *Voy.* Brandt, *Hist. de la réforme des Pays-Bas,* tom. II. Bossuet, *Hist. des variat.,* l. XIV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* GOMARISTES.

GOMARISTES, secte de théologiens parmi les calvinistes, laquelle tire son nom de Gomar, dont il est question à l'article précédent. Ils soutenaient avec Calvin, contre les Arminiens, que Dieu prédestine également les élus à la gloire, et les réprouvés à la damnation; qu'il produit dans l'homme le crime et la vertu, parce que l'homme est sans liberté et déterminé nécessairement dans toutes ses actions. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies*, art. GOMAR, et *Compar.* ARMINIENS.

GOMBAUT. *Voy.* GUINEBAUD.

I. **GOMER**, fils de Japhet, fut, selon Joseph, le père des peuples de la Galatie, et, selon d'autres, le père des Phrygiens ou des Cimbres. *Voy.* Genèse, X, 2, et les commentateurs sur ce passage.

II. **GOMER**, fille de Débelaïm et femme du prophète Osée. *Voy.* Osée, I, 3.

GOMEZ (Luiz), né à Origuela, dans le royaume de Valence, mort en 1543, fut successivement auditeur de Rote, directeur de la Pénitencerie, puis évêque de Sarno, dans le royaume de Naples. Ses principaux ouvrages sont : 1° *In regulas cancellariæ apostolicæ commentaria;* Paris, 1546; Lyon, 1557; Venise, 1575, in-4°; — 2° *Decisionum Rotæ libri duo;* Lyon, 1546, in-4°, et 1633; cet ouvrage se trouve aussi dans le *Tractatus tractatuum*, publié par ordre de Grégoire XIII, tom. XX. *Voy.* Andræas Schottus, *Hispanæ Biblioth.* Ughelli, *Italia Sacra,* t. VII. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

GOMINE est la même chose que **GAUMINE**. *Voy.* ce dernier mot.

GOMMARC (Jean), protestant, né probablement à Verteuil, en Saintonge, entre 1625 et 1630. Il fut nommé professeur de philosophie à l'académie protestante de Puylaurens. On a de lui : 1° *De Meditatione Christi et prædestinatione;* Puylaurens, 1668, in-4°; — 2° *De Scientia Dei quam Jesuitæ mediam vive hypothecam vocant;* ibid., 1670, in-4°; — 3° *De Natura Fidei;* ibid., 1671, in-4°; — 4° *De Ortu Fidei;* ibid., 1672, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOMMER ou **GUMMAR** (saint), en latin *Gummarus,* né dans le Brabant, mort le 11 octobre 774, suivit Pépin en Italie; et ayant appris, à son retour, les injustices dont sa femme s'était rendue coupable, il les répara, puis il se retira dans un ermitage situé à Ledo, aujourd'hui Lire, entre Malines et Anvers. Il y passa dix ans dans la prière, le silence et la charité. On honore sa mémoire le 11 octobre. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

GOMOR, en hébreu *hômer* ou *hiscsçârôn,* mesure creuse pour les matières sèches, et qui formait la dixième partie de l'*éphâ*. Elle tenait la quantité de manne attribuée à chaque personne pour sa nourriture journalière. Elle est égale à environ trois pintes de Paris. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Testament,* tom. II, p. 199.

GOMORRHE, la plus septentrionale des cinq villes de la Pentapole. Elle fut consumée par le feu du ciel, en punition de ses crimes. *Voy.* Genèse, XIX, 24.

GOMPHI, ville épisc. de Thessalie située au diocèse de l'Illyrie orientale, et érigée en évêché au VIe siècle, sous la métropole de Larisse. On n'en connaît qu'un évêque, Eustathe, qui est mentionné dans la requête présentée au concile romain sous Étienne II. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 113. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 261.

GON (saint). *Voy.* GODON.

I. **GONÇALEZ** (Pierre), dominicain, né à Astorga, dans le royaume de Léon, vers l'an 1190, mort à Tui le 15 avril 1240, fut comblé de bénéfices par l'évêque d'Astorga, son oncle maternel. Plein d'orgueil, il se montra en public pour obtenir les acclamations de la foule; mais il fut victime d'un accident qui lui attira les railleries du peuple. Il résolut dès lors de renoncer au monde, et il entra chez les Dominicains, où il devint un modèle de vertu. Il se livra à la prédication, opéra de nombreuses conversions, et, appelé à la cour d'Espagne, il réforma les mœurs des courtisans. Il annonça ensuite l'Évangile aux peuples des Asturies et de la Galice, et cette pieuse tâche remplit les dernières années de sa vie. Innocent IV le mit au rang des bienheureux en 1254, et les matelots espagnols, qui le nommèrent *san Elmo* ou *saint Elme,* le regardent comme leur patron. Sa fête a été fixée au 14 avril. *Voy.* Bollandus. Le P. Touron, *Hist. des Hommes illustr. de l'Ordre de S.-Dominique*, t. I, p. 49. Richard et Giraud.

II. **GONÇALEZ D'AMARANTHE** (Le bienheureux), dominicain, né dans le diocèse de Brague en 1187, mort le 10 janvier 1259, fut d'abord curé de Saint-Pélage. Pressé du désir de visiter les lieux saints, il mit à sa place un neveu qu'il avait élevé lui-même; mais, à son retour, ce neveu ne voulut pas lui rendre sa cure, et Gonçalez se retira dans un lieu nommé Amaranthe, d'où il ne sortait que pour évangéliser les peuples de la campagne. Il prit l'habit de Saint-Dominique, et, après sa profession, il retourna à son ermitage, où il termina ses jours. Pie IV le béatifia en 1560. *Voy.* Bollandus. Le P. Touron, *Hommes illustr. de Saint-Dominiq.*, tom. I, p. 61.

GONDISABOR ou **GONDISAPOR**, ville épisc. et métropolitaine de la province du même nom, au diocèse de Chaldée, située au delà du Tigre. D'après Assemani, on la nommait aussi *Beth-Laphat* ou *Lapeth,* et les catholiques y ont tenu plusieurs conciles. Elle a eu trente-huit évêques, dont le premier, Agapet, porta au IIe siècle une lettre aux Orientaux, de la part d'un concile tenu en Occident. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 13; tom. II, p. 497. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 261, 262.

I. **GONDON** ou **GONDOU, GONDULFE** (saint), évêque de Maëstricht, mort le 26 juillet 617, appartenait à une famille noble et puissante de la basse Austrasie. Unissant la doctrine à la

piété, il travailla avec zèle à l'instruction de son peuple. Il mourut après sept ans d'épiscopat. On honore sa mémoire le 16 juillet. *Voy.* Henschenius, *Dissert. des évêques de Tongres, de Maëstricht et de Liège,* tom. VII du mois de mai.

II. **GONDON-LÈS-MONTASTRUC** (*Gondonium juxta Montem Austrudis*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, puis de la congrégation de Cîteaux, située au diocèse d'Agen, près de Montastruc. Elle fut bâtie au XIIe siècle par les soins du B. Géraud de Sala. Plus tard ce monastère donna naissance à celui de Fontaine-Guillaume, situé au diocèse de Bazas, et fut soumis à l'Ordre de Cîteaux avec l'abbaye de Godouin, dont il dépendait. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. II, col. 950. Richard et Giraud.

GONDOU. *Voy.* GONDON, n° I.

GONDRIN (Louis-Henri de **PARDAILLAN** de), archevêque de Sens, né au château de Gondrin en 1620, mort à l'abbaye de Chaulnes en 1674, était cousin d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, dont il fut nommé coadjuteur en 1645, et à qui il succéda l'année suivante. Il parut toujours avec distinction dans les assemblées du clergé, et il se montra en toute rencontre le zélé défenseur des intérêts de l'Église et de l'épiscopat. Il a laissé : 1° un recueil de passages extraits de saint Augustin, et qui est intitulé : *Augustinus docens catholicos et convincens Pelagianos;* — 2° des *Lettres;* — 3° *Mandements et Ordonnances pastorales.* On lui attribue : *Lettres choisies de saint Grégoire le Grand;* Paris, 1676, in-12. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv.* [*Biogr. génér.*

GONDULFE. *Voy.* GONDON, n° I.

GONET (Jean-Baptiste), dominicain, né à Béziers en 1616, mort en 1681, fut reçu en 1640 docteur de l'université de Bordeaux, et professa la théologie jusqu'en 1671, époque à laquelle il devint provincial. Il a laissé : 1° *Dissertatio theologica de probabilitate, in qua novorum casuistarum laxitates et Jansenianorum excessus ex doctrina D. Thomæ corriguntur et confutantur;* Bordeaux, 1664, in-12; — 2° *Clypeus theologiæ thomisticæ contra novos ejus impugnatores;* ibid., 1666, 1670; Paris, 1669, 5 vol. in-fol., et Lyon, 1681, 5 vol. in-fol., qui est la meilleure édition; — 3° *Manuale Thomistarum, seu brevis theologiæ Cursus,* dont la dernière édit. de Lyon, 1581, in-fol., est la plus exacte. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II, p. 692. Le *Journ. des Savants,* 1665, p. 145 de la 1re édit., et 87 de la 2e; 1666, p. 339 de la 1re édit., et 203 de la 2e.

GONFALON ou **GONFANON**, grande bannière d'étoffe découpée par le bas en plusieurs pièces pendantes, dont chacune se nomme *fanon.* C'est ainsi qu'on appelait autrefois les bannières des églises qu'on arborait lorsqu'il fallait lever des troupes et convoquer des vassaux pour la défense des églises et des biens ecclésiastiques. Les couleurs de ces bannières variaient suivant la qualité du saint ou du patron de l'église; elles étaient rouges pour un martyr, vertes pour un évêque, etc. En France, ces bannières étaient portées par les *avoués* ou défenseurs des abbayes; ailleurs par des seigneurs distingués appelés *gonfaloniers.* Quelques écrivains prétendent que de là est venu l'usage des bannières qu'on porte aujourd'hui dans les processions. Dans les auteurs de la basse latinité, ces bannières sont nommées *portiforium.* Il y a une confrérie du *Gonfalon* ou *Confalon. Voy.* CONFALON. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

GONFALONIERS. *Voy.* GONFALON.

GONNELIEU (Jérôme de), jésuite, né à Soissons en 1640, mort à Paris en 1715, acquit de la réputation comme prédicateur, et travailla avec zèle au salut des âmes. On a de lui : 1° *Exercices de la vie intérieure;* Paris, 1701, in-12; — 2° *De la Présence de Dieu, qui renferme tous les principes de la vie intérieure;* ibid., 1703, 1709, in-12; — 3° *Méthode de bien prier;* ibid., 1710, in-12; — 4° *Pratiques de la vie intérieure,* ou *Devoirs que tout chrétien doit rendre à Dieu pour mener une vie chrétienne et se sauver dans le monde;* ibid., 1710, in-12; — 5° *Instructions sur la confession et la communion;* ibid., 1710, in-12, et 1713; — 6° *Le Sermon de Notre-Seigneur à ses apôtres après la cène, avec des réflexions;* ibid., 1712, in-12; — 7° *L'Imitation de Jésus-Christ,* trad. en français, avec des pratiques et des prières; Nancy, 1712, in-12. On attribue généralement cette traduction au P. Gonnelieu; mais elle est de Jean Cussen; le P. Gonnelieu n'est réellement l'auteur que des prières et des pratiques qui se trouvent à la fin de chaque chapitre; — 8° *Nouvelle Retraite de huit jours, à l'usage des personnes du monde et du cloître;* ibid., 1736, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GONON (Benoît), célestin, né à Bourg en Bresse, vivait au XVIIe siècle. On lui doit plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Recueil latin des vies et des maximes des Pères d'Occident,* avec quelques *Vies des solitaires d'Orient;* Lyon, 1625, in-fol.; — 2° *Chronicon Deiparæ Virginis Mariæ;* ibid., 1637, in-4°; — 3° *Histoire de l'Eucharistie,* en latin; ibid., 1635; — 4° *Schola sanctorum Patrum;* in-8°; — 5° *Histoire et miracles de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle aux Célestins de Lyon;* Lyon, 1639, in-12. *Voy.* Richard et Giraud

GONORRHÉE, sorte de maladie qui, chez les Hébreux, rendait un homme impur tant qu'elle durait. Ceux qui souffraient cette perte étaient obligés, le septième jour après leur guérison, de se laver dans l'eau courante, d'y laver leurs vêtements, leur lit, et tout ce dont ils s'étaient servis pendant le temps de leur incommodité, et le huitième jour ils devaient offrir deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un en holocauste, l'autre pour le péché; et le prêtre priait pour eux afin qu'ils fussent purifiés. La gonorrhée qu'on se procurait par mollesse ou par quelque autre motif encore plus criminel était regardée comme une action abominable et digne des plus grands supplices. Les rabbins la mettent au rang des homicides. *Voy.* Genèse, XXXVIII, 9-11. Lévit., XV, 1-3, 16, 18. Deutéron., XIII, 10. I Corinth., VI, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GONSALVE (Martin), imposteur, né à Cuença, vivait au XIVe siècle. Il prétendait qu'il était l'archange saint Michel, à qui Dieu avait réservé la place de Lucifer, et qui devait un jour combattre l'Antechrist. Son disciple, Nicolas le Calabrais, voulut, après la mort de Gonsalve, le faire passer pour le Fils de Dieu; il prêcha qu'au jour du jugement son maître délivrerait tous les damnés par ses prières. Gonsalve et Nicolas furent brûlés tous les deux. *Voy.* Natal. Alex., XIVe siècle. D'Argentré, *Collect. Judic.,* tom. I, p. 576, ann. 1356.

GONTERY (Jean), jésuite, né à Turin en 1562, mort à Paris en 1616, fut un prédicateur et un controversiste très-distingué. On lui doit : 1° *Correction fraternelle faite à M. Dumoulin, ministre du Pont-Charenton;* Paris, 1607, in-12; il y est question du baptême et des limbes, sous le pseu-

donyme *Philothée*, bachelier; — 2° *Lettres à M. le Comte, gouverneur de Sedan, avec les réponses*; Sedan, 1613, in-12; elles traitent de l'autorité des Papes et des conciles, du temporel des rois, du culte des images et de la croix; de l'Eucharistie, du célibat des prêtres et des indulgences. Ces écrits ont donné lieu à des réponses et à plusieurs ouvrages dans lesquels il est beaucoup parlé du P. Gontery; on peut les voir cités dans Feller, *Biogr. univers.*

I. **GONTHIER**, poëte latin du XIII[e] siècle. *Voy.* l'art. suivant.

II. **GONTHIER**, religieux de Saint-Amand, de la congrégation de Cluny, florissait vers 1160. Il a fait treize livres de la prière, du jeûne et de l'aumône; Bâle, 1504 et 1507. On lui attribue aussi la vie de saint Cyr et de sainte Julitte, écrite en vers. Voilà ce que disent Richard et Giraud, en citant à leur appui Sigebert, *De Scriptor. eccles.*, cap. CLXVI. Valère-André, *Biblioth. Belg.* Dupin, *Biblioth. des aut. ecclés., XII[e] siècle, part. II.* Feller, au contraire, attribue, il est vrai, le *Martyrium sancti Cyriaci* et l'*Hist. miraculorum sancti Amandi*, insérée dans les Bollandistes, tom. II de février, à Gonthier, moine de Saint-Amand; mais il dit avec plus de vraisemblance que ce religieux est le même qui assista à la translation du corps de saint Amand en 1107, et fut témoin des miracles arrivés à cette occasion, et que l'auteur *De Oratione, jejunio, eleemosyna, libri XIII*, Bâle, 1504 et 1507, in-4°, est Gonthier, poëte latin du XIII[e] siècle, qui, de maître d'école, devint moine de l'abbaye de Paris, Ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bâle, où il mourut le 11 mars 1223, après avoir composé aussi *Hist. Constantinopolitana sub Balduino, circa annum* 1203, insérée dans les *Antiq. Lectiones* de Canisius, Amsterdam, 1725, in-fol., tom. IV, à la fin.

GONTRAN ou **GUNT-GRAMNE** (saint), roi d'Orléans et de Bourgogne, né l'an 525, mort le 28 mars 593, était fils de Clotaire I[er]. Équitable, modéré, pacifique, il répondait à l'ingratitude par des bienfaits; il pardonna aux assassins que Frédégonde avait armés contre lui, répara le mal qu'avait fait cette princesse, et se montra toujours libéral envers les églises, respectueux à l'égard des ministres de la religion, et plein de charité pour les pauvres. Saint Grégoire de Tours, qui a écrit sa vie, dit qu'il a été témoin de plusieurs miracles que ce roi avait opérés de son vivant. On célèbre sa fête le 23 mars. Richard et Giraud.

I. **GONZAGUE** (Saint Louis de), né au château de Castiglione le 9 mars 1568, mort à Rome, au service des malades, en 1591, entra chez les jésuites le 2 novembre 1587, et s'y sanctifia en peu de temps par l'exercice de toutes les vertus, surtout par une grande pureté de mœurs et une ardente charité. Notre saint fut béatifié par Grégoire XV en 1621, et canonisé par Benoît XIII en 1626. Sa *Vie* a été écrite par le P. d'Orléans, jésuite, et le récit de ses miracles se trouve dans le P. Cépario et dans les Bollandistes.

II. **GONZAGUE** (Lucrèce de), morte en 1576, fut très-malheureuse avec Jean-Paul Manfrone, qu'elle épousa à regret à l'âge de quatorze ans. Son mari se conduisit si mal, que le duc de Ferrare le fit mettre en prison, où il finit ses jours. A sa mort, Lucrèce ne se remaria point. On a recueilli et publié ses *Lettres*; Venise, 1552, in-12; on y a inséré jusqu'aux billets qu'elle écrivait à ses domestiques. Ce recueil est un monument de sa piété et de son esprit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GONZALEZ** (Emmanuel). *Voy.* GONZALEZ, n° IV.

II. **GONZALEZ** (Jean), dominicain, né à Albelda ou Alvelda, mort en 1622, professa à Rome en qualité de premier régent du collége de Saint-Thomas de la Minerve, puis à l'université d'Alcala. Il a laissé des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas*; Alcala, 1621; Naples, 1637. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 427.

III. **GONZALEZ** (Jean), dominicain, né à Léon, qui vivait au XVII[e] siècle, professa la théologie au collége de Saint-Thomas à Rome. Ses leçons ont paru sous ce titre : *Controversiæ inter defensores libertatis et prædicatores gratiæ, de auxiliis divinæ gratiæ, tam excitantis quam adjuvantis, tam operantis quam cooperantis, tam sufficientis quam efficacis, et de extremis hæreticorum erroribus circa eamdem. Romæ anno* 1635 et 1636 *publicæ catholicorum utilitati expositæ, in quibus nec unum extat verbum, quod non vel Summorum Pontificum et sacrorum conciliorum definitionibus, vel sanctorum Patrum* etc.; Liége, 1708, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 486. Le *Journ. des Savants*, 1708, Supplém., p. 528, 1[re] édit., et p. 437 de la 2[e]. Richard et Giraud.

IV. **GONZALEZ** (Manuel ou Emmanuel), évêque de la Nouvelle-Cordoue au Pérou, vivait au XVIII[e] siècle. Il a laissé : *Nova Repetitio ad textum in cap. inter cæteras* IV, *de rescript. in decretalibus*; in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709, p. 503 et suiv., 1[re] édit., et p. 457 et suiv., 2[e] édit.

V. **GONZALEZ** (Thyrse ou Tirso), général des jésuites, né en Espagne, mort à Rome en 1705, se distingua par son éloquence, son intelligence et son savoir. Il professa à l'université de Salamanque. On a de lui : 1° *Fundamentum theologiæ moralis, id est tractatus theologicus de recto usu opinionum probabilium*, etc.; Rome, 1687, in-4°; Dilingen, 1689; Naples, Lyon, Anvers, 1694, in-4°; — 2° *De Infallibilitate Romani Pontificis in definiendis fidei et morum controversiis extra concilium generale, et non expectato Ecclesiæ consensu, contra recentes hujus infallibilitatis impugnatores*; Rome, 1689, in-4°, — 3° *Veritas religionis catholicæ demonstrata*, Lille, 1696, in-12; — 4° *Manuductio ad conversionem Mahometanorum*; Dilingen, 1680, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1695, p. 9, 1[re] édit., et p. 8, 2[e] édit.; 1698, p. 408, 1[re] édit., et p. 361, 2[e] édit. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GOODMAN (Geoffroi), évêque de Glocester, né à Ruthwyn en 1583, mort en 1655, fut successivement curé de Stapleford, chanoine de Windsor, doyen de Rochester, puis évêque. Ayant refusé de signer les dix-sept articles de doctrine et de discipline prescrits par l'archevêque Laud, il fut suspendu de ses fonctions, et, peu après, il fit profession de catholicisme. On lui doit : 1° *The two Mysteries of christian religion, the Trinity and Incarnation, explicated*; 1653, in-4°; — 2° *The Fall of man, and corruption of nature proved by reason*; 1616, 1624, in-4°; — 3° *An Account of his sufferings*; 1650. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOOD (John-Masson), médecin et littérateur anglican, né à Epping, comté d'Essex, en 1764, mort à Shepperton (Middlesex), l'an 1807. Familiarisé dans la maison paternelle avec le latin, le grec et le français, il apprit l'égyptien et l'hébreu pendant son apprentissage de chirurgien, et, plus tard, l'allemand, l'espagnol, et successivement l'arabe, le persan, le russe,

le chinois et le sanscrit. Outre ses ouvrages relatifs à la médecine et une *Traduction du Songe de Salomon,* en vers, il a laissé : 1° *Translation of the Book of Job ;* 1812, in-8° ; — 2° *Translation of the Book of Proverbs ;* 1822. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOODWIN (Thomas), controversiste anglican, né à Rolesby en 1600, mort en 1679, devint en 1628 prédicateur de l'église de la Trinité à Cambridge, et fut en grande faveur auprès de Cromwell, qui le nomma président du collége de la Magdeleine à Oxford. Il a laissé de nombreux ouvrages consacrés à des controverses religieuses, et qui ont paru après sa mort en 5 vol. in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOPHNA ou **GOPHNITH**, **GUPHNA**, chef-lieu d'une des Toparchies de la Judée que Joseph joint ordinairement avec l'*Acrabatène.* Eusèbe met Gophna à quinze milles de Jérusalem, en allant à Sichem ou Naplouse. *Voy.* Pline, l. V, c. XIV. Joseph, *De Bello Jud.*, l. III, c. IV ; l. V, c. VIII ; l. VI, c. I. Euseb., *Onomast.*, ad voc. PHARANX BOTRUOS. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 176, 191, 350, 351, 461, 493, 817. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

GOR ou **GARRA**, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale. Un de ses évêques, Victor, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien.

GORCOME. *Voy.* HENRI GORCOME.

GORDE (saint), martyr, né à Césarée, en Cappadoce, vivait vers le IVe siècle. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie de cent hommes ; mais ayant quitté le service durant la persécution de Dioclétien et de Maximien, pour se préparer au martyre par les jeûnes, les veilles et la prière, il alla se présenter aux païens de Césarée, qui, ne pouvant ni l'effrayer par leurs menaces, ni le gagner par la douceur, le condamnèrent à mort et l'exécutèrent sur-le-champ. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 3 janvier. *Voy.* Richard et Giraud.

GORDIEN (saint), martyr de Rome, était juge ou officier de justice. On lui présenta un prêtre nommé Janvier, pour qu'il le condamnât comme ministre de la religion chrétienne ; ce saint homme adressa à Gordien un discours dont celui-ci fut tellement touché, qu'il se fit baptiser lui et toute sa famille. Le préfet de Rome le condamna à mort et lui fit trancher la tête. Les Grecs célèbrent sa fête le 9 mai. *Voy.* Bollandus.

I. **GORDON** ou **SAINTE-MARIE-DE-GORDON**, abbaye de l'Ordre de Cîteaux située à une lieue de Gordon et à cinq de Cahors ; elle était fille d'Obasine. Elle fut fondée par Guillaume de Gordon, et, l'an 1273, Grégoire X confirma à l'abbé et aux religieux de Gordon les immunités et les priviléges dont ils avaient joui jusqu'alors. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. I, col. 187, nouv. édit.

II. **GORDON** (Jacques-Huntley), jésuite, né en Écosse l'an 1543, mort à Paris en 1620, professa l'hébreu et la théologie à Rome, à Paris, à Bordeaux et à Pont-à-Mousson. Il fut employé dans plusieurs missions apostoliques en Angleterre et en Écosse, et il se montra toujours plein de zèle pour les intérêts de son Ordre. Il a laissé : *Controversiarum christianæ fidei Epitome;* Cologne, 1620, in-4°. *Voy.* Alegambe, *De Scriptor. Societ. Jesu.*

III. **GORDON** (Jacques-Lesmore), jésuite, né à Aberdeen en 1553, mort à Paris en 1641, professa la théologie, fut recteur des colléges de son Ordre à Toulouse et à Bordeaux, et devint confesseur de Louis XIII. On lui doit : 1° *Biblia Sacra, cum commentariis ad sensum litteræ et explicatione locorum omnium quæ in sacris Litteris obscuritatem habent, una cum textu Bibliæ ;* Paris, 1632, in-fol. ; — 2° *Theologia moralis universa, VIII libris comprehensa ;* ibid., 1634, in-fol. ; — 3° *Diatriba de catholica veritate ;* Bordeaux, 1623, in-12 ; — 4° *Opus chronologicum, annorum seriem, regnorum mutationes, et rerum tota orbe gestarum memorabilium sedem annumque, a mundi exordio ad nostra usque tempora, complectens;* Poitiers, 1613 ; Cologne, 1614, 2 vol. in-fol. *Voy.* Alegambe, *De Scriptor Societ. Jesu.*

GORDORINIA, ville épisc. de la Phrygie Salutaire, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Synnade. On n'en connaît qu'un évêque, Cyrique, qui assista au huitième concile général. Cette ville est mentionnée dans la Notice de Léon.

GORDO-SERVI, ville épisc. de la seconde Bithynie, au diocèse de Pont, sous la métropole de Nicée ; les actes des conciles la mentionnent. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Isidore, assista au sixième concile général. *Voy.* Richard et Giraud.

GORDUS, ville épisc. de Lydie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sardes, et située entre le mont Sipyle et la rivière Hermus. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Jean, siégeait du IVe au Ve siècle. *Voy.* Richard et Giraud.

GORET (Jacques), jésuite, qui vivait au XVIIIe siècle, a donné : *L'Ange conducteur dans la dévotion chrétienne, réduite en pratique, en faveur des âmes dévotes, avec l'instruction des grandes indulgences dont jouissent les personnes associées à la confrérie de l'Ange gardien ;* nouv. édit., corrigée et augmentée de l'Office de la sainte Vierge, etc. ; Lyon, 1756, in-12.

GORGER (Michel), de l'Ordre des Minimes, mort en 1673, a laissé : *Remarques sur les prophéties touchant les Pontifes Romains, attribuées à saint Malachie ;* Abbeville, 1659.

GORGIAS, capitaine des armées d'Antiochus Épiphane, qui eut souvent à combattre avec Judas Machabée et ses frères. *Voy.* I Machab., III, 38. II Machab., XII, 32.

I. **GORGONE** (saint), martyr de Nicomédie, mort en 303, fut le compagnon de saint Dorothée, gouverneur des pages de la chambre de Dioclétien, souffrit avec lui divers genres de supplices, et fut enfin étranglé. Sa fête est marquée au 9 septembre dans les Martyrologes d'Adon, d'Usuard, et dans le romain moderne.

II. **GORGONE** (saint), martyr de Rome, fut transporté l'an 764 dans l'abbaye de Gorze, par les soins de Chrodegand, évêque de Metz et fondateur de cette abbaye.

GORGONIE (sainte), morte à Icône, était fille de saint Grégoire de Nazianze, en Cappadoce, et de sainte Nonne, et sœur de saint Grégoire de Nazianze le théologien. Pleine de piété, de modestie et d'humilité, elle obtint de Dieu la conversion de son mari, qui était païen, et elle fut guérie miraculeusement de deux maladies. Les Latins l'honorent le 9 décembre, et les Grecs, qui célèbrent sa fête ce jour-là, l'honorent encore le 23 février. *Voy.* Hermant, *Vies de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze.* Richard et Giraud.

GORI (Dominique), dominicain, né à Florence, mort en 1620, acquit une grande réputation par son éloquence, et professa la théologie dans les maisons de son Ordre. Il a laissé : 1° *Considérations morales sur la vie de Jésus-Christ ;* — 2° *Vie du P. Sanctès Tosinio ;* ces ouvrages sont écrits en italien. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II.

GORICE. *Voy.* GORITZ, nº I.

GORICHÈME. *Voy.* HENRI GORCOME.

GORIN DE SAINT-AMOUR. *Voy.* AMOUR, nº III.

GORINI (Joseph-Corio, marquis de), poëte dramatique, né à Milan vers la fin du XVIIe siècle, outre ses pièces de théâtre, a publié : 1º *Politica, diritto e religione, per ben pensare e sciogliere vero dal falso;* Milan, 1742, 2 vol. in-4º; — 2º *L'Uomo, trattato fisico-morale;* Lucques, 1756, in-4º; ces deux ouvrages, de même que *L'Uomo Jutilita, et Pax*, ont été mis à l'*Index* (Decr. S.-Offic. 19 julii 1759); — 3º *Via e verità sui fondamenti della morale cristiana;* Milan, 1761, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GORION ou **BEN-GORION, GORIONIDES,** c'est-à-dire *Fils de Gorion* (Joseph), que les Juifs appellent aussi *Josippon*, est le pseudonyme d'un écrivain qui a voulu se faire passer pour Flavius Joseph, et que beaucoup de rabbins ont en conséquence confondu avec le célèbre historien, ce qu'ont fait aussi quelques auteurs chrétiens; mais il paraît certain que Gorion est un simple compilateur du IXe siècle. Quoi qu'il en soit de cette question, il existe sous ce nom une *Histoire des Juifs* écrite en hébreu, et divisée en six livres. Il y a de cette histoire deux copies qui ont donné lieu à des éditions diverses. Elle a été traduite en latin, en allemand et en anglais. Gorion parle dans son histoire de plusieurs autres ouvrages qu'il donne comme étant de lui. *Voy.* de Rossi, *Dizion. storico*, tom. I, p. 149, 150, et surtout Wolf, qui, dans sa *Biblioth. Hebr.*, tom. I, nº 873, donne l'historique assez détaillé de Gorionides et de son *Histoire*. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne un résumé du travail de Wolf.

I. **GORITZ** ou **GORICE** (*Goritia*), ville épisc. d'Allemagne située dans le duché de Carniole, et suffragante d'Aquilée; ce siége a été établi en 1751. La partie du Frioul autrichien qui dépendait autrefois du patriarcat d'Aquilée est maintenant soumise à l'évêque de Goritz. *Voy.* Nicole de la Croix, *Géograph. mod.*, tom. I, p. 534, édit. de 1756. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 290 et suiv.

II. **GORITZ** (François-Antoine), capucin, né vers 1725 à Goritz (*Goritia*), d'où il tire son nom, mort l'an 1784, se distingua par ses vertus autant que par son savoir. Il professa pendant plusieurs années la théologie dans les maisons de son Ordre, et publia de savants ouvrages sur la morale, sur les monuments profanes et sacrés. Un des meilleurs ouvrages du P. Goritz est son *Epitome theologiæ moralis in CCXXXIII tabulis* P. F. A.; Goritia, 1795; Venise, 1805; Paris, 1821, 1825, 1829. L'auteur étant mort avant d'avoir terminé son ouvrage, c'est un de ses confrères, le P Jérôme, qui l'a revu et achevé. On trouve dans ce livre toute la théologie morale distribuée en tableaux, qui, pour chaque question, offrent d'un coup d'œil tout ce qui se rapporte à la pratique. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, montre l'utilité de ces tableaux.

GORLA (Simplicius), barnabite milanais, né en 1643, mort en 1689, fut un célèbre prédicateur de son temps. On a de lui, en italien : 1º des *Panégyriques;* Milan, 1690, in-8º; — 2º un *Carême:* Milan, 1690; Venise, 1709.

GORMAZ (Jean-Baptiste), jésuite, qui vivait au XVIIIe siècle, a professé la théologie au collége romain, et a publié un *Cours complet de théologie scholastique;* 1707, 2 vol. in-12.

GORRAN (Nicolas de), dominicain, né dans le Maine vers l'an 1230, mort vers l'an 1295, professa avec succès la théologie à Paris, et fut le confesseur de Philippe le Bel. On a de lui : 1º *Commentaires sur les quatre Évangiles;* Cologne, 1537, in-fol.; Anvers, 1617; — 2º *Commentaires sur les sept Épîtres canoniques;* Anvers, 1620; — 3º *Sujets de Sermons;* Paris, 1509 et 1523; Anvers, 1620. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I.

GORSCIUS (Jacques), né à Massovie, en Pologne, mort en 1581, a laissé : 1º *Traité de la chute et de la justification de l'homme;* Cologne, 1583; — 2º *Remarques contre les théologiens de Wittemberg sur la réponse du patriarche Jérémie;* ibid., 1587; — 3º un *Apologétique pour la Trinité, contre Fraxen;* ibid., 1585.

GORSKI (Théophylacte), théologien russe, évêque de Kolomna, mort en 1788. On a de lui : 1º *Orthodoxæ orientalis ecclesiæ Dogmata;* Leipzig, 1784; — 2º *Abrégé des dogmes chrétiens,* en latin et en russe; Saint-Pétersbourg, 1792; cet ouvrage a été traduit en allemand et en français. *Voy.* P. Gagarin, *De la Théologie dans l'Église russe.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GORTHA. *Voy.* ZARZÉLA.

GORTHÉE était, selon les uns, disciple de Simon le Magicien, et, selon les autres, il fut un des sept premiers hérétiques qui, après l'Ascension de Jésus-Christ, corrompirent la doctrine de l'Église. Ils niaient la résurrection des morts, et combattaient le culte que les Apôtres et les chrétiens rendaient à Jésus-Christ. *Voy.* Théodoret, *Hæret. fabul.*, l. I, c. I, *Constit. Apost.*, l. VI, c. VI.

GORTHÉNIEN (*Gorthenus*). Les Gorthéniens étaient une secte qui tirait son nom d'un nommé *Gorthæus*. Selon saint Épiphane, elle existait parmi les Samaritains, et, selon d'autres, parmi les Juifs.

GORTINA ou **GORTYNA**, ville épisc. de l'île de Crète dans l'exarchat de Macédoine. Les Notices en font la métropole de l'île entière. Elle fut ruinée par les Sarrasins vers l'an 823, et le siége épisc. fut transféré à Candie vers le XIe ou XIIe siècle. Son premier évêque, Tite, était disciple de saint Paul. Cortina est aujourd'hui un simple évêché *in partibus* sous l'archevêché de Candie, également *in partibus*. *Voy.* le *Martyrol. rom.*, 4 janvier. Le *Ménol. græc. Sirlet.*, 25 août. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 114. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p.

GORZE (*Gorzia*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située à quatre lieues de Metz, fut fondée l'an 748 par saint Chrodegand, évêque de Metz, qui la mit sous la direction générale du chapitre de cette ville. Elle devint célèbre par la réputation de ses abbés et de ses religieux, et par son école d'Écriture sainte et de théologie. L'an 1581 elle fut sécularisée, et, l'an 1621, unie à la primatiale de Nancy. En vertu de l'indult perpétuel de Clément IX, les rois de France avaient droit de nomination à cette abbaye, qui était séculière; au lieu de moines, il y avait une collégiale. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Richard et Giraud.

GOSBERT, abbé de Tergernsée, vivait au commencement du XIe siècle. Il a laissé quatre *Lettres*, que l'on trouve dans les *Analecta*, tom. IV.

GOSCELIN. *Voy.* GOCELIN.

GOSEM, Arabe qui s'opposa avec quelques autres à Néhémie lorsqu'il entreprit de relever les murs de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, II, 19.

GOSLAWSKI ou **GOSLAVIUS** (Adam de Bebelno), écrivain socinien, né en Pologne, vivait

au XVIIe siècle. Il a laissé deux ouvrages qui ont pour but de réfuter le système de Keckermann et de Martin sur la divinité de Jésus-Christ, ce sont : 1° *Refutatio eorum quæ Barth. Keckermannus in libro primo systematis sui disputat adversus eos qui solum Patrem Domini nostri Jesu Christi esse illum Deum Israelis, Filium vero Dei neminem alium præter et ante eum qui ex Maria Virgine natus est, confitentur;* Rakow, 1607 et 1613; — 2° *Disputatio contra Jacobum Martinum, professorem Wittemberg., ea in libro II° de tribus Elohim refellere enitentem quæ ab auctore Barth. Keckermanno parte tertia disputata sunt, tum de ratione personæ in genere sanctæ, tum de definitione divinæ personæ, a Justino, ut vulgo creditur, tradita respondetur;* ibid., 1620. *Voy.* Zeltner, *Historia Socini.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOSSE (Floride), prieur de l'abbaye d'Arronaise, entre Bapaume et Péronne, né à Saint-Amand vers l'an 1735, a laissé : *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arronaise,* avec des notes critiques, historiques et diplomatiques; Lille, 1786, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOSSELIN** (Charles-Robert), littérateur, né en 1740 à la Folie, près de Caen, mort à Maurecourt (Seine-et-Oise) l'an 1820, a publié, outre des ouvrages d'éducation et de politique, *L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse;* 4e édition, augmentée de la *Chronologie de la Genèse et de la théogonie d'Hésiode, expliquée par la Genèse;* Paris, 1817, in-8°. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite des *Réflexions critiques sur les Œuvres de J.-J. Rousseau. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GOSSELIN** (Jean-Edme-Auguste), supérieur du séminaire d'Issy, né à Rouen en 1787, mort l'an 1858, a édité les *Œuvres complètes de Fénelon;* Versailles, 1821-1830, 23 vol. in-8°; la *Correspondance de Fénelon*, 12 vol.; une *Nouv. édit. des Œuvres de Fénelon*, revue et augmentée de l'*Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Bausset; 1850; le *Manuel du séminariste* et le *Traité de l'obéissance*, de l'abbé Tronson; les *Examens particuliers du même auteur,* avec un supplément; les *Méditations* de Chenart; l'*Esprit de saint François de Sales* et sa *Vraie et solide piété*, par Collot, l'un et l'autre mis dans un nouvel ordre. L'abbé Gosselin a de plus composé : 1° *Histoire littéraire de Fénelon,* ou *Revue analytique et historique de ses œuvres, pour servir de complément à son histoire et aux différentes éditions de ses œuvres;* — 2° *Pouvoir du Pape sur les souverains au moyen âge*, etc.; Paris, 1839 et 1845; — 3° *Notice historique et critique sur la sainte couronne d'épines de N.-S. J.-C. et sur les autres instruments de sa passion, qui se conservent dans l'église métropolitaine de Paris;* ibid., 1828, in-8°; — 4° *Méthode courte et facile pour se convaincre de la vérité de la religion catholique,* etc.; ibid., 1840, 4e édit.; — 5° *Instructions historiques, dogmatiques et morales sur les principales fêtes de l'Église;* ibid., 1848, 2 vol. *Voy.* la *Notice sur M. Gosselin,* à la tête de la *Vie de M. Emery;* Paris, 1861.

GOSUPHALA. *Voy.* GAUDIABA.

GOSWIN HEXIUS, carme, né à Flessingue, mort en 1475, était docteur de Paris; il devint évêque d'Hiérapolis et suffragant d'Utrecht. On lui doit : 1° *Directorium perturbatæ conscientiæ;* — 2° *Quæstiones de virtutibus theologicis et cardinalibus;* — 3° *De Decem Præceptis;* — 4° *Commentaires sur le premier et le second livres des Sentences;* — 5° des *Sermons. Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*

GOTER (Jean), missionnaire catholique anglais, mort en 1704, avait été élevé dans la religion anglicane, qu'il abandonna pour embrasser le catholicisme. Goter devint un habile controversiste. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels dix-sept de controverse, de morale et de piété; on distingue entre autres : 1° *Raison et autorité;* — 2° *La Nuée de témoins;* — 3° *La Transsubstantiation défendue;* — 4° *Le Catholique mal représenté.* On trouve la liste des autres écrits de Goter dans Dodd, *Hist. de l'Église d'Angleterre;* Bruxelles, 1737, 1739 et 1742. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GOTHARD** (saint). *Voy.* GODARD, n° I.

GOTHARD (Georges), vivait au XVIe siècle. On a de lui : 1° *Discours des bonnes œuvres et de la nécessité des sacrements contre les hérétiques de notre temps;* Ingolstadt, 1597; — 2° *Questions scholastiques;* ibid.; — 3° *Défense de l'Église catholique contre les calomnies des faux ministres de Tubinge;* ibid., 1586.

GOTHESCALC. *Voy.* GODESCALQUE.

GOTHIE (*Gothia*), pays des Goths, appelés *Gètes* par les Romains. Ces peuples paraissent avoir connu de bonne heure la religion, mais ils ne se convertirent entièrement qu'après avoir été vaincus par Constantin. Ils semblent avoir professé l'arianisme; mais ce n'est pas dans toutes ses parties, et il est certain d'ailleurs que beaucoup d'entre eux s'en préservèrent, ou qu'ils n'y demeurèrent pas longtemps attachés, car les Pères parlent avec éloge des martyrs de cette nation. D'après la Notice de Léon, l'archevêque de Gothie était le trente-quatrième de ceux qui relevaient du patriarche de Constantinople. Ce siége fut transféré à Capha, ville située dans le Bosphore. On n'en connaît que quatorze évêques, dont le premier, Théophile, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 1239. Saint Basile, *Epist.* CXXXVIII. Théodoret, *Hist.*, l. V, c. XXII. Sozomène, *Hist.*, l. I, c. XVIII. La *Vie des Pères et des Martyrs*, au 12 avril. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **GOTHIQUE (LITURGIE).** Lorsque les Goths firent une irruption en Italie, et qu'ils s'établirent en 411 dans la Gaule Narbonnaise et en Espagne, ils avaient sûrement une liturgie : il est probable que c'était celle de l'Église de Constantinople, à cause des liaisons que les Goths avaient toujours conservées avec cette Église; et l'on présume qu'ils continuèrent à la suivre, soit dans la Gaule Narbonnaise, soit en Espagne, jusque vers l'an 589, temps auquel ils renoncèrent à l'arianisme, et rentrèrent dans le sein de l'Église catholique par les soins de leur roi Récarède et de saint Léandre, évêque de Séville. Ce fut postérieurement à cette époque que saint Léandre et saint Isidore, son frère et son successeur, travaillèrent à mettre en ordre le Missel et le Bréviaire des églises d'Espagne. Dans le VIIIe siècle ce missel et ce bréviaire *gothiques* ont été nommés *Mozarabiques.* Le P. Le Brun a observé que le missel gothique gallican publié par Thomasius et par le P. Mabillon était à l'usage des Goths de la Gaule Narbonnaise, et non de ceux d'Espagne; on croit qu'il est au moins de la fin du VIIe siècle. *Voy.* le P. Le Brun, *Explication des cérémonies de la Messe*, tom. III, p. 327 et 274. Bergier, *Diction. de théol.*, aux mots GOTHS, GOTHIQUE, et *Compar.* l'art. précédent GOTHIE.

II. **GOTHIQUE (VERSION).** Selon Socrate, Sozomène et Philostorgue, Ulphilas, évêque des Goths dans le IVe siècle, donna à ce peuple les caractères gothiques, et fit une traduction de toute la Bible, à l'exception des livres des Rois;

mais il ne nous est parvenu qu'une partie de cette version. Sous le titre d'*Ulphilas*, H.-C. de Gabelentz et J. Loebe en ont réuni les divers fragments qui existent, et les ont publiés à Altenbourg et à Leipzig en 1836, in-4°, avec une traduction latine, des notes critiques, un glossaire et une grammaire de la langue gothique. En 1856 il a paru à Leipzig, par les soins de M. Massman, une édition accompagnée du texte grec encore plus complète. Quoique la version gothique ait été interpolée d'après les manuscrits de l'ancienne version latine, qui était placée en regard, son antiquité et sa fidélité lui ont donné un rang assez élevé dans la critique. *Voy.* Socrat., *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXVII, ou dans quelques autres édit., XXXIII. Sozom., *Hist. eccl.*, l. VI, c. XXXVII. Philostorg., *Hist. eccl.*, l. II, c. V. Hug, *Einleitung in die Schriften des Neuen Test., erst. Theil.*, § 128. J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. I, p. 195, 196.

GOTHS. *Voy.* GOTHIE.

GOTHUS (André-Jonas), protestant suédois, né à Wadstena en 1582, mort à Abo en 1657, fut recteur à Wadstena, puis pasteur à Abo. Son principal ouvrage est intitulé : *Theoria vitæ æternæ ;* Stockholm, 1647, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOTTESCHALC. *Voy.* GODESCALQUE.

GOTTI (Vincent-Louis), dominicain, né à Bologne en 1644, mort l'an 1742, fut successivement premier professeur de théologie à l'université de Bologne, provincial de son Ordre, inquisiteur à Milan, cardinal et patriarche de Jérusalem. Il eut beaucoup de voix au conclave de 1740, mais on fit valoir que, pour assurer la paix de l'Église, il fallait un pape plus porté aux mesures conciliatrices. Il se distingua toujours par une grande piété et une vaste érudition. On a de lui : 1° *De vera Christi Ecclesia ;* Rome, 1719; Milan, 1734 ; — 2° *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa : in prima sacrorum ministrorum celibatus, in secunda Romanorum Pontificum auctoritas, in tertia aliæ catholicæ veritates defenduntur ;* Bologne, 1727, in-4° ; — 3° *Theologia scholastico-dogmatica juxta mentem D. Thomæ Aquinatis;* ibid., 1727-1734, 16 vol. in-4° ; — 4° *De eligenda inter dissidentes christianos Sententia ;* Rome, 1734 ; Ratisbonne, 1740 ; — 5° *Veritas religionis christianæ et librorum quibus innititur, contra atheos, polytheos idolatros, Mahomedanos et Judæos demonstrata ;* Rome, 1735-1740, 12 vol. in-4° ; ouvrage d'une grande érudition. *Voy.* le P. Thomas Rechino, *De Vita et studiis fratris Vincentii Ludovici Gottii*, etc.; Rome, 1742, in-4°. Le P. Touron, *Les Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. VI, p. 641 et suiv. Richard et Giraud.

GOTTLIEB LINDNER (Jean), a laissé : *M. Minutii Felicis Octavii, et Cæcilii Cypriani, de vanitate idolorum, liber uterque recensitus et illustratus notis variorum selectis atque etiam suis a Johan. Gottlieb Lindnero, cum præfatione J. Aug. Ernesti ;* Langensalza, 1760, in-8°. *Voy.* les *Annales typogr.* pour l'année 1760, p. 403.

GOTWEIC, monastère de l'Ordre de Saint-Benoît, situé dans la basse Autriche. L'abbé de Gotweic a laissé, au sujet de ce monastère, un ouvrage intitulé : *Chronicon Gotwicense, seu annales liberi et exempti monasterii Gotwicensis, Ordinis S. Benedicti ;* 1732, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1734, p. 201, 1re édit., et p. 269, 2e édit. Richard et Giraud.

GOTZELINUS. *Voy.* GOCELIN.

GOUDAN ou **GOUDE** (Jacques de), dominicain, né en Flandre, vivait du XVe au XVIe siècle. Il était très-versé dans les langues grecque et hébraïque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Correctorium Bibliæ ;* — 2° *Compendium Bibliæ ;* — 3° *Passio magistralis D. N. Jesu Christi ex diversis SS. Ecclesiæ Doctorum postillata, cum glossa interlineari B. Alberti Magni. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 44.

I. **GOUDE** (Guillaume), de l'Ordre des Frères Mineurs, qui vivait au XVIe siècle, a laissé : 1° *Expositio mysteriorum Missæ ;* Deventer, 1504; Anvers et Dilingen, 1567, in-fol.; — 2° *Dialogus inter clericum et laicum super dignitate regia ;* Deventer, 1497, in-4°. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francis.*, tom. II, p. 39.

GOUDE (Jacques de). *Voy.* GOUDAN.

III. **GOUDE** (Jean de), théologien, né à Utrecht en 1571, mort à Bruxelles en 1630, professa la théologie morale à Anvers. On lui doit un assez grand nombre d'écrits, dont les principaux sont : 1° *Apologie pour le sacrement de l'Eucharistie et le dogme de la transsubstantiation,* contre Frédéric et Samuel Lansberg, ministres à Rotterdam; Anvers, 1609, in-8° ; — 2° *La Transsubstantiation victorieuse*, contre les mêmes; ibid., 1611, in-8° ; — 3° *Traité pour la défense du culte et de l'invocation des saints;* ibid., 1611; — 4° *Explication abrégée du mystère de la sainte Eucharistie;* Bois-le-Duc, 1612, in-12; — 5° *Examen du devoir et de l'autorité d'un magistrat chrétien par rapport à ce qui regarde la foi ;* — 6° *Réfutation de la dispute offerte aux catholiques par quatre ministres calvinistes de Bois-le-Duc :* Anvers, 1630 ; ces ouvrages sont en latin. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, t, II, p. 650, édit. de 1739, in-4°. Richard et Giraud.

GOUDELIN (Pierre), en latin *Gudelinus*, jurisc., né à Ath en 1550, mort à Louvain en 1619, était docteur en l'un et l'autre droit. Il professa à l'université de Louvain, et acquit une grande réputation par son savoir et sa modestie. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Commentariorum de jure novissimo Libri VI, optima methodo, accurate ac erudite conscripti ; additis harum vicinarumque regionum moribus ;* Anvers, 1620 et 1644, in-fol.; Francfort, 1669, in-4° ; Lucques, 1680, in-fol.; le sixième livre traite du droit canon ; — 2° *Syntagma regularum utriusque juris, adjectis passim harum regionum moribus ;* Anvers, 1646, in-fol. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. des Pays-Bas.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOUDIN (Antoine), dominicain, né à Limoges en 1639, mort en 1695, professa à Avignon, puis à Paris, et devint examinateur synodal et prieur. Il a laissé : 1° *Philosophia juxta inconcussa tutissimaque D. Thomæ dogmata, t. IV comprehensa ;* Lyon, 1661, in-12; Paris, 1692, 10e édit.; — 2° *Oraison funèbre de Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon,* en latin ; Lyon, 1669, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 739.

I. **GOUGE** (Thomas), anglican, né à Bow en 1605, mort en 1681, fut d'abord pasteur de Colsden, dans le comté de Surrey, puis de l'église du Saint-Sépulcre à Londres ; il consacra sa fortune à des actes de charité, et travailla à répandre l'instruction religieuse dans le pays de Galles. Il a laissé : 1° *The Principles of religion explained ;* — 2° *A Word to sinners ;* — 3° *Christian direction to walk with God ;* — 4° *The surest and safest Way of thriving, viz by charity to the poor ;* — 5° *The young man's Guide through the wilderness of this world.* Ces traités réunis ont paru à Londres, 1706, in-8°. *Voy.* Chalmers,

General biographical Dictionary. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOUGE** (William), théologien, père du précédent, né à Bow en 1575, mort à Londres en 1653, devint recteur de Sainte-Anne, dans Blackfriars, à Londres. En 1643 il fut nommé membre de l'assemblée des théologiens, et il prit une part active aux mesures adoptées par cette assemblée pour la réforme de l'Église d'Angleterre. Son principal ouvrage est intitulé : *A Commentary on the epistle to the Hebrews;* 1655, in-fol. Il a travaillé au commentaire sur la Bible appelé ordinairement : *The Assembly's Annotations. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOUJET (Claude-Pierre), chanoine de l'église Saint-Jacques-de-l'Hôpital, né à Paris en 1697, mort en 1767, était associé des académies de Marseille, d'Angers et de Rouen; il eut beaucoup de part à la continuation de l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, donnée par le P. Fabre, et il collabora à l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques* du R. P. D. Ceillier. Outre un grand nombre d'ouvrages historiques, littéraires et biographiques, on lui doit : 1° *Maximes sur la pénitence et sur la communion;* Paris, in-18 ; cet ouvrage a eu cinq ou six éditions ; — 2° *Prières et affections chrétiennes*, mis en ordre et augmenté par l'abbé Goujet; ibid., 1738, in-12; — 3° *Épîtres et évangiles avec des réflexions;* ibid., 1738, 3 vol. in-12; — 4° *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année, avec l'histoire des mystères de Notre-Seigneur:* ibid., 1730, 7 vol. in-12; — 5° *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, trad. du latin de Grotius; ibid., 1714, in-12; — 6° *Principes de la vie chrétienne*, trad. du latin du cardinal Bona; ibid., 1728, in-12 ; — 7° *Récit abrégé des disputes théologiques sur la puissance du Pape et des conciles*, soutenues dans le chapitre général des dominicains assemblé à Paris le 26 mai 1611, trad. du latin. *Voy.* l'*Essai sur la mort de l'abbé Goujet*, par Dagues de Clairefontaine, à la suite de la *Vie de Nicole*, 1767. La liste détaillée de ses ouvrages, dans les *Mémoires histor. et littér. sur sa vie*, publiés par Barral; La Haye (Paris), 1767, in-12 ; et *Diction. des anonymes*, qui en indique soixante-huit. Moreri, *Diction. histor.*, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui indiquent tous les écrits religieux. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOUJON** (Jacques-Florent), cordelier, né à Dijon en 1621, mort à Pignerol en 1693, fut chargé par ses supérieurs de terminer quelques différends qui étaient survenus entre les Cordeliers et le Saint-Siége. Il visita la Terre Sainte, et demeura quelque temps à Jérusalem avec le titre de commandeur du Saint-Sépulcre. Il a laissé : *Histoire et voyage de la Terre Sainte, où tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les saints lieux est très-exactement décrit;* Lyon, 1672, in-4°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, tom. I. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOUJON** (Pierre), frère du précédent, né en 1623, mort à Autun en 1673, entra dans l'Ordre des Cordeliers, et exerça les fonctions de gardien. On a de lui : 1° *Vie de sainte Reine, vierge et martyre; son office*, etc.; Autun, 1651, in-12; — 2° *Éclaircissement sur la véritable relique de sainte Reine d'Alyse*, etc.; Paris, 1651 et 1666, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des aut. de Bourgogne*. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOULART** (Simon), théologien protestant, né à Senlis en 1543, mort à Genève en 1628, embrassa le protestantisme à l'époque où il étudiait le droit, et il se retira à Genève, où il exerça les fonctions de pasteur. Après la mort de Théodore de Bèze il fut élu président de la compagnie des pasteurs. Poëte, traducteur, commentateur et compilateur, il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Vingt-huit discours chrestiens touchant l'estat du monde et de l'Église de Dieu;* 1591, in-16; — 2° *Apophthegmatum sacrorum Loci communes, ex sacris, ecclesiasticis et sæcularibus libris collecti;* Genève, 1592, in-8°, trad. en français; ibid., 1604, in-12; — 3° *Considérations de la conscience humaine;* ibid., 1607, in-8°; — 4° *Considérations sur divers articles de la doctrine chrestienne;* Saumur, 1608, in-8°; — 5° *Considérations de la sagesse de Dieu au gouvernement du monde;* Genève, 1622, in-8°; — 6° *Vingt-cinq méditations chrestiennes de l'essence, des noms, de la nature et des propriétés de Dieu;* ibid., 1610, in-16; — 7° *Du Mariage spirituel de Jésus-Christ avec son Église*, trad. du latin de Zanchius; 1594, in-8°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXIX, p. 363-374. La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve la liste complète des ouvrages de Goulart.

II. **GOULART** (Simon), théologien protestant, fils du précédent, né à Genève en 1576, mort à Frederickstadt en 1628, fut d'abord pasteur de l'église française de Wesel, puis desservant de l'église wallonne à Amsterdam. Partisan des doctrines d'Arminius, il fut suspendu de ses fonctions à la suite d'une discussion fort vive qu'il eut avec ses collègues, calvinistes déclarés. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Brief Traité de la grâce de Dieu envers les hommes, et de l'éternelle élection des fidèles et réprobation des infidèles;* Amsterdam, 1616, in-8°; — 2° *Traité de la providence de Dieu et autres points indépendants, avec une réfutation du sermon de Jos. Poujade contre les cinq articles des remontrants;* 1627, in-12 ; — 3° huit *Lettres*, dont deux latines et six françaises, sur les affaires de son parti, insérées dans les *Epistolæ remonstrantium ecclesiasticæ et theologicæ;* Amsterdam, 1648, in-fol. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GOULD ou **GOULDE** (Thomas), controversiste irlandais, né à Cork en 1657, mort à Thouars (Poitou) en 1734, fit sa théologie à Poitiers. Nommé d'abord aumônier des Ursulines de Thouars, il devint missionnaire pour le Poitou et abbé de Saint-Laon de Thouars. On a de lui : 1° *Lettre à un gentilhomme du Bas-Poitou, touchant la véritable croyance de l'Église catholique contre les dogmes qui lui sont faussement imputés dans les écrits des ministres:* 1705, in-12; la 4e édition de ce livre a paru sous ce titre : *De la véritable Croyance de l'Église catholique, et les preuves de tous les points de sa doctrine fondées sur l'Écriture sainte;* Paris, 1720, in-12; — 2° *Traité du sacrifice de la Messe, avec l'explication des cérémonies qui s'y observent et la manière d'y assister dévotement, selon l'esprit de la primitive Église;* ibid., 1724, in-12; — 3° *Entretiens où l'on explique la doctrine de l'Eglise catholique par l'Écriture sainte, et où l'on fait un juste discernement de sa croyance avec celle des protestants;* ibid., 1727, in-12; — 4° *Recueil de différentes objections que font les protestants contre les catholiques sur quelques articles de foi controversés, et des réponses des catholiques aux dites objections, qui les réfutent avec évidence et sans réplique par la sainte Écriture;* ibid., 1735, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, mars 1725. Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*. Quérard, *La France littéraire*. Feller, *Biogr. univers*. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GOULE** (sainte). *Voy.* GUDULE.

II. **GOULE**, espèce de chappe. *Voy.* Cucule.

GOULET (Robert), docteur en théologie qui vivait au xvie siècle, a donné : 1o une Histoire des quatre Évangiles sous ce titre : *Tetramonon;* — 2o *Abrégé des sept âges du monde;* — 3o une édition des *Œuvres de Joseph* en latin; Paris, 1519.

GOULU (Jean), général des Feuillants, né à Paris en 1576, mort l'an 1629, a laissé : 1o une *Traduction française des livres de saint Denis l'Aréopagite;* Paris, 1629; — 2o une *Traduction des Homélies de saint Basile sur l'Hexaméron;* 1616; — 3o une *Traduction des Œuvres spirituelles du P. Augustin Manna;* 1613; — 4o *De Æterna Beatitudine*, trad. de saint Anselme; — 5o Réponse au livre *De la Vocation des pasteurs*, du ministre Dumoulin; 1620; — 6o *Vie de saint François de Sales;* 1624, in-8o; — 7o *Vindiciæ theologicæ-ibero-politicæ;* 1628, in-8o. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GOUMER. *Voy.* Ulmer.

GOURCY (l'abbé de), vicaire général de Bordeaux et membre de l'académie de Nancy, se consacra particulièrement à faire revivre les anciens apologistes du christianisme. Il fut un des ecclésiastiques que l'assemblée du clergé de France employa pour venger la religion des attaques des philosophes modernes. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1o *L'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien;* nouv. édit., avec la traduction et des remarques; 1780, in-12; — 2o *Suite des anciens apologistes de la religion chrétienne*, traduits et analysés; Paris, 1786, 2 vol. in-8o; ouvrage demandé par l'assemblée du clergé de France. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GOURDAN (Simon), chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, né à Paris en 1646, mort en 1729, s'occupa uniquement de la prière et de l'étude; il refusa l'abbaye de Saint-Rulf, que Louis XIV lui fit offrir. On lui doit : 1o *Le Cœur chrétien formé sur le cœur de Jésus-Christ;* Paris, 1722, in-12; — 2o *Instruction et pratique pour la dévotion au sacré Cœur de Jésus;* in-12; — 3o *Sacrifice de foi et d'amour au saint Sacrement de l'autel, pour servir de préparation et d'actions de grâces à la réception de l'Eucharistie et à la célébration des divins mystères;* Paris, 1714, in-12; 1789, in-12, et 1816, in-12; — 4o *Méditation continuelle de la loi de Dieu, ou projet de considérations et d'élévations sur tous les livres de l'Écriture sainte;* ibid., 1727, in-12; — 5o *Élévations à Dieu sur les Psaumes, disposées pour tous les jours du mois;* 1729, in-12, et 1792, nouv. édit. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **GOURDON** (Brampton), archidiacre de Sudbury, vivait au xviiie siècle. Il a écrit, en anglais, un ouvrage intitulé : *La Religion chrétienne appuyée et prouvée par les prophéties de l'Ancien Testament*, ou *Défense de l'argument tiré de la prophétie;* in-8o. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1728, p. 443.

II. **GOURDON** (Jacques), jésuite écossais, mort à Paris en 1641, a donné plusieurs ouvrages de chronologie, d'histoire, et de plus la *Bible avec des commentaires;* Paris, 1636, 3 vol.; l'auteur y a mêlé beaucoup de théologie et de controverse.

GOURJU (Pierre), oratorien, né en 1762 à Marestel, en Dauphiné, mort à Lyon l'an 1814, professa dans cette ville la physique et la philosophie jusqu'en 1792, et y devint plus tard professeur de philosophie et doyen de la faculté des Lettres. On lui doit un ouvrage qui fait honneur à ses principes; c'est la *Philosophie du* xviiie *siècle dévoilée par elle-même; ouvrage adressé aux pères de famille et aux institutions chrétiennes, suivie d'observations sur les notes dont Voltaire et Condorcet ont accompagné les Pensées de Pascal;* Lyon, 1816, 2 vol. in-8o. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOURLIN (Pierre-Sébastien ou Jean-Étienne), théologien, né à Paris en 1695, mort l'an 1775, s'acquit une célébrité par son opposition à la bulle *Unigenitus*. Interdit par M. Vintimille, il vécut caché, ne s'occupant qu'à écrire en faveur du parti janséniste. A sa mort, son curé lui refusa les sacrements; mais, par ordre du parlement et des huissiers exécuteurs, il fut administré. On a de lui : 1o *Institution et instruction chrétiennes;* Naples (Paris), 1776, 3 vol. in-12; ouvrage réimprimé plusieurs fois depuis, sous le titre de *Catéchisme de Naples:* — 2o *Tractatus de gratia Christi Salvatoris ac de prædestinatione sanctorum, in sex libros distributus;* 1781, 3 vol. in-4o; — 3o un grand nombre de *Mémoires* sur les affaires du temps. Il a édité, en outre, le *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances*, par Roche; 1759. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste complète des ouvrages de Gourlin.

GOURMANDISE (*Gula*), un des sept péchés capitaux, qui enfante l'impureté et l'abrutissement de la raison. Aussi est-elle sévèrement proscrite par l'Évangile et même par plusieurs anciens philosophes païens. Dans son décret en date du 2 mars 1679, Innocent XI a dit : « Ce n'est pas péché de manger et de boire jusqu'à se rassasier pour la seule volupté, pourvu que cela ne nuise pas à la santé, parce qu'il est permis à l'appétit naturel de jouir des actions qui lui sont propres. » *Voy.* saint Thomas, *Quæst.* 14, *de Malo*, art. 2, ad 4. Saint-Antonin, *II part.*, *Summ. Theolog.*, tit. VI, c. 1, § 2. Pontas, au mot Gourmandise. Richard et Giraud. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, cite plusieurs textes de l'Écriture contre la gourmandise, et ajoute de justes réflexions

GOUSSAINVILLE ou **GUSSANVILLAN** (Pierre de), ecclésiastique, né dans le pays Chartrain vers l'an 1620, mort en 1683. On lui doit : 1o la *Continuation de l'Hist. des monastères d'Angleterre* d'Inculfe, depuis 1091 jusqu'en 1596; — 2o cent quatre-vingt-trois *Lettres* et soixante-cinq *Sermons*, avec la Vie de l'auteur et des Notes savantes; — 2o une édition des *Œuvres de Pierre de Blois*, avec des notes et sa Vie en latin; 1667, in-fol.; — 3o une édition des *Œuvres de saint Grégoire le Grand;* 1675. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1665 et 1705. D. Liron, *Biblioth. génér. des Auteurs de France*, p. 282.

GOUSSAULT (L'abbé), licencié de Sorbonne, qui vivait au xviie siècle, fut d'abord conseiller au parlement. On trouve dans ses ouvrages un mélange d'érudition profane et ecclésiastique. Il a laissé : 1o *Raisonnements chrétiens sur ce qui s'est passé dans le commencement du monde;* Paris, 1679, in-12; — 2o *Lettre à un de mes amis sur le mandement de l'évêque de Laon, touchant les curés et les prêtres avancés en âge;* 1688, in-4o; — 3o *Réflexions sur les défauts ordinaires des hommes et sur leurs bonnes qualités;* Paris, 1692; Lyon, 1694; — 4o *Le Portrait d'un honnête homme;* Paris, 1693; Lyon, 1694 et 1700, in-12; traduit en allemand par Paul-Jacob Marberger; 1692, in-12; — 5o *Le Portrait d'une honnête femme;* Paris, 1694, in-12; — 6o *Conseils d'un père à ses enfants;* Paris, 1695, in-12; trad. en italien; — 7o *Lettres choisies de divers auteurs;* Bruxelles, 1825, in-8o. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1679, 1681, 1688 et 1693. Barbier. *Examen critique des*

Diction. histor Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOUSSE (*siliqua*), mot que les plus habiles interprètes ont traduit par *caroubes* ou *caroudes*, fruit d'un arbre d'Égypte qui porte le même nom; on en tirait une liqueur fort en usage dans la Syrie et dans l'Égypte, et on donnait le marc aux porcs. *Voy.* Luc, XV, 16.

GOUSSENCOURT (Matthieu de), célestin, né à Paris en 1583, mort en 1660, a laissé : *Le Martyrologe des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte;* Paris, 1643 et 1654, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P Becquet, *Histoire des Célestins de la congrég. de France;* Paris, in-4°, p. 203.

GOUSSET (Jacques), en latin *Gussetius*, protestant, né à Blois en 1635, mort à Groningue en 1704, fut ministre à Poitiers, puis professeur de théologie et d'hébreu à Groningue. Il a laissé: 1° *Considérations théologiques et critiques contre le projet d'une nouvelle version française de la Bible;* Amsterdam, 1698, in-12; — 2° *Dissertations des controverses judaïques;* Dordrecht, 1699; — 3° *Jesu Christi, Evangeliique veritas demonstrata in confutatione libri Chizzuk Emouna;* Amsterdam, 1712, in-4°; — 4° *De viva deque mortua Fide, doctrina Jacobi apostoli evoluta*, etc.; ibid., 1696, in-8°; — 5° *Commentarii linguæ hebraicæ;* c'est un Diction. hébreu, dont la meilleure édition est celle de Leipzig, 1743, in-4°; — 6° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. II et X. Le *Journal des Savants*, 1702, n° 40.

GOUTIÈRE ou **GUTHIER** (Jacques), en latin *Gutherius*, avocat au parlement de Paris, né à Chaumont en 1568, mort en 1638, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De veteri Jure pontificio urbis Romæ;* Paris, 1612, in-12; — 2° *Specula ad J. Leschasserii J.-C. observationem de Ecclesiis suburbicariis;* ibid., 1618, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOUTTES (Jean-Louis), évêque d'Autun, né à Tulle en 1740, mort à Paris en 1794, fut d'abord curé aux environs de Bordeaux, puis à Argilliers; député aux états généraux en 1789, il se prononça en faveur de la cause populaire, et appuya la motion de Talleyrand-Périgord pour la mise en vente des biens du clergé. En 1791, Gouttes succéda à Talleyrand sur le siége d'Autun; mais s'étant opposé à la destruction radicale du culte, il devint suspect, et il fut condamné à mort. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Théorie de l'intérêt de l'argent tirée des principes du droit naturel, de la théologie et de la politique, contre l'abus de l'imputation de l'usure;* Paris, 1780, in-12; 1782; — 2° *Exposé des principes de la constitution civile du clergé par les évêques députés à l'Assemblée nationale;* 1790, in-8°. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GOUTTIÈRES (Les), nom donné à une offrande de 113 livres de cire que l'on présentait tous les ans, le 2 mai, à l'église Sainte-Croix d'Orléans, aux premières vêpres de la Dédicace, pendant que l'on chantait le cantique de vêpres. Cette offrande, dont l'origine n'est pas bien connue, se faisait au nom des anciens barons de l'Orléanais. *Voy.* le P. de Fontenay, *Hist. de l'Église gallicane*, tom. X. Richard et Giraud.

I. **GOUVEA** (Antonio **DE**), jésuite, né à Casale en 1592, mort en 1677, partit en 1636 pour les missions de la Chine, devint provincial de son Ordre et travailla à la propagation de la foi dans la province de Fou-Kian, pendant plus de trente années. Il opéra de nombreuses conversions et traduisit en chinois plusieurs ouvrages chrétiens. On a de lui : 1° *Innocentia victrix, sive sententia comitionum imperii Sinici pro innocentia christianæ religionis lata juridice per* 1669; Canton, 1673, in-fol.; le texte latin se trouve aussi dans les *Paralipomena ad Propylæum Act. SS. de Mai;* — 2° *Catechismus*, latin-chinois; — 3° *Responsum ad scripta duo R. P D. Navarretæ* (*circa res Sinenses*), dans l'*Apologia pro decreto S. D. D. N. Alexandri VII et praxi jesuitarum circa cœremonias Sinensium;* Louvain, 1700, p. 80; trad. en italien dans l'*Istoria dell' editto dell' imp. de la Cina*, p. 226; — 4° plusieurs autres ouvrages restés manuscrits. *Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GOUVEA** (D. Fr. Antonio **DE**), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Beja, mort en 1628, partit pour Goa en 1597 pour y enseigner les sciences scolastiques; il fut envoyé par le vice-roi des Indes auprès de Schak-Abbas, et il parvint à faire tourner les armes de ce prince contre les Turcs, au profit des princes chrétiens. A son retour en Portugal, il fut nommé évêque de Cyrène, et il retourna en Perse avec les pouvoirs de légat *a latere;* mais il fut jeté en prison, et il eut beaucoup de peine à recouvrer la liberté. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire orientale des grands progrès de l'Église catholique, apostolique et romaine, en la réduction des anciens chrestiens dits de saint Thomas*, etc., trad. par Glen; Anvers, 1609; Cologne, 1611; — 2° *Glorioso Triumfo de tres martyres españoles, dos portuguezes, frayles de saint Augustin, y uno castellano;* Madrid, 1623, in-8°. *Voy.* Ferdinand Denis, dans la *Nouv. Biogr. génér.*

GOUVERNEMENT ECCLÉSIASTIQUE. Il n'est pas vrai, comme quelques protestants l'ont prétendu, qu'à l'origine du christianisme le gouvernement de l'Église ait été purement démocratique, que les pasteurs n'aient rien pu ni rien osé décider sans le suffrage du peuple. Le Clerc, qui sur ce point a été de meilleure foi que les autres, convient que dès le commencement du IIe siècle il y a eu dans chaque église un évêque chargé du *gouvernement;* mais que, par le défaut d'anciens monuments, nous ne savons ni le temps précis ni la raison de cet établissement (*Hist. eccles.*, an. 52, § 57; an. 68, § 6 et 8). Mais, par les lettres de saint Paul à Timothée et à Tite, nous voyons évidemment que cette discipline a été établie par les apôtres mêmes, et qu'elle n'était pas moins nécessaire au Ier siècle qu'au IIe. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, art. GOUVERNEMENT ECCLÉSIAST., AUTORITÉ RELIGIEUSE, ÉVÊQUE, HIÉRARCHIE, PASTEUR, etc.

GOUVRE. *Voy.* GOAR, n° I.

GOVERS. *Voy.* GOAR, n° I.

GOY, GOYA. *Voy.* GOÏ.

GOYAX (*Goyasa*), ville épisc. du Brésil située dans la province de ce nom. Ce fut le pape Léon XII qui l'érigea par sa lettre apostolique *Sollicita catholici gregis cura*, datée des ides de juillet 1826, et déclara le siége et l'évêque suffragants de San-Salvador, dans la baie de Tous-les-Saints. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 148 et suiv.

GOYERS DE BULENS (Jacques), théologien et historien, né à Malines en 1719, mort à Bruxelles en 1809, fut successivement lecteur du séminaire épiscopal, curé dans le diocèse de Malines, chanoine d'Anderlecht et censeur des livres. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Instructio practica Confessarii circa errores confitentium;* Bruxelles, 1780, in-8°; — 2° *Discussio quo ordine in missa, coram SS. Sacramento exposito*,

dicenda sit oratio pro pace, etc.; ibid., 1784, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GOYIM, GOYOTH. *Voy.* Goï.

GOZAN, fleuve qui est mentionné dans les livres saints. C'est aussi le nom d'une nation ou de la province dans laquelle coulait le fleuve Gozan. Salmanasar transporta au delà de l'Euphrate, sur le fleuve Gozan, les Israélites des dix tribus. *Voy.* IV Rois, XVII, 6. I Paralip., V, 26.

GOZARTE, siége épisc. jacobite situé à douze milles de Mossul, et sous la dépendance du Maphrien. On n'en connaît que sept évêques, dont le premier, Basile Marcien, siégeait en 1172. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. II, p. 419. Richard et Giraud.

GOZZE (Ambroise), dominicain, né à Raguse, mort en 1632, fut successivement évêque de Trebigue, puis de Stagno. Il a laissé : *Catalogus virorum ex familia Prædicatorum in litteris insignium*; Venise, 1605, in-8°. *Voy.* le P Échard, *Biblioth. Scriptor Ordin. Prædic.* La *Nouv. Biogr génér.*

GRABATAIRE (*grabatarius*), du mot grabat. *Voy.* CLINIQUE.

I. **GRABE**, protestant, père du suivant, né à Weissensee en 1627, mort à Colberg en 1686, fut nommé professeur extraordinaire de théologie à l'université de Kœnigsberg, et, l'an 1679, il devintintendant en Poméranie. Parmises principaux ouvrages nous citerons : 1° *Disputatio contra Socinianos*; — 2° *De Unione duarum in Christo naturarum*; — 3° *De Perspicuitate Scripturæ Sacræ ejusdemque lectione laicis concedenda.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GRABE** (Jean-Ernest), protestant, fils du précédent, né à Kœnigsberg en 1666, mort à Londres en 1711, étudia les Pères de l'Église, et pencha dès lors vers le catholicisme; mais ses idées furent combattues par Baier, Sanden et quelques autres, qui lui conseillèrent de se rendre en Angleterre. Grabe y alla, en effet, et il fut jusqu'à sa mort partisan de l'anglicanisme. Il a laissé : 1° *Spicilegium S. Patrum et hæreticorum sæculi* I-III, *gr. et lat. cum notis*; Oxford, 1698, 2 vol. in-8°; 1700 et 1714; ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 15 jan. 1714); — 2° *Justini Apologia prima pro christianis, ad Antonium Pium*, etc.; 1700, in-8°; — 3° *Irenæi adversus omnes hæreses Libri V*, etc.; 1702; — 4° *Vet. Testamentum juxta LXX interpretes*; ibid., 1707-1709, 4 vol. in-fol.; — 5° *G. Bulli Opera omnia, cum notis*; Londres, 1703, in-fol.; — 6° *Dissert. de variis vitiis LXX interpretum versione ante Origenis ævum illatis*, etc.; Oxford, 1710. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacrée*, p. 749, in-fol. Lambert Bos, *Prolégomènes* de son édit. de la *Bible des Septante*: in-4°, 1709. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXXV. Le *Journ. des Savants*, 1709; Supplém., 1714, 1715, 1717 et 1738. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

I. **GRÂCE** (Droit canon). C'est le nom qu'on donne à Rome aux dispenses, mandats, provisions de bénéfices, réhabilitation en matière de crimes, et à tous les autres rescrits qu'il est loisible au Pape d'accorder ou de refuser. *Voy.* les canonistes.

II. **GRÂCE** (Écriture sainte). Ce mot se prend : 1° pour la *beauté*, la *bonne grâce*, les *agréments du corps* (Proverb., II, 9; IV, 9); — 2° pour la *faveur*, l'*amitié* (Genèse, VI, 8; XVIII, 3; XXXIX, 29. Exod., XI, 3); — 3° pour *grâce, pardon, miséricorde*; — 4° pour *reconnaissance*, *action de grâce* (II Rois, II, 6. III Rois, II, 7. Coloss., III, 16); — 5° pour *bienfait* (Ecclésiastique, VII, 37); — 6° pour *mérite, remercîment, reconnaissance* (Luc, VI, 32-34. I Pierre, II, 20); — 7° pour l'*éloquence du discours* (Psaume XLIV, 3); — 8° pour *cause, raison, motif.* (Tite, I, 5, 11.)

III. **GRÂCE** (Théologie), signifie, en général, tout don gratuit, soit naturel, soit surnaturel, que Dieu fait à l'homme. Les théologiens distinguent différentes grâces : 1° la *grâce increée*, qui n'est autre chose que Dieu même, en tant qu'il se communique à nous; 2° la *grâce créée*, qui est tout bienfait que nous recevons de Dieu; 3° la *grâce naturelle*, c'est-à-dire le don que Dieu nous fait de l'être avec ses facultés, ses puissances, ses avantages, comme la santé, la force du corps, l'esprit, le jugement, etc.; — 4° la *grâce surnaturelle* ou *intérieure*, c'est tout don qui a rapport au salut; 5° la *grâce gratuitement donnée*, qui est donnée à l'homme plutôt pour le salut du prochain que pour le sien propre, comme le don des miracles, de la prédication, etc.; 6° la *grâce qui rend agréable à Dieu*, c'est-à-dire qui est donnée à l'homme premièrement et directement pour son salut; 7° la *grâce habituelle*, qualité permanente qui est reçue dans l'âme et qui rend l'homme juste, saint, agréable à Dieu, héritier du ciel et capable de faire des actes méritoires de la vie éternelle; cependant il est de foi qu'on peut perdre la grâce habituelle, et qu'on la perd réellement par le péché mortel; 8° la *grâce actuelle*, acte passager ou motion qui porte au bien en éclairant l'esprit et en échauffant la volonté; 9° la *grâce opérante*, appelée aussi *antécédente, prévenante, excitante*, et qui n'est que la grâce actuelle, en tant que Dieu l'opère en nous, sans nous, c'est-à-dire sans action libre de notre part; 10° la *grâce coopérante*, qu'on nomme encore *concomitante, aidante*, et n'est également que la grâce actuelle, mais en tant que Dieu opère en nous avec notre coopération; 11° la *grâce sanctifiante*, qui est la même que la *grâce habituelle*, et qui s'appelle *grâce de Jésus-Christ*, en tant qu'elle est le prix de son sang; 12° la *grâce efficace*, celle qui opère certainement et infailliblement le consentement de la volonté, à laquelle par conséquent l'homme ne résiste jamais, quoiqu'il ait un pouvoir très-réel de lui résister; 13° la *grâce suffisante*, qui donne à la volonté assez de force pour faire le bien, mais à laquelle l'homme résiste, et qu'il rend *inefficace* par sa résistance même. — Quoique les théologiens ne s'accordent pas sur le moyen de concilier la grâce efficace avec la liberté de l'âme humaine, ils se réunissent tous sur ce point de foi que, sans le secours de la grâce intérieure, on ne peut rien faire de bien dans l'ordre du salut et de méritoire de la vie éternelle; que la grâce n'impose aucune nécessité, et que l'homme conserve toujours le pouvoir de lui résister. Telle est la doctrine de l'Église catholique, qui fait encore profession de croire : 1° que la grâce de Jésus-Christ nous est donnée sans que nos mérites (ou toute action faite par les seules forces de la nature) y aient aucune part; 2° que le désir même de la grâce et les efforts pour l'obtenir sont un effet de la grâce; 3° que l'homme, pour chaque action surnaturelle, a besoin d'une grâce actuelle, en sorte néanmoins que l'action soit tout entière de la volonté et tout entière de la grâce; 4° que tous les hommes reçoivent de Dieu des grâces avec le secours desquelles ils peuvent, s'ils le veulent, faire leur salut. *Voy.*, outre le *Traité de la grâce* dans les théologiens, Richard et Giraud, qui dans sept paragraphes traitent : 1° *Du nom, de la définition de la grâce*; 2° *Des différents états de la nature humaine par rapport à la grâce*; 3° *Des différentes erreurs touchant la grâce*; 4° *De la né-*

cessité de la grâce; 5° *De la grâce habituelle;* 6° *De la grâce suffisante;* 7° *De la grâce efficace.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.*

IV. **GRÂCE A DIEU** (saint). *Voy.* DEO GRATIAS.

V **GRÂCE-DIEU** (*Gratia Dei*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux; elle était d'abord du diocèse de Saintes, mais elle appartint plus tard à celui de La Rochelle. Elle fut fondée du temps de saint Bernard par Guillaume, duc d'Aquitaine. *Voy. Gallia Christ.*, tom. II, p. 1397.

VI. **GRÂCE-DIEU (LA)**, abbaye régulière de l'Ordre de Cîteaux située au diocèse de Besançon; elle était fille de la Charité; sa fondation remonte au XIIe siècle.

VII. **GRÂCE-DIEU (LA)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Voy.* JEAN DE CASTELLE (saint).

VIII. **GRÂCE EXPECTATIVE**, en matière bénéficiale, est une grâce qui consiste dans l'attente ou l'espérance de posséder un tel bénéfice. On appelle aussi cette grâce *mandat,* parce que les Papes qui l'accordent mandent au collateur du bénéfice de ne le conférer qu'à l'ecclésiastique porteur des lettres apostoliques ou de son mandat de provisions, *mandati de providendo.* On l'appelle enfin *réserve,* parce que le Pape donne ordinairement l'expectative des bénéfices qui lui sont réservés avant qu'ils soient vacants, ou parce que les réserves sont une suite des mandats. *Voy.* EXPECTATIVE.

GRACIAN A MATRE DEI (Jérôme), de l'Ordre des Carmes réformés de Sainte-Thérèse, né à Valladolid en 1545, mort à Bruxelles l'an 1614, se fit recevoir docteur en philosophie et en théologie, et devint un prédicateur distingué. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Estimulo de la Propagacion de la Fe;* Lisbonne, 1586; Bruxelles, 1609; — 2° *Cerco espiritual de la conciencia tentada;* Rome, 1596, in-8°; — 3° *Tratado del Jubileo del año santo;* 1600, in-8°; — 4° *Camino del Cielo, o mystica Teulogia de S. Bueneventura, con declaraciones;* Madrid, 1601; Bruxelles, 1609; — 5° *Vida del Alma, libro que trata de la Imitacion de Christo;* Bruxelles, 1609. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres écrits de Gracian.

GRADE. *Voy.* GRADO.

I. **GRADENIGO** (Jean-Augustin), bénédictin, né à Venise en 1725, mort l'an 1774, professa le droit canon à Mantoue, et devint évêque de Chioggia, puis de Ceneda. Archéologue et biographe distingué, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Epistolæ pastorales et sermones familiares ad clerum et populum Clugiensem;* Venise, 1770, in-4°; — 2° *Vita del vener. servo di Dio don Giambatista Nani, patrizio Veneto;* ibid., 1761, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GRADENIGO** (Jean-Jérôme), de l'Ordre des Théatins, né à Venise en 1708, mort en 1786, occupa d'abord plusieurs chaires au séminaire de Brescia, et devint en 1766 archevêque d'Udine. Ses principaux ouvrages sont : 1° *S. Gregorius Magnus, pontifex maximus, a criminationibus Casimiri Oudini vindicatus,* etc.; Rome, 1753, in-8°; réimprimé dans les *Œuvres* de saint Grégoire, édit. de Venise, tom. XVI; — 2° *Lettera istorica critica sopra tre punti concernenti la questione del probabilismo e probabiliorismo;* Brescia, 1750, in-4°; — 3° *Brixia sacra, seu pontificum Brixianorum series;* ibid., 1755, in-4°; — 4° *Le Cure pastorali;* Udine, 1756, 2 vol. in-fol.; — 5° *Tiara et purpura veneta;* Brescia, 1761, in-4°; — 6° *De Siclo argenteo Hebræorum;* Rome, 1766. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1755, p. 186. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRADES EN THÉOLOGIE, terme qui, en matière bénéficiale, s'entend des degrés que l'on obtient dans une université, afin de pouvoir requérir les bénéfices dans les mois affectés aux gradués. *Compar.* DEGRÉS, n° IV

I. **GRADI** ou **GRADIO** (Étienne), en latin *Stephanus Gradius*, abbé de Saint-Côme et de Saint-Damien, né à Raguse en 1613, mort à Rome en 1683, devint consulteur de la Congrégation de l'*Index* et conservateur de la bibliothèque du Vatican. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Disputatio de opinione probabili cum P. Onorato Fabri theologo;* Rome, 1678, in-4°; — 2° *Oratio pro eligendo Summo Pontifice ad S. R. E. cardinales anno* 1667; Rome, 1667; — 3° *Festinatio B. Virginis Elisabetham invisentis*, etc.; 1631. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1679, p. 96, 1re édit., et p. 55, 2e édit.

II. **GRADI** (Jean), en latin *De Gradibus*, jurisc. français, vivait du XVe au XVIe siècle. Parmi ses divers ouvrages nous citerons : 1° *Biblia latina, cum concordantiis Veteris et Novi Testamenti atque juris canonici;* Lyon, 1515, in-fol.; — 2° *Biblia latina, cum concordantiis; accedunt ex XX de antiquitatibus Josephi authoritates;* ibid., 1516, 1520, 1521, 1525, 1527; Cambrai, 1522, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRADIO. *Voy.* GRADI, n° I.

GRADO ou **GRADE**, **GRAO**, siége patriarcal du Frioul, situé dans une île du même nom de la mer Adriatique. A l'époque où la ville d'Aquilée, ayant été ruinée par les Lombards, n'offrait plus un asile paisible à ses patriarches, ceux-ci s'établirent à Grado. Élie, patriarche d'Aquilée, demanda donc au Pape que son siége fût transféré à perpétuité dans cette ville; mais le concile, assemblé à ce sujet, n'y consentit pas. Lorsque les empereurs d'Orient eurent repris la côte maritime de Venise et de l'Istrie, ils obtinrent du Pape qu'il nommât à Grado un évêque catholique, qui serait appelé patriarche comme celui d'Aquilée; mais, l'an 1541, Nicolas V transféra ce siége, avec tous ses droits, à Venise. Un concile a été tenu à Grado en 1330. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. V, p. 1079. Le P. Mansi, tom. II, col. 431 et 432. Richard et Giraud.

GRADUÉ, celui qui a pris des degrés dans une université. Il y avait autrefois quatre sortes de gradués : 1° les *gradués simples,* c'étaient ceux qui n'avaient que les lettres de leurs degrés, avec leur attestation du temps d'étude; 2° les *gradués nommés,* c'étaient ceux qui avaient les lettres de nomination de leur université, et qui pouvaient requérir et recevoir des bénéfices; 3° les *gradués séculiers;* 4° les *gradués réguliers.* Il y avait, en outre, les *gradués de grâce*, qui, ayant la capacité requise pour les degrés, avaient été dispensés du temps d'étude et de quelques exercices ordinaires, et les *gradués de privilége,* qui recevaient du Pape une dispense du temps d'étude, des examens et des autres exercices. Ces derniers n'étaient pas capables de bénéfices dont les titulaires avaient juridiction et charge d'âmes. Comme aujourd'hui il n'y a plus en France de facultés de théologie canoniquement instituées, et que par conséquent les grades n'ont aucune valeur canonique, il est tout naturel qu'on puisse posséder les offices ou les dignités ecclésiastiques sans être *gradué. Voy.* Richard et Giraud, qui traitent fort au long les diverses questions qui se rattachent aux grades, et l'ancienne législation relative aux *gradués. Voy.* aussi le *Diction. ecclés. et canon. portatif,*

qui traite la même matière, mais avec moins d'étendue. Bergier, *Diction. de théol.*, aux mots DEGRÉ, DOCTEUR, et *Compar*. nos art. BACCALAURÉAT, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, FACULTÉ.

GRADUEL (*Gradualis, Graduale*), nom donné 1° à un certain verset que l'on chante à la messe, après l'Épître, et qui s'appelle *graduel* parce qu'on le chantait autrefois sur le degré ou lieu élevé nommé depuis tribune, pupitre, lutrin, jubé, où se plaçaient les lecteurs et les chantres; 2° à un livre d'Église et aux prières qu'il contenait, et que l'on chantait après l'Épître; 3° à quinze psaumes. *Voy.* PSAUMES GRADUELS. De Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. III, p. 103. Beleth, *Divinorum Officiorum explicatio*. Durandus, *Rationale divinum Officiorum*, l. IV, c. XIX, n. 5. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GRAEFFE (Jean-Frédéric-Christophe), protestant, né à Gœttingue en 1754, mort l'an 1816, fut ministre à Obernjesa, et professa dans sa ville natale la catéchétique et la philosophie. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *La Théologie pastorale dans toute son étendue;* Celle, 1803, 2 vol.; — 2° *Nouveau Magasin catéchétique;* Gœttingue, 1789-1792, 3 vol.; 1793-1794, 4 vol.; — 3° *Manuel complet de catéchétique générale, d'après les principes de Kant;* ibid., 1795-1799, 3 vol. in-8°; — 4° *Principes de catéchétique générale d'après les principes de Kant;* ibid., 1799; accompagnés d'une histoire de la catéchétique depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Tous ces écrits sont en allemand. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des ouvrages de Graeffe.

GRAËS. *Voy.* GRATIUS.

GRAFFIO (*Jacobus de Graffiis*), abbé du Mont-Cassin et grand pénitencier du diocèse de Naples, né à Capoue, vivait du XVI[e] au XVII[e] siècle. Il a laissé : 1° *Decisiones aureæ casuum conscientiæ, libri IV;* Lyon, Turin, Anvers, 1592, 1597 et 1603; — 2° *Addition à ces décisions;* Bologne, 1603; — 3° *Consilia seu responsa casuum conscientiæ;* Paris, 1604; — 4° *Pratique des cinq cas réservés au Pape;* Naples, 1609; — 5° *Sermons pour toute l'année;* Venise, 1596.

GRAISSE. Dieu avait défendu aux Hébreux de manger de la graisse des animaux. Joseph dit que Moïse défend seulement la graisse des bœufs, des chèvres et des brebis; ce qui est conforme à la loi du Lévitique (VII, 23) : *Vous ne mangerez point de la graisse de brebis, de bœuf et de chèvre.* La loi mosaïque permet encore d'employer à divers usages la graisse des animaux morts d'eux-mêmes et de ceux qui ont été pris par une bête sauvage; mais elle défend de manger la graisse qui doit être offerte pour l'holocauste du Seigneur. *Voy.* Lévit., III, 17; VII, 23, 24, 25. Joseph, *Antiq.*, l. III, c. X.

GRAM ou **GRAMM** (Jean), archiviste, historiographe, bibliothécaire et conseiller du roi de Danemark, né dans le Jutland en 1685, mort à Copenhague l'an 1748, outre plusieurs ouvrages purement littéraires, a publié : *Disputationes VIII de Veteris Testamenti versionis græco in Novi Testamenti allegatione. Voy.* Feller, *Biogr. universelle.*

I. **GRAMMONT**, Ordre religieux. *Voy.* GRANDMONT.

II. **GRAMMONT** (Antoine-Pierre de), archevêque de Besançon, né en 1615, mort en 1698, s'occupa à relever les études dans son diocèse, fonda un séminaire et une maison de missionnaires, rétablit les écoles de théologie, et contribua à la reconstruction du grand hôpital. Il a donné : 1° un *Catéchisme* de son diocèse; — 2° de nouvelles éditions du *Missel*, du *Bréviaire* et du *Rituel*. *Voy.* la *Nouv. Biographie générale.*

III. **GRAMMONT** (François-Joseph de), neveu du précédent, mort en 1715, fut d'abord coadjuteur de son oncle, avec le titre d'évêque de Philadelphie, et il lui succéda sur le siége de Besançon. Il a publié : 1° un recueil de *Statuts synodaux;* — 2° de nouvelles éditions du *Bréviaire* et du *Rituel*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRAMMONTIN. *Voy.* GRANDMO.

GRAN. *Voy.* STRIGONIE.

GRANADO (Jacques), jésuite, né à Cadix en 1572, mort à Grenade en 1632, se distingua par sa piété et par une charité infatigable; sa mémoire est encore en grande vénération en Espagne, principalement à Séville, où il a introduit l'usage de célébrer très-solennellement l'octave du Saint-Sacrement, et à Grenade. On a de lui : *Commentarius in Summam theologicam S. Thomæ;* Hispali, 1623-1631, 8 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GRANATA (François), évêque de Sessa, né à Capoue en 1701, mort l'an 1771, était docteur en droit et en théologie. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Storia sacra del Chiesa metropolitana di Capua;* Naples, 1766, 2 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér*

GRANCOLAS (Jean), docteur en théologie de la faculté de Paris, né vers l'an 1660, mort à Paris en 1732, fut chapelain de Monsieur, frère de Louis XIV. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité de l'antiquité des cérémonies des sacrements;* Paris, 1692, in-12; — 2° *Le Quiétisme contraire à la doctrine des sacrements;* ibid., 1693, in-12; — 3° *Instructions sur la religion tirées de l'Écriture sainte;* ibid., 1693, in-12; — 4° *La Science des confesseurs, ou la manière d'administrer le sacrement de Pénitence;* ibid., 1696; — 5° *Histoire de la communion sous une seule espèce*, ibid., 1696; — 6° *L'ancienne Discipline de l'Église sur la confession et sur les pratiques les plus importantes de la pénitence;* ibid., 1697; — 7° *Heures sacrées*, etc.; ibid., 1697; — 8° *Tradition de l'Église sur le péché originel*, etc.; ibid., 1698; — 9° *L'ancien Pénitentiel de l'Église*, etc.; ibid., 1698; — 10° *Traité des Liturgies*, etc.; ibid., 1698, in-12; — 11° *L'ancien Sacramentaire de l'Église*, ibid., 1699, in-12; — 12° *Histoire abrégée de l'Église, de la ville et de l'université de Paris;* ibid., 1728, 2 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donnent la liste complète des écrits de Grancolas.

I. **GRAND** (Antoine **LE**), appelé l'abréviateur de Descartes, vivait au XVII[e] siècle. On a de lui, entre autres ouvrages : *Historia sacra a mundi exordio ad Constantini magni imperium deducta;* in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1685, p. 326, 1[re] édit., et p. 232, 2[e] édit.

II. **GRAND** (Étienne **LE**), jésuite, né à Châtillon-sur-Seine en 1600, mort à Dijon l'an 1681, a donné : 1° *Vie de saint Thiébaud, prêtre et confesseur, de l'Ordre des Camaldoli;* Autun, 1664, in-12; — 2° *Histoire sainte de la ville de Châtillon-sur-Seine*, etc.; ibid., 1681, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **GRAND** ou **GRANT** (Jacques **LE**), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Toulouse, vivait du XIV[e] au XV[e] siècle. Il a laissé : 1° *Le Livre des bonnes mœurs;* — 2° *Archiloge-Sophie*, qui traite de toutes les sciences divines et humaines, de toutes les vertus et de tous les états de la vie; — 3° *Sophologium;* Lyon, 1495; Paris, 1516; ouvrage dont le sujet est la recherche de la sagesse. *Voy.* l'abbé Sallier, *Recherches sur Jacques le Grand. Mémoires de Trévoux*, août 1646, 1651 et 1652.

IV. **GRAND** (Joachim **LE**), oratorien, né en

Normandie l'an 1653, mort à Paris en 1733, fut prieur de Neuville-lez-Dames. Il quitta l'Oratoire en 1676 pour s'occuper d'éducation; il suivit l'abbé d'Estrées dans ses ambassades d'Espagne et de Portugal. On a de lui : 1° *Éloge du P. Lecointe*, dans le *Journal des Savants*, février 1681; — 2° *Éloge de Michel de Marolles, abbé de Villeloin*, dans le *Journal des Savants*, avril 1681; — 3° *Histoire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon : la défense de Sanderus et la réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, avec les preuves;* Paris, 1688, 3 vol. in-12; — 4° *Lettres de M. Le Grand à M. Burnet touchant l'Histoire des variations de Bossuet, l'Histoire de la Réformation et l'Histoire du divorce de Henri VIII;* ibid., 1691, in-12; — 5° *Relation historique d'Abyssinie du R. P. Jérôme Lobo, jésuite*, trad. du portugais, avec addition de quinze dissertations, dont les huit dernières regardent la religion des Éthiopiens; ibid., 1728, in-4°; — 6° *Dissertation sur les pays d'Ophir et de Tharsis*, dans un Recueil de traités géographiques et historiques pour faciliter l'intelligence de l'Écriture sainte; La Haye, 1730. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1734, p. 58. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVI. Moreri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.*

V. **GRAND** (Louis **LE**), sulpicien et docteur de Sorbonne, né en Bourgogne l'an 1711, mort à Issy en 1780, a donné : 1° *Prælectiones theologicæ de Deo ac divinis attributis;* 1751, 2 vol. in-12; c'est une nouvelle édition du même ouvrage dont le véritable auteur est le sulpicien Lafosse, et qu'on attribue à Tournély; — 3° *De Incarnatione Verbi divini;* 2 vol. in-12, sous le nom de Tournély; ouvrage qui fut réimprimé l'an 1774 en 3 vol.; — 3° *De Ecclesia Christi;* Paris, 1779, in-8°, le 1er vol. seulement; — 4° *De Existentia Dei;* Paris, 1812, in-8°; ce sont deux dissertations, l'une sur l'athéisme, l'autre sur les preuves de l'existence de Dieu. L'abbé Le Grand rédigea la plupart des censures portées de son temps par la faculté de théologie contre l'*Hist. du peuple de Dieu*, l'*Émile* de J.-J. Rousseau, le *Bélisaire* de Marmontel, etc. *Voy.* J. Montaigne, *Notice sur l'auteur*, en tête du traité *De Existentia Dei*. Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. gén.*

VI. **GRAND** (M. **LE**), chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, vivait au XVIIIe siècle, et était licencié en théologie. Il fut successivement prieur curé de Notre-Dame de Domerat, et prieur de Sainte-Anne de Fessard. Il a donné : *Défense de l'édit du roi concernant les bénéfices possédés par les religieux de plusieurs communautés, donné à Paris au mois de novembre* 1719, ou *Dissertation sur la manière dont les bénéfices simples sont acquis et possédés par quelques congrégations religieuses;* Paris, 1725, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1725, p. 760, et 1726, p. 72.

VII. **GRAND** (Matthieu **LE**), jurisc. de Châteauneuf, vivait au XVIe siècle. Il a laissé un traité *De Usuris et fruct.*, 1660. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1749, p. 844.

VIII. **GRAND** ou **GRANDIS** (Nicolas **LE**), cordelier et docteur de Paris qui vivait au XVIe siècle, a laissé : 1° *Commentaires sur l'Épître de saint Paul aux Romains;* Paris, 1546, in-8°; — 2° *Commentaires sur l'Epître aux Hébreux;* ibid., 1546 et 1552. *Voy.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 386.

IX. **GRAND AUMÔNIER.** *Voy.* AUMÔNIER.

X. **GRAND-CHAMP** (*Grandis Campus*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse de Chartres, entre Épernon et Montfort. Elle fut fondée l'an 1213 par Simon de Montfort, qui venait de remporter une victoire sur les Albigeois. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VIII. Richard et Giraud.

XI. **GRAND CONSEIL**, tribunal extraordinaire et d'attribution, mais souverain, qui connaissait de plusieurs matières, tant civiles que bénéficiales et criminelles, et dont la juridiction s'étendait dans tout le royaume. Il avait été établi par Charles VIII en 1497. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

XII. **GRAND-CROIX**, nom donné, dans l'Ordre de Malte, aux piliers ou chefs des langues qui étaient baillis conventuels, aux grands prieurs, aux baillis capitulaires, à l'évêque de Malte, au prieur de l'église et aux ambassadeurs du grand maître auprès des souverains. *Voy.* MALTE. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

XIII. **GRAND MAÎTRE**, titre que l'on donne, dans certains Ordres, au premier chef ou supérieur général; ainsi on dit : *grand maître de Malte, grand maître de Saint-Lazare*, etc.

XIV. **GRAND'MESSE**, dite aussi **MESSE HAUTE, MESSE SOLENNELLE**, celle qui est accompagée de chant, et qui se célèbre ordinairement avec diacre et sous-diacre.

XV. **GRAND PRÊTRE**; c'était le nom ordinaire du souverain pontife chez les Hébreux, bien qu'on l'appelât aussi *le prêtre chef* et simplement *le prêtre* ou *le chef.* Le grand prêtre était le chef de la maison du Seigneur; il n'était permis qu'à lui seul d'entrer dans le sanctuaire, et de porter certains vêtements. Il avait sur les épaules et sur la poitrine les noms des douze tribus d'Israël. Il portait sur le front une lame d'or où étaient gravées ces paroles : *La sainteté est au Seigneur.* Dieu voulait qu'on s'en rapportât au grand prêtre dans le jugement des causes difficiles. *Voy.* Exode, XXVIII. Lévit., XXI, 10. Nombr., III, 32. Rois, XII, 11; XXV, 18. II Paralip., XIX, 11; XXIV, 6. I Esdr., VII, 5.

XVI. **GRAND-SELVE** (*Grandis Sylva*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située à une lieue de la Garonne, dans la Guyenne. Elle fut fondée l'an 1114 par le P. Gérard de Sales, disciple de Robert d'Arbrissel, sous la règle de Saint-Benoît. Elle fut unie en 1147 à l'Ordre de Cîteaux, et devint une des plus riches abbayes de cet Ordre. *Voy.* Moreri, édit. de 1759. D. Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc*, tom. II, p. 375 et 448.

XVII. **GRAND VICAIRE**, le prêtre auquel l'évêque délègue une partie ou la totalité de sa juridiction. *Voy.* VICAIRE GÉNÉRAL.

GRANDAMI ou **GRANDAMY** (Jacques), jésuite, né à Nantes en 1588, mort à Paris l'an 1672, professa la philosophie et la théologie dans divers collèges de son Ordre. Outre plusieurs ouvrages de physique et d'astronomie, il a laissé : 1° *Tractatus evangelicus de summa Dei gloria in Christo Jesu;* Paris, 1664, in-4°; — 2° *Chronologia christiana; de Christo nato, et rebus gestis ante et post Nativitatem;* ibid., 1668, 3 vol. in-4°. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Le *Journ. des Savants*, 1669, p. 5 et suiv. Richard et Giraud.

GRANDE (saint Jean), religieux espagnol de Saint-Jean-de-Dieu, mort le 3 juin 1600, périt victime de sa charité pour les pestiférés de la ville de Xérès. Doué d'une extrême humilité, il avait pris le surnom de pécheur. Il fut canonisé en 1852. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRANDE-BRETAGNE, île de l'Océan qui comprend les royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Eusèbe et Théodoret disent que les apôtres y introduisirent l'Évangile. C'est ce qu'ont prétendu aussi quelques écrivains postérieurs, mais en se fondant sur des légendes, des traditions peu sûres et des hypothèses peu solides. Ce qui est certain, c'est que de l'an 449 à l'an 519 on y a tenu contre les pélagiens trois conciles, nommés *conciles de la Grande-Bretagne*. Le premier fut assemblé l'an 449; le second, l'an 512; le troisième, l'an 519. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*, et *Compar.* notre art. ANGLETERRE.

GRANDE SEMAINE (*Hebdomas magna* ou *Septimana major*); c'est ainsi qu'on appelait autrefois la semaine sainte, à cause des grands mystères qui s'y sont accomplis, comme la passion et la mort du Sauveur, l'institution de la sainte Eucharistie. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

GRANDET (Joseph), curé de Sainte-Croix d'Angers et supérieur du séminaire de cette ville, né à Angers en 1646, mort en 1724, se distingua par son zèle et sa charité. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse arrivée au saint Sacrement en la paroisse des Ulmes, près de Saumur, le* 2 *juin* 1668, *contenant les preuves de ce miracle, la réponse aux objections, et plusieurs autres apparitions arrivées à la sainte Eucharistie en différents siècles :* Château-Gontier, 1715, in-12; — 2° *Considérations et pratiques de piété tirées de l'Écriture sainte, des conciles et des Pères de l'Église, pour honorer Jésus-Christ au saint Sacrement;* ibid., 1715, in-12. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, p. 269 et 296. Le *Journ. des Savants*, 1700, p. 48, 1re édit., et p. 47, 2e édit. Richard et Giraud et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donnent la liste des autres écrits de Grandet.

I. **GRANDI** (Antoine), barnabite, né à Vicence en 1761, mort à Rome l'an 1822, fut vicaire général de son Ordre, et consulteur de l'Inquisition et de la S. Congrégation des Rites. Nous citons de lui : 1° *Les Variations qu'on objecte à l'Église catholique ne préjudicient point à son infaillibilité;* Rome, 1805, en italien; — 2° *Vie du cardinal Fontana;* Avignon, 1847. *Voy.* sa Vie, par Piantoni; Rome, 1858.

II. **GRANDI** (Guy ou Guido), de l'Ordre des Camaldules, né à Crémone en 1671, mort à Pise en 1742, fut un des plus célèbres mathématiciens de son temps. Il professa d'abord la théologie, puis la philosophie à l'université de Pise. Outre un grand nombre d'ouvrages sur la géométrie, il a laissé : *Dissertationes Camaldulenses, in quibus agitur* 1° *De Institutione Ordinis Camaldulensis;* 2° *De Ætate S. P Romualdi;* 3° *De Visione scalæ ejusdem et habitus mutatione prætensa;* 4° *De S. Petri Damiani et Avellenitarum instituto Camaldulensi, obiter etiam multa ecclesiasticæ et profanæ historiæ loca illustrantur et corriguntur;* Lucques, 1707, in-4°. *Voy.* G.-M. Ortes, *Vita del padre D. Guido Grandi, abbate Camaldolese.* Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium,* tom. VIII. Montucla, *Hist. des mathématiques,* tom. II et III. Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, tom. VII. Le *Journ. des Savants*, 1708, p. 786, 1re édit., et p. 695, 2e édit. Les *Mémoires de Trévoux*, mois de mai 1748. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRANDIDIER (Philippe-André), archiviste de l'évêché de Strasbourg, né à Strasbourg en 1752, mort en 1787, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire de l'évêché et des évêques de Strasbourg;* Strasbourg, 1777-1778, 2 vol. in-4°; — 2° *Histoire ecclésiastique, militaire, etc., de la province d'Alsace;* ibid., 1787, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste des autres écrits de Grandidier.

GRANDIN (Martin), théologien, né à Saint-Quentin en 1604, mort à Paris en 1691, fut reçu docteur à la Sorbonne, et y professa la théologie durant cinquante ans. On a de lui : *Institutiones theologicæ;* Paris, 1710-1712; 6 vol. in-4°; ouvrage imprimé par les soins de M. Duplessis d'Argentré. *Voy.* Richard et Giraud.

GRANDIS. *Voy.* GRAND, n° VIII.

GRANDMONT ou **GRAMMONT** (*Grandis Mons, Grandimontium*), Ordre religieux fondé l'an 1073 par saint Étienne de Muret; il commença à Muret, village du Limousin; après la mort de leur fondateur, ces religieux transportèrent son corps à Grandmont et s'y établirent. Ils paraissent avoir vécu d'abord comme des ermites, n'ayant d'autre règle que celle des exemples de saint Étienne; mais vers l'an 1150 on écrivit ce qui s'était pratiqué jusqu'alors pour servir de règle. Cette règle fut approuvée par Adrien IV en 1156; mais les successeurs de ce Pape la modifièrent à cause de sa trop grande austérité. L'Ordre fut gouverné par des prieurs jusqu'en 1318, époque à laquelle on nomma un abbé. Il y avait trois couvents de religieuses de cet Ordre. *Voy.* Mabillon, *Acta Sanctor.*, tom. II. Richard et Giraud, et *Compar.* ÉTIENNE, n° XVI.

GRANDMONTIN ou **GRAMMONTIN** (*Grandimontanus, Grandimontensis*), religieux de l'Ordre de Grandmont. *Voy.* l'art. précédent.

GRANDVAL (de), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : *La Vie de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu.* Cet ouvrage est moins une histoire que des réflexions sur les fêtes et les autres mystères de la vie de la sainte Vierge. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1665, p. 117, 1re édit., et p. 89, 2e édit.

GRANELLI (Jean), jésuite, né à Gênes en 1703, mort à Modène en 1770, acquit une telle réputation comme prédicateur, que l'impératrice Marie-Thérèse l'appela à Vienne en 1761 pour prêcher en italien dans cette ville. Plus tard Granelli fut nommé professeur de théologie à Modène, et François III le choisit pour bibliothécaire. Ses écrits religieux sont : 1° *Lezioni morali, istoriche, critiche e cronologiche sul Genesi, sull' Esodo, de' Numeri, del Deuteronomio, di Giosue, de' Giudici, dei Re;* Parme, 1766; Modène, 1768; — 2° *Quaresima e Panegirici;* Modène, 1771, in-4°; — 3° des *Commentaires* sur les autres livres de la Bible, également en italien, publiés en 1770 par Bettinelli, avec son éloge et une nouvelle édition des *Lezioni morali*, etc.; ce qui en fait un cours complet sur l'Écriture sainte. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRANET (François), diacre de l'église d'Aix, né à Brignole en 1692, mort à Paris l'an 1741, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° une *Nouvelle édition du Discours du P. Le Brun, de l'Oratoire, sur la comédie*, avec une préface historique et critique, beaucoup d'additions du P. Le Brun lui-même, et d'autres qui sont de l'éditeur; Paris, 1731; — 2° une *Seconde édition de l'Histoire critique des pratiques superstitieuses* du P. Le Brun; — 3° une *Nouvelle édition de la traduction française de l'Histoire des flagellants*, par l'abbé Boileau; Paris. Il a travaillé en outre à un journal intitulé : *Bibliothèque française* ou *Histoire littéraire de la*

France. Voy. les *Mémoires de Trévoux,* mai 1747. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GRANGE** (le P. de **LA**), chanoine régulier, fut d'abord sous-prieur de l'abbaye de Saint-Victor, puis prieur de Villiers-le-Bel. Il a publié : 1° *La Règle de Saint-Augustin, expliquée par le vénérable docteur Hugues de Saint-Victor,* trad. du latin ; Paris, 1691 ; — 2° *L'Idée de l'Oraison;* ibid., 1699; ouvrage qui a pour but de combattre le quiétisme.

II. **GRANGE** (Rivet de **LA**). *Voy.* Rivet, n° II.

GRANICAIRE (*Granicarius*), terme dérivé probablement de *Graigneur* ou *Greigneur*, qui signifiait autrefois un grand seigneur, et qui venait de *grandior*, plus grand. C'était l'ancien nom d'un office dans l'église de Saint-Martin de Tours. Grégoire IX adressa un bref au doyen du Mans et à maître Raoul, granicaire de Saint-Martin de Tours. *Voy.* le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, tom. II, p. 390.

GRANIER (Nicolas), théologien de Paris, a publié : 1° *Le Glaive de la foi;* Paris, 1564; — 2° *Harmonie de la foi catholique;* ibid., 1565 ; — 3° *Le Bouclier de la foi;* ibid., 1567 ; — 4° *Traités de la justification, de la confession, de l'invocation des saints;* ibid.

GRANT. *Voy.* Grand, n° III.

GRAO. *Voy.* Grado.

GRAPHÆUS (Corneille), en flamand *Schryver*, en latin *Scribonius* et *Scriverius*, poëte et philologue flamand, né à Alost en 1482, mort en 1558, fut greffier de la ville d'Anvers. Il parut adopter d'abord les erreurs de Luther, mais il se rétracta, et revint à l'orthodoxie. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Enchiridion principis ac magistratus christiani;* Cologne, 1541, in-4° ; — 2° *Querela proditi Christi per novos hujus temporis Ischariotas turco-christianos;* Anvers, 1543, in-4°; — 3° *Paraphrasis Psalmi CXXIII;* 1543, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRAPPIN (D. Pierre-Philippe), bénédictin, né à Ainvelle-lès-Conflans en 1738, mort à Besançon en 1833, embrassa la vie monastique à Luxeuil en 1756, et professa au collége de Besançon. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Lettre à l'auteur de l'Examen philosophique de la règle de Saint-Benoît,* ou *Examen religieux de l'Examen philosophique;* 1768, in-8° ; — 2° *Mémoire sur les ville et abbaye de Faverney;* Besançon, 1771, in-8°; — 3° *Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne;* ibid., 1778, in-8°; — 4° *Abrégé du Traité du pouvoir des évêques,* de Pereira ; Paris, 1803. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRAPPIUS (Zacharias), protestant, né à Rostock en 1671, mort l'an 1713, fut reçu docteur en théologie en 1692. Il professa l'hébreu, la philosophie et la rhétorique dans plusieurs villes d'Allemagne, puis la théologie à Iéna. Il a laissé un grand nombre de dissertations, entre autres : 1° *Systema novissimarum controversiarum, seu theologia recens controversa,* Rostock, 1719, in-4°, 4e édit.; — 2° *Orator ecclesiasticus;* — 3° *Rostockium evangelicum,* ou *Histoire ecclésiastique de cette ville depuis la réforme;* — 4° *Historia litteraria Talmudis babylonici et hierosolymitani;* Rostock, 1696, in-4°;— 5° *Historia litteraria Alcorani;* ibid., 1701; — 6° *Specimen metaphysices biblicæ;* ibid., 1702, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRAPTUS. Il y a eu au commencement du IXe siècle deux frères de ce nom, Théodore et Théophane, nés à Jérusalem. Ils se sont rendus célèbres dans l'Église grecque par leurs vertus et leur martyre. Ils furent envoyés par le patriarche de Jérusalem vers l'empereur Léon V, iconoclaste zélé, afin de lui reprocher son hérésie. Celui-ci les fit battre de verges et chasser de Constantinople. Exilés à Apamée, Théodore y mourut, mais son frère devint évêque de Nicée en Bithynie. L'Église grecque les honore le 27 décembre. Théodore a laissé : 1° *Vie de Nicéphore, patriarche de Constantinople;* — 2° *Sur la foi irréprochable des chrétiens;* Combefis en a donné des extraits dans son *Originum rerumque Constantinopolitarum Manipulus.* Théophane a laissé des hymnes. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRAS (**LE**). *Voy.* Legras.

GRASER (Jean-Baptiste), licencié en théologie, né à Eltmann en 1766, mort à Bareuth en 1841, professa la théologie à l'université de Landshut. On peut voir la liste de ses principaux ouvrages dans la *Nouv. Biogr. génér.* Ceux que nous devrions naturellement citer, à cause des sujets que l'auteur y traite, sont précisément ceux qui ont été mis à l'*Index* par un décret daté du 27 août 1838. Nous signalerons donc seulement les suivants, qui ne se trouvent pas compris dans le décret : 1° *Manuel de morale à l'usage des étudiants;* Landshut, 1801, 2 vol.; — 2° *Le Point le plus important à considérer à l'occasion d'une réforme de l'instruction primaire;* Bareuth, 1822 ; 2e édit., 1823 ; — 3° *Le Judaïsme et sa réforme;* ibid., 1828.

GRASIUS (Corneille), chartreux, né à Anvers, mort vers l'an 1608, a laissé : 1° *Traité du sacrifice de la messe;* Cologne, 1600; — 2° *Abrégé des Vies des saints* de Surius.

I. **GRASSE** (*Grassa*), ville épisc. de France située dans la haute Provence, et sous la métropole d'Embrun ; l'évêché d'Antibes y fut transféré au XIIIe siècle. Ce siége a été supprimé par le concordat de 1801. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 73 et suiv.

II. **GRASSE** (**LA**) ou **NOTRE-DAME DE LA GRASSE**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur située sur les limites des diocèses de Narbonne et de Carcassonne, dans un vallon arrosé par la rivière d'Othieu. Elle fut fondée vers le VIIe siècle par Nebridius, depuis archevêque de Narbonne, qui s'était retiré dans ce lieu avec quelques compagnons. Ce monastère, que Charlemagne combla de bienfaits, fut d'abord nommé Notre-Dame d'Othieu, et il a donné naissance à la ville de Grasse. *Voy.* Moreri, d'après *l'Hist. générale du Languedoc,* l. VIII, n. 88.

I. **GRASSI** ou **GRASSIS** (Achille de), canoniste, né à Bologne en 1463, mort à Rome en 1523, fut successivement auditeur de Rote, cardinal et évêque de Civita-di-Castello, puis de Bologne. Jules II le chargea de plusieurs missions, et Léon X le nomma trésorier du conclave. Il a laissé : *Recueil de décisions de la cour de Rote;* Rome, 1601. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GRASSI** ou **GRASSIS** (Achille de), neveu de Paris de Cesaris, prélat et canoniste, né à Bologne, mort en 1558, fut nommé en 1551 évêque de Monte-Fiascone, assista au concile de Trente, et fut nommé après auditeur de Rote. Il a laissé en manuscrit des additions aux *Decisiones Rotæ Romanæ* de César de Grassis. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* t. I. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GRASSI** ou **GRASSIS** (César de), canoniste et parent du précédent, mort à Rome en 1580, devint protonotaire apostolique, puis audi-

teur de Rote. Il a donné : *Additiones ad Ach. de Grassis decisiones Rotæ Romanæ;* Rome et Marbourg, 1601, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IV. **GRASSI** ou **GRASSIS** (Paduanus de), franciscain, né à Barlette, florissait au XVIe siècle. Il se fit un nom comme écrivain et comme prédicateur. On lui doit, entre autres écrits : 1° *De Republica ecclesiastica;* — 2° *Enchiridion ecclesiasticum;* Venise, 1533, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

V. **GRASSI** ou **GRASSIS** (Paris de), évêque de Pesaro et frère d'Achille de Grassi, né à Bologne, mort en 1528, était docteur en droit. Il a laissé : 1° *De Cæremoniis cardinalium et episcoporum in eorum diœcesibus, libri II;* Rome, 1564, in-fol.; — 2° *Ordo romanus,* dans Edmond Martenne, *De antiquis Monachorum Ritibus,* t. II; — 3° *Diarium curiæ romanæ,* de 1504 à 1521; on trouve des extraits de cet ouvrage dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici,* et dans Brecquigny, *Notices et extraits des manuscrits de la biblioth. du Roi.* tom. II. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **GRASSI** (Pierre-Marie), de l'Ordre des Augustins, né à Vicence, a donné : *De Ortu et progressu hæresum Joannis Wicleffi, in Anglia presbyteri, Narratio historica;* Vicence, 1707. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1709, p. 529, 1re édit., et p. 482, 2e édit. Richard et Giraud.

GRAT (saint), évêque de Châlons-sur-Saône, né en Bourgogne, mort le 8 octobre 652, succéda à l'évêque Gelion ou Gilderin en 644. Il assista au troisième concile tenu dans l'église cathédrale de Châlons. Son attrait pour la solitude le porta à se bâtir, près de l'église Saint-Laurent, une cellule dans laquelle il resta pendant sept années. Il se distingua surtout par son humilité. L'Église honore sa mémoire le 8 octobre. *Voy.* Richard et Giraud.

GRATAROLI (Guillaume), médecin, né à Bergame en 1516, mort à Bâle en 1568, fut obligé à cause de ses opinions protestantes de quitter sa patrie et de se réfugier à Bâle. Peu après on l'appela à Marbourg, où il professa la médecine. Outre des ouvrages de médecine, où la superstition se mêle quelquefois au vrai savoir, il a publié : *P. Pomponatii Opera : De naturalium effectuum admirandorum Causis, seu de incantationibus Liber. Item de Fato, libero arbitrio, prædestinatione, providentia Dei, libri quinque;* Bâle, 1567, in-8°. Tous les ouvrages de Grataroli ont été mis à l'*Index,* avec la formule : *Donec emendata prodierint. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRATIAN (Jérôme), carme déchaussé, né en Espagne, mort à Bruxelles en 1614, a laissé des *Œuvres de piété;* Madrid, 1616, 1 vol. in-fol.

I. **GRATIANI** (Antoine-Marie), évêque d'Amelia, né à del Borgo-San-Sepolcro, en Toscane, mort en 1611, fut secrétaire de Sixte V, puis évêque et nonce à Venise. Il a laissé : 1° *Statuts et règlements du synode tenu à Amelia en* 1595; Venise, 1597, 1 vol. in-fol.; — 2° *Traité des sept sacrements, du sacrifice de la messe, de la vie des ministres et du devoir des curés;* ibid., 1599; — 3° *De Vita Joannis-Francisci Commendoni, cardinalis, libri IV;* Paris, 1669, in-4°; trad. en français par Fléchier; ibid., 1671, et souvent réimprimée; — 4° *De Scriptis invita Minerva ad Aloysium fratrem libri viginti nunc primum editi cum adnotationibus H. Lagomarsini e Societ. Jesu;* Florence, 1745, in-4°; on trouve dans cet ouvrage le récit des principaux événements concernant la religion en Europe, depuis le pontificat de Pie IV jusqu'à celui de Clément VIII; — 5° plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.,* tom. I, col. 297. Le *Journ. des Savants,* 1672, 1680, 1685, 1749.

GRATIANI (Thomas), de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Liége, mort à Anvers en 1627, occupa dans les Pays-Bas les premières charges de son Ordre. On a de lui : *Anastasis augustiniana, seu de scriptoribus Ordinis S. Augustini;* Anvers, 1613. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *De Scriptor. sæculi decimiseptimi.*

I. **GRATIANOPOLIS**, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. On n'en connaît qu'un évêque, Publicius, qui assista à la conférence de Carthage. *Voy.* Conf. Carth., c. XIII, note 238.

II. **GRATIANOPOLIS.** *Voy.* GRENOBLE.

GRATIANUS (Philippe-Christophe), protestant, né à Oberroth, dans le comté de Limbourg, en 1742, mort à Weinsberg en 1799, fut successivement intendant ecclésiastique, supérieur et premier pasteur de la ville de Weinsberg. Il a laissé : 1° *De Harmonia repræsentationum Dei realium;* Tubingue, 1763, in-4°; — 2° *De Memorabilibus Justini martyris historicis atque dogmaticis;* ibid., 1766, in-4°; — 3° *Essai historique sur l'origine et la propagation du christianisme en Europe,* en allemand; ibid., 1766-1773, 2 vol.; — 4° *Histoire de l'origine du christianisme dans les États de l'Europe qui se sont formés des débris de l'empire romain,* en allemand; Stuttgard, 1778-1779; — 5° *Principes fondamentaux de la religion,* en allemand; Lemgo, 1787. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GRATIEN**, célèbre canoniste, né à Chiusi, vivait du XIe au XIIe siècle. Il embrassa, dit-on, la règle de Saint-Benoît dans le monastère de Saint-Félix et de Saint-Nabor, de Boulogne; c'est là qu'il a composé la première partie du *Droit canon* appelé *Décret de Gratien,* ou *Concordantia discordantium canonum,* parce que l'auteur tâche de concilier les canons qui semblent contraires les uns aux autres. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 85, 86. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.,* et *Compar.* DROIT CANON, n° I.

II. **GRATIEN** (Jean-Baptiste), évêque constitutionnel, né l'an 1747 à Nice ou à Cresentino, en Piémont, mort à Rouen en 1799, fut d'abord lazariste, et dirigea le grand séminaire de Beaul, près de Chartres. Malgré sa promesse de rester fidèle à l'orthodoxie, il se prononça pour la constitution civile du clergé, et fut élu évêque du département de la Seine-Inférieure; plus tard il fut élu député au concile de Paris, réuni pour nommer des évêques constitutionnels. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Lettre théologique sur l'approbation et la juridiction des confesseurs;* Chartres et Paris, 1791, in-8°; — 2° *Lettre pastorale;* Rouen, 1792, in-8°; — 3° *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion;* 1792, in-8°; — 4° *Contraste de la réformation anglicane par Henri VIII, et de la réformation gallicane par l'Assemblée constituante;* Chartres, 1791, in-8°; — 5° *La Vérité de la religion chrétienne démontrée par les miracles de Jésus-Christ. Voy.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRATIFICATION. On est dans l'usage, à la Daterie, d'insérer dans les provisions des bénéfices une clause par laquelle celui à qui elles sont accordées est préféré aux autres pourvus le même jour. On appelle cette clause *Clausula gratificationis.* Cette clause de gratification n'a jamais été en usage en France. *Voy.* Rebuffe,

Praxis benef., tertia pars signat., de claus. gratif., n. I.

GRATIGNAN ou **GRATINIEN** (saint), martyr de Pérouse, souffrit, ainsi que Secondien et ses compagnons, sous l'empereur Dèce. On célèbre sa fête le 9 août.

GRATIOLI, GRATIOLO. *Voy.* GRAZIOLI.

GRATIUS (*Orthuinus* ou *Orthwinus*), dont le véritable nom était *Graës,* théologien, né à Holtwick, mort à Cologne en 1542, professa dans cette dernière ville. On a de lui : 1° *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, in quo continetur concilium Basiliense;* Cologne, 1535, in-fol.; Londres, 1690, 2 vol. in-fol.; ouvrage qui fut mis à l'*Index;* — 2° *Lamentationes obscurorum virorum non prohibitæ per Sedem Apostolicam;* Cologne, 1518, in-8°, et 1649; c'est une réponse à une attaque de quelques protestants intitulée : *Epistolæ obscurorum virorum ad dominum Ortwinum Gratium*, et qui fut condamnée par Léon X le 15 mars 1517; — 3° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.* et Richard et Giraud. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1692, p. 15, 1re édit., et p. 12, 2e édit. Feller, *Biogr. univers.*

GRATLEI, lieu d'Angleterre où l'on a tenu un concile sur la discipline l'an 928. *Voy.* Lenglet, *Tablettes chronologiques,* p. 292.

GRATUS (Valerius), gouverneur de la Judée depuis l'an 15 ou 16 de Jésus-Christ jusqu'en 26 ou 27, succéda à Annius Rufus, et eut pour successeur Ponce-Pilate. Il se fit surtout remarquer par les changements qu'il opéra dans la souveraine sacrificature. C'est ainsi qu'il déposa successivement Ananus, Éléazar, Simon et Caïphe. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. III. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GRAVE** (Gautier de), en latin *Gualterus Gravius,* dominicain, mort à Nimègue en 1534, fut prieur du couvent de cette ville. On a de lui : 1° *Apologia adversus Erasmi Roteradami librum de Confessione;* — 2° *Appendix in librum ejusdem Erasmi de Usu carnium;* ces deux ouvrages ont paru à Louvain, 1525, in-8°, sous le pseudonyme de *Godefridi Ruysii Taxandri;* — 3° *De Ritibus olim circa baptizatos et confitentes observatis;* Cologne, 1530; — 4° *Præfationes* 113. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. II, p. 89.

II. **GRAVE** (Henri), dominicain, né à Grave, mort à Nimègue en 1552, professa la théologie dans le couvent de cette ville, dont il devint prieur. Il se distingua comme critique exercé et habile interprète dans ses éditions des Pères de l'Église. Il a laissé : 1° *S. Cypriani opera;* Cologne, 1544, in-fol.; — 2° *S. Patris J. Damasceni universa opera;* ibid., 1546, in-fol.; — 3° *D. Paulini, episcopi Nolani, Opera omnia;* ibid., 1560, in-8°; — 4° *Epistolarum D. Hieronymi Decas prima, scholiis illustrata;* Anvers, 1568, in-8°. Ses notes complètes sur saint Jérôme ont paru sous ce titre : *Annotationes et castigationes in S. Hieronymi epistolas;* Cologne, 1618, in-fol. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II, p. 140. Foppens, *Biblioth. Belgic.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRAVELENSIS. *Voy.* GIRACLA.

GRAVEROL (Jean), théologien protestant, né à Nîmes en 1636 ou 1647, mort à Londres en 1718 ou 1730, exerça les fonctions de pasteur à Lyon, puis à Londres, où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. Il a laissé : 1° *De religionum Conciliatoribus;* Lausanne, 1674, in-12; — 2° *Réponse d'un théologien à un de ses amis sur quelques points de la discipline ecclésiastique;* 1679, in-8°; — 3° *L'Église protestante justifiée par l'Église romaine sur quelques points de controverse;* Genève, 1682, in-12; — 4° *Instructions pour les Nicodémites, où, après avoir convaincu ceux qui sont tombés de la grandeur de leur crime, on fait voir qu'aucune violence ne peut dispenser les hommes de l'obligation de professer la vérité;* Amsterdam, 1687, 1700, in-12; — 5° *Projet de réunion entre les protestants de la Grande-Bretagne;* Londres, 1689, in-8°; — 6° *Moses vindicatus, seu asserta historica creationis mundi aliarumque rerum quales a Mose narratur, veritas, adversus Th. Burnetii Archæologias philosophicas;* Amsterdam, 1694, in-12; — 7° *Des Points fondamentaux de la religion chrétienne;* ibid., 1697, in-8°; — 8° *Réflexions désintéressées sur certains prétendus inspirés qui, depuis quelque temps, se mêlent de prophétiser dans Londres;* Londres, 1707, in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRAVERON (N.), prêtre de l'Oratoire, a donné des *Conférences sur divers sujets de morale et de piété;* Paris, 1763, 2 vol. in-12. Ces conférences, au nombre de 24, renferment des instructions solides, énoncées dans des termes clairs, nets, précis et pleins d'onction, et avec des détails intéressants.

GRAVESON (Ignace-Hyacinthe-Amat de), dominicain, docteur de Sorbonne, né à Graveson, près d'Avignon, en 1670, mort à Arles en 1733, assista au concile de Rome en 1725. Il professa ensuite au couvent de son Ordre à Arles. Il a laissé : 1° *Histoire de l'Ancien Testament;* — 2° *Histoire ecclésiastique du Nouveau Testament jusqu'au* XIIIe *siècle;* ces deux ouvrages ont été réimprimés sous ce titre : *Historia ecclesiastica tum Veteris Testamenti... tum et Novi Testamenti, colloquiis digesta;* Augsbourg, 1751, 1756, 2 vol. in-fol.; — 3° *Traité de la vie et des mystères de Jésus-Christ;* — 4° des *Opuscules sur la grâce et la prédestination;* ces divers ouvrages ont été recueillis sous ce titre : *Opera omnia;* Venise, 1740, 7 vol. in-4°. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1731 et 1732. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 77, 78.

I. **GRAVINA**, ville épisc. de la Pouille située dans la terre de Bari; selon les uns elle était suffragante d'Acerenza, et, selon les autres, de Matera; mais aujourd'hui elle dépend immédiatement du Saint-Siége. On ignore l'époque à laquelle elle a reçu la foi. Son premier évêque, Léon, assista en 876 au concile de Pontyon. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. VII, p. 114. De Commanville, *Ire Table alphab.*, p. 115. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 82 et suiv.

II. **GRAVINA** (Dominique), dominicain, né à Naples vers l'an 1580, mort à Rome en 1643, fut reçu licencié en théologie à Rome, où il professa pendant plusieurs années au collége de la Minerve. Il prêcha avec distinction à Naples et à Palerme, et devint successivement provincial de son Ordre pour le royaume de Naples, puis procureur général. On lui doit : 1° *Catholicæ Præscriptiones adversus omnes veteres et nostri temporis hæreticos;* Naples, 1619-1639, 4 vol. in-fol.; — 2° *Pro sacro fidei catholicæ et apostolicæ deposito fideliter a Romanis Pontificibus custodito Apologeticus;* Naples, 1629, in-4°; Cologne, 1638, in-4°; — 3° *Ad discernendas veras a falsis visionibus et revelationibus Lapis lydius;* Naples, 1638, 2 vol. in-4°; — 4° *Pro sacrosancto Ordinis sacramento Vindiciæ orthodoxæ,* etc.; Naples, 1634; Cologne, 1638, in-4°; — 5° *Cherubim paradisi S. Thomæ Aquinatis characteribus divinæ sapientiæ illustratus,* etc.; Naples, 1641, in-4 —

6º plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud, et dans Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 80, 81. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 532 et suiv.

III. **GRAVINA** (Jean-Vincent), jurisc., né à Roggiano en 1664, mort à Rome en 1718, professa le droit canon au collége de la Sapience, et il contribua à la fondation de l'Académie des Arcades à Rome. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Acta consistorialia creationis eminent. ac. rev. cardinalium institutæ a S. D. N. Clemente XI, P. M. diebus, 17 maii et 7 junii, anno salutis* 1706. *Accessit eorumdem cardinalium brevis delineatio;* Cologne, 1707, in-4º. *Voy.* le *Giornale de litterati*, tom. XXXIV, p. 271 et suiv. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVII et XXIX. Chauffepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.*, tom. II, p. 71 et suiv.

GRAVISCA ou **GRAVISCÆ**, ancienne ville épisc. d'Italie située dans la Toscane. Elle fut érigée dans le IVe ou Ve siècle, sous la dépendance immédiate du Saint-Siége; mais les Goths l'ayant ruinée, son évêché fut transporté à Corneto, ville voisine. On n'en connaît qu'un évêque, Adonius, qui, l'an 584, assista au concile de Rome. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. X, col. 110. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 115. Gaet. Moroni, vol. XXXII, p. 84, 85.

GRAVISSET (Paul), né à Metz, vivait au XVIIe siècle. Issu d'une famille calviniste, il fut d'abord ministre de l'église française protestante de Londres; mais il se convertit, et revint à Metz. Il a laissé : 1º *Abrégé de Josèphe, historien juif;* Paris, 1697, 4 vol. in-12; c'est un récit critique de tous les faits de l'Ancien Testament, dans lequel on trouve une Théologie historique et une Bibliothèque sacrée; — 2º *Exposition de l'Eucharistie et de son institution, avec de courtes méditations et des prières pour se préparer à communier dignement;* Paris, 1598. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.* Le *Journ. des Savants,* 1698 et 1699. Richard et Giraud.

I. **GRAVIUS** (Gautier). *Voy.* GRAVE, nº I.

II. **GRAVIUS** (Henri). *Voy.* GRAVE, nº II.

GRAWER (Albert), théologien luthérien, né à Mescow, village de la Marche de Brandebourg en 1575, mort en 1617 surintendant des églises du pays de Weimar, s'acquit une grande réputation parmi ses coreligionnaires par ses écrits contre l'Église romaine, contre les sociniens et contre les calvinistes. Son style était très-emporté. On lui doit : *Absurda absurdorum, absurdissima calvinistica;* Iéna, 1612, in-4º; — 2º *Anti-Lubinus de natura mali;* Magdebourg, 1606, in-4º; ouvrage dirigé contre Eilhart Lubin, qui avait renouvelé le manichéisme en l'ajustant à sa mode et fait deux principes de Dieu et du néant; — 3º *Bellum Calvini et Jesu Christi;* ibid., 1605, in-4º. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GRAY (Robert), évêque anglican de Bristol, né à Londres en 1762, mort à Rodney-House l'an 1834, devint successivement vicaire de Farringdon, dans le Berkshire, recteur de Craik, dans le Yorkshire, chanoine de la cathédrale de Durham et évêque. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1º *Key to the Old Testament and Apocrypha, or an account of their several books, their contents and authors, and of the times in which they were respectively written;* 1790, in-8º; — 2º *Bampton Lecture, Sermons on the principles of the reformation of the Church of England;* 1796, in-8º. *Voy.* Rose, *New general Biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve la liste complète des ouvrages de Gray.

GRAZILIER (Thomas), de l'Ordre de Cîteaux, a laissé : *Entretiens de Dieu et de l'âme, selon le Cantique des cantiques;* Autun, 1651.

GRAZIOLI ou **GRATIOLI, GRATIOLO** (Pierre), barnabite, né à Bologne en 1700, mort dans cette même ville l'an 1753, a laissé, entre autres écrits : 1º *Della Vita, virtù e miracoli del B. Alessandro Sauli;* Bologne, 1741, 1742; Turin, 1742; Rome, 1741, 1756, — 2º *Præstantium virorum qui in congregatione S. Pauli, vulgo Barnabitarum, memoria nostra floruerunt*, etc.; Bologne, 1757. *Voy.* la notice détaillée des écrits de Grazioli dans les *Scrittori Bolognesi* de Fantucci, tom. IV, p. 269. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GRÉARD (Louis), avocat au parlement de Rouen. On a de lui, entre autres ouvrages : *Mémoire sur les dîmes*, où il soutient qu'elles sont de droit divin quant à l'institution; dans le *Traité des dîmes en général;* Paris, 1731, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1732, p. 100, et 1737, p. 191.

GREAVES (Thomas), anglican, né vers l'an 1610, mort en 1676, professa l'arabe à l'université d'Oxford, et fut recteur de Dunsby. Outre un ouvrage sur l'utilité de la langue arabe, il a laissé : 1º *Observationes quædam in persicam Pentateuchi versionem*, dans la *Polyglot Bible*, tom. VI; — 2º *Annotationes quædam in persicam interpretationem Evangeliorum*, dans le même volume. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GREBENUS**, siége épisc. de la province de Dardanie situé au diocèse de Servie, sous la métropole d'Achryde. On n'en connaît qu'un évêque, Jean, qui fut ordonné par Léon, archevêque de Bulgarie. *Voy.* Dosith. Hierosol., *De Patriarch. Jerosol.*, l. III, c. II.

II. **GREBENUS**, siége épisc. de la province de Dardanie situé au diocèse de Bulgarie, sous la métropole de Petch.

GRÈCE, nom qui, dans l'Écriture, désigne tous les pays habités par les descendants de Javan. Les Juifs se sont accoutumés à nommer Grecs tous les peuples gentils soumis à l'empire des Grecs, tant dans l'Orient que dans l'Occident; aussi, dans les livres des Machabées, dans l'Évangile et dans saint Paul, un Grec signifie un gentil. La Grèce reçut de bonne heure la lumière de l'Évangile, et conserva longtemps la pureté de la foi. De l'an 198 à l'an 1344 plusieurs conciles ont été tenus dans ce pays. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Le P. Mansi, tom. I, col. 718; tom. II, col. 877 et suiv., 967, 968, 1035; *Appendix*, col. 54 et suiv.; tom. III, col. 65 et suiv.: 539, 540. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

GRECQUE (VERSION). *Voy.* SEPTANTE, nº I.

GRECS (SCHISME DES). *Voy.* SCHISME.

GREENE (Thomas) évêque de Norwich, né dans cette même ville l'an 1658, mort en 1738, fut successivement curé de Minster, archidiacre de Canterbury, puis évêque de Norwich et d'Ely. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1º *The Principles of religion explained for the instruction of the weak;* Londres, 1726, in-12; — 2º *Four Discourses on the four last things, viz Death, Judgment, Heaven and Hell;* ibid., 1734, in-12. *Voy.* Chalmers, *New general biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GREEVE. *Voy.* GRÈVE.

GREFFE, bureau public où s'expédient les actes de justice, et où sont déposés les registres dans lesquels on insère en minute ces mêmes actes.

GRÉFEVILLE. (Charles de), docteur en théologie et chanoine de la cathédrale de Montpellier, est le même que Aigrefeuille. *Voy.* ce mot.

GREFFIER (*auctuarius, graffarius*), officier

chargé des expéditions qui se font dans un greffe, de la garde des registres et des papiers qui y sont déposés. Cette charge est très-ancienne; car il paraît que les évêques ont toujours eu auprès d'eux des personnes chargées d'écrire les actes. Le concile général de Latran, tenu l'an 1215, sous le pape Innocent III, fit à ce sujet un règlement très-sage, qui donna lieu aux derniers conciles provinciaux d'en faire de semblables sur cette matière. Ainsi, celui de Rouen, tenu en 1581, ordonne aux évêques d'instituer des greffiers des cours ecclésiastiques, et de choisir pour remplir cette place des clercs ou des notaires non mariés, et versés dans l'Écriture. Plus tard on a confié ces offices à des laïques mariés. *Voy.* les *Mémoires du clergé*, tom. VII, p. 987. Richard et Giraud. L'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon*, rapporte le règlement du concile de Latran.

GREGENTIUS (saint), archevêque de Téphar, ville de l'Arabie Heureuse, mort vers l'an 552, se rendit à Alexandrie, où il embrassa la vie d'anachorète. Le patriarche de cette ville l'ayant chargé d'aller gouverner l'Église des Homérites, Gregentius trouva le trône occupé par Abramius ou Abraha. Il exerça bientôt une grande influence sur l'esprit de ce prince, et il usa de son crédit pour propager le christianisme au milieu des tribus juives et idolâtres de l'Yémen. On lui attribue un ouvrage grec traduit en latin par Nicolas Gulonius, et publié avec la traduction sous le titre de : *S. Patris nostri Gregentis, Tephrensis archiepiscopi, disputatio cum Herbano Judæo*; Paris, 1586, 1603, in-8°; on le trouve dans Ducæus (Fronton du Duc), *Auctarium*, tom. I; dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XI; Paris, 1654, et dans Galland, *Biblioth. Patrum*, tom. XI; *Proleg.*, c. XII; Venise, 1765. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XVI, p. 500 et suiv. Baronius, *Annal.*, ad ann. 523, n. 16-31. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

* **GRÉGOIRE.** Ce nom étant commun à des personnages divers, nous avons placé d'abord les Papes, puis les patriarches, ensuite les saints qui n'appartiennent à aucune de ces deux catégories, enfin tous les autres homonymes.

I. **GRÉGOIRE LE GRAND Ier** (saint), pape, né à Rome l'an 540, mort le 12 mars 604, fut d'abord préfet de Rome ou préteur. L'an 674 il fonda six monastères en Sicile et un septième à Rome, où il se retira, après avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il possédait encore. Benoît Ier l'ordonna diacre de l'Église romaine en 578, et Pélage II l'envoya à Constantinople en qualité de nonce du Saint-Siége. L'an 585 il revint à Rome, et il se retira dans son monastère, qu'il gouverna jusqu'en 590, époque à laquelle il monta sur le trône pontifical. Combattre le schisme et détruire le paganisme, telle fut dès lors sa première pensée. Non content d'évangéliser lui-même son peuple, il envoya partout d'habiles et zélés prédicateurs, et il chargea saint Augustin, prieur de son monastère de Rome, d'aller porter en Angleterre la lumière de la foi. Il s'appliqua à réduire les donatistes et les ariens, ramena les Lombards au sein de l'Église, et travailla à la conversion des juifs, des nestoriens, des manichéens et des agnoïtes; il tint plusieurs conciles, et fit un grand nombre de règlements pour rétablir ou maintenir la discipline de l'Église. L'éminence des vertus de saint Grégoire, la profondeur de son savoir et l'excellence de ses écrits lui ont valu le surnom de *Grand*. L'Église honore sa mémoire le 12 mars. Il a laissé : 1° un *Commentaire sur Job*; — 2° des *Homélies sur Ézéchiel et sur les Évangiles*; — 3° un *Pastoral*; — 4° des *Dialogues*; — 5° des *Lettres*; — 6° un *Sacramentaire*, etc. La meilleure édition des *Œuvres* de saint Grégoire est celle qui a été donnée par D. Denys de Sainte-Marthe; Paris, 1705, 4 vol. in-fol. *Voy.* le P. Maimbourg, *Hist. du pontificat de saint Grégoire le Grand*. D. Sammarthe, *Hist. de saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Église, tirée principalement de ses ouvrages*. F. del Pozzo, *Istoria della vita e del pontificato di S. Gregorio M., papa et dottore della Chiesa*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XVII. Denys de Sainte-Marthe, *Vie de saint Grégoire*. *Voy.* encore, sur ce Pape et les suivants, Richard et Giraud, la *Nouv. Biogr. génér.*, le *Diction. de la théol. cathol.*; on y trouve l'indication d'un certain nombre d'ouvrages utiles à consulter.

II. **GRÉGOIRE II** (saint), pape, né à Rome, mort le 12 février 731, succéda à Constantin Ier en 715. Le premier acte de son pontificat fut de substituer saint Germain, évêque de Cyzique, à Jean, faux patriarche de Constantinople; puis il releva les églises, les monastères et les hôpitaux de Rome, fit refleurir dans l'Italie entière la discipline ecclésiastique, travailla à extirper les hérésies, à convertir les infidèles et à réformer les mœurs. Il envoya en Allemagne saint Corbinien et saint Boniface en qualité de missionnaires apostoliques, et il assembla trois conciles, un, entre autres, contre les iconoclastes, dans lequel il excommunia Léon l'Isaurien. On célèbre sa fête le 13 avril. Il a laissé : 1° *Quinze Lettres*, dans les *Conciles* du P. Labbe, tom. VI, p. 1437 et suiv.; une dans la *Biblioth. Floracensis* de Dubois, Ire partie; deux dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli, tom. V, p. 1087 et 1088, et 13 dans les *Annales* de Baronius, tom. XII; — 2° *Explanationum eccles. Libri X græce et latine, edente A. Morello*; Venise, 1791, in-fol.; — 3° *S. Gregorii papæ quem Dialogum Græci cognominant Divinum Officium, sive Missa*; Paris, 1595, in-12, et 1604, in-4°. Tout le monde cependant n'attribue pas ces deux derniers ouvrages à notre saint; — 4° un *Mémoire* sur divers points de la discipline ecclésiastique. *Voy.* Anastase le Bibliothécaire, *De Vitis Romanor. Pontificum*. Baronius. Bollandus. D. Ceillier, tom. XVIII, p. 41 et suiv.

III. **GRÉGOIRE III** (saint), pape, né en Syrie, mort le 28 novembre 741, succéda à Grégoire II en 731. Son pontificat fut également troublé par la lutte qu'il eut à soutenir contre les iconoclastes, qu'il excommunia dans un concile tenu dans l'église Saint-Pierre au Vatican. Il établit de nouveaux évêchés en Allemagne, et appela Charles Martel au secours de la ville de Rome, attaquée par Luitprand, roi des Lombards. Grégoire III laissa la réputation d'un homme savant, sage, doux, humble, désintéressé et charitable. On a de lui : 1° sept *Lettres* insérées dans Labbe, *Conciles*, tom. VI, p. 1464; — 2° huit *Lettres* dans Baronius, *Annales*, tom. XII, p. 400; — 3° deux *Lettres*, dans Ughelli, *Italia Sacra*, tom. V, p. 1089 et 1090. *Voy.* Anastase, *De Vitis Romanor. Pontif.* Bellarmin. Baronius. D. Ceillier, tom. XVIII, p. 47 et suiv.

IV. **GRÉGOIRE IV**, pape, né à Rome, mort en 844, succéda malgré lui à Valentin en 828. Il vint en France, où il favorisa les enfants de Louis le Débonnaire contre ce malheureux prince, releva la ville d'Ostie, qu'il nomma *Grégoriopolis*, et étendit à tout le monde chré-

tien la fête de Tous les Saints, qui n'était célébrée qu'à Rome. Il a laissé : 1° deux *Lettres* insérées dans Labbe, *Conciles,* tom. VII, p. 1572; — 2° cinq *Lettres,* dans Baluze, *Miscellanea,* tom. I; — 3° une *Lettre,* dans Baronius, t. XIV, p. 136. *Voy.* Anastase. Baronius. D. Ceillier, tom. XVIII, p. 660.

V. **GRÉGOIRE V**, pape, né en Allemagne, mort en 999, se nommait Brunon. Il succéda à Jean XVI en 996; peu de temps après son ordination il couronna empereur le roi Othon, son oncle, et il ordonna que les Allemands auraient seuls le droit d'élire le roi des Romains, qui prendrait le titre d'empereur et d'Auguste. Crescentius, consul de Rome, tenta de lui opposer Jean, évêque de Plaisance; mais ce dernier fut chassé par Othon; Grégoire V tint deux conciles à Rome : l'un en 996, l'autre en 998. Il rendit à Jean, archevêque de Ravenne, l'église de Plaisance, que son prédécesseur avait érigée en archevêché, donna le pallium à Gerbert, archevêque de Ravenne, et accorda un privilége à l'abbaye de Saint-Ambroise de Milan. Il a laissé : 1° plusieurs *Lettres,* que l'on trouve dans Baluze, *Miscellanea*, tom. VI; dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium.* t. VI, et dans Labbe, *Conciles*, t. IX, p. 752; — 2° cinq *Bulles* insérées dans Ughelli, *Italia Sacra,* tom. II. p. 352-354. *Voy.* Baronius. D. Ceillier, tom. XIX, p. 720 et suiv.

VI. **GRÉGOIRE VI**, pape, né à Rome, mort en 1047, se nommait *Jean Gratien.* Il monta sur le trône pontifical en 1045, époque à laquelle trois prétendants se disputaient la papauté : Benoît IX, Sylvestre III et Grégoire VI. Ce dernier tenta de réprimer les abus et de réformer les mœurs, ce qui lui créa de nombreux ennemis. La guerre civile allait éclater, lorsque l'empereur Henri III vint en Italie et assembla un concile à Sutri; l'élection de Grégoire VI ayant été déclarée irrégulière, il fut déposé, et Suidger, évêque de Bamberg, fut élu pape sous le nom de Clément II, en 1046. On a de Grégoire VI une *Lettre* qui se trouve dans Ughelli, *Ital. Sacr.,* tom. III, p. 65. *Voy.* Ciaconius. Baronius, ann. 1044.

VII. **GRÉGOIRE VII**, pape, né à Soana, petite ville de Toscane, mort le 24 mai 1085, se nommait Hildebrand. Il succéda, sur le trône pontifical, à Alexandre II, l'an 1073. Son pontificat fut une longue suite de démêlés avec les évêques, les empereurs et les rois. Il se trouva à une époque extrêmement difficile; aussi, quand on considère sans prévention aucune son histoire et sa vie, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il fut vraiment l'homme de la droite de Dieu, suscité pour arracher les peuples aux excès de la tyrannie, et l'Église à un esclavage honteux du pouvoir temporel. Qu'il nous suffise de dire que la simonie, par exemple, était appuyée alors de toute l'autorité impériale, comme l'a reconnu Voltaire lui-même, quand il a dit : *Cette autorité avait tout envahi. Les empereurs nommaient aux évêchés, et Henri IV les vendait.* (*Annal. de l'Empire*, ann. 1076.) Mais si des catholiques n'ont pas rougi d'attaquer injustement sa mémoire, il s'est trouvé des protestants plus équitables qui ont eu le courage de la défendre; nous voulons parler, entre autres, de Gaab et de Voigt; l'un dans son *Apologie de Grégoire VII,* l'autre dans *Hildebrand et son siècle.* Oui, quoi qu'en aient pu dire des écrivains égarés par l'esprit de parti, Grégoire VII fut un des plus admirables et des plus énergiques défenseurs de la vérité et de la vertu. De là Grégoire XIII fit introduire le nom de Grégoire VII dans le Martyrologe romain. En 1606, Paul V, après une enquête sévère sur la vie et les miracles de Grégoire, publia la bulle de canonisation, et, en 1728, Benoît XIII prescrivit son culte pour toute l'Église. Grégoire VII a laissé 359 *Lettres,* dont on a fait un registre divisé en 9 livres. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

VIII. **GRÉGOIRE VIII**, pape, né à Bénévent, mort en 1187, se nommait *Albert de Mora.* Il fut d'abord cardinal, chancelier de l'Église romaine, puis légat en Espagne et en Angleterre. Il succéda à Urbain III deux mois environ avant sa mort. *Voy.* Baronius, *Annales,* ad ann. 1187,

IX. **GRÉGOIRE IX**, pape, né à Anagni, mort à Rome en 1241, appelé auparavant *Hugolin*, appartenait à la famille des comtes de Segni. Il succéda à Honorius III en 1227, et pressa l'empereur Frédéric II d'aller combattre les Sarrasins, comme il l'avait promis; mais ce prince eut l'air de différer, et le Pape l'excommunia. Frédéric partit cependant, et à son retour il pilla les biens de l'Église et vint assiéger Rome, ce qui fit mourir Grégoire de chagrin. Ce pape avait tenté de réunir les Grecs et les Latins, et ordonné à saint Raymond de Pennafort de faire une collection des Décrétales. Les *Œuvres* de Grégoire IX ont paru à Anvers, 1572. *Voy.* Génébrard et Onuphre, *Chron.* Sigonius. Sponde. Bzovius.

X. **GRÉGOIRE X**, pape, né à Plaisance, mort à Arezzo en 1276, se nommait Thibaud, et appartenait à la famille des Visconti. Il était archidiacre de Liége, et se trouvait dans la Terre-Sainte avec le roi d'Angleterre lorsque, d'après le conseil de saint Bonaventure, il fut appelé à succéder à Clément IV, en 1271. Il présida le deuxième concile général de Lyon tenu en 1274, et il fut le premier qui ordonna qu'après la mort du Pape on enfermerait les cardinaux dans le conclave jusqu'à ce qu'ils eussent nommé un nouveau pape. C'est aussi à lui qu'on doit l'établissement, dans le palais apostolique, d'une personne chargée de distribuer des aumônes aux pauvres. Grégoire se montra toujours zélé défenseur de l'honneur de Dieu et des droits de l'Église. Il est au nombre des bienheureux. On a de lui des *Lettres,* que l'on trouve dans Labbe, *Conciles,* dans Wading, ad ann. 1272, et dans le *Regestum Pontificum. Voy.* Onuphre. Génébrard. Sponde.

XI. **GRÉGOIRE XI**, pape, né au château de Maumont, dans le Limousin, en 1336, mort à Rome en 1377, était neveu de Clément VI et fils du comte de Beaufort. Il succéda à Urbain V en 1370, et son premier soin fut de réconcilier les princes chrétiens et de réformer les Ordres religieux. Il publia, en 1375, une croisade contre les Florentins révoltés, et, sollicité par sainte Catherine de Sienne de reporter le Saint-Siége à Rome, il quitta Avignon en 1376, et fit son entrée à Rome le 7 janvier de l'année suivante. On lui doit des *Lettres,* qui se trouvent dans les *Conciles,* dans Bzovius, dans Wadding, et dans le *Regestum Pontificum. Voy.* saint Antonin, III p., tit. XXII, c. I.

XII. **GRÉGOIRE XII**, pape, né à Venise vers l'an 1325, mort à Recanati en 1417, se nommait *Ange Corario.* Il fut d'abord évêque de Venise et de Chalcide, patriarche de Constantinople, nonce dans le royaume de Naples et cardinal. Il succéda à Innocent VII en 1406. A cette époque le schisme désolait l'Église, et, tandis que Grégoire XII siégeait à Rome, Benoît XIII était à Avignon. Les cardinaux réunis à Pise citèrent Benoît et Grégoire, mais aucun des

deux ne se présenta, et Alexandre V fut nommé à leur place. Grégoire tint cependant un concile à Udine, et il fit présenter sa cession au concile de Constance, qui lui concéda la dignité de doyen des cardinaux et de légat de la marche d'Ancône. On a de lui deux *Lettres* et deux *Bulles*, qui se trouvent dans Ughelli, *Ital. Sacra.*

XIII. **GRÉGOIRE XIII**, pape, né à Bologne en 1502, mort en 1585, dont le nom de famille était *Hugues Buoncompagno*, succéda à Pie V en 1572, travailla à la conversion des païens et des hérétiques, fonda plusieurs colléges, approuva des congrégations religieuses, réforma le calendrier, et fit publier le corps du droit canon, qu'il possédait à un très-haut degré. On a de lui des *Épîtres* et des *Harangues*. *Voy.* Louis Jacob, *Biblioth. pontif.* Sponde, ad ann. 1572 et suiv.

XIV. **GRÉGOIRE** XIV, pape, né à Milan, mort en 1591, se nommait *Nicolas Sfondrate*. Il fut d'abord évêque de Milan, et il succéda à Urbain VII en 1590. Il montra toujours beaucoup de piété, de zèle pour la conversion des hérétiques et de charité pour les pauvres. C'est lui qui donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers. *Voy.* Sponde, ad ann. 1590 et 1591.

XV. **GRÉGOIRE XV**, pape, né à Bologne, mort en 1623, appelé auparavant *Alexandre Ludovisio*, succéda à Paul V en 1621, publia une bulle au sujet de l'élection des papes par les suffrages secrets, contribua à la guerre que fit l'empereur aux hérétiques d'Allemagne, et à celle du roi de Pologne contre les Turcs. Il canonisa plusieurs saints, érigea l'évêché de Paris en métropole, et fonda la *Propagation de la foi.* On lui doit la publication de plusieurs collections importantes, parmi lesquelles on cite les *Décisions de la Rote.* On a encore de lui : 1° *Bulla apostolica erectionis archiepiscopatus Parisiensis;* 1623, in-8°; — 2° *Epistola ad Persarum regem Sciahabbahas;* Paris, 1627, in-8°. *Voy.* Sponde, ad ann. 1621, n. 1; 1622, n. 4. Bzovius.

XVI. **GRÉGOIRE XVI**, pape, né à Bellune en 1765, mort à Rome en 1846, dont le nom de famille était *Mauro Cappellari*, appartenait à l'Ordre des Camaldules. Il succéda, en 1831, à Pie VIII. Aussitôt après son avénement, il eut la douleur de voir l'Italie insurgée décréter l'abolition du pouvoir temporel du pape, et il fut obligé de lutter contre les idées qui troublaient le repos de l'Italie. Il se montra toujours le protecteur éclairé des arts et des sciences; il fit reconstruire la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, créa un jardin de botanique, un musée étrusque, une école d'agriculture, et deux écoles gratuites; il procéda aussi à la canonisation de plusieurs saints. On a de lui : *Le Triomphe du Saint-Siége et de l'Église, ou les novateurs modernes combattus par leurs propres armes;* 1799 et 1832, 3e édit.

XVII. **GRÉGOIRE**, nom de trois antipapes; le premier fut opposé à Benoît VIII, en 1012, le second, Maurice Bourdin, s'opposa à Gélase II sous le nom de Grégoire VIII, et le troisième fut le compétiteur d'Innocent II en 1138.

XVIII. **GRÉGOIRE Ier** (saint), patriarche d'Arménie et apôtre de cette contrée, né à Vagarchabad en 257, mort vers l'an 332, fut surnommé l'*Illuminateur*. Il fut transporté dès son jeune âge à Césarée, en Cappadoce, où on l'instruisit de la religion chrétienne; et, à son retour dans son pays, il convertit le roi Tiridate, ainsi que la plupart de ses sujets; il régla leurs églises et porta la lumière de la foi jusqu'à la mer Caspienne. Les Grecs l'honorent le 30 septembre. Il a laissé : 1° un *Recueil d'Homélies;* Constantinople, 1737; — 2° des *Oraisons et des Prières*, imprimées avec l'ouvrage précédent sous ce titre : *Le celebre Omelie e Preci del nostro S. Padre Gregorio Illuminatore;* Venise, 1838, in-8°. *Voy.* Surius. Tillemont, *Hist. de la persécut. de Dioclétien.*

XIX. **GRÉGOIRE XIII**, patriarche d'Arménie, né en 1092, mort en 1166, fut sacré patriarche en 1113. Il vécut en bonne intelligence avec l'Église romaine, assista en 1141 au concile d'Antioche, puis à celui de Jérusalem, où il se distingua par son éloquence, et reçut le pallium d'Eugène III, à qui il envoya une ambassade en 1145. Il tenta, mais inutilement, de réunir les églises arménienne et grecque. Il mit en ordre le Martyrologe arménien, auquel il fit quelques additions, et a composé des *Hymnes* que l'on chante encore dans les cérémonies de l'Église arménienne. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XX. **GRÉGOIRE IV**, patriarche d'Arménie, mort en 1193, succéda sur ce siége à Nersès IV, son oncle, en 1173. L'an 1178, il convoqua un concile à Tarse dans le but de réunir les Églises grecque et arménienne, tandis que le patriarche de Constantinople faisait discuter les conditions auxquelles cette réunion pourrait avoir lieu. En 1179, les Arméniens tinrent un nouveau concile à Hromgla; mais les habitants de la grande Arménie n'approuvèrent pas les actes de ce concile, et, se séparant de Grégoire, reconnurent pour patriarche Basile, archevêque d'Ani. C'est alors que Grégoire, accusé de nestorianisme, adressa à Lucius III une apologie que le Souverain Pontife accueillit parfaitement; il exigea que les Arméniens célébrassent la fête de Noël le 25 décembre. Grégoire a laissé des *Lettres* qui ont paru sous ce titre : *Opere del patriarcha Gregorio sopranominate Degha;* Venise, 1838, in-24. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXI. **GRÉGOIRE D'ANTIOCHE**, patriarche, mort vers l'an 593, fut d'abord moine à Constantinople, puis abbé d'un couvent du mont Sinaï. Nommé patriarche d'Antioche vers l'an 570, il se distingua par sa charité, combattit vigoureusement les acéphales, disciples de Sévère d'Antioche, et chassa de la Syrie ceux qui refusèrent de revenir à l'orthodoxie. Il se démit de sa dignité à cause des embarras que ses ennemis lui suscitèrent. Il a laissé : 1° *Discours à l'armée;* — 2° *Discours sur les femmes qui se parfument;* ces deux ouvrages se trouvent dans Galland, *Bibliotheca Patrum,* tom. XII. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXII. **GRÉGOIRE MAMAS**, patriarche de Constantinople, vivait au xve siècle. Il fut d'abord proto-syncelle, c'est-à-dire premier vicaire du patriarche, à qui il succéda; il soutint l'union au concile de Florence. On a de lui : 1° divers *Recueils des écrits des Pères;* — 2° une *Lettre sur la procession du Saint-Esprit,* donnée par Allatius, *Græcia orthodoxa,* tom. I. *Voy.* Bellarmin, *De Scriptor. eccl.*

XXIII. **GRÉGOIRE** (saint), évêque de Langres, né à Autun, mort en 539, fut élevé à l'âge de dix-sept ans à la dignité de gouverneur de la ville d'Autun. Après la mort de sa femme, il se retira dans la solitude, d'où on le fit sortir malgré lui pour le faire monter sur le siége de Langres. Il vécut dans l'exercice continuel des mortifications et de la prière, et, par ses prédications, il convertit un grand nombre d'infidèles. On célèbre sa fête le 4 janvier. *Voy.* saint Grég. de Tours, *Vies des Pères,* c. VII. Le Cointe. Bollandus.

XXIV. **GRÉGOIRE** (saint), évêque de Gergenti, en Sicile, vivait au VIe siècle. Il visita les

lieux saints, et demeura pendant quelque temps dans un monastère de Jérusalem. Il se trouva à Constantinople l'an 553, durant le cinquième concile œcuménique. Plus tard il succéda à Théodore sur le siége de Gergenti, et il gouverna son diocèse avec vigilance et charité. Ses ennemis tâchèrent de lui nuire en le calomniant; mais saint Grégoire le Grand ayant pris connaissance de sa cause, le déclara innocent. On célèbre sa fête le 23 novembre.

XXV. **GRÉGOIRE** (saint), administrateur de l'évêché d'Utrecht, en Hollande, né vers l'an 708, mort le 25 août, vers l'an 776, s'attacha à saint Boniface, apôtre de l'Allemagne; il l'accompagna à Rome, et l'aida si bien dans ses travaux apostoliques, que, lorsque Boniface devint archevêque de Mayence, il le garda auprès de lui. Après le martyre de ce saint prélat, Grégoire administra l'évêché d'Utrecht et gouverna en qualité d'abbé le monastère de Saint-Sauveur, situé dans cette ville. Il donna à tous les plus beaux exemples de vertu, et une paralysie dont il fut frappé quelques années avant sa mort, ne l'empêcha ni de se livrer à la prédication, ni de composer des ouvrages spirituels. On honore sa mémoire le 25 août. *Voy.* D. Mabillon, III[e] *siècle bénédict.*, part. II. Bulteau, *Hist. de l'Ord. de S. Benoît*, l. IV. Bollandus, au 5 juin et au 26 mars.

XXVI. **GRÉGOIRE D'AGRIGENTE** (saint), évêque d'Agrigente, né près de cette ville vers l'an 524, mort le 23 novembre 562, reçut les ordres à Jérusalem, d'où il se rendit à Antioche, puis à Constantinople. D'après Nicéphore Calliste, il surpassait tous ses contemporains par sa sainteté, son éloquence et son savoir. Il alla à Rome, où le Pape le nomma évêque; mais ce fut pour lui une source de chagrins, car ses ennemis le calomnièrent indignement; il parvint cependant à se justifier. On a de lui : 1° *Orationes de fidei dogmatibus, ad Antiochenos;* — 2° *Orationes tum ad docendum tum ad laudandum;* — 3° *Conciones ad populum de dogmatibus;* ces discours se trouvent dans Leontius. *Voy.* la *Nouv. Biog. génér.*

XXVII. **GRÉGOIRE D'ARMÉNIE** (saint), né en Arménie, mort le 16 mars, au commencement du XI[e] siècle, distribua ses biens aux pauvres, et se retira dans une communauté de clercs située près de Nicople. L'évêque de cette ville l'ordonna prêtre, l'employa au ministère de son église, le nomma son coadjuteur, et lui laissa son évêché en mourant. Grégoire gouverna son diocèse avec un zèle admirable; mais l'amour de la solitude, joint à une profonde humilité, le détermina à passer en Occident; il se fixa près de Pluviers, en Beauce, au diocèse d'Orléans, et il vécut pendant sept ans dans cette retraite, au milieu des austérités les plus rigoureuses. On célèbre sa fête le 16 mars.

XXVIII. **GRÉGOIRE DE NAREKA** (saint), de l'Ordre de Saint-Basile, vivait au X[e] siècle, et était supérieur du monastère de Nareka, situé aux environs du mont Ararat. Il fut un docteur de l'église d'Arménie, qu'il éclaira par ses lumières et par ses ouvrages. Outre un *Recueil de Prières*, il a laissé divers écrits contre les schismatiques et des *Homélies*. *Voy.* Richard et Giraud.

XXIX. **GRÉGOIRE DE NAZIANZE** (saint), évêque de Nazianze, mort l'an 373, était né de parents idolâtres. L'an 325 il se convertit, grâce aux exhortations de sa femme, sainte Nonne, et, l'an 328, il fut élu évêque. Il eut la faiblesse de souscrire au formulaire de Rimini; mais il répara bientôt sa faute. L'Église honore sa mémoire le 1[er] janvier. *Voy.* Hermant, *Vies de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze fils.*

XXX. **GRÉGOIRE DE NAZIANZE** (saint), docteur de l'Église et évêque de Constantinople, né à Arianze, bourg du territoire de Nazianze, en 329, mort en 390, était fils de saint Grégoire de Nazianze et de sainte Nonne, et frère de saint Césaire et de sainte Gorgonie. Il s'unit d'amitié à saint Basile, avec lequel il se retira dans les déserts du Pont; ils y menèrent une vie angélique; mais, l'an 359, saint Grégoire fut obligé de quitter sa retraite pour seconder son père dans le gouvernement de son église. Saint Basile étant devenu évêque de Césarée, ordonna Grégoire évêque de Sasimes; mais ce dernier fut contraint de retourner à Nazianze, où il resta jusqu'à la mort de son père. Plus tard saint Grégoire étant allé à Constantinople pour y rétablir la foi, fut nommé évêque de cette ville. Il gouverna son diocèse avec une sagesse admirable, au milieu des persécutions des Ariens, jusqu'en 381, époque à laquelle il se retira dans la solitude. On a de lui : 1° cinquante-cinq *Discours* ou *Sermons;* — 2° des *Lettres;* — 3° des *Poëmes;* ces ouvrages ont été souvent imprimés; Paris, 1609, 1611 et 1630; Leipzig, 1690. Ses *Oraisons*, trad. en français, ont paru à Paris, 1693, 2 vol. in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXI. **GRÉGOIRE DE NÉOCÉSARÉE** (saint), évêque de Néocésarée, né dans cette ville, mort le 17 novembre, vers l'an 270, fut surnommé *Thaumaturge*, c'est-à-dire *faiseur de miracles.* Il résolut d'aller, avec son frère, étudier le droit à Béryte; mais, en passant à Césarée, ils rencontrèrent Origène, qui les convertit. A son retour dans son pays, Grégoire se retira dans la solitude, d'où l'évêque d'Amasée le fit sortir en le nommant évêque de Néocésarée. L'an 240 il prit possession de son siége, et en peu de temps il convertit un grand nombre de personnes. Il fit bâtir une église, donna des évêques à plusieurs villes, assista au concile tenu à Antioche l'an 264, et opéra une infinité de miracles. L'Église célèbre sa fête le 17 novembre. On a de lui : 1° une *Harangue à la louange d'Origène;* — 2° une *Paraphrase sur l'Ecclésiastique;* — 3° une *Formule,* ou *Symbole de foi;* — 4° une *Épître canonique*, citée dans le troisième canon du sixième concile général. Ses ouvrages ont paru en latin à Venise, 1574, puis en grec et en latin à Mayence, 1604, et à Paris, 1622. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI, c. XXIII. S. Basile, *Lib. de Spiritu Sancto,* c. XXIX, et *Epist. LXIV.* Saint Grégoire de Nysse, *Panégyrique de saint Grégoire de Néocésarée.* Baronius. D. Ceillier, tom. III, p. 307 et suiv.

XXXII. **GRÉGOIRE DE NYSSE** (saint), Père de l'Église et évêque de Nysse, né en Cappadoce l'an 331, mort vers 396, était frère de saint Basile, de saint Pierre de Sébaste et de sainte Macrine. Il épousa une femme très-vertueuse nommée Théosébie, qui se sépara de lui lorsqu'il fut ordonné prêtre. Nommé évêque de Nysse vers l'an 372, il fut exilé en 375 par l'empereur Valens, à cause de son zèle contre les Ariens. Il revint dans son diocèse en 378, et assista l'année suivante au concile d'Antioche, où il fut chargé de visiter la Palestine et l'Arabie, afin d'y réformer les églises. Enfin il se trouva aux conciles tenus à Constantinople dans les années 381, 382 et 394. Les Grecs honorent sa mémoire le 10 janvier, et les Latins le 9 mars. Ses ouvrages, souvent réimprimés, ont paru à Cologne, 1537, à Bâle, 1562, 1571 et 1603; Paris, 1615, 1618 et 1638. *Voy.* saint Basile, *Epist.*

XLIII. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. VI*. Saint Jérôme, *De Script. eccles.*, c. CXXIX. Hermant, *Vie de saint Basile*. D. Ceillier, tom. VIII, p. 200 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXIII. **GRÉGOIRE DE TOURS** (saint), évêque de Tours, né en 544, mort le 17 novembre 595, était neveu de saint Nizier, évêque de Lyon, et de saint Gal, évêque de Clermont. Il succéda à saint Euphrone sur le siége de Tours, l'an 573, et il eut fort à souffrir à cause des calomnies dont il fut l'objet auprès de Chilpéric et de Frédégonde. Dans le concile tenu à Paris en 577, il défendit courageusement Prétextat, évêque de Rouen, et, trois ans après, il se trouva au concile de Braine, où il jura qu'il était innocent des propos odieux qu'on lui prêtait. Plus tard Gontran, roi d'Orléans, l'envoya en ambassade auprès de son neveu le roi d'Austrasie; l'an 589 il fut chargé de pacifier les troubles qui étaient survenus dans le monastère de Sainte-Radégonde, à Poitiers, et, l'an 594, il se rendit à Rome pour voir saint Grégoire le Grand, qui le regarda comme un grand serviteur de Dieu. On l'honore le 17 novembre. Il a laissé : 1° *Huit Livres des Miracles ou de la vie des saints;* — 2° un *Traité du cours ecclésiastique ou de l'Office divin;* — 3° une *Préface* au livre des messes de Sidonius; — 4° une *Histoire de France*, en dix livres. La meilleure édition des *Œuvres* de saint Grégoire de Tours est celle qui a été donnée par Thierri Ruinart, 1699, in-fol. *Voy.* Honoré d'Autun, l. III, c. XXIII. Trithème et Bellarmin, *De Scriptor. eccles.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III.

XXXIV. **GRÉGOIRE LE BÉTIQUE** (saint), évêque d'Elvire, en Espagne, vivait au IV[e] siècle; il fut surnommé *le Bétique* parce qu'il était né dans cette partie de l'Espagne qu'arrose le Guadalquivir, et qu'on nomme en latin *Bœtis*. Il défendit toujours l'orthodoxie contre les Ariens, s'opposa au grand Osius après sa chute, refusa de signer la formule de Rimini, et eut beaucoup à souffrir de la part des hérétiques. L'Église l'honore le 24 avril. On lui attribue un *Traité de la foi* et quelques petits *Traités contre les Ariens;* Rome, 1573; ils se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères;* on pense que le *Traité de la foi,* dont il est l'auteur, est le 49[e] discours qui se trouve parmi les *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze. Voy.* saint Jérôme, *De Script. eccles.*, c. 105. Bollandus. D. Ceillier, tom. VI, p. 57 et suiv.

XXXV. **GRÉGOIRE THAUMATURGE** (saint). *Voy.* GRÉGOIRE, n° XXXI.

XXXVI. **GRÉGOIRE**, évêque d'Elviça, en Espagne, assista en 357 au concile de Sirmium, et, en 359, à celui de Rimini; il s'y montra l'adversaire zélé de l'arianisme. On lui attribue : *De Fide Orthodoxa, seu de Trinitate;* ouvrage qui a paru pour la première fois à Rome, 1575, in-4°; il se trouve dans les *Monumenta Patrum orthodoxographorum*, tom. II, p. 1998, et dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, tom. V, p. 637.

XXXVII. **GRÉGOIRE**, évêque de Terracine, vivait du XI[e] au XII[e] siècle. Il était moine du Mont-Cassin lorsque Pascal II, informé de sa vertu et de sa science, lui donna l'évêché de Terracine, où il rétablit le bon ordre et la discipline. Il assista, en 1106, au concile de Guastalle, et souscrivit en 1126 à la bulle que le pape Honorius II accorda à l'église de Pise. Il mérita d'être appelé la *Colonne de l'Église*. On a de lui : 1° les *Actes de saint Caste, de saint Cassius et de sainte Restitue;* — 2° *La Vie de saint Gérard, confesseur;* — 3° des *Homélies;* — 4° des *Hymnes* et des *Poëmes*. *Voy.* tom. XXI, p. 100.

XXXVIII. **GRÉGOIRE** (Henri), curé d'Embermesnil, né à Vého, près de Lunéville, en 1750, mort à Paris en 1831, représenta le clergé lorrain aux états généraux. Il prit une part active aux événements de cette époque, et son dévouement aux principes révolutionnaires fut récompensé par l'évêché de Blois; il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, persistant dans le schisme, intimement convaincu que rien de ce qu'il avait dit, écrit et fait, n'était de nature à mériter l'exclusion de la communion catholique. Chargé de faire et de cultiver sa connaissance, nous pouvons nous flatter d'avoir détruit en lui plus d'un préjugé; mais malheureusement il en restait encore de profondément enracinés dans son esprit; ce qui nous affligeait d'autant plus, que, malgré ses erreurs sur certains points, son âme nourrissait des sentiments d'une foi très-vive et d'une piété peu commune. On a écrit sur ses derniers moments des détails qui manquent de vérité. Ne pouvant les réfuter ici, nous nous bornerons à citer la profession de foi telle que l'abbé Guillon l'a demandée au malade, et que celui-ci l'a réellement faite : « Croyez-vous tout ce que croit l'Église catholique, apostolique, romaine? — Oui, je le crois. — Rejetez-vous tout ce que rejette l'Église catholique, apostolique, romaine? — Oui, je le rejette. » L'abbé Guillon n'en exigea pas davantage, croyant, nous a-t-il dit, l'évêque Grégoire tout à fait *in extremis*. Il lui donna l'extrême-onction sans même penser d'où pouvaient venir les saintes huiles dont il s'était servi. Ainsi le malade a fait cette profession de foi spontanément, parce qu'il n'a jamais compris que son serment à la constitution civile du clergé fût un acte schismatique. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Histoire des sectes religieuses;* 1810, 2 vol. in-8°; 2[e] édit., 1828, 5 vol.; le 6[e] et dernier n'a paru qu'après la mort de l'auteur; — 2° *Histoire des confesseurs, des empereurs, des rois et d'autres princes;* 1824; ces deux ouvrages ont été mis à l'*Index :* le premier par un décret daté du 18 août 1828, et le second par un décret du 11 juin 1827; — 3° *Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane;* 1818 et 1826, 2[e] édit.; — 4° *Histoire du mariage des prêtres en France;* 1826; — 5° *De l'Influence du Christianisme sur la condition des femmes;* 1821. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

XXXIX. **GRÉGOIRE** (Pierre), jurisc., né à Toulouse vers l'an 1540, mort en 1617, professa le droit à Cahors, à Toulouse, à Saint-Mihiel, et fut nommé doyen de la faculté de droit à l'université de Pont-à-Mousson. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Syntagma juris universi atque legum pene omnium gentium et rerum publicarum præcipuarum, in tres partes divisum*, etc.; Lyon, 1582 et 1587; Francfort, 1591, 1599, 1611; Genève, 1623, 1639; — 2° *Commentaria et Annotationes in Decretalium proœmium;* Lyon, 1592, in-8°; — 3° *Juris canonici Partitiones;* Lyon, 1594; Francfort, 1595; Orléans, 1623; ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés dans les *Opera omnia ad jus pontificium spectantia;* Lyon, 1612; — 4° *Tractatus de beneficiis ecclesiasticis*, etc.; Cologne, 1626. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorr.*

XL. **GRÉGOIRE DE CÉSARÉE**, hagiographe, vivait au X[e] siècle, et était, à ce que l'on croit, prêtre de l'église de Césarée. Il ne reste de lui que deux ouvrages : 1° *Vita S. Gregorii Nazianzeni*, dont Billius a donné une traduction latine dans son édition des *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze;* elle a été réimprimée dans Surius, *Vies des Saints*, mai; — 2° *In Patres Ni*

cœnos, imprimé avec une traduction latine dans Combefis, *Novum Auctarium*, vol. II, p. 547; cette traduction se trouve dans Lipomannus, *Vie des Saints*, et dans Surius, au 10 juillet. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XLI. **GRÉGOIRE DE NAPLES**, évêque de Bayeux, mort en 1276, appartenait à la famille des comtes Segni; il avait été chapelain du pape Urbain IV Il a écrit la *Vie* de ce pape, qui se trouve dans l'ouvrage de Papire Masson intitulé *De Episcopis Romanis;* 1586, in-4°; ouvrage qui a été mis à l'*Index* avec la formule *Donec corrigatur. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XLII. **GRÉGOIRE DE RIMINI** ou **ARIMINO**, général des augustins, surnommé le *Docteur authentique,* mort à Vienne, après avoir professé au couvent de son Ordre à Rimini. Il fut un grand défenseur de la philosophie scolastique. On a de lui : 1° *Lectura primi libri Sententiarum;* Paris, 1482, in-fol., et 1487; — 2° *Super secundum Sententiarum;* Milan, 1494; — 3° *De Usuris;* Rimini, 1622; — 4° *Liber de Imprestantiis Venetorum et usuris;* ibid., 1522 et 1622; — 4° plusieurs autres ouvrages restés manuscrits. *Voy.* Trithème. Sixte de Sienne. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. ARIMINO.

XLIII. **GRÉGOIRE DZÈRENTS**, écrivain arménien, né vers l'an 1350, mort vers 1425. Après avoir passé la plus grande partie de sa vie au monastère de Zibnah, dans le Daroupéran, il fut massacré par les Kurdes. Il a laissé : 1° *Hymnes sacrés;* — 2° *Vies des martyrs les plus récents;* cet ouvrage se trouve à la suite du grand Martyrologe arménien, imprimé à Constantinople; 1706 et 1730. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XLIV. **GRÉGOIRE LE MOINE**, hagiographe grec, vivait au Xe siècle; il eut pour directeur spirituel saint Basile le Jeune. A la mort de celui-ci, Grégoire écrivit sur lui deux Notices; une seule est parvenue jusqu'à nous, et elle se trouve dans les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, mars, tom. III, p. 667, et *Appendix*, p. 24. Combefis en a donné un long extrait dans ses *Historiæ Byzantinæ Scriptores post Theophanem;* Paris, 1585, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XLV. **GRÉGOIRE PALAMAS**, archevêque de Thessalonique, vivait au XIVe siècle. Il a composé contre les Latins plusieurs écrits sur la *Procession du Saint-Esprit. Voy.* Sponde, A. C. 1337, n° 11.

GRÉGORAS NICÉPHORE. *Voy.* NICÉPHORE GRÉGORAS.

GRÉGORIEN se dit des usages et des institutions qu'on attribue au pape saint Grégoire; ainsi, on dit : *Calendrier grégorien, chant grégorien, liturgie grégorienne, rit grégorien. Voy.* CALENDRIER AMBROSIEN, etc. Bergier, *Diction. de théol.*, art. GRÉGORIEN.

GREGORII (Jean-Godefroi), protestant, né à Toba en Thuringe, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il fut pasteur à Siegelbach et Trostdorf, puis à Dornheim, près d'Arnstadt. Outre un assez grand nombre d'ouvrages historiques, géographiques et archéologiques, il a laissé : *Notice sur les douze évêques protestants d'Arnstadt*, en allemand, 1712, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GREGORIO (Maurice de), dominicain, né à Gamerata en Sicile vers l'an 1575, mort à Naples en 1651, professa la théologie à Messine, puis à Naples, et devint consulteur du Saint-Office. Il fut membre de l'académie *degli Oziosi* de Naples. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Praxis S. S. Inquisitionis;* Venise, 1640, in-8°; — 2° *Expositio laconica paraphrastica omnium Bullarum, Conciliorum, Decretorum;* Naples, 1645, in-fol.; — 3° *Commentaria laconica ad sensum Prœmii in quatuor libros contra Gentiles;* ibid., 1644, in-fol.; — 4° *Ad concilii Tridentini decreta Margarita et Hyacinthus;* Venise, 1619, in-8°; — 5° *Encyclopædia: id est omnium scientiarum circulus ad sensum Prœmii in quatuor libros contra Gentiles;* Naples, 1652, in-fol. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRÉGORIOPOLIS, nom donné par Grégoire IV à la ville épisc. d'Ostie en 828, lorsqu'il la fit rebâtir et ceindre d'un nouveau mur à cause des Sarrasins, qui, après s'être emparés de la Sicile, infestaient les côtes de l'Italie et cherchaient à y pénétrer. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 21.

GREGORIUS (Emmanuel-Fréderic), protestant, né à Camenz, dans la haute Lusace, en 1730, mort en 1800, fut archidiacre, puis premier pasteur de Lauban. Outre un grand nombre d'articles théologiques publiés dans diverses revues, il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Commentatio de beato Luthero, senioris eloquentiæ pro nostris sacris instauratore;* Wittemberg, 1749, in-4°; — 2° *Des Idoles de feu des Samaritains*, en allemand; Lauban, 1754, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GREGORJ** ou **GREGORY** (Charles-Emmanuel), de l'Ordre des Frères Mineurs de Saint-François, né à Crescentino en 1713, mort l'an 1789, fut lecteur de théologie à Fano, vicaire général des couvents de Piémont et consulteur du Saint-Office. Outre l'*Antichità di Crescentino*, il a laissé : *La Vie du très-glorieux apôtre saint Thomas;* Turin, 1781, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GREGORJ** ou **GREGORY** (Jean-Gaspard de), magistrat italien, né en 1769, mort à Turin en 1846, fut reçu docteur en droit en 1792. Il a composé : 1° *Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* Paris, 1827, in-12; 2° *De Imitatione Christi et contemptu mundi omniumque ejus vanitatum Libri IV; codex de Advocatis sæc. XIII*, etc.; ibid., 1833, in-8°; — 3° *Histoire du livre de l'Imitation de Jésus-Christ et de son véritable auteur;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°; — 4° plusieurs autres écrits indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GREGORY** (Georges), né à Edernin en Irlande l'an 1754, mort en 1808, exerça les fonctions de pasteur à Liverpool, puis à Londres, et devint en 1804 curé de Westham. Il a laissé, outre plusieurs autres ouvrages : 1° *Church history;* 1788, 1795, 2 vol. in-8°; — 2° *A Translation of Lowth's Lectures on the sacred poetry of the Hebrews*, 1787; — 3° *Essays historical and moral;* 1785, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GREGORY** (Jean), anglican, né à Amersham, dans le comté de Buckingham, en 1607, mort en 1646, fut chapelain du collége de Christ-Church, et obtint des prébendes dans les églises de Chichester et de Salisbury. Il a laissé : 1° une édition annotée de l'ouvrage de Thomas Ridley, intitulé : *View of the civil and ecclesiastical law;* Oxford, 1634, in-4°; — 2° *Notes and observations on some passages of Scripture;* ibid., 1646, in-4°; — 3° *A Discourse of the LXX interpreters; the place and manner of their interpretation;* — 4° *A Sermon upon the resurrection*, etc.; ces deux derniers ouvrages se trouvent dans ses *Opera posthuma;* Londres, 1650, 1664, 1671, 1683, in-4°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.*

Chauffepié, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GREIDERER (le P. Vigile), franciscain allemand, mort en 1780, professa l'histoire dans plusieurs établissements de l'Autriche. On a de lui : *Germania Franciscana, S. Chronicon geographico-historicum Ordin. S. Francisci in Germania;* Inspruck, 1777, 1781, 2 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GREIFF (Conradin-André), protestant, né à Albeck en 1745, mort à Prenzlau en 1795, fut sous-directeur, puis recteur du lycée de cette dernière ville. On a de lui : 1° *Specimen philologico-criticum de versionibus antiquis non absolute ad interpretationem Veteris Testamenti adhibendis;* Ulm, 1764, in-4°; — 2° *De Cognatione Philosophiæ cum Litteris humanioribus;* ibid., 1779, in-4°; — 3° *Doute par rapport à l'étude des auteurs classiques dans les écoles;* ibid., 1784, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRÊLE (PIERRES DE). On lit dans Josué (x, 11) que, lorsque les Amorrhéens fuyaient devant les Israélites, et qu'ils étaient dans la descente de Béthoron, tâchant de regagner leur pays, le Seigneur fit tomber du ciel de grosses pierres sur eux jusqu'à Azéca, et que ces pierres de grêle en tuèrent beaucoup plus que les Israélites n'en avaient détruit par le glaive. Les mythologues ne voient dans ce fait qu'une pure fiction imitée de la fable d'Hercule, qui, dans sa guerre contre Albion et Bergion, obtint de Jupiter une pluie de pierres qui écrasa ces fils de Neptune. Les rationalistes, au contraire, y reconnaissent un fait réel et vraiment historique, mais ils prétendent qu'il n'y a dans ce fait rien de miraculeux. Malheureusement pour les mythologues, le livre de Josué remonte incontestablement à une époque où la fable d'Hercule n'avait pas encore été inventée; et d'ailleurs la lecture même la plus superficielle de ces deux récits démontre jusqu'à l'évidence qu'il n'y a pas entre eux le moindre rapport. Quant aux rationalistes, qu'on entende le texte de grosses pierres ordinaires qui tombaient comme une grêle abondante, ou qu'on l'explique d'une simple grêle, mais dont les grêlons étaient d'une grosseur extraordinaire, ils ne sont pas mieux fondés dans leur opinion que les mythologues eux-mêmes; car une pluie de simples grêlons, ou de véritables aérolithes, qui sont assez gros et assez durs pour tuer un nombre infini d'hommes à l'ennemi seulement, en épargnant les Israélites, et qui tombe pendant six à sept heures de chemin, est tout à fait contraire au cours ordinaire de la nature, et constitue un vrai miracle. *Voy.* J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. II, p. 13 et suiv.

GRÉMIAL (*Gremiale*), pièce d'étoffe que l'on plaçait autrefois sur les genoux du prêtre célébrant lorsqu'il était assis, pour empêcher la chasuble d'être salie, soit par l'attouchement de ses mains, soit en posant le missel dessus. Aujourd'hui cet ornement ne sert plus qu'aux évêques. *Voy.* De Vert, *Cérém. de l'Église,* t. IV, p. 125. D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. GREMIALE. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 21 et suiv.

I. **GRENADE** (*Granata, Granatum, Iliberis* ou *Illipula*), ville archiépisc. d'Espagne, et capitale du royaume auquel elle donna son nom. Cette église fut érigée en métropole sous le pape Innocent VIII, vers 1492. Le premier évêque de Grenade fut saint Cæcilius, martyr. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **GRENADE** ou **NOUVELLE GRENADE,** grand pays de l'Amérique méridionale que les géographes appellent *Castille Neuve* ou *Castille d'Or.* Ximenès y bâtit la ville de Santa-Fé, qui en est la capitale, et où est aujourd'hui un archevêché dont les suffragants sont Popayan, Carthagène et Sainte-Marthe.

III. **GRENADE** (Louis de). *Voy.* LOUIS DE GRENADE.

GRENETIÈRE (LA), en latin *Granateria,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse de Luçon, à une lieue du bourg d'Herbières. Elle fut fondée vers le XIIe siècle par Godefroi ou Géraud, abbé de Font-Douce. *Voy.* la *Gall. Christ.,* t. II, col. 1429. Richard et Giraud.

GRENIER (Dominique), dominicain, né à Toulouse, vivait du XIIIe au XIVe siècle. Il fut successivement professeur de théologie, maître du sacré palais, puis évêque de Pamiers. Il a laissé des *Apostilles sur les cinq livres de Moïse et sur les autres livres historiques de la Bible.*

GRENOBLE (*Gratianopolis*), appelée par Ptolémée *Accusium,* et, dans les anciennes inscriptions. *Cularo,* est une ville épisc. de France capitale du Dauphiné. L'évêché, érigé au IVe siècle, était autrefois suffragant de Vienne; il est aujourd'hui sous la métropole de Lyon. Saint Dominin, son premier évêque, se trouva en 318 au concile d'Aquilée. *Voy.* Richard et Giraud, tom. XXVIII, p. 308 et suiv.

GRENOUILLE (*Rana*). Quoique Moïse ne nomme pas la grenouille parmi les animaux dont il était défendu de manger, il la désigne clairement lorsqu'il dit : « Mais tout ce qui n'a pas de nageoires et d'écailles dans ce qui se meut et vit dans les eaux, vous sera abominable... Vous n'en mangerez point la chair, etc. » Les grenouilles furent une des plaies de l'Égypte. *Voy.* Exode, VIII, 2 et suiv. Lévit., XI, 9-12. Apocal., XVI, 13, etc.

GREPIUS. *Voy.* GRZEPSKI.

GREPTSIUS. *Voy.* GRZEPSKI.

GRESLON (Adrien), jésuite, né à Périgueux en 1618, mort en 1697, professa jusqu'en 1655 la littérature et la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre. Il fut attaché à cette époque aux missions asiatiques, et, l'an 1657, il débarqua dans l'île d'Hian. Après avoir appris les langues chinoise et mantchoue, il prêcha l'Évangile, et revint en France en 1670. Il a donné : 1° *Vies des saints patriarches de l'Ancien Testament, avec des réflexions en langue chinoise;* — 2° *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, depuis l'année* 1651 *jusqu'en* 1669, etc.; Paris, 1661, in-8°. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRESTAIN ou **GRETAIN** (*Grestanum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom, sur la côte de Normandie. Elle fut fondée par Herluin de Couteville, qui y fit venir des religieux de Fontenelle et de Préaux. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. II, col. 843.

GRETAIN. *Voy.* GRESTAIN.

GRETSER (Jacques), jésuite, né à Markdorf en 1561, mort à Ingolstadt l'an 1625, professa successivement la philosophie, la théologie morale, puis la théologie scolastique. Il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Defensionis Bellarminianæ;* Ingolstadt, 1607-1609, 2 vol. in-fol. — 2° *De Sancta Cruce;* ibid., 1616, dernière édit.; — 3° *Locorum quorumdam Tertullianicorum a perversis Fr. Junii Calvinistæ depravationibus Vindicatio;* ibid., 1600, in-4°; — 4° *Exercitationum theologicarum libri sex;* ibid., 1604, in-4°; — 5° *De Funere christiano;* ibid., 1611, in-4°; — 6° *Volumen epistolarum quas Romani Pontifices miserunt ad principes et reges Francorum;* ibid., 1613, in-4°; — 7° *Georgii Codini, Curopulatæ, de Officiis et*

officialibus magnæ Ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ, etc.; Paris, 1625, in-fol. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Ratisbonne, 1734-1741, 17 vol. in-fol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor Societ. Jesu.* Le Mire, *De Scriptor. sæculi decimiseptimi.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GREVE** ou **GREEVE** (Egbert-Jean), protestant néerlandais, né à Deventer en 1754, mort en 1811, professa les langues orientales et les antiquités hébraïques à l'université de Franeker. On a de lui : 1° *Ultima Capita* (XXXVIII-XLII) *Jobi ad græcam versionem recensita,* suivi d'un traité des mètres hébreux, part. I; Deventer, 1788; part. II; Burg-Steinfort, 1791, in-4°; — 2° une traduction hollandaise de la plupart des *Épîtres de saint Paul;* 1790, in-8°; — 3° *Observations sur les Épîtres de saint Paul;* Amsterdam, 1794 et 1804, 3 vol. in-8°; — 4° *Vaticinia Nahumi et Habacuci*, texte hébreu, avec des traductions latine et hollandaise, et des notes; ibid., 1793, in-4°; ouvrage qui fourmille de paradoxes, relevés et jugés comme ils le méritent dans la *Bibliothèque génér. de la littérature biblique d'Eichhorn*, part. VI, p. 367 et suiv.; — 5° *Vaticinia Jesaiæ hebraica ad numeros recensita*, avec une traduct. hollandaise; ibid., 1800, 2 vol. in-8°. *Voy.* J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction histor. et crit.*, t. IV, p. 92, donne une idée des différentes matières traitées par Grève dans *Vaticinia Nahumi*, etc. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GREVE** (Jean), prédicateur arminien, né dans le duché de Clèves vers l'an 1580, fut exilé en 1619 pour n'avoir pas voulu signer la profession de foi du synode de Dordrecht; rappelé plus tard par ses coreligionnaires, il fut condamné à une prison perpétuelle. Il a laissé : 1° *Tribunal reformatum, in quo sanioris et tutioris justitiæ via judici christiano in processu criminali commonstratur*, etc.; Hambourg, 1624-1635, in-4°; — 2° des *Lettres*, insérées dans les *Limburgii Epistol. remontr. ecclesiast. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GRÈVE** (Philippe de), chancelier de l'université de Paris, fleurit vers 1230. On a de lui : des *Sermons sur les Psaumes;* Bresse, 1600.

GREW (Obadiah), théologien anglican, né à Atherstone, dans le comté de Warwick, en 1607, mort en 1698, fut ministre de Saint-Michel à Coventry. Il a laissé : 1° *A Sinner's justification by Christ;* 1670, in-8°; — 2° *Meditations upon our Saviour's parable of the prodigal son;* 1678, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

I. **GREY** (Richard), théologien, né à Newcastle en 1694, mort en 1771, fut successivement recteur à Kilncote et à Hinton; plus tard il obtint la prébende de l'église cathédrale de Saint-Paul. Son principal ouvrage est intitulé : *A System of english ecclesiastical law, extracted from the Codex juris ecclesiastici anglicani of the R. R. the lord Bishop of London, for the use of young students in the universities*, etc.; 1731, in-8°. *Voy.* Chalmers, *General Biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GREY** (Zacharie), anglican, né en 1687, mort en 1766, fut recteur de Houghton-Conquest, puis vicaire de Saint-Giles et de Saint-Pierre à Cambridge. On lui doit un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Impartial examination of the second volume of M. Daniel Neal's history of the Puritans;* 1736, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRIESBACH (Jean-Jacques), protestant, né à Buzbach en 1745, mort à Iéna l'an 1812, professa la théologie à Halle, puis à Iéna. Il visita l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France pour collationner les manuscrits du Nouveau Testament, dans le but de travailler à une révision critique du texte sacré. Ayant mis à profit ses propres richesses et toutes celles que Vetstein avait amassées avant lui, et ayant perfectionné les règles de critique de Bengel, il publia un Nouveau Testament de 1775 à 1777, avec des Prolégomènes dans lesquels il expose son système de critique. Cette édition fut bientôt épuisée. Cependant plusieurs savants, tels que Mathei, professeur à Moscou, Fr. Ch. Alter, professeur à Vienne, et Birch, professeur à Copenhague, recueillirent beaucoup de matériaux pour la critique du Nouveau Testament. Or c'est avec tous ces nouveaux matériaux, disposés d'après un plan général, que Griesbach donna une 2e édit. du Nouveau Testament, laquelle parut en 2 vol., sous le titre de : *Novum Testamentum græce. Textum ad fidem codicum, versionum et Patrum recensuit, et lectiones varietatum adjecit D. J.-J. Griesbach. Vol. I, quatuor Evangelia complectens. Editio secunda emendatior*, etc.; Halæ Saxonum, apud J.-J. Curtii hæredes, et Londini apud Petrum Elmsly; 1796. Le 2e vol. est intitulé : *Nov. Test.*, etc. *Vol. II. Act. et Epist., cum Apocalyps. complectens. Editio secunda. Halæ Saxonum et Londini, apud Payne et Marhinlay:* 1806. Cette 2e édit. acquit une grande autorité parmi les critiques; plusieurs éditions la suivirent; mais on y remarqua des fautes de plus d'un genre; ce qui détermina le savant D. David Schulz a en donner une 3e édit. à Berlin, en 1827. Griesbach a composé plusieurs ouvrages pour faire connaître et justifier les principes de sa méthode. Il est un de ceux qui ont rejeté, comme étant une interpolation, le vers. 7 du chap. V de la Ire Épître de saint Jean : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit; et ces trois sont une même chose;* mais nous ne craignons pas de dire que ses arguments sont loin de contre-balancer le sentiment contraire. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste des autres écrits du savant critique. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. V, p. 232 et suiv., expose et réfute les objections faites contre l'authenticité du fameux passage de saint Jean que nous venons de rapporter.

I. **GRIESINGER** (Georges-Frédéric), théologien, né à Marschalken-Zimmorn en 1734, mort à Stuttgard en 1828, obtint une place de prédicateur dans cette dernière ville. Il fit introduire de salutaires réformes dans l'administration des écoles et des églises du royaume de Wurtemberg. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Introduction aux écrits du Nouveau Testament*, en allemand; Stuttgard, 1799, in-8°; — 2° *De l'Authenticité des écrits de l'Ancien Testament*, en allemand; ibid., 1804, in-8°; — 3° *Nouvelle traduction de toute la Bible, faite par différents auteurs;* ibid., 1824, 2 vol. in-8°; — 4° *Theologia dogmatica;* ibid., 1825, in-8°; — 5° *Initia theologiæ moralis;* ibid., 1826, in-8°. Griesinger a attaqué l'authenticité du livre de Daniel, mais par des raisons peu dignes d'un bon critique, comme l'a montré Hengstenberg; et d'un autre côté il a été forcé d'avouer que l'auteur du livre s'était beaucoup exercé à entrer dans le caractère historique de ce prophète, et qu'il avait emprunté à la vie politique de ce dernier les principales couleurs de ses visions prophétiques. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. III, p. 505, 506, 516.

II. **GRIESINGER** (Jean-Burchard), luthérien,

né à Worms en 1638, mort l'an 1701, se fixa à Kœnigsberg, où il se distingua comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Disputatio de conceptu quidditativo immutabilitatis Dei;* — 2° *De genuina nominis tetragrammati Lectione. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GRIFFET** (Claude), jésuite, né à Nevers en 1702, qu'on a confondu avec Griffet (Henri), se distingua comme prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : 1° *L'Année du chrétien*, etc.; Paris, 1747, 19 vol. in-12; — 2° *Exercices de piété pour la communion;* 1748, in-12; — 3° *Les Hymnes du Bréviaire de Bourges;* — 4° une nouvelle édition de l'*Histoire de France*, par le P. Daniel; 16 vol. in-4°; — 5° *Méditations pour tous les jours de l'année sur les principaux devoirs du christianisme;* Paris, 1759, in-12; 1769, in-16 et depuis souvent réimprimées. Ces deux derniers ouvrages sont attribués à Griffet (Henri); — 6° *Sermons pour l'Avent, le Carême et les fêtes principales de l'année;* Paris, 1766 ou 1767, 4 vol. in-12; Liége, 1774, 3 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1745, p. 525 et 1747, p. 166, et l'art. suivant.

II. **GRIFFET** (Henri), jésuite, né à Moulins en 1698, mort à Bruxelles en 1771, suppléa le P. Porée comme professeur de belles-lettres au collége Louis-le-Grand, et obtint le titre de prédicateur ordinaire du roi. Plusieurs l'ont confondu avec Claude Griffet, qui précède. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Méditations pour tous les jours de l'année sur les principaux devoirs du christianisme;* Paris, 1759, in-12; ouvrage souvent réimprimé; — 2° *Mémoire concernant l'institut, la doctrine et l'établissement des Jésuites en France;* Avignon, 1761; Rennes, 1762, in-12; — 3° *Mémoire sur l'établissement des Jésuites en France;* Rennes, 1762, in-8°; — 4° *Histoire des hosties miraculeuses;* Bruxelles, 1770, in-8°; — 5° *L'Insuffisance de la religion naturelle prouvée par les vérités contenues dans les livres de l'Écriture sainte;* Liége et Paris, 1770, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits du P. Henri Griffet, et *Compar* l'art. précédent.

GRIFFINI (Michel-Ange), barnabite, né à Lodi en 1731, mort en 1809, se distingua comme théologien. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Pro Patrum Eloquentia in morum institutione contra Barbeyracium;* Bologne, 1762; — 2° *De non absolvendo Complice in peccato turpi;* ibid., 1763; — 3° *Propositionum damnatarum Censura;* ibid., 1791-1792, 2 vol.; — 4° *Retraite spirituelle;* Milan, 1800, 2 vol. in-12; — 5° *Mois de Marie;* Bologne, 1717, 2ᵉ édit.; ces deux derniers ouvrages sont en italien.

GRIFFITH (Michel), est le même qu'*Alford. Voy.* ALFORD.

I. **GRIFFON** (*Gryphs*). C'est par ce mot que les Septante et la Vulgate ont rendu l'hébreu *Pérés*, qui est diversement interprété. Quoi qu'il en soit de la vraie signification du mot, l'animal qu'il désigne était impur chez les Hébreux. *Voy.* Lévit., XI, 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 76.

II. **GRIFFON** (Le P.), secrétaire général de la Congrégation Chrétienne, est auteur d'un *Abrégé de la théologie de saint Thomas contenue dans la Somme, avec la résolution des principales difficultés qu'on peut former sur les décisions de ce saint docteur*, par demandes et par réponses; Paris, 1707, 2 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, p. 159, 1ʳᵉ édit., et p. 144, 2ᵉ édit.

GRIGOROVICH (Basile), moine russe, né à Kief en 1702, mort en 1747, a laissé : *Voyages de B. Grigorovich aux Lieux saints d'Europe, d'Asie et d'Afrique, commencés en* 1723, *et terminés en* 1747; cet ouvrage a été souvent réimprimé. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRILLOT (Jean-Joseph), né à Chablis en 1708, mort en 1765, fut fort attaché au parti janséniste; arrêté à Paris dans une imprimerie qui s'occupait clandestinement de la propagation des écrits en faveur de l'appel, il fut exilé. En 1749 il obtint la permission de rentrer en France. Il a laissé : 1° *Recueil de cantiques spirituels sur les principales vérités de la religion;* in-12; — 2° *Suite au Catéchisme historique et dogmatique*, in-12. Il fut un des principaux éditeurs des *Œuvres de Colbert, évêque de Montpellier*, et il a donné une *Nouvelle édition de la Vérité rendue sensible à tout le monde, par Dusaussois, curé d'Haucourt;* 1743, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRIMALD, théologien allemand, mort en 872, prit l'habit religieux dans le monastère de Reichenau. Il devint en 825 archichapelain de Louis le Germanique, et, en 841, abbé de Saint-Gall. Il a laissé : *Commentarii ad Gregorii Sacramentarium*, insérés dans Pamelius, *Liturgica Latinorum*, tom. II. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 229 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRIMALDI (Constantin), jurisc. et philosophe, né à Naples en 1667, mort l'an 1750, défendit le cartésianisme contre les attaques du P. Benedictis. Il était très-versé dans la jurisprudence, la théologie, la médecine et les mathématiques. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Risposta alla lettera apologetica di Benedetto Aletino nella quale si dimostra esser quanto necessaria e utile la teologia dommatica e metodica, tanto inutile e vana la volgar teologia scolastica;* — 2° *Considerazioni teologiche e politiche fatte a pro degli editti di S. M. C. intorno alle rendite ecclesiastiche del regno di Napoli;* Naples, 1708, 2 vol. in-4°; — 3° *Discussioni istoriche, teologiche e filosofiche fatte per occasione delle risposte alle lettere apologetiche di Ben. Aletino. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GRIMAUD (Gibert), docteur en théologie de la faculté de Paris, né à Saint-Haon dans le Forez, vivait au XVIIᵉ siècle. Il fut successivement chanoine théologal de l'église métropolitaine de Bordeaux, official et grand vicaire. On a de lui : 1° une *Liturgie sacrée;* — 2° un *Traité de l'eau bénite, du pain bénit, des processions et des cloches;* Paris, 1678, 3 vol. in-12. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, p. 157. Le P. de Châlons, oratorien, *Hist. de France*, tom. III, p. 350. Richard et Giraud.

GRIMAUDET (François), jurisc., né à Angers en 1520, mort en 1580, était avocat du roi au présidial d'Angers. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Paraphrase du droit des dixmes inféodées et ecclésiastiques;* Paris, 1574, in-8°; — 2° *De la Puissance royale et sacerdotale;* 1579, in-8°; — 3° *De Hæreticis a principe puniendis et gratia hæreseos resipiscentibus facienda;* Paris, 1560, in-8°. Tous ces ouvrages réunis ont paru sous ce titre : *Œuvres de François Grimaudet sur les matières ecclésiastiques, du droit public et du droit civil;* Amiens et Paris, 1669, in-fol. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. hist. de la France*, p. 123. Ménage, *Vie de Pierre Ayrault*, p. 242.

GRIMLAIC ou **GRIMLAIE**, prêtre et solitaire, vivait au IXᵉ siècle, et appartenait au diocèse de Reims. Il se retira dans la solitude, et, d'après le conseil d'un prêtre nommé aussi Grimlaie, il écrivit : *Regula solitariorum;* cet ouvrage a été publié pour la première fois par

D. Luc d'Achéry; Paris, 1653, in-16. Holstenius l'a inséré dans son *Codex regularum;* Rome, 1662; Paris, 1663, in-4°. *Voy.* D. Ceillier, t. XIX, p. 400 et suiv. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRIMM (Henri-Adolphe), protestant rationaliste d'Allemagne, a publié : 1° sur le prophète Jonas un livre intitulé : *Der Prophet Jonas aufs Neue übersetz und mit erklærenden Anmerkungen herausgegeben von Heinr. Adolph. Grimm;* Dusseldorf, 1789, in-8°; l'auteur prétend dans ce livre que le fait particulier de Jonas englouti dans le poisson s'est simplement passé en songe; et cela, parce qu'il est dit que, lorsque la tempête s'éleva, Jonas, qui était descendu au fond du navire, y dormait d'un profond sommeil. (Jonas, II, V.) Il faut être le jouet d'un vrai rêve pour raisonner de cette manière; aussi Rosenmüller lui-même avoue-t-il que le sentiment de notre auteur n'est appuyé d'aucune preuve solide; — 2° *Nahum, neu übersetz mit erklærenden Anmerkungen von Heinr. Adolph. Grimm;* Dusseldorf, 1790, in-8°. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. IV, p. 61, 62, où l'opinion de Grimm est discutée et réfutée.

GRIMOIRE, art magique d'évoquer les âmes des morts. Il se dit aussi d'un recueil de conjurations magiques (*libellus magicus*), propres, selon certaines personnes, à évoquer les démons. La religion et la raison condamnent également ces pratiques superstitieuses.

GRIS (LE). *Voy.* LEGRIS.

GRISCHOW (Jean-Henri), protestant, né à Osterode en Westphalie, mort en 1754, se consacra spécialement à l'établissement biblique de Canstein. Il a laissé : 1° une *Traduction latine de l'ouvrage anglais de Bingham*, qu'il a publié sous ce titre : *Origines*, ou *Antiquitates ecclesiasticæ;* Halle, 1724, 10 vol. in-4°; — 2° *Considérations sur les quatre dernières choses*, par Thomas Green, trad. de l'anglais en allemand; ibid., 1736; — 3° *Prières spirituelles d'Ant. W. Bahme*, trad. du latin en allemand; Altona, 1731, in-12; — 4° un grand nombre de pièces religieuses traduites de l'allemand en latin; — 5° *Courtes Notices sur les anciens et les nouveaux auteurs de cantiques;* Halle, 1771. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GRISEL** (Jean), jésuite, né à Rouen en 1601, mort en 1657, exerça durant vingt-cinq ans le ministère de la prédication. On a de lui, outre une Oraison funèbre : 1° *Le Mystère de l'Homme-Dieu*, etc.; Paris, 1654, in-fol.; — 2° un *Avent* intitulé : *Balthazard*, ou l'*Oubli de Dieu puni;* 1655, in-8°; — 3° *Sermons pour les quatre dimanches et quelques fêtes de l'Avent;* Paris, 1655, in-8°; — 4° *Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'année*; ibid., 1655, in-8°; — 5° *Sermons pour le Carême;* ibid., 1658, in-8°. *Voy.* le *Diction. des Prédicat.* Richard et Giraud.

II. **GRISEL** (Joseph), sous-pénitencier de Notre-Dame, né à Cherbourg en 1703, mort à Versailles l'an 1787, fut le restaurateur et le supérieur de la communauté des Adoratrices du Sacré-Cœur, dites *Filles de Sainte-Aure.* On a de lui : 1° *Le Chemin de l'amour divin, description de son palais et des beautés qui y sont renfermées;* Paris, 1746, in-12; — 2° *Lettres d'une religieuse du Calvaire;* ibid., 1755, in-12; — 3° *L'Année religieuse*, ou *Occupation intérieure pendant les divins offices;* ibid., 1766-1768, 8 vol. in-12; — 4° *L'Adoration perpétuelle du sacré Cœur de Jésus;* ibid., 1784, in-12; — 5° *Constitution des religieuses de Sainte-Aure suivant la règle de Saint-Augustin, avec des instructions pour les novices;* ibid., 1786, in-18. *Voy.* Richard et Giraud. Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GRISOT ou **GRIZOT** (Jean-Urbain), directeur du séminaire de Besançon, né à Chancey vers l'an 1710, mort à Besançon en 1772. On lui doit : 1° *Lettre à un ministre protestant au sujet d'une abjuration;* Besançon, 1775, in-12; — 2° *Lettre à un protestant sur la cène du Seigneur, ou la divine Eucharistie;* ibid. 1767, in-12; — 3° *Histoire de la vie publique de Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes*, etc.; ibid., 1765, 3 vol. in-12; — 4° *Histoire de la sainte jeunesse de Jésus-Christ, tirée de l'Évangile*; ibid., 1769, 2 vol. in-12; — 5° *Histoire de la vie souffrante et glorieuse de Jésus-Christ dès la dernière Pâque jusqu'à son Ascension au ciel, tirée des Évangélistes;* ibid., 1770, 2 vol. in-12; — 6° *Projets de prônes pour tous les dimanches de l'année*, publiés en 1772 dans les *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral adressées par Mgr l'évêque comte de Toul au clergé de son diocèse*, et dont ils forment les tom. III, IV et V. Les tom. I et II, qui traitent du gouvernement des paroisses et de la méthode de direction, ont été retouchés et améliorés par l'abbé Richard, supérieur du séminaire de Besançon, et très-souvent réimprimés sous le titre de : *Méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence, et pour le bon gouvernement des paroisses*; 2 vol. in-12. On a donné à Besançon, 1819, une nouvelle édition des *Projets de prônes* avec des additions de quelques écrits importants qu'on a trouvés du même auteur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GROBENDONQUE (Charles), jésuite, né à Malines en 1600, mort à Prague l'an 1672, professa la philosophie à Prague et à Olmutz. On a de lui, outre un ouvrage contre la fausse politique : 1° *Apologeticus pro Societate Jesu, politicismi a pluribus insimulata;* Prague, 1666, in-fol.; — 2° *Methodus pie transigendi tempus sacri Adventus;* ibid., 1660, in-4°; — 3° *Modus transigendi tempus intra Adventum et Quadragesimam;* ibid., 1661, in-12; — 4° *Modus transigendi tempus sanctæ Quadragesimæ;* ibid, 1661, in-12; — 5° *Modus transigendi tempus ad Pascha usque ad Corpus Christi;* ibid., 1662, in-12; — 6° *Modus transigendi præcipuas festivitates beatissimæ Virginis Mariæ;* ibid., 1669, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GRODDECK** (Benjamin), orientaliste protestant, né à Dantzig en 1728, mort dans la même ville l'an 1778, a laissé : 1° *De Sensu Scripturæ Sacræ;* Dantzig, 1752; — 2° *Oratio de anno jubilæo Hebræorum;* ibid., 1758; — 3° *De Usu versionum græcorum Vet. Test. hermeneutico et critico;* ibid., 1763; — 4° plusieurs ouvrages sur les langues orientales, et principalement sur l'hébreu; on peut en voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GRODDECK** (Gabriel), protestant, professeur de philosophie, né à Dantzig en 1672, mort l'an 1709, était oncle du précédent. Parmi ses divers ouvrages nous citerons les dissertations suivantes : 1° *De Cærimonia palmarum apud Judæos in festo Tabernaculorum solemni;* Leipzig, 1694, in-4°; — 2° *De Judæis præputium attrahentibus*; — 3° *De Probationibus castitatis. Voy.* Moreri, édit. de 1759. La *Nouv. Biogr. génér*

GRODICIUS (Stanislas), jésuite, né en Posnanie l'an 1541, mort en 1613, docteur et professeur de théologie à Wilna, recteur du collége de Cracovie, est auteur : 1° de *Sermons latins* pour tous les dimanches et toutes les

fêtes de l'année; 8 vol.; — 2° de divers ouvrages polémiques, ascétiques en polonais. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **GROOT**. *Voy.* GÉRARD, n° XVII.

II. **GROOT** (Hugues). *Voy.* GROTIUS.

GROPP (Ignace), bénédictin, né à Kissingen en 1695, mort à Gundersleben l'an 1758, devint prieur du monastère de Saint-Étienne à Würtzbourg. Il a laissé, outre une *Chronique de Würtzbourg* : 1° *Vita S. Bilhildis, ducissæ Franciæ orient.;* Würtzbourg, 1727; — 2° *Monumenta sepulchralia ecclesiæ Ebracensis;* ibid., 1730, in-4°; — 3° *Historia monasterii Amorbacensis;* Francfort, 1736, in-fol.; — 4° *Biographie des SS. Kilian, Colonatus et Tolnanus*, en allemand; ibid., 1738, in-4°; — 5° *L'Évêché béni de Würtzbourg*, en allemand, 1764; — 6° *Ætas mille annorum antiquissimi et regalis monasterii B. M. Virg. in Amorbach*, etc., *hist. methodo adumbrata;* Francfort, 1736, in-fol.; — 7° des *Sermons. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GROPPER** ou **CROPPER** (Gaspard), frère du suivant, fut nonce de Cologne, et rendit de grands services à la religion catholique en Allemagne. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **GROPPER** ou **CROPPER** (Jean), théologien, né à Soes en Westphalie l'an 1501, mort à Rome en 1558, était docteur en théologie et en droit, prévôt de l'église de Bonn et archidiacre de Cologne. Il fut un de ceux qui défendirent l'orthodoxie contre les protestants au colloque de Ratisbonne en 1541, et il assista au concile de Trente. Il refusa par modestie le chapeau de cardinal. Il a laissé : 1° *Religionis christianæ Enchiridion;* Cologne, 1546, 1550-1586; parlant d'une édition de 1536, Feller dit : « C'est un excellent abrégé de la théologie dogmatique. Il a cependant été mis à l'*Index*, avec la clause *Donec corrigatur* »; — 2° *Institutio ad planiorem christianæ religionis cognitionem;* Cologne, 1546; — 3° *De Veritate corporis et sanguinis Christi in Eucharistia;* ibid.; — 4° *De Asservatione Eucharistiæ;* ibid.; — 5° *De Christo in Eucharistia adorando;* — 6° *De Communione sub una specie;* Cologne, 1560. *Voy.* Sponde, *in Annal.* Le Mire, *De Scriptor. sæc. decimisexti.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GROS**, terme qui désignait autrefois la portion principale du revenu d'un bénéfice. Le gros d'un chanoine et de toute autre prébende était la portion qui leur était donnée sur le revenu du chapitre, sans y comprendre les obits et les distributions manuelles. Le gros d'une cure était une pension en argent ou en fruits que les gros décimateurs donnaient aux curés au lieu de dîmes. C'était aussi une portion congrue qu'un curé donnait au vicaire perpétuel pour vivre, outre les menues dîmes. C'était au juge royal et non au juge ecclésiastique qu'il appartenait de connaître des affaires qui concernaient le gros et les portions congrues des curés. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. **GROS-BOS** ou **GROS-BOIS** (*Grossum-Boscum*), ancienne abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse et à quatre lieues d'Angoulême; elle était de la filiation d'Obazine, et elle fut fondée vers le XII[e] siècle. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 1048.

III. **GROS DE BESPLAS**. *Voy.* BESPLAS.

IV. **GROS (LE)**. *Voy.* LEGROS.

GROSEZ (Jean-Étienne), jésuite, né à Arbois, mort à Lyon vers l'an 1695, professa d'abord les basses classes dans différents colléges, et se consacra plus tard aux missions. Il a laissé, outre une Oraison funèbre : 1° *Le Journal des Saints, où sont représentées leurs images, avec un abrégé de leur vie et une méditation pour chaque jour de l'année, tirée ou de la vie du saint, ou d'une maxime de l'Évangile;* Lyon, 1675, 3 vol. in-12; Paris et Lyon, 1822-1828, 2 vol. in-12; — 2° *Vie de la Mère Anne de Xaintonges, fondatrice de la compagnie de Sainte-Ursule, au comté de Bourgogne;* Lyon, 1681, 1691, 1697, in-8°; — 3° *Vie de la Mère Marie-Madeleine de la Trinité, fondatrice de l'Ordre de Notre-Dame de la Miséricorde;* Lyon, 1690, 1696, in-8°; — 4° Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, *la France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GROSIER (Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), jésuite, né à Saint-Omer l'an 1743, mort à Paris en 1823, étant bibliothécaire de l'Arsenal. Il travailla successivement à l'*Année littéraire de Fréron*, au *Journal de Trévoux*, au *Magasin encyclopédique*, et à la *Biographie universelle*. On a de lui : 1° *Histoire générale de la Chine*, ou *Les grandes Annales de l'Empire*, traduites du chinois par feu le P. de Mailla; Paris, 1779 et années suiv., 12 vol. in-4°; — 2° *Description génér. de la Chine*, formant le XIII[e] vol. de l'ouvrage précédent; ibid., 1787, in-4°, et 2 vol. in-8°; — 3° *Antidote de l'athéisme* ou *Examen critique du Diction. des athées de Silvain Maréchal;* ibid., 1801, in-8°; — 4° *Mémoires pour servir à l'Hist. ancienne du globe terrestre;* ibid., 1809, in-12; cet ouvrage, qui lui est attribué par la *Biogr. des Hommes vivants* de Michaud, appartient, selon Barbier, à Léon Aléa. *Voy.* Barbier, *Revue encyclop.*, 1823, tom. XXI. Quérard, *La France littéraire.* Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, tom. I. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GROSLEY (Pierre-Jean), né à Troyes en 1718, mort en 1785, fut associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre un grand nombre de *Mémoires* et de travaux historiques, biographiques et critiques, il a donné : *La Théorie des bénéfices;* Troyes, 1767, 2 vol. in-12; c'est, à proprement parler, une nouvelle édition des *Traités sur les bénéfices* de Fra Paolo et de Richard Simon. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

I. **GROSS** (Erhart), chartreux, né à Nuremberg au XV[e] siècle, a traduit en langue germanique le *Doctrinale Laicorum*, qui eut tant de vogue au moyen âge. Cette traduction a eu trois éditions consécutives : la 1[re], in-fol., ne porte ni nom de lieu, ni date; la 2[e] a paru à Augsbourg en 1485, in-fol., et la 3[e], dans la même ville, l'an 1493, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GROSS** (Jean-Georges), théologien, né à Bâle en 1581, mort en 1630, devint pasteur à Bâle et professeur de théologie à l'université de cette ville. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Theatrum Biblicum, ex scriptis theologorum veterum;* Bâle, 1615-1618, 2 vol. in-4°; — 2° *Thesaurus concionum sacrarum;* ibid., 1616-1617; — 3° *Compendium philosophiæ, Medic., Jurispr. et Theologiæ;* ibid., 1620; — 4° *Theologia popularis;* ibid., 1622. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GROSSE AVENTURE. *Voy.* SOCIÉTÉ.

GROSSEN (Chrétien), luthérien, né à Vittemberg en 1602, mort en 1673, fut professeur de théologie à Stettin et surintendant général de la Poméranie. Il a publié, entre autres ouvrages, un *Traité contre la primauté du Pape. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GROSSESSE. *Voy.* AVORTEMENT.

GROSSE-TÊTE ou **GROSTEAD, GROSTHEAD** (Robert), en latin *Capito*, évêque de Lincoln, né à Strodbrook, village du comté de Suffolk, vers 1175, mort à Bugedon l'an 1253, étudia

d'abord à Oxford, puis à l'université de Paris, où il professa ensuite. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages; mais plusieurs sont restés manuscrits. Parmi les imprimés nous citerons : 1° une *Traduction latine du Testament des douze patriarches*, livre hébreu très-ancien; Augsbourg, 1483; Haguenau, 1532, in-8°; Paris, 1549, in-12; cette traduction, qu'on dit avoir été faite d'après une version attribuée à saint Chrysostome, se trouve dans le *Spicilegium* de Grabe et dans le *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti* de J.-A. Fabricius; — 2° *De Corruptelis Ecclesiæ;* discours prononcé devant le Pape dans un consistoire tenu à Lyon en 1250, et imprimé dans l'*Anglia Sacra* de Warton; — 3° un *Commentaire sur la Théologie mystique de saint Denis l'Aréopagite;* imprimé avec les Œuvres de ce saint; Strasbourg, 1503, in-fol.; — 4° *De Cessatione legalium;* Venise, 1652, in-12. *Voy.* Chalmers, *General Biographical Dictionary.* L'*Hist. littér. de la France*, tom. XVIII. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, qui donnent les titres de plusieurs manuscrits de Grosse-Tête.

GROSSETTO (*Rosetum* ou *Grossetum*), ville épisc. d'Italie, en Toscane, sous la métropole de Sienne. On dit qu'elle a été bâtie sur les ruines de Ruxella, ancienne ville épiscopale qui était florissante du temps du pape saint Grégoire. Son premier évêque, Vitellien, siégeait en 499. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, p. 655, t. III, nouv. édit. Richard et Giraud.

I. **GROSSI** (Jean), oratorien, vivait au XVIIIe siècle. Il a publié les *Œuvres de piété de la V. M. Louise-Blanche-Thérèse de Ballon, fondatrice et première supérieure des religieuses Bernardines réformées de Savoie et de France;* Paris, 1700, in-8°. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1708, p. 168, 1re édit., et p. 154, 2e édit.

II. **GROSSI** ou **GROSSIS** (Jean-Baptiste), protonotaire apostolique, né à Catane en 1605, mort en 1666, était docteur en théologie, en droit civil et canonique. Il fut président de l'officialité, vicaire général et chanoine; il se distingua par son savoir et par son éloquence. On a de lui : 1° *Catanense Decachordum, sive novissima sacræ Catanensis Ecclesiæ Notitia;* Catane, 1642-1647, 2 vol. in-fol., et dans Grævius et Burmann, *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, tom. XL; — 2° *Abbas vindicatus, sive Nicolai de Tudiscis, archiepiscopi Panormitani Vita;* Florence, 1651, in-4°; — 3° *Catana Sacra, sive de Episcopis Catanensibus;* Catane, 1654, in-fol.; — 4° plusieurs autres ouvrages et quelques manuscrits, dont on peut voir les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula,* tom. I.

GROSTEAD. *Voy.* GROSSE-TÊTE.

I. **GROSTÊTE DE LA MOTHE** (Claude), théologien protestant, né à Orléans en 1647, mort à Londres en 1713, se fit recevoir docteur en droit, et exerça les fonctions de pasteur à Lisy, puis à Rouen. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Traité de l'inspiration des livres sacrez du Nouveau Testament;* Amsterdam, 1695, in-8°; — 2° *Entretiens sur la correspondance fraternelle de l'Église anglicane avec les autres églises réformées;* La Haye, 1705; Londres, 1707; Rotterdam, 1708; — 3° *Caractère des nouvelles prophéties*, en quatre sermons; Londres, 1708; — 4° *La Pratique de l'humilité;* Amsterdam, 1710, in-12; — 5° *Charitas anglicana;* — 6° *Le Devoir du chrétien convalescent,* etc.; La Haye, 1713, in-8°; — 7° *Sermons sur divers textes;* Amsterdam, 1715, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GROSTÊTE DES MAHIS** (Marin), théologien, né à Paris en 1649, mort en 1694, était né dans la religion protestante. D'abord ministre de Bionne, il se distingua par son zèle et par sa science; mais, l'an 1681, il abjura entre les mains de l'évêque d'Orléans, et devint chanoine de cette ville. Il a laissé : 1° *Considérations sur le schisme des protestants;* — 2° *Traité de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie prouvée par l'Écriture;* ces deux ouvrages ont paru à Orléans, 1685; — 3° *La Vérité de la religion catholique prouvée par l'Écriture;* Paris, 1697, et avec des augmentations considérables par M. François Geoffroi, prêtre de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; Paris, 1713, 3 vol. in-12. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1696 et 1737. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GROSTHEAD. *Voy.* GROSSE-TÊTE.

GROTIUS ou **GROOT** (Hugues), érudit, né à Delft en 1582, mort à Rostock en 1645, fut un des hommes les plus éminents de son siècle. Il s'est exercé sur presque tous les sujets : théologie, jurisprudence, mathématiques, histoire, poésie, langues, etc. Avocat avant l'âge de dix-sept ans, il en avait vingt-quatre lorsqu'il fut nommé avocat général. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Veritate religionis christianæ, l. VI;* traduit dans presque toutes les langues; la dernière traduction française a été imprimée à Paris, 1724; — 2° *Annotationes in totam Scripturam Sacram;* 1679; — 3° *De Jure belli et pacis libri III;* Paris, 1625, in-4°; Francfort, 1626, in-8°; Amsterdam, 1631, in-fol., et 1642, in-8°; cette dernière édition a été augmentée par Grotius d'un grand nombre de notes. Les trois livres du Traité ont été mis à l'*Index*, avec la clause *Donec corrigantur.* Plusieurs autres écrits de Grotius, et en particulier tous ses ouvrages théologiques, y ont été mis aussi, mais d'une manière absolue. *Voy.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XIX. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.* Mais c'est surtout Bossuet qu'il faut lire pour bien connaître Grotius; personne ne l'a étudié avec tant de soin que le grand évêque de Meaux; personne n'a mieux fait sentir ce qu'il y a de bon et de mauvais dans ses écrits.

GROU (Jean), théologien, né dans le Calaisis en 1731, mort en Angleterre en 1803, fut obligé pendant la révolution de se retirer en Angleterre, chez Thomas Weld, qui avait fait bâtir un couvent pour les Trappistes sur sa terre de Lutworth. Grou a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Morale tirée des Confessions de saint Augustin;* Paris, 1786, 2 vol. in-12; — 2° *Les Caractères de la vraie dévotion;* Paris, 1788; ouvrage qui a été souvent réimprimé; — 3° *La Science pratique du Crucifix dans l'usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie;* ibid., 1789, in-12; — 4° *Méditations en forme de retraite sur l'amour de Dieu*, avec un petit écrit *sur le Don de soi-même à Dieu;* Londres, 1796, in-12, souvent réimpr.; — 5° *L'Intérieur de Jésus et de Marie*; Paris, 1814, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouvelle Biographie générale.*

GROVE (Henri), anglican, né à Taunton, dans le comté de Somerset, en 1683, mort à Fullwood, près de Taunton, l'an 1738, fut directeur du collége de Taunton, puis pasteur de deux petites congrégations du voisinage. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *An Essay towards a demonstration of the soul's immortality;* 1778; — 2° *Essay on the terms of christian communion;* 1719; — 3° *The Evidence of our Saviour's resurrection;* 1730. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Grove.

GROZET. *Voy.* GROSEZ.

GRUBENHAIRE (*Grubenharius*), nom donné à une secte issue des protestants, et qui, sous prétexte d'un mariage spirituel, ont les femmes en communauté. *Voy.* Jovet, tom. I, p. 470.

GRUBER (Jean-Daniel), jurisc. et historien protestant, né à Ipsheim en Franconie, mort à Hanovre en 1748, professa le droit à Halle et à Giessen. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerous : 1° *Fleurii Institutiones juris ecclesiastici, cum J.-H. Boehmeri notis;* Francfort et Leipzig, 1724, in-8°; l'*Institution du droit ecclésiastique* de Fleury est à l'*Index* (Decr. 21 aprilis 1693); — 2° *Origines Livoniæ sacræ et civilis, seu chronicon Livonicum vetus, continens res gestas trium priorum episcoporum*, etc.; Francfort et Leipzig, 1740, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste des autres écrits de Gruber.

GRUMENTO (*Grumentum*), village du royaume de Naples, appelé aujourd'hui *Agromento*, était autrefois une ville épiscopale. Ayant été détruite par les Sarrasins, on en transféra le siége à Marsico. *Voy.* MARSICO-NOVO. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 115.

GRUNÆUS. *Voy.* GRYNÆUS.

GRUNDMANN (Martin), théologien protestant, né à Leobschütz en Silésie l'an 1619, mort à Gruno, près de Gœrlitz, en 1696, exerça les fonctions de pasteur. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Vade mecum, s. Memoriale biblicum;* Gœrlitz, 1654; — 2° *Histoire religieuse et histoire profane*, en allemand; Dresde, 1655, et Gœrlitz, 1677, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

GRUNER (Jean-Frédéric), philologue, né à Cobourg en 1723, mort à Halle en 1778, professa la théologie à l'université de cette dernière ville. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Origine episcoporum eorumque in Ecclesia primitiva jure;* Halle, 1764; — 2° *Leçons d'éloquence sacrée*, en allemand; ibid., 1765; — 3° *Essai d'un extrait pragmatique de l'histoire ecclésiastique des chrétiens*, en allemand; ibid., 1766; — 4° *Introduction pratique à la religion de la Bible*, en allemand; ibid., 1773; — 5° *Institutiones theologiæ dogmaticæ, libri tres;* ibid., 1777. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres ouvrages de Gruner.

GRUTER (Jean ou Janus), célèbre philologue protestant, né à Anvers en 1560, mort en 1627, fut reçu docteur en droit à Leyde, et professa à Wittemberg et à Heidelberg. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Lampas sive fax artium liberalium, hoc est thesaurus criticus, in quo infinitis locis theologorum, philosophorum*, etc., *scripta supplentur, corriguntur, illustrantur, notantur;* Francfort, 1602-1612, 6 vol. in-8°; — 2° *Chronicon chronicorum ecclesiastico-politicum;* ibid., 1614, 4 vol. in-8°; — 3° *Bibliotheca exulum, seu Enchiridion divinæ humanæque prudentiæ;* Strasbourg, 1624, in-12; Francfort, 1625, in-12. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Flayderus, *Vita Grutery.* Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. IX. Richard et Giraud.

GRYFF (Christian), en latin *Griphius*, philologue, né à Frauenstadt en 1649, mort à Breslau en 1706, fut nommé professeur de langue latine et bibliothécaire à Breslau. Outre plusieurs écrits purement littéraires, on lui doit : *Essai sur les Ordres ecclésiastiques et civils*, en allemand; Leipzig, 1697. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Nicéron, *Mémoires*, tom. II.

GRYMPE ou **GRYMPHE, GRYPE** (*Grympa* ou *Grympha, Grypa*). On nomme ainsi le voile miraculeux de sainte Agathe, ou plutôt l'enveloppe ou poêle qu'on avait mis sur son tombeau, ou qui enveloppait sa tête. On a coutume de l'opposer aux flammes du mont Etna. Macrini, qui dit l'avoir vu et vénéré, le décrit ainsi : « Fortasse a verbo græco *grumpanô*, quod involvere significat : solet enim ad hastam hoc sacrum velum involutum populo ostendi, vel quia involutum conservatur, vel tandem quia ad caput martyris obvolvebatur : est quidem satis longum, colorisque castanei, et in extremitatibus auro ornatum. » *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. GRYMPA. Claude Chastelain, *Le Martyrologe romain*, trad. en français, tom. I, p. 540.

I. **GRYNÆUS** ou **GRUNÆUS** (Jean), protestant, né à Leufeilingen en 1705, mort à Bâle en 1744, professa la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé : *Opuscula Theol. miscell.;* Bâle, 1746, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GRYNÆUS** ou **GRUNÆUS** (Jean-Jacques), protestant, né à Berne en 1540, mort l'an 1617 à Bâle, où il occupa la chaire de l'*Ancien et du Nouveau Testament*, fut quatre fois recteur de l'université et doyen de la faculté de Bâle. Nous citerons ses principaux ouvrages; mais en prévenant le lecteur que tous ses écrits sont à l'*Index :* 1° *Ecclesiastica historica Eusebii, Pamphili, Ruffini, Socratis, Theodoreti, Sozomeni, Theodori, Evagrii, et Dorothei, in locis obscuris innumeris illustrata*, etc.; Bâle, 1571, 1588, 1611, in-fol.; — 2° *Epitomes Sacrorum Bibliorum, pars 1a, complectens Veteris Testamenti, tum librorum tum capitum, argumenta;* ibid., 1577, in-8°; — 3° *Character christianorum, seu de fidei, spei et charitatis Doctrina*, etc.; ibid., 1578, in-8°; — 4° *Synopsis historiæ hominis, seu de prima hominis Origine, ejusque corruptione*, etc.; *accesserunt Theses analyticæ Symboli Apostolici;* Bâle, 1576, in-8°; — 5° *Chronologia brevis historiæ evangelicæ;* ibid., 1580; — 6° *Sciagraphia sacræ theologiæ secundum tres methodi formas, synthesim, analysim et definitionem, delineata*, etc.; ibid., 1577, in-4°; — 7° *Censura theologica de prima antichristianorum errorum origine;* Heidelberg, 1584. *Voy.* Brunn, *Vie de Grynée.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GRZEPSKI (Stanislas), en latin *Gresptsius* ou *Grepius*, philologue et mathématicien polonais, né en 1526, mort en 1572, professa à l'université de Cracovie. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Duo Poemata Gregorii Nazianzeni theologi : alterum de virtute hominis, alterum de vitæ itineribus et vanitate rerum, hujus sancti, scholiis explicata;* Cracovie, 1561; — 2° *De multiplici Siclo et talento hebraico. Item de Mensuris hebraicis, tam aridorum quam liquidorum*, etc.; Anvers, 1568. Cet ouvrage se trouve aussi dans le *Fasciculus secundus opusculorum;* Rotterdam, 1694, in-8°. *Voy.* le *Journal des Savants*, 15 août 1684. Richard et Giraud, au mot GRESPTSIUS. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUADAGNOLI ou **GUADAGNOLO** (Philippe), de l'Ordre des Clercs réguliers mineurs, né à Magliano vers l'an 1596, dans l'Abruzze ultérieure, mort à Rome en 1656, professa avec distinction l'arabe au collége de la Sapience. Outre l'arabe, il connaissait le grec, l'hébreu, le chaldéen et le syriaque. La Congrégation de la Propagande l'employa à traduire la Bible en arabe sous le pontificat d'Urbain VIII, avec Sergius Risius, savant maronite, archevêque de Damas, et Pierre Golius ou Célestin de Sainte-Liduvine, carme. Cette traduction a paru sous

le titre de : *Biblia sacra S. Congregationis de Propaganda Fide;* Rome, 1671, 3 vol. in-fol. Outre cet ouvrage et une *Grammaire arabe*, on doit à Guadagnoli : 1° *Apologia pro christiana religione, qua respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin Alabedin, Persæ Asphaensis, contentas in libro inscripto Politor Speculi ;* Rome, 1634, in-4° ; le texte arabe de cette Apologie a été imprimé à Rome en 1637, in-4°, par l'ordre d'Urbain VIII ; — 2° un *Traité de polémique contre le Coran*, en Arabe ; Rome, 1649. *Voy.* Toppi, *Biblioth. Napolitana.* Nicéron, *Mémoires,* tom. VII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

I. **GUADALAJARA** ou **GUADALAXARA**, ville épisc. de l'Amérique septentrionale, et capitale de la province qui porte son nom. L'évêché, qui d'abord fut établi à Compostelle en 1540 ou 1548, fut transféré dans cette ville en 1552 ou 1560, sous l'archevêché de Mexique. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 115. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 75, 76.

II. **GUADALAJARA** ou **GUADALAXARA Y XAVIERO** (Marc), carme, né à Saragosse vers l'an 1580, mort vers 1630, fut nommé en 1606 préfet des études du monastère d'Alcaña. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quarta et quinta parte de la Historia pontifical, general y catholica ;* Saragosse, Madrid et Barcelone, 1612, 1614 et 1630, in-fol.; ouvrage mis à l'*Index*, *donec corrigatur* (Decr. 23 aug. 1634) ; — 2° *Catalogo de los santos de la Orden de Nuestra-Señora-del-Carmen ;* — 3° *De las Indulgencias y gracias concedidas a la Orden de Nuestra-Señora-del-Carmen ;* — 4° *Tesoro espiritual de la Orden del Carmen ;* Saragosse, 1616, in-8° ; trad. en italien par le P. Elia Marrugi ; 1624. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *De Scriptor. sæculi decimiseptimi.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr génér.*

GUADIX (*Gaudicium* ou *Guadicium*), l'ancienne *Acci,* ville épisc. d'Espagne, située dans le royaume de Grenade. Le premier évêque de Guadix fut saint Torquat, disciple de l'apôtre saint Jacques. L'an 64 il vint dans cette ville, dont il convertit les habitants. Dès l'année 510 elle était suffragante de Tolède. Ce siége fut détruit lorsque les Maures s'emparèrent de Guadix ; mais il fut rétabli en 1492 par Ferdinand et Isabelle, et soumis à l'archevêché de Grenade. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 115. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 77 et suiv.

GUAIFER (Benoît), moine du Mont-Cassin, né à Salerne, vivait au IIIe siècle. Il se distingua par sa piété, son éloquence et son savoir. On a de lui : 1° *Vita S. Secundini episcopi Triventi*, dans l'*Italia Sacra*, tom. I ; — 2° des *Homélies ;* — 3° *Martyrium S. Lucæ, papæ :* mais ces opuscules et quelques autres sont restés manuscrits dans la bibliothèque du Mont-Cassin. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XX, p. 97. Richard et Giraud.

GUAITTE (Charles), docteur en théologie de la faculté de Paris, a donné un *Traité de l'usure;* Paris, 1668.

I. **GUALANDI** (Jean-Bernard), ecclésiastique italien qui vivait au XVIe siècle, a fait des traductions de quelques anciens auteurs, et composé, outre plusieurs discours latins : *Tractatus de vero Judicio et Providentia Dei ;* Florence, 1562, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GUALANDI** (Odoardo), évêque de Césène, né à Pise, mort à Rome en 1597, se démit de son évêché après trente années d'épiscopat, et se retira à Rome, où il publia : *Philosophiæ moralis ac totius facultatis civilis vera et absoluta Methodus ;* 1598 et 1604, in-fol. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUALBERT (saint Jean), fondateur de l'Ordre de Vallombreuse, né à Florence, mort le 12 juillet 1073, se retira d'abord dans l'abbaye de Saint-Miniat, de l'Ordre de Saint-Benoît. A la mort de saint Miniat il fut appelé à lui succéder ; mais un autre religieux s'étant fait pourvoir de l'abbaye auprès de l'archevêque de Florence, Gualbert se retira à Vallombreuse, lieu situé à six à sept lieues de Florence, et où il établit un monastère de l'Ordre de Saint-Benoît. Il bâtit plusieurs autres monastères, et en réforma un grand nombre ; sa sainteté, sa charité et son humilité lui attirèrent la bienveillance des Souverains Pontifes ; mais il eut beaucoup à souffrir des violences de Pierre de Pavie, archevêque de Florence, qu'il prétendait convaincre de simonie et d'hérésie. Célestin III l'a canonisé en 1193. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

GUALDO. *Voy.* TADINO.

GUALFREDUCCI (Bandino), jésuite, né à Pistoie en 1565, mort à Rome en 1627, devint secrétaire du général de son Ordre, puis *coadjutor spiritualis* dans la maison professe de Rome. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *Hieromeniæ, seu sacrorum mensium partes II;* Rome, 1622, in-12; 1625, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUALTERIUS** (Rodolphe), théologien, né à Zurich en 1518, mort en 1586, fut surintendant des affaires ecclésiastiques à Zurich. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés à Zurich l'an 1585, en 15 vol., et mis à l'*Index*. Parmi ces ouvrages il en est un, l'*Anti-Christus*, qui a soulevé beaucoup d'ennemis contre lui, à cause de la manière indigne dont il s'y prononce sur la religion catholique.

II. **GUALTERUS GRAVIUS.** *Voy.* GRAVE, n° I.

GUAMANGA, ville épisc. de l'Amérique méridionale, située au sud-est de Lima, sa métropole. Elle fut fondée en 1539 par François Pizarre, qui la nomma *Saint-Jean-de-la-Victoire.* Cet évêché a été érigé en 1611, sous la métropole de Lima. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 115 et 116. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 91, 92.

GUANZELLIS (Gianmaria DE'), dominicain, né à Brazighella en 1557, mort en 1619, professa avec succès dans plusieurs maisons de son Ordre. Paul V le nomma maître du sacré palais, puis évêque de Polignano. Il a laissé : 1° *Synodus diœcesana Polymnianensis ;* Bari ; — 2° *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus ;* Rome, 1607, in-8° ; Bergame, 1608, in-8° *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VII. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUARDASTALLUM. *Voy.* GUASTALLA.

GUARDIA-ALFERIA ou **GUARDALFERIA**, ville épisc. du royaume de Naples, située sur la rivière de Tiferno, et sous la métropole de Bénévent. Ce siége fut établi vers l'an 1000. *Voy. Ital. Sacr.*, tom. VIII, p. 296. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 90, 98.

GUARGANTO (Matthie), barnabite, né à Soncino en 1557, mort l'an 1630, a publié en italien *Vie angélique ;* Milan, 1628 ; Bologne, 1631, in-12. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabit.*

GUARIN (Pierre), de la congrégation de Saint-Maur, né au Tronquay, en Normandie, en 1678, mort à Paris l'an 1729, était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. On a

de lui : 1° *Grammatica hebraica et chaldaica, ex optimis quæ hactenus prodierunt, nova facilique modo concinnata;* Paris, 1724-1728, 2 vol. in-4°; excellent ouvrage où les faits grammaticaux sont parfaitement constatés; — 2° *Lexicon Hebraicum et chaldæobiblicum, in quo non solum voces primigeniæ, seu radicales, verum etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur; et latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima quæ hactenus prodierunt, vocabularia hebraica et chaldaica, præmittuntur græcæ quas suppeditant LXX interpretum translatio, et quæ supersunt Aquilæ, Symmachi, Theodotionis V, VI et VII editionum fragmenta. Accedunt nomina propria virorum, mulierum, idolorum, populorum, regionum, urbium, montium, fluviorum, etc., cum præcipuis eorum etymologiis;* Paris, 1746, 2 vol. in-4°. Il est dit dans la *Préface* que D. Guarin n'a fait que jusqu'à la lettre *Mem* inclusivement, que les sept lettres suivantes ont été exécutées par D. Le Tournois, et les deux dernières par deux autres religieux de la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* Dom Le Cerf, *Biblioth. histor. et crit. des Auteurs de la congrégation de Saint-Maur.* Le *Mercure,* décembre 1729. Le *Journal des Savants,* 1717, 1725 et 1746.

GUARINI (*Camillo Guarino*), religieux théatin, né à Modène en 1624, mort en 1683, était un savant philosophe et profond mathématicien. Outre ses ouvrages sur l'architecture et les mathématiques, etc., il a composé : *Placita philosophica;* Paris, 1665, in-fol., où il combat les erreurs qu'on enseignait alors dans les écoles, etc. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GUARNACCI (Mario), prélat romain, né à Volterre en 1701, mort l'an 1785, se fit recevoir docteur à Florence, et fut honoré de la bienveillance de Clément XIII et de Benoît XIV. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont le principal est intitulé : *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium a Clemente X ad Clementem XII,* etc.; Rome, 1751, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1751, p. 379; 1752, p. 632. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. gén.*

GUARNIER (Antoine), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Montréal, vivait au XVIIe siècle; il professa la théologie, et devint provincial de la province d'Assise. Il est l'auteur d'un traité latin sur l'*Église militante;* Rome, 1694, in-fol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. I, p. 106.

GUASTALLA (*Guardastallum* et *Vastalla*), ville et duché d'Italie sur le Pô, en Lombardie. L'an 1106, le pape Pascal II y tint un concile. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 139 et suiv.

GUASTALLINES (*Guastallina*), nom que portent deux communautés de filles fondées à Milan au XVIe siècle, par la comtesse de Guastalla. Les premières portent l'habit de Saint-Dominique, et les secondes forment le collége de la Guastalla. Les filles qui composent cette dernière communauté ne font point de vœu, et sont chargées de l'éducation de dix-huit filles nobles et orphelines. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

GUATIMALA, ville épisc. de l'Amérique septentrionale. Cet évêché fut érigé en 1547 par Paul III, et mis sous la métropole de Mexico; en 1607 on y unit celui de Vera-Paz. En 1852, il y a eu une convention passée entre notre saint Père le pape Pie IX et Raphaël Carrera, président de la république de Guatimala. Cette convention fut confirmée par des Lettres apostoliques datées du 3 des nones d'août 1853. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 116. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 144, 145. L'abbé André, qui, dans son *Cours alphab. de droit canon,* tom. III, p. 477-484, et 518-524, donne le texte français et latin, tant de la convention passée entre Pie IX et le président de la république de Guatimala, que des Lettres apostoliques qui l'ont confirmée.

GUAXACA. *Voy.* ANTEQUERA DE GUAXACA, et Richard et Giraud, art. GUAXACA.

GUBA, une des sept villes épisc. voisines de Mélitène, du diocèse d'Antioche, et siége des Jacobites. On n'en connait que cinq évêques, dont le premier, Denis, fut transféré de Guba à Mélitène en 1102. L'an 585, les Eutychiens s'y rassemblèrent, et condamnèrent comme apostats Probe et l'abbé Jean, qui étaient rentrés dans la foi du concile de Chalcédoine. *Voy.* le P. Mansi, *Supplem. Concil.,* tom. I, col. 453 et 454. Richard et Giraud.

GUBIO (*Eugubium*), ville épisc. d'Italie dans l'État de l'Église, et sous la métropole d'Urbin. Son premier évêque, Léonce de Luceoli, fut ordonné par le pape saint Sylvestre en 324. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. I, p. 632. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 148 et suiv.

I. **GUDE** (Frédéric), protestant, né à Gerseiffen, en Silésie, l'an 1669, mort à Lauban en 1753, fut premier pasteur dans cette dernière ville. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Souvenirs des doctrines évangéliques,* etc.; Lauban, 1711; — 2° *Le Compagnon et le guide de la vie du chrétien;* ibid., 1711; — 3° *Le Guide utile de la vie du chrétien;* Budissin, 1714-1721; — 4° *La Connaissance de soi-même,* etc.; ibid., 1716; tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.,* qui donne la liste de tous les écrits de Gude.

II. **GUDE** (Gottlob-Friedrich), protestant, fils du précédent, né à Lauban en 1701, mort en 1756, fut d'abord premier diacre, puis archidiacre dans sa ville natale. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *De Causis dissensuum inter Scripturæ interpretes;* Leipzig, 1724; — 2° *Le Voyage du chrétien à sa véritable patrie,* en allemand; Halle, 1726, in-fol.; — 3° *De mystica miraculorum et fatorum Christi Interpretatione;* Leipzig, 1729; — 4° *Enseignement catéchétique,* en allemand; Lauban, 1730; — 5° *Sermons sur les parties importantes de la religion et de la morale chrétienne,* en allemand; Budissin, 1731; — 6° *Commentaires sur l'Épître de saint Paul aux Éphésiens,* en allemand; Lauban, 1735; — 7° *Lineæ primæ theologiæ universalis ex Jobi libro;* Leipzig, 1750; — 8° *Thesaurus phraseologiæ Ebræo-Biblicæ;* Lauban, 1755. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GUDE**, en latin *Gudius* (Marquard), archéologue et philologue, né à Rensbourg en 1635, mort en 1689, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Clinicis sive Grabatariis veteris Ecclesiæ;* Iéna, 1657; — 2° *Hippolyti martyris de Antichristo Liber;* Paris, 1661, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUDELINUS. *Voy.* GOUDELIN.

GUDIUS. *Voy.* GUDE, n° III.

GUDULE ou **GOULE, ERGOULE** (sainte), vierge, patronne de Bruxelles, née dans le Brabant vers l'an 650, morte le 8 janvier 712, était fille de sainte Amalberge. Elle fut élevée auprès de sainte Gertrude, sa marraine, dans le monastère de Nivelle. L'an 664 elle retourna dans la maison paternelle, où elle vécut dans de continuelles austérités et la pratique des

bonnes œuvres. Dieu la favorisa du don des miracles avant et après sa mort. Son corps est dans l'église Saint-Michel, à Bruxelles, qui plus tard a pris son nom, et qui la regarde comme sa patronne particulière. *Voy.* Richard et Giraud.

GUDVERT, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, à Laon, mort l'an 1737, embrassa avec ardeur les doctrines des jansénistes, et se signala par une vive opposition aux décrets du Saint-Siége; ce qui lui fit perdre sa cure. Il publia un grand nombre d'écrits qui n ont aucun intérêt aujourd'hui. Son livre, intitulé *Jésus-Christ sous l'anathème,* 1734, in-12, condamné d'abord par l'autorité ecclésiastique, puis par le parlement, fut brûlé par la main du bourreau. Gudvert en appela alors au futur concile, et, jusque dans son testament, il protesta contre la bulle *Unigenitus. Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. universel.* Quérard, *La France littéraire.*

GUÉ (Claude du), en latin *Vadanus,* canoniste, né à Auvers-le-Hamon, dans le Maine, vivait au XVIe siècle; il était très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. Il a laissé: 1° *Le Concile provincial de Coloigne, auquel est traicté sainctement et doctement de l'office, doctrine, vie et mœurs des évêques, abbez, archidiacres,* etc.; Paris, 1575, in-8°; — 2° *Dévotes et chrestiennes institutions pour l'usage de la confrairie de la très-heureuse Vierge Marie,* avec la *Bulle sur la forme de jurement de la profession de foi;* ibid., 1579, in-16; — 3° quelques autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés ou qui sont perdus aujourd'hui. *Voy.* La Croix du Maine, *Biblioth. franç.,* tom. I. Du Verdier de Vauprivaz, *Biblioth. franç.,* tom. II.

GUÉ DE LAUNAY, anc. abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située au diocèse et près du Mans.

GUÉDIER DE SAINT-AUBIN (Henri-Michel), théologien, né à Gournay-en-Bray l'an 1695, mort à Paris en 1742, fut reçu docteur en 1723. Il obtint l'abbaye de Saint-Vulmer, et, pendant quatorze ans, décida en Sorbonne toutes les questions relatives aux cas de conscience. Il était très-versé dans les langues, l'histoire et la théologie. Il a laissé: *Histoire sainte des deux Alliances;* Paris, 1741, 7 vol. in-12. *Voy.* Ladvocat, *Diction. histor. portatif.* Moreri, *Diction. histor.*

GUEL, fils de Machi, fut un de ceux que Moïse envoya pour examiner la terre promise. *Voy.* Nombres, XIII, 16.

GUELDI (D. Gabriel), clerc régulier de Padoue, né dans cette ville vers l'an 1670, professa la théologie, et acquit une grande réputation par son éloquence. On a de lui: *Baptisma puerorum in uteris existentium assertum, quamvis theologi et canonistæ antiqui, per plura sæcula hoc vel negarint vel tacuerint; dissertatio medico-theologica;* Padoue, 1711, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1711, p. 111. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUELFE (*Guelfus*), nom donné à une faction d'Italie opposée à celle des Gibelins. *Voy.* GIBELIN. La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. GUELFES ET GIBELINS.

GUÉNARD (Antoine), jésuite, né à Damblin, près Bourmont, en Lorraine, l'an 1726, mort en 1806, près de Nancy, au château de Fléville, où il exerça les fonctions de chapelain pendant la révolution. A des connaissances variées il réunissait une piété aussi fervente qu'éclairée. On lui doit: 1° *En quoi consiste l'esprit philosophique, conformément aux paroles de saint Paul: « Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem;»* Paris, 1755, in-4°; discours qui a été couronné la même année par l'Académie française, qui a été reproduit dans plusieurs ouvrages, que d'Alembert a comblé d'éloges, et que La Harpe appelait *un chef-d'œuvre;* — 2° *Sommaire de la doctrine du P. Berruyer;* in-12. Lorsqu'il était au château de Fléville, il composa une *Réfutation des principes de l'Encyclopédie;* cette réfutation était faite lorsque le règne de la *terreur* arriva; il crut alors prudent de brûler son manuscrit. *Voy.* les *Mémoires de l'Académie française,* année 1785. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUENAU ou **GUENEAU**, **GUENOEL** (saint), en latin *Guinailus, Guennailus, Wenialus,* abbé de Landevenec en Basse-Bretagne, mort dans le pays de Cornouailles le 3 novembre vers l'an 579, fut élevé auprès de saint Guingalois, fondateur de l'abbaye de Landevenec, qui le choisit pour son successeur. Guenau n'accepta cette charge que pour sept ans, au bout desquels il se retira en Angleterre avec douze religieux. Là il prêcha, convertit un grand nombre de pécheurs, réforma plusieurs monastères, et, de retour en Bretagne, il bâtit une abbaye; il en fonda une autre dans la petite île de Croy, et éleva aussi un monastère dans le pays de Cornouailles. Les reliques de saint Guenau ont été constamment vénérées à Corbeil depuis 966. On célèbre sa fête le 3 novembre. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUÉNEBAUD (Jean), antiquaire et médecin, né à Dijon, où il est mort vers 1630, reçut ses degrés à Padoue, et exerça son art dans différentes villes d'Italie. Il a publié: *Le Réveil de Chindonax, prince des Vacies, Druides, Celtiques, Dijonnais, avec la sainteté, religion et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures;* Dijon, 1621, in-4°, avec gravures. Le titre de cet ouvrage est singulier et bizarre, mais le fond est intéressant. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GUÉNÉE (Antoine), controversiste, né à Étampes en 1717, mort à Fontainebleau en 1803, professa la rhétorique au collége du Plessis, fut nommé chanoine à la cathédrale d'Amiens, et obtint l'abbaye de Loroy. Il fut reçu en 1778 associé de l'Académie des inscriptions. Il a publié: 1° *Les Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés suivant les règles du barreau;* trad. de l'anglais de Sherlock; Paris, 1753, in-12; — 2° *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul,* trad. de l'anglais de Lyttleton, avec un *Discours sur l'excellence intrinsèque de l'Écriture;* ibid., 1754, in-12; — 3° *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ,* trad. de l'anglais de West; ibid., 1757, in-12; — 4° *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire,* etc.; Paris; 1769, in-8°; ouvrage souvent réimprimé avec des additions de l'auteur, notamment dix Lettres contenant des *Considérations sur la loi mosaïque,* et des mémoires sous le titre de *Recherches sur la Judée, considérée principalement par rapport à la fertilité de son terroir, depuis la captivité de Babylone jusqu'à nos temps.* Guénée prouve dans ces mémoires, par une foule de témoignages, que la Judée était véritablement dans les temps anciens telle que l'Écriture la représente, c'est-à-dire abondante et fertile, contre le dire de Voltaire et de plusieurs autres écrivains aussi téméraires sur ce point que le patriarche de l'incrédulité moderne. *Voy.* Dacier, *Notice sur l'abbé Guénée,* dans la 7e édition des *Lettres de quelques juifs.* Richard et Giraud, qui donnent des détails très-intéressants sur les

écrits de Guénée. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUENOEL. *Voy.* GUENAU.

GUEONIM. *Voy.* GAONS.

GUÉRARD (D. Robert), bénédictin, né à Rouen en 1641, mort en 1715, a laissé : *Abrégé de la sainte Bible*, en forme de questions et de réponses familières, tiré de différents auteurs, etc.; 1707, 2 vol. in-12. *Voy.* Vigneuil de Marville, *Mélanges de littérature et d'histoire.* Cet ouvrage a été composé avec soin; aussi les quatre éditions qu'on en a faites prouvent suffisamment son utilité. D. Le Cerf, *Biblioth. histor. et crit. des Aut. de la congrég. de Saint-Maur.* Le *Journ. des Savants*, 1707, 1726 et 1739.

I. **GUÉRET** (Gabriel), avocat au parlement de Paris, né dans cette ville en 1641, mort en 1688, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau;* Paris, 1666. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1666 et 1740.

II. **GUÉRET** (Louis-Gabriel), docteur de Sorbonne, né à Paris en 1673, mort en 1758 ou 1759, était fils du précédent et frère du curé de Saint-Paul à Paris. Il devint grand vicaire du diocèse de Rodez. Son attachement aux opinions des jansénistes le fit suspendre plusieurs fois de ses fonctions. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Réflexions d'un théologien sur l'instruction pastorale de M. de Cambray;* 1735, in-4°; — 2° *Lettre d'un théologien sur l'exaction des billets de confession pour administrer le saint viatique;* 1751, in-12; — 3° *Mémoire sur les immunités du clergé;* 1551, in-12; — 4° *Mémoire sur le refus des sacrements;* 1752, in-12; — 5° quelques autres écrits analogues, et tous faits dans le même esprit. *Voy.* Barbier, *Diction. des anonymes.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUÉRIC** (saint). *Voy.* GAUGERIC.

II. **GUÉRIC**, abbé. *Voy.* GUERRIC.

I. **GUÉRIN** ou **GAÉRIN** (saint), né vers l'an 626, mort en 678, martyrisé avec son frère saint Léger ou Léodegaire, évêque d'Autun. *Voy.* LÉGER, n° I.

II. **GUÉRIN**, dominicain, né à Gy-l'Évesque, près d'Auxerre, vers l'an 1280, mort à Montmeillan en 1348, fut reçu docteur en théologie à Paris en 1333, professa la théologie dans cette ville, et devint en 1346 général de son Ordre. Il a donné la *Vie de la B. Marguerite de Hongrie*, insérée dans Bollandus, tom. II, p. 900, mois de janvier. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.*, tom. I. L'abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, tom. II, p. 498. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GUÉRIN** (François), ministre protestant, né dans le Dauphiné, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé, entre autres ouvrages : *Le Pèlerinage chrétien;* Genève, 1645, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GUÉRIN DU ROCHER** (François-Robert), jésuite, né à Falaise en 1736, mort à Paris en 1792, passa plusieurs années en Orient, où il avait obtenu la permission d'aller prêcher l'Évangile. Il refusa de prêter serment à la constitution, et fut massacré avec son frère le 2 septembre 1792. Il a laissé : 1° *Histoire des temps fabuleux;* Paris, 1777, 3 vol. in-8°. *Compar.* CHAPELLE, n° VII; — 2° *Lettre d'un missionnaire apostolique, curé dans le Levant, à Mgr l'archevêque de Paris, touchant l'état présent de la religion parmi les Grecs;* Paris, 1792, in-8°. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUÉRINOIS (Jacques-Casimir), dominicain, né à Laval en 1640, mort à Bordeaux en 1703, professa la théologie dans cette dernière ville. On a de lui : *Clypeus philosophiæ Thomisticæ contra veteres et noves ejus impugnatores;* Bordeaux, 1703, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 762.

GUÉROULT (M.), prêtre du diocèse de Rouen, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : *Ouvrage de piété divisé en quatre parties : 1° réflexions; 2° actions de grâces; 3° prières; 4° méditations sur les principaux mystères et sur les vérités les plus importantes de la religion;* Paris, 1749, in-12.

I. **GUERRE** (*Bellum*). L'Évangile, recommandant partout la douceur et défendant la vengeance, semblerait par là même défendre absolument la guerre; mais les Pères et l'Église, interprètes naturels et légitimes de l'Évangile, nous enseignent qu'on peut conserver dans le cœur l'esprit de douceur et de modération en réprimant ceux qui font des injustices à un État, pour les engager par là à n'en plus commettre dans la suite. Aussi saint Jean-Baptiste n'ordonne pas aux soldats de quitter la profession des armes; il leur dit seulement de ne pas faire de concussion, et de se contenter de leur solde. Mais, pour ne pas être opposée à l'esprit évangélique, la guerre doit être juste. Or elle est juste, selon la doctrine de saint Thomas, quand elle réunit les trois conditions suivantes : 1° elle doit être faite par autorité souveraine; 2° il faut que la cause en soit fondée sur la justice; 3° l'intention de celui qui fait la guerre doit être droite. Le sentiment commun des canonistes est que, dans une guerre juste, il n'y a que ceux qui tuent ou qui mutilent de leurs propres mains qui encourent l'irrégularité. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 40, art. 1 in corp. et q. 41, art. 1, ad 2, et 3 part., q. 42, art. 2, ad 1. Covarruvias, qui assigne quatre causes justes de la guerre, tom. I, part. II, *relect. in an. peccatum, 4 de regul.*, in 6, § 9, n°s 3 et 4. Richard et Giraud. *Compar.* ARMES, n° II.

II. **GUERRE DE RELIGION.** Un des reproches qu'on trouve le plus souvent dans les livres des incrédules, c'est que le christianisme est la seule religion qui ait armé les hommes les uns contre les autres, et qu'il a fait répandre lui seul plus de sang que toutes les autres religions ensemble. Pour détruire une pareille calomnie, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur l'histoire du genre humain. Cette histoire, en effet, prouve jusqu'à l'évidence : 1° que presque tous les peuples connus ont eu des guerres de religion: 2° qu'il y en a eu beaucoup moins parmi les chrétiens que les incrédules ne le supposent; 3° que le principal motif de ces guerres n'était pas la religion. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Dictionnaire de théologie*, démontre, en effet, l'histoire à la main, la vérité de ces trois propositions.

III. **GUERRE CHEZ LES HÉBREUX.** On distingue deux sortes de guerre chez les Hébreux : les unes d'obligation, les autres libres et volontaires. On entend par les premières celles que le Seigneur lui-même ordonnait, comme la guerre contre les Amalécites et les Chananéens; et par les dernières, celles qui étaient entreprises par les chefs du peuple de Dieu pour venger les injures de la nation, pour punir le crime; par exemple, celle que les Hébreux firent contre Gabaa. Lorsque la guerre était déclarée, on assemblait tout le peuple capable de porter les armes, ou une partie, selon l'exigence du cas; on marquait un rendez-vous général, et on marchait à l'ennemi. Quand l'heure du combat était proche, le prêtre se présentait à la tête de l'armée, et exhortait le peuple à ne

pas craindre les ennemis, parce que le Seigneur devait combattre pour lui. C'est tout à fait à tort que les incrédules prétendent que les Juifs ont fait la guerre avec plus de cruauté que les autres peuples : il n'en est aucune, au contraire, qui ait eu sur ce sujet des lois plus modérées et plus sages. Diodore de Sicile leur a rendu cette justice. La loi de Moïse défend d'attaquer l'ennemi et d'assiéger une ville sans avoir offert la paix. Si la paix est acceptée, la loi veut qu'on se contente d'imposer un tribut sans tuer personne. Si l'ennemi se défend et que la ville soit emportée d'assaut, la loi permet de faire main basse sur tous ceux qui ont les armes à la main, mais non sur les femmes, sur les enfants, ni même sur les animaux. Elle défend de faire des dégâts inutiles, de couper les arbres fruitiers et les autres s'il n'en est pas besoin pour faire un siége. Trouve-t-on des lois de guerre aussi humaines chez les autres nations? *Voy.* Deutéron., XX. Diodore de Sicile, *Traduct. de Terrasson*, tom. VII. p. 147. Bergier, *Diction. de théol.* Pour les autres questions qui se rattachent à la guerre chez les Hébreux, *voy.* ARMÉES, n° I, et ARMES, n° I.

I. **GUERREIRO** (Alfonse-Alvarez), évêque de Monopoli, né à Almodovar, mort en 1587, était docteur en droit. Il se fixa de bonne heure dans le royaume de Naples, où il devint successivement conseiller du roi, président de la chancellerie, puis évêque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Modo et ordine generalis concilii celebrandi;* Naples, 1543, in-4°; — 2° *Thesaurus christianæ religionis, et speculum Summorum Pontificum, imperatorum, regum et SS. episcoporum;* Venise, 1559, in-fol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Belg.*

II. **GUERREIRO** (Bartholomeu), jésuite, né à Almodovar en 1564, mort en 1642, a laissé, entre autres ouvrages : *Gloriosa Coroa de esforçados religiosos da Companhia de Jesus, mortos pela fe catholica nas conquistas dos reinos da coroa de Portugal;* 1642, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

III. **GUERREIRO** (Pernão), jésuite, né à Almodovar vers l'an 1550, mort à Madère en 1617, nous a transmis dans ses ouvrages des renseignements pleins d'intérêt sur l'état du Japon au XVIIe siècle. Il nous suffira de citer : *Relação annual das couzas que fizeram os padres da Companhia de Jesus nas partes da India oriental, e em algumas outras da conquista deste reino, nos annos de* 1604 *e* 1605, *e do processo da conversão e christiandade d'aquellas partes... divida em quatro livros : o primeiro de Japão, segundo da China, terceiro da India, quarto da Ethiopia e Guine;* Lisbonne, 1607, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GUERREIRO CAMACHO DE ABOÏM** (Diego), jurisc., né à Campo-de-Ourique, mort à Lisbonne en 1709, acquit une grande réputation de savoir et d'intégrité. Il fut conseiller au parlement de Porto, puis président de celui de Lisbonne. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Privilegiis familiarium S. Inquisitionis;* Coïmbre, 1699, in-fol.; — 2° *De Munere judicis orphanorum;* ibid., 1699-1700, 6 vol. in-fol.; — 3° *Escolla moral, politica, christaa*, etc.; Lisbonne, 1733. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

GUERRIC ou **GUÉRIC**, abbé d'Igni, né à Tournay, mort vers l'an 1155, fut d'abord chanoine et écolâtre de Tournay. La réputation de saint Bernard l'attira à Clairvaux en 1131, et il résolut d'embrasser la vie cénobitique sous un si sage maître. Humbert, abbé d'Igni, ayant abdiqué en 1138, saint Bernard désigna Guerric pour lui succéder. Il a laissé divers ouvrages; mais il n'y a eu que ses *Sermons* d'imprimés, et ils l'ont été par ordre de François Ier. Le titre de ces sermons est : *D. Guerrici, abbatis Igniacensis, Sermones antiqui, eruditionis et consolationis pleni;* Paris, 1539, in-8°, 1547 et 1563; Anvers. 1546, avec la traduction (en français; Paris, 1547 et 1563; Lyon, 1630; ils se trouvent dans les *Bibliothèques des Pères* de Cologne et de Lyon, et dans Combefis, *Biblioth. des Prédic. Voy.* Manriquez, *Annal. Cisterc.*, ad ann. 1131 et sequent. *L'Hist. littér. de la France*, tom. XII, p. 450 et suiv. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Charles D. de Visch. *Biblioth. Cisterc.* Ant. Sanders, *Biblioth. Belg. manuscripta.* Richard et Giraud, qui donnent des détails utiles sur les écrits de Guerric. On retrouve quelques-uns de ces détails dans la *Nouv. Biogr. génér.*

GUERROIS (Marie-Nicolas des), théologien, né à Arcis-sur-Aube vers l'an 1580, mort à Paris en 1676, obtint un canonicat à Saint-Urbain, et se distingua comme prédicateur. Il connaissait parfaitement l'histoire sacrée et profane. Il a laissé : 1° *La Sainteté chrétienne;* 1637, in-4°; — 2° *Vie de saint Gaond* ou *Gon*, insérée dans le P. Martenne, *Thesaurus Anecdotorum;* — 3° *Ephemeris sanctorum insignis Ecclesiæ Trecensis, jussu et auctoritate illustrissimi et reverendissimi in Christo patris DD. Renati de Breslay, episcopi Trecensis*, etc.; Troyes, 1648, in-12; — 4° *S. Lupus et Memerius cum Attila rege, disquisitio;* ibid., 1643. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUESNAY (Jean-Baptiste), jésuite, né à Aix en 1585, mort à Avignon en 1658, professa la théologie et la philosophie, fut élevé à la charge de recteur, et se fit connaître comme prédicateur. Il a laissé : 1° *Magdalena Massiliensis advena, sive de ejus in Provinciam appulsu; dissertatio theologico-historica in Joannem Launoyum;* Lyon, 1643, in-4°; — 2° *Auctuarium historicum de Magdalena Massiliensi advena*, etc.; ibid., 1643, in-4°, et 1657, in-fol.; — 3° *S. Joannes Cassianus illustratus, sive chronologia vitæ S. Joannis Cassiani abbatis, et monasterii S. Victoris ab eodem Massiliæ conditi;* ibid., 1652, in-4°; — 4° *Provinciæ Massiliensis et reliquiæ Phocensis Annales, seu Massilia gentilis et christiana;* ibid., 1657, in-fol. Launoy et d'autres écrivains ont nié la venue de sainte Madeleine en Provence; mais, outre que leurs arguments n'ont jamais été sans réplique, ils le sont encore bien moins depuis qu'un savant sulpicien, M. l'abbé Faillon, a publié *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Magdeleine en Provence. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUEVARA** (Antoine de), franciscain, né à Alava vers l'an 1490, mort en 1545, était un prédicateur distingué. Il devint conseiller d'État, évêque de Guadix, puis de Mondonedo. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Le Mont Calvaire*, ou *Des Mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et des paroles de Jésus-Christ sur la croix;* Salamanque, 1542, in-fol., réimprimé souvent depuis en différents endroits; — 2° *L'Oratoire des religieux;* Venise, 1565; — 3° *De Adventu S. Jacobi apostoli in Hispaniam;* Anvers, 1608, in-8°; — 4° *Dispute contre les Juifs;* 1539, in-fol.; — 5° *Epistolæ, in quibus multa Sacræ Scripturæ loca explicantur*, etc.; Leipzig, 1744, 2 vol. in-8°. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 106. Le *Journal des Savants*, 1745, p. 57. Richard et Giraud.

II. **GUEVARA** (Antoine de), neveu du précédent, fut aumônier de Philippe II, puis prieur

de Saint-Miguel d'Escalada. Il a laissé des *Commentaires sur Habacuc;* Madrid, 1595, in-fol. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.,* tom. I. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

III. **GUEVARA** (Fra Juan), de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né à Tolède en 1564, mort à Salamanque en 1660, professa pendant trente-six ans la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé : 1° *Commentarii doctissimi in IV lib. Sententiarum;* — 2° *De Sacramentis in genere. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **GUEVARA** (Jérôme), jésuite, né à Ségovie, mort en 1646, a laissé des *Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu;* Madrid, 1634, 3 vol.

V. **GUEVARA** (Juan-Beltran), archevêque de Compostelle, né à Medina-de-Las-Torres en 1541, mort en 1622, était profondément versé dans le droit. Envoyé dans le royaume de Naples avec une mission importante, il montra le plus grand dévouement à Paul V. Il fut successivement arch. de Salerne, évêque de Badajoz, puis archev. de Compostelle. Son principal ouvrage est intitulé : *Propugnaculum ecclesiasticæ libertatis adversus leges Venetiis latas. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUÈVRE. *Voy.* GOAR, n° I.

' **GUI, GUY.** Ces deux mots s'employant l'un pour l'autre, on devra chercher à GUY les noms que l'on ne trouvera pas à GUI.

I. **GUI** ou **GUY, GUYON** (saint), abbé de Pompose, dans le duché de Ferrare, né à Casimar, village situé à trois lieues de Ravenne, mort à Borgo-San-Domnino le 31 mars 1046, se mit sous la conduite d'un saint ermite nommé Martin, qui l'envoya à l'abbaye de Pompose. Il passa par toutes les charges de ce monastère, puis il fut choisi pour diriger celui de Ravenne; et, l'an 998, il revint à Pompose, dont il venait d'être nommé abbé. Ses disciples devinrent si nombreux qu'il fut obligé de bâtir un nouveau monastère. Il eut à lutter contre Herbert, archevêque de Ravenne, qu'il fit rentrer en lui-même, et il mourut en se rendant auprès de l'empereur Henri III. Ce prince fit transporter le corps du saint à Spire, qui le prit pour son patron. On l'honore le 31 mars. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

II. **GUI** (saint), de Brabant. *Voy.* GUIDON.

III. **GUI**, évêque du Puy, mort en 996, était fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou. Il fut pourvu de plusieurs abbayes et bénéfices; mais comme ce cumul était interdit par l'Église, il se démit de plusieurs abbayes, ne se réservant que celle de Cormeri. A la mort de son frère Drogon, évêque du Puy, il fut appelé à lui succéder. Gui rétablit l'ordre dans son diocèse, fonda le monastère de Saint-Pierre, et bâtit l'église de Saint-Michel de l'Aiguille. On a de lui : 1° le *Manifeste* par lequel il se démit de ses abbayes; il se trouve dans Mabillon, *Annal. Ordin. Benedict.*, tom. I, p. 47; — 2° un *Diplôme* au sujet de la fondation du monastère de Saint-Pierre, dans la *Gallia Christiana*, tom. III; — 3° des *Statuts* insérés dans Mabillon, *Diplomatique,* tom. I, p. 6, et dans la *Gallia Christ.,* tom. III, p. 225-226. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

IV. **GUI** ou **GUIDO, GUY**, instituteur de l'Ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit, né à Montpellier, mort en 1208, réunit en 1197 quelques personnes pieuses chargées spécialement de donner l'hospitalité aux malades, et rédigea des règles qui furent approuvées en 1198 par Innocent III. Ce pape appela à Rome Gui et quelques-uns de ses religieux, et les chargea d'administrer l'hôpital de Sainte-Marie *in Saxia*, qu'il avait fait rebâtir. L'Ordre des Hospitaliers fut regardé plus tard comme militaire. *Voy.* Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 177 et suiv.

V. **GUI**, cardinal, né en Bourgogne vers l'an 1210, mort à Lyon en 1274, fut d'abord élu abbé de Cîteaux en 1260. Ayant entrepris un voyage à Rome pour les affaires de son Ordre, Urbain IV le nomma cardinal et lui confia plusieurs missions. Il présida, en 1267, le concile de Vienne, en Autriche, et prit une grande part à la rédaction des actes de cette assemblée. On les trouve dans Mansi, *Concilia,* tom. XXIII, p. 1167-1178. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

VI. **GUI D'AREZZO.** *Voy.* GUIDO, n° III.

VII. **GUI DE BRÈS**, protestant français, mort à Valenciennes en 1567, fut successivement pasteur à Lille et à Valenciennes. On lui doit, outre sa collaboration à la rédaction de la *Confession de foi des églises réformées des Pays-Bas,* imprimée en langue wallonne en 1561 et 1562, un gros volume de réfutations des doctrines des Anabaptistes, qu'il représente comme très-répandus en Allemagne, en Angleterre, etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*, art. BRÈS (GUI DE).

VIII. **GUI** ou **GUY DE CRÊME,** cardinal, mort misérablement l'an 1168, fut élu antipape l'an 1164 par la faction d'Octavien, auquel il succéda sous le nom de Pascal III. Appuyé par l'empereur Frédéric Ier, il continua le schisme contre le pape légitime Alexandre III. *Compar.* ALEXANDRE III, n° XVIII.

IX. **GUI DE MONT-ROCHER** (*Guido de Monte Rocherii*), théologien français qui vivait au XIVe siècle, a laissé : 1° *Manipulus curatorum;* c'est une instruction pour les néophytes; Paris, 1473 et 1478; Anvers, 1570; — 2° *Traité de la manière de célébrer la messe. Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, au mot GUIDO.

X. **GUI DE MUNOIS**, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, né à Munois vers l'an 1240, mort en 1313, se démit de sa charge en 1308, et finit ses jours dans la retraite. On a de lui : *Historia abbatum S. Germani Autissiodor. ab anno* 989 *ad an.* 1277; on trouve cet ouvrage dans le P. Labbe, *Bibliotheca,* tom. I. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **GUI** ou **GUY FOULQUES, FOUQUET.** *Voy.* CLÉMENT, n° IV.

XII. **GUI LE PAUVRE.** *Voy.* GUIDON.

XIII. **GUI-PAPE**, jurisc., né à Saint-Symphorien d'Ozon en 1402, mort en 1475, fut conseiller au parlement du Dauphiné. Il a laissé divers ouvrages de droit civil et un *Commentaire sur les Décrétales;* in-fol. *Voy.* Chorier, *Hist. du Dauphiné,* tom. II, l. XIII et XIV. Denys Simon, *Biblioth. des Aut. de droit.*

XIV. **GUI TERRENI**, évêque de Majorque, puis d'Elne, né à Perpignan, mort à Avignon en 1342, fut surnommé le *Carmélite* parce qu'il fut général des Carmes. On lui doit : 1° *De Perfectione vitæ catholicæ;* — 2° *Super Sententias;* — 3° *Quodlibeta IV;* — 4° *Quæstiones ordinariæ;* — 5° *De Concordia Evangelistarum;* — 6° *Correctorium decreti;* — 7° une *Somme des hérésies, avec leur réfutation;* Paris, 1528; — 8° des *Statuts synodaux. Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Lucius, *In Biblioth. Carmelit.*

I. **GUIARD** (Antoine), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saulieu, diocèse d'Autun, en 1692, mort l'an 1760, a publié : 1° *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle;* 1736, in-12; — 2° *Réflexions politiques sur la régie du temporel et des bénéfices*

consistoriaux; 1738; — 3° *Dissertation sur l'honoraire des messes;* 1748, in-8°, et 1757, in-12; ouvrage auquel on a reproché trop de sévérité. *Voy.* Collet, *Traité des saints mystères,* c. XVIII. Feller, *Biogr. univers.*

II. **GUIARD** ou **GUYARD** (Bernard), dominicain, né à Craon, dans l'Anjou, en 1601, mort à Paris l'an 1674, fut docteur et professeur en théologie, conseiller et prédicateur du roi. On a de lui : 1° *Vie de saint Vincent Ferrier,* 1634, in-8°; — 2° *Discrimina inter doctrinam thomisticam et jansenianam:* Paris, 1655, in-4°; — 3° *La Fatalité de Saint-Cloud;* in-fol. et in-12, où il tâche de prouver que ce n'est pas un dominicain qui a tué Henri III. *Voy.* Échard, *Biblioth. Prædicatorum,* tom. I. Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXVIII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot GUYARD.

GUIBAUD (Eustache), oratorien, né à Hyères en 1711, mort dans sa famille l'an 1794, était, par sa mère, cousin de Massillon. Il professa les humanités et la philosophie dans différents colléges de son Ordre. Appelé à Soissons par M. de Fitz-James, il y rédigea avec Valla et Chabot le *Diction. histor., littér. et critique,* publié sous le nom de *Barral.* Il passa ensuite à Lyon sous M. de Montazet. Après la mort de cet archevêque, il fut accusé de jansénisme, et renvoyé du diocèse à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était ami de l'abbé de Bellegarde (*Compar.* BELLEGARDE, n° II), et fut ardent à répandre les livres de son parti. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Gémissements d'une âme pénitente;* 1778, in-12; ouvrage souvent réimprimé, et qui a été traduit en italien; — 2° *Explication du Nouveau Testament, à l'usage des colléges;* Paris, 1785, 5 vol. in-8°; — 3° *La Morale en action;* Lyon, 1787, in-12; réimprimée sous ce titre : *Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, contenant le Manuel de la jeunesse française:* Paris, 1824, in-12; Lyon, 1830, in-12, et 1836, in-32. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

I. **GUIBERT** ou **WIBERT** (saint), fondateur de l'abbaye de Gemblours, né dans le Brabant vers l'an 892, mort le 23 mai 962, suivit d'abord la carrière des armes, qu'il ne tarda pas à abandonner pour se retirer dans une de ses terres, où il fonda le monastère de Gemblours, dont il confia la direction à Erluin. Quant à lui, il se renferma dans l'abbaye de Gorze, située au diocèse de Metz, et il devint un sujet d'admiration pour tous ses frères. L'Église honore sa mémoire le 23 mai, jour de sa mort, et le 23 septembre, jour de sa translation. *Voy.* D. Luc d'Achéry, *Spicilegium,* tom. VI. Surius. Bollandus. Lambecius, *Biblioth. de l'Empereur,* tom. II. D. Mabillon, v^e *siècle bénédictin.*

II. **GUIBERT**, antipape, natif de Parme, mort en 1100, était chancelier de l'empereur Henri IV, qui le fit mettre sur le siége archiépiscopal de Ravenne, ensuite sur le Saint-Siége de Rome en 1080, quoiqu'il eût été excommunié pour avoir dépouillé son église. Il prit le nom de Clément III, et se rendit maître de Rome par les armes. Après une fortune diverse et une vie scandaleuse, il mourut misérablement; mais cette mort n'éteignit pas le schisme. Dès que la paix eut été rendue à l'Église, ses os furent déterrés et jetés à la rivière. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **GUIBERT** ou **WIBERT**, archidiacre de Toul, vivait au XIe siècle. Il a donné la *Vie du pape Léon IX* publiée par le P. Sirmond en 1615. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII.

IV. **GUIBERT**, abbé de Nogent-sous-Coussi, au diocèse de Laon, né près de Clermont, en Beauvoisis, l'an 1053, mort en 1124, prit l'habit religieux à l'abbaye de Saint-Germer, et fut élu abbé de Nogent en 1104. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° un *Traité de la Prédication;* — 2° *Traité des gages* (*De Pignoribus* ou *Des Reliques des Saints*); — 3° *Commentaires moraux sur la Genèse;* — 4° *Commentaires sur Osée, Amos et Jérémie;* — 5° *Traité contre les Juifs;* — 6° *Traité de la vérité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* — 7° *Gesta Dei per Francos;* c'est une histoire de la première croisade; D. Luc d'Achéry a réuni tous les ouvrages de Guibert, qu'il a publiés sous ce titre : *Venerabilis Guiberti Abbatis B. M., de Novigento, Opera,* etc.; Paris, 1651, in-fol. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér de la France.* tom. X. D. Ceillier, *Hist. des Aut. Sacr. et ecclés.*, tom. XXI, p. 602 et suiv. Richard et Giraud.

V. **GUIBERT**, de l'Ordre des Frères-Mineurs. *Voy.* GILBERT, n° VII.

VI. **GUIBERT** (Martin). *Voy.* GILBERT, n° IX.

GUIBORAT ou **VIBORADE** (sainte), vierge, née dans la Souabe, morte le 2 mai 925, pratiqua dès l'enfance les exercices de la piété chrétienne. Elle demeura avec son frère Hitton, qui était prêtre, et fit de sa maison un hôpital pour les pauvres; plus tard elle l'accompagna à Rome, et lui conseilla de se retirer dans l'abbaye de Saint-Gall. Elle vécut elle-même dans une cellule située près de cette abbaye, puis dans une autre placée non loin de l'église de Saint-Magne. Elle y demeura pendant trente-quatre ans, menant une vie tout angélique. Les Hongrois, qui à cette époque désolaient la Souabe, la trouvèrent dans sa cellule et la tuèrent à coups de hache. On célèbre sa fête le 2 mai. *Voy.* Bollandus. D. Mabillon, v^e *siècle bénéd.*

I. **GUICHARD**, archevêque de Lyon, mort vers l'an 1180, entra dans l'Ordre de Cîteaux, devint abbé de Pontigny, et fut nommé en 1165 archevêque de Lyon. Il termina, en 1173, les contestations qui troublaient la province, et il rendit d'utiles services à son église. Il a laissé : 1° des *Lettres;* — 2° des *Statuts;* ces ouvrages ont été publiés par D. Martenne, *De antiq. Eccles. Ritibus,* tom. III. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér*

II. **GUICHARD** (Claude), né à Saint-Rambert, dans le Bugey, mort à Turin l'an 1607, fut docteur en droit civil et en droit canonique de l'université de Turin, et est auteur de : 1° *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes;* Lyon, 1581, in-4°; — 2° *Agréables nouvelles à tous bons catholiques de la conversion du duché de Chamblais;* Chambéry, 1598. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Guichenou, *Hist. du Bugey.*

III. **GUICHARD** (Louis-Anastase), du Tiers Ordre de Saint-François, mort à Paris en 1737, a publié : 1° *Histoire du socinianisme;* Paris, 1723, in-4°; — 2° *Traité anonyme sur les livres défendus;* 1721. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUIDACERIO (Agathon), prêtre hébraïsant, né à Rocca-Coragio, dans la Calabre, professa l'hébreu à Rome, puis à Paris, où François Ier lui donna en 1530 une chaire au collége de France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentaire sur le Cantique des cantiques,* avec le texte hébreu et latin; Rome, 1524; Paris, 1531 et 1539, in-4°; — 2° *Commentaire sur l'Ecclésiaste;* 1531 et 1539, in-4°. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacra.* Goujet, *Mém. histor. sur le collége de France,* part. I, p. 83-87 La *Nouv. Biogr génér.*

GUIDBERT. *Voy.* WIDBERT.

I. **GUIDI** (Jean-Baptiste), archiprêtre de l'église Sainte-Marie-des-Allemands, né à Bologne, mort en cette ville l'an 1771, a laissé : 1° *Duplicata annuale di parochiali discorsi, per tutte le domeniche e solennità del Signore;* Bologne, 1745; Venise, 1782; — 2° *Discorsi per tutte le feste della beata Vergine et dei santi;* Venise, 1781, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GUIDI** (Jean-Baptiste-Marie), neveu du précédent, né vers l'an 1732, mort à Paris en 1816, fut doyen des gentilshommes ordinaires du roi et des censeurs royaux. On a de lui : 1° *La véritable Dévotion*, trad. de l'italien de Muratori; 1778, in-12; — 2° *Lettres contenant le Journal d'un voyage fait à Rome;* Genève (Paris), 1783, 2 vol. in-12. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GUIDI** (Louis), né à Lyon en 1710, mort à Paris en 1780, professa les humanités au collége des Oratoriens, reçut les ordres sacrés, et fit au collége de Juilly des conférences qui eurent beaucoup de succès. Il a travaillé à la *Gazette ecclésiastique*, et a laissé en outre plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Entretiens philosophiques sur la religion;* Paris, 1772, 1781, 3 vol. in-12; — 3° *Dialogue entre un curé et un évêque sur le mariage des protestants;* ibid., 1775, 1776, in-12; — 3° *Lettre à l'auteur de la prédication sur les moyens de réformer les mœurs;* ibid., 1780, in-12. *Voy.* Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France.* La *Nouv. Biogr génér.*

I. **GUIDO.** *Voy.* GUI, n° IV.

II. **GUIDO BASIUS** ou **DE BAYSIA.** *Voy.* ARCHIDIACONUS.

III. **GUIDO** ou **GUI D'AREZZO**, bénédictin de l'abbaye de Pompose, né à Arezzo, petite ville de Toscane, vers 990, devenu célèbre dans l'histoire de la musique au moyen âge par les inventions qui lui sont attribuées, et surtout par certains procédés tellement simples, qu'ils permettaient d'apprendre en un an ce qui exigeait auparavant dix années d'études pénibles. Mais on a prétendu que Guido n'avait réellement rien inventé, seulement qu'il avait fait une meilleure application de ce qui existait déjà avant lui. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

IV. **GUIDO DE MONTE ROCHERII.** *Voy.* GUI, n° VIII.

V. **GUIDO DE CASTRO NOVO.** *Voy.* GUIGES.

VI. **GUIDO FULCODI.** *Voy.* CLÉMENT IV.

GUIDON ou **GUI LE PAUVRE** (saint), né dans un village du Brabant, mort le 12 septembre 1112, reçut une éducation chrétienne. Le curé du village de Lacke l'ayant vu prier dans son église avec la plus grande ferveur, lui proposa d'y rester pour la servir, ce que Gui accepta volontiers. Il mena la vie la plus pénitente et la plus charitable; mais un marchand de Bruxelles l'ayant engagé à s'associer à son négoce afin de pouvoir faire plus d'aumônes, Gui quitta son église. Il en conçut bientôt une telle douleur, qu'il entreprit deux fois le voyage de Rome et de la Terre Sainte, et à son retour il mourut près de Bruxelles. L'Église honore sa mémoire le 12 septembre. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

GUIDONS (*Schola Guidonum*), nom donné par Charlemagne aux clercs qu'il établit à Rome pour conduire à Jérusalem les pèlerins qui voudraient visiter les lieux saints, et pour les assister en cas de maladie ou de mort.

GUIDONIS DE LA GUYONIE (Bernard), dominicain, né dans le Limousin l'an 1260, mort en 1332, prédicateur distingué, fut successivement professeur et prieur. Élu procureur général de son Ordre en 1317, Jean XXII le nomma cette année même légat en Italie, office qu'il remplit ensuite en France et dans les Pays-Bas. L'an 1324 il fut promu à l'évêché de Thui en Galice, d'où il fut transféré à Lodève. Il assembla un synode, publia des statuts, augmenta les revenus du chapitre et de l'archidiacre, et créa un archiprêtre. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Vies de Clément V et de Jean XXII:* Paris, 1693; — 2° *Vie de saint Fulcran,* dans Bollandus, au 13 février; — 3° *Vie de sainte Glodesinde*, dans Surius, au 25 juillet; — 4° *Histoire de Grandmont et du monastère de Saint-Augustin de Limoges,* dans le P Labbe, *Biblioth.;* — 5° *Libellus, seu tractatus magistrorum Ordinis Prædicatorum, necnon et priorum provincialium provinciæ Tolosanæ;* — 6° *Historia fundationum conventuum ordinis Prædicatorum Tolosanæ et provinciæ Provinciarum;* ces deux derniers ouvrages se trouvent dans l'*Amplissima Collectio veterum Scriptor. et monument.*, etc., tom. VI. *Voy.* le P. Echard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 576. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. II, p. 94 et suiv. Richard et Giraud.

GUIET. *Voy.* GUYET.

GUIGÈS. *Voy.* GUIGUES, n° I.

GUIGNONIS (Éloi), écrivain du XVI[e] siècle, a laissé : *De la Perfection, de l'union, du conseil et de la victoire de l'Église romaine;* Avignon, 1562.

GUIGO. *Voy.* l'art. suivant.

I. **GUIGUES** ou **GUIGÈS**, surnommé *Duchastel* (*Guido* ou *Guigo de Castro novo*), chartreux, né l'an 1083 au château de Saint-Romain en Dauphiné, d'où il avait pris son surnom, mort l'an 1137, devint en 1110 prieur de la Grande-Chartreuse, fonda la chartreuse des Portes, et contribua à l'établissement de plusieurs autres monastères. On a de lui : 1° *Les Statuts de son Ordre;* Bâle, 1510; Paris, 1582, et dans les *Annales des Chartreux*, tom. I; 1703; — 2° *Scala Paradisi*, dans les œuvres de saint Augustin et de saint Bernard; — 3° *Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble;* — 4° des *Lettres*, données par Mabillon dans les Œuvres de saint Bernard, tom. II; — 5° *Traité* ou *Lettre aux Frères du Mont-Dieu*, que l'on a longtemps attribué à saint Bernard, ou à Guillaume, abbé de Saint-Thierri. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 134. D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* Labbe, *Biblioth. manuscr.* Richard et Giraud, Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **GUIGUES**, prieur de la Grande-Chartreuse, mort vraisemblablement vers 1188 ou 1189. Il était entièrement livré à la contemplation des choses célestes; ce qui l'a fait regarder non pas comme un homme, mais comme un ange. On lui attribue : 1° *Scala Paradisi*, ou *Scala Claustralium, sive Tractatus de modo orandi*, qui se trouve sous l'un ou l'autre titre dans les éditions de saint Augustin et de saint Bernard; — 2° *De quadripartito Exercitio cellæ;* ouvrage que le P. F. Chifflet a publié sous le titre de *Manuale Solitariorum, e veterum patrum Cartusiensium cellis depromptum;* Dijon, 1657, in-8°, et qui a été ensuite inséré dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, édition de Lyon. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, tom. XV, p. 11. et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUIJON** (André), prieur de Saint-Sauveur, né à Autun en 1547, mort en odeur de

sainteté l'an 1631, fut reçu docteur en théologie à Paris en 1586. Il devint successivement grand vicaire de l'archevêque de Rouen, puis théologal et grand vicaire du diocèse d'Autun. On a de lui : 1° *Instructions générales pour les curés, prêtres et autres clercs du diocèse de Rouen;* Gaillon, 1608; — 2° *Remarques sur l'octroi des sentences fulminatoires;* Rouen, 1613, in-12; — 3° *Manuale diœcesis Rothomagensis;* ibid., 1611; — 4° des *Sermons* manuscrits. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, p. 291. Richard et Giraud.

II. **GUIJON** (Hugues), frère du précédent, né à Autun en 1552, mort l'an 1622, fut doyen de la faculté de droit de Paris, puis professeur de droit canon. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *De Origine, excellentia et utilitate juris canonici, contra illius æmulos et detractores;* 1603; — 2° *Facultate juris canonici contra sermocinalium artium magistros*, etc.; 1617. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, p. 292 et 293. Richard et Giraud.

III. **GUIJON** (Jacques), de la famille des précédents, né à Noyers en 1663, mort l'an 1739, entra dans l'état ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Apophthegmes*, ou *les belles Paroles des saints;* Paris, 1721, in-12; — 2° *Relation de la vie et de la mort de Mme Magdeleine de Clermont-Tonnerre, abbesse de Notre-Dame-de-Saint-Paul*, près Beauvais; ibid., 1709. *Voy.* Philibert de La Mare, *Vitæ Guiioniorum*. Richard et Giraud.

GUILBERT (l'abbé Pierre), précepteur des pages du roi, né à Paris en 1697, mort l'an 1759, a laissé, outre les *Mémoires historiques et chronologiques de Port-Royal :* 1° *Offices propres de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois;* 1729, in-12; — 2° *Jésus au Calvaire;* 1731, in-16; — 3° *L'Amour pénitent*, trad. du latin de Jean Neercassel, évêque de Castorie; Utrecht, 1741, 3 vol. in-12. Feller, *Biogr. univers.*

GUILKHOVEN. *Voy.* GURC.

GUILLARD ou **WILLEHAD**, **WILHEAD** (saint), premier évêque de Brême, né dans le Northumberland, mort le 8 novembre 789, prêcha d'abord dans la Frise et dans le pays d'Ower-Issel, où il convertit un grand nombre de païens. La révolte des Saxons l'obligea de se retirer à Rome, et l'an 782 il alla demeurer dans l'abbaye d'Echternach, au diocèse de Trèves. L'an 787 il fut élevé à la dignité épiscopale, et, sans se relâcher de ses austérités, il n'en devint que plus appliqué et plus vigilant; il bâtit à Brême une église cathédrale sous l'invocation de Saint-Pierre. L'Église honore sa mémoire le 8 novembre. *Voy.* D. Mabillon, 2e *part. du* IIIe *siècle bénéd.* Richard et Giraud.

GUILLAIN ou **GHISLAIN (SAINT-)**, en latin *Sanctus Gislenus*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le Hainaut, au diocèse de Cambray. Elle fut fondée au VIIe siècle par le saint dont elle portait le nom. Cette abbaye embrassa en 1642 la réforme du Mont-Cassin; l'abbé était régulier, comme dans toutes les abbayes des Pays-Bas catholiques. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.*, tom. VII. La *Gallia Christ.*, tom. III, nouv. édit. Richard et Giraud. *Compar.* GHISLEIN.

GUILLARD D'ARCY (Charles), prêtre de l'Oratoire, né à Paris, mort à Nonancourt en 1659, a laissé : *Règles de la discipline ecclésiastique, recueillies des conciles, des synodes de France et des saints Pères de l'Église, touchant l'état et les mœurs du clergé;* Paris, 1665 et 1679, in-12.

GUILLAUD ou **GUILLIAUD** (Claude), docteur de Sorbonne, né à Beaujeu, mort en 1561, fut curé de Villefranche, puis chanoine et théologal d'Autun. On a de lui : 1° *Commentaires sur les Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean;* Paris, 1550 et 1562; — 2° *Collations sur les Épîtres de saint Paul et sur les Épîtres canoniques;* ibid., 1543; — 3° des *Homélies;* ibid., 1560.

* **GUILLAUME** étant un nom commun à divers personnages, nous avons placé d'abord les saints, puis les autres homonymes, en suivant l'ordre chronologique lorsque l'ordre alphabétique n'a pu être observé. Quant à l'abbaye de *Saint-Guillaume-du-Désert*, elle a été classée parmi les saints.

I. **GUILLAUME** (saint), duc d'Aquitaine, surnommé *le Grand*, mort le 28 mai, vers l'an 812, était fils du comte Thierri, qui, dit-on, était parent de Charlemagne. Guillaume ayant forcé les Sarrasins, qui avaient envahi l'Aquitaine, de se retirer en Espagne, entra dans le conseil de Charlemagne, et reçut, avec le titre de duc d'Aquitaine, le gouvernement de cette province. Il l'administra avec sagesse et charité, puis il fonda à Gellone, petite vallée du diocèse de Lodève, une abbaye où il se retira l'an 806. Il reçut l'habit monastique des mains de saint Benoît d'Aniane, et remplit pendant quatre ans les fonctions les plus pénibles et les plus viles. D'après l'ordre de son abbé, il se renferma ensuite dans une cellule près de la chapelle Saint-Michel, où il se voua uniquement à la prière et à l'étude des Livres saints. L'abbaye de Gellone prit plus tard le nom de *Saint-Guillaume* ou *Saint-Guillem-du-Désert*. On honore la mémoire de ce pieux fondateur le 10 février. *Voy.* D. Mabillon, IVe *siècle bénéd.* Bollandus, tom. VI de mai. Richard et Giraud.

II. **GUILLAUME** (saint), abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né en Italie l'an 961, mort le 1er janvier 1031, se mit sous la direction de saint Mayeul, qui l'amena à Cluny. Il fut nommé abbé de Saint-Bénigne de Dijon et supérieur d'un grand nombre de monastères, où il introduisit la réforme; il contribua à la conversion de saint Odilon et de quelques autres religieux. Dieu l'honora du don des miracles avant et après sa mort. Quoiqu'il n'ait pas été canonisé, plusieurs Martyrologes placent sa fête au 1er janvier. Il nous reste de lui trois *Lettres*, insérées par Glaber dans la *Vie* de ce saint, par Flavigny, *Chronique de Verdun*, et par le P. Labbe, *Biblioth. manuscript. Voy.* D. Ceillier, t. XXVI, p. 177 et suiv. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VII. Richard et Giraud.

III. **GUILLAUME** (saint), fondateur de la congrégation du Mont-Vierge, né à Verceil, mort le 23 juin 1142, se retira sur une montagne déserte du royaume de Naples, puis sur une autre appelée le *Mont-Virgilien*, et, plus tard, le *Mont-Vierge*, à cause d'une église que ce saint y fit bâtir en l'honneur de Notre-Dame. Plusieurs prêtres, touchés de ses discours et de sa manière de vivre, se joignirent à lui l'an 1119; et c'est ainsi que fut fondée la congrégation du Mont-Vierge. Il établit plusieurs autres monastères d'hommes et de filles, notamment à Salerne et à Golète, où il mourut. On célèbre sa fête le 23 juin. Alexandre III mit sa congrégation sous la règle de Saint-Benoît. *Voy.* Baronius, *Annal.*, XIIe siècle. Félix Renda, *Vie de saint Guillaume*. Richard et Giraud.

IV. **GUILLAUME** (saint), fondateur des *Guillelmites* ou *Guillemins*, mort le 10 février 1157, était, dit-on, un gentilhomme français qui, voulant expier ses péchés, se rendit à Rome l'an 1145. Eugène III lui ordonna de visiter les lieux

saints. Après avoir accompli son pèlerinage, il se rendit en Toscane, et s'établit, l'an 1155, dans la vallée de Malaval ou Maleval; ce qui l'a fait surnommer *Guillaume de Malaval* ou *Maleval*. Il y mena une vie extrêmement austère. Vers la fin de sa vie, il fut honoré du don de prophétie et de celui des miracles. Il n'eut qu'un disciple, qui, après sa mort, se joignit à Reinald ou Renaud. Ils bâtirent un ermitage et une chapelle sur le tombeau du saint, et fondèrent ainsi l'Ordre des Guillelmites. On célèbre la fête de saint Guillaume le 10 février. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.*

V. **GUILLAUME** (saint), sous-prieur de Sainte-Geneviève-du-Mont, à Paris, né dans cette ville vers l'an 1105, mort en 1202, devint abbé d'Eschil, en Danemark. Il fut élevé par son oncle, Hugues, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et nommé chanoine de l'église collégiale de Sainte-Geneviève-du-Mont, qui n'était pas encore régulière. Il eut beaucoup à souffrir de la part de ses confrères, qui regardaient sa vertu comme une censure de leur conduite; mais Suger ayant régularisé ce chapitre en 1148, Guillaume en fut nommé sous-prieur. A la prière d'Asalon, évêque de Roschilden, en Danemark, il réforma le monastère d'Eschil, malgré des religieux qui faillirent le faire périr. Dieu l'honora du don des miracles, et il fut canonisé par Honorius III. On célèbre sa fête le 6 avril. *Voy.* Surius. Bollandus.

VI. **GUILLAUME** (saint), archevêque de Bourges, né au bourg d'Arthel, dans le Nivernais, mort le 10 janvier 1209, était issu des anciens comtes de Nevers. Pierre l'Hermite, archidiacre de Soissons, son oncle maternel, l'éleva dans les lettres et la piété. Guillaume, d'abord chanoine de Soissons, puis de Paris, se retira dans la solitude de Grandmont, d'où il passa à Pontigny, dont il fut nommé prieur. L'an 1186, il devint abbé de Fontaine-Jean, au diocèse de Sens, puis de Chalis, au diocèse de Senlis. Il ne pensait qu'à se sanctifier dans le repos du cloître, lorsqu'en 1200 on le plaça sur le siége de Bourges. Il fut pour ses diocésains ce qu'il avait été pour ses religieux : un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes. Le pape Honoré III le canonisa en 1218, et l'Église l'honore le 10 janvier. *Voy.* Bollandus. Du Fossé, *Vie de saint Guillaume*. D. Pierre Lenain, *Hist. de Citeaux*, tom. VII. Labbe, *Nova Biblioth.* Raynal, *Hist. du Berry*.

VII. **GUILLAUME-DU-DÉSERT** ou **GUILLEM-DU-DÉSERT (SAINT-)**, en latin *S. Guilielmus de Desertis*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans la vallée de Gellone, en Languedoc, et au diocèse de Lodève. Elle fut fondée en 804 par Guillaume, duc d'Aquitaine, qui y fit venir des religieux de l'abbaye d'Aniane, et qui y mourut en 812. Ce monastère releva d'abord de l'abbaye d'Aniane; mais, l'an 1068, il fut soumis immédiatement au Saint-Siége, et, en 1644, on l'unit à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VI.

VIII. **GUILLAUME PINCHON** (saint), évêque de Saint-Brieuc, né en 1184, mort en 1234, fut d'abord chanoine, puis évêque. Il eut de graves démêlés avec Pierre Mauclerc, qui l'exila; mais la cour de Rome ayant pris sa défense, Guillaume revint dans son diocèse en 1231. Innocent IV le canonisa, et l'Église l'honore comme confesseur le 4 août. *Voy.* Ch. Guimart, *Hist. des évêques*.

IX. **GUILLAUME**, archevêque de Mayence, mort en 968, a écrit la *Chronique des archevêques de Mayence*, qui se trouve dans le *Recueil des historiens d'Allemagne*.

X. **GUILLAUME**, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers l'an 1089, a laissé sept *Lettres*, avec une prière en l'honneur de saint Augustin, destinée à être récitée par le prêtre avant de monter à l'autel; on les trouve dans D. Mabillon, *Analecta*, l. LXIV, n. 69. *Voy.* Ceillier, tom. XXI, p. 40.

XI. **GUILLAUME**, abbé de Saint-Thierry, né à Liége, mort vers l'an 1150, vint faire ses études à Reims avec son frère Simon. La vie édifiante que l'on menait à l'abbaye de Saint-Nicaise les détermina à embrasser l'état monastique, et, l'an 1119, ils devinrent abbés, Guillaume, de Saint-Thierry, près de Reims, et Simon, de Saint-Nicolas-aux-Bois, au diocèse de Laon. Guillaume se lia d'amitié avec saint Bernard. Ce dernier l'invita à venir à Clairvaux, lorsque, peu de temps après son élévation à la dignité abbatiale, il tomba dangereusement malade. Guillaume se rendit effectivement auprès de saint Bernard, et il ne tarda pas à recouvrer la santé. L'an 1130, l'abbé de Saint-Thierry assista au premier chapitre général des bénédictins tenu à Saint-Médard de Soissons, et il y signala son zèle par les sages règlements qu'il fit faire. Quatre ans après il se retira dans l'abbaye de Signy, de l'Ordre de Citeaux, située au diocèse de Reims, où il termina sa vie dans l'étude, la contemplation et la défense des intérêts de la religion. Il mit aux prises Abailard et l'abbé de Clairvaux, et combattit heureusement plusieurs autres novateurs de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité de la vie solitaire*; — 2° *Recueil de Méditations*; — 3° *De la Contemplation*; — 4° *Traité de la nature et de la dignité de l'amour de Dieu*; — 5° *Le Miroir de la foi*; — 6° *L'Énigme de la foi*; — 7° une *Lettre sur l'Eucharistie*; — 8° *Du Corps et du sang de Jésus-Christ*; — 9° *Commentaires sur le Cantique des cantiques et sur l'Épître de saint Paul aux Romains*; tous ces ouvrages ont été insérés dans la *Bibliothèque de Citeaux*, tom. IV; Bonne-Fontaine, 1669. *Voy.* S. Bernardi *Epist.* De Wisch, *Biblioth. Scriptor. Cisterc.* D. Ceillier, t. XXII. Richard et Giraud.

XII. **GUILLAUME**, juif de Bourges qui vivait du XIIe au XIIIe siècle, était d'origine espagnole. On ignore son nom hébreu. Il prit celui de saint Guillaume, archevêque de Bourges, qui le convertit et qui lui conféra le diaconat. Guillaume a laissé un *Traité contre les Juifs*, que l'on trouve dans J. Hommey, dans le *Supplementum Patrum*; Paris, 1624, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **GUILLAUME**, abbé d'Ardres, dans le diocèse de Térouanne, a laissé une *Chronique* de son monastère, qui commence à l'an 1082 et qui finit à l'année 1234; on la trouve dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, tom. IX.

XIV. **GUILLAUME D'AUVERGNE** ou **GUILLAUME DE PARIS**, parce qu'il fut évêque de Paris, né à Aurillac, en Auvergne, mort en 1248, était également versé dans les sciences sacrées et profanes. Il succéda, en 1228, à l'évêque Barthélemy, et prit une grande part aux affaires de l'État. Il se montra toujours un pasteur vigilant et éclairé, aida Louis IX de ses conseils, et fut honoré de la bienveillance du Souverain Pontife. Son nom se trouve dans le Martyrologe de l'Église de Paris. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Traité de la foi et des lois*; — 2° *Traité des vertus et des tentations*; — 3° *Traité du mérite et de la récompense*; — 4° *Traité des sacrements*;

— 5° *Traité de l'Incarnation;* — 6° *Traité de l'univers;* — 7° des *Sermons*. Ses *Œuvres* complètes ont eu de nombreuses éditions; la meilleure est celle qui a été donnée par Blaise Leféron; Orléans, 1674, 2 vol. in-fol. *Voy.* D. Ceillier, tom. XXIII, p. 460 et suiv. La *Gall. Christ.*, tom. VII, col. 94. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XVIII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XV. **GUILLAUME D'AUXERRE**, professeur de théologie, mort à Rome en 1230, avait une grande réputation de savoir; il devint archidiacre de Beauvais. On a de lui : *Summa theologica, in quatuor libros distributa;* 1500, in-fol. Denis le Chartreux en a donné un abrégé. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

XVI. **GUILLAUME DE CHAMPEAUX** (*Guillelmus Campellensis*), évêque de Châlons-sur-Marne, né à Champeaux, bourg de la Brie, mort en 1121, professa d'abord la rhétorique, la dialectique et la théologie jusqu'en 1108, époque à laquelle il se retira, avec quelques disciples, dans une ancienne chapelle dédiée à saint Victor. Nommé évêque en 1113, il fut envoyé en 1119 par Calixte II auprès de l'empereur Henri, qui se trouvait alors à Strasbourg, et il assista en 1120 au concile de Beauvais. Saint Bernard l'appelle un docte et saint évêque. Il a laissé : 1° *Traité de l'origine de l'âme*, publié par D. Martenne; — 2° *Abrégé des morales* (*Moralia abbreviata*) *de saint Grégoire sur Job;* — 3° *Fragment sur l'Eucharistie*, dans D. Mabillon. *Voy.* D. Ceillier, tom. XXI, p. 600 et suiv. D. Martenne, *Thesaurus Anecdot.*, tom. V. D. Mabillon, à la suite du tom. IV des Œuvres de saint Bernard. D. Rivet, *Hist. littér de la France,* tom. X. De Visch, *Biblioth. Cisterc.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, au mot CHAMPEAUX.

XVII. **GUILLAUME DE CHARTRES**, dominicain et chapelain du roi saint Louis, né à Chartres vers 1225, mort vers 1280, a continué la *Vie* de ce saint roi, commencée par Geoffroy de Beaulieu. L'ouvrage de Guillaume et celui de Beaulieu (*Gaufridi de Belloco Liber de Vita sancti Ludovici*) furent imprimés d'abord par Mesnards à la suite de l'*Histoire de Joinville:* on les trouve encore dans André Duchesne, *Series auctorum omnium qui de Francorum historia*, etc., tom. V, dans les Bollandistes, et dans la grande collection des historiens de France. *Voy.* Bollandus, *Acta Sanctor.* August., tom. V, p. 276. La *Collectio de Rebus Gall.*, tom. XX, p. 41-44. La *Nouv. Biogr. génér.*

XVIII. **GUILLAUME DE CONCHES**, grammairien et philosophe, né à Conches en 1080, mort vers l'an 1150, professa avec beaucoup d'éclat. Il fut un de ceux qui s'élevèrent contre les *Cornificiens,* secte ennemie de toute méthode dans l'étude des arts et des sciences. Ayant hasardé, dans ses ouvrages, plusieurs propositions qui furent attaquées par Guillaume de Saint-Thierri, il se hâta de les rétracter. On a de lui : *Magna de naturis Philosophia;* 1474, 2 vol. in-fol.; — 2° *Philosophia minor;* ouvrage qui se trouve parmi les œuvres du vénérable Bède; — 3° *Dragmaticon philosophiæ;* ouvrage dans lequel il rétracte ses erreurs; Strasbourg, 1566, in-8°. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* t. XII, p. 455 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

XIX. **GUILLAUME DE LINDEVOOD**, jurisc. anglais, mort en 1436, devint évêque de Saint-David. Il a donné un *Recueil des Constitutions des archevêques de Cantorbéry* depuis Étienne de Langton jusqu'à Henri Chichlei; Paris, 1505; Londres, 1557; Oxford, 1579 et 1663.

XX. **GUILLAUME DE MALAVAL** ou **MALEVAL**. *Voy.* GUILLAUME, n° IV.

XXI. **GUILLAUME DE MALMESBURY**, bénédictin anglais, mort vers l'an 1150, fit profession à l'abbaye de Malmesbury, dont il devint bibliothécaire et *precentor,* se voua à l'étude de l'histoire. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Gestis pontificum Anglorum,* dans Savile, *Rerum anglic. Scriptor. post Bedam præcipui;* Londres, 1596, in-fol., p. 6-294; — 2° *De Antiquitatibus Glastoniensis Ecclesiæ,* dans Th. Gale, *Histor. Britann., Saxon., Anglo-Danicæ, Scriptor. quindecim;* Oxford, 1691, in-fol., p. 291-381; — 3° *Vies d'Adhelm* et de *Wulstan,* dans Wharton, *Anglia Sacra;* Londres, 1691, in-fol., IIe part., p. 1-49, 239-270; — 4° *Vie de saint Patrick,* dont on trouve des extraits dans Leland, *Collectanea,* tom. II, p. 236. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætat.* Ziegellauer, *Historia litter. Ordin. S. Benedicti,* tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des ouvrages connus de Guillaume. Le *Diction. de la théol. cathol.*

XXII. **GUILLAUME DE MANDAGOT**, archevêque d'Embrun, né à Lodève, mort à Avignon en 1321, fut successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de l'église de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et cardinal-évêque de Palestrine. Il était profondément versé dans le droit canon, et Boniface VIII le chargea de composer, avec Bérenger de Frédol et Richard de Sienne, le sixième livre des *Décrétales.* Il a laissé : *Summa libelli electionum;* Cologne, 1573; cet ouvrage a été souvent réimprimé. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* La *Nouvelle Biographie générale.*

XXIII. **GUILLAUME DE NANGIS**, bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis, en France, mort vers 1302. Il a laissé, entre autres écrits, une *Histoire de saint Louis,* sous le titre de *Gesta S. Ludovici IX, Francorum regis;* histoire moins hagiographique que celle de Geoffroy de Beaulieu; elle a été insérée dans la *Collection des histor. de France* de Pithou; Francfort, 1596, in-fol., p. 400, dans la *Series auctorum,* etc., de Duchesne, tom. V, p. 326, et dans la nouvelle édit. donnée par Daunou et Naudet dans le *Recueil des histor. des Gaules et de la France,* tom. XX; Paris, 1840, in-fol., p. 309-462. Guillaume de Nangis a traduit lui-même son ouvrage en français. Sa traduction, publiée par Capperonnier en 1761, à la suite de Joinville, a été réimprimée par Daunou et Naudet en regard du texte latin. *Voy.* Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis,* p. 284. Nicéron, tom. XXVIII. Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Daunou, dans l'*Hist. littér. de la France,* tom. XVIII, p. 133.

XXIV **GUILLAUME DE RAMSEY**, moine de Croyland, qui vivait au XIIIe siècle, est auteur d'une *Vie du Saxon Watheof,* qui a été publiée par M. Fr. Michel sous le titre de *Vita et Passio Waldevi comitis. Miracula S. Waldevi, gloriosi martyris,* dans son *Recueil des chroniques anglo-normandes;* Rouen, 1836, in-8°, tom. II, p. 99-142. *Voy.* Wight, *Biographia Britanica liter.*, tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXV. **GUILLAUME DE RENNES**, dominicain, vivait au XIIIe siècle. Il a fait une *Glose* de la Somme *De Pœnitentia et Matrimonio* de Raymond de Pennafort; cette glose se trouve dans Vincent de Beauvais, *Speculum quadruplex, naturale, doctrinale, morale, historiale;* Argentinæ,

1473 et 1476, 7 vol. in-fol. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* Quétif et Échard, *Biblioth. F. Prædic., auct.*, tom. I, p. 109. La *Nouv. Biogr génér.*

XXVI. **GUILLAUME DE SAINT-AMOUR.** *Voy.* AMOUR, n° II.

XXVII. **GUILLAUME DE SEGNELAY** (*De Seligniaco*), évêque d'Auxerre, puis de Paris, mort à Saint-Cloud en 1223, a laissé : 1° une *Somme de théologie* qui a eu plusieurs éditions; — 2° un *Commentaire sur le Maître des Sentences. Voy.* l'*Hist. de l'Église d'Auxerre*, p. 479. Trithème. Bellarmin, *De Scriptor. eccles.*

XXVIII. **GUILLAUME DE SOMERSET**, historien, né à Somerset, vivait au XIIe siècle; il fut bibliothécaire et préchantre. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire des évêques d'Angleterre*, depuis saint Augustin, apôtre de ce pays, jusqu'en 1143; — 2° *Vie de saint Adelme*, qui se trouve au 1er *siècle bénédictin;* — 3° *Antiquités de l'Église de Gaston*, insérées dans la *Collection des quinze historiens anglais;* Oxford, 1691. *Voy.* D. Ceillier, tom. XXII, p. 143 et suiv.

XXIX. **GUILLAUME DE TRIPOLI**, dominicain, né vers 1220 à Tripoli, ville de Syrie, est auteur d'un ouvrage intitulé *De Statu Saracenorum et de Mahomete, pseudopropheta eorum, et eorum lege et fide*, resté manuscrit, mais dont un fragment a été inséré par André Duchesne dans *Series auctorum omnium qui de Francorum historia*; etc., tom. V, p. 432. Le P. Échard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. I. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXX. **GUILLAUME DE TYR**, archidiacre, puis archev. de Tyr, né vers 1130, a composé une histoire très-intéressante des événements survenus dans la Terre-Sainte, depuis la première croisade, en 1095, jusqu'en 1184, année qui précéda la mort de Baudouin IV. Cette histoire fut publiée pour la première fois par Philibert Poyssenot sous le titre de *Belli sacri Hist., libris XXIII comprehensa*, etc.; Bâle, 1549, in-fol.; pour la seconde, par Pantaléon, médecin de Bâle, sous ce titre : *Hist. belli sacri verissima, lectu et jucunda et utilissima...;* Bâle, 1556, in-fol. Une trad. franç. en a été donnée au XIIIe siècle par Hugues Plagon; on la trouve dans l'*Amplissima Collectio* de Dom Martenne; une 2e édit. a paru à Paris en 1574, in-fol., et une 3e par M. Guizot, dans sa *Collection de Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, tom. XVI-XVIII. Il y a eu deux éditions en italien; l'une par Joseph Horologgi; Venise, 1562, in-4°; l'autre par Thomas Bagnoli, *ibid.*, 1610, in-4°. *Voy.* D. Ceillier, tom. XXII, p. 160 et suiv. Fabricius, *Biblioth. latina mediæ et infimæ ætatis.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XIV. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXI. **GUILLAUME DE VORILONG**, de l'Ordre des Frères-Mineurs, né en Flandre, mort en 1474, a laissé : 1° un *Commentaire sur les quatre livres des Sentences;* Lyon, 1484, et ailleurs; — 2° *Vade mecum*, abrégé de questions théologiques; Strasbourg, 1507.

XXXII. **GUILLAUME D'HIRSAUGE**, savant religieux allemand, né au commencement du XIe siècle, mort en 1091, fit profession dans l'abbaye de Saint-Emméramne, près de Ratisbonne. En 1068 il fut nommé abbé de la célèbre abbaye d'Hirsauge ou Hirschau. On a de lui divers ouvrages, dont quelques-uns sont restés manuscrits, et quelques autres ont été publiés; nous citerons parmi ces derniers : 1° *Prologus Consuetudinum monachorum Hersaugiensium*, dans Mabillon, *Analecta*, tom. IV; — 2° *Consuetudines seu Constitutiones monachorum Hirsaugiensium*, dans Marquard, *Vetus Disciplina monastica*, p. 375; — 3° *De Musica et Tonis;* ouvrage dans lequel l'auteur traite longuement de tous les tons du plain-chant, et qui a été inséré dans Gerbert, *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, tom. VI. *Voy.* Trithème, dans *Chronicon Hirsaugiense*, p. 62; dans *Catalog. Scriptor. ecclesiast. cap.* CCCLII, et dans *De Illustr. Benedictinis*, l. II, c. CII. D. Ceillier, tom. XXI, p. 79. Mabillon, *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti*, sæc. VI, tom. II. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXIII. **GUILLAUME KECELLE**, chanoine de l'église de Beverlaï, au diocèse d'York, vivait sous le règne de Guillaume le Conquérant. Il a écrit l'*Histoire des miracles de saint Jean de Beverlaï, archevêque d'York*, mort en 721; elle se trouve dans Bollandus, au 7 mai. *Voy.* D. Ceillier, tom. XXVI.

XXXIV. **GUILLAUME LE BIBLIOTHÉCAIRE**, ainsi surnommé parce qu'il était bibliothécaire du Vatican, vivait au IXe siècle. Il a continué le *Liber pontificalis d'Anastase*, publié par le P Jean Busée, jésuite, à Mayence en 1602, avec l'histoire du même Anastase. *Compar.* ANASTASE, n° XXIII, et BUSÉE, n° II.

XXXV. **GUILLAUME PARIS**, dominicain du XIVe siècle. Nommé inquisiteur en France, il instruisit le procès des Templiers. On a de lui : 1° *Postille sur les Épîtres et les Évangiles de l'année;* Paris, 1509; — 2° *Dialogues sur les sept sacrements;* Leipzig, 1512; cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

XXXVI. **GUILLAUME PÉRAULT**, dominicain, né à Pérault au XIIIe siècle, jouissait d'une grande réputation de doctrine, d'éloquence et de piété. Il fut coadjuteur de Philippe de Savoie, archevêque de Lyon. On a de lui : 1° une *Somme des vices et des vertus;* — 2° des *Sermons;* — 3° un *Commentaire sur la règle de Saint-Benoît;* — 4° *Traité pour l'instruction des religieux. Voy.* le P Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. I. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. I, p. 182.

XXXVII. **GUILLAUME ROBION**, de l'Ordre des Frères-Mineurs, vivait au XIVe siècle. On a de lui des *Disputes sur les Sentences;* Paris, 1518.

I. **GUILLEBAUD** ou **WILBAUD** (saint), *Willibaldus*, évêque d'Eichstadt en Allemagne, né en Angleterre, mort le 7 juillet vers l'an 786, était frère de saint Guinebaud et de sainte Walpurge, et cousin de saint Winfride ou Boniface, archev. de Mayence. Il fut élevé à l'abbaye de Waltheim; l'an 721 il se rendit à Rome, puis dans la Terre Sainte, et à son retour, en 729, il se retira au Mont-Cassin, où il demeura dix ans. A cette époque il fut envoyé en Allemagne par Grégoire III pour seconder saint Boniface dans ses travaux apostoliques, et ce dernier le sacra évêque. L'an 742 il assista au concile tenu en Allemagne par saint Boniface, et durant quarante-cinq ans il travailla sans relâche à déraciner l'idolâtrie, l'impiété et le vice. Il bâtit une cathédrale, et composa son chapitre d'une communauté de religieux. On célèbre sa fête le 7 juillet. *Voy.* Canisius, *Lectiones antiquæ*, tom. IV. D. Mabillon, *IIe part. du* IIIe *siècle bénéd.* Bulteau, *Abrégé de l'Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît*, tom. II.

II. **GUILLEBAUD** (Pierre), plus connu sous le nom de *Pierre de Saint-Romuald*, qu'on lui donna lorsqu'il entra chez les Feuillants, né à Angoulème en 1586, mort à Paris l'an 1667, fut d'abord chanoine d'Angoulème. Il a laissé plu-

sieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Trésor chronologique et historique, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable et de plus curieux dans l'État, tant civil qu'ecclésiastique, depuis le commencement du monde jusqu'en* 1647; Paris, 1642-1647 et 1658, 3 vol. in-fol.; — 2° *Abrégé du trésor chronologique et historique;* ibid., 1660, 3 vol. in-12. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires,* tom. XIX. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUILLEBELT (Nicolas), écrivain du XVII[e] siècle, a donné une *Paraphrase des Psaumes,* des *Proverbes,* de l'*Ecclésiaste* et des *Épîtres de saint Paul;* Rouen, 1629; Paris, 1625, 1631 et 1633.

GUILLELMITE. *Voy.* GUILLELMIN, n° I.

GUILLEM-DU-DÉSERT (SAINT-). *Voy.* GUILLAUME, n° VII.

GUILLEMETTE ou **GUILLEMINE** (*Guilelma*), visionnaire bohême, morte l'an 1280 ou 1300, fut le chef d'une secte infâme qui parut à Milan. Elle prétendait qu'elle était le Saint-Esprit incarné, que Dieu avait envoyé pour consommer la rédemption du genre humain. Elle fit beaucoup de prosélytes, et réussit à se faire regarder comme sainte; mais après sa mort les honteuses pratiques de ses disciples furent dévoilées, et l'Inquisition fit disparaitre cette secte scandaleuse et abominable. *Voy.* D. Mabillon, *Iter. Ital.,* tom. I. Moreri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUILLEMIN** ou **GULLELMITE** (*Guillelminus, Guillelmita*), congrégation religieuse instituée par Guillaume, ermite de Malaval en Toscane. Par une bulle de l'an 1256, Alexandre IV autorisa ces religieux à conserver leur habit particulier et à vivre sous la règle de Saint-Benoît, avec les instructions de leur fondateur. *Voy.* GUILLAUME, n° IV.

II. **GUILLEMIN** (Pierre), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, né à Bar-le-Duc, mort à Neuf-Château en 1747, a donné un *Commentaire littéral abrégé sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament;* Paris, 1721, 3 vol. in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Le *Journ. des Savants,* 1722, p. 647, 1[re] édit., et p. 657, 2[e] édit.

GUILLEMINE. *Voy.* GUILLEMETTE.

GUILLERY (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Beauvais en 1617, mort en odeur de sainteté l'an 1673, fut élu procureur général dans le chapitre tenu en 1650. Il devint prieur de Saint-Ferréol d'Essôme, près de Château-Thierry, puis de Saint-Lô, et ensuite prieur curé de la Ferté-Milon. La *Vie de Guillery* a été écrite; on la conserve manuscrite à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. On lui doit : *Instructions catholiques des mystères de la foi, en faveur de ceux qui se trouvent parmi les religionnaires;* cet ouvrage a eu trois éditions en peu de temps. *Voy.* Blondel, *Vie des Saints pour tous les jours de l'année;* Paris, 1722. Moreri, *Diction. histor.*

GUILLET (Benoît), moraliste, né à Chambéry en 1759, mort l'an 1812, fut d'abord directeur au séminaire d'Annecy. Il devint en 1803 supérieur du séminaire des Cordeliers de Chambéry, puis il organisa le petit séminaire de Neuilly, et fonda à ses frais celui de Saint-Louis-du-Mont. Il travailla pendant toute sa vie à former des disciples capables de répandre la foi. Il a donné : 1° *Projets pour un cours complet d'instructions familières à l'usage des ecclésiastiques;* Paris, 1815; Lyon et Paris, 1825, 4 vol. in-12; — 2° *Petit Règlement de vie à la portée des gens de la campagne;* Poitiers et Dijon, 1818; Rodez, 1827, in-24. *Voy.* Feller. *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUILLIAUD. *Voy.* GUILLAUD.

GUILLIMANN ou **VILLEMANN, VUILLEMAIN** (François), né à Romont, canton de Fribourg, en Suisse, mort en 1612 ou 1623, professeur d'histoire et historiographe de la maison d'Autriche, outre quelques autres ouvrages d'histoire et des poésies latines, a composé : *De Episcopis Argentinensibus;* Fribourg, 1608, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* D. Clément, *Biblioth. curieuse,* tom. IX, p. 313. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUILLON** (Aimé), qui prit le surnom de *Montléon* en 1824 pour se distinguer de son homonyme, qui devint évêque de Maroc, naquit à Lyon en 1758, et mourut à Paris en 1842. Il se livra d'abord avec succès à la prédication; mais en 1792 il se réfugia à Chambéry pour échapper à la déportation, dont étaient menacés tous les prêtres qui ne prêtaient point serment à la constitution civile du clergé. Attaché aux doctrines gallicanes, il attaqua vigoureusement les jésuites et les évêques *in partibus.* En 1816 il fut nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine. L'abbé Guillon a travaillé à plusieurs publications périodiques, et a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire générale de l'Église pendant le* XVIII[e] *siècle,* etc.; Besançon et Paris, 1823, in-8°; — 2° *Les Martyrs de la foi pendant la révolution française,* etc.; ibid., 1820-1821, 4 vol. in-8°; — 3° *Des Conflits de la juridiction de l'Ordinaire avec les prétentions des grands aumôniers de France;* ibid., 1824, in-8°; — 4° *Sur deux traductions nouvelles de l'Imitation de Jésus-Christ, et principalement sur celle de M. de Genoude;* Paris, 1820, in-8°. Il a donné une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Baston intitulé : *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité,* auquel il a ajouté une préface; Paris, 1821. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.,* qui donne la liste des nombreux écrits d'Aimé Guillon.

II. **GUILLON** (Marie-Nicolas-Sylvestre), évêque de Maroc, né à Paris en 1760, mort à Montfermeil l'an 1847, suivit en même temps des cours d'éloquence sacrée et profane, de médecine et des sciences naturelles et exactes. Il obtint des succès comme prédicateur, et devint aumônier de la princesse de Lamballe. Pendant la révolution il exerça la médecine; après le rétablissement du culte, il fut nommé chanoine honoraire et bibliothécaire de l'archevêché; il accompagna à Rome le cardinal Fesch en qualité d'auditeur théologien de la légation française, puis il fut appelé à la chaire d'éloquence sacrée. Sous la Restauration il devint aumônier de la duchesse d'Orléans, et en 1831 il fut promu à l'évêché de Beauvais. Mais les réclamations qui s'élevèrent de différents côtés, et surtout le refus du Saint-Siége de sanctionner la nomination royale, le déterminèrent à prier le roi Louis-Philippe de retirer sa demande; il fit même alors à l'auteur de ce Dictionnaire des réflexions qui, en l'édifiant, lui prouvèrent que son désistement venait uniquement d'un grand sentiment de foi. Il n'eut donc pas l'évêché de Beauvais, mais en 1833 il fut sacré évêque *in partibus* de Maroc. Nous croyons devoir ajouter quelques considérations à l'article, excellent d'ailleurs, de la *Nouv. Biogr. génér.* M. Guillon n'a jamais été doyen de la faculté de théologie de Paris, mais seulement *chargé des fonctions de doyen* pour l'administration temporelle et les rapports officiels avec

l'Université, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, ayant chargé un autre professeur de la faculté de correspondre avec lui pour tout ce qui concernait le spirituel. Il est certain que, même en droit universitaire, un ministre ne peut établir un doyen en théologie sans le concours de l'ordinaire. Quant à la prescription du rituel, elle suffit pour les cas ordinaires; mais l'abbé Grégoire, qui était notoirement schismatique, ne pouvait légitimement recevoir l'extrême-onction, ni même l'absolution, sans abjurer spécialement l'erreur qui constituait son schisme. M. Guillon nous a avoué ingénument que la rétractation, telle qu'il l'avait exigée du malade, lui avait paru suffisante. (*Compar.* GRÉGOIRE, nº XXXVIII). Ainsi la conduite de Mgr de Quélen en cette circonstance a été parfaitement ce qu'elle devait être; et la faute de M. Guillon peut s'expliquer naturellement par le peu d'habitude qu'avait ce savant ecclésiastique de l'exercice du ministère sacré; aussi *est-il allé pour la réparer au delà de ce qu'il devait;* paroles que nous avons recueillies de la propre bouche du vénérable archevêque de Paris. M. Guillon a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1º *Parallèle des révolutions sous le rapport des hérésies qui ont désolé l'Église;* Paris, 1791, in-8º; — 2º *Brefs et instructions du Saint-Siége relatifs à la révolution française;* ibid., 1799, 2 vol. in-8º; — 3º *De la Nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles*, etc.; ibid., 1801, in-8º; — 4º *Discours sur l'autorité de l'Église romaine;* ibid., 1802, in-8º; — 5º *Panégyrique de saint Louis;* ibid., 1818; — 6º *Dissertation sur les Psaumes*, trad. du latin; 1822; — 7º *Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne*, ou *Supplément à la Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins;* ibid., 1835 et 1848; — 8º une traduction des *Œuvres complètes de saint Cyprien;* ibid., 1837, 2 vol. in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où sont indiqués les nombreux écrits de l'auteur.

GUILLORÉ (François), jésuite, né au Croisic, dans le diocèse de Nantes, en 1615, mort à Paris en 1684, acquit une certaine réputation comme prédicateur, et fut supérieur de la maison de Nantes. Il a laissé : 1º *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes, également utiles aux directeurs et aux pénitents;* Nantes, 1668-1671, in-12; Paris, 1670-1671, 1673, 1674, 1687, 1703 et 1841, 2 vol. in-12; — 2º *Progrès de la vie spirituelle selon les différents estats de l'âme;* Paris, 1675, 1676, 1703, 1842; — 3º *Les secrets de la vie spirituelle;* ibid., 1673, trad. en italien; — 4º *Manière de conduire les âmes dans la vie spirituelle;* ibid., 1676 et 1842; — 5º *Conférences spirituelles pour bien mourir à soi-même et pour bien aimer Jésus;* ibid., 1683 et 1841; — 6º *Entretiens curieux pour les dames;* Paris et Louvain, 1746, trad. en italien; Ferrare, 1702; Venise, 1705. Les *Œuvres spirituelles* de Guilloré ont été publiées par lui-même; Paris, 1684, in-fol., et Paris, 7 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1684, p. 108, 1re édit., et p. 70, 2e édit. Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Société de Jésus*, 1re série. Richard et Giraud. La *Nouv Biogr. génér.*

GUIMENIUS. *Voy.* MOYA.

GUIMOND ou **GUITMOND**, évêque d'Aversa en Italie, vivait au XIe siècle. Il fut moine de la Croix, au diocèse d'Évreux, et il acquit une telle réputation de savoir et de piété, que Guillaume le Conquérant l'appela en Angleterre. De là il se rendit à Rome, où il devint évêque. Il a laissé : 1º un *Traité de l'Eucharistie;* — 2º une *Exposition de la foi;* — 3º *Discours au roi d'Angleterre sur le refus d'un évêché que ce prince lui avait offert;* — 4º *Lettre* à Erfaste, abbé de Lire en Normandie; elle se trouve dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium,* tom. II, p. 377. Tous ces ouvrages ont été insérés dans les *Bibliothèques des Pères*, imprimées à Paris, à Cologne et à Lyon. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VIII. D. Ceillier, tom. XXI, p. 127 et suiv.

GUINEBAUD ou **GOMBAUT**, ou **WUNEBAUD** (saint), premier abbé de Heidenheim, né en Angleterre vers l'an 702, mort le 18 décembre 761, était frère de saint Guillebaud, qu'il accompagna à Rome. Il y resta sept ans enfermé dans un cloître, puis il retourna en Angleterre, où il opéra plusieurs conversions. Dans un second voyage qu'il fit à Rome il vit saint Boniface, évêque de Mayence, qui l'emmena en Allemagne. Il reçut les ordres, fut chargé de sept paroisses de Thuringe, puis il se fixa à Heidenheim, où il bâtit un monastère qu'il gouverna jusqu'à sa mort. On célèbre sa fête le 18 décembre. *Voy.* D. Mabillon, *IIe part. du IIIe siècle bénédict.* Richard et Giraud. *Compar.* GUILLEBAUD, nº I.

I. **GUINET** (Nicolas), jurisc., né dans le comté de Charolais, mort vers l'an 1630, professa le droit canon à l'université de Pont-à-Mousson. Il a laissé : 1º *Pacti nudi Vindiciæ, seu nomocanonica Prælectio in titulum de Pactis apud Gregorium;* Pont-à-Mousson, 1629, in-12; — 2º *Commentaires sur les Décrétales. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **GUINET** (Nicolas), de l'Ordre des Prémontrés, né à Nancy en 1621, mort en 1695, était docteur en théologie et en droit. Il fut successivement professeur de philosophie et de théologie, maître des novices, prieur et définiteur de sa congrégation, abbé de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson et vicaire général de sa congrégation. Ses principaux ouvrages sont : 1º *Liste des abbesses du monastère de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson;* — 2º *Ramusculus, sive successio abbatum regularium S. Mariæ;* — 3º *Seize Mémoires pour la défense de l'Ordre des Prémontrés;* in-4º; — 4º *La Couronne du bon religieux en la mort du R. P. Louis Bosimon, prieur de Cuisy. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

GUINGALOIS ou **GUINOLÉ**, **VENNOLÉ** (saint), en latin *Gunulo* ou *Winvaloeus*, abbé de Landevenec, dans le diocèse de Quimper, né vers l'an 455, mort le 3 mars, vers 518, était parent de Cotton, prince de Bretagne. A l'âge de vingt ans il se retira, avec onze religieux, dans une île appelée Topepige. De là il passa à Landevenec, où il fonda un monastère qui, sous sa conduite, devint très-florissant. Doux, affable et doué d'une grande égalité d'humeur, il vécut au milieu d'incroyables austérités. Les Martyrologes ont placé sa fête au 2 ou au 3 mars, et on célèbre le 1er août la fête de sa translation. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

I. **GUIOT** (Antoine), curé d'Adompt, au diocèse de Toul, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : 1º *État de la donation, érection, charges et services de la chapelle fondée sous le titre et invocation de Jésus, Marie, Joseph, en l'église paroissiale de Dammartin-lez-Villes sur Illon;* Toul, 1661; — 2º *L'Agriculture morale;* ibid., 1682. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **GUIOT** (Joseph-André), curé de Bourg-la-Reine, né à Rouen en 1739, mort en 1807, fut d'abord bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor et prieur de Saint-Guénault à Corbeil. Il était très-versé dans la littérature latine et dans l'archéologie française. Il a laissé un assez

grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Sermons sur l'altération de la foi;* Paris, 1805, in-8°; — 2° *Discours sur la translation des reliques de saint Étienne, pape et martyr, en l'église de Marly-la-Ville,* le 7 mai 1805; ibid., 1805, in-8°; — 3° *Abrégé de la vie du vénérable frère Fiacre,* etc.; ibid., 1805, in-8°; — 4° *Hymnes et Proses en l'honneur et pour les fêtes de saint Spire et de saint Leu, patrons de Corbeil;* 1801, in-18°; — 5° *Adieux d'un curé à ses paroissiens le dimanche veille de la Toussaint;* Corbeil, 1802, in-8°. *Voy.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.,* où on trouve la liste des autres écrits de Guiot.

III. **GUIOT DE MARNE** (Joseph-Claude), grand vicaire de l'Ordre de Malte, né à Bar-le-Duc en 1693, a donné : 1° une *Dissertation latine* pour prouver que saint Paul a passé à Malte d'Afrique et non à Méléda, du golfe Adriatique; Rome, 1731; — 2° un *Commentaire latin sur les Actes des Apôtres;* Palerme. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

GUIRA ou **GIRA**, **GURRA**, ville épisc. de Numidie, en Afrique. Lucien, un de ses évêques, assista en 411 à la conférence de Carthage, et Martial, autre évêque, fut un de ceux qu'Hunnéric, roi des Vandales, exila en 484. Guira est mentionnée dans les Tables de Peutinger sous le nom de *Gurra. Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 112, art. GIRA ou GURRA. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, v. XXXIII, p. 207.

GUISARCHENSIS. *Voy.* GIRACLA.

GUISARD (Henri), ministre protestant du Vigan, a publié : *Vindiciæ testamentariæ, seu dissertationis cujusdam in* IX *caput Epistolæ ad Hebræos a Ph. Codurcio concinnatæ Confutatio; hisce vindiciis Dissertatio Codurciana subjungitur;* Genève, 1656, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **GUISE** (Charles de Lorraine, cardinal de), plus connu sous le nom de cardinal de Lorraine, né à Joinville en 1524, mort en 1574, fut promu en 1538 à l'archevêché de Reims. L'an 1547 il fut nommé chancelier de l'Ordre de Saint-Michel, sacra Henri II, et reçut le chapeau de cardinal. Chargé de plusieurs négociations difficiles, il réussit toujours, grâce à son éloquence, protégea constamment les lettres, et fonda l'université de Reims. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Oraison prononcée au colloque de Poissy;* Paris, 1562, in-8°; Reims, 1562, in-12; — 2° *Harangue au sujet de la religion,* dans les *Comment. de l'état de la religion sous Charles IX;* 1565, in-fol.; — 3° *Oratio habita in concil. Trident.,* 23 novembre 1562, dans *Concilium Trident. orat.;* Louvain, 1567, in-fol., et dans Dupuy, *Instruct. sur le conc. de Trente;* 1654, in-4°, p. 328; — 4° *Sermon enseignant par quel moyen nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jésus-Christ venant en nous. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.,* qui indique les autres écrits du cardinal.

II. **GUISE** (Guillaume). *Voy.* GUYSE.

GUISLIN. *Voy.* GHISLEIN.

GUISTRES ou **GUITRES** (*Aquistriæ*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit située dans le diocèse de Bordeaux, sur la rivière d'Ile, à trois lieues de Libourne.

GUITER, abbé de Saint-Loup, à Troyes, vivait au XIIe siècle; il a laissé une *Histoire de son monastère,* insérée par Nicolas Camusat dans son *Promptuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis;* Troyes, 1610, in-8°. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

GUITMOND. *Voy.* GUIMOND.

GULDBERG (Ove Hœegh), protestant danois, né à Horsens en 1731, mort en 1808, professa l'éloquence à l'académie de Sorœe, et devint précepteur du prince Frédéric, second fils de Frédéric V. Il fut successivement secrétaire du cabinet du régent et du roi, secrétaire d'État et ministre d'État. Il employa toujours son crédit en faveur de la religion. Ses principaux ouvrages sont : 1° *La Théologie naturelle;* Hambourg, 1763; — 2° *La Théologie expliquée;* ibid., 1773; — 3° *Détermination de l'époque où furent composés les livres du Nouveau Testament;* ibid., 1785. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GULE. *Voy.* CUCULE.

GULICHIUS (Abraham), protestant hollandais, disciple de Cocceius, a donné un abrégé des grands volumes de son maître, sous le titre de *Theologia prophetica de rebus Veteris Testamenti;* 1675; deux ans après il fit paraître deux nouveaux volumes, dans lesquels il applique à certains temps marqués les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, d'après les opinions de Cocceius. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1709 et 1717, et *Compar.* COCCEIUS.

GULMARGA, ville épisc. des Jacobites sous la dépendance du Maphrien, et située près de Sigara. On n'en connaît qu'un évêque, Jonas, qui siégeait vers l'an 790.

GUMA, siége épisc. des Jacobites situé au diocèse d'Antioche. On n'en connaît qu'un évêque, Denis ou Matthieu, qui fut transféré à Alep.

GUMAL, ville épisc. des Jacobites située dans le Maraga. Elle occupe le cinquième rang parmi les évêchés dépendants du Maphrien. On n'en connaît qu'un évêque, Aitallaha, qui fut ordonné en 629 par les évêques orientaux. *Voy.* Richard et Giraud.

GUMMAR. *Voy.* GOMMER.

GUMMI ou **GUMMASA**, **GUMULA**, ville épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adramitte. Elle est marquée dans la *Notitia Afr.* sous le n° 89. Son évêque, Sabinien, assista en 525 au concile de Carthage. Du temps de Léon IX, où l'on ne comptait plus que cinq évêques en Afrique, celui de Gummi briguait la dignité de primat, comme le prouvent les lettres 3 et 4 de ce pape. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 116. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 212.

GUNAGITA ou **GUNAITA**, **GUNUGI**, siége épisc. de la Mauritanie Césarienne, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole de Césarée. Pline en parle comme d'une colonie. Aurilius, son évêque, fut un de ceux qu'exila Hunnéric, roi des Vandales. *Voy.* la *Notit. Afr.,* n° 111. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 116. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 212.

GUNDLING (Wolfgang), protestant allemand, mort en 1689, fut d'abord ministre à Kirchensittenbach, puis pasteur à l'église Saint-Laurent de Nuremberg. Il a laissé : 1° *Eustratii Johannidis Zialowski Rutheni brevis Delineatio ecclesiæ orientalis græcæ, numquam antehac, nunc vero cum notis evulgata;* Nuremberg, 1681, in-8°; — 2° *Canones græci concilii Laodicensis, cum versionibus et observationibus;* ibid., 1684, in-8°; ouvrage mis à l'*Index* par un Décret du 12 mars 1703; — 3° *Annotationes in concilii Gangrensis canones XX;* Altorf, 1695, in-8° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUNELA, siége épisc. d'Afrique dans la province proconsulaire; il est mentionné dans la *Notit. Afr.* sous le n° VI. Paschase, un de ses évêques, fut exilé en Corse par Hunnéric, roi

des Vandales, en 484. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 212.

GUNI, fils de Nephthali et chef de la famille des Gunites. *Voy.* Nombres, XXVI, 48.

GUNNING (Pierre), évêque anglican de Chichester, puis d'Ely, né en 1613, mort en 1684, professa la théologie à Cambridge et à Oxford, fut reçu docteur en 1660, et promu à l'épiscopat. Il acquit une certaine réputation comme prédicateur et poursuivit les non-conformistes. Il a laissé : 1° *A Contention for truth;* Londres, 1658, in-4°; — 2° *Schism unmasked;* Paris, 1659; — 3° *A View and correction of the common prayer;* Londres, 1662; — 4° *The paschal or Lent fast;* ibid., 1662, in-4°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*. La *Nouv. Biogr. génér.*

GUNT-GRAMNE. *Voy.* GONTRAN.

I. **GUNTHER** ou **GONTHIER**, moine de Saint-Amand, dans le diocèse de Tournay, vivait du XIe au XIIe siècle. On lui doit : *Historia miraculorum S. Amandi,* dans les *Œuvres* de Ph. de Bonne-Espérance; Douai, 1621, in-fol., et dans les *Acta Sanctorum,* février, tom. I, p. 900. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.*, c. CCCLIV. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. IX, p. 381. La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* GONTHIER, n° II.

II. **GUNTHER**, de l'Ordre de Cîteaux, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé : 1° *Historia Constantinopolitana sub Balduino circa annum* 1203, dans Canisius, *Antiquæ Lectiones,* tom. V, 1re édit.; — 2° *De Oratione, jejunio, et eleemosyna*, libri XIII; Bâle, 1504 et 1507, in-4° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* GONTHIER, n° II.

GUNUGI. *Voy.* GUNAGITA.

GUNULO. *Voy.* GUINGALOIS.

GURBAAL, ville d'Arabie. *Voy.* II Paralip., XXVI, 7.

GURC ou **GURK** (*Gurca*), autrefois *Guilkhoven*, ville épisc. d'Allemagne, dans la basse Carinthie, située sur la petite rivière qui porte son nom, et à six lieues de Clageafurt. Ce siége fut établi en 1073 par Alexandre II, et placé sous la métropole de Salzbourg. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 116. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 212 et suiv.

GURGAITA ou **GURGITES**, siége épisc. de la Byzacène, dans l'Afrique occidentale, sous la métropole d'Adramitte. Elle est marquée dans la *Notit. Afr.* sous le n° 78. Félix, qui en était évêque, assista au concile de Carthage sous saint Cyprien, et Primianus, un autre de ses évêques, fut exilé par Hunnéric, roi des Vandales. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 116.

GURIC (saint), martyr d'Édesse, vivait au IVe siècle. Il vivait à la campagne avec Samone et Abile, dans une austérité extraordinaire, lorsqu'à l'époque de la persécution de Dioclétien ils furent emprisonnés. On les laissa dans les fers pendant trois ans, et ils eurent la tête tranchée le 15 novembre. L'Église honore leur mémoire ce jour-là. *Voy.* Surius. Tillemont, *Mémoires*, tom. V. Richard et Giraud.

GURK. *Voy.* GURC.

GURRA. *Voy.* GUIRA.

GURTLER (Nicolas), protestant, né à Bâle en 1654, mort à Franeker en 1711, professa la théologie à Hanau, à Brême, à Deventer et à Franeker. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels : 1° *Historia Templariorum, observationibus ecclesiasticis aucta;* Amsterdam, 1691, in-8°; — 2° *Institutiones theologicæ;* ibid., 1694, in-4°; — 3° *Systema theologiæ propheticæ, cum indice omnium locorum S. Scripturæ;* ibid., 1702, in-4°; — 4° *Dissertationes de Jesu Christo in gloriam evecto;* Franeker, 1711; — 5° *Origines mundi*, etc.; Amsterdam, 1708, in-4°. Outre que tous ces livres sont condamnés par la seconde règle générale de l'*Index*, comme étant d'un auteur hérétique et traitant *ex professo* de religion, il en est deux du même écrivain qui ont été condamnés par des décrets particuliers; ce sont : 1° *Institutiones theologicæ ordine maxime naturali dispositæ. Adjecta est in fine Mathiæ Martinii Epitome sacræ theologiæ* (Decr. 14 jan. 1737); — 2° *Synopsis theologiæ reformatæ.* (Decr. 28 julii 1742). *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1693, 1708 et 1713. L'abbé Ladvocat, *Diction. histor.* Chauffepié, *Nouv. Diction. historique et critique.*

GUSSANVILLAN. *Voy.* GOUSSAINVILLE.

GUSSETIUS. *Voy.* GOUSSET.

GUTBIRIUS ou **GUTBIER** (*Ægidius*), orientaliste protestant, né à Weissensée (Thuringe) en 1617, mort à Ufhofen en 1667, professa au gymnase de Hambourg les langues orientales, la métaphysique et la logique. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Novum Testamentum syriacum;* Hambourg, 1664, in-8°, et 1749; — 2° *Lexicon syriacum, continens omnes Novi Testamenti dictiones et particulas;* — ibid., 1667 et 1694; — 3° *Notæ criticæ in Novum Testamentum syriacum;* ibid., 1667; — 4° *De Angelis;* — 5° *De controversia rebaptizationis. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

* **GUY, GUI.** Ces deux mots s'employant l'un pour l'autre, on devra chercher à GUI les noms que l'on ne trouvera pas à GUY.

I. **GUY** (saint), en latin *Vitus*, martyr, né en Sicile, appartenait à une famille illustre de ce pays. Crescence, sa nourrice, l'éleva dans la religion chrétienne, qu'elle professait elle-même; mais Hylas, père de Guy, n'ayant pu le pervertir, le livra au gouverneur Valérien, qui après l'avoir fait fouetter le renvoya chez lui. Guy prit la fuite avec Crescence; ils abordèrent dans la province du royaume de Naples, appelée aujourd'hui la Principauté Ultérieure, et y souffrirent le martyre. On célèbre leur fête le 15 juin. *Voy.* Bollandus. D. Mabillon, IVe *siècle bénéd.* Richard et Giraud.

II. **GUY** (saint), abbé de Pompose. *Voy.* GUI, n° I.

III. **GUY DE BAÏF**, né à Reggio, jurisc. et archidiacre de Bologne, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé, sous le titre de *Rosaire*, des commentaires sur le décret et sur les Décrétales; Venise, 1580.

IV **GUY FOULQUES** ou **FOUQUET.** *Voy.* CLÉMENT, n° IV.

GUYARD (Bernard), *Voy.* GUIARD, n° II.

GUYET ou **GUIET** (Charles), jésuite, né à Tours en 1600, mort en 1664, professa la théologie morale pendant dix ans, et se livra ensuite à la prédication, ainsi qu'à l'étude des cérémonies de l'Église. Il a laissé : 1° *Ordo generalis et perpetuus divini officii recitandi;* Paris, 1632, in-8°; — 2° *Horologia, sive de Festis propriis locorum et ecclesiarum; hymni proprii variarum Galliæ ecclesiarum revocati ad carminis et latinitatis leges;* Paris, 1657, in-fol.; Urbino, 1728; Venise, 1729, in-fol.; livre plein d'érudition et de bonne critique; on y trouve des choses intéressantes non-seulement pour l'hagiographie et l'histoire ecclésiastique, mais encore pour l'histoire profane. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Le *Journ. des Savants,* 1707 et 1708. Feller, *Biogr. univers.*

I. **GUYON** (saint). *Voy.* GUI, n° I.

II. **GUYON** (André), docteur de la société

de Navarre, mort en 1631, a laissé : 1° *Instruction générale pour les curés, prêtres et autres clercs du diocèse de Rouen;* Gaillon, 1607; — 2° *Remontrance au parlement de Rouen sur l'octroi des sentences fulminatoires;* Rouen, 1613; — 3° *Manuel revu et corrigé;* ibid., 1631.

III. **GUYON** (Claude-Marie), historien, né à Lons-le-Saulnier en 1699, mort à Paris l'an 1771, reçut les ordres sacrés, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta bientôt pour venir se fixer à Paris. Outre un grand nombre d'ouvrages historiques, il a laissé : 1° *Bibliothèque ecclésiastique, par forme d'instructions dogmatiques et morales sur les reliques;* Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12; — 2° *L'Oracle des nouveaux philosophes;* Berne, 1759-1760, in-8°; en deux parties. L'auteur réfute les erreurs et les impiétés de Voltaire, en rapprochant ses principes, et en le mettant en contradiction avec lui-même. Les injures grossières que Voltaire opposa à cette réfutation ne l'empêchèrent pas d'avoir un grand succès. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1734, 1736, 1740, 1741 et 1742. *La France littéraire.*

IV **GUYON** (Jacques). *Voy.* GUYON, n° VI.

V. **GUYON** (Jeanne-Marie Bouviers de la Mothe), née à Montargis en 1648, morte à Blois l'an 1717, se retira à l'âge de vingt-huit ans, et d'après l'invitation de l'évêque de Genève, dans une communauté nouvellement établie à Gex. Elle en sortit pour se rendre chez les Ursulines de Thonon, d'où elle alla à Turin, à Grenoble et à Verceil. Elle vint à Paris en 1687, et fut enfermée par ordre du roi chez les religieuses de la Visitation. Ses ouvrages ayant provoqué contre elle de violentes réclamations, elle les soumit à Bossuet, qui les censura. Ses principaux écrits sont : 1° *Moyen court et facile de faire oraison;* — 2° *Le Cantique des cantiques interprété selon le sens mystique;* — 3° *L'Ancien et le Nouveau Testament,* avec des explications et des réflexions; — 4° *Discours chrétiens et spirituels. Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Mme Guyon. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 216, 217.

VI. **GUYON** (Symphorien), oratorien, né à Orléans, mort en 1657, fut envoyé à Malines avec le P. Bourgoing pour y établir une maison de son Ordre; il devint en 1638 curé de Saint-Victor d'Orléans. Il a laissé : 1° *Notitia Sanctorum Ecclesiæ Aurelianensis, et historia chronologica episcoporum ejusdem Ecclesiæ, utraque e probatis autoribus collecta;* Orléans, 1637, in-8°; — 2° *Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans;* ibid., 1647, in-fol. La seconde partie de cet ouvrage parut en 1650 par les soins de Jacques Guyon, frère de l'auteur, qui y joignit une préface. Celui-ci a laissé un livre intitulé : *Entrée solennelle des évêques d'Orléans;* Paris, 1660, in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759.

I. **GUYOT** (Germain-Antoine), jurisc., né à Paris en 1694, mort l'an 1750, fut avocat au parlement de Paris. Outre plusieurs écrits sur le droit civil, on lui doit : *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église, et sur la qualité de seigneur sine addito, c'est-à-dire seigneur purement et simplement de tel village;* Paris, 1751, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1739, 1741, 1747, 1748 et 1750.

II. **GUYOT** (Guillaume-Germain), doyen de la cathédrale de Soissons, né à Orléans en 1724, mort l'an 1800, devint aumônier du duc d'Orléans. Outre des panégyriques et des Oraisons funèbres, il a laissé : 1° *Exercices spirituels pour le sacrifice de la Messe;* Paris, 1751, in-8°; — 2° *Hymne pour l'office du sacré Cœur de Jésus;* Caen, 1748, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **GUYOT** (Joseph-Nicolas), jurisc., né à Saint-Dié en 1728, mort à Paris en 1816, fut reçu licencié en droit à l'université de Pont-à-Mousson. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisc., mis en ordre par Guyot;* Paris, 1775-1786, 64 vol. in-8°; 1784-1785. Il a collaboré à l'ouvrage intitulé : *Traité des droits, fonctions, franchises,* etc., *annexés en France à chaque dignité..., soit civile, soit ecclésiastique;* Paris, 1786-1788, 4 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

GUYSE ou **GUISE** (Guillaume), théologien et orientaliste anglican, né près de Glocester l'an 1653, mort en 1683, au moment où il préparait une édition de la *Géographie* d'Abulféda. Il a laissé une *Traduction latine du commencement de la Mischna* (la 1re partie du Talmud), avec de savantes remarques; Oxford, 1690, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

GUZABETA, siége épisc. d'Afrique dont la province n'est pas connue. Innocent, un de ses évêques, assista à la conférence de Carthage. *Voy. Collatio Carth.*, c. CXCVIII, not. 373.

GYA (Jean), professeur d'Écriture sainte, né en Flandre, mort à Paris en 1557, a donné un *Commentaire* sur l'ouvrage de Guillaume Budée intitulé *De Contemptu rerum fortuitarum;* Paris, 1526, in-4°. *Voy.* André-Valère, *Bibl. Belg.*

GYGANA. *Voy.* ZYGANA.

GYMNASE. Les Grecs, qui étaient passionnés pour les exercices du théâtre, portèrent ces inclinations dans l'Orient, et introduisirent leurs jeux et leurs exercices dans les pays qu'ils conquirent. Ainsi c'est à leur imitation que Jason bâtit un gymnase à Jérusalem, et qu'on vit les Juifs mépriser les exercices de leur nation pour s'appliquer à ceux des Grecs. Les prêtres même, négligeant les fonctions de leur ministère et les sacrifices du temple, couraient aux exercices et aspiraient aux prix qui en étaient la récompense. *Voy.* I Machab., I, 15. II Machab., IV, 9, 12.

GYNÉCOCRATIE (*Gynæcocratia*), État où les femmes peuvent gouverner et exercer l'autorité souveraine.

GYNÉCONE (*Gynæcona*), lieu dans l'église destiné aux femmes. L'historien Joseph rapporte qu'il y avait dans le temple de Jérusalem un mur de séparation entre les hommes. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. VI, c. VI. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. GYNÆCONA.

GYPSARIA, ville épisc. de la Mauritanie Césarienne, en Afrique. Quelques auteurs la placent dans la Byzacène. On n'en connaît qu'un évêque, Germain, qui assista à la Conférence de Carthage. *Voy. Collatio Carth.*, c. CXXVIII, not. 137.

GYROMANCE ou **GYROMANCIE** (*Gyromantia*), sorte de divination qui se pratique en marchant en rond.

GYROVAGUE. *Voy.* GIROVAGUE.

H

HAA ou **TUR-ABDIN**, **MONT-ABDIN**, siége épisc. jacobite situé en deçà du Tigre; l'évêque résidait dans un monastère voisin appelé de Sainte-Croix. Il a eu sept évêques, dont le premier, Jonas, est regardé comme saint par les Jacobites, qui célèbrent sa fête le 28 septembre. *Voy.* Bar-Hebræus, *in Chron.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1500.

I. **HAAS** (Charles-François-Hubert), historien, né à Cassel en 1722, mort en 1789, professa l'histoire à l'université de Marbourg. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : *Essai d'une histoire ecclésiastique de la Hesse jusqu'au* XVIe *siècle*, en allemand; Marbourg, 1782, in-8° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HAAS** (Jean-Matthias), protestant, né à Augsbourg en 1684, mort à Wittemberg l'an 1742; outre d'autres ouvrages historiques, a laissé : *Regni Davidici et Salomonis Descriptio geographica et historica;* Nuremberg, 1739, in-fol., avec cartes coloriées; ouvrage rempli d'érudition et qui jouit d'une grande estime parmi les protestants. *Voy.* Feller, *Biographie universelle.*

HABA, fils de Somer, et un des descendants de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 34.

HABACUC, appelé par les Septante *Ambakoum*, est le huitième des petits prophètes dans toutes les Bibles hébraïques, grecques et latines. On ne connaît d'une manière certaine ni sa patrie, ni le temps auquel il a prophétisé. On convient cependant que, puisqu'il annonce comme prochaine l'irruption des Chaldéens, il a dû exercer le ministère prophétique avant la captivité. D'ailleurs la beauté et la pureté de son style accusent une époque plus ancienne que celle de cet exil, qui a eu une si funeste influence sur la langue et la littérature hébraïques. Ainsi la question n'est pas précisément de savoir si Habacuc a fleuri avant ou après la captivité, mais plutôt de déterminer, dans les temps antérieurs, l'époque précise à laquelle il a dû annoncer ses oracles prophétiques; question qui divise les critiques. Le livre des prophéties d'Habacuc se compose de trois chapitres; il y déplore les désordres du royaume de Juda, et il prédit les conquêtes de Nabuchodonosor. Les rationalistes n'ont jamais attaqué l'authenticité des prophéties, bien qu'on ne s'accorde pas sur l'époque précise où Habacuc les a composées. La prière qui les termine, et qui commence par *Domine, audivi auditionem tuam, et timui*, est, surtout dans le texte hébreu, un des cantiques de l'Écriture les plus beaux et les plus touchants; il est rempli et d'images vastes, sublimes, magnifiques, et de sentiments vifs et profonds. Les Grecs honorent le saint prophète le 2 décembre, et les Latins le 15 janvier. *Voy.* D. Calmet, *Préface sur Habacuc*, et *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduct.*, etc., tom. IV, p. 92 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

HABDALA ou **HABHDALA**, **HAVDALA**, c'est-à-dire séparation, nom d'une cérémonie qui se pratique chez les Juifs le jour du sabbat, vers le soir. Elle marque la séparation du jour du sabbat de la semaine qui commence, et elle a été instituée pour empêcher les Juifs de précipiter la fin du sabbat. Dès qu'on voit paraître quelques étoiles, on allume un cierge, ou un flambeau, ou une lampe à deux mèches : on prépare une petite cassette pleine d'aromates, on prend un verre de vin, et, après avoir chanté ou récité une prière, on bénit le vin et les aromates; on les flaire, on renverse un peu de vin bénit, chacun en goûte, et l'on se sépare en se souhaitant une bonne semaine. *Voy.* Buxtorf, *Synagog. Jud.*, c. XVI, p. 340 et suiv.

HABENCE (saint), moine et martyr, mort à Cordoue le 7 juin 851, eut la tête tranchée dans la persécution excitée contre les chrétiens par Abderrama ou Habdarraghaman, roi des Sarrasins. Saint Euloge a écrit l'histoire du martyre de saint Habence et de ses compagnons. L'Église honore la mémoire de ce saint le 7 juin. *Voy.* le *Recueil de l'Espagne illustrée*, tom. IV, et la *Biblioth. des Pères*, tom. IX.

HABER, Cinéen, appartenait à la famille de Jéthro, et était le mari de Jahel, qui tua Sisara. *Voy.* Juges, IV, 11.

I. **HABERKORN** (Pierre), luthérien, né en 1604 à Butzbach, en Vétéravie, surintendant et professeur de théologie à Giessen, mort en cette ville l'an 1676, parla beaucoup dans divers colloques tenus au sujet de la religion. Son principal ouvrage est *Heptas disputationum Anti-Walemburgicarum;* 1650-1652, vol. in-8°. C'est un recueil de tout ce que les protestants ont dit pour chercher à justifier leur séparation de l'Église romaine. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **HABERKORN DE HABERFELS** (l'abbé Joseph), né à Kœnigswarten, en Bohême, l'an 1734, mort après 1786, a publié des *Sermons;* Breslaw, 1780-1781, 14 vol.

HABERMANN. *Voy.* AVENARIUS, n° I.

I. **HABERT** (Isaac), évêque de Vabres, né à Paris, mort à Pont-de-Salars, près de Rhodez, en 1668, était docteur de la faculté de théologie de Paris. Il fut successivement chanoine et théologal de Paris, prédicateur du roi, puis évêque. On croit qu'il est l'auteur de la lettre de 1651 à Innocent X, souscrite par quatre-vingt-cinq évêques, pour prier ce pape de juger la question de la grâce. Outre un grand nombre de *Sermons*, d'écrits contre le jansénisme, il a laissé : 1° *De Consensu hierarchiæ et monarchiæ*, contre l'*Optatus Gallus* de Ch. Hersent; Paris, 1640; trad. en français par le P. Giry, sous ce titre : *Union de l'Église avec l'État;* ibid., 1641, in-8°; — 2° *Liber pontificalis, græce et latine, cum notis;* ibid., 1643, in-fol.; — 3° *De Cathedra seu primatu S. Petri;* 1645; — 4° *Défense de la théologie des Pères grecs sur la grâce;* 1646; — 5° *In B. Pauli apostoli Epistolas tres episcopales Expositio perpetua;* ibid., 1656, in-8°; — 6° des *Hymnes* pour la fête de saint Louis, dans le bréviaire de Paris. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HABERT** (Louis), docteur de la société de Sorbonne, né à Francillon, près de Blois, en

1636, mort en 1718, devint successivement chanoine théologal et grand vicaire de Luçon, d'Auxerre, puis de Verdun, official et supérieur du séminaire de Châlons-sur-Marne. Il vivait retiré dans la maison de Sorbonne quand, en 1714, il fut exilé pour son opposition à la bulle *Unigenitus*. Cet exil ne dura pas plus d'un an. L'auteur du *Diction. des livres jansénistes* appelle Louis Habert *un janséniste radouci, qui, par des routes obliques, revient toujours au système jansénien*. Il a laissé : 1° *La Pratique du sacrement de Pénitence pour le diocèse de Verdun;* Blois, 1688, in-12; — 2° *Réponse à la quatrième lettre d'un docteur de Sorbonne à un homme de qualité, touchant les hérésies du* XVIIIe *siècle;* Paris, 1714, in-8°; — 3° *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii Catalaunensis;* ibid., 1707, 7 vol. in-12; Lyon, 1709, 6 vol. in-12; ouvrage qui fut censuré par Fénelon dans son *Instr. pastor* du 1er mars 1711; — 4° *Défense de l'auteur de la théologie du séminaire de Châlons contre un libelle intitulé « Dénonciation..... »;* Paris, 1714, in-12; — 5° *Compendium theologiæ dogmaticæ et moralis*, etc.; ibid., 1714, 2 vol. in-12. *Voy.* Goujet, *Biblioth. des Aut. ecclés. du* XVIIIe *siècle*, tom. III, p. 105 et suiv. Le *Journ. des Savants.* 1691, 1707, 1709, 1710, 1714, 1728, 1737 et 1748. Richard et Giraud. Feller. La *Nouv. Biogr. générale.*

III. **HABERT** (Nicolas), prieur de l'abbaye de Notre-Dame-de-Mouzon, mort en 1734, a donné une *Histoire* de cette abbaye en latin; 1728. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

HABESSUS. *Voy.* ANTIPHELLUS.

HABET-DEUM (saint), évêque et confesseur, vivait au Ve siècle, et était le compagnon de saint Eugène, évêque de Carthage. Habet-Deum fut exilé à Tamalle, dont l'évêque arien, Antoine, s'efforça par divers tourments de lui faire embrasser l'arianisme. Rien ne put ébranler la foi du saint évêque, qui se rendit à Carthage pour adresser d'énergiques remontrances au roi Hunnéric; mais ces remontrances ne procurèrent ni la paix à l'Église ni le martyre à leur auteur. On célèbre la fête de saint Habet-Deum le 13 juillet. *Voy.* Richard et Giraud.

HABIA, chef d'une des familles sacerdotales. *Voy.* II Esdras, VII, 63.

I. **HABIT CLÉRICAL** ou **ECCLÉSIASTIQUE, COSTUME ECCLÉSIASTIQUE.** Dans les quatre premiers siècles de l'Église, les clercs ou ecclésiastiques ne portaient pas des habits différents de ceux des laïques, et, dans les trois premiers siècles, les ministres de l'autel n'en avaient point de particuliers pour remplir leurs fonctions. Saint Jérôme le premier a parlé de la distinction des habits que l'on mettait à l'autel et de ceux dont on se servait dans la vie commune. D'après saint Thomas, les personnes constituées en dignité peuvent, sans pécher, porter des habits plus riches que les autres, pourvu que ce ne soit pas par vanité, mais seulement pour faire comprendre l'excellence de leur état et le respect dû à leur dignité. Aujourd'hui l'habit clérical que doivent porter ceux qui sont dans les ordres sacrés est l'habit long (*vestis talaris*), c'est-à-dire la soutane. Ainsi l'ont décidé les conciles et les règlements ecclésiastiques. *Voy.* Hieronym., in cap. XLIV Ezechiel. Saint Thomas, 2. 2., quæst. 169, art. 1, ad 2. Le conc. de Trente, sess. XIV, *de Reformat.* Le conc. de Bordeaux, ann. 1583. Pontas, au mot HABIT, cas 1 et 2. Le *Journal des Savants,* 1680, 1686, 1701 et 1704, 1709. Supplém., p. 31 de la 1re édit., et 265 de la 2e. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **HABIT DES CHRÉTIENS.** La modestie et la mortification commandées dans l'Évangile ne permettaient pas aux premiers chrétiens d'affecter le luxe et la somptuosité des habits. Jésus-Christ dit que ceux qui sont mollement vêtus sont dans les palais des rois, et saint Paul condamne l'affectation des parures, même dans les femmes. Clément d'Alexandrie permet aux femmes de porter un plus bel habit que les hommes; mais il ne veut pas qu'il blesse la pudeur et qu'il sente la mollesse. Tertullien et saint Cyprien ont condamné avec la plus grande rigueur les femmes qui portaient dans les églises ou ailleurs un faste indécent et une parure immodeste. Or la coutume ne saurait prescrire contre de pareilles autorités, et la tolérance sur ce point est une véritable apostasie de l'esprit chrétien. *Voy.* Matth., XI, 8. Luc, VIII, 25. I Timoth., I, 9. I Pierre, III, 3. Clém. d'Alex., *Pædag.*, l. III, c. XI.

III. **HABIT DES RELIGIEUX.** C'est celui de l'Ordre que ceux qui ont fait profession sont obligés de porter. Pour obtenir un bénéfice régulier, il ne suffisait pas d'être novice et de porter l'habit religieux, il fallait encore être profès. *Voy.* le *Diction. de droit et de pratique* de Ferrière, au mot HABIT DES RELIGIEUX.

IV. **HABIT ECCLÉSIASTIQUE.** *Voy.* HABIT CLÉRICAL.

HABITUDE (*Habitus, assuetudo*), qualité ou impression de l'esprit et du corps qui se contracte par des actes réitérés, et qui fait qu'on se porte à une chose avec d'autant plus de facilité qu'on l'a faite plus souvent; c'est ce qu'on appelle des habitudes acquises; mais il y a, en outre, des habitudes infuses que Dieu nous donne sans que nous puissions les acquérir par nos propres efforts. Telles sont les vertus de foi, d'espérance et de charité. L'habitude du vice étant volontaire dans son principe, est coupable, lors même qu'elle ôte à l'homme la liberté de délibérer. Ainsi, loin de diminuer la grièveté du péché qu'elle fait commettre, elle l'augmente plutôt, parce que celui qui pèche par habitude pèche par une plus grande inclination au mal. Il est également vrai, dans un sens contraire, que l'habitude dans le bien ne diminue pas, mais qu'elle augmente même le mérite de nos actions qui en procèdent, parce que plus cette habitude est formée, plus l'inclination au bien est grande. Cependant les péchés d'habitude peuvent, en certains cas, être excusables, savoir : lorsque le pécheur est dans la douleur actuelle de son péché précédent, qu'il travaille sérieusement à détruire son mauvais penchant, et que l'habitude prévient tellement sa volonté qu'il n'y a aucune part, tant dans sa cause que dans ses effets. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

HABITUÉ, se dit d'un prêtre fixé à une paroisse, et qui est chargé seulement de certaines fonctions déterminées, comme la célébration des offices, le catéchisme, la prédication; mais qui généralement n'est pas censé député, comme le vicaire, pour remplacer le curé dans la charge pastorale. Les prêtres habitués dans une paroisse doivent obéir aux curés et assister aux offices en habit d'église. On doit leur fournir une subsistance convenable sur les revenus et le casuel de l'église. Les évêques peuvent envoyer dans les paroisses, même sans le consentement des curés, des prêtres pour remplir toutes les fonctions sacerdotales. *Voy.* les *Mem. du clergé*, tom. I, p. 613, et tom. III, p. 383 et suiv., 1164-1170.

HABSANIAS, père de Jérémie. *Voy.* Jérémie, xxxv, 5.

HABSEN (Bona-Gratia de), capucin, né en Alsace, vivait au xviie siècle. Il professa la théologie, exerça les fonctions de missionnaire, et devint définiteur de sa province. Il a laissé : 1° *Summa quæstionum regularium, in specialem FF. Minor. Capucinorum usum;* Fribourg, 1665, in-8°; Cologne, 1667; Lyon, 1671; — 2° *Breviculus selectarum quæstionum regularium;* Cologne, 1688; — 3° *Elucidatio quarumdam quæstionum et locorum theologicorum de sacramentis;* ibid., 1669, in-8°; — 4° *Disceptatio de matrimoniis hæreticorum;* ibid., 1669; — 5° *Libri duo quæstionum, in quibus quæritur causa cur hodie multi religiosi a religione catholica deficiant;* ibid., 1660, in-8°. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. I, p. 223 et suiv.

HACCUS, père d'Urias, travailla à bâtir les murs de Jérusalem sous Néhémie. *Voy.* II Esdras, iii, 21.

HACELDAMA, champ situé au midi de Jérusalem, et qui fut acheté par les prêtres avec les trente sicles d'argent qu'ils avaient donnés à Judas pour le prix du sang de Jésus-Christ. *Voy.* Matth., xxvii, 8. Actes, i, 19.

HACHAMONI, père de Jesbaam ou de Jahiel. *Voy.* I Paral., xi, 11.

HACHE (ORDRE DE LA) ou **ORDRE DES DAMES DU PASSE-TEMPS**, Ordre militaire institué à Tortose vers l'an 1149 par Raimond Bérenger, comte de Barcelone, en mémoire de ce que les femmes de Tortose, armées de haches, défendirent leur ville contre les Maures. *Voy.* Hélyot, *Hist. monast.,* tom. VIII, p. 425.

HACHELAI, père d'Athersatha, fut un de ceux qui signèrent l'alliance que Néhémie renouvela avec le Seigneur. *Voy.* II Esdras, x, 1.

HACHETTE DES PORTES (Henri), évêque de Glandèves, né au diocèse de Reims en 1712, mort à Bologne en 1795, fut successivement chanoine de la cathédrale de Reims, archidiacre et grand vicaire de ce diocèse, visiteur des Carmélites, abbé de Vermand, de l'Ordre des Prémontrés, évêque de Sidon *in partibus*, et, en 1771, évêque de Glandèves. Il combattit vigoureusement les Jansénistes et contribua à répandre parmi les Carmélites la dévotion au sacré Cœur de Marie. Il a laissé : 1° *La Dévotion au Cœur de Marie;* Nice, 1792, in-12; Paris, 1825, in-12; — 2° *Catéchisme sur les affaires du temps;* — 3° *Lettre pastorale contre le serment à la constitution civile du clergé;* — 4° *Lettre aux missionnaires de Notre-Dame-de-la-Garde d'Avignon sur la mort de M. Imbart, leur supérieur général. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HACHILA, montagne où David se réfugia lorsque les habitants de Ziph voulurent le livrer à Saül. *Voy.* I Rois, xxiii, 19.

HACK (Jacques), jésuite, né à Juliers, ville et duché de l'Empire, près des Pays-Bas, mort en 1634, s'appliqua avec succès à la controverse. On lui doit : 1° *Défense du sermon de Scherer pour la communion sous une seule espèce;* Olmutz, 1613; — 2° un *Écrit contre Paul Tossan;* ibid., 1614; — 3° *Réponses sur des questions nécessaires*, contre le même; ibid., 1617; tous ces ouvrages sont écrits en allemand.

HACKELMANN (Léopold), jurisc. protestant, né à Stade, près de Brême, en 1563, mort en 1619, se fit recevoir docteur en droit à l'université d'Iéna, où il professa quelques années plus tard. Il devint conseiller de l'archevêque de Magdebourg, puis professeur de droit à Leipzig. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Semicenturia quæstionum controversarum utrique juris;* Leipzig, 1616; — 2° *Quæstiones illustres ex jure civili pontificio, feudali et Saxonico;* Iéna, 1594, in-4°; Francfort, 1602; Magdebourg, 1613, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HACKER (Jacques), théologien, né à Ethingen, vivait au xviie siècle; il professa la théologie à Fribourg en Brisgau. On a de lui : 1° *Dispute sur la prédestination;* Fribourg, 1609; — 2° *Disputationes de prædestinationis causa, falso et ementito autore Dan. Neidengero, vero autem et germano ejus fabro Fr. Andr. Ureiano, Ord. Min.,* etc.; — 3° *Commentaire sur la méthode du Docteur angélique touchant la Divinité, la Trinité et les anges:* Fribourg, 1619; — 4° *De la Béatitude... et de la grâce;* ibid. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **HACKET** (Jean), évêque anglican de Lichfield et Coventry, né à Londres en 1592, mort à Lichfield l'an 1670, fut d'abord chapelain de l'évêque de Lincoln. Durant la guerre civile il se déclara ouvertement pour le roi, ce qui lui attira des persécutions; après la restauration il fut promu à l'épiscopat. Ses principaux ouvrages sont : 1° *A Sermon preached before the king, march* 22 1660; — 2° *A Century of sermons upon several remarkable subjects;* 1675, in-fol.; — 3° *The Life of Archbishop Williams;* 1693. Ambroise Philips en a donné un abrégé; 1700, in-8°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. II. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HACKET** (Jean-Baptiste), dominicain, né à Féthard en Irlande, mort à Rome vers l'an 1685, professa la théologie dans plusieurs couvents de son Ordre. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Controversarium theologicum, complectens omnes tractatus Primæ Secundæ Doctoris angelici;* Rome, 1659, in-fol.; — 2° *Synopsis theologica in tractatum de fide, spe et charitate;* ibid., 1675, in-4°; — 3° *Synopsis philosophica;* 4 vol. in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 579.

HACKI (Jean-François), jésuite polonais du xviie siècle. On a de lui : *Scrutinium veritatis fidei, quo in prima parte inquiritur an non universarum a rom. cathol. Eccles. atque inter se dissidentium hujus temporis religionum ex uno omnium principio, quod scilicet verbum Dei scriptum, exclusa cathol. Eccles. auctoritate, sit regula, norma, judexque fidei, nullitas manifeste sequatur;* Oliva, 1682, in-4°. *Voy.* le *Journ. des savants*, 1683, p. 33, 1re édit., et p. 22, 2e édit. Richard et Giraud.

HACKSPAN (Théodore ou Thierry), luthérien, né à Weimar, ville de Thuringe, en 1607, mort l'an 1659, professa la théologie, puis l'hébreu à l'université d'Altorf. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Notæ philologico-theologicæ in varia et difficiliora Veteris et Novi Testamenti loca;* Altorf, 1662, 3 vol.; — 2° *Quadrigæ Disputationes de locutionibus sacris;* ibid., 1648; — 3° *Observationes Arabico-Syriacæ in quædam loca Veteris et Novi Testamenti;* ibid., 1639; — 4° *De Angelorum dæmonumque Nominibus;* ibid., 1641; — 5° *Miscellaneorum sacrorum Libri duo;* ibid., 1660; cet ouvrage, aussi bien que *Exercitatio in Cabala Judaica*, qui s'y trouve joint, a été mis à l'*Index*. (Dec. 15 jan. 1714.) *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 760 et 761, édit. in-fol. La *Gloria Academ. Altdorfinæ*, p. 34 et suiv. Richard et Giraud, qui reproduisent la liste des ouvrages d'Hackspan indiqués par le P Le Long.

HACQUEVILLE (Nicolas de), conseiller au parlement de Paris, vivait au xve siècle. Il devint chanoine de l'église métropolitaine de

Paris, puis abbé commendataire de l'abbaye de Livry. Il a laissé : 1° des *Lettres* sur la réforme de Livry ; — 2° un *Poëme latin sur saint Bernard et en l'honneur de l'abbaye de Clairvaux. Voy.* M. Le Beuf, *Hist. du diocèse de Paris;* tom. VI, p. 213.

HACUPHA, un des Juifs qui revinrent à Jérusalem avec Zorobabel après la captivité de Babylone. *Voy.* I Esdras, II, 51. II Esdras, VII, 53.

HADAD, un des douze fils d'Ismaël, dont les descendants se répandirent dans l'Arabie. *Voy.* Genèse, XXV, 15, et *Compar.* HADAR.

HADAIA, père de la reine Idida, mère de Josias, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XXII, 1.

HADAR, un des douze fils d'Ismaël. (Genèse, XXV, 15.) Le texte samaritain et la version arabe portent *Hadad*, et la Vulgate elle-même lit *Hadad*, I Paralip., I, 30. *Voy.* HADAD.

HADASSA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 37.

HADID, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* II Esdras, XI, 34.

I. **HADITHA**, siége épisc. de la province de Massul, au diocèse des Chaldéens, située au levant sur le Tigre, à l'endroit où le Zeba se jette dans ce fleuve. Il a eu dix évêques, dont le premier, Maranzacha, siégeait vers le VIIIe siècle, sous le catholique Salibazaca. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1225.

II. **HADITHA**, ville épisc. des Jacobites, située dans la Mésopotamie, sur l'Euphrate, et près d'Anbora. Elle a eu pour évêque Jean, qui fut amené avec le patriarche Jean VIII à Constantinople, en 1229; et, comme il ne voulut pas se rétracter de ses erreurs, il mourut en prison dans cette ville. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1501. Richard et Giraud.

III. **HADITHA**, siége épisc. jacobite, sous le Maphrien, dans le Ségestan. Il a eu un évêque, Aaron, qui vers l'an 1155 se fit mahométan, puis retourna au christianisme, ensuite apostasia de nouveau, et rentra encore dans le sein de l'Église catholique. Mais cette seconde fois il se retira au mont Liban, chez les Maronites, où il finit ses jours dans la pénitence. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1584.

HADRACH est très-probablement le nom d'une ville et d'une contrée situées à l'orient de Damas. *Voy.* Zacharie, IX, 1. J.-D. Michaëlis, *Supplement. ad Lex. Hebr.*, p. 677. Jérôme Van Alphen, *De Terra Chadrach et Damaso;* Utrecht, 1723, in-12; ouvrage réimprimé dans Ugolini, *Thesaurus antiq. sacrarum*, tom. VII, n° 20.

HADRAMITUM. *Voy.* ADRUMÈTE.

HADRIA. *Voy.* ADRIA, n° II.

HADRIAN ou **HADRIANA, ADRIANA**, ville épisc. de l'Hellespont, située au diocèse d'Asie, sous la métropole de Cyzique. Elle est mentionnée dans toutes les Notices ecclésiastiques. Elle a eu six évêques, dont le premier, Alexandre, siégea d'abord à Hélénopolis. *Voy.* Socrate, *Hist. eccles.*, l. I, c. XXXVI. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 782. Richard et Giraud.

HADRIANI, ville épisc. de la province de Bithynie, sous la métropole de Nicomédie. Elle a eu sept évêques, dont le premier, Evethius, assista au concile de Nicée. *Voy.* Socrate, *Hist. ecclés.*, l. VII, c. XXVII. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 626.

I. **HADRIANOPOLIS** ou **ADRIANOPOLIS**, ville épisc. de la province Honoriade, située au diocèse de Pont, érigée en évêché au IXe siècle, sous la métropole de Claudiopolis. Elle a eu six évêques, dont le premier fut Evethius; ce qui semble la confondre avec Hadriani, dont le premier évêque porte aussi le nom d'*Evethius;* mais Holstenius remarque qu'il faut la distinguer de ce siége épiscopal. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 577. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 117. Richard et Giraud.

II. **HADRIANOPOLIS** ou **ADRIANOPOLIS**, ville épisc. et métropolitaine de la province d'Hæmimont, au diocèse de Thrace; les Turcs l'appellent *Maritza*. Son premier évêque, Eutrope, fut chassé de son siége par les ariens pour avoir empêché qu'on ne se fiât aux discours d'Eusèbe de Nicomédie. *Voy.* Lequien, tom. I, p. 1172. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 117. Richard et Giraud.

III. **HADRIANOPOLIS**, appelée *Andrinopoli* par les Latins, et *Androu* par les Turcs. Elle fut aussi le siége d'un archevêque latin, sous le patriarche de Constantinople. Un de ses évêques, N..., fut invité par Innocent III à assister au concile de Latran en 1215. *Voy.* Lequien, tom. III, p. 962. Richard et Giraud.

IV. **HADRIANOPOLIS** ou **ADRIANOPOLIS**, ville épisc. de la province de Pisidie, au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Antioche; toutes les Notices et les Actes des conciles la mentionnent. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Olympe, réfuta l'erreur d'Origène sur la résurrection. *Voy.* Lequien, tom. I, p. 1049. Richard et Giraud.

HADRIANOTHERŒ, ville épisc. de l'Hellespont, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Cyzique. Les Notices grecques et les Actes des conciles la mentionnent. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Patrice, assista au second concile de Chalcédoine. *Voy.*

HADRIEL, fils de Berzellaï, épousa Mérob, fille de Saül, dont il eut cinq fils, qui furent livrés aux Gabaonites pour être mis à mort en présence du Seigneur, en vengeance de la cruauté de Saül à l'égard des Gabaonites. *Voy.* I Rois, XVIII, 19; II Rois, XXI, 6 et suiv.

HADVINDUS. *Voy.* CHADOUIN.

HÆBERLIN (François-Dominique), vice-recteur de l'université de Helmstadt, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Selecta quædam de S. Michaele Archangelo, ejus apparitionibus, festis et cultu, imprimis in monte Gargano, illucque factis peregrinationibus in solemni die anniversario S. Michaelis;* Helmstadt, 1659, in-4°. *Voy.* les *Annales typogr.*, mois d'octobre 1761. Richard et Girand.

HAEFTEN (Jacques **VAN**), bénédictin, né à Utrecht en 1588, mort en 1648, étant devenu abbé d'Affliguem, dans le Brabant, changea son nom de baptême en celui de Benoît. Il introduisit dans son monastère les constitutions de la congrégation des SS. Vannes et Hydulphe. Il a laissé : 1° *Propugnaculum reformationis monasticæ Ordinis S. Benedicti;* — 2° *Paradisus, sive viridarium catechisticum;* — Anvers, 1622, in-4° ; — 3° *Schola cordis;* ibid., 1629; — 4° *Panis quotidianus, seu meditationes sacræ, in singulos anni dies distributæ;* ibid., 1634; — 5° *Disquisitiones monasticæ, quibus S. Benedicti regula et religiosorum rituum antiquitates varie dilucidantur; præmissa S. Benedicti Vita;* ibid., 1643, 2 vol. in-fol.; — 6° *Venatio sacra, sive Ars quærendi Deum;* ibid., 1650, in-fol.; ouvrage posthume, — 7° *Via regia crucis*, trad. en français sous ce titre : *Le Chemin royal de la croix;* in-8°. *Voy.* Burnam, *Trajectum eruditum*, p. 133. *Le Grand Théâtre sacré de Brabant*, t. I, part. II. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HÆMIMONT ou **HÈMIMONT**, province de Thrace, ainsi nommée parce que le mont Hæ-

mus la termine au septentrion; c'est la partie septentrionale de la Thrace vers la Mœsie inférieure. Hadrianopolis était sa métropole; plusieurs de ses évêchés ont été érigés en archevêchés. *Compar.* HADRIANOPOLIS, n° II.

HÆMERCHEN. *Voy.* KEMPIS.

HÆMERLIN. *Voy.* KEMPIS.

HAEN (Antoine de), savant médecin, né à La Haye en 1704, mort à Vienne en 1776, a publié plusieurs dissertations et traités, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Magia;* Vienne, 1774, et Venise, 1775, in-8°; ouvrage où l'auteur combat la crédulité du peuple, et beaucoup de contes que l'ignorance a enfantés sur la magie; mais où il maintient, conformément à l'Écriture sainte, aux saints Pères et à l'histoire de tous les siècles, sa possibilité et même sa réalité, quoique dans des cas plus rares que le vulgaire ne l'imagine; l'incrédulité en a pris occasion d'affaiblir sa réputation; — 2° *De Miraculis;* ibid., 1775, in-8°. Les *Œuvres complètes* de Haen ont été publiées à Paris, 1761-1774, 11 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HAER (Florent **VAN DER**), chanoine et trésorier de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, né à Louvain en 1547, mort en 1634, fit une étude particulière de l'histoire de son pays et des antiquités ecclésiastiques. On lui doit, entre autres ouvrages : *Antiquitatum liturgicarum Arcana;* Douai, 1605, in-8°. Il y donne deux explications de chaque messe *de Tempore;* la première, moitié littérale, moitié ascétique, renferme l'enchaînement des parties du texte; la seconde est une suite de recherches sur l'origine des cérémonies de la messe. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HÆSCHELIUS ou **HŒSCHELIUS** (David), helléniste, né à Augsbourg en 1556, mort l'an 1617, eut la direction de la bibliothèque publique du collége de Sainte-Anne à Augsbourg, et le rectorat du même collége. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Homiliæ quædam sacræ Basilii magni, Gregorii Nysseni, Nazianzeni, Joann. Chrysostomi, Cyri Germani in præcipuas ferias, cum fragmento Cyrilli Alexandrini,* etc.; Augsbourg, 1587, in-4°; — 2° *S. Joannis Damasceni, presbyteri, Oratio græco-latina in Transfigurationem Domini et Servatoris nostri J.-C. ad manuscripti codicis augustani fidem emendata et integritati restituta,* etc.; ibid., 1588, in-8°; 3° *S. Gregorii, episcopi Nysseni, Oratio de Filii et Spiritus Sancti deitate,* etc.; ibid., 1591, in-4°; — 4° *D. Gregorii Nysseni Opuscula,* etc.; Leyde, 1593, in-12; — 5° *D. Joann. Chrysost. Oratio in diem natalem Servatoris nostri J.-C. edita nunc primum;* ibid., 1594, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

HAFFNER (Isaac), prédicateur protestant, né à Strasbourg en 1751, mort en 1831, devint doyen de la faculté de théologie de sa ville natale. On lui doit : 1° des *Sermons;* 1801-1803, 2 vol. in-8°; — 2° *Jubilé,* en français et en allemand; Strasbourg, 1831, in-8°; — 3° *Des Secours que l'étude des langues, de l'histoire, de la philosophie et de la littérature offre à la théologie;* ibid., 1803, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HAGAB, un des principaux d'entre les Nathinéens. *Voy.* I Esdras, II, 16.

HAGABA, un des principaux d'entre les Nathinéens. *Voy.* I Esdr., II, 45.

I. **HAGEN** (Jean de). *Voy.* JEAN DE HAGEN.

II. **HAGEN** (Pierre), *Hagius*, poëte, né à Henneberg en 1569, mort à Kœnigsberg en 1620, fut recteur du collége de cette dernière ville. Outre plusieurs cantiques qui se trouvent dans les recueils de chants d'église protestants, on a de lui : 1° *Prosopopœia veri et sinceri Christiani;* 1618; — 2° *Praxis pietatis maxime quæstuosæ;* Kœnigsberg, 1623. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAGER (Balthazar), jésuite, né à Uberlinghen, en Souabe, mort en 1627, a laissé : 1° *Conférence de la confession d'Augsbourg et du concile de Trente avec la parole de Dieu;* Würtzbourg, 1627; — 2° *Défense des images,* en allemand; Mayence; — 3° *La Conduite à la religion catholique;* — 4° *Sermon du jubilé;* — 5° *Le Sacrilége calvinistique,* contre Mosenus.

HAGGI, second fils de Gad. *Voy.* Genèse, XLVI, 16.

HAGGIA, fils de Samaa, un des descendants de Mérari. *Voy.* I Paralip., VI, 30.

HAGGITH, femme de David et mère d'Adonias. *Voy.* II Rois, III, 4. C'est la même qu'Aggith. *Voy.* II Paralip., III, 2.

I. **HAGIOGRAPHES**, terme qui s'emploie pour désigner certains livres de la Bible. Les Juifs divisent en trois classes les livres sacrés : 1° la *Loi*, qui comprend les cinq livres de Moïse; 2° les *Prophètes;* 3° les *Hagiographes,* qui sont : les Psaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Esdras, les Chroniques ou Paralipomènes, le Cantique des cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste et Esther. Ils appellent ces livres *écrits* par excellence, parce qu'ils ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit, tandis que les prophéties ont été écrites, non par une simple inspiration du Saint-Esprit, mais par la prophétie, qui consiste en songes, visions, extases, etc.; distinction qui est assez mal fondée; car David, Salomon, Daniel, ont eu des songes, des visions, des extases, aussi bien que Samuël, Isaïe, etc., et l'on ne peut montrer aucune différence dans la manière dont Dieu les a inspirés.

II. **HAGIOGRAPHES** se dit encore de ceux qui ont écrit les vies et les actions des saints.

HAGIOLOGIQUE (*Hagiologicus*), discours qui concerne les saints ou les choses saintes.

HAGIOSIDÈRE ou **HIGIOSIDIRE**, mot dérivé du grec, et qui signifie *fer saint* ou *sacré;* c'est le nom donné à une lame de fer large de quatre doigts et longue de seize, attachée par le milieu à une corde qui la tient suspendue et sur laquelle on frappe pour faire du bruit. Les Grecs qui sont sous la domination des Turcs, ne pouvant se servir de cloches, font usage de ces hagiosidères pour appeler les fidèles à l'église. Quand on porte le saint Sacrement aux malades, le ministre qui précède le prêtre frappe trois fois de temps en temps, pour avertir qu'on adore Jésus-Christ. *Voy.* Jérôme Maggi, *Traité des cloches.*

HAGNOALDUS. *Voy.* CAGNOALD.

HAHN (Philippe-Matthieu), mécanicien, protestant, né à Scharrhausen, près de Stuttgard, en 1739, mort en 1790, étudia l'astronomie, la peinture et la théologie. Il exerça les fonctions de pasteur, et il a laissé, outre des ouvrages sur l'astronomie : 1° *La Cause principale de l'Apocalypse de Jean;* Francfort et Leipzig, 1772; in-8°; — 2° *Recueil de Méditations sur les Évangiles des dimanches, des fêtes et solennités, depuis le jour de l'an jusqu'à Pâques;* ibid., 1774, in-8°; — 3° *Le Nouveau Testament, avec des commentaires;* Winterthur, 1780-1781, 4 vol. in-8°; — 4° *Écrits divers de théologie;* ibid., 1780-1781, 4 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HAÏ** ou **AÏ**, que les Septante appellent *Aggaï*, l'historien Joseph *Anoï*, et d'autres *Aiaht*, est une ville située près de Béthel, à l'occident

de cette ville. *Voy.* Genèse, XII, 8. Josué, VII, 2. II Esdras, XI, 31, etc.

II. **HAÏ** ou **HAYA**, le dernier et le plus célèbre des Gaons, né en 969, mort en 1038, était fils du rabbin Scherira Gaon, qui lui confia la direction de l'école de Firouz Schabour (Babylonie), connue sous le nom d'*Académie Pombedithane.* Il enseigna les diverses parties de la jurisprudence rabbinique. Il a écrit, en arabe, plusieurs ouvrages qui ont été traduits en hébreu, entre autres : 1° *Instruction de l'intelligence;* Paris, 1562; Venise, 1579; Constantinople, 1533; Hambourg, 1638, in-4°, avec une trad. latine par Ébert; — 2° *Interprétation des songes;* Ferrare, 1552, réimprimé plusieurs fois et en divers lieux; — 3° *Commentaires bibliques*, dont Schnurrer a donné un extrait dans *R. Tanchum Hierosolymitani ad libros Vet. Test. Comment. arabici specimen;* Tubingue, 1791, in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, III, IV, n° 541. De Rossi, *Dizionario storico degli autori Ebrei*, vol. I, p. 152, 153. La *Nouv. Biogr. génér.*

HAICARD. *Voy.* ECCARD.

HAIDEN (Jean), jésuite, né à Hradischt, en Moravie, l'an 1716, et qui vivait encore en 1786, était un des hommes les plus érudits de son siècle, comme ses ouvrages le prouvent. On a de lui : 1° *Dissertationes de Therapeutis Philonis Judæi;* Prague, 1756, in-4°; — 2° *De Instituto Ecclesiæ infantibus mox cum baptismo conferendi Sacramenta Confirmationis et Eucharistiæ Dissertatio;* 1758, in-4°; — 3° *De Eugeni IV Decreto pro Armeniis : num tanquam pars Synodi œcumenicæ Florentinæ sit respiciendum?* 1759, in-4°; — 4° *De Prudentii Marani opinione, Homousion Antiochiæ sæculo* III° *proscriptum negantis;* 1760, in-4°; — 5° *Animadversiones criticæ in chronologiam;* 1760, in-4°; — 6° *Exercitationes chronologicæ de tribus præcipuis annis Christi, nati, baptisati et morientis, ad calculum Joannis Kepleri olim apud Pragenses, astronomi accommodatæ;* 1761, in-8°; — 7° *Appendix ad exercitationes chronologicas de profectione Romanæ Sedis, et obitus Principis apostolorum Petri annis;* 1761, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **HAIMON** ou **AIMON**, **HEMMON**, disciple d'Alcuin, né dans la France orientale ou dans la Bretagne insulaire, fut d'abord moine de Fulde, puis abbé de Hirschfeld, dans le diocèse de Mayence, enfin évêque d'Halberstadt, en Saxe; il mourut en 853. Il avait assisté en 847 au concile de Mayence. On a de lui : 1° *Glossæ continuæ super Psalterium;* Cologne, 1523, in-8°, et 1561; — 2° *In Cantica canticorum;* Cologne, 1519, in-fol.; Worms, 1631, in-8°; — 3° *In duodecim Prophetas minores;* Cologne, 1519, 1529, 1533 et 1573; — 4° *Homiliæ super Evangelia totius anni;* Cologne, 1531; Paris, 1533; — 5° *Super Apocalypsim Explanatio;* Cologne et Paris, 1531; — 6° *Breviarium historiæ ecclesiasticæ;* ibid., 1531; trad. en français par Claude d'Espence; Paris, 1573, in-8°; — 7° *De Corpore et sanguine Christi*, dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium. Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVIII, p. 712 et suiv. Le Long, *Biblioth. Sacra.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta*, tom. IV. Trithème, *De Scriptor. eccles.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V, p. 111-126. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HAIMON** ou **AIMON**, religieux de Saint-Denis, vivait au XIIe siècle; sa vie est complétement inconnue; on le regarde comme l'auteur d'une *Relation* de la découverte des corps des saints Denis, Éleuthère et Rustique; on trouve cet ouvrage tout entier dans Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, et Duchesne en a donné un extrait dans *Scriptores Rerum Gallicarum*, tom. IV. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XV, p. 303. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HAINE, HAÏR.** Ces termes, souvent répétés dans l'Écriture sainte, ont donné lieu à quelques difficultés. Ainsi, on lit au livre de la Sagesse, XIV, 9, que *Dieu hait l'impie et son impiété;* et, XI, 25, l'auteur dit à Dieu : *Vous aimez tout ce qui existe, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait.* Il n'y a cependant là aucune contradiction. *Haïr*, dans le premier passage comme dans plusieurs autres de l'Écriture, signifie proprement *punir, châtier*, quand il s'agit de Dieu. Mais, quand Dieu punit, ce n'est ni par haine ni par un sentiment de vengeance tel que nous l'entendons ordinairement. C'est, ou pour corriger le pécheur, ou pour inspirer aux autres, par cet exemple de sévérité, la crainte de pécher. L'auteur de la *Sagesse* lui-même nous le fait remarquer (XII, 1 et suiv.). Il a donc raison de conclure que Dieu n'a de *haine* ou d'aversion pour aucune de ses créatures. Qui l'empêcherait, en effet, de les anéantir? La *haine*, qui dans l'homme est une passion déréglée, et qui dans le fond vient de son impuissance, ne peut pas se trouver en Dieu. Il faut remarquer aussi que le mot *haïr* veut dire quelquefois *aimer moins*, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau ; par exemple, dans Malachie (I, 2), dans saint Luc (XIV, 26), qui est expliqué en ce sens par saint Matthieu (X, 37). *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théol.*, et les interprètes sur les divers passages bibliques que nous venons de citer.

II. **HAINE, HAÏR**, en termes de morale est une passion de l'âme qui nous donne de l'éloignement pour quelqu'un. Haïr une personne pour elle-même est toujours un péché mortel ou véniel, selon la nature de la haine et la grandeur du mal que l'on souhaite à la personne haïe. Haïr une personne qui nous a fait du tort est aussi un péché plus ou moins grave; car il n'est pas permis de haïr une personne qui nous est nuisible, quoiqu'on puisse haïr le tort qu'elle nous a fait. On peut haïr les défauts et les vices d'une personne, mais non la personne en qui ces choses se trouvent. *Voy.* saint Thomas, in 3 dist. 30, et 2. 2., q. 34, art. 3, in corp. Pontas, au mot HAINE. Richard et Giraud, qui rapportent plusieurs propositions sur la haine condamnées par le pape Innocent XI.

HAINEUFVE (Julien), jésuite, né à Laval, mort à Paris en 1663, a donné : 1° *Philosophie chrétienne*, en latin; Rouen; — 2° *De la Conduite de la vie et des mœurs qui mènent au salut;* 1639; — 3° *Méditations pour tous les jours de l'année.*

HAIRE, petit vêtement tissu de crin en forme de corps de chemise, et qu'on porte sur la peau dans un esprit de pénitence et de mortification, semblable à celui qui faisait dire à saint Paul qu'il châtiait son corps et le réduisait en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres il ne fût lui-même réprouvé. *Voy.* I Corinth., IX, 27, et *Compar.* MORTIFICATION.

HAITZE (Joseph-Pierre de), littérateur, né à Cavaillon vers l'an 1648, mort à Tretz, près d'Aix, en 1736, a laissé, outre des ouvrages d'histoire et de littérature : 1° *Esprit du Cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu;* Aix, 1708, in-12; — 2° *Histoire de saint Benezet...*, *contenant celle des religieux pontifes;* ibid., 1708; — 3° *Histoire de sainte Rossoline de Villeneuve, de l'Ordre des Chartreux;* ibid., 1720, in-12; —

4° *Histoire de la vie et du culte du B. Gérard Tenque, fondateur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem;* ibid., 1730, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1708, Supplém., p. 358, 1re édit., et p. 293, 2e édit.; 1725, p. 261. Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* Le *Diction. de la Provence.* Moreri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAKEWILL (Georges), anglican, né à Exeter en 1579, mort en 1649, fut successivement chapelain de Charles Ier, archidiacre de Surrey et recteur du collége d'Exeter. Outre un grand nombre de sermons et de traités de controverse, il a laissé : *An Apology, or declaration of the power and providence of God in the government of the World;* 1627 et 1635. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HALA, pays situé au delà de l'Euphrate, où les rois d'Assyrie transportèrent les Israélites des dix tribus. *Voy.* IV Rois, XVII, 6.

HALAA, femme d'Assur. *Voy.* I Paralip., IV, 5.

HALAIN. *Voy.* ALAIN.

HALBERSTADT, ville épisc. de la basse Saxe située à sept lieues de Magdebourg. L'an 787, Charlemagne fonda un évêché à Osterwick, nommé depuis *Seligenstadt;* mais ce lieu étant trop malsain, on transféra son siége à Halberstadt en 809. Cet évêché ayant été cédé à l'électeur de Brandebourg par les traités de Westphalie, fut converti en principauté séculière. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 220, 221.

HALCATH, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 25. *Compar.* HELCATH.

HALDE (Jean-Baptiste du), jésuite, né à Paris en 1674, mort en 1743, a laissé, outre une *Description de la Chine et de la Tartarie chinoise :* 1° *Le Sage chrétien, ou les Principes de la vraie sagesse pour se conduire chrétiennement dans le monde;* Paris, 1724, in-4°; — 2° *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Chine, depuis le* 9e *recueil inclusivement jusqu'au* 26e; 1743. Feller, *Biogr. univers.*

HALDREN (Arnoul), chanoine de la cathédrale de Cologne, né à Wesel, mort en 1534, a laissé : 1° *Exposition des dix préceptes du Décalogue;* — 2° *Consultation sur la confession d'Augsbourg;* — *Traité du culte des martyrs;* Bologne, 1568.

I. **HALENIUS** (Engelbert), fils du suivant, évêque de Skara, né en 1700, mort l'an 1767, a composé : 1° des *Sermons* et des *Oraisons funèbres;* — 2° des *Dissertations;* — 3° La traduction latine d'un traité de Moïse Maimonide, sous le titre de *De Miscellis. Voy.* Lelong, *Biblioth. Sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HALENIUS** (Lars), protestant suédois, né dans la paroisse de Sœderala (Helsingland) en 1654, mort en 1721, fut aumônier de légation en Russie, puis pasteur à Sœderala. On a de lui : *Concordance suédoise et grecque du Nouveau Testament;* Stockholm, 1732-1742, 2 vol. in-fol.; ouvrage dont le P. Lelong parle avantageusement dans sa *Biblioth. sacra. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HALÈS** (Alexandre de). *Voy.* ALÈS, n° III.

II. **HALÈS** (Jean), professeur de grec à Oxford et chanoine de Windsor, né à Bath en 1584, mort à Windsor l'an 1656, fut persécuté à cause de son zèle pour l'anglicanisme. On lui doit : 1° des *Sermons;* — 2° des *Lettres;* — 3° des Opuscules théologiques sous le titre de *Relique d'or*, etc.; 1659 et 1673, avec additions, publiées après sa mort sous le titre de *Traités divers;* Londres, 1677, in-8°. L'*Hist. du synode de Dordrecht*, qui se trouve dans ses Lettres, a été mise à l'*Index* par un décret daté du 11 sept. 1750. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HALHUL, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 58.

HALIÆETUS, qu'on lit dans la Vulgate, Lévit., XI, 13, et Deutéron., XIV, 12, signifie *aigle marin;* c'est aussi en ce sens que les Septante ont rendu l'original *hozniyya;* mais les Talmudistes, suivis de Bochart et de plusieurs hébraïsants modernes, entendent ce mot hébreu de l'*aigle noir*, que les Romains appelaient *valeria.* Quoi qu'il en soit de cette question philologique, les Hébreux mettaient le *hozniyya* au nombre des animaux impurs. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 76, 77.

HALICARNASSE, ou, selon la Vulgate (I Machab., XV, 23), **ALICARNASSE**, ville de Carie fort célèbre dans l'antiquité, qui, au Ve siècle, fut érigée en évêché sous la métropole d'Aphrodisiade, est aujourd'hui évêché *in partibus* sous Stauropoli, archevêché également *in partibus.* Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Calandion, se fit représenter au concile de Chalcédoine par le prêtre Julien. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 117. Richard et Giraud.

HALITGAIRE ou **HALITGARE**, évêque de Cambrai et d'Arras depuis 817, mort en 850, fut envoyé ambassadeur à Constantinople en 828, par Louis le Débonnaire, et assista au sixième concile de Paris. A la prière d'Ebbon, archevêque de Reims, il composa un Pénitentiel en 5 livres, intitulé *De Remediis peccatorum et ordine pœnitentiæ.* Plus tard il ajouta un 6e livre tiré du Pénitentiel romain; les 5 premiers ont été insérés parmi *Antiquæ lectiones* de Canisius; Ingolstadt, 1604, et le 6e a paru en 1616 dans la collection de Stevartius. D. Hugues Ménard l'a donné depuis dans ses Notes sur le *Sacramentaire* de saint Grégoire, et il se trouve aussi dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. XIV, édit. de Lyon. *Voy.* D. Ceillier, tom. XVIII, p. 533 et suiv. Richard et Giraud. Feller.

HALITS ou **HALICZ, HALITZ** (*Halicia* ou *Hallicia*), petite ville de Pokutie, province de la Russie polonaise. Louis, roi de Hongrie et de Pologne, y transféra l'évêché de Léopold en 1375, et la fit ériger en archevêché par le pape Grégoire XI; mais la noblesse polonaise fit tant de réclamations, qu'il fallut remettre le siége à Léopold, sous le pontificat de Jean XXIII, l'an 1414. Aujourd'hui il y a à Léopold ou Lenberg un archevêque, qui gouverne les archevêchés réunis de Halitz et de Kaminieck. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 117. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 225, 226.

I. **HALL** ou **HALLE** (*Hala Suevorum*), ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, où Wigman, évêque de Magdebourg, tint un concile en 1176. *Voy.* le P. Mansi, *Collect. des conciles*, Supplém., tom. II, col. 675 et 676. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 224, 225.

II. **HALL** (Joseph), évêque anglican d'Exeter, né à Bristow-Park, dans le comté de Leicester, ou à Ashby de la Zouche, selon Feller, né en 1574, mort en 1656, fut successivement recteur de Halstead, dans le comté de Suffolk, chapelain du prince de Galles, doyen de Worcester, puis évêque. Il assista, en 1618, au synode de Dordrecht, et, l'an 1641, il fut transféré sur le siége épiscopal de Norwich. Il se montra toujours zélé défenseur de l'épiscopat, et les persécutions auxquelles il fut en butte l'obligèrent de quitter son siége. Il a laissé : 1° des *Sermons;* — 2° des *Paraphrases sur l'Écriture;* — 3° des *Épitres*,

— 4° des *Méditations;* — 5° des *Ouvrages de morale.* Ses *Œuvres complètes* ont été réunies et imprimées en 1808, 10 vol. in-8°, avec un ample *Index*, et plusieurs de ses écrits ont été traduits en français par Jacquemot, entre autres ses *Lettres:* Genève, 1627, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HALL** ou **HALLE** (Richard), théologien, né en Angleterre, mort en 1674, professa la théologie à Douai. Il a laissé : 1° *Traité pour la défense de l'autorité royale et sacerdotale contre les rebelles;* Douai, 1584; — 2° une édition du livre de Jean Giovani sur *le Schisme,* avec une préface; — 3° trois livres des *Cinq parties de la Conscience;* Douai, 1598; — 4° *Des trois premières Causes des tumultes de Flandre contre l'assemblage de plusieurs religions;* ibid., 1581. Tous ces ouvrages sont écrits en latin.

IV. **HALL** (Robert), prédicateur, né à Arnsby, dans le comté de Lancastre, en 1764, mort à Bristol en 1831, appartenait à une congrégation de baptistes. Il devint successivement coadjuteur du docteur Evans à Bristol, pasteur d'une congrégation de Cambridge, puis d'une congrégation baptiste de Leicester; il avait acquis une grande réputation comme prédicateur. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Modern Infidelity considered with respect to its influence on society, a sermon;* 1800; — 2° *On Terms of communion, with a particular view to the case of the Baptists and the Pœdo-Baptists;* 1815; — 3° *The essential Difference between christian Baptism and Baptism of John;* 1816-1818. Tous les ouvrages de Robert Hall, dont la *Nouv. Biogr. génér.* donne la liste complète, ont été recueillis et publiés à Londres, 1831-1832, 6 vol. in-8°.

HALLE, ville d'Allemagne. *Voy.* HALL, n° I.

HALLE (Richard). *Voy.* HALL, n° III.

HALLÉ (Pierre), jurisc., né à Bayeux en 1611, mort à Paris l'an 1689, fut nommé en 1654 professeur ès saints décrets à la faculté de droit de Paris. Il y fit créer deux nouvelles chaires, et rétablir les anciens usages tombés en désuétude. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertationes de censuris ecclesiasticis;* 1659, in-4° ; — 2° *Institutionum canonicarum libri IV, opus ad præsentem Ecclesiæ Gallicanæ usum accommodatum ;* Paris, 1685, in-12. *Voy.* Michel Deloy, *Éloge de Hallé;* Paris, in-8°. Le *Journ. des Savants*, 1685 et 1691. Huet, *Origines de la ville de Caen*, p. 780. Nicéron, *Mémoires.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HALLENBERG (Jonas), protestant, né en 1748 à Hallaryd, paroisse de Smaland, province de Suède, mort à Stockholm l'an 1834, a laissé un grand nombre d'ouvrages d'érudition indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*, et parmi lesquels nous citerons, comme ayant un rapport plus direct avec notre sujet : 1° *Disquisitio de origine nominis Gud* (Dieu) *ex oecasione nummi cufici;* Stockholm, 1796, in-8°; — 2° *Dogmatis de resurrectione corporum mortuorum Origo, et num in libro Jobi ejusdem mentio facta sit;* ibid., 1798, in-8°; — 3° *Remarques histor sur l'Apocalypse;* ibid., 1800, 3 vol. in-8° ; ouvrage en suédois, et dont l'introduction a été traduite en allemand par O.-G. Tyschen, sous le titre de : *Die geheime Leyre der alten Orientaler und Juden*, c'est-à-dire la Doctrine secrète des anciens Orientaux et des Juifs. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HALLER (Charles-Louis), publiciste protestant, né à Berne en 1768, mort à Soleure en 1854, abjura le protestantisme à Paris. Outre quelques écrits politiques, il a laissé : 1° *Lettre de Haller à sa famille pour lui déclarer son retour à l'Église catholique, apostolique et romaine;* Paris, 1821 ; lettre qui a été plusieurs fois réimprimée (avec des réflexions de M. de Bonald et un extrait d'une lettre pastorale de l'évêque de Pignerol ; — 2° *Histoire de la révolution religieuse ou de la réforme protestante dans la Suisse occidentale;* Paris, 1837, in-8°; 1838, in-12. *Voy.* Quérard, *La France litéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HALLIER** (François), évêque de Cavaillon, né à Chartres en 1595, mort l'an 1659, professait à seize ans la philosophie à Paris. Il se fit recevoir docteur en théologie à Paris en 1625, et fut successivement théologal de l'église de Chartres, promoteur de l'assemblée du clergé de France, syndic de la faculté de théologie de Paris, évêque de Toul, puis de Cavaillon. Il a laissé : 1° *De sacris Electionibus et ordinationibus, ex antiquo et novo Ecclesiæ usu;* Paris, 1636, in-fol.; — 2° *De Hierarchia ecclesiastica libri quatuor;* 1646, in-fol.; — 3° *Ordinationes universi cleri Gallicani circa Regulares, conditæ primum in comitiis generalibus anno* 1625, *renovatæ et promulgatæ in comitiis anno* 1645, etc. : Paris, 1665 : — 4° *Défense de la hiérarchie ecclésiastique et de la censure de la faculté de théologie de Paris*, etc.; ibid., 1632; — 5° *Théologie morale des jésuites;* 1644. Tous ces ouvrages sont en latin. *Voy.* Feller. Richard et Giraud.

II. **HALLIER** (Jacques), dominicain, né à Château-du-Loir, dans le Maine, mort en 1683, a laissé : *Advis salutaires aux pécheurs pour les induire à vivre en bons chrétiens, tirez du latin de L. Carbo;* Paris, 1644, in-18; réimprimé sous ce titre : *L'Homme juste, où l'on voit, par cent chapitres, l'heureux état des gens de bien;* 1667, in-8°. *Voy.* Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicat.*, tom. IV, p. 699. B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, tom. I, p. 156, et tom. IV, p. 396. La *Nouv. Biogr. génér.*

HALLIFAX (Samuel), évêque anglican de Glocester, puis de Saint-Asaph, né à Mansfield, dans le comté de Derby, en 1733, mort en 1790, fut successivement recteur de Chaddington, dans le comté de Buckingham, professeur d'arabe à Cambridge, chapelain ordinaire de Georges III, recteur de Warsop, dans le comté de Nottingham, puis évêque. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Twelve Sermons on the prophecies concerning the christian religion, and in particular concerning the church of papal Rome, preached in Lincoln's Inn chapel, at bishop Warburton's lecture;* 1776, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HALLOIX (Pierre), jésuite, né à Liége en 1572, mort en 1656, était versé dans l'histoire ancienne, la critique et les langues. On lui doit : 1° *Vie et dogmes de saint Justin;* Douai, 1622 ; — 2° *Vie et doctrine des saints illustres de l'Église grecque du* Ier *et du* IIe *siècle;* ibid., 1633, 2 vol. in-fol. ; — 3° *Vie de saint Denis;* — 4° *Vie d'Origène;* — 5° *Origène défendu:* Liége, 1648, in-fol.; dédié au pape Innocent X, attaqué par le cardinal Henri de Noris, et mis à l'*Index, donec corrigatur.* (Decr. 12 maii 1655); — 6° *Vie du P. Camille de Lellis*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin. De plus il a publié en grec l'*Épître de saint Polycarpe aux Philippiens.* *Voy.* Alegambe, *De Script. Societ. Jesu.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le *Journ. des Savants*, 1710, p. 274, 1re édit., et p. 235, 2e édit. Feller, *Biogr. univers.*

I. **HAM** (*Hamum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, dans le pays de Vermandois en Picardie. On ignore l'époque de sa fondation et le nom de son fondateur. Avant le XIIe siècle,

ce n'était qu'une collégiale de chanoines séculiers, mais en 1108 l'évêque de Noyon y établit des chanoines réguliers. Ce monastère appartenait autrefois à la congrégation de Saint-Victor de Paris, et l'an 1641 il fut cédé aux chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX, col. 1121.

II. **HAM-LEZ-LILLIERS** ou **LILLERS** (*Hanum Lilleriense*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située près d'une ville du même nom, dans l'Artois, au diocèse de Saint-Omer. Elle fut fondée vers l'an 1080 par Enguerrand, seigneur de Lilliers, qui y mit des religieux de l'abbaye de Charroux en Poitou. L'abbé de Ham était régulier, et il avait séance aux États d'Artois. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, col. 508. Richard et Giraud.

HAMACOSTOS. *Voy.* FAMAGOUSTE.

HAMADANA. *Voy.* HAMDAN, nº II.

HAMATHÉENS. *Voy.* AMATHÉENS.

HAMBERGER (Georges-Albert ou Albrecht), protestant, né à Baierberg, en Franconie, l'an 1662, mort à Iéna en 1716, professa les mathématiques et la physique à l'université de cette dernière ville. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1º *De Usu matheseos in theologia;* Iéna, 1694; — 2º *De Basi computi ecclesiastici.* Le recueil de ses écrits a été publié à Iéna en 1708, in-4º, et 1750, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAMBEIA. *Voy.* HAMBUYE.

HAMBOURG (*Hamburgum* ou *Hammeburgum*), ville impériale et hanséatique d'Allemagne, dans la basse Saxe, où Jean Slamestorp, archevêque de Brême, tint un concile provincial en 1406. *Voy.* le P. Mansi, *Supplém.*, tom. III, col. 771 et 772. Richard et Giraud.

HAMBRÆUS (Jonas), orientaliste suédois, né dans la paroisse de Bollnœss en 1588, mort à Paris en 1671, fut le premier aumônier de la chapelle luthérienne fondée à Paris dans l'hôtel du ministre de Suède, et il devint professeur extraordinaire d'hébreu, d'arabe et de syriaque à l'université de Paris. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1º *Épître de saint Jean*, en arabe et en latin; Paris, 1630, in-12; — 2º *La Passion*, en syriaque; ibid., 1635; ces deux ouvrages ont été réédités ensemble en 1672. *Voy.* Le Long, *Biblioth. Sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAMBUYE (*Hambeia*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située en Normandie, à cinq lieues de Coutances et à six de Granville. Elle fut fondée au XIIᵉ siècle par Guillaume Paisnel. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. III, col. 108. Richard et Giraud

I. **HAMDAN**, fils de Dison, descendant de Séhir le Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 26.

II. **HAMDAN** ou **HAMADANA**, ville épisc. de la province Holwana, au diocèse des Chaldéens; elle était autrefois dans l'ancienne Parthie, et l'on croit que c'est la même qu'Ecbatane; c'est aujourd'hui une grande ville au pied du mont Alvend. Ce siége fut érigé en métropole après la ruine de Holwa. On n'en connaît que deux évêques. *Voy. Oriens Christ.*, t. II. p. 1249.

I. **HAMEL (BARDOU DU).** *Voy.* BARDOU, nº III.

II. **HAMEL** (Du), prêtre flamand, dont nous avons : *Les Lettres flamandes*, ou *Histoire des variations de la prétendue religion naturelle;* 1752, in-12.

III. **HAMEL** (Jean-Baptiste du), aumônier du roi, né à Vire en 1624, mort à Paris en 1706, entra d'abord chez les Pères de l'Oratoire, qu'il quitta pour occuper la cure de Neuilly. Il devint en 1663 chancelier de l'église de Bayeux, et il fut choisi en 1666 pour être secrétaire de l'Académie des sciences. Il laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : 1º *Theologia speculatrix et practica, juxta SS. PP. dogmata pertractata, et ad usum scholæ accommodata;* Paris, 1691, 7 vol. in-12; — 2º *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ Summarium;* ibid., 1694, 5 vol. in-12; — 3º une *Dissertation latine sur les priviléges de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés;* ibid., 1667; — 4º *Philosophia vetus et nova ad usum scholæ accommodata;* 1700, 6 vol. in-12; — 5º *Institutiones biblicæ, seu Scripturæ Sacræ Prolegomena, una cum selectis annotationibus in Pentateuchum;* — 6º *Biblia sacra Vulgatæ editionis, Sixti V et Clementis VIII Pont. max. auctoritate recognita*, etc.; 1705, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

HAMELMANN (Hermann), théologien protestant, né à Osnabruck en 1525, mort à Oldenbourg en 1595, fut élevé dans le catholicisme, et devint curé de Camern; plus tard il embrassa les doctrines de Luther, et prêcha la réforme dans plusieurs villes d'Allemagne. En 1569 le duc de Brunswick le nomma premier surintendant (évêque protestant) de Gandersheim. Outre plusieurs ouvrages historiques, il a laissé : 1º *De Eucharistia et controversiis inter Pontificos et Lutheranos hoc de articulo agitatis;* Francfort, 1556; — 2º *De Traditionibus veris falsisque;* ibid., 1555; — 3º *De conjugio sacerdotum brevis Interlocutorius a suffraganeo et diacono;* Dortmund, 1582, 2ᵉ édit.; — 4º *Historia ecclesiastica renati evangel.;* Altenbourg, 1586. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HAMELSVELD (Isbrand **VAN**), docteur en théologie protestant, né à Utrecht en 1743, mort à Amsterdam en 1812, exerça les fonctions de pasteur à Goës en Zélande, et professa la théologie à Utrecht. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1º *Introduction aux livres de l'Ancien Testament*, traduit de l'allemand d'Eichhorn; Utrecht, 1789, 3 vol. in-8º; — 2º *Géographie de la Bible;* Amsterdam, 1790; 6 vol. in-8º; — 3º *Histoire de la Bible;* ibid., 1797, 2 vol. in-8º; — 4º *Histoire générale de l'Église chrétienne;* Harlem, 1799-1819, 26 vol. in-8º; — *La Sainte Bible*, trad. en hollandais *avec des Commentaires;* Amsterdam, 1802, 10 vol. in-8º; — 6º *Histoire des Juifs, depuis la destruction de la ville et du temple de Jérusalem jusqu'à nos jours;* — 7º des *Sermons.* Tous ces ouvrages sont écrits en hollandais. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HAMER (Guillaume), dominicain, né à Nuys, dans le diocèse de Cologne; il possédait parfaitement le latin, le grec et l'hébreu. On n'a plus de lui que *Commentationes in Genesim doctæ et utiles et lectu jucundæ; plurimis clarissimorum hebrææ, grecæ et latinæ linguæ auctorum sacrorum et profanorum sententiis adeo ornatæ, ut æquo candidoque lectore non sine magno fructu et utilitate legi possint;* Dilingen, 1564, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 186.

HAMIER (Pierre), jésuite, né à Mons en Hainaut en 1640, a laissé : 1º *Le Chariot de piété;* Ypres, 1610; — 2º quarante *Sermons de l'Avent;* Anvers, 1628; — 3º *Le Ménologe des saints.*

HAMILTON (Élisabeth), anglicane, née à Belfast (Irlande) en 1758, morte à Harrowgate (Yorkshire) l'an 1816, a publié des traités d'éducation et de morale, et des romans de mœurs très-estimés. On a d'elle en anglais : 1º *Souvenirs des philosophes modernes;* 1800, 3 vol. in-8º;

trad. en français par M. B***, sous le titre de *Bridgetina;* 1802, 4 vol. in-12; c'est une critique assez vive des doctrines de l'école française; — 2° *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation;* 1802, 2 vol. in-8°; trad. en français par L.-C. Chéron; 1804; — 3° *Lettres sur la formation de l'idée religieuse et morale;* 1806, 2 vol. in-8°; — 4° *Exercices sur les connaissances religieuses;* 1809, in-12; — 5° *Avis pour les écoles publiques;* 1815 : ce sont des avis destinés aux directeurs d'écoles publiques; — 6° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAMMERLEIN ou **HAMMERLIN, HEMMERLIN** (Félix), en latin *Malleolus*, théologien, né à Zurich en 1389, mort vers l'an 1457, fut successivement chanoine à Zolfingue, prévôt de Soleure, chantre à Zurich. Il assista au concile de Bâle, où il montra un grand zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. La manière dont il parla de ses compatriotes dans un de ses ouvrages lui attira leur animosité. Il a publié plusieurs ouvrages, qui ont paru sous le titre de : *Variæ oblectationis opuscula et tractatus;* Bâle, 1497, in-fol., et qui ont été mis à l'*Index* par Clément VIII. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Latina mediæ et infimæ ætatis.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXVIII.

I. **HAMMOND** (Henry), anglican, né à Chertsey, dans le comté de Surrey, en 1605, mort en 1660, devint successivement recteur de Penshurst, dans le comté de Kent, archidiacre de Chichester, chanoine de Christ-Church, puis évêque de Worcester; mais il mourut avant d'avoir pris possession de son siége. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les uns ont été imprimés, et les autres sont restés manuscrits. Son secrétaire, William Fulman, a recueilli et publié les uns et les autres l'an 1684, en 4 vol. in-fol., et Peek a donné en 1739 *la Collection de ses Lettres*, au nombre de dix-neuf. Parmi ces divers écrits on distingue surtout : 1° un *Catéchisme pratique;* c'est un abrégé de la morale chrétienne; — 2° une *Paraphrase du Nouveau Testament avec des annotations;* 1653-1656; trad. en français avec des notes par Jean Leclerc, protestant; Amsterdam, 1697, 2 vol. in-fol.; — 3° une *Paraphrase des Psaumes*. La *Vie de Hammond* a été écrite par Jean Fell, évêque d'Oxford. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. gén.*

II **HAMMOND** (Jean), protestant norwégien, né en 1734, mort en 1792, fut aumônier de l'hôpital de Trondhjem et de la paroisse luthérienne à Londres, puis pasteur de Bragnæs et Stræmsæ, dans le département de Buskerud. Il a écrit dans sa langue maternelle : 1° *Histoire des missions dans le Nordland et le Finmark pour la conversion des Lapons et des Finnois;* Copenhague, 1787, in-8°; — 2° des *Sermons* et des traductions de l'allemand en danois. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HAMMOTH-DOR, ville lévitique de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XXII, 31. Cette ville est nommée *Hamon*, I Paralip., VI, 76.

I. **HAMON**, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Josué, XIX, 28.

II. **HAMON**, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* HAMMOTH-DOR.

III. **HAMON** (saint), né dans le diocèse de Rennes, mort le 30 avril 1173, entra à l'abbaye de Savigny, où saint Geoffroy lui confia l'emploi de confesseur de ce monastère. Il forma un grand nombre de disciples, parmi lesquels on cite saint Pierre d'Avranches et la B. Beigoigne, religieuse de Mortain. Les religieux de Savigny faisaient tous les jours, à l'office, mention de cinq saints, au nombre desquels se trouvait Hamon. *Voy.* D. Ménard, *Martyrologe bénédictin.* L'abbé Tresvaux, *Vie des saints de Bretagne.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **HAMON** (Jean), docteur en médecine, né à Cherbourg en 1618, mort en 1687, distribua ses biens aux pauvres à l'âge de trente-trois ans, et se retira à l'abbaye de Port-Royal. Il y mena la vie la plus austère et la plus mortifiée, et s'y livra à l'étude des Pères grecs et latins, des conciles et des auteurs ecclésiastiques. Il a laissé : 1° *Divers Traités de piété;* Paris, 1675, 2 vol. in-12; — 2° *De la Prière et des devoirs des pasteurs;* ibid., 1689, 2 vol. in-12; — 3° *La Pratique de la prière continuelle*, ou *Sentiments d'une âme vivement touchée de Dieu;* ibid., 1702, in-12; — 4° *Ægræ animæ et dolorem lenire conantis pia in psalmum* CXVIII *Soliloquia;* 1684; trad. en français; 1685 et 1732; — 5° *Explication du Cantique des cantiques;* Paris, 1708, 4 vol. in-12; — 6° *Recueil d'instructions pour les religieuses de Port-Royal;* 1727 et 1730, 2 vol.; — 7° *Instructions sur les Sacrements*, *sur le Jubilé*, etc.; ibid., 1734, in-12; — 8° *Explication de l'Oraison dominicale;* ibid., 1735; — 9° plusieurs autres écrits dont on trouve les titres dans Richard et Giraud, et qui sont très-recherchés par les jansénistes, parce que, comme l'a justement remarqué Feller, il a des maximes propres à obstiner les esprits dans la rébellion contre l'Église, en faisant regarder comme méritoire et profitable la privation des sacrements et autres peines décernées contre ceux qui refusent d'écouter la mère commune des fidèles.

HAMPOLO. *Voy.* RICHARD D'HAMPOLO.

HAMRAM, fils aîné de Dison, de la race de Séhir le Horréen. *Voy.* I Paralip., I, 41.

HAMUEL, fils de Masma, de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 26.

HAMUL, fils de Pharès, chef de la famille des Hamulistes. *Voy.* Nombres, XXVI, 21.

HANAMÉEL, fils de Sellum et parent de Jérémie, vendit à ce prophète un champ qu'il avait à Anathoth. *Voy.* Jérémie, XXXII, 7.

I. **HANAN**, père de Rinna, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 20.

II. **HANAN**, fils d'Asel, de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., VIII, 38.

III. **HANAN**, fils de Maacha, un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 43.

HANANÉEL donna son nom à une tour de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 1.

HANANEL. *Voy.* ANANEL.

I. **HANANI**, père du prophète Jéhu. *Voy.* III Rois, XVI, 7.

II. **HANANI**, prophète qui fut mis en prison pour avoir repris Asa, roi de Juda. *Voy.* II Paralip., XVI, 17.

III. **HANANI**, lévite et musicien qui avait le dix-huitième rang dans l'ordre établi par David pour le service du Temple. *Voy.* I Paralip., XXV, 4, 25.

I. **HANANIAS**, père de Sélémias et grand-père de Jérémias, qui arrêta Jérémie à la porte de Jérusalem nommée porte de Benjamin, sous prétexte que ce prophète voulait se rendre aux Chaldéens. *Voy.* Jérémie, XXXVII, 12.

II. **HANANIAS**, un des fils de Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III, 19.

III. **HANANIAS**, fils d'Asur, faux prophète de la ville de Gabaon. *Voy.* Jérémie, XXVIII, 1.

HANAPS. *Voy.* HANNAPES.

HANATHON, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 14.

HANER (Georges), protestant, docteur en théologie, né à Schœssbourg, en Transylvanie,

l'an 1672, mort en 1740, devint successivement pasteur à Medwisch et surintendant (évêque). On lui doit : 1° *Historia Ecclesiarum Transylvanicarum, inde a primis populorum originibus ad hæc usque tempora;* Francfort et Leipzig, 1694, in-8°; — 2° *De Lustratione Hebræorum;* Wittemberg, 1692; — 3° *De Litterarum hebraicarum Origine;* ibid., 1697; — 4° *De punctorum Hebræorum cum litteris Coævitate;* ibid., 1693, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HANÈS, ville dont parle Isaïe (xxx, 4). On s'accorde assez généralement à dire que c'était une ville d'Égypte; mais on ne sait laquelle. *Voy.* les interprètes sur le passage d'Isaïe, et, de plus, Étienne Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, tom. I, p. 500, 501. Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, tom. I, p. 309.

HANGEST (Jérôme de), théologien et philosophe, né à Compiègne, mort au Mans en 1538, fut professeur à l'université de Paris, chanoine et écolâtre de l'église du Mans, et grand vicaire de ce diocèse. Il montra toujours le plus grand zèle contre les novateurs. On a de lui, outre un livre en vers : 1° *De Libero arbitrio, contra Lutherum;* — 2° *De Christifera Eucharistia, adversus Nugiferos;* Paris, 1521; — 3° *Antilogie contre les faux christs:* ibid., 1523; — 4° *Des Académies, contre Luther;* ibid., 1531; c'est une défense des universités et de l'usage d'y prendre des grades, en même temps qu'une justification de la théologie scolastique contre cet hérésiarque; — 5° *Livre de lumière évangélique pour la sainte Eucharistie, contre les Ténébrions;* ibid., 1534, in-8° — 6° *Le Livre de voie sûre en controverse;* Avignon, 1566, in-16. *Voy.* Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. française.* Le Mire, *De Scriptor. sæculi* XVI. Moreri, *Diction. histor.* Feller. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HANMER (Meredith), controversiste, né à Porkington, dans le Shropshire, en 1543, mort en 1604, fut successivement chapelain de Corpus-Christi-College, à Oxford, curé de Saint-Léonard à Shoreditch, puis trésorier de l'église de la Sainte-Trinité à Dublin. Outre plusieurs traités contre les Jésuites, il a laissé : 1° *Translation of the ancient ecclesiastical histories of the first six hundred years after Christ, originally written by Eusebius, Socrates and Evagrius;* 1576; — 2° *The Ephemeris of the Saints of Ireland, and the Chronicle of Ireland,* en 2 part.; la 3e partie de cette chronique a paru à Dublin, 1633, in-fol. *Voy.* Wood, *Atheniæ Oxonienses.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HANNA EROUSAGHEMATSI (Jean de Jérusalem), arménien, né à Jérusalem, devint coadjuteur du patriarche de cette ville en 1717. Il est auteur d'une *Description de Jérusalem,* écrite en 1727, et éditée l'an 1734 à Constantinople, où on la réimprima deux fois. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HANNAPES ou **HANAPS** (Nicolas de), le dernier des patriarches latins de Jérusalem, né à Hannapes, dans les Ardennes, vers l'an 1225, mort en 1291, prit l'habit de dominicain à Reims, professa la théologie, fut prieur de plusieurs communautés, devint grand pénitencier à Rome, et fut nommé par Nicolas IV patriarche de Jérusalem. Il reçut plus tard le titre de légat apostolique en Syrie, en Chypre et en Arménie. Il a laissé : 1° *Virtutum vitiorumque Exempla ex sacris Litteris excerpta;* Tubingue, 1533; Venise, 1538, trad. en français par Ant. Tyron sous le titre de *Le Promptuaire des exemples des vertus et des vices, recueillis de l'Anc. et du Nouv. Testament;* Anvers, 1520, in-8°; cet ouvrage, qui est très-utile aux prédicateurs qui veulent nourrir leurs discours des passages et exemples de la Bible, a été réimprimé à Prague et à Würtzbourg en 1753; — 2° *Dicta salutis,* dans les *Œuvres* de saint Bonaventure, édit. de Mayence, 1609, in-fol.; — 3° *Typicon de jejuniis Græcorum,* etc., manuscrit de la Biblioth. de Paris sous le n° 5000. *Voy.* le P Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.,* tom. I, p. 422 et suiv. Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique,* tom. I, p. 529 et suiv. D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HANNEKEN** (Memnon), luthérien, né en 1595 à Blaxen, dans le pays d'Oldenbourg, mort en 1671 à Lubeck, où il était surintendant (évêque), après avoir été professeur de théologie et des langues orientales à Marburg. Ses principaux ouvrages roulent sur la controverse. On a encore de lui : 1° une *Grammaire hébraïque;* — 2° *Expositio Epistolæ Pauli ad Ephesios;* Marburg, 1631, in-4°. *Voy.* Feller.

II. **HANNEKEN** (Philippe-Louis), fils du précédent, mort professeur de théologie à Wittemberg en 1706, est aussi auteur de divers *Ouvrages sur l'Écriture,* in-4° et in-12.

HANNEMANN (Jean-Louis), médecin allemand, a laissé quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Mysterium papali coronæ inscriptum, non ens, seu Commentarius in cap.* XVII *Apocalypseos,* v, 5, *quo demonstratur papali coronæ mysterium nunquam fuisse inscriptum:* Hambourg, 1698; réfutation de Bollhuff, qui avait prétendu qu'il y avait sur la tiare du pape cette inscription : *Mysterium;* prétention qu'avait déjà eue le ministre Jurieu, et que Bossuet avait combattue. *Voy.* le *Journal des Savants,* 1712, p. 290, 1re édit., et p. 255, 2e édit. Richard et Giraud.

HANNI, un des Lévites qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 9.

HANNIEL, fils d'Ephod, de la tribu de Manassé, fut un des Israélites envoyés par Moïse pour examiner la terre promise. *Voy.* Nombres, XXXIV, 23.

HANON ou **HANNON**, fils de Naas, roi des Ammonites, insulta les ambassadeurs de David, qui étaient venus le complimenter au sujet de la mort de Naas, son père, en leur faisant raser la barbe et couper les habits jusqu'à la moitié du corps. *Voy.* II Rois, X.

HANSITZ ou **HANSIZ** (Marc), jésuite, né en Carinthie en 1683, mort à Vienne en 1766, a laissé : 1° *Germania Sacra,* tom. I; *Metropolis Laureacensis cum episcopatu Pataviensi chronologice proposita,* tom. II; Augsbourg, 1727; *Archiepiscopatus Salisburgensis chronologice propositus;* tom. III; ibid., 1729; — 2° *De episcopatu Ratisbonensi Prodromus;* Vienne, 1755; — 3° *Disquisitio de valore privilegiorum libertatis monasterii Emmerani;* ibid., 1755, 1756, in-4°; — 4° *Documentum decisionum litis de sede monastica olim Ratisbonæ;* ibid., 1746; — 5° *Illustratio apologetica prodromi episcopatus Ratisbonæ;* ibid., 1755; — 6° *Analecta seu Collectanea pro historia Carinthiæ concinnanda, opus posthumum;* Klagenfurth, 1782, in-8°; nouv. édit., augmentée; Nuremberg, 1793, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HANWAY (Jonas), anglican, né à Portsmouth en 1712, mort à Londres l'an 1786, était un négociant qui dota l'Angleterre, soit par ses écrits, soit par ses œuvres, de plusieurs institutions philanthropiques qui ont rendu de très-grands

services à sa patrie. Outre quelques ouvrages très-intéressants sur ses voyages en Allemagne, en Russie et en Perse, on a de lui : 1° *Réflexions, essais et méditations sur le monde et la religion, avec un Recueil de Proverbes et des Lettres sur différents sujets;* Londres, 1761, 2 vol. in-8°; — 2° *La Vertu dans les classes inférieures, contenant des réflexions sur les devoirs réciproques du riche et du pauvre, du maître et du domestique;* 1774, 2 vol. in-8°, réimprimé en 2 vol. in-4°. *Voy.* J. Pugh, qui a publié *Circonstances remarquables de la vie de Jonas Hanway;* in-8°, comprenant un extrait de ses voyages en Russie et en Perse, réimprimé pour la seconde fois en 1788, in-8°. Chalmers, *General biographical Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.*

HANUM, un des Juifs qui, au retour de la captivité de Babylone, bâtirent à Jérusalem la porte de la Vallée. *Voy.* II Esdras, III, 13.

HAPHAM, fils de Hir, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 12.

HAPHARAÏM, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* Josué, XIX, 19.

HAPHSIBA, mère de Manassé, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XXI, 1.

HAPHTARA. C'est la lecture que les Juifs font dans la synagogue le jour du sabbat, après celle de la *Parascha,* qui est une section du Pentateuque. Or la *Haphtara* est un passage correspondant tiré des *Prophètes,* mot par lequel les Juifs désignent Josué, les Juges, les deux livres de Samuel et les deux des Rois, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et les douze petits prophètes; d'où la *Haphtara* peut être considérée comme une sorte de commentaire de la *Parascha.* Quant à l'étymologie, *Haphtara* signifie, selon les uns, *cessation, terminaison, fin,* parce que c'est par là que se termine la lecture publique de la parole de Dieu, et plus probablement, d'après l'étymologie du mot, selon les autres, *renvoi, congé,* parce que c'est à la suite de cette lecture qu'on renvoie le peuple. *Voy.* Elias Levita, dans son *Tischbi.* D. Guarin, *Grammatica hebraica et chaldaica,* tom. II, p. 437 et suiv., où se trouvent parfaitement traitées les différentes questions qui se rattachent à la *Haphtara* et la liste de chacune d'elles mise en regard de sa *Parascha* correspondante.

HAPPHIM, fils de Machir. *Voy.* I Paralip., VII, 15, et les commentateurs sur ce passage.

HARA ou **HARI, HÉRAT**, peut-être la même qu'Aria, ville de la Bactriane située sur la rivière appelée *Arius* et *Héri,* onzième province du diocèse des Chaldéens. Elle faisait partie du Chorasan, et l'église du Ségestan dépendait d'elle. On ne connaît que deux évêques de Hara, dont l'un, Jonas, siégeait en 820, et l'autre, Abraham, fut ordonné par Marès II, catholique, l'an 1000. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* t. II, p. 1264.

HARAC. *Voy.* PETRA, n° V

HARAD, fontaine située au pied du mont Gelboé. *Voy.* Juges, VII, 1.

HARÆUS. *Voy.* HAREE.

I. **HARAN**, fils de Caleb et d'Épha, sa concubine. *Voy.* I Paralip., II, 46.

II. **HARAN**, ville. *Voy.* CHARAN, n° I.

III. **HARAN**, siége épisc. jacobite. *Voy.* HARRAN, n° II.

HARBARD (Burchard), protestant, professeur de théologie à Leipzig, né en 1546 d'une famille distinguée de Prusse, mort en 1614, a laissé : 1° *Doctrina de conjugio; de confessione; de magistratu politico;* — 2° *Theses de Smalkadinæ confessionis articulis; de Lege divina,* etc.; ouvrages imbus des préjugés de sa secte. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HARBONA, eunuque d'Assuérus qui fit mourir Aman. *Voy.* Esther, I, 10.

HARCANUM, siége épisc. de l'Arménie Majeure sous le catholique de Sis. Un de ses évêques, André, assista et souscrivit au concile de Sis.

HARDASCIR, ville épisc. du diocèse des Chaldéens dont la province est inconnue. On en connaît deux évêques, Marès, natif de cette ville, et auquel Ibas d'Édesse adressa la fameuse lettre qui fit tant de bruit au cinquième concile général; et Maanès, nestorien, qui, chassé de l'école d'Édesse, fut élu catholique XVIII[e]. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1316. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 226.

HARDEBI (Geofroi), de l'Ordre de Saint-Augustin, né en Angleterre, mort à Londres en 1360, fut confesseur et conseiller d'Édouard III, roi d'Angleterre. Il était docteur, et il professa à Oxford. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Lecturæ in Vetus et Novum Testamentum;* — 2° *Postillæ;* — 3° *Sermones;* — 4° *De la Perfection de la pauvreté évangélique,* contre Armachanus; — 5° une *Histoire* de son Ordre. *Voy.* Joseph Pamphile, *in Chron.* Pitseus, *De illustribus Angliæ Scriptoribus.*

HARDEN. *Voy.* HAWARDEN.

HARDEWICK (Gérard), né dans la Gueldre, mort l'an 1503, curé de Sainte-Colombe à Cologne, où il avait professé la philosophie. Il a donné des *Commentaires* sur Aristote, sur quelques ouvrages d'Albert le Grand, et sur les livres de philosophie du pape Jean XXI, imprimés en 1486-1504, en plusieurs vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HARDINGUE (Étienne), abbé de Citeaux, mort en 1134, a laissé, entre autres écrits : 1° *Chartre de la Charité,* dans les Annales de Citeaux; — 2° *Le Petit Commencement de l'Ordre de Citeaux;* — 3° *Discours* adressé à saint Bernard; il se trouve dans la Bibliothèque de Citeaux.

HARDION (Jacques), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Tours en 1686, mort à Versailles en 1766, a laissé un assez grand nombre d'ouvrages historiques, parmi lesquels nous citerons : *Histoire universelle sacrée et profane;* Paris, 1754-1769, 20 vol. in-12; les deux derniers volumes sont de Linguet. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1724, 1730, 1734, 1737, 1738, 1741 et 1743. Le *Journal chrétien,* 1759, mois d'avril et de mai. Feller, qui dit que l'ouvrage d'Hardion est estimé et utile, quoique le jugement et la saine critique n'y aient pas toujours présidé; mais que dans les 2 vol. de Linguet tous les faits sont intervertis et les caractères défigurés; que les grands hommes sont peints comme des monstres, et les monstres comme des grands hommes; que des vérités de tous les genres sont sacrifiées à des saillies; que des faussetés palpables sont données pour des maximes; que la haine contre la religion et ses ministres est montée au même point que dans son *Essai sur le monachisme.*

I. **HARDOUIN**, évêque du Mans. *Voy.* CHADOUIN.

II. **HARDOUIN** (Denis), jurisc. et historien, né à Gand, mort en 1606, a travaillé au *Recueil des historiens de Flandre* publié par Sanderus. Il a laissé, en outre, plusieurs ouvrages, entre autres : *Historia ecclesiastica Flandriæ. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

III. **HARDOUIN** (Jean), jésuite, né à Quimper-Corentin, en Bretagne, l'an 1646, mort à Paris en 1729, était théologien, antiquaire,

chronologiste, historien, littérateur, philologue, naturaliste et commentateur. On peut dire en deux mots que c'était un prodige d'érudition; mais que son jugement n'était nullement en rapport avec son prodigieux savoir. Aussi s'est-il fait remarquer par la singularité de ses opinions. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont tous les biographes ont parlé, et sur lesquels par conséquent nous pouvons garder le silence; nous devons cependant faire remarquer que ses *Opera selecta* et ses *Opera varia* ont été mis à l'*Index* par un décret du 13 avril 1749, et que son *Commentaire sur le Nouveau Testament* l'a été aussi en vertu d'un autre décret en date du 23 juillet 1742.

I. **HARDT** (Anton-Julius **VON DER**), archéologue, neveu du suivant, né à Brunswick en 1707, mort à Helmstædt l'an 1785, professa à l'université de cette dernière ville. Il a laissé : 1° *De præcipuis in antiquitate judaica Momentis et ordine disciplinarum ea pertinentium;* Helmstædt, 1744; — 2° *Pentecoste Judæorum;* ibid., 1785; — 3° *De Sophismatibus Judæorum in probandis suis constitutionibus;* ibid., 1729; — 4° *De Judæorum Statuto Scripturæ sensum inflectendi;* ibid., 1728. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HARDT** (Hermann **VON DER**), orientaliste, né à Melle en Westphalie l'an 1660, mort à Helmstædt en 1746, professa les langues orientales. Parmi ses principaux ouvrages on distingue : 1° *Ephemerides philologicæ, quibus difficiliora quædam loca Pentateuchi ad hebraicorum fontium tenorem explicata*, etc.; Helmstædt, 1693, 1696 et 1703; — 2° *Hoseas illustratus chaldaica Jonathanis versione et philologicis celebrium rabbinorum Raschi, Aben Esræ et Kimchi commentariis;* ibid., 1702, 1775; — 3° *Parænesis ad doctores judæos;* ibid., 1715; — 4° *Magnum œcumenicum Constantiense Concilium de universali Ecclesiæ reformatione, unione et fide*, etc.; Francfort et Leipzig, 1700, 1742, 4 vol. in-fol.; ouvrage mis à l'*Index* par un décret du 12 mars 1703; — 5° *Tomus primus in Jobum, historiam populi Israelis in Assyriaco exilio, Samaria eversa et regno extincto*, etc.; ibid., 1728, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théologie catholique.*

HARDY (Pierre), physicien, né à Chartres vers 1720, mort à Saint-Maurice-Saint-Germain, dans la Beauce, l'an 1768, fut professeur au collége Mazarin à Paris, et curé de Saint-Maurice-en-Galon. Il a publié : 1° *Essai physique sur l'heure des marées dans la mer Rouge, comparée avec l'heure du passage des Hébreux;* Paris, 1755, in-12; Gœttingue, 1758, in-8°, avec des remarques de Michaelis; — 2° *Lettre au P. Calmet sur la terre de Gessen;* 1757, in-12; c'est une réplique au savant bénédictin, qui avait attaqué l'*Essai* de Hardy. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HARE (Julius-Charles), théologien anglican, né en 1796, mort en 1855, fut successivement recteur de Hurstmonceaux, archidiacre de Lewes, prébendaire de Chichester et chapelain de la reine. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Sermons preached before the university of Cambridge;* 1839; — 2° *The Victory of faith, and other sermons;* 1840; — 3° *The Unity of the church;* 1845; — 4° *The Mission of the comforter, and other sermons;* 1846, 2 vol.; — 5° *Vindication of Luther against his recent English assailants, H. Hallam, J.-H. Newman, W.-G. Ward, and sir William Hamilton;* 1854. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres écrits de Hare.

HARÉE ou **VERHAER** (François), en latin *Franciscus Haræus*, chanoine de Bois-le-Duc, de Namur, puis de Louvain, né à Utrecht, mort à Louvain en 1632, a laissé, entre autres ouvrages : *Vitæ sanctorum ex probatissimis auctoribus, et potissimum ex Surio, brevi compendio summa fide collectæ;* Anvers, 1500, in-8°; — 2° *Catena aurea in quatuor Evangelia;* ibid., 1625; — 3° *Concordia historiæ sacræ et profanæ, per olympiades et fastos, a Roma condita usque ad Christum passum;* Anvers, 1614, in-fol.; — 4° *Biblia sacra cum expositionibus priscorum Patrum litteralibus et mysticis;* ibid., 1638, 2 vol. in-fol.; — 5° *Le Médecin spirituel;* en français; Anvers, 1599. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *De Scriptor. sæculi decimi-septimi.* Richard et Giraud. Feller, au mot HARÆUS.

HAREL (Marie-Maximilien), en religion le *Père Élie*, franciscain, né à Rouen en 1749, mort en 1823, fut d'abord vicaire de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Après avoir prononcé ses vœux, il se fit recevoir docteur en théologie à Paris, et il fut nommé gardien du couvent de Nazareth dans cette ville. Il se distingua par la prédication aussi bien que par ses écrits. Il a publié : 1° *Voltaire, recueil de particularités curieuses de sa vie et de sa mort;* 1781, in-8°, réimprimé en 1817, et traduit en allemand; — 2° *La vraie Philosophie*, 1783, in-8°; — 3° *Vie de Benoît-Joseph Labre*, mort à Rome en odeur de sainteté; 1784, in-12; — 4° *L'Esprit du sacerdoce*, ou *Recueil de réflexions sur les devoirs des prêtres;* 1818, 2 vol. in-12; ouvrage très-utile aux ecclésiastiques; car l'auteur y traite d'une manière remarquable de tout ce qui est relatif au sacerdoce. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HAREM ou **HARIM**, chef de la troisième famille sacerdotale. *Voy.* I Paralip., XXIV, 8. I Esdras, II, 32; II Esdr., VII, 35.

HAREN (Jean de), théologien, né à Valenciennes vers l'an 1540, mort vers l'an 1620, était fils d'un ministre protestant. Il exerça les fonctions de ministre prédicant, puis il se convertit, prêcha la foi catholique et retourna au protestantisme. Il a laissé : 1° *Brief discours des causes justes et équitables qui ont meues M. Jean de Haren, jadis ministre, de quitter la religion prétendue réformée pour se ranger au giron de l'Église catholique*, etc.; Anvers, 1586 et 1587; — 2° treize *Catéchèses contre Calvin et les calvinistes;* Nancy, 1599, in-12; — 3° *Profession catholique de Jean Haren;* ibid., 1599, in-12; — 4° *Épître de demande chrestienne de Jean Haren à Ambroise Ville, ministre des estrangers wallons retirez en la ville d'Aix-la-Chapelle;* ibid., 1599, in-12. *Voy.* André-Valère et Foppens, *Biblioth. Belg.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Paquet, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

HARENBERG (Jean-Christophe), théologien protestant, né à Langenholtzen en 1696, mort en 1774, professa les langues orientales à l'université de Helmstædt. Il devint successivement recteur de l'école du chapitre de Gandersheim, inspecteur des écoles du duché de Wolfenbuttel, professeur d'histoire ecclésiastique et de géographie politique au Carolinum de Brunswick, et prévôt du monastère de Saint-Laurent, près Schœningen. Il fut nommé en 1738 membre de l'Académie des sciences de Berlin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Introduction succincte à la théologie ancienne et nouvelle de l'Éthiopie, et particulièrement de l'Abyssinie*, en allemand, sous le nom d'Adolphe Windhorn; Helmstædt, 1719, in-4°; — 2° *Jura Israelitarum in Palæstina;* Hildesheim, 1721, in-4°; — 3° *Historia Ecclesiæ*

Gandersheimensis cathedralis ac collegiatæ diplomatica; Hanovre, 1734, in-fol.; cet ouvrage ayant été attaqué, l'auteur y répondit par *Vindiciæ Harenberginæ*: — 4° *Otia Gandesheimensia sacra, exponendis sacris Litteris et historia ecclesiastica dicata*; Utrecht, 1739, in-4°; — 5° *De Theologia primorum christianorum dogmatica*; Brunswick, 1746, in-4°; — 6° *Explication de l'Apocalypse de saint Jean*, en allemand; ibid., 1756, in-8°; — 7° *Explications du livre de Daniel*, en allemand; Quedlimbourg, 1770-1772, 2 vol. in-4°; — 8° *Commentatio de Thomæ Aquinatis libro adhuc msc. de Essentia essentiarum*; Iéna, 1772. *Voy.* Rathlef, *Hist. des auteurs vivants*, tom. V, p. 94-144. Strodtmann, *Hist. de l'érudition*, tom. V, p. 230-253. Feller, *Biogr. univers*. La *Nouv. Biogr. génér.*

HAREPH, chef de famille, dont les enfants revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel, au nombre de cent douze. *Voy.* II Esdras, VII, 24.

HARÈS, montagne située dans la tribu de Dan. *Voy.* Juges, I, 35.

HARESC (Philibert), de l'Ordre des Augustins, né à Paris, mort en 1545, était docteur en théologie de la faculté de Paris, et est auteur d'une *Exposition de l'Épître aux Romains*; Paris, 1536.

HARET-BARET, ville épisc. de la petite Arménie, au diocèse jacobite d'Antioche. Elle a eu six évêques, dont le premier, Moïse, siégeait en 1029. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1505. Richard et Giraud.

HARFORDIA. *Voy.* HARTFORD.

HARI. *Voy.* HARA.

HARIM. *Voy.* HAREM.

HARIPH, fils de Hur, le père de Caleb. *Voy.* I Paralip., II, 51.

HARIULPHE, moine de Saint-Riquier en Picardie, vivait au XIIe siècle. On a de lui : 1° *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, tom. IV; — 2° *Vie de saint Arnoul de Soissons*; — 3° *Miracles de saint Riquier*; — 4° *Vie de saint Maldegisile*, dans Mabillon, *Siècles bénédict.*

I. **HARLAY** (François de), archevêque de Rouen, né à Paris en 1585, mort l'an 1653, fut d'abord abbé de Saint-Victor à Paris. Son indulgence et sa charité le firent aimer de ses diocésains. Outre un grand nombre de *Mandements*, de *Statuts synodaux* et d'ouvrages de controverse, on a de lui 1° *Ecclesiasticæ historiæ liber primus*; 1629; — 2° *Acta ecclesiæ Rothomagensis*, dans la collection des conciles de Normandie; — 3° *Manière de bien entendre la messe de paroisse*, souvent réimprimé; — 4° *Catéchisme des controverses*; — 5° *Vie de saint Jean de Dieu*, trad. de l'espagnol de Fr. Castro; Paris, 1691. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1685, p. 375, 1re édit., et p. 276, 2e édit.; 1691, p. 286, 1re édit., et p. 217, 2e édit. Pommeraye, *Hist. des archev. de Rouen*. La *Gallia Christ.*, Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HARLAY-CHANVALLON** (François de), archevêque de Paris, né en 1625, mort l'an 1695, fut d'abord abbé du monastère de Jumiéges, puis archevêque de Rouen, et enfin archevêque de Paris. Il se distingua par son éloquence et par le zèle qu'il déploya pour la conversion des hérétiques. Il a laissé des *Mandements*, des ouvrages de controverse et de discipline ecclésiastique; il a édité le *Synodicon Parisiense*, recueil de tous les synodes tenus par ses prédécesseurs. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HARLET. *Voy.* ARLET.

HARMA ou **HERMA**, et **HORMA**, comme porte partout le texte hébreu, ville royale des Chananéens, voisine de l'Idumée. Elle échut en partage à la tribu de Juda; mais elle fut cédée à celle de Siméon. Elle s'appelait d'abord *Séphaath*; elle reçut le nom de *Horma*, c'est-à-dire *anathème*, lorsque les Israélites eurent dévoué à l'anathème le pays du roi d'Arad. *Voy.* Nombr., XIV, 45; XXI, 3. Deut., I, 44. Josué, XII, 14; XV, 30; XIX, 4. Juges, I, 17. I Paralip., IV, 30.

HARMENSEN. *Voy.* ARMINIUS.

HARMER (Thomas), orientaliste anglican, né à Norwich en 1715, mort l'an 1788, dirigea une petite congrégation de dissidents établie à à Wattsfield, dans le Suffolk. Il a laissé plusieurs ouvrages d'exégèse biblique, dont le principal est intitulé : *Observations on divers passages of Scripture placing them in new light; compiled from relations incidentally mentioned in books of voyages and travels into the East*; 1764, in-8°; 1776, 2 vol. in-8°, et 1816, 4 vol. in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

HARMONIES ÉVANGÉLIQUES, livres qui, comme les Concordes, démontrent le consentement uniforme et la concordance des quatre Évangélistes. *Comp.* CONCORDES ÉVANGÉLIQUES.

HARNAPHER, second fils de Supha, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 36.

HARNEY (Martin), dominicain, né à Amsterdam en 1634, mort à Louvain l'an 1704, enseigna dans son Ordre avec beaucoup de distinction, et y occupa les emplois les plus importants. Profondément instruit dans les sciences théologiques, il se servit de ses connaissances pour combattre l'hérésie jansénienne, qui troublait alors l'Église en Belgique, et composa différents ouvrages en faveur des décrets émanés du Saint-Siége. Ainsi on lui doit : 1° *Epistola apologetica ad R. adm. P.-F. Petrum de Alva et Astorga, Ord. FF. Min., lectorem jubilatum de secunda editione illius nodi indissolubilis et publicatione libelli cui titulum fecit : Certum quid*; Bruxelles, 1664, in-4°; — 2° *L'Obéissance raisonnable des catholiques des Pays-Bas, par rapport à la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire, examinée à fond et démontrée contre M. A.-A. (Antoine Arnaud) dans son Traité de la lecture de l'Écriture sainte, avec quelques pièces authentiques relatives à la matière*, en flamand; Anvers, 1686, in-12; — 3° *De Lectione gallicæ Translationis Novi Testamenti, Montibus impressa*; c'est une réponse victorieuse à douze lettres que les défenseurs d'Arnaud lui avaient opposées; — 4° *De Sacra Scriptura linguis vulgaribus legenda, rationabile obsequium Belgii catholici*; 1692, in-12; c'est la traduction de son traité flamand *L'Obéissance raisonnable*, etc. *Voy.* Feller, qui cite deux aveux remarquables en faveur de la circonspection de l'Église romaine sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire : l'un est de Jean-Jacques Rousseau, l'autre de David Hume.

HARNUA, siége épisc. jacobite sous le Maphrien. Il y a eu pour évêque à Harnua N., qui fut ordonné par le Maphrien Maruthas, mort en 649. *Voy.* Richard et Giraud.

HARO (Louis-Antoine). *Voy.* MONCADA.

HARO ou **CLAMEUR DE HARO** (*Quiritatio*), était autrefois, en Normandie, la clameur publique, ou de celui à qui on faisait violence et qui implorait le secours public, ou la clameur de celui qui, trouvant sa partie, voulait la mener devant le juge. Le haro a même eu lieu en matière bénéficiale ou concernant les biens de l'Église. Le juge d'Église était incompétent d'en connaître, pour quelque cause et matière que le

haro eût été crié. *Voy.* De Ferrière, *Diction. de droit et de pratique.* Richard et Giraud.

HARODI, lieu de la naissance de Semna et d'Élica, deux braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 25, et *Compar.* ARARIC.

HAROLD (François), cordelier, né à Limerick, en Irlande, mort à Rome en 1685, était neveu de Wading. Il professa la théologie à Vienne en Autriche, à Prague et à Rome. On a de lui : 1° *Epitome Annalium Ordinis Minorum;* Cologne, 1658; Rome, 1662 et 1734; c'est un abrégé des *Annales des Franciscains,* ouvrage de son oncle; — 2° *Annalium Ordinis Seraphici,* tom. IX; — 3° *Vita et acta B. Alberti a Sartiano. Lima limata conciliis, constitutionibus synodalibus et aliis monumentis, quibus Taribius Alphonsus Mograveius, archiepisc. Limanus, provinciam Limanensem, seu Peruanum imperium elimavit, et ad normam canonum composuit; omnia fere ex hispanica, latine reddita notis et scholis illustrata, a Francisco Haroldo;* Rome, 1673, in-fol. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. I, p. 391. Salmon, *Traité de l'étude des conc.,* p. 256 et 615.

HAROMAPH, dont le fils, nommé Jedaïa, fut un de ceux qui, après la captivité de Babylone, travaillèrent à rebâtir les murs de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 10.

HAROSCH. *Voy.* ASCHER, n° II.

HAROSETH, ville située sur le lac de Séméchon, lieu de la demeure de Sisara. *Voy.* Juges, IV, 2; XIII, 16.

HARPASA, ville épisc. de la province de Carie, au diocèse d'Asie, érigée au Ve siècle sous la métropole d'Aphrodisiade. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Phanias, assista au premier concile d'Éphèse. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. I, p. 998. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 118. Richard et Giraud.

HARPE. C'est par ce mot que l'on rend ordinairement le terme *cithara* de la Vulgate, qui est lui-même la traduction de l'hébreu *kinnor,* et qui signifie plutôt la lyre ancienne ou la guitare. Plusieurs passages de l'Écriture semblent prouver qu'on le touchait avec la main (I Rois, XXVI, 23; XVIII, 10; XIX, 9); d'un autre côté, Joseph dit qu'on le touchait avec un archet. Le *kinnor* existait chez les anciens Hébreux, avant le déluge (Genèse, IV, 21). On représente le roi David avec une harpe; mais on ne sait si la harpe des Hébreux était semblable à la nôtre. *Voy.* D. Calmet, *Dissert. sur les instruments de musique des anciens Hébreux,* et *Diction. de la Bible.* Auguste. Frédéric, *Ueber die Musik der alten Hebræer.* Maier, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.,* art. MUSIQUE CHEZ LES HÉBREUX, cite Forkel, *Hist. de la musique,* tom. I, p. 99. Jones, *Hist. de la musique,* trad. de l'angl. de Mosel. Groshème, *Frag. de l'Hist. de la musique.* Scheider, *Hist. de la musique des Hébreux.* Richard et Giraud.

HARPHIUS et **HARPIUS.** *Voy.* HENRI HARPHIUS.

HARPOCRATIENS, nom donné à certains hérétiques dont il est question dans les livres d'Origène contre Celse, p. 272, édit. de Cambridge. *Voy.* TASCODRUGITES.

I. **HARPSFELD** (John), doyen de Norwich, né vers l'an 1510, mort à Londres en 1578, déploya sous le règne de Marie le plus grand zèle contre le parti anglican. Il a laissé : 1° *Concio ad Clerum;* Londres, 1553; — 2° *Homilies;* ibid., 1554, 1555; — 3° *Disputationes and Epistles;* dans les *Acts and monuments* de Fox. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses,* tom. I. Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HARPSFELD** (Nicolas), archidiacre de Cantorbéry, mort en 1582, était frère du précédent. Resté fidèle au catholicisme pendant les querelles religieuses qui agitèrent l'Angleterre à cette époque, il fut mis en prison sous le règne d'Élisabeth, et y resta jusqu'à sa mort. Il a laissé : 1° *Dialogi sex contra Summi Pontificatus, monasticæ vitæ, Sanctorum, sacrarum imaginum oppugnatores et pseudomartyres;* Anvers, 1566, in-4°; — 2° *Historia anglicana ecclesiastica;* Douai, 1622. *Voy.* Pitseus, *De illustrib. Scriptorib.* Le *Journ. des Savants,* 1710, p. 273, 1re édit., et p. 249, 2e édit. *Athenæ Oxonienses.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HARRAN** (*Charra*), ville épisc. du diocèse des Chaldéens dont la province est inconnue. On en cite deux évêques : Grégoire, sous le catholique Phétion, et Serbajus, qui fut le 48e catholique. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* t. II, p. 1316. Richard et Giraud.

II. **HARRAN** ou **HARAN**, siége épisc. jacobite situé dans l'Osrhoène, et que les anciens nomment *Charras.* Avant l'apparition des Jacobites, il y eut sur ce siége un nommé Jean, évêque monophysite, que l'empereur Justin chassa de son diocèse en 518. Depuis cette époque Harran a eu douze évêques, dont le premier, Sergius, siégeait en 546. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1504. Richard et Giraud, et *Compar.* CHARRES.

HARRINGTON (John), anglican, né vers 1561 à Kelston, dans le comté de Somerset, mort en 1612, a laissé, outre plusieurs écrits de poésie, un livre *contre le mariage des évêques;* Londres, 1653; livre qui excita de violentes clameurs parmi les anglicans. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HARRIS (John), anglican, né à Ugborough, dans le Devonshire, en 1802, mort en 1856, fut pasteur à Epsom, acquit de la réputation comme prédicateur, et professa la théologie au collége de Cheshunt. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *The great Teacher;* — 2° *Contributions to theological science;* 1855. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

HARSA, chef de famille. *Voy.* II Esdras, II, 52.

HARSCHER (Jean), jésuite, né au diocèse de Constance, mort à Fribourg en 1250. Il a donné : 1° *Parallèle des protestants avec les trois premiers siècles;* Fribourg, 1646; — 2° *Parallèle des protestants avec les* IVe, V^e, VIe *et* VIIe *siècles;* ibid.

HARTFORD ou **HERTFORD**, **HERFELD** (*Harfordia* ou *Hedtfelda*), ville d'Angleterre située à quinze milles de Londres, où l'on tint deux conciles, l'un en 673, et l'autre en 680. *Voy.* les *Angl. Concil.,* tom. VI, p. 577. Bède, *Historia eccles. gentis Anglorum,* l. IV, c. XVII et XVIII. Richard et Giraud.

HARTKNOCH (Christophe), protestant allemand, mort en 1687, après avoir professé l'histoire à Thorn, puis à Kœnigsberg. On a de lui, outre quelques autres ouvrages historiques sur la Prusse et la Pologne : *Histoire ecclésiastique de la Prusse,* en allemand; Francfort, 1686, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HARTLIB (Samuel), anglican qui vivait au XVIIe siècle, s'occupa de la réunion des diverses églises protestantes. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *A Relation of that which hath been lately attempted, to procure ecclesiastical peace among protestants;* Londres, 1641; — 2° *Considerations concerning England's reformation in church and state;* 1647, in-4°; — 3° *Twisse's doubting conscience resolved;* 1652, in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér*

I. **HARTMANN** (Antoine-Théodore), protes-

tant, né à Dusseldorf en 1774, mort à Rostock en 1838, fut nommé en 1811 professeur de théologie dans cette dernière ville; il reçut plus tard le titre de conseiller de consistoire. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Éclaircissements sur l'Asie pour ceux qui étudient la Bible;* Oldenbourg, 1806 et 1807, 2 vol. in-8°; — 2° *Recherches historico-critiques sur la formation, l'époque et le plan des cinq livres de Moïse, avec une introduction et une caractéristique exacte des traditions hébraïques;* Rostock et Gustrow, 1831, in-8°; — 3° *De l'étroite Liaison de l'Ancien et du Nouveau Testament;* Hambourg, 1831, in-8°; — 4° *Introduction philologique à l'étude des livres de l'Ancien Testament;* Brême, 1818, in-8°; — 5° *Coup d'œil sur l'esprit du christianisme primitif;* Dusseldorf, 1802, in-8°; tous ces ouvrages sont en allemand; — 6° *Supplementa ad J. Buxtorfii et W. Geremii Lexic.;* Rostock, 1813, in-4°; — 7° *Thesauri linguæ hebraicæ e Mischna augendi;* ibid., 1825-1826, 3 part. in-4°; Hartmann y indique le nombre des mots de la *Mischna* dont la racine se trouve dans l'hébreu ancien, mais dont la forme est nouvelle, le nombre des termes grecs et latins, enfin le nombre des mots particuliers à la *Mischna*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HARTMANN** (Jean-Adolphe), né à Munster en 1680, mort à Marbourg l'an 1744, entra chez les Jésuites, puis se fit calviniste à Cassel en 1715. Il professa la philosophie, la poésie, l'histoire et l'éloquence. On a de lui plusieurs écrits, parmi lesquels : 1° *Vitæ Pontificum Romanorum Victoris III, Urbani II, Paschalis II, Gelasii II et Callisti II;* Marbourg, 1729; — 2° *Transsubstantiatio pontifica ex ipsis philosophiæ rationalis principiis rejecta;* ibid., 1732, in-4°. On conçoit aisément dans quel esprit ces ouvrages ont été composés. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HARTZHEIM** (Gaspard), jésuite, né à Cologne en 1678, mort vers l'an 1750, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à Trèves, à Paderborn et à Cologne. Il a laissé, outre une Vie du card. Nicolas de Cusa : 1° *Castum novæ legis Presbyterium in congruenti excellentia sua, tum conservanda tum reparanda propositum, ex selectis Scripturæ Sacræ et sanctorum Patrum commentationibus decerptum;* Cologne, 1717, in-8°; — 2° *Pietas in Salvatorem mundi, a sancto Damaso P. P. ligato, nunc soluto stylo;* Mayence, 1728, in-12; — 3° *Explicatio fabularum et superstitionum quarum in S. Scripturis fit mentio, vario hinc inde sensu præter litteralem, ut allegorico, morali, anagogico*, etc.; Cologne, 1734, in-8°; Padoue, 1731, in-8°; — 4° *Sortilegium solandis animabus defunctorum;* Cologne, 1743, in-12. *Voy.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écriv. de la Compagnie de Jésus*, 1re série. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HARTZHEIM** (Joseph), jésuite, né à Cologne en 1694, mort en 1763, fut appelé dans le Milanais pour y professer les langues orientales, et, de retour dans sa patrie, il enseigna la philosophie et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Concilia Germaniæ*, etc.; Cologne, 1759-1775, 11 vol. in-fol.; — 2° *Summa historiæ omnis, ab exordio rerum ad annum a Christo nato* 1718; — 3° *De Initio metropoleos ecclesiasticæ Coloniæ Claudiæ Augustæ Agrippinensium Disquisitiones III;* Cologne, 1731-1732, in-4°; — 4° *Programma de edenda collectione conciliorum Germaniæ;* ibid., 1758, in-fol.; — 5° *Prodromus historiæ universitatis Coloniensis, quo exhibetur synopsis actorum et scriptorum a facultate theologica pro Ecclesia catholica et republica;* ibid., 1759, in-4°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re série.

HARUPHITE, surnom donné à Saphatia, un des braves de l'armée de David (I Paralip., XII, 5). Le texte hébreu porte *Harouphi* ou *Hariphi;* le premier est un nom patronymique évidemment dérivé de *Harouph*, qui, comme le remarque justement Simonis, est un nom inconnu; le second est formé d'*Hariph*, qu'on lit dans l'hébreu (II Esdras, VII, 24; X, 20), et au lieu duquel on trouve dans la Vulgate *Hareph* (II Esdras, VII, 24) et *Hazir* (X, 20). On peut donc considérer *Haruphite* comme un nom patronymique de *Hareph*. *Voy.* Joh. Simonis, *Onomasticon*, tom. II, p. 256, 268, et *Compar.* l'art. HAREPH.

HARUS, père de Messalemeth, femme de Manassé, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XXI, 19.

HARWOOD (Édouard), anglican, né dans le Lancashire en 1729, mort en 1794, fut nommé directeur d'une congrégation à Bristol. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires, on a de lui : 1° *Introduction to the study of the New Testament;* Londres, 1767, in-8°; — 2° *A New translation of the New Testament;* ibid., 1768, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

HARZE (Jérôme), écrivain du XVIIe siècle, a donné : *Catholique et salutaire Attrition expliquée;* Anvers, 1671.

HASABAS, fils de Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III, 20.

I. **HASABIAS**, fils d'Amasias, Lévite. *Voy.* I Paralip., VI, 45.

II. **HASABIAS**, Lévite, fils d'Idithum. *Voy.* I Paralip., XXV, 19.

HASADIAS, fils de Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III, 20.

HASARD ou **HAZARD**. C'est l'effet, non d'une cause inconnue, comme l'on dit des philosophes, mais d'une cause privée d'intelligence et qui ne sait ce qu'elle fait. Ainsi, lorsque le vent a fait tomber sur ma tête une tuile ou une ardoise, c'est par hasard, quoique j'en connaisse très-bien la cause; mais cette cause n'a pas agi avec intelligence et par réflexion, et je ne prévoyais pas moi-même qu'elle agirait en ce moment. Dans le gouvernement de ce monde rien n'est hasard pour ceux qui reconnaissent un Dieu souverainement intelligent, puissant, sage et bon. *Compar.* FORTUNE, et *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*, art. HAZARD.

HASARMOTH, fils de Jectan, descendant de Noé par son fils Sem. *Voy.* Genèse, X, 26.

HASARSUAL, ville de la tribu de Siméon (I Paralip., IV, 28) nommée *Hasersual* (Josué, XIX, 3).

HASARSUSIM, ville de la tribu de Siméon (I Paralip., IV, 31) nommée *Hasersusa* (Josué, XIX, 5.

HASASONTHAMAR, nom d'un lieu, soit ville, soit bourg, habité par les Amorrhéens. *Voy.* Genèse, XIV, 7.

HASBADANA, Lévite qui se tenait à la gauche d'Esdras pendant que ce dernier lisait la loi. *Voy.* II Esdras, VIII, 4.

HASEBIA, fils de Mérari. *Voy.* I Paralip., IX, 14.

HASE (Théodore de), protestant, né à Brême en 1682, mort dans la même ville, après y avoir professé la théologie et été ministre, a laissé des *Dissertations* pleines d'érudition, in-8°. Il travaillait avec Lampe à un journal commencé sous le titre de *Biblioth. historico-philologico-*

theologica, et continué sous celui de *Musæum historico-philologico-theologicum*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HASEBNA, un des chefs du peuple qui, après la captivité de Babylone, signèrent l'alliance renouvelée avec le Seigneur. *Voy.* II Esdras, x, 25.

HASEBNIA, un des Lévites qui, après la captivité de Babylone, adressèrent une prière au Seigneur au moment du renouvellement de l'alliance avec lui. *Voy.* II Esdras, IX, 5.

HASEBONIA, père d'Attus, qui fut un des reconstructeurs des murs de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, III, 10.

HASEM, chef des Israélites, dont les descendants revinrent de Babylone avec Zorobabel au nombre de 328. *Voy.* II Esdras, VII, 22.

HASERGADDA, une des villes situées à l'extrémité méridionale de Juda, le long de l'Idumée. *Voy.* Josué, XVI, 21, 27.

HASERIM, ville qui avait été autrefois occupée par les Hévéens; Deutéron., XI, 23.

I. **HASÉROTH**, quatorzième station des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombr., XI, 34; XXXIII, 17.

II. **HASÉROTH**, lieu situé dans le désert, au delà du Jourdain, vers l'endroit où Moïse prononça son dernier discours. *Voy.* Deutéron., I, 1.

HASERSUAL, ville de la tribu de Juda, Josué, XV, 28; cédée à la tribu de Siméon, Josué, XIX, 13; nommée *Hasarsual*, I Paralip., IV, 28.

HASERSUSA. *Voy.* HASARSUSIM.

HASIDA, oiseau impur chez les Hébreux. *Voy.* Lévit., XI, 19. Deutéron., XIV, 18. La plupart des modernes, et surtout Bochart, prétendent que ce mot hébreu désigne la *cigogne*, ou *avis pia* des Latins, parce qu'il vient d'un verbe qui signifie *être bon, bienfaisant*. Mais Michaëlis, dans ses *Supplem. ad Lexica hebr.*, a opposé à cette opinion plusieurs difficultés sérieuses; nous pensons, comme lui, que le *héron* semble répondre mieux que la *cigogne* à tout ce que l'Écriture dit de *Hasida*. *Voy.* Hieronym. *in Psalm.* CIV, 17. Jérém., VIII, 7. Zachar., V. 9, et *Epist. ad Sunium et Fretellam*, CXXXV. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, etc., tom. II, p. 82, donne les principales difficultés proposées par Michaëlis contre l'interprétation de *cigogne*.

HASIM. Ce mot, qu'on lit I Paralip., VII, 12, est suivi de *fils*, mis au plur., dans la Vulgate comme dans l'hébreu; il est lui-même un véritable pluriel par sa terminaison. Cette dernière circonstance rend très-propable l'opinion des interprètes, qui considèrent *Hasim* comme exprimant non point une personne, un individu, mais une race, une famille. Ainsi le vrai sens de ce passage serait : *Les Hasim furent les fils d'Aher*.

HASMONÉENS. *Voy.* ASMONÉENS.

HASNON (*Hasnonium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans le pays d'Ostrevant, au comté de Hainaut, en Belgique, et dans le diocèse d'Arras. Elle fut fondée en 670 par Jean et Eulalie, personnages distingués qui bâtirent deux monastères : l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Eulalie fut la première abbesse de cette dernière maison. L'an 800, l'invasion des Normands mit en fuite ces religieux; et, jusqu'en 1065, quelques chanoines ou clercs séculiers y demeurèrent. A cette époque Baudouin, comte de Flandre, y mit des religieux de l'abbaye de Saint-Amand. *Voy.* *Gallia Christ.*, tom. 3.

HASOM, un des Juifs dont les enfants avaient épousé des femmes étrangères pendant la captivité de Babylone. *Voy.* I Esdras, X, 33.

HASRA, maître de la garde-robe sous le roi Josias. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 22.

HASSASINIS (*Hassassina* ou *Hassassam*), siége épisc. qui fait partie du pays appelé Tagrite. On en connaît deux évêques, dont le premier, Phéraa, fut ordonné par le Maphrien Athanase Ier. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, t. II, p. 1548.

HASSELS (Jean), en latin *Joannes de Hasela* ou *Hasalanus*, théologien liégeois, mort à Trente en 1552, professa la théologie à Louvain. Charles V l'envoya au concile de Trente, où il parut avec distinction. Il a laissé : 1° *Quæstiones casuales*; — 2° *De Quæstionibus casualibus, quæ in Summa S. Raymundi et Apparatu ejus vel non continentur, vel minus plane explicantur*, dans Sander., *Elench.*, part. II, p. 219.

HASSEMON, une des villes situées à l'extrémité méridionale de Juda, le long de l'Idumée. *Voy.* Josué, XV, 27.

HASSUB, dont le fils, lévite, nommé Séméia, fut un des premiers habitants de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 14.

HASUB, fils de Phahath, fut un des Juifs qui, après la captivité de Babylone, travaillèrent à la reconstruction des murs de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 11.

HASUM, chef d'une des familles qui revinrent à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 19.

HASUPHA, un des chefs de famille des Nathinéens qui revinrent à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 43.

HATACHA, ville épisc. jacobite du diocèse d'Antioche, dans le Déarbéchir ou pays d'Amidie, en Mésopotamie, dont l'un des évêques, Siméon, assista en 1293 au concile dans lequel Ignace V fut élu.

HATEL, un des chefs de famille des Nathinéens qui revinrent avez Zorobabel de la captivité de Babylone. *Voy.* I Esdras, II, 57.

HATHATH, fils d'Othoniel, un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 13.

HATIPHA, un des chefs de famille des Nathinéens qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voy.* I Esdras, II, 54.

HATITA, un des descendants des portiers du temple, qui revinrent de la captivité avec Zorobabel.

I. **HATTEM** (Olivier), médecin converti, né à Utrecht, mort en 1610. On a de lui : 1° *Justification de ma conversion*; Louvain, 1610; — 2° *Apologie contre les ministres de la religion prétendue réformée.*

II. **HATTEM** (Pontien **VAN**), ministre dans la province de Zélande au XVIIe siècle, devint chef d'une secte dont les partisans prirent le nom d'*Hattémistes*. Hattem s'attacha aux doctrines de Spinosa, mais il les mitigea par le luthéranisme; ce qui ne l'empêcha pas d'être dégradé dans un consistoire. Il admettait une nécessité fatale et insurmontable, et il tomba ainsi dans l'athéisme. Il niait la différence entre le bien et le mal et la corruption de la nature humaine, et concluait de là que les hommes ne sont pas obligés de se faire violence pour corriger leurs mauvaises inclinations et pour obéir à la loi de Dieu. Il prétendait encore que Jésus-Christ n'a point satisfait à la justice divine, ni expié les péchés des hommes par ses souffrances; mais que, par sa médiation, il a seulement voulu nous faire entendre qu'aucune de nos actions ne peut offenser Dieu. « C'est ainsi, disait-il,

que Jésus-Christ justifie ses serviteurs, et les présente purs au tribunal de Dieu. » Les *Hattémistes* se confondirent dans la suite avec les *Verschooristes*, bien que leur fondateur, Jacob Verschoor, ne voulût jamais faire une même société avec Hattem. On a de ce dernier un *Traité sur le Catéchisme d'Heidelberg*. *Voy.* Sweert, p. 589. Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, tom. IX, p. 96-98. Bergier, *Diction. de théologie*. La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* l'art. VERSCHOOR.

I. **HATTON** ou **HETTON, HEYTO**, évêque de Bâle, né en 763, mort en 836, fut d'abord abbé du monastère d'Auge ou de Reichenau. On a de lui : 1° *Relation des visions de Vuetin ou Guetin*, moine de son abbaye; — 2° *Capitulaire pour l'instruction de ses prêtres*, dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, tom. VI, et dans la dernière *Collection des Conciles*. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. IV. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **HATTON** ou **OTHON I**er, dixième archevêque de Mayence, mort en 913, écrivit au pape Jean IX une *Lettre* au sujet de l'élection de l'empereur Louis, après la mort de son père Arnould. D. Rivet lui attribue les *Actes du concile de Treuver Voy.* D. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordin. Benedict.* Baronius, *Annal.*, tom. X, ann. 891 et 895. Trithème, *Chron. Hisaurgiense*, tom. I, p. 53. Labbe et Cossart, *Concilia*, t. IX, p. 438 et suiv. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VI, p. 144 et suiv. D. Bouquet, *Scriptores Rerum Francorum*, tom. VIII, p. 54. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 463 et 464. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HATTUS, fils de Seméia, un des descendants de David. *Voy.* I Paralip., III, 22.

HAUBER (Eberhard-David), protestant, né à Hohenhasseach, dans le Wurtemberg, en 1695, mort en 1765, fut successivement répétiteur à l'institut théologique de Tubingue, surintendant (évêque) à Stadthagen, puis pasteur de la communauté allemande de Saint-Pierre à Copenhague. Outre des ouvrages d'histoire et de géographie, il a laissé : 1° *Chronologie de la Bible*; Copenhague, 1753, in-8°; — 2° *Notices approfondies des livres qui traitent de la puissance du diable*, etc.; Lemgo, 1738-1741, 3 vol. in-8°; ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HAUDIQUER DE BLANCOURT (François), qui vivait sur la fin du XVIIe siècle, a publié, entre autres ouvrages : *Recherches sur l'Ordre du Saint-Esprit*; Paris, 1595 ou 1712, 2 vol. n-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HAUK (Ferdinand), barnabite, né à Mayence en 1606, mort l'an 1683, se distingua comme missionnaire dans la Bohême. Il publia, entre autres ouvrages : 1° *Epinomia Parochorum*; Munich, 1665; Prague, 1672, in-8°; — 2° *Pharetra divini Amoris*; Vienne, 1663; Prague, 1672, in-4°; — 3° *Messias desideratus*; Prague, 1667; — 4° *Litaniæ Paulinæ*; ibid., 1673, in-4°; — 5° *Sermons sur les O de l'Avent*; Prague, 1670, in-4°; Vienne, 1678, in-fol. *Voy.* Ungarelli, *Biblioth. Barnabitarum.*

HAURA, siége épisc. jacobite de la principauté de Sarug, et au diocèse d'Antioche. On n'en connaît qu'un évêque, Jean, qui siégeait en 740.

HAUTEFAGE (Jean), théologien, né à Puy-Morin, près de Toulouse, en 1735, mort à Paris en 1816, devint sous-principal du collége d'Auxerre et chanoine de ce diocèse; mais ses opinions jansénistes lui firent perdre sa position. Il a travaillé à une édition des *Œuvres* d'Antoine Arnaud; Lausanne, 1775 et ann. suiv., 42 vol. in-4°. Il a donné en outre : 1° *Institution et Instruction chrétiennes*; 1785, in-12; — 2° la troisième partie des *Nouvelles ecclésiastiques*, depuis 1761 jusqu'en 1790 inclusivement; 1791, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HAUTE-FONTAINE** (*Altus-Fons*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située au diocèse de Châlons en Champagne, et dont le principal fondateur est Isambard de Vitri. L'an 1136, saint Bernard y mit pour premier abbé un religieux de Trois-Fontaines nommé Raoul. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX, col. 962. Richard et Giraud.

II. **HAUTE-JUSTICE**, terme qui désigne en général une juridiction qui a droit de connaître des crimes qui troublent l'ordre public et de les réprimer. Les seigneurs hauts justiciers connaissaient de toutes les matières dont les juges des moyens et bas justiciers pouvaient connaître. Les juges des hauts justiciers ne pouvaient connaître des contestations où le roi avait intérêt, ni de celles où les officiers royaux, les églises cathédrales et les églises de fondations royales étaient intéressés; ils ne connaissaient des matières bénéficiales que lorsque les bénéfices étaient à la nomination du seigneur. *Voy.* Denisart, *Collect. de jurisprud.*, au mot HAUTE JUSTICE. Richard et Giraud, qui donnent aussi des détails intéressants sur l'ancienne jurisprudence en cette matière.

III. **HAUTE-SEILLE** (*Alta Sylva*), abbaye régulière de l'Ordre de Cîteaux, située en Lorraine, au diocèse de Toul; fut fondée en 1140.

I. **HAUTESERRE** ou **ALTE SERRA** (Antoine Dadin de), jurisc., né dans le diocèse de Cahors, mort en 1682, professa le droit à l'université de Toulouse, dont il devint ensuite doyen. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Dissertationum juris canonici Libri quatuor, quorum duo priores de adjutoribus episcoporum, duo posteriores sunt de sacris censibus*; Toulouse, 1651, in-4°; — 2° *Dissertationum juris canonici Liber quintus et sextus de parochiis, deque officio et potestate parochi*; ibid., 1654, in-4°; — 3° *Innocentius III, pontifex maximus, seu commentarius perpetuus in singulas decretales hujusce Pontificis quæ per libros V decretalium sparsæ sunt*; Paris, 1666, in-fol.; — 4° *Notæ et observationes in duodecim libros Epistolarum B. Gregorii papæ I*; Toulouse, 1669, in-4°; — 5° *In libros Clementinarum Commentarii; accessere sex Prælectiones habitæ pro instaurandis scholis*; Paris, 1680, in-4°; — 6° *Ecclesiæ juridictionis Vindiciæ, adversus Caroli Fevreti et aliorum Tractatus de abusu*; Orléans et Paris, 1403, in-4°. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies et publiées à Naples, 1777, 11 vol. in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1665, 1666, 1676, 1680, 1684, 1703, 1729 et 1737. Moreri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de France*. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HAUTESERRE DE SALVAIZON** (François de), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Exercitations sur les titres des Décrétales de Grégoire IX, sur l'âge et la qualité des prélats*; Paris, 1635; — *Notes sur les Canons de Ferrand et de Cresconius*; Poitiers, 1631.

HAUTEVILLE (Nicolas de), docteur en théologie, né en Auvergne, mort en Savoie l'an 1660, a laissé : 1° *Théologie angélique*; 1658, in-8°; — 2° *Explication du Traité de saint Thomas des attributs de Dieu, pour former l'idée d'un chrétien savant et spirituel, avec l'esprit de*

Raymond Lulle; 1666, in-12; — 3° *Histoire royale, ou les plus belles et les plus curieuses Questions de la Genèse, en forme de lettres;* Paris, 1667, in-4°; — 4° *Histoire de la Vie de saint François de Sales;* in-4°; — 5° *Les Caractères, ou les Peintures de la vie et de la douceur de saint François de Sales;* Lyon, 1661, in-8°; — 6° *Actions de saint François de Sales, ou les plus beaux Traits de sa vie*, en 9 panégyriques; 1668, in-8°; — 7° *Origines de la maison de Savoie;* 1699, in-4°; réimprimées la même année à Clermont sous le titre d'*Histoire de la vie de saint François de Sales*, in-4°; — 8° *L'Examen des esprits, ou Les Entretiens de Philon et de Polyalte, où sont examinées les opinions les plus curieuses des philosophes et des beaux esprits;* Paris, 1666, in-4°, et 1672, in-12; — 9° *L'Art de prêcher*, ou *L'Idée d'un parfait prédicateur;* ibid., 1683, in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

HAUTIN (Jacques), jésuite, né à Lille en 1599, a publié : 1° *Traité de l'Eucharistie;* — 2° *Traité de l'Ange gardien ou des Offices de l'Ange gardien.*

HAUT-MONT (*Altus-Mons* ou *Altimontium*), abbaye régulière de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Hainaut, au diocèse de Cambrai. Elle fut fondée vers l'an 650 par le comte Vincent Madelgaire, dit saint Mauger ou saint Vincent de Soignies, mari de sainte Vaudru, lequel s'y retira pour se consacrer à Dieu. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* Richard et Giraud.

HAUTS LIEUX (*Excelsa*), montagnes ou hauteurs sur lesquelles les Juifs allaient sacrifier. Avant la construction du Temple de Jérusalem, il ne paraît pas que ce fût contraire à la loi quand on n'y adorait que le vrai Dieu; car Samuel a offert des sacrifices en plus d'un endroit, hors du tabernacle et la présence de l'arche; et, sous David même, on sacrifiait au Seigneur à Silo, à Jérusalem et à Gabaon. Après la construction du Temple, il fut défendu de sacrifier hors de Jérusalem; cependant le peuple superstitieux sacrifiait aux idoles sur les hauteurs, ce qui excitait la colère divine et ce qui engageait les rois à détruire ces hauts lieux. *Voy.* III Rois, III. J.-B. Glaire, *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 364-365.

HAUTVILLIERS (*Altum-Villare*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Vannes située dans la Champagne, au diocèse et à quatre lieues de Reims. Elle fut fondée vers le milieu du VIIe siècle par saint Nivard, archevêque de Reims, qui en nomma saint Bercaire premier abbé. On y suivit la règle de Saint-Benoît et celle de Saint-Colomban. Comme le relâchement s'était introduit dans ce monastère, on y établit en 1635 la réforme de la congrégation de Saint-Vannes.

HAUZEUR (Matthias), récollet, né à Herve, dans le duché de Limbourg, vivait au XVIIe siècle, et appartenait au couvent de Liége. Il se fit connaître comme prédicateur, professa la théologie, et fut successivement définiteur et provincial de la province de Flandre. On lui doit : 1° *Apologia analogica pro vero Ordine et successore S. Francisci;* Liége, 1650, in-8°; — 2° *Anatomia totius augustissimæ doctrinæ B. Augustini episcopi;* ibid., 1643-1645, 2 vol. in-fol.; — 3° *Collatio totius Theologiæ inter majores nostros Fr. Alexandrum Alensem, patriarcham theologorum, doctorem irrefragabilem, S. Bonaventuram, doct. seraph., Fr. J. Duns Scotum, doct. subtil., ad mentem S. Augustini sub magisterio Christi interiore per gratiam, exteriore per Ecclesiam;* Liége et Namur, 1646-1652, vol. in-fol.; — 4° plusieurs autres ouvrages, dont Richard et Giraud ont donné la liste complète. *Voy.* Wading. André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. II, p. 353.

HAVDALA. *Voy.* HABDALA.

HAVELBERG (*Havelberga, Havelburgum*), ancienne ville épisc. de la moyenne marche de Brandebourg, située sur la rivière de Havel, dans le petit pays de Brignitz, à dix milles de Magdebourg et à douze de Berlin. Ce siége fut établi en 946 par Othon Ier, sous la métropole de Magdebourg; mais les protestants l'usurpèrent au XVIe siècle. Anselme, qui en fut le onzième évêque, se distingua par son grand savoir. (*Voy.* ANSELME, n° III.) Il n'exista que jusqu'en 1598, époque à laquelle les protestants s'emparèrent de la ville. Ce fut alors, en effet, qu'on sécularisa le chapitre, et qu'on le *protestantisa.* Or ce chapitre, ainsi protestantisé, se maintint jusqu'en 1812; il avait encore, en 1805, un prévôt, un doyen, un vice-doyen et quatre chanoines. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 230. Le *Diction. de la théol. cathol.*, où l'on trouve, tracée assez en détail, l'histoire de cette ancienne ville épiscopale.

HAVENS (Arnoul), en latin *Havesnius*, né à Bois-le-Duc en 1538 ou 1540, mort à Gand en 1609 ou 1611, entra en 1573 chez les Jésuites, qu'il quitta en 1586 pour se retirer chez les chartreux de Louvain. On a de lui, en latin : 1° l'Histoire des Chartreux martyrisés à Ruremonde en 1572, et des Chartreux d'Angleterre, sous ce titre : *Innocence et constance victorieuses;* — 2° *De la Cruauté et des mœurs des anciens et des nouveaux hérétiques;* Cologne, 1608; — 3° *De l'érection des nouveaux évêchés en Flandre;* ibid.; 1609; — 4° *Des Avantages de la vie solitaire;* ibid. *Voy.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

HAVERCAMP (Sigebert), ministre du saint Évangile et professeur à l'académie de Leyde, né à Utrecht en 1683, mort à Leyde l'an 1742. Parmi ses nombreux et savants écrits nous citerons : 1° 2. *S. Fl. Tertulliani Carthag. presb. Apologeticus, ad cod. mss. et editiones veteres summa cura recognitus, castigatus et emendatus, ut et perpetuo commentario, in quo non modo variorum auctorum, sed et plura Sacræ Scripturæ loca strictius et uberius explicantur, elucidantur et illustrantur studio et industria Sigebertii Havercampi D. Ministri, qui, præter argumenta capitum, indices etiam locupletissimos tres adjecit, cum figuris et nummorum typis;* in-8°; — 2° *Historia Jacobitorum seu Coptorum in Ægypto, Lybia, Nubia, Ethiopia tota, Cypri insulæ parte habitantium ; opera J. Abudacni... vulgavit nunc primum ex bibliotheca sua S. Havercampus;* in-8°; — 3° *Josephi Opera omnia gr. et lat., cum notis et versione Joh. Hudsoni; acced. nunc primum notæ integræ ad græca Josephi et varios ejusdem libros, D. Ed. Bernardi, Jac. Gronovii, Franc. Combefissi, Jo. Silvandæ, Henr. Aldrichii, ut et ineditæ in universa Fl. Josephi opera Jo. Cocceii, Ezech. Spanhemii, Had. Relandi et selectæ aliorum, ex recens. Sig. Haverc.;* Amsterdam, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1719 et 1742. Moreri, *Diction. histor.* Sax, *Onomasticon*, t. VI, p. 346. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. générale.*

HAVERMANS (Macaire), de l'Ordre des Prémontrés, né à Breda, en Flandre, l'an 1644, mort à Anvers en 1680, professa la théologie avec éclat. On a de lui : 1° *Tyrocinium christianæ moralis theologiæ, ad mentem SS. Patrum, præsertim S. Augustini;* Anvers, 1675, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1703; — 2° *Défense de cet ou-*

vrage contre les thèses publiques des Jésuites; Cologne, 1676; — 3° *Lettre apologétique à Innocent XI;* ibid.; — 4° *Disquisition théologique sur l'amour du prochain;* ibid., 1678; — 5° *Quel amour est nécessaire et suffisant pour la justification dans le sacrement de Pénitence?* ibid.; tous ces ouvrages sont écrits en latin. Foppens dit que Havermans était un homme savant, mais que quelques critiques ont cru lui trouver une teinte de jansénisme. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1707, p. 589, 1re édit., et p. 518, 2e édit. Foppens, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud. Feller.

HAVINGE. *Voy.* PHILIPPE HAVINGE.

HAVOTH-JAÏR. *Voy.* AVOTH-JAÏR.

HAVOYE. *Voy.* HEDWIGE.

HAWARDEN (Édouard), prêtre catholique anglais, vulgairement appelé *Harden,* né dans le comté de Lancaster, mort à Londres en 1735, professa successivement les humanités, la philosophie et la théologie à Douai. On lui doit : 1° *La Charité et la vérité;* où il s'attache à prouver qu'on ne blesse pas la charité en soutenant qu'il n'y a point de salut hors du sein de l'Église catholique; — 2° *Fondements de la foi catholique;* où il démontre l'inaltérable orthodoxie de l'Église catholique; — 3° *La véritable Église de Jésus-Christ prouvée par le concours des témoignages de l'Écriture sainte et de la tradition primitive;* — 4° *Réponse au docteur Clarke et à M. Whiston touchant la dignité du Fils de Dieu et celle du Saint-Esprit;* — 5° *Entretiens sur la religion entre un ministre de l'Église anglicane et un laïque habitant de la campagne;* traité des points controversés entre l'Église romaine et l'Église anglicane; — 6° *La Règle de la foi exposée suivant une méthode neuve et facile;* — 7° *Cours de théologie;* resté manuscrit au collége de Douai; — 7° *Traité de l'usure;* aussi inédit. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HAWEIS (Thomas), anglican, né à Truro, dans le comté de Cornouailles, en 1734, mort en 1820, fut curé d'All-Saints et eut la direction du séminaire fondé par la comtesse d'Huntingdon pour l'éducation des étudiants en théologie. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *History of the church;* Londres, 1800, 3 vol. in-8°; — 2° *State of the evangelical religion throughout the world;* in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HAY** (Georges), vicaire apostolique en Écosse, né en 1729, de parents presbytériens, mort en 1811, en Écosse, après avoir embrassé le catholicisme et avoir reçu les ordres sacrés à Rome. On lui doit : 1° *Le Chrétien sincère dans la foi de Jésus-Christ;* 2 vol.; — 2° *Le Chrétien dévot;* 2 vol.; — 3° *Le Chrétien pieux;* 1 vol.; — 4° un *Catéchisme;* — 5° *La Fidélité des catholiques démontrée, et la doctrine de l'Écriture sur les miracles;* 2 vol.; ouvrage dirigé contre Hume et Middleton, traduit en français et publié à Paris en 1808, 3 vol. in-12. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr univers.*, donne des détails intéressants sur la personne de Hay.

II. **HAY** (Guillaume). *Voy.* HAY, n° IV.

III. **HAY** (Jean), jésuite, né à Dalkeith, près d'Édimbourg, en Écosse, vers 1544, mort en 1607, professa en Pologne, en France et dans les Pays-Bas; il enseigna à Tournon la théologie, les mathématiques et l'hébreu, et devint chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. Il a laissé : 1° *Recueil de demandes aux ministres,* en écossais, et trad. en français; — 2° *Apologie de ces demandes,* en latin; Lyon, 1586; — 3° une traduction latine de quelques *Lettres* des Jésuites, écrites du Japon et du Pérou; Anvers, 1605, in-8°; — 4° *Antimonium ad responsa Bezæ;* — 5° *Disputatio contra ministrum anonymum Nemausensem;* — 6° *Scholia brevia in Bibliothecam Sixti Senensis;* Lyon, 1591, in-fol. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor Societ. Jesu.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

IV. **HAY** (William ou Guillaume), littérateur anglican, né en 1695 à Glymbourn, dans le comté de Sussex, mort à Londres l'an 1755, a composé en anglais plusieurs écrits, entre autres : *Religio philosophi, or the Principles of Morality and Christianity;* 1753. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HAYE** (Barthélemi de **LA**), capucin, né à Paris, mort en 1660, se distingua par son savoir et son éloquence. On a de lui : 1° *L'Ouvrage parfait des prédicateurs;* Paris, 1648, 1 vol. in-fol.; — 2° Le *Milleloquium* de la Bibliothèque des Pères; 1 vol. in-fol.; — 3° *Paralogie quadragésimale* ou *Sermons pour le Carême;* 2 vol. in-4°; — 4° *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* 1 vol. in-fol.; — 5° *Le Triomphe des trois Crucifiés, Jésus, Marie et saint François;* 1 vol. in-4°; — 6° *Couronne ecclésiastique* ou *Sermons du Saint-Sacrement. Voy.* Wading, *De Scriptor. FF. Minor.* Genuensis, *De Scriptor. Capuc.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.,* tom. I, p. 187.

II. **HAYE** (Gilbert de **LA**), dominicain, né à Lille en 1640, mort dans la même ville l'an 1692, a fouillé dans beaucoup d'archives des monastères des Pays-Pas, d'où il a tiré un grand nombre de pièces pour éclaircir l'histoire des couvents et des écrivains de son Ordre. Il a laissé manuscrit dans la bibliothèque de Lille : 1° *Compendium historiæ provinciæ Germaniæ inferioris FF. Prædicatorum,* dont le P. Richard a beaucoup profité dans l'*Hist. du couvent des Dominicains de Lille;* 1781; — 2° *Biblioth. Belgo-dominicana,* que le P. Échard a inséré dans sa continuation des *Scriptores Ordin. Prædicat.* du P. Quétif; Paris, 1721, in-fol. *Voy.* Feller.

III. **HAYE** (Jacques de **LA**), jésuite, puis archevêque de Nicée, est regardé comme l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Apologie pour l'université de Paris contre le discours d'un jésuite;* Paris, 1643; ce jésuite est le P. Cellot, dont le livre *De Hierarchia* fut censuré par la Sorbonne; on fit l'apologie de cette censure, et le P. de La Haye attaqua l'*Apologie. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1704.

IV. **HAYE** (Jean de **LA**), jésuite, né dans le Hainaut, mort en 1614, a laissé : 1° *Concordance des quatre Évangiles;* Douai, 1607; — 2° *Apparat évangélique;* ibid., 1611.

V. **HAYE** (Jean de **LA**), franciscain, né à Paris en 1593, mort en 1661, se distingua comme professeur de philosophie et de théologie. Il devint prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche, prédicateur de Louis XIII et procureur général de son Ordre à la cour. On a de lui : 1° une *Traduction latine des Cas réservés aux provinciaux de l'Ordre de Saint-François;* Paris, 1617; — 2° une édition des *Ouvrages de saint Bernardin de Sienne,* avec des notes; Lyon, 1650, 5 vol.; — 3° une édition d'un *Commentaire* d'Alexandre de Halès sur l'*Apocalypse;* Paris, 1647, in-fol.; — 4° *Commentaire sur la Genèse;* ibid., 1651, 4 vol. in-fol.; — 5° *Commentaires sur l'Exode et sur l'Apocalypse;* ibid., 1641, 6 vol. in-fol.; — 6° *Biblia magna commentariorum litteralium Joannis Gagnæi, doctor. Paris., Guillelmi Estii, doctor. Duacensis, Emmanuelis Sa, Joannis Menochii, et Jacobi Tyrini, Soc. Jesu, erudite et integre Sacram Scripturam exponen-*

tium, prolegomenis, chronico sacro, indicibus locupletissimis illustrata; 19 vol.; — 7° *Arbor vitæ,* ouvrage pour les prédicateurs. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, t. II, p. 171.

HAYER (Jean-Nicolas-Hubert), récollet, né à Sarrelouis en 1708, mort à Paris en 1780, professa la philosophie et la théologie dans son Ordre, et combattit avec zèle les incrédules de son temps. On lui doit : 1° *La Spiritualité et l'immortalité de l'âme;* Paris, 1758, 5 vol. in-12; — 2° *La Règle de foi vengée des calomnies des protestants;* ibid., 1761, 3 vol. in-12; — 3° *L'Apostolicité du ministère de l'Église romaine;* ibid., 1765, in-12; — 4° *Traité de l'existence de Dieu et de la religion chrétienne;* ibid., 1774, in-12; — 5° *La Charlatanerie des incrédules;* 1780, in-12. Hayer composa de plus pendant quelques années, en société avec M. Soret, avocat, un ouvrage périodique intitulé : *La Religion vengée;* 1757-1761, 21 vol. in-12. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

HAYES (Charles), mathématicien et chronologiste anglican, né en 1678, mort à Londres en 1760, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *A critical Examination of the Holy Gospels according to st. Matthew and st. Luke, with regard to the history of the birth and infancy of our lord Jesus-Christ;* 1738, in-8°; — 2° *A Vindication of the history of the Septuagint;* 1736, in-8°; — 3° *Dissertation on the chronology of the Septuagint;* 1741, in-8°; — 4° *Chronographiæ asiaticæ et ægyptiacæ Specimen, in quo I° origo chronologiæ LXX interpretum investigatur, II° conspectus totius operis exhibetur. Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HAYMON. *Voy.* HAIMON.

HAYNEUFVE (Julien). *Voy.* HAINEUFVE.

HAZAEL, roi de Syrie qui fit beaucoup de mal à Israël et à Juda. Il mourut presque en même temps que Joachas, roi d'Israël, et il eut pour successeur Bénadad, son fils. *Voy.* III Rois, XIX, 15 et suiv. IV Rois, VIII, 8, etc.

HAZAÏA, fils d'Adaïa, un des descendants de Juda. *Voy.* II Esdras, XI, 5.

HAZARD. *Voy.* HASARD.

HAZARDS (Hugues des), évêque de Toul, né à Blenod, dans le diocèse de Toul, mort en 1517, se fit recevoir docteur, et exerça à Rome les fonctions d'avocat. Il devint successivement chanoine de Toul, doyen de l'église de Metz, prévôt de la collégiale de Saint-Georges de Nancy, coadjuteur de l'évêque de Toul, puis évêque. On a de lui : 1° *Statuta synodalia, olim per episcopos Tullenses edita, per R. P. Hugonem de Hazardis, innovata, reformata et aucta;* Tulle, 1514; — 2° un *Bréviaire. Voy.* le P. Benoît Picard, *Hist. de Toul,* p. 599 et suiv. D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

HAZART (Corneille), jésuite, né à Oudenarde, vivait au XVII[e] siècle. Il a laissé : 1° plusieurs ouvrages de controverse en flamand; Anvers, 1660 et suiv.; — 2° *Histoire ecclésiastique du* XVI[e] *et du* XVII[e] *siècle;* ibid., 1666 et suiv.; — 3° *Discursus morales in selectiora loca Genesis, Exodi, Levitici, Numerorum; opus concionatoribus imprimis accommodatum;* ibid., 1688, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1688, p. 319, 1[re] édit., et p. 265, 2[e] édit.

HAZIR, un des chefs du peuple qui signèrent l'alliance renouvelée avec le Seigneur après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, X, 20.

I. **HEATH** (Benjamin), érudit anglican, greffier d'Exeter, a laissé, outre quelques ouvrages purement littéraires : *An Essay towards a demonstrative proof of the divine existence, unity and attributes;* 1740. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HEATH** (Thomas), frère du précédent et alderman d'Exeter, a publié : *An Essay towards a new version of Job;* 1755. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HÉBAL, montagne célèbre dans la tribu d'Éphraïm, près de la ville de Sichem, vis-à-vis de la montagne de Garizim. *Voy.* Deutéron., XI, 29. Josué, VIII, 30, etc.

HEBDOMADAIRE ou **HEBDOMADIER, SEMAINIER** (*Hebdomadarius, Septimanarius*), mots dérivés de *Hebdomas, Septimana,* c'est-à-dire *Semaine,* celui qui est de semaine dans un chapitre ou un couvent, pour dire les oraisons de l'office, présider et faire les autres fonctions propres aux supérieurs dans les fêtes solennelles. Dans les chapitres, il est le plus souvent le collateur des bénéfices qui viennent à vaquer pendant sa semaine. Dans les chapitres et dans les monastères il y avait autrefois plusieurs sortes d'hebdomadiers : l'hebdomadier-chantre, l'hebdomadier du chœur, l'hebdomadier des morts, qui surveillait l'office et les services des morts; l'hebdomadier de la grand'messe, qui disait la grand'messe pendant la semaine, et l'hebdomadier du psautier, qui était probablement le même que celui du chœur, etc. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon,* ad voc. HEBDOMADARIUS. Richard et Giraud.

HEBDOMADIÈRE, religieuse qui est de semaine pour dire l'office et y présider.

HEBEDIÉSU. *Voy.* ABDIÉSU.

HEBEL (Jean-Pierre), protestant, né à Bâle en 1760, mort à Schwetzingen en 1826, fut recteur du lycée de Carlsruhe, puis prévôt du chapitre ecclésiastique. Outre plusieurs écrits poétiques, on a de lui, en allemand : 1° *Histoires bibliques pour la jeunesse protestante;* Stuttgard, 1822 et 1824, 2 vol.; — 2° *Histoires bibliques pour la jeunesse catholique;* ibid., 1825; — 3° *Catéchisme chrétien;* Carlsruhe, 1828 et 1829. Les *Œuvres complètes* de Hebel ont eu plusieurs éditions; la dernière est celle de Carlsruhe, 1846-1847. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HEBENSTREIT** (Johann-Chrétien), protestant, né à Neuenhof, près de Neustadt-sur-l'Orla, en 1686, mort à Leipzig en 1756, professa l'hébreu et la théologie dans cette dernière ville, et devint prédicateur à l'église Saint-Thomas. Il a laissé : 1° *De Pentecoste Veterum pro loco;* Leipzig, 1715; — 2° *De differendo impœnitentis delinquentis Supplicio;* ibid., 1723; — 3° *De corporis humani Machina divinæ sapientiæ et providentiæ teste;* ibid., 1725; — 4° *Disputationes* I-IX *in prophetam Malachiam;* ibid., 1731-1746; — 5° *De Sabbato ante legem Mosis existente;* ibid., 1748; — 6° *De Labhod una ex appellationibus Messiæ;* ibid., 1751; — 7° *De Següllah appellatione populi Jud. et Eccles. Christi;* ibid., 1753, etc. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

II. **HEBENSTREIT** (Johann-Paul), protestant, né à Neustadt-sur-l'Orla en 1664, mort à Erfurt en 1718, professa la philosophie et la théologie, et se retira à Dornbourg, où il fut inspecteur des affaires ecclésiastiques. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Theologia naturalis;* Iéna, 1694; — 2° *Philosophia prima ad mentem veterum sapientum concinnata;* ibid., 1797; — 3° *De Legibus ecclesiasticis;* ibid., 1698; — 4° *De Canonibus, ut dicuntur vulgo, apostolicis;* ibid., 1701; — 5° *Systema theologiæ;* ibid., 1707-1717, 3 vol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HÉBER,** patriarche, fils de Salé et père de

Phaleg. *Voy.* Genèse, x. 21, 25, et *Compar* HÉBREU, nos I et II.

II. **HÉBER**, fils de Béria et petit-fils d'Aser, fondateur de la tribu de ce nom. *Voy.* Genèse, XLVI, 17.

I. **HÉBERT** (François), évêque et comte d'Agen, mort en 1728, a laissé : *Prônes pour les dimanches de l'année;* Paris, 1725, 4 vol. in-12.

II. **HÉBERT** (Michel), jésuite, né à Caen en 1672, mort à Paris en 1711. On a de lui, entre autres ouvrages : *Imago vitæ humanæ quatuor anni tempestatibus expressa;* Caen, 1704, in-12.

HÉBRAÏQUE (LANGUE). *Voy.* HÉBREU, n° II.

HÉBRAÏSME, manière de parler propre à la langue hébraïque; c'est ce qu'on nomme encore *idiotisme.* La connaissance des hébraïsmes est absolument nécessaire pour comprendre non-seulement le texte original, mais aussi les Septante et même la Vulgate, parce que les auteurs de ces versions les ont généralement conservées, et le plus souvent en faisant violence au génie de leur propre langue. Les Grammaires hébraïques aussi bien que les Dictionnaires font assez ordinairement connaître les idiotismes de la langue sainte; nous signalerons en particulier la *Grammaire sacrée*, ou *Règles pour entendre le sens littéral de l'Écriture sainte,* et le *Diction. de la Bible* de Charles Huré. Notre *Introd. hist. et crit.*, tom. I, p. 158 et suiv., où l'on trouve les principaux idiotismes des textes originaux, lesquels ont été conservés dans la Vulgate. *Sprachtiche Erœterungen zur Vulgata,* Von Jacob Arnold Hagen, Freiburg in Bresgau, 1863.

I. **HÉBREU, HÉBREUX.** Le surnom d'*Hébreu* fut donné à Abraham après son arrivée dans la terre de Chanaan, à l'occasion de la guerre de Chodorlahomor et de ses alliés, par un homme qui vint l'avertir que Loth avait été fait prisonnier. Depuis ce temps-là les descendants du patriarche ont été appelés *Hébreux,* jusqu'à la séparation des dix tribus qui formèrent le royaume de Samarie. On ne s'accorde point sur l'étymologie de ce nom. Parmi les anciens, Joseph, Eusèbe, saint Augustin, le vénérable Bède, saint Isidore, etc., croient qu'il vient d'Héber, fils de Salé, tandis qu'Origène, saint Jérôme, saint Chrysostome, Théodoret, prétendent qu'il a été donné à Abraham et à sa race parce qu'ils étaient venus dans la terre de Chanaan de delà l'Euphrate. Les interprètes et les critiques modernes sont également partagés d'opinion sur ce point. Toutefois il est certain que *héber,* en hébreu, veut dire proprement *passage, traversée*, et de là, *côté ultérieur, partie située au delà* d'un fleuve ou d'une rivière, et que *hibri*, régulièrement formé de *héber*, peut très-légitimement signifier *passager qui a traversé;* aussi est-ce précisément le sens que les Septante et Aquila ont donné au surnom d'Abraham, *Hahibri*, en le traduisant : *O peratatès, O peratês.* Quant à l'expression *Bené Hibri*, *Hibrim*, que quelques hébraïsants modernes opposent à cette interprétation, elle ne saurait offrir une difficulté sérieuse; car si *Bené Tsiôn* (littéralement *Fils de Sion*) et *Bené Kédem* (à la lettre *Fils de l'Orient*) signifient incontestablement : *Qui sont de Sion,* ou *habitants de Sion; qui sont de l'Orient, Orientaux,* ou *habitants de l'Orient*, pourquoi *Bené Hibri* et *Hibrim* ne pourraient-ils pas signifier : *Qui sont venus de l'autre côté* (de l'Euphrate), ou bien *habitants du côté ultérieur* (de l'Euphrate)? D. Calmet donne plusieurs autres raisons très-solides en faveur de ce sentiment. Nous croirions perdre inutilement notre temps, si nous voulions réfuter les incrédules, qui soutiennent que les *Hébreux* étaient ou une colonie d'Égyptiens, ou une horde d'Arabes Bédouins. Nous renvoyons au *Diction. de théologie* de Bergier les lecteurs qui seraient curieux de voir jusqu'à quel point l'incrédulité peut pousser l'ignorance, l'absurdité et même la crédulité. *Voy.*, pour l'histoire des Hébreux, la Bible, Joseph, *Antiquit.* et *De Bello Judaico,* une foule d'auteurs modernes qui ont écrit soit sur certaines parties, soit sur l'ensemble de l'histoire des Hébreux, et parmi lesquels nous citerons : La *République des Hébreux,* par Cunæus, qui a été traduit du latin en français avec des notes et additions. La *Monarchie des Hébreux,* par le marquis de Saint-Philippe. Le *Traité de la république des Hébreux*, par Sigonius, avec les savantes remarques de Maffei, qui se trouvent dans le tom. IV des Sigonius, recueillies par les soins d'Argellati, et imprimées à Milan en 1732. Les *Antiquités sacrées des Hébreux*, par Reland. Les différentes *Dissertations* de D. Calmet sur les *mariages*, le *manger,* la *sépulture*, etc., *des Hébreux.* Le *Discours sur la poésie des Hébreux,* par Fleury. Le Trésor des antiquités sacrées et hébraïques, publié par Blaise Ugolini sous le titre de : *Thesaurus antiquitatum sacrarum complectens selectissima clarissimorum virorum opuscula in quibus veterum Hebræorum mores, leges, instituta, ritus sacri et civiles illustrantur*. Gaët. Moroni, qui, dans son vol. XXI, p. 1-43, traite en particulier des juifs de Rome, et le *Diction. de la théol. cathol.*, où on trouve un précis historique divisé en six périodes, savoir : celles des patriarches, de Moïse, des Juges, des Rois, de la captivité et du retour après la captivité.

II. **HÉBREU** ou **LANGUE HÉBRAÏQUE.** Les philologues et les commentateurs de l'Écriture ont beaucoup agité deux questions de pure érudition, savoir : 1° si la langue hébraïque, don immédiat du Créateur, s'est transmise de génération en génération depuis le premier homme jusqu'à nous; 2° si elle est au moins la plus ancienne des langues connues, telles que le chaldéen, le syriaque, l'arabe, l'arménien, le sanscrit, le chinois. Si la première question ne peut se démontrer d'une manière rigoureuse, on n'a pas trouvé jusqu'ici de preuve suffisante pour en justifier la fausseté. Quant à la seconde, nous sommes intimement convaincu que, si l'on compare ces idiomes sous leurs divers points de vue, on reconnaîtra aisément que l'hébreu est celui de tous qui réunit le plus de caractères d'antiquité. Quoi qu'il en soit de ces deux questions, l'hébreu, considéré sous le double rapport de la grammaire et de la rhétorique, offre des beautés qu'on chercherait vainement dans la plupart des autres langues connues; nous croyons au moins l'avoir prouvé dans notre *Introduction histor. et crit.*, etc. (tom. II, p. 147 et suiv.). Mais c'est surtout l'utilité qu'il faut envisager dans l'hébreu; car si la connaissance de cette langue n'est pas absolument nécessaire pour entendre les Livres saints, comme l'ont prétendu à tort les protestants, elle est d'une grande utilité pour en avoir une intelligence plus parfaite, et surtout pour réfuter avec succès le rationalisme biblique moderne, qui, dans ses attaques, a transporté son principal champ de bataille sur le terrain de la philologie. En ce qui touche l'histoire de la langue hébraïque, nous nous bornerons à remarquer qu'elle n'a point cessé d'être vulgaire avant la captivité, comme on l'a prétendu dans le *Diction. encyclop. des sciences et des arts*, pour infirmer certains arguments qui militent en faveur de l'in-

tégrité et de la véracité du Pentateuque. Il existe une foule d'ouvrages sur la langue hébraïque; mais, il faut bien le dire, ceux qui se recommandent le plus par le mérite littéraire, comme la *Philologie sacrée* de Glassius, l'*Hist. de la langue et de l'écriture hébraïque*, et la *Gram. hébr.* de Gesenius, le *Diction. de la Bible* de Winer, la *Gram. crit. de la langue hebr.* et l'*Hist. du peuple d'Israël* d'Ewald, etc., pèchent beaucoup contre la vérité théologique, et quelquefois même contre les lois de la vraie philologie, à cause des préjugés dogmatiques de leurs auteurs. La *Philologie sacrée* de Glassius en particulier a été mise à l'*Index* par un décret du 14 janvier 1737.

I. **HÉBREUX (ÉPÎTRE AUX).** De toutes les Épîtres de saint Paul, c'est celle qui a donné le plus de peine aux interprètes et aux critiques, et qui a fourni le plus de matière à la discussion; car non-seulement on a élevé des doutes sur son authenticité, son autorité divine, et on a beaucoup disputé sur le lieu et le temps où elle a été composée, et sur la langue dans laquelle son auteur l'a écrite, mais encore on a mis en question sa nature même et les personnes auxquelles elle était adressée.

1° Quand on examine attentivement les différentes parties dont se compose cette Épître, on reste convaincu qu'elle appartient en partie au genre épistolaire, mais qu'elle est aussi en partie une sorte de traité didactique par sa forme, sa marche générale et son style. Le sentiment le plus généralement reçu est que cette Épître a été écrite principalement aux Juifs de Palestine, avec l'intention néanmoins qu'elle fût communiquée aux autres Juifs dispersés. L'opinion de presque tous les critiques et interprètes modernes est que saint Paul l'a composée en grec; et c'est aussi celle que nous regardons nous-même comme la plus probable; mais le lieu précis d'où il l'a écrite est absolument inconnu, bien que l'inscription porte que ce soit à Rome. Toutefois la plupart des interprètes la regardent comme écrite de quelque endroit de l'Italie. Quant au temps de sa composition, il doit nécessairement être antérieur à la destruction du Temple; car, outre que saint Paul n'a pas survécu à cette destruction, il suppose clairement dans son Épître que le temple existait et que les sacrifices s'y offraient encore. Le but de l'Apôtre dans cet écrit paraît avoir été de prouver la nécessité de la foi en Jésus-Christ, pour réfuter les erreurs de quelques faux apôtres qui s'efforcèrent de persuader aux Hébreux que non-seulement on pouvait concilier les alliances judaïques avec le christianisme, mais que la loi ancienne l'emportait en excellence sur la nouvelle. Voilà pourquoi il commence par montrer l'excellence de Jésus-Christ, sa prééminence sur les prophètes, et sur Moïse en particulier, qu'il montre ensuite la supériorité du sacerdoce de Jésus-Christ sur celui d'Aaron, et présente les sacrifices anciens abolis comme inutiles et incapables surtout d'effacer les péchés.

2° Quoique dans les premiers siècles de l'Église il y ait eu quelques doutes sur l'authenticité de l'Épître aux Hébreux, et que ces doutes se soient perpétués assez généralement parmi les protestants, nous ne balançons pas à regarder comme une vérité certaine, sinon de foi, que cette Épître est l'œuvre du grand Apôtre; car, malgré ces quelques doutes, une suite de témoignages qui remonte jusqu'à l'origine même de la Lettre, l'attribue à saint Paul; et parmi ces témoignages se trouve non-seulement celui des anciens hérétiques, mais aussi celui des protestants du commencement de la réforme et celui des protestants d'aujourd'hui, puisqu'à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qui semblent vouloir fermer les yeux à la lumière, tous partagent ce sentiment. Ajoutons que les preuves intrinsèques, c'est-à-dire celles qui se tirent de l'Épître elle-même, ne laissent aucun doute à cet égard. Enfin ce qui démontre encore, quoique indirectement, que l'Épître aux Hébreux est réellement sortie de la plume de saint Paul, c'est que toutes les autres opinions qu'on a embrassées n'ont aucun fondement.

3° Parmi les critiques qui ont erré sur la divinité de l'Épître aux Hébreux, les uns lui ont refusé absolument toute autorité divine, les autres ont laissé la question douteuse et indécise. Pour nous, d'accord avec tous les catholiques, nous regardons comme une vérité de foi que cette Épître est véritablement munie du sceau de l'inspiration divine, et que par conséquent on ne peut lui refuser ce titre sans se rendre coupable d'hérésie. D'abord ce titre lui a été reconnu par une décision formelle du concile de Laodicée chez les Grecs, et de celui de Carthage chez les Latins. De là vient qu'il n'est pas un seul canon ecclésiastique qui ne place cette Épître parmi les Écritures divinement inspirées, et que le saint concile de Trente a lancé ses anathèmes contre quiconque serait assez osé et assez téméraire pour en nier la divinité. Ces dispositions des conciles sont d'autant plus naturelles, que l'Épître a été citée comme Écriture sainte par la plupart des docteurs de l'Église, en y comprenant les plus anciens Pères; que toutes les sectes d'hérétiques, aux ariens et aux marcionites près, en ont reconnu la divine autorité; qu'enfin tout dans la morale comme dans le dogme y respire un air de noblesse, de grandeur et de sainteté qui décèlent une origine divine. *Voy.* les interprètes catholiques sur l'Épître aux Hébreux. J.-B. Glaire, *Introduct.*, etc., tom. V, p. 137 et suiv., où l'on trouve réunies les diverses questions qui se rattachent à cette Épître.

II. **HÉBREUX (LES).** *Voy.* HÉBREU, n° I.

HÉBRI, fils de Mérari, lévite. *Voy.* I Paralip., XXIV, 27.

I. **HÉBRON**, fils de Caleb, chef de la famille des Hébronites. *Voy.* Exode, VI, 18. Nombres, III, 19. I Paralip., VI, 2, 18; XV, 9; XXIII, 12, 19.

II. **HÉBRON**, un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 42, 43.

III. **HÉBRON** ou **CHÉBRON** (I Machab., V, 23), ville épisc. située dans la partie méridionale de la terre de Chanaan, près du lac Asphaltite, à vingt-deux milles de Jérusalem. Les Latins établirent ce siége après la prise de Jérusalem, et, plus tard, les Grecs y mirent des évêques de leur rit; le seul que nous connaissions est Joannice, qui siégeait en 1692. Cette ville subsistait avant Moïse, et portait le nom d'*Arbée*, père d'Énoch. Non loin de là était une caverne double où furent ensevelis Abraham, Sara, Isaac et Jacob. Près de cette ville était le lieu appelé *Chêne de Mamré* ou *Mambré*, auprès duquel Abraham se retira. Ce lieu était regardé comme saint par les juifs, les chrétiens et même les païens, en mémoire des anges qui, selon la tradition, y apparurent à Abraham. Constantin fit purifier ce lieu, et ordonna qu'on y bâtit une église. Les Latins, en 1799, près Jérusalem et le pays circonvoisin, établirent un siége épiscopal à Hébron; mais, comme ils en furent chassés, les Grecs y mirent un évêque de leur rit. Or, parmi les évêques grecs qui ont occupé ce siége, on cite Joannice, qui, en 1672, assista

au concile de Bethléhem et y proscrivit les sentiments calvinistes de Cyrille-Lucar, sous le patriarche Dosithée.

II. **HÉBRON**, que les Arabes appellent *El-Khalil*, c'est-à-dire l'*ami* (de Dieu), épithète d'Abraham, est aujourd'hui un évêché *in partibus* suffragant du patriarcat de Jérusalem, siége également *in partibus*. *Voy.* Genèse, XXXIII, 2, etc. Reland, *Palæst. illustr.*, p. 69, 91, 272, 346, 357, 408, 417, 489, 591, 752. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 95, 96. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 43, 44. Le *Diction. de la théol. cathol. Compar.* notre art. ARBÉE.

HÉBRONA, lieu situé entre Jétebata et Élath, et où les Israélites campèrent dans le désert. *Voy.* Nombres, XXXIII, 34.

HÉBRONI et **HÉBRONITE**, qui appartient à la famille d'Hébron, fils de Caleb. *Voy.* Nombres, III, 27; XXVI, 58. I Paralip., XXVI, 23, 30, 31. *Compar.* HÉBRON, n° I.

HECHT (Chrétien), protestant, ministre d'Esens en Ostfrise, né à Halle (Saxe), en 1696, mort en 1748, a laissé des ouvrages qui lui ont fait un nom parmi les savants; les principaux sont : 1° *Commentatio philologico-critico-exegetica de secta Scribarum*; — 2° *Antiquitas Haræorum inter Judæos in Poloniæ et Turcici imp. regionibus florentis sectæ, adserta et vindicata*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HECHTERMANS (Henri), dominicain, né à Munster-Bilsen, dans la Campine liégeoise en 1606, mort à Maëstricht en 1679, professa la théologie à Aix-la-Chapelle, à Bruxelles, à Louvain et à Maëstricht. Il obtint des succès comme prédicateur, et devint successivement maître en théologie de son Ordre, définiteur de sa province, prieur à Maëstricht et à Malines, et premier vicaire du couvent de Tongres. Ses principaux écrits sont : 1° *Mariale, sive conciones super Evangelia festivitatum sacratissimæ V. Mariæ*, etc.; traduit de l'espagnol du F. Ignace de Coutiño; — 2° *Sanctorale, sive Conciones super festivitates maxime illustrium sanctorum*, etc.; — 3° *Quadragesimale, sive Conciones super Evangelia trium præcipuarum feriarum quadragesimæ*, etc.; ces ouvrages réunis ont paru à Bruxelles, 1653, et à Cologne, 1661, 3 vol. in-4°; — 4° *Compendium doctrinæ christianæ*, trad. de l'espagnol; Bruxelles, 1658. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicat.*, tom. II, p. 660, 687. Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Pays-Bas*, tom. IX, p. 430. La *Nouv. Biogr. génér.*

HECKEL (Jean-Frédéric), théologien et philologue protestant, né à Gera vers l'an 1640, mort à Œlsnitz en 1715, fut recteur du collége de Reichenbach, puis sous-directeur du collége de Rudolstadt. Outre un grand nombre d'écrits purement littéraires, on a de lui : 1° *Dissertatio historico-philologico-theologica de habitu regio Christo in Passione a Judæis in ignominiam oblato*; Chemnitz, 1675; — 2° *Sciagraphia theologorum evangelicorum*; Dresde, 1678. *Voy.* Saxius, *Onomast. litterar.*, pars V, p. 603. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HECQUET** (Adrien du), de l'Ordre des Carmes, né à Crépy, en Picardie, vers 1515, mort à Arras en 1580, devint prieur du couvent d'Arras. Il a écrit en vers et en prose; ses principaux ouvrages sont : 1° *Compendiosa expugnatorum hæreseon Laus*; Paris, 1649, in-12; — 2° *Revocatio hæreticorum a lutheranismo, et a reliquis hæreseon generibus, ad evangelicam et vere catholicam Ecclesiæ fidem*; Anvers, 1550 et 1557, in-12; — 3° *La Forme de parfaite pénitence, pour apprendre à soy bien confesser et mettre la conscience en bon estat*; ibid., 1569; Lyon, 1569; — 4° *Enarrationes locupletissimæ, seu homiliæ in Evangelia quadragesimalia*; Paris, 1570, in-12; — 5° *Les Enseignements des paroisses, contenant familières concions des Épistres et Évangiles*, etc.; Anvers, Paris, 1572. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.*, tom. I, p. 13. L'abbé Gouget, *Biblioth. Francisc.*, tom. XII, p. 333. Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Pays-Bas*. La Croix du Maine et Du Verdier, *Les Biblioth. françaises*, édit. de 1772, in-4°. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HECQUET** (Philippe), célèbre médecin, né à Abbeville en 1661, mort en 1737, fut doyen de la faculté de médecine de Paris et médecin des religieuses de Port-Royal. Parmi ses nombreux ouvrages, voici ceux qui ont rapport à notre objet : 1° *De l'Indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfants*; Trévoux, 1708, in-12; — 2° *Traité des dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir*; 1708, 1709, 1715 et 1741, 2 vol. in-12; — 3° *An Creatoris et naturæ legum imago carnis privii lex*; thèse du 18 mars 1723; — 4° *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province sur un miracle arrivé sur une femme* (la dame La Fosse) *du faubourg Saint-Antoine*; 1725, in-4°; — 5° *La Médecine théologique, ou la médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici sortie des mains de Dieu*, avec la plupart des thèses de l'auteur; Paris, 1733, 2 vol. in-12; l'auteur y démontre que l'étude de la médecine est plus propre à affermir les croyances religieuses par le spectacle merveilleux de l'organisation qu'à les affaiblir. *Voy.* la *Biblioth. Franç.* Le P. Nicéron, *Mémoires*, t. XII. Richard et Giraud. La *Biogr. médicale*. La *Nouv. Biogr. génér.*

HECTIUS (Godefroy), protestant allemand du XVIIIe siècle, a laissé : *Germania sacra et litterata, sive de origine ac progressu rei sacræ ac politioris in Germania doctrinæ, ex ævo medio Commentarii*; in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1718, p. 519.

HEDDAI, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 30.

HÉDER, fut un de ceux qui prirent la ville de Geth. *Voy.* I Paralip., VIII, 15.

HEDIO ou **HEDION** (Gaspard), théologien, né à Ettlingen, dans le margraviat de Bade, en 1494, mort à Strasbourg l'an 1552, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à propager le protestantisme. Ses ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*, ont été mis à l'*Index* par Clément VIII.

HÉDOIN ou **HÉDOUIN** (Jean-Baptiste), de l'Ordre des Prémontrés, né à Reims en 1749, mort à Rethonviller en 1802, fut nommé prieur-curé dans cette dernière ville. On a de lui, entre autres écrits : *Principes de l'éloquence sacrée, mêlés d'exemples puisés principalement dans l'Écriture sainte, dans les Saints Pères et dans les plus célèbres orateurs chrétiens*; Soissons, 1787, in-12. *Voy.* Feller. *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HEDTFELDA. *Voy.* HARTFORD.

HEDWIGE ou **AVOIE, EDWIGE, HAVOYE** (sainte), duchesse de Pologne et de Silésie, née vers l'an 1172, morte le 15 octobre 1243, était fille du prince Berthold, duc de Carinthie. Elle fut élevée dans le monastère des bénédictins de Lutzing, et, à l'âge de douze ans, elle épousa Henri le Barbu, duc de Pologne et de Silésie, dont elle eut six enfants. Elle vécut dans des pratiques continuelles de piété, et elle décida son mari à bâtir, pour les religieuses de Citeaux, le grand monastère de Trebnitz, où elle termina

ses jours. Dieu l'honora du don des miracles avant et après sa mort; Clément IV la canonisa le 15 octobre 1267, et, sous Innocent XI, sa fête fut placée au 17 du même mois. *Voy.* Surius, au 15 octobre. Matthieu Bader, *Bavière sainte*. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

HEERMANN (Jean), théologien et poëte protestant, né à Rauden, en Silésie, en 1585, mort à Lissa, en Pologne, en 1647, fut pasteur de la commune de Kœben, dans la principauté de Glogau, en Silésie. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Exegesis fidei christianæ:* Wittemberg, 1609; — 2° *Livre de prières,* en allemand; Leipzig, 1609 et 1645; — 3° *Heptalogus Christi;* Iéna, 1619; Berlin, 1856; — 4° *Explications des Épîtres de tous les dimanches et jours de fête,* en allemand; Brunswick, 1624; Leipzig, 1653, 7e édit., in-fol.; trad. en latin; Lübeck, 1641 et 1661, 3e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HEGEL (Georges-Guillaume-Frédéric), protestant, né à Stuttgard en 1770, mort à Berlin l'an 1831, s'est rendu célèbre par son système de philosophie appelé *hégélianisme*, qui aboutit au panthéisme de Spinosa. Cette philosophie n'a été qu'un nouvel effort pour expliquer l'univers par les idées. Ses partisans enthousiastes s'étaient figuré qu'elle allait régénérer le monde; mais, au contraire, elle n'y a exercé aucune influence réelle; elle a même perdu ses disciples, et aujourd'hui elle n'appartient plus qu'à l'histoire. *Voy.* un court exposé et une juste appréciation de cette philosophie, surtout au point de vue théologique, dans Bergier, *Diction. de théol.,* art. HÉGÉLIANISME, édit. de Lille, 1844. La *Nouv. Biogr. génér.,* où on trouve une analyse plus développée du système philosophique d'Hegel, et la liste de ses ouvrages.

HEGENDORF (Christophe), philologue protestant, né à Leipzig en 1500, mort à Lunebourg en 1540, fut surintendant des affaires ecclésiastiques dans cette dernière ville. Il contribua puissamment à répandre les doctrines de Luther. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres: *Annotationes in Evang. Marci. Scholia in Epist. ad Hæbreos et I Petri. In supplicium Christi secundum Matth. et Joannem; in Act. apost.,* etc.; La Haye, 1528, nouv. édit. *Voy.* Saxius, *Onomasticon litterarium,* part. III, p. 82. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HÉGÉSIPPE** ou **ÉGÉSIPPE** (saint), historien, mort vers l'an 180, était juif d'origine. Il se convertit et défendit la foi chrétienne avec beaucoup de zèle contre les hérétiques et les païens. Il demeura pendant vingt ans à Rome, où il recueillit et mit en ordre la doctrine apostolique reçue de main en main dans cette église, depuis saint Pierre jusqu'à Anicet. Il a composé aussi une *Histoire ecclésiastique* qui s'arrête au pape Éleuthère, et dont on trouve des fragments dans Eusèbe, *Histoire ecclésiastique;* dans Grabe, *Spicilegium Patrum,* tom. II, p. 205; dans Halloix, *Illustr. Eccles. Orient. Scriptores,* p. 703-705, et dans Galland, *Bibliotheca Patrum,* tom. II, p. 59. On célèbre la fête de saint Hégésippe le 7 avril. *Voy.* Tillemont, *Mémoires,* tom. III. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. II. Henschenius, *Acta Sanctorum,* au 7 avril. Richard et Giraud.

II. **HÉGÉSIPPE**, historien d'une époque incertaine auquel on attribue un ouvrage intitulé: *De Bello Judaico et Excidio Urbis Hierosolymitanæ,* en cinq livres. C'est une compilation tirée de Joseph, dont on a probablement corrompu le nom en le transcrivant. Un copiste a pu facilement écrire *Hegesippus* pour *Josippus.* Cette compilation a paru à Paris, 1511, in-fol.; à Milan, 1513, in-fol.; à Cologne, 1526, in-fol.; ibid., 1559, 1575, 1580, in-8°; elle a été insérée dans la *Biblioth. Patrum* de Lyon, tom. V, traduite en français, en italien et en allemand. *Voy.* Vossius, *De Historicis Græcis,* tom. II, c. XIV. Sigebert Havercamp, dans son édit. de Joseph., tom. II. Mabillon, *Musæum Ital.,* part. I, p. 14. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HÉGLA, nom de la troisième fille de Salphaad. *Voy.* Nombres, XXVI, 33, etc.

HÉGUMÈNE (*Hegumenus*), supérieur d'un monastère de moines chez les Grecs, les Russes et les Nestoriens. Les hégumènes paraissent subordonnés aux archimandrites; ils ont un chef nommé *exarque*, dont les fonctions sont analogues à celles des provinciaux d'Ordre. On trouve dans le Pontifical de l'Église la formule de leur bénédiction aussi bien que de celle de l'exarque. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques,* etc., tom. I, p. 63. Bergier, *Diction. de théol.*

HEICÈTES. *Voy.* EICÈTES.

HEIDEGGER (Jean-Henri), théologien, né à Ursivellen, près de Zurich, en 1633, mort à Zurich en 1698, professa l'hébreu à Heidelberg, où il se fit recevoir docteur en théologie; puis il professa à Steinfurt la théologie et l'histoire ecclésiastique. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui tous respirent une haine ardente contre l'Église catholique, et qui ont été mis à l'*Index* (Decr. 2 oct. 1678, et 27 maii 1687); on trouve la liste des principaux dans Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HEIDMANN (Christophe), luthérien, né à Helmstadt, mort professeur d'éloquence en 1627, est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus connu est *Palæstina, sive Terra Sancta;* Hanau, 1689, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HEILMANN (Jean-David), théologien et philologue protestant, né à Osnabrück en 1727, mort à Gœttingue en 1764, professa la théologie à l'université de cette dernière ville. On a de lui: 1° *Compendium theologiæ dogmaticæ;* Gœttingue, 1761 et 1774; — 2° *Specimen observationum quarumdam ad illustrationem Novi Testamenti ex profanis pertinentium;* Halle, 1748; — 3° *De Auctoritate librorum N. T. apud Manichæos;* ibid.; 1750; — 4° *De Scholis priscorum christianorum theologicis;* Reinteln, 1754; — 5° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Saxius, *Onomasticon litterarium,* part. VII, p. 128.

HEIMERAMMUS, **HEIMMERANUS.** *Voy.* EMMERAM, n° I.

HEINHARDUS. *Voy.* EGINARD.

HEINECCIUS ou **HEINECKE** (Jean-Michel), théologien protestant, né à Eisenberg en 1674, mort à Halle en 1722, exerça le ministère ecclésiastique à Goslar et à Halle. Parmi ses ouvrages nous citerons: 1° *Tableau de l'Église grecque ancienne et moderne;* Leipzig, 1711; — 2° *Examen des nouveaux Prophètes;* Halle, 1715, in-4°; ces deux ouvrages sont en allemand; — 3° *De Jurisconsultis christianis priorum sæculorum, eorumque in Ecclesiam meritis;* ibid.; 1713; — 4° *Colloquia religiosa publice et privatim inter bina hæc sæcula habita;* Halle et Magdebourg, 1719, in-4°. *Voy.* Saxius, *Onomast. litterarium,* part. VI, p. 45. La *Nouv. Biogr. génér.*

HEINSIUS (Daniel), philologue protestant, né à Gand vers l'an 1580, mort en 1655, professa l'histoire et la politique à Leyde, et devint historiographe de Suède. Parmi un grand nombre d'écrits purement littéraires, nous citerons seu-

lement : 1° *Notæ et emendationes in Clementem Alexandrinum;* Leyde, 1616, in-fol.; — 2° *Aristarchus sacer, sive ad Nonni in Johannem metaphrasim Exercitationes,* mis à l'*Index* (Decr. 19 martii 1633); — 3° *Sacrarum Exercitationum ad Novum Testamentum Libri XX;* ouvrage mis aussi à l'*Index* par un décr. daté du 18 décemb. 1646. *Voy.* Saxius, *Onomast. litter.*, tom. IV, p. 186. Foppens, *Biblioth. Belg.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve la liste de tous les ouvrages de Heinsius.

HEIRIC. *Voy.* Héric.

HEISSIUS (Sébastien), jésuite, né à Augsbourg, mort en 1614, a laissé : 1° *Réfutation du traité hérétique des vingt articles de la confession d'Augsbourg;* Dilingen, 1608; — 2° *Déclaration apologétique des aphorismes de la doctrine des Jésuites et autres catholiques;* Ingolstadt, 1609; — 3° *De la vraie Église et des moyens de la connaître;* 1610; — 4° *Le Purgatoire des luthériens.*

HEISTERBACENSIS. *Voy.* Cæsarius, n° II.

HELAM, lieu dans les environs de Damas célèbre par la victoire que David remporta sur les Syriens. *Voy.* II Rois, x, 17.

HELBA, ville de la tribu d'Aser. *Voy.* Juges, I, 31.

HELCATH, ville de la tribu d'Aser qui fut donnée aux Lévites de la famille de Gerson (Josué, xxi, 31); elle est nommée *Hucar* (I Paralip., vi, 75). C'est la même que *Halcath* (Josué, xix, 25).

HELCÉSAÏTES. *Voy.* Elcésaïtes.

HELCI, un des chefs des familles sacerdotales qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, xii, 15.

I. **HELCIAS**, père de Néhémie. *Voy.* II Esdras, i, 1.

II. **HELCIAS**, père d'Éliacim. *Voy.* IV Rois, xviii, 18.

III. **HELCIAS**, fils d'Amasaï, Lévite de la famille de Mérari. *Voy.* I Paralip., vi, 45.

IV. **HELCIAS**, père de Susanne. *Voy.* Daniel, xiii, 2.

V. **HELCIAS**, père de Jérémie. *Voy.* Jérémie, i, 1.

VI. **HELCIAS**, grand prêtre, petit-fils de Sellum et père d'Azarias, qui lui succéda dans la grande sacrificature. Ce fut sous le pontificat d'Helcias, et du temps du roi Josias, que l'on trouva le livre de la loi dans le trésor du temple. *Voy.* IV Rois, xxii.

VII. **HELCIAS**, père du précédent, vivait sous Ézéchias. *Voy.* IV Rois, xviii, 18.

HELD (Willibald), de l'Ordre de Prémontré, né à Erolzheim en 1726, mort à Roth (Souabe), l'an 1789, devint abbé du couvent de cette dernière ville; et, en cette qualité, prélat immédiat de l'empire. On a de lui, outre l'impression d'un savant ouvrage historique de son prédécesseur : 1° *Nemesis Norbertina, seu methodus corrigendi canonicos regulares Præmonstratenses;* Augsbourg, 1757, in-8°; — 2° *Jurisprudentia universalis, ex juribus canonico, civili, romano et Germanico,* etc.; Boos, 1768-1773, 5 vol.; — 3° *Observations critiques sur la prétendue réformation en Allemagne vers la fin du* xviiie *siècle,* en allemand; Francfort, 1782, in-8°; — 4° *Droits et prérogatives des prélatures immédiates du Saint-Empire,* en allemand; 1782-1785. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HELDINGE ou **HELDINGUE** (Michel), évêque de Mersbourg, né en 1506, mort l'an 1561, professa à Mayence et obtint une cure dans cette ville; il devint évêque de Seide ou Sidon, ce qui le fit surnommer *Sidonius,* puis évêque de Mersbourg. Il parut avec éclat au concile de Trente. On a de lui : 1° *Institutio ad christianam pietatem;* — 2° un *Catéchisme;* Louvain, 1557; — 3° *Décrets d'un concile provincial de Mayence;* 1549; — 4° des *Sermons;* Ingolstadt, 1545; ils étaient en allemand, et Surius les a traduits en latin. Sa *Vie* a été écrite avec beaucoup d'exactitude dans *Observationes Hallenses,* tom. I, sous le titre de *Michaelis Sidonii episc. Martisburgensis Vita. Voy.* Richard et Giraud. Feller.

HÉLEC, fils de Galaad, de la tribu de Manassé, fut chef de la famille des Hélécites. *Voy.* Nombres, xxvi, 30.

HÉLED, fils de Baana, et un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, xxiii, 29.

I. **HÉLEM**, un des Juifs désignés pour offrir des couronnes dans le temple après la captivité de Babylone. *Voy.* Zacharie, vi, 14.

II. **HÉLEM**, un des descendants d'Aser. *Voy.* I Paralip., vii, 35.

HÉLÈNE (sainte), en latin *Flavia Julia Helena,* mère du grand Constantin, née vers l'an 247, morte en 327, appartenait à une famille obscure de Bithynie. Constance-Chlore l'épousa lorsqu'il n'était encore qu'officier dans les armées de Gallien. Elle avait à peu près soixante-quatre ans lorsqu'elle se convertit; et depuis cette époque elle ne cessa d'édifier l'Église par ses vertus. Elle se rendit à Jérusalem, où elle présida à l'érection de l'église du Saint-Sépulcre après avoir découvert la vraie croix, et eut part aux autres églises qui, par les ordres de Constantin, furent bâties sur le mont des Oliviers et à Bethléhem. L'Église latine célèbre sa fête le 18 août, et l'Église grecque, le 21 mai. *Voy.* Eusèbe, *Vie de Constantin,* l. III. Théodoret. Surius. D. Mabillon, au ive *siècle bénéd.*, part. II. Tillemont, *Histoire des Empereurs.*

HÉLÉNIENS, nom donné aux disciples de Simon le Magicien à cause d'Hélène ou Sélène, sa concubine.

I. **HÉLÉNOPOLIS**, ville épisc. de la province de Bithynie, au diocèse du Pont, sous la métropole de Nicomédie. On l'appelait autrefois *Drepanum* ou *Drépane,* nom que lui donna Constantin à cause de sa mère, qui y mourut, comme semble l'indiquer Sozomène, et comme le disent formellement Nicéphore Caliste et le Supplément de la chronique d'Eusèbe. On en connaît neuf évêques, dont le premier, Macrin, est mentionné dans l'*Index PP. Nicæn.* Hélénopolis est maintenant un évêché *in partibus* suffragant de Nicomédie, métropole aujourd'hui également *in partibus. Voy.* Sozomène, *Hist. ecclés.*, l. II, c. i. Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, p. 622. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 175, 176.

II. **HÉLÉNOPOLIS**, ville épisc. de Lydie, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sardes. On n'en connaît qu'un évêque, Numénius, qui fut un de ceux qui s'opposèrent à la tenue du concile d'Éphèse avant l'arrivée de Jean d'Antioche. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 897.

III. **HÉLÉNOPOLIS**, ville épisc. de la seconde Palestine, située au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis. On n'en connaît qu'un évêque, Procope, qui siégeait en 536, et qui assista au concile de Jérusalem sous Pierre, contre Anthême. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 712.

HÉLÉNOPONT, une des deux provinces du Pont, ainsi nommée à cause d'Hélène, mère du grand Constantin; Amasée en était la mé-

tropole. Plus tard Justinien réunit ces deux provinces en une seule, et il lui conserva le nom d'*Hélénopont*, sans rien changer à l'ordre ecclésiastique.

HÉLEPH, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 33.

HÉLÈS DE PHALTI, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 26. Il est appelé *Hellès Phalonite*, I Paralip., XI, 27; XXVII, 10.

HELGAUD (*Helgaldus* ou *Helgaudus*), moine français, mort l'an 1048, était religieux de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, a laissé, entre autres ouvrages : l'*Histoire de la fondation de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire au* VII[e] *siècle. Voy.* Feller.

I. **HÉLI**, grand prêtre des Juifs, descendait d'Ithamar; il succéda à Abdon, et eut pour successeur Samuel dans le gouvernement du peuple. Il fut juge d'Israël pendant quarante ans, et il excita la colère divine par son indulgence exagérée à l'égard de ses enfants. *Voy.* I Rois, III, 16; IV, 15.

II. **HÉLI**, le dernier des aïeux de Jésus-Christ. *Voy.* Luc, III, 23.

I. **HÉLIA**. *Voy.* HÉLY, n° I.

II. **HÉLIA**. *Voy.* VÉLIA.

HÉLICITES, hérétiques ou faux dévots du VII[e] siècle, qui vivaient dans la solitude, et faisaient consister le service divin dans le chant de cantiques pieux. Ils dansaient avec des femmes, à l'exemple, disaient-ils, de Moïse et de Marie, d'après ce qui est rapporté dans l'Exode. Le mot *Hélicite* peut venir du grec *éliké*, c'est-à-dire *ce qui tourne*, et on le leur avait probablement donné à cause de leurs danses en rond. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

HÉLINAND, historien et poëte français, né à Pruneroi dans le Beauvoisis, mort vers 1229, se fit moine cistercien à l'abbaye de Froidmont, dans le diocèse de Beauvais. Il a laissé, outre une *Chronique*, un *Poëme sur la mort* : 1° des *Sermons* au nombre de vingt-huit, qui ont été publiés dans la *Biblioth. Cisterciensis*; — 2° *Flores Helinandi*; trois opuscules très-estimés au XIII[e] siècle, et également insérés dans la *Biblioth. Cisterciensis*; — 3° une *Vie de saint Géréon*, publiée par les Bollandistes au 10 octobre; — 4° quelques opuscules restés manuscrits. *Voy.* l'*Hist. littéraire de la France*, tom. XVIII, p. 87. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HÉLIODORE**, premier ministre de Séleucus Philopator, roi de Syrie, fut envoyé par ce prince à Jérusalem pour enlever les trésors que l'on disait être dans le temple. On sait comment Héliodore fut châtié au moment où il allait exécuter les ordres de son maître, et comment Dieu lui fit grâce en faveur de la prière d'Onias, le grand prêtre. Héliodore offrit une hostie au Seigneur et s'en retourna vers son maître, à qui il raconta ce qui était arrivé. *Voy.* II Machab., III.

II. **HÉLIODORE** (saint), évêque d'Altino en Italie, né en Dalmatie, vivait au IV[e] siècle. Il rejoignit saint Jérôme à Aquilée, et l'accompagna dans son voyage d'Orient. Après avoir parcouru avec lui la Thrace, la Bithynie, le Pont, la Galatie et la Syrie, Héliodore repassa en Italie, et fut nommé évêque. L'an 381 il assista au concile d'Aquilée, où il combattit vigoureusement l'arianisme. Le Martyrologe romain moderne a placé sa fête au 3 juillet. *Voy.* saint Jérôme, *Lettres*. Bulteau, *Hist. monastique d'Orient*, l. II. Richard et Giraud.

HÉLIOGNOSTIQUE, secte juive, ainsi nommée du grec *élios*, soleil, et *guinôskô*, je connais, parce que ces Juifs adoraient le soleil, à l'exemple des Perses. C'est une des plus anciennes idolâtries; Dieu l'avait sévèrement défendue. *Voy.* Deutéron., XVII. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **HÉLIOPOLIS**, ville d'Égypte, dont le nom signifie en grec ville du soleil; elle est appelée *On* en hébreu. *Voy.* Genèse, XLI, 45: XLVI, 20. Ézéchiel, XXX, 17.

II. **HÉLIOPOLIS**, ville épisc. de la seconde Phénicie, située au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Damas, et aujourd'hui archevêché *in partibus* sans suffragant. C'est la même que Balbeck. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 248, 249, et *Compar.* BALBECK.

III. **HÉLIOPOLIS**, ville épisc. de la seconde Augustamnique, dans le patriarcat d'Alexandrie; c'est la même qu'*Héliopolis* n° I. On prétend que Jésus-Christ y demeura lorsqu'on le porta en Égypte, dans son enfance. Cette ville a eu quatre évêques, dont le premier, Hélénus, est mentionné dans les Actes de sainte Eugénie. C'est maintenant un évêché *in partibus* sous le patriarcat d'Alexandrie, également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 562. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 119. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 249, 250.

HÉLIOT (Benoît d'), abbé du Perray-Neuf, né à Toulouse en 1695, mort l'an 1779, devint curé de Colomiers. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Discours sur la grandeur de Jésus*; Toulouse et Paris, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1753, p. 445.

I. **HELLADE** ou **HELLADIUS**, évêque de Césarée en Cappadoce, succéda à saint Basile, son maître, sur le siége épiscopal de cette ville en 378. Il assista aux deux conciles de Constantinople, en 381 et 394. Damascène cite sa *Vie de saint Basile*; cependant l'authenticité de cet ouvrage est contestée. *Voy.* Sozomène, *Hist. ecclés.*, l. VIII, c. VI. Tillemont, *Mémoires*, t. VI, p. 589. Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IX, p. 293.

II. **HELLADE** ou **HELLADIUS**, évêque de Tarse, métropole de la première Cilicie, vivait au V[e] siècle. Il fut déposé dans le premier concile d'Éphèse à cause de son attachement à Nestorius. Hellade a laissé sept *Lettres*, qui se trouvent dans la *Collection* de Lupus.

HELLAS, terme qui désigne quelquefois la Grèce entière; elle n'en est cependant qu'une partie, appelée Achaïe; on l'appelle aujourd'hui la *Livadie*; Corinthe en est la seule métropole, même depuis qu'on lui a uni le Péloponèse. On lui a ajouté depuis de nouvelles métropoles, hors le Péloponèse, comme Athènes au IX[e] siècle, etc. *Voy.* Richard et Giraud.

HELLÉNISME, manière de parler particulière à la langue grecque. Le latin du Nouveau Testament est rempli d'hellénismes qu'il est nécessaire de connaître pour le comprendre. L'empereur Julien et quelques autres ont nommé la religion païenne l'*hellénisme*, parce que c'était la religion des Grecs. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

HELLÉNISTE (*Hellenista*), mot qui se trouve dans le texte grec du Nouveau Testament, et qui signifie les Juifs grecs qui habitaient l'Égypte et les autres lieux où l'on parlait la langue grecque, à la différence des Juifs hébreux, qui parlaient la langue hébraïque, et qui habitaient le territoire de Jérusalem. C'est des Hellénistes qu'est venue la version grecque de l'Ancien Testament appelée la *Bible des Septante*; ils s'en servaient dans leurs assemblées. Les hel-

lénistes sont quelquefois nommés *Hellènes-Grecs*. Mais, il faut bien le remarquer, dans les Actes des apôtres le mot *hellénistes* se prend dans trois sens différents. Ainsi il désigne : 1° des Juifs qui parlaient grec et qui étaient convertis (VI, 1); 2° les Juifs grecs non convertis (IX, 29); 3° les Grecs gentils ou païens (XI, 20). *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, *Diction. de théol.*

HELLÉNISTIQUE (LANGUE), nom donné à la langue qui était en usage parmi les Juifs grecs, et dans laquelle il y avait beaucoup d'hébraïsmes et de syriacismes. *Voy.* l'art. BLACKWALL, où nous indiquons l'ouvrage de ce savant, qui s'attache à montrer que la plupart des expressions et des phrases critiquées comme barbarismes dans le Nouveau Testament ont été employées par les meilleurs auteurs classiques.

HELLER (Joseph), écrivain allemand, né à Bamberg en 1798, mort l'an 1849, s'est fait connaître par des travaux sur les beaux-arts. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : 1° *Histoire de la réformation de l'évêché de Bamberg;* Bamberg, 1825; — 2° *Histoire des évêques de Bamberg;* ibid., 1839; — 3° *Histoire de l'architecture sacrée au moyen âge;* ibid., 1826; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HELLÈS PHALONITE. *Voy.* HELLÈS DE PHALTI.

HELLESPONT, province de l'Asie Mineure, ou plutôt partie de la Mysie sur la Propontide L'évêque d'Éphèse ayant embrassé l'arianisme, fut déposé dans le concile de Sardique, et on donna la ville de Cyzique pour métropole aux provinces d'Asie, de Carie et de Lydie. Vers l'an 869 on érigea en archevêchés, dans cette province, les villes de Préconnèse, de Marmora et de Pare; cette dernière devint même métropolitaine, aussi bien qu'Abide, mais celle-ci revint à son premier état. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXI, p. 253, 254.

HELMODUS ou **HELMOLDUS**, prêtre de Buzow, village situé près du lac de Plœn, mort de 1170 à 1180, fut intimement lié avec Gérolde, premier évêque de Lubeck, qu'il aida dans la conversion des Wagres. A la demande de ce prélat, Helmodus écrivit *Chronicon Slavicum*, qui commence par la conversion des Saxons au christianisme sous Charlemagne, et qui finit à l'année 1170. Cette Chronique a été continuée jusqu'à l'an 1449, et plusieurs fois réimprimée avec des notes et des remarques. Reineccius en a donné une édition qui a été mise à l'*Index* par un décret daté du 4 février 1627. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr génér.*

HELMONDEBLATHAÏM, quarantième campement des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombres, XXXIII, 46, 47.

HELMONT (François-Mercure **VAN**), né, selon quelques biographes, à Vilvorde en 1618, mort à Berlin vers 1699. On lui doit, outre *deux cents Questions sur les révolutions de l'âme :* 1° *Alphabeti vere naturalis hebraici brevissima Delineatio, quæ simul methodum suppeditat juxta quam qui surdi nati sunt sic informari possunt, ut non alios saltem loquentes intelligant, sed et ipsi ad sermonis usum perveniant;* Salzbach, 1667, in-12, avec trente-six planches; — 2° *Opuscula philosophica.., quibus subjecta suntCC Problemata de revolutione animarum humanarum;* Amsterdam, 1690, in-12; ouvrage dans lequel l'auteur admet la métempsycose; — 3° *Quædam Præmeditationes et consideratæ capitationes super quatuor priora capita libri primi Moisis, Genesis nominati;* Amsterdam, 1697, in-8°; — 4° *Seder Olam, sive ordo sæculorum, historica enarratio doctrinæ;* 1693, in-12; mais il n'est pas sûr que cet ouvrage soit de lui; — 5° plusieurs opuscules, tels que *De Attributis divinis, De Inferno*, etc. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HÉLO (François), avocat au parlement de Paris, vivait au XVII[e] siècle. Il a donné un *Traité de juridiction romaine, française, séculière et ecclésiastique;* 1 vol. in-4°. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

HÉLOÏSE ou **LOUISE**, première abbesse du Paraclet, née à Paris l'an 1101, morte en 1164, était nièce de Fulbert, chanoine de Paris. Elle connaissait les langues latine, grecque et hébraïque, et elle s'appliqua à l'étude de la philosophie, des mathématiques et de l'Écriture sainte. Elle a laissé un *Recueil de lettres* adressées à Abélard, et qui ont été imprimées en 1616 et en 1723, 2 vol. in-12. On lui attribue des *Constitutions* ou *Statuts* pour ses religieuses. *Voy.* Le P. de Fontenay, *Hist. de l'Église gallicane*, tom. IX. D. Gervaise, *Vie d'Abélard et d'Héloïse.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 154 et suiv. *Compar.* l'art. ABAILARD.

I. **HÉLON**, père d'Éliab, de la tribu de Zabulon. *Voy.* Nombres, I, 9.

II. **HÉLON**, ville de la tribu de Dan. *Voy.* AÏALON, n° II.

III. **HÉLON**, ville de la tribu de Juda, qui fut donnée aux Lévites; I Paralip., VI, 58; nommée *Holon*, Josué, XXI, 15, et *Olon*, Jos., XV, 51.

IV. **HÉLON**, ville de la tribu de Ruben, qui retomba entre les mains des Moabites. *Voy.* Jérémie, XLVIII, 21.

I. **HELPÉRIC** ou **HILPÉRIC**, abbé d'Arles, au diocèse d'Elne, vivait au IX[e] siècle. On a de lui : une *Lettre* adressée à Charles le Chauve, et qui a rapport à la translation des saints martyrs Abdon et Sennen dans son monastère d'Arles; elle se trouve dans le *Traité* que le P. Michel Lot a composé sur le même sujet. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V, p. 332.

II. **HELPÉRIC**, moine et écolâtre de l'abbaye de Grandfel qui vivait au X[e] siècle, a laissé un *Traité du comput ecclésiastique;* on a sous le nom d'Elpric une *Lettre* qui se trouve parmi les pièces dont se compose le *Traité des offices divins*, qui porte le nom d'Alcuin. On attribue encore à Helpéric : 1° un *Traité de l'Incarnation;* — 2° des *Sermons* ou des *Homélies* sur divers sujets. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VI. p. 197 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIX, p. 661 et suiv.

HELPIDIUS. *Voy.* ELPIDIUS.

HELVÉTIUS (Claude-Adrien), né à Paris en 1715, mort l'an 1771, professa l'athéisme. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De l'Esprit;* Paris, 1758, 3 vol. in-4°, réimprimé à Amsterdam, à Londres, à Paris; ouvrage composé de quatre *Discours*, dont on peut réduire la substance aux trois points suivants : 1° Toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique, et nous ne différons des animaux que par l'organisation extérieure; 2° notre intérêt, fondé sur l'amour du plaisir ou la crainte de la douleur, est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions et de nos affections; il n'existe pas de liberté; et les notions du juste et l'injuste varient selon les coutumes; 3° tous les hommes sont susceptibles au même degré des mêmes passions, que l'édu-

cation seule développe plus ou moins. Le conseil d'État révoqua par un arrêt le privilége par lui accordé trois mois auparavant. Helvetius fit plusieurs rétractations, mais qui étaient visiblement insuffisantes; aussi son ouvrage, condamné par M. de Beaumont, archevêque de Paris, par une lettre apostolique du pape Clément XIII et par la faculté de théologie de Paris, fut-il brûlé par arrêt du parlement le 10 février 1759; — 2° *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation;* 1772, 2 vol. in-8°; ouvrage posthume, qui n'est qu'une sorte de commentaire du livre *De l'Esprit*, et qui a été mis à l'*Index*. (Decr. 19 aug. 1774.) Il y a eu en plusieurs lieux des éditions des *Œuvres complètes* d'Helvetius; mais la principale est celle de Paris, 1795, 14 vol. in-18, chez P. Didot, à laquelle présida l'abbé Lefebvre de la Roche, légataire des papiers du philosophe, en y ajoutant différentes pièces trouvées dans ses manuscrits. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théologie cathol.*

HELVIDIENS. *Voy.* l'art. suiv.

HELVIDIUS, chef des helvidiens ou antidicomarianites, au IVe siècle, était disciple de l'hérésiarque Auxence. Ennemi de la virginité, il prétendait que Marie n'avait pas toujours été vierge, et qu'elle avait eu plusieurs enfants de saint Joseph. Son erreur fut condamnée en 391 par le concile de Capoue. Saint Jérôme et saint Épiphane ont réfuté ses erreurs. *Voy.* saint Épiphane, *Hæres.*, LXX et LXXVIII. Saint Augustin, *Hæres.*, LVI et LXXXIV. Baronius, *Annal.*, ad ann. 382. Gennade, *De Viris illustribus*, c. XXXII. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol. Compar.* ANTIDICOMARIANITES.

HELVIORUM ALBA. *Voy.* VIVIERS.

HÉLYE (Thomas), dit *le Bienheureux*, thaumaturge célèbre de la basse Normandie, mort en odeur de sainteté le 19 octobre 1257, né et inhumé à Béville, arrondissement de Cherbourg, était confesseur de saint Louis, et jouissait d'une grande réputation comme prédicateur. Son tombeau est visité chaque année par de nombreux pèlerins, à cause des miracles qui s'y sont opérés. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où on indique plusieurs auteurs qui ont écrit sur Hélye.

I. **HÉLYOT** (Claude), conseiller à la cour des aides, né à Paris en 1628, mort l'an 1686, mena la vie la plus édifiante et la plus austère. Il était très-versé dans toutes les sciences, et il avait étudié spécialement la théologie. On a de lui vingt-quatre *Discours* sur divers sujets de piété qui ont paru sous ce titre : *Œuvres spirituelles;* Paris, 1710. *Voy.* l'abbé Goujet, *Biblioth. des Aut. ecclés. du* XVIIIe *siècle*, p. 325 et suiv., où on trouve une analyse de cet ouvrage.

II. **HÉLYOT** (Pierre) ou le *P. Hippolyte*, du Tiers-Ordre de Saint-François, né en 1660 à Paris, ou bien à Picpus, où il est mort en 1716, Il fut secrétaire de trois provinciaux de son Ordre. On lui doit : 1° *Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe;* Paris, 1714-1721, 8 vol. in-4°; Guingamp et Paris, 1838, 3 vol. in-8°, dernière édit.; — 2° *Le Chrétien mourant;* Paris, 1695 et 1705, in-12; — 3° *Dissertation sur le Bréviaire du cardinal Quignonez;* — 4° *Lettre sur la nouvelle édition de l'Histoire des Ordres religieux de M. Hermant, curé de Maltot en Normandie;* in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1708, 1711, 1714, 1716 et 1719. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HEM, fils de Sophonie, et un des Juifs désignés pour offrir des couronnes dans le Temple de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* Zacharie, VI, 14.

I. **HÉMAN**, fils de Lothan et petit-fils d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 22.

II. **HÉMAN**, descendant de Caath, fut un des chantres du Temple après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., VI, 33.

HÉMATH. *Voy.* ÉMATH, n° I.

HÉMATITES, dérivé d'un mot grec qui signifie *sang*, est le nom d'une secte que Clément d'Alexandrie nomme (*Stromates*, l. VII); mais sans expliquer quelle était leur hérésie. Les uns ont cru que ces hérétiques étaient ainsi nommés parce qu'ils mangeaient des viandes suffoquées ou consacrées au démon; les autres, parce qu'ils offraient du sang humain dans la célébration des mystères. *Voy.* Spencer, *Dissert. ad Act.*, c. XV, v. 20.

HÉMÉRÉ (Claude), chanoine de l'église de Saint-Quentin, né dans cette ville vers l'an 1580, mort en 1650, fut reçu docteur en 1614, et nommé en 1638 bibliothécaire de la Sorbonne. Il a laissé, outre une pièce de poésie : 1° *Carthusianus, sive Iter ad Sapientiam;* Saint-Quentin, 1627, in-8°; — 2° *De Scholis publicis, earumque magisteriis; dissertatio pro regali Ecclesia S. Quintini;* ibid., 1633, in-8°; — 3° *Tabella chronologica decanorum, custodum, canonicorumque regalis Ecclesiæ S. Quintini*, etc.; ibid., 1633, in-8°; — 4° *De Academia Parisiensi, qualis primo fuit in insula, et episcoporum scholis liber;* ibid,. 1637, in-4°; — 5° *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata, duobus libris, quibus antiquitates urbis et Ecclesiæ S. Quintini*, etc.; ibid., 1643. *Voy.* le P. Lelong, *Biblioth. des histor. de France*, p. 72. Moréri, *Distion. histor.*

HÉMÉROBAPTISTES, secte de Juifs ainsi nommés parce qu'ils se baignaient tous les jours et professaient les mêmes dogmes que les Scribes et les Pharisiens; mais, comme les Sadducéens, il niaient la résurrection des morts et ils avaient adopté une partie de leurs impiétés. D'Herbelot et quelques autres savants ont prétendu que ces sectaires subsistaient encore sur les bords du golfe Persique sous le nom de *Mendaï-Jahia* ou chrétiens de Saint-Jean. *Voy.* Epiphan., *De Hæresib.* D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.* Bergier, *Diction. de théol.*

HEMERT (Paul **VAN**), protestant, né à Amsterdam en 1756, mort à la Haye en 1825, se fit recevoir docteur en théologie, et devint prédicateur à Baarn, puis à Wyk-by-Dunrstede. Accusé d'hétérodoxie, il donna sa démission pour ne point se soumettre au jugement du consistoire. Outre des ouvrages de littérature et d'histoire, il a publié : 1° *Éléments de la philosophie de Kant;* 4 vol. in-8°; — 2° sous le nom de Paul de Samosate, une brochure intitulée : *Sur les Opinions des premiers chrétiens et des Pères de l'Église relativement à la personne du Christ;* 1787. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. biogr. génér.*

HÉMEY-D'AUBERIVE (Nicolas-Philibert), docteur de Sorbonne, abbé d'Ébreuil, ancien grand vicaire d'Autun, de Lyon, etc., né à Châlons-sur-Marne en 1739, mort à Paris l'an 1815, fit ses études théologiques avec beaucoup de distinction à Paris, chez les Robertins. Il refusa trois fois l'épiscopat qui lui était offert. Après la Terreur, il aida l'abbé Émery de Saint-Sulpice dans la publication du *Christianisme de Bacon*, des *Pensées de Leibniz*, et depuis des *Pensées de Descartes.* On lui doit : 1° une édit. de la *Doctrine de l'Écriture sur les Miracles;* ouvrage composé par Hay, vicaire apostolique

en Écosse, traduit en franç. par l'abbé Nagot, sulpicien, mais auquel Hémey a ajouté des *Observations* et fait des additions sur différents sujets; — 2° les quatre premiers vol. des *Œuvres de Bossuet;* chez Lebel, à Versailles; — 3° *Anecdotes sur les décapités;* 1796, in-8°, anonyme; — 4° des articles dans l'*Ami de la Religion et du Roi;* — 5° *Recherches sur la magie;* manuscrit conservé à la Biblioth. royale. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi,* t. V, p. 308, et t. VI, p. 49. Le *Mémorial religieux, politique et littér.,* 1816, n° du 19 octobre. Feller, *Biogr. univers.*

HÉMIMONT. *Voy.* HÆMIMONT.

HEMIN-LIÉTARD (*Henniacum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans l'Artois, au diocèse d'Arras, entre Douai et Lens. Ce n'était d'abord qu'un chapitre de chanoines séculiers fondé en 1040 par Robert, avocat d'Arras, sous l'invocation de saint Martin; mais, en 1094, ces chanoines embrassèrent la règle de Saint-Augustin. Cette abbaye était alors à Hennin, petite ville dont elle avait pris le nom, et, l'an 1169, elle fut transférée à un quart de lieue de cette ville. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. III, col. 438. Richard et Giraud.

HÉMITÈRE (saint). *Voy.* CHÉLIDOINE.

HEMMERLIN. *Voy.* HAMMERLEIN.

HEMMINCIUS (Nicolas), né dans l'île de Laland en 1513, d'un forgeron, mort en 1600, étudia sous Mélanchthon, devint successivement ministre, professeur d'hébreu et de théologie à Copenhague, enfin chanoine de Rochild. Les luthériens l'accusèrent d'avoir un penchant pour le calvinisme. Il a laissé plusieurs ouvrages peu estimés, excepté ses *Opuscules théologiques;* Genève, 1564, in-fol., dont les calvinistes ont fait cas. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

HEMMON. *Voy.* HAIMON, n° I.

HÉMOR, prince de la ville de Sichem et père d'un jeune homme nommé Sichem, qui viola Dina, fille de Jacob. *Voy.* Genèse, XXXIV.

HÉMORRHOÏSSE, nom sous lequel on désigne une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans, et qui fut guérie en touchant la frange du vêtement de Jésus. Saint Ambroise croit que cette femme était sainte Marthe. Jean Malala et Codinus l'appellent *Véronique;* mais Eusèbe assure que c'était une femme païenne de la ville de Panéade, et qu'il a vu de ses propres yeux la statue qu'elle avait érigée en l'honneur de Jésus-Christ, comme monument de sa reconnaissance. *Voy.* Luc, VIII, 43. Ambros., *De Salomone,* c. V. Euseb., *Hist. eccles.,* l. VII, c. XVII. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HEMSEN (Jean-Tychsen), protestant, né à Boldixum, dans le Schleswig, en 1792, mort à Gœttingue en 1830, fut reçu docteur en philosophie et professeur extraordinaire de théologie. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *L'Authenticité des écrits de l'évangéliste Jean;* Schleswig, 1823, en allemand; réfutation des *Probabilica* (*Probabilités*) de Bretschneider; — 2° *De Christologia Joannis Baptistæ;* Gœttingue, 1824; — 3° *L'Apôtre Paul, sa vie, ses actions et ses écrits;* Gœttingue, 1830, in-8°; ouvrage posthume, en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HEMSTERHUYS (François), protestant, né à Groingue, mort à La Haye en 1790, philosophe qui avait un grand zèle pour le christianisme et une haine profonde pour les athées et les matérialistes. Il a composé divers ouvrages allemands, qui ont été traduits en français l'an 1778, sous le titre d'*Œuvres philosophiques d'Hemsterhuys;* 2ᵉ édit., 1808, 2 vol. in-8°. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Lettre sur les désirs;* 1770; — 2° *Lettre sur l'homme et ses rapports;* 1773; — 3° *Sophyle* ou *la Philosophie,* dialogue; 1778; — 4° *Aristée* ou *la Divinité,* dialogue; 1779; — 5° *Simon* ou *Des Facultés de l'âme;* Rigga, 1787. *Voy.* Feller, *Biogr univers.* Artaud, qui, dans la *Nouv. Biogr. génér.,* donne une analyse des ouvrages de Hemsterhuys.

HENAO (Gabriel de), jésuite espagnol, né en 1611, mort en 1704, professa la philosophie et la théologie à Salamanque. Il était regardé comme un des hommes les plus savants de l'Espagne. On a de lui : 1° *De sacrosancto Eucharistiæ Sacramento;* Lyon, 1655, in-fol.; — 2° *De Missæ sacrificio divino atque tremendo Tractatio scholastica, moralis, expositiva et canonica;* Salamanque, 1658; — 3° *Practica moralis et canonica;* ibid., 1659 et 1661, in-fol.; — 4° *Theologia scientiæ mediæ secta;* Lyon; — 5° *Empyræologia sive Philosophia christiana de empyræo cœlo;* ibid., 1652, in-fol. *Voy.* les *Mémoires de Trévoux,* août 1704. Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hispan.,* tom. II, p. 506. Moreri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

HÉNARD (Nicolas), jésuite, né à Toul, mort à Eu en 1618, acquit de la réputation comme prédicateur. Il professa la morale et devint recteur du collége d'Eu. Il a laissé : 1° *Sermons pour tous les dimanches de l'Avent et pour les fêtes;* Paris, 1600, in-8°; — 2° *Sermons sur les sacrés mystères des principales solennités de l'année;* ibid., 1604, in-12. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

HÉNAULT (Charles-Jean-François), historien, né à Paris en 1685, mort en 1770, était membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences de Berlin. Il fut président honoraire en la première chambre des enquêtes et surintendant des finances de la reine. Outre un grand nombre d'ouvrages historiques et littéraires, il a laissé : 1° un *Discours* qui a remporté le prix à l'Académie française en 1707, et dont le sujet était : *Qu'il ne peut y avoir de véritable bonheur pour l'homme que dans la pratique des vertus chrétiennes;* — 2° un *Discours* qui a remporté le prix à l'Académie des Jeux Floraux en 1708, et dont le sujet était : *L'Incertitude de l'avenir est un bien qui n'est pas assez connu;* — 3° un *Discours* qui lui valut en 1709 un accessit à l'Académie française, et dont le sujet était : *Rien ne rend l'homme véritablement grand que la crainte de Dieu. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1744 et 1746. La *Nouv. Biogr. génér.*

HENEL VON HENNEFELD (Nicolas), jurisc. et historien, né à Neustadt, en Silésie, en 1582, mort en 1656, fut successivement vice-chancelier de la principauté de Munsterberg et de la seigneurie de Frankenstein, et syndic de Breslau. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Series episcoporum Vratislaviensium,* donné par Sommersberg dans *Script. rer. Siles.,* tom. III, p. 1; — 2° *Tractatus eucharisticus;* — 3° *Christus patiens;* — 4° *Psalmorum Paraphrases poeticæ. Voy.* la *N. Biogr. gén.*

HENICHIUS (Jean), luthérien, né en 1616, mort en 1671, professa la théologie à l'académie de Rinthel, au pays de Hesse, puis la métaphysique et la langue hébraïque à la même académie. Il souhaita vivement la réunion des luthériens avec les calvinistes; mais ses efforts pour cette réunion ne lui attirèrent de la part des deux sectes que des injures et de mauvais procédés. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Compendium sacræ theologiæ;* Rinthel, 1657, 1671, in-8°; — 2° *Dissertatio de pœnitentia lapsorum;* ibid., 1659, in-4°; — 3° *De Veritate religionis christianæ;* ibid., 1667, in-12;

— 4° *Institutiones theologicæ;* 1665, in-4°; — 5° *Historiæ ecclesiasticæ et civilis;* 1669-1674, in-4°; — 6° *Disputationes aliquot, ex quibus est, de mysterio sanctissimæ Trinitatis, de confessione Augustini, de fide et operibus*, etc. *Voy.* De Witte, *Memor. theolog.* Moreri, édit, de 1759. Richard et Giraud, qui indiquent les autres écrits de Henichius. Feller, *Biogr. univers.*

HENKE (Henri-Philippe-Conradin), théologien protestant, né à Hehlen en 1752, mort à Brunswick en 1809, professa la théologie à l'université de Helmstædt. On a de lui, en allemand: 1° *Histoire générale de l'Église chrétienne;* Brunswick, 1788-1804, 6 vol.; — 2° *Magasin de philosophie religieuse, d'exégèse et d'histoire ecclésiastique;* Helmstædt, 1793-1804, 12 vol.; — 3° *Annales de la religion;* Brunswick, 1800-1805, 12 livraisons; — 4° *Recherches historiques sur la religion chrétienne;* Helmstædt, 1802; — 5° *Histoire ecclésiastique du* XVIIIe *siècle;* Brunswick, 1802; — 6° *Manuel de l'Histoire générale de l'Église chrétienne;* ibid., 1853, 3 vol.; — 7° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

HENNEBEL (Libert), docteur de Louvain, né en 1652, mort en 1720, fut envoyé à Rome pour défendre l'université de Louvain. Il se distingua par son éloquence et son érudition. On a de lui : 1° *Declaratio qua theologi Belgæ de jansenismo et rigorismo accusati doctrinam suam circa articulos de quibus accusabantur coram Sede Apostolica, per doctorem Hennebellum suum in urbe deputatum professi sunt die* 10 *septembris* 1700; — 2° *Memoriale quo theologi Belgæ de rigore accusati breviter respondent farragini accusationum quas in ipsos congesserat desiderantius*, etc.; ces deux pièces se trouvent dans Opstraët, *Clericus Belga;* Liége, 1706, in-12; — 3° *Theses sacræ ex Epistola B. Pauli Apostoli ad Romanos, quas pro adipiscendo sacræ Theologiæ Magisterio exposuit Lovanii* 17 *Augusti* 1682. Ces thèses ont été mises à l'*Index* par un décret daté du 14 octobre 1682.

HENNEGUIER (Jérôme), dominicain, né à Saint-Omer en 1633, mort en 1712, professa la théologie à Douai. Il devint successivement prieur de Tournai, définiteur général de la province de Sainte-Rose, et prieur du couvent de Saint-Omer. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Cultus B. V. Mariæ vindicatus*, etc.; Saint-Omer, 1674, in-12; trad. en français et en flamand; — 2° *Dissertatio theologica de absolutione sacramentali percipienda et impartienda ad sacrosancti concilii Trid.*, etc.; ibid., 1682, in-8°; — 3° *Tractatus theologicus quo demonstratur, uti* R. A. D. de la Verdure *contra seipsum dimicat in controversia de recidivorum absolutione;* ibid.; — 4° *Oratio in laudem angelici et communis Ecclesiæ doctoris S. Thomæ Aquinatis;* Anvers, 1702. *Voy.* le P. Échard, *Script. Ordin. Prædic.*, tom. XXIV, p. 781 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent la liste de tous les ouvrages de Henneguier.

I. **HENNEQUIN** (Aimar), évêque de Rennes, mort en 1596, fut d'abord abbé d'Épernay; il se montra un des plus chauds partisans de la Ligue. On lui doit : 1° *Les Confessions de saint Augustin*, trad. en français; Paris, 1577 et 1618, in-8°; — 2° *Brevis Descriptio et interpretatio cæremoniarum in sacrificio Missæ;* 1579, in-12; — 3° une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ;* Paris, 1582. *Voy.* Moreri, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HENNEQUIN** (Claude), théologien, né en 1654, mort à Paris en 1738, fut vicaire général à Alby, puis chanoine de Notre-Dame de Paris. Il a laissé : 1° *Biblia sacra Vulgatæ editionis Sixti V et Clementis VIII, pont. max., auctoritate recognita, una cum selectis annotationibus ex optimis quibusque interpretibus excerptis, tabulis chronologicis, historicis et geographicis illustrata, indiceque epistolarum et evangeliorum aucta;* Paris, 1731, 2 vol. in-fol.; — 2° *Mémoires sur les libertés de l'Église gallicane;* 1714, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1731, p. 500.

HENNEZON (D. Henri), bénédictin, né à Saint-Mihiel, en Lorraine, mort en 1681, devint abbé du monastère de Saint-Avold, puis de Saint-Mihiel; sous sa direction, cette dernière abbaye devint plus florissante que jamais. On a de lui : 1° *Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel depuis sa fondation;* Toul, 1684; elle se trouve dans les *Chroniques de Saint-Benoît*, tom. II; — 2° *De l'État et qualité de l'abbaye de Saint-Mihiel;* ibid., 1684, in-12; — 3° divers manuscrits, dont plusieurs sont indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

HENNIACUM. *Voy.* HÉMIN-LIÉTARD.

HENNIER (Pierre), théologien, né à Laval, mort en 1510, fut chanoine de l'église du Mans et curé de Saint-Pierre-la-Cour. On lui doit : 1° *Manuale ad usum Ecclesiæ Cenomanensis;* Rouen, 1501 ; — 2° la première édition du *Missale Cenomanense;* ibid., 1489, in-fol.; — 3° la *Révision du Rituel et du Bréviaire* du même diocèse. *Voy.* Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV, p. 48. La *Nouv. Biogr. génér.*

HENNIKER (Sir Frederick), voyageur anglais, né à Londres en 1793, mort l'an 1825, a publié : *Notes during a visit to mount Sina;* Londres, 1823, in-8°, avec figures; une 2e édit. augmentée a paru en 1824; elle contient des détails intéressants sur l'Égypte, la Palestine, la Syrie et la Nubie. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

HENNON. *Voy.* ANNON.

I. **HÉNOCH** ou **ÉNOCH**, fils de Caïn, qui a donné son nom à la plus ancienne ville dont il soit fait mention dans l'Écriture. *Voy.* Genèse, IV, 17, et *Compar.* HÉNOCH, n° V.

II. **HÉNOCH**, septième patriarche, était fils de Jared. En récompense de la sainteté de sa vie, il ne mourut pas; mais il fut enlevé vivant du milieu des hommes par Dieu lui-même. Les paroles de Moïse sont formelles à cet égard; celles de l'auteur de l'Ecclésiastique et de saint Paul ne le sont pas moins. Les Pères sont unanimes sur ce point. Les rationalistes ne veulent voir dans cet enlèvement qu'une mort prématurée, qui a pu arriver d'une manière plus ou moins insolite; mais où il n'y a rien eu de surnaturel. Cependant, quoique rationaliste, Kuinoel, dans son *Commentaire sur l'Épître aux Hébreux*, expose cette opinion et la réfute en déclarant qu'il est de l'avis des interprètes qui soutiennent que le passage de la Genèse et celui de saint Paul établissent que Hénoch n'est pas mort, mais qu'il a été transporté dans le ciel: *Henochum non mortuum, sed vivum in cœlum translatum esse.* Quelques calendriers mettent la fête de l'enlèvement d'Hénoch au 3 janvier. Les chrétiens d'Éthiopie célèbrent aussi une fête en l'honneur du patriarche Hénoch, qu'ils appellent le *Sabbat d'Hénoch. Voy.* Genèse, V, 18, 19. Ecclésiastique, XLI, 16; XLIX, 16. Hébreux, XI, 5. Iren., l. IV, c. XXXVIII. August., *Opus imperfect. contra Julian.*, l. VI, c. XXX. Hieron., *in Amos* VIII. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud.

III. **HÉNOCH**, fils de Madian et petit-fils d'Abraham et de Céthura. *Voy.* Genèse, XXV, 4.

IV. **HÉNOCH**, fils aîné de Ruben, et auteur

de la famille des *Hénochites*. *Voy*. XLVI, 9. Nombres, XXVI.

V. **HÉNOCH**, ville bâtie par Caïn en l'honneur d'Hénoch, son fils aîné. Elle était située à l'orient d'Éden; mais le lieu qu'elle occupait est devenu inconnu depuis le déluge. *Voy*. Genèse, IV. 17, et *Compar*. HÉNOCH, n° I.

VI. **HÉNOCH (LE LIVRE D')**. *Voy*. JUDE (saint).

HÉNOCHITES, nom patronymique. *Voy*. HÉNOCH, n° IV.

HÉNOTIQUE ou **HÉNOTICON** (*Henoticum*), mot dérivé du grec, et qui signifie *union*; nom donné au Ve siècle à un édit de l'empereur Zénon, qui tendait à réunir les Eutychiens et les catholiques. Ce décret d'union est une lettre adressée aux évêques, aux clercs, aux moines et aux peuples de l'Égypte et de la Libye; il fut donné par le conseil d'Acace, patriarche de Constantinople; mais il favorisait les Eutychiens et condamnait le concile de Chalcédoine. Aussi Félix III condamna-t-il ce décret. *Voy*. Baronius, *Annal*., ad ann. 483, n. 19; 484, n. 27; ann. 495, n. 5; 519, n. 2. Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, p. 327. D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. ENOTIUS. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HENRI II** (saint), empereur d'Allemagne, né au château d'Abaude, sur le Danube, en 972, mort le 14 juillet 1024, fut baptisé par saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, qui le forma à la pratique des vertus chrétiennes. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il fit régner dans ses États la justice et la paix. Il établit un nouvel évêché à Bamberg, se rendit à Rome, où il reçut des mains de Benoît VIII la couronne d'empereur des Romains. Il contribua à la conversion de saint Étienne, roi de Hongrie, en lui donnant sa sœur Giselle en mariage. Ce n'est pas sans raison qu'il fut surnommé l'apôtre des Hongrois. Eugène III le canonisa le 14 mars mars 1152, et on célèbre sa fête le 15 juillet. *Voy*. Canisius, *Antiq. Lectiones*, tom. VI. Surius. Sigebert de Gemblours. Glaber. Le P. Barre, *Hist. d'Allemagne*, tom. III. Richard et Giraud.

II. **HENRI** ou **ÉRIC** (saint), roi de Suède, mort le 18 mai 1151, s'appliqua à étendre la foi dans ses États, à y entretenir la paix et l'union, et à y faire fleurir les lois de l'Évangile. Il rendait lui-même la justice et visitait les provinces de son royaume, où il répandait ses grâces et ses libéralités. Il menait la vie la plus austère, et il y avait dix ans qu'il faisait le bonheur de ses sujets, lorsque Magnus, fils du roi de Danemark, qui prétendait à la couronne de Suède, l'attaqua soudain, et, après lui avoir fait souffrir d'indignes traitements en dérision de sa piété, lui fit couper la tête. L'Église l'honore comme martyr le 18 mai.

III. **HENRI**, archevêque de Reims, vivait au XIIe siècle. Il nous reste de lui deux *Lettres*, que l'on trouve dans Baluze, *Miscellanea*, t. II.

IV **HENRI**, fondateur de la secte des *Henriciens*, mort en 1149, avait embrassé en Italie la profession religieuse et vivait en ermite. Vers l'an 1113, il parcourut l'Italie, disant qu'il était inutile de baptiser les enfants. Il niait le mystère de l'Eucharistie, prétendait abolir le culte, et ne voulait point que l'on priât pour les morts, etc. Chassé de l'Italie, il se rendit à Lausanne, puis en France, où il excita une révolte parmi le peuple. Le pape Eugène III, saint Bernard et plusieurs évêques, s'élevèrent contre cet hérésiarque, dont les doctrines furent condamnées dans le concile tenu à Reims en 1148. Il termina ses jours dans les prisons de l'archevêché de Toulouse. Ses partisans se confondirent avec les Vaudois et les Albigeois. Comme sur plusieurs points Henri avait les mêmes doctrines que Pierre de Bruys, la plupart des auteurs ont cru qu'il avait été son disciple, et l'ont nommé *Henri de Bruys*. *Voy*. S. Bernard, *Epist. CCXLI, CCXLII*. Mabillon, *Præfat. in S. Bernardum*, § 6, et *in Analect*., tom. III, p. 312. Pierre le Vénérable, *in Petro Brus. Biblioth. Cluniac*., p. 1118, 1123. Dom Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc*, tom. II, p. 443-447. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot HENRICIENS. Feller, *Biogr. univers.*, art. HENRI, ermite du XIIe siècle. La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar*. BRUYS, n° II.

V. **HENRI VIII**, roi d'Angleterre, né en 1491, mort l'an 1547, successeur d'Henri VII, son père, nous montre en sa personne les funestes effets d'une certaine passion, quand on n'a pas le courage de la dompter; car l'histoire même des amours de ce prince, d'ailleurs plein de foi, prouve jusqu'à l'évidence que telle fut la vraie cause du malheureux schisme religieux de l'Angleterre, ce pays qui avait mérité d'être appelé *la terre des saints*. A peine les erreurs de Luther avaient éclaté, que ce monarque entreprit de réfuter l'hérésiarque dans un livre qu'il présenta et dédia à Léon X, qui l'honora lui et ses successeurs du *titre de défenseur de la foi*, titre qu'il sollicitait depuis cinq ans, et qu'il ne mérita pas longtemps, puisque dès 1533 il répudia Catherine d'Aragon, sa femme légitime, pour épouser Anne de Boulen (*Anna Boleyn*), sa maîtresse, à qui trois ans après il fit trancher la tête afin de contracter un nouveau mariage avec Jeanne Seymour, dont il était devenu éperdument amoureux. Mais le pape l'ayant excommunié à son premier divorce, il se fit déclarer *Protecteur et chef suprême de l'Église d'Angleterre*. Le parlement lui confirma ce titre, abolit toute l'autorité du Pontife Romain, et fit effacer son nom de tous les livres; on ne l'appela plus que l'*évêque de Rome*. Les peuples prêtèrent au roi son nouveau serment, qui fut appelé *serment de suprématie*. Le cardinal Jean Fisher, Thomas Morus et plusieurs autres personnages illustres, ennemis de ces nouveautés sacriléges, perdirent leur tête sur un échafaud. Henri, poussant plus loin ses violences, ouvrit les maisons religieuses, s'appropria leurs biens, et avec les dépouilles des couvents il acheta des plaisirs qui s'évanouirent avec les trésors qui les avaient payés. Cependant, quoique le malheureux prince se fût déclaré contre le pape, il ne voulut être ni luthérien ni calviniste. La croyance en la transsubstantiation fut maintenue, la nécessité de la confession auriculaire et de la communion sous une seule espèce confirmée. Le célibat des prêtres et les vœux de chasteté furent reconnus irrévocables. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il déclara qu'il ne prétendait pas s'éloigner des articles de foi reçus par l'Église catholique. Singulière déclaration! n'était-ce pas, au contraire, s'en éloigner beaucoup, que de rompre l'unité? Quand on examine avec quelque attention la conduite de Henri VIII, on ne peut que plaindre l'Angleterre d'avoir eu un pareil roi. *Voy*. l'abbé Raynal, *Divorce de Henri VIII*; Paris, 1763, in-12. Thomas Philips, *Histoire du cardinal Polus*; histoire exacte qui fait connaître particulièrement le mauvais monarque. John Lingard, *History of England from the first invasion by the Romans to the accession of William and Mary in* 1688, ou la traduction française; Paris, 1825-1831. William Cobbett, *Hist. de la réformation protestante en Angleterre et en Irlande*; ouvrage qui a été traduit en fran-

çais; Paris, 1826, in-8°, et dans la *Biblioth. cathol.;* ibid., 1827, in-8°. Audin, *Hist. de Henri VIII et du schisme d'Angleterre;* Paris, 1847. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

VI. **HENRI** (Matthieu), ministre presbytérien, né en 1662, mort à Chester l'an 1714, s'appliqua aux langues savantes pour se livrer à l'étude de l'Écriture avec plus de succès. Il a publié plusieurs ouvrages, entre lesquels ceux de sa secte distinguent surtout : 1° *Exposition de la Bible;* 5 vol. in-fol.; — 2° *Discours sur la nature du schisme;* 1689; — 3° *Vie de Philippe Henri;* 1696; c'est la vie de son père, un des fondateurs du presbytérianisme en Angleterre. *Voy.* Feller.

VII. **HENRI** (Nicolas), né à Verdun en 1692, mort à Paris en 1752, était très-versé dans les langues, l'histoire de France et le droit public. Il a donné une nouvelle édition de la *Bible de Vatable,* avec des notes de différents interprètes et deux versions : l'ancienne, qui est la Vulgate, et la nouvelle, qui est celle de Pagnin; Paris, 1729-1745, 2 vol. in-fol. *Voy.* le *Journal de Verdun,* mois de mars 1752. Goujet, *Mém. hist. et littér. sur le Collége Royal,* tom. I, p. 279 et suiv.

VIII. **HENRI** (Pierre-Joseph), curé de Surice pendant quarante-six ans, né à Châtelet, dans le pays de Liége, en 1711, mort en 1791 à Namur, fut un modèle de zèle et surtout de charité; car dans les dernières années de sa vie il fut réduit à vivre d'aumônes, tant il s'était dépouillé pour nourrir les pauvres de sa paroisse. On lui doit : 1° *De Doctrina sacra;* Louvain, 1771, petit in-12; — 2° *Explications sur le Catéchisme des diocèses de Liége, Cambrai et Namur;* Liége, 1780, 4 vol. in-12, 2e édit.; — 3° *Instruction familière, dogmatique et morale sur les quatre doctrines de la religion chrétienne;* Rouen, 1785, et Liége, 1786, 4 vol. in-12; — 4° *Discours familiers sur divers sujets de morale;* Liége, 1786; Rouen, 1787, in-12. Ce dernier volume se joint aux quatre précédents pour former un recueil de discours et d'instructions sur toutes les vérités de la foi, très-bien appropriés à l'intelligence du peuple. Il en a paru une édition où quelques expressions vieillies ont été changées; Lille, 1822, 5 vol. *Voy.* Feller.

IX. **HENRI-AMAND DE SUSON.** *Voy.* Suson.

X. **HENRI ARNOULD**, de l'Ordre des Chartreux, natif de Saxe, mort en 1487, a laissé un *Traité de la Conception immaculée de la Vierge;* Anvers, 1527.

XI. **HENRI BOICH**, docteur en droit, né au diocèse de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne, vivait au XIVe siècle. Il a donné un *Commentaire sur les cinq livres des Décrétales, sur le VIe et sur les Clémentines;* Venise, 1556, 1570.

XII. **HENRI DE BALME** ou **DE PALME**, franciscain, natif de la Balme, dans l'Isère, mort en 1439, a laissé un *Traité de théologie mystique* qui a été inséré dans les Opuscules de saint Bonaventure, et que quelques auteurs ont attribué à Jean de Parme. Ce livre existait autrefois sous le titre de *De triplici Via ad Sapientiam,* parmi les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris. *Voy.* Wading, *Annales Minorum.* La *Nouv. Biogr. génér.,* art. Balme (Henri de).

XIII. **HENRI DE BRUNE.** *Voy.* Henri, n° XXVII.

XIV. **HENRI DE BRUYS.** *Voy.* Henri, n° IV.

XV. **HENRI DE COEFFLEDT**, prieur de diverses chartreuses, né en Westphalie, mort à Bruges en 1410. On a de lui : 1° *Commentaires sur l'Exode et sur l'Épître de saint Paul aux Romains;* — 2° un *Traité sur les vœux monastiques, contre la propriété des moines, sur l'institution des novices et sur les trois observances monastiques;* — 3° *Du Sacrement de l'autel;* — 4° *De la Circoncision mystique;* — 5° des *Sermons;* — 6° des *Lettres. Voy.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Petrus Sutor ou Pierre Cousturier.

XVI. **HENRI DE GAND.** *Voy.* Henri, n° XXXVI.

XVII. **HENRI DE GAUDE**, de l'Ordre de Saint-Augustin, né en Hollande, professait à Heidelberg vers 1435. On a de lui : 1° un livre de *Questions sur les Sentences;* — 2° un *Traité de la célébration de la Messe;* — 3° diverses questions et des discours. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. ecclés.*

XVIII. **HENRI DE GRAVE.** *Voy.* Grave, n° II.

XIX. **HENRI DE HERP.** *Voy.* Henri, n° XXXIX.

XX. **HENRI DE HERVORDEN.** *Voy.* Hervorden.

XXI. **HENRI DE HESSE**, de l'Ordre des Chartreux, mort vers l'an 1428, était prieur de Sainte-Marie-de-Gueldres. Il a laissé des commentaires : 1° sur le *Maître des Sentences;* — 2° sur la *Genèse et l'Exode;* — 3° sur les *Paraboles* de Salomon; — 4° sur *l'Apocalypse;* — 5° un *Dialogue entre un évêque et un prêtre. Voy.* Possevin, *Apparatus sacer.* Trithème, *De Scriptor. eccles.*

XXII. **HENRI DE HESSE**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, au XVe siècle, a laissé : 1° *Des Clefs de l'Église;* — 2° *Des Indulgences;* — 3° des *Commentaires. Voy.* Petreius, *Biblioth. Carthus.,* p. 130.

XXIII. **HENRI DE HESSE** ou **DE LANGESTEIN.** *Voy.* Langestein.

XXIV. **HENRI DE LA HARPE.** *Voy.* Henri, n° XXXVIII.

XXV. **HENRI DE LIVONIE**, historien du commencement du XIIIe siècle, qu'on présume avoir appartenu à une congrégation religieuse, est auteur d'un ouvrage posthume intitulé : *Origines Livoniæ sacræ et civilis;* Francfort, 1740. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXVI. **HENRI DE PALME.** *Voy.* Henri, n° XII.

XXVII. **HENRI DE PIRO** ou **DE BRUNE**, jurisc., né à Cologne, assista au concile de Constance, et entra chez les Chartreux. On lui doit : 1° *Observations sur les statuts de son Ordre;* — 2° un *Traité pour les novices;* — 3° des *Sermons. Voy.* Trithème. Petreius, *Biblioth. Carthus.*

XXVIII. **HENRI DE RIMINI** (*Henricus Riminensis*), dominicain, né à Rimini, vivait au XIVe siècle. Il alla en Portugal en 1313, et s'y distingua comme prédicateur. Il a laissé, outre *De Politica :* 1° *Tractatus de quatuor virtutibus moralibus;* Spire, 1472; — 2° *Quodlibeta varia theologica;* — 3° *De septem Capitibus Draconis;* — 4° quelques autres ouvrages restés manuscrits. *Voy.* Le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXIX. **HENRI DE SAINT-IGNACE**, de l'Ordre des Carmes, né à Ath en Flandre, mort à la Cavée, près de Liége, vers l'an 1720, professa la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre, et demeura quelque temps à Rome, où il fut très-bien accueilli par Clément XI. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons : 1° *Ethica amoris;* Liége, 1709, 3 vol. in-fol.; ouvrage qui est à l'*Index* (Decr. 12 sept. 1714 et 29 julii 1722); — 2° *Theologia ve-*

tus, fundamentalis, ad mentem resoluti Doctoris J. de Bachone, carmeliticæ doctrinæ principis, adjuncto ei lumine angelici solis D. Thomæ Aquinat., de Deo uno et trino; Liége, 1677, in-fol.; — 3° *Theologia sanctorum veterum ac novissimorum circa universam morum doctrinam;* etc., in-8°; — 4° *Molinismus profligatus;* Liége, 1715, 2 vol. in-8°. *Voy.* Goujet, *Biblioth. des Aut. ecclés. du* XVIIIe *siècle*, tom. I, p. 299 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXX. **HENRI DE SUZE**, archev. d'Embrun, mort l'an 1267 ou 1271, ou 1281, fut nommé vers l'an 1250 cardinal évêque d'Ostie, ce qui l'a fait surnommer *Ostiensis*, nom sous lequel il est connu et cité. Il était si habile canoniste qu'on l'appelait *la Source et la splendeur du droit.* On a de lui : 1° une *Somme du droit canonique et civil,* nommée *Somme dorée;* Bâle, 1437 et 1573; Lyon, 1588 et 1597; — 2° des *Commentaires sur les Décrétales;* Rome, 1470 et 1473, Venise, 1498 et 1581.

XXXI. **HENRI DE VIC.** *Voy.* NOBLE THÉOLOGIEN.

XXII. **HENRI DE ZOEMEREN**, docteur de Paris, né dans le Brabant, mort à Rome en 1472, professa à Louvain et fut doyen à Anvers. On a de lui : 1° un *Traité contre les hérétiques;* — 2° un *Abrégé* de la première partie d'Occam. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.*

XXXIII. **HENRI ou HENRY D'HUNTINGDON** (*Huntingtoniensis*), historien anglais du XIIe siècle, fut chanoine de Lincoln, puis archidiacre d'Huntingdon. Outre une *Histoire d'Angleterre,* qui se trouve dans sir Henri Savile, *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui;* Londres, 1596; Francfort, 1601, on a de lui un *Traité du mépris du monde,* dans le *Spicilegium* de Luc d'Achéry, tom. VIII.

XXXIV. **HENRI D'URIMARIA**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, né dans la Thuringe, vivait au XIVe siecle, et jouissait d'une grande réputation de science et de piété. On a de lui : 1° *Commentaires* ou *Additions aux livres des Sentences;* Cologne, 1513; — 2° *Traité des quatre instincts;* Venise, 1498; — 3° *Sermons de la Passion de Jésus-Christ et des saints;* Haguenau, 1513; Paris, 1514, avec le traité précédent. *Voy.* Richard et Giraud.

XXXV. **HENRI DU THABOR.** *Voy.* HENRI, n° XLI.

XXXVI. **HENRI GOETHALS ou HENRI DE GAND**, archidiacre de Tournai, né à Gand en 1217, mort à Tournai l'an 1293, reçut de la Sorbonne le titre de *Docteur solennel.* On a de lui en latin : 1° une *Somme de théologie;* Paris, 1520; — 2° *Questions quodlibétiques de théologie sur les quatre livres des Sentences;* Paris, 1518; Venise, 1615; — 3° *Traité des hommes illustres* ou *des Auteurs ecclésiastiques,* faisant suite à ceux de saint Jérôme et de Sigebert de Gemblou; il a été imprimé avec ceux de saint Jérôme et de Sigebert; Cologne, 1580; Anvers, 1639; — 4° plusieurs autres ouvrages manuscrits dont Trithème fait mention, et dont Richard et Giraud rapportent les titres. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Sanderus, *Flandria illustrata,* tom. I. Miræus, *Elogia Belgica.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univ.* Le *Diction. de la théol. cath.*

XXXVII. **HENRI GORCOME ou GORICHÈME** (*Henricus Gorcomius, Gorichemius*), vice-chancelier de l'université de Cologne en 1420, né à Gorcum, ville de Hollande, a laissé, entre autres ouvrages : 1° *De Cæremoniis ecclesiasticis;* Cologne, 1503; — 2° *De Celebritate festorum;* — 3° *Conclusiones et Concordantiæ Bibliorum ac Canonum in libros Magistri Sententiarum;* Cologne, 1502; Venise, 1506, in-fol.; — 4° *Traité de quelques observations ou cérémonies superstitieuses :* Cologne, 1503; Lyon, 1621. *Voy.* Possevin, *in Apparat. sacer.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

XXXVIII. **HENRI GULPEN**, bénédictin, vivait au XVe siècle, et était abbé du monastère de Saint-Gilles de Nuremberg. Il a donné : 1° un *Traité de la pénitence;* — 2° un *Traité de la Consécration;* — 3° un *Traité de la Passion de Jésus-Christ. Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Possevin, *Apparat. Sacer.*

XXXIX. **HENRI HARPHIUS ou HARPIUS**, nom latinisé, ou **HENRI DE ERP**, ou encore **DE ERPH, DE HERP, DE HERPH, DE LA HARPE,** en latin *Citharœdus* (suivant les langues dans lesquelles ses ouvrages ont été traduits), cordelier, né à Erp ou Herp, dans le Brabant, mort à Malines en 1478, a laissé des ouvrages mystiques : 1° *Directoire d'or des contemplatifs;* — 2° *Le Miroir de la perfection;* — 3° *Le Miroir d'or des préceptes du Décalogue;* — 4° des *Sermons,* avec un *Discours des trois parties de la Pénitence,* et un autre *Discours du triple avénement de Jésus-Christ;* — 5° plusieurs autres ouvrages dont on peut lire les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.* Tous les écrits de notre auteur ont été composés en flamand et imprimés en différents endroits, mais ils ont depuis été traduits en latin; il y en a aussi qui l'ont été en français. Quant à sa *Théologie mystique,* elle a été mise à l'*Index* avec la clause : *Nisi repurgata fuerit ad exemplar illius quæ fuit impressa Romæ anno* 1585. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Possevin, *Apparat. sacer.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Wading, *Scriptor. Ordin. Minor.* Le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicator.* Le P. Honoré de Sainte-Marie, dans la *Table histor. et chronol. des Aut. ecclés.* du t. Ier de son livre de la *Tradition des Pères sur la contemplation.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XL. **HENRI KALTEISEN**, dominicain, né à Coblentz, mort en 1465, était docteur de Cologne. Il devint successivement maître du Sacré Palais, inquisiteur général en Allemagne, puis archevêque de Nidrosie et de Césarée. Il assista au concile de Bâle, où il prononça un *Discours* contre Ulric, prêtre de la secte des orphelins; ce discours se trouve dans les *Conciles*, t. XII. *Voy.* Trithème, qui attribue encore à cet auteur des *Questions*, des *Conférences* et des *Sermons.* Richard et Giraud.

XLI. **HENRI THABORITE ou DU THABOR** (*Henricus Thaborita*), chroniqueur frison, vivait au XVIe siècle, et était profès du monastère des chanoines réguliers du Thabor, situé près de Sneek en Frise. Il a écrit en latin une *Histoire ecclésiastique et civile* depuis la naissance de J.-C. jusqu'en 1508. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littér. des Pays-Bas*, tom. IV. La *Nouv. Biogr. génér.*

HENRICI (Thomas), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : 1° *Anatomie de la confession d'Augsbourg;* Fribourg en Brisgau, 1631; — 2° *Chaîne sur la Bible;* 1642.

I. **HENRICIENS**, hérétiques. *Voy.* HENRI, n° IV.

II. **HENRICIENS**; nom donné aux partisans des empereurs Henri IV et Henri V, qui se rendaient coupables de simonie en vendant les bénéfices ecclésiastiques, sous prétexte d'en donner les investitures.

HENRICO ou **ENRICO** (Scipione), littérateur, né à Messine en 1592, mort en 1670, entra dans les ordres, acquit une grande réputation comme poëte, et professa la philosophie avec succès. Parmi ses ouvrages nous citerons : *De tribus Scriptoribus historiæ concilii Tridentini*; Amsterdam et Anvers, 1656, in-8°. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicula.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HENRIET (Protais), savant récollet français, mort en 1688, est auteur d'une *Harmonie évangélique*, avec des notes selon le sens littéral et moral, et d'autres ouvrages connus. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HENRION (Matthieu-Richard-Auguste), avocat, né en 1805 à Metz, où il fit ses études, a concouru à la rédaction de plusieurs journaux, a publié plusieurs ouvrages littéraires, historiques et religieux. Nous citerons parmi ces derniers : 1° *Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples, ouvrage qui sert d'appendice aux Soirées de Saint-Pétersbourg*, Paris, 1828, in-8°; — 2° *Code ecclésiastique français d'après les Lois ecclésiastiques d'Héricourt, avec les modifications commandées par la législation nouvelle, et accompagné de notes*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°; 2e édit., revue, corrigée et augmentée; — 3° *Histoire des Ordres religieux, depuis leur origine jusqu'à l'établissement des Ordres mendiants*; ibid., 1831, in-12, et 1835, 2 vol. in-12; — 4° *Tableau des congrégations religieuses formées en France depuis le* XVIIe *siècle*, ou *Hist. des congrég. établies depuis saint Vincent de Paul jusqu'à nos jours*; ibid., 1831, in-12; — 5° *Hist. de la Papauté*; ibid., 1832, 3 vol. in-12; — 6° *Hist. génér. de l'Église, depuis la prédication des apôtres jusqu'au pontificat de Grégoire XVI*; ouvrage rédigé à l'usage des séminaires et du clergé, publication dont les neuf premiers volumes contiennent le texte rectifié de Bérault-Bercastel, et les quatre derniers, la continuation depuis l'an 1719 jusqu'à l'an 1844; ibid., 1844. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HENRIQUES** (Francisco), jésuite portugais, mort en 1556, fut envoyé en mission à Salfete. Il a laissé : *Carta a S. Ignacio escrita de Tanâ*, publiée en italien; Venise, 1559, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HENRIQUES** (Francisco), jésuite, né à Lisbonne, mort en 1590, professa la théologie dans plusieurs colléges de son Ordre. On a de lui : 1° *Constituiçoês das religiosas de S. Martha de Lisboa*; — 2° *Carta aos assistentes em Roma sobre o martyrio do P. Pedro Dias e seus companheiros.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HENRIQUES** (Francisco), de l'Ordre de la Merci de la Vierge, né à Lisbonne au XVIIe siècle, devint premier professeur de l'université de Valladolid. Il a laissé : 1° *Oraciones panegyricas de los santos Patriarcas de las Religiones*; Madrid, 1634, 2 vol. in-4°; — 2° *Discursos morales a los Evangelios de la Quaresma*; ibid., 1634-1639, 2 vol. in-4°; — 3° *Discursos morales a los Evangelios del Adviento*; ibid., 1644; — 4° *In Cantica canticorum*; 2 vol.; — 5° *De Metu Judæorum*; — 6° *Oraciones panegyricas de los santos de todo el año*; — 7° *Sermones de Nuestra Señora.* *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. III. La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **HENRIQUES** (Henrique) ou **HENRIQUEZ** (Henri), jésuite, né à Villa-Viçoza vers l'an 1520, mort à Punicale en 1600, travailla pendant cinquante-trois ans dans les missions dites de la Pêcherie. On a de lui, outre un Vocabulaire et une grammaire de la langue malabare : 1° *Methodo de confessar*; — 2° *Doutrina Christaâ*; — 3° *Vida de Christo, N. Senhora, e santos*; — 4° *Contra as fabulas dos gentios*; — 5° *Cartas sobre a Missâo*; ces lettres sont au nombre de vingt-quatre. *Voy.* Ribadeneira et Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. III. La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, art. HENRIQUEZ (Henri).

V. **HENRIQUES** (Henrique) ou **HENRIQUEZ** (Henri), Portugais, né à Porto en 1536, mort à Tivoli l'an 1608, fut admis dans la compagnie de Jésus par saint Ignace, enseigna avec réputation la théologie à Salamanque, où il eut Suarez pour disciple, et ensuite à Cordoue. Il passa chez les dominicains, qu'il quitta avant d'avoir fait sa profession pour rentrer chez les jésuites, qui le reçurent à cause de son grand mérite. On lui doit : 1° *Summa Theologiæ moralis*; Salamanque, 1591-1593, in-fol.; Venise, 1596 et 1600, 3 vol.; Mayence, 1615, in-fol.; — 2° *De Clavibus Ecclesiæ*; mis à l'*Index* par un décr. du 7 août 1603, avec la clause *Donec corrigatur*; — 3° *De Justitia Censurarum in causa Reipublicæ Venetæ*; manuscrit du Vatican; — 4° un grand nombre d'opuscules théol. inédits. *Voy.* Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. III. Feller, *Biogr. univers.*, art. HENRIQUEZ (Henri). La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **HENRIQUES DE ABREU** (Pedro), curé de S.-Pedro-de-Farinha-Podre, dans le diocèse de Coïmbre, né à Evora de Alcobaça, qui vivait au XVIIe siècle, est auteur de : *Vida e Martyrio de S. Quiteria e de suas irmâas*; Coïmbre, 1651, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

I. **HENRIQUEZ** (Crisostomo), de l'Ordre de Cîteaux, né à Madrid en 1594, mort à Louvain l'an 1632, professa dans plusieurs maisons de son Ordre la philosophie, la théologie et l'histoire. Il parvint à une position élevée dans son Ordre, qu'il illustra par son mérite. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Thesaurus evangelicus, seu de viris sanctitate egregiis congregationis Hispaniæ*; — 2° *Relatio illustrium virorum quos Ordo Cisterciensis habuit in Hibernia nostro ævo*; Madrid, 1691, in-4°; — 3° *Constantia catholica, seu de persecutionibus Hibernorum*; Bruxelles, 1662, in-8°; — 4° *Fasciculi Sanctorum Ordinis cisterciensis; de patriarchis et propagatoribus Ordinis, de sanctis præsulibus, ac de origine Ordinum militarium*, etc.; ibid., 1623, in-fol.; — 5° *De Sanctis Pontificibus, archiepiscopis, episcopis, abbatibus sanctitate præcipuis, de martyribus Ordinis, et de Clarevallensis et aliorum monasteriorum monumentis*; ibid., 1623, in-fol.; — 6° *Coronæ sacræ Ordinis Cisterciensis, sive de reginis et infantibus qui habitum hujus Ordinis sumpserunt*; ibid., 1624, in-4°; — 7° *Kalendarium Ordinis Cisterciensis*; ibid., 1620; — 8° *Summarium præcipuarum constitutionum militiæ Cisterciensis de Calatrava, et forma qua ejusdem milites horas canonicas legere debent*; ibid., 1626. *Voy.* Ch. de Wisch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas-Antonio. *Biblioth. Hisp.*, t. III. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de l'auteur.

II. **HENRIQUEZ** (Henri). *Voy.* HENRIQUES, nos IV, V.

I. **HENRY** (François), licencié en droit et doyen de l'église collégiale de Saint-Nicolas de Briscey, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : *Narration panégyrique sur la vie de saint Élophe, martyr au duché de Lorraine*; Nancy, 1629. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

II. **HENRY** (Jean), chantre et chanoine de l'église Notre-Dame de Paris, mort en 1473 ou

1483. On lui attribue : 1° *Le Livre de méditation sur la réparation de la nature humaine, ensemble le livre de consolation sur la joyeuse méditation de la nativité de Jésus;* Paris, in-16; — 2° *Le Livre du Jardin de Contemplation, auquel l'âme dévote contemple le mystère de la Passion de Jésus-Christ*, etc.; ibid.; — 3° *Le Pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléhem*, etc.; ibid., 1506; — 4° *Le Livre de Réformation, utile et nécessaire pour toutes religieuses désirant mener une vie vertueuse;* ibid., in-8°; — 5° *Le Livre d'instruction pour novices et professes;* ibid., in-8°. *Voy.* La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises.*

III. **HENRY** (Jean), pasteur protestant, né à Berlin en 1761, mort l'an 1831, fut nommé prédicateur à l'église française de Brandebourg, puis à celle de Berlin, et devint en 1819 président du synode provincial français. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Considérations sur les rapports entre l'Église et l'État, et sur la meilleure forme du gouvernement ecclésiastique, suivies d'un Sermon pour l'ouverture du synode provincial, prononcé à Berlin le* 17 *août* 1819; Paris, 1820, in-8°; — 2° *Geist und Leben der Kirche am* 25 *Juni* 1530, 1630, 1730. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

IV. **HENRY** (Paul-Émile), pasteur, né à Postdam en 1792, mort à Berlin l'an 1853, fut catéchiste de la maison des Orphelins de cette ville, puis pasteur de l'église de Friedrichstadt et directeur du séminaire français. Il a laissé : 1° *Vie de Calvin,* en allemand; Berlin, 1844; — 2° une traduction allemande de la *Confession de foi des Églises réformées de France;* ibid., 1845. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HENSCHENIUS (Godefroy), jésuite, né à Venrai, dans le Limbourg, en 1601, mort à Anvers l'an 1681, travailla avec Bollandus, qui avait été son régent, et le P. Papebrock, aux sept premiers volumes des *Acta Sanctorum.* Il a laissé en outre quelques ouvrages de critique historique, parmi lesquels : *Exegesis historica seu diatriba de episcopatu Tongrensi et Trajetensi;* Anvers, 1653, in-4°. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belgica,* où se trouvent les titres des nombreuses Dissertations d'Henschenius. Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HENSÉE (René), bénédictin, puis chartreux, né à Scherpenseel, dans le duché de Juliers, mort au commencement du XVIIe siècle, a laissé : *Apprentissage de la milice sacrée et religieuse;* Cologne, 1607 et 1609.

HENTEN (Jean), plus connu sous le nom latin de *Joannes Hentenius,* né à Nalina, au diocèse de Liége, mort à Louvain en 1566, embrassa d'abord l'Ordre des Hiéronymites, en Portugal, puis celui des Dominicains. Il fut docteur et régent des études à l'université de Louvain, puis inquisiteur général de la Foi à Bois-le-Duc et prieur de Louvain. Il était bon théologien et très-versé dans les langues grecque et hébraïque. Il a donné : 1° *Commentaria in sacrosancta quatuor Christi Evangelia ex Chrysostomi aliorumque veterum scriptis magna ex parte collecta, autore quidem Euthymio Zigabeno, interprete vero Joanne Hentenio,* etc.; Louvain, 1554, in-fol.; — 2° *Enarrationes vetustissimorum theologorum in Acta Apostolorum, et in omnes D. Pauli ac catholicas Epistolas ab Œcumenio, item Enarrationes in Apocalypsim ab Aretha Cæsareæ Cappadociæ episcopo, quas e græco in latinum primus vertit ac edidit,* etc.; Anvers, 1545, in-fol.; Paris, 1545, 1547 et 1560; — 3° *Biblia ad vetustissima exemplaria castigata;* Louvain, 1547, in-fol. Il a travaillé, en outre, à la version française de la Bible, faite en 1550 par les docteurs de Louvain. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.,* tom. II, p. 195 et suiv.

HÉPATOSCOPIE (*Hepatoscopia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *inspection du foie;* nom sous lequel on désigne l'art de deviner les choses futures ou cachées par l'inspection des entrailles, parce que dans cette sorte de divination on s'attache surtout à examiner le foie.

HEPHÆSTUS, ville épiscop. de la première Augustamnique, dans le patriarcat d'Alexandrie. Elle est mentionnée dans la notice d'Hiérocle. Elle fut érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole de Pélusium. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Jean, assista en 449 au second concile d'Éphèse, et le second, Pierre, souscrivit au décret de Gennade de Constantinople contre les simoniaques. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 119.

HEPHER, père de Salphaad et chef de la famille des Héphérites. *Voy.* Nombres, XXVI, 32, 33; XXVII, 1.

HEPIDANUS, moine de Saint-Gall, mort vers l'an 1080, a laissé, outre une *Chronique* qui commence à l'an 709 et finit à l'an 1044, deux livres de la *Vie et des miracles de saint Wiborade,* qui se trouvent dans les Bollandistes et dans le P. Mabillon.

HEPTANOME. *Voy.* ARSINOÉ, n° I.

HEPTATEUQUE (*Heptateuchus*), mot dérivé du grec, et qui signifie un ouvrage qui a sept parties ou sept différents ouvrages joints ensemble. On donne ce nom aux sept premiers livres de l'Ancien Testament : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué et les Juges. On trouve le mot *Heptateuque* dans Eusèbe d'Émèse, saint Grégoire, pape, etc. *Voy.* Ives de Chartres, *Epist. XXXVIII.*

HER ou **HERE,** fils aîné du patriarche Juda et époux de Thamar, chef de la famille des *Hérites. Voy.* Genèse, XXXVIII, 3 et suiv.

HÉRAC. *Voy.* PETRA, n° V.

HÉRACLAS ou **HÉRACLE** (saint), patriarche d'Alexandrie, mort en 246, était frère de saint Plutarque. Ils avaient été élevés dans le paganisme, et ils furent convertis par Origène. Après la mort de son frère, Héraclas embrassa la vie ascétique, et partagea avec Origène le travail des *Catéchèses.* Il dirigea les nouveaux convertis et les premiers catéchumènes. Plus tard, Héraclas resta seul chargé de l'école théologique d'Alexandrie, place qu'il occupa jusqu'au moment où il succéda à Démètre sur le siége de cette ville. Il multiplia le nombre des évêques et assembla un concile pour ramener Ammone, qui était tombé dans l'hérésie. Héraclas gouverna son diocèse pendant 16 ans. Le Martyrol. romain a placé sa fête au 14 juillet. *Voy.* Eusèbe, *Hist. eccl.,* l. VI. Tillemont, *Mémoires,* tom. III.

I. **HÉRACLÉE,** ville d'Istrie et du Vicariat italique dont les ruines sont dans la Marche Trévisane, près de Citta-Nova, où l'on a transféré son évêché. Elle fut érigée au VIe siècle sous l'archevêché d'Aquilée. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 119.

II. **HÉRACLÉE,** ville épisc. et métropolitaine de la province d'Europe, au diocèse de Thrace, reçut la foi dès les premiers siècles, car son premier évêque, Domitius, siégeait sous Antonin le Pieux. Héraclée a eu aussi un évêque latin; Innocent III a adressé une lettre à l'évêque nouvellement élu de cette ville. *Voy.* Innocent III, *Epist. CXII,* 16; ibid., t. III, p. 966. *Voy.* De Commanville, ibid. Richard et Gi-

raud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 22 et suiv.

III. **HÉRACLÉE DE SALBACE**, ville épisc. de la province de Carie, au diocèse d'Asie, et sous la métropole d'Aphrodisiade. Les Actes du concile de Chalcédoine la nomment *Heraclia Lyncestidum.* Elle a eu trois évêques, dont le premier, Polychrone, assista au concile d'Éphèse et se joignit aux opposants. Aujourd'hui c'est un siége *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 904. Richard et Giraud.

IV. **HÉRACLÉE DU PONT**, ville épisc. de la province Honoriade, au diocèse de Pont, sous la métropole de Claudiopolis, et située sur le Lycus. Elle devint métropole quand Claudiopolis, ruinée par les Barbares au XIII[e] siècle, cessa de l'être. Elle subsiste aujourd'hui sous le nom de *Penderachi.* Elle a eu douze évêques, dont le premier, Eusèbe, assista au concile d'Éphèse. Héraclée est aujourd'hui un évêché *in partibus* sous la métropole de Claudiopolis, qui est elle-même un siége *in partibus. Voy.* Lequien, ibid., tom. I, p. 573. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 119. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXII, p. 19 et suiv.

V. **HÉRACLÉE LA GRANDE** (*Heraclea Magna*), ville épisc. d'Arcadie dans le patriarcat d'Alexandrie, dont l'évêché fut fondé au IX[e] siècle. On en connaît trois évêques, dont le premier, Potamon, assista au concile de Nicée et prit le parti de saint Athanase dans celui de Tyr. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 579. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 119. Richard et Giraud.

VI. **HÉRACLÉE LATMI** ou **LATHMI**, ville épisc. de la province de Carie, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au V[e] siècle, sous la métropole d'Aphrodisiade, et située sur le mont Latmus. On en connaît cinq évêques, dont le premier, Aphtonète, défendit le concile d'Éphèse contre Polychrone, évêque d'une autre Héraclée, qui avait embrassé le parti de Jean d'Antioche et des Orientaux. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 906. La *Syria Sacra,* p. 260. De Commanville, *I[re] Table alphabét.*, p. 119. Richard et Giraud.

VII. **HÉRACLÉE SINTIQUE**, appelée aussi *Pelagonia,* ville épisc. de la province de Macédoine située au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique, est devenue une métropole du diocèse de Bulgarie. On en connaît sept évêques, dont le premier, Evagre, assista au concile de Sardique. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 82. Richard et Giraud.

HÉRACLÉON, gnostique du II[e] siècle. Ce sectaire admettait un principe qu'il appelait *Seigneur;* de ce premier principe, disait-il, en était né un second, qui, avec le premier, en avait engendré plusieurs autres. Il soutenait que le Verbe divin n'était pas le créateur du monde, mais que c'était l'œuvre d'un des *Éons.* Il repoussait les anciennes prophéties, et ordonnait d'oindre les morts avec une huile particulière et du baume, afin d'adoucir leurs peines. Il a composé un *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean* et sur celui *de saint Luc;* on en a des fragments qui se trouvent dispersés dans les écrits d'Origène, et qui ont été insérés par Grabe dans le *Spicilegium Patrum et Hæreticorum,* tom. II, p. 83. *Voy.* Tertullien, *de Præscript.*, c. XLIX. S. Irénée, *Hæres.*, l. IV, c. IV. S. Épiphane, *Hæres.* XXXVI. Dom Massuet, *Première Dissertation sur saint Irénée.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HÉRACLÉONITES (*Heracleonitæ*), hérétiques qui avaient adopté les erreurs d'Héracléon. *Voy.* l'art. précéd.

HÉRACLÉOPOLIS, ville épiscop. de l'île de Crète située au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Gortyne. Un de ses évêques, Théodore, souscrivit au septième concile général. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 268.

HERACLIA LYNCESTIDUM. *Voy.* HÉRACLÉE, n° III.

HERACLIDE (saint), disciple d'Origène, n'était que catéchumène lorsqu'il souffrit le martyre, en 203, à Alexandrie, avec saint Plutarque. *Voy.* PLUTARQUE.

HÉRACLIOPOLIS, ville épisc. de la première Arménie située au diocèse de Pont, sous la métropole de Sébaste; les Actes du septième concile général l'appellent *Didachthoé*, et les notices grecques en font un archevêché. On en connaît trois évêques, dont le premier, Athénogènes, est mentionné par le martyrologe romain au 16 juillet. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 437. Richard et Giraud.

HÉRACLITES, hérétiques qui condamnaient le mariage, et qui niaient que les enfants pussent gagner le ciel par le baptême.

HÉRAIS (sainte), élève d'Origène et catéchumène, souffrit le martyre à Alexandrie avec saint Plutarque. *Voy.* PLUTARQUE.

HÉRAN, fils de Suthala, de la tribu d'Éphraïm, et chef des Héranites. *Voy.* Nombres, XXVI, 36.

HÉRARD, archevêque de Tours, mort en 871, monta sur ce siége en 855, consacra en 859 l'église de Cormery, et assista aux conciles de Savonnières, de Tousi, de Pistes, de Verberie, de Soissons, de Troyes et de Kiersy; il prit une grande part à toutes les affaires de son temps. On a de lui : 1° un *Recueil de Statuts synodaux,* que l'on trouve parmi les *Instrumenta de la Gallia Christ.*, tom. XIV; — 2° un *Monitoire* au concile de Soissons; — 3° *Vie de saint Chrodegang, évêque de Séez,* donnée par les Bollandistes au 3 septembre. *Voy.* l'*Histoire littéraire de la France,* t. V. La *Gallia Christ.*, t. XIV. La *Nouv. Biogr. génér.*

HÉRAT. *Voy.* HARA.

HÉRAULD (Didier), en latin *Desiderius Heraldus*, protestant, philologue et jurisconsulte, né vers l'an 1575, mort à Paris en 1649, professa d'abord la langue grecque à l'Académie protestante de Sedan; mais son penchant pour l'arminianisme lui attira des inimitiés qui le forcèrent à donner sa démission. Il vint à Paris, se fit recevoir avocat; les discussions qu'il eut avec Saumaise troublèrent les dernières années de sa vie. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Tertulliani Apolog., commentariis illustrat. et adjectis duobus digressionum libris;* Paris, 1613, in-4°; — 2° *David Leidhresseri super doctrinæ capitibus inter Academiam Parisiensem et Societatis Jesu Patres controversis Dissertatio politica;* Strasbourg ou Cologne, 1612, in-4°; ouvrage dirigé contre l'autorité du Saint-Siége. C'est pour ce motif sans doute qu'il a voulu déguiser son nom. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HÉRAULD** (Louis), fils du précédent, né à Sedan vers 1604, mort vers 1675, fut successivement ministre à Alençon, pasteur de l'église wallonne à Londres, et chanoine de Cantorbéry. On a de lui : 1° *Le Pacifique royal en deuil, compris en douze Sermons;* Saumur, 1649, in-8°; — 2° *Le Pacifique royal en joie, compris en vingt Sermons;* Amsterdam, 1665, in-8°. Les premiers sermons sont contre la mort de Charles I[er], roi

d'Angleterre, et les derniers ont été composés après le rétablissement de Charles II sur le trône. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HERBELOT (Barthélemy d'), orientaliste, né à Paris en 1625, mort en 1695, professa la langue syriaque au collége de France. On a de lui : *Bibliothèque orientale*, ou *Dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connaître les peuples de l'Orient, leurs mœurs, leurs arts, leur théologie*, etc.; ouvrage posthume publié par Galland; Paris, 1697, in-fol.; réimprimé à Maëstricht, 1776, in-fol., avec un supplém. publié en 1781; nouvelle édit.; La Haye, 1777-1779, 3 vol.; et, avec ce supplém., des additions et des corrections de Schultens et de Reiske. Desessarts en a donné un abrégé à l'usage des gens du monde; Paris, 1782, 6 vol. in-8°, et Schultens une traduct. allemande; Halle, 1785, 4 vol. gr. in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1696, p. 7, 1re édit.; 1697, p. 181, 1re édit., et p. 160, 2e édit. Ladvocat, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

I. **HERBERT**, surnommé *Losinga*, parce qu'il flattait beaucoup les grands, évêque de Norwich, né à Hiesmes (*Oximiensis pagus*), en Normandie, mort en 1119, fut d'abord prieur de l'abbaye de Fécamp; l'an 1087, Guillaume II l'appela en Angleterre et lui donna l'abbaye de Ramsey. Il monta à prix d'argent sur le siége de Thetford; mais, touché de repentir, il alla à Rome chercher l'absolution de sa faute; le Pape lui laissa son évêché, et, de retour en Angleterre, il transféra son évêché à Norwich. Il fonda à Thetford un couvent de moines de Cluny, bâtit plusieurs églises, et rétablit partout la discipline ecclésiastique. Il ne nous reste de lui que des *Lettres*, qui ont paru sous ce titre : *Epistolæ Herberti de Losinga, primi episcopi Norwicensis;* Bruxelles, 1846, in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HERBERT** (Adélaïde), institutrice, née à Amiens l'an 1794, morte le 1er janvier 1862, a montré dès sa plus tendre enfance un esprit de foi et de piété qui n'est pas ordinaire à cet âge; et s'il nous était permis de rapporter ici les preuves si nombreuses qu'elle en a données, nous serions sûr d'exciter la plus vive admiration. A sa grande foi se joignait une intelligence remarquable. Nous tenons de M. l'abbé Thibaud, mort à la Sorbonne, inspecteur général des études, et qui lui a donné les premières leçons, lorsqu'il était proviseur du collége royal d'Amiens, qu'à treize ans elle expliquait Tite-Live avec plus de facilité que ne le font ordinairement les élèves de seconde. Au sortir des mains de ce premier maître, Adélaïde fut placée au pensionnat des Religieuses du Sacré-Cœur d'Amiens, qu'elle n'aurait jamais quitté si le précepte divin : *Tes père et mère honoreras*, ne lui eut fait comprendre qu'elle devait chercher à satisfaire moins ses goûts personnels que les besoins de ceux qui lui avaient donné le jour. Ce fut uniquement pour ce motif qu'en s'éloignant d'une maison qui lui était chère à plus d'un titre, elle accepta la place d'institutrice dans une des grandes et nobles familles françaises, qui lui fournirent l'occasion de montrer en Angleterre ce que peut la vertu d'une jeune fille vraiment chrétienne. A son retour en France, vers 1814, elle se voua à l'éducation publique, et elle continua jusqu'en 1850 cette noble tâche avec une habileté, une sollicitude et un dévouement qui a fait dire et répéter souvent à Mgr Mioland, évêque d'Amiens, *qu'il ne concevait rien de plus parfait en éducation que la maison de Mlle Herbert*. C'est ce qu'attestent aujourd'hui un millier de ses anciennes élèves, qui, répandues surtout dans les départements de la Somme, du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais, font l'édification de toutes les personnes qui les connaissent. Pour nous, il nous semble entendre encore cette quantité de pères de familles, qui, le 3 janvier 1862, accompagnant à leur dernière demeure les tristes restes de la vertueuse Amiénoise, disaient hautement : *Jamais on ne trouvera une institutrice qui sache aussi bien former d'excellentes mères de familles comme le sont nos femmes*. Il faut dire que Mlle Herbert a été puissamment secondée par M. l'abbé Correur, vicaire général, ancien prémontré, aussi vertueux que profondément instruit. Ce qui le distinguait surtout, c'était une habileté extraordinaire pour la conduite des âmes. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait donné et à la maîtresse et aux élèves la direction la plus sage et la plus éclairée. Mais quarante années de dévouement à l'éducation des jeunes personnes n'est pas le seul mérite d'Adélaïde Herbert. Comprenant tout ce qu'a de pénible et de cruel la séparation de deux vieillards unis depuis longues années par les liens du mariage, quand la maladie oblige l'un d'eux à aller finir ses jours dans un hospice, sa charité compatissante lui a inspiré une œuvre admirable, qui, sous le nom d'*Œuvre des vieux ménages*, fournit à de vieux époux le moyen de rester ensemble jusqu'à la mort, sous le toit qui a vu se former leur union. Or cette œuvre est entretenue surtout par ses anciennes élèves, qui, non contentes de leur porter le pain matériel qui doit nourrir leur corps, et de confectionner de leurs propres mains les vêtements destinés à les couvrir, préparent leurs âmes à recevoir les secours spirituels qui leur assurent le bonheur éternel. Le digne évêque actuel d'Amiens prouve suffisamment l'importance et l'utilité de cette belle œuvre par la protection signalée qu'il y accorde et par les encouragements qu'il ne cesse de donner aux personnes qui l'entretiennent. On a d'Adélaïde Herbert : 1° *L'Ange du sanctuaire*, ou *Réflexions et Prières pour aider à entendre la messe;* Paris, 1850, in-18; ouvrage que le titre ne fait pas suffisamment connaître; car les *Prières* ou *Réflexions* sont précédées de quelques considérations importantes sur le *Culte public*, sur le *Sacrifice en général*, le *Sacrifice de la Croix*, le *Sacrifice de la Messe*, sur les *Objets servant à la célébration du Sacrifice*, comme l'*autel*, les *vêtements sacerdotaux*, les *vases sacrés*, etc.; sur *quelques pratiques pieuses qui précèdent ou accompagnent la Messe*, telles que l'*eau bénite*, l'*aspersion;* sur les *cérémonies et les différentes parties de la messe;* ce qui, joint aux *vêpres*, aux *hymnes*, aux *cantiques liturgiques*, en latin et en français, placés à la fin du livre, forment un excellent *Eucologe*, d'une nature toute particulière; — 2° *Espérance* ou *Livre du jeune âge; Instructions et Prières pour les enfants de six à douze ans;* Amiens, 1851, in-32; — 3° *Souvenirs* ou *Lectures religieuses pour tous les âges;* Amiens, 2 vol. in-12; livre où toutes les vérités fondamentales de la religion sont exposées et prouvées avec une certaine érudition, mais mise d'une manière habile à la portée des intelligences les plus ordinaires; — 4° *Vie de Mme Corbie, religieuse du Sacré-Cœur;* ibid., 1856, 2 vol. in-18; — 5° *Notice sur la mort édifiante de Mlle Eudoxie Morgan;* ibid., 1858, in-18; — 6° *Le Bon Ange des jeunes communiants* ou *Suite d'entretiens pour disposer les enfants à la première communion;* ibid., 1859, in-18; —

7° *Entretiens familiers d'une mère avec ses enfants touchant les saintes Écritures;* Paris, 1862, in-12. Il n'est pas un seul de ces ouvrages, même de ceux qui s'adressent à l'enfance, où on ne rencontre presque à chaque page une instruction, un avis, un conseil utile aux personnes surtout chargées de diriger la jeunesse.

HERBET (Jean), né en Lorraine, vivait au XVIe siècle. On a de lui : *De Cœna Domini, seu Demonstratio veritatis Corporis Christi;* Paris, 1578. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

HERBINIUS (Jean), théologien protestant et naturaliste, né à Pietschen, en Silésie, en 1633, mort à Graudenz en 1676, fut recteur du collége de Wolau, et prédicateur à Wilna et à Graudenz. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Dissertationes de paradiso, de admirandis mundi cataractis supra et subterraneis eorumque principio;* Amsterdam, 1678, in-4°; — 2° *Tragi-comedia et Ludi innocui de Juliano imperatore apostata, ecclesiarum et scholarum eversore*, in-4°; — 3° *Examen controversiæ famosæ de solis vel telluris motu theologico-philosophicum ;* Utrecht, 1655, in-12; — 4° *De Statu ecclesiarum Augustanæ confessionis addictarum in Polonia;* Copenhague, 1670, in-4°. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XXV. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HERBIPOLIS. *Voy.* WURTZBOURG.

HERBLAND. *Voy.* ERBLAND.

HERBON ou **HERBORN**, **HERBRON** (Nicolas), de l'Ordre des Frères Mineurs, né en France, vivait du XVe au XVIe siècle, et était commissaire général de la province de Cologne. On lui doit : 1° *Monas sacrosanctæ evangelicæ doctrinæ, ab orthodoxis Patribus veluti per manus tradita ;* Cologne, 1529, in-8°; Paris, 1534; — 2° *Epistola ad Minoritas, quod optima apologia est vitæ emendatio;* Cologne; — 3° *Enchiridion locorum communium adversus sui temporis hæreses ;* ibid., 1529, in-8° ; — 4° *De Notis veræ Ecclesiæ ab adultera dignoscendæ;* ibid.; — 5° *Methodus prædicandi concionatoribus*, etc.; — 6° *In psalmum* LXXVIII *Enarratio lamentatoria ;* ibid.; 1529, in-8° ; — 7° *Epitome convertendi gentes Indiarum ;* Bâle, 1555 ; — 8° *Enarrationes Evangeliorum per sacrum quadragesimæ tempus occurrentium ;* Anvers, 1533, in-8°; Paris, 1543; — 9° *Paradoxa theologica, seu theologicæ assertationes divinis Eloquiis contra neotericos hæreticos roboratæ ;* Paris, 1534; — 10° *De tribus Votis, ac præsertim de obedientia religiosorum ;* — 11° *Monotessaron Domini nostri Jesu Christi ;* — 12° *Apologia veræ fidei. Voy.* Wading. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, t. II, p. 386 et suiv.

HERBRAND (Michel), carme du XVe siècle, a laissé : 1° des *Sermons;* — 2° des *Conférences synodales* et quelques autres ouvrages. *Voy.* Lucius, *Biblioth. Carmel.*

HERBRON. *Voy.* HERBON.

HERBST (Jean-George), né à Rottweil en 1787, mort l'an 1836 à Tubingue, où il était bibliothécaire en chef de l'université, s'est fait un nom par ses connaissances dans les langues orientales, qu'il professa avec un grand succès, et par ses travaux bibliques. On a de lui : 1° une thèse, soutenue en 1817 pour obtenir le grade de docteur en théologie, intitulée : *Observationes quædam de Pentateuchi quatuor librorum posteriorum auctore et dictore*, etc.; *commentatio critica;* — 2° une série de dissertations; — 3° une *Introduction aux livres de l'Ancien Testament*, en allemand, que sa mort l'empêcha d'achever, mais qui parut plus tard à Fribourg, complétée par un de ses élèves, le professeur Welk. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

HERCULANUS (Jean Herquel), chanoine de Saint-Dié, né à Plainfain, au diocèse de Saint-Dié, mort en 1782, est auteur d'une *Histoire* de son église, insérée par Hugo, abbé d'Étival, dans les *Sacræ antiquitatis Monumenta*, tom. 1, p. 171, et par D. Calmet, dans *Preuves de l'histoire de Lorraine. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.*

HERCULANT (saint), évêque de Pérouse, mort vers l'an 544, avait embrassé d'abord la vie religieuse. Totila, roi des Goths, s'étant emparé de sa ville épiscopale, le fit décapiter. On célèbre sa fête le 7 novembre. *Voy.* saint Grég. le Grand, *Dialog.*, l. III. Richard et Giraud.

HERCULE, faux dieu dont il est question dans les Machabées, l. II, c. IV; les païens disaient qu'il avait été pendant trois jours dans le ventre d'un chien marin, comme Jonas avait été dans le ventre d'une baleine. *Voy.* Huet, *Démonstr. évang.* Lycophron Théophraste. Richard et Giraud.

HERCULIE. *Voy.* ARDA.

HERCULIEN (saint), martyr, mort l'an 362, souffrit à Antioche avec saint Bonose. *Voy.* BONOSE, n° II.

HERDER (Jean Gottfried ou Godefroi de), un des écrivains les plus remarquables de l'Allemagne, né en 1744 à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale, mort à Weimar l'an 1803, est auteur d'un grand nombre d'écrits en allemand, qui ont été imprimés à Stuttgard et à Tubingue en 1805-1820, 15 vol., et en 1827-1830, en 60 vol., et qui se divisent naturellement en belles-lettres et littérature, en religion et théologie, en philosophie et histoire. Or nous avons de lui en philosophie et en théologie : 1° *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité ;* 1784; — 2° *Lettres sur les progrès de l'humanité;* 1793-1797 ; ouvrage qui peut servir de suite au précédent ; — 3° *Maximes et Dialogues sur l'immortalité de l'âme ;* — 4° *Dialogues sur Dieu et sur l'âme, propres à rectifier certains points de la doctrine de Spinosa ;* — 5° *Génie de la poésie hébraïque;* — 6° *Sermons ;* — 7° *Homélies ;* — 8° *Commentaires sur le Cantique des cantiques;* — 9° *Commentaires sur l'Apocalypse ;* — 10° *Éclaircissements sur le Nouveau Testament*, d'après les récentes découvertes faites dans l'Orient; — 11° *Des Conseils*, ou *Lettres relatives aux prédicateurs, aux élèves en théologie*, etc. Il faut remarquer que Herder était plutôt poëte que vrai philosophe. Quant à l'Écriture sainte, dont il dit des choses ravissantes, il ne l'envisageait cependant que comme une œuvre purement humaine, quoiqu'il la mit pour la poésie bien au-dessus d'Homère, de Shakspeare et d'Ossian. *Voy.* sa veuve, Marie-Caroline, *Erinnerungen aus dem Leben J. Gottfried von Herder.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HÉRED**, fils de Béla, de la tribu de Benjamin, et chef de la famille des Hérédites. *Voy.* Nombres, XXVI, 40.

II. **HÉRED**, ville royale des Chananéens (Josué, XII, 14), que plusieurs géographes supposent être la même qu'*Arad* ou *Éder. Compar.* ARAD et ÉDER.

HÉREMBERT, **HÉREMPERT.** *Voy.* ERCHEMBERT.

HEREFORDIA. *Voy.* HERFORT.

HÉRÉNAQUE (*Herenacus*), nom donné à des clercs hibernois à simple tonsure qui ramassaient les biens de l'Église, dont ils donnaient

une partie à l'évêque, une autre aux pauvres, et consacraient la troisième aux besoins de l'église.

HERENTALS (Pierre de), chanoine régulier de l'Ordre de Prémontré, né vers 1320 à Herentals, dans la province d'Anvers, mort l'an 1390, est auteur : 1° d'un *Commentaire sur les Psaumes*, en latin; Cologne, 1483; Rouen, 1504; — 2° *Chronica ab orbis initio*, manuscrit, dont Baluze a détaché les *Vies des papes Jean XXII, Benoit XII, Clément VI, Grégoire XI et Clément VII, qu'il a insérées dans ses Vies des papes d'Avignon*; Paris, 1693. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers. Compar.* notre art. BALUZE.

HERESBACH (Conrad de), savant allemand, né à Heresbach, dans le duché de Clèves, en 1496, mort à Lorinsaulen en 1576, était très-versé dans les langues anciennes et modernes; il avait étudié aussi la jurisprudence et la philologie. Il devint conseiller intime du duc de Clèves, qui lui confia plusieurs missions importantes. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Historia Anabaptistica*, etc.; Amsterdam, 1650, dernière édit.; — 2° *Psalmorum Davidis simplex et dilucida Explicatio*, etc.; Bâle, 1578; — 3° *Christianæ jurisprudentiæ Epitome*; Neustadt, 1586. *Voy.* Melchior Adam, *Vies des jurisc. allem.* Teissier, *Éloges*, tirés de l'hist. de M. de Thou.

HÉRÉSIARQUE (*Hæresiarchus, Hæresiarcha*), Inventeur d'une hérésie ou chef d'une secte hérétique. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

HÉRÉSIE, erreur volontaire et opiniâtre dans un chrétien touchant une ou plusieurs vérités catholiques, c'est-à-dire révélées par Dieu, et proposées comme telles aux chrétiens par l'Église. Les causes de l'hérésie sont ou intérieures, comme l'orgueil, l'avarice, la luxure et autres péchés semblables qui aveuglent l'esprit; ou extérieures, telles que le défaut d'instruction, la mauvaise instruction, la lecture des livres hérétiques et leur fréquentation, les mauvais exemples de certains catholiques, la négligence des pasteurs, etc. On distingue : 1° l'*hérésie formelle*, c'est-à-dire celle que nous venons de définir; 2° l'*hérésie matérielle*, qui a pour objet une chose contraire à la foi, qu'on ne sait pas être telle; 3° l'*hérésie objective* est cette chose même contraire à la foi, soit qu'on la connaisse telle, ou qu'on ne la connaisse pas. L'hérésie formelle se divise encore en hérésie mentale ou purement intérieure, qui ne paraît point au dehors, et en *hérésie extérieure*, qui se manifeste par la parole ou par quelque autre signe. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.* et le *Supplém.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

HÉRÉTICITÉ, note d'hérésie imprimée à une proposition par la censure de l'Église. Ainsi, démontrer l'*héréticité* d'une proposition, c'est faire voir qu'elle est formellement contraire à un dogme de foi décidé et professé par l'Église catholique. *Héréticité* est l'opposé de *catholicité* et d'*horthodoxie*. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. HÉRÉTIQUE, celui qui soutient avec opiniâtreté une erreur opposée à la foi. Il faut trois conditions pour être hérétique : 1° professer le christianisme; 2° refuser de croire une vérité révélée et décidée par l'Église; 3° soutenir opiniâtrément ce qui est contraire à la foi. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., *quæst.* 11, art. 2. Sylvestre. Navarre. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Richard et Giraud, qui traitent en six paragraphes de la notion des hérétiques; des juges des hérétiques; des peines des hérétiques; du commerce avec les hérétiques; des livres hérétiques et des disputes avec les hérétiques. Bergier, *Diction. de théol.* L'*Encyclop. cathol.* et le *Supplém.*, art. HÉRÉSIE.

II. HÉRÉTIQUE (LIVRE). *Voy.* LIVRE HÉRÉTIQUE.

III. HÉRÉTIQUE (MARIAGE). *Voy.* EMPÊCHEMENTS, n° II, 6°.

IV. HÉRÉTIQUE NÉGATIF. En langage d'inquisition, on appelle *hérétique négatif* celui qui, étant convaincu d'hérésie par des preuves incontestables, se tient cependant toujours sur la négative, déclarant qu'il a horreur de la doctrine dont on l'accuse, et fait profession de croire les vérités opposées. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

HERFELD. *Voy.* HARTFORT.

HERFORT (*Herefordia*), province et comté d'Angleterre, avec une ville épisc. du même nom, dans laquelle on tint deux conciles; l'un en 673, et l'autre en 1137. *Voy.* la *Regia*, t. XV. Labbe, tom. VI. Hardouin, tom. III. *Anglic.*, t. I. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, v. XXXIII, p. 235, 236.

HÉRI, un des fils de Gad. *Voy.* Genèse, XLVI, 16.

I. HÉRIBERT (saint), archevêque de Cologne, né à Worms, mort le 16 mars 1021, fit ses études à Gorze, célèbre monastère de Lorraine. Il se distingua par une humilité profonde et par une charité inépuisable, qui le rendit le sauveur des pauvres pendant une famine qui affligea l'Allemagne et la France. Il devint successivement prévôt de l'église de Worms, chancelier de l'empereur Othon III, puis archevêque en 999. Il fonda le monastère de Duitz, répara les anciennes églises, en bâtit de nouvelles, et mit tout en œuvre pour la sanctification de son troupeau. Le pape Grégoire IX ou XI le canonisa; on célèbre sa fête principale le 16 mars, et celle de sa translation le 30 août. *Voy.* Bollandus. Rupert, *Abbaye de Duitz.* Richard et Giraud.

II. HÉRIBERT, clerc d'Orléans, hérétique manichéen, fut entraîné dans l'erreur par une femme qui venait d'Italie. Il se joignit à un de ses compagnons, nommé Lisoius; et, comme ils étaient tous deux des plus nobles et des plus savants du clergé, ils pervertirent un grand nombre de personnes de diverses conditions. Le roi Robert assembla un concile en 1017 pour les faire rétracter; mais, comme ils s'y refusèrent opiniâtrément, on fit allumer un bûcher près de la ville où plusieurs furent brûlés. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. HÉRIBERT (Jean), écrivain du XVII[e] siècle, a donné un *Traité des eunuques nés, faits et mystiques*, contre Zacharie Pasquiligus; Dijon, 1655.

HÉRIC ou **HEIRIC**, moine de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, né à Auxerre, mort vers l'an 841, passa tour à tour dans les monastères de Fulde et de Ferrières. Il était très-versé dans la théologie, la philosophie, les belles-lettres et l'Écriture sainte. Il professa à l'abbaye de Saint-Germain, où il compta au nombre de ses disciples Lothaire, fils de Charles le Chauve. On a de lui : *Vie de saint Germain, évêque d'Auxerre*, Paris, 1543; — 2° un *Recueil des miracles de saint Germain*, donné par le P. Labbe, *Biblioth. Nouv.*, tom. I, et par les Bollandistes, au 31 juillet; — 3° *Histoire des évêques d'Auxerre*; — 4° des *Homélies*; — 5° un *Recueil des Sentences des Pères*. *Voy.* D. Ceillier, *Hist.*

des Aut. sacr. et ecclés., tom. XIX, p. 283 et suiv. Richard et Giraud.

HÉRICOURT DU VATIER (Louis de), jurisc., né à Soissons en 1687, mort à Thiais, près de Paris, en 1752, entra successivement dans l'Ordre de Saint-Benoît, puis dans celui de l'Oratoire, qu'il quitta pour étudier le droit. Reçu en 1712 avocat au parlement de Paris, il se fit remarquer par sa connaissance approfondie du droit canonique. Il a laissé, outre ses ouvrages de droit civil : 1° *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Église touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la Discipline du P. Thomassin*, etc.; Paris, 1717, in-4°; — 2° *Les Lois ecclésiastiques de France dans leur ordre naturel*, et une *Analyse des livres du droit canonique, conférés avec les usages de l'Église gallicane*; ibid., 1719, in-fol., et 1771, souvent réimprimé; mais qui, selon la juste remarque de Feller, est en général peu favorable à la puissance ecclésiastique, et qui renferme quelques principes propres à jeter le trouble dans l'administration des choses spirituelles; — 3° *Œuvres posthumes*; ibid., 1759, 4 vol. in-4°, contenant des consultations et des mémoires sur le droit civil et canonique. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1718, 1719, 1721, 1730, 1743 et 1750. Moreri, *Diction. histor* Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* Feller, *Biogr. univers.*

HÉRIGER, abbé de Lobbes, né dans le Brabant vers l'an 940, mort en odeur de sainteté l'an 1007, était très-versé dans la littérature sacrée et profane. Il nous reste de lui : 1° *Historia et gesta episcoporum Leodicensium*, publiée par Chapeauville; Liége, 1612, in-4°; — 2° *De Vita S. Ursmari*, poëme héroïque qui a été inséré dans les *Monumenta monasterii Laubiensis*; 1628; on en trouve des extraits dans Mabillon, *Acta sanctorum Ordinis S. Benedicti*; tom. IV, — 3° *Epistola ad Hugonem de quibusdam quæstionibus*, insérée dans D. Martenne, *Anecdota*, tom. I; — 4° *Vita S. Berlendis Virginis*, dans les Bollandistes, au 3 février, et dans Mabillon, *Acta Sanctorum*, etc., tom. VII; — 5° *Vita S. Landoaldi*, dans Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 19 mars; — 6° *Vita S. Laudelini*, dans Mabillon, *Acta Sanctorum*, etc., tom. IV. Sigebert de Gembloux, *De Scriptorib. ecclesiast.*, cap. CXXXVII. Foppens, *Biblioth. Belg.* L'*Histoire littér. de la France*, tom. VII. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HÉRIMAN. *Voy.* HERMANN.

HÉRISSON (*Herinacius*); c'est par ce mot que la Vulgate a rendu le terme hébreu *schâphân* dans le psaume CIII (Hebr., CIV), 18, qu'elle a traduit par *choerogryllus* (Lévit., XI, 5. Deutéron., XIV, 7), et par *lepusculus* (Prov., XXX, 26). Les Septante ont constamment rendu l'hébreu par *choirogrullios*, qui est le *mus jaculus* de Linné, et peut-être le *jerbouh* des Arabes, c'est-à-dire une espèce de rat gros comme le lapin, qui va par grandes troupes, habite dans les rochers, et que l'on mange dans l'Arabie. Bochart croit que c'est le *jerbôa femelle*; mais le voyageur Shaw combat cette opinion, comme Bochart lui-même combat la signification de *lapin ordinaire* donnée par les rabbins. Il faut remarquer que les Septante et la Vulgate ont rendu aussi par *hérisson* (Isaïe, XXXIV, 15) l'hébreu *kippôz*, qui paraît être le serpent *acontias* ou *jaculus* des anciens. Tout ce qu'on sait par l'Écriture du *schâphân* c'est qu'il est une bête impure, qu'il demeure dans les rochers, et que son espèce est appelée *peuple faible et impuissant* (Proverb., XXX, 26). *Voy.* Bochart, *Hieroz.*, tom. I, p. 1001 et suiv. Shaw, *Voyages*, tom. I, p. 322; tom. II, p. 75. Œdmann, *Verm. Sammlungen*, IV, p. 48. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., t. II, p. 69, 70, 85.

HÉRITAGE DE JOSEPH, champ situé près de Sichem, et que Jacob avait acheté des enfants d'Hémor et donné à son fils Joseph. *Voy.* Genèse, XXXIII, 19; XLVIII, 22. Jean, IV, 5.

HÉRITES. *Voy.* HER.

HÉRITIER, celui qui a droit de succéder à un autre dans la possession de quelques biens. Les héritiers sont obligés, sous peine de péché mortel, d'exécuter la volonté du testateur, de garder ses contrats légitimes, de payer ses dettes selon l'étendue de l'hérédité, et d'accomplir les vœux réels, comme les offrandes, etc. Autrefois, suivant le droit commun, ceux qui ne pouvaient être institués héritiers étaient : 1° les hérétiques et les païens; 2° les fauteurs et les recéleurs des hérétiques; 3° les apostats; 4° les compagnies défendues; 5° les exilés; 6° ceux qui étaient flétris par une sentence infamante; 7° les excommuniés dénoncés; 8° les bâtards; 9° ceux qui étaient coupables d'inceste avec des personnes religieuses; 10° les criminels de lèse-majesté; 11° les simoniaques. *Voy.* Silvestre, *Summa*, dict. *hereditas*, 3, q. 2. Richard et Giraud.

HERLINDE et **RENELLE** (saintes), vierges et abbesses, nées au pays de Tongres, vivaient au VIIIe siècle. Elles furent élevées dans un monastère de Valenciennes, et leurs parents leur firent bâtir l'abbaye d'Eike, située au diocèse de Maëstricht. Elles gouvernèrent toutes deux ce monastère, donnant à toutes leurs religieuses les plus beaux exemples de piété et de vertu. Sainte Herlinde mourut la première, le 12 octobre, et sainte Renelle le 6 février. Outre leurs fêtes particulières, on les honore ensemble le 22 mars. *Voy.* Bollandus, au 22 mars. D. Mabillon, IIIe *siècle bénédict.*, part. I. Bulteau, *Hist. bénédict.*, tom. II. Richard et Giraud.

HERLUISON (Pierre-Grégoire), ecclésiastique, né à Troyes en 1759, mort à Saint-Martin-les-Vignes en 1811, professa à l'école militaire de Brienne, et fut bibliothécaire de l'école centrale de l'Aube, puis de la ville de Troyes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *La Théologie réconciliée avec le patriotisme*, ou *Lettres théologiques sur la puissance royale et sur l'origine de cette puissance*; Troyes, 1790, in-12; Paris, 1791; l'auteur y cherche à établir la souveraineté du peuple par le témoignage des Pères; — 2° *Le Fanatisme du libertinage confondu*, ou *Lettres sur le célibat des ministres de l'Église*; Paris, 1792, in-8°; — 3° *Traité sur la religion*; ouvrage posthume publié par M. Boulage, sous ce titre : *De la Religion révélée*, ou *De la Nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation*; Paris, 1813, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HERMA. *Voy.* HARMA.

I. **HERMAN**, moine de Reichenau, né en Allemagne l'an 1013, mort à Aleshusen en 1054, reçut le surnom de *Contractus*, parce que dès son enfance il avait eu les membres rétrécis. Il fut élevé dans le monastère de Saint-Gall; il était très-versé dans l'astronomie, la mécanique, etc. Il a laissé une *Chronique* qui finit à l'année 1054, et qui a été souvent imprimée; les meilleures éditions sont celle d'Ussermann; 1790-1792, 2 vol. in-4°, et celle que l'on trouve dans Pertz, *Monumenta Germaniæ*, tom. VII. On lui attribue les hymnes *Salve Regina* et *Alma Redemptoris mater*. *Voy.* Honoré d'Autun, l. IV, c. XII. Trithème. Bellarmin. Feller.

II. **HERMAN** (Nicolas), religieux convers des

carmes déchaussés, mort en 1691, a laissé : *Maximes spirituelles utiles aux âmes pieuses pour acquérir la présence de Dieu;* Paris, 1692, in-12.

III. **HERMAN DE SCHILDE**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, vivait au XIVe siècle. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° un *Traité sur le premier livre des Sentences;* — 2° deux livres sur *la Genèse;* — 3° un *Commentaire sur le Cantique des cantiques:* — 4° un *Traité des quatre sens de l'Écriture ;* — 5° *Le Manuel des Prêtres;* — 6° une *Explication de la Messe;* — 7° *De la Conception de la Vierge;* — 8° des *Heures canoniales,* etc. *Voy.* Trithème, *De Scriptorib. eccles.*

IV. **HERMAN DE STEINFELDT** (Joseph), bienheureux, de l'Ordre de Prémontré, né à Cologne, mort le 7 avril, vers l'an 1241, fut élevé dans le monastère de Steinfeldt, où il fut employé au réfectoire et à la sacristie. Il se distingua par une extrême pureté d'esprit et de cœur, et par une humilité extraordinaire. Il a laissé, entre autres ouvrages, un *Commentaire sur le Cantique des cantiques.* Dieu attesta sa sainteté par des miracles, et on l'honore le 7 avril comme bienheureux dans l'Ordre de Prémontré et dans plusieurs endroits du diocèse de Cologne et des Pays-Bas. *Voy.* Richard et Giraud.

V. **HERMAN PETRI DU STUTDORP**, chartreux, né en Allemagne, mort en 1428, appartenait au monastère de Sainte-Anne, près de Bruges. Il a laissé : 1° un *Traité du gouvernement des religieuses;* — 2° des *Sermons;* Louvain, 1484.

HERMANN ou **HERIMAN**, bénédictin, vivait au XIIe siècle, et était abbé de Saint-Martin de Tournai. On a de lui : 1° *Histoire du rétablissement de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai,* dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium,* tom. XII; — 2° un *Traité de l'Incarnation;* Leyde, 1692, in-8°; — 3° *Miracles de Notre-Dame de Laon,* dans l'*Appendice* des Œuvres de Guibert de Nogent; Paris, 1651. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1675. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* t. XXII, p. 307 et suiv. Richard et Giraud.

I. **HERMANT** (Godefroy), docteur en théologie, né à Beauvais en 1617, mort à Paris en 1690, professa à Beauvais, où il obtint un canonicat, et devint recteur de l'université de Paris. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° plusieurs *Apologies pour l'université de Paris, contre les Jésuites:* Paris, 1643, 1644, in-8°; — 2° *Apologie pour M. Arnauld contre un libelle intitulé: Remarques judicieuses sur le livre De la fréquente Communion;* ibid., 1644, 1648, in-4°; — 3° *Défense des prélats approbateurs du livre De la fréquente Communion de M. Arnauld;* 1646; — 4° *Défense des disciples de saint Augustin contre un Sermon du P. Bernage, jésuite;* 1650, in-4°; — 5° *Défense de la piété et de la foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, contre les impiétés et les blasphèmes de Jean Labadie;* ibid., 1651, in-8°; — 6° *Fraus Calvinistarum retecta,* etc.; ibid., 1652, in-4°; — 7° une traduction française du *Traité de la Providence,* par saint Jean Chrysostome; ibid., 1658, in-12; — 8° *Vie de saint Athanase;* ibid., 1671; souvent réimprimée; — 9° *Entretiens spirituels sur saint Matthieu;* ibid., 1690, 3 vol. in-12; — 10° *Clavis disciplinæ ecclesiasticæ, seu Index universalis totius juris ecclesiastici;* Lille, 1693, in-fol.; — 11° *La Conduite canonique de l'Église pour la réception des filles dans les monastères,* avec Ant. Arnauld; ibid., 1668, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1665, 1675, 1678, 1690, 1693, 1697 et 1717. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits d'Hermant et de ceux qu'on lui a attribués.

II. **HERMANT** (Jean), curé de Maltot, au diocèse de Bayeux, né à Caen en 1650, mort en 1725. On lui doit : 1° des *Homélies sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année;* Rouen, 1705, 2 vol. in-12; — 2° *Sermons et Panégyriques des saints;* 1706, 2 vol. in-12; — 3° *Histoire des Conciles;* Rouen, 1695 et 1704; — 4° *Histoire de l'établissement des Ordres religieux et des congrégations régulières et séculières de l'Église, avec l'éloge et la vie de leurs saints patriarches et de ceux qui y ont mis la réforme;* Rouen, 1697, in-12; — 5° *Histoire des religions ou Ordres militaires de l'Église et des Ordres de chevalerie;* Rouen, 1698, in-12; — 6° *Histoire des hérésies;* Rouen, 1717, 4 vol. in-12, 3e édit.; — 7° *Histoire du diocèse de Bayeux;* Caen, 1705, in-4°; — 8° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud et dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1705, 1710, 1711, 1712 et 1725. Moréri, *Diction. histor.*

HERMAPHRODITE. Une personne hermaphrodite est réputée appartenir au sexe qui prévaut en elle. Selon le droit romain, elle peut se marier avec une autre personne d'un sexe différent de celui qui prévaut en elle : *Eligendum sexum qui in iis prævalet* (l. x ff. de *Stat. hominum*); ce qui serait suivi dans l'usage (*Glos. in can. Si testes* 4, *qu.* 2). Mais, comme le remarque judicieusement Collet, un curé ne doit jamais marier des hermaphrodites, *priusquam eccl. judex, ex expertorum inspectione, dijudicaverit quis sexus prævalet; et declarationem juramento firmatam exegerit qua spondeant androgyni se nunquam usuros altero sexu, etiamsi æqualiter, utriusque compotes essent, quod raro aut nunquam contingere docent peritiores medici.* Quant à la capacité de recevoir les ordres, les canonistes disent : *Hermaphroditus, si virilis in eo sexus prævaleat, ordinari valide potest, sed non sine scelere; est enim etiam tum irregularis utpote quædam species monstri. Si, quod rarissimum est, sexum utrumque pari gradu participet, ne valide quidem ordinabitur, cum fœmina sit æque ac vir.* Ainsi, quoique les hermaphrodites aient la capacité radicale pour la réception des ordres, les lois de l'Église leur en interdisent absolument l'accès : *Illitteratos aut aliqua parte corporis vitiatos, vel imminutos, nullus præsumat ad clericatus ordinem promovere* (Cap. I, dist. 36). *Voy.* Collet, *Traité des dispenses,* l. II, c. XIV, n. 230; l. V, c. II, n. 2, 138, *in fine.* Barbosa, *de Officio et potest episc., part. II, alleg.* 2, n. 28. Schamalzgrueber, *Jus Eccles. universum,* etc.

HERMAS, un des Pères apostoliques, vivait dans le Ier siècle de l'ère chrétienne. Les Grecs le mettent au nombre des apôtres et des disciples, et ils ajoutent qu'il était évêque de Philippes, en Macédoine, ou de Philippopolis, en Thrace; mais on pense généralement qu'Hermas était un simple laïque. Suivant Origène, Eusèbe, saint Jérôme, et le commun des interprètes, cet Hermas est le même qui est mentionné dans l'Épître de saint Paul aux Romains (XVI, 14); et on ne voit rien qui oblige à s'écarter de ce sentiment. On attribue à Hermas le livre du *Pasteur,* divisé en trois parties, et où l'on trouve des choses remarquables sur l'état et la discipline de l'Église. Quoiqu'on ne voie pas dans cet ouvrage des passages précis des Épîtres de saint Paul textuellement rapportés, l'auteur y fait beaucoup d'allusions manifestes, et il y dit un grand nombre de choses qui en sont clairement tirées; ce qui n'est pas un faible argument en faveur de l'authenticité

de ces Épitres. Plusieurs écrivains ayant regardé le *Pasteur* comme un livre canonique, le pape Gélase déclara qu'il ne faisait point partie de l'Écriture. Ce livre, souvent réimprimé, se trouve dans la *Bibliothèque des Pères;* la dernière édition est celle de M. Dressel; Leipzig, 1857. Les Grecs honorent la mémoire d'Hermas le 8 mars et le 5 octobre, et les Latins le 9 mai. *Voy.* Origen., *in Rom.*, XVI, 14. Euseb., *Hist. eccles.*, l. III, c. III. Hieron., *De Viris illustr.*, c. X. Bollandus. Tillemont, *Mémoires*, tom. II, 9 mai. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, tom. I, p. 582 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. V, p. 6, 7.

HERMELANDUS. *Voy.* ERBLAND.

HERMÉLINDE (*Hermelendis*). *Voy.* ERMÉLINDE.

HERMÉNÉGILDE (saint), martyr d'Espagne, mort le 13 avril 586, était fils de Leuvigilde, roi des Goths, en Espagne, et de Théodore, qui, dit-on, était sœur de saint Léandre et de saint Isidore, évêque de Séville. Élevé dans l'arianisme, il épousa en 579 Ingonde, fille de Sigebert, roi d'Austrasie; cette princesse, aidée par saint Léandre, parvint à faire abjurer l'erreur à son mari; mais Leuvigilde fit mettre à mort son fils, parce qu'il n'avait pas voulu recevoir la communion des mains d'un évêque arien. On honore la mémoire de saint Herménégilde le 13 avril. *Voy.* Bollandus. Mariana, *Histoire*, l. V. Richard et Giraud.

HERMÉNEUTIQUE SACRÉE. L'herméneutique, en général, est l'art d'interpréter le sens d'un livre; lorsqu'on l'applique à l'Écriture sainte, elle prend le nom d'*herméneutique sacrée*. Dans le langage ordinaire on la confond très-souvent avec l'*exégèse* ou l'*exégétique*, qui est proprement l'*explication* même des textes, c'est-à-dire que l'*herméneutique* donne les règles à suivre pour interpréter un livre, et l'*exégèse* fait l'application de ces mêmes règles en l'interprétant. L'herméneutique étant l'art d'interpréter le sens d'un livre, il faut connaître le sens de ce livre et en expliquer, en démontrer le sens. Ainsi il y a deux parties bien distinctes dans l'herméneutique : l'une qui donne les moyens de saisir le véritable sens, l'autre qui fournit à l'interprète les moyens de faire connaître aux autres le sens qu'il a découvert lui-même. 1° Les moyens que donne l'herméneutique pour connaître le vrai sens de l'Écriture sont ou *intrinsèques*, c'est-à-dire qui tiennent en quelque sorte à l'herméneutique même, comme la connaissance de la langue et des notions particulières que l'usage attachait aux mots chez les Hébreux; car toutes les significations des mots et toutes les notions particulières qu'on y attachait se connaissent par l'usage qui avait lieu au temps où écrivait l'auteur sacré, puisque, parlant pour être entendu de ses contemporains, il a dû nécessairement se conformer à l'usage communément reçu; ou *extrinsèques*, c'est-à-dire en dehors de l'herméneutique, mais dont elle ne peut se passer. Ces moyens sont les sciences que doit posséder celui qui veut pénétrer dans le vrai sens des Écritures. Or ces sciences sont la grammaire de la langue dans laquelle ont été écrits les livres saints; la critique, qui découvre la vraie leçon d'un passage quand elle est douteuse; la rhétorique et la poésie sacrées, qui font saisir toutes les beautés du style des écrivains sacrés; la dialectique, qui apprend à faire l'analyse d'un livre; la philosophie, mais surtout la théologie, qui est absolument indispensable dans l'étude des livres sacrés; de plus l'histoire et les antiquités du peuple juif, à ses différentes époques; la chronologie, la géographie, enfin l'histoire naturelle de la Palestine. 2° Les moyens que l'herméneutique fournit à un interprète de faire connaître aux autres le vrai sens de l'Écriture quand il l'a découvert lui-même, sont une traduction, des scolies, une paraphrase, un commentaire; moyens auxquels on peut ajouter la lecture des commentateurs comme une sorte de complément nécessaire. Ce serait sans doute ici le cas d'exposer et de réfuter les erreurs des protestants modernes par rapport à l'herméneutique sacrée, mais nous l'avons déjà fait à l'article EXÉGÈSE.

HERMENRIC. *Voy.* ERMENRIC.

HERMERICÆ. *Voy.* HERMIÈRES.

I. **HERMÈS** (saint), mentionné par saint Paul dans son Épitre aux Romains (XVI, 14), était, selon les Grecs, un des soixante-dix disciples, et devint évêque de Dalmatie. On l'honore le 8 avril.

II. **HERMÈS** (saint), martyr de Rome, était, dit-on, un préfet de cette ville converti par Alexandre Ier, et martyrisé sous le règne de l'empereur Adrien. On célèbre sa fête le 28 août. *Voy.* Richard et Giraud.

III. **HERMÈS** (saint), diacre et martyr, fut le compagnon de saint Philippe, évêque d'Héraclée, en Thrace. *Voy.* PHILIPPE, n°

IV. **HERMÈS** (Georges), théologien catholique, né à Dreyerwald, près de Munster, en 1775, mort à Bonn en 1831, fonda une école philosophico-dogmatique. (*Voy.* HERMÉSIANISME.) Il devint professeur de dogmatique à l'université de Munster, puis professeur de théologie à l'université de Bonn. On a de lui, en allemand : 1° *Introduction à la théologie catholique;* Munster, 1819 et 1829; éditions qui ont été condamnées par un bref de Grégoire XVI en date du 26 septembre 1835, et par un décret de la Sacrée Congrégation de l'*Index* daté du 7 janvier 1836; — 2° *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme;* ibid., 1805; — 3° *Plans d'études de théologie;* ibid., 1819; — 4° *Dogmatique chrétienne catholique;* ibid., 1834-1835, 3 vol.; ouvrage condamné par le même bref du pape Grégoire et le même décret de la Sacrée Congrégation de l'*Index* que l'*Introd. à la théol. cathol.*

V. **HERMÈS** (Jean-Auguste), théologien protestant, né à Magdebourg en 1736, mort à Quedlimbourg en 1822, exerça d'abord les fonctions de pasteur; plus tard il se fixa à Quedlimbourg, où il fut successivement prédicateur en chef, conseiller du consistoire et premier conseiller ecclésiastique. Il a laissé : 1° *Manuel de la religion;* Berlin, 1779 et 1791, 4e édit.; traduit en français, Berlin, 1784; en hollandais, Hameln, 1788-1789, et en suédois, 1790; — 2° *Sermons sur les textes de l'Évangile;* Berlin, 1782 et 1788; — 3° *Livre de communion;* ibid., 1783 et 1798; — 4° *Bibliothèque théologique universelle;* Quedlimbourg, 1784-1787; — 5° *Des Réformes à introduire dans le culte public;* Leipzig, 1785-1788, 2 vol.; — 6° *Traité de la religion de Jésus;* Quedlimbourg, 1799 et 1822, 3e édit.; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HERMÉSIANISME. C'est la doctrine qu'a répandue dans ces derniers temps, en Allemagne, Georges Hermès, dont nous avons parlé ci-dessus; doctrine qui a exercé dans ce pays une influence fâcheuse pour la pureté de la foi. En voulant combattre le système philosophique de Kant, Hermès entreprit de donner une démonstration rationnelle du catholicisme, dans la-

quelle il finit par accorder trop à la raison humaine, et fut conduit à un doute positif qui entraîna ses disciples dans un véritable scepticisme. Ce système excita tout d'abord des réclamations; l'archevêque de Cologne le condamna, et le Saint-Siége confirma plus tard cette condamnation, en mettant les livres d'Hermès à l'*Index*, comme nous l'avons indiqué. Un certain nombre de ses partisans se soumirent; beaucoup d'autres résistèrent, et ainsi l'hermésianisme continua de séduire une partie du clergé catholique allemand. *Voy.* le *Diction. de théol.* de Bergier. Le *Diction. des hérésies* de Pluquet. Le *Diction. de la théol. cathol.* On trouve dans ces trois diction. l'exposé, la réfutation des fausses doctrines d'Hermès.

HERMÈTHES. *Voy.* HERMONTHIS.

HERMIANITES. *Voy.* HERMIAS, nº III.

I. **HERMIAS** ou **HERMIE** (saint), martyr de Cappadoce, mort vers l'an 166, servait dans l'armée romaine. Il se retira à Comanes, ville de Cappadoce, afin de mener une vie toute chrétienne; mais un officier étant venu dans cette ville pour rechercher les chrétiens, se fit amener Hermias, à qui il fit couper la tête. On célèbre sa fête le 31 mai, que l'on croit être le jour de sa mort. *Voy.* Tillemont, *Notes sur la persécution de Marc-Aurèle.*

II. **HERMIAS**, philosophe chrétien, vivait au IIᵉ siècle. Il a écrit, en grec, un petit ouvrage intitulé *Dérision des philosophes*, où, après avoir passé en revue les opinions des philosophes sur la divinité, il conclut à la nécessité de la révélation. Le style rappelle, moins le cynisme, la causticité de Lucien; on en a donné de nombreuses éditions; Zurich, 1553, in-8º; 1560, in-fol.; il a été inséré dans les collections des écrivains ecclésiastiques. L'abbé Guillon l'a traduit en français et l'a donné dans sa *Biblioth. des Pères. Voy.* le *Journal des Savants*, 1686, 1722 et 1743. Bergier, *Diction. de théol.*

III. **HERMIAS**, philosophe de Galatie, hérétique dont les disciples ont pris le nom d'*Hermianites*, d'*Hermiatites* et d'*Herminiens, Hermionites, Hermiotites*, enseignait, comme Hermogène, que la matière est éternelle, que Dieu est corporel, comme le soutenaient les stoïciens; que Jésus-Christ, en montant au ciel, avait laissé son corps dans le soleil, où il l'avait pris. Ces hérétiques étaient aussi nommés *Séleuciens*, à cause de Séleucus, compagnon d'Hermias. *Voy.* SÉLEUCIENS. Philastre, *de Hær.*, c. LV, LVI.

HERMIE. *Voy.* HERMIAS, nº I.

HERMIÈRES (*Hermericæ*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans la Brie, entre Crécy et Lagny. D'après une charte donnée en 1202 par Adèle, fille de Thibaut, comte de Blois et de Champagne, et femme de Louis VII, on est porté à croire que cette abbaye fut fondée par les ancêtres de cette princesse. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VII.

HERMINE (*Ordo Velleris pontici*), Ordre de chevalerie institué l'an 1381 par Jean IV, duc de Bretagne; les dames y étaient reçues et s'appelaient *chevaleresses*. L'an 1464, Ferdinand, roi de Naples, institua un autre Ordre de l'Hermine. *Voy.* le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, tom. I, p. 442. Le P. Hélyot, *Hist. des Ordres monast.*, tom. IV, p. 460. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 274 et suiv.

HERMINIENS. *Voy.* HERMIAS, nº III.

HERMINIER (Nicolas L'), théologien scolastique, né dans le Perche en 1657, fut reçu docteur en théologie à Paris en 1689, et devint théologal, puis archidiacre du Mans. Il professa longtemps la théologie. On a de lui : 1º un *Cours de théologie*; 7 vol. in-8º; — 2º *Des Sacrements*; 3 vol. in-12; ces deux ouvrages sont en latin; — 3º *Traité sur la distinction formelle des attributs divins*; en français; — 4º *Traité de la grâce*; 1709, nouv. édit., qui contient dans la préface une réponse à l'accusation de jansénisme portée contre ce traité. *Voy.* Richard et Giraud.

HERMIONITES, HERMIOTITES. *Voy.* HERMIAS, nº III.

HERMIPPE. *Voy.* HERMOLAUS.

HERMITE. *Voy.* ERMITE.

HERMOCAPELIA, ville épisc. de Lydie, située au diocèse d'Asie, et érigée au IXᵉ siècle, sous la métropole de Sardes; on en connaît deux évêques, dont le premier, Théopiste, assista au VIIᵉ concile général, et le second, Nicéphore, au concile de Photius. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 890. De Commanville, *Iʳᵉ Table alphabét.*, p. 120. Richard et Giraud.

I. **HERMOGÈNE** ou **HERMOGÈNES**, dont parle saint Paul à Timothée, était, selon quelques auteurs peu sûrs d'ailleurs, un magicien converti par saint Jacques le Majeur avec Phigelle. Mais, après avoir suivi l'Apôtre pendant quelque temps, ils le quittèrent lorsqu'ils le virent en prison pour la foi. Tertullien dit qu'Hermogène renonça à la foi, et qu'il est différent d'un autre Hermogène, contre lequel il écrit. Il est certain que saint Paul dit à Timothée que tous ceux qui étaient en Asie se sont éloignés de lui, ajoutant que Phigelle et Hermogène étaient de ce nombre. *Voy.* II Timoth., I, 15. Abdias, *Apostol. histor.*, l. IV, *De Jacobo Majore.* Tertull., *contra Hermogen.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.* et *Comment.* sur *II Timoth.*, I, 15.

II. **HERMOGÈNE** ou **HERMOGÈNES**, philosophe stoïcien qui embrassa le christianisme, et devint hérésiarque. Il naquit dans la province d'Afrique, et il vivait sur la fin du IIᵉ siècle. Il eut pour principaux disciples Hermias et Séleucus. Il prétendait que Dieu n'ayant créé aucune chose de rien, avait tout fait avec une matière increée qui lui était coéternelle, et c'est à cette matière première qu'Hermogène attribuait le mal. Il soutenait, entre autres choses, que les démons se dissoudraient un jour pour retourner à la matière première; que le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étaient point des personnes, mais seulement des noms et des vertus, etc. *Voy.* Tertullien, *contr. Hermogen.* Eusèbe, *Liber de Præparat. Evang.*, l. VII, c. VIII et IX. Saint Jérôme, *De Script. eccles. et Epist.* XV, 5. Théodoret, *Hæret. Fabul.*, l. I, c. XIX. Pluquet, *Diction. des hérésies.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, le *Diction. de la théol. cathol.* Richard et Giraud, art. HERMOGÉNIENS.

HERMOGÉNIENS, hérétiques qui avaient adopté les opinions d'Hermogène. *Voy.* l'art. précédent.

HERMOLAIRE ou **HERMOLOGE** (*Hirmologium*), nom donné, chez les Grecs, à un livre d'église qui contient les hymnes.

HERMOLAUS (saint), catéchiste de Pantaléon, fut décollé, par ordre de Maximien, avec deux autres chrétiens : Hermippe et Hermocrate. *Voy.* PANTALÉON.

HERMON; c'est proprement le sommet le plus élevé de l'Anti-Liban; mais ce mot se prend ordinairement dans un sens plus étendu; il signifie la chaîne de montagnes qui est à l'extrémité septentrionale du pays occupé par la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain. Voilà pourquoi ce mot se met au pluriel, *Hermonim* (Ps. XLII; *Vulg.*, XLI, 7). Hermon

s'appelait aussi SION. Les Sidoniens la nommaient *Sarion*, et les Amorrhéens, *Sanir*. Avant que les Israélites en fissent la conquête, Hermon appartenait au roi Og. *Voy.* Deutéron., III, 8, 9; IV, 48. Ps. CXXXII, 3. Reland, *Palæst. illustrata*, p. 223. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HERMONTHIS ou **HERMÉTHES**, ville épisc. de la seconde Thébaïde, dans le patriarcat d'Alexandrie, que les Arabes appellent aujourd'hui Arment. Elle fut érigée au IVe siècle. On en connaît quatre évêques, dont le dernier était le jacobite Pamon, qui siégeait vers l'an 1081. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 610. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 120.

I. **HERMOPOLIS LA GRANDE**, ville épisc. et capitale de la Thébaïde, située dans le patriarcat d'Alexandrie; on l'appelle aujourd'hui *Aschumin.* Quelques auteurs assez anciens prétendent que Jésus y vint avec Joseph et Marie, et qu'à son arrivée les idoles du temple tombèrent par terre. C'est un des siéges de l'Église copte. Elle a eu neuf évêques, dont le premier, Conon, est mentionné par Eusèbe, *Hist.*, l. VI, c. XLVI. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 595. Les *Vitæ Patrum*, l. II, c. VII, p. 460. Sozomène, *Hist. eccles.*, l. V, c. XXI. Nicéphore, *Hist.*, l. X, c. XXXI. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 595.

II. **HERMOPOLIS LA PETITE**, ville épisc. de la première Égypte, sous le patriarche d'Alexandrie. On pense que c'est celle qu'on appelle aujourd'hui *Demenhur*, et où il n'y a plus d'évêque. Hermopolis, qui est maintenant un simple évêché *in partibus*, a eu autrefois dix évêques connus; le premier, Ammon, fut le père de tous les moines de Nitrie; les Grecs célèbrent sa fête le 5 décembre. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 514. Richard et Giraud.

HERNANDEZ (Philippe), d'origine espagnole, né à Paris en 1724, mort dans la même ville l'an 1782, a laissé, entre autres ouvrages : *Description de la généralité de Paris, contenant l'état ecclésiastique et civil et le pouillé des diocèses de Paris, Sens, Meaux, Beauvais, Senlis; les noms des seigneurs, terres et autres détails;* Paris, 1759, in-8°. *Voy.* le P. Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., hist. et crit.* Quérard, *la France littér.*

HERNHUTES ou **HERNHUTERS**, secte d'enthousiastes introduite dans ces derniers temps en Moravie, en Vétéravie, en Hollande et en Angleterre. Elle tire son nom de la montagne de Hutberg, qui donna lieu aux sectaires d'appeler leur habitation *Hut-des-Herrn*, et dans la suite *Hernhut*, mot qui peut signifier *la garde* ou *la protection du Seigneur;* c'est de là qu'ils ont été appelés *Hernhutes.* On les nomme aussi *Zinzendorfiens*, parce qu'ils doivent leur origine au comte Nicolas-Louis de Zinzendorf. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, fait un exposé de leurs croyances et de leur culte, et *Compar.* l'art. ZINZENDORF.

HERNIO (Jacques), dominicain, né à Rennes, mort en 1706, professa la théologie avec distinction. Il devint vicaire de la congrégation britannique et commissaire général de son Ordre. Il a laissé un *Traité de l'usure*, avec une *Dissertation sur les intérêts des deniers pupillaires, selon l'usage de Bretagne;* Rennes, 1698, in-16. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 770.

I. **HÉRODE**, fils d'Antipater et de Cypros, surnommé *le Grand*, né l'an du monde 3932, ou 68 ans avant J.-C., mort l'an 4 avant l'ère chrétienne, devint roi de Judée l'an du monde 3964. Notre-Seigneur étant venu au monde la dernière année de son règne, il fit périr tous les enfants mâles âgés de deux ans et au-dessous dans tout le pays qui environnait Bethléhem. *Voy.* Matth., II, 16. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XVII; l. XIV et suiv., et *De Bello*, l. I, c. V. Jul. African. apud Euseb., *Hist. eccles.*, l. I, c. VI, VII. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **HÉRODE**, nommé *Philippe* dans l'Évangile, fils du grand Hérode, avait épousé Hérodiade, dont il eut Salomé, cette danseuse dont il est question dans l'Évangile. *Voy.* Matth., XIV, 3 et suiv. Marc, VI, 17 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. IV, VI, VII; l. XVIII, c. II. *De Bello*, l. II, c. XVI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **HÉRODE**, frère d'Agrippa et d'Hérodiade, et petit-fils du grand Hérode, obtint de l'empereur Claude le royaume de Chalcide, l'autorité et l'inspection sur le temple et sur l'argent consacré à Dieu, avec le pouvoir d'établir et de déposer les souverains Pontifes. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIX, c. IV; l. XX, c. I.

IV. **HÉRODE AGRIPPA**, fils d'Aristobule et petit-fils du grand Hérode, qui prit soin de son éducation, et l'envoya à Rome pour faire sa cour à Tibère. Devenu roi, il régna avec douceur sur les Juifs, et s'en fit aimer. L'envie de leur plaire, et son faux zèle pour leur religion, le porta à faire mourir saint Jacques le Majeur et à emprisonner saint Pierre, dans le dessein de le condamner à mort après la fête de Pâques; mais Dieu tira l'apôtre de prison par un miracle. Après la fête, Agrippa alla à Césarée pour y faire représenter les jeux en l'honneur de Claude. S'étant assis sur son trône, revêtu de ses habits royaux, il fit une harangue qui lui attira les acclamations de l'assemblée. Comme tout le monde s'écria qu'il *avait la voix de Dieu, et non celle d'un homme*, et qu'il fut trop sensible à cette flatterie impie, l'ange du Seigneur le frappa d'une horrible maladie qui le fit mourir, rongé de vers et dans de cruelles douleurs. *Voy.* Actes, XII. Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VII, VIII; l. XIX, c. IV, VII; l. XX, c. I et seq. *De Bello*, l. II, c. XV, XXI-XIII. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

V **HÉRODE ANTIPAS**, fils du grand Hérode, fut tétrarque de la Galilée et de la Pérée. Il épousa en premières noces la fille d'Arétas, roi d'Arabie, puis il la répudia pour épouser Hérodiade, femme de son frère Philippe, qui vivait encore. Saint Jean-Baptiste ayant reproché cet inceste à Hérode, fut condamné par ce prince, à la sollicitation d'Hérodiade, à avoir la tête tranchée. *Voy.* Matth., XIV. 3 et suiv. Marc, VI, 17 et suiv. Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. VII; l. XVIII, c. II. *De Bello*, l. II, c. XVI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HÉRODIADE ou **HÉRODIAS**, fille d'Aristobule et de Bérénice, sœur du roi Agrippa et petite-fille du grand Hérode, épousa en premières noces Hérode Philippe, son oncle, dont elle eut Salomé; plus tard elle épousa Hérode Antipas, qui était aussi son oncle, et, pour se venger de saint Jean-Baptiste, qui avait élevé la voix contre cet inceste, elle persuada à Salomé, sa fille, de demander au roi la tête du saint. *Voy.* Matth., XIV, 3. Marc, VI, 17. Joseph, *Antiq.*, l. XVIII, c. VII, IX. Hieronym., *in Ruffin.*, l. III, c. XI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HÉRODIENS, nom donné à une des quatre sectes qui existaient parmi les Juifs du temps de Notre-Seigneur; on est fort partagé au sujet de cette secte; le P. Hardouin les confond avec les Sadducéens; D. Calmet assure que les Hérodiens étaient les disciples de Judas le Gaulonite ou le Galiléen; qu'on les nomma *Galiléens*, parce que Gaulon est dans la haute

Galilée, et *Hérodiens*, parce que cette ville était du royaume d'Hérode Antipas. *Voy.* Matth., XXII. Marc, XII. D. Calmet, *Dissert.*, tom. I, p. 341-343. *Diction. de la Bible. Compar* GALILÉENS, n° II.

I. **HÉRODION**, parent de saint Paul, que les Grecs modernes mettent au nombre des soixante-douze disciples et des apôtres. C'est peut-être le même que saint Rhodion, dont ils disent qu'il eut la tête tranchée à Rome le même jour que saint Pierre et saint Paul. *Voy.* Romains, XVI, 11. *Menæa*, 8 *april.* Bollandus, 8 *april.*

II. **HÉRODION**, château bâti par Hérode au lieu où il avait battu ses ennemis dans sa fuite. Ce château était à soixante stades de Jérusalem, et ce prince voulut y être enterré. Il n'était pas loin de Thécué. Reland pense, et avec raison, ce semble, qu'Hérode avait fait bâtir un autre château de ce nom vers les montagnes d'Arabie, et, comme il conjecture, au delà du Jourdain; car un château bâti à soixante stades de Jérusalem ne saurait s'entendre d'une forteresse construite vers les montagnes d'Arabie. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. XXV; l. XVI, c. XXI. *De Bello*, l. I, c. XVI, XXI; l. V, c. VII. Reland, *Palæstina illustr.*, p. 448, 820.

I. **HÉROLD** (Basile-Jean), protestant connu sous les noms de *Hochstatensis*, *Acropolita*, *Acropolitanus*, né à Hochstædt, en Souabe, l'an 1511, mort à Bâle vers 1570, fut pasteur dans le voisinage de cette ville, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui ont été mis à l'*Index* par Clément VIII, et dont on trouve les principaux indiqués par leurs titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HÉROLD** (Jean), dominicain, vivait au XVe siècle. Il a laissé de savants travaux théologiques qui ont été imprimés à Mayence, 1612, 3 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

I. **HÉRON** (saint), évêque d'Antioche, succéda l'an 107 à saint Ignace. A l'exemple de son prédécesseur, il combattit les hérésies, principalement celle de Saturnin, qui s'éleva de son temps dans cette ville. L'Église l'honore comme martyr le 17 octobre. *Voy.* Eusèbe, *Hist.*, l. IV, c. XX, et *in Chron.*

II. **HÉRON** (saint), disciple d'Origène, souffrit le martyre avec saint Plutarque, peu de temps après avoir reçu le baptême. *Voy.* PLUTARQUE (saint).

III. **HÉRON** (Nicolas), docteur en théologie de la faculté de Paris, né dans cette ville, vivait au XVIIe siècle. Il fut aumônier de la reine et trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Il a laissé : 1° *Traité de la modestie des postulantes, contre l'abus des parures à leur prise d'habit*; Paris, 1678, in-12; — 2° *Oraison funèbre de la reine Marie d'Autriche, prononcée aux Nouvelles Catholiques* le 1er novembre 1684. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1684 et 1698.

HÉRONDINE (sainte) forma sainte Rédempte à la vertu. Le Martyrologe romain les mentionne le 23 juillet. *Voy.* RÉDEMPTE.

HÉROUVILLE (N... abbé d'), écrivain religieux français du XVIIIe siècle, a laissé sous le voile de l'anonyme : 1° *L'Imitation de la très-sainte Vierge, sur le modèle de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1678, in-12; ouvrage souvent réimprimé; — 2° *Neuvaine à l'honneur du sacré Cœur de Jésus*; Avignon et Paris, 1770, in-24; — 3° *L'Esprit consolateur*, ou *Réflexions sur quelques paroles de l'Esprit-Saint, très-propres à consoler les âmes affligées*; Paris, 1775, in-12; souvent réimprimé; — 4° *Lectures chrétiennes sur différents sujets de piété*; ibid., 1779, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HERRÉ (Dominique de), dominicain, né à Bruxelles, mort à Anvers en 1677, occupa divers emplois dans sa province, qu'il gouverna en l'absence du provincial. Il se distingua par sa prudence, sa piété et son expérience dans les affaires. On lui doit : les *Fastes* de son Ordre; Anvers, 1675; cet ouvrage est écrit en flamand. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 711.

HERRENGET (le P.), né à Lille en Flandre, a publié : *Les Mœurs chrétiennes*; 1750, in-12; c'est une critique de *l'Homme machine*, des *Pensées philosophiques* et du *Livre des Mœurs.*

I. **HERRERA** (Alphonse d'), dominicain, né en Espagne, mort vers l'an 1559, fut nommé prédicateur de Charles-Quint. Il a publié : *De Valore bonorum operum adversus lutheranos Disceptatio*; Paris, 1540, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 165.

II. **HERRERA** (Alphonse d'), de l'Ordre des Frères Mineurs de l'étroite Observance, né à Grenade, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Menaces du jugement final et des peines de l'enfer sur le psaume* XLVIII; Séville, 1618, in-4°; — 2° *Les Attributs de Jésus-Christ et les excellences du nom de Jésus*; ibid., 1619, in-4°; — 3° *La Colère de Dieu contre les jureurs*; ibid., 1619, in-4°; — 4° *Le Jugement final*; ibid., 1617; — 5° *Le Miroir des personnes mariées*; Lima, 1627; Grenade, 1631; — 6° *Questions évangéliques pour l'Avent*; Saragosse, 1644; Lima, 1649; — 7° *Sermons pour le carême*; tous ces ouvrages sont écris en espagnol. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* Wading. Le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, p. 45.

III. **HERRERA** (Augustin d'), jésuite, né à Séville, mort en 1649, a laissé : 1° *De l'Origine et du progrès des rites et des cérémonies de la messe*, en espagnol; Séville, 1642; — 2° *De l'Origine et du progrès de l'office divin*; ibid., 1644.

IV. **HERRERA** (Augustin d'), jésuite, né au diocèse d'Osma, en Espagne, mort vers l'an 1675. On a de lui : 1° *De la Prédestination*; Alcala, 1671; — 2° *De la Science de Dieu*; ibid.; 4° *De la Sainte Trinité*; ibid., 1674.

V. **HERRERA** (François d'), dominicain, né à Séville en 1548, mort à Salamanque en 1630, fut un des plus grands théologiens de l'université de cette dernière ville, dont il emporta au concours la première chaire de théologie. Il devint successivement évêque de Canaries, de Tui et de Tarazona, mais il mourut avant d'avoir pris possession de ce dernier siége. Il a publié : *In Tractatum de Trinitate D. Thomæ Aquinatis Commentarii et disputationes*; Pavie, 1627, in-4°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 467.

VI. **HERRERA** (Thomas d'), de l'Ordre des Augustins, né en Espagne, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° *Histoire abrégée des prélats et autres hommes illustres de Saint-Augustin*, en espagnol; Madrid, 1643; — 2° *L'Alphabet augustinien*; ibid., 1665; — 3° des *Catéchèses chrétiennes*: Tortose, 1623.

HERRGOTT (Marquard), bénédictin, né à Fribourg en Brisgau en 1694, mort à Vienne en 1762, entra en 1714 au couvent de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire. Il devint conseiller et historiographe de l'Empereur. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires, on lui doit : *Vetus Disciplina monastica, seu collectio auctorum Ordinis S. Benedicti, maximam partem ineditorum, qui de monastica disciplina tractarunt*; Paris, 1626, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1739, 1740 et 1749. La *Nouv. Biogr. génér.*

HERRI. *Voy.* ERRHA.

HERSAN (Marc-Antoine), professeur de l'université de Paris, né à Compiègne en 1652, mort l'an 1724, compta Rollin au nombre de ses disciples. Il a laissé, outre l'Oraison funèbre de Le Tellier et des pièces de vers latins : 1° *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'Écriture sainte et des saints Pères*; Paris, 1722, in-12; — 2° *Le Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge*, expliqué selon les règles de la rhétorique dans Rollin, *Traité des études*, tom. II.

HERSANT ou **HERSENT** (Charles), oratorien, né à Paris, mort en Bretagne vers l'an 1660, fut docteur de Sorbonne et chancelier de l'église de Metz. Il prêcha avec succès dans plusieurs villes de France, se rendit à Rome en 1624 à l'occasion du jubilé, et à son retour il quitta l'Oratoire. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Pastorale sainte* ou *Paraphrase du Cantique des cantiques;* Paris, 1635, in-8°; — 2° *In D. Dionysii Areopagitæ de mystica theologia librum Apparatus, interpretatio, notæ, commentarii, periphrasis;* ibid., 1626, in-8°; — 3° *Traité de la fréquente communion et du légitime usage de la pénitence*, contre l'ouvrage d'Arnauld; 1644, in-4°; — 4° *Jugement sur la congrégation de l'Oratoire de Jésus, par un prêtre qui en est sorti depuis quelque temps;* Paris, 1626, in-12; — 5° *Optatus Gallus de cavendo schismate*, in-8°; ouvrage adressé aux prélats de l'Église gallicane, et dans lequel l'auteur s'attache à montrer que l'Église de France était en danger de faire schisme avec Rome. Ce sage avertissement fut mal reçu; le parlement, par un arrêt du 23 mars 1640, condamna le livre au feu, et, de leur côté, les évêques du parlement de Paris prononcèrent aussi sa condamnation. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

HERSLER (Pierre), protestant norvégien, fils d'un pasteur, né à Stodt, dans le diocèse de Drontheim, en 1689, mort en 1757, fut successivement évêque de Christiana et de Copenhague. Il a laissé : *De Heliolatria, quam christianis objecerunt pagani;* Copenhague, 1705, in-4°; — 2° *De duobus Jacobis;* ibid.; — 3° *Sermons divers prononcés devant le roi;* ibid., 1741 et 1771; — 4° *Discours publics* prononcés dans des solennités religieuses; ibid., 1740-1756, 5 vol. in-8°; ces deux derniers ouvrages sont écrits dans sa langue maternelle; — 5° plusieurs autres ouvrages dont on peut voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

HERTFORD. *Voy.* HARTFORD.

I. **HERTZ**, prédicateur et poëte, protestant, né l'an 1766 à Œrslœv, près de Vordingbord, en Danemark, mort l'an 1825, fut reçu docteur en théologie en 1817, et devint évêque et surintendant de Ribe. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *De Julio Firmico Materno;* Copenhague, 1817, in-4°; — 2° des *Sermons;* ibid., 1830, in-8°; — 3° *Est-il fait allusion, dans le livre des Rois, au Pentateuque et aux lois mosaïques?* Altona, 1822, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HERTZ** (Nephthali). *Voy.* HIRTZ, n° I.

HERTZIG (François), jésuite, né à Muglitz, en Moravie, l'an 1674, mort à Breslau en 1732, publia plusieurs ouvrages contre les jansénistes, les bohémistes, les schwenkfeldistes et autres hérétiques, ouvrages parmi lesquels on distingue celui qui a pour titre : *Calvinus Cornelii Jansenii Iprensis episcopi, sanctæ Scripturæ, pontificibus, conciliis et sanctis Patribus, præprimis Augustino, e diametro oppositus;* Breslau, 1716, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HERVAS Y PANDURO (Laurent), jésuite espagnol, né à Horcajo, dans la province de la Manche, en 1735, mort en 1809, partit pour l'Amérique, où il séjourna dans les missions; plus tard il se rendit à Rome, où il fut nommé préfet de la bibliothèque Quirinale. Il était versé dans la philologie, les mathématiques et la physique. Parmi ses nombreux et divers ouvrages nous citerons : 1° *Analisi filosofico-teologica della natura della Carita;* Foligno, 1792, in-4°; — 2° *Catéchisme pour les sourds-muets;* en espagnol; Madrid, 1795, 1800, in-12; — 3° *Prééminence et dignité de la maison mère de Uclès et de son prieuré ecclésiastique de l'Ordre militaire de Saint-Jacques*, etc.; en espagnol; Carthagène, 1801, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où on a la liste complète des écrits de notre auteur.

I. **HERVÉ**, archevêque de Reims, mort en odeur de sainteté le 2 juillet 922, tint plusieurs conciles avec ses suffragants; le plus célèbre est celui de Trosley, village près de Soissons, l'an 909, dont il a écrit les Actes. Il travailla beaucoup à la conversion des Normands, qui étaient encore ensevelis dans les ténèbres du paganisme. Outre les *Actes du concile de Trosley*, on a encore de ce prélat un ouvrage adressé à Widon, archevêque de Rouen, divisé en 23 chapitres, sur la pénitence qu'il faut imposer aux relaps qui, après avoir été baptisés, retournent aux idoles. On le trouve dans la *Bibliotheca Patrum* et dans les dernières éditions des conciles. *Voy.* Feller.

II. **HERVÉ**, bénédictin, né au Mans, mort vers l'an 1145, entra dans le monastère de Bourgdéols, en Berry, vers l'an 1100. Il ne se distingua pas moins par son érudition que par sa piété; il a laissé de nombreux ouvrages sur l'Écriture sainte et sur les Pères; mais la plupart de ces écrits n'ont pas été publiés. Il nous reste de lui : 1° *Commentariorum in Isaiam prophetam Libri VIII*, publiés par Bernard Pez, *Anecdota*, tom. III; — 2° *Expositio super Epistolas S. Pauli;* ouvrage attribué à saint Anselme, et qui a été publié par René de Chasteigner; 1553, in-fol. *Voy.* D. Liron, *Singularités hist. et littér.*, tom. III. L'*Hist. littér. de la France*, tom. XII. *Epistola monachorum Burdigal. de morte Hervæi*, dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achéry, tom. II. B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, tom. I, p. 293. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HERVÉ**, évêque de Gap, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : 1° *Lettre pastorale aux nouveaux catholiques de son diocèse;* Paris, 1700, in-12; — 2° *Réflexions sur différentes matières de religion;* ibid., 1717, in-12. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1700 et 1717. Richard et Giraud.

IV. **HERVÉ** (Daniel), oratorien, né à Saint-Père-en-Rets, dans le diocèse de Nantes, mort à Rouen en 1694, devint théologal, puis supérieur de la maison de son Ordre à Boulogne et dans plusieurs autres endroits; plus tard il fut curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, à Rouen. Il a laissé : 1° *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France;* Paris, 1666, in-8°; — 2° *Apocalypsis B. Joannis apostoli Explanatio historica;* Lyon, 1684, in-4°; — 3° *Sermons;* Rouen, 1692; — 4° *Paraphrase de l'Ordinaire de la Messe;* Lyon; — 5° des *Commentaires sur Osée et Joël*, qui sont restés manuscrits dans la maison de Rouen, où il est mort. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacr.*, in-fol. Le *Journ. des Savants*, 1684, p. 202, 1re édit., et p. 127, 2e édit. Moreri, *Diction. histor.*

V. **HERVÉ** (Noël), en latin *Hervæus Natalis*, surnommé *le Breton*, quatorzième général des

Dominicains, né dans le diocèse de Tréguier, en Bretagne, mort à Narbonne en 1323, fut un des plus zélés défenseurs de la doctrine de saint Thomas. On a de lui : 1° *Commentaire sur les Sentences;* Venise, 1505; Paris, 1647, en latin; — 2° *Quodlibeta magna;* Venise, 1486, in-fol.; — 3° *De secundis Intentionibus;* Paris, 1544, in-4°, 2e édit.; — 4° *De Beatitudine;* — 5° *De Verbo;* — 6° *De Æternitate mundi;* — 7° *De Materia cœli;* — 8° *De Relationibus;* — 9° *De Pluralitate formarum;* — 10° *De Virtutibus;* — 11° *De Motu angeli;* ces huit derniers traités ont été publiés à Venise, 1513, in-fol.; — 12° *De Potestate Ecclesiæ et Papæ;* Paris, 1647. *Voy.* Sixte de Sienne. Bellarmin. Possevin. Le P. Échard. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr génér.*

HERVET (Gentien), chanoine de Reims, né à Olivet, près d'Orléans, en 1499, mort à Reims en 1584, combattit de vive voix et par écrit la doctrine de Calvin, et parut avec éclat au colloque de Poissy et au concile de Trente, où l'avait amené le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Outre un grand nombre de traductions d'auteurs grecs en latin et en français, et d'auteurs latins en français, il a composé beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *D. Joannis Chrysostomi Homiliæ in Psalmos, e græco in latinum conversæ;* Venise, 1549; Anvers, 1552; — 2° *Theodoreti, episcopi Cyri Eranistes, seu polymorphis libris IV; ejusdem hæreticorum improbarum nugarum et fabularum Compendium; ejusdem divinorum decretorum seu dogmatum Epitome; latine versa;* Bâle, 1549, in-8°; — 3° *Oratio ad Concilium Tridentinum,* etc.; Paris, 1556 et 1563, in-4°; — 4° *De recuperanda ecclesiasticorum disciplina Oratio, quæ interpretatur sextum canonem concilii Chalcedensis;* Paris, 1561, in-8°; — 5° *Canones sanctorum Apostolorum, conciliorum generalium et particularium, sanctorum Patrum..., omnia hæc commentariis Theodori Balsamonis, Antiocheni patriarchæ, explicata, etc.;* ibid., 1561, in-fol.; — 6° *Catéchisme* ou *Sommaire de la foi,* etc.; ibid., 1561, in-8°; — 7° *Traité du Purgatoire,* etc.; ibid., 1562, in-12; — 8° *Les Ruses et finesses du diable pour tâcher à abolir le saint sacrifice de Jésus-Christ:* Reims, 1562, in-8°. *Voy.* Possevin. La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. franç.* Le P. Nicéron, *Mémoires,* tom. XVII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.,* qui indique tous les autres écrits de Hervet.

HERVEY (James), théol. et moraliste anglican, méthodiste mitigé, naquit à Hardingstone, près de Northampton, en 1714, et mourut en 1758. Il fut recteur de Weston-Favell, dans le comté de Northampton. Il a laissé plusieurs écrits, entre autres : 1° *Meditations and contemplations, containing meditations among the tombs, reflections on a flower-garden, and a descant on creation;* 1746, in-8°; c'est le plus connu des ouvrages d'Hervey; il a été publié en français par Peyron et Le Tourneur; Mme Thiroux d'Arconville l'a aussi traduit; Paris, 1771, in-12; — 2° *Remarks on lord Bolingbroke's Letters on the Study and the use of history, so far as they relate to the history of the Old Testament, in a letter to a lady of quality;* 1753, in-8°; — 3° des *Sermons* imprimés après sa mort, pour la 3e fois en 1759. *Voy.* Chalmers, *General Biographical Diction.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.,* qui indique d'autres ouvrages de Hervey.

HESBON. *Voy.* Ésebon, n° II.

HÉSEN-CÉPHA. *Voy.* Hesna.

I. **HÉSER**, ville de Juda que Salomon bâtit ou fortifia. *Voy.* III Rois, IX, 15.

II. **HÉSER** (Georges), jésuite, né à Weyern, près de Passau, en 1609, professa la poésie, la rhétorique, la dialectique et la controverse à Munich et à Ingolstadt; plus tard il se fit connaître comme prédicateur. Dans la discussion qui s'éleva au sujet du véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ,* il se prononça pour Thomas A-Kempis. On lui doit : 1° *Psalmi Davidis CL, juxta sensum litteralem explanati;* Ingolstadt, 1654; Munich, 1673, in-fol.; — 2° *Psalm argumentis et commentariis illustrati;* Munich, 1673, 1676, in-fol.; — 3° *Vitæ Christi Monotessarum evangelicum;* ibid., 1657, in-12; — 4° *LXX Palmæ, seu panegyricus in laudem librorum IV Thomæ A Kempis, ex hominum piorum elogiis LXX concinnatus;* Ingolstadt, 1651, in-8°; — 5° plusieurs autres ouvrages, dont la *Nouv. Biogr. génér.* donne les titres.

HESHUSIENS. *Voy.* l'art. suivant.

HESHUSIUS, théol. de la confession d'Augsbourg, plus connu sous le nom de *Tilemannus,* né en 1526 à Wesel, au pays de Clèves, mort l'an 1588, professa la théologie dans un grand nombre de villes d'Allemagne, d'où il se fit renvoyer par son esprit turbulent et séditieux. Il enseigna l'arianisme, et y ajouta d'autres erreurs. Ses partisans, appelés de son nom *Heshusiens,* sont une branche du socinianisme. Heshusius a laissé des *Commentaires :* 1° *sur les Psaumes,* in-fol.; — 2° *sur Isaïe,* in-fol.; — 3° *sur les Épîtres de saint Paul,* in-8°; — 4° un *Traité de la Cène et de la Justification,* in-fol.; — 5° *Errores quos Romana Ecclesia furenter defendit;* Francfort, 1577, in-8°. Tous ces ouvrages ont été mis à l'*Index* par Clément VIII; outre les erreurs qu'ils contiennent, on y remarque peu d'ordre, et encore moins de jugement. *Voy.* Feller, Bergier, *Diction. de théol.,* au mot Heshusiens.

HÉSITANTS (*Hæsitantes, Hæsitabundi*), nom qu'on donna sur la fin du ve siècle à ceux des Eutychiens acéphales qui ne savaient s'ils devaient recevoir ou rejeter le concile de Chalcédoine, qui n'étaient attachés ni à Jean d'Antioche, fauteur de Nestorius, ni à saint Cyrille, qui l'avait condamné. Les Hésitants appelèrent *Synodolins* ceux qui se soumirent à ce concile. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

HESLI, fils de Naggé, un des aïeux de Jésus-Christ. *Voy.* Luc, III, 25.

HESMONA, vingt-sixième station des Israélites dans le désert. *Voy.* Nombr., XXXIII, 29, 30.

HESNA ou **HÉSEN-CÉPHA**, siége épisc. du diocèse des Chaldéens qui fut érigé en métropole. On en connaît trois évêques, dont le premier, Élie, assista à la promotion de Machica II; le deuxième, Emmanuel, à celle de Jaballaha III, et le troisième, Gabriel, abjura en 1616 les erreurs des Nestoriens dans le concile d'Amide.

HESPELLE (Augustin), né à Neuville-Saint-Vaast, près d'Arras, en 1731, mais dont l'année de la mort est restée inconnue, était chapelain des Quinze-Vingts, à Paris, avant la révolution de 89. Forcé de quitter la France, il passa dans les Pays-Bas. On a de lui quelques ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Chemin du ciel* ou *Vie du chrétien sanctifiée par la prière;* Paris, 1773, in-12; — 2° *Théothrescie* ou *la Véritable religion démontrée contre les athées, les déistes et tous les sectaires;* ibid., 1774, 2 vol. in-12, et 1780, 3 vol. in-12; — 3° *Recueil de Prières, dédié aux Carmélites de Saint-Denis;* — 4° *L'Aurore du Fiat lux;* 1797; — 5° *Le Dédale des aberrations du chaos français : il n'y a plus ni activité, ni énergie, ni foi, ni loi; où l'on démontre* (contre M. de Bausset) *qu'on ne peut rectifier par un serment la soumission des lois aux caprices d'un*

individu sans saper tout principe de morale, etc.; Malines, vers 1797, in-8°; — 6° *Le Fiat lux du chaos français, où l'on voit la déviation de tout principe, de toute vérité et de toute tradition*, etc.; Bruxelles, 1799, date non indiquée sur le livre. On lui attribue le *Jansénisme démontré et condamné*. *Voy.* Feller.

HESRAÏ ou **HESRO**, un des braves de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 35. I Paralip., XI, 37.

I. **HESRON**, troisième fils de Ruben et chef de la famille des *Hesronites*. *Voy.* Nombres, XXVI, 6.

II. **HESRON**, fils de Pharès et petit-fils de Juda. *Voy.* Genèse, XLVI, 12.

III. **HESRON**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 25, et *Compar.* ASOR, n° III.

IV. **HESRON**, siége épisc. du diocèse des Maronites, et où on prétend que la langue chaldaïque ou syriaque s'est conservée, malgré celle que les Sarrasins ont voulu y introduire. On en connaît deux évêques, dont le premier, Jean, dominicain, surnommé Léopard, a fait un *Traité* sur les contradictions de l'Alcoran, et le second, Jean II, siégeait à la fin du XVI° siècle. Informé du relâchement qui s'était introduit dans la discipline ecclésiastique parmi les Maronites, le pape Clément XII envoya dans le pays le savant prélat Joseph Assemani, qui la rendit à son ancien éclat au moyen d'un concile qu'il convoqua d'après ses ordres. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 237.

HESRONITE, qui est de la famille d'Hesron. *Voy.* HESRON, n° I.

HESS (Jean-Jacques), théologien protestant, né à Zurich en 1741, mort en 1828, fut nommé en 1795 premier pasteur de sa ville natale. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire des trois dernières années de la vie de Jésus*; Zurich, 1768-1773, 6 vol.; 1828, 3 vol., 8° édit.; ouvrage qui a été arrangé pour les catholiques par J.-A. de Krapf; Munster, 1782, 2 vol.; — 2° *Du Royaume de Dieu*; ibid., 1774 et 1826, 5° édit.; — 3° *Histoire et écrits des Apôtres de Jésus*; ibid., 1775, 3 vol.; 1820-1822, 4° édit.; livre également modifié pour les catholiques; Munster, 1794, 2 vol.; — 4° *Histoire des Israélites avant Jésus*; ibid., 1776-1788, 12 vol.; — 5° *De la Doctrine, des œuvres et des destins de Notre-Seigneur*; ibid., 1782, 2 vol.; 1817, 4° édit. Ses *Œuvres* complètes ont paru à Zurich sous ce titre : *Œuvres bibliques de Hess*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HESSEENS ou **HOSSEENS** (*Hæssei*), nom donné à une partie des Esséniens qui habitaient dans le pays des Moabites et dans l'Iturée, à l'orient de la mer Morte. *Voy.* Epiphan., *Hæres.*, XIX.

HESSELINK (Gérard), anabaptiste, né à Groningue en 1735, mort à Amsterdam en 1811, professa la théologie et la philosophie au séminaire des Anabaptistes à Amsterdam. Il avait étudié aussi la physique et l'histoire naturelle. Outre des *Thèses* et des *Dissertations* sur la physique, l'histoire naturelle, la littérature, on lui doit : *Oratio causas exponens cur doctrina evangelica, præstantia longe eminens luculentissimisque miraculis minuta, a plurimis quidem licet protinus recepta, a multis tamen, tam ex Judæis quam gentibus rejecta fuerit*; — 2° *Sur le Sacerdoce de Jésus-Christ, tel qu'il nous est représenté dans l'Épître aux Hébreux*; — 3° *Dictionnaire herméneutique du Nouveau Testament*, qui a eu deux éditions; 2 vol. in-8°; — 5° *Mémoire sur le rapport qui existe entre la religion naturelle, la religion judaïque et la religion chrétienne*; — 5° *Mémoire sur le scepticisme et l'inconvenance d'une décision magistrale dans les affaires de religion*; — 6° *Mémoire sur l'influence du gouvernement sur la religion*; cet ouvrage et les quatre précédents sont écrits en hollandais. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HESSELIUS (André), pasteur suédois, né à Stora-Skedvi, en Dalécarlie, l'an 1677, mort à Gagnef en 1733, fut nommé en 1712 pasteur de la communauté suédoise, qui s'était établie en Amérique sous le règne de Christine. Il a écrit dans sa langue maternelle un ouvrage intitulé : *Relation de l'état présent de l'Église suédoise en Amérique*; Norrkœping, 1725, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HESSELS** (Jean), né à Malines en 1522, mort à Louvain en 1563 ou 1566, professa la théologie à Louvain, et fut envoyé par Philippe II au concile de Trente. Il a laissé : 1° *Brevis et catholica Symboli apostolici Explicatio*; Louvain, 1562; Anvers, 1566; — 2° *Confutatio novitiæ fidei et Tractatus de cathedræ Petri perpetua protectione et firmitate*; Louvain, 1562, in-8°; — 3° *Tractatus pro invocatione sanctorum*, etc.; ibid., 1562 et 1564; — 4° *De schismaticis Templis Judæorum*; ibid., 1565; — 5° *Brevis et catholica Decalogi Explicatio*; ibid., 1567; — 6° *Catechismus romanus*; ibid., 1567; Anvers, 1574 et 1611; ouvrage qui n'est pas une simple exposition des dogmes catholiques, mais un corps de théologie dogmatique et morale puisé avec beaucoup de discernement dans les Pères de l'Église, et principalement dans saint Augustin. Henri Gravius, premier éditeur de cet ouvrage, en retrancha tout ce qui sentait le baïanisme; — 7° *Declaratio quod sumptio Eucharistiæ sub unica panis specie neque Christi præcepto aut institutioni adversetur, neque minus fructuosa sit*; Louvain, 1565, in-8°; — 8° *De Officio pii et christianæ pacis vere amantis viri, exsurgente aut vigente hæresi*; Anvers, 1566, in-8°; — 9° *Explicatio Orationis Dominicæ*; ibid., 1566, in-8°; — 10° *Explicatio dominicæ Passionis*; Louvain, 1568, in-8°; — 11° *In priorem B. Pauli apostoli ad Timothæum Epistolam Commentarius; in priorem B. Petri, Probatio corporalis præsentiæ corporis et sanguinis Dominici in Eucharistia*; ibid., 1568, in-8°; — 12° plusieurs autres ouvrages indiqués dans Richard et Giraud. *Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Richard et Giraud. Feller.

II. **HESSELS** (William). *Voy.* ESTIUS.

HÉSYCHASTE, tiré du grec *ésuchastés* ou mieux *hésuchastês*, c'est-à-dire *tranquille, qui est en repos*, et qui répond au mot français QUIÉTISTE. Ce nom fut donné d'abord à des moines grecs du XI° siècle qui, sous la conduite de Siméon le Jeune, abbé de Xérocace, s'adonnaient à la contemplation d'une manière particulière, et qui, dans la ferveur de leurs méditations, croyaient voir sortir de leur nombril une lumière qu'ils disaient être céleste, et semblable à la gloire du Thabor. Au commencement du XIV° siècle, Grégoire Palamas, moine du mont Athos, adopta les règles que Simon le Jeune avait prescrites pour la contemplation, et les accrédita. Dès lors Constantinople fut rempli d'Hésychastes ou Palamites. Cette démence y causa des disputes, et donna lieu à des assemblées d'évêques, à des censures, à des livres qui furent écrits pour et contre. L'abbé Barlaam, moine de Saint-Basile, visitant les monastères du mont Athos, condamna cette folie des moines; mais Grégoire Palamas prit la défense de ses moines, et fit condamner Barlaam dans un concile de Constantinople l'an 1341. De cette dispute absurde les protestants ont pris occasion de déclamer contre les mystiques en général, et contre la vie contemplative. Mais un

accès de démence survenu aux moines du mont Athos ne prouve que la faiblesse de leur cerveau. L'on peut avoir l'habitude de la méditation sans pour cela perdre l'esprit, et l'on peut être fou sans jamais avoir été contemplatif. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

I. **HESYCHIUS**, évêque égyptien qui souffrit le martyre pendant la persécution de Dioclétien et de Galérien, vers 310 ou 311. Hody l'identifie avec l'Hesychius qui revisa la Bible des Septante, et Fabricius, avec Hesychius d'Alexandrie le grammairien, auteur d'un *Lexique*. *Voy.* Euseb., *Hist. ecclés.*, l. VIII, c. XIII. Hieronym., *Præfat. in Paralipom.*, et *Præf. in quatuor Evang.*, tom. I, édit. des Bénéd. Hody, *De Biblior Textib. original.*; Oxford, p. 303.

II. **HESYCHIUS**, écrivain ecclésiasique, a laissé : 1° *Ad Theodulum Sermo compendiosus animæ perutilis de temperantia et virtute*, dans la *Biblioth. Patrum*, tom. XII, p. 194; — 2° une *Concordance des Évangélistes*, dans Combefis, *Novum Auctarium*, tom. I, p. 773, et dans Cotelier, *Eccles. græc. Monum.*, tom. III, part. I.

III. **HESYCHIUS**, évêque de Salonina en Dalmatie au commencement du ve siècle, était lié d'amitié avec saint Augustin et saint Jérôme. On a de lui une *Lettre* qui se trouve dans la correspondance de saint Augustin, n° CXCVIII, édit. des Bénéd. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV **HESYCHIUS**, prêtre de Jérusalem, vivait au ve ou au VIIe siècle. On a de lui un *Commentaire sur le Lévitique*, dont on a donné deux éditions latines; Bâle, 1527, in-fol.; Paris, 1581, in-8°. On lui attribue : 1° deux *Centuries de sentences*, en grec; Paris, 1563; — 2° *Capita in duodecim Prophetas minores et Esaiam*; Augsbourg, 1602, in-4°, et dans les *Critici sacri*; Londres, 1660, tom. VIII, p. 26; — 3° *Homiliæ de S. Maria Deipara*, dans la *Biblioth. vet. Patrum*, tom. II, p. 417; — 4° *De Resurrectione D. N. Christi*, et *De Hora tertia et sexta quibus Dominus fuisse crucifixus dicitur*, dans Combefis, *Novum Auctarium*. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XVII, p. 534. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr génér.*

HÉSYQUE (saint), disciple de saint Hilarion, fut le compagnon de ses travaux et de ses voyages. On célèbre sa fête le 30 octobre.

HÉTÉRODOXE, nom formé de deux mots grecs, dont le premier, *étéros*, signifie *autre*, et le second, *doxa*, veut dire *sentiment*, *opinion*. Or hétérodoxe se dit des personnes et des choses. Un *écrivain hétérodoxe* est celui qui tient ou qui enseigne un sentiment contraire à la doctrine catholique; comme une *proposition hétérodoxe* est une proposition contraire à une vérité catholique.

HÉTÉROUSIEN (*Heterousius*), mot grec qui signifie *d'une autre nature*; ce nom fut donné à une secte d'ariens, disciples d'Aetius, parce qu'ils disaient que le Fils de Dieu était d'une autre substance que le Père. Ces hérétiques appelaient les catholiques *Omoousiens*, qui veut dire *ceux d'une semblable substance*, ces derniers soutenant, en effet, que le Fils de Dieu est de la même substance que le Père. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HETEROUSIOS.

HETH, premier fils de Chanaan et père des Héthéens; il demeurait au midi de la terre promise, à Hébron et aux environs. *Voy.* Genèse, X, 5; XXIII, 3.

HÉTHALON, ville qui bornait la Terre promise du côté du septentrion. *Voy.* Ézéchiel, XLVII, 15; XLVIII, 1.

HETSRON. *Voy.* ESRON, n° II.

HÉTHÉENS, descendants de Heth. *Voy.* Juges, III, 5, etc.

HETTHIM, nom de lieu; c'est apparemment le pays qu'occupaient les Héthéens, descendants de Heth. *Voy.* Juges, I, 26.

HETTI, archevêque de Trèves, mort en 847, était frère de Warentrude, abbesse de Palz, et de Grimoald, abbé de Saint-Gall. Il monta sur le siége de Trèves en 814, et assista aux conciles d'Aix-la-Chapelle en 819, de Thionville en 821 et en 835, puis à ceux de Mayence en 829 et en 834. On a de lui deux *Lettres* adressées à Frotaire, évêque de Toul; on trouve une de ces Lettres dans la *Gallia Christiana*, tom. XIII. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, t. V.

HETTON. *Voy.* HATTON, n° I.

HETZEL ou **HEZEL** (Jean-Guillaume-Frédéric), théologien et orientaliste, protestant, né à Kœnigsberg en 1754, mort en 1829, fut successivement professeur de langues orientales à Giessen, conservateur de la bibliothèque de l'université de cette ville, et professeur de littérature orientale à l'université de Dorpat. Outre plusieurs ouvrages de grammaire hébraïque, chaldaïque, syriaque et arabe, on a de lui : 1° *Les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des notes explicatives*; Lemgo, 1780-1791, 10 vol.; — 2° *Dialogues pour servir de commentaires à la Bible*; Leipzig, 1785; — 3° *La Bible dans sa véritable forme*; Halle, 1786; — 4° deux traductions du *Nouveau Testament*, avec des notes explicatives; Dorpat et Leipzig, 1800-1809; — 5° *Nouvel Essai sur l'Épître aux Hébreux*; Leipzig, 1795, in-8°; — 6° *Dictionnaire de la Bible*; Leipzig, 1783-1785, 3 vol. in-8°; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Hetzel.

HETZER (Louis), Bavarois, fameux socinien du XVIe siècle qui a fait une traduction allemande de la Bible. Il s'aida dans ce travail de Jean Denck, socinien comme lui. Cette traduction fut supprimée presque partout à cause des erreurs qu'elle contient. Le nom de son auteur figure particulièrement dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, et *Compar.* l'art. DENCK.

HEUBNER (Henri-Léonard), protestant, né à Lauterbach, en Saxe, l'an 1780, mort en 1853, professa la théologie, et fut chargé de la direction du séminaire de Wittemberg. Il a laissé : 1° *Interpretatio miraculorum Novi Testamenti historico-grammatica*; Wittemberg, 1807; — 2° *Concordance biblique des choses et des mots*, faite d'après l'ouvrage de Büchner, en allemand; Halle, 1837-1840; 1844, 7e édit.; — 3° *Recueil de Sermons*, en allemand; ibid., 1854, 2 vol.; — 4° *Sermons*; Berlin, 1847; Magdebourg, 1851; — 5° *Commentaires pratiques du Nouveau Testament*, en allemand; Postdam, 1855; — 6° *Sermons de catéchisme*, en allemand; Halle, 1853 *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HEUMANN (Christophe-Auguste), théologien, né à Alstædt, dans le duché de Weimar, en 1681, mort en 1764, professa la théologie à l'université de Gœttingue. Il a laissé, outre un assez grand nombre d'écrits purement littéraires : 1° *Lutherus apocalypticus, hoc est historia ecclesiastica ex Johannea Apocalypsi eruta*; Eisenach, 1714; Hanovre, 1717; — 2° *Nova Sylloge dissertationum*; Rostock et Wisemar, 1752-1754, 2 part. in-8°; recueil de dissertations relatives surtout à la théologie et à l'histoire ecclésiastique; — 3° *Traduction du Nouveau Testament*, en allemand; Hanovre, 1748-150, in-8°; — 4° *Explication du Nouveau Testament*, en allemand;

ibid., 1750-1763, trad. en hollandais; — 5° *De Prudentia christiana;* 1761-1763, 12 part. in-8°; — 6° *Preuve que l'enseignement de l'Église réformée sur la Cène est la vraie;* Eisleben, 1764, in-4°; — 7° *Lactantii Opera, cum notis;* Iéna, 1736, in-8°. On doit reconnaître que les travaux bibliques d'Heumann n'ont pas une grande valeur exégétique; à côté de quelques explications assez heureuses on rencontre beaucoup d'erreurs et de paradoxes. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HEUNISCHIUS (Gaspard), écrivain allemand du XVIIe siècle, a donné : *Ætates Patrum et chronologia conciliorum;* in-8°; ouvrage tiré de l'*Histoire des conciles* du P. Labbe. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1678, p. 135, 1re édit., et p. 74, 2e édit.

HEURE. Il n'y a dans les livres saints aucun mot, ni hébreu, ni chaldéen, qui désigne les heures comme nous les entendons. Pour compter les parties du temps qui ont quelque analogie avec nos heures, on se servit d'abord des gnomons, qui ne donnaient que le midi, et ensuite d'horloges solaires. C'est au IVe livre des Rois (XX, 9-11) qu'il est question pour la première fois d'une horloge solaire. Mais, comme ni les uns ni les autres n'étaient d'aucun secours quand le soleil se trouvait caché par les nuages, on inventa les clepsydres, qu'on voit encore en usage dans la Perse au XVIIe siècle. Plus tard les Juifs divisèrent en quatre portions le temps de la présence du soleil sur l'horizon; chacune de ces divisions était de 3 heures. Et, comme en été le soleil est sur l'horizon plus longtemps qu'en hiver, les heures étaient plus longues dans la première saison que dans la seconde. Ces divisions du jour, qu'Ausone appelle *trihories*, se nommaient Ire, IIIe VIe et IXe heure. La Ire commençait au lever du soleil, et durait environ 3 de nos heures; la IIIe, qui commençait 3 heures après le soleil levé, finissait à midi; la VIe commençait à midi, et se terminait à peu près au moment où il est pour nous 3 heures après midi; enfin la IXe heure s'étendait depuis 3 heures après midi jusqu'au coucher du soleil; de sorte que la dernière heure de la quatrième division est la douzième du jour. Il est question de la IIIe, de la VIe et de la IXe heure dans les Actes des apôtres (II, 15; III, 1; X, 3, 9), comme destinées à la prière. C'est aussi de cette manière que saint Marc compte les heures (XV, 33). Les Juifs divisaient encore le jour en 12 heures, comprises dans les quatre trihories dont nous venons de parler; de manière que la Ire heure commençait au lever du soleil; la VIe répondait à midi, et la XIIe finissait au soleil couchant. C'est d'après cette division que saint Jean compte les heures (XI, 9; XIX, 14). Nous n'ignorons pas que presque tous les hébraïsants et la plupart des interprètes rendent le terme chaldéen *schahta* par *hora;* mais c'est à tort, selon nous, ce mot venant du verbe *scheha*, c'est-à-dire *jeter un regard*, et signifiant simplement *coup d'œil, clin d'œil* (en allemand *Augenblick*), et de là *moment, instant*, sens qui convient parfaitement aux divers passages où il se rencontre (Daniel, III, 6, 15; IV, 16, 50; V, 5), comme nous l'avons dit dans notre *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 173.

HEURES CANONIALES, nom donné à des prières vocales que toutes les personnes qui sont engagées dans les ordres sacrés doivent réciter tous les jours au temps marqué. On les appelle *Heures,* parce qu'on doit les réciter à certaines heures du jour ou de la nuit, selon l'usage des lieux, et *canoniales,* parce qu'elles ont été instituées par les canons et qu'elles doivent être dites par des personnes ecclésiastiques vivant canoniquement ou régulièrement. Ces heures sont au nombre de sept : Matines et Laudes, qui n'en font qu'une, puisqu'elles n'ont qu'une seule collecte; Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Ces sept heures représentent les sept dons du Saint-Esprit, les sept principaux bienfaits de Dieu et les sept mystères de la Passion de Notre-Seigneur, renfermés dans ces vers :

Hæc sunt septennis propter quæ psallimus horis :
Matutina ligat Christum, qui crimina purgat;
Prima replet sputis; dat causam Tertia mortis;
Sexta cruci nectit; latus ejus Nona bipartit;
Vespera deponit; tumulo Completa reponit.

C'est au XIIIe siècle que les Heures canoniales ont été réduites à leur forme actuelle; mais, quant à la substance, elles sont aussi anciennes que l'Église, puisque du temps des apôtres les premiers fidèles chantaient et récitaient des prières, des hymnes et des cantiques spirituels dans leurs assemblées (Actes, II. Ephes., V). *Voy.* Tertull., *De Jejun.*, n° X, etc. Cypr., *Lib. de Orat. domin.* Origen., *de Orat.*, n. XII. Clem. Alex., *Strom.*, l. VII, c. VI. D. Mabillon, *De Cursu gallicano,* à la suite de son ouvrage *De Liturgia gallicana.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud, qui, en sept paragraphes, traitent de la nature, du nombre et du temps de l'institution des Heures canoniales; de ceux qui sont obligés à les réciter; de la forme de la récitation; de la récitation particulière; de la récitation publique; de la manière de réciter ces Heures; des causes qui dispensent de les réciter, et des obligations de ceux qui manquent de les réciter. *Compar.* OFFICE DIVIN, MATINES, LAUDES, PRIME, etc.

HEURTAULT (Claude-Robert), capucin, né à Issoudun en 1717; l'époque de sa mort n'est pas connue. Il a travaillé avec plusieurs religieux de son Ordre aux ouvrages suivants : 1° *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques;* Paris, 1755 et suiv., 15 vol. in-12; — 2° une traduction latine et française des *Prophéties d'Habacuc;* ibid., 1775, 2 vol. in-12; — 3° une traduction latine et française de l'*Ecclésiaste;* ibid., 1771, in-12; — 4° *Nouvelle Version des Psaumes faite sur le texte hébreu;* ibid., 1762, in-12. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

HEUSET ou **HEUZET, HEUTZEL** (Jean), professeur du collége de Beauvais, né à Saint-Quentin vers l'an 1660, mort en 1728, a laissé parmi plusieurs ouvrages littéraires : 1° *Selectæ e Veteri Testamento Historiæ ad usum eorum qui linguæ latinæ rudimentis imbuuntur;* Paris, 1726, 2 part. in-12, et 1818, in-18; trad. en franç. par un anonyme; Bruxelles, 1751, in-12; Paris, 1764, in-12; — 2° *Selectæ e profanis scriptoribus Historiæ, quibus admixta sunt varia honeste vivendi præcepta, ex Scriptoribus iisdem deprompta,* etc.; Paris, 1727, in-12; cet ouvrage est précédé d'un court traité sur la religion. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1727, p. 275 et suiv. Rollin, *Traité des études*, l. I, c. III. Feller, *Biogr. univers.*, art. HEUTZEL. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. HEUZET.

HEUSSEN (Hugues-François **VAN**), oratorien, né à La Haye en 1654, mort en 1729, se fixa à Leyde, où il bâtit une église et un presbytère. Il donna asile à Neercassel, évêque de Castorie, patriarche de la petite Église, et qui en mourant le désigna pour son successeur; mais cette nomination ne fut pas confirmée, à cause des opinions jansénistes que professait Heussen. Le chapitre d'Utrecht lui donna pour-

tant, en 1700, le titre de provicaire. Il a laissé : 1° *Batavia Sacra, sive res gestæ apostolicorum virorum qui fidem Bataviæ intulerunt;* Bruxelles, 1714, in-fol.; — 2° *Historia episcoporum fœderati Belgii;* Leyde, 1719, in-fol.; ces deux ouvrages ont été traduits en hollandais par Van Rhyn. *Voy.* Sax, *Onomasticon,* tom. VI, p. 673. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HEUTZEL. *Voy.* HEUSET.

HEUZET. *Voy.* HEUSET.

HEVÆUS, un des fils de Chanaan et le fondateur des *Hévéens. Voy.* Genèse, X, 15, 17, et l'art. suiv.

HÉVÉENS, peuple issu d'Hevæus, fils de Chanaan. Ce peuple occupa d'abord le pays que les Caphtorins ou Philistins possédèrent dans la suite. Il y avait aussi des Hévéens à Sichem, à Gabaon et au delà du Jourdain, au pied du mont Hermon. *Voy.* Josué, XI, 19; XIII, 4, etc.

I. **HÉVILA**, fils de Chus, peupla, selon Bochart, la partie de l'Arabie Heureuse où l'Euphrate et le Tigre se réunissent pour se décharger dans le golfe Persique. *Voy.* Genèse, X, 7.

II. **HÉVILA**, fils de Jectan, dont les descendants se répandirent dans le pays d'Hévilath. *Voy.* Genèse, X, 29, et HÉVILATH.

HÉVILATH, pays qui produisait de l'or excellent et autour duquel coulait le Phison ou Phasis. On croit que ce pays est la Colchide. *Voy.* Genèse, II, 11, 12, et les commentateurs sur ce passage.

HEXAMÉRON, mot dérivé du grec, et qui signifie *six jours.* On a donné ce nom aux commentaires ou traités, tant anciens que modernes, faits sur les premiers chapitres de la Genèse et l'histoire de la création du monde, qui se fit en six jours; mais on l'a consacré plus particulièrement à désigner les ouvrages de saint Basile et de saint Ambroise dans lesquels il est traité de l'ouvrage des six jours du divin Créateur. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon.*

HEXAPLES. *Voy.* EXAPLES.

HEY (Jean), anglican, né en 1734, mort à Londres en 1815, professa la théologie au collége Sydney, et occupa successivement les rectorats de Passenham, dans le comté de Northampton, et de Calverton, dans le comté de Buckingham. Ses ouvrages sont, outre un *Poëme sur la Rédemption :* 1° *Lectures on Divinity;* 1796-1798, 4 vol. in-8°; — 2° *Discourses on the malevolent Sentiments;* 1801, in-8°; — 3° *Observations on the Writings of S. Paul;* 1811, in-8° *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HEYDENREICH (Charles-Henri), philosophe protestant, né à Stolpen, en Saxe, en 1764, mort en 1801, professa à l'université de Leipzig. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Nature et Dieu d'après Spinosa;* Leipzig, 1788; — 2° *Observations sur la philosophie de la religion naturelle;* ibid., 1790-1791, 2 vol.; — 3° *Manuel philosophique à l'usage des croyants intelligents;* ibid., 1796-1799, 4 vol.; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs autres écrits de cet auteur.

HEYENDAL (Nicolas), religieux augustin, né à Walhorn, au duché de Limbourg, en 1658, mort l'an 1733, enseigna la théologie et l'Écriture sainte à l'abbaye de Rolduc, dont il fut fait abbé en 1711. On lui doit : 1° *Lettres ecclésiastiques sur la vie et les devoirs des ministres de l'Église,* en latin; Liége, 1703, in-12; — 2° *Orthodoxie de la foi et de la doctrine de l'abbé et des chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye de Rolduc,* etc.; en latin et en français; — 3° quelques autres *Écrits* en latin *sur les matières de la grâce,* suivant les principes de l'université de Louvain, 1710, 1712, 1714; — 4° quelques *Mémoires sur des affaires de politique et de juridiction :* 1728. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HEYLA. *Voy.* VELIA.

HEYLIN ou **HEYLLEN** (Pierre), théologien anglican, né à Burford, dans le comté d'Oxford, en 1600, mort à Londres en 1662, fut successivement chapelain du roi, recteur d'Hemmingford, chanoine de Westminster et curé d'Houghton. La guerre civile lui fit perdre ses places; mais il les recouvra au rétablissement de Charles II. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *History of that most famous saint and soldier of Jesus-Christ, S. George of Cappadoce;* 1631; — 2° *History of the Sabbath;* 1636, in-4°; — 3° *Theologia veterum, the sum of the christian theology contained in the creed, according to the Greeks and Latins;* Londres, 1654, in-fol.; — 4° *Ecclesia vindicata, or the church of England justified;* ibid., 1658, in-8°; — 5° *History of the reformation of the church of England from the first preparations to it made by king Henri VIII until the legal settling and establishing of it under the queen Elisabeth;* Londres, 1661, in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses,* tom. II. Moreri, édit. de 1759. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HEYTO. *Voy.* HATTON, n° II.

HEYWOOD (Olivier), théologien non-conformiste, né à Little-Lever, dans le comté de Lancastre, en 1629, mort en 1702, a laissé plusieurs traités de piété, dont les principaux sont : 1° *Heart's treasure;* 1667; — 2° *Israel's Lamentations;* 1681. *Voy.* Chalmers, *General Biographical Dictionary.* La *Nouvelle Biographie générale.*

HÉZÉCHIEL, une des vingt-quatre familles sacerdotales; elle occupait le vingtième rang dans le service du temple. *Voy.* I Paralip., XXIV, 16.

HÉZÉCI, fils d'Elphaad, un des descendants de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 17.

HÉZÉCIAS, Israélite dont la famille, au nombre de quatre-vingt-dix-huit personnes, revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, VII, 21.

HÉZECQUES (Raymond de), dominicain, né à Valenciennes, vers l'an 1584, mort en 1670, fut aumônier particulier de Marie de Médicis, qui le nomma prédicateur de la cour. On a de lui : 1° *Doctes et rares sermons pour tous les jours de Carême, prononcés en Portugal par R. P. F. Antoine Feo, de l'Ordre de Saint-Dominique;* nouvelle traduct. française; Paris, 1618, in-8°; — 2° *Isaïas, inter majores prophetas primus, A. R. P. Hieronymo Oleastro Lusitano, quondam inquisitore, commentariis illustratus;* ibid., 1622, in-fol.; — 3° *L'Homme de douleurs, son art de pleurer et son salaire;* ibid., 1646, in-fol. *Voy.* le P. Échard, *Biblioth. Ordin. Prædic.*, tom. II. Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. des dix-sept provinces des Pays-Bas,* tom. XII. La *Nouv. Biogr. génér.*

HEZÉL. *Voy.* HETZEL.

HÉZION, père de Tabremon, roi de Syrie. *Voy.* III Rois, XV, 18.

HÉZIR, un des chefs des vingt-quatre classes des Lévites. *Voy.* I Paralip., XXIV, 15.

HHADET, ancienne ville épisc., aujourd'hui déserte, mais célèbre dans l'histoire des Maronites par la résistance qu'elle opposa aux attaques des Sarrasins, qui la tinrent assiégée pendant sept ans. Les noms de ses évêques ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

HIALSA. *Voy.* Dalda.

HIBERNALE. *Voy.* Iverneaux.

HIBERNIE. *Voy.* Irlande.

HIBOU ou **CHAT-HUANT** (*Bubo, ulula, noctua, nycticorax*), animal mis par Moïse au nombre des animaux impurs. *Voy.* Lévitiq., xi, 17.

HICKI (Antoine), en latin *Antonius Hiquæus*, de l'Ordre de Saint-François, né dans le comté de Clare, en Irlande, mort à Rome en 1641, était très-versé dans la philosophie, la théologie scolastique et morale, l'Écriture sainte, les conciles, les saints Pères, le droit canon, l'histoire ecclésiastique et les controverses. Il professa la théologie à Cologne et à Louvain, et il devint supérieur du couvent de Saint-Antoine dans cette dernière ville. Le P. Wading l'appela à Rome pour l'aider dans son ouvrage sur les Annales de son Ordre. Il a laissé : 1° *Nitela Franciscanæ religionis, et abstersio sordium, quibus eam conspurcare frustra tentavit Abrahamus Bzovius*; Lyon, 1627, in-4°, sous le nom de *Dormitius Thadæus*, nom qu'il portait dans le monde avant d'être religieux; — 2° *In Quartum sententiarum juxta mentem Scoti*; Lyon, 1639, 3 vol. in-fol.; — 3° plusieurs manuscrits. *Voy.* Wading. Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 108. Richard et Giraud, qui donnent les titres des manuscrits de Hicki.

HIDACIUS. *Voy.* Idace, n° I.

HIDULPHE ou **HILDULFE** (saint), archevêque de Trèves, né en Bavière, mort vers l'an 707, gouvernait son diocèse avec beaucoup de fruit, lorsqu'il résolut d'imiter les solitaires des Vosges, dont il avait entendu parler. Il obtint des moines d'Estival et de Senones la permission de s'établir dans un lieu qui, depuis, fut appelé Moyen-Moutier, et qui avait à l'orient l'abbaye de Senones, au couchant celle d'Estival, au midi celle de Jointure, qui est aujourd'hui la ville de Saint-Dié, et au nord Bodon-Munster. Il eut près de trois cents moines sous son administration. *Voy.* les *Acta Benedic.*, t. IV D. Belhomme, *Histoire du monastère de Moyen-Moutier*.

HIEL, Israélite de la ville de Béthel qui rebâtit Jéricho, malgré l'anathème prononcé par Josué contre celui qui la rétablirait. *Voy.* Josué, vi, 26. III Rois, xvi, 34.

HIÉRACAS ou **HIÉRAX**, hérésiarque, médecin de profession, né à Leontium ou Léontopole, en Égypte, vivait vers l'an 279. Il enseignait que l'âme seule de l'homme ressusciterait et non pas la chair, et qu'ainsi la résurrection serait seulement spirituelle. Il condamnait le mariage, et refusait le salut aux enfants qui, étant morts avant d'avoir atteint l'âge de raison, n'avaient pas eu le mérite du combat. Enfin, renouvelant les erreurs des Melchisédéchiens, il disait que Melchisédech était le Saint-Esprit. *Voy.* S. Épiphane, *Hær.* 67. Baronius, *Annal.*, ad ann. 287. Pratéole, *Elenchus omnium Hæretic.* Tillemont, *Mémoires*, tom. IV. Bergier, *Diction. de théologie*.

HIÉRACIENS ou **HIÉRACITES**, hérétiques, disciples de Hiéracas. *Voy.* l'article précédent.

HIÉRA-PÉTRA, appelée aujourd'hui *Géra-Pétra*, siége épisc. de l'Illyrie orientale; situé dans l'île de Crète, près du mont Ida. On en connaît sept évêques, dont le premier, Thomas, siégeait du temps de Jean XXII. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 266. Richard et Giraud.

I. **HIÉRAPOLIS**, ville épisc. de la Phrygie Salutaire, sous la métropole de Synnade. On trouve dans l'*Oriens Christ.* (tom. I), sous le titre d'*Hiérapolis de la Phrygie Salutaire*, dix-neuf évêques, dont quelques-uns sont attribués à Hiérapolis de la Phrygie Pacatienne. Le premier de ces évêques fut Héris, qu'on dit avoir été ordonné par l'apôtre saint Philippe, à qui il avait sauvé la vie. Cette ville a eu, en outre, huit évêques latins, dont le premier fut Jean Ier; après lui le siége vaqua longtemps, et Nicolas V y nomma en 1449. *Voy.* Lequien. *Oriens Christ.*, tom. I, p. 832, et tom. III, p. 1123.

II. **HIÉRAPOLIS**, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, et celle dont parle saint Paul dans son Épître aux Colossiens (iv, 13). Ce n'était d'abord qu'un simple évêché suffragant de Laodicée; mais lorsque la Phrygie Pacatienne fut divisée en deux provinces, Hiérapolis devint la métropole de la seconde Phrygie Pacatienne. Cette ville a eu aussi des évêques latins; nous n'en connaissons que deux; le premier fut Antoine d'Alexandrie, nommé par Clément VI en 1346. Vers l'an 170, on tint dans cette ville un concile contre Montan et Théodore le Corroyeur. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 978. Richard et Giraud.

III. **HIÉRAPOLIS**, ville épisc. et métropolitaine de la province Euphratéenne, dans la Syrie, au diocèse d'Antioche. Les Syriens l'appelaient *Mabog* ou *Maboug*, et les Grecs, *Bombice*. Cette ville a eu dix évêques, dont le premier, Philotime, assista au concile de Nicée. Les Latins s'étant rendus maîtres d'Hiérapolis au xie siècle, y placèrent un archevêque de leur rite, François, qui siégeait vers l'an 1136. Il y a eu aussi à Hiérapolis un évêque arménien, nommé Jean, qui fut envoyé à Grégoire XIII par Azarie, catholique de Sis. L'an 445 on a tenu un concile dans cette ville. *Voy.* Evagr., l. VI, c. xx. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 926; tom. III, p. 1194; tom. I, p. 1423. Richard et Giraud.

IV. **HIÉRAPOLIS**, ville épisc. de la province d'Isaurie, au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie, dont Paul était évêque quand il souscrivit la lettre de sa province à l'empereur Léon. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1026.

HIÉRARCHIE, mot dérivé du grec, et qui signifie *sacrée principauté*. Il se dit 1° de la subordination qui est entre les divers chœurs des anges; saint Denis l'Aréopagite en distingue neuf, qu'il divise en trois *hiérarchies*; 2° de l'inégalité de pouvoirs qui existe entre les pasteurs et les ministres de l'Église. Sous ce rapport, la hiérarchie est un pouvoir bien ordonné de personnes sacrées qui ont une juste supériorité sur leurs sujets; c'est, suivant la juste remarque de Devoti, un pouvoir que Jésus-Christ a accordé à ses apôtres et à leurs légitimes successeurs, pour gouverner l'Église et y distribuer les divins mystères. D'après la définition du concile de Trente, la hiérarchie ecclésiastique est composée des évêques, des prêtres et des ministres. Mais le concile n'ayant pas expliqué ce qu'il entendait par *ministres*, beaucoup de théologiens soutiennent que les sous-diacres et les clercs inférieurs ne font point partie de la hiérarchie, parce qu'ils ne sont pas d'institution divine. La définition de ce concile a été faite contre les luthériens et les calvinistes, qui soutiennent que la hiérarchie est une institution purement humaine, malgré le témoignage de saint Paul le plus formel, et l'usage établi dans l'Église, depuis le temps des apôtres, de distinguer trois rangs dans la hiérarchie. *Voy.* Actes, xx, 28. I Corinth., xii, 5, 28. Éphés., iv, 11.

I Timoth., IV, 17. Tite, I, 5. Conc. Trid., *sess.* XXIII, can. 6. D. Macri *Hierolexicon.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Richard et Giraud. Bergier. Mgr Malou, évêque de Bruges, *Mandement de Carême pour l'année* 1857. Ce mandement, dans lequel l'auteur montre la beauté, la force et l'autorité de la hiérarchie de l'Église, a été reproduit dans l'*Encyclop. cathol., Supplément*, à la suite de l'art. de Bergier, qui y a été également reproduit.

HIÉRARCHIQUE, qui appartient à la hiérarchie; se dit des personnes et des choses.

HIÉRARQUE, qui est de la hiérarchie; se dit exclusivement des personnes.

HIÉRAX. *Voy.* HIÉRACAS.

HIÉRÉMIAS. *Voy.* JÉRÉMIE, nº IX.

HIÉRISSE, autrefois *Apollonia*, ville épisc. de la province de Macédoine, au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Thessalonique, et située au pied du mont Athos. Elle est appelée *Hiérisse* ou *Montagne sainte*, parce que les moines y sont en grand nombre. L'évêque gouverne tous ces monastères. On en connaît trois évêques, dont le premier, David, siégeait en 1564. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 100. Richard et Giraud.

HIERIUS. *Voy.* PIERIUS, nº I.

HIEROCÉSARÉE, ville épisc. de Lydie, située au diocèse d'Asie, sous la métropole de Sardes. On en connaît trois évêques, dont le premier, Cossinius, assista au concile de Constantinople, tenu sous Flavien. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 889. Richard et Giraud.

HIÉROCLÈS, philosophe néo-platonicien, vivait à Alexandrie au Ve siècle. Il a laissé, entre autres écrits : 1º un *Commentaire* sur les Vers dorés de Pythagore, qui a été traduit et publié en latin: Padoue, 1474, in-4º; Rome, 1475, 1793, 1795, in-4º, et ailleurs; en grec avec une traduction latine, par J. Courtier; Paris, 1583, in-12, etc.; en français sous ce titre : *Institution divine contre les athéistes;* Lyon, 1560, in-8º, et Paris, 1706, in-12; — 2º *Sur la Providence et le destin, et sur la conciliation de la liberté de l'homme avec toute la puissance divine,* dont on trouve des extraits dans la *Bibliothèque de Photius*, Morelli les a publiés séparément; Paris, 1593, 1597, in-8º. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HIÉROGLYPHE, mot dérivé du grec, et qui signifie *figure, emblème, symbole mystérieux; signe des choses sacrées.* Il y a dans les théologies païenne, juive et chrétienne, des hiéroglyphes qui sont des images des choses divines, surnaturelles et sacrées.

HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS. On entend par cette expression les inscriptions en écriture symbolique dont les anciens monuments de l'Égypte sont couverts. Les incrédules du XVIIIe siècle prétendaient trouver dans ces inscriptions un argument contre la chronologie biblique. A des assertions purement gratuites les défenseurs de nos Livres saints opposaient la tradition de tous les peuples; mais ce témoignage n'avait pas pour les incrédules une autorité suffisante, parce qu'il n'offrait qu'un moyen indirect de démonstration. Ils semblaient oublier que leur prétention ne s'appuyait sur aucun fondement solide; leurs raisonnements n'avaient pour base que les explications les plus arbitraires. Aujourd'hui cette ressource même leur fait défaut, puisque les hiéroglyphes, expliqués d'une manière plus scientifique, et par conséquent plus sûre, confirment la vérité de la chronologie mosaïque. *Voy.* CHAMPOLLION.

HIÉROLOGIE (*Hierologia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *discours sur les choses saintes, bénédiction;* ce terme désigne plus spécialement la bénédiction nuptiale chez les Grecs.

HIÉROMNÉMON, mot grec qui signifie *sacré avertisseur;* c'est ainsi qu'on nommait un officier de l'Église grecque; c'était un diacre dont la principale fonction, dans les cérémonies, était de se tenir derrière le patriarche, et de lui montrer les oraisons qu'il devait dire; il le revêtait aussi de ses habits pontificaux. Si l'hiéromnémon était prêtre, il n'habillait point le patriarche. *Voy.* Codin, *De Off.*, c. I. D. Macri *Hierolexicon.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

HIÉRONIMO *Voy.* FRANÇOIS, nº III.

HIÉRONYME, officier de l'armée d'Antiochus Eupator, que Lysias avait laissé dans la Judée après l'accord conclu entre les Juifs et Antiochus, accabla les Juifs de mauvais traitements pour les obliger à rompre le traité. *Voy.* II Machab., II, 2.

HIÉRONYMITES et **HIÉRONIMITES.** *Voy.* JÉRONIMITES.

HIÉROPHYLAX. *Voy.* JÉROPHYLAX.

HIÉROSCOPIE, sorte de divination, qui consistait à examiner les victimes et tout ce qui se passait durant le sacrifice pour présager quelque événement.

HIGIOSIDIRE, *Voy.* HAGIOSIDÈRE.

I. **HILAIRE** (saint), pape, que l'on fait originaire de Sardaigne, mort en 467, succéda à saint Léon le Grand en 461. Il condamna de nouveau Nestorius et Eutychès, confirma les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine, rétablit le bon ordre parmi le clergé des Gaules Viennoise, Narbonnaise et Lyonnaise, tint à Rome, le 17 novembre 465, un concile dans lequel il fit un grand nombre de bons règlements, et empêcha que les Grecs n'introduisissent à Rome les hérésies qui régnaient en Orient. On célèbre sa fête le 10 septembre. Il nous reste de saint Hilaire : 1º des *Lettres*, qui se trouvent dans Labbe, *Conciles*, t. IV, p. 1032-1047; — 2º des *Décrets* qui ont été publiés dans C. Lupus, *Variorum Patrum Epistolæ;* Louvain, 1682, 2 vol. in-4º. *Voy.* Anastase, *In Vit. Pontif.* Baronius, *Annales*, ad ann. 461. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, tom. XV, p. 1 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **HILAIRE**, diacre de l'Église de Rome, vivait au IVe siècle. Envoyé par le pape Libère au concile de Milan pour défendre l'orthodoxie devant l'empereur Constance, il s'acquitta de sa mission avec tant de vigueur et si peu de ménagements pour ce prince, que Constance le fit battre de verges et le condamna à l'exil. Plus tard Hilaire embrassa le schisme des Lucifériens. On lui attribue : 1º *Commentarius in Epistolas Pauli*, publié avec les *Œuvres* de saint Ambroise; — 2º *Quæstiones Veteris et Novi Testamenti*, insérées parmi les *Œuvres* de saint Augustin.

III. **HILAIRE** (saint), évêque de Poitiers, docteur de l'Église, mort vers l'an 367, fut d'abord marié, et eut une fille. La lecture des livres saints le détermina à se convertir, et il se fit baptiser avec sa femme et sa fille. L'an 353 il fut élu évêque de Poitiers, et dès lors il se montra un des plus ardents défenseurs de la foi. Il assista en 335 au concile de Milan, puis à celui de Béziers, d'où il fut exilé en Phrygie par les artifices de Saturnin d'Arles. L'an 359 il parut au concile de Séleucie, où il justifia les évêques des Gaules, que les ariens avaient accusés de

sabellianisme. L'an 360 il revint à Poitiers, assembla divers conciles dans les Gaules, où il éclaira plusieurs évêques qui s'étaient laissé induire en erreur, et l'an 362 il alla en Italie, où il dénonça à l'empereur Valentinien les fourberies d'Auxence, évêque de Milan. Saint Hilaire était déjà honoré comme docteur dans quelques églises particulières, lorsque Pie IX, à la demande du concile de Bordeaux, l'a déclaré docteur de l'Église universelle, et a prescrit pour le jour de sa fête, qui est le 14 janvier, la messe et l'office des docteurs. Les *Œuvres* de saint Hilaire ont été réunies et publiées par D. Coustant, de la congrégation de Saint-Maur; 1693, in-fol., et par le marquis Scipion Maffei; Vérone, 1730, avec des additions. *Voy.* saint Jérôme, *Præf. in lib. VIII, comment. in Isaiam. Epist. XLIX ad Paulin,* et *CXXVI ad Marcellam.* Saint Augustin, *De Doctr. christ.,* l. II, ch. XL. *De Trinit.,* nº 11. Sozomène, *Hist. ecclés.,* l. III, c. XIV, et l. V, c. XIII. D. Ceillier, tom. V. La *Défense de saint Hilaire,* par D. Petit-Didier, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, contre Ellies Dupin, qui se trouve dans le t. II des *Remarques* de ce bénédictin sur la *Biblioth. des Aut. ecclés.* de Dupin. Richard et Giraud, qui donnent une analyse des ouvrages de saint Hilaire, citent les endroits remarquables de la doctrine du grand évêque sur le dogme, la morale et la discipline, ses sentences spirituelles, et le jugement qui a été porté sur ses œuvres par les Pères qui sont venus après lui, et par saint Jérôme en particulier. Bergier, *Diction. de théol.*

IV. **HILAIRE** (saint), archevêque d'Arles, né sur les confins de la Lorraine et de la Bourgogne vers l'an 401, mort le 5 mai 449, fut arraché au siècle par saint Honorat, alors abbé de Lérins. Il entra dans ce monastère, d'où on l'arracha pour l'obliger de succéder à saint Honorat sur le siége d'Arles vers l'an 429. Il pratiqua les mêmes austérités que dans le cloître, montra la plus grande charité envers tous, établit à Arles une communauté de personnes pieuses, et présida aux conciles de Riez en 439, et à ceux d'Orange en 441 et en 444. Chélidoine, qui, dit-on, était évêque de Besançon, avant été déposé dans cette assemblée pour cause d'irrégularité, en appela au pape saint Léon Ier; ce souverain pontife, circonvenu par les ruses de Chélidoine, censura les actes de saint Hilaire, qui, sans céder, mit cependant tout en œuvre pour calmer l'esprit de saint Léon. Saint Hilaire, dont on célèbre la fête le 5 mai, a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus authentique est la *Vie de saint Honorat, évêque d'Arles;* on la trouve dans Bollandus, au 16 janvier. Le P. Quesnel a réuni toutes les œuvres qui portent le nom de saint Hilaire dans son *Appendice* aux œuvres de saint Léon; mais nous devons faire observer que cette édition de saint Léon a été mise à l'*Index* par un décret du 22 juin 1676. *Voy.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés.,* tom. XV. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. II, p. 262 et suiv. D. Ceillier, tom. XIII, p. 523 et suivantes. Richard et Giraud.

V. **HILAIRE** ou **HILIER** (saint), compagnon de saint Florentin, souffrit le martyre en Bourgogne. *Voy.* FLORENTIN.

VI. **HILAIRE** ou **HILAR, ILAR** (saint), abbé de Galliata, en Italie, né en Toscane en 476, mort le 15 mai 558, se retira à l'âge de douze ans dans une solitude du mont Apennin, pour y vivre dans les exercices de la vie monastique. Le bruit de sa réputation lui attira un grand nombre de disciples, parmi lesquels on cite Olybre, riche seigneur de Ravenne, qui lui donna des terres qu'il possédait dans le voisinage de cette solitude. Saint Hilaire y bâtit un monastère, qu'il appela *Galliata,* du nom d'un village voisin; mais plus tard on changea ce nom en celui de *Saint-Ilar,* son fondateur. Théodoric, roi des Goths, protégea également Hilaire, qui gouverna sa communauté avec sagesse pendant près de cinquante ans. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

VII. **HILAIRE** (saint), en latin *Sanctus Hilarius,* abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Languedoc, au diocèse et à deux lieues de Carcassonne. Placée d'abord sous l'invocation de Saint-Saturnin, martyr, elle prit plus tard le nom de Saint-Hilaire, évêque de Carcassonne, qui y fut inhumé, et qui passait pour son fondateur. Charlemagne donna de grands biens à ce monastère. *Voy.* l'*Hist. ecclés. et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne,* p. 32, 33, 59 et 60. La *Gall. Christ.,* tom. VI, p. 1009. Richard et Giraud.

VIII. **HILAIRE-LE-GRAND (SAINT-),** en latin *Sanctus Hilarius Magnus,* ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Poitiers. Saint Grégoire de Tours en parle comme de la plus noble et de la plus ancienne abbaye de cette ville. Cette abbaye fut sécularisée, et devint église collégiale. *Voy.* la *Gall. Christ.,* tom. II, col. 1223, nouv. édit. Richard et Giraud.

HILAR (saint). *Voy.* HILAIRE, nº VI.

HILARET. *Voy.* HYLARET.

HILARIANUS ou **HILARIO** (Julius), écrivain ecclésiastique du IVe siècle, a laissé : 1º *Expositum de die Paschæ et mensis,* inséré dans l'édition de Lactance; Paris, 1712, et dans Galland, *Bibliotheca Patrum,* tom. VIII, Append. II, p. 745; Venise, 1772, in-fol.; — 2º *De mundi Duratione,* ou *De Cursu temporum,* dans la *Bibliotheca Patrum,* Append.; Paris, 1579, et dans Galland, *Biblioth. Patrum,* tom. VIII, p. 235. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. Latina mediæ et infimæ ætatis.* Richard et Giraud.

HILARIE (sainte), martyre et mère de sainte Afre. *Voy.* AFRE.

HILARIN (saint), solitaire et martyr, fut le compagnon de saint Donat, évêque d'Arezzo. On célèbre sa fête le 16 juillet. *Voy.* DONAT, nº I.

HILARIO. *Voy.* HILARIANUS.

I. **HILARION** (saint), instituteur de la vie monastique en Palestine, né à Thébathe ou Tabathe, vers l'an 291, mort vers l'an 371, était issu de parents païens. Il se convertit vers l'an 306, et demeura pendant deux mois auprès de saint Antoine, qui l'instruisit des pratiques de la vie solitaire. Après la mort de ses parents, il partagea son bien entre ses frères et les pauvres, et se retira dans un désert à deux lieues et demie du bourg de Magume. Il vécut dès lors dans d'incroyables austérités, opéra un grand nombre de miracles, établit plusieurs monastères dans la Palestine et dans la Syrie, et se rendit en Égypte pour assister à l'anniversaire de la mort de saint Antoine. Il mourut dans l'île de Chypre, où il s'était réfugié pour échapper à tous les regards. On célèbre sa fête le 21 octobre. *Voy.* saint Jérôme, *Vit. Hilarion.* Sozomène, *Hist. ecclés.,* l. III, c. XIV, et l. V, c. IX. Richard et Giraud.

II. **HILARION**, moine grec du XVe siècle, a fait, selon le sentiment des Latins, un *Traité du pain azyme dans l'Eucharistie,* inséré par Allatius dans sa *Foi orthodoxe,* tom. I.

III. **HILARION**, capucin, né à Milan, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : *Elogia et icones plurium virorum illustrium, qui in ordine minoritano ante reassumptam a capucinis habitus formam, eodem induti floruerunt;* Milan, 1664, in-fol. *Voy.* le P Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. II, p. 82.

IV. **HILARION**, capucin, prédicateur, né à Nolay, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *La Gloire du Tiers-Ordre de Saint-François,* ou *l'Histoire de son établissement et de ses progrès;* Lyon, 1694, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1695. Richard et Giraud.

I. **HILDEBERT** ou **HILDEVERT, DATLEVERT** (saint), en latin *Hildebertus, Ildevertus, Datlevertus*, évêque de Meaux, mort le 27 mai, vers l'an 680, fut mis sous la discipline de saint Faron, vers l'an 632. Il donna tant d'exemples de douceur, d'humilité, de charité et de pénitence, qu'après la mort de saint Faron il fut appelé à lui succéder sur le siége de Meaux. La ville de Gournai, en Normandie, le reconnaît pour son patron, et on célèbre sa fête principale le 27 mai. *Voy.* Bollandus, tom. VI de mai. D. Mabillon, *Prélimin. sur le* IIe *et le* IIIe *siècle bénédict.*, et *Notes sur la Vie de saint Faron.* D. Toussaint Duplessis, *Histoire de l'Église de Meaux,* tom. I, p. 62 et 63. Richard et Giraud.

II. **HILDEBERT**, archevêque de Tours, né au château de Lavardin, dans le Vendomois, vers l'an 1057, mort vers l'an 1133, fut nommé évêque du Mans en 1097, puis archevêque de Tours en 1125. Il gouverna ces deux diocèses avec sagesse et fermeté. Il assista aux conciles d'Angoulême, de Reims, de Chartres, de Latran et d'Étampes. Dans la Bibliothèque des Pères et dans quelques martyrologes, on lui donne le titre de *saint;* mais l'éditeur de ses *Œuvres* ne lui donne que celui de *vénérable.* Il a laissé : 1° quelques *Opuscules théologiques;* — 2° des *Lettres;* — 3° une *Paraphrase du Canon de la messe;* — 4° deux *Proses* sur la *Nativité de Notre-Seigneur.* Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Beaugendre en 1708, in-fol. *Voy.* Bellarmin, *De Scriptor.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XXII, p. 12 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le Corvaisier, *Hist. des évêques du Mans.* B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, tom. II. La *Nouvelle Biographie générale.*

I. **HILDEBRAND.** *Voy.* GRÉGOIRE, n° VII.

II. **HILDEBRAND** ou **HILDEBRANDT** (Joachim), protestant, né à Walkenried, dans le comté de Hohenstein, en 1623, mort à Zell en 1681, professa la théologie à l'université de Helmstædt. On lui doit un très-grand nombre d'ouvrages, dont les plus connus sont : 1° *Enchiridion de primitivæ Ecclesiæ sacris publicis, templis et diebus festis:* Helmstædt, 1652, 1702, 1718, in-4°; — 2° *Sacra publica veteris Ecclesiæ in compendium redacta;* ibid., 1702, in-4°; — 3° *De Diebus festis Libellus;* ibid., 1706, in-4°; — 4° *De veterum Concionibus;* ibid., 1661, in-4°; — 5° *Sacrarum antiquitatum de precibus veterum christianorum Libellus;* ibid., 1701, in-4°; — 6° *Rituale orantium;* ibid., 1656, in-4°; — 7° *Rituale baptismi veteris;* ibid., 1699, in-4°; — 8° *Rituale eucharistiæ veteris Ecclesiæ;* ibid., 1712, in-4°; — 9° *Primitivæ Ecclesiæ Offertorium pro defunctis;* ibid., 1707, in-4°; — 10° *De Nuptiis veterum christianorum Libellus;* ibid., 1714, in-4°; — 11° *Historia conciliorum;* ibid., 1707, in-4°; — 12 *Libellus de hæresibus;* ibid., 1710, in-4°; — 13° *Veteris Ecclesiæ martyrum, imprimis et S. Patrum, Ars bene moriendi,* etc.; ibid., 1719, in-4°; en allemand; 1744, in-4°; — 14° *Institutiones sacræ;* ibid., 1660; réimpr. sous ce titre : *Theologia dogmatica;* ibid., 1692, in-8°. *Voy.* Ladvocat, *Dict. hist. portat.*

HILDEFONSE. *Voy.* ILDEFONSE, n° I.

HILDEGAIRE, évêque de Meaux, mort vers l'an 874, fut d'abord moine de l'abbaye de Saint-Denis. Il assista en 855 au concile de Bonneuil, en 858 au concile de Kiersy, en 859 au concile de Savonnières, en 860 aux conciles d'Aix-la-Chapelle et de Tousi, en 862 aux conciles de Piste et de Soissons, et en 866 aux conciles de Soissons et de Verberie. Il a laissé une *Vie de saint Faron,* évêque de Meaux, donnée par Mabillon, *Acta SS. Ord. Benedict.*, tom. II. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VIII, col. 1604. L'*Hist. littér. de la France,* tom. V, p. 474. La *Nouv. Biogr. génér.*

HILDEGARDE (sainte), vierge, abbesse du Mont-Saint-Rupert ou Robert, née à Spanheim, dans le diocèse de Mayence, en 1098, morte le 17 septembre 1178, se retira sur la montagne de Saint-Disibode, où elle vécut en recluse, puis dans un lieu appelé Bingue. Elle bâtit, non loin de là et près de Mayence, un monastère appelé *Mont-Saint-Rupert,* dont elle fut supérieure. Elle fut favorisée dès sa jeunesse de visions célestes, et sa réputation s'étendit jusqu'à Rome. Elle écrivit ces visions, qui, ayant été examinées, furent déclarées par Eugène III conformes à la foi de l'Église. On célèbre sa fête le 17 septembre. Elle a laissé : 1° trois livres de révélations, sous ce titre : *Scite vias;* Cologne, 1566, in-4°; — 2° *Libri quatuor elementorum;* Strasbourg, 1533, in-fol.; — 3° *Commentaire sur la Vie de saint Benoît;* — 4° *Vies de saint Disibode et de saint Rupert;* — 5° des *Lettres,* qui se trouvent dans la *Biblioth. des Pères* et dans D. Martenne. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Cologne en 1566, in-4°. *Voy.* les Bollandistes. Richard et Giraud.

HILDEGONDE (sainte), vierge, née à Nuitz, au diocèse de Cologne, morte à Schonange le 20 avril 1188, appartenait à une famille noble et riche. Son père l'emmena avec lui dans la Palestine, lui fit prendre des habits d'homme, et lui donna le nom de Joseph. C'est sous ce nom qu'à son retour de Jérusalem elle entra dans l'abbaye de Schonauge, située près d'Heidelberg, et qui appartenait à l'Ordre de Cîteaux. Elle y vécut d'une manière si sainte et si prudente, que ce fut seulement après sa mort que l'on découvrit son sexe. Les martyrologes d'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Ordre de Cîteaux et de Saint-Benoît, marquent sa fête au 20 avril; mais son culte ne paraît autorisé par aucun décret du Saint-Siége. On a sa *Vie* par Cæsarius, moine d'Heisterbach, et par un anonyme, son confrère à l'abbaye de Schonauge; celle de Roderus est la plus estimée. *Voy.* les Bollandistes.

HILDEMAN (saint), évêque de Beauvais, mort vers l'an 845, entra d'abord dans l'abbaye de Corbie, située au diocèse d'Amiens. Élu évêque vers l'an 822, il assista au concile de Paris, tenu l'an 829; mais ayant été soupçonné d'avoir voulu favoriser la révolte de Lothaire contre son père, il fut retenu dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, et contraint de se justifier dans le concile assemblé à Thionville en 835. Il se joignit aux prélats qui rendirent la couronne à Louis le Débonnaire, et assista à quelques conciles. Sa fête est placée au 8 décembre. *Voy.* D. Mabillon, IVe *siècle bénédict.* Richard et Giraud.

HILDEMAR, religieux bénédictin du IXe siècle, fut envoyé avec l'abbé Lutgar, l'an 822, dans

les monastères du diocèse de Milan, afin d'y rétablir l'observance régulière. On lui attribue un *Commentaire sur la Règle de Saint-Benoît*, dont on trouve quantité de fragments dans l'ouvrage de D. Martenne sur la même Règle. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XVIII, p. 488.

HILDEPHONSE. *Voy.* Ildefonse, nº I.

I. **HILDESHEIM**, ancienne ville épisc. de la Basse-Saxe, sous la métropole de Mayence. Charlemagne établit d'abord ce siége au bourg d'Étiz ou Koningsaal, situé au confluent des rivières de Leyne et de Sabe. Louis le Débonnaire le transféra, en 814, au bourg d'Hildenrehée, appelé plus tard *Hideseum* ou *Hildeshemium*. En 1543, la plupart des habitants de cette ville embrassèrent la confession d'Augsbourg. Le premier évêque de Hildesheim fut Gonthier, nommé en 814 par Louis le Débonnaire.

II. **HILDESHEIM** (Charles d'), capucin allemand de la province de Cologne, vivait au XVIIᵉ siècle. Il déploya toujours le plus grand zèle pour le salut des âmes, et il ne cessa de combattre les hérétiques. On a de lui, en allemand : 1º *Traité contre les calomniateurs de l'Église;* — 2º *Traité de la retraite de huit jours;* — 3º *Le Nouvel homme*, ou *Exercices spirituels pour les religieux;* Cologne, 1686, en latin et en allemand; — 4º *Réfutation de la Dissertation de Simon d'Hœnolies*, hollandais; ibid., 1684; — 5º *Valérien ressuscité*, ou *Explication de la règle de Valérien Magni;* ibid., 1683; — 6º *Sermons* et *Discours de piété;* — 7º *Annales ephemerici provinciæ Coloniæ. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 253.

HILDEVERT. *Voy.* Hildebert, nº I.

HILDUIN, abbé de Saint-Denis, mort en 840, fut nommé par Louis le Débonnaire archichapelain du palais; plus tard il reçut les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Médard de Soissons, et réussit à rétablir l'ancienne discipline à l'abbaye de Saint-Denis Hilduin ayant favorisé la révolte de Lothaire contre son père, ce dernier lui enleva ses abbayes et le relégua à Corbie, en Saxe; il les recouvra cependant, grâce à l'intervention de Hincmar. Il a laissé un ouvrage dans lequel il tâche de prouver que saint Denis, apôtre de la France, est l'Aréopagite; ce livre est intitulé : *Areopagitica;* Cologne, 1563, in-8º; Paris, 1565, in-8º; il se trouve dans Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 9 octobre. *Voy.* Sigebert de Gembloux, *De Scriptor. eccles.*, c. LXXXII. L'*Hist. littér. de la France*, tom. IV. D. Ceillier, tom. XVIII, p. 625 et suiv. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HILDULPHE. *Voy.* Hidulphe.

HILIER (saint). *Voy.* Hilaire, nº V.

HILL (Richard), controversiste anglican, né en 1733, mort en 1808, se fit remarquer par son zèle pour le méthodisme. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse, dont le plus remarquable est une *Défense du calvinisme*, contre l'ouvrage de Daubeney intitulé : *Guide to the church;* 1798, in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HILLEL**, dit l'*Ancien*, juif célèbre, né dans la Babylonie vers l'an 112 avant J.-C., mort à Jérusalem huit ans après la naissance de Jésus-Christ, fut président du *Sanhédrin* de Jérusalem, forma une école fameuse, et eut un grand nombre de disciples. Il soutint avec un grand zèle les traditions orales des Juifs contre Schammaï, son ancien disciple, qui était devenu son antagoniste, et qui voulait qu'on s'en tînt littéralement au texte de l'Écriture, sans s'embarrasser de ce qui n'était transmis que verbalement. Hillel est un des docteurs de la *Mischna*. Il peut même en être regardé comme le premier auteur, puisque, selon les Juifs, il rangea le premier les traditions judaïques en six *sedarim* ou *ordres* (classes, sections). Il travailla beaucoup à donner une édition correcte du texte sacré, édition que cependant beaucoup d'auteurs attribuent à Hillel le Jeune. *Voy.* Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbin.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. II, p. 824. La *Nouv. Biogr. génér.*, et *Compar.* l'art. suiv.

II. **HILLEL** dit *le Jeune*, Espagnol, arrière-petit-fils de Juda Haqquadosch, c'est-à-dire *le Saint*, et descendant de Hillel l'Ancien, mort vers le milieu du IVᵉ siècle, était un *Nasci* ou *prince* de sa nation, et il fut aussi un des auteurs de la *Mischna*. Ce qui l'a rendu surtout célèbre, c'est l'invention d'un cycle de 19 ans, qui, au moyen de 7 intercalations, conciliait le cours du soleil avec celui de la lune, et qui fut en usage jusqu'au règne d'Alphonse, roi de Castille. Hillel introduisit parmi les Juifs l'usage de compter les années depuis la création du monde; car avant lui ils les comptaient de l'entrée d'Alexandre le Macédonien à Jérusalem; et, dans les temps anciens, de l'époque de la sortie d'Égypte. On prétend qu'il est le même personnage qu'Ellel, dont parle saint Épiphane. et qui, s'étant converti au christianisme, fut baptisé au lit de mort par l'évêque de Tibériade. Le plus grand nombre des écrivains israélites lui attribuent l'édition du texte hébreu qui porte le nom de *Hillel*, et qu'on dit s'être conservée jusqu'à la fin du XIIᵉ siècle. On peut lire ce qu'a dit de Rossi sur cette copie, que d'autres attribuent, plus probablement peut-être, à Hillel l'Ancien. *Voy.* Épiphan., *Contra hæres.*, l. I. Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbinica*, tom. II, p. 415, 459, 545. Wolf, *Biblioth. Hebræa*, t. II, p. 829. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, vol. I, p. 170, 171. La *Nouv. Biogr. génér.*

HILLER (Matthieu), protestant, né à Stuttgard en 1646, mort à Kœnigsberg en 1725, professa le grec, les langues orientales et la théologie. On a de lui : 1º *Sciagraphia Grammaticæ Hebrææ;* — 2º *Lexicon latino-hebraicum*, 1685; — 3º *De Arcanokeri et Kethib;* Tubingue, 1692; ouvrage dans lequel il examine la valeur des leçons marginales (*Keri*) et de celles du texte (*Kethib*); — 4º *Institutiones linguæ sanctæ;* la dernière édition est de Tubingue; 1760, in-8º; — 5º *Onomasticon sacrum;* ibid., 1706, in-4º; trad. en allemand par l'auteur; — 6º *Syntagma hermeneutica quibus loca S. Scripturæ plurima ex hebraico textu nove explicantur;* ibid., 1711, in-4º; — 7º *Hierophyticon, sive commentarius in loca Sacræ Scripturæ quæ plantarum faciunt mentionem;* Utrecht, 1725; — 8º plusieurs autres ouvrages qui sont indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.* et dans Richard et Giraud. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

I. **HILLERIN** (Charles), janséniste, curé de Saint-Méry, mort à Paris en 1669, eut successivement pour directeurs deux autres fameux jansénistes, Jean Verger de Haurane, abbé de Saint-Cyran, et Singlin. Ayant résigné sa cure d'après leur conseil, il se retira dans un petit prieuré qu'il avait en Poitou. Plus tard il alla résider quelque temps à Port-Royal. On a attribué à Charles Hillerin quelques-uns des ouvrages dont le véritable auteur est Jacques Hillerin, dont nous parlons dans l'art. suivant. *Voy.* le *Nécrologe* de Port-Royal. Moreri, *Diction. histor.*

II. **HILLERIN** (Jacques de), né à Mortagne vers 1573, mort à Paris vers 1663, reçut du curé même de Mortagne les premiers enseignements

des lettres, et suivit les cours de rhétorique et de philosophie à Angers. Cependant les huguenots ayant pris cette ville, il vint à Poitiers, où il étudia le droit. Il se fit ensuite inscrire comme avocat, et se rendit à Paris pour suivre le palais. Mais une vocation bien prononcée le porta à recevoir les ordres sacrés. Peu de temps après, son père étant mort, il acheta une charge de conseiller au parlement. On doit à Hillerin : 1° *Les Grandeurs et mystères du saint Verbe incarné... divisez en 12 livres, composez par J. de Hillerin, prestre, chanoine de Nostre-Dame de Paris, conseiller du roy en sa cour du parlement;* Paris, 1635-1646, 4 parties en 1 vol. in-fol.; — 2° *Les Grandeurs de Marie la sainte Vierge, avec l'office du chrestien*, etc.; ibid., 1648, in-fol.; — 3° *Discours mélangez et actions diverses en la cour du parlement de Paris*, etc.; ibid., 1651, in-fol.; — 4° *Le Charriot chrestien à quatre roues, menant à salut, dans le souvenir de la mort, du jugement, de l'enfer et du paradis : Oraisons servant d'exercices à ceux qui, laissant la terre, cherchent le ciel; au nombre de soixante, faisant quatre livres. Instructions pour prier et méditer. Lettres chronologiques et spirituelles, au nombre de deux cents, réduites en quatre livres;* ibid., 1652, in-fol.; l'auteur y fait mention d'un ouvrage qu'il avait composé sous le titre de : *Les Sept Sacrements*, mais dont on n'a aucune connaissance. *Voy.* Dreux du Radier, *Biblioth. histor. et crit. du Poitou*, tom. V, p. 488. La *Nouv. Biogr. génér.*

HILPÉRIC. *Voy.* HELPÉRIC, n° I.

HILPERT (Jean), luthérien, né à Cologne, mort en 1680, professa l'hébreu et la théologie, et devint surintendant de quelques églises de sa secte. Il a laissé : 1° *Disquisitio de præadamitis;* Helmstædt, 1656, in-4°; Amsterdam et Utrecht; réfutation d'Isaac La Peyrère, qui soutenait l'existence des préadamites; — 2° *Disputatio de Judæorum flagellandi ritibus;* Helmstædt, 1652, in-4°; — 3° *De Gloria templi posterioris;* ibid., 1653, in-4°; — 4° *Explicatio Psalmi secundi;* Wittemberg, 1653, in-4°. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. Sacr.*, p. 778. Moréri, édit. de 1759.

HILTON (Walter), chartreux anglais, vivait au XVe siècle, et appartenait au monastère de Sheen, dans le Surrey. Il a laissé : 1° L'*Échelle*, ou *Le Guide de la perfection*, publié par Woodhead; Londres, 1659. *Voy.* Pitseus, *De illustrib. Angliæ Scriptor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HILTRUDE (sainte), vierge au VIIIe siècle, était fille du comte Wibert ou Guibert, gentilhomme du Poitou qui, pour échapper aux persécutions dont il était l'objet de la part du duc d'Aquitaine, se retira dans le Hainaut. Elle reçut le voile de la main de l'évêque de Cambrai, et se retira dans une cellule, située près de l'église du monastère de Liessies, que son père avait fait bâtir pour son fils Gontrad. On célèbre sa fête principale le 27 septembre, que l'on croit être le jour de sa mort. *Voy.* D. Mabillon, *IIe Siècle bénédict.*, part. II.

HIMBERT, docteur en théologie et grand archidiacre de Sens au XVIIe siècle, est auteur de : *Éclaircissements pour l'intelligence du sens littéral des Épîtres de saint Paul et des autres livres du Nouveau Testament;* Paris, 1690, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1691, p. 157, 1re édit., et p. 119, 2e édit.

HIMÉRIA, ville épisc. de l'Osroène, située au diocèse d'Antioche, et érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole d'Édesse. Elle a eu sept évêques, dont le premier, Eustathe, est celui à qui saint Basile écrivit sa trentième lettre. Himéria est aujourd'hui un évêché *in partibus* suffragant d'Éphèse, métropole également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 983. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 122. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 241, 242, 312.

HIMMELIUS (Jean), docteur en théologie, né à Stolpe, en Poméranie, en 1581, mort en 1642, professa la théologie à Giessen. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Canonicatu, jure canonico et theologia scholastica;* Iéna, 1632, in-12; — 2° *Tractatus de Scriptura Sacra;* — 3° *Commentarius in epist. ad Galat. et ad Philemon. Voy.* Witte, *Memor. theolog.* Spitzel, *Templ. honoris reseratum.*

HIN, mesure des liquides chez les Hébreux; c'était le demi-boisseau ou la sixième partie du *bath. Voy.* BATH.

HINCKELMANN (Abraham), protestant, né à Dœbeln, en Misnie, l'an 1652, mort à Hambourg en 1695, fut recteur à Gardelegen et à Lubeck, puis pasteur à Hambourg, et surintendant général des églises de Hesse-Darmstadt. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Sylloge vocum et phrasium rabbinicarum obscuriorum;* Lubeck, 1675, in-4°; — 2° *Theologia evangelica;* — 3° *De Sacrificiis Hebræorum;* — 4° *Dissertatio de atheismo;* — 5° *Testamentum et pactiones inter Muhammedem et christianæ fidei cultores*, en arabe et en latin; Hambourg, 1690, in-4°; — 6° *Traduction de l'Apologétique* et du *Livre de la Patience*, de Tertullien, en allemand; — 7° *Dissertations théologiques*, en latin et en allemand; — 8° des *Sermons*, et quelques *écrits de controverse* contre Jacques Boehm, enthousiaste. *Voy.* Pippingy, *Memor. theolog.* Chauffepié, *Diction. histor.*, où on trouve la liste complète des écrits de Hinckelmann. Feller, *Biogr. univers.*

HINCKLEY (John), anglican, né dans le comté de Warwick en 1617, mort en 1695, fut vicaire de Coleshill, puis recteur de Drayton et de Northfield. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse, dont le principal est intitulé : *Fasciculus litterarum, or Letters on several occasions, written by Richard Baxter and Dr Hinckley on the divisions of the church;* 1630, in-8°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. II. Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HINCMAR**, archevêque de Reims, né vers l'an 806, mort à Épernay en 882, était parent de Bernard, comte de Toulouse. Il embrassa la réforme établie par Hilduin dans le monastère de Saint-Denis en 829, et fut élu archevêque en 845. Il eut part à toutes les affaires de son temps, et montra toujours beaucoup d'adresse et de fermeté. Il a laissé : 1° des *Traités;* — 2° des *Capitulaires;* — 3° des *Lettres;* — 4° des *Mémoires*. Le P. Sirmond a réuni ses ouvrages, et les a publiés en 1645, 2 vol. in-fol. *Voy.* Flodoard, *Hist. Remens.*, l. III. Sigebert, *De Vir. illustr.*, c. XCIX et *in Chron.* Possevin. La *Gallia Christ.*, tom. IX. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V. D. Ceillier, tom. XIX, p. 308 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HINCMAR**, évêque de Laon, neveu du précédent, né dans le Bolonais, mort vers l'an 880, était évêque en 858. Sa conduite peu régulière, ses injustices et ses violences contre son clergé donnèrent lieu au concile de Verberie; mais un appel au Pape fit suspendre les procédures. Accusé et déposé dans le concile de Douzi en 871, il fut mis en prison et eut les yeux crevés. Cependant Jean VIII le réha-

bilita en quelque sorte, et lui fit attribuer une partie des revenus de son ancienne église. Il a laissé des *Lettres* et des *Mémoires*, que l'on trouve dans la *Biblioth. des Pères* et dans les œuvres de Hincmar, archevêque de Reims. *Voy.* Flodoard, *Hist. Remens.*, l. III. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V. D. Ceillier, t. XIX, p. 274 et suiv. Richard et Giraud. Feller.

HIPPPÈNE. *Voy.* HIPPOS.

HIPPICOS, tour de la ville de Jérusalem, bâtie par Hérode le Grand, et démolie par les Romains. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HIPPIUM. *Voy.* ARPI.

HIPPO-REGIUS. *Voy.* HIPPONE.

I. **HIPPOLYTE** (saint), docteur de l'Église, vivait au IIIe siècle. Il fut probablement évêque en Orient; mais on ne connaît ni son pays, ni sa famille, ni le siége qu'il occupa. Il fut le disciple de saint Irénée, combattit les hérétiques de son temps, et mourut pour la foi. Les Grecs célèbrent sa fête à la fin du mois de janvier; Adon mentionne un saint Hippolyte, martyr, au 23 août, et Usuard, au 22. Parmi les ouvrages laissés par saint Hippolyte, et qui sont venus jusqu'à nous, nous citerons : 1° un *Traité sur l'Antechrist;* — 2° un *Cycle pascal;* — 3° une *Homélie sur la Théophanie;* — 4° des fragments de ses *Commentaires sur la Genèse, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste*, etc.; Fabricius a donné une édition complète de ses *Œuvres*, en grec et en latin; Hambourg, 1716-1718, 2 vol. in-fol. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*, qui, outre quelques particularités nouvelles, donne une analyse des écrits de saint Hippolyte.

II. **HIPPOLYTE** (saint), martyr de Rome, mort le 9 décembre 257, vivait dans les grottes qui environnent cette ville. Il convertissait beaucoup de païens, qu'il conduisait au pape Étienne, afin qu'ils fussent baptisés. Arrêté comme chrétien, on le mit à la torture, et il expira au milieu des plus cruels supplices. Il eut pour compagnons de son martyre saint Adric, son beau-frère, sainte Pauline, sa sœur, Néon et Marie, leurs enfants; de plus le prêtre Eusèbe et le greffier Maxime, qui dut sa conversion aux prières de saint Hippolyte. *Voy.* Baronius. Surius, au 2 décembre. Tillemont, *Mémoires*, t. IV. *Hist. du pape saint Étienne.*

III. **HIPPOLYTE** (saint), martyr de Rome, fut converti par saint Laurent. On célèbre sa fête le 13 août.

IV. **HIPPOLYTE**, prêtre de l'Église de Rome, vivait au IIIe siècle; il souffrit le martyre à Ostie ou à Porto vers le milieu du IIIe siècle. On honore sa mémoire le 13 août. Il y a en outre, tant à Rome qu'à Porto, cinq ou six autres saints du même nom dont on célèbre la fête en divers jours de l'année. Richard et Giraud.

V. **HIPPOLYTE**, né à Thèbes, vivait au XIe siècle. Il a composé en grec un ouvrage dont un fragment a été traduit en latin sous ce titre : *Libellus de ortu et cognatione Virginis Mariæ;* Padoue, 1556, in-8°; des fragments du texte ont été insérés dans Canisius, *Lectiones antiquæ*, tom. III; dans Lambecius, *Comment. de Biblioth. Cæsar.;* dans Schelstrate, *Antiq. eccles. illustr.;* Rome, 1692, in-fol., et dans Galland, *Biblioth. Patrum*, tom. XIV, p. 106. C'est à Hippolyte de Thèbes qu'il faut attribuer la *Vie des douze Apôtres*, insérée par le P. Combefis dans son *Auctarium*, à la *Biblioth. des Pères. Voy.* Possevin, *in Apparatu sacr.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **HIPPOLYTE (FRÈRES DE SAINT-)**; c'est un Ordre de charité fondé au XVIe siècle par une société qui s'était formée à Mexico en 1585, sous la direction d'une personne qui est restée inconnue. Cette personne avait fondé un hôpital dédié à saint Hippolyte, en reconnaissance de ce que la ville de Mexico était tombée sous la domination chrétienne par la conquête de Fernand Cortez, le jour même de la fête de saint Hippolyte. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

HIPPONIUM. *Voy.* VIBONA.

HIPPONE (*Hippo-Regius*), aujourd'hui *Bone*, ancienne ville épisc. d'Afrique dans le royaume d'Alger, illustrée par saint Augustin, un de ses évêques. De l'an 393 à l'an 426, on y a tenu quatre conciles. *Voy.* Regia, tom. III. Labbe, tom. II. Hardouin, tom. II. S. Augustin, *Epist. CCXIII.* Baluze, *Concile*, tom. I, p. 371. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 122. Richard et Giraud.

HIPPOS, ville célèbre du temps de l'historien Joseph, et capitale d'un petit canton nommé *Hippène*, qui lui a quelquefois donné son nom. Hippos était au delà de Tibériade, à trente stades de Tibériade et à soixante de Gadara, dans la seconde Palestine; elle est devenue, au VIe siècle, ville épisc. du diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis. On en connaît trois évêques, dont le premier, Pierre, assista au concile de Séleucie en 359. *Voy.* Joseph, *De Bello*, l. III, c. II, et lib. *De Vita*, p. 1025. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 709. La *Syria Sacra*, p. 277. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 122. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 242.

HIPSISTAIRES, HIPSISTARIENS. *Voy.* HYPSISTARIENS.

HIPSUS. *Voy.* IPSUS.

HIQUÆUS. *Voy.* HICKI.

HIR, fils de Caleb. *Voy.* I Paralip., IV, 15.

HIRA, fils d'Accès, de la ville de Thécua, et un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 26.

I. **HIRAM**, de la race d'Ésaü, et dernier chef de l'Idumée. *Voy.* Genèse, XXXVI, 43.

II. **HIRAM**, roi de Tyr, était fils d'Abibal. Il envoya à David des ambassadeurs, des ouvriers et du bois de cèdre pour lui bâtir un palais. Il en envoya autant à Salomon pour la construction du temple. *Voy.* II Rois, V, 11. III Rois, V.

III. **HIRAM**, ouvrier qui excellait en toutes sortes d'ouvrages en airain. *Voy.* III Rois, VII, 13.

HIRAS, Chananéen, de la ville d'Odollam, était beau-père de Juda, fils de Jacob. *Voy.* Genèse, XXXVIII, I, 2.

I. **HIRCAN** (Jean), fils de Simon Machabée, fut, du vivant de son père, gouverneur des frontières de la Judée du côté de la mer. Après la mort de Simon, il fut reconnu comme prince de sa nation et comme grand prêtre. Il secoua le joug des Syriens, et vainquit les Iduméens. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **HIRCAN**, fils de Joseph et petit-fils du grand sacrificateur Onias II. Dans le IIe livre des Machabées, il est appelé fils de Tobie, parce qu'il était petit-fils de Tobie et fils de Joseph. *Voy.* II Machab., III, 11, 12. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **HIRCAN**, fils aîné d'Alexandre Jannée et frère d'Aristobule, Asmonéen, succéda à son père dans le pontificat des Juifs, et, selon le droit d'aînesse, il devait lui succéder à la couronne. Son frère Aristobule la lui disputa après la mort d'Alexandra ou Salomé, leur mère, qui avait gouverné pendant neuf ou dix ans, et la lui ravit les armes à la main; mais il lui laissa la dignité de grand prêtre. Plus tard, Antigone,

son neveu, lui fit couper les oreilles. Enfin, s'étant laissé persuader par Alexandra, sa fille, mère de Marianne, femme d'Hérode, de se retirer chez les Arabes, il écrivit à Malchus, qui en était le roi, de lui envoyer des cavaliers pour le mener jusqu'au lac Asphaltite, frontière d'Arabie, afin de le dérober aux embûches et à la mauvaise volonté d'Hérode. Mais Hérode ayant eu connaissance de ce projet et de la réponse affirmative de Malchus, fit mourir Hircan, alors âgé de quatre-vingts ans. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

HIRCANION, château très-fort et bourg de Judée. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. I, c. XIV.

HIRME (*Hirmus*), mot dérivé du grec, et qui signifie *je tire, j'entraîne;* ce terme désigne, dans la liturgie grecque, une antienne sur le ton de laquelle on chante les tropaires qui la suivent, et dont elle fait la première partie. *Voy.* Léon Allatius. Goar.

HIRMOLOGE. *Voy.* HERMOLAIRE.

HIRNHEIM ou **HIRNHAIM** (Jérôme), de l'Ordre de Prémontré, né à Troppau en 1635, mort en 1679, fut le cinquante et unième abbé du monastère de Mont-Sion ou Strachow, à Prague. Il était docteur en théologie, en droit civil et canonique, et très-versé dans la médecine et les belles-lettres. Il fit fleurir les lettres dans les abbayes de son Ordre. On a de lui : 1° *Commentaire sur le Discours de saint Norbert à ses frères;* — 2° *Meditationes pro singulis anni diebus ex Sacra Scriptura excerptæ*, etc.; mis à l'*Index* par un décret du 18 juin 1680, avec la clause *Donec corrigatur;* — 3° *De Typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore, difficultate, labilitate, falsitate, jactantia, præsumptione, incommodis et periculis, Tractatus brevis,* etc.; Prague, 1676, in-4°; également mis à l'*Index*, mais sans la clause (Decr. 14 april. 1682). *Voy. Observationes Hallenses*, tom. VII, p. 206 et suiv. Hugo, *Annales de l'Ordre des Prémontrés*, tom. III, p. 931. Moreri, *Diction. histor.* Richard et Giraud.

HIRSAU ou **HIRSCHAU** (*Hirsauga, Hirsagua*), célèbre abbaye de l'ancien diocèse de Spire, située entre les villes de Calw et Liebenzell, doit sa fondation à Erlafried, comte de Calw, qui la bâtit en 830-838, en s'associant à Notting, évêque de Verceil, qui, outre l'argent et les vases précieux qu'il fournit, y apporta le corps de saint Aurélien. Ce couvent a fourni une foule d'hommes savants, qui l'ont illustré par leur enseignement et leurs écrits. *Voy.* Trithème, *Chronicon Hirsaugiense.* M.-C.-D. Christmann, *Hist. du couvent de Hirschau.* Héfélé, *Hist. de l'introduction du christianisme dans le sud de l'Allemagne.* La *Vie du saint abbé Guillaume*, dans Bolland., au 4 Juil., et dans D. Mabillon, *Acta Sanctor.*, sæcul. VI, part. II. La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 242, 243.

HIRSEMÈS, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 41.

HIRT ou **HIRTH** (Jean-Frédéric), protestant, né à Apolda (Saxe-Weimar) en 1719, mort à Wittemberg en 1784, a été successivement professeur de philosophie et de théologie, et surintendant à Iéna et à Weimar. Il avait des connaissances très-étendues dans les langues orientales et dans la critique sacrée. Outre un grand nombre d'ouvrages sur les langues hébraïque, chaldaïque et arabe, il a laissé : 1° *De Coronis apud Ebreos nuptialibus;* Iéna, 1748, in-4°; — 2° *De Imperatorum ante Constantinum Magnum erga Christianos Favore;* ibid., 1758, in-4°; — 3° *Nouvelle considération sur la première confession de foi de la personne du Messie;* ibid., 1759, in-8°, en allemand; — 4° *Explication complète des Proverbes de Salomon;* ibid., 1768, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*, art. HIRT. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Hirt.

HIRTANAAMANIS, siége épisc. jacobite de l'Assyrie, située à trois milles de Cupha. Elle tire son nom de Naaman, fils de Monder, qui y demeurait, et qui, après sa conversion, y fit élever des églises magnifiques. Les Jacobites soumis au maphrien y ont eu un siége épisc. qui a été rempli par quatre évêques, dont le premier, Théodore, siégeait en 551. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1586. Richard et Giraud.

I. **HIRTZ** ou **HERTZ** (Naphthali), **BEN-JAHACOB-ELCHANAN**, rabbin, né à Francfort-sur-le-Mein, mort en Palestine, qui vivait au XVIe siècle, a laissé : 1° *La Vallée du Roi;* Amsterdam, 1648; c'est une clé et une introduction à la *Cabbale*, et une explication du *Zohar* et de plusieurs autres livres très-estimés des Juifs. Rosenroth a inséré beaucoup de choses de cet ouvrage de Hirtz dans sa *Caballa denudata.* Dans sa préface, Hirtz fait mention de plusieurs autres écrits de sa composition, parmi lesquels se trouvent un *Commentaire sur l'Écriture* et un autre sur le *Zohar*, intitulé *Le Jardin du Roi;* mais ils n'ont jamais été publiés. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. III, p. 844, n. 1712. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, t. I, p. 154.

II. **HIRTZ** ou **HERTZ** (Naphthali), **BEN-MENACHEM**, rabbin de Limbourg, a publié un *Commentaire des termes les plus obscurs et les plus difficiles du Medrasch Rabboth sur le Pentateuque*, et un autre *Comment. sur les cinq Meghilloth;* Cracovie, 1569, in-4° l'un et l'autre. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. III, n. 1711. De Rossi, *Dizion. storico*, etc. tom. I, p. 154.

III. **HIRTZ** ou **HERTZ** (Naphthali), **BEN-SCHIMHON**, rabbin de Hambourg, a fait imprimer : 1° un *Commentaire du Pentateuque et des cinq Meghilloth;* — 2° des *Sermons sur le Pentateuque:* Venise, 1742.

HISPAHAN-JULFA ou **HISPAHAN-GIULFA**, siége épisc. de l'Arménie Majeure, sous Eumiasin; il est situé dans un faubourg nommé *Julfa.* Autrefois les Géorgiens occupaient un autre faubourg et y avaient aussi un évêque. Étienne, évêque arménien, briguait en 1699 le catholicat ou dignité de catholique, qu'il finit par obtenir. Aujourd'hui, dans le diocèse d'Hispahan, il ne se trouve que quelques familles latines qui sont secourues par les missionnaires lazaristes. Il y a encore des familles arméniennes catholiques qui sont assistées par les religieux arméniens de Saint-Antoine. *Voy.* De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 122, 123. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 244 et suiv.

HISPELLUM, aujourd'hui *Spello*, ancienne ville épisc. d'Italie située dans l'Ombrie, à trois milles de Foligno, du côté de Pérouse. On en connaît trois évêques, dont le premier, Félix, fut martyrisé sous les empereurs Dioclétien et Maximien. Au VIe siècle, cet évêché fut uni à celui de Spolète. *Voy.* l'*Ital. sacr.*, tom. X, col. 114. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 123. Richard et Giraud.

I. **HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.** C'est l'histoire de l'établissement, des progrès, des révolutions du christianisme, depuis le commencement de la prédication de l'Évangile jusqu'à nos jours, pendant une période de plus de dix-huit siècles. La connaissance de cette histoire est une partie essentielle de la théologie. En effet,

la théologie n'est pas une science d'invention, mais de tradition; elle consiste à savoir ce que Jésus-Christ a enseigné, soit par lui-même, soit par ses apôtres; comment cette doctrine a été attaquée, et comment elle a été défendue. Les sources de l'histoire ecclésiastique sont les écrits des apôtres, des évangélistes, des Pères qui leur ont succédé, les actes des martyrs, ceux des conciles, les mémoires des historiens, tels qu'Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret, Évagre, Philostorgue, et tous les modernes qui, dans les différents pays du monde chrétien, ont couru la même carrière. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.** La vérité du christianisme est fondée principalement sur la vérité des faits rapportés dans cette histoire; voilà pourquoi les ennemis de la religion chrétienne de tous les temps se sont efforcés de combattre l'authenticité et la véracité des Évangiles; mais tous leurs efforts ont complétement échoué toutes les fois que l'histoire et la critique ont montré le caractère des historiens sacrés, la nature des faits qu'ils rapportent, les effets produits par ces faits, les témoignages des païens et des plus anciens hérétiques en faveur de ces mêmes faits. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* l'art. ÉVANGILE, où nous avons indiqué les divers ouvrages propres à réfuter tout ce qui, jusqu'à ce jour, a été opposé à l'authenticité, la véracité, l'intégrité et l'autorité divine des Évangiles.

III. **HISTOIRE SAINTE.** Cette histoire, écrite par les auteurs de l'Ancien Testament, commence à la création du monde, et finit à la naissance de Jésus-Christ; elle parcourt un espace de 4000 ans, selon le calcul le plus borné. Malgré la multitude des critiques téméraires que les incrédules anciens et modernes en ont faites, et malgré le mépris avec lequel ils en ont parlé, nous soutenons, sans crainte de recevoir un démenti fondé, qu'il n'est au monde aucune histoire plus respectable à tous égards, plus sagement écrite, qui porte avec elle plus de marques d'authenticité et de vérité, et où l'on voie plus clairement la main de Dieu. C'est l'histoire de la religion et du gouvernement de la Providence; la durée des siècles y est partagée en trois grandes époques, savoir : l'état des familles isolées et nomades, uniquement régies par la loi de la nature; l'état de ces peuplades réduites en société nationale et politique, et soumise a une législation écrite; enfin l'état des peuples policés et unis entre eux par une société religieuse universelle. Ajoutons que cette histoire nous montre la révélation toujours relative à ces trois états divers. Or un plan aussi vaste et aussi sublime ne peut être l'ouvrage de l'intelligence humaine. Dieu seul a pu le concevoir et l'exécuter; rien de semblable ne se voit chez aucune autre nation de l'univers. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*; on y trouvera le développement de toutes ces idées.

HISTONIUM ou **ISTONIUM**, aujourd'hui *Vasto* ou *Guasto di Amone*, ville d'Italie, située dans l'Abruzze citérieure. D'après un bref du pape Gélase, inséré dans le Décret, *dist.* XXIV, *can.* 3, on peut croire que cette ville a été le siége d'un évêché; mais on n'en connaît aucun évêque. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, t. X, col. 116. Richard et Giraud.

HISTRIO. *Voy.* BATELEUR.

HITYUS. *Voy.* PITHUSSA.

HOADLY (Benjamin), évêque de Bangor, né à Westerham, dans le comté de Kent, en 1676, mort à Chelsea en 1761, professa des doctrines théologiques qui se rapprochaient de ce qu'on appelle aujourd'hui l'unitairianisme. Il a laissé : 1° *The Reasonableness of conformity to the church of England represented to the disserting ministers*, etc.; 1703, in-8°; — 2° *The Measures of submission to the civil magistrate, considered in a defence of the doctrine delivered in a sermon;* 1705, in-8°; — 3° *Discourse on the terms of acceptance with God ;* 1711, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.* Les œuvres complètes de Hoadly ont été publiées par son fils cadet, le D[r] John Hoadly; 1773, 1 vol. in-fol. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, fait de justes réflexions sur les doctrines de cet évêque.

HOBA, ville située au septentrion de Damas. *Voy.* Genèse, XIV, 15.

HOBAB, fils de Raguel. Moïse étant sur le point de partir du mont Sinaï pour aller à la conquête de la Terre promise, pria avec instance Hobab de l'accompagner. *Voy.* Nombr., X, 29. Juges, IV, 11.

HOBBES ou **HOBBS** (Thomas), en latin *Hobbesius* et *Hobbius*, philosophe anglican, né à Malmesbury en 1388, mort à Hardwich l'an 1679, était très-versé dans les langues anciennes. Les événements politiques qui signalèrent l'époque où il vécut l'obligèrent à chercher un refuge en France; mais, ne se croyant pas en sûreté dans ce pays, il retourna en Angleterre. Quant aux principes qu'il a établis dans ses ouvrages, ils sont affreux. Il n'y a, selon lui, point de différence entre le juste et l'injuste dans la nature des choses; l'homme, considéré dans l'état naturel, et antécédemment à ses conventions faites avec les autres hommes, n'est obligé ni à leur vouloir du bien, ni à aucun autre devoir envers eux; il n'appartient qu'à ceux qui gouvernent de décider si une chose est juste ou injuste; et la différence du vice et de la vertu dépend absolument de leur autorité et des lois positives. Il a écrit sur la politique, la géométrie, la philosophie et les belles-lettres. Ses ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Nouv. Biogr. génér.*, ont tous été mis à l'*Index*, savoir : son *Leviatan*, par un décret du 12 mars 1703, et tous les autres, par un décret daté du 4 mars 1709. *Voy.*, outre les auteurs anglais qui ont écrit sur Hobbes, Nicéron, *Mémoires.* Chauffepié, *Nouv. Diction.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

HOBIA, Juif dont les enfants revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Voy.* I. Esdr., II, 61.

HOCHSTETTER (André-Adam), luthérien, né à Tubingue en 1668, mort en 1717, devint successivement professeur d'éloquence, de théologie, pasteur, surintendant et recteur de l'académie de cette ville, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Collegium Puffendorfinum ;* — 2° *De Festo expiationis et hirco Azazel.* Tous les écrits de l'auteur sont savants et vraiment utiles dans tous les endroits où il s'est tenu en garde contre les préjugés de sa secte. *Voy.* Feller.

HOCHMUTH (Gilles), luthérien, né à Kirchberg, près de Zwickau, mort quelques années après 1725, exerça les fonctions de pasteur à Torgau et à Mühlberg. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Manuel des principaux sectaires et hérétiques*, en allemand; Dresde, 1710, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOCHSTRAT ou **HOOGSTRATT** (Jacques d'), dominicain, né à Hoog-Straten, dans le Brabant, mort à Cologne en 1527, professa la théologie dans cette dernière ville, et fut inquisiteur des diocèses de Mayence, de Trèves et de

Cologne. Il s'opposa avec force aux hérétiques de son temps, et Luther trouva en lui un adversaire redoutable. Il a laissé : 1° *Défense des religieux mendiants;* Cologne, 1507, in-4°; — 2° *Colloques avec saint Augustin contre Luther;* Anvers, 1524; — 3° *De la Vénération et de l'invocation des saints;* 1524; — 4° cinq *Traités de la liberté chrétienne;* 1526; — 5° *De la Foi et des bonnes œuvres;* Cologne, 1525, in-4°; — 6° *Contre les huit blasphèmes des luthériens;* — 7° *La Perle de la philosophie morale;* 1521; — 8° *Traité du purgatoire;* Anvers, 1525, in-8°. *Voy.* Le Mire. Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le P. Échard, *Script. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 67 et suiv. Richard et Giraud.

HOCQUARD (Bonaventure), cordelier, né en Lorraine, vivait au XVIIe siècle; il est auteur de : *Perspectivum lutheranorum et calvinistarum, in duas partes divisum, ad orthodoxorum omnium confirmationem et nutantium instructionem, hostiumque veræ fidei confusionem*, etc.; Vienne, 1648, 2 vol. in-8°. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Richard et Giraud.

HOCSEM, HOXEM (*Hocsemius, Hoxemius*), (Jean d'), chanoine de l'église Saint-Lambert de Liége, né à Hoxem, dans le diocèse de Liége, en 1278, mort à Liége en 1348, fut chargé de quelques missions importantes auprès du Saint-Siége et des cours de France et de Brabant. Il a laissé : 1° *Gesta pontificum Leodiensium ab Henrico Gueldrensi usque ad Adulphum;* 1248-1348; ouvrage publié par Chapeauville; Liége, 1613, in-4°; — 2° *Digitus florum utriusque Juris, flores autorum et philosophorum*, etc.; inédit. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Swertius, *Athenæ Belg.* Vossius, *De Histor. Lat.* Fabricius, *Biblioth. Lat. med. et infim. ætatis.* Richard et Giraud.

HOCWART (Laurent), qu'on croit être né à Ratisbonne dans le XVIe siècle, a laissé une *Chronique de l'évêché de Ratisbonne.* Cet ouvrage, qu'on regarde comme assez exact, et qu'on avait oublié, a été publié par Æfele, bibliothécaire de l'électeur de Bavière en 1763, dans le Ier tom. des *Scriptores rerum Boicarum*, en 2 vol. in-fol. *Voy.* Feller.

HOD, fils de Supha, et un des chefs les plus braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., VII, 36, 37.

HODÊGOS, mot grec qui signifie *guide;* c'est le titre d'un ouvrage qu'Anastase le Sinaïte composa vers la fin du Ve siècle, et où il expose une méthode de controverse contre les hérétiques, particulièrement contre les eutychiens acéphales. Toland, célèbre incrédule, a publié sous le même titre une dissertation pour prouver que la colonne de nuée qui servait de *guide* aux Israélites dans le désert n'avait rien de miraculeux. *Voy.* COLONNE, n° II.

HODÈS, femme que Saharaïm prit dans le pays des Moabites. *Voy.* I Paralip., VIII, 9.

HODSI, en hébreu *Hodschi*, paraît être un nom de lieu; mais on en ignore la situation. L'Écriture dit seulement que Joab étant allé, par ordre de David, pour faire le dénombrement du peuple, vint à Gad et à la montagne de *Hodsi. Voy.* II Rois, XXIV, 9.

HODY (Humphred ou Humfroy), anglican, né à Oldcomb en 1659, mort à Oxford l'an 1706, professa la langue grecque, et devint archidiacre. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Contra historiam Aristeæ de LXX interpretibus Dissertatio, in qua probatur illam a Judæo aliquo confictam fuisse ad conciliandam authoritatem versionis græcæ, et Isaaci Vossii aliorumque detensiones ejusdem examini subjiciuntur;* Londres, 1685, in-8°; ouvrage qui est à l'*Index* (Decr. 21 aprilis 1693); — 2° *De Bibliorum Textibus originalibus*, etc.; Oxford, 1705, in-fol.; — 3° *Anglicani novi schismatis Redargutio, sive tractatus ex historicis ecclesiasticis, quo ostenditur episcopos injuste licet depositos orthodoxi successoris communionem nunquam refugisse;* ibid., 1691. Jebb, *Notitia de Vita et Scriptis H. Hodil.* en tête des *Dissert. de Græcis illustribus linguæ græcæ*, etc. *Voy.* Richard et Giraud, La *Nouv. Biogr. génér.*

HOE DEHOENEGG (Matthias), luthérien, docteur en droit canon et en droit civil, né à Vienne en 1580, mort l'an 1645, fut conseiller des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, premier prédicateur de la cour de Dresde, surintendant de Plauen, directeur de l'église allemande de Prague. Il fut toujours aussi acharné contre les calvinistes que contre les catholiques. Quand l'électeur palatin Frédéric fut élu roi de Bohême, Hoe écrivit au comte de Schlick : « Quel malheur, quel immense malheur, que tant et de si nobles contrées tombent dans la gueule du calvinisme! C'est un maigre avantage que de s'être affranchi de l'antechrist occidental pour en prendre un oriental. Votre Seigneurie n'a jamais pu tolérer le joug papiste; en vérité, le joug calviniste est plus insupportable! » On a de lui, entre autres écrits : 1° un *Commentaire sur l'Apocalypse;* Leipzig, 1671, in-fol.; — 2° *Solida Detestatio Papæ et Calvinistarum;* — 3° *Calvinistarum vera, viva ac genuina Descriptio;* — 4° *Preuve évidente de l'accord des calvinistes avec les ariens;* — 5° *Avertissement cordial adressé à tous les luthériens zélés qui résident à Berlin ou dans la marche électorale de Brandebourg, pour les empêcher, au nom de leur salut, de se laisser surprendre par la passion des calvinistes, et d'embrasser leur confession;* cet *Avertissement* fut publié lorsque Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, adopta la confession réformée; — 6° *Petit Livre du Jubilé évangélique de la confession d'Augsbourg;* Hoe fit imprimer ce livre à l'occasion du jubilé de la réforme, publié le 31 octobre et le 1er novembre 1677 par l'électeur et les théologiens de Saxe, jubilé annoncé par une lettre qui exaltait la grâce du luthéranisme, et chargeait d'injures l'antechrist et son royaume. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

HŒPFNER (Jean-Georges-Chrétien), archéologue protestant, né à Leipzig en 1765, mort l'an 1827, fut recteur du collége d'Eisleben, et rédacteur de la revue littéraire *Jahrbuch der neuesten Litteratur.* Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Curarum criticarum et exegeticarum in LXX viralem versionem vaticiniorum Jonæ Specimen* I-III; Leipzig, 1787-1788, in-4°; — 2° *De Origine dogmatis Romanorum Pontificorum de Purgatorio;* Halle, 1792; — 3° *Description de l'état domestique, religieux, moral, politique, guerrier et scientifique des Grecs*, en allemand; Erfurt, 1795-1800. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HŒSCHELIUS. *Voy.* HÆSCHELIUS.

HOFFBAUER, protestant, né à Bielefeld en 1766, mort l'an 1827 à Halle, où il professa la philosophie, a publié un grand nombre d'ouvrages en allemand, parmi lesquels nous citerons : 1° *Histoire naturelle de l'âme;* Halle, 1796, in-8°; — 2° *Éléments de philosophie morale, suivis d'une histoire universelle de cette science;* ibid., 1798, in-8°; — 3° *Recherches sur les objets les plus importants de la philosophie morale;* Dortmund, 1799, in-8°; — 4° *Recherches sur les maladies de l'âme;* Halle, 1802-1807, 3 vol.; —

5° *Le Droit naturel et la morale examinés sous le double rapport de leur dépendance réciproque et de leur indépendance;* ibid., 1816, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOFFEE (Paul), en latin *Hoffæus*, jésuite, né à Binghen, au diocèse de Mayence, mort à Ingolstadt en 1608, a laissé : un *Traité de la communion sous une espèce,* et la *Défense* de ce livre contre Smidelin et Spingeberge; 1565. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

I. **HOFFMANN** ou **HOFMANN** (Daniel), ministre luthérien, professeur de théologie à Helmstadt, né en 1539, mort à Wolfenbuttel en 1611, fut chef d'une secte qui prit le nom de *Hoffmanistes,* et qui soutenait *qu'il y avait des choses véritables en théologie qui sont fausses en philosophie.* L'erreur de Hoffmann excita des disputes, et causa des troubles dans les écoles protestantes d'Allemagne. Pour les assoupir, le duc de Brunswick, après avoir consulté l'université de Rostorck, obligea Hoffmann de se rétracter publiquement, et d'enseigner que la vraie philosophie n'est pas opposée à la vraie théologie. On accuse encore Hoffmann ou ses disciples d'avoir enseigné, comme les anciens gnostiques, que le Fils de Dieu s'est fait homme sans prendre naissance dans le sein d'une femme, et d'avoir imité les novatiens, qui soutenaient que ceux qui retombent dans le péché ne doivent pas être pardonnés. Le nom de Daniel Hoffmann se trouve dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **HOFFMANN** ou **HOFMANN** (Jean-Jacques), philologue protestant, né à Bâle en 1635, mort dans la même ville, l'an 1706, a laissé : 1° *Lexicon universale historico-geographico-poetico-philologicum;* Bâle, 1667, 2 vol. in-fol.; ouvrage mis à l'*Index,* ainsi que sa *continuation*, avec la clause *Donec expurgetur* (decr. 10 sept. 1688); — 2° *Historia Paparum;* ibid., 1687, 2 vol. in-12, où tous les faits sont altérés; — 3° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **HOFFMANN** ou **HOFMANN** (Melchior), fanatique du XVIe siècle qui mourut en prison à Strasbourg, après avoir fait beaucoup de bruit par les erreurs qu'il enseignait. Le nom de ce sectaire figure dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* Feller, *ibid.*

HOFFMANNISTES ou **HOFMANNISTES.** *Voy.* HOFFMANN, n° I.

HOFMEISTER (Jean), de l'Ordre de Saint-Augustin, né en Souabe au XVIe siècle, fut vicaire général de son Ordre en Allemagne et dans les Pays-Bas. Il a laissé : 1° *Commentaires sur Tobie, sur les Évangiles de saint Marc et de saint Luc, sur les douze premiers chapitres des Actes des apôtres et sur les Épîtres de saint Paul aux Corinthiens;* Paris, 1558; — 2° *Sermons sur les évangiles de l'année et sur les fêtes des saints;* ibid., 1555; — 3° *La Clef de l'Écriture*, ou *Règles pour l'interpréter*; Mayence, 1545; — 4° *Lieux communs de théologie et autres traités de controverse;* Paris, 1568 et 1573; — 5° *Dialogues sur la vérité des dogmes de l'Église;* Ingolstadt; — 6° *Jugement sur les articles de la confession d'Augsbourg*; Cologne, 1559; — 7° *Explication des prières et des cérémonies de la messe;* Anvers, 1552.

HOFSTEDE, calviniste, né à Rotterdam en 1720, mort en 1803, professa la théologie à Rotterdam; il attaqua les philosophes sceptiques de son temps, surtout ceux qui s'écartaient du calvinisme. Il a publié en hollandais : 1° contre l'établissement d'une église luthérienne au cap de Bonne-Espérance, *Affaires ecclésiastiques des Indes;* La Haye, 1779-1780, 2 vol. in-8°; — 2° contre le *Bélisaire* de Marmontel, un ouvrage traduit en allemand sous le titre de : *Le Bélisaire de M. Marmontel jugé, et les vices des célèbres païens démontrés;* Leipzig, 1769, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOGUE (Louis-Gilles de **LA**), prêtre, né à Paris en 1740, mort en Irlande l'an 1827, fit ses études ecclésiastiques à Laon sous les Sulpiciens, et son cours de licence en Sorbonne. Il enseigna l'Écriture sainte à la Sorbonne pendant plus de vingt ans. Nommé censeur royal en 1772, il s'acquitta de ces fonctions difficiles avec zèle. Toutefois on lui a reproché d'avoir approuvé de confiance des livres qu'il n'avait pas bien examinés, ou pour lesquels l'amitié sollicitait son indulgence. Dans ses travaux sur la Genèse, il s'était proposé de répondre aux difficultés que les incrédules opposaient à l'histoire sacrée. Il combattit aussi la révolution par ses écrits, et réclama avec ses collègues, le 16 novembre 1791, contre la décision en vertu de laquelle la Sorbonne fut fermée. Obligé de quitter la France au moment de la Terreur, il passa en Angleterre, où l'évêque de Saint-Pol-de-Léon le nomma son grand vicaire, et le chargea de la distribution des secours aux Français que la révolution avait proscrits. Appelé en 1798 à la chaire de dogme dans le collége de Maynooth, près de Dublin, il reprit ses travaux de prédilection, et acquit une certaine influence sur le clergé, à qui il faisait part de ses lumières. On lui doit : 1° *Entretiens entre un curé et ses paroissiens;* 1791, in-8°; brochure pleine de réflexions solides; — 2° *Exposé des motifs qui ont déterminé le clergé de France à se retirer en pays étrangers,* qu'il publia peu après son arrivée à Londres; — 3° *S. Cypriani ad martyres et confessores, ad usum confessorum Ecclesiæ Gallicanæ;* Londres, 1794, in-12, dont il donna une traduction française sous ce titre : *Saint Cyprien consolant les fidèles persécutés de l'Église de France, convainquant de schisme l'Église constitutionnelle, et traçant à ceux qui sont tombés des règles de pénitence;* Londres, 1797, 2e édit., augmentée; — 4° une édition française revue et corrigée de l'*Imitation,* connue sous le nom de *Beuil,* mais qui est de le Maistre de Sacy; — 5° une édition de la *Journée du chrétien* avec un abrégé de la *Doctrine chrétienne,* qui est de lui, souvent réimprimé; — 6° *Introductio ad Sacram Scripturam et Compendium Historiæ ecclesiasticæ;* 1750, avec des additions; 1811, in-12, et avec de nouvelles additions, 1820; — 7° une suite de *Traités de théologie,* rédigés en Irlande pour l'usage de ses élèves, qui ont paru imprimés, 1808-1813, et qui ont été adoptés dans plusieurs séminaires, même hors de l'Irlande; — 8° *Traités de la religion et de l'Église;* Paris, 1815 et 1816. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HOHENAW, lieu d'Allemagne où l'on a tenu un concile en 1178. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. IX.

HOHENLOHE-WALDENBURG-SCHILLINGSFÜRST (Alexandre-Léopold-François-Emmerich, prince de), prélat hongrois, né à Kupferzelle, près de Waldenbourg, en 1794, mort en 1850, fut grand prévôt du chapitre de Grossvardein, évêque *in partibus* de Sardique, et abbé du couvent de Saint-Michel de Gabojan. Les sentiments de piété dans lesquels sa mère l'avait élevé se fortifièrent avec l'âge. A peine ordonné prêtre, Hohenlohe donna l'exemple de toutes les vertus sacerdotales. On l'a vu jour et

nuit exposer sa santé, sa vie même au milieu des maladies épidémiques. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner que Dieu ait accordé le don des miracles à ce digne prêtre, qui certainement était selon son cœur. Nous citerons parmi ses ouvrages : 1° *Le Chrétien priant dans l'esprit de l'Église catholique;* Bamberg, 1819; Leipzig, 1824, 3e édit.; — 2° *Le Pèlerinage d'une âme cherchant Dieu dans notre vallée de larmes,* ou *Le Palais de la science du salut;* Vienne, 1830; — 3° *Esquisses de la vie laïque et ecclésiastique;* Ratisbonne, 1836; — 4° *Sermons pour toute l'année ecclésiastique;* ibid., 1839-1840, 4 vol.; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* et l'*Encyclop. cathol., au Supplém.;* on y trouve plusieurs autres écrits de l'auteur indiqués.

HOIUS ou **HOY, HOYUS** (André), professeur d'histoire et de grec à Douai, né à Bruges, mort après l'an 1625, a laissé, outre une *Paraphrase sur Ézéchiel* et la *Vie de Jacques de Vitry :* 1° *Histoire sacrée et profane;* Douai, 1629, 2 vol.; — 2° deux *Apologies sur saint Grégoire le Grand;* ibid.; — 3° *Antiquités liturgiques;* ibid., 1605; — 4° trois *Oraisons;* la première sur la constance de Mardochée; la seconde sur la ligue des Machabées; la troisième sur les pharisiens; ibid., 1629.

HOLA, ville épisc. sur la côte septentrionale de l'Islande. L'évêché y fut établi vers l'an 1000, sous la métropole de Brême, par le roi Olaüs dit le Saint, et fut mis sous la dépendance de l'archevêché de Drontheim vers l'an 1150. *Voy.* *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabétique,* p. 123.

HOLBACH (Paul-Henri-Thiry, baron d'), philosophe, né à Heidelsheim, dans le grand-duché de Bade, en 1723, mort à Paris en 1789, professait ouvertement le matérialisme et l'athéisme. C'est pour cela qu'il a surpassé en impiété tous les autres incrédules; mais quand on examine sérieusement ses raisonnements, on les trouve d'une faiblesse extrême; on est même affecté d'un sentiment pénible en pensant que l'intelligence humaine puisse tomber aussi bas dans le domaine de la raison. Parmi les écrits d'Holbach, nous citerons seulement : 1° *Le Christianisme dévoilé,* ou *Examen des principes et des effets de la religion chrétienne;* Amsterdam, 1767; — 2° *Esprit du clergé,* ou *le Christianisme primitif vengé des entreprises et des excès de nos prêtres modernes;* Londres, 1767; — 3° *De l'Imposture sacerdotale,* ou *Recueil de pièces sur le clergé;* Amsterdam, 1767. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve indiqués plusieurs autres écrits d'Holbach, et Feller, qui en cite un plus grand nombre, et fait de très-justes réflexions tant sur la personne d'Holbach que sur ses principaux écrits. L'*Encyclop. cathol.*

HOLCOT ou **HOLKOT** (Robert), dominicain, né à Northampton, mort en 1349, était docteur en théologie. Doué d'un vaste génie, il était infatigable au travail et très-versé dans les lettres divines et humaines. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Commentaires sur les quatre livres des Sentences;* Lyon, 1497, 1510 et 1518; — 2° *Commentaire sur la Sagesse de Salomon;* Spire, 1483, souvent réimprimé; — 3° *Commentaire sur le Cantique des cantiques et sur les sept premiers chapitres de l'Ecclésiastique;* tous ces ouvrages sont écrits en latin; Venise, 1509; — 4° *Moralisationes historiarum;* Bâle, 1586; — 5° *De Origine, definitione et remedio peccatorum;* Paris, 1517, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 629 et suiv. Fabricius, *Biblioth. Lat. med. ætatis.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits de l'auteur. La *Nouv. Biogr. génér.*

HOLDA, prophétesse, femme de Sellum. Josias la consulta sur le livre de la loi qu'on avait trouvé dans le trésor du temple. Les Grecs honorent Holda le 10 avril. *Voy.* IV Rois, XXII, 14.

I. **HOLDAÏ**. Le Seigneur ordonna à Zacharie de demander à Holdaï et à quelques autres de l'or pour faire des couronnes à Jésus, fils de Josédech. *Voy.* Zachar., VI, 10.

II. **HOLDAÏ**, un des douze chefs des troupes de David qui servaient chacun à leur tour au palais avec les vingt-quatre mille hommes qu'ils commandaient. *Voy.* I Paralip., XXVII, 15.

HOLDEN (Henry), né dans le Lancashire en 1596, mort à Paris en 1665, après avoir enseigné la théologie dans plusieurs universités vint recevoir le bonnet de docteur en Sorbonne. Il fut un des théologiens les plus distingués de son temps. On a de lui 1° *Analysis fidei:* ouvrage qui a été très-vanté, mais qui cependant renferme des assertions peu exactes, surtout dans la manière dont il traite la nature et les motifs de la foi; — 2° *De Schismate;* — 3° *De Usura;* Paris, 1652, in-8°; le premier de ces ouvrages a été traduit en anglais; Paris, 1658, in-4°; — 4° *Novum Testamentum;* ibid., 1660, in-8°; — 5° une *Lettre à Arnauld;* — 6° *Oratio Henrici Holden quam paratam habebat ad enuntiationem in examine propositionis Arnaldinæ;* Francfort, 1656.

HOLIAS (Jean des), dominicain, né à Clermont en Auvergne, mort à Chartres en 1716, fut profès du couvent de son ordre à Clermont; il se distingua par son zèle pour le salut des âmes. On lui doit : 1° *Octave des morts* ou *La Pénitence des âmes du purgatoire;* Paris, 1697, in-8°; — 2° trois *Octaves du saint sacrement de l'Eucharistie;* Chartres, 1716. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 791.

HOLKOT. *Voy.* HOLCOT.

HOLL (François-Xavier), jésuite, né en 1720 à Schwandorf, dans le haut Palatinat, mort à Heidelberg l'an 1784, après avoir enseigné les belles-lettres se consacra entièrement à l'étude du droit ecclésiastique de l'Allemagne, et fut professeur pendant vingt-six ans dans les plus célèbres universités de l'empire. Il a laissé, entre autres écrits : *Statistica Ecclesiæ Germanicæ;* Heidelberg, 1779, in-8°; plein de recherches sur la discipline ancienne et moderne de l'Église, et sur ses usages et ses lois. Il était occupé à préparer le deuxième volume quand la mort l'enleva. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HOLLANDE. L'Église catholique, en Hollande, a été organisée hiérarchiquement par la lettre apostolique de N. S.-P. le pape Pie IX, datée du 4 mars 1853. Jusque-là elle comprenait dans les Pays-Bas : 1° les trois vicariats apostoliques de Bois-le-Duc, de Breda et de Ruremonde, gouvernés par trois vicaires apostoliques revêtus du titre d'évêques *in partibus infidelium;* 2° ce qu'on appelait proprement la *mission de Hollande,* divisée en six missions, gouvernées par six archiprêtres, sous l'autorité de l'internonce apostolique en résidence à La Haye, lequel avait le titre de président ou vice-supérieur de la mission. Mais ce titre de vice-supérieur ne datait que des dernières années du dernier siècle; car auparavant et depuis l'établissement du jansénisme la mission de Hollande était gouvernée par les nonces en résidence à Bruxelles, avec le titre de supérieurs; et avant le jansénisme et depuis 1583, elle avait été régie par des vicaires apostoliques qui avaient remplacé les évêques d'Utrecht. Aujourd'hui trois évêchés

ayant des évêques titulaires et non *in partibus*, ont remplacé les trois vicariats de Bois-le-Duc, de Breda et de Ruremonde; et, quant à la mission, elle a été divisée en deux diocèses, l'archevêché d'Utrecht et l'évêché de Harlem. Utrecht est métropole, ayant pour suffragants les évêchés de Harlem, de Bois-le-Duc, de Breda et de Ruremonde. *Voy.* l'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon*, rapporte, et les lettres apostoliques de N. S.-P. le pape Pie IX pour le rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Hollande, et l'allocution de Sa Sainteté dans le consistoire secret du 7 mars 1853, sur ce même rétablissement. *Voy.* aussi le *Diction. de la théol. cathol.*, qui trace l'histoire ecclésiastique de la Hollande, et Pluquet, qui, dans son *Diction. des hérésies*, le fait avec plus d'étendue.

HOLLANDUS ou **D'HOLLANDER** (Henry), missionnaire anglais, né à Worcester, vivait au XVII[e] siècle. Il fut reçu bachelier en théologie à Douai, prêcha avec succès à Reims, et fut envoyé comme missionnaire dans son pays, où il convertit plusieurs de ses compatriotes. Il a laissé : 1° un *Traité sur le sacrifice de la messe*, en latin; Douai, 1609; — 2° *Arca novi fœderis in sanctæ missæ canone representata;* Anvers, 1615, in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759.

HOLLEBEEK (Ewald), protestant hollandais, mort en 1796, professeur de l'université de Leyde. Son principal ouvrage est : *De Theologo non vere orthodoxo, nisi vere pio;* Leyde, 1763, in-4°. *Voy.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. HOLMES (Nathaniel), théologien anglais non conformiste, mort en 1678, était très-versé dans la connaissance de la langue hébraïque. Il fut dépossédé de la cure de Sainte-Marie-Staining, à Londres, pour ses opinions de non conformiste. On distingue entre ses ouvrages : *La Résurrection révélée;* 1654, in-fol. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univ. histor., crit. et bibliogr.*

II. HOLMES (Robert), anglican, né au comté de Hamps, mort en 1806, fut reçu docteur à Oxford en 1786, puis nommé successivement professeur de poésie, chanoine des églises de Salisbury et du Christ, et doyen de Winchester. Son ouvrage principal est la part qu'il prit à la belle édition des Septante publiée à Oxford en 5 vol. in-fol. Déjà, en 1795, il publia in-fol., pour l'évêque de Durham, deux lettres latines contenant un spécimen du travail qu'il préparait, et il fit paraître successivement la Genèse, l'Exode et les autres livres de Moïse, chacun avec une petite préface et un appendice. En 1805, quelques mois avant sa mort, il publia le livre de Daniel, selon la version de Théodotion et celle des Septante, de la même manière que le Pentateuque. C'est le savant James Parsons qui a continué l'ouvrage de Holmes, en suivant son plan avec une grande exactitude. *Voy.*, dans J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, p. 143, une note importante relative à l'édit. des Septante donnée par Holmes et Parsons.

HOLOCAUSTE (*Holocaustum*), mot dérivé du grec, et qui signifie *entièrement brûlé;* sacrifice dans lequel on brûlait complétement toute la chair des victimes; c'est ce qui distinguait l'holocauste des sacrifices expiatoires et des hosties salutaires, où l'on réservait quelques parties de la victime qui n'étaient pas consumées sur l'autel. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. II, p. 393, 394.

HOLOFERNE, lieutenant général des armées de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, fut tué par Judith devant Béthulie. *Voy.* Judith, II, 4, 7 III, 1, etc.

HOLON. *Voy.* HÉLON, n° II.

HOLSTENIUS (Luc), dont le nom allemand est **HOLSTE**, érudit, né à Hambourg en 1596, mort à Rome en 1661, embrassa le catholicisme pendant un voyage qu'il fit en France, et s'attacha au cardinal Barberini, qui obtint pour lui plusieurs bénéfices. Innocent X le nomma bibliothécaire du Vatican. Il était très-versé dans l'antiquité sacrée et profane, et il avait acquis une grande réputation dans l'Europe entière. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Christiani Ranzovii ad Georgium Calixtum Epistola, qua sui ad Ecclesiam catholicam accessus rationes exponit;* Rome, 1651, in-8°; — 2° *Lucæ Holstenii Testimonium adversus Gersenistas pro Thoma a Kempis*, inséré par Naudé dans le *Testimonium adversus Gersenistas triplex:* Paris, 1652, in-8°; — 3° *De Abyssinorum Communione sub unica specie;* Rome; — 4° *Collectio romana bipartita veterum aliquot Historiæ Ecclesiasticæ monumentorum;* ibid., 1662, in-8°; — 5° *Passio SS. Perpetuæ et Felicitatis et Bonifacii romani, necnon acta SS. Tavachi, Probi et Andronici, cum notis et animadversis ad Baronii martyrologium romanum;* Rome, 1663; Paris, 1664, in-8°; — 6° *Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo, Italiam antiquam Cluverii et Thesaurum geographicum Ortellii; quibus accedit dissertatio duplex de sacramento Confirmationis apud Græcos;* Rome, 1666, in-8°; — 7° *Theodoti Ancyrani Expositio in Symbolum Nicænum, adversus Nestorium*, avec une traduct. latine de Holstenius; ibid., 1669, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1665, 1668, 1675, 1693, 1707, 1709 et 1712. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits d'Holstenius. Feller.

HOLWAN, huitième province du diocèse des Nestoriens, dont la métropole est Holwa, ville épisc. située à l'orient de Babylone; elle est éloignée de cinq à six journées de Bagdad. On en connaît dix évêques, dont le premier, Surinus, siégeait en 754. Ce siége fut transféré à Hamadana en 1175. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1248. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 252.

HOLYWOOD. *Voy.* SACROBOSCO.

HOLZHAUSER (Barthélemy), fondateur de la congrégation des *Barthélemites* ou *Bartholomites*, né à Langnau, petit village de Souabe, en 1613, mort à Bingen en 1658, fut ordonné prêtre en 1639, et conçut le projet de rendre aux ecclésiastiques la vie en commun qu'ils goûtaient dans les premiers siècles de l'Église. Il fonda dans ce but une maison à Tittmoningen, et ouvrit à Salzbourg un séminaire préparatoire. Il devint curé à Tittmoningen, à Leoggenthal, puis à Bingen. Il a laissé, parmi d'autres ouvrages : 1° *Constitutiones cum exercitiis clericorum sæcularium in communi viventium;* Cologne, 1662; cet ouvrage, approuvé par le pape en 1680, fut réimprimé à Würtzbourg, Rome, Mayence, Liége, Dillingen, Ingolstadt, Prague, etc.; — 2° *De Humilitate;* Mayence, 1663, 1784, et en plusieurs autres lieux; — 3° *De l'Amour de Dieu;* Mayence, 1663; — 4° *Opusculum visionum variarum;* — 5° plusieurs autres écrits, parmi lesquels on distingue son *Interprétation de l'Apocalypse. Voy.* la *Biographia venerabilis servi Dei Bartholomæi Holzhauser, vitæ communis clericorum sæcularium restauratoris. Accedunt ejusdem in Apocalypsim Commentarii plane admirabiles;* Bambergæ, 1784, in-12. L'abbé J.-P.-L. Gaduel, *Vie du vénérable serviteur de Dieu Barthélemy*

Holzhauser, fondateur de l'Institut des clercs séculiers vivant en communauté; avec une *Étude sur cet Institut;* Orléans, 1861, in-12; livre qui fait connaître tous les ouvrages de Holzhauser. La *Nouv. Biogr. génér. Compar.* BARTHOLOMITES, nº II.

HOMAM, fils de Lotan et descendant d'Abraham par Cétura. *Voy.* I Paralip., I, 39.

HOMBELINE (La bienheur.), sœur de saint Bernard, née en 1092, morte le 21 août 1141, fut mariée à un jeune seigneur qui, disait-on, était proche parent de la duchesse de Lorraine. L'an 1122, elle vint à Clairvaux pour voir son frère Bernard; mais il refusa de la voir, parce qu'elle était venue dans un magnifique équipage. Elle fondit en larmes, et promit de faire tout ce que saint Bernard lui ordonnerait. Il lui interdit toutes les vanités du siècle, et, à partir de ce moment, elle vécut dans le jeûne, les veilles et la prière. Elle se retira ensuite dans le monastère de Billette, au diocèse de Langres, où elle mourut saintement, en présence de saint Bernard. L'Ordre de Citeaux célèbre sa fête le 21 août. *Voy.* Guillaume, abbé de Saint-Thierri, *Vie de saint Bernard.*

I. **HOME** (David), en latin *Humius*, controversiste écossais du XVIIe siècle, fut d'abord pasteur à Duras, dans la basse Guienne, puis à Gergeau, dans l'Orléanais. Jacques Ier le chargea de réunir toutes les sectes protestantes. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels : 1º *Lettres et traitez chrestiens;* Berg, 1613, in-12; — 2º *L'Assassinat du roy,* ou *Maximes du vieil de la montagne vaticane et de ses assassins, practiquées en la personne de deffunct Henry le Grand;* 1617, in-8º; — 3º *Davidis Humii Apologia basilica, seu Machiavelli ingenium examinatum in libro quem Princeps inscripsit;* Paris, 1626, in-4º; le titre seul de ces libelles suffit pour prouver que c'est le fruit d'une méchanceté grossière et dégoûtante.

II. **HOME** (Henri), jurisc. et philosophe anglican, né à Kames, en Écosse, en 1696, mort en 1782, acquit une certaine réputation, et obtint en 1763 la dignité de lord du justicier, c'est-à-dire du suprême tribunal criminel d'Écosse. Parmi ses principaux écrits nous devons distinguer : *Essays on the principles of morality and natural religion;* 1751, in-8º; cet ouvrage, destiné par l'auteur à combattre les mauvaises doctrines de David Home, son ami, était cependant empreint de fatalisme; ce qui souleva tellement les réclamations du clergé, que l'auteur crut prudent d'adoucir quelques passages dans la 2e édition. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HOME** (Jacques), écrivain anglican du XVIIIe siècle, a publié dans sa langue maternelle un ouvrage intitulé : *Histoire des Juifs et de leur république, tirée de l'Écriture sainte;* 2 vol. in-8º. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1737, p. 751 et suiv.

HOMÉLIE (*Homelia*), mot dérivé du grec, et qui signifie un discours familier. En effet, les homélies se faisaient familièrement dans les églises par les prélats, qui interrogeaient le peuple, et étaient interrogés par lui, tandis que les sermons se faisaient en chaire, à la manière des orateurs. Toutefois, ce terme signifiait originairement une conférence ou une assemblée, et ce n'est que plus tard qu'il s'est dit des exhortations et des sermons qu'on faisait au peuple dans l'église. Il nous est resté de belles homélies de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire et d'autres pères de l'Église. On appelle aussi *homélies* les leçons du troisième nocturne des matines, qui expliquent l'Évangile du jour, et qui sont des extraits des homélies des Pères. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

HOMEM (Fr.-Manoël), théologien et historien, né à Lisbonne en 1599, mort en 1662, a laissé parmi plusieurs autres ouvrages : *Kalendario quadriennal conforme o estylo da ordem dos pregadores. Resolução de algumas duvidas graves pertenentes ao officio divino : conferencia rubrical de ambos os breviarios velho et novo,* etc.; Lisbonne, 1643, in-8º. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II. Barbosa Machado, *Biblioth. Lusitana.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HOMER. *Voy.* GOMOR.

HOMÉRITES, peuples qui habitent la côte méridionale de l'Arabie Heureuse; les anciens géographes les ont désignés sous le nom de Sabéens; les Grecs et les Romains sous celui d'Indiens. Ce pays est nommé aujourd'hui la principauté d'Aden. L'apôtre saint Barthélemy annonça l'Évangile à ces peuples, et on prétend que Pantænus, prêtre et préfet de l'école d'Alexandrie, y rétablit la foi, que la persécution avait sans doute affaiblie. La religion prospéra parmi ces peuples jusqu'à l'époque où, d'après le conseil des Juifs, le roi Dunaam s'efforça de la détruire. Ce prince prit Nagra, et fit périr Aréthas, qui en était le prince; et tous les habitants de cette ville subirent le même sort. Elesbaam, roi d'Éthiopie, ayant résolu de venger ces martyrs, détrôna Dunaam, et le remplaça par un prince chrétien, puis demanda à Alexandrie un évêque. On envoya un nommé Jean, qui établit son siége à Thaphar. Plus tard, les Nestoriens s'emparèrent de cette église, et ces peuples se soumirent au catholique de leur secte qui résidait à Séleucie. On connaît cinq évêques qui ont gouverné les Homérites; le premier, Paul, mourut deux ans avant la prise de Nagra. *Voy.* l'*Hist. patriarch. Alex.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. I, p. 663. Richard et Giraud.

I. **HOMICIDE** ou **MEURTRE** (*Homicidium*), crime également contraire à la loi naturelle, divine et humaine, soit qu'on le commette sur soi-même ou sur un autre, parce que l'homme n'a pas plus droit sur sa propre vie que sur celle du prochain, et qu'en se tuant soi-même on fait injure à Dieu, dont on usurpe les droits. C'est un des trois crimes pour lesquels on refusait l'absolution dans quelques églises, même à l'article de la mort. D'après les Épitres canoniques de saint Basile, la pénitence de l'homicide volontaire était de vingt ans, et de l'involontaire dix ans. On se rend coupable d'homicide en y coopérant, soit *directement*, soit *indirectement*. Or on coopère *directement* à l'homicide : 1º quand on le commande, qu'on le conseille, qu'on persuade à quelqu'un de le commettre; 2º lorsqu'on y consent, comme ferait un juge qui opinerait pour la condamnation d'un innocent qu'il croit tel; 3º quand on loue ou approuve le dessein de tuer quelqu'un, ou qu'on blâme celui qui n'ose pas en venir à cet excès; 4º quand on retire ou qu'on protége un homicide pour le favoriser et l'appuyer dans son crime; 5º enfin lorsqu'on aide à commettre ce crime. On coopère *indirectement* à l'homicide : 1º quand on ne met point en œuvre tous les moyens dont on est capable pour l'empêcher; 2º quand on garde le silence sur un meurtre commis, qu'on est obligé de découvrir; 3º lorsqu'on ne le punit pas, quoiqu'on soit obligé par état de le faire. Conformément au concile de Trente, quiconque aura volontairement commis un homicide, bien que le crime ne soit pas prouvé par la voie ordinaire de la justice, ni publié en aucune manière, mais qu'il

soit secret, ne pourra jamais être promu aux ordres sacrés, et il ne sera pas permis de lui conférer aucun bénéfice, même de ceux qui n'ont pas charge d'âmes; mais il demeurera à perpétuité exclu et privé de tout ordre, bénéfice et office ecclésiastique. Si l'homicide a été commis, non de propos délibéré, mais par accident, ou en repoussant la force par la force et pour se défendre soi-même de la mort, de manière que de droit il y ait lieu en quelque façon d'accorder la dispense pour être promu aux ordres sacrés et aux ministères des autels, et à toute sorte de bénéfices et dignités, la cause sera commise à l'Ordinaire, ou, s'il y a raison pour le renvoi, au métropolitain ou bien au plus prochain évêque, qui ne pourra donner la dispense qu'après avoir pris connaissance de la chose. *Voy.* Exode, XXI, 14. Conc. Trident., sess. XIV, *de Reform.*, c. VII. Les *Mémoires du clergé*, tom. I, p. 72 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, Bergier.

II. **HOMICIDE** ou **MEURTRIER.** *V.* MEURTRIER.

HOMILIAIRE et **HOMILIER** (*Homiliare, homiliarius liber*), livre qui contient les homélies des Pères qu'on lit à l'office.

HOMILIASTE (*Homiliastes, Homilites*), faiseur d'homélies.

HOMILIER. *Voy.* HOMILIAIRE.

HOMINICOLES (*Hominicolæ*), nom donné par les apollinaristes aux catholiques, parce qu'ils adoraient Jésus-Christ Dieu et homme. *Voy.* Facundus Herminianensis, *Epistola fidei catholicæ*, l. XIX, c. III.

HOMMAGE FIDÉLITÉ ou **FOI**, serment que les prélats ecclésiastiques devaient au roi pour le temporel de leurs bénéfices, mais sans hommage-vasselage. *Compar.* FIDÉLITÉ, n° I.

HOMME (L') est une créature raisonnable composée d'un corps corruptible de sa nature, et d'une substance spirituelle et immortelle qu'on appelle *âme*. La foi nous enseigne sur l'homme : 1° qu'il est l'ouvrage de Dieu, qui forma son corps de terre, et l'anima en lui inspirant un souffle de vie, c'est-à-dire en l'unissant à une âme raisonnable; 2° qu'il a été formé à l'image et à la ressemblance de Dieu, en ce qu'il a reçu du Créateur une âme capable de connaissance et d'amour; 3° qu'il a été créé pour connaître et aimer Dieu, procurer sa gloire, et jouir de lui pendant toute l'éternité; 4° qu'il fut créé libre, juste, heureux et immortel, et placé dans un lieu de délices appelé *Paradis terrestre*, où il devait vivre exempt de tous maux s'il eût persévéré dans la justice; mais qu'il a péché, et que ce péché s'est transmis à toute sa postérité. *Voy.* Genèse, I-III. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.* L'*Encyclop. cathol.*

HOMME VIVANT ET MOURANT, nom donné autrefois à une personne sur la tête de laquelle résidaient par fiction les propriétés qui appartenaient réellement aux chapitres, aux hôpitaux et autres gens de mainmorte formant des communautés; cette personne satisfaisait aux devoirs de vassal pour les gens de mainmorte; dans quelques endroits on lui donnait le nom de *vicaire*. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

HOMMEBON. *Voy.* HOMOBON.

HOMMEY (Jacques), de l'Ordre des Augustins, né à Séez, en Normandie, l'an 1643, mort à Angers en 1713, savait le latin, le grec et l'hébreu. Ses principaux ouvrages sont : 1° *S. Gregorii papæ Milleloquium morale;* Lyon, 1683, in-fol.; — 2° *Supplementum Patrum;* Paris, 1684, in-4°; — 3° *Fasti annui, in quibus res politicæ insigniores, ecclesiasticæ, litterariæque per universam orbem primo sæculi* 18 *anno breviter et dictim narrantur;* — 4° un *Fragment de Gerson sur la théologie mystique et la vie contemplative. Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Les *Mém. de Trévoux*, juin 1708. Le *Journ. des Savants*, 1683, 1684, 1693, 1694 et 1696. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrit de Hommey. La *Nouv. Biogr. génér.*

HOMOBON ou **HOMMEBON** (saint), marchand de Crémone, mort le 13 novembre 1197, fut élevé dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il exerça le commerce de la manière la plus droite, distribuant aux pauvres avec une sainte profusion l'aumône matérielle et spirituelle, et convertissant par ses exemples les hérétiques et les chrétiens relâchés. Innocent III le canonisa un an après sa mort. On célèbre sa fête le 13 novembre. *Voy.* Surius.

HOMOIOUSIEN. *Voy.* HOMOOUSIEN.

HOMOLOGÈTE (*Homologetes, Homologeta*); terme qui vient du grec, et qui signifie *confesseur*. Il est quelquefois employé dans les Martyrologes.

HOMONA ou **HOMONADA, MANADA, ONOMADA**, ville épisc. de Lycaonie, au diocèse d'Asie, qui fut érigée en évêché au IVe siècle, sous la métropole d'Iconie. On en connaît quatre évêques, dont le premier, Cyrille, assista au premier concile général de Constantinople. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 147, au mot MANADA. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 252.

HOMONCIONISTES ou **HOMONCIONITES, HOMUNCIONISTES** (*Homuncionistæ*), nom donné aux photiniens ou disciples de Photin, parce qu'ils soutenaient que Jésus-Christ était un pur homme. *Voy.* Baronius, *Annal. ad ann.* 357.

HOMONÉE, nom de lieu dans la Galilée, à trente stades de Tibériade. *Voy.* Joseph, *De Vita sua*, p. 1020.

HOMOOUSIEN ou **HOMOUSIEN, HOMOIOUSIEN, HOMOUSIONISTE, HOMOUSIASTE**, mot dérivé du grec, et qui signifie *consubstantiel;* nom donné par les ariens aux catholiques, parce qu'ils soutenaient que le Fils de Dieu est consubstantiel à son Père. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*, art. HOMOOUSIENS.

HOMUNCIONATES, nom donné par les ariens aux orthodoxes, parce qu'ils admettaient deux natures en Jésus-Christ.

HOMUNCIONISTES. *Voy.* HOMONCIONISTES.

HON, fils de Phéleth, appartenait à la tribu de Ruben. Il fut le compagnon de la révolte et du châtiment de Coré, Dathan et d'Abiron. *Voy.* Nombres, XVI, 1.

HONAERT. *Voy.* HONERT.

HONCALA (Antoine), écrivain espagnol du XVIe siècle, a donné : 1° *Le Pentaple de la piété chrétienne;* 1546; — 2° *Commentaires sur la Genèse;* Alcala, 1551; Salamanque, 1553.

HONCE (LA), en latin *Leunsium*, abbaye de l'Ordre de Prémontré, située au diocèse et à trois lieues de Bayonne. Elle fut fondée par Bertrand, vicomte de Bayonne, mentionné au 30 octobre dans le nécrologe de la Case-Dieu, du même Ordre.

HONERT ou **HONAERT** (Jean **VAN DEN**), calviniste, né en 1693, dans un village près de Dordrecht, mort à Leyde l'an 1758, devint pasteur et professeur de théologie, d'histoire ecclésiastique et d'éloquence sacrée dans cette dernière ville. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, la plupart polémiques, remplis des

préjugés de sa secte. Ce qu'il a écrit contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie a été parfaitement réfuté par Philippe Verhulst, sous le nom de Zeelander, dans un ouvrage en flamand intitulé : *Les vrais Principes de la foi catholique touchant le saint Sacrement de l'autel;* Gand, 1746, 6 vol. in-fol. Il y a eu un 7e vol. en réponse aux subterfuges de Honert; ibid., 1762. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HONESTE ou **HONÊT** (saint), en latin *Honestus*, prêtre de Toulouse, né à Nîmes, vivait au IIIe siècle. Disciple de saint Saturnin, qui l'envoya prêcher dans la Navarre et la Biscaye, Honeste fut maître de saint Firmin, premier évêque d'Amiens. Les uns le regardent comme martyr, les autres, comme confesseur. On célèbre sa fête le 16 février. *Voy.* Richard et Giraud.

HONESTUS ou **DE HONESTIS** (Pierre), abbé de Sainte-Marie-du-Port, près de Ravenne, vivait au XIIe siècle. Il a laissé les règles dites *Constitutiones Portuenses,* qui avaient été attribuées au cardinal Pierre Damien. *Voy.* Le Mire, *De Scriptor. eccles. in Auct.*

HONÊT. *Voy.* HONESTE.

HONGNANT (Claude-René), jésuite, né à Paris en 1671, mort en 1745, professa la philosophie et la théologie, et fut préfet des études au collége de Paris. Il a laissé : 1° *Examen du Poëme de M. Racine sur la grâce;* Paris, 1723, in-8°; c'est un exposé et une censure de la doctrine de ce poëme; — 2° *Apologie des anciens docteurs de la faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes et Nicolas Isambert, contre une lettre du P. Le Brun, de l'Oratoire,* insérée dans les *Mémoires de Trévoux,* juillet 1728; Paris, 1727, in-12; — 3° vingt *Lettres à M. l'abbé Houtteville* au sujet du livre de la Religion chrétienne prouvée par les faits, ibid., 1722, in-12. *Voy.* Moreri, édit. de 1759. Richard et Giraud.

HONGRE (Jacques **LE**), dominicain et grand vicaire de Rouen, docteur en théologie de Paris, né à Argentan, en basse Normandie, l'an 1500, mort à Rouen en 1575, travailla avec zèle à la répression des hérésies, se distingua par son zèle et son éloquence, et fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Il prononça l'éloge funèbre du duc de Guise, assassiné devant Orléans, et il publia sa *Vie* en 1563. On a encore de lui : 1° quatre *Homélies au sujet des saintes images;* — 2° *Déclaration des trois points contenus au sacré mystère de la messe,* savoir : *De la Consécration, de l'oblation et de la communion de Notre-Seigneur. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. II, p. 233. Richard et Giraud.

HONGRIE, ancien royaume d'Europe, situé le long du Danube, et formé d'une partie de l'ancienne Pannonie et de l'ancienne Dacie. Attila y établit les Huns, qui ont donné leur nom à ce pays. Geisa, qui en fut le premier prince chrétien, dut sa conversion à saint Adalbert; et son fils, saint Étienne, reçut du Pape, outre le titre de roi, celui d'apôtre et de légat du Saint-Siége. Ce prince établit les deux métropoles de Gran et de Colocza, avec la plupart des évêchés qui subsistent encore. *Voy.* les *Scriptores rerum hungaric. veteres et genuini;* Vienne, 1746. Wittinger, *Abrégé de l'Hist. littér. de Hongrie, avec la liste de tous les auteurs qui ont écrit sur l'Hist. de Hongrie.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. HONGROIS (CONVERSION DES).

HONITA, ville épisc. d'Assyrie, de la province d'Adiabène, située dans le diocèse des Chaldéens, sous la métropole de Hazza et d'Arbéla; elle est peu éloignée de Nuhadra et de Maelta. Ces trois villes ne formaient autrefois qu'un seul évêché. Honita a eu cinq évêques, dont le premier, Acepsime, souffrit le martyre sous le roi Sapor. On célèbre la fête de ce saint martyr le 22 avril. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. II, p. 1234. Richard et Giraud.

HONNECOURT (*Hunnocurtum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située à quatre lieues de Cambrai, près de Saint-Quentin. Elle fut fondée au VIIe siècle par Amalfride, seigneur du Cambrésis, et Childebertine, sa femme; et Auriane, leur fille, fut la première et unique abbesse de ce monastère : car après sa mort on remplaça les religieuses qui y demeuraient par des moines de Saint-Bertin. Plus tard cette abbaye fut possédée par des chanoines, auxquels succédèrent des bénédictins. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. III, col. 112. Richard et Giraud.

HONNÊTETÉ PUBLIQUE. *Voy.* EMPÊCHEMENTS, n° II, 10.

HONNEUR (*Honor*), terme qui se prend ou pour les témoignages extérieurs d'estime, de respect, de soumission que l'on a pour quelqu'un, ou pour les charges et les dignités qui attirent le respect et la soumission, ou pour la vertu en général, ou pour une vertu particulière. On doit honorer Dieu, les saints, les personnes vertueuses et, en outre, les supérieurs, même vicieux, soit laïques, soit ecclésiastiques, non point à cause de leurs déréglements, mais à cause du pouvoir dont ils sont revêtus; « car, dit saint Paul, il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu, et celles qui sont ont été établies de Dieu. » *Voy.* Rom., XIII, 1. Saint Thomas, 2. 2., *quæst.* 103, art. 2, et *Quodlibet,* 8, art. 7, in corp.

HONOPHRE. *Voy.* ONUPHRE.

HONORAIRE, terme qui désigne ce que l'on donne aux ecclésiastiques pour les offices spirituels, tels que la messe, les funérailles, etc. Les évêques doivent fixer ce qui est dû aux ecclésiastiques pour la célébration des messes et du service divin. On ne doit rien exiger pour l'administration des sacrements, quoiqu'on puisse recevoir ce qui est librement offert. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* qui rapporte le règlement de l'archevêque de Paris du 30 mai 1693, homologué par arrêt rendu le 10 juin suivant, qui fixe les droits que les curés et les ecclésiastiques de la ville de Paris peuvent exiger pour leurs honoraires. *Compar.* CASUEL, MESSE, SIMONIE.

I. **HONORAT** (saint), évêque d'Arles, né sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, mort, selon l'opinion la plus commune, le 16 janvier 429, reçut le baptême malgré ses parents. Il quitta son pays, et se rendit en Grèce avec son frère Venance, qui y mourut. Cet événement ramena Honorat dans les Gaules, et l'an 391 il s'établit avec son directeur, saint Capraise, et quelques autres compagnons dans l'île de Lérins. Il se distingua par sa foi, sa sagesse, sa pureté, son humilité, et une ardente charité qui lui gagnait tous les cœurs. Il gouvernait le monastère de Lérins depuis trente-cinq ans lorsqu'il fut obligé de monter sur siége épiscopal d'Arles, où ses grandes vertus le rendirent l'objet de la vénération publique. Il avait donné à ses religieux une excellente règle, qui s'est perdue, de même que des lettres et des homélies qu'il avait composées. Ses reliques ont été déposées dans l'île de Lérins, qui a pris le nom de Saint-Honorat. On

célèbre sa fête le 16 janvier. *Voy.* Baronius. Bollandus. Sponde. Vincent Barral, *Chronologie de Lérins.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. II. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIII, p. 535 et suiv. Richard et Giraud.

II. **HONORAT** (saint), évêque et originaire de Marseille, vivait vers l'an 420. Doué d'une grande éloquence, il possédait un savoir aussi varié que profond. Il fut nommé évêque vers l'an 475. Il a laissé : 1° des *Homélies*, — 2° une *Vie de saint Hilaire*, qui a été insérée par Vincent Barral dans sa *Chronologie de Lérins*, et par le P. Quesnel dans sa *Dissert. sur les Œuvres de saint Léon*, ouvrage mis à l'*Index* (Decr. 22 junii 1776) avec le *Saint Prosper*, imprimé à Rome, 1752, in-8°. *Voy.* Vossius, *His. lat.*, l. II, ch. XVIII. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HONORAT** (saint), abbé de Fondi, vivait du ve au vi^e siècle. Il était fils d'un pauvre paysan; le Saint-Esprit fut son seul maître; et il se condamna de bonne heure au silence et à une abstinence perpétuelle de chair. Il éleva un monastère sur le territoire de Fondi, entre Rome et Naples, et il y réunit près de deux cents religieux, qu'il conduisit, tant par ses discours que par ses exemples, dans le chemin de la perfection. On honore sa mémoire le 16 janvier. *Voy.* saint Grég. pape, *Dial.*, l.I, c. 1. Richard et Giraud.

HONORATUS ANTONINUS, évêque de Constantia en Afrique, a adressé vers l'an 437, à un Espagnol nommé Arcadius, qui avait été banni pour la foi, une lettre fort touchante intitulée: *Epistola ad labores pro Christo ferendos exhortatoria;* elle a été insérée dans Sichardus, *Antidot. contra omnes hæreses;* Bâle, 1528, in-fol., dans la *Magna Biblioth. Patrum;* Cologne, 1618, in-fol., tom. V, p. 111; dans la *Biblioth. Patrum;* Paris, 1644 et 1654, tom. III, et dans la *Biblioth. Max. Patr.;* Lyon, 1677, in-fol., tom. III, p. 665. *Voy.* Ruinart, *Hist. persecutionis Vandalicæ*, part. II, c. IV, p. 433. La *Nouv. Biogr génér.*

I. **HONORÉ**, pape. *Voy.* Honorius, n° I.

II. **HONORÉ** ou **HONORE**, **HONORIUS** (saint), évêque de Cantorbéry, né en Italie, mort le 30 septembre 653, fut disciple de saint Grégoire pape; saint Paulin, évêque d'York, le sacra. Honoré gouverna avec sagesse son église pendant l'espace de vingt ans, et il s'attacha surtout à combattre le pélagianisme. On célèbre sa fête le 30 septembre.

III. **HONORÉ** (saint), en latin *Honoratus*, évêque d'Amiens, né dans le Ponthieu, dut à son mérite son élévation sur le siége épiscopal d'Amiens. Il gouverna son diocèse avec une haute réputation vers l'an 667 ou 677. Le Martyrologe romain a placé sa fête au 16 mai. *Voy.* Bollandus. Richard et Giraud.

IV. **HONORÉ** ou **HONORIUS**, scolastique de l'église d Autun, vivait du xie au xiie siècle; on ne sait rien de certain sur sa personne. On a de lui : 1° *Elucidarium;* traité sommaire de théologie qui a été traduit en allemand et en français; il a paru sous le nom de saint Anselme; Paris, 1560, in-8°; — 2° *In Cantica canticorum* et *Sigillum Mariæ;* Cologne, 1540, in-8°; — 3° *Inevitabilis*, ou *Dialogus de gratia et libero arbitrio;* dans les Bibliothèques des Pères; — 4° *Speculum Ecclesiæ;* Cologne, 1531; Bâle, 1544; — 5° *Gemma animæ;* dans les Biblioth. des Pères; — 6° *Sacramentarius*, dans B. Pez, *Anecdota*, tom. II, col. 249; — 7° *Hexameron;* dans *Anecdota*, tom. II, col. 70; — 8° *Eucharisticon*, dans *Anecdota*, tom. II, col. 348; — 9° *Tractatus de Deo et vita æterna*, attribué à saint Augustin; il se trouve dans les *Œuvres* de ce Père; — 10° *De Apostolico et augusto*, dans B. Pez, *Anecdota*, tom. II, col. 180; — 11° *Scala cœli*, dans B. Pez, *Anecdota*, t. II, col. 157; — 12° *Elucidatio Psalterii*, dans *Anecdota*, tom. II, col. 96; — 13° *De Luminaribus Ecclesiæ*, dans la *Biblioth. des Pères*, édit. de Lyon, tom. XX; — 14° *De solis Affectibus*, dans le même ouvrage, tom. XX, col. 1020; — 15° *De Hæresibus*, même vol., col. 138; — 16° *Summa duodecim quæstionum*, dans *Anecdota*, tom. II, col. 201; — 17° *De Exilio et patria animæ*, même vol., col. 224; — 18° *De libero Arbitrio;* col. 237. *Voy.* D. Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 128. Lebeuf, *Dissertations*, tom. I, p, 254. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XII, p. 165. La *Nouv. Biogr. génér.* Richard et Giraud, qui donnent des détails intéressants concernant les écrits d'Honoré. Le *Diction. de la théol. cathol.*

V. **HONORÉ DE SAINTE-MARIE**, carme déchaussé, né à Limoges en 1651, mort à Lille en 1729, portait dans le monde le nom de *Blaise Vauzelle*. Il professa la philosophie et la théologie dans la province d'Aquitaine, et fut successivement prieur, définiteur, provincial et visiteur général de trois provinces. Il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture, des Pères, des conciles, de l'histoire ecclésiastique, de la théologie mystique et de la critique. Il a laissé, entre autres écrits : 1° *Expositio symboli Apostolorum dogmatica, historico-hæretica, historico-positiva et scholastica*, etc.; Perpignan, 1689; — 2° *Dissertation apologétique sur la théologie mystique;* Bordeaux, 1701, in-12; — 3° *Tradition des Pères et des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation;* Paris, 1706, 2 vol. in-8°; — 4° *Des Motifs et de la pratique de l'amour de Dieu;* ibid., 1713, in-8°; — 5° *Traité des indulgences et du jubilé;* Bordeaux, 1701, et Malines, 1735, 3e édit.; — 6° *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique touchant l'histoire de l'Église, les ouvrages des Pères, les Actes des martyrs, les Vies des saints*, etc.; Paris et Lyon, 1713-1720, 3 vol. in-8°; — 7° *Vie de saint Jean de la Croix;* Tournay, 1724; — 8° *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury;* Malines, 1726-1729; — 9° *Observations dogmatiques, historiques et critiques sur les ouvrages de Jansenius, de Saint-Cyran, d'Arnovld, du P. Quesnel et de Petit-Pied;* Ypres, 1724, in-4°; — 10° *Dissertation historique et critique sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière;* Paris, 1718, in-4°. *Voy.* la *Vie du P. Honoré*, dans *Biblioth. Scriptor. utriusque Congregationis et sexus Carmelitarum excalceatorum, collecta et digesta per Patrem Martialem a S. Joanne-Baptista, ejusdem Ordinis*, etc.; Bordeaux, 1730, in-4°. Le *Journ. des Savants*, 1708, 1713, 1717, 1718, 1720, 1721. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des ouvrages d'Honoré qui ont été imprimés. Feller, *Biogr. univers.*

HONORIADE, province établie par Théodose le Jeune en l'honneur de son oncle Honorius; on l'appelait autrefois *Mariandynes.* Justinien unit cette province à la Paphlagonie, transférant à Ponto-Héraclée (*Heraclea Ponti*) les droits métropolitains que Théodose avait attachés à Claudiopolis. *Compar.* Claudiopolis, n° I.

HONORINE (sainte), vierge et martyre, née, selon les uns, à Césarée, en Cappadoce, et, selon les autres, en France. On trouva son corps sur les rives de la Seine, à l'endroit où elle se décharge dans la mer, soit à Granville, soit à Honfleur. La crainte des Normands-Danois le fit

transporter vers l'an 997 à Conflans, en Vexin, qui a été appelé depuis Conflans-Sainte-Honorine. On célèbre la fête de sainte Honorine le 27 février. *Voy.* D. Mabillon, *IVe Siècle bénéd.* part. II.

I. **HONORIUS** ou **HONORÉ Ier**, pape, né dans la campagne de Rome, mort en 637, succéda à Boniface V en 625. Il mit fin au schisme des évêques d'Istrie, envoya des missionnaires en Angleterre et en Écosse, et gouverna l'Église universelle avec autant de zèle que de prudence. Cependant la faiblesse qu'il montra à l'égard des monothélites a fait supposer qu'il était tombé dans l'hérésie; mais il n'en est rien. L'artificieux Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme, lui écrivit une lettre pleine de déguisement, dans laquelle il lui disait qu'on était convenu de garder le silence sur la dispute des deux opérations en Jésus-Christ. Quand on lit attentivement et sans idée préconçue la réponse du pontife, on ne peut s'empêcher de reconnaitre qu'il a été trompé par des termes équivoques, employés à dessein par Sergius. Aussi Bellarmin et Baronius ont-ils justifié pleinement le sens personnel d'Honorius, et non pas le sens naturel et grammatical de son assertion. Ajoutons que cette réponse, qui favorisait les vues de Sergius, n'était point adressée à tous les fidèles, comme le sont la plupart des lettres dogmatiques des papes, mais seulement à ce patriarche de Constantinople. Si donc on veut accuser Honorius de négligence et de précipitation, on est peu fondé à le regarder comme un partisan du monothélisme. Le P. Merlin l'a, du reste, victorieusement vengé par des raisons solides et des autorités respectables, dans une dissertation approfondie qu'il a composée tout exprès à ce sujet; tandis que, de son côté, M. Havelange a montré clairement que de la conduite d'Honorius on ne peut rien inférer contre l'infaillibilité de l'Église. A la vérité, on trouve le nom de ce pape à la fin du sixième concile général parmi ceux des hérétiques qui y ont été condamnés; mais n'y figure-t-il pas simplement comme fauteur du monothélisme et des monothélites, plutôt que comme hérétique proprement dit? Et d'ailleurs le P. Marchesius, de l'Oratoire, semble avoir prouvé d'une manière assez satisfaisante que le nom d'Honorius a été introduit par un conciliabule des Grecs après que les Actes du concile avaient été approuvés par le pape Agathon? Nous n'ignorons pas ce que Bossuet a écrit dans sa *Defensio Declarationis Cleri Gallicani,* en faveur de la prétendue hérésie d'Honorius; mais, nous ne craignons pas de l'avouer, ici comme partout ailleurs où il s'attaqua à l'infaillibilité du pape, il n'est pas heureux; sa puissante et prodigieuse dialectique semble l'abandonner; son éloquence même perd beaucoup de son prestige; en un mot, nous ne retrouvons plus Bossuet. Il nous reste d'Honorius: 1° huit *Lettres,* publiées dans Labbe, *Conciles,* tom. V, p. 1681-1685; — 2° deux *Lettres,* dans Ughelli, *Italia Sacra,* t. IV, p. 1085; — 3° une *Épigramme,* qui a été insérée par Marg. de Bigne dans la *Biblioth. Patrum,* tom. VIII, p. 538. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 633, 645, etc. Bellarminus, *Disputationes de controversiis fidei,* etc. Godeau, *Hist. ecclés.*, VIe siècle, l. II, n° 12. Le P. Combefis, *Hist. monothel.* Le P. Garnier, *Dissert. de Honorio.* Fr. Marchesius, *Clypeus fortium, sive Vindiciæ Honorii papæ;* Rome, 1680, in-4°. D. Ceillier, tom. XVII, p. 522 et suiv. Le P. Merlin, *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius,* 1738, 12. Havelange, *Ecclesiæ Infallibilitas in factis dogmaticis.* Le *Journ. histor. et littér.*, 1er avril, 1790, p. 530. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.*

II. **HONORIUS II**, pape, né dans le comté de Bologne, mort en 1130, se nommait auparavant *Lambert de Fagnan*, et était évêque d'Ostie, succéda à Calixte II. Il confirma l'élection de l'empereur Lothaire, excommunia Frédéric et Conrad, neveux de l'empereur Henri V, qui voulaient usurper l'empire, déclara la guerre à Roger, comte de Sicile, et l'excommunia l'année suivante parce qu'il prétendait jouir de la Calabre et de la Pouille sans relever du Saint-Siége. Il nous reste de ce pape: 1° onze *Lettres,* que l'on trouve dans Labbe, *Conciles*, tom. X, p. 908-912; — 2° deux *Bulles* et quelques fragments, dans Ughelli, *Ital. Sacra. Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 1124 et 1130. Louis Jacob, *Biblioth. pontif.* Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores,* tom. III. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HONORIUS III**, pape, né à Rome, mort en 1227, se nommait auparavant *Cencio Savelli,* et était cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul. Il succéda à Innocent III en 1216, confirma l'Ordre de Saint-Dominique, déploya le plus grand zèle pour le recouvrement de la Terre-Sainte, ainsi que pour la conversion des pécheurs et des idolâtres, donna la couronne de Constantinople à Pierre de Courtenay, assista au couronnement de l'empereur Frédéric II, accorda le premier des indulgences dans la canonisation des saints, et défendit à l'université de Paris d'enseigner le droit civil. Il a laissé un assez grand nombre de *Lettres,* qui se trouvent dans Labbe, Ughelli, Duchesne, D. Martenne, etc., et qui ont été publiées dans l'ouvrage d'Innocent Ciron intitulé: *Compilatio Epistolarum decretalium Honorii III:* Toulouse, 1645, in-fol. *Voy.* Onuphre et Platina, *De Vit. Pontif.* Sponde. Bzovius et Rainaldi, *In Annalib.* Alphonse Ciaconius, *Vies et actions des Souverains Pontifes.* Richard et Giraud.

IV. **HONORIUS IV**, pape, né à Rome, mort en 1287, nommé auparavant Jacques Savelli, succéda à Martin IV en 1285, et, quoique très-souffrant de la goutte, il gouverna avec une grande activité. Il se montra toujours zélé défenseur des droits de l'Église, s'opposa au roi d'Angleterre, qui voulait lever les décimes sur les ecclésiastiques, purgea ses domaines des voleurs qui les infestaient, et fonda à Paris un collége pour les langues orientales. Il nous reste de ce pape: 1° une *Lettre,* qui se trouve dans Ughelli, *Italia Sacra,* tom. VIII, p. 536; — 2° quelques fragments, qui ont été insérés dans Wading, *Annales. Voy.* Ciaconius. Onuphre. Platina. Sponde. Bzovius.

V. **HONORIUS**, antipape. *Voy.* CADALO.

VI. **HONORIUS** (saint), évêque de Cantorbéry. *Voy.* HONORÉ, n° II.

VII. **HONORIUS**. scolastique de l'église d'Autun. *Voy.* HONORÉ, n° IV.

VIII. **HONORIUS** (Barthélemy), chanoine régulier de l'abbaye de Floreí, de l'Ordre de Prémontré, dans le comté de Namur, né à Liége, vivait au XVIe siècle. On a de lui: 1° *Admonitio ad fratres inferioris Germaniæ;* Bois-le-Duc, 1578; — 2° *Elogium S. Norberti, et catalogus celebriorum Ordinis Præmonstratensis per orbem universum abbatiarum;* ibid., 1584; — 3° *Quæstiones LXX theologicæ adversus calvinistas;* 1686, in-4°; — 4° plusieurs autres ouvrages, dont on trouve les titres dans Richard et Giraud. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* édit de 1739, in-4°, tom. I, p. 126.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), plus connu

sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, jurisc., né à Trèves en 1701, mort en 1790, embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque *in partibus* de Myriophis, puis suffragant du siége de Trèves. Outre de nombreux traités de jurisprudence, il a laissé : 1° *Historia Trevirensis, dogmatica et practica*, etc., *ab anno* 418 *ad annum* 1745; Weilhem, 1750, 3 vol. in-fol.; Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol.; recueil de diplômes et de divers écrits sur le droit public, civil et ecclés. du pays de Trèves, avec des observations pleines de recherches, mais empreintes d'une critique peu équitable envers ceux dont il avait recueilli le plus de lumière; — 2° *De Statu Ecclesiæ et legitima potestate Romani pontificis liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christiana compositus;* Francfort, 1763, in-4°. Cet ouvrage, qui a fait tant de bruit dans le monde, que les ignorants ont tant prôné, que les ennemis de l'Église ont si avidement accueilli, qui a servi à autoriser tant de manœuvres funestes à la foi, à la hiérarchie et à la discipline de l'Église catholique, cet ouvrage a été condamné dès son apparition par Clément XIII et par la plupart des évêques d'Allemagne. Dénoncé au clergé de France en 1775, par l'archevêque électeur de Trèves, il a éprouvé le même sort. *Voy.* Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, fait l'histoire de ce livre et en discute les doctrines fort au long.

HONTIVEROS (Dom Bernard), bénédictin espagnol, mort en 1662, fut premier professeur de théologie à l'université d'Oviédo, théologien du roi, consulteur du tribunal de l'Inquisition, général de son Ordre, puis évêque de Calahorra. On lui doit : *Lacrymæ militantis Ecclesiæ;* ouvrage dirigé contre les casuistes relâchés. *Voy.* Henri de Saint-Ignace, *Theologia sanctorum veterum ac novissimorum*, etc.; Liége, 1700, in-8°.

HOOGSTRATT. *Voy.* HOCHSTRAT.

HOOKE (Luce-Joseph), docteur de Sorbonne et professeur de théologie, né en Irlande, mort à Saint-Cloud en 1796, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Religionis naturalis revelatæ et catholicæ Principia;* Paris, 1754, 2 vol. in-8°; seconde édit., corrigée et augmentée par Dom Brewer; Paris, 1774, 3 vol. in-8°; — 2° *Principe sur la nature et l'essence du pouvoir de l'Église;* ibid., 1791, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HOOKER** ou **VOWELL** (John), anglican, né à Exeter vers l'an 1524, mort en 1601, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *A Catalogue of the Bishops of Excester;* Londres, 1584, in-4°. *Voy.* la *Nouvelle Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Hooker.

II. **HOOKER** (Richard), théologien, neveu du précédent, né à Heavitree, près d'Exeter, vers l'an 1554, mort en 1600, fut curé à Drayton-Beauchamp, dans le comté de Buckingham, maître du temple, puis recteur de Bishopsbourne, dans le comté de Kent. Outre divers traités religieux, il a laissé : *The laws of ecclesiastical Polity;* ouvrage dans lequel il entreprend de défendre les droits de l'Église anglicane. La vie et les ouvrages de Hooker ont été souvent imprimés; la dernière édition est celle d'Oxford, 1836, 3 vol. in-8°. *Voy.* Moreri, édit. de 1759. Chalmers, *General biographical Dictionary.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér*

III. **HOOKER** (Thomas), anglican, né à Marfield, en Angleterre, l'an 1586, mort à Hartford, dans le Connecticut, en 1647, prêcha en Angleterre; mais il fut interdit par l'évêque Laud pour avoir attaqué les priviléges de l'Église établie. Il se rendit en Hollande, puis dans la Nouvelle-Angleterre, où, à la tête d'une centaine de fidèles, il fonda la ville de Hartford, dont il fut le pasteur. Il a laissé : 1° *An Exposition of the Lord's Prayer;* Londres, 1645, in-4°; — 2° *The Saint's Guide;* ibid., 1645, in-12; — 3° *A Survey of the summe of Church Discipline;* ibid., 1648, in-4°; — 4° *The Saint's Dignity and Duty;* ibid., 1651, in-4°; — 5° *The Poor doubting Christian;* 1743, 7e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOOPER (Georges), théologien, né à Grimley, dans le comté de Worcester, en 1640, mort à Barkley en 1727, fut aumônier de la princesse d'Orange, qui, après son élévation au trône, le nomma évêque de Saint-Asaph, puis de Bath et Wells. Ses ouvrages principaux sont : 1° *A fair and methodical Discussion of the first and great Controversy between the Church of England and the Church of Rome, concerning the infallible Guide;* 1687; — 2° *De valentinianorum hæresi Conjecturæ, quibus illius origo ex Ægyptiaca theologia deducitur;* 1711. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

HOORNBEEK ou **HOORNBEC** (Jean), protestant, né à Harlem en 1617, mort à Leyde l'an 1666, professa la théologie dans les universités d'Utrecht et de Leyde. Il était très-versé dans les langues savantes et modernes. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Institutiones theologicæ;* in-8°; — 2° *Socinianismi confutati;* 3 vol. in-4°; — 3° *Pro convincendis Judæis;* in-4°; — 4° *De Conversione gentilium;* in-4°; — 5° *Examen Bullæ Urbani VIII de Jesuiticis imaginibus et festis;* in-4°; — 6° *Apologia pro Ecclesia christiana hodierna;* in-8°; — 7° *De observando a christianis Præcepto Decalogi quarto;* in-12; — 8° *De Episcopatu;* in-8°; — 9° *Theologicæ practicæ*, tom. II, in-4°; — 10° *Summa controversiarum;* in-8°. *Voy.* Richard et Giraud. Feller.

HOPHA, prêtre dont la famille tenait le treizième rang dans les vingt-quatre bandes qui servaient tour à tour et par semaine dans le temple, sous David. *Voy.* I Paralip., XXIV, 13.

HOPHRA. *Voy.* ÉPHRÉE.

HÔPITAL (*Ptochodochium, Ptochotrophium*) et **HÔTEL-DIEU**, lieu pieux et charitable dont la fondation n'est pas moins ancienne que les biens fixes de l'Église; car dès que l'Église eut des biens assurés, on fonda des hôpitaux et on leur assigna des revenus pour le soulagement des pauvres. Ces maisons étaient gouvernées par des prêtres et des diacres, qui en rendaient compte à l'évêque. On établit aussi des hôpitaux, qui devaient être gouvernés par des religieux et des religieuses, et qui étaient exempts de la juridiction de l'évêque. Les clercs qui avaient l'administration des hôpitaux l'ayant convertie en titres de bénéfices à leur profit particulier, le concile de Vienne ordonna que ces maisons fussent administrées par des laïques capables et solvables, avec l'obligation d'en rendre compte aux ordinaires. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

I. **HOPKINS** (Ézéchiel), anglican, né à Sandford, dans le Devonshire, en 1633, mort à Aldermanbury en 1690, fut successivement chapelain du collége de la Madeleine à Oxford, prédicateur puritain à Londres, évêque de Raphoe, puis de Londonderry. Il a laissé : 1° *Exposition of the Lord's Prayer;* 1691; — 2° *An Exposition of the Ten commandments;* 1692, in-4°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. II. Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HOPKINS** (Samuel), théologien américain, né à Waterbury, dans le Connecticut, en 1721,

mort à Newport l'an 1803, forma une espèce de secte dont les membres prirent le nom d'*Hopkinsians:* ce sont les puritains du calvinisme. Outre plusieurs dissertations théologiques, on lui doit : *System of doctrines contained in divine relation;* 1793. *Voy.* Bergier, au mot HOPKINSIANS. La *Nouv. Biogr génér*

HOPPER (Joachim), jurisconsulte, né à Seneck, dans la Frise, en 1523, mort à Madrid l'an 1578, professa à Louvain, et devint conseiller au grand conseil de Malines. Philippe II, roi d'Espagne, l'attacha à sa personne, et Hopper servit très-fidèlement ce prince. Outre plusieurs traités de droit civil, Hopper a laissé : *Paraphrase et explication des Psaumes*, avec un livre *De l'Usage et de la division des Psaumes;* Anvers, 1590. *Voy.* Valère André, *Biblioth. Belg.*

HOR, montagne de l'Arabie Pétrée, située aux confins de l'Idumée, et où Aaron mourut. *Voy.* Deutéron., XXXII, 50.

HORAM, roi de Gazer, voulut secourir le roi de Lachis, et fut vaincu par Josué. *Voy.* Josué, X, 33.

HORANTS ou **HORANTES, ORANTES** (François), des Frères Mineurs, né en Espagne, mort l'an 1584, assista au concile de Trente. Il fut ensuite confesseur de Don Juan d'Autriche, puis évêque d'Oviédo. On a de lui : 1° *Locorum catholicorum pro romana fide adversus Calvini institutiones, Libri septem*, Venise, 1564; Paris, 1566; — 2° le *Discours* qu'il prononça au concile de Trente; il se trouve à la page 312 de ce concile, édit. de Louvain, et dans Labbe, *Conciles*, tom. XIV, col. 1425; — 3° *Traité de la justification;* — 4° *Commentaires sur Job et sur Daniel;* — 4° une *Lettre à Michel Baius sur l'autorité de l'Église. Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 393. Nicol.-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Gilles-Gonçalès d'Avila, *Teatro ecclesiastico de las Iglesias metropolitanas y catedrales de los reynos de las Castillas, Vidas de sus Arzobispos y Obispos; y cosas memorables de sus sedes.*

HOREB, montagne de l'Arabie Pétrée, tellement voisine du mont Sinaï, que ces deux montagnes semblent être les deux coteaux d'une même montagne. *Voy.* Exode, III, 1; XVII, 6.

HORATI (Charles), religieux observantin, missionnaire à la Chine depuis 1688 jusqu'en 1733, a laissé, outre une *Grammaire et Dictionnaire de la langue chinoise :* 1° une *Relation de ses voyages;* Rome, 1759, en italien, estimée; — 2° une *Relation des coutumes et des cérémonies chinoises;* — 3° *Explication de la philosophie et des livres sacrés des Chinois;* Rome, 1759; ouvrage plein d'érudition. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HOREM, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 38.

HORI, fils de Lothan, appartenait à la race de Séir le Horréen. *Voy.* Genèse, XXXVI, 22.

I. **HORLOGE** (*Horologium*); livre ecclésiastique des Grecs, qui leur sert de bréviaire. Il est ainsi nommé parce qu'il contient l'office des heures canoniales du jour et de la nuit. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **HORLOGE SOLAIRE.** C'est au IVe livre des Rois (XX, 9-11) qu'il est question d'une horloge solaire; encore la chose n'est pas entièrement certaine; car le mot hébreu *hammahaloth*, c'est-à-dire *les degrés*, pourrait à la rigueur s'entendre des degrés du palais d'Achaz. *Voy.* au reste les commentateurs sur ce passage. Bergier, *Diction. de théol.*

HORMA. *Voy.* HARMA.

I. **HORMISDAS** (saint), pape, né à Frosinone, dans la campagne de Rome, mort le 6 août 523, succéda à Symmaque en 514. Il écrivit aux églises d'Orient pour les exhorter à l'union, et ramener à la foi les hérétiques. Il envoya à l'empereur Anastase plusieurs ambassades qui n'amenèrent aucun résultat; mais il fut plus heureux sous Justin, et la réconciliation entre l'Église de Rome et celle d'Orient fut publiée à Constantinople l'an 519. Ce Souverain Pontife veilla avec le plus grand zèle sur les Églises des Gaules et d'Espagne, instruisit le clergé dans l'étude de la psalmodie, et donna les plus grands exemples de charité, de modestie et de pénitence. On célèbre sa fête le 6 août. Il nous reste d'Hormisdas quatre-vingts *Lettres*, que l'on trouve dans Labbe, *Conciles*, tom. IV, p. 1420. Dans l'une d'elles, qui est adressée à Salluste de Séville, son vicaire en Espagne, on voit combien était grande l'autorité que les Papes exerçaient dans l'Église longtemps avant Isidore Mercator. *Voy.* Baronius, *Annal.*, tom. VI et VII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr et ecclés.*, tom. XV, p. 495 et suiv. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HORMISDAS** (saint), martyr persan, appartenait à l'illustre race des Achéménides. Varavane V, voulant le faire renoncer à la foi, le priva de ses biens, et le réduisit à conduire les chameaux de l'armée. Plus tard le roi l'ayant vu passer couvert de poussière et brûlé de soleil, le fit revêtir d'une robe de fin lin, en lui disant : *Ne sois donc plus si opiniâtre, et renonce enfin au fils du charpentier.* Hormisdas déchira la robe devant le roi, qui l'exila. On ne sait ce qu'il devint depuis ce temps; mais, pour honorer sa confession, on a mis son nom au 8 août dans le Martyrologe romain. *Voy.* Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. V, c. XXXIX.

HORMOZ. *Voy.* AHWAZ.

HORMUTZ ou **HORMUZ**, siége épisc. des Nestoriens, situé dans la Caramanie, au fond du golfe Persique. On en connaît deux évêques, dont le premier, Gabriel, qui siégeait vers l'an 540, a écrit contre les Manichéens et les Chaldéens, et le second, Théodore, envoyé par le catholique Jesuiab III pour ramener à son obéissance les évêques de la métropole de Perse, qui s'étaient soustraits au catholique de Séleucie. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1317. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 261, 262.

HORN. *Voy.* HORNIUS.

HORNE (Arnoul de), évêque de Liége dans le XVIe siècle, a laissé : 1° *Traité de paix entre Dieu et les hommes;* Paris, 1550; — 2° *La Liberté consciencieuse des artisans;* ibid., 1555; — 3° *Le Contre-poison des Psaumes de Marot;* ibid., 1560; — 4° *Lamentation de l'Église;* ibid.; — 5° *Le Combat d'un fidèle papiste contre un antipapiste:* ibid.

HORNEIUS (Conrad), protestant, né à Brunswick en 1590, mort à Helmstædt l'an 1649, après y avoir professé la philosophie et la théologie. Son principal ouvrage est : *Philosophiæ moralis, sive civilis doctrinæ de moribus Libri quatuor*, in-8°; c'est le fruit des compilations de l'auteur. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HORNIUS ou **HORN** (Georges), historien, né dans le Palatinat, mort en 1670, passa en Angleterre, où il embrassa le parti des presbytériens; puis il se rendit à Harderwick, où il professa la politique, l'histoire et la géographie; plus tard il professa l'histoire à Leyde. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *De vera Ætate*

mundi; Leyde, in-4°; ouvrage dirigé contre celui que Vossius avait publié la même année touchant l'âge du monde, qu'il prétendait remonter 1440 ans plus haut que ne le porte l'ère vulgaire; — 2° *Histoire ecclésiastique* jusqu'à l'an 1666, avec une *Introduction à l'histoire universelle politique*, en latin; Leyde, 1666, in-12; cet ouvrage a été traduit en français; Rotterdam, 1699; — 3° *Commentaire sur l'état présent des églises en Angleterre,* avec un *Appendice* contenant les décrets donnés dans le synode de Glascow contre les évêques, en latin; 1648, in-4°; — 4° *Geographia vetus, sacra et profana, et Arca Noe, Arca Mosis,* etc. *Voy.* Witten, *Diar.* Struvii, *Act. litter.* Richard et Giraud et la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indiquent plusieurs autres écrits de Hornius.

HOROLOGE (*Horologium*), nom donné chez les Grecs à un livre d'office d'église qui contient les heures ou l'office qu'on doit réciter tous les jours à chaque heure; il y en a un grand et un petit, qui est tiré du grand. *Voy. Acta sanctorum* du mois de juin, tom. II.

HORONITE, qui est d'Oronaïm, habitant d'Oronaïm, en hébreu *Horonaïm. Voy.* II Esdras, II, 10, 19; XIII, 28.

HORRÉENS. *Voy.* CHORÉENS.

HORRY (Claude), ancien notaire apostolique de l'archevêché de Paris, et procureur à l'officialité de cet archevêché, a donné : 1° *Observations sommaires sur les édits et déclarations de nos rois touchant la célébration du mariage,* etc.; Paris, 1692, in-4°; — 2° *Institution à la pratique bénéficiale et ecclésiastique,* etc.; ibid., 1693; — 3° *Nouveau Traité du mariage chrétien, fait selon les lois de l'Église et les ordonnances de nos rois,* etc.; ibid., 1700.

HORSLEY (Samuel), prélat anglican, né en 1733, mort en 1806, fut d'abord recteur d'Aylesbury; il occupa successivement les siéges de Saint-David, de Rochester et de Saint-Asaph. Outre plusieurs ouvrages purement littéraires, on lui doit : 1° *The Power of God from the computable instantaneous productions of it in the Solar syst.;* Oxford, 1767, in-8°; — 2° *Hosea, translated from the hebrew, with notes explanatory and critical;* 1801, in-4°; réimprimé avec des additions sous ce titre : *Biblical Criticism;* 1804 et 1844; — 3° *Animadversions on the history of the Corruptions of Chrystianity by Dr Priestley;* 1783; — 4° *Tracts in controversy with Dr Priestley upon the historical question of the belief of the first ages in Our-Lord's divinity;* 1812, in-12; — 5° *Sermons;* 1810, 1812, 3 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HORSTIUS. *Voy.* MERLER.

HORTA (**HORTANUM** et **ORTA**), ancienne ville épisc. de l'État de l'Église, située près du Tibre. Ughelli prétend qu'elle reçut la foi dès les premiers siècles; cependant on n'en connaît pas d'évêque avant 330, époque à laquelle siégeait Jean Montanus. Eugène IV unit ce siége à celui de Citta Castellana en 1447. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar.* CITTA CASTELLANA et ORTA.

HORTENSIUS (Lambert), philologue calviniste, né à Montfort, dans la seigneurie d'Utrecht, en 1501, mort en 1575 ou 1577, flottant entre le luthéranisme et le catholicisme. On ignore jusqu'à son nom, car *Hortensius* est un surnom qu'on lui a donné parce que son père était jardinier. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Secessionum civilium Ultrajectinarum et bellorum ab anno* 1524 *usque ad translationem episcopatus ad Burgundos Libri VIII;* Bâle, 1546; in-fol.; — 2° *De Tumultibus anabaptistarum*, Bâle, 1548, in-fol. *Voy.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biographie générale.*

I. **HORTOLAN** ou **HORTULAN** (saint), évêque de Bénèfe, dans la Byzacène, assista à la conférence de Carthage, tenue en 484 sous Genséric, roi des Vandales. Dépouillé de ses biens et de son église, il fut exilé dans l'île de Corse. On célèbre sa fête le 28 novembre.

II. **HORTOLAN** (Côme-Damien), abbé de Ville-Bertrand, né à Perpignan, mort en 1566, fut envoyé par Philippe II au concile de Trente. Il a laissé une *Paraphrase sur le Cantique des cantiques,* avec une *Introduction à l'Écriture sainte;* Venise, 1585.

HORTULAN. *Voy.* HORTOLAN, n° I.

* **HORWITZ**, famille juive qui pendant plusieurs générations a produit des écrivains estimés, dont les plus connus sont les suivants :

I. **HORWITZ** (Abraham), rabbin, né à Prague dans la première moitié du XVIe siècle, a écrit en hébreu : 1° *Alliance d'Abraham ;* Cracovie, 1602, in-4°; — 2° *Grâce faite à Abraham ;* ibid., 1577, in-fol.; réimprimé avec le précédent, et dans plusieurs éditions du Talmud; — 3° *Ce sont ceux qui se fient à l'Éternel,* instruction morale; Prague, 1615, in-4°; — 4° *Vallée de bénédictions;* Cracovie, 1597, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HORWITZ** (Isaïe), rabbin, fils du précédent, né à Prague vers l'an 1550, mort à Tibériade en 1629, a composé en hébreu : 1° *Les Deux Tables de l'alliance;* Amsterdam, 1649, in-fol.; ce livre, qui jouit parmi les Juifs d'une grande estime, a eu de nombreuses éditions; — 2° *Vêtements de salut;* c'est un commentaire sur le livre de Mardochée; ibid., 1757, in-4°; cet ouvrage a été souvent réimprimé; il se trouve dans les éditions du Talmud; — 3° *La Porte des cieux;* commentaire cabalistique sur les psaumes et sur les prières; ibid. 1717, in-4°. *Voy.* De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, tom. I, p. 154. La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **HORWITZ** (Isaïe), **BEN JACOB**, petit-fils du précédent, né en Pologne, mort l'an 1695, a laissé en hébreu : *Maison de Lévi;* c'est un commentaire sur quelques passages du Talmud relatifs à la jurisprudence juive; Venise, 1663, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **HORWITZ** (**SCHABTAÏ SCHAHPHTEL**), rabbin, fils d'Isaïe Horwitz de Prague, mort à Vienne vers l'an 1650, a écrit en hébreu : 1° *Livre des clous des colonnes ;* traité de morale en six sections, dont les sujets sont la *loi,* le *culte divin,* l'*aumône*, le *jugement*, la *vérité* et la *paix,* et servant de préface au livre des *Deux Tables d'alliance* de son père; Amsterdam, 1649, in-fol.; — 2° *Testament;* c'est une instruction morale; ibid., 1717, in-4°; — 3° *Explication du livre des bénédictions;* ibid., 1757, in-4°; Zolkiew, 1826, in-fol. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa,* tom. I, p. 1029. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **HORWITZ** (**SCHABTAÏ SCHAHPHTEL**) *Hallévi*, médecin de Prague, a publié en hébreu : 1° un livre intitulé : *Le Souffle* (c'est-à-dire l'*âme*) *de Schabtaï Hallévi,* dans lequel l'auteur traite de l'âme et des commencements de la cabale, par demandes et par réponses, dialogue entre un maître et son élève; Prague, 1616; — 2° *Abondance de rosée;* Hanau, 1612, in-fol.; livre qui explique divers passages du *Zohar* et des principaux livres cabalistiques. En hébreu, le titre de ce livre répond au mot *Schahphtel. Voy.* Wolf. *Biblioth. Hebræa.,* tom. I, p. 1028, 1029.

I. **HOSA**, fils d'Ézer, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 4.

II. **HOSA**, un des descendants de Mérari. *Voy.* I Paralip., XXVI, 10, 11.

HOSANA ou **HOSANNA**, en hébreu *Hoschahna*, du verbe *hoschia-nna*, c'est-à-dire *sauvez, je vous prie* (*salva, quæso*), formule de bénédiction ou d'heureux souhaits. Les Juifs appellent *Hosanna* des prières qu'ils récitent le septième jour de la fête des Tabernacles, et même les branches de saule qu'ils portent à la main pendant cette fête, parce qu'en les agitant de tous côtés ils chantent fréquemment *hosanna*. Ils appellent *grand hosanna*, soit la fête même des Tabernacles, parce qu'ils répètent souvent *hosanna* pour appeler la bénédiction de Dieu sur l'année qui vient de commencer, soit le septième jour de la solennité, parce qu'ils demandent particulièrement en ce jour le secours de Dieu contre leurs ennemis, et sa bénédiction pour la nouvelle année. *Voy.* Buxtorf, *Synag. jud.*, c. XXI. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.*

HOSIEL, fils de Séméi, était chantre et Lévite. *Voy.* I Paralip., XXIII, 9.

I. **HOSIUS**, év. de Cordoue. *Voy.* OSIUS, n° I.

II. **HOSIUS** (Stanislas), cardinal, évêque de Warmie, né à Cracovie en 1504, mort à Caprarola, près de Rome, l'an 1579, se fit recevoir docteur en droit à Bologne. Il fut successivement chanoine de Cracovie et évêque de Culm, puis de Warmie. Pie IV lui donna le chapeau de cardinal en 1561, et le chargea d'aller en qualité de légat ouvrir le concile de Trente, et Grégoire XIII le nomma grand pénitencier de l'Église de Rome. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Confessio catholicæ fidei christianæ, sive explicatio Confessionis a Patribus factæ in synodo provinciali habita Petricoviæ, anno* 1551 ; Mayence, 1557, in-fol. Ses *Œuvres* ont paru sous ce titre : *Opera omnia* : Paris, 1562, in-fol.; Anvers, 1571; mais d'une manière plus complète, Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. Les ouvrages d'Hosius ont été traduits en français, en italien, en allemand, en flamand, en polonais, en anglais, en écossais et en arménien. *Voy.* Rescius, *Vie d'Hosius*. Génébrard, *Chronic.* Sponde, *Annal.* Palavicini, *Hist. conc. Trident.*, l. XXII, c. IV, n° 6. Eggs, *Pontificium seu Purpura Docta*, tom. II, p. 666. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HOSPICE** ou **SOSPIS** (saint), reclus de Provence, mort le 21 mai 581, se renferma dans une tour abandonnée près de Villefranche, à une lieue de Nice, en Provence, lieu qui se nomme aujourd'hui par corruption *San-Sospir*. Il vécut au milieu des austérités les plus extraordinaires, et prédit en 575 l'invasion des Lombards. Ces barbares l'ayant trouvé dans sa tour, le prirent pour un scélérat, et un d'eux leva son sabre pour lui trancher la tête; mais il éprouva un tel engourdissement dans le bras que le sabre tomba à terre; le saint le guérit et le convertit. On célèbre la fête de saint Hospice le 21 mai. *Voy.* saint Grég. de Tours, *Histoire*.

II. **HOSPICE** (*Hospitium*), petit couvent que des religieux bâtissent dans une ville pour y recevoir les étrangers du même Ordre qui y viennent passer quelque temps. Comme ces lieux sont contraires à l'esprit et aux règles de l'Église, touchant la forme des monastères, la congrégation des Évêques et des Réguliers a souvent décidé qu'on ne pouvait ériger ces hospices en églises, ni en couvents. *Voy.* l'abbé André, *Dictionnaire alphabétique de droit canon.*

III. **HOSPICE**. On donne assez généralement aujourd'hui le nom d'*hospices* aux hôpitaux.

HOSPINIEN ou **HOSPINEAU** (Rodolphe), théologien protestant, né à Altorf, dans le canton de Zurich, en 1547, mort l'an 1626, eut divers emplois ecclésiastiques. On a de lui : 1° *De Templis, hoc est de origine, progressu, usu et abusu templorum*, etc.; Zurich, 1587, in-fol.; — 2° *De Monachis, hoc est de origine et progressu monachatus et ordinum monasticorum equitumque militarium omnium, libri sex*; ibid., 1588, in-fol., et 1609, in-fol.; — 3° *De Festis christianorum, hoc est de origine, progressu, cæremoniis et ritibus festorum dierum christianorum liber unus*; ibid., 1593 et 1612, in-fol.; — 4° *De Festis Judæorum et Ethnicorum*, etc.; ibid., 1592 et 1611, in-fol.; — 5° *Historia sacramentaria, hoc est libri quinque de Cœnæ dominicæ prima institutione ejusque vero usu et abusu in primitiva Ecclesia*, etc.; ibid., 1598, in-fol.; — 6° *Concordia discors; de origine et progressu formulæ Concordiæ Bergensis liber unus*, etc.; ibid., 1609, in-fol.; — 7° *Historia Jesuitica*; ibid., 1619, in-fol. Outre une condamnation générale portée contre les ouvrages d'Hospinien, il y a un décret particulier de la Sacrée Congrégation de l'*Index* (Decr. 15 febr. 1625) qui frappe l'*Historia Jesuitica*. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Genève; 1669-1681, 7 vol. in-fol. *Voy.* Fabricius, *Historia Biblioth.*, part. I, p. 349, 350; part. II, p. 510-511; part. III, p. 87, 88. Saxius, *Onomast. Liter.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

HOSPITALIER (*Hospitalarius*), se dit : 1° de tous les Ordres religieux, en général, qui se consacrent au service des pauvres, des malades, des pèlerins, etc.; 2° de certains religieux, en particulier, qui suivent la règle de Saint-Augustin, parce qu'autrefois tous les hôpitaux étaient gouvernés par des clercs. La plupart de ces religieux font remonter leur origine jusqu'à Abraham ou jusqu'à sainte Marthe, qui reçut chez elle Jésus-Christ; 3° des chevaliers des Ordres militaires, tels que les chevaliers de Saint-Lazare et de Saint-Jean-de-Jérusalem. *Voy.* le P. Hélyot, tom. I, Préf., p. 23. Bergier, *Diction. de théol.*

HOSPITALIÈRE, nom donné à plusieurs congrégations de religieuses établies pour le soulagement des pauvres, telles que les hospitalières de la Charité de Notre-Dame, celles de la Miséricorde de Jésus, celles de Saint-Thomas-de-Villeneuve, et plusieurs autres qui sont mentionnées dans le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* avec quelques mots sur leur fondation et les privilèges qui leur étaient accordés. *Voy.* les *Mémoires du clergé*, p. 1689 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.*

HOSPITALITÉ (*Hospitalitas*), devoir qui est souvent recommandé par l'Écriture, qui en fournit divers exemples : Abraham reçoit les trois anges, Sara fait la cuisine, et Loth attend à la porte pour recevoir les hôtes qui pouvaient arriver. Notre-Seigneur a dit que quiconque reçoit ses apôtres le reçoit lui-même, et les premiers chrétiens exerçaient une hospitalité si scrupuleuse, que les païens eux-mêmes en étaient dans l'admiration. Les premiers chrétiens voyageaient toujours avec des lettres de communion, qui suffisaient à les faire recevoir partout où Jésus-Christ était connu. *Voy.* Genèse, XVIII, 19. Matth., X, 40, 41. Rom., XII, 13. I Pierre, IV, 9. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, où l'on trouve plusieurs anciens arrêts civils qui concernent l'hospitalité, et qui en montrent l'esprit et l'importance. Bergier, qui, dans

son *Diction. de théol.*, répond aux censeurs qui reprochent aux chrétiens de ne plus exercer l'hospitalité comme autrefois.

HOSSÉENS. *Voy.* HESSÉENS.

I. **HOSTIE** (*Hostia*), mot qui vient, ou de l'ancien verbe *hostio*, c'est-à-dire *je frappe, je tue*, ou de *ab hostibus*, parce qu'on immolait des victimes avant la bataille pour se rendre les dieux favorables, ou, après la victoire, pour les en remercier. Ce terme désigne une victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. Hostie se dit: 1° du Verbe incarné, qui s'est immolé, comme une hostie sans tache, pour le salut des hommes; 2° du sacré corps de Notre-Seigneur, qui s'immole tous les jours sur nos autels; 3° des petits pains sans levain destinés à la consécration et à la communion. Dans un de ses canons, le concile de Tolède, tenu l'an 693, ordonne aux prêtres de n'employer pour le sacrifice de la messe qu'un pain entier, mais petit, blanc, fait exprès, et facile à conserver dans une petite boite. Par où l'on voit que dès cette époque les hosties étaient à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui dans l'Église latine. *Voy.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, et les Rituels.

II. **HOSTIE PACIFIQUE.** *Voy.* au mot SACRIFICE.

HOSTUS (Matthieu), antiquaire allemand, protestant, né en 1509, mort à Francfort-sur-l'Oder l'an 1587, a laissé, outre plusieurs autres ouvrages : 1° *De Re nummaria veterum Græcorum, Romanorum et Hebræorum*; Francfort, 1580, in-8°; — 2° *De Monomachia Davidis et Goliæ*; — 3° *De sex hydriarum Capacitate*: — 3° *Inquisitio in fabricam arcæ Noe*; Londres, 1660, in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HÔTEL-DIEU. *Voy.* HÔPITAL.

HOTHAM, fils d'Héber, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 32.

HOTMAN (François), en latin *Hotomanus* ou *Hottomanus*, jurisc., né à Paris en 1524, mort à Bâle en 1590, ouvrit un cours libre de droit romain à l'université de Paris; mais ayant embrassé la réforme, il se retira à Lyon, puis à Lausanne, où il fut nommé professeur de belles-lettres et d'histoire. En 1556, il accompagna Calvin au synode de Francfort, et il devint en 1560 un des principaux instigateurs de la conspiration d'Amboise. L'an 1567, il revint en France, et fut nommé professeur de droit à Bourges; mais une sédition populaire l'obligea à prendre la fuite, et il vint à Paris, où il obtint la place d'historiographe du roi. Il a laissé de nombreux ouvrages, qui ont été mis à l'*Index* par Clément VIII, et publiés en 1599, 3 vol. in-fol., par Jacques Lectius, qui a augmenté ce recueil de la *Vie* de l'auteur, composée par Nevelet. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XI. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HOTTINGER** (Jean-Conrad), théologien suisse, neveu du suivant, a laissé : *Commentarius philologicus de decimis Judæorum, decem exercitationibus absolutus, in quo omnia quæ ad hanc materiam illustrandam pertinent, tum in sacris Litteris, tum ipsis Judæorum veterum monumentis explicantur*, etc.; Leyde, 1713, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1713, p. 529, 1re éd., et p. 449, 2e éd. Richard et Giraud.

II. **HOTTINGER** (Jean-Henri), protestant, né à Zurich en 1620, mort l'an 1667, professa successivement l'histoire ecclésiastique, la théologie, les langues orientales, l'Écriture sainte et la controverse. On a de lui : 1° *Thesaurus philologicus, seu Clavis Scripturæ*; Zurich, 1649, in-8°; mis à l'*Index* par un décret du 20 juin 1662; — 2° beaucoup d'autres ouvrages, qui tous aussi ont été mis à l'*Index* (Decr. 10 maii 1757). *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, t. VIII. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **HOTTINGER** (Jean-Henri), protestant, petit-fils du précédent, né à Zurich en 1681, mort à Heidelberg l'an 1750, professa la théologie à Zurich, à Genève et à Amsterdam. Il devint pasteur de l'Église réformée de Frankenthal, puis il fut appelé à Heidelberg, où il enseigna la théologie. On lui doit : 1° *Typus doctrinæ christianæ*; Francfort-sur-le-Mein, 1714, in-8°; — 2° *Disquisitio de revelationibus extraordinariis in genere et de quibusdam hodiernis vulgo dictis inspiratis in specie*; 1717, in-8°; — 3° *Typus pastoris evangelici*; Bâle, 1741, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **HOTTINGER** (Jean-Jacques), protestant, fils d'Henri (n° II), né à Zurich en 1652, mort l'an 1735, professa la théologie dans sa ville natale. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : 1° *Sforzia Pallavicinus infelix concilii Tridentini vindex*; Zurich, 1690, in-4°; — 2° *Biga exercitationum historico-theologicarum de pœnitentia primitivæ necnon Romanæ Ecclesiæ*; ibid., 1706, in-4°; — 3° *Diatribe historico-theologica qua prædestinationem et Godeschalci pseudohæreses adversariorum gratiæ commenta esse demonstratur*; ibid., 1710, in-4°; — 4° *Pentas dissertationum biblico-theologicarum*; Trèves, 1723, in-8°; — 5° *De Potentia Verbi divini*; 1704, in-4°; — 6° *Histoire ecclésiastique de la Suisse*; 1708-1729, 4 vol. in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HOU** (sainte), vierge et sœur de sainte Lindru ou Lutrude. *Voy.* LUTRUDE.

II. **HOU.** *Voy.* AIGULFE, n° II.

HOUBIGANT (Charles-François), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1686, mort en 1783, professa successivement les belles-lettres, la rhétorique et la philosophie. Il devint supérieur du collége de Vendôme, puis il fut appelé à Paris en 1722 pour faire les conférences de Saint-Magloire, dans lesquelles on traitait les points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastique. On a de lui : 1° *Racines de la langue hébraïque*; Paris, 1732, in-8°; ouvrage en vers, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal; dans la préface il fait des efforts ridicules pour montrer, d'après Masclef, l'inutilité et même les inconvénients des points voyelles pour l'étude de l'hébreu; — 2° *Prolegomena in Scripturam Sacram*; Paris, 1746, in-4°; — 3° *Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta; accedunt libri græci qui Deutero-Canonici vocantur*, etc.; Paris, 1753 et 1754, 4 vol. in-fol.; — 4° *Examen du Psautier français des R. P. Capucins*; Paris, 1764, in-8°; — 5° une traduction latine des *Proverbes* et de l'*Ecclésiaste*; 1763, in-12; — 6° quelques traductions d'ouvrages anglais. Tout le monde connaît la témérité et la hardiesse du savant auteur dans ses prétendues corrections du texte sacré. Quand sa faible science en hébreu ne lui permettait pas de comprendre un passage, il n'hésitait pas à soutenir que la leçon en était vicieuse et à y substituer celle que lui suggéraient les principes qu'il s'était arbitrairement formés. *Voy.* la *Biogr. univers.* de Feller et la *Nouv. Biogr. génér.*; le P. Houbigant est parfaitement jugé et apprécié dans ces deux ouvrages.

HOUDAYER (Julien), théologien, né à Noyen, dans le Maine, en 1562, mort au Mans en 1619, fut nommé en 1595 recteur de la Sorbonne. Il devint chanoine de la cathédrale du Mans, curé

de Saint-Nicolas dans la même ville, et supérieur du séminaire diocésain. On a de lui : *Du Devoir des curés :* le Mans, 1612, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor* B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, tom. II, p. 352. La *Nouv. Biogr. génér.*

HOUDRI ou **HOUDRY** (Vincent), jésuite, né à Tours en 1631, mort à Paris l'an 1729, se livra pendant trente années à la prédication. Il a laissé : 1° *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne;* Paris, 1696 et ann. suiv., 20 vol. in-12; — 2° *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs,* avec des tables pour les différents usages qu'on peut faire sur tous les sujets de la morale chrétienne; ibid., 1702, in-12; — 3° *Bibliothèque des Prédicateurs, contenant les principaux sujets de la morale chrétienne;* ibid., 1712 et ann. suiv., 23 vol. in-4°; Liége, 1716, 4 vol. in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1702 et 1712. Les *Mémoires de Trévoux,* janvier 1725 et avril 1726. Le *Diction. portat. des prédic.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *la France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HOUGTON (Jean), chartreux anglais, mort en 1535, était docteur de l'université de Cambridge. Il mourut pour la foi au commencement du schisme de Henri VIII. On a recueilli un volume de ses *Épîtres. Voy.* Petreius, *Bibtioth. Carthus.,* p. 194.

HOUPELANDE (Guillaume), curé de Saint-Séverin, né à Rickel, dans le diocèse de Liége, mort en 1492, était docteur de Paris. Il devint chanoine de Notre-Dame et archidiacre de Brie. On lui doit : 1° *De l'Immortalité de l'âme et de son état après la mort;* Paris, 1499; — 2° *Somme de la foi orthodoxe;* Anvers, 1569.

HOUSSAY (Frère Jean du), ermite du mont Valérien, près de Paris, né à Chaillot en 1539, mort l'an 1609. La communauté dont il faisait partie ne dépendait d'aucune autre, et le but de ces religieux était de marcher sur les traces des anciens ermites. Il a laissé : 1° *Règle et constitutions des Frères Ermites du Mont-Valérien, près Paris, sur le modèle des anciens solitaires;* Paris, 1776, in-12; — 2° *Livre d'église et cérémonial des Ermites du Mont-Valérien;* ibid., 1786. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOUSSAYE (AMELOT DE LA). *Voy.* AMELOT DE LA HOUSSAYE.

HOUSTA (Baudouin de), de l'Ordre des Augustins, né à Tubise, dans le Brabant, en 1677, mort à Enghien l'an 1760, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs villes, et particulièrement à Louvain, où il prit le degré de bachelier. En 1728, il fonda à Binchen un des plus beaux colléges qui existent en Hainaut, puis il devint historiographe de son Ordre, définiteur et provincial de la basse Germanie. On a de lui : 1° *La Mauvaise Foi de M. l'abbé Fleury prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles et d'autres auteurs ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement traduits dans son histoire;* Malines, 1733; — 2° des *Conclusions* et des *Thèses théologiques,* qui ont été imprimées en divers endroits; mais mises à l'*Index* par un décret du 12 septembre 1714; — 3° plusieurs autres ouvrages qui sont restés manuscrits, et dont Richard et Giraud citent les titres.

HOUTTEVILLE (Claude-François), secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris en 1686, mort l'an 1742, resta dix-huit ans chez les Oratoriens. Il fut nommé abbé de Saint-Vincent-du-Bourg-sur-Mer, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse de Bordeaux. Il a laissé, outre des *Discours académiques* 1° *La Vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits,* précédée d'un *Discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le christianisme, depuis son origine;* Paris, 1722, in-4°; ouvrage qui méritait d'être critiqué, et qui le fut en effet ; mais Houtteville profita de ces critiques dans la 2e édition qu'il donna en 1741, 3 vol. in-4°, et qui fut suivie de deux autres posthumes, l'une en 1749, et l'autre en 1765, en 4 vol. in-12; — 2° *Essai philosophique sur la Providence ;* 1728, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1722, 1723, 1728, 1740. Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HOVE** (Antoine **VAN**), en latin *Antonius Hovæus*, bénédictin, né à Egmond, en Hollande, vers 1505, mort l'an 1568, abbé d'Epternach (Luxembourg), a laissé : 1° *Zuermondius, vel de temporis nostri statu ac conditione Dialogus,* etc.; c'est un entretien que son frère Théodose et lui eurent avec un philosophe chrétien nommé Zuermond, la veille de la mort de ce philosophe, sur la Providence divine, l'immortalité de l'âme, les hérésies du XVIe siècle, etc.; — 2° *De Arte amandi Deum : accessit odarum, hymnorum ac precum Liber;* Cologne, 1566, in-12; — 3° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* Sweertius, *Rerum Belgic. Annal.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Foppens, *Biblioth. Belg.*

II. **HOVE** (Pierre **VAN**), franciscain, né en 1726 à Rethi, dans la Campine, mort à Anvers l'an 1790, lecteur en Écriture sainte et en théologie, et préfet du musée de philologie sacrée, devint bientôt l'émule du savant Guillaume Smiths et son successeur dans la *Traduction de la Vulgate* en langue belge; il acheva celle du *Pentateuque.* Son travail, rendu public dans les *Œuvres posthumes* de Smiths, lui a mérité la reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur la dignité et la sainteté des divines Écritures. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HOVEDEN (Roger de), historien, né dans le comté d'York, vivait au XIIe siècle; il était chapelain de Henri II, qui l'estimait beaucoup à cause de ses connaissances dans le droit civil et canonique. Outre des *Commentaires* sur le droit, il a laissé : *Annales rerum Anglicarum,* de l'an 731 à l'an 1202; c'est une continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Bède ; cet ouvrage se trouve dans Saville, *Rerum anglicarum Scriptores;* Londres, 1596, p. 230-471 ; il a été réimprimé à Francfort en 1601, in-fol., et on en trouve des extraits dans Leibniz, *Scriptores Brunsvicenses,* tom. I, p. 846-880. *Voy.* Pitseus, *De illustrib. Script. Angl.* Bellarmin, *De Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. Lat. mediæ ætatis.*

HOVIUS (Matthias), archevêque de Malines, mort en 1620, tint, l'an 1607, un concile provincial où il prononça un *Discours sur la réforme des abus dans l'Église et dans le clergé;* il a paru à Anvers en 1608.

HOWE (John), théologien non-conformiste, né à Longborough en 1630, mort à Londres en 1705, fut ministre de Great-Torrington, dans le Devonshire; il était très-versé dans la théologie, ainsi que dans les langues classiques et dans la langue hébraïque. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *A Treatise on delighting in God;* 1674, in-8°; — 2° *The living Temple, or a designed improvement of that notion that a good man is the temple of God;* 1674, in-8°. Ses *Œuvres complètes* ont paru en 1724, in-fol., avec sa *Vie,* par le docteur Calamy, puis à Londres, 1810-1816, 8 vol. in-8°; ibid., 1848, 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HOWELL (Laurence), théologien anglais, né

vers l'an 1660, mort en 1720, entra dans les ordres; mais, fidèle à la cause des Stuarts, il refusa de prêter serment à Guillaume III, à la reine Anne et à Georges Ier; et, comme il publia un écrit pour appuyer ce refus, il fut mis dans la prison de Newgate, où il mourut. On a de lui : 1° *Synopsis Canonum SS. Apostolorum et conciliorum œcumenicorum et provincialium ab Ecclesia græca receptorum;* 1708, in-fol.; — 2° *Synopsis Canonum Ecclesiæ latinæ;* 1710-1715, in-fol.; — 3° *The View of the pontificate, from its supposed beginning to the end of the Council of Trent;* 1712; — 4° *History of the Bible;* 3 vol. in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HOWMAN. *Voy.* FECKENHAM.

HOXEMIUS. *Voy.* HOCSEM.

HOY. *Voy.* HOÏUS.

HOYER (Michel), de l'Ordre des Augustins, né à Hesdin en 1596, mort à Lille l'an 1650, fut régent de poésie et de rhétorique dans plusieurs maisons de son Ordre, puis préfet des études à Lille. On lui doit : 1° *Flammulæ amoris S. P. Augustini;* Anvers, 1629 et 1639, in-16; — 2° *Vitæ religiosæ Idea, seu Vita S. Patris Ephræm Syri,* etc.; ibid., 1640, in-16; — 3° *Historiæ tragicæ, sacræ et profanæ, decades duæ;* Cologne, 1647, in-12; Bruxelles, 1652, in-16; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* André-Valère, *Biblioth. Belg.* Le P. Elsius, *Encomiasticon Augustinianum.* Paquot, *Mémoires pour servir à l'Hist. littér. des Pays-Bas*, tom. I.

HOYNCK VAN PAPENDRECHT (Corneille-Paul), chanoine et archiprêtre de Malines, né à Dordrecht en 1686, mort à Malines l'an 1753, déploya un si grand zèle contre les jansénistes que Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas, fit frapper une médaille d'or destinée à rappeler ses services. Il a laissé : 1° *Historia de rebus Ecclesiæ Ultrajectinæ, a tempore mutatæ religionis in fœderato Belgio, in qua ostenditur ordinaria sedis archiepiscopalis et capituli jura intercedisse*, etc.; Malines, 1725, in-fol.; trad. en flamand; ibid., 1728, in-fol.; — 2° *Analecta Belgica ad historiam scissi Belgii potissimum attinentia, in sex partes divisa;* La Haye, 1743, 3 vol. in-4°. Ces *Analecta* embrassent également l'histoire ecclés. des Pays-Bas aussi bien que l'histoire civile et littéraire, et commencent à l'époque où la domination d'Autriche y a cessé; c'est une collection de pièces de différents auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Flandre de ces temps-là. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1726 et 1747. Foppens, *Biblioth. Belg.*, préface, p. VII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*, au mot PAPENDRECHT.

HOYUS. *Voy.* HOÏUS.

HOZAÏ, prophète qui vivait sous le règne de Manassé. Il y a des Juifs qui le confondent avec Isaïe; le rabbin Kimchi l'a pris pour un pluriel égal à *Hosim,* et signifiant dans un sens générique *les voyants, les prophètes;* mais le manque de l'article déterminatif, comme l'a justement remarqué Gesenius, s'oppose à cette interprétation. *Voy.* II Paralip., XXXIII, 19.

HOZEL, siége épisc. de la troisième Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Pétra, et près du mont Sinaï. L'évêque de ce siége prétendait être exempt de la juridiction du patriarche.

HUART (Ignace), du diocèse de Liége, religieux de l'Ordre de Cîteaux, mort après l'an 1651, a laissé : 1° *L'Abbé Bernard,* ou *Fleurs pastorales tirées des Œuvres choisies de saint Bernard;* Louvain, 1654; — 2° *Commentaire sur le Traité de la grâce et du libre arbitre de saint Bernard*, sous le nom de Ranutius Higatius; ibid., 1649; — 3° *Exceptions et défense de cet ouvrage;* — 4° *Addition à cette défense.*

HUARTE NAVARRO (Juan-de-Dios), médecin et philosophe, né à Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la basse Navarre, qui vivait au XVIe siècle, est auteur de : *Examen de Ingenios, para las sciencias*, etc.; 1593; Baerça, 1575; Pampelune, 1578; cet ouvrage a été traduit en latin sous ce titre : *Scrutinium ingeniorum;* Strasbourg, 1612; trad. en français plusieurs fois par divers auteurs; Lyon, 1580; Paris, 1588, 1645, etc.; en italien, 1582, 1586, 1590. On lit dans l'*Index librorum prohibitorum*: « Huarte Gio. Esame degl'ingegni degli uomini. (Decr. 16 dec. 1605.) » *Voy.* Possevin, *Biblioth. select., de nat. ingenior.*, c. XIII-XVIII, etc., Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **HUBER** (Marie), protestante, née à Genève en 1695, morte à Lyon l'an 1753. Nous citerons parmi ses écrits : 1° *Le Système des anciens et des modernes concilié par l'exposition des sentiments différents de quelques théologiens sur l'état des âmes séparées des corps, en quatorze lettres;* Londres, 1731, 1733, 1739, 1752, 2 part. in-12; l'auteur y attaque le dogme des peines éternelles; ce qui lui attira de justes et nombreuses critiques de la part des protestants aussi bien que du côté des catholiques; — 2° *Suite du livre des quatorze lettres sur l'état des âmes séparées des corps, servant de réponse au livre du Dr Ruchat;* ibid., 1739, 1757, in-12; 3° *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire;* Amsterdam, 1738, 1739, 1754; Londres, 1756, in-8°; Marie Huber professant dans cet ouvrage le pur déisme, a été justement censurée par tous les vrais chrétiens; — 3° *Le Monde fol préféré au monde sage, en vingt-quatre promenades;* ibid., 1731, 1733, 1744, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HUBER** (Samuel), né à Berne en 1547, mort à Osterwick, en Allemagne, l'an 1624, occupa plusieurs cures, et devint professeur à Wittemberg, place qu'il perdit en 1595 à cause de son opinion sur la prédestination, opinion opposée à la doctrine de Luther. Il soutenait, en effet, que Dieu a de toute éternité élu tous les hommes pour la béatitude, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas la foi, la foi n'étant pas le fondement de l'élection gratuite. Huber, dès ce moment, se proclama martyr de la vérité, et parcourut un certain nombre de villes pour se faire des partisans. Il eut peu de succès dans son entreprise; ses adhérents, nommés *Hubériens* et *Hubérianistes,* ne furent jamais très-nombreux; les principaux étaient quelques professeurs de Wittemberg. Aussi sa secte finit-elle à peu près avec lui. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.,* au mot HUBER. Le *Diction. eccles. et canon. portatif,* art. LUTHER.

III. **HUBER** (Ulrich), jurisc. frison, protestant, né à Dorkum en 1636, mort l'an 1694, se fit recevoir docteur en droit à Heidelberg, et professa l'éloquence à Franeker. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Positiones juridico-theologicæ;* Franeker, 1686, in-4°; ouvrage qui a pour but de prouver que l'homme ne peut être persuadé de la vérité de la révélation que par le témoignage intérieur du Saint-Esprit; — 2° *De Concursu rationis et Scripturæ;* ibid., 1687, in-8°; — 3° *Dissertationes juridico-theologicæ VII, de fœderibus et testamentis, una cum libro singulari de Prætorio;* ibid., 1688 et

1698, in-8°. *Voy.* Chauffepié, *Nouv. Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUBÉRIANISTES, HUBÉRIENS. *Voy.* HUBER, n° II.

I. **HUBERT** (saint), dernier évêque de Maëstricht et premier évêque de Liége, né, comme on croit, en Aquitaine vers l'an 656, mort en 727, le 20 mars selon les uns, le 20 mai selon les autres, descendait de Clovis par son père, Bertrand, duc d'Aquitaine, et par sa mère, Hugberne. Il vécut d'abord à la cour de Thierry III, et on dit qu'il fut marié à une dame de qualité, dont il eut un fils, nommé Floribert, qui lui succéda sur son siége épiscopal. Il se retira vers l'an 688 dans la communauté de saint Lambert, évêque de Maëstricht, et après la mort de ce prélat il fut appelé à lui succéder. Il distribua ses biens aux pauvres, extirpa les vices et les erreurs, et la treizième année de son épiscopat il transféra son siége à Liége. Il déploya tant de zèle dans la visite de son nouveau diocèse, et fit tant de conversions, qu'il a mérité le nom de *Patron des Ardennes.* On invoque saint Hubert contre la rage en particulier, et les miracles opérés par son intercession ont rendu son pèlerinage très-célèbre. Sa fête principale est fixée au 3 novembre. *Voy.* Surius. Le P. Le Cointe, *Annales.* D. Mabillon, IVe *siècle bénéd.* Le P. Jean Roberti, *Vie de saint Hubert;* Luxembourg, 1621. L'*Hist. de l'abbaye de Saint-Hubert des Ardennes*, dans la grande collection du P. Martenne, tom. IV. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HUBERT (SAINT-)**, en latin *Andaginum* ou *Andoinum*, en Ardennes, monastère d'hommes de l'Ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Liége. Il fut fondé en 687.

III. **HUBERT (SAINT-)**, Ordre militaire institué par Gérard V, duc de Clèves et de Gueldre, en mémoire de la victoire que ce prince remporta en 1444, le jour de Saint-Hubert, sur la maison d'Egmont, qui lui disputait ses États. Les chevaliers portaient dans le commencement, attachée à un collier d'or, une médaille représentant saint Hubert; mais dans la suite ce fut une croix et l'image de saint Hubert. *Voy.* Feller, art. HUBERT (saint). Le *Diction. de la théol. cathol.*

IV. **HUBERT**, moine brabançon, vivait au XIe siècle. Il a laissé la *Vie de sainte Gudule*, que l'on trouve dans Bollandus, *Acta sanctorum*, 8 janvier. *Voy.* la *Nouvelle Biographie générale.*

V. **HUBERT**, ancien visiteur de la congrégation de Sainte-Geneviève, vivait au XVIIIe siècle. Il a écrit au P. Le Grand une *Lettre sur la manière dont la congrégation de Sainte-Geneviève acquiert et possède des bénéfices simples. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1725, p. 763. Richard et Giraud.

VI. **HUBERT** (Léonard), Belge, de l'Ordre des Carmes, a écrit vers l'an 1490. Il professa la théologie à Paris, puis fut évêque de Darie et inquisiteur à Liége. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *In Evangelium Lucæ;* — 2° *De Regimine principum;* — 3° *De Immunitate ecclesiastica;* — 4° *Contra hæreticos Nivellenses. Voy.* Fabricius, *Biblioth. Lat. mediæ ætatis.* Sixtus Senensis, *Biblioth. Sancta.*

VII. **HUBERT** (Matthieu), oratorien, né à Châtillon-sur-Colmont, près de Mayenne, en 1640, mort à Paris en 1717, avait acquis une grande réputation comme prédicateur. Après sa mort on a recueilli ses *Sermons*, qui ont paru en 1725, en 5 vol. in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1725, p. 305. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

HUBERTIN DE CASAL ou **DE CASALI.** *Voy.* CASALI, n° I.

HUBI ou **HUBY** (Vincent), jésuite, né à Hennebon, en Bretagne, l'an 1608, mort à Vannes en 1693, s'employa avec zèle aux missions et à la direction des retraites. On lui doit l'établissement des congrégations de Notre-Dame dans les villes de la basse Bretagne, et de plusieurs maisons de retraite. Il a laissé, entre autres écrits : 1° une *Retraite spirituelle;* — 2° *Les Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour du mois;* — 3° *La Pratique de l'amour divin;* — 4° *Le Bon Prêtre;* — 5° *La Bonne Mort;* — 6° *La Dévotion des croix :* — 7° L'*Explication des médailles du cœur de Jésus et de Marie;* — 8° *Instruction touchant les procès;* — 9° *Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver;* — 10° *Méditations sur l'amour de Dieu pour les retraites.* Ses ouvrages ont été recueillis par l'abbé Lenoir-Duparc, et ont été publiés sous ce titre : *Œuvres spirituelles du P. Vincent Huby:* Paris, 1753, 1761, 1769, Lyon et Paris, 1827, in-12. On a publié en outre : *Conversations propres à faire naître et à entretenir l'amour divin dans nos cœurs, extraites des Œuvres du P. Huby;* 1824, in-24. *Voy.* Pierre Phonamie, *Vies des fondateurs des maisons de retraite.* D. Lobineau, *Hist. des saints de Bretagne.*

HUCUCA, ville d'Aser attribuée, dans Josué, à Nephthali, probablement parce que ces deux tribus étaient limitrophes. *Voy.* Josué, XIX, 34.

HUCBALD ou **HUCBOLD** (*Hubaldus, Hucbaldus, Hugbaldus*), bénédictin du monastère de Saint-Amand, au diocèse de Tournay, mort en 930, dirigea l'école du monastère de Saint-Bertin. Foulques, archevêque de Reims, ayant entendu parler avec éloge d'Hucbald, l'appela auprès de lui, et le chargea de réorganiser les deux écoles qui avaient existé dans son diocèse. Grâce aux soins d'Hucbald, ces écoles devinrent très-florissantes, et produisirent une foule de savants. Il a écrit en latin la *Vie* de plusieurs saints : 1° celle de *saint Lebuin* ou *Lebwin*, patron de Deventer, donnée par D. Martenne; — 2° *Les Actes de saint Cyr et de sainte Julitte, sa mère*, qui ont été recueillis par les Bollandistes; — 3° celles de *sainte Rictrude*, de *sainte Aldegonde* et de *sainte Malaberte.* Il a laissé en outre des *Traités de musique* qui ont été publiés par Gerbert, *Recueil des écrivains ecclésiastiques*, tom. I. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VI. De Coussemaker, *Mémoire sur Hucbald et sur ses Traités de musique, et Hist. de l'harmonie au moyen âge.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUDSON (Jean), savant philologue anglican, né à Widehope (Cumberland) en 1662, mort à Oxford l'an 1719, fut professeur de philosophie et de belles-lettres à Oxford, bibliothécaire de la bibliothèque Bodleyenne, et principal du collége de Sainte-Marie-Hall. Parmi ses ouvrages nous citerons seulement, comme étant le seul qui ait un rapport direct avec notre objet : *Flavii Josephi Opera quæ reperiri potuerunt omnia. Ad cod. mss. diligenter recensuit, nova versione donavit et notis illustravit J. H.;* Oxford, 1720, 2 vol. in-fol. Cette magnifique et excellente édition, imprimée en grande partie du vivant d'Hudson, fut publiée après sa mort par les soins d'Antoine Hall. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. II. Chauffepié, *Nouv. Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUÉ DE LAUNE (Jean-Baptiste), docteur de Sorbonne, né dans le diocèse de Coutances en 1638, mort à Bayeux en 1722, après avoir

joui de plusieurs autres dignités ecclésiastiques, devint vicaire général du diocèse de Bayeux. Doué d'un admirable talent pour la controverse, il eut le bonheur de ramener dans le sein de l'Église un grand nombre d'hérétiques. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Les Motifs de conversion d'une famille de qualité à l'Église catholique, apostolique et romaine, et la conduite des ministres de Caen dans l'éclaircissement qu'on leur a demandé sur les matières de controverse :* Caen, 1673, in-12; — 2° *Avertissement à M. Morin, ministre de Caen, pour lui faire savoir ce que c'est que l'Église catholique;* ibid., 1673, in-12; — 3° *Catéchisme*, ou *Entretien solide et familier entre un docteur et un nouveau catholique, en faveur de ceux qui se sont réunis à l'Église dans le diocèse de Bayeux:* ibid., 1686, in-12. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des ouvrages de Hué.

HUELBERT (Fortuné), de l'Ordre de Saint-François, a publié : *Menologium, seu brevis et compendiosa illuminatio relucens in splendoribus sanctorum, beatorum, miraculosorum, incorruptorum, extaticorum, beneficorum et quocumque sanctimoniæ vel virtutis fulgore illustrium, singularium aut præcellentium famulorum, famularumque Dei, martyrum, confessorum, virginum, viduarum, pœnitentium ab initio Minoritici instituti usque ad moderna tempora*, etc.; 1698, in-fol. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1700, p. 407.

HUERGA (Cyprien). *Voy.* CYPRIEN, n° IX.

HUESCA, autrefois *Saturnia, Osca Illergetum*, ville épisc. d'Espagne suffragante de Saragosse, et située près de la rivière Usuela. Son premier évêque, Vincent, siégea de l'an 553 à l'an 569. On a tenu deux conciles à Huesca : l'un en 598, et l'autre en 1303. *Voy.* la *Regia*, tom. V. Labbe, tom. V. Hardouin, tom. III. Richard et Giraud.

HUESDEN (Jean de), chanoine régulier et prieur de Windesem au XVe siècle, a laissé une *Lettre touchant les exercices spirituels sur la Vie et la Passion de Jésus-Christ;* Anvers, 1621.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen en 1630, mort à Paris en 1721, était mathématicien, physicien, géographe, et très-versé dans les langues latine, grecque et hébraïque. En 1670, il fut nommé sous-précepteur du Dauphin, puis membre de l'Académie française. Le roi lui donna l'abbaye d'Aunai, puis le nomma à l'évêché d'Avranches, dont il se démit au bout de dix ans. Il eut à la place l'abbaye de Fontenai, près de Caen. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Interpretatione libri duo;* Paris, 1661, in-4°; — 2° *Origenis Commentaria in Sacram Scripturam;* Rouen, 1668, 2 vol. in-fol.; — 3° *Demonstratio evangelica;* ibid., 1679, in-fol.; — 4° *Censura philosophiæ Cartesianæ;* Paris, 1689, in-12; — 5° *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei;* ibid., 1690, in-4°; — 5° *Dissertations sur diverses matières de religion et de philosophie;* ibid., 1712, in-12; — 6° plusieurs autres écrits qui sont indiqués dans Richard et Giraud. Le lecteur comprendra aisément, sans doute, l'impossibilité qu'il y a pour nous d'entrer dans la discussion qu'ont soulevée les idées philosophiques d'Huet; nous ne pouvons que le renvoyer aux écrivains qui ont traité ce sujet. La *Nouv. Biogr. génér.* donne la liste des principaux.

HUG (Jean-Léonard), théologien, né à Constance en 1765, mort à Fribourg, en Brisgau, l'an 1846, professa à l'université de Fribourg la théologie, et fut chargé de l'enseignement des langues orientales, de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il remplit ces diverses fonctions avec le plus grand succès. Ses écrits ne lui font pas moins d'honneur; car, soit dans la *Gazette de Fribourg*, dont il fut le fondateur et le rédacteur principal, soit dans ses livres, il combattit victorieusement le rationalisme biblique, en montrant avec autant de force que de clarté tout ce qu'il y a de faux et d'arbitraire dans ce nouveau système. On a de lui : 1° *De Antiquitate codicis Vaticani Commentatio;* Fribourg, 1810; — 2° *De conjugii christiani Vinculo indissolubili Comment. exegetica;* Fribourg, 1816; — 3° *De Pentateuchi Versione Alexandrina Commentatio;* ibid., 1818; — 4° *Introduction aux écrits du Nouveau Testament;* Stuttgard et Tubingue, 1808, 1821, 1826 et 1847, ouvrage qui peut être regardé comme une démonstration sans réplique de l'authenticité du Nouveau Testament, sous le rapport de la critique; ce qui n'empêche pas que sur certains points particuliers le savant auteur n'émette des idées peu exactes et trop hardies, comme nous croyons l'avoir prouvé en quelques endroits de notre propre *Introd. au Nouv. Test.;* il a été traduit et publié en anglais, à Londres, l'an 1827, et analysé par J.-E. Cellérier fils, à Genève, en 1823; — 5° *Invention de l'écriture alphabétique, son état et son usage dans l'antiquité*, etc.; Fribourg, 1801; — 6° *Recherches sur les mythes des peuples les plus célèbres de l'ancien monde*, etc.; Fribourg et Constance, 1812; — 7° *Le Cantique des cantiques dans un sens nouveau;* Fribourg, 1813; suivi de l'apologie de cet écrit; ibid., 1818; — 8° un *Catéchisme;* ibid., 1836; — 9° *Sentiment* ou *Opinion sur la Vie de Jésus*, par D.-F. Strauss; ibid., 1841 et 1842, en deux parties. *Voy.* Mayer, *Oraison funèbre de Hug;* Fribourg, 1847. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HUGO** (Charles-Louis), de l'Ordre de Prémontré, né à Saint-Mihiel, en Lorraine, en 1667, mort à Étival en 1739, se fit recevoir docteur à Bourges, et professa la théologie à Jand'heurs et à Étival. Il devint abbé de Fontaine-André, puis d'Étival, et fut nommé en 1728 évêque de Ptolémaïde. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Réfutation du système de M. l'abbé Faydit sur la Trinité;* Luxembourg, 1699, in-12; — 2° *Vie de saint Norbert, archevêque de Magdebourg et fondateur de l'Ordre des Chanoines réguliers Prémontrés;* ibid., 1704, in-4°; — 3° *Sacræ antiquitatis Monumenta historica, dogmatica, diplomatica, cum notis;* 1725-1731, 2 vol. in-fol.; — 4° *Sacri et canonici Ordinis Præmonstratensis Annales*, etc.; Nancy, 1734-1736, 2 vol. in-fol. *Voy.* D. Calmet, *Biblioth. Lorraine.* Le *Journ. des Savants*, 1702, 1704, 1726 et 1735. Moréri, *Diction. histor.* Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, *la France littér.* Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits de Hugo. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **HUGO** (Herman), jésuite, né à Bruxelles en 1588, mort à Rhinberg en 1629, professa les humanités à Anvers, et fut préfet des études à Bruxelles. On lui doit : 1° *De vera Fide capessenda ad neo-evangelicanam synodum Dordracenam apologetici libri tres*, etc.; Anvers, Plantin, 1620, in-8°; — 2° *Pia Desideria, emblematibus, elegiis et affectibus SS. Patrum illustrata;* Anvers, 1624, in-8°; — 3° *Vita P. Caroli Spinolæ, Societatis Jesu, pro christiana religione in Japonia mortui*, trad. de l'italien du P. Fabio-Ambrosio Spinola; Anvers, Plantin, 1630, in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages, que la *Nouv. Biogr. génér.* indique. *Voy.* Sotwel, *De Scriptor. Societatis Jesu.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers.*, etc. Aloïs et Augustin de Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus.*

I. **HUGOLIN** (saint), un des frères mineurs qui furent martyrisés chez les Maures en 1221, avant à leur tête Daniel. *Voy.* DANIEL, n° VI.

II. **HUGOLIN** (Barthélemi), jurisconsulte, né en Lombardie, vivait au XVIe siècle. Il se fit recevoir docteur en droit à Bologne, puis il entra dans les ordres. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° un *Traité des Sacrements*, en latin; qu'il présenta à Sixte V; Rimini, 1587, in-fol.; — 2° *De Censuris Eccles.*; — 3° *De Censuris reservatis Summo Pontifici*; — 4° *De Justitia et validitate monitorii*, etc.

HUGON (Pierre), jésuite, né à Lucerne, en Suisse, vers 1587, mort en 1651 à Fribourg, après avoir enseigné dans plusieurs colléges se livra à la prédication. Envoyé comme supérieur à Amberg, dans le haut Palatinat, il y contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique. On a de lui : 1° *Vie de Nicolas Von der Flue* (*Nicolai de Rupe*), ermite célèbre; Fribourg, 1636, in-12, et dans les Bolland., *Acta Sanctorum*, tom. III, du mois de mars; — 2° *Apologie de la religion catholique romaine*; Fribourg, 1651, en allemand; — 3° *Manuel des catholiques*; Ingolstadt, en allemand. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HUGONIS (Jacques). *Voy.* HUGUES, n° XV.

HUGONIUS (Matthias), évêque de Famagouste, né à Bresse au XVIe siècle, a composé : 1° un traité *De la Dignité patriarcale*; Bresse, 1510; — 2° un traité des conciles intitulé : *Synodia Hugonia*; Venise, 1565.

HUGUENOT (*Hugonotus*), surnom donné aux calvinistes de France. On a formé plusieurs conjectures sur l'origine de ce sobriquet; la plus vraisemblable, selon nous, est qu'il vient de *Hugues*, comme *Philippot* vient de *Philippe*, etc. Mais, tout en admettant cette étymologie, on l'explique de différentes manières. Les uns donc veulent que ce nom ait été donné aux réformés de France vers le temps de l'entreprise d'Amboise, par rapport à Hugues Capet, dont ils soutenaient les droits en la personne de ses successeurs. Les autres pensent qu'il leur fut donné à Tours, parce qu'ils s'assemblaient près d'une porte de la ville ou dans un quartier appelé *Saint-Hugues*. *Voy.* Richard et Giraud, et le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HUGUES** (saint), évêque de Rouen, mort à Jumiéges le 9 avril 730, était fils de Drogon, duc de Bourgogne et de Champagne, et petit-fils de Pépin d'Héristal. Il distribua ses biens aux pauvres, aux églises et aux monastères, et fit profession en 718, dans l'abbaye de Jumiéges. Il fut d'abord primicier de l'église de Metz, puis évêque de Rouen, de Paris et de Bayeux, abbé de Jumiéges et de Saint-Wandrille. Il veilla avec la plus grande sollicitude à procurer aux peuples qui lui étaient confiés tous les soulagements spirituels et temporels. Les Martyrologes de France, aussi bien que le romain, font mention de lui, bien que ses actes qu'on a publiés soient rejetés par les auteurs de l'ancienne et de la nouvelle *Gallia Christiana* comme apocryphes et pleins de fables. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. VII, col. 28; tom. XI, col. 17. Bollandus, *Acta Sanctor.*, april., tom. I. Le *Chronicon Fontanellense*, dans le *Spicilegium* de d'Achéry, tom. III.

II. **HUGUES** (saint), évêque de Grenoble, né à Château-Neuf, sur l'Isère, en 1053, mort le 1er avril 1132, donna dès l'enfance les plus beaux exemples de vertu chrétienne. Il était chanoine de la cathédrale de Valence lorsque le légat du pape le mena à Rome en 1080 pour y être sacré évêque de Grenoble. Hugues travailla avec ardeur à déraciner les vices et à bannir la corruption de son diocèse; et, en peu de temps, il réussit à y faire fleurir la vertu. L'an 1084, il se retira à l'abbaye de la Chaise-Dieu; mais, d'après l'ordre de Grégoire VII, il reprit bientôt le gouvernement de son église. En 1086, il reçut saint Bruno et l'aida à bâtir la Chartreuse. Il s'éleva vigoureusement contre l'antipape Anaclet II. Innocent II canonisa Hugues en 1134, et on célèbre sa fête le 1er avril. On regarde saint Hugues comme l'auteur du célèbre *Cartulaire* de l'Église de Grenoble, dont Jacques Petit a publié plusieurs extraits à la suite du *Pénitentiel* de saint Théodore de Cantorbéry, et dont on trouve des fragments dans Allard, *Mémoires du Dauphiné*, 1711, 2 vol. in-fol. D. Mabillon a publié, de plus, une Lettre du saint dans ses *Annales Ordin. S. Benedicti*, tom. V, append. *Voy.* Bollandus. L'*Hist. littér. de la France*, tom. XI. La *Gallia Christ.* (*vetus*), tom. II. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*

III. **HUGUES** (saint), sixième abbé de Cluny, né en 1024, mort le 29 avril 1109, descendait des anciens ducs de Bourgogne. Il se mit sous la discipline de saint Odilon, abbé de Cluny, qui, appréciant son mérite, le nomma prieur de sa communauté. La sagesse de son gouvernement le fit choisir, en 1047, pour réformer l'abbaye de Paternac, au diocèse de Lausanne, et, l'an 1049, il succéda à saint Odilon. Il multiplia les maisons de son Ordre, et donna à Grégoire VII, qui le consultait sur les affaires de l'Église, d'excellents conseils qui amenèrent une réconciliation entre ce pape et l'empereur Henri III; les souverains de l'Europe lui témoignèrent toujours le plus grand respect, et Léon IX l'envoya en Hongrie, avec le titre de légat, pour réconcilier le roi André et l'empereur Henri. On célèbre sa fête le 29 avril. *Voy.* Duchêne et Marrier, *Biblioth. de Cluny*. Bollandus.

IV. **HUGUES** (saint), abbé de Bonnevaux, vivait au XIIe siècle. Il fit profession à l'abbaye de Mézières, située en Bourgogne, au diocèse de Châlon-sur-Saône; et, étant tombé dangereusement malade, il reçut la visite de saint Bernard, qui le guérit. L'an 1177, il réconcilia Alexandre III avec l'empereur Barberousse. Dieu l'honora du don des miracles, qui, joints à la sainteté de sa vie, lui firent rendre un culte public peu de temps après sa mort, dans tout l'Ordre de Cîteaux. On célèbre sa fête le 1er avril. *Voy.* Richard et Giraud.

V. **HUGUES** (saint), évêque de Lincoln, né au château d'Avalon en 1140, mort le 17 novembre 1200, fut d'abord chanoine régulier en Bourgogne, puis il se retira à la Grande-Chartreuse; et, à la demande de Henri II, roi d'Angleterre, il prit le gouvernement du monastère de Witham. Enfin, en 1184, le peuple de Lincoln le demanda pour évêque. Il rétablit la paix entre la France et l'Angleterre peu de temps après l'avénement de Jean sans Terre. Il a donné, pour les religieuses de Cotun, des *Statuts*, que l'on trouve dans le *Monasticon Anglicanum*, tom. I, p. 924. On célèbre sa fête le 11 novembre. *Voy.* Surius.

VI. **HUGUES**, évêque de Die, puis archevêque de Lyon et légat du Saint-Siége, vivait au XIe siècle. Il nous reste de lui deux *Lettres*, adressées à Grégoire VII au sujet des affaires de France; on les trouve dans les *Conciles*, tom. X, parmi celles de ce pape. *Voy.* Yves de Chartres, *In Epist.*

VII. **HUGUES**, archidiacre de Tours au XIe

siècle, a écrit un petit *Dialogue* entre lui et Fulbert, évêque de Chartres, au sujet d'une révélation faite par saint Martin à Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours; cet écrit a été donné par D. Mabillon, *Analecta*, tom. II.

VIII. **HUGUES**, abbé de Flavigny, au diocèse d'Autun, né l'an 1065, mort vers l'an 1115, était, par sa mère, parent de l'empereur Othon III. Il fit profession à Verdun, dans l'abbaye de Saint-Vannes; mais l'évêché de cette ville s'étant déclaré pour l'empereur contre le pape, chassa de Verdun les moines de Saint-Vannes, qui n'avaient pas suivi son exemple, et ceux-ci furent contraints de se retirer dans l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. L'abbé de ce monastère ne voulut pas avoir d'autre ami que Hugues, et tous deux parcoururent ensemble l'Angleterre et la Normandie. L'an 1097, Hugues fut nommé abbé du monastère de Flavigny; mais des difficultés survenues entre lui et l'évêque de ce siége le forcèrent à se retirer à Saint-Bénigne, et, l'an 1100, il parut au concile de Valence. Plus tard il se désista de tous ses droits sur l'abbaye de Flavigny. On a de lui quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons sa chronique appelée *Chronique de Verdun* ou *de Flavigny;* elle a été publiée par le P. Labbe, *Bibliotheca nova*, tom. I. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 460. L'*Hist. littér. de la France*, tom. X, p. 78. La *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **HUGUES**, évêque de Porto, mort après l'an 1125, fut d'abord archidiacre de Compostelle. Nommé évêque de Porto en 1114, il obtint de Calliste II que l'église de Compostelle fût élevée à la dignité d'église métropolitaine. De l'an 1122 à l'an 1125, il assista à plusieurs conciles. Il a écrit l'histoire de la *Translation des reliques de saint Fructueux;* laquelle se trouve dans la collection des Bollandistes, au 16 avril. Il a travaillé, en outre, à l'*Histoire de l'église de Compostelle. Voy.* l'*Hist. littér de la France*, tom. XI, p. 115. La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **HUGUES** ou **HUGUES DE SAINT-VICTOR**, chanoine régulier de Saint-Victor, né probablement aux environs d'Ypres (quoique le lieu de sa naissance soit fort contesté), mort à Paris dans l'abbaye de Saint-Victor, en 1141, entra d'abord chez les chanoines d'Hamersleben, qu'il quitta vers l'an 1118 pour se rendre à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, d'où il vint à Saint-Victor de Paris. Il professa dans cette dernière ville, d'une manière brillante, la philosophie et la théologie. Il eut la réputation du plus grand théologien de son siècle, et il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Scripturis et Scriptoribus sacris Prænotatiunculæ;* — 2° *Annotationes elucidatoriæ in Pentateuchum;* — 3° *Commentaires sur les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite;* — 4° *Explication de la règle de Saint-Augustin;* — 5° *De Laude charitatis;* — 6° *De Sapientia Christi et de Sapientia Christo;* — 7° *Conférences sur le Verbe incarné;* — 8° *Le Miroir de l'Église.* Les *Œuvres complètes* de Hugues de Saint-Victor ont été souvent imprimées; Paris, 1518 et 1526; Venise, 1588; Mayence et Cologne, 1617; Rouen, 1648, 3 vol. in-fol. *Voy.* Vincent de Beauvais, *Speculum Hist.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XII, p. 1 et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccles.*, tom. XXII, p. 200 et suiv. Richard et Giraud, qui citent les différentes opinions sur le lieu de la naissance de Hugues, et qui donnent l'analyse de ses écrits imprimés, de ses ouvrages restés manuscrits et de ceux qu'on lui a faussement attribués. La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **HUGUES** ou **HUGUES D'AMIENS**, archevêque de Rouen, né sur le territoire de Laon, mort en 1164, appartenait à la maison de Boves, qui prétendait être parente des comtes d'Amiens. Il fit profession dans le monastère de Cluny, et devint successivement prieur de Saint-Martial de Limoges, prieur de Saint-Pancrace de Leuves, dans le diocèse de Chichester, abbé de Reading, au diocèse de Salisbury, puis archevêque de Rouen en 1130. Il fonda cette année-là l'abbaye de Saint-Martin d'Aumale, embrassa chaleureusement la cause d'Innocent II contre l'antipape Anaclet, assista en 1133 au concile de Jouarre, en 1134 à celui de Montpellier, en 1135 au concile de Pise, en 1148 à ceux de Paris et de Reims, et, l'an 1151, au concile de Beaugency. Il prit part à toutes les affaires ecclésiastiques de son temps, et exerça une grande influence. Il a laissé : 1° *Dialogi de Summo Bono libri VII*, que l'on trouve dans D. Martenne, *Anecdota*, tom. V, p. 895; — 2° *De Hæresibus sui temporis*, publié par Luc d'Achéry comme *Appendice* aux Œuvres de Guibert de Nogent; — 3° *In Laudem memoriæ;* — 4° *De Fide catholica et oratione dominica*, publiés par Martenne, *Amplissima Collectio*, tom. IX; — 5° *Hexameron* ou *De Creatione rerum*, dont on trouve un fragment dans Martenne, *Anecdota*, tom. V. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent des détails sur plusieurs ouvrages de Hugues. La *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **HUGUES**, moine lorrain, né sur le territoire de Toul, mort en 1168, fut successivement prieur de Saint-Jean de Laon, abbé d'Humblières, puis abbé de Saint-Amand. Il ne nous reste de lui qu'une *Lettre*, qui a été donnée par D. Martenne, *Anecdota*, tom. I, col. 443. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XIII. La *Nouv. Biogr. génér.*

XIII. **HUGUES**, chanoine régulier de Saint-Martin d'Auxerre, vivait au XIIIe siècle. Il a continué la *Chronique* de Robert de Saint-Marian. Son ouvrage a été imprimé avec cette chronique; Troyes, 1608.

XIV. **HUGUES** (Alexis), moine du Mont-Cassin, né à Bresse, vivait au XVIe siècle. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dialogue de la solitude;* Paris, 1545; — 2° *De la Paix de Jésus-Christ et de la dignité de la république du Mont-Cassin;* Venise, 1559.

XV. **HUGUES** ou **HUGONIS** (Jacques), docteur en théologie, né à Lille, vivait au XVIIe siècle, et était chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille. On a de lui : 1° *Specimen optimi generis explanandi Scripturas, novem Psalmorum expositione editum;* Lille, 1646, in-12; — 2° *Explanatio in Canticum canticorum;* Douai, 1649. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. in-4° de 1759, tom. I, p. 518.

XVI. **HUGUES D'AMIENS.** *Voy.* HUGUES, n° XI.

XVII. **HUGUES DE BRETEUIL** ou **DE LANGRES**, évêque de cette ville, mort en 1051, était fils de Gelduin, comte de Breteuil et frère de Valeranne, abbé de Saint-Vannes. Il a laissé, sur les erreurs de Bérenger, une *Lettre* qui a été publiée à la suite des *Œuvres* de Lanfranc et dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XVIII.

XVIII. **HUGUES DE CASTRO-NOVO**, c'est-à-dire **DE NEWCASTLE**, près de Durham, en Angleterre, lieu de sa naissance, était de l'Ordre des Frères-Mineurs, et vivait au XIVe siècle. Il fut un des défenseurs de Duns Scot. On lui attribue : *De Victoria Christi contra Antichristum*, qui, selon Fabricius, a été imprimé en 1741, sans nom de lieu. Hugues est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé : *De Laudibus B. Mariæ;*

manuscrit qui se trouve à la bibliothèque impériale de Paris sous le nº 1715 de l'ancien fonds de la Sorbonne, et que la *Nouv. Biogr. génér* décrit en quelques lignes. *Voy.* Wadding, *Annal. Minor.*, tom. III. Fabricius, *Biblioth. Lat. mediæ ætatis.*

XIX. **HUGUES DE CHAMPFLEURI**, évêque de Soissons, mort à l'abbaye de Saint-Victor en 1175, fut nommé chancelier de France en 1151, puis évêque en 1159. Il servit toujours avec zèle le pape et le roi. Il nous reste de lui des *Lettres,* qui se trouvent dans la collection des continuateurs de D. Bouquet, tom. XVI. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XX. **HUGUES DE CLUNY**, religieux de cet Ordre au XIIe siècle, a écrit la *Vie de saint Hugues*, son abbé. *Voy.* Geoffroi de Vendôme, *Epist. I.*

XXI. **HUGUES DE FOLIET** ou **DE FOUILLOI**, chanoine de Saint-Augustin, né à Fouilloi, près de Corbie, mort après l'an 1173, fit profession dans le prieuré de Saint-Laurent de Heilly, dépendant de l'abbaye de Corbie; plus tard il devint abbé de Saint-Denis de Reims. Il a laissé quelques ouvrages, qui ont été attribués à Hugues, abbé de Saint-Victor, et imprimés avec les Œuvres de ce dernier; nous citerons, entre autres : 1º *De Claustro animæ libri IV;* — 2º *De Medicina animæ;* — 3º *De B. Mariæ Virginitate perpetua;* — 4º *In Lamentationes Hieremiæ. Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XIII. Trithème, *De Scriptor. eccles.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. HUGUES DE FOUILLOI; art. dans lequel B. Hauréau fait une foule de réflexions d'une saine critique sur plusieurs questions relatives tant à Hugues qu'à ses ouvrages.

XXII. **HUGUES DE FRAZAN** ou **DE TRASAN**, dixième abbé de Cluny, mort après l'an 1166, fut excommunié et chassé de son abbaye par Alexandre III, pour avoir pris le parti de l'antipape Victor IV. Il ne nous reste de lui qu'une *Lettre* adressée à l'empereur Frédéric; on la trouve dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium,* t. II, p. 400. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXIII. **HUGUES DE LANGRES.** *Voy.* HUGUES, nº XVII.

XXIV. **HUGUES DE MONCEAUX**, abbé de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1182, fut d'abord moine à Vézelay; élu abbé de Saint-Germain, il fit consacrer par Alexandre III son église abbatiale, en 1163; assista au concile de Tours, puis à celui de Latran, et fut chargé par le roi de rétablir l'Ordre dans l'abbaye de Sainte-Colombe, au diocèse de Sens. Il a laissé : 1º *Le Récit de la consécration de l'abbaye de Saint-Germain*, publié dans la *Gallia Christ.*, tom. VII, col. 71; — 2º deux *Lettres,* que l'on trouve dans le Recueil d'André Duchesne, tom. IV. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXV. **HUGUES DE NONANT**, évêque de Coventry, né à Nonant, en Normandie, mort en 1198, fut d'abord archidiacre de Lisieux. Il fit disgracier l'évêque d'Ély, qui avait d'abord joui de la plus grande faveur auprès du roi d'Angleterre; mais il fut lui-même exilé peu de temps après. On lui doit un *Récit de la disgrâce de l'évêque d'Ély,* qui a été inséré par Roger de Hoveden dans *Scriptor. rer. Angl.*, p. 702. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XV La *Nouv. Biogr. génér.*

XXVI. **HUGUES DE POITIERS**, moine de Vézelay, mort après l'an 1161. Il a écrit, d'après l'ordre de l'abbé de Vézelay, l'*Histoire* de ce monastère, qui a été publiée par D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, tom. III. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. VII. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXVII. **HUGUES DE RIBEMONT**, théologien français du XIIe siècle, n'est connu que par un écrit intitulé : *Epistola de natura et origine animæ,* publié par D. Martenne, *Anecdota*, tom. I. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, tom. XI, où on trouve une analyse de l'ouvrage de Hugues. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXVIII. **HUGUES DE SAINT-CHER**, dominicain, né dans le diocèse de Vienne, en Dauphiné, mort à Orviéto en 1263, professa le droit civil et canonique à l'université de Paris, fut deux fois provincial de la province de France et créé cardinal en 1244. Il prit une grande part à tout ce que l'on fit dans le concile général de Lyon, et il fut employé à diverses légations. Enfin il fonda plusieurs maisons de son Ordre à Auxerre, à Toul, à Tours, à Bourges, à Amiens, etc. Il a laissé : 1º *Postilles sur la Bible;* — 2º *Commentaire sur les Psaumes;* — 3º des *Sermons;* — 4º *Le Miroir de l'Église et des prêtres;* — 5º *Concordances de la Bible;* — 6º *Explication des cérémonies de la messe;* tous ces ouvrages, écrits en latin, ont été souvent imprimés; Bâle, 1498 et 1504; Paris, 1538; Venise, 1600; Lyon, 1669. *Voy.* Sponde, ad ann. 1240. S. Antonin, *Tit. XIX,* cap. § II. Trithème, *De Scriptor. eccles.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta.* Le P Touron, *Homm. illust. de l'Ordre de S.-Dominiq.*, tom. I, p. 200. Le P. Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I. Hubert Le Mire, *Auctar. de Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. Lat. mediæ ætatis.* L'*Hist. littér. de la France*, tom. XIX. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

XXIX. **HUGUES DE SAINT-VICTOR.** *Voy.* HUGUES, nº X.

XXX. **HUGUES DE SAINTE-MARIE**, moine de Fleury, mort vers l'an 1130, se rendit célèbre par sa science. On a de lui : 1º *Chronicon Floriacense* ou *Historia ecclesiastica;* Munster, 1638; — 2º *De Potestate regali et de sacerdotali dignitate,* donné par Baluze, *Miscellanea*, tom. IV; — 3º *Vie de saint Sacerdos* ou *Sardos, évêque de Limoges*, publiée par le P Labbe dans sa *Biblioth. nova manuscript.*, tom. II, p. 661, et par les Bollandistes au 6 mai; — 4º *Liber miraculorum S. Benedicti. Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. X, p. 285 et suiv. Lenglet Du Fresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. III. Richard et Giraud. La *Nouvelle Biographie générale.*

XXXI. **HUGUES DE SCHELESTADT**, écrivain allemand du XVIe siècle, a donné, entre autres ouvrages : *Quæstionum, sententiarum Libri quatuor. Voy.* Trithème, *De Scriptor eccles.*

XXXII. **HUGUES DE TRASAN.** *Voy.* HUGUES, nº XXII.

XXXIII. **HUGUES ETHERIANUS** ou **ÉTHÉRIEN**, théologien toscan, vivait au XIIe siècle. Il demeura quelque temps à la cour de Constantinople, où il obtint l'estime de Manuel Comnène. Il a laissé : 1º *De Hæresibus quas Græci in Latinos devolvunt,* traité qui est connu sous ce titre : *De Immortali Deo libri tres;* — 2º *De l'État de l'âme séparée du corps;* ces deux ouvrages ont paru à Bâle en 1543, et ils se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, tom. XXII. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Richard et Giraud.

XXXIV. **HUGUES FOUCAUT**, abbé de Saint-Denis, mort en 1197, a laissé une chronique très-importante intitulée : *De Tyrannide Siculorum;* on la trouve dans Muratori, *Historiens*

d'Italie, t. VII. *Voy.* l'*Hist. littéraire de France*, tom. XV. La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXV. **HUGUES HERMAN**, jésuite, né à Bruxelles, mort en 1639, a laissé : 1° *Trois Livres apologétiques, pour montrer qu'il faut embrasser la vraie foi, contre le synode de Dordrecht ;* Anvers, 1610 ; — 2° *Désirs pieux ;* ibid., 1624.

XXXVI. **HUGUES METELLUS**, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Léon de Toul en Lorraine, vivait au XII[e] siècle. Il nous reste de lui une *Lettre* dans laquelle il prouve la présence réelle de Jésus-Christ au saint Sacrement; on la trouve dans le P. Mabillon, *Analecta*, t. III. *Voy.* Richard et Giraud.

XXXVII. **HUGUES PELTRE**, chanoine régulier de Prémontré, né à Saint-Nicolas en Lorraine selon les uns, ou à Vic, selon d'autres, mort en 1724 à Justemont, au diocèse de Metz, fut pendant plusieurs années supérieur du couvent de Sainte-Odile en Alsace. On a de lui : 1° *Réfutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité ;* Luxembourg, 1699 ; — 2° *Réplique à la réponse de Faydit :* ibid., 1703 ; — 3° *Vie de sainte Odile;* Strasbourg, 1702. *Voy.* Richard et Giraud, aux articles HUGUES PELTRE et PELTRE (Hugues).

I. **HUILE**, dans la Bible, se prend souvent dans un sens figuré. Comme elle sert de nourriture, qu'elle entre dans la composition des parfums, qu'elle est employée comme remède, qu'elle se répand aisément, qu'elle pénètre les corps solides, qu'elle s'allume et donne de la lumière, ces différentes propriétés ont donné lieu à des métaphores. C'est ainsi qu'elle a été regardée comme un symbole de la fertilité, de l'abondance, de la joie, et surtout de la grâce divine, qui s'insinue doucement dans notre âme, la réjouit et la console, guérit ses infirmités, la fortifie, l'éclaire, et la fait briller par la vertu. *Voy.* Isaïe, v, 1 ; LXI, 3. Ps. XXII, 5 ; XLIV, 8 ; CIII, 15 ; CXL, 5. Répandre des parfums composés d'huile sur quelqu'un, c'était, chez les Hébreux, une marque d'honneur et de respect; on en donnait aux convives que l'on recevait chez soi, on les prodiguait pour les grands; conséquemment une onction d'huile parfumée était censée rendre une personne sacrée. Cette action est donc devenue naturellement un symbole de consécration même pour les choses inanimées. Jacob, pour consacrer une pierre et en faire un autel, y répand de l'huile. (Genèse, XXVIII, 18 ; XXXV, 14.) De là vient que, dans le style de l'Écriture, une personne *ointe* est une personne *sacrée*, et que, par metonymie, *huile* signifiait non-seulement l'onction même, mais aussi la personne qui l'avait reçue, un roi, un prêtre, un prophète (Isaïe, X, 27. Zacharie, IV, 14). *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **HUILE DES CATÉCHUMÈNES**; c'est l'huile consacrée par l'évêque le jeudi saint, et de laquelle on fait une onction sur la poitrine et les épaules de ceux qui reçoivent le baptême. *Voy.* saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch. mystag.*, II, n. 3. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute l'objection des protestants contre l'antiquité de cette onction.

III. **HUILE DES MALADES**, huile consacrée par l'évêque pour administrer aux malades le sacrement de l'extrême-onction. *Voy.* EXTRÊME-ONCTION.

IV. **HUILE D'ONCTION**, parfum que Moïse avait composé pour sacrer les rois et les pontifes, et pour consacrer les vases et les instruments du culte divin dont les Juifs se servirent dans le tabernacle, et ensuite dans le temple. Ce parfum était composé de myrrhe, de cinnamome, de roseau aromatique et d'huile d'olive, le tout mélangé selon l'art des parfumeurs. Tout ce qui avait été oint de cette huile était sacré, et quiconque le touchait était sanctifié. Il fut ordonné aux Israélites de garder précieusement cette huile pour les siècles futurs : conséquemment elle fut déposée dans le sanctuaire ; mais il était défendu à tout particulier, sous peine de mort, de faire un parfum semblable, et de l'employer à aucun usage profane. Tous les rois ne recevaient pas cette onction, mais seulement le premier d'une famille qui montait sur le trône, et il était ainsi sacré tant pour lui que pour tous les successeurs de sa race, qui n'en étaient pas moins appelés *oints du Seigneur*. Mais chaque souverain sacrificateur recevait l'onction avant d'entrer dans l'exercice de ses fonctions, et il en était de même du prêtre qui allait tenir sa place à la guerre. Cette onction périt dans la destruction du premier temple bâti par Salomon, et manqua dans le second, construit par Zorobabel. L'Église chrétienne a jugé très-sage de conserver ce rit ancien et universel, auquel les peuples étaient accoutumés, et dont ils ne pouvaient méconnaître la signification ; c'est pourquoi elle s'en sert encore dans le baptême, dans la confirmation, dans l'extrême-onction, dans l'ordination, de même que dans plusieurs consécrations de choses inanimées. *Voy.* Exode, XXX, 23 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.*

HUILES (LES SAINTES) sont celles dont l'Église se sert dans l'administration des sacrements de baptême, de confirmation, de l'ordre et de l'extrême-onction. Les simples prêtres ne peuvent pas consacrer les saintes huiles. Pie VI refusa d'accorder ce pouvoir pendant la révolution française de 89 ; mais, par un bref daté du 10 mai 1791, il permit aux évêques de France de bénir les *saintes huiles* en d'autres temps que le jour du jeudi saint tant que durerait la persécution. *Voy.* André, *Cours alphabét. de droit canon*, où l'on trouve tout ce qui doit s'observer par rapport aux *saintes huiles*.

HUIRON, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Vannes, située au diocèse de Châlons-sur-Marne ; on croit qu'elle fut fondée, vers l'an 1080, par un gentilhomme nommé Guy Barba ou Barbet. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX.

HUISSEAU (Jacques d'), grand prieur de l'abbaye de Marmoutier, né en Touraine, mort à Marmoutier en 1626, se fit recevoir docteur en droit canon. Il devint plus tard provincial de la congrégation bénédictine des Exempts en France. Il a laissé : 1° *Enchiridion precum ;* Tours, 1607 ; — 2° *Supplément à la Chronique des abbés de Marmoutiers ;* — 3° *Chronique des prieurs du même monastère. Voy.* D. Martenne, *Hist. de Marmoutiers*, manuscr. de la Biblioth. impér. de Paris. Salmon, *Chron. de Touraine*, p. 136. La *Nouv. Biogr génér.*

HUL, second fils d'Aram. *Voy.* Genèse, X, 23. I Paralip., I, 17.

HULDRICH (Jean-Jacques), protestant, né à Zurich en 1683, mort en 1731, fut pasteur de la maison des Orphelins, et professa la morale au gymnase de Zurich. On a de lui : 1° *Historia Jeschuæ Nazareni, a Judæis blaspheme corrupta, ex manuscripto hactenus inedito, hebraice et latine, cum notis ;* Leyde, 1705, in-8° ; — 2° *Gentilis Obtrectator, sive de calumniis gentilium in Judæos Commentarius ;* Zurich, 1741, in-4°. Il a édité divers opuscules réunis sous ce titre : *Miscellanea Tigurina ;* ibid., 1722, 3 vol. in-8°.

Zimmermann a donné la *Vie* d'Huldrich en latin; on la trouve dans un recueil de pièces imprimé à Zurich, 1732, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HULOT (Henri-Louis), prêtre français, né à Avenay, en Champagne, l'an 1757, mort en 1829, professa la théologie au séminaire de Reims jusqu'en 1791, époque à laquelle il partit pour l'exil, après avoir refusé le serment. Il résida tour à tour dans les Pays-Bas et en Allemagne. Rentré en France, il devint successivement curé d'Avançon, puis d'Attigny, chanoine, grand vicaire et official à Reims. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Première Lettre aux catholiques de Reims*, en latin et en français; 1793, in-8°; — 2° *Lettre aux prêtres catholiques de Reims;* Utrecht, 1795; — 3° *Sedis Apostolicæ Triumphus, seu Sedes Apostolica, protectore Deo, semper invicta;* Laon, 1836, in-8°; — 4° *Gallicanorum episcoporum Dissensus innocuus;* 1801, in-8°; — 5° *Collection des brefs du pape Pie VI;* Augsbourg, 1796; — 6° *État des catholiques anglais;* 1798, in-8°; — 7° *Salisburgensis cujusdem religiosi* (Ian Ricler, augustin) *delecta Castigatio, seu Vindiciæ cleri gallicani exulis;* 1800, in-8°. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi*, 1829. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HULSEMANN (Jean), luthérien, surintendant des églises de Leipzig, né à Essen, en Frise, l'an 1602, mort en 1661, professa la théologie à Hambourg et à Marbourg. On a de lui : 1° *Collegium publicum antipapisticum;* — 2° *Breviarium theologicum;* — 3° *Manuale confessionis Augustanæ;* — 4° *Calvinismus irreconciabilis;* — 5° *Methodus concionandi;* — 6° *De Auxiliis gratiæ;* — 7° *Extensio breviarii theologici;* — 8° *De Ministro consecrationis et Ordinationis Sacerdotalis Tractatus.* Quoique tous les ouvrages de Jean Hulsemann se trouvent condamnés par la seconde règle générale de l'*Index* comme traitant de religion, celui-ci a été l'objet d'un décret particulier daté du 13 novembre 1662. *Voy.* Viten, *Memor. theolog.* Caroli, *Memorabilia Sæc. decimi-septimi.*

I. **HULSIUS** (Antoine), ministre protestant de Bréda, né à Hilde, dans le duché de Berg, en 1615, mort professeur à Leyde en 1685, a laissé : 1° *Theologia judaica;* 1653; — 2° *Opus catecheticum, didactico-polemicum;* 1676; — 3° *Est non ens præadamiticum;* 1656.

II. **HULSIUS** (Henri), protestant, docteur en théologie, né en 1654, mort en 1723, était fils du précédent. On a de lui : 1° *Sulamith;* 1683; — 2° *Summa theologiæ;* 1689; — 3° *De Principio credenti;* 1688; — 4° *De Vallibus prophetarum sacril.;* 1683; — 5° *Commentarius in Israelis prisci prærogativas ac bona;* 1713; — 6° *Causa Dei;* 1717; — 7° *Melchisedecus;* 1706; — 8° *Dissertationes variæ.*

HUMANA-ROVINATA, ancienne ville épisc. de l'État de l'Église; on en voit les ruines entre Ancône et Lorette. Ce siége fut uni à celui d'Ancône en 1422. Il avait eu auparavant vingt-neuf évêques, dont le premier, Philippe, assista au concile de Rome en 465. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, col. 743, et tom. X, col. 269. Richard et Giraud.

I. **HUMANITÉ** (*humanitas*). L'humanité ou amour des hommes, considérée comme vertu, n'est autre chose dans le fond que la charité universelle étroitement commandée par Jésus-Christ. Lorsqu'il nous a dit d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, de faire aux autres ce que nous voulons qu'ils nous fassent, de faire du bien à tous, etc., il ne nous a ordonné que les devoirs de l'humanité; mais il les a mieux développés que ne l'ont fait les philosophes même les plus philanthropes; il en a mieux fait sentir l'étendue, l'importance, les avantages; il a fondé ces devoirs sur des motifs plus relevés et plus puissants que ceux qu'ils nous proposent. Voilà pourquoi ses leçons ont été plus efficaces que les leurs. Voilà pourquoi l'humanité chrétienne opère tous les jours des merveilles, pour lesquelles la philanthropie purement philosophique est obligée d'avouer son impuissance. *Voy.* Bergier, *Diction. de theol.*

II. **HUMANITÉ DE JÉSUS-CHRIST**; c'est la nature humaine que le Fils de Dieu a prise en s'incarnant, et avec laquelle il s'est uni substantiellement ou hypostatiquement, pour parler le langage de la théologie. Or la nature humaine se compose d'un corps et d'une âme. Nestorius a nié cette union substantielle ou hypostatique en Jésus-Christ, d'où il concluait que le Verbe divin et Jésus-Christ formaient deux personnes différentes, et que Jésus-Christ n'était pas *Dieu* dans le sens propre et rigoureux. En voulant combattre cette erreur, Eutychès tomba dans l'excès opposé, il soutint l'unité de nature en Jésus-Christ. L'Église catholique réprouve également ces deux erreurs; elle croit et enseigne que, par l'incarnation, le Verbe divin, seconde personne de la Trinité, s'est uni substantiellement à l'humanité, c'est-à-dire à la nature humaine, a pris un corps et une âme semblables aux nôtres; qu'il n'y a donc en lui qu'une seule personne, qui est le Verbe, et deux natures, savoir, la divinité et l'humanité; d'où il suit évidemment que Jésus-Christ est Homme-Dieu et Dieu-Homme; qu'on doit lui attribuer toutes les qualités de la divinité et toutes celles de l'humanité, excepté toutefois celles qui sont incompatibles avec la majesté et la sainteté divines, telles que le péché et ce qui peut y porter, l'ignorance, la concupiscence, les passions, etc., et qu'ainsi Marie est véritablement *Mère de Dieu.* Il suit encore, et c'est une vérité de foi, que le Verbe divin a communiqué à cette humanité, dès le moment de sa conception dans le sein de la Vierge Marie, une effusion abondante de ses divines propriétés, mais autant qu'une nature créée est capable d'en recevoir. Ces propriétés sont, selon les Pères, l'immortalité, la science, la puissance, la sainteté, la majesté, l'empire et la domination sur toutes choses; c'est ce que les théologiens entendent lorsqu'ils disent qu'il y a entre le Verbe et l'humanité de Jésus-Christ une communication d'idiomes. Mais il faut remarquer, et c'est une autre vérité de foi, que l'humanité de Jésus-Christ était libre de sa nature, et qu'elle avait l'usage de cette liberté pour pouvoir mériter et pour satisfaire. *Voy.* Bergier, *Diction. de theol.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, et *Compar.* COMMUNICATION D'IDIOMES. Eutychès, INCARNATION, MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST. Nestorius.

I. **HUMBERT** ou **HUMBERT DE MAROLLES** (saint), né à Mézières (Champagne), mort le 23 mars 682, était fils du bienheureux Evrard. Élevé dans un monastère de Laon, il y fut ordonné prêtre, et y édifia tous les religieux par sa rare vertu. Il se rendit deux fois à Rome, puis il se retira dans le monastère de Marolles ou Maroilles, situé dans le Hainaut, au diocèse de Cambrai, et dont on croit qu'il fut abbé ou supérieur. Il donna la plus grande partie de ses biens à ce monastère, et termina ses jours dans la retraite et la pénitence. On célèbre sa fête le 23 mars. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **HUMBERT**, cardinal, né en Bourgogne, mort vers l'an 1063, embrassa l'Ordre de Saint-Benoit dans le monastère de Moyen-le-Moutier, au diocèse de Toul. L'an 1049, Léon IX l'appela à Rome et le nomma archevêque de Sicile, puis cardinal-évêque de Blanche-Selve. En 1053 il fut envoyé à Constantinople, avec le titre de légat, pour amener la réunion des Églises grecque et latine. Les successeurs de Léon IX lui témoignèrent aussi beaucoup de confiance. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : 1° un *Traité contre les simoniaques*, qui a été donné par D. Martenne dans ses *Anecdota*; — 2° deux écrits dirigés contre l'Église grecque que l'on trouve dans Baronius, *Annales ecclesiastici*. *Voy*. Trithème. Bellarmin. D. Hubert Belhomme, *Hist. lat. du monast. de Moyen-Moutier*. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 527 et suiv. D. Calmet, *Biblioth. Lorr*. Richard et Giraud, qui donnent la liste complète des écrits du savant cardinal. Antoine Aubery, *Hist. générale des cardinaux*.

III. **HUMBERT** ou **HUMBERT DE ROMANS**, cinquième général des dominicains, né à Romans en Dauphiné vers l'an 1200, mort à Valence en 1277, fut élu général de son Ordre en 1254, et fit fleurir l'esprit de zèle, de prière et de régularité, ainsi que l'amour de l'étude. Il se démit de sa charge par humilité, et refusa le patriarcat de Jérusalem, qu'Urbain IV lui avait offert. Il a laissé, entre autres ouvrages : 1° *Expositio super Regulam S. Augustini*; il se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV; — 2° *Liber de instructione officialium Ordinis Fratrum Prædic.*; Lyon, 1551; souvent réimprimé; — 3° *De Eruditione Prædicatorum*, dans la *Biblioth. des Pères*, tom. XXV; il a été imprimé en outre à Vicence, 1604, et à Barcelone en 1607; — 4° *Epistola de tribus votis substantialibus religiosorum*; Haguenau, 1508; Venise, 1603; cet écrit se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXV; — 5° *Liber de his quæ tractanda videbantur in concilio generali Lugduni celebrando*; on en trouve des extraits dans Martenne, *Thesaurus Anecdot.*, t. VII. *Voy*. Léandre Albert, l. I. Bzovius, ad. ann. 1273. Trithème. S. Antonin. Sixte de Sienne, *Biblioth. sancta*. Le P. Échard, *Script. Ordin. Prædic.* Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. I, p. 320. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*. Richard et Giraud, qui indiquent les écrits d'Humbert. La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve des réflexions marquées au coin d'une bonne critique.

IV. **HUMBERT** (Pierre-Hubert), supérieur des missionnaires de Beaupré, au diocèse de Besançon, né en 1685 ou 1686 au village de Vauclans, près de Nods, dans la Franche-Comté, mort à Beaupré l'an 1779, était un ecclésiastique aussi savant que pieux, et qu'on peut regarder comme un apôtre de son pays. Malgré ses prédications continuelles il a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Vie chrétienne*; 1752, in-12; — 2° *Maximes sur les vérités les plus importantes de la religion et sur les devoirs du christianisme*; 1753, in-12; — 3° *Règles de conduite pour la jeunesse*; 1753, in-12; — 4° *Cantiques à l'usage des missions*; in-12; — 5° *Instructions abrégées sur les devoirs et les exercices du chrétien*, et des *Instructions sur les égarements de l'esprit et du cœur humain, et sur les vertus nécessaires au salut*; ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois; — 5° *Plan de réforme pour le Missel*; 1758, in-4°; écrit que Richard et Giraud attribuent à Humbert, chanoine de Verdun, sans rien dire qui puisse faire connaître ce personnage, et sans ajouter au titre du livre un seul mot qui en indique le lieu de l'impression, la date et le format. *Voy*. Feller, *Biogr. univers*.

V. **HUMBERT DE MAROLLES**. *Voy*. HUMBERT, n° I.

VI. **HUMBERT DE ROMANS**. *Voy*. HUMBERT, n° III.

HUMBLES. *Voy*. HUMILIÉS, n° II.

HUMBLOT (François), minime, né à Verdun en 1569, mort à Tours en 1612, fut non moins recommandable par sa science que par sa piété. Il se fit recevoir docteur en théologie à Avignon, prêcha avec fruit à Metz, à Grenoble, à Toulouse, à Lyon et à Paris, et il obtint de grands succès dans ses controverses avec les ministres protestants. Outre des ouvrages de philosophie et de mathématiques, on a de lui : 1° *Le Récit* de sa conférence avec le ministre Cassegrain; — 2° un ouvrage de *Controverse*; 1612; — 3° *Oraison funèbre du P. Ange de Joyeuse, provincial des capucins*; Le P. Chavineau, confrère du P. Humblot, et son successeur au provincialat de Touraine, a composé un livre sur sa mort; et le P. Louis Doni-Datichi a écrit sa *Vie* au III[e] livre de l'*Histoire générale de l'Ordre sacré des Minimes*. *Voy*. D. Calmet, *Biblioth. Lorr* Richard et Giraud.

HUME (David), protestant, philosophe et historien, né à Édimbourg, en Écosse, l'an 1711, mort en 1776, a acquis une grande réputation par ses écrits; mais on ne saurait trop déplorer le scepticisme dont il était profondément imbu. Il fut d'abord destiné au barreau; mais, ne possédant le talent de la parole qu'à un degré médiocre, il quitta la jurisprudence pour cultiver la littérature et la philosophie du jour. Le désir de la renommée littéraire le dominait; il y sacrifia tous les genres de principes et de vérités. Après un séjour de trois ans en France (de 1734 à 1737) il rentra en Angleterre. Ses principaux écrits sont : 1° *Natural History of the religion*; Londres, 1755; trad. en français par Merian; Amsterdam, 1759, in-8°; — 2° *The History of England, from the invasion of J. Cæsar to the revolution* 1688; Londres, 1763, 6 vol. in-4°; trad. également en français; — 3° *Enquiry concerning human understanding*; c'est son *Treatise on human nature* refondu; — 4° *Essays moral, political and literary*; Édimbourg, 1742, 2 vol. in-8°; — 5° *Dialogues concerning natural religion*; ouvrage posthume, traduit en français sous la fausse indication d'Édimbourg, 1779, in-8°. L'*Histoire d'Angleterre*, ainsi que les différentes versions qui en ont été faites en quelque langue que ce soit, ont été condamnées, avec tous les autres ouvrages de Hume, par un décret de la S. Congrégation de l'*Index* en date du 10 septembre 1827. Déjà un décret de la même Congrégation avait frappé, le 19 janvier 1761, ses *Essais philosophiques sur l'entendement humain*. *Voy*. Feller, *Biogr. univers*. La *Nouv. Biogr. génér*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HUMILIÉS**, Ordre religieux fondé par quelques gentilshommes milanais, qui vécurent en commun après être sortis des prisons de l'empereur Conrad ou de Frédéric Barberousse l'an 1172. Le Saint-Siége approuva cet Ordre sous la règle de Saint-Benoit; mais les religieux tombèrent dans un si grand relâchement, que saint Charles Borromée, leur protecteur, ayant voulut les réformer, faillit périr victime de leur ressentiment. C'est alors que Pie V abolit en 1570 l'Ordre des Humiliés. Comme il y avait aussi des *religieuses humiliées*, le P. Hélyot dit qu'elles ne furent pas comprises dans la bulle

de suppression, et qu'on trouve encore des monastères de ces religieuses en Italie. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ordres monast.*, tom. IV, ch. xv, p. 112. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **HUMILIÉS** ou **HUMBLES**, hérétiques du XIII[e] siècle qui furent condamnés par Innocent III. *Voy.* Sponde, ad ann. 1199, n° 11.

I. **HUMILITÉ** (sainte), fondatrice des religieuses de Vallombreuse, née à Faënza en 1226, morte le 13 décembre 1319, fut mariée à Ugolotte, qui appartenait à la famile des Caccia-Nemici. Au bout de neuf ans de mariage elle lui persuada de vivre dans la continence, et elle bâtit près de Faënza un monastère où elle fit adopter la règle de Vallombreuse. Plus tard elle en fonda un autre sous la même règle à Florence. On célèbre sa fête le 22 mai. *Voy.* Ignace Guiducci, *Vita di S. Humilitu.* Bollandus, au 22 mai.

II. **HUMILITÉ** (*Humilitas*), vertu morale qui nous porte à nous mépriser nous-mêmes, et à souhaiter que les autres nous méprisent dans la vue de nos défauts. Elle est souvent recommandée dans le Nouveau Testament. Plusieurs philosophes ont prétendu que l'humilité était impraticable, et qu'elle ne pouvait servir qu'à dégrader l'homme, et à étouffer en lui toute énergie et tout désir de se rendre utile à la société; mais ils se sont complétement trompés; les saints ont parfaitement pratiqué cette vertu; et c'est leur humilité même qui leur a inspiré le courage de se dévouer tout entiers à l'utilité spirituelle et temporelle de leurs frères; et cette conduite, loin de les dégrader, leur a concilié le respect et l'admiration de tous les siècles. *Voy.* Matth., XI, 20; XXIV, 12. Marc, IX, 34. Philip., II, 3. Jacq., IV, 6, etc. Bergier, *Diction. de théol.*

HUMIUS. *Voy.* HOME, n° I.

HUMPHREY (Laurent), en latin *Humfredus*, théologien anglais non-conformiste, né à Newport-Pagnel, dans le comté de Buckingham, vers l'an 1527, mort en 1589 ou 1590, fut successivement professeur de grec et de théologie, doyen de Glocester et de Winchester. Son nom figure dans l'*Index* de Clément VIII. Outre ses ouvrages de littérature, il a laissé plusieurs écrits de controverse où l'on trouve bien des calomnies contre l'Église romaine. Les principaux sont : 1° *De religionis Conservatione et reformatione, deque primatu regum;* Bâle, 1559, in-8°; — 2° *Optimates, sive de nobilitate ejusque antiqua origine, natura, officiis, disciplina;* ibid., 1561, in-8°; — 3° *Joannis Juelli, episcopi Salisburiensis, Vita et mors;* Londres, 1573, in-4°; — 4° *Jesuitismi Pars prima, sive praxis romanæ curiæ contra respublicas et principes;* ibid., 1582, in-8°; — 5° *Jesuitismi Pars secunda; puritano-papismi seu doctrinæ jesuiticæ aliquot rationibus ab Edm. Campiano comprehensæ et a Johanne Duræo defensæ confutatio;* ibid., 1584, in-8°. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses*, tom. I. Chalmers, *General biographical Dictionary.* Chauffepié, *Diction. histor.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUNEBERT. *Voy.* CUNIBERT.

HUNEGONDE (sainte), religieuse de Homblières, née à Lambaïde, dans le Vermandois, en 641, morte le 25 août 690, était filleule de saint Éloi, évêque de Noyon. Elle fut fiancée contre son gré à un gentilhomme, à qui elle persuada de faire un pèlerinage à Rome avant leur mariage. Dès qu'ils y furent arrivés elle reçut le voile des mains du pape Vitalien. A son retour dans son pays, elle se rendit dans le monastère de Homblières, situé à une lieue de Saint-Quentin, où elle termina ses jours dans la pénitence. On honore sa mémoire le 25 août. *Voy.* Surius. D. Mabillon, au II[e] *siècle bénédict.*

HUNERIC II, roi des Vandales en Afrique, fils et successeur de Genseric, régna de 477 à 484. Ce prince était infecté des erreurs de l'arianisme. Il bannit 4,966 ecclésiastiques, publia divers édits contre eux, et fit mourir jusqu'à 40,000 catholiques par des tourments inouïs, à la persuasion des évêques ariens. Sa cruauté ne connaissait pas de bornes; Théodoric, son frère, ses enfants, le patriarche des ariens, et tous ceux contre lesquels il avait conçu quelques soupçons en furent les victimes; il employait indifféremment le fer et le feu pour la satisfaire. Les différents récits qu'on a faits de sa mort horrible n'ont entre eux aucun genre d'opposition, ils s'accordent, au contraire, très-naturellement. *Voy.* Victor de Vite, *Hist. Persecutionis Vandalicæ*, édit. de Ruinart. Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUNGER (Albert), docteur en droit et en théologie, sur la fin du XVI[e] siècle, devint vice-chancelier de l'université d'Ingolstadt et chanoine de Passaw. Il se distingua par son zèle pour la défense de la foi catholique, et combattit vigoureusement le protestantisme. Parmi ses *Oraisons*, imprimées à Ingolstadt, nous en avons une publiée l'an 1582 sous ce titre : *De Homologia sive consensu Lutheri cum philosophia Epicuri. Voy.* Le Mire, *De Script. sæc. decimisexti.*

HUNNÉE ou **HUNNÆUS** (Augustin), né à Malines en 1522, mort à Louvain l'an 1577, fut professeur en théologie, chanoine de Saint-Pierre, docteur et recteur de l'université de Louvain. On lui doit : 1° un petit *Catéchisme;* Anvers, 1567 et 1570; — 2° un *Traité des Sacrements de l'Église;* 1570; — 3° quelques *éditions* de la Somme de saint Thomas, revues sur des manuscrits fort anciens, et dont la meilleure est celle d'Anvers, 1575, 4 vol. in-fol. Hunnée a aussi pris part à l'édition de la *Polyglotte* d'Anvers. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, au mot HUNNÆUS.

HUNNIUS (Gilles), luthérien, né à Winnenden, dans le Wurtemberg, en 1550, mort en 1603, devint professeur de théologie à Marbourg et à Wittemberg. Pendant toute sa vie il soutint les polémiques les plus ardentes contre les catholiques, les calvinistes, et tous ceux qui s'étaient, pour peu que ce fût, séparés de la confession d'Augsbourg; il s'efforçait même constamment de faire persécuter par son gouvernement tous ceux qui ne lui paraissaient pas bons luthériens. Son nom se trouve dans l'*Index* de Clément VIII. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Calvinus judaizans;* Wittemberg, 1593, in-8°; — 2° *Anti-Gretzerus;* ibid., 1602; — 3° *Anti-Tamerus.* Hunnius a publié encore beaucoup de *Sermons*, des *ouvrages de piété*, ainsi que divers *traités de controverse.* Ses *Œuvres latines* ont été recueillies à Wittemberg, 1607-1609, 5 vol. in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol*

HONNOCURTUM. *Voy.* HONNECOURT.

HUNNOLD ou **HUNOLT** (François), jésuite, né dans le pays de Nassau, mort à Trèves en 1746, se distingua comme prédicateur, a laissé des *Sermons;* Cologne et Augsbourg, 6 vol. in-fol. Ils ont eu une si grande vogue, qu'on en a multiplié les éditions dans différentes provinces de l'Allemagne. On reproche cependant au P. Hunnold de s'écarter quelquefois des plans qu'il annonce, et de ne pas toujours bien choisir les exemples qu'il apporte en preuve des vérités qu'il avance. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

HUNT (Thomas), philologue anglican, né en 1696, mort à Oxford en 1774, se fit recevoir docteur en théologie en 1744; il fut nommé en 1738 professeur de langue arabe, et en 1747, professeur royal d'hébreu à Oxford. On lui doit, outre un discours sur l'antiquité, l'élégance et l'utilité de la langue arabe : 1° *De Benedictione patriarchæ Jacobi;* Oxford, 1728, in-4°; — 2° *Observations on several passages in the book of Proverbs, with two sermons;* ibid., 1775, in-4°; ouvrage publié après la mort de Hunt par Kennicott; — 3° *De Usu dialectorum orientalium, ac præcipue Arabiæ in hebraico Codice interpretando, Oratio;* ibid., 1748, in-4°; — 3° une *Édition des Œuvres complètes* de Hooper, évêque de Bath; 1757, et avec Costar une *Édition annotée* de l'ouvrage de Th. Hyde, intitulé : *Historia religionis veterum Persarum;* 1760. Il faut dire aussi que Hunt fut d'un grand secours à Br. Walton pour la publication de la *Polyglotte de Londres. Voy. Nouv. Biogr. génér.*

HUNTER (Henri), prédicateur et traducteur, né à Cubross, dans le Perthshire, en 1741, mort à Bristol en 1802, fut successivement ministre à Dunfermline, à South-Leith et à Londres. Il avait parmi les presbytériens une grande réputation de savoir et de piété. On a de lui, outre des traductions : 1° *Sacred Biography, or the characters of Scripturæ;* 1783-1792, 6 vol. in-8°; — 2° *Miscellaneous Sermons;* 2 vol. in-8°. *Voy.* Calmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUNTINGFORD (Georges-Isaac), anglican, né à Winchester en 1748, mort en 1832, fut nommé en 1801 évêque de Glocester, et transféré en 1815 à Hereford. Outre plusieurs traités de théologie et quelques écrits purement littéraires, il a donné : 1° *A Call for union with the established church, addressed to english protestants;* 1800; — 2° *A Protestant letter addressed to the R. Hon. Lord Somers;* 1813, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HUPHAM ou **OPHIM**, fils de Benjamin, et chef de la famille des Huphamites. *Voy.* Genèse, XLVI, 21. Nombr., XXXVI, 39.

HUPPE (*Upupa*), oiseau que Moïse a mis au nombre des oiseaux impurs. L'hébreu porte *doukîphath,* que les Septante, la Vulgate et l'arabe ont entendu, en effet, de la *huppe*, et le chaldéen, le syriaque, les rabbins et plusieurs autres interprètes, comme Bochart, Rosenmüller, etc., du *coq de montagne* ou *coq sauvage;* mais la huppe peut être mise dans la classe des coqs à cause de sa crête, et parce qu'elle demeure ordinairement sur la cîme des rochers les plus escarpés et dans les endroits les plus déserts des forêts. *Voy.* Lévit., XI, 19. Deutéron., XIV, 18. Bochart, *Hierozoic.*, p. II, l. II, c. XXXI. Rosenmüller, *Biblisch. Naturgesch.*, tom. II, p. 324 et suiv. J.-B. Glaire, *Introd. hist. et crit.*, etc., tom. II, p. 82.

I. **HUR**, fils de Caleb, qui était fils d'Esron, et qu'il ne faut pas confondre avec Caleb, fils de Jéphoné. D'après Joseph, il avait épousé Marie, sœur de Moïse, et selon d'autres il était son fils. Il monta sur la montagne avec Moïse, et lui soutint les bras pendant qu'il les levait au ciel pour prier. *Voy.* Exode, XVII, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **HUR**, prince de Madian, fut tué dans le combat que Phinéès livra aux Madianites. *Voy.* Nombr., XXXI, 8.

HURAÏ, un des héros de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 32; c'est le même que *Heddai,* II Rois, XXIII, 30.

HURAM, fils d'Ahod, appartenait à la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, V.

HURD (Richard), théologien et philologue anglican, né en 1720, mort en 1808, fut successivement recteur de Thurcaston, prédicateur de Lincoln's Inn, archidiacre de Glocester, évêque de Lichfield et Coventry, puis évêque de Worcester. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Remarks on Hume's Essay on the natural History of religion;* 1757. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.*

HURÉ (Charles), principal du collége de Boncourt, né à Champigny-sur-Yonne en 1639, mort à Paris en 1717, a laissé : 1° une édition du *Nouveau Testament,* avec des notes; Rouen, 1692, 2 vol. in-12; ouvrage qui a été mis à l'*Index* (Decr. 20 Julii 1722); — 2° *Novum Testamentum regulis illustratum, seu canones Sacræ Scripturæ certa methodo digesti;* Paris, 1696, in-12; — 3° *Dictionnaire universel de l'Écriture sainte;* Reims, 1715, 2 vol. in-fol. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. sacrée*, p. 340, 343, 562, 787. Le *Journ. des Savants*, 1703 et 1707. Quérard, *La France littéraire.* Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

I. **HURI**, père de Saphat, de la tribu de Siméon. *Voy.* Nombres, XIII, 6.

II. **HURI**, fils de Jara, de la tribu de Gad. *Voy.* I Paralip., V, 14.

HURTADO (Thomas), clerc régulier mineur, né à Tolède, mort en 1659, professa à Rome, à Alcala et à Salamanque; ses ouvrages lui acquirent une grande réputation. Il a laissé : 1° une *Philosophie* et une *Théologie*, selon la doctrine de saint Thomas; — 2° *Resolutionum moralium de congrua Substantiatione ecclesiasticorum Lib. VI;* — 3° *Resolutionum moralium de Residentia sacra Lib. XII;* — 4° *Resolutiones de unico martyrio;* traité contre celui *De Martyrio per pestem* du P. Théophile Raynand, jésuite, qui lui répondit que si la charité a ses martyrs, comme la foi, celui qui prodigue sa vie au service des pestiférés mérite également le nom de martyr. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *De Script. sæc. decimiseptimi.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **HUS** ou **US**, premier-né d'Aram. *Voy.* Us, dans Genèse, X, 23. I Paralip., I, 17.

II. **HUS**, premier-né de Nachor, qui descendait d'Arphaxad, troisième fils de Sem. *Voy.* Genèse, XXII, 21.

III. **HUS**, fils de Disan, de la race d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXVI, 28.

IV. **HUS**, nom du pays où demeurait Job. Ce mot signifie probablement, en hébreu comme en arabe, une *terre molle et fertile,* et désigne un pays et un peuple, au nord de l'Arabie déserte, entre la Palestine, l'Idumée et l'Euphrate. *Voy.* Job, I, 1. Jérém., XXV, 20. Lamentat., IV, 21, et les interprètes, entre autres Bochart, *Phaleg.*, l. II, c. VIII. J.-D. Michaelis, *Spicileg. Geographiæ Hebræorum exteræ,* part. II, p. 126 et seq. Ilgen, *De Jobi Natura et indole*, p. 95, 96.

V. **HUS** ou **HUSS** (Jean), hérésiarque, né à Hus, en Bohême, en 1373, brûlé à Constance l'an 1415, était recteur de l'université de Prague en 1407, lorsqu'il commença à dogmatiser; il renouvela les erreurs des Vaudois et des Wiclefistes. Il prétendait, entre autres choses, que le pape n'est pas le chef de l'Église, que l'obéissance ecclésiastique est une invention humaine, que l'excommunication ne peut empêcher les prêtres de prêcher, et qu'il fallait communier sous les deux espèces. Il fut condamné par le concile de Constance, et brûlé vif avec Jérôme de Prague. Les ouvrages de Hus, qui tous ont

été mis à l'*Index* de Clément VIII, se composent de trois traités en latin : 1° sur les *Commandements de Dieu:* — 2° sur l'*Oraison Dominicale;* — 3° sur la *Pénitence* et le *Sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ*, etc.; ces ouvrages ont paru à Strasbourg en 1525, in-4°, et à Nuremberg, 1558, 2 vol. in-fol., sous le titre de *J. Hus et Hieronymi Pragensis Historia et monumenta :* édition qui a été redonnée en 1615. *Voy.* Cochlæus, *Hist. des Hussites.* Bossuet, *Hist. des variations*, l. II. Hermant, *Hist. des hérésies*, tom. II, p. 164. Labbe, *Collection des Conciles.* Aloïsius Boheslaüs Balbin, *Epitome historica rerum Bohemicarum.* Émile de Bonnechose, *Les Réformateurs avant la réforme.* Richard et Giraud, et Bergier, art. HUSSITES. La *Nouv. Biogr. génér.*. qui donne un aperçu historique assez étendu sur J. Hus. Le *Diction. de la théol. cathol. Voy.* aussi la *Vie de Jean Hus*, écrite en allemand par A. Zitte; Prague, 1709, 2 vol. in-8°, et par Tischer, Leipzig, 1804, in-4°. Feller, qui, à l'art. HUSS, justifie la conduite du concile de Constance envers cet hérésiarque, et remarque fort à propos que le concile condamna ses propositions sans les qualifier chacune en particulier; exemple qui suffirait, s'il était seul, pour réfuter ceux qui, dans ces sortes de condamnations, exigent des qualifications individuellement déterminées.

HUSAM, roi de l'Idumée, successeur de Jobab. *Voy.* Genèse, XXXVI, 34.

HUSATI. On lit dans la Vulgate (II Rois, (XXI, 18) : *Sobochaï de Husati*, et (XXIII, 27) : *Mobonnaï de Husati;* ce qui a fait croire au commun des interprètes que *Husati* était un nom de lieu; mais comme l'hébreu porte dans ces deux passages *Sibbechaï, Mebunnaï, Hahuschathi*, et que la Vulgate elle-même a rendu ailleurs (I Paralip., XI, 29; XX, 4; XXVII, I) l'hébreu *Hahuschathi* par *Husathites*, il est plus probable que *Husati* représente un nom patronymique.

HUSI, père de Banaa. *Voy.* III Rois, IV, 16.

I. **HUSIM**, fils de Dan. *Voy.* Genèse, XLVI, 23.

II. **HUSIM**, première femme de Saharaïm. *Voy.* I Paralip., VIII, 8.

HUSSITES (*Hussitæ*), nom donné aux sectateurs de l'hérésiarque Jean Hus. Les Hussites, comme presque tous les hérétiques, allumèrent une guerre civile. Dès que la nouvelle de la mort de Hus arriva en Bohême et en Moravie, elle y excita la plus vive fermentation; les amis de l'hérésiarque firent éclater leur haine contre les partisans du concile, et surtout contre le clergé et les religieux. A Prague, le peuple se souleva et se précipita sur les maisons des adversaires de Hus, les démolit, maltraita les ecclésiastiques, en tua un certain nombre, assiégea le palais épiscopal. Le clergé des campagnes fut aussi victime de leur fureur; les barons chassèrent les curés de leurs terres et donnèrent leurs places à des Hussites. Ziska, disciple de Hus, à la tête de plusieurs milliers de forcenés, désola non-seulement la Bohême, mais encore presque toute l'Allemagne. Enfin l'empereur Sigismond mit en campagne une armée qui battit et dispersa les Hussites, commandés alors par Procope, successeur de Ziska. On croit qu'il en existe encore dans la Moravie et la Bohême, par les Frères Moraves. *Voy.* Feller et le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **HUSSON** (Claude-Robert), cordelier, qui vivait au XVIIIe siècle, avait été définiteur général de son Ordre. Il est auteur de : *La parfaite Oraison*, ou *La vraie Manière de méditer et de prier avec fruit;* Nancy, 1763, in-12; ouvrage très-utile à tout chrétien et surtout aux personnes religieuses, pour les former à la piété. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent une analyse de cet excellent livre.

II. **HUSSON** (Martin), avocat au parlement de Paris, né à Montmirel, mort en 1695, a laissé, outre un *Factum sur le domaine de la couronne, sur l'origine des fiefs*, etc., un ouvrage intitulé : *De Advocato, libri quatuor;* Paris, 1667, in-4°; il traite dans ce livre de tout ce qui a rapport à la profession des avocats, et il montre comment le christianisme, en rappelant la probité au barreau, lui a donné un nouvel éclat. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1667 et 1702. Richard et Giraud.

HUTCHESON (Francis), protestant, originaire d'Écosse, né en 1694 dans le nord de l'Irlande, mort l'an 1747 à Glasgow, où il professait la philosophie avec distinction depuis 1729, était fils de John Hutcheson, ministre d'une congrégation de dissidents (*dissenters*). On a de lui : 1° *Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue;* Londres, 1725, in-8°; traduit en français; Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; — 2° *Essay on the nature and conduct of the passions and the affections, with illustrations on the moral sense;* Londres, 1728, in-8°; — 3° *Philosophiæ moralis Institutio compendaria;* Glasgow, 1742, in-12; — 4° *Metaphysicæ Synopsis;* ibid., 1742, in-8°; — 5° *A short Introduction to moral philosophy, in three books; containing the elements of ethics and the law of nature, with the principles of economics and politics; translated from the original latin;* Glasgow, 1747, in-12, et 1764, 2 vol. in-8°; — 6° *A System of moral philosophy, in three books, to which is prefixed an account of the life, writings and character of the author, by W. Leechmæn, principal of the college of Glasgow;* ibid., 1655, 2 vol. in-4°, publié par son fils; traduit en français par Eidous, 1770; — 7° *Letters concerning the true foundation of Virtue, or moral goodness;* Glasgow, 1772, in-8°; ouvrage posthume. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne une analyse des ouvrages de Hutcheson.

HUTCHINSON (John), hébraïsant et naturaliste anglais, né à Spennithorne, dans le comté d'York, en 1674, mort en 1737, a laissé, entre autres ouvrages, une interprétation mystique et cabalistique de la Bible; il s'est efforcé de démontrer dans cet ouvrage que l'Ancien Testament contient un système complet d'histoire naturelle, de théodicée et de religion. Ainsi, par exemple, il suppose que l'idée de la Trinité a dû être prise des trois principaux agents dans le système de la nature : le feu, la lumière et l'esprit. Ses vues philologiques et exégétiques ont trouvé de nombreux partisans, qui ont pris le nom de *Hutchinsoniens.* Ses Œuvres complètes ont paru sous ce titre : *The philosophical and theological Works of the late truly learned John Hutchinson;* 1748, 12 vol. in-8°. On en a donné un extrait en un vol. in-12, sous le titre de *Chemin abrégé de la vérité;* 1793, in-8°, publié par un de ses partisans. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HUTITES, hérétiques anti-luthériens et disciples de Jean Hutus. Ils disaient qu'ils étaient les enfants d'Israël, venus pour exterminer les Chananéens. Ils disaient encore que le jour du jugement approchait, et qu'il fallait s'y préparer en mangeant et en buvant. *Voy.* Du Préau, au mot HUT. Florimond de Raimond, *De la Naissance de l'hérésie*, l. II, c. XVI, n° 3.

HUTTEN, ou **HUTTENUS** (Ulrich de), célèbre promoteur du protestantisme, né à Steckelberg

en 1488, mort d'une maladie honteuse l'an 1523, embrassa la carrière des armes, puis la quitta pour la reprendre ensuite, et l'abandonna de nouveau. En 1520, il s'unit à Luther, et le seconda de toute la haine qu'il portait au Saint-Siége. Il a écrit sur divers sujets. Nous ne mentionnerons que son *Phalarismus Dialogus Huttenicus*, dont le sujet est le luthéranisme; 1520, in-4°, et qui est à l'*Index* du concile de Trente. Hutten figure encore dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy*. Burckard, *Commentarius de fatis et meritis Ulrici Hutteni*. Nicéron, *Mémoires*, tom. XV, XX. Feller, *Biogr univers*. La *Nouv. Biogr. génér*. Le *Diction. de la théol. cathol.*, au mot ULRIC.

I. **HUTTER** ou **HUTTERUS** (Élie), protestant, né à Ulm vers 1554, mort à Nuremberg vers 1602, était très-versé dans les langues de l'Orient et de l'Occident. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Via sancta, sive Biblia sacra hebræa Veteris Testamenti;* Hambourg, 1587-1588, 2 vol. in-fol., dont le second se termine par le psaume CXVII, en 30 langues; Bible qui a cela de particulier, que les lettres *radicales* sont en caractères noirs et pleins, les *serviles* en caractères creux, et les *quiescentes* et *deficientes* en petits caractères au-dessus de la ligne; — 2° une *Polyglotte* en hébreu, en grec et en allemand; Hambourg, 1596, 5 vol. in-fol.; — 3° une autre *Polyglotte* en hébreu, en chaldéen, en grec, en latin, avec la version allemande de Luther, et de plus le sclavon, ou le français, ou l'italien, ou le saxon, selon que les exemplaires ont été destinés à ces diverses nations; mais il n'y a d'imprimé en ces quatre dernières langues que le Pentateuque, Josué, les Juges et Ruth; — 3° le *Nouveau Testament*, en 12 langues, dont 6 occupent la première page, savoir : le syriaque, l'hébreu, le grec, l'italien, le français et l'espagnol, et dont les 6 autres, qui remplissent la seconde page, sont le latin, l'allemand, le bohémien, l'anglais, le danois et le polonais; Nuremberg, 1600; — 4° le *Nouveau Testament*, en quatre langues seulement, en hébreu, en grec, en latin et en allemand; ibid., 1603. Tous ces ouvrages de Hutter sont à l'*Index* de Clément VIII. *Voy*. Chaudon et Delandine, *Diction. histor*. J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. I, p. 226.

II. **HUTTER** ou **HUTTERUS** (Léonhard), théologien luthérien, né à Ulm en 1563, mort à Wittemberg en 1616, professa la théologie dans cette dernière ville. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De Voluntate Dei circa æternum prædestinationis salvandorum decretum;* Wittemberg, 1605, in-4°; — 2° *Explicatio libri christianæ concordantiæ;* ibid., 1608, in-8°; — 3° *Compendium locorum theologicorum ex Sacra Scriptura et libro concordiæ collectum;* ibid., 1610, in-8°; ouvrage souvent réimprimé; — 4° *Loci communes theologici, ex sacris Litteris eruti, veterumque Patrum testimoniis passim roborati et confirmati, ad methodum locorum Melanchthonis;* ibid., 1619, in-fol.; Francfort, 1661, in-fol.; — 5° *Concordia concors, sive de origine et progressu formulæ concordiæ ecclesiarum Augustanæ confessionis;* ibid., 1614, in-fol.; Francfort, 1690, in-4°; — 6° *Irenicum vere christianum, sive tractatus de synodo et unione evangelicorum non fucata concilianda;* Rostock, 1616, in-4°, et 1619, in-fol. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*. Le *Diction. de la théol. cath.*

HUYGHENS (Gommare, en latin *Gummarus*), docteur de Louvain, né à Lyre, ville de Brabant, en 1631, mort l'an 1702, professa la philosophie avec distinction à Louvain, était intimement lié avec Arnauld et le P. Quesnel, dont il défendit la cause avec enthousiasme. On a de lui un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels : 1° *Methodus remittendi et retinendi peccata;* Louvain, 1674, 1686, in-12; traduit en français, aussi in-12; — 2° *Theses theologicæ, id est articuli theologorum Lovan., exhibiti archiep. Mechl. causa concordiæ ineundæ cum PP. Soc. Jesu, quas defendet Joannes Beauver 12 Julii* 1685; ouvrage condamné par la S. Congrégation de l'*Index* (Decr. 8 Aug. 1685); — 3° *Compendium Theologiæ, id est Theses ex prima parte*, 1. 2., et 2. 2., *D. Thomæ, defensæ ab anno* 1672, *usque ad annum* 1679; écrit également mis à l'*Index* (Decr. 17 Jan. 1691). *Voy*. Goujet, *Biblioth. des aut. ecclés. du* XVIIIe *siècle*, tom. I, p. 161 et suiv. Le *Journ. des Savants*, 1688, 1695, 1707. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers*.

HUZ. *Voy*. AHWAZ.

HWIID (André-Christian), luthérien, né à Copenhague en 1749, mort en 1788, fut nommé aumônier et professeur au collége de la Régence. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Specimen ineditæ versionis arabico-samaritanæ Pentateuchi;* Rome, 1780, in-4°; mais ce fragment avait déjà été publié et traduit par Durell, à Oxford, en 1763; — 2° *Libellus criticus de indole codicis mss. N. T. bibliothecæ Cæsareo-Vindobonensis;* Copenhague, 1785. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér*

I. **HYACINTHE** (saint), martyr, souffrit près de Rome, sous le règne de Marc-Aurèle et Lucius-Verus, ou peut-être sous celui de Sévère et Caracalla. Le juge qui l'interrogeait n'ayant pu l'intimider par ses menaces, le condamna à avoir la tête tranchée. Adon et Usuard font mention de ce saint martyr au 26 juillet.

II. **HYACINTHE** (saint), martyr, était frère et compagnon de saint Prote. *Voy*. PROTE.

III. **HYACINTHE** (saint), martyr d'Amastre, aujourd'hui Famastro, en Paphlagonie, né à Amastre, de parents riches et chrétiens. Il convertit plusieurs de ses concitoyens, et eut le courage d'abattre, près de la ville, un arbre qui était un des principaux objets du culte des idolâtres. Les prêtres de cette fausse divinité traînèrent Hyacinthe devant le premier magistrat de la ville, qui, après l'avoir fait mettre à la torture, le jeta dans une prison, où il mourut. On célèbre la fête de saint Hyacinthe le 17 juillet. Au IXe siècle, Nicolas David a composé son *Panégyrique;* il a été publié, en grec et en latin, par le P. Combefis, en 1666, in-4°. *Voy*. Richard et Giraud.

IV **HYACINTHE** (saint), martyr de Césarée, en Cappadoce.

V. **HYACINTHE** (saint), dominicain, né, suivant l'opinion la plus commune, au château de Saxe, en Silésie, en 1185, mort le 15 août 1257, appartenait à la maison des comtes d'Oldrovans, une des plus nobles familles de la Silésie. Reçu docteur en droit et en théologie à Bologne, il se rendit auprès de l'évêque de Cracovie, qui, après lui avoir donné un canonicat, voulut lui faire partager l'administration de son diocèse. Il édifia tout le chapitre par sa piété, son zèle et son esprit de pénitence. S'étant rendu à Rome en 1218, il reçut l'habit religieux des mains de saint Dominique. Il revint en Pologne, où il fonda plusieurs maisons de son Ordre, et prêcha avec succès dans la Styrie, l'Autriche, la Moravie, la Silésie, la Poméranie, la Prusse, le Danemark, la Suède, la Norwége, la petite Russie, où il convertit le prince Daniel, la Volhynie, la Podolie et la Lithuanie. Tant de travaux, joints à la vie la plus sainte, ont fait surnommer saint Hyacinthe l'*Apôtre du Nord*, et les miracles que Dieu a opérés par son minis-

tère l'ont fait appeler le *Thaumaturge de son siècle*. Clément VIII le canonisa en 1594. On célèbre sa fête le 16 août. *Voy.* Stanislas et Léandre Alberti, *Vie de saint Hyacinthe*. Thomas Malvenda, *Chronique*. Le P. Touron, *Vie de saint Dominique*, p. 588.

VI. **HYACINTHE DE L'ASSOMPTION**. *Voy.* MONTARGON.

VII. **HYACINTHE**, pierre précieuse dont il est question dans l'Écriture. Il y en a de quatre sortes : la première tire sur la couleur du rubis, la seconde est d'un jaune doré, la troisième d'un jaune de citron, et la quatrième a la couleur du grenat. *Voy.* Cantiq., v, 14. Apocal., XXI, 20.

HYDATOSCOPIE, espèce de divination qui consiste à prédire l'avenir par le moyen de l'eau. Il y a une hydatoscopie naturelle et permise : c'est celle d'après laquelle on connait les orages et les tempêtes, et certaines choses que l'on remarque sur la mer et sur les rivières.

I. **HYDE**, ville épisc. de Lycaonie, située au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Iconium. On en connait deux évêques, dont le premier, Théodose, assista au premier concile général de Constantinople, et le second, Rufe, à celui de Chalcédoine. Toutes les Notices mentionnent ce siége.

II. **HYDE** (Thomas), orientaliste anglican, né à Billingsley, dans le comté d'York, en 1636, mort à Oxford en 1703, avait acquis de bonne heure une telle connaissance de la langue persane, qu'il fut choisi pour prendre part à la publication de la *Bible polyglotte* de Londres. Nommé professeur d'hébreu à Oxford, il fut plus tard appelé à occuper la chaire d'arabe, et les services qu'il rendit comme secrétaire interprète furent récompensés par un canonicat de l'église de Salisbury et par l'archidiaconat de Glocester. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Quatuor Evangelia et Acta apostolorum lingua malaica caracteribus europæis;* Oxford, 1677, in-4°. *Voy.* Br. Walton dans sa préface de la *Polyglotte de Londres*. La *Nouv. Biogr. génér.*

HYDRÆ, ville épisc. de la Lybie Pentapole, dans le patriarcat d'Alexandrie, à laquelle on joint Palæbisca. Ce ne sont plus que des villages.

HYDROMANTIE (*Hydromantia*), espèce de divination qui se fait au moyen de l'eau. *Compar.* HYDATOSCOPIE, et *voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYDROMANTIA.

HYDROMISTES ou **HYDROMITES**, et mieux *Hydromystes*, *Hydromytes*, anciens officiers de l'Église grecque qui étaient chargés de faire la bénédiction et l'aspersion de l'eau bénite. L'antiquité de cette fonction, chez les Grecs, prouve que l'usage de l'eau bénite n'est point une pratique inventée récemment dans l'Église latine, comme l'ont prétendu les protestants. *Voy.* Synesius, *Epist.* CXXI. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYDROMYSTA. Bergier, *Diction. de théol.*

HYDROPARASTATE ou **HYDROPARASTE** (*Hydroparastata*), mot dérivé du grec, et qui signifie *celui qui offre de l'eau*. On a donné ce nom aux Encratites ou Aquariens, parce qu'ils ne se servaient que d'eau pour leur prétendue consécration de l'Eucharistie. *Compar.* AQUARIENS, et *voy.* D. Macri, qui, dans son *Hierolexicon*, ad voc. HYDROPARASTATE, montre que les Arméniens, par une fausse interprétation d'un passage de saint Chrysostome contre les Aquariens, sont tombés dans l'erreur opposée à celle de ces hérétiques, en ne mêlant au vin de la consécration aucune goutte d'eau. Macri fait remarquer en même temps qu'il y avait aussi dans les premiers siècles de l'Église des chrétiens orthodoxes d'ailleurs qui n'offraient que de l'eau à la messe du matin, de crainte que, trahis par l'odeur du vin, ils ne fussent reconnus par les persécuteurs de la foi, tandis qu'au sacrifice du soir ils offraient du vin.

HYGIN (saint), pape, né, à ce qu'on croit, en Grèce, mort le 8 janvier 142, succéda à saint Télesphore l'an 138. Il rétablit le bon ordre et la distinction des rangs dans le clergé de Rome, et déploya beaucoup de zèle contre les hérésies de son temps. Il usa cependant d'indulgence à l'égard de Cerdon et de Valentin, qui n'en surent pas profiter. On célèbre sa fête le 11 janvier; les modernes lui donnent la qualité de martyr, quoique les anciens n'en parlent pas. *Voy.* le P. Pagi. Tillemont. Richard et Giraud.

HYLANDER (Sven), protestant suédois, né en 1797, mort en 1825, enseigna l'histoire littéraire à l'université de Lund. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Catalogus reliquiarum sanctorum in ecclesia Lundensi :* Lund, 1820. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

HYLARET ou **HILARET** (Maurice), cordelier, né à Angoulême en 1539, mort à Orléans l'an 1591, se fit recevoir docteur a la Sorbonne, professa la philosophie et la théologie, puis se livra à la prédication. Il fut un des promoteurs de la ligue. On a de lui : 1° *Sacræ Decades quinque partitæ, conciones quadragesimales atque paschales, numero quinquaginta*, etc.; Lyon, 1591, 2 vol. in-8°; ouvrage traduit en français sous ce titre : *Sermons catholiques pour tous les jours du carême et fêtes de Pâques*, etc.; Paris, 1689, 2 vol. in-8°; — 2° *Concionum per adventum Enneades sacræ quatuor, homilias triginta sex complectentes*, etc.; Paris, 1591, in-8°; — 3° *Homiliæ in Evangelia dominicalia per totum annum;* ibid., 1604, 2 vol. in-8°; — 4° *De non conveniendo cum hæreticis et de non ineundo cum hæretica a viro catholico conjugio ;* Orléans, 1587. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVIII. Wadding, *Scriptor. Ordinis S. Francisci*. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HYMÉNÉE, habitant d'Éphèse qui fut converti par saint Paul, mais qui tomba plus tard dans l'hérésie de ceux qui niaient la résurrection de la chair, et que l'apôtre excommunia. *Voy.* I Timoth., I, 20. II Timoth., II, 17.

HYMNAIRE (*Hymnarium*), et par corruption *Imnarium*. On a donné ce nom à une collection d'hymnes qu'on chante à l'Église. Le cardinal Thomasi a fait imprimer à Rome, en 1683, un recueil d'hymnes sous le titre d'*Hymnarium*. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYMNARIUM.

HYMNE (*Hymnus*), petit poëme, cantique en vers composé à la louange de Dieu ou des saints, et destiné à exposer les mystères de notre religion, et à être chanté dans l'église. Dès le commencement du christianisme on avait coutume de composer des hymnes et des cantiques en l'honneur de Jésus-Christ, ainsi que le prouve le traité composé par un anonyme contre Artémon, hérésiarque du IIIe siècle. Dans la liturgie grecque on distingue quatre sortes d'hymnes, quoiqu'elles ne soient pas en vers : l'*hymne angélique* ou le *Gloria in excelsis*, le *trisagion*, l'*hymne chérubique* et l'*hymne de victoire et de triomphe*. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. V, c. XXXVIII. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. II, p. 209, 255 et 256. Le P. Claire, *Recueil d'hymnes ecclésiast.;* Paris, 1676. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

Bergier, *Diction. de théol.* D. Macri *Hierolexicon.*, ad voc. HYMNUS.

HYMNISTE (*Hymnista*), celui qui fait ou qui chante des hymnes. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYMNISTA.

HYMNOLOGIE (*Hymnologia*), récitation ou chant des hymnes. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYMNOLOGIA.

HYPACE ou **HYPAS** (saint), évêque de Gangres en Paphlagonie, et martyr, vivait au IVe siècle. Les Novatiens le lapidèrent au moment où il revenait du concile général de Nicée, tenu l'an 325. Les Grecs honorent sa mémoire le 14 novembre.

HYPÆPA. *Voy.* HYPÉPA.

HYPANTE ou **HYPOPANTE**, mot dérivé du grec, et qui signifie *rencontre*. Nom donné par les Grecs à la Purification de la sainte Vierge, pour rappeler la rencontre du vieillard Siméon et d'Anne la prophétesse, qui se trouvèrent dans le temple lorsque l'enfant Jésus y fut présenté. D'autres donnent une explication un peu différente de cette rencontre. *Voy.* D. Macri, *Hierolexicon*, ad voc. HYPANTE.

HYPAS. *Voy.* HYPACE.

HYPATE, ville épisc. de Thessalie, située au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole Larisse, au pied du mont Œta, sur le golfe Maliacum. On n'en connait qu'un évêque, Pausanias, qui assista au premier concile d'Éphèse, où il embrassa, ainsi que son métropolitain, le parti de Nestorius.

HYPÉPA ou **HIPÆPA**, ville épisc. de la province d'Asie, au diocèse d'Asie, érigée en évêché au Ve siècle, sous la métropole d'Éphèse, et en métropole au temps de l'empereur Isaac Comnène, vers 1190. Hypépa n'existe plus, mais l'endroit qu'elle occupait s'appelle aujourd'hui Ipépa, près d'Éphèse. Hypépa a eu six évêques connus; le premier, Mithes, assista au 1er concile de Nicée. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 124. Richard et Giraud.

HYPERDULIE (*Hyperdulia*), mot dérivé du grec, et qui signifie *culte au-dessus*. C'est le nom donné au culte que l'on rend à la sainte Vierge; on l'appelle ainsi pour montrer que ce culte est au-dessus de celui que l'on rend aux saints. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* DULIE.

HYPERIUS (Gérard-André), théologien protestant, né à Ypres en 1511, mort à Marbourg l'an 1564, professa la théologie dans cette dernière ville. Il abandonna le catholicisme pour embrasser la réforme; et depuis ce moment il ne manqua pas une occasion d'injurier les catholiques. On a de lui les ouvrages suivants, qui sont tous à l'*Index* de Clément VIII : 1o *De formandis Concionibus sacris, seu de interpretatione Scripturarum populari libri II;* Dortmund, 1555, in-8o; Halle, 1781, in-8o; — 2o *De Theologo, seu de ratione studii theologici; libri IV;* Bâle, 1556, in-8o; — 3o *Elementa christianæ religionis;* Bâle, 1563, in-8o; — 4o *Topica theologica;* Wittemberg, 1565, in-8o; Bâle, 1573, in-8o; — 5o *Methodi theologiæ, sive præcipuorum christianæ religionis locorum communium, Libri III;* Bâle, 1566 et 1568, in-8o; — 6o *Opuscula theologica varia;* ibid., 1570, 2 vol. in-8o; — 7o *De Sacræ Scripturæ Lectione et meditatione;* ibid., 1581, in-8o; — 8o *Comment. in Epistolas ad Timoth., Titum et Philem.*; Zurich, 1582, in-fol.; — 9o *Comment. in Pauli Epistolas;* ibid., 1583, in-fol.; — 10o *Comment. in Epistol. ad Hebræos;* ibid., 1585, in-fol. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* La *Nouv. Biogr. génér.*

HYPOCRISIE (L') est un péché mortel quand l'hypocrite méprise intérieurement la sainteté qu'il affecte extérieurement, lorsqu'il cause un dommage considérable à quelqu'un, quand il nuit à la religion par la confiance qu'il inspire, ou lorsqu'il tend à obtenir par ce moyen quelque bénéfice, quelque dignité ou quelque charge. L'hypocrisie est un péché véniel, lorsqu'on affecte de paraître plus parfait qu'on ne l'est réellement, sans mauvaise intention. L'hypocrisie est exempte de tout péché lorsqu'elle a pour but de cacher quelque vice qui pourrait scandaliser. *Voy.* saint Thomas, *in* 4, *dist.* 16, *quæst.* 4, *art.* 1, *quæstiunc.* 3, in corp., *et* 2. 2., *q.* 3, *art.* 4, in corp. Pontas, au mot HYPOCRISIE. Bergier, *Diction. de théol.*, où on trouve des réflexions très-justes sur la fausse application que les ennemis de la religion font tous les jours de ce mot, en supposant injustement et malicieusement que tous les dévots sont hypocrites, et qu'aucun d'eux n'est franchement et sincèrement pieux.

HYPOGNOSTIQUE ou **HYPOMNISTIQUE** (*Commonitorium*), mot dérivé du grec, et qui signifie *ce qui fait ressouvenir;* nom donné à un ouvrage qui se trouve parmi ceux de saint Augustin, et qui est un abrégé de tout ce que ce saint a écrit contre les Pélagiens.

HYPOPANTE. *Voy.* HYPANTE.

HYPOSTASE (*Hypostasis*), mot grec qui signifie proprement *ce qui est au-dessous de la substance essence*, et, en théologie, *personne*. C'est un article de la foi catholique qu'il y a en Dieu une seule substance ou nature, et trois *hypostases* ou trois personnes. Ce mot a excité autrefois des discussions parmi les Grecs, et ensuite entre les Grecs et les Latins. Dans le langage de quelques Pères grecs, il semble que *hypostase* soit la même chose que *substance;* dans cette signification, c'était une hérésie de dire que Jésus-Christ est une autre *hypostase* que Dieu le Père; mais tous les Grecs ne l'ont pas entendu de même. De leur côté, les Latins, qui par *hypostase* entendaient *substance* ou *essence, nature*, furent scandalisés, croyant que les Grecs admettaient en Dieu trois substances ou trois natures, comme les trithéistes. Dans un synode d'Alexandrie, auquel saint Athanase présida vers l'an 362, on s'expliqua de part et d'autre, et l'on parvint à s'entendre; on vit que sous des termes différents on rendait précisément la même idée. Cependant tous les esprits ne furent pas calmés d'abord, puisque vers l'an 376 saint Jérôme, passant par l'Orient, et sollicité de professer comme les Grecs trois hypostases dans la sainte Trinité, consulta le pape Damase pour savoir ce qu'il devait faire et de quelle manière il devait s'expliquer. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. II, p. 43 et suiv. Bergier, *Diction. de théol.*

HYPOTHÈQUE (*Hypotheca, pignus, oppigneratus fundus*), obligation par laquelle le bien du débiteur est obligé et affecté au créancier pour l'assurance de sa dette. Autrefois les biens des bénéficiers étaient tacitement affectés et hypothéqués à la conservation et aux réparations des bâtiments de leurs bénéfices, du jour de leur prise de possession. *Voy.* Richard et Giraud.

HYPSÈLE, ville épisc. de la première Thébaïde, dans le patriarcat d'Alexandrie, dont les ruines sont à l'endroit appelé *Sciotb*, dans le Saïd, où les Coptes ont eu aussi un évêché. Elle fut érigée au IVe siècle, sous la métropole d'Antinoé. On n'en connait qu'un évêque, Arsène, qui vivait au IVe siècle, et qui assista au concile de Sardique et rendit toujours justice à saint Athanase. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II,

p. 600. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 124. Richard et Giraud.

HYPSISTARIENS ou **HIPSISTARIENS, HIPSISTAIRES**, hérétiques du IVe siècle, ainsi nommés parce qu'ils faisaient profession d'adorer le Dieu Très-Haut, en grec *Hypsistos*, *Hypsistarius*, comme les chrétiens; mais il paraît qu'ils entendaient par là le soleil, puisqu'ils révéraient aussi, comme les païens, le feu et les éclairs, et qu'ils observaient le sabbat, ainsi que la distinction des viandes mondes et immondes, comme les Juifs. Saint Grégoire de Nazianze nous apprend que ces hérétiques étaient originairement des Juifs, qui, établis depuis longtemps dans la Perse, s'étaient laissés entraîner au culte du feu par les mages, mais qui avaient d'ailleurs en horreur les sacrifices des Grecs. *Voy.* Gregor. Nazianz., *Orat.* XIX. Epiphan., *Hæres.* 80. Tillemont, *Mémoires*, tom. XIII, p. 315. Bergier, *Diction. de théol.*

HYPSOPOLIS. *Voy.* IPSUS.

HYRCAN. *Voy.* HIRCAN.

HYRCANIA, ville épisc. de Lydie, au diocèse et sous la métropole de Sardes. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Asyncrite, est salué par saint Paul dans sa Lettre aux Romains, c. XVI. *Voy.* le *Menolog. græc.*, au 18 avril. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 88. Richard et Giraud.

HYSOPE ou **HYSSOPE**. Comme cette plante est mise quelquefois dans l'Écriture en opposition avec le cèdre, on doit croire naturellement qu'elle était très-petite. Cependant il fallait que sa tige fût d'une certaine hauteur, puisque saint Jean l'Évangéliste dit (XIX, 29) que les soldats qui environnaient Jésus-Christ dans sa Passion mirent une éponge sur une hysope pour présenter à boire à ce divin Sauveur, dont la croix était certainement fort élevée. Il est très-probable que les soldats attachèrent une éponge à un bouquet d'hyssope, et qu'ils mirent ensuite ce bouquet au bout d'un roseau : supposition d'autant mieux fondée, que saint Matthieu et saint Marc disent expressément que c'est au bout d'un roseau que l'éponge pleine de vinaigre fut présentée au Sauveur sur la croix. Ajoutons que tel est le sentiment de saint Hilaire, de saint Augustin, de saint Chrysostome et de Théophylacte. *Voy.* Matth., XXVII, 48. Marc, XV, 36. Hiller, *Hierophuticon*, p. II, p. 45, 46. J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. II, p. 119, 120.

I

IAHN. *Voy.* JAHN.

IBAS, évêque d'Édesse, mort vers l'an 457, embrassa d'abord le parti de Nestorius; mais il rentra peu de temps après dans le sein de l'Église catholique. Accusé de divers crimes, il fut absous dans les conciles de Tyr et de Béryte, tenus en 448. L'année suivante, Dioscore l'ayant déposé dans le faux synode d'Éphèse, il en appela au concile général de Chalcédoine, qui le rétablit sur son siége l'an 451. Dans le siècle suivant, à la demande de Théodore, évêque de Césarée, en Cappadoce, Justinien fit condamner dans le cinquième concile général tenu en 553 à Constantinople, une *Lettre* qu'Ibas avait écrite à un Persan nommé Maris, et on y condamna aussi les écrits de Théodore de Mopsueste, ainsi que les anathèmes de Théodoret, évêque de Cyr; c'est ce qu'on appelle l'*affaire des trois chapitres*, qui causa un schisme dans l'Église. On trouve la plus grande partie de la lettre d'Ibas dans le *Recueil des conciles*, tom. IV, p. 661. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 448, 449, 451, 553. Cabassut. *Notitia Conciliorum*. Feller, *Biogr. univers.*

IBBOT (Benjamin), anglican, né à Beachamwell, dans le comté de Norfolk, en 1680, mort en 1725, fut nommé en 1708 trésorier de la cathédrale de Wells. En 1716, il devint chapelain de Georges Ier, et, en 1724, prébendier de Westminster. Il a donné une traduction de l'ouvrage de Puffendorf : *De Habitu religionis christianæ ad vitam civilem*; 1719. On a publié un choix de ses Sermons, sous ce titre : *Thirty Discourses on practical subjects*; 1726, 2 vol. in-8° *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

IBÉRIE. *Voy.* GÉORGIE.

IBERNIE. *Voy.* IRLANDE.

IBERNON (André), Espagnol, religieux de l'Ordre de Saint-François, de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, né l'an 1534, se distingua par sa charité, son abnégation et toutes les vertus de son état, qui le firent béatifier par le pape Pie VI en 1791. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

IBIDINGE, ville épisc. d'Isaurie située au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. On n'en connaît qu'un évêque, Basile, qui a souscrit aux canons *in Trullo*.

IBIS, oiseau de proie particulier à l'Égypte, et que Moïse classe parmi les animaux impurs. C'est le mot par lequel les Septante et la Vulgate ont rendu l'hébreu *Yanschouph* ou *Yanschoph*, comme il est écrit dans Isaïe (XXXIV, 11); terme que les paraphrases chaldaïques, la version syriaque et Bochart ont entendu du *hibou*. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 22; 23.

IBONA ou **IBORA, IBYRA**, appelée *Pimolissa* dans la Notice de Léon le Sage; ville épisc. de l'Hélénopont située au diocèse de Pont, sous la métropole d'Amasie. On en connaît sept évêques, dont le premier, Araxius, inhuma sainte Macrine, sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse. Ibona est aujourd'hui un simple évêché *in partibus*, toujours sous la métropole d'Amasie, également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 532. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 266.

IBRAHAÏM. *Voy.* ABRAHAM, n° VII.

IBREIUM. *Voy.* IVRY.

IBUM, terme hébreu par lequel les rabbins désignent le mariage d'un frère, qui, selon la loi, doit épouser sa belle-sœur, veuve de son frère mort sans enfants, afin de donner un héritier au défunt. Cette loi se trouve dans le Deutéronome (XXV); mais elle est plus ancienne que Moïse, car nous voyons par l'histoire de Thamar (Genèse, XXXVIII) qu'elle était déjà observée par les patriarches. *Voy.* LÉVIRAT.

ICAMIA, fils de Sellum et père d'Élisama, de la race de Caleb. *Voy.* I Paralip., II, 41.

ICARD (Charles), ministre protestant, né à Saint-Hippolyte, dans le Languedoc, en 1636, mort à Brême en 1715, prêcha à Nîmes, où il eut une place de pasteur. La part qu'il prit aux soulèvements du Vivarais et du bas Languedoc l'ayant obligé à prendre la fuite, il se sauva à Genève, puis à Neufchâtel, où il exerça les fonctions de pasteur jusqu'en 1688. Appelé à Brême à cette époque, il y desservit l'Église française. On a de lui : 1° deux *Sermons;* — 2° *Avis salutaire aux Églises réformées de France;* Amsterdam, 1685, in-12; — 3° une édition des *Institutions de Calvin;* Brême, 1713, in-fol.; — 4° une édition des *Entretiens d'un père et de son fils sur le changement de religion,* par Josué de La Place. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ICHABOD, fils de Phinées et petit-fils du grand prêtre Héli. *Voy.* I Rois, IV, 21.

ICHTHYOMANCIE, divination qui se fait par l'inspection des entrailles des poissons.

ICHTHYS, acrostiche de la sibylle Erythrée dont parlent Eusèbe et saint Augustin, et dans laquelle les premières lettres de chaque vers formaient les initiales de ces mots : *Iêsous Christos Theou Uios Sotêr,* c'est-à-dire *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur* Comme les lettres initiales forment le mot grec *ichthus* ou *poisson*, Tertullien et Optat de Milève ont appelé les chrétiens *petits poissons* (*pisciculi*), parce qu'ils ont été régénérés par l'eau du baptême. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ICIODORUM. *Voy.* ISSOIRE.

ICONIUM, aujourd'hui **COGNI**, ville épisc. et métropolitaine de la province de Lycaonie, au diocèse d'Asie. Elle était située près du lac Trogite et du mont Taurus; saint Paul y vint deux fois : l'an 45 et l'an 51; il y convertit plusieurs Juifs et plusieurs Gentils, et on croit que c'est dans son premier voyage qu'il convertit sainte Thècle, si célèbre par son martyre. Les Mahométans se sont emparés de cette ville, et y ont presque détruit le christianisme. Le premier évêque d'Iconium, Sosipater, était cousin et disciple de saint Paul. L'an 256, on tint dans cette ville un concile dont les décisions furent condamnées par le pape Étienne Ier. Iconium est aujourd'hui un archevêché *in partibus,* et qui a pour suffragants les évêchés également *in partibus* d'Isauropolis, de Laranda et de Lystra. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1065. Labbe, tom. I. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 267, 268. Le *Diction. de la théol. cathol.*

ICONOCLASTES ou **ICONOMAQUES**, dérivé du grec, signifie *briseurs d'images;* nom donné à des hérétiques du VIIIe siècle, parce qu'ils brisaient les images de Jésus-Christ et des saints. L'empereur Léon l'Isaurien fut le principal appui de cette hérésie, qui fut aussi favorisée par Constantin Copronyme et par Léon, fils de Constantin. Grégoire II et ses successeurs se sont élevés fortement contre ces hérétiques; le deuxième concile de Nicée, qui fut le septième général, les condamna l'an 787, et les décrets de ce concile furent confirmés en 842 dans celui de Constantinople. Dans la suite, on a donné le nom d'*Iconoclastes* à tous ceux qui se sont déclarés contre le culte des images, aux protestants, par exemple, et à quelques sectes d'Orient qui n'en souffrent pas dans leurs églises. *Voy.* Sanderus, *Hæres.* 130. Baronius, *Annal.*, ad ann. 722. D. Macri *Hierolexicon,* ad voc. ICONOMACHUS. Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 268 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.*

ICONOLÂTRES ou **ICONODULES**, qui veut dire en grec *adorateurs des images*, est un nom donné calomnieusement par les iconoclastes aux catholiques, pour persuader que le culte que ces derniers rendent aux images est une *adoration*, un culte suprême, tel que celui que l'on rend à Dieu. L'Église catholique a toujours exprimé sa croyance sur ce point d'une manière qui ne laisse aucune prise à l'erreur; et il y a vraiment de la mauvaise foi à lui prêter des sentiments qu'elle fait profession de rejeter. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ICONOMAQUE (*Iconomachus*). *Voy.* ICONOCLASTE.

ICULISMA. *Voy.* ANGOULÊME.

ICUTHIEL, père de Zanoé, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 18.

I. **IDACE** (*Idacius* ou *Itacius, Ithacius, Hidatius*), évêque de Chiaves, né à Lamego, en Galice. Nommé évêque vers l'an 427, il fut chargé par le pape saint Léon de s'opposer au progrès des Priscillianistes. En 461, les Suèves le déposèrent et le retinrent en prison. On lui doit une *Chronique,* qui commence à l'an 379 et finit à l'an 467; elle a été publiée par Sirmond; Paris, 1619, in-8°; elle se trouve, en outre, dans Sirmond, *Opera,* tom. II; dans Scaliger, *Thesaurus,* 2e édit.; dans la *Biblioth. max. Patrum,* tom. VII; dans Galland, *Biblioth. Patrum*, tom. X; dans Roncalli, *Vetustiora latinorum Scriptor. Chronica;* Padoue, 1787, et dans Rœsler, *Chronica medii ævi;* Tubingue, 1798. On attribue à Idace des *Fastes*, dont Sirmond a donné une édition; Paris, 1619, in-8°. *Voy.* Isidore, *De Vir. illustr.*, c. IX. Sigebert, *In Catal.*, c. XVIII, et *in Chron.*, ad ann. 490. Tillemont, *Hist. des empereurs*, tom. VI. Nicol.-Antonio, *Bibliotheca Hisp. vetus,* tom. I.

II. **IDACE**, évêque d'Ossobone. *Voy.* ITHACE.

III. **IDACE**, théologien, qui vivait à Naples au milieu du Ve siècle, a laissé : 1° *Libri adversus Varimadum, diaconum arianum,* insérés dans Sichard, *Antidoton adversus hæreses;* dans Herold, *Hæresiologia,* et dans la *Biblioth. Patrum,* t. IV; — 2° *Libri VIII de sancta Trinitate,* ouvrage qui se trouve dans les *Œuvres* de saint Athanase, à qui il a été attribué. *Voy.* la *Nouv. Biogr. gén.*

I. **IDACIUS**, évêque de Chiaves. *Voy.* IDACE, n° I.

II. **IDACIUS**, évêque d'Ossobone. *Voy.* ITHACE.

IDAÏA, père d'Allon, et un des descendants de Siméon. *Voy.* I Paral., IV, 37.

II. **IDAÏA**, chef d'une des familles sacerdotales. *Voy.* II Esdr., VII, 39.

IDE (La bienheureuse), comtesse de Boulogne, née vers l'an 1040, morte le 13 avril 1113, était fille de Godefroy IV, duc de Lothier, dans la basse Lorraine, et de Gode, Dode ou Ode, appartenant tous deux à la branche carlovingienne allemande. Elle épousa Eustache II, comte de Boulogne, et donna le jour à Godefroy de Bouillon. Également recommandable par sa sagesse et sa piété, Ide vendit après la mort de son mari, en 1070, une partie de son bien pour établir des églises et des monastères. Parmi ces fondations, on remarque Saint-Wulmer, à Boulogne, Saint-Waast, appelé depuis Vasconvilliers, Saint-Wulmer-aux-Bois, aujourd'hui Saumer ou Samer, et Notre-Dame-de-la-Chapelle. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée, on célébrait sa fête le 13 avril dans l'église des Filles-du-Saint-Sacrement de la rue Cassette, à Paris. *Voy.* Henschenius, au 13 avril. Richard et Giraud.

IDELFONSO DE SAN-CARLO, de l'Ordre des Piaristes, né en Espagne en 1709, mort à Rome en 1790, passa la plus grande partie de sa vie dans cette ville, où il fut précepteur de Charles-

Édouard, prince de Galles, surnommé le Prétendant, et du cardinal Stuart, duc d'York, son frère. Il occupa les principaux emplois de son Ordre, et acquit comme érudit une grande réputation. Benoît XIV le chargea de traduire en latin ses *Édits, Notifications* et *Lettres pastorales*, pour l'édition complète de ses *Œuvres*; Rome, 1748. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. histor.*

IDES, mot dérivé probablement du latin *Idus*, qui vient de l'ancien mot toscan *iduare*, c'est-à-dire *diviser*. C'est un terme de calendrier dont on se sert pour compter et distinguer certains jours du mois. Il y a huit *ides* à chaque mois, et elles sont d'ordinaire le 13 de chaque mois, excepté aux mois de mars, mai, juillet et octobre, où elles sont le 15, parce que ces quatre mois avaient six jours avant les nones, et les autres quatre. On compte encore de cette façon dans la chancellerie romaine et dans le calendrier du bréviaire. *Voy.* Ant. Aubriot, *Nouveau principe de compter les calendes, ides et nones.* Richard et Giraud.

IDIDA, mère de Josias, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XXII, 1.

IDIOME (*Idioma*), mot dérivé du grec, et qui signifie langage propre d'un pays ou d'une nation; il est de la plus urgente nécessité que les pasteurs entendent et parlent l'idiome des diocèses et des paroisses confiés à leurs soins, afin de pourvoir convenablement aux besoins spirituels des fidèles. Convaincu de cette nécessité, Innocent III fit rendre en 1215, dans le concile général de Latran, un décret ordonnant aux évêques de donner aux peuples des pasteurs capables de les instruire dans leurs idiomes. Plus tard, Eugène IV publia à ce sujet la règle XXe de chancellerie : *De Idiomate*. Cette règle n'a lieu que pour les bénéfices à charge d'âmes. *Voy.* Gomez, *In hanc reg.*, q. 12, 14. Richard et Giraud.

IDIOMÈLE (*Idiomelon*), nom donné chez les Grecs modernes à certains versets qui ne sont point tirés de l'Écriture sainte, et qui se chantent sur un ton particulier.

IDIOMES (COMMUNICATION D'). *Voy.* COMMUNICATION D'IDIOMES.

IDIOT ou le **SAVANT IDIOT**, pseudonyme de *Raimond Jordan*, prévôt d'Uzès, puis abbé de Celles, dans le diocèse de Bourges, qui vivait en 1331. Il a donné quelques ouvrages, qui se trouvent dans la bibliothèque des Pères. *Voy.* le P. Théophile Rainaud, jésuite, *Opusc.* II, t, II. Riccioli, *Chronolog. reform.*, l. IX, c. X, ann. 4. Richard et Giraud.

IDITHUN ou **IDITHUM**, lévite de la race de Mérari, et un des quatre grands maîtres de musique du temple de Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XVI, 38, 41, 42.

IDOLÂTRE (*Idolatra*), celui qui adore de faux dieux, des créatures, des ouvrages faits par la main des hommes, et leur rend le culte qui n'est dû qu'au seul vrai Dieu.

IDOLÂTRIE (*Idololatria*), péché par lequel on rend aux idoles ou à quelque autre créature le culte qui n'est dû qu'à Dieu. On en attribue l'origine à l'invention des deux principes, l'un du bien, et l'autre du mal. Les principales causes de l'idolâtrie sont d'abord l'idée ineffaçable de la Divinité, qui a porté l'homme à rendre un culte superstitieux à ce qu'il aimait et estimait avec excès, puis l'attachement excessif aux choses sensibles; enfin la superstition, le scrupule et la crainte. L'idolâtrie est un des plus grands péchés que l'on puisse commettre, car il blesse la majesté divine, dont on transfère le culte incommunicable à de viles créatures. Quoique le peuple hébreu eût été spécialement choisi pour maintenir le culte du vrai Dieu sur la terre, et le répandre parmi les peuples païens, il tomba lui-même très-souvent dans l'idolâtrie. *Voy.* Genèse, XXXI, 19. Juges, XVII, 5. I Rois, IX, 13; XV, 23. Judith, V, 6 et suiv. Ézéch., XXIII, 2-4. Amos, V, 25, 26. Osée, III, 4. Zacharie, X, 2. Joseph, *Antiq.*, l. I, c. VIII. Eusèb., *Præpar. Evang.*, l. III. D. Calmet, *Dissertations*, tom. I, p. 127 et suiv. Le P. Tournemine, *De l'Origine des fables*, dans les *Mém. de Trévoux*, 1703. L'abbé Bannier, *Histoire des fables*, 2 vol. in-12. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, montre : 1° ce qu'étaient les dieux des polythéistes et des idolâtres; 2° comment le polythéisme et l'idolâtrie se sont introduits dans le monde; 3° en quoi a consisté le crime des polythéistes et des idolâtres; 4° à qui était adressé le culte rendu aux idoles; 5° funestes conséquences du polythéisme et de l'idolâtrie à l'égard des mœurs; 6° que le culte que nous rendons aux saints, à leurs images, à leurs reliques n'est pas une idolâtrie. Le *Diction. de la théol. cathol.*, qui traite spécialement de l'*idolâtrie chez les Hébreux*. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, etc. (tom. II, p. 402 et suiv.), expose les diverses questions qui se rattachent au culte idolâtrique, comme les causes de ce culte, son origine, ses progrès, ses pratiques, et les faux dieux auxquels les Hébreux ont sacrifié; article emprunté en partie à D. Calmet. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 276-279.

IDOLE (*Idolum*), statue, image d'une fausse divinité à qui on rend les honneurs divins. Les premières idoles dont il est question dans l'Ancien Testament sont celles que Laban avait dans sa maison. Il est probable que ces idoles étaient ces dieux figurés et domestiques appelés chez les païens *Pénates*. *Voy.* Bidermann, *De divino lapidum cultu Commentatio*. Sebastian Campi, *Prospetto dell'origine della statuaria, delle varie materie in diversi tempi ad operate per le statue degli Dei et degli uomini*, dans le tom. XV du *Giornale della collez. di opusc. scient. e letter.* Le P. Lupi, dans ses *Dissertazioni*, tom. II, p. 78. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 279-283.

IDOLOTHYTE, chose qui a été offerte ou immolée aux idoles. Les premiers chrétiens, embarrassés par rapport à la manducation des idolothytes, consultèrent saint Paul, qui répondit que l'idole n'était rien, et qu'on pouvait manger des viandes qui lui avaient été offertes, pourvu qu'il n'y eût pas de scandale; mais, dans le premier concile de Jérusalem, les apôtres défendirent l'usage des idolothytes, et plusieurs autres conciles renouvelèrent cette défense. *Voy.* Act., XV, 29. I Corinth., VIII, 4. Apocalypse, II, 14. Bergier, *Diction. de théol.*

IDOX, grand-père de Judith. *Voy.* Judith., VIII, 1.

IDUMÉE, province d'Arabie qui tire son nom d'Édom ou d'Ésaü, qui y établit sa demeure. Ésaü s'établit d'abord dans les montagnes de Séir, au pays des Horréens, situé à l'orient et au midi de la mer Morte; mais ses descendants se répandirent dans l'Arabie Pétrée, ainsi que dans le pays qui est situé au midi de la Palestine, de la mer Morte et de la Méditerranée. Ils occupèrent de plus le pays situé au midi de Juda, et s'avancèrent jusqu'à Hébron. Aussi doit-on distinguer, par rapport à la Palestine, deux Idumées, l'une orientale, l'autre méridionale. *Voy.* Strabon. Bonfrère. Adrichomius. Torniel. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

IDUMÉENS, peuples qui habitaient l'Idumée. Jusqu'au temps de David ils demeurèrent indépendants; mais ce prince les assujettit; et ainsi fut accomplie la prédiction d'Isaac, qui avait dit que Jacob dominerait Ésaü. Les Iduméens conseillèrent à Nabuchodonosor de ruiner complétement Jérusalem, et, cinq ans après la prise de cette ville, Nabuchodonosor abattit toutes les puissances voisines de la Judée, et particulièrement les Iduméens. Jean Hircan les dompta, et les força à recevoir la circoncision et à suivre la loi juive. Jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains, ils furent soumis aux derniers rois de la Judée. Il est probable que les Iduméens adorèrent d'abord le vrai Dieu, dont le culte leur avait été transmis par Ésaü. *Voy.* les Rois et les Paralip. Joseph, *Antiquit.*, l. II, c. II; l. XIII, c. XIII et XVII, et l. XV, c. II. Épiphan., *Hæres.*, LV, p. 469. Torniel. Salian. Sponde, *In annal. Sacr. Vet. Test.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.*

IÉROPHORE. *Voy.* JÉROPHORE.

IÉROPHYLAX. *Voy.* JÉROPHYLAX.

IÉROSCOPIE. *Voy.* JÉROSCOPIE.

IETSIRA ou **JETSIRA**, livre cabalistique très-estimé chez les Juifs; le Talmud en fait mention, et les rabbins l'attribuent à Abraham le patriarche. Ce livre est appelé *Jetsira*, c'est-à-dire *création, formation,* parce qu'il traite, en effet, de la création du monde. Il distingue en Dieu *trois numérations générales* qui se confondent dans la *numération suprême,* et ne forment ensemble qu'une essence. On croit voir dans ce passage l'idée d'un seul Dieu en trois personnes.

IGAAL, fils de Nathan, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 36.

IGAL, fils de Joseph, de la tribu d'Issachar, fut un des Israélites envoyés pour reconnaître la Terre promise. *Voy.* Nombres, XIII, 8.

IGLESIAS (*Ecclesiæ* ou *Villa-Ecclesiæ*), ancienne ville épisc. de Sardaigne, située, dit-on, à l'endroit où l'on voyait autrefois un bourg nommé Metalla, à dix-sept lieues de Cagliari. Vers l'an 1504 l'évêché de Sulci fut transféré à Iglesias, et en 1513 uni à l'église de Cagliari, sa métropole. L'archevêque de cette dernière ville tenait un vicaire général à Iglesias; mais, dans la suite, le Saint-Siége établit un évêque à Iglesias, et le déclara suffragant de Cagliari. *Voy.* Ant. Mattei, *Sardinia Sacra*, p. 138. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 284, 285. Richard et Giraud.

I. **IGNACE** (saint), évêque d'Antioche et martyr, né vraisemblablement en Syrie, mort le 20 décembre 107, fut surnommé *Théophore*, c'est-à-dire *Porte-Dieu*. Il fut disciple de saint Jean l'évangéliste, et succéda à Évode sur le siége d'Antioche vers l'an 70. Il gouverna son Église avec une sagesse et une constance admirables jusqu'à l'arrivée de Trajan à Antioche; ce prince ayant commencé à persécuter les chrétiens, condamna à mort Ignace, qui fut conduit à Rome, et exposé à des lions furieux qui le dévorèrent. Les Grecs honorent la mémoire de ce saint le 20 décembre, et les Latins, le 1er février. Saint Ignace a laissé des Épîtres, dont douze en grec et trois en latin; parmi les douze premières, sept seulement passent pour authentiques; elles sont adressées : 1° *Aux Éphésiens;* — 2° *Aux Magnésiens;* — 3° *Aux Trallienss;* — 4° *Aux Romains;* — 5° *Aux Philadelphiens;* — 6° *Aux Smyrniens;* — 7° *A Polycarpe.* Les lettres de saint Ignace et les actes de son martyre (*Martyrium Ignatii*) ont été recueillis dans les diverses collections des Pères apostoliques, parmi lesquelles nous citerons les *Patres Apostolici* de Cotelier, seconde édit., par Leclerc; Amsterdam, 1724, 2 vol. in-fol., et les *Patrum Apostolicorum Opera* du Dr Héfélé; Tubingue, 1855, in-8°, 4e édit. Jacobson en a donné une bonne édition; Oxford, 1838, 2 vol. in-8°. Une autre édition critique des *Lettres de saint Ignace* est celle du professeur Petermann, laquelle a paru sous ce titre : *S. Ignatii, Patris apostolici, quæ feruntur Epistolæ, una cum ejusdem Martyrio, collatis edd. Græcis versionibusque Syriaca, Armeniaca, Latinis, denuo recensuit notasque criticas adjecit J.-Henr. Petermann;* Leipzig, 1849, in-8°. La même année 1849, le R. W. Cureton publiait à Londres : *Corpus Ignatianum: a complete collection of the Ignatian Epistles, genuine, interpolated and spurious, together with numerous extracts from them, as quoted by ecclesiastical writers down to the tenth century; in syriac, greek, and latin; an english translation of the syriac text, copious notes, and introduction;* in-8°. *Voy.* Polycarp., *Epist. ad Philipp.* Iren., *adv. Hæres.*, l. V, c. XXVIII. Euseb., *Hist. eccles.*, l. III, c. XXX. Hieronym., *Catalog.*, c. XVI. D. Thierry Ruinard. D. Ceillier, tom. I, p. 620 et suiv. Pearson, *Vindiciæ Ignatianæ.* Galland, *Biblioth. Patrum*, vol. I, *Proleg.*, c. VII, VIII. Beyer, *Dissertationes II de Ignatio, veritatis et martyre;* Leipzig, 1722, in-4°. W Cureton, *Vindiciæ Ignitianæ or the genuine writings of saint Ignatius as exhibited in the ancient syriac version vindicated from the charge of heresy;* Londres, 1846, in-8°. Bergier, *Diction. de théol.* La *Nouv. Biogr. génér* Le *Diction. de la théol. cathol.* Richard et Giraud, qui rapportent les endroits remarquables de saint Ignace sur le dogme, la morale et la discipline, et ses sentences spirituelles.

II. **IGNACE** (saint), martyr d'Afrique, mort au IIIe siècle, était oncle de saint Célerin de Carthage; il souffrit avec son beau-frère Laurentin, qui, comme lui, avait servi dans les armées de l'empire. Saint Cyprien témoigne qu'il offrait chaque année le saint sacrifice en leur mémoire, lorsqu'il célébrait le jour du triomphe des martyrs. On célèbre la fête de saint Ignace le 3 février. *Voy.* Cyprian., *Epist.* XXXIX, alias XXXIV.

III. **IGNACE**, diacre et *scevophylax*, c'est-à-dire gardien des vases sacrés, vivait à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe; il devint archevêque de Nicée. Il a laissé en grec : 1° *Vie de Tarasius, patriarche de Constantinople;* le texte grec est resté inédit; mais il en a été publié une traduction latine dans le *De Probatis Sanctorum Vitis* de Surius, et dans les *Acta Sanctorum* des Bollandides, 25 février, tom. III, p. 576; — 2° *Vie de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople,* dont le texte grec est dans les *Acta Sanctorum,* au 13 mars, vol. II, *Appendix*, p. 704, et une trad. latine, même vol., p. 294. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IV. **IGNACE** (saint), patriarche de Constantinople, né dans cette ville en 799, mort le 23 octobre 877, se nommait *Nicétas*, et était fils de l'empereur Michel Ier, surnommé *Rangabé*. Ce prince ayant été chassé du trône en 813, Nicétas fut mis dans un monastère, et prit le nom d'*Ignace*. On le fit sortir de ce monastère, dont il était abbé, pour le placer en 846 sur le siége de Constantinople, où il déploya en toute occasion les vertus d'un grand évêque. Il eut à subir les plus cruels traitements de la part de Bardas, frère de l'impératrice Théodore, tutrice de son fils Michel III. Les vices de Bardas ayant excité le juste courroux d'Ignace, ce saint prélat se vit relégué dans l'île de Térébinthe, et

Photius, qu'on lui avait donné pour successeur, n'ayant pu par ses menaces ni ses insultes le forcer à donner sa démission, le fit exiler dans l'île d'Hyères, puis à Promète, où il fut tenu dans une dure captivité. Plus tard il se vit obligé de se cacher dans des cavernes pour échapper à ses persécuteurs; et ce fut seulement en 867 qu'il fut rétabli sur son siége. On célèbre sa fête le 23 octobre. *Voy.* Nicétas-David, *Vie de saint Ignace.* Zonara. Cédrène. Baronius. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **IGNACE DE LOYOLA** (saint), fondateur de la compagnie de Jésus, né au château de Loyola, en Biscaye, l'an 1491, mort le 31 juillet 1556, fut d'abord page de Ferdinand V. Plus tard il embrassa la carrière des armes, dans laquelle il donna de grandes preuves de courage. Au siége de Pampelune il fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, et d'un boulet de canon à la droite. Pendant sa convalescence il lut la Vie des saints, et cette lecture l'ayant illuminé soudain, il prit la résolution de se convertir. Dès qu'il fut guéri, il entreprit le pèlerinage de Notre-Dame-de-Mont-Serrat, en Catalogne, puis il se retira dans l'hôpital de Manrèze en qualité de pauvre, et il y pratiqua de si incroyables austérités qu'il devint méconnaissable. De là Ignace se rendit à Rome et à Jérusalem. Il fit ses études à Alcala, à Salamanque et à Paris; et c'est dans cette dernière ville qu'il forma le dessein d'établir une compagnie d'hommes apostoliques. Dans ce but il s'associa six compagnons, avec lesquels il se consacra à Dieu le jour de l'Assomption de l'an 1534, dans l'église de Montmartre. Il fit vœu d'aller à Jérusalem pour convertir les infidèles du Levant, et partout où le Pape voudrait l'envoyer. L'an 1540, Paul III approuva cet institut sous le nom de *Compagnie de Jésus*, et saint Ignace fut élu général de l'Ordre; il le gouverna avec une grande sagesse, et dressa des règles et des constitutions vraiment admirables. Ses enfants reçurent ensuite le nom de *jésuites*, du nom de l'*église de Jésus*, qu'on leur donna à Rome. Quant aux services que la compagnie de Jésus n'a cessé de rendre depuis sa fondation, ils sont inscrits dans toutes les parties du monde en caractères ineffaçables; et il n'y a ou qu'une haine implacable pour la religion ou qu'une sotte jalousie qui pourrait les contester. Paul V béatifia Ignace en 1607, Grégoire XV le canonisa en 1622, et Urbain VIII plaça son nom dans le Martyrologe romain. Sa fête se célèbre le 31 juillet. On doit à ce saint : 1° *Libro de las Constituciones de la Compañia de IHS;* ce livre admirable a été trad. en latin par le P. Juan Polanco; Rome, 1558 et 1559, in-8°; Prague, 1567, in-fol.; — 2° *Formula Instituti;* 1540; — 3° *Carta de la religiosa Obedientia*, adressée aux jésuites de Portugal; 1553; — 4° *Carta de la Perfection religiosa*, écrite aux *socios* espagnols; 1547; — 5° *Exercicios espirituales;* livre excellent qui a reçu l'approbation des Papes; c'est un recueil de méditations qui renferme une méthode particulière pour la réformation des mœurs; il a été traduit en latin par Frusius, traduction souvent réimprimée, et en français, par Drouet de Maupertuis. « Le bénédictin Constantin Cajetan, remarque judicieusement Feller, le même qui avait revendiqué les *Exercices spirituels* comme un ouvrage de Garcias Cesneroz, son confrère, prétend, dans son *Vindex Benedictorum*, que saint Ignace avait pris sa règle de saint Benoît, et qu'elle avait été composée au Mont-Cassin par quatre bénédictins. Mais ce conte ridicule fait assez voir ce qu'il faut penser de l'autre; » — 6° *Ratio studiorum;* 1586, in-8°; ouvrage réimprimé avec des changements, 1591, in-8°. *Voy.* le P Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Ribadeneira, *Vida de S. Ignatio.* G.-P. Maffei, *De Vita et Moribus S. Ignatii Loyolæ.* Le P. Bouhours, *Vie de saint Ignace, fondateur de la compagnie de Jésus.* Bartholi, *Hist. de la Soc. de Jésus.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. III. Le card. de Bausset, *Hist. de Fénelon*, tom. I. Feller, *Biogr. univers.* Crétineau-Joly, *Hist. des Jésuites.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **IGNACE** (le P. de Jésus), carme déchaussé du XVIIe siècle, a laissé en latin une *Relation des chrétiens de Saint-Jean*, qui a été insérée dans Thévenot, *Recueil de Voyages. Voy.* le *Journ. des Savants*. 1696.

VII. **IGNACE-JOSEPH DE JÉSUS-MARIA.** *Voy.* SANSON, n° I.

IGNARRA (Nicolas), antiquaire, né à Pietra Bianca, près de Naples, en 1728, mort l'an 1808, fut successivement professeur de grec, de poésie, d'Écriture sainte, directeur de l'imprimerie royale, précepteur du prince héréditaire François de Bourbon, chanoine de la cathédrale de Naples; il fut même nommé au siége épiscopal de Reggio, qu'il refusa par humilité. On a de lui, entre autres ouvrages : *De Fratriis Neapolitanis;* Naples, 1785; l'auteur y démontre que les anciennes associations, appelées *fratriæ*, étaient des assemblées politiques établies parmi les Grecs, et non des confréries religieuses, comme le prétendent Reineke, de Vandale, Fabretti et Martorelli. *Voy.* Joseph Castaldi, *Vie d'Ignarra.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

IGNI (*Igniacum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1126 par Raynaud II, archevêque de Reims, et située en Champagne, au diocèse et à cinq lieues de Reims. Elle était la quatrième fille de Clairvaux, et elle possédait une fameuse bibliothèque, que le P. Sirmond cite souvent dans ses Notes sur les conciles de France. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX.

IGNORANCE (L') est le défaut de connaissance dans un sujet capable de connaître. Ce défaut est joint à l'erreur, ou il ne l'est pas; dans le premier cas on l'appelle *ignorance de mauvaise disposition;* dans le second il conserve le nom générique. Si la chose qu'on ignore doit être connue du sujet, l'ignorance est *privative;* si non, elle est *négative.* On peut considérer l'ignorance ou par rapport au sujet, c'est-à-dire à la personne qui ignore, ou par rapport à l'objet ignoré, ou enfin par rapport à l'action que l'on commet par ignorance. 1° Par rapport au sujet ou à la personne qui ignore, on distingue l'*ignorance invincible,* celle qu'on ne peut vaincre ou déposer par les soins, les efforts, ni avec les secours ordinaires de la grâce; ainsi les infidèles, qui n'ont jamais entendu parler de l'Évangile, l'ignorent invinciblement; et l'*ignorance vincible*, celle qu'on peut vaincre et déposer avec les secours ordinaires de la grâce. Si on affecte d'ignorer ses devoirs pour les violer plus librement, l'ignorance est *affectée.* Si on néglige seulement de s'instruire de ses devoirs, sans affecter positivement de les ignorer, l'ignorance est dite *grossière*, ou *crasse* (*crassa*, *supina*). 2° Par rapport à l'objet ignoré il y a une *ignorance du droit* (*juris*), celle qui tombe sur la loi, et une *ignorance du fait* (*facti*), celle qui tombe sur le fait. La première est, par exemple, celle d'un homme qui voudrait épouser une parente ou une alliée du second ou du troisième degré, ignorant la loi qui s'y oppose; et la seconde, celle d'un homme qui ignore que la per-

sonne qu'il veut épouser est sa parente ou son alliée. 3° Par rapport à l'action, l'ignorance est *antécédente*, *concomitante* ou *subséquente*. La première est celle qui est entièrement involontaire, et qui est cause en même temps qu'on veut une chose qu'on ne voudrait pas si on la connaissait. Telle est l'ignorance d'un père qui tue à la chasse un fils chéri, croyant tuer une bête. La seconde est celle qui accompagne l'action de manière qu'on ne laisserait pas de la faire quand même on la connaîtrait. Telle est l'ignorance de celui qui tue son ennemi croyant tuer une bête, et qui le tuerait volontiers quand même il saurait que c'est lui. La troisième est celle qui est volontaire directement ou indirectement, et qu'on peut déposer. C'est celle d'une personne qui, ne s'informant pas des jours d'abstinence, use d'aliments gras lorsqu'elle devrait s'en priver. Quant aux diverses conclusions de morale pratique qui découlent de ces principes, on peut les voir dans les traités de la théologie morale; pour nous, nous remarquerons seulement : 1° qu'il n'y a point d'ignorance invincible des premiers principes de la loi naturelle ni des conséquences qui s'ensuivent immédiatement, parce que tout le monde peut les connaitre sans beaucoup de difficulté ; 2° qu'il peut y avoir une ignorance invincible des faits et des conclusions éloignés des premiers principes de la loi naturelle, puisque, parmi les plus saints et les plus savants docteurs, les uns croient permis ce que les autres condamnent, sans que les uns ou les autres soient coupables. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théologie*, venge saint Augustin des fausses idées sur l'ignorance que lui ont prêtées les jansénistes.

IGNORANTINS. *Voy.* ÉCOLES, n° I.

IHELOM ou **IHELON**, fils d'Ésaü et d'Oolibama. *Voy.* Genèse, XXXVI, 5, 18. I. Paralip., I, 35.

IHRE (Jean), protestant, né à Lund, en Suède, l'an 1707, mort en 1780, fut professeur de belles-lettres à Upsal; il fut persécuté par les théologiens de sa communion à l'occasion d'une dissertation latine où il démontrait l'alliance de la foi et de la raison. Il a publié un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Ulphilas illustratus ;* — 2° Upsal, 1752-1755, 6 part.; — 2° *Fragmenta versionis Ulphilanæ* ; ibid., 1763, 2 part., réimprimés par Büsching, 1773, sous le titre de : *Scripta versionem Ulphilanam et linguam mæso-gothicam illustrantia*, avec des changements et des additions par l'auteur ; — 3° *Remarques sur le Codex argenteus d'Upsal;* Stockholm, 1767. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

IIM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 29.

I. **IKEN** (Conrad), théologien et hébraïsant protestant, né à Brême en 1689, mort l'an 1753, professa la théologie au Gymnase réformé, et fut premier prédicateur de Saint-Étienne à Brême. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Antiquitates hebraicæ secundum triplicem Judæorum statum, ecclesiasticum, politicum et œconomicum;* Brême, 1730, in-4° ; Utrecht, 1810, in-8° ; — 2° *Thesaurus novus theolog.-philolog. dissertationum exegeticarum ex Musæo Th. Hasæi et Conr. Ikenii* ; ibid., 1735 et 1739, in-8° ; — 3° *Tractatus talmudicus de cultu quotidiano Templi*, etc.; ibid., 1736, in-4° ; — 4° *Harmonia historiæ perpessionum Jesu Christi;* ibid., 1743, in-4°; Utrecht, 1758, in-4° ; — 5° *Dissertationes philog.-theolog. in diversa sacra Codicis utriusque instrumentalia loca;* Leyde, 1749, in-4°; Utrecht, 1770, in-4° ; — 6° *De Institutis et ceremoniis legis Mosaicæ ante Mosen;* Brême, 1752, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **IKEN** (Henri-Frédéric), protestant, parent du précédent, né à Neuenkirchen en 1791, fut pasteur à Grepelin, près de Brême, a laissé : 1° la *Réfutation* d'un ouvrage de J.-And. Brenecke (1819), qui prétendait prouver que Jésus-Christ, après sa résurrection, avait passé vingt-sept ans sur la terre ; — 2° plusieurs livres de piété, parmi lesquels on distingue particulièrement : *Bible de Consolation pour les malades et les affligés*, extraite des Psaumes, et accompagnée d'explications; Hambourg, 1827, in-8°; Brême, 1835, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

ILAI, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 29.

ILAR. *Voy.* HILAIRE, n° IV.

I. **ILDEFONSE** ou **HILDEPHONSE**, ou **ISLEFONSE** (saint), évêque de Tolède, né dans cette ville en 607, mort le 23 février 667, entra dans le monastère d'Agli, situé dans un faubourg de Tolède, et il en devint abbé. A la mort de l'évêque saint Eugène, il fut appelé à lui succéder, et il travailla avec zèle à maintenir dans son diocèse la pureté de la foi et celle des mœurs. L'Espagne, qui le regarde comme un de ses patrons, honore sa mémoire le 23 janvier. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : 1° *De Viris illustribus scriptoribus ecclesiasticis*, pour servir de continuation à l'ouvrage de saint Isidore ; on trouve ces notices à la suite des *Catalogues* de saint Jérôme et de Gennade ; — *De Virginitate S. Mariæ, contra tres infideles ;* Valence, 1556 ; Bâle, 1557 ; Paris, 1576, et dans les *Bibliothèques des Pères ;* — 3° *De Proprietate personarum Patris et Filii et Spiritus Sancti ;* — 4° *Libri duo adnotationum de cognitione baptismi, et de itinere deserti quo pergitur post baptismum*, dans Baluze, *Miscellanea*, tom. IV, p. 5 et 104. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Paris, 1576, et elles se trouvent dans les diverses *Bibliothèques des Pères*. *Voy.* Surius, *Vitæ Sanctorum*, au 27 janvier. Le Mire, *Biblioth. ecclés.* Possevin, *Apparatus sacer*. Mariana, *Hispania illustrata*, tom. IX. Fabricius, *Biblioth. Lat. med. et infim. ætatis*, tom. III. Moréri, *Diction. histor* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*, tom. I. D. Rivet, *Hist. littér de la France*, tom. III. Trithème et Bellarmin, *De Scrip. eccles.* D. Ceillier, t. XVII, p. 712 et suiv. Richard et Giraud.

II. **ILDEFONSE**, évêque d'Espagne, vivait au X[e] siècle. Il a laissé un *Traité sur le pain eucharistique*, que le P. Mabillon a donné à la fin de son traité : *De Pane eucharistico*. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1675. Richard et Giraud.

ILDEVERTUS. *Voy.* HILDEBERT, n° I.

ILE. *Voy.* ISLE.

ILISTRA ou **ILISTRUM**, ville épisc. de Lycaonie, située au diocèse d'Asie, et érigée en évêché au V[e] siècle, sous la métropole d'Iconium. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Martyrius, assista au 1[er] concile d'Éphèse, et le second, Onésime, au concile de Chalcédoine. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ*, tom. I, p. 1087.

ILIUM, ville épisc. de l'Hellespont, au diocèse d'Asie, érigée au V[e] siècle, sous la métropole de Cyzique. Elle fut bâtie par Alexandre le Grand à la place de l'ancienne Troie. Elle a eu six évêques, dont le premier, Orion, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 775. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 299, 300.

ILIVE (Jacob), controversiste anglican, né vers l'an 1710, mort en 1763, publia en 1733 un *Discours* dont le but était de démontrer la plu-

ralité des mondes, et il se livra à des prédications peu orthodoxes. Il a laissé en outre : *A Dialogue between a doctor of the church of England and M. J. Ilive upon the subject of the oration*; 1733. On lui doit encore la seconde édition des *Concordantiæ Sacrorum Bibliorum* de Calasio; Londres, 1747, 4 vol. in-fol. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

ILLAPS, espèce d'extase contemplative dans laquelle certaines personnes tombent par degrés; alors les fonctions des sens sont suspendues, les organes intérieurs s'agitent, et mettent l'âme dans une sorte de repos ou de quiétude qui lui paraît fort doux. Comme ce peut être un effet du tempérament dans quelques personnes, il faut user de beaucoup de prudence avant de décider que c'est un effet surnaturel de la grâce. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ILLATION, se dit : 1° en théologie et en philosophie, de la conclusion ou conséquence d'un raisonnement : connaître une vérité par *illation*, c'est la connaître par voie de conséquence; 2° en liturgie mozarabique, de ce que nous appelons préface de la messe; on trouve encore les mots *contestation* et *immolation* employés pour signifier la même chose. Dans quelques calendriers monastiques, l'*Illation de saint Benoît* est la fête ou le jour auquel ses reliques furent rapportées de l'église Saint-Agnan d'Orléans dans celle de Fleure. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ILLÉGITIME. Les enfants illégitimes sont irréguliers; mais on ne regarde pas comme illégitimes ni comme irréguliers, c'est-à-dire incapables de recevoir les ordres ou d'exercer les fonctions de ceux qu'on a reçus, ceux qui sont nés d'un mariage nul, mais dont la nullité était inconnue aux contractants. L'irrégularité des enfants illégitimes cesse par la dispense ou par la légitimation.

ILLEL, père d'Abdon, juge d'Israël. *Voy.* Juges, XII, 13.

I. **ILLESCAS**, lieu d'Espagne où, l'an 1379, on tint un concile contre un antipape. *Voy.* d'Aguirre, *Collection des conciles d'Espagne*, tom. III.

II. **ILLESCAS** (Gonsalve), Espagnol, abbé de San-Trontes et prieur de Duenas, dans le diocèse de Palentia, mort en 1580, a laissé, outre plusieurs traités : une *Histoire des Papes* jusqu'en 1570, en espagnol, et en deux parties. Louis de Babia la continua jusqu'en 1605, et ajouta deux parties, et Marc de Guadalaxara, de l'Ordre des Carmes, y en a ajouté une nouvelle partie. *Voy.* Nicolas-Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ILLGEN (Christian-Frédéric), théologien protestant, né à Chemnitz en 1786, mort à Leipzig en 1844, professa la théologie à l'université de cette dernière ville. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De la Valeur de l'histoire des dogmes chrétiens;* Leipzig, 1817, in-8°; — 2° *Mémoires historico-théologiques;* ibid., 1818-1824, 3 vol. in-8°; — 3° *La Transfiguration de la vie terrestre par l'Évangile;* ibid., 1823, in-8°; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. générale.*

ILLHARAT. *Voy.* CHAMBRE, n° I.

ILLIBERIS. *Voy.* ELVIRE et GRENADE, n° I.

ILLIDIUS. *Voy.* ALLYRE.

ILLIPULA. *Voy.* GRENADE, n° I.

ILLUMINATION. *Voy.* l'art. suivant.

I. **ILLUMINÉS** (*Illuminati*). On appelait ainsi autrefois les néophytes ou nouveaux baptisés, parce qu'en les baptisant on leur mettait en main un cierge allumé, emblème de la foi et de la grâce qu'on reçoit dans le baptême; c'est pour la même raison que plusieurs Pères de l'Église ont appelé le baptême *illumination*, et le baptistère *illuminatoire*. *Voy.* Grég. de Tours, *Hist.*. l. I, c. II. Du Cange, *Glossar.*

II. **ILLUMINÉS.** *Voy.* ROSE-CROIX.

III. **ILLUMINÉS**, hérétiques qui parurent en Espagne vers l'an 1575, et que les Espagnols appelaient *Alombrados*. Ils renouvelaient les erreurs des béguards et des béguines, et en ajoutaient de nouvelles. Ils enseignaient, entre autres choses, que l'oraison mentale était un sacrement, et qu'avec elle seule on accomplissait toute la loi; que les serviteurs de Dieu ne doivent ni travailler, ni obéir, et qu'afin de se disposer à l'oraison il faut manger de bonnes viandes, etc.; ces hérétiques reparurent à Séville vers l'an 1623, et on découvrit une secte semblable en France l'an 1634. Ces erreurs furent introduites en Picardie par Pierre Guérin, curé de Saint-Georges de Roye, et on appela ses disciples *Guérinets*. *Voy.* Sponde, ann. 1623, n. 7. L'abbé Siri, *Mémoires*, tom. VIII. Gautier, *Chron. du* XVIIe *siècle*. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II.

ILLURO, ILLURONA. *Voy.* OLÉRON.

ILLYRICUS (Thomas). *Voy.* THOMAS ILLYRICUS.

ILLYRIE ou **ILLYRIQUE**, grand pays d'Europe borné par la mer Adriatique, la Pannonie, l'Istrie, la Macédoine et la Mœsie. Avant la division de l'Illyrie, Syrmich, ville de la basse Pannonie, était la métropole du pays. Cette contrée reçut la foi de l'apôtre saint Paul, comme on le voit dans l'Épître aux Romains. Après la mort de l'Apôtre, les évêques de Rome eurent juridiction sur ceux d'Illyrie. De l'an 372 à l'an 550, on tint quatre conciles en Illyrie, mais le dernier ne fut pas reconnu. *Voy.* Rom., XV, 19. Regia, tom. III. Labbe, tom. II. Hardouin, t. I. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIII, p. 301-306.

ILUSA ou **ILUSI, HÉLASA, HÉLUSA**, ville épisc. de la Phrygie Pacatienne, au diocèse d'Asie, érigée au Ve siècle sous la métropole de Laodicée. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Évagoras, fut représenté au concile de Chalcédoine par Numechius de Laodicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 812. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 118. Richard et Giraud.

I. **IMAGES (CULTE DES).** Les protestants prétendent que le culte des images n'a commencé que dans le IVe siècle, et qu'il est plein d'idolâtrie. Ces deux prétentions sont aussi fausses qu'injustes. Le culte des images est également pur et ancien. Il est fondé dans les divines Écritures des deux Testaments, et il a été en usage dans tous les temps parmi les fidèles de la loi ancienne et de la loi nouvelle. Il faudrait être de l'ignorance la plus profonde pour oser nier ces vérités. Il faudrait être d'une ignorance semblable pour soutenir que le culte des images est idolâtrique; car il ne renferme nullement l'adoration proprement dite, ni envers les images, ni envers les originaux. Il n'est point contraire par conséquent au premier commandement de Dieu, qui ne défend autre chose que de faire des idoles ou des images pour les servir et les adorer, comme le pratiquaient les Gentils. En d'autres termes, Dieu ne défend que le culte des idoles et le crime de l'idolâtrie, auquel le peuple hébreu était extrêmement porté, et par son propre penchant et par l'exemple des païens

qui l'environnaient. Le culte que nous rendons aux images n'est pas plus idolâtrique, parce qu'il ne s'adresse et ne se termine pas aux images elles-mêmes, mais bien aux saints qu'elles représentent. C'est ainsi que, quand nous baisons avec respect et amour le portrait d'un père ou d'une mère que la mort nous a enlevés, nous ne prétendons pas rendre cet honneur à la toile et à la peinture qui nous les représente. Telle est la doctrine de l'Église à cet égard; elle ne pouvait l'exprimer d'une manière plus explicite et plus formelle que lorsqu'elle a dit par l'organe du co ile de Trente : « On doit donc avoir et conserver, principalement dans les églises, les images de Jésus-Christ, de la Vierge Mère de Dieu et des autres saints, et il faut leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus. Ce n'est pas que nous croyons qu'il y ait en elles aucune divinité ou aucune vertu pour laquelle on doive les révérer, ni leur demander aucune grâce, ni mettre en elles aucune confiance, comme faisaient les païens, qui mettaient leur espérance dans les idoles; mais parce que l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux originaux (*ad prototypa*) qu'elles représentent; en sorte que par les images que nous baisons et devant lesquelles nous nous découvrons et nous prosternons, nous adorons Jésus-Christ et nous honorons les saints dont elles portent la ressemblance, comme il a été défini par les décrets des conciles, et particulièrement du second concile de Nicée, contre ceux qui attaquaient les images. » Mais si le culte des images est permis et louable, celles qu'on choisit doivent avoir un fondement dans l'Écriture ou dans la tradition, et non point dans la seule imagination des peintres. On ne doit pas en avoir d'indécentes, ni qui contiennent des représentations fausses, apocryphes, superstitieuses, qui portent à l'erreur ou à l'idolâtrie. On ne doit pas non plus en mettre dans les églises d'extraordinaires et d'inusitées sans la permission des évêques. Enfin on n'en doit pas souffrir non plus de mutilées, qui puissent causer quelque scandale. *Voy.* Exode, xxv, 18 et suiv.; xxvii, 7; xxxv. Nombr., xxviii. II Rois, vi, 12, 16. III Rois, vi, 23, 32, 35. I Paralip., xxviii, 18. II Paralip., iii, 10, 11; v, 2 et suiv. Ps. xcviii, 5. Philipp., ii, 10. Hébreux, xi, 21. Tertull., *De Pudicit.*, c. vii et x. Euseb., *Hist.*, c. x. Basil., *Epist. CCCLX, ad Julian.* Le conc. de Nicée, sess. XXV, c. ii. Le conc. de Trente, sess. XXV, *De Invoc. Vener...* et *Sacris Imaginib.* Bossuet, tom. XVIII, 86, 159, 160; tom. XIX, 87 et suiv., où on lit que Luther trouve qu'empêcher le culte des images c'est ôter la liberté chrétienne; xxv, 23 et suiv., 306, 348, 387, 447, 527; xxvi, 54; xxxii, 527 et suiv.; xxxix, 99, *et alibi passim;* Versailles, édit. de Lebel. Richard et Giraud, art. Saints. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIV, 1 et suiv.

II. **IMAGES MIRACULEUSES.** On appelle ainsi certaines statues et certains tableaux représentant Jésus-Christ ou les saints, et auxquels se rattachent des faits miraculeux. Ces images se distinguent de toutes les autres par la multitude innombrable des fidèles dans les cœurs desquels elles réveillent des sentiments tout particulier de respect et de confiance. On accourt vers elles des contrées les plus lointaines pour demander la guérison des maladies, l'éloignement de quelque danger, pour obtenir des faveurs spirituelles et temporelles de toutes sortes. L'histoire fait foi que ce pieux usage remonte jusqu'aux temps les plus anciens, et que le nombre de ces images croissant toujours de plus en plus, chaque contrée, chaque province a eu la sienne. Au point de vue dogmatique, on ne peut rien objecter contre les images miraculeuses. D'abord la bénédiction que l'Église leur donne établit un rapport intime entre chacune d'elles et son prototype; et alors qui empêche qu'elle ne devienne l'organe et le véhicule de la vertu libératrice qui émane de Jésus-Christ et se répand dans les saints, membres vivants de son corps? En second lieu, Dieu ne peut-il point, par des vues particulières de sa providence, faire de telle de ces images un canal plus riche et plus abondant de ses grâces et de ses faveurs, que telle autre? Tant qu'on n'aura pas démontré l'impuissance divine sur ce point, toute objection contre les images miraculeuses tombera d'elle-même et sera sans effet. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 21, 22.

IMBÉCILE. *Voy.* Empêchements, nº II, 11º.

IMBERT (M. P. V.), doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Marvejols, vivait au xviie siècle. On a de lui : *Voyage* ou *Conduite du dévoyé à la vraie Église, par les principes de la lumière naturelle, pour n'en plus sortir;* in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1682, p. 72, 1re édit., et p. 49, 2e édit.

IMBONATI (Dom Charles-Joseph de Saint-Benoit), religieux feuillant, né à Milan, mort après l'an 1696, professa l'hébreu et la théologie à Rome, a donné : 1º *Bibliotheca magna rabbinica de scriptoribus et scriptis rabbinicis ordine alphabetico hebraice et latine digestis,* etc.; Rome, 1693, in-fol.; c'est le IVe volume de la *Biblioth.* que Bartolocci avait laissé inachevé, et qu'Imbonati, son disciple, termina et publia; — 2º *Bibliotheca latino-hebraica, sive de scriptoribus latinis, qui ex diversis nationibus contra Judæos, vel de re hebraica utcumque scripsere,* etc.; ibid., 1694-1696, 2 vol. in-fol.; c'est une suite de l'ouvrage précédent; — 3º un *Traité des mesures et des monnaies des Hébreux;* 1662; — 4º une *Chronique sacrée, depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ;* 1694, in-fol.; le *Journal de Trévoux* (1717) lui attribue encore : *Chronicon tragicum, sive de Eventibus tragicis principum;* Rome, 1696, in-4º; enfin une longue et savante *Dissertation,* où il prouve aux Juifs, avec leurs propres raisonnements, la venue du Messie. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1665, p. 277, 1re édit., et p. 231, 2e édit. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud.

IMBRUS ou **IMBROS**, île et ville épisc. des Cyclades, au diocèse d'Asie, sous la métropole de Rhodes. Au xiiie siècle, elle suivait le rit latin, et était soumise à l'archevêque de Paronaxia; depuis elle a suivi le rit grec, et est devenue métropole. On en connaît trois évêques, dont le premier, Joachim, a écrit une lettre à Théodore Zygomale, protonotaire de l'Église de Constantinople. *Voy.* Leo Allatius, *Epist. II ad Berthold. Nihusium, de consens.,* col. 1655. Richard et Giraud.

IMMACULÉE CONCEPTION. *Voy.* Conception, nos V et VI.

IMMATÉRIEL. *Voy.* Ame, nº I.

IMMANENT, acte qui demeure dans la personne qui agit, sans produire d'effet au dehors, par opposition à l'acte *transitoire,* qui passe au dehors. Ainsi Dieu le Père a engendré le Fils et produit le Saint-Esprit par des actes *immanents,* puisque le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas hors du Père. Au contraire, Dieu a créé le monde par un acte *transitoire,* puisque le monde

est hors de Dieu. *Voy.* le *Traité de la Trinité* dans les théologiens.

IMMENSITÉ, attribut de Dieu par lequel nous concevons qu'il est substantiellement partout et en toutes choses, sans être contenu ni renfermé en elles. Or Dieu est présent partout: 1° par sa science infinie, *tout est nu et découvert devant ses yeux:* 2° par sa toute-puissance, toutes choses lui sont assujetties; 3° par son essence, car il est présent à toutes choses, comme la cause de leur être et de la continuation de ce même être. Mais il est particulièrement dans l'humanité de Jésus-Christ par l'union hypostatique, et, dans les justes, par sa grâce sanctifiante. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de theol.*, et le Traité *De Dieu et de ses attributs*, dans les théologiens.

IMMERSEUR (*Immersor*), nom qu'on donnait autrefois au ministre qui, pour conférer le baptême, plongeait le catéchumène dans l'eau. Il y avait trois ministres pour administrer ce sacrement: le premier bénissait l'eau, le second faisait les exorcismes, et le troisième, qui devait être prêtre, était l'immerseur.

IMMERSION. Ancienne manière de conférer le baptême, laquelle consistait à plonger dans l'eau le corps du catéchumène qu'on baptisait. Cet usage n'a plus lieu en Occident. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* BAPTÊME, n° I.

IMMOBILE (FÊTE). *Voy.* FÊTE, n° XIV

I. **IMMOLATION**, qui, dans l'origine, voulait dire l'action de répandre de la farine (*mola*) et du sel sur la tête de la victime qu'on allait sacrifier, a signifié dans la suite l'action entière du sacrificateur. *Immolation* se dit chez les chrétiens du sacrifice sanglant de Jésus-Christ immolé sur la croix, et du sacrifice non sanglant par lequel ce divin Sauveur s'offre tous les jours sur l'autel par les mains des prêtres. Saint Paul s'est servi de ce mot pour exprimer l'offrande qu'il faisait à Dieu de sa vie pour la confirmation de l'Évangile, comme le psalmiste l'a employé dans le sens figuré pour dire un *sacrifice de louanges. Voy.* Philipp., II, 17. Ps. XLIX, 4.

II. **IMMOLATION**, nom que l'on donnait autrefois à la partie de la messe que nous nommons *Préface.*

IMMOLÉES (VIANDES). *Voy.* IDOLOTHYTES.

IMMONDE, terme qui ne s'emploie qu'en matière de religion. Il était défendu aux Juifs de manger des animaux immondes comme le porc. On était immonde quand on avait touché un corps mort. *Voy.* IMPURETÉ LÉGALE.

IMMORTALITÉ, qualité, état de ce qui est immortel.

IMMORTEL, ou qui n'est pas sujet à la mort, se dit particulièrement de l'âme humaine, qui, étant essentiellement distincte de la matière, ne peut périr avec le corps, comme le prouvent la philosophie et surtout la théologie, par des arguments tirés de la révélation divine. Ce qui est immortel peut avoir eu un commencement, bien qu'il ne saurait avoir une fin. *Compar.* AME, n° I, et ÉTERNEL.

IMMORTELS. *Voy.* ROSE-CROIX.

IMMUABLE, se dit de Dieu, de ses décrets, de sa volonté. *Voy.* IMMUTABILITÉ.

IMMUNITÉ (*Immunitas*), terme qui signifie privilége, exemption d'une charge. L'usage a consacré ce mot particulièrement aux exemptions et priviléges ecclésiastiques. Il y en a de trois sortes: celle des lieux, celle des personnes et celle des biens. La première consiste dans le droit qui fait des églises un asile sacré. (*Voy.* ASYLE). La seconde est attachée à la profession, et regarde les personnes consacrées à Dieu dans le clergé séculier et régulier, comme l'exemption du service militaire, etc. La troisième, qui a rapport aux biens que possédait l'Église, consiste dans l'exemption des impôts accordée aux biens ecclésiastiques. Dès les temps les plus reculés, les ministres de la religion ont joui de cette exemption; car on lit dans la Genèse que les terres d'Égypte payaient au souverain le cinquième de leur revenu, et que les terres des prêtres étaient exemptes de cette contribution. La loi juive exemptait les lévites de tout tribut, et Artaxercès les en exempta lorsqu'il renvoya les Juifs dans leur patrie, sous la conduite d'Esdras. *Voy.* I Esdras, VII, 24. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 22 et seq. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

IMMUTABILITÉ, attribut de Dieu qui exclut de son être divin tout changement. Dieu, en effet, ne peut changer ni de nature, ni d'existence, ni de perfection, parce qu'il est nécessairement tout ce qu'il est; ni de quantité, parce qu'il n'est pas corps; ni de lieu, parce qu'il est toujours présent partout. Si l'Écriture semble lui attribuer quelques changements, ses expressions doivent être prises dans un sens métaphysique. Quant au changement qui arrive dans les choses par l'ordre ou l'opération de Dieu, il est tout entier du côté des créatures, et nullement du côté de Dieu. L'action de Dieu à cet égard n'est autre chose qu'un acte par lequel il a voulu de toute éternité, et non par une volonté nouvelle et accidentelle, qu'une chose fût dans le temps, de la manière qu'il a déterminée. Ainsi, ce sont les choses qui changent, en devenant ce qu'elles n'étaient pas, mais Dieu ne change point en les produisant. *Voy.*, outre le *Traité de Dieu* dans les théologiens, Nombr., XXIII, 19. Ps. CI, 26. Malachie, III, 6. Le card. de la Luzerne, *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu.* Richard et Giraud, art. DIEU. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot IMMUTABILITÉ.

I. **IMOLA** (*Forum Cornelii*), ville épisc. d'Italie, située dans la Romagne, entre Bologne et Faënza. Ughelli et tous les Italiens disent que cette ville reçut la foi par saint Cassien, évêque de Brescia, qui y souffrit le martyre. Le premier évêque de cette ville siégeait vers l'an 374. *Voy.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. II, col. 618, et tom. X, col. 271. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 39 e seg.

II. **IMOLA** (Alexandre d'). *Voy.* TARTAGNI.

III. **IMMOLA** (Jean d'), jurisc., né à Bologne, mort en 1436, a laissé un *Commentaire sur trois livres des Décrétales*, sur le *Sexte* et les *Clémentines:* Venise, 1575.

IMPANATEUR (*Impanator*), nom donné à ceux qui, comme les luthériens, croient que la substance du pain et du vin reste avec le corps et le sang de Jésus-Christ, après la consécration, dans la divine Eucharistie. *Voy.* Bossuet, *Hist. des Variations*, l. II, n. II, XLII, XLIII. Bergier, *Diction. de théol.*

IMPANATION (*Impanatio*), terme employé par les catholiques pour expliquer le sentiment des luthériens, qui admettent la substance du pain et du vin avec le corps et le sang de Jésus-Christ, après la consécration, dans la divine Eucharistie. L'impanation se nomme aussi *consubstantiation* (*Voy.* ce mot). Les calvinistes ont beaucoup écrit contre l'impanation; ils ont prouvé que si Jésus-Christ est réellement, corporellement et substantiellement présent dans

l'Eucharistie, il faut nécessairement reconnaître qu'il y est par la transsubstantiation; que deux substances ne peuvent être ensemble sous les mêmes accidents; que, s'il faut absolument admettre un miracle, il est plus naturel de s'en tenir à celui des catholiques qu'à celui des luthériens, attendu que Jésus-Christ n'a pas dit : *Dans ceci, sous ceci, avec ceci est mon corps et mon sang*. Mais, de son côté, Luther répondait que les paroles de Jésus-Christ emportaient dans leur sens littéral une présence réelle, corporelle et substantielle, puisque Jésus-Christ n'a pas dit : *Ceci est la figure de mon corps et de mon sang;* mais *ceci est mon corps et mon sang*. Il faut en convenir, si les catholiques avaient besoin d'une preuve en faveur de leur sentiment, ils en trouveraient une assez plausible dans cette dispute des luthériens et des calvinistes. *Voy.* l'art. précéd.

IMPASSIBILITÉ, qualité de ce qui est exempt de souffrance. Dieu est impassible par sa nature; les anges et les saints sont impassibles par grâce et par privilége.

IMPECCABILITÉ, état de celui qui ne peut pécher. Dieu est impeccable par sa nature; Jésus-Christ même, en tant qu'homme, est impeccable à cause de l'union hypostatique. Les bienheureux le sont parce qu'ils voient Dieu face à face, et les saints qui seraient confirmés en grâce sur la terre auraient aussi l'impeccabilité, ou plutôt l'impeccance, par l'effet de la grâce qui les confirmerait. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

IMPECCABLE, celui qui ne peut pas pécher. *Voy.* l'art. précéd.

IMPECCABLES, nom donné à quelques hérétiques, tels que les Gnostiques, les Priscillianistes et les Messaliens, qui croyaient ne pouvoir plus pécher.

I. **IMPÉNITENCE**, endurcissement qui empêche le pécheur de se convertir. Le pécheur qui attend jusqu'au dernier moment pour effacer par un seul instant de pénitence les crimes d'une vie entière, doit craindre que Dieu ne rejette alors sa prière. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, où on trouve d'excellentes réflexions sur les pécheurs impénitents. L'*Encyclop. cathol.*

II. **IMPÉNITENCE FINALE**; c'est celle dans laquelle on meurt. Il n'y a que ce péché qui soit irrémissible. *Voy.* l'*Encyclop. cathol.*

IMPERFECTION, défaut de l'âme qui vient de ce que l'appétit sensitif n'est pas parfaitement assujetti à l'entendement et à la volonté, et que, malgré elle ou sans elle, il s'émeut soit par quelque mouvement de passion, soit en prévenant le jugement de l'esprit ou le consentement de la volonté. Ces imperfections ne sont point des péchés parce qu'elles ne sont pas volontaires, et qu'il n'y a pas de péché sans volonté. Cependant saint Thomas dit qu'il y a des mouvements involontaires qui sont péchés véniels, parce que, pouvant les prévenir, on ne les prévient pas ou qu'on néglige de les repousser. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 161, art. 5 *in corp.* Pontas, au mot CONFESSION, cas 27. ABSOLUTION, cas 10.

IMPÉTRABLE, se dit d'un bénéfice ou d'une grâce que l'on peut obtenir.

IMPÉTRANT, celui qui a obtenu du Pape ce qu'il lui a demandé, principalement un bénéfice vacant par dévolut ou par résignation.

IMPÉTRATION, demande fondée par une supplication suivie de son effet; ce qui peut se dire de toutes les provisions qui émanent du pape.

IMPIÉTÉ, terme générique qui signifie toute injure faite à Dieu. Dans un sens vague, il se prend pour la mauvaise disposition du cœur qui n'a pas de religion, ni aucun sentiment des choses du ciel, qui est honteusement asservi à des passions, et qui s'en glorifie. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

IMPLICITE. *Voy.* EXPLICITE.

IMPOSER, mot dérivé du latin *imponere*, dont saint Benoît s'est servi dans sa Règle. Les uns l'ont expliqué par *incipere*, et les autres, par *pronuntiare*. Quoi qu'il en soit, *imposer une antienne*, c'est la chanter seul; *imposer un psaume*, c'est le commencer, ce qui arrive lorsqu'un seul chante la moitié du premier verset, qui est continué par les autres. *Voy.* D. Joseph Mége, *Comment. sur la Règle de Saint-Benoît.*

IMPOSITION DES MAINS, cérémonie fort usitée chez les Juifs et chez les chrétiens; les premiers imposaient les mains : 1° à ceux pour lesquels ils priaient; 2° aux juges et aux magistrats en les établissant; 3° aux prêtres et aux ministres sacrés en les ordonnant, et en les offrant au Seigneur; 4° sur les hosties qu'ils présentaient au tabernacle pour le péché; 5° les témoins imposaient les mains sur la tête de la personne accusée, comme pour marquer qu'ils se déchargeaient sur elle de son sang. Jésus-Christ imposait les mains aux enfants qu'on lui présentait, et il les bénissait. Les apôtres donnaient le Saint-Esprit aux baptisés en leur imposant les mains. L'imposition des mains est la forme essentielle du sacrement de l'Ordre. *Voy.* Exode, XXIX, 10, 15, 19. Lévit., I, 3, 4. Nombr., XXVII, 18-23. Matth., IX, 18; XIX, 15. Actes, VIII, 14-17; XIX, 5, 6; XX, 28. I Timoth., IV, 14. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IMPÔT (*Tributum, vectigal*), charge qu'on impose sur le peuple et les denrées pour subvenir aux besoins de l'État. Cette loi n'est pas seulement pénale, mais elle est morale, et oblige en conscience. *Voy.* Rom., XIII, 5-7.

IMPRÉCATION (*Imprecatio, execratio*), malédiction, souhait que l'on fait afin qu'il arrive du mal à quelqu'un. Le verbe latin *imprecor* se prend quelquefois, dans l'Écriture, pour les bons souhaits et les vœux favorables (Genèse, XXIV, 60. II Paralip., XXIII, 11), mais le plus souvent pour les mauvais. Les imprécations répandues dans les Livres saints ne doivent pas toujours se prendre au pied de la lettre; elles expriment le plus ordinairement ou la simple prédiction des choses qui doivent arriver; ou des souhaits tendant à la conversion des méchants, par le moyen des châtiments et des afflictions salutaires qu'on désire pour eux; ou le zèle pour la justice divine contre les pécheurs endurcis; ou l'horreur de la méchanceté des méchants, et non la haine des méchants eux-mêmes. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., *quæst.* 83, art. 8, ad 1. Bergier, *Diction. de théol. Compar.* MALÉDICTION.

IMPRESCRIPTIBLE, ce qui n'est pas sujet à prescription. *Voy.* PRESCRIPTION.

IMPRIMERIE, art qui, selon l'opinion la plus commune, a été inventé par Gutenberg, citoyen de Mayence, qui le mit à exécution avec le concours de Faust, et avec l'aide de P. Schœffer. On ne sait pas au juste quel est le premier ouvrage que l'on a imprimé; le plus ancien que l'on connaisse est un *Psautier* latin, in-4°, de l'an 1457; le second est le *Rational* de G. Durand, in-fol., de l'an 1459; le troisième est le *Catholicon*, de l'an 1460, et le quatrième est la *Bible*, de l'an 1462. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

IMPROPÈRE, nom d'une chapelle de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem; elle est située à quelques degrés au-dessus du lieu où la croix de Jésus-Christ fut trouvée, du temps de Constantin. On y voit une colonne de deux pieds, sur laquelle on dit que Jésus-Christ était assis pendant que les soldats l'insultaient.

IMPUBÈRES; ce sont ceux qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, qui est de quatorze ans accomplis pour les garçons, et de douze ans pour les filles. Un mariage contracté avant cet âge est nul: 1° de droit naturel, parce qu'un impubère n'a pas la connaissance suffisante et nécessaire pour consentir à un engagement indissoluble; 2° par le droit canon, à cause de la faiblesse de l'âge, qui ne permet pas de remplir les devoirs du mariage. L'Église accorde cependant une dispense aux impubères quand elle juge qu'ils ont une connaissance suffisante. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

IMPUDICITÉ; c'est l'amour des voluptés sensuelles contraires à la pudeur et à la chasteté. Il n'est pas de religion qui condamne cette passion avec plus de sévérité que le christianisme; et l'on sent la nécessité de cette rigueur lorsqu'on se rappelle que les païens l'ont divinisée sous le nom de Vénus, et qu'ils s'y livraient, dans certaines occasions, par motif de religion. Le tableau que saint Paul a tracé des déréglements auxquels se sont abandonnés même les philosophes, inspire la plus vive horreur à toute âme honnête. Ce hideux tableau n'est que trop confirmé par les auteurs profanes. Jésus-Christ, en condamnant non-seulement les actions, mais les désirs et les pensées contraires à la pudeur, a porté le remède à la racine du mal. *Voy.* Matth., v, 28. Rom., I, 16.

IMPUDIQUE désigne non-seulement les personnes qui font des actions contraires à la chasteté, mais encore tout ce qui blesse cette vertu dans les actions ou dans les discours.

I. **IMPUISSANCE**, défaut de pouvoir pour faire une chose. Il y en a de deux sortes : l'impuissance physique et l'impuissance morale; la première est le défaut d'un principe physique, nécessaire pour agir, qui manque absolument ou qui n'a pas sa liberté d'action; la seconde est une grande difficulté d'agir qui vient d'une forte habitude contraire, d'une passion violente, d'un grand penchant, etc.

II. **IMPUISSANCE**. *Voy.* EMPÊCHEMENTS, n° II, 4°.

I. **IMPUR**, dans le sens propre, se disait, chez les Hébreux : 1° des animaux qu'on ne pouvait ni manger ni offrir en sacrifice; 2° des personnes qui contractent quelque impureté légale. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. II, p. 237, 258, et *Compar.* IMPURETÉ, n° II.

II. **IMPUR**, pris figurément, signifie *impudique*, mais il se dit plutôt des choses que des personnes.

I. **IMPURETÉ**; pris figurément, ce mot est synonyme d'impudicité. *Voy.* IMPUDICITÉ.

II. **IMPURETÉ LÉGALE**, nom donné par les Juifs à certaines souillures extérieures et corporelles qui se contractaient en faisant les choses que la loi soumettait à ces sortes d'impuretés. Les unes étaient volontaires, comme l'attouchement d'un mort ou d'un animal impur, ou des choses saintes par celui qui n'était pas pur, ou qui n'était pas prêtre; les autres étaient involontaires, comme lorsqu'on touchait par mégarde des os ou un tombeau, ou quand on était atteint d'une maladie qui souillait, telle que la lèpre, etc. La plupart des souillures légales se purifiaient par le bain, et ne duraient que jusqu'au soir; quelques-unes s'expiaient par des sacrifices. Il y avait des impuretés, comme la lèpre, qui excluaient du commerce du monde et des villes; d'autres qui excluaient de l'usage des choses saintes, comme l'attouchement involontaire d'un animal impur; et d'autres qui séparaient la personne de ses proches, dans sa propre maison, comme les femmes nouvellement accouchées. *Voy.* Lévitique, XI, 24-43; XII, 2-5; XIII, 14; XV, 2, 4, 16, 18, 25; XVI, 19; XXII, 4. Nombres, V, 2; XIX, 10, 11, 12, 14, 20. Deutéronome, XXII, 10. Dom Calmet, *Diction. de la Bible*, au mot IMPUR. J.-B. Glaire, *Introd.*, etc., tom. II, p. 237, 258. Bergier, qui, dans son *Diotion. de théol.*, prouve la grande sagesse de la législation mosaïque relative à l'impureté légale.

IMPUTATION; ce terme, dont l'usage est très-fréquent chez les théologiens, se dit du péché et de la justice. Ainsi les théologiens enseignent que l'*imputation* du péché d'Adam est faite à sa postérité, puisque, par sa chute, tous ses enfants sont devenus criminels aux yeux de Dieu, et qu'ils portent tous la peine de ce premier crime. Mais, remarquons-le bien, il n'y a rien d'injuste dans cette conduite de Dieu à l'égard du genre humain; nous croyons l'avoir démontré à l'art. PÉCHÉ ORIGINEL. Les protestants prétendent que le pécheur est justifié par l'imputation qui lui est faite de la justice de Jésus-Christ, et que cette imputation se fait par la foi, par laquelle il croit fermement que les mérites de Jésus-Christ lui deviennent propres et personnels; par conséquent ils n'admettent dans le pécheur réconcilié avec Dieu qu'une justice extrinsèque, qui ne le rend pas formellement et intérieurement juste, mais qui le fait réputer tel; qui cache ses péchés, mais qui ne les efface pas. Cette doctrine est uniquement fondée sur une fausse interprétation que Luther a faite des passages dans lesquels saint Paul dit que la foi d'Abraham *lui fut réputée à justice*, et qu'il en est de même de la foi de ceux qui croient en Jésus-Christ (Rom., IV, 3, 24, etc.), et elle l'a porté à conclure, contre le sentiment unanime des catholiques, que le repentir de nos péchés, l'aveu que nous en faisons, la résolution de nous corriger, et de satisfaire à la justice divine par de bonnes œuvres, ne sont nullement nécessaires à la justification, et n'y entrent pour rien; que les sacrements n'y contribuent pas davantage; que, malgré tous les crimes possibles, un pécheur ne cesse pas d'être réputé juste aux yeux de Dieu dès qu'il se persuade que la justice de Jésus-Christ lui est imputée; de là est né le dogme absurde et pernicieux de l'inamissibilité de la justice. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* INAMISSIBILITÉ. JUSTIFICATION.

INACTION, dans le langage des mystiques, signifie une privation de mouvement, une espèce d'anéantissement de toutes les facultés de l'âme par lequel on ferme la porte à tous les objets extérieurs, une extase dans laquelle Dieu parle immédiatement au cœur de ses serviteurs. Cet état d'inaction est, selon les mystiques, le plus propre à recevoir les lumières du Saint-Esprit. Dans ce repos et cet assoupissement de l'âme, Dieu, disent-ils, lui communique des grâces sublimes et ineffables. Quelques-uns cependant ne font pas consister l'inaction dans une suspension générale de tout sentiment; ils entendent seulement que l'âme ne se livre pas à des méditations stériles, ni

aux vaines spéculations de la raison, mais qu'elle demande en général ce qui peut plaire à Dieu sans rien déterminer, et sans former aucun désir particulier. Cette dernière doctrine est celle des anciens mystiques; la première est celle des quiétistes. *Compar.* EXTASE.

INALIÉNABLE. On appelle ainsi une chose dont la propriété ne peut valablement être transportée à une autre personne. Les biens d'Église ne peuvent être aliénés sans une nécessité ou une utilité évidente. *Voy.* ALIÉNATION DES BIENS D'ÉGLISE.

INAMISSIBILITÉ, INAMISSIBLE. Un point capital de la doctrine des calvinistes, c'est l'inamissibilité de la grâce; ils soutiennent, en effet, qu'un homme qui l'a une fois reçue ne peut plus la perdre. Ainsi, dans leur sentiment, dès qu'un fidèle est justifié par la foi en Jésus-Christ, c'est-à-dire croit fermement que la justice de Jésus-Christ lui est imputée, il ne peut plus déchoir de cet état, lors même qu'il tombe dans des crimes graves, tels que l'adultère, le meurtre, le vol, etc.; sa justice est inamissible. Il n'a pas été difficile aux théologiens catholiques de démontrer la fausseté, l'impiété, et les pernicieuses conséquences de cette doctrine. *Voy.* Bossuet, *Hist. des Variations*, l. XIV, n. 71 et suiv. Arnaud, *Le Renversement de la morale de Jésus-Christ par les erreurs des calvinistes touchant la justification*, et *Compar.* IMPUTATION.

INAMOVIBILITÉ. L'inamovibilité, dans le clergé, est la stabilité des prêtres dans les paroisses où ils ont été canoniquement institués; c'est l'idée qu'en donne le droit canon : *In Ecclesia quilibet titulatus est, in ea perseveret* (*can.* II, *dist.* 70). Un bénéfice doit être conféré pour toujours, et non à temps. (*C. Præcepta, dist.* LV; *C. Satis perversum, dist.* LVI.) La question de l'inamovibilité, question d'une grande importance, est fort agitée aujourd'hui. On comprend aisément que les limites qui nous sont imposées dans ce *Dictionnaire* ne nous permettent pas d'y entrer; nous nous bornerons donc à renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux de droit canon, et particulièrement au *Cours alphabét. de droit canon.* de l'abbé André, qui l'a traitée en sept paragraphes, dont les titres sont : I. *Origine et histoire de* L'INAMOVIBILITÉ; II. INAMOVIBILITÉ. *Jugements canoniques;* III. *Inconvénients de* L'INAMOVIBILITÉ *civile;* IV *Nécessité de rétablir* L'INAMOVIBILITÉ *canonique;* V *Réponses aux objections faites contre* L'INAMOVIBILITÉ; VI. *Observations de quelques évêques sur* L'INAMOVIBILITÉ; VII. *Décision de Rome sur* L'INAMOVIBILITÉ. Cette décision est une réponse de Grégoire XVI à l'évêque de Liége, qui avait demandé si l'inamovibilité des succursalistes, introduite en Belgique après le concordat de 1801, était en vigueur, et obligeait en conscience. Voici cette réponse : *Ex audientia Sanctissimi, die prima* 1815. *Sanctissimus Dominus noster, universæ rei de qua in precibus, ratione mature perpensa, gravibusque ex causis animum suum moventibus, referente infra scripto cardinali Sacræ Congregationis Concilii præfecto, benigne annuit, ut in regimine ecclesiarum succursalium, de quibus agitur, nulla immutatio fiat, donec aliter a Sancta Apostolica Sede statutum fuerit.*

(*Sign.*) P. card. POLIDORIUS, *Præf.*
A. TOMASSELLI, *Sub-Secret.*

INAUGURATION (*Inauguratio*), cérémonie qu'on fait au sacre d'un empereur, d'un roi ou d'un prélat. On l'appelle ainsi, à l'imitation des cérémonies que faisaient les Romains lorsqu'ils entraient dans le collége des augures.

INCAMÉRATION (*Incameratio*), terme de la chancellerie apostolique qui désigne l'union de quelque terre, droit ou revenu au domaine du Pape.

INCAPABLES, en matière de bénéfices, sont ceux qui n'ont pas les capacités requises pour les posséder. Les canonistes qui ont écrit en latin emploient le plus souvent *inhabiles* au lieu de *incapables*. Or les incapables sont ceux qui n'ont pas un titre légitime au moins coloré, ceux qui n'ont pas l'âge requis, ceux qui sont sous l'administration et la curatelle d'un autre, le clerc marié, le non-tonsuré ou le laïque, le bigame, l'hérétique, le schismatique, le simoniaque, le criminel de lèse-majesté, le sacrilége, l'exilé, le faussaire, l'excommunié, l'apostat, le sodomite, l'homicide, les irréguliers en général, les religieux mendiants, les religieux quelconques pour un bénéfice séculier, et les clercs séculiers pour un bénéfice régulier, etc. *Voy.* Richard et Giraud, qui donnent une liste bien plus complète des personnes incapables.

INCAPACITÉ est, en matière bénéficiale, un défaut ou une privation des dispositions et qualités requises pour être pourvu de bénéfices. Il y en a de deux sortes : les unes rendent la provision du bénéfice nulle dans son principe; telles sont : le défaut de dispense d'âge pour un mineur, de légitimation pour un bâtard, de naturalisation pour un étranger, etc.; les autres annulent les provisions qui étaient valables dans leur commencement; telles sont : les crimes qui rendent le bénéfice impétrable, ou qui le font vaquer de plein droit, ou qui font tomber le bénéficier dans l'irrégularité. L'incapacité est imprescriptible, et la longue possession ne rend pas habile un incapable. *Voy.* Richard et Giraud, et *Compar.* INCAPABLES.

I. INCARNATION, union hypostatique ou personnelle de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Verbe, dont il résulte un seul Christ. L'Incarnation est un article de foi contenu dans les Symboles des apôtres, de Nicée et de saint Athanase. C'est un mystère qui n'a point de connexion nécessaire avec les effets de la nature. La vérité de l'Incarnation se prouve : 1° contre les Juifs, par l'accomplissement des prophéties sur la venue du Messie; 2° contre les Gentils, par les miracles authentiques opérés en sa faveur, et par l'établissement de la religion chrétienne, qui est fondée principalement sur l'accomplissement de ce mystère. L'Incarnation n'était pas absolument nécessaire; mais elle était d'une nécessité de convenance, parce qu'il était digne de la miséricorde de Dieu que l'homme fût racheté de manière à être pleinement justifié. Or, rien de plus convenable à cette fin que l'incarnation du Verbe, dans laquelle éclatent merveilleusement : 1° la *charité* infinie de Dieu pour les hommes, puisqu'il n'épargne pas même son Fils, qu'il livra pour eux; 2° sa *sagesse*, en ce qu'étant invisible de sa nature, il s'est rendu visible par l'incarnation, s'est proportionné à notre faiblesse, s'est rendu notre modèle, nous a élevés par les choses sensibles aux choses spirituelles; 3° sa *justice*, car il n'y avait qu'un Dieu-homme qui pût pleinement satisfaire pour les péchés des hommes. — La gloire de Dieu a été la fin principale de l'Incarnation. Le salut de l'homme et sa réconciliation avec Dieu en ont été la fin prochaine. Il était libre au Verbe divin de s'unir à telle nature qu'il eût voulu; mais il a choisi la nature humaine, parce que, dit saint Léon, il fallait que le démon fût vaincu dans cette nature qu'il avait lui-même vaincue. Le Verbe, en s'incarnant, a pris un corps vé-

ritable, et non fantastique; un corps semblable au nôtre, avec toutes les misères humaines, excepté le péché, et avec les faiblesses innocentes de la nature. D'où il suit que Jésus-Christ a voulu souffrir dans son corps, et éprouver les sentiments de tristesse, de crainte, d'indignation, etc. Ce corps a été formé dans le sein de la Vierge, du plus pur de son sang, par l'opération du Saint-Esprit, comme le chante l'Église. Le Verbe, en s'incarnant, a pris aussi une âme humaine, et conséquemment un entendement humain, puisqu'il s'est uni à la nature humaine, qui est composée d'un corps et d'une âme. Il était bien juste qu'un événement aussi important pour le monde entier, et dont toutes les nations ont pu avoir quelque connaissance, servît d'époque pour compter les années. Aussi, depuis plusieurs siècles les chrétiens ont-ils introduit l'usage de supputer les temps et de les dater de l'*Incarnation*, quoiqu'on entende ici par ce mot la naissance de Jésus-Christ. *Voy.*, outre le *Traité de l'Incarnation* dans les théologiens, Richard et Giraud, qui, dans seize paragraphes, traitent les questions principales qui se rattachent au mystère de l'Incarnation. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, donne, comme Richard et Giraud, un aperçu historique des erreurs touchant l'Incarnation. L'*Encyclop. cathol.*

II. **INCARNATION**, terme de liturgie. C'est la première des parties de l'hostie que le prêtre divise à la messe, selon le rit mozarabique.

INCARNATUS (Fabius), écrivain du XVIIe siècle, a laissé : *Le Scrutin sacerdotal,* ou *la Manière d'examiner dans la visite et dans l'ordination;* Venise, 1602.

INCENDENS, c'est-à-dire *incendiaire*, qu'on lit dans la Vulgate (I Paralip., IV, 22), est la traduction latine du mot hébreu *Sçaraph,* nom propre d'un des descendants de Juda.

INCENDIAIRE, INCENDIE, celui qui commet volontairement un incendie. L'ancien droit canon condamnait l'incendiaire non-seulement aux dommages et intérêts, mais encore à la pénitence publique. Celui qui avait incendié des bâtiments ordinaires ou des récoltes devait d'abord dédommager de la perte et faire trois années de pénitence; mais la pénitence de l'incendiaire d'une église était de quinze années. D'après le droit canon moins ancien, l'incendiaire de bâtiments ordinaires doit être excommunié, mais seulement *ferendæ sententiæ*, c'est-à-dire après un jugement, tandis que l'incendiaire d'une église, d'un cimetière ou d'un bâtiment qui n'en est éloigné que de trente pas, est excommunié *ipso facto.* S'il est traduit en justice, le Pape seul peut le relever de l'excommunication, et il faut qu'après avoir dédommagé il prête serment de s'amender. L'incendiaire impénitent était privé de la sépulture ecclésiastique. On n'encourt pas l'excommunication quand on a incendié seulement par imprudence; il faut seulement payer les dommages, et encore on n'y est obligé qu'après la sentence du juge. *Voy.* L. Ferraris, qui, dans sa *Prompta Biblioth.*, traite la matière fort au long. Le *Diction. de la théol. cathol.*

INCENDIE ou **EMBRASEMENT** (*Incendium, incensio*), nom donné au lieu où campèrent les Hébreux après leur départ de Sinaï, parce que Dieu, irrité de ce qu'ils se plaignaient qu'ils ne mangeaient pas de viande, envoya contre eux un feu qui en dévora un grand nombre. *Voy.* Nombres, XI, 3.

INCESIN (Martin de Sainte-Marie), feuillant, né à Paris, a publié : 1° *Le Livre découvert*, ou *Les premiers Éléments de la Bible;* Paris, 1673; — 2° *Table générale de la doctrine de saint Thomas;* ibid., 1679; — 3° *Table du droit canonique et civil;* ibid., 1684.

INCESTE (*Incestus*), crime qui se commet par le commerce charnel entre personnes qui sont parentes ou alliées jusqu'au degré prohibé par l'Église, qui est le quatrième inclusivement. Ce crime est plus ou moins grave, selon que le degré de consanguinité ou d'affinité est plus ou moins éloigné. On en distingue de deux sortes : l'*inceste spirituel* et l'*inceste légal.* Le premier est le crime commis de la même manière entre des personnes qui ont une alliance spirituelle par le sacrement de Baptême et de Confirmation; le second est le crime commis entre personnes alliées par la parenté légale, c'est-à-dire par la parenté de l'adoption, comme entre celui qui a adopté et celle qui a été adoptée. *Voy.* Collet, *Moral.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

I. **INCESTUEUX**, coupable d'inceste. *Voy.* INCESTE.

II. **INCESTUEUX**, nom donné à quelques écrivains qui firent du bruit en Italie vers 1063. Les jurisconsultes de Ravenne, consultés par les Florentins sur les degrés de consanguinité qui empêchent le mariage, répondirent que la septième génération marquée par les canons devait se prendre des deux côtés joints ensemble, en sorte que l'on comptât quatre générations d'un côté seulement, et trois de l'autre. Ils prétendaient prouver cette opinion par un endroit du *Code Justinien,* où il est dit que l'on peut épouser la petite-fille de son frère et de sa sœur, quoiqu'elle soit au quatrième degré. De là ils concluaient : Si la petite-fille de mon frère est à mon égard au quatrième degré, elle est au cinquième pour mon fils, au sixième pour mon petit-fils, et au septième pour mon arrière-petit-fils. Mais c'était une erreur. Il est évident que la petite-fille de mon frère n'est à mon égard qu'au troisième degré. Le B. Pierre Damien écrivit contre l'erreur de ces jurisconsultes. Alexandre II la condamna dans un concile tenu à Rome l'an 1065, et lança l'excommunication contre ceux qui oseraient contracter mariage dans les degrés prohibés par les canons. *Voy.* le *Diction. des conciles.* Bergier, *Diction. de théol.*

INCHIN (Gabriel d'), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, vivait au XVIIe siècle. Il a donné : 1° *Prédications des quatre dernières fins de l'homme*, en latin; Cologne, 1609; en italien, Venise, 1601; — 2° des *Sermons*, intitulés : *Chemins du ciel*, en français; Paris, 1606; en latin, Cologne, 1649.

INCHOFER (Melchior), jésuite, né à Vienne, en Autriche, l'an 1584, mort en 1648, professa la théologie et les mathématiques à Messine, et dirigea à Macerata le collége de son Ordre. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Epistola B. Virginis ad Messanenses Conjectatio;* Viterbe, 1632, in-fol.; — 2° *Tractatus syllepticus, in quo quid de terræ solisque motu vel elatione secundum Sacram Scripturam sentiendum ostenditur;* Rome, 1633, in-4°; — 3° *Historia sacræ latinitatis, hoc est de variis linguæ latinæ mysteriis;* Messine, 1635; Munich, 1638, in-8°; — 4° *Annales ecclesiastici regni Hungariæ;* Rome, 1644, in-fol. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* L. Allatius, *Apes urbanæ.* Nicéron, *Mémoires,* tom. XXXV. Chauffepié, *Nouv. Diction. histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

INCLINATIONS, mouvements du corps quand il se baisse. Les rubriques prescrivent plusieurs sortes d'inclinations pendant la messe et le service divin.

INCOMPATIBILITÉ se dit, en matière bénéficiale, de l'opposition de deux bénéfices, qui fait qu'on ne peut les posséder légitimement ensemble. L'incompatibilité des bénéfices se prend de trois endroits : 1° de ce qu'ils sont situés dans des lieux différents où ils obligent de résider; 2° de ce qu'étant dans le même lieu ils obligent à des fonctions différentes, qu'il faut faire à la même heure; 3° de ce que chacun oblige à la même action le même jour, comme deux prébendes sacerdotales chargées chacune d'une messe. Le premier canon, qui, dans la défense de tenir plusieurs bénéfices incompatibles, mentionne expressément ceux qui sont dans une même église, est tiré du XXIXe chapitre du concile de Latran, tenu en 1215, sous Innocent III; il est rapporté dans les Décrétales *de Præb.*, c. XXVIII. *Voy.* Gibert, *Instit. eccl. et benef.*, p. 709. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon. Compar.* BÉNÉFICE.

INCONTINENCE, vice opposé à la continence. *Voy.* LUXURE.

INCORPOREL. Plusieurs critiques protestants ont affecté de remarquer que chez les anciens les mots *spirituel, immatériel, incorporel,* ne signifiaient pas, comme chez nous, un être absolument privé de corps, mais seulement une substance non revêtue d'un corps grossier et dont les parties fussent séparables, une substance active, formée d'une matière très-subtile, et dont les parties étaient inséparables; ce qui rendrait cette matière impérissable. Ces mêmes critiques en ont conclu que les Pères de l'Église n'avaient pas des idées plus justes de la parfaite spiritualité que les philosophes païens, et que conséquemment les Pères ont conçu Dieu, les anges et les âmes humaines, comme des corps très-subtils, et non comme de purs esprits. Mais cette comparaison des anciens philosophes et des Pères de l'Église est entièrement fausse, comme l'a montré Bergier dans son *Diction. de théol.*

INCORRUPTIBLES ou **INCORRUPTICOLES**, nom donné à une sorte d'Eutychiens, qui disaient que le corps de Jésus-Christ était incorruptible et exempt de changement, d'altération, de toute passion naturelle, comme la faim, la soif, la joie, la tristesse, etc. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 166.

INCRÉDULES. Ce sont de prétendus philosophes ou littérateurs, qui font profession de ne pas croire à la religion, qui l'attaquent par leurs discours et par leurs écrits, et qui s'efforçent de communiquer aux autres les erreurs dont ils sont prévenus. On imagine, sans doute, qu'ils ont fouillé dans tous les monuments de l'antiquité, qu'ils ont fait de nouvelles découvertes, qu'ils ont trouvé des objections dont on n'avait jamais entendu parler : il n'en est rien. Ce sont de vils plagiaires, qui ne font que se copier les uns les autres et répéter les mêmes choses. Pour attaquer la religion en général et les premières vérités, ils ont emprunté les principes et les objections des épicuriens, des pyrrhoniens, des cyniques, des académies rigides et des cyrénaïques : c'est une doctrine renouvelée des Grecs; mais ils n'ont pas daigné examiner les raisons par lesquelles Platon, Socrate, Cicéron, Plutarque et d'autres anciens ont réfuté toutes ces visions. Contre l'Ancien Testament et la religion juive, ils ont rajeuni les difficultés des Marcionites, des Manichéens, de Celse, de Julien, de Porphyre, des philosophes du IIIe et du IVe siècle. On retrouve ces difficultés dans Origène, Tertullien, saint Cyrille, saint Augustin et les autres Pères de l'Église; mais les incrédules ont laissé de côté les réponses de ces savants docteurs, ils n'ont copié que les objections. Lorsqu'ils ont voulu combattre le christianisme, ils ont puisé dans les livres des juifs et des mahométans; ils ont extrait les reproches de tous les hérétiques, surtout des controversistes protestants et sociniens; mais ils n'ont pas dit un mot des raisons et des preuves que leur ont opposées les théologiens catholiques. Ils nous accusent d'être crédules, dominés par les préjugés, asservis à l'autorité de nos maîtres et de nos aïeux; nous leur prouvons qu'ils sont plus *crédules* que nous. Ils sont forcés de reconnaître que la plupart d'entre eux renoncent à la religion pour satisfaire leurs passions, par vanité et sur *parole;* que très-peu sont en état d'approfondir une question, de sentir la force ou la faiblesse d'un argument. Ce n'est donc pas la raison, mais l'autorité qui les détermine. Le manque de fixité des incrédules et le peu d'accord qui existe entre eux empêchera toujours les esprits raisonnables d'avoir en eux la moindre confiance. En effet, il n'y en a pas deux qui pensent de même; pas un seul n'a été constant dans l'opinion qu'il avait embrassée d'abord. L'un tâche de soutenir les débris chancelants du déisme, l'autre professe le matérialisme sans détour; quelques-uns biaisent entre ces deux hypothèses, soutiennent tantôt l'une, tantôt l'autre, ne savent de quel principe partir, ni où ils doivent s'arrêter. Ce que l'un établit, l'autre le détruit; ils ne se réunissent que dans un seul point, dans une haine aveugle contre le christianisme, et surtout contre le catholicisme. Ce n'est pas tout, ils accusent les prêtres de ne pas croire à la religion, et de ne la défendre que par intérêt; mais ils les accusent surtout d'être intolérants. Malheureusement pour eux, et heureusement pour les catholiques, l'expérience de tous les jours démontre aux yeux mêmes des moins clairvoyants que leurs accusations, dont aucune n'atteint leurs adversaires, retombent sur eux-mêmes de tout leur poids. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, fournit les preuves de toutes nos assertions.

INCRÉDULITÉ, profession de ne pas croire à la religion. *Compar.* l'art. précéd., et *Voy.* les nouvelles réflexions faites par Bergier, à ce même mot INCRÉDULITÉ, et les considérations, quoique parfois obscures, du Dr Hagemann, dans le *Diction. de la théol. cathol.*

INDAGINE (Jean de). *Voy.* JEAN DE HAGEN.

I. INDE, INDIENS. Quelques écrivains européens, sans aller aussi loin que les Indiens, qui donnent à leur nation une existence de plusieurs millions de siècles, n'ont pas craint cependant de reculer l'origine de ce peuple bien au delà de l'époque assignée par Moïse à la création du monde, se fondant pour cela sur les monuments chronologiques et astronomiques de l'Inde. Nous ne saurions admettre la prétention de ces écrivains, quoique infiniment plus bornée que celle des Indous. Et d'abord, au milieu de cette multitude innombrable de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstraite que les brahmanes possèdent, on ne trouve rien qui puisse nous instruire avec ordre et quelque apparence de certitude sur l'origine de leur nation et les vicissitudes de leur société. Ainsi on ne saurait en tirer rien qui puisse donner un démenti for-

mel à la chronologie cosmogonique de Moïse. Auguste-Guillaume de Schlegel, un des indianistes les plus distingués et en même temps un des plus grands admirateurs de la littérature indienne, avoue que *cette littérature si riche et si variée offre pourtant une grande lacune, celle d'annales régulières d'une date fort ancienne, d'une histoire*, au point que le savant indianiste en est réduit à former le vœu que *des Européens comblent ce vide, en faisant, autant que cela est encore possible, l'Histoire de l'Inde.* Mais William Jones, indianiste non moins distingué, ne laisse aucun espoir qu'on puisse jamais former un système d'histoire chez les Indous, parce qu'un sujet si obscur par lui-même le devient encore davantage par les nuages de fictions dont l'ont entouré les brahmanes, qui par orgueil ont voulu se donner à dessein une antiquité mensongère. Wilson avoue que dans le système de géographie, de chronologie et d'histoire de ce peuple, il n'y a qu'une absurdité monstrueuse. Nous pourrions multiplier les témoignages de ce genre. On ne doit donc pas être surpris de voir le savant Klaproth placer le commencement de la véritable chronologie indienne dans le XII[e] siècle de notre ère. Quant aux monuments astronomiques, nous croyons rendre service à la mémoire de Bailly en gardant un profond silence sur ses hypothèses aussi étranges qu'erronées relativement à l'astronomie des Indiens. Lalande et Laplace en ont déjà fait justice. Nous nous bornerons donc, pour prouver notre thèse, à reproduire le sentiment de Laplace, qui est peut-être la plus grande autorité en cette matière : « Les tables indiennes, dit donc ce savant astronome, supposent une astronomie assez avancée; mais tout porte à croire qu'elles ne sont pas d'une haute antiquité. Ici je m'éloigne avec peine de l'opinion d'un illustre et malheureux ami (Bailly, qui périt sur l'échafaud en 93)... L'ensemble de ces tables, et surtout l'impossibilité de la conjonction générale qu'elles supposent, prouvent qu'elles ont été construites ou du moins rectifiées dans des temps modernes. » Ce court exposé suffit sans doute pour prouver que les divers monuments chronologiques et astronomiques des Indiens n'ont rien qui puisse donner un démenti fondé au récit de Moïse touchant l'âge de notre globe. *Voy.* Aug. Guil. de Schlegel, *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques*, etc., p. 23; Paris, 1832. Will. Jones, *Asiat. Researches*, tom. II, p. 145. Wilson, *ibid.*, tom. V, p. 241-296. J. Klaproth, *Mémoires relatifs à l'Asie*, p. 412. Jérôme Lalande, *Bibliogr. astronomique*, p. 601; Paris, an XI (1803). Laplace, *Exposition du système du monde*, p. 364, 365, 367, 368. J.-B. Glaire, *Les Livres saints vengés*, tom. I, p. 167 et suiv., où la question est traitée avec de certains développements.

II. **INDE**, quatorzième province du diocèse des Chaldéens. L'apôtre saint Thomas y a prêché l'Évangile et y a fondé des églises, ainsi que nous l'apprend saint Jérôme dans son Catalogue des écrivains ecclésiastiques; et saint Jean Chrysostome dit que saint Thomas parcourut toutes les régions d'Asie peu éloignées des Indes et qui sont contiguës à la Perse. Dès la fin du III[e] siècle, les peuples du Malabar se vantaient d'avoir reçu la foi de saint Thomas. Le premier métropolitain des Indes fut Xabro-Prould, qui siégeait en 880. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 1273. Richard et Giraud. Les *Lettres édifiantes et curieuses* publiées par les Jésuites. Orlandini, *Hist. Societ. Jesu.* Tarricus, *Thesaur. rer. Indicar.* Bartoli, *Hist. Asiat. Soc. Jesu.* Catrou, *Hist. génér. de l'empire du Mogol.* Paulin de Saint-Barthélemy, *India Orient. Christ.* Bertrand, *Mission du Maduré.* Raulinus, *Hist. eccles. Malabarensis.* Assemani, *Biblioth. Orient.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. INDES (MISSIONS CHRÉTIENNES DANS LES). Nous ne citerons pas l'*Hist. du christianisme des Indes*, par La Croze, parce que c'est un ouvrage plein de faussetés et de jugements dictés par la haine de la religion catholique. Il est d'ailleurs à l'*Index*. *Voy.* aussi INDE, n° I.

INDÉFECTIBILITÉ. C'est un des caractères qu'a l'Église catholique de ne pouvoir périr ou disparaître dans le monde. Il est appuyé sur divers passages de l'Écriture, et en particulier sur ces paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles* (Matth., XXVIII), et sur la doctrine constante et unanime des saints Pères.

INDEMNITÉ, droit que les gens de mainmorte payaient aux seigneurs de qui relevaient les héritages qu'ils acquéraient, pour les indemniser de ce que ces héritages n'étaient plus dans le commerce, et que, par ce moyen, les seigneurs étaient privés des droits qu'ils recevaient à chaque mutation. Ce droit était différent selon la diversité des coutumes; il était sujet à prescription par trente ans contre un seigneur temporel, et quarante contre le seigneur ecclésiastique. *Voy.* Dumoulin, *Comm. de la cout. de Paris*, sur l'art. 51 de la nouv. cout., gl. 11, n° 68. Delive, l. II, ch. XII. De Ferrière, *sur les Prélimin. du tit. I de la cout. de Paris.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INDÉPENDANCE DE L'ÉGLISE. Une puissance immédiatement émanée de Dieu, dit avec raison Pey, est de sa nature indépendante de toute autre puissance qui n'a point de mission dans l'ordre des choses qui sont de la compétence de la première. Or telle est la puissance de l'Église. Jésus-Christ, envoyé de son Père avec une pleine autorité pour former un nouveau peuple, a commandé en maître en tout ce qui concernait sa religion. Quoiqu'il fût soumis aux empereurs dans l'ordre civil, quoiqu'il leur payât le tribut comme simple sujet, il a exercé le pouvoir de sa mission avec une entière indépendance des magistrats et des princes de la terre. Avant de quitter le monde, il a transmis son pouvoir non aux princes (pas un mot dans l'Écriture sainte qui puisse nous le faire soupçonner), mais à ses apôtres. Après sa résurrection, Jésus-Christ apparaissant à ses apôtres ratifie d'une manière plus solennelle encore la mission qu'il leur a donnée. Saint Paul, dans l'énumération qu'il fait des ministres destinés à l'édification du corps mystique de Jésus-Christ, compte des apôtres, des évangélistes, des pasteurs, des docteurs; nulle part il ne fait mention des puissances du siècle. Il fait souvenir aux évêques de Milet qu'ils ont été appelés non par l'autorité des princes, mais par la mission de l'Esprit-Saint, pour gouverner l'Église de Dieu. Il s'annonce lui-même non comme l'envoyé des rois de la terre, mais comme l'ambassadeur de Jésus-Christ, agissant et parlant en son nom, et revêtu de la puissance du Très-Haut. Or, si la puissance spirituelle a été donnée immédiatement par Jésus-Christ à ses apôtres, si elle n'a été donnée qu'à eux, elle est indépendante, elle est distincte de la puissance des princes. Jésus-Christ distingue lui-même expressément les deux puissances, en ordonnant de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. S'il honore la magistrature dans la personne d'un juge même inique, s'il reconnaît que la puissance de ce juge

lui a été donnée de Dieu, il parle aussi avec toute l'autorité d'un maître souverain lorsqu'il exerce les fonctions de l'épiscopat. Il déclare que quiconque *ne croit pas* en lui *est déjà jugé*. Il dit à ses disciples, en leur donnant sa mission : *Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise. Quiconque n'écoute pas l'Église, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain.* Bien loin d'appeler les empereurs au gouvernement de cette Église, il prédit qu'ils en seront les persécuteurs; il exhorte ses disciples à s'armer de courage pour souffrir la persécution, et à se réjouir d'être maltraités pour l'amour de lui. La puissance que Jésus-Christ a donnée à ses apôtres se confirme par l'autorité que les apôtres ont exercée; ils enseignent, ils définissent les points de doctrine, ils statuent sur tout ce qui concerne la religion, ils instituent les ministres, ils punissent les pécheurs obstinés, ils transmettent à leurs successeurs la mission qu'ils ont reçue. Ceux-ci exercent le même pouvoir avec la même indépendance, sans que les empereurs interviennent jamais dans le gouvernement ecclésiastique. Les pouvoirs de l'Église sont inaliénables et imprescriptibles, parce qu'ils sont essentiels à son gouvernement, et fondés sur l'institution divine. Elle doit donc les exercer dans tous les temps avec la même indépendance. Les Pères de l'Église et les conciles ont constamment enseigné la même doctrine; de sorte que, pour être conséquent, il faut de toute nécessité ou rejeter absolument le christianisme, ou admettre l'*indépendance de l'Église* dans son gouvernement. *Voy.* Matth., XVI, 7, 18, 19; XVIII, 17-20. Luc, VI, 23; X, 16. Jean, III, 18; XXI, 15, 17. Corinth., V, 20. Éphes., IV, 11. 12. Athanas., *Epist. ad solitar. vitam agentes.* Gregor. Nazianz., *Orat.*, XVII. Ambros., *Epist. ad Valent.*, XXI, n. 12; *In conc. contra Aux.*, n. 36. Joan. Damascenus, *Orat.* I, *de imag.; Orat.*, II, n. 17. Nicolas I[er], dans le droit canon, *C. Si imperator*, II, *dist.* 96. Gregor. II, dans Baronius, *Annal. ad ann.* 814, tom. IX, n. 12. Labbe, *Concil.*, tom. II, col. 1011. Pey, *De l'Autorité des deux puissances*, part. III, ch. I, § 1. Sozomen., *Hist. eccles.*, l. VI, c. XXI. Justinien, *Authent. Quomodo oport. episcopos, in princ.*, col. 1. L'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon.*, cite plusieurs autres autorités qui soutiennent l'*indépendance de l'Église*.

INDÉPENDANTISME, système et secte des Indépendants. *Voy.* l'art. suiv.

INDÉPENDANTS, nom donné à des sectaires d'Angleterre et de Hollande, parce qu'ils faisaient profession de ne dépendre d'aucune autre assemblée ecclésiastique, et qu'ils prétendaient que chaque église ou congrégation particulière a toute la puissance nécessaire pour se gouverner elle-même. Il y en a de deux sortes : les premiers ne diffèrent des presbytériens que pour ce qui regarde le gouvernement de l'Église; les autres sont un ramas d'hérétiques. Le synode de Charenton les condamna comme préjudiciables à l'Église et à l'État. Quant aux indépendants de Hollande, ils sont sortis des *Brounistes*. Robinson donna naissance à cette secte, et, l'an 1535, Jean Cotton y mit la dernière main. *Voy.* le P. d'Orléans, *Révolut. d'Anglet.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 264.

I. **INDES OCCIDENTALES** (Les) sont une des parties les plus importantes de l'Amérique au point de vue religieux. Guanahani, ou San Salvador, fut le premier point que Christophe Colomb découvrit en Amérique l'an 1492. Bientôt après les Espagnols découvrirent et occupèrent plusieurs autres îles des Indes occidentales, où le catholicisme ne tarda pas à prendre de l'empire. En effet, peu après le retour de Christophe Colomb de son premier voyage d'Amérique, on prépara une mission qui produisit les fruits les plus abondants dans toutes les contrées du Nouveau Monde. Quatre évêchés furent promptement et successivement fondés dans les Indes occidentales; mais l'Église catholique ne jouit pas longtemps de ses premiers succès; le protestantisme, qui se propagea dans le Nouveau Monde, choisit les Indes occidentales pour son premier théâtre, et ne fit que gagner aux divers bouleversements politiques qui se sont succédé dans ces contrées. Quant aux possessions anglaises, il a fallu un certain temps pour que le catholicisme s'y propageât. Quelques vicariats apostoliques y ont été érigés. Aujourd'hui les Indes occidentales forment un patriarcat. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXIV, p. 175-180. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. INDES OCCIDENTALES (*au point de vue religieux*).

II. **INDES ORIENTALES.** Le christianisme s'introduisit dans les Indes orientales en 1511, lorsque Malaca fut enlevé aux mahométans par les Portugais, sous la conduite d'Alphonse d'Albuquerque. Les conquérants y bâtirent plusieurs églises. Paul IV y érigea un évêché en 1557, tandis que plusieurs Ordres religieux s'y établirent successivement. En 1838, l'évêché fut aboli, et son territoire réuni en grande partie au vicariat apostolique de Siam. Les autres parties des Indes orientales furent également évangélisées par des missionnaires de divers Ordres. *Voy.*, outre les *Lettres édifiantes et curieuses* publiées par les jésuites, Pallegoix, *Description du royaume de Thai ou de Siam.* Miche, *Excursions au pays des Laos*, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, rédigées par Vivien de Saint-Martin. Les *Lettres de saint François Xavier.* Les *Litteræ annuæ*, Rome, 1583 et suiv. Tarricus, *Thesaurus rerum Indicarum.* Guzman, *Historia de las Missiones de la Compañia de Jesus en la India Oriental*, et plusieurs autres ouvrages cités soit par Gaet. Moroni dans son long article sur les *Indes orientales*, vol. XXXIV, p. 180-264, soit par Mullbauer dans le *Diction. de la théol. cathol.*, art. INDE AU DELA DU GANGE, etc.

INDÈS (saint), eunuque de l'empereur Dioclétien; il souffrit le martyre avec saint Gorgone. *Voy.* GORGONE, n° I.

INDEX, catalogue des livres défendus. Il y a à Rome une Congrégation de l'*Index* qui, après avoir examiné les livres, met dans un *Index*, ou catalogue, ceux dont elle défend la lecture, soit absolument, soit jusqu'à ce qu'ils soient corrigés. C'est Philippe II, roi d'Espagne, qui le premier fit imprimer, en 1563, un *Index* des livres défendus par l'inquisition d'Espagne; l'année suivante, Paul IV imita son exemple à Rome. Les décrets de l'*Index* ont force de loi dans l'Église universelle comme décrets disciplinaires. Les peines qu'il impose à ceux qui osent violer la défense des livres prohibés sont extrêmement sévères; c'est l'excommunication, la privation et l'incapacité de toutes charges et bénéfices, l'infamie perpétuelle, et autres peines semblables. Ainsi l'*Index* oblige en conscience, et tous les chrétiens doivent s'y soumettre. On a objecté que n'ayant pas été reçu en France, il ne saurait y faire loi. D'abord le supposé est absolument faux; l'*Index a été promulgué* par les conciles provinciaux d'Embrun en 1583, de Cambrai en 1580, de Rouen en 1581, de Tours en 1583, de Bordeaux en 1583 et en 1624, de

Bourges en 1584, d'Aix en 1585, de Toulouse en 1590, d'Avignon en 1594, et de Narbonne en 1609. En second lieu, la France ne saurait récuser l'autorité de *l'Index* sans se déclarer par là même schismatique. *Voy.* J.-B. Malou, *La Lecture de la Bible en langue vulgaire*, etc., t. I, p. 340. L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclés.*, etc., p. 578 et suiv. L'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon.*, rapporte plusieurs pièces intéressantes touchant l'*Index*. L'*Encyclop. cathol.*, *Supplém.*, dont l'art. est extrait de la *Correspondance de Rome*, avril 1852. Le *Diction. de la théol. cathol.*, où on trouve les *Règles de la Congrégation de l'Index, établie par le concile de Trente.*

INDICOPLEUSTES. *Voy.* COSMAS.

I. **INDICTION**, convocation d'une assemblée ecclésiastique, comme d'un concile, d'un synode, et même d'une diète. On le dit aussi des différentes sessions d'un même concile.

II. **INDICTION**, terme qui signifie dénonciation, avertissement, ordonnance, imposition; l'indiction est une période de quinze ans accomplis; lorsqu'elle est finie on revient à l'unité. On compte trois sortes d'indictions : 1° l'*indiction de Constantinople*, qui commençait le 1er septembre; 2° l'*indiction césarienne* ou *impériale*, qui consistait à avertir le peuple, le 24 septembre, de payer un certain tribut; 3° l'*indiction romaine* ou *pontificale*, dont on se sert encore aujourd'hui dans les bulles du pape, et qui commence au 1er janvier. On ignore l'origine de l'indiction romaine. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 264 et seq.

I. **INDIENS**, peuple. *Voy.* INDE, n° I.

II. **INDIENS**, Ordre religieux qui, d'après François Modius, était une branche de celui du Carmel; il en rapporte l'institution à l'an 1506. On croit qu'on donna à cet Ordre religieux le nom d'*Indiens*, parce qu'ils avaient pris la résolution d'aller dans les Indes pour convertir les idolâtres. *Voy.* Franç. Modius, *De Orig. Ord. eccles.* Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. I, p. 340

I. **INDIFFÉRENCE**, indétermination. On en distingue de deux sortes : l'*active* et la *passive*. L'indifférence active est le pouvoir de se déterminer soi-même, et l'indifférence passive est le pouvoir d'être déterminé. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, réfute les erreurs des philosophes et des pélagiens touchant l'*indifférence*.

II. **INDIFFÉRENCE MYSTIQUE** ou **SAINTE INDIFFÉRENCE**, anéantissement de tout désir intéressé et de toute volonté propre, de sorte que l'âme ne veut plus rien pour soi ni par son propre mouvement, mais elle ne veut que pour Dieu, et par son attrait.

III. **INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE** ou **EN MATIÈRE DE RELIGION.** Elle consiste à soutenir que toutes les religions sont également bonnes; que l'une n'est ni plus vraie ni plus avantageuse aux hommes que les autres; qu'on doit laisser à chaque peuple et à chaque particulier la liberté de rendre à Dieu tel culte qu'il lui plaît, ou même de ne lui en rendre aucun s'il le juge à propos. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.* L'*Encyclop. cathol.*, *Supplém.*, où on reproduit l'article de Bergier.

INDIFFÉRENTS ou **INDIFFÉRENTISTES**, **TOLÉRANTS**, noms que l'on donne aux partisans de l'indifférence religieuse. Ce sont aussi les noms que les luthériens d'Allemagne en particulier donnent à ceux qui reçoivent indifféremment toutes les confessions de foi, et qui disent qu'on peut se sauver dans toutes les religions. *Voy.* l'art. précédent.

INDIGNE, INDIGNITÉ. Il y a des indignités qui rendent les ecclésiastiques incapables d'acquérir ou de posséder des bénéfices. Or, les indignes sont ceux qui se rendent coupables de lèse-majesté divine et humaine, d'assassinat, de faux, de simonie, d'homicide, de blasphème, etc. *Voy.* Rebuffe, *In titulo Pœnæ contra collatores indignis conferentes*, et *Compar.* INCAPABLES.

INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE. L'indissolubilité est le plus important des effets du mariage. Rien ne le peut dissoudre quand il a été légitimement contracté. La parole de Jésus-Christ est formelle; elle ne saurait être plus précise et plus claire; car, après avoir rappelé aux pharisiens l'origine divine du mariage, le Sauveur leur dit : *Ce que Dieu donc a uni, que l'homme ne le sépare point.* De là l'enseignement constant et unanime des Pères de l'Église, des conciles, des théologiens catholiques en faveur de cette indissolubilité. Ainsi tous les arguments (plus spécieux que solides) faits par des hommes même de bonne foi, ne devront jamais prévaloir contre de pareilles autorités. *Voy.* Matth., XIX, 3 et suiv., et le *Traité du mariage* dans les théologiens.

INDULGENCE, mot dérivé du verbe *indulgere*, faire grâce, qui est la même chose que *remittere*, c'est-à-dire *remettre, pardonner, accorder grâce*, d'où vient *remissio* ou *rémission*, *remise*, *pardon*; c'est pourquoi Alexandre III a appelé les indulgences *remises* ou *rémissions* (*remissiones*), terme que l'Église a emprunté à l'Écriture sainte même. L'indulgence est la relaxation ou la remise de la peine temporelle due aux péchés, même pardonnés quant à la coulpe et à la peine éternelle. Les *indulgences* sont fondées sur le trésor infini des mérites de Jésus-Christ et sur les mérites de la très-sainte Vierge et des saints, qui peuvent nous être appliqués en vertu de la communion des saints. L'Église, par le pouvoir qu'elle en a reçu de Jésus-Christ, en fait l'application aux fidèles. Les indulgences se divisent en *plénières* et *non plénières* ou *partielles*. L'*indulgence plénière* est celle par laquelle on obtient la rémission de toute la peine temporelle due au péché, soit en cette vie, soit en l'autre, lorsqu'on a le bonheur de la gagner pleinement; l'*indulgence non plénière* ou *partielle* ne remet qu'une partie de la peine temporelle due au péché, comme les indulgences de plusieurs jours, de plusieurs semaines, etc.; c'est-à-dire que ces sortes d'indulgences remettent autant de jours ou d'années de pénitence qu'on en devait faire selon les anciens canons pour les péchés qu'on avait commis. *Voy.*, outre le *Traité de la Pénitence* dans les théologiens, le concile de Trente, sess. XXV, *Decret. de Indulgent.* Bellarm., *De Indulgentiis et Jubilæo libri II.* Amort., *De Origine, progressu, valore ac fructu Indulgentiarum.* Bergier, *Diction. de théol.*, où sont réfutées les objections des protestants. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, art. INDULGENTIA, où toutes les questions et la plupart des pièces relatives aux indulgences se trouvent réunies. Gaet. Moroni, v. XXXIV, p. 267 et suiv. Richard et Giraud, qui traitent en huit paragr. : *Du nom et de la nature des indulgences; Des différentes sortes d'indulgences; De la vertu et des effets des indulgences; De l'existence ou de la vérité et du fondement des indulgences; Des causes des indulgences; Du sujet des indulgences; Des conditions et dispositions nécessaires pour*

gagner les indulgences ; Des abus des indulgences.

INDULT, grâce accordée par bulles du pape à une communauté ou à une personne pour en faire obtenir quelque chose contre le droit commun. On divise les indults en *actifs* et en *passifs :* les premiers consistent dans le pouvoir de nommer, conférer et présenter librement aux bénéfices établis par les réserves et les règles de la chancellerie apostolique; les seconds consistent dans le pouvoir de recevoir des bénéfices et grâces expectatives. Les indults actifs se divisent en ordinaires et en extraordinaires; les ordinaires sont ceux qui s'accordent aux cardinaux et collateurs pour conférer les bénéfices dépendants de leur collation, sans pouvoir être prévenus, durant les six mois que le concile de Latran leur accorde; les extraordinaires sont ceux que le pape accorde aux ecclésiastiques et aux souverains qui ne sont pas collateurs. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* et tous les canonistes.

INDULTAIRE, celui qui a un indult, qui requiert un bénéfice en vertu d'un indult. L'indultaire devait, lors de la nomination du roi, être clerc tonsuré, et, lors de la réquisition, il devait avoir les autres qualités nécessaires pour posséder le bénéfice requis; il n'était pas obligé de signifier son indult au collateur dans l'année, à compter du jour de la nomination du roi, parce que cette nomination était perpétuelle; il devait faire signifier ses lettres d'indult au patron ou collateur par un notaire apostolique et deux témoins, ou par deux notaires apostoliques; et, après cette notification, il devait dans les six mois de la vacance requérir les bénéfices qui venaient à vaquer. *Voy.* Cochet de Saint-Vallier et Regnaudin, *Traités de l'indult.* Gibert, *Instit. eccl. et benef.,* p. 505. De la Combe, *Recueil de jurisprud. canon.,* au mot INDULT. *Mém. du clergé,* tom. II, p. 844; tom. II, p. 1336, etc. François Pinsson, *Notes sommaires sur les Indults accordés,* etc. Durand de Maillane, *Diction. de droit canonique.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* à l'art. INDULT, et *Compar.* INDULT.

INDUT (*Indutus*), revêtu ; nom donné dans le diocèse de Paris aux clercs qui assistent à la messe revêtus d'une aube et d'une tunique, pour servir le diacre et le sous-diacre.

INEFFABLE, terme de théologie qui signifie ce qui ne peut ni se comprendre ni s'exprimer, comme les perfections de Dieu et les mystères de la religion.

INÉGALITÉ. Une des objections que font ordinairement les déistes contre la révélation, est que si Dieu accordait à un peuple quelconque des lumières, des grâces, des secours de salut qu'il refuse aux autres, cette inégalité serait une injustice. Si les déistes étaient conséquents, ils devraient prétendre aussi, comme les athées, que l'inégalité des dons naturels ne peut être l'ouvrage d'un Dieu juste, sage et bon, que c'est l'effet du hasard; qu'ainsi l'existence et la providence de Dieu sont de pures chimères; car on ne voit pas pourquoi l'inégalité dans la distribution des grâces et des secours surnaturels dérogerait plutôt aux attributs divins que cette même inégalité dans l'ordre de la nature. Saint Augustin soutient avec raison, contre les Pélagiens, que les dons naturels, soit du corps, soit de l'âme, sont également gratuits, également dépendants de la bonté seule de Dieu. Or dans cette répartition inégale, il n'y a point d'aveugle prédilection, puisque Dieu sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait, sans être obligé de nous en rendre compte ; point de partialité, puisque Dieu ne doit rien à personne, et que ses dons, soit naturels, soit surnaturels, sont également gratuits; point de haine ni de malice, puisque Dieu fait du bien à tous, n'abandonne, n'oublie, ne délaisse absolument personne. Ne serait-il pas absurde de prétendre qu'un bienfait moindre qu'un autre est l'effet de la haine et de l'injustice? Les déistes, dans leur objection, raisonnent comme si les grâces que Dieu accorde à tel peuple diminuaient la portion qu'il destine à un autre et lui portaient préjudice. Erreur manifeste. La révélation, les connaissances, les secours que Dieu a daigné accorder aux Juifs n'ont pas plus dérogé à ce qu'il a voulu faire en faveur des Chinois, par exemple, que les grâces départies à saint Pierre n'ont nui à celles qu'il destinait à saint Paul. A la vérité, Dieu nous a fait connaître ce qu'il a opéré en faveur des Juifs, et il ne nous a pas révélé de même ce qu'il a accordé ou refusé aux Indiens et aux Chinois; mais avons-nous besoin de le savoir? L'Écriture sainte nous assure que Dieu a soin de tous les hommes, qu'il les gouverne et les conduit tous, que ses miséricordes sont répandues sur tous ses ouvrages. Ces considérations sont plus que suffisantes pour montrer qu'il y a de la témérité et de l'injustice à traiter Dieu d'injuste parce qu'il départit ses dons naturels ou surnaturels d'une manière inégale.

INFAILLIBILISTES. *Voy.* INFAILLIBILITÉ, n° II.

I. INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE. Être doué de l'infaillibilité, c'est avoir le privilége de ne pouvoir se tromper soi-même et de ne pouvoir tromper les autres en les enseignant. C'est dans ce sens que l'Église catholique possède l'infaillibilité, et c'est de Jésus-Christ lui-même qu'elle a reçu ce privilége. Les sectes hétérodoxes soutiennent que le corps actuel des pasteurs ne jouit pas de l'infaillibilité, et qu'ainsi il peut se méprendre sur la vraie doctrine de Jésus-Christ, l'altérer, et induire ainsi les fidèles en erreur. Mais un pareil sentiment est lui-même une véritable méprise et une altération manifeste des paroles si précises et si formelles de Jésus-Christ : *Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du monde* (Matth., XXVIII, 20); car le texte sacré ne saurait avoir un sens raisonnable si on entendait ici le mot grec *aiôn* autrement que du *monde*, de l'*univers*. D'ailleurs, s'il y avait dans ce mot quelque amphibologie, elle disparaîtrait devant ces autres paroles du Sauveur : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (Matth., XVI, 18). Que signifieraient des promesses aussi formelles et aussi solennelles, si elles avaient dû n'avoir d'effet que pour la personne et pendant la vie des apôtres? *Voy.* le *Traité de l'Église* dans nos théologiens. *Voy.* aussi nos apologistes; il n'en est pas un seul qui n'ait donné de l'infaillibilité de l'Église des preuves qui ferment la bouche à tous ses adversaires.

II. INFAILLIBILITÉ DU PAPE. Ceux qui croient à l'infaillibilité du pape, c'est-à-dire tous les catholiques du monde, moins quelques Français, sont appelés *infaillibilistes.* Cette infaillibilité se prouve par les mêmes arguments que l'on emploie pour prouver l'infaillibilité de l'Église; et toutes les difficultés qu'on y oppose retombent de tout leur poids sur l'autorité infaillible de l'Église. Il est vrai que l'infaillibilité de l'Église est un article de foi, et que l'infaillibilité du pape n'a pas été érigée en dogme ; ce qui établit une bien grande différence. Mais il faut con-

sidérer que cette différence n'existe seulement que pour la croyance; car dans la pratique elle s'efface entièrement; dans la pratique, en effet, on ne reconnait que la maxime de saint Ambroise : *Là où est le pape, là est l'Église;* nous en avons une preuve entre bien d'autres, dans ce qui s'est passé en 1801, lorsque Pie VII demanda aux évêques de France la démission de leurs siéges. Il est vrai encore que l'assemblée du clergé de France, en 1682, a déclaré que « dans les questions de foi, le souverain Pontife a la principale part, et que ses décrets concernent toutes les Églises; mais que son jugement n'est pas irréformable jusqu'à ce qu'il soit confirmé par l'acquiescement de l'Église. » Cette dernière considération est une puérilité, pour ne rien dire de plus. Comment, dans cette nombreuse et savante assemblée, ne s'est-il pas trouvé un seul membre qui ait fait observer que l'acquiescement de l'Église universelle était déjà acquis à tout décret émané d'un souverain Pontife, dès qu'il était promulgué et avant tout examen, puisque l'*Église gallicane* était la seule dans le monde catholique qui se crût en droit de suspendre son adhésion? *Voy.* le card. Litta, *Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France.* Joseph de Maistre, dans son ouvrage *Du Pape.* Il y a assurément dans cet ouvrage des choses que n'oserait avouer un théologien de profession, mais on y trouve une foule de considérations en faveur de l'infaillibilité du pape qui sont sans réplique; nous regrettons vivement que les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de les reproduire. Bergier, à l'art. INFAILLIBILISTES, auquel les nouveaux éditeurs ont ajouté les *Lettres XIX* et *XX* du card. Litta.

INFÂMES. Les *infâmes,* en général, sont ceux qui se trouvent notés de quelque infamie. *Voy.* INFAMIE.

INFAMIE (L') est la perte de l'honneur et de la réputation. On la distingue en *infamie de fait* et en *infamie de droit;* la première s'encourt par ceux qui commettent des actions déshonorantes par elles-mêmes; la seconde est celle qui résulte d'un jugement et d'une condamnation. L'une et l'autre rendent un homme irrégulier pour les ordres et pour les bénéfices. C'est une maxime que tous les péchés qui rendent infâme selon le droit civil, rendent aussi infâme selon le droit canonique. Les marques générales par lesquelles on juge que les péchés rendent infâme selon le droit canon, sont : 1° s'ils sont capitaux ou dignes de mort; 2° s'ils sont punis d'excommunication majeure *ipso facto;* 3° s'ils excluent de l'accusation et du témoignage; 4° s'ils rendent irréguliers. Mais l'irrégularité causée par l'infamie cesse : 1° par le rétablissement de l'infâme en son honneur; 2° par la justification; 3° par la pénitence; 4° par le renoncement à la profession qui rendait infâme; 5° par le laps du temps. Le pape seul peut dispenser quand il s'agit de l'*infamie de droit;* l'évêque ne peut dispenser que pour l'*infamie de fait;* et encore ce pouvoir lui est contesté par quelques théologiens. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* où on trouve les citations de droit canon que nous n'avons pas faites. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

INFANTICIDE, meurtre d'un enfant. Ce crime est réprouvé par la loi de Dieu, qui défend en général toute espèce d'homicide : le précepte *tu ne tueras point* ne distingue ni les âges ni les sexes. L'Écriture sainte regarde comme *abominable* la malice d'un homme qui trompe l'intention de la nature dans l'usage du mariage; à plus forte raison condamne-t-elle la cruauté de celui qui ôte la vie à un enfant, soit avant, soit après sa naissance. *Voy.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.,* fait de justes réflexions en comparant le sort des enfants chez les chrétiens à celui des enfants dans les familles païennes.

INFÉODATION, acte par lequel le seigneur aliénait une terre pour être tenue en fief. Presque tous les anciens canonistes traitent de l'inféodation relativement aux dîmes. Or c'est une règle, suivant le droit canonique, que les laïques sont incapables de jouir du droit de percevoir les dîmes ecclésiastiques. Les auteurs qui considèrent les dîmes comme un droit tout spirituel, disent que l'évêque même ne peut, contre cette incapacité, en donner à des laïques, à moins qu'il ne s'agisse de délivrer son église d'une oppression tyrannique. Selon eux, il n'y a que le pape qui puisse concéder à des laïques le droit de percevoir les dîmes ecclésiastiques, et les possessions même au titre d'une inféodation antérieure au concile de Latran ne sont pas une preuve contraire à cette incapacité : *Laici nec ante nec post concilium Lateranense fuerunt decimarum capaces.* Il faut remarquer que le pape Alexandre III fit rendre au concile de Latran tenu sous son pontificat, l'an 1179, le décret suivant : *Prohibemus ne laici decimas cum animarum suarum periculo detinentes, in alios laicos possint aliquo modo transferre. Si quis vero receperit et Ecclesiæ non reddiderit, christiana sepultura privetur.* A l'époque de la révolution de 1789, beaucoup de laïques possédaient des dîmes inféodées. *Voy.* le droit canon, *C. Quia sacerdotes,* 10, qu. 1; *C. Decimas,* 16, qu. 7; *C. Causam, de Præscript.; C. fin. de Rerum permut; C.* 2, *de Judic.; glos. communis, in C. Quamvis, de Decimis.* Le conc. de Latran, *cap.* XIX, *de Decimis.* Fagnan, *in c. Cum apostolica de His quæ fiunt a prælat.* Rebuffe, *de Decim,* cap. VII, qu. 13. Guipape, decis. 61. Moneta, *de Decim,* c. V, qu. 4, n. 57.

INFÉRAINS (*Inferani*) ou **SÉPULCRAUX,** sorte de luthériens qui niaient la descente de Jésus-Christ aux enfers quant à l'âme, disant qu'il n'y était descendu que quant au corps.

INFERNAUX, nom donné aux disciples de Nicolas Gallus et de Jacques Smidelin, qui vivaient au XVI[e] siècle; ils prétendaient que Jésus-Christ descendit aux enfers après sa mort, où il souffrit tous les tourments qu'éprouvent les damnés. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

INFIDÈLE, celui qui n'admet ni le baptême ni les autres mystères du christianisme. Les infidèles ne peuvent faire aucune action méritoire de la vie éternelle, parce qu'ils n'ont pas la grâce sanctifiante, qui peut seule donner ce mérite aux actions humaines; mais il est faux de dire que toutes les actions des infidèles sont des péchés. C'est une erreur qui a été justement condamnée par l'Église dans Baïus et ses partisans. Cette erreur tenait à une autre par laquelle ils soutenaient que Dieu n'accorde aucune grâce intérieure aux infidèles pour faire le bien, et que la foi est la première grâce; nouvelle erreur qui a été condamnée de même. Bergier a très-bien réfuté l'une et l'autre. On peut communiquer avec les infidèles, pourvu que ce ne soit pas dans les choses de la religion, et que cette communication ne soit ni dangereuse ni scandaleuse. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 10, art. 4, et art. 8, *in corp.* Pontas, au mot INFIDÉLITÉ. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

INFIDÉLITÉ (*Infidelitas*), terme qui signifie, à proprement parler, la fausse religion de ceux

qui n'admettent pas le baptême ni les autres mystères du christianisme. On la divise en *infidélité négative* et en *infidélité positive*. La première est celle de toutes les personnes à qui la foi n'a pas été suffisamment annoncée pour qu'elles aient pu croire; la seconde est celle de toute personne à qui la foi a été suffisamment annoncée pour croire, mais qui ne l'a pas voulu par mépris ou par négligence. L'*infidélité négative* n'est pas un péché, c'est seulement la peine du péché originel. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* au mot INFIDÈLE.

INFINI, mot qui signifie qui n'a ni commencement, ni fin, ni bornes, en quelque genre de perfections que ce soit, mais qui les possède toutes au suprême degré. Dieu seul est infini.

INFINITÉ, qualité de ce qui est infini. *Voy.* DIEU.

I. **INFORMATIONS**. Les informations contre un ecclésiastique accusé de crimes pouvaient être faites sans abus par le juge d'église ailleurs que dans l'officialité. Au cas de revendication des clercs par les promoteurs des officialités et de renvoi pour le délit commun, les informations et autres procédures faites par le juge royal devaient subsister selon leur forme et teneur. De même, les informations faites par le juge d'église avant que le juge royal eût été appelé, subsistaient en leur force et vertu, à la charge que les témoins fussent récolés par le juge royal. *Voy.* les *Mém. du clergé,* tom. VII, p. 424-433; tom. VIII, p. 673 et suiv.

II. **INFORMATIONS** des vie, mœurs et doctrine de ceux qui sont nommés aux évêchés et aux autres bénéfices consistoriaux. Quant aux évêchés d'Italie, Clément VII a réglé que ceux qui seront nommés seront examinés à Rome par la Congrégation ou par les prélats; relativement à ceux de France et d'Espagne, que l'examen sera fait, ou en présence des prélats, ou en présence du nonce, des patriarches, archevêques, évêques et autres personnes capables qui auront un pouvoir spécial du pape. *Voy.* De la Combe, *Recueil de jurisprud. canon.,* au mot INFORMATION. *Mém. du clergé,* tom. X, p. 574, 582, 583, 588. Richard et Giraud.

INFRA ACTIONEM, mots qui précèdent le *Communicantes*, et qui ont la même signification que *intra canonem*, comme *infra octavam* signifie *intra octavam*. Ils avertissent le prêtre que le *Communicantes* change quelquefois, aux grandes fêtes par exemple. Le canon s'appelle *action*, parce que c'est dans cette partie de la messe que s'opère la consécration du corps de Jésus-Christ, la plus grande de toutes les actions. *Voy.* Lebrun, tom. I, p. 46.

INFRALAPSAIRES, nom donné à ceux qui prétendent que Dieu n'a créé un certain nombre d'hommes que pour les damner, sans leur donner les secours nécessaires pour se sauver. Ce nom leur vient de ce qu'ils disent que Dieu a pris cette résolution après la chute du premier homme, *infra lapsum Adami*, tandis que les *Supralapsaires* soutiennent que Dieu a conçu ce projet avant la chute d'Adam, *supra lapsum Adami*. C'est une impiété horrible de supposer que Dieu, en donnant l'être à des créatures, a pu avoir un autre motif que celui de leur faire du bien. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 295, 296. Le *Diction. de la théol. cathol.*

INGAUNUM (ALBIUM). *Voy.* ALBENGA.

INGELHEIM (*Ingelheinum* et *Ingelenheimum*), bourg d'Allemagne, situé sur le Rhin, entre Mayence et Bingen. De l'an 788 à l'an 980 on y tint sept conciles. *Voy.* D. Mabillon, *Annal. S. Bened.*, tom. VI, p. 662. La *Gallia Christ.*, tom. III, p. 944. Regia, tom. XX, XXI, XXV. Labbe, tom. VII, IX. Hardouin, tom. IV, VI. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXIV, p. 296, 297.

INGÈNE (saint), soldat et martyr d'Alexandrie, vivait au IIIe siècle. Le Martyrologe romain, ainsi que ceux d'Adon et d'Usuard, placent sa fête au 20 décembre.

INGHEN (Marsile d'), trésorier de l'église de Cologne, mort en 1394, a laissé un *Commentaire sur les Sentences;* Strasbourg, 1501.

INGILA ou **AGHEL**, ville épisc. de la Mésopotamie, située au diocèse d'Antioche, sous la métropole d'Amide. On n'en connait que deux évêques, dont le premier, Adée, assista au concile de Nicée, et le second, Théodore, au Ve concile général. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 171.

INGLEVERT. *Voy.* ANGILBERT.

IN GLOBO, littér., *en globe, en masse;* expression qu'on emploie en théologie lorsque l'on condamne tout un livre, ou toute une série de propositions.

INGOULT (Le P.), jésuite, né en Normandie, près de Paris, en 1753, prêcha d'abord avec distinction en province; puis il vint à Paris, où pendant vingt ans il obtint les plus grands succès. Il a donné : 1° *Le 8e volume des nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant;* in-12; — 8° un *Extrait de Sermon sur le Jugement dernier*, inséré dans les *Lettres sur les ouvrages de piété;* 1756, t. I, p. 55. *Voy.* le *Diction. portatif des Prédicat.* Richard et Giraud.

INGRÈS, en matière bénéficiale, est le droit par lequel celui qui a résigné un bénéfice dont il n'a pas pris possession avec stipulation de retour, peut rentrer dans le même bénéfice (*ingredi in beneficium*) dans les cas pour lesquels le retour a été stipulé. Pie V, par sa constitution de l'an 1571, abolit l'usage de l'*ingrès* aussi bien que celui de tous les autres actes tendant à rendre les bénéfices héréditaires; mais cette constitution n'a été proprement exécutée qu'en France, où l'on ne connait que les *Règles* et les coadjutoreries en certains cas rares. *Voy.* Richard et Giraud, et l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.,* au mot ACCÈS, et *Compar.* l'art. REGRÈS.

INGUIMBERT (Dominique-Joseph-Malachie d'), évêque de Carpentras, né dans cette ville, mort en 1757, entra d'abord chez les dominicains, puis dans l'Ordre de Citeaux, où il devint abbé. Il se fit recevoir docteur en théologie, et professa à l'université de Pise; puis il devint bibiothécaire de Clément XII, consulteur du Saint-Office, archevêque titulaire de Théodosie, enfin évêque de Carpentras. Après avoir bâti dans ce diocèse le plus bel hôpital qui existe en Provence, il y établit des sœurs hospitalières chargées de soigner les malades, et dressa à ses frais, dans le palais épiscopal de Carpentras, une riche bibliothèque. Il a laissé : 1° *Caracter genuinus, seu vita Armandi Joannis Butilieri Rancæi, abbatis monasterii de la Trappe;* 1718, in-4°; — 2° *Specimen catholicæ veritatis;* 1722, in-4°; — 3° *N. Baccatii Florentini, ex Ordine cisterciensi abbatis, septimaniæ historiæ Libri VII;* — 4° *Vita di Malachia di Gameyra;* 1726, in-8°; — 5° *Bartholomæi a Martyribus Opera omnia et vita;* Rome, 1754, 2 vol. in-fol.

INGULF ou **INGULPHE**, **INGULPHUS**, chroniqueur anglais, né vers l'an 1030, mort en 1109, fut secrétaire de Guillaume le Conquérant. Il fit le pèlerinage de Jérusalem, et devint

successivement prieur de Fontenelle, ou Saint-Vandrilla, en Normandie, et abbé de Croyland ou Crowland, dans le comté de Lincoln. Il a écrit en latin : 1° l'*Histoire des monastères d'Angleterre*, de l'an 626 à l'an 1091 ; — 2° l'*Histoire de l'abbaye de Croyland*, qui a été insérée dans les *Rerum anglicarum Scriptores*, tom. I. *Voy.* Bellarmin, *De Script. eccles.* Pitseus, *De Script. Angl.*

INHABILES. *Voy.* INCAPABLES.

INHUMATION. *Voy.* SÉPULTURE.

INJURE (*Injuria*) est un péché mortel, lorsqu'elle déshonore ou offense notablement la personne à qui on la dit, et qu'on la profère avec une pleine advertance; mais elle n'est que péché véniel si elle n'offense pas notablement la personne, ou si, étant grave, on la profère par inadvertance ou légèreté, sans intention d'insulter et de déshonorer. Ceux qui disent des injures sont obligés de les réparer. *Voy.* saint Thomas, 2. 2., q. 72, art. 2, ad 1 et 3. Ibid., art. 3, *in corp.* Pontas, au mot INJURE. Richard et Giraud.

INJUSTICE, péché opposé à la justice. *Voy.* JUSTICE.

INNOCENCE ou **ÉTAT D'INNOCENCE, INNOCENCE ORIGINELLE**; c'est ainsi qu'on appelle l'état dans lequel Adam a été créé, et a vécu avant son péché. C'est uniquement par la révélation que nous pouvons savoir en quoi consistaient les priviléges et les avantages de cet état. L'Écriture nous apprend que Dieu avait créé Adam dans la droiture; qu'il l'avait fait à son image et immortel; mais que, par la jalousie du démon, la mort est entrée dans le monde; que Dieu avait donné à nos premiers parents les lumières de l'esprit, l'intelligence, la connaissance du bien et du mal, etc. D'ailleurs, par la manière dont l'Écriture parle des effets, des suites du péché, et de la réparation que Jésus-Christ en a faite, les Pères de l'Église et les théologiens en ont conclu tout naturellement qu'Adam avait été créé de Dieu avec la grâce sanctifiante, avec le droit à une béatitude éternelle, avec un empire absolu sur les passions, et avec le don de l'immortalité. *Voy.* Sagesse, II, 23. Ecclésiastique, VII, 30; XVII, 5. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **INNOCENT I**er (saint), pape, né à Alba ou Albe, dans le Montferrat, mort le 14 février ou le 12 mars, ou le 28 juillet 417, succéda en 407 à saint Anastase. Il prit énergiquement la défense de saint Jean Chrysostome, que son zèle contre l'arianisme avait fait condamner à l'exil, mit tout en œuvre pour calmer les malheurs des chrétiens, réduits à la plus affreuse misère par l'invasion d'Alaric et d'Astolf en Italie, condamna l'hérésie de Pélage, qui fut anathématisé par les conciles de Carthage et de Milève, et se montra toujours fort jaloux des droits et de la grandeur de l'Église. Le Martyrologe romain place sa fête au 28 juillet. Il nous reste d'Innocent Ier trente *Lettres*, qui se trouvent dans Labbe, *Concil.*, tom. II, p. 1245-1308. On lui attribue : *Decretum occidentalium et orientalium ecclesiis adversus pelagianos datum*. *Voy.* saint Augustin, *Epist. XC, XCIII, XCIV.* Saint Jérôme, *Epist. VIII.* Gennade, *De Viris illust.* Baronius, *ad ann.* 402. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. X, p. 104 et suiv. Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Roman. Pontificum*, tom. Ier, p. 275. Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanor.*, tom. I, p. 63. Muratori, *Rerum Ital. Scriptores*, tom. III, où on trouve deux *Vies d'Innocent Ier*. Le P. Pagi, *Breviar Pontif. Romanorum.* Mansi, tom. IV. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 206, 207.

II. **INNOCENT II**, pape, né à Rome, mort en 1143, succéda à Honorius II en 1130. Il fut d'abord moine à Saint-Jean-de-Latran, puis abbé du monastère de Saint-Nicolas; il avait été promu au cardinalat par Urbain II, et Calixte II l'avait envoyé en France en qualité de légat. Il fut élu par une partie des cardinaux, et le lendemain les autres nommèrent Pierre de Léon, qui prit le nom d'Anaclet II. Le schisme qui en résulta força Innocent de passer en France, où il tint des conciles à Clermont, à Reims, et au Puy-en-Vélay. Il couronna l'empereur Lothaire à Liége, et Louis le Jeune à Reims. Plus tard il retourna en Italie, tint des conciles à Plaisance et à Pise, et sacra Lothaire à Rome en 1133. Anaclet étant mort l'an 1138, les schismatiques lui substituèrent le cardinal Grégoire, qui prit le nom de Victor III; mais ce dernier fit peu de temps après une abdication volontaire entre les mains d'Innocent II, qui demeura tranquille possesseur du trône pontifical. L'an 1139, ce pontife tint à Rome le second concile général de Latran, et condamna les erreurs d'Abeilard et d'Arnaud de Brescia. Il nous reste d'Innocent II quarante-trois *Lettres*, qui ont été insérées par Labbe dans ses *Conciles*, tom. X, p. 946-971 ; on en trouve une dans Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. IV, p. 456. *Voy.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* D. Jeanne de Lannes, *Hist. d'Innocent II* ; Paris, 1741. Platina, *Istoria delle Vite dei Summi Pontefici*. Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes romains*, tom. III. Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 207 et seq.

III. **INNOCENT III**, pape, né à Anagni vers l'an 1160, mort à Pérouse en 1216, appartenait à la maison des comtes de Segni, et était neveu de Clément III. Il fit ses études à Rome, à Paris et à Cologne. Il était profondément versé dans le droit, et il travailla constamment à maintenir la discipline ecclésiastique, ainsi que l'union parmi les princes chrétiens. Modeste, pieux, charitable envers les pauvres, pour lesquels il fit vendre sa vaisselle d'argent, il montra toujours le plus grand zèle pour le salut des âmes. Il succéda à Célestin III en 1198, procura des secours à la Terre Sainte, condamna les Albigeois, termina les différends qui s'étaient élevés entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol, publia en 1212 une croisade générale, et tint en 1215 le IVe concile général de Latran. C'est sous son pontificat que les Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François prirent naissance. Innocent III a laissé : 1° des *Commentaires sur les sept Psaumes pénitentiaux* ; — 2° trois livres du *Mépris du monde* et quelques autres traités; ces ouvrages ont paru à Cologne, 1552, 1575, et à Venise, 1578; — 3° *Onze livres de Lettres*, publiées par Baluze, 1382, 2 vol. in-fol., auxquels de Brequigny et La Porte ajoutèrent, en 1791, 2 nouveaux vol. in-fol. d'autres lettres de ce pape. On attribue encore à Innocent III plusieurs autres ouvrages dont Richard et Giraud ont donné la liste. *Voy.* Sigonius. Trithème. Sixte de Sienne. Bellarmin. Sponde. Louis Jacob. Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 212-298. Fr. Hurter, *Histoire d'Innocent III et de ses contemporains*, tom. II, p. 691; tom. III, p. 1, en allemand, trad. en français par Saint-Chéron.

IV. **INNOCENT IV**, pape, né à Gênes, mort à Naples l'an 1254, se nommait auparavant *Sinibalde*, et appartenait à la maison de Fiesque, des comtes de Lavagne. Son profond savoir dans la jurisprudence le fit surnommer *le Père du*

droit. Il succéda à Célestin IV en 1243, mais il fut obligé de se réfugier en France pour échapper au ressentiment de Frédéric II. L'an 1245 il tint le premier concile général de Lyon, où il excommunia Frédéric, et où il donna aux cardinaux le chapeau rouge, pour les avertir qu'ils devaient être prêts à verser leur sang pour l'Église. L'an 1251 Innocent retourna en Italie. Il essaya de recouvrer le royaume de Naples, ses troupes furent vaincues par Mainfroi. Innocent IV a laissé : 1° *Apparatus super Decretales ;* in-fol., souvent réimprimé ; — 2° *De Potestate ecclesiastica et juridictione Imperii ;* — 3° *Officium in octavis festi Nativitatis. B. Mariæ ;* — 4° *Interpretationes in Vetus Testamentum ;* ces ouvrages ont paru à Venise, à Lyon et à Francfort ; — 5° des *Lettres*, que l'on trouve dans Labbe, *Concil.*, t. XI, p. 598-632 ; dans Ughelli, *Ital. Sacr.*, *passim*, et dans Duchesne, *Historiæ*, tom. V, p. 412 et 861. *Voy.* saint Antonin. Trithème. Sixte de Sienne. Sponde. Bzovius. Louis Jacob. Ciaconius. Raynaldi, *Continuation de Baronius*, tom. II. Paolo Panza, *Vita del gran Pontefice Innocenzio Quarto.* Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 298-308.

V. **INNOCENT V**, pape, né à Moustier, en Savoie, l'an 1225, mort à Rome en 1276, se nommait auparavant *Pierre de Tarantaise*, ou *Pierre de Champagni* ou *de Chamgagniaco.* Il entra de bonne heure chez les dominicains, succéda à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'université de Paris, et fut surnommé *Famosissimus doctor.* L'an 1272 il monta sur le siége archiépiscopal de Lyon, et devint évêque d'Ostie, puis grand pénitencier. Il succéda à Grégoire X en 1276, rétablit la paix en Italie, leva les censures, dont son prédécesseur avait frappé les Florentins, et amena une réconciliation entre les Lucquois et les Pisans. Adrien V fut appelé à lui succéder. On a d'Innocent V des Commentaires : 1° *Super IV libros Sententiarum ;* Toulouse, 1652, 3 vol. in-fol. ; — 2° *Super Pentateuchum ; super Lucam ; super Epistolas Pauli ;* Cologne, 1478 ; Anvers, 1617, in-fol. ; — 3° divers traités dont on trouve les titres dans le P. Échard, *Scriptores Ord. Prædicat.*, tom. I. *Voy.* Onuphre. Trithème. Sponde. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* La *Gallia Christ.*, t. IV. Labbe, *Concil.*, tom. XI. Ciaconius, tom. II. Duchesne, tom. II. Platina. Muratori. Raynaldi, tom. III. Le P. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. I, p. 344. Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 308-310.

VI. **INNOCENT VI**, pape, né à Brissac, dans le diocèse de Limoges, mort à Avignon en 1362, se nommait *Étienne d'Albert* ou *Auber.* Il professa le droit civil à Toulouse, et devint successivement évêque de Noyen, puis de Clermont, cardinal évêque d'Ostie, et grand pénitencier. Il succéda à Clément VI en 1352, obligea les bénéficiers à la résidence, travailla à la réforme de l'Église, ainsi qu'au maintien de la paix dans les royaumes de France et d'Angleterre. Il fit plusieurs fondations, dont la plus considérable est celle de la Chartreuse de Ville-Neuve-lez-Avignon. Urbain V fut son successeur. Il nous reste d'Innocent VI quelques *Lettres* qui ont été insérées dans Labbe, *Concil.*, tom. II, p. 1930 ; dans Ughelli, *Ital. Sacr.*, et dans D. Martenne, *Thesaurus*, tom. II, p. 843-1072. *Voy.* Labbe, tom. XI. Raynaldi, tom. VI et VII. Martenne, *Thesaurus*, tom. II. Sponde. Louis Jacob, et les autres écrivains cités dans les articles précédents.

VII. **INNOCENT VII**, pape, né à Sulmone, dans l'Abruzze, en 1336, mort à Rome en 1406, se nommait auparavant *Côme Meliorati.* Il devint successivement évêque de Ravenne et de Bologne, puis cardinal, et l'an 1404 il succéda à Boniface IX. A cette époque le schisme désolait l'Occident, et Innocent VII se trouva en concurrence avec Benoît XIII. Il fut obligé de quitter Rome, mais il y fut rappelé quelque temps après. Doux, affable, rompu aux affaires, et d'une conduite irréprochable, il se montra toujours grand ami de la paix. Il eut Grégoire XII pour successeur. Il nous reste d'Innocent VII : 1° une *Lettre* qui a été insérée dans Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. I, p. 1381 ; — 2° *Oratio de ecclesiastica unione ;* — 3° *Approbatio Regulæ fratrum et sororum de pœnitentia Ordinis S. Dominici. Voy.* Labbe, tom. XI. Raynaldi, t. VIII. Sponde, *In Annalib.*, et les autres écrivains cités dans les articles précédents.

VIII. **INNOCENT VIII**, pape, successeur de Sixte IV en 1484, né à Gênes en 1432, mort à Rome en 1492, se nommait *Jean-Baptiste Cibo* ou *Cybo*, et était grec d'origine. Il resta longtemps au service d'Alphonse d'Aragon, roi de Naples, devint successivement évêque de Savonne et de Melfe, puis cardinal. Il travailla à réconcilier les princes italiens, tenta de s'opposer aux progrès des Turcs, obtint qu'on lui remît Zizime, frère de Bajazet, empereur des Turcs, donna le chapeau de cardinal à Pierre d'Aubusson, grand-maître de Malte, confirma l'institut des religieuses de la Conception, fondé à Tolède par Béatrix de Sylva, canonisa Léopold d'Autriche, condamna les thèses de Jean Pic de la Mirandole, autorisa la réunion à la couronne d'Espagne des trois Ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacques et d'Alcantara, et approuva la confrérie de la Miséricorde, instituée à Rome dans le but d'assister les criminels condamnés à mort, et d'avoir soin de leur sépulture. Il eut pour successeur Alexandre VI. Il reste d'Innocent VIII : deux *Lettres* qui ont été insérées dans Ughelli, *Italia Sacra*, tom. I, p. 710 ; tom. V, p. 948. *Voy.* Labbe, tom. XIII. Raynaldi, tom. XI. Onuphre. Ciaconius, *In Vit. Pontif.* Duchêne. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 6-10, et les autres écrivains cités dans les articles précédents.

IX. **INNOCENT IX**, pape, nommé auparavant *Jean-Antoine Facchinetti*, né à Bologne en 1519, mort l'an 1591, fut d'abord évêque dans la Calabre, puis cardinal, et assista au concile de Trente. Il succéda à Grégoire XIV en 1591, et il se conduisit avec tant de sagesse qu'il contenta à la fois la noblesse, le peuple et les ministres étrangers. Il avait exposé un plan de réformes intérieures que la mort ne lui permit pas de mettre à exécution. Il eut Clément VIII pour successeur. *Voy.*, outre Labbe, tom. XI, et les autres auteurs indiqués dans les articles précédents, Ranke, *Les Papes*, tom. II, en allemand, et la trad. franç., intitulée : *Hist. de la Papauté pendant le* XVIe *et le* XVIIe *siècle*, tom. III.

X. **INNOCENT X**, pape, né à Rome en 1572, mort l'an 1655, se nommait *Jean-Baptiste Panfili.* Il fut d'abord avocat consistorial, auditeur de la rote, nonce a Naples, dataire dans la légation de François Barberini en France et en Espagne, puis cardinal. L'an 1644 il succéda à Urbain VIII. Il expulsa de Rome les Barberini, dont les intrigues troublaient la ville, et, par une bulle du mois de mai 1653, il condamna les cinq fameuses propositions de Jansenius. Alexandre VII fut son successeur. *Voy.*, outre les auteurs cités pour les papes précédents, la *Relation des délibérations du clergé de France sur*

la Constitution et sur le Bref de N. S. P. le pape Innocent X, et de la foi de l'Église; Paris, 1656, in-fol. De Lalane, *Défense de la Constitution du pape Innocent X et de la foi de l'Église.* Feller, *Biogr. univers.,* où on trouve quelques détails sur la condamnation des cinq propositions de Jansenius.

XI. **INNOCENT XI**, pape, né à Côme en 1611, mort en 1689, se nommait *Benoît Odescalchi.* On a prétendu qu'il avait embrassé la carrière des armes dans sa jeunesse; mais ce fait est très-douteux. Il devint successivement protonotaire apostolique, président de la chambre, commissaire de la province de la Marche, gouverneur de Macerata, évêque de Novare et cardinal. Il succéda en 1676 à Clément X. Il travailla au rétablissement de la discipline ecclésiastique, défendit l'usure aux Juifs, renvoya dans leurs diocèses les évêques qui habitaient Rome, et pourvut généreusement aux besoins des pauvres. Il eut avec la France, au sujet de la régale et du droit de franchise dont nos ambassadeurs jouissaient à Rome, des démêlés qui existaient encore lorsqu'il mourut. C'est à cette occasion que Louis XIV convoqua une assemblée du clergé, qui, sous la direction de Bossuet, décréta les quatre propositions devenues si célèbres, et qu'Innocent XI fit brûler publiquement à Rome par le bourreau, en adressant au clergé de France des reproches sur sa lâcheté, son infidélité, son manque de conscience, et en refusant de confirmer les nominations d'évêques faites par le roi parmi les membres de cette assemblée; de sorte qu'à la mort du pape trente siéges épiscopaux étaient vacants. Innocent envoya au roi de Pologne et aux Vénitiens des secours contre les Turcs, et condamna les erreurs de Molinos, théologien espagnol, auteur de la *Guide spirituelle.* Il eut pour successeur Alexandre VIII. On a d'Innocent XI deux *Lettres,* qui se trouvent dans Ughelli, *Italia Sacra,* t. IV, p. 513; t. X, p. 53. On a publié en France: 1° *Breve ad Franciscum episcopum Apamianensem;* Paris, in-4°; — 2° *Decretum de sacræ communionis usu datum;* ibid., in-4°; — 3° *Différents Brefs touchant les évêques d'Alet, de Pamiers et autres;* ibid., in-4°; — 4° *Bref pour la confirmation des chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux des années* 1672 *et* 1683; ibid., in-4°. *Voy.* Ranke, tom. IV. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Gaet. Moroni, vol. XXXVI. Le *Diction. de la théol. cathol.,* et *Compar.* Assemblées, n° I.

XII. **INNOCENT XII**, pape, né à Naples en 1615, mort en 1700, se nommait *Antoine Pignatelli.* Il fut successivement inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne et à Vienne, évêque de Lecce, puis de Faënza, légat de Bologne, archevêque de Naples et cardinal. Il succéda à Alexandre VIII en 1691. Il travailla à réformer les mœurs des moines, rétablit la police dans Rome, fit cesser un grand nombre d'abus, força les curés de Rome à s'assembler une fois par semaine pour discuter des cas de conscience, supprima toutes les charges inutiles, et se montra toujours plein de tendresse pour les pauvres, qu'il appelait ses *neveux.* Il fonda plusieurs hôpitaux et agrandit les ports d'Anzio et de Nettuno. Son pontificat fut encore marqué par la condamnation du livre des *Maximes des saints* de Fénelon, et par la fin du différend qui subsistait entre le Saint-Siége et la France depuis 1682, époque de l'assemblée du clergé qui fut condamnée par Alexandre VIII. Ce fut Clément XI qui lui succéda. Les *Bulles* d'Innocent XII parurent à Rome en 1697, dans un bullaire spécial. On a publié en France: 1° *Bref portant suspension de toutes indulgences pendant l'année du jubilé de* 1700; Paris, 1699, in-4°; — 2° *Actes et délibérations concernant la Constitution de N. S.-P. le pape Innocent XII, portant la condamnation du livre de Fénelon:* ibid., 1700, in-4°. *Voy.,* entre autres, Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 31 et suiv. Ranke, tom. IV

XIII. **INNOCENT XIII**, pape, né à Rome en 1655, mort en 1724, nommé auparavant *Michel-Ange Conti,* fut successivement gouverneur de Viterbe, archevêque de Tarse, nonce à Lisbonne, cardinal, légat de Ferrare et évêque de Viterbe. Il succéda à Clément XI en 1721, et il se montra toujours plein de piété, de désintéressement, et animé du plus ardent amour pour la paix. La courte durée de son règne ne lui permit pas de signaler son pontificat par des œuvres éclatantes, et les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation l'empêchèrent d'exécuter tout ce que son zèle lui inspirait. Benoît XIII lui succéda. *Voy.* Mario Guarnacci, *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et cardinalium a Clemente X ad Clementem XII;* tom. II, p. 137 et suiv., 381. Ranke, *les Papes,* tom. III, p. 302, au *Supplém.* Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 37 et suiv.

XIV. **INNOCENT**, prélat russe, né à Sievsk, dans le gouvernement d'Orel, en 1800, mort à Odessa en 1857, prit l'habit de Saint-Basile. Il fut successivement inspecteur de l'académie théologique de Saint-Pétersbourg, recteur de celle de Kief; il fut promu en 1848 au siége de Kherson, et nommé membre du Saint-Synode en 1856. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Les Derniers Jours de la vie terrestre du Christ;* 1828; — 2° *La Vie du saint apôtre Paul;* ibid.; — 3° *Discours* et *Sermons;* 1843, 3 vol.; — 4° *Du Péché et de ses conséquences;* — 5° une traduction de la *Doctrine chrétienne de saint Augustin. Voy.* la *Nouv. Biogr génér.*

XV. **INNOCENT** (Gizel), prélat russe, né dans la Pologne prussienne, mort à Kief en 1684. Issu de parents luthériens, il embrassa la religion grecque et l'état monastique. A la demande du métropolite Pierre Mohila, il fonda à Kief une chaire d'éloquence latine, et, plus tard, il fut placé à la tête de la grande laure de Kief. Parmi ses ouvrages nous citerons: 1° *De la Paix entre Dieu et l'homme;* Kief, 1669; livre qu'un oukaze du synode de 1766 a mis à l'*Index;* — 2° *Instructions sur le Sacrement de Pénitence;* ibid., 1671. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

INNOCENTS, nom donné aux enfants qu'Hérode fit tuer dans Bethléhem et sa banlieue, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, afin d'envelopper dans ce massacre le nouveau roi des Juifs, dont les mages lui avaient appris la naissance. Quelques incrédules se sont inscrits en faux contre ce massacre, sous prétexte que Joseph n'en a pas parlé; mais le silence d'un historien sur un fait n'a jamais prévalu, en bonne critique, contre le témoignage formel d'un autre historien qui mérite d'ailleurs toute confiance. D'ailleurs si Joseph ne parle pas de cet événement en termes formels, il le rend très-vraisemblable, et il le fait entrevoir dans l'histoire qu'il nous a laissée des actions et des mœurs d'Hérode. Ajoutons que les grands événements qui sont arrivés dans le même temps que ce massacre, ont attiré toute l'attention de cet historien. Au reste, nous avons en faveur du récit de saint Matthieu une autorité qui pour nos adversaires est bien supérieure, c'est celle de l'empereur Auguste, qui, *ayant appris qu'Hérode, roi des Juifs, avait fait tuer dans la Syrie tous les enfants âgés de deux ans et au-dessous, et que son fils avait été enveloppé dans ce mas-*

sacre, dit : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. L'Église regarde les Innocents comme les fleurs des martyrs; les Latins célèbrent leur fête le 28 décembre, et les Grecs le 29 du même mois. *Voy.* Matthieu, II, 16. Macrobe, *Saturnales,* l. I, c. IV. S. Irénée, l. III, c. XVIII. Origène, *Homil. IV,* p. 457. S. Augustin, *De Lib. Arb.,* l. III, § 68. S. Chrysostome, *in Matth. Homil. IX.* Bergier, *Diction. de théol.*

IN PARTIBUS. *Voy.* PARTIBUS (IN).

INQUISITEUR, officier d'un tribunal établi pour informer contre les hérétiques et tous les ennemis de la religion. D'après l'opinion la plus répandue, saint Dominique fut nommé premier inquisiteur par Innocent III. Avant lui on informait, il est vrai, contre les hérétiques, mais ceux qui remplissaient cette charge n'en portaient point le nom, n'en avaient point le tribunal, et n'en exerçaient pas toutes les fonctions. Les inquisiteurs généraux de Rome sont les cardinaux de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.,* ad voc. INQUISITIO, et *Compar.* l'art. suiv. INQUISITION.

I. INQUISITION, tribunal ecclésiastique établi par les papes pour rechercher et punir ceux qui ont de mauvais sentiments contre la religion. Ce tribunal, établi d'abord en France pour réprimer l'hérésie des Albigeois, fut érigé ensuite dans les autres royaumes. Saint Dominique fut nommé premier inquisiteur général, et, douze ans après sa mort, Grégoire IX nomma deux religieux de son Ordre pour remplir cette charge. L'Inquisition de Rome, appelée aussi *Congrégation du Saint-Office,* est composée du pape, qui en est le chef, de douze cardinaux qui tiennent la place de juges, de consulteurs, qui tiennent lieu d'avocats, et qui examinent les livres, les sentiments, les actions de personnes dénoncées, et de plusieurs autres officiers. *Voy.* L. Ferraris, *Prompta Bibliotheca.* Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé Bouix, *De Curia Romana,* pars II, cap. II. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* L'abbé J. Stremler, *Traité des peines ecclésiastiques,* etc., p. 514, 515, 603 et suiv. Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. INQUISITIO HÆRETICÆ PRAVITATIS. *Compar.* CONGRÉGATION, nº I.

II. INQUISITION D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL; l'Inquisition fut généralement établie en Espagne l'an 1448, et en Portugal l'an 1535. Il y avait dans ces deux royaumes un conseil suprême de l'Inquisition qui avait la même autorité que la Congrégation du Saint-Office à Rome. Toutes les inquisitions particulières en dépendaient, à l'exception de celle du duché de Milan, qui relevait de l'Inquisition générale de Rome. Il y a six cas principaux soumis au jugement de l'Inquisition : 1º l'hérésie; 2º le soupçon de l'hérésie; 3º la protection de l'hérésie; 4º la magie, les maléfices, les sortilèges et les enchantements; 5º le blasphème qui contient quelque hérésie, ou quelque chose qui y a rapport; 6º les injures faites à l'Inquisition ou à quelqu'un de ses ministres, et la résistance à l'exécution de ses ordres. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.,* art. INQUISITION POLITIQUE D'ESPAGNE.

IN REATU. Un ecclésiastique est *in reatu* lorsqu'il est prévenu de crime, et qu'il est dans les liens du décret, ou lorsqu'il a été élargi sous un plus ample informé. Cette expression vient du latin *reus,* qui en français signifie *coupable;* mais on donne aussi ce nom à un simple accusé. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INSIGNE, qualification que le droit canon donne à certaines églises collégiales qui sont distinguées des autres par le grand nombre d'ecclésiastiques qui les composent, ou par leurs plus grands revenus. Les églises insignes portaient ordinairement dans les processions et autres cérémonies publiques et capitulaires une sorte de bannière pour marque de leur insignité. *Voy.* Barbosa, *De Jure ecclesiastico,* l. II, c. VI, n. 15.

INSABATE ou INZAPATE (*Insapatus, Inzapatus*), mot dérivé de l'espagnol *zapato,* qui signifie *soulier,* et dont nous avons fait *savate. Inzapate* désigne donc celui qui porte des savates; on donna ce nom aux Vaudois à cause des sandales qu'ils portaient.

INSIGNES, nom qu'on a donné à la réunion des objets servant à un évêque dans ses fonctions pontificales, c'est-à-dire la mitre, la crosse, le bougeoir, le pontifical, etc.

INSINUATION (*Relatio in acta*), terme qui, en matière bénéficiale, signifie l'enregistrement des collations, présentations, procurations, etc., aux greffes des insinuations ecclésiastiques, qui étaient établis dans chaque diocèse. Cette loi était obligatoire pour tous, clercs ou laïques, puisqu'il y avait des lois pour les insinuations ecclésiastiques comme pour les laïques, qui imposaient cette obligation, et qui prononçaient la nullité contre les actes non insinués. *Voy.* Pontas, au mot INSINUATION. De La Combe, *Recueil de jurisprud. canon.,* au même mot. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INSPECTEUR, officier des synagogues des Juifs qui a l'inspection des lectures et des prières que l'on fait, les prépare et les donne, ou les montre au lecteur; il reprend le lecteur s'il manque; on appelle aussi cet officier *ministre, nonce,* ou *envoyé de la synagogue.* D'après Buxtorf, l'inspecteur est une espèce de sacristain.

I. INSPIRATION, mouvement surnaturel qui excite intérieurement l'âme à faire quelque œuvre de piété; lorsqu'on est inspiré de faire de bonnes œuvres qui ne sont que de conseil, on n'est pas obligé, sous peine de péché, de suivre ces inspirations, puisqu'elles ne peuvent pas plus forcer que le conseil même; afin d'éviter le péché, il suffit de n'en avoir point du mépris. Cependant, si on est persuadé que la bonne action inspirée est de précepte, quoiqu'elle ne soit réellement que de conseil, on pèche en l'omettant, parce qu'alors on agit contre sa propre conscience, comme l'enseigne saint Thomas. Ajoutons qu'en obéissant à ce mouvement surnaturel on a d'autant plus de mérite aux yeux de Dieu, qu'il n'y a point d'obligation de le suivre. *Voy.* Pontas, au mot INSPIRATION. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

II. INSPIRATION DE L'ÉCRITURE SAINTE. Par le mot *inspiration,* appliqué à l'Écriture sainte, on entend le secours surnaturel qui, influant sur la volonté de l'écrivain sacré, l'excite et le détermine à écrire, en éclairant son entendement de manière à lui suggérer au moins le fond de ce qu'il doit dire. Cette définition s'accorde parfaitement avec l'idée que Jésus-Christ, les apôtres, les autres écrivains sacrés, les auteurs juifs, les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques nous ont donnée du secours surnaturel qu'il a fallu à ceux qui ont composé les livres saints, pour que ce qu'ils ont écrit fût réellement la parole de Dieu. Elle est surtout conforme au terme si clair et si précis

employé par l'apôtre saint Paul, *Théopneustos*: terme qui n'est lui-même que la traduction fidèle de *Rouah Elohim*, ou *Souffle de Dieu*, consacré chez les anciens Hébreux pour marquer l'influence que l'Esprit divin exerçait sur les prophètes par la bouche desquels il voulait exprimer ses oracles. *Voy.* Nombr., XXIV, 2. I Rois, X, 6, 10; XIX, 20, 23. Isaïe, XLII 1; LIX, 21. Osée, IX, 7. Matth., X, 20. II Timoth., III, 16. II Pierre, I, 21; III, 2. Cornelius a Lapide, in II Timoth., III, 16. La *Dissertation sur la divinité des saintes Écritures*, ou *Dissertation sur la révélation et l'inspiration des livres saints*, en tête des diverses éditions de la *Bible de Vence*. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, où les erreurs des rationalistes modernes sur l'inspiration sont exposées et réfutées.

III. **INSPIRATION (ÉLECTION PAR)**. On appelle ainsi l'élection qui se fait lorsque, sans aucune convention préalable, tous les électeurs, sans exception (*nemine reclamante*), donnent leurs suffrages à la même personne, comme s'ils étaient tous inspirés de Dieu. Cette sorte d'élection est celle qui donne naturellement la plus grande garantie d'une nomination vraiment canonique, et qu'on doit par conséquent le plus désirer dans le choix des sujets pour remplir les dignités de l'Église. La moindre discussion précédente, ou la moindre contradiction, suffit pour empêcher qu'une élection soit censée avoir été faite par inspiration. Une rumeur tumultueuse que la brigue exciterait pour tenir lieu d'inspiration, donnerait encore moins le caractère d'une élection inspirée. *Voy.*, à l'art. ÉLECTION, les noms des auteurs qui ont traité cette matière.

INSTABULÉ se dit d'un ecclésiastique qui a été mis dans la table, ou registre, d'une église ou d'un chapitre. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INSTALLATION, action par laquelle on est mis dans la place, dans le siége (*stallum*) qu'on doit occuper quand on est appelé à exercer une charge ou à desservir un bénéfice. Ceux qui sont pourvus de charges en survivance, de bénéfices par expectative, ne peuvent solliciter leur installation qu'après la mort du titulaire. L'installation des curés et des autres ecclésiastiques doit être gratuite. *Voy.* le concile de Latran de l'an 1779, can. VII, et *Compar* POSSESSION.

INSTITOR (Henri), dominicain allemand au XV[e] siècle, fut docteur et professeur de théologie. Innocent VIII le nomma avec Jacques Sprenger, autre dominicain, inquisiteur général dans les cinq provinces ecclésiastiques de Mayence, Cologne, Trèves, Salzbourg et Brêmen. Institor était lecteur de l'église de Salzbourg lorsque son général l'appela, en 1495, en Italie pour combattre des ecclésiastiques qui avaient émis des opinions suspectes au sujet du mystère de l'Eucharistie. Institor a laissé: 1° *Malleus maleficarum*, en collaboration avec Sprenger; Lyon, 1484, souvent réimprimé; — 2° des *Sermons;* Nuremberg, 1496; — 3° *Traité de la puissance du pape;* Venise, 1499; réfutation du traité *De Monarchia sive de potestate imperatoris*, par Antoine Roselli, jurisc. de Padoue. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, tom. I, p. 896.

INSTITUT, règle qui prescrit un certain genre de vie, telle que celle d'un Ordre religieux. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*, art. INSTITUTS ECCLÉSIASTIQUES.

INSTITUTES. *Voy.* INSTITUTS.

INSTITUTEUR, se dit de celui qui est le premier auteur, le fondateur d'un Ordre religieux.

INSTITUTS ou **INSTITUTES**, ou **INSTITUTIONS**, livre contenant les éléments et les principes du droit romain; c'est la dernière partie du corps du droit.

I. **INSTITUTION**, terme qui dans le droit canon signifie, en un sens générique, toutes sortes de provisions de quelque bénéfice que ce soit. En un sens spécifique, il y a dans le droit canon trois sortes d'institutions: 1° la *corporelle*, ou la mise en possession; 2° l'*autorisable*, c'est-à-dire l'approbation pour le soin des âmes; de droit commun elle appartient à l'évêque; 3° la *collative*, c'est-à-dire celle qui confère le titre; c'est ce que nous appelons aujourd'hui *institution*. Ainsi l'institution proprement dite, ou collative, est la collation canonique et nécessaire du bénéfice, parce qu'elle doit être faite à celui qui est présenté. *Voy. cap.* IV *extr. de jure patron.* Le *Concile de Trente*, sess. XIV, ch. XIII, *de Reform.*, et tous les canonistes.

II. **INSTITUTION**, maison destinée à l'instruction des novices et de la jeunesse, et surtout de ceux qui veulent embrasser l'état ecclésiastique. Ce mot, quand il est pris dans le sens de noviciat, est particulier aux Pères de l'Oratoire, qui ne font pas de vœux.

INSTITUTIONS. *Voy.* INSTITUTS.

INSTRUMENT DE PAIX; nom de deux plaques de métal garnies d'un manche ou d'un anneau, et que l'on donne à baiser aux fidèles depuis l'abolition du baiser de paix primitif, qui avait lieu vers la fin du saint sacrifice, après l'*Agnus Dei*. Ces instruments de paix portent ordinairement en bas-relief la figure ou le monogramme de Notre-Seigneur. *Voy.* l'abbé Jacquin et Duesberg, *Dictionnaire d'antiquit. chrétiennes.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **INSULA.** *Voy.* ISOLA.

II. **INSULA BARBARA.** *Voy.* ISLE, n° II.

III. **INSULA BARRI DUCIS.** *Voy.* ISLE, n° III.

IV. **INSULA CALCETI.** *Voy.* ISLE, n° IV.

V. **INSULA DEI.** *Voy.* ISLE, n° VI.

VI. **INSULA IN MEDULIO PAGO.** *Voy.* ISLE, n° V.

INSULANUM. *Voy.* ISLE.

INTÉGRITÉ DE L'ÉCRITURE SAINTE. L'histoire critique du texte sacré prouve clairement que les divers livres qui composent la Bible des catholiques sont parvenus jusqu'à nous dans leur *intégrité parfaite*, c'est-à-dire qu'ils n'ont éprouvé ni retranchements, ni additions ou interpolations, ni aucune autre espèce de changements dans les choses essentielles; car les variantes qu'ils présentent, quelque nombreuses qu'elles soient, ne portant que sur des lettres, des syllabes, des mots, des transpositions et quelques propositions entières, ne sont que de simples différences, qui ne détruisent en rien le fond et la substance des vérités révélées que ces livres renferment. En établissant cette thèse dans notre *Introduction histor. et crit.*, etc., nous avons cité les différents auteurs, même protestants, qui l'ont soutenue avec le plus grand succès.

INTEMPÉRANCE, vice opposé à la tempérance. *Compar.* les art. TEMPÉRANCE, GOURMANDISE.

I. **INTENTION** (*Intentio, mens, consilium*); c'est un acte de la volonté par lequel elle se propose une fin déterminée pour agir. On distingue l'*intention*, comme l'*attention*, en *actuelle*, *virtuelle*, *habituelle* et *interprétative* (*voy.* ATTENTION). On distingue de plus l'*intention* en *intérieure;* celle du ministre d'un sacrement, par

exemple, lequel se propose d'accomplir le rit extérieur en tant qu'il est sacré, et que la grâce y est attachée; en *purement extérieure*, c'est-à-dire qui exclut l'*intérieure;* enfin en *extérieure ministérielle;* telle est celle du ministre qui se propose d'agir, et qui agit réellement comme un ministre de l'Église; en d'autres termes, qui a l'intention de faire ce que fait l'Église. *Voy.*, pour cet art. et les suiv., L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*

II. **INTENTION DROITE.** La droiture d'intention est nécessaire à la bonté d'une action; mais elle ne peut rendre bonne une action qui est mauvaise en elle-même. Pour que l'intention soit droite, il faut : 1° que l'action qu'on se propose soit bonne en elle-même; 2° que la fin prochaine soit honnête; 3° qu'elle ait pour fin dernière la gloire de Dieu. *Voy. le Diction. ecclés. et canon. portatif.*

III. **INTENTION EN MATIÈRE BÉNÉFICIALE.** L'intention de ceux qui entrent dans un bénéfice doit être, selon les propres expressions du concile de Trente, d'y travailler avec sollicitude à la gloire de Dieu, et non pour leurs propres intérêts, ni pour les richesses et pour le luxe. Ainsi, c'est avoir des intentions mauvaises et très-coupables que d'y entrer, soit par un esprit d'orgueil et d'ambition, soit par un esprit de convoitise des biens du mort, soit par un esprit de sensualité, pour mener une vie molle et oisive, soit enfin par une affection tout humaine et toute charnelle envers leurs frères, leurs neveux et leurs parents, qui est, ajoute le saint concile, la source de beaucoup de maux dans l'Église. *Voy.* le *Conc. de Trente,* sess. XXV, decr. *de Reform.*, can. I.

IV. **INTENTION EN MATIÈRE DE SACREMENTS.** L'Église a décidé que, pour la validité des sacrements, il faut que celui qui les confère ait au moins l'intention de faire ce que fait l'Église : « Si quelqu'un dit que l'intention de faire ce que fait l'Église n'est pas requise dans les ministres lorsqu'ils font et confèrent les sacrements, qu'il soit anathème (*Conc. Trid.*, sess. VII, can. 11). » Or, pour cela l'intention actuelle n'est pas nécessaire; quoiqu'elle soit désirable, l'intention habituelle ne suffit pas, la virtuelle est suffisante. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif,* au mot SACREMENT. Bergier, *Diction. de théol.*, art. INTENTION, et *Compar.* INTENTION, n° I.

INTERAMNA, INTERAMNUM. *Voy.* TERNI.

INTERCALAIRE (*Intercalaris*), qui est inséré dans un autre; on appelle intercalaire le jour qu'on ajoute à l'année tous les quatre ans, et qui forme l'année bissextile. *Voy.* BISSEXTE ou BISSEXTILE.

INTERCALATION, action par laquelle on insère une chose dans une autre. Il ne se dit guère que du jour qui fait l'année bissextile.

I. **INTERCESSEUR**, celui qui prie, qui intercède pour quelqu'un; les saints sont nos intercesseurs auprès de Dieu. *Voy.* SAINTS.

II. **INTERCESSEUR** ou **INTERVENTEUR** (*Intercessor, Interventor*), nom donné autrefois aux évêques qui, pendant la vacance d'un siége, administraient l'évêché jusqu'à l'élection du successeur de l'évêque mort. Il se trouvait ainsi placé entre l'évêque mort et son successeur. Comme ce genre d'administration produisait des abus, le Ve concile de Carthage y remédia en ordonnant : 1° que l'office d'intercesseur ne pourrait être exercé pendant plus d'un an par le même évêque; 2° que nul intercesseur, même quand il aurait pour lui les vœux du peuple, ne pourrait être placé sur le siége épiscopal qu'il aurait administré pendant sa vacance. *Voy.*, dans Hardouin, *Conc.*, tom. I, p. 1251, *Canones Africani.* Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* L'abbé André, qui, dans son *Cours alphabét. de droit canon.,* a reproduit l'article de Bergier.

INTERCESSION, l'action de prier, d'intercéder. *Compar.* INTERCESSEUR, n° I.

INTERDICTION. *Voy.* l'art. suivant.

INTERDIT, et quelquefois **INTERDICTION**, se dit de la censure par laquelle l'Église prive les fidèles de l'usage de certaines choses saintes, telles que les sacrements, les offices divins, l'entrée de l'église, la sépulture ecclésiastique, en tant que ces choses sont des biens qui peuvent être possédés par les fidèles. L'interdit se divise en *personnel*, *local* et *mixte.* Le *personnel* affecte immédiatement les personnes en les privant de l'usage des choses saintes; et il se dit particulièrement du prêtre que l'autorité ecclésiastique prive de ses fonctions; le *local* affecte le lieu, et empêche qu'on y entende et qu'on y célèbre la messe, qu'on y reçoive les sacrements, et qu'on y donne la sépulture; le *mixte* renferme le personnel et le local, et tombe sur les personnes et sur les lieux. *Voy.*, pour les autres divisions de l'*interdit,* et les autres questions qui se rattachent à ce mot, Pontas, au mot INTERDIT. Collet, *Morale.* Duperray, *De la Capacité*, l. IV, c. IV. Lancelot, *De Eccles. interdict.*, § *Rursus.* L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. INTERDICTA, INTERDICTUM. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

INTÉRÊTS. *Voy.* USURE.

INTERIAN ou **INTERIANO DE AYALA** (Juan), en latin *Joannes Interianus* ou *Interamnensis de Ajala*, de l'Ordre de la Merci, né en Espagne en 1656, mort en 1730, était poëte, historien, critique et théologien. Presque tous ses ouvrages sont en espagnol; nous citerons, entre autres : 1° *Examen sérieux de la vérité : démonstration historique de l'état religieux de saint Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën*, etc.; Madrid, 1721, in-4°; après avoir lu l'ouvrage d'Interiano Ferreras, il déclara qu'il s'était trompé au sujet de saint P. Pascal; — 2° *Sermons prêchés en différentes occasions;* ibid., 1720-1722, in-4°; — 3° *Pictor christianus eruditus;* ibid., in-fol. L'auteur fait connaître les erreurs dans lesquelles tombent la plupart des peintres des tableaux religieux. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*, édit. de 1759.

I. **INTÉRIEUR.** Saint Paul parle, dans ses Épîtres, de l'*homme intérieur* et spirituel qui se porte au bien par le secours de la grâce, et il l'oppose à l'homme extérieur, charnel et sensuel, dont les appétits déréglés l'entraînent au mal. Il dit que celui-ci se corrompt et dépérit, mais que l'autre se fortifie de jour en jour. *Voy.* Rom., VII, 22. II Corinth., IV, 16. Éphes., III, 16.

II. **INTÉRIEUR, INTÉRIEURES (VOIES)**, nom donné, dans la théologie mystique, aux dispositions internes de l'âme pour parvenir à la perfection et à la contemplation passive, dont les principales sont l'amour pur et désintéressé, la sainte indifférence, le sacrifice de toute volonté propre, la désappropriation, le silence intérieur, etc. *Voy.* CONTEMPLATION.

III. **INTÉRIEUR DE NOTRE-SEIGNEUR ET DE LA SAINTE VIERGE**, nom donné aux deux fêtes que l'on célèbre tous les ans dans les séminaires de Saint-Sulpice pour honorer les

grâces dont l'intérieur, c'est-à-dire l'âme de Jésus-Christ et celle de la sainte Vierge étaient ornées. On faisait de plus l'office de l'intérieur de Notre-Seigneur toutes les semaines où il n'y a rien de particulier qui en empêche ; mais on ne la fait point pendant l'Avent, le Carême et le temps Pascal.

INTÉRIM, terme emprunté du latin qui s'emploie dans le sens de l'*entre-temps*. L'an 1548, Charles-Quint, dans le but de pacifier l'Allemagne, publia l'*intérim*, espèce de règlement sur les articles de la religion, en attendant la décision du concile de Trente. Les catholiques et les luthériens en furent également mécontents, et les luthériens qui s'y soumirent furent appelés *intérimistes* et *adiaphoristes*. Il y eut encore l'*intérim* de Leipzig, ou le nouvel *interim*, et celui des théologiens de Franconie. *Voy*. Bergier, *Diction. de théol.*

INTÉRIMISTE, nom donné aux luthériens qui s'attachèrent à l'un des trois *intérim* dont il est question dans l'article précédent. Ceux qui, avec Mélanchthon, s'attachèrent à l'intérim de Charles-Quint reçurent le nom de *politiques* ou *impériaux*, parce qu'ils suivaient la volonté de l'empereur. On appela aussi les intérimistes *luthériens relâchés*.

INTERMONTIUM. *Voy*. ENTREMONT.

INTERNONCE, envoyé du pape dans une cour étrangère, soit en attendant qu'il y ait un nonce, soit pour y rester, en titre, comme dans les États où il n'y a pas de nonciature. *Voy*. NONCE.

INTERNONCIATURE se dit : 1° de la dignité d'un internonce; 2° de la durée de ses fonctions; 3° de sa juridiction.

I. **INTERPRÉTATION**, exposition ou explication des termes et de l'esprit d'une loi. D'après les règles du Sexte, il faut plus s'attacher à découvrir le véritable sens et l'esprit de la loi, qu'à en suivre les paroles. Les canonistes établissent qu'il appartient au pape seul d'interpréter les canons en général, et surtout ceux du concile de Trente et des autres conciles généraux. Ses interprétations, en tant que déclarations d'un texte douteux et équivoque, font loi comme le texte même. *Voy*. les canonistes, et, en particulier, L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. INTERPRETATIO LEGIS. Richard et Giraud. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **INTERPRÉTATION DE L'ÉCRITURE**. *Voy*. EXÉGÈSE, HERMÉNEUTIQUE SACRÉE.

III. **INTERPRÉTATION DES SONGES**. *Voy*. SONGES.

INTERROGATION DU CONFESSEUR. C'est un devoir de conscience pour tout confesseur de faire des interrogations à ses pénitents toutes les fois qu'il a lieu de craindre que leurs simples aveux spontanés ne suffiraient pas pour procurer l'intégrité de la confession et les autres fruits qu'on a droit d'attendre de cette divine institution. Il devra donc interroger de manière : 1° à obtenir l'aveu des péchés qui ont été passés sous silence, voilés par légèreté, aveuglement, ou bien oubliés par négligence; 2° à connaître non-seulement l'espèce et la nature, mais le nombre des péchés; 3° à savoir les relations des pénitents, la situation où ils se trouvent, les circonstances qui les environnent et qui sont d'une grande importance pour bien s'assurer de l'état des âmes. Mais il doit se garder de devenir importun par la multiplicité des questions, comme il faut qu'il évite avec le plus grand soin tout ce qui semble une pure curiosité, et qu'il s'attache, au contraire, à n'adresser que des interrogations inspirées par une véritable charité et par un zèle sincère du salut des âmes. *Voy*. saint Thomas, *in IV Sententiarum, dist.* 19. L'auteur du livre *De vera et falsa Pœnitentia*, c. XX, parmi les œuvres de saint Augustin. Le quatrième concile de Latran, can. *Omnis utriusque sexus*. Le *Rituel romain*. Le *Traité de la Pénitence* dans les théologiens. Le *Diction. de la théol. cathol.*, dont l'art. INTERROGATION (*Devoir du confesseur*) est plein de sages réflexions.

INTERSTICE (*Interstitium*), intervalle de temps réglé par les lois. Les interstices ecclésiastiques sont les intervalles de temps qui, selon les lois de l'Église, doivent se trouver entre la réception d'un ordre et celle d'un autre ordre supérieur. Le pape seul peut dispenser entièrement des interstices en donnant plusieurs ordres majeurs, en un même jour, à une même personne; l'évêque peut seulement dispenser d'une partie, pour la nécessité ou l'utilité de l'Église. Le grand vicaire de l'évêque peut dispenser des interstices en l'absence de l'évêque, mais seulement lorsqu'il a le pouvoir d'accorder des dimissoires. *Voy*. le *Conc. de Sardique* tenu l'an 347, can. 10. Le *Conc. de Trente*, sess. XXIII, can. XI, XIII, XIV, *de Reform.* Barbosa, *de Officio et potestate episc.*, *alleg.* 18. Pontas, au mot INTERSTICES. Richard et Giraud. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

INTERVENTEUR. *Voy*. INTERCESSEUR.

INTESTAT (*Intestatus*), qui meurt sans faire de testament. On regardait autrefois comme damnés et infâmes ceux qui mouraient intestats, parce qu'ils n'observaient pas les canons des conciles, qui ordonnaient aux mourants de donner une partie de leurs biens à l'Église ou aux pauvres; on les privait même de l'absolution, du viatique et de la sépulture. Il y a longtemps que cette discipline n'est plus en usage.

INTIMELIUM. *Voy*. VINTIMILLE, n° I.

INTINCTION, mélange qui se fait à la messe entre la consécration et la communion, d'une petite partie de l'hostie consacrée avec le sang de Jésus-Christ. A l'exception des sectaires du XVIe siècle, toutes les liturgies du monde chrétien ont fait non-seulement l'élévation et l'adoration de l'Eucharistie, mais encore le mélange des symboles du corps et du sang de Jésus-Christ, afin qu'après avoir exprimé sur l'autel la mort de Jésus-Christ par la consécration du corps et du sang faite séparément, on représente la réunion de son corps et de son âme, et par conséquent son état vivant et glorieux par la réunion des espèces. Chez les Grecs, on fait l'intinction du sang en formant une croix sur chaque pain consacré avec la petite cuiller trempée dans le précieux sang. *Voy*. le P. Le Brun, *Explicat. de la messe*, tom. II, p. 375, et tom. III, p. 327.

I. **INTOLÉRANCE** (*Intolerantia*). Elle consiste à n'avoir aucune communion en fait de religion, de prières, de service divin, avec ceux qui ne sont pas soumis à l'Église. Ce genre d'intolérance est fondé sur le commandement de Jésus-Christ, qui dit expressément que celui *qui n'écoute pas l'Église doit être pour nous comme un païen et un publicain*. C'est de là que l'Église chrétienne a tiré la discipline qu'elle a toujours observée envers les hérétiques et les excommuniés, comme on le voit par l'Écriture et les monuments ecclésiastiques. *Voy*. Matth., XVIII, 17. I Corinth., V, 11. Tite, III, 10. II Jean, X, 11. Iren., *adv. Hæres.*, l. III, c. III.

II. **INTOLÉRANCE** ou persécution que l'on emploie contre ceux qui ont une croyance contraire à la nôtre. Si les évêques ariens ont donné les premiers l'exemple de cette intolé-

rance, comme saint Athanase le leur reproche très-vivement, ils ne se sont pas moins rendus coupables envers le genre humain par ce funeste exemple que par leur hérésie. Jésus-Christ n'accorde à ses apôtres aucun pouvoir de persécuter; il leur dit simplement : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé.* Or voici ce que leur avait commandé ce divin Sauveur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur... Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre.* Toutefois, ne prenons point le change. N'appelons point *persécuteurs* les souverains qui ont fait des lois et qui ont statué des peines pour réprimer des sectes séditieuses et turbulentes, pour contenir des sujets révoltés qui avaient fait trembler plus d'une fois le gouvernement, pour en imposer à des prédicants qui voulaient que leur religion s'établit par la force, pour punir des écrivains audacieux qui ne respectaient ni la religion, ni les mœurs, ni la décence, ni la police; ce serait une calomnie et une absurdité; comme soutenir que cette conduite est une injuste tyrannie, que ceux qui l'approuvent sont des hommes de sang, serait un vrai fanatisme; ce serait prêcher la tolérance avec toute la fureur de l'intolérance. *Voy.* Matth., x, 23; xi, 29; xxviii, 19, 20. Bergier, *Diction. de théol.*

INTONATION, action par laquelle un chœur commence à chanter, à entonner un psaume, un motet, etc.

INTRODUCTION A L'ÉCRITURE SAINTE. Quand on ne veut pas se borner à faire de l'Écriture sainte une étude superficielle, et par là même très-imparfaite, il ne suffit pas de lire le texte original ou quelque version qui le représente avec plus ou moins de fidélité; il faut encore chercher à pénétrer le vrai sens de ces divins livres de manière à bien les comprendre, soit dans leur ensemble, soit dans chacune de leurs parties. Or le seul et unique moyen d'atteindre à ce but, c'est sans contredit la connaissance d'un certain nombre de questions préliminaires, qui, embrassant d'un coup d'œil général tout ce qui s'y rattache, nous servent comme de clef pour nous introduire dans cet auguste sanctuaire. C'est pourquoi depuis Eusèbe, qui s'est appliqué avec le plus grand soin à recueillir, particulièrement dans son *Histoire ecclésiastique*, ce que les anciens avaient écrit sur les Livres saints et sur leurs auteurs jusqu'à nos jours, on ne saurait compter le nombre d'ouvrages sur l'Écriture sainte qui ont paru tant chez les catholiques que chez les protestants, sous les titres de *Clef*, d'*Introduction*, d'*Apparat*, de *Prolégomènes*, de *Prologues*, *Disquisitions*, *Exercitations*, *Critique*, etc. La plupart des questions que l'on traite ordinairement dans une Introduction aux Livres saints, comme sont, par exemple, l'inspiration, la canonicité, les textes, les versions, etc., pouvant être envisagées sous un double rapport en tant qu'elles s'appliquent à ces oracles sacrés, considérés sous un point de vue général, ou qu'elles se rapportent à chacun d'eux en particulier, on divise l'Introduction en deux parties principales, c'est-à-dire en *Introduction générale,* où l'on doit traiter de la nature, de l'excellence ou de l'autorité des Livres saints, de leur canonicité, des textes originaux et des principales versions qu'on en a faites; des divers sens de l'Écriture, des différentes manières de l'interpréter, enfin des règles à suivre pour en donner une interprétation légitime; et en *Introduction particulière* ou *spéciale,* qui fait connaître le plan et le sujet de chaque livre en particulier, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, le but que l'auteur s'y est proposé, le temps et l'occasion à laquelle il a été composé, la langue dans laquelle il a été originairement écrit, son caractère littéraire et les commentaires qui ont été faits pour en expliquer le véritable sens. Mais quelque utiles que soient les notions qui nous sont fournies par l'Introduction, soit générale, soit particulière, elles seraient cependant insuffisantes si on n'y joignait une certaine connaissance de la religion, des mœurs et usages du peuple juif. C'est pour cela que nous avons cru devoir consacrer un volume entier de notre propre *Introduction* à une *Archéologie biblique.*

INTROÏT (*Introïtus*), mot qui signifie *entrée.* C'est une antienne qui est chantée par le chœur et est récitée par le prêtre dès qu'il est monté à l'autel. Elle est composée ordinairement de quelque verset d'un psaume. Autrefois on chantait le psaume entier. On dit à la fin le *Gloria Patri,* etc., selon l'usage de l'Église, fondé sur la tradition des apôtres. Les *introïts* diffèrent selon les jours et les fêtes de l'année. Quelques dimanches portent le nom du premier mot de leur *introït.* Dans la primitive Église, il ne paraît pas qu'il y ait eu d'autre introït que le salut de l'évêque *Dominus vobiscum* et les lectures de l'Écriture. Dans le rit ambrosien, l'introït est appelé *ingressus* et *ingressa;* c'est une simple antienne sans psaume, ni *Gloria,* ni répétition, si ce n'est aux messes des morts, où le *Requiem* est répété après le verset *Te decet.* *Voy.* le P. Le Brun, *Explication de la messe,* tom. II, p. 36 et 199. Le card. Bona, *De la Psalmodie,* c. xvi, § 6. L'abbé Jacquin et Duesberg, *Diction. d'Antiq. chrétiennes.*

INTRONISATION, entrée d'un prélat en possession de son siége épiscopal. Le septième canon du concile de Latran, tenu en 1179, défend d'exiger quelque chose pour l'intronisation des évêques. *Voy.* Duperray, *De la Capacité des ecclésiastiques.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INTRUS (*Intrusus*), mot dérivé du verbe latin *intrudere,* qui signifie *faire entrer par force.* C'est le nom donné à celui qui s'est mis en possession d'un bénéfice de sa propre autorité et sans un titre canonique, du moins coloré. Le droit commun qualifie d'intrus : 1° ceux qui, ayant plusieurs bénéfices incompatibles, veulent encore en avoir d'autres semblables par ambition ou par cupidité; 2° ceux qui se font pourvoir de bénéfices sans l'autorité du collateur; 3° ceux qui se font donner par les collateurs des bénéfices qui ne sont pas vacants; 4° ceux qui entrent dans un bénéfice de leur propre autorité ou par force, sans y avoir aucun droit. D'après Pontas, un intrus dans un bénéfice devenait irrégulier, et par conséquent incapable de posséder aucun bénéfice, puisque la plupart des théologiens ont déclaré que l'irrégularité produisait l'inhabileté générale. *Voy.* Gibert, *Instit. ecclés.,* p. 660. Pontas, au mot Irrégularité, cas 107. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

INTRUSION, prise de possession d'un bénéfice violente et contre les règles. L'intrusion emporte une incapacité perpétuelle. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

INTUITIVE (VISION). Les théologiens enseignent que les bienheureux dans le ciel jouissent de la *vision intuitive* de Dieu et de la connaissance claire et distincte des mystères que nous croyons par la foi. Ils se fondent sur plu-

sieurs passages de l'Écriture qui paraissent, en effet, très-favorables à leur sentiment. *Voy.* I Corinth., XIII, 12. I Jean, III, 2.

INVÈGES (Augustin), jésuite, né à Sciacca, en Sicile, l'an 1595, mort à Palerme en 1677, professa la philosophie et la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre. Plus tard, il en sortit pour se livrer à l'étude des Pères et de l'histoire. Il a laissé : 1° *Palermo Antico*, etc.; Palerme, 1649, in-fol.; — 2° *Palermo Sacro;* 1650; — 3° *Palermo nobile;* 1651; ces trois volumes composent son histoire de Palerme; — 4° *Historia sacra Paradisi terrestris et S. S. innocentiæ status;* Palerme, 1651, in-8°; — 5° *Ad Annales Siculos prœliminaris Apparatus,* etc.; ibid., 1709, in-4°; ouvrage accompagné des notes du P Michel Guidice, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin et abbé du monastère de Montréal. *Voy.* Mongitore, *Biblioth. Sicul.* Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. XI.

I. **INVENTION** (*Inventio*), terme qui se prend ici pour une des manières d'acquérir la possession d'une chose. Quant à la question de savoir si les choses trouvées appartiennent à celui qui les trouve en vertu de l'invention, il est certain qu'il faut rendre la chose trouvée à celui à qui elle appartient; mais s'il n'est pas possible d'en découvrir le propriétaire, les choses trouvées doivent être données aux pauvres ou aux lieux pieux : c'est ce qu'a déclaré saint Charles Borromée, et c'est ce qu'ordonne le catéchisme romain. Si le propriétaire de l'objet trouvé se présente après que cet objet a été employé en bonnes œuvres, celui qui l'a trouvé n'est pas tenu de lui en rendre le prix s'il a attendu le temps suffisant et s'il a fait les perquisitions nécessaires avant d'en disposer. *Voy.* le quatrième concile de Milan. Le *Catéchisme romain,* part. II *ad septimum Decalogi præceptum,* n° 16. Richard et Giraud.

II. **INVENTION DE LA SAINTE CROIX.** Fête instituée par l'Église d'Occident, et dans laquelle on expose à la vénération des fidèles une portion de la croix de Notre-Seigneur. Cette croix fut trouvée sur le Calvaire, l'an 326, par sainte Hélène, mère du grand Constantin, qui en laissa une portion à Jérusalem et la donna en garde à l'évêque du lieu. On la montra d'abord le Vendredi saint seulement, puis le lendemain de Pâques, et enfin le troisième dimanche du Carême; mais ces solennités n'ont jamais été regardées comme les fêtes de l'Invention de la Sainte Croix. Cette fête paraît n'avoir pas été généralement reçue dans l'Église romaine avant Grégoire II. Par une bulle de l'an 1642, Urbain VIII mit l'Invention de la Sainte Croix parmi les fêtes de précepte. On a placé cette fête au 3 mai, afin de la rapprocher de l'Adoration de la Croix, qui a lieu le Vendredi saint, d'où la fête de l'Invention semble avoir tiré son origine. *Voy.* Richard et Giraud.

INVESTITURE, mot dérivé du verbe latin *investire,* qui signifie *vêtir, orner;* c'est pour cela qu'investir et inféoder sont synonymes, et signifient mettre en possession et revêtir du fief celui qui prête le serment de fidélité au seigneur dominant. L'investiture est, en matière bénéficiale, le droit qu'exerçaient les empereurs, les rois, les princes, ducs, comtes et autres seigneurs, de mettre en possession par la crosse et l'anneau les évêques et les abbés de leurs États, qui leur prêtaient foi et hommage pour les fiefs qu'ils tenaient d'eux. Le premier pape qui contesta le droit d'*investiture* aux souverains est Grégoire VI, l'an 1045; mais Grégoire VII, qui fut élu pape l'an 1073, le fit avec beaucoup plus de force. Il excommunia Henri IV, et défendit à tout ecclésiastique, sous peine d'excommunication, de recevoir l'*investiture* de la main des princes temporels. Victor III et Urbain II, successeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent généralement toutes les *investitures*. En France, les rois ont toujours joui de ce droit jusqu'au temps de Grégoire VII; mais sous les successeurs de ce pontife, ils ont renoncé à l'investiture par le bâton pastoral et par l'anneau, quoiqu'ils n'aient jamais prétendu donner la puissance spirituelle par ces marques extérieures aux prélats qui les recevaient d'eux. La question des *investitures* n'était nullement une *cérémonie indifférente,* comme l'ont prétendu des écrivains légers et superficiels; jamais, au contraire, aucune controverse ne fut d'un plus grand intérêt dans l'ordre de la religion. « Les empereurs, dit Bossuet, abusaient de l'usage des *investitures* pour vendre les évêchés et réduire l'Église de Jésus-Christ à une éternelle servitude. » Presque tous les écrivains catholiques ont jugé comme Bossuet la question des *investitures*. Bien plus, les protestants qui l'ont étudiée sérieusement et sans préventions, comme Voigt et Hurter, par exemple, ont exprimé le même sentiment. *Voy.* Labbe, *Concil.*, tom. X, p. 901. Bossuet, *Defensio declarat.*, l. III, c. XII. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Le comte de Maistre, *Du Pape*, l. II, c. VII. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

INVISIBLES, nom donné à quelques rigides confessionnistes et aux sectateurs d'Osiander, de Flaccius Illyricus et de Swenkfeld, qui croyaient qu'il n'y a point d'Église visible. On a aussi donné ce nom aux Frères de la Rose-Croix. *Voy.* Prateole, au mot INVISIBLES.

INVITATOIRE, verset que l'on chante ou qu'on récite au commencement des matines, avant le psaume *Venite exultemus,* et qui se répète alternativement, en entier et en partie, après chaque strophe. Il change suivant l'office ou la fête. Il n'y a point d'*Invitatoire* le jour de l'Épiphanie ni les trois derniers jours de la semaine sainte. Le nom d'*Invitatoire* a été donné à cette partie de l'office divin, parce que c'est une invitation à louer Dieu. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

INVITATORIEN. On a donné ce nom, dans l'Ordre de Cîteaux, à celui qui est chargé de commencer l'office divin.

I. **INVOCATION.** Prière par laquelle on s'adresse à Dieu pour lui demander son secours. Toutes les grandes cérémonies religieuses commencent par l'invocation du Saint-Esprit, par le *Veni, Creator. Voy.* le *Manuel cathol. pour l'intelligence de l'office divin.*

II. **INVOCATION,** se dit d'une des parties du canon de la messe. *Voy.* Bergier, au mot CONSÉCRATION.

III. **INVOCATION DES SAINTS.** Invoquer les saints, c'est-à-dire demander leur intercession auprès de Dieu, est une pratique qui a toujours été en usage dans l'Église, qui est de tradition apostolique, et qui est confirmée par le concile de Trente, lequel déclare, contre les protestants, que l'invocation des saints n'est ni une idolâtrie ni une superstition. Toutes les églises sont dédiées à Dieu sous l'*invocation* d'un saint particulier. *Voy.* le *Manuel cathol. pour l'intelligence de l'office divin. Voy.* aussi SAINTS. Le concile de Trente, sess. XXV, *De l'Invocation et de la vénération des saints.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

INZAPATE. *Voy.* INSABATE.

IPERIUS (Jean), surnommé *le Long*, et appelé *Iperius* parce qu'il était d'Ypres en Flandre, mort en 1383, fut abbé de Saint-Bertin, dans l'Artois, docteur en décret et en droit dans l'université de Paris. Il jouissait d'une grande réputation de savoir et de piété. On a de lui : 1° une *Histoire* de son monastère, qui commence à l'an 590, et finit à l'an 1294; elle a été insérée sous ce titre : *Chronica, sive historia monasterii S. Bertini*, dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, etc.; 1717, tom. III, p. 446 et suiv., des Pères D. Martenne et D. Durand; — 2° *Vita S. Erkembodonis*, publiée avec des notes, par Henschenius, dans les *Acta Sanctorum*, au 12 avril. *Voy.* Valère-André, *Biblioth. Belg.*, édit. de 1739, in-4°, tom. II, p. 669.

IPSALA. *Voy.* CYPSELLA.

IPSUS ou **IPSUM**, **HIPSUS**, **HYPSOPOLIS**, **UPSU**, ville épisc. de la Phrygie Salutaire, au diocèse d'Asie, érigée en évêché sous la métropole de Synnade. Elle a eu quatre évêques, dont le premier, Lucien, souscrivit au concile de Chalcédoine. C'est aujourd'hui un simple évêché *in partibus*, toujours suffragant de Synnade, également *in partibus*. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 842. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 122. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 82.

IRA, Jaïrite, c'est-à-dire probablement descendant de Jaïr, fils de Manassé (Nombr., XXXII, 41). L'Écriture (II Rois, XX, 26) le qualifie de *prêtre de David*, ce qui signifie sans doute ministre, conseiller de David, comme elle donne le même titre aux propres fils de ce prince (I Rois, VIII, 18), lesquels assurément n'étaient pas prêtres. La paraphrase chaldaïque ayant rendu le mot hébreu *cohen* par *rab*, les rabbins disent qu'*Ira* était le maître, le docteur de David.

IRA ou **HIRA**, comme on lit dans l'hébreu, est le même que *Hira*. *Voy.* I Paralip., XI, 28, et *Compar.* HIRA, et I Paralip., XXVII, 9.

IRAD, fils d'Énoch et petit-fils de Caïn. *Voy.* Genèse, IV, 18.

IRÉNARQUE, terme grec qui signifie *prince de paix;* il a été emprunté à Isaïe (IX, 6), qui l'a appliqué au Messie. Or, l'*Irénarque* était un officier civil chargé de maintenir la paix parmi les citoyens, en usant de leur autorité pour détruire les vices et faire fleurir les bonnes mœurs. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*, ad voc. IRENARCHA.

IRENDAEL (Chrétien d'), théologien, a laissé : *S. Facultatis theologicæ Coloniensis sapientissimum Judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys, sacræ theologiæ licentiati Lovaniensis, in seminario Leodiensi professoris, necnon in ecclesia Leodiensi canonici theologi, adversus ineptias, cavillationes, aberrationes et imposturas doctoris Fr. Martin, in libello cui titulus, Refutatio justificationis... vindicatum per Christianum ab Irendael, theologum;* Marianople, 1701, in-4°.

I. **IRÈNE** (Gilles de **SAINTE-**), bienheureux, dominicain, né dans le diocèse de Viseo, en Portugal, l'an 1190, mort le 14 mai 1265, appartenait à une famille noble et riche. Il posséda de bonne heure deux prieurés et trois canonicats dans les chapitres de Brague, de Coïmbre et d'Idanha; ce qui ne fit qu'augmenter sa vanité et favoriser ses passions. Cependant il ne négligeait pas l'étude de la physique, de la médecine et des autres sciences profanes. Mais, touché enfin par la grâce, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique après s'être démis de tous ses bénéfices, et il devint aussi humble et aussi modeste qu'il avait été orgueilleux et mondain. Il s'appliqua à la théologie, parcourut l'Espagne, où il prêcha avec fruit, et répara le scandale qu'il avait causé. Il fonda de nouvelles maisons pour son Ordre, et fut élu deux fois provincial de la province d'Espagne. Dieu l'honora du don de prophétie et de celui des miracles. On a placé sa fête au dimanche qui suit le jour de l'Ascension. *Voy.* le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. I, p. 76 et suiv. Richard et Giraud.

II. **IRÈNE**, impératrice de Constantinople, née à Athènes vers l'an 752, morte dans l'île de Lesbos le 15 août 803, épousa Léon, fils de Constantin Copronyme. Après la mort de son mari, en 786, elle convoqua un concile à Constantinople, afin de rétablir dans tout l'empire le culte des images, qui avait été banni sous les règnes précédents, fonda des hôpitaux pour les vieillards, les étrangers et les pauvres, et établit un monastère de religieuses auxquelles elle donna une règle qu'elle dicta elle-même; on la trouve, sous le nom de *typicum*, dans les *Analecta græca*, tom. I. Les Grecs célèbrent la fête de cette princesse le 15 août. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1688, IIe part., p. 372, 1re édit., et p. 307, 2e édit. Richard et Giraud.

I. **IRÉNÉE** (saint), évêque de Lyon, docteur de l'Église et martyr, né dans l'Asie Mineure vers l'an 120, mort vers l'an 202, était disciple de Papias et de saint Polycarpe, qui avaient été instruits par saint Jean l'évangéliste. On croit que ce fut saint Polycarpe qui, vers l'an 157, envoya saint Irénée dans les Gaules. Il se fixa à Lyon, où il exerça sous l'évêque saint Pothin les fonctions sacerdotales, et il acquit tant de réputation par sa science et sa piété, que les martyrs de Lyon l'envoyèrent à Rome, l'an 178, pour prier le pape Éleuthère de réprimer les Montanistes. Il soutint des controverses contre l'hérésiarque Valentin et ses disciples, dont il réfuta les erreurs dans ses ouvrages. Plus tard il succéda à saint Pothin, et devint le chef des églises des Gaules, qu'il gouverna avec piété, zèle et douceur. Il prit part à la contestation qui s'était élevée entre le pape Victor et les évêques asiatiques au sujet de la célébration de la Pâque, et la lettre qu'il écrivit au pape à cette occasion rétablit la paix dans l'Église. Ce grand prélat souffrit le martyre; on célèbre sa fête le 28 juin, que l'on croit être le jour de sa mort; mais à Lyon elle a été renvoyée au 29 novembre. Il nous reste de saint Irénée : 1° une version latine de son ouvrage contre les *Hérésies;* — 2° sa *Lettre au pape Victor;* — 3° L'*Histoire des premiers martyrs de Lyon;* parmi les éditions de ses œuvres nous citerons, comme la meilleure, celle de D. Massuet, bénédictin de Saint-Maur, 1710, in-fol., avec les fragments du saint docteur cités dans tous les écrivains anciens, de savantes dissertations et des notes pour éclaircir les endroits difficiles. Quant à l'édition du savant protestant Grabe, Oxford, 1702, le texte y est souvent altéré, et les notes la défigurent par leur hétérodoxie. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.* et *Chron.* Saint Jérôme, *in Catalog.* Photius, *Cod. CXX.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. III, p. 135 et suiv. D. Gervaise, *Vie de saint Irénée.* L'abbé Guillon, *Biblioth. choisie des Pères de l'Église*, grecque et latine. Feller, *Biogr. univers.* Richard et Giraud, qui citent quelques-uns des endroits les plus remarquables de la doctrine de saint Irénée touchant le dogme, la morale et la discipline.

II. **IRÉNÉE** (saint), diacre et martyr en Toscane, mort l'an 275, fut arrêté par l'ordre du gouverneur de Toscane, qui le fit périr dans les plus cruels tourments. Irénée ne cessa de

rendre grâces à Jésus-Christ, qui l'avait jugé digne de mourir pour son saint nom. Mustiole, parente de l'empereur Claude II, souffrit et mourut avec saint Irénée. On célèbre leur fête le 3 juillet. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. IV. Richard et Giraud.

III. **IRÉNÉE** (saint), évêque de Sirmich en Pannonie, aujourd'hui Hongrie, mort le 25 mars 304, fut arrêté par l'ordre de Probus, gouverneur de Pannonie, et amené à son tribunal. Il subit divers tourments avec la plus grande constance, et ne daigna pas même répondre à ses amis, qui le conjuraient d'avoir pitié de lui-même; ses bourreaux lui tranchèrent enfin la tête. On célèbre sa fête le 25 mars. *Voy.* Ruinart, *Acta Martyrum.* Tillemont, *Mémoires*, tom. V.

IV. **IRÉNÉE**, évêque de Tyr, vivait au Ve siècle. En 431 il représenta Théodose II au concile d'Éphèse, et embrassa le parti des Nestoriens; puis, se rendant à Constantinople, il essaya de s'emparer de l'esprit de l'empereur; mais ce prince se prononça contre les Nestoriens, et bannit Irénée de la cour. L'an 444, ce dernier fut nommé évêque par les prélats orientaux qui partageaient ses opinions; mais un décret impérial le déposa de l'épiscopat, et le priva du caractère ecclésiastique; cette sentence fut exécutée en 448. Dans sa retraite, Irénée écrivit une histoire de la controverse nestorienne intitulée : *Tragœdia, seu commentarii de rebus in synodo Ephesiæ ac in Oriente gestis;* il n'en reste que des fragments, qui ont paru sous ce titre : *Variorum Patrum Epistolæ ad concilium Ephesium pertinentes;* Louvain, 1682. *Voy.* Ebed-Jésu, *Catalog. des écrivains chaldéens.* Mansi, *Sacr. Concil. nova et amplissima collectio*, t. V, p. 417, 731. Tillemont, *Mémoires*, tom. XIV. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **IRÉNÉE** (Falkovski), prélat russe, né en 1762, mort en 1823, possédait l'hébreu, le latin, le français, l'allemand, la philosophie, l'histoire et les mathématiques. Il a laissé : 1° *Chronologie ecclésiastique;* Moscou, 1797; — 2° *Christianæ orthodoxæ dogmatico-polemicæ theologiæ Compendium;* Moscou, 1802, in-8°; — 3° *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Galates;* Kief, 1806, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **IRÉNÉE** (Klementievski), évêque russe de Tver et archevêque de Pskov, né à Klementief, dans le gouvernement de Vladimir, en 1753, mort à Saint-Pétersbourg en 1818, était fort érudit. On a de lui : 1° *Commentaires sur les douze petits Prophètes;* — 2° sur les *Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Hébreux;* — 3° *Sermons* prononcés à la cour; ces ouvrages ont paru à Saint-Pétersbourg en 1794; — 4° une traduction en langue russe de plusieurs *Traités* de différents Pères, soit grecs, soit latins; — 5° une traduction russe des *Commentaires sur les Psaumes du cardinal Bellarmin;* Moscou, 1807; — 6° deux *Opuscules ascétiques. Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **IRÉNÉE DE SAINT-JACQUES**, de l'Ordre des Carmes, né en Bretagne, mort à Paris en 1676, a professé dans cette ville la philosophie et la théologie. On lui doit : 1° *Tractatus theologicus de singulari immaculatæ Virginis protectione;* Paris, 1650, in-4°; c'est une réponse à deux dissertations de Launoy; l'une sur le scapulaire des Carmes, et l'autre sur la vision de Simon Stock; Lyon, 1642; — 2° *Philosophiæ Cursus ad mentem D. Thomæ*, etc.; ibid., 1655, réimprimé sous ce titre : *Musæum philosophorum, seu P. Irenæus, carmelita, docens logicam, physicam et moralem;* ibid., 1663; — 3° *Theologia de Deo uno, de Deo trino, de angelis;* Poitiers, 1661, in-fol.; — 4° *Theologia de peccatis, de legibus, de gratia, de fide, spe et charitate, de jure et justitiâ;* ibid., 1671, 1 vol. in-fol.; — 5° *Tractatus de regulis fidei;* ibid., 1 vol. in-fol.; — 6° *Theologia de Verbo incarnato;* Paris, 1676, in-fol. *Voy.* la *Biblioth. Carmélit.*, tom. II, col. 196.

IRÉNÉPOLIS ou **NÉRONIAS**, ville épisc. de la seconde Cilicie, située au diocèse d'Antioche, érigée au IVe siècle sous la métropole d'Anazarbe. On en connaît six évêques, dont le premier, Narcisse, assista aux conciles d'Ancyre et de Néocésarée; c'était un des principaux évêques ariens. Il assista aussi au concile d'Antioche en 335, et à celui de Sardique, d'où il se retira à Philippopolis; il doit être mort avant 359. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 128. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 84.

I. **IRÉNOPOLIS**, ville épisc. d'Isaurie, dans le diocèse d'Antioche, érigée au Ve siècle, sous la métropole de Séleucie. On en connaît cinq évêques, dont le premier, Jean, assista au concile de Nicée. Irénopolis est aujourd'hui un archevêché *in partibus*, mais sans aucun suffragant. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, *ibid.*

II. **IRÉNOPOLIS**, siége épisc. de la Babylonie, dans l'acienne Chaldée. Les Nestoriens y établirent un archevêché au IXe siècle; leur patriarche y fait encore sa résidence. C'est le même siége que Bagdad. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 33, au mot BAGDATUM. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 84, et *Compar.* BAGDAD.

IRICI ou **IRICO** (Jean-André), théologien et jurisc., né à Trino, près de Verceil, dans le Montferrat, en 1704, mort l'an 1782, fut d'abord un des préfets de la bibliothèque Ambrosienne, puis prévôt et curé de l'église paroissiale de Trino. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Rerum patriæ Libri tres, ab anno urbis æternæ 154, ad annum Christi 1672, ubi Montferrati principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur; accedit dissertatio de sancto Oglerio, celeberrimi Lacediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus;* Milan, 1745, in-fol.; — 2° *Codex Evangeliorum S. Eusebii Magni, episcopi et martyris, manu exaratus ex autographo basilicæ Vercellensis, ad unguem exhibitus, nunc primum in lucem proditus;* ibid., 1748, 2 vol. in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1745, p. 310. La *Nouv. Biogr. génér.*

IRIEZ ou **YRIER**, **YRIEZ**, **ÉREIE** (saint), abbé de Limoges, né dans cette ville en 511, mort le 25 août 591, était issu de parents nobles et pieux. Il fut reçu au nombre des gentilshommes de Théodebert, roi d'Austrasie; mais, d'après le conseil de saint Nicée, évêque de Trèves, il quitta la cour et se consacra à la pénitence. Il fonda dans le Limousin, vers l'an 550, le monastère d'Atane, dont il fut le premier abbé; il dressa pour ses religieux une règle empruntée aux institutions de Cassien et de saint Basile, et aux plus saintes maximes des anciens Pères. On célèbre sa fête le 25 août. *Voy.* Richard et Giraud.

IRKUTSKOI, ville épisc. de Sibérie située sur la rivière d'Angera, où demeure un évêque dépendant de l'archevêque de Tobolsk. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 84.

IRLANDE ou **HIBERNIE**, **IBERNIE** (*Hibernia*), île de l'océan Occidental située au couchant de l'Angleterre; elle se divisait autrefois

en cinq provinces : Lagenie, Momonie, Conacie, Ultonie et Midie. Les quatre premières étaient autrefois autant de royaumes. L'Irlande reçut la foi au ve siècle par les soins de Pallade, diacre de l'église de Rome, et de saint Patrice, envoyés tous deux dans ce pays par Célestin Ier. Cette île a mérité le nom d'*île des Saints,* à cause du grand nombre de saints qu'elle a produits. Malgré l'introduction de l'hérésie dans ce pays, les Irlandais ont conservé leur foi ; il y a, en Irlande, quatre archevêchés : Armagh, Dublin, Cassel et Tuam ou Toam. De l'an 465 à l'an 1186, on a tenu six conciles en Irlande. *Voy.* les Conc., tom. III, p. 1478, 1482. Wilkins, *Concil. Britan. et Hibern.,* tom. I. Labbe, *Conc.,* tom. IX XI. Hardouin, tom. VI. *Anglic.,* tom. I. Mansi, tom. II, p. 733, et *Supplém.,* tom. I, col. 513, 514. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 85-124. Le *Diction. de la théol. cathol.*

IRMINE (sainte), fille de Dagobert, a donné son nom à un célèbre monastère que son père fonda à Trèves, et dont elle fut la première abbesse.

IRONIE, raillerie ingénieuse qui n'est pas mauvaise de sa nature ; on peut l'employer pourvu que ce soit sans mauvaise intention. Dieu s'en est servi à l'égard d'Adam, et le prophète Élie à l'égard des quatre cents faux prophètes de Baal. *Voy.* Genèse, III, 22. III Rois, XVIII, 27. Pontas, au mot IRONIE. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

IRRÉGULARITÉ, empêchement canonique, c'est-à-dire établi par les canons de l'Église, qui provient de certains défauts et de certains crimes, et qui fait qu'on ne peut licitement recevoir les ordres qu'on n'a pas, ni exercer les fonctions, tant de ceux qu'on a reçus que de la juridiction ecclésiastique attachée à ces ordres, ni enfin être pourvu validement d'un bénéfice ecclésiastique sans avoir obtenu une dispense. On distingue les irrégularités qui proviennent d'un péché *ex delicto,* et celles qui viennent d'un défaut *ex defectu.* Il y a cinq péchés qui produisent l'irrégularité *ex delicto :* 1° l'homicide volontaire ; 2° la réitération du baptême ; 3° la mauvaise réception des ordres ; 4° le mauvais exercice de ces mêmes ordres ; 5° l'hérésie. Il y a huit sortes de défauts qui produisent l'irrégularité *ex defectu :* 1° le défaut de naissance ; 2° le défaut de raison ; 3° le défaut du corps ; 4° le défaut d'âge ; 5° le défaut de liberté ; 6° le défaut de réputation ; 7° la bigamie ; 8° le défaut de douceur. L'oubli, l'inadvertance, la bonne foi, la légèreté de la matière, et généralement tout ce qui excuse de péché mortel, empêche l'irrégularité *ex delicto,* parce qu'on ne peut encourir une peine si grave que pour une faute mortelle. Mais pour l'irrégularité *ex defectu,* elle s'encourt par le défaut seul, indépendamment de toute faute. Il y a différentes questions qui se rattachent à l'*irrégularité;* on peut les trouver dans les théologiens et les canonistes. *Voy.*, en particulier, Richard et Giraud. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.* Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IRUROSQUE (Pierre), dominicain du royaume de Navarre, docteur de Sorbonne en 1297, a composé plusieurs ouvrages, dont le principal est une *Harmonie évangélique* imprimée en 1557, in-fol., sous le titre de *Series Evangelii. Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

IRVING (Edward), célèbre prédicateur anglican, né en 1791 à Annan, dans le Dumfriesshire, a laissé : 1° une *Collection de Sermons;* 1827 ; — 2° *Avènement du Messie dans sa gloire et majesté, par Josaphat Ben-Ezra,* traduit de l'espagnol, et accompagné de commentaires sur l'hérésie de l'auteur ; 1827 ; — 3° *Lettre au roi sur la révocation du serment :* 1828 ; — 4° *Les Derniers Jours ;* 1828 ; — 5° *Discours sur le mauvais caractère de notre temps ;* 1828 ; — 6° *Responsabilité réciproque de l'État et de l'Église ;* 1829 ; — 7° une série de *Discours sur la Vision de Daniel dans la fosse aux lions ;* — 8° plusieurs *Sermons, Discours,* etc., prononcés dans des occasions solennelles. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.,* au *Supplément.*

I. **ISAAC**, patriarche hébreu, mort à Mambré, âgé de cent quatre-vingt-six ans, était fils d'Abraham et de Sara. L'histoire d'Isaac est assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la rappeler ici ; nous dirons seulement que l'Église honore ce patriarche comme une des figures les plus parfaites de Jésus-Christ, et que, depuis le IXe siècle, son immolation est marquée au 25 mars comme un sujet de fête. Les Juifs disent qu'Abraham composa les prières qu'ils ont coutume de réciter le matin ; Isaac, celles de midi, et Jacob, celles du soir. *Voy.* Genèse, XVIII et suiv. Richard et Giraud. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 622, n. 1131.

II. **ISAAC** (saint), solitaire, né, comme on le croit, en Orient, mort le 26 mai 383, embrassa de bonne heure la vie monastique, et, d'après l'ordre de Dieu, se rendit à Constantinople pour admonester l'empereur, qui avait embrassé l'arianisme ; mais ce prince le fit emprisonner et battre de verges. Plus tard Isaac se retira dans les environs de la ville. Il prédit à Valens, qui partait pour une expédition contre les Goths, qu'il perdrait son armée et qu'il n'en reviendrait pas ; l'empereur fit emprisonner le saint, et ordonna qu'on le retînt dans les fers jusqu'à son retour ; mais la prédiction d'Isaac s'accomplit ; il retourna dans sa cellule, fonda un monastère, et fut regardé comme un nouvel Élie. Les Grecs honorent sa mémoire le 30 mai. *Voy.* Théodoret. Sozomène. Bolland., au 30 mai. Richard et Giraud.

III. **ISAAC** (saint), solitaire, né en Syrie, vivait au IVe siècle. Il passa d'Orient en Occident vers l'an 314, avec le bienheureux Jean de Parane, et s'établit dans le territoire de Spolète, en Ombrie. Plus tard il se fixa dans un désert, où il bâtit une petite demeure, et il y reçut plusieurs disciples, qu'il gouverna saintement jusqu'à sa mort. On célèbre sa fête le 11 avril. *Voy.* saint Grégoire le Grand, *Dialogues.* Richard et Giraud.

IV. **ISAAC** (saint), martyr de Cordoue, mort le 3 juin 851, appartenait à l'une des plus nobles et des plus riches familles de cette ville. Touché de la grâce, il se retira dans le monastère de Tabane, où il se distingua par son humilité et ses mortifications. Il répandit son sang pour la foi, pendant la persécution excitée en Espagne par les Sarrasins. On honore sa mémoire le 5 juin. *Voy.* S. Euloge, *Mémorial des Saints,* inséré dans l'*Espagne illustrée,* tom. IV, et dans la *Biblioth. des Pères*, tom. IX.

V. **ISAAC**, juif converti, vivait au Ve siècle. Il a laissé, sur la Trinité et l'Incarnation, un ouvrage intitulé *La Foi d'Isaac qui avait été juif;* le P. Sirmond en a donné une édition. *Voy.* Gennade.

VI. **ISAAC**, évêque arménien, qui vivait au XIIe siècle ; il a composé, contre les Arméniens, deux *Traités* qui ont été insérés dans les *Bibliothèques des Pères.*

VII. **ISAAC**, moine anglais du XIIe siècle,

embrassa l'Ordre de Citeaux dans un monastère de sa ville natale, et vint en France, où, vers l'an 1147, il succéda à Bernard, abbé de l'Etoile, au diocèse de Poitiers. Il a laissé : 1° cent cinquante-deux *Sermons;* — 2° deux *Lettres;* l'une sur la *Nature de l'âme*, et l'autre sur les *Offices divins;* ces ouvrages se trouvent dans la *Bibliothèque de Citeaux*, tom. VI. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **ISAAC**, rabbin et président de la synagogue des Juifs espagnols à Hambourg, a donné une édition d'un ouvrage d'un auteur anonyme qui contient les rites, les institutions et les cérémonies des Juifs; cet écrit est intitulé *Livre des Mémoires* : Prague. Isaac a laissé quelques ouvrages de jurisprudence et un livre intitulé *Collectio farinæ;* Amsterdam, 1607. *Voy.* Wolfius Isaac Aboulfeda, surnommé *Alklalidi*, auteur de l'Histoire de la ville et du pèlerinage d'Hébron, où est le sépulcre du patriarche Abraham en Palestine. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IX. **ISAAC BEN-ABRAHAM**, docteur juif caraïte, né à Trock, en Lithuanie, mort en 1594, a laissé en hébreu plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé *Défense de la foi;* c'est une apologie de la religion mosaïque et une attaque générale contre le christianisme; il a été publié, avec une traduction latine, dans *Tela ignea Satanæ;* Altdorf, 1682; le texte hébreu a paru à Amsterdam en 1705; il a été traduit en allemand et en espagnol. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 641-643; tom. III, p. 544-547. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, vol. I, p. 172. La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **ISAAC BEN-JOSEPH**, plus connu sous le nom de **ISAAC DE CORBEIL**, né dans cette ville, mort en 1280, est auteur d'un ouvrage célèbre, intitulé *Colonnes de l'exil;* en hébreu; Constantinople, 1510, in-4°; Crémone, 1557, in-4°; Cracovie, 1596, in-4°. Il a laissé, en outre, un abrégé des préceptes de la religion juive, sous ce titre : *Le Petit Livre des préceptes;* on en a fait un compendium, qui a paru à Cracovie en 1579, in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 659, n. 1203. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, tom. I, p. 173. La *Nouv. Biogr. génér.*

XI. **ISAAC BEN-SCHESCHATH**, rabbin, né à Alger, vivait au XIVe siècle. Il fut d'abord rabbin à Saragosse, puis à El-Madia et à Alger. Il a laissé en hébreu, sous ce titre : *Questions et Réponses*, un recueil de décisions sur divers points de jurisprudence juive; Constantinople, 1547, in-fol.; Lemberg, 1808, dernière édit. *Voy.* De Rossi, *Dizionario storico*, etc., tom. I, p. 173. La *Nouv. Biogr. génér.*

XII. **ISAAC CHAYOUTH**, rabbin du XVIe siècle, fut président de l'école de Prague; il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *L'Effroi d'Isaac;* ce sont des récits du Talmud sur la destruction du temple; Amsterdam, 1585; — 2° *Méditation d'Isaac* : c'est un poëme sur la veille de Pâque. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 656, n. 1191.

XIII. **ISAAC DE CORBEIL.** *Voy.* ISAAC, n° X.

XIV. **ISAAC KARO**, rabbin de Tolède, vivait au XVe siècle. Il quitta l'Espagne en 1492, à cause de l'arrêt de Ferdinand et d'Isabelle, et se retira dans le Portugal, puis à Jérusalem. Il a laissé un commentaire sur le Pentateuque, intitulé *Les Générations d'Isaac;* Constantinople, 1518, Mantoue et Amsterdam, 1708. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 689, 690. n. 1266.

XV. **ISAAC L'ANCIEN** ou **LE GRAND**, moine, puis prêtre d'Antioche, mort vers l'an 460, a écrit en syriaque et en grec quelques traités théologiques dirigés contre les Nestoriens et les Eutychiens. On lui attribue un traité intitulé : *De Cogitationibus*, dont le texte grec, avec une traduction latine, a été donné par Petrus Possinus dans ses *Ascetica*. *Voy.* D. Ceillier, t. XV, p. 433 et suiv. Gennadius, *De Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. Græca*, tom. XI, p. 214. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, au 1er art. ISAAC LE SYRIEN.

XVI. **ISAAC LE BON**, évêque de Langres, mort à Châlons en 880, fut ordonné en 856, et assista aux conciles de Toul et de Langres en 859, de Tousy en 860, de Pistes en 862, de Verberie et de Soissons en 866, où il se distingua par sa prudence et sa sagesse. On a de lui : 1° un *Recueil de lois ecclésiastiques*, tirées des trois derniers livres des Capitulaires des rois de France, que le diacre Benoît a ajouté à la collection d'Ansegise; — 2° des *Canons*, donnés par le P. Sirmond dans *Conciliorum Galliæ tomi tres*. Labbe, *Concil.*, tom. III, et par Baluze, *Capitulaires*, tom. II. *Voy. Gallia Christ.*, tom. IV, col. 533. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V, p. 528. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

XVII. **ISAAC LE GRAND.** *Voy.* ISAAC, n° XV.

XVIII. **ISAAC LE SYRIEN**, évêque de Ninive, vivait vers le milieu du VIe siècle. Il se démit de l'épiscopat, et se retira dans un couvent, dont il devint abbé. Plus tard il se fixa dans un monastère, près de Spolète. On lui attribue : *De Contemptu mundi, de operatione corporali et sui abjectione liber*, inséré dans les *Orthodoxographi;* Bâle, 1569, 2e édit.; dans la *Biblioth. Patrum* de Cologne, tom. VI; dans la *Biblioth. Patrum* de Paris, tom. V; dans la *Biblioth. Patrum* de Galland, tom. XII, et dans la *Biblioth. novissima* de Lyon, tom. XI. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XIX. **ISAAC LÉVI** ou **LÉVITA**, Juif, né en 1515, mort à Cologne l'an 1577, se fit luthérien, et reçut à son baptême le prénom de *Jean*. Après sa conversion on le nomma professeur d'hébreu à Cologne. Richard Simon a dit avec raison qu'Isaac comptait parmi les plus habiles grammairiens juifs. On a de lui : *Defensio veritatis hebraicæ;* Cologne, 1558. C'est une réponse à Guillaume Lindanus, qui, dans un ouvrage intitulé : *De Optimo Scripturas interpretandi Genere*, soutenait que les Juifs avaient altéré le texte hébreu de la Bible. On lui attribue aussi une traduction latine de la *Physique hébraïque d'Aben-Tibbon*, et une *Lettre de Maymonide sur l'astrologie;* mais il n'est pas certain que ces traductions soient de lui. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica*, tom. III. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

ISAAR ou **JESAAR** (l'hébreu porte partout *Itshar*), un des fils de Caath. *Voy.* Exode, VI, 18. Nombr., III, 19. I Paralip., VI, 2, etc.

ISAARI, fils de Salémoth, était chef de la quatrième des vingt-quatre familles des Lévites. *Voy.* I Paralip., XXIV, 22; XXV, 11.

ISAARITE, qui est de la famille d'Isaar. *Voy.* Nombr., III, 27. I Paralip., XXVI, 23, 29.

ISABELLE (La bienheureuse), sœur de saint Louis, née en 1225, morte le 22 février 1270, se consacra à Dieu à l'âge de treize ans, et passa sa vie dans les exercices continuels de la prière, de la lecture et du travail. Elle refusa l'alliance de l'empereur Frédéric II, et se retira dans le monastère de Longchamps, qu'elle avait fait bâtir, à une lieue et demie de Paris, pour des religieuses de Sainte-Claire, qu'on nomma plus tard Urbanistes à cause du pape Urbain IV, qui modéra leur première règle. Léon X la

déclara bienheureuse, et permit aux religieuses de Lonchamp de faire sa fête le 31 août; Innocent XII étendit cette permission à l'Ordre de Saint-François tout entier. *Voy.* Agnès d'Harcourt, *Vie de sainte Isabelle de France*, à la suite de l'*Hist. de saint Louis* de Joinville, publiée par Du Cange. Bollandus, *Acta Sanctorum*, au 31 août. Sébastien Rouillard, *La Sainte Mère*, ou la *Vie de sainte Isabelle de France.*

ISAÏ, fils d'Obed et père de David; on le nomme aussi Jessé. *Voy.* Ruth, IV, 17. Isaïe, XI, 1. Matth., I, 5, etc.

ISAÏE, le premier des grands prophètes, était fils d'Amos (différent d'Amos le prophète, dont le nom en hébreu est *Amots*), qui, selon une tradition des Juifs, avait eu pour père Joas, roi de Juda. Il prophétisa, comme il nous l'apprend lui-même (I, 1), sous les quatre rois de Juda, Osias, Joathan, Achaz et Ézéchias. Il est même plus que vraisemblable qu'il a survécu à Ézéchias, puisque, selon l'auteur du second livre des Paralipomènes (XXXII, 32), il a écrit la vie de ce roi. Le sentiment fort commun parmi les Juifs et les chrétiens qu'il a été déchiré par le milieu du corps avec une scie de bois, supplice très-usité en Orient, prouverait même qu'il a vécu sous Manassé. Ajoutons que la nature même des oracles contenus dans les vingt-sept derniers chapitres ne laisse presque aucun doute sur ce point. Les rationalistes Eichhorn et de Wette, bien qu'ils n'admettent pas l'authenticité de ces chapitres, conviennent qu'il y a dans plusieurs une peinture si fidèle des temps de Manassé, qu'on ne saurait les rapporter à une autre époque de l'histoire des Juifs. Isaïe était marié, et avait deux fils (VII, 3; VIII, 3). En supposant qu'il ait commencé à prophétiser à l'âge de vingt ans, ce qui lui donnerait quatre-vingt-deux ans lorsque Ézéchias mourut, il a pu vivre encore huit ans sous Manassé, et par conséquent finir ses jours à sa quatre-vingt-dixième année. Les Grecs célèbrent sa fête le 9 mai, et les Latins, le 6 juillet. Le livre d'Isaïe, qui se compose de soixante-six chapitres, traite de la captivité de Babylone, du retour de cette captivité, et du règne du Messie. Quant au plan de ce livre, les critiques modernes sont très-partagés d'opinion. Quelques-uns, comme Koppe et Augusti, en voulant, pour ainsi dire, dépecer en morceaux des prophéties qui, formant un tout complet, ne sont nullement susceptibles d'être ni divisées, ni partagées, et en les attribuant à des auteurs différents, ont porté la confusion dans toute l'économie de ce livre; au point que Gesenius lui-même, malgré sa hardiesse extrême, n'a pu s'empêcher de réprouver cette manière de voir, qui, en effet, paraît aussi absurde en elle-même que contraire à toutes les lois de la critique. Pour nous, nous regardons comme chose certaine que l'ordre de toutes les prophéties n'est pas rigoureusement chronologique, puisqu'au moins le chapitre VI n'occupe point sa place naturelle. Cependant il semble que la plupart des oracles suivent assez exactement les règnes des princes sous lesquels Isaïe a prophétisé. Quant aux prédictions contre les nations étrangères, il est difficile de soutenir qu'elles soient placées dans leur ordre chronologique; il est beaucoup plus vraisemblable qu'on les a réunies, en n'ayant égard qu'à la similitude des objets auxquels elles se rapportent. Ainsi, on aurait suivi dans la disposition actuelle des prophéties de ce livre, tantôt l'ordre des temps, tantôt celui des choses. Pour ce qui est de l'authenticité de ces prophéties, personne n'ignore que Spinosa est le premier qui ait osé élever quelques doutes sur elle. Dans ces derniers temps les critiques d'Allemagne l'ont attaquée avec un acharnement sans égal. A les entendre, tous les oracles qui ne regardent pas les Juifs, et de plus les vingt-sept derniers chapitres, appartiennent à des auteurs dont on ignore le nom, et qui ont vécu après ce prophète. Les principaux défenseurs de cette opinion sont Koppe, Dœderlin, Paulus, Eichhorn, Bauer, Rosenmüller, Bertholdt, de Wette, Gesenius et Hitzig. Mais il est important de remarquer que ces critiques, quoique unanimes à rejeter la seconde partie, c'est-à-dire les vingt-sept derniers chapitres, sont très-divisés entre eux sur la multiplicité des auteurs qui l'ont composée, les uns en admettant un grand nombre, les autres, et c'est l'opinion qui paraît dominante aujourd'hui parmi eux, n'en admettant qu'un seul. Ils varient encore sur le temps auquel cette seconde partie aurait été composée, ceux-ci voulant que ce soit après la captivité, et ceux-là, sur la fin de la même captivité. Gesenius s'est déclaré pour ce dernier sentiment. Il prétend que les vingt-sept chapitres en question sont l'œuvre d'un Juif exilé, qui, pour adoucir les peines de ses compatriotes captifs, leur adressa ces discours, aussi propres à les consoler qu'à les instruire. Mais ces attaques dirigées contre l'authenticité d'Isaïe ne sont pas restées sans réponses; car d'habiles critiques les ont réfutées de la manière la plus victorieuse; tels sont, pour ne citer que des protestants, Pipper, Beckhaus, Grève, Mœller, Hengstenberg, Hævernick, Kleinert, etc. Profitant nous-même de tous les secours que nous ont offerts ces savants critiques, et bien d'autres encore, nous croyons avoir établi l'authenticité des prophéties d'Isaïe sur des preuves irrécusables, et n'avoir pas laissé sans réponse une seule objection des critiques rationalistes. *Voy.* une analyse très-développée de toutes les prophéties d'Isaïe dans les dernières édit. de la *Bible de Vence.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* J.-B. Glaire, *Introd. histor. et crit.*, etc., t. III, p. 339-393.

II. **ISAÏE** (saint), martyr de Palestine, fut le compagnon des saints Élie, Jérémie, Samuel et Daniel. *Voy.* ÉLIE, n° II.

III. **ISAÏE**, rabbin, mort en 1610, était fils d'Abraham Levita; il fut président de différentes synagogues en Pologne et en Bohême, et il eut dans la Terre-Sainte la dignité de naschi ou de prince. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite : *Les Deux Tables de la loi;* Amsterdam, 1648. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, n. 1298.

ISAMBERT (Nicolas), docteur en théologie, né à Orléans l'an 1565, mort l'an 1642, professa longtemps la théologie à la Sorbonne; il joignait à un profond savoir une grande piété et un jugement solide. Il a laissé, en latin : 1° des *Traités de théologie;* — 2° des *Commentaires sur la Somme de saint Thomas;* Paris, 6 vol. in-fol. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*

ISARI ou **SORI**, fils d'Idithun, dont la famille était la quatrième des vingt-quatre familles des Lévites qui servaient dans le temple. *Voy.* I Paralip., XXV, 3, 11.

ISAURE ou **ISAUROPOLIS**, ville épisc. de Lycaonie, située au diocèse d'Asie, sous la métropole d'Icône. Saint Basile la place dans la Pisidie parce que, de son temps, elle en faisait effectivement partie, la province d'Isaurie n'ayant été établie que sous l'empereur Théodose. On connaît quatre évêques d'Isaure, dont

le premier, Hilaire, siégeait en 381. Isaure est aujourd'hui un évêché *in partibus*, sous l'archevêché, également *in partibus*, d'*Iconium*. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 127, 128.

ISAURIE, appelée *Sauria* par les Turcs; contrée de l'Asie Mineure située en partie aux extrémités du mont Taurus, et en partie dans la montagne. Elle ne devint province ecclésiastique qu'après le concile de Nicée; on y joignit quelques villes et quelques bourgs de la Cilicie Trachée, principalement Séleucie, qu'on érigea en métropole; et la Cataonie, qui était une partie de la Cappadoce, dont la ville de Claudiopolis lui fut aussi unie. Elle fut soumise au patriarche d'Antioche jusqu'à ce que Léon l'Isaurien, qui en était originaire, l'ait attribuée au siége de Constantinople. Isaura, petite ville qui donna le nom à cette province, passa à celle de Lycaonie. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 126, 127.

ISAUROPOLIS. *Voy.* Isaure.

ISBAAB, chef de la quatorzième famille sacerdotale. *Voy.* I Paralip., IV, 13.

ISBOSETH, fils et successeur de Saül, fut reconnu roi par la plupart des tribus d'Israël, et régna quelques années; on l'assassina pendant son sommeil. Par sa mort la royauté finit dans la maison de Saül. *Voy.* II Rois, II, III, IV.

ISCARIOTE ou **ISCARIOTH**. *Voy.* Judas Iscariote.

ISCHANIUM, siége épisc. du diocèse de Constantinople. On en connait trois évêques, dont le premier, Joasaph, siégeait en 1574. *Voy.* Richard et Giraud.

ISCHIA, ville épisc., située dans l'île du même nom, sur la côte de Naples, et sous la métropole de Naples. Son premier évêque, Pierre, assista en 1179 au concile de Latran, tenu sous Alexandre III. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VI, p. 230. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 129-131.

ISCHIRION (saint), martyr en Égypte, mort l'an 251 ou 253, pendant la persécution de Dèce, était agent ou homme d'affaires. Il refusa d'obéir à son maître, qui lui ordonnait de sacrifier aux idoles, et celui-ci le perça d'un pieu aiguisé. La fête de saint Ischirion est marquée dans les Martyrologes au 22 décembre.

ISELIN (Jacques-Christophe), théologien et philologue protestant, né à Bâle en 1681, mort l'an 1737, possédait les langues anciennes, et surtout le grec, qu'il parlait facilement. Il devint ministre de l'Évangile en 1701, professa à Marbourg l'histoire et l'éloquence, puis il retourna à Bâle, où il eut la chaire d'histoire et d'antiquités, et plus tard celle de théologie. Parmi ses nombreux écrits, généralement empreints de l'esprit de sa secte, nous citerons : 1° *In Sententiam J.-B. Bossuet de Babylone bestiisque et meretrice Apocalypseos;* Bâle, 1701, in-4°; — 2° *De Canone Novi Testamenti*, inséré dans *Miscellanea Groningana*, t. III; — 3° *Vindicatio Erasmi ab accusatione auctoris Prolegomenorum in Novum Testamentum*, dans Gerdes, *Miscellanea Duisburgensia*, tom. I; — 4° *Dissertations sur le projet de l'empereur Tibère de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux de Rome*, insérées dans la *Biblioth. Germanique*, t. XXXII et XXXIII, laquelle, il faut le remarquer, a été mise à l'*Index*. (Decr. 28 julii 1742, et 10 maii 1757.) *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*, où on trouve la liste complète des ouvrages d'Iselin. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique également ses autres écrits.

ISENBIEHL (Jean-Laurent), prêtre, né à Heiligenstadt en 1744, mort l'an 1808 à Oestrich, dans le Rheingau, fut d'abord chargé, en qualité de missionnaire, de diriger la paroisse catholique de Gœttingue. A la suppression des jésuites, en 1773, il devint professeur ordinaire de langues orientales et d'exégèse à Mayence; mais une interprétation erronée qu'il donna d'un passage d'Isaïe : *Voici que la Vierge concevra*, etc. (VII, 14), et qu'il voulut maintenir, le fit destituer, et consigner pendant deux ans dans le grand séminaire pour y compléter son instruction théologique. Pendant cet intervalle de temps il composa une dissertation sur l'*Emmanuel* pour justifier ce qu'il en avait dit dans son cours. Une copie étant parvenue à la censure de Vienne, la dissertation fut déclarée une *œuvre fausse, téméraire et erronée*. En 1777 il devint professeur de langue grecque à l'école secondaire, et reçut l'ordre de ne pas s'occuper d'Écriture sainte dans son enseignement; mais il vendit alors sa dissertation à un libraire de Cologne, et obtint l'imprimatur du censeur de l'électeur de Trèves. On a de lui : 1° cette dissertation, intitulée : *Essai sur la prophétie d'Emmanuel* de J.-L. Isenbiehl; 1776, in-8°, 292 pages, en allemand, sans nom d'imprimeur, et qui a été condamnée par plusieurs évêques, par plusieurs facultés de théologie d'Allemagne et de France, et par un bref de Pie VI en date du 20 septembre 1779, bref qui amena une rétractation complète de la part d'Isenbiehl; — 2° *Chrestomathia patristica græca;* Mayence, 1774, in-4°; — 3° *Remarques sur l'emploi des points diacritiques syriaques pour les verbes;* 1771; — 4° *Corpus decisionum dogmaticarum Ecclesiæ catholicæ;* 1777. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

ISERNIA (**ÆSERNIA**), ville épiscopale du royaume de Naples, située dans le comté de Molisse. On croit que Photin, disciple de l'apôtre saint Pierre, y prêcha l'Évangile, et que la foi y était déjà bien établie du temps de saint Sylvestre. Elle était déjà évêché dès le IVe siècle, sous la métropole de Capoue. C'est la patrie de Pierre de Mouron, qui devint pape sous le nom Célestin V. Ce fut dans cette ville qu'il fonda l'Ordre des Célestins, que Grégoire X approuva en 1273. Le premier évêque d'Isernia fut saint Benoît. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. VI, p. 366. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 6, au mot Æsernia. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 135 et seq.

ISFORDING (Jean), jésuite, né à Munster en 1566, mort à Passau l'an 1639, administra le collége de Molsheim, et devint recteur de celui de Passau. On a imprimé sous son nom : *Elementa christianæ perfectionis, a Thoma de Kempis, quatuor libris de Imitatione Christi olim comprehensa, nunc iisdem verbis novo ordine per locos communes digesta;* Dillingen, 1626, in-16; traduit en français sous ce titre : *Les Éléments de la perfection chrétienne*, ou *Les Quatre Livres de l'Imitation de Jésus-Christ rédigés en lieux communs, selon l'ordre alphabétique;* Paris, 1686, in-12; réimprimé sous le tite de : *Dictionnaire spirituel, contenant les maximes les plus essentielles à la perfection chrétienne, tirées du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et rangées par ordre alphabétique;* ibid., 1690, in-12. *Voy.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jesu.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **ISIDORE** (saint), martyr d'Alexandrie, mort l'an 250, souffrit avec Héron et Ater, autrement Arsène. On célèbre sa fête le 12 décembre.

II. **ISIDORE D'ALEXANDRIE** *le Xénodoque* ou *l'Hospitalier* (saint), prêtre et solitaire, né

en Égypte vers 318, mort à Constantinople vers 403, vécut pendant plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde et dans le désert de Nitria. Saint Athanase l'ordonna prêtre, et le chargea de diriger un hôpital fondé pour donner asile aux pauvres et aux étrangers; c'est ce qui fit donner à Isidore le nom d'*Hospitalier*. Il défendit courageusement la mémoire de saint Athanase contre les attaques des ariens; mais s'étant brouillé avec le patriarche d'Alexandrie, il se réfugia à Constantinople. On célèbre sa fête le 15 janvier. *Voy.* Pallade, *Hist. Lausiaque.* Théodoret. Hermant, *Vies de saint Athanase et de saint Chrysost.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient.*

III. **ISIDORE DE CHIO** (saint), martyr, souffrit pendant la persécution de Dèce. Son culte est très-célèbre à Venise. Les Grecs célèbrent sa fête le 14 mai, et les Latins le 15 du même mois.

IV. **ISIDORE DE CORDOUE** (saint), évêque de cette ville sous l'empire d'Honorius et de Théodose le Jeune, est nommé aussi *Isidore l'Ancien* pour le distinguer d'*Isidore le Jeune*, plus connu sous le nom d'*Isidore de Séville*. Il a écrit en latin : 1° des *Commentaires sur les livres des Rois*, qu'il a dédiés à Paul Orose, disciple de saint Augustin, vers 412; — 2° des *Allégories sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Plusieurs biographes prétendent qu'il n'y a jamais eu d'évêque de Cordoue nommé *Isidore*, bien que le faux Dexter en reconnaisse deux, et que d'autres écrivains qui ont réfuté celui-ci aient admis l'existence du personnage dont il est ici question. Il paraît que les écrits qu'on lui a attribués appartiennent à Isidore de Séville. On trouve les documents les plus précis sur cette question dans la *Biblioth. Hisp.* de Nicolas-Antoine. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

VI. **ISIDORE DE DAMIETTE.** *Voy.* ISIDORE, n° VII.

VI. **ISIDORE DE ISOLANIS.** *Voy.* ISIDORE, n° XIV.

VII. **ISIDORE DE PÉLUSE**, dit vulgairement **DE DAMIETTE** (saint), théologien, né à Alexandrie vers l'an 370, mort en 450, distribua ses biens aux pauvres, et se retira près de Péluse, dans un monastère dont il était abbé. Il acquit une grande réputation par la sainteté de sa vie et l'éminence de sa doctrine. Disciple de saint Chrysostome, il fut son plus zélé défenseur, partagea ses souffrances, et fut en butte aux plus cruelles persécutions. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 4 février, jour présumé de sa mort. Il ne nous reste de lui que ses *Lettres*, dont une édition complète a paru à Paris en 1638, in-fol. François Arcudius a fait sur ces lettres de savantes remarques, qui ont été publiées sous ce titre : *Isidorianæ Collationes, quibus Isidori Pelusiotæ epistolæ omnes hactenus editæ, cum multis antiquis optimæ notæ manuscriptis codicibus comparantur, et inde circiter bis mille locis supplentur et emendantur;* Rome, 1671. *Voy.* Sixte de Sienne. Bellarmin. Henschenius. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XIII, p. 600. Tillemont, *Mémoires*, t. XV, p. 97 et suiv. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 139.

VIII. **ISIDORE DE SÉVILLE** (saint), évêque de cette ville, né à Carthagène vers l'an 570, mort à Séville le 4 avril 636, est appelé aussi *Isidore le Jeune*, pour le distinguer d'Isidore de Cordoue, dit *Isidore l'Ancien*. Il descendait par sa mère des rois goths; il avait pour frères saint Léandre, évêque de Séville, saint Fulgence, évêque de Carthage, et pour sœur l'abbesse Florentine. Il succéda en 601 à saint Léandre, il établit une école pour l'éducation de la jeunesse, présida en 619 le second concile de Séville, et en l'année 633, le quatrième de Tolède. Il déploya toujours le plus grand zèle pour la propagation de la foi, et combattit vigoureusement l'arianisme. Parmi ses disciples on cite saint Ildefonse, archevêque de Tolède. Sa fête principale a lieu le 4 avril. Il a laissé en latin un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° des *Prolégomènes sur la Bible;* — 2° des *Commentaires sur le Pentateuque, sur Josué, les Juges* et *les Rois;* — 3° des *Allégories sur l'Ancien et le Nouveau Testament;* — 4° un *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* — 5° un traité des *Étymologies* ou *Origines*, qu'il a composées avec saint Braulion. La collection la plus complète de ses œuvres est celle de Madrid, 1778, 2 vol. in-fol. On estime aussi celle de Rome, 1797-1805, 7 vol. in-4°. *Voy.* Braulion, évêque de Saragosse, *In præf. ad lib. S. Isidori.* S. Ildefonse, *de Viris illustribus.* Mariana, *Hist. Hisp.*, l. VI, c. V-VII. Trithème, *de Scriptorib. eccles.* D. Ceillier, tom. XVII, p. 621. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où Ferd. Hœfer a donné une analyse détaillée des écrits de notre saint. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 139, 140.

IX. **ISIDORE L'ANCIEN.** *Voy.* ISIDORE, n° IV.

X. **ISIDORE LE JEUNE** (saint). *Voy.* ISIDORE, n° VIII.

XI. **ISIDORE LE LABOUREUR** (saint), patron de Madrid, mort en 1130, cultivait la terre à Madrid, en Espagne, et, tous les matins avant d'aller à son travail, il visitait toutes les églises de la ville. Il avait une femme et un fils, avec lesquels il se sanctifia par le travail et la prière. Grégoire XV le canonisa en 1622, et on célèbre sa fête le 15 mai.

XII. **ISIDORE**, archevêque de Kiovie, se trouva au concile de Florence, où il prononça un *Discours* que l'on trouve dans les Actes de ce concile.

XIII. **ISIDORE CLARIO** ou **CLARO** (*Clarius*). *Voy.* CLARIO.

XIV. **ISIDORE ISOLAN** ou **ISOLANI, DE ISOLANIS**, dominicain de Milan, vivait du XVe au XVIe siècle. Il professa la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges de la province de Lombardie, et les Sentences dans celui de Bologne, où il se fit recevoir bachelier. On a de lui : 1° *Tractatus de mundi æternitate contra Averroistas, lib. IV;* Pavie, 1513 et 1522; Lyon, 1528 et 1580; — 2° *Tractatus de imperio militantis Ecclesiæ;* Milan, 1517, in-fol.; — 3° *Inexplicabilis mysterii Gesta B. Veronicæ virginis*, etc.; Milan, 1518, in-4°; — 4° *Epitome Quæstionum F. Joannis Capreol, in IV libris Sententiarum a F. Paulo Soncinate adornata, per F. Isidorum de Isolanis edita*, etc.; Pavie, 1522, in-8°; Lyon, 1828; — 5° *Disputationes catholicæ quinque;* Lyon, 1580, in-4°; — 6° *Summa de donis S. Joseph;* Pavie, 1522, in-4°; — 7° *De regum et principum Institutis.* *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 50. Argelati, *Scriptor. Mediolan.* Ghilini, *Theat. d'Huom. letter.*, tom. II, p. 170. La *Nouv. Biogr. génér.*, art. ISOLANI (Isodoro).

XV. **ISIDORE MERCATOR** ou **PECCATOR**, vivait au VIIIe siècle, selon les uns, et, selon les autres, c'est le même personnage qu'Isidore de Séville, qui, par humilité, prenait le nom de *Peccator*, dont par erreur les copistes ont fait *Mercator*. La *Collection des Canons* qu'on lui attribue contient les canons des principaux conciles qui se sont tenus dans l'Afrique, les Gaules, l'Espagne, même à Rome. On y trouve aussi les *Décrétales*, de plus de 60 pages, depuis

saint Clément jusqu'à saint Sirice. Ceux qui regardent ces décrétales comme fausses conviennent qu'il y a néanmoins beaucoup de pièces véritables, telles que les *Épîtres* et les *Décrets* d'un grand nombre de papes, depuis saint Sirice jusqu'à Zacharie, mort en 752. Elle a été souvent imprimée et augmentée. *Voy.* Doujat, *Hist. du droit canon. Traité de l'étude des conciles*, p. 156. Grand-Colas, *Crit. des aut. ecclés.*, tom. I, p. 160. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Feller, *Biogr. univers.*, où on trouve de justes réflexions sur les *Décrétales*. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 141, 142.

ISINDE (*Isionda, Pisinda, Sinda*), ville épisc. de la seconde Pamphilie située au diocèse d'Asie, sous la métropole de Perges. Elle a eu cinq évêques, dont le premier, Cyrille, assista au concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 1033.

ISLAMISME. *Voy.* MAHOMÉTISME.

I. **ISLE** (*Insulanum*), lieu du comtat Venaissin où, l'an 1288, Rostaing de Capre, archevêque d'Arles, tint un concile. *Voy.* Richard et Giraud.

II. **ISLE-BARBE** (*Insula Barbara*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans une petite île, au milieu de la Saône et un peu au-dessus de Lyon. On en attribue la fondation à deux chrétiens, Étienne et Pérégrin, qui s'y retirèrent vers l'an 202 pour échapper à la persécution. La règle de Saint-Benoît paraît y avoir été établie au milieu du VIIe siècle. L'an 1551, cette abbaye fut sécularisée et changée en collégiale. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IV, nouv. édit. Dom Vaissette, *Geogr. histor.*, tom. VII, p. 469. La Martinière, *Diction. geogr.* Richard et Giraud.

III. **ISLE EN BARROIS** (*Insula Barri Ducis*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux située dans le Barrois, au diocèse de Toul. Fondée l'an 1151, elle appartint d'abord aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, et elle fut donnée à l'église primatiale de Nancy, en échange de l'abbaye de Gorze, qui en avait été distraite et cédée à la France par le traité de Vincennes, en 1661.

IV. **ISLE-CHAUVET** (*Insula Calveti*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le bas Poitou, au diocèse de Luçon. On croit qu'elle fut fondée vers l'an 1130 par des moines d'Absie. Détruite en partie par un incendie en 1588, elle fut rétablie par les Camaldules. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 1432. Richard et Giraud.

V. **ISLE-DE-MEDOC** (*Insula in Medulio pago*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans le Médoc, entre l'Océan et la Garonne. On ignore l'époque de sa fondation; mais elle existait en 1079, époque à laquelle Grégoire VIII écrivit à Fulcard, qui en était abbé, en faveur d'un de ses chanoines nommé Lambert. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II.

VI. **ISLE-DIEU** (*Insula Dei*), abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans le diocèse et à quatre lieues de Rouen, sur une île de la rivière d'Andèle, d'où lui vient le nom de l'*Isle-Dieu*. Elle fut fondée vers l'an 1187 par Reginald, seigneur de Pouilly, et Gilbert de Valcueil, châtelain de Beauvais. Elle était fille de l'abbaye de Silly.

VII. **ISLE-DE-RÉ.** *Voy.* RÉ.

ISLÉBIENS, nom donné aux partisans de Jean Agricola, théologien luthérien, qui s'appelait aussi *Islebius*. Prenant trop à la lettre quelques passages de saint Paul touchant la loi judaïque, il déclamait contre la loi et contre la nécessité des bonnes œuvres; ce qui fit nommer ses disciples *Antinomiens*, c'est-à-dire *contraires à la loi*. *Compar.* AGRICOLA, n° IX, et ANTINOMIENS.

ISLEFONSE. *Voy.* ILDEFONSE, n° I.

I. **ISMAËL**, fils d'Abraham et d'Agar, épousa une femme égyptienne, dont il eut douze fils, qui ont donné naissance aux douze tribus des Arabes, lesquelles existent encore aujourd'hui. Ils sont connus dans l'histoire sous le nom général d'*Arabes* et d'*Ismaélites*. On les appelle maintenant *Turcs* ou *Musulmans*: car, depuis le VIIe siècle, ils ont embrassé presque tous la religion de Mahomet. *Voy.* Genèse, XVI, 25; XXXVII, 25. Juges, VIII, 24, etc. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. *Compar.* MAHOMÉTISME.

II. **ISMAËL**, fils de Nathanias, appartenait à la race royale de Juda. Il tua Godolias, que Nabuchodonosor avait établi sur les restes du peuple qui n'avait pas quitté la Judée après la ruine de Jérusalem. *Voy.* IV Rois, XXV, 25-27. Jérémie, XLI, et *Compar.* GODOLIAS.

III. **ISMAËL Ier**, souverain sacrificateur des Juifs, fils de Phabi ou Phabée, succéda à Ananus, et fut établi par Valerius Gratus gouverneur de Judée; mais il fut déposé l'année suivante, et Éléazar, fils d'Ananus, lui succéda. *Voy.* l'art. suiv.

IV. **ISMAËL II**, frère du précédent, et grand sacrificateur comme lui, succéda à Ananias, fils de Nébédée, par la faveur du roi Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias et dix des principaux de Jérusalem, pour demander à Néron qu'il leur fût permis de rétablir un mur que Festus, gouverneur de Judée, avait fait abattre, parce qu'il empêchait que les troupes romaines ne vinssent dans le temple et qu'il bornait la vue du palais d'Agrippa. Ce fut en leur considération que l'historien Joseph fit le voyage de Rome pour le défendre. Ils obtinrent ce qu'ils demandaient. Ismaël ne revint plus à Jérusalem, et Agrippa lui ôta la souveraine sacrificature pour la donner à Joseph, fils de Simon, surnommé Cabéi. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. VI, VII, et *De Vita sua*, p. 998, 999.

V. **ISMAËL**, fils d'Élisée, théologien juif, né dans la Galilée supérieure vers le milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne, mort l'an 121, fut le maître du célèbre Simon Ben-Jochaï. Ses principaux ouvrages sont: 1° un livre de théologie mystique, intitulé *Chapitre des Temples* ou *Livre du Khanok*, ou *Exposition du chapitre des Temples*; Venise, 1777, in-8°; Zolhiew, 1833, in-8°; on en trouve un fragment dans le Zohar; — 2° *Le Livre de la stature*; écrit cabalistique dans lequel l'auteur traite de l'essence et des attributs de Dieu; — 3° un *Commentaire* allégorique des chapitres XII à XXIII de l'Exode; Constantinople, 1515; Wilna, 1844, in-fol.; il a été traduit en latin par Ugolini, *Thesaurus antiquitatum*, tom. XIV; — 4° *Les Treize Manières ou règles d'interpréter la loi*; traduit en latin par Philippe d'Aquin; Constantinople, 1516, in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. II, p. 1350. De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebrei*, vol. I, p. 176, 177. La *Nouv. Biogr. génér.*

ISMAÉLITES. *Voy.* ISMAEL, n° I.

ISMIEL, un des chefs célèbres des familles et des maisons de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 36, 38.

ISOCHRISTE, mot grec qui signifie *égal au Christ*, et nom d'une secte qui parut vers le milieu du VIe siècle. Après la mort de Nonus, moine origéniste, ses disciples se divisèrent en plusieurs sectes; l'une de ces sectes était les *Isochristes*, qui prétendaient que, puisque les apôtres dès leur vivant avaient fait de si grands miracles, et qu'ils étaient en si grand honneur même après leur mort, ils ne pourraient recevoir d'autre avantage, à la résurrection, que

celui d'être rendus égaux à Jésus-Christ. Il faut dire aussi, pour son honneur, qu'Origène n'a nullement donné lieu à cette absurdité, qui fut condamnée au concile de Constantinople, en 553. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

ISOIE. *Voy.* EUSÉBIE.

ISOLA (Insula), ville épisc. du royaume des Deux-Siciles, située dans la Calabre ultérieure, et sous la métropole de Sibérine. De Commanville dit que cette ville eut des évêques dès le VIIe siècle; mais le premier que l'on connaisse est Arenulphe, qui assista en 1046 au concile de Pavie. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra,* tom. IX, p. 505. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 127, au mot INSULA. Gaet. Moroni, v. XXXVI, p. 147, 148.

ISOLAN. *Voy.* ISIDORE, nº XIV.

I. **ISOLANI** (Isidore). *Voy.* ISIDORE, nº XIV.

II. **ISOLANI** (Marie-Joseph), prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, né à Bologne en 1686, mort saintement dans la même ville l'an 1756. On lui doit : 1º des recueils de *Mémoires sur les vies des saints, des bienheureux, et des plus illustres serviteurs de Dieu;* admirés et souvent cités par les Bollandistes, qui s'appuient de leur autorité, et loués par le savant Gaëtan Volpi; — 2º *Vita di Anna Maria Calegari Zucchini, Bolognese;* 1743; — 3º *Vita del P. Luigi Fenaroli, prete dell' Oratorio, di Bologna*; Brescia, 1759; — 4º *Objets de dévotion et de spiritualité*, 60 vol. restés manuscrits dans la biblioth. des Pères de l'Oratoire de Bologne. *Voy.* le P. Barbieri, de la même congrégation, *Memorie della vita e virtù del padre Ercole Maria Giuseppe Isolani*, etc.; Venise, 1751. Les *Notizie degli scrittori Bolognesi, del cavaliere Fantuzzi*, p. 566 et suiv.

III. **ISOLANIS (DE).** *Voy.* ISIDORE, nº XIV.

ISON, moine allemand, né vers l'an 841, mort en odeur de sainteté à Granfel l'an 871, acheva ses études au monastère de Saint-Gall, où il remplit les fonctions de scolastique. Il fut appelé par Rodolphe, duc de Bourgogne, au monastère de Granfel pour y diriger les études. Il a laissé : 1º *Histoire des translations du corps de saint Gall,* qui a été insérée dans Surius au 16 novembre, et dans Mabillon, *Acta Benedict.,* tom. IV; — 2º *Vie et miracles de saint Othman*, dans le IIIe *siècle bénédict.,* tom. II. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. V. La *Nouv. Biogr. génér.*

ISRAEL, mot hébreu qui veut dire : *héros de Dieu, qui lutte avec Dieu;* il se dit : 1º de Jacob, que l'ange nomma ainsi après qu'il eut lutté toute la nuit avec lui à Mahanaïm ou Phanuel (Genèse, XXXII, 28; XXXV, 10); 2º tout le peuple de toute la race de Jacob des Israélites (XXXIV, 7; XLIX, 7, etc.); 3º du royaume d'Israël, ou des dix tribus, distinguées du royaume de Juda (II Rois, II, 9, etc.); 4º du royaume même de Juda après la captivité de Babylone (II Paralip., XII, 1; XV, 17, etc.). *Compar.* JACOB, nº I.

ISRAÉLITES, descendants d'Israël ou Jacob, appelés d'abord *Hébreux* à cause d'Abraham, qui était venu de delà l'Euphrate. Plus tard ils furent appelés *Juifs* à cause de la tribu de Juda, qui, depuis la captivité de Babylone, se trouvait de beaucoup supérieure aux autres. *Compar* ISRAEL.

ISRÉÉLA, chef de la septième famille des chantres du temple. *Voy.* I Paralip., XXV, 14.

ISSACHAR, cinquième fils de Jacob, et dont la mère fut Lia. Issachar, fondateur de la tribu qui porte son nom, eut quatre fils : Thola, Phua, Jobab et Semron. La tribu d'Issachar eut son partage dans un des meilleurs endroits de la terre de Chanaan, le long de la vallée de Jezraël; elle était bornée au midi par la demi-tribu de Manassé; au septentrion, par celle de Zabulon; à l'occident, par la Méditerranée, et à l'orient, par le Jourdain. *Voy.* Genèse, XXX, 18; XLVI, 13. Josué, XVII, 10, etc.

ISSOIRE (*Issiodorum* et *Iciodorum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située dans une petite ville du même nom, au diocèse de Clermont, dans la basse Auvergne. Elle fut fondée par saint Austremoine, premier évêque et premier apôtre. Ce monastère ayant été détruit, fut rétabli au Xe siècle par un moine de Charroux. L'an 1625, cette abbaye fut unie à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. II, col. 357. Richard et Giraud.

I. **ISSOUDUN** (*Exelodunum*, *Exsoldunum*, *Exolidunum*, *Ernodotus*), ville de France située près de Bourges. On y tint en 1081 un concile, où Richard, archevêque de Bourges, donna l'église de Saint-Martin-des-Champs aux religieux de Marmoutiers. *Voy.* Labbe, tom. X. Hardouin, tom. V.

II. **ISSOUDUN** (*Exoldunum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit, située dans la ville du même nom, au diocèse et à huit lieues de Bourges; elle était dédiée à Notre-Dame. On pense généralement qu'elle fut fondée, vers l'an 947, par les anciens seigneurs d'Issoudun. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. II, col. 156. Richard et Giraud.

ISSUS ou **ISUS**, grand prêtre des Juifs, mentionné par l'historien Joseph comme ayant succédé à Joram, et ayant eu pour successeur Axioram. Mais l'Écriture ne parle pas de ce pontife; à moins que ce ne soit le même qu'Azarias qui est nommé aux premiers livres des Paralipomènes (IV, 19). *Voy.* Joseph, *Antiq.,* l. X, c. XI. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ISTÉMO ou **ISTHÉMO**. *Voy.* ESTHEM.

ISTOB, qu'on lit ainsi dans les Septante et la Vulgate (II Rois, X, 6, 8), est écrit en hébreu *isch Tob*, c'est-à-dire *homme,* ou *habitant de Tob.* Or, *Tob* était un pays situé à l'extrémité septentrionale des montagnes de Galaad. *Voy.* TOB.

ISUHAÏA, un des chefs célèbres des familles et des maisons de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 36.

ISUS. *Voy.* ISSUS.

ITABURIM ou **ITABURIUS**. C'est ainsi que l'historien Joseph appelle le mont Thabor. *Voy.* Joseph, *De Bello Jud.,* l. IV, c. II.

I. **ITACIUS**, évêque de Chiaves. *Voy.* IDACE, nº I.

II. **ITACIUS**, évêque d'Ossobone. *Voy.* ITHACE.

ITALIE, région de l'Europe que l'empire romain a rendue autrefois célèbre, et que la religion rend maintenant si vénérable. Elle est divisée aujourd'hui en moyenne, basse, haute, et en îles maritimes, qui sont principalement la Sardaigne, la Corse et la Sicile. C'est dans l'Italie moyenne qu'est située la ville de Rome, centre de l'unité catholique, capitale de toute l'Église. De l'an 380 à l'an 886, quatre conciles ont été tenus en Italie. Il y en a eu un cinquième à la fin du IXe siècle, lequel ordonne aux ecclésiastiques aussi bien qu'aux laïques, aux hommes, aux femmes, de recevoir les cendres le premier jour du carême. *Voy.* le P. Mansi, *Supplém. à la collection des conciles*, tom. I, col. 243 et 285. Martenne, *Thesaurus*, tom. IV. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.,* où l'on trouve la statistique religieuse des diverses parties de l'Italie. Gaet. Moroni, qui, dans son vol. XXXIII, p. 157-244, entre aussi dans un grand nombre de détails

sur l'Italie, considérée au point de vue de la religion; il donne en particulier la liste des auteurs principaux qui ont écrit sur cette contrée, liste que nous croyons devoir reproduire ici en faveur des lecteurs qui n'auraient pas à leur disposition le grand ouvrage du chevalier Gaet. Moroni. — Francesco Guicciardini, *La Historia d'Italia;* Venetia, 1563. Carlo Sigonio, *Historiarum de regno Italiæ;* Francofurti, 1591. Lodovico Muratori, *Annali d'Italia dal principio dell' era volgare sino all' anno* 1749; Milano, 1744-1749. Antonio Coppi, *Annali d'Italia dal* 1750 *al* 1829. Le 1[er] vol. a été imprimé à Rome l'an 1828, et le 7[e], à Lucques en 1843. Carlo Botta, *Storia dei popoli d'Italia : Storia d'Italia continuata da quella del Guicciardini sino al* 1789 : *Storia d'Italia dal* 1789 *al* 1814. Ces deux ouvrages de Guicciardini sont à l'*Index*. Carlo Giovanni Maria Denina, *Rivoluzioni d'Italia*. 1767. *Saggio sopra la lettatura italiana*, 1762. *Saggi sulle tracce antiche degli italiani moderni, ec.* 1807. *Storia dell' Italia occidentale*, 1809. De Rossi, *Memorie storiche dei principali avvenimenti politica d'Italia*, Rome, 1837. *Historiæ patriæ monumenta;* Augustæ Taurinorum, 1836. Filippo Moisi, *Storia dei dominii stranieri in Italia, dalla caduta dell' imperio romano in occidente fino in nostri giorni;* Florence, 1839.

ITALIENNE (COHORTE). *Voy.* l'art. suiv.

I. ITALIQUE ou **ITALIENNE (COHORTE)**. La cohorte comprenait ordinairement six cents hommes. Celle dont il s'agit dans les Actes des apôtres est appelée *Italique* ou *Italienne* (*Italica*), parce qu'elle se composait entièrement de soldats originaires d'Italie. *Voy.* Actes, III, 1, et *Compar.* COHORTE.

II. ITALIQUE (VERSION). La *Version italique*, appelée plus tard l'*Ancienne Vulgate*, était en usage dans l'Église latine avant la version de saint Jérôme, qu'on nomma *Nouvelle Vulgate*, ou simplement *Vulgate*, pour la distinguer de la première. On croit qu'elle fut appelée *Italique* parce qu'elle avait pris naissance en Italie, et peut-être dans Rome même. Il est très-probable que la *Version Italique* remonte jusqu'aux temps apostoliques. L'auteur s'est attaché à rendre mot pour mot le grec des Septante sans consulter l'hébreu, et sans prendre aucun soin de la pureté du langage; mais si elle est barbare et obscure en plusieurs endroits, d'un autre côté, elle joint souvent à sa simplicité et à sa rudesse des expressions hardies, grandes, nobles et sublimes. C'est cette version que saint Jérôme corrigea sous le pontificat du pape Damase, qui l'avait prié d'entreprendre ce travail. *Voy.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, p. 143 et suiv., et *Compar.* BIBLE, 3°.

ITE MISSA EST; paroles qui sont adressées aux fidèles à la fin de la messe par le prêtre ou par le diacre. Les uns les traduisent par : *Allez, c'est le renvoi*, comme si *missa* était synonyme de *missio;* mais d'autres supposent avec plus de probabilité que le sens en est : *Allez* (l'hostie, la victime), *a été envoyée, adressée, offerte* (à Dieu). Car, comme le remarque justement Magri, autrefois le prêtre donnait la bénédiction immédiatement après la communion, qui est, en effet, la dernière partie essentielle du sacrifice, et par conséquent le moment où les fidèles peuvent se retirer. *Voy.* D. Macri *Hierolexicon*.

ITHACE ou **IDACE (ITHACIUS, IDACIUS, ITACIUS)**, surnommé *Clarus*, évêque d'Ossonaba ou Ossonoba, mort l'an 391, assista en 380 au concile de Saragosse, où l'on condamna Priscillien et ses adhérents. Il obtint de l'empereur Gratien l'ordre de faire exiler les Priscillianistes, ce qui lui attira la haine de cette secte. Plus tard, en 384, il a été appelé à porter accusation contre les Priscillianistes, dont le procès s'instruisait à Trèves par ordre de l'empereur Maxime. Les Priscillianistes furent condamnés à mort, et la subirent. Cependant, avant l'exécution, Ithace se désista de son accusation. Mais cela n'empêcha pas plusieurs évêques des Gaules d'excommunier Ithace, comme ayant trempé dans un jugement à la peine capitale. En 389 il fut envoyé en exil, où il mourut. Ithace avait écrit contre ces hérétiques un ouvrage qui est perdu. On lui a attribué l'ouvrage contre Varimond ou Vœrimond, diacre arien, qui porte le nom d'*Idace*, et qui se trouve dans la *Biblioth. des Pères*, tom. IV. *Voy.* Isidore de Séville, *De Vir. illustr.*, c. II. Saint Jérôme, *In Priscill.* Sulpice Sévère, *Historia sacra*, l. II. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Dom Ceillier, *Hist. génér. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. VIII, p. 454.

ITHACIENS, nom de ceux qui, au IV[e] siècle, s'unirent à Ithace pour poursuivre à mort les Priscillianistes. On sait que Maxime, qui régnait alors sur les Gaules et sur l'Espagne, était un usurpateur, un tyran souillé de crimes, et détesté pour sa cruauté. Les Ithaciens furent condamnés par saint Ambroise, par le pape Cirice, et par un concile de Turin. *Voy.* l'art. précéd.

ITHAI ou **ÉTHAI**, fils de Ribaï de Gabath, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* II Rois, XXIII, 29. I Paralip., XI, 31, etc.

ITHAMAR, quatrième fils d'Aaron. *Voy.* Exode, VI, 23.

ITHIER (Bernard), bibliothécaire de Saint-Martial à Limoges, né en 1163, mort l'an 1225, fit ses études à l'abbaye de Saint-Martial. Il devint successivement trésorier ou sacristain de son monastère, troisième prieur de Tarn, prédicateur à Saint-Martial, puis bibliothécaire. Il a laissé : 1° une *Chronique*, qui contient des faits intéressants au sujet de l'histoire civile et ecclésiastique du Limousin; on en trouve des fragments dans la *Collection des historiens de France*, tom. XII et XVIII; — 2° un *Office des Saints*. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XVII, p. 298 et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.*

ITHOBAL, roi de Tyr. Ce roi, que l'historien Joseph nomme ainsi, et qui ne se lit pas dans l'Écriture, est certainement le même qu'Ethbaal. *Voy.* ETHBAAL. Joseph, *Antiq.*, l. IX, c. VI. *Contr. Appium*, l. I.

ITHURÉE. *Voy.* ITURÉE.

ITTIG ou **ITTIGIUS** (Thomas), protestant, né à Leipzig en 1642, mort l'an 1710, professa la théologie, et devint surintendant du diocèse de Leipzig. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : 1° *De Hæresiarchis ævi apostolici et apostolico proximi;* Leipzig, 1690 et 1703, in-4°; — 2° *Bibliotheca Patrum apostolicorum græco-latina*, etc.; ibid., 1699, 2 vol. in-8°; ouvrage qui a été mis à l'*Index*, ainsi que le précédent (Decr. 15 jan. 1714); — 3° *Operum Clementis Alexandrini Supplementum*, etc.; ibid., 1700, in-8°; — 4° *Exercitationum theologicarum varii Argumenti*, etc.; ibid., 1702; — 5° *Exercitatio theologica de novis fanaticorum quorumdam nostræ ætatis purgatoriis;* ibid., 1703, in-4°; — 6° *De Bibliothecis et catenis Patrum, variisque veterum scriptorum ecclesiasticorum collectionibus, tractatus;* ibid., 1707; — 7° *Historia concilii Nicæni;* ibid., 1712; — 8° *Historiæ ecclesiasticæ primi a Christo nato seculi selecta Capita*,

etc.; Leipzig, 1709, in-4°; — 9° *Historiæ Ecclesiasticæ secundi a Christo nato seculi selecta Capita*, etc.; ibid., 1711, in-4°; ouvrage mis à l'*Index* (Decr. 10 maii 1717), comme le précédent l'avait été auparavant (Decr. 15 jan. 1714). La plupart des ouvrages d'Ittigius sont remplis de préjugés puisés dans la secte qu'il professait. *Voy.* F. Kern, *De Vita, obitu, scriptisque Th. Ittigii epistolica Dissertatio.* Saxius, *Onomasticon Litterar.*, pars V, p. 392. *Append.*, VI, p. 585; où l'on trouve des particularités très-curieuses. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

ITURÉE ou **ITHURÉE, ITURÉENS** ou **ITURIENS.** L'Iturée était une province de Syrie ou d'Arabie, comprise dans l'Arabie Pétrée, et située au delà du Jourdain, à l'orient de la Batanée, et au midi de la Trachonite. Les Ituréens viennent très-probablement de *Jether* ou *Jethur*, un des fils d'Ismaël. Selon Joseph, Aristobule, roi ou prince des Juifs, dès le commencement de son règne fit la guerre aux Ituréens, et, après en avoir soumis la plus grande partie, les obligea d'embrasser le judaïsme, de même que, quelques années auparavant, Hircan, son père, y avait obligé les Iduméens. C'était Philippe, un des fils d'Hérode, qui était tétrarche ou prince d'Iturée lorsque saint Jean-Baptiste commença les fonctions de son ministère. *Voy.* Genèse, XXV, 15. I Paralip., I, 31. Luc, III, 1. Joseph, *Antiq.*, l. XIII, 19. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. ITHURÉE. F. Münier, *De Rebus Ituræorum.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

IVERNEAUX (*Hibernale*), abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, située à une lieue de Brie-Comte-Robert, au diocèse et à cinq lieues de Paris. Elle fut fondée, dit-on, en 1226 par saint Louis, en exécution du testament de Louis VIII, et à la sollicitation de l'abbé de Saint-Victor, qui était aussi exécuteur testamentaire de ce prince. On met ce monastère au nombre de ceux qui composaient l'ancienne congrégation de Saint-Victor, et qui jouissaient des mêmes priviléges. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VII. *Description de Paris*, tom. I. Richard et Giraud.

IVES. *Voy.* YVES.

IVO. *Voy.* YVES.

IVRÉE (*Eporadia* ou *Hipporegium*), ville épisc. du Piémont, située sur un rocher qui se trouve devant l'entrée du val d'Aost. D'après la tradition du pays, cette ville a reçu la foi par les disciples de saint Eusèbe de Verceil. Son premier évêque, Elelogius ou Eulogius, assista en 451 au concile de Chalcédoine. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, tom. IV, p. 1064. Richard et Giraud.

I. **IVRESSE, IVROGNERIE.** L'ivresse est la privation volontaire de l'usage de la raison pour quelque temps, causée par l'excès dans le boire, pris uniquement pour satisfaire son plaisir, et l'ivrognerie est l'habitude de l'ivresse. Celui qui s'enivre volontairement commet, selon saint Thomas, un péché mortel. Cependant il distingue à ce sujet trois sortes divresse. La première, causée par la force du vin inconnue à celui qui boit, et qui en est surpris; alors l'ivresse, dit-il, peut être sans péché. La seconde, c'est lorsqu'on connaît, à la vérité, que l'on boit trop, et qu'on ne croit pas qu'une telle quantité soit capable d'enivrer; dans ce cas l'ivresse peut n'être qu'un péché véniel. La troisième est lorsqu'un homme, connaissant qu'il boit trop, aime mieux risquer de s'enivrer que de cesser de boire; alors il commet proprement le péché d'ivresse, qui, selon le même docteur, est mortel de sa nature. Dans ce dernier cas, l'ivresse n'excuse pas devant Dieu des péchés que l'on commet en cet état, parce qu'ils sont volontaires dans leur cause. Le péché d'ivresse est plus ou moins grief, à raison des personnes qui le commettent, et d'autres circonstances qui peuvent l'accompagner. Or il est plus énorme : 1° dans les personnes du sexe, à cause des suites honteuses qu'il peut avoir; 2° dans les personnes constituées en dignité, et qui doivent particulièrement l'exemple aux autres : tels sont les pères de famille, les magistrats, les ecclésiastiques, curés, etc. Les conciles défendent avec la dernière rigueur aux ecclésiastiques de s'exposer à ces excès. Ceux qui tâchent d'enivrer les autres sont très-criminels devant Dieu, qu'ils réussissent ou non dans leur mauvais dessein. Si l'ivresse a lieu, ils sont responsables des suites. L'ivrognerie étant, comme nous venons de le dire, l'habitude de boire avec excès, constitue un péché contraire à la tempérance, et forme une des branches de la gourmandise. Considérée en général, et indépendamment des effets qu'elle peut produire, soit qu'elle trouble plus ou moins la raison, elle est condamnée par les saintes Écritures dans les termes les plus forts, et mise au nombre des péchés qui excluent du royaume de Dieu. Les saints Pères et tous les docteurs disent que l'ivrognerie entretient l'impureté, qu'elle porte à ce vice, et qu'elle rend l'homme capable des plus grandes brutalités, et enhardit les scélérats au crime. *Voy.* Isaïe, V, 11. I Corinth., VI, 10. Ambros., *Lib. de Elia et Jejun.*, c. XVI. Thom., 2. 2., p. 15, art. 1. *Conc. Lateran.* III, can. XV. *Conc. Agath.*, can. XLI. Richard et Giraud, art. YVRE. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, au mot IVROGNERIE.

II. **IVRESSE SPIRITUELLE**, terme de théologie mystique qui désigne une disposition d'âme si douce, si ardente, accompagnée d'une joie si excessive et d'un contentement si sensible, que l'âme ne sait ni que faire, ni que vouloir, ni que demander à Dieu, et ni si elle doit se taire ou parler. Elle dit plusieurs choses à la louange de Dieu, fait des gestes, jette des cris, et ne peut se contenir au dedans d'elle-même; en sorte qu'elle ressemble à une personne ivre. C'est ce que sainte Thérèse appelle une *sage et céleste folie. Voy.* sainte Thérèse, *IVe Demeure*, ch. II. J. Rusbroch, *De Ornatu spiritualium nuptiarum*, l. II, c. XX. Le P. Honoré de Sainte-Marie, *Tradit. sur la contemplation*, tom. I, p. 504.

IVROGNERIE. *Voy.* IVRESSE.

IVRY (*Ibreium*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située en Normandie, dans un bourg du même nom, au diocèse d'Évreux et sur les limites de celui de Chartres. Elle fut fondée en 1071 par Roger d'Ivry, échanson de Guillaume le Bâtard, roi d'Angleterre, et soumise à l'abbaye de Colombe. L'an 1244, les moines d'Ivry obtinrent du pape la permission d'élire leur abbé sans la participation de celui de Colombe. L'an 1669, on y introduisit les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* la *Gallia Christiana*, tom. II, col. 652. Richard et Giraud.

IXION, espèce de vautour dont le plumage est blanc, et qui a la vue fort perçante. Moïse le met au nombre des animaux impurs. Saint Jérôme l'a traduit par *milan* dans le Lévitique, XI, 14. *Voy.* Deutér., XIV, 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., t. II, p. 77.

IZATE, dont il est souvent parlé dans l'his-

torien Joseph, était roi des Adiabéniens. Quelques auteurs en font un chrétien, tandis que Joseph dit qu'il se convertit au judaïsme. Il mourut l'an 61 de Jésus-Christ, âgé de cinquante-cinq ans, après un règne de vingt-quatre, laissant la couronne à Monobaze, son fils. Ses os furent transportés à Jérusalem et enterrés avec ceux d'Hélène, sa mère, dans un mausolée magnifique qu'elle avait fait faire près de cette ville. Au dernier siége de Jérusalem par Tite, il y avait quelques-uns des enfants et des frères d'Izate enfermés dans la ville, et à qui Tite accorda la vie. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XX, c. II; l. VI, c. XXXVI. *De Bello Judaico*, l. VI, c. XXXVIII. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

IZRAHIA, fils d'Ozi, et chef illustre de famille de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 3.

J

JAAPHAR EBN TOPHAIL, philosophe arabe et mahométan, vivait au XIIe siècle. Il a laissé un roman philosophique intitulé *Histoire de Hai Ebn Yokdan*, ou *le Philosophe de soi-même*, où l'on montre comment la raison humaine, avec le secours de l'expérience et d'un grand nombre d'observations exactes, peut parvenir à la connaissance des choses naturelles, découvrir ensuite les surnaturelles, et s'élever jusqu'à Dieu et à ce qui regarde l'autre vie. Cet ouvrage a été traduit en hébreu, au XVIe siècle, par le rabbin Moïse de Narbonne. Plus tard on en a donné une traduction flamande qui a paru à Amsterdam, in-4°; puis une traduction persane et deux anglaises; ce livre a paru dans cette dernière langue à Londres, 1686 et 1709. On en trouve un extrait dans Leclerc, *Biblioth. univ.*, t. III, art. 4, p. 76 et suiv. *Voy.* Moréri, édit. de 1759.

JAASIA, fils ou habitant de Thécué; car, dans l'Écriture, fils se prend souvent pour habitant; fut un des commissaires nommés pour rechercher les Juifs qui avaient épousé des femmes étrangères après le retour de la captivité. *Voy.* I Esdras, X, 15.

JABALOT (François-Ferdinand), dominicain, né à Parme en 1780, mort à Rome l'an 1834, était très-versé dans les langues orientales. Il obtint de grands succès comme prédicateur, et devint successivement maître général et consulteur de la Congrégation de l'*Index* et des Indulgences, puis examinateur des évêques. On a de lui, outre une Oraison funèbre : *Degli Ebrei nel loro rapporto colle nazioni cristiane*; Rome, 1825, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JABEL, fils de Lamech et d'Ada, fut comme le maître, le chef, l'instituteur de ceux qui vivent sous des tentes à la campagne et font le métier de pasteurs. *Voy.* GENÈSE, IV, 20.

I. **JABÈS**, père de Sellum, quinzième roi d'Israël ou du royaume de Samarie. *Voy.* IV Rois, XV, 10.

II. **JABÈS**. L'Écriture dit qu'il fut plus illustre que ses frères; elle loue sa piété; mais elle ne dit pas de qui il était fils. *Voy.* I Paralip., IV, 9, 10.

III. **JABÈS DE GALAAD**, ville de la demi-tribu de Manassé située au delà du Jourdain, au pied des montagnes de Galaad. Elle fut saccagée par les Israélites, parce qu'elle n'avait pas voulu joindre ses armes aux leurs dans la guerre qu'ils firent aux Benjamites, en punition de l'outrage fait à la femme du Lévite dans la ville de Gabaa. *Voy.* Juges, XXI, 8. I Rois, XI, 1 et suiv.

I. **JABIN**, roi d'Asor, dans la partie septentrionale de la terre de Chanaan, se ligua avec plusieurs autres contre Josué; mais il fut vaincu aux eaux de Mérom, et tué à Asor. *Voy.* Josué, XI.

II. **JABIN**, roi d'Asor, opprima les Israélites pendant vingt ans. Dieu, touché de leurs pleurs, suscita la prophétesse Débora et Barach. Ce dernier vainquit Sisara, général des troupes de Jabin, au pied du mont Carmel, et les Israélites accablèrent complétement ce roi idolâtre. *Voy.* Juges, IV.

JABINEAU (Henri), écrivain religieux, né à Étampes, mort en 1792, entra chez les Doctrinaires, reçut les ordres, devint recteur du collége de Vitry, et se livra à la prédication. Plus tard il obtint un prieuré et une place de chapelain à l'église Saint-Benoit. En 1791, il combattit la constitution civile du clergé, et commença la publication d'un journal intitulé *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé.* Il a laissé, en outre, un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Mémoire à consulter et consultation sur la compétence de la puissance temporelle, relativement à l'érection et à la suppression des siéges épiscopaux;* 1760, in-8°; — 2° *Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes de toute l'année, avec de nouvelles réflexions;* Paris, 1775; — 3° *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Église*; ibid., 1792, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JABLONSKI** (Daniel-Ernest), théologien protestant, né à Dantzig en 1660, mort à Berlin l'an 1741, prit ses degrés à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il devint successivement pasteur d'une église réformée de Magdebourg, prédicateur du roi de Prusse, conseiller du consistoire, membre du directoire des églises réformées, et président de l'Académie royale de Berlin. On lui doit : 1° une édition de la *Bible hébraïque*, avec des notes et une préface; Berlin, 1699, in-8°, et 1712, in-12; — 2° une édition du *Talmud*; — 3° *Petit catéchisme pour les prosélytes juifs;* en allemand; 1708, in-8°; — 4° *Sermons chrétiens*, en allemand; Berlin, 1716 et suiv.; — 5° *Genium Stephani Javorskii II ex ejus posthumo theosophico Petra fidei dicto, in epistola familiari revelatum;* ibid., 1730, in-4°; — 6° *Historia consensus Sandomiriensis inter evangelicos regni Poloniæ et Lithuaniæ, in synodo generali evangelicorum utriusque partis;* ibid., 1731, in-4°. Il a donné, en outre, une traduction latine des huit *Discours* de Rich. Bentley contre l'athéisme, du *Traité* de Jos. Woodward sur les sociétés pieuses de Londres et de celui de Burnet sur la prédestination et la grâce. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **JABLONSKI** (Jean-Ernest), fils de Paul-Ernest, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé quelques ouvrages, parmi lesquels on cite *Spicilegii animadversionum de cultu virtutum sacro apud gentes profanas Specimen;* Francfort-sur-l'Oder, 1752, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JABLONSKI** (Paul-Ernest), théologien, fils de Daniel-Ernest, né à Berlin en 1693, mort à Francfort-sur-l'Oder l'an 1757 ou 1767, se livra spécialement à l'étude de la langue copte. Il devint successivement pasteur à Liebenberg, professeur de philosophie, puis de théologie, à l'université de Francfort-sur-l'Oder, et membre de l'Académie royale de Berlin. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Exercitatio historico-theologica de Nestorianismo, et illa imprimis Nestorianorum phasi qua humanam Christi naturam templum Divinitatis vocare solebant;* Berlin, 1724, in-8°; trad. en allemand; Magdebourg, 1752, in-4°; — 2° *Remphan, Ægyptiorum Deus, ab Israelitis in deserto cultus;* Francfort-sur-l'Oder, 1731, in-8°; — 3° *Dissertatio exeg.-histor. de Serapi parabolico, ad Matth.,* XIII, 31 et 32; ibid., 1736, in-4°; — 4° *De Ultimis Pauli apostoli Laboribus a beato Luca prætermissis;* Berlin, 1746, in-4°; — 5° *Pantheon ægyptianum;* excellent traité sur la religion des Égyptiens; 1750-1752, 3 vol. in-8°; — 6° *Institutiones historiæ christianæ antiquioris;* Francfort-sur-l'Oder, 1753, in-8°; — 7° *Institutiones historiæ christianæ recentioris;* ibid., 1756, in-8°; ces deux ouvrages réunis ont paru sous ce titre : *Institutiones historiæ christianæ;* ibid., 1766 et 1767, 1783 et 1784; — 8° *Opuscula quibus lingua et antiquitas Ægyptiorum difficilia sacrorum librorum loca et hist. eccles. capita illustrantur;* publiés après sa mort; Leyde, 1804-1816, 3 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

JABNIA. *Voy.* JAMNIA.

JABOC ou **JÉBOC**, torrent situé au delà du Jourdain, et qui a sa source dans les montagnes de Galaad. Il servait de limite septentrionale au royaume de Séhon. C'est sur le Jaboc que Jacob eut à sa rencontre les anges qui luttèrent contre lui. *Voy.* Gen., XXXII, 1, 2, 22. Nombr., XXI, 24. Juges, XI, 22. Le *Diction. de la théol. cathol.*

JABRUDA ou **TABRUDA**, ville épisc. de la seconde Phénicie située au diocèse d'Antioche, érigée au IVe siècle sous la métropole de Damas. Elle a eu trois évêques, dont le premier, Eusèbe, fut représenté au concile de Chalcédoine par Théodore de Damas. *Voy.* De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 226, au mot TABRUDA. Richard et Giraud.

JACA ou **JACCA, YACA, YIACCA**, ville épisc. du royaume d'Espagne dans la province d'Aragon, et située sur une rivière du même nom, au pied des montagnes qui font partie des Pyrénées. Elle fut érigée au XVIe siècle sous la métropole de Saragosse. L'an 1573, elle fut séparée de l'évêché de Huesca. Son premier évêque, Pierre de Frago, mourut en 1581. On tint un concile à Jaca, vers l'an 1060. *Voy.* Labbe, tom. IX. Hardouin, tom. VI. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 124. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 252, 253.

JACHAN, un des enfants de la tribu de Gad. *Voy.* I Paralip., V, 13.

JACHANAN DU CARMEL, JECNAM ou **JÉCONAM**, ville royale des Chananéens dont le roi fut vaincu par Josué. Elle fut possédée par la tribu de Zabulon, et donnée en partage aux Lévites. *Voy.* Josué, XII, 22; XIX, 11; XXI, 34.

I. **JACHIN**, un des fils de Siméon; il alla en Égypte avec son père, et fut le chef de la famille des Jachinites. *Voy.* Genèse, XLVI, 10. Nombres, XXVI, 12.

II. **JACHIN**, nom donné à l'une des deux colonnes qui se trouvaient des deux côtés du vestibule du temple de Salomon. L'autre colonne s'appelait Booz. *Voy.* Booz, n° II.

JACIM, chef de la douzième famille des vingt-quatre classes sacerdotales. *Voy.* I Paralip., XXIV, 12.

JACIME. *Voy.* ALCIME.

JACKSON (John), controversiste, né dans le comté d'York en 1686, mort l'an 1763, fut recteur de Rossington. Plus tard il succéda dans la place de directeur du duché de Lancastre, à Clarke, dont il était l'ami et dont il partageait les erreurs sur la Trinité : erreurs qu'il soutint avec tant d'acharnement, que l'université de Cambridge lui refusa le titre de maître ès arts, et qu'il ne put être admis à Bath à la communion anglicane. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° trois *Lettres* apologétiques de la doctrine de Samuel Clarke sur la Trinité; 1714; — 2° *Novatiani presbyteri romani Opera quæ supersunt omnia, post Jacobi Pamelii Brugensis recensionem; præmittitur dissertatio de Filii Dei homoousia;* 1728, in-8°; — 3° *A Dissertation on matter and spirit; with some remarks on a book entitled : An Enquiry into the nature of human soul, written by M. Baxter;* 1735; — 4° plusieurs autres écrits contre Warburton, pour établir la mission divine de Moïse, et contre Middleton, pour prouver que le pouvoir des miracles a continué dans l'Église après les apôtres. *Voy.* Chalmers, *General Biographical Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JACKSON (Thomas), théologien anglican, né à Witton, dans le comté de Durham, en 1579, mort l'an 1640, fut reçu docteur à Oxford en 1622. Il devint successivement curé de Saint-Nicolas, chapelain de Neile, évêque de Durham, président du collége du Corps-du-Christ, chapelain de Charles Ier, prébendaire de Winchester et doyen de Peterborough. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite des *Commentaires sur la Bible* et une *Explication du Symbole* estimée des Anglais. Ses *Œuvres complètes* ont paru à Londres en 1672 et 1673, 3 vol. in-fol. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JACOB**, patriarche, père des douze tribus d'Israël (*Voy.* ISRAEL), était fils d'Isaac et de Rébecca, et frère jumeau d'Ésaü. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de Jacob; on la trouve exposée dans la Genèse; nous dirons seulement qu'il a toujours été regardé comme l'un des principaux amis de Dieu, qui s'est appelé lui-même le *Dieu de Jacob*, comme il s'était appelé le *Dieu d'Abraham et d'Isaac*. Il a été honoré comme un grand prophète et le premier de ceux qui ont annoncé la venue du Messie; il l'a représenté dans sa conduite, dans ses travaux, dans son mariage avec Lia, symbole de la synagogue, et avec Rachel, image de l'Église. Les Grecs l'honorent, avec tous les justes qui ont précédé la venue du Messie, le dimanche qui précède le jour de Noël; les Latins célèbrent sa fête le 5 février, jour qui est consacré aux patriarches du troisième âge du monde. *Voy.* Genèse, XV et suiv. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. I, p. 471. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.;* mais surtout D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible,* fait connaître les discussions qui ont eu lieu au sujet de plusieurs traits de l'histoire de Jacob. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **JACOB (FONTAINE** ou **PUITS DE)**, puits situé près de la ville de Sichem, et sur le bord duquel Jésus-Christ parla à la Samaritaine. Jacob avait sa demeure non loin de là avant que ses fils eussent mis à mort les habitants de Sichem. *Voy.* Jean, IV, 6. Reland, *Palæstina illustrata,* p. 1008, 1009. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **JACOB (GUÉ DE)**. On prétend qu'il est situé au-dessus de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade, et au-dessous de Césarée de Philippe, à l'endroit où il y a aujourd'hui un pont; mais, comme le remarque D. Calmet, il est bien plus vraisemblable que Jacob passa le Jourdain à Bethsan ou aux environs, puisqu'à son retour de la Mésopotamie il passa le Jaboc à Mahanaïm, d'où il se rendit à Phanuel et à Socoth, lieux situés près de Bethsan. *Voy.* Genèse, XXVIII, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

IV. **JACOB**, père de Mathan et aïeul de saint Joseph, époux de la très-sainte Vierge. Sa vie est, pour ainsi dire, inconnue. *Voy.* Matth., I, 15.

V. **JACOB**, chef des Pastoureaux ou *Patoureaux*, né en Hongrie, vivait au XIIIe siècle, et était appelé le *Maître de Hongrie.* On croit qu'il était entré dans l'Ordre de Cîteaux, et qu'il l'abandonna pour embrasser l'islamisme. Il prétendait être envoyé de Dieu pour recouvrer la Palestine, et rendre la liberté au roi Louis IX. Il émut le peuple à un tel point, que les laboureurs, les paysans et les bergers se levèrent en masse pour le suivre; ce qui fit donner à sa troupe le nom de *Pastoureaux.* Ils parcoururent la province, et arrivèrent à Paris; mais, leur audace augmentant à mesure que leur nombre s'accroissait; ils commirent dans plusieurs villes des excès incroyables : le meurtre et le pillage leur étaient devenus familiers, et partout on fut obligé de les chasser comme des bêtes fauves. Jacob fut tué d'un coup de hache, et ses prosélytes finirent par se disperser. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **JACOB** (Louis), de l'Ordre des Carmes, né à Châlon-sur-Saône en 1608, mort l'an 1670, fut conseiller et aumônier du roi. En prenant l'habit religieux, il changea son nom de famille *Jacob* en celui de *Louis de Saint-Charles.* On lui doit un grand nombre d'écrits, parmi lesquels : 1° *Bibliotheca pontificia, duobus libris distincta,* etc.; Lyon, 1643, in-4°; — 2° *Elogium venerabilis sororis Joannæ de Cambri, Tornacensis, monialis S. Augustini,* imprimé en tête d'un traité français de cette religieuse, intitulé : *Sur la Destruction de l'amour-propre, et bâtiment de l'amour divin;* Paris, 1644, in-4°; — 3° *Bibliographia parisina,* etc.; ibid., 1645, in-4°; — 4° *Bibliographia gallica universalis,* etc.; 1646, in-4°; — 5° *Elogium Mariæ Schurmanæ, virginis Batavæ eruditissimæ;* ibid., 1646, in-8°; Leyde, 1646, in-8°; Utrecht, 1652, in-8°; — 6° *De Claris Scriptoribus Cabilonensibus libri tres,* etc.; Paris, 1652, in-4°. Il a édité en outre un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Avis salutaires et charitables de François Irénée sur les questions de la prédestination et de la fréquente communion;* Paris, 1643, in-8°; — 2° *Catalogus abbatum et abbatissarum Benedictionis Dei, Ordinis Cisterciensis, diœcesis Lugdunensis;* — 3° *Catalogus abbatum Caroli Loci, Ordinis Cisterciensis, in diœcesi Silvanectensi;* ces deux derniers ouvrages ont été insérés dans la *Gallia Christiana,* tom. IV, ancienne édit. *Voy.* le P. Cosme de Saint-Étienne, carme d'Orléans, *Mémoire sur le P. Louis de Saint-Charles, tiré de sa Biblioth. Carmelitana.* Nicéron, qui dit (*Mémoires,* tom. XL, p. 87) du P. Jacob qu'il n'avait ni cette justesse de discernement, ni ce goût critique sans lesquels un écrivain ne peut guère éviter les fautes, et que la connaissance qu'il avait des livres était superficielle, et se terminait à ce qu'ils ont d'extérieur. Labbe, *Biblioth. Bibliothecarum.* Le P. Lelong, *Biblioth. Sacra* et *Biblioth. histor. de France.* Papillon, *Biblioth. des aut. de Bourgogne.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **JACOB** (Pierre), dominicain, né à Béziers, a laissé un *Mémoire sur la canonicité de l'institut de Saint-Dominique;* 1750, in-8°; l'auteur prouve, dans cet ouvrage, que l'Ordre de Saint-Dominique est un Ordre de chanoines réguliers.

VIII. **JACOB-BAR-ASCHER**, savant juif, né en Allemagne, mort à Tolède, selon les uns, en 1328, et, selon les autres, en 1370, comme le remarque Wolf, bien qu'il donne lui-même la date de 1340. On a de ce rabbin, en hébreu : 1° *Les Quatre Ordres,* abrégé de tout ce que les docteurs juifs avaient écrit sur les lois et les rites de leur nation; la meilleure édition est celle de Hanau, 1610. Cet ouvrage, en l'immortalisant parmi les siens, a trouvé de nombreux commentateurs; et un fils de l'auteur en a fait un résumé sous ce titre : *Abrégé des décisions du R. Ascher;* Constantinople, 1606, in-fol.; — 2° des *Notes sur le Pentateuque;* Constantinople, 1514; Zolkiew, 1806, in-8°; Hanovre, 1838, in-4°. Ces *Notes* sont plutôt allégoriques et morales que littérales; et de Rossi dit qu'on a découvert que ce n'était qu'un abrégé ou un extrait de son premier commentaire, qui est un manuscrit très-volumineux, conservé dans la bibliothèque des Juifs à Mantoue. *Voy.* Bartolocci, *Biblioth. magna rabbinica,* tom. III, p. 830 et seq. Wolf, *Biblioth. Hebr.,* tom. I, p. 582-584; tom. III, p. 442-450. De Rossi, *Dizion. stor. degli Autori Ebrei,* tom. I, p. 131, 132. La *Nouv. Biogr. génér.*

IX. **JACOB-BEN-CHAJIM**, un des critiques juifs les plus distingués, né à Turin vers la fin du XVe siècle, se rendit à Venise au commencement du XVIe, et il entra comme correcteur dans la célèbre imprimerie de Daniel Bomberg. Il est surtout connu par l'édition de la Bible hébraïque, désignée sous ce titre : *Biblia rabbinica Bombergiana secunda;* Venise, 1525, 4 vol. in-fol.; cette édition est restée le type de toutes celles qui ont été données dans la suite. Il a surveillé l'impression de l'ouvrage de Maimonides, intitulé : *La Main forte;* Venise, 1524, in-fol. *Voy.* Buxtorf, *Tiberias,* cap. XIX. J. Morin, *Exercitationes Biblicæ,* p. 284, seq. et 556, seq. Wolf, *Biblioth. Hebr.,* tom. I, p. 592; t. III, 457, 458, 1045. De Rossi, *Dizion. stor.,* p. 132, 133, et *Dissertazione preliminare,* qui est en tête du 4e vol. de ses *Variæ Lectiones Veteris Testamenti.* La *Nouv. Biogr. génér.*

X. **JACOB DE SAINT-CHARLES**. *Voy.* JACOB, n° VI.

JACOBA, un des chefs célèbres des familles et des maisons de la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 36, 38.

I. **JACOBATIUS** (Dominique), théologien, né à Rome, mort vers l'an 1528, était très-versé dans la jurisprudence canonique. Il fut créé cardinal par Léon X en 1517, et devint successivement évêque de Lucera, de Massano et de Grosseto. Il a laissé : un *Traité des conciles* qui a eu de nombreuses éditions in-fol.

II. **JACOBATIUS** (Raphaël), dominicain de Venise, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui :

Doctrina dogmatica de sacramentis; Venise, 1720. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 813.

JACOBEAU ou **JACOBEL**, hérétique et compagnon de Jean Huss, né à Mise en Bohême, vivait au XVe siècle, et était curé de la paroisse de Saint-Michel de Prague. Il se laissa séduire par un Vaudois, nommé Pierre Dresois, et se mit à débiter plusieurs erreurs, entre autres, que la communion sous les deux espèces était nécessaire aux laïques. Excommunié par l'archevêque de Prague, il fut condamné, ainsi que Jean Huss, dans le concile de Constance; mais il brava la condamnation, et mourut dans la contumace. Ses disciples furent appelés *Jacobeaux*. *Voy.* Pratéole, tit. JACOBELLUS.

I. **JACOBI** (Frédéric-Henri), philosophe, né à Dusseldorf en 1743, mort l'an 1819, fut président de l'académie des sciences de Munich. On lui doit plusieurs ouvrages en allemand, entre autres : 1° *Lettres sur la philosophie de Spinosa*; Leipzig, 1785, avec un *Supplément*, dans lequel il réfute Mendelssohn; Leipzig, 1785; — 2° *Des Choses divines et de leur révélation;* ouvrage dirigé contre la philosophie de Schelling; Leipzig, 1811; — 3° *David Hume sur la foi*, ou *Idéalisme et réalisme;* Ibid., 1787. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JACOBI** (Pierre), né à Orléans, vivait au XIVe siècle, et professait le droit à Montpellier. Il a laissé : *Aurea Practica libellorum;* Cologne, 1575, in-4°. *Voy.* l'*Hist. ecclés. de Montpellier*, p. 356.

JACOBILLI (**Louis**), protonotaire apostolique, né à Rome en 1598, mort à Foligno vers l'an 1664, eut pour parrain le cardinal Baronius. Il étudia spécialement l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Ombrie. Outre un grand nombre d'ouvrages biographiques, il a laissé : 1° *Cronica della chiesa e monasterio di S. Croce di Sassovino, nel territorio di Foligno;* 1653, in-4°; — 2° *Di Nocera nell' Umbria e sua diocesi e cronologia de' vescovi di essa città;* 1653, in-4°; — 3° *Bibliotheca Umbriæ, sive de Scriptoribus provinciæ Umbriæ;* 1658, in-4°; — 4° *Vite del' santissimo summo Pontefice Pio V*, etc.; 1661, in-4°. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Foligno. *Voy.* Kœnig, *Biblioth. vet. et nov.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve indiqué un certain nombre d'autres ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, de Jacobilli.

JACOBIN, **JACOBINE**. On appelait ainsi, en France, les religieux et les religieuses de l'Ordre de Saint-Dominique, parce que le premier couvent qu'ils eurent à Paris, près de la porte Saint-Jacques, était devenu un hôpital des pèlerins de Saint-Jacques, lorsqu'à la prière du pape Honoré III il leur fut donné, en 1218, par le docteur Jean, doyen de Saint-Quentin, et par l'université de Paris. *Voy.* DOMINICAINS.

JACOBINS (*Jacobini*), nom donné par le concile de Florence aux hérétiques d'Orient connus sous le nom de Jacobites. *Voy.* Jacques de Vitri, *Hist. de Jérusalem.*

JACOBINIUS (Henri), doyen des pénitenciers apostoliques, né en Bretagne, florissait vers l'an 1530. On a de lui : 1° un *Dialogue de la confession;* Rome, 1532; — 2° un *Traité du libre arbitre;* ibid., 1551.

JACOBITES, hérétiques appelés aussi *monophysites*, parce qu'ils n'admettent qu'une seule nature en Jésus-Christ. Eutychès, archimandrite ou supérieur et abbé d'un célèbre monastère de Constantinople, émit le premier cette opinion; il fut condamné et déposé de sa charge par saint Flavien, dans un concile tenu en 448. L'année suivante, l'hérésiarque fut absous dans un concile assemblé à Éphèse, Flavien fut exilé, et les évêques orthodoxes déposés. Cependant, en 451, le concile de Chalcédoine condamna tout ce qui s'était fait dans le concile d'Éphèse; mais les Égyptiens ne voulurent point souscrire aux décisions de ce concile. Les Jacobites eurent donc des patriarches, qui siégèrent à Amide en Mésopotamie; le premier fut Sévère, qui mourut en 539. Vers l'an 1646, il y eut des patriarches jacobites résidant à Alep qui abjurèrent le monophysisme, et embrassèrent le catholicisme. Cependant, il faut bien le remarquer, les jacobites ont la même croyance que les catholiques sur tous les points contestés entre les calvinistes et nous. L'abbé Renaudot l'a démontré jusqu'à l'évidence dans sa *Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie*. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, t. II, § III, V, VI, VIII, IX, X. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*, et surtout le *Diction. de la théol. cathol.*, qui traite la question avec une certaine étendue, et sous ses divers points de vue.

JACOBUS (*Magdalius*), surnommé *Goudanus* parce qu'il était de Goude en Hollande, mort vers 1520, se fit dominicain, et s'appliqua aux langues savantes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Correctorium Bibliæ, cum difficilium dictionum interpretatione, et Compendium Bibliæ;* Cologne, 1508, in-4°; — 2° *Flavii Josephi liber de imperatrice Ratione, e græco latine versus;* ibid., 1517, in-4°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

JACONIEL (Thomas), dominicain, né à Pignerol, dans le Piémont, mort en 1569, fut d'abord inquisiteur général de la foi à Turin, puis évêque de Toulon. Il se distingua par son érudition, par son zèle pour la propagation de la foi, et par la prudence avec laquelle il gouverna son diocèse. Il a laissé : 1° *Traité sur l'autorité du pape;* — 2° *Traité contre les Vaudois;* — 3° *Propugnaculum contra Francisci Meddensis franciscani calumnias;* Turin, 1559, in-8°. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 208.

JACQUELOT. *Voy.* JAQUELOT.

JACQUEMART (Nicolas-François), né à Sedan l'an 1735, mort à l'hospice de La Charité, à Paris, en 1799, a laissé plusieurs ouvrages sous le voile de l'anonyme. Nous citerons seulement : 1° *Remarques historiques et critiques sur les trente-trois églises paroissiales de Paris, après sa circonscription, par ordre numérique;* Paris, 1791, in-8°; — 2° *Remarques historiques et critiques sur les abbayes, collégiales, paroisses et chapelles supprimées dans la ville et les faubourgs de Paris, d'après le décret de l'Assemblée nationale du* 2 *février* 1791; Paris, 1791, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JACQUEMIN (Jacques-Alexis), évêque de Saint-Dié, né à Nancy en 1750, mort l'an 1832, se fit connaître comme prédicateur. Il fut nommé en 1778 professeur de théologie à l'université de Nancy, travailla au journal intitulé : *Le Catholique de Nancy*, refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et se retira en Allemagne. Nommé évêque en 1823, il donna peu de temps après sa démission, et il se fixa à Nancy avec le titre de chanoine-évêque du chapitre de Saint-Denis. On lui doit : 1° *De Incarnatione Verbi Domini;* — 2° *Abrégé des Mémoires de l'abbé Barruel, pour servir à l'histoire du Jacobinisme;* Nancy, 1801; Paris, 1817, 2 vol. in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JACQUEMONT (François), prêtre, né en 1757 à Boen, dans le diocèse de Lyon, mort à Saint-

Étienne l'an 1835, fut élevé dans les principes du jansénisme. La révolution de 1789 étant arrivée, Jacquemont fit le serment, mais il ne tarda pas à le rétracter, et il resta caché dans les montagnes du Lyonnais et du Forez, encourageant les prêtres et les fidèles de son parti. Il refusa en 1802 de signer le formulaire qui lui fut présenté par M. de Mérinville, évêque de Chambéry, chargé d'organiser provisoirement le diocèse de Lyon. Sous le règne de Napoléon il dogmatisa avec beaucoup de précaution; mais dès 1814 il se gêna moins, et rompit le silence en publiant plusieurs ouvrages. On a de lui : 1° *Instruction sur les avantages et les vérités de la religion chrétienne, suivie d'une Instruction historique sur les maux qui affligent l'Église, et sur les remèdes que Dieu promet à ces maux;* 1795, in-12 ; — 2° *Avis aux fidèles sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les disputes qui affligent l'Église;* 1796, in-12; ouvrage qui est d'un bout à l'autre un plaidoyer en faveur du jansénisme, et qui se termine par une justification des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus;* — 3° *Lettre à Mgr le cardinal Fesch sur la publication du nouveau Catéchisme;* Paris, 1815, in-12 ; — 4° *Mémoire sur les interdits arbitraires, et sur le refus public des sacrements et de la sépulture ecclésiastique;* ibid., 1815, in-12; — 5° *Maximes de l'Église gallicane victorieuse des attaques des modernes ultramontains, par un curé de campagne;* Lyon, 1818, in-8° de 130 pages; c'est une réponse à deux écrits publiés à Lyon, dont l'un avait pour titre : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques;* et l'autre : *Précis des vérités catholiques. Voy.* Feller. *Biogr. univers.*, au *Supplément*.

* **JACQUES** (*Jacobus*). Ce mot s'appliquant à divers homonymes, nous avons placé d'abord les saints, en y comprenant les bienheureux, les Ordres religieux et militaires; ensuite les abbayes, enfin le reste des homonymes, en suivant autant que possible l'ordre alphabétique pour chaque catégorie.

I. **JACQUES** (saint), dit l'*Ancien* ou le *Majeur*, apôtre et martyr, né, comme on croit, à Bethsaïde en Galilée, mort l'an 44, ou plus probablement l'an 42, était fils de Zébédée et de Salomé, et frère aîné de saint Jean l'Évangéliste. Il fut le quatrième des douze premiers apôtres. Appelé à l'apostolat avec saint Jean, ils reçurent de Jésus-Christ le nom de *Fils du tonnerre* (dénomination qu'on interprète diversement), furent témoins de la transfiguration de Notre-Seigneur sur le Thabor, et l'accompagnèrent au jardin des Oliviers. On croit que saint Jacques prêcha le premier l'Évangile aux Juifs dispersés sur toute la terre; mais ce qui est certain, c'est qu'il prêcha avec zèle à Jérusalem. Les Juifs suscitèrent contre lui Hérode Agrippa, roi de Judée, qui le fit mourir par l'épée vers le temps de Pâque. Les Grecs célèbrent sa fête le 30 avril, et les Latins, le 25 juillet. *Voy.*, outre les évangélistes, Baronius, *Annales*, t. IX. Chorier, *Hist. du Dauphiné*, t. II, l. I, sect. VIII, p. 15. Le P. Alexandre, *Dissertat. sur saint Jacques*. Tillemont, *Mémoires*, tom. I. D. Ceillier, tom. I, p. 483. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **JACQUES LE MINEUR** (saint), apôtre, mort l'an 62 ou 63 de Jésus-Christ, était fils de Cléophas ou Alphée et de Marie, sœur de la sainte Vierge, et frère de saint Jude. Il était donc cousin germain de Notre-Seigneur selon la chair, et il est appelé frère du Seigneur, parce que les Juifs, comme les autres peuples de l'antiquité, donnaient le nom de *frères* à ceux qui appartenaient à la même famille (*Compar.* FRÈRES, n° III). Il fut appelé à l'apostolat, avec son frère saint Jude, la seconde année de la prédication de Jésus-Christ, et Notre-Seigneur lui apparut en particulier après sa résurrection. Les uns prétendent que ce fut le Sauveur lui-même qui, dans cette apparition ou dans celle qu'il fit à tous les apôtres ensemble, le mit à la tête de l'Église de Jérusalem; d'autres veulent que ce soient les apôtres, mais en vertu du choix que le Seigneur avait fait de lui pour cette Église lorsqu'il monta au ciel. Quoi qu'il en soit, la sainteté de sa vie répondit à sa mission, et lui acquit une grande autorité parmi les chrétiens et les Juifs. Il gagna plusieurs Juifs par sa douceur; mais les autres, irrités contre lui, tramèrent sa perte. Ananus II, grand prêtre, le fit condamner et livrer au peuple, qui le précipita du haut de la terrasse du temple. Les Latins honorent sa mémoire le 1er mai. Les anciens hérétiques lui ont attribué quelques écrits, mais l'Église ne regarde comme authentique que son *Épître*, qui est la première des sept catholiques, et qui est adressée à tous les Juifs convertis et dispersés sur toute la surface de la terre; on croit qu'il l'écrivit en grec. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. I. D. Calmet. D. Ceillier, tom. I, p. 422 et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.* Comme il y a encore aujourd'hui des protestants qui prétendent que saint Jacques était *frère* de Jésus-Christ selon la chair, nous croyons devoir renvoyer le lecteur aux preuves évidentes du contraire que nous en avons données dans notre *Traduction française du Nouveau Testament*, 2e édit., *Notes supplémentaires*, p. 30 et suiv., comme nous le renvoyons à notre *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. V, p. 173 et suiv., pour toutes les questions relatives à l'*Épître* du saint apôtre.

III. **JACQUES** (saint), martyr de Numidie, et compagnon de saint Marien. *Voy.* MARIEN. n° I.

IV. **JACQUES** (saint), évêque de Nisibe, né dans cette ville, mort vers l'an 350, s'acquitta de ses fonctions épiscopales sans rien relâcher des austérités qu'il avait pratiquées dans la solitude. Il assista en 325 au concile de Nicée, où il condamna l'arianisme; et par ses prières il délivra la ville de Nisibe assiégée par les Perses. Les Grecs célèbrent sa fête le 31 octobre, et les Latins le 15 juillet. On a, sous son nom, un volume intitulé : *S. Jacobi, episcopi Nisibeni, Sermones, armenice et latine, cum præfatione, notis et dissertatione de ascetis; omnia nunc primum in lucem prodierunt;* Rome, 1756, in-fol.; le texte arménien et la traduction latine ont été imprimés dans Galland, *Bibliotheca Patrum;* Venise, 1765; le texte seul a été réimprimé à Constantinople en 1824. *Voy.* Théodoret, *Hist.*, l. I, c. VII, et l. II, c. XXX. Gennade, *In Catal.*, c. I. Richard et Giraud.

V. **JACQUES** (saint), ermite de Sancerre, dans le Berry (*Heremita Saxiacus*), né en Grèce, mort vers l'an 865, suivit d'abord la carrière des armes, et fut très considéré de l'empereur Léon V, qui l'appela auprès de lui; mais son frère, Herpelin, le détermina à embrasser comme lui la vie solitaire, et ils vécurent ensemble pendant un an dans toutes les pratiques de la pénitence. L'an 859, Jacques vint en France, visita plusieurs monastères, et se fixa dans une abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit, située à quelques milles de Bourges. Plus tard il se retira dans une solitude peu éloignée de la petite rivière de Saudre, où il vécut de la manière la

plus austère. On l'inhuma dans la chapelle de son ermitage, où il se forma dans la suite un petit monastère appelé la *Chapelle-Dam-Cillon*, et, par corruption, *d'Angillon*. On célèbre la fête de ce saint ermite le 19 novembre. *Voy.* D. Mabillon, IVe *Siècle bénéd.*, p. 2. Bulteau, *Abrégé de l'Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît et des moines d'Occident*, l. V, c. VIII.

VI. **JACQUES DE MEVANIA** (saint), dominicain, né à Meviana, aujourd'hui Bevagna, dans l'Ombrie, en 1220, mort le 22 août 1301, se livra avec succès à la prédication. Il fonda un couvent de son Ordre à Mevania, où il établit une parfaite régularité, et il convertit Ortinelli ou Ottonelli, chef d'une secte qui faisait de grands ravages dans l'Ombrie, et qui était connue sous le nom de *Nouveaux Nicolaïtes*. On célèbre sa fête le 23 août. *Voy.* le P. Touron, *Hommes illust. de Saint-Dominique,* tom. I, p. 629 et suiv. Richard et Giraud.

VII. **JACQUES INTERCIS** (saint), martyr de Perse, né à Élap ou Bélade, mort le 27 novembre 420. Appartenant à une famille noble et chrétienne, il épousa une femme chrétienne. Il renonça à la foi pour plaire au roi Isdegerbe; mais, touché des remontrances de sa mère et de sa femme, il répara sa faute, et fit connaître son retour à sa religion. Le roi, indigné, le condamna à être coupé vif en morceaux; c'est ce genre de supplice qui l'a fait surnommer *Intercis* par les Latins, et *Ecmeliste* par les Grecs. On célèbre sa fête le 27 novembre. *Voy.* Richard et Giraud.

VIII **JACQUES SALOMON** (Le bienheureux), dominicain, né à Venise en 1231, mort le 31 mai 1314, avait un goût prononcé pour le silence et la retraite; ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la prédication, de résoudre les doutes des fidèles, et de leur procurer tous les secours spirituels et temporels dont ils avaient besoin. Il avait acquis une telle réputation de sainteté, que sa modestie en ayant été alarmée, il alla se cacher à Forli, dans le couvent de son noviciat. Il y vécut près de quarante-cinq ans dans les pratiques de la dévotion, de la pénitence et de la charité. Son culte, d'abord autorisé à Forli, fut étendu à tous les États de Venise par Paul V, et à tout l'Ordre des Frères Prêcheurs par Grégoire XV. *Voy.* le P. Touron, *Homm. illustr. de l'Ordre de Saint-Dominiq.*, tom. I, p. 763 et suiv. Richard et Giraud.

IX. **JACQUES (ERMITES DE SAINT-)**, de Molinio et de Loupeavo, près de Lucques, en Italie; nom des ermites d'une congrégation qu'Alexandre IV réunit à beaucoup d'autres pour former l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. III, c. II.

X. **JACQUES DE L'ÉPÉE (SAINT-)**, nom donné aux chanoines de Saint-Éloi qui avaient en Espagne des hôpitaux sur le chemin appelé la *Voie française*. Ils s'unirent à l'Ordre militaire qui se fonda à leur instar, en prenant le même titre de *Saint-Jacques de l'Épée*, et devinrent chapelains des nouveaux chevaliers. Alexandre III leur donne seulement le nom de clercs, mais Adrien VI et Clément VII les appelle chanoines réguliers de Saint-Augustin. Il y a aussi des *chevalières* ou *chanoinesses de Saint-Jacques de l'Épée,* dont le premier monastère fut fondé en 1312, à Salamanque, par le chevalier Peley Perez et Marie Mendez, sa femme, pour loger les pèlerins de Saint-Jacques. *Voy.* le P. Hélyot, tom. II. Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie,* p. 55 et suiv., et *Compar.* l'art. suiv.

XI. **JACQUES DE L'ÉPÉE (SAINT-)**, Ordre militaire établi en Espagne vers 1170, sous le règne de Ferdinand II, roi de Léon et de Galice. Le but de cette institution était de mettre un terme aux incursions des Maures, qui troublaient les pèlerins qui se rendaient à Compostelle pour visiter le tombeau de saint Jacques. Cet Ordre fut approuvé en 1175 par Alexandre III, en 1198 par Innocent III, et en 1507 par Jules II. La dignité de grand maître de Saint-Jacques fut réunie à la couronne d'Espagne par Adrien VI, en faveur de Charles-Quint. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 256. Hermant, *Histoire des Ordres de chevalerie,* p. 55 et suiv., et *Compar.* l'art. précéd.

XII. **JACQUES DE L'ÉPÉE (SAINT-)**, Ordre militaire établi l'an 1320 en Portugal; c'est le même que le précédent. Les chevaliers d'Espagne furent d'abord appelés en Portugal par les rois de ce pays; mais, dans la suite, l'Ordre y étant devenu très-riche et très-puissant, le roi Denis voulut avoir un grand maître qui ne relevât d'aucun autre. Il ordonna donc par ses édits que la ville d'Alcaçar do Sal serait le chef de l'Ordre; depuis c'est Palmela qui l'est devenu. *Voy.* l'art. précéd.

XIII. **JACQUES DU HAUT-PAS** ou **DE LUCQUES (SAINT-)**, Ordre religieux de chanoines hospitaliers dont on ne connaît pas l'origine, et que le P du Breuil met au nombre des Ordres militaires. Il est cependant certain qu'il y a eu un Ordre de Saint-Jacques du Haut-Pas, dont une paroisse de Paris a conservé le nom. Le but de cet Ordre était de passer gratis les pèlerins sur les rivières. Aussi furent-ils tous frères lais d'abord; ce n'est que plus tard qu'ils reçurent les ordres sacrés. Pie II supprima cet institut en 1459; ce qui n'empêcha pas qu'il n'y eût encore quelques-uns de ces religieux en France l'an 1572. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. II, p. 278. Richard et Giraud.

XIV. **JACQUES (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Béziers. On ignore l'époque de sa fondation, mais il est certain qu'elle existait dès le commencement du Xe siècle. L'an 1664, elle fut unie à la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VI, col. 414. Richard et Giraud.

XV. **JACQUES (SAINT-)**, abbaye de chanoines réguliers de la congrégation de France dite de Sainte-Geneviève, située à Provins, en Brie, au diocèse de Sens; elle fut fondée au XIIe siècle par Thibaud, comte de Champagne. *Voy.* Richard et Giraud.

XVI. **JACQUES DE DOÉ (SAINT-)**, en latin *Sanctus Jacobus de Doa*, abbaye de l'Ordre de Prémontré située sur le sommet d'une montagne, près de la ville du Puy-en-Velay. Elle fut fondée l'an 1138 par les seigneurs de Saint-Quentin; il paraît qu'elle fut d'abord occupée par des chanoines de Saint-Norbert. L'abbé jouissait de plusieurs beaux priviléges, entre autres d'être constitué par commission expresse du Saint-Siége arbitre souverain des différends qui pouvaient s'élever entre les évêques et les chanoines. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II. Richard et Giraud.

XVII. **JACQUES DE MONTFORT (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Montfort, en Bretagne, au diocèse de Saint-Malo. Elle fut fondée au milieu du XIIe siècle par Guillaume Ier, sire de Montfort et de Gaël. Elle suivait la réforme des chanoines réguliers de la congrégation de France.

XVIII. **JACQUES**, diacre d'Édesse, vivait au IVe siècle; il a laissé la *Vie de sainte Pélagie*

d'Antioche, qui est rapportée par **Surius** au 8 octobre.

XIX. **JACQUES**, évêque de Batna, en Mésopotamie, né à Curtanes, village situé sur les bords de l'Euphrate, en 452, mort en 521, fut élevé à l'épiscopat en 519. Sa réputation de doctrine et de piété lui a valu de la part des Syriens, tant orthodoxes qu'hérétiques, les honneurs que l'on rend aux saints. Les Maronites célèbrent sa fête le 5 avril, et les Jacobites le 29 octobre. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas été imprimés; seule, sa *Liturgie* a été donnée par Renaudot, dans les *Liturgies orientales*, tom. II; il est aussi l'auteur des rites du baptême usités dans l'église des Syriens. *Voy.* Assemani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 297. D. Ceillier, tom. XV, p. 545 et suiv.

XX. **JACQUES** (François), Père récollet de la province d'Avignon, né à Digne, a donné : *Historiographie générale des provinces ecclésiastiques de l'Église latine;* où l'on traite de l'origine des patriarcats, primaties, archevêchés et évêchés répandus dans les quatre parties du monde, comme aussi de l'établissement des Ordres religieux dans chaque diocèse et des lieux qui ont donné naissance à leurs fondateurs et fondatrices; Avignon, 1716, in-fol. *Voy.* le *Journal des Savants*, 1716, p. 589 et suiv. Richard et Giraud, où l'on trouve une analyse détaillée de cet ouvrage.

XXI. **JACQUES** (Jean), écrivain du XVII[e] siècle, a donné un *Abrégé des cérémonies;* Anvers, 1621. *Voy.* Kœnig. *Biblioth. vet. et nov.*

XXII. **JACQUES** (Matthieu-Joseph), théologien, grammairien et mathématicien, né dans la Franche-Comté en 1736, mort à Lyon en 1821, obtint au concours, en 1775, la chaire de théologie de l'université de Besançon. Il fut nommé en 1810 professeur et doyen de la faculté de théologie de Lyon. Outre des ouvrages de lexicographie, de mathématiques, de métaphysique et d'histoire, il a laissé : 1° *Prælectiones theologicæ de Deo et Trinitate in quibus, scholasticorum missis altercationibus, id tractatur unum quod utile videatur;* Besançon, 1781, in-12; — 2° *De Incarnatione Verbi divini;* ibid., 1782, in-12; — 3° *De Ecclesia Christi;* ibid., 1783, in-12; — 4° *De Religione;* ibid., 1785, in-12; — 5° *De Gratia;* ibid., 1786, in-12; — 6° *De Scriptura sacra et traditione;* ibid., 1786, 2 vol. in-12; — 7° *Preuves de la vérité de la religion catholique, en forme de dialogue, à la portée des peuples;* Neufchâtel, 1793, in-12; Paris, 1804; Dôle, 1812; à la fin de la 1[re] édit. on trouve une *Réfutation des Principes de l'Église constitutionnelle*, et la 2[e] édit. a pour titre : *Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, à la portée de tout le monde. Voy.* Béchet, qui lui a consacré une *Notice* dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Besançon.* L'*Ami de la Religion*, tom. XXVII. Quérard, *La France littér.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXIII. **JACQUES CAÏÉTAN**, cardinal et neveu de Boniface VIII, a écrit un livre de la *Centième année* ou du *Jubilé*, donné par Reuss avec des notes, et imprimé dans la *Bibliothèque des Pères de Cologne*, tom. XIII.

XXIV. **JACQUES DE CLUSA** ou **DE CLUSE**. *Voy.* CLUSA.

XXV. **JACQUES DE JUNTERBUCK**. *Voy.* JUNTERBUCH.

XXVI. **JACQUES DE LAUSANNE**, dominicain, né à Lausanne, mort en 1322 dans le couvent de Pons, diocèse de La Rochelle, pendant qu'il était prieur provincial de France. On lui doit : 1° *Sermones dominicales et festivales;* Paris, 1530, in-8°; — 2° *Moralitates;* Limoges, 1528, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne les titres de plusieurs ouvrages de notre auteur, et qui fait judicieusement remarquer que le titre commun de *Moralitates* a été donné à un grand nombre de gloses sur l'Écriture sainte, qui sont conservées dans diverses bibliothèques sous le nom de Jacques de Lausanne, et que le volume publié à Limoges est loin de renfermer toutes ces gloses. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædicat.*, tom. I, p. 547.

XXVII. **JACQUES DE PARADES** ou **DE PARADISO**. *Voy.* CLUSA.

XXVIII. **JACQUES DE SAINT-DOMINIQUE**, dominicain, né à Langres en 1617, mort à Rouen en 1704, professa la philosophie et la théologie, et devint vicaire, puis commissaire général de la province de France. Il a laissé : 1° *Nova Cassiopeæ Stella antiquum prædeterminationis thomisticæ negotium, originem, progressum ac necessitatem illustrans*, etc.; Langres, 1667, in-fol.; Paris, 1676, 1679; Rouen, 1695; — 2° *Securiores Semitæ moralis theologiæ, seu tractatus de divinis et humanis legibus, æterna ac ceteris ab ea derivatis;* Langres, 1669; Paris, 1679; — 3° *Dissertatio thomistica de opinionum delectu apprime necessaria;* Langres et Paris, 1679, in-12; — 4° *Dissertatio theologica pro doctrina D. Thomæ quantum ad concursum primæ causæ secundis necessarium, ex innata dependentia et indole, quam habet creatura a Creatore;* Paris; — 5° *Compendiaria theologiæ moralis Explicatio ad sensum SS. Patrum Augustini, Leonis papæ, Gregorii Magni, Doctoris Angelici ac aliorum*, etc.; Paris, 1670, in-4°; — 6° *Découverte de la manne cachée*, c'est-à-dire *La Réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie prouvée par l'Écriture sainte*, etc.; Rouen, 1692; — 7° *Dissertation eucharistique touchant la façon prescrite par les rituels ecclésiastiques pour administrer la sainte communion;* Rouen, 1692; — 8° plusieurs autres ouvrages qui se trouvent indiqués dans Richard et Giraud.

XXIX. **JACQUES DE TERMES** ou **DE THERMES, DE THARMES** (*de Thermis* ou *de Tharmis*), de l'Ordre de Cîteaux, mort à Pontigny, diocèse d'Auxerre en 1321, fut d'abord abbé de Chaalis, au diocèse de Senlis, et siégea en cette qualité au concile de Vienne en 1311; plus tard il devint abbé de Pontigny. On a de lui : *Tractatus contra impugnatores exemptionum et privilegiorum;* il se trouve dans la *Bibliothèque de Cîteaux*, tom. IV, p. 261. Il en a laissé plusieurs autres, mais qui sont restés inédits; on peut en voir les titres dans la *Nouv. Biogr. génér.*

XXX. **JACQUES DE VITERBE**, archevêque de Naples, mort en 1308, fut d'abord ermite de Saint-Augustin; il jouissait d'une grande réputation de science. Il a laissé en latin : 1° un livre sur les *Sentences;* — 2° des *Questions quodlibétiques;* — 3° *Du Gouvernement des chrétiens. Voy.* Herreto, *In Alphabet. August.* Trithème, *De Scriptor. eccles.* Fabricius, *Biblioth. Lat. med. ætat.* Ughelli, *Italia Sacra.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JACQUES DE VITRI ou **DE WITRY**, cardinal, né à Vitry-sur-Seine, mort à Rome en 1244, fut d'abord curé d'Argenteuil et chanoine régulier d'Oignies, au diocèse de Namur. Il accompagna les croisés dans la Palestine, et devint successivement évêque d'Acre ou Ptolémaïde, cardinal évêque de Frascati, et légat en France, en Brabant et dans la Terre-Sainte. On lui doit : 1° des *Sermons;* Anvers, 1575, in-fol.; — 2° des *Lettres*, qui ont été insérées dans Martenne,

Thesaur. Anecdot., t. III; dans d'Achéry, *Spicilegium*, tom. VIII, p. 373, et dans Bongars, *Gesta Dei per Francos ;* — 3° *Liber de mulieribus Leodiensibus*, dans le *Speculum historiale*, tom. XXX ; — 4° *Vita B. Mariæ, Oignacensis beghinæ;* Arras, 1660, in-8° ; — 5° *Historia orientalis et Historia occidentalis ;* Douai, 1597, in-8° *Voy.* Trithème et Bellarmin, *De Scriptor. eccles.* Grand-Colas, *Crit.*, tom. II. *Elogium Jacobi de Vitriaio a Francisco Moscho, in fronte Historiæ Orientalis*, édit. de Douai. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. XVIII. Foppens, *Biblioth. Belg.* Ciaconius, *Vitæ Pontific. et Cardinal.*, t. II. Vincent de Beauvais, *Specul. Hist.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

XXXII. **JACQUES DE VALENCE.** *Voy.* PEREZ, n° III.

XXXIII. **JACQUES DE VORAGINE** ou **JACQUES VORAGINE**, dominicain, né à Voragium ou Vorago, sur la côte de Gênes, mort en 1292, fut un habile théologien et un éloquent prédicateur. D'abord provincial de la province de Lombardie, il fut élu à l'unanimité archevêque de Gênes, et il gouverna cette église avec sagesse et gloire. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° une version italienne de la *Bible* qui n'existe plus, et que quelques-uns même prétendent n'avoir jamais existé ; — 2° des *Sermons ;* — 3° une *Table des histoires contenues dans les saintes Écritures ;* — 4° un *Livre sur les ouvrages de saint Augustin ;* — 5° un *Abrégé de la Somme des vertus et des vices* de Guillaume Pérault, dominicain ; — 6° un *Traité des louanges de la Vierge* ; — 7° un *Traité de morale*, ou *Décision des cas de conscience ;* — 8° *Les Actes du concile provincial assemblé à Gênes en* 1293 ; — 9° un recueil de vies de saints intitulé : *Légende d'or ou dorée ;* ouvrage pieux, mais entièrement dépourvu de critique et de discernement. C'est un mélange perpétuel du vrai et du faux quant aux faits. On y rencontre une infinité de fables merveilleuses et puériles. Aussi s'explique-t-on difficilement le succès qu'elle a obtenu pendant trois cents ans. *Voy.* Sixtus Senensis, *Biblioth. Sancta*, l. IV. Le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, t. I, p. 456. Le P Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, p. 582 et suiv. Richard et Giraud. Le *Diction. de la théol. cathol.*

XXXV. **JACQUES PEREZ.** *Voy.* PEREZ, n° I.

XXXVI. **JACQUES SPRINGER**, dominicain allemand, fut nommé inquisiteur avec Henri Institor, religieux du même Ordre, par Innocent VIII. Il a laissé un ouvrage contre les femmes qui exercent des maléfices ; ce livre est intitulé : *Malleus maleficarum ;* Venise, Francfort et Lyon.

XXXV. **JACQUES VORAGINE.** *Voy.* JACQUES, n° XXXIII.

JACQUET (Pierre), jurisconsulte, né à Grenoble, mort en 1766, était avocat au parlement de Paris. Outre plusieurs ouvrages sur le droit civil, il a laissé : *La Clef du Paradis*, ou *Prières chrétiennes extraites des meilleurs livres de l'Église ;* Paris, 1766, in-12. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JACQUIER** (François), mathématicien, né à Vitry-le-Français en 1711, mort à Rome l'an 1788, entra dans l'Ordre des Minimes, et passa en Italie, où il devint professeur d'Écriture sainte au collége de la Propagande. Outre plusieurs ouvrages sur les mathématiques, il a laissé : *Institutio philosophica ad studia theologica potissimum accommodata ;* 1757, 6 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **JACQUIER** (Nicolas), dominicain, né à Dijon, mort en 1472, se distingua par son zèle pour le salut des âmes. Il devint inquisiteur de la foi, parcourut la Flandre, où il prêcha avec succès, et se rendit en Bohême, l'an 1466, pour combattre les Hussites. On a de lui, outre un manuscrit intitulé *De Calcatione dæmonum :* 1° *De Sacra Communione, contra Hussitas ;* Tournai, 1466 ; — 2° *Flagellum hæreticorum fascinariorum ;* Francfort, 1581. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 847.

JACQUIN (Armand-Pierre), chapelain de l'église cathédrale d'Amiens, né à Amiens en 1721, mort vers l'an 1780, devint historiographe du comte d'Artois et membre honoraire des académies d'Arras, de Rouen et de Metz. Outre des ouvrages purement littéraires, il a laissé : 1° *Sermons pour l'Avent et le Carême ;* Paris, 1769, 2 vol. in-12 ; — 2° *Entretien sur les romans ; ouvrage moral et critique ;* ibid., 1755, in-12 ; — 3° *Lettres philosophiques et théologiques sur l'inoculation de la petite vérole ;* ibid., 1756, in-12 ; l'auteur cherche à prouver que la religion condamne l'inoculation. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JACQUINOT** (Barthélemy), jésuite, né à Dijon en 1569, mort à Rome l'an 1647, fut successivement recteur du grand collége de Lyon, supérieur des maisons professes de Toulouse et de Paris, provincial des cinq provinces que les Jésuites avaient en France, puis assistant du général pour la France. Il a laissé : 1° *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde ;* Paris, 1614, in-16 ; traduit en latin par le P Monod, sous ce titre : *Hermes christianus ;* Lyon, 1629, et par l'auteur, sous ce titre : *Via et ratio vitæ ad Dei cultum instituendæ ;* Paris, 1636 ; — 2° *L'Église prétendue réformée n'est pas l'Église de Dieu ;* Toulouse, 1623, in-12 ; — 3° *Le Chrétien au pied des autels*, etc. ; ibid., 1640 ; trad. en latin par l'auteur, sous ce titre : *Christianus ad aras*, etc. ; Lyon, 1646. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des Aut. de Bourgogne.* Richard et Giraud.

II. **JACQUINOT** (Jean), jésuite, né à Dijon en 1606, mort à Châlons l'an 1653, fut recteur des colléges de Châlons en Champagne et de Nancy. On lui doit : 1° *La Gloire de saint Joseph ;* Dijon, 1645, in-12 ; — 2° *Bouquet sacré fait de pieuses affections envers Jésus ;* Châlons, 1646, in-8°, et Nancy, 1652, in-12 ; — 3° *Abrégé de la Vie de saint Joseph ;* Châlons, 1650, in-8°.

JACSENIUS ou **JASCENIUS** (Bonaventure), de l'Ordre des Frères-Mineurs au XVIIe siècle, fut premier définiteur de la province de son Ordre en Angleterre et gardien du collége des Anglais à Douai. Il a laissé : *Introduction au palais de la vérité ;* Malines et Milan, 1616. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univers. Francisc.*, tom. I, p. 334.

JACULATOIRE (*Jaculatorius*). On appelle *Oraisons jaculatoires* les aspirations ou prières courtes et ferventes qu'on pousse du fond du cœur, comme des traits vers le ciel, même sans prononcer des paroles. La plupart des versets des psaumes sont des prières de cette espèce ; tel est le verset *Deus in adjutorium*, etc., que l'Église a placé à la tête de toutes les heures canoniales. Les auteurs ascétiques recommandent l'usage fréquent des oraisons jaculatoires à tous ceux qui veulent s'élever à la perfection chrétienne. Elles servent à rappeler le souvenir de la présence de Dieu, à écarter les tentations et à sanctifier toutes nos actions. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

JADA, fils d'Onan, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 28, 32.

JADAÏA, prêtre qui revint de la captivité de Babylone, sous Zorobabel, avec 973 de ses frères. *Voy.* I Esdras, II, 36.

JADASON, fleuve nommé *Hydaspes* dans la version grecque. Il traversait la Susianne pour se rendre dans le Tigre. *Voy.* Judith, I, 6.

JADDO, fils de Zacharie et chef de la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain, du temps de David et de Salomon. *Voy.* I Paralip., XXVII, 21.

JADER (saint), évêque de Midile, dans la Numidie, fut martyr et compagnon de saint Némésien. *Voy.* NÉMÉSIEN.

JADIAS, surintendant d'une partie des troupeaux de David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 30.

JADIHEL, fils de Benjamin (I Paralip., VII, 6); il est appelé Asbel dans le passage parallèle (Genèse, XLVI, 21), et dans ce même livre des Paralipomènes (VIII, 1).

JADON MERONATHITE, un des Juifs qui travaillèrent à rebâtir les murs de Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* II Esdras, III, 7.

JÆGER (Jean-Wolfgang), luthérien, né à Stuttgart en 1647, mort en 1720, fut successivement conseiller du duc de Wurtemberg, professeur en théologie, chancelier de l'université et prévôt de l'église de Tubingue. Il a donné plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont : 1° une *Histoire ecclésiastique comparée avec l'histoire profane;* Hambourg, 1709, 2 vol. in-fol.; — 2° un *Système et un Abrégé de théologie;* — 3° plusieurs *Traités de théol. mystique, contre Poiret, Fénelon,* etc.; 2 vol. in-8°; — 4° *Observations sur Puffendorf, et sur le Droit de la guerre et de la paix de Grotius;* — 5° *Traité des lois;* in-8°; — 6° *Examen de la vie et de la doctrine de Spinosa;* — 7° une *Théologie morale.* Tous ces ouvrages sont en latin. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

JAËN (*Giennium, Gennia* ou *Oningis*), ville épisc. d'Espagne sous la métropole de Tolède, située au pied d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade. L'an 1243, Ferdinand II, roi de Castille, ayant enlevé cette ville aux Maures, y transféra le siége épiscopal de Baeza. D'après la tradition espagnole, le premier évêque de Jaën fut saint Euphrasius, disciple de saint Pierre, qui souffrit le martyre sous Néron. *Voy.* Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXV, p. 256, 257.

JAFFA. *Voy.* JOPPÉ.

JAGU (saint), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située sur la côte de Bretagne, au diocèse de Dol, à deux lieues de Saint-Malo. Elle reconnaissait pour son fondateur le saint dont elle portait le nom, et qui vivait au Ve siècle. Elle fut souvent pillée par les Saxons, les Normands et les Anglais; mais les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui y furent introduits en 1647, lui rendirent son ancien lustre. *Voy.* La Martinière, *Diction. géogr.* L'*Hist. de Bretagne,* tom. II.

JAGUR, ville située au midi de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 21.

JAH. *Voy.* JEHOVA.

JAHADDAÏ, père de Régom, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 47.

JAHALA, un des chefs des Nathinéens qui revinrent de Babylone à Jérusalem, avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, VII, 58.

I. **JAHATH**, de la race de Gerson, fils de Lobni, était un des chantres du temple du temps de David. *Voy.* I Paralip., VI, 20.

II. **JAHATH**, lévite de la race de Mérari, intendant des ouvriers que Josias employa aux réparations du temple. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 12.

JAHAZIA, fils de Thécué et un des commissaires nommés par Esdras pour examiner qui étaient ceux des Juifs qui avaient épousé des femmes étrangères pendant la captivité. *Voy.* I Esdras, X, 15.

JAHAZIEL, troisième fils d'Hébron, et un des lévites qui faisaient le service du temple au temps de David. *Voy.* I Paralip., XXIII, 19.

JAHEL, femme d'Haber le Cinéen. Elle tua Sisara, général des troupes de Jabin, roi d'Asor, en lui enfonçant un clou dans la tempe. Ce fait, qui est raconté au livre des Juges (IV, 17 et suiv.), a donné lieu à des incrédules de s'inscrire en faux contre la divinité de ce livre, sous prétexte que l'auteur a loué dans Jahel (VI, 24 et suiv.) un mensonge, une violation du droit de l'hospitalité et un lâche assassinat. Remarquons que si Jahel est louée par l'écrivain sacré, c'est à cause de la résolution généreuse que lui inspira son attachement pour les Israélites, dont sa famille était l'alliée, et non à cause de la tromperie dont elle usa en cette circonstance. A la vérité on justifierait difficilement son mensonge formel, son manque de bonne foi, choses mauvaises en elles-mêmes; mais cela ne doit pas empêcher de rendre justice à ses intentions, qui étaient incontestablement pures et louables. D'ailleurs, dans ces temps reculés, dans les circonstances toutes particulières où elle se trouvait, cette femme n'a-t-elle pas pu se faire illusion sur son véritable devoir? Serait-il bien étonnant qu'elle se fût persuadée que, dans un cas semblable, et surtout d'après les lois de la guerre alors existantes, le mensonge, la tromperie et le meurtre même, étaient des stratagèmes qu'il lui était permis d'employer contre Sisara, ennemi déclaré du peuple Israélite dont elle faisait partie? Quant au droit de l'hospitalité qu'on dit avoir été violé, oblige-t-il quelqu'un envers les ennemis publics et les injustes oppresseurs de son peuple? Le devoir de l'amour pour la patrie n'est-il pas plus rigoureux? Ajoutons que Sisara ne dut s'imputer qu'à lui-même d'avoir cherché un refuge dans une famille qui faisait partie du peuple avec lequel il était en guerre. Enfin Jahel pouvait tout naturellement craindre que Sisara ne fût qu'un espion de son parti, qui cachait quelque dessein de trahison.

JAHELEL, fils de Zabulon et un des Israélites qui entrèrent en Égypte avec Jacob. *Voy.* Genèse, XLVI, 14.

JAHIEL, Lévite et chantre du temple. Il avait aussi la garde des trésors et des portes du lieu saint. *Voy.* I Paralip., XV, 18.

JAHN ou **IAHN** (Jean), théologien catholique, né à Taswitz, en Moravie, l'an 1750, mort à Vienne en 1816, peut passer à bon droit pour un des orientalistes, critiques et exégètes les plus habiles de l'Allemagne. Il professa à Bruck les langues orientales, et l'herméneutique biblique. Plus tard il occupa à Vienne la chaire des langues orientales, d'archéologie biblique et de dogmatique; mais la grande hardiesse de ses opinions la lui fit perdre. Pour le dédommager, on le nomma chanoine de Saint-Étienne de Vienne. Outre de bons ouvrages de lexicographie et de grammaire, et des articles insérés dans les *Archives théologiques de Bengel,* en allemand, il a laissé : 1° *Introduction aux saintes Écritures de l'Ancien Testament;* en allemand; Vienne, 1793, 1 vol. en 2 tom.; 2e édit.; considérablement augmentée, 1802-1803, 2 vol. en 4 tom.; — 2° *Archéologie biblique,* en allemand; ibid., 1797-1805; 1817-1825, 2e édit., 5 vol.; — 3° *Biblia hebraica;* ibid., 1806, 4 vol. in-8°; — 4° *Introductio in libros sacros Veteris Fœderis,*

in compendium redacta; Vienne, 1804, in-8°; — 5° *Archæologia biblica in compendium redacta;* 1804, 2e édit.; 1814; — 6° *Enchiridion hermeneuticæ generalis tabularum Veteris et Novi Fœderis;* 1812, in-8°; — 7° *Appendix Hermeneuticæ, seu exercitationes exegeticæ (Vaticinia de Messia),* fasc. I, 1813; fasc. II, 1815. Ces quatre derniers ouvrages ont été mis à l'*Index* par un décret en date du 26 août 1822; ils contiennent, en effet, des propositions qu'il est impossible d'accorder avec les principes catholiques. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

JAI. *Voy.* JAY.

I. **JAÏR**, fils de Manassé, se rendit maître d'une partie du pays de Galaad. *Voy.* Nombr., XXXII, 41. Deutéron., III, 14.

II. **JAÏR**, fils de Ségub, et un des descendants du patriarche Isaac. *Voy.* I Paralip., II, 22.

III. **JAÏR**, père de Mardochée. *Voy.* Esther, II, 5.

IV. **JAÏR** ou **JAÏRE** (*Jaïrus*), chef de la synagogue de Capharnaüm, dont Jésus-Christ ressuscita la fille. *Voy.* Marc, V, 22. Luc, VIII, 41. Saint Matthieu ne nomme pas Jaïr; il dit simplement *un chef* (IX, 18).

V. **JAÏR GALAADITE**, de la famille de Manassé, succéda à Thola dans la judicature ou gouvernement des Israélites, et il eut pour successeur Jephté. Jaïr gouverna pendant vingt-deux ans. *Voy.* Juges, X, 3.

JAÏRITE, c'est-à-dire descendant de Jaïr, fils de Manassé. *Voy.* II Rois, XX, 26.

JAKOB (Louis-Henri de), né à Wettin en 1759, mort à Lauchstadt l'an 1827, professa la philosophie à Halle et l'économie politique à Kharkow. Il fut aussi conseiller d'État en Russie. Outre un grand nombre d'ouvrages philosophiques, il a laissé : 1° *Examen de toutes les preuves spéculatives de l'existence de Dieu;* Leipzig, 1786; — 2° *La Religion universelle;* Halle, 1797, in-8°; — 3° *Études philosophiques de théologie, politique, religion et morale;* ibid., 1797, in-8°; tous ces ouvrages sont écrits en allemand. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JALA, un des chefs des Nathinéens, officiers de Salomon. *Voy.* I Esdras, II, 56.

JALABERT (Jean-François-Joseph), né à Toulouse en 1753, mort à Paris en 1835, était, à l'époque de la révolution de 89, directeur du petit séminaire de sa ville natale. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et vint à Paris, où il se lia avec l'abbé Émery. Plus tard il fut nommé chanoine de Notre-Dame, grand vicaire capitulaire, archidiacre de Notre-Dame, et premier grand vicaire. On a de lui : 1° une *Oraison funèbre de Mgr Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de Juigné, ancien archevêque de Paris;* Paris, 1811, in-8°; — 2° *Des Sœurs de Charité en* 1809 *et* 1810; ouvrage qu'il composa à l'occasion des divisions qui éclatèrent dans la congrégation des filles de la Charité par suite des tracasseries que leur suscitait Napoléon; et on lui attribue : 1° *Examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la constitution;* Paris, 1800, in-8°; — 2° *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers, avec un aperçu de l'esprit actuel de l'Église constitutionnelle;* ibid., 1801, in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JALEL, fils de Zabulon, et chef de la famille des Jalélites. *Voy.* Nombres, XXVI, 26.

JALELÉEL, père de Ziph, était un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 16.

JALÉLITES. *Voy.* JALEL.

JALON, fils d'Ezra, était un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 17.

I. **JALOUSIE, JALOUX.** Le Seigneur est appelé dans l'Écriture *Dieu jaloux, Dieu d'une violente jalousie, qui ne souffre pas impunément que l'on rende à d'autres qu'à lui le culte qui lui est dû.* Autrefois les Marcionites, les Manichéens, etc., se sont scandalisés de ces expressions; les incrédules modernes les reprochent encore aux auteurs sacrés. Nous avons déjà fait remarquer que, si les saintes Écritures attribuent à Dieu des actions ou affections qui ne conviennent qu'aux hommes, c'est uniquement pour s'accommoder et se proportionner à notre intelligence. Ainsi, sans nullement ressentir la passion de la *jalousie*, Dieu agit comme s'il était *jaloux;* il défend de rendre à d'autres qu'à lui le culte qu'on lui doit; et il menace de punir ceux qui se rendent coupables de cette profanation. Le polythéisme et l'idolâtrie sont, en effet, absurdes, contraires à la raison et au bon sens, toujours accompagnés de crimes et de désordres, par conséquent pernicieux à l'homme. La *jalousie* de Dieu à cet égard n'est donc autre chose que sa justice souveraine et sa bonté à l'égard de l'homme. Quant à la *jalousie* des hommes, elle est formellement condamnée par l'apôtre saint Jacques, et c'est un des vices les plus opposés à la charité chrétienne. *Voy.* Jacques, III, 14, 16. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, et *Compar.* nos art. ANTHROPOLOGIE, ANTHROPOMORPHITES.

II. **JALOUSIE (EAUX DE).** *Voy.* EAUX DE JALOUSIE.

I. **JAMBLIQUE** chez les Grecs, et *Malc* chez les Latins; le second des sept Dormants, martyrs d'Éphèse. *Voy.* DORMANTS, n° I.

II. **JAMBLIQUE**, nom de deux philosophes platoniciens, dont l'un, disciple d'Anatolius et de Porphyre, était de Chalcide, et l'autre, d'Apamée en Syrie. Plusieurs ouvrages ont été publiés sous le nom de *Jamblique* sans qu'on sache lequel des deux en est l'auteur. Nous citerons seulement un écrit contre la *Lettre de Porphyre sur les mystères des Égyptiens;* Oxford, 1678, in-fol.; écrit déjà publié avec d'autres *Traités philosophiques;* Venise, 1497, in-fol. Cet ouvrage est un traité de théologie dans lequel le platonisme est ajusté sur le christianisme, la philosophie ayant cherché dans tous les temps à se parer des lumières de la religion. G.-E. Hebenstreit a publié en 1764 contre cet ouvrage une dissertation intitulée : *De Jamblici... Doctrina, christianæ religioni, quam imitari studet, noxia. Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. NÉO-PLATONISME.

JAMBRI, homme puissant de la ville de Médaba, située au delà du Jourdain. *Voy.* I Machab., IX, 36.

JAMDUNIA. *Voy.* JANDURE.

JAMES ou **JAMESIUS** (Thomas), anglican, controversiste et philologue, né à Newport, dans l'île de Wight, vers l'an 1571, mort en 1629, fut agrégé au collége d'Oxford en 1593. Il se fit recevoir docteur en 1614, et eut peu de temps après le sous-doyenné de l'église de Wells, la cure de Mongeham, dans le comté de Kent, et la charge de juge de paix. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *De Persona et officio judicis apud Hebræos, aliosque;* Oxford, 1600, in-4°; — 2° *Concordantia sanctorum Patrum, id est vera et pia*

libri Canticorum per Patres universos, tam græcos quam latinos, expositio; ibid., 1607, in-4°; — 3° *Treatise of the corruption of Scriptures, councils and fathers;* Londres, 1611, in-4°; — 4° *Index generalis S. Patrum ad singulos versus c. v secundum Matthæum;* ibid., 1624, in-8°; — 5° *Specimen corruptelarum pontificiorum in Cypriano, Ambrosio, Gregorio Magno et Auctore operis imperfecti et in jure canonico;* ibid., 1626, in-4°; — 6° *Index librorum prohibitorum a pontificiis;* Oxford, 1627, in-8°; — 7° *Bellum papale, sive concordia discors Sixti V et Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriusque Vulgatæ illorum pontificum, et postremæ Lovaniensium comparatione;* Londres, 1600, in-4°. L'esprit atrabilaire et mélancolique de James se révèle dans tout son jour en plusieurs de ses ouvrages; sa haine furibonde contre l'Église romaine et contre les jésuites, ses plus vigoureux défenseurs, l'a fait tomber dans des excès qui ont paralysé en quelque sorte son grand savoir; aussi ses diatribes ont fait peu d'impression sur les gens sensés. *Voy.* Richard et Giraud. Wood, *Athenæ Oxonienses.* Chalmers, *General biographical Dictionary.* Nicéron, *Mémoires*, t. XIX. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JAMET (Pierre-Charles), né à Louviers, près d'Alençon, l'an 1701, mort vers 1770, fut employé dans les finances, et mis à la Bastille pour avoir participé à la composition de pamphlets contre la cour. Il a publié de plus, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages où l'on trouve les principes de la mauvaise philosophie de son temps; nous citerons seulement: 1° *Essais métaphysiques;* 1732, in-12; — 2° *Dissertation sur la Création;* 1733, in-8°; — 3° *Lettres critiques sur le Goût et la Doctrine de Bayle;* 1740, in-8°; — 4° *Lettres à Lancelot sur l'infini;* 1740, in-8°; — 5° *Lettre sur le principe de saint Augustin : Sub Deo justo nemo miser, nisi mereatur;* 1743, in-8°. *Voy.* Quérard, *La France littér.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique les autres écrits de Jamet.

JAMIESON (John), né à Forfar, en Écosse, l'an 1758, mort à Édimbourg en 1838, fut pendant les quarante dernières années de sa vie pasteur d'une communauté dissidente de l'Église écossaise. Il se livra d'abord à la philosophie, à la poésie et à la théologie. Nous citerons parmi ses divers écrits : 1° *An Alarm to Britain, or an inquiry into the cases of the rapid progress of infidelity;* 1795; — 2° *Vindication of the Doctrine of Scripture, and of the primitive faith concerning the divinity of Christ, in reply to Dr Priestley's History of early opinions;* 1795, 2 vol. in-8°; — 3° *The Use of sacred History;* 1802, 2 vol. in-8°; — 4° *An Historical Account of the ancient Culdees of Iona and of their settlement in England, Scotland and Ireland;* Londres, in-4°; c'est un essai sur les anciens *Culdées* d'Iona ou clergé de la primitive Église scoto-celtique. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste des autres ouvrages de Jamieson.

I. **JAMIN**, second fils de Siméon, et chef de la famille des Jaminites. *Voy.* Genèse, XLVI, 10.

II. **JAMIN** (D.-Nicolas), bénédictin, né à Dinan, en Bretagne, l'an 1711, et non en 1730, mort en 1782, fut nommé en 1763 prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps;* Paris, in-12; Bruxelles, 1772; Toulouse, 1820 et 1822; Dijon et Paris, 1825; — 2° *Placide à Maclovie, sur les scrupules;* Paris, 1873, in-12; trad. en italien par le P. Riccardi; Turin, 1782, in-12; — 3° *Traité de la lecture chrétienne, dans lequel on expose les règles propres à guider les fidèles dans le choix des livres;* Paris, 1774; Dijon, 1825, in-12; réimprimé dans la *Bibliothèque catholique;* 1827; — 4° *Le Fruit de mes lectures, ou Pensées tirées des auteurs profanes relatives aux différents ordres de la société;* Paris, 1775 et 1776, in-12; Dijon et Paris, 1825, in-12; ces ouvrages ont été traduits en allemand. *Voy.* le *Journal histor. et littér.*, ann. 1174, in-12, 15 juillet, p. 70. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JAMINITES. *Voy.* JAMIN, n° I.

JAMNE, fils aîné d'Aser, et un des Israélites qui entrèrent en Égypte avec le patriarche Jacob. *Voy.* Genèse, XLVI, 17.

I. **JAMNIA** ou **JABNIA**, ancienne ville des Philistins, dont le roi Ozias détruisit les murs, ainsi que ceux d'Azoth et de Geth. Elle est mentionnée, sous le nom de *Jamnia*, dans le recensement fait par Josué des villes de Juda. Cette ville, qui n'est plus aujourd'hui qu'un village connu sous le nom de *Zania*, fut érigée en évêché au IVe siècle, dans la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, et sous la métropole de Césarée. Elle a eu six évêques, dont le premier, Macrin, siégeait lorsque Arius commença à répandre son hérésie. *Voy.* II Paralip., XXVI, 6. II Machab., XII, 9. Joseph, *Antiq.*, l. V, c. I. Reland, *Palæst. illustrata*, 176, 370, 408, 409, 436, 439, 460, 461, 608, 822 et seq. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 587. De Commanville, Ire *Table alphabét.*, p. 124. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 257. Le *Diction. de la théol. cathol.*, art. JABNIA.

II. **JAMNIA.** Joseph parle d'un bourg de la haute Galilée nommé *Jamnia* ou *Jamnith. Voy.* Joseph, *De Bello Jud.*, l. II, c. XXV, et *Vita sua*, p. 1012. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Reland, *Palæst. illustr.*, p. 182, 825.

JAMNOR, un des aïeuls de Judith. *Voy.* Judith, VIII, 1.

JAMRA, fils de Supha, et un des descendants d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 36.

JAMUEL ou **NAMUEL**, fils de Siméon, un des Israélites qui entrèrent en Égypte avec le patriarche Jacob. *Voy.* Genèse, XLVI, 10. I Paralip., IV, 24.

JANAÏ, de la tribu de Gad, était fils d'Abigaïl. *Voy.* I Paralip., V, 12.

JANDURE (*Jamdunia*), abbaye régulière de l'Ordre de Prémontré située dans le duché de Bar, au diocèse de Toul, à trois lieues de Bar-le-Duc.

JANINA. *Voy.* JANNINA.

JANNÉ, fils de Joseph et père de Melchi. *Voy.* Luc, III, 24.

JANNÈS et **MAMBRÈS**, deux magiciens que saint Paul, fondé sur la tradition, dit avoir résisté à Moïse pendant qu'il était en Égypte. *Voy.* II Timoth., III, 8.

JANNIN (Louis), jésuite, vivait au XVIIe siècle. On a de lui : 1° une traduction latine de la *Vie de saint Ignace* écrite en italien par le P. Bartholi; 1666; — 2° une traduction latine des trois parties de l'*Asie*, du même auteur, et dont la première contient la Vie de saint François Xavier. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709.

JANNINA ou **JANINA** (*Joannina*), et, selon quelques-uns, **CASSIOPÉA**, ville épisc. de l'ancienne Épire, au diocèse de l'Illyrie orientale, érigée en évêché au IXe siècle et devenue métropole au XIIe siècle, ayant pour suffragants les évêques d'Argiro-Castro, de Delbeno, de Glykéon et de Butrino. Zacharie, son premier évêque, se trouva au concile que fit assembler Photius après la mort de saint Ignace, et où il fut

rétabli. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 150. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 127. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 257-259.

JANNING (Conrad), jésuite, vivait au XVIIIe siècle. Il succéda au P. Papebroch dans la composition des *Actes des Saints*, et donna le sixième tome du mois de juin, qui est un supplément des cinq premiers volumes; il a mis à la tête de ce tome l'*Éloge du P. Papebroch. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1716, p. 498 et suiv. Richard et Giraud.

JANOÉ, ville de la tribu d'Éphraïm située sur la frontière de la demi-tribu de Manassé. *Voy.* Josué, XVI, 7.

JANSEN (Henri), traducteur, né à la Haye en 1741, mort en 1812, fut successivement libraire, bibliothécaire du prince de Talleyrand et censeur impérial. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon, relativement à la nation hollandaise*; trad. du hollandais du baron Onno Swier de Haren; Paris, 1778, in-12; — 2° *Précis de l'histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn*, trad. de J.-N. Zopf; 1810, 5 vol. in-12. *Voy.* Quérard, *La France littéraire*. La *Nouv. Biogr. génér.*

JANSÉNISME, doctrine de Jansenius, évêque d'Ypres. *Voy.* JANSENIUS, n° II.

JANSÉNISTE (*Jansenianus, Jansenista*), partisan de la doctrine de Jansenius, évêque d'Ypres. *Voy.* JANSENIUS, n° II.

I. **JANSENIUS** (Corneille), premier évêque de Gand, né à Hulst, en Flandre, l'an 1510, mort à Gand en 1576, possédait le grec et l'hébreu. Il professa la théologie chez les religieux prémontrés de Tongerloo, devint curé de Saint-Martin de Courtray, doyen de la faculté de théologie de Louvain, et fut nommé évêque à son retour du concile de Trente. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Concordia evangelica et ejusdem concordiæ ratio*; Louvain, 1549, in-8°; — 2° *Paraphrasis in omnes Psalmos Davidicos*; ibid., 1549, in-4°; — 3° *Commentarii in concordiam ac totam historiam evangelicam*; ibid., 1572, 1577 et 1617; Lyon, 1597 et 1606, in-fol.; — 4° *Annotationes in librum Sapientiæ Salomonis*; Anvers, 1589, in-4°; — 5° *Commentarii in Proverbia Salomonis et Ecclesiasticam*; Lyon, 1586. *Voy. Gallia Christ.*, tom. VI. Sanderus, *De illustribus Gandis.* Genebrardus, *Chronicon.* Foppens, *Biblioth. Belg.* Miræus, *De Scriptor. sæculi* XVI. Fabricius, *Histor. Biblioth.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JANSENIUS** (Corneille), évêque d'Ypres, né à Accoy, en Hollande, l'an 1585, mort en 1638, était fils d'un catholique nommé Jean Otto, et ce fut à Louvain qu'il changea son nom en celui de *Jansen* ou Jansenius, qui veut dire *fils de Jean*. Il fit sa philosophie et sa théologie à Louvain, puis il vint en France, où il se livra à l'enseignement; et, de retour à Louvain, il fut nommé principal du nouveau collége de Sainte-Pulchérie, et professeur d'Écriture sainte; l'an 1635, il devint évêque d'Ypres. Il a laissé : 1° *Oratio de interioris hominis reformatione*; 1627; trad. en français par Arnauld d'Andilly; — 2° *Tetrateuchus, sive commentarius in IV Evangelia*; Louvain, 1639, in-4°; — 3° *Pentateuchus, sive commentarius in quinque libros Moysis*; ibid., 1641, in-4°; — 4° *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacuc et Sophoniam*; ibid., 1644, in-4°; — 5° *Augustinus, seu doctrina S. Augustini de humanæ naturæ sanctitate, ægritudine, medicina, adversus Pelagianos et Massilienses*; in-fol.; ouvrage dans lequel l'auteur prétend avoir recueilli toute la doctrine de saint Augustin sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination. Jansenius le soumit par son testament au Saint-Siége. Libert Fromont et Henri Calenus, ses exécuteurs testamentaires, le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Les évêques de France le déférèrent à Rome, et demandèrent la condamnation des *cinq propositions suivantes :* Ie Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent et s'efforcent de les accomplir selon les forces présentes qu'ils ont; et la grâce qui les rendrait possibles leur manque. IIe Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. IIIe Pour mériter et démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme, mais la liberté sans la contrainte suffit. IVe Les semi-pélagiens admettent la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi; et ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui résister ou lui obéir. Ve C'est donner dans l'erreur des semi-pélagiens que de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes. — Ces cinq *propositions* furent, en effet, condamnées par Innocent X le 31 mai 1653, et par Alexandre VII le 16 octobre 1656. Ce pontife déclara que les cinq *propositions* étaient tirées du livre de Jansenius intitulé *Augustinus*, et qu'elles avaient été condamnées dans le sens de l'auteur. Il ordonna en conséquence la signature d'un *formulaire* qu'il dressa sur cette matière. Depuis, le pape Innocent XII, par deux brefs, l'un du 6 février 1694, l'autre du 24 novembre 1696, déclara que quand Alexandre VII avait dit que les cinq *propositions* avaient été condamnées dans le sens de Jansenius, il avait entendu le sens de ces *propositions* qui se présente d'abord à l'esprit dans la lecture de ce livre. De son côté, Clément XI, par sa bulle du 16 juillet 1705, rappelle les bulles de ses prédécesseurs, et déclare de plus que par le *silence respectueux* on ne satisfait point à l'obéissance qui est due aux constitutions apostoliques; mais que le sens de Jansenius condamné dans les cinq *propositions*, et que les termes dont elles sont composées portent d'eux-mêmes, doit être rejeté de cœur et de bouche comme hérétique par tous les fidèles chrétiens, et qu'on ne peut licitement signer le *formulaire* dans un autre esprit. Le clergé de France a accepté solennellement toutes ces constitutions du Saint-Siége, et il n'y a personne aujourd'hui en France ni dans aucun autre royaume catholique, qui n'y soit soumis. *Voy.* l'*Exposition historique de toutes les hérésies et les erreurs que l'Église a condamnées sur les matières de la grâce et du libre arbitre*; Paris, 1714, in-12. Tournely, dans son *Traité de la grâce.* Le P. Graveson, *Lettres théologiques.* Les *Conférences d'Angers, sur la Grâce.* Le *Recueil histor. et dogm. sur l'origine, les progrès et la condamnation des erreurs de Baïus, Jansenius*, etc. Les *Mémoires du clergé*, tom. I, p. 193-318, où est rapporté tout ce qui concerne le jansénisme. Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* Bergier, *Diction. de théol.*; on y trouve le texte même de la bulle d'Innocent X. Le *Diction. de la théol. cathol.*

III. **JANSENIUS** (Gérard), écrivain flamand du XVIe siècle, a laissé dix *Traités de la vérité de l'Église et de son autorité*; Cologne, 1575.

IV. **JANSENIUS** ou **JANSON**, **JANSONIUS** (Jacques), licencié en théologie, né à Amsterdam en 1547, de parents catholiques, mort en 1629, fut envoyé à Louvain pour y étudier la philosophie et la théologie. Il devint licencié en théologie, et fut successivement premier président du collége des Augustins, président de celui du pape Adrien VI, professeur de théologie et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre. On lui doit : 1° *Institutio catholici ecclesiastæ;* Louvain, 1585; — 2° *Commentaires sur le ch.* XV *de l'Exode, sur le* XXXII[e] *du Deutéronome, sur le* II[d] *du I*[er] *livre des Rois, sur les Psaumes et sur les Cantiques de la Bible;* ibid., 1597; — 3° quatre *Livres liturgiques*, ou *du Sacrifice de l'autel matériel*, avec une *Explication du canon de la messe;* Heidelberg, 1596 et 1604; — 4° *Commentaires sur les* XII[e] *et* XXXVIII[e] *ch. d'Isaïe, sur Nahum et Habacuc, sur les* I[er] *et* II[d] *ch. de saint Luc;* ibid., 1599; — 5° *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* Anvers, 1605; — 6° *Commentaire sur le livre de Job;* ibid., 1623; — 7° *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean;* Louvain, 1630; — 7° *Le Ruban de pourpre*, ou *Explication de la Passion de Notre-Seigneur;* ibid., 1600; — 8° *Traité du sacerdoce;* en flamand; ibid., 1618. *Voy.* Jean Massius, dans la *Vie* de cet auteur. Miræus, *de Scriptor. eccles. sæculi decimiseptimi.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Feller, *Biogr. univers.* L'*Encyclop. cathol.*, art. JANSÉNISME.

JANSENS ELINGA (François), dominicain, né à Bruges, mort en 1715, fut un des plus célèbres canonistes de son temps. Il professa la philosophie à Louvain, se fit recevoir licencié en théologie, devint premier régent des études générales à Anvers, reçut dans son Ordre le titre de docteur, et fut trois fois provincial de la basse Germanie. On a de lui : 1° *Autoritas D. Thomæ Aquinatis, quinti Ecclesiæ doctoris, nodo indissolubili per R. P. Petrum de Alva et Astorga S. T. lectorem jubilatum nuper revincta, nunc vero soluta;* Gand, 1664, in-8°; — 2° *Certissimum quid certissimæ veritatis pro doctrina doctoris angelici;* ibid.; — 3° *Cribratio vocabularii R. P. Petri de Alva et Astorga;* Anvers, 1664, in-8°; — 4° *Responsio ad Epistolam alicujus FF. Minor. publicatam sub larva summulistæ Minoris;* ibid.; — 5° *Controversiæ in hæreticos, opusculum;* Anvers, 1673; — 6° *Veritas manifesta pro autoritate R. P. Thomæ Turci..., circa prædeterminationem physicam*, etc.; Anvers, 1675, in-4°; — 7° *Summa conciliorum dudum collecta per R. P. Bartholomæum Caranza, archiepisc. Toletanum;* Louvain, 1668, in-8°; — 8° *Suprema Romani Pontificis Autoritas, ejusque extra concilium generale definientis infallibilitas*, etc.; Bruges, 1689, in-8°; — 9° *Summa totius doctrinæ de Romani Pontificis autoritate et infallibilitate*, 13 *articulis comprehensa;* ibid., 1690, in-4°; — 10° *Forma et Esse Ecclesiæ Christi, quæ dumtaxat est apud romano-catholicos;* 1702; — 11° *Dissertationes XXVI theologicæ selectæ de principalioribus quæstionibus hoc tempore in scholis disputatis;* 1707; — 12° plusieurs autres écrits indiqués dans Richard et Giraud.

I. **JANSON** (Charles-Henri), prêtre, né en 1734, à Besançon, où il mourut l'an 1817. Après avoir été chargé d'une cure dans son diocèse pendant vingt-trois ans, il se vit obligé de résigner son bénéfice, à cause de la faiblesse de sa santé. Il se retira à Paris, où on lui confia la direction des Carmélites de Saint-Honoré. Pendant la révolution, il se réfugia en Suisse, et il y exerça pendant cinq ans les fonctions du ministère. De retour en France, il desservit pendant quelque temps une paroisse restée sans pasteur; mais son grand âge et ses infirmités l'obligèrent encore d'abandonner son troupeau pour se retirer à Besançon, où il finit ses jours. On lui doit : 1° *L'Eucharistie selon le dogme et la morale;* Besançon, 1769, 2 vol. in-12; — 2° *Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la religion;* ibid., 1781, 5 vol. in-12; abrégées en 2 vol. in-12; Paris, 1788; — 3° *La Vérité de la religion démontrée par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ;* in-12; abrégé de l'anglais de Ditton; — 4° *Discours sur l'Eucharistie pour l'Octave de la Fête-Dieu;* 2 vol. in-12; — 5° *Le Panégyrique de sainte Thérèse;* in-8°; — 6° *Explication succincte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle et civile;* Paris, 1787, in-12; — 7° *Le Catéchisme des Fêtes;* Paris, 1786, in-12; — 8° un grand nombre d'autres ouvrages qui sont restés manuscrits. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **JANSON** (Jacques). *Voy.* JANSENIUS, n° IV.

JANSSE (Lucas), théologien protestant, né à Rouen vers l'an 1605, mort à Rotterdam en 1686, exerça les fonctions de ministre à Rouen. Il a laissé : 1° *La Messe trouvée dans l'Écriture;* Rouen, 1647, in-12; c'est un dialogue satirique dirigé contre le P. Véron; — 2° *Traité de la fin du monde;* Rouen et Quevilly, 1656, in-8°; — 3° *Le Chrétien au pied de la croix*, ou *Entretiens sacrés de l'âme fidèle avec son Sauveur sur l'histoire de la Passion;* Rouen, 1683, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JANSSENBOY** (Corneille), dominicain, missionnaire hollandais, frère des suivants, mort dans une tempête l'an 1637, se rendit en Italie au commencement du XVII[e] siècle, d'où la Congrégation de la Propagande le fit partir pour les provinces du Nord. Il essaya de ramener au catholicisme les habitants de la Basse-Saxe; mais il n'obtint pas tout le succès que méritait son zèle. S'étant embarqué après sa mission pour aller à Rome, il périt dans la traversée. Il a composé quelques ouvrages de piété et d'histoire qui n'ont été imprimés qu'après sa mort, et il a publié en 1635 une *Apologie de la Defensio Fidei catholicæ*, etc., de son frère Nicolas, laquelle avait été attaquée par les ministres luthériens. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.* Le P. Touron, *Homm. illustr. de l'Ordre de Saint-Dominique.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JANSSENBOY** (Dominique), dominicain, missionnaire hollandais, frère du précédent, mort à Amsterdam en 1647, fut envoyé dans le Nord par le Saint-Siége en même temps que ses frères. Il s'établit en 1623 à Hambourg, où il disputa contre les pasteurs réformés. En 1634, il vint à Cologne, et, en 1643, ses supérieurs l'envoyèrent à Amsterdam. Pendant son séjour à Cologne, il publia plusieurs ouvrages en latin et en allemand, pour expliquer les pratiques de l'Église romaine attaquées par les Luthériens, et montrer que les doctrines luthériennes ne sont pas moins opposées à l'Écriture qu'à la tradition. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.* Le P. Touron, *Hommes illustr. de l'Ordre de Saint-Domin.* Richard et Giraud, art. JASSENBOYS (Nicolas). La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JANSSENBOY** (Léonard), dominicain, missionnaire hollandais, frère des précédents, mort en 1663, à Bois-le-Duc, après s'y être livré avec un zèle infatigable à tous les travaux apostoliques pendant l'espace de trente-quatre ans, et y avoir composé plusieurs ouvrages de piété, a laissé : 1° des *Cantiques spirituels;* en flamand; Anvers, 1635; — 2° *Histoire abrégée de quelques*

saints personnages de l'Ordre de Saint-Dominique; 1644.

IV. **JANSSENBOY** (Nicolas), dominicain, rère des précédents, né à Zieriezée en Zélande, mort l'an 1634, professa la théologie à Louvain, fut envoyé par le Saint-Siége dans le Danemark, avec le P. Jacques de Brower et ses frères Corneille et Dominique, pour travailler à la conversion des luthériens, et il obtint du roi de Danemark le libre exercice de la religion catholique à Frederikstadt. Il a laissé : 1° *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin;* Louvain, 1621, in-8°; — 2° *Vie de saint Dominique;* Anvers, 1622, in-8°; — 3° *Animadversiones et scholia in Apologiam nuper editam de vita et morte Joannis Duns Scoti*, etc.; Cologne, 1622; — 4° *Defensio fidei catholicæ et apostolicæ romanæ opposita Admonitioni necessariæ Joannis Mulleri*, etc.; Anvers, 1631, in-8°; — 5° *Beneficia FF. Prædicatoribus a diva Virgine collata;* ibid., 1632, in-12. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.* Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique.* Richard et Giraud, art. JASSENBOYS (Nicolas). La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JANSSENS** (Érasme), en latin *Erasmus Johannis*, théologien unitaire hollandais, né vers l'an 1540, mort à Clausembourg vers l'an 1595, embrassa le socinianisme, et se réfugia à Cracovie, où il eut une conférence avec le célèbre Faust Socin. Plus tard il rétracta ses opinions pour avoir une place de ministre des unitaires à Clausembourg. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Clara Demonstratio Antichristum immediate post mortem apostolorum cœpisse regnare in Ecclesia Christi;* 1584, in-12; — 2° *Antithesis doctrinæ Christi et Antichristi de uno vero Deo;* 1585; — 3° *Scriptum quo causas propter quas vita æterna contingat complectitur, et in quo de triplici justitia filiorum Dei tractat;* 1589; — 4° *De Unigeniti Filii Dei Existentia ; sive disputatio inter Erasmum Johannis, affirmantem Christum fuisse unigenitum Dei Filium, etiam antequam ex Virgine nasceretur, et Faustum Socinum, contrariam sententiam asserentem*, etc.; Cracovie, 1595, in-12, et dans les *Œuvres de Socin*, tom. II; Amsterdam, 1668. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve plusieurs autres ouvrages indiqués.

II. **JANSSENS** (Herman), récollet, né à Anvers l'an 1685, mort pieusement dans la même ville en 1762. On a de lui : 1° *Prodromus sacer;* Anvers, 1731, in-4° ; l'auteur y donne des règles pour traduire l'Écriture sainte, et pour découvrir les défauts des traductions flamandes; — 2° *Explanatio rubricarum Missalis romani*, etc.; ibid., 1757, 2 vol. in-8°; ouvrage plus estimé que le précédent. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **JANSSENS** (Jean-Hermann), professeur d'Écriture sainte et de théologie dogmatique au séminaire de Liége, né à Maeseyk, province du Limbourg, en 1783, mort l'an 1855, outre son *Histoire des Pays-Bas*, écrite au point de vue orangiste, a laissé : *Hermeneutica sacra seu Introductio in omnes et singulos libros sacros Veteris ac Novi Fœderis ;* Liége, 1818, 2 vol. in-8°; reproduite à Paris, 1851, en 1 vol. in-8°, sans aucun changement. En 1858, une 3e édition a paru à Turin, également en 1 vol. in-8°, *stereotypa, mendis innumeris expurgata.* On sait que, lorsque l'abbé Janssens publia cet ouvrage, il y eut de vives réclamations dans une partie du clergé belge. Parmi les divers reproches adressés à l'Herméneutique, il en est plusieurs d'incontestablement mérités. L'estimable auteur ne montre pas toujours une orthodoxie rigoureuse ; ses opinions parfois ne s'éloignent guère des interprètes et des critiques qu'il veut combattre. Il semble l'avoir compris lui-même ; car, lorsqu'en 1827 l'éditeur J.-J. Blaise lui communiqua le premier volume de la traduction française de J.-J. Pacaud, augmentée d'un certain nombre de notes qui rectifiaient son travail sur plusieurs points, il s'empressa de témoigner sa satisfaction en envoyant quelques additions et corrections faites par lui-même. Outre l'édition française de 1827, le même libraire-éditeur en fit paraître en 1833 une seconde, revue, corrigée et augmentée, en 3 vol., en 2 formats, in-8° et in-12. Depuis, l'abbé Sionnet a donné une nouvelle édition de cette dernière, en y faisant d'utiles additions, mais en même temps des retranchements considérables qui ne paraissent nullement fondés. Malgré les diverses additions faites au travail de Janssens, son ouvrage n'est pas, tant s'en faut, au niveau de la science biblique actuelle. *Voy.* l'*Ami de la Religion et du Roi*, nos 629, 1406, 1407.

JANUA. *Voy.* GÊNES.

JANUA (De). *Voy.* BALBI.

JANUENSIS. *Voy.* BALBI.

JANUM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 53.

I. **JANVIER** (*Januarius*), nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert aujourd'hui en Occident. L'année de Romulus commençait au mois de mars, et ce fut Numa Pompilius qui ajouta le mois de janvier. En France, l'année commençait autrefois à Pâques ou à Noël, mais Charles IX ordonna qu'on commencerait à compter l'année par le premier jour de janvier. A Rome, l'année commence encore maintenant à Pâques. *Voy.* Baronius, *Notes sur le Martyrologe romain*, au 1er janvier, note 1. Le P. Petau, *Rationarium temporum.* De Ferrière, *Diction. de droit et de prat.*, au mot JANVIER. Richard et Giraud.

II. **JANVIER** (saint), martyr, était un des fils de sainte Félicité. *Voy.* FÉLICITÉ, n° II.

III. **JANVIER** (saint), martyr et compagnon de saint Sixte. *Voy.* SIXTE, n°

IV. **JANVIER** (saint), martyr de Cordoue, et compagnon de saint Fauste. *Voy.* FAUSTE, n° III.

V. **JANVIER** (saint), évêque de Bénévent et martyr, né à Naples, mort vers 305, était lié avec un saint diacre, nommé Sosie, qui fut emprisonné pour la foi à Pouzzoles. Janvier fut arrêté lui-même, parce qu'il allait le voir et le consoler; il eut la tête tranchée, et Feste, Didier, Sosie, Procule, diacres, subirent le même sort. La translation des reliques de saint Janvier se fit à Naples vers l'an 400; elles furent transférées ensuite à Bénévent vers 825; enfin on les déposa dans la cathédrale de Naples le 13 janvier 1497. La ville de Naples honore saint Janvier comme un de ses patrons. Ce qui rend son culte très-célèbre, c'est le miracle qui se renouvelle tous les ans. Or, ce miracle consiste en ce que le sang du saint, qui est renfermé dans une fiole, et qui est congelé, devient liquide lorsqu'on approche la fiole de la tête du saint martyr. Quand on a retiré le sang, et qu'il n'est plus en présence du chef, il redevient solide. On fait cette cérémonie avec beaucoup de pompe le jour de la fête de saint Janvier, le 19 septembre, et le premier dimanche de mai, jour où on célèbre la translation du saint martyr de Pouzzoles à Naples. Le pape Paul II parle de la liquéfaction du sang de saint Janvier sous le règne d'Alphonse Ier d'Aragon, en 1450. Ange Caton, qui florissait en 1474, et d'autres auteurs de ce siècle en font mention. Les protestants n'ont jamais nié ce phénomène ; plu-

sieurs voyageurs de leur communion l'attestent comme témoins oculaires; leurs efforts pour l'expliquer naturellement ont été jusqu'ici entièrement vains. Que d'incrédules qui, s'étant rendus sur les lieux dans ces derniers temps, bien persuadés de la fausseté du fait, sont revenus animés d'un sentiment contraire! Les Grecs célèbrent la fête de ce saint et celle de ses compagnons le 21 avril, et le 18 ou le 19 septembre; les Latins honorent ces saints martyrs le 19 septembre. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. V. Les Bollandistes, qui, au 19 septembre, tom. VI de septembre, à la fin, semblent avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur saint Janvier, et les §§ XXII-XXXI du *Comment. præv.*, en particulier, qui traitent à fond la question du sang du martyr. Le *Journal histor. et littér.* du 15 novembre 1779; du 15 juillet 1788, p. 421; du 15 mai 1789, p. 97. Baronius, *Annal.*, ad ann. 305, et *Annotat. ad Martyr. Roman.*, ad 19 sept. Pic de la Mirandole, *Lib. de Fide.* Benoît XIV, *De Canonisat.*, l. IV Melchior Canus, *Defens. miracul. advers. Danhaverum.* Feller, *Biogr. univers.*

VI. **JANVIER** (Ambroise), bénédictin, né à Sainte-Suzanne, dans le diocèse du Mans, en 1614, mort à Paris, l'an 1682, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, était très-versé dans la langue hébraïque. On a de lui : 1° *Rabbi Dav. Kimhhi Commentarii in Psalmos ex hebræo latine redditi;* Paris, 1666, in-4°; D. Janvier a omis dans sa traduction plusieurs choses injurieuses à la religion chrétienne, et complétement inutiles pour l'intelligence du texte; — 2° une édition des *Œuvres de Pierre de Celles;* 1671, in-4°; elle se trouve dans le tom. XXIII de la *Biblioth. des Pères* de Lyon, 1677; — 3° une pièce de *vers hébreux* en l'honneur de Jérôme Bignon, 1656; elle a été insérée à la suite des *Formules de Marculphe. Voy.* le *Journ. des Savants*, 1666, p. 473, 1re édit., et p. 281, 2e édit. L'*Hist. littér. de la congrégation de Saint-Maur.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, tom. II.

I. **JAPHETH**, fils de Noé. Beaucoup d'interprètes en font le fils aîné de Noé; mais, outre qu'il est constamment nommé le troisième dans l'Écriture, il y a d'autres difficultés que ces interprètes n'ont peut-être pas examinées. Quoi qu'il en soit de cette question, Japheth eut en partage une partie de l'Asie. Noé dit en le bénissant : « Que le Seigneur dilate Japheth; que « Japheth demeure dans les tentes de Sem, et « que Chanaan soit son esclave. » Cette bénédiction fut accomplie, lorsque les Grecs et les Romains portèrent leurs conquêtes dans l'Asie et dans l'Afrique, où Sem et Chanaan avaient leur demeure et le siége de leur puissance. Les musulmans mettent Japheth au nombre des prophètes. *Voy.* Genèse, V, 31; IX, 27. I Paralip., I, 4, etc. Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 470. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **JAPHETH**, province située au midi de la Cilicie, et dont parle Judith. *Voy.* JUDITH, II, 15.

I. **JAPHIA**, roi de Lachis, tué par Josué. *Voy.* Josué, X, 3, 26.

II. **JAPHIA**, un des fils de David. *Voy.* II Rois, V, 16.

JAPHIÉ, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 12.

JAPON (*Japonia, Japonicæ insulæ*), empire d'Asie qui consiste en plusieurs îles. A peine le Japon avait-il été découvert par les Portugais, que, vers l'an 1549, saint François Xavier y prêcha l'Évangile avec quelques autres jésuites, et y fit de nombreuses conversions; car dans l'espace de dix-huit mois il baptisa plusieurs milliers de païens. Après son départ, ses compagnons continuèrent l'œuvre de la mission; de sorte qu'en 1582 il y avait déjà au Japon plus de 200,000 chrétiens et 250 églises, un certain nombre d'écoles et de séminaires, un noviciat de jésuites, dans lequel se trouvaient des Japonais. Trois rois reçurent le baptême, et contribuèrent puissamment à la conversion de leurs sujets. L'empereur Taïkosama, qui s'était pendant longtemps montré favorable aux chrétiens, conçut peu à peu de la jalousie contre les missionnaires, qui lui parurent des espions et des instruments des projets de conquête des Portugais. Bientôt les persécutions contre les chrétiens commencèrent, et se perpétuèrent au point que vers le milieu du XVIIe siècle le christianisme fut complétement aboli. Depuis cette époque, les Hollandais sont les seuls Européens qui peuvent aborder au Japon pour y commercer, et on ne leur permet d'aller à terre qu'après avoir foulé aux pieds l'image de Jésus-Christ. *Voy.* Maffé, *Hist. des Indes.* Le P. Bouhours, *Vie de saint François-Xavier* Le P. Crasset, *Hist. de l'Église du Japon.* Charlevoix, *Hist. génér. du Japon.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, venge les catholiques faussement accusés d'avoir excité eux-mêmes des séditions dans l'empire du Japon, et *d'avoir été les auteurs des révolutions* qui y sont arrivées. Le *Diction. de la théol. cathol.*, où on trouve un bon résumé de l'histoire du christianisme au Japon.

JAQUELOT ou **JACQUELOT** (Isaac), théologien, né à Vassy, en Champagne, l'an 1647, mort à Berlin en 1708, était fils d'un ministre protestant, et il fut donné pour collègue à son père. Il alla à Heidelberg et à La Haye, où il acquit de la réputation comme prédicateur. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Dissertations sur l'existence de Dieu*, etc.; La Haye, 1697, in-4°; — 2° *Dissertations sur le Messie, où l'on prouve aux Juifs que Jésus-Christ est le Messie promis et prédit dans l'Ancien Testament;* ibid., 1699, in-8°; — 3° *Lettres à MM. les prélats de l'Eglise gallicane;* ibid., 1700, in-4°; — 4° *Lettres à MM. les pasteurs et conducteurs des églises wallonnes des Provinces-Unies;* ibid., 1698, in-4°; — 5° *La Conformité de la foi avec la raison*, ou *Défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire historique et critique de Bayle;* Amsterdam, 1705, in-8°; — 6° *Examen de la théologie de Bayle;* ibid., 1706, in-8°; — 7° *Traité de la vérité et de l'inspiration du Vieux et du Nouveau Testament;* Rotterdam, 1715, in-8°; — 8° *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte;* Genève, 1750, 2 vol. in-12. *Voy.* Nicéron, *Mémoires*, tom. VI; on y trouve la liste complète des ouvrages de Jacquelot. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JAR ou **JAÏR**, mois des Hébreux qui correspond à notre mois d'avril, selon les rabbins; mais c'est plus probablement à la nouvelle lune de mai. Il était le huitième de l'année civile, et le second de l'année sainte ou sacrée; il n'avait que vingt-neuf jours. Le 10 de ce mois, les Juifs portent le deuil du grand prêtre Héli et de ses deux filles; le 18, ils commencent la moisson du froment; le 23, ils font la commémoration de la purification du temple faite par Judas Machabée après qu'il en eut expulsé les Syriens; le 29, ils font mémoire de la mort du prophète Samuel; enfin, ceux qui n'ont pu célébrer la Pâque dans le mois de *nisan* la font dans le mois de jar. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **JARA**, père d'Huri, et un des descendants de Ruben. *Voy.* I Paralip., v, 14.

II. **JARA**, fils d'Ahas, appartenait à la race de Saül. *Voy.* I Paralip., IX, 42.

JARAMOTH, ville de tribu d'Issachar, qui fut donnée aux lévites fils de Gerson, et assignée pour ville de refuge. *Voy.* Josué, XXI, 29.

JARCHI (Salomon), rabbin, est connu aussi sous le nom de *Raschi*, mot qui est formé de la réunion des initiales de *Rabbi Schelomo Itshac*, c'est-à-dire *Rabbin Salomon Isaac*. Jarchi est né à Troyes en Champagne l'an 1104, et mort en 1180 selon plusieurs; mais de Rossi rejette ces dates comme n'ayant aucun fondement solide, et y substitue comme plus probables les années 1040 et 1105. Wolf avait déjà examiné cette question. Quoi qu'il en soit, Jarchi passe pour un des rabbins les plus savants dans sa nation, et un des meilleurs interprètes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Biblia sacra hebraica, cum punctis; cum triplici Targum in Pentateuchum; et Commentarii R. Salomon Jarchi in omnes XXIV S. Scripturæ libros, per Abraham Ben-Eliezer;* Hanovre, 1611; in-8°; — 2° *Biblia Sacra hebraica, cum punctis; item cum commentariis R. S. Jarchi et Massoretarum notis criticis;* Venise, 1646 et 1649, 4 vol. in-4°; — 3° *R. S. Jarchi Scholia in librum Esther*, etc.; Paris, 1622; — 4° *Pentateuchus hebraice cum Targum seu Paraphrasi Chaldaica..., et cum commentariis R. S. Jarchi;* 1490 et 1491, in-fol.; Constantinople, 1546; Venise, 1557, etc.; traduit en latin; Gotha, 1710; trad. en allemand; Bâle, 1583, in-fol.; — 5° *Lux intellectus, quo continentur expositiones in Rabboth, seu textus libri Rabboth in Genesim, cum commentariis S. Jarchi*, etc.; Venise, 1667, in-fol.; — 6° *Commentarius in Prophetas majores et minores, in Jobum et in Psalmos;* en hébreu, et trad. en latin; Gotha, 1713, in-4°; — 7° *Hoseas propheta, hebraice et chaldaice, cum duplici versione latina et comment. S. Jarchi, Aben-Esræ et Davidis Kimchi*, etc.; Leyde, 1611, in-4°; — 8° *Le Prophète Joel*, avec des *Commentaires* des mêmes rabbins; Paris, 1613, in-4°; Utrecht, 1657, in-8°; — 9° *Panis lacrymarum, sive R. S. Jarchi et R. Samuelis Ufidæ commentarii duo in Lamentationes Jeremiæ*, etc.; Venise, 1605, in-4°; — 10° *Canticum canticorum Salomonis, cum commentariis Jarchi et aliorum, etc.;* Paris, 1750, in-4°. *Voy.* le P. Le Long, *Biblioth. Sacr.*, in-fol. *Catal. de la Biblioth. du roi*, t. I. Wolf, *Biblioth. Hebr.*, t. I, p. 1057 et seq. De Rossi, *Dizion. stor.*, tom. I, p. 161 et seq., où on trouve l'indication de plusieurs ouvrages de Jarchi que Wolf n'a pas mentionnés. Richard et Giraud.

I. **JARD** (*Jardum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située dans la Brie, près de Melun, au diocèse de Sens. Ce monastère fut commencé, l'an 1671, par un ermite nommé Fulbert, qui fonda le prieuré de la Miséricorde de Dieu, appelé *Notre-Dame de Pacy*. Alexandre III confirma cet établissement, et Michel, archevêque de Sens, convertit ce prieuré en abbaye. Adèle, reine de France, ayant bâti un monastère dans son château du Jard, y transféra en 1203 les chanoines réguliers de Pacy. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, col. 517, vet. edit.

II. **JARD** (François), prédicateur, né à Bollène, près d'Avignon, en 1675, mort en 1768, fut prêtre de la doctrine chrétienne, et un des *appelants* les plus exaltés à l'apparition de la bulle *Unigenitus*. On a de lui : 1° *La Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, ou *Cours suivi et complet de réflexions ou de sujets de méditations pour chaque jour de l'année sur les Épîtres et les Évangiles des dimanches et des fêtes;* ouvrage fait avec le P Débonnaire; Paris, 1743, 1763, 6 vol. in-12; Lyon, 1819; — 2° des *Sermons;* 1768, 5 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

JARDINS (DES), abbé, vivait au XVIIIe siècle. Il a laissé : 1° un *Sermon sur la Cène*, prêché devant le roi en 1735; — 2° un *Panégyrique de saint Augustin*, prononcé la même année; Paris, 1736, in-4°.

JARDUM. *Voy.* JARD, n° I.

JARE, fils de Jectan, dont les descendants s'établirent vers l'Arménie. *Voy.* Genèse, x, 26.

JARED, fils de Malaléel, fut père d'Hénoch. *Voy.* Genèse, v, 15, 18.

JARENTON, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, né sur le territoire de Vienne, en Dauphiné, vers 1045, mort vers 1113, se retira vers l'an 1074 dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il vécut dans les plus grandes austérités. Nommé prieur de ce monastère, il devint trois ans après abbé de Saint-Bénigne, où il se distingua par une haute prudence et une grande énergie. Il jouit du plus grand crédit auprès de Grégoire VII et d'Urbain II, qui lui confièrent d'importantes négociations. L'an 1100 il assista au concile de Valence. Il ne nous reste de Jarenton qu'une *Lettre* adressée à Thierry, abbé de Saint-Hubert; on la trouve dans D. Martenne, *Amplissima collectio*, tom. I, p. 669. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IV, col. 680. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. IX, p. 526. Mabillon, *Annal. Bened.*, l. LXIV, LXV, LXVI, LXXI. La *Nouv. Biogr. génér.*

JARÉPHEL, ville de la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, XVIII, 27.

JARIB, fils de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 24.

JARIM, montagne située sur les frontières septentrionales de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 20.

JARQUE ou **XARQUE** (D. Francisco), jésuite américain du XVIIe siècle, entra dans les missions du Paraguay, et devint curé du Potosi, puis doyen d'Albarradin. Il possédait à fond la langue *Guarani*. On a de lui : *Estado presente de las Missiones en el Tucuman, Paraguay e Rio de la Plata;* 1687, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JARRETIÈRE (ORDRE DE LA), en latin *Ordo Garterianus*, Ordre militaire fondé par Édouard III, roi d'Angleterre. On n'est point d'accord sur l'origine de cet Ordre; les uns disent qu'il fut institué en l'honneur d'une dame de la cour; les autres prétendent qu'Édouard ayant gagné la bataille de Crécy par l'intercession de saint Georges, fit bâtir, à son retour, une magnifique église en l'honneur de ce saint dans le château de Windsor, et qu'il institua à cette occasion l'Ordre de la Jarretière; d'autres enfin disent qu'ayant fait déployer sa jarretière pour donner le signal du combat, il voulut qu'une jarretière fût le principal ornement de cet Ordre. *Voy.* Bolland., *Act. Sanct.*, tom. III, avril, p. 158. Froissard, *Chronique de France, d'Angleterre et d'Écosse*. Mondon Belvalet, *Catech. Ordin. periscelidis*. Le P. Hélyot, *Hist. des Ord. relig.*, tom. VIII, ch. XLIV, p. 298. Hermant, *Hist. des Ordres de chevalerie*, p. 336 et suiv.

JARRIGE (Pierre), jésuite, né à Tulle, en Limousin, l'an 1605, mort dans cette même ville l'an 1660, quitta la compagnie de Jésus en 1647, et se sauva en Hollande, dont les états généraux lui firent une pension. Cet apostat fut cependant converti par le P. Ponthelier, et ren-

tra dans le sein de l'Église catholique. Il se retira d'abord chez les jésuites d'Anvers, puis il revint en France, dans sa ville natale, où il vécut en prêtre séculier jusqu'à la fin de ses jours. Il a laissé : 1° *Les Jésuites mis sur l'échafaud pour plusieurs crimes capitaux* ; Leyde, 1649, in-12 ; c'est un livre exécrable, et un des plus sanglants libelles que la vengeance ait enfantés ; il a été mis à l'*Index* par un décret daté du 16 septembre 1688 ; — 2° une ample *Rétractation* de tout ce qu'il avait avancé dans son ouvrage, qu'il traite d'*avorton, que sa mauvaise conscience avait conçu, que la mélancolie avait formé, et que la vengeance avait produit* ; Anvers, 1650, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr univers.*

I. **JARRY** (Laurent **JUILHARD**, **JUILLARD DU**), prédicateur et poëte, né à Jarry, village situé près de Saintes, vers l'an 1658, mort en 1715, eut pour protecteurs le duc de Montausier, Bossuet, Bourdaloue et Fléchier. Il remporta trois fois le prix de poésie à l'Académie française, prêcha avec fruit, et devint prieur de Notre-Dame-du-Jarry, de l'Ordre de Grammont, au diocèse de Saintes. On a de lui : 1° *Essais de panégyriques sur les fêtes de la Vierge ;* Paris, 1692 ; — 2° *Essais de sermons pour les dominicales et les mystères de Notre-Seigneur ;* 1696, 2 vol. in-8° ; — 3° *Essais de sermons ;* 1698, in-8° ; — 4° *Sermons sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ;* 2 vol. in-12 ; — 5° *Sentiments sur le ministère évangélique, avec des réflexions sur le style de l'Écriture sainte et sur l'éloquence de la chaire ;* Paris, 1726 ; — 6° *Dissertations sur les oraisons funèbres ;* Paris, 1706, in-12 ; — 7° *Recueil de divers ouvrages de piété ;* ibid., 1688, in-12 ; — 8° *Oraison funèbre de Fléchier*, réimprimée avec les *Mandements* et les *Lettres pastorales* de ce prélat ; 1712. *Voy.* Fléchier, *Lettres*, tom. II, p. 155 et suiv. Gilbert, *Jugement des Savants*, tom. III, p. 241 et suiv. *Diction. portat. des Prédic.*, p. 127 et suiv. Le *Journ. des Savants*, 1690, 1693, 1709, 1713, 1715 et 1726. Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers. Histor. Critique et Biogr.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JARRY** (Pierre-François-Théophile), écrivain religieux, né à Saint-Pierre-sur-Dives, en Normandie, l'an 1764, mort à Lisieux en 1820, fut curé d'Escots ; mais à l'époque de la révolution il voyagea en Angleterre et en Allemagne. L'évêque d'Auxerre l'ayant rencontré en Allemagne, le nomma son grand vicaire, et Pie VII, exilé à Florence, lui donna la place d'archidiacre et de chanoine tréfoncier de l'église de Liége ; mais il ne put prendre possession de cet emploi. Après la restauration il se fixa à Falaise, où l'évêque de Bayeux lui donna le titre de vicaire général. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche, avec la défense de l'authenticité des écrits des saints Pères ;* Paris, 1807, in-8° ; — 2° *Examen d'une dissertation* (de l'abbé Émery) *sur la mitigation des peines des damnés ;* Leipzig, 1810, in-8° ; — 3° *Sur la petite Église ;* Falaise, 1819, in-8° ; cet écrit est peut-être, dans sa brièveté, la meilleure réponse qui ait été faite aux déclamations et aux divagations des partisans du schisme. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve la liste complète des écrits de Jarry.

JASA, ville du royaume de Séhon, auprès de laquelle ce roi fut défait par les Israélites. (Nombr., XXI, 23.) Elle est nommée Jassa dans Josué, XIII, 18, où on voit qu'elle se trouvait dans le partage de Ruben. Elle est encore nommée *Jaser,* Josué, XXI, 36. Elle fut donnée aux Lévites, comme il est rapporté dans I Paralip., VI, 78.

I. **JASER**, fils de Caleb et d'Azuba. *Voy.* I Paralip., II, 18.

II. **JASER**, ville de la tribu de Ruben. *Voy.* JASA.

III. **JASER**, ville de la tribu de Gad, Josué, XIII, 25 ; cédée aux Lévites, Josué, XXI, 37 ; nommée *Jazer*, Nombr., XXI, 32 ; XXXII, 1, 3, et *Jezer,* I Paralip., VI, 81. Il y avait près de cette ville un lac ou torrent que Jérémie (XLVIII, 32) appelle *mer de Jazer.*

JASI, un des Juifs qui, pendant la captivité, avaient épousé des femmes étrangères. *Voy.* Esdr., X, 37.

I. **JASIEL**, fils de Nephthali. *Voy.* Genèse, XLVI, 24.

II. **JASIEL**, de Masobia, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

I. **JASON**, fils d'Éléazar, fut envoyé à Rome par Judas Machabée pour renouveler l'alliance avec les Romains. *Voy.* I Machab., VIII, 17.

II. **JASON**, Juif, né à Cyrène, on ignore à quelle époque. Il a écrit, en cinq livres, l'*Histoire* des persécutions d'Antiochus Épiphane et d'Eupator contre les Juifs ; cet ouvrage fut abrégé par un Juif dont le nom est inconnu ; c'est cet abrégé qui forme le second livre des Machabées. *Voy.* II Machab., II, 24. D. Ceillier, *Hist. génér. des Auteurs sacrés*, etc., tom. I, p. 326.

III. **JASON**, grand prêtre des Juifs et frère d'Onias III, vivait l'an 175 avant J.-C. ; il s'efforça de substituer les coutumes païennes à celles des Juifs ; aussi fut-il privé de son pontificat et remplacé par Ménélaüs, frère de Simon. Il tenta, mais en vain, de rentrer en possession de ses fonctions sacerdotales, et il se réfugia chez Arétas, roi des Arabes, qui l'expulsa de ses États, puis en Égypte, où il éprouva le même sort. Il mourut misérablement à Lacédémone. *Voy.* II Machab., IV, 7 et suiv. ; V, 1-10.

IV. **JASON** (saint), parent et disciple de saint Paul, né à Thessalonique, en Macédoine, vivait dans le Ier siècle de l'ère chrétienne. Saint Paul et ses compagnons demeurèrent chez lui, ce qui causa une grande sédition parmi les Juifs, qui traînèrent Jason devant les magistrats ; cependant ceux-ci le renvoyèrent, à condition qu'il répondrait de ceux qu'on avait cherchés chez lui, si on prouvait quelque chose contre eux. Saint Paul parle de Jason dans son Épître aux Romains. Les Grecs célèbrent sa fête le 29 avril, et les Latins le 12 juillet. *Voy.* Actes, XVII, 5 et suiv. Romains, XVI, 21.

JASSA. *Voy.* JASA.

JASSEM, mentionné dans le IIe livre des Rois (XXIII, 32), est le même qu'Assem. *Voy.* ASSEM.

JASSI. *Voy.* GIAS.

JASSUS, ville épisc. de la Carie située au diocèse d'Asie, érigée au Ve siècle, sous la métropole d'Aphrodisias. C'est aujourd'hui un simple évêché *in partibus infidelium*. Jassus a eu quatre évêques, dont le premier, Themitthius, assista au concile d'Éphèse. *Voy.* de Commanville, *Ire Table alphabétique*, p. 124. Richard et Giraud.

I. **JASUB**, de la tribu d'Issachar, fut le chef de la famille des Jasubites. *Voy.* Nombres, XXVI, 24.

II. **JASUB**, fils du prophète Isaïe. *Voy.* ISAÏE, VII, 3.

JATHANAEL, fils de Mésilémia, un des portiers du temple. *Voy.* I Paralip., XXVI, 2.

JATRE (Matthieu), religieux dont on ne connaît ni l'Ordre ni la patrie, et qui vivait au XIIIe siècle, a laissé en vers grecs : 1° un *Traité des offices de l'Église de Constantinople;* — 2° un *Traité des offices du palais* de la même ville; ces ouvrages ont paru à Paris en 1648, avec une traduction latine de Jacques Goar, qui y a joint le livre de Georges Codin sur les *Offices de Constantinople. Voy.* Hankius, *De Bysantinarum rerum Scriptoribus*, pars II, c. VIII. Richard et Giraud.

I. **JAUBERT** (Guillaume-Auguste), évêque de Saint-Flour, né à Condom, en Gascogne, l'an 1769, mort en 1825, fut d'abord curé de Notre-Dame de Bordeaux, puis grand vicaire de ce diocèse. Nommé en 1809 évêque de Saint-Flour, par Bonaparte, il prit possession de son évêché avant d'avoir ses bulles, que le pape ne consentit à lui accorder qu'en 1811. En cette même année 1811, il assista au concile national, et se démit de son évêché en 1816. Il a donné : *Vraie Idée du Saint-Siége;* Paris, 1819, in-8°, trad. de l'italien de D. Tamburini de Brescia. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

II. **JAUBERT** (Pierre), curé de Cestas, près de Bordeaux, né dans cette ville vers l'an 1715, mort à Paris vers 1780, a laissé, outre plusieurs ouvrages littéraires et scientifiques : 1° *De l'Imitation de Jésus-Christ;* traduction nouvelle; Paris, 1770, in-12; — 2° *Anecdotes ecclésiastiques, contenant tout ce qui s'est passé dans les Églises d'Orient et d'Occident*, avec l'abbé Dinouart; Paris, 1772, 2 vol. in-8°. *Voy.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., histor., crit. et biogr.* Quérard, *La France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JAUBERT DE BARRAULT** (Jean), évêque de Bazas, mort à Paris en 1643, fut d'abord abbé de Saint-Pierre de Solognac, au diocèse de Limoges. Il fut sacré à Rome, en 1612, évêque de Bazas, et nommé en 1630 à l'archevêché d'Arles. Il présida, en 1635, l'assemblée du clergé tenue à Paris. On a de lui : *Erreurs et faussetés remarquables contenues dans le livre : Le Bouclier de la Foi, de Pierre du Moulin;* Bordeaux, 1622-1631, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* La *Gallia Christ.*, aux évêques de Bazas et archevêques d'Arles. Moréri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., histor., crit. et biogr.*

JAUCELS ou **JONCELS** (*Juncellum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le territoire de Lunat, au diocèse de Béziers, et à huit lieues de cette ville. On ignore l'époque de sa fondation; mais il est certain qu'elle existait au VIIIe siècle, puisqu'en 752 le roi Pépin la fit rétablir, après avoir donné à l'abbé Benoît la terre de Jaucels, d'où le monastère a tiré son nom. Il releva pendant quelque temps de l'abbaye de Psalmodie, située au diocèse de Nîmes, et, l'an 1366, Urbain V l'unit à celle de Saint-Victor de Marseille. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **JAUFFRET** (Gaspard-Jean-André-Joseph), archevêque d'Aix, né à la Roque-Brussane, en Provence, l'an 1759, mort à Paris en 1823. En 1791, il fonda les *Annales de la religion et du sentiment*, journal dans lequel il se prononça contre la constitution civile du clergé; et, après la révolution, il fut un des principaux rédacteurs des *Annales religieuses.* En l'absence du cardinal Fesch, il administra le diocèse de Lyon; et c'est sous son administration que les séminaires de Lyon furent établis, et qu'on y réorganisa les Frères des Écoles chrétiennes et les Sœurs de Saint-Charles. Appelé à Paris comme secrétaire de la grande aumônerie, il fit autoriser les Missions Étrangères, les Sœurs hospitalières et institutrices, les Dames de Saint-Maur et de Saint-Michel. Nommé évêque de Metz en 1806, il s'occupa activement des établissements religieux de ce diocèse. Enfin, en 1811, il fut transféré à l'archevêché d'Aix. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *L'Adorateur en esprit et en vérité*, ou *les Exercices de la vie chrétienne réglée selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Église;* 1800, 3 vol. in-18; — 2° *Méditations sur les souffrances de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivies d'une Instruction sur les Indulgences;* 1800, in-12; — 3° *Entretiens sur le sacrement de Confirmation;* 1809, in-8°; — 4° *Du Culte public, ou de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier;* 1795, 2 vol. in-8°; 1815, 3e édit. *Voy.* Feller, où on trouve plusieurs autres ouvrages indiqués. L'*Ami de la Religion et du Roi*, tom. XXXVI, p. 65-74. La *Chronique religieuse*, tom. VI, p. 289-305. Quérard, *La France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Mgr Jauffret.

II. **JAUFFRET** (Joseph), secrétaire général du ministère des cultes et frère du précédent, né à la Roque-Brussane en 1781, mort à Paris l'an 1836, fut nommé en 1814 maître des requêtes au conseil d'État. On lui doit : 1° *Examen des articles organiques publiés à la suite du Concordat de* 1801, *dans leurs rapports avec nos libertés, les règles générales de l'Église et la police de l'État;* Paris, 1817, in-8°; — 2° *Examen du projet de loi relatif au nouveau Concordat;* ibid., 1817, in-8°; — 3° *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du* XIXe *siècle;* ibid., 1819-1824, 3 vol. in-8°; on y remarque de la partialité pour l'administration de Portalis; — 4° *Des Missions en France;* ibid., 1820, in-8°; c'est une réfutation des objections rebattues contre les missions et les missionnaires; — 5° *Des Nouvelles officialités*, ou *Réfutation d'un écrit de M. le comte Lanjuinais, pair de France, contre une ordonnance de Mgr l'évêque de Metz, qui rétablit quant au spirituel l'officialité diocésaine;* — 6° *Des Recours au conseil d'État dans les cas d'abus en matières ecclésiastiques;* ibid., 1825, 1830, in-8°; — 7° *Du Célibat des prêtres à l'occasion d'une ordonnance rendue par le président de première instance de la Seine, le* 16 *février* 1828; ibid., 1828, in-8°. Les ouvrages de Jauffret sont en général empreints d'un grand esprit de modération; seulement l'estimable auteur accordait quelquefois un peu trop à l'autorité temporelle. *Voy.* l'*Ami de la Religion*, 30 avril 1836. Quérard, *la France littér.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JAUFROI (Étienne), prêtre de la Doctrine chrétienne, né à Ollioules, diocèse de Toulon, mort en 1760, était aussi remarquable par ses vertus que par ses lumières. On lui doit : 1° des *Statuts synodaux*, publiés dans le synode général tenu à Mende en 1758, 1759, in-8°; — 2° *Conférence de Mende;* 1761, in-12. *Voy.* Feller.

JAVAN, quatrième fils de Japheth, fut le père des Ioniens ou Grecs. *Voy.* Genèse, X, 4. Ézéchiel (XXVII, 19) applique le nom *Javan* (Vulgat. *Græcia*) à un peuple arabe; mais cette difficulté disparaît, si, avec quelques interprètes, on entend ce mot d'une colonie *grecque Ionienne;* d'autant mieux que le *Periplus maris Erythr.*, p. 17, attribué à Arrien, mentionne positivement une colonie grecque dans l'île de Socothra (*Dioscoridis insula*). *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

JAVELLO (Chrysostome), dominicain, né dans

le duché de Milan, mort vers l'an 1538, professa la théologie à Bologne. Pomponace, son ami, qui professait alors la philosophie dans cette ville, avait publié un livre dans lequel il prétendait prouver, suivant Aristote, que l'âme de l'homme n'était pas immortelle; et, comme il se vit unanimement condamné, il pria Javello de résoudre toutes les difficultés. Javello fit la critique de l'ouvrage, et cette critique fut imprimée dans l'édition de Venise, 1525, in-fol. On a, en outre, de Javello : 1° *Philosophie chrétienne;* — 2° *Politique chrétienne;* — *Économie chrétienne;* ces ouvrages ont paru à Venise en 1540; — 4° *De Dei Prædestinatione et reprobatione;* ce traité se trouve avec les *Œuvres philosophiques* de l'auteur dans les éditions de 1567, 1574 et 1588, 3 vol. in-fol.; ce dernier ouvrage a été inséré dans l'édition de la *Somme de saint Thomas* donnée à Mayence en 1611. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. II, p. 104 et suiv. Richard et Giraud.

I. **JAY** (Claude **LE**), en latin *Jaïus* et *Laïus*, jésuite, né à Annecy, selon les uns, et à Aise, dans le diocèse de Genève, selon les autres, vers 1505, mort l'an 1552 à Vienne, en Autriche, fut un des premiers compagnons de saint Ignace. Il assista au concile de Trente. Envoyé en Allemagne comme missionnaire, il y travailla avec le plus grand zèle au maintien de la foi catholique, attaquée par les nouvelles sectes. Il eut un succès éclatant à Worms, Ratisbonne, Ingolstadt, Augsbourg, mais surtout en Autriche. Il avait composé de nombreux écrits, dont on n'a publié que le *Speculum præsulis, ex Sacræ Scripturæ, canonum et doctorum verbis;* Ingolstadt, 1625, in-4°, et dans le tom. XVII des *Œuvres du P. Gretser;* Ratisbonne, 1741. *Voy.* Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, art. LEJAY.

II. **JAY** (Gabriel-François **LE**), jésuite, mort en 1734, était professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Le triomphe de la religion sous Louis le Grand, représenté par des inscriptions et des devises,* avec une explication en latin et en français; in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1688.

III. **JAY** (Gui-Michel **LE**), d'abord avocat au parlement de Paris, puis doyen de Vézelay, dans le Nivernais, mort en 1675, était très-versé dans les langues. Il a donné une *Bible Polyglotte;* Paris, 1645, 10 vol. in-fol.; elle a pour titre : *Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, græca, syriaca, latina, arabica, quibus textus originales totius Scripturæ Sacræ quarum pars in editione Complutensi, deinde in Antverpiensi regiis sumptibus exstat, nunc integri ex manuscriptis toto fere orbe quæsitis exemplaribus exhibentur.* Le Jay avait commencé dès 1628, après s'être adjoint des collaborateurs très-capables, tels que le P. Morin, de l'Oratoire, Gabriel Sionite, Abraham Echellensis et plusieurs autres. On ne trouve dans cette Polyglotte ni apparat, ni grammaires, ni dictionnaires, ce qui rend imparfait ce grand ouvrage, recommandable d'ailleurs par la beauté des caractères. *Voy.* Le Long, *Discours histor. sur les principales éditions des Bibles polyglottes. Biblioth. Sacra,* t. I, p. 34. Lacaille, *Hist. de l'imprimerie,* tom. II. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér*

JAZER. *Voy.* JASER, n° III.

JAZIEL, fils d'Asmoth, et un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, 3.

JAZIEL, prêtre qui fut d'un grand secours à David dans ses guerres. *Voy.* I Paralip., XV, 18.

JAZIZ, Agarénien, était intendant des troupeaux de brebis qui appartenaient à David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 31.

JÉABARIM, un des campements des Israélites sur les frontières de Moab, après leur sortie d'Égypte. *Voy.* Nombres, XXI, 11, XXXIII, 44.

* **JEAN** Ce nom étant commun à un grand nombre d'homonymes divers, nous avons placé d'abord ceux qui sont mentionnés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, puis les papes saints et autres, ensuite les saints non papes, soit hommes, soit lieux, puis les bienheureux, et enfin le reste des homonymes qui n'appartiennent à aucune de ces catégories.

I. **JEAN**, père du célèbre Mattathias Machabée, qui était de la race des sacrificateurs de la famille de Joïarib. *Voy.* I Machab., II, 1.

II. **JEAN GADDIS**, fils de Mattathias, et frère de Judas, de Jonathas et de Simon Machabée. Les enfants de Jambri tuèrent Jean Machabée par trahison. *Voy.* I Machab., IX, 36 et suiv.

III. **JEAN HIRCAN.** *Voy.* HIRCAN, n° I.

IV. **JEAN-BAPTISTE** (saint), précurseur de Jésus-Christ, mort vers l'an 31 de l'ère chrétienne, était fils de Zacharie et d'Élisabeth, qui appartenaient à la famille d'Aaron. L'ange Gabriel ayant annoncé à Zacharie qu'il aurait un fils, et celui-ci n'ayant pas ajouté foi à la promesse de l'envoyé du Seigneur, il devint muet, et ne recouvra la parole qu'à la naissance de son fils. Jean se retira de bonne heure dans le désert pour conserver la grâce de la sanctification, qu'il avait reçue dans le sein de sa mère, et il n'en sortit que pour aller prêcher, sur les rives du Jourdain, le baptême de la pénitence et la venue du Messie. Il répondait à ceux qui le prenaient pour le Messie : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur. » Tout le monde venait à lui, et Notre-Seigneur voulut recevoir le baptême de sa main. Il fut jeté en prison par l'ordre d'Hérode-Antipas, dont il avait blâmé les vices; et, à la demande de Salomé, fille d'Hérodiade, ce prince fit trancher la tête au saint précurseur. Les deux fêtes principales de saint Jean-Baptiste sont celles de sa nativité, qui a lieu le 24 juin, et celle de sa décollation, que l'on célèbre le 29 août. *Voy.* les Évangélistes. Baronius, *in Annal. et in Not. ad Martyrol. rom., ad* 29 *august.* Torniel et Salian. Grandami, *Quæst. evang.*, l. II, D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

V. **JEAN** (saint), apôtre et évangéliste, était fils de Zébédée et de Salomé, et frère puîné de saint Jacques le Majeur. Il était très-jeune encore lorsqu'il quitta ses filets pour suivre Notre-Seigneur, dont il fut le disciple bien-aimé, à cause de l'innocence de ses mœurs. Il vit les actions et les miracles de Jésus-Christ, sa transfiguration sur le Thabor, alla à Jérusalem pour lui préparer la dernière Cène, l'accompagna au jardin des Oliviers, et le suivit jusqu'à la croix, où Jésus expirant le donna pour fils à sa sainte mère. Jean la prit chez lui pour en avoir soin, fut le premier à reconnaître le Sauveur après sa résurrection, assista au concile de Jérusalem, prêcha la foi dans l'Asie, devint le premier évêque d'Éphèse. Domitien, d'autres disent Néron, le fit jeter dans une chaudière d'huile bouillante; mais, comme il en sortit sain et sauf, il fut relégué à Pathmos. Rappelé de son exil, il revint à Éphèse, où, suivant Polycrate, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Chrysostome, le concile d'Éphèse et tous les anciens auteurs ecclésiastiques, il mourut, et fut enterré dans la troisième année de l'empire

de Trajan, c'est-à-dire l'an 101 de l'ère vulgaire, âgé d'environ 100 ans. La principale fête de saint Jean a lieu le 27 décembre, et on célèbre, le 6 mai, celle de son martyre ou de sa confession. Il a écrit : 1° l'*Evangile;* — 2° l'*Apocalypse;* — 3° trois *Épîtres*, qui sont au nombre des *Épîtres catholiques*. *Voy.* les Évangélistes et les *Actes des Apôtres*. Saint Irénée. Saint Jérôme, *in Cat.* Eusèbe, *in Chron.*, tom. I et III. Tillemont, *Mémoires*, tom. I. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. I, p. 364 et suiv. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. IV, p. 240 et suiv., et t. V, p. 226 et suiv., où sont traitées toutes les questions qui se rattachent aux écrits de saint Jean, et où l'on trouve indiqués les principaux écrivains, tant anciens que modernes, qui les ont commentés.

VI. **JEAN-MARC** (saint), disciple et cousin de saint Barnabé, vivait au Ier siècle de l'ère chrétienne, et était fils de Marie, femme chrétienne chez qui les fidèles se réunissaient à Jérusalem. Il s'attacha à saint Paul et à saint Barnabé, et les accompagna jusqu'à la ville de Perge en Pamphylie. Plus tard, Jean-Marc suivit Barnabé dans l'île de Chypre. L'an 63 il se trouva à Rome, où il rendit de grands services à saint Paul, qui était alors en prison, et, l'an 65, il était avec Timothée en Asie. Il paraît qu'il mourut à Éphèse, car son tombeau était très-célèbre dans cette ville. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 27 décembre. *Voy.* Act., XII, 13, 15. Tillemont, *Mémoires*, tom. II.

VII. **JEAN Ier** (saint), né en Toscane, mort à Ravenne le 27 mai 526, succéda à Hormisdas en 523. Le roi Théodoric, qui favorisait l'arianisme, l'envoya auprès de l'empereur Justin pour obtenir la révocation des mesures que ce prince avait prises contre l'hérésie ; mais Justin n'ayant accordé que quelques adoucissements aux Ariens, Théodoric fit jeter en prison le Souverain Pontife. L'Église l'honore comme un martyr le 27 mai. Il eut Félix IV pour successeur. Il y a deux *Lettres* qui portent son nom ; Baronius les tient pour authentiques; mais on les regarde généralement comme supposées. *Voy.* Anastase le Bibliothécaire, *Liber Pontificalis*. Muratori, *Rerum Italicar. Scriptores*, tom. III, où l'on trouve deux *Vies* du saint pape. Baronius, *Annal.* Le P. Pagi, *Breviar. Pontific. Roman.*, tom. I. Bollandus, *Acta Sanctor.* ad 27 maii. Platina, *In Vitas Summor. Pontific. Opus.* Onuphre Panvinius, *Epitome Vitarum Summor. Pontific.* Alphonse Ciaconius, *Vies et Actions des Souverains Pontifes*, etc. D. Ceillier, *Hist. génér. des Auteurs sacrés*, etc., tom. XXVI. Duchêne, *Hist. des Papes*. Artaud de Montor, *Hist. des Souverains Pontifes*. Gaet. Moroni, vol. XXXI, p. 45 e sequent. La plupart de ces citations sont applicables aux art. suiv.

VIII. **JEAN II**, pape, né à Rome, mort en 535, succéda à Boniface II en 533; son éloquence lui fit donner le surnom de *Mercure*. Il détermina le roi Athalaric à rendre un édit qui annulait les dons et les promesses simoniaques qui seraient faits à l'occasion de l'élection des papes. En 533, l'empereur Justinien envoya auprès de Jean II une ambassade solennelle, le priant de s'expliquer sur l'orthodoxie de la proposition *unus de Trinitate passus est in carne*, qui avait été écartée par le pape Hormisdas comme pouvant être mal interprétée par les Eutychiens. Jean ordonna aux moines acémètes, qui repoussaient cette proposition, de l'accepter sous peine d'excommunication. Ce pape a laissé plusieurs *Lettres* qui ont été insérées dans Hardouin, *Collectio conciliorum*, tom. II, p. 1145. Agapet succéda à Jean II.

IX. **JEAN III**, pape, né à Rome, mort en 573, succéda à Pélage Ier en 560. Son pontificat n'offre rien de remarquable ; on doit dire cependant qu'il montra toujours le plus grand zèle pour la réparation des cimetières des martyrs et la décoration des églises ; il fit terminer à Rome la basilique des Douze-Apôtres. Il eut Benoît Ier pour successeur.

X. **JEAN IV**, pape, né à Salone en Dalmatie, mort en 642, succéda à Séverin en 640. Il condamna l'hérésie des Monothélites et l'*Ecthèse* de l'empereur Héraclius. Il consacra la plus grande partie de ses revenus au rachat des chrétiens faits prisonniers par les Slaves. On a de Jean IV : 1° une *Apologie* en faveur d'Honorius ; — 2° deux *Lettres*, dont l'une est adressée au clergé d'Irlande, et qui est relative à l'époque de la célébration de la fête de Pâque. Ces écrits ont été insérés dans le P. Hardouin, *Collect. concilior.*, tom. III. Théodore Ier lui succéda.

XI. **JEAN V**, pape, né en Syrie, mort en 686, avait été envoyé comme diacre cardinal au VIe concile œcuménique de Constantinople. Il succéda à Benoît II en 685, et il fit restituer à l'Église de Rome l'ordination des églises de Sardaigne, qui pendant quelque temps avait été accordée aux archevêques de Cagliari. On lui attribue deux *Lettres*, qui se trouvent dans Spelman, *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ*, tom. I. Il eut Conon pour successeur.

XII. **JEAN VI**, pape, né en Grèce, mort en 705, succéda à Sergius Ier en 701. Il mit un terme aux dévastations commises sur les terres de l'Église par Gisulfe, duc de Bénévent; et en 1703 il accueillit avec bonté saint Wilfrid, évêque d'York, qu'un concile d'évêques anglais avait excommunié, et qui s'était rendu à Rome pour appeler du jugement prononcé contre lui. Jean VI remit Wilfrid en possession de son siége. Il eut Jean VII pour successeur.

XIII. **JEAN VII**, pape, né en Grèce, mort en 707, succéda à Jean VI en 705. L'empereur Justinien II, lui envoya les Actes du concile *in Trullo*, que ses prédécesseurs n'avaient pas voulu approuver parce qu'ils n'étaient pas conformes en tous points aux sentiments de l'Église romaine ; mais dans la crainte de déplaire à l'empereur, Jean VII renvoya les volumes sans y rien changer. L'an 707, Jean reçut du roi des Lombards un diplôme écrit en lettres d'or, et par lequel ce prince restituait au Saint-Siége plusieurs domaines situés dans les Alpes Cottiennes, et qui avaient été enlevés aux papes à l'époque de l'invasion des Lombards. Il nous reste de ce pontife des *Lettres* qui ont été insérées dans le P. Hardouin, *Collectio concilior.*, tom. III, et dans Baluze, *Miscellanea*, tom. V. Jean VII eut Sisinnius pour successeur.

XIV. **JEAN VIII**, né à Rome, mort en 882, succéda à Adrien II en 872. Il couronna Charles le Chauve à Rome en 875, et c'est dans le concile de Pontion, assemblé en 876 pour confirmer l'élection de Charles, que date le titre de *primat des Gaules*, qui fut donné par le pape à Ansegise, archevêque de Sens. Jean VIII vint deux fois en France ; d'abord pour implorer le secours de l'empereur contre les Sarrasins; puis pour tenir le concile de Troyes. A la demande de l'empereur Basile, il rétablit Photius sur le siége de Constantinople. Il a laissé des *Lettres*, qui ont été insérées dans Labbe, *Conciles*, tom. IX, dans Ughelli, *Italia Sacra*, tom. I, II, IV et VI, et dans Duchesne, t. III. Martin II succéda à Jean VIII.

XV. **JEAN IX**, pape, né à Tivoli, mort l'an 900, appartenait d'abord à l'Ordre de Saint-Benoît. Il succéda à Théodore II en 898, et eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui fut contraint de se retirer en Toscane. Jean IX assembla à Ravenne un concile où il fit annuler la procédure intentée contre la mémoire de Formose; et on y prit des mesures importantes au sujet du gouvernement de l'Église et de la discipline ecclésiastique, que le pape voulait maintenir dans toute sa pureté. Il nous reste de ce pontife : quatre *Lettres*, qui ont été insérées le P. Hardouin, tom. VI, part. I, p. 467. Benoît IV lui succéda.

XVI. **JEAN X**, pape, né à Rome, mort en 928, succéda au pape Landon en 915. Il vainquit les Sarrasins en plusieurs rencontres, apaisa les dissensions qui s'étaient élevées entre plusieurs prélats des Gaules au sujet de l'évêché d'Utrecht, et mourut dans la prison où la duchesse de Toscane l'avait fait jeter. Il eut Léon VI pour successeur.

XVII. **JEAN XI**, pape, mort en 936, succéda en 931 à Étienne VII, par l'influence de sa mère la duchesse de Toscane, à qui il laissa le pouvoir temporel, ne se réservant que les fonctions ecclésiastiques. Albéric, autre fils de cette princesse, la fit jeter en prison, ainsi que Jean, qui mourut dans les fers. Léon VII succéda à Jean XI.

XVIII. **JEAN XII**, pape, né à Rome en 938, mort en 963, s'empara du Saint-Siége en 956, et, quoiqu'il s'appelât *Octavien*, il prit le nom de Jean XII; c'est le premier pape qui ait changé de nom. Il s'unit à l'empereur Othon contre Béranger, roi d'Italie; mais n'ayant pas rempli ses engagements envers l'empereur, il fut obligé de quitter Rome lorsque ce dernier y vint. Jean XII se vit condamné et déposé dans un concile; mais, après le départ d'Othon, il rentra à Rome et fit brûler dans un nouveau concile les actes de celui qui avait été tenu contre lui. Il eut Benoît V pour successeur. On trouve dans Muratori, tom. III, deux *Vies de Jean XII* en latin.

XIX. **JEAN XIII**, pape, né à Rome, mort en 972, fut élu par l'influence germanique en 965, ce qui, joint à sa sévérité, lui attira la haine des grands, qui l'expulsèrent de Rome. Cependant il y rentra l'année suivante, couronna l'empereur Othon le Jeune le jour de Noël de l'an 967, et assista au concile qui fut assemblé à Ravenne la même année. Benoît VII lui succéda. On trouve dans Muratori, tom. III, trois *Vies de Jean XIII*, en latin.

XX. **JEAN XIV**, pape, évêque de Pavie, mort en 985, succéda à Benoît VII en 984. Il quitta le nom de *Pierre*, qu'il avait auparavant, par respect pour le prince des apôtres, dont aucun des successeurs n'a porté le nom. L'antipape Boniface VII, surnommé *Francon*, l'enferma au château Saint-Ange, où il mourut de misère ou par le poison. Jean XV lui succéda.

XXI. **JEAN XV**, Romain, fils de Robert, fut élu en 985, après la mort de l'antipape Boniface; plusieurs historiens ne le mettent pas au nombre des pontifes, et il n'est compté que pour faire nombre, soit qu'il soit mort avant d'avoir été sacré, soit pour d'autres motifs. Jean XVI lui succéda, mais presque toujours sous le nom de *Jean XV*.

XXII. **JEAN XVI** ou **XV** (*Voy.* l'art. précéd.), pape, né à Rome, mort en 996, fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 986. C'est sous son pontificat qu'eut lieu la première canonisation solennelle : ce fut celle de saint Uldaric, évêque d'Augsbourg. Il travailla aussi à concilier les princes chrétiens. Il eut Grégoire V pour successeur. Il faut distinguer ce Jean XVI de l'antipape Jean XVI, nommé auparavant *Jean Philagathos*, auquel les gens d'Othon III coupèrent les mains et les oreilles, et arrachèrent la langue en 998.

XXIII. **JEAN XVII**, Romain, nommé auparavant *Sicco*, mort en 1003, succéda à Sylvestre II l'année même de sa mort; son pontificat n'offre rien de remarquable; il eut pour successeur Jean XVIII.

XXIV. **JEAN XVIII**, Romain, nommé auparavant *Fasan*, mort en 1009, fut élu l'an 1004. Il abdiqua deux mois avant sa mort, et se retira à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. Sergius IV lui succéda.

XXV. **JEAN XIX**, pape, mort en 1033, succéda en 1024 à son frère Benoît VIII. Il couronna l'empereur Conrad II, et l'impératrice Gisèle, sa femme, fut chassée de Rome par la noblesse et ramenée par Conrad. Son neveu, Théophylacte, lui succéda sous le nom de Benoît IX. *Voy.* Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontif. Roman.*, tom. I.

XXVI. **JEAN XX** ou **XXI**, auparavant *Pier Julien*, né à Lisbonne, mort à Viterbe en 1277, succéda à Adrien V l'an 1276. Fils d'un médecin, médecin lui-même, il en remplit les fonctions auprès de Grégoire X, qui le nomma archevêque de Braga, puis évêque-cardinal de Frascati. On devrait ne le nommer que *Jean XX*, puisque le dernier pape du même nom était *Jean XIX;* mais comme quelques-uns ont compté pour pape Jean, fils de Robert, et qu'ils ont aussi inséré l'antipape Philagathos dans la liste des Souverains Pontifes, on a nommé celui-ci *Jean XXI*. Dès qu'il fut élu pape, il travailla à rétablir la paix entre les rois de France et de Castille, obtint que le roi de Portugal cessât de dépouiller les églises, envoya des légats à Michel Paléologue pour le déterminer à observer ce qui avait été résolu au concile de Lyon tenu sous Grégoire X, au sujet de l'union des deux Églises, révoqua la constitution de ce pape touchant l'élection du Souverain Pontife, et reçut l'hommage de Charles, roi de Naples et de Sicile. Il eut Nicolas III pour successeur. Outre des ouvrages de médecine et de philosophie, on a de Jean XX : 1° une *Lettre* au roi de France, rapportée par Ciaconius; — 2° une *Lettre* au roi d'Angleterre, insérée dans les *Conciles*, tom. X; — 3° quelques autres *Lettres* que l'on trouve dans Rainaldi et Wading. *Voy.* Eggs, *Pontificium*, p. 498 et seq.

XXVII. **JEAN XXII** ou **XXIII**, nommé auparavant *Jacques d'Euse*, né à Cahors vers l'an 1244, mort à Avignon en 1334, succéda à Clément V en 1316. Il était très-versé dans la jurisprudence civile et canonique, et il avait été successivement chancelier de Robert, fils de Charles II, roi de Naples et comte de Provence, évêche de Fréjus, puis d'Avignon, enfin cardinal-évêque de Porto. Il donna une constitution nouvelle à l'Ordre de Grandmont, apaisa la querelle qui s'était élevée parmi les Cordeliers, et qui consistait à savoir si ces religieux avaient la propriété des choses qu'on leur donnait, dans le temps qu'ils en faisaient usage, fonda en 1318 les évêchés de Tulle, de Lavaur et de Mirepoix, en France, l'archev. de Saragosse en Espagne, et l'évêché de Sultanée, en Perse; eut à lutter contre Louis de Bavière, lequel lui opposa le cordelier Pierre de Corbière, qui, sous le nom de Nicolas V, lui disputa le Saint-Siége. Enfin Jean canonisa saint Louis, évêque de Toulouse, et

saint Thomas d'Aquin. Benoît XII lui succéda. Jean XXII publia les constitutions appelées *Clémentines*, du nom de Clément V, et dressa vingt-deux autres constitutions nommées *Extravagantes*. On a en outre de lui : 1° un assez grand nombre de *Lettres*, que l'on trouve dans Bzovius, dans les *Conciles*, dans Wading, et dans le *Regestum Pontificum*; — 2° un *Acte d'inquisition* contre Pierre de la Palu ; — 3° sa *Rétraction sur la béatitude des Saints*, insérée dans Jean Villani, *Histoire de Florence*, l. II, c. XIX. *Voy*. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sancta*, l. VI. Sponde, Bzovius, Rainaldi, *in Annal*. Étienne Baluze a aussi écrit sur Jean XXII et sur les autres papes d'Avignon; mais son ouvrage intitulé *Vitæ Paparum Avenionensium*, 2 vol. in-4°, a été mis à l'*Index* par un décret en date du 22 décembre 1700.

XXVIII. **JEAN XXIII** ou **XXIV**, pape, né à Naples, mort en 1419, succéda à Alexandre V en 1410; il se nommait *Balthazar Cossa*, et était cardinal-diacre. Il indiqua en 1414 le concile général de Constance, et y accepta une formule de cession d'après laquelle il promit de renoncer à la papauté si Grégoire XII et Benoît XIII, ses compétiteurs, y renonçaient aussi; mais il s'enfuit de Constance, et le concile le déposa. Mis en prison sous la garde de Louis de Bavière, il en sortit en 1419, et alla se jeter aux pieds de Martin V, qui le mit au nombre des cardinaux, le fit doyen du sacré-collége, et lui donna dans les assemblées un siége plus élevé que celui des autres. On a de Jean XXIII : 1° la *Bulle de convocation du concile de Constance*; — 2° une *Promesse* d'abdiquer la papauté ; — 3° des *Lettres*, qui se trouvent dans les *Conciles* et dans Bzovius. *Voy. Acta Concil. Constant*. Thierri de Niem, *Vita Joannis XXIII*. Dupuis, *Hist. du schisme*. Muratori, tom. III, où l'on trouve deux *Vies* de Jean XXIII. Eggs, *Pontificium*, p. 585. Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontific. Roman*., tom. II.

XXIX. **JEAN** (saint), martyr de Nicomédie, mort le 24 février 303, fut rôti sur un gril pour avoir arraché et déchiré publiquement l'édit des empereurs contre les chrétiens. On célèbre sa fête le 7 septembre. *Voy*. Eusèbe, *Hist*., l. VIII, c. II. Lactance, *De Mortib. persecut*., c. XIII. Tillemont, *Mémoires*, tom. V.

XXX. **JEAN** (saint), martyr d'Alexandrie vers 311, fut le compagnon de saint Cyr. *Voy*. CYR, n° II.

XXXI. **JEAN** (saint) et son frère Paul souffrirent le martyre à Rome vers l'an 362, sous le règne de Julien l'Apostat. On les honore le 26 juin.

XXXII. **JEAN** (saint), évêque de Bergame, en Lombardie, et martyr, mort le 11 juillet 683, fut promu à l'épiscopat vers l'an 656. Il s'éleva avec énergie contre les ariens et les monothélites, en convertit un grand nombre, assista au concile tenu à Rome en 679 par le pape Agathon, et périt assassiné par les ariens. On célèbre sa fête le 11 juillet.

XXXIII. **JEAN** (saint), évêque de Naples, né à Acquarola, village dans le territoire de Naples, mort le 1er avril 853, monta malgré lui sur le siége de Naples, à la place de Tibère, que le consul de cette ville avait emprisonné. Après la mort de son prédécesseur, Jean fut ordonné par Grégoire IV; il veilla avec zèle au salut de son peuple, et se distingua surtout par son humilité et sa charité. On célèbre sa fête le 1er avril, et l'Église de Naples le regarde comme un de ses patrons.

XXXIV. **JEAN CALYBITE** (saint), reclus de Constantinople, né dans cette ville vers l'an 426, mort vers 447, fut ainsi surnommé parce qu'il vécut inconnu au milieu de ses parents et dans sa propre maison. A l'âge de douze ans, il quitta secrètement ses parents pour faire profession dans un monastère d'Acemètes, et, six ans après, il revint dans sa ville natale, habillé en pauvre. Il obtint des domestiques de son père la permission de bâtir une petite cabane sous la porte de la maison, et c'est là que pendant trois ans il vécut d'aumônes, en butte au mépris et aux railleries de tout le monde. Au moment de mourir, il fit appeler ses parents, se fit connaître, et expira dans les bras de sa famille. On l'honore le 15 janvier. *Voy*. Bollandus.

XXXV. **JEAN CAPISTRAN**. *Voy*. CAPISTRAN.

XXXVI. **JEAN CHRYSOSTOME** (saint), patriarche de Constantinople, Père et docteur de l'Église, né à Antioche vers l'an 347, mort le 14 septembre 407, se consacra à Dieu dès l'âge de vingt ans. Saint Mélèce, évêque d'Antioche, l'instruisit, le baptisa et le fit lecteur. Jean se retira ensuite dans les montagnes voisines de cette ville, où, sous la direction d'un ancien solitaire, il étudia l'Écriture, et se livra à la prière et à la mortification; puis il se cacha dans une caverne, où il vécut pendant deux ans, au bout desquels sa santé l'obligea de retourner à Antioche. Saint Mélèce l'ordonna diacre, et Flavien, successeur de ce prélat, l'éleva au sacerdoce, et le nomma prédicateur, emploi qui, à cette époque, était réservé aux évêques. L'an 398, il succéda malgré lui à Nectaire, patriarche de Constantinople, et il s'appliqua dès lors à remplir tous les devoirs d'un bon pasteur. Il réforma les abus de son clergé, pourvut à la subsistance des pauvres, fit bâtir des hôpitaux, et s'éleva avec tant de force contre l'avarice, l'orgueil et le luxe des grands, qu'il fut déposé en 403, dans le synode du Chêne, et exilé en Bithynie. Mais la nuit même de son départ il y eut à Constantinople un tremblement de terre si épouvantable, que l'impératrice, effrayée, obtint de son mari le rappel du saint évêque. Le jour de ce glorieux retour fut consacré par une fête établie le 13 novembre. Cependant il prêcha encore contre les excès de la cour, et il fut relégué à Cucuse, en Arménie, puis à Arabisse et à Pytionte. On célèbre sa fête principale le 27 janvier. Les *Œuvres* de saint Jean Chrysostome ont eu de nombreuses éditions; la meilleure est celle qui a été donnée par D. Bernard de Montfaucon, bénédictin; 1738, 13 vol. in-fol. *Voy*. Richard et Giraud, qui non-seulement donnent le catalogue et une analyse de ces 13 volumes, mais exposent la doctrine de saint Jean Chrysostome sur les principales vérités de la religion, et citent les jugements qui ont été portés sur les écrits de l'illustre docteur.

XXXVII. **JEAN CLIMAQUE** ou **JEAN SINAÏTE** (saint), abbé du Mont-Sinaï, né dans la Palestine vers l'an 525, mort le 30 mars, vers l'an 605, acquit de bonne heure une grande réputation dans les sciences humaines, ce qui lui valut le surnom de *Scholastique*. A l'âge de seize ans, il se retira au Mont-Sinaï, où il se forma à la pratique de toutes les vertus chrétiennes; puis il embrassa la vie des anachorètes dans l'ermitage de Thole, où, durant quarante ans, il vécut dans la pénitence, la contemplation et l'étude des Pères. Enfin, l'an 600, il fut élu abbé du Mont-Sinaï. On célèbre sa fête le 30 mars. Il a laissé un ouvrage intitulé *Échelle*, en grec *Climax*, d'où lui est venu le surnom de *Climaque*. Le P Raderus, jésuite, a donné une édition de cet ouvrage en grec et en latin; Paris, 1633, 1 vol. in-fol. Il y en a une traduction fran-

çaise sous le nom d'Arnauld d'Andilly. *Voy.* Bulteau, *Hist. monast. d'Orient.*

XXXVIII. **JEAN COLOMBINI** ou **COLOMBINO**. *Voy.* COLOMBINI, n° I.

XXXIX. **JEAN DAMASCÈNE** ou **DE DAMAS**, nommé aussi **MANSOUR** (saint), né à Damas vers l'an 676, mort vers l'an 754 ou 780, acquit de bonne heure une telle réputation de science et de vertu, qu'après la mort de son père le prince des Sarrasins le nomma chef de son conseil. Bientôt, dégoûté du monde, Jean embrassa la vie religieuse dans le monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, où il se distingua par une humilité profonde et une obéissance aveugle à ses supérieurs. Il s'éleva avec énergie contre les Iconoclastes, et n'épargna rien pour cueillir la palme du martyre. Le Martyrologe romain moderne a placé sa fête au 6 mai. Il a composé en grec de nombreux ouvrages sur diverses matières, entre autres : 1° *Sur les Hérésies;* — 2° *Exposition de la foi orthodoxe;* — 3° *Contre les Adversaires des saintes images;* — 4° *Profession de foi orthodoxe;* — 5° *Contre les Jacobites, les Monophysites et les Eutychiens;* — 6° *Sur la sainte Trinité;* — 7° *Instruction élémentaire sur les dogmes chrétiens;* — 8° *Sur les deux Volontés et actions en Jésus-Christ, et ses autres propriétés physiques;* — 9° *Canon paschal.* Ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions, mais la meilleure est celle qui a été donnée par le P Lequien; Paris, 1712, 2 vol. in-8°. *Voy.* Jean de Jérusalem, *Vie de saint Jean de Damas,* dans Surius, *Vitæ Sanctorum,* au 6 mai. Richard et Giraud, qui indiquent les autres écrits du saint. Le *Diction. de la théol. cathol.*, où on trouve quelques explications sur plusieurs de ces écrits. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne des notions intéressantes au sujet des ouvrages sur la musique attribués à ce saint.

XL. **JEAN D'AVILA**. *Voy.* AVILA, n° VII.

XLI. **JEAN DE BEVERLEY** (saint), évêque d'York, né à Harpham, dans le diocèse d'York, mort le 7 mai 721, fut d'abord marié, et eut une fille qui devint abbesse de Hereburge. Il fit profession dans le monastère du Streneshal, appelé depuis *Witby,* au diocèse d'York; il en sortit pour monter sur le siége épiscopal de Hagustad, puis sur celui d'York. L'an 717 il se retira dans le monastère de Beverley, qu'il avait fait bâtir, et où il termina sa vie dans tous les exercices de la pénitence. Il fut honoré du don des miracles avant et après sa mort. On célèbre sa fête le 7 mai. *Voy.* Bède, *Hist. ecclés. d'Angl.*, l. V. Bollandus, au 7 mai.

XLII. **JEAN DE CAPISTRAN** (saint). *Voy.* CAPISTRAN.

XLIII. **JEAN DE DIEU** (saint), fondateur de l'Ordre de la Charité, né à Montemajor-Elnovo, en Portugal, l'an 1495, mort à Grenade le 8 mars 1550, fut conduit de bonne heure en Espagne, où il garda les troupeaux. Il embrassa ensuite la carrière des armes, et s'engagea dans les troupes qui partaient pour combattre les Turcs. En arrivant à Gibraltar, il rencontra un gentilhomme portugais qui était exilé à Ceuta avec sa femme et ses quatre filles; il se mit à son service, et il travailla pendant quelque temps pour nourrir ses maîtres. De retour en Espagne, il fut converti par un sermon du célèbre Jean d'Avila. Peu après il fonda l'Ordre de la Charité pour l'assistance des malades. Alexandre VIII le canonisa en 1690, et on honore sa mémoire le 8 mars. *Compar.* CHARITÉ, n° III.

XLIV. **JEAN DE LA CROIX** ou **CRUZ**. *Voy.* CROIX, n° XX.

XLV. **JEAN DE MATERA** (saint), fondateur de l'Ordre de Pulsano, né à Matera, dans la Pouille, vers l'an 1050 ou 1070, mort le 20 juin 1139, appartenait à une famille illustre. Ses discours et ses miracles convertirent un grand nombre de personnes. Il se lia d'amitié avec saint Guillaume, fondateur de l'Ordre du Mont-Vierge; et, vers l'an 1118, il établit sur le mont Gargan un Ordre qui ne subsiste plus. On célèbre sa fête le 20 juin. *Voy.* les Bollandistes, *Acta Sanctor.*, au 20 juin, tom. IV.

XLVI. **JEAN DE MATHA** (saint), fondateur de l'Ordre de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, né dans la Provence l'an 1160, mort à Rome le 21 décembre 1213, se fit recevoir docteur en théologie à Paris. Le jour où il dit sa première messe, il sut que Dieu le destinait à la rédemption des captifs, et il se rendit à Rome, auprès d'Innocent III, avec saint Félix de Valois. Ce pontife approuva leur dessein, leur permit de recevoir des disciples, et, à leur retour en France, Gaucher de Châtillon leur donna Cerfroy, près de Meaux, pour être leur chef d'Ordre. L'an 1201, saint Jean de Matha se rendit à Tunis, d'où il ramena cent dix captifs, puis il alla en Espagne, où il bâtit plusieurs hôpitaux et quelques monastères de son Ordre. Innocent XI a placé sa fête au 8 février. L'Ordre des Trinitaires est appelé aussi *Mathurins*, parce qu'on leur donna, pour fonder une maison à Paris, un lieu où il y avait une chapelle dédiée à saint Mathurin. *Voy.* le P. Ignace Dilloud, *Vie de saint Jean de Matha,* 1695.

XLVII. **JEAN DE MEDA** (saint), supérieur de l'Ordre des *Humiliés*, né à Meda, près de Côme, en Italie, mort le 26 septembre 1159, appartenait à une famille illustre. A cette époque, l'Ordre des Humiliés n'était composé que de laïques; Jean y fit recevoir la règle de Saint-Benoît, et y introduisit les chanoines réguliers. Ses discours, sa charité et ses miracles produisirent de grands fruits. Alexandre III le canonisa l'année même de sa mort, et on célèbre sa fête le 26 septembre. *Compar* HUMILIÉS, n° I.

XLVIII. **JEAN DE RÉOMÉ** (saint), abbé du monastère de Réomé, appelé depuis le *Moutier-Saint-Jean*, né à Dijon vers l'an 450, était fils d'Hilaire, sénateur du pays, et de Quiète, saints personnages que l'Église honore le 28 novembre. A l'âge de vingt ans, il se retira dans une cellule peu éloignée du lieu de sa naissance, puis à Réomé, désert situé sur le territoire de la petite ville de Tonnerre. Après avoir visité les plus célèbres monastères de France, il alla se cacher parmi les solitaires de Lérins, et retourna à Réomé, où il rétablit la règle de Saint-Macaire. Il finit ses jours dans le jeûne, la prière et les austérités de toutes sortes. On célèbre sa fête le 28 janvier. *Voy.* D. Mabillon, Ier *Siècle bénédict.*

XLIX. **JEAN GUALBERT** (saint). *Voy.* GUALBERT.

L. **JEAN L'AUMÔNIER** (saint), patriarche d'Alexandrie, né à Amathonte, dans l'île de Chypre, mort l'an 616, fut promu malgré lui à l'épiscopat l'an 606. Doué d'une charité sans bornes, il se fit donner la liste de tous les pauvres de la ville, et, quoiqu'ils fussent au nombre de 7,500, il parvint à suffire à tous leurs besoins. Il déploya un zèle extraordinaire à purger son Église des hérésies de Pierre le Foulon, des Sévériens ou Acéphales, et des autres, et il secourut un grand nombre de personnes qui avaient été obligées de quitter Jérusalem lorsque cette ville fut saccagée par les Perses. Il envoya même à Jérusalem des denrées, de l'argent, et des ou

vriers pour rebâtir les églises. Il se retira à Amathonte au moment où les Perses menaçaient d'envahir l'Égypte. Les Grecs célèbrent sa fête le 12 novembre, et les Latins, le 23 janvier, tom. II. Aloysius Lippomani, *Historiæ de Vitis Sanctorum cum scholiis*, au 12 novembre. Surius, *De Probatis Sanctorum Vitis*.

LI. **JEAN L'HERMITE** (saint), né à Lycopolis, dans la Thébaïde, mort vers l'an 395, exerça jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans l'état de charpentier et de menuisier. Vers l'an 328, il quitta le monde pour se mettre sous la conduite d'un vieillard expérimenté, puis il vécut pendant cinq ans dans divers monastères, et il se retira enfin dans une montagne déserte, située à deux lieues de Lycophe, où, après trente ans de pénitence, Dieu l'honora du don de prophétie. On célèbre sa fête le 27 mars. *Voy.* Rufin, *Vies des Pères du désert*, l. II. Pallade, dans son *Histoire Lausiaque*. Cassin, *Institutions monastiques*. Bulteau, *Essai de l'hist. monastique de l'Orient*.

LII. **JEAN LE SILENCIAIRE** ou **SILENCIEUX** (saint), né à Nicople, en Arménie, l'an 454, mort en 557, bâtit à l'âge de dix-huit ans un monastère dans lequel il se renferma avec dix personnes d'élite. L'an 482 il fut élu évêque de Colonie en Arménie; mais il quitta son diocèse pour aller en Palestine, et il se retira dans la laure de saint Sabas, où on l'employa aux offices les plus bas et les plus pénibles. Saint Sabas, reconnaissant en lui une vertu extraordinaire, voulut qu'il se livrât uniquement à la contemplation. L'an 503 il se retira dans le désert de Rube, où il vécut pendant neuf ans dans un silence parfait; puis saint Sabas, l'ayant ramené dans sa laure, le renferma dans une cellule, où durant quarante-sept ans il observa un silence complet. Les Grecs honorent sa mémoire les 3, 7 et 8 décembre, et les Latins, le 13 mai. *Voy.* Bollandus. Bulteau, *Essai de l'Hist. monast. de l'Orient*.

LIII. **JEAN NÉPOMUCÈNE** (saint), martyr. *Voy.* NÉPOMUCÈNE.

LIV. **JEAN-BAPTISTE DE VALENCIENNES (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin, située à Valenciennes, dans le diocèse de Cambrai. Fondée, dit-on, en 680 pour des religieuses bénédictines, elle fut donnée par Pepin, roi de France, à des chanoines séculiers, auxquels succédèrent des chanoines réguliers. Ces derniers ayant été obligés de céder leur monastère aux chanoines séculiers, y furent réintégrés vers le milieu du XIIe siècle. Cette abbaye appartenait autrefois à la congrégation d'Arouaise. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, p. 156.

LV. **JEAN D'ANGÉLY (SAINT-)**, en latin *Angeriacum*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit, située dans la ville du même nom, en Saintonge, au diocèse et à cinq lieues de Saintes; elle fut fondée, au IXe siècle, par Pepin, roi d'Aquitaine, en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Ce monastère ayant été détruit par les Normands en 867, fut rétabli au Xe siècle; il appartenait à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* D. Vaissette, *Géogr., hist. ecclés.*, tom. VI, p. 555. Richard et Giraud.

LVI. **JEAN DE CASTELLE** ou **DE LA CASTERA (SAINT-)** ou **LA GRÂCE-DIEU**, abbaye de l'Ordre de Prémontré située dans le diocèse d'Aire, sur l'Adour. On prétend qu'elle appartint d'abord à l'Ordre de Saint-Benoit, qu'elle existait dès l'an 1073, et que l'an 1155 le comte et la comtesse de Bigorre la dotèrent de leurs biens et la donnèrent à des religieux de la Chaise-Dieu; d'où vient que l'on dit la *Grâce-Dieu*, fille de *la Chaise-Dieu*. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. I, col. 1182, et *Compar.* CHAISE, n^o I.

LVII. **JEAN DE FALAISE (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans un faubourg de Falaise, au diocèse de Séez, en Normandie. Ce fut d'abord un hôpital fondé l'an 1127, par un habitant de Falaise; l'an 1134, on y bâtit une nouvelle église sous le nom de Saint-Jean-Baptiste, et on y établit des clercs, qui embrassèrent la règle de Saint-Augustin; mais, en 1159, ce monastère fut cédé aux religieux de Prémontré, qu'on y appela de l'abbaye de Saint-Josse-aux-Bois. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. II, col. 754. Richard et Giraud.

LVIII. **JEAN DE LA CASTERA (SAINT-)**. *Voy.* JEAN, n° LVI.

LIX. **JEAN DE LAON (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoit située dans la ville de Laon, et fondée, vers l'an 640, par sainte Salaberge, pour des religieuses, qui plus tard tombèrent dans un tel relâchement, qu'on leur substitua des religieux. L'an 1648, cette abbaye fut unie à la congrégation de Saint-Maur.

LX. **JEAN DE SENS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Sens. Elle fut fondée au VIe siècle par Heraclius, archevêque de cette ville, qui y mit des religieuses; plus tard on leur substitua des chanoines réguliers de la congrégation de France dite de *Sainte-Geneviève*, lesquels occupaient cette abbaye, dont la mense abbatiale était unie à l'archevêché de Sens.

LXI. **JEAN DES PRÉS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située au diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. On ignore en quel temps et par qui elle fut fondée. On y avait introduit la réforme des chanoines réguliers de la congrégation de France.

LXII. **JEAN DES VIGNES (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans la ville de Soissons, et fondée par Hugues, seigneur de Château-Thierry en 1076. Ce monastère, environné de vignes, un des plus considérables de France, était depuis l'an 1552 enfermé dans l'enceinte de la ville; il n'a jamais eu besoin de réforme. *Voy.* la *Gall. Christ.*, tom. IX, col. 456. Richard et Giraud.

LXIII. **JEAN EN VALLÉE (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Augustin située dans un faubourg de Chartres. D'après le nécrologe de ce monastère, un prêtre nommé Tealdus en fonda l'église l'an 1038; mais elle ne fut érigée en abbaye qu'en 1099, par Yves de Chartres, qui y appela des chanoines réguliers de Beauvais. Plus tard on y introduisit les chanoines réguliers de la congrégation de France. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VIII, col. 1310.

LXIV. **JEAN-LEZ-AMIENS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Prémontré fondée au XIIe siècle, près d'Amiens; elle porta d'abord le nom de *Saint-Firmin*, et prit ensuite celui de *Saint-Jean-Baptiste*. Détruite en 1358 par quelques habitants d'Amiens, et, l'an 1597, par les Espagnols, dans la crainte qu'elle ne servît de retranchement aux Français, en cas qu'ils voulussent reprendre la ville, cette abbaye a été rebâtie plus tard dans l'enceinte d'Amiens. *Voy.* Richard et Giraud.

LXV. **JEAN** (Le bienheureux), abbé de Gorze, en Lorraine, né à Vendière, village situé sur les limites des territoires de Metz et de Toul, mort au mois de février de l'an 973, se retira auprès d'Humbert, saint reclus de Verdun, et d'un autre solitaire nommé Lambert, dans la forêt d'Argone. Après avoir visité les monastères et les ermitages de l'Italie, il retourna à

Verdun, et, avec le concours d'Humbert, il réforma l'abbaye de Gorze. Il exerça les fonctions de procureur et de cellérier de ce monastère, et donna à tous les religieux les plus beaux exemples de vertu. L'an 956, Othon Ier l'envoya en ambassade vers Abdérame, roi des Maures, en Espagne; et, dans ce voyage, Jean fut non moins apôtre qu'ambassadeur. A son retour, on le nomma abbé de Gorze, emploi qu'il remplit pendant treize ans avec une sagesse peu commune. On célèbre sa fête le 27 février.

LXVI. **JEAN DE COLOGNE** (Le bienheureux), dominicain de la province d'Allemagne, mort le 9 juillet 1572, obtint de ses supérieurs la permission de servir les villages de Hollande, qui étaient privés de tout secours spirituel, et il réussit à réparer les dégâts que l'hérésie avait causés dans la paroisse de Hornes. Les hérétiques le jetèrent en prison avec les prêtres, les religieux et les fidèles qui gémissaient déjà dans leurs fers; et, après leur avoir fait souffrir toutes sortes d'opprobres et de tourments, ils voulurent les forcer à abjurer la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et les obliger à renoncer à l'obéissance due au pape. Ces généreux martyrs prêchèrent, au contraire, les vérités qu'enseigne l'Église romaine. Aussi les calvinistes, irrités, les lièrent-ils ensemble et les conduisirent-ils à Brille, lieu de leur supplice, au milieu des insultes de la populace hérétique. Clément X les a mis dans le catalogue des bienheureux, et a permis qu'on célébrât leur fête tous les ans. *Voy*. Devienne, *Vie des Saints*, t. III.

LXVII. **JEAN DE LICCI** (Le bienheureux), dominicain, né à Cacabi, en Sicile, vers l'an 1400, mort en 1511, éprouva dès sa naissance toutes les rigueurs de la pauvreté, et fut nourri par une femme pieuse qui eut pitié de sa détresse; car il avait perdu sa mère, et son père n'avait pas le moyen de payer une nourrice. Humble et dévot dès son enfance, il croissait en âge et en vertu. Il s'appliqua à l'étude des saintes Écritures, devint un prédicateur éloquent, et propagea de toutes ses forces la dévotion du Rosaire. Chargé par ses supérieurs de gouverner la province de Sicile, il montra en toute occasion une rare prudence et un grand zèle pour l'observance régulière. Benoît XIV a approuvé son culte, et a permis à son Ordre ainsi qu'au clergé de Palerme de célébrer sa fête.

LXVIII. **JEAN DE MONTMIREL** ou **MONTMIRAIL** (Le bienheureux), en latin *De Monte Mirabili*, de l'Ordre de Cîteaux, né au château de Montmirail, dans la Brie, vers l'an 1165, mort le 29 septembre 1217, se maria d'abord, eut trois fils et trois filles, et fut en grande faveur à la cour de Philippe-Auguste. Cependant, convaincu de la vanité du monde, il se retira à Montmirel, où il consacra son corps à la pénitence et ses biens à la charité. Le jour de l'Ascension de l'an 1210, il prit l'habit de l'Ordre de Cîteaux dans le monastère de Long-Pont, à trois lieues de Soissons, où il vécut dans l'exercice des fonctions les plus humbles et les plus pénibles. Sa fête est placée au 29 septembre. *Voy*. Jean-Baptiste Machault, *Vie du bienheureux Montmirel*. Ange Manrique, *Cistercensium annalium Libri*.

JEAN DE SALERNE. *Voy*. Jean, no CVII.

LXIX. **JEAN**, abbé de Raite, vivait au VIe siècle. On lui doit : 1o une *Lettre*, adressée à saint Jean Climaque; — 2o un *Éloge* et des *Commentaires* sur l'*Échelle* de ce Père; ces ouvrages se trouvent dans les *Bibliothèques des Pères*.

LXX. **JEAN**, patriarche de Constantinople, vivait en 517. On a de lui : 1o trois *Lettres au pape Hormisdas*; — 2o une *Lettre à Jean de Jérusalem*; — 3o une *Lettre à Épiphane*, *évêque de Tyr*; elles ont été insérées dans les *Conciles*, tom. IV et V.

LXXI. **JEAN**, moine italien, mort vers l'an 945, fut d'abord chanoine à Rome, puis il vint en France, et entra dans le monastère de Cluny. Plus tard, revenu en Italie, Jean fut prieur de l'abbaye de Saint-Paul, à Rome, qui avait été réformée par Odon. Il a laissé : 1o *Vie de saint Odon*, donnée par Mabillon, *Acta Sanctorum*, tom. VII, p. 152; — 2o des extraits des *Moralia* de saint Grégoire. *Voy*. l'*Hist. littéraire de la France*, tom. VI. La *Nouv. Biogr. génér.*

LXXII. **JEAN**, abbé de Saint-Arnoul de Metz, mort vers l'an 977, succéda en 960 à Anstée, dans l'administration de l'abbaye de Saint-Arnoul. On a de lui : 1o *Vie de sainte Glodesinde*, que l'on trouve dans Mabillon, *Acta Sanctor.*, tom. II, col. 1087; — 2o *Vie de saint Jean de Vendière*, abbé de Gorze, insérée dans Bollandus, tom. III du mois de février. *Voy*. la *Gallia Christ.*, tom. XIII, col. 900. *Hist. littér. de la France*, tom. VII. La *Nouv. Biogr. génér.*

LXXIII. **JEAN** ou **JEANNELIN**, abbé de Fécamp, né sur le territoire de Ravenne, mort en 1079, vint en France avec Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, et se rendit expert dans les sciences. D'abord prieur de l'abbaye de Fécamp, Jean en devint bientôt abbé, et fut consacré par Hugues, évêque d'Avranches. En 1032, il fut chargé de réformer l'abbaye de Blanzy, qu'il fit gouverner par un de ses moines; et dans ses démêlés avec l'archevêque de Rouen il sut mettre le pape Pascal II dans ses intérêts. En 1052, Jean fut élu abbé de Saint-Bénigne; et, avant de mourir, il voulut visiter la Palestine, où il fut fait prisonnier par les Musulmans; on pense qu'il ne revint pas en France avant l'année 1076. On a de Jean : 1o un *Recueil de Prières*, dont Mabillon a donné la préface dans ses *Analecta*, tom. I, p. 133; dans le recueil intitulé *Meditationes S. Augustini*, on trouve trois chapitres empruntés à l'ouvrage de l'abbé Jean; — 2o des *Lettres*, qui ont été insérées dans Mabillon et Martenne. On lui attribue *De Divina Contemplatione*, imprimé sous le faux nom de Jean Cassien, sous ce titre : *Confessio theologica*; 1539. *Voy*. la *Gallia Christ.*, tom. XI, col. 206. L'*Hist. littér. de la France*, tom. VIII, p. 48. La *Nouv. Biogr. génér.*

LXXIV. **JEAN** ou **JEAN DE BAYEUX**, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, mort en 1079, était fils de Raoul, comte de Bayeux. Il montra toujours le plus grand zèle pour le maintien de la discipline; mais la violence de son caractère lui suscita de nombreux ennemis. Il a laissé : *Tractatus de officiis ecclesiasticis*, ou *Enchiridion consuetudinarium*, *liber de diversis consuetudinibus Ecclesiarum*; Rouen, 1679, in-8o; cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. *Voy*. la *Gallia Christ.*, tom. XI, col. 31, 475. L'*Hist. littér. de la France*, tom. VIII, p. 48. La *Nouv. Biogr. génér.*

LXXV. **JEAN**, moine de Bèse, mort vers l'an 1120, a laissé : *Besuensis monasterii Chronicon*, qui a été donnée par D. Luc d'Achéry, *Spicilegium*, tom. I. *Voy*. la *Nouv. Biogr. génér.* L'*Hist. littér. de la France*, tom. X, p. 270.

LXXVI. **JEAN**, patriarche d'Antioche, qui vivait au XIIe siècle, a laissé un *Traité* contre la coutume de donner des monastères à des laïques; cet ouvrage se trouve dans Cotelier, *Monuments de l'Eglise grecque*, tom. I.

LXXVII. **JEAN** (Benoît de **SAINT-**), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, qui vivait au XVIIe siècle, a laissé : *Des Bénédictions*

et des grâces accordées à l'Ordre de saint Benoît et des excellences de la règle du même saint; Paris, 1629. *Voy.* Hœfften, *Disquis. monast.*, p. 193.

LXXVIII. **JEAN ARGIROPULE**, écrivain grec du XVe siècle. On lui doit : *De la Procession du Saint-Esprit*, pour la défense du décret du concile de Florence; cet ouvrage a été donné par Allatius, *Grèce orthodoxe*, tom. I.

LXXIX. **JEAN BALISTARI**, dix-septième général de l'Ordre des Carmes, né en Catalogne, mort à Majorque en 1374, a laissé : 1° *Traité de la guerre de l'Église militante contre les attaques de l'Antechrist;* — 2° *Commentaire sur les Sentences;* — 3° des *Sermons*.

LXXX. **JEAN-BAPTISTE NOVAMALA** ou **TROVAMALA**. *Voy.* TROVAMALA.

LXXXI. **JEAN BAPTISTE SALVIS** ou **DE SALIS**, frère mineur, mort vers l'an 1194, est auteur d'une *Somme de cas de conscience* appelée *Baptistinienne;* Paris, 1499.

LXXXII. **JEAN BASSOLIS**, frère mineur au XIVe siècle, fut disciple de Scot et appelé communément le Docteur d'ordre, *Doctor ordinatissimus;* il professa à Reims et à Malines. On a de lui un *Commentaire sur les Sentences;* Paris, 1517.

LXXXIII. **JEAN CALDERIN**, jurisc. de Bologne au XIVe siècle, a laissé plusieurs ouvrages de droit, parmi lesquels nous citerons : 1° *Traité de l'interdit ecclésiastique;* Venise, 1584; — 2° des *Conseils;* Lyon, 1536.

LXXXIV. **JEAN CANON**, de l'Ordre des Frères Mineurs, né en Angleterre, vivait au XIVe siècle. On a de lui : 1° *Commentaire sur le Maître des Sentences;* — 2° des *Leçons;* — 3° des *Questions;* — 4° un *Traité sur la Physique d'Aristote;* ces ouvrages ont paru à Venise en 1492.

LXXXV. **JEAN CHRYSOSTOME**, capucin, né à Béthune au XVIIIe siècle. On a de lui 1° *Paraphrase sur le Psaume CXVIII;* 1736, in-12; trad. en italien; 1739; — *Paraphrases sur les Psaumes de la Pénitence;* 1740, in-12; — 3° *Abrégé de la Vie du B. Séraphin à Monte Granario, capucin;* 1738, in-12; — 4° *Abrégé historique des Vies du P. Laurent de Brindisi, général de l'Ordre des Capucins, et du vertueux frère Bernard de Corléon;* 1751, in-12.

LXXXVI. **JEAN CYPARISSIOTE** ou **LE SAGE**, écrivain grec du XIVe siècle, a laissé : 1° *Les Transgressions palamiques;* ouvrage dirigé contre Palamas; — 2° *Exposition matérielle de ce que les théologiens disent de Dieu;* donné en latin par Turrien; Rome, 1581; ce livre se trouve aussi dans les *Bibliothèques des Pères*.

LXXXVII. **JEAN D'ANAGNIA**, jurisc., professeur et archidiacre de Bologne, qui vivait au XVe siècle, est auteur de *Commentaires sur les Décrétales;* Milan, 1492, 1497; Lyon, 1546.

LXXXVIII. **JEAN D'ANDRÉ** (*Joannes Andreæ*), célèbre jurisc., né a Mugello, mort à Bologne en 1348, professa pendant quarante-cinq ans dans cette dernière ville. On a de lui : 1° *Novelles* ou *Commentaires sur les cinq livres des Décrétales;* Venise, 1581; — 2° deux *Commentaires sur le XVIe livre;* — 3° *Additions* au *Miroir de Durand;* — 4° *Arbre de la consanguinité, affinité et parenté, tant spirituelle que légale;* Bâle, 1517; — 5° des *Questions féodales*, et sur *les Mariages et Interdits;* Venise, 1584; — 6° une *Somme des fiançailles, du Mariage et des degrés de parenté*, insérée dans le *Tractatus tractatuum*, tom. VI.

LXXXIX. **JEAN D'ANTIOCHE** ou **LE SCHOLASTIQUE**, patriarche de Constantinople, vivait au VIe siècle. On a de lui : 1° un *Recueil de canons*, disposés selon l'ordre des matières; — 2° *Nomocanon;* ouvrage qui avait pour but de rapprocher des dispositions antérieures les constitutions de Justinien relatives à l'Église; ces deux écrits se trouvent dans Voell et Justel, *Biblioth. juris canonici veteris;* Paris, 1661.

XC. **JEAN DE BAYEUX**. *Voy.* n° LXXII.

XCI. **JEAN DE CORNOUAILLES**, théologien français ou anglais, vivait au XIIe siècle; sa vie est inconnue, mais on sait qu'il fréquenta les écoles de Paris au temps de Pierre Lombard et de Robert de Melun. On est également fort incertain au sujet de ses ouvrages; celui qui lui est attribué sans contestation est intitulé : *Eulogium*, et il se trouve dans D. Martenne, *Anecdota*, tom. V, col. 1637; c'est un traité spécial sur l'humanité de Jésus-Christ. *Voy.* L'*Hist. littér de la France*, tom. XIV. La *Nouv. Biogr. génér.*

XCII. **JEAN DE FLANDRE**, mort en 1292, était fils de Guy, comte de Flandre. Il fut successivement prévôt de Saint-Pierre de Lille et de Saint-Donatien de Bruges, évêque de Metz, puis de Liége. On a de lui des *Statuts synodaux*, qui ont été insérés par D. Martenne, *Anecdota*, tom. IV, col. 829. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XCIII. **JEAN DE FRIBOURG**, dominicain, mort en 1314, fut évêque d'Osma, en Hongrie. On lui doit : 1° une *Somme pour les prédicateurs;* Rutlingen, 1487; — 2° une grande *Somme pour les confesseurs;* Lyon, 1518; — 3° des *Gloses sur le décret de Gratien* et *sur la Somme de saint Raymond de Pegnafort;* — 4° *Commentaire sur le livre des Sentences. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I.

XCIV. **JEAN DE GALLES**, surnommé l'*Arbre de vie*, de l'Ordre des Frères-Mineurs, passa d'Angleterre à Paris, où il florissait vers l'an 1260. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° une *Somme de Conférences;* Paris, 1516 et 1561; — 2° une *Collection des Décrétales des Papes;* — 3° un *Discours des quatre vertus cardinales des anciens princes et philosophes;* — 4° *La Perle des docteurs*, ou *Somme du gouvernement de la vie;* — 5° *L'Ordinaire*, ou *Alphabet de la vie religieuse*.

XCV. **JEAN GENÈS DE LA CAILLE**, de l'Ordre des Frères Mineurs, vivait au XIIIe siècle. Il a laissé : *Traité de la Cité de Jésus-Christ;* Reggio, 1501; Rome, 1523.

XCVI. **JEAN DE HAGEN** ou **DE INDAGINE**, chartreux d'Erford, mort vers l'an 1475. On lui doit : *De la Perfection et des exercices de l'Ordre des Chartreux;* Cologne, 1608.

XCVII. **JEAN DE JÉSUS-MARIE**, général de l'Ordre des Carmes, né à Calahorra, en Espagne, en 1564, mort l'an 1615, se nommait dans le monde *Jean de Saint-Pierre y Uztarros*. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Commentaria in Job;* Rome, 1611, in-4°; — 2° *In Cantica canticorum;* ibid., 1601; Salamanque, 1602; Mayence, 1603; Cologne, 1602 et 1610; Francfort, 1602 et 1610; — 3° *Interpretatio in Threnos seu Lamentationes Jeremiæ;* Naples, 1608; in-8°; Cologne, 1611; — 4° *In Jeremiam prophetam;* Naples, 1608, in-8°; — 5° *Theologia mystica;* Cologne, 1611; Naples, 1607; Paris, 1612, in-8°; — 6° *Disciplina monastica;* Rome, 1615, in-8°; — 7° *Instructio magistri novitiorum;* Naples, 1607; en italien, Rome, 1605; en latin, Cologne, 1613 et 1621; en allemand, Cologne, 1614; en français, Paris, 1630; — 8° *Disciplina claustralis;* Anvers, 1616; Cologne, 1621 et 1629; Douai, 1627; en français, Paris, 1628; — 9° *De Amore cultuque Reginæ cœli;* Salamanque, 1618; Cologne, 1622. Les

Œuvres complètes de ce savant religieux ont paru à Cologne, 1622, 3 vol. in-fol., et en 1650, 4 vol. in-fol., avec des additions. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. II, col. 13. Richard et Giraud.

XCVIII. **JEAN DE L'ANNONCIATION**, général des Carmes déchaussés, né à Oviédo, en Espagne, mort à Salamanque l'an 1701, se nommait dans le monde *Jean Llanes-Campomanès*. On a de lui : 1° *Cursus theologici Salmantiensis*; 10 vol. in-fol.; — 2° *Promptuarium Carmelitarum*; Madrid, 1669, 2 vol. in-4°, en espagnol; — 3° un livre d'*Avis* adressés à ses religieux; en espagnol; ibid., 1698, in-4°; — 4° deux *Lettres-Circulaires* adressées, l'une à sa congrégation, l'autre aux religieuses; ibid., 1697 et 1699; — 5° *Cursus philosophicus collegii Complutensis, ad clariorem formam redactus*; Lyon, 4 vol. in-4°. *Voy.* Lucius, *Biblioth. Carmelit.*, tom. I, col. 728.

XCIX. **JEAN DE LIGNANO**, jurisc. de Milan, très-versé dans la science du droit. On l'a surnommé *Lignano*, du nom du lieu de sa naissance. Il vivait au XIV[e] siècle. *Voy.* l'article LIGNANO.

C. **JEAN DE LIMOGES**, moine de Clairvaux, né vraisemblablement à Limoges, dont il porte le nom, vivait du XII[e] au XIII[e] siècle. Le seul de ses ouvrages qui ait été publié a pour titre : *Exposition sur le songe de Pharaon*; il a été donné par Fabricius; 1713 et 1722. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique plusieurs manuscrits de Jean, inconnus aux bibliographes, et que possède aujourd'hui la bibliothèque de Troyes; ces manuscrits proviennent de l'ancienne abbaye de Clairvaux.

CI. **JEAN DE MONTMÉDI** ou **DE MONTMOYEN** (*De Montemedio*), de l'Ordre des Chartreux, au XII[e] siècle, est auteur de cinq *Lettres*, que l'on trouve dans le P. Chifflet, *Manuel des solitaires*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CII. **JEAN DE NAPLES**, nom porté par trois dominicains. Le premier, mort vers l'an 1330, professa à Paris, et laissa : 1° un *Commentaire sur le Maître des Sentences*; — 2° quarante-deux *Questions de philosophie et de théologie*; Naples, 1618; — 3° des *Questions quodlibétiques*; — 4° un *Traité de la pauvreté de Jésus-Christ*; — 5° des *Sermons*, etc. Le second, qui vivait au XV[e] siècle, a laissé des *Questions sur l'état religieux*. Le troisième florissait en 1460; on a de lui des *Sermons* et des *Panégyriques de sainte Catherine de Sienne*. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*, tom. I.

CIII. **JEAN DE PARIS.** Richard et Giraud distinguent deux dominicains qui ont porté ce nom, et qui étaient également docteurs et professeurs en théologie de la faculté de Paris. Le premier, surnommé *Poinlane* (*Pungensasinum*), et qui vivait au XIII[e] siècle, a composé un *Commentaire sur le Maître des Sentences*, et quelques autres ouvrages. Poinlane, ajoutent Richard et Giraud, était le nom de sa famille. Le second dominicain, appelé Jean de Paris, et, dans quelques manuscrits, *Quidort* et *Surdus* ou *de Sourdis*, mourut à Bordeaux le 22 septembre 1306. Il a composé : 1° un *Traité de la puissance royale et pontificale*, à l'occasion du différend de Boniface VIII et de Philippe le Bel; — 2° un *Traité sur la manière dont Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie*; Londres, 1686, in-8°; il y dit que la transsubstantiation n'est pas de foi, et qu'on peut expliquer la présence réelle d'une autre manière; — 3° *Correctorium corruptorii sancti Thomæ de Aquino*; ouvrage opposé à celui de Guillaume de la Mare, de l'Ordre des Frères Mineurs, intitulé : *Correctorium Fratris Thomæ de Aquino*; mais il est douteux s'il appartient à Jean de Paris ou à Richard Clapoël ou Clapvelle, dominicain anglais. D'autres biographes, au lieu de distinguer deux Jean de Paris, attribuent ces divers écrits à Jean *Poinlane*, qu'ils prétendent avoir été surnommé ainsi à cause de son ardeur et de sa vigueur dans les disputes. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute que l'auteur du traité *De Regia Potestate et papali*, prit le parti du roi contre le pape, et que sa *Determinatio de modo existendi Corporis Christi in Sacramento altaris*, fut condamnée par Guillaume, évêque de Paris, qui défendit en même temps à Jean de prêcher et d'enseigner. Celui-ci en appela au pape, et alla à Rome pour s'y défendre; mais il mourut avant la décision du Souverain Pontife. Il faut dire cependant que Jean était disposé à s'y soumettre quelle qu'elle fût. *Voy.* le P. Échard, *Scriptores Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 500. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Bergier, *Diction. de théol.*

CIV. **JEAN DE PARME**, frère mineur, docteur régent dans l'école de Paris, puis général de son Ordre, naquit dans le Bolonais, en Italie. L'an 1249, il fut envoyé en qualité de légat auprès de l'empereur Jean Vatace, qui désirait la réunion des Grecs avec les Latins. L'*Évangile éternel*, ouvrage qui contient quelques erreurs de l'abbé Joachim sur l'essence divine et d'autres points, lui ayant été attribué, il fut déposé dans le chapitre général de son Ordre l'an 1256, et l'ouvrage condamné par l'université de Paris et par le pape Alexandre IV. *Voy.* Richard et Giraud, qui indiquent plusieurs autres ouvrages de Jean de Parme. Feller, *Biogr. univers.*

CV. **JEAN DE POILLI**, docteur de la faculté de théologie de Paris au XIV[e] siècle, soutenait que ni les évêques, ni le pape, ni Dieu lui-même n'avaient le droit de donner aux religieux la permission de confesser les paroissiens d'un curé; qu'il fallait que tous les habitants d'une ville se confessassent à leur *curé même*. Après de longues disputes, le pape condamna cette assertion. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

CVI. **JEAN DE RAGUSE**, dominicain, né à Raguse, mort vers l'an 1443, prit à Paris le bonnet de docteur. L'an 1426, il fut nommé procureur général de son Ordre en cour de Rome, et envoyé par Martin V au concile de Bâle, qu'il présida à la place du cardinal Cesarini. Il y parla contre les Hussites, et peu après il fut envoyé à Constantinople en qualité de légat pour amener la réunion des Grecs. Il refusa un évêché de Dalmatie, qu'on lui offrit. On le députa auprès d'Eugène IV, à l'occasion de la division qui venait d'éclater dans la XXV[e] session du concile. Plus tard, il fut nommé à l'évêché d'Argos, dans le Péloponèse, puis il reçut le chapeau de cardinal. Il nous reste de ce savant théologien : 1° le *Discours* qu'il prononça contre les Hussites au concile de Bâle, et que l'on trouve dans Bzovius, *Annales ecclés.*, t. XVI, dans l'*Histoire du concile de Bâle*, et dans Canisius, *Antiquæ Lectiones*, tom. III, 2[e] part.; — 2° les *Actes* de sa légation à Constantinople; on les trouve parmi ceux du concile de Bâle; — 3° une *Relation* de ses voyages en Orient, donnée par Léon Allatius; — 4° un *Sermon* en l'honneur de saint Benoît, donné par le P. Mabillon. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor Ordin. Prædic.*, tom. I, p. 792. Le P. Touron, *Homm. illust. de l'Ordre de Saint-Dominique*, tom. III, p. 246 et suiv.

CVII. **JEAN DE SALERNE** (Le bienheureux), dominicain, né à Salerne en 1191, mort l'an 1242, appartenait à l'illustre famille des Quarna, issue des anciens Normands qui s'étaient établis dans

la Pouille au XIe siècle. Dès son enfance il donna des marques de piété. Pendant qu'il faisait ses études à Bologne, il eut le bonheur d'y connaître saint Dominique, ce qui lui donna le vif désir de s'attacher à lui par le lien de la religion. Dans ce but, il demanda et obtint du saint la permission de porter l'habit de son institut avant d'y appartenir réellement. C'était au moyen âge une coutume assez généralement répandue parmi les personnes pieuses de l'un et l'autre sexe, de s'affilier à l'Ordre qu'elles aimaient le mieux, et d'en porter les saintes livrées. Mais Jean ne tardant pas à éprouver du dégoût pour l'état auquel il s'était destiné, quitta la robe de dominicain. Cependant des remords continuels le poursuivaient; il se repentait de la précipitation avec laquelle il avait abandonné sa première résolution. Fatigué enfin de cette lutte incessante contre la grâce, il se rend auprès de saint Dominique, se jette à ses genoux, confesse sa faute, le prie de le recevoir au nombre de ses enfants, et reprend l'habit religieux pour ne plus le quitter. A partir de ce moment Jean fut un modèle de toutes les vertus. Aussi les habitants de Florence ayant désiré posséder dans leur ville une maison de frères prêcheurs, on leur envoya douze religieux, auxquels Jean fut donné pour supérieur. Il est impossible d'énumérer les heureux résultats du zèle, du dévouement du serviteur de Dieu. Ses prédications opérèrent une foule de vrais prodiges dans l'ordre de la grâce. On peut mettre de ce nombre la conversion d'une malheureuse femme qui, aveuglée par une folle passion, avait tenté tous les moyens imaginables pour le corrompre. Le pape Grégoire IX le chargea de combattre les Patarins, une des sectes des Manichéens, qui s'étaient glissés dans les États de la république florentine, et y semaient clandestinement leurs erreurs. Jean remplit parfaitement sa mission, sans s'effrayer ni de la colère, ni des menaces de ces hérétiques. Il réforma aussi, d'après les ordres du même pontife, le monastère de Saint-Anthime, dans le diocèse de Chiusi. Enfin, après plusieurs autres œuvres des plus méritoires, Jean sentit que sa fin approchait; il en avertit ses religieux, et se fortifia contre les terreurs du dernier passage par la réception des sacrements. Ses reliques furent religieusement conservées à Florence dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, et opérèrent un grand nombre de miracles. Le pape Pie VI approuva, le 2 avril 1783, le culte que les fidèles avaient rendu de leur propre mouvement au saint religieux. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

CVIII. **JEAN DE SALISBURY.** *Voy.* Jean, no CXXVII.

CIX. **JEAN DE SEMECA**, prévôt de Saint-Étienne d'Halberstadt, mort l'an 1267, est auteur de la *Glose* commune du décret de Gratien.

CX. **JEAN DE TAMBACH**, dominicain, né en Alsace, fut premier recteur de l'université de Prague et maître du Sacré-Palais en 1366. On lui doit : 1o *La Consolation de la théologie*, ou *le Miroir de la sagesse*, divisé en 15 livres; Paris, 1493; Cologne, 1502; Nuremberg, 1509; — 2o *Les Délices du Paradis;* — 3o un *Traité théologique du péché et de la grâce*, divisé en 16 questions; — 4o un *Traité de l'amour des vertus;* — 5o un *Traité de la béatitude;* — 6o *Le Directoire des confesseurs. Voy.* le P. Échard, tom. I. Le P. Touron, tom. II, p. 460.

CXI. **JEAN DE THESSALONIQUE**, écrivain du VIIe siècle, a laissé : 1o une *Homélie* sur les femmes qui portèrent des parfums au sépulcre de Jésus-Christ; — 2o deux *Dialogues sur la religion*. On trouve des fragments de ces ouvrages dans le septième concile. *Voy.* Act., IV.

CXII. **JEAN DIACRE** (*Joannes Diaconus*), chroniqueur napolitain du Xe siècle. On a de lui : 1o *Chronicon episcoporum Neapolitanorum usque ad annum* 872, inséré dans Muratori : *Scriptores rerum Italicarum*, tom. I; — 2o *Vita Joannis episcopi Neapolitani anno* 853 *defuncto*, dans Bollandus, *Acta Sanct.*, avril, tom. I; — 3o *Martyrium S. Procopii, episcopi Tauromenitani ejusque sociorum*, dans Octave Cajetan, *Vitæ Sanct. Siculorum*, tom. II, dans J.-B. Carusio, *Biblioth. histor. Siciliæ*, et dans Muratori, *Scriptor. rerum. Italic.*, tom. I; — 4o *Historia translationis reliquiarum S. Severini, Noricorum apostoli*, dans Bollandus, *Acta Sanct.*, 7 janv., t. I; — 5o *Martyrium XL Sanctorum Sebastenorum sub Licinio*, trad. du grec d'Evodius; il se trouve dans les *Acta Sanctorum*, mars, tom. II. *Voy.* Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ et infimæ ætatis*. La *Nouv. Biogr. génér.*

CXIII. **JEAN-DOMINIQUE**, dominicain, né à Florence en 1360, mort vers l'an 1418, devint archevêque de Raguse, cardinal de Saint-Sixte et légat apostolique dans les royaumes du Nord. On lui doit : 1o *Commentaires sur l'Ecclésiaste*, *le Cantique des cantiques*, sur *saint Matthieu*, le *Magnificat* et l'*Épître de saint Paul aux Romains;* — 2o *La Lampe de la nuit;* — 3o *L'Itinéraire de la dévotion;* — 4o *De la Charité;* Venise, 1555, etc. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Præd.*, tom. I. Le P Touron, *Homm. illustr. de l'Ord. de Saint-Dominique*, tom. II.

CXIV. **JEAN DU BOURG**, chancelier de l'université de Cambridge et curé de Colingham, qui vivait au XIVe siècle, a laissé : *La Prunelle de l'œil;* il y traite de l'administration des sacrements, des préceptes du Décalogue et des offices des ecclésiastiques; Paris, 1510; Strasbourg, 1514; Rouen, 1516.

CXV. **JEAN DUNS.** *Voy.* Duns.

CXVI. **JEAN D'YPRES**, troisième abbé de Saint-Bertin, mort en 1230, fut d'abord moine de Lobes, dans le diocèse de Cambrai. On lui attribue : 1o *Vie de saint Bernard le Pénitent;* — 2o *Légende de saint Erkembodon;* on trouve ces ouvrages dans les Bollandistes, au 12 et au 19 avril, avec des notes d'Henschenius. Il y a eu un autre abbé de Saint-Bertin nommé Jean d'Ypres, et qui est auteur d'une *Chronique de Saint-Bertin*. Celui-ci est mort en 1383. *Voy.* l'*Hist. littér. de la France*, tom. XVIII, p. 108. La *Nouv. Biogr. génér.*

CXVII. **JEAN ÉRIGÈNE.** *Voy.* Érigène.

CXVIII. **JEAN LE JEÛNEUR**, patriarche de Constantinople, succéda à Eutychius en 582, et osa le premier prendre la qualité d'évêque œcuménique ou universel, ce qui lui valut de sévères remontrances de la part du pape Pélage et de saint Grégoire le Grand. Il a laissé : 1o des *Homélies*, qui sont peut-être parmi celles de saint Jean Chrysostome; — 2o deux *Livres pénitentiels*, donnés par le P. Morin. *Voy.* saint Grégoire, l. IV, Ép. XXXVIII et XXXIX. Nicéphore, *Hist. ecclés.*, l. XVIII, c. XXXIV. Baronius, *Annal.*

CXIX. **JEAN LE MOINE** (*Johannes Monachus*), de l'Ordre de Cîteaux, né à Cressi, dans le Ponthieu, mort en 1313, devint cardinal. Il a donné une *Glose* sur les Décrétales de Boniface VIII et de Benoît IX; elle a été annotée et publiée par Phil. Probus, docteur de l'école de Bourges. Ses ouvrages sont intitulés : *Glossæ in sextum Decretalium. Voy.* la *Nouv. Biogr. géné-*

CXX. **JEAN LE SCHOLASTIQUE** (saint), abbé du Mont-Sinaï. *Voy.* Jean XXXVII.

CXXI. **JEAN LE SCHOLASTIQUE**, patriarche

de Constantinople. *Voy.* JEAN, n° LXXXIX.

CXXII. **JEAN LE TEUTONIQUE**, quatrième général des Dominicains, né à Wildeshusen, dans la Westphalie, vers l'an 1180, mort en 1252, devint évêque de Bosnie et légat du pape. Il opéra par ses sermons de nombreuses conversions en Autriche et dans les pays voisins. Il a laissé des *Lettres-Circulaires*. On lui attribue une *Somme des prédicateurs;* Reutlingen, 1487, in-fol., et une *Somme des confesseurs;* Lyon, 1515, in-fol.; mais le P. Échard soutient que ces deux ouvrages sont de Jean de Fribourg, aussi appelé *le Teutonique,* autre dominicain, mort en 1313. Il est certain que l'un et l'autre eurent un nom dans leur siècle. *Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. I, p. 113. Le P. Touron, *Homm. illustr. de Saint-Dominiq.,* tom. I, p. 95. Feller, *Biogr. univers.*

CXXIII. **JEAN L'ÉVANGÉLISTE**, capucin, né à Arras, vivait à la fin du XVI[e] siècle. Il est auteur de *La Philomèle séraphique,* divisée en quatre parties, etc.; Tournay, 1632 et 1640; dans cet ouvrage, Jean célèbre, entre autres choses, les mystères de la Passion et ceux du saint Rosaire. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

CXXIV. **JEAN MAXENCE**, moine de Scythie, vivait au VI[e] siècle. Il a laissé : 1° une *Requête aux légats du pape Hormisdas;* — 2° deux *Professions de foi;* — 3° douze *Anathématismes* contre les Nestoriens; — 4° un *Traité* contre les Acéphales; — 5° *De l'Union du Verbe avec la chair;* — 6° deux livres de *Dialogues* contre les Nestoriens; ces ouvrages se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères,* tom. IX.

CXXV. **JEAN MOSCHUS**, prêtre et moine grec du VII[e] siècle, vint à Rome avec Sophronius, son disciple, après avoir visité les monastères de l'Orient. On a de lui : *Le Pré spirituel;* ouvrage dans lequel il raconte les miracles et les actions extraordinaires des moines de divers pays; il a été traduit en latin par Ambroise Camaldule, et on le trouve dans Rosweide, *Vies des Pères,* ainsi que dans la *Bibliothèque des Pères,* tom. II de l'addition.

CXXVI. **JEAN-PAUL DONAT** ou **DONATO**. *Voy.* DONAT, n° IX.

CXXVII. **JEAN PETIT DE SALISBURY**, évêque de Chartres, né en Angleterre, dans le diocèse de Salisbury, vers l'an 1110, mort en 1180, fit ses études à Paris sous Pierre Abailard et Gilbert de la Porrée. L'an 1149, il retourna en Angleterre, où il fut chapelain et secrétaire de Thibaut, archevêque de Cantorbéry. Il jouit de la bienveillance d'Adrien IV, d'Eugène III et d'Alexandre III, et fut élu évêque en 1176. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Polycratique,* ou *Amusement des courtisans;* Paris, 1513; — 2° des *Lettres;* Paris, 1611; on les trouve aussi dans les *Bibliothèques des Pères;* — 3° *Vie de saint Thomas de Cantorbéry,* avec le recueil de ses Lettres; Paris, 1611; — 4° *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul;* Amsterdam, 1646; — 5° *Commentaire sur l'Épître aux Colossiens;* Cambridge, 1227 et 1630; — 6° des *Poésies,* qui ont été imprimées avec celles de Fulbert de Chartres; Leipzig, 1555, in-8°. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XXIII, p. 270 et suiv. La *Gallia Christ.,* tom. VIII, col. 1146. B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique,* et son art. JEAN DE SALISBURY, dans la *Nouv. Biogr. génér.,* art. rempli d'observations critiques très-judicieuses. Le savant écrivain blâme justement le mot *Petit,* intercalé dans le nom de Jean Salisbury.

CXXVIII. **JEAN PHILOPONUS**, grammairien d'Alexandrie au VI[e] siècle, et un des plus fameux philosophes du VII[e] siècle, appartenait à la secte des trithéistes. On a de lui : 1° une *Réfutation* du *Traité des idoles* du philosophe Jamblique; — 2° un livre sur *Les Six Jours de la création,* contre Théodore de Mopsueste; — 3° un *Traité* relativement à la Pâque; ces deux ouvrages ont paru à Venise en 1630; — 4° un *Traité sur la résurrection;* l'auteur rejette la résurrection des corps; — 5° un livre contre le quatrième concile; — 6° un autre contre l'*Instruction de Jean le Scholastique,* évêque de Constantinople, sur la *sainte et consubstantielle Trinité,* prêchée sous l'empire de Justin le jeune. *Voy.* Photius, *Cod.* 43, 216, 240.

CXXIX. **JEAN RUSBROCH** ou **RUSBROCK, RUSBROECH, RUSBROECK, RUYSBROCK.** *Voy.* RUSBROCH.

CXXX. **JEAN SINAÏTE.** *Voy.* JEAN, n° XXXVII.

CXXXI. **JEAN STAMBER.** *Voy.* STAMBER.

CXXXII. **JEAN TAULÈRE** ou **THAULÈRE.** *Voy.* TAULÈRE.

CXXXIII. **JEAN TORQUEMADA** ou **TURRECREMATA.** *Voy.* TORQUEMADA.

JEANJEAN (Antoine), docteur en théologie, né à Schelestadt en 1727, mort à la fin de 1790, fut chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, directeur du séminaire, et recteur de l'université de cette ville. Depuis son ordination, il se livra aux travaux du sacerdoce, et surtout à la confession et à la prédication, avec une ardeur infatigable qui fut couronnée du plus heureux succès. On a de lui des *Sermons* en allemand; Strasbourg, 1815-1828, 8 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **JEANNE**, femme de Chusa, intendant d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, est du nombre de ces femmes qui ayant été guéries par Notre-Seigneur, l'accompagnèrent et l'assistèrent. Elle le suivit au Calvaire, assista à sa sépulture, porta des aromates à son tombeau, et fut une de celles à qui Jésus-Christ apparut. On honore sa mémoire le 24 mai. *Voy.* Luc, VIII, 3; XXIV, 10. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

II. **JEANNE DE LA CROIX** (sainte), religieuse du Tiers-Ordre de Saint-François. Le livre intitulé : *Vie admirable de sainte Jeanne de la Croix, religieuse du Tiers-Ordre de la Pénitence du séraphique saint François,* etc., et qui a paru en 1614, a été censuré par la faculté de théologie de Paris comme contenant plusieurs choses fausses, scandaleuses, superstitieuses et fabuleuses, qui ne conviennent pas à la doctrine chrétienne. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1728, p. 493 et suiv.

III. **JEANNE DE FRANCE** ou **DE VALOIS** (La bienheureuse), reine, duchesse de Berry, née en 1464, morte le 4 février, vers l'an 1504, était fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie; elle épousa en 1476 son cousin Louis, duc d'Orléans, qui monta sur le trône sous le nom de Louis XII. Après la dissolution de son mariage, cette princesse se retira à Bourges, où elle fonda l'Ordre de l'Annonciade. Elle a été béatifiée en 1743. Nous avons plusieurs *Vies* de Jeanne; une a été écrite par dom d'Atrichi, une autre par Nicolas Gazet, et une troisième par le P. Mareuil, jésuite. *Voy.* l'abbé Séguy, *Panégyrique de la B. Jeanne de France.* Richard et Giraud, et *Compar.* ANNONCIADE, n° III.

IV. **JEANNE DE PORTUGAL** (La bienheureuse), née à Lisbonne en 1452, morte le 12 mai 1490, était fille de D. Alphonse V. Dès son enfance, elle montra un vif amour pour Jésus-Christ et un profond dégoût pour les choses du siècle. Elle prit l'habit de Saint-Dominique à Aveyro, et fut pour toutes les religieuses un

modèle accompli de toutes les vertus. Elle se distingua par une obéissance aveugle, une pénitence universelle, une humilité profonde et une ardente charité. Elle a été béatifiée par Innocent XII en 1693. *Voy.* Duché, *Recueil d'hist. édifiantes.* Richard et Giraud.

V. **JEANNE DE VALOIS** (La bienheureuse). *Voy.* JEANNE, n° III.

VI. **JEANNE D'ORVIÈTE** (La bienheureuse), vierge du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, née dans le diocèse d'Orviète, en Toscane, morte le 23 juillet 1306, se voua à Dieu à l'âge de sept ans. Dès ce moment elle vécut dans les austérités, et entra à quatorze ans dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Elle ne pouvait parler ni entendre parler du mystère de la Passion de Jésus-Christ sans fondre en larmes, et elle se distingua surtout par une profonde humilité. Dieu récompensa sa vertu en lui faisant connaître le jour et l'heure de sa mort. Benoît XIV a permis aux Dominicains et au clergé d'Orviète de célébrer son office. *Voy.* le P. Souèges, *Année dominic.*, tom. II, mois de juillet. Richard et Giraud.

VII. **JEANNE D'ARC** ou mieux **DARC DU LYS**, appelée ordinairement la *Pucelle d'Orléans*, née le 6 janvier 1412 à Domremy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, morte à Rouen le 31 mai 1431, avait dix-sept ans lorsque l'archange Saint-Michel lui apparut plusieurs fois, lui ordonna d'aller faire lever le siége que les Anglais avaient mis devant Orléans, et sacrer ensuite le roi Charles VII à Reims. Elle se rendit auprès de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, et lui raconta les visions qu'elle avait eues. Ce gentilhomme se moqua d'abord d'elle; mais il l'envoya bientôt après au roi, ayant cru reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire. Le parlement, à qui le roi la renvoya, la traita de folle, et lui demanda un miracle. Jeanne répondit qu'elle ne manquerait pas d'en faire à Orléans. Cependant les Anglais pressaient le siége et étaient sur le point de prendre la ville. Charles, qui, en la perdant, eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage d'une fille qui paraissait avoir l'enthousiasme d'une inspirée et la valeur d'un héros. Jeanne, vêtue en homme, armée en guerrier, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu, et lui communiqua la confiance dont elle était remplie elle-même. Elle marcha ensuite du côté d'Orléans, y entra en triomphe en y introduisant des vivres; et, bien qu'un coup de flèche lui eût percé l'épaule dans l'attaque d'un des forts, elle avança avec intrépidité, monta rapidement sur le retranchement des ennemis, et planta elle-même son étendard. Le siége d'Orléans fut bientôt levé; les Anglais furent battus dans la Beauce; la Pucelle se montra partout héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Reims, y fit sacrer le roi en 1429, et assista à la cérémonie son étendard à la main. En reconnaissance de ses services, Charles VII lui donna le nom *Du Lys*, et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. Blessée à l'attaque de Paris, et prise au siége de Compiègne, elle perdit tout son prestige. On l'accusa, suivant l'esprit du siècle, d'être sorcière; on instruisit en conséquence son procès, et on la condamna à Rouen, l'an 1431, comme *sorcière, devineresse, sacrilége, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu et des saints, désirant l'effusion du sang humain, ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduisant les princes et les peuples*, etc. Jeanne montra sur le bûcher la même fermeté que sur les murs d'Orléans. On l'entendit seulement invoquer le nom de Jésus en expirant au milieu des flammes. Les Anglais eux-mêmes pleurèrent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger; seulement, bien des années après, il fit intervenir ses parents pour demander au Saint-Siége la révision du procès. Le pape Calixte III réhabilita sa mémoire, et la déclara *martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi.* Jeanne d'Arc est incontestablement une des plus belles gloires de la France; et, bien qu'un Français indigne de ce nom, appelé Voltaire, ait fait tous ses efforts pour salir cette belle figure du XVe siècle, elle n'a rien perdu ni de sa pureté ni de son éclat. *Voy.* Lenglet du Fresnoy, *L'Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État;* 1753, 2 vol. in-12, réimprimée sous le titre de *Histoire de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans;* 1775, en trois parties. *Voy.* encore trois ouvrages consacrés à l'héroïne d'Orléans, l'un par Berriat de Saint-Prix, 1817, in-8°; l'autre, plus complet et plus étendu, par Le Brun des Charmettes, 1817, 4 vol. in-8°; le troisième par Jallois, 1820, in-fol., avec planches. Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans*, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir, et accompagnés de notes et d'éclaircissements; Paris, 1847, 2 vol. in-8°. Barthélemy de Beauregard, *Histoire de Jeanne d'Arc*, etc.; Paris, 1847, 2 vol. in-8°; à la fin du second volume se trouve une bibliographie qui contient près de 1200 indications de monuments littéraires ou autres relatifs à la Pucelle. Feller. *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve des renseignements de divers genres très-intéressants.

VIII. **JEANNE (LA PAPESSE)**. C'est vers le milieu du IXe siècle, entre Léon IV et son successeur Benoît III, que l'on place la fable de la papesse Jeanne, fable trop ridicule et trop scandaleuse pour que nous perdions notre temps à la raconter ici. D'ailleurs les progrès des études historiques en ont fait justice depuis longtemps; aussi les critiques protestants eux-mêmes l'ont-ils entièrement abandonnée. Toutefois, les lecteurs qui désireraient la connaître, peuvent consulter : Mabillon, *De Re diplomat.* Smets, *La Fable de la papesse Jeanne.* Allatius, *Confutatio fabulæ Joannæ papissæ.* Garampi, *De Nummo argenteo Benedicti III P. M. ad illustrandam historiam pontificiam, et ad Joannæ papissæ fabulam refellendam.* Car. Blasch, *Diatriba de Johanna papissa, seu de ejus fabulæ origine.* Jean Char.-Florimond Raymond, ou Louis Richemond, *Erreur populaire de la papesse Jeanne.* Le P. Georges Scherer, jésuite, *Donna non essere stata Pontefice.* Serarius, *De Joanna, in Annal. Mogunt.*, l. I, c. XLI. Le P. Annat, *Apparatus ad theolog. positiv.*, p. 650. Gaet. Moroni, vol. XXX, p. 276-279. La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.* On trouve dans ces trois derniers ouvrages les noms de plusieurs autres écrivains qui ont traité la question de la papesse Jeanne.

JEANNELIN. *Voy.* JEAN, n° LXXIII.

JEANSON, docteur en théologie de la faculté de Paris, vivait au XVIIIe siècle. On a de lui : *Dissertationes de præcipuis religionis fundamentis, scilicet de existentia Dei, spiritualitate animæ, existentia alterius post mortem vitæ, necessitate religionis in genere, et de pœnis inferorum æternis, ab uno e magistris sacræ Facultatis Paris.*, etc.; Paris, 1750, in-4°.

JÉBAHAR, fils de David. *Voy.* II Rois, v, 15.

JÉBANIAS, père de Rahuel, et un de ceux qui habitèrent les premiers à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., IX, 8.

I. **JEBB** (John), controversiste anglican, né à Londres en 1736, mort en 1786, obtint en 1764 le rectorat d'Ovington, dans le comté de Norfolk. Il professa la théologie à Cambridge; mais ses opinions sociniennes lui ayant fait interdire l'enseignement, il se fit recevoir docteur, et exerça la médecine. Outre les langues classiques, il savait l'hébreu, l'arabe et l'allemand. Ses *Œuvres* théologiques, politiques et médicales, ont paru en 1787, 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JEBB** (John), évêque anglican de Limerick, né à Drogheda en 1775, mort à Limerick en 1833, fut d'abord curé de Swanlibar; plus tard il reçut le bénéfice d'Abington, et fut nommé évêque en 1823. On a de lui : 1° *Practical Sermons*; — 2° *Essay on sacred literature.* *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JEBLAAM, ville de la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. *Voy.* Josué, XVII, 11. Juges, XXI, 7, etc.

JÉBNAËL, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 33.

JEBNÉEL, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 11.

JEBOC. *Voy.* JABOC.

JEBSEM, fils de Thola et petit-fils d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 2.

JÉBUS, ancien nom de Jérusalem, lorsqu'elle était occupée par les Jébuséens. *Voy.* Josué, XVIII, 28. Juges, XIX, 10. II Rois, v, 6.

JÉBUSÉENS, descendants de Chanaan, fils de Cham et petit-fils de Noé. Les Jébuséens s'établirent particulièrement à Jébus, l'ancienne Jérusalem. *Voy.* Genèse, x, 16.

JÉCÉMIA, fils de Jéchonias. *Voy.* I Paralip., III, 18.

JÉCHÉLIA, femme d'Amasias, roi de Juda et mère d'Azarias. *Voy.* IV Rois, XV, 2.

JÉCHONIAS, fils de Joachim, roi de Juda, et petit-fils de Josias, né à l'époque de la première captivité de Babylone. A l'âge de huit ans, il commença à régner avec son père, et à dix-huit ans il gouverna seul; mais il n'occupa le trône que trois mois et dix jours. Jérémie parle de ce prince comme d'un homme méchant, qui, par ses crimes, avait attiré sur lui la colère de Dieu. Il fut mené en captivité à Babylone, où il mourut; cependant il parait qu'il se repentit, et que Dieu usa de miséricorde à son égard. *Voy.* IV Rois, XXV, 27. Jérémie, XXII, 24. II Paralip., XXXVI, 9.

I. **JECMAAM**, quatrième fils d'Hébron. *Voy.* I Paralip., XXIII, 19.

II **JECMAAM** ou **JECMAAN**, ville lévitique de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* III Rois, IV, 12. I Paralip., VI, 68.

JECNAM, ville lévitique de la tribu de Zabulon (Josué, XXI, 34), la même que *Jachanam*, ville royale des Chananéens (Josué, XII, 22). Elle est nommée *Jéconam* (Josué, XIX, 11).

JECSAN, second fils d'Abraham et de Céthura; il demeura dans les provinces situées à l'orient de Béersabée, c'est-à-dire dans une partie de l'Arabie Heureuse et dans une partie de l'Arabie Déserte. *Voy.* Genèse, XXV, 2.

JECTAN, premier fils d'Héber. Il eut en partage les pays qui s'étendent depuis Messa jusqu'à Sephar, montagne d'Orient. *Voy.* Genèse, x, 25.

JECTÉHEL, ou, selon l'hébreu, qui porte comme dans Josué (XV, 38) **JOCTEEL**, c'est-à-dire *soumission* ou *soumis à Dieu;* nom qu'Amasias, roi de Juda, donna au rocher de la vallée des Salines lorsqu'il s'en empara, et qu'il précipita de son sommet dix mille Iduméens qu'il avait faits prisonniers. *Voy.* IV Rois, XIV, 7, et *Compar.* II Paralip., XXV, 11, 12. Cependant beaucoup d'interprètes entendent par le mot hébreu *Sélah* (littér. *pierre, rocher*), la ville même de *Petra,* capitale de l'Arabie Pétrée. *Voy.* PETRA.

JECTHEL, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 38, et l'art. précéd.

JEDAHIA, HAPPENINI BEDRASCHI, fils d'Abraham Bédraschi, surnommé *Ambonet Abram*, rabbin, et un des écrivains juifs les plus élégants; ce qui lui a valu le titre d'*orateur, rhéteur.* Il florissait à Barcelone en 1298. Il est appelé *Bedraschi*, disent quelques-uns, parce qu'il est né à Béziers, en latin *Biterræ.* Il a laissé, en hébreu, plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Appréciation* ou *Examen du monde,* livre dans lequel l'auteur traite de la fragilité de la nature humaine, de la vanité du monde et de l'immatérialité de l'âme; Mantoue, 1476; Soncino, 1484; Paris, 1629; Furth, 1807, avec des notes, un commentaire et une traduction allemande en lettres hébraïques; — 2° *Langue d'or;* c'est un commentaire sur les Psaumes; Venise, 1593; Zanetti, 1599, in-4°; — 3° *Choix de pierres précieuses;* livre très-estimé des Juifs; il contient des préceptes de morale recueillis des anciens philosophes grecs et arabes. L'auteur le rédigea en arabe; mais il a été traduit en hébreu par le rabbin Juda Aben Tibbon, et publié en plusieurs endroits, d'abord à Soncino, en 1484, in-4°. Jacques Erbert en a traduit une grande partie en latin, avec des notes explicatives et le texte hébreu accompagné des points-voyelles; Francfort-sur-l'Oder, 1630, in-4°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebr.*, tom. I, p. 401 et seq. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, vol. I, p. 167, 168.

I. **JEDAÏA** ou **JEDEÏ**, un des prêtres juifs qui habitèrent à Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 10; XXIV, 7.

II. **JEDAÏA**, fils d'Haromuph, un des Juifs qui, après le retour de la captivité de Babylone, travaillèrent à la reconstruction des murs du temple de Jérusalem. *Voy.* II Esdras, III, 10.

JÉDALA ou **JERALA**, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 15.

JEDDO, fils de Buz, de la tribu de Gad. *Voy.* I Paralip., v, 14.

JEDDOA, souverain pontife des Juifs du temps d'Alexandre le Grand. *Voy.* II Esdras, XII, 11.

JEDDU, fils de Nébo, et un de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères pendant la captivité. *Voy.* I Esdras, x, 41.

JEDDUA, un des Juifs qui signèrent l'alliance avec le Seigneur du temps d'Esdras et de Néhémie. *Voy.* II Esdras, x, 21.

JEDEBOS, fils d'Étam, et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 3.

JEDEÏ. *Voy.* JEDAÏA, n° I.

JEDEL, chef de la seconde classe sacerdotale. *Voy.* I Paralip., XXIV, 7.

JÉDIEL, chef de famille de la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., v, 24.

JEDIHEL, un des braves guerriers qui quitta le parti de Saül; il appartenait à la tribu de Manassé, était fils de Samri et frère de Joha. *Voy.* I Paralip., XI, 45.

JEDLAPH, fils de Nachor et neveu d'Abraham. *Voy.* Genèse, XXII, 22.

JEFFERY (John), anglican, né à Ipswich en 1647, mort en 1720, fut curé de Dennington, dans le comté de Suffolk, puis ministre d'une

paroisse de Norwich et archidiacre de cette dernière ville. Ses prédications et son savoir l'avaient rendu très-populaire. Il a laissé : 1° des *Sermons;* — 2° quelques *Traités de morale chrétienne.* Ses *Œuvres* réunies ont paru en 1751, 2 vol. in-8°. Il avait publié lui-même : *Christian morals* de saint Thomas Browne, et *Moral and Religious Aphorisms,* tirés des papiers du docteur Wichcote. *Voy.* Chalmers, *General biographical Dictionary.*

JEGAAL, fils de Seméia, et un des descendants de David. *Voy.* I Paralip., III, 22.

JEGBAA, ville de la tribu de Gad près de Bethnemra. *Voy.* Nombres, XXXII, 35.

JEGÉDÉLIAS, homme de Dieu qui avait la garde d'un des celliers du temple. *Voy.* Jérémie, XXXV, 4.

JEGER (Jean-Wolfgang), théologien, né à Stuttgard en 1647, mort en 1720, fut fait en 1692 docteur et professeur extraordinaire en théologie, et surveillant du *stipendium.* Plus tard il devint successivement conseiller du duc de Wurtemberg, surintendant général, abbé du couvent de Maulbrunn, conseiller consistorial, prédicateur de la cathédrale à Stuttgart, abbé du couvent d'Adelberg, premier professeur de théologie, chancelier de l'université et prévôt de l'église de Tubingue. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Historia ecclesiastica, cum parallelismo profanæ;* Hambourg, 1709, 2 vol. in-fol.; — 2° *Systema theologiæ thetica-polemicum;* — 3° *Compendium theologiæ per fœdera;* — 4° *Jus Dei fœderale;* Tubingue, 1498, in-8°; — 5° *Tractatus de fœdere gratiæ ejusque œconomia sub periodis septem Veteris et Novi Testamenti;* Stuttgard, 1701, in-4°; — 6° *Examen theologiæ novæ, et maxime Petri Poireti, et Antoniæ Burignoniæ per præcipuos fidei articulos,* etc.; Francfort, 1708, in-8°; — 7° *Examen theologiæ mysticæ veteris et novæ,* etc.; ibid., 1709, in-8°; — 8° *Tractatus de Ecclesiæ,* etc.; — 9° *Observationes theologicæ et morales in Grotium de jure belli et pacis;* Tubingue, 1710, in-8°. *Voy.* Fabricius, *Delectus argumentorum,* 1725, p. 361 et 459, in-8°. Moréri, édit. de 1759. Richard et Giraud, qui indiquent les autres ouvrages de Jeger.

JÉHÉDÉIA, Lévite, dont le père Subaël était descendant de Gerson, fils de Moïse, et préposé aux trésors du temple. *Voy.* I Paralip., XXIV, 20; XXVI, 24.

JÉHÉZIEL, un des braves guerriers qui abandonnèrent le parti de Saül pour embrasser celui de David. *Voy.* I Paralip., XII, 4.

JÉHIAS, Lévite qui aida à porter l'arche lorsque David la retira à Obédédom pour la transporter à Jérusalem. *Voy.* I Paralip., XV, 24.

I. **JÉHIEL**, chef de famille dans la tribu de Ruben. *Voy.* I Paralip., V, 7.

II. **JÉHIEL**, Lévite qui demeura à Gabaon après la captivité. *Voy.* I Paralip., IX, 35.

JÉHIÉLI, fils de Lédan. *Voy.* I Paralip., XXVI, 21.

JEHOVA, nom propre de Dieu, qui signifie à la lettre *qui a été, qui est, qui sera,* c'est-à-dire l'*Éternel.* Cette signification est fondée, tant sur la forme du mot et le sens du verbe hébreu dont il dérive, que sur la réponse de Dieu lui-même faite à Moïse, lorsqu'il lui demanda son nom : *Je suis celui qui suis... Celui qui est;* et, sur le passage de l'Apocalypse, qui est une allusion évidente à celle-ci : *Qui est* (le Seigneur Dieu), *qui était, et qui doit venir.* Parmi les nombreux critiques qui ont écrit sur ce nom, qui, en hébreu, se compose des quatre consonnes JHVH, et s'appelle en conséquence *Tetragrammaton,* les uns prétendent que les voyelles qui l'accompagnent lui appartiennent en propre, et que par conséquent *Jehova* est sa véritable prononciation; les autres soutiennent, au contraire, que ces mêmes voyelles ont été empruntées à *Adonaï* (pour *Edonaï,* c'est-à-dire *Seigneur*), mot que les Juifs substituent toujours dans la lecture de la Bible. Cette dernière opinion est la plus généralement reçue aujourd'hui, et paraît en effet la plus probable. Ce qui est certain, c'est que la version grecque met constamment *o Kurios* (le Seigneur), au lieu de *Jehova.* Selon les Juifs, c'est par ce nom que Moïse, qui en connaissait la vraie signification, a opéré ses miracles. Depuis le retour de la captivité, le grand prêtre seul le prononçait une fois dans l'année, et dans le temple, au jour de l'expiation solennelle. Depuis la destruction du temple, on a cessé complétement de le prononcer. Dans une longue et savante dissertation, le P. Souciet, jésuite, s'efforce de prouver qu'il était permis de prononcer le nom *Jehova* dans le temple et dans les cérémonies saintes; que la prononciation s'est conservée après la destruction du temple, surtout chez les sages et les rabbins; que si les traducteurs ne l'ont pas employé, c'est qu'on avait pour lui un si grand respect, qu'on ne le traduisait jamais dans une langue étrangère; enfin, qu'il entre dans la composition de plusieurs noms propres des Hébreux, dont par conséquent on n'a pu conserver la prononciation sans conserver la sienne. Gesenius convient dans son *Thesaurus* que ce dernier argument a une grande force. Il y a une foule d'auteurs qui ont écrit sur *Jehova,* comme Génébrard, Fullerus, Drusius, Sixtinus Amama, son disciple, Buxtorf le fils, Louis Capell, Gataker, Jablonski, Ébrard, Haneberg, Welte, Kurtz, Hengstenberg, Tholuk, D. Calmet, Drach, etc.

I. **JÉHU**, prophète, fils d'Hanani, fut envoyé par le Seigneur vers Basa, roi d'Israël, pour lui prédire l'extinction de sa postérité; ce prince le fit périr. *Voy.* III Rois, XVI, 1 et suiv.

II. **JÉHU**, fils de Josaphat et petit-fils de Namsi, capitaine des troupes de Joram, roi d'Israël. Dieu le destina à régner sur Israël et à venger les crimes de la maison d'Achab. Il fut sacré roi, tua Joram, roi d'Israël, fit jeter son corps dans le champ de Naboth de Jezraël, ainsi que l'avait prédit le prophète Élie, fit périr les enfants, les parents et les amis d'Achab, et condamna à mort les ministres de Baal, dont il brûla la statue et détruisit le temple. Il gouverna Israël pendant vingt-huit ans, et l'Écriture dit qu'il ne se retira pas des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait prévariquer Israël en y introduisant le culte des veaux d'or. *Voy.* IV Rois, XIX et suiv.

JÉHUEL, un des Juifs qui habitèrent Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 6.

JÉHUS, fils d'Ésaü et d'Oolibama. *Voy.* Genèse, XXXVI, 5.

JÉHUS, fils de Balan, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VII, 10.

III. **JÉHUS**, fils d'Esec et descendant de Saül. *Voy.* I Paralip., VIII, 39.

IV. **JÉHUS**, quatrième fils de Roboam, roi de Juda, et d'Abigaïl. *Voy.* II Paralip., XI, 19.

JEMAÏ, fils de Thola et petit-fils d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 2.

JEMINI, nom que Jacob donna à son fils, que Rachel avait nommé Bénoni; ce nom se met ordinairement pour Benjamin. On dit que Saül était fils de Jemini, c'est-à-dire de la tribu

de Benjamin. *Voy.* I Rois, IX, 1. I Paralip., XXVII, 12, etc.

JEMLA, père du prophète Michée. *Voy.* III Rois, XXII, 8. II Paralip., XVIII, 7, etc.

JEMLECH, chef de famille et descendant de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 34.

I. **JEMNA**, premier fils d'Aser, chef de la famille des Jamnaïtes. *Voy.* Genèse, XLVI, 17.

II. **JEMNA**, fils d'Hélem, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 35.

JENINS. *Voy.* JENYNS.

JENISCHIUS (Paul), protestant, né à Anvers en 1558, mort à Stuttgart l'an 1647, était versé dans les sciences et dans les langues. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

JENENSIS. *Voy.* JENOIS.

I. **JENKIN** (Robert), anglican, né à Minster, dans l'île de Thanet, en 1656, mort en 1727, devint successivement agrégé à l'université de Cambridge, principal du collége de Saint-Jean et professeur de théologie; plus tard il fut chapelain de l'évêque de Chichester. Il a laissé : 1° *Examination of the authority of general councils;* Londres, 1688, in-4°; — 2° *Defensio S. Augustini versus S. Phereponum;* 1707, in-8°; — 3° *Remarks upon IV books just published*, entre autres sur l'*Histoire des Juifs* de Basnage, la *Paraphrase de l'Épître de saint Paul* de Loke, et la *Bibliothèque choisie* de Le Clerc; — 4° *The Reasonableness of the christian religion;* ouvrage qui a eu six éditions; — 5° une traduction anglaise de la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Tillemont. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JENKIN** (William), anglican, né à Sudbury en 1612, mort en 1685, administra d'abord quelques paroisses de province, puis il devint prédicateur à Sainte-Anne de Blackfriars. Sous le règne de Charles II, il fut mis en prison pour avoir adopté les opinions des non-conformistes et les avoir prêchées publiquement. On a de lui : 1° *An Exposition of the Epistle of Jude;* 2 vol. in-4°, et in-fol.; — 2° plusieurs écrits de controverse; — 3° des *Sermons*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JENKS (Benjamin), théologien anglican, né en 1646, mort en 1724, était parent du docteur Williams, évêque de Chichester. Il administra les paroisses de Harlay et de Kenley. On lui doit : 1° *Prayers and offices of devotion;* 1810, 27e édition; — 2° *Meditations upon various important subjects;* 1756, 2 vol. in-8°, 2e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JENNINGS (David), anglican, mais dissident, né à Kibworth, dans le comté de Leicester, en 1691, mort en 1762, exerça les fonctions de ministre pendant plus de quarante ans à Londres, et il professa la théologie avec succès. Il a laissé : 1° *The Beauty and benefit of early piety;* 1730, in-12; — 2° *An Appeal to reason and common sense for the truth of the holy Scriptures;* — 3° *Jewish Antiquities, or a course of lectures on the III first books of Godwin's Moses and Aaron;* 1766, 2 vol. in-8°; — 4° plusieurs autres ouvrages indiqués dans la *Nouv. Biogr. génér.*

JENOIS (*Jenensis*), secte luthérienne qui, selon toute apparence, prit le nom de la ville où elle s'établit. *Voy.* Lindanus, *Dubitantius Dialogus de origine sectarum hujus sæculi.*

JENYNS ou **JENINS** (Soame), anglican, né en 1704 à Bottesham, en Cambridgshire, ou, selon d'autres, à Londres, mort en 1787, fit de très-bonnes études à Cambridge. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme;* ouvrage où l'on trouve d'excellentes vues sur la vérité de l'Évangile et sur le véritable esprit du christianisme. Le Tourneur en a donné une traduction imparfaite, où l'original a été substantiellement mutilé et ajusté aux idées quelquefois faibles ou fausses du traducteur. Une édition plus fidèle est celle de Liége de 1779, in-12, avec des notes, où plusieurs réflexions de l'auteur sont développées et confirmées, et d'autres présentées sous un point de vue qui les met à l'abri de tout reproche de la critique. *Voy.* le *Journal hist. et littér.*, 15 septembre 1779, p. 94, et 1er mai 1780, p. 8. Feller, *Biogr. univers.*

JÉPHDAÏA, fils de Sésac, et un des descendants de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 25.

JEPHLAT, fils d'Héber, de la tribu d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 32.

JÉPHLÉTI, ville située sur les frontières de Benjamin et d'Éphraïm. *Voy.* Josué, XVI, 3.

I. **JÉPHONÉ**, père de Caleb. *Voy.* Nombres, XIII, 7.

II. **JÉPHONÉ**, fils de Jether, et un des descendants d'Aser. *Voy.* I Paralip., VII, 38.

JEPHTAËL, ville de la tribu de Zabulon. *Voy.* Josué, XIX, 14.

JEPHTÉ, juge d'Israël, né à Maspha, en Galaad, était fils d'un nommé Galaad. Il se fixa dans le pays de Tob, et y devint chef d'une troupe. Les Israélites qui habitaient le pays situé au delà du Jourdain vinrent le prier de les secourir contre les Ammonites. Jephté y consentit, à condition qu'à la fin de la guerre ils le reconnaitraient pour chef. Les Israélites l'ayant reconnu, en effet, pour chef, il assembla des troupes et promit à Dieu que, s'il triomphait de ses ennemis, il lui offrirait en holocauste la première personne qui sortirait de sa maison et qui viendrait à sa rencontre. Il revint victorieux; et sa fille s'étant offerte la première à ses yeux, il la sacrifia, comme il en avait fait vœu. Contre le sentiment de tous les anciens, tant chrétiens que juifs, plusieurs interprètes modernes prétendent que la fille de Jephté ne fut pas réellement immolée, mais seulement consacrée au service du sanctuaire. Quelque opinion qu'on adopte, on ne peut rien conclure contre la religion des Hébreux; car le vœu de Jephté est un fait qui lui est entièrement personnel. Il n'était pas commandé par la loi, puisque la loi, au contraire, défendait expressément le sacrifice de victimes humaines. C'est un fait isolé, et auquel le grand prêtre et la majorité du peuple ne prit aucune part. A la vérité, parmi les raisons alléguées contre l'immolation réelle, il en est de spécieuses; mais elles ne peuvent contrebalancer la teneur du texte sacré, qu'on ne saurait entendre d'une consécration au service du sanctuaire sans en fausser le véritable sens. Aussi sommes-nous étonnés de voir un hébraïsant aussi distingué que Hengstenberg soutenir cette dernière opinion. *Voy.* Juges, II. La Paraphrase chaldaïque. Joseph, *Antiq.*, l. V, c. IX. Ambros., *De Officiis*, l. III, c. XII. Hieronym., *Contra Jovinian.*, l. I. August., *Quæst. XLIX in Judic.* Chrysost. *Homil. XIV, ad populum Antioch.* Théodoret, *Quæst. XX in Judic.* D. Calmet, qui, dans sa *Dissertation sur le vœu de Jephté*, placée à la tête de son commentaire sur les Juges, cite plusieurs autres auteurs, tant anciens que modernes, en faveur du sacrifice réel, expose le sentiment opposé et le combat par d'excellentes raisons.

JEPHTHA, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 43.

JÉRAA, esclave égyptien à qui Sésan, son

maître, donna sa fille en mariage. *Voy.* I Paralip., II, 34.

I. **JÉRAMÉEL**, fils de Cis, de la tribu de Lévi. *Voy.* I Paralip., XXIV, 29.

II. **JÉRAMÉEL**, fils aîné d'Hesron, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., II, 9.

III. **JÉRAMÉEL**, canton du partage de Juda situé vers le midi de cette tribu. *Voy.* I Rois, XXVII, 10.

JERCAAM, était fils de Raham. *Voy.* I Paralip., II, 44.

JÉRÉMIA. *Voy.* JÉRÉMIE, n° III.

I. **JÉRÉMIE**, le second des grands prophètes, né à Anathoth, ville lévitique de la tribu de Benjamin, était fils d'Helcias, qui appartenait à la race sacerdotale. Dès le sein de sa mère, il fut sanctifié et destiné à l'emploi de prophète. La treizième année du règne de Josias, Dieu l'envoya porter ses ordres aux princes et aux peuples, et il prédit à ce prince qu'il aurait beaucoup à souffrir, ce qui excita contre lui la colère de ses parents et de ses compatriotes, qui menacèrent de le tuer s'il prophétisait encore. Plus tard il annonça à Joakim, roi de Juda, que s'il persévérait dans ses désordres la colère de Dieu s'appesantirait sur lui. Plus tard, il prédit la destruction du temple, la captivité des Juifs, qui devait durer soixante-dix ans; et, après la prise de la ville, il alla joindre Godolias à Masphath. Les chefs du peuple l'obligèrent de se retirer avec eux en Égypte, où, selon une tradition ancienne, il fut lapidé à Taphnis ou Tanis, par les Juifs, qui ne pouvaient supporter ni ses reproches ni ses menaces. Les Grecs et les Latins l'honorent comme un martyr le 1er mai. On a de Jérémie : 1° un livre de *Prophéties;* — 2° des *Lamentations;* — 3° une *Lettre*, qui forme le chapitre VI du livre de Baruch. Les Prophéties embrassent 52, ou plutôt 51 chapitres, puisqu'on reconnaît généralement que le 52e n'est pas de l'illustre prophète. Ces *Prophéties* renferment des oracles prophétiques proprement dits, des discours moraux et des récits historiques. Dans le recueil tel que nous le présentent nos Bibles, tant grecques qu'hébraïques, les oracles ne sont nullement disposés selon l'ordre chronologique; il y a même de la variété entre l'arrangement que leur donnent les exemplaires du texte hébreu suivi par la Vulgate, et celui que leur assignent les exemplaires de la version des Septante; de plus, on trouve dans les Septante des omissions considérables; trois phénomènes sur lesquels nous avons dit quelques mots dans notre *Introduction,* etc. (tom. III, p. 396 et suiv.), pour faciliter l'intelligence de ces divins oracles. — Les *Lamentations,* que les Juifs appellent aussi en hébreu *Echa,* c'est-à-dire *comment* (*quomodo*), parce qu'elles commencent par ce mot, renferment 5 chapitres, dans lesquels Jérémie déplore la désolation de Jérusalem prise par les Chaldéens, puis nous dépeint ses propres malheurs, pour revenir encore sur la ruine de Jérusalem. Il reproche ensuite à l'Idumée de se réjouir du malheur des enfants de Juda, et lui annonce à elle-même sa ruine entière et en même temps la délivrance de Sion. Enfin il représente au Seigneur les maux sans nombre qui ont désolé les enfants de Juda, et il le conjure de les rappeler à lui et de les rétablir dans leur ancienne splendeur. — Quant à la *Lettre* insérée dans le livre de Baruch, l'inscription qu'elle porte en tête, et qui se trouve dans presque tous les manuscrits et dans toutes les versions, et qu'enfin presque tous les Pères ont admise, l'inscription, disons-nous, l'attribue expressément à Jérémie. D'un autre côté, les caractères intrinsèques de cette Lettre prouvent également qu'elle est sortie de la plume du prophète. On peut même remarquer que non-seulement le sujet n'est pas différent de celui du chapitre X de Jérémie, mais que la construction des phrases et jusqu'aux incises de la période, tout est absolument dans le même goût. Les autres écrits de Jérémie, dont nous venons de parler, réunissent encore plus de marques d'authenticité, comme nous croyons l'avoir démontré dans notre *Introduction,* etc. (tom. III, p. 406 et suiv.), et comme le reconnaissent même les critiques les plus portés à rejeter en général l'autorité des divines Écritures, quoique quelques-uns d'entre eux refusent au prophète une bien faible partie de l'ouvrage qu'on lui attribue. *Voy.* Huet, *Demonstr. evang., propos. IV: de Prophet. Jeremiæ.* D. Ceillier, *Hist. génér. des Auteurs sacr. et ecclés.*, tom. I, p. 276 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* La *Bible* de Vence. *Préface sur Jérémie*, et *Préf. sur les Lament. de Jérémie.* J.-B. Glaire, *Introd.*, tom. III, où on trouve la liste des principaux auteurs catholiques, protestants et juifs qui ont écrit sur Jérémie.

II. **JÉRÉMIE**, de la ville de Lobna, était père d'Amital, femme de Josias, roi de Juda, et mère de Joachas et de Sédécias. *Voy.* IV Rois, XXIV, 18.

III. **JÉRÉMIE** ou **JÉRÉMIA**, homme vaillant de la tribu de Manassé, et chef de sa famille. *Voy.* I Paralip., V, 24.

IV. **JÉRÉMIE**, nom porté par deux héros des armées de David. *Voy.* I Paralip., X, 13; XII, 4.

V. **JÉRÉMIE** (saint), martyr de Palestine et compagnon de saint Élie, de saint Daniel, etc. *Voy.* ÉLIE, n° II.

VI. **JÉRÉMIE** (saint), martyr du mont Sina, fut le compagnon de saint Élie, de saint Sabas, etc. *Voy.* ÉLIE, n° III.

VII. **JÉRÉMIE** (saint), martyr de Cordoue et compagnon de saint Pierre, de saint Walabonze, etc. *Voy.* PIERRE, n° VIII.

VIII. **JÉRÉMIE** (saint), martyr sous les Sarrasins d'Espagne, et compagnon de saint Émilan ou Émillan. *Voy.* ÉMILAN.

JÉRÉMIEL, fils d'Amélech, fut un de ceux à qui Joachim, roi de Juda, ordonna de prendre Jérémie et Baruch, secrétaire du prophète. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 26.

JÉRIAS, fils de Sélémia, arrêta Jérémie à la porte Benjamin de Jérusalem, l'accusant faussement de vouloir passer comme transfuge aux Chaldéens. *Voy.* Jérémie, XXXVII, 12.

JÉRIAÜ, fils aîné d'Hébron, Lévite. *Voy.* I Paralip., XXIII, 19.

JÉRIBAI, fils d'Elnaëm, était un des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

JÉRICHO, ville royale des Chananéens qui échut en partage à la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, II, 1; VI, 2; XII, 9; XVIII, 21. — *Jéricho* est devenue au IVe siècle de l'ère chrétienne une ville épisc. de la première Palestine, dans le patriarcat de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre village habité par les Arabes. Jéricho a eu six évêques, dont le premier assista au 1er concile de Nicée. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 654. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 125. Richard et Giraud.

JÉRIEL, fils de Thola et petit-fils d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 2.

I. **JÉRIMOTH**. Il y a eu plusieurs personnages de ce nom : 1° un fils de Béla et petit-fils de Benjamin (I Paralip., VII, 7); 2° un fils de Béchor (vers. 8); 3° un fils de Baria (VIII, 14); 4° un

fils de Musi, Lévite (XXIII, 23); 5° un fils de Héman (XXV, 4); 6° un fils d'Ozriel; 7° un fils de David (II Paralip., XI, 18); 8° un fils d'Élam, lequel fut obligé de renvoyer la femme étrangère qu'il avait épousée pendant la captivité, contre la loi mosaïque (I Esdras, X, 26).

II. **JÉRIMOTH**, ville royale des Chananéens qui échut en partage à la tribu de Benjamin. *Voy.* Josué, X, 3; XII, 11; XV, 35. Elle est appelée *Jérimuth* dans II Esdras, XI, 29.

I. **JÉRIMUTH**, un des trente vaillants capitaines de David. *Voy.* I Paralip., XII, 5.

II. **JÉRIMUTH**, fils de Zéthua, lequel fut obligé de répudier la femme qu'il avait épousée pendant la captivité, contre la loi mosaïque. *Voy.* I Esdras, X, 27.

III. **JÉRIMUTH**, ville. *Voy.* JÉRIMOTH, n° II.

JÉRIOTH, fils de Caleb et d'Azuba. *Voy.* I Paralip., II, 18.

JERMAÏ, un des Juifs qui furent obligés de répudier les femmes étrangères qu'ils avaient épousées pendant la captivité, en violation de la loi mosaïque. *Voy.* I Esdras, X, 33.

JERMYN (Michel), théologien anglican, né à Knowston, dans le Devonshire, l'an 1590, mort en 1659, se fit recevoir docteur en théologie à Leyde, et devint chapelain ordinaire de Charles Ier et recteur de l'église Saint-Martin. Parmi ses principaux ouvrages nous citerons : 1° *Paraphrases sur les Proverbes de Salomon;* 1638, in-fol.; — 2° *Commentaire sur l'Ecclésiaste;* in-fol. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses.*

I. **JÉROBAAL**, surnom que l'on donna à Gédéon après qu'il eut abattu le bois de Baal. *Voy.* Juges, VII, 1.

II. **JÉROBAAL**, père d'Abimélech. *Voy.* II Rois, XI, 21.

I. **JÉROBOAM Ier**, roi d'Israël, était fils de Nabat et d'une veuve nommée Sarva. Il est regardé dans l'Écriture comme l'auteur du schisme et de l'idolâtrie des dix tribus qui, après la mort de Salomon, le reconnurent pour roi. Il défendit aux Juifs d'aller à Jérusalem, et mit un veau d'or à Dan et un autre à Bersabée. Il éleva des temples sur les hauts lieux, et choisit des prêtres qui n'appartenaient pas à la tribu de Lévi. Il mourut dans l'impiété. *Voy.* III Rois, XI et suiv.

II. **JÉROBOAM II**, roi d'Israël, fils et successeur de Joas. A l'exemple de ses prédécesseurs, il fit de Samarie sa capitale. Le prophète Jonas lui annonça qu'il vaincrait les Syriens, qui avaient enlevé au royaume d'Israël une partie de son territoire. Jéroboam leur ayant déclaré la guerre, s'empara d'Émath et de Damas, et rendit à son royaume ses anciennes limites. Ce prince régna heureusement pendant plus de quarante années; mais il fit le mal devant le Seigneur, et surpassa même l'impiété des mauvais rois qui l'avaient précédé. *Voy.* IV Rois, XIV, 23 et suiv.

JÉROHAM, fils d'Elcana. *Voy.* I Paralip., VI, 27, etc.

I. **JÉRÔME** (saint), prêtre et docteur de l'Église, né à Stridon, en Dalmatie, vers l'an 331, mort le 30 septembre 420, reçut le baptême à Rome à l'âge de trente ans. Après avoir visité Aquilée, il vint dans les Gaules, puis il parcourut la Thrace, le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce et la Cilicie, demeura à Antioche, et se fixa dans le désert qui s'étend entre la Syrie et le pays des Sarrasins. Là il vécut dans de grandes austérités, lisant et méditant les Livres saints. A cette époque, différents partis divisaient l'Église d'Antioche, et saint Jérôme, pressé de se déclarer, embrassa la cause de Paulin, qui l'éleva au sacerdoce. Après un séjour assez long en Palestine, il se rendit en 380 à Constantinople, dans le but d'y étudier la théologie sous saint Grégoire de Nazianze, alors évêque de cette ville. Vers l'an 381, il assista au concile tenu à Rome par le pape Damase, et, à la mort de ce pontife, il alla en Égypte, visita les monastères de Nitrie, et retourna à la solitude de Bethléhem, qui lui était si chère. C'est là qu'il reçut la nouvelle de la prise de Rome par Alaric, et qu'il apprit la mort de ses plus intimes amis. Il déploya la plus grande charité à l'égard de la noblesse de Rome, qui vint implorer son secours. L'an 411, il échappa avec peine aux barbares, qui faisaient de fréquentes incursions sur les frontières de la Palestine et des pays environnants, et il eut à souffrir de cruelles persécutions de la part des Pélagiens. On célèbre sa fête le 30 septembre. Ses *Œuvres complètes* ont eu de nombreuses éditions; les meilleures sont celles de D. Jean Martianay, bénédictin; Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol., et celle de Vallarsi; Vérone, 1734-1742, 11 vol. in-fol.; Venise, 1766, 11 vol. in-4°. *Voy.* Richard et Giraud, qui, outre une analyse assez détaillée des ouvrages de saint Jérôme d'après l'édition de D. Martianay, citent les endroits remarquables de l'illustre Père touchant le dogme, la morale et la discipline, et portent sur ses écrits un jugement aussi juste que flatteur. Baronius, *Annal.* Tillemont, *Mémoires*, tom. XII. D. Martianay, dans la *Vie de saint Jérôme.* D. Ceillier, *Hist. génér. des Auteurs sacrés et ecclés.*, tom. X, p. 172 et suiv. Feller, qui, dans sa *Biogr. univers.*, fait ressortir le mérite de la *Vulgate*, œuvre principale de saint Jérôme, et cite plusieurs protestants très-habiles et très-renommés qui donnent les plus grands éloges à cette version. La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve aussi une analyse des ouvrages de saint Jérôme.

II. **JÉRÔME DE FORLI**, dominicain, vivait au XVe siècle. Il a laissé : 1° une *Chronique de Forli*, qui s'étend de l'an 1397 à l'an 1433; — 2° des *Sermons;* — 3° plusieurs ouvrages de piété. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1734, p. 770 et suiv.

III. **JÉRÔME DE PRAGUE**, le plus fameux disciple de Jean Hus, né à Prague vers l'an 1378, mort à Constance en 1416, était bachelier et maître en théologie. Plus savant et plus subtil que Jean Hus, il commença en 1408 à propager sa doctrine, et, ayant été conduit devant le concile de Constance pour y être interrogé sur sa doctrine, il condamna dans la dix-neuvième session les erreurs de Wiclef et de Jean Hus; mais, dans la vingt et unième session, il rétracta son abjuration. Déclaré hérétique et parjure, il fut livré au bras séculier et brûlé comme relaps. *Voy.* Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima Collectio*, tom. XXVII. Bergier, *Diction. de théol.*, au mot HUSSITES. Feller, et *Compar.* notre art. HUS, n° V.

IV. **JÉRÔME DE PRAGUE**, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, était un pieux solitaire qui s'est élevé contre le disciple de Jean Hus et qui détestait ses erreurs. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

V. **JÉRÔME DE SAINTE-FOI**, juif espagnol converti, nommé avant sa conversion *Joseph Lurchi*, devint médecin de l'antipape Pierre de Lune, qui prenait le nom de Benoît XIII. Dans une conférence publique qui commença le 7 février 1413, et qui finit le 10 mai suivant, il prouva en présence du pape, de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre d'évêques, de savants théologiens, du chef des synagogues d'A-

ragon, accompagné des plus savants rabbins de ce royaume, il prouva, disons-nous, que le Messie était venu, et que Jésus-Christ en avait parfaitement rempli les caractères. On a de Jérôme : 1° *Des Moyens de réfuter et de convaincre les Juifs;* — 2° un *Traité contre le Talmud;* ces deux ouvrages ont paru ensemble sous ce titre : *Hebræorum mastix;* Francfort, 1602; ils ont été insérés, en outre, dans la *Bibliothèque des Pères*, et ont converti à leur apparition environ 5,000 juifs. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

VI. **JÉRÔME DE SAINTE-MARIE.** *Voy.* GEOFFRIN.

JÉRON, ville de la tribu de Nephthali. *Voy.* Josué, XIX, 38.

JÉRONIMITES, JÉRONYMITES ou **ERMITES DE SAINT-JÉRÔME.** Il y a quatre Ordres différents de ce nom : 1° les *Jéronimites d'Espagne*, qui doivent leur naissance au Tiers-Ordre de Saint-François; les premiers Jéronimites de ce royaume furent quelques disciples du B. Thomas de Sienne ou Thomasuccio, profès du Tiers-Ordre de Saint-François, qui choisirent saint Jérôme pour leur protecteur et leur modèle. Grégoire XI approuva cet Ordre et lui donna la règle de Saint-Augustin. Il y a aussi en Espagne des religieuses Jéronimites qui, vers la fin du XVe siècle, furent établies à Tolède par une sainte fille nommée Marie Garcias; 2° les *Jéronimites de Lombardie* ou *de l'Observance*, fondés par Loup d'Olmédo, né en Espagne en 1370; l'an 1424, il obtint de Martin V la permission de fonder dans les montagnes de la Cazalla, au diocèse de Séville, une congrégation sous le titre de *Moines ermites de Saint-Jérôme.* Leur règle était empruntée à celle de Saint-Augustin et à celle des Chartreux; 3° les *Jéronimites du B. Pierre de Pise*, fondés vers l'an 1375 par ce saint personnage; il en jeta les fondements en Ombrie, sur une montagne nommée Montebello; 4° les *Jéronimites de Fiesoli*, dont l'instituteur est le B. Charles de Montegraneli. Cet institut, approuvé en 1406 par Innocent VII, fut confirmé par Grégoire XII sous une règle et des constitutions dites *de Saint-Jérôme.* Eugène IV donna à ces religieux la règle de Saint-Augustin; mais, l'an 1668, Clément IX supprima l'Ordre. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ord. monast.*, tom. III et IV. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JÉROPHORE ou **IÉROPHORE** (*Ierophorus*), celui qui porte les choses sacrées; c'est un office chez les Grecs.

JÉROPHYLAX ou **IÉROPHYLAX, HIÉROPHYLAX**, garde des choses sacrées; c'est un office dans l'Église grecque.

JÉROSCOPIE ou **IÉROSCOPIE** (*Hieroscopia*), sorte de divination qui consiste à considérer les victimes et tout ce qui arrive dans les sacrifices pour en tirer des présages.

JÉROSLAW, ancienne ville épisc. et capitale de la province de ce nom; elle est située sur le Volga, à douze milles de Rostow; son siége a été réuni à celui de cette dernière ville, sous l'archevêché de Kiovie. *Voy.* ROSTOW.

JERSIA, fils de Jéroham et descendant de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 27.

JÉRUEL, désert situé au couchant de la mer Morte, dans la partie méridionale de Juda. *Voy.* II Paralip., XX, 16.

JÉRUSA, mère de Joatham. *Voy.* IV Rois, XV, 33.

I. **JÉRUSALEM** (*Hierosolyma* ou *Solyma*), se nommait autrefois *Jébus* et *Salem.* Josué la donna à la tribu de Benjamin; mais il paraît qu'elle n'appartint entièrement aux Israélites que du temps de David, qui y établit le siége de son royaume après en avoir expulsé les Jébuséens. Ce prince l'agrandit beaucoup et bâtit une nouvelle ville sur la montagne de Sion, qui depuis a porté son nom, et qui était opposée à celle des Jébuséens. Manassès et les Machabées l'augmentèrent encore. Enfin Salomon y fit de si grands et de si beaux ouvrages, qu'il la rendit la merveille du monde. Cette ville, attaquée tour à tour par les rois de Syrie et d'Égypte, puis par les Romains, eut à subir d'horribles malheurs, et périt totalement sous Titus. Disons encore que c'est à Jérusalem que le Sauveur a offert le premier sacrifice de la nouvelle alliance, qu'il a établi la première Église, et que tant qu'elle subsista elle fut la mère de toutes les Églises de la Palestine. Enfin c'est de là que la prédication de l'Évangile s'est répandue sur l'univers entier. Jacques le Mineur, appelé le frère de Jésus-Christ, fut le premier évêque de cette ville. Après la ruine de Jérusalem, Césarée, une des plus importantes villes de la Palestine, devint la métropole de tout le pays où les chrétiens s'étaient retirés. L'an 1099, les Latins prirent Jérusalem et y mirent un patriarche de leur rit. De l'an 33 à l'an 1672, on a tenu vingt-deux conciles dans cette ville. *Voy.* Actes des Apôtres, I, 15; VI, 1-6 et suiv.; XV, 6 et suiv. Lequien, *Oriens Christ.*, tom. III, p. 102 et suiv. Le P. Mansi. Hardouin. Labbe. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.* D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, cite par ordre chronologique les événements les plus remarquables qui sont arrivés à la ville de Jérusalem depuis Moïse jusqu'à sa ruine entière par Nabuchodonosor.

II. **JÉRUSALEM.** Ce mot est souvent pris au figuré pour désigner le ciel, le paradis, le séjour des bienheureux; et c'est en ce sens qu'on dit : *La Jérusalem d'en haut, la Jérusalem céleste, la sainte Jérusalem.* — En terme de spiritualité, Jérusalem se prend pour l'assemblée de ceux qui ont du goût pour les choses saintes, et est opposé en ce sens au monde ou à l'assemblée des mondains, signifiée par l'Égypte. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

III. **JÉRUSALEM** (Jean-Frédéric-Guillaume), protestant, né à Osnabruck en 1709, mort en 1789, fut appelé en 1742 à Wolfenbüttel comme prédicateur de la cour et précepteur du prince héréditaire. C'est d'après son conseil que l'on fonda à Brunswick le *Collegium Carolinum*, établissement destiné à tenir le milieu entre le collége et l'université. En 1752, il devint abbé du couvent de Riddagshausen, converti par les protestants en un séminaire où se formaient les jeunes ministres. Jérusalem a travaillé de toutes ses forces à défendre la morale de l'Évangile contre les attaques des philosophes matérialistes. Il a laissé, en allemand, un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Considérations sur les vérités fondamentales de la religion;* Brunswick, 1768-1779, 5 vol. in-8°, et 1785, 2 vol. in-8°; trad. en français; Yverdun, 1770, in-12; en danois, Copenhague, 1776 et 1780, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1780-1781, 2 vol. in-8°; en suédois, Upsal, 1783-1786, 3 vol. in-8°; — 2° *Recueil de Sermons;* Brunswick, 1745-1752; 1756-1757; 1788-1789, 2 vol. in-8°; ces sermons ont été traduits en hollandais et en suédois; six d'entre eux ont été publiés dans une traduction française; Leipzig, 1748; — 3° *Lettres sur les écrits de Moïse;* Brunswick, 1762, 1773 et 1783, in-8°.

Voy. la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

JÉSAAR. *Voy.* ISAAR.

JÉSAÏA ou **JÉSAÏAS**, Lévite. *Voy.* I Paralip., XXV, 15.

JÉSAMARI, fils d'Elphaal et descendant de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 18.

JÉSANA, ville de la tribu d'Éphraïm. *Voy.* II Paralip., XIII, 19.

JESBA, fils d'Ezra et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 17.

JESBAAM, fils de Haschmoni, capitaine ou chef dans l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 11.

JESBAAN *de Carchim* ou **JESBAAN** *de la race de Coré*, un des braves qui vinrent joindre David pendant la persécution de Saül. *Voy.* I Paralip., XII, 6.

JESBACASSA, fils d'Héman, Lévite et chantre. *Voy.* I Paralip., XXV, 4.

JESBIBENOB, géant qui fut mis à mort par Abisaï comme il allait tuer David. *Voy.* II Rois, XXI, 16.

JESBOAM, fils de Zabdiel, était chef d'une troupe de 24,000 hommes qui servaient à la cour de David, au mois de nisan. *Voy.* I Paralip., XXVII, 2.

JESBOC, fils d'Abraham et de Céthura. *Voy.* Genèse, XXV, 2. I Paralip., I, 32.

JESCHA, fille d'Aran. *Voy.* Genèse, XI, 29.

JESCHUA ou **JÉSUA**, nom de Jésus-Christ prononcé à la manière des Hébreux. On le dit ainsi des rabbins qui portent ce nom.

I. **JÉSÉIAS**, fils de Phaltias, et descendant de David. *Voy.* I Paralip., III, 21.

II. **JÉSÉIAS**, fils d'Idithum, chef de la huitième famille des Lévites qui servaient au temple. *Voy.* I Paralip., XXV, 3.

JÉSÉMA, fils d'Élam et un des descendants de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 3.

JÉSENCH, siége épisc. de l'Arménie majeure sous le catholique de Sis, dont on ne connait qu'un évêque, Sergius, qui assista et souscrivit au concile de Sis.

JÉSER, fils de Nephthali, chef de la famille des Jésérites. *Voy.* Genèse, XLVI, 24, etc.

JÉSÉRITES, nom d'une famille dont Jéser fut le chef. *Voy.* Nombres, XXVI. 49, et *Compar.* l'art. précéd.

JÉSÉSI, de la tribu de Gad, était fils de Jaddo. *Voy.* I Paralip., V, 14.

I. **JÉSI**, fils d'Apphaïm. *Voy.* I Paralip., II, 31.

II. **JESI** (*Æsis* ou *Æsium*, *Esis*), ville épisc. d'Italie située dans l'Ombrie; il parait qu'elle reçut la foi dès les premiers siècles. Son premier évêque, Septime, souffrit le martyre le 5 septembre 307. *Voy.* Ughelli, *Italia Sacra*, t. I, p. 279. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 261 et suiv.

JÉSIA ou **JÉSIAS**, fils d'Izrahia et descendant d'Issachar. *Voy.* I Paralip., VII, 3.

JÉSIEL, de la tribu de Nephthali et chef de la famille des Jésiélites. *Voy.* Nombres, XXVI, 48.

JÉSIÉLITES. *Voy.* l'art. précédent.

JÉSIMON, ville située dans le désert de Maon; elle appartenait à la tribu de Siméon, ou, selon d'autres, à la tribu de Juda. Le texte hébreu porte *Hajjeschimon* ou *Hayyeschimon*, c'est-à-dire le *désert*. *Voy.* I Rois, XXIII, 24.

JESMACHIAS, un des chefs des Lévites sous le roi Ézéchias. *Voy.* II Paralip., XXXI, 13.

JESMAÏAS, fils d'Abdia, était du temps de David chef de la tribu de Zabulon. *Voy.* I Paralip., XXVII, 19.

JESPHA, fils de Baria et descendant de Benjamin. *Voy* I Paralip., VIII, 16.

JESPHAM, fils de Sésac et descendant de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 22.

I. **JESSÉ** ou **ISAÏ**, père de David.

JESSÉ, évêque d'Amiens, vivait au IXe siècle. On a de lui une *Lettre* adressée à Charlemagne, et dans laquelle il parle du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie; elle a été insérée à la fin des *Œuvres* d'Hincmar. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **JESSUI**, fils d'Aser et chef de la famille des Jessuites. *Voy.* Nombres, XXVI, 44.

II. **JESSUI**, fils de Saül. *Voy.* I Rois, XIV, 49.

JESSUITES. *Voy.* JESSUI, n° I.

JÉSU, fils d'Éliézer. *Voy.* ÉLIÉZER, n° VII.

I. **JÉSUA**, fils d'Aser. *Voy.* Genèse, XLVI, 17.

II. **JÉSUA**, chef de la neuvième famille sacerdotale. *Voy.* I Paralip., XXIV, 11.

III. **JÉSUA**, Lévite qui dépendait de Coré. *Voy.* II Paralip., XXXI, 15.

IV **JÉSUA.** *Voy.* JESCHUA.

V. **JÉSUA**, rabbin espagnol du XVe siècle, a laissé, en hébreu : *Les Voies de l'éternité*; il a paru en hébreu et en latin: Leyde, 1634. Cet ouvrage est utile à ceux qui s'appliquent à l'étude du Talmud. *Voy.* Buxtorf, *Biblioth. rabbin.* Richard et Giraud.

I. **JÉSUATES** ou **JÉSUATES DE SAINT-JÉRÔME** et **CLERCS APOSTOLIQUES DE SAINT-JÉRÔME**, Ordre religieux fondé vers l'an 1365 par saint Jean Colombin de Sienne, avec le concours de François de Mino Vincenti. Urbain V l'approuva en 1367. Les Jésuates reçurent d'abord une règle qui leur avait été faite par le B. Jean de Tossignan; mais, plus tard, ils adoptèrent celle de Saint-Augustin. On leur donna le nom de *Jésuates* parce que leurs premiers fondateurs prononçaient très-souvent le nom de Jésus, et celui de *Jésuates de Saint-Jérôme*, parce qu'ils avaient une grande dévotion à ce saint. Pie V a mis les Jésuates au nombre des Ordres mendiants. En 1668, la république de Venise obtint de Clément IX la suppression de cet Ordre, qui s'était beaucoup relâché; on employa ses biens aux frais de la guerre de Candie, alors assiégée par les Turcs. *Voy.* le P. Hélyot, tom. III, p. 407. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **JÉSUATES**, ou religieuses de Saint-Jérôme; Ordre religieux établi, comme le précédent, par saint Jean Colombin. Elles ne furent pas comprises dans la bulle de Clément IX, qui supprimait les religieux Jésuates. La première religieuse de cet Ordre fut la B. Catherine Colombin de Sienne, cousine de saint Jean Colombin, qui fit construire son premier monastère à Valpiatta. *Voy.* le P. Hélyot, *ibid.*, p. 419. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JÉSUÉ, ville de la tribu de Juda. *Voy.* II Esdras, XI, 26, le seul endroit de la Bible où cette ville se trouve mentionnée.

I. **JÉSUIAB**, Azronite, a laissé : 1° un *Ouvrage contre Eunomius*; — 2° des *Disputes* contre un autre hérétique; — 3° vingt-deux *Questions touchant les sacrements de l'Église*; — 4° une *Apologie*; — 5° des *Épîtres* et des *Statuts synodaux*. *Voy.* Ebed-Jesu, *Catalogue des écrivains chaldéens.* Richard et Giraud.

II. **JÉSUIAB**, Hadibite, a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° un livre sur le *Baptême*; — 2° un écrit dans lequel il explique chaque *Ordination*; — 3° *Sur la Consécration d'une nouvelle église*; — 4° des *Hymnes*; — 5° des *Oraisons*; — 6° des *Épîtres*; — 7° des

ouvrages de controverse. *Voy.* Ebed-Jesu, *ibid.* Richard et Giraud.

JÉSUITES ou COMPAGNIE DE JÉSUS, SOCIÉTÉ DE JÉSUS, Ordre religieux fondé par saint Ignace de Loyola. Le nom de *Jésuite*, inconnu à l'origine de la compagnie, n'a été en usage que depuis qu'on a donné à ces religieux l'*église de Jésus*, à Rome. Quant à l'Ordre, il se compose de clercs réguliers qui font une profession particulière de travailler au salut du prochain par l'instruction de la jeunesse, la prédication, l'administration des sacrements et les missions chez les hérétiques et les idolâtres. Cet Ordre est composé de cinq sortes différentes de personnes : les profès, les coadjuteurs spirituels, les écoliers approuvés, les frères laïques, qui s'appellent *coadjuteurs temporels*, et les novices. La compagnie de Jésus fut approuvée ou plutôt instituée l'an 1540, par le pape Paul III, et ses successeurs lui ont accordé des priviléges très-considérables. Le général des Jésuites est nommé à perpétuité, et réside à Rome dans la maison dite de *Jésus*. Il a cinq assistants généraux, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne et de Portugal, qui n'ont que voix consultative. On ne saurait compter et le nombre d'hommes illustres qu'a produit cette société et les services qu'elle a rendus dans toutes les parties du monde. Ce qui fait surtout son honneur et sa gloire, c'est que jamais elle n'a eu besoin de réforme : jamais, en effet, quoi qu'en puissent dire ses ennemis, elle n'a terni l'éclat du beau nom qu'elle porte. Il est cependant un autre éloge que nous ne saurions passer sous silence; c'est celui de Calvin, qui demande que les Jésuites qui s'opposent si fortement au protestantisme soient *tués*, ou, si on ne le peut facilement, *chassés*, ou au moins *accablés par les mensonges et les calomnies*. « Jesuitæ vero, qui « se maxime nobis opponunt, aut *necandi*, aut « si hoc commode fieri non potest, *ejiciendi*, « aut certe *mendaciis* et *calumniis opprimendi* « *sunt*. » Enfin, s'il s'est trouvé un pape pour la détruire, il y en a eu plus de vingt qui l'ont approuvée et l'ont exaltée. Supprimée par Clément XIV (bref *Dominus ac Redemptor noster*, du 21 juillet 1773), la compagnie de Jésus fut rétablie avec beaucoup de solennité par Pie VII (bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, du 7 août 1814). *Voy.*, outre les sources à consulter que nous avons indiquées à l'article IGNACE, n° V, Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites*, et la *Défense* de ce dernier ouvrage en réponse à l'abbé Gioberti. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud. L'*Encyclop. cathol.*, tom. XIII, et au supplém. L'abbé André, *Cours alphab. de droit canon*, où l'on trouve, entre autres choses intéressantes : *La Bulle de Sa Sainteté Pie VII pour le rétablissement de la société de Jésus*.

JÉSUITESSES, Ordre de religieuses qui suivaient la règle des Jésuites; elles avaient en Flandre et en Italie plusieurs maisons, dont les unes s'appelaient *Colléges*, les autres *Probations*. Il y avait dans chacune de ces maisons une supérieure entre les mains de laquelle les religieuses faisaient vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; mais elles ne gardaient pas la clôture, et elles s'adonnaient à la prédication. Ce furent deux filles anglaises qui, étant en Flandre, établirent cet Ordre, à l'instigation du P. Gérard, recteur du collége, et de quelques autres Pères jésuites. Leur dessein était d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Mais le pape Urbain VIII, par son bref du 13 janvier 1631, supprima cet institut, lequel d'ailleurs n'avait jamais été approuvé par le Saint-Siége. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Bergier, *Diction. de théol.*

I. **JÉSUS**, fils de Josédec, était grand prêtre. *Voy.* Aggée, I, 1.

II. **JÉSUS**. *Voy.* JOSUÉ, n° I.

III. **JÉSUS**, fils de Sirach, est auteur du livre de l'*Ecclésiastique*. On ne sait à quelle époque il a vécu, et sa vie est entièrement inconnue; mais son livre est plein de grandes vérités et d'une excellente morale, exprimées avec une onction et une vivacité de sentiments auxquelles la philosophie humaine n'a jamais pu atteindre. *Voy.* à l'art. ECCLÉSIASTIQUE, n° II, ce que nous avons dit de cet excellent ouvrage sous les rapports de la critique, de l'herméneutique et de l'exégèse.

IV. **JÉSUS**, nom hébreu de Notre-Seigneur, qui veut dire Sauveur; nom divin qui est au-dessus de tous les noms; nom adorable devant lequel tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers; nom salutaire, puisque c'est le seul nom sous le ciel donné aux hommes par lequel ils doivent être sauvés. C'est l'ange Gabriel qui l'apporta du ciel à Marie, en lui annonçant le mystère de l'Incarnation. *Voy.* Marc, I, 31. Actes, IV, 12. Philippiens, II, 9, 10.

V. **JÉSUS (PRÊTRES DU BON)**, congrégation dont l'emploi est de confesser, prêcher et enseigner. Elle fut instituée dans l'église de Saint-Jean de Latran, et établie à Ravenne vers l'an 1326 par Séraphin de Furmo, chanoine régulier de Saint-Sauveur. Ils vivent en commun, sans rien posséder en propre, et choisissent parmi eux un prieur qui a le commandement seulement pour un an, mais qui peut être encore continué trois années. *Voy. le Diction. ecclés. et canon. portatif*.

VI **JÉSUS-CHRIST**. Ces deux mots, dont le premier, qui est hébreu, signifie *Sauveur*, et le second, qui est grec, veut dire *Oint* ou *Sacré*, forment le nom du Fils de Dieu, du Verbe incarné, Dieu et Homme tout ensemble, notre Seigneur et notre Rédempteur. Dieu avait ordonné, comme on le voit à l'article précédent, que le nom de *Jésus* serait donné à l'enfant qui naîtrait de la Vierge Marie. Le nom de *Christ* se donnait dans l'ancienne loi aux prêtres et aux rois, parce qu'ils recevaient une onction sacrée avant que d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions. Le Verbe divin s'étant fait homme dans le sein de Marie, et réunissant en lui les titres de Messie ou Libérateur, et de Souverain Prêtre de la loi nouvelle, porte avec justice le nom de Jésus-Christ. La connaissance de ce nom adorable, ou plutôt de celui qu'il signifie, est le fondement de notre foi. Avant la venue du Messie, la foi au moins implicite au Libérateur promis était absolument nécessaire au salut. Depuis la publication de l'Évangile, la foi explicite en Jésus-Christ est également nécessaire pour être sauvé; car on ne peut l'être sans avoir reçu ou désiré de recevoir le baptême, ce qui exige la foi explicite en Jésus-Christ. — Jésus-Christ est le vrai Messie promis et prédit par les prophètes. En effet : 1° le Messie devait paraître dans le temps où la tribu de Juda perdrait l'autorité qu'elle avait eue jusqu'alors. 2° Son ministère devait être saint. 3° Il devait venir dans le second Temple, selon la prophétie d'Aggée. 4° Il devait être méconnu, et livré par le peuple même qui l'attendait. 5° Il devait être mis à mort vers la fin des semaines marquées par le prophète Daniel. 6° Il devait être Fils de Dieu et Dieu lui-même. 7° Il devait ressusciter. 8° Par la prédication du Messie, les peuples et les rois de la terre de-

vaient abandonner leurs fausses divinités et recevoir son Évangile. 9° Les Juifs, à l'exception d'un petit nombre, devaient méconnaître le Messie et le rejeter; les Gentils, au contraire, devaient croire en lui. 10° Les Juifs, enfin, en punition du déicide commis sur la personne de Jésus-Christ, devaient être dispersés par toute la terre, et leur retour à la vérité est marqué pour la fin du monde. Or, qu'on ouvre les Écritures et l'histoire sainte, et on se convaincra qu'on ne peut trouver une plus parfaite conformité entre la prédiction et l'événement. — Jésus-Christ est né de la Vierge Marie, selon ces paroles du troisième article du symbole de notre foi, *né de la Vierge Marie.* Il est Dieu et homme tout ensemble. Il est homme, comme on peut le voir à l'art. INCARNATION, n° I. Il est le Messie. Or le Messie est Dieu. — Il y a en Jésus-Christ deux natures, deux volontés, une seule personne. *Voy.* D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, donne une *Vie* assez étendue de Jésus-Christ, d'après les Évangélistes, en discutant les points particuliers qui ont donné lieu à quelque controverse, et en rapportant les divers récits que les Orientaux et les Juifs ont fait de la personne du Sauveur. Richard et Giraud, qui, après avoir décrit l'histoire de Jésus-Christ, donnent la *Table chronologique de la Vie de Jésus-Christ, selon Usserius*, suivie de la *Généalogie de Jésus-Christ selon saint Luc*, avec l'exposé des difficultés qu'on y a opposées, et les réponses à ces difficultés. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'*Encyclop. cathol.*, tom. XIII, et au *Supplém.* L'*Hist. de Jésus-Christ d'après les textes contemporains*, par M. Th. Foisset; Paris, 1854. La *Vie de Jésus par le Dr Sepp, traduite de l'allemand*, par Ch. Sainte-Foi; Paris, 1854. Dans ce dernier ouvrage, le Dr Sepp s'attache principalement à réfuter les erreurs de Strauss; on trouve une analyse de cet écrit au *Supplément de l'Encyclop. cathol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, où l'on examine : 1° L'histoire chrétienne, c'est-à-dire celle qui se relie directement à la personne de Jésus-Christ; 2° celle qui est antérieure à Jésus-Christ; 3° celle qui est postérieure à Jésus-Christ; c'est-à-dire que l'on fait connaître le Christ personnel, le Christ avant l'ère chrétienne, le Christ depuis cette ère. *Compar.* INCARNATION. UNION HYPOSTATIQUE.

VII. **JÉSUS-CHRIST.** Ordre militaire institué à Avignon l'an 1320, par Jean XXII. *Voy.* Favin, *Théâtre d'honneur et de chevalerie.* Richard et Giraud.

VIII. **JÉSUS-CHRIST (ORDRE DE LA CROIX DE)**, Ordre que donnaient autrefois les inquisiteurs dominicains. Les chevaliers de cet Ordre ajoutaient au titre de la *Croix de Jésus-Christ* celui de *Saint-Dominique* et de *Saint-Pierre martyr*, comme on le voit par les lettres d'un chevalier de cet Ordre, rapportées par le P. Hélyot, qui pense que les Ordres de la *Croix de Jésus-Christ*, du *saint Empire de la Foi de Jésus-Christ*, étaient les mêmes que celui de la *Milice de Jésus-Christ*, nommé plus tard l'*Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique*, et communément le *Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ordr. relig. et monast.*, tom. III, p. 261.

IX. **JÉSUS-CHRIST (ORDRE DE LA FOI DE)**, Ordre militaire qui, dit-on, était répandu dans les diocèses de Milan, d'Yvrée et de Verceil; mais il paraît que c'était une association de personnes qui en recevant une croix, faisaient vœu de la porter en l'honneur de Jésus-Christ, d'exposer leur vie pour la défense de la foi, et d'obéir à l'inquisiteur et à ses vicaires en tout ce qui concernait l'inquisition. Plus tard, ils ne firent plus que le serment de servir l'inquisition. *Voy.* le P. Hélyot, *Hist. des Ordres relig. et monast.*, t. III, p. 259. *Compar.* l'art. précéd.

JÉSUS ET MARIE. Ordre de chevalerie institué, dit-on, par Paul V. Les chevaliers de cet Ordre étaient obligés d'entretenir chacun un cheval et un homme armé contre les ennemis de l'État ecclésiastique. Le grand maître était choisi parmi trois chevaliers que le pape proposait au chapitre. *Voy.* Bonnami, *Catal. Ordin. equestr.*

JÉTA, ville de la tribu de Juda qui fut assignée aux Lévites (Josué, XXI, 16); elle est aussi nommée *Jota* (Josué, XV, 35).

JÉTÉBA, ville de la tribu de Juda. *Voy.*

JÉTÉBATHA, campement des Israélites dans le désert, entre Gadgad et Hébrona. *Voy.* Nombres, XXXIII, 34.

JETH, fils de Gerson. *Voy.* I Paralip., VI, 43.

JETHELA, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 42.

I. **JETHER**, fils de Gédéon. *Voy.* Juges, VIII, 20.

II. **JETHER** ou **JETHRA**, époux d'Abigaïl, sœur de David, et père d'Amasa. *Voy.* II Rois, XVII, 25. I Paralip., II, 17.

III. **JETHER**, ville de la tribu de Juda qui fut cédée aux Lévites de la famille de Caath. *Voy.* Josué, XV, 48; XXI, 14; I Paralip., VI, 58, et *Compar.* ATHAR.

JÉTHETH, fils d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 40. I Paralip., I, 31.

JETHMA, Moabite, était un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

JETHNAM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 23.

JETHRAHAM, fils de David et d'Égla. *Voy.* I Paralip., III, 3.

JETHRAÏ, fils de Zara, et descendant de Lévi et d'Aaron. *Voy.* I Paralip., VI, 21.

JETHRAN, fils de Supha. *Voy.* I Paralip., VII, 37.

JETHRÉEN (*Jethræus*), qu'on lit dans la Vulgate (I Paralip., II, 53; XI, 40), paraît être le même que *Jéthrite* (*Jethrites*), qu'on lit aussi dans la Vulgate (II Rois, XXIII, 38); car le texte hébreu porte partout *Jithri*, que les uns traduisent par *habitant de Jether*, et les autres par *qui est de la famille* ou *descendant de Jether. Voy.* JETHER.

JÉTHRITE. *Voy.* l'art. précéd.

JETHRO, prêtre ou prince de Madian, beau-père de Moïse, avait, selon les uns, quatre noms : *Jéthro*, *Raguel*, *Hobad* et *Céni*; mais d'autres prétendent que *Jéthro* et *Raguel* étaient une même personne, que *Hobad* était fils de *Jéthro*, et que *Céni* était un nom commun qui désignait le pays des Cinéens, que les descendants d'Hobad habitèrent au midi de la terre promise. On croit que Jéthro était prêtre du vrai Dieu, et qu'il professait la vraie religion, comme descendant de Madian, fils d'Abraham et de Céthura. *Voy.* Exode, XVIII.

JETHSON. *Voy.* CADEMOTH, n° I.

JETHUR, fils d'Ismaël, fut père des *Ithuriens. Voy.* Genèse, XXV, 15.

JETONS. Plusieurs règlements défendent aux communautés d'exiger des jetons ou des repas des récipiendaires.

JEU (*Ludus*), exercice pris dans la vue de se divertir ou de se délasser. On distingue trois sortes de jeux : 1° celui de pure industrie, qui consiste entièrement dans l'adresse des joueurs,

comme le jeu de paume; 2° le jeu de pur hasard, qui dépend uniquement ou presque uniquement de la fortune, tel que le jeu de dés; 3° le jeu mixte, qui dépend de la fortune et de l'adresse tout ensemble, comme plusieurs jeux de cartes. Aucun de ces jeux n'est mauvais en lui-même; mais les jeux de pur hasard sont défendus aux ecclésiastiques, et même aux laïques, par les lois ecclésiastiques. Cependant, en vertu de la coutume, il en est certains qui sont aujourd'hui tolérés, du moins à l'égard des laïques, pourvu que ce soit dans les conditions dont nous allons parler. — Quoiqu'un jeu soit licite en soi, il faut plusieurs conditions pour qu'on puisse y jouer licitement. 1° La somme que l'on expose au jeu doit être modique et proportionnée aux facultés de celui qui l'expose. 2° Il faut jouer sans fraude. 3° Les joueurs doivent être à peu près de même force. 4° Il est nécessaire qu'ils soient libres, c'est-à-dire que rien ne les oblige à jouer. Lorsqu'une de ces conditions manque, celui qui gagne est obligé à restitution. Suivant les canonistes, il faut restituer ce qu'on a gagné aux jeux défendus, non point aux joueurs, mais aux pauvres, ou l'employer à d'autres bonnes œuvres. — Le jeu, en général, est permis, lorsqu'il est pris comme une récréation honnête; mais il peut devenir péché mortel si la cupidité y préside, si on y emploie un temps considérable, s'il nous fait négliger des devoirs essentiels. Un prêtre ne peut en conscience donner l'absolution à ceux qui tiennent des brelans publics et autres jeux de hasard. Ces jeux sont d'ailleurs proscrits par les lois civiles et ecclésiastiques; et cette proscription est d'autant plus sage, qu'ils causent la ruine des familles, entretiennent les désordres de la jeunesse, et n'enfantent que trop souvent la haine, les inimitiés et le meurtre. Quant aux jeux qui se jouent en public, comme le mail, la paume, ils sont défendus aux clercs. Il en est de même de tous ceux dans lesquels ils peuvent être un scandale pour les laïques (concile de Sens, tenu en 1528, canon 25). Aussi les ordonnances du diocèse de Sens leur défendent-elles, sous peine de suspense *ipso facto*, de jouer à la paume ou aux boules en public, ou à la vue du public. La même peine est portée contre ceux qui jouent dans les lieux publics. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*. D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, art. JEUX, JOUER, traite particulièrement des jeux relativement aux Israélites.

I. **JEUDI** (*Jovis dies*), ou *cinquième férie*; l'application du nom de la principale divinité des païens au cinquième jour de la semaine, attira sur ce jour une espèce de vénération religieuse qui le fit regarder chez les gentils comme un jour de fête. Afin de déraciner cet abus, le concile de Narbonne tenu en 589 prononça l'excommunication contre quiconque chômerait en ce jour; enfin, l'an 714, le pape Grégoire II ordonna que les jeudis de carême auraient dorénavant un jeûne et un office propre comme les autres jours. Autrefois le jeudi était destiné à célébrer la réunion du peuple juif et du peuple gentil en Jésus-Christ; mais, depuis l'institution de la fête du Saint-Sacrement, les jeudis sont spécialement consacrés à ce mystère.

II. **JEUDI SAINT**. Le Jeudi saint, qu'on appelle encore le *Grand-Jeudi* ou le *Jeudi absolu*, on célèbre le lavement des pieds, qui fait le sujet de l'Évangile de ce jour, l'institution de la divine Eucharistie, et l'absoute ou la réconciliation des pénitents, la bénédiction des saintes huiles et du saint chrême, qui se fait pour l'usage des sacrements. On voit, par une lettre de saint Augustin, que de son temps, en quelques églises, on disait deux messes le jour du Jeudi saint, l'une à midi, après la réconciliation des pénitents, en faveur des catéchumènes, qui devaient se baigner ce jour-là pour se préparer au baptême, et qui, à cause du bain, ne pouvaient prolonger le jeûne jusqu'au soir; l'autre se disait à l'heure de vêpres, pour le reste des fidèles. En d'autres églises, on disait trois messes successivement, l'une pour la réconciliation des pénitents, la seconde pour la consécration des saintes huiles, la troisième pour la communion des fidèles. Hors ces exceptions particulières, l'usage commun était que dans ces trois jours on ne disait qu'une seule messe en chaque église, et que les prêtres y communiaient avec le célébrant. Dans la messe de ce jour, le célébrant consacre deux hosties, l'une pour le sacrifice, l'autre pour l'office du lendemain, dans lequel on ne consacre point. Cette hostie de réserve se nomme les *présanctifiés;* on la porte en pompe au tombeau ou reposoir que l'on a élevé dans une chapelle de l'église. Là le corps sacré de Jésus-Christ repose comme dans son sépulcre, en mémoire du temps qu'il passa dans le tombeau. On ne sonne pas les cloches depuis le jeudi jusqu'au samedi; et ce silence des cloches peut être regardé comme la marque d'une profonde tristesse. *Voy.* August., *Epist. LIV*. Richard et Giraud, art. SEMAINE SAINTE. L'abbé Jacquin et Dusberg, *Diction. d'antiquités chrétiennes*, p. 460.

I. **JEÛNE**, acte de la vertu de tempérance par lequel on s'abstient de certaines choses permises. Il y a quatre espèces de jeûne : 1° le *jeûne moral*, qui règle la mesure des aliments sur le besoin du corps; 2° le *jeûne spirituel*, qui n'est autre chose que la fuite du péché; 3° le *jeûne naturel*, qui consiste à n'avoir rien pris depuis l'heure de minuit, ni sous forme de nourriture, ni sous forme de médicament; 4° le *jeûne ecclésiastique*, qui exclut certains aliments et ne permet les autres qu'en une certaine quantité, selon la forme prescrite par l'Église. Le jeûne a été en usage dans tous les temps et chez toutes les nations, car saint Jérôme se sert des jeûnes des païens pour confondre Jovinien, ce grand ennemi du jeûne; et, au rapport de Tertullien, les païens ne consultaient jamais les oracles sans avoir indiqué d'abord un jeûne. Enfin, depuis Moïse, les exemples du jeûne sont fréquents parmi les Hébreux et les Juifs. On peut s'en assurer en lisant le long et excellent article de D. Calmet, dans son *Diction. de la Bible*, art. JEUNE. On peut voir encore : Pontas, au mot JEUNE. Collet, *Moral.*, tom. I, p. 48, et tom. II, p. 553. Le P. Nicolaï, *Traité sur le jeûne*. Le P. Thomassin, *Des Jeûnes de l'Église*. Hecquet, *Traité sur les dispenses du Carême*. Le P. D. Joseph de l'Ile, *Hist. dogmat. et morale du jeûne;* Paris, 1741. Bergier, *Diction. de théol.* Richard et Giraud, qui traitent en six paragraphes : *De la nature et de la division du jeûne; De l'antiquité du jeûne; Des jeûnes des chrétiens; Des personnes obligées au jeûne, et des causes qui en dispensent; De plusieurs difficultés touchant le jeûne; Du pouvoir de l'Église dans l'établissement des jeûnes*. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*. Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **JEUNE** (Claude-Mansuet), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, né à Tignacour, au duché de Bar, en 1732, professa la philosophie et la théologie à l'abbaye d'Estival, prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-

à-Mousson, et fut prieur de Sainte-Marie. Il retourna à Estival, où il vécut dans la retraite, occupé de la composition de quelques ouvrages. On a de lui : 1° *Hist. critique et apologétique de l'Ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers* : Paris, 1789, et avec un titre rafraîchi, an XV (1805), 2 vol. in-4°; — 2° *Dissertation pour prouver que l'amour qui est requis dans le sacrement de Pénitence n'est pas seulement un amour d'espérance, mais un véritable amour de charité*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

III. **JEUNE** (Jean **LE**), prêtre de l'Oratoire, né à Poligni, en Bourgogne, l'an 1592, mort à Limoges en odeur de sainteté, en 1672, avait pour les missions un talent spécial, qu'il exerça pendant soixante ans. Il perdit la vue à l'âge de trente-cinq ans; mais ce malheur n amoindrit pas son zèle et ne lui fit pas interrompre ses travaux apostoliques. Ses sermons ont paru sous ce titre : *Le Missionnaire de l'Oratoire*, ou *Sermons pour les Avents, Carêmes, fêtes de l'année*, etc.; la meilleure édition est celle qui a paru à Toulouse en 1668, 10 vol. in-8°. *Voy.* le P. Lamy, *VII*e *Entretien sur les sciences*, p. 324 et 325, édit. de 1694. Le *Diction. portat. des prédicat.* Feller, *Biogr. univers.*

IV. **JEÛNE NATUREL**. On appelle ainsi le jeûne indispensable avant la communion eucharistique et la célébration de la sainte messe.

JEWEL (Jean), en latin *Juellus*, anglican, évêque de Salisbury, né à Buden, dans le Devonshire, l'an 1522, mort en 1571, se fit recevoir à Oxford bachelier en théologie. Il vécut dans l'obscurité sous le règne de la reine Marie; mais, à l'avénement d'Élisabeth, il acquit une certaine réputation, et parvint à l'épiscopat en 1559. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Apologia Ecclesiæ anglicanæ;* Londres, 1562, in-8°; cet ouvrage a été souvent réimprimé, et traduit en six langues ; — 2° *A Defence of the Apology;* ibid., 1564 et 1567, in-fol.; — 3° *A View of a seditious bull sent into England from Pius V;* ibid., 1582, in-8°; — 4° *Treatise of the holy Scriptures;* ibid., 1582, in-8°; — 5° *Treatise of the sacraments;* ibid., 1583, in-8° *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Chalmers, *General biographical Dictionary*. La *Nouv. Biogr. génér.*

JEZABAD LE GADEROTHITE, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XII, 4.

JEZABEL, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, et épouse d'Achab, roi d'Israël, semblait avoir entrepris d'abolir le culte du vrai Dieu en mettant à mort les prophètes et en introduisant dans Israël le culte des divinités phéniciennes ou chananéennes. Élie prédit que le corps de Jézabel serait dévoré par les chiens dans la campagne de Jezraël, et cette prédiction s'accomplit, lorsque Jéhu, s'étant révolté contre Achab et étant venu à Jezraël, la fit jeter par les fenêtres de son appartement. Le nom de Jézabel est passé en proverbe pour désigner une femme cruelle et impie. *Voy.* IV Rois, IX et suiv.

I. **JÉZER**, fils de Galaad et chef de la famille des Jézérites. *Voy.* Nombres, XXVI, 30.

II. **JEZER**, ville. *Voy.* JASER, n° III.

JÉZÉRITE. *Voy.* JÉZER, n° I.

JEZLIA, fils d'Elphaal, et descendant de Benjamin, fut un des chefs de famille qui habitèrent à Jérusalem après la captivité. *Voy.* I Paralip., VIII, 18.

I. **JÉZONIAS**, fils de Maachathi. *Voy.* IV Rois, XXV, 23.

II. **JÉZONIAS**, fils de Jérémie Réchabite. *Voy.* Jérémie, XXXV, 3.

III. **JÉZONIAS**, fils d'Osaïa. *Voy.* Jérémie, XLII, 1.

IV. **JÉZONIAS**, fils de Schapan et chef des Israélites idolâtres qui furent montrés en vision à Ézéchiel. *Voy.* Ézéch., VIII, 11.

V. **JÉZONIAS**, fils d'Azur. *Voy.* Ézéch., XI, 1.

JEZRA, fils de Mosollam. *Voy.* I Paralip., IX, 12.

I. **JEZRAËL**, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Jos., XV, 56.

II. **JEZRAËL** ou **JEZRAHEL**, ville de la tribu d'Issachar. *Voy.* Jos., XIX, 18. I Rois, XXIX, 1, 11.

I. **JEZRAHEL**, fils d'Etham, de la tribu de Juda. *Voy.* I Paralip., IV, 3.

II. **JEZRAHEL**, fils du prophète Osée et de Gomer, courtisane qu'il avait épousée. *Voy.* Osée, I, 4.

III. **JEZRAHEL**, ville. *Voy.* Jezraël, n° II.

I. **JEZRAHÉLITE** (*Jezrahelita*), homme de la ville de Jezrahel. *Voy.* III Rois, XXI, 1, 21, 25. *Compar.* JEZRAEL, n° II.

II. **JEZRAHÉLITE** (*Jezrahelitis*), femme de la ville de Jezrahel. *Voy.* I Rois, XXVII, 3, et *Compar.* JEZRAEL, n° II.

JEZRAÏA, chef des chantres du temps de Néhémie. *Voy.* II Esdr., XII, 41.

JOAB, célèbre guerrier, était fils de Sarvia, sœur de David, et frère d'Abisaï et d'Azaël. Habile et vaillant, mais cruel et impérieux, Joab fut toujours dévoué à David, qui lui laissa, quoiqu'à regret, le commandement général de ses armées. Ce guerrier se signala dans le combat de Gabaon, contre Abner, chef du parti d'Isboseth, fils de Saül, dans les guerres que David entreprit contre les Syriens et les Iduméens; il subjugua les Ammonites, vainquit Absalon révolté contre David, et le tua de sa propre main; enfin il assassina Abner et Amasa. David étant sur le point de mourir, recommanda à Salomon de faire périr Joab, ce qui fut exécuté au pied de l'autel où ce général s'était réfugié. *Voy.* I Rois, XXVI, 6. II Rois, II, 13; XI et suiv.

I. **JOACHAZ**, fils de Jéhu, roi d'Israël, succéda à son pere. Il fit le mal devant le Seigneur, qui livra son royaume à Hazaël, roi de Syrie, et à Bénadad, son fils. *Voy.* IV Rois, XIII.

II. **JOACHAZ** ou **OCHOSIAS**, roi de Juda. *Voy.* OCHOSIAS.

III. **JOACHAZ** ou **SELLUM**, fils de Josias, roi de Juda, enleva le trône à son frère Eliacim, que le roi d'Égypte Néchao rétablit sous le nom de Joachim. Joachaz mourut en Égypte, après un règne de trois mois, et ses malheurs furent regardés comme un juste châtiment de son impiété. *Voy.* Jérémie, XXII, 11.

IV. **JOACHAZ**, père de Joha. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 8.

I. **JOACHIM** ou **JOAKIM**, **ELIACIM**, fils aîné de Josias, roi de Juda, mort l'an 598 avant J.-C., avait vingt-cinq ans lorsqu'il fut rétabli sur le trône par Néchao. Joachim imita l'impiété de ses prédécesseurs, et Jérémie lui ayant annoncé, de la part de Dieu, la ruine de Jérusalem et la captivité des Juifs, le roi de Juda fit brûler la sentence prophétique et condamna le prophète à mort. Ce prince expia bientôt ses crimes, car Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint dans la Judée, la soumit, et condamna Joachim à lui payer un tribut annuel. Au bout de trois ans, le roi de Juda ayant tenté de secouer le joug, fut pris par Nabuchodonosor, qui le condamna à mort et fit jeter son corps à la voirie. Ainsi fut accomplie la prédiction de Jérémie. *Voy.* IV Rois, XXIII, 34 et suiv. Jérém., XXII, 18 et 19.

II. **JOACHIM** (saint), époux de sainte Anne, père de la sainte Vierge et aïeul de Jésus-Christ selon la chair. Son nom ne se lit pas dans les écritures canoniques du Nouveau-Testament, mais on l'a adopté dans l'Église grecque dès le IIIe ou le IVe siècle, et dans l'Église latine, à une époque beaucoup plus récente, puisque du temps de saint Bernard la fête de saint Joachim et de sainte Anne était encore inconnue. On prétend que c'est Jules II qui établit la fête de saint Joachim, le 22 mars; Grégoire XIII la mit au 20 mars, et Grégoire XV ordonna qu'on en ferait l'office double. *Voy.* Bollandus, au 18 mars. Moréri, *Diction. histor.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **JOACHIM**, abbé et fondateur du monastère de Fiora, en Calabre, né dans le diocèse de Cosence vers l'an 1145, mort le 30 mars 1202, entra au service de la cour; mais il la quitta bientôt pour visiter les Lieux saints, d'où il se rendit dans la Thébaïde. A son retour en Calabre, il fit profession dans le monastère de Corace, dont il devint abbé. Clément III lui ayant ordonné de continuer les commentaires sur l'Écriture qu'il avait commencés, il se démit de son abbaye et se retira dans un lieu désert nommé Fiora, où il fonda un monastère qui ne tarda pas à devenir très-florissant. Il est honoré en Calabre le 29 mai. On a de lui : 1° *Concordia Veteris et Novi Testamenti;* Venise, 1519, in-4°; — 2° *Expositio super Apocalypsim;* ibid., 1527; — 3° *Psalterium decem chordarum;* ibid., 1527; — 4° *Exposition sur Isaïe et sur Jérémie;* ibid., 1519 et 1524; Cologne, 1577; — 5° *Commentaires sur Nahum, Habacuc, Zacharie et Malachie;* Venise, 1517, in-4°. On lui attribue encore quelques autres écrits, comme l'*Évangile éternel;* mais il n'est pas certain qu'il en soit l'auteur. On trouve dans les ouvrages de l'abbé Joachim des erreurs qui ont été condamnées, sans nommer l'auteur, dès l'an 1215, par le concile de Latran, et, en 1260, par celui d'Arles; mais on doit considérer que l'auteur déclare qu'il n'a pas eu le temps de les donner à examiner; et que, comme il ne doute point qu'il n'y ait des choses sujettes à correction, tant dans ceux qu'il avait achevés que dans ceux auxquels il travaillait actuellement, il pria les abbés de son Ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la dernière main et les avoir donnés à corriger, de les faire examiner par le Saint-Siége, se soumettant à la censure qu'il en fera, ne prétendant pas soutenir son opinion contre les décisions, mais condamnant ce que l'Église condamne, et ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. De là vient que si plusieurs des écrits de l'abbé Joachim ont été condamnés, on n'a rien prononcé contre sa personne. *Voy.* Baronius, *Annal.*, ad ann. 1190. Ch. de Visch, *Biblioth. de Citeaux,* et les auteurs qu'il cite p. 171 et suiv. Bollandus, *Acta Sanctor.*, tom. VII, maii die 26. Syllanæus, *Joach. Abb. et Flor. Ord. Chron.* Gregorius de Laude, *B. Joachim Abb. et Veritas defensa.* D. Ceillier, tom. XXIII, p. 338 et suiv. Moréri, *Diction. histor. L'Hist. littér. de la France.* D. Gervaise, *Hist. de l'abbé Joachim.* Car. de Wisch, *Biblioth. Cisterciensis.* Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. IV, 2e édit. Richard et Giraud. Pluquet, *Diction. des hérésies.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JOACHIMITES, disciples de l'abbé Joachim. Abusant du mot *ternaire*, relativement aux trois personnes de la sainte Trinité, ils prétendaient que Dieu le Père avait régné sur les hommes depuis le commencement du monde jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ; que l'opération du Fils a duré depuis cet avénement jusqu'à leur temps, c'est-à-dire 1260 ans; qu'après cela le Saint-Esprit devait opérer aussi à son tour. Ils divisaient aussi les hommes, les temps, la doctrine, la manière de vivre, chacun en trois ordres ou trois états, ce qui faisait quatre *ternaires.* Ces erreurs ont été condamnées par le concile d'Arles en 1260. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.* Pluquet, *Diction. des hérésies.*

JOACHIN, fils de Joakim, roi de Juda, succéda à son père. *Voy.* IV Rois, XXIV, 6.

JOACIM, père d'Éliasib, et fils du grand prêtre Josué. *Voy.* II Esdras, XII, 1, 10.

JOADA, fils d'Ahas. *Voy.* I Paralip., VIII, 36.

JOADAN, mère d'Amasias. *Voy.* IV Rois, XIV, 2.

JOAH, fils de Zamma ou Zemma. *Voy.* I Paralip., VI, 21. II Paralip., XXIX, 12.

JOAHA, fils d'Obédédom. *Voy.* I Paralip., XXVI, 4.

JOAHÉ, fils d'Asaph. *Voy.* IV Rois, XVIII, 18.

JOAÏRIB. *Voy.* JOARIB.

I. **JOAKIM**, roi de Juda. *Voy.* JOACHIM, n° I.

II. **JOAKIM**, mari de la chaste Susanne, habitant à Babylone pendant la captivité. *Voy.* Daniel, XIII, 1 et suiv. Moréri, *Diction. histor.*

I. **JOANNA**, père de Juda, et fils de Résa, fut un des ancêtres de Jésus-Christ. *Voy.* Luc, III, 27.

II. **JOANNA**, que quelques auteurs écrivent ainsi, n'est simplement que le mot latin auquel correspond le français *Jeanne.* Or il désigne ici la femme de Chusa dont il a été fait mention plus haut à l'article JEANNE, n° I.

JOANNES A BOSCO. *Voy.* DUBOIS, n° III.

JOANNET (Claude), littérateur, né à Dôle en 1716, mort à Paris en 1789, entra dans les ordres, cultiva la poésie et la métaphysique, et fut nommé membre de la Société des sciences et belles-lettres de Nancy. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Lettres sur les ouvrages de piété,* ou *Journal chrétien;* 1754-1764, 40 vol. in-12; il renferme quatre parties : Religion, Morale, Histoire et Beaux-Arts, et il a été fait avec la collaboration des abbés Trublet et Dinouart; — 2° *De la Connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports;* Paris, 1775, 2 vol. in-8°. *Voy.* Richard et Giraud.

JOANNET (François), jurisc. du XVIe siècle, a laissé : 1° *Des Pontifes Romains;* Venise, 1570; — 2° *Défense tripartite;* ibid., 1564; — 3° *De l'Empire romain et de sa jurisprudence,* inséré dans le *Recueil des Traités de droit de Venise.*

JOANNICE (saint), ermite, né à Marycat, en Bithynie, vers l'an 755, mort le 4 novembre 845, servit dans les armées de Constantin Copronyme et de Léon IV, et tomba dans l'erreur des iconomaques. Les remontrances d'un solitaire le firent rentrer en lui-même, et il expia sa faute par des jeûnes et des prières. Plus tard, il se retira sur le mont Olympe, en Bithynie, puis dans le monastère d'Ériste, où il fut honoré du don de prophétie et de celui des miracles. Il travailla beaucoup pour le culte des saintes images, et termina ses jours dans une cellule du monastère du mont Antide. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 4 novembre.

JOANNINA ou **JANINA**, **CASSIOPEA**, ville archiépisc. de l'ancienne Épire, située au diocèse de l'Illyrie orientale, sous la métropole de Nicopolis. Dans la notice de l'empereur Léon, elle est la cinquième de la province d'Étolie, sous Lépante. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Zacharie, assista au concile que fit assembler Photius après la mort de saint Ignace.

et où il fut rétabli. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. II, p. 150. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 127. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 257-259.

JOANNITES, nom donné dans le v[e] siècle à ceux qui demeurèrent attachés à saint Chrysostome et ne voulurent pas rompre leur communion avec ce saint, à l'époque où il fut exilé par les artifices de l'impératrice Eudoxie et déposé dans un conciliabule par Théophile d'Alexandrie, et ensuite dans un second tenu à Constantinople. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*, et *Compar.* JEAN, n° XXXVI.

JOANNITZA, siége épisc. de la province de Thrace, érigé au IX[e] siècle, sous la métropole de Philippopolis. On n'en connaît qu'un évêque, Joannèses, qui assista au concile de Photius.

JOARIB ou **JOÏARIB**, chef de la première des vingt-quatre familles sacerdotales établies sous David. *Voy.* I Paralip., XXIV, 7.

I. **JOAS**, père de Gédéon. *Voy.* Juges, VI, 11.

II. **JOAS**, fils d'Amélech, qui, par l'ordre du roi Achab, tint en prison le prophète Michée. *Voy.* III Rois, XXII, 26.

III. **JOAS**, un des descendants de Séla, fils de Juda. Il est appelé *Securus* dans la Vulgate. *Voy.* I Paralip., IV, 22.

IV. **JOAS**, fils de Béchor. *Voy.* I Paralip., VII, 8.

V. **JOAS**, fils d'Ochosias, roi de Juda, fut soustrait dans son enfance à la cruauté d'Athalie, son aïeule, par Josabeth, fille du roi Joram, sœur d'Ochosias et épouse du grand prêtre Joïada. Pendant six ans il demeura caché dans le temple, et, la septième année, Joïada le fit reconnaître pour roi. Il gouverna son peuple dans la crainte de Dieu tant qu'il fut dirigé par le grand prêtre; mais, après la mort de ce dernier, Joas écouta les mauvais conseils des courtisans qui abandonnèrent le Seigneur pour se livrer à l'idolâtrie. De grands malheurs fondirent alors sur Juda et sur Jérusalem : les Syriens ravagèrent deux fois le pays et traitèrent ignominieusement Joas, qui périt sous les coups de ses propres serviteurs. Il avait régné quarante ans. *Voy.* IV Rois, XI et suiv.

VI. **JOAS**, roi d'Israël, fils et successeur de Joachaz, eut à soutenir une guerre contre le roi de Juda, qu'il vainquit près de Bethsem. Il détruisit une partie des murailles de Jérusalem, s'empara des trésors royaux, et emmena en ôtage les fils de son ennemi. Il défit Bénadad, roi de Syrie, reconquit toutes les villes que les princes syriens avaient enlevées au royaume d'Israël, et battit Amasias, roi de Juda. Il fit le mal devant le Seigneur, et imita Jéroboam, qui avait fait prévariquer Israël. *Voy.* IV Rois, XIII.

I. **JOATHAM** ou **JOATHAN**, le plus jeune des fils de Gédéon. Il échappa au massacre de toute sa famille, qui eut lieu en présence et par les ordres d'Abimélech, fils bâtard de Gédéon, que ceux de Sichem établirent roi. Tant que dura le gouvernement d'Abimélech, Joathan demeura dans le pays de Béër. *Voy.* Juges, IX, 5 et suiv.

II. **JOATHAM** ou **JOATHAN**, fils et successeur d'Osias ou Azarias, roi de Juda, mort en 742 avant J.-C., gouverna d'abord du vivant de son père, qui, étant atteint de la lèpre, ne pouvait paraître en public. Il fut pieux comme son père, mais il ne détruisit pas les hauts lieux; il embellit Jérusalem, dont il répara les murailles, et vainquit les Ammonites, qu'il rendit tributaires. *Voy.* IV Rois, XV, 32. II Paralip., XXVI, 16 et suiv.

I. **JOB** ou **JOBAB**, fils de Jectan. *Voy.* Genèse, X, 29.

II. **JOB** ou **JOBAB**, fils de Zara et petit-fils d'Ésaü. *Voy.* Genèse, XXXVI, 33.

III. **JOB** ou **JOBAB**, troisième fils d'Issachar. *Voy.* Genèse, XLVI, 13.

IV. **JOB** ou **JOBAB**, roi de Madon. *Voy.* Josué, XI, 1.

V. **JOB** ou **JOBAB**, fils de Saharaïm, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 9.

VI. **JOB** ou **JOBAB**, fils d'Elphaal, de la tribu de Benjamin. *Voy.* I Paralip., VIII, 18.

VII. **JOB**, modèle de patience que l'Écriture offre à notre admiration, demeurait dans la terre de Hus. Nous ne rapporterons pas ici l'histoire de cet homme pieux et simple; on la trouve dans le livre qui porte son nom; nous dirons seulement que son nom se trouve dans les anciens martyrologes, avec le titre de prophète, de saint et de martyr. Les Grecs célèbrent sa fête le 6 mai, et les Latins, le 10 du même mois. C'est le premier des saints de l'Ancien Testament, après les Machabées, à qui l'Église d'Occident ait décerné les honneurs publics et religieux. Il n'y a pas d'histoire dans nos Livres saints contre laquelle on ait formé plus de difficultés; car, outre qu'on en conteste la réalité, on dispute encore sur la personne de Job, sur le temps auquel il a vécu, sur le pays qui l'a vu naître, sur son origine et sur sa religion. Les critiques et les commentateurs ont traité fort au long toutes ces questions, et plusieurs autres. Pour nous, nous nous bornerons à quelques courtes observations : 1° Le livre qui porte le nom de Job a été très-probablement composé en hébreu, et nous regardons comme peu solides les raisons sur lesquelles des critiques se fondent pour soutenir qu'il a été originairement écrit en arabe. Comment, en effet, le style, qui en est si coulant, si beau et si parfait, pourrait-il appartenir à une simple version, qui porte toujours l'empreinte de la gêne où se trouve nécessairement le traducteur, même le plus habile, par la difficulté de rendre fidèlement l'original qu'il veut traduire? 2° Tous les faits et tous les discours contenus dans le livre de Job sont réels, aussi bien que Job, dont on a nié l'existence. En effet, les témoignages de plusieurs auteurs sacrés, celui des Pères et la pratique de l'Église, et de plus les caractères intrinsèques du livre lui-même nous fournissent une preuve incontestable que Job a existé réellement, et que son livre n'est pas une simple parabole, mais une histoire réelle et véritable. 3° On ne sait pas d'une manière certaine quel est l'auteur du livre qui porte le nom de Job; cependant nous sommes assez porté à croire que Job a composé lui-même le fond de l'ouvrage, parce qu'il n'y a guère que lui qui ait pu rapporter avec exactitude tous les discours, tous les dialogues et une multitude d'autres traits que nous y lisons; mais nous n'admettons pas pour cela que l'écrivain sacré qui a donné à ce premier travail sa forme actuelle, n'ait été qu'un simple traducteur. Quant au nom de cet écrivain, ou au temps auquel il a vécu, les caractères intrinsèques du poëme peuvent d'autant moins nous en fournir des indices certains, que les critiques les plus habiles s'en sont également servis pour établir les opinions les plus opposées. Nous ne nous prononcerons donc point sur l'auteur du livre de Job, ni sur l'époque à laquelle il a été composé; nous dirons seulement qu'à la manière dont les mœurs et les usages y sont décrits, on doit le rapporter à des temps très-anciens. Nous ajouterons que les connaissances dont l'auteur fait preuve nous ont toujours paru beaucoup moins étendues et moins perfectionnées dans le

livre même que dans les ouvrages des critiques, où elles sont présentées sous une couleur scientifique qu'elles n'ont réellement pas. Le plan lui-même et l'ordonnance du poëme n'ont rien de bien recherché ; et, quoique dans son ensemble, il offre un ouvrage admirable, il pèche, sous plus d'un rapport, dans ses détails contre les règles de l'art. En un mot, le poëme de Job est, selon nous, plein de beautés, mais de beautés naturelles, qui viennent plutôt de la nature même de la langue dans laquelle il est écrit, et des sujets sublimes qu'on y traite, que du talent extraordinaire de l'auteur et de la supériorité du siècle dans lequel il a été composé. Ces considérations semblent confirmer l'opinion de ceux qui prétendent que le Job dont nous parlons ici est le même que Job ou Jobab, fils de Zara (*Voy.* Job n° II). 4° Quoi qu'il en soit de ces questions, on ne saurait nier la divinité et la canonicité du livre de Job, sans commettre une hérésie, puisque l'Église l'a toujours reconnu comme Écriture divine, et qu'à ce titre elle l'a inséré dans tous les catalogues des livres sacrés qui ont été dressés par les chrétiens. Les Pères grecs et latins l'ont admis au même titre d'un consentement unanime. Le seul qui ait osé le rejeter est Théodore de Mopsueste, qui, pour cette raison, a été frappé d'anathème dans le cinquième concile général. *Voy.*, pour les diverses questions que nous venons d'indiquer, Ézéchiel, XIV, 4. Tobie, II, 12. Jacques, V, II. August., *De Civitat.* l. XVIII, c. XLVIII. Chrysost., *Homil. II. de Patientia Jobi.* Athanas., *Synopsis.* Gregor., *Comment. super Jobum.* Ambros., *Super Jobum.* Hieronym., *Epist. ad Paulin.* Torniel., Salian et Sponde, *Annales Vet. Test.* Bellarm., *De Scriptor eccles*, et *De Verbo Dei*, c. XX, etc. D. Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés*, etc., tom. I. D. Calmet, qui, dans sa *Préface sur le livre de Job*, cite un certain nombre d'auteurs qui ont écrit sur ce livre, et J. B. Glaire, qui, dans son *Introd. histor. et crit.*, etc., tom. III, fait connaître les plus récents.

JOBAB. *Voy.* Job, n° I-VI.

JOHANIA, fils de Jéroham. *Voy.* I Paralip., IX, 8.

JOBERT (Louis), Jésuite, né à Paris, en 1637, mort dans la même ville, en 1719, se livra d'abord à l'enseignement, mais il le quitta pour la carrière de la chaire, et il acquit, comme prédicateur, une certaine réputation. Outre quelques ouvrages sur la numismatique, il a laissé : 1° *La Dévotion des serviteurs de la Mère de Dieu;* Paris, 1668, in-16 ; — 2° *Pratique de dévotion pour les douze fêtes de la sainte Vierge;* ibid., 1670, in-12; 3° *Abrégé de la vie du P. Crasset, jésuite*, avec le traité de cet auteur : *De la Foi victorieuse;* ibid., 1693, in-12; — 4° *Des Congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons de la compagnie de Jésus;* ibid., 1694. *Voy.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

JOBIUS, moine d'Orient qui vivait au VIe siècle, est auteur d'un *Traité du Verbe incarné*, dont Photius a donné de longs extraits.

JOCH (Jean-Georges), luthérien, docteur en théologie, né à Rottenbourg, sur le Tauber, en 1676, mort en 1730, fut successivement surintendant et directeur du gymnase à Dortmund; desservant d'une église et professeur de théologie à Erfurth, enfin professeur ordinaire de théologie et prévôt à Wittemberg. Outre un grand nombre de *Thèses*, on a de lui plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : 1° *De Synodo Tremoniensi;* — 2° *De Patribus primitivæ Ecclesiæ, et speciatim Ignatio, non faventibus merito bonorum operum;* — 3° *De Pœnitentia regenitorum;* — 4° *De Spiritu attico. Voy.* Chauffepié, *Nouv. Diction. Histor. et Crit.* Richard et Giraud.

JOCHABED, épouse d'Amram, fut mère de Marie, de Moïse et d'Aaron. *Voy.* Exode, VI, 20. Nombres, XXVI, 59.

JOCHANAN BEN-NAPCHA, célèbre docteur juif, né dans la Judée vers l'an 185 de l'ère chrétienne, mort en 279, descendait de l'historien Joseph, d'après les traditions juives. Il est le premier compilateur du *Talmud* de Jérusalem ; Venise, vers l'an 1523; Cracovie, 1609, in-fol.; Derrau, 1743; Berlin, 1757. *Voy.* Bartolocci, *Magna Biblioth. rabbinica.* Ugolini, *Thesaur*, tom. XXVII, XVIII, XX, XXV, XXX. Wolf. *Biblioth. Hebr.*, t. I, p. 469. De Rossi, *Dizionar.* vol. I. p. 171. Fürst, *Biblioth. Judaica*, tom. II, p. 94-99. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JOCONDUS, martyr africain dont il est fait mention dans les Actes de sainte Félicité et de sainte Perpétue. Il avait été brûlé vif un peu avant qu'elles souffrissent le martyre. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.*

JODOCUS. *Voy.* **JOSSE**, n° I.

JOED, un des descendants de Benjamin. *Voy. Voy.* II, Esdr. XI, 7.

I. **JOËL**, fils aîné du prophète Samuel. *Voy.* I Rois, VIII, 2.

II. **JOËL**, fils de Josabias, appartenait à la tribu de Siméon. *Voy.* I Paralip., IV, 35.

III. **JOËL**, fils d'Israhia, était de la tribu d'Issachar. *Voy.* I Paralip, VII, 3.

IV. **JOËL**, Un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 38.

V **JOËL**, lévite, un des chefs de la musique du temps de David. *Voy.* I Paralip., XVI, 7.

VI. **JOËL**, fils de Phadaïa, appartenait à la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., XXVII, 20.

VII. **JOËL**, Le second des douze petits prophètes, dans le texte hébreu et dans la Vulgate, mais le quatrième dans les Septante, était fils de Phatuel, comme il nous l'apprend lui-même; et c'est la seule chose que nous sachions de son histoire. D'après le contenu de sa prophétie, tous les interprètes en général pensent qu'il vivait dans le royaume de Juda ; c'est encore d'après son livre, qui a la plus grande conformité avec celui d'Amos, que beaucoup d'habiles critiques, tant juifs que chrétiens, le font contemporain d'Amos et d'Osée. Quant à l'authenticité du livre de Joël, elle a toujours été admise par les Juifs et par les chrétiens, et les rationalistes eux-mêmes ne la contestent pas. Les sauterelles dont il est question dans les deux premiers chapitres de Joël ont été prises à la lettre par Eichhorn, Justi, Rosenmüller, De Wette, Credner, etc. Ces écrivains, qui ne voient dans les prophètes sacrés que de simples poëtes, n'ont trouvé dans ce récit qu'une dévastation réelle de sauterelles, exprimée avec toutes les fictions de la poésie orientale; mais selon un un très-grand nombre d'habiles interprètes anciens et modernes de tous les camps, tels que saint Jérôme, Théodoret, Ribera, Sanctius, Theiner, et la plupart des commentateurs catholiques, et d'un autre côté Grotius, Eccherman, Bertholdt, Hengstenberg et beaucoup d'autres protestants, auxquels nous nous joignons volontiers, ces insectes dévastateurs ne sont que les ennemis du peuple juif, exprimés d'une manière allégorique. Nous croyons aussi que l'expression hébraïque est très-bien rendue dans la Vulgate par *Doctorem justitiæ* (II,23), c'est-à-dire le Messie législateur, quoique grammaticalement elle puisse s'interpréter dans un

autre sens. Les vers. 28 et 29 du chap. II doivent s'entendre de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, et les suiv. des signes du jugement dernier. *Voy.* les commentateurs catholiques sur Joël, et J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction histor. et crit.*, etc., tom. III, traite les principales questions relatives au livre de ce prophète.

JOÉLA, fils de Jéroham, de la tribu de Benjamin, fut un des braves qui se joignirent à David lorsqu'il était persécuté par Saül. *Voy.* I Paralip., XII, 7.

JOÉZER, de la même tribu que le précédent, se joignit comme lui à David dans la même circonstance. *Voy.* I Paralip., XII, 6.

JOFRAIN. *Voy.* GEOFFRIN.

JOGLI, père de Bocci. *Voy.* Nombres, XXXIV, 22.

I. **JOHA**, fils de Baria, descendant de Saül. *Voy.* I Paralip., VIII, 16.

II. **JOHA**, un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 45.

III. **JOHA**, secrétaire du roi Josias, qui fut employé aux réparations du temple. *Voy.* II Paralip., XXXIV, 8.

I. **JOHANAN**, fils de Carée. *Voy.* IV Rois, XXV, 23.

II. **JOHANAN**, fils de Josias. *Voy.* I Paralip., III, 15.

III. **JOHANAN**, fils d'Elivenaï, un des descendants de David par Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III.

IV. **JOHANAN**, grand prêtre des Juifs, était fils du grand prêtre Azarias et père d'un autre Azarias. *Voy.* I Paralip., VI, 9.

V. **JOHANAN**, le huitième des braves de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XXVI, 3.

VI. **JOHANAN**, lieutenant-général des armées de Josaphat. *Voy.* II Paralip., XVII, 15.

JOHANNÆUS (Finnus), en latin **FINN JOHNSEN**, historien islandais, né à Hitterdal en 1704, mort en 1789, fut pasteur de Reikholt, puis évêque de Skalholt; en 1774, l'université de Copenhague lui conféra le titre de docteur en théologie. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : 1° *Historia ecclesiastica Islandiæ;* Copenhague, 1772-1778, 4 vol. in-4°; cet ouvrage a été continué jusqu'en 1840 par Pierre Petursson; ibid., 1840-1841, in-4°; — 2° *Historia monastica Islandiæ;* ibid., 1775, in-4°; réimprimé dans le tom. IV de l'ouvrage précédent. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JOHNSON (John), anglican, né près de Rochester en 1662, mort à Cranbrook en 1725, a laissé : 1° *Paraphrase with notes on the book of Psalms;* 1706, in-4°; — 2° *Clergyman's Vademecum;* 1708 et 1709; — 3° *Propitiatory Oblation in the Eucharist;* 1710, in-8°; — 4° *The unbloody Sacrifice;* 1714 et 1717, 2 vol. in-8°; — 5° *Collection of ecclesiastical laws;* 1720; — 6° *The Canonical Codes of the primitive church;* 1787, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JOHNSTONE (Bryce), anglican, né à Annan, dans le comté de Dumfries, l'an 1747, mort en 1805, fut ministre de la paroisse d'Holywood; l'université d'Édimbourg lui conféra le diplôme de docteur en théologie. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : 1° *Commentary on the Revelation of S. John;* 1794, 2 vol. in-8°; — 2° *On the Influence of religion on civil society and civil government;* 1801; — 3° *Sermons;* 1807, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JOÏADA**, grand prêtre et successeur d'Azarias, sauva Joas des mains d'Athalie, et le rétablit sur le trône après avoir fait périr cette cruelle princesse. Il fut enterré dans le tombeau des rois, et eut pour successeur son fils Zacharie. *Voy.* II Paralip., XXIV, 20.

II. **JOÏADA**, fils de Phaséa. *Voy.* II Esdras, III, 6.

III. **JOÏADA** ou **JUDAS**, grand prêtre des Juifs, vivait du temps de Néhémie; il succéda à Éliasib ou Joasib. *Voy.* II Esdras, XII, 10.

I. **JOÏARIB.** *Voy.* JOARIB.

II. **JOÏARIB**, un des prêtres qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec Zorobabel. *Voy.* II Esdras, XII, 6.

III. **JOÏARIB**, un des prêtres qui habitèrent les premiers à Jérusalem après la captivité de Babylone. *Voy.* I Paralip., IX, 10.

JOIE. Un des reproches les plus communs que les incrédules font à la religion, c'est que ses dogmes, sa morale, ses pratiques, semblent faits pour nous attrister, pour nous interdire toute espèce de joie et de plaisirs; que la piété ou la dévotion n'est dans le fond qu'un accès de mélancolie; qu'un chrétien régulier et fervent doit être le plus malheureux des hommes. Cette accusation, aussi fausse que ridicule, tombe d'elle-même dès qu'on ouvre le livre des Psaumes; car le psalmiste exhorte continuellement les adorateurs du vrai Dieu à se réjouir, à se livrer aux plus doux transports de la joie. Saint Paul exhorte de même les fidèles à se réjouir dans le Seigneur (Philip., III, 1; IV, 4); à chanter de tout leur cœur des hymnes et des cantiques pour louer Dieu (Éphés., V, 19. Coloss., III, 16). Il dit que le royaume de Dieu en ce monde ne consiste pas dans les voluptés sensuelles, mais dans la joie et dans la paix du Saint-Esprit (Romains, XIV, 17). Il proteste qu'au milieu des travaux et des peines de l'apostolat, il est comblé et transporté de joie (II Corinth., VII, 4). Les saints de tous les siècles ont répété la même chose. Enfin l'expérience de chaque jour dément le reproche de nos adversaires. Si les apôtres ont eu à souffrir les tourments et la mort même pour établir le christianisme, leurs souffrances, selon la promesse du divin Sauveur (Jean, XVI, 20), ont été changées en joie. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

JOINVILLE (Jean, sire de), sénéchal de Champagne, né au château de Joinville, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, en 1224, mort en 1319, descendait d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de la Champagne. Saint Louis l'affectionnait beaucoup à cause de sa valeur, de son esprit et de sa franchise, et n entreprenait rien sans lui communiquer ses projets. Il suivit ce prince dans ses expéditions militaires. On a de lui : *Histoire de saint Louis;* cet ouvrage a été plusieurs fois imprimé; Poitiers, 1547, in-4°; 1617, in-4°; 1668, in-fol.; Paris, 1761, in-fol.; il a été traduit en anglais et en espagnol; la traduction latine a été insérée dans le recueil des Bollandistes. *Voy.* le *Journ. des Savants*, sept. et octob. 1761. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JOLIOT (J.-F.), docteur en théologie et prêtre du diocèse de Besançon, a publié : *Le Sacramentaire des pasteurs tiré des saintes Écritures, des conciles, des Pères, et des usages de l'Église de France, contenant le dogme et la pratique de tous les sacrements*, avec un *Traité des monitoires à l'usage des cours ecclésiastiques et séculières et de MM. les curés;* Paris, 1709, in-4°. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1709, p. 796, 1re édit., et p. 729, 2e édit. Richard et Giraud.

JOLLY (Toussaint-Félix), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Moivre, près de Châlons-sur-Marne, en 1760, mort à Paris l'an 1829, professa la théologie dans plusieurs couvents

de son Ordre. Il devint prieur de Châtillon, et, en 1801, il professa la théologie et l'Écriture sainte au séminaire de Troyes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Memoriale Scripturæ sanctæ, ex ipsis textus sacri verbis compositum, sive Manuale veritatis et salutis, continens*, etc.; Paris, 1824, 1826, 2 vol. in-12; — 2° *Tractatus de religione catholica, de virtutibus et vitiis, atque de primis diversorum statuum obligationibus compendium*, etc.; ibid., 1825, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Quérard, *La France littéraire.*

I. **JOLY**, doyen de l'église de Langres, né à Dijon en 1715, mort vers 1775, a laissé : 1° *La Religion chrétienne éclairée des lumières de l'intelligence par les dogmes et par les prophéties;* 1744, 1751 et 1754, 7 vol. in-12; Dijon, 1770, 4 vol. in-12; — 2° *Traité du mal;* Dijon, 1770, 2 vol. in-12; — 3° *Traité des anges, bons et mauvais;* ibid., 3 vol. in-12.

II. **JOLY** (Bénigne), docteur en théologie, né à Dijon en 1644, mort en 1694, fut chanoine et vicaire général de Saint-Étienne. Il se fit remarquer par une grande charité pour les pauvres, auxquels il faisait le catéchisme et pour lesquels il établit une confrérie. Il institua aussi la communauté du Bon-Pasteur, refuge pour les filles débauchées qui veulent faire pénitence, et maison de correction pour celles que leurs parents ou les magistrats jugent à propos d'y renfermer. Choisi pour rétablir le bon ordre dans l'hôpital de Notre-Dame de la Charité, il y institua en 1685 une communauté de filles séculières, dont il fut le supérieur le reste de sa vie. On a de lui : 1° *Exercices de piété pour employer saintement la journée;* Dijon, 1682, 1687, 1690, 1707, 1716, 1789, in-12; — 2° *Prière et manière d'assister dévotement à la procession du saint Sacrement de l'autel*, etc.; ibid., 1690, in-12; — 3° *Pratiques chrétiennes dans les actions ordinaires de la vie;* ibid., 1690; — 4° *Méditations* ou *Entretiens de l'âme avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, après la sainte communion, sur les Évangiles de tous les dimanches et fêtes principales de l'année*, etc.; ibid., 1691, 1709, in-12; — 5° *Méditations chrétiennes pour tous les jours du mois*, etc.; ibid., 1691, in-8°; — 6° *Devoirs du chrétien;* ibid., 1697, in-12; — 7° *Le Chrétien charitable;* ibid., 1697, in-12; — 8° *Règlements pour les religieuses hospitalières de Dijon. Voy.* D. Beaugendre, *Vie de M. Joly;* Paris, 1700, in-8°. Le *Journ. des Savants*, ann. 1700. Moréri, *Diction. histor.* Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

III. **JOLY** (Claude), chanoine de Notre-Dame, né à Paris en 1607, mort l'an 1700, était très-versé dans la théologie et le droit, et joignait l'érudition ecclésiastique à la profane. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre lesquels : 1° *De Reformandis Horis canonicis ac rite constituendis clericorum muneribus Consultatio*, etc.; 1643, in-8°; 1675, in-12; — 2° *Propositions chrétiennes d'un député de la Chambre de saint Louis pour le soulagement des pauvres;* Paris, 1652, in-4°; — 3° *Règles chrétiennes pour entrer et vivre saintement dans le mariage;* ibid., 1664, 1685, in-12; — 4° *Dissertatio de verbis Usuardi relatis in Martyrologio Parisiensi de Assumptione B. Mariæ Virginis;* Sens, 1669, in-12; — 5° *Epistola apologetica ad cardinales Retzium et Bullonium pro Usuardi verbis de Assumptione B. M. V. et conclusione capituli Parisiensis;* Rouen, 1670, in-12; — 6° *Traditio antiqua Ecclesiarum Franciæ de verbis Usuardi ad festum Assumptionis B. M. V.*, etc.; ibid., 1672, in-12; — 7° *Des Écolastres épiscopales et ecclésiastiques, pour le droit des chantres, chanceliers et écolastres des Eglises cathédrales de France, et particulièrement du chantre de l'Église de Paris, sur les écoles qui lui sont commises;* Paris, 1678, in-12. *Voy.* le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. IX, p. 116 et suiv. Moréri, *Diction. histor.* Louis Le Gendre, *Éloge de Claude Joly*, en latin. Colomiès, *Biblioth. choisie.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, où on trouve la liste complète des écrits de Claude Joly.

IV. **JOLY** (Claude), prédicateur, né à Bury-sur-l'Ornain, en Lorraine, en 1610, mort en 1678, était docteur de Sorbonne. Il fut successivement curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, évêque de Saint-Pol-de-Léon, en basse Bretagne, et évêque d'Agen. On lui doit : 1° *Les Devoirs du chrétien, dressés en forme de catéchisme en faveur des curés et des fidèles de son diocèse;* Agen, 1719, in-12, 9e édit.; — 2° *Prônes pour tous les dimanches de l'année;* 1692 et 1694; Paris, 1698, 1699 et 1725; — 3° *Œuvres mêlées;* 1696. *Voy.* le *Diction. portat. des prédicat.* Moréri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., histor., crit. et bibliogr.* Richard et Giraud.

V. **JOLY** (Joseph-Romain), capucin, né à Saint-Claude en 1715, mort à Paris en 1805, cultiva la poésie, l'éloquence, l'histoire et les sciences naturelles. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Lettres sur les spectacles, à Mlle Clairon;* Avignon (Paris), 1762, in-8°; — 2° *Histoire de la prédication;* Paris, 1767, in-12; — 3° *Conférences pour servir à l'instruction du peuple;* ibid., 1771, 3 vol. in-12; — 4° *Conférences sur les mystères;* ibid., 1773, in-12; — 5° *La Géographie sacrée et les Monuments de l'histoire sainte;* ibid., 1784; — 6° *Théologie abrégée*, ou *Sommaire de la doctrine chrétienne;* ibid., 1790, 2 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VI. **JOLY DE BÉVY** (Louis-Philibert ou Philippe-Joseph), magistrat, né à Dijon en 1736, mort en 1822, a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Nouvelle traduction de l'Imitation de Jésus-Christ;* Dijon, 1816, in-12; — 2° *De la nouvelle Église de France;* Dijon et Paris, 1816, in-12; — 3° *Prières à l'usage des fidèles dans les temps d'afflictions et de calamités, tirées des Psaumes et des Cantiques compris dans les divins offices de l'Église;* Dijon, 1817, in-8°; — 4° *Instructions pour un pécheur touché de Dieu, qui veut se convertir*, etc.; ibid., 1820, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Quérard, *La France littéraire.* La *Nouv. Biogr. génér.*

VII. **JOLY DE FLEURY** (Jean-Omer), chanoine de l'église de Paris, né dans cette ville en 1700, mort l'an 1755, devint abbé d'Aumale, puis de Chézy. Il a donné : *La Science du salut, ou principes solides sur les devoirs les plus importants de la religion*, tirés des *Essais de Morale de Nicole;* 1746, in-12. Il a collaboré au *Traité de la véritable religion* du docteur de La Chambre, et a publié les *Sermons* du P. Jérôme; 1738, 5 vol. in-12. On lui attribue : 1° *Paraphrase et explication de l'Ancien Testament;* 1754, 4 vol. in-12; — 2° des *Quatre Évangiles;* 1754, 4 vol. in-12; — 3° des *Psaumes;* 1755, in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* Quérard, *La France littéraire.*

I. **JON** (François du), ou **JUNIUS**, protestant, théologien et philologue, né à Bourges en 1545, mort à Leyde en 1602, fut d'abord ministre de l'Église wallonne d'Anvers; plus tard il exerça les mêmes fonctions à Limbourg; mais ses opinions religieuses l'ayant contraint de se retirer à Heidelberg, on lui confia la direction d'une

petite église des environs de cette ville; plus tard les magistrats de Leyde le prièrent d'accepter une chaire de théologie, qu'il ne crut pas devoir refuser. Il s'attira par là l'inimitié de Scaliger, qui ne le ménagea pas dans ses ouvrages. Jon, dont le nom figure dans l'*Index* de Clément VIII, a laissé un grand nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons : 1° des traductions latines de la version arabe des *Actes des Apôtres*, et des deux *Épîtres de saint Paul aux Corinthiens*; — 2° des *Commentaires sur le Pentateuque, Ézéchiel, Jonas, Daniel, les Actes des Apôtres, les Épîtres aux Corinthiens, l'Épître aux Hébreux, l'Épître de Jude et l'Apocalypse*; — 3° *Protoctisia, seu creationis a Deo factæ, et in ea prioris Adami, ex creatione integri et ex lapsu corrupti, historia*; Heidelberg, 1589, in-4°; — 4° *Procatablema ad Veteris Testamenti interpretationem*; ibid., 1585, in-4°; — 5° *Sacrorum parallelorum Libri tres*: ibid., 1588 et 1610, in-4°; — 6° *Ecclesiastici, sive de natura et administrationibus Ecclesiæ Dei, libri III*; Francfort, 1581 et 1596, in-8°; trad. en français sous ce titre : *Ecclesiastique* ou *de l'État et des administrations de l'Église de Dieu*; Francfort, 1581, in-8°; — 7° *Defensio catholicæ doctrinæ de S. Trinitate personarum in unitate essentiæ Dei*; Heidelberg, 1590, in-4°, et 1591; — 8° *Eirenicum de pace Ecclesiæ catholicæ inter christianos, quamvis diversos sententiis, religiose procuranda, colenda atque continuenda*; Genève, 1593, in-8°; trad. en français; Leyde, 1593, in-8°; — 9° *Catholicæ doctrinæ de natura hominis in peccato jacentis, et gratiæ Dei evocantis omnes communiter, Collatio*; Leyde, 1592, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Nicéron, *Mémoires*, tom. XVI.

II. **JON** (François du), ou **JUNIUS**, protestant, fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, mort à Windsor en 1677, étudia la théologie et les idiomes du nord. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Observationes in Willerami Paraphrasim francicam Cantici canticorum*; Amsterdam, 1655, in-8°; — 2° *Annotationes in Harmoniam latino-francicam quatuor Evangelistarum latine a Tatiam confectam*; ibid., 1655, in-8°; — 3° *Cædemonis Paraphrasis poetica Geneseos*; ibid., 1655, in-4°; — 4° *Quatuor D. N. J. C. Evangeliorum Versiones perantiquæ duæ, gothica scilicet et anglo-saxonica*, etc.; Dordrecht, 1665, 2 vol. in-4°. *Voy.* Nicéron, tom. XVI. Chauffepié, *Diction. histor.* Richard et Giraud, art. JUNIUS. La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JONA**, père de Joseph et fils d'Éliakim, est compté parmi les ancêtres de Jésus-Christ. *Voy.* Luc, III, 30.

II. **JONA**, père de l'apôtre saint Pierre. *Voy.* Jean, I, 42.

III. **JONA (BAR-)**. *Bar-Jona* signifie, en syriaque, *fils de Jona*, et désigne l'apôtre saint Pierre. *Voy.* Matthieu, XVI, 17.

I. **JONADAB**, fils de Semmaa, neveu de David et cousin germain d'Amnon. Il conseilla à ce jeune prince de feindre une maladie pour avoir occasion de violer sa sœur Thamar. *Voy.* II Rois, XIII, 3.

II. **JONADAB**, fils de Réchab, fut le chef des Réchabites, et Jéhu le conduisit sur son char à Samarie pour le rendre témoin du châtiment infligé aux faux prophètes et à ceux qui poussaient le peuple à l'idolâtrie. *Voy.* IV Rois, X, 15.

I. **JONÆ** ou **JONSEN** (Gisle), protestant islandais, né à Hraungerde, en 1513, mort à Skalholt, en 1587, fut pourvu en 1546 de la prébende de Gelardal; plus tard, il remplit les fonctions d'official auprès des évêques Eissur Einarsen et Morten Einarsen. En 1550, il embrassa les doctrines de Luther; en 1556, il fut promu à l'évêché de Skalholt; l'année suivante, il fut sacré en Danemark; il se maria deux fois. On a de lui : 1° *Le* LIIIe *Chap. d'Isaïe*; Copenhague, 1557; — 2° *Histoire de la destruction de Jérusalem*; ibid., 1557; — 3° *Margarita theologica*; ibid., 1558; — 4° les *Psaumes* trad. en islandais; ibid., 1558; — 5° *Epistola ad Joh. Hennichium pastorem*: Francfort, 1587. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JONÆ** ou **JONSEN** (Pierre), protestant, né dans l'Helsingeland, en Suède, mort en 1607, fut nommé en 1568 professeur de théologie à Upsal, et s'opposa à l'introduction de la liturgie composée par le roi Jean III. Plus tard il devint évêque de Strengnæs. On lui doit : 1° *Liturgia Suecanæ ecclesiæ catholica et orthodoxiæ conformis*; Stockholm, 1576, in-fol. — 2° *Apologia in satisfactionem negatæ liturgiæ*; 1586; — 3° *Apologia pro innocentia sua et totius cleri*; 1589. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JONÆ** ou **JONSEN** (Stein), protestant, évêque de Holum, né vers l'an 1665, mort en 1739, étudia la théologie à Copenhague, et, de retour dans son pays, il fut successivement curé d'Hiternes et de Setberg, puis évêque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Prédications sur la Passion*; Holum, 1723-1740, in-8°; — 2° *De la Bible*; ibid., 1728, in-fol.; — 3° *Psalterium triomphale*; Copenhague, 1742, in-8°. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JONAS**, le cinquième des petits prophètes, dans les Bibles hébraïques et dans la Vulgate, mais le sixième dans les Septante, fils d'Amathi, naquit à Geth-Opher, ville de la tribu de Zabulon (Josué, XIX, 13). On convient assez généralement que Jonas commença à prophétiser au plus tard dans les premières années de Jéroboam II, roi d'Israël, à qui il prédit qu'il triompherait des Syriens et de ses autres ennemis. On sait qu'il fut envoyé par Dieu aux Ninivites pour les engager à faire pénitence, et que ceux-ci se convertirent à la parole du prophète. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 21 septembre. Jonas a été un type de Jésus-Christ, en ce qu'après trois jours il sortit vivant du ventre du poisson qui l'avait englouti, comme Jésus-Christ sortit vivant du tombeau, après le même espace de temps. Quant au livre qui porte le nom de Jonas, et qui se compose de quatre chapitres, nous tenons pour très-probable qu'il est l'œuvre de ce prophète, et pour certain qu'il contient une histoire véritable dans toutes ses parties; par conséquent nous regardons comme plus ou moins fausses les diverses opinions de Rosenmüller, Winer, Eichhorn, Henri-Adolphe Grimm, Hermann von der Hard, Godefroi Less, etc., qui ne voient dans tous ou presque tous les récits que des mythes empruntés des Grecs, ou que des paraboles et des allégories qui étaient tout à fait du goût de ces anciens temps. Ajoutons que ces opinions erronées ne s'appuient que sur des hypothèses qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance, et qui n'ont été imaginées que pour rejeter l'existence d'un miracle. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*, Bergier, *Diction. de théol.* J. B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, etc., tom. II, réfute les erreurs des rationalistes modernes sur le livre de Jonas, et indique plusieurs excellents ouvrages faits dans le but de défendre la vérité historique de ce livre divin.

II. **JONAS**, martyr, *Voy.* BARACHISE.

III. **JONAS**, moine de Bobio, né à Suze, en

Ligurie, mort à l'abbaye de Marchiennes, au diocèse d'Arras, en 691, a laissé : 1° *Vie de S. Colomban ;* — 2° *Vies de S. Attale et de S. Bertulfe, abbés de Bobio ;* — 3° *Vie de S. Eustase, abbé de Luxen;* — 4° *Vie de sainte Fare, abbesse d'Evoriac ou Faremoutier :* ces ouvrages se trouvent dans le recueil des Bollandistes, et dans Mabillon, *Acta Sanctorum*. Jonas a retouché la *Vie de S. Jean de Réomé* publiée par Mabillon et Bollandus. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. III. D. Ceiller, tom. XVII, p. 471, 657 et 658.

IV. **JONAS**, évêque d'Orléans, né dans l'Aquitaine, mort en 843, assista aux conciles de Paris, en 825 et 829, aux synodes de Sens en 833, de Thionville en 835, et d'Aix-la-Chapelle en 837. Il acquit une grande réputation dans l'Église et combattit vigoureusement les hérétiques. On a de lui : 1° *De Institutione laicali*, ou *Via recta et antiqua*, publié dans D. Luc d'Achéry, *Spicilegium;* D. Joseph Mége en a donné une traduction française sous ce titre : 1° *La Morale chrétienne de Jonas*, Paris, 1662, in-12 ; — 2° *De Imaginibus;* inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. XIV, édit. de Lyon ; — 3° *De Institutione regia ;* inséré dans le *Spicilegium* et traduit en français, sous ce titre : *Instruction d'un roi chrétien ;* Paris, 1662, *Voy.* Bellarmin, *Descriptor. eccl.* Baronius. Possevin. Grand-Colas, *Crit.*, tom. II, *Gallia christ.*, tom. VIII, col. 1423. D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. V. La *Nouv. Biogr. génér.*

V. **JONAS** (*Justus* ou *Jodocus, Judocus*) protestant dont le nom figure dans l'*Index* de Clément VIII, naquit à Nordhausen, en 1493, et mourut à Eisfeld, l'an 1555. Il se livra à l'étude de la théologie d'après le conseil d'Erasme et de Luther, et fut successivement recteur de l'université d'Erfurth, professeur de droit, puis de théologie à Wittemberg. Il collabora à la rédaction de la *Confession d'Augsbourg*, prêcha la réforme à Naumbourg, obtint l'intendance supérieure des affaires ecclésiastiques de Halle et devint prédicateur de la cour de Cobourg. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Præfatio in Epistolas divi Pauli Apostoli ad Corinthios, etc.;* Erfurth, 1520, in-4° ; — 2° *Annotationes J. Jonæ in Acta Apostolorum;* Wittemberg, 1524 ; Bâle, 1525 ; — 3° *De l'ancien et du nouveau Dieu, la Foi et le Dogme*, en allemand ; Wittemberg, 1526; — 4° *De la véritable et de la fausse Église*, etc.; ibid., 1534, in-4° ; — 5° *Courte Histoire des combats bibliques et spirituels de Luther ;* cet écrit curieux aux points de vue historique et littéraire se trouve dans l'édition des *Œuvres* de Luther. Il a traduit, en outre, en allemand, un grand nombre d'ouvrages de Mélanchthon et de Luther. *Voy.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui contient des détails sur la vie de Jonas et la longue liste de ses écrits.

I. **JONATHAN**, fils de Gersam, fils de Moïse, Lévite, s'arrêta à Laïs, dans la maison de Mica, pour sacrifier à une idole que cet homme s'était faite. Lorsque cette idole fut enlevée par des hommes de la tribu de Dan, Jonathan les suivit pour continuer son ministère. On croit que ce fut l'origine de l'idolâtrie établie dans les dix tribus par le roi Jéroboam. *Voy.* Juges, XVIII, 30.

II. **JONATHAN** ou **JONATHAS**, fils de Saül et ami de David, donna des preuves de sa valeur dans les guerres que Saül entreprit contre les Philistins. Il mourut avec son père dans une de ces guerres sur la montagne de Gelboé. *Voy.* I Rois, XIII et suiv.

III. **JONATHAN BEN-UZIEL** paraît avoir vécu après la ruine de Jérusalem et la dispersion des Juifs, bien que les talmudistes le fassent contemporain des prophètes Aggée, Zacharie et Malachie. Il a donné une *Paraphrase chaldaïque* des livres de Josué, de Samuel, des Rois, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, et des douze petits prophètes. Cet ouvrage a paru pour la première fois en 1494; il a été réimprimé à Venise avec le *Targum* d'Onkelos, et il se trouve dans les Polyglottes d'Anvers, de Londres, etc.; la meilleure édition est celle qui a été donnée par Buxtorf, *Bible hébraïque;* Bâle, 1720. Une autre paraphrase chaldaïque, qui contient seulement le Pentateuque, a été faussement attribuée à Jonathan; de là vient qu'on l'appelle *Targum du Pseudo-Jonathan*. Cette dernière paraphrase, qui paraît être du VIII[e], ou tout au plus du VII[e] siècle, n'a rien de commun avec la précédente, qui, sans être écrite en un chaldéen aussi pur que celui d'Onkelos, est cependant d'un style assez châtié ; et quant aux fables qui s'y trouvent répandues çà et là, ce sont de pures interpolations qui se trahissent d'elles-mêmes. Comme la paraphrase d'Onkelos, celle de Jonathan applique au Messie plusieurs oracles prophétiques dont les Juifs plus modernes font une autre application. *Voy.* le P. Morin, *Exercit. bibl.*, l. II, *Exercit. VIII*, c. I, II et III. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. II, p. 1159-1191. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. I, p. 184, 185. J.-H. Petermann, *De duabus Pentateuchi Paraphrasibus chaldaicis;* c'est une thèse soutenue à Berlin le 28 janvier 1829, in-4°.

I. **JONATHAS**, fils de Saül. *Voy.* JONATHAN, n° II.

II. **JONATHAS**, fils du grand prêtre Abiathar, vint près de la fontaine de Rogel apprendre à Adonias que David avait déclaré Salomon son successeur. *Voy.* III Rois, I, 42.

III. **JONATHAS**, scribe et concierge des prisons de Jérusalem sous le roi Sédécias, fit beaucoup souffrir le prophète Jérémie, qui fut mis dans la prison dont il était le gardien. *Voy.* Jérémie, XXXVII, 14.

IV. **JONATHAS**, fils de Sagé et d'Arari, était un des braves guerriers de l'armée de David. *Voy.* I Paralip., XI, 33.

V. **JONATHAS**, fils de Samaa et neveu de David, tua un géant qui avait six doigts à chaque pied et à chaque main. *Voy.* I Paralip., XX, 7.

VI. **JONATHAS**, fils d'Ozia, était intendant des finances de David. *Voy.* I Paralip., XXVII, 25.

VII. **JONATHAS**, fils d'Asaël. *Voy.* I Esdr., X, 15.

VIII. **JONATHAS**, surnommé *Apphus*, était fils de Mattathias et frère de Judas Machabée. Après la mort de Judas, il fut établi chef du peuple; il vainquit Bacchides et Apollonius, général des troupes de Démétrius Nicator, et fut tué par Triphon à Ptolémaïde. *Voy.* I Machab., IX et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. IX JONATHAS.

IX. **JONATHAS**, fils d'Absalomi, fut envoyé par Simon Machabée pour s'emparer de la ville de Joppé. *Voy.* I Machab., XIII, 11.

JONCELS. *Voy.* JAUCELS.

JONCHEERE (Jacques de), dominicain du couvent de Bruges, mort en 1704, fut trois fois prieur et une fois définiteur du chapitre provincial. Il a laissé : 1° *Historiæ belgicæ Ordinis FF. Prædicatorum tomi tres*, in-4°; — 2° *B. P. Dominicus, Ord. FF. Prædic. inquisitor, per orbem propagator, et primus magister*, etc.; ces ouvrages et d'autres encore, qui n'ont pas été imprimés, ne sont que des fragments de l'his-

toire de son Ordre, établi aux Pays-Bas. Le P. de Jonghe, dominicain, s'est servi de ces documents pour son *Belgium dominicanum*, publié en 1718. *Voy.* Richard et Giraud.

JONCOURT (Pierre de), prédicateur et théologien protestant français, né à Clermont, en Beauvoisis, mort à la Haye en 1725, se réfugia en Hollande peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes. Il fut pasteur à Middelbourg, puis à la Haye. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle Coccéiens et Voétiens dans les Provinces-Unies*, etc.; Amsterdam, 1707, in-12. — 2° *Pensées utiles aux chrétiens de tous les états sur divers sujets importants de la religon;* La Haye, 1710, in-8°; — 3° *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Écriture sainte;* Amsterdam, 1715, in-12; — 4° *Entretiens sur l'état présent de la religion en France, où l'on traite de l'autorité des papes et de ses fondements,* etc.; La Haye, 1725, in-12. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1705 et 1708. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

JONCOUX (Françoise-Marguerite de), née en 1660, morte en 1715, se montra fort attachée aux doctrines de Port-Royal. Elle a donné, outre une *Traduction française des Notes de Nicole* (caché sous le nom de *Wendrock*) sur les *Provinciales* : 1° *Histoire abrégée du jansénisme,* avec Jean Louail, prieur d'Auray; Paris, 1698, in-12; — 2° *Histoire du Cas de conscience signé par quarante docteurs de Sorbonne,* avec le même; Nancy, 1705-1711, 8 vol. in-12. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JONDOT (Élie ou Étienne), littérateur, né à Montcenis, près d'Autun, en 1770, mort en 1834, professa l'histoire à l'école militaire de Fontainebleau, puis à l'Académie de Rouen et à celle d'Orléans. Parmi ses ouvrages nous citerons : 1° *Observations critiques sur les Leçons de l'histoire de Volney..., suivi d'un chapitre contre l'athéisme;* Paris, 1800, in-8°; — 2° *Histoire de l'empereur Julien;* ibid., 1817, 2 vol. in-8°; — 3° *La Philosophie rendue à ses principes, ou cours d'études sur la morale, la religion et la philosophie de l'ordre social,* avec Mutin et Salgues; ibid., 1801, 2 vol. in-8°; — 3° *L'Anti-Pyrrhonien, ou réfutation complète des principes contenus dans le IIe volume de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, principes subversifs de toute croyance religieuse, de toute morale,* etc.; ibid., 1817, 2 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JONES** (Jérémie), anglican, né en 1693, mort en 1724, était ministre dissident; il fut attaché à une paroisse du comté de Glocester, et acquit une certaine réputation comme prédicateur et comme linguiste. Il a laissé : 1° *A Vindication of the former part of S. Matthew's Gospel;* 1719, in-8°; — 2° *New and full Method of settling the canonical authority of the New Testament;* 1726, 3 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JONES** (John), nommé aussi *Léandre de Saint-Martin,* théologien catholique, né à Londres en 1575, mort en 1636, fut élevé à Oxford au collége de Saint-John, acheva ses études à Compostelle, et entra chez les Bénédictins, qui l'envoyèrent à Douai, où il professa l'hébreu et la théologie au collége de Saint-Vaast. On lui doit, entre autres écrits : 1° *Sacra Ars memoriæ, ad Scripturas divinas in promptu habendas accommodata;* Douai, 1623, in-8°; — 2° *Conciliatio locorum communium totius Scripturæ;* ibid., 1623, in-8°. De plus, il a donné des éditions de la *Bible,* avec une glose interlinéaire, 6 vol. in-fol., et il a collaboré à l'*Apostolatus Benedictinorum* du P. Reyner. *Voy.* Wood, *Athenæ Oxonienses,* tom. I. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JONES** (John), anglican, né à Cærmarthen en 1700, mort vers l'an 1760, administra plusieurs paroisses et étudia spécialement la liturgie anglicane. Parmi ses principaux ouvrages, on cite : 1° *Free and candid Disquisitions;* 1749; — 2° *Catholic Faith and practice;* 1765. *Voy.* la *Nouv. Biogr génér*

IV. **JONES** (William), théologien et littérateur anglican, né à Lowick en 1726, mort l'an 1800, administra plusieurs paroisses, devint chapelain du docteur Horne, évêque de Norwich, et obtint plus tard la cure de Finedon, dans le comté de Kent. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *A Full answer to bishop Clayton's Essay on spirit;* 1753, in-8°; — 2° *Catholic Doctrine of the Trinity proved from Scripture;* 1757; — 3° *Course of lectures on the figurative language of the holy Scripture;* 1787, in-8°; — 4° *Sermons;* 1790, 2 vol. in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JONGE (Nicolas), protestant, littérateur, né à Copenhague en 1727, entra dans les ordres et administra une paroisse de la Séelande. On lui doit, entre autres écrits : 1° *Collegium biblicum, continens historiam sacram Veteris et Novi Testamenti;* Copenhague, 1760, in-8°; — 2° un recueil de commentaires sur les textes évangéliques intitulé : *Archivarius homileticus;* ibid., 1763-1777; — 3° *Vies des évêques évangéliques du diocèse de Séelande;* ibid., 1761, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JONGELIN (Gaspard), de l'Ordre de Cîteaux, né à Anvers, fut nommé en 1641 abbé de Disemberg. On a de lui : 1° *Notice des abbayes de son Ordre;* Cologne, 1640; — 2° *Origine et progrès de cet Ordre;* ibid., 1641; — 3° *Éloges de saint Bernard et des moines de Cîteaux;* ibid., 1644; — 4° *La Pourpre de saint Bernard,* ou *Éloges des pontifes, cardinaux, archevêques et évêques de l'Ordre de Cîteaux;* ibid., 1644, in-fol. *Voy.* Richard et Giraud.

I. **JONGHE** ou **JUNIUS** (Baudouin de), de l'Ordre de Saint-François, né à Dordrecht, en Hollande, mort à Bruxelles en 1634, était disciple de Juste-Lipse. Il se distingua par son savoir et sa piété, fut bon théologien et habile prédicateur, et devint définiteur de sa province. On lui doit : 1° *Demonstrationes fidei orthodoxæ ex operibus Bellarmini depromptæ;* Anvers, 1612, in-4°; — 2° *Manuale theologicum;* Cologne, 1614, in-4°; Mayence, 1615; — 3° *Chronicon morale;* ibid., 1610 et 1622, in-4°; — 4° *Scutum catholicæ fidei;* — 5° *Tuba concionatorum. Voy.* Le Mire, *De Scriptor. sæc. decimiseptimi.* Valère-André, *Biblioth. Belg.* Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 173 et suiv.

II. **JONGHE** ou **JUNIUS** (Bernard), dominicain, né à Gand en 1674, mort en 1749, fut successivement sacristain et vice-prieur de sa maison professe, puis prieur du couvent de la ville de Lier. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Solata Batavia, seu descriptio brevis omnium conventuum et monasteriorum sacri Ordinis Prædicatorum,* etc.; Gand, 1717, in-8°; — 2° *Belgium dominicanum, sive historia provinciæ Germanicæ inferioris sacri Ordinis FF. Prædicat. ex antiquis manuscriptis,* etc.; Bruxelles, 1719, in-4°.

JONGHEN (Henri de), récollet, né à Hasselt en 1608, mort en 1669, se livra à la prédication et professa la théologie au grand couvent de son Ordre à Louvain. On a de lui : 1° *Medulla*

sancti Evangelii; Anvers, 1657, in-8°; — 2° *Nuptiæ agni, sive discursus pro sacris vestitionibus, professionibus jubilæis religiosorum;* ibid., 1658, in-4°; — 3° *Marianum Haseletum;* ibid., 1660, in-8°; — 4° *Brevis Elucidatio libri Job;* ibid., 1661, in-8°; — 5° *Vera Fraternitas declamanda;* ibid., 1662, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

JONILLE ou **JUNILIE** (sainte), martyre, fut la compagne des trois saints jumeaux : Speusippe, Éleusippe et Méleusippe. *Voy.* Speusippe.

JONOPOLIS ou **JUNOPOLIS**, ville épisc. de Paphlagonie, au diocèse du Pont, sous la métropole de Gangres. Elle a eu huit évêques, dont le premier, Pétrone, est mentionné dans l'*Index PP. Nic.;* aujourd'hui c'est un évêché *in partibus* sous l'archevêché de Gangres, également *in partibus. Voy.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. I, p. 555. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVII, p. 8.

JONQUE ou **JUNKE** (*Juncus* ou *Junca*), nom de deux villes épisc. situées en Afrique; l'une était dans la Byzacène, et l'autre dans la Mauritanie Césarienne. L'an 524, on tint un concile (*Concilium Juncense*) dans la première de ces deux villes. Saint Fulgence, évêque de Ruspe, y assista. *Voy.* la *Reg.,* tom. II. Labbe, tom. IV. Hardouin, tom. II. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 129.

JONQUIÈRE ou **JUNCAIRE, JUNICAIRE, JUNIÈRES** (*Juncaria, Junicaria, Juniaria*), lieu dans le diocèse de Montpellier où l'on a tenu deux conciles, l'un en 894, et l'autre en 909. *Voy.* D. Mabillon, *Annal. S. Bened.,* tom. IV, p. 531.

JONSEN. *Voy.* Jonæ.

JONSIUS (Jean), protestant érudit, né à Flensbourg, dans le duché de Sleswig, l'an 1624, mort à Leipzig ou à Francfort-sur-le-Mein en 1659, devint, en 1656, recteur de l'école de la cathédrale de Sleswig. Outre plusieurs ouvrages de philosophie, on a de lui *Discursus philologicus de vocis Akrides* (Matth., III, 4. Marc, I, 6) *significatione;* Kœnigsberg, 1651, in-4°; Hambourg, 1653, in-4°. *Voy.* Chauffepié, *Nouv. Diction. histor., crit.,* où l'on trouve la liste complète des écrits de Jonsius. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JONSTON (Jean), naturaliste, né à Sambter, dans la grande Pologne, en 1603, mort l'an 1775, était très-versé dans l'hébreu, l'histoire, la médecine, l'anatomie et la botanique. On a de lui : 1° plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, parmi lesquels : *Naturæ Constantia* et *Chaumatographia naturalis,* mis l'un et l'autre à l'*Index* le 23 août 1634; — 2° *Historia universalis civilis et ecclesiastica,* condamnée aussi comme les suivants par la Congr. de l'*Index* (Decr. 18 junii 1651); — 3° *De Festis Hebræorum et Græcorum Schediasma* (Decr. 20 junii 1662); — 4° *Polymathiæ Philologicæ, seu totius rerum universitatis ad suos ordines revocatæ adumbratio* (Decr. 28 augusti 1690). *Voy.* Chalmers, *The general biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JOPPÉ, appelée *Jaffa* ou *Japha, Japho,* par les écrivains du moyen âge et par les auteurs modernes, est une ville et un port de mer de la Palestine sur la Méditerranée. C'était là que le roi Hiram faisait porter par mer les cèdres du Liban, qu'on conduisait ensuite par terre à Jérusalem. Ce fut là aussi que Jonas s'embarqua lorsqu'il fut jeté à la mer et englouti par un monstre marin. L'apôtre saint Pierre séjourna à Joppé, et y rendit la vie à Tabitha. Joppé devint, dans le Ve siècle, ville épisc. de la première Palestine, au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Césarée. Elle a eu trois évêques orientaux, dont le premier, Fidus, siégeait en 415; elle a eu en outre trois évêques latins, dont le premier est Guy de Nimars, mort en 1524. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un évêché *in partibus,* toujours sous la métropole de Césarée, également *in partibus,* et un simple village où abordent ordinairement les pèlerins d'Europe lorsqu'ils se rendent dans la Terre-Sainte. *Voy.* Josué, XIX, 46. II Paralip., II, 16. I Esdras, III, 7. Jonas, I, 3. I Machab., X, 75, 76; XI-XV, et II Machab., IV, 23. Actes, IX, 36; X, XI, etc. Joseph, *De Bello Jud.,* l. III, c. XV. Hieronym., *in cap.* I *Jonæ, et in Epitaph. Paulæ.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Lequien, *Oriens Christ.,* tom. III, p. 625 et 1291. De Commanville, *Ire Table alphabét.,* p. 127. Richard et Giraud. Gaet. Moroni, vol. XXXVI, p. 316-318.

JOPPITES (*Joppitæ*), habitants de Joppé. *Voy.* II Machab., XII, 3, 7.

JORA, un des chefs de ceux qui revinrent de Babylone à Jérusalem sous la conduite de Zorobabel. *Voy.* I Esdr., II, 18.

JORAÏ, un des chefs de la tribu de Gad. *Voy.* I Paralip., V, 13.

I. **JORAM**, fils de Thoü, roi d'Émath, en Syrie. *Voy.* II Rois, VIII, 10.

II. **JORAM**, fils et successeur de Josaphat, roi de Juda, fit périr ses frères et les principaux fonctionnaires du royaume. Il épousa Athalie, fille d'Achab, qui l'engagea dans l'idolâtrie. Il força ses sujets à sacrifier sur les hauts lieux, et, malgré les avertissements d'Élie, il ne se convertit pas. Les Iduméens se révoltèrent contre lui, les Arabes et les Philistins ravagèrent la Judée; mais ces désastres ne le touchèrent pas, et il mourut dans l'impiété. *Voy.* IV Rois, VIII, 16 et suiv. II Paralip., XXI, 3 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

III. **JORAM**, fils d'Achab, roi d'Israël, succéda à son frère Ochozias, mort sans enfants. Il rendit un culte impie aux veaux d'or, fit la guerre aux Moabites, et eut pour allié Josaphat, roi de Juda, en faveur de qui le prophète Élisée lui promit la victoire. Il fut aussi en guerre avec Bénadad, roi de Syrie, qui vint assiéger Samarie, et cette ville fut bientôt en proie à une épouvantable famine. Cependant les crimes de Joram ayant excité la colère divine, Élie prédit de grands malheurs à la maison d'Achab; ce qui ne tarda pas à se réaliser, car Jéhu ayant rencontré Joram dans le champ de Naboth, le perça d'une flèche, et fit dévorer son corps par les chiens. *Voy.* IV Rois, III, 2, 3, etc.; VI-IX, et II Paralip., XXII, 4 et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

I. **JORDAIN**, évêque. *Voy.* Jourdain, n° I.

II. **JORDAIN**, fleuve. *Voy.* Jourdain, n° II.

I. **JORDAN** (*Jordanus de Saxonia*), deuxième général des Dominicains, né à Borrentrick, dans le diocèse de Paderborn, mort auprès de Jutalie, en revenant de la Terre-Sainte, l'an 1236 ou 1237, se fit recevoir bachelier en théologie à l'université de Paris. On lui doit : 1° *De Principio Ordinis Prædicatorum,* inséré dans le P. Échard, *Scriptor. Ordin. Prædic.,* tom. I; — 2° *Epistola de translatione corporis B. Dominici,* dans Bzovius, *Annales,* tom. I, p. 1233. *Voy. Acta Sanctorum,* fevr., tom. II, p. 720. Échard, tom. VI. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JORDAN** (Camille), littérateur et homme politique, né à Lyon l'an 1771, mort à Paris en 1821, fit ses études au collége de l'Oratoire, puis au séminaire de Saint-Irénée. Il reçut dans ces deux établissements aussi bien que dans sa famille des principes très-religieux, qu'il conserva toute sa vie. Aussi le vit-on se déclarer

contre la constitution civile du clergé et publier même à ce sujet plusieurs écrits remarquables. Parmi ses divers ouvrages, nous citerons : 1° *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du Sud-Est;* Lyon, 1792, in 8°; l'auteur y combat cet évêque constitutionnel par des raisons et des autorités concluantes; — 2° *Histoire de la conversion d'une dame parisienne;* Paris, 1792, in-8°; fiction écrite avec un grand talent, qui représente une femme d'abord éprise de la révolution, et bientôt désabusée, et qui est également dirigée contre l'Église constitutionnelle; — 3° *La Loi et la religion vengées sur les troubles arrivés dans l'Église de France;* ibid., 1792, in-8°; réclamation énergique contre les persécutions des révolutionnaires envers les catholiques attachés à leurs pasteurs légitimes; elle est signée : *le citoyen Simon;* — 4° *Discours sur la liberté, la police et l'exercice des cultes, prononcé dans le Conseil des Cinq-Cents, an V* (1797); rapport dans lequel Jordan demande pour tous les cultes une entière liberté, la révocation des lois antérieures, sans exiger des prêtres ni serment ni promesse. *Voy.* le *Moniteur universel*, an V, nos 247-350; an VI, nos 8-343. L'abbé Guillon, *Hist. des troubles de Lyon.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.* On trouve cités dans ces deux derniers ouvrages plusieurs autres auteurs qui ont écrit sur Camille Jordan.

III. **JORDAN** (Lelio), évêque d'Acerno, qui vivait au XVIe siècle, a publié : 1° *Traité pour montrer que les causes majeures et celles des évêques doivent être portées à Rome;* Venise, 1672; — 2° *De l'Origine et de l'autorité du Saint-Siége de Rome:* ibid., 1584.

IV. **JORDAN** (Raymond), écrivain du XIVe siècle, était connu sous le nom d'*Idiot* ou du *Savant idiot.* Ses ouvrages, qui contiennent : 1° des *Méditations;* — 2° un *Traité de la Vierge Marie;* — 3° un *Traité de la vie religieuse,* etc., ont paru sous ce titre : *Idiota sapiens, antehac truncus, nunc integer;* Lyon, 1638, in-12; Paris, 1654, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér. Voy.* IDIOT.

JORDANUS DE SAXONIA. *Voy.* JORDAN, n° I.

JORIM, fils de Mathat. *Voy.* Luc, III, 19.

JORNARIUM. *Voy.* JOURNAIRE.

JORTIN (Jean), anglican, théologien et philologue, né à Londres en 1698, mort en 1770, curé de Kensington, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Seven Dissertations on the truth of christian religion;* Londres, 1746, in-8°; — 2° *Remarks on ecclesiastical history;* ibid., 1751-1754, 3 vol. in-8°; 1767-1773, 4 vol. in-8°; — 3° *Sermons on different subjects;* ibid., 1771, 4 vol. in-8°. Il a paru une édition des *Œuvres complètes de Jortin* en 1773. *Voy.* Chalmers, *The general Biogr. Dictionary.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. générale.*

JORZ (Thomas), dominicain, né en Angleterre, mort à Grenoble, en 1310, se fit recevoir docteur en théologie à l'université d'Oxford. Il fut successivement prieur du couvent de son ordre dans cette ville, provincial d'Angleterre, confesseur d'Édouard III et cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Il prit une grande part aux affaires de son temps. Tous ses ouvrages sont perdus, à l'exception de son *Commentaire sur le 1er livre des Sentences. Voy.* Le P. Echard, *Scriptor Ord. Prædic.,* tom. I, p. 508 et suiv. Richard et Giraud.

JOSAB-HÉSED, fils de Zorobabel. *Voy.* I Paralip., III, 20.

JOSABIA ou **JOSABETH**, fille de Joram et sœur d'Ochosias, roi de Juda. Elle épousa le grand prêtre Joïada et sauva Joas des mains d'Athalie. *Voy.* IV Rois, XI.

JOSABIA, fils de Saraïa. *Voy.* I Paralip., IV, 35.

JOSAÏA, fils d'Elnaën. *Voy.* I Paralip., XI, 46.

I. **JOSAPHAT**, fils d'Ahilul, fut secrétaire de David et de Salomon. *Voy.* II Rois, VIII, 16.

II. **JOSAPHAT**, fils de Pharué, était intendant de Salomon dans la tribu d'Issachar. *Voy.* III Rois, IV, 17.

III. **JOSAPHAT**, fils et successeur d'Aza, roi de Juda, fut un des plus dignes héritiers de David. Il fit abattre les hauts lieux et les bois, où l'on commettait les crimes les plus abominables, établit un bon ordre dans ses États, tant au point de vue sacré qu'au point de vue profane, envoya dans tous les cantons de Juda des prêtres et des lévites chargés d'instruire le peuple de ses devoirs, et demeura toujours fidèle au Seigneur, qui le bénit dans toutes ses entreprises. *Voy.* III Rois, XXII, 42.

IV. **JOSAPHAT**, un des capitaines de David. *Voy.* I Paralip., XI, 43.

V. **JOSAPHAT**, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située à une lieue de Chartres; elle fut fondée, l'an 1117, par Geoffroi de Lieu, évêque de Chartres, et Gauslin, son frère. Cette abbaye, d'abord célèbre par sa régularité et par sa ferveur, se relâcha beaucoup dans la suite, mais les religieux de la congrégation de Saint-Maur, qu'on y introduisit en 1640, lui rendirent sa première splendeur. *Voy.* La *Gallia Christ.*, tom. VIII. Richard et Giraud.

VI. **JOSAPHAT (VALLÉE DE)**, lieu que les uns placent vers la mer Morte, au désert de Thécué, et qui, selon les autres, est situé entre les murs de Jérusalem et le mont des Oliviers. D'après un passage de Joël, les Juifs et plusieurs chrétiens ont pensé que le jugement dernier aurait lieu dans la vallée de Josaphat, mais d'autres ont cru qu'il fallait prendre ce passage dans un sens allégorique. *Voy.* Joël, III, 2, 12. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

JOSCELIN ou **JOSSEN**, évêque de Soissons, mort en 1152, tenait d'abord une école sur la montagne Sainte-Geneviève. Il assista aux conciles de Troyes et de Rouen, fonda en 1132 l'abbaye de Longpont, fut en 1140 un des juges d'Abélard au concile de Sens; et au concile de Paris, tenu en 1147, il fut chargé de l'examen des propositions attribuées à Gilbert de la Porrée. On a de lui : 1° *Expositio symboli;* — 2° *Expositio Orationis dominicæ;* ces ouvrages ont été publiés par D. Martenne et Durand dans l'*Amplissima collectio*, tom. IX, p. 1101-1111; — 3° *Deux Lettres* adressées à Suger, abbé de Saint-Denis; on les trouve dans D. Martenne, *Anecdota*, tom. I, 434. *Voy.* Lequien, *Gallia Christ.* tom. III, col. 357, nouv. édit. D. Rivet, *Hist. littér. de la France,* tom. XII, p. 412 et suiv. Richard et Giraud.

JOSÉ. *Voy.* JOSEPH, n° III.

I. **JOSÉDEC**, fils et successeur de Saraïas, souverain pontife des Juifs. *Voy.* I Paralip., VI. 14.

II. **JOSÉDEC**, père de Josué. *Voy.* I Esdras, III, 2.

* **JOSEPH.** Ce mot s'appliquant à un certain nombre de personnages divers, nous avons placé d'abord ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament, ensuite ceux que mentionne l'historien Joseph et les saints qui ont vécu depuis, enfin les autres homonymes, en mettant comme toujours les noms simples avant les composés, et en suivant l'ordre alphabétique pour les pré-

noms, ou l'ordre chronologique, quand les prénoms font défaut.

I. **JOSEPH**. patriarche hébreu, était fils de Jacob et de Rachel. Nous ne rapporterons pas ici l'histoire de Joseph, racontée tout au long dans la Genèse. Nous dirons seulement que lorsque Moïse fit sortir les Israélites de l'Égypte, il emporta le corps de Joseph, qui fut donné en garde à la tribu d'Ephraïm et enterré près de Sichem. Les Grecs et les Latins honorent Joseph comme un patriarche, un prophète, une figure de Notre-Seigneur et un modèle parfait de chasteté. On célèbre sa fête le 11 décembre. *Voy*. Genèse, XXXVII et suiv. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

II. **JOSEPH** (saint), époux de la sainte Vierge et père nourricier de Jésus-Christ, était fils de Jacob, petit-fils de Mathan et appartenait à la tribu de Juda. On ignore le lieu de sa naissance, mais on sait qu'il demeurait à Nazareth et qu'il exerçait le métier de charpentier; *c'était*, dit l'Évangile, *un homme juste*. Il épousa Marie pour être le protecteur et le gardien de sa virginité, et il y avait trois mois qu'ils étaient unis lorsqu'ayant remarqué la grossesse de Marie, il résolut de la renvoyer secrètement; mais l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui apprit le mystère de l'Incarnation. Il veilla avec sollicitude sur l'enfance de Jésus-Christ. On croit que saint Joseph était mort avant que Jésus commençât à prêcher; car l'Écriture n'en parle plus après que lui et Marie eurent trouvé le divin enfant instruisant les docteurs dans le temple. On célèbre sa fête le 19 mars, mais son culte ne se répandit qu'assez tard en Occident, et on croit qu'il date de l'époque des croisades. On peut encore mettre au nombre des fêtes de saint Joseph : 1° celle de son mariage avec la sainte Vierge; — 2° celle de ses fiançailles; — 3° celle de l'éclaircissement que l'ange lui donna au sujet de l'Incarnation. *Voy*. Matth., I, D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

III. **JOSEPH** ou **JOSÉ**, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge et de Cléophas, frère de saint Joseph, était frère de saint Jacques le Mineur, et par conséquent proche parent de Jésus-Christ selon la chair. *Voy*. Matth., XIII, 55.

IV. **JOSEPH BARSABAS**, surnommé *le Juste*, un des premiers disciples de Jésus-Christ, fut proposé par saint Pierre avec saint Mathias pour succéder au traître Judas. Saint Mathias fut préféré, mais saint Joseph persévéra jusqu'à la fin dans le ministère apostolique. Il eut beaucoup à souffrir de la part des Juifs. On célèbre sa fête le 20 juillet. *Voy*. Actes, I, 21,23. Papias, *Apud Eusèb.*, *Hist. ecclés.* l. III, c. XXXIX. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

V. **JOSEPH D'ARIMATHIE** ou **DE RAMATHA**, (saint), sénateur des Juifs et disciple secret de Jésus-Christ, ne consentit pas aux desseins de ceux qui le condamnèrent à mort. Il lui donna une sépulture honorable dans le sépulcre de son jardin, situé sur la montagne du Calvaire. Les Grecs font sa fête le 31 juillet, et les Latins le 17 mars. *Voy*. Matth., XXVII, 60. Marc, XV, 43. Luc, XXIII, 51. Jean, XIX, 38 et suiv. Bolland., au 17 mars. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

VI. **JOSEPH**, mari de Salomé, sœur du grand Hérode, fut établi gouverneur de Judée pendant le voyage que ce prince fit pour aller se justifier auprès de Marc-Antoine de la mort du jeune Aristobule, frère de Marianne, sa femme. A son retour, Hérode, soupçonnant Joseph d'avoir eu de trop grandes familiarités avec Marianne, le fit mourir, sans même vouloir l'entendre. *Voy*. JOSEPH, *Antiq.*, l. XV, c. IV. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, art. VII JOSEPH.

VII. **JOSEPH**, fils d'Ellem, fut substitué pour un jour au grand prêtre Mathias, parce que celui-ci avait contracté une des souillures qui, selon la loi mosaïque, rendent incapables d'exercer les fonctions sacerdotales. *Voy*. Levit. XXII, 4, 5. Deutéron, XXIII, 10. Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. VIII. D. Calmet, *Ibid.*, art. IX.

VIII. **JOSEPH**, fils de Canée, grand pontife des Juifs depuis l'an du monde 4048 jusqu'en 4050. *Voy*. D. Calmet, *Ibid.*, art. X.

IX. **JOSEPH**, surnommé *Cabéi* ou *Gaddis*, grand prêtre des Juifs établi par Agrippa l'an du monde 4066, et destitué la même année. *Voy*. D. Calmet.

X. **JOSEPH**, fils d'Antipater et frère du grand Hérode, fut tué dans un combat qu'il livra à Antigone Asmonéen, contre la défense que lui en avait faite son frère Hérode. *Voy*. Joseph, *Antiq.*, l. XIV, c. XXVII. D. Calmet.

XI. **JOSEPH**, fils de Gorion, fut nommé, avec le pontife Ananus, pour mettre la ville de Jérusalem en état de défense pendant la dernière guerre des Romains contre les Juifs. Il ne faut pas le confondre avec un écrivain de ce nom dont nous avons parlé à l'art. GORION. *Voy.*, pour le premier, Joseph, *De Bello judaico*, l. II, c. XLII, et pour les deux, D. Calmet, art. XIII, JOSEPH.

XII. **JOSEPH DE CUPERTIN** (saint), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville du diocèse de Nardo, dans le royaume de Naples, né en 1603 de parents pauvres, mort à Osimo l'an 1663, était entré dans l'Ordre des franciscains conventuels. Élevé au sacerdoce, il se sanctifia par la pratique de toutes les vertus propres à son état. Il fut canonisé en 1767; le procès de sa canonisation fait mention d'un grand nombre de faveurs extraordinaires qu'il reçut de Dieu. Le P. Pastrovicchi, religieux du même Ordre, a écrit sa *Vie* en 1753. *Voy*. Feller, *Biogr. univers.*

XIII. **JOSEPH DE LEONESSA** (saint), missionnaire capucin, né à Leonessa, dans le royaume de Naples, en 1555, mort le 4 février 1612, se livra avec fruit à la prédication. On l'envoya en mission à Constantinople, et, dès le lendemain de son arrivée, il se rendit dans les cachots pour instruire et secourir les esclaves chrétiens; il eut le bonheur d'opérer un certain nombre de conversions, entre autres celle d'un archevêque grec qui avait apostasié; il avait même entrepris de convertir le sultan, ce qui le fit condamner à un cruel supplice auquel il survécut. Il revint dans l'Ombrie, et finit ses jours dans le couvent de l'Amatrice, après avoir fait de nombreuses conversions. Le pape Clément XI le béatifia en 1637, et Benoît XIV le canonisa l'an 1746. On a de lui : 1° *Préparation à bien mourir*; — 2° *Protestation que doivent fréquemment faire ceux qui se préparent à bien mourir*; cet ouvrage a été inséré dans le *Paradis intérieur*; Brest, Boulogne, Venise et Milan, 1610. *Voy*. le P. Daniel, *Vie du saint*. Richard et Giraud.

XIV. **JOSEPH DE PALESTINE** ou le **COMTE JOSEPH** (saint), juif, né à Tibériade, en Galilée, l'an 286, appartenait à une famille très-considérable, et tenait lui-même le rang d'apôtre. Tel était le nom que donnaient les Juifs à ceux qui étaient les premiers après le patriarche. Jésus-Christ lui apparut quatre fois en songe pour le convertir, mais son cœur resta toujours endurci; cependant les Juifs l'ayant vu lire l'Évangile, le

maltraitèrent. C'est alors qu'il reçut le baptême et qu'il se rendit à la cour de Constantin, qui lui accorda, avec la dignité de comte, la permission de faire construire des églises dans les villes et les bourgades des Juifs où il n'y en avait pas. Joseph protégea aussi les catholiques contre les ariens, et donna l'hospitalité à saint Eusèbe de Verceil, que l'empereur Constance avait exilé à Scythopolis. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 22 juillet. *Voy.* saint Épiphane, *Hæres.* XXX. n. 5. Richard et Giraud.

XV. **JOSEPH DE RAMATHA** (saint). *Voy.* JOSEPH, n° V.

XVI. **JOSEPH**, archevêque de Thessalonique, qui vivait au IXe siècle, fut exilé pour s'être opposé au mariage de Constantin Copronyme et avoir soutenu le culte des images. Il a laissé : 1° un *Discours en l'honneur de la Croix;* — 2° une *Lettre* au moine Siméon, rapportée par Baronius à l'an 808, n° 10.

XVII. **JOSEPH**, évêque de Métone au XVe siècle, soutint l'union faite au concile de Florence, et écrivit à ce sujet une *Réponse* au Traité de Marc d'Éphèse contre le concile de Florence; elle se trouve à la fin des Actes de ce concile.

XVIII. **JOSEPH** (Charles), capucin, né à Troyes au XVIIe siècle, a laissé : 1° *De Prædestinatione hominum ad gloriam; disputatio theologica, in qua clare demonstratur prædestinationem illam factam esse post prævisa merita, idque potissimum ex doctrina D. Augustini et Bonaventuræ;* Paris, 1669 et 1673, in-4°; — 2° *Supplementum Augustinianum ad illustrandam et confirmandam prædictæ prædestinationis non gratuitæ, sed post prævisa merita factæ veritatem;* ibid., 1673; — 3° *Tractatus de indifferenti lapsi hominis arbitrio sub gratia et concupiscentia secundum D. Augustinum,* etc.; Paris, 1674, in-4°; — 4° *De Necessaria ad salutem Gratia omnibus et singulis data secundum Augustinum,* etc.; ibid., 1673, in-4°; — 5° *De Natura peccati originalis secundum mentem Augustini Tractatus unicus,* etc.; ibid., 1677, in-4°; — 6° *De Causa bonorum operum secundum mentem D. Augustini Tractatus unicus,* etc.; ibid., 1677, in-4°; — 7° *Supplementum ad Tractatum de causa operum bonorum,* etc.; ibid., 1679, in-4°; — 8° *Commentarius brevis et continuus in libros D. Augustini contra pelagianos;* ibid., 1680, in-4°; — 9° *Commentarius in libros De Gratia et libero arbitrio, et in libros De Correptione et gratia;* ibid., 1680; — 10° *Commentarius brevis et continuus in libr. D. Augustini contra semi pelagianos,* etc.; — 11° plusieurs ouvrages en français au sujet de la grâce et du libre arbitre. *Voy.* le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, tom. I, p. 253 et suiv. Richard et Giraud, qui donnent les titres de ces ouvrages français.

XIX. **JOSEPH** ou **JOSÈPHE** (Flavius), historien juif, né à Jérusalem l'an 37 de notre ère, mort vers l'an 100, descendait de la première des vingt-quatre familles sacerdotales. Il étudia la doctrine des trois sectes qui se partageaient la Judée, puis il se rendit auprès d'un solitaire avec lequel il demeura trois ans; et, à son retour à Jérusalem, il entra dans la secte des pharisiens. Plus tard il fut nommé gouverneur de la Galilée, et il se conduisit avec prudence et fermeté au milieu des discordes dont la Judée était alors le théâtre. Enfin il jouit de la plus grande faveur auprès de Titus, fils de Vespasien, qu'il accompagna au siége de Jérusalem; et ce fut en vain que les Juifs, jaloux de son crédit, tentèrent de le perdre auprès de l'empereur. On a de Joseph : 1° *Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, et de la ruine de Jérusalem;* cet ouvrage, écrit d'abord en hébreu, fut traduit en grec par l'auteur; — 2° *Histoire ancienne des Juifs, depuis la création du monde jusqu'à la révolte de la Judée contre les Romains;* — 3° *Autobiographie;* — 4° *Réponse à Apion,* grammairien d'Alexandrie, qui avait attaqué les Juifs; — 5° *Discours sur le martyre des Machabées.* Les *Œuvres* de Joseph ont été souvent imprimées; nous citerons, entre autres, les édit. de Bâle, 1544, in-fol.; d'Amsterdam, 1726, in-fol., et de Leipzig, 1824-1827, 6 vol. in-12. *Voy.* Hieronym., *in Catal.*, c. XIII. Euseb., *in Chron.* et *Histor.* Bellarmin. Possevin. Tillemont. D. Ceillier, tom. I. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr génér.*, art. JOSÈPHE; on y trouve des détails très-intéressants, soit sur les œuvres de l'historien juif, soit sur les éditions qui en ont été données. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introd. histor et crit.*, etc., fait connaître le caractère et l'utilité de ses écrits par rapport aux Livres saints, en citant une foule de ses témoignages en leur faveur.

XX. **JOSEPH (JEAN-CHRYSOSTOME DE SAINT-)**, clerc régulier des Écoles Pies au XVIIIe siècle. On lui doit : 1° *De Canone Librorum Sacrorum constituto a S. Patribus in magno Nicæno concilio, Dissertatio;* Rome, 1742, in-4°; — 2° *De S. Athanasii Appellatione ad S. Julium papam, et perfugio ad Constantinum imperatorem Dissertatio;* ibid., 1743, in-4°; — 3° *Dissertation sur le nombre des canons du concile de Nicée. Voy.* le *Journ. des Savants,* 1742 et 1743.

XXI. **JOSEPH (PIERRE-DANIEL DE SAINT-)**, de l'Ordre des Carmes, né à Saint-Malo, vivait au XVIIe siècle. Il est auteur de : *Disputes sur la première Partie de saint Thomas;* Paris, 1649; Caen, 1659.

XXII. **JOSEPH (PIERRE DE SAINT-)**, de l'Ordre des Feuillants, né dans le diocèse d'Auch en 1594, mort en 1662, a laissé : 1° *Traité de la grâce;* Paris, 1625; — 2° *Idée de la théologie spéculative et pratique;* ibid., 1642; — 3° *Défense de saint Augustin, évêque d'Hippone, contre l'Augustin d'Ypres;* en latin; — 4° *L'Accord de la grâce et de la liberté;* en latin; Paris, 1639; — 5° *Sentiments de saint François de Sales sur la grâce;* ibid., 1644; — 6° *Défense de saint Thomas sur la promotion physique;* en latin; Douai, 1633; — 7° *Examen de la théologie moderne,* contenant la *Défense du sentiment de Molina sur la grâce,* la *Réfutation du livre De la Grandeur de l'Église romaine,* et un *Traité du sacrement de pénitence et de la fréquente communion;* Paris, 1648; — 8° *Des Sacrements de l'Église;* en latin; Toulouse, 1627; — 9° *Défense des évêques contre les jansénistes;* Paris; — 10° *Défense de la constitution d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius;* ibid., 1656; — 11° *Du Sacrement de l'Eucharistie;* ibid., 1640; — 12° *Œuvres spirituelles;* Toulouse; — 13° *Summula casuum conscientiæ;* 2 vol. in-12; — 14° *Réfutation du livre de Denis Raymond pour les cinq propositions;* Paris, 1661. *Voy.* Richard et Giraud.

XXIII. **JOSEPH (THOMAS-D'AQUIN DE SAINT-)**, carme déchaussé, a publié : 1° deux *Dissertations contre de Launoi sur le scapulaire et la vision de Simon Stock; le privilége de la bulle sabbatine;* — 2° *L'Arrivée de sainte Magdeleine et de saint Denis l'Aréopagite en France;* Tulle, 1648.

XXIV. **JOSEPH ALBO**. *Voy.* ALBO.

XXV. **JOSEPH BEN-GORION**. *Voy.* GORION.

XXVI. **JOSEPH-CHARLEMAGNE DE SAINT-MICHEL**, de l'Ordre des Carmes, né à Mehun-sur-Yèvre, dans le Berry, mort à Paris en 1748, a laissé : 1° *Idées historiques, morales et chrono-*

logiques de tous les livres de l'Écriture sainte, avec des réflexions tirées des saints Pères; Paris, 1737, in-8°; — 2° *Conciliation des passages et faits historiques de l'Écriture sainte qui paraissent opposés les uns aux autres;* 1 vol. in-4°. *Voy.* la *Biblioth. Carmelit.*, tom. II, col. 173. Richard et Giraud.

XXVII. **JOSEPH DE LA NATIVITÉ**, dominicain portugais, a donné : *Apologie de l'Ordre de Saint-Dominique:* Lisbonne, 1750.

XXVIII. **JOSEPH DE MORLAIX**, capucin, né à Morlaix, en Bretagne, mort en 1661, se distingua comme prédicateur. On a de lui : *Lettre de Crescentius de Mont-Ouvert;* Reims, 1641, in-8°; c'est une réponse à deux discours du ministre Du Moulin, l'un sur la *Prédestination*, l'autre sur le *Sacrifice de la Messe;* Paris, 1640, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XXIX. **JOSEPH-MARIE DE NOVARE**, capucin et prédicateur de la province de Milan au XVIIe siècle, a laissé : 1° *Vita S. Gaudendi, episcopi Novariensis;* 1678, in-4°; sous le pseudonyme de Philippe de Bagliotti; — 2° *Vera Idea sacerdotis apostolici expressa in vita S. Laurentii, presbyteri et martyris;* — 3° *Deliciæ seraphicæ sacri montis Ortensis, S. Francisci. Voy.* Bernard a Bononia, *Biblioth. Capuc.*, p. 160.

JOSÈPHE. *Voy.* JOSEPH, n° XIX.

JOSEPINS ou **JOSEPHISTES** (*Josepini, Josephistæ*), hérétiques qui furent probablement ainsi nommés à cause d'un de leurs chefs appelé *Joseph.* Ils contractaient un mariage spirituel, et se livraient à toutes sortes d'impuretés. Le pape Lucius III les condamna dans le concile tenu à Vérone en 1184. *Voy.* Reiner Sachon, *Traité contre les Vaudois,* c. VII. *Compar.* VAUDOIS.

JOSIAS, fils d'Amon, roi de Juda, purifia Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bois profanes et des idoles, et répara le temple, où le grand prêtre Helcias trouva le livre de la loi de Moïse. Josias, après l'avoir lu dans l'assemblée des anciens, fit alliance avec le Seigneur, s'obligea par serment à observer ses ordonnances, et exigea la même promesse de ceux qui se trouvaient à cette assemblée. Il fit célébrer la pâque avec une grande pompe, et montra le plus grand zèle pour tout ce qui avait rapport à la religion. Josias mourut des suites de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de Mageddo. *Voy.* IV Rois, XXII et suiv.

JOSIPPON. *Voy.* GORION.

JOSPHIAS, fils de Selomith, revint de l'exil de Babylone avec soixante personnes. *Voy.* I Esdras, VIII, 10.

I. **JOSSE** (saint), *Judocus* ou *Jodocus,* mort le 13 décembre 668, était fils de Juel, comte de Bretagne, et frère de Judicaël, qui le premier prit le titre de roi de Bretagne. Ce dernier, ayant formé la résolution de se consacrer à Dieu, voulut céder le trône à son frère; mais Josse se retira dans le Ponthieu, au diocèse d'Amiens, où pendant sept ans il desservit une chapelle. L'an 643 il se rendit avec Wurmar, son disciple, dans un désert appelé *Brahic,* maintenant *Roi,* où il demeura huit ans; puis il alla à Runiac, aujourd'hui *Villiers-sur-Josse,* vis-à-vis d'Étaples, et il y construisit une chapelle en l'honneur de saint Martin. Il y vécut treize années, après lesquelles il se renferma dans un ermitage voisin, dont on a fait un monastère. On célèbre la fête de saint Josse le 13 décembre. *Voy.* D. Mabillon, IIe *siècle bénédictin.* Richard et Giraud.

II. **JOSSE** (Charles), franciscain, né dans le Maine, mort vers l'an 1636, est auteur d'un recueil de Sermons intitulé : *La Déroute de Babylon, descrite par saint Jean en l'Apocalypse;* 1612, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JOSSE-AUX-BOIS** (SAINT-). *Voy.* DOMMARTIN.

IV. **JOSSE-SUR-MER** (SAINT-), *S. Judocus supra mare,* abbaye de l'ordre de Saint-Benoît située dans le Ponthieu, au diocèse d'Amiens, doit sa fondation à saint Josse. On l'appelait *Saint-Josse-sur-Mer,* pour la distinguer de l'abbaye de *Saint-Josse-aux-Bois* ou *de-Dammartin,* de l'Ordre de Prémontré, qui d'abord n'était qu'une simple chapelle bâtie par saint Josse au diocèse d'Amiens. L'abbaye de Josse-sur-Mer ayant été détruite, on y introduisit les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, qui lui rendirent son ancienne splendeur. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. I, col. 1289, nouv. édit.

JOSSELIN. *Voy.* JOSCELIN.

I. **JOSUÉ**, fils de Nun, appartenait à la tribu d'Éphraïm. Il s'appelait d'abord *Osée,* et c'est sous ce nom qu'il est mentionné dans le livre des Nombres. Il s'attacha au service de Moïse, et ce saint législateur le désigna pour son successeur, en lui imposant les mains par l'ordre de Dieu. Après la mort de Moïse, Josué prit le commandement des Israélites, introduisit le peuple dans la terre promise, la lui partagea, et, lorsqu'il se sentit près de sa fin, il assembla toutes les tribus à Sichem, y fit apporter l'arche d'alliance, rappela au peuple les faveurs qu'il avait reçues de Dieu, l'engagea à lui rester fidèle, fit avec lui une alliance réciproque de la part du Seigneur, et il en rédigea l'acte, qu'il mit dans le livre de la loi. Quant au livre qui porte le nom de *Josué,* l'opinion la plus commune parmi les anciens et les modernes l'attribue à cet ancien chef du peuple hébreu, et d'un autre côté les caractères intrinsèques de l'ouvrage lui-même prouvent jusqu'à un certain point qu'il est sorti de sa plume; car tout y respire tellement la loi de Moïse, qu'il ne peut avoir pour auteur que Josué, l'ami, le compagnon, le ministre du législateur des Hébreux, Josué, qui, en succédant à Moïse dans ses fonctions, s'était pénétré en même temps de son esprit et de ses principes. *Voy.* Exode, XVII, 9; XXIV, 13, etc. Nombr., XIII, 9, 17. Deutéron., I, 38, etc. Josué, I-XXIV. Juges, I, 1, etc. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* et *Préf. sur le livre de Josué.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. III, p. 93 et suiv., où sont exposées et discutées les questions de l'authenticité, de l'intégrité, de la véracité et de la divinité du livre qui porte le nom de Josué, et où l'on fait connaître les principaux interprètes de ce livre sacré.

II. **JOSUÉ BARNUN**, auteur syrien auquel on attribue : 1° un livre intitulé : *Théologie;* — 2° des *Questions* sur toute l'Écriture; — 3° des *Décisions* de plusieurs causes et jugements; — 4° des *Lettres;* — 5° un ouvrage sur la *Différence des offices ecclésiastiques;* — 6° un petit livre sur les *Hymnes. Voy.* Ebed-Jesu, *Catalog. des écriv. syriens.*

JOTA. *Voy.* JETA.

JOTABA, ville épisc. de la deuxième Palestine située au diocèse de Jérusalem, sous la métropole de Scythopolis. On n'en connaît que deux évêques, dont le premier, Marcien, assista au concile de Chalcédoine. *Voy.* Richard et Giraud.

JOTAPA. *Voy.* JOTAPE.

JOTAPATE, ville de Galilée qui, selon Joseph, était à quarante stades de Gabara, ou peut-être Gadara. Elle fut prise et ruinée l'an 67 de l'ère vulgaire. Jotapate est célèbre par le siége que Joseph l'historien y soutint contre Vespasien,

alors général de l'armée romaine, et depuis empereur. *Voy.* Joseph, *in Vita*, p. 1017; *De Bello Jud.*, l. III, c. IV et seqq. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

JOTAPE ou **JOTAPA**, ville épisc. d'Isaurie située au diocèse d'Antioche, sous la métropole de Séleucie. Elle n'est connue que par les Notices et les Actes des conciles, où se sont trouvés les évêques Marinien et Ammonius, dont le premier assista, en effet, au concile d'Antioche sous Domnus, et le second souscrivit au concile de Chalcédoine. *Compar* De Commanville, I[re] *Table alphabét.*, p. 127, au mot JOTAPA.

JOTFAUTO ou **JOTSAULD**, moine de Cluny au XI[e] siècle, exerçait dans son monastère les fonctions de chancelier ou de secrétaire. On a de lui : *La Vie de saint Odilon*, qui a été publiée par D. Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, tom. VIII. *Voy.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VII. Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*

JOUAN (Guillaume), grand archidiacre de Tours, qui vivait du XVII[e] au XVIII[e] siècle, a laissé : *Bibliotheca sanctæ ac metropolitanæ Ecclesiæ Turonensis, compendiose et ordinate digesta : seu catalogus librorum missæ qui in eadem bibliotheca asservantur, juxta rectum ordinem dispositus*, etc.; Tours, 1706, in-8° *Voy.* Richard et Giraud.

JOUANNAUX, abbé de Paris, a laissé, outre une *Suite des Causes célèbres*. 1° *La Géographie des légendes;* 1737, in-12; — 2° *Canons de prime à l'usage des fidèles;* 1755, in-12.

JOUARE ou **JOUARS**, abbaye de filles de l'Ordre de Saint-Benoît, située au diocèse de Meaux, et fondée au VII[e] siècle. On y tint un concile en 1130. *Voy.* la *Regia*, XXVII. Labbe, tom. X. Hardouin, tom. VI. Le P. Pagi, *ad annum* 1135. Richard et Giraud.

I. **JOUBERT** (François), abbé, né à Montpellier en 1689, mort à Paris l'an 1763, fut enfermé à la Bastille à cause de son attachement au jansénisme. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De la Connaissance des temps par rapport à la religion;* in-12; — 2° *Explication de l'histoire de Joseph selon les divers sens que les saints Pères y ont donnés;* Paris, 1728, in-12; — 3° *Éclaircissement sur les discours de Job;* in-12; — 4° *Traité du caractère essentiel à tous les prophètes;* in-12; — 5° *Observations sur Joel;* Avignon, 1733, in-12; — 6° *Lettres sur l'interprétation des Écritures;* Paris, 1744, in-12; — 7° *Concordance et explication des principales prophéties de Jérémie, d'Ézéchiel et de Daniel;* 1745, in-4°; — 8° *Commentaires sur les douze petits prophètes;* Avignon, 1754 et ann. suiv., 6 vol. in-12; — 9° *Commentaire sur l'Apocalypse;* 1762, 2 vol. in-12. Il faut remarquer que tous les écrits de Joubert portent l'empreinte du jansénisme, et que ceux qu'il a composés sur l'Écriture sainte sont en faveur du *millénarisme*. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JOUBERT DE BEAUPRÉ** (Jean-Baptiste), frère du précédent, né à Montpellier en 1701, mort en 1791, a collaboré : 1° au *Propre des saints de l'église cathédrale et du diocèse de Montpellier;* — 2° à l'*Office pour la fête des Miracles de Notre-Dame des Tables, qui se célèbre le* 31 *août dans l'église paroissiale de ce nom à Montpellier*. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JOUENNEAUX ou **JOUVENNEAUX**, **JUVENAL** (Guy), théologien et grammairien, né dans le Maine, mort en 1507, acquit d'abord une grande réputation comme professeur. Il fit profession dans le couvent de Chesal-Benoît, et fut institué en 1497 abbé triennal de Saint-Sulpice de Bourges. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° une *Traduction française de la Règle de Saint-Benoît;* 1500 ou 1505; — 2° *Vindiciæ, seu Defensio reformationis monasticæ*, etc.; Paris, 1503, in-8°. *Voy.* D. Liron, *Singularités histor. et littéraires*, tom. III. Richard et Giraud, art. JOUVENNEAUX. B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, tom. I, p. 233, tom. IV, p. 397.

JOUG-DIEU (*Jugum Dei*), ancienne abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Beaujolais, près de Villefranche, au diocèse de Lyon. Fondée vers l'an 1115 par Guichard de Beaujeu, elle fut placée sous la dépendance de l'abbaye de Tiron; mais les religieux ayant demandé, l'an 1681, d'être transférés ailleurs, on leur permit en 1688 de s'unir aux chanoines de Villefranche. *Voy.* Lequien, *Gallia Christ.*, tom. IV et VIII.

JOUIN-DE-MARNES (SAINT-), *Jovinus de Marnis* (*Sanctus*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans le Poitou, près de Marnes et de Thouars, au diocèse de Poitiers. On ignore l'époque de sa fondation; mais il est certain qu'elle existait avant le VI[e] siècle. Le relâchement s'étant introduit dans ce monastère, les moines de Saint-Martin-de-Verton, abbaye située à deux lieues de Nantes et dépendant de Saint-Jouin-de-Marnes, y furent appelés en 844, et y rétablirent l'observance régulière; ce monastère fut uni, en 1655, à la congrégation de Saint-Maur. *Voy.* Lequien, *Gallia Christ.*, t. II, col. 377. Richard et Giraud.

I. **JOUR**, nom de la fille aînée de Job. *Voy.* Job, XLII, 14.

II. **JOUR**. Chez les catholiques romains, le jour est l'espace de temps compris entre un minuit et le minuit suivant. Les Hébreux, tant pour ce qui concernait la religion que pour les affaires civiles, comptaient leurs jours d'un coucher du soleil à un autre (Lévit., XXIII, 32); usage que l'Église catholique a consacré pour la célébration de l'office divin. Ils avaient coutume de désigner un jour entier, c'est-à-dire l'espace de vingt-quatre heures, par les mots *soir et matin;* quelquefois enfin ils appelaient *jour* et *nuit* de simples fractions du jour et de la nuit (Genèse, I, 5; VIII, 22. Matth., XII, 40); mais il est absolument faux que, dans le I[er] chapitre de la Genèse, il faille entendre par le mot *jours* de longs espaces de temps, des époques indéterminées. Aucun hébraïsant sérieux n'oserait le prétendre, et la géologie elle-même, qu'on a invoquée si longtemps à tort, n'exige nullement une pareille interprétation. Avant l'invention des horloges, les Juifs partageaient le jour en six parties inégales, ce que font encore aujourd'hui les Arabes; c'étaient : 1° l'aurore ou le crépuscule du matin; 2° le matin au moment où le soleil se montre sur l'horizon; 3° la chaleur du jour, qui commence à se faire sentir vers neuf heures; 4° le midi, en hébreu *les deux lumières;* 5° l'heure du vent, à cause de celui qui, dans les contrées chaudes de l'Orient, souffle chaque jour un peu avant le coucher du soleil jusqu'au soir; 6° le soir, qui commençait au coucher du soleil et finissait au moment où les ténèbres couvraient la terre. Le soir se divisait, comme le midi, en deux parties, nommées en conséquence *les deux soirs*. On appelle *bons jours* toutes les fêtes solennelles. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 172, 173. *Compar.* l'art. HEURE.

I. **JOURDAIN** ou **JORDAIN**, de Laon, évêque de Limoges, mort vers l'an 1051, était d'abord prévôt à Saint-Léonard. Il assista aux conciles

tenus à Limoges et à Poitiers. Il a laissé : 1° une *Lettre* adressée à Benoît VIII, au sujet de l'apostolat de saint Martial; — 2° plusieurs *Discours* recueillis dans les *Actes* du concile tenu l'an 1031 à Limoges; — 3° une *Relation* abrégée du premier concile tenu dans cette ville, à l'occasion du même apôtre; — 4° une *Homélie* sur ces paroles de saint Luc : *Le Fils de l'Homme est venu pour chercher et sauver ce qui était perdu;* — 5° *Éloge des monastères du diocèse de Limoges. Voy.* Dom Rivet, *Hist. littéraire de la France*, tom. VII. Labbe, *Biblioth. nova*, tom. I et II. La *Nouv. Biogr. génér.*

II. **JOURDAIN** ou **JOURDAN, JORDAIN,** fleuve célèbre dans l'Écriture, et où il s'est fait plusieurs miracles : il se partagea pour laisser le passage libre aux Hébreux conduits par Josué. Élie et Élisée le passèrent en marchant sur ses eaux, et Jésus-Christ y fut baptisé. Ce fleuve prend sa source dans le mont Liban, va se perdre dans la mer Morte, forme dans son cours le lac de Séméchon, et traverse le lac de Tibériade. On l'appelle *Petit Jourdain* quand il est près de sa source et avant qu'il soit grossi par les eaux des fontaines et des ruisseaux qui s'y déchargent. *Voy.* Josué, III, 13, 16. IV Rois, II, 8. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, soutient le passage miraculeux du Jourdain par les Israélites, sous la conduite de Moïse. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. II, p. 1 et suiv., où se trouvent discutées et réfutées les difficultés opposées par les incrédules et les mythologues à la véracité d'un certain nombre de faits rapportés dans le livre de Josué. Le *Diction. de la théologie catholique.*

III. **JOURDAIN** (François), théologien, né à Paris au XVIe siècle, a laissé : *Réfutation de la doctrine de Lambert Danée touchant la Trinité;* Paris, 1681.

IV **JOURDAIN** (Guillaume), dominicain anglais du XIVe siècle, était docteur en théologie de l'université d'Oxford; il signala son zèle contre les Wicléfites. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels : 1° *Commentaire sur l'Épître aux Romains;* — 2° *Traité de la claire vision de Dieu;* — 3° *Traité de la liberté;* — 4° *Traité de la conception de la sainte Vierge. Voy.* le P. Échard, *Scriptor. Ord. Prædic.*, t. I, p. 695.

V. **JOURDAIN DE SAXE**, second général des Dominicains, né en Saxe, au diocèse de Paderborn, mort en 1237, succéda en 1222 à saint Dominique, dont il suivit fidèlement les traces. Plusieurs martyrologes lui donnent le titre de *bienheureux*. Il nous reste de lui : 1° *Petite chronique* ou *Relation succincte des commencements de l'Ordre des Frères-Prêcheurs;* — 2° une longue *Oraison*, qui est en quelque sorte un abrégé de la Vie de saint Dominique, et qui est rapportée par les Bollandistes, tom. I, p. 530; — 3° *Lettre sur la translation du corps de saint Dominique.* On lui attribue l'*Office de saint Dominique. Voy.* le P. Touron, *Vie de saint Dominique*, p. 695. Richard et Giraud.

VI. **JOURDAIN DE SAXE** ou de **QUEDELIMBOURG**, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin au XIVe siècle, a laissé : 1° une *Somme de Sermons pour tous les dimanches de l'année;* — 2° des *Sermons pour les fêtes des saints;* — 3° un *Traité des quatre communions nécessaires à ceux qui font profession de la vie monastique;* — 4° un *Recueil de diverses pièces pour les Ermites de S.-Augustin. Voy.* Trithème. Richard et Giraud.

JOURNAIRE ou **JOURNAL** (*Jornarium, liber diurnalis*), nom donné autrefois dans l'Église latine à un livre qui, comme nos bréviaires ou nos diurnaux, contenait l'office de chaque jour.

I. **JOURS (BONS).** *Voy.* JOUR, n° II.

II. **JOURS (OBSERVATION DES)**, sorte de superstition qui consiste à observer si certains jours, certains temps de l'année ont été accompagnés de quelque événement heureux ou malheureux, afin d'en tirer des conséquences pour l'avenir. Saint Paul fait aux Galates un reproche d'être tombés dans cette erreur grossière. Saint Chrysostome, saint Ambroise et autres saints condamnent cette pratique non-seulement comme ridicule, mais comme une invention du démon, qui cherche à séduire les âmes qui se prêtent à ses folles suggestions. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JOUSSE (Daniel), jurisc., né à Orléans en 1704, mort l'an 1781, s'est fait un nom par ses travaux et ses lumières en matière de jurisprudence. Ses écrits, comme tous ceux des jurisconsultes de son temps, favorisent le gallicanisme. On a de lui, outre plusieurs ouvrages sur l'histoire et le droit civil : 1° *Commentaire sur l'édit de 1695 concernant la juridiction ecclésiastique;* Paris, 1751, in-4°; 1754, 2 vol. in-12; 1757, in-12, et 1764, 2 vol. in-12; — 2° *Traité de la juridiction volontaire et contentieuse des officiaux et autres juges d'Église, tant en matière civile que criminelle;* ibid., 1769, in-12; ouvrage qui fait suite au précédent, dont il peut servir de supplément; — 3° *Traité du gouvernement spirituel et temporel des paroisses;* ibid., 1769, in-12. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, tom. VI, p. 447. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui indique tous les écrits de Jousse.

JOUVANCY ou **JOUVENCY** (Joseph de), jésuite, né à Paris en 1643, mort à Rome l'an 1719, professa la rhétorique à Caen, à la Flèche et à Paris. Plus tard il fut appelé à Rome pour y continuer l'histoire de sa société. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Historiæ societatis Jesu Pars quinta;* Rome, 1710, in-fol.; — 2° *Magistris scholarum inferiorum societatis Jesu de Ratione discendi et docendi ex decreto congregationis generalis XIV;* Florence, 1703, in-8°; Francfort, 1706; Dijon, 1708; Paris, 1711, in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., histor., crit. et bibliogr.* Quérard, *La France littér.* Augustin et Aloïs de Backer, *Biblioth. des écriv. de la compagnie de Jésus.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits du P. de Jouvancy.

JOUVENNEAUX. *Voy.* JOUENNAUX.

JOUVILLIERS (*Jouvillare*), abbaye régulière de l'Ordre de Prémontré, située dans le duché de Bar en Lorraine, au diocèse de Toul. Elle fut fondée, vers l'an 1140, par Geoffroi, seigneur de Joinville et sénéchal de Champagne. Lucius III et Alexandre III confirmèrent les biens de cette abbaye. *Voy.* D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. III.

I. **JOUY** (Louis-François de), avocat au parlement, né à Paris en 1714, mort en 1771, étudia spécialement les matières ecclésiastiques, et fut chargé des affaires du clergé. Il a laissé : 1° *Principes sur les droits et obligations des gradués;* in-12; — 2° *Conférence des ordonnances ecclésiastiques;* 1753, in-4°, — 3° *Principes et usages concernant les dixmes;* 1752, in-12; 1776. *Voy.* Feller, *Biogr. universelle.*

II. **JOUY** (*Joyacum*), abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Brie, à deux lieues de Provins, dans la forêt de Jouy, au diocèse de Sens; elle était fille de Pontigny. Elle fut fon-

dée l'an 1124 par deux gentilshommes, Pierre du Chatel et Milan de Naudé. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. III, col. 541, anc. édit.

JOVE (Paul), en italien *Giovio* (Paolo), historien célèbre, né à Côme en Lombardie, mort à Florence l'an 1552, devint évêque de Noccra après avoir été médecin. Comme écrivain c'était un homme peu honorable; car sa plume appartenait à qui savait l'acheter; aussi ses œuvres sont-elles pleines des mensonges dont profita sa cupidité. Il y a eu plusieurs éditions de ses œuvres; on regarde comme la meilleure celle qui a été donnée à Bâle en 1678, 2 vol. in-fol., et qui contient, entre autres, *Vita Leonis X, pontificis maximi, libris IV;* vie traduite en français par Michel de Pure; Paris, 1567, in-12. *Voy.* de Thou, *Hist. univers.* Nicéron, *Hommes illustres*, tom. XXV. Feller, *Biogr univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui, outre des détails sur la personne de Jove, donne la liste complète de ses écrits.

JOVET, chanoine de Laon et prieur de Plainchatel, vivait au XVIII[e] siècle. On lui doit : *Histoire des religions de tous les royaumes du monde;* Paris, 1710, 4 vol.; l'auteur prouve dans cet ouvrage qu'il n'y a qu'une seule religion qui sauve les hommes, et que cette religion est la religion catholique, apostolique et romaine. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1711, p. 570, 1[re] édit., et p. 492, 2[e] édit.

JOVIEN (saint), martyr d'Antioche et compagnon de saint Bonose. *Voy.* BONOSE, n° I.

JOVINIANISTES, disciples de Jovinien. *Voy.* l'art. suivant.

JOVINIEN, hérésiarque, mort vers l'an 412, était moine dans un monastère de Milan. Il se relâcha de sa première ferveur, et vers l'an 382 il se rendit à Rome avec quelques autres moines. Il y débita, entre autres erreurs, que Marie n'était pas demeurée vierge après avoir enfanté Jésus-Christ; que la chair de Jésus-Christ n'était que fantastique, et que les œuvres de pénitence n'avaient aucun mérite. Enfin il persuada à plusieurs religieuses de se marier. Saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin réfutèrent cet hérésiarque, le pape Sirice le condamna dans un concile tenu à Milan en 390, et l'empereur Honorius le relégua dans une île, où il mourut misérablement. *Voy.* saint Ambroise, *Epist. XLII.* Saint Augustin, *De Hæres.*, c. LXXXII. Saint Jérôme, *Lib. contr. Jovin.* Godeau, *Hist. ecclés.*, l. LVI. Hermant, *Hist. des hérés.*, tom. II. Feller, *Biogr. univers.* Pluquet, *Diction. des hérésies.* Bergier, *Diction. de théol.*, au mot JOVINIANISTES.

JOVINUS DE MARNIS (SANCTUS). *Voy.* JOUIN-DE-MARNES (SAINT-).

JOVISFANUM. *Voy.* GEOFANO.

JOY, JOYE ou **GEE** (Jean), théologien, né dans le comté de Bedfort vers 1492, mort l'an 1553, obtint une chaire à l'université de Cambridge, mais il la perdit pour avoir adopté les principes de la réforme. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *On the Unity and schism of the ancient Church;* Wesal, 1534, in-8°. *Voy.* Chalmers, *General biograph. Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JOYACUM. *Voy.* JOUY, n° II.

JOYE. *Voy.* JOY.

JOYENVAL (*Gaudium Vallis*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye, au diocèse de Chartres. Elle fut fondée l'an 1221 par Barthélemy de Roye, chambellan de France. L'an 1697, la mense abbatiale de ce monastère fut unie à l'évêché de Chartres, qui avait été démembré lorsqu'on avait formé le diocèse de Blois. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. VIII, nouv. édit.

JOYEULX (François), dominicain, mort en 1707, était docteur en théologie. Il fut successivement profès du couvent de Bruges et premier régent des études générales de son Ordre à Anvers. On lui doit : *Notæ in translationem Belgicam Novi Testamenti, Ebrigæ vulgatum;* Anvers, 1701, in-8°.

JOYEUSE ENTRÉE (DROIT DE). Droit en vertu duquel le roi de France nommait à un canonicat lorsqu'il faisait sa première entrée dans les villes de son royaume ou dans les églises dont il était reconnu chanoine; car les rois de France avaient des canonicats et des dignités dans plusieurs églises, qu'ils conservaient quoique laïques et mariés. Le roi de France avait encore un autre droit semblable, et qui n'était peut-être que l'extension du premier, celui de disposer du premier bénéfice qui venait à vaquer dans une ville où il faisait son entrée solennelle. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JOYEUX AVÉNEMENT A LA COURONNE, droit que payaient les sujets à l'avénement du roi. Les rois de France, en montant sur le trône, confirmaient les priviléges accordés à des particuliers et à des communautés; et, à cause de cette confirmation, ils percevaient un droit sur les sujets dont l'état ou les priviléges étaient confirmés. Ce droit se nommait *confirmation* ou *joyeux avénement.* Outre ce droit, le nouveau roi pouvait nommer, même au préjudice des gradués, à la première prébende qui vaquait dans chaque église cathédrale ou dans certaines collégiales du royaume. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon,* aux mots BREVET, ENTRÉE, et compar. notre art. BREVET.

I. **JOZABAD**, fils de Somer, fut un des assassins de Joas, roi de Juda. *Voy.* IV Rois, XII, 21.

II. **JOZABAD**, un des braves guerriers de l'armée de David, appartenait à la tribu de Manassé. *Voy.* I Paralip., XII, 20.

III. **JOZABAD**, fils d'Obédédom, lévite et portier du tabernacle. *Voy.* I Paralip., XXVI.

IV. **JOZABAD**, chef de cent quatre-vingt mille hommes des armées de Josaphat. *Voy.* II Paralip., XVII, 18.

I. **JOZABED**, en hébreu *Jozâbâd*, fils de Josué, et un des Juifs qui revinrent de Babylone avec Esdras. *Voy.* I Esdr., VIII, 33.

II. **JOZABED**, en hébreu *Jozâbâd,* fils de Pheschur, répudia, au retour de la captivité, sa femme, qu'il avait épousée contre la loi. *Voy.* I Esdr., X, 22, etc.

JOZACHAR, fils de Séméath, serviteur de Joas. *Voy.* IV Rois, XII, 21.

JUBAL, fils de Lamech et d'Ada, inventa les instruments de musique. *Voy.* Genèse, IV, 21.

I. **JUBÉ**, lieu élevé, dans les églises, qui sépare le chœur de la nef, et où on va dire l'évangile des messes solennelles; c'est la même chose que l'ambon, où se faisaient toutes les lectures publiques que l'on récitait dans l'église pendant les offices divins du jour et de la nuit. Ce lieu est ainsi nommé parce qu'avant de commencer la lecture, le lecteur demandait au célébrant la bénédiction en ces termes : *Jube, Domne, benedicere.* Il y avait des jubés dans les églises dès l'an 420; on en fit de différents pour les différentes lectures; celui de l'Évangile, dans les anciennes basiliques qui étaient situées à l'occident, fut placé à la droite du pontife, qui était au fond de l'abside. *Voy.* ABSIDE.

AMBON. Thiers, *Dissertat. sur les jubés.* Claude du Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. IV, p. 162. Bocquillot, *Liturg. sacr.*, p. 74.

II. **JUBÉ** (Jacquet), curé de Vaugirard, puis d'Asnières, né à Vanvres, près de Paris, en 1674, mort à Paris en 1745, devint bientôt un janséniste fanatique, et se fit remarquer par l'austérité de sa conduite et la sévérité de sa vie. Il aida Baillet dans son ouvrage de la *Vie des Saints*, et laissa, en outre : *Pour et contre Jansenius, touchant les intérêts de la grâce;* Paris, 1703, in-12. *Voy.* Lebœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tom. X. *Réflexions sur la Nouvelle Liturgie d'Asnières*, 1724, in-12, attribuées à Blin, chan. de Rouen. Barbier, *Examen critique des Diction. Histor.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*

III. **JUBE, DOMNE, BENEDICERE**, formule dont le diacre se sert à la messe haute pour demander la bénédiction au prêtre. *Jube* est mis pour *velis;* et cette phrase signifie donc mot à mot : Faites-moi, Seigneur, la grâce de me bénir. *Voy.* Claude de Vert, *Cérém. de l'Église*, tom. IV, p. 102. Emman. Ézévédo, *Exercitat. de divino officio*, p. 116. D. Macri *Hierolexicon.*

I. **JUBILAIRE** se dit communément de ce qui appartient au jubilé. Ainsi on dit : *Année jubilaire*, etc. *Voy.* JUBILÉ, n° I.

II. **JUBILAIRE** ou **JUBILÉ**, nom donné à un religieux qui avait cinquante ans de profession dans un monastère; à un ecclésiastique qui avait desservi une église pendant cinquante ans, et à un chanoine qui, ayant assisté aux offices durant le temps marqué par les statuts capitulaires, c'est-à-dire trente, quarante ou cinquante ans, était exempt de l'obligation d'assister aux matines, excepté les dimanches et les fêtes, et le temps pendant lequel il était semainier. Mais ces statuts étaient abusifs, parce qu'ils étaient contraires non-seulement à la nature même des canonicats, qui obligent tous les chanoines non légitimement empêchés d'assister à tous les offices divins, mais encore aux conciles généraux et particuliers, et aux constitutions papales. *Voy.* le conc. de Bâle, *sess. XXI*, et celui de Trente, *sess. XXIV*. Pontas, au mot CHANOINE, cas 15. Collet, *Moral.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

JUBILATE, terme latin qui veut dire *réjouissez-vous*, et que l'on a appliqué au IIIe dimanche après Pâques, parce que l'*Introït* de la messe de ce jour commence par ce mot, tiré du premier verset du psaume LXV. *Voy.* le *Manuel cathol. pour l'intelligence de l'office divin.*

JUBILATION, terme de théologie mystique qui signifie une joie si spirituelle, si excessive et si ineffable, qu'on ne peut ni l'exprimer ni la cacher. Cette joie, qui vient du cœur, se manifeste au dehors par des mouvements et des saillies qu'il n'est pas possible d'empêcher. *Voy.* sainte Thérèse, *Château de l'Ame*, demeure VI, chap. VI. Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif*, qui rapporte les propres paroles de sainte Thérèse.

I. **JUBILÉ** (*Jubilum*), signifie proprement un *cri de joie*. Chez les Hébreux, le jubilé ou *année jubilaire* se célébrait au bout de sept semaines sabbatiques, c'est-à-dire la cinquantième année. L'année jubilaire commencée, toutes les dettes étaient annulées, comme pendant l'année sabbatique; les esclaves, même ceux qui avaient été retenus pour une cause légitime, étaient mis en liberté; toutes les terres, tous les héritages qui avaient été vendus ou engagés retournaient aux héritiers de ceux qui les avaient aliénés, sans aucun prix ou compensation. Dans l'Église catholique, le *Jubilé* est une indulgence plénière et extraordinaire que le Pape accorde à l'Église universelle, ou du moins à tous ceux qui visitent à Rome les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Elle est différente des indulgences ordinaires en ce que, pendant le *Jubilé*, le Pape accorde aux confesseurs le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés, et de commuer les vœux simples. Alexandre III, qui monta sur le trône pontifical en 1159, accorda à l'église de Compostelle un *Jubilé* sur le modèle de celui de Rome; ce qui prouve que le *Jubilé* de Rome ou de l'année sainte était déjà établi. Il y a même des auteurs qui en rapportent l'institution aux temps apostoliques. On célébrait d'abord le Jubilé de cent ans en cent ans; mais, en 1350, Clément VI ordonna que ce fût de cinquante ans en cinquante ans, et, l'an 1470, Paul II le fixa à chaque vingt-cinquième année. Outre ces Jubilés, tous les nouveaux Papes en accordent un à leur exaltation, et ils en accordent aussi pour les besoins extraordinaires de la chrétienté. *Voy.* Lévit., XXV, 8. D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Richard et Giraud, qui traitent : 1° de l'origine et de la nature du *Jubilé;* 2° de ses priviléges; 3° de sa publication; 4° de la suspension des autres indulgences pendant toute sa durée. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* L'abbé André, *Cours alphabét. de droit. canon.* Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

II. **JUBILÉ**, pris adjectivement, se dit d'un religieux, d'un ecclésiastique et d'un chanoine après un certain temps de profession ou d'exercice de leurs fonctions. *Voy.* JUBILAIRE, n° II.

JUBIN ou **GEBUIN** (saint), archevêque de Lyon, mort dans cette ville le 18 avril 1082, était fils de Hugues III, comte de Dijon. D'abord archidiacre de l'église de Langres, il assista en 1077 au concile tenu à Autun; et, après la déposition d'Humbert, archevêque de Lyon, le clergé et le peuple le choisirent pour occuper le siége de cette ville. Jubin déclina cet honneur; mais il fut contraint d'accepter; et, après avoir pris possession de son église, il se rendit à Rome, où le pape Grégoire VII le reçut avec honneur et lui confirma la primatie qu'il revendiquait pour son siége sur les quatre provinces de Lyon, de Rouen, de Tours et de Sens. On a de lui : six *Lettres*, qui ont été imprimées par D. Liron, Baluze, etc. *Voy.* la *Gallia Christ. nov.*, t. IV, p. 89. Le P de Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon.* D. Rivet, *Hist. littér. de la France*, tom. VIII, p. 104. Guérin, chan. de Saint-Irénée, *Abrégé histor. des martyrs de Lyon.* J.-B. Durand, curé de Saint-Irénée, *Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon, avec une Dissertation sur l'authenticité de son corps; quelques-unes des guérisons obtenues par son intercession; une neuvaine de méditations et prières; la messe et les vêpres à l'honneur de ce saint pontife, et le Chemin de la croix.* Feller, *Biogr univers.*

JUCADAM, ville de la tribu de Juda. *Voy.* Josué, XV, 56.

JUCATAN ou **YUCATAN** (*Jucatan*), ville épisc. de l'Amérique méridionale dans la Nouvelle-Espagne. L'évêché fut fondé en 1547 par le pape Paul III, aux prières de l'empereur Charles V, et soumis comme suffragant de la métropole de Mexico. *Voy.* Gaet. Moroni, vol. XXXVII, p. 5-7.

JUCHAL, fils de Sélémia. *Voy.* Jérém., XXXVII, 3; XXXVIII, 1.

JUD, ville de la tribu de Dan. *Voy.* Josué, XIX, 45.

* **JUDA** et **JUDAS** sont des noms souvent confondus dans les écrivains qui les ont employés. On devra donc chercher aux articles JUDAS les personnages qu'on ne trouvera pas à JUDA. Quant à la place qu'ils occupent, nous avons mis : 1° ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament; 2° ceux que mentionne l'historien Joseph; 3° les rabbins; 4° tous les autres.

I. **JUDA** ou **JUDAS**, patriarche hébreu, quatrième fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie. Ce fut lui qui conseilla à ses frères de vendre Joseph plutôt que de tremper leurs mains dans son sang. Il épousa Sué, fille d'un Chananéen nommé Hiram. Juda fut toujours regardé comme le plus considérable des enfants de Jacob. La bénédiction que son père mourant lui donna, renferme une prophétie du Messie. *Voy.* Genèse, XXIX, 35; XXXVII, 26; XXXVIII, 1, 2, etc.; XLIX, 8-10. *Compar.* l'art. suivant.

II. **JUDA**, tribu dont le patriarche Juda fut le fondateur, et qui devint la plus puissante et la plus nombreuse; car elle occupait toute la partie méridionale de la Palestine. L'une de ses principales prérogatives est d'avoir conservé le dépôt de la vraie religion, ainsi que l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, pendant que les dix tribus étaient livrées à l'idolâtrie. La royauté passa de la tribu de Benjamin dans celle de Juda, jusqu'à la captivité de Babylone; et, après le retour de la captivité, cette tribu réunissait, en quelque sorte, en elle-même, toute la nation des Hébreux, puisqu'on ne les connaissait alors que sous le nom de *Juifs, descendants de Juda. Voy.* Genèse, XLIX, 8, etc.

III. **JUDA**, un des deux royaumes qui se formèrent de celui de Salomon après la mort de ce prince, et dont le premier fut Roboam, fils de Salomon. Ce royaume se composait des tribus de Benjamin et de Juda, et était opposé au royaume d'Israël, qui comprenait les dix autres tribus, et qu'on appelait pour cela le *royaume des dix tribus.* Jéroboam, fils de Nabat, fut le premier souverain du royaume d'Israël. *Voy.* III Rois, XI, 26, 43, etc. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* aux art. I JÉROBOAM, JUDA, ROBOAM.

IV. **JUDA** ou **JUDAS MACHABÉE**, chef et gouverneur du peuple juif, était fils de Mattathias, qui descendait par Joïarib de la famille d'Éléazar, grand sacrificateur et fils aîné d'Aaron. Il succéda à son père durant la persécution d'Antiochus Épiphane. Il se distingua par son zèle pour la religion et par son courage indomptable dans les victoires qu'il remporta sur Apollonius, Seron, Gorgias, Nicanor, Timothée, Bacchides et Lysias. Il mourut en combattant les généraux de Démétrius, roi de Syrie, et tout Israël pleura sa perte. Judas Machabée a été une des figures les plus expressives du Messie, vrai sauveur d'Israël. Pierre Natal ou Pietro de Natali l'a placé dans son *Catalogus sanctorum*, au mois d'octobre, parce que son histoire se lit alors dans les offices de l'Église, et d'autres l'ont mentionné au 18 décembre, époque qu'il fit la dédicace du temple. *Voy.* I Machab., III et suiv. II Machab., VIII, X, XI, XIII, XIV. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* art. II JUDAS MACHABÉE. Bossuet, Ie *Avertissement aux protestants,* n° 24, où se trouve victorieusement réfutée la prétention de ceux qui veulent que la guerre d'Antiochus contre les Juifs n'était pas injuste. Feller, qui cite les paroles de Bossuet et d'autres autorités.

V. **JUDA** ou **JUDAS MACHABÉE.** C'est le nom que l'on donne au quatrième des sept frères Machabées qui souffrirent le martyre à Antioche ou à Jérusalem sous Antiochus Épiphane. Mais ce nom ne se trouve dans aucun auteur authentique. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible,* art. III JUDAS.

VI. **JUDA (LÉON DE)** ou **LÉON JUDÆ**, théologien protestant, né en Alsace l'an 1482, mort à Zurich en 1542, fut un des plus ardents propagateurs du protestantisme. Son nom se trouve dans l'*Index* de Clément VIII. Juda a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Biblia sacrosancta Testamenti Veteris et Novi, religiosissime translata in sermonem latinum;* 1543, in-fol.; Paris, 1545; cette Bible fut réimprimée par les théologiens de Salamanque, avec de nombreux changements; mais la Sorbonne la rejeta; — 2° *Annotationes in IV Evangelistas, Epistolas, Genesin,* etc., *ex ore Zwinglii exceptæ;* Tongres, 1581, in-fol.; — 3° *Catechismus;* ibid., 1534, in-12; — 4° *Opinion d'Érasme et de Luther touchant la sainte Cène,* en allemand; Zurich, 1526; — 5° une traduction allemande des *Livres qui ne sont pas compris dans la Bible;* ibid., 1529, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.*

VII. **JUDA BAR** ou **BEN DAVID**, plus connu sous le nom de *Juda Chiug* ou *Chioug,* appelé en arabe *Jahid* ou *Aben-Zacharia*, né à Fez, en Afrique, au commencement du XIe siècle, fut un des plus célèbres grammairiens juifs. On a de lui, en arabe : 1° *Le Livre des lettres quiescentes,* traduit en hébreu; Francfort, 1844, in-8°; divisé en trois parties, dont la première traite des verbes commençant par une des trois quiescentes *Alef, Vav* et *Iod;* la deuxième, des verbes qui ont une de ces trois lettres pour seconde radicale, et la troisième, des verbes terminés par une de ces lettres; — 2° *Le Livre du redoublement;* examen par ordre alphabétique de tous les verbes redoublés qui se trouvent dans la Bible; traduit également en hébreu; Francfort, 1844, in-8°; — 3° *Le Livre de la ponctuation,* traduit en hébreu; — 4° *Le Livre des accents,* suite du précédent. Ces divers écrits ont été publiés ensemble par les soins de L. Dukes, sous le titre d'*Œuvres grammaticales* de R. Juda Chiug de Fez; Francfort, 1844, in-8°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa,* tom. I, p. 422 et suiv., et tom. III, p. 307. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei,* vol. I, p. 88, 89. J. Furst, *Biblioth. Jud.,* tom. I, p. 160. La *Nouv. Biogr. génér.*

VIII. **JUDA HAKKADOSCH**, c'est-à-dire le *Saint*, rabbin, né à Séphoris, en Galilée, l'an 120 ou 123, ou 135, mort dans la même ville en 190, était fils du rabbin Siméon, de la tribu de Benjamin, et descendant de Hillel l'ancien. On l'appelle aussi *Rabbénou,* mot qui signifie *notre maître.* A l'âge de trente ans, il fut revêtu de la plus haute dignité qui existait de son temps, celle de *nasci,* ou *prince.* Fort jeune encore, il entra au sanhédrin, et devint le chef de ce corps qui, à cette époque, siégeait à Tibériade. Il a donné, sous le nom de *Mischna,* un recueil de décisions, d'interprétations et de discussions des docteurs juifs sur les croyances, les pratiques et les lois de leur nation. Amsterdam, 1631, in-8°, avec de courtes gloses. Cet ouvrage a été réimprimé très-souvent, avec des explications plus ou moins étendues, à Amsterdam, à Venise, à Constantinople, etc. *Voy.* Bartolocci, *Magna Biblioth. Rabbinica.* Wolf, *Biblioth. Hebræa,* tom. II, p. 842, 843. De Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei*, vol. I, p. 145, 146. D. Calmet, *Diction. de la Bible,* art. XIV JUDA.

La *Nouv. Biogr. génér.* Le *Diction. de la théol. cathol.* J. Furst, qui, dans sa *Biblioth. Judaica*, donne le catalogue complet de toutes les éditions de l'ouvrage de Juda, ainsi que l'indication des publications des diverses parties séparées, des traductions totales ou partielles, et des livres destinés à faciliter l'intelligence de ce recueil. *Compar.* MISCHNA. TALMUD.

IX. **JUDA LÉVI BEN-SCHAOUL** ou **SCHEMOUEL**, rabbin, né dans la Castille vers l'an 1080, mort en 1140, est nommé par les Arabes *Aboul-Hassan*. Les Juifs le regardent comme le plus grand de leurs poëtes. Il a laissé, en arabe, un ouvrage intitulé *Cosri* ou *Cusri*, *Cosari*, et dont le but est d'établir la vérité et la divinité de la religion juive. Juda Ben-Tibbon l'a traduit en hébreu, et Buxtorf en a donné une traduction latine; Bâle, 1660, in-4°; on en a une édition moderne sous ce titre : *Liber Cosri; in linguam arabicam descripsit R. Jehuda Ben-Levi; ex arabica in linguam hebræam transtulit R. Jehuda Ben-Tibbon; cum commentario rabbinico nunc edidit S. Brecher;* Prague et Landau, 1838-1840, in-8°. *Voy.* Wolf, *Biblioth. Hebræa*, tom. I, p. 439 et suiv. La *Nouv. Biogr. génér.*

JUDAÏSANTS, nom qu'on donna dans le premier siècle de l'Église à ceux d'entre les Juifs convertis qui soutenaient que, pour être sauvé, ce n'était pas assez de croire en Jésus-Christ et de pratiquer sa doctrine, mais qu'il fallait encore être fidèle à toutes les observances judaïques ordonnées par la loi de Moïse, telles que le sabbat, la circoncision, l'abstinence de certaines viandes, etc., et qui prétendaient même que les gentils devenus chrétiens y étaient obligés. Les apôtres décidèrent le contraire au concile de Jérusalem, et, quelques années après, saint Paul écrivit contre eux. Aussi les nouveaux convertis qui persévérèrent dans cette erreur furent-ils regardés comme hérétiques. Si l'Église chrétienne conserve encore quelques-unes des pratiques religieuses qui étaient observées par les Juifs, ce n'est point parce que Moïse les a prescrites et que les Juifs les ont gardées, mais parce que les apôtres nous les ont transmises et nous ont ordonné de *conserver tout ce qui est bon*. Ainsi les catholiques ne méritent nullement le reproche de *judaïsants*, que les protestants et les incrédules leur adressent à ce sujet. *Voy.* Actes, xv, 5 et suiv. Galat., II, V, VI, et I Thessal., V, 21. Bergier, *Diction. de théol.*

JUDAÏSER se dit, dans le style familier, d'une personne lorsqu'elle observe trop scrupuleusement les pratiques qui paraissent peu essentielles à la religion; mais, avant de blâmer cette exactitude, on doit se rappeler la leçon que Jésus-Christ faisait aux pharisiens qui négligeaient les devoirs les plus essentiels de la loi, pendant qu'ils s'attachaient à de pures minuties. *Voy.* Matth., XXIII, 23. Bergier, *Diction. de théol.*

JUDAÏSME, religion des Juifs. Nous entendons par ce mot non-seulement le culte religieux des juifs modernes, mais encore celui que leurs ancêtres ont professé depuis la création de l'homme. Or l'histoire de ce culte peut se diviser naturellement en quatre périodes, dont la première s'étend depuis l'origine du monde jusqu'à Moïse; la seconde, depuis Moïse jusqu'à la fin de la captivité de Babylone; la troisième, depuis cette captivité jusqu'au temps de Jésus-Christ et des Apôtres; la quatrième, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours. — I. Au moment où Dieu créa le premier homme, il se manifesta à lui, et il lui fit connaître distinctement les rapports qu'il avait avec lui. L'homme comprit donc dès lors, d'une manière nette et précise, tout ce qu'il devait à Dieu, comme à l'Être suprême, comme à son créateur, comme à son maître absolu, comme à sa dernière fin, comme à celui de qui il dépendait entièrement et de qui il attendait tout son bonheur. Dieu promit à Adam pénitent et à sa postérité un Sauveur, qui, dans le temps marqué par les décrets de sa sagesse, devait réparer pleinement le péché du premier homme et toutes les suites de ce péché. De là vient que Caïn et Abel offraient à Dieu des sacrifices pour reconnaître son souverain domaine sur toutes choses, que la foi du Messie à venir était la base et le fondement de la religion primitive, et que les patriarches ont cru de plus que Dieu est un pur esprit, seul créateur, seul gouverneur du monde et souverain législateur; que l'homme, créé à l'image de Dieu, a une âme spirituelle, libre et immortelle; qu'après cette vie il y aura un bonheur éternel destiné à récompenser les justes, et des supplices éternels pour punir les méchants. Dieu prescrivit à Abraham la circoncision, qui devint un sacrement de la loi ancienne, figurant le baptême, la Passion de Jésus-Christ et la résurrection future. — II. La religion qui fut donnée aux Hébreux par le ministère de Moïse fut, pour le fond, celle qu'Adam, Noé et Abraham avaient reçue de Dieu; car la principale différence qui existe entre l'une et l'autre consiste en ce que le Messie promis dès l'origine du monde fut révélé au peuple hébreu d'une manière plus circonstanciée par ses prophètes, et que ce peuple fut spécialement choisi de Dieu pour figurer le Messie dans les cérémonies de son culte. Des dogmes sublimes des Hébreux découle naturellement la morale la plus belle et la plus pure. Aussi n'existe-t-il pas un vice que le code moral des Hébreux ne flétrisse et ne condamne sévèrement. Mais non-seulement les actions mauvaises sont défendues, mais les désirs même sont interdits (Exode, XX, 2-7. Deutéron., VI, 5, 13). Outre qu'il exige une équité parfaite, une probité sans reproche, la fidélité, la droiture, il veut encore qu'on soit humain, compatissant; il prescrit même l'acte le plus héroïque dont la nature humaine soit susceptible : *aimer son prochain comme soi-même* (Lévit., XIX, 18). — III. Les quatre siècles qui précédèrent la ruine de Jérusalem furent marqués par les grands progrès que le judaïsme fit dans toutes les contrées de l'Orient. La persécution d'Antiochus Épiphane y contribua presque autant que la gloire dont les Machabées couvrirent leur nation. On y vit alors des peuples entiers se soumettre à la circoncision, et, entre autres, les Iduméens, les Ituréens et les Moabites. Cent et quelques années avant Jésus-Christ, dans l'Yémen, contrée de l'Arabie Heureuse, le roi professait le judaïsme et en était un défenseur ardent. Les Juifs, qui commerçaient dans toute l'Asie Mineure, dans la Grèce et même à Rome, faisaient beaucoup de prosélytes. Ils devinrent si nombreux et si puissants dans l'empire romain en particulier, qu'ils inspirèrent de sérieuses craintes. Ce fut aussi pour cette raison que Tibère et Claude donnèrent ordre de les chasser, le premier de l'Italie, et le second de Rome. Mais leur multitude même et leur puissance firent que les décrets de ces deux empereurs ne furent exécutés qu'en partie. C'est dans cette troisième période qu'on vit naître dans la nation juive plusieurs schismes et plusieurs sectes ou hérésies qui sont devenus célèbres. Ce sont : le *schisme des Samaritains*, le *schisme de Manassès*, et le *schisme d'Alexan-*

drie. Quant aux sectes, les principales sont : celle des *Pharisiens*, celle des *Sadducéens*, et celle des *Esséniens* ou *Esséens;* on peut y joindre celle des *Hérodiens*, que beaucoup de critiques regardent comme de simples partisans d'Hérode, mais qui sont probablement les mêmes que les *Zélés* ou *Zélateurs* dont parle Joseph dans sa *Guerre des Juifs*. Toutefois on ne doit point classer parmi les sectaires juifs les *Scribes*, les *Hellénistes* et les *Prosélytes;* car il est bien difficile de leur reconnaître le caractère d'hérésie proprement dite. Les *Scribes*, docteurs de la loi, ont pu se tromper individuellement dans leurs interprétations, sans pour cela mettre leur classe en état d'hérésie. Les *Hellénistes*, qui étaient des Juifs parlant la langue grecque, pouvaient être attachés à une hérésie comme les Juifs d'origine pure; mais ils ne doivent pas être considérés comme hérétiques en leur qualité d'Hellénistes seulement. Il en est de même des *Prosélytes*, qui pouvaient se trouver dans l'orthodoxie aussi bien que dans le schisme ou l'hérésie. — IV. Depuis la ruine du temple de Jérusalem et la destruction du sacerdoce lévitique, les Juifs n'offrent plus de sacrifices; mais ils ont conservé la circoncision et plusieurs autres parties de leur ancien culte. Ils divisent aujourd'hui leurs lois et leurs cérémonies en trois ordres, dont le premier comprend les préceptes de la loi écrite, qui sont renfermés dans le Pentateuque. Le second regarde la loi orale, c'est-à-dire les gloses que les docteurs ont faites sur le Pentateuque, et un nombre infini de constitutions et de règles recueillies dans le *Talmud*. Le troisième comprend les choses que l'usage a autorisées en divers temps et en différents lieux, ce qui fait qu'on les appelle *coutumes*. La loi écrite par Moïse et la loi orale, qui vient des docteurs par tradition, sont généralement reçues de tous les Juifs, quoique dispersés dans toutes les parties du monde, sans qu'il y ait entre eux à cet égard aucune différence considérable. Mais, pour les coutumes, elles diffèrent beaucoup, parce que les Juifs ont pris les usages des lieux où ils se sont trouvés dispersés. Tout leur culte ne consiste plus qu'en prières qu'ils font dans leurs synagogues, et leur symbole de foi contient les articles suivants : 1° Dieu est un, incorporel et éternel. 2° On ne doit adorer et servir que Dieu seul. 3° Il y a eu et il peut y avoir des prophètes. 4° Moïse a été le plus grand prophète, et la loi qu'il a laissée a été dictée de Dieu. 5° La loi de Moïse est immuable, l'on n'y peut ni ajouter, ni retrancher. 6° Il viendra un Messie plus puissant que tous les rois de la terre. 7° Dieu ressuscitera les morts à la fin des temps, et fera ensuite un jugement universel. Dans ces derniers temps, il s'est formé en Allemagne une secte rationaliste parmi les juifs. Les partisans de cette secte s'engagent à *renoncer à tous les rites, à toutes les cérémonies judaïco-talmudiques; à ne plus regarder la circoncision comme un acte obligatoire, ni sous le rapport religieux, ni sous le rapport civil*, et enfin *à croire et à reconnaître que le Messie est déjà venu, selon la croyance de la patrie germanique*. Le principal motif des sectaires est d'obvier à l'indifférentisme religieux qui dévore la société, et d'*opérer un fraternel rapprochement avec les chrétiens*. Malheureusement les chrétiens avec lesquels le néo-judaïsme veut s'unir ne sont pas les vrais disciples de Jésus-Christ, les enfants soumis à l'Église qu'il a fondée en ce monde, mais bien les *piétistes évangéliques*, les *théistes rationnels*, et les *philosophes panthéistes*, qui n'ont conservé du véritable christianisme que le nom seul. *Voy.*, dans les théologiens catholiques, le *Traité de la religion*. D. Calmet, qui, dans son *Diction. de la Bible*, au mot JUIFS, donne surtout l'histoire religieuse de ce peuple. Bergier, *Diction. de théol.*, où l'on trouve des détails importants sur le *Judaïsme réformé*. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, etc., tom. II, p. 348 et suiv., traite les diverses questions relatives à l'*Hist. de la religion chez les anciens Hébreux et chez les Juifs, depuis l'origine du monde jusqu'au temps de Jésus-Christ et des apôtres*. Haneberg, qui, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, art. JUDAÏSME MODERNE, RABBINIQUE ET ORTHODOXE, considère la doctrine et les usages de ce rationalisme.

* **JUDAS** et **JUDA** étant souvent confondus dans les écrivains qui les ont employés, on devra chercher parmi les articles JUDA les personnages du nom de JUDAS qui ne se rencontrent pas ici. Quant à la place qu'ils occupent, nous avons mis : 1° ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament; 2° ceux que mentionne l'historien Joseph; 3° les autres homonymes.

I. **JUDAS**, patriarche, fils de Jacob. *Voy.* JUDA, n° I.

II. **JUDAS**, grand prêtre des Juifs. *Voy.* JOÏADA, n° III.

III. **JUDAS**, mentionné dans le IIe livre des Machabées, I, 10, n'est connu que parce que son nom se lit à la tête d'une lettre du sénat de Jérusalem à Aristobule, précepteur du roi Ptolémée.

IV. **JUDAS MACHABÉE**. *Voy.* JUDA, nos IV et V

V. **JUDAS**, hôte de saint Paul à Damas. *Voy.* Actes, IX, 9, 11.

VI. **JUDAS BARSABAS**. *Voy.* JUDE BARSABAS.

VII. **JUDAS DE GAULAN** ou **GAULANITE**, appelé le *Galiléen* dans les Actes des Apôtres (V, 37), et dont il est fait mention dans l'historien Joseph. *Voy.* GAULONITES.

VIII. **JUDAS ISCARIOTE** ou **ISCARIOTH**, c'est-à-dire *homme de Carioth*, ville de la tribu de Juda, se fit toujours remarquer par son excessive cupidité, et livra Notre-Seigneur à ses ennemis moyennant trente deniers d'argent. Les Caïnites avaient composé un évangile auquel ils avaient donné le nom de Judas. *Voy.* Josué, XV, 25. Matth., X, 4. Marc, III, 19. Luc, VI, 16. Jean, XII, 6. S. Irénée, l. I, c. XXXV. S. Épiphane, *Hæres.* XXVIII, n. 1.

IX. **JUDAS**, fils de Sariphée, s'étant joint à Matthias, fils de Margalothe, docteur de la loi, persuada à ses écoliers et à quelques autres Juifs d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode le Grand avait fait poser sur le portail du temple en l'honneur d'Auguste. Ce prince cruel le condamna à être brûlé vif. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XVII, c. VIII et XI.

X. **JUDAS L'ESSÉEN** ou **L'ESSÉNIEN**, s'est rendu célèbre par le don de prophétie dont il était rempli. Il prédit un jour qu'Antigone, premier prince des Asmonéens et frère du roi Aristobule, périrait dans la tour de Straton. Cependant, le jour même qu'il devait mourir, le jeune prince arriva à Jérusalem tout glorieux d'une victoire qu'il venait de remporter. Judas, le voyant, dit à ses disciples : Je voudrais être mort, puisque mes prédictions se trouvent fausses. Comment Antigone pourrait-il périr dans la tour de Straton, distante de Jérusalem de 600 stades (25 lieues)? Il ignorait que l'Esprit qui parlait en lui avait voulu désigner, non la tour de Straton sur la Méditerranée, où l'on bâtit depuis Césarée de Palestine, mais un

endroit du palais appelé la *Tour de Straton*, où Antigone fut effectivement tué quelques instants après par les ordres du roi Aristobule. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XIII, c. XIX, et *Compar.* ESSÉENS.

XI. **JUDAS**, théologien et historien grec, vivait du IIe au IIIe siècle. On a de lui : 1o un *Traité des soixante-dix semaines de la prophétie de Daniel;* — 2o une *Chronographie*, qui s'arrête à l'an 203. *Voy.* Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI, c. VI. Nicéphore, *Hist.*, l. IV, c. XXXIV. S. Jérôme, *In Catal.*

JUDDE (Claude), jésuite, né à Rouen en 1661, mort à Paris en 1735, fut chargé de diriger le noviciat de Rouen; plus tard il devint supérieur du noviciat de Paris. Ses principaux ouvrages sont : 1o *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi et sur les principaux mystères de la Passion;* Paris, 1756, in-12; — 2o *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux;* ibid., 1780, 2 vol. in-12; — 3o *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses*; ibid., 1746, in-12. L'abbé Lenoir du Parc a publié : *Collection complète des Œuvres spirituelles* du P. Judde; Paris, 1781 et 1782, 7 vol. in-12; Besançon, 1815-1816; Paris, 1825-1826, 5 vol. in-12. On a aussi publié : *Traité sur la confession, à l'usage des séminaristes et des communautés religieuses*. tiré des Œuvres du P. Judde; Besançon, 1825, in-8o. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.*

I. **JUDE BARSABAS** ou **JUDAS BARSABAS**, était, à ce qu'on croit, du nombre des soixante-dix disciples. Saint Luc dit qu'il était prophète et des premiers d'entre les frères. Il fut envoyé à l'église d'Antioche avec Paul et Barnabé, afin de lui apprendre la résolution qui avait été prise au concile de Jérusalem, au sujet des observances légales. Il séjourna pendant quelque temps à Antioche, puis il revint à Jérusalem. *Voy.* Actes, XV, 22.

II. **JUDE LEBBÉE** ou **THADDÉE** (saint), frère de saint Jacques le Mineur et cousin germain de Jésus-Christ, mort vers l'an 80, fut mis au nombre des apôtres la seconde année de la prédication de Jésus-Christ. Le nom de *Jude* ne se lit pas dans la liste des apôtres donnée par saint Matthieu (X, 2-4) et saint Marc (III, 16-19), mais il se trouve dans celle que saint Luc a faite, soit dans son Évangile, soit dans les Actes des Apôtres, où il est appelé *Jude (frère) de Jacques*. Saint Marc le désigne par *Thaddée*, et saint Matthieu, par *Lebbée*, surnommé *Thaddée*. Dans la dernière cène, il demanda à Jésus pourquoi il devait se manifester à ses disciples et non pas au monde. Les Grecs disent qu'après la descente du Saint-Esprit, saint Jude alla prêcher l'Évangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée et la Lybie, et qu'il mourut pour la foi à Béryte. Les Arméniens prétendent qu'il est mort chez eux après y avoir fondé l'épiscopat; mais, d'après l'opinion la plus commune, il mourut dans la Perse avec son frère, saint Simon ou Siméon. On célèbre leur fête le 28 octobre. Saint Jude a laissé une *Épître*, qui est la dernière des sept catholiques. Saint Jérôme et Eusèbe remarquent que plusieurs anciens n'admettaient pas l'authenticité de cette Épître; mais ils ajoutent qu'*on la lisait publiquement dans plusieurs églises*; que *le temps et l'usage en ont consacré l'autorité*, et qu'*on la range aujourd'hui parmi les saintes Écritures*. Quant aux écrivains modernes, si quelques-uns, comme Grotius, Botten, Welker, Dahl, Berger, lui refusent une origine apostolique, la plupart la reconnaissent pour authentique. De Wette lui-même, ce savant rationaliste, tout porté qu'il est généralement à déprimer l'autorité des Livres sacrés, avoue dans son *Introduction au Nouveau Testament* que l'Épître attribuée à saint Jude ne décèle aucune trace d'une composition postérieure au temps auquel on la rapporte, et il ne craint pas de regarder comme purement arbitraire l'opinion de Grotius et celle des autres critiques que nous venons de citer. Plusieurs autres savants protestants d'Allemagne, que nous avons mentionnés dans notre *Introd.*, tom. V, ont également vengé l'autorité authentique de l'Épître de saint Jude. Ainsi l'authenticité de cet écrit, bien qu'elle ne soit pas de foi, comme l'est sa divinité, présente tous les caractères de certitude qu'un esprit raisonnable peut désirer. *Voy.* Matth., X, 2-4. Marc, III, 16-19. Luc, VI, 14-16. Actes, I, 13. Il faut remarquer que les mots *Lebbée surnommé*, que nous attribuons à saint Matthieu, X, 3, ne se lisent que dans le texte grec; la Vulgate porte seulement *Thaddée*. Hieronym., *in Catalog.*, sub voc. JUDAS. Eusèb., *Hist. ecclés.*, l. II, c. XXIII; III, 25. Baronius, *Annal.*, et *Not. sup. Martyr. Rom.* Bellarm., *De Scriptor. Eccles.* D. Calmet, *Préface sur l'Épitre de saint Jude*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, t. I, p. 451 et suiv. Joseph-Simon Assémani, *Biblioth. Orient.*, tom. I, p. 318; tom. III, part. I, p. 299, 302; part. II, p. 13 et seq. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, et compar. notre art. CATHOLIQUES.

JUDÉE, contrée de l'Asie, tient son nom de Juda, fils de Jacob. Elle était appelée anciennement **PALESTINE** ou **TERRE DE CHANAAN, DE PROMISSION, D'ISRAËL, TERRE-SAINTE.** On ne la nomma *Judée* que depuis le retour de la captivité de Babylone, parce qu'alors la tribu de Juda était la principale, et la seule qui formât un corps, les restes des autres tribus s'étant réunis à elle parce que leurs terres étaient presque toutes occupées par les Samaritains, les Iduméens et les Philistins. La Judée ou Terre-Sainte en général comprenait les douze tribus des enfants d'Israël; la Judée particulière renfermait les tribus de Juda et de Benjamin, avec les villes de Jérusalem, de Bethléhem, d'Ascalon, d'Azot, de Joppé, etc. Au temps de Jésus-Christ, tout ce pays était divisé en six parties : en Galilée, Samarie et Judée propre, qui étaient situées en deçà du Jourdain vers la Méditerranée, et en Trachonite, Iturée ou Pérée, et Idumée, situées au delà du même fleuve. *Voy.* Joseph, *Antiq.*, l. XV, c. V, et *De Bello jud.*, l. III, c. II, 18 et 36. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et compar. PALESTINE.

JUDEX (Matthieu), dont le véritable nom était *Richter* en allemand, c'est-à-dire *Juge* (*Judex*), naquit à Tippolswade, dans la Misnie, en 1528, mort à Rostock l'an 1564. Après avoir été ministre de l'église Saint-Ulric à Magdebourg, il devint professeur de théologie à Iéna. Judex fut un des principaux rédacteurs des *Centuries de Magdebourg*. Son nom figure dans l'*Index* de Clément VIII. *Voy.* Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.*, et compar. CENTURIES DE MAGDEBOURG.

JUDI, fils de Nathanias. *Voy.* Jérémie, XXXVI, 14.

JUDICAËL. *Voy.* GIGUEL.

JUDICE (D. Frédéric de), religieux célestin, professeur de théologie dogmatique à l'archigymnase Romain, est auteur de : *Institutiones theologicæ dogmaticæ, sive brevis demonstratio veræ religionis, id est, naturalis, christianæ,*

catholicæ, adversus atheos, deidas et heterodoxos, autore D. Friderico de Judice, abbate cœlestino; et sacrorum dogmatum in Romano archigymnasio professore, duabus partibus comprehensa, prima pars de essentia et existentia veræ religionis; Rome, 1755, in-8°. *Voy.* le *Journ. des Savants,* 1757, p. 758. Richard et Giraud.

JUDITH, d'après le livre qui porte son nom, était une femme fort belle et fort riche, fille de Mérari et veuve de Manassé. Elle passait les années de son veuvage dans la retraite, le jeûne et la pénitence, et se faisait estimer et respecter de tout le monde par sa vertu et sa piété. Ayant appris que les habitants de Béthulie, où elle demeurait, et qui était assiégée par Holopherne, avaient promis de se rendre dans cinq jours s'il ne leur arrivait aucun secours, elle leur reprocha leur peu de courage; et, après les avoir exhortés à demander miséricorde pour la faute qu'ils avaient faite en prescrivant un terme à Dieu, et à le prier, en attendant son secours dans le temps et de la manière qu'il lui plairait, elle se retira elle-même, et fit à Dieu une prière pleine de foi; ensuite, conduite par le mouvement de l'Esprit-Saint, elle sortit de la ville, parée de ses plus beaux habits, se rendit auprès d'Holopherne, qui la reçut avec joie, lui permettant de vivre à sa manière. Un jour il l'invita à un festin, où il s'enivra tellement qu'il fallut le mettre au lit. Pendant qu'il dormait, Judith, qui était restée seule avec sa servante, prit le sabre du général assyrien, lui coupa la tête, et, l'ayant enfermée dans un sac, elle sortit, selon sa coutume et la permission qu'elle en avait, comme pour aller prier hors du camp. Quand elle fut arrivée à Béthulie, elle montra la tête d'Holopherne aux habitants, qui, profitant de la consternation des Assyriens, tombèrent sur eux, et, après en avoir tué un grand nombre, s'enrichirent de leurs dépouilles. Après avoir demeuré cent cinq ans dans la maison de son mari à Béthulie, Judith mourut, et tout le peuple la pleura pendant sept jours; on trouve son nom dans le calendrier Julien au 27 septembre. Il y a des chronologistes qui font vivre Judith après la captivité de Babylone; mais la plupart placent son existence avant la captivité. Les novateurs modernes ont eu la témérité et la hardiesse de contester la réalité de l'histoire de Judith, en la traitant de simple allégorie, de pure fiction; mais, outre que cette histoire réunit en elle-même tous les caractères d'un récit vraiment historique, la tradition entière rend témoignage à sa réalité. Quant au livre qui porte le nom de Judith, il fait partie des Deutéro-Canoniques (*Voy.* DEUTÉRO-CANONIQUE); l'auteur en est inconnu; cependant l'opinion des critiques, qui l'attribuent au grand prêtre Éliacim, nous paraît avoir quelque probabilité. *Voy.* Clem. Rom., *Epist. I ad Corinth.*, n° 55. Clem. Alex., *Stromat.*, l. IV. Origen., *Homel. XIX in Jerem.*, et l. III *in Joan.* Tertull., *De Monogamia,* c. XVII. Ambros., *De Viduis,* c. VII. Hieronym., *Præfat. in Judith.* et *Epist. ad Furian.* Fulgent, *Epist. II ad Gallam.*, c. XIII. Sulp. Sever., l. II, c. XIV. Serarius, *Prolegom. in Judith.* D. Montfaucon, *Vérité de l'hist. de Judith.* Gibert, *Dissertation sur l'hist. de Judith.*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* D. Calmet, *Préface sur Judith.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. I, p. 155 et suiv. La *Bible de Vence,* édit. de Rondet. Bergier, *Diction. de théol.* J.-B. Glaire, *Introduction,* etc., tom. III, où sont résolues toutes les objections faites contre la réalité et la véracité de l'histoire de Judith, et où on trouve la *Dissertation* d'un savant religieux sur le temps auquel est arrivée l'histoire de Judith, dissertation qui semble résoudre les difficultés d'une manière plus satisfaisante que ne l'ont fait toutes les explications données jusqu'à ce jour. Wette, dans le *Diction. de la théol. cathol.*

I. **JUDOCUS** (S.). *Voy.* JOSSE, n° I.

II. **JUDOCUS (S.) SUPRA MARE.** *Voy.* JOSSE, n° IV.

JUDSON (Adoniram), missionnaire, né à Maldem, dans le Massachussetts, en 1788, mort l'an 1850, était fils d'un ministre congrégationaliste. Il provoqua la fondation d'une société des Missions étrangères, qui l'envoya chez les Birmans. Il se rendit à Calcutta, où il se rallia à la secte des baptistes, puis il s'établit à Rangoun, et au bout de trois ans il comprenait et parlait la langue du pays. Il forma plusieurs établissements à Ava, à Moulméin, etc. On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal est une *Bible* en birman; Rangoun, 1835 et 1840, 2e édit. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JUELLUS. *Voy.* JEWEL.

I. **JUÉNIN** ou **JUENIN** (Gaspard), oratorien, né à Varembon, en Bresse, en 1650, mort à Paris en 1713, professa la théologie dans plusieurs maisons de son Ordre, et au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum;* Lyon, 1696, 4 vol. in-12; Paris, 1700, 7 vol. in-12; ouvrage mis à l'*Index* le 25 septembre 1708 avec la clause *Donec corrigantur;* — 2° *Commentarius historicus et dogmaticus de Sacramentis;* Lyon, 1696, 2 vol. in-fol.; — 3° *Théorie et pratique des sacrements;* Paris, 1701, 3 vol. in-12; — 4° *Théologie morale,* ou *Résolution des cas de conscience sur la vertu, la justice et l'équité:* ibid., 1701, 4 vol. in-12. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Chaudon et Delandine, *Diction. univers., histor., crit. et bibliogr.* Ladvocat, *Diction. histor. portatif.* Feller, *Biogr univers.* Richard et Giraud.

II. **JUÉNIN** (Pierre), chanoine de la collégiale de Saint-Philibert de Tournus, né à Bourg en Bresse l'an 1668, mort en 1747, a laissé: *Nouvelle Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Philibert de la ville de Tournus, enrichie de figures, avec une table chronologique et quelques remarques critiques sur le IVe tome de la nouvelle Gaule chrétienne, les preuves de l'histoire, le pouillé des bénéfices dépendant de l'abbaye,* etc.; Dijon, 1730-1733, 2 vol. in-4° *Voy.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France.* Quérard, *La France littér.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JUENNIN. *Voy.* JUÉNIN, n° I.

I. **JUGE**, personne publique, soit ecclésiastique, soit laïque, établie pour rendre la justice. Le juge ecclésiastique connaît des choses spirituelles, comme les sacrements, le service divin, la simonie, l'hérésie, etc.; le juge laïque connaît des choses temporelles et séculières. Les juges ne peuvent juger que ceux qui leur sont soumis, et il leur est interdit par l'Écriture, les conciles et les ordonnances des rois, de recevoir des présents de leurs clients. *Voy.* Ecclésiastique, XX, 31. Le conc. de Toulouse, tenu l'an 1229, celui de Cantorbéry de l'an 1295, etc. Pontas, au mot JUGE. Collet, *Moral.*, tom. V, p. 205. De la Bigotière, *Devoir des juges.* André-Bon-Mandelt, *Traité des devoirs des juges.* Richard et Giraud, qui traitent: *des Différentes sortes de juges;* de leurs devoirs par rapport à eux-mêmes, aux lois et à leurs clients.

II. **JUGE CONSERVATEUR.** *Voy.* CONSERVATEUR.

I. **JUGEMENT**. Ce terme se prend dans l'Écriture en plusieurs sens. Il signifie : 1° le *pouvoir de juger absolument* (Deutéron., I, 17. Apocal., XX, 4) ; — 2° la *droiture, l'équité, et les autres bonnes qualités du juge* (Ps. LXXI, 2; LXXXVIII, 15; XCVIII, 4); 4° la *justice vindicative*, la *rigueur des jugements* de Dieu (Exod., XII, 12. Ps. CXVIII, 84. Isaïe, XXVI, 9) ; — 4° la *justice*, l'*équité*, la *fidélité* (Genès., XVIII, 19. Ps. CXVIII, 121. Isaïe, V, 7) ; — 5° mis au plur., les *lois judicielles*, les *ordonnances*, les *commandements* (Exod., XXIV, 3. Lévit., XXI, 1. Ps. CXLVII, 20) ; — 6° la *coutume*, l'*usage* (Ps. CXVIII, 132) ; — 7° la *discrétion*, la *sagesse*, la *prudence* (Ps. CXI, 5. Jérém., IV, 2) ; — 8° le *rational* du grand prêtre, qui était la marque de son autorité judiciaire sur les enfants d'Israël (Exod., XXVIII, 30), appelé ailleurs le *rational du jugement*. *Voy*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*, et les *Lexiques hébreux*, au mot MISCHPAT.

II. **JUGEMENT CANONIQUE**. On appelle ainsi les jugements que l'Église exerce. Or l'Église a le droit de juger ses personnes et ses affaires non-seulement au for intérieur, mais mais encore au for extérieur; et ce droit est fondé sur l'Écriture sainte, sur la tradition, et il est constaté par l'histoire et par la pratique perpétuelle. Il ne saurait en être autrement, puisque l'Église est une société distincte de la société civile par la diversité des objets, des moyens et de la fin, et puisqu'elle a, de droit divin, un prince souverain qui lui est propre, et des magistrats investis du pouvoir législatif et exécutif. A quoi, en effet, serviraient les lois ecclésiastiques si on pouvait les violer impunément? Il est donc nécessaire que l'Église ait le pouvoir judiciaire sur les personnes et les choses qui lui appartiennent. *Voy*. I Corinth., VI, 3. I Timoth., V, 19. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*.

III. **JUGEMENT DE DIEU**, épreuves qu'on faisait autrefois en justice pour connaître la vérité des faits cachés. *Voy*. ÉPREUVE, n° II.

IV. **JUGEMENT DERNIER**, celui que Jésus-Christ exercera à la fin du monde sur tous les hommes, pour faire triompher la providence de Dieu, séparer publiquement les bons d'avec les méchants, récompenser ou punir les hommes dans leurs corps et dans leurs âmes, et augmenter la gloire des saints et le supplice des méchants. *Voy*. Matth., XXV, 31 et suiv. II Corinth., V, 10. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol*.

V. **JUGEMENT DE ZÈLE**. C'est ainsi que les Juifs ont appelé un prétendu droit établi chez leurs aïeux, et selon lequel tout individu pouvait, en s'abandonnant à son zèle, mettre à mort sur-le-champ, et sans aucune forme de procès, quiconque renonçait au culte de Dieu, prêchait l'idolâtrie, et voulait y engager ses concitoyens. Ils se fondent sur l'exemple de Phinées, fils d'Éléazar, qui, ayant vu entrer un Israélite dans la tente d'une prostituée de Madian, tua les deux coupables au moment où ils commettaient le crime. Ils citent encore l'exemple de Mattathias, père des Machabées, qui, emporté par son zèle, mit à mort un Israélite qui voulait sacrifier aux faux dieux. Les inconvénients de ce zèle sont manifestes : une multitude inconsidérée, un Israélite outré, un fanatique se croira permis de faire périr un homme qu'il croira agir contrairement aux intérêts de Dieu et de la religion. Les exemples n'en sont que trop fréquents dans l'histoire. *Voy*. Nombr., XXV, 6 et suiv. I Machab., II, 24; et, pour les exemples d'un faux zèle, Actes, VII, 58; XXI, 27; XXII, 22, 23; XXIII, 12. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, *Diction. de théol*.

VI. **JUGEMENT DOCTRINAL**, jugement porté sur un point théologique par des personnes savantes, mais qui n'ont pas reçu de Dieu l'autorité pour décider. Le Pape seul et les évêques ont reçu de Dieu le droit de porter des jugements définitifs et décisifs en matière ecclésiastique ou théologique. Ainsi les théologiens et les docteurs ne peuvent porter que des *jugements doctrinaux* sur les questions qui leur sont proposées.

VII. **JUGEMENT TÉMÉRAIRE**, celui que l'on porte du péché du prochain sans raison suffisante. Il est péché mortel lorsqu'il est volontaire en matière grave, parce qu'il fait au prochain, que l'on croit mauvais sans un juste fondement, une injure considérable.

I. **JUGES**, magistrats établis par Moïse, dans chaque ville, pour terminer les différends du peuple. Lorsqu'il survenait une affaire importante, il fallait se transporter devant les prêtres de la race d'Aaron et devant le juge que le Seigneur avait suscité, et au jugement duquel on devait déférer sous peine de mort. Ces juges furent rétablis après la captivité, et se perpétuèrent jusqu'au temps des Machabées. Du temps de Jésus-Christ, il y avait dans chaque ville un tribunal composé de trois juges qui connaissaient des moindres fautes; puis un tribunal composé de vingt-trois juges, qui connaissaient des affaires importantes et criminelles; enfin le grand sanhédrin, qui siégeait à Jérusalem, et qui jugeait les affaires les plus graves de la religion et de l'État. *Voy*. Deutéron., XVI, 18; XVII, 8, 9. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. J.-B. Glaire, *Introd*., etc., tom. III, p. 315, 316.

II. **JUGES**, nom donné aux chefs qui gouvernèrent les Israélites depuis Josué jusqu'à Saül. Les Carthaginois avaient aussi des magistrats suprêmes ou gouverneurs appelés *suffètes*. Cette charge était à vie, mais non pas héréditaire. Ordinairement Dieu suscitait les juges, et leur donnait toute l'autorité qui leur était nécessaire; mais il arrivait quelquefois que le peuple choisissait pour juge celui qui lui paraissait le plus capable de le tirer de l'oppression. Cependant le pouvoir des juges n'était pas égal en tout à celui des rois, car ils vivaient sans éclat, n'avaient d'autre revenu que les présents qu'on leur faisait, ne promulguaient pas de nouvelles lois et ne levaient aucun impôt; du reste ils jugeaient les procès, décidaient de la paix ou de la guerre, protégeaient la religion et punissaient les crimes. *Voy*. Juges, I-XXI. Tite-Live, *Decad.*, III, l. VII. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

III. **JUGES (LIVRE DES)**, livre de l'Écriture sainte qui a pris ce titre de ce qui en fait l'objet principal, puisqu'il contient l'histoire des chefs qui gouvernèrent les Israélites depuis la mort de Josué presque jusqu'au temps où ils demandèrent un roi. On ne sait pas avec certitude quel est l'auteur de ce livre; mais ce que l'on ne peut mettre en doute, c'est qu'il n'est pas aussi moderne que le prétendent beaucoup de critiques téméraires de ces derniers temps. Ajoutons que l'opinion qui l'attribue à Samuel offre quelque probabilité. C'est, en effet, non-seulement celle de Kimchi, d'Abarbanel et de la plupart des rabbins, qui la soutiennent d'après les talmudistes, mais encore celle qui est la plus généralement suivie parmi les interprètes chrétiens. *Voy*. D. Calmet, *Préface sur le livre des Juges*. J.-B. Glaire, qui, dans son *Introduction*, tom. III, p. 115-118, et dans *Les Livres*

saints vengés, tom. I, p. 464-467; tom. II, p. 39-75, expose et réfute les diverses objections qui ont été opposées à la véracité du livre des Juges.

JUGLARE ou **JUGLARIS** (Aloysius), jésuite, né à Nice en 1607, mort à Messine l'an 1653, fut chargé de l'éducation du prince Charles-Emmanuel de Savoie. Outre plusieurs oraisons funèbres, on a de lui : 1° *Christus Jesus, hoc est Dei hominis elogia centum;* Gênes, 1641, in-4°; souvent réimprimé; — 2° *Pars secunda elogiorum, humana complectens;* c'est un éloge des plus grands évêques; Lyon, 1644; Gênes, 1653; — 3° un *Discours sur l'Eucharistie*, en italien; — 4° des *Panégyriques en l'honneur de Jésus-Christ*, en italien; — 5° des *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1710, p. 222, 1re édit., et p. 201, 2e édit. Richard et Giraud.

JUGUM DEI. *Voy.* JOUG-DIEU.

JUIFS (*Judæi*), nom qu'on donna, surtout depuis la captivité de Babylone, aux Israélites qui en revinrent; ce nom vient de Juda, parce qu'alors cette tribu était la plus puissante du pays. Auparavant on donnait le nom de *Juifs* à ceux qui habitaient le royaume de Juda, et, tant que la Terre Sainte ne fut pas divisée en deux royaumes, les descendants de Jacob furent connus sous le nom d'*Israélites* ou d'*Hébreux*. Avant Jésus-Christ les Juifs avaient formé une des plus puissantes nations de l'Orient; mais le crime exécrable dont ils se sont rendus coupables en crucifiant le Messie est cause que, depuis dix-huit cents ans, errants et dispersés sur toute la surface de la terre, ils traînent avec eux la marque de la réprobation. *Voy.* D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Bergier, qui, dans son *Diction. de théol.*, traite : 1° de l'origine des Juifs; 2° de leurs mœurs; 3° de leur prospérité; 4° de la haine que les autres nations leur ont témoignée; 5° du choix que Dieu avait fait de ce peuple; 6° de son état actuel; 7° de sa conversion future.

JUIGNÉ (Antoine-Éléonore-Léon **LECLERC DE**), évêque de Châlons, né à Paris en 1728, mort l'an 1811, fut d'abord grand vicaire de l'évêque de Carcassonne, puis agent général du clergé. Nommé à l'évêché de Châlons en 1764, il sévit contre le jansénisme, reconstruisit le grand séminaire de cette ville, et en établit un second. En 1781 il se vit contraint d'accepter l'archevêché de Paris, et il consacra ses revenus à des œuvres de bienfaisance. Pendant la révolution il se réfugia à Constance, et en 1802 il donna sa démission entre les mains du souverain Pontife. Outre des *Mandements*, il a laissé un *Rituel;* Châlons, 1776, 2 vol. in-4°, réimprimé sous ce titre : *Pastoral de Paris;* Paris, 1786, 3 vol. in-8°. *Voy.* Feller, *Biogr. univers.* Chaudon et Delandine, *Diction. univ. Histor. crit. et bibliogr.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JUILLARD (Laurent), prédicateur et poëte, né à Jarry, près de Saintes, vers l'an 1658, mort en 1730, était abbé de Notre-Dame du Jarry. Outre des poésies, il a laissé : 1° *Recueil de divers ouvrages de piété;* Paris, 1688, in-12; — 2° *Sentiments sur le ministère évangélique, avec des réflexions sur le style de l'Écriture sainte et sur l'éloquence de la chaire:* ibid., 1689, in-12; réimprimé sous ce titre : *Le Ministère évangélique*, etc.; ibid., 1726, in-12; — 3° *Panégyriques choisis;* ibid., 1700, in-12; — 4° *Dissertations sur les oraisons funèbres;* ibid., 1706, in-12; — — 5° *Panégyriques et oraisons funèbres;* ibid., 1709, 2 vol. in-12; — 6° *Essais de sermons pour les Dominicales et l'Avent;* ibid., 1696, 3 vol. in-8°. *Voy.* Moréri, *Diction. histor.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*. Chaudon et Delandine, *Diction. univ., histor., crit. et bibliogr.* La *Nouv. Biogr. génér.*

I. **JULE** ou **JULES**, **JULIUS**, centurion de la cohorte nommée l'*Auguste*, à qui Festus, gouverneur de Judée, remit saint Paul pour le conduire à Rome. A son arrivée à Alexandrie, Jule remit le saint apôtre sur un vaisseau qui allait à Rome. *Voy.* Act., XXVII, 1, 3.

II. **JULE** ou **JULES** Ier (saint), pape, né à Rome, mort dans cette ville le 12 avril 352, succéda à saint Marc en 337. Jule prit le parti de saint Athanase contre les Ariens, le reçut avec honneur à Rome, et le rétablit sur le siége d'Alexandrie; enfin, l'an 347, il envoya des légats au concile de Sardique. Il reste de Jule Ier deux *Lettres*, que saint Athanase nous a conservées dans ses apologies. On célèbre sa fête le 12 avril. Le pape Libère lui succéda. *Voy.* Hermant, *Vie de saint Athanase*. Pagi, *Critiq. de Baron.*

III. **JULE II**, pape, né à Albizolla ou Albizale, près de Savone, en 1441, mort en 1513, se nommait *Julien de la Rovère* et était neveu de Sixte IV. Il succéda à Pie III en 1503. Il fut successivement évêque de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne et d'Avignon. Sixte IV le nomma cardinal en 1471. Jule rétablit le pouvoir pontifical dans les États de l'Église, travailla énergiquement à l'indépendance de l'Italie et à la réforme des abus. Il fut aussi un protecteur éclairé des sciences et des arts. Ce fut lui qui fit construire l'église Saint-Pierre, dont il posa la première pierre. On lui a reproché son esprit guerrier et de l'ambition; mais quand on étudie son règne de près et sans prévention, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce fut un grand homme et un pontife édifiant. Il eut pour successeur Léon X. On doit à Jules II trois *Lettres*, qui ont été insérées dans Ughelli, *Italia Sacra*. *Voy.* Sponde, *in Annalib.*, ann. 1503. Ciacconius, *Vita et res gestæ Pontificum Romanorum*. S. Binius, *Concilia generalia et provincialia*, tom. IV, p. 1.

IV. **JULE III**, pape, né à Arezzo en 1487, mort en 1555, se nommait *Jean-Marie du Mont;* il succéda à Paul III en 1549. Il avait été auparavant évêque de Palestrine, archevêque de Siponte et cardinal, puis légat dans la Lombardie, la Romagne et à Bologne. Dès qu'il fut élu pape, il rétablit et continua le concile de Trente, auquel il avait présidé sous son prédécesseur, prit les armes avec l'empereur contre le duc de Parme, Octave Farnèse, et reçut l'obéissance de quelques patriarches orientaux. Il eut pour successeur Marcel II. *Voy.* Sponde et Rainaldi, *in Annalib.*

V. **JULE**, martyr de Saragosse. *Voy.* JULIA, n° II.

VI. **JULE** ou **JULES** (saint), martyr en Bulgarie, mort vers l'an 302, était un des soldats de l'armée romaine qui gardaient les limites de l'empire à Durostoro, ville de la seconde Mœsie. Il confessa la foi devant Maxime, gouverneur du pays, qui lui fit trancher la tête. On honore sa mémoire le 27 mai.

VII. **JULE BILE** (saint), martyr et compagnon de sainte Crispine. *Voy.* CRISPINE.

VIII. **JULE AFRICAIN.** *Voy.* AFRICAIN, n° I.

I. **JULIA** ou **JULIAS**, **JULIE**, femme romaine mentionnée par saint Paul dans son *Épître aux Romains* (XVI, 15). Quelques auteurs ont pensé que Julias était un homme.

II. **JULIA** ou **JULE** (saint), un des dix-huit martyrs de Saragosse, fut compagnon de saint Luperc. *Voy.* LUPERC.

I. **JULIE**, mentionnée par saint Paul. *Voy.* JULIA, nº I.

II. **JULIE** (sainte), vierge et martyre en Corse, née à Carthage, vivait au vᵉ siècle. Après la prise de cette ville par Genséric, les femmes et les filles de qualité furent vendues à des marchands d'esclaves, et Julie fut emmenée en Syrie et vendue à un homme de ce pays nommé Eusèbe. Celui-ci s'étant embarqué pour les Gaules, s'arrêta au cap Corse, où les païens célébraient une fête en l'honneur de leurs idoles. Julie ayant déploré leur aveuglement, fut dénoncée au gouverneur du pays, qui la fit pendre. On honore sa mémoire le 22 mai. *Voy.* D. Thierri Ruinart, *Hist. de la persécut. des Vandales,* jointe à son édit. de *Victor de Vite.*

I. **JULIEN** (saint), martyr et compagnon de saint Césaire, diacre et martyr de Terracine. *Voy.* CÉSAIRE, nº I.

II. **JULIEN** (saint), martyr, né à Vienne, en Dauphiné, mort près de Brioude en 304, suivit la carrière des armes. Dénoncé comme chrétien à Crispinus, gouverneur de la province, Julien s'enfuit en Auvergne; mais il fut arrêté et décapité. On célèbre sa fête le 28 août; c'est en son honneur que l'on éleva à Paris une église appelée *Saint-Julien-le-Vieux* et *Saint-Julien-le-Pauvre. Voy.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

III. **JULIEN** (saint), martyr, était un des sept fils de sainte Symphorose, martyrs à Tivoli, près de Rome. *Voy.* SYMPHOROSE.

IV. **JULIEN** (saint), apôtre et premier évêque du Mans, vivait vers la fin du IIIᵉ siècle. Il convertit les peuples du Maine; mais on ne connaît pas le lieu de sa naissance, et on n'a aucun détail sur sa vie. L'Église honore sa mémoire le 27 janvier.

V. **JULIEN** (saint), martyr de Césarée, en Palestine, fut le compagnon de saint Théodule. *Voy.* THÉODULE, nº IV.

VI. **JULIEN** (saint), martyr et compagnon de saint Luce, martyr d'Afrique. *Voy.* MONTAN, nº I.

VII. **JULIEN** (saint), martyr d'Alexandrie au IIIᵉ siècle, fut brûlé pour la foi avec Cronion, un de ses domestiques. Besas, soldat qui avait garanti ces martyrs des insultes de la populace, fut pris et décapité comme chrétien. Le martyrologe romain a placé leur fête au 27 février. *Voy.* Eusèbe, *Hist.,* l. VI, c. XLI.

VIII. **JULIEN** (saint), martyr de Cilicie au IIIᵉ ou au IVᵉ siècle. Il fut pendant un an conduit de ville en ville, où il fut exposé aux insultes de la populace; après avoir souffert mille tourments, il fut cousu dans un sac avec des couleuvres, des vipères et des scorpions, et jeté à la mer. Les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 16 mars. *Voy.* saint Chrysostome, *Homel. XLVII,* tom. I. D. Ruinart, *Acta sincera.* Tillemont, *Mémoires,* tom. V.

IX. **JULIEN** (saint), anachorète, né en Occident, mort vers les commencements de l'empereur Valens, qui fut associé à l'empire en 364. Dans son enfance, il fut vendu comme esclave et emmené à Héliopolis du mont Liban, où il suivit un maître qui le traita fort durement. Plus tard il passa en Mésopotamie, où il embrassa la vie solitaire, et vécut avec saint Éphrem. Il ne cessa de donner les plus beaux exemples de mortification, de patience et d'humilité. L'Église honore sa mémoire le 9 juin. *Voy.* Surius. Bollandus. Sozomène, *Hist.,* l. III, c. XIV.

X. **JULIEN** (saint), évêque de Tolède, né dans cette ville, mort le 6 mars 690, fut élu évêque en 680. Doux, humble, modeste, frugal, infatigable au travail et à la prière, il montra en toute occasion une sagesse consommée, une charité inépuisable et une vigilance continuelle. Il défendit toujours les droits de l'Église, réforma les mœurs de ses diocésains, et fut le père et le protecteur des pauvres. Il présida trois conciles nationaux assemblés à Tolède, et dans lesquels il fit faire un grand nombre de sages règlements. On célèbre sa fête le 8 mars. Il nous reste de lui : 1º *Traité des pronostics;* ouvrage dans lequel l'auteur traite de l'origine de la mort des hommes, de l'état des âmes des morts jusqu'à la résurrection, et de la résurrection même; — 2º *Traité du* VIᵉ *âge du monde;* il y prouve aux Juifs que le Messie est venu, et que ce Messie est Jésus-Christ; — 3º *Traité des écrivains ecclésiastiques,* qui fait suite à celui de saint Ildefonse. *Voy.* saint Isidore de Séville, *Livre des homm. illustr., in Append.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.,* tom. XVII, p. 733 et suiv. Richard et Giraud.

XI. **JULIEN L'HOSPITALIER** (saint), martyr d'Andrinople, né en Égypte, vivait au commencement du IVᵉ siècle, du temps de Maximin. Il épousa une femme très-vertueuse nommée Basilisse, avec laquelle il garda une continence perpétuelle. Basilisse convertit beaucoup d'idolâtres, et Julien souffrit le martyre. L'Église les honore tous les deux le 9 janvier, sous le titre de *vierges et martyrs. Voy.* Richard et Giraud.

XII. **JULIEN SABAS** (saint), solitaire, se retira d'abord dans une caverne du territoire d'Édesse, où il menait une vie très-austère, et avait cent disciples. Les honneurs qu'on lui rendait le déterminèrent à se réfugier au mont Sina, en Arabie; mais plus tard il revint en Mésopotamie, où il prédit la mort de Julien l'Apostat. L'an 370, il partit pour Antioche, après avoir appris que les Ariens faisaient courir le bruit qu'il avait adopté leurs opinions, et les nombreux miracles que saint Julien opéra confondit ces hérétiques. Il retourna ensuite dans sa solitude, où il termina ses jours. On honore sa mémoire le 18 octobre. *Voy.* d'Andilly, *Vies des Pères du désert,* tom. II. Richard et Giraud.

XIII. **JULIEN-DE-TOURS (SAINT-)**, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur située dans la ville de Tours; elle existait sous le nom de *Saint-Maurice* avant saint Grégoire de Tours. Ce monastère ayant été détruit, vers l'an 853, par les Normands, Théotole, archevêque de Tours, le rétablit et y appela Odon de Cluny. *Voy.* la *Gallia Christ.,* tom. III, p. 545, anc. édit.

XIV. **JULIEN** (Esprit), théologien, né à Malaucène, près de Vaucluse, en 1603, mort à Naples en 1671, entra chez les carmes déchaussés de Lyon, passa trois ans à Rome au séminaire des missions de son Ordre, et partit pour l'Orient en 1629. Il traversa la Perse, s'arrêta à Goa, où il fut nommé prieur d'un couvent, parcourut ensuite l'Arabie, la Syrie, l'Arménie, une partie de la Médie, puis il revint en France, dans la province de Lyon, et fut nommé deux fois général de son Ordre. Ses principaux ouvrages sont : 1º *Summa theologiæ thomisticæ;* Lyon, 1653, 5 vol. in-fol.; — 2º *Historiæ Carmelitarum Compendium;* ibid., 1656, in-8º; — 3º *Decor Carmeli religiosi;* ibid., 1665, in-fol.; — 4º *De Immaculata Conceptione;* ibid., 1667, in-8º. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

XV. **JULIEN** (Mᵐᵉ de), vicomtesse de Monfa, nouvelle convertie, morte en 1687, a donné : *Élévations à Jésus-Christ sur des textes du Nouveau Testament,* avec quelques réflexions chré-

tiennes sur divers sujets; Montpellier, 1689; Paris, 1706. *Voy.* le *Journ. des Savants*, 1706, p. 606 et suiv.

XVI. **JULIEN CÉSARIN** ou **CESARINI**, cardinal-évêque de Frascati, vivait au XVe siècle. Il fut envoyé par Martin V contre les Bohémiens, et nommé légat du Saint-Siége au concile de Bâle. On a de lui : 1o deux *Lettres*, adressées au pape Eugène pour le détourner de la dissolution du concile; — 2o un *Discours* qu'il fit dans le concile contre les Bohémiens; — 3o plusieurs *Discours* qu'il a faits à Ferrare et à Florence. *Voy.* le *Diction. de la théol. cathol.*

XVII. **JULIEN D'ÉCLANE**, hérésiarque, mort vers l'an 450, était fils de Memorius, évêque de Capoue et ami intime de saint Augustin. Nommé l'an 416 évêque d'Éclane, en Apulie, il embrassa la cause de Pélage, dont il se montra un des plus zélés partisans. Il fut expulsé de son siége et condamné par les papes et les empereurs. Il a laissé : 1o un *Symbole de foi*; — 2o deux *Lettres* et quelques autres ouvrages dont on trouve des fragments dans Bède; — 3o quatre *Livres* à Turbantius contre le premier livre de saint Augustin. *Voy.* Prosper, *in Chron.* Baronius, ad ann. 419. Noris, *Hist. Pelag.*

XVIII. **JULIEN L'APOSTAT** (Flavius-Claudius-Julianus), empereur romain, né à Constantinople en 331, mort dans l'Apolloniatide, province d'Assyrie, l'an 363, faillit périr dans l'horrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille; il ne fut sauvé que par les soins de Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire de son église. Son frère Gallus et lui entrèrent dans le clergé, et firent l'office de lecteurs. Gallus avait beaucoup de piété, et Julien nourrissait un secret penchant pour le culte des faux dieux. Envoyé à Athènes à l'âge de vingt-quatre ans, il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie et à toutes les vaines illusions du paganisme. Devenu empereur d'Orient, il travailla avec un grand zèle à détruire une foule de maux qui désolaient l'empire, et fit naître par là les plus fortes espérances d'un règne heureux; mais les philosophes dont il était environné les firent évanouir. Ils lui persuadèrent d'anéantir le christianisme et de raviver l'idolâtrie. Fidèle à leurs leçons, Julien ordonna par un édit général d'ouvrir les temples du paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres des idoles, dépouilla les églises chrétiennes de tous leurs biens, révoqua tous les priviléges que Constantin leur avait accordés, et commit bien d'autres excès contre la vraie religion. Mais, plus adroit que ses prédécesseurs, il ne crut pas d'abord devoir employer la violence; il affecta même la douceur envers les chrétiens, rappelant tous ceux qui avaient été exilés sous Constance à cause de la religion. Quoiqu'il témoignât en toute occasion un mépris souverain pour les chrétiens, qu'il appelait toujours *Galiléens*, cependant il sentait l'avantage que leur donnaient la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus; il ne cessait de proposer leurs exemples aux prêtres païens. Tel fut d'abord le caractère de la persécution de Julien : la douceur apparente et la dérision de l'Évangile. Il en vint néanmoins à des moyens violents, quand il vit que les autres étaient inutiles; ainsi les tourments et le martyre devinrent à l'ordre du jour. Voulant donner un démenti à la prédiction de Jésus-Christ sur le temple de Jérusalem, il entreprit de le faire rebâtir par les Juifs; mais, lorsqu'on creusa les fondements, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers et l'ouvrage commencé. Résolu d'éteindre le christianisme, Julien voulait auparavant terminer la guerre contre les Perses; mais c'est précisément dans le premier combat de cette guerre qu'il fut blessé à mort. Des incrédules ont soutenu que Julien ne fut ni apostat, ni persécuteur, mais que ce fut un héros et un sage. Ces incrédules, outre qu'ils vont contre les sentiments des Pères et des écrivains ecclésiastiques, ignorent sans doute que ses panégyristes attestent qu'après avoir été élevé dans la religion chrétienne, il l'a ensuite abjurée pour embrasser le paganisme. Ils ignorent encore que Julien lui-même convient de ce fait dans une de ses lettres aux habitants d'Alexandrie. Ils ignorent enfin que ce sont les païens eux-mêmes, entre autres Eutrope et Ammien Marcellin, qui l'accusent d'avoir persécuté les chrétiens. On ne peut lui nier le courage et la bravoure; mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril; et, s'il eût été sage, il ne se serait pas livré comme il le fit à cette troupe de sophistes et d'imposteurs qui l'environnaient; il ne les aurait pas rendus insolents en les comblant d'honneurs et de bienfaits; il n'aurait pas donné dans toutes les superstitions de la théurgie et de la magie; il n'aurait pas poussé aux derniers excès l'entêtement pour la divination et l'idolâtrie; il aurait rougi d'en exercer les fonctions les plus dégoûtantes; ridicule que les païens lui ont encore reproché. Cependant, remarquons-le bien, il n'a jamais nié formellement les miracles de Jésus-Christ; il reconnaît, au contraire, que Jésus a guéri les boiteux et les aveugles, qu'il a exorcisé les démons dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie, et qu'il a marché sur la mer. D'un autre côté, non-seulement il avoue la constance des chrétiens à souffrir le martyre, mais il reconnaît leur libéralité envers les pauvres. Il convient que le christianisme s'est établi par les œuvres de charité et par la sainteté des mœurs que les chrétiens savent contrefaire; qu'ils nourrissent leurs pauvres et même ceux des païens. Il aurait voulu introduire parmi les prêtres du paganisme la même régularité de mœurs qu'il voyait régner parmi les ministres de la religion chrétienne. Ces divers témoignages, rendus à notre religion par un de ses plus grands ennemis, sont la meilleure apologie que l'on puisse opposer aux calomnies des incrédules modernes. On a de Julien des *Panégyriques*, des *Traités théologiques et moraux*, des *Lettres*, des *Satires*, et un *Ouvrage polémique* dont nous ne connaissons que les fragments épars dans la réfutation de Cyrille d'Alexandrie et de Théodoret. Tourlet a recueilli et publié les *Œuvres complètes de l'empereur Julien*, en français; Paris, 3 vol. in-8o. *Voy.* Ammian. Marcell., *Rerum gestor. libr.* XV-XXV. Libanius, *Oraison funèbre de l'empereur Julien*. Saint Grég. de Nazianze, *Déclamations contre l'Apost.* Eutrope, *Breviarium*, l. X. Tillemont, *Hist. des empereurs*. D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.* Chastelux, qui, quoique ayant des sentiments antichrétiens peu équivoques, a très-bien jugé Julien dans son ouvrage *De la Félicité publique*. Gerdil, *Considérations sur Julien*. Bergier, *Diction. de théol.* Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve des détails utiles sur les écrits de Julien l'Apostat, mais où l'on rencontre aussi quelques réflexions qui ne nous semblent pas entièrement justes. Le *Diction. de la théol. cathol.*

XIX. **JULIEN POMÈRE**, prêtre et abbé, né en Mauritanie, vint dans les Gaules, où il fut ordonné prêtre. Cependant il ne quitta point les exercices de la vie monastique dont il faisait profession. Il était également versé dans les sciences divines et humaines. On a de lui trois livres de la *Vie contemplative*, qui, pendant longtemps, ont été attribués à saint Prosper; on les trouve dans l'*Appendix* des ouvrages de ce saint; Paris, 1711; ils ont été imprimés séparément dans la même ville et la même année. *Voy.* D. Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et ecclés.*, tom. XV, p. 451 et suiv. Richard et Giraud.

I. **JULIENNE** (sainte), vierge et martyre, mourut pour la foi à Nicomédie, en Bithynie, dans le IVe siècle, du temps de l'empereur Galère Maximien. Les Grecs célèbrent sa fête le 21 décembre, et les Latins le 16 février.

II. **JULIENNE** (La bienheureuse), prieure du Mont-Cornillon ou des Cornoülles, près de Liége, née à Rétine, près de Liége, l'an 1193, morte le 5 avril 1258, avait une dévotion extraordinaire à la sainte Eucharistie. Devenue prieure du Mont-Cornillon vers l'an 1230, elle contribua puissamment à l'institution de la fête du Saint-Sacrement, que l'on commença à célébrer à Liége l'an 1246. Les tribulations auxquelles elle fut en butte l'obligèrent de se retirer successivement dans différents monastères. Les martyrologes la mentionnent le 5 avril. *Voy.* Bollandus. Dom Pierre Le Nain, tom. VIII. Richard et Giraud.

JULIOPOLIS, appelée autrefois *Gondo*, ville épisc. de la première Galatie, au diocèse de Pont, sous la métropole d'Ancyre. Elle a eu onze évêques, dont le premier, Philadelphe, souscrivit aux canons du concile d'Ancyre. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 475. Richard et Giraud.

I. **JULITTE** (sainte), martyre de Tarse, vivait au IVe siècle, et descendait des anciens rois de l'Asie. Elle quitta la ville d'Icône, où elle demeurait avec son fils saint Cyr, âgé de trois ans, afin de fuir la persécution; mais elle ne fut pas plutôt arrivée à Tarse, en Cilicie, que le gouverneur d'Isaurie vint dans cette ville, et lui fit trancher la tête. Les Latins célèbrent la fête de sainte Julitte et de saint Cyr le 16 juin. *Voy.* Tillemont, *Mémoires*, tom. V.

II. **JULITTE** (sainte), martyre de Césarée, en Cappadoce, mourut, à ce que l'on croit, au IVe siècle, sous Galère Maximien. Ayant souffert plusieurs injustices de la part d'un homme puissant, elle se plaignit au magistrat; mais comme celui-ci voulut l'obliger d'offrir de l'encens aux dieux avant de l'écouter, et que Julitte repoussa avec horreur cette proposition, le juge la condamna à être brûlée vive. On honore sa mémoire le 30 juillet. *Voy.* D. Ruinart, *Act. sincer. mart.* Richard et Giraud.

JULIUM CARNICUM, aujourd'hui **ZUGLIO**, ancien siége épisc., érigé au VIe siècle sous l'archevêché d'Aquilée, et qui, plus tard, fut transféré à *Cividale di Friuli*, capitale du Frioul. Les patriarches d'Aquilée s'étant retirés dans cette ville, y établirent leur résidence du VIIIe au XIIIe siècle; mais le patriarche Calixte en chassa l'évêque et annexa cette église à son diocèse. On en connaît trois évêques, dont le premier, Maxentius, siégeait en 579. *Voy.* Ughelli, *Ital. sacr.*, tom. X, col. 118. De Commanville, *Ire Table alphabét.*, p. 129. Richard et Giraud.

JULIUS FIRMICUS ou **MATERNUS FIRMICUS**. *Voy.* FIRMICUS MATERNUS.

JULTANIA, siége épisc. de l'Arménie Majeure sous le catholique de Sis. Jean, un de ses évêques, fut envoyé avec deux autres à Grégoire XIII par le catholique Azarie.

JUMIÉGES (*Gemeticum*), abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît située dans un bourg du même nom, au diocèse et à cinq lieues de Rouen; elle fut fondée au VIIe siècle par saint Philibert, qui en fut le premier abbé. Ce monastère, qui était extrêmement florissant, fut détruit par les Danois, et rétabli en 940 par Guillaume Longue-Épée, second duc des Normands. L'an 1515, l'abbaye de Jumiéges fut unie à la congrégation de Chezal-Benoît, puis, en 1617, à celle de Saint-Vanne, et plus tard à celle de Saint-Maur. *Voy.* Moréri, édit. de 1759. La *Gallia Christ.*, tom. II, col. 185 et suiv., nouv. édit. Richard et Giraud.

JUNCA. *Voy.* JONQUE.

JUNCAIRE. *Voy.* JONQUIÈRE.

JUNCELLUM. *Voy.* JAUCELS.

JUNCKER (Christian), protestant, philologue et historien, né à Dresde en 1668, mort en 1714, se fit recevoir en 1691 maître en philosophie à l'université de Leipzig, et devint successivement co-recteur du gymnase de Schleusingen, recteur du collége d'Eisenach, directeur du collége d'Altenbourg et membre de la société royale de Berlin. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Éléments d'histoire ecclésiastique jusqu'à l'an* 1710, en allemand; Hambourg et Leipzig, 1710, 1716, 1720 et 1727, in-8°; — 2° *Discours sur les Ordres fondés par les maisons électorale et princière de Saxe*, en allemand; Eisenach, 1708, in-fol. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JUNCUS. *Voy.* JONQUE.

JUNICAIRE. *Voy.* JONQUIÈRE.

JUNIE est jointe à Andronique dans l'Épître aux Romains. La plupart des interprètes modernes pensent que Junie et Andronique étaient deux hommes; mais saint Chrysostome, Théophylacte et ceux qui les ont suivis, prennent Junie pour la femme d'Andronique. Les Grecs et les Latins, qui les regardent comme le mari et la femme, célèbrent leur fête le 17 mai. *Voy.* Rom., XVI, 7. D. Calmet, dans son *Diction. de la Bible*, et dans son *Comment. litteral.*, sur ce passage de saint Paul.

JUNIEN (saint), célèbre solitaire, né à Briou, dans le Poitou, mort le 13 août 587, était lié d'une amitié toute céleste avec sainte Radégonde, reine de France. Il bâtit à Mairé un monastère qui un des premiers en France reçut la règle de Saint-Benoît. Il passa sa vie dans la contemplation et les œuvres de pénitence. Dieu le favorisa du don de prophétie et de celui des miracles. On célèbre sa fête le 13 août. *Voy.* D. Mabillon, Ier *siècle bénéd.* Richard et Giraud.

JUNIÈRES. *Voy.* JONQUIÈRE.

JUNILIE. *Voy.* JONILLE.

JUNILIUS, évêque d'Afrique, qui vivait vers le milieu du VIe siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *De Partibus divinæ legis libri duo*; cet ouvrage, qui a la forme d'un dialogue entre un maître et son disciple, se trouve dans la *Biblioth. maxima veterum Patrum* de Lyon, t. X. Fritz dit, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, que « les jugements de Junilius sur le caractère canonique et apocryphe des différents livres de l'Écriture sont remarquables. » Pour nous, nous croyons devoir faire remarquer que Junilius met à tort plusieurs livres proto-canoniques au même rang que Judith et les Machabées, qui n'étaient pas dans le canon des Hébreux.

I. **JUNIUS** (Baudouin). *Voy.* JONGHE, n° I.

II. **JUNIUS** (Bernard). *Voy.* JONGHE, n° II.

III. **JUNIUS** (François). *Voy.* JON, n° I et II.

JUNKE. *Voy.* JONQUE.

JUNOPOLIS. *Voy.* JONOPOLIS.

JUNOT (Jean-Baptiste), cordelier, né à Châtillon-sur-Seine en 1638, mort l'an 1714, a laissé, outre des Oraisons funèbres : *Le Chemin du ciel ouvert aux âmes qui aspirent à la perfection;* Autun, 1670. *Voy.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JUNTERBUCK (Jacques), de l'Ordre de Cîteaux, né à Interbok, en Pologne, vers l'an 1385, mort en 1465, se fit recevoir docteur en théologie à l'université de Cracovie, et fut abbé du couvent du Paradis, au diocèse de Posen. Il assista au concile de Bâle. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Sermones dominicales notabiles et formales;* Ulm, 1474, in-fol.; — 2° *De Valore et utilitate missarum pro defunctis;* Essling, 1474, in-fol.; — 3° *Tractatus de apparitionibus animarum post exitum earum a corporibus, et de earumdem receptaculis;* Burgdorf, 1475, in-fol.; — 4° *De Erroribus et moribus christianorum;* Leipzig, 1488, in-4°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des écrits de Junterbuck.

JURAIN (Claude), historien, né à Auxonne, mort en 1618, se fit recevoir avocat à Dijon. Outre un ouvrage purement historique, imprimé à Dijon, et quelques manuscrits, il a laissé : *Voyage de Sainte-Reine, contenant l'instruction du pèlerin, la vie, mort et passion de cette vierge, la translation de son corps, plusieurs prières et cantiques spirituels à ce sujet, et la messe du jour de la fête;* Dijon, 1612, in-8°. *Voy.* Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* La *Nouv. Biogr. génér.*

JURE (Jean-Baptiste de **SAINT-**), jésuite, né à Metz en 1588, mort à Paris l'an 1657, se distingua par ses travaux continuels pour le salut des âmes, et particulièrement pour la direction des colléges. Les écrits ascétiques qu'il publia décèlent un homme consommé dans les voies de Dieu et la science des saints. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Le Livre des élus,* ou *Jésus crucifié* (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus crucifié* de Duguet); Paris, 1771, in-12; — 2° *La Connaissance de l'amour de Jésus-Christ,* in-4°, abrégé et réimprimé à Paris en 1791, in-12, et dont il y a eu plusieurs éditions en divers formats, notamment celle de Lyon, 1825, 5 vol. in-8°, avec des corrections de style, et celle de Paris, 1773, abrégé en un vol. in-12; abrégé publié par l'abbé de Saint-Pard, et réimprimé à Paris en 1824, avec des corrections et augmentations. *Voy.* Feller, *Biogr. univ.*

I. **JUREMENT** ou **SERMENT**, acte de religion par lequel on prend Dieu à témoin des choses que l'on assure ou que l'on promet. L'usage du jurement est permis, lorsque toutes les conditions nécessaires s'y rencontrent. Dieu a juré, et a prescrit la manière de jurer. Le jurement ne contient rien que de bon, soit du côté de son principe, qui consiste dans la haute idée que l'on a de l'infaillibilité de Dieu; soit du côté de sa fin, lorsqu'on jure pour terminer les différends; soit du côté de sa matière, quand toutes les conditions requises l'accompagnent. Jésus-Christ n'a donc pas défendu le jurement d'une manière absolue, ni comme une chose mauvaise en elle-même, mais il a seulement condamné la légèreté, la témérité et la facilité des Juifs, qui s'imaginaient que le jurement n'était illicite que lorsqu'il péchait contre la vérité, d'où vient qu'ils juraient très-souvent et sans raison. La formule du jurement, chez les Hébreux, était ordinairement : *Le Seigneur vit,* de là Dieu lui-même dit souvent : *Je vis,* pour attester ce qu'il fera. Il était défendu par la loi mosaïque de jurer par le nom des dieux étrangers, et de prendre en vain le nom du Seigneur. Quand Jésus-Christ dit dans l'Évangile de *ne point jurer,* il parle du discours ordinaire et non des actes publics de justice, c'est-à-dire des *serments* qui se font devant les juges pour confirmer un témoignage, ou entre des hommes constitués en autorité, qui jurent l'exécution d'un traité. *Voy.* Genèse, XIV, 22; XXII, 16. Nombr., XIV, 28. Exod., XX, 7; XXIII, 13. Lévit., XIX, 22. Jérém., XXIV, 2. Matth., V, 33. Saint Thomas, 2. 2., q. 89, a. 4. *in corp.* Pontas, au mot JUREMENT, et les théologiens, dans le *Traité du Décalogue.* D. Calmet, *Diction. de la Bible. Diction. de théologie.* Richard et Giraud, qui traitent les différentes questions relatives au jurement.

II. **JUREMENT.** On appelle ainsi, dans le style populaire, non-seulement toutes les formules dans lesquelles le nom de Dieu est employé directement ou indirectement pour confirmer ce que l'on dit, comme dans le *jurement* proprement dit ou *serment,* mais encore les blasphèmes, les imprécations que l'on fait contre soi-même ou contre les autres, même les paroles brutales et injurieuses au prochain. Or tout cela est évidemment condamné par l'Évangile, et même par la simple raison naturelle. *Voy.* Bergier, *Diction. de théol.*

JÜRGENSEN (Jœrgen ou Georges), aventurier danois, né à Copenhague en 1779, mort à la Nouvelle-Galles du Sud vers 1830, est connu par les efforts qu'il tenta pour l'indépendance de l'Islande. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *State of christianity in the Island of Otaheite and a defence of the gospel against modern Antichrists;* Londres, 1811; — 2° *The Religion of Christ is the religion of nature;* ibid., 1827, in-8°. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér*

I. **JURIDICTION**, pouvoir de faire droit et d'exercer la justice. Il y en a de deux sortes : la séculière, qui regarde le civil, et l'ecclésiastique, qui regarde le spirituel et ce qui appartient au clergé. Cette dernière se divise en *volontaire, gracieuse* et *contentieuse.* La juridiction *volontaire* s'exerce dans l'extérieur, sans le for intérieur; celle qui s'exerce dans le for intérieur regarde spécialement le sacrement de pénitence, et s'appelle *pénitentielle.* La juridiction *gracieuse* est celle qui s'exerce sans les formes judiciaires, qui ne dépend que de la prudence de ceux qui la possèdent, et dont on ne peut se plaindre aux supérieurs; telle est la juridiction d'un évêque qui confère des bénéfices à sa collation, et qui donne permission de prêcher et de confesser aux prêtres qui n'ont pas de titre. Enfin la juridiction *contentieuse* est celle qui prononce sur les différends qu'il faut instruire selon les formes judiciaires. L'évêque a une juridiction de droit (*a jure communi et canone*) dans toute l'étendue de son diocèse; mais c'est une grande question parmi les canonistes de savoir si cette juridiction des évêques leur donne de droit divin le pouvoir de faire dans leurs diocèses tout ce que le Pape peut faire dans l'Église universelle, et s'ils tiennent ce pouvoir immédiatement de Jésus-Christ ou du Pape. On comprend aisément que nous ne pouvons entrer ici dans cette discussion; nous dirons donc seulement avec Benoît XIV que la juridiction des évêques est toujours soumise au Pape; de sorte qu'il peut la restreindre, et même l'ôter à ceux qui l'ont, lorsqu'il y a une cause légitime : *Ex legitima causa omnino au-*

ferri potest. Ainsi, soit que les évêques tiennent leur juridiction immédiatement de Jésus-Christ, soit qu'ils la reçoivent immédiatement du Pape, ils ne la reçoivent que par le Pape (*per Petrum*); car ils ne peuvent avoir l'institution canonique que par le Pape. Pie VI, dans un bref (*ad episcopum Motulensem*), dit clairement que la dignité épiscopale vient immédiatement de Dieu quant à l'ordre, et du Siége Apostolique quant à la juridiction : *Dignitatem episcopalem... quæ quoad ordinem immediate est a Deo, et quoad jurisdictionem ab Apostolica Sede. Voy.* La Combe, au mot JURIDICTION. Gibert, *Instit. ecclés.*, p. 128. L. Ferraris, *Prompta Biblioth.*, ad voc. JURISDICTIO. Bergier, *Diction. de théol.*, édit. de Lille, 1844, où l'on rectifie certaines idées de Bergier. Richard et Giraud. Joan. card. Soglia, *Institutiones juris publici eccles.*, p. 136, 137, 5e édit. L'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon.*

II. **JURIDICTION DÉLÉGUÉE.** *Voy.* DÉLÉGUÉ.

III. **JURIDICTION DES PRÊTRES.** Cette juridiction est constatée par le concile de Trente, qui dit que Notre-Seigneur étant sur le point de monter de la terre au ciel, a laissé les prêtres, ses vicaires, comme des juges et des présidents chargés de remettre ou de retenir les péchés mortels que les fidèles devraient leur déclarer, afin de pouvoir exercer *cette juridiction* (*judicium hoc*) avec connaissance de cause. Le même concile fait encore mention de la *juridiction du prêtre* quand il déclare la nullité d'une absolution que donne un prêtre à une personne sur laquelle il n'a point de *juridiction* (*jurisdictionem*) ordinaire ou subdéléguée. *Voy.* le conc. de Tr., *sess.* XIV, c. V et VII.

IV. **JURIDICTION QUASI ÉPISCOPALE.** On appelait ainsi autrefois la juridiction dont jouissaient plusieurs chapitres ou abbayes, laquelle leur donnait droit d'avoir des officiaux, de donner l'institution canonique des bénéfices, d'ordonner des prières, de faire la visite dans leur ressort, de tenir des synodes, de donner des dimissoires, etc. La *juridiction quasi épiscopale* n'a pas d'autre origine que celle des exemptions. Seulement elle était, sous un certain rapport, plus contraire à l'esprit et à l'ordre hiérarchique de l'Église que les exemptions. Cette juridiction donnait à ceux qui en avaient reçu le privilége le pouvoir de faire généralement, dans le district qui leur était assigné, tout ce qui n'était point particulièrement propre au caractère et à l'ordre épiscopal; et c'est sous cette restriction qu'on leur appliquait les dispositions de l'édit de 1695 sur la juridiction. *Voy.* cet édit dans M. de Champeaux, *Droit civil ecclésiastique*, tom. I, p. 218; on en trouve les principaux articles dans le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JURIEU (Pierre), théologien protestant, né à Mer, dans l'Orléanais, en 1637, mort à Rotterdam l'an 1713, fut appelé à Vitré pour exercer les fonctions de ministre, puis à Sedan, où il professa la théologie et l'hébreu; plus tard il fut obligé de se retirer à Rotterdam, et il y professa la théologie. L'irritabilité de son caractère lui fit avoir de vifs démêlés même avec ses coreligionnaires Bayle, Basnage, Jaquelot, Saurin, etc. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Traité de la dévotion;* Rouen, 1674, in-12, souvent réimprimé; — 2° *Traité de la puissance de l'Église;* Quevilly, 1677, in-8°; — 3° *Préservatif contre le changement de religion;* Rouen, 1680, in-12; c'est une réponse à l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet; — 4° *Suite du préservatif,* etc.; La Haye, 1683, in-12; — 5° *Les Derniers efforts de l'innocence affligée;* Rotterdam, 1682, in-12; — 6° *Histoire du calvinisme et du papisme;* ibid., 1682 et 1683; — 7° *Abrégé de l'histoire du concile de Trente;* Genève, 1682, in-12; Amsterdam, 1683; — 8° *Justification de la morale des réformés contre les accusations de M. Arnauld;* — 9° *Le Vrai système de l'Église et la véritable analyse de la foi;* Dordrecht, 1686, in-8°; — 10° *L'Accomplissement des prophéties,* ou *la Délivrance prochaine de l'Église;* Rotterdam, 1686. Il faut remarquer que la *Justification de la morale des réformés*, etc., a été mis à l'*Index* le 21 avril 1696, et que tous les écrits en général de Jurieu l'ont été par deux décrets, l'un daté du 14 janvier 1737, et l'autre, du 10 mai 1757. *Voy.* Bossuet, tom. XX-XXIII, édit. de Lebel. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* Le *Diction. de la théol. cathol.*, où Pierre Gams a recueilli des aveux importants de Jurieu sur l'établissement du protestantisme.

I. **JUST** (saint), évêque de Lyon au IVe siècle, fut d'abord diacre de l'église de Vienne, monta sur le siége épiscopal de Lyon en 374, et assista la même année au concile de Valence, dans la province de Vienne. Afin de travailler d'une manière plus profitable au bien de l'Église, il se lia étroitement avec saint Ambroise, s'appliqua à l'instruction du peuple, et donna les plus beaux exemples de vertu chrétienne. Les évêques des Gaules le députèrent, avec Constance, évêque d'Orange, et Procule, de Marseille, au concile d'Aquilée. On célèbre sa fête le 2 septembre. *Voy.* Surius. Hermant, *Vie de saint Ambroise.* Théophile Raynaud, *Catalog. des saints de Lyon.* Severt, *Hist. des archev. de Lyon.* Richard et Giraud.

II. **JUST** et **PASTOUR** (saints), martyrs, nés à Complute ou Alcala, vivaient au IVe siècle, et étaient frères. Ils allaient aux écoles de la ville lorsqu'on publia les édits de persécution contre les chrétiens; ces deux enfants, saisis d'une ardeur céleste, coururent au tribunal du gouverneur, et confessèrent la foi de Jésus-Christ; celui-ci les fit décapiter. On célèbre leur fête le 6 août. *Voy.* Surius. Saint Euloge de Cordoue, *Mémorial.* Richard et Giraud.

III. **JUST** (saint), martyr en Beauvaisis, né à Auxerre, n'avait, à ce qu'on dit, que neuf ans lorsqu'il persuada à son père d'aller à Amiens pour faire sortir de prison un frère qu'il avait; il fut tué en chemin par les barbares. On bâtit une église de son nom sur le lieu de sa sépulture, à six lieues de Beauvais et à onze lieues d'Amiens; il s'y est formé un bourg et une abbaye de l'Ordre de Prémontré. On honore la mémoire de saint Just le 18 octobre.

IV. **JUST (SAINT-)** *S. Justus*, abbaye de l'Ordre de Prémontré, située en Picardie, au diocèse et à cinq lieues de Beauvais. Elle fut occupée en 1107 par des chanoines séculiers; en 1119 on y mit des chanoines réguliers de Saint-Quentin, et l'an 1147 on y appela des religieux Prémontrés de l'abbaye de Dammartin. *Voy.* la *Gallia Christ.*, tom. IX, col. 840.

V. **JUST-MONT** (*Justus Mons*), abbaye de l'Ordre de Prémontré, située dans le diocèse et à quatre lieues de Metz; elle était élective et de la réforme.

I. **JUSTE**, terme qui, dans l'Écriture sainte et la théologie, se dit de celui qui a la grâce sanctifiante. On l'emploie aussi en parlant des saints qui sont dans le ciel. *Voy.* SAINTS. Bergier, *Diction. de théol.*

II. **JUSTE**, surnom donné à Joseph Barsabas. *Voy.* Joseph, nº IV.

III. **JUSTE**, surnom de Jésus, juif converti dont parle saint Paul. *Voy.* Coloss., IV, 11.

IV. **JUSTE** (saint), évêque de Rochester, puis de Cantorbéry, mort vers l'an 633, était au nombre des missionnaires que saint Grégoire envoya en Angleterre, l'an 601, pour seconder saint Augustin. Ordonné évêque par ce saint apôtre, saint Juste établit son siége à Rochester l'an 607, et l'an 624 il fut transféré à Cantorbéry. On célèbre sa fête le 10 novembre. *Voy.* Bède, *Hist. d'Angl.*, l. II. Richard et Giraud.

V. **JUSTE** et **RUFINE** (saintes), martyres en Espagne, étaient deux femmes chrétiennes de Séville, et vendaient de la vaisselle de terre. Ayant refusé de vendre un vase pour servir aux sacrifices de Vénus, et ayant brisé la statue de cette fausse divinité, elles furent dénoncées au gouverneur, qui les fit mettre en prison. Juste mourut dans les fers, et Rufine fut étranglée. On célèbre leur fête le 19 juillet. *Voy.* Surius. Richard et Giraud.

VI. **JUSTE**, évêque d'Urgel, qui, au VIe siècle, est auteur d'un *Commentaire sur le Cantique des cantiques* clair et concis; il a été inséré dans *Biblioth. Patrum.*

VII. **JUSTE LIPSE.** *Voy.* Lipse.

I. **JUSTEL** (Christophe), théologien protestant, né à Paris en 1580, mort en 1649, était conseiller et secrétaire du roi. Il était très-versé dans l'histoire du moyen âge. Il a laissé, outre plusieurs ouvrages historiques : 1° *Codex canonum Ecclesiæ universæ a Justiniano Imp. confirmatus, et notis illustratus;* Paris, 1610, in-8°; mis à l'*Index* (décr. 17 déc. 1623); — 2° *Codex canonum Ecclesiæ Africanæ;* ibid., 1615, in-8°; — 3° *Nomocanon Photii, patriarchæ C. P.*, etc.; ibid., 1615, in-8°; — 4° *Le Temple de Dieu*, ou *Discours de l'Église, de son origine, et de l'excellence des perfections de l'Église chrétienne;* Sedan, 1018, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Excellent traité de l'Église chrétienne, de son origine, de ses progrès et de l'excellence d'icelle*; Sedan et Quevilly, 1628, in-12; — 5° *Codex canonum ecclesiasticorum Dionysii Exigui*, etc.; Paris, 1628, in-8°. *Voy.* Sax, *Onomasticon.* Moréri, *Diction. histor.* Richard et Giraud. La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne la liste complète des ouvrages de Justel.

II. **JUSTEL** (Henri), protestant, fils du précédent, né à Paris en 1620, mort à Londres l'an 1693, succéda à son père dans la charge de secrétaire et de conseiller du roi. L'an 1675 l'université d'Oxford lui conféra le diplôme de docteur en droit, et peu après il fut nommé garde de la bibliothèque royale de Saint-James. Il a publié, en collaboration avec Guillaume Voël : *Bibliotheca juris canonici in duos tomos distributa*, etc.; Paris, 1661, 2 vol. in-fol. *Voy.* Chauffepié, *Nouv. diction. histor. et crit.* Sax, *Onomasticon.* Bruzen de la Martinière, *Biogr. Britann.*, suppl. Chalmers, *General biographical Dictionary.* La *Nouv. Biogr. génér.*, qui donne le titre développé de l'ouvrage de Justel.

JUSTES (LIVRE DES), le nom de ce livre, qui est cité dans Josué et dans le second livre des Rois, s'écrit en hébreu *Sépher hayyâschâr*, à la lettre le *Livre du Juste* ou *des Justes*, en prenant le dernier terme collectivement, ce que permet le génie de la langue hébraïque. Les uns ont pensé que ce livre n'était point différent du Pentateuque; les autres ont cru qu'il traitait du devoir; et, dans sa *Démonstration évangélique*, Huet dit que c'était un ouvrage de morale, où l'on exhortait les hommes à bien vivre. Quelques-uns lisant, d'après les version syriaque et arabe, *Haschschîr*, c'est-à-dire *le Cantique*, l'entendent d'un *recueil de cantiques*, ce qui semble plus probable, si on considère que les passages qu'on en a empruntés sont des morceaux poétiques. Quoi qu'il en soit, ce livre n'existe plus. *Voy.* les commentateurs du livre de Josué. Richard et Giraud. J.-B. Glaire, *Introduction*, etc., tom. III, p. 99.

I. **JUSTICE**, terme qui se prend : 1° pour la piété en général; 2° pour l'assemblage de toutes les qualités et de toutes les vertus qui font le saint; 3° pour la miséricorde dont Dieu use à l'égard des pécheurs; 4° pour une vertu opposée à la miséricorde, et qui venge rigoureusement les injures faites à Dieu par le péché; 5° pour l'aumône; 6° pour la justice que Dieu nous rend, et la vengeance qu'il exerce contre nos ennemis; 7° pour la justice générale, qui dirige les actes des vertus particulières au bien commun de la république; 8° pour une des quatre vertus cardinales; et c'est dans ce dernier sens qu'on la définit ainsi : *une volonté constante et perpétuelle de rendre à autrui ce qui lui appartient, selon l'égalité.* La justice est donc une vertu, puisqu'elle porte l'homme au bien; c'est une vertu particulière, puisqu'elle a un objet formel, qui est le droit à rendre à chacun avec égalité; enfin c'est une vertu morale et non théologique, puisqu'elle n'a pas Dieu pour objet immédiat. La justice est ou *commutative* ou *distributive.* La justice *commutative* est celle qui a lieu entre les particuliers, et qui consiste à garder une exacte égalité entre ce que l'on doit et ce l'on accorde, ce que l'on vend et le prix qu'on en reçoit, etc. Elle est en usage dans les contrats et autres actes semblables. La justice *distributive* est celle qui s'exerce par une communauté ou celui qui la représente en faveur de cette communauté, et qui consiste à ce qu'on distribue les charges et les bénéfices selon les forces, les facultés, les mérites, l'état et la condition des personnes. La justice distributive se divise en *rémunérative*, qui demande que l'on récompense selon les mérites et l'état des personnes, et en *punitive* ou *vindicative*, qui veut que l'on punisse en proportion des crimes. L'objet de la justice, ce sont les actions par lesquelles on rend à chacun son droit. Le sujet de la justice, ce sont les personnes entre lesquelles il y a lieu de rendre la justice. Le fondement de la justice est le domaine ou le droit qu'on a sur une chose. *Voy.* Richard et Giraud. Le *Diction. ecclés. et canon. portatif.* Bergier, *Diction. de théol.*

II. **JUSTICE DE DIEU**; attribut par lequel Dieu accomplit les promesses qu'il a faites à ses créatures, récompense la vertu et punit le crime. Jésus-Christ nous donne dans l'Évangile la véritable idée de la *justice divine* par la parabole des talents (Matth. XXV. Luc, XIX). Mais quand on dit que la *justice de Dieu* exige que le crime soit puni, on entend qu'il le soit en ce monde ou en l'autre, par des peines passagères ou par un supplice éternel; et ce n'est pas à nous de juger en quel cas Dieu ne peut et ne doit plus pardonner. A la vérité, Jésus-Christ déclare que les méchants iront au feu éternel, et les justes à la vie éternelle (Matth., XXV, 46); mais il n'a pas décidé quel doit être le degré de méchanceté de l'homme pour que la miséricorde divine ne puisse plus s'exercer. *Voy.* les justes réflexions que fait à ce sujet Bergier dans son *Diction. de théol.*

III. **JUSTICE EN DIEU.** On appelle ainsi le

complément de toutes les vertus que Dieu possède par essence et dans un souverain degré. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

IV. **JUSTICE SEIGNEURIALE**, droit qu'avaient autrefois les seigneurs en France de faire rendre la justice dans l'étendue de leur seigneurie. Un bénéficier était en droit de révoquer les officiers de la justice temporelle de son bénéfice, quand ces officiers n'avaient pas été pourvus à titre onéreux. Pour conserver leur justice temporelle, plusieurs bénéficiers et communautés formaient avec le roi une association sous certaines conditions. *Voy.* le *Diction. ecclés. et canon. portatif.*

JUSTIFICATION, terme qui se prend dans l'Écriture : 1° pour la manifestation de l'innocence; 2° pour la loi divine qui enseigne la justice; 3° pour l'acquisition de la justice ou de la sainteté par laquelle l'homme est justifié; 4° pour l'augmentation de cette justice; 5° pour la persévérance dans cette justice; 6° pour le passage de l'état du péché à celui de la grâce, ou le changement qui s'opère dans un homme qui devient saint après avoir été pécheur et impie; ce qui a lieu par l'infusion de la grâce habituelle et sanctifiante. C'est dans ce dernier sens que nous prenons ce terme. L'Église enseigne que les dispositions nécessaires à la justification sont la foi et les bonnes œuvres; mais cette foi est la foi théologique, par laquelle nous croyons fermement les vérités révélées, jointe à l'espérance et à la confiance en Dieu, si souvent recommandées par les saintes Écritures. *Voy.* le Conc. de Trente, sess. VI, *de justific.* L'Herminier, sur la *Justification*, tom. IV, p. 551, et les autres théologiens. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Le *Diction. de la théol. cathol.* On trouve dans ces divers ouvrages la réfutation victorieuse des fausses idées des protestants et des jansénistes sur la justification.

I. **JUSTIN** (saint), philosophe, docteur, apologiste et martyr, né à Naplouse, autrefois Sichem, en Palestine, l'an 103, mort l'an 167, embrassa le christianisme l'an 133. Il se rendit à Rome, où il instruisit ceux qui venaient le trouver, et de temps en temps il visitait les provinces de l'empire pour y porter la foi. Rustique, préfet de la ville, le fit arrêter avec plusieurs autres chrétiens; il furent tous décapités. On honore la mémoire de saint Justin le 13 avril. Il est regardé comme le premier des Pères de l'Église, puisque après les apôtres et leurs disciples il n'y a pas d'auteur aussi ancien que lui, et tous les Pères de l'Église en ont parlé avec le plus grand éloge. Les ouvrages de saint Justin étaient assez nombreux; ceux qui nous restent sont : 1° *Deux Apologies en faveur des chrétiens;* — 2° un *Dialogue avec Triphon*, dans lequel il prouve aux Juifs que Jésus-Christ est le Messie; — 3° *De la Monarchie*, ou *de l'Unité de Dieu*, dont il ne nous reste qu'un fragment; — 4° deux *Discours*, adressés aux Gentils, sur la vanité des idoles et la vérité de la religion. Les meilleures éditions des *Œuvres* de saint Justin sont celles de Robert Étienne, 1551 et 1571, en grec; de Commelin, 1595, en grec et en latin; celle de Morel, 1656, gr.-lat., et celle de D. Prudent Maran, bénédictin, 1743, in-fol. *Voy.* saint Irénée, *Advers. Hæres.*, l. IV, c. XIII, et l. V, c. III. Eusèbe, *In Hist. et Chron.* Photius, *Biblioth.*, cod. XXIII et XXV. Bollandus. D. Th. Ruinart. Tillemont. D. Ceillier, tom. II, p. 1 et suiv. Richard et Giraud. Bergier, *Diction. de théol.* Feller, *Biogr. univers.* L'abbé Guillon, qui, dans sa *Biblioth. choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, a donné la plupart des principaux ouvrages du grand docteur. Héfélé, dans le *Diction. de la théol. cathol.*, où l'on trouve des détails très-intéressants sur saint Justin.

II. **JUSTIN** (saint), martyr de Tivoli, était un des fils de sainte Symphorose. *Voy.* SYMPHOROSE.

III. **JUSTIN** (saint), martyr du Parisis au ve siècle, fut tué par les barbares en haîne de la religion. Comme le reste de son histoire est tout à fait semblable à celle de saint Just, martyrisé en Beauvaisis, Baillet ne fait pas de difficulté à dire que c'est un même saint honoré dans deux églises sous deux noms différents; mais le moine Usuard, qui vivait à Paris au IXe siècle, les distingue formellement. D'ailleurs il s'est trouvé réellement deux corps, l'un de saint Justin au diocèse de Paris, l'autre de saint Just, au diocèse de Beauvais. Le premier fut enterré à Louvre, bourg du diocèse de Paris, et de là transporté à la cathédrale même de Paris, où on l'a conservé, et où on célèbre sa fête le 8 août.

I. **JUSTINE** (sainte), vierge et martyre de Padoue, mise à mort dans cette ville, l'an 304, par les ordres de l'empereur Maximien, fut enterrée hors de la ville par les soins de saint Prosdocime, et transportée plus tard au dedans de la ville, dans l'église qui porte maintenant son nom. On célèbre sa fête le 7 octobre. *Voy.* Tillemont, *Hist. de la persécution de Dioclétien.*

II. **JUSTINE** (sainte), vierge et martyre d'Antioche, vivait au IVe siècle. Elle fut martyrisée à Nicomédie avec saint Cyprien le Magicien. *Voy.* CYPRIEN.

* **JUSTINIANI**. Ce mot étant souvent confondu par les écrivains avec *Giustiniani, voy.* à GIUSTINIANI les personnages qui ne se trouvent pas à JUSTINIANI.

I. **JUSTINIANI** ou **JUSTINIEN** (Laurent), saint, premier patriarche de Venise, né l'an 1381, mort le 3 janvier 1455, appartenait à l'illustre famille des Justiniens de Venise. Il entra chez les chanoines réguliers de Saint-Georges *in Alga*, qui le regardent comme leur fondateur, à cause des sages règlements qu'il leur donna. Il gouverna deux fois cet Ordre en qualité de général. L'an 1434, Eugène IV le nomma évêque de Venise, et, à sa considération, Nicolas V transféra en 1451 au siége de Venise le titre de patriarche, qui était attaché à celui de Grado. Il se montra toujours humble, pénitent, austère, doux et charitable, et il réforma son clergé et son peuple. Pendant sa vie, Dieu l'honora du don de prophétie, et après sa mort, de celui des miracles. Alexandre VIII le canonisa en 1690. On célèbre sa fête le 5 septembre. Il a laissé : 1° *De la Discipline et de la perfection spirituelle;* — 2° *Du Chaste Mariage du Verbe et de l'âme;* — 3° *Du Combat triomphant de Jésus-Christ;* — 4° *Des Plaintes et de la perfection chrétienne;* — 5° des *Sermons*, etc.; ses *Œuvres* complètes ont paru à Bâle en 1560; à Lyon en 1568, et à Venise en 1606. *Voy.* Trithème et Bellarmin, *De Scriptor. eccles.* Ughelli, *Ital. Sacr.*, tom. V.

II. **JUSTINIANI** (Bernard), neveu de Laurent Justiniani, premier patriarche de Venise, né à Venise vers l'an 1407, mort en 1489, était très-versé dans les lettres et dans l'éloquence. Il prit part au gouvernement de son pays, et il s'acquitta avec succès de toutes les missions dont il fut chargé; enfin, l'an 1474, il fut élu procurateur de Saint-Marc. Outre un grand nombre de *Harangues*, il a laissé : 1° *La Vie de*

Laurent Justiniani, son oncle; 1475, in-4°; on l'a mise à la tête des *Œuvres* de Laurent Justiniani, et on la trouve dans Surius et dans Bollandus au 8 janvier; — 2° une *Histoire de Venise*, en latin; Venise, 1492, in-fol., et 1534, in-fol.; — 3° *De Vita S. Marci evangelistæ, corpore Venetias translato, et sepulturæ loco;* cet ouvrage, ainsi que le précédent, a été inséré dans Burman, *Trésor des écrivains d'Italie*, tom. V. *Voy.* Trithème, *De Scriptor. eccles.*, num. 834. Le P. Nicéron, *Mémoires*, tom. VII, p. 7. *Giornal de letterati*, tom. XIX, p. 365 et suiv. Chauffepié, *Nouv. Dict. histor. et crit.*, tom. III, p. 84-85.

III. **JUSTINIANI DE MONEGLIA** (Paul), dominicain, né à Gênes en 1444, mort à Bude l'an 1502, fut reçu docteur, et devint en 1476 prieur du couvent de Saint-Dominique à Gênes. Il fut successivement provincial de Lombardie, maître du Sacré-Palais, inquisiteur général de la foi dans toutes les terres soumises à la république de Gênes, évêque de Scio et nonce apostolique en Hongrie. Il fut un des juges qui examinèrent les nouveaux dogmes de Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, convaincu de judaïsme et de quelques autres erreurs. On lui doit des *Commentaires* sur presque tous les livres de la Bible. *Voy.* le P. Touron, *Hist. des Homm. illustr. de l'Ord. de Saint-Dominiq.*, tom. III, p. 649 et suiv. Richard et Giraud.

JUSTINIANOPOLIS, ville épisc. de la première Arménie située au diocèse du Pont, sous la métropole de Sébaste, entre le mont Taurus et l'Euphrate. Elle a eu six évêques, dont le premier, Jean, souscrivit au décret synodal de Gennade de Constantinople contre les simoniaques. *Voy.* Lequien, *Oriens Christ.*, tom. I, p. 436.

I. **JUSTINIEN** (saint). *Voy.* JUSTINIANI, n° I.

II. **JUSTINIEN I**er, empereur d'Orient, né à Tauresium, en Dardanie, vers l'an 483, mort en 565, succéda à Justin, son oncle, en 527. Il combattit les hérétiques, protégea l'Église, vainquit les Perses, les Vandales et les Goths, et rendit à l'empire romain sa première splendeur. Cependant on regrette la manière dont il traita les papes Agapet, Silverius et Vigile, pour lesquels il n'eut point tout le respect que ces pontifes méritaient. On doit à Justinien : 1° *Le Code des Novelles*, qui renferme un grand nombre de règlements sur la discipline ecclésiastique; Rome, 1476, 1re édit.; — 2° une *Lettre* et une *Confession de foi;* en latin; — 3° une *Lettre* au ve concile; — 4° trois *Lettres* au sujet de Théodore de Mopsueste; — 5° une *Lettre* et un *Traité* contre les erreurs d'Origène; — 6° une *Confession de foi contre les trois chapitres;* — 7° un *Édit* contre Anthime, patriarche de Constantinople; — 8° *Le Code Justinien;* — 9° les *Digestes* ou *Pandectes;* — 10° les *Institutes*. *Voy.* Procope. Nicéphore. Baronius. Richard et Giraud. Feller, *Biogr. univers.* La *Nouv. Biogr. génér.*, où l'on trouve beaucoup de détails sur Justinien, aussi bien que sur ses écrits.

III. **JUSTINIEN**, évêque de Valence, en Espagne, au vie siècle, a laissé un *Traité* contenant diverses réponses aux questions de Rustique; la première traite du Saint-Esprit; la deuxième est contre les Bosniaques, qui prétendaient que Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu; la troisième roule sur le baptême; la quatrième, sur la distinction du baptême de saint Jean et de celui de Jésus-Christ; la cinquième, sur l'invisibilité du Fils.

JUSTINOPOLIS. *Voy.* CAPO D'ISTRIA.

JUSTIS (Vincent de), canoniste, est auteur d'un ouvrage savant et très-pratique, qui a pour titre : *Praxis dispensationum matrimonialium in Curia Romana;* Lucques, 1691, in-fol. *Voy.* l'abbé André, *Cours alphabét. de droit canon*, tom. VI, p. 448.

JUUSTEN (Paul), protestant, évêque de Wiborg, puis d'Abo, né à Wiborg, en Finlande, mort à Abo en 1576, a laissé : 1° *Chronicon episcoporum Finlandensium;* Stockholm, 1728; Abo, 1780-1796; — 2° des écrits religieux en langue finnoise. *Voy.* la *Nouv. Biogr. génér.*

JUVAVIA. *Voy.* SALTZBURG.

I. **JUVÉNAL** (saint), premier évêque de Narni, en Ombrie, vivait au ive siècle. Il reçut sa mission du pape Damase, et opéra beaucoup de conversions par ses miracles et la sainteté de sa vie. On célèbre sa fête à Narni le 7 août, et ailleurs le 3 mai.

II. **JUVÉNAL** (Gui). *Voy.* JOUENNAUX.

JUVENATIUM. *Voy.* GIOVENAZZO.

JUVENCE. *Voy.* ÉVANCE.

JUVENCUS (Aquilinus-Vettius), poëte chrétien, né en Espagne, vivait au ive siècle; il entra dans les ordres; mais on n'a aucun détail sur sa vie. On a de lui : 1° *Historiæ evangelicæ Libri IV;* c'est une vie de Jésus-Christ en vers hexamètres, compilée d'après les quatre évangélistes; Deventer, 1490, in-4°; cet ouvrage se trouve dans Fabricius, *Poetarum veter. eccles. Opera;* Bâle, 1564, in-fol.; dans Maittaire, *Opera et fragment. vet. poet. latinorum;* Londres, 1713, in-fol., et dans la *Biblioth. Patrum max.;* Lyon, 1677, tom. IV, p. 55; — 2° *Liber in Genesim*, poëme en vers hexamètres; inséré dans D. Martenne et Durand, *Scriptor. et Monument. amplissima Collectio;* Paris, 1723, tom. IX, p. 14, et dans Galland, *Biblioth. Patrum;* Venise, 1770, in-fol., tom. IV, p. 587. *Voy.* D. Ceillier, tom. IV, p. 121 et suiv. Le *Journ. des Savants*, 1697, 1719, 1734 et 1744.

JUVENTIN (saint), martyr d'Antioche, mort l'an 363, était un des gardes de Julien l'Apostat. S'étant plaint un jour des désordres de l'empereur, il fut mandé avec Maxime, garde et chrétien comme lui; et, d'après leurs réponses, on les fit décapiter. L'Église honore leur mémoire le 25 janvier. *Voy.* saint Chrysostome, *Homil. XL, ad popul. Antioch.* Théodoret, *Hist. eccl.*, l. III, c. xv.

JUVERNAY (Pierre), prêtre, né à Paris au xviie siècle, a laissé : 1° *Traité de la réitération du sacrement de Pénitence;* Paris, 1634; — 2° *De la Douleur nécessaire pour recevoir le sacrement de Pénitence;* ibid., 1657.

Tours. — Impr. MAME.